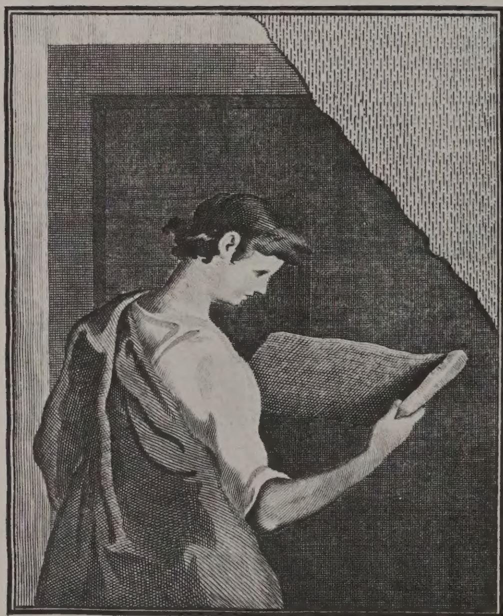


LA

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

TOURS. — IMPRIMERIE DE E. ARRAULT ET Cie.

LA

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

PAR UNE

SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE

MM. BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
Hartwig DERENBOURG, professeur à l'École spéciale des langues orientales.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes.
GLASSON, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Dr L. HAHN, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris.
C.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

MM. H. LAURENT, docteur ès sciences mathématiques, examinateur à l'École polytechnique.
E. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
H. MARION, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
E. MÜNTZ, membre de l'Institut, conservateur de l'École nationale des beaux-arts.
A. WALTZ, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

TOME DIX-NEUVIÈME

ACCOMPAGNÉ DE TROIS CARTES EN COULEURS, HORS TEXTE

(GRÈCE, GUADELOUPE, HÉRAULT)

GONSALVE — HÉRON



PARIS
H. LAMIRAULT ET Cie, ÉDITEURS
61, RUE DE RENNES, 61

LISTE DE MM. LES COLLABORATEURS

DE

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

N. B. — Cette liste sera reproduite avec les modifications nécessaires en tête de chaque volume, et une liste générale sera publiée à la fin de l'ouvrage.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
HARTWIG DERENBOURG, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
A. GIRY, professeur à l'Ecole des chartes.
GLASSON, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Dr L. HAHN, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris.
C.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

MM. H. LAURENT, docteur ès sciences mathématiques, examinateur à l'Ecole polytechnique.
E. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
H. MARION, professeur à la Sorbonne.
E. MÜNTZ, membre de l'Institut, conservateur de l'École nationale des beaux-arts.
A. WALTZ, profesr à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ADAM, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.
AGUILLON, ingénieur en chef des mines, professeur à l'Ecole nationale supérieure des mines.
ALGLAVE (Emile), professeur à la Faculté de droit de Paris.
ALPHANDÉRY, docteur en médecine.
AMBRÉSIN (Samuel), docteur en médecine.
AMOURETTI, publiciste.
ANDRÉ (Louis), procureur de la République à Provins.
ARNODIN (F.), ingénieur des arts et manufactures.
ASSE (E.), de la Bibliothèque de l'Arsenal.
AULARD (F.-A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
BABELON (E.), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.
BAPST (Germain), membre de la Société nationale des Antiquaires de France.
BARRÉ (L.), astronome adjoint à l'Observatoire de Paris.
BARRÈS (Maurice), homme de lettres.
BARROUX (Marius), archiviste adjoint aux Archives de la Seine.
BAZILLE, docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat.
BAUDRILLART (André), ancien membre de l'Ecole française de Rome, agrégé de l'Université.
BAYET, recteur de l'Académie de Lille, correspondant de l'Institut.
BEAUDOUIN (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
BEAUREGARD, professeur à la Faculté de droit de Paris.
BEAUVOIS (E.).
BECHMANN (G.), ingénieur en chef, professeur à l'Ecole des ponts et chaussées, directeur des travaux de salubrité de la ville de Paris.
BELUGOU.
BÉMONT (Charles), maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes.
BÉNET (A.), archiviste du département du Calvados.
BÉRARD, directeur de la poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles.
BÈRE (F.), ingénieur des manufactures de l'Etat.
BERLET (A), procureur de la République à Mauriac.
BERGER (Philippe), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
BERNARD (F.), professeur d'économie politique.
BERNARD (Maurice), avocat à la Cour d'appel de Paris.
BERTAUX (Emile), agrégé des lettres, membre de l'Ecole française de Rome.
BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département de l'Hérault.
BERTHELOT (André), agrégé d'histoire et de géographie, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes.
BERTHELOT (Daniel), assistant au Muséum d'histoire naturelle, professeur d'histoire des sciences physiques à l'Hôtel de Ville de Paris.
BERTHELOT (Philippe), licencié ès lettres et en droit.
BERTRAND (A.), membre de l'Institut, directeur du musée de Saint-Germain.
BERTRAND (Al.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
BESSON (Emmanuel), chef à la direction générale de l'Enregistrement.
BLANCHARD (Raphaël), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.
BLANCHET (Adrien), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.
BLOCH (G.), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure.
BLONDEL, professeur à la Faculté de droit de Nancy.
BLONDEL (Dr R.), docteur ès sciences.
BLUM, agrégé de philosophie.
BOEHLER, docteur en médecine.
BOIRAC, agrégé de philosophie, professeur au lycée Condorcet.
BONHEUR (Raymond), compositeur de musique.
BONHOURE (Adrien), préfet des Pyrénées-Orientales.
BONET-MAURY (Gaston), professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris.
BORDES (Charles), critique musical.
BORNAREL (F.), agrégé de l'Université.
BOSSERT (A.), inspecteur général de l'Instruction publique.
BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
BOUCHERON (H.), ingénieur, professeur à l'École centrale des arts et manufactures.
BOUGENOT (S.), archiviste-paléographe.
BOULIN (Stéphane), professeur au lycée de Bordeaux.
BOURGOIN (Ed.), membre de l'Académie de médecine, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie.
BOURNEVILLE, médecin des hôpitaux.
BOURNON (F.), archiviste-paléographe.
BOUTROUX (Emile), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
BOVET (Marie-Anne de), publiciste.
BOYER (G.), préparateur de botanique et de sylviculture à l'Ecole d'agriculture de Montpellier.
BRAQUEHAIS (Léon), sous-bibliothécaire de la ville du Havre.

LISTE DE MM. LES COLLABORATEURS

Brenet (Michel).
Bricon, homme de lettres.
Brochard (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
Brunet (Victor).
Brunetière (Ferdinand), membre de l'Académie française.
Brutails, archiviste du département de la Gironde.
Büchner, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Caen.
Burdeau (Auguste), professeur agrégé de philosophie, député du Rhône.
Cabanès (Dr Aug.), publiciste.
Cadillac.
Cagnat, professeur au Collège de France.
Caix de Saint-Aymour (vicomte Amédée de), publiciste.
Camescasse (J.), docteur en médecine.
Capus (Guillaume), docteur ès sciences.
Carré de Malberg, docteur en droit.
Castaigne (E.-J.), professeur de l'Université.
Castan (A.), correspondant de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Besançon.
Castan (Louis), directeur du service de la Garantie, à Paris.
Cat (E.), professeur à l'Ecole des lettres d'Alger.
Cauwès (Paul), professeur à la Faculté de droit de Paris.
Chabry (L.), docteur en médecine et ès sciences.
Challamel, conservateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.
Champeaux (de), bibliothécaire de l'Union centrale des arts décoratifs.
Champier (Victor), directeur de la *Revue des arts décoratifs*.
Chancel (Jules), docteur en droit.
Charavay (Etienne), archiviste-paléographe.
Charlot (Marcel), sous-chef de bureau au Ministère de l'instruction publique.
Charpentier (Paul), ingénieur des arts et manufactures.
Chavannes (Ed.), professeur au Collège de France.
Chavegrin, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Chervin (Dr), membre du Conseil supérieur de statistique, directeur de l'Institution des bègues de Paris.
Chesney, procureur de la République à Avallon.
Cheuvreux (Casimir), avocat à la Cour d'appel de Paris.
Chofardet, licencié en droit.
Claparède (A. de), docteur en droit, ancien secrétaire du Département politique (affaires étrangères) de la Confédération suisse.
Clermont, docteur en médecine.
Colin (Maurice), professeur agrégé des Facultés de droit.
Collignon (M.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Collineau, docteur en médecine.
Colmet d'Aage (Henri), conseiller maître à la Cour des comptes.
Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers.
Cordier (H.), professeur à l'Ecole des langues orientales.
Cosneau (E.), professeur au lycée Henri IV.
Couderc (Camille), sous-bibliothécaire au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.
Courboin (F.), sous-bibliothécaire au Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale.
Coustan (A.), docteur en médecine.
Coville (A.-H.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
Cramaussel, élève de l'Ecole normale supérieure.
Crié (Louis), professeur à la Faculté des sciences de Rennes.
Crozals (J. de), prof. à la Faculté des lettres de Grenoble.
Cunisset-Carnot (P.), procureur général à Dijon.
Darmesteter (James), professeur au Collège de France.
Dastre (A.), professeur de physiologie à la Faculté des sciences de Paris.
Dauriac (Lionel), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Debidour (A.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Debierre (Dr Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Lille.
Declareuil (J.), docteur en droit, chargé de cours à l'école de droit d'Alger.
Déglin (H.), docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Nancy.
Delavaud (Ch.), inspecteur du service de santé de la marine, en retraite.
Delavaud (L.), secrétaire d'ambassade.
Deniker, docteur ès sciences naturelles, bibliothécaire du Muséum.
Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut.
Desdouits, ingénieur en chef aux chemins de fer de l'Etat.
Després (Armand), chirurgien de l'hôpital de la Charité, professeur agrégé de la Faculté de médecine.
Didierjean (Lyonnel), avocat.
Diehl, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
Dimier (Louis), agrégé de l'Université.
Dollfus (G.), attaché à la Carte géologique de France.
Dollfus (Lucien).
Donon (Charles), docteur en médecine.
Douma (Lazare).
Dramard, conseiller à la cour de Limoges.
Drapeyron (Ludovic), docteur ès lettres, directeur de la *Revue de Géographie*.
Droogmans (H.), ancien chancelier du Consulat général belge aux Etats-Unis.
Drouin (E.), avocat, membre du conseil de la Soc. asiatique.
Dubarry, docteur en médecine.
Dubois, secrétaire adjoint du Comité de législation étrangère près le ministère de la justice.
Ducrocq, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Dufour.
Dufourmantelle (Maurice), avocat à la Cour d'appel de Paris.
Dufourmantelle (Charles), ancien archiviste de la Corse.
Duhamel (Louis), archiviste du département de Vaucluse.
Dumoulin, professeur au lycée de Roanne.
Duproix (Paul), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève.
Durand (Maxime), consul suppléant de France à New-York.
Durand (G.), archiviste du département de la Somme.
Durand-Gréville, publiciste.
Dureau (Dr A.), biblioth. en chef de l'Académie de médecine.
Durier (Ch.), vice-président du Club alpin français, chef de division au Ministère de la justice.
Du Seigneur (Maurice), critique d'art.
Dybowski, maître de conférences à l'École nationale d'agriculture de Grignon, explorateur de l'Afrique centrale.
Elwall, publiciste.
Enlart, ancien membre de l'Ecole française de Rome.
Ernst (Alfred), de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.
Eschbaecher (Emile), ancien chef de bureau au Ministère des postes et télégraphes.
Espinas (Alfred), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
Faliès (Gustave), publiciste.
Farges (Louis), chef du bureau historique au Ministère des affaires étrangères.
Faucher (L.), ingen. en chef des poudres et salpêtres à Lille.
Feer (Léon), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.
Flamant (A.), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Flourac, archiviste du département des Basses-Pyrénées.
Foncin (Pierre), inspect. général de l'Enseignem. secondaire.
Fonsegrive, professeur de philosophie au lycée Buffon.
Fonte (Raoul), professeur d'histoire au collège de Calais.
Forestier, rédacteur à la Préfecture de la Seine.
Fournier (Henri), docteur en médecine.
Fournier (Marcel), professeur à la Faculté de droit de Caen.
Fournier de Flaix, publiciste.
France (H.), professeur à l'Académie royale militaire de Woolwich.
François (G.), chef comptable de banque.
Fredericq (Paul), professeur à l'Université de Gand.
Funck-Brentano (Frantz), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Gaignière (Henri), substitut du procureur de la République à Châlons-sur-Marne.
Galbrun, secrétaire de l'Ecole du Louvre.
Ganiayre (Cécilio).
Gardeil, professeur à la Faculté de droit de Nancy.
Garnier (E.), membre du Comité des Sociétés des Beaux-Arts.
Garnier (L.), rédacteur en chef de la *Presse vétérinaire*.
Gasté (Armand), professeur à la Faculté des lettres de Caen.
Gausseron, professeur au lycée Janson-de-Sailly.
Gauthiez (Pierre), agrégé de l'Université.
Gautier (Jules), professeur au lycée Michelet.
Gavet (G.), agrégé à la Faculté de droit de Nancy.
Gérard (Aug.), ministre plénipotentiaire au Brésil.
Gerspach, administrateur honoraire de la manufacture des Gobelins.
Giard (A.), professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Gidel, proviseur du lycée Condorcet.
Giqueaux (P.), professeur au lycée de Nice.
Girard (Charles), chef du Laboratoire municipal de Paris.
Girard (Paul), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure.
Girard (P.-F.), professeur à la Faculté de droit de Paris.
Girodon (F.), docteur en droit.
Giron, attaché à la direction des postes et télégraphes.
Gley (E.), prof. agrégé à la Faculté de médecine de Paris.
Gobat (Dr), conseiller d'Etat, directeur de l'Education du canton de Berne.
Goguel (P.), profes. de filature à l'Institut industriel du Nord.
Gonse, membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts, ancien directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*.
Gorceix (H.), directeur de l'Ecole des mines de Ouro-Preto (Brésil).
Gourdault, homme de lettres.
Gourdon de Genouillac, du comité de la Société des gens de lettres.
Gourmont (Rémy de), publiciste.
Grand (E.-D.), archiviste paléographe.
Grandjean (Charles), secrétaire-rédacteur au Sénat.
Grandmougin (Charles), homme de lettres.
Guigue (Georges), archiviste du département du Rhône.
Guillaume, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'Académie de France à Rome.
Guiraud (Paul), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
Guy (Arthur), élève diplômé de l'Ecole des langues orientales vivantes.
Hahn (J.), médecin-major de 1re classe.
Hauser (H.), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Clermont.

HECKEL, professeur à la Faculté des sciences de Marseille.
HEIM (Dr Fr.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.
HENNEGUY (Félix), publiciste.
HERR (Lucien), bibliothécaire de l'École normale supérieure.
HERRMANN (Dr), professeur à la Faculté de médecine de Lille.
HESSE (Lucien).
HILD (J.-A.), professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.
HOMOLLE, membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes.
HOUDAS, professeur à l'École des langues orientales.
HOUSSAYE (Arsène), homme de lettres.
HUBERT (Eugène), professeur à l'Université de Liège.
HUMBERT (G.), ingénieur des ponts et chaussées.
JACQUEMAIRE (Numa), avocat à la Cour d'appel de Paris.
JEANROY, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
JOANNIS, docteur ès sciences, professeur de chimie industrielle à la Faculté des sciences de Bordeaux.
JOBBÉ-DUVAL (E.), agrégé à la Faculté de droit de Paris.
JOBIN, sous-bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle.
JORGA (N.), professeur à Bucarest.
JOUANNE (G.), ingénieur des arts et manufactures.
JOUBIN (L.), docteur ès sciences, maître de conférences à la Faculté des sciences de Rennes.
JULLIAN (Camille), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.
KÉRAVAL (P.), médecin des asiles de la Seine.
KERLERO DU CRANO, officier de marine en retraite.
KNAB (L.), ingénieur civil des arts et manufactures.
KOHLER (Ch.), bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève.
KRUGER (F.-H.), professeur à l'Institut des missions évangéliques de Paris.
KUHFF (G.), docteur en médecine.
KUNCKEL d'HERCULAIS, assistant au Muséum d'histoire naturelle.
KUHNE, publiciste.
KUNSTLER, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux.
LACOUR (P.), attaché à la direction des Beaux-Arts.
LACOUR-GAYET (Georges), docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis.
LACROIX, docteur ès sciences, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle.
LAGRÉSILLE (Georges), avocat à la Cour d'appel de Paris.
LAHILLONNE (Jacques), professeur au lycée de Grenoble.
LAÎNÉ, agrégé à la Faculté de droit de Paris.
LAMBERT (Mayer), professeur au séminaire israélite de Paris.
LAMBLING (Dr), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille.
LANGLOIS (Dr P.), préparateur au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Paris.
LANGLOIS (Ch.-V.-M.), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
LANSON (G.), professeur de rhétorique au lycée Michelet.
LARBALÉTRIER (A.), professeur à l'École d'agriculture du Pas-de-Calais.
LARIVIÈRE (Ch. de), receveur particulier à Gien.
LAUR (F.), ingénieur des mines.
LAZZARI (Sylvio), compositeur de musique.
LAVALLEY (Gaston), bibliothécaire de la ville de Caen.
LAVOIX (Henri), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
LECHALAS (M.-C.), inspecteur général des ponts et chaussées.
LECHALAS (G.), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
LECLERC (Adhémar), résident à Sanbaur (Cambodge).
LECORNU (L.), ingénieur en chef des mines, docteur ès sciences.
LÉCRIVAIN (Ch.), chargé de cours à la Faculté des lettres de Toulouse.
LEDEBOER (P.-H.), docteur ès sciences.
LEFÈVRE (Charles), professeur à la Faculté de droit de Paris.
LEFÈVRE (Edouard), ancien président de la Société entomologique de France.
LEFORT (Paul), inspecteur des Beaux-Arts.
LEFRANC (Abel), secrétaire du Collège de France.
LEGER (L.), professeur au Collège de France.
LEGRAND (Emile), professeur à l'École des langues orientales.
LE GOFFIC (Charles), agrégé de l'Université.
LEHR (E.), professeur honoraire de droit à Lausanne.
LEHUGEUR (Paul), professeur au lycée Charlemagne.
LEMOINE (Dr Georges), professeur à la Faculté de médecine de Lille.
LEMOSOF (Paul), attaché à la Société de géographie.
LEON (Xavier).
LEPRIEUR (Paul), attaché à la conservation du musée du Luxembourg
LERICHE, attaché au consulat de France à Tanger.
LEROUX (Alf.), archiviste du département de la Haute-Vienne.
LE SUEUR (L.), docteur en droit, attaché au ministère de la Justice.
LEVASSEUR, juge suppléant à Provins.
LÉVEILLÉ, professeur à la Faculté de droit de Paris.
LÉVI (Israël), professeur d'histoire juive au séminaire israélite de Paris.
LÉVI (Sylvain), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris et à l'École des Hautes-Études.
LEX (L.), archiviste du département de Saône-et-Loire.
LEYMARIE (C.), bibliothécaire de la ville de Limoges.
LIARD, directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique.
LIETARD, docteur en médecine.
LOEB (Isidore), président du comité de publication de la Société des études juives.
LORET (Victor), maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon.
LOT (Ferdinand), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Paris.
LUCAS (Charles), architecte.
LUCIPIA (Louis), membre du Conseil municipal de Paris.
LYON (Georges), maître de conférences à l'École normale supérieure.
LYON-CAEN (Ch.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris.
MABILLE (J.), attaché au laboratoire de malacologie du Muséum d'histoire naturelle, secrétaire de la Société malacologique de France.
MAINDRON, critique d'art.
MANCERON (Félix), conservateur des hypothèques.
MANOUVRIER, docteur en médecine.
MANTZ (Paul), directeur général honoraire des Beaux-Arts.
MARAIS (Paul), sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.
MARCEL, bibliothécaire de la section de géographie à la Bibliothèque nationale.
MARCHAND, juge suppléant à Meaux.
MARCHAND (Louis), inspecteur d'Académie à Avignon.
MARIÉTON (Paul), directeur de la *Revue félibréenne*.
MARIN (Paul), ancien élève de l'École polytechnique.
MARLET (Léon), attaché à la bibliothèque du Sénat.
MARMONIER, docteur en droit.
MARRE (Aristide), chargé de cours à l'École des langues orientales.
MARTEL (E.), avocat.
MARTHA (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure.
MARTHA (Dr), secrétaire de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle.
MARTIN (A.-J.), ancien préparateur au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Paris.
MARTIN (Henry), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.
MARTINIÈRE (H.-P. de La).
MARTINET (A.), commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture de la Seine
MASPERO, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
MASSEBIEAU (A.), professeur d'histoire au lycée de Rennes.
MASSIGLI (Ch.), agrégé à la Faculté de droit de Paris.
MATIGNON (C.), maître de conférences à la Faculté des sciences de Lille.
MAURY (P.), docteur ès sciences.
MAY (G.), professeur à la Faculté de droit de Nancy.
MAZADE, préparateur du laboratoire des recherches médicales.
MAZEROLLE (Fernand), bibliothécaire-archiviste de la Monnaie.
MAZON (A.), homme de lettres.
MELANI (Alfredo), professeur à l'École supérieure d'art appliqué à l'industrie de Milan.
MELIN (G.), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Nancy.
MÉLY (F. de), correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.
MÉNANT (J.), membre de l'Institut.
MÉNARD (Louis), docteur en médecine.
MEYNERS D'ESTREY (comte), docteur en médecine.
MICHAUT (C.), chimiste de la station agronomique de l'Yonne.
MICHEL (André), professeur à l'École spéciale d'architecture, conservateur adjoint au Musée du Louvre.
MICHEL (Emile), membre de l'Institut.
MICHEL (Léon), agrégé à la Faculté de droit de Paris.
MOIREAU (Aug.), agrégé des lettres.
MOLINIER (A.), professeur à l'École des chartes.
MOLINIER (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
MOLINIER (E.), conservateur au Musée du Louvre.
MONCEAUX (P.), docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Henri IV.
MONCELON, ancien délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des Colonies.
MONIEZ (Dr), professeur à la Faculté de médecine de Lille.
MONIN (H.), docteur ès lettres, professeur au collège Rollin.
MONOD (Gabriel), maître de conférences à l'École normale supérieure, directeur de la *Revue historique*.
MORER, médecin-major de 1re classe.
MORTET (Ch.), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.
MORTET (Victor), bibliothécaire à la Sorbonne.
MORTILLET (G. de), ancien conservateur adjoint du musée de Saint-Germain.
MOUTARD, examinateur à l'École polytechnique.
MURET, professeur à l'Université de Genève.
NACHBAUR (Paul), avocat à la cour d'appel de Nancy.
NÉNOT, architecte de la Sorbonne.
NOLHAC (Pierre de), conservateur du musée de Versailles.
NORMAND (Charles), directeur de la revue *l'Ami des monuments et des arts*.
OLTRAMARE, astronome à l'Observatoire de Paris.
OMONT (H.), conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

OPPERT (Jules), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
OTTAVI (P.), drogman, attaché au consulat de France à Mogador.
OURÉM (Alméida Aréas, vicomte d'), membre de l'Institut hist. et géogr. du Brésil, ancien ministre plénipotentiaire du Brésil à Londres.
OUSTALET (E.), assistant au Muséum d'histoire naturelle.
PAISANT, attaché d'ambassade.
PALUSTRE (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie.
PARIS, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.
PASSY (Paul), maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, président de l'Association phonétique des professeurs d'anglais.
PATURET, substitut du procureur de la République, à Toulon.
PAULIAN, secrétaire-rédacteur à la Chambre des députés.
PAUMÈS (Benjamin), professeur au collège de Lectoure.
PAWLOWSKI (Gustave), bibliographe.
PÉAN (Dr), ancien chirurgien des hôpitaux.
PÉLISSIER (L.-G.), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
PELLETAN (Camille), député des Bouches-du-Rhône.
PÉRATÉ, ancien membre de l'École française de Rome, attaché à la conservation du musée de Versailles.
PÉREZ (Bernard), publiciste.
PETIT (E.), professeur au lycée Janson-de-Sailly.
PETIT (P.), membre de la Société botanique de France.
PETIT (Dr L.-H.), bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris.
PETIT-DUTAILLIS (Ch.), professeur agrégé d'histoire à l'école Monge.
PEYTOUREAU (Dr A.), préparateur à la Faculté des sciences de Bordeaux.
PFENDER (Charles).
PIAGET (A.), docteur ès lettres.
PICAVET, docteur ès lettres, professeur au collège Rollin, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes.
PICOT (Emile), professeur à l'Ecole des langues orientales.
PIÉCHAUD (Adolphe), docteur en médecine, médecin du Sénat, inspecteur des écoles de Paris.
PIERRE (Constant), commis principal au secrétariat du Conservatoire national de musique.
PIERRET (Paul), conservateur du musée égyptien du Louvre.
PIGNOT (A.), préparateur à la Faculté de médecine.
PILLET (Jules), professeur à l'Ecole des beaux-arts et à l'Ecole des ponts et chaussées.
PINARD (Ad.), professeur à la Faculté de médecine de Paris.
PINEL-MAISONNEUVE, docteur en médecine.
PIRENNE (Henri), professeur à l'Université de Gand.
PLANIOL, professeur adjoint à la Faculté de droit de Paris.
PLATON (G.), bibliothécaire de la Faculté de droit de Bordeaux.
POUGIN (Arthur), publiciste.
POUZET (Ph.), agrégé d'histoire.
PRADO (Eduardo da Silva), avocat et homme de lettres.
PREUX (J.), ancien secrétaire du Comité de législation étrangère.
PROU (M.), bibliothécaire au Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale.
PRUDHOMME, archiviste du département de l'Isère.
PSICHARI (Jean), directeur adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes.
PUAUX (Franck), publiciste.
QUELLIEN (N.), publiciste.
QUESNEL, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales.
QUESNERIE (Gustave de La), professeur au lycée Saint-Louis.
RADET, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux.
RAVAISSE (P.), chargé de cours à l'Ecole des langues orientales.
RAVAISSON-MOLLIEN (Charles), conservateur adjoint au Musée du Louvre.
REGELSPERGER, docteur en droit.
REGNAUD (P.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
REINACH (J.), membre de la Société d'économie politique.
RENARD (Georges), professeur à la Faculté des lettres de Lausanne.
RENAULT (Louis), professeur à la Faculté de droit de Paris.
RENOULT (René), avocat à la Cour d'appel, ancien chef de cabinet du président de la Chambre des députés.
REURE, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes à Lyon.
RÉVILLOUT (E.), conservateur adjoint au Musée du Louvre.
RIBOT (Th.), professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*.
RICHET (Charles), professeur à la Faculté de médecine de Paris.
RIEGEL (Alfred), ingénieur des manufactures de l'Etat.
RIO-BRANCO (J.-M. da Silva-Paranhos, baron de), membre de l'Institut historique et géographique du Brésil, ancien député.
RITTI (Dr Ant.), médecin de la maison nationale de Charenton.
ROBINET (Dr).
ROCHEBRUNE (Dr de), assistant au Muséum d'histoire naturelle
ROLLAND, médecin des asiles de Laforce (Dordogne).
ROSSIGNOL, agrégé d'histoire, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich.
ROUSSEL (Félix), avocat à la Cour d'appel de Paris.
ROUSSELET (Albin).
RUELLE (C.-E.), conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.
RUSSEL (W.), docteur ès sciences naturelles.
RUYSSEN (Th.), professeur agrégé de philosophie.
SAGNET (Léon), attaché au Ministère des travaux publics.
SAGNIER (Henry), rédacteur en chef du *Journal de l'agriculture*.
SAINT-MARC, prof. agrégé à la Faculté de droit de Toulouse.
SALONE, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Condorcet.
SAMUEL (René), sous-bibliothécaire du Sénat.
SANTI (Dr L. de), médecin-major de 2e classe.
SARRAU, membre de l'Institut, ingénieur en chef des poudres et salpêtres.
SAURY (Dr), médecin de l'asile de Suresnes.
SAUVAGE (Dr), directeur de la station aquicole de Boulogne-sur-Mer.
SAVEROT (Victor), docteur en droit.
SAYOUS, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, membre correspondant de l'Académie hongroise.
SCHEFER (G.), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.
SCHMIT (L.), conducteur des ponts et chaussées.
SERGENT (Ed.), commandant de l'armée territoriale.
SIMON (Eugène), ancien président des Sociétés entomologique et zoologique de France.
SOUQUET (Paul), professeur de philosophie au lycée Henri IV.
SOUVIRON (Alfred), chef de division à la préfecture de la Seine.
STEIN (H.), archiviste aux Archives nationales.
STRAUS, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
STRAUSS, avocat à la Cour d'appel de Paris.
STRŒHLIN, professeur à l'Université de Genève.
STRYIENSKI (Casimir), professeur agrégé au lycée Montaigne.
SWARTE (Victor de), trésorier-payeur général de Seine-et-Marne.
TANNERY (P.), ingénieur des manufactures de l'État.
TAUSSERAT (Alexandre), attaché au Ministère des affaires étrangères.
THÉNARD, professeur honoraire de l'Université.
THÉRY (Edmond), publiciste.
THESMAR (J.), avocat à la cour d'appel.
THIÉBAULD-SISSON, publiciste.
THIERS (Adolphe), publiciste.
THOLIN (G.), archiviste du département du Lot-et-Garonne.
THOMAS (Antoine), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
THOMAS (Dr L.), bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris.
TIERSOT (Julien), sous-bibliothécaire au Conservatoire de musique.
TOURNEUX (Maurice), publiciste.
TRAWINSKI, secrétaire des musées nationaux.
TRESCAZE (A.), directeur honoraire des douanes.
TROUESSART, docteur en médecine.
VACHON (Marius), critique d'art.
VALABRÈGUE (Antony), critique d'art.
VARIGNY (C. de).
VARIGNY (H. de), docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles.
VAST (Henri), professeur d'histoire et de géographie au lycée Condorcet, examinateur d'admission à l'école Saint-Cyr.
VAYSSIÈRE (A.), archiviste du département de l'Allier.
VÉLAIN (Charles), maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris.
VENDRYES, membre de la Société botanique de France.
VENUKOFF (Michel), ancien secrétaire général de la Société de géographie de Russie.
VERGNIOL (C.), professeur agrégé d'histoire au lycée de Bourges.
VERNEAU (Dr), assistant au Muséum d'histoire naturelle.
VERNES (Maurice), directeur adjoint à l'École des Hautes-Etudes (section des sciences religieuses).
VIALA (Pierre), professeur de viticulture à l'Institut national agronomique de Paris.
VILLEDEUIL (Ch. de), astronome.
VINSON (Julien), professeur à l'Ecole des langues orientales.
VOGEL, publiciste.
VOLLET (E.-H.), docteur en droit.
WELSCHINGER (Henri), vice-président de la Société des Etudes historiques.
WILL (Louis).
YRIARTE (Charles), inspecteur des Beaux-Arts.
ZABOROWSKI, publiciste, ancien secrétaire de la Société d'anthropologie de Paris.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

G

GONSALVE (V. Gonzalve).

GONSALVE de Cordoue (V. Cordova y Aguilar).

GONSANS. Com. du dép. du Doubs, arr. de Baume-lès-Dames, cant. de Roulans; 486 hab.

GONSE (Louis), critique d'art contemporain, né à Paris le 16 nov. 1846. Son premier essai fut un recueil de lettres publié à Rouen, en 1868, sous ce titre : *Notes d'un voyage dans le centre et le midi de la France* (in-8). Après avoir collaboré, comme critique d'art, au *Nouvelliste de Rouen*, il fut attaché à la rédaction du *Moniteur universel*, alors dirigé par Dalloz. En 1872, il publia son premier article dans la *Gazette des beaux-arts* (*Etudes sur les musées de Lille*). Depuis il n'a pas cessé de collaborer à cet important recueil artistique, dont il est devenu en 1875 le rédacteur en chef. C'est sous sa direction qu'ont paru : *l'Œuvre et la vie de Michel-Ange*, *Raphaël et la Farnésine*, *les Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1878*, etc. En outre de ses nombreux travaux dans la *Gazette*, dont la réunion formerait plusieurs volumes, et des articles fournis à la *Grande Encyclopédie*, M. Gonse a écrit différents grands ouvrages sur l'art : *l'Œuvre de Jules Jacquemart* (1876, in-8); *Fromentin, peintre et écrivain* (1881, in-8); *l'Art japonais* (1883, 2 vol. in-4); *l'Art gothique* (1891, in-fol.); *la Sculpture française au* XIXe *siècle* (1892, in-8). Il a formé une collection très importante d'objets anciens du Japon, où se trouvent représentées, dans leur développement chronologique, toutes les branches de l'art. E. Bertaux.

GONTAUD. Com. du dép. de Lot-et-Garonne, arr. et cant. de Marmande; 1,257 hab. Cette ville paraît avoir été importante dès le commencement du XIIIe siècle. Ses coutumes, son titre de ch.-l. de bailliage remontent à l'occupation anglaise (XIVe siècle). Au XVe siècle, Charles VI donna la seigneurie de Gontaud à Amanieu d'Albret. Le plus rude assaut que cette ville ait subi au cours des nombreuses guerres régionales date du 8 déc. 1652 : les troupes de Condé la mirent au pillage et la ruinèrent complètement. L'église de Gontaud est intéressante; son abside est romane et sa façade du XIIIe siècle. G. Tholin.

GONTAUT (Marie-Joséphine-Louise de Montaut-Navailles, duchesse de), née à Paris le 3 août 1772, morte en 1857. Elle était fille d'Augustin-François, comte de Montaut, et de Marie-Cécile Simonet de Coulmiers. Après la mort de son père, elle émigra avec sa mère en 1792, habitant successivement la Suisse, Coblentz, Rotterdam, passa en Angleterre à la fin de 1792 et y resta jusqu'en 1814. Elle épousa en 1792 le marquis Charles-Michel de Gontaut-Saint-Blancard qu'elle perdit en 1822. Très aimée de Louis XVIII, dont elle était la filleule, elle fut, à la Restauration, nommée dame d'atour de la duchesse de Berry (1816), gouvernante des enfants de France à la naissance de Mademoiselle (1819), créée duchesse de Gontaut en 1827. En 1830, elle suivit la famille royale à Holy Rood, puis à Prague. D'esprit libéral, des froissements avec le duc de Blacas et le baron de Damas, au sujet de l'éducation du duc de Bordeaux, la décidèrent à rentrer en France en 1834. Ses curieux *Mémoires*, composés par elle de 1853 à 1855 et qui furent d'abord autographiés pour être distribués à quelques amis, ont été publiés récemment (Paris, 1892, in-8, avec portrait). — De son mariage elle avait eu deux filles, *Joséphine*, née en 1794, qui épousa le 19 mai 1817 Ferdinand de Chabot, prince de Léon, morte en 1844, et *Charlotte*, née à Five Fields le 8 oct. 1796, mariée le 14 juin 1818 à François-Louis-Joseph, comte de Bourbon-Busset, morte en 1862.

GONTAUT-Biron (V. Biron).

GONTCHAROV (Ivan-Alexandrovitch), écrivain russe, né à Simbirsk le 6 (18 juin) 1812, mort à Saint-Pétersbourg le 27 sept. 1891. Il fit ses études à l'université de Moscou et alla ensuite s'établir à Saint-Pétersbourg où il entra au ministère des finances, et se lia avec quelques littérateurs, notamment avec Pouchkine. Dès 1832, il avait débuté dans la littérature par la traduction d'un roman d'Eugène Sue, *Atar Gull*. En 1847, il fit paraître dans le *Contemporain* (Sovremennik) *Une Histoire ordinaire* qui obtint un grand succès. On y remarqua d'exquises descriptions de la vie provinciale, une langue souple et harmonieuse. Vint ensuite le récit des *Aventures d'Ivan Podjabrine* (1848) où l'auteur retraçait quelques scènes de la vie du fonctionnaire russe. En 1852, il accompagna en qualité de secrétaire l'amiral Poutiatine dans un voyage autour du monde. Il raconta ce voyage dans un volume intitulé *la Frégate Pallas* (Saint-Pétersbourg, 1856-1857) où l'on admira la beauté du style et la magnificence des descriptions. En 1857-1859, parut dans *le Fils de la Patrie* le roman *Oblomov* dont le personnage principal est resté classique dans la littérature russe. Oblomov est resté le type du gentilhomme indolent, fataliste, incapable d'aucun effort, d'aucune énergie. A ce Russe indolent, l'auteur oppose le type actif et énergique de l'Allemand russifié Stoltz. En 1862, Gontcharov fut chargé de rédiger la partie officielle de la *Poste russe*. En 1868, il fit paraître, dans la *Revue d'Europe*, *le Précipice*, étude intéressante, mais inférieure aux œuvres précédentes, et qui fut accueillie beaucoup plus froidement. On reprochait

à l'auteur un style trop pâle, des procédés monotones, l'accumulation fatigante de détails insignifiants. Gontcharov a donné en outre dans la *Revue d'Europe* (en 1879 et 1881) et dans la *Niva* des souvenirs et des études : *Un Million de tourments* (1871); *Remarques sur Bielinsky* (1874); *Une Soirée littéraire* (1877); *Souvenirs, Mieux tard que jamais*. Après sa mort, le principal titre de gloire de Gontcharov c'est son *Oblomov;* c'est par lui qu'il vivra dans la postérité. Il n'occupe pas une place à côté des grands maîtres du roman russe, Gogol, Tourguénev, Dostoévsky, Tolstoï, mais il figure honorablement au second rang. Il a dans *la Frégate Pallas* écrit quelques-unes des plus belles pages de la prose russe. *Oblomov* a été traduit en français par Charles Deulin; *le Précipice*, par Charles Gothy, sous ce titre : *Marc le Nihiliste*. L. Léger.

Bibl. : Skabitchevsky, *Histoire de la littérature russe de 1848 à 1890* (en russe, Saint-Pétersbourg, 1891). — Courrière, *Histoire de la littérature contemporaine en Russie;* Paris, 1875. — L. Leger, *la Littérature russe;* Paris, 1892.

GONTHIER (Jean), dit *G. d'Andernach*, médecin allemand, né à Andernach, près de Coblentz, en 1505, mort à Strasbourg le 4 oct. 1574. Sur les registres de la faculté de médecine de Paris il a toujours signé *Guinterius*. Il étudia les belles-lettres et le grec à Utrecht et fut par la suite professeur de grec à Louvain. En 1526, il vint à Paris pour se perfectionner dans la médecine qu'il avait déjà étudiée à Leipzig. Reçu docteur en 1532, il fut nommé professeur en 1534 et devint le médecin de François Ier. Gonthier peut être regardé comme le restaurateur de l'anatomie dans l'université de Paris, où il eut pour élève Vésale. Comme il avait embrassé le parti de la Réforme, il dut quitter la France en 1537 et se réfugia à Wittenberg, puis à Metz, enfin à Strasbourg, où il obtint une chaire dans l'école publique. L'envie et la jalousie de ses collègues la lui firent perdre et il se livra alors tout entier à l'exercice de la médecine; l'empereur Ferdinand Ier, qui appréciait son mérite, lui envoya des lettres de noblesse. — Ouvrages principaux : *Anatomicarum institutionum secundum sententiam Galeni libri IV* (Bâle, 1536, in-8, et nombr. éd.); *Commentarius de balneis et aquis medicatis* (Strasbourg, 1565, in-8); *De Medicina veteri et nova*, etc. (Bâle, 1571, 2 vol. in-fol.); *Gynæciorum commentarius*, etc. (Strasbourg, 1606, in-8); *Syntaxis græca*, etc. (Paris, 1527, in-8). Il a de plus traduit en latin Galien, Polybe, Paul d'Egine, Oribase, Alexandre de Tralles, etc.

GONTIANA. Ancienne ville de la Tingitane romaine et byzantine dont l'emplacement dut être non loin des bords de l'ouad Beht, entre Meknas et Rabat.

GONTIER (Rose-Françoise Carpentier, connue sous le nom de Mme), actrice française, née à Metz le 4 mars 1747, morte à Paris le 7 déc. 1829. Elle se fit connaître d'abord à Bruxelles, où elle jouait les soubrettes de comédie, et débuta à Paris, à la Comédie-Italienne, en 1778. Bien que sa voix fût assez mauvaise et qu'elle ne fût nullement musicienne, son talent scénique était tel que pendant plus de trente ans elle fit la joie du public de ce théâtre, devenu plus tard celui de l'Opéra-Comique. Parmi les rôles nombreux qu'elle y créa, il faut surtout citer celui de *Ma Tante Aurore*, de Boieldieu, qui fut un de ses triomphes. Elle se retira dans les premiers mois de 1811, regrettée de tous et avec la renommée de la première duègne de Paris. On ne doit pas confondre cette artiste avec Mme Gontier-Gavaudan, qui appartint aussi à ce théâtre, où elle débuta en 1812, un an après la retraite de Mme Gontier.

GONTIER (Tonon-Georges Belloste, dit), acteur français, né à Boulogne-sur-Mer le 3 févr. 1785, mort à Fontainebleau le 14 sept. 1841. Les commencements furent difficiles et capricieux pour cet artiste, qui était appelé à devenir l'un des plus fameux de Paris. Dès l'âge de seize ans, il se montrait au théâtre des Jeunes-Artistes. Après avoir passé obscurément à la Comédie-Française et à l'Opéra-Comique, il entra au Vaudeville en 1816, et c'est alors que commença la renommée de cet excellent artiste qui devint l'un des premiers comédiens de Paris dans l'emploi des amoureux et l'un des interprètes favoris de Scribe et de ses confrères. Il passa cinq années au Vaudeville, puis entra au Gymnase (1821), où son succès fut plus complet encore, grâce à la variété qu'il sut donner à un talent déjà plein de charme et d'originalité. Malheureusement, la perte précoce de la mémoire vint l'obliger à une retraite prématurée, au mois d'avr. 1832. A. P.

GONTRAN, premier roi de Bourgogne de la dynastie mérovingienne, né vers 525, mort à Chalon-sur-Saône le 28 mars 593. Il était le troisième fils de Clotaire Ier et eut en partage, à la mort de son père, en 561, la Bourgogne, le Dauphiné, la Savoie et la Provence. Attaqué par son frère Sigebert, roi d'Austrasie, il réussit à le repousser en 561. En 571, une invasion de Lombards ravagea tous ses Etats de Provence; ils furent combattus avec énergie par le patrice de Bourgogne Ennius Mummolus qui leur infligea deux grandes défaites en 572 et en 576. Après la mort de Sigebert, Gontran défendit son neveu Childebert II contre Chilpéric Ier dont les troupes furent défaites par Mummolus près de Limoges. En 577, Gontran répudia sa femme Marcatrude dont il fit tuer ensuite les deux frères, puis il épousa une de ses serves, Austrechilde, et celle-ci étant morte en 581, il fit périr les médecins qui n'avaient pas su la guérir. Ses deux fils étant morts, il adopta son neveu Childebert II, qu'il eut à défendre une seconde fois contre Chilpéric Ier; il le battit près de Melun en 582. Gontran eut à combattre *Gondovald* (V. ce nom), protégea Frédégonde et Clotaire II après la mort de Chilpéric (584), entreprit des expéditions contre les Visigoths, en Espagne (586) et en Septimanie (1589); il mourut à Chalon-sur-Saône après un règne de trente-trois ans. Malgré ses cruautés, son orthodoxie ne l'en a pas moins fait ranger au nombre des saints; il figure à ce titre dans le martyrologe romain.

GONTRAN-Boson, seigneur franc, duc d'Auvergne, assassiné à Andelot en 587. A la tête des troupes de Sigebert Ier, roi d'Austrasie, il défit et tua, en 575, le fils de Chilpéric Ier, Théodebert. Sigebert étant mort, il fut l'un des tuteurs de son fils, Childebert II. Il embrassa plus tard la cause de Gondovald, mais la trahit bientôt et livra ce prince à Gontran (585). Accusé d'avoir violé le tombeau de sa femme pour s'en approprier les richesses, il fut cité devant l'assemblée d'Andelot où Gontran le fit assassiner.

GONVILLARS. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, cant. d'Héricourt; 92 hab.

GONZAGA (Thomaz-Antonio), célèbre poète brésilien, né à Porto en août 1744, mort à Mozambique en 1809. Fils d'un magistrat d'origine brésilienne, il retourna dans sa patrie, à Bahia, en 1759, mais alla, en 1763, faire son droit à Coimbre. Nommé d'abord juge royal à Beja et dans d'autres villes, il exerça ensuite les fonctions d'« ouvidor » à Villa Rica, où il se lia avec Claudio Manoel et les autres poètes de Minas, et fut enfin élevé au poste de conseiller à la cour suprême de Bahia. Englobé à tort dans la conspiration dite de Minas (1789), il fut exilé à Mozambique (1792), où, pris de mélancolie, il finit par perdre complètement la raison. Amoureux de Maria de Seixas, il immortalisa son amante, sous le nom de Marilia, dans un recueil de *lyras* passionnées, qu'il avait composées sous le nom arcadien de Dirceu, en partie à Villa Rica, en partie en prison. Ces poésies, qui comptent parmi les productions les plus gracieuses du genre érotique, ont joui et jouissent toujours d'une popularité extraordinaire dans les pays de langue portugaise. Le nombre des éditions qui en ont été publiées ne le cède qu'à celui des œuvres de Camoëns. La première (*Marilia de Dirceu*), donnée avant 1800, ne contient que deux parties; une troisième partie, dont l'authenticité n'est pas admise intégralement, a été ajoutée à la seconde édition, celle de 1800. Les meilleures sont celles de Pereira da Silva (Rio de Janeiro, 1845, in-12), et celle de J.-N. de Souza Silva (Paris, 1862, 2 vol. in-12). Les poésies de Gonzaga ont été traduites dans la plupart des

langues européennes, et en français par E. de Monglave et P. Chalais (*Marilie;* Paris, 1825, in-32). G. P-i.

GONZAGUE (en italien *Gonzaga*). Ville d'Italie, à 30 kil. S. de Mantoue, ch.-l. de circondario ; 7,492 hab. Château fort en ruine qui fut le berceau de la maison de Gonzague. Grand marché de céréales.

GONZAGUE. Célèbre famille princière d'Italie qui faisait remonter son origine jusqu'à l'empereur Lothaire. Dès le XIe siècle cette puissante famille se signale, après la chute de la puissance impériale en Italie, par ses luttes avec la famille Bonacossi pour la domination de Mantoue. En 1328, après le meurtre de Passerino de Bonacossi et la défaite de ses partisans, Louis Ier de Gonzague devint capitaine général de Mantoue, dignité qui lui fut confirmée à titre héréditaire par l'empereur. Les Gonzague restèrent les souverains de Mantoue jusqu'à l'extinction de leur ligne principale en 1708. En 1433, Jean-François obtint de l'empereur Sigismond le titre de marquis. En 1530, Charles-Quint érigea Mantoue en duché héréditaire au profit de Frédéric II, auquel il donna, en outre, en 1536, le marquisat de Montferrat.

La lignée directe des ducs de Mantoue s'éteignit en 1627 avec Vincent II. Son héritage fut recueilli par le plus proche parent, le duc de Nevers, Charles Ier; cette nouvelle ligne s'éteignit en 1708 avec Charles IV. Il y eut, en outre, plusieurs branches secondaires, de la maison de Gonzague. La première est celle des seigneurs, puis (en 1501) *comtes de Novellara*, dont la souche fut Petrino ou Feldrino, fils puîné du premier capitaine de Mantoue, et qui s'éteignit en 1728. — Un des fils de Jean-François Ier et de Paula Malatesta fut la souche des *seigneurs de Bozzolo* qui s'éteignirent en 1703. — La principale subdivision de la famille de Gonzague date des trois fils du marquis Louis III et de Barbe de Brandebourg. L'aîné Frédéric Ier eut le marquisat de Mantoue, le second, Jean-François, né en 1445, fut la souche des *ducs de Sabbionetta* qui s'éteignirent en 1591 ; du troisième, Rodolphe, né en 1451, sortit la branche des marquis, puis *princes de Castiglione*, éteinte en 1819. — Ferdinand (Ferrante) de Gonzague, fils de Jean-François II, et frère du premier duc de Mantoue, fonda la branche des comtes, puis (en 1621) *ducs de Guastalla*, laquelle s'éteignit en 1746. — La branche des *ducs de Nevers* remonte à Louis, troisième fils de Frédéric II. Nous avons dit qu'à l'extinction de la première ligne ducale, elle recueillit sa succession.

On trouvera aux art. GUASTALLA, MANTOUE, NEVERS, l'histoire détaillée des princes de la maison de Gonzague. Nous plaçons ici les biographies de quelques personnages secondaires ; on trouvera à la suite celle de deux princesses qui ont marqué dans l'histoire du XVIIe siècle. Ph. B.

Sigismond de Gonzague, mort à Mantoue en 1525, fils de Frédéric Ier, fut un des meilleurs condottieres de son époque ; favori de Jules II qui le créa cardinal (1505), puis évêque de Mantoue (1511). — *Hercule* de Gonzague, cardinal, né en 1505, mort en 1563, était fils de Jean-François, duc de Gonzague. En 1520, il fut nommé évêque de Mantoue (il avait alors quinze ans) ; en 1527, cardinal et archevêque de Tarragone. Au conclave de 1559, il eut beaucoup de voix, mais l'opposition du parti français l'empêcha d'être élu pape. En 1562, il fut chargé par Pie IV de présider le concile de Trente, en qualité de légat ; avant d'avoir pris une part sérieuse aux travaux de l'assemblée, il fut atteint par la maladie dont il mourut. Œuvres : *Catéchisme* en latin ; *Lettres* (2 vol.). — *Saint Louis* de Gonzague, *religieux*, né à Castiglione en 1568, mort en 1591, béatifié en 1621 par Grégoire XX, canonisé en 1725 par Benoît XIII (fête le 21 juin), était fils de Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione, prince du Saint-Empire. En 1585, il céda tous ses biens et ses droits à son frère Rodolphe et entra au noviciat des jésuites, à Rome. Il mourut d'une fièvre lente contractée au service des pestiférés.

BIBL. : POSSEVIN, *Historia Gonzagarum Mantuæ et Montisferrati ducum*. — SACCI, *Hist. Mantuæ et familiæ Gonzagæ*. — CAMPANA, *Genealog. Ducum Mantuæ*. — LITTA, *Famiglie celebri italiane*, 1819.

GONZAGUE (Marie-Louise de), reine de Pologne, née en 1612, morte à Varsovie le 9 mai 1667. Elle était fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, et de Catherine de Lorraine. Amenée de bonne heure à la cour de France, elle s'y fit remarquer par son intelligence et sa beauté. On prétend que, de 1627 à 1629, elle eut des intrigues amoureuses avec Gaston d'Orléans qu'elle espérait épouser ; plus tard, elle aurait contribué à jeter Cinq-Mars dans le complot qui lui coûta la vie. Dès avant cette aventure, en 1634, on avait songé à la marier au roi de Pologne, Ladislas IV, mais il épousa Cécile-Renée d'Autriche (1637). Cette reine étant morte, il chercha à se remarier. Grâce à la souplesse habile de *Brégy* (V. ce nom), le mariage du roi de Pologne avec la princesse Marie-Louise de Gonzague fut décidé. Arrêté en juil. 1645, le contrat fut signé à Paris le 26 sept. par l'envoyé polonais Dönhoff, et, accompagnée de l'évêque d'Orange et de la maréchale de Guébriant, Renée du Bec, la nouvelle reine partit pour la Pologne. Elle traversa l'Allemagne, partout environnée des honneurs dus à son nouveau rang et arriva à Varsovie. Elle prit, en montant sur le trône, le nom de Louise-Marie. Mazarin ne l'y avait placée que pour qu'elle fût dans le Nord l'instrument de sa politique, spécialement pour pousser à la paix avec la Suède, mais Marie de Gonzague, peut-être circonvenue par l'intrigante et ambitieuse famille des Magni, partisans intéressés de l'Autriche, inclina du côté de l'empereur. Quand elle eut épousé en secondes noces le frère et successeur de son premier mari, Jean-Casimir, Marie de Gonzague persista dans ces idées (1648). Après les victoires des Suédois, elle revint à l'alliance française. Elle s'occupa de marier sa nièce, Anne de Bavière, avec un prince agréable à la France, union qui entraînerait l'héritage éventuel du trône de Jean-Casimir. La cour de France entra dans les vues de Marie de Gonzague, et celle-ci s'occupa aussitôt de les faire adopter par les Polonais. Mais les deux diètes de 1661 et de 1662 refusèrent de consentir aux propositions de Jean-Casimir et de désigner l'héritier du trône du vivant même du roi. Le mariage du duc d'Enghien et d'Anne de Bavière n'en eut pas moins lieu le 11 déc. 1663, mais l'opposition aux projets de Marie de Gonzague ne diminua pas. Dès la fin de 1664, le grand maréchal Georges Lubomirski, traduit en jugement sur les instances de la reine, entra en révolte ouverte. Déjà le soulèvement des deux armées de Pologne et de Lithuanie avait forcé le roi et la reine de Pologne à quitter Varsovie pour se réfugier à Léopol. Dès lors, la vie de Marie de Gonzague ne fut plus qu'une vie de luttes et d'intrigues pour assurer le succès de ses projets. Elle s'obstina vainement à imposer à la nation polonaise une combinaison dont celle-ci ne voulait pas. C'est en vain qu'après avoir conclu à Lengoniwcz un accommodement avec son principal adversaire, Lubomirski (31 juil. 1666), elle le vit descendre dans la tombe (31 janv. 1667) ; elle-même l'y suivit bientôt. Elle mourut lassée de tant d'épreuves et désespérant du succès, sans avoir eu d'enfants d'aucun de ses deux mariages. Comme sa sœur, la Palatine, elle avait montré « pour les affaires une inclination et un génie beaucoup au-dessus de son sexe ». L. FARGES.

BIBL. : A. VANDAL, *le Mariage de Marie de Mantoue*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er févr. 1883.—K. WALISZEWSKI, *Marie de Gonzague*, dans *Correspondant*, 25 sept. et 10 oct. 1885. — L. FARGES, *Recueil des instructions aux amb. de France en Pologne ;* Paris, 1888, t. I.

GONZAGUE (Anne de), née en 1616, morte le 6 juil. 1684, connue sous le nom de la princesse *Palatine*, sœur de la précédente. Amenée à la cour à l'âge de vingt ans, elle en fit l'ornement et inspira une vive passion au duc de Guise. Le 24 nov. 1645, elle épousa Edouard, comte Palatin, qui devait la laisser veuve en 1663. Ce mariage ne la gêna guère. Sa beauté et sa galanterie ne furent pas moins louées que son esprit et sa dextérité. Elle s'intéressait aux grandes affaires politiques, mais se montra surtout habile dans les

intrigues, si fréquentes durant la régence d'Anne d'Autriche. C'est elle qui, pendant l'emprisonnement des princes de Condé, fut chargée de représenter leurs intérêts. Ses négociations aboutirent à la réconciliation de la Fronde et des princes. Après avoir amené, par divers traités (1651), la délivrance des princes et l'exil de Mazarin, elle contribua, peu après, au retour de ce dernier, dans l'espoir d'obtenir la confiance de la reine et de participer au gouvernement occulte de l'Etat. En 1655, elle put faire rentrer dans l'alliance française le duc de Mantoue, son neveu. Nommée, en 1660, surintendante de la maison de la reine Marie-Thérèse, elle donna sa démission en faveur de la comtesse de Soissons, nièce du cardinal. Vers 1663, elle s'occupa de la question de la succession de Pologne, dont sa sœur Marie occupait le trône, et dont sa seconde fille, Anne, était considérée comme la fille adoptive; la reine de Pologne songeait à faire élire roi un prince qui épouserait sa nièce; ce projet n'aboutit pas. En 1672, la princesse Palatine, jusque-là d'une incrédulité affectée, mena une vie fort retirée et pénitente; sa mort, douze ans après, fut fort édifiante. Bossuet s'acquitta avec habileté de son éloge dans son oraison funèbre. Le musée de Versailles a un beau portrait d'elle. On a publié à Londres sous son nom, en 1786, des *Mémoires* apocryphes dus à Sénac de Meilhan. M. Ravenel a publié en 1836 pour la Société de l'Histoire de France les lettres de Mazarin à la reine et à la princesse Palatine.

BIBL. : Outre les *Mémoires* de RETZ, de LA ROCHEFOUCAULD, de LENET et de Mme de MOTTEVILLE, les *Lettres* de Mazarin, publiées par M. Chéruel, et le *Correspondant* de Madame, on doit consulter : TALLEMANT DES REAUX, *Historiettes*, t. IV, p. 528. — CHÉRUEL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. IV. — V. COUSIN, *Mme de Longueville pendant la Fronde* et *Mme de Chevreuse*.

GONZALÈS (Louis-Jean-Emmanuel), littérateur français, né à Saintes le 25 oct. 1815, mort à Paris le 17 oct. 1887. Dès sa sortie du lycée de Nancy, il se lança dans le journalisme, collabora notamment à la *Revue de France*, à la *Presse*, au *Siècle* où il donna pendant six ans une chronique remarquée sous le titre de *Flâneries cosmopolites* ou de *Voyages en pantoufles*, et devint rédacteur en chef de la *Caricature*. Il a été longtemps vice-président de la Société des gens de lettres qui l'élut président en 1864. Il a écrit un nombre considérable de romans parmi lesquels nous citerons : *Souffre-Douleur* (Paris, 1838, in-8); *les Frères de la Côte* (1843, 2 vol. in-8); *les Francs-Juges* (1847, 2 vol. in-8); *Esaü le Lépreux* (1850-1851, 4 vol. in-8); *les Chercheurs d'or* (1851, in-8); *l'Heure du berger* (1852-1860, 4 vol. in-8); *les Sabotiers de la Forêt-Noire* (1861, 3 vol. in-8); *les Mignons de la Reine* (1864, in-8); *les Caravanes de Scaramouche* (1881, in-16). Il a publié avec une préface les *Romans militaires* de Godefroy Cavaignac.

GONZALÈS DE SANTALLA (Thyrse), XIIIe général des jésuites, élu le 6 juil. 1687, mort le 27 oct. 1705. Docteur de l'université de Salamanque avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, il s'était fait en Espagne une réputation de science et d'éloquence. Il se disposait à passer en Afrique pour convertir les mahométans, lorsque la province de Castille le choisit comme député à la XIIIe congrégation générale. Il y fut élu général de l'ordre, malgré les répugnances provoquées par ses opinions sur le probabilisme, mais dans des conditions attestant ces répugnances : au troisième scrutin seulement, par 48 voix sur 86. De 1671 à 1674, il avait composé un ouvrage dont l'objet était de démontrer que les jésuites ne sont point les inventeurs du probabilisme. Il y exposait qu'en 1592, Michel Salonius, de l'ordre de Saint-Augustin, prétendant reproduire la doctrine de plusieurs docteurs, parmi lesquels quelques-uns de l'école de saint Thomas, avait enseigné que, entre deux opinions probables, on peut, jouissant de sa liberté, choisir celle qui l'est moins. Ce fut seulement l'année suivante, qu'un jésuite, le P. Valentia, parla de ce sentiment, le mentionnant simplement comme opinion reçue. Vasquez aurait été le premier jésuite qui se l'appropria et la professa formellement (1598). Les jésuites n'étaient donc point responsables de l'introduction du probabilisme dans la théologie morale, puisque d'autres théologiens l'avaient enseigné avant eux et l'enseignaient encore, en même temps qu'eux; bien plus, plusieurs jésuites l'avaient directement combattu dans leurs écrits; notamment Fernand Rebello, Paolo Comitello, André Le Blanc (*Candidus Philoletes*). Le P. Oliva, qui était alors général de l'ordre, interdit la publication de cet ouvage. Devenu général lui-même, Gonzalès le fit imprimer sous le titre : *Fundamentum Theologiæ moralis, id est tractatus theologicus de recto Usu Opinionum probabilium* (Dillingen, in-4). Contrairement à la thèse classique sur la docilité annihilante des jésuites, inconscients comme des cadavres et mus comme des bâtons entre les mains d'un vieillard, tous les assistants demandèrent la suppression de ce livre; Gonzalès consentit seulement à le corriger. En 1693, les provinces devaient nommer les députés à la Congrégation des procureurs. La province de Rome élut à une énorme majorité le P. Segneri, ardent adversaire des opinions soutenues par le général; toutes les autres provinces firent des choix analogues. Le 19 nov., la Congrégation des procureurs se réunit et rendit un décret convoquant la congrégation générale, pour statuer sur le cas du général. Il n'échappa aux conséquences de cette convocation que parce que la majorité fut contestée, et qu'une commission nommée par le pape décida que le décret de convocation n'avait pas réuni un nombre de voix suffisant. On s'efforça de faire disparaître la première édition; le texte des autres (Naples, Rome, Lyon, Anvers, 1694, in-4) fut considérablement remanié. — Autres œuvres : *De Infallibilitate Romani Pontificis in definiendis fidei et morum controversiis, extra concilium generale et non expectato Ecclesiæ consensu, contra recentes hujus infallibilitatis impugnatores* (Rome, 1689, in-4). L'impression de cet ouvrage, qui combattait très vivement les quatre articles de la célèbre déclaration du clergé de France, avait été ordonnée par Innocent XI; Alexandre VIII en ordonna la suppression, estimant qu'il ne ferait qu'aigrir les rapports, déjà très difficiles, entre le saint-siège et la France. Les exemplaires sont devenus très rares. *Manuductio ad conversionem mahometanorum* (Dillingen, 1680, in-4); *Veritas Religionis catholicæ demonstrata* (Lille, 1696, in-12). E.-H. V.

BIBL. : J. CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1859, 6 vol. in-12.

GONZALEZ (Ferran ou Fernan), héros populaire espagnol et premier comte souverain de Castille, né vers 910, mort en 970. Ses exploits contre les Maures, moitié fabuleux, moitié historiques (V. FERNAN DE CASTILLE), donnèrent lieu à de nombreuses romances, et un anonyme du XIIIe siècle, qu'on suppose avec raison avoir été moine au monastère de San Pedro de Arlanza, près de Burgos, fondé par le comte, a consacré à sa gloire tout un poème, que les uns font dériver de la chronique générale d'Alphonse X, tandis que d'autres soutiennent le contraire. Ce *Poema de Ferran Gonzalez*, dont on ne possède qu'un manuscrit incomplet (bibl. de l'Escurial), est un des plus anciens monuments de la poésie héroïque érudite en Espagne. Inséré d'abord dans Gallardo, *Ensayo de una biblioteca* (1863, t. I, col. 763-804), il a été réédité dans la *Biblioteca Rivadeneyra*, 1864, t. LVII. Au commencement du XVIe siècle, un moine du même monastère d'Arlanza, frère Gonzalo de Arredondo, chroniqueur des rois catholiques, composa en l'honneur du comte Fernan un autre poème intitulé *Arlantina* et demeuré inédit. Un drame sur le même personnage est attribué à Lope de Vega. G. P-I.

BIBL. : G. TICKNOR, *Hist. de la littérat. esp.*, t. I. — AMADOR DE LOS RIOS, *Historia critica de la literatura española*, t. III, pp. 337-367, et t. IV, pp. 437 et suiv.

GONZALEZ (Bartolome), peintre espagnol, né à Valladolid en 1564, mort à Madrid en 1627. Il eut pour maitre Patricio Caxès ou Cajesi. Philippe III, après l'avoir employé

dans les diverses résidences royales, lui accorda, à la mort de Fabricio Castello, la charge de peintre du roi, avec 16 ducats de salaire mensuel. Des nombreux portraits que Bartolome Gonzalez peignit d'après les membres de la famille royale, et qui ornaient jadis le palais du Prado, plusieurs ont péri dans l'incendie qui dévora cet édifice en 1604. Les musées du Prado et du Fomento en conservent trois qui représentent *Marguerite d'Autriche*, femme de Philippe III, l'infante *Claire-Eugénie*, et *Philippe III*. Sans atteindre toute la puissance de relief et d'effet des portraits peints par Antonio Moro et Sanchez Coello, ceux de Gonzalez les égalent pour la certitude du dessin, la dignité des attitudes et la délicatesse de facture des accessoires. Deux portraits, d'une exécution admirable, de *Philippe III* et de sa femme figuraient dans la collection Carderera à Madrid ; ils portaient la signature de l'artiste suivie de la date 1621. Cean Bermudez cite quelques-unes de ses compositions religieuses. P. L.

GONZALEZ (Toribio), sculpteur et architecte espagnol, que l'on croit avoir été élève de Gaspar Becerra ainsi que son aide ou collaborateur. En 1591, Gonzalez exécutait pour le couvent des minimes, à Tolède, toute la décoration de sculpture en bois du retable, dans le style sévère et pur de la Renaissance. C'est à cet artiste que fut confiée, en 1616, la sculpture, également sur bois, de la chapelle du Sagrario, à la cathédrale ; en 1622, le chapitre lui accordait, par intérim, la direction des travaux neufs et d'entretien de la cathédrale, charge qu'il conservait jusqu'en 1622, époque où il obtint sa retraite. P. L.

GONZALEZ (Estebanillo), écrivain espagnol du XVIIe siècle. Pendant longtemps il mena une existence aventureuse, comme courrier, cuisinier, valet de chambre de différents maîtres de distinction, et fut comme bouffon au service d'Ottavio Piccolomini de Aragon, duc d'Amalfi, célèbre général de la guerre de Trente ans. Il raconta lui-même ses pérégrinations à travers l'Europe dans un livre amusant, où la fiction excède la réalité et en fait un roman picaresque, l'un de ceux qui peignent le mieux la société espagnole de cette époque. Cette autobiographie romanesque parut sous ce titre : *La Vida i hechos de Estevanillo Gonzalez, hombre de buen humor, compuesto por el mismo* (Anvers, 1646, pet. in-4), et l'auteur le dédia à son maître Piccolomini. Réimprimé à Madrid en 1652 (pet. in-8), puis en 1795 (2 vol. pet. in-8), il est compris dans la *Biblioteca Rivadeneyra*, 1854, t. XXXIII. Imité par Le Sage (*Histoire d'Estevanille Gonzalez, surnommé le garçon de bonne humeur*), ce roman lui aurait aussi inspiré l'idée de son *Gil Blas*. G. P-I.

GONZALEZ (Le P. Diego-Tadéo), poète espagnol, né à Ciudad-Rodrigo en 1733, mort à Madrid en 1794. Moine augustin, il vécut longtemps à Salamanque et à Séville, et fut intimement lié avec les poètes de la nouvelle école, notamment avec Melendez et Jovellanos. Poète de talent lui-même, il s'attacha cependant à la vieille école castillane et, dans ses odes et ses versions des psaumes, il imitait son modèle, le frère Luis de Léon, avec une remarquable perfection. D'autre part, il se rendit très populaire par ses poésies du genre léger et badin, maniées avec une grâce et une aisance de touche digne des écrivains espagnols de l'âge d'or. Il laissa inachevé un poème didactique sur *Las Quatro Edades del hombre*. Ses œuvres ne furent recueillies qu'après sa mort, par son ami Juan Fernandez (*Poesias ;* Madrid, 1812, in-8), et ses poésies lyriques ont été insérées au t. LXI de la *Biblioteca Rivadeneyra* (1869). G. P-I.

GONZALEZ (Manuel), président de la république mexicaine, né à Matamoros le 18 juin 1833, mort en mai 1893. Il débuta dans le commerce, s'engagea en 1851 dans la garde nationale pour combattre les flibustiers, entra ensuite dans l'armée régulière, où, à la faveur de la guerre civile, il devint colonel (1860). S'étant fait remarquer par son activité guerrière pendant l'invasion française, il fut nommé chef d'état-major général, perdit un bras à Puebla et devint général de brigade à la fin de la campagne. Député au congrès de 1871, il fut l'un des auteurs de la révolution de 1876, ce qui lui valut les fonctions de gouverneur de l'Etat de Michoacán, où il se montra très bon administrateur. Nommé ministre de la guerre et de la marine par Porfirio Diaz (29 avr. 1878), il lui succéda comme chef de l'Etat le 1er déc. 1880, et contribua pendant sa présidence au développement de la prospérité du pays. A l'expiration de ses pouvoirs (1884), se voyant en butte à des attaques passionnées contre son administration, il se révolta contre le nouveau gouvernement, mais fut obligé de se soumettre, et rentra dans la vie privée. G. P-I.

GONZALEZ (Juan-Antonio), peintre espagnol contemporain, né à Chiclana (Andalousie) et élève de Pils. En 1876, il exposa un sujet de genre : *Retour d'un baptême*. Il figura à l'Exposition universelle de 1878 avec ce même tableau et un autre intitulé *Cadeaux de noces*. Au Salon de 1892, l'artiste exposait *les Gourmands*. P. L.

GONZALEZ-BRAVO (Luis), homme d'Etat espagnol, né à Cadix en 1811, mort à Biarritz le 2 sept. 1871. Il fit son droit à Alcalá, s'établit avocat à Madrid, et entra de suite dans la politique militante. Rédacteur, en 1839, du journal révolutionnaire *El Guirigay*, il publia ensuite de violents pamphlets contre la reine Christine, entra, en 1842, aux Cortès dans les rangs des libéraux modérés, et, en 1843, il fut l'un des meneurs de la révolution qui renversa la régence d'Espartero. Ambitieux, ardent, sans scrupules, il se prêta à une intrigue de cour pour renverser le ministère Olózaga (nov. 1843) et devint le chef du nouveau cabinet. Poursuivi à son tour par la haine implacable des partisans de la reine Christine, il dut au bout de quelques mois (avr. 1844) donner sa démission, et alla représenter l'Espagne à Lisbonne, où il resta jusqu'en 1847. Emprisonné en 1848 par ordre du ministère, il se tint ensuite à l'écart de la politique active, et retourna en 1854 comme ambassadeur à Lisbonne. Ministre de l'intérieur dans le cabinet Narvaez (16 sept. 1864), il démissionna avec tous ses collègues en juillet suivant, y reprit le même portefeuille un an plus tard (juill. 1866), et devint président du conseil après la mort de son chef (24 avr. 1868). Ayant cessé de l'être après la révolution de septembre suivant, il quitta sa patrie. Journaliste fougueux et entreprenant, orateur énergique, mais faisant passer avant tout son amour du pouvoir, ce fut certes un homme politique adroit, mais il manqua des qualités qui font les hommes d'Etat. G. P-I.

GONZALEZ DE FERIA (Pedro) (V. FERIA).

GONZALEZ DE LA VEGA (Diego), peintre espagnol, né à Madrid en 1622, mort en 1697. Elève de Francisco Rizi. A la suite de la mort de sa femme, il entra dans les ordres et fut ordonné prêtre. Il composa de nombreux tableaux religieux pour diverses églises et chapelles de Madrid, dont quelques-uns ont été recueillis, à la suite de la suppression des couvents, au musée du Fomento. La valeur de ces toiles est singulièrement inégale. L'une d'elles, représentant *Saint Raymond couronné par le Christ*, signée et datée 1672, est d'une solide et jolie couleur. P. L.

GONZALEZ DEL CASTILLO (Juan-Ignazio) (V. CASTILLO).

GONZALEZ DE SAN PEDRO (Pedro), sculpteur espagnol, originaire de Cabredo (Navarre) et que Cean Bermudez croit avoir été élève de Miguel Ancheta. En 1593, l'artiste s'engageait conjointement avec Ambrosio di Bengoechea à faire dans un délai de deux ans, et moyennant le prix de 7,500 ducats, la construction de toute la décoration de sculpture du retable en bois de l'église de Cascantes ; composé de trois parties superposées et appartenant aux ordres d'architecture corinthien et composite, ce retable est orné de hauts-reliefs avec personnages plus grands que nature, représentant des sujets allégoriques de la vie de la Vierge. Le tabernacle est particulièrement d'une exécution remarquable par l'élégance de son architecture et de ses ornements ; quelques-unes des statues, notamment celles des

Saints Roch, *Paul* et *Jean* et de la *Madeleine* sont du plus beau caractère. P. L.

GONZALEZ DE SEPULVEDA (Pedro et Mariano), sculpteurs et graveurs en médailles espagnols; Pedro, père de Mariano, est né à Badajoz en 1744, et est mort en 1815, à Madrid. Le fils est né dans cette dernière ville et y est mort en 1842. Pedro, après quelques études préliminaires à Badajoz, vint les compléter à Madrid où il fut d'abord l'élève du sculpteur français Robert Michel, puis voulant se dédier à la gravure en médailles, il suivit le cours professé à l'Académie par Tomas Francisco Prieto. Il eut de grands succès dans les concours et mérita d'être bientôt choisi par l'Académie comme professeur du cours de gravure. Charles III le nomma graveur de la chambre, puis graveur de l'hôtel des monnaies et enfin graveur général de tous les établissements royaux d'Espagne et des Indes. Dès 1778, il était membre de l'Académie de San Fernando. Ses principales productions sont: la série des monnaies arabes pour le Maroc, les médailles commémoratives de l'institution de l'ordre de Charles III et de l'élévation au trône du roi Charles IV, la médaille des membres de la Société madrilène, et enfin toutes les matrices et les coins des monnaies frappées sous Charles III et Charles IV ainsi que les modèles des timbres et sceaux en usage sous Ferdinand VII. Son fils et son élève, Mariano, alla compléter ses études de graveur à Paris auprès de Droz. Rentré à Madrid en 1803, il y obtint le titre de graveur général des monnaies et de graveur honoraire de la chambre. L'Académie l'avait élu à vingt ans comme membre de mérite. Il est l'auteur des médailles représentant Charles IV, Maria-Luisa, la reine d'Etrurie, Ferdinand VII, ainsi que des coins des monnaies frappées pendant le règne de Joseph Bonaparte et à l'avènement de la reine Isabelle II. P. L.

GONZALEZ RUIZ (Antonio), peintre espagnol du XVIIIe siècle, mort à Madrid en 1785. Elève de Michel-Ange Houasse, il fut l'un des artistes qui contribuèrent à l'établissement de l'Académie de San Fernando. En 1744, il était chargé par Philippe V de la direction des cours de dessin provisoirement établis avant la création définitive de cette académie. Une fois fondée, il en fut nommé directeur par Ferdinand VI en 1752. Peintre de la chambre en 1757, il fut élu en 1769 directeur général de l'Académie. Quelques-uns de ses ouvrages sont conservés à l'Académie de San Fernando, notamment deux compositions allégoriques à la fondation de cet établissement et les portraits du graveur *Palomino* et de *Ignacio de Hermorsilla*, secrétaire de l'Académie. Le propre portrait de l'artiste a été gravé par Muntaner, son gendre. P. L.

GONZALEZ VELAZQUEZ (Pablo), sculpteur espagnol, né à Andujar en 1664, mort à Madrid en 1727. Quelques églises de Madrid conservent encore des témoignages du talent de cet artiste qui obtint de son temps une certaine célébrité; le roi Louis Ier lui offrit même le titre de sculpteur de la chambre que l'artiste refusa en s'excusant sur son grand âge. On cite parmi ses principaux ouvrages : les statues de *Saint Thaddée*, dans l'église Saint-Jean de Dieu; *Saint Louis*, sur la façade de l'église placée sous l'invocation de ce saint; *Saint Antoine*, à Aranjuez; le grand bas-relief placé au-dessus du portail de l'église de Santa Cruz et une partie de la sculpture décorative du maître-autel de San Felipe el Real.

GONZALEZ VELAZQUEZ (Luis), peintre espagnol, né à Madrid en 1715, mort à Madrid en 1764, fils du précédent. Elève des cours de l'Académie de San Fernando, Luis en devint membre en 1752 et un peu plus tard il obtint le titre de peintre de la chambre. Fresquiste habile, il a décoré plusieurs chapelles et églises, soit seul, soit en collaboration avec ses frères. Une des pièces de l'appartement de la reine au Palais royal est ornée de ses compositions. Deux de ses tableaux sont conservés dans la collection de l'Académie ; l'un représente *Mercure et Argus*, l'autre *Adam et Eve chassés du paradis terrestre*. P. L.

GONZALEZ VELASQUEZ (Alexandro), peintre et architecte espagnol, né à Madrid en 1719, mort à Madrid en 1772. Frère du précédent, il apprit son art en pratiquant les cours de l'Académie de San Fernando. En 1737, il passait déjà pour un très habile décorateur, et il était chargé d'exécuter la décoration intérieure du théâtre du Buen Retiro. En 1744, il orne de fresques plusieurs pièces du palais de San Ildefonso, puis il travaille au palais d'Aranjuez à la fois comme architecte et comme peintre. En 1752, il professait un cours d'architecture et de perspective à l'Académie ; les chapelles de divers couvents de Madrid et quelques salons du Palais royal furent décorés de ces ouvrages. P. L.

GONZALEZ VELAZQUEZ (Antonio) peintre espagnol, né à Madrid en 1729, mort à Madrid en 1793. Frère des précédents, il étudia d'abord son art à Madrid, en suivant les cours préparatoires de l'Académie, puis, en raison de ses grandes dispositions, il obtint d'être envoyé comme pensionnaire en Italie. Entré à Rome dans l'atelier de Corrado, il s'assimila promptement le coloris et la manière de ce maître. A son retour dans sa patrie, Antonio s'y créa rapidement une réputation en peignant à fresque la coupole de la chapelle de Notre-Dame del Pilar, à Saragosse, puis à Madrid, soit seul, soit en collaboration avec ses frères, la décoration de la chapelle des Salesas, de la coupole de l'église de l'Incarnation et de divers plafonds au Prado et au Palais royal. Nommé vice-directeur de l'Académie de San Fernando en 1754 et peintre du roi, l'Académie conserve de lui un tableau représentant le *Sacre de David* qu'il avait peint à Rome en 1749. Il fit d'assez nombreux dessins pour la gravure et composa notamment les modèles, gravés par Carmona, des diplômes des ordres de la Toison d'Or et de Charles III et celui des membres de l'Académie des beaux-arts. Ses meilleurs élèves furent ses fils, *Zacarias* et *Castor*, qui pratiquèrent brillamment la décoration, et *Isidro* qui se dédia à l'architecture. Tous trois ont été membres de l'Académie de San Fernando. P. L.

GONZALEZ Y DIAZ TUÑON (Zefirino), cardinal et philosophe catholique espagnol contemporain, né à Vittoria (Asturies) le 28 janv. 1831. Il entra dans l'ordre des frères prêcheurs, passa aux îles Philippines, où il enseigna la théologie et la philosophie à l'université de Manille, fut nommé évêque de Cordoue en 1875, archevêque de Séville en 1883, et reçut la pourpre le 10 nov. 1884. Préconisé en 1885 primat d'Espagne, patriarche des Indes, etc., il se fit relever l'année suivante de toutes ses dignités, pour reprendre son siège archiépiscopal de Séville. L'une des lumières de la philosophie thomiste, il est l'auteur de nombreux ouvrages de doctrine, tels que : *Estudios sobre la filosofia de S. Thomas* (Manille, 1864) ; *Philosophia elementaria* (Madrid, 1867) ; *Estudios religiósos, filósoficos, cientificos y sociales* (1873, 2 vol.); *Historia de la filosofia* (1878, 3 vol.; 1885, 4 vol.); *Filosofia elemental* (1884, 2 vol.). G. P-I.

GONZALO ou GONZALVO DE BERCEO, poète espagnol, né à Berceo, village du territoire de Calahorra, province de Logroño, vers 1198, mort vers 1263. Clerc séculier appartenant au célèbre monastère de San Millan de la Cogolla, il est le plus ancien poète castillan dont le nom soit connu. Ses œuvres consistent en neuf poèmes sur des sujets religieux : *Vida de sancto Domingo de Silos; Vida de sant Millan; Vida de sancta Oria; Martyrio de sant Laurençio; Sacrifiçio de la Missa; Loores de Nuestra Sennora; De los Signos que aparasçeran ante del Juicio; Milagros de Nuestra Sennora; Duelo de la Virgen el dia de la pasion de su Fijo.* L'ensemble comprend plus de treize mille vers, divisés en stances monorimes de quatre vers de quatorze syllabes, forme métrique d'origine provençale. Ces légendes pieuses, mises en langage vulgaire (*en roman paladino*, dit l'auteur) pour exciter les sentiments de dévotion dans le peuple, sont versifiées avec aisance, et parfois il y passe un véritable souffle poétique. Les poèmes consacrés à la Sainte Vierge renferment des passages d'une naïveté et d'une grâce touchantes. Publiées

d'abord par Sanchez (*Coleccion de poesias cartellanas anteriores al siglo XV;* Madrid, 1790, t. II), rééditées par E. de Ochoa dans la nouvelle édition de ce recueil (Paris, 1842, in-8), les poésies de Gonzalo sont comprises dans le t. LVII de la *Biblioteca Rivadeneyra* (1864). G. P-i.

Bibl. : Amador de Los Rios, *Historia critica de la litteratura española*, t. III, pp. 246-276.

GONZALO-Roldan (V. Roldan).

GONZALVE de Cordoue (V. Cordova y Aguilar).

GONZALVO (Pablo), peintre espagnol contemporain, né à Saragosse et élève des cours de l'Académie, où il remplit actuellement (1893) un poste de professeur. Ses principaux ouvrages ont figuré à partir de 1855 aux expositions nationales et étrangères. Ce sont : un *Palais avec une galerie*, *Vue intérieure de la cathédrale de Tolède*, une autre *Vue de l'abside* dans la même cathédrale, la *Chapelle* et le *Tombeau de D. Alvarez de Luna;* ils appartiennent au musée du Fomento. L'artiste a produit un grand nombre de tableaux, représentant des vues intérieures ou extérieures de divers monuments à Tolède, Valence, Grenade, Venise, etc.

Bibl. : Ossorio y Bernard, *Galeria biografica de artistas españoles del siglo XIX;* Madrid, 1866.

GONZATE (Damiano, Filippo et Jacopo), trois sculpteurs italiens du xvie siècle connus pour les statues en bronze des quatre évangélistes qui sont placées dans la cathédrale de Parme. Ces belles statues ont perdu beaucoup de leur finesse, car à la fin du xviiie siècle on les a dorées.

GONZENBACH (Auguste de), historien suisse, né à Saint-Gall le 12 mai 1808, mort le 29 sept. 1887. Elève de l'institut de Hofwyl et des facultés de droit de Bâle et d'Iéna, il prit son doctorat, puis revint dans son canton natal. Il fut successivement député au grand conseil, puis à la Diète fédérale, secrétaire d'Etat de la Confédération jusqu'en 1847 et membre du conseil national de 1854 à 1875. Il a publié un grand nombre de travaux historiques et politiques sur la question des douanes et des traités de commerce, sur la neutralité de la Savoie, sur les congrès de Westphalie (1646-1648), etc. E. K.

GONZEVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville; 273 hab.

GOOCH (Sir Daniel), ingénieur anglais, né à Bedlington (Northumberland) le 24 août 1816, mort à Clewer (Berkshire) le 15 oct. 1889. Il fit son apprentissage industriel chez R. Stephenson, fut de 1837 à 1864 ingénieur en chef du Great Western Railway et s'occupa ensuite de la pose du câble transatlantique (1865-66). Il acquit pour cette dernière opération (V. Câble, t. VIII, p. 633) le *Great Eastern* (V. Bateau, t. V, p. 735), dont il avait été l'un des constructeurs. En 1866, la reine le fit baronnet. L'année précédente, les électeurs de Cricklade (Wiltshire) l'avaient envoyé à la Chambre des communes, où il conserva son siège jusqu'en 1885. Durant cette dernière période de sa vie, il fut président des conseils d'administration de plusieurs grandes sociétés : Telegraph Construction and Maintenance Co., Anglo-American Co., Western Railway Co., etc. Il participa en outre au percement du Severn Tunnel, inauguré en 1887. Il était l'un des hauts dignitaires de la franc-maçonnerie. L. S.

GOODALL (Walter), érudit écossais, né vers 1706, mort en 1766. Sous-bibliothécaire à l'Advocates' Library d'Edimbourg, il aida son chef, Thomas Ruddiman, à rédiger le premier catalogue de cette bibliothèque (1742). Il doit compter parmi les panégyristes de Marie Stuart, qu'il défendit dans son édition des *Memoirs of the Affairs of Scotland* par David Crawford (1753) et dans *Examination of the Letters said to be written by Mary Queen of Scots to James, Earl of Bothwell* (1754, 2 vol.). Il collabora au *New Catalogue of Scottish Bishops* de l'évêque Keith. Ses préjugés écossais l'entraînèrent plus d'une fois dans de graves erreurs historiques. B.-H. G.

GOODALL (Thomas), marin anglais, né à Bristol en 1767, mort en 1832. Destiné par sa famille à la procédure, il s'évada de l'école où on l'avait placé et s'engagea sur un navire marchand à destination des Indes qui fit naufrage à San Kitts. Goodall, recueilli par un ami de son père, fut engagé dans la marine de l'Etat et participa à l'expédition de la Dominique en 1782. Après avoir voyagé en Orient et en Chine, il revint à la marine marchande et commanda comme capitaine divers navires. Durant la guerre contre la France il fit le corsaire. Pris en 1803, il fut interné à Lorient, puis à Rennes et à Epinal d'où il s'échappa et gagna l'Allemagne. Il se mit à faire la course et s'empara d'un galion espagnol. Etant descendu à Saint-Domingue, il mit son navire à la disposition de Christophe et fit triompher son parti. Mais le gouverneur de la Jamaïque le désavoua et le fit ramener en Angleterre où on le laissa en repos (1808). Il revint ensuite à diverses reprises à Haïti (1808, 1810, 1812), d'où son surnom de l'amiral d'Haïti. Il perdit toute sa fortune dans la banqueroute de son homme d'affaires (1813) et semble être demeuré depuis lors dans la vie privée. Il avait épousé, en 1787, miss Stanton, une actrice de Drury Lane qu'on avait surnommée la « jolie poupée mécanique » ; il lui intenta en 1813 un procès en adultère ainsi qu'à son complice, le même homme d'affaires qui l'avait ruiné. Le compte rendu de ce procès a été imprimé : *Report of the trial between Thomas Goodall and William Fletcher* (Londres, 1813, in-8). R. S.

GOODALL (Edward), graveur anglais, né à Leeds le 17 sept. 1795, mort à Londres le 11 avr. 1870. Il commença par la peinture de paysage, et se livra ensuite à la gravure, sur les conseils de Turner, dont il reproduisit ensuite, avec talent, nombre de compositions.

GOODALL (Frederick), peintre anglais contemporain, fils du précédent, né à Londres le 17 sept. 1822. D'abord élève de son père, il obtint dès 1836 des succès à la Société des arts, et affirma son talent en 1839 par un tableau exposé à l'Académie royale : *Soldats français dans un cabaret*. Il cultiva dès lors la peinture de genre, dont il puisait ses sujets dans ses voyages annuels en France, en Irlande et dans le pays de Galles. Certains de ces tableaux ont joui d'une grande popularité. De 1857 à 1859, il visita l'Italie, puis l'Egypte, qui fut pour lui une source d'inspiration de plusieurs toiles intéressantes : *Retour d'un pèlerin de La Mecque* (1862); *Chant d'un esclave nubien* (1862); *Porteurs d'eau en Egypte* (1877), en même temps que celle des sujets bibliques : *Agar et Ismaël*, *les Filles de Laban*, *le Dimanche des rameaux* (1878); *Rachel et son troupeau*, etc. Dessinateur correct, coloriste lumineux, il ne s'éleva néanmoins pas à la hauteur de la maîtrise, et ses aquarelles sont encore plus estimées que ses tableaux. Il fut élu membre de l'Académie royale des beaux-arts en 1863. G. P-i.

GOODENOUGH (Richard), conspirateur anglais du xviie siècle. Homme d'affaires de bas étage, il rendit de louches services électoraux au parti whig et il eut pour ce fait de nombreux démêlés avec la justice, notamment en 1682, où il fut traduit devant les tribunaux pour avoir préparé une sédition contre le lord-maire Moore. En 1683, il fut impliqué dans le complot de Rye House et passa aux Pays-Bas. En 1687, il prit part à la rébellion de Monmouth qui le nomma secrétaire d'Etat. Après la bataille de Sedgemoor, il s'enfuit à la côte, ne put s'embarquer et revenu à Londres fut bientôt pris. On lui laissa la vie à condition qu'il dénoncerait ses complices. Il chargea ainsi Henry Cornish, Charles Bateman, lord Delamere et John Charlton. R. S.

Bibl. : *A True Account of the horrid conspiracy against the late King*, 1685, in-fol.

GOODENOUGH (James-Graham), marin anglais, né près de Guildford (Surrey) le 3 déc. 1830, mort en mer le 20 août 1875. Entré dans la marine en 1844, il prit part au siège de Bomarsund en 1854, à la campagne de la Baltique (1855), au bombardement de Sveaborg et fut envoyé en Chine en 1857. Il assista à la prise de Canton, aux opérations du Peiho (1860) et revint en Angleterre en 1861. Excellent officier d'artillerie, il accomplit en 1862 une mission aux Etats-Unis relative à la marine et à l'armement de cette

puissance. Pendant la guerre franco-allemande, il fut chargé de distribuer en France les secours recueillis par le *Daily News* (1870) et surveilla à Dieppe l'envoi à Paris des subsistances fournies par le gouvernement anglais (févr. 1871). Il fut ensuite attaché naval près diverses ambassades et devint en 1873 commodore de la station d'Australie. Le 12 août 1875, étant descendu sur la côte de Santa Cruz, il fut blessé d'un coup de flèche par les naturels. Il mourut quelques jours plus tard du tétanos. R. S.

GOOD Hope (Fort). Poste du Territoire du N.-O. (Canada), situé dans les terres arctiques, sur l'ancien territoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à quelque distance du Mackenzie. Mission catholique de Notre-Dame de Bonne-Espérance.

GOODHUGH (W.), libraire et éditeur anglais, né en 1799, mort en 1842. Il profita des loisirs que lui laissait son commerce de librairie dans Oxford Street, pour étudier avec succès les langues modernes et les langues orientales. Une série d'articles de savante critique sur la traduction de la Bible de John Bellamy, qui parurent dans la *Quarterly Review* (1818-1820), attirèrent sur lui l'attention. Vers la fin de sa vie, il entreprit de compiler une encyclopédie de la Bible, que la mort interrompit. Il avait également publié des ouvrages pour la vulgarisation du français, de l'italien, de l'espagnol et de l'hébreu, de l'arabe et du syriaque.

GOODMAN (Godfrey), prélat et écrivain anglais, né à Ruthin, dans le Denbigshire, en 1583, mort en 1655. Ordonné à Bangor en 1603, il devint successivement chanoine de Westminster, recteur de West Isley, titulaire de plusieurs riches bénéfices, chapelain de la reine, chanoine de Windsor, doyen de Rochester et enfin évêque de Gloucester (1625). Son indépendance, sa prodigalité qui l'endetta, ses querelles avec l'archevêque Laud lui valurent d'être jeté en prison. Plus tard, soupçonné de s'être secrètement fait catholique, il fut incarcéré à la Tour sous l'inculpation de haute trahison. Il ne fut d'ailleurs pas plus heureux auprès de Cromwell qu'auprès du roi et mourut à Londres dans la retraite, après avoir, en 1643, vu son palais de Gloucester mis à sac par les parlementaires. Malgré cette existence agitée, il fit preuve d'une grande activité littéraire et a laissé plusieurs ouvrages, *la Chute de l'homme* ou *la Corruption de la nature prouvée par la lumière de sa raison naturelle; la Cour du roi Jacques Ier;* une *Apologie du Pouvoir et de la Providence de Dieu*, etc.

GOODRICH ou **GOODRICKE** (Thomas), réformateur anglais, mort en 1554. Il entra dans la carrière ecclésiastique ; profondément versé dans la connaissance de la théologie, il eut l'honneur d'être l'un des syndics délégués par l'université de Cambridge pour examiner la question du divorce du roi Henri VIII avec Catherine d'Aragon (1529-1530). Très en faveur à la cour, il fut chapelain de Henri VIII. Sous ce prince et sous Edouard VI, il fut l'un des promoteurs de la Réforme et fit partie de la commission chargée de la refonte des lois ecclésiatiques. En même temps, il participait aux travaux de rédaction de la liturgie anglicane et de revision de la traduction des écritures saintes. Membre du concile privé, à l'avènement d'Edouard VI, Goodrich, en récompense des services rendus à la couronne, fut nommé lord chancelier d'Angleterre (1551). Pendant le règne éphémère de lady Jane Grey, il fut compromis par le duc de Northumberland, qui obtint de lui l'apposition du sceau du gouvernement sur des pièces émanant de cette princesse. Il répara cet acte d'imprudence en rendant hommage à Marie, la nouvelle souveraine, qui ne le troubla point pour cause de religion, malgré son rôle actif dans l'œuvre anticatholique entreprise par Henri VIII et Edouard VI.

GOODRICH (Chauncey-Allen), linguiste américain, né dans l'Etat de Connecticut en 1791, mort à New Haven le 25 févr. 1860. Il a publié divers ouvrages relatifs aux lettres anciennes et entreprit une revision complète du dictionnaire de Webster. Il mourut avant d'avoir achevé ce travail ; le dictionnaire revisé ne parut qu'en 1864.

GOODRICH (Samuel-Griswold), écrivain américain, né à Ridgefield (Connecticut) le 19 août 1793, mort à New York le 9 mai 1860. Il est surtout connu par la publication d'une très vaste collection d'ouvrages élémentaires sur tous les sujets se rattachant à l'instruction de la jeunesse et célèbre aux Etats-Unis sous la dénomination de *Peter Parley Series*. Un peu avant la révolution de 1848, Goodrich fut envoyé consul des Etats-Unis à Paris. A son retour en Amérique, il résida à New York et y publia en 1856 une très intéressante autobiographie : *Recollections of a Lifetime, or Men and Things I have seen.* La collection de ses ouvrages scolaires comprend 170 volumes dont 116 sous le nom de *Peter Parley*.

GOODSIR (John), anatomiste anglais, né à Anstruther en 1814, mort à Wardie, près d'Edimbourg, le 6 mars 1867. Il fut professeur d'anatomie à l'université d'Edimbourg, où il fit école et enrichit beaucoup le musée d'anatomie comparée. Goodsir fut l'un des premiers anatomistes et physiologistes de son temps et a sa place marquée à côté de J. Hunter. Ses publications sont disséminées dans les recueils périodiques. Dr L. Hn.

GOODSONN (William), amiral anglais, mort en 1680. Après avoir beaucoup voyagé, surtout en Espagne et dans les colonies espagnoles, il entra, en 1649, dans la marine. Capitaine en 1653, il participa à la bataille de Portland (18 févr.) et se distingua dans les combats des 2 juin et 29 juil. suivants. Créé vice-amiral en 1654, il cumula cette charge avec les fonctions bien plus lucratives de fournisseur de draps pour la flotte. Il servit ensuite aux Indes. Aux Barbades, le général Penn ayant formé un régiment de marins pour coopérer à la prise d'Hispaniola, Goodsonn en fut nommé colonel. Puis il prit part à l'expédition de la Jamaïque où, après le départ de Penn, il devint amiral et commandant en chef de l'escadre. Il brûla Santa Martha et essaya de prendre Carthagène (1655), renouvela cette expédition en 1656 et revint en Angleterre en 1657. L'année suivante, il coopérait au siège de Dunkerque et, en 1659, il servait sous les ordres du général Montagu dans l'expédition du Sund. Il fut impliqué, sans raison d'ailleurs, dans un complot contre la vie du roi en 1662.

GOODWIN Sands. Banc de sables mouvants de la mer du Nord, sur la côte du Kent, entre les caps N. et S. Foreland, en face de Ramsgate, à l'entrée de la Tamise. Il s'étend sur 16 kil. de long et 2 de large. Il est jalonné de bouées munies de feux et de cloches.

GOODWIN (Arthur), parlementaire anglais, né vers 1593, mort en 1643. Il fit de fortes études à Oxford où il connut Hampden et s'inscrivit au barreau de Londres en 1613. Il fut élu au Parlement en 1620-21 par Chipping Wycombe, en 1623-24 par Aylesbury, par le Buckinghamshire en 1625 et en 1640. A la Chambre des communes, il retrouva Hampden et avec lui servit sous le comte d'Essex pendant la guerre civile. Colonel d'un régiment de cavalerie, il battit à Coventry le comte de Northampton et le fit prisonnier (29 août 1642). Puis il marcha au secours de Marlborough d'où il chassa les royalistes. Il battit encore lord Digby à Wantage. Nommé commandant en chef dans le Buckinghamshire le 3 janv. 1643, il essaya sans succès de s'emparer de Brill, coopéra au siège de Reading où son ami Hampden fut mortellement blessé, et mourut peu après lui. R. S.

GOODWIN (John), théologien anglais républicain, né vers 1593, mort en 1665. Nommé curé de Saint-Stephens, à Londres, il publia un *Traité sur la Justification* et un sermon, *Christ set forth* (1642), dans lesquels il se défend des imputations de socinianisme qu'on lui reprochait. Républicain convaincu, il fit paraître au début de la lutte du Parlement contre le pouvoir royal un pamphlet *anti-cavalierism* (1642). Mais s'il attaque en particulier la théorie du droit divin des rois, il ne ménage pas les *presbytériens* auxquels il reproche d'être un parti de persécu-

teurs. Esprit très droit, il perdit son bénéfice, en 1645, pour avoir refusé d'administrer le baptême et de donner la communion à tous ses paroissiens indistinctement. Bien que Goodwin se consacrât de plus en plus à l'étude des questions théologiques, il reparut sur la scène politique, en 1649, pour approuver hautement toutes les mesures prises contre le roi, sans excepter son exécution publique à Whitehall. Ce fut l'objet de son traité *The Obstructors of Justice* (1649) qui ne le cède, au point de vue de la vigueur de la forme, qu'à l'Ειχονοχλαστης de Milton. A la Restauration, *The Obstructors of Justice* fut brûlé par la main du bourreau; Goodwin fut jeté en prison. Amnistié plus tard, il vécut dans la retraite, prêchant de temps en temps dans son ancienne paroisse. Goodwin a beaucoup écrit. Outre les publications citées plus haut, on lui doit notamment *The Divine Authority of Scripture asserted* (1648), ouvrage dans lequel il expose que la parole de Dieu a existé de tout temps dans le monde, dans la conscience de l'homme, avant d'avoir été fixée dans les Ecritures saintes. Il se rapproche, à cet égard, des quakers, dont la théorie de l'inspiration divine est semblable. Ses autres ouvrages sont : *Redemption redeemed* (1651); *An Exposition of the ninth chapter of the Epistle of Saint-Paul to the Romans* publié en 1835, outre des sermons ou écrits de circonstance très variés.

GOODWIN (Charles), philologue anglais, né en 1817, mort en janv. 1878. Dès sa jeunesse, il se passionna pour l'égyptologie, devint, en 1842, fellow au collège Sainte-Catherine de Cambridge et, en 1848, fut inscrit au barreau de Londres. En 1865, il fut nommé juge à la cour suprême pour les affaires de Chine et du Japon, en résidence à Changhaï, puis à Yokohama. Il a publié, entre autres, une version anglo-saxonne de la vie de saint Guthlac, ermite de Crouland (1848), avec beaucoup d'annotations philologiques et grammaticales; *The Anglo-Saxon Legend of S. Andrew and S. Veronica* (1851) avec la traduction anglaise; *Hieratic Papyri* (1859); *The Mosaic Cosmogony* (1860); *The Story of Saneha* (1866), avec une remarquable introduction sur l'histoire et la chronologie de l'ancienne Egypte, etc. Il collabora aux *Mélanges égyptologiques* de Chabas (1864) et à son édition du *Voyage d'un Egyptien en Phénicie, en Palestine, etc., au* XIVe *siècle avant notre ère*, avec fac-similé du texte hiératique et sa transcription complète en hiéroglyphes et en lettres coptes (1866). Outre ces travaux, il a écrit longtemps la critique musicale au *Guardian* et donné des traités de droit : *The Succession duty act* (1853) et *The Practice of probate and administration* (1858).

GOODWINN (Christopher), écrivain anglais du XVIe siècle. On ne sait rien de sa vie. Il a laissé des poésies curieuses qui sont des raretés bibliographiques : *The Chaunce of the Dolorous Lover* (Londres, 1520); *The Maydens dreme* (Londres, 1542), dont on ne connaît qu'un seul exemplaire.

GOODWOOD. Village d'Angleterre, célèbre par les courses qui y ont lieu en été (V. COURSE). Le manoir de Goodwood, résidence des ducs de Richmond, renferme une belle collection de tableaux. Le parc est planté d'arbres magnifiques; on y trouve de superbes cèdres du Liban.

GOODYEAR (Charles), industriel américain, né à New Haven (Connecticut) le 29 déc. 1800, mort à New York le 1er juil. 1860. Il s'associa d'abord avec son frère pour la fabrication des instruments de culture et, après la faillite de leur maison (1830), tourna son activité vers l'industrie encore rudimentaire du caoutchouc. Les premiers perfectionnements qu'il lui fit réaliser ne présentaient qu'un intérêt secondaire; mais, en 1839, il découvrit fortuitement la *vulcanisation* (V. CAOUTCHOUC, t. IX, p. 136), pour laquelle il prit un brevet en 1844. L'exploitation de ce procédé, auquel il apporta, en 1849 et en 1852, certaines améliorations, lui aurait procuré, d'après certains biographes, une fortune de plus de 20 millions; d'après d'autres, au contraire, il n'en aurait tiré qu'un assez maigre profit et serait mort avec des dettes. L. S.

GOOGOL ou **GOOGAL** (V. BALSAMEA et BDELLIUM).

GOOKIN (Sir Vincent), écrivain anglais, né vers 1590, mort à Highfield (Gloucestershire) le 5 févr. 1638. Riche propriétaire en Irlande et en Angleterre, il est connu par une lettre qu'il adressa en 1634 au vice-roi d'Irlande et qui était le pamphlet le plus violent et le plus haineux contre le peuple irlandais. Cette satire, imprimée et distribuée à profusion, causa une émotion considérable dans le pays. On voulait pendre Gookin qui s'enfuit en Angleterre et n'osa jamais reparaître en Irlande. Son cas fut soumis au Parlement et il fut condamné à la censure dans la chambre du conseil. — Son fils, *Vincent*, né vers 1616, mort en 1659, eut une conduite absolument opposée. Il vendit ses propriétés du Gloucestershire pour s'établir en Irlande et se montra un défenseur éclairé des Irlandais. Il publia une étude sur la colonisation qui fut remarquée : *The Great Case of Transplantation discussed* (Londres, 1655, in-4). Il attaquait le procédé qui consistait à parquer les Irlandais dans le Connaught. Il s'ensuivit une polémique extrêmement vive qui aboutit à la nomination de Henry Cromwell au poste de gouverneur général de l'Irlande où il substitua le gouvernement civil au militaire (sept. 1655). Gookin avait représenté Kinsale et Bandon au Parlement. R. S.

GOOKIN (Daniel), administrateur anglais, né vers 1612, mort le 19 mars 1687, neveu du précédent. Emmené par son père en Virginie, il y dirigea ses plantations et en 1637 créa lui-même un établissement assez considérable. Converti par un missionnaire puritain, il s'affilia à l'Eglise de Boston et devint citoyen de cette ville en 1644. En 1648, il s'établissait à Cambridge (Nouvelle-Angleterre) qui le choisit pour représentant en 1649 et 1651. Après la prise de la Jamaïque, il y fut envoyé par Cromwell pour diriger la colonisation. Il n'y réussit pas, vint en Angleterre en 1657 et fut nommé receveur des taxes à Dunkerque avec le titre de vice-trésorier. A la Restauration il retourna en Amérique et devint en 1656 surintendant des Indiens du gouvernement de Massachusets. Protecteur dévoué de ses administrés, il était fort mal vu du gouvernement et même du peuple qui l'insulta dans les rues. En 1662, il fut nommé censeur de la presse de Cambridge et en 1680 on le voit à la tête du mouvement qui aboutit au retrait de la charte coloniale en 1686. Il avait été pourvu du poste de major général de la colonie de Massachusets en 1681. Il a laissé sur les Indiens d'Amérique des ouvrages fort curieux : *Historical Collections of the Indians in New England*, publié dans le t. I de *Massachusetts historical Society* (1792); *Historical account of the doings and sufferings of the Christian Indians*, dans *Archæologia Americana* (t. II). Il avait écrit une *History of New England* qui a été perdue.

GOOL (Jan Van), peintre et écrivain hollandais, né à La Haye vers 1690, mort à La Haye en 1765. Elève de Terwesten et de S. Van der Does, il fit deux voyages en Angleterre après avoir été nommé (1712) membre de la gilde des peintres de La Haye. Il peignit le paysage et les animaux. Ses œuvres ne sont pas sans valeur, mais elles se ressentent de l'époque de décadence où elles sont nées. Il publia à La Haye, en 1750-51, deux vol. in-8 intitulés *Schouwburg der nederlandsche Kunstschilders en Schilderessen*, recueil de biographies un peu sèches, qui a le mérite de continuer l'ouvrage d'Houbraken. Son portrait a été gravé par Houbraken.

GOOLE. Ville d'Angleterre, dans le West Riding du comté d'York, à 32 kil. E.-S.-E. d'York, au confluent de l'Ouse et du Don; 8,930 hab. Importante station de chemin de fer. Port très actif. Chantiers de constructions navales.

GOORKHAS ou **GORKAS.** Population formant la classe dominante du Népaul. On appelle dans l'Inde anglaise Goorkas les soldats originaires du Népaul, les meilleurs soldats peut-être de l'armée indigène. Les goorkhas sont restés fidèles pendant la révolte de 1867.

GOORLE (Abraham de) (V. GORLÆUS).

GOOS. Com. du dép. des Landes, arr. de Dax, cant. de Montfort; 589 hab.

GOOS (August-Hermann-Ferdinand-*Carl*), juriste et ministre danois, né à Rœnne (île de Bornholm) le 3 janv. 1835. Lecteur (1861) et professeur de droit (1862) à l'université de Copenhague, dont il fut recteur (1879-80), il en a publié les *Annuaires* de 1864 à 1889. Par la clarté de ses vues philosophiques et la profondeur de sa doctrine, il jouit d'une grande autorité comme criminaliste tant en Danemark que dans les congrès internationaux. Il a contribué à l'introduction du jury et de la procédure orale en matière criminelle. On lui doit entre autres ouvrages estimés : *le Droit pénal danois* (Copenhague 1875, 1878, 1887, 3 vol.; nouv. éd., 1891); *le Droit pénal dans le Nord: généralités* (1882); *Jurisprudence générale* (1880; 2e édit., 1889-92, 2 vol.); *Leçons sur la procédure criminelle danoise* (1888); avec J. Nellemann et H. Œllgaard, *A. S. Œrsted et les Progrès de la jurisprudence danoise et norvégienne* (1884-87) et, avec H. Hansen, *Principes du droit public danois* (1890). Directeur du journal *Dagbladet* (1881-89), membre du Folkething (1880-84) et du Landsthing depuis 1885, il a le portefeuille du culte et de l'instruction publique dans le cabinet Estrup depuis le 10 juil. 1891. Beauvois.

GOOVAERTS (Henri) (V. Govaerts [Henri]).

GOOVAERTS (Alphonse), musicien et littérateur belge, né à Anvers en 1847. Sans posséder des notions complètes d'harmonie, ce musicien a composé divers petits morceaux musicaux. Goovaerts, bibliothécaire de la ville d'Anvers, s'est surtout fait connaître par ses articles de critique musicale. Son livre le plus important est intitulé *la Musique d'église, considérations sur son état actuel et histoire abrégée de toutes les écoles de l'Europe* (Anvers, 1876). Il doit d'ailleurs être consulté avec précaution à cause du manque de connaissances historiques de l'auteur.

GOPCEVIC (Spiridion), publiciste autrichien, d'origine monténégrine, né à Trieste le 9 juil. 1855. Fils d'un riche armateur, il fut quelque temps attaché au service du Montenegro. En 1880, il fut envoyé en Albanie comme correspondant de la *Wiener Allgemeine Zeitung* et collabora à divers journaux autrichiens. Il a publié un grand nombre d'ouvrages pour la plupart relatifs à la question d'Orient : *Montenegro und die Montenegriner* (Leipzig, 1877), traduit en français (Paris, 1877); *Der Turco-Montenegrische Krieg* (Vienne, 1876-1878); *Die franzœsische Expedition nach Œgypten* (Berlin, 1881); *Die Türken und ihre Freunde und die Ursachen der serbisch bulgarischen Erhebung* (Vienne, 1878); *Ober Albanien und seine Liga* (Leipzig, 1881); *Serbien und die Serben* (Leipzig, 1888); *Bulgarien, Ostrumelien* (Leipzig, 1889). On lui doit encore: *Illustrirter Führer nach Spanien und Portugal* (Vienne, 1884), et *The Conquest of Britain in 1888* (Portsmouth, 1887).

GOPPINGEN. Ville du Wurttemberg, située dans le cercle du Danube, à 44 kil. au N.-O. d'Ulm, sur le Fils; 12,100 hab. Stat. du chem. de fer d'Ulm à Stuttgart, à 316 m. au-dessus du niveau de la mer. On y trouve un beau château construit de 1559 à 1567 en partie avec les ruines du château de Hohenstaufen. Les fabriques de tissus et de laine, les papeteries, les tanneries sont importantes. Une source saline assez réputée y est exploitée. Les habitants appartiennent en grande partie à la religion évangélique.

Bibl. : Pfeiffer, *Beschreibung und Geschichte der Stadt Goppingen*, 1885.

GOR. Petite ville d'Espagne, prov. de Grenade (Andalousie), district de Guadix, à 65 kil. E.-E.-N. de Grenade, au pied septentrional de la sierra de Gor qui est un des contreforts de la sierra Nevada, sur le rio de Gor, affl. du Guadiana Menor, tributaire de gauche du Guadalquivir; 3,205 hab., dont 1,947 au chef-lieu. Fabrique de goudron extrait des pins de la sierra; mines et fonderies de fer. E. Cat.

GORA. Massif montagneux du Soudan central, dans le royaume de Sokoto, formant la séparation des bassins de la Binoué et du Niger. Altitude maximum, 1,800 m.

GORAKPOUR. Ville de l'Inde, prov. de Bénarès, ch.-l. de district sur le Rapti, par 26°41′1″ lat. N. et 80°58′ long. E.; 50,000 hab. — Le district du même nom a 11,860 kil. q., 2 millions d'hab. Pays fort riche, formé de plaines fertiles, bien arrosées, produisant du coton, du riz, de l'orge, de l'indigo et de l'opium, et ayant ses filatures, ses tissages, ses sucreries et ses teintureries. M. d'E.

GORAL (Zool.) (V. Antilope).

GORALE. Ce mot, qui veut dire en polonais *montagnards*, désigne les Polonais de la Galicie qui vivent au pied des Karpates (V. Galicie).

GORAM. Ile de l'archipel indien (Malaisie), au S.-E. de Céram, par 3° 56′ lat. S. et 129° 19′ long. E., à peu de distance de la côte O. de la Nouvelle-Guinée; 121 kil. q.; 3,000 hab., la plupart Malais, convertis à l'islamisme.

GORANI (Comte Joseph), publiciste italien, né à Milan en 1744, mort à Genève le 12 déc. 1819. Après avoir fait d'excellentes études, il s'affilia à la fameuse société du *Café* où il répandit ses opinions politiques avancées. Dès 1770, il publia sans le signer un *Traité du despotisme* (2 vol.), virulente censure des gouvernements alors régnants. Lors de la Révolution française, il embrassa ses idées avec tant d'ardeur que Bailly obtint pour lui le titre de citoyen français. Gorani vint quelque temps à Paris en 1792 et s'affilia aux partis extrêmes. Son apologie des faits d'alors se trouve dans ses *Lettres aux souverains sur la Révolution française* (1793). A la même date, trois volumes de *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux Etats d'Italie* lui firent interdire le séjour à Milan. A la chute de Robespierre, il se retira à Genève où il vécut si obscur qu'en 1804 on publiait sa nécrologie. E. K.

GORAZD, évêque slave qui vivait au ixe et au xe siècle. Il était originaire de la Grande-Moravie et fut un des auxiliaires de l'apôtre Méthode qui le désigna pour son successeur. Il dut quitter la Moravie par suite des intrigues de l'évêque allemand Urichurg et se réfugia en Bulgarie. Il fait parti du goupe des sept saints Cyrille, Méthode, Clément, Naum, Angelar, Gorazd et Sava (Sedmopotchetnici, οἱ ἅγιοι ἑπτάριθμοι) que l'Eglise bulgare honore encore aujourd'hui.

Bibl. : V. Cyrille et Méthode.

GORBIO. Com. du dép. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice, cant. de Menton; 552 hab.

GORCE (Merle de La) (V. Merle).

GORCY. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, cant. de Longwy; 943 hab.

GORD (Pêche). Cet engin, que l'on établit sur le bord des rivières et au bord de la mer, consiste en deux lignes de filets ou de pieux qui se touchent les uns les autres et dont la pointe aboutit à l'entrée d'un verveux ou d'un guideau.

GORDAN (Paul), mathématicien allemand. Il était professeur à l'université d'Erlangen. Il est surtout connu par ses beaux travaux sur la théorie des invariants; on lui doit en particulier la limitation du nombre des covariants. Il a publié dans les *Annali* de Tortolini, dans le *Journal* de Crelle et dans les *Mathematische Annalen* une vingtaine de mémoires originaux sur les déterminants, les fonctions abéliennes, les formes binaires, etc.; il a, en outre, donné à part : *Uber die Transformation der Θ Funktionen* (Giessen, 1863, in-4); *Theorie der Abel'schen Funktionen*, en collab. avec A. Clebsch (Leipzig, 1868, in-8); *Ueber das Formensystem binärer Formen* (Leipzig, 1875, in-8); *Vorlesungen uber Invariantentheorie*, ouvrage posthume publié par G. Kerschensteiner (Leipzig, 1885-1887, 2 vol. in-8). L. S.

Bibl. : Liste des mémoires dus à Gordan dans le *Catalogue of scientific papers* de la Société royale; Londres, 1877, t. VII, in-4.

GORDES (*Gorda*). Ch.-l. de cant. du dép. de Vaucluse, arr. d'Apt; 1,767 hab. Le territoire de Gordes paraît

avoir été le chef-lieu, à l'époque gallo-romaine, d'un pagus désigné sous le nom de *Vordensis pagus*. Durant la plus grande partie du moyen âge, la seigneurie de Gordes fut possédée par la puissante famille d'Agoult. L'un de ses descendants, Guillaume de Gordes-Simiane, obtint des lettres patentes de Louis XIII, roi de France, érigeant la baronnie de Gordes en marquisat avec Gargas, Caseneuve, Goult et Cabannes pour annexes. Ce marquisat passa successivement dans les familles de Simiane, de La Tour d'Auvergne, de Rohan-Soubise et enfin à la maison de Condé qui le posséda jusqu'à la Révolution. L'ancien château féodal, reconstruit à la Renaissance, assez bien conservé, a été converti en hôtel de ville. On y voit une cheminée dont la façade sculptée mesure 7 m., datée de 1541 et d'un remarquable travail. — Armes : *de gueules à une gourde d'or*. L. Duhamel.

GORDIEN (Nœud) (V. Gordius).

GORDIEN. Nom d'une famille romaine qui fournit trois empereurs dans la première moitié du IIIe siècle.

Gordien Ier, empereur en 238. *M. Antonius Gordianus*, surnommé *Senior* ou *Pater*, appartenait à l'illustre famille des Antonii Gordiani, qui par les hommes se rattachait aux Gracques et par les femmes à Trajan. Né vers 158, possesseur d'une immense fortune, il s'était fait connaître comme un poète de talent ; il avait composé sous le nom d'*Antoniniade* l'épopée d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle. Après avoir parcouru toute la carrière des honneurs, il devint en 233, sous Alexandre Sévère, proconsul d'Afrique. La douceur de son gouvernement le fit chérir des provinciaux, et un jour où les habitants de Thysdrus avaient mis à mort un procurateur de l'empereur Maximin, ils coururent à la maison du proconsul et le saluèrent du titre impérial. Malgré ses quatre-vingts ans, Gordien accepta l'Empire (mars 238). Il s'associa son fils et fit connaître officiellement au Sénat les événements qui l'avaient



Les deux Gordiens, proclamés dieux, médaillon de bronze frappé à Œgoe de Cilicie.

porté au trône. Le Sénat ratifia le choix des habitants de Thysdrus, mais Gordien Ier ne régna pas plus d'un mois et quelques jours. Le légat de Numidie, Capellianus, ayant marché sur Carthage, les partisans du vieil empereur l'abandonnèrent; son fils fut tué, et lui-même, de désespoir, se pendit. Gordien Ier et son fils reçurent le titre de *divus*.

Gordien II, empereur en 238. *M. Antonius Gordianus*, surnommé *Junior*, fils du précédent, né vers 192, légat de son père dans le proconsulat d'Afrique, fut associé par lui au titre impérial ; il périt en voulant défendre les portes de Carthage contre les soldats de Capellianus (238).

Gordien III, empereur de 238 à 244. *M. Antonius Gordianus* ou *Gordianus Pius*, petit-fils par sa mère de Gordien Ier et neveu de Gordien II, reçut en 238, à douze ans, le titre de césar. Après la mort de son aïeul et de son oncle, il fut reconnu comme empereur par le Sénat, malgré son jeune âge, en même temps que Pupien et Balbin. Ses deux collègues ayant été tués, il resta seul empereur pendant six ans. Vers 241, il épousa Tranquillina, fille d'un homme énergique, Timésithée, dont il fit son préfet du prétoire. Son beau-père le décida à faire une campagne énergique contre les Perses qui insultaient la frontière orientale. Gordien III quitta Rome en 242 avec une armée considérable ; il vainquit les Perses et pénétra jusqu'à Ctésiphon. Mais Timésithée mourut dans cette expédition et l'empereur donna la préfecture du prétoire à l'Arabe Philippe. Le nouveau préfet souleva l'armée contre Gordien III, qui fut assassiné au delà de l'Euphrate (févr. 244). Le jeune empereur reçut le titre de *divus*. C'est sous ce règne que l'histoire fait mention des Francs pour la première fois, en 241. G. L.-G.

Bibl. : Capitolin a écrit dans l'*Histoire Auguste* la vie des trois Gordiens. — V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VI. — Sallet, *les Noms des deux premiers Gordiens*, dans *Revue archéologique*, nov. 1880. — Sur l'inscription de Gordien Ier conservée au musée de Bordeaux, V. Cam. Jullian, *Inscriptions latines de Bordeaux*.

GORDIGIANI (Giovanni-Battista), musicien italien, né à Modène vers 1800. Après avoir parcouru l'Italie en chantant dans les concerts il devint professeur de chant au Conservatoire de Prague (1822) où il passa sa vie. Il a fait représenter pluiseurs opéras. Les deux meilleurs sont *Pygmalion* (1845) et *Consuelo*. Il s'est adonné particulièrement à la musique d'église.

GORDIGIANI (Luigi), frère du précédent, musicien italien, né à Florence en 1814, mort à Florence en 1860. Très bien doué, il donna en 1837 un opéra intitulé *Fausto* qui n'eut pas grand succès. En 1841, *Gli Aragonesi in Napoli* fut mieux accueilli; cependant Gordigiani abandonna le théâtre qui n'était pas sa voie véritable et devint célèbre dans la musique de chambre par ses mélodies à voix seule ou à deux voix dont il a publié un grand nombre. Quelques-unes de ces petites pièces sont des modèles du genre. Nous citerons : *L'Invita*, *L'Innamorato*, *La Gondoliera*, *la Sera* et son *ariette L'Amore tranquillo*. Ces mélodies ont été recueillies en album; le meilleur est intitulé *In Riva all' Arno*.

GORDIUM. Ville de Bithynie, au N. du Sangamis. Ancienne capitale des rois de Phrygie, son acropole renfermait le palais du roi Gordius et le temple de Zeus où Alexandre trancha le nœud gordien (V. Gordius). Complètement déchue, elle fut rebâtie par Auguste sous le nom de *Juliopolis*.

GORDIUS (Zool.). Genre de Vers, créé par Linné pour des Nématoïdes caractérisés comme il suit : corps filiforme, très long, très grêle; téguments résistants et élastiques. Les embryons ont une bouche, un intestin et un cloaque ; chez les adultes la bouche et la partie antérieure de l'intestin s'oblitèrent. Le mâle a l'extrémité caudale bifurquée, dépourvue de spicules; les testicules sont pairs ; chez la femelle, les ovaires sont pairs, l'utérus impair avec réceptacle séminal. Les métamorphoses des Gordius sont peu connues; les embryons, munis d'un appareil perforateur trifide, s'enkystent, paraît-il, dans les larves de certains Ephémères, Tipules, etc. Les Coléoptères et autres Insectes aquatiques, les Crustacés, certains Arachnides, etc., avalent ces larves, et les jeunes Gordius se développent dans leur cavité viscérale. D'après Villot, les embryons peuvent devenir libres dans l'intestin des Poissons, puis s'enkyster une seconde fois dans la muqueuse. La métamorphose a toujours lieu en hiver ; au printemps les jeunes Gordius quittent leurs kystes et arrivent dans l'eau avec les fèces de leurs hôtes. La reproduction a lieu en été. On connaît plus de 30 espèces ; la principale, *G. aquaticus* L., vit en Europe dans les eaux stagnantes et à faible courant. C'est à tort qu'on a donné aux Gordius le nom de Dragonneaux. Le vrai Dragonneau est la Filaire de Médine (V. Dragonneau et Filaire). Dr L. Hn.

GORDIUS, roi légendaire de Phrygie, père de Midas. Il doit sa célébrité à la légende du nœud gordien. Voici comment Arrien la raconte. Gordius était un simple paysan. Un jour qu'il labourait dans les champs, un aigle vint se poser sur le joug de sa charrette et y resta jusqu'au soir. Il se rendit à Telmissus pour savoir le sens de ce prodige, rencontra une jeune prophétesse qui le conduisit offrir un sacrifice au temple de Zeus (Jupiter). Gordius l'épousa; de cette union naquit Midas. Les Phrygiens, las de leurs guerres civiles, ayant consulté l'oracle sur le choix d'un roi, celui-ci

leur répondit qu'il le leur enverrait monté sur une charrette. Au moment où le peuple délibérait parut dans l'assemblée un char où se trouvaient Gordius, sa femme et son fils. Les Phrygiens acclamèrent roi Gordius d'après les uns, Midas d'après un autre récit. Le char fut consacré à Zeus dans l'acropole de la ville de Gordium où se trouvait le palais du roi. A ce char était fixé le fameux *nœud gordien* qui attachait le joug au timon et dont le lien était si compliqué qu'il semblait impossible à défaire. On connaît la tradition qui rapporte que l'empire d'Asie était promis à qui saurait le dénouer; Alexandre, dit Quinte Curce, ne pouvant y parvenir, le trancha d'un coup d'épée; d'après d'autres historiens, il dénoua réellement le nœud en enlevant une cheville.

Le nom de Gordius appartint également à un des plus actifs lieutenants de Mithridate et à un cocher, favori d'Elagabal, qui le nomma préfet des Vigiles.

Bibl.: Hérodote, I, 16, 35 et 45. — Arrien, *Anabase*, II, 3. — Justin, XI, 7. — Q.-Curce, III, 1, 15. — Plutarque, *Alexandre*, 18. — Strabon, XII, p. 568. — Ælien, *V. H.*, 14, 17.

GORDON, médecin français du xiiie siècle (V. Bernard).

GORDON (Comtes et marquis de Huntly). *Alexander* de Seton, lord Gordon, fut créé comte de Huntly en 1449. — *George*, né de son troisième mariage (avec Elisabeth, fille de lord Crichton), lui succéda le 13 juil. 1470; il fut au nombre des seigneurs fidèles au roi Jacques III, en 1487, et, dès l'avènement de Jacques IV, fut fait conseiller privé. Il exerça les fonctions de lord haut chancelier de 1498 à 1501, et mourut vers la fin de l'année 1502. — Le fils aîné, né du mariage du précédent avec la princesse Annabella, fille de Jacques Ier, *Alexander*, troisième comte de Huntly, servit, en 1504, dans l'expédition contre les lords indépendants des îles occidentales; il fut fait sheriff d'Inverness et assit solidement la puissance de sa maison dans les highlands. Il commandait l'avant-garde écossaise à la bataille de Flodden (9 sept. 1513). Pendant la régence qui suivit la mort du roi à Flodden, il fut un des principaux partisans du duc d'Albany. Mort le 21 janv. 1523-24, il fut enterré dans l'église des dominicains de Perth. — *George*, quatrième comte, était le fils de John, fils du précédent, et de Margaret, fille naturelle de Jacques IV. Il se distingua en 1542 en arrêtant l'invasion anglaise de sir Robert Bowes à Hadden-Rig, et celle du duc de Norfolk. Après le meurtre du cardinal Beaton, son ami, il fut choisi pour lui succéder (5 juin 1544) dans les fonctions de chancelier. Prisonnier à la bataille de Pinkie et remis en liberté par les Anglais avec une facilité suspecte, il oscilla quelque temps entre l'alliance anglaise et l'alliance française. Quand la reine régente assuma le pouvoir (1554), il tomba en disgrâce, et fut même incarcéré dans le château d'Edimbourg. Catholique zélé jusque-là, il fut jeté quelque temps dans le parti contraire par cette sévérité inattendue de la régence. Il ne se joignit pas, il est vrai, aux lords de la Congrégation, mais il ne s'opposa pas à leurs attaques sur Perth, en juin 1559, et il fut de ceux qui invitèrent la régente à conférer avec la Congrégation à Prestonpans; en janv. 1560, il promit même formellement son appui aux réformés, et souscrivit, par crainte de l'influence française, le traité de Berwick entre les lords et Elisabeth. La défection de Huntly en cette circonstance porta un coup fatal à la cause du catholicisme en Ecosse. Cependant, le comte ne songeait qu'à sauvegarder son autorité patrimoniale dans les highlands du Nord; au fond du cœur, il restait attaché à l'ancien culte; son alliance avec les protestants n'avait été qu'un expédient temporaire. A la mort de François II, il invita Marie Stuart à revenir en Ecosse; mais Marie, tombée sous l'influence de James Stuart, ne tarda pas à se trouver dans une position difficile à l'égard de Huntly, et surtout de l'un des fils de Huntly, sir *John* Gordon, l'un de ses prétendants les moins discrets. Pendant un voyage dans les highlands, Huntly tenta de capturer la reine à main armée; il fut déclaré rebelle, et mourut à l'escarmouche de Corrichie (5 nov. 1562); son fils, sir John, fut exécuté à Aberdeen le lendemain. Quelques-uns crurent que Huntly, secrètement d'accord avec Marie, avait succombé à Corrichie en essayant de la délivrer du joug de lord James Stuart, comte de Moray. — *George*, cinquième comte, était le second fils du précédent. Il épousa Anne Hamilton, troisième fille du duc de Châtellerault. Après la bataille de Corrichie, il fut enfermé dans le château d'Edimbourg, puis à Dunbar; il ne dut la vie qu'aux démarches de son beau-père auprès de Knox, et, peut-être, à la sympathie secrète de la reine pour sa famille. Le mariage de Marie avec Darnley (29 juil. 1565), la rebellion de James Stuart, lui rendirent la liberté. Associé intimement avec Bothwell, Huntly fut nommé à la charge de lord haut chancelier après les événements d'Holyrood en 1566. Mais il avait à se venger de Moray; il y travailla de concert avec Bothwell, contribua au meurtre de Darnley, et joua le rôle le plus actif dans l'affaire du mariage de Bothwell avec Marie. Après l'emprisonnement de Marie à Lochleven, il entra en pourparlers avec Moray, mais il prit part néanmoins à toutes les conspirations en faveur de la reine déchue. C'est lui qui commanda l'expédition de Stirling où périt le régent Lennox. Le nouveau régent conclut enfin avec Huntly et les Hamiltons un arrangement durable (3 févr. 1572). Depuis lors, Huntly vécut paisiblement dans ses domaines, où il mourut au mois de mai 1576. — *George*, sixième comte et premier marquis de Huntly, fils unique du précédent, était né en 1562; il fit son éducation en France, et en revint avec de fortes convictions catholiques, qui firent de lui le vrai chef du parti papiste en Ecosse, position dangereuse dont il n'évita les périls que grâce à la protection royale et à de fréquentes confessions de foi réformée, naturellement peu sincères. Il épousa le 21 juil. 1588 la fille aînée du duc de Lennox. D'abord compromis dans une conspiration tramée pour introduire les Espagnols en Ecosse, puis engagé dans des guerres privées avec les Mackintosh, les Grant, les comtes d'Atholl et de Moray, il tua de sa main le comte de Moray, *the Bonnie Earl of Moray*, au siège du château de Donibristle. Le 4 oct. 1594, il remporta une victoire signalée sur l'armée protestante du duc d'Argyll; mais il n'y gagna pas grand'chose. En mars 1595, il s'exila quelque temps, et ne rentra que pour consentir à une réconciliation solennelle avec l'Eglise d'Ecosse (Aberdeen, 26 juin 1597). Le 7 avr. 1599, il fut créé marquis à l'occasion du baptême de la princesse Marguerite; il était alors très avancé dans les bonnes grâces du roi. Mais l'inquisition protestante ne le perdait pas de vue : il fut interné plusieurs fois, en 1606, en 1607, en 1616, par les antipapistes zélés. Les familles Huntly et Moray avaient éteint en 1601 la vendetta ouverte par le meurtre de Donibristle au moyen d'un mariage. Mais, dès 1624, les relations entre les deux grandes maisons du Nord redevinrent hostiles. Après la mort du roi Jacques, Huntly, à la requête de son gendre Moray, fut privé d'une juridiction héréditaire dans sa famille depuis deux siècles (1630). Il mourut au milieu d'une guerre de brigandage engagée entre son clan (les Gordons) et celui des Crichtons, le 13 juin 1636. Sa femme, catholique comme lui, s'exila en France, où elle mourut en 1642. — *George*, deuxième marquis, fils aîné du précédent, fut élevé en Angleterre, à la cour de Jacques Ier; il porta dans sa jeunesse le titre de comte d'Enzie, et celui de vicomte d'Aboyne à partir de 1632. Il appartenait à l'église épiscopale, et se montra tout de suite royaliste zélé, adversaire déclaré des *covenanters*. Ses domaines furent pillés plusieurs fois par les presbytériens de Montrose, notamment en 1640. En mars 1644, sa sécurité personnelle étant menacée, il s'empara d'Aberdeen, mais s'enfuit à l'approche des forces du Covenant, commandées par Argyll; il causa ainsi la défaite (à Philiphaugh, 13 sept. 1645) de son ancien adversaire, Montrose, maintenant rallié à la cause royale. Huntly fut excepté du pardon général du 12 mars 1647, et sa tête fut mise à prix. Cap-

turé en décembre après des aventures romanesques, il fut exécuté publiquement le 22 mars 1649. Par sa femme, lady Jane Campbell, il avait eu cinq fils et cinq filles. L'aîné, lord *George* Gordon, fut tué à la bataille d'Alford en 1645; c'est le troisième fils, *Lewis*, qui lui succéda. Il se montra, comme le deuxième marquis, dévoué au parti royaliste, et mourut en 1653. — *George*, fils aîné de Lewis et d'Isabelle Grant, quatrième marquis de Huntly et premier duc de Gordon, succéda à son père à l'âge de dix ans. Il fit ses études dans un séminaire catholique, en France, puis voyagea. En 1673, il était dans les rangs de l'armée française à la bataille d'Audenarde; en 1674, il prit part à la campagne de Bourgogne, sous Turenne. En oct. 1676, il épousa Elisabeth Howard, fille du duc de Norfolk, et s'établit en Ecosse, où il se confina dans ses domaines. Le 1er nov. 1684, à l'instigation de Claverhouse, il fut nommé duc de Gordon. A l'avènement de Jacques II, le gouvernement du château d'Edimbourg lui fut confié; mais son catholicisme n'était pas aussi intransigeant que celui du roi: en 1688, les relations de Jacques II et de Gordon étaient assez froides. Après l'expédition du prince d'Orange, le duc, bloqué dans la célèbre forteresse d'Edimbourg, capitula assez aisément. Mal reçu à Londres, puis à Saint-Germain, il demeura en Ecosse, suspect à tous les partis. En 1697, sa femme se retira dans un couvent de Flandre, et plaida contre lui; George Ier le fit interner sur parole dans la ville d'Edimbourg. Il mourut à Leith le 7 oct. 1716. — *Alexander*, fils du précédent, second duc de Gordon, naquit vers 1678, et fut nourri dans les sentiments traditionnels de sa famille à l'égard des Stuarts et du catholicisme. En 1715, n'étant encore que marquis de Huntly, il joignit l'armée du prétendant, assista au combat de Sheriffmuir et fut forcé de capituler dans Gordon Castle. Gracié, il visita plusieurs cours européennes (Berlin, Florence, etc.), et épousa lady Henriette Mordaunt, fille de Charles, comte de Peterborough. Il vécut ensuite dans ses terres au milieu d'un faste princier, en relations épistolaires avec plusieurs personnages, tels que le roi de Prusse, le grand-duc de Florence, le prince d'Ansbach, Clément XII. Il mourut le 28 nov. 1728. Sa femme, qui éleva sa nombreuse famille, quatre fils et sept filles, dans la religion protestante, ne mourut que le 11 oct. 1760. — Le troisième duc, *Cosme*, se montra fidèle à la dynastie hanovrienne durant la crise de 1745, et mourut en 1752. — Il fut remplacé par son fils *Alexander*, quatrième duc. Nommé en 1761 l'un des seize pairs représentants de l'Ecosse à la Chambre des lords, il fut un des partisans de Pitt. C'était un bon vivant, très appliqué à l'agriculture et aux sports de la campagne. Il avait une meute célèbre de *setters*, et, le dernier en Ecosse, un équipage de faucons. Il est l'auteur d'une chanson comique très populaire : *There is Cauld Kail in Aberdeen*. Il fut marié deux fois, d'abord à lady Jane Maxwell, puis, en 1820, à une vieille maîtresse. Au temps de son premier mariage, il passait pour le plus beau et le plus riche gentilhomme du Royaume-Uni. Il mourut le 17 juin 1827. — Le cinquième duc, *George*, naquit à Edimbourg le 2 févr. 1770. Il fit l'expédition de Flandre, sous le duc d'York, en 1791-3. En 1794, il leva sur les terres de sa famille le régiment devenu fameux sous le nom de *Gordon highlanders*; il servit avec ce régiment à Gibraltar, en Corse, en Irlande, en Hollande. En 1799, il fut blessé d'un coup de feu. Lieutenant général en 1808, il commandait une des divisions de l'armée de lord Chatham pendant l'expédition de Walcheren en 1809. Il fut fait général en 1819. Après la mort de son père, il reçut le titre de gardien du grand sceau d'Ecosse et de gouverneur du château d'Edimbourg. Il mourut le 28 mai 1836, sans enfant. — Les domaines des Gordon passèrent aux Lennox, ducs de Richmond; le duché de Gordon a été rétabli en 1876 au profit de cette même famille. L.

GORDON (Comtes d'Aberdeen). Né le 3 oct. 1637, *George* Gordon était le deuxième fils de sir John Gordon, de Haddo (Aberdeenshire), qui fut tué en 1644 par les covenanters. Il enseigna d'abord à l'université d'Aberdeen. A partir de 1663, il se consacra à l'étude du droit, et, en 1688, devint avocat à Edimbourg. En 1680, il fut élevé au banc d'Ecosse sous le titre de lord Haddo, et fut l'un des conseillers principaux du gouvernement de Lauderdale. Président de la *Court of session* (14 oct. 1681), il fut nommé chancelier d'Ecosse le 1er mai 1682 et bientôt élevé à la dignité de comte d'Aberdeen, vicomte Formantine. Dans l'exercice de ses hautes fonctions judiciaires, il se montra très dur pour les non-conformistes; non pas assez, cependant, au gré de ses maîtres : Charles II le remplaça, en juin 1684, par le comte de Perth. Aberdeen était alors devenu très riche, trop riche à en croire ses ennemis. Après l'usurpation du prince d'Orange, il se retira dans ses terres. Il ne reparut que pour appuyer, en 1705-6, le traité d'union. Il mourut à Kellie le 20 avr. 1720. — Le plus célèbre de ses descendants est *George-Hamilton Gordon*, quatrième comte d'Aberdeen, dont la biographie se trouve au t. I, p. 84, du présent ouvrage. L.

GORDON (Comtes de Sutherland). *Adam* Gordon de Aboyne, deuxième fils de George, second comte d'Huntly (V. ci-dessus), épousa Elisabeth, comtesse de Sutherland, sœur du neuvième comte de Sutherland, qui mourut sans enfants. Il prit, à la mort de son beau-frère, le titre de dixième comte de Sutherland. — Le onzième comte succéda à Adam Gordon, son grand-père, en 1537, à l'âge de dix ans. Il s'attacha à la fortune politique de son parent, le comte de Huntly, dont il partagea toutes les aventures. Il fut empoisonné, en même temps que sa femme, par son ennemi George, quatrième comte de Caithness (juil. 1567). — Son fils et successeur, *Alexandre*, fut engagé toute sa vie dans la lutte contre les comtes de Caithness; entré en possession de son patrimoine en juil. 1573 seulement, il mourut à Dunrobin le 6 déc. 1594. — On cite encore, parmi les membres de cette famille, le quatorzième comte, *John* (1609-1663), qui fut l'un des chefs les plus populaires des covenanters, et combattit à Auldearn en 1645; et le seizième comte, *John*, partisan décidé de Guillaume III et de l'union entre l'Angleterre et l'Ecosse, qui fut nommé en 1715 lord lieutenant des huit comtés du Nord, et contribua la même année à étouffer la rebellion de Mar. Il mourut à Londres le 27 juin 1733. — Son petit-fils *William*, qui lui succéda, fut lui-même remplacé en 1750 par un autre William, dix-huitième et dernier comte de Sutherland. Ce William n'eut qu'une fille, Elisabeth, laquelle obtint le 21 mars 1771 le titre de comtesse de Sutherland et épousa George Granville *Leveson-Gower* (V. ce nom), qui fut le premier duc de Sutherland. L.

GORDON (James Huntly), théologien écossais de l'ordre des jésuites, né en 1541 de la noble famille des Huntly, mort à Paris en 1620. Il fit son noviciat au collège des jésuites de Rome (1563). Pendant près de cinquante ans, il enseigna l'hébreu et la théologie dans diverses parties de l'Europe. — Gordon a beaucoup écrit. Son principal ouvrage porte le titre de : *Controversiarum fidei epitome* (Poitiers, Paris, Cologne 1612-20, 3 vol.). C'est un plaidoyer en faveur de la Vulgate.

GORDON (Alexander), homme politique anglais, né en 1587, mort en 1654. Appartenant à une famille strictement protestante, petit-fils d'Alexander Gordon d'Airds, qui introduisit la Réforme dans le Galloway, il fut choisi par les barons de ce comté pour les représenter au Parlement de 1641 à 1649. Membre de l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse (1641), il refusa hautement de reconnaître les droits à la suprématie ecclésiastique que réclamait Charles Ier. Il fut aussi un des membres le plus actifs des comités de guerre, notamment en 1649 où il fut désigné pour un commandement dans l'expédition projetée contre les parlementaires anglais. — Son fils, *William*, né en 1614, mort en 1679, servit au début de la guerre civile sous les ordres du général Leslie (1639). Il assistait en 1640 à la prise de Newcastle. En 1653 il prenait part au mouvement en faveur de Charles II; mais, écœuré des rivalités qui se don-

naient carrière entre les chefs de l'insurrection, il se retira. Après la Restauration, il fut en butte aux poursuites et vexations incessantes dont on accabla les covenantaires. Le 22 juin 1679, il prenait part à la bataille de Bothwell Bridge où il fut tué. — Comme lui zélé presbytérien, son fils *Alexander* (né en 1650, mort à Airds le 11 nov. 1726) assistait à la bataille de Bothwell Bridge; il put s'échapper déguisé en femme. Déclaré rebelle, il fut condamné à mort. Après s'être caché longtemps dans les environs de ses propriétés, il passa en Hollande en 1681, mais en 1683 on réussissait à le prendre à Newcastle. De nouveau condamné à mort le 16 août, le roi ordonna de le mettre à la torture pour lui faire révéler les noms des auteurs du complot de la Rye House. Il nomma alors des royalistes. On le considéra comme fou, et il fut décidé qu'on surseoirait à son exécution sous l'étrange prétexte « que l'exécution d'un homme en l'état de démence mettrait son âme en danger ». Finalement, il fut emprisonné au château de Blackness où il demeura jusqu'au 5 juin 1689. Ses biens qui avaient été confisqués lui furent rendus après la Révolution. R. S.

GORDON (John-Patrick), connu en Russie sous le nom de *Pierre Ivanovitch*, général russe, d'origine écossaise, né en 1635, mort en 1699. Il servit d'abord dans l'armée suédoise, puis en Pologne, et entra en 1661 au service de la Russie; en 1687, il fut nommé général. Il fut l'ami de Pierre le Grand. En 1689, il l'accompagna dans sa retraite au monastère de la Trinité, lui servit d'instructeur militaire et fut associé à ses voyages. Il prit part aux expéditions contre Azov (1695-1696), défendit Tchegrine contre les Turcs et Moscou contre les *Strieltsy* (Strelitz) révoltés en 1698. Il a laissé un journal intéressant pour l'histoire de Pierre le Grand : *Tagebuch während seiner Kriegsdienste unter den Schwden und Polen vom Jahre 1655 bis 1661 und Seines Aufenthaltes in Russland vom Jahre 1661 bis 1699*. Ce curieux ouvrage a été publié par le prince M. A. Obolenski et M. C. Posselt (Moscou, Pétersbourg, 3 vol. L. L.

Bibl. : Brückner, *Histoire de Pierre le Grand* (en russe); Saint-Pétersbourg, 1882, 2 vol. — Du même, *Historisches Tagebuch*, 1879.

GORDON (Thomas), écrivain anglais, mort le 28 juil. 1750. On ne sait presque rien de sa vie, sinon qu'il fut professeur de langue étrangère à Londres, qu'il fut très lié avec le politicien John Trenchard, et qu'il était fort gros. En 1719, il publia une brochure intitulée *Independent Whigh* sur le rejet du *Perrage Bill*. Il en fit une espèce de périodique où collabora Trenchard. Ces brochures politiques ont été réunies en volume en 1721 et ont eu jusqu'à sept éditions (1743), successivement augmentées. Encore avec Trenchard il écrivit les *Lettres de Caton* qui, parues d'abord dans les journaux, ont été réimprimées en 4 volumes (1724). Walpole jugea bon de s'attacher ce pamphlétaire et lui donna une sinécure. Citons encore de Gordon : *Essay on Government* (1547); *A Cordial for low Spirits* (1751, 3 vol. in-8); une traduction de Tacite (1728, 2 vol. in-fol.); les *Œuvres* de Salluste, avec des discours politiques sur cet auteur (1744), et une traduction des *Catilinaires*. R. S.

GORDON (Alexandre), antiquaire écossais, né à Aberdeen vers 1692, mort vers 1754. Il étudia les antiquités et la musique, voyagea en France et en Italie. Il devint membre de la Société des antiquaires de Londres le 17 févr. 1725 et obtint peu après le secrétariat de la Société égyptienne. En 1741, il alla se fixer dans la Caroline du Sud, comme secrétaire de James Glen, gouverneur de cette province. Gordon eut le premier l'idée de faire connaître les antiquités romaines de l'Ecosse. Le résultat de ses recherches a été consigné par lui dans *Itinerarium septentrionale* (Londres, 1726, in-fol. en 2 parties) auquel il ajouta *Additions and corrections by way of supplement to the Itinerarium septentrionale* (Londres, 1732, in-fol.). On lui doit encore *The Lives of pope Alexander VI and his son Cæsar Borgia* (Londres, 1729, in-fol.), et *A Complete History of the ancient amphitheatres, more peculiarly regarding the architecture of these buildings and in particular that of Verona* (Londres, 1730, in-8). M. P.

GORDON (Andrew), savant anglais, né à Cofforach (Angusshire) le 15 juin 1712, mort le 22 août 1751. Il fit ses études à Ratisbonne et, après un voyage en Autriche, en Italie et en France, entra dans le couvent bénédictin de Ratisbonne où il reçut les ordres. En 1737, il devint professeur de philosophie à l'université d'Erfurt. Ses études sur l'électricité lui avaient valu une réputation européenne et son élection comme membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Parmi ses œuvres, nous citerons : *Programma de studii philosophici dignitate et utilitate* (Erfurt, 1737, in-4); *De Concordandis mensuris* (1742, in-4); *Phenomena electricitatis exposita* (1744, in-8); *Unpartheyische Nachricht von dem Ursprunge des ietzigen Krieges in Grosbritannien* (Strasbourg, 1745, in-4); *Dissertatio de spectris* (Erfurt, 1746, in-4); *Physicæ experimentalis elementa* (1751-52, 2 vol. in-8).

GORDON (James-Bentley), historien anglais, né en 1750, mort le 10 avr. 1819, neveu de Richard *Bentley* (V. ce nom). Elève de Trinity College de Dublin, il prit les ordres en 1773 et fut précepteur des fils de lord Courtown (1776). Il ouvrit ensuite à Marlfield une école qui ne réussit pas et devint pasteur de Cannaway (1796) et de Killegney (1799). Parmi ses écrits nous citerons : *Terraquea or a new system of Geography and modern history* (Londres et Dublin, 1790-1798, 6 vol.); *A History of the rebellion in Ireland in 1798* (Dublin, 1801); *A History of Ireland* (1805), qui a été traduite en français en 1808 : *A History of the British Islands* (Dublin, 1815). J. Tones a publié : *An Historical and geographical Memoir of the North American continent* (1820) avec une *Vie de Gordon*.

GORDON (Lord George), homme politique anglais, né à Londres le 26 déc. 1751, mort à la prison de Newgate le 1er nov. 1793. Il débuta dans la marine, servit en Amérique et démissionna en 1772. En 1774, il fut élu au Parlement par le comté d'Inverness contre le général Fraser. Il ne tarda pas à se révéler comme un agitateur politique de premier ordre. En 1779, il prenait la présidence de l'association protestante créée pour obtenir le rappel de la loi de 1778 qui avait supprimé les incapacités des catholiques. Il réunit un immense meeting à Saint-Georges Fields et marcha à la tête de 10,000 hommes pour présenter une pétition en ce sens à la Chambre des communes. Il en résulta des troubles graves qui durèrent du 29 mai au 9 juin 1780. La prison de Newgate fut brûlée; plusieurs autres furent ouvertes et les criminels délivrés commencèrent à incendier et à piller la ville. Le gouvernement assembla 20,000 hommes de troupes et la sédition prit fin, 300 manifestants ayant été tués, 192 arrêtés et 25 exécutés. Gordon fut emprisonné à la Tour et comparut devant le banc du roi sous l'inculpation de haute trahison (5 fév. 1781). Brillamment défendu par Erskine, il fut acquitté. Il voyagea en France en 1782. En 1784, il faisait la campagne électorale à Westminster en faveur de Fox. On le vit encore prendre la défense des protestants hollandais contre l'empereur Joseph (1784), défendre dans les journaux Cagliostro contre Marie-Antoinette (1786), défendre les criminels contre les sévérités de la loi et réclamer l'abolition de la pendaison et de la transportation (1787). Entre temps, il c'était converti au judaïsme. Poursuivi pour ses articles contre la reine de France et contre la justice anglaise, il fut condamné, le 28 janv. 1788, à cinq ans d'emprisonnement à Newgate. Il écrivit en vain à l'Assemblée nationale de France pour qu'elle obtînt sa mise en liberté et il mourut en chantant le *Ça ira*. Dickens a fait de Gordon un des héros de son *Barnabe Rudge*. R. S.

Bibl. : *History of lord George Gordon*; Edimbourg, 1780. — Robert Watson, *Life of lord George Gordon*, 1795.

GORDON (Pryse Lockhart), écrivain anglais, né à Ardersier (comté d'Inverness) le 23 avr. 1762, mort après 1834. Fils d'un pasteur, il entra dans les bureaux de la

marine, puis servit, en 1792, dans un régiment d'Ecosse, voyagea avec lord Montgomery en Italie, où il séjourna à diverses reprises, notamment de 1811 à 1813, et vint s'établir, en 1816, à Bruxelles, où il habita jusqu'à sa mort. Il a écrit : *A Companion to Italy* (1823) ; des mémoires fort intéressants, *Personal Memoirs* (1830) ; *Holland and Belgium* (1834), livre mal fait, mais plein de renseignements sur les causes de la révolution de Belgique.

GORDON (Georges-Hamilton) (V. Aberdeen).

GORDON (Le capitaine William), musicien suisse, d'origine anglaise, né à la fin du XVIIIe siècle. Il commença par la flûte où il acquit une brillante exécution. Ayant pris du service dans les troupes suisses, il devint capitaine d'un régment des gardes suisses à Paris. C'est là qu'en 1826, il conçut le projet de perfectionner la flûte en modifiant la perce de l'instrument. Après divers essais plus ou moins heureux il se rendit à Munich (1833), où il avait appris que *Bœhm* (V. ce nom) à qui il avait communiqué ses essais s'occupait des mêmes recherches. Gordon fit construire une flûte d'après ses idées et se flattait de l'espérance de faire une fortune rapide ; il dépensa ce qu'il possédait et sous l'empire de son idée fixe tomba dans l'aliénation mentale (1836). A partir de 1839 on n'a plus de renseignements sur lui. On a accusé Bœhm de s'être emparé de l'idée première de Gordon. Il s'en est défendu dans son écrit : *De la Fabrication et des derniers perfectionnements des flûtes* (1848).

GORDON (Thomas), général anglais au service de la Grèce, né à Cairness le 8 déc. 1788, mort à Cairness le 20 avr. 1841. Elève d'Eton, il entra, en 1808, au 2e dragons et démissionna en 1810 pour voyager. Il visita Ali Pacha de Janina, qui l'accueillit à merveille, parcourut la Grèce, la Turquie, la Perse. En 1813, il faisait partie, avec le grade de capitaine, de l'état-major de l'armée russe. Revenu en Angleterre en 1814, il essaya vainement d'obtenir de l'emploi dans l'armée de Wellington et recommença à voyager. Il épousait à Constantinople, en 1816, une Arménienne, Barbara Kana, et, au début de la guerre de l'indépendance grecque, devenait chef d'état-major d'Ipsilanti. Il fit ainsi la campagne de Morée (1821), prit une part active au siège de Tripolitza et démissionna à la suite du massacre des prisonniers turcs qu'il avait formellement désapprouvé. Le gouvernement provisoire s'efforça en vain de le faire revenir sur sa décision. Pourtant il consentit à entrer dans la commission grecque réunie à Londres pour se procurer de l'argent et du matériel de guerre (1823). En 1826, sur les instances répétées des députés grecs, il se chargea d'organiser l'armée. En 1827, il commandait l'expédition du Pirée, débloquait Athènes et cédait, le 16 avr., le commandement en chef au général Church, qui le nomma directeur général de l'artillerie. Après le désastre d'Athènes (6 mai) et la bataille de Navarin, il retourna en Angleterre. Lorsque le royaume de Grèce eut été formé, il fut nommé colonel d'état-major et, promu major général en 1835, eut le commandement de Roumélie. Il se retira du service en 1839. Il a laissé une excellente *History of the Greeck Revolution* (Londres, 1832, 2 vol. in-8). R. S.

GORDON (Angélique), femme de lettres française, née à Paris en 1791, morte à Paris le 11 févr. 1839. Institutrice dans une famille riche, elle entra aux ursulines à la suite de chagrins d'amour. Elle a laissé un grand nombre d'ouvrages qui ne manquent pas de valeur. Citons : *Essais poétiques d'une jeune solitaire* (Paris, 1826, in-8) ; *Azine et Deliska* (Nantes, 1829, in-12) ; *Drames et Proverbes* (Lille, 1839, in-18) ; *Vie de sainte Catherine de Sienne* (Lille, s. d., in-18).

GORDON (Lucy Austin, lady Duff), femme de lettres anglaise, née à Londres en 1821, morte au Caire en 1869. Fille du jurisconsulte Austin, elle accompagna tout enfant ses parents en Allemagne où elle gagna l'amitié de Heine. En 1839, elle traduisit et publia les *Légendes grecques* de Niebuhr, et épousa l'année suivante sir Alexander Duff Gordon. En 1844, elle traduisit de Meinhold *Amber Witch*, puis *The French in Algiers*, et en 1849, *House of Brandenburg* de Ranke. Après un court séjour à Paris, elle partit pour le cap de Bonne-Espérance, d'où elle envoya d'intéressantes lettres empreintes de grâce féminine et d'amour de l'humanité (1862-64). L'année d'après, elle visita l'Egypte et écrivit également une série de *Lettres*. Il faut citer parmi ses autres ouvrages et traductions : *Remarkable criminal Trials* (1846, trad. de l'allemand) ; *Stella and Vanessa* (1850), et *Sketches of German Life* (184?). — Sa fille, *Janet-Ross*, a publié ses *Mémoires*.

GORDON (Adam Lindsay), poète australien, né à Fayal, l'une des Açores, en 1833, mort à Brighton, près de Melbourne, en 1870. Fils d'un officier anglais, il fit ses études au collège de Cheltenham et émigra de bonne heure dans le S. de l'Australie où il entreprit divers métiers et s'essaya sans succès à l'élevage des moutons. Entre temps, il écrivit des poésies qui, bien qu'imitées de Swinburne, ne sont pas sans valeur. Il faut citer *Sea Spray and Snow Drift* et *Bush Ballads*. Quelques-unes, telles que *How we beat the Favorite*, sont restées populaires. Après une vie pleine de misères, d'aventures et de découragements, il se brûla la cervelle. C'est, en date, le premier poète qu'ait fourni l'Australie. Son dernier volume, *Busch Ballads and Galloping Rhymes*, parut, ironie du sort, le jour même de son suicide. Hector France.

GORDON (Charles-George), général anglais, nommé communément *Chinese Gordon* ou *Gordon Pacha*, né le 28 janv. 1833, mort le 26 janv. 1885. Elevé à l'Académie militaire de Woolwich, il servit en Crimée, puis dans la campagne de Chine de 1860. Les Taï-pings ou révoltés aux longs cheveux, profitant de l'affaiblissement de l'empire chinois après la victoire des alliés, s'insurgèrent pour renverser la dynastie mandchoue et devinrent maîtres d'une grande partie de la Chine (V. Taï-pings). Avec l'assentiment de son gouvernement, Gordon entra au service de la Chine. A la tête d'une poignée d'Européens, il réorganisa l'armée chinoise, dégagea Chang-haï menacé, reprit aux insurgés Souchow et Wankin. L'armée de Gordon, « l'armée toujours victorieuse », sauva la dynastie mandchoue qui semblait perdue et réduisit rapidement les rebelles. En 1863, Gordon, malgré les offres brillantes des Chinois, rentra au service de l'Angleterre avec le grade de lieutenant-colonel. En 1874, il entra au service de l'Egypte, fut nommé gouverneur de l'Afrique équatoriale et poussa les frontières égyptiennes jusqu'à Gondokoro. En 1879, il donne sa démission à la suite de difficultés avec le nouveau khédive Tewfik. Après avoir servi dans l'Inde où il devint major général, il revint en févr. 1884 en Egypte pour sauver Khartoum assiégé par les troupes du Mahdi. Gordon était d'un caractère religieux et mystique ; il s'exalta pour cette mission. Il crut qu'il pourrait refaire ce qu'il avait fait en Chine et sauver la cause de l'Angleterre et de la civilisation. Très confiant en lui-même et dans l'ascendant que son énergie lui donnait sur les peuples inférieurs, il entra, à l'étonnement de l'Europe, seul, dans Khartoum. Il ne put que prolonger la résistance de la ville. L'année suivante (1885), les derviches s'en emparèrent et Gordon fut massacré. Blake a publié son *Journal* (Londres 1885).

GORDON-Bennett (V. Bennett).

GORDONIA (*Gordonia* Ell.). Genre de Ternstrœmiacées, dont on connaît seulement une dizaine d'espèces de l'Amérique du Nord, de l'Asie et de l'archipel Indien. Ce sont des arbres à feuilles alternes, persistantes, à fleurs axillaires, hermaphrodites et pentamères, avec des étamines nombreuses pentadelphes ou monadelphes à la base. Le fruit est une capsule loculicide dont les graines sont dépourvues d'albumen. On cultive quelquefois dans les jardins botaniques le *G. lasianthus* L., dont les grandes fleurs blanches ressemblent à celles d'un Camellia. Ed. Lef.

GORDUNI (V. Geiduni).

GORDYÈNE. Pays d'Asie habité par les Gordyeni et Cordueni et situé près les sources du Tigre, entre le lac de Van, Diarbekir et Tigranocerte (le Kurdistan actuel). Il formait

une des anciennes provinces de l'Assyrie et passa successivement au pouvoir des Perses, des Grecs, des rois d'Arménie et des Romains. Lucullus en fit la conquête en l'an 69 av. J.-C. et fit de Zarbienus, roi des Gordyéniens, un allié de Rome (V. Plutarque, *Vie de Lucullus*) ; mais Pompée réduisit le pays en province romaine. Plus tard, la Gordyène fut prise par les Sassanides, reprise par l'empereur Galère et enfin rendue à la Perse par Jovien en 363. E. Dr.

Bibl. : Sachau, *Die Lage von Tigranokerta* ; Berlin, 1881.

GORE (Catherine-Grace Moody, Mrs.), romancière anglaise, née à East-Retford (Nottinghamshire) en 1799, morte à Lynwood (Hampshire) le 27 janv. 1861. Elle épousa en 1823 le capitaine Gore, des gardes du corps, passa plusieurs années sur le continent et, avec une infatigable fécondité féminine, produisit plus de 200 volumes de romans, parmi lesquels *The Cabinet minister; Preferment; The Adventures of a Coxcomb; A Season in Paris; The Banker's Wife*, etc., scènes de la vie frivole de la gentry anglaise : peu ou point de sentiment et quelque causticité. A ce fatras sans valeur, ajoutons deux pièces qui n'en ont pas davantage : *The School for coquettes*, comédie ; *Lord Dacre of the South*, tragédie, et une foule de petites histoires et de petits vers.

GORE (George), physicien et chimiste anglais contemporain, né à Bristol en janv. 1826. Ses nombreux travaux se rapportent principalement à l'électricité ; ils sont publiés dans les *Transactions* et les *Proceedings* de la Société royale de Londres, dans le *Philosophical Magazine* et dans les *Proceedings* de la Société philosophique de Birmingham. Citons parmi ses découvertes en électricité : l'invention de sa balance voltaïque qui permet d'étudier les changements moléculaires qui se produisent dans les liquides, et ses procédés de galvanoplastie du nickel, les premiers utilisés (1850). En chimie, on doit à Gore d'intéressantes et dangereuses expériences sur l'acide fluorhydrique et les fluorures, la découverte de l'antimoine explosif, de nombreuses recherches sur les gaz liquéfiés employés comme dissolvants, etc. M. Gore est depuis 1865 membre de la Société royale de Londres. Ses principaux ouvrages sont : *Theory and practrice of Electro deposition* (1856) ; *The Art of Electro-Metallurgy* (1877) ; *The Art of Scientific Discovery* (1878) ; *The Scientific Basis of National Progress and morality* (1882) ; *Electro-Chemistry* (1885) ; *The Art of electrolytic separation and refining of metals* (1890). A. Joannis.

GORECKI (Antoine), poète polonais, né à Wilna en 1787, mort à Paris le 13 sept. 1861. Il fit ses études à l'université de Wilna avec le futur historien Lelewell. En 1809, il entra dans l'armée du grand-duché de Varsovie, prit part notamment à la campagne d'Espagne, et parvint au grade de capitaine. Après la paix de 1815, il visita l'Allemagne, la France et l'Italie. En 1818, il revint en Lithuanie et se maria. Il fit partie de la Société littéraire des *Szubrawcy* (les Va-nu-pieds) et collabora au recueil qu'elle a publié : *les Nouvelles de la Rue*, au *Journal de Wilna*, au *Mémorial de Varsovie*, à la *Revue hebdomadaire* (Tygodnik). Admirateur de Mickiewicz, il se lia avec lui, sans pouvoir toutefois s'assimiler les procédés nouveaux de l'école romantique. Lors de l'insurrection de 1831, il reprit les armes. Après l'échec de la révolution polonaise, il émigra en France. Il subit comme Mickiewicz l'influence néfaste de Towianski. Gorecki occupe un rang honorable parmi les poètes de second ordre. De 1814 à 1861, il a publié, soit en volumes, soit dans divers recueils, des poésies lyriques, des krakowiaks (sortes de chansons mises en musique par Mirecki ; Varsovie, 1816) ; des fables et poésies (Paris, 1839) ; *Nouveau Recueil de poésies* (*id.*, 1850) ; *les Semailles* (*id.*, 1857) ; *Encore un volume* (*id.*, 1858), etc. Ses œuvres ont été réunies en deux volumes (Leipzig, 1886) avec une préface de L. Rettel. — Son fils *Thadée* Gorecki, né à Dusienice, près de Wilna, en 1825, mort à Pétersbourg en 1868, fut un peintre distingué dont les œuvres furent remarquées aux Salons de Paris et de Pétersbourg. Il avait épousé la fille d'Adam Mickiewicz.

Bibl. : Estreicher, *Bibliographie polonaise du XIXe siècle.*

GORÉE. Ile de l'océan Atlantique, sur les côtes du Sénégal, au S. de la presqu'île du cap Vert ; 800 m. de longueur sur 300 de largeur. Cet îlot rocheux et nu forme à l'O. une vaste baie qui passe pour une des meilleures de cette partie de l'Afrique. Vaste rade et port excellent, s'ouvrant au N.-E. La ville de Gorée couvre les deux tiers de l'île. Sa population est de 3,500 hab., dont 2,500 nègres Yolofs. L'importance de Gorée diminue de jour en jour au profit de Dakar, mais son climat salubre la recommande toujours aux Européens de la colonie du Sénégal. Gorée est port franc.

GORENFLOS. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher : 462 hab.

GORGE. I. Anatomie. — Nom vulgaire de la partie postérieure de la bouche et du pharynx, et, par extension, de la partie antérieure et inférieure du cou (V. Bouche, Cou, Pharynx, Angine, Stomatite, etc.).

II. Botanique (V. Corolle, t. XII, p. 1018).

III. Serrurerie. — Pièce adaptée sur le grand ressort d'une serrure et présentant deux branches courbes pour faciliter l'action de la clef sur le pène lorsqu'on le fait agir pour ouvrir ou fermer.

IV. Architecture. — Terme d'architecture ayant reçu plusieurs acceptions un peu différentes. La gorge ou aussi le *gorgerin* est, dans le chapiteau dorique, cette sorte de petite frise placée entre l'astragale et l'échine et que décorent parfois des gousses ; mais c'est le plus souvent une moulure concave, moins profonde et plus large que la *scotie*, et qui semble, dans tous les styles d'architecture et dans les motifs d'ameublement et de décoration, toute disposée pour recevoir des ornements courants. Dans les corniches des intérieurs d'appartement, on a fait et on fait encore grand usage de gorges dites *Louis XV* qui, rachetant l'angle formé par les surfaces verticales des murs ou cloisons et la surface horizontale du plafond, semblent donner par leur courbure plus de hauteur à l'appartement. — En menuiserie, on appelle *gorge de placard* une sorte de frise placée entre le chambranle du placard et la corniche ; et en marbrerie on appelle de même *gorge de cheminée* la partie intermédiaire entre le chambranle et le couronnement de la cheminée, partie affectant des formes diverses et recevant les ornements variés. Charles Lucas.

V. Fortification. — C'est l'entrée ou le côté de l'ouvrage qui est tourné du côté de la défense. Quand l'ouvrage est isolé ou loin du corps de place, on retranche parfois sa gorge ou bien on se contente de la palissader ou d'y ménager des fourneaux de mine. Dans les ouvrages, au contraire, qui sont situés près de la forteresse, la gorge est ordinairement ouverte et sans parapet, afin que, si l'ennemi venait à s'en emparer, il ne soit pas défilé des feux de la place. L'exemple d'ouvrages tournés sur l'ennemi et dans lesquels l'assaillant entre par la gorge est assez fréquent à la guerre lorsque les troupes de l'attaque sont audacieuses (V. Fort).

VI. Mathématiques. — Section elliptique principale d'un hyperboloïde.

GORGÉ (Blas.). Attribut spécial aux oiseaux dont l'émail du col est différent de celui du corps. — Se dit aussi d'un animal dont le cou est entouré d'une couronne ou d'un collier, mais *colleté* est mieux employé dans ce sens.

GORGE-Bleue (Ornith.). Les Gorges-Bleues (*Cyanecula* Brehm) sont des *Becs-Fins* (V. ce mot et Passereaux), de formes très élégantes et revêtus d'un fort joli plumage, qui appartiennent à la faune paléarctique, mais qui, dans leurs migrations, s'avancent jusque dans l'Inde, en Perse, en Palestine et dans l'Afrique septentrionale. Par leurs mœurs aussi bien que par leurs caractères extérieurs, ces oiseaux se rapprochent beaucoup des *Rouges-Gorges* (V. ce mot) auxquels M. Seebohm a cru devoir les réunir ; toutefois ils recherchent davantage le voisinage des eaux, et, comme leur nom même l'indique, ils ont, à l'âge adulte et dans la livrée de noces, la gorge couverte d'un magnifique plastron

d'un bleu d'outremer. Ce plastron est recoupé par une tache d'un blanc d'argent chez le mâle de la Gorge-Bleue suédoise (*Cyanecula suecica* L., *Erithacus cyaneculus* Seeb.), d'un roux marron chez le mâle de la Gorge-Bleue orientale (*Cyanecula cœrulecula* Pall. ou *Erithacus cœruleculus* Seeb.), d'un roux plus ou moins mélangé de



Gorge-Bleue suédoise.

blanc ou de noir chez les femelles et les jeunes des deux espèces. Les parties supérieures du corps offrent d'ailleurs la même coloration brunâtre chez tous ces oiseaux qui doivent sans doute être attribués plutôt à deux races qu'à deux espèces distinctes. Tout à côté des Gorges-Bleues se placent les *Calliope* qui habitent l'Europe orientale, le N. et le centre de l'Asie et qui ne diffèrent guèrent des *Cyanecula* que par la coloration de leur gorge et de leur poitrine, ces parties étant d'un rouge vif chez les mâles au lieu d'être d'un bleu d'outremer. Le type du petit genre *Calliope* est la *Calliope camtchatkensis* Gm. qui a pour patrie le Kamtschatka et la Sibérie et qui se montre accidentellement en Europe. E. OUSTALET.

BIBL. : J. GOULD, *Birds of Europa*, 1836, pl. 114. — DEGLAND et GERBE, *Ornith. Europ.*, 1867, 2e édit., t. I, p. 164.— H.-E. DRESSER et R.-B. SHARPE, *A History of the Birds of Europe*, 1874, part. XXVI. — H. SEEBOHM, *Cat. B. Brit. Mus.*, 1881, t. V, p. 293.

GORGE-CHAUDE (V. FAUCONNERIE).

GORGE D'ENFER (Grotte de la). Grotte préhistorique de la commune de *Tayac* (V. ce mot).

GORGERETTE (V. COSTUME).

GORGERIN (Arm.). Partie qui, dans les défenses de tête, complète du moyen âge jusqu'au XVIIe siècle, protège le cou et, rejoignant le colletin de l'armure, complète la fermeture du harnois. Dans les bassinets, le gorgerin était une pièce rigide reposant sur le haut du plastron ; mais, dans les armets, il est formé de plates imbriquées et jouant en queue d'écrevisse ; sa partie antérieure est alors fixée à la mentonnière, sa partie postérieure au garde-nuque un peu au-dessous de l'attache du porte-plumail.

GORGES. Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes, cant. de Clisson ; 1,801 hab.

GORGES. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, cant. de Périers ; 952 hab.

GORGES. Com. du dép. de la Somme, arr. de Doullens, cant. de Bernaville ; 137 hab.

GORGES (Ferdinando), écrivain américain du XVIIe siècle. On lui doit une description de la Nouvelle-Angleterre sous ce titre : *America painted to the life* (1659, in-4), ouvrage qu'on trouve rarement complet.

GORGIAS (V. COSTUME).

GORGIAS, célèbre sophiste grec, né à Léontium vers 483 av. J.-C., mort à Larisse vers 375 av. J.-C. Il fut envoyé à Athènes comme ambassadeur pour demander du secours contre les Syracusains par ses concitoyens qui admiraient fort son éloquence. Il séduisit les Athéniens par ses discours. Peut-être Thucydide et d'autres grands écrivains ont-ils été ses imitateurs, et par là Gorgias aurait exercé une certaine influence sur le développement de la prose attique. Plus tard, il se fixa en Grèce et parcourut les différentes villes en enseignant l'éloquence et la sophistique. Il acquit ainsi une grande fortune et une grande célébrité. Il déployait un grand luxe et portait des vêtements magnifiques ; on dit qu'il s'était élevé à lui-même une statue en or. Il mourut dans un âge avancé, mais encore plein de vigueur. Il avait composé divers ouvrages, six discours, une *Rhétorique* et un traité philosophique, *Sur la Nature ou le Non-Etre;* tous ces livres sont perdus. On lui attribue aussi l'*Eloge d'Hélène* et la *Défense de Palamède* qui sont probablement apocryphes.

Gorgias est avec Protagoras le type accompli du *sophiste* (V. ce mot). Nous ne devons nous occuper ici que de ce qui lui appartient en propre, de ce qui caractérise son enseignement. Voici, d'après l'analyse que nous en a conservée Sextus Empiricus, la thèse qu'il soutenait. Il s'attachait à établir ces trois propositions : 1° il n'y a rien ; 2° s'il y avait quelque chose, on n'en pourrait rien savoir ; 3° si on en savait quelque chose, on ne pourrait l'exprimer par le discours.—La démonstration de la première proposition s'appuie sur les principes de l'école d'Elée. S'il y avait quelque chose, ce serait nécessairement un être, ou un non-être, ou tous les deux à la fois. Or, ce ne peut être un non-être : car il serait contradictoire de dire que le non-être est. D'ailleurs puisque l'être et le non-être s'excluent, si on accordait l'existence au non-être, il faudrait la refuser à l'être, ce qui est absurde. Mais ce qui est ne peut pas non plus être un être. En effet, il devrait avoir commencé ou n'avoir pas commencé, être un ou plusieurs. Or il ne peut pas n'avoir pas commencé : car ce qui est sans commencement est infini, et ce qui est infini n'est nulle part, n'étant ni en lui-même parce que le contenant diffère du contenu, ni dans un autre parce qu'alors il ne serait pas infini. Mais ce qui n'est nulle part n'est pas du tout. Supposons d'autre part qu'il ait commencé : il sera sorti de l'être ou du non-être. Mais rien ne peut sortir de l'être sans devenir par lui-même autre que l'être, donc non-être. Et il ne peut sortir du non-être, car si le non-être n'est pas, on peut lui appliquer le principe : Rien ne sort de rien, et, s'il est, on vient de voir que rien ne peut sortir de l'être. En outre, ce qui est ne peut être un ou plusieurs. Il n'est pas un, car ce qui est véritablement un n'a pas de grandeur corporelle, et ce qui n'a pas de grandeur corporelle n'est pas. Et il ne peut être plusieurs, car toute pluralité est un nombre d'unités, et là où il n'y a pas d'unité, il ne saurait y avoir pluralité. Enfin ce qui est ne peut être à la fois être et non-être, car il est évident que ces deux termes s'excluent. — S'il y avait quelque chose, on n'en pourrait rien savoir. En effet, l'être n'est pas une pensée, et la pensée n'est pas un être. Autrement, s'il y avait identité entre la pensée et l'être, il faudrait dire que tout ce qu'on pense existe, et qu'il n'y a rien de faux. Mais, si l'être est étranger à la pensée, il n'est pas pensé, il est inconnaissable. — Enfin, s'il était connaissable, on ne pourrait le faire connaître par les mots. Car les mots, loin de produire la connaissance des choses, la supposent. D'ailleurs, une même chose ne pouvant être dans des sujets différents, celui qui parle et celui qui écoute ne sauraient avoir, à propos des mots, la même pensée. Et alors même qu'une même chose serait dans des sujets différents, elle leur apparaîtrait comme différente, par cela seul que ces sujets sont différents et en différents lieux.

Nous n'avons pas à discuter ces arguments : le caractère sophistique de plusieurs d'entre eux saute aux yeux. Il convient seulement de remarquer d'abord que Gorgias appliquait à sa manière une méthode dont les Eléates avaient donné l'exemple ; et en outre qu'il avait déjà aperçu quelques-unes des difficultés qui devaient plus tard donner naissance à ce qu'on appelle la théorie de la relativité de la connaissance. Grote, dans son *Histoire de la Grèce*, a essayé de disculper Gorgias de l'accusation de sophistique ; l'argumentation qu'on vient de lire se rapporterait uniquement à l'être en soi, distingué des phénomènes, ultraphé-

noménal, admis par les Eléates. Mais rien dans les textes n'autorise cette distinction : c'est d'une manière générale, sans distinction, ni réserves, que Gorgias soutient que rien n'existe et que rien ne peut être connu ni exprimé. Il est donc bien un sophiste. On peut se demander encore avec Grote si Platon, dans le dialogue qui porte le nom de *Gorgias*, n'a pas exagéré et faussé le caractère du sophiste et en général s'il n'a pas présenté plutôt une caricature qu'un portrait de ses adversaires. Une étude attentive de cette question montre qu'au moins pour le fond les assertions de Platon sont exactes et qu'il n'a point travesti la pensée des sophistes. Il convient d'ailleurs de remarquer qu'il ne parle de Gorgias, comme de Protagoras, qu'avec les plus grands égards. Il fait une grande différence entre eux et les sophistes de la deuxième génération, tels que Euthydème et Dionysodore ; ce sont ces derniers qu'il traite avec mépris et voue au ridicule. Gorgias paraît avoir été un homme de talent et de beaucoup d'esprit, qui a mis ses précieuses facultés au service d'une mauvaise cause. Victor Brochard.

Bibl. : Foss, *De Gorgia Leontino* ; Halle, 1828. — Frei, *Beitræge zu der griech. Sophistik* ; Rhein. Mus., 1850, VII, p. 527.

GORGOBINA. Ville principale des *Boii*, qui, après la défaite des Helvètes, s'étaient établis dans le territoire des Eduens. D'après une leçon fausse, cet *oppidum* porte à tort chez beaucoup d'auteurs le nom de *Gergovia*. En 52 av. J.-C., lors du soulèvement général, cette forteresse tenait pour les Romains. Vercingétorix l'assiégea, mais à l'approche de César il dut en lever le siège. Napoléon III place Gorgobina, non à Saint-Pierre-le-Moutier, mais près du village de Saint-Parize-le-Chatel (dép. de la Nièvre), où l'on a découvert quelques rares substructions.

Bibl. : J. César, *De Bell. Gall.*, VII, 9. — Brugière de La Motte, *Essai sur la Gergovie des Boïens* ; Clermont-Ferrand, 1839. — Pierquin de Gembloux, *Histoire et antiquités de Gergovia Boiorum* ; Bourges, 1843. — Crosnier, *la Gergovia Boiorum, son emplacement*, dans *Bull. de la Soc. nivernaise*, 1855, II, pp. 87-96. — Clairfond, *Recherche sur la Gergovie des Boïens*, dans *Bull. de la Soc. d'ém. de l'Allier*, 1859, pp. 289-307. — Napoléon III, *Hist. de J. César* ; Paris, 1866, II, 247-251, note.

GORGONA. Petite île d'Italie située dans la mer Tyrrhénienne, à 35 kil. S.-O. de Livourne ; rocher peu fertile habité par un très petit nombre de pêcheurs.

GORGONE (Myth. gr.). Monstre fabuleux dont il est



Persée assisté par Athéné et tuant la Gorgone.

fréquemment question dans les poètes grecs. On racontait que sa tête figurait sur l'*égide* (V. ce mot) d'Athéné. L'*Iliade* ne connaît qu'une Gorgone et la place dans l'Hadès (enfer). Hésiode en cite trois qu'il relègue à l'extrême Occident, près de la Nuit et du pays des Hespérides ; il les rattache comme d'autres monstres, les Grées, les Hespérides, Scylla, à la famille de Phorcys, les faisant filles de Phorcys et de Ceto : leurs noms auraient été Stheino, Euryale et Méduse. La dernière était seule mortelle ; de son union avec Poseidon seraient nés Chrysaor et Pégase ; elle fut tuée par Persée. Plus tard, on plaça en Libye la demeure des Gorgones. Puis les écrivains pragmatistes et les évhéméristes cherchèrent à la légende des interprétations historiques, en faisant des noms de navires, d'îles, etc.

On se représentait les Gorgones avec une chevelure de serpents, tirant la langue, grinçant de leurs dents énormes. Eschyle leur donne des ailes et des griffes d'airain. La plus fameuse, Méduse, pétrifiait ceux qui la regardaient ; c'est elle dont Athéné (Minerve) plaça la tête sur son égide ; cette tête coupée devint l'emblème de la terreur. La scène du meurtre de la Méduse par Persée a souvent été figurée, notamment sur des vases peints. Souvent aussi on a représenté à part la tête de Méduse, par exemple sur les monnaies d'Athènes, de Corinthe, sur des antéfixes en terre cuite. Peu à peu le type s'idéalisa et s'adoucit jusqu'à la charmante *Méduse mourante* de la villa Ludovisi.

GORGONZOLA. Bourg d'Italie, de la province de Milan, à 18 kil. N.-E. de cette ville, sur le canal de la Martesana, entre Lambro et Adda ; 4,711 hab. Localité très renommée pour ses fromages qui ont quelque analogie avec le roquefort (V. Fromage).

GORGUE (La). Com. du dép. du Nord, arr. d'Hazebrouck, cant. de Merville, au confluent de la Lys et de la Lawe, 3,929 hab. Fabriques de toiles, blanchisseries, raffineries de sel, moulins à blé et à huile. Beffroi du XVIIIe siècle.

GORHEY. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire ; 155 hab.

GORI (Angiolo), peintre italien de l'école florentine, né à Florence, florissait vers 1658. Elève de Chiavistelli, il peignit le genre et des tableaux de fleurs et de fruits. Il a fait aussi des architectures et des perspectives, et décoré le corridor de la *Galerie publique de Florence*.

GORI (Antonio-Francesco), antiquaire italien, né à Florence le 9 déc. 1691, mort le 21 janv. 1757. En 1717, il fut ordonné prêtre et membre du clergé du baptistère de Saint-Jean de Florence. Il commença par publier divers écrits théologiques, puis sur les conseils de l'abbé Salvini, son maître, il s'adonna exclusivement à l'étude de l'antiquité. Protégé par l'archevêque Fontanini, par Scipion Maffei, par Bonarota et d'autres érudits, on le voit recueillir et décrire tous les monuments romains de la Toscane, et, en 1735, fonder l'*Academia Columbaria ;* il succéda à Corsotti dans la chaire d'histoire à l'université de Florence, et fut chargé de continuer, à la mort d'Assemani, le catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque de cette ville. Les nombreux ouvrages de Gori, dont plusieurs sont encore aujourd'hui de la plus grande utilité, ont eu une influence décisive sur les progrès des sciences archéologiques. Ce sont généralement des recueils où se trouvent groupés et expliqués des monuments de même nature, disséminés dans les musées de différentes villes. Nous citerons les plus importants : *Inscriptiones antiquæ græcæ et romanæ quæ exstant in Hetruriæ urbibus* (Florence, 1726-44, 3 vol. in-fol.) ; *Monumentum Columbarium libertorum et servorum Liviæ Augustæ et Cæsarum* (1727, in-fol.) ; *J. B. Donii Inscriptiones antiquæ nunc primum editæ* (1731, in-fol.) ; *Museum Florentinum* (1731-43, 6 vol. in-fol.), magistral recueil comprenant les statues, les pierres gravées, les médailles du musée de Florence ; *Prodromus musei Etrusci* (1735, in-fol.) ; *Museum Etruscum* (1737-43, 3 vol. in-fol.) ; *Bibliothecæ Medicecæ, Laurentinæ et Palatinæ codicum MSS. orientalium catalogus, digestus a Steph.*

Assemano (1743, in-fol.); *Symbolæ litterariæ, opuscula varia philologica, scientifica, antiquaria signa, lapides, numismata, gemmas et monumenta medii ævi complectentes* (1748-58, 10 vol. in-8); *Vita di Mich.-Angelo Buonarotti* (1746, in-fol.); *Memorie di varia erudizione della Società Columbaria* (1747-52, 2 vol. in-4); *Exemplar tabulæ Trojanæ ex ære pro pueris et puellis alimentariis rei publicæ Veteiatium* (1749, in-fol.); *Dactyliotheca* (1750, in-fol.); *Museum Cortonense, à Fr. Valerio, Fr. Gorio et R. Venuti illustratum* (1750, in-fol.); *Thesaurus gemmarum antiquarum astriferarum* (1750, 3 vol. in-fol.); *Thesaurus Morellianus, seu Chr. Schlegelii, Havercampi et Gorii commentaria in XII priorum imperatorum numismata ab Andr. Morellio delineata* (Amsterdam, 1752, 3 vol. in-fol.); *Thesaurus Diptychorum, cum notis Passerii* (1759, 3 vol. in-fol.), important recueil qui aujourd'hui encore conserve toute sa valeur scientifique et n'a pas été remplacé; *Historia glyptographica præstantiorum sculptorum nomina operumque eorum descriptionem complectens* (1767, 2 vol. in-fol.). Le tombeau de Gori se voit à Florence dans l'église Saint-Marc. E. Babelon.

GORI (Fabius), archéologue italien, né à Subiaco (province de Rome) en 1833. Il débuta en 1855 par le *Viaggio pittorico antiquario da Roma a Tivoli e Subiaco sino alla famosa grotta di Collepardo*. En 1867, son ouvrage *Sugli Edifici Palatini colla relazione degli scavi eseguiti nel Palazzo de' Cesari* obtint une médaille d'or. En 1871, il donna *Sullo Splendido Avvenire di Roma e sul modo di migliorare l'interno della città e l'aria delle campagne*. En 1872, il faut signaler encore *Ichonographia Fori Romani, Lupercalia, Circi Maximi et Palatii Cæsarum juxta recentiores effossiones*; enfin, en 1883, *Ultimi Scavi di Roma : Gli Orti Sallustiani*.

GORICA (en italien *Gorizia*, en allemand *Görz*, en français *Goritz*). Ville de l'Autriche-Hongrie, capitale du comté princier de Gorica et de Gradisca qui forme avec le territoire de Trieste et le margraviat d'Istrie la province dite du littoral austro-illyrien (*œsterreichischillyrisch Kustenland*). Elle est située au S. du Karst, sur le chemin de fer autrichien du Sud, et jouit d'un climat particulièrement doux; 21,825 hab. (Italiens, Slovènes et Allemands). Les édifices les plus remarquables sont le château des comtes, et, à quelque distance de la ville, le couvent franciscain de Castagnavizza, qui renferme les tombeaux de Charles X, du duc et de la duchesse d'Angoulême et du comte de Chambord. Gorica est le siège d'un prince-archevêque, de la diète de Gorica et Gradisca, d'une capitainerie de cercle, etc.

GORILLE (Zool.). Nom donné au plus grand de tous les Singes (V. Anthropoïdes), parce que l'on a supposé que les « hommes et femmes poilus » dont il est question, chez les auteurs latins, comme rencontrés sur la côte occidentale d'Afrique par le navigateur carthaginois Hannon, plusieurs siècles avant notre ère, et désignés par lui sous le nom de *Gorillas*, appartenaient à cette espèce. Ce grand singe est probablement aussi le *Pongo* de Battel (1725) que Buffon sépare déjà du *Jocko* ou Chimpanzé des auteurs modernes. Quoi qu'il en soit, c'est seulement en 1847 que le docteur Savages distingua nettement cette espèce du Chimpanzé d'après des crânes rapportés du Gabon, et la nomma *Troglodytes gorilla*. Peu après (1853), un magnifique exemplaire adulte conservé en chair dans l'alcool fut donné au Muséum de Paris par le docteur Franquet, et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, après en avoir fait, de concert avec Duvernoy, une étude complète, proposa d'en former un genre distinct du Chimpanzé sous le nom de Gorilla (*G. gina*); le nom spécifique *gina* est une corruption de celui d'*Engé-ena* que lui donnent les nègres du Gabon. Jusqu'à cette époque on supposait que le Pongo n'était que le Chimpanzé très adulte. Aujourd'hui que l'on a pu comparer ces deux Singes, il ne peut exister de doutes sur leur distinction spécifique : il n'en est pas de même de la distinction générique, et beaucoup de naturalistes persistent à placer les deux espèces dans le même genre *Troglodytes*. Nous avons montré au mot Chimpanzé que l'on rencontrait des individus (par exemple la « Mafuca » qui a vécu à Dresde), si bien intermédiaires entre le Gorille et le Chimpanzé qu'il était difficile de les rapporter à l'un plutôt qu'à l'autre de ces deux genres. Quoi qu'il en soit, voici les caractères par lesquels le Gorille se distingue du Chimpanzé.

Le Gorille est un Singe beaucoup plus fort et plus robuste que le Chimpanzé même très adulte. Le mâle rapporté du Gabon par le docteur Franquet, et dont la peau



Gorille mâle.

montée se voit actuellement au Muséum de Paris, mesurait, au moment où il fut tué, 1^m67 de hauteur, 0^m75 de circonférence au cou, 1^m35 à la poitrine et 2^m18 d'envergure. Le Chimpanzé (qui dépasse rarement 1^m30 de haut) n'a jamais d'aussi fortes proportions. Extérieurement le Gorille adulte se distingue du Chimpanzé par sa face plus allongée, dépourvue de front par suite de la saillie des arcades orbitaires, toujours noire ou d'un gris de plomb, ses oreilles beaucoup plus petites; le cou est très gros et forme en arrière une saillie énorme (capuchon ou cou de taureau), par suite du développement des apophyses épineuses des vertèbres cervicales et des muscles puissants qui s'y attachent. Le pelage est entièrement noir, à l'exception des poils du front qui sont d'un brun roussâtre, et de ceux des aisselles et des aines qui tirent sur le gris. L'extrémité de la main atteint le milieu de la jambe, tandis que chez le Chimpanzé elle touche seulement le dessous du genou. Les dents sont assez différentes : la dernière molaire inférieure est pourvue d'un tubercule supplémentaire en forme de talon qui manque au Chimpanzé, et les canines supérieures sont plus saillantes et plus fortes. Il existe encore d'autres différences dans le squelette. Les doigts des mains sont plus massifs et moins allongés (V. la figure de la main et du crâne du Gorille à l'art. Anthro-

poïdes), et il existe au larynx des poches gutturales aussi développées que celles de l'Orang. Tous ces caractères sont moins accusés chez la femelle, qui est généralement plus petite, et surtout chez le jeune, qui a la tête plus arrondie, mais se reconnaît déjà à la couleur foncée de sa face, à la petitesse de ses oreilles, à la largeur des narines, beaucoup plus ouvertes que celles du Chimpanzé. L'aspect de l'adulte est à la fois hideux et imposant, car si le développement excessif des crêtes orbitaires et sagittale du crâne, la projection des mâchoires armées de dents formidables, l'épaississement du cou qui fait paraître la tête encore plus enfoncée entre les épaules, donnent à l'animal un caractère particulièrement bestial, d'un autre côté sa haute taille, sa large poitrine, ses bras énormes, lui donnent une telle ressemblance avec l'homme qu'il est impossible de ne pas en être frappé. La force d'un tel animal est extraordinaire et le danger d'un corps à corps avec lui est aussi grand qu'avec un Ours de la plus grande taille. On peut s'en faire une idée en mesurant les os du bras et de l'avant-bras du Gorille comparativement avec ceux d'un homme robuste : d'après M. E. Rollet, un homme qui aurait les bras du Gorille serait un géant de 2^{m}55 de haut. Les membres inférieurs d'ailleurs, quoique plus courts relativement que ceux de l'homme, n'en sont pas moins aussi robustes que les membres supérieurs. Parmi les Singes inférieurs (Cercopithéciens), les *Cynocéphales* (V. ce mot) et plus particulièrement le *Drill* ou Mandrille leucophe (*Mandrilla leucophæa*) rappellent le Gorille par la forme allongée du crâne, leur force et leur grande taille, supérieures à celle des autres Singes de la même famille.



Gorille, buste vu de face.



Gorille, buste vu de profil.

Le Gorille habite la région boisée de l'Afrique centrale désignée sous le nom de Soudan, mais il ne semble pas répandu dans toute l'étendue de cette vaste contrée. Il ne paraît pas dépasser au N. le 2e degré de lat. N. et au S. le 5e degré de lat. S., et l'on ne sait pas exactement jusqu'où il se trouve dans l'E. de l'Afrique. C'est de l'intérieur du Gabon et du Congo que viennent ceux que l'on voit en Europe : on le chasse surtout dans les bassins du Gabon, de l'Ogooué et du Danger jusqu'à Fernand-Vas. D'après Ford, il habiterait plus particulièrement la chaîne de montagne qui s'étend du Cameroon à Angola, sous le nom de « serra do Cristal », et qui est à 160 ou 180 kil. des côtes de Guinée. Vers 1850, ces animaux se rapprochèrent de la mer, poussés probablement par le manque de nourriture, et c'est ce qui explique qu'on s'en soit procuré de nombreux spécimens à cette époque. Depuis, ils ont de nouveau disparu. D'après le voyageur H. von Koppenfels, le Gorille se trouve entre l'embouchure du Mouni et celle du Congo. Au Loango l'animal est rare : ceux qu'on y voit proviennent du Quilo (ou Quillou), et de Buala, dans l'intérieur.

Le pays qu'habite le Gorille dans le bassin du Gabon est entrecoupé de vallons et de collines où poussent des arbres de haute futaie; les vallées sont tapissées d'herbes et de broussailles. Ce n'est pas la véritable forêt vierge, presque impénétrable par suite de l'envahissement des lianes parasites, mais une suite de forêts semblables à celles de l'Europe, où les buissons sont remplacés par des Scitaminées à grandes feuilles allongées et des fougères arborescentes. Le haut feuillage arrête les rayons du soleil : malgré cette demi-obscurité un air humide de serre chaude alourdit l'atmosphère. Le Gorille se nourrit principalement de fruits appartenant aux genres *Elæis* (Chou palmiste), *Parinarium*, *Carica* (Papayer), *Musa* (Bananier), *Amomum* (Scitaminée), etc. Il est aussi friand de cannes à sucre et d'ananas sauvages, et dévalise parfois les champs de cannes et les rizières des nègres. Il paraît qu'il dévore aussi des animaux et même des cadavres ; ce qui est certain, c'est que les jeunes élevés en captivité s'habituent facilement à une nourriture animale.

Le Gorille vit en petites familles composées d'un mâle adulte, d'une femelle et de jeunes d'âges divers, la femelle n'ayant ordinairement qu'un seul petit à chaque portée. Au mot Anthropoïdes, nous avons indiqué le peu que l'on sait de ses mœurs. Dès que les jeunes sont en état de se reproduire, le mâle les chasse et les force à faire bande à part. L'agilité de ce Singe est très grande sur les arbres; mais, en raison de son poids, il ne s'avance que prudemment sur les branches les plus faibles, en réunissant souvent trois ou quatre ensemble quand il doute de leur solidité. On en a vu sauter d'une hauteur de 30 à 40 pieds et s'élancer avec impétuosité à travers les taillis. A terre, le Gorille marche incliné en avant, appuyant ses mains sur le sol à la manière du Chimpanzé, et sa démarche est une sorte de roulis ou de balancement latéral. Les récits du voyageur Du Chaillu, qui tiennent plus du roman que de l'histoire, ont fait exagérer singulièrement la férocité du Gorille. En réalité ce grand Singe fuit l'homme et évite de le rencontrer; mais, lorsqu'il est attaqué, acculé et blessé, il se défend résolument, et ce que nous avons dit de sa force indique assez qu'il devient alors un adversaire redoutable pour l'homme qui ose l'approcher. Tous ceux que l'on a pris vivants étaient des jeunes âgés au plus de quelques mois et dont on avait tué les parents à coups de fusil : transportés en Europe sous un climat si différent de celui

de leur pays natal, ces jeunes ont rarement vécu plus de quelques années, et malgré l'intérêt qui s'attacherait à cette expérience il semble peu probable que l'on voie, d'ici longtemps, un Gorille adulte vivant dans l'un de nos grands jardins zoologiques. — La question de savoir s'il existe plusieurs espèces de Gorilles n'est pas encore résolue. Au mot CHIMPANZÉ, nous avons montré que ces grands Singes présentent des différences individuelles ou locales dont on doit tenir compte; aussi les prétendues espèces que l'on a proposé d'établir sous les noms de *Gorilla castaneiceps* (Slack) et de G. *mayema* (Alix et Bouvier) doivent-elles être considérées comme purement nominales. Dans l'état actuel de la science on ne connaît qu'une seule espèce de Gorille (V. ANTHROPOÏDES et CHIMPANZÉ). E. TROUESSART.

BIBL. : H. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Archives du Muséum de Paris*, t. X. — DUVERNOY, *loc. cit.*, t. VIII. — GERVAIS, *Histoire naturelle des Mammifères*, t. I. — HARTMANN, *Der Gorilla*, in-4 avec pl. — Du même, *les Singes anthropoïdes et l'Homme*, 1886, où se trouve (p. 8) une bibliographie plus complète. V. aussi celle du mot ANTHROPOÏDES (Singes).

GORINCHEM (V. GORKUM).

GORING (George), comte de Norwich, homme d'Etat anglais, né vers 1583, mort à Brentford le 6 janv. 1663. Gentilhomme de la maison de la reine Elisabeth, il servit en Flandre, entra en 1610 dans la maison de Henri, prince de Galles et devint rapidement le favori de Jacques Ier qu'il amusait par ses drôleries. Il prit part aux négociations du mariage de Charles Ier avec Henriette-Marie et fut attaché à la maison de la reine comme grand écuyer. Sa faveur à la cour ne faisait que croître et il recueillait bénéfice après bénéfice, entre autres une part considérable dans le monopole des tabacs. Entré au conseil privé en 1639, il fut chargé de lever un corps de cavalerie au début de la guerre d'Ecosse et de chercher à négocier un emprunt sur la cité de Londres. La réunion du Long Parlement lui porta un coup funeste. Le monopole des tabacs fut aboli et il perdit des sommes importantes qu'il avait avancées au roi. En 1642, il accompagna la reine en Hollande; en 1643, il participait à l'attaque de Leeds et à la fin de l'année fut envoyé en France pour conclure une alliance. Mazarin lui promit assistance et aussitôt Goring fut accusé de haute trahison par le Parlement. Charles lui donna le titre de comte de Norwich (28 nov. 1644). Il joua un rôle considérable pendant la seconde guerre civile. Proclamé général en 1648, il leva une armée dans le Kent où sa joyeuse humeur l'avait rendu populaire. Battu par Fairfax à Maidstone (1er juin), il marcha sur Londres qu'il espérait soulever. Il n'y réussit pas et passa dans le comté d'Essex. Enfermé dans Colchester, il fut obligé de se rendre (27 août) et fut emprisonné au château de Windsor. Condamné à mort le 6 mars 1649 par une haute cour de justice, il fut sauvé grâce à l'intervention des ambassadeurs espagnol et hollandais et remis en liberté le 7 mai. Il rejoignit Charles II en France, fut employé à diverses négociations. A la Restauration, il fut nommé capitaine de la garde royale et membre du conseil privé. Il avait perdu son immense fortune au service du roi et ne reçut qu'une maigre pension. R. S.

GORING (George, lord), général anglais, né le 14 juil. 1608, mort à Madrid vers 1657, fils du précédent. Un des gentilshommes les plus brillants et les plus follement prodigues de la cour, il fut pourvu, en 1637, d'un commandement en Hollande et fut grièvement blessé au siège de Breda. Le bruit de sa mort courut, et Davenant composa un poème à ce sujet. Goring, revenu en Angleterre, fut nommé gouverneur de Portsmouth (1638-39). Il commanda un régiment pendant les deux guerres d'Ecosse, et son ambition effrénée le jeta dans le complot de l'armée (1641), dont il trahit ensuite le secret pour gagner les bonnes grâces des parlementaires. Pourvu de nouveau du gouvernement de Portsmouth, il se retourna du côté du roi, entretint une correspondance avec la reine et, après avoir louvoyé quelque temps, se déclara nettement contre le Parlement. Portsmouth, assiégé par terre et par mer, dut se rendre au commencement de sept. 1642, et Goring passa en Hollande. Il revint bientôt en Angleterre et, nommé général de la cavalerie dans l'armée du comte de Newcastle, battit Fairfax près de Leeds le 30 mars 1643. Fairfax prit sa revanche deux mois après et s'empara, à Wakefield, de Goring, qui fut emprisonné neuf mois à la Tour de Londres, puis échangé contre le comte de Lowthian. Il rejoignit alors le prince Rupert à Preston et fut battu par Cromwell à la bataille de Marston Moor. Malgré cet échec, il devint, le 8 août 1644, lieutenant général de la cavalerie royaliste. Il battit les parlementaires à Andover et au second combat de Newbury, mais, toujours ambitieux, il noua intrigues sur intrigues pour obtenir un commandement indépendant. Il réussit à se faire nommer lieutenant général du Hampshire, Sussex, Surrey et Kent, et, tout à son projet qui n'était rien moins que d'obtenir le commandement en chef de l'armée de l'Ouest, il commit de graves fautes militaires, laissa reprendre Weymouth et ravitailler Taunton par les parlementaires. Ses démêlés avec le prince Charles finirent par immobiliser l'armée de l'Ouest pendant l'année 1645. Finalement, il fut obligé de lever le siège de Taunton, fut complètement défait par Fairfax à Langport (10 juil. 1645), et, tout à fait découragé, se retira dans le N. du Devonshire où il ne sortait de sa torpeur que pour se livrer à de crapuleuses débauches ou se quereller avec les officiers et les conseillers du prince : il refusa même d'obéir au roi qui lui ordonnait de le rejoindre à Oxford et il s'embarqua pour la France. Peu après son départ, l'armée de l'Ouest se rendait à Fairfax (mars 1646). Goring passa ensuite aux Pays-Bas où il commanda les régiments anglais au service de l'Espagne, puis en Espagne (1650), où il essaya d'obtenir des secours pour Charles II. En 1652, il assistait au siège de Barcelone. Depuis, on perd sa trace et quelques historiens affirment qu'il se fit dominicain. R. S.

GORINI (Giuseppe CORIO, marquis de), poète dramatique italien, né à Milan à la fin du XVIIe siècle, mort vers 1761. Il vint à Paris et y étudia le théâtre, puis il retourna en Italie où il composa un grand nombre de pièces de divers genres qui furent applaudies. On a de lui : *Rime diverse* (Milan, 1724); *Teatro tragico e comico* (Venise, 1732), avec, en tête, un *Trattato della perfetta Tragedia*, assez curieux; *Politica, diritto e religione* (Milan, 1742), ouvrage mis à l'index et qui fit beaucoup de bruit; enfin *L'Uomo, trattato fisico-morale* (Lucques, 1756). La meilleure de ses tragédies et son principal titre au souvenir de la postérité porte le nom de *Jesabel*.

GORIONIDES ou **JOSEPH** BEN GORION ou **YOSIPPON**, nom que se donne l'auteur d'une histoire des Juifs bien connue. Ce pseudo-Josèphe veut se faire passer pour l'historien Flavius Josèphe, mais, en réalité, c'est un Juif qui a vécu dans l'Italie méridionale au Xe siècle de notre ère. Il n'a même pas copié son modèle; il s'est inspiré d'un des remaniements latins de l'ouvrage grec qui existaient dans son temps; cette version latine avait la plus étroite analogie avec l'Hégésippe, sans lui être, cependant, complètement semblable. Le Yosippon a également utilisé les *Apocryphes*, certaines légendes talmudiques et des récits fabuleux sur les premiers temps de Rome; le texte de ces récits n'a pu, jusqu'à présent, être retrouvé. Peut-être même a-t-il connu une des versions du *Roman d'Alexandre* dérivées du pseudo-Callisthène, mais on n'en est pas sûr, car le chapitre où est racontée l'histoire légendaire du conquérant macédonien paraît être une interpolation et ne figure pas dans les traductions arabes de notre ouvrage. Cet ouvrage a fait époque dans la littérature juive, car il est un des premiers qui aient été de nouveau écrit dans un hébreu pur. Il est cité comme une autorité par tous les rabbins du moyen âge, et il n'a pas manqué de savants chrétiens qui ont cru à son authenticité. Aussi a-t-il été traduit en plusieurs langues. L'original a été imprimé pour la première fois à Mantoue, entre 1476 et 1479 (in-fol. de 136 p.), avec une introduction, par Abraham Conat. Une

édition critique serait à désirer, car les différents manuscrits ne sont pas identiques. Israël Lévi.

Bibl. : Zunz, *Die Gottesdienstlichen Vorträg der Juden*, 2e édit., pp. 154 et suiv. — Steinschneider, *Catalogus librorum hebr. in Bibliotheca Bodleiana*, col. 1547 et suiv. (très complet). — Israël Lévi, *le Roman d'Alexandre* (en hébreu), pp. xii et suiv.

GORITZ (V. Gorica).

GORITZA (V. Gortcha).

GORJ. District de Roumanie, entre la Transylvanie et les districts de Mehedintsi, Dolj et Vilceca; 285,466 kil. q., 190,000 hab. Quatre dép. : Novaci-Amaradia, Vulcan-Ocol, Jiu-de-Sus, Gilort.

GORJU (Roumanie) (V. Jiu).

GORJUN (Bot.) (V. Gurjun).

GORJY (Jean-Claude), littérateur français, né à Fontainebleau en 1753, mort à Pinceloup, près de Rambouillet, en 1795. Après un premier roman, *le Nouveau Voyage sentimental*, il fit jouer en 1787 deux comédies : *les Amours d'Arlequin et de Séraphine*, et *les Torts apparents ou la Famille américaine*. Il revint au roman avec *Blançay*, livre qui obtint un certain succès et fut suivi de *Victorine*, *Sainte-Elme*, *Lidorie* (ce dernier écrit en style du moyen âge). Il dessina lui-même les vignettes de ces volumes qui furent édités de 1789 à 1792. Gorjy publia ensuite *les Tablettes sentimentales du bon Pamphile*, et un pamphlet très hardi et plein de verve, *Ann'quin Bredouille ou le Petit Cousin de Tristram Shandy*. Cet opuscule violent, et dirigé en partie contre Marat, faillit coûter la tête à son auteur, qui dut en interrompre la publication.

GORKA. Grande famille polonaise. Elle apparaît dans l'histoire vers le xve siècle. *Lukasz* Gorka, palatin de Poznanie, fut chargé de diverses missions diplomatiques, en 1440, près du sultan Amurat, en 1464 et 1466 près des chevaliers teutoniques. Il les amena à signer le traité de Thorn par lequel ils renonçaient à la Prusse. Il prit part à plusieurs expéditions contre les chevaliers et contre la Hongrie et mourut en 1477. — Un autre *Lukasz* Gorka, né en 1472, mort en 1542, fut aussi chargé de missions diplomatiques ; c'est lui qui alla chercher en Hongrie Barbe Zapolska ; l'empereur lui conféra le titre de comte ; en 1530, il présida aux négociations qui avaient pour objet d'établir les limites de la Pologne, du côté de la Hongrie et de la Silésie ; vers la fin de sa vie il se fit moine et devint évêque de Cujavie. — Son fils *André* Gorka, castellan de Poznan et général de la Grande-Pologne, prit part aux guerres contre la Moscovie et la Valachie et fut envoyé en mission près de l'empereur Ferdinand. Il embrassa la Réforme et offrit un asile aux frères bohêmes émigrés en Pologne. — Son fils *Lukasz* Gorka, mort en 1572, fonda, en 1551, à Szamotuly, une imprimerie et favorisa l'expansion de la Réforme en Poznanie. — *André* Gorka, frère du précédent, mort en 1584, fut à la tête des dissidents qui, à la diète électorale de 1573, combattirent la candidature de Henri de Valois; il finit par s'y rallier quand ce prince eut accepté les *pacta conventa* qui lui étaient proposés et fit partie de la députation qui vint chercher ce prince à Paris. Après la fuite de Henri, il contribua à l'élection d'Etienne Batory. Il favorisa dans ses domaines la propagande de l'arianisme. — *Stanislas* Gorka, frère du précédent, mort en 1592, fut palatin de Poznanie ; en 1574, il reçut Henri de Valois dans son château de Kurnik ; il contribua à l'élection d'Etienne Batory. Pendant l'interrègne qui suivit la mort de Batory (1587-1588), il soutint par les armes la candidature de Maximilien d'Autriche. Avec lui finit la famille des Gorka dont les biens passèrent aux Czarnkowski. L. L.

GORKI. Ville de Russie, ch.-l. de district du gouvernement de Mogilev ; 5,100 hab.

GORKUM ou **GORINCHEM.** Ville forte des Pays-Bas, prov. de Hollande méridionale, sur la rive dr. de la Meuse, par 51° 49′ 48″ lat. N. et 22° 38′ 15″ long. E. ; 9,500 hab. Elle possède une belle place, un gymnase, un hôtel de ville et une grande église, des fabriques de pipes de terre, des huileries. On y fait le commerce de chanvre, de fromage et de chevaux. Les fossés qui entourent la ville sont très larges et la place peut facilement être submergée. C'est la patrie de plusieurs peintres célèbres de l'école hollandaise. M. d'E.

GORLÆUS (Abraham), antiquaire belge, né à Anvers en 1549, mort à Delft en 1609. Il eut de bonne heure le goût de l'étude de l'antiquité, bien que ses études classiques eussent été assez négligées. Le cabinet d'antiquités qu'il avait formé fut acheté par Jacques, roi d'Angleterre. Gorlæus, qu'on appelle aussi Goorle et Gorlée, a publié un recueil intéressant : *Dactyliotheca seu Annulorum sigillorumque promptuarium* (Nuremberg, 1601, in-4) ; un supplément à ce recueil a pour titre : *Variarum Gemmarum, quibus antiquitas in signando uti solita, sculpturæ*. Cet ouvrage a été rédigé par Gronovius (Leyde, 1695 et 1707, 2 vol. in-4). On doit encore à Gorlæus un recueil aujourd'hui sans intérêt : *Thesaurus numismatum familiarum romanarum* (Leyde, 1608, in-fol.).

GÖRLITZ. I. Géographie. — Ville d'Allemagne, roy. de Prusse, district de Liegnitz (Silésie), sur la Neisse ; 62,135 hab. C'est une des plus belles villes d'Allemagne, la seconde de la Silésie. On remarque : son église gothique des S. S. Pierre et Paul (1423-97) à cinq nefs, avec crypte ; les boiseries de celle de la Trinité ; la chapelle de la Sainte-Croix bâtie en 1481-89 sur le modèle du Saint-Sépulcre de Jérusalem ; l'hôtel de ville (1537), l'ancienne citadelle, etc. L'industrie est active, surtout pour les textiles (toiles, lainages, mélangés, cotonnades) ; on fabrique aussi des machines, de la porcelaine, de la passementerie, etc. Görlitz est aussi un marché agricole considérable. Les environs sont très pittoresques.

II. Histoire. — Görlitz est un village d'origine slave, devenu ville au xiie siècle, ch.-l. d'un duché de 1377 à 1396. Elle repoussa les hussites (1429), fut prise et reprise dans la guerre de Trente ans. Charles XII y stationna longtemps ; Napoléon y eut son quartier général en 1813. Ce fut la résidence du théosophe Bœhme.

Bibl. : Neumann, *Gesch. von Görlitz* ; Görlitz, 1850.

GORNAC. Com. du dép. de la Gironde, arr. de La Réole, cant. de Sauveterre ; 416 hab.

GÓRNICKI (Lucas), écrivain polonais, né dans le Palatinat de Cracovie en 1527, mort à Tykocin le 20 juin 1603, Il commença ses études à l'université de Cracovie et les continua à celle de Padoue. Revenu en Pologne, il entra au service de plusieurs grandes familles et devint secrétaire du roi Sigismond-Auguste, puis vers 1570 staroste de Tykocin. Il fut chargé de diverses missions à Vienne et en Italie. C'est l'un des écrivains les plus remarquables du xvie siècle. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Il a traduit *les Troyennes* de Sénèque et paraphrasé son *Discours sur la vertu*. Son œuvre la plus importante est *le Courtisan polonais* publié pour la première fois à Cracovie en 1566 et depuis souvent réimprimé. Il est imité du *Cortigiano* de Baltazar Castiglione, mais il a néanmoins un caractère original ; il fournit les informations les plus précieuses sur la vie de l'aristocratie polonaise au xvie siècle. Le style en est excellent et atteste chez l'auteur un haut degré de culture. Górnicki a encore écrit : *Dialogue avec un Italien sur l'élection, la liberté, le droit et les coutumes polonaises* (Cracovie, 1616) ; *Histoire de la couronne de Pologne de 1538 à 1572* (Cracovie, 1637) ; *la Honte de la liberté complète* (Elbing, 1650) ; *le Démon de Socrate*, et quelques autres opuscules moins importants. Les ouvrages de Górnicki ont été plusieurs fois réimprimés. Une édition en trois volumes a paru en 1886 à Varsovie. Une traduction allemande du *Courtisan* a été publiée à Stuttgart en 1856 (*Der polnische Democrat als Hofmann*). L. L.

Bibl. : B. Czarnik, *Vie de Gornicki* (en polonais) ; Lwów, 1883. — Raphaël Löwenfeld, *Lukasz Gornicki* ; Breslau, 1884.

GORNIÉ Blato. Lac du Montenegro. Il est situé près de l'embouchure de la Moratcha et sert de déversoir pour le trop-plein des eaux du lac de Scutari.

GORNIÈS. Com. du dép. de l'Hérault, arr. de Montpellier, cant. de Ganges ; 352 hab.

GORO DI CIUCCIO CIUTI, sculpteur florentin du XIIIe siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il s'établit à Sienne avec sa famille vers 1272. Il était élève de Niccolo Pisano. Ses trois fils, Goro, Neri et Ambrogio, furent comme lui sculpteurs et architectes et construisirent à Sienne, en 1311, la *Fonte di Follonica*.

BIBL. : PERKINS, *les Sculpteurs italiens*, trad. Haussoulier, t. I, ch. II.

GORODISTCHÉ. On appelle ainsi en Russie les endroits où l'on croit retrouver des traces d'anciennes enceintes fortifiées. Ces enceintes sont le plus souvent en terre (V. GRAD et HRADISTE). Plusieurs bourgs de Russie s'appellent *Gorodistchenskoe Selo*. — Il existe dans le gouvernement de Penza une ville de Gorodistché ; 3,600 hab. C'est un chef-lieu de district. — Il y a également une ville de Gorodistché dans le gouvernement de Kiev, district de Tcherkask ; 7,000 hab.

GORON (Marie-François), commissaire de police de la ville de Paris, chef du service de sûreté, né à Rennes le 2 mars 1847. Après avoir passé dans un laboratoire de pharmacien, il s'engagea au 99e de ligne qu'il quitta bientôt pour l'infanterie de marine ; il fit plusieurs campagnes aux colonies, notamment à la Martinique, et, après avoir obtenu les galons de sergent-major, abandonna la vie militaire sur les instances de sa famille. Il était à Rennes depuis quelques mois quand la guerre de 1870 éclata. Nommé lieutenant dans la garde mobile d'Ille-et-Vilaine, M. Goron, qui se trouvait toujours trop loin du danger, démissionna pour s'engager comme simple soldat dans un régiment de turcos et fit toute la campagne aux armées du Rhin, de la Loire et de l'Est. Au moment où il allait passer en Suisse avec l'armée de Bourbaki, il eut les pieds gelés, faillit être amputé et ne recouvra l'usage de ses jambes qu'après une longue maladie suivie d'un séjour de convalescence en Algérie. Revenu à Rennes, marié, père de famille, M. Goron, que le goût du danger et des aventures n'avait pas abandonné, se laissa tenter par une nouvelle et lointaine entreprise. Il partit avec toute sa famille pour l'Amérique du Sud afin de fonder une colonie dans la région du Haut-Pilcomayo, habitée par les Indiens Tobas du Grand-Chaco qui devaient depuis assassiner le malheureux Dr Crevaux. Mais le nouveau colon ne fut pas heureux dans son entreprise. Il perdit un fils qu'il adorait ; son exploitation fut ravagée par ses féroces voisins, ses bestiaux volés, et, après avoir lutté avec courage contre la mauvaise fortune, il dut rentrer en France.

Enfin, le 10 mars 1881, M. Goron entra dans l'administration en qualité de secrétaire suppléant près les commissariats de police de Paris. Sa nouvelle carrière fut aussi rapide que brillante : il fut successivement nommé secrétaire titulaire à Neuilly-sur-Seine, puis à Paris au commissariat de police du quartier Saint-Vincent-de-Paul et aux délégations judiciaires dans le service de M. Clément. Appelé au mois d'août 1885 à subir les épreuves du concours pour l'emploi de commissaire de police, il arriva premier et fut nommé, le 1er nov. 1885, commissaire de police à Pantin. Un an après, le 1er oct. 1886, M. Gragnon, alors préfet de police, le nommait sous-chef au service de la sûreté dont le chef était M. Taylor. Dans ce nouveau poste qui convenait si bien à son tempérament actif et courageux, M. Goron se plaça bientôt au premier plan, et, le 14 nov. 1887, M. Gragnon l'appelait à succéder à M. Taylor. A la tête de cet important service, M. Goron put donner toute sa mesure. Aidé de collaborateurs tels que Jaume, Rossignol, Soudais, etc., M. Goron sut organiser son service de façon à l'avoir complètement dans sa main. Payant de sa personne, toujours le premier au danger, il a su inspirer à ses hommes le sentiment de la valeur de leur chef qu'ils aiment malgré sa sévérité. D'une habileté hors ligne pour découvrir les coupables, il n'a pas son pareil pour les amener à avouer ou à se trahir, et il a souvent rendu des plus faciles la tâche du juge d'instruction. Il est impossible d'énumérer les affaires où M. Goron a donné les preuves de son exceptionnelle aptitude à ces fonctions si délicates et si difficiles. L. H.

BIBL. : H. VALBEL, *la Police de Sûreté à Paris en 1889* ; Paris, 1889.

GORONTALO (Golfe) (V. CÉLÈBES).

GOROSTIZA Y CEPEDA (Manuel-Eduardo), poète dramatique et diplomate mexicain, né à Vera Cruz le 13 nov. 1796, mort à Mexico vers 1880. Fils d'un général espagnol, gouverneur de Vera Cruz. Il écrivit de bonne heure des pièces de théâtre, mais dut émigrer, comme libéral, après le rétablissement du despotisme en Espagne en 1823. Chargé alors par les Mexicains d'obtenir la reconnaissance de l'indépendance de leur pays auprès des cours de l'Europe, et ayant réussi dans cette mission, il fut ambassadeur du Mexique à Londres, puis à Paris, et, de retour dans sa patrie, il fut nommé conseiller d'Etat et directeur du théâtre de Mexico. Ses nombreuses comédies, conçues avec esprit et écrites avec élégance, obtinrent des succès durables. Nous citerons les suivantes : *Las Costumbres de antaño* (1819) ; *Indulgencia para todos* (1825) ; *Contigo pan y cebolla* (1833), d'où Scribe a tiré son vaudeville *Une Chaumière et son cœur*. Il publia d'abord un recueil de ses principales pièces : *Teatro escogido* (Bruxelles et Paris, 1825-26, 4 vol. pet. in-12), et les meilleures en ont été ensuite insérées dans plusieurs recueils généraux. — Son frère, *Pedro-Angel*, composa aussi des comédies et des drames, dont quelques-uns figurent dans le *Teatro moderno español* (Madrid, 1836-38, 4 vol. in-8). G. P-I.

GOROVE (Etienne), homme d'Etat et publiciste hongrois, né à Budapest en 1819, mort à Budapest en 1881. Chef de l'opposition, tout jeune encore, dans le comitat de Temesvár, il fit un grand voyage qui lui inspira son livre de *l'Occident* (*Nyugot*), bientôt suivi de son livre sur *la Nationalité* (*Nemzetiség*). Membre de la Diète en 1848, il ne se rangea pas dans le parti avancé ; toutefois il dut vivre en exil jusqu'en 1856. La renaissance politique de la Hongrie à partir de 1861 ouvrit à Gorove une nouvelle carrière : il devint l'un des chefs du parti Deák, et, en 1867, ministre de l'agriculture du commerce et des travaux publics. Même lorsqu'il se fut retiré du cabinet en 1871, il resta l'un des membres les plus en vue du parti libéral.

GORRE. Com. du dép. de la Haute-Vienne, arr. de Rochechouart, cant. de Saint-Laurent-sur-Gorre ; 722 hab.

GORRESIO (L'abbé Gaspare), orientaliste italien, né à Bagnasco (Piémont) le 20 juin 1808, mort à Turin le 21 mai 1891. Il commença par enseigner l'histoire, puis vint à Paris où il entreprit l'étude du sanscrit sous la direction de Burnouf. Bientôt après il annonçait son intention de publier et de traduire la magnifique épopée du *Râmâyana* ; il lui fallut près de trente ans pour arriver au terme de ce long travail. Les douze volumes du texte et de la traduction furent imprimés à Paris, par l'Imprimerie nationale, aux frais du roi de Sardaigne. En 1852, l'abbé Gorresio fut chargé d'un cours de sanscrit à l'université de Turin ; c'est là le début de l'indianisme en Italie. L'œuvre de Gorresio consiste presque tout entière dans son *Râmâyana* ; le reste est formé d'opuscules sans importance scientifique. Elle n'en suffit pas moins à lui assurer une estime durable ; si on lui a reproché d'avoir choisi comme base la recension bengalie, la conscience et la compétence de l'éditeur ont été reconnues de toute la critique ; quant à sa traduction, les spécialistes en proclament l'exactitude, et les Italiens en vantent le style : *Ramayana. Poema indiano di Valmici. Testo sanscrito secondo i codici manoscritti della scuola Gaudana*, vol. I, V. — *Traduzione italiana con note*, vol. VI, X. — *Uttarakanda, testo con note e versione italiana*, vol. XI, XII (Paris, 1843-70). Sylvain LÉVI.

GORREVOD. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Bourg, cant. de Pont-de-Vaux ; 552 hab.

GORREVOD. Célèbre famille de Bresse que les généalogistes font remonter à *Guy* de Gorrevod, seigneur de ce

lieu, qui vivait en 1180. Au XII[e] siècle, les Gorrevod n'avaient que la moyenne et basse justice ; dans le cours du XIV[e] siècle, pour se les attacher davantage, et avec eux les familles de Vienne et de Brancion qui leur étaient alliées, les comtes de Savoie leur accordèrent la justice haute. Mais il était réservé à un des membres de la branche cadette de porter à son apogée la puissance de la famille. — *Laurent* de Gorrevod, qui, élevé en Espagne, faillit être précepteur de Charles-Quint, devenait en 1516 gouverneur de Bresse, puis chevalier de la Toison d'or. Au mois de janv. 1521, le duc Charles de Savoie unissait sa terre de Gorrevod à celle de Pont-de-Vaux, érigée en comté en sa faveur. En qualité de grand maître d'hôtel de l'empereur, il prenait part aux préliminaires du traité qui devait rendre la liberté à François I[er], et après était nommé maréchal et lieutenant général de Bourgogne. — Son frère, *Louis*, abbé d'Amhondy, devenait évêque de Maurienne, puis de Bourg, cardinal, légat *a latere*, et prince du Saint-Empire. Depuis, les Gorrevod devenaient vicomtes de Salins, barons de Montanay, de Gorrevod et de Gerbais, seigneurs de Saint-Julin, Belmont, Lay, Corcondray, Chalamont, Montmerle, etc. — *Jean*, héritier de Laurent, fut chambellan de Charles-Quint. — *Laurent II*, gouverneur et lieutenant général en Bresse, Bugey et Valromey, allié à la puissante famille de La Baume, fut un des vainqueurs de Saint-Quentin. — *Charles-Emmanuel*, prince du Saint-Empire, gouverneur et capitaine général des duchés de Limbourg, comté de Dalhan et pays d'outre-Meuse, devenait par lettres patentes de Louis XIII, du mois de févr. 1623, duc de Pont-de-Vaux. — Enfin, *Philippe-Eugène*, qui se signala sous Condé au siège de Mardick et à la bataille de Lens en 1648, mourut le 26 juil. 1681 sans laisser de postérité. G. G.

BIBL. : GUICHENON, *Histoire de Bresse*. — Le P. ANSELME, *Histoire généalogique*, t. V.

GORRIA (Cerro de). Montagne d'Espagne, dans la Vieille-Castille, un des avant-monts septentrionaux de la ligne de faîte entre Douro et Tage, s'élève à une trentaine de kil. à l'O. d'Avila, à 1,383 m. d'alt.

GORRON. Ch.-l. de cant. du dép. de la Mayenne, arr. de Mayenne, sur le Colmont ; 2,730 hab. Nombreux moulins à blé, à huile et à tan. Fabrique de tissus de coton ; tannerie ; fabrique de sabots.

GORSAS (Antoine-Joseph), journaliste et homme politique français, né à Limoges le 24 mars 1752, mort à Paris le 7 oct. 1793. Fils d'un cordonnier et destiné à l'état ecclésiastique, il ne se sentit pas la vocation religieuse et fonda à Versailles, quelques années avant la Révolution, une école militaire libre. En 1781, il fut mis à la Bastille pour des pamphlets. Sorti de prison, il fonda le *Courrier de Versailles*, intitulé plus tard *Courrier des 83 départements* (5 juil. 1789-2 juin 1793, 48 vol. in-8), qui fut une des feuilles les plus véhémentes de la Révolution et où les journées de septembre furent appelées « journées nécessaires ». C'est aussi un des journaux les plus instructifs et les plus amusants de ce temps, par l'abondance des anecdotes et des détails pittoresques. Élu à la Convention nationale par les dép. de l'Orne et de Seine-et-Oise, Gorsas opta pour Seine-et-Oise. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix, contre le sursis. Dès lors, il devint un des partisans les plus ardents de Brissot et des girondins et dans sa feuille il attaqua violemment la Montagne. Décrété d'arrestation au 2 juin, il s'enfuit en Normandie, passa en Bretagne, revint à Paris, y fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à l'échafaud. F.-A. A.

GORSES. Com. du dép. du Lot, arr. de Figeac, cant. de La Tronquière ; 1,161 hab.

GÓRSKI (Stanislas), historien polonais, né dans le palatinat de Plock en 1489, mort en 1572. Après avoir étudié à Cracovie et à Padoue, il fut ordonné prêtre et devint secrétaire de Pierre Tomicki, archevêque de Cracovie et sous-chancelier de la couronne, puis chanoine de Plock et de Cracovie et enfin secrétaire de la reine Bona. Il passa une grande partie de sa vie à recueillir et en mettre en ordre les documents relatifs au règne de Sigismond I[er]. Ce recueil considérable est connu sous le nom d'*Acta Tomiciana*. Il est resté longtemps inédit. En 1852, le comte Titus Dzialynski en a commencé la publication (Poznan, années 1852 et suiv.). Gorski a fait entrer dans ce recueil quelques-uns de ses travaux personnels : *Description de la guerre de Valachie en 1535; Mémoires sur le Rokosz de Lwów en 1537; Histoire secrète de mon temps*. Il a en outre écrit une *Vie de Pierre Tomicki* et une *Vie de Pierre Kmita* qu'on attribue parfois à Orzechowski (éditée par Dzialynski; Poznan, 1854). L. L.

GORST (Sir John ELDON), écrivain et homme politique anglais, né à Londres en 1835. Envoyé, à sa sortie de l'université de Cambridge, en qualité de commissaire civil à la Nouvelle-Zélande, il occupa deux années ces fonctions et écrivit *Maori King* (1864), historique des démêlés anglais avec les indigènes. Entré au barreau en 1865, conseiller de la reine en 1875, les électeurs de Chatham l'envoyèrent la même année au Parlement. Il y seconda les attaques de l'opposition représentée par lord Churchill, fut nommé solicitor general en 1885, puis créé chevalier, et entra, l'année suivante, comme sous-secrétaire d'Etat au dép. des Indes. H. F.

GORTCHA (Turquie d'Europe), ou **GORITZA**, Ville du gouvernement de Bitolia (Monastir), au S. du lac d'Okrida et au pied de collines couvertes de vignes, au N. de la chaîne du Grammos ; 859 m. d'alt. ; 15,000 hab. ; population albanaise avec quelques Bulgares et Valaques ; chrétienne pour les six septièmes, musulmane pour le reste. Lieu de trafic sur le seuil de passage entre le versant de la mer Adriatique et celui de la mer Egée ; commerce de céréales ; carrière de lignite. Le pays est en voie de progrès : l'instruction se répand, et les meurtres par vengeance, fréquents jadis, diminuent. L. DEL.

BIBL.: DOZON, *Excursion en Albanie*, dans *Bull. Soc. géogr.*, 1875, t. IX, p. 598.

GORTCHAKOV (Famille). Les origines de la famille Gortchakov se confondent avec celles de l'empire russe. Mais elle n'a commencé qu'au XVI[e] siècle à jouer un rôle important dans l'histoire. Un de ses membres, *Pierre* Gortchakov, né en 1570, s'illustra par la défense de Smolensk contre les Polonais, en 1611. Depuis cent ans surtout, elle n'a pas cessé d'attirer sur elle l'attention publique. Le prince *Dmitri* Gortchakov, né en 1756, mort en 1824, se fit principalement connaître comme poète. De ses deux frères, l'un, *Alexandre*, né en 1764, mort en 1825, fut aide de camp de Souvarov, fit avec distinction la campagne d'Helvétie en 1799, battit le maréchal Lannes à Heilsberg (1807), et devint, en 1812, ministre de la guerre ; — l'autre, *André*, né en 1768, mort à Moscou en 1855, eut, comme général de division, une part importante aux campagnes d'Allemagne et de France (1813-14), et prit sa retraite en 1828. — Des deux fils de Dmitri, le premier, *Pierre*, né en 1790, mort à Moscou le 18 mars 1868, servit comme colonel sous Ermolov, dans l'armée du Caucase, contribua ensuite, comme général-major, aux succès de Wittgenstein en Turquie (1829), fut un des négociateurs de la paix d'Andrinople, devint, en 1839, gouverneur général de la Sibérie orientale, prépara l'annexion à l'empire russe du territoire du fleuve Amour, rentra dans la vie privée en 1851, reprit du service au moment de la guerre de Crimée, commanda un corps d'armée à la bataille de l'Alma (20 sept. 1854), et, s'étant de nouveau retiré, fut nommé conseiller de l'empire. — Le second, *Michel*, né en 1795, mort à Varsovie le 30 mai 1861, se fit remarquer dès 1812 comme officier d'artillerie, dirigea les sièges de Schomla et de Silistrie (1828), se signala en Pologne, non seulement par son énergie, mais par ses talents stratégiques, surtout à Grochow, à Ostrolenka, à Varsovie (1831), devint lieutenant général, puis général d'artillerie (1843), fut nommé en 1846 gouverneur de Varsovie, fit,

trois ans après, la campagne de Hongrie, qui, grâce à la vigueur et à la rapidité de ses mouvements, aboutit à la capitulation de Vilagos (1849) ; fut mis à la tête de l'armée du Pruth en 1853, occupa les principautés danubiennes et franchit le Danube en mars 1854, dut ensuite se retirer pour faire place aux troupes autrichiennes, fut en févr. 1855 chargé du commandement en chef des forces russes en Crimée, prolongea glorieusement la défense de Sébastopol jusqu'après la prise de Malakov (8 sept. 1855), parvint à sauver son armée, fut ensuite envoyé à Varsovie comme lieutenant général du royaume de Pologne et s'efforça, par un mélange de fermeté et de douceur, de prévenir le soulèvement de ce malheureux pays, qui se produisit après sa mort, en 1863.

De tous les membres de la famille Gortchakov, celui qui a tenu la plus grande place dans le gouvernement russe est le prince *Alexandre-Mikhaïlovitch*, diplomate et homme d'Etat, cousin des précédents, né le 16 juin 1798, mort à Baden-Baden le 11 mars 1883. Secrétaire d'ambassade à Londres (1824), chargé d'affaires à Florence (1830), puis attaché comme conseiller à l'ambassade de Vienne (1832), il fut envoyé en 1841 comme ministre plénipotentiaire à Stuttgart, où il négocia le mariage de la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas, avec le prince royal de Wurttemberg, exerça discrètement une grande influence sur la cour d'Autriche et les petits gouvernements allemands pendant les événements de 1848 et 1849, fut accrédité, en 1851, auprès de la diète de Francfort, alla ensuite représenter la Russie à Vienne (1854), dans les circonstances les plus difficiles, ne put empêcher l'Autriche, sauvée par Nicolas Ier en 1849, de contrecarrer ses vues pendant la guerre d'Orient, et en garda, comme son maître et comme le nouveau tsar Alexandre II, un profond refroidissement, qui expliqua en grande partie sa politique ultérieure. Appelé, après la paix de Paris, au ministère des affaires étrangères (avr. 1856), nommé chancelier de l'Empire en 1863, il se maintint au pouvoir plus d'un quart de siècle, et se donna pour tâche non seulement de délier la Russie des obligations qu'elle avait dû subir à la suite de la guerre de Crimée, mais de reprendre l'exécution du programme panslaviste de Nicolas.

Il pratiqua d'abord, pendant plusieurs années, une politique de *recueillement* et d'abstention qui n'était pas, tant s'en faut, une politique d'indifférence. S'il laissa la France accabler l'Autriche en 1859, et s'il ne voulut rien faire pour cette dernière puissance, ce qui rendit possible le royaume d'Italie (1860-61), il empêcha, par son attitude négative, les cabinets de Paris et de Londres d'intervenir dans la guerre civile des Etats-Unis. Intimement lié à M. de Bismarck, qui représentait la Prusse à Saint-Pétersbourg de 1859 à 1862, il conclut avec la cour de Berlin, en févr. 1863, un accord qui lui permit de repousser avec hauteur et avec succès les timides représentations de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre en faveur de la Pologne insurgée (1863-64), et de rompre bruyamment les relations diplomatiques de la Russie avec le saint-siège (1866). C'est la complaisance du tsar, inspiré par Gortchakov, qui permit à la Prusse de triompher de l'Autriche à Sadowa en 1866, de la France à Sedan en 1870, et de constituer à son profit l'unité allemande (1871). En retour de ces bons offices, le cabinet de Berlin permit à celui de Saint-Pétersbourg de dénoncer le traité de Paris, que la France et l'Angleterre n'étaient plus en état de faire respecter (31 oct. 1870), et qui fut en effet déchiré par la conférence de Londres (13 mai 1871).

Gortchakov se prêta ensuite de bonne grâce (1872-73) à la politique bismarckienne qui, pendant quelque temps, fit grand bruit autour de la prétendue alliance *des trois empereurs*. Mais au fond il trouvait déjà l'Allemagne trop puissante et il savait bien que l'Autriche était toujours prête à contrarier ses vues en Orient. Il commençait à se rapprocher secrètement de la France, dont son maître et lui prenaient diplomatiquement la défense contre la cour de Berlin en 1875. La même année, la guerre, longuement préparée par la propagande panslaviste de la Russie, éclatait dans les Balkans. Bientôt Gortchakov, après avoir accepté, pour la forme, la note *Andrassy* (V. ce mot), poussait la Serbie à attaquer les Turcs (juil. 1876), sauvait ce petit Etat des conséquences de sa défaite et faisait échouer la conférence de Constantinople. On sait qu'Alexandre II prit enfin les armes contre la Turquie (avr. 1877), et que l'armée russe victorieuse arriva au commencement de 1878 jusque dans la banlieue de Constantinople. Le chancelier du tsar imposa au sultan le traité vraiment léonin de San Stefano (3 mars 1878), qui était la ruine de l'empire ottoman. Mais l'Angleterre et l'Autriche protestèrent et provoquèrent le congrès de Berlin où, secondées par M. de Bismarck, elles obligèrent la Russie à signer un nouveau traité, avantageux pour elle, et qui ne laissait au tsar qu'une faible partie des avantages qu'il croyait s'être assurés. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a pas pardonné cet abandon au gouvernement allemand, et il faut voir dans le traité de Berlin l'origine de l'évolution diplomatique qui a produit depuis, d'une part la *triple alliance* (de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie), de l'autre l'entente franco-russe. Peu après l'assassinat d'Alexandre II (mars 1881), Gortchakov fut remplacé au ministère des affaires étrangères (avr. 1882) par M. de Giers, qui l'occupe encore aujourd'hui (1893) ; mais il garda jusqu'à sa mort le titre honorifique de chancelier. A. Debidour.

GORTCHANIS. Tribu de l'Inde occupant le Daman méridional, dans les vallées des monts Soleïman. Les Gortchanis sont d'origine djâte, convertis à l'islamisme ; le territoire qu'ils occupent fut pris par les Anglais à l'époque de la conquête du Pendjab.

GORTON (Samuel), sectaire anglais, fondateur de la secte aujourd'hui éteinte des *gortonites*, mort entre le 27 nov. et le 10 déc. 1677. Il était né à Gorton (Lancashire) et fut apprenti à Londres. Il savait la Bible par cœur et parlait avec force. Craignant la persécution, il débarqua en 1636 à Boston, dans la Nouvelle-Angleterre. Il fut forcé, par suite de l'acrimonie de ses polémiques théologiques, de quitter successivement Boston pour Plymouth, Plymouth pour Aquidneck, Aquidneck pour Providence, Providence pour le désert du Narragansett, où il fonda, sur des terres achetées à un chef indien, une colonie de gortonites sur l'emplacement actuel des villes de Coventry et de Warwick. L'animosité des gens de Boston le poursuivit jusque-là, et Gorton, à peine délivré de la prison où il avait souffert avec quelques-uns de ses partisans, alla porter ses doléances en Angleterre (1644). La colonie de Massachusetts et Gorton firent imprimer de volumineux pamphlets. Finalement, le comte de Warwick donna raison aux gortonites qui demeurèrent en paix dans le district de Narragansett jusqu'à la mort du fondateur. On a de Gorton quelques écrits d'une mysticité transcendante, à peu près inintelligibles. Sa secte lui a survécu pendant un siècle environ.

GORTYNE. Ancienne ville de Crète, située dans la partie méridionale de l'île, presque à l'embouchure du Léthé. Près de Gortyne se trouvait le fameux Labyrinthe, qui s'enfonçait sous une hauteur voisine de l'Ida.

GORTYS. Ancienne ville de l'Arcadie (Péloponèse), située au confluent de l'Alphée et du Gortynias. Son importance fut de courte durée ; Pausanias n'en parle que comme d'une simple bourgade. Elle renfermait un temple d'Esculape, dont il ne reste aucun vestige, et une acropole dont on peut voir les ruines.

GORUP von Besanez (Eugen, baron), chimiste autrichien, né le 15 janv. 1817, mort à Erlangen le 24 nov. 1878. Il fit ses études à Graz, à Vienne, à Padoue et Munich et devint professeur de chimie à l'université d'Erlangen. Il a publié d'importants travaux de chimie organique et physiologique : *Anleitung zur qualitativen und quantitativen zoochemischen Analyse* (Brunswick, 1850) ; *Lehrbuch der Chemie* (*id.*, comprenant *Anorganische Chimie*, *Organische physiologische Chemie*). Ces ou-

vrages ont été plusieurs fois réimprimés et traduits en plusieurs langues.

GÖRZ. Ville d'Autriche-Hongrie (V. GORICA).

GORZE (*Finis Haldiniaca, Baudiaca, Aconiaca*, 745; *Gorzia*, 765). Ch.-l. de cant. de la Lorraine allemande, arr. de Metz, sur la Gorze, à 5 kil. à l'O. de Novéant; 1,326 hab. Brasserie, tannerie, vignobles; antiquités romaines; restes d'un aqueduc construit selon toute probabilité, sous Valens au IVe siècle, pour conduire les eaux des sources de la Gorze à Metz au moyen des arches de Jouy; aqueduc moderne terminé en 1865, également destiné à porter les eaux à Metz. La ville de Gorze, autrefois fortifiée, faisait partie de la province des Trois-Evêchés, était le siège de trente hautes justices qui formaient le domaine connu sous le nom de terre de Gorze, une des subdivisions du pays messin. Elle doit son importance à la célèbre abbaye, fondée en 749 par *Chrodegang* (V. ce nom), évêque de Metz, sous le vocable de Saint-Gorgon. Après une courte période de célébrité, l'abbaye tomba dans le relâchement. Relevée par l'abbé Jean de Gorze (960-974), qui la fit placer sous la règle de Saint-Benoît, elle atteignit, au XIIe siècle, un degré extraordinaire de puissance et de richesse. Ses abbés jouissaient des droits régaliens et firent battre monnaie à leur coin. Dès le XIVe siècle l'abbaye tomba en décadence. En 1542, Guillaume de Furstenberg s'empara de la ville et en fit le quartier général des protestants. Guillaume Farel y prêcha la Réforme. Les années suivantes, la ville fut prise et pillée, tantôt par les Français, tantôt par les Lorrains. Ces derniers incendièrent l'abbaye ainsi que le château et n'épargnèrent que l'église paroissiale. L'abbaye fut sécularisée en 1572. La terre de Gorze fut cédée à la France par le traité de Vincennes (1661).

Chrodegang avait fondé à Gorze une basilique qui, au XIe siècle, fut remplacée par une magnifique église abbatiale détruite au XVIe siècle. L'église paroissiale actuelle, construite vers la fin du XIe siècle dans le style de transition, quoique plus modeste que l'église abbatiale, peut être comptée parmi les monuments les plus remarquables du pays messin. C'est une basilique à trois nefs avec transept surmonté d'une tour et avec trois absides. De tous les autres monuments et édifices qui faisaient la gloire de cette ville, il n'existe plus qu'un château, construit au XVIIe siècle par Philippe Eberhard de Lœwenstein, auquel Louis XIV avait cédé la ville de Gorze. Converti en 1845 en dépôt de mendicité, il sert encore aujourd'hui au même but. Gorze possédait autrefois un grand hôpital, dont la léproserie ou ladrerie du mont Saint-Blin était une dépendance. A 1 kil. à l'O. de la ville s'élève sur une éminence l'ermitage Saint-Thiébault, but de pèlerinage. L. WILL.

BIBL. : DOM CALMET, *Notice de la Lorraine*, I, 522. — SIMON, *Différentes Notices sur les antiquités de Gorze*, dans *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1838, XIX, 327; 1840, XXI, 329; 1842, XXIII, 142; 1858, XXXIX, 387; 1859, XL, 303. — JACOB, *Notice sur l'aqueduc romain de Gorze à Metz*, dans *Austrasie*, 1854, 19-31, 65-75. — J.-B. NIMSGERN, *Hist. de la ville et du pays de Gorze*; Paris, 1853. — Raymond DUPRIEZ, *Abbés de Gorze*; Thionville, 1879. — BERGMANN, *Gorze*, dans *Bull. de la Soc. d'archéol. de Metz*, 1862, V. 164. — BILLOTTE, *Eaux de Gorze*; Metz, 1886. — *Die Abtei Gorze*, dans *Studien and Mittheilungen aus dem Benedict. und Cisterc. Orden*, VIII. — KARCHER, *Abtei und Stadt Gorze*, dans *Jahresb. d. Ver. f. Erdkunde*, I, 90. — SCHULTZEN, *Die altröm. Wasserleitung*, même recueil, I, 81. — X. KRAUS, *Kunst u. Alterthum*, III, 162-182.

GOSCELIN ou **GOTSELIN**, moine et hagiographe anglais, qui florissait au commencement du XIe siècle. On croit qu'il naquit à Thérouanne. Moine du monastère de Saint-Bertin, il fut amené en Angleterre par Hermann, évêque de Salisbury, qu'il avait accompagné à Rome. Sa *Vie de saint Augustin de Canterbury*, et son *Historia Translationis S. Augustini*, se trouvent dans Warton, dans Mabillon et dans Migne. Il a écrit un grand nombre d'autres vies de saints restées manuscrites. B.-H. G.

GOSCH (Christian-Carl-August), zoologue et publiciste danois, né à Copenhague le 16 nov. 1832. Etabli en Angleterre (1859) et attaché à la légation danoise depuis 1862, il publia à Londres : *The Nationality of Slesvig* (1861); *Denmark and Germany since 1815* (1862); *Explanation of the Danish Question* (1864). Son mémoire sur *la Méthode d'enseignement dans les écoles savantes* (Copenhague, 1865) et son excellente *Bibliographie zoologique du Danemark* (1870-75, 4 vol.) sont en danois.

GOSCHE (Richard), historien et orientaliste allemand, né à Neundorf en 1824. Il fit ses études à Leipzig et Berlin et en 1847 fut nommé à la bibliothèque royale de Berlin, puis professeur de langues sémitiques à l'université de Halle (1863). Ses principales publications sont : *De Ariana Linguæ gentisque armeniacæ indole* (1847); *Die Alhambra und der Untergang der Araber in Spanien* (1854); *Al Ghazzalis Leben und Werke* (1858); *Archiv fur Litteraturgeschichte* (1870-71); *Richard Wagners Frauengestalten* (1883); *Georg Ebers*, biographie (1886).

GOSCHEN (Johann-Friedrich-Ludwig), jurisconsulte et savant allemand, né à Kœnigsberg le 16 févr. 1778, mort à Gœttingue le 24 sept. 1837. Elève de Savigny et professeur à l'université de Berlin (1811), puis à Gœttingue (1822), il fut chargé de publier la première édition des Institutes de Gaius (Berlin, 1820). Il fit paraître avec Savigny : *Zeitschrift für Gesch. Rechtswissenschaft* (1815 et suiv.). Après sa mort, Exleben fit paraître ses leçons de droit civil : *Vorlesungen über das gemeine Civilrecht* (Gœttingue, 1838-43, 3 vol.).

GOSCHEN (George-Joachim), homme politique anglais, né à Londres le 10 août 1831. Il termina ses études, prit ses grades à Oxford, et entra en 1853, comme associé, dans la maison de commerce et de banque de son père. Elu député à la Chambre des communes par la cité de Londres en mai 1863, il siégea parmi les libéraux et prit une part active au mouvement en faveur de la liberté religieuse (admission des dissidents dans les universités, suppression du certificat de religion). Réélu aux élections générales de 1865, il devint le 20 nov. vice-président du bureau du commerce, et entra au conseil privé au titre de chancelier du duché de Lancastre en janv. 1866. Tombé avec le cabinet Russell, il fit partie du cabinet Gladstone de déc. 1868 comme président du bureau du *poor-law* et devint en mars 1871 premier lord de l'amirauté. Réélu encore en 1874, il fut envoyé en Egypte comme délégué des porteurs de dette égyptienne et signa la convention du Caire (18 nov. 1876) relative à la réorganisation des finances d'Egypte. Il prit part en 1878 à la conférence monétaire internationale de Paris et fut nommé en mai 1880 ambassadeur extraordinaire à Constantinople. Il est le principal auteur de la nouvelle délimitation de frontières acceptée par la Turquie et la Grèce en 1881 en accomplissement du traité de Berlin. M. Goschen fut nommé commissaire ecclésiastique pour l'Angleterre en oct. 1882. Aux élections de 1885, il fut élu député d'Edimbourg, après avoir représenté Ripon depuis 1878. Ses vues politiques s'étaient modifiées et, ancien allié de Gladstone, il était maintenant dénoncé comme un tory par cet homme d'Etat. Aussi fut-il battu aux élections de 1886 à Edimbourg et de 1887 à Liverpool et fit-il une opposition énergique au *home-rule*. Il devint chancelier de l'Echiquier en janv. 1887, après la démission de lord Randolph Churchill, dans le second cabinet de lord Salisbury, et conserva ce portefeuille jusqu'en 1892. Il avait été réélu par Saint-George (Londres) en févr. 1887. Très versé dans les questions financières, M. Goschen a réalisé en 1889 la réduction de l'intérêt de la dette nationale avec un à-propos et un talent qui ont fait accueillir cette réforme par tous les partis avec un véritable enthousiasme. Il a été élu recteur de l'université d'Aberdeen le 12 nov. 1887 contre M. Morley, candidat gladstonien, recteur de l'université d'Edimbourg en 1890 et correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1891. Il est l'auteur d'un très important ouvrage sur la *Théorie des changes étrangers* qui a été traduit en français par M. Léon Say (Paris, 1892,

in-8, 3e éd.). Citons encore de lui : *Speech on the Oxford University tests abolition bill* (1865) ; *Speech on bankruptcy legislation and other commercial subjects* (1868). R. S.

GOSELINI (Giuliano), historien italien, né à Rome le 12 mars 1525, mort le 13 févr. 1587. Diplomate avisé, il fut successivement secrétaire des divers gouverneurs de Milan, Ferdinand de Gonzague, le duc d'Albe, le duc de Sessa, le marquis d'Aimonte. Il a écrit la vie du premier (Milan, 1574, in-4), le récit des conjurations des Pazzi, de Fiesque et de Plaisance (*Tre Congiure ;* Venise, 1592, in-8), etc.

GOSHEN (Terre de) (V. Gessen).

GOSIA (Martino), jurisconsulte italien, né à Bologne vers la fin du XIe siècle, mort entre 1158 et 1166. Il appartenait à la famille noble des Gosi qui fut plus tard bannie de Bologne avec le parti gibelin. Il fut l'un des principaux docteurs de l'université de Bologne au XIIe siècle. Il eut pour adversaire Bulgarus et fut, avec celui-ci, l'un des quatre docteurs chargés par l'empereur Frédéric Barberousse de fixer les droits régaliens lui appartenant; à la diète de Roncaglia tenue à ce sujet, il se montra ardent défenseur du pouvoir impérial. Un rescrit de Frédéric et plusieurs décrétales des papes reproduisirent des opinions de Gosia. Il a laissé des gloses d'une rédaction assez inégale ; ses travaux ont été diversement jugés. — Son fils *Guilelmo* et son petit-fils *Hugolino* se distinguèrent aussi dans la science du droit; son arrière-petit-fils fut podestat de Faenza en 1256. G. Regelsperger.

Bibl. : Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononiensis professoribus*, 1769, t. I, pp. 38-42. — Tiraboschi, *Storia della letter. Italiana*, t. III, lib. 4, c. 6, § 22. — De Savigny, *Histoire du droit romain au moyen âge*, traduite par Ch. Guenoux, 1839, t. IV, pp. 33-35, 41-47.

GOSLAR. I. Géographie. — Ville d'Allemagne, roy. de Prusse, district d'Hildesheim, au N. du Harz, sur la Gose, affl. de l'Oker ; 11,000 hab. Ses vieux monuments lui donnent un aspect pittoresque. Des anciennes tours, la plus remarquable est le *Zwinger* avec ses murailles de 7 m. d'épaisseur. Le Palais impérial bâti par Henri III vers 1050, souvent habité par les empereurs dont l'un (Henri IV) y naquit et où se réunirent vingt-trois diètes, a été restauré (1867-80) et décoré par Wislicenus de fresques illustrant l'histoire allemande ; sa chapelle de style roman est une chapelle double très admirée. L'hôtel de ville, bâti en 1136 par Lothaire, fut achevé en 1184 par Barberousse. Le *Kaiserworth*, ancienne maison de la gilde des tailleurs, repose sur sept piliers et est orné de huit statues d'empereurs. La cathédrale bâtie par Henri III fut démolie en 1820 ; il en subsiste une chapelle où se conservent des antiquités, dont l'autel Krodo, cassette de bronze du XIe siècle. On a restauré les peintures (XIIIe siècle) du couvent de Neuwerk (XIIe siècle). Citons encore l'église de Frankenberg (1120), une maison ornée de sculptures sur bois à sujets satiriques, etc.

II. Histoire. — La ville de Goslar fut créée par Henri Ier vers 920 par la fusion de plusieurs villages au pied des mines du Rammelsberg qui la dominent au S. La découverte de ces mines un demi-siècle plus tard enrichit Goslar. Les empereurs saxons et saliens y résidèrent fréquemment. La chapelle impériale y fut transférée en 1039. Délaissée après le grand interrègne, elle entra dans la Hanse et sut conserver sa liberté menacée par les Welfs. Au milieu du XIVe siècle furent rédigés les *Statuts de Goslar* adoptés par plusieurs autres villes (éd. Gœschen, Berlin, 1840). Dépouillée de ses mines par le duc de Brunsvick (1552), Goslar fut annexée à la Prusse en 1802, passa à la Westphalie (1807), au Hanovre (1816), pour redevenir prussienne en 1866.

Bibl. : Crusius, *Gesch. der Reichstadt Goslar ;* Goslar, 1842-43. — Hotzen, *Das Kaiserhaus zu Goslar ;* Halle, 1872. — Mithoff, *Kunstdenkmale und Altertümer im Hannoverschen ;* Hanovre, 1874, t. III. — Wolfstieg, *Verfassungsgesch. von Goslar ;* Berlin, 1885.

GOSLAWSKI (Maurice), poète polonais, né en Podolie en 1805, mort à Stanislawow (Galicie) le 17 août 1834. Il fit ses études à Krzemieniec (Kremenets). Il entra d'abord dans l'armée russe et servit sous les ordres de Diebich ; il prit part à l'insurrection polonaise de 1830 et défendit contre les Russes la forteresse de Zamosc. Après l'échec de l'insurrection, il se réfugia en France. Il publia à Paris *les Poésies d'un uhlan polonais* (1833). En 1833, il fut envoyé comme émissaire révolutionnaire en Galicie et fut emprisonné à Stanislawow et y mourut. Il avait débuté fort jeune dans la poésie. Il se plaît à décrire les beautés naturelles de la poésie et se rattache à l'école dite ukrainienne. Son œuvre la plus importante est un poème descriptif et lyrique, *la Podolie*. L'édition la plus complète de ses œuvres a été donnée par Brockhaus (Leipzig, 1864). Elles ont été appréciés par Antoni dans le *Przewodnik naukowy* (année 1874). En 1875, les compatriotes de Goslawski lui ont élevé un monument à Stanislawow. L. L.

GOSLINGA (Sicco van), diplomate hollandais, né à Herbojum en 1664, mort à Goslinga-State en 1731. Il devint en 1688 curateur de l'université de Franeker. Il prit part aux négociations du traité d'Utrecht, et, après la conclusion de la paix, il fut envoyé comme ambassadeur auprès de la cour de Versailles. C'est à ce titre qu'il siégea en 1727 au congrès de Soissons. Il rédigea des souvenirs personnels très intéressants intitulés *Mémoires relatifs à la guerre de succession de 1706 à 1711 ;* ils n'ont été publiés qu'en 1857, à Leeuwaarden.

Bibl. : P. Wesseling, *Oratio funebris in memoriam magni et generosi viri Sicconis a Goslinga;* Franeker, 1732, in-fol.

GOSNAY. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. d'Houdain ; 280 hab.

GOSNÉ. Com. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Fougères, cant. de Saint-Aubin-du-Cormier ; 1,213 hab.

GOSNOLD (Bartholomew), voyageur anglais du XVIIe siècle, l'un des promoteurs de la colonisation de l'Amérique du Nord par les Anglais et l'un des pionniers de l'établissement de 1607 en Virginie. Ami et associé de Raleigh dans ses efforts infructueux pour établir une colonie en Amérique, il fit en 1602 un très heureux voyage d'exploration sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. A son retour il travailla à l'organisation d'une compagnie pour entreprendre la colonisation. Associé avec un négociant, Edward Wingfield, un clergyman, Robert Hunt, et un officier de fortune, le capitaine Smith, il obtint de Jacques Ier une charte en 1606, et fut du premier convoi de colons qui partit en décembre de la même année et arriva à l'embouchure de la rivière James (Virginie) le 26 avr. 1607. Avant l'automne, le climat et les privations avaient tué la moitié des colons. Gosnold était du nombre.

GOSPIC. Bourg de Slavonie (empire d'Autriche), chef-lieu de cercle ; 2,200 hab.

GOSPORT. Ville du comté de Hants (Angleterre), à 32 kil. S.-S.-E. de Winchester, à l'entrée du havre de Portsmouth ; 10,532 hab. C'est, comme Portsea, un faubourg de Portsmouth. Fortifications, casernes, hôpital maritime, manutentions militaires.

GOSSAERT (Jean) (V. Maubeuge, Mabuse [Jean de]).

GOSSAU. District de Suisse, cant. de Saint-Gall. Le chef-lieu, qui porte le même nom, a 5,381 hab. C'est une localité industrielle et l'un des centres de la fabrication des toiles peintes et de la broderie du cant. de Saint-Gall.

GOSSE (Etienne), littérateur français, né à Bordeaux en 1773, mort à Toulon le 21 févr. 1834. Il fut d'abord secrétaire de l'arsenal de Nantes, puis s'enrôla dans un bataillon de volontaires pendant la Révolution. C'est ainsi qu'il vint en 1792 à Paris, où il fit ses débuts comme poète par l'éloge de la conduite de Simonneau, maire d'Etampes. Il se battit bravement en Vendée et reçut en 1796 une blessure qui le força de quitter l'armée. Il obtint à Toulon, quelques années plus tard, un emploi administratif qu'il perdit au moment de la Restauration. Revenu à Paris, il fut rédacteur au journal *le Miroir* et

l'un des fondateurs de *la Pandore*, qui succéda au *Miroir*. Il a laissé des romans : *les Amants vendéens* (1799) ; *Gasparin* (1800) ; des *Fables* spirituelles et pleines d'allusions politiques (1878) ; un poème satirique, *l'Histoire des bêtes parlantes depuis 1789 jusqu'en 1824, par un chien de berger*. Mais il s'est fait connaître surtout comme auteur dramatique. Il débuta dans ce genre vers 1795 par *la Mort de Vincent Malignon*, pièce en un acte et en vers, et donna successivement un grand nombre de comédies : *l'Épreuve par ressemblance*, *le Nouveau Débarqué*, *les Personnes politiques*, *le Susceptible par honneur*, *les Proverbes dramatiques*, *le Flatteur*, *les Jésuites*, etc. La plus spirituelle et la plus gaie est *le Médisant*, joué à Paris en 1816.

GOSSE (Louis-François-Nicolas), peintre français, né à Paris le 4 oct. 1787, mort à Soncourt (Haute-Marne) le 9 févr. 1878. Elève d'André Vincent, il se voua principalement à la peinture officielle ; il fit beaucoup d'œuvres pour les églises et les monuments de Paris et de la province. Citons : *Entrée du duc d'Angoulême à Paris*, qui se trouvait dans l'Hôtel de Ville ; l'ancien rideau historique de l'Opéra, représentant *Louis XIV accordant à Lully le privilège de l'Académie royale de musique ;* les plafonds de l'Opéra-Comique, de la Comédie-Française et du théâtre Ventadour ; *Minerve récompensant les Arts*, à l'Institut ; les *Quatorze Rois sacrés à Reims*, dans l'archevêché de cette ville, etc. Il a plusieurs grandes toiles au musée de Versailles. Depuis l'année 1808, il a exposé à presque tous les Salons. En général, ses tableaux ne sortent pas de la médiocrité.

GOSSE (Philip-Henry), naturaliste anglais, né à Worcester le 6 avr. 1810, mort à Torquay le 23 août 1888. Son père, Thomas Gosse (1765-1844) était un miniaturiste distingué et un écrivain médiocre, en prose et en vers. Après avoir été huit ans commis chez un armateur de Terre-Neuve, il essaya sans succès de faire de l'agriculture au Canada, et parcourut les Etats-Unis avant de revenir en Angleterre. En 1840, il réussit à faire paraître *The Canadian Naturalist*, puis, en 1843, son *Introduction to Zoology*. Ces deux ouvrages attirèrent l'attention des savants du *British Museum*, sous les auspices de qui il fit une exploration ornithologique de la Jamaïque. Il en revint avec *Birds of Jamaica* (1847-49) et *A Naturalist's Sojourn in Jamaica* (1851). On lui doit un grand nombre d'autres ouvrages, dont le dernier, sur les rotifères, fut publié par lui, avec l'assistance du Dr C.-T. Hudson, lorsqu'il avait soixante-seize ans. B.-H. G.

GOSSE (Edmund-William), littérateur anglais, né à Londres le 21 sept. 1849. Bibliothécaire adjoint du British Museum (1867), traducteur au bureau du commerce (1875), il voyagea en Norvège, en Suède, en Danemark (1872-1874), en Hollande (1877) pour étudier à fond la littérature de ces pays. Il a été, de 1884 à 1889, professeur de littérature anglaise à l'université de Cambridge et a fait en Amérique des conférences remarquées (1885). On a de lui des ouvrages fort distingués : *Madrigals Songs and Sonnets* (1870) ; *On Viol and flute* (1873) ; *News Poems* (1879) ; *Firdausi in Exile* (1886), poésies ; une tragédie, *King Erik* (1876) ; des études littéraires : *Northern Studies* (1879) ; *Life of Gray* (1882), *Seventeenth Century Studies* (1883) ; *From Shakespeare to Pope* (1885) ; *Life of William Congreve* (1888) ; *History of the eighteenth century literature* (1889), etc.

GOSSEC (François-Joseph), de son vrai nom Gossé, compositeur français, né à Vergnies (village alors français de la prévôté de Maubeuge) le 17 janv. 1734, mort à Passy le 16 févr. 1829. Fils d'un laboureur, il entra à l'âge de sept ans au chœur de la cathédrale d'Anvers, y fit brillamment ses premières études musicales et en sortit au bout de huit ans. En 1751, il partit pour Paris, muni d'une recommandation pour Rousseau, par l'entremise duquel il obtint l'emploi de chef de la musique particulière d'un riche amateur, le financier La Popelinière. Ce fut pour cet orchestre que Gossec écrivit en 1754 ses premières symphonies, antérieures de cinq ans à celles de Haydn. La Popelinière ayant licencié sa musique, Gossec entra au service du prince de Conti à un titre analogue. Ce fut pour lui qu'il composa ses premiers quatuors, publiés en 1759 et aussitôt reproduits en plusieurs éditions et contrefaçons. Gossec fit jouer vers la même époque chez le prince de Conti un opéra-comique en un acte, *la Périgourdine*. En 1762, il fit exécuter à Saint-Roch sa *Messe des morts* très admirée à son apparition et demeurée célèbre. Son début au théâtre se fit sans succès, en 1764, par l'opéra-comique *le Faux Lord*. Dans les années suivantes, Gossec fit représenter à la Comédie-Italienne : *les Pêcheurs* (un acte, 7 juin 1766) ; *le Double Déguisement* (un acte, 1767) ; *Toinon et Toinette* (deux actes, 20 juin 1767) ; à l'Académie royale de musique : *Sabinus* (cinq actes, 22 févr. 1774) ; *Alexis et Daphné* (un acte, 26 sept. 1775) ; *Philémon et Baucis* (un acte, même jour) ; *la Fête du village*, intermède (26 mai 1778) ; *Thésée* (trois actes, poème de Quinault remanié par Morel, 28 févr. 1782) ; *Rosine* (trois actes, 11 juil. 1786) ; à Bruxelles, *Berthe*, (trois actes, en collaboration avec Philidor et Botson, 18 janv. 1775). Gossec écrivit les chœurs de la tragédie *Electre*, de Rochefort, pour les représentations de la cour en 1783, et ceux d'*Athalie* de Racine, chantés à la cour en 1786, à Paris en 1791.

En même temps, Gossec continuait de se distinguer dans la composition instrumentale, en publiant plusieurs œuvres de trios, quatuors et symphonies. Il fonda en 1770 le Concert des amateurs, pour lequel il écrivit des ouvrages d'une instrumentation plus nourrie et d'une forme plus développée que les précédents. En 1773, il prit, avec Gaviniès et Leduc aîné, la direction du Concert spirituel ; il y fit exécuter deux oratorios, *la Nativité* et *l'Arche d'alliance*. Vers la même époque, il composa son *O Salutaris* à trois voix sans accompagnement, qui fit sensation en un temps où toute musique *a capella* était oubliée au point de pouvoir passer pour inconnue en France. Le *Te Deum* de Gossec, dont le manuscrit existe au Conservatoire de musique, est également antérieur à 1786. En 1784, Gossec proposa la fondation de l'*Ecole royale de chant*, dont la direction lui fut confiée, et qui devint le germe du Conservatoire. La Révolution mit largement à profit les talents de Gossec, comme compositeur et professeur. Il prit une part active à l'organisation du Conservatoire, dont il fut dès l'origine nommé inspecteur, et où il tint jusqu'à 1814 la chaire de composition ; il s'occupa de la rédaction des cours élémentaires de cet établissement, et fit preuve d'une activité dont profita tout l'avenir de l'enseignement musical en France, précisément mis alors en question par la suppression des maîtrises. Comme compositeur, il contribua pour une large part aux spectacles et aux fêtes révolutionnaires ; la liste de ses œuvres patriotiques comprend : *Chant du 14 juillet* (exécuté au Champ de Mars en 1790) ; *Marche lugubre pour les funérailles de Mirabeau* (1791) ; *Marche pour la translation des restes de Voltaire au Panthéon* (1791) ; *Ronde nationale pour la fête de la Liberté* (15 avr. 1792) ; *l'Offrande à la Liberté*, sorte de mise en scène de la *Marseillaise*, jouée à l'Opéra le 2 oct. 1792 ; *le Triomphe de la République ou le Camp de Grand-Pré*, un acte contenant de nouveau un arrangement de la *Marseillaise* pour chœur et orchestre, joué à l'Opéra le 27 janv. 1793 ; *Hymne pour la fête funèbre en l'honneur de Marat et Lepelletier*, et *Chant patriotique pour l'inauguration des bustes de Marat et Lepelletier* (1793) ; *Hymne chanté à l'inauguration du temple de la Raison* (1793) ; *Hymne à la nature pour la fête de la réunion du 10 août* (1793) ; *Hymne à l'Etre suprême*, pour la fête du 20 prairial an II (1794) ; *Hymne à J.-J. Rousseau*, exécuté au Panthéon (1795) ; *Hymne à l'Egalité*, à cinq voix ; des marches et pas redoublés pour instruments à vent, etc. De plus on a publié à la même époque : *Serment*

républicain, parodié par M.-J. Chénier sur le « Serment d'Athalie », de Gossec, et *Hymne à la liberté, parodié par Caron sur l'« O Salutaris » à trois voix, de Gossec*. La bibliothèque de l'Opéra possède les manuscrits de deux ouvrages dramatiques de Gossec non représentés, *la Fédération* et *Nitocris*. En 1799, il collabora au recueil intitulé *Odes d'Anacréon, traduites en français par le citoyens Gail, avec Odes grecques mises en musique par Gossec, Méhul, Lesueur et Cherubini*. Lors de la création de l'Institut, Gossec en fut nommé membre. Le gouvernement des Bourbons, en fermant le Conservatoire, mit Gossec à la retraite. Il se retira à Passy, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, veuf depuis longtemps, et ayant perdu son fils unique, musicien, mort jeune, après avoir publié un petit recueil de sonates intitulé *Six Folies musicales*.

Gossec n'a pas laissé de ces œuvres de génie qui défient le temps et survivent à leur auteur. Cependant il est un des artistes auxquels l'école française doit le plus de reconnaissance. Son rôle fut d'ouvrir les voies aux générations suivantes, et son influence fut surtout sensible dans le développement de la musique instrumentale en France. Ce fut Gossec qui donna les premiers modèles de la symphonie et la première impulsion aux orchestres de concerts; ce fut lui qui introduisit les cors et les clarinettes à l'Opéra, dans l'accompagnement de deux petits airs écrits en 1757 pour les débuts de Sophie Arnould; on eut recours pour en jouer à des musiciens étrangers au service de La Popelinière; en 1762, dans sa *Messe des Morts*, Gossec fit entendre pour la première fois en France un orchestre de trois trombones, quatre trompettes, quatre cors, quatre clarinettes et quatre bassons; placés dans une tribune élevée, ces instruments produisaient dans le *Tuba mirum* de la messe un de ces effets descriptifs si vantés chez Lesueur et dont Berlioz a recueilli et amplifié la tradition; dans son oratorio de *la Nativité*, Gossec imagina de placer un chœur invisible dans la coupole; en 1774, il introduisit dans *Sabinus* les trombones à l'Opéra; en 1791, il se servit du tam-tam pour sa *Marche lugubre* des funérailles de Mirabeau, et inventa pour ce morceau un effet alors inconnu et souvent reproduit depuis, de *crescendo* et de *decrescendo*. L'étude des œuvres oubliées de ce maître est donc intéressante et utile aujourd'hui, malgré les progrès accomplis, progrès dont une part doit être rattachée à son exemple et à son initiative. — Un buste de Gossec a été inauguré à Vergnies le 9 sept. 1877. Michel BRENET.

BIBL.: HÉDOUIN, *Notice sur Gossec*; Valenciennes, 1852, in-8. — PIOT, *Particularités inédites concernant les œuvres musicales de Gossec et de Philidor*, dans *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 2e série, t. XL, 1875. — M. BRENET, *Histoire de la symphonie à orchestre*; Paris, 1882.

GOSSELIES. Chef-lieu de cant. de Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Charleroi, sur le Piéton, affl. de la Sambre, et sur le canal de Charleroi; 9,500 hab. Stat. du chem. de fer de Jumet à Luttre. Exploitation de carrières et de houillères, clouteries, fonderies, fabriques de câbles en fer, émailleries.

GOSSELIN (Jean), astrologue français, né à Vire (Calvados) vers 1510, mort à Paris en nov. 1604. Il était mathématicien de la reine Marguerite et conservateur de la bibliothèque du roi, où, paraît-il, il mettait un soin jaloux à ne laisser pénétrer personne. Il fut trouvé brûlé vif sur sa chaise. Il a écrit : *la Main harmonique* (Paris, 1571); *Ephémérides pour 100 ans* (Paris, 1571, in-4); *Historia imaginum cœlestium nostro sæculo accomodata* (Paris, 1577, in-4); *la Signification de l'ancien jeu des cartes pythagoriques* (Paris, 1582, in-8); *Calendrier grégorien perpétuel*, traduit du latin en français (Paris, 1583, in-4), etc. On lui attribue encore le *Discours de la dignité et excellence des Fleurs de Lys et des armes des rois de France*, discours souvent réimprimé, et dont l'auteur serait, selon d'autres biographes, Henri Laisné, de Boissy-sur-Damville (Eure).

Trois autres mathématiciens ou astrologues du nom de Gosselin vivaient à la même époque : *Guillaume*, né à Caen, mort vers 1590, qui a publié une traduction annotée de l'*Arithmétique* de Nic. Tartaglia (Paris, 1577, in-8; 2e éd., 1612); — *Pierre*, né à Cahors, dont on a : *De Arte magna seu de occulta parte numerorum* (Paris, 1577, in-8), ouvrage attribué aussi au précédent et où Montucla a cru découvrir des essais d'application de l'algèbre à la géométrie; — *Issacus*, né à Isse, dans la Marne (ou à Issé, dans la Loire-Inférieure, ou à Issy, près de Paris), qui aurait écrit : *De Ratione discendæ docendæque mathematices* (1583, in-8). L. S.

BIBL.: MONTUCLA, *Hist. des mathématiques*, Paris, an VII, t. I, p. 613; in-4. — P.-D. HUET, *Origines de Caen*; Rouen, 1706, in-8. — Ed. FRÈRE, *Manuel du Bibliogr. normand*; Rouen, 1856-60, 2 vol. in-8.

GOSSELIN (Antoine), érudit français, mort à Caen le 17 mai 1645. Professeur et recteur de l'université de Poitiers, il devint, en 1605, professeur de rhétorique au collège de Blois dont il fut nommé principal en 1631 à la mort de Jacques Lemaistre de Savigny. Il fut élu sept fois recteur de l'université de Caen. Citons de lui : *Jacobi Savignæi Laudatio funebris* (Caen, 1632, in-4); *Historia Gallorum veterum* (1636, in-8).

GOSSELIN (Charles-Robert), érudit français, né à La Folie, près de Caen, vers 1740, mort à Maurecourt le 26 sept. 1820. Helléniste savant, il a laissé de nombreux travaux, demeurés en manuscrits, sur les livres saints. Citons parmi les ouvrages qu'il a publiés : *Plan d'éducation* (Amsterdam, 1785, in-8); *Réflexions d'un citoyen sur la question proposée par Frédéric II : En quoi consiste le bonheur des peuples*, etc. (Paris, 1787, in-8); *l'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse* (Paris, 1807, in-8, plus. éd.).

GOSSELIN (Pascal-François-Joseph), géographe et savant français, né à Lille le 6 déc. 1751, mort à Paris le 7 févr. 1830. Il fit des voyages en Italie, en Espagne et en France de 1772 à 1780. Il fut député du commerce au conseil royal en 1784 et à l'Assemblée nationale en 1789. Lauréat de l'Académie des inscriptions en 1789, il en devint associé en 1791 et membre en 1795. Il fut nommé conservateur du Cabinet des antiques en 1799. On cite parmi ses nombreux ouvrages : *Géographie des Grecs* (Paris, 1790, in-4); *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens* (Paris, 1798-1813, 4 vol.); *Eclaircissements sur les roses des vents des anciens* (Paris, 1805); *Observations pour évaluer les anciens stades* (Paris, 1805, in-4); *Notes sur la traduction de Strabon* (Paris, 1815-1819); *Recherches sur le principe, les bases et l'évaluation des différents systèmes métriques linéaires de l'antiquité* (Paris, 1819); et de nombreux travaux sur la géographie des anciens dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

BIBL.: Notice sur Gosselin dans *Histoire et Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*; Paris, 1831, t. IX, *Histoire*, pp. 200-221.

GOSSELIN (Jean-Edme-Auguste), écrivain français, né à Rouen le 28 sept. 1787, mort à Paris en 1858. Il fut supérieur du séminaire d'Issy et est connu par la grande édition qu'il a donnée des *Œuvres* de Fénelon (Versailles, 1820 et suiv., 22 vol. in-8). Citons encore de lui : *Histoire littéraire de Fénelon* (1820, in-8); *Pouvoir du pape sur les souverains au moyen âge* (Paris, 1839, in-8) et plusieurs traités de théologie, entre autres : *Instructions historiques sur les principales fêtes de l'Eglise* (1848, 2 vol. in-12), souvent réimprimées.

GOSSELIN (Constance-Hippolyte) (V. ANATOLE).

GOSSELIN (Athanase-Léon), chirurgien français, né à Paris le 16 juin 1815, mort à Paris le 3 avr. 1887. Reçu agrégé en 1844, médecin du bureau central en 1845, professeur à la faculté en 1858, membre de l'Académie de médecine en 1860, de l'Institut en 1874, Gosselin parcourut une carrière scientifique très brillante. L'un des premiers il employa l'éther, puis le chloroforme comme agents d'anesthésie, et adopta les pansements à l'alcool et les pan-

sements phéniqués. Il fut professeur remarquable, citoyen courageux et esclave du devoir, comme en témoignent les services qu'il a rendus pendant le siège et la Commune ; de plus, il était d'une bienveillance et d'une urbanité extrêmes pour ses élèves et ses collègues. Il collabora au *Compendium de chirurgie pratique*, publia : *Leçons sur les hernies abdominales* (Paris, 1865, in-8); *Leçons sur les hémorroïdes* (Paris, 1866, in-8) ; *Leçons de clinique chirurgicale* (Paris, 1872-73, 3 vol. in-8 ; 3e éd., 1879), etc., etc. Dr L. Hn.

GOSSELIN (Charles), peintre français, né à Paris le 26 janv. 1834, mort à Versailles le 24 oct. 1892. Élève de Gleyre et de Ch. Busson, il a pris rang parmi les peintres de paysage contemporains ; il a surtout aimé à rendre certains côtés plantureux et verdoyants de la nature, prairies herbeuses, clairières humides, intérieurs de forêts aux végétations touffues, etc. Parmi ses principaux tableaux, nous pouvons citer : *le Vivier du Grès, dans la forêt de Leygues* (1878) ; *Décembre*, paysage (1879) ; *la Lande de Varengeville* (1881) ; *Chevaux dans une prairie* (1882) ; *le Château d'Arques* (1883) ; *le Grand Berneval* (1885) ; *Lisière de la forêt d'Arques* (1890). Gosselin a peint aussi quelques vues de Paris et de la banlieue, quelques sites pris à Versailles et dans les jardins du Palais, entre autres le *Bassin de Neptune* (1887). Il fut appelé à remplir les fonctions de conservateur du musée de Versailles en 1882. — A partir de ce moment, Gosselin s'était tenu un peu à l'écart du mouvement artistique, tout en participant encore aux expositions annuelles. Cet artiste appartient surtout, par ses tendances, à l'école de paysage qui va de Jules Dupré à Harpignies. Il a laissé, sinon des œuvres capitales, du moins quelques bons tableaux, animés par un accent sincère et où l'on distingue une observation juste, beaucoup de sentiment et de fraîcheur. Ant. Valabrègue.

GOSSELMAN (Carl-August), voyageur suédois, né à Ystad le 15 juin 1800, mort à Nykœping le 5 avr. 1843. Lieutenant en second (1819), en premier (1829), enfin capitaine en second (1840) sur la flotte militaire, il fit à ces divers titres et aussi comme chargé de mission en Amérique (1836-38) et capitaine dans la marine marchande, de nombreux voyages par mer et par terre, sur lesquels il a publié des relations pleines de charme et des rapports non moins bien écrits et fort instructifs : *Voyage en Colombie en 1825-26* (Nykœping, 1828 ; 3e éd., 1864, 2 vol.) ; *Voyage entre les deux Amériques* (1833) ; *Voyage dans l'Amérique du Nord* (1835, 2 vol.) ; *Lettres d'un marin en voyage* (1839 ; 3e édit., 1872) ; *Rapports sur les Etats de l'Amérique du Sud en 1837-38* (1840) ; *Voyages dans l'Amérique du Sud de 1836 à 1838* (1842) ; *Visite aux Ertholms*, groupe d'îlots voisins de Bornholm (1842).

GOSSET de Guines (V. Gill).

GOSSIN (Pierre-François), homme politique français, né à Souilly (Meuse) le 24 mai 1754, décapité à Paris le 23 juil. 1794. Lieutenant général civil et criminel de Bar-le-Duc il fut élu, le 1er avr. 1789, député du tiers aux Etats généraux par le bailliage de cette ville. Chargé du rapport sur la division départementale de la France, il apporta dans son œuvre une conscience et une érudition remarquables. Il prit part à toutes les discussions sur l'organisation judiciaire. Le 8 avr. 1790 il demanda que le jury ne fût institué qu'en matière criminelle ; le 22 juin, il fit décréter la division de la ville de Paris en 48 sections, et le 29 il présenta un plan sur l'organisation des archives nationales. Le 14 sept., il fit le rapport sur la fixation des arrondissements des six tribunaux du district de Paris et, le 30 mai 1791, celui sur les honneurs à rendre à Voltaire. Elu, le 15 juin 1791, par le corps électoral de Paris substitut de l'accusateur public du tribunal criminel, il refusa pour accepter la présidence du tribunal du district de Bar-le-Duc. Procureur général syndic du dép. de la Meuse le 12 sept. suivant, Gossin fut sommé, le 3 sept. 1792, par le duc de Brunswick, de se rendre à Verdun, et obtempéra à cet ordre. Le 5 il fut, pour ce fait, décrété d'accusation par l'Assemblée nationale. Traduit deux ans plus tard devant le tribunal révolutionnaire pour la conspiration de la prison du Luxembourg, il fut condamné à mort le 4 thermidor an II. Le 8 thermidor an III, la Convention rapporta le décret d'accusation rendu contre Gossin. Etienne Charavay.

Bibl. : *Moniteur*. — Archives nationales, W428, 963. — Etienne Charavay, *Assemblée électorale de Paris en 1790*.

GOSSLER (Gustav de), ministre prussien, né à Naumburg le 13 avr. 1838. Il commença sa carrière dans la magistrature et l'administration prussienne, élu député au Reichstag (1877), se fit remarquer par son travail, fut nommé sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique (juil. 1877), président du Reichstag (févr. 1881), puis ministre des cultes (juin 1881). Il s'efforça de mettre fin au Kulturkampf par une entente avec la papauté, y parvint en 1886, se retira le 12 mars 1891. Il a publié ses discours (Berlin, 1890).

GOSSNER (Jean-Evangelista), théologien allemand, né aux environs d'Augsbourg le 14 déc. 1773, mort à Berlin le 20 mars 1858. Il fit ses études à Dillingen, sous la direction de *Sailer* (V. ce nom), reçut les ordres en 1797 et devint en 1804 curé à Dirlewang. La lecture des écrits de Lavater et l'influence de Martin *Boos* (V. ce nom) l'éloignèrent de plus en plus de Rome, dont il trouvait la hiérarchie écrasante. En 1811, il prêcha les doctrines évangéliques à Munich, sans quitter pour cela son église ; il fut destitué en 1817. De 1819-24 il exerça son ministère à Saint-Pétersbourg et à Odessa ; mais, s'étant marié, il dut renoncer au sacerdoce, et, en 1826, il se fit recevoir dans l'Eglise luthérienne, à Leipzig. Il devint pasteur à l'église de Bethléem à Berlin (1827), où il fonda une société de missions. Il exerça une grande influence par ses écrits encore aujourd'hui très populaires et dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre dans leur genre, notamment son *Schatzkæstlein* et ses *Goldkoerner*, souvent édités. Il écrivit la biographie de son ami Martin Boos, et *Geist des Lebens und der Lehre Jesu Christi im Neuen Testamente* (2 vol.), dans le genre des *Réflexions morales* du père Quesnel. Ch. Pfender.

Bibl. : Prochnow, *Joh. Gossner* ; Berlin, 1864. — Dalton, *Joh. Gossner* ; Berlin, 1878, 2e éd.

GOSSON (Stephen), théologien et poète anglais, né dans le Kent en 1554, mort à Londres en 1623. Après ses études théologiques à Oxford, il obtint le rectorat de Bishopgate (Londres) et écrivit trois pièces de théâtre, tombées dans l'oubli d'ailleurs, et dont il crut devoir faire amende honorable par deux écrits, *Plays confuted in Five Several actions* et *The School of abuse*, ce dernier dirigé spécialement contre les poètes et les acteurs. H. F.

GOSSUIN (Constant-Joseph-Eugène), homme politique français, né à Avesnes le 12 mars 1758, mort à Paris le 9 avr. 1827. Administrateur des domaines et forêts du duc d'Orléans, maire d'Avesnes, député du Nord à l'Assemblée législative, il fit partie de la commission extraordinaire créée par cette Assemblée et fut envoyé en mission à Maubeuge (9 sept. 1792). Réélu à la Convention, il fit partie de la mission envoyée à l'armée de Dumouriez en Belgique (30 nov. 1792) et se trouva ainsi absent au moment du procès de Louis XVI. Membre du conseil des Cinq-Cents, il se montra favorable à Bonaparte, fit partie, après le 18 brumaire, du Corps législatif et occupa, pendant le Consulat et l'Empire, les fonctions d'administrateur général des forêts. Député du Nord à la Chambre des Cent-Jours, il écrivit contre les Bourbons des articles dans la *Bibliothèque historique* et fut pour ce fait condamné, en 1820, à un an d'emprisonnement. F.-A. A.

GOSSYPARIA (*Gossyparia* Sign.) (Entom.). Genre d'Hémiptères-Homoptères, établi pour certaines Coccides dont les femelles, à l'état adulte, sont pourvues de pattes et d'antennes et ont le corps entouré d'un bourrelet de matière cotonneuse blanche, qui ne laisse à découvert que leur disque dorsal. L'espèce type, *G. ulmi* Geoff., est commune sur l'Orme et quelquefois sur l'Aulne. C'est à ce genre que Signoret (*Ann. Soc. ent. de France*, 1875,

p. 24) rattache le *Chermes mannifer* Hardwick ou *Coccus mannipara* d'Ehrenberg. Cette cochenille vit en Arabie, en Arménie, en Perse, sur le *Tamarix gallica* L., var. *mannifera* Ehrenb. et détermine, par ses piqûres, l'afflux d'un liquide sucré, qui augmente peu à peu de consistance, tombe sur le sol sous forme d'un sirop roussâtre et devient solide lorsque l'air est refroidi. Cette substance est connue sous les noms de Manne de Sinaï, Manne des Hébreux (*Man* ou *Tarfa* des Arabes, *Guezengebin* des Persans, c.-à-d. Miel de Tamarix). Peut-être n'est-elle autre chose qu'un miellat sécrété en abondance par les innombrables Insectes qui couvre l'arbuste et analogue à celui que laissent exsuder de leur abdomen la plupart des Pucerons et un certain nombre d'autres Cochenilles, notamment le *Lecanium persicæ* Réaum. Quoi qu'il en soit, les Arbaes et les moines du Sinaï recueillent avec soin cette manne et la mangent avec le pain, comme on fait du miel (V. MANNE). Ed. LEF.


Fragment d'une branche de *Tamarix* couvert de *Gossyparia*, avec un amas de manne.

GOSTYN. Ville d'Allemagne, roy. de Prusse, prov. de Posen ; 3,500 hab. Marché aux chevaux. Sur la colline voisine, l'ancien couvent des Philippines est un pèlerinage fréquenté.

GOSTYNIN. Ville de Pologne, dans le gouvernement de Varsovie ; 8,867 hab.

GOSWIN NICKEL, 10e général des jésuites (V. NICKEL [Goswin]).

GOSYNHYLL (Edward), poète anglais du XVIe siècle. On ne possède aucun détail sur sa vie. Il est connu comme l'auteur d'une spirituelle satire contre les femmes, *Scole House of Women* (Londres, 1541), qui obtint un grand succès et suscita une polémique des plus vives à laquelle prirent part Vaughan avec *A Dyalogue defensive* (1542) ; Edward More avec *The Defence of Women* (1560) ; Myddylton avec *Prayse of all Women* (1542). On attribue à Gosynhyll *A Dialogue between the commune Secretary and Jealousy* (1560). R. S.

GOSZCZYNSKI (Severio), poète polonais, né à Ilintsé (gouvernement de Kiev) en nov. 1803, mort à Lemberg le 25 févr. 1876. Sa famille était originaire de la Mazovie. Son père s'était établi en Ukraine. Il eut pour parrain le poète petit-russien Padoura. Il fit ses études à Vinnitsa et à Human (Gouman) où il se lia avec Bohdan Zaleski et Michel Grabowski. C'est à Human, sur les bancs du collège, qu'il écrivit ses premiers vers. En 1820, il passa à Varsovie et publia quelques poésies dans la revue *Wanda*. Au bout d'un an, il quitta Varsovie pour aller prendre part à l'insurrection hellénique, mais, faute de ressources, il dut s'arrêter en Ukraine. Il étudia le peuple de cette province, recueillit les légendes et des traditions du temps de la domination polonaise. En 1828, il fit paraître à Varsovie son premier grand poème, *le Château de Kaniow*, qui suscita de terribles colères dans le camp des classiques et enflamma la jeunesse romantique. Le jeune poète se trouvait à Varsovie au moment de la révolution de 1830 ; il y prit part et devint aide de camp du ministre de la guerre François Morawski. Après la capitulation de Varsovie, il passa en Galicie, puis à Cracovie. Il écrivit alors quelques-unes de ses œuvres les plus remarquables. En 1838, il se retira en France. Il fit paraître à Strasbourg en 1839, *les Trois Cordes*, recueil de chants révolutionnaires. Il retrouva à Paris son ancien camarade Bohdan Zaleski et se lia avec Mickiewicz et Slowacki. Il fut comme eux soumis à l'influence du mystique Towianski et publia quelques écrits inspirés par les doctrines du maître. Après que Towianski eut été chassé de France, il alla le rejoindre en Suisse. En 1852, il fit paraître à Breslau un recueil de poésies (3 vol.). Pendant la guerre de Crimée, il écrivit une série de poésies sous ce titre : *Epître à la Pologne*. En 1872, il se décida à s'établir en Galicie ; il fut reçu avec de grands honneurs. En 1874, ses compatriotes célébrèrent le cinquantième anniversaire de son début littéraire par une fondation en faveur des hommes de lettres et par la publication d'un volume collectif, *Sobotka*. Outre ses œuvres originales, Goszczynski a donné une traduction d'Ossian. Goszczynski est un poète essentiellement lyrique ; il s'inspire surtout des traditions ou des paysages de l'Ukraine ou des Karpates. Ses œuvres principales sont : *le Château de Kaniow* (où il raconte un épisode des massacres dont l'Ukraine fut le théâtre au XVIIIe siècle) ; *Sobotka, le Roi du vieux château*, récit fantastique en prose ; *les Trois Cordes*, *Anna de Nabrzez*, nouvelle en prose ; *la Mère de Dieu*, l'*Epître à la Pologne*, le *Journal d'un voyage dans les Karpates*. C'est un poète inégal, qui a de beaux élans lyriques, des accents épiques, mais dont le style est parfois brutal ou lâche. Ses œuvres ont suscité dans la presse polonaise de vives polémiques. Elles ont été plusieurs fois réimprimées. En dehors de l'édition de Breslau dont il a été question plus haut, Brockhaus a donné une autre édition d'ensemble (Leipzig, 1875, 2 vol.). Des *Œuvres choisies* ont été publiées à Varsovie (1874).

Le *Château de Kaniow* a été traduit en français par Clémence Robert (Paris, 1835). L. LEGER.

BIBL. : Etude d'Agaton GILLER, dans le volume intitulé *Sobotka* ; Lwów, 1875. — Notice de CHMIELOWSKI avec de nombreuses indications bibliographiques, dans *Zlota Przedza* ; Varsovie, 1884, t. I. — W. BUDZINSKI, *la Poésie ukrainienne, Severio Goszczynski*, dans *Revue contemporaine*, 1861. — ESTREICHER, *Bibliographie polonaise au XIXe siècle*.

GOT (Bertrand de) (V. CLÉMENT V, pape).

GOT (François-Jules-Edmond), acteur français, né à Lignerolles (Orne) le 1er oct. 1822. Elève du lycée Charlemagne et lauréat du grand concours, il était employé à la préfecture de la Seine lorsqu'il entra en 1841 au Conservatoire, dans la classe de Provost, où il obtint le second prix de comédie au concours de 1841 et le premier en 1842. Appelé par le service militaire, il passa une année dans un régiment de cavalerie, puis vint débuter à la Comédie-Française, le 17 juil. 1844, dans l'emploi des comiques, en jouant Alexis des *Héritiers* et Mascarille des *Précieuses ridicules*. Admis aussitôt au nombre des pensionnaires, il fut reçu sociétaire en 1850, et est aujourd'hui le « doyen » de la Comédie. Voici la longue liste des ouvrages dans lesquels M. Got a fait des créations importantes : *la Tour de Babel*, *le Cœur et la Dot*, *la Fin du roman*, *les Caprices de Marianne*, *les Contes de la reine de Navarre*, *la Pierre de touche*, *la Fiammina*, *le Dernier Quartier*, *les Jeunes Gens*, *Trop curieux*, *Il ne faut jurer de rien*, *les Effrontés*, *le Duc Job*, *le Fils de Giboyer*, *Maître Guérin*, *le Fils*, *Paul Forestier*, *le Supplice d'une femme*, *les Doigts de fée*, *Souvent homme varie*, *l'Etrangère*, *les Rantzau*, *l'Ami Fritz*, *les Fourchambault*, etc. Quant aux rôles du répertoire classique ou à ceux repris par M. Got dans le répertoire moderne, ils sont innombrables. M. Got a écrit les paroles d'un opéra en un acte, *François Villon*, musique d'Edmond Membrée, qui fut joué à l'Opéra au mois d'avr. 1857.

GOTA-ELF. Fleuve de Suède qui sort du lac Wenern à Wenersborg et forme peu après la chute de Trollhätan. Cette chute a 33 m. de hauteur en plusieurs bonds ; pour l'éviter on a dû construire un canal à écluse qui va du Wenern au Cattégat. Le Göta en arrivant à Kongelf se bifurque et embrasse entre ses deux bras l'île de Hisingen, puis il se jette dans le Cattégat. Son bras méridional

aboutit à Göteborg : la mer reflue à l'intérieur du fleuve à plusieurs kilomètres en amont de la ville où l'eau est encore salée. Le Göta-Elf mène à la mer environ 523 m. c. d'eau par seconde ; son bassin comprend à peu près 4 millions d'hectares.

GOTA-Kanal. Canal de la Suède méridionale qui fait communiquer les lacs Wenern et Wettern avec la mer Baltique. Projeté dès le règne de Gustave Vasa, ce canal, qui a coûté plus de 12 millions, a été creusé sous le règne de Charles XIV, de 1810 à 1829, avec l'assistance de l'armée suédoise. Il traverse les provinces les plus riches de la Suède et est long de 75 kil. environ.

GOTALAND ou Gothie. Vaste contrée qui comprend le S. de la Suède entre le Cattégat et la Baltique depuis les lacs Wenern et Wettern (du 59e parallèle à la pointe S. de la péninsule scandinave). Son nom date de l'époque où les Goths se sont installés dans la péninsule, avant l'ère chrétienne. La Gothie est la région la plus fertile de la Scandinavie. Elle était divisée autrefois en huit régions qui subsistent toujours dans l'usage populaire : l'*Ostergötland* (Ostrogothie ou Gothie orientale), le *Westergötland* (Westrogothie ou Gothie occidentale), *Dalsland* (Dalécarlie), *Bohuslæn*, *Halland*, *Skane*, *Blekinge*, *Smaaland*. Les deux grandes îles de la Baltique, *Gotland* et *Oland*, dépendaient aussi de la Gothie. Aujourd'hui le territoire est divisé en douze læn ou provinces : *Ostergötland*, ch.-l. Linköping ; *Skaraborg*, ch.-l. Mariestad ; *Göteborg* et *Bohus*, ch.-l. Göteborg ; *Elfsborg*, ch.-l. Wenersborg ; *Halmstad*, *Malmö*, *Christianstad*, *Carlskrona* ou *Blekinge*, *Kalmar*, *Iönkoping*, *Kronoberg*, *Kronoberg*, ch.-l. Wexiö et *Gotland*. En général, ces provinces prennent le nom de leur chef-lieu. Au point de vue ecclésiastique, la Gothie est divisée en sept *stift* ou diocèses : *Linköping*, *Kalmar*, *Wexiö*, *Skara*, *Göteborg*, *Lund* et en partie *Carlstad*. La superficie de la Gothie est de 92,754 kil. q. (sans les grands lacs qui représentent environ 6,500 kil. q.) ; la population était évaluée en 1884 à 2,595,194 hab.

GOTAMA, richi ou ermite qui passa sa vie sur l'Himâlaya, époux de Ahalyâ qu'il répudia parce qu'elle s'était laissé séduire par Indra ; fondateur de la philosophie Nyâya (application de la logique à la métaphysique). Il est seulement réputé l'auteur des Soûtras ou aphorismes qui résument la doctrine en une forme concise. Les développements et les explications, les commentaires, en un mot, sont attribués à d'autres auteurs plus récents, à des personnages moins mythiques. Ce nom de Gotama a été porté par d'autres individus, entre autres le Bouddha (V. Nyâya).

GOTAMÎ la Reine (Mahâpradjâpatî), tante du Bouddha, sœur de Mâyâdevî, deuxième épouse, puis épouse principale de Souddhodana, mère de Nanda. Elle eut la charge d'élever son neveu, le prince royal Siddhârtha, dont la mère était morte en couches. Quand Siddhârtha fut devenu Bouddha, que Nanda fut entré dans l'ordre monastique de son frère consanguin, que Souddhodana fut mort, Gotamî, délaissée, sollicita, pour elle et pour cinq cents femmes Sâkyas qui étaient dans une situation analogue à la sienne, l'institution d'une confrérie féminine. Le Bouddha refusa trois fois, mais les postulantes le suivirent jusqu'à Vaisâlî (ou Nadika) où, par l'entremise d'Ananda, il fut enfin fait droit à leur demande. La confrérie féminine fut créée ; Gotamî en eut la direction entière et exclusive. Elle mourut à Vaisâlî au moment où elle venait d'étonner une nombreuse assistance par des prodiges et l'exercice du Dhyâna exécuté dans les airs. Les cinq cents nonnes qui avaient contribué avec elle à la fondation de la confrérie et étaient devenues comme elle Arhatîs entrèrent avec elle dans le Nirvâna. Ce grave événement fut signalé par un tremblement de terre et d'autres phénomènes. Les Litchavis firent aux défuntes de magnifiques funérailles. — *Gotamî la Maigre* (Kisâ), autre nonne du Bouddha, princesse Sâkya et sa parente, qui se flatta un instant de l'épouser à cause de l'envoi d'un collier qu'il lui avait fait pour certaines paroles prononcées à l'occasion de la naissance de Râhoula ; selon d'autres renseignements, femme pauvre de Srâvastî, richement mariée, et entrée dans la confrérie à la suite de la mort de son enfant.

L. Feer.

Bibl. : Kandjour, *Dul-va*, vol. X et XI (analyse de Csoma). — Sp. Hardy, *A Manual of Budhism*, pp. 306-315, 156 et passim. — Bigandet, *Vie ou Légende de Gaudama*.

GOTARZÈS. Nom d'un ou de plusieurs rois parthes, dont le nom appartient à la langue et à la légende zende et perse, sous la forme de *Gautarza* ; le héros de la légende iranienne s'est perpétué dans le nom du héros *Guderz* (V. ce nom). Le plus connu des princes de ce nom régna deux fois : une fois en 42, puis chassé depuis 46 à 49. Il avait remplacé Vardanès Ier, et fut, en juil. 46, remplacé par ce même prince. Gotarzès est l'un de ces rois éphémères qui, depuis la mort de Phraatès IV en l'an 13, jusqu'à l'avènement de Vononès III en 59, se disputaient la royauté des Parthes, et qui, chassés et rappelés, occupèrent le trône à différentes reprises. Quoique Tacite cite Gotarzès différentes fois, on ne sait pas même de quel roi il était le fils ; l'opinion générale, mais controversée, lui donne Artaban III pour père.

Un autre Gotarzès est cité comme ayant régné en l'an 235 de l'ère des Séleucides, c.-à-d. en 77 av. J.-C., par les textes cunéiformes ; il tomba dans cet espace de temps troublés après Mithridate Ier (125-86) et dont on ne sait presque rien, si ce n'est que les Arsacides furent passagèrement remplacés par des rois étrangers, tels que Camnascirès et Sanatroecès.

J. Oppert.

GÖTEBORG. I. Ville. — Ville de la Suède, ch.-l. du læn (province) de Göteborg et Bohus, située à l'embouchure méridionale du Göta-Elf qui y forme un port presque toujours libre de glaces. Göteborg est après Stockholm la ville la plus peuplée et la plus grande de Suède ; elle comptait à la fin de 1891 un nombre de 106,518 hab. Les chemins de fer venant de Stockholm et de Falun y aboutissent. La ville est dans une situation très pittoresque et sauvage et bâtie en demi-cercle ; elle a subi plusieurs grands incendies en déc. 1802 et en déc. 1804 ; aussi a-t-elle en grande partie un aspect à peu près neuf et régulier : les rues sont larges et rectilignes, les maisons de pierre ont de deux à trois étages ; en outre, elle est sillonnée par un certain nombre de canaux sur lesquels on passe par une vingtaine de ponts tournants. La ville est unie à l'île de Hisingen par un magnifique pont de fer qui traverse le Göta-Elf et date de 1874. Il ne subsiste des anciennes fortifications, démolies en 1806, que deux tours ; on les a remplacées par des promenades et un magnifique jardin botanique récemment établi. L'entrée du port était défendue par la forteresse de Nya d'Elfsborg bâtie sur une île rocheuse et maintenant abandonnée. Parmi les édifices les plus remarquables de la ville, il faut citer d'abord les huit églises, spécialement la cathédrale bâtie de 1802 à 1815 et l'église gothique allemande dominée par une tour très élevée ; puis le palais de la résidence où habite le gouverneur, le palais épiscopal, l'hôtel de ville, la bourse, le théâtre, etc. Le marché est orné depuis 1854 de la statue de Gustave-Adolphe par Fogelberg. On compte dans la ville depuis quelque temps les faubourgs (Masthugget, surtout habité par les marins, Haga, Nya Varfvet, Majorna, etc.). Göteborg est une ville commerciale très importante et, à ce point de vue, la plus importante des villes de Suède, grâce à son heureuse situation sur le littoral O. de la Suède, à une distance à peu près égale de Christiania et de Copenhague ; elle possédait, en 1885, 219 navires jaugeant 83,352 tonnes ; elle exporte principalement du fer, du bois, de l'avoine (736,133 hectol. en 1884), du beurre et des poissons. Les principaux articles d'importation sont du fil, de la laine, du coton, du fer, les denrées coloniales, vin, sucre, etc. Le mouvement du port est d'environ un million de tonnes aux entrées et autant aux sorties. L'industrie de la ville est très considérable ; elle consiste surtout en filatures de coton, raffineries, fabriques de tabac, scieries, marqueteries, chantiers de construction

navale, etc. Depuis un siècle Göteborg est à la tête de la navigation du Göta-Elf canalisé jusqu'au lac Wenern. Des services de paquebots la relient aux principaux ports de la Baltique et de la mer du Nord. L'origine de la ville date du début du XVII[e] siècle. En 1607, Charles IX, alors duc de Sudermanie, la construisit dans l'île de Hisingen, dans le delta de Göta-Elf. Détruite par les Danois en 1612, Göteborg fut rebâtie par Gustave-Adolphe dans la position qu'elle occupe (1619); des immigrants hollandais contribuèrent beaucoup à sa prospérité.

II. PROVINCE. — Le læn de *Göteborg-et-Bohus* comprend, outre l'ancien pays de Bohus, une fraction du West Gotland. Bande de terre étroite, limitrophe de la Norvège au N. et au N.-O., de la province d'Elfsborg à l'E., du Halland au S., du Skager Ratk et du Cattégat à l'O., la province de Göteborg-et-Bohus a une largeur de 43 kil. et une longueur de 179 kil. environ, sa superficie est de 5,100 kil. q. à peu près; et ses habitants étaient, en 1885, au nombre de 274,604. Malmöhus seul en Suède possède une population plus dense que le læn de Göteborg. La côte est semée d'îles rocheuses, dont les plus importantes sont Hisingen, Orousl et Tjörn. Des fiords très nombreux s'enfoncent dans les terres, hautes de 180 m. environ au-dessus du niveau de la mer, au N.; les principaux fiords sont l'Abyfiord, le Brofiord et le Gullmarefiord. Le Göta-Elf et le Ovistrums-Elf sont les seuls fleuves importants de la province. Ph. B.

GOTEIN-LIBARRENX. Com. du dép. des Basses Pyrénées, arr. et canton de Mauléon; 520 hab.

GOTENBOURG (V. GÖTEBORG).

GOTFRIED VON STRASSBURG, poète allemand du XIII[e] siècle. On ne sait rien de sa vie; le titre de *maître*, qui s'ajoute ordinairement à son nom (*Meister Gotfried*), indique seulement qu'il appartenait à la classe bourgeoise. Il est l'auteur d'un des poèmes chevaleresques les plus remarquables de l'Allemagne au moyen âge, ayant pour sujet les aventures de Tristan, chevalier de la Table Ronde, et la passion fatale qui l'entraîne vers Iseult, reine de Cornouailles. Le roi Mark de Cornouailles, sur la renommée de la beauté d'Iseult, fille du roi d'Irlande, a fait demander sa main, et il a chargé du message son neveu Tristan. La demande est agréée, et la reine d'Irlande, instruite dans la magie, compose un philtre qui doit être versé aux deux époux dans la coupe nuptiale, et qui a la vertu de faire aimer. Pendant la traversée, le philtre, mal gardé par une suivante, se trouve par hasard sous la main d'Iseult, qui le présente à Tristan; ils en boivent tous deux, et les voilà condamnés à avoir désormais « vie et mort communes ». Tristan s'exile; il est blessé, dans un combat, par une arme empoisonnée; Iseult, à la nouvelle de sa maladie, accourt pour essayer de le sauver, et ne peut que mourir avec lui. Le poème de Gotfried est inachevé; les dernières aventures nous sont connues par ses deux continuateurs, Ulrich de Türheim et Henri de Friberg. Gotfried déclare avoir eu pour modèle le *maître d'aventures* Thomas de Bretagne. Ce personnage est probablement identique avec le poète français Thomas dont Francisque Michel a publié quelques fragments, tirés principalement de la bibliothèque d'Oxford. Un feuillet manuscrit, faisant partie de l'œuvre du même poète, et appartenant à la bibliothèque de Strasbourg, a été détruit par l'incendie de 1870. Le *Tristan* a été mis en allemand moderne par Hermann Kurz (Stuttgart, 1877, 3[e] éd.), par Simrock (Leipzig, 1875, 2[e] éd.), et par Wilhelm Herz (Stuttgart, 1877). Le sujet, aujourd'hui populaire, a été repris par Richard Wagner, dans son drame musical *Tristan und Isolde*. Les œuvres de Gotfried de Strasbourg, avec les poésies lyriques qu'on lui attribue, et les deux continuations, ont été publiées par von der Hagen (Breslau, 1823, 2 vol.); le *Tristan*, par Massmann (avec la continuation d'Ulrich de Türheim (Leipzig, 1843) et par Bechstein (Leipzig, 1873, 2[e] éd., 2 vol.). A. B.

BIBL.: A. BOSSERT, *Tristan et Iseult, poème de Gotfrit de Strasbourg, comparé à d'autres poèmes sur le même sujet*; Paris, 1865. — HEINZEL, *Gotfried von Strassburg und seine Quelle*, dans *Zeitschrift für deustches Alterthum*, 1869. — BEHAGHEL, *Gotfrieds von Strassburg Tristan und seine Quelle*, dans *Germania*, XXIII. — LOBEDANZ, *Das franzœsische Element in Gotfrieds Tristan*; Schwerin, 1878. — Fr. MICHEL, *Tristan; recueil de ce qui reste des poèmes relatifs à ses aventures*; Londres, 1835-1839, 3 vol.

GOTHA. I. GÉOGRAPHIE. — Ville d'Allemagne, une des capitales du duché de Saxe-Cobourg-Gotha, sur le canal de la Leine; 29,134 hab. C'est une ville élégante avec de larges rues et de jolis jardins. Elle est dominée par le château de *Friedenstein* qui a remplacé celui de *Grimmenstein*. C'est un massif carré de maçonnerie avec des tours d'angle hautes de 45 m., entouré d'un beau parc. Il renferme une bibliothèque de 3,000 manuscrits et 200,000 volumes. Au pied est le musée. Citons encore le palais ducal, le vieil hôtel de ville, le palais de Friedrichsthal. Dans le cimetière est le premier four crématoire établi en Allemagne. La principale industrie est la préparation de saucisses qu'on exporte jusqu'en Chine et en Australie. Il existe aussi une fabrique de porcelaine, des cordonneries, fonderies, etc. La gloire de Gotha est l'Institut géographique de J. Perthes, sans rival dans le monde (V. GÉOGRAPHIE, t. XVIII, p. 796). Aux environs de la ville est le château ducal de *Mœnchshof*.

II. HISTOIRE. — Gotha, d'abord appelée *Gotegewe*, était au X[e] siècle un petit village, fortifié par l'abbé de Hersfeld à qui il appartenait. Les landgraves de Thuringe y bâtirent le château de Grimmenstein. La ville de Gotha grandit à côté, passa à la maison de Wettin, fut attribuée à la branche Albertine (1485). Grimmenstein fut démantelé en 1546, définitivement en 1567. En 1572, le duc Ernest le Pieux, fondateur d'une nouvelle lignée, en fit sa résidence. Il bâtit le Friedrichstein. A l'extinction de sa descendance (1825), Gotha revint à la branche de Cobourg (V. SAXE).

Almanach de Gotha (V. ALMANACH).

BIBL.: BECK, *Gesch. der Stadt Gotha*; Gotha, 1870.

GOTHAN ou **GHOTAN** (Bartholomæus), typographe allemand qui introduisit l'imprimerie en Suède, mort vers 1495. Après avoir imprimé le *Missel de Magdebourg* dans cette ville (1480), il fut appelé à Stockholm, y publia le *Missel d'Upsala*, *Vita Katerine* (1482 ou 1483). En 1484, il s'établit à Lübeck où il édita des psautiers et des livres en platt-deutsch, notamment *Speygel der dogede* (1485) et, pour le compte de la Suède, le *Missel de Strengnœs* (1487) et celui *d'Abo* (1488), ainsi que des *Revelationes S. Birgitte*. B-s.

GOTHELON, duc de Lotharingie (V. LORRAINE).

GOTHENBOURG (V. GÖTEBORG).

GOTHIE (Marche de). Division administrative de la Gaule méridionale au temps des Carolingiens. Elle comprenait les comtés de Narbonne, Maguelonne, Agde, Béziers, Nîmes, Elne et Lodève, c.-à-d. toute l'ancienne Septimanie, moins le comté de Carcassonne, rattaché en 817 à l'Aquitaine. Jusqu'en 865, on rattache également à la Septimanie les comtés d'Espagne conquis sur les Sarrasins (Catalogne actuelle). A cette date, et à cette date seulement, paraît le marquisat de Gothie proprement dit que les textes du X[e] siècle qualifieront parfois de *regnum*. De 865 à 918, le titre de marquis de Gothie appartient aux comtes d'Auvergne; il passe ensuite aux comtes de Toulouse et à la branche cadette de la famille (comtes de Rouergue). Au XI[e] siècle, le titre de marquis de Gothie disparaît, et Raymond de Saint-Gilles porte celui de duc de Narbonne qui en est l'équivalent.

GOTHIQUE. I. Architecture. — ART GOTHIQUE (V. ARCHITECTURE, t. III, p. 727).

STYLE GOTHIQUE (V. ARCHITECTURE, FRANCE [Histoire de l'art], ainsi que les différents paragraphes consacrés à l'architecture pour chaque province et chaque pays, *Allemagne*, *Angleterre*, etc.).

II. Archéologie. — Ecriture gothique. — On donne communément le nom d'écriture gothique à celle qui a succédé en Europe vers la fin du xiie ou au commencement du xiiie siècle à l'écriture romane ; elle est caractérisée par des formes de plus en plus anguleuses. Sortie de la minuscule, on en tira plus tard des lettres capitales que l'ingéniosité et la fantaisie des calligraphes se complut à orner d'une foule de fioritures et de traits parasites à main levée. Au xve siècle elle fut peu à peu remplacée, soit par un retour à l'ancienne minuscule de forme arrondie (écriture humanistique), soit par l'italique, et disparut tout à fait au xvie siècle. Elle avait été fixée par les premiers essais typographiques et sous cette forme a produit le caractère gothique en usage aujourd'hui encore dans les ouvrages allemands. Pour les formes gothiques de chacune des lettres de l'alphabet, V. les articles concernant ces lettres.

GOTHS. Nation germanique, l'une des plus puissantes et celle qui a joué le rôle le plus considérable dans l'invasion des barbares. L'histoire des Goths commence au iiie siècle ap. J.-C. ; ils étaient alors établis au N. de la mer Noire. On peut admettre cependant l'identité de ce peuple avec les *Gotones*, signalés par Tacite au N.-E. de la Germanie, près des Ligiens et sur les bords de la mer Baltique, descendus au temps de Ptolémée le long de la Vistule. Il est, par contre, fort douteux que ces Goths soient les mêmes que les Guttons de la presqu'île scandinave (V. Gœts). La légende qui les en fait provenir, pour passer de la Scandinavie sur les bords de la Vistule, puis à l'E. des Karpates, paraît, à beaucoup d'historiens, invraisemblable. D'autres, observant que les Goths occupèrent au N. du Danube des pays jadis habités par les Gètes, en ont conclu que c'était le même peuple. Cette hypothèse est abandonnée (V. Gètes et Roumanie). Quoi qu'il en soit de ces conjectures, au début du iiie siècle de l'ère chrétienne, les Goths avaient fondé un empire qui s'étendit, au ive siècle, de la Theiss au Don, embrassant une série d'autres peuples germaniques qui recouvrèrent ou acquirent plus tard une existence indépendante, Hérules, Rugiens, Scires, Turcilinges, Vandales, Gépides ; les Peucines, dont le nom disparaît ensuite ; les Carpes et les Boranes, qui n'étaient pas de race germanique, etc.

Les Goths entrèrent en lutte avec l'empire romain. Caracalla les combattit. En 251, ils dévastèrent la Mésie et la Thrace, vainquirent et tuèrent l'empereur Decius. Durant tout le iiie siècle, leurs expéditions au S. du Danube se succédèrent pendant trente années (238-269). Les plus célèbres sont celles de 258-59 et de 269, entreprises à la fois par terre et par mer. Dans la première, les Goths franchirent la mer Noire, le Bosphore, l'Hellespont, promenèrent leurs barques dans la Méditerranée orientale, pillant les côtes d'Asie Mineure, brûlant le temple d'Ephèse, saccageant Athènes. En 269, ils équipèrent, dit-on, 2,000 bateaux et 320,000 hommes ; partis des bouches du Dniestr, ils pillèrent la Crète, Rhodes, revinrent par Thessalonique ; l'empereur Claude les écrasa à Naïssus. En 270, Aurélien conclut une paix durable par l'évacuation de la Dacie et l'abandon de la rive gauche du Danube. Les rapports furent dès lors à peu près pacifiques et les Goths subirent l'ascendant de la civilisation romaine. Ils se convertirent même au christianisme, adoptèrent l'hérésie arienne. L'évêque Ulfilas ou Vulfila traduisit la Bible en langue gothique, et cette traduction est le premier monument de la langue germanique.

A cette époque, les Goths se divisèrent en deux grands groupes, les *Visigoths* ou Goths de l'O., les *Ostrogoths* ou Goths de l'E. Les Ostrogoths établis dans les steppes sablonneux de l'E. s'appelaient aussi *Greutunges ;* les Visigoths habitant les régions boisées des pentes des Karpates étaient appelés *Thervinges*. Le nom d'Ostrogoths fut usité de bonne heure ; celui de Visigoths ne devint usuel qu'après leur installation en Gaule, mais le fait fondamental de la division en groupe oriental et occidental est ancien. Les rois des Ostrogoths appartenaient à la race des *Amales*, ceux des Visigoths à celle des *Baltes*. La première paraît au milieu du iiie siècle, sous le règne de Gordien. Son premier roi, que les écrivains romains nomment Ostrogotha, eut pour successeur Kniva, vainqueur de Decius. En 321, il est question du roi Rausimuth qui combat Constantin (321) ; celui-ci poursuivit les Goths au N. du Danube et imposa la paix à leur roi Ariarich en 336. Le successeur de celui-ci, Geberich, vainquit les Vandales et les chassa de la Dacie (340). Son successeur, Ermanarich ou Hermanni (350-376), fut le plus puissant et le dernier des souverains de cet empire gothique. Il commandait à plusieurs peuples vassaux, de race slave ou finnoise (Venedes, Sclaveni, Antes), aux Hérules, etc. Les Visigoths étaient subordonnés, mais unis seulement par un lien assez lâche aux Ostrogoths, sujets directs d'Ermanarich. L'empire gothique du ive siècle était donc en principe celui des Ostrogoths. Lorsqu'il s'écroula devant les Huns, la scission devint complète. Tandis que jusqu'alors les deux fractions du peuple goth avaient vécu côte à côte, elles se séparèrent. Les Ostrogoths se soumirent aux Huns et restèrent au N. du Danube ; les Visigoths passèrent le fleuve et entrèrent dans l'empire romain pour n'en plus sortir (376). A partir de ce moment, il faut suivre séparément les destinées des *Ostrogoths* et des *Visigoths* (V. ces deux articles).

L'histoire des Goths de *Cassiodore* est perdue et nous ne la connaissons que par l'abrégé de *Jordanis* ou Jornandes. Elle s'occupe exclusivement des Ostrogoths, surtout à partir de la scission. A.-M. B.

Bibl. : V. les ouvrages généraux sur la Germanie et l'invasion des Barbares, cités aux art. Allemagne et Germanie et les art. Ostrogoths et Visigoths.

GOTI (Marco-Aurelio), peintre italien de l'école ferraraise, vivait vers le milieu du xviiie siècle. Il peignit, à l'huile et à fresque, la perspective et l'ornement. Il avait étudié sous Joseph Facchinetti dont il suivit la manière.

Bibl. : Cittadella, *Catalogo istorico de' pittori e scultori Ferraresi*.

GOTLAND (*Gothland*, *Gottland*). Grande île de la mer Baltique, séparée, d'un côté, de la Suède par un bras large de 80 kil., de l'autre faisant face à l'île de Fårö dont elle est séparée par un étroit canal. Elle s'étend par 56° 55′ et 57° 56′ de lat. N., du N.-N.-E. au S.-S.-O. sur une longueur de 158 kil. et une largeur de 50 kil. Avec l'île de Fårö et l'îlot de Gotska-Sando, elle constitue le län ou province de Wisby dont la superficie atteint 3,146 kil. q. avec une population d'environ 56,000 hab. L'île forme une sorte de plateau calcaire à 40 ou 50 m. d'alt. moyenne avec quelques monts nus et arides parmi lesquels on distingue vers l'E. le Thorsberg et, vers le S., le Hoberg troué de nombreuses cavernes. Parmi les cours d'eau qui sillonnent l'île : le Lummelund constitue le déversoir du petit lac de Martebö, puis, se perd dans une caverne pour reparaître plus loin avant de se jeter à la mer sur la côte O. ; le Gothems draine une partie de la côte E. L'agriculture et l'élève du bétail sont insuffisamment développés. On a une race de poneys appréciés. Les grandes forêts d'autrefois ont, en grande partie, disparu. La capitale de l'île Wisby est loin d'être aussi commerçante et florissante qu'elle ne l'était lorsqu'elle faisait partie de la ligue hanséatique. Elle est siège d'un évêque et possède un gymnase. On a fait dans l'île de riches et belles découvertes d'archéologie.

GOTLANDAIS (Littérature du dialecte), en suédois *Gotlændskan* ou *Gutniskan*. L'île de Gotland, ayant été longtemps occupée par les Danois et les Hanséates, a subi l'influence du danois et du platt-deutsch ; aussi son idiome diffère-t-il passablement des autres de la Suède. C'est le seul de ce royaume qui ait une histoire. Celle-ci peut être divisée en deux périodes : l'une du moyen âge représentée par plus de 200 inscriptions runiques de 1000 à 1572, le code et la chronique de l'île et un calendrier (le tout réuni par C. Sæve dans *Gutniska urkunder*, 1859). La phonétique de l'ancien gotlandais a été étudiée par S. Sœderberg dans *Forn-*

gutnisk ljudlæra (1879); le dialecte moderne a été l'objet de nombreuses études grammaticales par H. Spegel (1683), L. Neogard (1732), J. Wallin (1735-47), J. Toftén (1782), C. Sæve (1843, 1854 et 1859), A. Noreen (1879) et de volumineux travaux lexicographiques par P.-M.-A. Sæve qui les a légués à l'université d'Upsala et a publié en quatre volumes les *Traditions* gotlandaises *du Rivage* (1873), *des Champs* (1876) *des Bois* (1877), *de la Mer et des pêcheurs* (1880). On doit à W. Molér une *Bibliographie gotlandaise* (1890). Beauvois.

GOTT (Joseph), sculpteur anglais, né en 1785, mort à Rome en 1860. Il étudia à l'Académie royale de Londres, où son groupe de *Jacob luttant avec l'ange* obtint la médaille d'or. Il vint à Rome en 1829 et sculpta dans cette ville une *Pietà*, *la Sœur défendue par son frère contre un serpent*, une *Madeleine*. On trouve des ouvrages de sa main à Chatsworth et à Armley House (Yorkshire).

GOTTER (Gustav-Adolf, comte de), diplomate allemand, né à Altenbourg le 26 mars 1692, mort à Berlin le 28 mai 1762. Fils d'un fonctionnaire de Gotha, il fut envoyé à Vienne (1715) où la faveur du prince Eugène et son train de maison lui acquirent une réelle influence. Il y représenta le duc de Saxe-Gotha à partir de 1717, le roi de Prusse à partir de 1732. Anobli en 1724, il se retira en 1736 dans son château de Molsdorf ; en 1740, Charles VI le fit comte. L'avènement de Frédéric II, à qui il plaisait beaucoup, accrut son importance. Il fut chargé de demander à Marie-Thérèse les concessions territoriales dont le refus entraîna la guerre et la conquête de Silésie, fut successivement directeur de l'Opéra (1743), curateur de l'Académie des sciences de Berlin (1844), directeur général des postes (1752), ministre (1753).

Bibl. : Beck, *Graf G.-A. von Gotter* ; Gotha, 1867.

GOTTER (Friedrich-Wilhelm), poète allemand, né à Gotha en 1746, mort à Gotha en 1797. Il fit ses études à Gœttingue et y étudia les littératures anglaise, italienne et française. Il s'y lia avec l'acteur Eckhof et sous son influence s'exerça à quelques essais dramatiques dans un théâtre de société qu'il avait fondé. Revenu à Gotha où il fut nommé archiviste (1766), il quitta ce poste peu après pour aller à Wetzlar en qualité de secrétaire de légation. En 1768, on le retrouve à Gœttingue où il accompagnait deux jeunes gens de famille noble ; c'est dans cette ville qu'il publia avec Boje le *Musenalmanachs*, publication très originale à cette époque. Sa vocation poétique lui fut ainsi tout à fait révélée. En 1770, il revint à Wetzlar comme secrétaire de légation ; il s'y lia avec Gœthe, Jerusalem, etc. En 1774, il fit un voyage à Lyon et à son retour dans sa ville natale se consacra définitivement à la poésie. Il s'était marié en 1780. Gotter témoigna toujours un grand goût pour la poésie française qui influença beaucoup ses productions. Ses pièces et ses opéras étaient en grande partie inspirés par des originaux français. Excellent acteur lui-même et habile improvisateur, il s'essaya dans tous les genres, tragédie, comédie, opéra, épîtres, chansons, contes, élégies, etc. ; très préoccupé de la versification, il est remarquable par une délicatesse de sentiments et une gaieté railleuse d'un genre particulier. Ses meilleurs ouvrages sont le mélodrame intitulé *Medea* (1775) avec musique de Benda (1778). Ses œuvres ont été réunies en 2 vol., à Gotha, en 1787, sous le simple titre de *Gedichte*. Après sa mort (en 1802) a paru un troisième volume intitulé *Litterarische Nachlass*.

GOTTESCHALK, *Godelscac*, *Gotescalc*, *Gottescalc*, théologien augustinien, né vraisemblablement à Mayence ou près de Mayence vers 808, mort en 867, 868, ou 869. Son père était un comte saxon, nommé Kern. Pour un motif qui n'est point connu, ses parents le vouèrent, dès son enfance, à l'état monastique et, afin d'accomplir ce vœu, le donnèrent à l'abbaye de Fulda. Vers l'âge de vingt ans, dégoûté du genre de vie qui lui avait été ainsi imposé, il demanda au concile de Mayence et obtint la permission de quitter le couvent (829) ; mais cette décision fut aussitôt annulée sur les instances de Raban-Maur, alors abbé de Fulda, par Louis le Pieux, qui assistait au concile. On permit seulement à Gotteschalk de changer de monastère et de se rendre à Orbais (diocèse de Soissons). Il y chercha des consolations dans la théologie et se livra à l'étude des écrits de saint Augustin et de ceux de Fulgence de Ruspe (470 ?-553) qui avait défendu l'évêque d'Hippone contre le semi-pélagien Faustus de Riez. Il y puisa la conviction que les hommes sont, de la part de Dieu, l'objet d'une *double prédestination :* les uns pour le salut, les autres pour la damnation. Saint Augustin avait appelé les uns *prædestinati*, les autres *præsciti ;* mais Fulgence, et après lui Isidore de Séville (560 ?-636), avaient déjà employé l'expression *prædestinatio duplex*. Se vouant à la propagation de cette doctrine, Gotteschalk se fit consacrer, puis il entreprit un voyage à Rome (847). En revenant, il rencontra et s'efforça de convertir à ses idées Noting, évêque de Vérone, qui rapporta ses discours à Raban-Maur, devenu archevêque de Mayence. Celui-ci adressa à Noting deux lettres pour réfuter Gotteschalk et exposer ses propres idées sur la prédestination ; il écrivit en même temps à Ebrard, comte de Frioul, le priant d'expulser l'hérétique de ses domaines. Gotteschalk, persuadé que la doctrine qu'il professait était celle de saint Augustin, se rendit de son propre mouvement à Mayence, et accusa l'archevêque de semi-pélagianisme. Cité devant un concile convoqué dans cette ville (848), il y présenta un mémoire précisant ses accusations contre Raban-Maur, et il défendit ses propres principes : « Rien ne peut changer la volonté de Dieu ; ce qu'il a décidé est immuable. S'il a prédestiné certains hommes au salut, ceux qui ne sont point compris dans ce décret sont, en réalité, prédestinés à la damnation. Ils ne sont point prédestinés à être pécheurs, mais à être damnés : Dieu ayant prévu que, par leurs péchés, ils mériteraient la mort éternelle. » Gotteschalk n'enseignait point la prédestination au péché, comme Raban-Maur lui reprochait, mais la prédestination à la damnation, conséquence du péché. Cependant, dans son système comme dans celui de saint Augustin, tel qu'il s'est développé dans la lutte contre le pélagianisme, la *prescience* équivaut à la *prédestination*. En effet, par suite du péché d'Adam, l'humanité est devenue une masse corrompue (*massa perditionis*), absolument incapable par elle-même, non seulement de faire, mais de vouloir le bien, par des motifs agréables à Dieu. Dans cet état, tout ce qu'elle veut est péché. Tous les hommes sont libres, mais seulement de pécher, et dans la manière de pécher : aucun ne peut être sauvé, sinon par le bénéfice d'une disposition spéciale, gratuite et irrésistible (*insuperabiliter et indeclinabiliter*), que nul désir ou nul acte de sa part n'a la vertu de mériter ou de provoquer, mais qui, après avoir *prévenu* la volonté des *élus*, les *soutient* dans leurs résolutions et les *aide* à agir pour achever en eux l'œuvre de l'élection. Ne pas comprendre un homme dans ce décret d'élection, c'est le mettre hors la grâce, qui, seule, peut sauver ; c'est le laisser incurablement réduit à un état permanent de péché, et implicitement le prédestiner à la damnation. — Plus docile à l'autorité de son archevêque qu'à celle de saint Augustin et de saint Fulgence, le concile réprouva les arguments de Gotteschalk ; il le traita comme « moine vagabond » propageant des doctrines dangereuses, et le livra à l'archevêque de sa province pour être châtié. Cette province était celle de Reims, dont l'archevêque était Hincmar, qui exerçait sa juridiction avec une autorité qui se traduisit souvent en cruauté. Il assembla à Quierzy un concile dans lequel Gotteschalk fut condamné à être battu de verges jusqu'à ce qu'il se rétractât, puis emprisonné dans un couvent durant le reste de sa vie. Il fut fouetté jusqu'à ce que, près d'expirer, il jetât au feu sa confession de foi. Aucun exemplaire n'en a été conservé. Enfermé dans le monastère de Hautvilliers, il y rédigea deux nouvelles confessions de foi, dont la seconde, écrite sous la forme d'une prière, avec une grande élévation de pensées, se termine par un appel au jugement de Dieu : pour démontrer la pureté de sa doc-

trine, il offrait de se soumettre à l'épreuve de l'eau et de l'huile bouillante. Hincmar tenta, à diverses reprises, de le séduire en lui proposant de souscrire des définitions ambiguës; mais il resta inébranlable. Après dix-huit ou vingt années de captivité dure, il tomba mortellement malade; averti, par ordre de Hincmar, que tous les secours de l'Eglise lui seraient refusés s'il ne se rétractait point, il persévéra jusqu'à la fin dans sa foi et mourut sans confession : son corps fut enfoui en terre profane, sans aucune cérémonie religieuse.

Pendant que Gotteschalk endurait ce long supplice, la question de la prédestination, soulevée par lui, troublait l'Eglise franque. Plusieurs théologiens, persuadés qu'il ne s'éloignait pas de saint Augustin, prirent sa défense. Prudence, évêque de Troyes; Ratramme, moine de Corbie; Loup, abbé de Ferrières, écrivirent en sa faveur sur la prédestination. D'autres le combattirent : parmi eux, Scot Erigène, qui entreprit de réfuter la doctrine de la prédestination (*De Prædestinatione Dei contra Gotteschalcum*) au moyen d'arguments panthéistes qui ruinaient toute la religion chrétienne et qui augmentèrent le nombre des défenseurs de Gotteschalk. Remi, archevêque de Lyon, déclara formellement que ses opinions étaient conformes à la foi catholique et que la flagellation qui lui avait été infligée était un acte inouï d'irréligion. Pour faire face à ces adversaires, Hincmar convoqua, à Quierzy, un nouveau concile (853) où il fut statué que la damnation des impies est l'objet, non de la prédestination, mais de la prescience de Dieu; et que le Christ est mort, non pour les seuls élus, mais pour tous les hommes. L'archevêque de Lyon fit formuler solennellement, par un concile tenu à Valence (855), la doctrine de la double prédestination. Pour mettre fin à ces dissensions, Lothaire II, Charles le Chauve et Charles de Provence portèrent le débat devant une assemblée générale convoquée à Savonnières, près de Toul (859). Les deux partis n'ayant pu s'entendre, le jugement fut remis à une assemblée ultérieure qui ne se réunit jamais. En 862, le pape Nicolas Ier, qui n'aimait pas Hincmar, l'invita à rendre compte de sa doctrine et de ses procédés au concile de Metz, en présence du légat du saint-siège; mais Hincmar s'abstint d'y comparaître. Trois ans après, saisi par un appel que Gotteschalk avait réussi à lui faire parvenir, Nicolas Ier projeta de reprendre l'examen de cette affaire; mais Hincmar, qui était, suivant les occasions, aussi habile que violent, sut l'amener à y renoncer.

La doctrine de Gotteschalk ne nous est connue que par ses deux dernières confessions de foi et par quelques extraits de ses autres écrits, reproduits par Hincmar, dans son grand traité sur la prédestination. Les deux confessions ont été publiées par Usser, évêque d'Armagh, *Gotteschalci et prædestinationæ controversiæ ab eo motæ historia* (Dublin, 1631). En 1650, le president Maugin, janséniste, rassembla dans un texte incomplet et fautif, les documents de cette controverse (*Veterum auctorum qui in sæculo IX de prædestinatione scripserunt opera et fragmenta*; Paris, 2 vol. in-4). Le P. Cellot, jésuite, donna, en outre, une lettre de Gotteschalk à Rotramne (*Historia Gottescalci prædestinationi Historia;* Paris, 1655). On doit à l'abbé Lebeuf et à Fr. Monnier (*De Gottescalci et Johannis Scoti Erigenæ controversia;* Paris, 1853, in-8) la connaissance de quelques poèmes composés par Gotteschalk pendant sa captivité. E.-H. Vollet.

Bibl.: Weizæcker, *Das Dogma der gœttlichen Vorherbestimmung im IX Jahrundert*, 1859. — Borracsh, *Der Mönch Gottschalc von Orbais*; Thorn, 1868, in-8.

GOTTFRIED (Jean-Philippe) (V. Abelin [Jean-Philippe]).

GOTTHELF (Jérémias), pseudonyme de *Bitzius* (V. ce nom).

GOTTI (Baccio ou Bartolommeo), peintre italien du xvie siècle. Cet artiste appartenait à l'école florentine, et était élève de Ridolfo Ghirlandajo. Il quitta son pays et vint en France se mettre au service de François Ier, comme tant d'autres de ses compatriotes.

GOTTI (Vincenzio), peintre italien, né à Bologne, mort à Reggio en 1636. Après un court séjour à Rome, son talent déjà affirmé à vingt ans le fit appeler dans le royaume de Naples, où le vice-roi lui confia d'importants travaux. Artiste très fécond, il a laissé une liste de ses œuvres; elle mentionne 218 tableaux, exécutés en majeure partie pour les églises du royaume de Naples. Ad. T.

GOTTI (Aurelio), littérateur italien, né à Florence en 1834, membre de l'Académie de la Crusca. Il occupa divers postes administratifs, en particulier la direction des galeries et musées de Florence (1864-78). A vingt ans il publia L'*Aggiunta ai Proverbii Toscani di Giuseppe Giusti;* en 1860 il donna ses *Diporti di un maestro di scuola, per saggio d'insegnamento orale;* sa *storia delle Gallerie di Firenze* parut en 1872, et en 1875 *La Vita di Michelangelo Buonarotti* en 2 vol., ouvrage qui a été traduit dans plusieurs langues. Outre les nombreux articles qu'il a fait paraître dans les revues comme *La Famiglia e la Scuola*, *Il Liceo*, etc., Gotti a publié encore comme ouvrages importants : *La Vita di Vittorio Emanuele II re d'Italia scritta per i giovanetti* (1822); *La Corona di Casa Savoia* (1887); *Chiarina Morelli-Malatesta* (1888), etc. Il prépare (1893) une histoire de Florence qui comprendra les dernières cinquante années.

GOTTIFREDI (Alexandre), 9e général des jésuites, élu le 21 janv. 1652, mort le 12 mars 1652.

GOTTIGNIEZ (Gilles-François), mathématicien et astronome belge, né à Bruxelles en 1630, mort à Rome le 6 avr. 1689. Il entra à vingt-trois ans dans la Compagnie de Jésus et passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où, de 1662 à 1676, il enseigna les mathématiques au Collegio Romano. On a de lui : *Astronomicæ epistolæ duæ* (Bologne, 1665, in-fol.); *Lettere intorno alle macchie nuovamente scoperte nel pianeta di Giove* (Rome, 1666, in-8); *De Figuris cometarum qui annis 1664, 1665 et 1668 apparuerunt* (Rome, 1668, in-4); *Elementa geometriæ planæ* (Rome, 1669, in-12); *Logistica* (Rome, 1674, in-4); *Epistolæ mathematicæ* (Rome, 1678, in-4); *Logistica universalis* (Naples, 1687, in-fol.), etc. L. S.

Bibl. : Montucla, *Hist. des mathématiques*; Paris, an VII, t. II, p. 643, in-4.

GOTTINGUE. Ville de Prusse (V. Gœttingue).

GOTTLIEBEN. Village de Suisse, cant. de Thurgovie, situé sur la partie inférieure du lac de Constance; 276 hab. La beauté du site en fait un séjour d'été très agréable; de belles villas et quelques châteaux modernes s'élèvent dans les environs. On y remarque un château-fort qui servit de prison à Jean XXIII lors du concile de Constance, ainsi qu'à Jean Huss et à Jérôme de Prague.

GOTTORP (V. Slesvig [Château de]).

GOTTORP (V. Danemark et Slesvig [Histoire]).

GOTTSCHALK (V. Gotteschalk).

GOTTSCHALK (Louis-Moreau), pianiste et compositeur, né à La Nouvelle-Orléans le 2 mai 1829, mort à Rio de Janeiro le 18 déc. 1869. Fils d'un Anglais et d'une Française, de famille riche, il étudia d'abord le piano pour son plaisir et vint à Paris pour perfectionner ses études. Dès l'âge de seize ans, il composa : *la Bamboula*, *la Danse ossianique*, *la Savane* (1845), *le Bananier* (qui obtint un succès immense dans les deux mondes). Pendant qu'il était en Europe, sa famille perdit en partie sa fortune et Gottschalk résolut de tirer parti de son talent; il se mit à donner des concerts et voyagea en Savoie, en Suisse, en Espagne (1852) où il fut accueilli avec enthousiasme. Rappelé par son père en Amérique (1854), il entreprit une grande tournée artistique à travers l'Amérique, à New York, la Havane, Santiago de Cuba, Porto-Rico, à la Guadeloupe, etc. Ce fut un véritable voyage triomphal : à la Havane il donna un festival avec 800 musiciens qui exécutèrent plusieurs de ses œuvres, en particulier la belle symphonie intitulée *la Nuit des Tropiques*. Le reste de la vie de Gottschalk se passa en tournées fructueuses. Chez lui

le compositeur comme le virtuose était absolument original. Ses innombrables compositions se distinguent par des combinaisons rythmiques inhabituelles, des chants singuliers et qui leur donnent un accent nouveau et un charme indéfinissable. Cet artiste ne pouvait laisser d'école, son procédé étant absolument personnel et son talent résultant de son impressionabilité sans qu'il puisse être réduit en règles précises. Voici le titre de quelques-unes des meilleures œuvres de Gottschalk : *La Danza*, *Le Banjo*, *Polonia*, *La Jota aragonesa*, *Jerusalem*, *les Yeux créoles*, *la Chute des Feuilles*, *Last Hope*, *Fantôme de Bonheur*. Sous le titre de *Souvenirs de voyage d'un pianiste* (1863), il a réuni des articles intéressants.

GOTTSCHALK (Alexandre), ingénieur français, né à Saint-Pétersbourg le 13 août 1832. De père danois et de mère française, il est venu très jeune en France, où il s'est fait naturaliser, et, sorti ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, a d'abord été attaché aux compagnies des chemins de fer du Midi (1853-55) et de l'Ouest (1855-57). Il a ensuite occupé successivement les diverses positions suivantes : directeur de la construction à la Société des chemins de fer russes (1857-63), directeur de l'entreprise du chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou (1863-66), directeur du matériel et de la traction des chemins de fer du Sud de l'Autriche (1867-78). Il a fait, à la Société des ingénieurs civils, notamment sur les chemins de fer à fortes rampes, de fréquentes et intéressantes communications, insérées dans les *Annales* (ann. 1868 et suiv.). Il est aussi l'auteur, en collaboration avec M. Gajewski, de : *Notice sur le viaduc de Crumlin* (Paris, 1864, in-8). L. S.

GOTTSCHALL (Rudolph von), écrivain allemand, né à Breslau le 30 sept. 1823. Fils d'un officier d'artillerie, il suivit son père à Coblentz, ensuite à Mayence, où il fit ses classes. En 1841, il commença ses études de droit à l'université de Kœnisgsberg et publia, comme étudiant, deux recueils de chansons politiques : *Lieder der Gegenwart* (Kœnigsberg, 1842) et *Censurflüchtlinge* (Zurich et Winterthur, 1853) ; le second recueil, comme le titre l'indique, parut à l'étranger pour échapper à la censure. Une petite émeute parmi les étudiants, à laquelle Gottschall prit une part active, lui fit donner le *consilium abeundi ;* il fut également exclu de l'université de Breslau ; mais il trouva un asile chez son ami le comte de Reichenbach, chez lequel il composa son drame de *Robespierre*. Bientôt après, il fut autorisé à continuer ses études à Berlin, et, en 1846, il put prendre le grade de docteur à Kœnigsberg. Cependant la faculté d'enseigner lui fut refusée, et il continua de s'occuper de politique et de littérature. Il fut quelque temps régissseur du théâtre, et il fit jouer, soit à Kœnigsberg, soit à Hambourg, une série d'ouvrages dramatiques, dont les plus remarqués furent deux tragédies, *Lambertine von Mericourt* et *Ferdinand von Schill*, toutes deux en 1850 ; la dernière fut interdite par la police de Berlin et de Breslau. Tous les écrits de la jeunesse de Gottschall furent des manifestes plus ou moins déclarés du parti libéral ; ce fut encore une arrière-pensée politique qui lui inspira *Carlo Zeno* (Berlin, 1853), un poème en cinq chants, ou plutôt en cinq épisodes, assez faiblement reliés entre eux, et différant même par la forme du vers : c'était un tableau de la libre activité de la république vénitienne, que le poète proposait en exemple à ses compatriotes. L'année même où parut le *Zeno*, Gottschall s'établit encore une fois à Breslau ; il écrivit alors son *Histoire de la littérature allemande dans la première moitié du* XIXe *siècle*, qui eut successivement quatre volumes (Breslau, 1881, 5e éd.). C'était une déclaration de principes, développée avec chaleur et conviction, et appuyée sur des exemples. Ce que l'auteur demande, c'est une littérature réellement moderne, s'inspirant des idées du jour. Du reste, il est prêt à reconnaître le talent sous toutes les formes ; il lui arrive même de voir du talent là où il n'y a que de bonnes intentions. Le seul péché non rémissible, à ses yeux, c'est l'indifférence politique. Ce livre fit à Gottschall un renom de critique et de publiciste ; on lui offrit, en 1862, la rédaction en chef de la *Ostdeutsche Zeitung*, à Posen ; il la garda un peu moins d'un an, fit un voyage en Italie, dont les souvenirs sont consignés dans son *Reisebuch nach Italien* (Breslau, 1864), et répondit enfin à l'appel de la librairie Brockhaus de Leipzig, qui lui confia la direction des deux revues, *Unsere Zeit* et *Blætter für litterarische Unterhaltung*. Il a recueilli ses articles critiques dans *Portrœts und Studien* (Leipzig, 1870-1876, 6 vol.). Parmi les compositions dramatiques de son âge mûr, quelques-unes furent imprimées avant d'avoir vu le théâtre ; d'autres furent considérablement remaniées après la représentation ; il en parut d'abord six volumes (Leipzig, 1865-1866) qui s'augmentèrent de six autres jusqu'en 1880 (1884, 2e éd.). Il faut citer surtout les quatre tragédies, *Mazeppa*, *Der Nabob*, *Kœnig Karl XII*, et *Katharina Howard* et les deux comédies, *Pitt und Fox* et *Die Diplomaten*, qui toutes reparaissent de temps en temps sur les scènes allemandes. Plus récemment, Gottschall a abordé le roman, avec *Im Banne des Schwarzen Adlers* (1876, 3 vol.), *Welke Blætter* (1877, 3 vol.), *Das goldene Kalb* (1880, 3 vol.), etc. Il a commencé enfin, sous le titre du *Nouveau Plutarque*, une série de biographies contemporaines. Depuis 1870, son libéralisme s'est fondu dans un *nationalisme* qui ne porte plus ombrage au pouvoir ; le grand-duc de Saxe-Weimar le nomma conseiller aulique, puis conseiller privé, et l'empereur Guillaume Ier lui confia la noblesse héréditaire. A. B.

Bibl. : Silberstein, *Rudolph Gottschall, Studie zur Litteratur der Gegenwart*; Leipzig, 1868.

GOTTSCHED (Johann-Christoph), écrivain allemand, né à Juditten, dans la Prusse Orientale, le 2 févr. 1700, mort à Leipzig le 12 déc. 1766. Fils d'un pasteur, il reçut sa première instruction dans la maison paternelle. En 1714, il fut envoyé à l'université de Kœnigsberg, où il étudia d'abord la théologie, ensuite la philosophie et les belles-lettres ; il publia quelques poésies et quelques dissertations, et, en 1723, il fut reçu *magister*. L'année suivante, pour échapper aux sergents recruteurs de Guillaume Ier (car il était de belle taille), il s'enfuit à Leipzig. Il ouvrit un cours, fut nommé, en 1730, professeur *extraordinaire*, et, quatre ans après, professeur *ordinaire*. Il enseigna, pendant plus de trente ans, la littérature et la philosophie, fonda la *Société des arts libéraux*, et fut l'oracle des jeunes écrivains. Gottsched fut le dernier représentant de ce qu'on appelait en Allemagne le goût français : c'était Boileau sans la verve, Racine sans la poésie, Molière sans l'esprit ; c'était la règle sèche et nue. Il faut reconnaître cependant que Gottsched rendit des services en épurant la langue, en la débarrassant de l'enflure que lui avaient donnée les derniers Silésiens. Il écrivit, sans parler des revues qu'il fonda successivement, une poétique, une rhétorique, une grammaire, un lexique, qui firent longtemps autorité : *Versuch einer Kritischen Dichtkunst* (Leipzig, 1730) ; *Ausführliche Redekunst* (1728) ; *Deutsche Sprachkunst* (1748) ; *Handlexicon der schœnen Wissenschaften und freien Künste* (1760). Sa *Deutsche Schaubühne* (Leipzig, 1741-1745, 6 vol.) est encore aujourd'hui un répertoire utile à consulter. La partie faible de ses ouvrages, ce sont ses poésies et sa tragédie de *Caton mourant* (1732). — *Luise-Adelgunde-Victoria* Gottsched, née Kulmus (1713-1762), première femme de Gottsched, fit jouer sur le théâtre de Leipzig des traductions de Destouches, de Voltaire, d'Addison et quelques pièces originales. Ses lettres, publiées après sa mort (*Briefe, herausgegeben von Dorothea Henriette von Runkel*; Dresde, 1771-1772, 3 vol.), ont gardé de l'intérêt. A. B.

Bibl. : Danzel, *Gottsched und seine Zeit;* Leipzig, 1848.

GOTTSKÀLK Jónsson, annaliste islandais, pasteur de Hvamm (1550) et prévôt du Skagafjœrd (1551), mort en 1593. Il avait hérité de son aïeul l'évêque Gottskálk Nico-

lasson une collection de documents qu'il utilisa pour ses *Annales*, commençant avec l'ère chrétienne et finissant en 1578. Son contemporain Arngrim Jónsson en publia des extraits, et le Dr G. Storm les a éditées dans *Islandske Annaler* (Christiania, 1888, gr. in-8). B-s.

GOUACHE. Genre de peinture à l'eau dans lequel on se sert de couleurs opaques cachant complètement le papier, et créant la lumière avec des couleurs de nuances claires ou additionnées de blanc. Cette façon de procéder est analogue à celle de la peinture à l'huile et complètement différente de celle de l'*aquarelle* (V. ce mot), où les lumières sont fournies par le blanc du papier plus ou moins atténué par les teintes transparentes. Les couleurs sont préparées de même à l'eau gommée et miellée. — La vigueur et la délicatesse de modelé auxquelles on peut arriver par ce procédé, l'ont fait appliquer fréquemment à la peinture des petites figures, des intérieurs, des portraits en miniature. Les missels du moyen âge étaient peints à la gouache. Le XVIIIe siècle l'a employé pour des médaillons, des couvercles de tabatière, des écrans et des éventails ; le charme velouté de ces gouaches les fait ressembler à des pastels de très petites dimensions. Malheureusement, le blanc qui forme les lumières et qui entre dans la plupart des tons clairs de ces petits ouvrages est sujet à s'écailler et à noircir au contact de l'air. Ad. T.

GOUADAR. I. VILLE. — Ville maritime du Béloutchistan, située sur la côte du Mékran, dans la mer d'Oman. Elle est bâtie sur un isthme sablonneux qui forme le point d'attache au continent de la petite presqu'île terminée par le cap Gouadar (120 m. d'alt.). Cette presqu'île en forme de marteau abrite une baie qui mesure 20 kil. de diamètre et forme un excellent mouillage ; cette baie est beaucoup plus sûre que la baie qui s'étend à l'E. La ville de Gouadar est mal construite et très sale ; une citadelle de pierre la domine. C'est une station du télégraphe indo-européen. Les habitants (4,500 environ) sont des Arabes, des Balouches et des Hindous. Le commerce est assez sérieux : il est tout entier entre les mains des Hindous. Gouadar exporte à Bombay et à Mascate des nattes, des laines, du beurre fondu ; l'importation consiste en tissus anglais principalement. La ville appartient depuis 1797 à l'iman de Mascate.

II. DISTRICT. — Le district de Gouadar est sous la dépendance de l'iman de Mascate comme la ville. Large de 30 kil. au maximum, long de 85 kil. environ, il s'étend de l'embouchure de la rivière de Barambat à l'E. à l'embouchure du Dacht à l'O. De belles plantations de dattiers enrichissent la contrée qu'habitent des clans balouches, les Mêd, les Medhizaï, les Kalmatti, les Regami.

GOUAIX. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine ; 913 hab.

GOUALADE. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Bazas, cant. de Captieux ; 304 hab.

GOUALIOR (V. GWALIOR).

GOUAN (Antoine), botaniste français, né à Montpellier le 15 déc. 1733, mort à Montpellier le 1er sept. 1821. Il fut professeur de botanique à l'université de sa ville natale et conserva sa chaire lors de la réorganisation des écoles de santé ; entre temps il servit dans les hôpitaux militaires. Ami et admirateur de Linné, il propagea ses idées en France et fut le maître de la pléiade de botanistes qui illustrèrent l'école de Montpellier. Ouvrages principaux : *Hortus regius Monspeliensis*, etc. (Lyon, 1762, in-8) ; *Flora Monspelica*, etc. (Lyon, 1765, in-8) ; *Historia piscium* (Strasbourg, 1770, in-4) ; *Nomenclature botanique*, etc. (Montpellier, 1803, in-8) ; *Traité de botanique* (Montpellier, an XII, in-8). Dr L. HN.

GOUATAR. Petit bourg maritime de Béloutchistan, situé entre le golfe Persique et la mer d'Oman et en face de la côte arabe. Il est loin d'avoir la même importance que *Gouadar* (V. ce mot) et ne possède que 300 hab. environ.

GOUAUX. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. d'Arreau ; 107 hab.

GOUAUX-DE-LARBOUST. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon ; 171 hab.

GOUAUX-DE-LUCHON. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de Luchon ; 229 hab.

GOUBAU (Antoine), peintre flamand, de son vrai nom GŒBOUW, né à Anvers le 26 mai 1616, mort en 1698. D'après les archives de la gilde de Saint-Luc, il entra en 1629-30 à l'atelier de Jan de Farius, et fut reçu franc-maître en 1636-37. Corneille de Bie nous apprend qu'il visita l'Italie. Il peignit des scènes familières, des « tabagies et des bambochades » dans le goût de Pieter de Laar et d'Adriaan Brauwer, des marchés, des vues de ville, etc. Il fut aussi peintre de sujets religieux. On retrouve au musée d'Anvers deux de ses compositions, *l'Etude des arts à Rome* et la *Place Navone*. On connaît encore d'Ant. Goubau, à Anvers, une *Cène* peinte sur marbre, qui orne, dans l'église Saint-Jacques, le monument de l'orfèvre-ciseleur, Jan Moermans. Le musée de Lille possède de lui un *Marché italien*, le musée de Florence des *Paysans près d'une étable*. Largillière fut son élève (1668). Ant. VALABRÈGUE.

BIBL. : MARIETTE, *Abecedario*. — *Catalogue du musée d'Anvers*, 2e édit.

GOUBAU (François), peintre flamand, né à Anvers en 1622, mort en 1678 ou 1679. Il fut franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1649-50. Il a peint avec succès le portrait et l'histoire. Sa manière semble prouver qu'il fut élève de Gérard Zegers. Son *Christ mort* de Saint-Jacques d'Anvers est son chef-d'œuvre. Le musée d'Anvers a de lui une *Adoration du Saint-Sacrement*.

GOUBAUX (Prosper-Parfait), chef d'institution et littérateur français, né à Paris le 10 juin 1795, mort à Paris le 31 juil. 1859. Né de parents pauvres, il n'apprit à lire qu'à douze ans, obtint une bourse au lycée Louis-le-Grand et y prit ses grades. En 1820, il fonde avec M. de Lanneau une institution desservant les collèges de la rive gauche ; en 1830, il transfère cette institution sur la rive droite, la vend en 1846 à la ville de Paris qui en fait d'abord le collège François Ier, plus tard Chaptal, et maintient Goubaux à sa tête. Entre temps, Goubaux prenait une part active au mouvement littéraire du dehors. Il avait publié dès 1822 un volume intitulé *Esquisses de mœurs françaises*, suivi en 1827 d'une bonne traduction d'*Horace* (1827, 2 vol.). Sous le pseudonyme de Dinaux, formé de la dernière syllabe de son nom et de la dernière de celui d'un de ses collaborateurs de la première heure, Beudin, il avait abordé la scène et remporté deux éclatants succès, en 1832, avec *Richard d'Arlington*, et, en 1857, avec *Trente Ans ou la Vie d'un joueur*. Goubaux a encore collaboré à diverses pièces à succès de cette époque : *Clarisse Harlowe* (1832) ; *Louise de Lignerolles* (1838) ; *l'Abbaye de Castro* (1840) ; *la Préaumont* (1840) ; *la Prétendante* (1841) ; *la Dot de Suzette* (1842) ; *les Mystères de Paris* (1844). On lui doit plusieurs feuilletons publiés dans différents journaux sous la signature Pierre Aubry. Ch. LE G.

GOUBERVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Cherbourg, cant. de Saint-Pierre-Eglise ; 277 hab.

GOUBERVILLE (Gilles, sire de), gentilhomme campagnard du Cotentin, qui vivait au XVIe siècle. Il est devenu célèbre depuis la découverte, chez M. Raoul de La Gonnivière, du *Journal manuscrit* qu'il tint, avec une puérile exactitude, des événements de sa vie et des détails de son ménage, de l'année 1553 à l'année 1562. C'est un document incomparable pour l'histoire de la société rurale en Basse-Normandie à cette époque. M. l'abbé Tollemer en a publié une analyse soignée sous le titre de *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val* (Rennes, 1880, in-16) ; mais on a décidé récemment de publier une édition intégrale du *Journal*, dont de nouveaux fragments ont été découverts, du reste, postérieurement à la publication de M. Tollemer, dans le chartrier

de Saint-Pierre-Eglise (V. *Une Collation chez Mme de Clamorgan, à Rouen, le 18 juil. 1550. Journal inédit de Gilles de Gouberville, 1549-52;* Caen, 1890, in-8). Vieux célibataire, le sire de Gouberville était un brave homme, de fortune médiocre et de mœurs simples; les mémoires, ingénieusement prosaïques, qu'il a, pendant de longues années de sa monotone existence, rédigés chaque soir, n'en sont pas moins très savoureux. L.

GOUBIE (Jean-Richard), peintre français contemporain, né à Paris en 1842. Elève de M. Gérôme, cet artiste s'est consacré à la reproduction des chevaux, des scènes de sport et de chasse; sa parfaite connaissance de tout ce qui touche à la haute vie sportive et cynégétique lui permet de les rendre avec une exactitude de physionomie et de détails qui a fait le succès de ses tableaux. On peut citer comme les meilleurs : *Académie hippique au* XVIIIe *siècle* (S. 1874), *Hallali du cerf* (S. 1887), *A Travers bois* (S. 1892). Ad. T.

GOUBOULOUVAÏO. Ville de l'Afrique australe, capitale du royaume de Matébélé. Autour de la ville, défendue par une enceinte, s'élèvent les bâtiments occupés par les traitants européens. Mission fondée en 1879 par les jésuites.

GOUCHAUPRÉ. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu; 145 hab.

GOUDA ou **TER GOUWE.** Ville des Pays-Bas, prov. de Hollande méridionale, sur la rive dr. de la petite Yssel, à l'E.-N.-E. de Rotterdam, par 50°0′44″ lat. N., 22°22′32″ long. E.; 17,000 hab. Stat. du chem. de fer d'Utrecht à Rotterdam. La place du Marché est la plus grande de Hollande; l'église Saint-Jean, monument magnifique, est ornée de splendides vitraux. Gymnase, fabriques de lainages, de voiles de navires, poteries, corderies, distilleries et plusieurs centaines de fabriques de pipes de terre. Important marché de fromage et de lait doux. Aux environs, grand nombre de tuileries. M. d'E.

GOUDA (Corneille Van), peintre hollandais, né à Gouda en 1510, mort vers 1550. Il fut un des meilleurs élèves, et des plus aimés, de Martin Heemskerk. Il peignit l'histoire et le portrait. Ses œuvres ressemblent à celles de son maître. Ses portraits étaient d'un homme habile. On ne sait rien de plus sur lui. — Il y a eu, au XVIe siècle, un autre *Gouda* (Damien de), disciple de Frans Floris, qui devint archer du roi d'Espagne.

BIBL. : Carel VAN MANDER, *le Livre des Peintres*, traduit par H. Hymans.

GOUDAR (Ange), économiste français, né à Montpellier en 1720, mort en 1791. Adonné dès sa jeunesse aux études d'économie politique, il passa une grande partie de sa vie hors de France. Il commença par publier à Paris, à Amsterdam et à Genève, un certain nombre d'ouvrages : *les Pensées diverses ou Réflexions sur divers sujets, le Testament politique de M. Louis Mandrin, les Intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture, des finances et du commerce.* Il se rendit vers 1760 en Angleterre où il fit imprimer *l'Anti-Babylone* et séjourna quelques années dans ce pays. Il y fit sans doute connaissance de sa femme, Sara Goudar, qui l'accompagna en Italie lorsqu'il quitta l'Angleterre vers 1767. Son séjour en Itatie lui inspira : *La Grammatica francese per gli Italiani; Naples; ce qu'il faut faire pour rendre ce pays florissant; le Plan de réforme proposé aux cinq correcteurs de Venise*, et divers autres ouvrages écrits en italien. Il fut exilé de Naples, ainsi que sa femme, en 1774, à la suite de la publication d'un ouvrage sur l'administration de cette ville. Il revint en Angleterre où il publia en 1779 *l'Espion français à Londres.* Ses derniers ouvrages semblent être *le Brigandage de la musique italienne*, et *l'Autorité royale indépendante des parlements*, œuvre anonyme. Sa femme, *Sara Goudar*, d'origine anglaise, qui vécut jusqu'en 1800, passa le reste de ses jours dans le dénuement. Elle a laissé des *Lettres*, qui sont des études sur l'Italie (*Œuvres mêlées;* Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12). Ch. LE G.

GOUDARD (Pierre-Louis), homme politique français, né à Lyon le 29 août 1740, mort à Paris le 20 févr. 1799. Négociant en soieries, il fut envoyé aux Etats généraux par le tiers état de la ville de Lyon (30 mars 1789). Membre du comité de l'agriculture et du commerce, il fit de nombreux rapports, parmi lesquels ceux sur la situation du commerce extérieur de la France pendant la Révolution (23 août 1791) et sur l'exploitation des armes de guerre (23 sept. 1791). C'est lui qui fit supprimer les chambres de commerce (28 sept. 1791). Il devint, le 3 brumaire an III (24 oct. 1798), secrétaire en chef de la régie à Paris et se noya volontairement dans la Seine l'année suivante. Etienne CHARAVAY.

GOUDARGUES (*Gordanicæ*). Com. du dép. du Gard, arr. d'Uzès, cant. du Pont-Saint-Esprit, sur la Cèze, affluent du Rhône; 1,008 hab. Au IXe siècle un monastère s'y fonda sous le nom de Caseneuve et Goudargues, monastère que Louis le Pieux donna à l'abbaye d'Aniane (815). Plus tard Caseneuve disparut et Goudargues tomba sous la domination des archevêques d'Arles; l'un d'eux, Rostaing, l'administra de 866 à 900. Au XIe siècle, Raimond, comte de Rouergue, le donna à l'ordre de Cluny et Goudargues devint un prieuré conventuel, soumis directement à Saint-Sernin du Port (aujourd'hui le Pont-Saint-Esprit); on l'unit ensuite à La Chaise-Dieu, puis Calixte II le rendit à Aniane, qui le garda. La seigneurie du lieu appartenait avant 1790 à l'évêque de Riez et à son frère, le marquis de Lachau-Montauban. — Eglise intéressante du XIIe siècle et bâtiments claustraux. Dans la forêt environnant Goudargues, on remarque un menhir. — Sources remarquables à Goudargues même, à Ussel et à La Bastide.

GOUDCHAUX (Michel), homme politique français, né à Nancy le 18 mars 1797, mort à Paris le 27 déc. 1862. Chef d'une importante maison de banque à Paris, il fut nommé payeur de guerre à Strasbourg (1831), après la révolution de Juillet, mais perdit cette place en 1834 et se jeta dans l'opposition. Appelé en 1848 par le gouvernement provisoire au ministère des finances, il le résigna au bout de dix jours (5 mars), mais y fut rappelé par le général Cavaignac (juin) et s'y maintint jusqu'au 20 déc., époque où Louis-Napoléon prit possession de la présidence de la République. Représentant de Paris à l'Assemblée constituante, il combattit la politique de l'Elysée, ne fut pas réélu en 1849, se présenta sans succès comme candidat de l'opposition dans la quatrième circonscription de la Seine le 26 sept. 1852, fut plus heureux dans la sixième le 22 juin 1857, mais ne put siéger, par suite de son refus de serment.

GOUDELANCOURT-LÈS-BERRIEUX. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Craonne; 117 hab.

GOUDELANCOURT-LÈS-PIERREPONT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Sissonne; 317 hab.

GOUDELIN. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Guingamp, cant. de Plouagat; 2,216 hab.

GOUDELIN (Pierre), en patois toulousain GOUDOULI, poète, né à Toulouse et baptisé à La Daurade le 14 juil. 1580, mort à Toulouse le 16 sept. 1649. Fils d'un chirurgien, il reçut une bonne éducation classique chez les jésuites, fit des études de droit et se fit même recevoir avocat, mais sans aucune intention de plaider. Il fut de bonne heure très recherché par la haute société toulousaine et figura dans les ballets où il disait lui-même, sous le couvert du masque, soit des vers, soit des discours en prose en patois toulousain. Ses principaux protecteurs furent Adrien de Monluc, comte de Caraman, et Henri II de Montmorency. On sait peu de chose de sa vie, car la plupart des anecdotes qui courent sur son compte sont apocryphes. Il fut enterré dans l'église des Carmes, puis l'église ayant été démolie en 1808, exhumé et transporté à La Daurade. Dans les dernières années de sa vie, le conseil de ville lui faisait une pension de 300 livres, et le chapitre cathédral de 60. Goudelin a publié son premier recueil sous le titre de *le Ramelet moundi* (le Bouquet toulousain) en 1617 et l'a dédié à Adrien de Monluc : on y trouve presque de tous les genres

de poésie, depuis des stances *A l'Hurouso Memorio d'Henric le Gran*, jusqu'à des noëls, des épigrammes et même des prologues en prose pour ballets. Ces compositions se recommandent moins par le fond que par la grâce de la forme et l'harmonie d'une langue bien dégénérée depuis les troubadours, mais dont Goudelin sait admirablement se servir. Ce recueil fut plusieurs fois réimprimé, et en 1647 l'auteur y ajouta *la Floureto noubelo*, qui débute par des stances *A l'Immourtalo Memorio de Louis XIII* suivies d'autres stances, en français *A Sa Majesté Très Chrétienne Louis XIV*, d'une *odo* au prince de Condé, etc. Les poésies de Goudelin ont eu un grand succès au XVII[e] siècle, succès qui a franchi les limites du Languedoc, car on les a traduites en espagnol, en italien, voire en vers latins, et elles ont conservé jusqu'à nos jours une certaine popularité, bien qu'elles n'aient pas en général un caractère populaire. L'édition la plus complète et la meilleure est celle qui a été donnée récemment par le docteur J.-B. Noulet (Toulouse, 1887) : l'éditeur a élagué un assez grand nombre de pièces attribuées sans aucune raison à Goudelin, et il a joint à son édition un excellent commentaire et un glossaire ; en tête est un portrait de Goudelin attribué à Nicolas de Troy.

BIBL. : Germain DE LAFAILLE, *Lettre biograph.*, en tête du *Ramelet*; Toulouse, 1678. — D[r] NOULET, *Hist. litt. des patois du Midi aux* XVI[e] *et* XVII[e] *siècles* ; Paris, 1859.

GOUDET. Com. du dép. de la Haute-Loire, arr. du Puy, cant. du Monastier, au confluent de la Loire et de l'Holme ; 506 hab. Gissement de plomb sulfuré autrefois exploité. Chappellerie de feutre. Ancien monastère bénédictin fondé en 870 et soumis depuis 875 à l'abbaye de Tournes. Ancien château de Goudet et de Beaufort.

GOUDEX. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, cant. de L'Isle-en-Dodon : 101 hab.

GOUDIMEL (Claude), compositeur français, né à Besançon vers 1505 ou 1510, mort à Lyon le 28 août 1572. Les circonstances de sa vie sont mal connues. Jean Petit, dit Coclicus, dit être entré en 1534 dans la chapelle pontificale, et y avoir brillé à côté de Goudimel et de Costanzo *Festa* (V. ce nom) ; on n'a retrouvé dans les registres de cette chapelle ni le nom de Petit, ni celui de Goudimel. D'après un passage de la *Lettera scritta dal sig. Antimo Liberati in riposta ad una del sig. Ovidio Persapegi* (Rome, 1685), un musicien *flamand*, nommé *Gaudio Mell*, fonda à Rome une école de musique où étudia Palestrina. Ce texte relativement moderne est la base sur laquelle se sont appuyés les historiens pour affirmer que Goudimel fut à Rome, vers 1540, le maître de Palestrina, et de quelques autres artistes, qu'on lui donne pour élèves, sans toujours réfléchir aux impossibilités de dates. Par une sorte de réaction contre ces assertions non prouvées, des doutes ont été émis récemment sur le séjour même de Goudimel à Rome, et sur la probabilité des leçons données par lui à Palestrina. Les premiers ouvrages de Goudimel furent des chansons françaises, insérées dans des recueils publiés à Paris par Duchemin en 1549. On rencontre ensuite de lui deux motets dans le *Liber quartus eccles. cantionum*, imprimé à Anvers par Susato en 1553 ; la même année, il s'associa à Nic. Duchemin pour la publication du recueil *Canticum beatæ Mariæ virginis*, auquel il fournit un *Magnificat* du premier ton et un du huitième. En 1554, Goudimel fut l'éditeur du recueil *Missæ duodecim, cum quatuor vocibus*, imprimé par Duchemin, et dans lequel il plaça de sa composition une messe et quatre *moduli*. En 1555 parurent ses *Chansons spirituelles* à quatre parties, et ses *Odes* d'Horace, dernier fruit de son association avec Duchemin. En 1557 et 1558, il publia un nouveau *Magnificat* et quatre messes dans des recueils imprimés par Le Roy et Ballard.

En même temps qu'il écrivait des œuvres de musique religieuse catholique, Goudimel travaillait à la composition des psaumes traduits en français. On ne peut pas fixer l'époque à laquelle il embrassa la Réforme, et l'on a même mis en doute qu'il l'ait embrassée réellement, les psaumes étant alors chantés et composés par les membres des deux religions. Au moins est-il certain que Goudimel entretenait avec les huguenots des relations suivies ; en 1565, notamment, il fut parrain d'un enfant à l'Eglise réformée de Metz. Il publia ses premiers psaumes en 1551, par conséquent avant ses messes : *Premier livre, contenant huict pseaulmes de David, traduictz par Clément Marot, et mis en musique au long, en forme de motets, par Claude Goudimel, plus les commandements de Dieu, à quatre parties* (Paris, 1551 ; Bibl. nat., *superius* et ténor). Le *Tiers livre* parut chez Le Roy et Ballard en 1557 (Bibl. nat., exemplaire complet) : le huitième et dernier livre, en 1566. Six morceaux de Goudimel sont contenus dans le *Second Livre de pseaulmes et sentences, mis en musique en forme de motetz par divers excellens musiciens* (Lyon, 1555 ; Bibl. du *Liceo musicale* de Bologne). La plus ancienne édition du psautier de Goudimel connue aujourd'hui est de 1564 : *Les CL pseaumes de David nouvellement mis en musique à quatre parties* (Paris, 1564, in-8). Une autre édition en fut publiée en 1565 « par les héritiers de François Jaqui ». Les messes de Goudimel, ses motets et ses grands psaumes en forme de motets placent leur auteur au nombre des plus grands maîtres de son pays et de son temps. Son psautier à quatre voix, destiné par lui « à l'usage domestique », est une harmonisation des mélodies de Guill. Franc, conservées au ténor. Goudimel se trouvait à Lyon, et relevait de maladie, lorsqu'eut lieu en cette ville le massacre de la Saint-Barthélemy, dans la nuit du 27 au 28 août 1572. Il fut jeté dans le Rhône « par les ennemis de la gloire de Dieu et quelques méchans envieux de l'honneur que ce personnage avoit acquis ». Michel BRENET.

BIBL. : *Discours du massacre de ceux de la religion prétendue réformée, fait à Lyon le 28 aoust 1572*, s. l., 1574, in-8.— AMBROS, *Geschichte der Musik*, t. III, pp. 578 et suiv. — CASTAN, *Une Date de la vie de Cl. Goudimel*, dans les *Mém. de la Soc. d'émulation du Doubs*, 4[e] série, t. X, 1875, pp. 522 et suiv. — EITNER, *Bibliographie der Musiksammelwerke* ; Berlin, 1877. — DOUEN, *Clément Marot et le psautier huguenot*; Paris, 1879, 2 vol. in-8.— *Le Ménestrel* du 4 janv. 1880. — G. BECKER, *Goudimel et son œuvre*, dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, 1885, t. XXXIV, pp. 337 et suiv. — *Kirchenmusikalisches Jahrbuch fur das Jahr. 1891*, pp. 88 et suiv.

GOUDIN (Mathieu-Bernard), mathématicien et astronome français, né à Paris le 14 janv. 1734, mort à Paris le 9 mai 1817. Conseiller au grand conseil, puis au parlement, il se retira après la Révolution dans sa terre de Torcy-en-Brie. Outre les ouvrages qu'il a écrits en collaboration avec son ancien condisciple et ami *Dionis du Séjour* (V. ce nom) et quelques mémoires imprimés dans la *Connaissance des temps*, on a de lui : *Sur les Usages de l'ellipse dans la trigonométrie sphérique* (Paris, 1797, in-4) ; *Eclipses du soleil calculées sur le méridien de Paris* (Paris, 1806, in-8) ; *Théorie de la distance d'un point à un autre sur la surface d'un solide de révolution* (Paris, 1812, in-4). Quelques-uns de ses écrits ont été réunis sous le titre : *Œuvres mathématiques et astronomiques* (Paris, 1799, in-4). L. S.

GOUDJARS. Tribu de l'Inde, dans la prov. du Pendjab, entre l'Indus et la Djemna. Les Goudjars sont presque tous musulmans ; leur nombre est évalué à 500,000. Habitant ces contrées depuis des temps immémoriaux, on n'est guère fixé sur leur origine, qui ne doit pas être aryenne ; eux-mêmes croient descendre du croisement des populations aborigènes avec les Radjpouts. Ils sont grands et d'une belle prestance et s'occupent de l'élève du bétail.

GOUDJERAT (V. GUZERAT).

GOUDJEANVALLA. Ville de l'Inde, prov. de Lahore, ch.-l. de district, dans le bassin de l'Indus. Station du ch. de fer de Lahore à Pischavar, 32° 10′ lat. N., 71° 55′ long. E. ; 20,000 hab. La citadelle qui la défend renferme un beau palais. Le district du même nom a une superficie de 6,640 kil. q. et compte 600,000 hab. C'est un pays plat, produisant beaucoup de blé. M. D'E.

GOUDJILA. Village d'Algérie, dép. d'Oran, à 60 kil. S.-E. de Tiaret, à la limite méridionale des plateaux du Sersou, sur la route stratégique de Tiaret au djebel Amour; il est entouré d'une enceinte délabrée et fort misérable. En 1841, après la destruction de son établissement de Takdempt, Abd-el-Kader en fit un dépôt d'armes et de munitions, mais il dut l'abandonner l'année suivante. Le général Niox a donné le nom de *massif de Goudjila* à un massif faisant partie de la bordure tellienne des Hauts-Plateaux et composé de trois rides parallèles, surgissant à 400 ou 500 m. au-dessus de la plaine comme une île escarpée ; le Ras Fortas qui a 1,530 m. en est le point culminant. E. Cat.

GOUDON. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes, cant. de Tournay ; 403 hab.

GOUDOURVILLE. Com. du dép. de Tarn-et-Garonne, arr. de Moissac, cant. de Valence-d'Agen ; 435 hab.

GOUDRA ou **GOUDRAN** (Art milit.). Fascine goudronnée qu'on enflammait, soit pour incendier une palissade, soit pour jeter sur une troupe montant à l'assaut. Elle servait encore à éclairer les fossés et les environs d'une place assiégée pour éviter aux défenseurs les surprises que pouvaient leur ménager la nuit les assaillants.

GOUDRON. I. Chimie. — On appelle goudron la partie liquide qui distille en même temps que certains gaz toutes les fois qu'on chauffe les combustibles naturels à une haute température et à l'abri de l'air. Quel que soit le combustible employé, le goudron est toujours un liquide, insoluble dans l'eau, de densité supérieure à l'unité ; plus ou moins coloré en noir, il est huileux et visqueux et présente une odeur forte et aromatique. La nature du goudron est variable avec le combustible qui lui donne naissance, de sorte qu'il y a autant de goudrons que de combustibles naturels différents; le plus important d'entre eux est le goudron de houille.

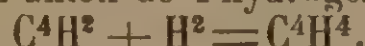
Goudron de houille. Le goudron de houille est surtout un produit secondaire de la préparation du gaz d'éclairage : on distille la houille à une température élevée; il se dégage en même temps que le gaz de l'eau ammoniacale et du goudron qui se séparent du gaz dans le barillet et dans le tube refroidi disposé à la suite de cet appareil. Quand on porte la houille à une température graduellement croissante, la proportion de goudron est plus forte que lorsqu'on la soumet à une distillation brusque ; dans ce dernier cas, la proportion peut devenir presque nulle, quoiqu'on n'arrive jamais à éviter complètement la formation des matières goudronneuses ; d'ailleurs, la nature et la composition du goudron sont très variables suivant la houille employée, la température de la distillation, la forme des appareils et la rapidité de l'opération. La fabrication du coke métallurgique est une autre source de goudron ; en effet, le coke qui reste comme résidus dans la fabrication du gaz d'éclairage n'est pas convenable pour les usages métallurgiques : il faut, pour obtenir un coke utilisable, opérer la distillaiton du charbon de terre dans des conditions particulières, mais qui n'empêchent pas naturellement la formation du goudron. Enfin on s'est préoccupé de traiter les houilles en vue d'obtenir uniquement du goudron, sans chercher à produire du gaz ; pour en obtenir la plus grande proportion possible, il convient de chauffer la houille, non plus rapidement comme dans les usines à gaz, mais progressivement et à une température relativement basse ; en outre, les produits de la distillation doivent être entraînés rapidement hors de l'appareil dans lequel elle s'effectue. On a constaté que le poids spécifique du goudron était d'autant plus élevé que la température à laquelle était effectuée la distillation était elle-même plus élevée. Le goudron est un mélange très complexe ; il contient un nombre considérable d'hydrocarbures appartenant à la série des paraffines $C^{2n}H^{2n+2}$ ou à celle des oléfines $C^{2n}H^{2n}$, mais les plus nombreux sont les carbures aromatiques, la benzine et tous ses dérivés ; on y trouve aussi plusieurs phénols et de petites quantités d'aniline et de bases pyridiques, d'acide acétique, d'acétonitrile, de thiophène, de sulfure de carbone, etc. Donnons seulement la liste des phénols et des carbures d'hydrogène. Les produits les plus importants sont les suivants :

		Points d'ébullition
Phénols.		
Phénol	$C^{12}H^{6}O^{2}$	182°
Orthocrésylol	$C^{14}H^{8}O^{2}$	188
Métacrésylol	$C^{14}H^{8}O^{2}$	201
Paracrésylol	$C^{14}H^{8}O^{2}$	199
Xylénols	$C^{16}H^{10}O^{2}$	»
Carbures.		
Hydrure d'amylène	$C^{10}H^{12}$	31
— d'hexylène	$C^{12}H^{14}$	68
Caproylène	$C^{12}H^{12}$	55
Benzine	$C^{12}H^{6}$	80
Toluène	$C^{14}H^{8}$	110
Orthoxylène	$C^{16}H^{10}$	142
Métaxylène	$C^{16}H^{10}$	139
Paraxylène	$C^{16}H^{10}$	136
Mésitylène	$C^{18}H^{12}$	163
Cymènes	$C^{20}H^{14}$	
Styrolène	$C^{16}H^{8}$	144
Hydrure de naphtaline	$C^{20}H^{10}$	205
Naphtaline	$C^{20}H^{8}$	216
Acénaphtène	$C^{24}H^{10}$	285
Fluorène	$C^{26}H^{10}$	305
Chrysène	$C^{36}H^{12}$	350
Anthracène	$C^{20}H^{10}$	360
Phénanthrène	$C^{20}H^{10}$	»
Méthylanthracène	$C^{30}H^{12}$	»
Diméthylanthracène	$C^{32}H^{14}$	»
Résine	$C^{36}H^{18}$	390

La formation de tous ces composés dans la distillation de la houille s'explique de la façon la plus simple par la théorie des réactions pyrogénées de M. Berthelot. Deux conditions générales président au développement du goudron de houille : la distillation sèche de la houille, c.-à-d. la décomposition d'une matière organique complexe sous l'influence d'une température graduellement croissante jusqu'au rouge et l'action de la température rouge sur les produits formés d'abord pendant la distillation sèche ; on peut en conclure que les corps obtenus finalement, étant formés non seulement aux dépens de la houille, mais aussi d'une multitude d'autres substances organiques, doivent résulter de la transformation d'un petit nombre de principes simples, produits ultimes de toute décomposition, et de leurs actions réciproques. C'est ce que M. Berthelot a établi par des expériences synthétiques ; la benzine peut être formée par la condensation polymérique de l'acétylène, opérée sous la seule influence de la chaleur :


$$3C^4H^2 = C^{12}H^6,$$

et l'éthylène, par l'union de l'hydrogène avec l'acétylène :


$$C^4H^2 + H^2 = C^4H^4.$$

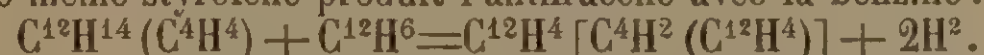
D'autre part, la benzine et l'éthylène, par leur action directe et réciproque, engendrent le styrolène :


$$C^{12}H^4(H^2) + C^4H^4 = C^{12}H^4(C^4H^4) + H^2 ;$$

le styrolène, à son tour, réagissant sur l'éthylène, produit la naphtaline :


$$C^{12}H^4(C^4H^4) + C^4H^4 = C^{12}H^4(C^4H^4) + H^2.$$

Ce même styrolène produit l'anthracène avec la benzine :


$$C^{12}H^{14}(C^4H^4) + C^{12}H^6 = C^{12}H^4[C^4H^2(C^{12}H^4)] + 2H^2.$$

Comme l'acétylène fournit toujours un peu d'hydrogène quand on le chauffe, M. Berthelot a pu produire simultanément toutes ces réactions en chauffant l'acétylène, et obtenir un goudron de synthèse. Les homologues de la benzine, toluène, xylènes, ont été reproduits par l'action du formène naissant sur la benzine naissante, conditions théoriques analogues à celles qui se réalisent lors de la formation de ces homologues. Enfin M. Berthelot a pu obtenir l'aniline par l'action pyrogénée de la benzine sur l'ammoniaque, le phénol par la réaction réciproque des vapeurs d'eau et de benzine à la température du rouge ; si l'on ajoute

que la pyridine se forme à partir de l'acétylène et de l'acide cyanhydrique, il est facile maintenant de s'expliquer la formation des homologues supérieurs de ces derniers corps par un mécanisme analogue à celui qui engendre les dérivés méthylés de la benzine à partir de cette dernière. La théorie des réactions pyrogénées avait fait prévoir à M. Berthelot l'existence de certains carbures dans le goudron de houille, carbures tels que le styrolène, l'hydrure de naphtaline, l'anthracène, dont il a constaté lui-même la présence et dont il a indiqué la préparation à partir des goudrons.

Pour séparer les différents éléments du goudron, on distille ce dernier dans des appareils convenables en séparant ordinairement en trois parties les produits de la distillation ; le premier fractionnement qui contient les substances passant jusqu'à 150° est connu sous le nom d'huiles légères ; le deuxième fractionnement de 150 à 200° constitue les huiles moyennes ; le troisième fractionnement donne les huiles lourdes au-dessus de 200°. Il reste comme résidus un brai liquide, gras ou sec, suivant que la distillation a été poussée plus ou moins. La *benzine* (V. ce mot) et ses homologues sont contenus dans les huiles légères et les huiles moyennes ; les alcalis se rencontrent aussi dans les parties qui passent au-dessus de 200° ; la plus grande partie des *phénols* (V. ce mot) existe dans les huiles moyennes ; enfin les huiles lourdes contiennent l'*anthracène* (V. ce mot) et la proportion la plus grande de *napthaline* (V. ce mot). La découverte de nombreuses matières colorantes dérivées de la benzine et ses homologues, des phénols, de la napthaline, de l'anthracène, a donné une importance considérable au goudron de houille que l'on soumet aujourd'hui industriellement à une série de traitements méthodiques pour en isoler les matières premières de l'industrie des matières colorantes artificielles. Les huiles légères et moyennes sont rectifiées dans des appareils à colonnes, après avoir subi un traitement acide et un traitement alcalin. L'acide sulfurique s'empare des bases et dissout plusieurs hydrocarbures saturés de la série grasse ; la soude étendue enlève les phénols et les quelques acides qui peuvent exister dans le goudron. On pourrait retirer de l'acide les bases dont il s'est emparé, mais on n'a pas réussi jusqu'ici à rendre cette opération industrielle ; au contraire, les liqueurs alcalines sont utilisées pour obtenir le phénol et ses homologues. La rectification des huiles traitées fournit successivement la benzine commerciale, la benzine à détacher, les huiles à brûler.

Goudron de bois. Le goudron de bois s'obtient soit comme produit accessoire dans la fabrication de l'acide pyroligneux, du gaz d'éclairage au bois, du charbon de bois, soit comme produit principal dans la distillation des pins et des sapins, après l'extraction de la térébenthine, ou bien dans celle des hêtres. Les goudrons de bois ont des compositions très variables, suivant les essences qui leur ont donné naissance; cependant ils possèdent la propriété commune de contenir des dérivés éthérés des phénols. Soumis à la distillation, les goudrons de bois fournissent d'abord de l'acide acétique et divers alcaloïdes ; il passe ensuite une huile plus légère que l'eau et finalement une huile lourde plus dense que l'eau. L'huile légère renferme un grand nombre de produits ; l'acétate de méthyle, l'acétone, l'alcool méthylique, la benzine, le toluène, les xylènes et d'autres hydrocarbures plus complexes ; l'huile lourde, plus connue sous le nom de créosote, surtout lorsqu'elle a été rectifiée, contient surtout du phénol, du gaïacol (méthylpyrocatéchine), des diméthylphénols, du créosol ou méthylpyrocatéchine méthylée et du méthylcréosol ; on arrive à les séparer par des fractionnements basés à la fois sur leur différence de point d'ébullition et de basicité.

Goudron animal. Le goudron animal ou goudron d'os ou huile animale de Dippel résulte de la calcination des os en vase clos en vue de la fabrication du noir animal (V. Dippel, t. XIV, p. 639). Anderson et Greville Williams ont montré que ces goudrons renfermaient une riche série de bases, les bases pyridiques et quinoléiques, et que ces goudrons étaient une source d'alcaloïdes homologues, au même titre que le goudron de houille est une source pratique d'hydrocarbures. Voici la liste des substances retirées du goudron animal : pyridine, picolines, lutidines, quinoléine, pyrrol, homopyrrol, diméthylpyrrhol. Il faut y ajouter un grand nombre d'hydrocarbures et de cyanures ; ces derniers résultent de l'action de l'ammoniaque fournie par la gélatine sur les acides gras de la graisse.

Les *goudrons de tourbe, de schistes, de lignite* contiennent beaucoup de paraffine ; ils fournissent à la distillation des huiles légères utilisées pour l'éclairage et des huiles lourdes employées pour le graissage des machines.

C. Matignon.

II. Industrie. — Les recherches exécutées dans ces dernières années principalement ont permis de retirer de ces produits les plus grands avantages, de sorte que le goudron de houille, par exemple, dont nous parlerons tout d'abord, qui était autrefois le résidu le plus embarrassant de la fabrication du gaz d'éclairage, constitue actuellement le point de départ de l'industrie si florissante des matières colorantes artificielles.

Dans une patente anglaise, datée du 12 août 1661, il est question de l'emploi de la houille pour la préparation du goudron. En 1737, Clayton donna quelques indications sur la nature des produits de la distillation des houilles, et, en 1786, Le Bon attira de nouveau l'attention sur ces produits. Après la découverte du gaz d'éclairage, le goudron de houille resta pendant longtemps sans usage ; une faible partie était bien employée pour enduire les bois et les métaux et comme chauffage de fours, mais la majeure partie était encore pour les usines à gaz un résidu embarrassant. En 1822, Bethell et Dalston érigèrent à Leith la première usine pour la distillation du goudron ; le produit volatil ou naphte était employé par Mackintosh pour dissoudre le caoutchouc, et on brûlait le résidu pour obtenir du noir de fumée. Bientôt après, l'huile légère fut aussi employée pour l'éclairage et, en 1838, Bethell se servait de l'huile lourde pour l'imprégnation du bois. A partir de ce moment, la distillation du goudron de houille commença à devenir une opération industrielle et pénétra ainsi sur le continent. En 1846, Brönner distilla le goudron de houille pour en extraire l'huile légère, de la créosote et de l'huile lourde. En 1845, Hoffmann découvrit la présence du benzol dans les huiles légères de goudron ; deux ans plus tard, Mansfield fit connaître la composition exacte de ces huiles ; la préparation de l'essence de mirbane avec le benzol suivit de très près la fabrication industrielle de ce dernier. A partir de 1856, la distillation du benzol prit un développement subit, par suite de la découverte des couleurs d'aniline ; plus tard, les corps volatils plus lourds, comme l'acide phénique, la naphtaline et l'anthracène furent aussi extraits du goudron et employés à la préparation des matières colorantes, de sorte qu'actuellement le traitement de ce produit constitue une branche d'industrie dont l'avenir est assuré. La production annuelle du goudron de houille en Europe dépasse actuellement 600,000 tonnes, dont 450,000 pour l'Angleterre, 60,000 pour la France, 50,000 pour l'Allemagne, 20,000 pour la Belgique, 8,000 pour la Hollande, etc.

La majeure partie du goudron de houille est le produit secondaire de la fabrication du gaz d'éclairage (V. Gaz [Industr.] et ci-dessus le § *Chimie*). Suivant la nature de la houille qui a été soumise à la distillation et aussi suivant la manière dont cette opération a été conduite, les goudrons fournissent des proportions variables des différentes huiles ; 100 kilogr. de goudron donnent en moyenne :

Huile légère.......	1.80	à	2.00	kilogrammes
Huile lourde......	24 00	à	26.00	—
Huile à anthracène..	0.75	à	1.00	—
Brai.............	66.00	à	65.00	—
Perte (eau, etc.)...	7.26	à	6.00	—

Le goudron provenant de l'épuration du gaz au moyen

de l'appareil Pelouze et Audouin est beaucoup plus léger que le goudron ordinaire et il contient jusqu'à 20 °/₀ d'huiles légères. Le goudron, produit secondaire de la fabrication du coke métallurgique, renferme moins de benzine et d'acide phénique que le goudron de gaz, mais plus de toluène et de phénols supérieurs. A l'état brut, le goudron de houille est employé à de nombreux usages : conservation des matériaux de construction, fabrication de carton pour toiture, préparation du noir de fumée, de l'encre d'imprimerie, désinfectant quand il est mélangé à la chaux, etc. Mais ces différents emplois ne consomment qu'une très faible quantité de goudron. La majeure partie de ce produit est soumise à la distillation en vue de la séparation des différents éléments. Tout d'abord, le goudron doit être déshydraté, c.-à-d. séparé de l'eau ammoniacale qui s'y trouve toujours mélangée, parce que la présence de ce liquide offre le grave inconvénient de produire dans la masse que l'on chauffe un boursouflement considérable. Pour opérer la déshydratation, on abandonne le goudron à lui-même à un long repos dans de grands réservoirs en tôle ou en maçonnerie. L'eau ammoniacale, étant plus légère que le goudron, se rassemble peu à peu à la surface de ce dernier et on peut alors la puiser à l'aide d'une pompe. On dispose souvent dans les réservoirs un serpentin à vapeur, permettant de chauffer le goudron afin de le rendre plus fluide et de faciliter la séparation de l'eau. La distillation du goudron est effectuée dans des chaudières en fonte, ou même en forte tôle qui présentent dans l'industrie des formes assez différentes ; les unes sont cylindriques et plates avec un diamètre plus grand que leur hauteur ; les autres également cylindriques et verticales sont plus hautes que larges, avec fond et couvercle bombés ; elles peuvent enfin être en forme de cylindres horizontaux, le fond étant plat ou bombé en dedans ; c'est cette dernière forme qu'emploie la Compagnie parisienne du gaz. La capacité de ces différentes chaudières dépend de l'importance des fabriques ; les plus petites peuvent contenir 200 kilogr. de goudron et les plus grandes jusqu'à 25,000 ou 30,000 kilogr. Les chaudières à goudron sont aujourd'hui munies d'une soupape de sûreté, d'un thermomètre et d'un système de tubes permettant d'introduire vers la fin de la distillation de la vapeur surchauffée au milieu du goudron, afin d'entraîner plus rapidement les vapeurs des hydrocarbures lourds.

Les réfrigérants qui servent à condenser les vapeurs dégagées du goudron sont ordinairement formés de tuyaux en fer ou en fonte superposés, réunis entre eux au moyen de pièces soudées et placées dans une caisse en tôle contenant de l'eau. Il est convenable d'adapter sur le tuyau supérieur un tube à vapeur, afin de pouvoir nettoyer tout le système par une injection de vapeur, et l'eau de la caisse doit souvent être chauffée au moyen d'un jet de vapeur, dans le cas où les tuyaux viendraient à se boucher par suite de la solidification des produits distillés ou entraînés par le boursouflement du goudron. Enfin, le réfrigérant doit être muni près de son orifice d'écoulement d'un tube vertical s'élevant au-dessus du toit de l'atelier, de façon à évacuer au dehors les vapeurs non condensées et les gaz permanents qui se dégagent au commencement de la distillation.

On se sert, pour recevoir les produits de la distillation, de récipients en tôle ayant la forme de caisses ou de cylindres et dont le nombre est égal à celui des fractions que l'on doit recueillir. Pour charger les cornues, on y refoule le goudron directement à l'aide d'une pompe, ou bien on l'y fait couler d'un réservoir supérieur qui a été préalablement rempli. Le chargement effectué, on commence la distillation en chauffant d'abord doucement afin d'éviter une ébullition trop vive, qui entraînerait le boursouflement de la masse. Il passe d'abord, jusqu'à 105° ou 110°, de l'eau chargée d'ammoniaque et les hydrocarbures les plus légers ; ce premier produit est recueilli à part et désigné sous le nom d'essence de naphte. Dès qu'il ne coule plus d'eau, on charge le récipient, on chauffe un peu plus fort et on recueille, sous le nom d'huiles légères, ce qui distille jusqu'à 210° ; on recueille souvent séparément les produits qui passent avant 150 ou 160° et ceux qui distillent de 160 à 210° ; les premiers sont appelés essences légères, les seconds huiles moyennes. A partir de 210°, il n'est plus nécessaire de refroidir aussi fortement qu'au commencement de la distillation et il faut avoir soin d'élever la température de l'eau du réfrigérant, parce que la naphtaline qui passe à cette période de l'opération pourrait en se solidifiant obstruer le tube réfrigérant. Les huiles qui distillent alors sont désignées sous le nom d'huiles lourdes : c'est le produit le plus abondant ; on en retire 20 à 25 °/₀ du poids de goudron, tandis que la proportion des huiles légères ne dépasse pas 5 à 6 °/₀. Enfin, les huiles qui passent à partir de 270° jusqu'à 350 ou 400°, présentent après leur refroidissement une consistance butyreuse et une couleur verdâtre ; ce sont les huiles à anthracène. A 400°, la distillation est terminée ; on éteint alors le feu ; on laisse un peu refroidir la chaudière et l'on évacue le résidu encore fluide par le tuyau de vidange, qui le conduit dans une chambre en maçonnerie voûtée et close ; après avoir séjourné de 10 à 12 heures dans cette chambre, sa température s'étant abaissée à 120°, on le fait écouler dans des réservoirs en maçonnerie peu profonds où il se solidifie complètement au bout de 8 à 10 jours.

On distille les deux tiers des huiles légères et de l'essence de naphte et on réunit le reste aux huiles moyennes. Aux deux tiers des huiles légères et de l'essence de naphte qui ont passé à la distillation, on ajoute les produits de même nature qui ont été fournis jusqu'à 120° par la distillation des huiles moyennes. Le mélange de ces différents produits, préalablement débarrassés des alcaloïdes et des phénols, au moyen de traitements successifs par l'acide sulfurique et la soude caustique, est soumis à une nouvelle rectification en vue de l'obtention de la benzine (V. BENZINE, t. VI, p. 233). Les huiles lourdes ont une couleur vert jaune clair ; elles sont fortement fluorescentes, grasses au toucher ; elles ont une odeur désagréable, et la densité est toujours plus élevée que celle de l'eau ; elles se composent essentiellement d'hydrocarbures, mais elles renferment aussi du phénol, de l'aniline, etc. Les huiles lourdes sont d'abord traitées, comme les huiles légères, par l'acide sulfurique et par la soude. Les lessives alcalines provenant de ce dernier traitement servent, comme celles obtenues précédemment, pour la préparation de l'acide phénique. Après cette épuration, les huiles sont soumises à la distillation fractionnée. On réunit aux produits similaires des opérations précédentes tout ce qui passe au-dessous de 200°. Au delà de cette température, les hydrocarbures qui passent sont riches en naphtaline qui distille principalement entre 225 et 230° (V. NAPHTALINE). A l'état brut, l'huile lourde est employée sous le nom de créosote de houille pour la conservation du bois et des cordages, pour ramollir le brai sec, pour préparer des vernis noirs avec le brai, pour délayer les couleurs à bon marché, pour fabriquer des noirs de fumée, pour carburer le gaz d'éclairage, pour le chauffage et l'éclairage ; rectifiée, elle est livrée au commerce sous le nom d'huile sidérale. Les huiles qui tiennent en suspension de la naphtaline, de l'anthracène et quelques autres hydrocarbures solides, subissent un traitement spécial (V. ANTHRACÈNE, t. III, p. 160). Enfin le résidu ou brai, plus ou moins consistant, a une foule d'usages dans l'industrie (V. BRAI, t. VII, p. 972).

Le goudron de bois prend naissance dans la fabrication de l'acide pyroligneux, du gaz d'éclairage au bois et du charbon de bois ; il n'est alors qu'un produit secondaire, mais il devient produit principal dans la distillation des bois résineux, dont le but unique est, en effet, presque toujours l'obtention du goudron de bois, effectuée par la méthode des meules ou dans des appareils spéciaux. En Russie, on construit la meule avec des troncs d'arbre

résineux, ou des souches d'arbres morts et pourris, débités en bûches de 10 à 12 cent. de grosseur ; l'aire de la meule est en forme d'entonnoir et munie d'un trou sur son milieu ; sa surface est revêtue d'argile et garnie de bardeaux ; le goudron coule sur cette surface au centre de laquelle il se rassemble pour tomber ensuite par un tuyau dans un vase renfermé dans une cavité inférieure. Le bois est disposé en six ou huit couches verticales superposées, puis recouvert avec de la paille, du fourrage et du fumier, et ensuite avec une couche de sable ou de terre, épaisse de 10 cent. La meule étant construite, on allume le feu à la base par 40 ou 50 ouvertures et on bouche celles-ci avec du sable dès que le feu s'est propagé de bas en haut. Après une période de douze jours, on peut commencer à laisser couler le goudron ; ce travail dure de trois à quatre semaines. On obtient ainsi, avec 100 parties de bois, 18 parties de goudron et 24 parties de charbon. Les appareils suédois qui sont analogues à ceux dont on se sert en vue de la fabrication de l'acide pyroligneux, doivent être préférés aux meules. On obtient environ 14 °/₀ de goudron avec les tiges de pin préalablement séchées à l'air et 10 à 20 °/₀ avec les racines. Dans le procédé de Thomas et Laurens, la distillation du bois est effectuée par la vapeur d'eau surchauffée à 300°. Le goudron de bouleau, préparé en Russie, est obtenu par distillation de l'écorce extérieure blanche du bouleau dans des appareils formés de simples caisses en tôle, communiquant avec un tonneau en bois servant de condensateur. Le goudron de bois de pin est une substance demi-liquide, brun foncé ou noirâtre ; il a une odeur particulière, forte et tenace, et une saveur âcre ; sa densité varie entre 1,075 et 1,160 ; mais, à une température élevée, il est plus léger que l'eau. C'est un mélange d'un grand nombre de corps différents (V. ci-dessus § *Chimie*). Le goudron de bois de hêtre renferme beaucoup de créosote, pour l'extraction de laquelle il est surtout fabriqué. Le goudron des fabriques de gaz au bois, qui est produit à une très haute température, offre une couleur beaucoup plus foncée que celui des meules et des fabriques d'acide pyroligneux. Le goudron de bouleau pur est vert ; soumis à la distillation, il donne une huile légère employée dans la préparation du cuir de Russie et c'est le phénol qu'elle renferme qui communique à ce cuir son odeur aromatique. Le goudron de genévrier, désigné sous le nom d'huile de cade, est fabriqué surtout aux environs d'Alais, par distillation sèche du tronc, des grosses branches et des racines de l'oxycèdre ou cade ; c'est un liquide brunâtre, ayant la consistance d'une huile épaisse, d'une odeur forte et désagréable, d'une saveur caustique et âcre. Les goudrons de bois résineux fabriqués en Suède, en Norvège, en Russie, en Ecosse et au Canada sont les plus estimés ; toutefois, celui que l'on prépare dans les landes de Bordeaux est de tout aussi bonne qualité et on a l'habitude pour le faire mieux accepter des consommateurs de l'expédier dans des tonneaux semblables à ceux que l'on emploie pour les produits du Nord. La marine utilise des quantités considérables de goudron de bois pour le calfatage des navires, pour enduire les cordages, les voiles et les mâts.

Les goudrons de lignite, de tourbe, de schiste et de boghead sont ordinairement préparés en vue de l'extraction de la paraffine et des huiles minérales. La préparation du goudron de lignite a lieu surtout en Allemagne ; on emploie, dans ce but, les lignites des districts de Mersebourg et de la Saxe. La distillation est pratiquée dans des cornues verticales ou horizontales en fonte. Le travail est continu ; le gaz et les vapeurs qui se dégagent sont condensés dans de longs tubes simplement refroidis par l'air ambiant du condensateur, le goudron et l'eau coulent dans des bassins et sont séparés l'un de l'autre au moyen d'un dispositif analogue au récipient florentin ; les gaz non condensable sont brûlés sous les cornues. Les goudrons de tourbe, de schiste et de boghead sont obtenus à l'aide d'appareils analogues. Les lignites de la Saxe fournissent de 5 à 10 °/₀ de goudron, la tourbe de 5 à 8 °/₀, le boghead d'Ecosse 34 °/₀ et les schistes de 5 à 25 °/₀. Le goudron de pétrole est le résidu de la distillation du pétrole ; il consiste en un mélange de paraffine et d'hydrocarbures plus légers et il est employé depuis quelque temps pour préparer les produits désignés sous les noms de vaseline et de cosmoline (V. Pétrole). L. Knab.

III. Thérapeutique. — L'action du goudron présente une grande analogie avec celle de la *térébenthine* (V. ce mot), mais la présence du phénol et des matières empyreumatiques le rend plus astringent et moins stimulant. Pris à l'intérieur, c'est un irritant local et un stimulant général. Tonique de l'estomac, il est très efficace dans les dyspepsies atoniques ; il est très utile en fumigations et en inhalations dans les catarrhes pulmonaires et même dans la phtisie. Il est très utile, mais moins efficace que l'essence de térébenthine, dans les catarrhes des voies génito-urinaires ; dans la blennorrhagie il a parfois réussi mieux que le copahu. C'est un antiseptique utile dans les affections internes et surtout dans le pansement des plaies et des ulcères de mauvaise nature ; à cet égard, il est avantageusement remplacé par la série des antiseptiques nouveaux. Enfin son action parasiticide l'a fait employer dans la gale, son action modificatrice dans les affections squameuses, le psoriaris, la lèpre, l'herpès circiné des enfants, l'eczéma des mains, etc. — On prépare un sirop de goudron, un électuaire de goudron, des pilules, des pommades, des glycérolés, etc. Dr L. Hn.

IV. Usages. — Le meilleur goudron a le grain fin, plus brun que noir, et ne contient pas d'eau. Trop noir, il est brûlé. La marine en fait une grande consommation pour les cordages et les carènes de navire (V. Goudronnage). Les tanneurs s'en servent pour gonfler les peaux. En agriculture, son odeur empyreumatique durable fait apprécier son emploi pour éloigner les insectes.

Bibl. : Industrie. — Knab, *Etudes sur les goudrons et leurs nombreux dérivés*, 1868. — Wurtz, *Dictionnaire de chimie*, 1870, t. II et supplément. — Knapp, *Trad. de Mérijot et Debize*, 1876, t. I. — Girard et Laire, *Traité des dérivés de la houille*, 1873. — Vincent, *Carbonisation du bois en vase clos*, 1873. — Payen, *Précis de chimie industrielle*, 1878, t. II. — Wagner et Gautier, *Nouveau Traité de chimie industrielle*, t. II, 1877. — Lunge, trad. par Gautier, *Traité de la distillation du goudron de houille*, 1885.

GOUDRONNAGE (Techn.). Opération qui a pour but de revêtir de goudron ou d'en pénétrer des objets pour les conserver : bois, fer, cordages, toiles, etc. Les câbles destinés à la marine, aux mines, sont goudronnés afin de les préserver de l'humidité. Le goudronnage s'opère, soit sur les fils de caret, soit sur les cordes elles-mêmes, mais de préférence sur les fils, parce que le goudron ne recouvre jamais les cordes qu'à la surface et permet trop souvent à l'eau d'y pénétrer. Le goudronnage se fait soit à la main, soit à la mécanique. Le goudronnage des fils de caret à la main s'obtient en dévidant ces fils d'un touret sur un autre touret qu'on tourne à la main, et en les forçant, par les moyens d'un ruban de pression, à traverser une chaudière remplie de goudron chaud. Lorsqu'on se sert de machines à goudronner, on emploie à volonté deux procédés : l'un, dit goudronnage au paquet, qui consiste à immerger complètement les fils dans le goudron ; l'autre, dit goudronnage par fil isolé, dans lequel les fils de caret passent sur un cylindre poli qui tourne dans le goudron et s'en charge durant la rotation. Les machines à goudronner se composent, d'une manière générale, d'un grand réservoir en bois, garni quelquefois à l'intérieur de cuivre rouge, dans lequel le goudron est maintenu en fusion au moyen d'un serpentin à circulation de vapeur ; cette caisse est munie de divers appareils, l'un qui favorise l'immersion, l'autre qui sert à retirer le fil goudronné, un autre, enfin, dont le but est d'exprimer le surplus des liquides et de le faire en même temps pénétrer plus avant dans le fil. En quittant la machine, les écheveaux de fil de caret sont transportés dans une salle spéciale où ils doivent se ramollir. La durée du ramollissage varie considérablement ; elle dépend de la quantité du travail et de l'usage auquel les câbles sont

destinés. Il y a des corderies anglaises dans lesquelles le temps consacré à cette opération oscille entre douze et quinze mois, mais, généralement, le temps adopté en France varie de deux à huit mois.

Le goudronnage des chaînes s'opère en faisant passer la chaîne, dont les anneaux ont été préalablement chauffés, dans un bain de goudron, afin d'isoler le fer du contact de l'air ou de l'eau et d'en prolonger ainsi la durée. La même méthode est fréquemment employée par les serruriers pour noircir les plaques de targettes, les palastres de serrures, etc., lorsqu'ils n'ont pas de corne à leur disposition ; dans ce cas le goudron est passé à la main avec un guipon. L. K.

GOUDT (Henri, comte de), peintre et graveur hollandais, né à Utrecht en 1585, mort en 1630. De famille riche, il étudia la peinture par goût et partit pour Rome, où la plupart de ses compatriotes furent ses obligés. Il tira de la prison pour dettes Elsheimer, qu'il avait choisi pour maître. De retour en Hollande, une passion non partagée le rendit incapable de travailler : il passait son temps à causer d'art et à regarder les œuvres de son cher maître, dont sept avaient été gravées par lui, entre 1608 et 1613, d'une façon à la fois légère et énergique. Il a fait au moins une gravure originale, *le Lever de l'Aurore*, sans figures.

GOUÉCOURT. Com. du dép. des Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey ; 92 hab.

GOUESNACH. Com. du dép. du Finistère, arr. de Quimper, cant. de Fouesnant ; 1,048 hab.

GOUESNIÈRE (La). Com. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo, cant. de Saint-Servan ; 861 hab.

GOUESNOU. Com. du dép. du Finistère, arr. et deuxième cant. de Brest, près la source de la Penfeld ; 1,462 hab. Tannerie, beurre, grains. Belle église gothique des XVIe et XVIIe siècles, avec flèche élégante. Chapelle de Saint-Mémor, renfermant une grande pierre percée, objet de vénération. A 1 kil. et demi, château fort de Mesléan en ruine. Patrie de l'amiral Destossés, mort en 1864.

BIBL. : DE FRÉMINVILLE, *Antiquit. du Finistère*, 1832, t. I, p. 133 ; 1835, t. II, p. 216. — TAYLOR, *Voyage pittoresque en France-Bretagne*, 1847, t. II, pl. 107. — LEVOT, dans *Annuaire de Brest*, 1868.

GOUESSANT. Rivière du dép. des *Côtes-du-Nord* (V. ce mot, t. XIII, p. 3).

GOUET (Bot.) (V. ARUM).

GOUET. Rivière du dép. des *Côtes-du-Nord* (V. ce mot, t. XIII, p. 3).

GOUEX. Com. du dép. de la Vienne, arr. de Montmorillon, cant. de Lussac ; 745 hab.

GOUÉZEC. Com. du dép. du Finistère, arr. de Châteaulin, cant. de Pleyben ; 2,278 hab.

GOUFFÉ (Armand), chansonnier français, né à Paris le 22 mars 1775, mort à Beaune le 19 oct. 1845. Après de brillantes études au collège d'Harcourt, il entra dans l'administration et devint sous-chef au ministère des finances. Malgré ces fonctions graves, son caractère sérieux et plutôt sombre, et la faiblesse de sa santé qui lui interdisait le vin, il fut un des membres les plus assidus des *Dîners du Vaudeville* et du *Caveau moderne*. Il composa un grand nombre de chansons dont quelques-unes ne sont pas oubliées : *le Corbillard*, *l'Eloge de l'eau*, *Plus on est de fous plus on rit*, etc. Elles ont été publiées sous les titres de : *Ballon d'essai* (1802) ; *Ballon perdu* (1805) ; *Encore un Ballon* (1807) ; *le Dernier Ballon* (1812) ; Il se distingua dans ce genre par sa gaieté saine et naturelle, par un esprit satirique qui n'a rien d'amer, et de temps en temps par une teinte de philosophie. On l'a flatté pourtant en le surnommant le *Panard du XIXe siècle*. Il a donné au théâtre, tantôt seul, tantôt en collaboration, des vaudevilles qui furent joués avec grand succès : *les Deux Jocrisses*, *Nicodème à Paris*, *Médard fils de Gros Jean*, *Tivoli*, *le Chaudronnier de Saint-Flour*, *le Médecin turc*, *M. Mouton*, *le Duel et le Déjeuner*, etc. Il conserva son poste au ministère grâce à l'indifférence politique avec laquelle il chanta tous les régimes ; mais il resta sous-chef jusqu'à sa retraite, qu'il prit en 1827, pour se rendre près de sa fille, mariée à Beaune.

GOUFFÉ (Achille-Henry-Victor) musicien français, né à Pontoise en 1804, mort en 1874. Il s'adonna à la contrebasse et acquit un grand talent sur cet instrument. Il introduisit en France l'usage de la contrebasse à quatre cordes et inventa, en collaboration avec le luthier Bernardel, un système de cordes galvaniques dites *à double trait* qui ont été universellement adoptées. Il a publié, outre plusieurs morceaux pour son instrument, une *Méthode de contrebasse* excellente.

GOUFFIER (Maison de). Famille française dont les origines sont fort discutées : l'opinion courante la fait originaire du Poitou. Elle fut féconde en personnes illustres. *Jean*, seigneur de Bonnivet et de Gouffier, suivit, pendant la guerre de Cent ans, le parti du prince de Galles qu'il quitta pour celui de Charles V (1381-83). Un de ses descendants, *Guillaume* Gouffier, acquit en 1450 les seigneuries de Boisy et de Roanne. A partir de cette époque, on désigne plus couramment dans l'histoire cette famille par le nom de *Boisy* (V. ce nom, t. VII, p. 164-5). La branche principale s'éteignit avec les enfants de *Henri* (1603-1639). La fille de ce dernier, *Charlotte*, mariée en 1667 avec François d'Aubusson de La Feuillade, apporta dans cette famille les biens de sa maison. — Les autres branches de la famille des Gouffier sont : 1° les *comtes de Caravas*, issus de Claude, troisième fils de Claude Gouffier, grand écuyer ; ils disparaissent avec Armand, tué à Neerwinden en 1693 ; 2° les *marquis de Bonnivet* qui tirent leur origine de Guillaume, fils puîné de Guillaume Gouffier (V. BONNIVET [Guillaume Gouffier, seigneur de]) ; de ses enfants, *François* fut colonel-général de l'infanterie française en Piémont, un autre *François*, évêque de Béziers et ambassadeur extraordinaire en Angleterre, et un troisième, *François*, lieutenant général en Picardie et vice-amiral de Picardie ; cette branche disparut au XVIIIe siècle ; 3° les *marquis de Thois*, nés de Timoléon, cinquième fils de François Gouffier de Bonnivet ; 4° les *marquis de Brayen*, de Charles-Antoine, troisième fils de Timoléon Gouffier ; 5° les *marquis d'Espagny*, de Charles-Maximilien, fils de François, deuxième fils de l'amiral Bonnivet.

Maurice DUMOULIN.

BIBL. : André DUCHESNE, ms. Bib. nat., t. XXIV, 505 ; XXVIII, 5 ; LIX, 128-163, CXXI, 109-129. — Ad. DE LA MARLIÈRE, *Rec. des plus illustres fam. du diocèse d'Amiens*, 1630. — HAUDICQUER, *Nobiliaire de Picardie*. — CLAIRAMBAULT, *Coll.*, t. DCCXXXII, p. 189. — LE P. ANSELME, *Hist. des grands officiers de la Couronne*, V, 605. — LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dict. de la Noblesse*, t. VII. — BAUCHET-FILLEAU et Ch. DE CHERGÉ, *Fam. de l'anc. Poitou*, II. — COURCELLES, *Dict. nobiliaire de France*, I. — GALANTINO, *Il Conti del Foreze ed i Gouffier de Boysi*. — LA MURE, *Hist. du Forez*. — Ve O. DE POLI, *Origine de la maison de Gouffier*, dans l'*Ancien Forez*, t. V. — Sur Bonnivet, particulièrement BRANTÔME, *Grands Capitaines françois*. — MIGNET, *Rev. des Deux Mondes*, 15 janv. 1854.

GOUFFIER DE LAS TOURS, chevalier limousin du XIe siècle, né au château de Las Tours (*de Turribus*), com. de Rilhac, arr. de Saint-Yrieix (Haute-Vienne). Il est célèbre pour avoir le premier monté à l'assaut de la ville de Marrah en Palestine et entraîné par son exemple les autres chevaliers (11 déc. 1098). Il revint en France et fut enterré dans une chapelle du prieuré du Chalard, près de Saint-Yrieix.

BIBL. : ARBELLOT, *les Chevaliers limousins à la première croisade*, dans le *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XXIX, pp. 1 et suiv. — Abbé LECLER, *le Tombeau de Gouffier de Las Tours et de sa famille*, *ibid.*, t. XXXII, p. 113.

GOUGE (Technol.). Outil en fer, creusé en gouttière, à manche de bois, dont le tranchant est en acier trempé. Il en existe plusieurs sortes : elles sont unies ou à dents, droites ou recourbées, et toujours appropriées au genre de travail à produire. Toutes les fois qu'on se sert d'une gouge pour transmettre sa forme sur les matières ouvrées, le biseau de taillant doit être pratiqué en dedans de la canne-

lure ; quand on l'emploie pour dégrossir seulement, le biseau doit être en dehors. — La gouge du tourneur est plus forte et plus longue que les autres gouges ; son extrémité travaillante, retournée d'équerre sur la tige, a la forme d'un triangle isocèle dont la base est inclinée sur la verticale d'environ 60°.

GOUGE (Jean), aventurier, originaire de Sens, qui, en 1361, à la faveur des troubles qui désolaient la France, se fit proclamer roi de France en Provence. Il fut battu et fait prisonnier par le sénéchal de Provence et on ignore ce qu'il devint.

GOUGE (Martin), dit *de Charpaigne*, du nom d'une terre, chancelier de France, né vers 1360, mort au château de Beaulieu (Puy-de-Dôme) le 25 nov. 1444. Il appartenait à une famille bourgeoise du Berry. Chanoine de Bourges, il fut aussi trésorier du duc de Berry, qui le fit nommer évêque de Chartres, en 1406, et conseiller général sur le fait des aides en 1408. Il assista, dans son église Notre-Dame de Chartres, à la réconciliation imposée aux jeunes princes d'Orléans par le duc de Bourgogne, assassin de leur père (9 mars 1409). Il fut arrêté à Paris au mois d'octobre suivant et faillit être victime des rancunes de Jean sans Peur. Il fut un des prélats qui excommunièrent, à Orléans, le duc de Bourgogne (mai 1412). Il s'attacha au dauphin Louis, duc de Guyenne, devint son chancelier, entra au grand conseil et fut nommé évêque de Clermont (13 mai 1415). Le dauphin Charles le chargea de négocier avec le duc de Bourgogne aux conférences de La Tombe (mai 1418). A peine rentré à Paris, il faillit y être massacré par les Bourguignons (29 mai). Il s'enfuit à Jargeau, mais ce fut pour tomber dans les mains de La Trémoille, son ennemi, qui l'enferma au château de Sully, où le dauphin dut venir lui-même le délivrer (nov. 1418). Gouge alla négocier encore, pour le dauphin, à Pouilly (juil. 1419), en Bretagne (1420), et fut nommé chancelier de France, le 3 févr. 1422. Partisan d'un rapprochement avec la Bourgogne, il y travailla par des négociations à Bourg (1422), en Savoie (1423), en Bretagne (1424), à Montluel (1425) et contribua, dans le même but, au choix de Richemont comme connétable de France (7 mars 1425). Il s'aliéna ainsi le favori du roi, J. Louvet, qui fit nommer chancelier Regnault de Chartres (28 mars 1425). Richemont, ayant chassé Louvet, rendit les sceaux à Gouge (6 août 1425). A la suite de démêlés avec le comte de Clermont, il fut arrêté (mars 1427) par ce prince, qui le retint plusieurs mois en prison. Quand le connétable fut supplanté par G. de La Trémoille (1427) Gouge fut encore remplacé par R. de Chartres (8 nov. 1428). Il reparut à la cour dès que le connétable eut renversé La Trémoille (1433), mais il ne reprit pas son ancien office. Il fut enterré dans le chœur de la cathédrale de Clermont.

BIBL. : Les chroniques du temps. — *Gallia Christ.*, II, 225 et suiv., 291, et *Instrum.*, 74, 98, 99 ; VIII, 1180. — GAMS, *Series episcoporum*, 536, 538. — Fr. DUCHESNE, *Hist. des chanceliers* ; Paris, 1680, in-fol., 478 et suiv. — A. TESSEREAU, *Hist. de la gr. chancellerie de France* ; Paris, 1710, I, 39, 45, in-fol. — HIVER, dans *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, 1869, pp. 267 et suiv. — DE BEAUCOURT, *Hist. de Charles VII*, à la table. — U. CHEVALIER, *Rép. des sources hist. du m. âge*, col. 907. — CLAIREMBAULT, LIV, f. 4107, Pièces orig. 1368, dossier 30943 ; Fr. 2701, f. 102, à la Bibl. nat. ; — P 1373[1], n° 2181, 2281 bis ; P 2298, f. 567-71 ; JJ 177, n° 180, aux Arch. nat.

GOUGE (William), théologien anglais, né à Strattford (Middlesex) le 25 déc. 1578, mort le 12 déc. 1653. Il prit ses grades à Cambridge où il professa la logique, la philosophie et l'hébreu. Entré dans les ordres en 1607, il devint recteur de Sainte-Anne (Blackfriars) en 1621 où il acquit une grande renommée de prédicateur. La même année, il était emprisonné pour avoir publié l'ouvrage de Henry Finch, *The World's Great Restauration*. En 1643, le Parlement le désigna pour faire partie de l'assemblée de Westminster où il joua un rôle prépondérant. Il présida l'assemblée provinciale de Londres en 1647. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Domestical Duties* (1626, in-fol.) ; *The Calling of the Jewes* (1621, in-4) ; *A Guide to go to God* (1626, in-4) ; *A Commentary on the Epistle to the Hebrews* (1655, 2 vol. in-fol., nouv. éd., 1866, 3 vol. in-8). R. S.

GOUGE (Thomas), théologien et philanthrope anglais, fils du précédent, né à Londres le 29 sept. 1609, mort le 29 oct. 1681. Elève d'Eton, il prit ses grades à l'université de Cambridge et prit les ordres en 1634. Nommé recteur de Coulsdon en 1635, il devint vicaire de Saint-Sépulcre de Londres en 1638 et démissionna après l'acte d'uniformité (1662). Il était extrêmement bienfaisant et il consacra toute sa fortune à fonder et alimenter des ateliers pour procurer du travail aux pauvres et à subventionner les ministres expulsés. A partir de 1672, il employa tout son temps à évangéliser le pays de Galles et à créer des écoles galloises qui disparurent après sa mort. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages qui ont été réunis en un recueil : *Works* (Londres, 1706, in-8). R. S.

GOUGE DE CESSIÈRES (François-Etienne), poète français, né à Laon le 8 févr. 1724, mort après 1782. Avocat au présidial de Laon. Citons de lui : *l'Art d'aimer* (Paris, 1745, in-8, nombreuses éditions) ; *l'Education*, poème (1757, in-8) ; *Poésies philosophiques* (1758, in-8) ; *Poèmes* (1769, in-8).

GOUGEARD (Auguste), marin et homme politique français, né en Bretagne le 15 nov. 1827, mort à Auteuil le 9 mars 1886. Il fut admis à l'Ecole navale en 1842 ; il devint aspirant en 1844 et enseigne en 1848. Il se distingua en Crimée, fut promu lieutenant de vaisseau en 1855 et capitaine de frégate en 1866. A la fin de l'année 1870, il fut chargé d'organiser la 4[e] division du 21[e] corps, composée de mobilisés bretons et de zouaves de Charette. Dans la première semaine de janv. 1871, il rallia l'armée de Chanzy qui battait en retraite et se distingua à la bataille du Mans le 11 janv. Rentré dans la marine après la guerre, avec son grade de capitaine de frégate, il fut promu capitaine de vaisseau en 1873. Il prit sa retraite en 1879 et fut nommé conseiller d'Etat. Gougeard devint ministre de la marine le 14 nov. 1881 dans le cabinet Gambetta. On doit à Gougeard deux ouvrages historiques importants : *Deuxième Armée de la Loire, division de l'armée de Bretagne* (1871, in-8) ; *la Marine de guerre, ses institutions militaires depuis son origine jusqu'à nos jours* (1877, in-8), et divers autres ouvrages : *la Caisse des invalides de la marine* (1882, in-8) ; *les Arsenaux de la marine* (1882, 2 vol. in-8) ; *la Marine de guerre, cuirassés et torpilleurs* (1884, in-8). Paul MARIN.

BIBL. : Henry DURASSIER, *la Réforme maritime, souvenirs du ministère de M. Gougeard* ; Paris, 1884, in-16. — MANDET, *Projets de M. Gougeard, ministre de la marine, contre le port de Rochefort* ; Rochefort, 1882, in-8.

GOUGENOT DES MOUSSEAUX (Le chevalier Henri-Roger), publiciste français, né à Coulommiers le 22 avr. 1805, mort en oct. 1876. Destiné à la diplomatie, il ne voulut pas se rallier à la monarchie de 1830 et se tint depuis cette date dans la vie privée. Il a écrit de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *l'Emancipation des colonies* (Paris, 1844, in-8) ; *le Monde avant le Christ* (1845, in-18) ; *Des Prolétaires* (1847, in-8) ; *Dieu et les Dieux* (1854, in-8) ; *Mœurs et pratiques des démons* (1854, in-12) ; *Essai généalogique sur la maison de Saint-Phalle* (1860, in-4) ; *la Magie au XIX[e] siècle* (1860, in-8) ; *les Hauts Phénomènes de la magie* (1864, in-8) ; *les Médiateurs et les moyens de la magie* (1863, in-8) ; *le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens* (Paris, 1869, in-8), ouvrage qui produisit une véritable sensation à l'étranger et fut traduit en plusieurs langues.

GOUGES (Marie-Olympe, dite *Olympe de*), femme de lettres française, née à Montauban en 1748, morte à Paris le 4 nov. 1793. Fille, croit-on, de Le Franc de Pompignan et d'une revendeuse à la toilette, elle épousa un riche bourgeois, nommé Aubry, qui la laissa veuve au bout de quelques mois de mariage. Elle vint à Paris, prit le nom d'Olympe de Gouges et se livra à la littérature. Elle écri-

vit d'abord un grand nombre de pièces, *Zamor et Myrza*, *Lucinde et Cardenio*, *le Mariage de Chérubin*, *l'Homme généreux*, *le Philosophe corrigé*, etc., qui furent toutes refusées à la Comédie-Française, sauf la première, jouée en 1789 sous ce titre : *l'Esclavage des nègres* ou *l'Heureux Naufrage*. Elle se tourna ensuite du côté du roman social et du pamphlet. Elle commença à exposer sa théorie des droits de la femme dans un conte oriental, *le Prince philosophe* (1789) ; puis, comme complément des discours qu'elle prononçait dans tous les clubs, elle publia un nombre infini d'opuscules sur toutes les questions sociales : *l'Esprit*, *les Trois Urnes*, *Un Testament politique*, etc. (1789-1793). Elle suivit d'abord le mouvement révolutionnaire, mais s'en sépara au moment de la mise en accusation de Louis XVI, et attaqua violemment Robespierre qui la fit guillotiner. Durant cette période d'activité politique, elle avait encore donné au théâtre trois pièces : *Mirabeau aux Champs-Elysées* (1791) ; *le Couvent ou les Vœux forcés* (1792); *le Général Dumouriez à Bruxelles, ou les Vivandiers* (1793).

GOUGET (L'abbé Claude-Pierre) (V. Goujet).

GOUGH (V. Calthorpe [Barons]).

GOUGH (Richard), antiquaire anglais, né à Londres le 21 oct. 1735, mort le 20 févr. 1809. Après avoir étudié quelque temps à l'université de Cambridge, il se livra spécialement à des recherches historiques et archéologiques qui le firent élire membre de la Société royale en 1775. Ses principaux ouvrages sont les suivants : *British Topography* (1768, in-4; 1780, 2 vol. in-4) ; *Sepulchrale Monuments in Great Britain* (1786-1796, 3 vol. in-fol.), ouvrage de luxe, encore très estimé aujourd'hui ; la *Britannia* de Camden, éditée avec notes et éclaircissements (1789, 3 vol. in-fol.) ; *Coins of the Seleucidæ kings of Syria* (1803, in-4) ; *History and antiquitias of Plesby, in the county of Essex* (1803, in-4). Gough a laissé divers manuscrits et dessins à l'université d'Oxford.

GOUGH (Sir Hugh, premier vicomte), général anglais, né à Woodstown (comté de Limerick) le 3 nov. 1779, mort à Londres le 2 mars 1869. Descendant de Francis Gough, évêque de Limerick au temps de Charles Ier, fils d'un lieutenant-colonel de la Limerick City Militia, il entra dans l'armée dès 1793 et prit part en 1795, comme lieutenant de highlanders, à l'expédition du Cap. Il servit ensuite aux Antilles (1803), en Espagne (bataille de Talavera, 28 juil. 1809) ; à la bataille de Barossa (5 mars 1811), il exécuta une charge célèbre et prit un drapeau impérial ; sa défense de Tarifa (31 oct. 1811) ne fit pas moins d'honneur à cet héroïque soldat. Il fut gravement blessé plusieurs fois, notamment à Nivelle (18 nov. 1813). En demi-solde de 1817 à 1819, il commanda ensuite jusqu'en 1826 le 22e régiment d'infanterie en Irlande. Major général en 1830, il fut mis en 1837 à la tête de l'une des divisions de l'armée de Madras et fut chargé de l'expédition qui se termina le 16-7 mai 1845, par la prise de Canton. Le titre de baronnet et la dignité de commandant en chef de l'armée des Indes (11 août 1843) récompensèrent ses services. Gough se trouva aussitôt engagé dans des guerres contre les Mahrattes (bataille de Maharajpore le 27 déc. 1843) et contre les Sikhs (1845-6), et bataille de Chillianwallah (13 janv. 1849). Ces guerres furent heureuses, mais coûtèrent beaucoup d'hommes ; plusieurs pensaient que Gough n'était pas très propre au commandement en chef; on blâmait en Angleterre sa bravoure irréfléchie, sa « tactique de Tipperary ». Il quitta les Indes en 1849 et fut, à son retour, élevé à la dignité de vicomte. Général en 1854, conseiller privé en 1859, *field-marshal* en 1862, il vécut depuis lors dans la retraite. L.

GOUGH (John-Bartholomew), orateur anglais des sociétés de tempérance, né à Sandgate (Kent) le 22 août 1817, mort le 18 févr. 1886. Il émigra très jeune pour l'Amérique où il contracta des habitudes d'ivrognerie qui plongèrent, lui et sa famille, dans la misère et mirent sa vie en danger. Il était atteint du *delirium tremens* lorsqu'un quaker parvint à l'enrôler à l'âge de vingt-cinq ans dans le rang des apôtres de la tempérance. Doué d'une éloquence naturelle, enthousiaste et fanatique, il fut en quelque temps fort populaire, parcourant non seulement les Etats-Unis, mais l'Angleterre et les colonies anglaises, donnant partout des conférences qu'il savait rendre intéressantes en les remplissant d'exemples et d'anecdotes tirés de sa propre expérience et de ses souvenirs. Une *autobiographie* de lui parut en 1846 et une seconde en 1879. Un volume, *Sunlight and Shadow* (1881), ajoute de curieux détails à ce qui avait déjà paru. On a publié après sa mort une édition de ses discours.

GOUHELANS. Com. du dép. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames, cant. de Rougemont ; 319 hab.

GOUHENANS. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, cant. de Villersexel, sur l'Ognon; 737 hab. Salines ; production, 8,811 tonnes de sel raffiné en 1890. Houillère ; production, 9,125 tonnes en 1890. Fours à chaux, carrières. Le fief, qui dépendait de la baronnie de Granges-le-Bourg, appartint successivement aux de Gouhenans, de Plaine et de Grammont. Restes du château. Eglise, dont quelques parties sont, les unes romanes, les autres gothiques, et qui renferme des pierres tumulaires anciennes. L-x.

Les mines de Gouhenans rappellent une des affaires les plus scandaleuses de la fin du gouvernement de Juillet. La concession en avait été accordée, en 1828, à une société qui découvrit sur son territoire une mine de sel gemme dont elle demanda la concession. Elle lui fut refusée; la société ne tint nul compte de ce refus et fit extraire et vendre du sel. La saline fut fermée en 1835. Une nouvelle demande fut déposée en 1840, et les sociétaires n'hésitèrent pas, à prix d'argent, à conquérir l'appui du général Despans-Cubières et du ministre des travaux publics, Teste. Des indiscrétions furent commises, la presse s'empara de l'affaire, et le gouvernement, en 1847, fit mettre en accusation les deux hauts personnages, qui, traduits devant la cour des pairs, furent condamnés à de fortes pénalités (V. Despans-Cubières, Teste, Cour des pairs). Les documents du procès ont été publiés : *Affaire des mines de Gouhenans* (Paris, 1847, 4 vol. in-4).

GOUHIER (Charles-Guillaume), comte de *Charencey* (V. ce nom).

GOUILLONS. Com. du dép. d'Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Janville ; 453 hab.

GOUIN (Nicolas-Louis), administrateur français, né à Germiny-l'Evêque, près de Meaux, en 1743, mort à Paris le 21 déc. 1825. Entré jeune dans l'administration des postes, il était chef du départ lorsqu'il fut nommé administrateur le 17 mai 1817. Il a laissé, outre des poésies médiocres, un intéressant *Essai historique sur l'établissement des postes en France* (Paris, 1823, in-4) et une curieuse *Pétition des chiens à la Convention nationale* (1796).

GOUIN (Alexandre-Henri), homme politique français, né à Tours le 25 janv. 1792, mort à Tours le 27 mai 1872. Après avoir passé par l'Ecole polytechnique, il s'enrichit dans la banque, entra comme député d'Indre-et-Loire (6 juil. 1831) au Palais-Bourbon, où il siégea sans discontinuer jusqu'en 1848, y prit une part très importante aux discussions de finances, fut appelé, le 1er mars 1840, par Thiers au ministère du commerce et de l'agriculture qu'il occupa jusqu'au 28 oct. suivant et prit en 1844 la direction de la Caisse d'escompte fondée par Jacques Laffitte. Envoyé par son département à l'Assemblée constituante (avr. 1848), puis à l'Assemblée législative (mai 1849), il soutint le parti conservateur, fut, après le coup d'Etat du 2 décembre, patronné par le gouvernement comme candidat officiel en 1852, 1857, 1863, siégea quinze ans au Corps législatif, où il se fit remarquer comme financier et, nommé sénateur le 22 juin 1867, fut rejeté dans la vie privée par la révolution du 4 sept. 1870.

GOUIN (Eugène), homme politique français, fils du pré-

cédent, né à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire) le 18 sept. 1818. Chef d'une grande maison de banque à Tours depuis 1843 et maire de cette ville depuis 1866, il y fut battu comme candidat officiel à la députation, le 22 déc. 1867, par le candidat indépendant Houssard. Envoyé, le 8 févr. 1871, par le dép. d'Indre-et-Loire à l'Assemblée nationale, il prit part à d'importantes discussions d'administration ou de finances, soutint d'abord la politique de Thiers (1871-1873), se montra quelque temps favorable aux ministères conservateurs qui suivirent le 24 mai, se rallia définitivement à la République et vota les lois constitutionnelles de 1875. Elu sénateur inamovible le 15 déc. de la même année, il s'est en général associé dans la haute Assemblée à la fraction la plus modérée du parti républicain et a plusieurs fois été rapporteur général du budget. A. Debidour.

GOUIN-Dufief (V. Dufief [Nicolas]).

GOUISE. Com. du dép. de l'Allier, arr. de Moulins, cant de Neuilly-le-Réal ; 473 hab.

GOUJAUD (Aimé-Jacques-Alexandre) (V. Bonpland).

GOUJET (L'abbé Claude-Pierre), historien et littérateur français, né à Paris le 19 oct. 1697, mort à Paris en 1767. Elève des jésuites, il ne voulut pas entrer dans leur ordre et, en 1719, entra à l'institution de l'Oratoire, où on le nomma chanoine de Saint-Jacques l'Hôpital. L'ardeur janséniste de l'abbé Goujet se traduisit de suite par son adhésion à l'acte d'appel du cardinal de Noailles contre la bulle *Unigenitus*. Il aida ensuite l'abbé Fabre dans la suite que celui-ci donnait à l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury : deux volumes furent saisis, et défense fut faite de continuer l'ouvrage. Un peu plus tard, l'abbé Goujet, se sentant atteint de la pierre, s'adressa au saint des jansénistes, le diacre Pâris ; il éprouva bientôt du soulagement, crut à un miracle et commença à rédiger la vie de François Pâris, dont il ne parut qu'un fragment ; cependant il refusa de donner son appui aux convulsionnaires. Son jansénisme lui nuisit pendant toute sa vie. Quand il voulut publier son supplément au *Dictionnaire historique* de Moréri, le cardinal de Fleury voulut lui imposer des modifications ; plus tard, Fleury s'opposa à son admission à l'Académie des inscriptions (1735) ; enfin, en 1737, il empêcha la continuation de la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin qu'avait entreprise l'abbé Goujet. Le protecteur de l'abbé, d'Argenson, lui donna alors l'idée d'écrire son *Histoire littéraire de la France ;* celle-ci, commencée en 1740, comprend dix-huit volumes qui mènent l'ouvrage jusqu'à la fin du xviiie siècle ; les volumes XIX et XX sont restés manuscrits ; le grand travail auquel il se livra à cette occasion fit perdre la vue à l'abbé Goujet, qui survécut peu à la gêne dans laquelle il tomba. Voici le titre de ses principaux ouvrages : *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France* (1758) ; *Origine et histoire de la poésie française et histoire des poètes français avant Clément Marot*, introduction à la *Bibliothèque poétique* de Lefort de La Moricière (1745) ; *Dissertations sur l'état des sciences en France depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert* (1737) ; *Mémoires historiques et littéraires de l'abbé Goujet* (1767). On possède encore un grand nombre d'éloges historiques et de biographies rédigées par l'abbé Goujet ; il a, de plus, laissé un catalogue raisonné en six volumes des livres de sa précieuse bibliothèque qu'il avait mis cinquante ans à réunir et qu'il dut vendre à la fin de sa vie ; le bibliographe Barbier a publié une notice sur ce catalogue. Ph. B.

GOUJON. I. Ichtyologie. — Le goujon d'eau douce (*Gobio fluviatilis* Flem.) a la tête large et aplatie, la bouche située sur la face inférieure et protractile, avec deux longs barbillons aux commissures, les ouïes largement fendues, les dents pharyngiennes terminées en crochet t disposées en une double série de part et d'autre de la ligne médiane, le corps plus ou moins allongé (10 à 15 centim.), les nageoires dorsale et anale courtes, sans épines, la nageoire caudale fourchue.

II. Pêche. — Ce poisson se prend à la ligne armée d'un hameçon n°s 12 à 15 ; dans les eaux à courant très mou on peut pêcher avec deux hameçons que l'on laisse traîner ; le meilleur appât est le ver rouge bien vif. Le goujon recherche les eaux vives, ni trop froides, ni trop chaudes ; il fraye au printemps contre les pierres et les plantes du rivage.

III. Art culinaire. — Les goujons se mangent frits ; leur chair est agréable et fort recherchée. Ceux à laitance sont préférables aux œuvés.

GOUJON (Jean), sculpteur français, né probablement en Normandie vers 1515, mort à Bologne, en Italie, entre 1564 et 1568. On ne sait presque rien de sa vie, sinon qu'il était huguenot, ce qui ne l'empêcha pas d'être protégé par Diane de Poitiers et Henri II.

On ne sait où se forma Jean Goujon ; à Rouen, peut-être a-t-il fréquenté l'atelier du sculpteur Quesnel. Son premier ouvrage connu existe encore dans cette ville à l'église de Saint-Maclou et consiste en deux colonnes placées en retrait sous les orgues. Il exécuta également les portes de cette église. Il eut aussi une large part dans la construction du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois qui, sauf les bas-reliefs de Goujon maintenant au Louvre, fut détruit au milieu du xviiie siècle par l'architecte Baccarit. Ce n'est que vers 1547 ou 1549 qu'il décora la *Fontaine des Nymphes* dite *Fontaine des Innocents* où la sculpture est si bien en harmonie avec l'œuvre architecturale qui est de Pierre Lescot. Cette fontaine, d'abord placée rue aux Fers et adossée à une maison de la rue Saint-Denis, fut transportée en 1788 au milieu du cimetière des Innocents, aujourd'hui place des Innocents ; on l'a, à cette époque, en quelque sorte repliée sur elle-même en lui ajoutant une nouvelle arcade pour en faire un bâtiment isolé à quatre faces, en couronnant ses frontons d'un dôme en retrait et en y dressant au centre une vasque pyramidale d'où l'eau s'échappe en cascades sur une suite de bassins. Les naïades sont dessinées en perfection dans des proportions élégantes et des attitudes gracieuses ; sous les draperies légères, on sent le modelé de leurs corps qui inspirent la volupté. « Voyez, disait Diderot, ces naïades abandonnées, molles et fluantes de Jean Goujon. Les eaux de la fontaine des Innocents ne coulent pas mieux, les symboles serpentent comme elles ! » Dans le bas-relief du soubassement qui représente *le Triomphe de Vénus*, Aphrodite est étendue sur les eaux et folâtre avec de petits amours. Deux autres bas-reliefs ornent le soubassement ; trois décorent l'attique, et deux *Renommées* brillent parmi les plus belles qu'a exécutées l'artiste qui a traité souvent et avec une variété infinie d'arrangements ce sujet allégorique. Telle qu'elle était disposée à l'origine, elle figurait une loggia où l'on venait s'asseoir pour voir tous les cortèges officiels qui devaient passer par cette route. C'est même, semble-t-il, pour l'entrée de Henri II (16 juin 1549) qu'elle fut commandée.

Pierre Lescot, l'architecte du Louvre, son ami, lui fit exécuter aussi pour le Louvre des frontons circulaires où l'on voit *Mercure*, *l'Abondance*, et, au milieu, deux génies qui soutiennent des cartels aux armes de Henri II. Aux entre-pilastres, des allégories représentent *la Prudence* et *le Courage du roi*, agrémentées de trophées et d'esclaves enchaînés. Ces immenses décorations rappellent les frises de l'arc de Titus. C'est aussi Jean Goujon qui exécuta au palais du Louvre toutes les figures qui embellissent les croisées circulaires formées en œil-de-bœuf. Ces femmes élégantes rappellent les nymphes de la fontaine des Innocents. Dans la salle des Cent-Suisses, on voit de lui une tribune enrichie des plus beaux ornements et soutenue par quatre cariatides de 4 m. de haut, taillées en ronde bosse ; les cariatides ont été copiées par Jacques Sarrazin. Dans une autre salle du musée du Louvre, il a sculpté une monumentale cheminée où deux statues s'appuient sur une niche circulaire servant de cadre à un buste.

L'hôtel Carnavalet a été enrichi par lui de bon nombre de bas-reliefs : *le Printemps*, *l'Eté*, *l'Automne*, *l'Hiver*.

Nous y admirons les petits génies au-dessus de la porte de l'escalier et les têtes de satyres sculptées sur les claveaux des arcades de l'ancienne galerie à jour « qui sont, à Paris, dit M. de Montaiglon, le point de départ de tous les mascarons postérieurs du même genre de la fin du XVIe et du XVIIe siècle, sans que ceux-ci soient jamais arrivés à égaler les franchises des accents de leurs aînés ». On remarque encore deux *Thémis*, deux lions, plusieurs enfants qui soutiennent des cartouches, deux *Renommées* et les figures de *la Force* et de *la Vigilance*, ainsi que des armoiries. C'est lui qui orna la porte Saint-Antoine de quatre petits bas-reliefs en pierre qui rivalisaient de finesse avec les plus beaux camées. Ils représentaient *la Seine*, *la Marne*, *l'Oise* et *Vénus sortant des ondes*. Ils ornèrent pendant quelque temps la façade de la maison de Beaumarchais et se trouvent aujourd'hui placés dans les galeries du Louvre. Dans ce même musée, on voit un bas-relief représentant *Jésus au tombeau*, qu'il avait sculpté pour les Cordeliers de Paris. Cette œuvre d'art a été sauvée de la destruction en 1793, comme les bas-reliefs de la porte Saint-Antoine, par le chevalier Alexandre Lenoir. « Les Grecs, dit M. Lenoir, n'ont rien produit de plus parfait que ce Christ. »

Jean Goujon avait exécuté aussi (sans doute dès les années 1545 et 1546) la décoration du château d'Ecouen : deux *Renommées* avec des branches de laurier, dans la cour; deux autres à la terrasse ; la grande *Victoire* marchant sur le globe du monde ; des bas-reliefs à la cheminée de la salle des Gardes, et, pour le maître-autel de la chapelle qui appartient aujourd'hui aux collections du duc d'Aumale à Chantilly, les statues de *la Religion*, *la Foi*, *Saint Jean*, *Saint Mathieu*, *Saint Luc*, *Saint Marc*, *le Sacrifice d'Abraham* et *le Père éternel*. Pour la décoration du portail du château d'Anet, une *Diane*, portrait allégorique de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, en marbre, avec ses chiens (Protyon et Syrius) et un cerf. Ce groupe, le chef-d'œuvre du maître, qui est placé au musée du Louvre, était posé sur une espèce de vaisseau orné d'écrevisses, de crabes et des chiffres de Diane de Poitiers et de Henri II. Au château d'Anet, on voyait aussi, avec la *Diane* et huit *Renommées*, une *Nymphe à la fontaine*, une autre *Nymphe*, *Minerve*, *Mars*, *Jupiter* et huit *Chérubins*. Citons encore les bronzes qui décoraient la porte d'entrée du château, le plafond en bois et les lambris sculptés de la chambre à coucher de Diane de Poitiers. Il avait sculpté pour l'Hôtel de Ville de Paris les *Douze Mois de l'année* dans des panneaux de bois. A cette énumération, nous devons ajouter les œuvres qui ont été sauvées à la Révolution par Alexandre Lenoir : un bas-relief allégorique représentant *la Mort et la Résurrection :* sur le devant de la scène, près d'une nymphe assoupie, est placé un génie qui renverse le flambeau de la vie, tandis que derrière elle on voit des faunes, des satyres et des dryades, symbole de la fécondité, de la régénération, de l'immortalité enfin, formant un concert mélodieux de leurs instruments. La *Diane* qui était placée à la Malmaison et qui est représentée debout, tenant son arc dans l'attitude de s'élancer sur un animal, est remarquable par la beauté de la pose, la souplesse des membres et la légèreté de la draperie. Jean Goujon avait illustré aussi l'œuvre de Vitruve et on lui a attribué l'illustration d'un Plutarque dans le style de la fontaine des Innocents, qui, dans une des bordures, porte le millésime de 1568 et est signée O. Goujon.

Il existe à la Bibliothèque nationale, dans l'album Fa^{40}A, un portrait-frontispice d'une traduction de Vitruve (1547), de Jean Martin, illustrée par Jean Goujon ; on a pensé parfois que c'était peut-être un portrait de Goujon ; dans les éditions suivantes, le portrait ne figure plus. Dans le même album se trouvent des gravures sur bois destinées à illustrer *le Songe de Poliphile* ou *l'Hypnérotomachie*, gravures souvent attribuées à Jean Goujon. La traduction de Vitruve était accompagnée d'un opuscule du statuaire, le seul écrit qui reste de lui (*Magasin encyclopédique*, 1814, p. 339; *Poleni*, *Exercit. Vitruv.*, p. 63). Son *Œuvre*, gravé au trait par Réveil, a été publié avec un texte par J. G**, Audot et André Pothier (Paris, 1829-33, ou 1844, gr. in-8, 90 pl.).

Au sujet de la mort de Jean Goujon, des légendes s'étaient accréditées qui ont été récemment détruites par M. Sandomi. On racontait que le sculpteur protestant avait été victime de la Saint-Barthélemy. En fait, il n'est plus question de lui en France à partir de sept. 1562. A ce moment, il se rendit en Italie, où sa trace a été retrouvée à Bologne ; il y habitait place Saint-Michel et, en 1568, il était mort. — On trouvera ailleurs (V. France, § *Beaux-Arts*) une appréciation de la place tenue par J. Goujon dans l'école française de sculpture. Ses femmes se distinguent par la grâce et l'élégance dans le mouvement. Personne mieux que lui n'a compris les lois particulières du bas-relief qui doit être traité de façon toute différente de la statue ou du groupe, puisque le point optique est unique. Il modelait avec génie un corps à peine émergeant du fond et méplat, de façon, dit Alexandre Lenoir, « à lui donner de la rondeur par la manière dont il fixait la lumière sur les parties saillantes et dont il savait la faire glisser sur celles qu'il voulait sacrifier ». Il eut pour collaborateurs Germain Pilon, Pierre Lescot, Philibert de L'Orme, et donna des leçons à Bullant. Victor de Swarte.

GOUJON (Louis-Joseph-Marie-Achille), homme politique français, né à Amiens en 1746, mort en 1810. Avocat, procureur syndic du district de Beauvais, il fut élu, le 5 sept. 1791, député de l'Oise à l'Assemblée législative, où il se montra un des partisans les plus fidèles de la royauté. Après la session, il se tint prudemment dans la vie privée et composa divers ouvrages, entre autres : *Année militaire* (Paris, 1799, in-8) ; *Coriolan chez les Volsques* (1800, in-8), tragédie en trois actes ; *Essai sur la garantie des propriétés littéraires* (1801, in-8) ; *Mémorial forestier* (1801-1803, 2 vol. in-8) ; *Tableau historique de la jurisprudence romaine* (1803, in-12) ; *De l'Etude du droit* (1805, in-8), etc.

GOUJON (Jean-Marie-Claude-Alexandre), homme politique français, né à Bourg le 13 avr. 1766, mort à Paris le 17 juin 1795. Son père était directeur des aides et de la poste aux lettres. A douze ans, ayant déjà presque achevé ses études, il s'engagea dans la marine et assista au combat d'Ouessant (1778), dont il fit le récit enthousiaste dans une lettre que son père lut en plein Palais-Royal. Après un séjour à l'île de France, il revint en France au moment de la Révolution, et on voit par sa correspondance qu'il fut alors clerc chez un procureur au Châtelet, et que, dans cette étude, il se lia avec P.-F. Tissot, dont il devait, en janv. 1793, devenir le beau-frère. Partisan convaincu de la Révolution, il traita la question que l'Académie de Dijon avait mise au concours pour 1790 : *Déterminer quelle est l'influence de la morale du gouvernement sur celle des peuples*. Il obtint la mention honorable ; le prix ne fut pas décerné. A la fin de 1789, Goujon, avec Tissot qui était de Versailles, vint habiter Meudon, où il prononça (mai 1791) l'oraison funèbre de Mirabeau. Le 12 juin 1791, il protestait par une lettre adressée à l'Assemblée nationale contre la diatribe de l'abbé Raynal. Le 19 juin, dans l'assemblée primaire du canton de Sèvres, il est nommé électeur, et en août il fait aux citoyens du même canton, au nom de la Société des amis de la Constitution, des conférences ou *instructions fraternelles* dans lesquelles il explique et commente la *Déclaration des droits de l'homme*. Enfin, le 6 sept. 1791, il est nommé administrateur du dép. de Seine-et-Oise. Il vint alors habiter Versailles, chez la tante de Tissot. En avr. 1792, les jacobins de Versailles recevaient les soldats de Châteauvieux revenant de Brest : Goujon prit plusieurs fois la parole et principalement dans la visite au jeu de Paume. Le 20 août, il est nommé procureur général syndic et déploie beaucoup d'activité dans ces fonctions. Elu cinquième suppléant à la Convention par l'Assemblée électorale siégeant à Saint-Germain, il ne devait pas s'attendre

à y prendre place et fut réélu procureur général syndic en nov. 1792. Les subsistances lui causèrent les plus cruelles inquiétudes ; il fallait unir la plus haute prudence à la plus grande fermeté pour tenir la balance entre les besoins de Paris et ceux de Seine-et-Oise. Goujon était secondé par un remarquable talent de parole : ses discours, ses réquisitions sont encore pleins de chaleur après un siècle d'oubli. Dans l'année 1793, il eut encore à lever et à organiser trois bataillons de volontaires, marchant contre la Vendée, à lutter contre les tentatives de fédéralisme. En sept. 1793, il prenait un congé pour aller à Tours où il s'était marié au mois de mars. Dans les premiers jours de brumaire an II, Goujon envoie sa démission de procureur général syndic. Il aspire au repos : mais un décret de la Convention le nomme membre de la commission des subsistances et approvisionnements qu'elle vient de créer. D'après la biographie écrite par son frère, Goujon dans les premiers mois de 1794 aurait été choisi pour l'ambassade de Constantinople ; il attendait dans la retraite l'ordre du départ, quand, le 16 germinal an II, il fut chargé des portefeuilles de l'intérieur et des affaires étrangères. La mort d'Hérault de Séchelles le fit bientôt entrer à la Convention. Deux mois après il partait en qualité de représentant auprès des armées du Rhin et de la Moselle. Son beau-frère Tissot l'accompagna à titre de secrétaire. Pendant quatre mois d'un pouvoir illimité, Goujon ne fit pas couler une larme, et la France compta plus d'un triomphe. Sa mission, compris les frais de voyage, ne coûta pas 4,500 fr. à la République. Rentré à la Convention après le 9 thermidor, il trouva établi un système de réaction où il voyait la perte de la République. Assis dans cette partie de la salle qu'on a appelée la *Montagne*, il ne se mêla que rarement aux débats et ce fut toujours dans la vue d'apaiser les haines. « Mettez un abîme entre le présent et le passé, disait-il un jour, arrêtez la Révolution qui recommence par votre faute, prévenez toute effusion de sang humain et réfugiez-vous dans une constitution libre et des institutions fortes. » Il aurait dû, à la journée du 12 germinal an III, deviner le plan des thermidoriens de se débarrasser violemment des collègues dont la présence était pour eux une condamnation et un remords. Cette occasion s'offrit le 1er prairial, à la suite d'une séance dont on favorisa les funestes incidents. Les montagnards furent décrétés d'accusation. Emmené au château du Taureau avec ses collègues Duquesnoy, Du Roy, Romme, Soubrany et Bourbotte, puis, ramené avec eux à Paris, il partagea leur sort. En paraissant le 29 prairial devant la commission militaire, Goujon déposa sur le bureau le portrait de sa femme et une lettre pour elle, et il ajouta : « Je meurs pour la cause du peuple et de l'égalité que j'ai toujours chérie par-dessus tout. » Il se porta un coup mortel avec le même couteau qui devait passer tour à tour dans les mains de ses compagnons. Son plus jeune frère le lui avait remis deux jours avant dans la visite des adieux. Ce couteau est aujourd'hui aux Archives nationales placé sous un globe en verre. Voici le portrait de Goujon en quelques mots, tracé par son frère : « Sa taille était haute : il avait six pieds ; sa démarche imposante ; la beauté de sa figure avait quelque chose du caractère qu'on prête aux têtes du Christ. » F. Thénard.

Bibl. : Tissot, *Souvenirs de Prairial* ; Paris, an VIII, in-12. — A. Goujon, *les Fastes civils de la France* ; Paris, 1822, in-8. — J. Claretie, *les Derniers Montagnards* ; Paris, 1869, in-8. — Jarrin, *Goujon* ; Bourg, 1886, in-12. — Voir aussi les registres des municipalités de Sèvres, de Meudon et du Directoire du dép. de Seine-et-Oise, années 1791, 1792, 1793, et les écrits manuscrits de Goujon.

GOUJON (Alexandre-Marie), littérateur français, né à Beauvais vers 1776, mort à Paris le 9 avr. 1823, frère du précédent. Elève de l'Ecole polytechnique, il fit dans l'artillerie légère les grandes campagnes de l'Empire. Il fut licencié en 1815 avec le grade de capitaine. On a de lui : *Tablettes chronologiques de la Révolution française* (Paris, 1823 et suiv., in-8) ; *la Véritable Conspiration dévoilée* (1816, in-8) ; *Manuel des Français sous le régime de la charte* (1818, in-8) ; *le Citateur politique, moral et littéraire* (1820, in-8), la table analytique et raisonnée des matières des *Œuvres* de Voltaire (1819, in-8), un recueil des *Bulletins officiels de la grande armée* (1820-1821), etc.

GOUJON (Jean-Jacques-Emile), astronome français, né à Paris le 31 juil. 1823, mort à Paris le 28 oct. 1856. Il entra en 1841 à l'Observatoire de Paris comme élève astronome et y fut nommé astronome adjoint en 1854, astronome titulaire en 1856. Une congestion cérébrale l'enleva prématurément à la science, à trente-trois ans. Il a démontré la périodicité de la comète de Brorsen (1846), découvert une nouvelle comète (15 avr. 1849), calculé les éléments de nombreuses comètes et planètes, déterminé avec M. Liais l'état magnétique de l'Observatoire de Paris, mesuré par des procédés nouveaux le diamètre du soleil, etc. Quelques-uns de ces travaux se trouvent résumés dans des notes publiées de 1846 à 1851 par les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*. L. S.

Bibl. : *Notice sur Em. Goujon* ; Paris, 1856, in-8.

GOUJON (Etienne), homme politique français, né à Pont-de-Veyle le 29 avr. 1839. Docteur en médecine (1866), il dirige une maison d'aliénés du quartier Picpus. Maire du XIIe arrondissement (1879), il posa, sans succès, sa candidature, lors d'une élection partielle (15 avr. 1883), dans la première circonscription de Bourg, et devint sénateur de l'Ain le 25 janv. 1885. Membre du parti opportuniste, il a combattu le boulangisme.

GOUJOUNAC. Com. du dép. du Lot, arr. de Cahors, cant. de Cazals ; 551 hab.

GOULAINE (Basse-). Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes, cant. de Vertou ; 1,234 hab. Tourbe. Monuments mégalithiques.

GOULAINE (Haute-). Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes, cant. de Vertou ; 1,656 hab. Château du xve siècle. — Le canal de Goulaine commence au port de Montru, traverse les marais tourbeux de Goulaine et joint la Loire au Gourdeau.

GOULARD (Jean-François-Thomas), écrivain et homme politique français, né à Montpellier le 7 déc. 1755, mort en 1830. Administrateur des domaines à Versailles, il fut élu le 10 août 1810 député de Seine-et-Oise par le Sénat, adhéra en 1814 à la déchéance de Napoléon et témoigna un zèle passionné en faveur de la Restauration. Il ne fit pourtant pas partie d'autres assemblées. On a de lui : *Agis* (Paris, 1782, in-8) ; *Cassandre mécanicien* (1783, in-8), parodies ; *Florestan ou la Leçon* (1799, in-8), comédie en deux actes, etc.

GOULARD (Marc-Thomas-Eugène de), homme d'Etat français, né à Versailles le 24 nov. 1808, mort à Versailles le 4 juil. 1874. Avocat à Paris depuis 1830, député de Bagnères-de-Bigorre le 2 août 1845, réélu le 1er août 1846, il siégea dans la majorité conservatrice et eut des débuts oratoires très remarqués. Sous la seconde République, il entra (10 mars 1850), comme représentant des Hautes-Pyrénées, à l'Assemblée législative, où il combattit la politique de l'Elysée, ce qui lui valut d'être incarcéré au 2 déc. 1851. Ecarté des affaires pendant tout l'Empire, il reparut sur la scène politique après la guerre franco-allemande. Député des Hautes-Pyrénées à l'Assemblée nationale (8 févr. 1871), il fut peu après au nombre des plénipotentiaires qui négocièrent au nom de la France le traité de Francfort (10 mai 1871). Nommé ensuite ministre plénipotentiaire à Rome (10 nov. 1871) et ministre de l'agriculture et du commerce (6 févr. 1872), puis ministre des finances (23 avr.), M. de Goulard oscilla quelque temps entre le centre droit et le centre gauche ; il s'attacha définitivement au premier et, devenu ministre de l'intérieur le 7 déc. 1872, représenta manifestement dans le cabinet les tendances orléanistes de la commission des Trente. Quand M. Thiers voulut, le 17 mai 1873, donner à sa politique une orientation

nettement républicaine, il refusa de le suivre et, après avoir résigné son portefeuille, s'unit à la faible majorité qui le renversa le 24 mai. Vice-président de l'Assemblée, il soutint le ministère de Broglie, après la chute duquel il fut chargé par le maréchal de Mac-Mahon de former un nouveau cabinet (16 mai 1874). Mais il ne put réussir dans cette tâche. A. Debidour.

GOULART (Simon), né à Senlis le 20 oct. 1543, mort à Genève le 3 févr. 1628. Réfugié à Genève, il présida le synode de Genève après la mort de Bèze. Sous le pseudonyme de du Lys, il a publié la compilation dite *Mémoires sur l'Estat de France sous Charles neufviesme* (Middelbourg, 1578, 3 vol. in-8); *Thresor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps* (Genève, 1610, 3 vol. in-8); l'*Histoire de la guerre de Genève avec le duc de Savoie* (dans *Mém. de la Ligue*, t. III), des traductions de Xénophon, de Sénèque, de Théodoret, de Bèze, d'Hotman, des éditions du *Plutarque* d'Amyot et de du Bartas. Il y a des lettres de lui dans les *Ephémérides* de Casaubon. On lui attribue aussi les *Petits Mémoires de la Ligue* (Genève, 1590-99, 6 vol. in-8). — Il eut un fils, *Simon*, théologien, né à Genève en 1576, mort à Frederickstadt (Schleswig) le 19 mars 1628.

GOULAS (Nicolas), gentilhomme français, né à Paris le 14 mai 1603, mort le 3 avr. 1683. D'une famille originaire d'Auvergne qui s'établit à Paris en 1453, il termina ses études au collège du Cardinal-Lemoine et suivit les cours de droit à l'université de Bourges. Mais il se dégoûta bientôt de la jurisprudence, prit du service dans les armées du roi, et assista au siège de Montauban. En 1623, il passa à l'armée de Hollande d'où il revint en 1624. L'année suivante, il voyagea en Italie et en 1626 il était nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans. Après la mort de Gaston, il se retira dans son château de La Mothe. Il a écrit des *Mémoires* extrêmement intéressants sur la cour de Monsieur. Ils vont de 1626 à 1651 et ont été publiés par M. Ch. Constant pour la *Société de l'Histoire de France* (Paris, 1879-1882, 3 vol. in-8).

GOULBURN. Ville d'Australie ; colonie de Nouvelles-Galles du Sud, sur le Wollondilly; 7,000 hab. Evêchés catholique et anglican.

GOULBURN (Henry), homme d'Etat anglais, né à Londres le 19 mars 1784, mort le 12 janv. 1856. Après avoir étudié à Trinity College (Cambridge), il entra à la Chambre des communes (févr. 1808) et fut nommé, dès le 27 févr. 1810, sous-secrétaire d'Etat pour l'intérieur dans le ministère Perceval. Transféré à la guerre et aux colonies en août 1812, il y resta jusqu'en 1821. A cette date, il devint membre du conseil privé et *chief-secretary* de la vice-royauté d'Irlande. Comme il s'était toujours montré hostile à l'émancipation des catholiques, les Irlandais lui témoignèrent peu de sympathie, et Goulburn donna sa démission quand Canning devint premier ministre (avr. 1827). Il occupa les fonctions de chancelier de l'Echiquier dans le ministère Wellington du 26 janv. 1828 au mois de nov. 1830 et celles de secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le ministère Peel (déc. 1834-avr. 1835). Candidat des conservateurs à la présidence de la Chambre des communes, il se vit préférer Charles Shaw-Lefevre par 317 voix contre 299. Il redevint chancelier de l'Echiquier le 3 sept. 1841 dans le second ministère Peel ; il présenta son dernier budget en mars 1846 et se retira au mois de juin de la même année, pour ne plus reparaître dans la vie active. Goulburn a laissé la réputation d'un honnête homme et d'un financier habile. Il a représenté l'université de Cambrige à la Chambre des communes depuis mai 1831 jusqu'à sa mort.

GOULBURN (Edward-Meyrick), littérateur anglais, né en 1818. Il fit de brillantes études à Eton et à Oxford, où il prit les ordres et fut nommé répétiteur et curé de Holywell. En 1850, il fut choisi comme directeur du collège de Rugby et occupa successivement plusieurs charges importantes dans l'Eglise. En 1866, il était fait chapelain de la reine et doyen de Norwich. Il a publié plusieurs ouvrages théologiques : *The Doctrine of the Resurection* (1851); *Thoughts on personal Religion* (1862); *The Holy catholic Church* (1873), et enfin ses *Sermons* (1870).

GOULD (Robert), poète anglais, mort vers 1709. Sa première satire : *Love given over, or a Satyr against Woman* (1680) eut du succès et fut suivie de beaucoup d'autres. Il est aussi l'auteur d'une tragédie, jouée à Drury Lane en 1696, *The Rival Sisters, or the Violence of Love.* Ses œuvres ont été réunies par sa veuve en 2 vol. in-8 (1709).

GOULD (John), naturaliste anglais, né à Lymes Regis (Dorsetshire) le 14 sept. 1804, mort à Londres le 7 janv. 1881. Fils d'un jardinier du château de Windsor, il étudia de bonne heure le nom des oiseaux et s'exerça à les dessiner et à les empailler. Accepté par N.-A. Vigors comme préparateur pour la Société zoologique de Londres, il publia à ses frais son premier volume d'ornithologie : *A Century of Birds from the Himalayan mountains* (1832), avec des planches en couleurs, dessinées par lui et lithographiées le plus souvent par sa femme ; Vigors en avait écrit le texte. Dès lors ses ouvrages se succédèrent rapidement, tous remarquables par l'exactitude et la beauté du dessin et du coloris : *The Birds of Europe* (1832-7, 5 vol. in-fol.) ; *The Birds of Australia* (1848-69, 8 vol. in-fol.), dont les matériaux furent en partie recueillis par lui-même au cours d'un voyage qu'il fit en Australie avec sa femme de 1838 à 1840 ; *The Birds of Asia* (1856-80), complétés par R. Bowdler Sharpe (1886); *The Mammals of Australia* (1845-63, 3 vol. in-fol.); *The Birds of Great Britain* (1862-73, 6 vol.), etc. Sa collection de mammifères, achetée par le British Museum 3,000 livres sterling, est aujourd'hui au musée de South Kensington. B.-H. G.

GOULD (Benjamin-Apthorp), astronome américain, né à Boston le 27 sept. 1824. Il alla achever ses études à Gœttingue, où il eut pour maître Gauss et où il prit, en 1848, le grade de docteur, revint cette même année aux Etats-Unis et fonda l'année suivante à Cambridge, près de Boston, l'*Astronomical Journal*, qu'il entretint de ses deniers jusqu'en 1861. En 1851, il fut chargé de diverses opérations trigonométriques pour le relèvement des côtes. De 1856 à 1859, il dirigea l'observatoire Dudley, à Albany. En 1868, il fut appelé par le gouvernement argentin à remplir les mêmes fonctions à l'observatoire de Cordoba, terminé sous sa surveillance en 1870. Il y est resté jusqu'en 1885. Il est alors revenu à Cambridge et y a repris la publication de son *Astronomical Journal*. Il est membre de la Société royale de Londres et correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Ses principaux travaux datent de son séjour à Cordoba, où, avec l'aide de quatre astronomes adjoints, il a procédé à une minutieuse exploration du ciel austral. Elle a eu pour résultats la revision des anciennes cartes, la confection de nouvelles et la publication d'un précieux recueil d'observations : *Uranometria argentina* (Buenos Aires, 1879, in-4). On lui doit encore, outre de nombreux mémoires, articles et notes parus dans les *U. S. Coast Survey Reports*, dans les *Astromische Nachrichten*, dans le *Journal* de Silliman, dans les *Proceedings* de l'*American Academy* et de l'*Amer. Assoc. for the advancement of sciences*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences de Paris*, etc. : *The Solar Parallax* (Washington, 1857, in-4) ; *Military and anthropological statistics of american soldiers* (New York, 1869, in-8) ; *On the Transatlantic Longitude* (Washington, 1869, in-4); *The Ancestry and posterity of Gould* (Salem, 1872, in-8). L. S.

GOULD (Sabine Baring), écrivain et pasteur anglais, né à Lew Trenchard (Devonshire) le 28 janv. 1834. Fils du recteur de Lew Trenchard, terre seigneuriale de sa famille, il y devint lui-même, en 1881, recteur et juge de paix. A sa sortie de Cambridge, il occupa différents rectorats et se consacra à des travaux littéraires, historiques et religieux. Son œuvre, sermons compris, se compose de plus de

50 volumes. Nous citerons: *Paths of the Just* (1854); *Iceland; its Scenes and Sagas* (1861); *Curious Myths of the Middle Ages* (1867); *Curiosities of Olden Times* (1869); *The Silver Store*, qui eut trois éditions; *The Book of Werewolves* (1869); *In Exitu Israel* (1870), roman historique; *The Origin and Development of Religious Belief* (1869-70); *The Golden Gate* (*id.*); *Lives of the Saints* (1872-77), laborieuse compilation en 15 vol.; *Some Modern Difficulties* (1874), conférences faites à la cathédrale de Saint-Paul; *The Lost and Hostile Gospel* (*id.*); *Yorkshire Oddities* (*id.*); *The Vicar of Morwenstowe* (1876); *The Mystery of Suffering* (1877); *Germany, present and past* (1879); *Village Conferences on the Creed* (1881-85); *The Seven Last Words* (1884); *Court Royal* (1886); *Richard Cabel* (1888); *Eve* (*id.*); *The Pennycornequicks* (1889), etc. S.-B. Gould est l'arrière-petit-neveu de sir Francis Baring, aïeul du comte de Northbrook et des lords Ashburton et Revelstoke. Hector France.

GOULD (Jay), financier américain, né près de Roxbury, comté de Delaware (Etat de New York) le 27 mai 1836, mort à New York le 1er déc. 1892. Après avoir aidé son père dans les travaux d'une petite ferme jusqu'à l'âge de quatorze ans, le petit Gould fut envoyé à une école du voisinage. Le père étant trop pauvre pour subvenir à l'entretien du jeune écolier, celui-ci tint les livres du forgeron du village et en reçut en retour la table et le logement. Il quitta l'école à seize ans, se fit arpenteur, composa des cartes et travailla avec une telle énergie et un tel succès qu'à dix-neuf ans, il se vit à la tête d'un capital de 25,000 fr. Atteint de la fièvre typhoïde, il ne put, une fois rétabli, continuer sa profession. Un négociant en bois le chargea d'établir une scierie dans un district forestier de l'Etat de New York, et Gould s'acquitta si bien de cette mission que le négociant le prit pour associé, puis le laissa, quelque temps après, seul maître de la maison. Gould, qui eut très jeune les aptitudes les plus remarquables pour l'intelligence des questions se rattachant au crédit public et une sorte de prescience des crises financières, prévit vers 1856 que le développement exagéré des banques locales et des opérations auxquelles elles se livraient préparait une catastrophe. Il vendit sa scierie et se retira à Stroudsburg (Pennsylvanie), ayant converti toute sa petite fortune en or. La crise de 1857 éclata, précipitant toutes les valeurs de chemins de fer à des cours excessivement bas. Gould saisit l'occasion et consacra tout ce qu'il possédait à l'achat, à 10 °/o de leur valeur nominale, des actions d'un chemin de fer dont il avait étudié la situation matérielle et les chances de trafic. Cette première affaire réussit à merveille; deux autres spéculations heureuses élevèrent son capital au chiffre de 500,000 fr. Il se rendit alors à New York (1859) et s'installa dans Wall Street, à portée de la Bourse, où il se trouvait dans son véritable élément. Le reste de sa vie se passa en spéculations et en coups de bourse d'une importance sans cesse croissante. Il s'empara de la ligne Erie que Vanderbilt voulut lui disputer. Gould ayant vendu une masse de titres à découvert, Vanderbilt en acheta plus encore et comptait réduire son adversaire à merci en exigeant livraison; mais Gould, qui était maître de la compagnie, créa une quantité énorme d'actions nouvelles, ce qui lui permit de se dégager. L'émission fut déclarée illégale et Gould dut restituer plus de 25 millions de fr.; mais le coup était joué, et comme il en avait gagné davantage, il lui en resta finalement quelques-uns entre les mains. Gould devint plus tard le maître d'un grand nombre de chemins de fer, Union Pacific, Wabash, Texas and Pacific, Missouri and Pacific, etc. Il organisa et réunit sous son autorité absolue le plus grand réseau télégraphique des Etats-Unis et en 1881 s'empara du groupe des chemins de fer aériens de New York. Du spéculateur idéal il avait l'audace froide et tenace, le coup d'œil juste et rapide, l'insatiabilité, le dédain de tout scrupule, l'atrophie du sens moral. Dur à lui-même autant qu'au reste de l'humanité, *self-made man* dans la plus stricte acception du mot, il ne cessa jamais de travailler dix-huit heures par jour, alors que déjà sa fortune se comptait par centaines de millions de francs. Les fortunes des Astor, des Vanderbilt, des Rockafellow étaient plus colossales encore que celle que laissa Jay Gould, mais elles étaient le produit du travail de deux ou trois générations. Il fit seul la sienne et, des 2 shillings qu'il possédait à quatorze ans en quittant la maison de son père, il sut tirer en quarante années 100 millions de dollars. Fils d'un paysan besogneux, il figura pendant dix ou quinze ans dans le groupe des « milliardaires » de l'Amérique du Nord. Cette fortune, déjà presque scandaleuse par sa seule énormité et sa rapidité de formation, s'est grossie au milieu des malédictions populaires. Elle a été faite de ruines accumulées, sans cesse alimentée par des actes que réprouve la simple et universelle probité. On cite, au nombre des coups les plus célèbres de Gould, celui de la grande spéculation sur l'or, en 1869, où, faussant compagnie, sans le prévenir, à son associé, Fisk, il ramassa entre beaucoup d'autres millions ceux que son naïf confrère, qui paradait dans Wall Street, se proclamant le « Napoléon de la spéculation », fut obligé d'abandonner dans l'aventure. Dans toutes les compagnies de chemins de fer où il imposait son autorité de par la force brutale de ses achats d'actions, il introduisit à bref délai le désordre et la ruine. Au gré d'obscures combinaisons, il déterminait à la Bourse d'énormes et inintelligibles mouvements de hausse ou de baisse. Un tel homme ne put jamais avoir qu'un très petit nombre d'amis sincères; le nombre de ceux qui au contraire le détestaient ou le redoutaient était formidable. Il représentait, pour le marché de New York, un élément toujours menaçant de perturbation. Il tenait à sa discrétion une partie notable de la fortune publique; il a été l'inventeur ou le propagateur de toutes les pratiques vicieuses, déloyales, immorales, que l'on a pu trop justement reprocher depuis vingt années au mode d'administration des chemins de fer aux Etats-Unis.

Dans la vie privée, Jay Gould avait de nombreuses et aimables qualités. Il ne goûtait ni les extravagances du luxe, ni les plaisirs raffinés auxquels une fortune extraordinaire peut donner accès. Extrêmement sobre, travailleur acharné, se plaisant dans un intérieur modeste comme était son genre de vie, fuyant la société, il passait avec joie entre ses enfants, sa femme, ses fleurs et ses livres, les heures qu'il ne donnait pas à la spéculation. Ses dernières années furent attristées par la maladie. Aux prises avec la névralgie et la dyspepsie, il avait remis peu à peu à ses fils la gestion de la plus grande partie de ses affaires. Ce boursier que l'on avait surnommé, à cause de sa taille exiguë, le « petit sorcier » de Wall Street, se renfermait de plus en plus chez lui. Il s'éteignit de consomption. De ses quatre fils, l'un a épousé une actrice, miss Edith Kingdon; un second, George, la fille du docteur Strachy, de New York. Par sa femme et ses filles, Jay Gould distribuait chaque année d'importantes sommes à des églises et à des institutions charitables. Mrs. Gould est morte en 1891. L'importance de la fortune laissée par Jay Gould a été l'objet d'évaluations très diverses. Le chiffre le plus vraisemblable est celui de 100 millions de dollars (un demi-milliard de francs). A. Moireau.

GOULET (Pêche). On désigne sous ce nom l'embouchure en forme d'entonnoir qui se place à l'entrée des filets à manche et des nasses, pour que le poisson, qui y est entré, ne puisse plus en sortir.

GOULET. Com. du dép. de l'Orne, arr. d'Argentan, cant. d'Ecouché; 402 hab.

GOULET (Nicolas), architecte français, né à Paris en 1745, mort à Paris en janv. 1820. Architecte en chef du cadastre, Goulet, qui construisit à Paris plusieurs hôtels importants, a publié de nombreux mémoires ou ouvrages sur les sujets les plus divers d'hygiène et d'esthétique, parmi lesquels: *Recueil d'architecture civile ou Description des châteaux et maisons de campagne des envi-*

rons de Paris (Paris, 1806-1807, in-fol.); *Description des fêtes du mariage de Napoléon avec Marie-Louise* (Paris, 1810, in-8). Il a collaboré de plus à la *Description de Paris* de Landon. Ch. Lucas.

GOULETTE (La). Ville de Tunisie, chef-lieu d'un contrôle civil, à 12 kil. E. de Tunis (17 par le chemin de fer); 4,000 hab. environ, dont 1,000 Arabes et 3,000 Européens; parmi ceux-ci dominent les Italiens et les Maltais. Elle a été jusqu'à ce jour le port de Tunis. La ville paraît être sur l'emplacement de l'*Oppidum Ligulæ* des Romains; les Arabes l'appellent *Halk-el-Oued*, le gosier ou le goulet de la rivière, sens que reproduit le mot italien *Goletta* qui a prévalu et qu'elle doit à sa situation au débouché du canal qui fait communiquer le lac de Tunis avec la mer. Le port proprement dit n'est qu'un canal de 12 m. de large et de 2,50 de profondeur, qui ne peut par suite recevoir que de petites embarcations. En avant se trouve une rade vaste et assez sûre, mais sans fond, où les navires sont obligés de s'arrêter à une distance de 1 kil. environ du rivage. Le mouvement du commerce qui était naguère de 15 millions de francs est appelé à disparaître presque entièrement depuis la création du port de Tunis (inauguré en juin 1893). La ville est divisée en deux quartiers: celui du N., voisin des ruines de Carthage et qui renferme la plupart des maisons, une forteresse, des batteries, deux vieux palais, l'arsenal, le bagne; celui du S. séparé du précédent par le canal. E. Cat.

GOULIEN. Com. du dép. du Finistère, arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix; 1,135 hab.

GOULIER-et-Olbier. Com. du dép. de l'Ariège, arr. de Foix, cant. de Vicdessos; 880 hab. Les habitants jouissent encore aujourd'hui avec ceux de Sem du privilège exclusif d'exploiter des mines de fer de la montagne de Rancié; l'exploitation tout à fait primitive est réglée par les anciens usages. Les produits en sont achetés par la Société métallurgique de l'Ariège.

GOULIER (Charles-Moyse), colonel du génie et savant français, né à Richelieu (Indre-et-Loire) le 31 janv. 1818, mort à Paris le 14 mars 1891. Sa vive intelligence le fit remarquer de ses premiers maîtres: ils déterminèrent ses parents, artisans peu fortunés, à faire les sacrifices nécessaires pour doter l'enfant d'une instruction lui permettant de faire valoir ses remarquables dispositions. A dix-huit ans, Goulier entrait à l'Ecole polytechnique; quatre ans plus tard, il sortait de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, le premier de sa promotion, pour servir comme lieutenant du génie dans le 3ᵉ régiment de cette arme. Presque aussitôt, le lieutenant Goulier était détaché avec sa compagnie aux travaux des fortifications de Paris (1843); il y manifesta de si remarquables aptitudes pour la topographie que les notes de ses chefs lui valurent d'être nommé en 1844, à vingt-six ans, professeur de géodésie et de topographie à l'Ecole d'application de Metz. Cette nomination décida de la carrière scientifique de Goulier. Tournant ses remarquables facultés d'inventeur et d'analyste vers la solution des problèmes de topographie, Goulier a renouvelé les méthodes et modifié les procédés en usage dans les diverses branches de l'art topographique. Professeur pendant trente et un ans, de 1844 à 1875, Goulier ne cessa de doter les appareils topographiques des perfectionnements les plus variés. Il fallut la guerre de 1870 pour interrompre l'admirable labeur topographique du savant professeur. Bloqué dans Metz, le lieutenant-colonel Goulier tourna son activité vers l'organisation des ballons destinés à surveiller les opérations de l'armée assiégeante. Après la capitulation, le lieutenant-colonel Goulier s'acquitta de la pénible mission de remettre au vainqueur les incomparables collections de l'Ecole de Metz, puis il se rendit à l'armée du Nord sous un travestissement et y exerça les fonctions de chef d'état-major du génie de cette armée. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à l'armée de Cherbourg. Dans ces circonstances, Goulier fournit une preuve éclatante du désintéressement et de la modestie qui lui ont valu l'estime de ses subordonnés et de ses chefs pendant sa longue carrière. Le gouvernement de la Défense nationale lui ayant offert le grade de colonel, Goulier répondit simplement qu'il ne pouvait accepter pareil avancement au détriment de ses camarades détenus en Allemagne, plus anciens et moins heureux que lui.

Pendant les trente et une années de son professorat, Goulier s'appuya sur les données de l'expérience pour déterminer les méthodes à suivre, aussi bien dans les levers de précision à grande échelle que dans les levers expédiés à petites échelles, améliorant d'abord les instruments imaginés par ses devanciers, puis créant de nouveaux instruments avec une fécondité et une ingéniosité merveilleuses.

Le résultat de ses recherches sur les méthodes de levers est consigné dans les remarquables *Instructions pratiques* qu'il a rédigées pour les élèves de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie. Ces instructions autographiées, au nombre de quinze, sont des modèles d'analyse scientifique appliquée à la recherche des erreurs commises dans l'emploi des divers instruments et à l'élimination de ces erreurs à l'endroit des résultats graphiques obtenus par les opérateurs. Goulier a exprimé sous une forme originale l'esprit de ses analyses topométriques: « Si l'on peut dire de la géométrie rationnelle, telle qu'elle est enseignée depuis l'antiquité, que c'est l'art de faire des raisonnements exacts sur des figures fausses, par opposition, on peut dire de la géométrie pratique, dont on fait usage dans les levers de terrain, que c'est l'art de faire des figures exactes avec des instruments infidèles. » Parmi les instruments de topographie imaginés par Goulier, il convient de citer pour les levers de précision l'équerre à prismes, la boussole nivelante dite du génie, le tachéomètre portatif du génie, le tachéomètre Goulier, le tachéomètre à grandes portées, l'euthymètre, la règle à calcul du topographe, le niveau à collimateur; pour les levers expédiés, Goulier a créé l'alidade nivelatrice, la règle à éclimètre, l'alidade holométrique et une foule de menus appareils dont l'énumération est fournie dans la notice sur Goulier, écrite par le colonel de La Noé. Parmi les inventions du colonel Goulier, il faut aussi compter le télomètre à prismes et divers instruments optiques étrangers au topographe. C'est au colonel Goulier qu'appartient la découverte de l'astigmatisme de l'œil et des moyens d'y remédier. La modestie de Goulier et sa simplicité ont été cause que de son vivant son nom fut peu connu, en dehors des élèves formés par le colonel à l'étude de la topographie, lesquels avaient pour lui une affectueuse admiration. Mainte découverte du colonel a gardé le nom du constructeur qui l'a exploitée. Goulier ne recherchait pas plus la notoriété que l'avancement. Pour lui rien n'était enviable, sinon le perfectionnement de la science à laquelle il s'était voué, et l'instruction des officiers qu'il formait à la pratique de la topographie. Il fut le plus éminent des professeurs en même temps que le plus modeste des savants. C'est seulement après sa mort (1892) qu'ont été imprimées en un fort volume in-8 ses *Etudes sur les levers topométriques* qui constituent son principal titre à la notoriété auprès du public. Le colonel Goulier quitta en 1875 l'enseignement de la topographie à l'Ecole de Fontainebleau; sa promotion au grade de colonel le plaçait dans une situation équivalente à celle de son supérieur hiérarchique, le commandant en second de l'école, officier du grade de colonel. La carrière militaire du savant topographe s'acheva à la direction du génie de Marseille, puis au dépôt des fortifications. Lorsque le colonel Goulier fut atteint en 1879 par la limite d'âge, il fut nommé conservateur du dépôt central des instruments de précision du service du génie, emploi créé afin de conserver à l'armée les remarquables facultés de l'officier retraité. Les douze années pendant lesquelles Goulier occupa ce poste furent les plus fécondes de sa carrière, au point de vue des inventions; il avait corrigé la plus grande partie des épreuves de ses *Etudes sur les levers topométriques*, lorsqu'il succomba à la maladie qui le minait depuis deux années. C'est le

capitaine du génie Bertrand qui a publié l'ouvrage posthume du colonel. Paul MARIN.

BIBL.: G. DE LA NOÉ, *le Colonel Goulier;* Paris, 1892, in-8.

GOULIMIN ou **AOUGUELMIN.** Un des points les plus importants de l'extrême S. marocain ouvert au commerce. Il s'y tient un grand marché des plus fréquentés. Le territoire appartient aux Aït-bou-Aram et aux Aït-Hassan sous l'autorité de la famille du cheikh Beirouk ; le développement du commerce anglais commence à s'y faire sentir en raison de la proximité relative de l'établissement du cap Juby. L'alt. de Goulimin est d'environ 1,000 m. ; aussi les fruits des palmiers n'y mûrissent pas; la ville est un chaos de cubes en argiles. Goulimin est le grand entrepôt du commerce des esclaves entre le Soudan et le Maroc.

GOULISTAN. Village de Russie, gouv. d'Elisabethpol, où fut signé en 1813 le traité par lequel la Perse cédait à la Russie Derbend, Bakou, le Chirvan (V. RUSSIE, PERSE et CAUCASE).

GOULISTAN-KAREZ. Ville de l'Afghanistan, sur un affl. du Lora, située dans une position charmante, à 1,550 m. d'alt., entourée de jardins et de cours d'eau.

GOULLE (François La) (V. BLANC [François]).

GOULLES. Com. du dép. de la Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Mercœur; 1,050 hab.

GOULOUX (*Govilis*). Com. du dép. de la Nièvre, arr. de Château-Chinon, cant. de Montsauche; 643 hab. Eglise paroissiale de Saint-Joseph sans caractère. Croix de granit du XVIe siècle, dans le cimetière.

GOULT. Com. du dép. de Vaucluse, arr. d'Apt, cant. de Gordes; 1,166 hab. Eglise romane et chapelle, également romane, de Saint-Véron.

GOULVEN. Com. du dép. du Finistère, arr. de Brest, cant. de Lesneven, au fond de l'anse dite *Grève de Goulven*, de nature sableuse, sur la rive gauche du Coat-Méret ou de la Flèche; 750 hab. Belle église (mon. hist.) du XVIe siècle : porche décoré de niches renfermant les statues des douze apôtres; flèche élevée. Au hameau de Tréguelc'hier, dolmen (mon. hist.) de plus de 2 m. de hauteur, le plus haut du Finistère. C. DEL.

BIBL.: DE FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, 1832, t. I, p. 111.

GOUM. C'est le nom arabe que l'on donne en Algérie au contingent armé qu'une tribu est tenue de fournir pour coopérer aux expéditions faites par les troupes régulières. Au temps de la domination turque, certaines tribus auxquelles on donnait, à cause de cela, le nom de *makhzen* ou *douaïr*, devaient, à première réquisition, envoyer un nombre déterminé de cavaliers, armés et équipés à leurs frais, qui se joignaient aux janissaires pour réprimer les révoltes et le plus souvent pour percevoir les impôts arriérés. Une remise de certains impôts était accordée à chaque cavalier du goum, mais il avait à pourvoir de ses deniers à son entretien durant toute la campagne et ne recevait d'autre indemnité qu'une part de la razzia. Presque toujours le goum formait le corps principal de l'expédition; il marchait en avant, engageait l'action et n'était soutenu d'une façon active par les troupes turques qu'en cas d'échec. L'institution des goums a été maintenue par le gouvernement français qui en a modifié seulement l'organisation et ne l'a conservé que dans les territoires de commandement. Aujourd'hui ils ont toujours à leur tête le caïd de la tribu, mais ils sont placés sous l'autorité directe de l'officier chargé des affaires indigènes ; en général, ils sont employés comme éclaireurs et, après avoir escarmouché avec l'ennemi, ils se replient vers les troupes régulières auxquelles ils se joignent pour le combat. Le goum ne renferme que des cavaliers; ils s'arment et s'équipent à leurs frais ; en cas d'expédition seulement, ils reçoivent, durant tout le cours de la campagne, une solde pour eux et des rations pour leurs chevaux. S'il y a des prises ils en ont leur part.

GOUMAL. Rivière de l'Inde, bassin de l'Indus. Ses sources sont dans l'Afghanistan, dans les montagnes qui entourent le lac Abistada. Traversant la chaîne des Solemân, elle pénètre dans la plaine du Daman, où elle finit par se perdre dans les sables.

GOUMBÊLA. Rivière de l'Inde, venant de l'Afghanistan. Ne connaissant son cours que depuis l'endroit où elle sort de la chaîne des monts Soleiman, on ignore où se trouvent ses sources. Après avoir mêlé ses eaux à celles du Kouram, elle se jette dans l'Indus.

GOUMMEL. Ville du Soudan central, dans le Bornou, à l'O. de Kouka ; 10,000 hab. Important marché où se fait l'échange du natron de Mouniô, transporté par les Haoussa dans la région du Niger moyen.

GOUMOIS. Com. du dép. du Doubs, arr. de Montbéliard, cant. de Maîche, sur le Doubs; 210 hab. Fabriques d'horlogerie, taillanderie, forge. Une source très abondante fournit aux usines la force dont elles ont besoin et se jette dans le Doubs après un cours de 280 mètres.

GOUMTI. Rivière de l'Inde, prenant sa source dans un marais de Terai, à peu de distance de la Gogra. Elle passe par la ville de Lucknow, et se dirige vers Feizabad et Southampour, pour entrer dans la prov. de Benarès et tomber dans le Gange, après avoir baigné Djanpour.

GOUMY (Jean-Edouard), écrivain français, né à Paris le 8 déc. 1832, mort à Orsay le 11 juin 1891. Professeur de lycée, puis maître de conférences à l'Ecole normale (1878), il a laissé des ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons : *Etude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre* (Paris, 1859, in-8), et *De Apuleio* (1859, in-8), thèses; *la France du centenaire* (Paris, 1889, in-12), étude critique sur la société contemporaine; *les Latins* (1892, in-12).

GOUNA-GOUNA. Rivière d'Abyssinie (Afrique orientale), affluent de la Ména. Sa vallée, ouverte de l'O. à l'E. dans une région montagneuse, est célèbre par ses beautés pittoresques.

GOUNOD (Charles-François), compositeur français, né à Paris le 17 juin 1818, mort le 18 oct. 1893. D'une famille d'artistes, car son père était peintre de talent et obtint le second prix de Rome en 1783, il peut être considéré comme le chef incontesté de l'école française, pendant la période qui a précédé la jeune génération des musiciens contemporains, c.-à-d. de 1860 à 1880 environ. M. Ambroise Thomas a tenu certainement grande place pendant cette longue suite d'années, mais il semble que le très remarquable auteur d'*Hamlet* n'ait pas eu sur les artistes de son temps l'influence exercée par le délicieux charmeur qui a écrit *Faust* et *Roméo et Juliette*.

Cependant, avant de remporter son premier grand succès, *Faust*, en 1859, Gounod était arrivé à l'âge de quarante ans passés sans que le public se doutât que l'école française possédait un maître digne de tenir sa place, non seulement à côté de ceux qui avaient fait la gloire de l'opéra et de l'opéra-comique pendant la si brillante période de 1820 à 1850, mais aussi à côté des plus grands de l'Europe entière. En effet, après avoir conquis, en 1839, le grand prix de Rome, Charles Gounod s'était livré à la musique d'église, à Rome et à Vienne; on avait même cru, et lui tout le premier, à sa vocation ecclésiastique; cette étude approfondie des vieux maîtres religieux, ainsi que celle de J.-S. Bach, eut une immense influence sur ses tendances artistiques et sur son style, et il en garda jusqu'à sa dernière heure l'empreinte ineffaçable. Il fut pendant quelques années directeur de la musique des Missions étrangères. Vers 1851, il alla en Angleterre, et l'exécution de quelques-unes de ses œuvres, dans un concert, laissa deviner un maître. Bientôt (16 avr. 1851) il fit ses débuts comme auteur dramatique avec *Sapho* à l'Opéra ; après un demi-siècle, nous n'avons pas à nous occuper du sort de cette œuvre, qui fut reçue froidement; disons seulement qu'elle était de beaucoup supérieure à la moyenne de celles qui se jouaient en ce moment, à part *le*

Prophète, de Meyerbeer, et que les stances si poignantes qui terminent ce drame lyrique peuvent compter, même encore aujourd'hui, parmi les plus belles pages de Gounod. L'année suivante, il faisait entendre, au Théâtre-Français, les chœurs composés pour l'*Ulysse* de Ponsard; cette musique d'une si remarquable couleur antique avait à la fois le nerf et la grâce, suivant les paroles qu'elle devait rendre, et les musiciens avaient salué un maître, mais le public hésitait encore ; *la Nonne sanglante* (1854), malgré quelques bonnes pages, est resté inférieure à *Sapho; le Médecin malgré lui* (1858) était une œuvre gaie et spirituelle, mais, par son sujet même, dénuée de lyrisme ; enfin parut *Faust*, en 1859 (19 mars). Il nous semble aujourd'hui que *Faust* ait dû être acclamé; on l'estima tout au plus, et l'auteur eut de la peine à trouver un éditeur assez hardi pour le publier. D'autres œuvres sur le même sujet plus largement et plus poétiquement conçues ont été connues depuis du public français, *la Damnation de Faust* de Berlioz, le *Faust* de Schumann, etc.; mais aucune n'a été aussi populaire que l'opéra de Gounod.

Philémon et Baucis (1860), qui a eu beaucoup plus de succès à la reprise de 1876 qu'à ses débuts, donna une nouvelle note du talent du maître. Comme dans *Sapho*, comme dans les chœurs d'*Ulysse*, il avait cherché la couleur antique, et le chœur des bacchantes prouve qu'il a su la trouver ; mais il a rencontré de plus la peinture si fine, si délicate et si vraie de la tendresse des deux vieux époux, et là il a été encore un maître neuf et original. Je passe sur *la Reine de Saba* (1862), partition intéressante, pour arriver à *Mireille* (1864), qui est comme l'antithèse de *Philémon et Baucis*. *Mireille* aussi a paru long, et il a fallu réduire cet opéra-comique de cinq en trois actes; mais les deux premiers, si pittoresques, si gais, si colorés, forment comme un délicieux et éclatant décor aux amours à la fois si naïves, si pures et si ardentes de Mireille et de Vincent; je ne puis pas croire que ces deux actes ne restent pas dans l'avenir au nombre des chefs-d'œuvre de notre musique française de demi-caractère. Enfin, après *la Colombe* (Bâle, 1860; Paris, 1866), voici *Roméo et Juliette* (1867). Cette œuvre est, à notre avis du moins, la plus complète de Gounod ; bien d'autres avaient avant lui raconté en musique les malheurs de ces deux enfants ; Rossini avait, paraît-il, refusé le poème parce qu'il contenait trois duos d'amour ; en cela il avait été spirituel comme toujours, mais ce fut là justement ce qui tenta Gounod, et il triompha en vrai poète de cette difficulté ; le madrigal, le duo du jardin, celui de l'alouette, la scène finale forment comme une progression d'une conception hautement artistique. Gounod n'a peut-être pas mis dans sa musique toute la variété que Shakespeare avait mise dans son drame, mais il a rendu par ses chants tout ce que le poète anglais avait allumé de tendresse et d'amour au cœur de ses deux personnages.

Roméo et Juliette marque le point culminant de la carrière dramatique de Gounod ; il nous faudra citer encore de lui *les Deux Reines de France* (1872), sur un drame de Legouvé ; la musique pour le drame de *Jeanne d'Arc* (1873) de Jules Barbier; l'opéra-comique de *Cinq-Mars* (1877), où l'on trouve d'excellentes pages et dont le ballet est charmant; *Polyeucte* (1878), opéra en cinq actes; *le Tribut de Zamora* (1881), en cinq actes aussi. Chacune de ces partitions contient des pages comme le *Pater* de *Polyeucte*, cependant on y constate comme une sorte d'affaiblissement dans le talent du maître. *Roméo et Juliette* avait été, c'est du moins notre avis, sa dernière grande œuvre dramatique.

Du reste, à partir de cette époque, il semble que Gounod soit revenu aux tendances musicales religieuses de sa jeunesse ; en effet, si nous trouvons deux messes de lui en 1842 et 1849, nous voyons, après 1867, se multiplier les compositions ayant un caractère religieux; je ne citerai pas le grand nombre de motets et de cantiques, de pièces d'orgue, d'orchestre ou de piano dont il est l'auteur, mais je signalerai le charmant petit oratorio de *Tobie*, *Jésus sur le lac de Tibériade*, grande scène pour baryton, chœur et orchestre (1876), la célèbre méditation sur le premier prélude de Bach, une des plus belles inspirations du maître, et je m'arrêterai quelques instants sur trois œuvres capitales d'un caractère religieux et mystique très élevé, *Gallia*, *Mors et vita* et *Rédemption*.

Quelque temps avant la guerre, Gounod était allé en Angleterre, où il avait reçu un accueil enthousiaste; de plus, il avait rencontré une artiste, Mme Georgina Weldon, qui avait été l'interprète préférée de ses œuvres nouvelles. Ses attaches en Angleterre étaient si fortes que l'on crut un instant qu'il avait l'intention de se faire naturaliser Anglais ; il protesta hautement contre cette accusation et prit sa part aux immenses douleurs qui frappaient la France, en écrivant une grande et belle partition pour soprano, orchestre et chœurs, intitulée *Gallia*, et qui fut exécutée à Londres le 1er mai 1871, et plus tard à Paris, par Mme Weldon. C'est une sorte de commentaire du psaume « Super flumina Babylonis », et l'auteur y a trouvé des accents pleins de grandeur et de puissance. Peut-être pourrait-on reprocher à *Gallia* d'être d'un caractère un peu dramatique pour le sujet, mais, dans son ensemble, la composition est noble et belle. Ce n'est pas le reproche d'être dramatique que l'on pourrait adresser à ses deux partitions de *Mors et vita* et de *Rédemption*. Ces deux ouvrages, publiés d'abord en Angleterre, ont au contraire un caractère de mysticisme religieux très élevé. Le style en est noble et simple, et ces deux compositions, d'un style si différent des autres, peuvent être considérées comme les dernières œuvres vraiment dignes du maître qui a écrit *Faust* et *Roméo et Juliette*.

Revenu en France, Gounod, qui n'avait pas été heureux dans les dernières années de son séjour en Angleterre, ne quitta plus notre pays et jouit largement de sa gloire, si noblement acquise.

A côté des œuvres les plus importantes que nous avons citées, il nous faut rappeler aussi l'immense quantité de chœurs, de psaumes, de morceaux de piano, de duos et surtout ses quatre recueils de vingt mélodies chacun, dont beaucoup sont populaires et qui suffiraient à la gloire d'un musicien. Enfin il a laissé inédit un opéra-comique de *George Dandin*, musiqué exactement sur le texte même de Molière. Gounod était très lettré et il a écrit de nombreux discours et articles dont nous ne retiendrons qu'un livre sur *Don Juan de Mozart*, où ce grand musicien a proclamé sa profession de foi artistique. On peut discuter les opinions émises avec beaucoup de chaleur dans cet ouvrage intéressant, mais on ne peut nier qu'il ne sorte d'un esprit élevé et original.

Deux ans avant sa mort, Charles Gounod avait été frappé d'une attaque et il avait renoncé à composer, sans cesser pour cela de s'intéresser aux choses de la musique ; mais depuis bien longtemps l'histoire avait commencé pour lui. Dès son début au théâtre, Gounod avait été un novateur, novateur par la conception générale, novateur par le style. Un musicien a dit spirituellement : « On fait du Meyerbeer quand on veut, du Gounod plus qu'on ne veut »; en effet, sa musique enveloppante et délicieuse s'empare du cœur et de la mémoire ; elle s'y fixe, s'y implante, la charmant au point de l'obséder ; et il n'est pas un de nos jeunes musiciens qui n'ait subi son influence; ses mélodies, plus tendres et plus voluptueuses que passionnées, ont quelque chose de languissant qui enivre. Gounod (et on paraît trop l'oublier aujourd'hui) a été le véritable introducteur de la musique moderne en France ; cette élégance du style, cette richesse de la couleur étaient, à l'époque où il écrivit ses premières œuvres, chose toute nouvelle chez nous, où Berlioz était méconnu et pour si longtemps ; le choix même de ses sujets poétiques, comme *Sapho*, comme *Faust*, comme *Philémon et Baucis*, était hardi à côté des vaudevilles plus ou moins mélodramatiques sur lesquels les musiciens d'alors écrivaient leur musique. Gounod, nous

l'avons dit, fut un novateur, non seulement parce qu'il nous initia à une langue musicale toute nouvelle et encore inentendue, mais parce qu'il éleva l'idéal de notre école, il l'entraîna à sa suite dans la voie où nous la voyons s'élancer aujourd'hui. Le cher et vénéré maître a plus d'une fois tonné contre les tendances nouvelles ; n'était-ce pas lui qui les avait indiquées le premier ?

Musicien de premier ordre, une des gloires de notre école dans le passé, et, j'en suis certain aussi, dans l'avenir, Gounod était un des hommes les plus distingués de son temps. Combien ce talent si exceptionnel s'expliquait encore mieux et se faisait plus admirer, lorsqu'on écoutait parler cet artiste à la haute stature, au regard ouvert et bon, lorsqu'on le voyait s'enflammer au nom de son art. Il parlait bien et avec éloquence ; l'image venait nombreuse, forcée quelquefois, mais juste souvent et poétique toujours ; imprimée ou écrite, sa parole peut paraître exagérée et peut-être même ampoulée ; parlée, elle n'avait rien de cela ; cette voix sonore et souple, ce regard intelligent, cette conviction sincère (momentanément du moins) vous prenait, vous domptait. Gounod musicien était des premiers dans son art, Gounod littérateur intéressait, Gounod causeur charmait et surprenait à la fois. — Résumons-nous : Gounod a été non seulement un grand et habile artiste entre tous, mais il a laissé à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, ne fût-ce qu'une heure, l'impression d'une haute et noble intelligence, la sensation d'une âme à la fois bonne, enthousiaste et généreuse. H. Lavoix.

GOUNONG-Api. Ilot volcanique de l'archipel Indien, formant partie du groupe des îles Banda, par 4°30′30″ lat. S. et 127°31′10″ long. E. Son activité est constante avec des éruptions et des tremblements de terre terribles, à certaines époques.

GOUPIL (Adolphe), éditeur d'estampes et marchand de tableaux, né à Paris le 7 mars 1806, mort à Paris le 9 mai 1893. Il fonda, en 1827, une maison de commerce ayant pour but la propagation des œuvres d'art en France et aussi à l'étranger à l'aide des succursales de Berlin et de New York. Grâce à cette dernière, il ouvrit aux artistes français de grands débouchés en Amérique. Comme éditeur d'estampes, il eut le mérite de maintenir la gloire de la gravure française au burin, battue en brèche par l'eau-forte et les procédés rapides, et c'est chez lui que parurent les œuvres de nos éminents burinistes. Ses successeurs, MM. Boussod et Valadon, se sont fait plus spécialement éditeurs de publications de luxe, avec l'emploi de l'héliogravure et des procédés de reproduction en couleurs.

GOUPIL (Adolphe-Jules), peintre français, né à Paris le 7 mai 1839, mort à Neuilly (Seine) en avr. 1883, fils du précédent. Elève de Ary Scheffer, il se fit connaître par d'élégants tableaux de genre, d'un coloris brillant, et par une série de bons portraits. Il exposa à presque tous les Salons depuis 1857, et plusieurs de ses tableaux ont été vulgarisés par la gravure. G. P-i.

GOUPIL de Préfelne (Guillaume-François-Charles), magistrat et homme politique français, né à Argentan (Orne) le 29 juil. 1727, mort à Paris le 18 févr. 1801. Lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Argentan en 1748, membre du parlement Maupeou en 1771, il fut élu, le 24 mars 1789, député du tiers aux Etats généraux par le bailliage d'Alençon. Il prit une part très active aux travaux de l'Assemblée, notamment à l'organisation judiciaire, et se montra tour à tour partisan de la cour et du peuple. Il demanda que les mères de famille fussent admises à prêter le serment civique (29 mars 1790), réclama l'institution des jurés et leur établissement en matière civile (31 mars et 7 avr. 1790), appuya la motion de déclarer nationale la religion catholique (12 avr.), se prononça pour l'élection des juges et la constitution civile du clergé, fit décréter des récompenses en faveur des vainqueurs de la Bastille (19 déc. 1790), défendit l'inviolabilité du roi (15 juil. 1791), réclama le titre de princes français pour les membres de la famille royale (14 août 1791). Après la session, il devint président du tribunal du district d'Argentan, fut traduit comme suspect de royalisme à la barre de la Convention (2 mai 1794) et emprisonné à la Conciergerie. Mis en liberté après le 9 thermidor, il fut élu, le 23 vendémiaire an IV (15 oct. 1795), député de l'Orne au conseil des Anciens, dont il devint secrétaire (22 déc. 1795) et président (22 janv. 1796). Il fit preuve d'autant d'activité qu'à la Constituante et se montra monarchiste constitutionnel. Arrêté le 18 fructidor et enfermé au Temple, il fut mis en liberté le lendemain. Le 29 déc. 1797 il réclama contre son inscription sur la liste des émigrés et, le 10 janv. suivant, obtint sa radiation. Il devint juge au tribunal de cassation le 9 avr. 1800 et mourut moins d'un an après. Etienne Charavay.

Bibl. : *Moniteur.* — *Le Tribunal et la Cour de cassation.*

GOUPILLE (Mach.). Broche ou cheville de petite dimension arrêtant une clavette au point de serrage qu'on lui a donné, assujettissant une rondelle sur un arbre, reliant une soupape à sa tige, empêchant un anneau de sortir de sa manille, etc. Les goupilles de l'horloger sont pour ainsi dire microscopiques ; celles de l'ajusteur affectent différentes formes ; lorsqu'elles sont destinées à arrêter la course d'un objet sur un point fixe, on les fait coniques et on place le gros bout en dessus. Si le point porteur de la goupille est mobile, comme une clavette de bielle, par exemple, on se sert d'une goupille fendue, dont on a soin d'écarter les branches après la mise à poste ; enfin on fait aussi usage de goupilles cylindriques, mais il faut avoir soin d'en river les extrémités afin qu'elles ne puissent pas sortir de leur trou. Les proportions des goupilles sont subordonnées aux efforts qu'elles doivent supporter. L. K.

GOUPILLEAU (Philippe-Charles-Aimé), dit *Goupilleau de Montaigu*, homme politique français, né à Montaigu (Vendée) le 19 nov. 1749, mort à Montaigu le 1er juil. 1823. D'abord soldat, comme son cousin *Goupilleau de Fontenay* (V. ci-dessous), il devint avocat, puis procureur-syndic du district de Montaigu. Député de la Vendée à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale, il fit partie du comité de Sûreté générale et, dans le procès de Louis XVI, émit les votes les plus rigoureux. Chargé avec Michel et Couthon d'opérer la réunion à la France du petit pays de l'Ober-Salm (3 mars 1793), en mission dans le pays de Deux-Ponts (fin mars), puis à l'armée des côtes de la Rochelle (12 avr.-28 août), il se prononça contre Robespierre et, le 26 thermidor, fut envoyé dans le Vaucluse pour réparer les effets de la mission de Maignet. Membre du conseil des Cinq-Cents, il s'éleva contre Bonaparte au 18 brumaire et rentra ensuite dans la vie privée. Proscrit en 1816, il rentra en France en 1818. F.-A. A.

GOUPILLEAU (Jean-François), dit *Goupilleau de Fontenay*, homme politique français, né à Apremont-sur-Vie le 25 juil. 1753, mort à Montaigu (Vendée) le 11 oct. 1823. Tout jeune, il s'engagea dans un régiment de dragons, puis passa dans le régiment de hussards de Lauzun. Il rentra bientôt dans la vie civile, et en 1789 il était notaire à Montaigu. Il fut député aux Etats généraux par le tiers état de la sénéchaussée du Poitou. Malade lors du serment du Jeu de Paume, il se fit porter dans une litière pour prêter ce serment. Il siégea à côté des patriotes les plus avancés, comme Robespierre, Petion et Grégoire, mais il marqua peu à la tribune. Après la session de la Constituante, il occupa la place de greffier du tribunal criminel de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (d'où son surnom de *Goupilleau de Fontenay* par lequel il se distinguait de *Goupilleau de Montaigu*), devint colonel de la garde nationale de Fontenay, président de la Société ambulante des amis de la Constitution de la Vendée. Député de ce département à la Convention nationale, il siégea à la Montagne et, dans le procès de Louis XVI, émit (par une lettre datée de Nice, puis de vive voix) les votes les plus rigoureux. Il se signala surtout dans les missions et fut tour à tour commissaire de la Convention à Nice, dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, à l'armée des côtes de la Rochelle et dans les départements du Centre. Pendant la période

thermidorienne, il reçut auprès de l'armée des Pyrénées-Orientales une mission aussi diplomatique que militaire et dirigea les négociations en vue de la paix avec l'Espagne. Il fut aussi un des représentants que la Convention chargea de la défendre contre les royalistes le 13 vendémiaire. Membre du conseil des Anciens, puis administrateur du Mont-de-Piété de Paris jusqu'à la Restauration, il adhéra, pendant les Cent-Jours, à l'acte additionnel, fut proscrit en 1816, se retira à Bruxelles, puis à Liège, rentra en France en 1818 et vint se fixer à Montaigu, auprès de son cousin Goupilleau de Montaigu. F.-A. A.

Bibl. : Ch. Dugast-Matifeux, *Notice sur Goupilleau (de Fontenay)*; Nantes, s. d., in-8; 2e éd., Fontenay, 1848, in-8.

GOUPILLIÈRES. Com. du dép. du Calvados, arr. de Caen, cant. d'Evrecy; 169 hab.

GOUPILLIÈRES. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger; 777 hab.

GOUPILLIÈRES. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, cant. de Montfort-l'Amaury; 302 hab.

GOUPILLIÈRES. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Pavilly; 266 hab.

GOUPILLON. Petit bâton de bois ou de métal garni, à une de ses extrémités, de soies de porc, retenues par un fil d'archal, ou d'une boule de métal creuse, percée de petits trous. On s'en sert dans les cérémonies de la liturgie chrétienne pour asperger le peuple, pour bénir une tombe ou d'autres objets, pour prendre ou présenter l'eau bénite, etc.

GOUPTA. Nom d'une dynastie de souverains qui ont régné dans le N. de l'Inde de 290 à la fin du VIIe siècle de notre ère. L'histoire de cette dynastie célèbre qui était autrefois peu connue a fait l'objet, depuis quelques années, de savantes recherches de la part de MM. Bühler, Hoernle, Fleet, V.-A. Smith et Rapson. Le travail le plus important est le t. III du *Corpus inscript. indicarum*, rédigé par M. Fleet et qui est tout entier consacré aux nombreuses inscriptions datées ou émanant des règnes des différents rois Gouptas. Les monnaies d'or de ces rois, par la variété des légendes, ont de leur côté fourni un appoint considérable à l'établissement de la généalogie et de la chronologie de ces souverains; le mémoire le plus récent sur cette matière est celui de M. Smith qui a été lu au congrès des orientalistes de Londres en sept. 1892. Nous allons résumer brièvement ces récents travaux, dont quelques-uns sont encore inédits.

La dynastie a été fondée vers l'an 290 de J.-C. par un prince du nom de *Sri-Goupta* (« protégé de Sri » et par abréviation *Goupta*) qui n'était qu'un petit prince, un simple *mahârâja* du pays de Magadha, très probablement vassal des derniers rois indo-scythes sur lesquels il conquit son indépendance. Son fils Ghatot-Kâtcha n'eut également que le titre de mahârâja, mais le successeur de ce dernier, Chandra-Goupta Ier, est le véritable fondateur de la puissance des Gouptas; il épousa la princesse Kumâradevi, fille du roi Lichchavi qui régnait au Nepâl et à Pâtalipoutra, et, à la suite de cette union, il fit de Pâtalipoutra (appelée aussi Kousoumapoura, mod. Patna) sa capitale. En même temps, il étendit ses conquêtes vers l'O. et prit le titre de *mahârâjadhirâja*, « grand roi au-dessus des rois » qui indique la suprême royauté. Ses successeurs Kâtcha, Samoudra et Chandra-Goupta II augmentèrent ses conquêtes, et, en 410, après que les Kshatrapas eurent été expulsés du Saurashtra où ils régnaient depuis l'an 120, l'empire des Gouptas s'étendait depuis le golfe de Katch et l'Indus à l'O., jusqu'aux bouches du Gange et à l'Orissa à l'E.; au S. la limite était la rivière Nerboudda et au N. le Penjâb qui appartenait encore aux derniers débris des Indo-Scythes ou aux tribus tartares leurs successeurs. Les villes principales étaient outre Pâtalipoutra et Ayodhya, les deux capitales de l'E. et de l'O., Bénarès, Allahabad, Kanauj, Agra, Gwâlior, Oujjein, Chedi, Broach, Oudayagiri, Sanchi, Oudh, etc.

Samoudra-Goupta est le héros de l'inscription d'Allahabad gravée vers l'an 400 par ordre de Chandra II son fils, inscription très importante parce qu'elle nous donne la liste des peuples étrangers et des rois de l'Inde à la fin du IVe siècle. Sur ses monnaies, Samoudra (comme aussi Kâtcha son prédécesseur) prend le titre d' « exterminateur de tous les rajas », ce qui prouverait le grand nombre de conquêtes et de princes soumis. Outre le monument d'Allahabad, il existe plusieurs autres inscriptions du règne de Chandra, datées de l'ère nationale. Sous Skanda commencent les attaques des *Hounas* ou Huns blancs, Tartares du Nord qui venaient d'entrer dans le Penjâb. Skanda meurt sans postérité (c'est pourquoi il ne figure pas dans la liste généalogique du sceau de Bhitari); son frère Poura ou Sthira (la lecture est encore incertaine) lui succède avec le titre de Prakaçâditya, « soleil de gloire ». Il est le père de Nara Sinha Bâlâditya Ier qui, au bout de quelques années de règne, est détrôné par Toramâna, chef des Hounas, en 495. Restauré en 510 avec le concours du Senapati Bhatarka, fondateur de la dynastie des Valabhi, vainqueur des Hounas, Bâlâditya transmet la couronne à son fils Koumâra-Goupta II (520-530). Ce Koumâra est le titulaire du sceau trouvé à Bhitari en 1885 qui nous donne toute la généalogie de la famille; sur ses monnaies il prend le titre de Kramâditya. Koumâra II est le dernier roi certain de la branche aînée de la famille. Il existe des monnaies et des inscriptions de Bouddha-Goupta (484-495) et Bhânu-Goupta (510) qui ont régné à Mâlava lors du démembrement de l'empire sous les coups des Hounas; ce sont des princes d'une branche collatérale. L'histoire des derniers Gouptas est encore obscure; les inscriptions mentionnent aussi d'autres souverains avec des dates jusqu'à l'an 725 de notre ère. Ce sont ce que l'on pourrait appeler les Gouptas postérieurs; on trouvera leurs noms dans la liste ci-après :

Premiers Gouptas (branche principale)

Sri-Goupta	vers 290 de J.-C.
Ghatotkâtcha	— 305 —
Chandra-Goupta Ier	— 319 —
Kâtcha	— 340 —
Samoudra-Goupta	— 350 —
Chandra-Goupta II	— 380 —
Koumâra-Goupta Ier	— 414 —
Skanda-Goupta	— 452 —
Poura *ou* Sthira-Goupta	— 480 —
Nara Sinha Bâlâditya	— 490 —
Koumâra-Goupta II	520-530 —

Branche de Mâlava

Bouddha-Goupta	484-495 de J.-C.
Toramâna (Houna)	495-510 —
Bhânu-Goupta	510 —
Deva-Goupta	vers 600 —

Gouptas postérieurs

Harsha-Jivita	500-540 de J.-C.
Koumâra-Goupta III (simple prince)	540-560 —
Dâmodara	560-570 —
Mahasena, Madhava, Adityasena, Deva-Vishnou, Jivita II	570-725 —

A Benarès

Bâlâditya II, Bâlâditya III, Prakatâditya, etc	600-670 —

Epigraphie. — *Ère des Gouptas.* Le t. III du *Corpus inscript. indic.* est tout entier consacré aux inscriptions des rois Gouptas ou de leurs contemporains; elles sont au nombre de plus de quatre-vingts, toutes en sanscrit des Ve et VIe siècles, avec des variantes calligraphiques fort curieuses. Ces textes sont datés, pour la plupart, de l'*ère des Gouptas*. On a vu au mot Ere qu'elle date des années 319-320 et paraît être d'origine népalaise. M. Bühler, dans un travail récent, pense que ce sont les Lichchavi du Nepâl qui ont emprunté aux Gouptas l'ère de 319 dont ils se

servent plus tard dans leurs inscriptions, et non les Gouptas au Nepâl. L'ère des Gouptas est donc un comput fondé par un roi de cette famille, très probablement par Chandra Ier, lorsqu'il eut consolidé son trône avec la puissante famille des Lichchavi ; cependant il ne l'emploie pas dans ses inscriptions qui ne portent, il est vrai, aucune date. Le plus ancien texte épigraphique daté avec cette ère est de l'an 82 G (= 401 de J.-C.) et la date la plus ancienne sur les monnaies de ces souverains est de l'an 135 G. L'ère des Gouptas fut introduite chez les peuples voisins et notamment dans le Goudjerat où elle reçut plus tard le nom d'ère de Valabhi (*Valabhi-Samvat*).

Numismatique. — Sauf pour les deux premiers, on possède des monnaies d'or de tous les rois Gouptas. Le type a été pris sur celui des rois indo-scythes. Il y a aussi quelques monnaies de cuivre. Après la conquête du Saurashtra, le monnayage d'argent fut adopté par les Gouptas à l'instar des pièces d'argent des Kshatrapas. La numismatique a rendu de grands services à l'histoire de l'Inde ; avant la découverte et la lecture des inscriptions, on avait pu, grâce aux monnaies qui sont nombreuses, établir la série des rois Gouptas avec un commencement de chronologie. E. Drouin.



Double statère d'or de Chandra-Goupta II. — A/, roi combattant un lion ; légende : mahârâjadhirâjâ *Sri*, « grand roi au-dessus des rois, illustre ». R/, la déesse Laskshmi assise sur un lion couchant ; légende : Sri sinha tckramah, « illustre, puissant comme un lion ».

Bibl. : Marsden, *Numismata Orientalia*, 1827, in-4. — Wilson, *Ariana antiqua*, 1841. — Prinsep, *Indian Antiquities*, 1858, éd. Thomas. — Thomas, *Records of the Gupta Dynasty*, 1876, in-4. — A. Cunningham, dans l'*Archaeological Survey*, passim. —V.-A. Smith, *A Classified and detailed Catalogue of the gold coins of the Gupta Dynasty*, 1884. — Du même, *The Coinage of the early Gupta Dynasty*, 1889. — Rapson, *Notes on Gupta coins*, 1891. — Fleet, *Inscriptions of the early Gupta Kings and their successors*, forme le t. III du *Corpus inscriptionum indicarum*, 1888, in-4, et divers articles dans l'*Indian Antiquary*. — Hoernle, *An Inscribed Seal of Kumara Gupta II*, 1889. (V. E. Drouin, *Journ. asiat.*, octob. 1890.) — Bühler, *Die indischen Inscriften*, 1891, et *On the Origin of the Gupta-Valabhi era*, dans le *Wiener Zeitschr. f. die K. des Morgenl.*, 1891.

GOUPY (Joseph), peintre et graveur, né à Nevers, mort à Londres en 1763. Il était fils de Louis Goupy, peintre de miniatures et copiste habile, et petit-neveu de B. Lens (1680-1740) qui avait donné des leçons à son père. Joseph Goupy alla jeune, en Angleterre, et se fixa à Londres où il mourut à un âge avancé. Son talent de copiste et de portraitiste le fit tout d'abord apprécier et il ne tarda pas à devenir un professeur de dessin très recherché. Il compta, parmi ses élèves, Frédéric, prince de Galles, qui l'employa à Kew et à Cliveden House ; George III, dont il avait été aussi le maître, lui alloua, lors de son avènement au trône, une pension. Il excellait à faire les portraits de petites dimensions dont il fixait la ressemblance avec beaucoup de vérité. On lui doit aussi des paysages à l'aquarelle qu'il gravait ensuite, comme il fit souvent pour ses dessins originaux. Il grava une série de huit paysages, d'après Salvator Rosa, d'autres d'après Pietro Berrettini, Rubens, Poussin, Franc, Solimena. Comme beaucoup d'artistes anglais de son temps, Goupy ne dédaignait pas d'aborder la caricature : l'une d'elles est demeurée célèbre, c'est celle qu'il fit sur Haendel, à la suite de quelque différend survenu entre eux. Il le représenta assis à l'orgue et improvisant avec un groin de porc à la place de la tête. Sa collection fut vendue en 1765. — Son frère *Bernhard* Goupy travaillait à Londres vers la même époque que lui et fut aussi une habile miniaturiste.

Bibl. : Redgrave, *Dictionary of artists of the English school* ; Londres, 1878.— H. Walpole, *Anecdotes of Painting in England* ; Londres, 1849, 3 vol.

GOUPYL (Jacques), érudit français, né vers 1525, mort en 1564. Médecin, il fut nommé en 1555 professeur de médecine au Collège royal où il succédait à Sylvius. Helléniste distingué, il a laissé : *Alexandri Tralliani Libri XII* (Paris, 1548, in-fol.) ; *Rufi Ephesii de Appellationibus partium corporis humani libri tres* (1554, in-8) ; *Aretæi Cappadocis libri VI* (1554, in-4) ; *Annotationes et scholia in Ambrosii Leonis Nolani versionem librorum J. Actuarii* (1548, in-8) ; *Actuarii de actionibus et affectibus spiritus animalis* (1557, in-8), etc.

GOUR de Saint-Vincent. Rivière du dép. de la *Dordogne* (V. ce mot, t. XIV, p. 924).

GOURA (Eugène), chanteur dramatique allemand, né vers 1840. Doué d'une voix de basse, belle, claire et puissante, il avait obtenu déjà de brillants succès à Leipzig, à Hambourg et dans diverses autres villes, lorsqu'il fut engagé au théâtre de la cour, à Munich, dont il devint bientôt l'un des plus solides soutiens. Il s'est toujours fait remarquer surtout dans son interprétation des drames de Richard Wagner, dont le public bavarois est particulièrement friand, par la largeur de son phrasé et la puissance de sa déclamation. Cela ne l'a pourtant pas empêché de se distinguer dans nombre d'autres ouvrages s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il n'a pas joué, dans le cours de sa carrière, moins de 139 rôles différents.

GOURAINCOURT. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Spincourt ; 176 hab.

GOURAM. Ville du Soudan central, royaume de Macina, au pied d'une colline du même nom, sur le lac Dêbou. Gouram se compose de trois villes qui se distinguent par des noms différents et une population de Foulbé, de Songhai et de Touareg.

GOURARA. Rivière du Soudan central, qui prend sa source dans les montagnes de la prov. de Zegzeg, et se jette dans le Niger, rive droite, après un cours de 300 kil., en amont du confluent de la Binoué.

GOURARA (en berbère *Tigourarin* ou *Tidjouarin*). Groupe de qsour au milieu de palmeraies du Sahara oranais, à 320 kil. S. de la redoute française de Djenien-bou-Rezg. C'est autour de la dépression saline dite sebkha du Gourara et dont la longueur du N. au S. atteint une centaine de kil., que se succèdent les oasis et que sont bâtis les qsour fortifiés au nombre d'environ quatre-vingts. Le Gourara proprement dit s'étend de Tabelkoza au N. jusqu'à Zerzour sur une longueur de 120 kil., et sur une égale distance de l'E. à l'O., c.-à-d. depuis Cheref jusqu'aux environs de Cherouïn. Le Gourara dépend en majeure partie de l'Algérie par ses relations commerciales, car ce sont les tribus du S. oranais aussi bien celles du cercle de Géryville comme les Oulad-Sidi-Cheikh, les Harar, que les populations du territoire d'Aïn-Sefra comme les Hamyan et les Trafi qui organisent chaque année les caravanes et alimentent les oasis de produits européens et de graines, pour en tirer les produits locaux, dattes, etc. Les Oulad-Sidi-Cheikh jouissent d'une influence politique et religieuse incontestable chez les Meharza et chez les Khenafsa qui habitent le N. du Gourara et qui sont d'origine arabe. Parmi les voies qui mènent au Gourara, la route des Hamyan par l'ouad en-Namous est peut-être la plus courte, mais aussi la plus pénible, car dans le passage des Areg on ne trouve qu'une fois de l'eau sur 180 kil. et l'on compte environ dix jours de Moghrar à El-Haïcha.

Voici les autres routes : Brezina à l'Ouguerout : 14 jours, dont 8 dans les sables. — El-Abiod-Sidi-Cheikh au Gourara : 11 jours, dont les 8 derniers dans les sables ; c'est le chemin des Trafi ; il passe d'abord dans l'ouad el-Gharbi où on peut trouver des ghedir (mares d'eau de pluie) jusqu'au Dhaya-oumm-el-Dahar. Ensuite on a au moins 124 kil. et peut-être 165 kil. sans eau. Ces deux routes sont praticables l'hiver pour des caravanes chargées et avec des troupeaux de moutons. — El-Abiod-Sidi-Cheikh

aux Meharza, chemin des Oulad-Ziâd : 11 jours, il y a une traite de 137 kil. sans eau. — El-Goléa à Timmimoun : route des Chaamba, 370 kil. Assez mal jalonné de puits, mais sur un terrain aisé, car on est au S. des Areg. Toutefois, la véritable voie d'accès vers le Gourara est la vallée de l'ouad Zousfana et celle de l'ouad Messaoura en passant au petit qsar d'*Igli* (V. ce mot) ; la durée du trajet est de 14 ou 15 jours ; mais, depuis les environs de Figuig, l'ouad est rempli d'oasis, de qsour et on ne perd pour ainsi dire pas de vue les palmiers et les hommes. Colonieu et Rohlfs ont visité le Gourara il y a près d'une trentaine d'années, et les renseignements qu'ils nous ont transmis permettent d'évaluer le nombre des villages et qsour à environ quatre-vingt-dix, mais il ne paraît guère possible de donner maintenant une évaluation tant soit peu exacte du nombre des habitants. La population est en grande partie berbère et de la race des *Zenata* (V. ce mot); cependant la tribu des Meharza qui peuple l'oasis N. à Tinerkouk, notamment, est d'origine arabe ; il en est de même à Cherouin. Il n'y a pas d'eau courante superficielle au Gourara, mais des puits à galerie ou « foggara ». Le climat y est des plus insalubres durant les mois d'été ; il y sévit, en effet, des fièvres paludéennes très graves. La capitale, si on peut se servir de ce mot, du Gourara, est *Timimoun* (V. ce mot). L'influence des chorfa de Ouâzzan agissant au nom de la confrérie de Moulai-Taïeb est toute-puissante sur la population berbère du Gourara qui est la plus nombreuse, tandis que l'action des Oulad-Sidi-Cheikh s'adresse surtout à l'élément arabe. H.-M.-P. de La Martinière.

GOURAUD (Mathurin-Claude-Charles), littérateur français, né à Choisy le 20 oct. 1823. Collaborateur du *Siècle*, puis de l'*Ordre*, il a écrit des ouvrages estimés. Citons : *Histoire du calcul des probabilités depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Paris, 1848, in-8) ; *De Carneadis philosophi academici vita et placitis* (1848, in-8), thèses de doctorat dont la première avait été couronnée par l'Académie des sciences morales en 1847 ; *Essai sur la liberté du commerce des nations* (1852, in-8) ; *Histoire de la politique commerciale de la France* (1854, 2 vol. in-8) ; *Histoire des causes de la grandeur de l'Angleterre* (1856, in-8) ; *Lysis* (1859, in-8), roman de mœurs ; *Ludovic* (1865, in-12), comédie en cinq actes ; *les Destinées. De l'inégalité entre les hommes* (Bruxelles, 1869, in-12) ; *la Société française et la Démocratie* (1870, in-12) ; *l'Ecole de la République* (1872, in-12) ; *le Prétendant* (1876, in-8).

GOURAY. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Loudéac, cant. de Collinée ; 1,954 hab.

GOURAYA. Montagne d'Algérie, dép. de Constantine, qui domine de sa pente abrupte, aux teintes grisâtres et aux roches décharnées, le golfe et la ville de Bougie. Quoiqu'elle n'ait que 704 m. de hauteur, elle a un aspect grandiose, parce qu'elle se dresse d'un seul jet au bord des flots et au-dessus de la vallée de la Soummam. Elle abrite le port de Bougie contre les vents du N.-O. et du N., mais elle empêche aussi la ville de recevoir pendant l'été les vents frais qui viennent de cette direction. Des tribus de singes vivent sur ses pentes. Sur le Gouraya est un vieux fort, dans une position presque inaccessible, à 663 m. d'alt., par 36°46′34″ de lat. N. et 2°44°36″ de long. E. Sur un des éperons de la montagne, au cap Bouak, a été construit un phare de quatrième ordre. E. Cat.

GOURAYA. Village d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, à 115 kil. d'Alger (par la route), à 30 kil. O. de Cherchell, sur le bord de la mer, ch.-l. d'une com. de plein exercice de 3,862 hab. (611 agglomérés), dont 287 Français, et d'une commune mixte de 25,486 hab. dont 304 Français. Le village a été créé en 1878, sur un territoire fertile et salubre et a surtout prospéré au début, par suite de la présence de nombreux ouvriers employés aux mines de fer et de cuivre exploitées par la Compagnie de Châtillon (exploitation aujourd'hui arrêtée) ; plus tard, on cultiva surtout la vigne et on fabriqua de l'huile avec les olives achetées aux indigènes. Une petite jetée facilite l'embarquement et le débarquement des marchandises pour les caboteurs. Gouraya a été presque détruit en entier par un tremblement de terre en janv. 1891, mais s'est rapidement relevé de ses ruines. La commune mixte où il n'y a pas de population agglomérée, comprend les tribus des Gouraya, des Beni-Zioui, des Zatima, des Lahrat, des Arbal. E. Cat.

GOURBERA. Com. du dép. des Landes, arr. et cant. de Dax ; 379 hab.

GOURBESVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Valognes, cant. de Sainte-Mère-Eglise ; 403 hab.

GOURBET. Com. du dép. de l'Ariège, arr. de Foix, cant. de Tarascon-sur-Ariège ; 739 hab.

GOURBI (Art milit.). Cabane en branchages que nos soldats ont coutume de construire en campagne, dans les camps et bivouacs. Ils ont emprunté le mot et la chose aux Arabes d'Algérie. Le cours de fortification de l'Ecole de cavalerie donne les règles suivantes pour construire un gourbi en clayonnage. On creuse une excavation de $4^{m}60$ de largeur, formant de chaque côté un lit de camp de $1^{m}80$ de long, séparés par un passage de 1 m. de largeur au moins. On donne à cette excavation une longueur variable avec le nombre d'hommes à loger, en calculant sur $0^{m}75$ de long pour un homme. On recouvre cette excavation d'une série de petites fermes espacées de $0^{m}70$ à $0^{m}80$ et formées chacune de deux perches de 4 m. environ, recroisées à leur sommet par une perche horizontale, et on recouvre les deux plans inclinés par un clayonnage fait à part, puis par une légère couche de terre glaise. On peut encore faire une couverture en chaume. Pour loger une compagnie de 200 hommes, il suffit de dix baraques semblables, de $7^{m}50$ de longueur. Ces baraques improvisées peuvent êtres construites par les hommes de la compagnie en moins de deux jours.

GOURBILLON. Rivière du dép. de la *Creuse* (V. ce mot, t. XIII, p. 344).

GOURCHELLES. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Formerie ; 184 hab.

GOURCY (L'abbé de), littérateur français du xviiie siècle. Vicaire général de Bordeaux, il fut un des membres les plus actifs de la ligue contre les philosophes et il écrivit contre leurs théories plusieurs ouvrages. Citons de lui : *Eloge de René Descartes* (Paris, 1765, in-8) ; *Histoire philosophique et politique de la doctrine et des lois de Lycurgue* (1768, in-8) ; *Etat des personnes en France sous la première et la seconde race de nos rois* (1769, in-12) ; *J.-B. Rousseau vengé* (1772, in-12) ; *Essai sur le bonheur* (1777, in-8) ; *Des Droits et des devoirs du citoyen* (1789, in-8) ; *Résumé des observations essentielles sur les biens du clergé* (1790, in-8) et diverses traductions, entre autres *l'Apologétique* et *les Prescriptions* de Tertullien (1780, in-12).

GOURD (Jean-Jacques), philosophe français, né dans le dép. de la Dordogne en 1850. Il étudia dans les facultés de théologie de Montauban et de Genève, puis dans diverses universités allemandes, fut tour à tour privat-docent, puis chargé de cours à l'université de Genève, où il est aujourd'hui titulaire de la chaire précédemment occupée par Amiel. Ses premiers travaux furent deux thèses écrites pour l'obtention de grades en théologie : *l'Idéalisme contemporain et la Morale* (Genève, 1872), et *la Genèse de la foi en Dieu dans l'âme humaine* (*id.*, 1877). Puis il donna dans la *Critique religieuse* de Renouvier une étude sur *la Morale religieuse dans l'âge moderne* (1881). Mais son ouvrage important est *le Phénomène* (Paris, 1888, in-8), où il développe un phénoménisme hardi, absolu, qui lui a fait une place originale dans l'école néo-criticiste. Pour lui, il n'existe que des phénomènes, et nous ne pouvons sortir de nos états de conscience ; mais dans le phénomène même il découvre par l'analyse tous les éléments nécessaires à la science, à la métaphysique et à la morale, un élément actif et un élément passif, un moment psychique

et un moment physique, etc. Il y trouve jusqu'à un élément d'indétermination et par conséquent de liberté, jusqu'à un élément d'absolu. Il est revenu sur cette thèse dans un article de la *Revue philosophique* (avr. 1890) intitulé *Un Vieil Argument en faveur de la métaphysique*. D'autres articles publiés dans la même revue, *Métaphysique et Morale* (févr. 1891), *le Rôle de la volonté dans la croyance* (nov. 1891), ont pour but de démontrer que l'expérience suffit à établir les principes de la morale, les catégories du bien et du devoir, sans qu'il soit besoin de sortir du monde phénoménal, bien que la croyance puisse être amenée plus tard à le dépasser. Le développement complet de cette partie de la thèse formera un ouvrage que l'auteur se propose d'intituler *la Science de vivre*. H. M.

GOURDAN. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, cant. de Barbazan ; 1,502 hab. C'est pour ainsi dire un faubourg de la petite ville de Montréjeau — Joli château du XVIe siècle. Au confluent de la Garonne et de la Neste, restes d'un château du XIIe siècle. Grotte curieuse renfermant des débris et des dessins de l'époque préhistorique (analogues à ceux des grottes de la Dordogne). Sur le territoire de la commune, le petit séminaire de Polignan, maison d'éducation bien connue dans le Midi ; c'est un ancien couvent de cordeliers ; l'église renferme de curieuses portes et un retable de la Renaissance. Vierge noire vénérée dans le pays.

GOURDAN (Charles-Claude-Christophe), homme politique français, né à Champlitte (Haute-Saône) le 1er nov. 1744, mort à Champlitte le 10 nov. 1804. Avocat, puis lieutenant criminel assesseur du bailliage de Gray, il fut élu, le 11 avr. 1789, député du tiers aux États généraux par le bailliage d'Amont. Il fut un des membres de la gauche de l'Assemblée et un des fondateurs de la Société des amis de la Constitution. Après la session, il devint président du tribunal du district de Champlitte et fut envoyé à la Convention par le dép. de la Haute-Saône (3 sept. 1792). Il siégea parmi les montagnards, vota la mort de Louis XVI, se prononça contre Robespierre, mais combattit la réaction royaliste après le 9 thermidor. Elu secrétaire de la Convention le 16 fructidor an III (2 sept. 1795), il entra au comité de Salut public le 15 vendémiaire an IV (7 oct. 1795). Il fut compris dans les deux tiers de conventionnels qui entrèrent aux conseils et fit partie de celui des Cinq-Cents, dont il devint secrétaire (20 avr. 1797). Juge au tribunal de cassation le 8 sept. 1797, il quitta ces fonctions lorsqu'il fut envoyé au conseil des Anciens le 22 germinal an VI (11 avr. 1798). Secrétaire de cette assemblée le 1er prairial an VI (20 mai 1798), puis président le 1er prairial an VII (20 mai 1799), il se montra ardent républicain. Il fut un des opposants au 18 brumaire et il refusa les fonctions de juge au tribunal civil de Vesoul, auxquelles il avait été nommé le 28 floréal an VIII (18 mai 1800). Gourdan a laissé un *Eloge funèbre des ministres français Roberjot et Bonnier, égorgés à Rastadt*. Etienne CHARAVAY.

BIBL. : *Le Tribunal et la Cour de cassation.*

GOURDAN DE FROMENTEL (Louis-Edouard), savant français, né à Champlitte (Haute-Saône) le 29 août 1824. Docteur en médecine en 1849, médecin à Gray. Outre de nombreux mémoires épars dans les *Recueils* de l'Académie de médecine, de la Société géologique de France, de la Société Linnéenne, les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, etc., il a donné d'importants ouvrages de paléontologie et de zoologie, entre autres : *Introduction à l'étude des polypiers fossiles* (Paris, 1858-61, in-8) ; *Introduction à l'étude des éponges fossiles* (Paris, 1859, in-4) ; *Zoophytes du terrain crétacé* (1861-72, in-8) ; *du terrain jurassique* (1861-68, in-8) ; *Etudes sur les microzoaires ou infusoires proprement dits* (Paris, 1876, in-4). — Son fils *Henry*, né à Gray le 25 nov. 1858, également médecin à Gray, a publié *les Synalgies et les synesthésies* (Paris, 1888, in-8).

GOURDAULT (Jules), littérateur français, né à Evreux en 1838. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages historiques, géographiques et littéraires, dont plusieurs ont été édités avec un grand luxe. M. Gourdault est un des collaborateurs de la *Grande Encyclopédie*. Citons de lui : *Colbert* (Tours, 1870, gr. in-8) ; *Sully et son temps* (1873, gr. in-8) ; *la Jeunesse de Condé* (1874, gr. in-8) ; *Voyage au pôle nord des navires la Hansa et la Germania* (Paris, 1875, gr. in-8) ; *l'Italie* (1877, in-4) ; *la Suisse* (1878-80, 2 vol. in-4) ; *A travers Venise* (1882, in-4) ; *A travers le Tyrol* (1883, gr. in-8) ; *Du Nord au Midi* (1883, in-fol.) ; *la Femme dans tous les pays* (1882, in-8) ; *Gunnarct Nial* (1885, in-8) ; *les Villes de la Toscane* (1888, in-8) ; *De Paris à Paris à travers les deux mondes* (1888, in-8) ; *Naples et la Sicile* (1889, in-8), etc., et des traductions : de Chamisso, *Pierre Schlemill* ; d'Auerbach, *la Fille aux pieds nus* ; de Stinde, *la Famille Buchholtz*, etc.

GOURDE (Bot.) (V. LAGENARIA).

GOURDEL ou **GOURDELLE** (Pierre), peintre français du XVIe siècle. Cet artiste est encore assez mal connu. Il apparaît en 1555 dans le livre de Pierre Belon où, associé à d'autres artistes, il a dessiné des oiseaux. Plus tard, il se fit portraitiste, et un amateur, le baron Cerise, possède de lui un curieux portrait de *Thomas Gayant*, daté 1574. En 1583, Gourdelle est cité comme peintre du roi, et deux ans après, il est au nombre des valets de chambre de la reine Catherine de Médicis. Il épousa Suzanne Caron, fille du peintre Antoine. En 1587 et 1588, Gourdelle publia une série de portraits gravés par Thomas de Leu, Léonard Gaultier et autres. Il vivait encore en 1588. P. M.

BIBL. : P. BELON, *Histoire de la nature des oiseaux* ; Paris, 1555. — ROMAN, *Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1888, p 268.

GOURDIÈGES. Com. du dép. du Cantal, arr. de Saint-Flour, cant. de Pierrefort ; 165 hab.

GOURDIN (Métrol.). Quart de *piastre* (V. ce mot).

GOURDINS (Guerre des) (V. FINLANDE, t. XVII, p. 503).

GOURDON. Com. du dép. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse, cant. du Bar ; 295 hab.

GOURDON. Com. du dép. de l'Ardèche, arr. et cant. de Privas ; 646 hab.

GOURDON. Chef-lieu d'arr. du dép. du Lot ; 4,834 hab. Stat. du ch. de fer d'Orléans, ligne de Cahors à Brive. Fabrique de toiles ; teintureries. Grand commerce de vins, de truffes, de noix. Au Xe siècle, Gourdon était le chef-lieu d'une seigneurie relevant du comté de Toulouse. L'un des seigneurs fut ce Bertrand de Gourdon qui, d'après certains chroniqueurs, aurait lancé la flèche qui tua Richard Cœur de Lion à Chalus. Un autre fut, à la fin du XVIe siècle, Pons Lauzières de Thémines, maréchal de France, qui fit rebâtir le château de Gourdon, où il demeura enfermé pendant la régence de Marie de Médicis. Soupçonné de méditer des projets ambitieux, il y fut assiégé par la milice communale de Gourdon aidée de troupes royales et bientôt obligé de l'abandonner. Le château fut ensuite livré aux flammes. — Les principaux monuments de Gourdon sont : l'église Saint-Pierre, édifice du XIVe siècle, avec quelques bonnes sculptures, l'église des Cordeliers, aujourd'hui paroissiale, de la fin du XIIIe siècle, et l'église de Saint-Siméon. Quelques maisons ont conservé des parties du moyen âge. Auprès de la ville, les chapelles de Notre-Dame du Majou et de Notre-Dame des Neiges sont des pèlerinages fréquentés. Le boulevard qui sépare la ville haute de la ville basse marque le tracé des anciens remparts, dont il reste quelques débris.

GOURDON (*Gurdunum, Gordunum*). Com. du dép. de Saône-et-Loire, cant. du Mont-Saint-Vincent, arr. de Chalon-sur-Saône ; 1,025 hab. Moulins, carrières de pierres. Trouvailles, en 1826, de sarcophages en grès ; en 1845, de monnaies romaines. Eglise romane (mon. hist.). Ancien château des Puits qui appartint aux de Pommier et aux d'Escorailles. L-X.

Trésor de Gourdon. — En 1845, on trouva à Gour-

don, sous une large brique romaine, un trésor composé d'un petit vase et d'un plateau en or et de cent quatre monnaies en or des empereurs Léon, Zénon, Anastase et Justin Ier. Les monnaies de ce dernier empereur étaient à fleur de coin, d'où l'on peut conclure que l'enfouissement a eu lieu sous son règne (518-527) ou peu après. Le vase et le plateau ont été acquis par la Bibliothèque nationale où ils figurent dans la vitrine centrale du Cabinet des médailles. Le vase a dû servir de calice ; il a la forme du calice figuré sur les tiers de sou frappés à Banassac. Il a 7 centim. et demi de hauteur ; il consiste en une coupe, cannelée à sa partie inférieure, supportée par un pied conique et munie de deux anses ; la panse est décorée de feuilles de vigne, en turquoises décomposées et d'autres feuilles cordiformes en grenat ou verre rouge, les unes reliées aux autres par un cordonnet de filigrane ; les anses se terminent par des têtes d'oiseaux dont les yeux sont faits de grenats. Quant au plateau, il est rectangulaire, les grands côtés ayant 19 centim. et les petits 13 centim. de longueur. Il est supporté sur une galerie d'or à jour ; le fond est orné d'une croix creusée dans la masse et ornée de verres rouges ; à chacun des angles, un cœur en turquoise décomposée ; le bord du plateau est orné d'une série de verres rouges enchâssés dans des cloisons en forme de losanges. Cette décoration est semblable à celle du fourreau d'épée de Childéric. Calice et plateau sont de remarquables spécimens de l'orfèvrerie barbare au vie siècle. M. Prou.

Bibl. : Cl. Rossignol, *Lettre à M. le comte de Salvandy... sur le trésor de Gourdon* ; Chalon-sur-Saône, 1846, in-8 (extrait des *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon*). — Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale* ; Paris, 1858, in-8, nos 2539 et 2540. — J. Labarte, *Histoire des arts industriels au moyen âge* ; Paris, 1872, t. I, p. 272, in-4.

GOURDON (Antoine-Louis, comte de), marin français, né à Paris le 20 juil. 1765, mort le 28 juin 1833. Il prit part aux dernières expéditions navales de la guerre d'Amérique, aux Antilles et en Guyane ; à l'époque de la Révolution il était lieutenant de vaisseau. Lorsque l'émigration vint désorganiser la flotte, Gourdon refusa de suivre l'exemple de ses camarades et resta au service. Il n'en fut pas moins destitué en 1793 comme ex-noble. Réintégré peu après dans les cadres, il devint capitaine de vaisseau et commanda l'une des divisions de l'escadre envoyée à Saint-Domingue en 1802. Promu contre-amiral en 1805, il fut employé quelque temps dans les ports à la réorganisation de la flotte. En 1809, il servait en sous-ordre dans l'escadre de l'amiral Allemand, lorsque cette escadre fut détruite par les brûlots anglais à la malheureuse affaire de l'île d'Aix. Ce fut à sa fermeté qu'on dut de pouvoir sauver les quelques navires qui échappèrent au désastre. En 1811, Gourdon reçut le commandement de la flotte de l'Escaut. Il conserva ce poste jusqu'en 1814 et coopéra efficacement à la défense d'Anvers. Rallié aux Bourbons après la chute de l'Empire, il devint vice-amiral en 1822 et fut nommé membre du conseil d'amirauté.

GOURDON (Edouard), littérateur français, né à Bordeaux le 6 mars 1820, mort à Neuilly le 19 sept. 1869. Collaborateur de plusieurs journaux de province, puis de Paris, il reçut après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 la mission d'organiser en province un service de journaux dévoués à l'Empire, et fut ensuite nommé chef de section pour la presse au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Physiologie de l'omnibus* (Paris, 1841, in-32) ; *Physiologie du bois de Boulogne* (1841, in-8) ; *Paris la nuit* (1842, in-32) ; *Laura* (1843, in-8) ; *Histoire du Congrès de Paris* (1857, in-8) ; *Louise* (1859, in-12) ; *les Faucheurs de nuit* (1860, in-12) ; *Chacun la sienne* (1864, in-12) ; *Paris au bois* (1862, in-8) ; *Physiologie de la vie conjugale* (1842, in-18), sous le pseudonyme d'Arthur de Saint-Luc, etc.

GOURDON de Genouillac (Nicolas-Jules-Henri), héraldiste et romancier français, né à Paris le 23 sept. 1826. Après s'être essayé au théâtre dans de petits vaudevilles de circonstance, tels que *le Droit au travail* (1849), il se tourna vers les études héraldiques et publia un nombre considérable de volumes afférant à la science du blason. Citons entre autres : *Grammaire héraldique* (1853) ; rééditée en 1861 ; *Dictionnaire héraldique des ordres de chevalerie* (1853) ; *Histoire des grandes charges, des dignités et titres créés en France* (1856) ; *Recueil d'armoiries des maisons nobles de France* (1860) ; *Dictionnaire des fiefs, seigneuries, châtellenies de l'ancienne France* (1862) ; *Nobiliaire départemental des Bouches-du-Rhône*, en collaboration avec M. de Piolenc (1863) ; *les Mystères du blason, de la noblesse et de la féodalité* (1868) ; *Dictionnaire des anoblissements de 1270 à 1790* (1869) ; *l'Art héraldique* (1890), etc. Parallèlement à ces travaux d'un caractère spécial, M. de Genouillac publiait différentes monographies historiques tels que *les Ordres religieux* (1868) ; *Histoire de l'abbaye de Fécamp* (1872) ; *les Refrains de la rue, de 1830 à 1870* (1870) ; *Paris à travers les siècles* (1879-1881, 5 vol.) ; *Histoire du capitoulat et des capitouls de Toulouse* (1880) ; *l'Église et la Chasse* (1886), etc., ainsi que plusieurs romans-feuilletons dont quelques-uns obtinrent un assez vif succès : *l'Avocat Bayadère* (1876) ; *Une Luronne* (1876) ; *Une Vie d'enfer* (1877) ; *l'Homme au veston bleu* (1878) ; *la Magicienne* (1880) ; *le Roi rouge* (1885) ; *Au Pays des neiges* (1885) ; *le Roman d'une bourgeoise* (1886) ; *Lisa Patard* (1888) ; *Inviolable* (1890), etc. M. de Genouillac a de plus collaboré à différents journaux et revues, et dirigé pendant quelque temps (1862-76) *le Monde artiste*. Il rédige à la *Grande Encyclopédie* les articles sur le blason et les ordres.

GOURÉ. Ville du Soudan central, royaume de Bornou, chef-lieu de la prov. de Mouniô ; 10,000 hab. Enceinte palissadée.

GOURE de Spay (Le) (V. Eure-et-Loire, t. XVI, p. 772).

GOURET (Jeu) (V. Crosse).

GOURFALEUR. Com. du dép. de la Manche, arr. de Saint-Lô, cant. da Canisy ; 500 hab.

GOURGÂN, ou, d'après la forme arabe, **DJOURDJÂN**, l'*Hyrcanie* des anciens, c.-à-d. le *pays des loups*, ancienne province de la Perse, située au S.-E. de la mer Caspienne, entre le Mâzenderân et le Khorasân. C'est aujourd'hui la province d'Asterabâd, berceau de la dynastie actuellement régnante des Kadjar. L'ancienne *Hyrcanie* a d'ailleurs eu une étendue très variable selon les temps, comprenant le bassin de l'Atrek (*Sarneius*), le pays jusqu'à l'Amou-Daria (Oxus) qui la séparait de la Margiane, et tout ou partie du Mazendéran. Les principales villes étaient : la capitale, Tape (probablement identique à Carta et Zadracarta), Talabroca, Hyrcania, Samariana. On cite plusieurs des districts en lesquels l'Hyrcanie était subdivisée, Astabène, Siracène, Arsitis. Les Hyrcaniens, mentionnés souvent, du ve siècle av. J.-C. au iie ap. J.-C., n'ont joué aucun rôle dans l'histoire. — La capitale du Gourgân, au moyen âge, était *Gourgân* ; elle fut détruite par les Mogols au xiiie siècle et fit place peu après à Asterabâd. Le port de Gourgân, *Abiskoun*, était le plus célèbre de la côte ; déjà, aux ixe-xe siècles, il était le but des expéditions des Russes dans ces parages. Abiskoun fut envahi et détruit par la mer au xive siècle. La province de Gourgân est traversée par le fleuve du même nom, qui prend sa source à Guerm-Tchechmeh, dans l'Elbourz oriental, et se jette dans la baie d'Asterabâd, près du havre de Gumuch-Tépéh, après un cours de 165 kil. Ses bords sont escarpés, son lit vaseux et argileux, son débit assez considérable surtout en hiver, son embouchure marécageuse. Il reçoit les eaux de quatre torrents à droite et de deux à gauche. Les campagnes environnantes produisent d'abondantes récoltes et, dans les jardins, on recueille des mandarines et des grenades exquises. On exploite dans la montagne des mines de plomb. Le fleuve arrosait jadis l'ancienne *Hyrcaniopolis* ; il était regardé, à partir du temps des derniers Sassanides, comme la limite de la

Perse, et le passage était défendu par une muraille longue de plusieurs centaines de kilomètres dont on peut voir encore les vestiges, notamment à *Gumuch-Tépéh* (V. ce mot). Les bords du Gourgân sont habités par la tribu des Turkmènes *Yomout* de Djafar-Bey.

BIBL. : MELGOUNOF, *Das südliche Ufer des Kaspischen Meeres* ; Leipzig, 1868.

GOURGANÇON. Com. du dép. de la Marne, arr. d'Epernay, cant. de La Fère-Champenoise ; 268 hab.

GOURGANE (Bot.). Sous le nom de Gourganes on désigne vulgairement les graines du *Gymnocladus dioica* H. Br., arbre de la famille des Légumineuses-Cæsalpiniées (V. CHICOT et GYMNOCLADUS).

GOURGAUD (Gaspard, baron), général français, né à Versailles le 4 nov. 1783, mort à Paris le 25 juil. 1852. Elève de l'Ecole polytechnique à seize ans, lieutenant d'artillerie en 1802, il fit avec distinction les premières campagnes de l'Empire, fut chargé en 1811 d'une mission d'études militaires à Dantzig, et la remplit avec tant d'intelligence que Napoléon se l'attacha comme officier d'ordonnance. Gourgaud suivit l'empereur à Dresde et en Russie (1812), fut attaché au cabinet impérial (1813), sauva la vie à Napoléon pendant la campagne de France et conquit (15 mars 1814) le grade de colonel. Sous la première Restauration, il entra aux gardes du corps. Mais l'empereur, après son retour de l'île d'Elbe, le rappela près de lui comme premier officier d'ordonnance (3 avr. 1815) et, après Fleurus, le nomma son aide de camp avec le grade de général. Après Waterloo, Gourgaud suivit Napoléon à Sainte-Hélène, où il l'aida dans la préparation de ses *Mémoires*. Ses démêlés avec Montholon et peut-être les instructions secrètes de l'illustre captif l'obligèrent de quitter cette île en 1818. Il se rendit à Londres, d'où il fut expulsé après la publication de son ouvrage sur Waterloo. Il n'obtint qu'au mois de mars 1821 la permission de rentrer en France. Dès le 14 juil. de cette même année, il demanda publiquement à la Chambre des députés que les restes de Napoléon (mort le 5 mai précédent) fussent ramenés à Paris. Rayé des cadres de l'armée, il passa plusieurs années à écrire des *Mémoires* sur l'Empire et réfuta avec vivacité les publications de Philippe de Ségur et de Walter Scott relatives à cette époque. Sous la monarchie de Juillet, il devint aide de camp de Louis-Philippe (1832), lieutenant général (1835) et fut appelé le 25 déc. 1841 à la Chambre des pairs. Mis à la retraite par le gouvernement provisoire (1848), il entra comme représentant des Deux-Sèvres (13 mai 1849) à l'Assemblée législative et y siégea jusqu'au coup d'Etat du 2 déc. 1851 sur les bancs de la majorité monarchiste. On a de lui : *la Campagne de 1815, Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* (Paris, 1822-1823, 8 vol. in-8); *Napoléon et la Grande Armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur* (Paris, 1824) ; *Réfutation de la Vie de Napoléon par sir Walter Scott* (Paris, 1827, in-8); *Lettre de sir Walter Scott et Réponse du général Gourgaud* (Paris, 1827, in-8), etc. A. DEBIDOUR.

GOURGAUD (Jean-Henry) (V. DUGAZON).

GOURGE. Com. du dép. des Deux-Sèvres, arr. de Parthenay, cant. de Saint-Loup ; 1,696 hab.

GOURGEON. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul, cant. de Combeaufontaine ; 455 hab.

GOURGUE. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Lannemezan ; 128 hab.

GOURGUES (Dominique de), gentilhomme protestant et marin français, né à Mont-de-Marsan vers 1530, mort à Tours en 1593. Il suivit d'abord la carrière des armes; pris en Italie par les Espagnols, il fut envoyé sur une galère, tomba entre les mains des Turcs et dut la liberté au commandant des galères de Malte. Après un voyage sur les côtes d'Afrique, au Brésil et dans la mer des Indes, il s'était retiré dans ses terres lorsqu'il apprit que Jean Ribaud et ses compagnons avaient été pendus à la Floride par les Espagnols. Il résolut de les venger, arma à ses frais trois petits bâtiments et fit voile pour la Floride en août 1567. Il fit alliance avec les Indiens et, aidé par eux, surprit les forts espagnols. De Gourgues fit pendre ses prisonniers au lieu où avaient été pendus les Français et, retournant la planche qui portait « Pendus, non comme Français, mais comme hérétiques », il inscrivit : « Pendus, non comme Espagnols, mais comme assassins. » Il fit raser les forts et revint en France; il débarqua le 6 juin 1568 à La Rochelle où il fut reçu avec admiration, mais, à la cour, il fut presque traité en criminel et dut se cacher à Rouen pour ne pas être livré à Philippe II. La reine Elisabeth lui avait offert le commandement d'une flotte.

BIBL. : BASANIER, *l'Histoire notable de la Floride*, 1586; réimprimée, Paris, 1853, in-12.

GOURHEL. Com. du dép. du Morbihan, arr. et cant. de Ploërmel ; 181 hab.

GOURI (Ragotine), saint de l'église russe. Il vivait au XVIe siècle, fut après la conquête le premier archevêque de Kazan et contribua à répandre le christianisme parmi les mahométans. Il mourut en 1564. Il existe en Russie une confrérie de Saint-Gouri qui a pour objet la conversion des peuples non chrétiens de l'empire.

GOURIE (*Gouria, Gouriel*). Ancienne province de Russie, située sur les bords de la mer Noire au S. du Rion. Elle formait jusqu'en 1829 une principauté autonome qui se rattachait à la lieutenance du Caucase. Elle a été définitivement annexée en 1829. — Il y avait aussi une Gourie turque. Elle a été annexée en 1878 (V. CAUCASE).

GOURIENS. Peuple du *Caucase* (V. ce mot).

GOURIET (Jean-Baptiste), publiciste français, né à Paris en 1774, mort à Paris en oct. 1855. Collaborateur de divers journaux, entre autres du *Mercure de France*, à partir de 1815, il dirigea l'*Indépendant*, devenu par la suite le *Constitutionnel*, fonda les *Tablettes universelles* (1820-22, 24 vol. in-8), les *Lunes parisiennes* qui parurent d'oct. 1822 au 18 avr. 1823 et furent supprimées par le gouvernement, fut directeur de la *France nouvelle*, etc. Gouriet a donné quelques romans et quelques volumes de vers. Nous citerons : *Isidore et sa belle marraine* (Paris, 1803, in-12); *l'Antigastronomie* (1806, in-8); *Personnages célèbres dans les rues de Paris* (1811, 2 vol. in-8) qui contient des notices curieuses sur Gaultier Garguille, Turlupin, Jodelet, Gros-Guillaume, Nicolas Flamelle, Cagliostro, la Voisin, etc.; *Dissertations sur les girouettes et les marionnettes* (1817, in-8) ; *la Chaumière de Clichy* (1820, in-12), etc.

GOURIN. Ch.-l. de cant. du dép. du Morbihan, arr. de Pontivy ; 4,529 hab. Minerais de fer, ardoisières, minoteries, monuments mégalithiques et vestiges nombreux de l'antiquité préhistorique et gallo-romaine. Chapelles de N.-D. des Victoires, du XVIe siècle, restaurée en 1830, de Saint-Nicolas et Saint-Hervé du XVe siècle. L'ancien château de Kerbiguet (XVIe siècle), converti en ferme, a conservé de curieuses peintures et un puits sculpté.

GOURJU (Pierre), écrivain français, né à Morestel en 1762, mort à Lyon le 5 avr. 1814. Oratorien, préfet des classes du collège de l'ordre à Lyon, il y enseigna la physique et la philosophie. Emigré à la Révolution, il devint, lors de la fondation de l'Université, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres de l'académie de Lyon. On a de lui : *la Philosophie du XVIIIe siècle* (Lyon, 1816, 2 vol. in-8) ; *Note sur le retour au christianisme par la philosophie* (Roanne, 1840, in-4) ; *Précis d'un cours de philosophie élémentaire* (Lyon, 1842, in-8).

GOURKA. Peuple d'Asie (V. INDE et NÉPAL).

GOURKO (Joseph-Vladimirovitch) (on écrit aussi *Gurko* et *Hurko*), général russe, né le 15 nov. 1828. Il fit ses études militaires au corps des pages et à l'académie d'état-major. Il fit la campagne de Crimée en qualité de capitaine et celle de Pologne en qualité de colonel de cavalerie. Brigadier en 1867, il devint général de division en 1876. En 1877, il commandait l'avant-garde de l'armée du Danube ;

le 7 juil., il s'empara de Trnovo, puis par un *raid* resté célèbre il franchit les Balkans et poussa jusqu'aux environs d'Andrinople. Il fut repoussé par Suleiman Pacha dans les combats livrés pour la possession de la passe de Schikpa (août 1877). Ses exploits lui valurent le titre d'aide de camp général. A la tête d'un corps de cavalerie il battit Schefket Pacha à Gorny Doubniak (24 oct.) s'empara de Telisch et réussit à enfermer Osman Pacha dans Plevna. Le 4 janv. 1878, il pénétra à Sofia, marcha sur Philippopoli et poussa jusqu'à Andrinople. Après la guerre, le général Gourko fut nommé en 1879 gouverneur de Pétersbourg avec les pouvoirs les plus étendus. Sa vigilance et son énergie ne purent prévenir les attentats du 14 avr. 1879 contre l'empereur Alexandre. Il fut relevé de ses fonctions. En 1882, il fut nommé commandant d'Odessa et en 1883 gouverneur général à Varsovie en remplacement du général Albedinsky. Il reçut en outre le commandement supérieur des troupes russes en Pologne et en Lithuanie.

GOURLIER (Charles-Pierre), architecte et architectonographe français, né à Paris le 15 mai 1786, mort à Paris le 16 févr. 1857. Elève d'Alavoine et de Huyot, inspecteur des travaux de restauration de la porte Saint-Martin et de la construction de la Bourse, Gourlier fut nommé professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, architecte des Greniers d'abondance, puis rapporteur et inspecteur général chargé de la comptabilité du conseil des bâtiments civils. On lui doit les ouvrages suivants : *Choix d'édifices publics*, etc. (en collaboration avec Biet, Grillon et Tardieu) (Paris, 1825-50, 3 vol. in-8); *Construction des tuyaux de cheminée* (1830, in-8); *Notice historique sur le service des Bâtiments civils*, etc. (1848, in-8 ; continuée par Ch. Questel); *Rapport sur les matériaux de construction* (Exposition de Londres de 1851; 1855, in-8, 12 pl.).— Gourlier fut fondateur et secrétaire de la Société centrale des architectes. Charles Lucas.

GOURLIER (Paul-Dominique), peintre français, fils du précédent, né à Paris le 13 juin 1813, mort à Paris le 7 mars 1869. Elève de Corot, il s'est distingué comme paysagiste. Il a peint un grand nombre de tableaux, exposés de l'année 1841 à l'année 1869, et parmi lesquels il faut remarquer des vues d'Italie, notamment *les Grottes de Cervara* (1848); *le Printemps et l'Automne; les bords du Tibre* (1859) ; *Vue de Rome* (1863); *le Baptême du Christ* (1868). Les musées de Chartres, de Rodez et de Nancy possèdent des œuvres de ce peintre, qui a beaucoup imité Corot.

GOURLIN (Pierre-Etienne), théologien janséniste, né à Paris le 26 déc. 1695, mort à Paris le 15 avr. 1775. Il était vicaire de l'église canoniale de Saint-Benoît, lorsqu'il fut interdit pour cause d'appel contre la bulle *Unigenitus*. Dès lors, il se voua et se livra sans relâche à la défense des appelants et à l'attaque de leurs adversaires, et il finit par devenir un des conducteurs les plus influents de son parti. Une partie importante de son œuvre se compose d'écrits signés d'autres noms que le sien, mais inspirés et rédigés par lui : *Mémoires des curés de Sens* contre M. de Languet, leur archevêque (1741-1755) ; *Instruction pastorale* de M. de Rastignac, archevêque de Tours, *sur la justice chrétienne, par rapport aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie* (1749); *Instruction pastorale* de M. de Fitz-James, évêque de Soissons (1760, 2 vol. in-4 et 7 vol. in-12); *Ordonnance et instruction pastorale* du même prélat *sur les assertions des jésuites* (1762); *Ordonnance et instruction pastorale* de M. de Bouteville, évêque d'Alais, pareillement *sur les assertions des jésuites* (1764). Parmi les autres productions de Gourlin doivent être mentionnés les ouvrages suivants : *les Appelants justifiés* (1756, in-12); *Requête d'un grand nombre de fidèles* contre les actes de l'assemblée de 1765: *Institution et instruction chrétienne*, dédiée à la reine des Deux-Siciles (Naples, c.-à-d. Paris, 1776, 3 vol. in-12). Cet exposé de la doctrine janséniste a été plusieurs fois réimprimé; il est ordinairement désigné sous le nom de *Catéchisme de Naples*. Collaboration très active aux *Nouvelles ecclésiastiques*, où Gourlin était spécialement chargé de la partie théologique. Pendant sa dernière maladie, les sacrements lui avaient été refusés; ils ne lui furent administrés que par arrêt du Parlement. Il laissa un testament où il renouvelait son appel et protestait de sa foi aux miracles du diacre Paris. E.-H. Vollet.

GOURMA. Royaume du Soudan central, à l'O. du Niger, entre le Mossi et le Borgou, habité par les nègres Gourma, idolâtres, longtemps asservis par les Foulbé, formant aujourd'hui un Etat indépendant. Capitale : Noungou.

GOURMAND (Arboric.). Tout bourgeon développé outre mesure et qui devient nuisible en dérangeant l'équilibre de l'arbre. Les gourmands se produisent souvent sur le coude et sur l'empâtement des branches de charpente. Ils sont difficiles à mettre à fruit. Lorsqu'on ne peut en tirer parti on les supprime lors de la taille. On prévient leur développement par l'ébourgeonnage, et par le pincement, le palissage, on diminue leur vigueur. G. B.

GOURME. I. Médecine.—On désignait sous cette appellation, dans les anciennes classifications dermatologiques, des éruptions croûteuses, succédant aux formations vésiculeuses, mais en particulier l'eczéma et l'impétigo des jeunes enfants, suppurés et en croûte, ayant pour siège le plus habituel le cuir chevelu et le visage. Le mot gourme a remplacé un moment les termes de croûtes de lait et d'achores, employés pour exprimer les conséquences d'une alimentation mauvaise, vicieuse ou prématurée, d'une dentition difficile, d'une constitution entachée de lymphatisme. Il a été adopté par des dermatologistes de profession qui ont abrité sous ce vocable des affections très dissemblables, eczéma, impétigo, lichen, prurigo, etc. Bazin lui-même a accepté les gourmes qu'il a fait rentrer dans ses scrofulides bénignes. Aujourd'hui que le champ de la *scrofule* (V. ce mot) a été restreint de toutes parts, on ne saurait s'étonner que la gourme ne trouve plus sa place dans la classification. Est-ce à dire que le terme ait vécu ? Ce serait mal connaître la puissance des habitudes prises que l'espérer. Il est de ceux qui satisferont longtemps encore le public, parce que les expressions de croûtes laiteuses, lait répandu, lui semblent de compréhension facile, et qu'il tient à ses préjugés. Qui ne sait « qu'on ne doit pas tenter la cure rapide des gourmes », « qu'elles sont un signe de santé exubérante » ? N'est-ce pas, dans d'autres cas, d'un véritable respect que certaines personnes entourent l'enduit malpropre formé à la surface du cuir chevelu par les cheveux concrétés par les croûtes ? « La gourme protège le cerveau », dit-on encore. En somme, on entend le plus communément sous le nom de gourmes ce que les médecins appellent l'*impétigo* (V. ce mot). Quant à son étymologie même, on demeure tout à fait embarrassé à moins que le mot ne dérive, comme tend à l'admettre M. Ernest Besnier, de l'expression employée en médecine vétérinaire pour désigner une affection des jeunes chevaux. Encore est-il difficile de faire cadrer la phrase, *jeter sa gourme*, qui se disait des enfants ayant eu quelque maladie de la peau, avec la gourme des solipèdes. Henri Fournier.

II. Art vétérinaire. — Maladie contagieuse du cheval caractérisée par une inflammation des voies aériennes, la formation d'abcès dans les différentes régions du corps, externes et internes, et qui sévit principalement sur les jeunes animaux de trois à cinq ans. Suivant les caractères qu'elle affecte, la gourme est dite *bénigne* ou *maligne*. La gourme *bénigne*, de beaucoup la plus commune, est caractérisée par le jetage et les abcès sous-glossiens et par une inflammation générale de la muqueuse qui tapisse l'appareil circulatoire. Consécutivement à cette inflammation surviennent des engorgements des ganglions lymphatiques de l'auge et quelquefois de l'entrée de la poitrine. Sous la ganache, les ganglions lymphatiques forment une masse pâteuse, épaisse, non adhérente au maxillaire, qu'il est parfois difficile de saisir dans l'empâtement du tissu cellulaire voisin. Puis le jetage, clair au début, s'épaissit,

devient gluant et visqueux au toucher ; sous l'auge, les doigts perçoivent une fluctuation, indice d'une abcédation prochaine. La gourme *maligne* n'est autre que la gourme ordinaire, mais localisée sur des organes importants et dont les lésions, en pareil cas, peuvent entraîner la mort. Ainsi, la pneumonie constitue une complication redoutable de la gourme, pneumonie purulente d'abord et gangreneuse ensuite. D'autres fois, elle se localise sur l'intestin, sur les ganglions mésentériques et se traduit alors par les symptômes de l'entérite : inappétence, douleurs abdominales, coliques. L'animal gourmeux doit être isolé ; on l'entourera des meilleurs soins hygiéniques : bonne couverture, barbotages tièdes, onctions émollientes sous l'auge, nourriture tonique et fortifiante, promenade dès que les forces le permettront ; ponction des abcès ; soins méticuleux de propreté. Si la gourme attaque le poumon ou l'intestin, on recourra aux révulsifs, sétons, vésicatoires, et on traitera l'une ou l'autre de ces localisations suivant la méthode indiquée pour la pneumonie ou pour l'entérite. La gourme est parfois concomitante à la variole équine, mais elle forme une affection à part, distincte de cette dernière. L. GARNIER.

GOURMETTE (Sellerie) (V. BRIDE).

GOURMONT (Gilles de), imprimeur parisien, né vers 1480, mort après 1533. Reçu libraire et imprimeur en 1507, il fut le premier typographe français qui ait imprimé des livres avec des caractères grecs et hébreux. François Tissard d'Amboise, le zélé propagateur de l'hellénisme, l'aida de sa bourse et de son savoir, et le jeune imprimeur débuta par un opuscule élémentaire pour l'enseignement de la langue grecque : *Alphabetum græcum; regulæ pronunciandi græcum*, etc. (1507, in-4). Il publia, dans la même année, plusieurs textes grecs : *la Batrachomyomachie* d'Homère, *les Œuvres et les Jours* d'Hésiode, *les Amours de Héro et de Léandre* de Musée, enfin la *Grammaire grecque* de Chrysoloras, et il continua cette tâche avec ardeur. Le premier livre hébreu sorti de ses presses est la *Grammaire hébraïque* de F. Tissard (févr. 1508 [1509, nouv. style], in-4). On lui doit aussi quelques beaux livres français. Il était aidé dans ses travaux par ses deux frères, *Robert* et *Jean*, et ses fils, *Jean* et *François*, ont marché sur ses traces.

GOURMONT (Jean de), peintre et buriniste français du XVIe siècle. On ne sait rien sur sa vie, mais on possède de sa main vingt et quelques estampes, de forme ronde pour la plupart, et marquées généralement d'un monogramme composé des initiales J G entrelacées. Dans ce nombre, on remarque : *le Massacre des Innocents*, *Saint Sébastien*, *les Danseuses*, *le Combat de deux compagnons orfèvres*, le portrait du *Cardinal de Bourbon*, cousin germain de Henri IV, et le portrait du *Cardinal de Vendôme*. Le dessin en est correct et le travail du burin très fin et très serré, ce qui a donné lieu de supposer qu'il avait été orfèvre. Deux de ses estampes portent qu'elles ont été exécutées à Lyon. Dans presque toutes l'artiste s'attachait à introduire des monuments d'architecture mis en perspective, et ces préférences caractéristiques ainsi que le style de ses compositions ont permis de lui attribuer avec certitude le tableau de *la Nativité*, qui, du château d'Ecouen, a passé au musée du Louvre. — On le confond quelquefois avec un *Jean* de Gourmont, graveur sur bois et éditeur d'estampes d'imagerie de la fin du XVIe siècle. G. P-I.

BIBL. : MARIETTE, *Abecedario*. — ROBERT-DUMESNIL, *le Peintre-graveur français*, t. VII, pp. 18-27.

GOURNA ou **KORNA**. Ville de la Turquie d'Asie, au confluent du Tigre et de l'Euphrate ; 6,000 hab.

GOURNAY. Com. du dép. de l'Indre, arr. de La Châtre, cant. de Neuvy-Saint-Sépulchre ; 756 hab.

GOURNAY. Com. du dép. des Deux-Sèvres, arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne ; 778 hab.

GOURNAY-EN-BRAY. Ch.-l. de cant. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel, sur l'Epte ; 3,829 hab. Stat. du ch. de fer de l'Ouest et du Nord, ligne de Paris à Dieppe, embranchement sur Beauvais. Mégisseries, tanneries. Prise et reprise à diverses reprises pendant les guerres anglaises et les guerres de religion, elle fut enlevée, en 1589, par le duc de Mayenne. Eglise Saint-Hildevert (mon. hist.), édifice du XIIe siècle, de style de transition, avec de nombreux remaniements postérieurs. Curieuses maisons de la Renaissance, en bois, avec frises sculptées. Sur les petits boulevards, cascade du Gouffre formée par l'Epte. Auprès du bois de la Garenne, fontaine de Jouvence, source minérale.

GOURNAY-LE-GUÉRIN. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Verneuil ; 216 hab.

GOURNAY-SUR-ARONDE. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, cant. de Ressons-sur-Matz, sur l'Aronde ; 813 hab. La seigneurie dépendait du comté de Clermont-en-Beauvaisis dès le XIIe siècle. A la fin du XVe, elle appartenait à Philippe de Boullainvilliers, comte de Dammartin, puis elle passa successivement aux familles de Garz, de Creil et Amelot, en faveur de laquelle elle fut érigée en marquisat en 1693. Ce marquisat changea plusieurs fois de mains jusqu'à la Révolution. Le bourg fut fortifié par Philippe-Auguste en 1190, et le château joua un rôle important dans les guerres du XVe siècle, au cours desquelles il fut pris et repris à plusieurs reprises. Il fut ruiné ainsi que le bourg par Jean de Werth en 1636. Le château actuel date de 1753. Il y avait à Gournay un prieuré appartenant à l'abbaye Saint-Quentin de Beauvais et fondé au XIIe siècle. L'église est du XVIIe siècle ; elle possède les restes de saint Maur, martyr romain, autrefois dans la chapelle du hameau d'Austrevaux, qui a pris le nom de ce saint. Cette chapelle est le but d'un pèlerinage fréquenté le jour de la Saint-Jean. Restes d'un pavillon provenant de l'ancienne justice seigneuriale. Trouvailles d'antiquités gauloises et romaines. C. ST-A.

GOURNAY-SUR-MARNE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, canton du Raincy ; 244 hab.

GOURNAY (Marie DE JARS de), femme auteur française, née à Paris le 6 oct. 1565, morte à Paris le 13 juil. 1645. Fille de Guillaume de Jars, trésorier du roi et de Jeanne de Hacqueville, elle témoigna, dès son enfance, une véritable passion pour l'étude. Elle apprit seule le latin et le grec et s'appliqua à la morale, à la critique, à la grammaire, à la poésie et à l'alchimie. A dix-huit ans, elle lut les *Essais* de Montaigne qui excitèrent chez elle un fougueux enthousiasme. « On estoit prest, écrit-elle, à me donner de l'hellébore lorsque, comme ils me furent fortuitement mis en main au sortir de l'enfance, ils me transissoient d'admiration. » Montaigne étant venu à Paris en 1588, elle quitta son château de Gournay, près de Compiègne, pour lui rendre hommage. Alors commença entre elle et le philosophe une amitié qui ne se démentit jamais et qui fit plus pour sa réputation que les ouvrages qu'elle produisit. Montaigne disait d'elle : « J'ay prins plaisir à publier l'espérance que j'ay de Marie de Gournay le Jars, *ma fille d'alliance*, et certes aimée de moy beaucoup plus que paternellement. Le jugement qu'elle feit des premiers Essais, et femme, et en ce siècle, et si jeune, et seule en son quartier, et la véhémence fameuse dont elle m'aima et me désira longtemps sur la seule estime qu'elle en print de moy longtemps avant m'avoir veu sont des accidents de tres digne considération. » Mlle de Gournay pleura la mort de Montaigne comme celle d'un père. Elle fit, en 1593, le voyage de Guyenne pour consoler sa veuve et sa fille, et publia, en 1595, sa première édition des *Essais*, d'après l'exemplaire augmenté et corrigé qu'elles mirent entre ses mains. Elle consacra le reste de sa vie au souvenir et à l'imitation de celui dont elle avait mérité l'estime. Etablie définitivement à Paris, elle fut en relations avec Godeau, Chapelain, Maynard, Colletet, Marolles, Bois-Robert, le cardinal du Perron, François de Sales, Juste Lipse, Racan, et fut pensionnée par Richelieu. Elle s'attira, en 1610, force inimitiés pour avoir pris la défense des jésuites, et surtout du père Cotton. Elle fut attaquée violemment par Saint-Amant, par Gaillard, par d'autres librettistes. Ses amis la défendaient mal. Du Perron lui-même disait : « On attaque ses

mœurs ! qu'elle publie son portrait ! » Les œuvres de Mlle de Gournay se composent de morceaux de littérature et de morale, de traductions, de poésies fugitives. Elles ont été réunies sous divers titres : *l'Ombre de la damoiselle de Gournay* (Paris, 1626, in-8) ; *les Advis ou les présents de la damoiselle de Gournay* (1634, in-4 ; 1641, in-4). On peut citer à part *le Promenoir de M. de Montaigne* (1594, in-12), petit récit romanesque ; son traité des *Vertus vicieuses*, où se rencontrent d'heureuses trouvailles d'expressions ; son *Traité sur l'éducation des enfants de France*, où elle se livre à d'audacieuses critiques de la royauté et de la noblesse ; enfin, son essai sur *l'Egalité des hommes et des femmes*. Nous laissons à dessein de côté ses éditions de Montaigne, sur lesquelles on trouvera des renseignements dans la biographie du philosophe (V. MONTAIGNE). R. S.

BIBL. : MORERI, BAYLE. — Léon FEUGÈRE, *Mlle de Gournay, étude sur sa vie et ses ouvrages*; Paris, 1853, in-8. — Ch.-L. LIVET, *Précieux et Précieuses*; Paris, 1860, in-12.

GOURNAY (Jean-Claude-Marie-Vincent, seigneur de), né à Saint-Malo en mars 1712, mort le 27 juin 1759. Il occupe comme précurseur, comme initiateur, une place importante dans le développement de la science économique en France et en Europe. C'est l'aïeul des physiocrates, l'ami et le conseil de Quesnay, de Turgot et même de Cantillon. C'est auprès de son père, négociant à Saint-Malo, qu'il reçut les premières notions économiques. Elles avaient nécessairement l'échange pour fondement. Ces premières notions furent confirmées et développées par le long séjour que de Gournay fit à Cadix (1730-1744) et par ses voyages à Hambourg, en Hollande, en Angleterre. Il eut bientôt réuni une assez belle fortune pour ses goûts modérés. Il se fixa à Paris où l'amitié de Machault, de Trudaine lui procurèrent d'abord une place de conseiller au grand conseil, puis une intendance de commerce. On lui doit une traduction des traités de J. Child et de Culpeper (*Brèves Observations sur le commerce et l'intérêt de l'argent; Traité contre le haut taux de l'usure*), puis *Considération sur le commerce, les compagnies, sociétés et maîtrises* (1758). Ce dernier ouvrage a été écrit par Clicquot Blervache ; mais les idées sont celles de Gournay. Gournay a fourni aux physiocrates leur principe fondamental, le *laissez faire, laissez passer*. Il a emprunté ce principe aux mouvements du commerce international qu'il a très bien suivis et observés. Mais il n'a pas accepté le second principe des physiocrates : la terre est le seul élément de la richesse. Il se sépare par là de Quesnay et de Turgot pour se rapprocher d'Adam Smith et de l'école anglaise. Il ne lui était pas possible, après avoir manipulé toute sa vie les produits de l'industrie, de leur refuser ainsi qu'au commerce d'être un facteur puissant de la richesse. Très sagace observateur des faits, il a exercé sur ses amis une influence considérable. Aussi Turgot a-t-il écrit son éloge. On lui doit encore : *Observations de la Société d'agriculture de Bretagne* (1760) ; *Observations à la suite des mémoires de Forbonnais, la prohibition des toiles peintes* (1755). E. FOURNIER DE FLAIX.

GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE LA), ingénieur français, né à Nantes le 20 déc. 1814, mort à Paris le 25 juin 1883. Il était inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Institut, professeur, puis examinateur de sortie à l'Ecole polytechnique. Après avoir été aspirant de marine et avoir donné sa démission à la suite d'un acte d'indiscipline juvénile, de La Gournerie entra à l'Ecole polytechnique où les qualités éminentes de son esprit ne tardèrent pas à être remarquées et où il fut appelé plus tard comme professeur de géométrie descriptive. C'est à lui qu'on doit le commencement des travaux du bassin à flot de Saint-Nazaire. Il a laissé : un *Traité de géométrie descriptive* ; un supplément au *Traité de stéréotomie* de Leroy ; un *Traité de perspective linéaire ;* des *Etudes économiques sur l'exploitation des chemins de fer*. M.-C. L.

GOURNEY (Sir Mathew), homme de guerre anglais, né à Stoke (Somersetshire) vers 1310, mort le 26 sept. 1406. Fils d'un des meurtriers d'Edouard II, il fut, dit Froissart, « un moult vaillant chevalier » ; il figure avec éclat à la bataille de la Sluys (1340), à la prise d'Algésiras (1344), à la bataille de Crécy (1346), à celle de Poitiers (1356). Nommé en 1357 gouverneur du château de Brest, il s'affilia en 1360 aux grandes compagnies. Emprisonné à la Tour de Londres en 1362, il assistait en 1364 à la bataille d'Auray où Duguesclin fut pris par Chandos. Lorsque don Pedro, détrôné par Henri de Transtamare, demanda l'appui du roi de Portugal pour recouvrer son trône, Gourney, sur les instances de Duguesclin, fut envoyé en ambassade en Portugal pour combattre cette alliance. Il accomplit maintes prouesses dans les tournois, et, quand il revint rendre compte de sa mission, il se trouva que le prince Noir avait pris le parti de don Pedro et rappelé à lui tous les chevaliers anglais. Gourney abandonna donc Henri de Transtamare et il combattit contre lui à Najara (1367). Après avoir replacé Pedro sur le trône de Castille, il fut nommé par le prince Noir baron de Guyenne et prit part à l'expédition du Bourbonnais avec le comte de Buckingham (1369). Il traita de la reddition du château de Belleperche avec le duc de Bourbon. Il participa encore à l'expédition d'Artois et de Picardie et fut fait prisonnier près de Soissons. Il ne fut relâché qu'en 1376. Deux ans après, il était gouverneur de Bayonne où il fut assiégé par le duc d'Anjou et le roi de Castille. En 1388, il prenait part à l'expédition de Portugal en qualité de connétable. Gourney, fort riche propriétaire en Angleterre, siégea au Parlement de 1390 et au premier Parlement de Henri IV. Comme il mourut sans enfants, bien qu'il eût été marié deux fois, ses biens retournèrent à la couronne. R. S.

GOUROFF, littérateur franco-russe, d'origine française, né à Clermont-Ferrand en 1766, mort en Russie vers 1840. Il s'appelait réellement Jardy Dugour et prit le nom de Gouroff quand il se fit naturaliser Russe. Il était frère de la Doctrine chrétienne et directeur du collège de La Flèche quand la Révolution éclata. Il émigra en Russie et devint professeur à Kharkov et plus tard à Saint-Pétersbourg. Il a publié un certain nombre d'ouvrages relatifs à des questions publiques, historiques ou pédagogiques : *Mémoire justificatif pour Louis XVI* (1792-93) ; *Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI* (1796, 2 vol.) ; *Collection de pièces intéressantes sur les grands événements de l'histoire de France pendant les années 1789*, etc. (1802) ; *Mémoires sur les Tatares Nogaïs* (Kharkov, 1816) ; des *Recherches sur les Enfants trouvés* (Paris, 1839). La liste de ses ouvrages est fort longue ; elle a été relevée dans l'art. *Gouroff* de la *Biographie générale*. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui sans intérêt. L. L.

GOUROU (Bot.) (V. KOLA).

GOURS. Com. du dép. de la Charente, arr. de Ruffec, cant. d'Aigre ; 227 hab.

GOURS. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Libourne, cant. de Lussac ; 371 hab.

GOURSAT (Edouard-Jean-Baptiste), mathématicien français, né à Lanzac (Lot) le 21 mai 1858. Sorti de l'Ecole normale supérieure en 1879 et reçu docteur ès sciences en 1881, il a été, de 1881 à 1885, chargé du cours de calcul différentiel et intégral à la faculté des sciences de Toulouse. Il est, depuis 1885, maître de conférences (calcul différentiel et intégral) à l'Ecole normale supérieure. Ses travaux ont plus particulièrement porté sur les fonctions hypergéométriques et la réduction des intégrales hyperelliptiques, sur les fonctions uniformes, sur les transformations rationnelles des équations différentielles linéaires, sur les substitutions orthogonales et les divisions régulières de l'espace, sur la transformation des surfaces minima. Ils lui ont fait décerner par l'Académie des sciences de Paris : en 1886, le grand prix des sciences mathématiques, pour une *Etude des surfaces qui admettent tous les plans de*

symétrie d'un polyèdre régulier; en 1889, le prix Poncelet; en 1891, le prix Petit d'Ormoy. Les résultats s'en trouvent consignés dans une cinquantaine de mémoires originaux publiés par les *Annales de l'Ecole normale supérieure* (1881 à 1889), par les *Comptes rendus de l'Acad. des sc. de Paris* (1882 à 1886), par le *Bulletin de la Société mathématique* (1882 à 1885), par les *Acta mathematica* (1883 à 1888), etc. Il a donné à part : *Leçons sur l'intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre* (Paris, 1890, in-8). L. S.

Bibl. : *Notice sur les travaux scientifiques de M. Ed. Goursat*; Paris, 1887, in-4.

GOURVIELLE. Com. du dép. de l'Aude, arr. de Castelnaudary, cant. de Salles-sur-l'Hers ; 96 hab.

GOURVILLE. Com. du dép. de la Charente, arr. d'Angoulême, cant. de Rouillac ; 771 hab. Eglise en partie du XIIe siècle. Ruines de l'ancien château du XIVe siècle. La seigneurie de Gourville avait été érigée en baronnie pour Anne de Lévis, duc de Ventadour, par lettres patentes d'août 1609.

GOURVILLE (Jean Hérault de), agent politique français, né à La Rochefoucauld le 11 juil. 1625, mort à Paris le 14 juin 1703. D'une famille obscure, il perdit son père de bonne heure. Son frère, maître d'hôtel de l'abbé de La Rochefoucauld, le fit entrer au service de ce dernier comme valet de chambre. Il suivit l'abbé de La Rochefoucauld à Paris et y fut remarqué par l'auteur des *Maximes*, alors prince de Marsillac, qui le prit comme maître d'hôtel et l'amena à l'armée de Flandre (1646). Devenu, au retour, secrétaire de son nouveau maître, Gourville fut initié ainsi aux intrigues politiques du temps. Il entra par La Rochefoucauld dans le parti des princes et s'attacha particulièrement à Condé. Il tenta de faire évader ce dernier de Vincennes et d'enlever Retz, se chargea à diverses reprises des missions les plus périlleuses et, finalement, négocia la réconciliation de Monsieur le Prince avec la cour, puis la remise de Bordeaux par Conti. Au cours de ces diverses affaires, il sut se faire apprécier par Mazarin qui le nomma intendant des vivres à l'armée de Catalogne. Un instant enfermé à la Bastille en 1655, il obtint, peu de temps après en être sorti, les charges de receveur général des tailles en Guyenne et de conseiller d'Etat. Gourville avait connu Foucquet en Catalogne et s'était lié avec lui. Entraîné dans sa disgrâce, il n'abandonna pas son ami et essaya de tenir tête à l'orage; mais, condamné à mort par contumace, il dut se réfugier à Dijon chez le prince de Condé. De là, il passa en Hollande, puis en Angleterre et vint enfin à Bruxelles où il se fixa. Grâce à ses relations personnelles, il joua au congrès de Breda un rôle favorable à la France auprès des princes de Brunswick et de Hanovre et fut chargé auprès d'eux de différentes missions officieuses (1666). Gourville revint secrètement à Paris en 1668 et ne fut pas inquiété, mais ne put obtenir de rentrer en grâce. Condé le chargea de mettre en ordre ses affaires fort ébranlées; ce fut pour y parvenir que Gourville se rendit à Madrid afin de faire rentrer les créances que le prince avait en Espagne. Au retour de ce voyage, il obtint enfin des lettres d'abolition et fut présenté au roi par Condé à Chantilly (1671). Il fut même pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz et chargé à plusieurs reprises de diverses missions politiques en Allemagne de 1670 à 1688. Au retour de l'une d'elles, en 1681, il obtint des lettres de grâce aussi complètes que possible. Ses dernières années furent paisibles. Il vieillit célibataire, honoré de l'estime et de l'amitié des plus grands personnages de son temps, de Condé, auprès duquel il se trouvait à la bataille de Seneffe (1674), de Mme de Sévigné, de Boileau et aussi de Ninon de Lenclos. Il fonda un hospice à La Rochefoucauld et, tout à fait à la fin de sa vie, écrivit ses *Mémoires*. Ceux-ci furent publiés en 1724 par l'abbé Foucher selon les uns, par Mlle de La Bussière d'après d'autres (Paris, 2 vol. in-12). Ils ont été publiés de nouveau en 1782 (Paris, 2 vol. in-12) et dans la collection Petitot (Paris, 1826, t. LII, in-8). Louis Farges.

Bibl. : Sainte-Beuve, *Lundis*, t. V. — Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*; Paris, in-8.

GOURVILLETTE. Com. du dép. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean-d'Angély, cant. de Matha ; 327 hab.

GOURY de Champgrand (Alexandrine-Sophie) (V. Bawr [Baronne de]).

GOURZON. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Wassy, cant. de Chevillon; 438 hab. Cette localité, mentionnée dès le XIe siècle, tire son origine, croit-on, de la ville gallo-romaine dont les ruines subsistent encore au hameau du Châtelet, situé dans son territoire. C'est sur cette colline isolée, dont le plateau occupe une étendue considérable, que furent découvertes, en 1742, par l'antiquaire Grignon, les restes bien conservés d'une importante ville antique. A. T.-R.

Bibl. : Jolibois, *la Haute-Marne ancienne et moderne* ; Chaumont, 1858-1861, gr. in-8, avec fig. et carte.

GOUS. Rivière de Russie, bassin de la Volga, affluent de gauche de l'Oka, longue de 120 kil.; elle coule du N. au S. dans les gouv. de Vladimir et de Riazan, forme à son confluent avec le Kolp et la Norma un petit lac, au bord duquel est le grand établissement métallurgique de *Goussevsk* (5,000 hab., 6 usines).

GOUSLA (V. Guzla).

GOUSSAINCOURT. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs; 318 hab.

GOUSSAINVILLE. Com. du dép. d'Eure-et-Loir, arr. de Dreux, cant. d'Anet; 563 hab.

GOUSSAINVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Gonesse; 617 hab.

GOUSSANCOURT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Château-Thierry, cant. de Fère-en-Tardenois; 236 hab.

GOUSSAULT (L'abbé), littérateur français du XVIIe siècle, conseiller au parlement de Paris. Citons de lui : *Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités* (Paris, 1692, in-12, plusieurs éd.), ouvrage publié anonymement qui fut accueilli avec une faveur marquée; l'abbé Fléchier, croyant qu'il était de son oncle, l'a réimprimé dans son édition des *Lettres* de l'évêque de Nîmes (1715); *Portrait d'un honnête homme* (Paris, 1693, in-12); *Portrait d'une honnête femme* (1694, in-12); *Lettres choisies de divers auteurs* (Bruxelles, 1725, in-8); *Nouvelles Lettres familières* (1734, in-8), etc.

GOUSSE. Com. du dép. des Landes, arr. de Dax, cant. de Montfort ; 250 hab.

GOUSSE. I. Botanique. — La gousse ou légume est le fruit des *Légumineuses* (V. ce mot et Fruit).

II. Architecture. — Sorte de cosses de fèves servant à décorer l'échine du chapiteau dorique romain et aussi ornements en forme de gousses végétales placés entre les volutes et les oves au-dessous du tailloir dans le chapiteau ionique ; les gousses sont surtout employées dans l'architecture classique. Ch. L.

GOUSSET (Blas.). Pièce honorable représentant un pairle dont la partie supérieure est pleine. Quelques héraldistes ont prétendu que la présence de cette pièce, assez rare d'ailleurs dans un blason, constituait une flétrissure. Les modernes ne sont pas de cet avis.

GOUSSET (Thomas-Marie-Joseph), cardinal, né à Montigny-sur-Cherlieu (Haute-Saône) le 1er mai 1792, mort à Reims le 24 déc. 1866. Il était professeur de théologie morale au grand séminaire de Besançon, lorsque l'archevêque de cette ville, le cardinal de Rohan, le choisit pour grand vicaire (1830); il fut nommé évêque de Périgueux en 1835, archevêque de Reims en 1840, cardinal en 1850. Sur l'étude des auteurs païens dans l'instruction secondaire, il défendit les idées de l'abbé *Gaume* (V. ce nom) combattues par Dupanloup. Œuvres principales : *Code civil commenté dans ses rapports avec la théologie morale* (Paris, 1827, in-8); *Théologie morale* (Paris, 1827, 2 vol. in-8); édition du *Dictionnaire théologique de Bergier avec notes et dissertations* (Besançon, 1834); *Théologie dog-*

matique (Paris, 1848, 2 vol. in-8); *Croyance générale et constante de l'Eglise touchant l'immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie* (1855); *Exposition des principes du droit canonique* (1859); *Du Droit de l'Eglise touchant la possession des biens destinés au culte* (1862); *De la Souveraineté temporelle du pape* (1862).

GOUSSEVSK (V. Gous).

GOUSSONVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. et cant. de Mantes; 210 hab.

GOUST (L.), architecte français, né vers 1760, mort après 1829. Elève de Barthélemy et de Chalgrin, Goust, qui obtint en 1778 le second grand prix d'architecture, fut inspecteur des travaux du palais du Luxembourg et de l'arc de triomphe de l'Etoile sous la direction de Chalgrin auquel il succéda en 1811 comme architecte de cet édifice. Les travaux, interrompus en 1813, furent repris en 1823 sous la direction de Goust; mais on lui adjoignit Huyot et il se retira définitivement en 1829. Ch. L.

GOUSTRANVILLE. Com. du dép. du Calvados, arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Dozulé; 202 hab.

GOÛT. I. Anatomie et physiologie. — Le goût, ou la gustation, s'exerce par la cavité buccale, et, en particulier, par l'intermédiaire de la langue. Sans insister ici sur l'anatomie de cet organe (pour les détails, on se reportera à l'art. Langue), nous rappellerons les points qui nous intéressent plus particulièrement au point de vue physiologique. La langue est recouverte d'une muqueuse fort raboteuse à la face dorsale, et parcourue par un sillon antéro-postérieur d'où se détachent des deux côtés des sillons qui se portent obliquement en avant. En avant du V lingual, la muqueuse présente des papilles, dont les principales, caliciformes, au nombre de dix ou douze, forment le V en question; dont les plus petites, de forme variée, sont disséminées en grand nombre sur toute la surface gustative. Ces papilles sont entourées d'une sorte de rigole circulaire qui les sépare de bourrelets qui portent eux-mêmes des papilles secondaires. C'est dans l'épaisseur de ces papilles que se trouvent les organes du goût, les corpuscules, gobelets, ou bourgeons gustatifs. Ils se terminent librement en pointe sur les parois des papilles, et par leur extrémité opposée ils se continuent avec un filet nerveux. Chaque corpuscule est formé d'une coque, d'une sorte d'enveloppe composée de cellules épithéliales allongées, assemblées comme les côtes d'un melon, et on les nomme cellules de revêtement. A l'intérieur de cette coque, on trouve un faisceau de cellules d'ordres différents : ce sont les cellules en bâtonnets ou cellules gustatives, situées au centre de la coque, et qui par une extrémité se terminent en pointe faisant saillie au dehors de l'orifice de celle-ci (filament supérieur), alors que l'autre extrémité (filament inférieur) se continue avec un filet nerveux. Ces cellules en bâtonnets sont considérées comme les organes par lesquels les corps sapides déterminent dans le cerveau la perception à laquelle nous donnons le nom de saveur. Ils sont à la gustation ce que les corpuscules tactiles sont au toucher.

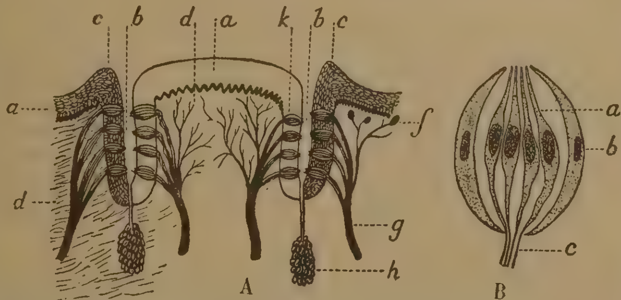


Fig. A. — *a*, épithélium de la papille; *d*, *d*, derme; *b*, *b*, rigole circulaire qui entoure la papille; *c*, *c*, rebord circulaire; *f*, *k*, corpuscules du goût; *g*, nerf glossopharyngien; *h*, glandes muqueuses. — Fig. B. — *a*, cellules gustatives; *b*, cellules de la capsule; *c*, fibres nerveuses.

Nous avons dit que la langue est l'organe du goût. Ceci n'est vrai qu'approximativement. La langue est, en effet, le principal organe de la gustation, mais elle ne l'est ni de façon totale, ni de façon exclusive. D'ailleurs, on est loin de s'entendre. Pour la face inférieure de la langue, les uns admettent l'existence de la sensibilité gustative (Vernière, Valentin, Bimar, Urbantschitsch), d'autres la nient (Longet, etc.). On s'accorde assez généralement pour considérer les bords comme sensibles, mais l'accord est moins complet à l'égard de la sensibilité de la face supérieure de la pointe : peut-être la sensibilité y est-elle moins générale, et y a-t-il des variations individuelles. Le milieu de la langue est généralement considéré comme dépourvu de sensibilité gustative, et, par contre, la base de cet organe est l'organe gustatif par excellence. D'autres parties de la bouche possèdent d'ailleurs cette sensibilité. Telles sont, probablement — car l'accord n'est jamais absolu — la voûte du palais, le voile du palais et ses piliers en partie, et peut-être l'épiglotte et la partie postérieure du pharynx. Mais la sensibilité de ces parties est sujette à des variations individuelles très prononcées. On remarquera que le goût a son siège principalement dans l'arrière-bouche (base de la langue, voile du palais, piliers du voile), et que dans la partie antérieure de la cavité buccale, il n'y a guère que la pointe et les bords de la langue qui possèdent la sensibilité gustative.

Ceci dit sur la topographie de cette sensibilité, quelques mots sur les conditions nécessaires au jeu de celle-ci. Il est indispensable que les corps sapides soient dissous. Les corps insolubles n'ont point de saveur. La nature de la solution, du véhicule, n'est pas sans influence, et certains liquides conviennent mieux que d'autres. La température de la solution a aussi son importance : les températures extrêmes masquent la saveur, et les corps sont le plus sapides entre 10 ou 15 et 25 ou 30°. On sait aussi que les solutions très faibles ont une saveur insignifiante; la quantité joue donc un rôle, et cela d'autant plus qu'il y a des variations individuelles très marquées, les différences de finesse de sensation étant fort prononcées. D'un autre côté, pour que la gustation s'effectue normalement, il faut l'intégrité des autres sensibilités de la cavité buccale. Celle de l'odorat est particulièrement nécessaire, comme chacun a pu s'en apercevoir aux effets désastreux du rhume de cerveau sur l'appréciation des mets ou des vins, et, dans les cas d'anosmie, la gustation est notablement affaiblie. Il faut encore l'agitation du corps sapide dans la bouche, car plus il est promené et plus il stimule de corpuscules sensitifs, et quand nous avons à avaler une poudre de goût désagréable, nous la posons sur le dos de la langue pour l'avaler au plus tôt sans l'amener au contact des parois buccales. Il semble même que les corps solides, mais solubles, déposés sur la langue immobile, ne déterminent point de sensation gustative tant que la langue ne s'agiterait point; et Raspail a vu que si l'on plonge la langue dans une solution sucrée, sans qu'elle touche les parois du vase qui renferme celle-ci, il n'y a pas de sensation de goût. Cette influence considérable des mouvements musculaires doit sans doute s'expliquer par le fait que, grâce à eux, le contact du corps sapide est plus étendu et plus intime à la fois; celui-ci excite un plus grand nombre de corpuscules sensitifs, et est, en quelque sorte, poussé par force vers eux.

Nous avons dit que, pour déterminer des sensations de goût, les corps doivent être solubles, ou renfermer des parties solubles. Ceci ne doit pourtant pas être pris au pied de la lettre. Sans parler des gaz, qui sont sapides, mais qui peuvent être tels parce qu'ils se dissolvent dans la

salive qui humecte toujours la langue ou les autres parties de la bouche, il convient, en effet, de remarquer que différents agents produisent une excitation des corpuscules de la gustation. Telles sont l'électricité et l'action mécanique par exemple, d'après von Vintschgau, Rosenthal, Henle, etc. Mais il suffit de signaler ce fait en passant, et à titre de curiosité. Les saveurs déterminées par ces agents sont assez mal définies et variables.

Pour les saveurs dues aux corps sapides les plus usuels, on a proposé de nombreuses classifications depuis Galien jusqu'à Chevreul. Ce dernier, en 1824, a introduit un peu d'ordre et quelque peu simplifié les listes antérieures. Il a introduit de l'ordre en distinguant les corps sapides selon qu'ils déterminent des sensations plus ou moins simples. Tels corps agissent sur le toucher seul; tels sur le toucher et l'odorat; tels sur le tact et le goût; tels, enfin, sur le tact, le goût et l'odorat. Nous ne saurions entrer ici dans la discussion des différentes classifications des saveurs qui ont été proposées de côté et d'autre, et nous nous contenterons d'indiquer les grandes divisions de la classification la plus générale. Celle-ci reconnaît quatre saveurs fondamentales : sucrée, acide, amère, salée. Peut-être y faut-il joindre la saveur métallique, comme le veut von Vintschgau. Wundt, aux cinq précédentes, a ajouté la saveur alcaline. Mais, en vérité, il n'est pas prouvé que dans le cas des alcalins et des astringents, il y ait véritable gustation : c'est la sensation tactile qui semble dominer et même occuper toute la scène.

Chacun admet que la gustation s'opère grâce à un contact entre des parcelles sapides et les organes terminaux spéciaux, mais on ne sait rien sur la nature intime de ce processus. Il nous suffira de signaler encore un ou deux points en passant. Le premier est le fait de la variabilité individuelle considérable que l'on observe dans la sensibilité gustative. Il y a des gourmets, et il y a des gens dont le goût est tout à fait obtus. Les différences tiennent sans doute à des différences d'éducation spéciale, et, en définitive, de perception. C'est affaire cérébrale plutôt que buccale. De façon générale, le goût est plus fin chez l'homme que chez la femme. Les dégustateurs de profession et les gourmets sont du sexe masculin, et l'homme a le goût plus fin comme il a l'odorat plus délicat, et le sens des couleurs plus riche en nuances. Le second point à noter est la variabilité d'appétence des différentes saveurs Telle qui plaît à ceux-ci déplaît à ceux-là, et il y a des individus et des peuples qui trouvent un ragoût infini à des saveurs qui dégoûtent profondément tels autres. Comme le dit le proverbe, « des goûts et des couleurs il ne faut point disputer ». Cela est aussi vrai du goût au sens étroit que des goûts au sens le plus large.

Pour terminer cette rapide étude de la gustation, il convient de dire un mot du rôle du système nerveux. Le nerf essentiel du goût, celui qui est à la gustation ce que le nerf optique est à la vision, et le nerf glossopharyngien. D'autres nerfs jouent assurément un rôle aussi, mais il est secondaire, comme l'est celui des nerfs moteurs de l'œil, ou des nerfs tactiles de cet organe. Ainsi l'hypoglosse, nerf moteur de la langue, le facial qui anime les lèvres et les joues, sont utiles à la gustation par les mouvements auxquels ils président, mais leur influence est accessoire. La fonction spécifique du glossopharyngien a été établie en 1834 par Panizza qui montra qu'après section des deux glossopharyngiens chez le chien, le goût est complètement aboli, pour les saveurs amères du moins. Le glossopharyngien est donc un nerf qui met en communication le cerveau et les organes gustatifs. Il n'est pas le seul, cependant, et Panizza eut tort en comptant en faire l'unique voie de communication. J. Müller le fit bientôt voir (1835), et, en somme, le glossopharyngien fournit la sensibilité gustative à la base de la langue et peut-être au voile du palais. Mais un autre nerf joue aussi un rôle très important, et c'est le lingual, branche de terminaison du trijumeau. Magendie vit en lui le seul nerf gustatif, étant aussi exagéré dans son sens que Panizza dans le sien. La corde du tympan semble aussi jouer un rôle important dans la gustation, et M. Mathias Duval considère la corde comme représentant l'une des branches du glossopharyngien. Toutefois, la question n'est pas tranchée définitivement, et on ne peut que renvoyer aux mémoires spéciaux les lecteurs désireux d'en savoir plus long sur le pour et le contre dans cette discussion. H. de Varigny.

II. Esthétique. — Par analogie avec le sens qui nous fait discerner les saveurs et préférer les unes aux autres, on appelle goût, en esthétique, l'aptitude à apprécier plus ou moins correctement et à sentir plus ou moins vivement la beauté dans les œuvres de la nature ou de l'art. « C'est, dit Voltaire (*Dict. philos.*), le sentiment des beautés et des défauts dans tous les arts, un discernement prompt, comme celui de la langue et du palais, et qui prévient comme lui la réflexion. Il est souvent, comme lui, incertain et égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, et ayant quelquefois besoin, comme lui, d'habitude pour se former. »

Le goût, en effet, comme toute aptitude, se forme en s'exerçant et se transforme par l'habitude. Ce n'en est pas moins, avant tout, une disposition naturelle, que l'éducation cultive et modifie, mais ne saurait créer de toute pièce. C'est ce qui résulte avec évidence de l'analyse des facteurs qui la constituent. Car, toute simple qu'elle est en apparence, cette aptitude est fort complexe en réalité, et, loin d'être irréductible, elle se résoud en éléments très divers, qui tantôt s'unissent et se fondent tous en une parfaite spontanéité, tantôt manquent plus ou moins et se combinent dans des proportions infiniment variables, qui font l'extrême diversité des goûts. Ces éléments, quels sont-ils? Nous le saurons en nous rappelant ce qu'est essentiellement la beauté (V. Beau, t. V, p. 996), de quelle manière elle agit sur nous, quelles facultés elle met en jeu. Le beau émeut toutes nos puissances à la fois : de là la plénitude du sentiment qu'il excite. Il s'adresse à l'homme tout entier, à la raison comme au cœur, à la pensée, qu'il doit satisfaire, comme aux sens et à l'imagination, qu'il ravit. C'est donc avec toutes ces facultés ensemble qu'on juge du beau; le goût est fait de leur jeu simultané, de leur harmonieuse union. Or, toutes ces facultés sont données par la nature avant d'être développées par l'exercice, réglées, orientées par l'éducation. Toutes aussi sont plus ou moins individuelles, c.-à-d. variables d'un sujet à l'autre, même la raison, qui n'est qu'en un sens tout abstrait rigoureusement identique dans tous les hommes. Voilà pourquoi, lorsqu'on parle du goût, c'est presque toujours et avant tout comme d'un don qui ne s'acquiert pas quand la nature l'a refusé, et qui différencie profondément les personnes. C'est là, en effet, un point hors de doute, et le premier à mettre en lumière. L'erreur n'est que dans l'exagération qui fait nier qu'il y ait un bon goût et un mauvais, en faisant méconnaître les éléments stables qui rendent possible un criterium du goût.

Toute beauté parle aux *sens* ou à l'*imagination*, à deux sens surtout, la vue et l'ouïe, ceux-là mêmes dont les données alimentent d'une façon presque exclusive l'imagination, ce « sens intérieur ». Or, chacun sait, d'une part, que la finesse des sens et la force de l'imagination sont essentiellement des dons de nature, dons qu'on peut bien perdre et gâter, mais qu'on n'acquiert guère quand ils manquent; de l'autre, que ces mêmes dons sont à peine moins nécessaires pour connaître et goûter la beauté que pour la produire. Beethoven a pu devenir sourd sans que son génie musical en parût souffrir; mais que serait un critique musical sans l'oreille? Que penser d'un critique d'art, dont l'œil n'aurait pas l'intuition vive des proportions, le sens délicat des couleurs? Les œuvres littéraires ne réclament pas au même point, pour être goûtées, la finesse d'un sens déterminé : pourtant n'y a-t-il pas aussi, dans la poésie à coup sûr, dans la prose même, un rythme, une musique à laquelle il faut être sensible pour être bon juge? Là, en

tout cas, plus visiblement encore, sinon plus certainement que dans les arts plastiques et la musique, notre imagination fait pour une part singulière le plaisir que nous donnent les œuvres, et le jugement que nous en portons. Elle est, toute proportion gardée, aussi indispensable pour comprendre un poème et en jouir qu'elle l'est au poète pour créer. Celui qui crée, d'ailleurs, n'a-t-il pas lui-même besoin de goût ? Le goût, chez lui, consiste essentiellement à ne pas tout dire, mais à choisir avec bonheur les moyens de faire deviner ce qu'il ne dit pas et sentir infiniment plus qu'il n'exprime. Eh bien, une partie du goût chez ceux qui jugent, auditeurs, spectateurs ou lecteurs, consiste aussi à entendre ce qui n'est pas dit, à voir tout ce qu'on leur montre et quelque chose au delà.

Cette vision de l'invisible, cette évocation de mille choses qui complètent la sensation actuelle et la dépassent infiniment, c'est essentiellement l'œuvre de l'imagination. Mais elle ne va pas d'ordinaire sans une *émotion* correspondante, dont elle fait, pour une part singulière, et la force et la qualité. Si grand et si notoire est le rôle du sentiment dans les jugements esthétiques que beaucoup n'y veulent voir qu'une affaire de sentiment. Il est sûr, en effet, que, si tout ce qui est agréable n'est pas beau, rien n'est salué comme beau qui ne touche agréablement. De toutes les conditions de la beauté, le charme est peut-être la plus nécessaire ; c'est, du moins, celle qui serait le plus près de suffire, à défaut des autres, d'où l'empire souverain de la *grâce* (V. ce mot). De même, donc, que cela seul qui nous plaît souverainement nous paraît divinement beau, et que le don de sentir et de toucher est une maîtresse pièce du génie, de même, le don de s'émouvoir, et, plus précisément, le don d'aimer, la sympathie est un facteur nécessaire du goût. C'est à très bon droit que les artistes récusent, non seulement comme injustes sans le vouloir les critiques hostiles à leur personne ou à leur manière, mais comme incompétents, pour ainsi dire, les critiques naturellement secs et défiants. Ce n'est une qualité pour le goût d'être sévère qu'autant que cette sévérité n'empêche pas d'être sensible, de rester ouvert à toutes les émotions.

Cependant, le fait même qu'il y a une sévérité du goût, qu'on parle en tout pays d'un goût sûr, d'un goût pur, enfin d'un bon et d'un mauvais goût, nous avertit qu'il entre dans le goût quelque élément plus fixe que tous ceux que nous venons de nommer. Il y entre, en effet, des *facteurs proprement intellectuels*, parmi lesquels avant tout la *raison*. Je dis avant tout, non pas exclusivement, car l'esprit proprement dit, la curiosité, la mémoire, l'étendue et la variété du savoir, la vivacité à saisir les choses et leurs rapports sont très utiles au critique, donc contribuent à faire l'homme de goût. Néanmoins, la raison est nécessaire par-dessus tout ; j'entends cette faculté maîtresse, régulatrice de toutes les autres, qui, selon les uns, les précède toutes et fait leur fonds commun ; selon les autres, résulte déjà de leur concours, mais qui consiste en tout cas à distinguer le vrai du faux. Certes, il y a un abîme entre la vérité abstraite et la beauté, et comme l'art diffère de la science, autre chose est juger finement des œuvres d'art, autre chose en disserter savamment. Il n'en est pas moins vrai que l'essence du goût est de discerner, donc de juger, et que la meilleure garantie d'un jugement correct est, en matière de beauté comme en tout, la raison ou le bon sens, de quelque nom qu'on veuille appeler cet instinct intellectuel qui va droit au vrai, repousse le faux, dénonce l'absurde. Il va de soi seulement que le bon sens dont il s'agit ici est un bon sens suffisamment affiné par la culture ; que la raison en question n'est pas la raison abstraite du géomètre ou du métaphysicien, mais une raison amie de l'expérience, convenablement informée, initiée autant qu'il le faut à la technique des arts. Je devrais ajouter : scrupuleuse surtout et circonspecte, si cela n'était de l'essence de la raison. Car rien n'est plus funeste au goût, mais plus contraire aussi au bon sens, voire à l'honnêteté, que de s'ériger en juge dans les choses où l'on n'entend rien, ou seulement de trancher dans celles où l'on n'est qu'à demi compétent. Chacun, sans doute, a le droit de dire ses impressions. On ne peut cependant songer sans tristesse au grand nombre de gens qui impriment les leurs à la légère, s'improvisant critiques d'art sans études spéciales, avec un bagage de connaissances générales souvent bien léger. A quelle réserve ne se sentira pas tenu le critique un peu consciencieux, en pensant qu'il peut d'un mot contrister jusqu'au désespoir un artiste que peut-être il ne vaut pas !

La modestie convient d'autant mieux à l'homme de goût que, si sûr qu'il soit de son jugement, il sent mieux que personne ce qu'il a toujours de contestable ou de sujet à revision. Le commencement de cet esprit de finesse qui est ici la sagesse, c'est de ne pas se croire infaillible. A ce point de vue, on ne dira jamais trop les fluctuations du goût, les caprices de la mode, Paris adorant aujourd'hui la musique qu'il sifflait hier et réciproquement, bref l'éternelle destinée du génie, qui est d'être d'abord méconnu ; celle des renommées les plus bruyantes, qui est de subir les pires éclipses. Tout cela s'explique très simplement par les lois psychologiques élémentaires, tout particulièrement par celles de l'habitude. D'une part, le trop nouveau n'est pas goûté parce qu'il n'est pas compris ; il dérange trop nos habitudes mentales : Berlioz commence par être sifflé. Mais qu'on ait le temps de s'accoutumer à Berlioz, on trouvera pâle et maigre la musique qu'on aimait auparavant. Ne voit-on pas aujourd'hui des fanatiques de Wagner, quelquefois ceux-là même qui l'ont conspué à l'origine, pleins de dédain, presque de dégoût pour tous les maîtres antérieurs à lui. D'autre part, en effet, l'habitude, émoussant les impressions, ôte toute saveur, avec le temps, à ce qui d'abord en avait le plus. De là le besoin de changement, l'attrait souverain du nouveau, pourvu qu'il ne soit pas trop déconcertant. Pour le dire en passant, il y a là un double danger pour le goût, pour le goût du critique aussi bien que de l'artiste : d'un côté, rester asservi à la routine ; de l'autre, donner dans la recherche, et, par crainte du poncif, faire primer sur toute chose, même sur les règles du plus simple bon sens, n'importe quelle originalité.

Car, on aura beau dire, si souples, si larges, si mobiles et élastiques qu'on les veuille, il y a des règles du goût. Il y en a pour chaque genre, à chaque époque ; il y en a de plus générales, valables pour tous les genres, dans tous les temps. Quand la seule règle de l'art serait de donner le plaisir esthétique par opposition aux plaisirs d'un autre ordre, le goût aurait déjà cette règle, à défaut d'autres : ne pas proclamer beau tout ce qui plaît à un titre quelconque, mais cela seul qui, par les sens, va au cœur et contente la raison. Mais cette règle unique se diversifie de vingt manières, prend des formes très précises, quoique très variées, selon les objets et les conditions dont il s'agit. Le bon goût se règle en tout sur la convenance, qui, ne pouvant tout permettre également, limite nécessairement l'arbitraire, si grande qu'elle laisse la part de la fantaisie. De plus, en tout ordre de beauté, il y a une vérité intrinsèque que le bon goût recherche et reconnaît, quand le mauvais goût n'en a cure. Il y a des notes fausses en musique, des formes antiesthétiques en architecture, en sculpture, en dessin ; il y a des couleurs criardes en elles-mêmes ou qui hurlent dans le voisinage les unes des autres. Qu'on aille donc dire à l'auteur de l'*Acoustique* et de l'*Optique physiologique* qu'il n'y a en cela rien de fixe, que tout y est affaire d'impression ! Le plaisir de chacun est son affaire assurément : il n'en doit compte à personne ; mais, dès qu'il l'exprime ou le laisse voir, surtout en le donnant pour mesure objective de la beauté, chacun a le droit aussi de trouver qu'il manque de goût, et les connaisseurs s'accordent fort bien à dire en quoi. Il n'est pas jusqu'à la toilette, ce domaine par excellence de la mode, qui n'ait ses lois. En tant du moins qu'elle marie les couleurs dans le vêtement, elle relève des lois de l'harmonie des couleurs, lois que l'on a le droit d'ignorer, que l'œil des Vénitiens a pressenties bien avant que Chevreul les ait trouvées,

mais qui n'en jugent pas moins le goût de ceux qui les méconnaissent ou qui les violent. Or, il y a des lois analogues et non moins sûres pour les ouvrages de l'esprit : ce sont les lois de la psychologie et de la morale ; de la psychologie, parce que, en quelque genre littéraire que ce soit, rien n'est beau qui n'exprime avec justesse des idées justes et des sentiments vrais ; de la morale, parce que, si l'art n'a pas à prêcher, il est tenu au moins de ne pas corrompre. Le *joli* à l'extrême rigueur peut être tel parfois, à force de grâce et d'esprit, tout en choquant un peu la décence ; mais, à coup sûr, ce qui gâte les mœurs n'est jamais beau, et il n'y a de sublime que ce qui élève.

Henri Marion.

Bibl. : Anatomie. — Bimar, *Etude physiologique sur le sens du goût*, 1875. — Longet, Beaunis, Landois, *Traité de physiologie*. — Chevreul, *Journal de phys.* de Magendie, 1824. — Von Vintschgau, *Handbuch*, de Hermann, 1880, p. 3. — Richet et Gley, notes diverses à la *Soc. de Biologie*, 1885 et suiv. — Wundt, *Psychologie physiologique*. — E. Gley, l'excellent article *Gustation*, dans le *Dictionnaire* de Dechambre.

GOUT (Paul-Emile), architecte français, né à Paris le 1er mai 1852. Elève de Laisné et de la 1re classe de l'Ecole des beaux-arts, M. Gout a exposé de fort intéressants relevés d'édifices pour le service des monuments historiques auquel il est attaché en qualité d'architecte et est de plus architecte des édifices religieux du diocèse de Soissons. Il a construit à Paris le lycée Racine, lycée de jeunes filles élevé entre la rue du Rocher et la rue de Rome sur un terrain très restreint, mais dont le sentiment décoratif et les aménagements intérieurs sont des mieux étudiés. M. Gout est vice-président de l'Union syndicale des architectes français.

Charles Lucas.

GOUTELLE (La). Com. du dép. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom, cant. de Pontgibaud ; 1,034 hab.

GOUTEVERNISSE. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Muret, cant. de Rieux ; 166 hab.

GOUTHE-Soulard (François-Xavier), archevêque d'Aix, né à Saint-Jean-le-Vêtre (Loire) en 1820. Il était curé de Vaise, lorsqu'il fut proposé par M. Goblet, alors ministre de l'instruction publique et des cultes, pour l'évêché d'Amiens. La chute du ministère empêcha sa nomination. Devenu président du conseil, M. Goblet le présenta pour l'archevêché d'Aix, quoiqu'il n'eût point été précédemment évêque ; il y fut nommé le 2 mars 1886. En 1891, à la suite des agitations provoquées à Rome par les manifestations de quelques pèlerins français, M. Fallières invita les évêques à suspendre les pèlerinages qu'ils avaient organisés. M. Gouthe-Soulard lui répondit par une lettre dans laquelle la cour de Paris releva et punit le délit d'offense : il fut condamné à l'amende (23 nov. 1891). Dès le lendemain, il publia, sous le titre *Mon procès, mes avocats* (in-18), un mémoire contenant les approbations qu'il avait recueillies parmi le clergé français. De cette résistance résultèrent des incidents parlementaires qui déterminèrent la chute du ministère (V. Fallières, Freycinet). Le 2 juin 1892, cet archevêque fut encore condamné, par appel comme d'abus, pour la publication d'un *Catéchisme électoral*. Au mot Organiques (Articles) dans la section affectée à l'*Histoire sommaire du cléricalisme contemporain*, on trouvera l'exposé de l'ensemble de ces faits et de l'entreprise à laquelle ils correspondent.

GOUTHIÈRE (Pierre-Joseph-Désiré), doreur-ciseleur français, né vers 1745, mort en 1813. Cet artiste, l'un des plus célèbres ornemanistes de la seconde moitié du XVIIIe siècle, résume ce que la ciselure française a produit de plus délicat depuis la fin du règne de Louis XV jusqu'à la Révoluton. On n'a retrouvé jusqu'à ce jour ni la date exacte de la naissance de Gouthière, ni le nom de la ville où il a vu le jour. On est cependant induit à croire qu'il était né vers 1745 dans les environs de Troyes, sinon dans la ville même. Gouthière vint de bonne heure à Paris où il serait entré comme apprenti dans l'atelier du ciseleur Martincourt. Ce dernier fait n'a jamais été prouvé et il était, en 1766, établi quai Pelletier, à l'enseigne de la Boucle d'or, avec le titre de ciseleur-doreur du roi. Les premiers renseignements que l'on connaisse sur lui sont fournis par une suite de dessins appartenant à M. Natalis Rondot qui les tient de son grand-père, et qui représentent des projets de vases dessinés par Le Barbier et exécutés par Gouthière. A la même époque, le jeune artiste était chargé de la dorure de nombreuses pièces d'orfèvrerie sortant des ateliers de François-Thomas Germain. Ce n'est que dans la seconde partie de sa carrière artistique que Gouthière, qui avait débuté par être un doreur incomparable, devint un merveilleux ciseleur en bronze et un modeleur-compositeur de premier ordre. Son talent fut bientôt apprécié par les amateurs et par les curieux du temps. La comtesse du Barry lui confia, en 1771, la majeure partie des ornements du nouveau pavillon qu'elle faisait construire dans le château de Louveciennes. Gouthière y donna libre carrière à son goût pour les emblèmes mythologiques en exécutant pour le salon ovale, le salon carré, le salon en cul-de-four et pour la salle à manger de ce petit temple, des cheminées de marbre incrustées de bronzes ciselés, des chenêts, des bras de lumière, des lustres, des flambeaux, des candélabres, des garnitures de fenêtres et de portes, ainsi que des piédestaux de statues d'une délicatesse inouïe, dont le prix total détaillé dans les comptes s'éleva à 124,000 livres. Tous ces chefs-d'œuvre ont été dispersés ou détruits à l'époque de la Révolution. Il avait également modelé pour la favorite les pièces d'une toilette en or qu'elle avait commandée à l'orfèvre Roettiers.

A la même époque, Gouthière fut chargé de différents travaux de ciselure pour l'intérieur du palais de Fontainebleau (1773). L'un de ses protecteurs fut le comte de Bondy pour lequel il exécuta des ouvrages dans l'hôtel qu'il avait fait construire à l'angle du boulevard Montmartre et de la rue de Richelieu, hôtel connu plus tard sous le nom de Frascati et devenu une maison de jeu. Nous sommes mieux instruits sur ceux que lui avait commandés, en 1781, la duchesse de Mazarin pour son hôtel du quai Malaquais disparu pour faire place aux nouvelles salles d'exposition de l'Ecole nationale des beaux-arts. On y voyait, dans le grand salon, une cheminée de granit soutenue par des figures de faucon avec une frise et des ornements, une pendule et des vases de Sèvres montés en bronze, une table aux chiffres de Mme de Mazarin, des bras de lumière, un feu à figures d'aigles et des espagnolettes en cuivre ciselé. Dans le salon arabesque, c'étaient une cheminée revêtue d'appliques de bronze, des bras de lumière aux attributs d'Apollon, un feu à cassolette et à sphinx, un lustre et deux piédestaux de statues à cannelures en spirale. Mais le curieux pour lequel Gouthière avait produit ses plus importantes ciselures était le duc d'Aumont, le père de Mme de Mazarin, premier gentilhomme de la chambre du roi. Le catalogue de sa collection, vendue en 1782, ne contient pas moins de cinquante et une pièces dues à Gouthière, dont la plupart sont gravées au trait dans le volume. Ces pièces avaient été payées un prix considérable à Gouthière, toujours pressé d'argent et auquel le duc se trouvait redevoir, à sa mort, 88,470 fr. pour certains ouvrages commencés et non achevés. Cette vente fit événement dans la curiosité ; le roi et la reine y achetèrent tous les morceaux les plus importants et y dépensèrent près de 220,000 livres. La plupart des pièces adjugées au roi étaient destinées au Muséum dont on préparait l'établissement ; elles font aujourd'hui partie des collections du Louvre ou de celles du Mobilier national. Celles acquises par la reine émigrèrent à l'étranger, et les plus belles sont actuellement chez lady Wallace à Londres.

Les protecteurs de Gouthière étaient disparus, et l'artiste semble n'avoir plus reçu de commandes importantes dans les dernières années du règne de Louis XVI. La Révolution vint lui porter le dernier coup et vers la fin de sa vie il connut la misère. Entièrement absorbé par l'amour de son art et recherchant la perfection, il retouchait sans cesse les modèles qu'il créait, sans se préoccuper des frais d'établissement. Cette préoccupation constante de l'art et cet

oubli de ses intérêts avaient toujours été pour lui la cause d'embarras permanents. Jusqu'à quel point sa ruine s'est-elle étendue, et qu'y a-t-il de vrai dans la tradition qui le fait mourir à l'hôpital faute de ressources? Nous n'en savons rien, et son acte de décès, dressé le 8 juin 1813, ne porte pas l'indication du lieu où il était mort. Il nous apprend le nom de sa femme, qui s'appelait Marguerite-Antoinette d'Hautancourt. Une partie des modèles de Gouthière passa dans les mains du ciseleur Jeannest, son élève et son successeur, qui, dans sa vieillesse, a transmis à M. Dupont-Auberville un certain nombre de détails biographiques qu'il nous a communiqués. A. DE CHAMPEAUX.

BIBL. : Bibliothèque de Versailles, *Papiers et comptes de Mme du Barry*. — Bibliothèque nationale, *Comptes de Mme du Barry*. — VATEL, *Mme du Barry ; Catalogue de la vente de Mme la duchesse de Mazarin; Catalogue de la vente du duc d'Aumont*. — Baron C. DAVILLIERS, *la Collection du duc d'Aumont*. — J.-J. GUIFFREY, *les Caffieri*. — J. DOUCET, *Ouvrages exécutés par Gouthière pour la duchesse de Mazarin*, dans *l'Art*, t. IV, 9e année.

GOUTI. Ville de l'Inde, présidence de Madras, station de ch. de fer de Madras à Bombay ; 7,000 hab. Place forte célèbre, formant avec les forts situés sur les collines environnantes un véritable camp retranché.

GOUTIÈRE (*Gutherius*, *Guthier*) (Jacques), érudit et poète français, né à Chaumont-en-Vexin en 1568, mort en 1638. Il était avocat au parlement de Paris et ami d'Antoine Loisel. On a de lui : *De Veteri Jure Pontificis urbis Romæ* (Paris, 1612, in-4) ; *De Jure Manium seu de ritu, more et legibus prisci funeris libri III* (Paris, 1628, in-4 ; Leipzig, 1671, in-8) ; *De Officiis domus Augustæ publicæ et privatæ* (Paris, 1628, in-4 ; Leipzig, 1672, in-8). Dans ces trois ouvrages, Goutière compare perpétuellement les Novelles et le code théologien avec l'histoire. Il a publié encore : *Specula ad J. Leschasserii, J. C. Observationem de ecclesiis suburbicariis* (Paris, 1618, in-4) ; *Tiresias, seu de cecitatis et sapientiæ cognatione*, pâle imitation des dialogues de Platon, et plusieurs ouvrages de circonstance, parmi lesquels nous citerons une pièce de vers latins au cardinal de Richelieu (*Rupella rupta*) sur la prise de La Rochelle, un opuscule de condoléances adressées à Anne Robert sur la mort de son fils : *Choartius Major seu de orbitate toleranda præfatio* (Paris, 1613, in-8), etc. C. ST-A.

GOUTS. Com. du dép. des Landes, arr. de Saint-Sever, cant. de Tartas ; 507 hab.

GOUTS-ROSSIGNOLS. Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Ribérac, cant. de Verteillac ; 774 hab.

GOUTTE. I. Physique. — Considérons une goutte se formant à l'extrémité d'un tube capillaire ; elle forme un ménisque convexe, grossit, prend une forme presque sphérique, puis s'étrangle un peu à sa partie supérieure ; lorsque son poids est infiniment peu supérieur à l'effet de la tension superficielle tout le long de ce cercle de gorge, elle se détache et tombe. L'expérience montre d'autre part que le rayon de ce cercle de gorge un peu inférieur à celui de l'ouverture capillaire est avec lui dans un rapport sensiblement constant ; de là la loi de Tate, vérifiée par l'expérience : le poids des gouttes d'un liquide s'écoulant par un orifice capillaire est proportionnel au diamètre de cet orifice. Cette loi montre bien que la suspension de la goutte de liquide est uniquement due à la partie superficielle de la goutte, car sans cela le poids de la goutte serait une fonction de la surface et non du périmètre du cercle de gorge. Supposons maintenant que nous fassions écouler successivement divers liquides par un orifice capillaire ; le poids des gouttes et leur volume varieront avec la tension superficielle ; voyons suivant quelle loi. Pour cela, considérons les volumes parce qu'ils donnent lieu pratiquement à des expériences plus faciles. Supposons qu'un volume constant V de divers liquides ait donné avec un même orifice capillaire les nombres de gouttes $N N' N''$, etc. ; soient $T T' T''$, etc., les tensions superficielles par unité de longueur et $d\, d'\, d''$, etc., les densités correspondantes. Les volumes d'une goutte seront $\frac{V}{N}, \frac{V}{N'}, \frac{V}{N''}$, etc., pour ces divers liquides, et leurs poids seront $\frac{Vd}{N}, \frac{Vd'}{N'}, \frac{Vd''}{N''}$, etc. ; ils feront d'ailleurs équilibre sur toute la circonférence du cercle de gorge, que nous supposons de rayon invariable r pour un même orifice capillaire à la tension superficielle. On aura donc :

$$\frac{Vd}{N} = 2\pi r T, \qquad \frac{Vd'}{N'} = 2\pi r T', \qquad \frac{Vd''}{N''} = 2\pi r T'', \text{ etc.,}$$

d'où l'on déduit en éliminant r entre toutes ces équations et supprimant les facteurs communs $2\pi r$ et V :

$$\frac{T}{\frac{d}{N}} = \frac{T'}{\frac{d'}{N'}} = \frac{T''}{\frac{d''}{N''}} = \text{etc.}$$

Les tensions superficielles des divers liquides seront donc proportionnelles au quotient de la densité par le nombre de gouttes fournies par un volume constant du liquide. Il suffira donc de comparer le nombre de gouttes données par un même tube par de l'eau distillée et le liquide à examiner pour avoir la tension superficielle du liquide en fonction de celle de l'eau déterminée une fois pour toutes par la méthode des tubes capillaires. On a imaginé un certain nombre de dispositions de compte-gouttes pour déterminer les tensions superficielles des liquides. Les compte-gouttes destinés à ces recherches ont des formes variables, mais ils possèdent tous un tube assez peu capillaire, 1 millim. de diamètre environ, qui est rodé à sa partie inférieure, de façon à ce que le liquide s'étale sur la partie rodée et s'appuye sur le cercle extérieur de la base du tube. Une condition indispensable que doivent remplir les compte-gouttes, et ils ne la remplissent pas toujours, c'est de ne pas être terminés en pointe effilée parce qu'alors le liquide remonte à l'intérieur du tube et la rupture de la goutte se fait d'une façon qui varie avec les divers liquides. La plupart des compte-gouttes ont un diamètre tel à leur partie inférieure (diamètre extérieur et non intérieur du tube capillaire) qu'ils fournissent 20 gouttes avec 1 gr. d'eau distillée. Si les compte-gouttes sont jaugés comme dans les pipettes, etc., la formule donnée plus haut est celle que l'on applique. Si, au contraire, ils ne sont pas jaugés, on fait écouler un certain nombre de gouttes dans un vase taré dont on mesure avec la balance l'augmentation de poids. Ces appareils ont servi à mesurer la tension superficielle d'un grand nombre de liquides. M. Duclaux les a employés en particulier à estimer la richesse alcoolique des liquides mélanges d'eau et d'alcool ou même des vins dont la tension superficielle est peu altérée par les substances extractives qu'ils contiennent et qui se comportent sensiblement comme des mélanges à titre égal d'eau distillée et d'alcool. Voici à la température de 15° le nombre de gouttes fournies par 5 centim. c. de liquides de diverses richesses alcooliques :

TITRE alcoolique	NOMBRE de gouttes	TITRE alcoolique	NOMBRE de gouttes	TITRE alcoolique	NOMBRE de gouttes
0	100	7	134	40	227,5
1	107	8	137,5	50	242
2	113	9	141,5	60	249,5
3	118	10	145	70	254
4	123	15	160	80	257
5	127	20	175,5	90	259
6	131	30	204	»	»

On voit que cette méthode est surtout précise pour les liquides peu riches en alcool, pour les vins en particulier. M. Duclaux a fait en outre avec un compte-goutte une expérience intéressante qui montre bien l'influence de l'état de la surface des liquides sur les phénomènes capillaires. Ayant pris un compte-gouttes de 5 centil., il fit

écouler l'eau distillée qu'il contenait dans un vase dont les parois étaient mouillées par des liquides alcooliques de divers titres. Les liquides émettaient des vapeurs plus ou moins riches en alcool qui venaient se dissoudre à la surface des gouttes d'eau distillées pendant qu'elles se formaient et altéraient plus ou moins la tension superficielle de l'eau.

En présence de l'alcool à	90°,	il compte	116	gouttes.
—	70	—	112	—
—	35	—	108	—
—	15	—	103	—
—	5	—	101	—
—	de l'eau distillée	—	100	—

Liquides ne mouillant pas le verre. — Ces liquides comme les précédents forment des gouttes; ainsi si sur une lame de verre parfaitement plane on met une très petite quantité de mercure pur, ce liquide prend une forme très sensiblement sphérique; lorsque la quantité de mercure est plus considérable, cette sphère s'aplatit de plus en plus. La théorie générale de la capillarité permet de déterminer l'épaisseur d'un pareil globule en fonction du diamètre et de l'angle de raccordement de la bulle ainsi que de la tension superficielle de la bulle. La formule qui relie ces quantités a été donnée à l'art. Capillarité, t. IX, p. 181, et les expériences de Quincke qui l'ont vérifié y sont aussi rapportées. A. Joannis.

II. Pharmacie. — On donne le nom de gouttes à des préparations très actives qui ne se prennent qu'à très petites doses, ordinairement par gouttes. Au point de vue pharmacologique, cette désignation pourrait être supprimée, car elle comprend des médicaments qui appartiennent à des formes pharmaceutiques très différentes les unes des autres. En effet, on trouve parmi les gouttes : des *teintures alcooliques*, comme les gouttes d'aconit, la teinture de Baumé; des *hydrolés* comme les gouttes anthelminthiques, les gouttes alcalines d'Hamiton; des *éthérolés*, comme les gouttes d'or du général Lamotte, les gouttes excitantes au phosphore et à l'huile animale de Dippel; des *acétolés*, comme les gouttes noires, etc. On y fait entrer des alcaloïdes, des sels, des eaux distillées, des essences, des résines, etc. On les prescrit par gouttes sur du sucre ou dans des liquides appropriés. Comme un liquide donne des gouttes d'un poids variable suivant la nature du flacon qui le contient, il convient de se servir de compte-gouttes pour avoir un dosage exact (V. Compte-gouttes, t. XII, p. 262).

Gouttes amères de Baumé.

Fèves de Saint-Ignace râpées......	500 gr.
Carbonate de potassium..........	5
Suie..........................	1
Alcool à 60°..................	1000

On fait macérer pendant dix jours, on passe et on filtre. Cette préparation est dangereuse et ne doit être administrée que par gouttes dans une potion théiforme. La dose est depuis une goutte jusqu'à sept à huit dans une infusion légère de plantes stomachiques.

Gouttes noires anglaises. — Les *gouttes noires*, *Black drops* des Anglais, se préparent de la manière suivante :

Opium de Smyrne...............	100 gr.
Vinaigre distillé..............	600
Safran.........................	8
Muscades......................	25
Sucre concassé.................	50

On divise l'opium, on pulvérise grossièrement les muscades, on incise le safran et on met ces trois substances dans un ballon avec les trois quarts du vinaigre. Après une macération de vingt jours, on chauffe au bain-marie pendant une demi-heure, on passe et on exprime fortement. On fait avec le sucre et le reste du vinaigre une nouvelle macération de vingt-quatre heures, on exprime fortement et on ajoute ce liquide au premier; on filtre, on ajoute le sucre et on fait évaporer le tout au bain-marie, jusqu'à réduction de 200 gr. La liqueur refroidie marque 1,25 au densimètre, soit 29° Baumé. Les gouttes noires anglaises, connues aussi en Angleterre sous le nom de gouttes de Lancastre, gouttes des Quakers, se prennent à la dose de cinq à six gouttes dans un julep ou dans un infusé aromatique; huit gouttes représentent environ 5 centigr. d'opium. C'est donc un médicament deux fois plus chargé que le laudanum de Rousseau et quatre fois plus actif que le laudanum de Sydenham. Dans la formule primitive, le véhicule était formé de suc de citron, de suc de verjus et d'alcool. Les *gouttes noires ordinaires* se préparent en faisant macérer pendant huit jours une partie d'opium de Smyrne dans quatre parties de vinaigre distillé. Ed. Bourgoin.

III. Technologie. — Gouttes de Ruppert (V. Bataviques [Larmes]).

IV. Architecture. — On donne le nom de gouttes à des ornements d'architecture appelés aussi campanes, *clochettes* (V. ce mot) ou larmes, et consistant le plus souvent en de petits troncs de cône ou de pyramide quadrangulaire, sculptés au-dessous des mutules dans le plafond de la corniche ou au-dessous des triglyphes sur l'architrave d'un entablement d'ordre dorique (V. fig. 1, Architecture grecque, t. III, p. 699, détail de l'ordre dorique du Parthénon). Ces ornements ressemblent effectivement et doivent rappeler des gouttes d'eau de pluie prêtes à tomber des parties supérieures des édifices. A Pæstum et dans plusieurs monuments grecs de la Sicile, au lieu d'être sculptées dans la masse des mutules, les gouttes sont faites de stuc et incrustées dans de petits trous ménagés pour les recevoir. Toujours dépendantes des mutules et des triglyphes dans l'architecture antique et dans celle de la Renaissance, les gouttes, aujourd'hui détournées de leur sens primitif, sont devenues, dans l'architecture française contemporaine et aussi dans l'ébénisterie, un motif d'ornementation employé assez souvent sans aucune raison.

V. Art héraldique. — Partie ronde ou hémisphérique d'un liquide, qu'il ne faut pas confondre avec la larme dont la partie supérieure ondoyante est plus développée. Un écu semé de *gouttes* est dit *goutté*. Les gouttes peuvent être d'émail ou de métal, tandis que les larmes sont toujours d'argent.

VI. Médecine. — La goutte est une maladie chronique, à accès et manifestations multiples fluxionnaires ou inflammatoires qui ne sont que des épisodes de ce processus, évoluant d'ailleurs pendant toute la durée de la vie depuis la naissance, s'il s'agit de la goutte héréditaire, ou depuis l'apparition de la première manifestation pathologique, s'il s'agit de la goutte acquise (P. Le Gendre).

Vers 1270, Rudulph supposait que la maladie était due à une humeur s'écoulant goutte à goutte dans les jointures. C'est peut-être pour cela qu'on lui donna ce nom. Il y a trois éléments à considérer dans la goutte : une *prédisposition générale*, un *état particulier du sang*, des *dépôts multiples d'urate de soude*, localisés de préférence dans certains systèmes organiques, mais susceptibles de se disséminer dans tous les tissus, en y développant des troubles pathologiques variables. S'il y a prédominance de dépôts uratiques dans les jointures, soit qu'ils se fassent en provoquant une réaction intense des tissus, soit qu'ils s'infiltrent sourdement sans réaction, c'est la *goutte légitime*. Quand avec une dyscrasie urique, faible ou peu apparente, il existe chez des *individus de race goutteuse* divers accidents tels que céphalées, accès d'asthme, névralgies ou viscéralgies diverses, poussées d'eczéma, on peut y voir la *goutte irrégulière*. Enfin, lorsque chez les mêmes individus alternent de franches crises articulaires et des périodes de goutte irrégulière, c'est la *goutte déplacée* ou *remontée* des anciens.

Etiologie. L'intempérance est une des causes primordiales de la goutte. Fréquente à Athènes et Rome aux époques de la décadence, on ne l'y voit presque plus au-

jourd'hui, les conditions d'hygiène ayant complètement changé. Le Coran et ses observations sévères en préservent à peu près les musulmans d'Orient quoiqu'on l'observe chez les Orientaux intempérants et sédentaires. En France, nous la rencontrons chez les gens riches, gros mangeurs, grands buveurs, dans le Bordelais par exemple. On l'observe sous tous les climats et dans toutes les professions dès qu'il y a influence héréditaire ou genre de vie propre à ralentir les combustions, à dévier la nutrition. En un mot, manger trop d'aliments azotés, épicés, boire des vins trop généreux, ne pas prendre assez d'exercice, tel est le plus sûr moyen de devenir goutteux. Les excès vénériens, intellectuels, provoquent l'explosion des accès en ébranlant le système nerveux. Les hommes y sont vingt fois plus sujets que les femmes; c'est de vingt-cinq à quarante ans qu'on l'observe le plus. L'hérédité joue un rôle considérable, et tels qui menaient une existence qui devait les mettre à l'abri de la goutte n'y ont pas échappé, grâce à la prédisposition diathésique de leurs ascendants, surtout du côté paternel. Les ascendants des goutteux sont souvent obèses, rhumatisants, asthmatiques, diabétiques, eczémateux ou graveleux, névralgiques, hémorrhoïdaires. Les goutteux eux-mêmes l'ont été antérieurement au premier accès, ou le deviennent.

Symptômes. Dans la première enfance, les futurs goutteux ont de l'eczéma, de l'impétigo ; dans la seconde enfance ils ont du catarrhe des voies respiratoires, des amygdalites; de douze à quinze ans, quelquefois du rhumatisme articulaire aigu; vers quinze ans, des migraines, des épistaxis. Dès les premiers coïts, les gonocoques qu'ils rencontrent leur infligent des blennorrhagies lentes et récidivantes; à partir de vingt-cinq ans, ce sont des dermatoses (eczéma fendillé des doigts); vers trente ans de la dyspepsie, du prurit anal, des fluxions hémorrhoïdales; des bronchites tendant à passer à l'état chronique, des migraines, des furoncles, la chute souvent précoce des cheveux. Le foie est fréquemment le siège de troubles fonctionnels, provoqués et entretenus par le surmenage de cet organe, les goutteux étant de gros mangeurs. Leur caractère est irritable, impatient; la capacité du travail cérébral est diminuée, la mémoire faiblit, l'attention est moins soutenue; il y a des vertiges. On constate souvent aussi des coliques néphrétiques.

Goutte aiguë. Un mondain, après une série d'excès de table et de fatigue, se couche le soir tout frissonnant; vers deux heures du matin, il est réveillé par une douleur dans l'articulation métatarso-phalangienne du gros orteil, qui lui produit l'effet d'une dislocation, d'une distorsion, d'une brûlure; cette douleur est continue, avec redoublements paroxystiques au plus léger mouvement. Les parties molles sont tuméfiées, tendues, rouges, luisantes et chaudes autour du point douloureux; après quelques heures de souffrances tout s'apaise à l'aube et le malade s'endort. Le jour suivant, peu de douleur; vers cinq ou six heures du soir, la crise recommence durant jusqu'au matin. Et c'est ainsi pendant trois, quatre, cinq jours; la souffrance diminue ensuite, la tuméfaction aussi, la peau pâlit, se ride, se desquame; la résolution se fait. Lorsqu'on a affaire à une goutte ancienne, les parties restent modifiées dans leur forme malgré la cessation de la fluxion, par suite de la persistance de l'œdème ou de la production des *tophus*. La sérosité transparente qui constituait l'œdème périarticulaire s'épaissit peu à peu, devient pâteuse, puis se dessèche en une masse crayeuse constituée par un amas de cristaux d'urate de soude; c'est ainsi que se forment les tophus. Il existe en même temps un état morbide général, *fièvre goutteuse*, qui, d'après Bouchard, jouerait un rôle utile en éliminant et détruisant l'acide urique. Elle l'élimine par les urines, elle le détruit dans le sang et dans les tissus enflammés.

Goutte chronique. L'accès de goutte chronique n'est pas accompagné de fièvre; la douleur est sourde ; la rougeur et la fluxion sont remplacées par un œdème blafard continu ; il se forme dans toutes les parties constituantes de l'articulation et autour d'elle des dépôts abondants d'urate sous forme de tophus volumineux ; peu à peu la sclérose s'installe et l'ankylose se fait. La présence de l'acide urique en excès dans le sang des goutteux a été démontrée à toutes les périodes dans les formes chroniques et aiguës, surtout pendant les accès; il y a aussi une anémie plus ou moins grande. D'après Bouchard, il se fait de véritables décharges uratiques pendant les accès. L'urée est abondante dans la période intercalaire aux accès chez les goutteux dont le régime est fortement animalisé ; les phosphates augmentent aussi pendant les crises. Enfin, chez les goutteux comme chez la plupart des arthritiques, les urines sont habituellement acides.

Goutte saturnine. La coexistence de la goutte et du saturnisme est assez fréquente. D'après les uns le plomb agit comme cause déterminante de la goutte ; des observations cliniques tendent à corroborer cette opinion; d'autres pensent que les saturnins sont exposés aux mêmes causes étiologiques qui provoquent la goutte dans la pluralité des cas (intempérance, surmènement physique ou intellectuel, etc.), et ainsi tout s'expliquerait. Quoi qu'il en soit, on a vu souvent la goutte saturnine frapper des gens qui ont déjà été ainsi atteints plusieurs fois de diverses manifestations saturnines; dans ce cas, elle touche rapidement un grand nombre d'articulations, et, dès les premiers accès, tend à se généraliser.

Anatomie pathologique. Les cartilages diarthrodiaux des goutteux sont infiltrés d'urate de soude; les petites articulations sont les plus envahies, notamment l'articulation métacarpophalangienne du gros orteil. Le rein est le plus fréquemment atteint de tous les viscères, la plupart des goutteux mourant par le rein avec les lésions de la *néphrite interstitielle*. Le cœur est aussi souvent altéré que le rein : hypertrophie par myocardite scléreuse, développée parallèlement à la sclérose des reins. Les goutteux ont les artères athéromateuses à tous les degrés, depuis l'épaississement, l'induration, la calcification de l'aorte et des gros troncs jusqu'à l'endopériartérite des artérioles viscérales. Les veines et les capillaires sont aussi altérés. L'emphysème est une des manifestations les plus précoces de l'arthritisme, ainsi que l'asthme, le catarrhe bronchique chronique, les fluxions pulmonaires. Enfin le foie est hyperémié et des troubles gastro-intestinaux sont presque la règle chez les goutteux, (dilatation de l'estomac, entérite catarrhale, etc.).

Prophylaxie. Pétrarque en a tracé les règles. « Si tu veux vivre à l'abri de la goutte, il faut être pauvre ou vivre pauvrement. » L'alimentation doit être peu abondante et mixte. Pas de viandes en excès aux enfants. Alcalin et diurétique à la fois, le lait sera utile en quantités modérées. L'eau a peu d'adeptes comme boisson exclusive ; le vin blanc, diurétique, contenant de la potasse et ne renfermant que peu de tanin, sera conseillé. Les vins de Bourgogne seront proscrits comme trop riches en tanin. « Ils renferment la goutte dans chaque verre. » (Scudamore.) Les vins rouges de Bordeaux, vieux, seront permis. Le cidre ne jouit pas d'une bonne réputation, car il semble y avoir beaucoup de goutteux dans les pays qui en consomment. Les bières, surtout les bières anglaises, sont les aliments de la goutte: on les prohibera. On recommandera de sages exercices musculaires au grand air; on proscrira le surmenage cérébral. Sydenham eut son plus violent accès de goutte immédiatement après avoir écrit son *Traité de la goutte*. Le froid humide sera redouté, les climats chauds et secs recherchés, la flanelle recommandée. On entretiendra les fonctions de la peau par des frictions sèches, le massage, l'hydrothérapie, les bains chauds. Ni gibier, ni alcool, ni tabac; aucun excès. Peu de travail intellectuel, pas de sédentarité, vie au plein air. Exercices du corps, marche, chasse, escrime, gymnastique.

Traitement. Pour tout traitement, Cullen disait : « Patience et flanelle ! » Après lui, Fuller répétait : « Abstinence, flanelle, patience, repos. » Un principe capital est de ne jamais faire avorter l'accès de goutte ; il faut le respecter,

le surveiller, le diriger en défendant au malade une thérapeutique fantaisiste; on ne doit même pas toujours modérer l'attaque ni l'abréger (Bouchard). Diète au début, boissons abondantes (orge, infusion de queues de cerise, de pariétaire) ; carbonate de soude ou acétate de potasse dans l'eau froide, lithine (1 gr. 50 par jour), surtout dans l'intervalle des accès ; fruits cuits quand la fièvre baisse, légumes verts quand elle est nulle; plus tard, viande blanche. Pas de vomitifs; les purgatifs seront prescrits seulement après la défervescence (sels neutres). Des lavements combattront la constipation. Le chloral calmera les douleurs s'il n'y a pas de lésions cardiaques graves antérieures ; pas d'opium, pas de morphine en injections hypodermiques. Le salicylate de soude à dose modérée diminuera l'intensité des fluxions articulaires, quand les reins ne sont pas malades. On n'en prolongera pas longtemps l'emploi. Le sulfate de quinine sera donné quand la température dépasse 40°, mais il ne fera pas diminuer la douleur ni la fluxion; l'agitation nocturne seule sera amendée. Le colchique ne devra se donner qu'à partir du douzième jour (10 à 12 gr. de vin dans une potion à prendre trois jours de suite). Il abrège l'attaque de goutte. « C'est le seul emploi légitime qui puisse être fait de ce précieux médicament. » (Bouchard.) Dans l'intervalle des accès, on prescrira une médication alcaline : carbonate de potasse en Angleterre, sels de soude (bicarbonate) en France; l'acide benzoïque a aussi ses indications. Le traitement local consiste à mettre l'articulation dans le repos absolu ; embrocations avec un liniment calmant, badigeonnage au laudanum, enveloppement d'ouate recouverte de taffetas gommé, fumigations calmantes, cataplasmes si le poids en est supporté. Enfin, il faudra soutenir l'appétit, l'exciter, régulariser les garde-robes, combattre les congestions hépatiques.

Thérapeutique hydrominérale et thermale. Aux individus vigoureux, à accès violents, les eaux bicarbonatées sodiques conviendront ; aux goutteux pléthoriques, à catarrhe gastro-intestinal, les eaux sulfatées sodiques ; aux goutteux plus vigoureux, à attaques articulaires peu intenses, les bicarbonatées calcaires et sulfatées calcaires. Aux goutteux à manifestations viscérales, surtout, les eaux bicarbonatées et sulfatées calcaires seront prescrites avec avantage.

Dr A. Coustan.

Goutte militaire (V. Blennorhée).

VII. Botanique. — Goutte de sang (V. Adonis).

Bibl. : Médecine. — P. Legendre, art. *Goutte*, dans *Traité de médecine* de Charcot, Bouchard, Brissaud ; Paris, 1892.

GOUTTEREAU ou **GOUTTEROT** (Archit.). Terme désignant à l'origine, dans les édifices de moyen âge, les murs qui recevaient les eaux pluviales des hauts combles et sur lesquels ces eaux s'écoulaient dans des canaux jusqu'aux gargouilles destinées à les projeter au dehors ; mais, dans la suite, on appela aussi gouttereau tout mur percé de larges fenêtres ou claires-voies tel que le mur de l'étage supérieur de la nef d'une cathédrale.

GOUTTES (Jean-Louis), évêque et homme politique français, né à Tulle (Corrèze) le 21 sept. 1739, décapité à Paris le 25 mars 1794. D'abord volontaire dans un régiment de dragons, il embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Il était curé d'Argelliers (Hérault) quand il fut élu, le 27 mars 1789, député du clergé aux États généraux par la sénéchaussée de Béziers. Un des premiers à demander la réunion des trois ordres, il appuya la motion de Talleyrand sur la vente des biens du clergé (13 oct. 1789), fut nommé président de l'Assemblée le 29 avr. 1790, vota pour la constitution civile du clergé et prêta le serment civique. Il fut un des principaux rédacteurs de l'*Exposé des principes de la constitution civile du clergé*. Élu évêque constitutionnel de Saône-et-Loire en remplacement de Talleyrand démissionnaire (févr. 1791), puis administrateur de ce département (3 sept. 1791), il protesta contre la suppression totale du culte, fut arrêté, mis en jugement et condamné à mort le 6 germinal an II.

Étienne Charavay.

Bibl. : Archives nationales, W 340, 623.

GOUTTIÈRE. I. Archéologie (V. Gargouille).

II. Construction. — Conduit de forme demi-cylindrique, le plus souvent fait de zinc, terminé par un ourlet à son rebord extérieur et placé à la base des toits où il sert à recevoir les eaux de pluie et à les conduire jusqu'au sol par l'intermédiaire d'un tuyau de descente. Quoique les gouttières soient quelquefois faites aussi de bois, de tôle étamée, de fer-blanc ou de cuivre, le zinc est la matière le plus souvent employée à cet usage, et les bouts de gouttière que l'on trouve tout façonnés dans le commerce mesurent généralement 2 m. de longueur sur 0^m25 ou 0^m325 de développement, dimensions qui répondent à la longueur de la feuille de zinc et à sa division en deux sur sa largeur, laquelle est de 0^m50 ou de 0^m65. On prend généralement du zinc n° 12 et même du zinc n° 14 pour la confection des gouttières et on fixe ces dernières sur l'égout des toits ou sur l'extrémité des chevrons à l'aide de crochets de fer épousant leur forme et que l'on espace de 0^m65 à 0^m80. Au point de vue de l'architecture, les gouttières ont le grand inconvénient de masquer la partie supérieure des corniches couronnant les édifices, et, au point de vue de la construction, les *chéneaux* (V. ce mot), qui remplissent le même office que les gouttières, mais qui sont placées au-dessus de ces corniches, présentent des chances d'infiltration ; aussi de nos jours emploie-t-on fréquemment des *chéneaux anglais*, qui ne sont autre chose que des gouttières fixées au rebord des toits, mais au-dessus des pentes couronnant les corniches, et la bavette de zinc qui recouvre ces pentes évite toute chance d'infiltration. Une ordonnance de police du 30 nov. 1831, qui n'a pas été abrogée, réglemente ainsi l'établissement des gouttières : « Art. 1er : Dans le délai de quatre mois à partir de la publication de la présente ordonnance (ce délai a été prorogé jusqu'au 1er déc. 1832), les propriétaires des maisons bordant la voie publique, et dont les eaux pluviales des toits y tombent directement, seront tenus de faire établir des chéneaux ou des gouttières sous l'égout de ces toits, afin d'en recevoir les eaux qui seront conduites jusqu'au niveau du pavé de la rue au moyen de tuyaux de descente appliqués le long des murs de face, avec 16 centim. au plus de saillie (art. 3, titre XI, de la loi des 16-24 août 1790). Les gouttières ne pourront être qu'en cuivre, zinc, plomb ou tôle étamée, et retenues par des colliers en fer à scellement... »

Charles Lucas.

III. Droit administratif. — Tout propriétaire a le droit de faire établir des gouttières dans sa maison à l'effet de recevoir les eaux pluviales ; il peut faire écouler ces eaux sur son terrain ou sur la voie publique. Mais il appartient à l'autorité municipale de réglementer l'exercice de ce droit en tant, au moins, qu'il affecte la voie publique. C'est ainsi que les maires peuvent défendre d'établir des gouttières en saillie sur la voie publique ; ils peuvent également prescrire la construction de chéneaux et de tuyaux de descente pour conduire les eaux pluviales jusqu'au sol des rues, de manière à ne pas le dégrader ni même à ne pas gêner la circulation. Dans les villes auxquelles est appliqué le décret du 26 mars 1852, les propriétaires riverains des rues pourvues d'un égout sont tenus d'exécuter les travaux nécessaires pour y conduire les eaux pluviales et ménagères. A Paris, l'établissement des chéneaux et gouttières est régi par une ordonnance de police du 30 nov. 1831. Les eaux sont conduites à l'égout public au moyen de tuyaux en fonte ou en grès ou de branchements particuliers, suivant l'importance de la voie (V. arrêtés préfectoraux des 2 juil. 1879 et 28 oct. 1881).

Jules Forestier.

IV. Marine. — La coque d'un bâtiment en bois se compose de plusieurs parties bien distinctes. C'est d'abord, à l'extérieur, le revêtement en bois appelé bordé, chevillé sur l'ossature du navire, sur les couples; puis, à l'intérieur, également chevillé sur les couples, le revêtement appelé vaigrage, formé de bordages qui tient le bâtiment dans ce sens longitudinal. Les vaigres n'ont pas toutes le même équarrissage. On appelle gouttière, ou plutôt fourrure de

gouttière, les *virures* (V. ce mot) de vaigres placées au-dessus des baux et qui sont entaillées avec eux. C'est dans cette pièce que sont percés les dalots. Au-dessus de la fourrure viennent alors deux virures de vaigres qui portent le nom de serre-gouttières et qui s'élèvent jusqu'aux seuillets de sabord.

V. Armurerie. — Sorte de rigole creusée le long de la lame d'une arme blanche pour alléger celle-ci sans diminuer sensiblement sa solidité. Le sabre de cavalerie légère modèle 1822 et le sabre d'officier supérieur d'infanterie modèle 1855 présentent une gouttière de chaque côté de la lame.

VI. Chirurgie (V. Appareil).

VII. Imprimerie (V. Presse).

VIII. Anatomie. — Gouttière sagittale (V. Crâne). Gouttière limitante (V. Embryologie).

Bibl. : Construction. — *Société centrale des architectes. Manuel des lois du bâtiment*; Paris, 1879, in-8, t. II, partie 1, fasc. 1, pp. 417 et suiv.

GOUTTIÈRES. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil ; 899 hab.

GOUTZ. Com. du dép. du Gers, arr. de Lectoure, cant. de Fleurance ; 352 hab.

GOUTZWILLER (Charles-Antoine-Adam), dessinateur français contemporain, né à Altkirch (Alsace). Il a exposé en 1883 un *Cabinet d'amateur* ; en 1884, *Céramique rouennaise*; en 1887, *l'Aïeule*; en 1888, *Jeanne*. On lui doit l'illustration d'une foule d'ouvrages édités pendant ces dernières années. Il a publié une intéressante *Notice sur le Musée de Colmar*, avec une étude sur Martin Schongauer et son école, des notes sur l'art ancien en Alsace et sur les œuvres d'artistes, alsaciens modernes.

GOUVEA ou **GOVEA** (Andreas de) (*Goveanus*), professeur et érudit portugais, né à Beja en 1497, mort à Coïmbre en oct. 1548. Elève du collège Sainte-Barbe à Paris, il y remplaça plus tard son oncle, Diogo de Gouvea, dans les fonctions de principal ; organisa, en 1524, le collège de Guyenne à Bordeaux, et fut, en 1533, recteur de l'université de Paris. C'est lui que Rabelais désigne sous le sobriquet d' « Engoulve Moutarde », et de Bèze sous celui de « Sinapivorus ». Appelé par le roi de Portugal, en 1547, pour fonder à Coïmbre un établissement semblable à des collèges français, il ne jouit pas longtemps de sa création, dont le développement fut rapide, grâce au talent de parole de Gouvea.

GOUVEA (Antonio de), célèbre jurisconsulte, philosophe et littérateur d'origine portugaise, frère du précédent, né à Beja vers 1505, mort à Turin le 5 mars 1566. Elève du collège Sainte-Barbe à Paris, il fut reçu docteur ès-arts en 1532, alla comme régent au collège de Guyenne à Bordeaux, étudia ensuite (1537) le droit à Toulouse, à Avignon et à Lyon, et enseigna, de 1541 à 1544, la philosophie à Paris, où il défendit avec succès la dialectique d'Aristote contre les attaques de Ramus (*Pro Aristotele Responsio*, *adversus Petri Rami calumnias ;* Paris, 1543, in-8). Professeur de jurisprudence à Toulouse (1544), à Cahors (1549), à Valence (1554), à Grenoble (1555), il acquit à cet égard une réputation telle que Cujas, son successeur à Cahors, le proclamait le plus grand de tous les interprètes du droit romain qui aient jamais existé. Après l'occupation de Grenoble par le baron des Adrets (1562), il accepta les offres du duc de Savoie et alla enseigner le droit à Mondovi, puis à Turin. Il devint enfin conseiller au sénat de Piémont, et fut un calviniste zélé. Gouvea compte encore parmi les meilleurs latinistes de son temps. Il publia en cette langue un recueil d'élégantes poésies (*Epigrammatum Libri duo et Epistolæ quatuor ;* Lyon, 1539, in-4), fit une édition de Virgile et de Térence (Lyon, 1541, in-8, etc.), traduisit du grec l'*Isagoge* de Porphyre (Lyon,1541) et rédigea des commentaires sur différents ouvrages de Cicéron. Ses travaux juridiques, publiés d'abord séparément à Toulouse, ont été réunis dans un recueil édité à Lyon (1562, in-fol.). J. Van Vaassen donna une édition de ses œuvres complètes (*Opera juridica, philologica, philosophica ;* Rotterdam, 1766, in-fol.), avec une bonne notice sur l'auteur. Des manuscrits inédits de Gouvea sont conservés dans les bibliothèques du Vatican, de Paris et de Grenoble. G. P-i.

GOUVEA (Le Frère Antonio de), historien portugais, de la famille des précédents, né à Beja vers 1570, mort à Mançanarès de Membrilla (Espagne) le 18 août 1628. Religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin en 1591, il alla, en 1597, enseigner les sciences scolastiques à Goa. Envoyé par le vice-roi des Indes en ambassade auprès du chah de Perse (1602), dans le but d'obtenir son concours armé contre les Turcs, il se rendit ensuite à la cour de Portugal, puis à celle de Rome et fut nommé évêque de Cyrène le 28 déc. 1612. Renvoyé en Perse, en qualité de nonce apostolique, il y fut jeté en prison par suite du revirement dans la politique du chah. Rendu à la liberté et en route pour l'Europe, il fut pris par les corsaires barbaresques et demeura deux ans captif. Arrivé à Madrid en 1620, il fut chargé d'une mission diplomatique à Oran et revint se fixer en Espagne. On lui doit plusieurs ouvrages intéressants, d'abord une relation de son voyage à la côte de Malabar où vivait, depuis un temps immémorial, une secte de chrétiens : *Jornada do arcebispo de Goa, D. Frey Aleixo de Menezes, quando foy as serras de Malavar e lugares em que morão os antigos christiãos de S. Thome* (Coïmbre, 1606, 2 part. pet. in-fol. ; trad. en franç. : *Histoire orientale des grands progrès de l'Eglise catholique en la réduction des anciens chrétiens, dits de S. Thomas;* Anvers, 1609, 2 part. pet. in-8) ; puis les *Relações de Persia e do Oriente* (Lisbonne, 1609, in-4) et la *Relação em que se tratão as guerras e grandes victorias*, etc. (Lisbonne, 1611, in-4 ; trad. en franç. : *Relation des grandes guerres et victoires obtenues par le roy de Perse Cha Abbas contre les empereurs de Turquie Mahomet et Achmet*; Rouen, 1646, in-4). Il composa aussi plusieurs ouvrages en espagnol, entre autres : *Vida y muerte del bendito padre Juan de Dios, fundador de la orden de la Hospitalidad de los Padres infermos* (Madrid, 1624, in-4, souvent réimprimé). G. P-i.

GOUVEA (Le P. Antonio de), missionnaire et sinologue portugais, né à Casale en 1592, mort en Espagne en 1677. Membre de la Compagnie de Jésus, il fut envoyé, en 1636, en Chine, où, pendant plus de trente ans, il déploya un grand zèle pour la propagation du catholicisme dans la province de Fou-kian, sur le canal de Formose, et devint provincial de son ordre. Témoin de la lutte suprême de la dynastie chinoise des Ming contre les Tartares (1644), il laissa sur cette émouvante période des renseignements circonstanciés, dans son *Historia da China* qui va jusqu'en 1654, ouvrage inédit, de même que son *Asia extrema* ou relation des travaux de la Compagnie de Jésus dans l'Asie orientale jusqu'en 1644. Il résista courageusement contre l'édit de l'empereur Kang-Hi interdisant aux missionnaires le séjour de la Chine, ce qui lui valut six ans d'emprisonnement à Canton (1663-69), et il se rendit ensuite en Espagne. L'histoire de cette lutte juridique fait le sujet de l'ouvrage : *Innocentia victrix, sive sententia comitiorum imperii sinici pro christiana religione lata juridice per annum 1669, et jussu R. P. Antonii de Gouvea, S. J., ibidem provincialis, sinico-latine exposita* (Canton, 1671, pet. in-fol.), où les textes chinois sont imprimés en caractères tant anciens que modernes et cursifs. G. P-i.

Bibl. : De Backer, *Bibliographie des écrivains de la Compagnie de Jésus.*

GOUVELLO (Charles-Donatien-Albert, marquis de), homme politique français, né au château du Plessis, près de Vendôme, le 22 sept. 1821. Attaché d'ambassade à Vienne (1841), il démissionna au début de la Révolution de 1848 et s'occupa d'agriculture. Il fonda des orphelinats agricoles en Loir-et-Cher, une école rurale en Bretagne, et

fut un des fondateurs de l'œuvre des enfants alsaciens-lorrains. Conseiller général du Loir-et-Cher, il fut élu représentant du Morbihan à l'Assemblée nationale le 2 juil. 1871 et fit partie de l'extrême droite. Il refusa, le 10 déc. 1875, de figurer sur la liste des sénateurs inamovibles à élire par l'Assemblée. On a de lui : *les Colonies agricoles pour les enfants assistés* (1862) ; *la Dépopulation des campagnes*, *les Orphelinats agricoles et les Asiles ruraux* (1869); *les Œuvres charitables envisagées au point de vue agricole* (1870) ; *Vues sur la réorganisation de la France* (1871), etc.

GOUVERNAIL (Mar.). Appareil placé à l'extrême arrière du navire, mobile le long de l'étambot, qui sert à faire évoluer ce navire pendant sa marche. Le gouvernail se compose de deux parties : la *mèche* et le *safran*. La mèche est une pièce de bois de chêne quadrangulaire (ou plus généralement maintenant de fer) qui s'applique à l'arrière de l'étambot, au moyen d'un système de ferrures qui s'appelle aiguillots et *femelots* (V. ce mot), quelquefois encore : vitonnières et conassières. La partie supérieure de la mèche qui pénètre dans l'intérieur du bâtiment par un trou nommé *trou de jaumière* porte deux mortaises destinées à porter la *barre* en bois ou en fer, levier destiné à faire pivoter le gouvernail. En outre, elle porte de chaque bord un peu au-dessus de la flottaison un piton destiné à la *sauve-garde* (V. ce mot). Le safran est un assemblage de pièces de bois, placé à l'arrière de la mèche à laquelle il est relié par de solides écarts. C'est la surface plane sur laquelle viennent frapper les filets d'eau. Dans les nouvelles constructions, le gouvernail est en bronze ; il n'a plus ni anguillots ni femelots. Il pivote autour d'une crapaudine fixée sur un puissant étrier en bronze prolongeant la quille après l'étambot. La surface de la partie plongée du gouvernail est égale en général à la cinquantième partie de la surface immergée du plan longitudinal. Sa plus grande largeur, d'après les données de l'expérience, doit être comprise entre le tiers et le quart de sa hauteur dans l'eau à compter du dessous de la quille. L'arrière du safran est terminé en ogive très aigu, ou, s'il est en bois et carré, on cloue deux listons de façon à former entre eux une espèce de cannelure et cela pour empêcher les trépidations causées par le vide que laisse l'eau derrière le gouvernail qui, entraîné par le navire, repoussé par le remous formé par ce vide, serait sans cela perpétuellement en mouvement.

Pour actionner le gouvernail, on se sert d'un treuil horizontal portant deux ou trois roues à manettes permettant de gouverner avec deux, quatre ou six hommes. A l'extrémité de la barre en fer (qui s'enfonce dans la mèche) sont deux grosses poulies dans lesquelles passent des chaînes terminées à une de leurs extrémités par des cordes en cuir appelées drosses, qui viennent s'enrouler sur le tambour du treuil. L'autre extrémité de chaque chaîne est fixe, de sorte qu'en tournant le treuil la barre et le gouvernail viennent d'un bord ou de l'autre. La position de la barre est indiquée à chaque moment sur l'avant de la roue, grâce à un renvoi de mouvement par une petite aiguille en cuivre, se mouvant sur un cadran. L'appareil se nomme axiomètre. L'angle maximum de la barre est de 54° environ de chaque bord. Le calcul indique que c'est à ce moment que le gouvernail a son maximum de puissance. A bord des grands bâtiments, la dimension et le poids du gouvernail étant trop grands pour être maniés par des hommes avec la rapidité voulue, on se sert de la vapeur. Un appareil admirable appelé servo-moteur Farcot, du nom de son inventeur, permet à un seul homme de gouverner avec un doigt ces masses effroyables déplaçant 10 à 12,000 tonneaux.

Un bâtiment est exposé à la mer à perdre son gouvernail dans des très gros temps, par suite du choc répété des lames. C'est une des avaries qui doivent toujours être prévues. On a alors recours à un gouvernail dit de fortune, qu'on fabrique par les moyens du bord. L'expérience a consacré divers systèmes. Ils ont gardé le nom de leurs inventeurs. Les principaux sont les gouvernails : Bassière, Packenham, Olivier. Nous ne les citons que pour mémoire ; leur description nous entraînerait trop loin. Un bon navire doit évoluer rapidement et dans un cercle aussi petit que possible, tant au point de vue du combat que pour les appareillages et mouillages, afin d'éviter facilement les dangers ou les navires ; aussi la question du gouvernail est-elle, en marine, une des plus importantes.

Barre de gouvernail (V. Barre).

GOUVERNEMENT. I. Politique (V. Etat).

II. Histoire. — C'était le nom donné, sous l'ancien régime, aux circonscriptions territoriales qui étaient placées sous l'autorité d'un gouverneur et qui formaient les cadres de l'administration militaire du royaume. On verra, en se reportant à l'art. Gouverneur, que l'origine des gouvernements remonte à la fin du XIIIe siècle, qu'on appela d'abord ainsi les territoires ou les régions dont la défense était spécialement confiée, en temps de guerre, à un lieutenant général du roi et que, pendant le XIVe et le XVe siècle, il n'y eut rien de fixe ni de régulier dans la création, l'étendue ou le nombre de ces circonscriptions militaires, qui étaient établies selon les nécessités du moment et dont la durée était subordonnée à celle des pouvoirs personnels confiés au gouverneur. Cependant, dès le XVe siècle, il y avait un certain nombre de provinces, toutes situées en frontière, où les guerres anglaises et les révoltes féodales avaient rendu à peu près permanente, en fait, l'institution d'un gouvernement militaire : c'étaient la *Guyenne*, le *Languedoc*, la *Provence*, le *Dauphiné*, la *Bourgogne*, la *Champagne et Brie*, la *Picardie*, la *Normandie*. Dans le cours du XVIe siècle, les rois de France multiplièrent les créations de gouvernements, par favoritisme plutôt que par nécessité : le royaume entier se trouva partagé en gouvernements de provinces, au milieu desquels furent créés de nombreux gouvernements de villes, distincts et indépendants des premiers. Les uns et les autres furent établis peu à peu, par une série d'actes individuels ou de règlements locaux. L'édit général de 1545, auquel on rapporte à tort la création des gouvernements de provinces, n'avait au contraire pour objet que d'en réduire le nombre à 13, comprenant outre les 8 provinces déjà indiquées, l'*Ile-de-France*, la *Bretagne* récemment réunie, le Piémont, la Savoie et la Bresse conquises depuis 1635. Tel fut aussi l'objet de l'art. 271 de l'ordonnance de Blois (1579), réduisant les gouvernements à 12, dont la liste, comparée à celle de 1545, contenait en plus le *Lyonnais* et l'*Orléanais*, en moins le Piémont, la Savoie et la Bresse, perdus en 1559 par le traité de Cateau-Cambrésis. Vainement limité par ces deux règlements restrictifs, le nombre des gouvernements alla croissant jusqu'à la fin de l'ancien régime, soit par le démembrement de quelques-uns des anciens, soit par la conquête de nouvelles provinces. C'est ainsi, d'une part, que les gouvernements de *Maine et Perche*, d'*Anjou*, de *Touraine*, de *Nivernais*, de *Berry*, de *Poitou*, furent détachés de l'Orléanais ; ceux d'*Auvergne*, de *Bourbonnais*, de la *Marche*, détachés du Lyonnais ; ceux de *Limousin* et de *Béarn*, détachés de la Guyenne ; celui du comté de *Foix*, détaché du Languedoc ; celui de *Saintonge et Angoumois*, formé en partie de la Guyenne, en partie de l'Orléanais ; celui d'*Aunis*, séparé du précédent après la prise de La Rochelle. C'est ainsi, d'autre part, que les gouvernements d'*Alsace*, d'*Artois*, de *Roussillon*, de *Flandre*, de *Franche-Comté*, de *Lorraine* et de *Corse* furent successivement créés, à la suite de la réunion de ces provinces. Outre ces grands gounements dont le total s'élevait à 33, 7 autres, plus petits, ne comprenant pas une province entière, avaient été détachés des grands : c'étaient ceux de la ville, prévôté et vicomté de *Paris*, du *Havre de Grâce*, du *Boulonnais*, de la principauté de *Sedan*, de *Metz et Verdun*, de *Toul*, de *Saumur*. Le nombre des *gouvernements de provinces*, grands ou petits, atteignait par conséquent, en 1789, le chiffre de 40. Ils étaient subdivisés, au point de vue de

l'administration militaire, en circonscriptions plus ou moins étendues appelées *lieutenances de roi* (V. GOUVERNEUR).

A l'intérieur de ces 40 gouvernements généraux, qui englobaient tout le territoire du royaume, trouvaient place une foule de gouvernements particuliers ou *gouvernements de villes et places fortes*. Déjà nombreux à la fin du XVIe siècle, ils furent multipliés par l'édit fiscal de 1696, qui en créa un dans chaque ville close, et s'élevaient, en 1789, à 400 environ. Ainsi il y en avait 34 dans le grand gouvernement de l'Ile-de-France, 3 dans le petit gouvernement du Havre. Ils avaient chacun leur *gouverneur* (V. ce mot), mais, à certains égards, dépendaient du gouverneur général de la province. — Le royaume resta ainsi partagé en gouvernements de provinces et de villes, jusqu'au décret du 22 déc. 1789 suivi de la loi du 26 févr. 1790, par laquelle l'Assemblée constituante y substitua les nouvelles circonscriptions territoriales appelées *départements* (V. ce mot).

La division de l'ancienne France en gouvernements n'était pas aussi importante, au point de vue de l'administration générale du royaume, que la division en *généralités* (V. ce mot) : la première ne correspondait qu'à l'organisation de la défense intérieure, à la répartition des troupes et au petit nombre d'affaires militaires que la royauté avait laissées aux gouverneurs et à leurs lieutenants généraux, tandis que la seconde servait de cadres à tous les services de police intérieure, de finances, de justice et même d'administration militaire, qui étaient concentrés aux mains des intendants. Mais la division en gouvernements était celle qui rappelait le mieux la formation historique du domaine royal. A part quelques exceptions peu importantes, les limites des grands gouvernements répondaient à celles des anciennes *provinces*, c.-à-d. aux groupements ethniques qui s'étaient produits à l'époque féodale, sous l'influence combinée de la configuration du sol et des nécessités sociales ; les lieutenances qui en formaient les subdivisions, les gouvernements de villes qui s'y trouvaient enchevêtrés n'étaient pas des créations arbitraires, mais représentaient presque toujours les divers éléments organiques qui avaient concouru à la formation de chaque province, les *pays* et *terroirs* où de longues traditions avaient créé une vie commune entre les habitants. C'est pourquoi lorsqu'on veut reproduire, sous ses traits les plus expressifs et les plus vivants, l'aspect géographique de l'ancienne France, c'est la division en gouvernements que l'on choisit de préférence à toute autre.

A l'imitation de ce qu'elle avait fait dans la France continentale, la royauté avait également institué des gouvernements pour l'administration militaire et civile des colonies : en 1789, il y avait 3 gouvernements généraux, ceux de Saint-Domingue, de la Martinique et des établissements français au delà du Cap ; 6 gouvernements particuliers, ceux de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie, de Tabago, de la Guyane, du Sénégal, des îles de France et Bourbon. Ch. MORTET.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — Il y a eu en France cinq gouvernements qui ont porté ce titre :

1° *Gouvernement provisoire de 1814* (1er au 14 avr.). Elu par le Sénat, sous la pression des alliés le lendemain même de leur entrée dans Paris, il comprit cinq membres : Talleyrand, Beurnonville, de Jaucourt, duc de Dalberg, de Montesquiou. Ce gouvernement adressa une proclamation aux armées ; nomma, après le vote de déchéance de l'empereur par les assemblées, un ministère (3 avr.) ; fit voter la constitution qui rétablissait la monarchie et céda la place le 14 avr. au comte d'Artois, lieutenant-général du royaume.

2° *Commission de gouvernement de 1815* (22 juin au 7 juil.). Après l'abdication de Napoléon les Chambres procédèrent à la nomination de cinq membres qui composèrent une commission de gouvernement. Ce furent : le comte Carnot, le duc d'Otrante, le général Grenier nommés par la Chambre des représentants, le duc de Vicence, le baron Quinette nommés par la Chambre des pairs. Réunie sous la présidence du duc d'Otrante, cette commission nomma un ministère (23 juin) ; elle accepta sans difficulté la proclamation de Napoléon II, mais le 1er juil., alors que Blücher et Wellington entouraient Paris, elle décida de se rallier à Louis XVIII, donna plein pouvoir au général Guilleminot, au baron Bignon et au comte de Bondy pour négocier la capitulation. Elle fut dissoute le 7 juil. par ordre de Blücher et rédigea une vaine protestation. Le président de la commission de gouvernement Fouché entrait deux jours après dans le ministère Talleyrand.

3° *Gouvernement provisoire de 1830* (29 au 31 juil.). Le 29 juil., au moment où Charles X se décidait à rapporter les ordonnances, les députés réunis chez Laffitte avaient institué un gouvernement provisoire sous le nom de *commission municipale*. Cette commission était composée de Laffitte, Casimir Périer, Lobau, Schonen, de Puyraveau, Mauguin ; elle refusa d'entrer en négociations avec les nouveaux ministres du roi, et elle décida le 30 juil. qu'une députation serait envoyée au duc d'Orléans pour lui proposer la couronne. Le 31 juil. elle nommait un ministère et le même jour elle remettait le pouvoir aux mains du duc d'Orléans proclamé lieutenant-général du royaume.

4° *Gouvernement provisoire de 1848* (24 févr.-9 mai). Après le départ de Louis-Philippe et l'envahissement de la Chambre, un gouvernement provisoire fut constitué. Il comprenait Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Dupont de l'Eure, Marie, Garnier-Pagès. Réuni à l'hôtel de ville sous la présidence de Dupont, il adressa une proclamation au peuple français. Cette proclamation déclarait : « Qu'un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence, par la voix du peuple et des députés des départements dans la séance du 24 févr., était investi momentanément du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale. » La liste comprenait quatre nouveaux noms : Armand Marrast, Louis Blanc, Ferdinand Flocon et Albert. Le même jour, le ministère suivant était nommé : président du conseil Dupont ; justice, Crémieux ; intérieur, Ledru-Rollin ; affaires étrangères, Lamartine ; finances, Goudchaux ; guerre, général Bedeau ; marine et colonies, Arago ; instruction publique et cultes, H. Carnot ; travaux publics, Marie ; agriculture et commerce, Bethmont. La garde nationale fut dissoute, Garnier-Pagès nommé maire de Paris. Les Chambres furent dissoutes. La République fut proclamée solennellement le 27 févr. au pied de la colonne de Juillet. Le gouvernement provisoire prépara les élections à l'Assemblée nationale constituante, et démissionna le 4 mai, jour de la réunion de cette assemblée qui le 8 mai déclarait « que le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie » et le 10 mai remettait le pouvoir exécutif à une commission exécutive de cinq membres qui furent Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin.

5° *Gouvernement de la Défense nationale* (4 sept. 1870-17 fév. 1871). On a vu dans notre art. CORPS LÉGISLATIF (t. XII, p. 1054) comment fut amenée la formation d'un gouvernement provisoire en dehors de l'assemblée. A leur sortie de la Chambre, Jules Favre et Gambetta se rendirent à l'Hôtel de Ville où l'on rédigea une proclamation déclarant qu'un gouvernement était *nommé d'acclamation* et se composait des citoyens E. Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Jules Simon, Trochu. Le président fut le général Trochu, le vice-président Jules Favre, le secrétaire Jules Ferry ; il y eut deux autres secrétaires adjoints : André Lavertujon et F. Hérold. Le même jour fut nommé le ministère suivant : affaires étrangères, J. Favre ; intérieur, Gambetta ; guerre, général Le Flo ; marine et colonies, vice-amiral Fourichon ; justice, Crémieux ; finances, E. Picard ; instruction publique et cultes, J. Simon ; travaux publics, Dorian ; agriculture et commerce, Magnin (Gambetta fut presque aussitôt remplacé à l'intérieur par Arago). Le gouvernement déclara les Chambres de l'Empire dissoutes, accorda amnistie plénière pour crimes et délits politiques depuis le 3 déc. 1852, adressa

des proclamations aux armées, organisa la mairie de Paris et convoqua par décret les collèges électoraux à l'effet d'élire une Assemblée constituante au scrutin de liste pour le 16 oct. (V. Assemblée nationale). Le 12 sept., M. Crémieux avait été délégué à Tours pour représenter le gouvernement et en exercer le pouvoir en cas d'investissement de Paris. On lui adjoignit, le 16, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon et, le 4 oct., Gambetta. Le 31 oct., l'insurrection communaliste éclatait (V. Commune), le gouvernement provoqua un plébiscite qui donna, le 3 nov., le résultat suivant : pour le gouvernement, 557,996 voix contre 62,638. Cependant Gambetta se prodiguait en province pour sauver au moins l'honneur national (V. Franco-Allemande [Guerre]). Le siège du gouvernement avait été transféré à Bordeaux le 8 déc. Le 28 janv. 1871, Jules Favre signait l'armistice qui mit fin au siège de Paris. Le 13 févr., dès la première séance de l'Assemblée nationale, le gouvernement démissionnait. Rappelons que sur la proposition de Louis Blanc, Victor Hugo, etc., l'Assemblée nationale décida, le 6 mars 1871, de procéder à une grande enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Cette enquête n'eut aucune solution, mais les travaux de la commission qui ont été publiés forment de très importants documents historiques : *Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale* (Paris, 1874-75, 7 vol. in-4).

III. Administration militaire. — Supprimés par la Révolution, les gouvernements militaires ne furent pas rétablis par l'Empire. Cependant Napoléon Ier, au cours de ses campagnes européennes, donnait des gouverneurs militaires aux places fortes des pays occupés par ses armées. C'étaient presque toujours des officiers généraux qui avaient, tant au point de vue militaire qu'au point de vue administratif, des pouvoirs très étendus. Ces fonctions étaient de courte durée et réglées par les exigences des opérations militaires ou le caprice du conquérant. D'un autre côté, le territoire de l'Empire était partagé en divisions militaires qui eussent été appelées plus judicieusement gouvernements ; administration à part, c'était la plus fidèle image de l'ancienne institution. Ce n'est qu'après le débarquement de nos troupes en Algérie que nous trouvons de nouveau en France un véritable gouvernement militaire sous le titre de gouvernement général de l'Algérie. Cette sorte de vice-royauté fut confiée jusqu'en 1870 à des maréchaux de France ou à des généraux. Depuis cette époque, il y a eu deux gouverneurs appartenant à l'armée, mais qui prenaient le titre de gouverneur général civil. Pendant le siège de Paris, le général Trochu avait le titre de gouverneur militaire de la capitale. Ce titre fut supprimé le 21 janv. 1871, et le général Vinoy prit celui de commandant de l'armée.

La France possède actuellement deux gouvernements militaires, Paris et Lyon. La création effective du premier remonte à l'entrée de l'armée de Versailles à Paris après la Commune. Mais, en réalité, ce n'est que par décret du 29 sept. 1873 que le général de Ladmirault reçut la consécration du titre qu'il portait depuis plus de deux ans. Un autre décret de la même date donnait au commandant du 14e corps d'armée le titre de gouverneur militaire de Lyon. L'organisation de ces commandements supérieurs a été réglée par la loi du 5 janv. 1875. Cette loi décidait que les titulaires seraient nommés par le président de la République : que les dép. de la Seine et de Seine-et-Oise seraient ainsi que les troupes qui s'y trouvent, stationnés sous le commandement du commandant supérieur de Paris. De même pour Lyon : le dép. du Rhône, les com. de Miribel, Rilleux, Neyron, Sathonay, Balan, Béligneux, Saint-Maurice-de-Beynost du dép. de l'Ain ; la com. de Feyzin, du dép. de l'Isère, sont sous le commandement du commandant supérieur de Lyon. Toutefois, toutes les mesures relatives à la mobilisation dans ces circonscriptions sont prises par les commandants de corps d'armée, dont elles dépendent d'après la loi d'organisation de l'armée : pour les troupes elles sont, au point de vue de l'ordre public et de la discipline générale, sous les ordres des commandants supérieurs ; mais, en ce qui concerne la mobilisation, l'instruction, la discipline intérieure, le personnel et l'administration, elles restent sous le commandement des commandants de corps d'armée dont elles relèvent normalement. Un décret sur l'organisation du commandement des places fortes et du groupement des places secondaires a créé le 23 mars 1887 de véritables gouvernements militaires sans leur en donner le nom, bien qu'il ait attribué le titre de gouverneur aux commandants supérieurs de la défense (V. Gouverneur).

En Allemagne, il n'y a pas de gouvernements militaires, mais les grands groupes de défense tels que Strasbourg, Metz, Mayenne, Cologne, Coblentz, ont des « gouverneurs » qui empruntent ce titre à la langue française même. Les provinces asiatiques de la Russie sont de grands gouvernements militaires à la tête desquels sont placés des officiers généraux. Le premier gouverneur militaire du Turkestan a été le conquérant de Samarcande, le général Kauffmann.

Bibl. : Histoire. — V. Gouverneur.

GOUVERNES. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny ; 374 hab.

GOUVERNEUR. I. Histoire romaine (V. Province).

II. Histoire des institutions françaises. — On nommait gouverneurs, sous l'ancien régime, les fonctionnaires royaux à qui était confié le gouvernement militaire des provinces et des principales villes du royaume. Les gouverneurs ne furent établis d'une manière générale et permanente qu'à partir du xvie siècle ; mais, pour apercevoir les origines de l'institution, il faut remonter à la fin du xiiie siècle. A cette époque, le commandement des milices féodales et communales qui composaient l'armée du roi appartenait, comme les autres pouvoirs administratifs, aux baillis et sénéchaux, ou à leurs lieutenants et châtelains, sous l'autorité supérieure du connétable et des deux maréchaux de France ; les troupes mercenaires, les compagnies soldées, obéissaient, dans chaque région, aux capitaines qui les avaient recrutées pour le compte du roi, et qui dépendaient eux-mêmes directement de ses grands officiers. Mais, dès le règne de Philippe le Bel, il arriva souvent que les rois de France nommaient en temps de guerre, dans les provinces menacées par l'ennemi, des commandants militaires, munis de pouvoirs extraordinaires, choisis exclusivement parmi les princes du sang ou les grands feudataires alliés à la famille royale (ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Berry, d'Orléans, etc.), et qui recevaient ordinairement, par leurs lettres de commission, le titre de *lieutenant général du roi* ou de *gouverneur et lieutenant pour le roi*, dans telle province ou sur telles frontières. Pendant toute la durée des guerres anglaises, au xive et au xve siècle, la plus grande partie du royaume fut ainsi partagée militairement entre les maréchaux de France et un certain nombre de ces « gouverneurs et lieutenants », qui avaient chacun pour mission de défendre une région plus ou moins étendue, par conséquent d'y exercer temporairement, mais avec pleine autorité sur les baillis ou sénéchaux, comme sur les capitaines royaux, tous les pouvoirs militaires, et même, quand ils le jugeaient nécessaire, une partie des pouvoirs d'administration civile ; sous leurs ordres, des *lieutenants de roi*, principalement chargés de la défense des places fortes, y exerçaient les mêmes pouvoirs. A partir du règne de Louis XII, le nombre de ces gouverneurs s'accrut démesurément : il y en eut, non seulement dans les territoires menacés, mais dans toutes les provinces du royaume, et ils étaient maintenus dans leur charge en temps de paix comme en temps de guerre. François Ier, jugeant cette extension abusive, révoqua en 1542 tous les gouverneurs nommés par ses prédécesseurs ou par lui-même, à l'exception de ceux de huit provinces frontières (V. Gouvernement), puis, par l'édit du 6 mai 1545, il ne reconnut comme ses « lieutenants généraux » et n'investit d'un commandement militaire su-

périeur que les gouverneurs de douze provinces frontières et celui de l'Ile-de-France : à tous les autres, il laissait le titre et l'autorité de gouverneurs, « quand ils l'avaient d'ancienneté », mais en leur retirant la qualité de lieutenant général, il leur enlevait toute prééminence sur les baillis et sénéchaux. Cet édit, auquel on rapporte d'ordinaire la création des gouverneurs, n'est donc, en réalité, que le premier acte d'un caractère général par lequel la royauté ait officiellement reconnu les pouvoirs des gouverneurs de province, fixé leur nombre et désigné les régions soumises à leur autorité supérieure : il transforma en une institution régulière et permanente ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une série de mesures exceptionnelles et temporaires. — Sous Henri II et ses successeurs, les luttes religieuses qui troublèrent le royaume amenèrent le roi à augmenter de nouveau le nombre de ses lieutenants généraux ; vainement l'ordonnance de Blois (1579) le réduisit à douze : à la fin du XVIe siècle, on trouvait des gouverneurs investis de la lieutenance générale, non seulement dans chaque province, mais encore dans un grand nombre de villes, qui formaient ainsi de petits gouvernements, indépendants des grands. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, de nouvelles charges de gouverneurs généraux furent créées pour les provinces nouvellement incorporées au royaume. Quant aux gouverneurs de ville et place forte, ils furent, à quelques exceptions près, replacés sous l'autorité des gouverneurs de province ; mais leur nombre fut considérablement accru par l'édit fiscal de 1696, qui en institua, avec titre d'office, dans toutes les villes closes où il n'y en avait pas encore. Par suite de ces accroissements successifs, on comptait en France à la veille de la Révolution, d'une part *quarante gouverneurs généraux*, dont trente-trois préposés à de *grands gouvernements*, c.-à-d. à des provinces proprement dites, et sept préposés à des territoires peu étendus, appelés *petits gouvernements ;* d'autre part, environ *quatre cents gouverneurs particuliers* préposés à des villes et places fortes.

Pour déterminer exactement quelles étaient les attributions des gouverneurs investis de la lieutenance générale, quel était leur rôle dans l'administration des provinces, il faut distinguer deux périodes : l'une, qui embrasse le XVIe siècle et le premier tiers du XVIIe, pendant laquelle ils exercèrent les pouvoirs les plus étendus et furent en fait les véritables maîtres de l'administration provinciale ; l'autre, qui va depuis le ministère de Richelieu jusqu'à la fin de l'ancien régime, pendant laquelle leur pouvoir, annulé par celui des intendants, devint purement nominal et honorifique.

Première période. Dans le principe et aux termes des commissions individuelles qui les instituaient, les gouverneurs n'avaient en propre que des pouvoirs militaires. Leur mission était, d'une part, de conserver en l'obéissance du roi, de mettre en état de défense et de protéger contre les ennemis de l'Etat les territoires et places fortes de la région soumise à leur autorité ; d'autre part, de prêter main forte à tous agents de la justice royale, chaque fois qu'ils en étaient requis. Mais, en fait, ils étaient, comme lieutenants généraux du roi, ses représentants directs dans leur gouvernement, et, à ce titre, souvent chargés par lui de convoquer les parlements, les Etats provinciaux ou les corps municipaux, pour leur transmettre sa volonté ou pour les inviter à délibérer sur les affaires pubiques. En outre, ils étaient toujours choisis par le roi dans la haute noblesse, tantôt parmi les branches cadettes de la maison de France, tantôt parmi les vieilles familles féodales des provinces : par leur nom, par leurs relations personnelles, par leurs possessions territoriales, il jouissaient, dans leur gouvernement, d'une autorité devant laquelle s'effaçait celle de tous les autres officiers royaux. Aussi leur puissance effective dépassait-elle de beaucoup leurs attributions originaires : non seulement ils concentraient en leurs mains tous les pouvoirs militaires, mais en toute circonstance ils empiétaient sans scrupule sur les pouvoirs civils des baillis et des officiers de justice ou de finances ; exerçant la police, levant des impositions, s'arrogeant le droit de juridiction, condamnant sans appel à des peines afflictives, ou bien accordant des grâces et des rémissions qui arrêtaient l'action des tribunaux répressifs. C'est en vain que les parlements, usant du droit qui leur appartenait de vérifier les commissions des gouverneurs, protestaient contre ces usurpations. Le pouvoir de ces hauts fonctionnaires n'était vraiment limité que par le caractère précaire de leur charge, qui n'était pas un office héréditaire, mais une simple commission personnelle, viagère et toujours révocable au gré du roi. Mais c'était là le droit plutôt que le fait : en réalité, à la mort des gouverneurs, leur charge passait, le plus souvent, à un de leurs fils et devenait le patrimoine d'une même famille noble.

Cette toute-puissance des gouverneurs servit d'abord les desseins de la royauté, en ôtant tout pouvoir politique aux baillis et sénéchaux, en rendant plus étroite l'obéissance des provinces : mais bientôt elle devint, pour le roi lui-même, un danger. A la faveur des guerres de religion qui troublèrent le royaume pendant la seconde moitié du XVIe siècle et faillirent compromettre l'unité monarchique, la plupart des gouverneurs secouèrent le joug du pouvoir central et retournèrent contre lui les forces dont ils disposaient dans leur province. Les uns, dévoués à la Ligue, comme Mayenne, Guise, Aumale, Mercœur, Nemours, Joyeuse, La Châtre, Villars ; les autres, chefs du parti protestant ou du parti royal, comme Conti, Lesdiguières, Soissons, Epernon, Montpensier, Biron, Montmorency, affectaient d'agir en maîtres dans leur gouvernement et d'y rétablir à leur profit les anciens privilèges féodaux. On les vit lever des troupes, percevoir des impôts, rendre la justice en leur propre nom, renouveler toutes les usurpations et les tyrannies de l'époque seigneuriale. A leur exemple, les gouverneurs de ville, les lieutenants de roi, les capitaines des résidences royales prétendirent se rendre indépendants, et pendant quelque temps le royaume parut morcelé en une foule de petites souverainetés locales Cette anarchie ne cessa que lorsque Henri IV eut triomphé de la Ligue ; tous les gouverneurs rebelles furent successivement ramenés à l'obéissance, tantôt par la force des armes, tantôt à prix d'argent. Mais leur insubordination éclata de nouveau pendant la minorité de Louis XIII (révoltes de Montmorency et d'Epernon), et ce fut seulement Richelieu qui réussit à les dépouiller de leur redoutable pouvoir. Déjà Henri IV, mettant en pratique le procédé traditionnel de la royauté capétienne, avait essayé de placer auprès des gouverneurs de province de nouveaux représentants de son autorité, ayant comme eux le titre de *lieutenants généraux*, qui devaient temporairement se substituer à eux dans le commandement militaire ; puis des *intendants de justice, police et finances*, investis de pouvoirs extraordinaires, qui devaient s'opposer à toute ingérence de leur part dans l'administration civile. Richelieu reprit cette politique et la poussa jusqu'à ses dernières conséquences. Les intendants, rendus peu à peu sédentaires, exercèrent un incessant contrôle sur les gouverneurs de province, les gouverneurs de place, les capitaines royaux de la généralité dont la surveillance leur était confiée, et par leur ténacité obligèrent ces puissants personnages à s'incliner devant les ordres du roi. Les lieutenants généraux, qui n'avaient d'abord que l'intérim du commandement, finirent par l'exercer d'une manière permanente, et, lorsque toute la force militaire des provinces se trouva entre leurs mains, ils furent soustraits à l'autorité des gouverneurs pour être directement placés sous celle du secrétaire d'Etat de la guerre et des maréchaux de France ; en outre, afin qu'ils ne fussent point tentés d'imiter l'insubordination des gouverneurs, ils étaient eux-mêmes soumis en bien des cas à la surveillance des intendants qui, sous prétexte de police, étaient autorisés par le roi à s'immiscer dans l'administration militaire, notamment pour ce qui concernait la levée, l'approvisionnement, le logement et la discipline des troupes (V. Intendant).

Deuxième période. Privés ainsi peu à peu de toute autorité effective, les gouverneurs de province n'exercèrent plus, à partir du milieu du XVIIe siècle, que de véritables sinécures. Leur rôle se bornait à convoquer et présider les Etats provinciaux dans les pays qui en possédaient, à figurer, en temps de paix, à la tête des troupes de leur gouvernement, à représenter le roi dans les cérémonies et les fêtes publiques. Ils n'avaient plus sous leurs ordres de régiments particuliers, mais seulement une compagnie de gardes pour le service de leur hôtel. Ils n'exerçaient de juridiction qu'entre gentilshommes, comme juges du point d'honneur, ou contre les fauteurs de désordres et de séditions dans leur province. Ces fonctions, presque uniquement honorifiques, leur furent même souvent enlevées par Louis XIV, qui les retenait à sa cour et ne leur permettait, que par une autorisation expresse, d'aller exercer en personne le gouvernement dont il les avait investis.

Malgré cette profonde déchéance, la charge de gouverneur de province demeura jusqu'à la fin de l'ancien régime l'une des faveurs les plus recherchées, car elle était entourée d'honneurs princiers et rétribuée par d'énormes traitements (35,000 livres dans le gouvernement de Berry, 120,000 dans celui de Guyenne, 160,000 dans celui de Languedoc), qui permettaient aux gouverneurs de mener grand train à la cour et de donner dans leur province des fêtes somptueuses. Elle resta l'apanage de la haute noblesse et continua à se transmettre, le plus souvent, de père en fils ou de beau-père à gendre dans un petit nombre de familles privilégiées. Car si Louis XIV avait décidé que cette charge ne serait plus conférée à vie, mais seulement pour une période de trois années, il renouvelait volontiers cette commission temporaire et en accordait facilement la survivance ; sous Louis XV, elle devint, pour des raisons fiscales, un véritable office, constitué à titre viager, qui se transmettait héréditairement de la manière suivante : le roi concédait le gouvernement au fils du vivant du père, en laissant à ce dernier le commandement et les appointements et en lui donnant un brevet pour reprendre son titre, au cas où son fils mourrait avant lui.

Auprès de chaque gouverneur de province, il y avait ordinairement un, quelquefois deux, trois, quatre ou même cinq *lieutenants généraux* qui partageaient, en fait, avec l'intendant, l'administration militaire du gouvernement. Sous eux, des *lieutenants de roi*, dont le nombre, notablement accru par l'édit fiscal de 1692, variait depuis deux jusqu'à treize par gouvernement, avaient le commandement spécial d'une partie de la province. Les *gouverneurs particuliers* de villes et places fortes (qui portaient quelquefois le titre de capitaines, de commandants, de baillis ou de sénéchaux) étaient à certains égards dépendants du gouverneur de la province ou de ses lieutenants, à d'autres égards indépendants. Ils lui étaient subordonnés pour l'exécution des règlements et des ordres royaux qui s'appliquaient à toute la province, et devaient lui céder le pas et le commandement toutes les fois qu'il entrait dans leur résidence ; mais, en cas de siège, c'est à eux qu'il appartenait de commander dans la place, sous l'autorité directe du roi ou de ses maréchaux. Les gouverneurs des villes les plus importantes avaient sous leurs ordres un lieutenant de roi et un major. — Toutes ces places de gouverneurs particuliers et de lieutenants étaient des offices vénaux, largement rétribués (de 10 à 30,000 livres) et réservés à la noblesse comme des espèces de bénéfices militaires. Un règlement royal de 1776, inspiré par la nécessité de diminuer les dépenses et de mieux répartir les traitements, divisa les quarante gouverneurs généraux en deux classes, rétribuée l'une à 60,000 livres, l'autre à 30,000 ; réduisit le nombre des gouverneurs particuliers à cent quatorze, divisés en trois classes (avec des traitements de 12,000, 10,000 et 8,000 livres) et le nombre des lieutenants de roi à cent soixante-seize, divisés en deux classes (avec des traitements variant de 16,000 à 2,000 livres). Mais ce règlement, qui ne devait être appliqué que par voie d'extinction, était resté à peu près lettre morte lorsque survint la Révolution.

Outre les gouverneurs généraux de province et les gouverneurs particuliers de ville et place forte, il y avait sous l'ancien régime des *gouverneurs* de *palais*, *château* et *maison royale* (Versailles, Marly, Saint-Germain, Compiègne, Fontainebleau, Chambord, Blois, Vincennes, Meudon, Monceau, les Tuileries, le Louvre, l'hôtel des Invalides et la Bastille). Ces officiers, dont les attributions étaient toutes spéciales, ne dépendaient pas du gouverneur de la province où ils résidaient, mais directement du roi. Ch. M.

III. Administration coloniale. — On appelle gouverneur de colonie le fonctionnaire qui, dans une colonie, est à la fois le principal représentant de l'autorité métropolitaine et le chef de l'administration locale. Dans la langue officielle, ce fonctionnaire ne porte pas nécessairement le titre de gouverneur; il reçoit souvent, comme on le verra plus loin, une autre qualification. Mais, dans la langue courante, on le désigne toujours sous ce nom. On trouvera ci-dessous quelques renseignements historiques et administratifs sur l'institution des gouverneurs coloniaux, tant en France que dans les autres pays.

France. — *Débuts de la colonisation.* Les premiers établissements formés par des Français dans les pays d'outre-mer datent du règne de François Ier. Ils furent créés dans l'Amérique du Nord par des particuliers qui agissaient de leur propre initiative, mais qui, dès l'origine, jugèrent utiles de mettre leurs entreprises sous la protection de la couronne, tant pour faire consacrer leurs droits que pour s'assurer l'appui du gouvernement contre les étrangers. Le 15 janv. 1540, Jean-François de La Roque, sire de Roberval, qui avait pris part à quelques opérations tentées au Canada, se faisait délivrer par le roi des lettres patentes lui concédant la propriété des territoires qu'il avait reconnus dans cette région. Les mêmes lettres lui conféraient le titre de « vice-roi et lieutenant général au Canada ». Ce personnage paraît être le premier Français qu'on puisse regarder comme un gouverneur de colonie. Le titre et les pouvoirs qui lui furent octroyés passèrent dans la suite aux continuateurs de ses tentatives. Vers la fin du XVIe siècle, la couronne accorda des faveurs analogues à d'autres aventuriers qui essayaient de former des établissements en Guyane. Sous Henri IV surtout, elle s'en montra prodigue. Une foule de personnes, de Monts, Pontgravé, de La Roche, du Guast, Champlain, Chauvin, de Chatte, etc., obtinrent alors du roi des concessions de terres en Amérique avec des titres plus ou moins pompeux. Mais, à proprement parler, ces individus étaient moins des gouverneurs de colonie que des entrepreneurs de colonisation. Les pouvoirs qui leur étaient accordés avaient principalement pour objet de leur permettre de recruter et d'embaucher des émigrants.

Régime seigneurial. Sous Louis XIII, les colonies naissantes du Canada et de la Guyane, ainsi que les îles des Antilles que des sujets français avaient occupées ou méditaient d'occuper, furent, en vertu de contrats réguliers, inféodées par la couronne à des compagnies de commerce. Ces compagnies les reçurent « en toute seigneurie, propriété et justice », sous réserve d'hommage au roi et sous condition de payer au fisc une couronne d'or à chaque avènement. Aux termes des actes de concession, les compagnies devaient exercer la plénitude de l'autorité sur les territoires occupés par leurs soins. Elles en assumèrent en conséquence le gouvernement et y installèrent des agents dénommés *gouverneurs*, *sénéchaux*, *lieutenants*, *capitaines généraux*, etc., pour les administrer en leur nom. C'est ce qu'on a appelé aux colonies le « régime seigneurial ». Dans ce système, en effet, les colonies constituaient des *fiefs*, dont les membres des compagnies étaient les *seigneurs*, et les contemporains se servaient couramment de ces termes pour définir leur situation. Le roi s'était réservé la suzeraineté des territoires inféodés et en même temps le droit d'en surveiller l'exploitation. Pour exercer ce dernier droit, il avait besoin d'un homme à lui, investi d'un pouvoir de

contrôle sur les agents des compagnies. Un *vice-roi* de l'Amérique fut institué à cet effet; mais cette charge semble être devenue très vite un office honorifique, ou plutôt une prébende lucrative dont le titulaire tirait profit en prélevant un tribut sur les opérations commerciales que les compagnies faisaient avec le Nouveau-Monde. Fouquet, entre autres, fut revêtu de ce titre et en profita pour se livrer à de vastes spéculations. Aucun vice-roi d'ailleurs ne paraît avoir passé la mer pour se rendre en Amérique; tous ou presque tous déléguèrent leurs attributions à un *lieutenant général*, condamné par la force des choses à s'occuper des intérêts privés de son patron, bien plus que des intérêts des colonies et de ceux du roi. Comme cette organisation ne donnait pas de garanties sérieuses à la couronne, celle-ci se vit promptement obligée de créer, à côté du vice-roi et de son lieutenant, un *gouverneur-lieutenant général des îles et terre ferme de l'Amérique pour le roi.*

Des dispositions analogues furent prises à l'égard des établissements formés sur la côte occidentale d'Afrique et dans la mer des Indes. De ce côté, ce n'étaient pas des aventuriers, comme en Amérique, c'étaient des compagnies marchandes qui, dès le début, avaient essayé de fonder des établissements (Sénégal et Madagascar). Ces compagnies avaient reçu tout de suite, au nom du roi, la propriété, la seigneurie et le domaine utile des pays dont elles avaient pris ou devaient prendre possession. Elles y établirent des *gouverneurs*, *commandants*, *directeurs*, etc., au-dessus desquels la couronne plaça un agent à elle, correspondant au vice-roi ou plutôt au gouverneur-lieutenant général de l'Amérique. Mais, fait digne de remarque, ces dernières fonctions furent presque toujours conférées au principal représentant des compagnies sur les lieux.

En 1664, lors de la création des deux grandes Compagnies des Indes orientales et occidentales, qui absorbèrent toutes les sociétés coloniales existantes, cette organisation fut régularisée et complétée.

Régime royal. Une dizaine d'années après (en 1674 et années suivantes), les colonies d'Amérique furent rachetées par le roi, qui se chargea dès lors de les administrer directement, la Compagnie des Indes occidentales n'ayant plus à s'occuper que des opérations de négoce. Le régime des possessions françaises fut, en conséquence, ainsi fixé : à la tête, un *gouverneur-lieutenant général des îles et terre ferme de l'Amérique pour le roi;* sous l'autorité nominale de ce haut personnage, dont les attributions étaient surtout militaires, un *intendant* chargé de la justice, de la police, des finances, du commerce, de la solde des troupes, de la marine marchande et militaire; un *conseil supérieur* ou *souverain*, composé des principaux fonctionnaires et de magistrats, jouant le rôle de cour de justice et d'assemblée délibérante pour la réglementation des matières non réglées par acte du roi; dans chaque établissement, un *gouverneur particulier* avec un *subdélégué de l'intendant.* Ce ne sont là que les grandes lignes de la nouvelle organisation; pour préciser, il faudrait exposer en détail ce qui fut fait pour chaque colonie ou groupe de colonies.

L'étendue des possessions françaises était telle alors qu'un fractionnement de cette vaste administration ne tarda pas à s'imposer. A partir du XVIIIe siècle, le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, les îles du Vent, les îles Sous-le-Vent, la Guyane furent successivement érigées en gouvernements indépendants. Chaque gouvernement eut son *gouverneur général* ou son *gouverneur*. Les colonies comprises dans un gouvernement général, les îles du Vent par exemple, reçurent chacune un *gouverneur* particulier. A côté des gouverneurs, on maintint les *intendants* (intendant général et subdélégué général dans les gouvernements généraux); on leur adjoignit un *commandant en second* pour les affaires militaires, un *commissaire de la marine* pour les affaires maritimes, un *procureur général* pour les affaires de justice. Le nombre des *conseils supérieurs* ou *souverains* fut multiplié. Les habitants furent admis, mais irrégulièrement, à tenir des « assemblées paroissiales » ou à envoyer des délégués à une « assemblée générale » qui se tenait au chef-lieu. Toute cette organisation ne se développa que petit à petit, mais elle tendit toujours à se rapprocher de l'organisation provinciale de la métropole.

Les colonies asiatiques furent peu à peu, mais plus lentement, amenées à un état analogue. La transformation s'accomplit moins vite pour elles, parce qu'en Orient on ne songeait qu'à faire du négoce et que le régime des compagnies s'y maintenait avec la même force qu'à l'origine. Pourtant, à partir de 1720 environ, un centre de population blanche étant créé dans les Mascareignes, on étendit à ces îles une organisation analogue à celle des Antilles. Il y eut un *gouverneur général des îles de France et Bourbon* avec autorité sur les établissements de Madagascar et des Seychelles, un *intendant général*, un *commandant des troupes*, etc.

Les comptoirs de l'Hindoustan formèrent peu après un gouvernement général distinct. Mais, dans ce pays, le gouverneur général resta toujours et avant tout le représentant et l'agent de la Compagnie des Indes; seulement le roi lui conférait par surcroît des pouvoirs spéciaux, au nom de la couronne. Sous l'autorité du gouverneur général, il y avait un *gouverneur* dans chaque établissement. Auparavant, on s'était servi des mots *directeur général* et *directeur* pour désigner les mêmes fonctions.

Au Sénégal, il n'y eut jamais qu'une organisation rudimentaire. André Brue, le créateur de cette colonie, s'intitulait, au début du XVIIIe siècle, *commandant et administrateur général.* A la fin du siècle, Boufflers, l'ami de Mme de Sabran, portait le titre de *gouverneur.*

Constituante. La Constituante, après avoir décidé qu'elle remanierait complètement l'organisation des colonies, maintint provisoirement en fonctions les gouverneurs et les intendants. Mais ceux-ci ne tardèrent pas à être annulés par les *commissaires* que l'assemblée envoya dans les pays d'outre-mer (déc. du 1er févr. 1791) pour apaiser les troubles suscités par les prétentions politiques des hommes de couleur et la question de l'esclavage.

Législative. De nouveaux *commissaires*, désignés par la Législative, remplacèrent les précédents (décr. des 18 août 1791, 12 janv., 28 mars, 15 juin 1792). Ils accaparèrent tous les pouvoirs, à tel point que l'Assemblée fut contrainte de leur rappeler que les gouverneurs et les autorités locales conservaient jusqu'à nouvel ordre leurs anciennes attributions et n'en pouvaient être dépouillés (décr. du 25 août 1792).

Convention. La Convention mit fin à l'anarchie qui résultait de ces conflits, en supprimant les gouverneurs et les intendants. Elle expédia à son tour aux colonies des *commissaires*, qui, investis des pouvoirs illimités des représentants en mission, devaient y exercer une autorité absolument souveraine (décr. du 8 nov. 1792 et autres très nombreux, loi du 14 févr. 1795). Plusieurs de ces personnages rendirent d'importants services. L'un d'eux, Victor Hugues, a laissé aux Antilles des souvenirs qui ne sont pas encore effacés.

Directoire. Aux commissaires de la Convention succédèrent, sous le régime de la constitution de l'an III, des *agents du Directoire exécutif* (lois et arrêtés des 26 janv. 1796, 17 et 25 juin, 5 juill., 1er déc. 1797, 13 sept. 1799).

Consulat. A la suite du 18 brumaire, les agents du Directoire prirent le nom d'*agents des consuls.* Mais, peu après, ils furent remplacés par des fonctionnaires d'une autre espèce. Dès que le rétablissement de la paix générale avait paru assuré, Bonaparte s'était occupé de réorganiser les colonies. Il voulait les mettre sur un pied formidable de défense, afin que, s'il survenait une nouvelle guerre maritime, elles ne fussent pas exposées, comme précédemment, à tomber sans coup férir aux mains des Anglais. Il méditait en même temps d'y restaurer l'esclavage, entreprise qui ne pouvait s'exécuter que par la force. Partant de là, il était conduit à les organiser militairement. C'est

ce qu'il fit. A la tête de chaque colonie il plaça un *capitaine général*, officier de l'armée ou de la flotte, chargé tout à la fois de l'administration et de la défense. Au-dessous de ce personnage, il établit un *préfet colonial*, chef des services civils, un *grand juge*, chef de la justice, enfin un *commandant des troupes*, chef des services militaires. Chacun de ces agents avait des attributions bien déterminées, mais le capitaine général était, en somme, maître de tout. C'était l'autoritarisme tel qu'il venait d'être établi dans la métropole. Les circonstances, il faut le dire, ne permettaient guère autre chose. Ce régime fut introduit d'abord à la Guadeloupe (arrêté du 19 avr. 1801), puis, successivement, à la Martinique (26 mai 1802), à Tabago (30 juin 1802), à Saint-Domingue (3 janv. 1803), aux îles de France et de la Réunion (2 févr. 1803). Les établissements de moindre importance furent organisés plus sommairement : la Guyane reçut un *commissaire de la République;* le Sénégal, un *commandant et administrateur général.*

Premier Empire. Ce système dura, sans modifications appréciables, jusque dans les dernières années de l'Empire. Il faut noter cependant que l'état de siège fut, pendant la plus grande partie de cette période, le régime normal des colonies, qui toutes vivaient sous la menace des attaques anglaises. Une autre remarque est à faire, c'est qu'à partir de 1811 il n'y eut plus une seule colonie, les Anglais les ayant enlevées l'une après l'autre. Parmi les capitaines généraux du temps de l'Empire, plusieurs méritent une mention : l'amiral Villaret-Joyeuse (Martinique, 1802-1809), le général Ernouf (Guadeloupe, 1803-1810), surtout le général Decaen (îles de France et de la Réunion, 1803-1810).

Restauration. Après un retour momentané aux gouverneurs et aux intendants de l'ancien régime, la Restauration supprima les intendants (1818), et mit à l'étude une nouvelle organisation des colonies. Celle-ci fut réalisée par les ordonnances des 17 août 1825 (Sénégal), 21 août 1825 (Réunion), 9 févr. 1827 (Martinique et Guadeloupe), 27 août 1828 (Guyane). Le système adopté était très original. L'administration et le commandement de chaque colonie étaient confiés à un *gouverneur,* assisté de quatre *chefs d'administration*, savoir : un commandant militaire, un ordonnateur (commissaire de la marine), un directeur de l'intérieur, un procureur général. Le gouverneur était censé représenter dans la colonie la personne même du roi; d'où l'on tirait cette conséquence qu'il devait exercer ses pouvoirs dans la même forme que le roi. Le roi étant entouré de ministres qui gouvernaient sous son nom, on avait placé auprès du gouverneur les quatre chefs d'administration cités plus haut, pour administrer pareillement sous son nom. Le gouverneur, en effet, ne devait jamais agir par lui-même : il ne pouvait rien faire, rien ordonner que sur la proposition et sous le contre-seing du chef de service compétent. Celui-ci endossait d'ailleurs l'entière responsabilité des mesures qu'il prenait l'initiative de proposer au gouverneur. En cas de désaccord, le gouverneur pouvait passer outre, mais le chef de service avait alors le droit de faire constater par écrit son opposition et de dégager ainsi sa responsabilité. En somme, le gouvernement de chaque colonie était organisé comme celui de la métropole : en haut, un chef irresponsable; au-dessous, des agents responsables pour le conseiller, agir à sa place et le couvrir. Cette combinaison peut surprendre aujourd'hui; elle avait alors une double raison d'être : la nécessité, d'abord, de mettre un terme, grâce au partage et à l'équilibre des pouvoirs, aux abus d'autorité dont les gouverneurs se rendaient fréquemment coupables; la nécessité ensuite de placer ces hauts personnages en dehors des querelles locales, précaution indispensable dans un temps où les polémiques suscitées par la question de l'esclavage rendaient intenable la situation des fonctionnaires métropolitains aux colonies. Le système fut complété par l'adoption de ce principe que les gouverneurs seraient toujours choisis parmi les officiers généraux de la marine, en vue de mieux assurer et leur subordination personnelle vis-à-vis de l'autorité métropolitaine et la subordination des commandants militaires vis-à-vis d'eux. Ce régime constituait un immense progrès sur les organisations antérieures. L'expérience a prouvé qu'il était bien conçu, car il subsiste encore aujourd'hui dans ses parties essentielles.

Monarchie de Juillet. Le régime des ordonnances de la Restauration fut conservé. On se borna à y apporter quelques améliorations dans un sens libéral, en conséquence de la loi du 24 avr. 1833, qui avait placé les colonies sous le régime des lois. On peut se rendre compte des changements dont il s'agit en se reportant à l'ordonnance du 22 août 1833, modifiant celle du 9 févr. 1827 sur l'organisation de la Martinique et de la Guadeloupe.

République de 1848. Après une tentative de retour à l'institution des *commissaires*, le nouveau gouvernement rétablit purement et simplement le régime des ordonnances de la Restauration, sous réserve de quelques changements découlant des décrets du 27 avr. 1848 et de l'abolition de l'esclavage.

Second Empire. Le sénatus-consulte du 3 mai 1854 (art. 8) consacra encore une fois ce régime pour les trois colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion. Un décret du 26 juil. 1854 mit les ordonnances en harmonie avec les autres dispositions du sénatus-consulte précité. Les colonies non comprises dans cet acte conservèrent, ou reçurent au fur et à mesure de leur acquisition par la France, une organisation analogue.

République de 1870. La troisième République ne toucha point tout d'abord au système suivi sous le second Empire. Mais l'établissement d'une représentation des colonies au Parlement métropolitain, la réorganisation des conseils généraux désormais élus par le suffrage universel, enfin la substitution graduelle, à partir de 1878, de gouverneurs civils aux gouverneurs militaires, devaient forcément conduire l'administration à remanier les prescriptions des ordonnances. De nombreux changements y ont en effet été introduits dans les quinze dernières années. Il a fallu pourvoir en outre, à l'aide de procédés et d'organismes nouveaux, à l'administration des nombreux territoires acquis par la France pendant cette période. Le système des ordonnances a reçu par suite bien des atteintes. Toutefois, on ne s'en est pas sérieusement écarté : les principes déposés dans ces actes et dans le sénatus-consulte de 1854, qui en a consacré les règles principales, continuent à être la base de l'organisation intérieure des colonies.

Gouverneurs coloniaux. A l'heure présente, chaque possession française est administrée par un *gouverneur*. Les gouverneurs sont nommés par décret; ils sont, depuis une quinzaine d'annés, toujours choisis dans l'élément civil et le plus souvent parmi les fonctionnaires coloniaux de carrière. Ils sont répartis en cinq classes, les classes correspondant à l'importance respective des divers postes. Par exception, les gouverneurs de l'Algérie et de l'Indo-Chine, qui d'ailleurs doivent être mis à part, portent le titre de *gouverneurs généraux;* celui de la Cochinchine, pays où réside habituellement le gouverneur général de l'Indo-Chine, n'est qualifié que [de *lieutenant-gouverneur;* enfin un établissement d'acquisition récente et encore soumis par la force des choses au régime de la conquête, le Dahomey, est placé sous les ordres d'un chef militaire dénommé *commandant supérieur*. Il est impossible d'exposer ici le rôle et les attributions des gouverneurs. Il faudrait pour cela faire connaître en détail l'organisation particulière de chaque établissement. Nous nous contenterons de dire qu'en principe le gouverneur est, dans sa colonie, le chef de tous les services civils et militaires, sans cependant qu'il puisse s'immiscer dans les détails de l'administration, lesquels sont réglés sous son contrôle et sous leur responsabilité personnelle par les fonctionnaires compétents. Ses principaux auxiliaires sont le *directeur de l'intérieur*, le *chef du service administratif*, le *commandant des troupes*, le *procu-*

reur général, le *trésorier-payeur*. Le gouverneur est en outre assisté d'un *conseil privé*.

On peut, dans une certaine mesure, assimiler aux gouverneurs coloniaux les *résidents généraux*, *résidents supérieurs* et *résidents*, qui représentent l'autorité française dans les pays de protectorat. Plusieurs d'entre eux, notamment en Indo-Chine, sont, en dépit de leur titre, de véritables gouverneurs.

On trouve la liste chronologique des gouverneurs de chaque colonie et des principaux agents sous leurs ordres, depuis l'origine, dans les *Annuaires* publiés régulièrement par l'administration des divers établissements.

Angleterre. — *Gouvernements coloniaux*. Les territoires qui forment en ce moment (1893) le domaine colonial de l'Angleterre sont groupés en quarante-sept circonscriptions administratives. Une de ces circonscriptions comprend l'Inde et ses dépendances; elle est soumise à un régime particulier. Quatre autres embrassent les pays concédés aux compagnies à charte du Niger, du Sud-Africain, de l'Est-Africain et du Nord-Bornéo; elles sont administrées par les compagnies concessionnaires en vertu d'une délégation de la couronne. Enfin quarante-deux constituent des gouvernements coloniaux proprement dits (*colonial governments*).

Gouverneurs. L'Inde est administrée par un *vice-roi*, assisté de deux *gouverneurs* (Madras et Bombay), de trois *lieutenants-gouverneurs* (Bengale, Pendjab, Provinces N.-O.), de cinq *commissaires en chef* (Provinces centrales, Assam, Birmanie, Coory, îles Andaman), de *commissaires*, *résidents* et autres fonctionnaires, répartis entre les Etats tributaires (V. Inde). — Les territoires des compagnies à charte sont gérés par des mandataires de ces compagnies, appelés *administrateurs* ou *agents généraux*. — Quant aux colonies proprement dites, chacune d'elles a à sa tête un représentant du gouvernement métropolitain, qu'on nomme communément *gouverneur*, bien que dans la réalité il soit presque toujours revêtu d'un autre titre. Voici les qualifications actuellement en usage :

Canada : 1 gouverneur général, 8 lieutenants-gouverneurs (un par chacune des provinces de la confédération).

Jamaïque : 1 capitaine général et gouverneur en chef, 1 gouverneur en sous-ordre pour le Honduras, 1 commissaire en sous-ordre pour les îles Turques.

Fiddj : 1 gouverneur et commissaire en chef, en même temps haut commissaire des îles du Pacifique-Ouest.

Chypre : 1 commissaire et commandant en chef.

Afrique orientale : 1 commissaire et consul général.

Afrique méridionale : 1 haut commissaire, assisté, pour chaque province, d'un agent qualifié commissaire général, commissaire, commissaire-résident, commissaire-assistant, commissaire-suppléant ou magistrat en chef.

Gambie, Nouvelle-Guinée : 1 administrateur.

Bornéo, Tristan d'Acunha : 1 gouverneur.

Partout ailleurs : 1 gouverneur et commandant en chef, avec un administrateur, un lieutenant-gouverneur ou un commissaire en sous-ordre, pour chaque pays rattaché à son gouvernement, quand ce gouvernement embrasse plusieurs territoires distincts.

Les gouverneurs sont nommés par la couronne. On les choisit indifféremment parmi les personnages politiques, les fonctionnaires de carrière, les officiers de l'armée. Les colonies, dont la situation a une grande importance stratégique (Gibraltar, Malte, Bermudes, etc.), sont confiées de préférence à des officiers généraux de l'armée.

On peut partager les gouverneurs en trois catégories, suivant qu'ils administrent une colonie de la couronne, une colonie sans gouvernement responsable ou une colonie à gouvernement responsable. Le lecteur trouvera à l'art. Colonisation anglaise (t. XI, p. 1103) l'explication de ces termes ; il observera toutefois que les titres précités ne correspondent nullement à cette distinction ni à aucune autre. Ces titres dérivent uniquement soit d'anciens usages, soit de fantaisies administratives dont on n'aperçoit pas bien la raison.

Une liste chronologique des gouverneurs de chaque colonie est insérée dans le volume publié à Londres tous les ans, sous le titre de *Colonial Office List*, ou annuaire du ministère des colonies britanniques, Cette liste, cependant, n'est complète, pour la période antérieure à 1850, que dans l'édition de 1889.

Attributions des gouverneurs. Les attributions générales des gouverneurs sont définies par le chap. ii, art. 5 à 41, des *Rules and Regulations for her Majesty's Colonial Service*, sorte d'instruction générale à l'usage des fonctionnaires coloniaux du Royaume-Uni. On trouve ce document dans le *Colonial Office List*. Une traduction française des articles relatifs aux pouvoirs généraux des gouverneurs est publiée dans les *Notices sur les colonies anglaises* de E. Avalle (Paris, 1883, in-8). Le gouverneur représente la reine dans sa colonie : à ce titre, il est le chef politique, civil et militaire du pays. Comme chef politique, il convoque, proroge ou dissout les assemblées locales, préside le conseil exécutif, promulgue les lois, exerce le droit de grâce, etc. Comme chef civil, il dirige l'administration, autorise *toutes* les dépenses, est investi de l'autorité disciplinaire vis-à-vis des fonctionnaires publics. Comme chef militaire, enfin, il est responsable de la sécurité intérieure et extérieure de la colonie ; il donne à cet effet des ordres généraux au commandant des troupes, sans pouvoir diriger en personne aucune opération ; il est spécialement chargé de tout ce qui concerne les milices et autres forces locales, ainsi que des approvisionnements et magasins ; il donne le mot d'ordre, autorise l'exécution des sentences des cours martiales, etc.

Quant aux attributions particulières des gouverneurs, elles varient naturellement d'une colonie à l'autre, suivant le régime particulier du pays. Elles peuvent varier, en outre, dans la même colonie, d'un gouverneur à l'autre, car il est de règle que les pouvoirs spéciaux d'un gouverneur sont définis par les lettres de service qu'il reçoit à son entrée en charge.

Pays-Bas. — Les colonies des Pays-Bas forment, en 1893, trois gouvernements : Indes orientales, Antilles, Guyane. Les Indes orientales, c.-à-d. les îles de l'archipel malais, sont administrées depuis les premiers temps de la conquête par un *gouverneur général*. De 1602 à 1795, ce personnage fut un agent de la Compagnie néerlandaise des Indes. A partir de 1795, date de la dissolution de la Compagnie, il devint un fonctionnaire du gouvernement. De cette époque jusque vers 1850, il fut toujours choisi parmi les officiers généraux de l'armée. Depuis lors, on le prend invariablement dans l'élément civil et parmi les hommes politiques les plus considérables de la métropole. Il est investi des pouvoirs les plus étendus : droit de paix et de guerre avec les princes indiens ; droit de suspendre l'application des lois, de proclamer l'état de siège, d'expulser les étrangers ; autorité absolue sur tous les fonctionnaires civils et militaires ; pouvoir de nommer directement à tous les emplois, sauf quelques emplois supérieurs, dans l'armée des Indes, la marine coloniale, l'administration européenne et indigène, etc. Par contre, il est responsable devant les Chambres métropolitaines, qui peuvent le mettre en accusation comme un ministre. Au-dessous de lui sont des *gouverneurs* et des *résidents* préposés à l'administration des différentes provinces : 3 gouverneurs, 22 résidents. Une liste chronologique des gouverneurs généraux figure à la fin du t. I du *Regeeringsalmanach* ou annuaire, publié tous les ans à Batavia. La Guyane est administrée par un simple *gouverneur*. Les Antilles également (V. Colonisation hollandaise, t. XI, p. 1096).

Espagne. — De la découverte de l'Amérique jusqu'en 1542, les colonies espagnoles du Nouveau-Monde furent à l'entière discrétion des aventuriers qui les avaient fondées. En 1542 la couronne en prit officiellement possession. Elles furent alors divisées en deux vice-royautés : Mexique et Pérou. Une troisième vice-royauté, celle de la Nouvelle-Grenade, fut créée en 1739 avec des territoires enlevés aux

deux autres. En 1776, on en créa une quatrième, celle de Buenos Aires, et en même temps on détacha des autres vice-royautés huit provinces qui furent érigées en capitaineries générales indépendantes. Cet état de choses dura jusqu'au début du XIXe siècle, époque où presque toutes les colonies espagnoles s'affranchirent de la domination de la mère patrie. Les Philippines, occupées dès 1564, avaient été constituées de leur côté en vice-royauté distincte. L'organisation des vice-royautés est exposée à l'art. COLONISATION ESPAGNOLE, t. XI, pp. 1086 et 1090. Les colonies, demeurées à l'Espagne après le soulèvement de l'Amérique (1824), étaient Cuba, Porto-Rico et les Philippines. Jusqu'en 1878, elles furent administrées par des *capitaines généraux*, qui y maintinrent le régime de l'état de siège. Depuis cette époque, elles sont organisées comme les provinces de la mère patrie. Les capitaines généraux, chefs à la fois civils et militaires, y ont cependant été maintenus. Ces personnages sont toujours des officiers de l'armée ou de la marine. Ils sont assistés de *gouverneurs civils* (6 à Cuba, 19 aux Philippines) pour l'administration des provinces. Aux Carolines, il y a, par exception, un *gouverneur militaire*.

PORTUGAL. — Les premiers gouverneurs des colonies portugaises portèrent le titre de *vice-roi*. A la fin du XVIIIe siècle, celui de gouverneur prévalut. C'est encore celui qui est en usage aujourd'hui. Des sept « provinces d'outre-mer » entre lesquelles sont réparties actuellement les possessions portugaises, quatre sont administrées par des *gouverneurs généraux* (Cap-Vert, Angola, Mozambique et Goa) et trois par des *gouverneurs* (Guinée, Saint-Thomé et Prince, Macao et Timor). Les gouverneurs généraux d'Angola, de Mozambique et de Goa ont chacun sous leurs ordres deux *gouverneurs :* à Angola, ceux de Benguela et Massamédes; à Mozambique, ceux de Quélimane et de Lourenço-Marques; à Goa, ceux de Diu et de Damao. Les gouverneurs des autres provinces sont assistés de *gouverneurs de district*. Tous ces personnages sont choisis dans l'élément militaire. Leurs pouvoirs sont à peu près les mêmes que ceux des gouverneurs des colonies espagnoles (V. COLONISATION PORTUGAISE, t. XI, p. 1084).

DANEMARK. — L'Islande est administrée par un gouverneur général (civil); les îles Féroë par un bailli; le Grœnland par deux inspecteurs, l'un pour la partie sud, l'autre pour la partie nord; les Antilles par un gouverneur (militaire ou civil).

ITALIE. — Les possessions de la côte occidentale de la mer Rouge, dites « Colonie Erythrée », sont soumises à un gouverneur militaire; le régime est celui de l'état de siège.

ALLEMAGNE. — L'Afrique orientale a un gouverneur, avec trois commissaires en sous-ordre; Cameroun, un gouverneur. Pour le Togo, l'Afrique S.-O. et l'archipel Marshall, il existe un commissaire dans chaque possession (V. COLONISATION ALLEMANDE, t. XI, p. 1117).

BELGIQUE. — L'administration du Congo est confiée à un gouverneur général, assisté d'un lieutenant-gouverneur général (V. COLONISATION BELGE, t. XI, p. 1113).

Ch. GRANDJEAN.

IV. Administration militaire. — GOUVERNEUR DE PLACE FORTE. — Officier chargé de diriger la défense d'une place. Ce rôle incombait, avant 1870, à l'état-major des places, composé d'officiers fatigués ou à la veille d'avoir leur retraite. La reddition tout au moins prématurée de nombreuses places pendant la malheureuse guerre de 1870-71 fit reconnaître qu'il était nécessaire d'appeler à un commandement de cette importance des officiers à hauteur de la mission qui leur incombe en temps de guerre. Pour que, dans les circonstances graves créées à une place de guerre par un siège, celle-ci puisse tirer tout le parti possible des troupes et des moyens de défense dont elle dispose, il faut qu'il y ait unité dans le commandement et que le gouverneur ait des pouvoirs exceptionnels. Sa situation est à peu près celle d'un commandant de navire en mer; il ne peut compter que sur lui-même et sur les ressources qu'il a; il porte seul le poids de la responsabilité. C'est lui qui est l'âme, l'inspirateur, le régulateur de l'ensemble si complexe des questions qui se posent, des dispositions à prendre, de la marche du service. On voit, par l'importance de son rôle, le soin avec lequel ce gouverneur doit être choisi. En *temps de paix*, le gouverneur n'est que désigné; il a le droit d'être informé de tout ce qui se rapporte à la défense de la place, et il doit prendre connaissance des travaux de la commission de défense à laquelle il soumet les propositions nécessaires sur les mesures à prendre pour assurer la défense, ou, en son absence, propose directement au commandant supérieur de la défense les mesures qu'il juge utiles. Il visite les fortifications et les établissements militaires ou magasins de toute nature, de manière à être toujours au courant des besoins de la place et des ressources dont il pourrait disposer. Il prend en même temps connaissance des archives et communication de toutes les études qui intéressent la défense. En *cas de mobilisation*, il vient prendre immédiatement le commandement effectif de la place dont la défense lui est confiée et de la garnison qui lui est attribuée. Pendant la durée de l'état de siège, le gouverneur fait occuper tous les terrains, ordonne toutes les démolitions, prescrit toutes les mesures de défense qu'il juge nécessaires. Aussitôt que l'état de siège est déclaré, le gouverneur exerce une autorité illimitée et sans contrôle, aussi bien sur la population que sur la garnison. Il délègue à l'autorité civile les pouvoirs pour le maintien de l'ordre et de la police dont il veut bien se dessaisir. Au point de vue militaire, son autorité s'étend à tous les services, ainsi qu'à l'administration intérieure des corps de troupe. Il prend comme adjoints les officiers qu'il juge les plus aptes et leur confie les détails relatifs aux différents services; il confie la garde et la défense des ouvrages, ainsi que le commandement des forces mobiles et des réserves à ceux qui lui inspirent la plus grande confiance. Pour la défense de la place, il se conforme aux instructions contenues dans le projet de défense et aux prescriptions du règlement sur le service des places de guerre (titre IV) et de celui sur le service des armées en campagne (titre XVII). On trouve dans ces deux règlements le passage suivant : « Le gouverneur d'une place de guerre ne doit jamais perdre de vue qu'il défend l'un des boulevards de la patrie, l'un des points d'appui de ses armées, et que, de la reddition d'une place, avancée ou retardée d'un seul jour, peut dépendre le salut du pays. » La peine de mort avec dégradation militaire attend le commandant d'une place de guerre reconnu coupable d'avoir capitulé sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait et sans avoir fait tout ce que prescrivaient le devoir et l'honneur. Par contre, des récompenses sont accordées et décernées devant les troupes à tout officier commandant une place qui, après un siège, l'aura conservée contre les efforts de l'ennemi.

En résumé, pour être à hauteur de la mission complexe et lourde qui lui est confiée, le gouverneur d'une place forte doit posséder une connaissance complète des hommes, jointe à celle de la guerre de siège, unir une bravoure à toute épreuve à une grande prudence, concilier une rigueur implacable avec les mesures d'humanité possibles, allier une grande sûreté de jugement à un tact parfait, ménager ses ressources tout en assurant à chacun ce qui lui est nécessaire, savoir prendre l'initiative des mesures utiles sans hésitation, mais sans abus, tout savoir et tout prévoir, n'être jamais pris au dépourvu ni intimidé par les événements. En un mot, il doit être homme de guerre, ingénieur, administrateur, au besoin négociateur et diplomate, et, à tous ces talents, joindre les qualités de l'homme d'esprit et de cœur, pour faire accepter son autorité par tous sans tiraillements dans des circonstances particulièrement difficiles. En sachant les choisir, de tels hommes ne sont pas rares et il suffit de tenir compte des conditions à remplir pour trouver des caractères fortement trempés et

des officiers capables de supporter le poids de la lourde charge que leur impose le pouvoir presque absolu dont ils sont investis afin d'être en mesure de remplir convenablement leurs devoirs, auxquels ils peuvent se préparer dès le temps de paix. Aussi, bien que les conditions de l'*attaque des places* (V. ce mot) se soient sensiblement modifiées récemment en faveur de cette dernière, nous sommes en droit d'espérer que, grâce à l'impulsion donnée par le gouverneur, la défense saura obtenir des résultats beaucoup plus sérieux que dans la dernière guerre et justifier l'adage : tant vaut le gouverneur, tant vaut la place.

V. Mines. — Nom donné dans les mines aux contremaîtres qui sont les intermédiaires entre l'ingénieur et le personnel du fond. On les appelle aussi maîtres mineurs ou chefs porions. Les gouverneurs passent toute la durée de leur poste sur les travaux, entrant ou sortant à leur gré, suivant les nécessités qui se présentent ; ils ont sous leurs ordres des chefs de poste qui ne quittent pas leurs hommes et restent avec eux dans le fond, circulant pour exercer leur surveillance sur les mineurs, les boiseurs, les rouleurs, etc. L. K.

Bibl. : Histoire des institutions. — Du Tillet, *Recueil des rois de France*, 1618, p. 304. — Loyseau, *Traité des offices*, 1701, liv. IV, chap. iv. — Piganiol de La Force, *Nouvelle Description de la France*, 1718, t. I, p. 402. — *Estat de la France*, 1722, t. IV. — Expilly, *Grand Dictionnaire géographique historique et politique des Gaules et de la France*, v° *Gouvernement*, 1768. — Boutaric, *Institutions militaires de la France*, 1863, pp. 272, 375. — Taine, *les Origines de la France contemporaine : l'ancien régime*, 1875, p. 85. — A. Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, 1885-87, t. I, pp. 507, 533, 565 ; t. II, p. 68. — P. Boiteau, *Etat de la France en 1789*, pp. 57, 261, 2e éd., 1889. — A. Babeau, *le Maréchal de Villars, gouverneur de Provence*, 1892.

Administration coloniale. — V. la liste des ouvrages signalés t. XI, pp. 1117 à 1119.

GOUVERNEUR MORRIS, homme politique américain, né à Morrisania (Etat de New York) le 31 janv. 1752, mort à Morrisania le 6 nov. 1815. Il perdit son père de bonne heure, et fut élevé par les soins de sa mère. Avocat, nommé en 1775 membre du premier congrès provincial de New York, il réussit à empêcher l'introduction de l'esclavage dans cette colonie. Lorsque éclata la guerre de l'Indépendance, il prit parti pour les « insurgents » malgré ses liens de famille avec le parti des tories. En oct. 1778, il rédigea les instructions adressées à Franklin, envoyé à Versailles pour préparer l'alliance franco-américaine. Etabli à Philadelphie, il fut obligé en 1780, à la suite d'un accident, de subir l'amputation de la jambe gauche. La constitution fédérale lui dut, selon Madison, la perfection du style et l'arrangement méthodique qui la distinguent. Morris avait continué à dénoncer l'esclavage comme une institution abominable; mais, en politique générale, il était conservateur : il voulait attacher l'électorat à la propriété du sol, il opina pour la nomination des sénateurs à vie. Fort riche, spéculateur habile, il vint en France en 1788, afin de surveiller l'exécution de marchés qu'il avait passés avec les fermiers généraux. Les lettres que dès lors il écrivit à ses amis d'Amérique, au Français de Moustier, à Washington, à Jay, etc., sont remplies d'observations sur les personnes et les choses de cette période critique de notre histoire. Confident de Lafayette (qu'il n'aime pas), de Talleyrand, avec l'esprit mordant duquel il sympathise, Morris aime à se moquer des Français dépravés et ignorants, lancés à la recherche de la meilleure des constitutions. Il ne veut voir, dans les premiers troubles de la Révolution, que les déchaînements anarchiques d'une nation finie. Ce citoyen de la libre Amérique, dominé par l'orgueil anglais, blâme indifféremment tous les actes de la Constituante, jusqu'à la suppression des titres de noblesse. Il se rend à Londres, en Hollande, en Allemagne, a plus d'une occasion de se moquer des émigrés, et pourtant parle comme un émigré, sans doute un peu pour rester dans le ton de la haute société européenne qu'il fréquente presque exclusivement. Il se mêle de conseiller Louis XVI sur la conduite qu'il devait tenir relativement à l'acceptation de la constitution : mais son mémoire n'est remis au roi qu'après cette cérémonie. — En dépit des sentiments connus de Morris, l'amitié de Washington fit de lui le ministre des Etats-Unis en France, en févr. 1792. Il eut affaire presque immédiatement au ministère girondin. Dans ses lettres à Jefferson (à partir du 10 juin), il nous éclaire sur la politique extérieure de Dumouriez. Il vit le 20 juin, le 10 août, les massacres de septembre, la proclamation de la République, le 21 janvier ; il s'obstinait à ne pas donner sa démission. Le 28 mars 1793, il fut arrêté comme suspect et de suite relâché. Il habita quelque temps Seine-Port; il put rendre compte à Washington (18 oct.) de l'exécution de la reine; il ne fut remplacé qu'en août 1794, par Monroe, et quitta Paris le 14 oct. Il voyagea en Europe, vit en Suisse Mme de Staël, Mallet du Pan, Mounier, à Altona près d'Hambourg, Mme de Flahaut, retourna en Angleterre et en Ecosse, repartit pour Berlin d'où il correspondit avec lord Grenville (1798), fut bien reçu à Vienne par Thugut, mais n'en obtint pas la liberté de Lafayette (1796). Les commérages de cour remplissent alors sa correspondance. Il ne donne pas toujours de bien grandes preuves de perspicacité : « J'entends dire, écrit-il le 9 déc. 1797 (de Ratisbonne), j'entends dire que Barras va monter sur le trône de France à l'aide de son ami Bonaparte. » Comme « tous les récits qu'il entend sont des récits allemands, les victoires de Bonaparte lui semblent surtout dues aux fautes de l'ennemi » (Laugel). Morris ne revint dans sa maison natale qu'en janv. 1799. Il fut nommé sénateur en avril 1800. Il est bien plus clairvoyant dans son pays qu'en Europe : « Le plus orgueilleux empire d'Europe n'est qu'une bulle de savon comparé à ce que sera, à ce que doit être l'Amérique dans deux siècles, dans un siècle peut-être. » Il ne crut pas à la durée de la paix d'Amiens. Il appuya, malgré son parti qui craignait la prépondérance du Sud, l'achat de la Louisiane proposé par Napoléon. Il vit fréquemment le général Moreau, réfugié aux Etats-Unis. S'il prévit d'assez loin le désastre de l'Empire, c'est en vertu d'idées générales et aussi parce qu'il le désirait ardemment. Il vécut assez encore pour noter dans son journal la défaite de Waterloo et la captivité de Napoléon. H. Monin.

Bibl. : *The Diary and Letters of Gouverneur Morris*, édité par Anne-Cary Morris; New York, 1888, 2 vol. in-8. — Aug. Laugel, *Un Témoin américain de la Révolution française*, dans la *Revue des Deux Mondes*, sept. 1889.

GOUVES. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Beaumetz-les-Loges ; 145 hab.

GOUVETS. Com. du dép. de la Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Tessy ; 651 hab.

GOUVIEUX (*Govix*). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Senlis, cant. de Creil, sur la Nonette ; 2,117 hab. Carrières, tuileries, filatures, impressions sur étoffes, etc. C'est sur son territoire, au hameau de Carrières, au-dessus du confluent de l'Oise et de la Nonette, que se trouve le Camp de César, dont la description a été insérée par Fontenu dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions (t. X). Les vestiges des remparts subsistent encore. C'est là que dut s'arrêter César avant de pénétrer chez les Bellovaques. On y a trouvé, au xviiie siècle, beaucoup d'antiquités qui étaient conservées au château de Chantilly et qui ont disparu à la Révolution. C. St-A.

GOUVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Damville ; 297 hab.

GOUVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, cant de Saint-Malo-de-la-Lande ; 1,709 hab.

GOUVION Saint-Cyr (Laurent, marquis), maréchal de France, né à Toul le 13 avr. 1764, mort à Hyères (Var) le 17 mars 1830. Après avoir dans sa jeunesse cultivé la peinture, il s'enrôla dans un bataillon de volontaires le 1er sept. 1792, fut élu capitaine le 1er nov. suivant et, remarqué par Custine, qui le nomma adjoint à l'adjudant-commandant du génie Gay-Vernon, servit avec distinction, principalement à l'armée du Rhin, devint général de division dès la fin de 1793, prit part, sous Pichegru, au siège de Mayence (1795), puis commanda le centre sous

Moreau pendant la campagne de 1796, défendit Kehl, de concert avec Desaix (1796-1797) et fut envoyé à Rome au mois de mars 1798 pour remplacer Masséna. Rappelé en juillet, il fut attaché en févr. 1799 à l'armée du Danube, dont il commanda l'aile gauche et qu'il quitta après la bataille de Stockach, et ensuite à l'armée d'Italie qui, sous Schérer et Moreau, venait de subir de graves échecs. Grâce à lui, la nouvelle défaite de Novi (15 août) ne fut pas un désastre. Les belles manœuvres et les succès partiels de Gouvion Saint-Cyr, sous Championnet, retardèrent le siège de Gênes (août-décembre) et permirent à Bonaparte de préparer la revanche qu'il devait prendre sur les Autrichiens à Marengo. Pendant la campagne de l'an VIII (1800), il servit à l'armée du Rhin et prit une part importante aux opérations qui eurent pour résultats les batailles d'Engen, de Stockach, de Mœskirch, de Biberach, de Memmingen (avril-mai). Mais ses démêlés avec Moreau l'obligèrent bientôt à rentrer en France, où le premier consul l'appela au conseil d'Etat (sept. 1800). Il n'assista donc point à la bataille de Hohenlinden, comme l'ont dit la plupart de ses biographes. Ambassadeur à Madrid, il revint à Paris en 1802 et fut chargé l'année suivante de commander l'armée qui eut pour mission d'occuper le littoral du golfe de Tarente. Comme il n'était guère courtisan et que la gloire de Bonaparte ne l'éblouissait pas, il crut devoir s'abstenir de provoquer parmi ses troupes, en 1804, un vote en faveur de l'établissement de l'Empire. Napoléon, qui lui en garda longtemps rancune, ne le comprit pas dans la première promotion des maréchaux et se borna d'abord à le nommer colonel-général des cuirassiers et grand-cordon de la Légion d'honneur (1804).

Gouvion Saint-Cyr, sous les ordres de Masséna, concourut activement en 1805 aux opérations de l'armée d'Italie dans le Tirol et, l'année d'après, à celles de l'armée de Naples. Il fut ensuite appelé à la Grande Armée (1806), fit la campagne de Pologne (1807), alla en 1808 commander l'armée de Catalogne, fit lever le siège de Barcelone, prit Rosas, mais, ayant refusé d'opérer de concert avec l'armée d'Aragon, fut remplacé par Augereau (1809) et relégué dans ses terres. Relevé de sa disgrâce (14 avr. 1811), il fut, au moment de la campagne de Russie, mis à la tête du 6ᵉ corps de la Grande Armée, prit aussi (août 1812) la direction du 7ᵉ que Oudinot, blessé, était obligé d'abandonner, et remporta le 18 août sur le prince de Wittgenstein la victoire de Polotsk, qui lui valut enfin le bâton de maréchal (27 août). Attaqué ensuite par des forces supérieures, Gouvion Saint-Cyr disputa pied à pied le terrain à Wittgenstein; mais, grièvement blessé en octobre, il dut quitter l'armée et rentrer en France. L'année suivante, on le voit reparaître en Saxe, où il contribue pour une bonne part à la victoire de Dresde (27 août 1813). Chargé de la défense de cette place par Napoléon, qui se retirait sur Leipzig, il y tint longtemps en échec les coalisés. La capitulation très honorable qu'il dut signer le 11 nov. n'ayant pas été ratifiée par le généralissime Schwarzenberg, il fut retenu prisonnier avec tout son corps d'armée. Rallié en 1814 aux Bourbons qui le firent entrer à la Chambre des pairs, il refusa de servir Napoléon pendant les Cent-Jours. Aussi Louis XVIII, restauré de nouveau, l'appela-t-il au ministère de la guerre (8 juil.), où il s'efforça de réorganiser notre armée en créant les légions departementales et de sauvegarder les droits des officiers et sous-officiers de l'Empire. Il quitta bientôt le pouvoir avec Talleyrand (25 sept.), mais y rentra comme ministre de la marine le 23 févr. 1817, reçut le titre de marquis et reprit le 12 sept. 1817 le portefeuille de la guerre. Il signala principalement ce dernier passage aux affaires par l'importante loi du 10 mars 1818 sur le recrutement, qu'il fit voter malgré l'opposition acharnée des ultra-royalistes et qui assurait à la France une armée vraiment nationale, en rapport avec ses nouvelles institutions. Gouvion Saint-Cyr organisa le corps d'état-major, prépara un système général de défense, une revision du code pénal militaire, un projet de loi sur les pensions. Le désaccord qui se produisit entre lui et M. Decazes sur les modifications à introduire dans la loi électorale de 1817 l'amena, le 18 nov. 1819, à résigner son ministère et, à partir de cette époque, il ne sortit presque plus de sa retraite. Il employa ses dernières années à rédiger ses *Mémoires*, dont les diverses parties parurent successivement sous les titres suivants : *Journal des opérations de l'armée de Catalogne en 1808-1809* (Paris, 1821, in-8, avec un atlas); *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle* (1829, 4 vol. in-8); *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire* (1831, 4 vol. in-8). A. Debidour.

GOUVY (Théodore), compositeur de musique, né de parents français à Goffontaine, près de Saarbruck, le 21 juil. 1822. Il fit ses premières études d'harmonie et de contrepoint à Paris sous la direction d'Elwart et acheva son éducation à Berlin. A son retour à Paris, il donna avec le concours de l'orchestre du Théâtre-Italien un concert, où une symphonie en *mi* bémol fut favorablement accueillie (1847). Sa deuxième symphonie fut jouée sous sa direction au *Gewandhaus* de Leipzig (1850). A Cologne, où Hiller appela M. Gouvy en 1856 et en 1861, les symphonies en *ré* mineur et en *ut* furent très applaudies au concert du Gürzenich. Depuis 1876, la Société des concerts du Conservatoire de Paris a mis plusieurs fois à ses programmes une symphonie de M. Gouvy. Elle a fait également entendre un *Requiem* pour quatre voix, chœur et orchestre. M. Gouvy est un musicien consciencieux, trop fécond peut-être, qui a subi l'influence de Mendelssohn et de son école. Son œuvre ne comprend pas moins de 170 numéros : six symphonies, quatuors et quintettes à cordes, dix-huit sérénades pour piano, des sonates, des chœurs, des mélodies.

GOUVIX. Com. du dép. du Calvados, arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-Laize ; 326 hab.

GOUX. Com. du dép. du Doubs, arr. de Besançon, cant. de Quingey ; 104 hab.

GOUX. Com. du dép. du Doubs, arr. de Montbéliard, cant. de Pont-de-Roide ; 300 hab.

GOUX. Com. du dép. du Gers, arr. de Mirande, cant. de Plaisance ; 225 hab.

GOUX. Com. du dép. du Jura, arr. et cant. de Dole ; 260 hab.

GOUX-les-Usiers. Com. du dép. du Doubs, arr. de Pontarlier, cant. de Levier ; 648 hab.

GOUY. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. du Catelet ; 1,397 hab.

GOUY. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Boos ; 257 hab.

GOUY-en-Artois. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Beaumetz-les-Loges ; 581 hab.

GOUY-en-Gohelle ou **GOUY-Servin**. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Houdain ; 339 hab.

GOUY-en-Ternois. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise, cant. d'Aubigny ; 355 hab.

GOUY-les-Groseillers. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Clermont, cant. de Breteuil ; 48 hab.

GOUY-l'Hôpital. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Hornoy ; 83 hab.

GOUY-Saint-André. Com. du dép. du Pas-de-Calais ; arr. de Montreuil-sur-Mer, cant. de Campagne-lès-Hesdin ; 848 hab.

GOUY-sous-Bellonne. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Vitry-en-Artois ; 850 hab.

GOUY d'Arsy (Louis-Henri-Marthe, marquis de), général et homme politique français, né à Paris le 15 juil. 1753, décapité à Paris le 23 juil. 1794. Colonel en second des dragons de la reine, président de la noblesse de Melun, grand bailli d'épée, il fut élu, le 2 avr. 1789, député de Saint-Domingue aux Etats généraux. Il avait des attaches avec cette colonie, ayant épousé une riche créole de Saint-Domingue. Disciple de Mesmer, admirateur de Necker, il prêta le serment du Jeu de paume et, le 23 juil., félicita les vainqueurs de la Bastille. Il se montra peu favorable à

l'émancipation des nègres et eut une violente polémique à ce sujet avec Brissot (10 janv. 1791). Maire de Moret, commandant de la garde nationale de Fontainebleau, il fut promu maréchal de camp en févr. 1792 et chargé de protéger le départ des bateaux de grains arrêtés sur la rivière d'Oise. Il ne réussit pas dans cette mission et fut rappelé. Il réussit à se justifier (21 févr. 1792), mais sa popularité était désormais compromise. On voulut brûler son château (4 sept. 1792), et Marat le dénonça (18 mars 1793). Arrêté le 2 avr. suivant, relâché trois jours après, il fut emprisonné comme suspect sur l'ordre de Collot d'Herbois en nov. 1793. Traduit devant le tribunal révolutionnaire l'année suivante, il fut condamné à mort le 5 thermidor an II. Etienne CHARAVAY.

BIBL. : *Moniteur*. — Archives nationales, W 429,965.

GOUYE (Thomas), savant français, né à Dieppe (Seine-Inférieure) le 18 sept. 1650, mort à Paris le 24 mars 1725. Il entra, en 1667, dans la Compagnie de Jésus et enseigna les mathématiques dans plusieurs maisons de cet ordre. Il s'occupa aussi d'astronomie et fit différentes observations intéressantes. Il était, depuis 1699, membre honoraire de l'Académie des sciences de Paris. Outre quelques mémoires insérés dans le recueil de cette société, il a publié : *Observations physiques et mathématiques envoyées de Siam par les pères jésuites missionnaires* (Paris, 1688-1692, 2 vol. in-8 et in-4). L. S.

GOUYE DE LONGUEMARE, historien français (V. LONGUEMARE).

GOUZ DE LA BERCHÈRE (Le) (V. BERCHÈRE).

GOUZANGREZ. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Marines ; 159 hab.

GOUZE. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. d'Orthez, cant. de Lagor ; 301 hab.

GOUZEAUCOURT. Com. du dép. du Nord, arr. de Cambrai, cant. de Marcoing ; 3,232 hab. Stat. du ch. de fer du Nord, ligne de Chaulnes à Cambrai. Centre agricole important. Fabrique de peignes à tisser. Un vaste souterrain s'étend sous la place principale.

GOUZENS. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Muret, cant. de Montesquieu-Volvestre ; 190 hab.

GOUZERAT (V. GUZERAT).

GOUZIEN (Armand), critique d'art français, né à Brest en 1839, mort à Hauteville House (Guernesey) le 14 août 1892. D'une famille de marins, il vint à Paris pour se consacrer à la littérature et aux arts et il donna de remarquables articles de critique dramatique et musicale à la *Revue nouvelle*, à l'*Evénement*, au *Gaulois*, au *Figaro* et au *Rappel*. Au 4 sept. 1870, il fut un des premiers républicains qui pénétrèrent aux Tuileries et il veilla au maintien de l'ordre. Sa belle conduite pendant le siège de Paris lui valut la médaille militaire. Il devint, par la suite, commissaire du gouvernement pour les théâtres subventionnés et inspecteur des beaux-arts. Outre ses articles de critique qui n'ont malheureusement pas été recueillis en volumes, on lui doit plusieurs publications musicales.

GOUZILLON DE BELIZAL (V. BELIZAL).

GOUZON. Com. du dép. de la Creuse, arr. de Boussac, cant. de Jarnages ; 1,568 hab. Avant la Révolution, Gouzon faisait partie du Bourbonnais. Les habitants jouissaient du droit de commune et avaient un consulat remontant, dit-on, au XIIIe siècle. La charte primitive accordée en 1279 par Gui de Gouzon, seigneur du lieu, et confirmée par plusieurs de ses successeurs, n'a pas été conservée.

BIBL. : L. DUVAL, *Chartes communales de la Creuse*, p. 110.

GOUZOUGNAT. Com. du dép. de la Creuse, arr. de Boussac, cant. de Jarnages ; 364 hab. Autrefois province de la Marche, archiprêtré de Combraille. Faisait partie de la seigneurie de La Tour-Saint-Austrille.

GOVAERTS (Abraham), peintre flamand, né à Anvers en 1589, mort en 1626. Reçu membre de la gilde d'Anvers en 1607, il en fut le doyen en 1623. Ses tableaux sont des paysages avec figures dans la manière de Jan Breughel. L'*Automne*, du musée de Bruxelles (n° 196), paysage avec figures allégoriques, attribué à ce dernier peintre, pourrait bien être, d'après Ch. Perkins, une œuvre de Govaerts. On connaît en lui un *Bois de chênes* à La Haye ; un *Repos de Diane* à Bordeaux ; un *Paysage* avec les *Quatre Eléments* représentés par des nymphes (1624) à Brunswick, etc. E. DURAND-GRÉVILLE.

GOVAERTS ou **GOOVAERTS** (Henri), peintre flamand, né à Malines en 1669, mort en 1720. Ayant perdu son père, il arriva tout jeune à Bruxelles avec sa mère, pour étudier la peinture. Il voyagea ensuite dix ans en Allemagne et en Autriche, avec des arrêts de trois ans à Prague, à Vienne, etc. A son retour (1699), il fut reçu franc maître de la gilde de Saint-Luc à Anvers. Le musée de cette ville a de lui une grande composition allégorique : *le Jeune Serment* (confrérie) *de l'Arbalète inaugurant le portrait de son chef-homme*. — On cite encore un peintre flamand du même nom, ayant pour prénom Jean-Baptiste, qui peignit des tableaux d'histoire, de fleurs et des fruits et qui mourut vers 1745-46 ; un de ses tableaux allégoriques est conservé dans la salle du Conseil d'Anvers. E. DURAND-GRÉVILLE.

GOVAN. Faubourg de *Glasgow* (V. ce nom).

GOVEA (V. GOUVEA).

GOVEA DE VICTORIA (Pedro), voyageur et écrivain espagnol, né à Séville vers 1560, mort à Séville vers 1630. Dès l'âge de treize ans, il voyagea sur l'Atlantique, dans la mer des Antilles et sur le Pacifique. Jeté par un naufrage sur une côte déserte de l'Amérique, il arriva, à travers de nombreuses péripéties, au Pérou, et entra dans la Compagnie de Jésus, à Lima, en 1597. De retour en Espagne, il publia la relation de ses aventures dans son *Naufragio y peregrinacion en la costa del Piru* (Séville, 1610, in-8), ouvrage qui est regardé comme un roman géographique. Il le traduisit lui-même en un latin élégant. Le jésuite J. Bissel paraphrasa ce livre dans son *Argonauticon Americanorum, sive historiæ periculorum Petri de Victoria* (Munich, 1647, in-12 ; Dantzig [Amsterdam], 1698, in-12). G. P-I.

GOVEAN (Felice), publiciste et auteur dramatique italien, né à Raconis (Piémont) en 1819. Après avoir fait ses études à Turin et occupé une place dans une compagnie d'assurances contre l'incendie, il se tourna vers le théâtre ; d'abord acteur, il travailla comme ouvrier compositeur à Milan et à Turin. En 1848, il se mit à publier des biographies patriotiques et populaires qui eurent un grand retentissement. Il fonda enfin avec Bottero la *Gazzetta del Popolo*, journal démocratique qui prit une immense extension. Les drames qu'il fit représenter furent aussi très bien accueillis au théâtre. On peut citer : *L'Assedio di Torino*, *Il Guttemberg*, *I Valdesi*, *Un Ballo di Modiste*, *Pinto Ribeiro*, *Gesù Cristo*, *Maometto* ; ces diverses pièces s'adressaient surtout au public des dimanches, et parmi elles plusieurs, telles que *I Valdesi* et *Gesù Cristo*, sont très anticléricales. Govean a publié encore avec succès des nouvelles et des romans tels que *La Camera anonima* et *La Morte*. Il fut le promoteur d'une souscription patriotique dont le produit servit à acheter cent canons pour la fortification d'Alexandrie. Depuis plusieurs années Govean a abandonné la vie politique et s'est retiré à Alpignano, près de Turin.

GOVEN. Com. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon, cant. de Guichen ; 2,372 hab.

GOVERDHAN. Ville de l'Inde, prov. d'Agra, dans une plaine bien cultivée. C'est un lieu de pèlerinage célèbre, où se trouve un nombre considérable de temples consacrés à Krichna et où les princes Djats de Bhartpour, qui se croient des demi-dieux, se font rendre les derniers honneurs après leur mort et se sont érigé de superbes cénotaphes.

GOVILLER. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, cant de Vézelise ; 552 hab.

GOVONA (Rosa), femme célèbre italienne du XVIIIe siècle, née à Mondovi en 1716, morte en 1776. Ayant échappé

par son énergie à la misère pendant sa jeunesse, elle résolut de faciliter la vie des jeunes filles pauvres et fonda un établissement de *rosines*, que le roi Charles-Emmanuel III fit agrandir à Turin en 1755. D'autres établissements semblables ont été créés depuis. Les maisons de rosines sont des ateliers de confection.

GOVONE (Giuseppe), général et diplomate italien, né à Isola d'Asti le 19 nov. 1825, mort à Alba, en Piémont, le 25 janv. 1872. Sorti de l'Académie militaire de Turin comme lieutenant d'état-major en 1845, il prit part à toutes les campagnes, fut sous-chef d'état-major en Crimée (1855), et devint lieutenant général en 1861. Député de Cittaducale de 1861 à 1865, il siégeait à droite. D'un esprit très prompt et très délié, ayant déjà rempli plusieurs missions importantes, il fut envoyé à Berlin en 1866 et négocia l'alliance de l'Italie avec la Prusse. Rentré au Parlement comme député de Spolète (1867), il reçut de Lanza le portefeuille de la guerre (14 déc. 1869). Obligé par les nécessités financières à réduire les dépenses militaires, il eut à soutenir contre les généraux des luttes qui altérèrent gravement sa santé, et se retira le 7 sept. 1870. Frappé d'aliénation mentale, il finit par le suicide. F. H.

GOVORA. Monastère roumain, district de Vîlcea, près du village de même nom. Matei Basarab, prince de Valachie, y établit une typographie, la première dans ce pays, en 1634. Elle était dirigée par un moine grec, Melète le Macédonien. On la transporta plus tard à Tirgoviste, où on la voit installée en 1652.

GOWER (Presqu'île) (V. Glamorgan).

GOWER. Famille anglaise (V. Leveson-Gower).

GOWER (John), poète anglais, né vers 1330 (?), mort en 1408. Il appartenait à une très bonne famille, celle de sir Robert Gower, grand propriétaire en Suffolk et en Kent. Dans une charte du 1er août 1382, il est désigné comme un « esquier de Kent ». On ne sait rien sur la première partie de sa vie, car l'histoire de son séjour à Oxford et à l'Inner Temple est entièrement légendaire. Il voyagea probablement sur le continent durant sa jeunesse et vécut ensuite, tantôt à la cour, tantôt en gentilhomme campagnard. Bien qu'il ait dédié à Richard II sa *Confessio amantis*, il fut de bonne heure au nombre des partisans de Henry de Lancastre (Henri IV). Il habitait dans sa vieillesse le prieuré de Saint-Mary Overies, Southwark ; c'est là qu'il épousa, en janv. 1397, une certaine Agnès Groondholf. Il devint aveugle en 1400. Il fut enterré dans le bas côté nord de la nef de Saint-Mary Overies, où se conserve encore aujourd'hui sa statue funéraire. — Gower est l'auteur de plusieurs poèmes considérables : le *Speculum meditantis*, en vers français, qui est perdu ; la *Vox clamantis*, en vers latins élégiaques, commencé en juin 1381, dont le livre I contient un compte rendu intéressant de l'insurrection des serfs dans le comté de Kent au mois de mai 1381. C'est une élégie sur l'« état du monde », où l'auteur réclame la réforme des mœurs et de la société, bien qu'il répudie toute sympathie pour les lollards et les rebelles ; elle est dédiée à l'archevêque Arundel. La *Vox clamantis* a été imprimée, en 1850, par H.-O. Coxe, pour le Roxburghe Club. A la *Vox clamantis* est jointe, dans les meilleurs manuscrits, un autre poème en hexamètres latins rimés, *Chronica tripartita*, consacré à l'histoire satirique des dernières années de Richard II et à l'apologie de la révolution consommée par Henri IV. On a encore de Gower des pièces plus courtes, du même genre, que M. Wright a insérées dans ses *Political Poems*. L'œuvre la plus importante de Gower, la seule qui soit écrite en anglais, est la *Confessio amantis*, dont il existe deux rédactions ; la première fut probablement publiée en 1383 (c'est celle qui est dédiée à Richard II) ; la seconde en 1393. Ce poème, qui se compose d'un prologue et de huit livres (environ 30,000 vers), a pour sujet, comme la *Vox clamantis*, la description, allégorique et moralisée, des vices de la société ecclésiastique et laïque dans l'Angleterre du XIVe siècle. Il est rédigé sous forme de dialogue entre un amant et son confesseur ; l'examen des sept péchés capitaux fournit prétexte à de nombreuses historiettes, reliées ensemble d'après la méthode suivie dans le *Decameron* de Boccace. Ces historiettes sont empruntées à Ovide, à la Bible, aux *Gesta Romanorum*, à Valerius Maximus. Godefroi de Viterbe, Vincent de Beauvais, le *Secretum secretorum* attribué à Aristote, et beaucoup d'autres compilations du moyen âge ont été aussi mis à contribution par Gower. La première édition de la *Confessio* (2e version) a été donnée par Caxton dès 1483 ; la deuxième, dédiée à Henri VIII, est de 1532, chez Thomas Berthelette ; la meilleure (qui n'est pas définitive) est celle de R. Pauli, en 3 vol., publiée en 1857, réimprimée en 1888 par les soins de M. Morley dans la Carisbrooke Library. Quelques poèmes mineurs de Gower, en français, ont été édités et étudiés par M. Stengel, *John Gowers Minnesang und Ehezuchtbüchlein LXXII Anglo Normannische Balladen* (Marbourg, 1886, in-8). C'est peut-être la meilleure partie du bagage littéraire de l'auteur. — Les relations de Gower et de *Chaucer* (V. ce nom) ont exercé la sagacité des critiques. Il paraît acquis que les deux poètes furent d'abord amis ; ils l'étaient dès 1378. Chaucer envoya à Gower son *Troilus and Cryseyde*, composé avant 1386 :

O moral Gower, this boke I directe
To the..................................

A la fin de la première version de la *Confessio*, Gower adresse à Chaucer des éloges hyperboliques. Mais ces éloges ne se retrouvent pas dans la version remaniée ; on en conclut qu'il y eut brouille, conclusion qui semble fortifiée par certaines allusions désobligeantes, relevées dans les dernières œuvres des deux rivaux. Rivaux, Gower et Chaucer ne le sont pas, au sentiment de la postérité. L'immense supériorité du second sur le premier est, en effet, reconnue aujourd'hui. L'« honnête » et « moral » Gower a été jugé sévèrement par tous les critiques, depuis Drayton jusqu'à Lowell. C'est un versificateur du bas moyen âge, abondant, plat, banal, ennuyeux. Son nom ne serait pas plus connu que celui de beaucoup de moralistes allégorisants, ses contemporains ou ses prédécesseurs, s'il n'avait écrit en anglais ; cette circonstance l'a fait compter longtemps, bien à tort, comme un des « pères » de la poésie anglaise. L.

GOWER (Francis Leveson) (V. Ellesmere).

GOWER (Frédéric), électricien et aéronaute américain, né vers 1852, mort en juil. 1885. Il fut professeur à Boston, s'occupa d'électricité avec Elisha Gray et apporta au téléphone Bell, dès 1877, une modification ingénieuse qui amplifie considérablement la puissance des sons transmis et qui est extérieurement caractérisée par un assez long appendice, en forme de tuyau acoustique, servant à la fois de transmetteur et de récepteur (V. Téléphone). Il se rendit aussitôt en Europe pour y lancer son invention. Le nouvel appareil, d'abord employé tel quel par une société parisienne qui fusionna bientôt avec celle d'Edison et l'abandonna à cause de son prix élevé, devint, par l'adjonction d'un transmetteur microphonique, le téléphone *Gower-Bell*, longtemps exploité avec grand succès en Angleterre, en Egypte, en Espagne, etc., par la compagnie anglaise de ce nom. Enrichi par ses brevets, Gower se fixa à Paris. En 1881, il subventionna pour une très large part le ballon dirigeable Debayeux, qui fut construit à grands frais à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), mais ne réalisa pas les espérances conçues. Il imagina lui-même un ballon-torpille qui devait se maintenir automatiquement à une hauteur constante, et fit une série d'ascensions qui eurent un dramatique dénouement. Le 1er juin 1885, il avait franchi la Manche, entre Folkestone et Etaples, avec le *Peace*. Le 17 juil. suivant, il s'était élevé de Cherbourg avec la *Ville-d'Hyères* et avait atterri à Saint-Vaast, à 22 kil. Il devait, le lendemain, 18, essayer de gagner la côte anglaise. Soit bravade, soit désir d'en finir avec une vie que des chagrins domestiques lui rendaient, dit-on, insupportable, il partit seul de Cherbourg à une heure quarante-cinq du soir, mal-

gré un vent contraire. A trois heures, il fut signalé par le sémaphore de Gatteville. On ne le revit jamais. Des pêcheurs retrouvèrent, le soir, à sept heures, la *Ville-d'Hyères* sans sa nacelle, à 13 milles de Dieppe ; les cordages en avaient été coupés un peu au-dessous du cercle avec un couteau. L. S.

BIBL. : Th. Du Moncel, *le Téléphone* ; Paris, 1882, in-16, 4e éd., pp. 77 et 186.— *La Nature*, 1885, 2e sér. pp. 30 et 131.

GOYA. Ville de la République Argentine, prov. de Corrientes, sur la r. g. du Parana, le long d'un bras ensablé du fleuve ; 4,000 hab. Beaux jardins, marché de bétail, port fluvial fréquenté.

GOYA y Lucientés (Francisco-José), peintre et graveur espagnol, né à Fuendetodos (Aragon) le 15 avr. 1746, mort à Bordeaux en 1828. Ses parents n'étaient pas, comme l'ont dit plusieurs biographes, des paysans, des laboureurs ; ils habitaient Saragosse, où il possédaient une petite maison, calle de la Moreria Cerrada, et le père exerçait la profession de doreur. Ce métier le mettait en relation avec les artistes et, de bonne heure, il put faire entrer son fils, qui montrait de sérieuses dispositions pour le dessin, dans l'atelier de Luzan Martinez. Ce peintre, qui venait de créer à Saragosse une académie d'enseignement de l'art, était alors en grande réputation. Elève lui-même du Napolitain Mastroleo et condisciple de Solimène, il suivait les méthodes de l'école napolitaine ; il ne se montra pas, pour le jeune Goya, un maître bien tyrannique. Il sut démêler en son élève ses tendances et ses qualités personnelles, se bornant seulement à modérer sa fougue déjà exubérante. De Saragosse, Goya vint à Madrid où l'appelait son condisciple et ami, Francisco Bayeu, déjà chargé par Raphael Mengs de travaux de décoration au palais. Ce séjour fut de courte durée et, écoutant peut-être les conseils de Mengs, Goya partit pour l'Italie. En présence des grandes œuvres des maîtres, il se créa pour les étudier une méthode bien singulière : il ne copiait guère, peignait peu, comparait et analysait plutôt, passant parfois des jours entiers devant un même tableau ; puis il sortait de là plus que jamais rebelle à toute velléité d'assimilation de style ou de manière, ne paraissant demander d'autre profit à ses analyses tout intuitives qu'une connaissance approfondie des modes d'exécution propres à chaque maître. A Rome, Goya se rencontra et se lia quelque temps avec David, alors pensionnaire du roi. Mais cette liaison semble avoir cessé tout de suite après la séparation des deux jeunes peintres. Une trace du séjour de Goya en Italie se trouve dans le *Mercure de France* de janv. 1772, qui nous apprend que l'artiste participa à un concours ouvert à Parme, en 1771, par l'Académie royale des beaux-arts sur le sujet d'*Annibal vainqueur contemplant du haut des Alpes les campagnes d'Italie*. Goya, qui avait pris quelques libertés avec le programme académique, n'obtint que le second prix, En 1772, il revint à Madrid, où, trois ans plus tard, il épousait Josefa Bayeu, la sœur de son ami. Son premier ouvrage avait été pour Saragosse où il peignit une *Gloire d'anges* sur la voûte de la chapelle de la Vierge, dans l'église de Notre-Dame del Pilar. Puis, ayant été présenté à Mengs, alors surintendant des beaux-arts, celui-ci le chargea de composer une suite de modèles ou cartons destinés à la fabrique royale de tapisseries de Santa Barbara. Le 31 oct. 1776, Goya livrait son premier carton intitulé *le Déjeuner sur l'herbe*, suivi à quelques mois d'une autre gracieuse composition : *la Danse au bord du Manzanarès*. Successivement et jusqu'en 1791, époque où il cessa de travailler pour la fabrique de Santa Barbara, quarante nouveaux sujets furent terminés et servirent de modèles pour l'exécution de plusieurs exemplaires de tapisseries employées à la décoration des résidences royales. Conservés actuellement au musée du Prado, ces cartons forment une intéressante collection pour l'étude de cette partie de l'œuvre de l'artiste. Goya s'est uniquement inspiré, pour ces compositions, des mœurs, des costumes et des jeux populaires ; sa verve, sa liberté et sa fécondité d'imagination s'y sont donné libre carrière. Les plus originales et les plus piquantes sont : *la Dispute à la Venta nueva*, *Une Promenade en Andalousie*, *l'Aveugle jouant de la guitare*, *le Jeu de paume*, *la Boutique de faïences*, *la Balançoire*, *les Lavandières du Manzanarès*, *Une Fleuriste*, *la Moisson*, *la Noce Villageoise* et *le Colin-maillard*. Ces cartons obtinrent à leur apparition le plus vif succès ; Goya leur dut l'origine de sa réputation et c'est par là aussi qu'il inaugura son rôle de peintre national. Transportant en des tableaux de chevalet les sujets qui lui avaient si bien réussi, il produisit dès lors un nombre considérable de peintures de genre dont les thèmes lui étaient fournis par les mœurs, les usages et les modes de son temps. Courses de taureaux, processions, mascarades, idylles galantes, rencontres de voleurs sur les grands chemins, tous ces sujets pittoresques lui offrirent autant de vives et amusantes scènes où il prodiguait son sens exquis de la vie, son inépuisable fantaisie et son esprit observateur. Son coloris, dans ces tableaux de petites dimensions, est clair, pimpant, argentin, avec de fins empâtements et de pétillants rehauts. Ses plus heureux morceaux en ce genre, où il a d'ailleurs excellé, décorent une maison de plaisance, située dans les environs de Madrid, appelée l'*Alameda* d'Ossuna. Parmi les vingt-deux peintures, exécutées de 1787 à 1798, pour ce petit palais de campagne, nous citerons : *Un Accident comique*, des *Gitanos jouant sur une escarpolette*, *l'Attaque de la berline*, *les Taureaux avant la course*, *les Saisons*, *le Mât de Cocagne*, *la Fête de San Isidro*, et *l'Apparition du commandeur*. Tout le côté souriant, spirituel et finement caustique du talent de Goya se reflète dans ces jolies et fraîches peintures, dont on rencontre encore de charmants spécimens à l'Académie de San Fernando sous les titres de *Scène de l'Inquisition*, *l'Enterrement de la Sardine*, *la Maison des fous* et *les Flagellants*. A elles seules, les deux toiles que possède l'Académie, et qui représentent la même charmante jeune femme, nue ici, vêtue là, et qu'on appelle *la Maja*, suffiraient à montrer quel coloriste, quel peintre de race est Goya. En toute évidence, c'est dans l'exécution du sujet de genre que réside la meilleure part de son talent, avec sa saveur d'imprévu, de fantaisie, d'originalité. Il s'en faut, cependant, que tout soit de même valeur dans sa production souvent hâtive, improvisée, fougueuse et se rapprochant pour l'audace de l'exécution de ce que la peinture moderne présente actuellement de plus osé. A une époque postérieure et sous l'empire de nouvelles et plus expéditives méthodes on pourra, sans injustice, reprocher à l'artiste des pratiques un peu sommaires et un certain penchant à broyer beaucoup trop de noir. Ses aptitudes naturalistes et ses qualités d'observateur le servirent merveilleusement dans la peinture du portrait. Ses premiers essais en ce genre ayant été salués par un complet triomphe, ce devint tout de suite une mode, un véritable engouement de se faire peindre par lui. Les personnes royales, les ministres, Godoy, les poètes, les savants, les grandes dames et les comédiennes, toutes les célébrités à un titre quelconque de l'époque obéirent à cette mode qui persista du reste pendant la plus grande partie de la carrière de Goya. C'est par centaines que l'on compte les portraits qu'il a produits. On peut les rapprocher, quelques-uns de Velazquez, quelques autres de Reynolds, parfois de Greuze. Les portraits d'apparat, comme ceux de l'*Infant D. Luis, avec sa famille*, du *Comte de Florida Blanca* (1783), du *Général Urrutia* (1798), du *Duc d'Albe* (1797), comme l'importante toile du musée du Prado, où sont représentés *Charles IV et les membres de sa famille* (1800), ainsi que les représentations équestres du roi et de la reine *Maria Luisa*, paraissent s'inspirer de la magistrale tournure et de la sobriété de tons des portraits de Velazquez ; d'autres, moins fastueux, plus intimes, rappellent tantôt le lumineux coloris des Vénitiens du XVIIIe siècle, tantôt les colorations claires et fleuries de l'Ecole française. Souvent aussi, Goya mêle heureusement, mais sans jamais cesser d'être lui-même, Tiepolo

à Fragonard, ou Greuze à Reynolds ; c'est sous ce dernier aspect qu'il nous apparaît dans ce beau portrait qu'on intitule *le Jeune Homme en habit gris*, qui fit jadis partie de la galerie Salamanca et qui n'est autre que le portrait, en costume de *merveilleux*, du propre petit-fils de l'artiste. Cette parenté d'exécution et de style avec les maîtres étrangers contemporains se retrouve encore dans le portrait du conventionnel *Ferdinand Guillemardet*, ambassadeur de France à Madrid, en 1798, et qui appartient à notre musée du Louvre, ainsi, du reste, que dans nombre d'autres ouvrages, pour la plupart de premier ordre dans ce même genre, tels que les portraits de *Moratin*, de l'actrice *la Tirana*, de l'architecte *Villanueva* et de *Goya* lui-même, actuellement conservés à l'Académie de San Fernando. Dans ses portraits de femmes, Goya fait preuve d'une grande fraîcheur de coloris et de la plus étonnante souplesse de pinceau; c'est par l'esprit, l'entrain et le pétillant de la touche que se recommandent particulièrement les portraits de la *Duchesse d'Albe*, au palais de Liria, à Madrid, et de *Josefa Bayeu*, la femme de l'artiste, du musée du Prado. Ennemi des conventions traditionnelles et des formules académiques, épris par-dessus tout du pittoresque, du caractère et de l'effet, profondément sceptique d'ailleurs en matière de croyances religieuses, nul artiste ne semblait aussi mal préparé et aussi peu doué que l'était Goya pour entreprendre, avec succès, la peinture décorative des sanctuaires. Aussi ses grands ouvrages en ce genre sont-ils froids et dépourvus de toute émotion comme de tout sentiment. Sa fresque de Notre-Dame del Pilar, à Saragosse, qui raconte *le Triomphe de la Vierge et des saints martyrs* (1780-1781), n'est qu'une vaste machine, savamment agencée, correcte et que l'on pourrait peut-être rapprocher, pour l'éclat des colorations, des peintures exécutées par Tiepolo au palais de Madrid; mais aucun grand souffle n'anime et ne réchauffe cette composition que l'on pourrait, sans injustice, taxer de poncive et de banale. Il s'en faut encore que le *Saint Bernardin de Sienne*, que son *Christ en croix* qu'il peignit pour l'église de San Francisco el Grande, ainsi que les deux compositions empruntées à la *Vie de Saint Francois de Borja*, qui décorent une des chapelles de la cathédrale de Valence et de même encore que les *Saintes Justine et Rufine*, de la cathédrale de Séville, soient des œuvres inspirées ou seulement émues. On ne saurait même faire d'exception pour cette *Trahison de Judas* qu'on voit dans la sacristie de la cathédrale de Tolède, composition fougueuse, où l'artiste a cherché à imiter le clair-obscur de Rembrandt, mais dont les figures, d'un caractère vulgaire et brutal, sont bien éloignées d'éveiller la ferveur et la pitié dans l'âme du spectateur. Il n'existe non plus trace de sentiment religieux dans les importantes décorations à fresque qui décorent la coupole et diverses autres parties de la chapelle de San Antonio de la Florida, située près du Manzanarès. Ces fresques sont fameuses, mais sous un tout autre rapport que celui de l'inspiration mystique. La composition de la coupole représente *Saint Antoine de Padoue ressuscitant un mort*, et ce qui frappe le plus lorsqu'on l'étudie, c'est bien moins l'action principale que l'accessoire. Ce qui s'impose plutôt au regard, c'est la foule des assistants groupée dans les attitudes les plus pittoresques et fourmillante de vie. Rompant avec les traditions d'école, Goya n'a obéi dans cette page mouvementée qu'à son seul goût de naturalisme. Loin de se préoccuper dans les costumes et le choix de ses types de la vérité historique, il s'est complu à moderniser ses personnages : ses femmes sont de sémillantes *manolas*, coiffées de la mantille blanche ou noire; ses hommes, des gens du peuple, les premiers venus, attifés en pimpants *majos*, fièrement cambrés dans leur *manta* aux couleurs bigarrées. Aux retombées des voûtes, il peignit des chérubins, des archanges, soulevant ou retenant des draperies, mais il dota ses figures de charmes si féminins et de grâces si sensuelles qu'elles évoquent beaucoup trop les séductions de la chair. Cette décoration, achevée en 1798, est très réussie au point de vue de la seule exécution ; la tonalité en est délicate et claire, et le coloris, sobrement compris, est très harmonieux dans son large et lumineux parti pris. Le talent primesautier, parfois génial et si personnel de Goya, tranchant d'ailleurs par ses audaces sur la manière pseudo-classique et timidement traditionnelle des peintres de son temps, lui avait conquis une étonnante popularité; elle ne fit que grandir encore lorsqu'il eut publié ses séries d'eaux-fortes. De 1796 à 1797 parurent *les Caprices*, recueil de quatre-vingts planches où l'artiste se révèle sous l'aspect d'un moraliste et d'un caricaturiste profondément caustique et original. Dans ces piquantes compositions gravées, l'artiste s'en prend en effet à tout et à tous. A côté de scènes de mœurs ironiquement interprétées, d'allusions railleuses à des superstitions populaires, de rêves étranges et de visions fatidiques de l'avenir; à côté de pièces où il prend à partie l'aristocratie, la royauté, la reine Maria Luisa, le favori Godoy, les ministres, les institutions sociales, des attaques d'une profondeur et d'une audace inouïes pour l'époque et le milieu où elles virent le jour visant tantôt la religion et ses dogmes, tantôt l'Inquisition et tantôt encore les ordres monastiques, remplissent cette œuvre singulière à tant de titres, sans précédents dans l'art, et dont la portée satirique se dissimule à peine sous le voile de la fantaisie. Un moment l'Inquisition s'en préoccupa. Mais l'artiste para habilement le coup en offrant au roi ses planches gravées. Elles furent, à l'instigation du favori qui n'y voyait pas malice, acquises par la chalcographie royale moyennant une pension de 12,000 réaux, accordée à Xavier, le fils de Goya.

Aux *Caprices* succéda *la Tauromachie*, suite de trente-trois pièces gravées à l'eau-forte et colorées d'aqua-tinte, procédé que Goya manie en maître et dont il tire le plus puissant parti. Rien de plus franc, de plus libre et, en apparence, de plus spontané que sa manœuvre. Sa pointe facile et légère accuse d'abord le contour, donne le relief, le modelé à ses formes, à ses groupes et en détache les personnages ; puis vient l'aqua-tinte — la couleur — parfois on ne peut plus habilement étendue, parfois aussi naïvement inexpériente, qui couvre les fonds, donne la localité, la profondeur, la lumière et fixe vigoureusement l'effet.

Entre temps, il préparait deux nouvelles séries, d'abord *les Proverbes*, suite d'environ dix-huit pièces, gravées aussi à l'eau-forte rehaussée d'aqua-tinte, mais dont l'artiste se borna à tirer pour lui quelques rares épreuves ; *les Proverbes* n'ont en effet paru réunis qu'en 1864, par les soins de l'Académie de San Fernando. Cette série dont les sujets sont d'interprétation compliquée et assez obscure, fait en général allusion à des événements politiques survenus de 1804 à 1815. A cette même époque appartiennent *les Malheurs de la guerre*, suite de pièces gravées à l'eau-forte et à l'aqua-tinte et retouchées de pointe sèche. Parmi les quatre-vingts planches qui constituent le recueil publié en 1863 par les soins de l'Académie de San Fernando, et dont Goya n'avait tiré que quelques épreuves d'essai, soixante-cinq seulement ont trait aux sinistres incidents qui se produisirent en Espagne durant l'invasion française. Là se déroulent, en autant de scènes tragiques, les exécutions sommaires, les représailles féroces, les pillages, les viols, les incendies, puis la misère, la disette et la peste, cortège fatal de la guerre. De ces tristes scènes, si dramatiquement exprimées, un sentiment élevé et bien profondément humain se dégage pourtant: on sent que ce que hait ici Goya c'est la guerre, et, plus que la guerre, l'iniquité, l'arbitraire, et par-dessus tout la tyrannie et l'ambition qui en déchaînent les horribles maux, et qui les ordonnent. Rien de plus éloquent que cette vengeresse et terrifiante protestation de l'artiste n'a été formulé contre la politique des conquêtes et les luttes fratricides de peuple à peuple. Quant aux autres compositions gravées qui complètent ce recueil, elles restent, comme portée, les plus étranges et les plus audacieuses que Goya ait conçues. Exécutées

après le rétablissement de Ferdinand VII sur le trône et au moment où son gouvernement s'acharnait contre les libéraux, les emprisonnant, les exilant, elles livrent un dernier et suprême combat pour tout ce que Goya a aimé, contre tout ce qu'il a vigoureusement haï. Elles demeurent comme le testament politique et philosophique du vieux libéral, du hardi libre penseur, profondément imbu des généreuses idées de justice, d'égalité et d'affranchissement que la France de 1789 avait semées dans toute l'Europe. Aussi, quelles ironies, quelles colères elles traduisent contre l'intrigue, contre l'obscurantisme et l'hypocrisie qui étouffent le progrès, enchaînent la liberté et compriment l'expansion de la pensée humaine! Quels déchaînements contre les fourbes, les grands, les prêtres, les rois qui conspirent et s'acharnent à détruire la vérité et la justice! Enfin, pour conclusion à cette œuvre remplie de pensées et d'aspirations si hautes, Goya fait apparaître de prophétiques et consolantes visions où, dans une ère à venir, doivent régner le droit, la paix, la liberté. Avant d'entreprendre ces diverses suites de pièces gravées, Goya, depuis 1778, s'était souvent essayé à manier la pointe: des eaux-fortes datant de diverses époques, d'après les portraits équestres et en pied de Velazquez, des compositions originales, comme *le Supplicié par le garrot*, *le Colosse*, *les Prisonniers*, une *Scène populaire*, des *majos*, des *manolas*, des *toreros*, un *Aveugle enlevé sur les cornes d'un taureau*, des *Paysages fantastiques* occupent également dans son œuvre gravé une place intéressante. Dès 1819, et alors que la lithographie était encore un art peu répandu, Goya tenta de s'en assimiler la pratique. On a de lui divers essais où percent sa fougue habituelle, son grand talent de coloriste et toute sa spirituelle originalité. Elu en 1780 membre de l'Académie des beaux-arts de San Fernando, il avait été nommé peintre du roi en 1786, puis peintre de la chambre en 1789. Cette charge, Goya la conserva sous les règnes de Charles IV, de Joseph Bonaparte et de Ferdinand VII. A la suite de la restauration de Ferdinand, l'artiste, en butte aux suspicions et aux persécutions des ultras, demanda un congé et vint habiter Bordeaux. Il s'y éteignit à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il avait eu quelques élèves comme Julia Asensio et Gil Ranz, puis il eut, plus tard, des imitateurs qui ont pastiché maladroitement sa manière, et dont les productions ne sauraient souffrir aucune comparaison avec celles du maître. Paul Lefort.

Bibl.: Ch. Blanc, *Histoire des Peintres*, Ecole espagnole. — L. Matheron, *Goya*; Paris, 1856. — Ch. Yriarte, *Goya, sa biographie, les fresques, les eaux-fortes et Catalogue de l'œuvre*; Paris, 1867. — P. Lefort, *Goya, étude biographique et critique suivie de l'essai d'un catalogue raisonné de son œuvre gravé et lithographié*; Paris, 1877. — Comte de La Viñaza, *Goya, su tiempo, su vida, sus obras*; Madrid, 1887.

GOYANA. Ville du Brésil, Etat de Pernambuco, à 85 kil. N. de la cap., sur le *Goyana*, fleuve côtier, à 50 kil. de son embouchure; 10,000 hab. Marché agricole important.

GOYAVE. Fruit des différentes espèces qui composent le genre *Psidium* L. (V. Goyavier).

GOYAVIER. I. Botanique. — (*Psidium* L.). Genre de Myrtacées, dont les représentants sont des arbres ou des arbustes à feuilles opposées et penninerves, à fleurs blanches ou rosées, solitaires à l'aisselle des feuilles ou bien disposées en cymes. Ces fleurs ont un réceptacle concave, campanulé ou piriforme, sur les bords duquel s'insèrent un calice plus ou moins profondément lobé, une corolle à quatre ou cinq pétales et un nombre indéfini d'étamines à anthères biloculaires. Les fruits, bien connus sous le nom de *Goyaves*, sont des baies globuleuses, ovoïdes ou piriformes, couronnées par le calice persistant ou ses cicatrices et renfermant, enchâssées dans une pulpe charnue, succulente, blanche, verdâtre ou rosée, de nombreuses graines à téguments épais et durs. — Les *Psidium* sont propres aux régions tropicales et subtropicales de l'Amérique. On en connaît un assez grand nombre d'espèces, dont plusieurs, notamment les *P. pomiferum* L., *P. piriferum* L., *P. radicans* Berg. et *P. Cattleyanum* Sab., ont été répandus pour la culture dans presque toutes les régions tropicales de l'ancien monde, où leurs fruits sont recherchés à cause de leur saveur sucrée, légèrement acide, rappelant un peu le parfum de la Framboise. On les mange crus ou cuits au four; on en fait des compotes, des gelées, des confitures, des pâtes, etc. Le *P. pomiferum* L. ou Goyavier blanc, Pommier des Indes, et le *P. piriferum* L. ou Poirier des Indes, sont cultivés comme arbres fruitiers dans tous les pays chauds. Leurs racines servent à faire des tisanes astringentes, et leurs écorces, riches en tanin, sont employées pour tanner les peaux. Le *P. montanum* Sw. de la Jamaïque est appelé vulgairement Goyavier de montagne, Almandron, Citronnelle de la Jamaïque ou de la Guyane. Ses feuilles et ses fleurs répandent une odeur aromatique qui rappelle celle de la Mélisse. Elles servent à préparer des bains balsamiques. Ed. Lef.

II. Arboriculture. — Les Goyaviers cultivés aux Antilles et dans l'Amérique tropicale comme arbres fruitiers sont en Europe des arbustes de serre chaude et d'orangerie. Ils demandent une terre fraîche et fertile. On les multiplie de graines. G. B.

GOYAZ. I. Etat. — Etat des Etats-Unis du Brésil, au centre de la république; 747,311 kil. q.; 211,721 hab. (en 1888), soit 0,28 hab. par kil. q. Compris entre les Etats de Minas Geraes et de Bahia, à l'E. de Maranhão et Pará au N., Matto Grosso à l'E., l'Etat de Goyaz s'allonge du S. au N. sur 1,700 kil.; sa largeur moyenne de l'E. à l'O. est de 4 à 500 kil. Il est essentiellement formé par le bassin supérieur du Tocantins et le bassin supérieur du Parana (Paranahyba); du premier relèvent les cinq sixièmes de son territoire. A l'O. une zone est indivise entre le Goyaz et le *Matto Grosso* (V. cet art. et Brésil). Les limites du Goyaz sont marquées: au S.-E. par le Paranahyba, à peu près depuis son confluent avec le rio Grande, jusqu'à sa source; à l'E. par des montagnes mal connues, qui séparent le bassin du Tocantins de ceux du São Francisco et du Paranahyba du N. (serra dos Pireneos, de San Domingos, de Mangabeira, etc., réunies sous le nom de serra das Vertentes; au N.-E. par le cours du Manoel Alves, puis par celui du Tocantins; à l'O. par celui de l'Araguaya et de sa principale branche, le rio Grande, pendant tout leur cours (2,280 kil.).

L'Etat de Goyaz appartient aux hautes terres du *Brésil* (V. cet art.). Le point culminant, voisin de la capitale, atteint à peu près 2,900 m.; les vallées fluviales s'y creusent profondément; celle de l'Araguaya forme une véritable plaine. L'intérieur du pays se présente sous l'aspect d'une « île métamorphique dans une mer de grès, les eaux ayant désagrégé et balayé les grès et laissé à nu les roches métamorphiques sous-jacentes ». La plaine de l'Araguaya est à un niveau bien plus bas, formée de sables, d'argiles, d'alluvions récentes. Les *chapados* ou plateaux supérieurs sont secs, revêtus d'herbes, de buissons; ils offrent l'aspect de vastes savanes (*campos*) avec de petits taillis (*catingas*); les plaines, de plus en plus développées vers le N., ont la végétation luxuriante des tropiques (V. Brésil, § *Flore*); une forêt vierge occupe la ligne de partage des eaux.

Les eaux se partagent, avons-nous dit, entre le *Parana* et le *Tocantins* (V. ces noms). L'Araguaya, le grand affluent du Tocantins, forme la grande île de *Bananal* ou *Santa-Anna*, longue de 375 kil., aussi grande que le Portugal et dont le centre est occupé par une vaste lagune; au N., entre l'Araguaya et le Tocantins, s'étend une sorte de Mésopotamie fertile et malsaine. — Le climat est sain au S.; mais au N. les vallées sont hantées par la fièvre; les animaux même ont des goitres. Ces régions sont très malsaines. La température à Goyaz est constante, variant à peine de $+27°$ dans la saison chaude à $+21°$ dans la saison froide; mais, comme dans les pays tropicaux, elle s'abaisse très bas pendant la nuit.

La population est très clairsemée; elle est composée en majorité de métis et de mulâtres (56 %); les blancs sont

moitié moins nombreux (28 %) ; mais deux fois plus que les nègres (14 %) ; les Indiens civilisés sont à peine 5,000 fixés autour des missions. Les Indiens sauvages sont peu nombreux et n'ont pas été recensés. La race qui occupait autrefois le pays a disparu.

Les ressources naturelles sont grandes, mais inexploitées. Il existe des mines d'or ; elles sont presque abandonnées après avoir fourni de 1749 à 1755 environ 8 millions par an ; l'or se trouve, tout autour de la ville de Goyaz, dans les rivières venues du S. ; il existe aussi des mines de diamant, de cristal de roche, de cuivre, de fer, de chrome, de sel gemme. Les bois de teinture et de construction, les plantes médicinales ou tinctoriales sont également délaissées. La principale industrie est l'élève du bétail, des bêtes à cornes qu'on exporte vers Bahia ; les *vaqueiros* sont les principaux personnages de l'Etat. On ne cultive les champs que pour la consommation intérieure. Le Goyaz fut découvert par un pauliste chasseur d'esclaves en 1670, retrouvé par un autre pauliste chercheur d'or en 1682. Ce dernier, Bartolomeo Bueno da Silva, commença par le massacre des Indiens l'exploitation des richesses aurifères. Son fils fonda la ville de Goyaz (1722). La capitainerie générale de Goyaz fut créée en 1744. Après une prospérité éphémère due à ses mines, la nouvelle colonie déclina. De toutes les régions du Brésil, c'est celle qui a fait le moins de progrès depuis l'émancipation. Ses dépenses dépassent de beaucoup les recettes ; en 1883-84 elles étaient sextuples. Les moyens de communication manquent ; on utilise surtout le Tocantins et l'Araguaya, sillonnés par quelques vapeurs.

II. Ville. *Villa-Boa-de-Goyaz.* Capitale de l'Etat, sur le rio Vermelho, affluent de l'Araguaya, au fond d'un entonnoir de montagnes boisées ; 8,000 hab. Quelques beaux monuments officiels, rues larges et rectilignes, mais mal pavées. Le séjour est assez malsain pour les blancs.

GOYEN (Jan Van), peintre hollandais, né à La Haye le 13 janv. 1596, mort à La Haye en 1656. Il fut d'abord élève de Coenraet Van Schilperoort, artiste riche, qui l'emmena probablement en France vers 1615. A son retour, le jeune homme travailla quelque peu chez Willem Gerritsz, à Horn ; puis chez Esaïas Van de Velde. Il s'établit et se maria à Leyde en 1618, et retourna en 1631 à La Haye, où il fut président de la gilde en 1640. Les sujets qu'il a traités sont peu variés. Ce sont toujours les mêmes étendues d'eau peuplées de bateaux et de mariniers, baignant des terrains couronnés de moulins à vent ou de ruines. Il en a énormément produit, tous d'une observation très juste, mais souvent aussi d'une exécution un peu superficielle et manquant de corps. C'est pourquoi ses œuvres courantes se vendent à des prix dérisoires. Mais ses bons ouvrages, qui restent malgré tout assez nombreux, avec le charme de leurs lointaines perspectives et la poétique profondeur de leurs ciels gris, ont une haute valeur d'art. Ses premiers tableaux sont visiblement inspirés de ceux d'Esaïas Van de Velde ; ils se reconnaissent à leur couleur dure et opaque, à leurs tons locaux très intenses, notamment dans certains costumes d'un rouge éclatant. Vers 1630, sa manière était déjà devenue beaucoup plus large ; sa couleur, plus sobre, faisait penser aux peintres de Harlem, Salomon Ruysdaël, Molyn. Mais, moins de dix ans plus tard, la sobriété avait augmenté à un tel point qu'il ne peignit plus que d'un seul ton brun, léger et transparent. On assure que cette monochromie est due à l'emploi d'un certain bleu de Harlem qui s'est évanoui avec le temps ; mais, s'il a employé ce bleu pour faire des verdures, c'est sans doute avec discrétion, car ses tableaux n'offrent pas les inégalités choquantes que fait naître souvent la disparition de certaines couleurs. Vers 1650, sa couleur passe au gris fin, pendant que son exécution continue à s'agrandir et à se préciser. Ses plus beaux ouvrages, à tous les points de vue, sont ceux des dernières années de sa vie (1650-1656). Ses œuvres se trouvent dans toutes les galeries. La liste en serait interminable : nous ne citerons que la *Vue de Dordrecht* (1650) du musée d'Amsterdam, qui est un de ses chefs-d'œuvre, et un *Bord de rivière en Hollande*, du Louvre, qui est aussi de sa meilleure époque (1653). Il a laissé de très bons dessins et de charmantes eaux-fortes. Il signait son nom entier ou les initiales V. G. enlacées. On assure que ses tableaux étant très peu payés de son vivant ; il a spéculé sur les maisons et vendu des tulipes. Son atelier a fourni de nombreux et brillants élèves, parmi lesquels Berghem, Van der Cabel, Zaftleven et Jan Steen. E. Durand-Gréville.

GOYENCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Roye ; 173 hab.

GOYET (Eugène), peintre français, né à Chalon (Saône-et-Loire) le 7 févr. 1798, mort le 17 mai 1857. Elève de Gros, il a conquis un rang honorable parmi les peintres de sujets religieux. Ses compositions ont un caractère sévère, son dessin est correct et son coloris plein de vérité. On voit de ses tableaux à Notre-Dame de Lorette (*Saint Etienne*), à Saint-Médard (*les Quatre Evangélistes*), à Saint-Louis d'Antin (*le Christ au jardin des Oliviers*), à Saint-Leu (*Saint Leu guérissant les malades*), et d'autres à Chalon-sur-Saône et à Montpellier. Son *Foulques de Villaret* est au musée de Versailles. Les musées de Montpellier ont aussi des tableaux de ce peintre.

GOYON (Jacques), comte de Matignon, maréchal de France, né à Lonlay en 1525, mort à Lesparre le 27 juil. 1597. Il se distingua aux sièges de Montmédy (1552) et de Damvilliers, puis à la défense de Metz, de Hesdin et à la journée de Saint-Quentin (1557), où il fut fait prisonnier. Catherine de Médicis lui confia, en 1559, la lieutenance générale de la province de Normandie. En 1562, Goyon fut nommé maréchal de camp. Il sauva le château de Falaise et contribua à la prise de Rouen en 1567. Il empêcha (1572) le massacre des protestants d'Alençon et de Saint-Lô et s'opposa aux rigueurs ordonnées par Charles IX au moment de la Saint-Barthélemy. En 1574, Goyon fit prisonnier le comte de Montgomery dans Domfront, et il s'efforça vainement de fléchir à son égard la rigueur de Catherine de Médicis. Goyon reçut, en 1576, le bâton de maréchal de France. Il s'empara de La Fère en 1581, à la tête de l'armée de Picardie. Il reçut, en 1584, la lieutenance générale de la Guyenne et s'empara du Château-Trompette. En 1588, il défit les troupes du roi de Navarre à Nérac, et, en 1589, il reçut le gouvernement de la Guyenne. Après l'assassinat de Henri III, Goyon reconnut le roi de Navarre comme roi de France et mit la Guyenne sous l'obéissance royale. En 1594, Goyon remplit la fonction de connétable au sacre de Henri IV : à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Goyon mourut au château de Lesparre au moment où il se préparait à porter la guerre en Espagne. Il a laissé la réputation d'un capitaine habile et d'un homme d'Etat clairvoyant. Sa physionomie, une des plus originales du XVI[e] siècle, est marquée par un dévouement constant au bien public et par une modération fort rares à cette époque. Paul Marin.

GOYON (Charles-Marie-Auguste) (V. Feltre [Duc de]).

GOYON (Aimery-Marie-Médéric, comte de), homme politique français, né à Paris le 13 mars 1849. Frère du duc de *Feltre* (V. ce nom), il suivit les cours de l'école de Saint-Cyr et fit partie de l'armée de Metz pendant la guerre franco-allemande. Il abandonna en 1877 l'armée pour la diplomatie et après avoir été peu de temps attaché à l'ambassade de Rio-de-Janeiro, il abandonna la diplomatie pour l'armée et participa à la campagne de Tunisie. Le 22 sept. 1889, il fut élu député à Guingamp comme monarchiste et revisionniste et ne se représenta pas aux élections du 20 août 1893.

GOYON d'Arsac (Guillaume-Henri-Charles, vicomte de), écrivain français, né à Mézin vers 1740, mort à Berlin en 1805. Conseiller au parlement de Bordeaux, il fut membre des différentes académies de province et de celle de Berlin. Il émigra en cette ville au moment de la Révo-

lution. Citons de lui : *Eloge de Guy du Faur de Pibrac* (Toulouse, 1779, in-12); *les Voyages envisagés comme moyen d'éducation* (Besançon, 1779); *Quel serait le meilleur Code de lois criminelles?* (Châlons, 1780, in-12); *l'Age d'or réalisé* (1780, in-12); *Mémoire sur le meilleur plan d'éducation pour le peuple* (1781, in-12); *Eloge du chancelier Michel de l'Hospital* (1782, in-12), *du cardinal Georges d'Amboise* (1784, in-12), *de Louis XII* (1785, in-12); *Plan d'éducation pour les personnes du sexe* (1786, in-12); *Considérations sur les devoirs et sur les droits des gens de lettres* (1794-97); *Tableau historique de l'influence des femmes sur les grands événements de leur siècle et de leur pays* (1799, etc.)

GOYON de La Plombanie (Henri de), économiste français, né à Bassac, près de Périgueux, mort près d'Agen en 1808. Rédacteur du *Journal économique* et auteur anonyme de divers ouvrages sur l'agriculture et le mouvement social au XVIIIe siècle : *Vues politiques sur le commerce des denrées* (Amsterdam et Paris, 1752 et 1766); *la France agricole et marchande* (Paris, 1762, 2 vol. in-8); *l'Homme en société ou Nouvelles Vues politiques et économiques pour porter la population au plus haut degré en France* (Amsterdam, 1763, 2 vol.); *l'Unique Moyen de soulager le peuple et d'enrichir la nation française* (Paris, 1775). Ces ouvrages font partie de ceux qui ont préparé la Révolution française.

GOYON de Matignon (V. Monaco).

GOYOT (Mines). En France, dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais, où l'on emploie encore quelques foyers d'aérage, pour assainir la mine, l'air qui les alimente est pris à l'extérieur par un compartiment spécial, dit goyot ou carnet d'aérage, isolé dans le puits au moyen d'une cloison parallèle au côté du petit rectangle ou disposée suivant une corde de cercle. Cette disposition a pour but d'alimenter le foyer d'aérage par une veine d'air spéciale qui ne puisse contenir aucun gaz inflammable et détonant. L. K.

GOYRANS. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Castanet; 204 hab.

GOYRE de Laplanche (Jacques-Léonard), homme politique français, né vers 1763, mort à une date inconnue. Bénédictin à Nevers, il adopta avec enthousiasme les principes de la Révolution et devint vicaire constitutionnel de l'église cathédrale de Nevers. Le 8 sept. 1792, il était élu député à la Convention par la Nièvre. Montagnard renforcé, il vota la mort du roi. Envoyé en mission dans la Nièvre en mars 1793 pour activer la levée des 300,000 hommes, puis dans le Cher (sept.), il fit une guerre impitoyable aux riches et aux prêtres et réforma le tribunal criminel. De là il passa dans le Loiret, continua à persécuter les prêtres. Il se vante notamment d'avoir fait enlever les calices et les ornements aux prêtres sexagénaires ou infirmes que la loi avait dispensés de la déportation et qui restaient détenus. De graves accusations de concussion s'élevèrent contre lui. Il répondit que ces plaintes prouvaient « combien le dép. du Loiret avait besoin d'un montagnard intrépide qui a su couper la main qu'il tendait à la Vendée et à l'hydre du fédéralisme ». La Convention approuva pleinement sa conduite et le chargea de nouvelles missions dans le Calvados et dans l'Eure. Avant son départ, il épousa bruyamment la fille de Delagueulle de Coinces, conventionnel du Loiret, et pour donner une plus grande publicité à son mariage, il l'annonça à la Commune de Paris et lui présenta sa femme. A Caen, il réunit une armée de 4,000 hommes pour appuyer celle de Cherbourg menacée par les Vendéens (7 nov. 1793). A la suite de l'échec des Vendéens à Granville, il fut appelé par le comité de Salut public « à la tête de la colonne infernale venue du Nord pour foudroyer les rebelles ». Il surprit une troupe de 800 traînards qu'il fit fusiller en cinq quarts d'heure sur la côte. Après le 9 thermidor, les dénonciations plurent. Goyre-Laplanche était accusé, entre autres griefs, d'arrestations arbitraires, de désorganisation des autorités constituées, « d'insulte à la morale, en invitant publiquement les filles à se livrer au libertinage par cette maxime : La République a besoin d'enfants ! » Il fut décrété d'arrestation le 22 thermidor an III et amnistié le 4 brumaire. En l'an IX, il fut nommé avoué près le tribunal de Romorantin et refusa ces fonctions. Depuis on perd sa trace.

GOZBERT, abbé de Saint-Gall (IXe siècle.) Les vingt années pendant lesquelles il fut abbé comptent parmi les plus brillantes de la célèbre abbaye. Il transforma matériellement le monastère en une petite cité et déploya en même temps une grande activité intellectuelle. Il fit adopter par ses subordonnés la règle sévère des bénédictins.

GOZIER. Ville maritime de la Guadeloupe, en face d'un îlot du même nom, à 6 kil. S.-E. de La Pointe-à-Pitre; 3,500 hab.

GOZLAN (Léon), littérateur français, né à Marseille le 1er sept. 1816, mort à Paris le 14 sept. 1866. Son père, riche armateur juif, fut ruiné par les Barbaresques; l'enfant dut cesser ses études et s'engager comme novice au cabotage; d'un séjour de quelques semaines au Sénégal, il rapporta l'idée d'une jolie nouvelle : *Pour avoir voulu imiter Robinson*, et une amusante relation de voyages qui parurent l'une et l'autre au *Musée des familles*. « Il signait quelquefois : Léon Gozlan, ancien pirate, dit M. Ed. Fournier dans ses *Souvenirs poétiques de l'Ecole romantique*, et c'était peut-être plus sérieux qu'on ne pensait. » Quoi qu'il en soit, la traite des nègres ni le commerce de la pacotille ne l'avaient enrichi, puisqu'on le trouve à la suite simple maître d'études dans une institution de Marseille, puis commis de librairie à Paris où il avait débarqué un beau matin avec un volume de vers qui ne parut jamais et un roman qui eut une fortune plus heureuse : *les Mémoires d'un apothicaire*, publiés par Ladvocat. Méry, Marseillais comme Gozlan, le prit en amitié, l'encouragea, lui ouvrit l'*Incorruptible* où il fit ses débuts de journaliste et d'où il passa au *Vert-Vert*, au *Figaro*, au *Corsaire*, à l'*Artiste*, etc. Il reprit le roman en 1836 avec *le Notaire de Chantilly* qui parut d'abord dans la *Revue de Paris* et qui fut suivi de *Washington Levert et Socrate Leblanc* (1838); *le Médecin du Pecq* (1839); *la Dernière Sœur grise* (1842); *le Dragon rouge* (1843); *Aristide Froissard* (1844); *les Nuits du Père-Lachaise* (1845); *Histoire de cent trente femmes* (1853); *le Lilas de Perse* (1854); *les Emotions de Polydore Marasquin* (1857); *la Folle du n° 16* (1861); *le Vampire du Val-de-Grâce* (1862), etc. Entre temps, il réunissait sous divers titres les nouvelles et articles de genre qu'il disséminait çà et là dans la presse : *les Méandres* (1842); *la Nuit blanche* (1844); *les Vendanges* (1853); *le Tapis vert* (1855); *la Folle du logis* (1857); *les Jardins*, *Balzac en pantoufles* (1856). Vers la même époque, il entreprenait sous le titre de *Tourelles*, converti dans une seconde édition en celui de *Châteaux de France*, une série de monographies archéologiques et pittoresques d'une réelle valeur documentaire. Le théâtre tenta aussi Gozlan, mais à part deux ou trois levers de rideaux tels que *la Pluie et le Beau Temps* et *Une Tempête dans un verre d'eau* qui sont demeurés au répertoire de la Comédie-Française, il n'y trouva que des succès médiocres. Citons seulement *la Main droite et la Main gauche* (1842); *Ève* (1843); *Notre-Dame des Abîmes* (1845); *la Goutte de lait* (1848); *le Livre noir* (1848); *Pied de fer* (1850); *Louise de Nanteuil* (1854), tous drames échevelés et sombres; *le Gâteau des reines* (1855), comédie en cinq actes, jouée au Théâtre-Français et dont le succès se poursuivit quelque temps, et *la Famille Lambert* (1857), comédie en trois actes, jouée au Vaudeville; enfin de petites pièces en un acte, telles que *Trois rois, trois dames* (1847); *Un Cheveu blond* (1847); *le Lion empaillé* (1848); *la Queue du chien d'Alcibiade* (1849); *la Fin du roman* (1851); *le Coucher d'une étoile* (1851); *Dieu merci, le*

couvert est mis (1851); *les Paniers de la comtesse* (1852), etc. Mais c'est dans l'article de genre, dans la chronique légère, comme on dira bientôt, qu'excella Gozlan. Il s'y dépensa; il avait l'esprit léger et vif, la plume brillante. Ses confrères, qui l'aimaient fort, l'avaient élu président de la Société des gens de Lettres et de la Société des auteurs dramatiques. Ch. Le Goffic.

GOZLIN, évêque de Paris, né vers 820, mort en avr. ou mai 886. Fils de Roricon, comte du Maine, et apparenté aux plus puissantes familles du royaume franc de l'Ouest, il fit dans l'Eglise une fortune brillante et rapide; entré tout enfant au monastère de Saint-Maur-sur-Loire, il alla achever son instruction aux célèbres écoles de Reims, fut ordonné prêtre à Poitiers en 845 et devint aussitôt abbé de Saint-Maur. Amené à la cour par son parent Ebroïn, archichapelain du palais, il s'y attira la faveur du roi Charles le Chauve. Tombé au pouvoir des Normands en 858, il resta leur prisonnier près d'une année et put alors apprendre à les bien connaître; racheté par l'église de Reims, il devint l'un des notaires de la chancellerie royale, et plus tard chancelier et archichapelain à la mort d'Ebroïn (867). Bientôt, outre l'abbaye de Saint-Maur, il fut pourvu successivement de celles de Jumièges, de Saint-Amand, de Saint-Germain des Prés et de Saint-Denis. Ces faveurs ne réussirent pas toutefois à assurer sa fidélité à la dynastie royale; mêlé à toutes les intrigues du règne de Louis le Bègue, il prit ouvertement parti à sa mort pour le roi du royaume franc de Germanie, Louis III le Jeune, et fut l'âme d'une conspiration pour l'appeler au trône du royaume de l'Ouest. Louis III ayant conclu la paix avec les fils de Louis le Bègue, Gozlin fut, en vertu d'une des clauses du traité, réintégré dans la plupart de ses bénéfices. Chargé d'organiser la défense de la frontière du Nord contre les Normands, il subit un échec sur l'Escaut en 880. Redevenu, en 883, chancelier et archichapelain, il fut élu, en 884, évêque de Paris. La ville était dès lors menacée par les Normands; il s'empressa de travailler à la fortifier. Le siège qu'il put soutenir, grâce à ses fortifications, est demeuré l'illustration de sa vie. On sait qu'une immense armée normande, 40,000 hommes sur 700 vaisseaux, arriva devant Paris le 24 nov. 885. Gozlin, le comte Eudes et l'abbé de Saint Germain des Prés firent pendant de longs mois la plus vigoureuse résistance. Abandonnés par l'empereur Charles le Gros et réduits aux seules ressources de la garnison, ils firent des prodiges de valeur et réussirent à tenir les Normands en échec. Blessé au cours du siège. l'évêque Gozlin ne devait pas en voir la fin; il mourut au printemps de l'année 886.

Bibl. : Ed. Favre, *Eudes, comte de Paris et roi de France*; Paris, 1894, in-8.

GOZZI (Comte Gasparo), célèbre littérateur italien, né à Venise le 4 déc. 1713, mort à Padoue le 26 déc. 1786. D'une vieille famille vénitienne, il était l'aîné des onze enfants de Jacopo-Antonio Gozzi. Ses goûts littéraires, développés par une éducation soignée, lui permirent de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, après la mort de son père ruiné par les prodigalités. En 1739, il épousa Luisa Bergalli, plus âgée que lui de dix ans, qui s'adonnait avec succès à la peinture et à la poésie. Elle donna des drames intitulés *Agide*, *Redi*, *Sparta*, *La Bradamante* et des traductions de Térence et de Racine. Sous son influence il prit la direction du théâtre Sant'Angelo, mais les difficultés d'un tel rôle ne convenaient pas à sa nature paisible, et bientôt il abandonna la direction du théâtre à sa femme qui elle-même dut y renoncer. Il s'adonna dès lors complètement à son goût pour la littérature. Les premiers essais, drames composés pour le théâtre Sant'Angelo et traduits en grande partie d'auteurs français, n'eurent pas beaucoup de succès. Il faisait partie de l'Académie des *Granelleschi* en même temps que Farsetti, Forcellini, etc.; cette société bizarre semble s'être proposé de conserver les traditions du goût indigène et de la bonne critique en prenant des formes bouffonnes. Gozzi y lut, en 1740, *Il Mondo morale*, réunion de petites compositions formant un ouvrage philosophique et religieux qui parut vingt ans après à Venise. En 1755, il publia ses *Lettere famigliari* qui furent bien accueillies. Ses épitres en vers, les *Sermoni*, ouvrage de morale et de critique, rédigé dans la manière d'Horace, contribuèrent aussi à sa réputation. En 1758, il eut l'honneur de réveiller en Italie le culte du Dante qu'il défendait contre les attaques de Bettinelli dans son *Giudizio degli antichi poeti sopra la moderna censura di Dante;* il s'y révélait comme un critique acéré et spirituel, tout en se préoccupant un peu trop peut-être des formes de l'épopée antique et des règles d'Aristote. En 1760, il fonda avec un grand succès la *Gazetta Veneta*, qui fut presque uniquement son œuvre. Mais son œuvre capitale fut l'*Osservatore Veneto*, revue fondée en 1761, sur le modèle du *Spectator* d'Addison; la finesse de la satire et la pureté du style en ont fait un ouvrage classique encore très apprécié des Italiens.

Cependant la place d'inspecteur des livres et de l'imprimerie qu'il avait obtenue à Venise et plus tard un travail sur la réforme de l'université de Padoue, dont il fut chargé par les autorités de cette ville, le tirèrent de la gêne dont il avait souffert longtemps. Pendant le séjour qu'il fit à Padoue, il perdit sa femme et fut atteint d'infirmités qui attristèrent son caractère. Sous l'influence de cette mélancolie ou d'un accès de fièvre chaude, il se jeta dans le canal qui coulait sous ses fenêtres : on le sauva et il épousa une ancienne amie qui adoucit ses derniers jours. Il était venu se fixer complètement à Padoue. Il faut citer encore de lui les vers intitulés *Il Trionfo dell' umilta* et une bonne traduction de Longus. Son ami Dalmistro réunit ses œuvres sous le titre de *Opere ;* trois éditions en ont paru : à Venise de 1794 à 1798 ; à Padoue de 1818 à 1826 ; à Bergame de 1825 à 1829. Citons aussi *Alcuni Scritti di Gasparo Gozzi* et *Racconti di Gasparo Gozzi* (1830). Enfin ses poésies ont été publiées en 1863 à Florence par Gargiolli. Ph B.

Bibl. : Gherardini, *Vita di Gasparo Gozzi*, 1821.

GOZZI (Comte Carlo), célèbre auteur comique italien, frère du précédent, né à Venise en 1722, mort le 4 avr. 1806. Troisième fils du comte Jacopo-Antonio Gozzi, il composa dès sa jeunesse des poésies bouffonnes en dialecte toscan. A l'âge de seize ans il fut obligé, par les revers de fortune de sa famille, de prendre du service militaire en Dalmatie ; mais trois ans après il revint à Venise pour assister à la mort de son père et au partage du peu de biens qu'il laissait. Ce partage donna lieu à des discussions très vives avec son frère Gasparo, mais ils ne restèrent pas longtemps brouillés. Ayant un sens très vif du comique, Carlo Gozzi se mit à écrire de petites pièces satiriques qu'il lisait à l'Académie des *Granelleschi*, dont il était un des membres les plus appréciés. Les satires de Gozzi étaient surtout destinées à défendre la *commedia dell'arte*, le genre national avec ses types traditionnels, *Pantalon* de Venise, *Tartaglia* de Naples, *Brighella* le Bergamasque, contre les innovations de Goldoni. Il s'attaquait à la fois aux ennuyeuses pièces de l'abbé Chiari et au théâtre nouveau de Goldoni. C'est à ce moment qu'il publia l'amusante *Tartana degli influssi per l'anno bisestile* (1757), qui eut beaucoup de succès. Peu de temps après il trouva une nouvelle forme dramatique où sa plaisante imagination et sa verve aristophanesque trouvèrent un excellent débouché : il alla chercher des pièces féeries dans les vieux recueils populaires et contes de fées de l'Italie tel que *Lo Cunto delli Cunti*. Ses *Fiabe drammatiche*, comme il appela ce nouveau genre, furent très bien accueillies. La première, publiée en 1761, est intitulée : *Fiaba dell'amore delle tre melarance*. Les autres (dont nous traduisons les titres), tels que *le Roi Cerf*, *la Dame-Serpent*, *le Monstre bleu turquin*, *le Petit Oiseau d'un beau vert*, etc., faisaient les délices de la société vénitienne, mais sont aujourd'hui presque inconnues, au moins hors d'Italie. Malgré tout leur mérite, les *Fiabe* de Gozzi ne purent lutter

longtemps contre le goût nouveau du public. La troupe même de Sacchi, jusque-là fidèle à l'ancienne comédie nationale, ayant engagé une nouvelle actrice, la signora Ricci, s'adonna à la tragédie, et Carlo Gozzi se mit à écrire des pièces régulières sur le modèle de Calderon, ainsi que des traductions de pièces françaises. Parmi ces imitations du théâtre espagnol et français, il faut citer le *Metafisico*, le poème philosophique de L'*Astrazione* et le poème bouffon de La *Marfisa bizarra*. Ses véritables titres de gloire ne sont pas là. Une des dernières œuvres de son talent spirituel et original est les *Memorie inutili* parus à Venise en 1797. Il a lui-même réuni ses œuvres à Venise dans une édition de 1772-74 et une édition de 1802. Les *Fiabe* ont été rééditées en 1885 par Masi à Milan. La nouvelle école littéraire italienne tient Carlo Gozzi en haute estime.

Bibl. : F. Horn, *Ueber Gozzis dramatische Poesie*,1813. — Magrini, *Carlo Gozzi e le Fiabe ;* Crémone, 1876.

GOZZO. Ile de la Méditerranée, voisine et dépendante de *Malte* (V. ce mot). Elle a 14 kil. de long, du cap San Dimitri au N.-O. au cap El Cala au S.-E., 7 kil. de large. Elle mesure 95 kil. q. et compte 17,600 hab. avec l'îlot voisin de Comino. Le point culminant (174 m.), au centre de l'île, est occupé par le fort de Rabato ; sur le détroit de Comino est Fort-Chambray. Le sol est partagé entre les jardins, les prairies et les champs de blé, de coton. Les habitants sont assez hostiles aux Maltais ; ce sont de bons marins. Gozzo est l'ancienne *Gaulos ;* on y voit un temple phénicien, la *Tour des géants*. Elle a toujours partagé les destinées de Malte.

GOZZOLI (Benozzo), peintre florentin, né à Florence en 1420, mort à Pise en 1498. Benozzo di Lese di Sandro, surnommé *Gozzoli*, fut initié à la peinture dans l'atelier de Fra Angelico, dont il devint bientôt le collaborateur. Il l'accompagna, en 1447, à Rome, où l'illustre dominicain devait peindre les deux chapelles d'Eugène IV et de Nicolas V au Vatican (V. Fra Angelico). Les fresques de la chapelle de Nicolas V, qui seules subsistent aujourd'hui, sont encadrées de riches cordons de fleurs et de fruits, animées de scènes pittoresques et délicates, de figures de femmes et d'enfants surtout, où l'on reconnaît le pinceau facile et l'imagination riante de Benozzo. Il suivit également son maître, pendant l'été de cette même année 1447, à Orvieto, où il peignit, au salaire de 7 ducats par mois, les frises de fleurs et de feuillages, mêlés de têtes d'hommes et d'enfants, qui encadrent les deux compositions de l'Angelico à la voûte de la chapelle de la Vierge. Le 3 juil. 1449, il retournait de nouveau, mais seul, à Orvieto, où il demandait à la fabrique du Dôme de continuer les fresques demeurées inachevées. La fabrique se trouvant à court d'argent, ses offres furent repoussées, et il s'en alla peindre dans la petite ville de Montefalco, située au cœur de l'Ombrie, sur une colline qui regarde Foligno. Il y demeura deux ans, de 1450 à 1452, et c'est là qu'il laissa le premier de ces cycles de fresques qui lui ont valu son renom d'incomparable décorateur. Ce sont douze *Scènes de la vie de saint François d'Assise*, qui remplissent le petit chœur de l'église des Franciscains. On y voit : 1° *la Naissance de saint François ;* 2° *le Saint donnant son vêtement à un pauvre ;* 3° *l'Evêque d'Assise le défendant contre son père ;* 4° *la Rencontre de saint François et de saint Dominique ;* 5° *Saint François soutenant le Lateran ;* 6° *expulsant les démons d'Arezzo ;* 7° *prêchant les oiseaux ;* 8° *assistant à la mort du seigneur de Celano ;* 9° *célébrant Noël à Greccio ;* 10° *prêchant devant le Soudan ;* 11° *recevant les stigmates ;* 12° *la Mort de saint François*. Dans ces sobres compositions, qui se déroulent au milieu des fins paysages de l'Ombrie, Benozzo se montre encore fort docile aux modèles laissés par Giotto, non loin de Montefalco, dans la basilique d'Assise. Il les a encadrées d'une jolie frise de feuillages, et de médaillons représentant les saints franciscains, avec Dante, Pétrarque et Giotto. Il peignit également à San Francesco, dans la nef de droite, *la Vierge et quatre Saints*, *le Christ et quatre Docteurs*, et un *Crucifiement*. A San Fortunato, église située sur la route de Spolète, il peignit une délicieuse *Vierge adorant l'Enfant Jésus*, au milieu d'un *chœur d'anges*, et une *Annonciation*. Dans ces dernières fresques, il se montra vraiment l'héritier direct de Fra Angelico, aussi bien que dans ses tableaux d'autel de la même époque : *la Vierge donnant sa ceinture à saint Thomas* (provenant de Montefalco et conservé au musée de Lateran), et une *Sainte Conversation* (au musée du Louvre), deux œuvres peintes de couleurs vives et fraîches comme des miniatures.

Après un assez long séjour en Ombrie, et surtout à Pérouse, Benozzo rentra à Florence, où il commença, en 1457, les fresques du palais des Médicis (aujourd'hui Riccardi). La chapelle qu'on lui donnait à décorer était étroite, basse et obscure ; il y laissa cependant un des plus purs chefs-d'œuvre de la Renaissance. L'autel était surmonté d'un tableau de Fra Filippo Lippi représentant *la Nativité* (aujourd'hui à l'Académie des beaux-arts) ; à droite et à gauche de cet autel, Benozzo peignit des *chœurs d'anges*, aux ailes de paon, agenouillés ou debout dans un radieux paysage, ou volant dans les airs, et tous chantant d'une allégresse infinie leur *Gloria in excelsis*. Puis, sur les parois rentrantes, il représenta *l'Annonciation aux bergers ;* enfin, le long des trois principaux murs de la chapelle, il déroula joyeusement *le Cortège des Rois Mages* apportant leurs dons à l'enfant Jésus. C'est la campagne, ce sont les collines de Florence, vêtues d'orangers et de cyprès, que traverse la magnifique cavalcade, comparable à la procession des chevaliers et des pèlerins, que, trente ans auparavant, Jean Van Eyck dirigeait vers son Agneau mystique. Et ce sont les Médicis et leurs amis que nous reconnaissons parmi ces fiers personnages, vêtus d'or et de brocart. Benozzo lui-même s'est représenté à leur suite, et a inscrit son nom sur son béret de drap. Il pouvait être fier de son œuvre ; il n'a jamais eu plus d'esprit et de délicatesse, plus de verve originale. Ce fut encore pour Pierre de Médicis qu'il orna de miniatures un *Manuscrit de Virgile* (aujourd'hui à la bibliothèque Riccardi) ; mais il n'a plus dans ces petits tableaux l'aisance et la souplesse de ses fresques ; son illustration de l'*Enéide* est médiocre ; il n'eut pas le courage de l'achever.

En 1463, il fut appelé à San Gimignano par Domenico Strambi, surnommé le Parisien, prieur des augustiniens de cette ville. Benozzo décora une chapelle de l'église dédiée à saint Augustin de dix-sept fresques monumentales illustrant toute la vie du saint. Ces fresques, bien conservées pour la plupart, nous montrent : 1° *Saint Augustin conduit par ses parents à l'école de Tagaste ;* 2° *son Admission à l'Université de Carthage ;* 3° *sa Séparation d'avec sainte Monique ;* 4° *son Départ pour l'Italie ;* 5° *son Arrivée à Rome ;* 6° *son Enseignement à l'Ecole grecque de Rome ;* 7° *son Voyage à Milan ;* 8° *sa Rencontre avec saint Ambroise ;* 9° *sa Conférence avec saint Ambroise ;* 10° *sa Lecture des épîtres de saint Paul ;* 11° *sa Conversion et son baptême par saint Ambroise ;* 12° *sa Visite aux ermites de Monte Pisano ;* 13° *la Mort de sainte Monique ;* 14° *Saint Augustin, évêque d'Hippone ;* 15° *triomphant de l'hérétique Fortunat ;* 16° *en extase devant saint Jérôme ;* 17° *sa Mort et ses funérailles*. Ce vaste décor, d'une grande simplicité de tons, offre une parfaite variété de gais paysages et de riches architectures, de figures groupées avec grâce et naturel. A la voûte de la chapelle, Benozzo peignit les Evangélistes, et, sur les pilastres de droite et de gauche, dix figures de saints, parmi lesquelles il faut noter la grâce exquise de sainte Fina et du petit Tobie guidé par l'archange Raphaël. Ce n'est pas tout ; au milieu de la nef, Benozzo représenta encore la colossale figure de *Saint Sébastien protégeant le peuple de San Gimignano contre la colère du ciel* (allusion à la peste de 1464) ; et dans l'église collégiale il peignit, entre les deux portes d'entrée, un *Martyre de saint Sébastien*, avec de nom-

breuses figures de saints et d'anges ; enfin, dans le chœur, une *Vierge*, signée et datée de 1466.

Ce fut en 1469 que Benozo commença, au Campo Santo de Pise, cette prodigieuse suite de fresques, cette *œuvre terrible*, comme l'appelle Vasari, qu'il mena à bien dans l'espace de quinze années. Jamais peintre n'eut emplacement et lumière plus favorables, jamais sujets plus à souhait. Il s'agissait d'illustrer les récits de l'Ancien Testament où pouvait le mieux s'exercer sa fantaisie intarissable. Plusieurs sont affreusement mutilés, les derniers même presque entièrement détruits ; ce qui reste suffit à éblouir, à stupéfier l'imagination. Voici l'indication des principaux sujets : 1° *l'Ivresse de Noé ;* 2° *la Malédiction de Cham ;* 3° *la Tour de Babel ;* 4° et 5° *l'Annonciation et l'Adoration des Mages ;* 6° *Abraham et les prêtres de Bel* ; 7° *Abraham et Loth en Egypte ;* 8° *la Victoire d'Abraham sur les Assyriens ;* 9° *Agar chassée par Abraham* ; 10° *l'Incendie de Sodome ;* 11° *le Sacrifice d'Abraham* ; 12° *les Noces d'Isaac et de Rébecca* ; 13° *la Naissance de Jacob et d'Esaü ;* 14° *les Noces de Jacob et de Rachel ;* 15° *la Rencontre de Jacob et d'Esaü ;* 16° *Joseph vendu par ses frères ;* 17° *Joseph confondant ses frères ;* 18° *l'Enfance et les premiers miracles de Moïse ;* 19° *le Passage de la mer Rouge* (presque détruit) ; 20° *Moïse au Sinaï ;* 21° *Moïse et Aaron dressant le serpent de bronze ;* 22° *la Chute de Jéricho* (presque détruit) ; 23° *la Reine de Saba devant Salomon* (presque détruit). Deux de ces étonnantes compositions sont, à bon droit, célèbres entre toutes, *l'Ivresse de Noé* et *la Tour de Babel ;* elles donnent, à elles seules, toute la mesure du génie de Benozzo.

Il fut généralement moins heureux dans la peinture de chevalet que dans le décor monumental. Son meilleur tableau est *la Glorification de saint Thomas d'Aquin*, au musée du Louvre ; mais ce n'est, à tout prendre, qu'une imitation du beau retable de Traini à Sainte-Catherine de Pise. A la National Gallery de Londres, on peut voir de lui une *Madone entourée d'anges et de saints*, et une composition anecdotique, *l'Enlèvement d'Hélène*. A Pise, une autre *Madone*, et une *Sainte Anne ayant sur ses genoux la Vierge qui tient l'Enfant Jésus*. Aux Uffizi de Florence, un gradin d'autel. A Rome, outre le tableau déjà cité du Lateran, un *Saint Antoine*, dans l'église d'Araceli. Ses dessins (la plupart aux Uffizi) sont généralement d'aspect sec et peu agréable.

Il mourut à soixante-dix-huit ans, et obtint de la reconnaissance des Pisans une bien simple tombe, au pied même de cette paroi du Campo Santo qu'il avait couverte de ses fresques. Il laissait une fortune modeste et sept enfants. Il avait eu de nombreux collaborateurs, parmi lesquels il faut citer Mezzastris de Foligno, et Giusto d'Andrea di Giusto ; il forma comme élève le médiocre Cosimo Rosselli.

Benozzo Gozzoli occupe une place à part dans l'histoire de la Renaissance. Son maître, le mystique Angelico, tenait encore par le plus intime de son génie à la tradition du moyen âge ; Benozzo s'affranchit des vieilles règles, ce qui ne l'empêche point de s'inspirer souvent des œuvres de ses prédécesseurs. Il a visiblement étudié Giotto, et il n'est point téméraire de supposer que les fresques exécutées au Lateran par Gentile da Fabriano ont exercé sur ses premières œuvres l'action la plus forte ; il admira dans Gentile son goût d'ornemaniste, son amour des riches vêtements, un sentiment exquis de la vie et de la nature. Benozzo est un poète à qui l'on peut reprocher parfois son excessive facilité, mais c'est un poète sincère, et le plus charmant des conteurs. Ce ne fut pas un chef d'école, mais on retrouverait aisément dans les meilleures œuvres des peintres de l'Ombrie, Alunno, Melanzio, Buonfigli et Fiorenzo di Lorenzo, ces maîtres de Pinturicchio et de Pérugin, des traces indiscutables de son influence. A. PÉRATÉ.

BIBL. : VASARI, *le Vite*, éd. Sansoni, t. III, p. 45. — BALDINUCCI, *Notizie*, t. I, p. 490. — Ch. BLANC, *Ecole florentine*. — CROWE et CAVALCASELLE, *History of painting in Italy*, t. II, pp. 498 et suiv. — BURCKHARDT, *Cicerone*. — LAFENESTRE, *la Peinture italienne*, t. I, pp. 184 et suiv. — L'ART, années 1881 et 1883. — MÜNTZ, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, t. II, pp. 619 et suiv. — RIO, *De l'Art chrétien*, éd. 1874, pp. 322 et suiv.

GRAAF-REINET. Ville de la colonie du Cap, ch.-l. de la division de même nom : pays montagneux au N., où les Sneewberge offrent le point culminant de la région du Cap, le Compassberg (2,635 m.), fertile et arrosé par le Sunday au milieu, où se trouve le Kamdebou, centre de l'élève des autruches, enfin aride au S., où s'étend le Karrou. Graaf-Reinet est une ville hollandaise datant de plus d'un siècle (1786), située sur la rive gauche du Sunday et enlacée par les méandres du fleuve naissant, qui se divise en canaux dans ses avenues et ses vergers. Le contraste qu'elle forme par son aspect frais et verdoyant avec les arides plateaux environnants du Karrou lui a valu le titre de « Joyau du désert ». Elle possède quelques édifices, l'église réformée hollandaise avec une tour-horloge en spirale, l'église anglaise, les bureaux du gouvernement, l'hôtel de ville, etc. Un chemin de fer la met en communication avec Uitenhage et Port-Elisabeth. Sa population, en 1889, était de 5.622 hab. Dans l'histoire de la colonie du Cap, nous voyons les Boers de Graaf-Reinet et du district se soulever deux fois contre l'autorité anglaise ; la première en 1798, lors de l'occupation temporaire de la Grande-Bretagne, sous le gouverneur Dundas ; la seconde en 1815, sous le gouverneur Somerset : la révolte fut châtiée sévèrement. C. DEL.

GRAAF (Nicolas de), médecin et voyageur hollandais, né à Egmont-sur-Mer au commencement du XVIIe siècle. Il accomplit au service de la Compagnie des Indes de nombreux et importants voyages dont il laissa une relation intéressante publiée à Hoorn en 1701 et qui a été traduite en français sous le titre de : *Voyages de Nicolas de Graaf aux Indes orientales* (Amsterdam, 1719, in-8).

GRAAF (Abraham van), mathématicien hollandais du XVIIe siècle. Il a écrit un cours complet de mathématiques (algèbre et géométrie), que Montucla signale comme un fort bon ouvrage pour son temps : *Het geheele Mathesis* (Amsterdam, 1679, in-4).

BIBL. : J.-F. MONTUCLA, *Hist. des mathématiques ;* Paris, an VII, t. II, p. 165, in-4.

GRAAF (Reinier de), anatomiste hollandais, né à Schoonhoven le 30 juil. 1641, mort à Delft le 17 août 1673. Il étudia à Louvain, à Utrecht, à Leyde et à Angers où il fut reçu docteur en 1665. Il se fixa à Delft en 1667. De Graaf a l'un des premiers décrit avec exactitude les vaisseaux spermatiques et surtout les organes sexuels de la femme ; dans les ovaires, il a découvert les follicules dits de De Graaf ; il a assez bien suivi le développement du fœtus ; enfin il a inventé le procédé d'injection des vaisseaux, perfectionné ensuite par Swammerdam. — Citons de de Graaf : *Disp. med. de natura et usu succi pancreatici* (Leyde, 1663, in-12 ; 1671, 1674, in-8 ; trad. fr., 1666, in-12) ; *Epist. de nonnullis circa partes genitales inventis novis* (Leyde, 1668, in-12) ; *Tract. de virorum organis generationi inservientibus* (Leyde, 1668, in-8) ; *De Mulierum organis generationi inservientibus tract. novus*, etc. (Leyde, 1672, in-8) ; *Partium genitalium defensio adv. J. Swammerdam* (Leyde, 1673, in-8). Ses ouvrages sont réunis dans *Opera omnia* (Leyde, 1677, in-8 ; 1707, in-8 ; trad. holl. 1686). Dr L. HN.

GRAAH (Vilhelm-August), explorateur et cartographe danois, né à Copenhague le 23 oct. 1793, mort le 16 sept. 1763. Officier de marine dès 1813, il était lieutenant de vaisseau (1820) lorsqu'il fut chargé de terminer la carte des côtes orientales de l'Islande (1821), de reviser celle des côtes occidentales du Grœnland, de 68° 30′ à 73° de lat. N. (1823), enfin d'explorer les côtes orientales de ce pays (1828-30). Dans un petit bateau de cuir manœuvré par des Esquimaudes, il reconnut le littoral jusqu'au 69e degré de lat. N., sans y trouver de vestiges d'anciennes colonies scandinaves. En 1837-38, commandant du brick *Saint-Thomas*, il réunit des matériaux pour une nouvelle carte des Antilles qui est encore en usage. Il fut nommé capi-

taine de vaisseau en 1840. Outre les cartes de tous les parages explorés par lui, il a publié une relation estimée de son *Exploration des côtes orientales du Grœnland* (Copenhague, 1832, in-4; trad. en anglais par G.-G. Macdougall; extr., en français, dans *Bulletin de la Société de géographie* de Paris, oct. 1830). On lui doit aussi un *Essai d'histoire des guerres du Danemark* (1818). B–s.

GRAAL ou **GRÉAL** (Le saint). Ce mot, dont l'étymologie est fort discutée, désigne un plat dans lequel l'agneau pascal fut placé, au dernier souper que Jésus-Christ fit avec ses disciples. Le lendemain, Joseph d'Arimathée s'en servit pour recueillir le sang qui dégouttait des plaies de Jésus quand il lava son corps détaché de la croix; puis il le conserva précieusement. On n'en trouve aucune mention spéciale avant la fin du XIIe siècle. A cette époque, Robert de *Boron* (V. ce nom) composa, en vers de huit syllabes, une trilogie, dont la première partie a été publiée par Fr. Michel, sous le titre de *Roman du saint Graal* (Bordeaux, 1841, in-8) et dans laquelle une légende concernant ce plat est rattachée aux aventures de la Table ronde : porté en Angleterre par le fils de Joseph d'Arimathée, le saint Graal y était resté caché pendant des siècles ; mais enfin un chevalier, nommé Perceval, mérita, par ses vertus, de le retrouver, après de longues épreuves, et d'en être institué le gardien. Le roman de Robert de Boron paraît avoir été le thème de tous les développements ultérieurs de la légende du saint Graal; mais bientôt ces développements s'éloignèrent considérablement de la donnée primitive. Chez les poètes allemands, Wolfram d'Eschenbach (1205?-1215?) et Albert de Scharfenberg, le Graal devint une pierre merveilleuse et sanctifiante, créée par Dieu, dès l'origine du monde. Confiée d'abord aux anges qui étaient restés neutres dans la lutte entre Dieu et Satan, elle avait été ensuite remise à une succession d'hommes divinement élus pour ce ministère. Pour la garder, avait été constitué l'ordre mystérieux des *Templeisen*, qui menaient une vie surnaturelle dans le temple de *Grâl*. — En 1101, après la prise de Césarée, les Génois obtinrent, dans leur part de butin, un plat en verre, de couleur verte, qu'ils croyaient taillé dans une énorme émeraude. Déposé dans l'église de Saint-Laurent à Gênes, ce plat fut très dévotement honoré sous le nom de *Sacro Catino*, comme ayant servi au dernier repas de Jésus-Christ : il fit de grands et nombreux miracles.

E.-H. VOLLET.

BIBL. : Paulin PARIS, *les Romans de la Table ronde*; Paris, 1848-77, 6 vol. in-8. — BIRCH-HIRSCHFELD, *Die Sage vom Gral*; Leipzig, 1878, in-8. — Gaston PARIS, art. *Graal*, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*; Paris, 1877-82, 13 vol. in-8.

GRAAT, GRAËT (Barend, c.-à-d. Bernard), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1628, mort à Amsterdam en 1709. Il fut d'abord élève de son oncle, artiste fort pauvre, chez qui il était obligé de faire la cuisine. On conte qu'il allait voler les bouts de cierge dans les églises pour travailler la nuit. Il finit par s'évader de chez son oncle pour étudier seul et travailler dans divers genres : histoire, portrait, paysage animé. Il établit chez lui une académie où les meilleurs artistes de son temps venaient travailler avec lui. Il fut le maître de J.-H. Ross. Son talent était formé de qualités très diverses, toutes à un degré assez remarquable. Presque tous ses tableaux sont restés en Hollande. Son *David et Bethsabée* fut chanté avec enthousiasme par les poètes de son temps.

GRAAUW, GRAEUW ou **GRAUW** (Henri), peintre hollandais, né à Horn vers 1627, mort à Alkmaër en 1681. Il fut successivement élève de Pieter de Grebber et de l'architecte Jacques Van Kampen. En 1648, il partit pour Rome, y passa trois ans et y connut le Poussin, qui appréciait très haut ses copies des vieux maîtres. A son retour, il fut chargé par Maurice de Nassau de peindre les quatre angles de la coupole de la maison des Bois, près de La Haye. Outre ses peintures qui sont d'une belle ordonnance, il a laissé de remarquables dessins en séries sur *l'Éducation de Bacchus* et *le Triomphe de Jules César*.

GRABBE (Christian-Dietrich), poète dramatique allemand, né le 11 déc. 1801 à Detmold, mort le 12 sept. 1836. Il grandit sous les plus mauvaises influences ; son père était directeur d'une maison de correction ; sa mère lui donna déjà, dit-on, l'exemple du vice qui le perdit, l'ivrognerie. Il étudia le droit à Leipzig et à Berlin. A dix-huit ans, il composa son premier drame, *Der Herzog von Gothland*, qui sembla promettre à l'école romantique le dramaturge qu'elle cherchait. Mais Grabbe n'était qu'un génie inculte, d'une verve désordonnée et brutale. Il fut un instant lié avec Heine à Berlin, avec Tieck à Dresde. Mais son caractère irascible et ses mœurs grossières éloignèrent de lui tous ses amis. Il se fit acteur, ne réussit pas, reprit ses études de droit, revint s'établir à Detmold comme avocat, et épousa la fille de l'archiviste Clostermeyer, qu'il abandonna bientôt. Un emploi qu'il avait eu auprès de l'autorité militaire lui fut retiré. Alors Immermann lui offrit un asile à Dusseldorf, mais il ne put l'habituer à une vie régulière. Physiquement et moralement épuisé, Grabbe revint mourir auprès de sa femme, avec laquelle il s'était réconcilié. Il avait encore écrit *Don Juan und Faust* (1829), *Friedrich Barbarossa* (1829), *Heinrich VI* (1830), *Napoleon oder die Hundert Tage* (1831), *Hannibal* (1835). Ses œuvres complètes ont été publiées par Gottschall (Leipzig, 1870, 2 vol.) et par Blumenthal (Detmold, 1874, 4 vol.). A. B.

BIBL.: ZIEGLER, *Grabbes Leben und Charakter*; Hambourg, 1855.

GRABELS. Com. du dép. de l'Hérault, arr. et cant. de Montpellier ; 630 hab.

GRABEN-HOFFMANN (Gustave HOFFMANN, connu sous le nom de), chanteur et compositeur allemand, né à Bnin, près de Posen, le 7 mars 1820. Fils d'un *cantor*, il se consacra au chant et à la composition et fit d'excellentes études théoriques à Leipzig, sous la direction de Moritz Hauptmann. Doué d'une belle voix de baryton, dirigée avec habileté, M. Graben-Hoffmann s'est acquis une grande et légitime réputation comme chanteur de concert et d'oratorio. Sa renommée n'est pas moins grande comme compositeur, et il n'a guère publié moins d'une centaine de recueils d'œuvres de musique vocale, consistant en *lieder*, chants à plusieurs voix, chœurs, etc. Une de ces ballades, celle intitulée *500,000 Diables*, traduite dans un grand nombre de langues, a obtenu une vogue prodigieuse et a fait le tour du monde. Cet artiste, qui s'était établi d'abord comme professeur de chant à Dresde, et qui ensuite avait fondé une académie de chant à Berlin, s'est fixé de nouveau à Dresde, où il a publié quelques écrits pédagogiques.

GRABIANKA (Taddée), mystique polonais du XVIIIe siècle. Il avait fait ses études à Paris où il passa une partie de sa vie. Il appartenait à la secte des martinistes et devint le chef d'un groupe appelé *le Nouvel Israël*. Il rêvait, disait-on, de reconquérir la Palestine et d'obtenir la couronne de Pologne. Pendant la période qui s'étend de la confédération de Bar au dernier partage de la Pologne, il exerça une influence considérable. Il avait d'abord établi son siège à Avignon. Il résida ensuite à Paris, puis à Londres et à Lwów (Lemberg), puis enfin à Pétersbourg où il se fit de nombreuses relations. Soupçonné de conspirer contre le gouvernement russe, il fut arrêté au mois de sept. 1809 et mourut dans sa prison. L. L.

GRABINSKI (Joseph), général polonais, né en Lithuanie en 1767, mort en Italie en 1835. Il se distingua dans les dernières luttes de la Pologne de 1792 à 1794 ; puis il passa dans les légions polonaises de Dombrowski et servit en Italie. En 1831, il prit part aux insurrections de l'Italie centrale et se rendit à Paris pour s'entendre avec La Fayette.

GRABOW. Rivière de Poméranie, longue de 122 kil., qui se jette dans la Wipper à 1 kil. de la mer Baltique.

GRABOW (Wilhelm), homme politique prussien, né à Prenzlau le 15 avr. 1802, mort à Prenzlau le 15 avr. 1874, un des chefs du parti libéral prussien. Il entra à la Chambre en 1847, fit voter la nouvelle loi électorale (1848), devint

président de la Chambre, se retira lors de l'abolition du suffrage universel (1849). Il rentra en scène en 1858 et présida la Chambre durant la période du conflit avec le roi Guillaume et Bismarck, de 1862 à 1866. Très populaire, il protesta avec énergie et dignité contre les violations de la constitution. Il se retira en 1866.

GRABOWSKI (Pierre), publiciste polonais, mort en 1625. Il a laissé trois écrits : *Sur les Annates* (1595) ; *Avis d'un Polonais de la couronne sur cinq choses concernant la République* (1595) ; *la Pologne inférieure* (1596). Dans ces deux derniers ouvrages, il traite particulièrement des moyens de défendre la Pologne contre les Turcs et les Tatares. Ils ont été réimprimés dans la *Bibliothèque polonaise* de Turowski. L. L.

GRABOWSKI (Adam-Stanislas), évêque de Warmie, né en 1698, mort à Heilsberg en 1766. Il acheva ses études à Thorn et se fit prêtre. Il devint chanoine de Gniezno et évêque de Nicopolis. Il défendit la candidature d'Auguste III contre celle de Stanislas Leszczynski. Auguste le nomma évêque de Chelmno en 1736 et de Warmie en 1741. Il employa ses vastes revenus à encourager les arts et les sciences et à se créer une riche bibliothèque.

GRABOWSKI (Ambroise), archéologue polonais, né à Kety (Galicie) en 1782, mort à Cracovie en 1868. Après avoir tenu une librairie, il se consacra entièrement aux études historiques. Ses principales publications sont : *Apophtegmes polonais* (Cracovie, 1819) ; *Description de Cracovie* (*id.*, 1822, plus. fois réimpr.) ; *les Tombeaux des rois de Pologne à la cathédrale de Cracovie* (*id.*, 1835) ; *Documents historiques polonais* (*id.*, 1840, 2 vol.) ; *Documents patriotiques relatifs à l'histoire de l'ancienne Pologne* (*id.*, 1845, 2 vol.) ; *Lettres et documents de Wladyslaw IV...* (*id.*, 1845, 2 vol.) ; *les Antiques Monuments de Cracovie* (*id.*, 1852) ; *Petit Trésor d'archéologie polonaise* (Leipzig, 1854). Il a, en outre, collaboré à un grand nombre de recueils, notamment à la *Bibliothèque de Varsovie*. L. L.

BIBL. : ESTREICHER, *Bibliographie polonaise du* XIXe *siècle*.

GRABOWSKI (Michel), écrivain polonais, né en Ukraine vers 1805, mort à Varsovie le 19 nov. 1863. Il appartient à l'école dite ukrainienne. Il se lia jeune encore avec Groza, Zaleski, Goszczynski. Après avoir commencé ses études à Human, il les acheva à Varsovie et fit partie du groupe romantique. Il publia dans le *Journal de Varsovie* des *Mélodies ukrainiennes* et le commencement d'un essai intitulé *Pensées sur la littérature polonaise*. En 1829, il voyagea à l'étranger. Il ne prit point part à la révolution polonaise. En 1834, il fit paraître dans le *Journal hebdomadaire* (Tygodnk) de Saint-Pétersbourg un essai très remarqué sur la *Poésie nationale*. Il donna ensuite quatre volumes de *Littérature et critique* (Vilna, 1838-1840, 4 vol.). On lui reprocha d'avoir tout simplement remanié Villemain et Guizot. Il fit encore paraître deux volumes de *Correspondance littéraire* (*id.*, 1843-48) et un recueil d'*Articles littéraires, critiques et artistiques*. On lui doit encore un certain nombre de romans et de nouvelles relatifs à l'histoire et à la vie de l'Ukraine et inspirés évidemment par l'exemple de Walter Scott : *la Révolte dans les steppes* (Vilna, 1838), récit dont le sujet est le même que celui du poème de *Goszczynski* (V. ce nom), *le Château de Kaniow ; Stannica Hulajpolska* (*id.*, 1840-41, 5 vol.) ; *la Bourrasque* (Varsovie, 1862) ; *Tajkury* (Vilna, 1845-46) ; *le Staroste de Kaniow* (*id.*, 1845). Michel Grabowski a aussi écrit des ouvrages historiques (*les Sources de l'histoire de Pologne*), en collaboration avec Malinowski et Przezdziecki, et *l'Ukraine d'autrefois et d'aujourd'hui* (Kiev, 1850). L. L.

GRABU (Louis), compositeur français du XVIIe siècle. Il passa en Angleterre, où il était en 1667 maître de la musique du roi. On le voit cependant mentionné en 1683 parmi les musiciens qui concoururent à Versailles pour les quatre places de sous-maître de la chapelle de Louis XIV. Ayant échoué dans ce concours, Grabu dut retourner en Angleterre, car on l'y retrouve composant la musique de l'opéra de Dryden, *Albion and Albanius*, représenté à Londres en 1685. Le poème déplut à la cour par les allusions satiriques qu'il contenait sur le règne de Charles II, et une cabale se forma qui empêcha l'ouvrage d'obtenir plus de six représentations. La partition imprimée en 1687 donne une idée favorable du talent de Grabu. M. BR.

BIBL. : HAWKINS, *History of music*, édit. 1853, pp. 707 et suiv. — WECKERLIN, *Catalogue de la réserve du Conservatoire*, pp. 347 et suiv.

GRAÇAY. Ch.-l. de cant. du dép. du Cher, arr. de Bourges, 3,024 hab. Restes de fortifications. Curieuse église romane dans le faubourg de Sainte-Oustrille. La « Grosse-Pierre », située près du hameau des Pois, est le débris d'un dolmen.

GRACCHANUS (M.-Junius), surnommé *Gracchanus* à cause de son amitié pour Caius Gracchus, écrivain latin, composa un traité *De Magistratibus*, dédié à son ami Pomponius, frère d'Atticus (Cic., *Leg.*, III, 49). Il s'efforçait de joindre les recherches historiques aux explications philologiques, autant qu'on en peut juger par les rares fragments qui nous sont parvenus.

BIBL. : L. MERCKLIN, *De Junio Gracchano ;* Dorp., 1840.

GRACCHUS (V. SEMPRONIA [*Gens*]).

GRÂCE. I. Théologie (V. PRÉDESTINATION).

II. Droit romain. — Dans la législation criminelle des Romains, les expressions *droit de grâce* doivent être entendues dans leur signification la plus large et la plus étendue. Elles comprennent tous les actes de clémence ou d'oubli exercés par les détenteurs du pouvoir social en faveur de ceux qui ont violé les lois pénales, sans qu'il y ait à distinguer s'ils ont été, oui ou non, poursuivis ou condamnés. Tout porte à croire que, sous la période royale, c'était le roi qui proposait la grâce, et le peuple réuni dans les comices curiates qui la votait (Tite Live, liv. I, 26). Le recours en grâce de la partie condamnée s'appelait probablement *provocatio*. Le vieux culte n'est pas lui-même étranger à cette idée de mansuétude, et à côté du droit de grâce exercé par le pouvoir, nous voyons également que « si les vestales rencontrent en leur chemin quelque pauvre criminel que l'on mène à la mort, elles lui sauvent la vie ; mais il faut que la prêtresse affirme par serment que la rencontre est casuelle, et non point faite à propos » (Plutarque, *Numa*, trad. Amyot, XVIII). Sous la République, le droit de grâce a un caractère tout politique. Ce n'était pas la pitié ni la justice, mais la seule raison d'Etat qui l'avait introduit. Le droit de grâce pouvait être exercé avant toute poursuite; il était accordé par le Sénat et le plus souvent confirmé par les comices. Afin de calmer les esprits, on supprimait les conséquences pénales d'un crime commis contre la sûreté de l'Etat. C'était une sorte d'amnistie ayant presque toujours un caractère général, par exemple la *lex oblivionis* dont se vante à juste titre Cicéron dans sa première *Philippique*. Le grand orateur fait allusion à l'amnistie que décréta le Sénat en faveur des meurtriers de César, sur la proposition qu'il en avait faite. Le droit de grâce pouvait aussi être exercé après la poursuite, mais avant l'exécution du jugement. Nous voulons surtout parler de l'*intercessio* des tribuns du peuple.

Les tribuns pouvaient faire tomber une accusation criminelle, annuler toute une procédure, empêcher l'exécution des jugements (Tac., *Ann.*, XIV, 48). Les vestales et les prêtres de Jupiter avaient aussi, de ce chef, des pouvoirs fort étendus. Enfin, pendant la durée de la peine, le droit de grâce s'exerçait pour la *restitutio in integrum* qui entraînait l'abolition complète de la condamnation et de ses effets. C'était le peuple aussi dans ses comices qui la prononçait, en vertu de son droit supérieur de rendre la justice et de légiférer. Tout porte à croire que les condamnés qui bénéficiaient de la *restitutio in integrum* étaient les exilés. Pendant la période impériale, le droit de grâce dépend du seul et unique caprice de l'empereur. Souvent

l'empereur amnistiait toute une classe de criminels. Suétone nous montre Caligula qui veut se rendre populaire en arrêtant toutes les instructions et toutes les poursuites des crimes antérieurs à son avènement (Suét., *Caligula*, 15). La condamnation une fois prononcée, l'empereur, désormais seul héritier des anciennes prérogatives des tribuns et des comices populaires, pouvait gracier. Par l'*indulgentia* ou grâce proprement dite, l'empereur fait une remise pure et simple de la peine et laisse subsister les incapacités dont le condamné a été frappé. Au contraire, la *restitutio in integrum* (*redditio status*) remet autant que possible le gracié dans l'état où il se trouvait avant le fait incriminé (Walter, *Histoire du droit criminel des Romains*, V, 8). Victor SAVEROT.

III. Ancien droit. — La plupart des lois barbares ne contiennent aucune trace de droit de grâce proprement dit; il en est ainsi de la loi salique, de la loi des Ripuaires et de celle des Burgondes. Seule, la loi des Visigoths, qui avait subi davantage l'influence du droit romain, admit que le roi pourrait faire grâce pour les causes qui n'intéressaient ni la nation ni la patrie, mais avec le consentement des évêques, des prêtres et des grands du palais. L'usage du droit de grâce a dû cependant exister chez les Francs à titre de coutume, car on cite des exemples de grâces accordées par Clovis et par Chilpéric. Les capitulaires témoignent de l'usage habituel qui en était fait. L'extension que prit le droit d'asile diminua l'importance du droit de grâce, au détriment d'une bonne justice. Il y eut ensuite une réaction. Les ordonnances de Louis XII, en 1506, et de François I[er], en 1539, restreignirent le droit d'asile, et le droit de grâce commença à prendre dans le droit pénal la place qu'il y devait avoir. Sous la féodalité, chaque seigneur, ayant droit de justice, exerçait le droit de grâce. Mais la royauté, dès qu'elle put tenir tête à la féodalité, chercha à enlever aux seigneurs le droit qu'ils s'étaient attribué. Des ordonnances de Jean II (1359), de Charles VII (1449), de Louis XI (1479), de Louis XII (1499) leur avaient retiré cette prérogative; elle fut réservée au souverain à titre de droit régalien. Celui-ci put déléguer son droit de grâce comme concession temporaire et pour des cas spéciaux; ainsi Louis XI permit, en 1477, au duc d'Angoulême de délivrer des prisonniers la première fois qu'il entrerait dans chaque ville de son domaine; de même, François I[er] accorda à Charles-Quint le droit de faire grâce en France. La ville de Vendôme eut aussi le privilège de donner chaque année la liberté à un prisonnier le vendredi qui précède le dimanche des Rameaux, et le chapitre de Notre-Dame de Rouen reçut un droit semblable pour le jour de l'Ascension. Le pape avait tenté d'octroyer des grâces en France par l'intermédiaire de ses légats, mais le parlement de Paris refusa, le 5 janv. 1548, d'entériner des lettres de pardon émanées d'un représentant du saint-siège. Bien que le droit de grâce fût attribué au roi sans contestation, il ne pouvait cependant pas l'exercer sans limite; ainsi les criminalistes n'admettaient pas que le roi pût faire grâce aux coupables d'homicide avec préméditation, à moins que l'intérêt général ne l'exigeât; ils n'admettaient pas non plus que la grâce pût être accordée au préjudice des tiers et avant que la partie lésée n'ait obtenu réparation.

L'ordonnance du 26 août 1670 apporta plus de régularité dans l'exercice du droit de grâce; elle posa en principe que le droit n'appartenait qu'au roi. L'ordonnance distinguait plusieurs espèces de lettres : 1° les *lettres d'abolition* qui effaçaient le crime et annulaient la procédure commencée; on les a souvent signalées comme un abus dangereux; 2° les *lettres de rémission*, dans les cas d'homicide involontaire ou commis en cas de légitime défense; d'après l'ancien droit, tout homicide entraînait application de la peine, et son auteur, s'il voulait en être exonéré, devait se retirer par-devant le souverain pour en obtenir grâce, comme l'avait déjà indiqué l'ordonnance de 1539; 3° les *lettres de pardon*, pour les crimes n'entraînant pas la peine de mort et non excusables; 4° les *lettres de commutation* qui abaissaient la peine, mais sans effacer l'infamie ni rendre le condamné à la vie civile; 5° les *lettres de rappel de ban ou de galères*, qui faisaient remise de l'une de ces deux peines, sans rétablir l'impétrant dans l'état de bonne renommée; 6° les *lettres d'abolition générale*, qui équivalaient à une amnistie; 7° les *lettres de réhabilitation* qui réintégraient les condamnés dans leurs droits civils. Il faut rapprocher des diverses lettres de grâce les *lettres pour ester à droit* qui accordaient au condamné la faculté de venir faire purger sa contumace par un nouveau jugement et les *lettres de revision* (V. REVISION). L'ordonnance de 1670 (tit. XVI, art. 4) spécifiait certains crimes pour lesquels le droit de grâce ne pouvait jamais être accordé. Parmi les lettres de grâce, la plupart devaient être scellées en la grande chancellerie; seules, les lettres de rémission pouvaient l'être dans les petites chancelleries. Dans quelques cas exceptionnels, on pouvait obtenir grâce par un simple brevet. Toutes les lettres devaient être entérinées, c.-à-d. vérifiées et approuvées par le parlement dans le ressort duquel les condamnations avaient été prononcées. Ce n'était pas là une simple formalité; il fallait que le condamné obtînt un jugement pour l'entérinement, et, même en entérinant les lettres, on pouvait infliger une peine à l'impétrant. De plus, à l'origine, les parlements pouvaient refuser l'entérinement, et l'ordonnance de Blois de 1579 (art. 190) leur avait défendu d'enregistrer les lettres toutes les fois qu'elles avaient été accordées pour des crimes ne pouvant être graciés. L'ordonnance de 1670 (tit. XVI, art. 4) décida, au contraire, qu'en pareil cas, les cours devraient entériner les lettres sans retard, sauf à faire ensuite des remontrances. C'était plus conforme au véritable caractère du droit de grâce. Mais ce droit, particulièrement par l'emploi des lettres de rémission, avait donné lieu à des abus. Par une réaction exagérée, il fut rayé du code pénal de 1791 (1[re] partie, tit. VII, art. 13). Il fut rétabli par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X, mais il ne pouvait être exercé par le premier consul que dans un conseil privé, composé du grand juge, de deux ministres, de deux sénateurs et de deux conseillers d'Etat. Depuis cette époque, tous nos actes constitutionnels ont consacré le droit de grâce. Gustave REGELSPERGER.

IV. Droit canon. — A la cour de Rome, on appelle *grâces* les dispenses, les mandats, les provisions de bénéfices, les réhabilitations en matière de crime, et tous les autres rescrits qu'il est loisible au pape d'accorder ou de refuser. En France, on ne reconnaissait pas les grâces accordées par lui en matière de crime; on n'avait égard aux dispenses et aux réhabilitations provenant de Rome que pour raison des ordres, offices ou bénéfices ecclésiastiques.

GRÂCE EXPECTATIVE (V. COLLATION DES BÉNÉFICES, t. XI, p. 933).

GRÂCE EN DATE RETENUE (V. DATE, t. XIII, p. 954).

V. Droit actuel. — Depuis le 16 thermidor an X, le droit de grâce a été constamment délégué au chef du pouvoir exécutif, avec ou sans restrictions, suivant les époques. Actuellement, l'art. 3, § 2, de la loi constitutionnelle du 25 févr. 1875 donne au président de la République le droit de grâce, sans aucune condition. La grâce n'est pas organisée par nos codes criminels; elle appartient à cette catégorie d'institutions qui n'ont pas encore été systématisées. C'est à peine si son nom est prononcé dans certaines de nos lois pénales (C. pén., art. 48; C. instr. crim., art. 619).

Quelles sont l'étendue et les limites du droit de grâce? 1° La grâce ne peut intervenir qu'après le jugement rendu et ne s'appliquer qu'à des condamnés; 2° le droit de grâce ne peut s'exercer que lorsque la condamnation est devenue définitive et irrévocable; d'où il résulte qu'il ne peut comprendre les peines prononcées par contumace; 3° il s'applique à toutes les peines matérielles, c.-à-d. à toutes celles qui frappent le condamné, soit dans son corps, soit dans ses biens, depuis l'amende de simple police

jusqu'à la peine capitale ; 4° la grâce procède de trois manières différentes : soit par *remise*, en embrassant l'intégralité du châtiment ; soit par *réduction*, en se restreignant à une partie de la peine ; soit par *commutation*, en substituant à la peine prononcée une autre peine d'un degré inférieur, par exemple, à la peine de mort la peine des travaux forcés ; 5° la grâce est irrévocable : le bénéfice ne peut en être retiré au condamné, quelle que soit sa conduite ultérieure. — Quels sont, d'autre part, les effets de la grâce ? A la différence de l'amnistie, la grâce ne produit des effets que dans l'avenir : elle ne fait disparaître ni la culpabilité du gracié ni la condamnation qui constate cette culpabilité ; elle ne fait que modifier la condamnation ou en empêcher l'exécution ; la condamnation continue de produire tous les effets que le décret de grâce n'a pas expressément anéantis ou qu'il n'a pu anéantir. De là des conséquences importantes, notamment le maintien des incapacités et déchéances attachées à la condamnation, le maintien de la dette des dommages-intérêts envers la partie civile et des frais du procès envers l'Etat, etc.

La grâce, complément nécessaire de la pénalité, fonctionne tantôt comme moyen de venir en aide au repentir et de récompenser le retour au bien ; tantôt, dans les situations exceptionnelles, comme mode d'atténuation de la trop grande sévérité de la loi ou de la condamnation et, au besoin, comme mode de réparation des erreurs juridiquement irréparables. Dans la pratique de l'exercice du droit de grâce, on distingue les grâces *particulières* ou *individuelles* et les grâces *générales* ou *collectives*. Les premières sont celles dont, en tout temps, bénéficie tel ou tel condamné, isolément, et qui sont accordées ou de propre mouvement, ou sur recours en grâce formé soit par le condamné lui-même, soit par les membres de la juridiction qui a rendu la décision, soit par le ministère public. Les secondes interviennent à certaines époques déterminées, sur les propositions de l'autorité administrative. Les demandes de grâce sont concentrées et examinées dans un bureau particulier du ministère de la justice et font l'objet d'un rapport au chef du pouvoir exécutif par le ministre. Dans les cas ordinaires, sur simple avis donné par le ministre de la justice aux procureurs généraux, ces magistrats font faire mention des décisions gracieuses en marge des arrêts ou jugements de condamnation et tiennent la main à ce qu'elles reçoivent exécution. Mais dans les cas de commutation de la peine capitale, la grâce est accordée par *lettres patentes* adressées à la cour d'appel, et elle n'est exécutée qu'après un entérinement qui a lieu par l'enregistrement des lettres de grâce en audience solennelle de la cour d'appel, toutes chambres réunies, le gracié étant présent.

La grâce, quoi qu'on ait écrit le contraire, ne peut être refusée par le condamné. Le condamné n'a pas droit à la peine. Il subit l'expiation, mais il serait inadmissible qu'il pût la revendiquer et contraindre le pouvoir à une répression que celui-ci juge contraire à la justice ou à l'utilité sociale. — Entre la grâce absolue et l'exécution intégrale de la condamnation, la loi du 14 août 1885 (titre I) a créé, pour les peines emportant privation de la liberté, un moyen terme, qui est la *libération conditionnelle* (V. ce mot).

Louis André.

Délai de grâce (V. Délai).

VI. Justice militaire. — Le droit de faire grâce aux militaires condamnés soit pour désertion, soit pour tout autre crime, a été exercé en France arbitrairement pendant longtemps : le connétable, un général d'armée, un gouverneur de province avaient droit de vie ou de mort. L'ordonnance du 25 mars 1776 restreignit ce droit en édictant que l'application de la peine capitale ne pouvait avoir lieu qu'après l'approbation du roi qui se réservait seul le droit, *en temps de paix*, de confirmer la peine ou de faire grâce. En temps de guerre, ces droits étaient dévolus au général d'armée. Ces dispositions restrictives de l'omnipotence des chefs militaires eurent pour auteur M. de Saint-Germain, et ce fut un des nombreux titres de ce ministre à la reconnaissance de l'armée.

Une décision du 10 vendémiaire an II relative aux sursis ou au recours en grâce exprime que les demandes de lettres de grâce ne peuvent être faites que pendant les délais de la procédure. L'instruction du 8 sept. 1808 vint régler les dispositions relatives à la solde après l'obtention de lettres de grâce. Un décret du 14 juin 1813 vint traiter des mêmes matières. Pendant longtemps, rien n'est venu modifier sur ce sujet les prescriptions du gouvernement impérial. En principe, le droit de grâce fut dévolu au chef de l'Etat ; c'est, à l'heure qu'il est, le président de la République qui en est seul dispensateur.

Au point de vue de la justice militaire, il faut distinguer deux sortes de grâces : celle qui est demandée soit par le condamné, soit par les juges en faveur du condamné aussitôt après le prononcé du jugement, c'est le recours en grâce, et celle dont les détenus militaires peuvent bénéficier pendant qu'ils subissent leur peine sur la proposition de leurs chefs. Le recours en grâce est établi par les condamnés dans la même forme et les mêmes conditions que pour la procédure civile. Le recours en grâce établi par les juges en diffère. En effet, le juge militaire est en même temps juré et ce n'est qu'en cette dernière qualité qu'il agit dans cette circonstance. Des circulaires ministérielles du 8 sept. 1842 et du 4 août 1849 ont trait à la jurisprudence adoptée et insistent sur le caractère non officiel de la démarche faite par les membres d'un tribunal militaire. Ce n'est point un droit qu'ils ont comme juges, mais une faculté dont ils peuvent user comme officiers ayant une connaissance exacte des faits et pouvant apprécier s'il doit être tenu compte des motifs ou des considérations qu'ils n'ont pu faire entrer dans le jugement comme magistrats.

Il n'y a pas de formulaire proprement dit pour servir de texte au recours en grâce. Champoudry, dans son *Manuel des tribunaux militaires*, donne le modèle suivant :

« Les soussignés, membres du 2e conseil de guerre séant à Paris, après avoir condamné le nè N... soldat au 2e régt. d'infanterie à la peine de mort pour outrages et voies de fait envers son supérieur pendant le service, se sont spontanément réunis dans la chambre des délibérations, et là, comme jurés, et non plus comme juges, après avoir conféré de nouveau au sujet de l'affaire ;

« Considérant, etc.

Par tous ces motifs, les soussignés estiment qu'il y a lieu de recommander le nè N... à la clémence de M. le président de la République, pour une commutation de peine en rapport toutefois avec la gravité des faits qu'il a commis. »

En outre de ces grâces et commutations de peine accordées par le président de la République après le prononcé du jugement, tous les ans à l'occasion du 1er janvier et de le fête nationale les militaires détenus soit dans les prisons militaires, soit dans les pénitenciers, soit dans les ateliers de travaux publics, dont la conduite n'a donné lieu à aucune plainte, sont l'objet de propositions de grâce. L'ensemble de ces propositions est transmis deux fois par an à l'autorité militaire supérieure et s'appelle le travail des grâces.

VII. Esthétique. — Le gracieux est l'agréable par excellence, l'agréable d'ordre proprement esthétique, s'adressant moins aux sens qu'à l'esprit, charmant le cœur de la façon la plus pénétrante et la plus douce, soit par les sensations de la vue et de l'ouïe, soit par les images évoquées. Mais qu'est-ce, au juste, qui constitue cette grâce « plus belle encore que la beauté » ? Quel peut être l'élément commun qui fait attribuer cette même épithète de gracieux à des choses aussi différentes qu'une ligne, une attitude, un geste, un visage, une mélodie, un son de voix, un tour de phrase, une poésie, un conte en prose, une lettre ? — Ce je ne sais quoi, on s'accorde très généralement à dire que c'est toujours et dans tous les cas le mouvement. Dans

l'aisance et la liberté, dans la douceur et la souplesse du mouvement réside essentiellement la grâce. Une ligne, en soi, est immobile ; mais l'œil ou la main se meut pour la suivre, et plus ce mouvement est facile et doux, plus la ligne est gracieuse. De là, la grâce des courbes par rapport aux lignes brisées. Anguleux n'est-il pas synonyme de disgracieux ? En architecture, où les angles abondent nécessairement et où prédominent d'ordinaire les lignes droites, la grâce n'est atteinte que dans la mesure où la rigidité des lignes est adoucie de quelque manière, ou corrigée par leur harmonie. Une voûte basse, sous laquelle étouffe la pensée, un lourd pilier qui l'écrase, une façade nue ou monotone sont choses également quoique diversement disgracieuses. Des colonnes sveltes, de riantes ouvertures sobrement ornées, de légers balcons, la courbe engageante d'un escalier ont de la grâce. Si telle est la nature de la grâce dans celui de tous les arts où elle est le moins de mise, telle elle apparaît bien plus clairement dans tous les autres. Le mouvement, indiqué par une attitude, un geste, une ligne dans les arts plastiques, par le rythme et la mélodie en musique, par le tour dans les ouvrages de l'esprit, voilà toujours et partout ce qui nous donne le sentiment du gracieux.

Maintenant pourquoi en est-il ainsi ? Où est au juste la cause de cette impression ? Qu'a donc en soi l'aisance du mouvement, qui la rende si délicieuse ? Constater simplement qu'elle est le contraire de la peine, qu'elle plaît comme comportant le minimum d'effort et de fatigue, c'est s'en tenir à une explication toute négative, qui ne rend nullement compte de ce que la grâce a d'exquis. Ce n'est pas non plus dire assez, que de montrer l'analogie du mouvement doux avec cette excitation mesurée, cette activité harmonieuse qui, pour les psychologues, fait l'essence même de toute joie. Il faut, semble-t-il, aller plus loin. Appliquant ici l'adage d'Aristote, qu'en toutes choses le supérieur éclaire l'inférieur et nous l'explique, les philosophes (notamment, chez nous, M. Ravaisson) ont considéré la grâce, pour la mieux comprendre, là où elle éclate de la manière la plus irrésistible, c.-à-d. dans la figure humaine. Or, si la grâce d'une personne, d'une femme, par exemple, d'un enfant, réside bien dans la douceur des courbes et la souplesse onduleuse des mouvements, ces lignes à leur tour ne plaisent tant et ces mouvements n'ont ce charme souverain, que parce qu'ils expriment ou symbolisent des choses aimables et attirantes entre toutes, la confiance, l'abandon, la tendresse. La preuve en est que la souplesse même déplaît dès qu'elle est affectée, et la douceur, dès qu'on la croit feinte. Ce sont donc des dispositions morales, c'est la grâce du cœur, c'est la bonté, c'est l'amour, que nous adorons en réalité dans la grâce du sourire, des manières, du langage. Or ce sont ces mêmes qualités que nous aimons déjà, sans y penser, dans les lignes d'un beau corps qu'elles pénètrent pour ainsi dire tout entier et au travers duquel elles rayonnent. Et c'est leur reflet enfin que notre œil entrevoit, c'est quelque chose encore de leur charme qui nous enchante dans tous les êtres, dans toutes les formes, créations de la nature, œuvres de l'art, réalités ou fictions, où nous trouvons le moindre rayon de grâce. Et c'est parce qu'il en est ainsi, parce que l'amour est, en dernière analyse, l'essence même de la grâce, est ce que la grâce exprime sans le savoir, appelle sans le vouloir et symbolise toujours, de si loin que ce soit, c'est pour cela que la beauté se passe si difficilement de la grâce, tandis que la grâce se passe si bien de la beauté. Henri MARION.

BIBL. : ANCIEN DROIT. — FARINACCIUS, *Praxis et Theorica criminalis*, dans *Opera omnia*; Francfort, 1622, t. I et III, in-fol. — JOUSSE, *Traité de la justice criminelle de France*; Paris, 1771, t. II, part. III, liv. II, tit. XX.—POTHIER, *Traité de la procédure criminelle*, section VII, art. II, éd. Bugnet, t. X. — MUYART DE VOUGLANS, *les Lois criminelles de France*; Paris, 1780, in-fol., part. II, liv. I, tit. IV, § 4. — *Encyclopédie méthodique, Jurisprudence*, v° *Grâce*, 1784, t. IV. — Albert DU BOYS, *Histoire du droit criminel des peuples modernes*; Paris, 1858-60, 3 vol. in-8. —J. LEGOUX, *le Droit de grâce en France*; Paris, 1865, in-8.— J. LACOINTA, *le Droit de grâce*, dans le *Correspondant*, 10 et 25 mai 1881, et dans *Bulletin de la Société générale des prisons*, 1881, pp. 725-763.

DROIT ACTUEL. — Louis ANDRÉ, *la Récidive* (théorie d'ensemble et commentaire détaillé des lois préventives ou répressives de la récidive), p. 153. — BLANCHE, *Études sur le C. pén.*, t. I, p. 185. — BREUILLAC, *Des Recours en grâce*. — CHAUVEAU et HÉLIE, *Théorie du C. pén.*, t. I, p. 321. — GARRAUD, *Droit pén. franç.*, t. II, p. 149. — GOURAINCOURT, *Traité du droit de grâce sous la République*. — LEGOUX, *Du Droit de grâce en France*. — DE PEYRONNET, *Pensées d'un prisonnier*, livre IV.

GRÂCE (Ile-de-) (V. EURE, t. XVI, p. 755).

GRÂCE. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Loudéac, canton d'Uzel; 1,032 hab.

GRÂCE-DIEU (La) (V. LA GRÂCE-DIEU).

GRÂCES (Myth.). Divinités féminines personnifiant la grâce et la beauté. Créations de la mythologie grecque sous le nom de *Charites*, elles furent transposées dans celle des poètes romains qui traduisirent leur nom dans leur langue, *Gratiæ*. Homère parle d'une Charis, épouse d'Héphaistos (Vulcain), mais il en connaît plusieurs et cite Pasithea, fiancée du Sommeil; Hésiode dit que l'épouse d'Héphaistos est la plus jeune des Charites, dénommée Aglaia ou *Aglaé* (V. ce nom). On sait, d'autre part, que l'*Odyssée* présente Aphrodite (Vénus) comme épouse d'Héphaistos. Ces déesses de la beauté se confondaient dans l'imagination poétique.

La version la plus répandue fait naître les Grâces de l'union de Zeus avec Héra, Eunomia, Eurynome, Eurydomène, Harmonia ou Lèthe ; d'autres les disent filles d'Apollon et d'*Æglé* ou d'Evanthe, ou bien encore filles de Dionysos et d'Aphrodite ou de Coronis. La théogonie hésiodique fixait leur nombre à trois et les appelait *Euphrosyne*, *Thalie*, *Aglaé;* ce fut le système généralement admis ; cependant, ailleurs, on trouve les noms de Pasithea, Calé, Euphrosyne ; les Athéniens, les Spartiates ne connaissaient que deux Grâces : les uns les appelaient *Auxo* et *Hégémone;* les autres, *Cléta* et *Phaënna*. L'idée qu'on se faisait des Grâces était conforme à leur nom ; on y voyait des divinités inférieures, au service des principales compagnes d'Aphrodite et d'Eros ; on les rapproche souvent des Muses, des Heures. Aux banquets, trois coupes fleuries étaient vidées en leur honneur, comme modératrices des plaisirs.

Le culte des Charites existait sur divers points de la Grèce : à Orchomène, dans l'île de Paros, on célébrait la fête des *Charisties*. Pausanias a vu leurs statues près de Sparte, à Elis, à Hermione, à Athènes, en Crète. On les figura à côté d'Apollon, d'Aphrodite, de Dionysos, d'Héra, d'Hermès. Les vieilles statues d'Apollon, à Délos, le montraient portant les déesses dans sa main. D'abord représentées habillées, elles le furent ensuite nues, souvent se tenant par la main ou s'enlaçant, dansant ensemble. L'une tenait une rose, l'autre un dé à jouer, la troisième une branche de myrthe. On citait les statues en or que leur avait érigées Boupalos, le tableau d'Apelle, etc.

GRÂCES. Prière aux repas (V. BENEDICITE).

GRÂCES. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. et cant. de Guingamp; 1,137 hab. L'église Notre-Dame de Grâces est un curieux spécimen du gothique fleuri ; il s'y trouve le tombeau de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray en 1364.

GRACIA (Pierre) (V. GRACIE).

GRACIAN (Balthasar), écrivain espagnol, né à Calatayud en 1584, mort à Tarragone le 6 déc. 1658. Recteur du collège de Tarragone, il introduisit le *gongorisme* (V. ce mot) dans la prose, et exerça une telle influence qu'il se forma toute une école de *gracianistes*. Son *Agudeza y arte de ingenio* (Huesca, 1649) demeura jusqu'à la fin du XVII[e] siècle le manuel de l'art de bien dire. Son ascendant s'étendit en France, en Allemagne. Ses écrits ont été publiés sous le nom de son frère Lorenzo, qui vivait à Séville. Les plus intéressants sont : *El Heroe* (Huesca, 1637), sur l'éducation des héros; *Oraculo manual* (Huesca, 1637), bréviaire des règles de conduite ; *El Discreto* (Madrid,

1646), théorie des facultés intellectuelles; *El Politico Fernando el Catolico* (Saragosse, 1641), panégyrique du fameux roi; *El Criticon* (Madrid, 1650-64, 3 vol.), critique allégorique de la société et tableau romanesque de la vie humaine. Souvent réimprimés au XVIIe et au XVIIIe siècle, ses ouvrages déplaisent maintenant par leur affectation et leur obscurité prolixe; mais ils sont pleins d'observations piquantes et justes, parfois profondes. Ses œuvres complètes ont paru à Madrid (1664, 2 vol., et, en dernier lieu, 1773, 2 vol.)

GRACIAN Dantisco (Tomás ou Lucas, suivant Ticknor), écrivain espagnol, notaire apostolique et royal, mort aux environs de 1619. Il était fils de Diego Gracian de Alderete, secrétaire de Charles-Quint, et exerça la même charge que son père auprès de Philippe II, à partir de 1584. En 1599, Gracian Dantisco fit imprimer un petit discours moral, sous ce titre: *El Galateo*. Cet opuscule n'est qu'une imitation de celui de l'Italien Giovanni della Casa, publié à Florence, en 1560, et déjà traduit en espagnol. Il en existe plusieurs réimpressions, notamment celle de Madrid (1664). On possède encore de lui un *Arte de escribir cartas familiares* (Madrid, 1589). C'est un manuel sur l'art de la correspondance. Gracian Dantisco s'adonnait à la peinture, et même avec succès. D'après Andrés del Marmol, il était aussi fort érudit dans les antiquités, médailles, sculptures, inscriptions, curiosités historiques et excellait dans tous les arts libéraux.

GRACIAS a Dios. I. Ville de l'Amérique centrale, Etat de Honduras, capitale du dép. Gracias a Dios, située au milieu d'une plaine fertile, au pied d'une montagne escarpée; 3,000 hab. Localité autrefois prospère, fondée en 1530 par Gabriel de Rojas, pendant quelques années siège du gouvernement de Guatemala et de Nicaragua. C'est aujourd'hui une ville déchue.

II. Pointe N.-E. de l'Amérique centrale, à l'embouchure du fleuve qui sépare le Honduras du Nicaragua. Ce nom lui fut donné par Christophe Colomb, dans son quatrième voyage, lorsque, malgré les vents et les courants contraires, il réussit enfin à tourner l'angle du continent et à prendre sa course vers le sud.

GRACIE ou Garcie (Pierre), dit *Ferrande*, navigateur français du XVe siècle, probablement originaire du Poitou. On a peu de renseignements sur lui. Après avoir longtemps couru les mers et acquis la réputation de l'un des plus habiles pilotes de son temps, il se retira à Saint-Gilles-sur-Vic et y écrivit en français, vers 1483, un traité de navigation où il consigna les résultats de son expérience. Cet ouvrage, un moment célèbre, mais bientôt dépassé par ceux que suscitèrent les grandes découvertes maritimes de la fin du XVe siècle, fut imprimé aux environs de 1487, cinq années avant la découverte de l'Amérique. Il a pour titre: *le Grand Routier ou Pilotage et enseignement pour ancrer tant ès ports, havres que autres lieux de la mer, tant de parties de France, Bretaigne, Angleterre, Espaigne, Flandres et haultes Almaignes* (s. l. n. d., in-4). La première édition de l'ouvrage est une rareté bibliographique. D'autres éditions en ont été données ultérieurement; la plus répandue est de 1571. On doit considérer Gracie comme le précurseur, si ce n'est comme le maître, du fameux Jean Alfonse de La Rochelle, l'un des plus savants cosmographes et marins de la première moitié du XVe siècle.

GRACILARIA (*Gracilaria* Haw.) (Entom.). Genre de Microlépidoptères, de la famille des Tinéides, qui a donné son nom au groupe des Gracilarides. Les papillons, de très petite taille, ont les antennes filiformes dans les deux sexes et dépourvues de faisceaux de poils à la base, les palpes labiaux recourbés au-dessus de la tête arrondie et lisse, les ailes antérieures longues et étroites, bordées d'une longue frange, les postérieures encore plus étroites, presque linéaires et garnies d'une longue frange qui les fait ressembler à des plumes. Les chenilles, très petites, sont mineuses de feuilles. L'espèce type du genre, *G. syringella* Fabr., ou Teigne du Lilas, est commune en France, en Angleterre et en Allemagne. Elle a environ 0^m11 d'envergure, les antennes grises, annelées de blanc et les ailes antérieures d'un gris poussiéreux, tachetées de brun et de roux. Ses chenilles sont souvent très nuisibles aux Lilas (*Syringa vulgaris* L. et *S. persica* L.), dont elles minent les feuilles. Elles attaquent également le Frêne, le Fusain et le Troène. Ed. Lef.


Gracilaria syringella.

GRACIOSA (Iles) (V. Açores).

GRAD (Charles), homme politique, économiste et géologue alsacien, né à Türkheim le 8 déc. 1842, mort au Logelbach, près de Colmar, le 7 juil. 1890. Il fit ses études au collège libre de Colmar et suivit pendant quelque temps les cours de l'Ecole des mines et de la Sorbonne. Il devint directeur de fabrique au Logelbach, s'occupa avec prédilection de sciences naturelles et d'économie politique, entreprit dans ce but des voyages dans les Alpes, les Pyrénées, le Nord de l'Afrique, l'Angleterre, les pays scandinaves et le Spitzberg, et publia le résultat de ses études dans diverses revues scientifiques. En 1883, il fut nommé membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Depuis l'annexion de l'Alsace, il prit une part active à la vie politique de son pays; il entra successivement au conseil général de la Haute-Alsace, au Landesausschuss et en 1877 au Reichstag. Dans sa vie parlementaire, il était plutôt opportuniste que protestataire: à Berlin comme à Strasbourg il défendait avec énergie, et non sans succès, les intérêts du pays annexé. Comme catholique convaincu, il votait souvent avec le centre. Collaborateur de l'*Economiste français*, de la *Revue de France*, des *Archives des sciences physiques et naturelles*, de la *Revue des Deux Mondes*, du *Tour du Monde*, de la *Revue d'Alsace*, de la *Grande Encyclopédie*, de l'*Ausland*, des *Annalen des deutschen Reiches*, et correspondant de beaucoup de journaux tant français qu'allemands, Grad a écrit une foule d'articles sur des questions d'économie politique, de statistique, de géologie et de géographie, dont on trouve la longue liste dans sa biographie par l'abbé Cetty. On lui doit également de nombreux ouvrages de science, d'économie politique et autres relatifs à l'Alsace; le principal en est *l'Alsace* (Paris, 1889, gr. in-8 illustré). L. W.

Bibl.: H. Cetty, *Un Alsacien. Vie et œuvres de Ch. Grad*; Colmar, 1892. — Frey, *le Journal intime de Ch. Grad*; Rixheim, 1892.

GRAD, GOROD. Ce mot qui se rencontre fréquemment dans la terminologie géographique des pays slaves veut dire *ville*, primitivement ville fortifiée. Il se rencontre sous la forme Grad en Serbie et en Bulgarie, Hrad en Bohême, Grod en polonais, Gorod en Russie. Il a formé les noms de Gratz, Kœniggratz, Gradisca, etc.

GRADATION (Rhétor.). La gradation, que les Grecs nommaient κλῖμαξ ou *échelle*, est une figure de pensée qui se rattache à l'*accumulation* (V. ce mot), en tant qu'elle consiste dans l'ordre d'intérêt grandissant où doivent être placés les traits de l'accumulation même, idées, sentiments ou images. On trouve des exemples de gradation chez toutes les sortes d'écrivains, mais plus particulièrement chez les orateurs et les poètes tragiques. Les *Verrines* nous en offrent un admirable exemple et qui peut passer pour la perfection du genre dans le fameux développement sur les supplices: *Facinus est vinciri civem romanum; scelus verberari; prope parricidium necari; quid dicam in crucem tollere? Verbo satis digno tam nefaria res appellari nullo modo potest.* « C'est proprement là le comble de la gradation, disent les vieux traités de rhétorique, puisque les termes en arrivent à manquer à Cicéron pour remplir son idée. » Voici, à la file, et tirés de notre

propre littérature, quelques autres exemples de gradation : « Elle viendra, cette heure dernière ; elle approche ; nous y touchons ; la voilà venue. » (Bossuet.)

J'ai profané leur temple et brisé leurs autels :
Je le ferais encor si j'avais à le faire,
Même aux yeux de Félix, même aux yeux de Sévère,
Même aux yeux du Sénat, aux yeux de l'empereur.
(Corneille.)

Vous voulez qu'un roi meure, et pour son châtiment
Vous ne donnez qu'un jour, qu'une heure, qu'un moment.
(Racine.)

Le peu qui lui restait a passé sou par sou,
En linge, en aliments, ici, là, Dieu sait où.
(Lamartine.)

La gradation peut prêter aussi à des effets comiques, et c'est même, au plus bas degré de l'éloquence, le procédé favori des pitres de foire et des charlatans. La Fontaine s'en est souvenu en faisant dire à l'un deux :

Qu'il rendrait disert un badaud,
Un manant, un rustre, un lourdaud,
Oui, messieurs, un lourdaud, un animal, un âne :
Que l'on m'amène un âne, un âne renforcé,
Je le rendrai maître passé,
Et veux qu'il porte la soutane.

On distingue quelquefois en rhétorique la gradation *ascendante* et la gradation *descendante*. Ces deux sortes de gradation sont réunies dans l'exemple suivant de Cicéron : *Nihil agis, nihil moliris, nihil cogitas, quod ego non modo non audiam, sed etiam non videam planeque sentiam*. Dans cette phrase, la gradation est descendante d'abord et ensuite ascendante. On a résumé ainsi les préceptes relatifs à l'emploi de la gradation : « Le plus grand soin doit être apporté dans le choix des expressions ; une gradation maladroite ou inverse produit un effet tout opposé à celui qu'on en attend, et l'expression qui frappe en dernier l'oreille et l'imagination peut détruire l'effet de celle qui l'avait précédée. » (A. Pellissier.) Ch. Le Goffic.

GRADE. I. Armée.— Ce mot donne l'idée d'un degré, d'un échelon de la hiérarchie militaire impliquant autorité sur les degrés inférieurs, ou, à grade égal, sur ceux qui sont moins anciens. Avant 1789, les grades et leurs attributions n'étaient pas aussi nettement délimités qu'aujourd'hui. Ainsi, le chevalier Bayard et le duc de Guise n'ont jamais eu d'autre grade que celui de capitaine de gens d'armes. Les grades constituaient plutôt des charges, des offices (d'où le nom d'*officier*) que l'on pouvait acheter ou que le roi conférait arbitrairement. Il y a des grades non seulement pour les officiers, mais aussi pour les hommes de troupe. La différence caractéristique entre les uns et les autres est que, pour les premiers, la loi du 19 mai 1834 leur assure la propriété du grade, qui constitue l'état de l'officier qui ne peut être perdu que pour des causes prévues et suivant les formes déterminées par ladite loi. En outre, pour les officiers, le grade est conféré par le chef du pouvoir, et il leur en est délivré un brevet. Le grade qui constitue un droit au commandement est différent de l'emploi, qui est conféré par le ministre pour exercer les attributions du grade à un poste déterminé. Mais, d'un autre côté, aucune promotion ne peut avoir lieu qu'en raison de vacances dans les cadres de l'armée, sauf des cas exceptionnels prévus par la loi. Il en résulte que, pour avoir une part du pouvoir militaire, il faut réunir l'emploi au grade, dont la possession se manifeste extérieurement par des insignes, des distinctions, des décorations. Les honneurs peuvent être dus aux titulaires de grades sans emploi. Des ordres ou des décrets, en déterminant les relations de grade à grade, ont étendu ou subdivisé certains grades ou emplois, et donné aux emplois de véritables prérogatives de commandement. En l'absence de son chef titulaire, toute unité est commandée par le plus élevé en grade ou par le plus ancien dans le grade ou emploi immédiatement inférieur.

En outre, certaines fonctions ou emplois militaires ont pris rang parmi les grades et ont été pourvus de garanties accordées à ceux-ci ; c'est ce que l'on appelle l'assimilation de grades. Enfin, certains employés militaires ayant une hiérarchie spéciale (officiers d'administration, gardes d'artillerie, adjoints du génie, archivistes d'état-major, interprètes, aumôniers, chefs de musique, etc.) ont bien l'état d'officier, mais ne possèdent l'assimilation de grade que pour la solde et la retraite. Les membres du contrôle de l'administration de l'armée, les contrôleurs d'armes et les interprètes ont leurs grades garantis par la loi du 19 mai 1834, mais ces grades ne leur confèrent pas le titre d'officier. Le tableau que nous donnons à la page suivante indique, dans la première colonne, les grades de la hiérarchie militaire fixés par l'ordonnance du 16 mars 1838. Les colonnes suivantes indiquent les emplois ou assimilation de grade. Les grades de caporal ou brigadier et de sous-officier sont les seuls qui s'appliquent aux hommes de troupe ; ils sont nommés à ces grades par le chef de corps. Pour les capitaines et les lieutenants, qui sont divisés en deux classes, en principe la première classe comprend la première moitié de la liste d'ancienneté de chacun de ces grades. C'est le ministre qui nomme à la première classe.

Un certain nombre de généraux de division remplissent des fonctions leur donnant autorité complète sur les autres officiers du même grade ; tels sont les membres du conseil supérieur de la guerre, les commandants de corps d'armée, etc., mais sans avoir pour cela un grade supérieur.

Pour les insignes des différents grades dans les diverses armées, V. Insigne.

II. Marine. — Dans la marine française les grades sont les suivants : *Equipages:* quartier-maître (assimilé au caporal de l'armée de terre) ; second maître (sergent) ; maître (sergent-major) ; premier maître (adjudant). *Officiers :* aspirant de deuxième classe (pas d'assimilation) ; aspirant de première classe (lieutenant en second) ; enseigne (lieutenant en premier) ; lieutenant de vaisseau (capitaine) ; capitaine de frégate (lieutenant-colonel) ; capitaine de vaisseau (colonel) ; contre-amiral (général de brigade) ; vice-amiral (général de division) ; amiral (maréchal de France) (V. Amiral).

III. Enseignement. — S'il est vrai qu'on ait raison de se plaindre aujourd'hui de la multiplicité des examens et de la variété infinie des diplômes, c'est au moyen âge qu'il faut s'en prendre ; ce sont les universités du moyen âge qu'il faut maudire, car ce sont elles qui ont inventé les examens et les grades. Dans l'antiquité grecque et romaine, il n'y a pas trace de conditions de capacité, ni même de conditions quelconques, imposées à qui voulait enseigner ou exercer un art quelconque. Ni les sophistes ni les philosophes de l'école de Socrate n'étaient gradués. C'était l'âge de la liberté absolue de l'enseignement. A Rome, nous voyons bien que Quintilien, le célèbre professeur de rhétorique, fut pensionné par Vespasien (*e fisco salarium accepit*) ; mais, pas plus qu'aucun de ses contemporains, il n'eut besoin, pour tenir école, de justifier d'aucun grade. C'est dans un édit de l'empereur Valentinien, en 329, qu'apparaît pour la première fois une distinction encore vague, d'ailleurs, entre les sophistes de ce temps-là, professeurs ambulants et sans valeur qui, disait l'édit « n'ayant aucun titre pour enseigner, devaient être congédiés et priés de vider les lieux, et d'autre part les maîtres qui, étant au contraire l'objet des appréciations favorables des hommes compétents, devaient être distingués de leurs rivaux et autorisés à enseigner ». Il n'en est pas moins vrai que c'est le moyen âge qui a réellement inauguré un système de graduation, conférant le droit d'enseigner, après un certain stage d'études et après des examens appropriés. Il est à remarquer d'ailleurs qu'en instituant les grades scolaires, les universités du XIIIe et du XIVe siècle n'ont fait qu'imiter des usages déjà établis dans les corporations industrielles ou commerciales. Les *gildes*, les sociétés mercantiles de ce temps-là, comprenaient des *apprentis*, des *compagnons* et des *maîtres*. On ne parvenait au titre de maître qu'après avoir exécuté avec succès une tâche déterminée, après avoir fait ce qu'on appelle encore de nos jours dans les compagnonnages ouvriers un *chef-d'œuvre*. C'est bien là

GRADES de la HIÉRARCHIE	COMBATTANTS: TROUPES A PIED ET ÉTAT-MAJOR du Génie	COMBATTANTS: TROUPES A CHEVAL Service d'état-major artillerie train des équipages	AYANT LA CORRESPONDANCE DE GRADE: Fonctionnaires de l'Intendance	AYANT LA CORRESPONDANCE DE GRADE: Médecins et Pharmaciens	ASSIMILÉS AUX COMBATTANTS: VÉTÉRINAIRES Décret du 8 juil. 1884	Considérés comme officiers et hommes de troupe de réserve ou de l'armée territoriale: DOUANES	FORÊTS	MANUFACTURES de l'Etat	TÉLÉGRAPHIE militaire	PONTS ET CHAUSSÉES MINES
Soldat......	Soldat ou chasseur 2e cl. / 1re cl.	Cavalier.. Canonnier Servant ou conductr 2e cl. / 1re cl. Artificier. Maître artificier. Maître ouvrier de batterie ou de compagnie. Maître batelier.	....	....	....	Préposé.	Garde.	....	Ouvrier.	
Caporal.......	Caporal. Caporal-fourrier.	Brigadier. Brigadier-fourrier.	....	....	....	Sous-brigadier.	....	....	Maître ouvrier.	
Sous-officier..	Sergent ou sergent-fourrier.	Maréchal des logis ou maréchal des logis fourrier ou sous-chef artificier.	....	....	....	....	....	....	Chef d'équipe.	
	Sergent-major, tambour-major, ou chef de fanfare.	Maréchal des logis chef ou chef artificier.	....	....	....	Brigadier.				
	Chef armurier.	Chef armurier.								
	Elève d'administration, adjudant sous-officier et ouvrier d'Etat, stagiaire du génie.	Adjudant sous-officier, ouvrier d'Etat et gardien de batterie.	....	Médecin auxiliaire.	....	....	....	....	Télégraphiste.	
Sous-lieutenant.........	Sous-lieutenant.	Sous-lieutenant.	....	Aide-major de 2e classe.	Aide.	....	Garde général stagiaire.	Elève ingénieur.	Chef de poste.	Elève ingénieur.
Lieutenant....	Lieutenant.	Lieutenant.	....	Aide-major de 1re classe.	En second.	Lieutenant.	Garde général de 3e, 2e, 1re cl.	Sous-ingénieur.	Sous-chef de section.	Ingénieur de 3e classe.
Capitaine.....	Capitaine.	Capitaine.	Adjoint.	Major de 2e classe.	En premier.	Capitaine.	Inspecteur adjoint.	Ingénieur.	Chef de section.	Ingénieur de 2e et 1re cl.
Chef de bataillon.........	Chef de bataillon ou major.	Chef d'escadron ou major.	Sous-intendant de 3e classe.	Major de 1re classe.	Principal de 2e classe.	Sous-inspectr ou inspecteur.	Inspecteur.	Directeur de 3e classe.	Sous-directeur.	Ingénieur en chef de 2e cl.
Lieutenant-colonel.......	Lieutenant-colonel.	Lieutenant-colonel.	Sous-intendant de 2e classe.	Principal de 2e classe.	Principal de 1re classe.		Conservateur.	Directeur de 2e cl. et de 1re cl.	Directeur de télégraphie.	Ingénieur en chef de 1re cl.
Colonel.......	Colonel.	Colonel.	Sous-intendant de 1re classe.	Principal de 1re classe.						
Général de brigade........	....	....	Intendant.	Inspecteur.						
Général de division......	....	....	Intendant général.	Inspecteur général.						
Maréchal de France......										

l'image exacte de ce qui se passa dans les corporations universitaires, lorsqu'il y fut réglé que, pour être *maître ès arts*, pour avoir le droit d'exercer la profession de l'enseignement, il faudrait être demeuré un certain nombre d'années sur les bancs de l'école et avoir subi avec succès, devant des juges compétents, un examen déterminé. L'assimilation paraîtra plus justifiée encore, si l'on considère que les grades, à l'origine, ne furent pas ce qu'est aujourd'hui, par exemple, le baccalauréat en France, une simple justification d'études bien faites, un laissez-passer accordé à tous ceux qui, après avoir suivi régulièrement les classes d'un collège, aspirent à se faire dans la société une place quelconque. Les grades, les « degrés », étaient alors des titres purement professionnels : on ne disait pas la « licence » tout court, mais la licence d'enseigner, *licentia docendi*. Conférée d'abord, sans grandes garanties d'ailleurs, par le chancelier de Notre-Dame, la licence devint peu à peu un véritable grade, que les professeurs attribuaient à ceux de leurs élèves qu'ils en jugeaient dignes. Peu à peu aussi et dans des conditions qu'il serait trop long d'étudier, les autres grades se constituèrent. Les trois rangs universitaires, le baccalauréat, la licence, le doctorat, furent distingués dans le courant du XIVe siècle ; chacun de ces grades, dans les différentes facultés de théologie, de droit civil et de droit canon, de médecine et enfin d'arts libéraux, fut réglementé avec quelque précision. L'université de Paris surtout donna l'exemple et la plupart des autres universités se modelèrent sur elle. Ajoutons d'ailleurs que les examens et les conditions de stage étaient souvent de pure forme ; les professeurs se montraient faciles ; de 1395 à 1500, il n'est pas fait mention sur le registre de la faculté de médecine de Paris d'un seul candidat ayant échoué aux examens. Les frais d'examens étaient d'ailleurs considérables, exorbitants ; parfois la vénalité des juges n'était que trop certaine ; les universités se faisaient concurrence et il leur arrivait de vendre les grades. Nous n'insisterons pas davantage sur l'historique de la question avant le XIXe siècle.

Depuis l'organisation de l'Université en 1808, la collation des grades est devenu un droit d'Etat, exercé en général par les facultés. En 1875, cependant, la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur avait admis, au profit des universités libres, le partage avec l'Université, en ce qui concerne la collation des grades, exception faite pour le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences « qui restaient exclusivement conférés par les facultés de l'Etat ». L'art. 14 instituait un jury mixte « formé de professeurs ou agrégés des facultés de l'Etat et de professeurs des universités libres pourvus du diplôme de docteur ». Les professeurs devaient être désignés, pour chaque session d'examen, par le ministre de l'instruction publique. La présidence du jury était toujours réservée à un professeur de l'Etat. M. Laboulaye, rapporteur du projet de loi de 1875, avait demandé davantage. Il voulait que les universités et les facultés libres pussent recevoir d'une loi le droit de conférer les grades à leurs élèves. « Si l'Etat, disait-il, délègue à ses facultés le droit de délivrer des certificats sur le vu desquels il accorde le diplôme, pourquoi ne pas admettre qu'il peut faire cette délégation à des facultés libres, quand par le choix des maîtres, la force des études, les ressources scientifiques, ces facultés rivalisent avec les établissements de l'Etat ? » Une distinction subtile entre le certificat d'études qui pourrait être délivré par n'importe quelle faculté, officielle ou libre, et le diplôme, dont l'Etat se réserverait la signature, est le fond de l'argumentation de tous ceux qui, de 1875 à 1880, ont soutenu soit l'institution des jurys mixtes, soit la remise aux facultés libres de la collation des certificats d'études. « Cette distinction, disait M. Jules Ferry dans l'exposé des motifs du projet de loi de 1880, lequel tendait à remettre l'Etat exclusivement en possession du droit de graduation, cette distinction ne nous paraît pas supporter l'examen. Qu'est-ce, en effet, que le certificat, sinon la pièce essentielle de l'épreuve, la constatation de ses résultats, le document probatoire qui ne peut être aboli que pour vice de forme, ou pour cause de dol ? En fait, le certificat d'aptitude et le diplôme sont deux titres entièrement liés ; et, s'il convenait d'admettre entre eux une différence, elle serait tout à l'avantage du certificat, qui est un témoignage ineffaçable, tandis que le diplôme est un simple laissez-passer. Ce que l'Etat revendique, ce n'est donc pas la satisfaction assez frivole d'enregistrer un fait acquis : c'est la vérification préalable par ses représentants officiels de la valeur des études ; c'est le contrôle sérieux et direct de la garantie qui résulte pour le public de la possession du diplôme, garantie qui engage, dans une large mesure, la responsabilité du pouvoir qui l'a souscrite. »

La Chambre des députés et le Sénat donnèrent raison à la doctrine exposée par M. Jules Ferry et, après cinq années de concessions fâcheuses, la collation des grades est redevenue la prérogative exclusive de l'Etat. La loi du 18 mars 1880 dit en effet dans son art. 1 : « Les examens et les épreuves qui déterminent la collation des grades ne peuvent être subis que devant les facultés de l'Etat. » Dans l'art. 4, § 2 : « Les certificats d'études qu'on jugera à propos de décerner aux élèves dans les établissements libres d'enseignement supérieur ne pourront porter les titres de baccalauréat, de licence et de doctorat. » Et dans l'art. 5 : « Les titres ou grades universitaires ne peuvent être attribués qu'aux personnes qui les ont obtenus après les examens ou les concours réglementaires subis devant les professeurs ou les jurys de l'Etat. » Voici comment le rapporteur, M. Spuller, justifiait la suppression des jurys mixtes et la restitution absolue à l'Etat de la collation des grades. « C'est en vain qu'en 1875 on avait démontré jusqu'à l'évidence que la collation des grades n'est pas inhérente à la liberté de l'enseignement supérieur et que c'est une des attributions essentielles de la puissance publique, qui n'a ni le droit de se la laisser enlever, ni le droit de la partager avec qui que ce soit... Les examens ne sont pas seulement des formalités que l'on impose à ceux qui veulent obtenir l'entrée d'une carrière ; ils sont aussi le moyen dont dispose l'Etat pour maintenir et pour élever progressivement le niveau de l'enseignement, auquel correspond d'une manière si exacte le niveau moral de la nation. C'est pour cette raison d'ordre supérieur que l'Etat doit rester maître des examens et de la collation des grades qui les couronnent... D'ailleurs et pour dire le dernier mot, l'Etat ne peut pas concéder à des professeurs privés le droit de lier la puissance publique. » C'est là en effet le dernier mot, et il y a tout lieu de croire que la doctrine du droit exclusif de l'Etat, en matière de collation des grades, restera la règle définitive de notre régime scolaire. Gabriel Compayré.

On trouvera à l'art. Faculté les conditions dans lesquelles sont conférés les grades de l'enseignement supérieur : baccalauréat, licence, doctorat, etc. V. aussi les art. spéciaux et, pour l'historique et l'organisation à l'étranger, les art. Enseignement et Université.

IV. Géométrie. — Le grade est la centième partie d'un quadrant ou d'un angle droit.

GRADENIGO. Noble famille vénitienne dont les principaux membres furent : le doge *Pietro*, né en 1249, mort à Venise le 13 août 1311, proclamé doge le 25 nov. 1289. Il joua dans l'histoire de la république un rôle décisif en supprimant l'élection pour le recrutement du conseil des Quarante et en créant le *Livre d'or* (V. Venise [Histoire]). Il soutint la lutte contre le patriarche d'Aquillée, contre les Génois, tenta vainement de s'emparer de Ferrare, mais vainquit la conspiration de Tiepolo. Son histoire se confond avec celle de la république ; — *Bartolomeo*, mort le 28 déc. 1342, élu doge le 9 nov. 1339 ; — *Giovanni*, surnommé *Nasone*, né en 1279, mort le 8 août 1356, successeur de Marino Faliero (21 avr. 1355), combattit le roi Louis de Hongrie ; — *Giovanni-Agostino*, né à Venise le 10 juill. 1725, mort le 16 mars 1774 ; fils d'un gouverneur du Frioul, il se fit bénédictin (1744), devint évêque de Chioggia (1762) puis de Ceneda (1768) forma une belle collection de manuscrits, incunables, monnaies et sceaux,

publia un grand nombre de dissertations historiques ; — *Giovanni-Girolamo*, né à Venise le 19 févr. 1708, mort le 30 juin 1786, théatin, archevêque d'Udine (1766), auteur de *Raggionamenti intorno alla letteratura greco-italiana* (Brescia, 1759), *Tiara e Purpura veneta* (Brescia, 1761, in-4), biographie de 5 papes et 60 cardinaux vénitiens, etc.

GRADENTHALER (Jérôme), organiste et compositeur allemand, vivant à Ratisbonne au XVIIe siècle. Auteur d'une série de recueils *Deliciæ musicæ*, contenant des airs et cantiques avec accompagnement de quatre violons et publiés à Nuremberg.

GRADIC ou **GRADICH** (Etienne ou Stefano de Gradi), homme d'Etat, bibliographe et archéologue, né à Raguse en 1613, mort à Rome en 1683. Il fit ses études à Rome et y fut ordonné prêtre ; il devint chanoine et en 1661 conservateur de la bibliothèque du Vatican ; il retourna dans la ville de Raguse après le tremblement de terre de 1667 et travailla énergiquement à la relever de ses ruines. Ses concitoyens lui décernèrent le titre de père de la Cité. En 1679, ils l'envoyèrent en ambassade pour demander à Louis XIV de les secourir contre les Turcs, mais il ne réussit pas dans cette mission. Ils lui offrirent ensuite le titre d'évêque, mais il le refusa et retourna à Rome où il consacra ses dernières années à la bibliothèque Vaticane. Il a beaucoup écrit en latin et en italien.

Ses principaux ouvrages sont : *Commentariolus de origine et incremento urbis rhacusanæ* (sic) (Raguse, 1790) ; *De Laudibus serenissima Reipublicæ Venetæ et de cladibus patriæ suæ* (Venise, 1675) ; *Diatribe antiquitatum ragusanarum* (Raguse, 1790) ; *De Vita, ingenio, et studiis Junii Palmottæ* (Rome, 1670), reproduit en tête de l'édition de la *Christiade* (Zagreb, 1832) ; *Dissertationes quatuor mathematicæ* (Amsterdam, 1680) ; *Dessertatio de Directione navis* (*id.*, 1680). Ses poésies latines ont paru dans le recueil *Varia Poemata inter septem poetas* (*id.*, 1672). On lui doit encore une version latine d'Arrien plusieurs fois réimprimée. On conserve à Raguse un certain nombre de ses manuscrits. M. Bogisić lui a consacré une notice détaillée dans *l'Annuaire Zabavnik* de la société de lecture de Raguse et a publié en 1867 à Vienne une notice *Sull'epistolario di Stefano Gradi*.

Bibl. : *Dizionario biografico degli Uomini illustri della Dalmazia*.

GRADIENT. Les lignes d'égale pression barométrique sont comparables, jusqu'à un certain point, à des courbes de niveau. Le *gradient* d'un endroit donné pourrait donc être défini : la plus grande pente barométrique de cet endroit. Entre deux points situés sur la même ligne droite normale aux isobares, le gradient se mesure par la différence en millimètres de leurs pressions barométriques divisée par leur distance en prenant pour unité le degré géographique. Plus les isobares sont serrées, plus le gradient est grand, plus grand aussi est la vitesse du vent ; mais il faut bien remarquer que le vent, au lieu d'aller en ligne droite du point où la pression est le plus forte vers celui où elle est le plus faible, comme un fluide qui coulerait sur une pente, souffle dans une direction à peu près perpendiculaire à la ligne de plus grande pente barométrique. La proportion entre la vitesse du vent et la valeur du gradient n'est quelque peu constante que pour un endroit donné. En fait, pour un même vent, le gradient diminue à mesure qu'on va du pôle à l'équateur ; il est d'un quart environ plus faible dans la partie N.-W. que dans la partie S.-E. d'une dépression ; et, toutes choses égales d'ailleurs, il est d'un bon tiers plus faible en été qu'en hiver. Mais cela n'empêche pas une certaine proportionnalité d'exister en règle générale. Les isobares sont beaucoup moins serrées, et par conséquent le vent est beaucoup plus faible autour d'un maximum de pression qu'autour d'un minimum. Elles sont très serrées près du centre d'un cyclone. A gradient égal, la vitesse du vent est moindre sur terre que sur mer, à cause des aspérités du sol. Mais les marins, habitués à de plus grandes vitesses, n'appellent vent de tempête qu'un vent de 25 m. au moins par seconde, tandis que les deux tiers de cette vitesse suffisent, sur terre, pour qu'on emploie ce nom. Par suite de cette compensation, le *gradient de tempête*, dans les régions tempérées, est, aussi bien sur terre que sur mer, d'environ 3 millim. par degré terrestre.

E. Durand-Gréville.

GRADIGNAN. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, cant. de Pessac, sur l'Eau-Bourde ; 2,727 hab. Orphelinat agricole. Hippodrome. Verreries au hameau de Cayac. Nombreuses ruines du moyen âge, d'un château féodal, d'un ancien hôpital, du prieuré de Cayac.

GRADIN. I. Mines. — Les méthodes d'exploitation varient dans les gîtes de faible épaisseur, suivant que l'inclinaison est plus ou moins forte ; dans les gîtes puissants, suivant que les minéraux constituants sont solides ou ébouleux. Les méthodes des gradins s'emploient surtout pour les gîtes d'une puissance au-dessous de 3 m. et dont l'inclinaison varie entre 45° et la verticale. La méthode des *gradins droits* (fig. 1), procède en abattant successivement chacun des massifs préparés en parallélépipèdes de 2 m. de hauteur sur 4 m. de longueur, ce qui se fait en plaçant autant de fronts d'abatage qu'on a dégagé de ces parallélépipèdes et donnant à l'ensemble de l'atelier la disposition en gradins. A mesure qu'on avance dans l'abatage, on boise le vide qui résulte de cet avancement avec des étais appuyés du toit au mur. Ces étais, solidement assujettis dans les entailles et calés avec des coins, supportent des planchers sur lesquels on accumule les déblais stériles résultant du premier triage qui se fait dans la mine. Cette méthode n'exige pas de ga-

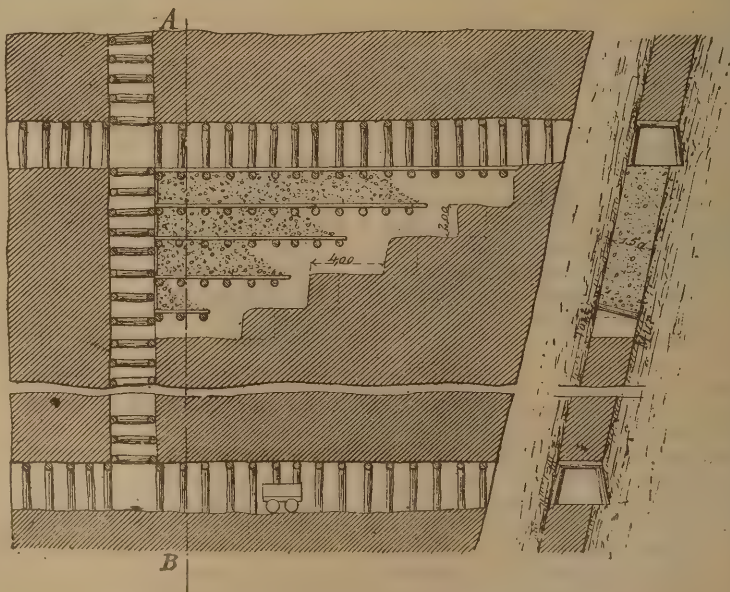


Fig. 1. — Coupe AB, gîte mince. Méthode par gradins droits. Projection sur un plan vertical.

lerie inférieure aux derniers massifs exploités ; les roches abattues sont jetées de gradin en gradin jusqu'au puits ou jusqu'à la galerie qui sert à les enlever. Ce transport irrégulier est un des inconvénients de la méthode par gradins droits ; d'autre part, le piétinement continuel des mineurs sur le minerai qu'ils vont abattre est un obstacle au triage. Dans la méthode par *gradins renversés*, la disposition est inverse et les massifs sont attaqués par la partie inférieure (fig. 2). Un boisage solide est établi au-dessus de la galerie d'allongement, ce boisage devant être assez fort pour supporter tous les déblais qui seront produits par l'abatage et le triage du massif à exploiter. Pour l'abatage, les mineurs montés sur les remblais ou sur des planchers mobiles, entaillent le massif en maintenant la disposition en gradins. Si le toit est peu solide, il est soutenu par des boisages qui servent en même temps à la circulation des ouvriers. On voit, d'après cette disposition, que les matières abattues tombent naturellement sur le plan incliné formé par les remblais qui sont substitués à mesure de l'avancement à l'épaisseur du filon ; ils sont d'abord triés, puis transportés vers la galerie de service qui se trouve au-dessous du chantier. Les méthodes par gradins droits ou renversés ont pour avantages communs le dépouillement complet du filon. Dans les deux procédés, le filon évidé se trouve, après l'exploitation, rempli de déblais stériles, maintenus par des lignes de boisage. Enfin, dans les deux cas, les roches se présentent toujours à l'abatage dégagées sur deux faces ; les ouvriers sont constamment rassemblés, faciles à surveiller et parfaitement en sûreté ; les transports sont simples et faciles. Les gradins renversés sont d'un usage plus fréquent que les gradins droits ; c'est ainsi que sont exploités la plupart des filons du Cornwall, du Hartz, de la Saxe et ceux de Villefort, de Pontgibaud et de Poullaoulen en France. La méthode des *gradins couchés* ne diffère de celle des gradins renversés qu'en ce que les gradins se trouvent couchés suivant le plan de la masse minérale ; les ouvriers mineurs, au lieu de s'élever sur des remblais ou sur des planchers, marchent sur le mur du gîte. Cette méthode est employée pour les couches inclinées de moins de 45°. La division préparatoire en massifs ayant été pratiquée comme d'habitude, on abat un de ces massifs en le découpant en gradins et boisant sur autant de lignes qu'il est nécessaire et en accumulant les déblais entre les boisages ; ces déblais reposent sur le mur du gîte. La couche de schiste cuivreux du pays de Mansfeld est exploitée par cette méthode. L. Knab.

Fig. 2. — Coupe AB, gite puissant. Méthode par gradins renversés. Projections sur un plan vertical.

II. Art militaire. — Gradins de fusillade. — Pour pouvoir accéder sur la berme et faire feu par-dessus le parapet des parallèles, on garnit généralement ces derniers, sur presque toute leur longueur, de gradins de fusillade, exécutés en même temps que les gradins de revers. Chaque gradin de fusillade (fig. 3) est revêtu à l'aide de deux fascines superposées. Les deux gradins inférieurs ont $0^{m}40$ de largeur ; le gradin supérieur, qui forme banquette, a la largeur de la berme, augmentée du diamètre de la fascine de revêtement ($0^{m}40 + 0^{m}20$). La hauteur de chaque gradin inférieur est de $0^{m}43$; celle du gradin de fusillade est de $1^{m}20$. — En dehors des gradins de fusillade, on emploie encore pour le service de l'armée les autres espèces de gradins indiqués ci-après :

Gradins en bois. — A défaut d'escaliers en pierre suivant la ligne de la plus grande pente des talus, on emploie des *gradins en bois* (en planches ou en rondins). Cette disposition est à recommander pour le service en temps de paix sur les talus un peu élevés, car elle évite la dégradation trop rapide de ces derniers par le passage des hommes appelés à les gravir.

Gradins de franchissement. — Dans les parallèles (V. Attaque des places), on dispose de distance en distance des gradins de franchissement, par portions de 20 à 36 m. de longueur, pour permettre à la garde de tranchée de franchir le parapet et de se porter au-devant



Fig. 3.

des sorties de l'assiégé. Pour établir ces gradins, on prolonge les gradins de fusillade jusqu'au sommet du parapet, en donnant aux gradins la hauteur d'une ou de deux fascines (fig. 4). La hauteur d'une fascine gêne moins l'élan des

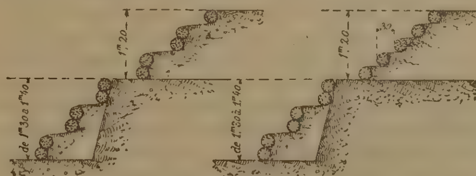


Fig. 4.

troupes qui se portent en avant. L'établissement des gradins de franchissement doit être fait à la tombée de la nuit ou à la pointe du jour, à cause de la difficulté qu'éprouvent les hommes à se couvrir pour placer les dernières fascines. Au lieu de fascines pour revêtir les gradins, on peut employer des planches, des claies de hauteur convenable, etc.

Gradins de revers. — Pour permettre de sortir de la tranchée du côté du revers, on dispose, dans les parallèles, des gradins de revers, généralement en face des gradins de fusillade et simultanément, les premiers fournissant la terre nécessaire aux seconds. Les gradins de revers ne

sont pas revêtus; on se borne à tailler, dans le terrain naturel, trois gradins de 0m47 de hauteur et de 0m50 de largeur. En outre, dans le profil normal de la fortification de campagne, il est également fait usage des gradins, pour arriver du fond de la tranchée intérieure, d'une part sur la banquette et d'autre part sur le revers de la tranchée.

GRADINE (Sculpt.). Ciseau de fer garni de dents plus ou moins grosses; les sculpteurs s'en servent pour dégrossir le bloc de marbre dont ils veulent extraire la statue, ou pour préparer des parties telles que la barbe, les cheveux, une étoffe finement plissée. Dans ce cas, les stries données au marbre par les dents de l'outil servent de base au travail définitif.

GRADISCA. Ville du littoral austro-illyrien, dans le comté princier de Gorica et Gradisca, située sur l'Isonzo; 1,600 hab. Elle doit son origine aux Vénitiens qui la cédèrent en 1521 à la maison d'Autriche. En 1647, elle se constitua en comté indépendant; en 1754, elle fut définitivement incorporée au comté de Gorica. Elle fut prise par les Français en 1797 et rendue à la paix de Lunéville; de 1869 à 1813 elle fit partie du royaume d'Illyrie. — Elle ne doit pas être confondue avec *Nova Gradisca*, chef-lieu de district de la Slavonie (2,500 hab.) et *Stara Gradisca*, ville de Bosnie, située sur la Save, dans le cercle de Bania Luka (1,560 hab.). Stara Gradiska est aussi connue sous le nom de Berbir.

GRADISTE. Arrondissement roumain, district de Rimnicu-Sarat; 13 com.; env. 9,000 hab. Réuni aujourd'hui au Rimnicu-de-Jos (Gradiste-Rimnicu-de-Jos).

GRADO. Ville de l'Autriche-Hongrie, capitainerie de Gradisca, située sur l'île du même nom à l'embouchure de l'Isonzo; 3,500 hab. Vieille cathédrale. Bains de mer. Grado était autrefois le port d'Aquilée et fut aux VIe et VIIe siècles la résidence du patriarche de cette ville. Elle eut à partir du VIIIe un patriarcat qui au XVe siècle fut transporté à Venise.

GRADUÉ (Dr. canon). On en distinguait trois sortes : *gradués en forme*, — *gradués de grâce*, — *gradués de privilège*. — En France, on ne considérait comme *gradués en forme* que ceux qui avaient obtenu leurs degrés dans les universités du royaume, suivant les formes prescrites par des règlements autorisés par les lois reçues et observées, après avoir fait le temps d'études, subi les examens et accompli les exercices ordonnés pour parvenir à ces degrés. Le temps d'étude prescrit par le Concordat pour avoir droit à l'*expectative* était de dix ans pour les docteurs ou licenciés en théologie, sept ans pour les docteurs ou licenciés en droit canon, six ans pour les bacheliers en théologie, cinq ans pour les bacheliers en droit canon. Pour ce dernier degré, le Concordat accordait aux nobles de père et de mère une dispense de deux années d'études : *ut nobiles gaudere possint beneficio minoris temporis studii*. Les réguliers étaient reçus dans les universités aux mêmes degrés et de la même manière que les séculiers. Le temps d'étude était absolument le même pour les uns comme pour les autres. Mais une différence importante consistait en ce que plusieurs maisons religieuses, étant agrégées à l'université et exerçant le droit d'avoir leurs professeurs et leurs classes, leurs élèves faisaient leurs études académiques sans sortir du cloître. Tel était, à Paris, le privilège des bernardins, des chanoines réguliers de Saint-Victor, des cordeliers, des carmes, des augustins et de quelques autres; à Bourges, de l'abbaye de Saint-Sulpice; à Valence, du séminaire de Viviers. Un gradué régulier ne pouvait obtenir qu'un bénéfice régulier, dépendant de son ordre. — Les *gradués en grâce* étaient ceux qui, ayant la capacité requise pour les degrés, avaient été dispensés du temps d'étude et de quelques exercices ordinaires : ils étaient peu favorisés par les tribunaux, lorsque leur dispense n'avait point été accordée ou, au moins, autorisée par le roi. Or, le roi n'autorisait ordinairement ces sortes de dispenses que pour rendre une personne nommée à quelque bénéfice consistorial, capable de le posséder. Ils n'avaient point le droit de *requérir* les bénéfices en vertu de l'expectative; mais seulement qualité pour obtenir les bénéfices où le titre de gradué était nécessaire. — Les *gradués de privilège* étaient ceux qui recevaient ce titre par lettres du pape, de ses légats ou d'autres personnes prétendant avoir le droit d'en donner. Plusieurs siècles déjà avant la Révolution, on ne reconnaissait plus en France les gradués de privilège. On n'y considérait plus guère comme véritables gradués que les gradués en forme.

Suivant le droit commun ancien, les degrés d'étude n'étaient point nécessaires pour recevoir les offices et les bénéfices ecclésiastiques : les universités n'étaient point encore établies alors. Les privilèges des gradués furent introduits, tant pour remédier aux abus des collations que pour complaire aux universités devenues puissantes, en favorisant les études qui y étaient faites. Jean XXII (1316-34) avait consenti que l'université de Paris lui adressât des rôles comprenant les noms et qualités de ceux qu'elle jugerait dignes de récompense; ces rôles furent établis d'après les qualités des degrés et l'ancienneté des grades. L'université les envoya constamment aux successeurs de Jean, qui y eurent plus ou moins d'égard. A l'époque du grand schisme, une assemblée des prélats français, tenue en 1408, déclara retirer l'obédience du royaume aux deux papes rivaux; elle décida en même temps que l'on confèrerait le tiers des bénéfices à ceux qui seraient inscrits sur une liste que l'université dresserait, de trois ans en trois ans. Ce règlement fut approuvé par lettres patentes du roi Charles VI. Le concile de Bâle, où les universités tenaient une si grande place, ordonna que les cures des villes murées ne fussent conférées qu'à des gradués; il confirma, en outre, l'affectation qui leur avait été précédemment faite du tiers des bénéfices. La Pragmatique de Bourges reproduisit ce décret en le modifiant sur quelques points, et elle fit sur les droits des gradués un règlement qui, depuis, servit de loi dans le royaume, ayant été confirmé par le Concordat, moyennant quelques changements. En conséquence, les degrés d'étude servaient à deux fins sous l'ancien régime : 1° ils produisaient la capacité nécessaire pour posséder certains bénéfices; 2° ils donnaient la faculté de les requérir, en vertu d'un droit qu'on nommait ordinairement *expectative des gradués*.

Les bénéfices qui ne pouvaient être possédés dans le royaume que par des gradués étaient : 1° les archevêchés et les évêchés; 2° les dignités des cathédrales; 3° les prébendes théologales et les pénitenceries, même l'écolatrie; 4° les dignités principales des collégiales; 5° les cures dans les villes et lieux considérables. Le Concordat statuait que ceux que le roi présenterait au pape pour être pourvus d'évêchés devraient être docteurs ou licenciés en théologie ou en droit canon; étaient exceptés de cette règle les parents du roi, les personnes d'une grande élévation et les religieux qui, par la constitution de leur ordre, devaient renoncer aux degrés. Pour les cures des villes, l'injonction du concile de Bâle avait été maintenue dans la Pragmatique et dans le Concordat; mais, pour les autres bénéfices énumérés plus haut, la qualité de gradué n'avait pas été exigée par la Pragmatiqne; cette loi exhortait seulement à la requérir (tit. IV, ch. II, § 14). Une exhortation analogue avait été faite par le concile de Trente (*Ses.* XXIV, C. 12, *De Reform.*). Sur la demande de l'assemblée du clergé, ces conseils furent convertis en obligation, par un édit de 1606 : « Nul ne pourra à l'avenir être pourvu des dignités des églises cathédrales ni des premières dignités des églises collégiales, s'il n'est gradué en la faculté de théologie ou de droit. »

Les degrés d'études n'étaient point nécessaires pour l'obtention des bénéfices de moindre importance; mais l'*expectative des gradués* assurait à ceux-ci, sur une partie de ces bénéfices, lorsqu'ils étaient collatifs, des droits plus précis que ceux qui résultaient de l'obligation générale que nous venons de rapporter, fort indéterminée quant aux conditions d'exécution, et qui laissait aux collateurs la faculté

de choisir arbitrairement entre les gradués. Le concile de Bâle et la Pragmatique avaient attribué aux gradués le tiers des bénéfices vacants. Ce compte était difficile à établir ; le Concordat le simplifia, en affectant à leur expectative le tiers de l'année ; il leur assura tous les bénéfices qui vaqueraient pendant les mois de janvier, avril, juillet et octobre. Deux de ces mois, avril et octobre, étaient appelés *mois de faveur*, parce qu'il était loisible aux collateurs de disposer des bénéfices vacants en ces mois, au profit de tels gradués, soit *simples*, soit *nommés*, qu'ils voudraient choisir. Janvier et juillet étaient *mois de rigueur*, parce que les bénéfices vacants en ces mois, par décès ou résignation simple, ne pouvaient être conférés qu'*au plus ancien* des gradués nommés qui avaient rempli les formalités nécessaires pour faire valoir leur droit. — Les *gradués simples* étaient ceux qui n'avaient que les lettres de leurs degrés avec les certificats de leur temps d'étude. Les *gradués nommés* étaient, de plus, inscrits à ce titre, sur les rôles d'une université, et en avaient obtenu des *lettres de nomination* adressées à quelque collateur. Toutes les universités n'avaient point le droit de donner ces lettres de nomination, car la Pragmatique n'avait accordé l'expectative des gradués qu'à ceux qui avaient reçu leurs degrés dans des universités *privilégiées*. Au mot *privilegiata* le Concordat substitua celui de *famosa*. Au XVIIIe siècle, les *universités fameuses* étaient celles de Paris, Reims, Orléans, Bourges, Angers, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Caen, Dijon, Bordeaux et Valence. Les universités des provinces réunies à la couronne depuis la Pragmatique et le Concordat pouvaient rendre leurs gradués capables de posséder des bénéfices, mais elles ne pouvaient point leur accorder des lettres de nomination pour en requérir, en vertu de l'expectative. — Les bénéfices à patronage laïque n'étaient pas sujets à l'expectative ; de même, ceux qui étaient à la collation du roi ou à la pleine collation laïque des particuliers. — Pour les notions relatives à la forme des études et des épreuves au programme des examens et à la collation des grades, V. l'art. FACULTÉ, § *Théologie*, t. XVI, pp. 1074-1076.

Les avantages assurés aux gradués n'avaient point seulement pour effet de favoriser la fréquentation et, par suite, la prospérité des universités ; ils attribuaient à celles-ci une part considérable dans la direction de l'Eglise. En effet, les conducteurs les plus importants de l'Eglise étaient formés par les professeurs des universités. Dans le même ordre de faits, d'autres causes concouraient à donner aux ecclésiastiques de l'ancien régime un caractère ou un tempérament fort différent de celui des ecclésiastiques de notre temps, façonnés dans la claustration et sous la discipline des séminaires, et dépendant de leurs évêques depuis le commencement jusqu'à la fin de leur carrière. Placé au milieu du mouvement des universités, l'étudiant clerc vivait d'une vie à peu près aussi libre que les autres étudiants, et les grades qu'il avait obtenus lui procuraient des droits positifs, garantis contre l'arbitraire des collateurs des bénéfices. Il suffit de constater ces différences pour en apercevoir les conséquences. Il est vrai qu'une ordonnance du 25 déc. 1830, complétant les dispositions établies sous l'Empire, pour la restauration des facultés de théologie, exigea le grade de docteur en théologie pour être nommé professeur, adjoint ou suppléant, dans ces facultés (art. 1) ; celui de licencié pour être nommé archevêque, évêque, vicaire-général, dignitaire ou membre du chapitre, curé dans une ville, chef-lieu de département ou d'arrondissement (art. 2) ; celui de bachelier pour être nommé curé de chef-lieu de canton (art. 3). Cette ordonnance aurait pu relever l'importance des facultés de théologie ; mais ces facultés n'étant point canoniquement instituées comme l'étaient les anciennes, ses dispositions rencontrèrent dans l'exécution de telles difficultés qu'elles ne furent jamais observées, et qu'elles sont tombées en une désuétude qui amena finalement la suppression des facultés catholiques de théologie. E.-H. VOLLET.

GRADUEL (*Graduale*, *responsorium graduale* ou *gradale*). Antienne chantée avant l'épître dans la plupart des églises latines ; elle consiste ordinairement en un verset tiré d'un psaume. Il est vraisemblable que, primitivement, le graduel comprenait un psaume entier (*psalmus responsorius*). La plupart des liturgistes enseignent que son nom lui vient de ce qu'il était chanté sur l'ambon, mais à un degré au-dessous de l'endroit où l'évangile était lu. Jusqu'à Grégoire le Grand, il était de règle que le graduel et ses appendices fussent chantés par les diacres seuls. — On donne aussi le nom de *graduel* : 1° à un livre ecclésiastique contenant tout ce qui est chanté après l'épître ; 2° aux quatorze psaumes, appelés aussi cantiques de Mahaloth (CXX-CXXXIV), que les Israélites chantaient en montant vers Jérusalem, pour les pèlerinages annuels.

GRÆB (Karl-Georg-Anton), paysagiste et peintre d'architecture allemand, né à Berlin le 18 mars 1816, mort à Berlin du 7 au 8 avr. 1884. Elève de J. Gerst, peintre de décors du théâtre de la cour et de l'Académie des beaux-arts, il débuta par la peinture de décors, l'abandonna pour voyager, enfin s'associa avec son ancien maître. Cette profession ne l'empêcha pas de produire des tableaux de chevalet très appréciés, tels que : *Tombeau du comte Mansfeld à Eisleben*, *Ancien Hôtel de Ville de Berlin*, *Tombeaux de la maison de Wurttemberg à Tubingue*, *la Cathédrale de Halberstadt* (musée de Berlin), etc. Ce fut aussi un excellent aquarelliste. Nommé peintre de la cour de Berlin en 1851, il devint, en 1855, professeur à l'Académie des beaux-arts. — Son fils, *Paul*, né à Berlin en 1842, mort à Berlin le 4 janv. 1892, d'un talent moindre, se fit également connaître comme peintre d'architecture ; il réussit encore mieux comme peintre en miniature sur ivoire. G. P-I.

GRÆFE (Karl-Ferdinand de), célèbre chirurgien allemand, né à Varsovie le 8 mars 1787, mort à Hanovre le 4 juil. 1840. Nommé, en 1810, professeur de chirurgie et directeur de la clinique chirurgicale et ophtalmologique à Berlin, il organisa des hôpitaux et des ambulances pendant la guerre, devint, en 1815, chirurgien d'état-major général, puis professeur de chirurgie à l'académie militaire de médecine et de chirurgie, vice-directeur de l'institut Frédéric-Guillaume et de l'académie militaire de médecine et de chirurgie (1822). C'est à Græfe que Berlin doit sa clinique chirurgicale et sa policlinique. De plus, avant lui, on ne faisait pas d'opérations autoplastiques en Allemagne ; il pratiqua avec succès la rhinoplastie et la blépharoplastie. De Græfe a inventé ou perfectionné un grand nombre de procédés opératoires. — Ouvrages principaux : *Jahresberichte über das klin.-chir.-augenärztl. Institut... 1817-1833* (Berlin, 1817-1834, gr. in-4) ; *Rhinoplastik*, etc. (Berlin, 1818, gr. in-4, 6 pl.) ; *Die epidemisch-contagiöse Augenblennorrhoe Ægyptens*, etc. (Berlin, 1823, gr. in-fol. Dr L. HN.

GRÆFE (Albrecht de), célèbre ophtalmologiste allemand, fils du précédent, né à Finkenheerde, aux portes de Berlin, le 22 mai 1828, mort à Berlin le 20 juil. 1870. Reçu docteur à Berlin en 1847, il alla suivre les leçons d'Arlt à Prague, de Jæger à Vienne, de Sichel et de Desmarres à Paris ; Desmarres exerça sur son élève une influence décisive ; de Græfe suivit ensuite Bowman à Londres et s'y lia avec Donders. De retour à Berlin en 1850, il y fonda une clinique à l'instar de celle qu'il avait vu fonctionner à Paris et fit si bien que trois ans après Berlin était le centre le plus important de l'enseignement ophtalmologique. La découverte de l'ophtalmoscope par Helmholtz en 1851 fournit à de Græfe un instrument qui lui fit faire des merveilles. Il avait appris chez Desmarres l'iridectomie ; l'ophtalmoscope lui permit de guérir le glaucome ; peu après, il réforma totalement l'opération du strabisme ; il ne nous est pas possible de citer tous les perfectionnements que l'ophtalmologie doit à ce savant éminent. De Græfe était professeur extraordinaire à l'université de Berlin, mais il avait l'ambition d'être professeur ordinaire, et,

comme la chaire n'existait pas, il fut nommé, en 1865, professeur ordinaire à titre personnel. Il fonda, en 1854, le célèbre *Archiv für Ophthalmologie;* c'est dans ce recueil et dans les *Annales d'oculistique* de Cunier qu'il faut chercher les excellentes monographies publiées par lui.

GRÆFENBERG. Bourg de la Silésie autrichienne (cercle de Freiwaldau) ; 2,500 hab. Il est célèbre par son établissement hydrothérapique fondé par Priessnitz en 1826 et qui attire chaque année de nombreux baigneurs. Auprès de Græfenberg est l'établissement de Nieder Lindewiese.

Bibl. : Kofrani, *Die Gräfenberger Wasserkur;* Freiwaldau, 1884. — Kettner, *Führer durch die Kurorte Gräfenberg und Lindewiese;* Freiwaldau, 1886.

GRAEFF (Michel-Ignace-Auguste), ingénieur et homme politique français, né à Schlestadt (Bas-Rhin) le 11 mars 1812, mort à Boisset-lès-Montrond (Loire) le 6 août 1884. Il entra à l'Ecole polytechnique en 1832, à celle des ponts et chaussées en 1834, fut nommé ingénieur ordinaire en 1840, ingénieur en chef en 1856, inspecteur général en 1869. Bien que n'ayant jamais appartenu à aucune assemblée élective, il fut appelé par le maréchal de Mac-Mahon à faire partie, comme ministre des travaux publics, du cabinet présidé par le général de Rochebouët (23 nov.-13 déc. 1877). Ce passage aux affaires fut d'ailleurs aussi obscur qu'il fut court. On doit à Graeff le canal d'irrigation du Forez et divers travaux hydrauliques à Saint-Étienne, à Roanne et à Saint-Chamond. Quant à ses écrits, ils comprennent des mémoires insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris* et dans les *Annales des ponts et chaussées*, et trois ouvrages, dont le dernier surtout est assez estimé : *Construction des canaux et des chemins de fer* (Paris, 1861, in-8, avec atlas) ; *Appareil et construction des ponts biais* (Paris, 1867, in-4, avec atlas) ; *Traité d'hydraulique* (Paris, 1883, 3 vol. in-4). L. S.

GRÆFLE (Albert), peintre allemand, né à Fribourg-en-Brisgau le 2 mai 1809, mort à Munich le 28 déc. 1889. Il étudia d'abord à l'université de sa ville d'origine, où il dessina d'après la nature, et vint en 1827 prendre à l'Académie de Munich les leçons de Cornelius et de Schnorr. En 1840, il alla à Paris travailler sous Winterhalter, puis, de retour en Bavière, il ouvrit un atelier où au portrait il joignit la peinture de genre et d'histoire. Parmi ses tableaux habilement conçus, bien dessinés et pleins de sentiment, nous citerons son *Triomphe d'Hermann*, musée de Karlsruhe, ses tableaux d'autel à Lahr et à Dundenheim (grand-duché de Bade), ses *Quatre Saisons*, au château de Karlsruhe, son *Cortège de jeunes filles à la procession de la Fête-Dieu*, à Dachau, et surtout ses *Intimes chez Beethoven;* parmi ses portraits, ceux de la *Reine Victoria et de sa famille*, du *Grand-Duc et de la Grande-Duchesse de Bade*, de l'*Empereur Maximilien* du Mexique et de l'*Impératrice sa femme.*

GRÆSSE (Johann-Georg-Theodor), bibliographe allemand, né à Grimma le 31 janv. 1814, mort le 27 août 1885. Bibliothécaire royal (1843), puis directeur du musée de Dresde (1864-82), il a publié : *Lehrbuch einer allgem. Litterærgesch. aller Vælker* (Leipzig, 1837-60, 13 livr.), compilation qu'il abrégea en 4 vol. (Dresde, 1844-50) ; *Bibliotheca magica* (Leipzig, 1843) ; *Bibl. psychologica* (Leipzig, 1845) ; *Trésor des livres* (Dresde, 1857-67, 6 vol., plus *Suppl.*, 1869), des éditions critiques d'un grand nombre de légendes allemandes, notamment : *Der Tannhäuser und ewige Jude* (1861) ; *Sagenschatz der Kœnigreichs Sachsen* (1855) ; *Sagenbuch des preussischen Staats* (Glogau, 1866-71, 2 vol.) ; *Geschlechts-Namen und Wappensagen des Adels deutscher Nation* (Dresde, 1876) ; les catalogues descriptifs des musées de Dresde (*Grüne Gewœlbe* et *Porcelaines*) ; un *Guide de l'amateur d'objets d'art et de curiosité* (Dresde, 1871 ; 7e éd., 1876), etc.

GRÆTER (Friedrich-David), archéologue allemand, né à Schwæbisch-Hall le 22 avr. 1768, mort à Schorndorf (Wurttemberg) le 2 déc. 1830. Il fut un promoteur des études sur les littératures scandinaves par ses traductions, *Nordische Blumen* (Leipzig, 1789), et ses revues, *Bragur* (1791-1804) et *Iduna und Hermode* (1812-16).

GRÆTZ (Heinrich), historien juif allemand, né à Xions (Posnanie) en 1817, professeur au séminaire juif et à l'université (1870) de Breslau. Son œuvre capitale est son histoire générale du judaïsme : *Gesch. der Juden von der ælteslen Zeit bis zur Gegenwart* (Leipzig, 1853-75, 11 vol. ; 3e éd., 1879 et suiv.), traduite au moins par parties en français, anglais, russe, etc. Parmi ses nombreux autres ouvrages, citons : *Gnostizismus und Judentum* (Breslau, 1846) ; *Frank und die Frankisten* (Breslau, 1869) ; *Kommentar über das Buchkohelet* (Leipzig, 1871) ; *Das Hohelied* (Vienne, 1873) ; *Die Prophetie Joels* (1873) ; *Kritischer Kommentar zu den Psalmen* (Breslau, 1882-83, 2 vol.). Il dirige, depuis 1869, avec P.-F. Frankl, la revue *Monatschrift für Gesch. und Wissenschaft des Judentums.*

GRÆVIUS (Johann-Georg Græve ou Greffe, dit), philologue et archéologue hollandais, né à Naumbourg le 29 janv. 1632, mort à Utrecht le 11 janv. 1703. Il fut professeur à Duisbourg, puis à Deventer et, enfin, à Utrecht. L'éclat de son enseignement attira dans cette ville de nombreux philologues et étudiants étrangers. Les universités de Heidelberg et de Padoue, ainsi que la république de Venise, firent à Grævius les offres les plus brillantes pour lui faire quitter son pays, mais il les déclina toujours. L'œuvre du grand philologue est immense, et ses travaux sont toujours achevés avec le plus grand soin ; ses éditions des auteurs classiques ont conservé, même aujourd'hui, une grande valeur, grâce à la sûreté de sa critique ; d'autre part, il a rendu des services signalés aux études historiques par ses savantes recherches sur l'antiquité. Les principaux ouvrages de Grævius sont, indépendamment des éditions critiques de Hésiode, Lucien, Justin, Suétone, Cicéron, Florus, Catulle, Tibulle, Properce, Lévêque et César : *Monumenta illustrium virorum et elogia aucta antiquis monumentis in agro Trajectino repertis* (Utrecht, 1671, in-fol.) ; *J.-G. Grævii Præfationes et Epistolæ CXX* (Hambourg, 1707, in-12) ; *Thesaurus antiquitatum romanarum* (Utrecht, 1694-1699, 12 vol. in-fol.) ; *Syntagma variarum dissertationum rariorum* (Utrecht, 1702, in-4) ; *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ* (Leyde, 1704-25, 45 vol. in-fol.) ; *Inscriptiones antiquæ J. Gruteri* (Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol.). C'est à tort qu'on a attribué à Grævius le *Cohors musarum*, publié à Utrecht en 1715.

Bibl. : P. Burmann, *Oratio funebris in Grævii obitum;* Utrecht, 1703, in-4. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas;* Louvain, 1765-78, 3 vol. in-fol. — F. Creuzer, *Zur Geschischte der classischen Philologie*, dans les *Opuscula selecta;* Leipzig, 1854, in-8.

GRÆW (Valentin), dit *Bacfart*, luthiste, né en Transylvanie en 1515, mort à Padoue le 13 août 1576. Très admiré de ses contemporains, il vécut à la cour de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, des empereurs Ferdinand Ier et Maximilien II. Il a publié une collection de ses pièces : *Premier Livre de tabelature de luth* (Paris, 1564, in-4) et *Harmoniæ musicæ in usum testudinis* (Cracovie, 1565-68, 2 vol. in-fol.).

GRAF (Urs), dessinateur et graveur suisse, né à Soleure entre 1485 et 1490, mort à Bâle vers 1529. Sa spécialité était de fournir des dessins de genre pour des livres ornés de gravures sur bois, et à cet égard il occupa une place considérable dans l'art de son temps. Il grava lui-même sur bois une cinquantaine de planches séparées, et aussi quelques estampes au burin. Il signait d'un monogramme composé des lettres V et G. Les dessins qu'on conserve de lui au musée de Bâle et à l'Albertine de Vienne témoignent de beaucoup d'originalité, d'esprit et d'habileté de main. G. P-i.

Bibl. : Amiet, *Urs Graf;* Bâle, 1873, in-8.

GRAF (Charles-Henri), théologien et orientaliste d'origine alsacienne, né en 1815, mort en 1869. Graf a publié différentes monographies, mais principalement l'ouvrage intitulé : *Die geschichtlichen Bücher des Alten Testaments* (1865). Ce livre eut un retentissement extraordinaire parce que l'auteur établissait, par des raisons très fortes, que la loi rituelle contenue dans les livres de l'*Exode-Lévitique-Nombres* doit être tenue pour plus récente que la loi inscrite au *Deutéronome* et, par suite, attribuée aux docteurs de la Restauration. Cette vue, adoptée et défendue par Reuss, Kuenen, Wellhausen, est désormais connue sous le nom d'hypothèse de Graf. Quelque sort que l'avenir lui réserve, elle aura opéré une « révolution bienfaisante » dans les études bibliques. Cette expression est empruntée à M. Reuss, qui avait eu Graf pour élève et avait déjà indiqué à une date ancienne, bien que sous une forme voilée, cette même voie. Il reste à savoir si les raisons invoquées par Graf et ses successeurs, pour transporter aux temps du second temple l'édition la plus volumineuse de la loi mosaïque, ne sont pas également valables pour les deux éditions de cette même loi (*Deutéronome* et *Livre de l'Alliance*) (*Exode*, XXI-XXIII), que l'on continue de rapporter à l'époque anté-exilienne. Dans un autre ordre d'études, Graf a publié une traduction allemande du Goulistân de Sadi (Leipzig, 1846) ; la traduction allemande (Iéna, 1850) et le texte persan du Boustân de Sadi (Vienne, 1858).

GRAF (Arthur), poète et philologue italien, né à Athènes en 1848. Il fut élevé en Roumanie où il fit ses premières études qu'il acheva dans les universités italiennes. En 1882, M. Graf fut nommé professeur de philologie à l'université de Turin. On lui doit entre autres travaux estimés : *Poesie e Novelle* (Rome, 1874) ; *Complementi della chanson d'Huon de Bordeaux* (Halle, 1878) ; *La Leggenda del Paradiso terrestre* (Turin, 1879) ; *Prometeo nella poesia* (*id.*, 1880) : *La Leggenda dell'aurora* (*id.*, 1881) ; *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo* (*id.*, 1882-1883, 2 vol.) ; *Diavolo* (Milan, 1889). M. Arthur Graf a donné aussi de nombreux articles à des revues italiennes et a été l'un des fondateurs du *Giornale storico della letteratura italiana*.

GRAF (Johann-Heinrich), mathématicien suisse, né en 1852. Il est professeur de mathématiques à l'université de Berne. Il a publié : *Beiträge zur Theorie der Riemann'schen Fläche* (Zurich, 1878, in-8) ; *Die kartographischen Bestrebungen J.-R. Meyers von Aarau* (Berne, 1883, in-8) ; *Beitrag zur Auswerthung bestimmter Integrale* (Berne, 1884, in-8) ; *Der Mathematiker J.-G. Trelles* (Berne, 1886, in-8) ; *Geschichte der Mathematik und der Naturwissenschaften in bernischen Landen* (Berne, 1888, t. I, in-8), etc. Il est en outre l'un des principaux rédacteurs des *Mittheilungen der Naturforschenden Gesellschaft* (Berne) et de la *Deutsche Encyklopädie* (Berlin).

GRAFENSTADEN. Section de la com. d'Illkirch, cant. de Geispolsheim, arr. d'Erstein (Basse-Alsace) ; sur l'Ill, le canal du Rhône au Rhin, la ligne de tramway de Strasbourg à Markolsheim et le chem. de fer de Strasbourg à Bâle ; 5,228 hab., y compris 150 militaires du fort Werder qui s'élève à proximité. Le village de Grafenstaden, originairement domaine oblat de l'évêché de Strasbourg, et dès le XIVe siècle fief de l'Empire, devint un siècle plus tard une possession féodale de la ville de Strasbourg, dont il était pendant longtemps le lieu de plaisance. L'usine de Grafenstaden, fondée en 1838, appartient avec les établissements de construction à Mulhouse et à Belfort à la « Société alsacienne de constructions mécaniques », et occupe 1,500 ouvriers. Ses produits spéciaux sont : matériel de chemins de fer, c.-à-d. locomotives, tenders et matériel fixe ; machines-outils de toute sorte ; grosse construction et installations spéciales, telles que toitures et poutrages métalliques, ponts, travaux hydrauliques et travaux de fonderie et de forge ; outillage usuel comme appareils de levage (crics, vérins, grues) ; bascules décimales et centésimales, tarauds, filières, mèches, fraises. A Illkirch on a découvert des tombes de l'époque franque (V. *Bull. de la Soc. pour la conserv. des mon. hist. d'Als.*, 2e série, XV, 5) ; église protestante de 1495, dernière période de l'art gothique ; maison dans laquelle, le 30 sept. 1681, fut signée la capitulation de Strasbourg.

BIBL. : GRANDIDIER, *Œuvres hist. inédites*, V, pp. 455-457.

GRAFF ou **GRAF** (Anton), peintre allemand, né à Winterthur (Suisse) le 20 déc. 1736, mort à Dresde le 22 juin 1813. Fils d'un simple artisan, il reçut dans sa ville natale les leçons de Schellenberg, puis devint aide du peintre de la cour Schneider à Ansbach et alla ensuite s'établir à Augsbourg, où il fut bientôt en renom comme portraitiste. Appelé en Saxe en 1766, il devint peintre de la cour et membre de l'académie de Dresde. On évalue à 1655 le nombre des portraits faits par cet artiste, qu'on a surnommé le Van Dyck de l'Allemagne. Citons ceux de *Mendelssohn*, de *Ramler*, de *Gellert*, de *Lessing*, de *Herder*, de *Schiller*, de *Gluck*, du roi *Frédéric-Guillaume II* et du professeur berlinois *Sulzer*, dont il avait épousé la fille. Presque toutes ses œuvres, qui, à la finesse, à l'ordonnance, à la fraîcheur du coloris et au sentiment, joignent une ampleur de caractère remarquable, ont été reproduites par la gravure. Elles appartiennent presque exclusivement à des galeries particulières ; cependant le musée de Dresde possède d'A. Graff un buste du roi *Frédéric-Auguste de Saxe* et son portrait peint par lui-même ; à la Pinacothèque de Munich et à Christiania, on peut voir aussi son portrait, et à Brunswick, celui du prince *Frédéric-Albert d'Anhalt*.

GRAFF ou **GRAF** (Karl-Anton), peintre allemand, fils du précédent, né à Dresde le 10 mars 1774, mort à Dresde le 9 mars 1832. Après avoir été initié par son oncle le professeur Sulzer à la connaissance de la philosophie, il se mit à étudier le paysage sous Zingg et acheva de se former par des voyages en Suisse, en Italie, en Allemagne. Ses œuvres, remarquables à la fois pour la correction du dessin et la chaleur du coloris, reproduisent surtout des sites de régions de montagnes.

GRAFFENEIRE (V. COMBIN [Grand]).

GRAFFENRIED (Rodolphe de), militaire bernois. Il est connu seulement par la part qu'il prit à la lutte contre l'armée de Brune en 1798 au moment de l'invasion des Français en Suisse. Le 5 mars, il commandait la division bernoise qui battit les Français à Neuenegg et les contraignit à repasser la Singine. Cette victoire ne sauva d'ailleurs pas la république de Berne, la ville s'étant rendue la veille. E. K.

GRAFFENSTADEN (V. GRAFENSTADEN).

GRAFFIGNY-CHEMIN. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Bourmont ; 696 hab.

GRAFFIGNY (Françoise D'ISSEMBOURG D'HAPPONCOURT, dame de), femme auteur française, née à Nancy le 13 févr. 1695, morte à Paris le 12 déc. 1758. Fille du major des gardes de Léopold Ier, duc de Lorraine, et de Marguerite-Christine de Saureau, petite-nièce de Callot, elle fut élevée à la cour de Lorraine. Mariée fort jeune à François Huguet de Graffigny, chambellan du duc, personnage grossier et avare qui la brutalisa, elle obtint après de longues souffrances une séparation judiciaire. Elle était établie à Cirey chez la marquise du Châtelet (1738) lorsque Voltaire la soupçonna de lui avoir dérobé une copie de *la Pucelle*. Soumise aux traitements les plus odieux, elle fut recueillie par la duchesse de Richelieu qui lui laissa en mourant (1740) une pension de 1,000 écus. En 1745, elle débutait dans la littérature par une nouvelle assez médiocre *le Mauvais Exemple produit autant de vertus que de vices*. Deux ans après elle était célèbre. Ses *Lettres d'une Péruvienne* (Paris, 1747, in-12) dans le genre des *Lettres persanes*, pleines de descriptions brillantes et de sentimentalités, obtinrent un succès considérable et furent traduites dans toutes les langues de l'Europe. Mme de Graffigny eut dès lors un salon où fréquentèrent Helvétius, Turgot et tous

les beaux esprits du temps et devint une vraie puissance. En 1750, elle fit jouer une comédie, *Cénie*, qui accrut encore sa réputation. Elle en jouissait en paix lorsqu'elle s'avisa de présenter à la Comédie-Française une nouvelle pièce, *la Fille d'Aristie*, qui, annoncée peut-être trop pompeusement, eut une chute retentissante. La désillusion fut si forte que Mme de Graffigny en mourut. On a encore d'elle des lettres fort intéressantes parues d'abord sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet* (Paris, 1820, in-8) et rééditée par M. Asse avec une notice biographique (Paris, 1879, in-12), quelques petites pièces de théâtre, *Ziman et Zenise*, *Phaza*, etc. On a donné à plusieurs reprises des recueils entre autres : *Œuvres complètes* (Londres, 1788, 5 vol. in-12); *Œuvres de théâtre* (1770, in-12) ; *Œuvres choisies* (1783, 2 vol. in-12), etc. R. S.

Bibl.: Guerle, *Madame de Graffigny* ; Nancy, 1882, in-8.

GRAFFIONE (Le), peintre italien du xve siècle, né à Florence. Elève d'A. Baldovinetti, il est l'auteur d'un *Père éternel dans une gloire*, peint à fresque au-dessus de la porte de l'église Santa Maria degli Innocenti, à Florence.

GRAFFITE. Les archéologues nomment ainsi toutes les inscriptions ou dessins faits à la main que l'on trouve gravés sur les vieux monuments, ce que seront pour nos petits-neveux les bonshommes, qu'écoliers nous gravâmes sur les murs des classes. On en a trouvé de grandes quantités à Pompéi et à Rome. C'étaient soit des reproductions frustes de tableaux, soit des caricatures de héros ou de personnages vivants, soit des inscriptions de toute nature. On connaît un graffite trouvé à Rome qui représente le Christ en croix avec une tête d'âne et celui trouvé à Pompéi représentant un combat de Pompéiens et de Nucériens.

GRAFSTRŒM (Anders-Abraham), poète suédois, né à Sundsvall le 10 janv. 1790, mort au presbytère d'Umeå le 24 juil. 1870. Lecteur à l'académie militaire de Karlberg (1821), puis à Hernœsand (1832), il devint pasteur d'Umeå (1835) et prévôt (1837). A la mort de Franzén (1847), dont il avait épousé les deux filles, il fut proposé pour l'évêché de Hernœsand, dont il représenta le clergé à toutes les diètes, de 1840 à 1851. Les poésies peu originales et assez monotones, mais fort bien écrites, harmonieuses et pleines de sentiment et de naturel, qu'il publia à partir de 1817, lui valurent d'abord le grand prix de l'Académie suédoise, en 1825, puis un des dix-huit sièges de cette compagnie (1839). Beaucoup d'entre elles ont été mises en musique par Nordblom et sont devenues populaires. Elles ont paru dans des journaux, des calendriers et dans ses *Essais poétiques* (1826, 1832) ; *Chants du Norrland* (1841, 1848) ; *Lys de Noël*, pièces religieuses (1851 ; 2e édit. 1852), et ont été réunies dans ses *Samlade skaldestyken* (1864, 2 vol.). On lui doit aussi une traduction en vers (1833) de *Sappho*, drame de Grillparzer ; un essai sur *l'Amour et Psyché* et sur *le Faune de Sergel* (dans *Svea*, 1819) ; le texte de *Une Année en Suède*, accompagnant les planches de Forssell (1827-35); *Biographie de Franzén* (dans le t. VII des *Poésies* de celui-ci, Œrebro, 1861, t. I de l'édit. de 1867) ; des Discours et des *Pensées chrétiennes* (1855). B-s.

Bibl.: *Eloge*, par F.-A. Dahlgren, son successeur à l'Académie (dans le t. XLVII de *Svenska Akademiens handlingar* (1872).

GRAFSTRŒM (Thor-Frithjof), poète et prédicateur suédois, né à Karlberg le 6 avr. 1827, mort le 13 août 1883. Ordonné prêtre en 1857, il fut aumônier des légations suédoises de Paris (1859) et de Londres (1863), pasteur de la paroisse de Klara, à Stockholm (1866), premier prédicateur de la cour (1872), grand aumônier ou évêque des ordres royaux (1880) et membre de la première chambre de la diète à partir de 1875. Trois de ses poèmes, couronnés par l'Académie suédoise : *F.-M. Franzén*, élégies (1848) ; *l'Avenir de la Poésie* (1848) ; *le Lapon des Montagnes* (1861), sont réunis avec d'autres pièces également pleines de fraîcheur, dans ses *Poésies* (1884), avec notice sur lui, par K.-D. af Wirsén. Il donna aussi, sous le titre de *Souvenirs de l'église de Klara* (1878-79), un recueil des prêches qu'il avait prononcés devant un nombreux auditoire. B-s.

GRAFTON. Petite ville industrielle du Massachusetts (Etats-Unis), à 60 kil. S.-O. de Boston. Filatures, fabriques de chaussures.

GRAFTON (Richard), chroniqueur et imprimeur anglais, mort vers 1572. Pour aider à répandre la Bible en langue vulgaire, il fit imprimer à Anvers, sous le nom de Thomas Matthews, une édition de la Bible de Coverdale, légèrement retouchée (1537). L'année suivante, F. Regnault, à Paris, en imprima une autre édition pour lui et son associé, Edward Whitchurch. Ils obtinrent alors de François Ier licence d'imprimer une édition in-folio ; mais l'ouvrage fut déclaré entaché d'hérésie, et Grafton dut quitter la France en hâte. Cependant les caractères et les presses, qui avaient été confisqués, purent être achetés par Cromwell, et la *Great Bible* parut à Londres en 1539. De ces presses, dirigées par Grafton, sortirent un grand nombre d'éditions de l'Ancien et du Nouveau Testament, de livres de prières, de proclamations officielles et d'autres ouvrages d'un intérêt moins spécial. Emprisonné pendant quelques semaines à l'avènement de Marie Tudor, Grafton eut pour successeur John Cawood. Il siégea au Parlement pour Londres en 1553 et en 1556, et pour Coventry en 1562. Comme écrivain, Grafton mit une dédicace et une préface en vers à la *Chronicle* de Hardynge (1543) qu'il continua en prose ; il conduisit jusqu'à la mort de Henri VIII l'ouvrage de Hall : *Union of the two Noble and Illustre Families of Lancastre and Yorke*, et signa de son nom un *Abridgement of the Chronicles of England* (1562), qui fut suivi de *Chronicle at large and meere Historye of the Affayres of Englande* (1568, 2 vol.). B.-H. G.

GRAFTON (Ducs de) (V. Fitzroy).

GRÁGÁS ou l'OIE grise. Nom que portait primitivement un exemplaire de l'ancienne loi du Frostathing dans la Norvège moyenne, écrit vers 1040 par ordre du roi Magnus le Bon, et qui, par méprise, fut donné, vers 1600, à un code des anciennes lois islandaises, en vigueur de l'an 930 environ jusque vers 1262, date de la rédaction des deux principaux manuscrits où il est conservé : le *Codex regius*, à la grande Bibliothèque, et le *Stadarhóltsbók*, à la bibliothèque de l'université de Copenhague. C'est le plus complet, le mieux ordonné et le mieux rédigé des codes scandinaves du moyen âge ; aussi est-il regardé comme une source de premier ordre, quoiqu'il n'ait pas été sanctionné par l'Althing, mais soit un simple recueil formé par un habile juriste. J.-F. Schlegel en a donné une édition d'après ces deux manuscrits, avec traduction latine et commentaires (Copenhague, 1829, 2 vol. in-4). Vilhjálm Finsen a édité : le *Codex regius*, avec une traduction danoise (*ibid.*, 1852-70, 2 vol. in-8) ; le *Stadarhóltsbók* (*ibid.*, 1872) ; des fragments tirés de *Skálholtsbók* et d'autres manuscrits (1883), et il l'a étudié dans divers mémoires (V. son art.). Ce code fait aussi l'objet de publications de K. Maurer et de A. Kempe (*Sur le Jury* ; Lund, 1885, in-4). B-s.

GRAGNAGUE. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Verfeil ; 564 hab.

GRAGNON (Félix-Alexandre), administrateur français, né à Libourne en 1843. Avocat, puis journaliste (1868). En 1876, il fut nommé secrétaire général du dép. du Gers d'où il passa dans les Côtes-du-Nord. Révoqué par le gouvernement du 16 mai 1877, il devint après sa chute secrétaire général des Alpes-Maritimes, sous-préfet de Castres (1878), de Boulogne-sur-Mer (1879), préfet de la Corrèze (1880) de la Corse (1881), du Finistère (1882) ; il fut appelé en 1883 aux fonctions de secrétaire général de la préfecture de police. L'intelligence et l'activité dont il fit preuve lui valurent d'être nommé préfet de police. Il déploya à la préfecture de rares qualités d'administrateur et sut prendre sur le personnel une grande autorité ; mais son

administration fut contemporaine de l'affaire dite des décorations qui devait amener pour lui une disgrâce momentanée. Son attitude avait d'ailleurs été dans cette circonstance absolument correcte ; il fut victime de son dévouement à l'égard du président Grévy, et il fut sacrifié en nov. 1887 ; sollicité de donner sa démission, il préféra être révoqué et fut remplacé par M. Léon Bourgeois. Il fut directeur de la Sûreté générale pendant la durée du cabinet Floquet. En cette qualité il rendit de signalés services au gouvernement dans la lutte contre le boulangisme. R. R.

GRAGNON-Lacoste (Thomas-Prosper), publiciste français, né à Castillon-sur-Dordogne en 1820. Consul de la république de Haïti à Bordeaux. Citons de lui : *Manuel de généalogie* (Paris, 1849, in-8) ; *Précis historique de la législation consulaire* (Bordeaux, 1860, in-8) ; *Toussaint Louverture* (1877, in-8), d'après des documents inédits communiqués par la famille ; *l'Haïtiade* (1878, in-8), poème épique en huit chants.

GRAHAM (John), troisième comte de Montrose, homme d'Etat écossais, né vers 1547, mort le 9 nov. 1608. Il assista le régent à la bataille de Langside (1568), devint en 1571 comte de Montrose à la mort de son grand-père, figura à la bataille de Stirling et contribua à la pacification de Perth (1572). Devenu, après 1578, un des conseillers favoris du roi, il contribua à la chute de Morton et organisa en 1582 le raid de Ruthven pour enlever le roi. Gouverneur de Glasgow en 1583, il employa la faveur dont il jouissait à poursuivre avec acharnement ses ennemis, entre autres Angus et le comte de Mar. Il s'entendait au mieux avec Arran, mais Angus, à la tête de tous les lords mécontents, les obligea à capituler. Une réconciliation générale des deux partis qui se disputaient la direction du roi eut lieu en 1587. En 1598, Montrose était pourvu de la présidence du conseil privé reconstitué et, le 15 janv. 1599, il fut nommé lord chancelier d'Ecosse. Lorsque Jacques devint roi d'Angleterre (1603), la direction des affaires d'Ecosse fut confiée à Montrose et à lord Fyvie, et il prit une part active aux discussions du Parlement relatives à l'union des deux royaumes. Il fut promu vice-roi d'Ecosse le 6 déc. 1604 et présida le Parlement rouge de 1606. Le roi lui fit faire des funérailles solennelles. R. S.

GRAHAM (Marquis et ducs de Montrose) (V. Montrose).

GRAHAM (William), comte de Menteith, comte d'Airth, homme d'Etat anglais, né en 1591, mort en janv. 1661. Très en faveur à la cour de Charles Ier, il fut nommé en 1626 membre du conseil privé d'Ecosse et commissaire de l'Echiquier, en 1628 président du conseil et justice-general : il était un des conseillers les plus écoutés du roi sur les affaires d'Ecosse. Mais cette faveur même lui attira des ennemis puissants. Ils l'accusèrent d'avoir prétendu qu'il avait au trône des droits aussi solides que ceux du roi. Charles lui retira toutes ses fonctions et toutes ses pensions. En 1637, Menteith, ayant refusé d'adhérer au Covenant, revint en faveur. Il rentra au conseil privé et fut chargé de lever des troupes contre les covenantaires. Le comté d'Airth lui avait été donné en 1632. Ce titre passa à son petit-fils William ; il s'éteignit en 1783 dans la personne d'un comte de Menteith, si pauvre qu'on l'appelait le comte-mendiant et qu'il avait été en effet réduit à la mendicité. R. S.

GRAHAM (Richard), vicomte Preston, né à Netherby (Cumberland) le 24 sept. 1648, mort à Nunnington le 22 déc. 1695. Il fit ses études et prit ses grades à Oxford, et fut élu en 1675 membre du Parlement pour Cockermouth, circonscription qu'il représenta jusqu'en 1681. Tory renforcé, il appuya ardemment les droits du duc d'York à la succession. Créé pair d'Ecosse en 1680 avec le titre de vicomte Preston, il fut nommé en 1682 envoyé extraordinaire à la cour de France. Il fut chargé de proposer la médiation de Charles II entre la France et l'Espagne et de s'occuper des affaires des Pays-Bas. Revenu en Angleterre à l'avènement de Jacques II, il fut élu au Parlement par Cumberland en 1685 et entra au conseil privé. Chancelier de la reine douairière, il fut encore nommé en 1687 lord lieutenant de Cumberland et Westmoreland. En 1688, il était élu lord président du conseil. Il essaya vainement d'incliner le roi à la modération. Après la Révolution, il fut un des agents les plus actifs de la cour de Saint-Germain et reçut de Louis XIV des subsides considérables. Arrêté en 1689, il fut emprisonné à la Tour de Londres. Il fut relâché à la fin de l'année après avoir fait une amende honorable assez plate. En déc. 1690, il fut arrêté de nouveau au moment où il allait passer en France avec force papiers compromettants. Accusé de haute trahison, il fut jugé le 17 janv. 1691 et condamné à mort. Il fut mis en liberté le 13 juin après avoir révélé tout le complot jacobite et dénoncé ses complices, parmi lesquels figuraient Clarendon, Dartmouth, l'évêque d'Ely, William Penn. Il se retira dans le Yorkshire poursuivi par le mépris des jacobites. Il passa ses derniers jours à une traduction de la *Consolation philosophique* de Boèce qui fut imprimée après sa mort (Londres, 1696, in-8). R. S.

GRAHAM (John) de Claverhouse, vicomte Dundee, né vers 1649, mort à Killiecrankie le 27 juil. 1689. Il reçut à l'université de Saint-Andrews une instruction assez développée et s'adonna surtout aux mathématiques. Très jeune encore, il s'engagea dans le contingent anglais de l'armée de Turenne, passa, vers 1674, au service de Guillaume d'Orange, dont il sauva, dit-on, la vie à la bataille de Senef, puis, n'ayant pu obtenir d'être nommé colonel, il revint en Angleterre (1677), où il fut employé dans les horse guards du marquis de Montrose. Envoyé dans le S. de l'Ecosse en 1678 pour y soumettre les covenantaires, Claverhouse fit preuve dans cette œuvre de répression d'une cruauté qui a rendu son nom tristement célèbre. Il réduisit à force de persécutions les paysans au désespoir. Ils se soulevèrent en masse, le battirent à Drumclog en 1679 et le poursuivirent jusque sous les murs de Glasgow. La panique fut telle que le duc de Monmouth fut nommé généralissime. Il gagna la bataille de Bothwell Bridge, et, suivant le conseil de Claverhouse, il le chargea de *terrifier* le pays. Claverhouse mit à feu et à sang les comtés d'Ayr, de Dumfries et de Galloway. Comme cette dernière province ne se soumettait pas, il y fut de nouveau envoyé en 1681 et recommença ses pillages et ses persécutions avec une telle ardeur que, le 15 mai, le conseil privé lui envoyait des remerciements pour le zèle avec lequel il avait exécuté ses ordres et, peu après, le chargeait d'appliquer le même système au Lanark et Ayr. Il faillit être assassiné et ne s'en montra que plus cruel. Il brisa impitoyablement les résistances de la famille *Dalrymple* (V. ce nom) et s'en fit aussitôt récompenser en obtenant une part des dépouilles de Lauderdale et l'entrée au conseil privé d'Ecosse. A peine venait-il d'épouser la fille de lord Cochrane (10 juin 1684), que son second, le colonel Buchan, tombait dans une embuscade. Il s'ensuivit une nouvelle campagne contre les covenantaires et un surcroît de persécutions. C'est cette période que les malheureux religionnaires ont appelée *Killing Time*. Ils eurent leurs martyrs. Claverhouse fit exécuter des femmes et fusiller John Brown, le carrier chrétien, en présence de sa femme et de ses enfants. En 1686, il était promu major général ; en 1688, le dernier martyr covenantaire, Renwick, subissait son supplice. Claverhouse fut nommé prévôt de Dundee. Au moment de l'invasion du prince d'Orange, il arriva à Salisbury à la tête du contingent écossais (10 nov. 1684). Le roi récompensa sa fidélité en le créant vicomte de Dundee. Bientôt Jacques perdait son trône et passait en France. Guillaume d'Orange permit à Dundee de se retirer en Ecosse. Il s'y trouvait encore des covenantaires ; ils résolurent d'assassiner leur persécuteur qui, averti à temps, put s'échapper. Il se rejeta violemment dans le parti de Jacques, se réfugia dans les Highlands et souleva les clans. Le général Mackay, à la tête des régiments écossais de Guillaume, fut dépêché contre les rebelles. Il fut complètement battu à la passe de Killiecrankie. Mais Dundee était tombé en chargeant bravement

à la tête de ses cavaliers. Il était le seul lien qui unissait entre eux les higlanders. Après sa mort, l'armée qui avait jeté la terreur dans les basses terres se dissipa d'elle-même en fort peu de temps. On a de Dundee des lettres fort intéressantes dont une partie seulement a été imprimée par le Bannatyne Club : *The Letters of viscount Dundee with illustrative documents* (1826) ; d'autres se trouvent dans les *Memorials of Dundee* de Napier (1859-62), d'autres dans le *Red Book of Menteith* de Fraser. Walter Scott a fait de Claverhouse un des héros des *Puritains d'Ecosse* et de son *Wandering Willie's Tale*. R. S.

Bibl. : Mowbray-Morris, *Life of Claverhouse*. — T.-F. Henderson, *Life of John Graham of Claverhouse viscount Dundee* ; Londres, 1890.

GRAHAM (James), officier anglais, né à Norton Conyers (Yorkshire) en mars 1649, mort à Charlton le 26 janv. 1730, frère du précédent. En 1671, il servit dans le régiment d'infanterie écossaise de Douglas avec une commission de capitaine délivrée par Louis XIV, passa sous les ordres du comte de Carlisle en 1673 et ceux du duc de Monmouth en 1674, dans l'armée de Turenne. Revenu en Angleterre en 1675, il devint un des gentilshommes les plus en faveur à la cour et épousa, malgré l'opposition de sa famille, la belle Dorothée Howard. Trésorier de la duchesse, puis du duc d'York, il accompagna en 1682 lord Feversham à la cour de France pour complimenter le roi de la naissance du duc de Bourgogne. Jacques II le nomma trésorier de sa cassette et gouverneur de Windsor (1685). Membre du Parlement pour Carlisle, il s'endetta fort pour le roi. Il se maintint en faveur auprès de Guillaume III, mais il devint suspect lors de l'arrestation de son frère et fut l'objet d'une poursuite. Il passa en Ecosse où il possédait une influence considérable, et il se mit à la tête du mouvement jacobite. En 1692, il s'embarquait pour la France. Il se livra peu après et fut maintenu en liberté sous caution, mais en 1696 il fut impliqué dans le complot contre la vie du roi et envoyé sur les pontons. Il fut bientôt relâché et se retira en province où il demeura en correspondance avec ses amis jacobites. En 1702, il fut élu, avec l'agrément du gouvernement, membre de la Chambre des communes par Appleby qu'il représenta jusqu'en 1707, puis en 1707 par le Westmoreland qu'il représenta jusqu'en 1727. Il jouissait dans ce comté d'une immense popularité, surtout après ses votes en faveur de Sacheverell. R. S.

GRAHAM (George), horloger et mécanicien anglais, né à Horsgill, près de Kirk-Linton (Cumberland), en 1675, mort à Londres le 20 nov. 1751. Il entra en apprentissage à treize ans chez le célèbre horloger de Londres Tompion et devint bientôt l'un des plus habiles mécaniciens de son temps. On lui doit le pendule compensateur à mercure qui porte son nom (V. Pendule), l'échappement à cylindre et l'échappement à ancre et à repos (V. Ancre, t. II, p. 998), de nombreux instruments d'astronomie (entre autres le quart de cercle mural de l'observatoire de Greenwich et le grand secteur qui servit à Bradley pour ses mémorables découvertes), un planétaire exécuté pour le comte Orrery et appelé par la suite un *orrery*, etc. Il était membre de la Société royale de Londres. Il a fait à cette savante compagnie de nombreuses communications publiées par les *Philosophical Transactions* (1722 à 1743, t. XXXI à XLII). Il est enterré à l'abbaye de Westminster, dans le même tombeau que son maître Tompion. L. S.

GRAHAM (Thomas), lord Lynedoch, général et homme politique anglais, né le 19 oct. 1748, mort à Londres le 18 déc. 1843. En 1772, il posait sans succès sa candidature au Parlement dans le comté de Perth et, s'étant marié deux ans après à la fille de lord Cathcart, il mena la vie de grand seigneur jusqu'en 1791. Sa femme, toujours maladive, mourut à Hyères (26 juil.), et Graham, désespéré, se mit à voyager sans but et finit par s'engager. Aide de camp de lord Mulgrave pendant l'expédition sur les côtes de Toulon (1793), il leva ensuite à ses frais un bataillon (volontaires du Perthshire) dont il fut nommé lieutenant-colonel. Le comté de Perth l'élut à la Chambre des communes (1794). Avec son régiment, Graham participa aux opérations de Quiberon et de l'île Dieu, puis il servit comme commissaire britannique à l'armée autrichienne d'Italie. Enfermé à Mantoue, il réussit à traverser les lignes françaises pour avertir le quartier général autrichien de la situation désespérée des assiégés. En 1798, il se distinguait à la prise de Minorque ; en 1799, il organisait la défense de Messine, puis avec le grade de brigadier général commandait les troupes envoyées au siège de Malte qui capitulait en 1800. Graham se trouvait à Paris après la paix d'Amiens. Il servit ensuite en Irlande et, réélu au Parlement par le Perthshire en 1795, en 1802 et en 1806, appuya la politique libérale. Aide de camp de Moore en Suède, puis en Espagne, il participa en 1809 à l'expédition de Walcheren et succéda en 1810 au général Sherbrooke dans le commandement de l'armée de Portugal. Il remportait, en 1811, la victoire de Barossa. Les généraux espagnols, Lapena surtout, lui en disputèrent aigrement la gloire, si bien qu'il passa dans l'armée de Wellington. Il figura avec honneur à toutes les batailles de la campagne, notamment à Vittoria (21 juin 1813). Il bombarda Saint-Sébastien, fut repoussé avec de fortes pertes par Emmanuel Rey le 24 juil., mais finit par s'emparer de la citadelle le 9 sept. suivant. Il venait de passer la Bidassoa quand l'état de sa santé l'obligea à retourner en Angleterre. Bientôt (nov. 1813) il commandait les troupes anglaises chargées de coopérer aux opérations de Bulow contre Anvers. Il essaya vainement de s'emparer de Berg op Zoom dans la nuit du 3 févr. 1814. Après la paix, il reçut, en récompense de ses services, le titre de baron Lynedoch (3 mai 1814). Promu général en 1821, il devint gouverneur de Dumbarton en 1829. Lynedoch est le fondateur du grand club militaire *Senior united Service Club*. C'était un sportman émérite, et son écurie de courses gagna plusieurs grands prix, notamment en 1839 et 1842. R. S.

GRAHAM (John), peintre écossais, né à Edimbourg en 1754, mort à Edimbourg en nov. 1817. D'abord peintre en voitures, il suivit ensuite les cours de l'Académie royale de Londres et, à partir de 1780, il y exposa une série de tableaux d'histoire et des portraits qui firent sa réputation. Dans ce nombre il faut citer : *Fuite de Marie Stuart du château Lochleven*, et *Marie Stuart le matin de son exécution*. Devenu professeur à l'Académie des beaux-arts d'Edimbourg, il forma d'excellents élèves, tels que Wilkie, Altan, Burnet, Gordon, etc. G. P.-i.

GRAHAM (John) historien anglais, né dans le comté de Fermanagh (Irlande) en 1776, mort à Magilligan le 6 mars 1844. Il prit ses grades à l'université de Dublin, fut ordonné prêtre et devint en 1824 recteur de Magilligan. On a de lui : *Annals of Ireland, ecclesiastical, civil and military* (Londres, 1819), histoire des guerres d'Irlande à partir de 1641 ; *Derriana* (Londonderry, 1823), histoire du siège de Londonderry et de la défense d'Enniskillen en 1688 et 1689, suivie de poèmes historiques ; *A History of Ireland* (1689 à 1691) (Dublin, 1839), ouvrage très populaire en Irlande.

GRAHAM (Clementina Stirling), femme auteur anglaise, née en mai 1782, morte le 23 août 1877. Elle appartenait à la famille du vicomte Dundee (V. Graham [John]). Femme accomplie, elle eut, soit à Edimbourg, soit à Duntrune, un salon fort éclectique, fréquenté par les membres de l'aristocratie écossaise, les savants, les hommes de lettres, les artistes et les grands commerçants. Elle a laissé un agréable petit volume, *Mystifications* (1859, plus. éd.), suivi de quelques poésies et d'esquisses littéraires.

GRAHAM (Sir James-Robert-George), homme d'Etat anglais, né à Netherby le 1er juin 1792, mort à Netherby le 25 oct. 1861. Il termina ses études à Oxford, voyagea en Espagne et devint secrétaire particulier de lord Montgomerie, ambassadeur à Palerme. Revenu en Angleterre, il fut élu membre de la Chambre des communes par Hull en 1818, avec un programme libéral, et échoua en 1820. Il demeura

alors six ans loin de la vie publique, s'occupant de l'exploitation des propriétés de son père et se passionnant pour l'économie politique. Elu par Carlisle en 1826, par le Cumberland en 1827, il se fit une réputation de libéral avancé en réclamant à la Chambre des communes la réduction des traitements des hauts fonctionnaires. Lord Grey lui donna dans son ministère le poste de premier lord de l'amirauté (nov. 1830). Membre du comité chargé de préparer le premier bill de réforme parlementaire, il fut réélu après la dissolution de 1831 et s'occupa activement de réformer l'amirauté. En désaccord avec le cabinet sur la question de l'Eglise établie d'Irlande, il démissionna en même temps que Stanley. Réélu encore en 1835, il s'était attiré force inimitiés dans le parti whig pour avoir, au cours de la campagne électorale, traité assez durement ses anciens collègues. On s'attacha à le rendre ridicule, et il ne s'y prêtait que trop par ses allures de dandy et son éloquence pompeuse. Dégoûté, Graham se rapprocha des conservateurs. Cette volte-face déplut à ses électeurs qui l'abandonnèrent aux élections de 1837. Cet échec accrut son amertume. Il se fit nommer par Pembroke en 1838 et durant la session ne fit que s'emporter en invectives contre lord Melbourne et son gouvernement. Réélu par Dorchester en 1841, il obtint de Robert Peel le portefeuille de l'intérieur. Il se montra, dans l'exercice de ces fonctions, cassant et autoritaire : son attitude dans les affaires d'Irlande et le procès d'O'Connell, que beaucoup de bons esprits jugèrent arbitraire, l'aveu naïf qu'il fit en pleine Chambre des communes de l'existence du cabinet noir, soulevèrent contre lui l'indignation générale. Il fut caricaturé à outrance dans le *Punch*. Mais c'était un honnête homme, et, lors de la menace de famine en Irlande, en 1845, il n'hésita pas à réclamer l'abolition des droits sur les blés et prit l'initiative d'une loi qui eût supprimé le crime agraire. Ce bill fut rejeté en juin 1846, ce qui causa la chute de Robert Peel. Graham se trouva isolé sur les bancs des Communes. Il s'était séparé des whigs, et les tories ne pouvaient lui pardonner l'abandon de la politique protectionniste. En 1847, John Russell lui offrit la vice-royauté des Indes, puis l'amirauté en 1848, et en 1851 la présidence du bureau du contrôle. Il refusa ces divers postes. Il avait été réélu difficilement par Ripon. En 1851, il s'opposa vivement aux tentatives protectionnistes de Disraeli. Ses anciens électeurs de Carlisle vinrent d'eux-mêmes, en 1852, mettre leur circonscription à sa disposition et le réélurent en 1857. Dans le cabinet de lord Aberdeen, Graham reprit la direction de l'amirauté, la conserva dans le cabinet de lord Palmerston et démissionna avec MM. Gladstone et Sidney Herbert lorsque le Parlement voulut, en pleine guerre avec la Russie, nommer une commission qui eût discuté la conduite des opérations (1855). Fort malade et abattu par la mort de sa femme en 1857, Graham ne prit plus guère de part aux affaires jusqu'à sa mort. R. S.

Bibl. : T. Mac Cullagh Torrens, *Life and times of sir James Graham;* Londres, 1863, 2 vol. — Lonsdale, *Life of sir J. Graham ;* Londres, 1868.

GRAHAM (Thomas), chimiste anglais, né à Glasgow le 20 déc. 1805, mort à Londres le 11 sept. 1869. Il fit ses études à Glasgow et à Edimbourg, fut successivement professeur de chimie à l'Andersonian University de Glasgow (1830-37), puis à l'University College de Londres (1837-55), et fut nommé en 1855 directeur de l'hôtel des monnaies. Il était membre de la Société royale depuis 1836, correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1847, membre honoraire des académies de Berlin, de Munich, de Turin, de Washington, etc. Il a enrichi la chimie de nombreux travaux. Il a notamment trouvé les lois de diffusion des gaz, observé les conditions de diffusion des liquides et établi la distinction des corps en cristalloïdes et en colloïdes (V. Colloïde, Dialyse et Diffusion). Il a étudié, le premier, le phénomène auquel il a donné le nom d'*occlusion* (V. ce mot). Il a découvert le caractère polybasique de l'acide phosphorique ordinaire et les relations qui rattachent les uns aux autres les acides orthophosphorique, pyrophosphorique et métaphosphorique. Il a émis l'hypothèse que l'hydrogène est un métal, l'*hydrogenium*, à l'état gazeux. Les conditions de formation des différents sels ont été également de sa part l'objet de fécondes recherches. Outre une soixantaine de mémoires, dont on trouvera les titres dans le *Catalogue of scientific papers* (V. ci-dessous Bibl.), il a publié : *Elements of chemistry* (Londres, 1842, 2 vol. in-8), ouvrage classique qui a eu de nombreuses éditions et a été traduit en allemand par Otto (Brunswick, 1863-73, 5 vol. in-8). Léon Sagnet.

Bibl. : A. Williamson, dans *The Nature*, année 1869, I, p. 20. — Hofmann, *Gedæchtnisrede auf Th. Graham;* Berlin, 1870. — *Catalogue of scientific papers* de la Société royale ; Londres, 1868 et 1877, t. II et VII, in-4.

GRAHAM (John Murray), écrivain anglais, né dans le comté d'Aberdeen le 15 oct. 1809, mort le 18 janv. 1881. Fils d'André Murray, sheriff du comté d'Aberdeen, il s'inscrivit au barreau d'Edimbourg en 1830. Parent de Thomas Graham lord Lynedoch (V. ci-dessus), il hérita de ses biens en 1859 et prit son nom. Citons parmi ses ouvrages : *A Month's Tour in Spain* (1867) ; *Memoir of general Lord Lynedoch* (1869 ; 2ᵉ éd. 1877) ; *An Historical View of Literature and art in Great Britain from the accession of Queen Victoria* (1871) ; *Annals and correspondence of the viscount and the first and second earls of Stair* (1875).

GRAHAM (Sir Gerald), général anglais, né en 1831. Elève de l'Académie militaire de Woolwich (1847), il entra en 1850 dans le corps de génie avec le grade de lieutenant et devint lieutenant général en 1884. Il prit part à la campagne de Crimée (1854-56) et se distingua à Balaklava, à Inkermann et à l'Alma. En 1860 il faisait la guerre de Chine et recevait une sérieuse blessure à l'assaut des forts de Takou. Nommé en 1882 commandant d'une brigade de l'armée d'occupation d'Egypte, il prit part au combat de Tell-el-Kebir (10 sept.), battit Osman Digna à El-Tel (29 févr. 1884) et, envoyé en févr. 1885 dans le Soudan pour secourir Gordon, assiégé dans Khartoum, ne put remplir sa mission et demeura à Souakim jusqu'en mai. Il devait aussi ouvrir la route de Souakim à Berber et y établir un chemin de fer, plan qui ne put non plus être réalisé. Le général Graham a donné de nombreux articles aux recueils techniques du génie et traduit de l'allemand le compte rendu des opérations du génie militaire allemand pendant la guerre de 1870-71 de von Goetze.

GRAHAM (Peter), paysagiste écossais contemporain, né à Edimbourg en 1836. Ses paysages des sites de l'Ecosse, d'une facture plus poétique que solide, lui valurent les bonnes grâces de la reine d'Angleterre et le firent entrer à l'Académie royale en 1877 comme associé et en 1881 comme membre titulaire. G. P.-i.

GRAHAM de Peckham (Thomas Crymes), poète anglais du xviiᵉ siècle. Il a écrit en latin. On a de lui : *Parliamentum Imperatorum : seu Carmina progymnastica ; in centum quinquaginta quatuor omnium Rom., Gr. et Ger. Cæsarum, a C. Julio Cæsare usque ad Ferdinandum II. Cæs. Aust. Symbola et Dicta Imperatoria* (Londres, 1654, in-8), et un recueil de *Poemata* (1659). Ces ouvrages sont rares et atteignent des prix élevés dans les ventes publiques. B.-H. G.

GRAHAM-Gilbert (John), peintre anglais, né à Glasgow en 1794, mort à Glasgow le 5 juin 1866. Après avoir consacré sa jeunesse au commerce, il vint à Londres en 1818 et suivit les cours de l'Académie royale. Il ne tarda pas à exceller dans le portrait et la peinture de genre. Il voyagea ensuite en Italie, de 1823 à 1827, et perfectionna son talent par l'étude des maîtres vénitiens. Ses portraits ont la belle tournure et les tons riches de cette école ; le plus remarquable est celui de *Sir Walter Scott* (1829), à la National Gallery de Londres. Ad. T.

GRAHAME (Simion), moine franciscain et poète anglais, né vers 1570, mort en 1614. Il fut tour à tour voyageur,

soldat, courtisan, avant de revêtir l'habit de Saint-François. On a de lui un volume de poésies : *The Passionate Sparek of a Relenting Minde* (Londres, 1604, in-4), et un volume de prose et de vers : *The Anatomie of Humor* (Edimbourg, 1609, in-4), qui paraît avoir donné à Burton l'idée de son *Anatomy of Melancholy*. B.-H. G.

GRAHAME (James), poète écossais, né à Glasgow en 1765, mort en 1811. Il fut successivement avoué, avocat et pasteur. Comme poète, son chef-d'œuvre, d'inspiration purement écossaise, est intitulé *The Sabbath* (1804). Il a été souvent réédité depuis. B.-H. G.

GRAHAM'S TOWN. Ville de la colonie du Cap, ch.-l. de la division d'Albany, sur le Kowie naissant ; à 527 m. d'alt., au milieu des collines du Zuurberg ; 8,273 hab. (en 1889). Jadis capitale de la province de l'Est et partageant ce titre avec Capetown, capitale de l'Ouest, elle est encore aujourd'hui, depuis la division nouvelle de la colonie (1874), la métropole des districts orientaux, et la résidence des principales autorités administratives, judiciaires et religieuses ; à cet égard, supérieure à sa voisine, Port Elizabeth, plus grande et plus commerçante. Quant à son rôle militaire, important vers 1820, quand elle était un poste de frontière du côté des Cafres, il n'a plus de raison d'être, et ses vastes casernes ont été appropriées pour divers usages publics. Fondée en 1812 et ayant pris son nom en l'honneur du colonel qui avait repoussé les premières invasions, elle se développa surtout en 1820, lors de l'immigration britannique : c'est une ville essentiellement anglaise, par son aspect et par sa population. Son ancienne prééminence politique l'a fait mettre en avant, mais inutilement, dans les projets séparatistes de 1860, comme capitale de l'Est, puis en 1878 comme chef-lieu de colonies fédérées anglaises et hollandaises. La ville, d'un aspect agréable, est bien bâtie, ornée de squares et d'avenues, amplement pourvue d'eau, renfermant de nombreux jardins ; on y remarque la cathédrale Saint-George, le jardin botanique, le musée, la bibliothèque publique, l'hôpital, l'asile des aliénés, etc. Parmi les villes de la colonie, toutes salubres, elle se fait remarquer par une salubrité plus grande ; c'est un sanatorium. Eloignée de 43 kil. de la mer, où se trouve, à l'embouchure de la Kowie, son havre commercial, Port Alfred, elle y communique par un railway : là se trouve une plage de bains très fréquentée. L'industrie pastorale consistait d'abord dans l'élève des moutons ; elle a été remplacée par celle des autruches. Le commerce est surtout en laines, cornes, cuirs, plumes, céréales. Le mouvement total de la navigation à Port Alfred fut, en 1886, de 117 navires, jaugeant 214,292 tonnes. Un chemin de fer relie Graham's Town avec Port Elizabeth et avec tout le réseau de la colonie. Ch. Del.

Bibl.: Noble, *Cape of Good Hope*, 1886. — *The Colonial Office List*, 1891.

GRAHOVO (Plaine de). District du Monténégro confinant à l'Herzégovine, que les Monténégrins disputèrent à la Porte de 1838 à 1858. Ce district fut définitivement annexé à la principauté après la bataille dite de Grahovo, dans laquelle les Monténégrins tuèrent 3,000 Turcs (12 mai 1858).

GRAIGNES. Com. du dép. de la Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Saint-Jean-de-Daye ; 1,081 hab.

GRAIL de La Villette (Bernard du) (V. Bernard [Charles de]).

GRAILHEN. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Vielle-Aure ; 79 hab.

GRAILLY (Maison de). Cette ancienne famille, issue des maisons de Savoie et de Foix, tire son nom du domaine de Grailly (aujourd'hui Grilly, dans le cant. de Gex). Elle ne devint célèbre que quand elle acquit le captalat de *Buch* (V. ce mot), puis, en 1401, le comté de Foix. Auparavant, on remarque : *Jean Ier* de Grailly, sénéchal de Guyenne pour le roi d'Angleterre Edouard Ier ; *Pierre II* de Grailly (petit fils de Jean Ier) qui eut, de sa première femme, le captalat de Buch ; *Jean III* de Grailly (petit-fils de Pierre II) le fameux captal de Buch qui mourut en 1376 (V. ci-dessous) ; *Archambaud* de Grailly (troisième fils de Pierre II), qui épousa Isabelle de Foix, sœur et héritière de Mathieu, vicomte de Castelbon, et, depuis 1390, comte de Foix. Archambaud, devenu captal de Buch (1376), réclama le comté de Foix après la mort de son beau-frère Mathieu (1396), mais il n'obtint ce fief qu'en abandonnant le parti anglais. Archambaud mourut en 1412, après avoir fondé la maison de Foix-Grailly (V. Foix), qui se divisa en plusieurs branches. Selon La Chenaye-Desbois il existe encore aujourd'hui des descendants de la maison de Grailly dans le Poitou et en Suisse (les barons de Rolle, dans le cant. de Vaux).

Bibl.: Guichenon, *Hist. gén. de la maison de Savoie*; Lyon, 1660, II, 1287-90, in-fol. — Anselme, *Hist. généal.*, III, 367 et suiv. — La Chenaye-Desbois, *Dict.*, IX, 634.

GRAILLY (Jean Ier de), homme de guerre et diplomate au service du roi d'Angleterre, sénéchal de Gascogne, né dans la première moitié du XIIIe siècle, mort vers 1300. Les textes de l'époque l'appellent souvent « Johannes de Greyli ou de Greli » ce qui donne la prononciation du nom. Edouard Ier l'envoya à Paris dès 1266 pour discuter les conditions de la trêve à conclure entre lui et le roi de Navarre ; depuis cette date, le roi d'Angleterre l'employa très souvent comme ambassadeur, principalement en France. Il joua surtout un rôle important comme sénéchal de Gascogne pour le roi d'Angleterre ; il apparaît en cette qualité depuis 1281. Il participa à la croisade de 1270.

Bibl.: Rymer, *Fœdera... inter reges Angliæ et alios quosvis* ; édit. diverses. — *Archives de la Gironde* ; Bordeaux, in-4. — Champollion-Figeac, *Lettres de rois, de reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre* ; Paris [docum. inédits], 1839, 1847, 2 vol. in-4. — Alfred Dupond, dans les *Positions des thèses de l'Ecole des chartes* ; Paris, 1885, in-8. — Ch.-V. Langlois, *le Règne de Philippe III le Hardi* ; Paris, 1887, in-8.

GRAILLY (Jean III de), dit le *captal de Buch*, célèbre capitaine gascon du XIVe siècle, vicomte de Benauge et de Castillon, en Guyenne, mort au Temple, à Paris, en 1376. Il était fils de Jean de Grailly, deuxième du nom, et de Blanche de Foix ; par sa mère il était cousin du célèbre comte de Foix, Gaston Phœbus, dont il fut le compagnon d'armes, et qu'il accompagna en Prusse lors de la croisade contre les païens en 1356. A son retour, il contribua avec le comte de Foix à la reprise de Meaux et à la délivrance de la reine, assiégée par les Jacques (1358). Le captal de Buch et le sire d'Albret se partageaient la domination des landes de la Guyenne et se disputaient les faveurs du roi d'Angleterre. Les chroniqueurs du temps représentent Jean de Grailly comme un chevalier accompli, bien fait de sa personne, aimable, galant ; il fut en outre un des meilleurs hommes de guerre de son temps et le rival redoutable de Bertrand Du Guesclin. Chasseur habile, il gagna la confiance du prince Noir, qui en fit son lieutenant et le désigna à Charles le Mauvais, roi de Navarre, comme le guerrier le plus capable d'ouvrir avec succès les hostilités contre la France. On prétend même que Charles de Navarre avait promis la main de sa tante, la reine Jeanne, veuve de Charles le Bel, au seigneur gascon, à la prière du prince de Galles. En 1364, le captal était entré en France avec plusieurs autres capitaines et avait ravagé tout le pays entre Paris et Rouen. Il se vantait d'aller troubler la cérémonie du couronnement du roi Charles V, qui devait avoir lieu à Reims, le jour de la Trinité, quand Du Guesclin l'atteignit à Cocherel et le battit complètement. Après des prodiges de valeur de part et d'autre, Jean de Grailly fut obligé de se rendre à Du Guesclin et fut emmené prisonnier à Paris. En 1365, après le traité conclu entre le comte de Montfort et la veuve de Charles de Blois, le captal de Buch obtint sa liberté en cédant au roi quelques châteaux. Charles V, pour se l'attacher, le fit seigneur de Nemours et reçut de lui le serment de fidélité. Mais bientôt, sur les instances du roi d'Angleterre, qui regrettait un pareil auxiliaire, le captal se dégagea de son serment en renvoyant à Charles V la donation de la seigneurie de Nemours. En 1367, il assista à la bataille de Navarette, où Pierre le Cruel, aidé des An

glais, défit Henri de Transtamare et où Bertrand Du Guesclin fut fait pour la seconde fois prisonnier par le prince de Galles et remis à la garde du captal de Buch, qui se contenta de la parole qu'il lui donna de ne pas s'évader. En 1371, Jean de Grailly fut nommé connétable d'Aquitaine; mais, l'année suivante, il fut fait prisonnier une seconde fois près du château de Soubise (Saintonge) et enfermé au Temple, à Paris. Il y mourut au bout de cinq ans de détention, après avoir résisté généreusement aux offres brillantes que lui faisait Charles V pour le détacher du parti des Anglais. Jean de Grailly a rendu célèbre le titre de captal de Buch; il a excité l'admiration de Froissart qui, en plusieurs endroits, a vanté sa bravoure, son habileté et ses sentiments chevaleresques. Léon Cadier.

Bibl. : Froissart, *Chronique*, éd. S. Luce pour la Société de l'Histoire de France. — S. Luce, *Histoire de Bertrand Du Guesclin;* Paris, 1876, in-8; *Histoire de la Jacquerie;* Paris, 1851, in-8. — L. Domairon, dans *Cabinet histor.*, 1858, t. IV, I, 67-73.

GRAIMBOUVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, cant. de Saint-Romain; 556 hab.

GRAIN. I. Agriculture. — Dans le langage agricole courant, on donne le nom de grains aux graines des *céréales* séparées des tiges par le *battage* (V. ces mots) et destinées à être livrées au commerce. Un blé est dit *marchand* quand il est sec, régulier, propre, *coulant dans la main*, lourd, et qu'il a de la finesse; quant à la coloration, elle varie avec les espèces et variétés culturales. C'est surtout la propreté du grain qui frappe l'œil; aussi ne faut-il jamais conduire le blé au marché sans l'avoir trié et tararé à plusieurs reprises. Les blés sont dits *altérés* quand ils sont *charbonnés*, c.-à-d. qu'on y observe du noir, ou lorsqu'on y trouve des grains cariés. Lorsqu'ils dégagent une odeur de moisi, les blés sont appelés *blés mouchetés*. Les seigles de choix sont ceux qui ont une belle couleur blond verdâtre sans taches brunes. L'orge est de première qualité lorsqu'elle a une couleur uniforme blanc jaunâtre. L'avoine de premier choix est lourde, propre, régulière, luisante, sans mauvaise odeur et bien sèche. Mais ce qui influe surtout sur la qualité marchande du grain, outre sa propreté et son degré de siccité, c'est son poids, qui ne doit pas descendre au-dessous des chiffres suivants:

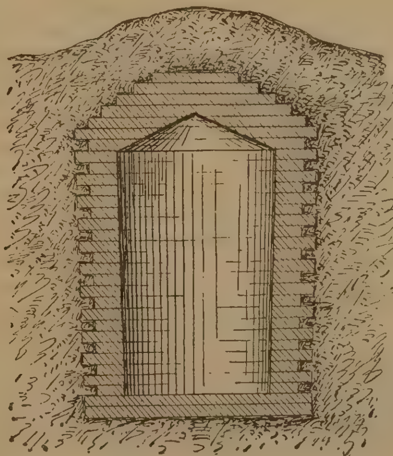
Blé d'hiver............	75	à	82	kilogr.	l'hectolitre.
— de printemps.......	72	à	77	—	—
Avoine...............	45	à	52	—	—
Orge d'hiver..........	68	à	72	—	—
— de printemps	68	à	74	—	—
Seigle................	71	à	76	—	—

Commerce des grains (V. Céréales).

Conservation des grains. La conservation des grains n'est pas précisément chose facile, car ils ont à redouter bon nombre d'ennemis, au nombre desquels nous citerons les rongeurs, rat et souris; puis les insectes : le charançon, l'alucite, la teigne des grains, etc., etc. Les grains se conservent de deux manières: dans les greniers et dans les silos. Les grains en bon état de conservation renferment en moyenne 10 à 15 °/₀ d'humidité, c.-à-d. 85 à 90 °/₀ de matière sèche; même dans cet état de siccité, ils ne tarderaient pas à s'échauffer s'ils étaient amoncelés en gros tas; il faut donc après le battage les étaler en couches minces de 20 centim. au plus. Les greniers doivent être planchéiés ou carrelés avec soin, c.-à-d. avec des matériaux ne produisant pas de poussière qui ternirait les grains. Ces locaux sont aussi regardés comme bons lorsque leurs murs sont bien crépis et lorsque les fenêtres sont situées au nord et au midi et garnies d'une toile métallique et d'un volet à un ou deux vantaux. Les grains déposés dans les greniers ne doivent jamais toucher les murs. Il doit exister entre ces derniers et les tas de grains qui sont plus ou moins épais, selon leur degré de siccité, un passage de 35 à 55 centim. Ce passage est maintenu toujours libre en bordant les tas de grains de planches ordinaires posées sur champ et maintenues dans cette position à l'aide de consoles semblables à celles dont on fait usage pour soutenir les tablettes. Les grains récoltés humides sont sujets à fermenter, ce qui amène une odeur de moisi très désagréable et leur fait perdre une partie de leur valeur commerciale; pour empêcher cet accident, il faut les étendre en couches minces et les remuer au moins tous les trois ou quatre jours. On facilite aussi la dessiccation des grains en disposant en petits sillons la surface des tas qu'ils forment dans les greniers. Par ce moyen simple, on augmente beaucoup la superficie qu'ils présentent au courant d'air qu'on fait circuler dans le local en ouvrant les volets des ouvertures situées en face les unes des autres. Il faut aussi ne pas oublier qu'il est utile, pendant les grandes chaleurs, de fermer les ouvertures situées au S. et d'ouvrir celles qui font face au N. En agissant ainsi, on abaisse la température du grenier et on empêche les grains de perdre une partie de leur volume et de leur poids.

En ce qui concerne les insectes nuisibles, remarquons que les blés *durs* ou blés glacés sont rarement attaqués par le charançon et l'alucite; il en est de même de l'avoine et de l'orge. Le meilleur moyen de se préserver de ces insectes est de remuer et de tararer souvent le grain. Le maïs est de tous les grains alimentaires celui qui demande le plus de soin, surtout si on l'emmagasine avant qu'il soit parfaitement sec. Sous l'influence d'une humidité prolongée, les grains moisissent, et l'endroit du germe devient verdâtre. Quelques agronomes, visant toujours la nécessité évidente de remuer, de pelleter le grain, ont proposé de construire des greniers à plusieurs étages avec des trappes par lesquels on le fait tomber. On a proposé aussi, pour faciliter l'action de remuer les grains, des appareils particuliers qui ont reçu les noms de *greniers mobiles*, de *greniers verticaux*, de *greniers conservateurs*, mais, en raison de leur prix élevé, ces appareils sont très peu répandus.

Les silos ou fosses à grains sont surtout en usage dans les pays chauds, en Algérie, en Asie Mineure, etc. Dans l'antiquité, l'usage des silos était courant; on creusait dans le sol, pour cet objet, des cavités plus ou moins profondes, qui parfois étaient maçonnées avec le plus grand soin. De



Coupe verticale d'un silo.

nos jours encore, les Arabes et les Espagnols conservent une partie de leurs grains dans des silos, et, bien qu'ils ne réussissent pas à le faire avec autant de succès que leurs ancêtres, les résultats auxquels ils arrivent témoignent que la conservation des grains par ce procédé n'est pas impossible. Seulement il est bon de remarquer que les grains produits dans les contrées méridionales ne conservent, quand ils sont bien mûrs, qu'une faible quantité d'humidité, et que cela, joint à la sécheresse des terrains,

où l'on établit généralement des silos, suffit pour expliquer la facilité avec laquelle les grains ensilés échappent à toute espèce d'altération un peu grave. M. le Dr Louvel a proposé de remplacer les silos par des récipients construits en métal, ayant l'avantage de n'avoir pas besoin d'être situés à une certaine profondeur dans le sol, et de pouvoir être placés partout sans exiger de maçonnerie. Le procédé qu'emploie le docteur Louvel, pour assurer la conservation du grain dans ces récipients, consiste simplement à y faire le vide, ou mieux à y raréfier l'air au moyen d'une pompe. Cela suffit, d'après lui, pour mettre le grain à l'abri des fermentations, des attaques des insectes et des végétations cryptogamiques, qui l'altèrent dans les circonstances ordinaires. Les essais ont d'ailleurs pleinement réussi. En résumé, on peut aujourd'hui, à l'aide de ces appareils, recourir à l'ensilage pour conserver les grains. Il est incontestable que les grandes administrations, et, dans certains cas, les industriels et les agriculteurs qui dirigent de vastes exploitations, ont dès à présent, à leur disposition, des procédés efficaces pour mettre à l'abri de toute cause d'altération des approvisionnements qui jusqu'alors avaient été considérés comme étant d'une conservation à peu près impossible. Mais, pour le plus grand nombre des cultivateurs, qui presque toujours vendent les grains au plus tard dans les six ou huit mois qui suivent le battage, ces procédés n'ont pas une grande importance, et c'est encore le plus ordinairement dans les greniers qu'ils conservent leurs grains.

Mesurage des grains. Autrefois, tous les grains se vendaient à la mesure. Si aujourd'hui le boisseau, le septier, etc., ont presque partout disparu, il n'en est pas moins vrai qu'on trouve encore des localités où les cultivateurs se défient des bascules et des peseurs ; ils préfèrent le mesurage et vendent à l'hectolitre. Le mesurage est cependant le système qui se prête le mieux à la tromperie ; supposez par exemple qu'un hectolitre de bon blé ait été versé *avec précaution* et doucement, il ne pesera que $79^{kg}500$ à cause du vide qui se trouvera dans les grains. Si, au contraire, il a été versé brutalement et tassé, il y aura moins de vides et le poids dépassera 84 kilogr. Avec l'avoine, qui n'est point coulante comme le blé et qui forme des vides considérables, la tromperie est encore bien plus facile. Il est cependant reconnu que le poids est la meilleure manière de vendre les grains, puisqu'il exprime en même temps la qualité. Tout milite donc en faveur de la vente au quintal métrique. Ce poids se manie facilement ; il répond à la charge d'un homme ; il remplit son sac. C'est d'ailleurs maintenant l'unité adoptée dans la plupart des mercuriales des marchés à grains. A. LARBALÉTRIER.

II. Droit administratif. — L'importance prépondérante des grains dans la question de l'approvisionnement a toujours donné lieu en France à une réglementation administrative particulière et à des mesures spéciales prises en cas de cherté ou de récoltes insuffisantes. On trouvera l'historique de cette législation au mot APPROVISIONNEMENT (t. III, pp. 446-447), l'énumération des achats publics de grains faits par voie administrative au même mot, p. 449, et l'on aura l'ensemble de la question, avec tous les renseignements indispensables en consultant : 1° le mot ANNONE (t. III, pp. 86-90) pour l'histoire des mesures administratives relatives aux grains dans l'antiquité ; 2° le mot CÉRÉALES (t. X, p. 30) pour le même historique depuis le moyen âge jusqu'au XIXe s. ; 3° le mot BLÉ pour les questions douanières, et 4° le mot ECHELLE MOBILE (t. XV, p. 303) pour les réglementations extraordinaires.

III. Métrologie. — On donne le nom de grain à un poids très petit, employé encore en Angleterre pour les métaux ; il équivaut à 1/5760 de la *livre troy*, soit $0^{gr}0648$. On le retrouve aussi dans les Pays-Bas sous le nom de *korrel;* il équivaut exactement à notre décigramme. Il existait autrefois en France, et, avant 1840, on y trouvait : le grain (poids de marc) $0^{gr}053$; le grain (livre de Charlemagne) $0^{gr}064$; le grain usuel (livre de 500 gr.) $0^{gr}042$. Un poids du nom *grain* existait dans les autres pays ; on le trouve en Espagne, à Florence, à Milan, à Lucques, pour $0^{gr}0498$; à Gênes, $0^{gr}0458$; à Venise, $0^{gr}208$; dans l'ancien duché de Toscane, $0^{gr}0491$; dans l'ancien duché de Modène, $0^{gr}0494$; dans le Piémont, $0^{gr}053$; en Portugal, $0^{gr}049$; à Genève, $0^{gr}053$; en Russie, $1^{gr}423$, etc. Le *grain* servait aussi pour l'évaluation du titre des métaux précieux, et on l'emploie encore aussi en Angleterre, où il représente 1/4 de carat, soit $10^{mm}417$; il se trouve aussi en Autriche, mais comme tradition, pour indiquer le titre des thalers de Marie-Thérèse. Anciennement, il était en usage dans un grand nombre de pays ; en France, il équivalait pour l'or à 1/768 du titre fin, soit $1^{mm}302$; pour l'argent, 1/288, soit $3^{mm}472$; c'était aussi sa valeur en millièmes, pour la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suède et la Norwège, et pour l'argent seulement, en Espagne, à Milan, dans l'ancien royaume de Piémont, en Portugal. Pour le titre de l'or, le grain équivalait à $10^{mm}417$ en Espagne et en Portugal, à $1^{mm}736$ à Milan et dans le Piémont. G. F.

IV. Industrie. — MÉTALLURGIE. — Le grain et le nerf que présente le fer quand on le casse sont le résultat d'une texture spéciale. L'aspect fibreux dénote un défaut complet d'homogénéité dans la masse métallique ; les particules de scories restées dans le fer sont généralement alignées en files parallèles à la direction suivant laquelle le fer a été étiré et empêchent les grains de fer de se souder complètement entre eux ; elles donnent ainsi lieu, dans la masse métallique, à des surfaces de moindre résistance. C'est la présence de ces surfaces de moindre résistance qui empêche la cassure d'un barreau de fer d'être sensiblement plane et perpendiculaire à ses arêtes et qui donne naissance au nerf. Le grain ou absence de nerf est produit : par la fusibilité des scories, par la mollesse à chaud du fer, par la haute température à laquelle s'est fait le puddlage et qui a permis une élimination complète des scories bien liquides. Le nerf, au contraire, résulte du peu de fusibilité des scories partiellement peroxydées et portées à une température trop peu élevée pour assurer leur parfaite liquidité. L. K.

CÉRAMIQUE (V. CÉRAMIQUE, t. IX, p. 1188).

TISSAGE. — Grain est une expression appliquée aux petits effets qui constituent le fond de certaines étoffes et sont compris dans la famille des contextures qu'on nomme armures-dessin. En effet, ces contextures donnent aux tissus un genre de configuration ayant le caractère de dessins très délicats, tels que sablés, chair de poule, granits, grains de poudre, jaspés, fouillis, bâtons rompus, cailloutés, guillochés, damiers, losangés, etc. On exécute parfois sur ces fonds de grands dessins, soit façonnés, soit espoulinés au battant-brodeur. On appelle gros grain façonné, une étoffe artistique, exigeant quatre fils au rapport-chaîne et six duites au rapport-trame.

V. Artillerie. — GRAIN DE LUMIÈRE. — Avant Gribeauval, on perçait dans le métal même de la pièce la lumière des bouches à feu. Ce fut cet officier réformateur de notre ancien matériel d'artillerie qui fit pratiquer la lumière dans un bloc de métal moins fusible que le bronze et vissé à froid dans la pièce. De cette façon, quand la lumière est détériorée, elle peut être remplacée très facilement. Aux termes de la décision ministérielle du 9 nivôse an V, le grain de lumière était de cuivre rouge, corroyé au martinet.

VI. Pharmacie. — Les *grains* sont des saccharolés solides qu'on roule en petites masses sphériques, à la manière des pilules ; ils ne diffèrent de ces dernières que par la prédominance du sucre ; ils se différencient par leur forme des pastilles et des tablettes. Les grains les plus employés sont ceux de cachou dont voici la composition :

Cachou pulvérisé..................	75 gr.
Sucre pulvérisé..................	250
Gomme adragante entière........	4
Eau distillée..................	40

On fait avec la gomme et l'eau un mucilage dans lequel on incorpore peu à peu le cachou préalablement mêlé au sucre. Lorsque la masse est homogène, on la divise en petits grains à la manière des pilules. On dessèche d'abord à air libre, puis à l'étuve. On peut remplacer l'eau ordinaire par des hydrolats de rose, de cannelle, de vanille; on peut aussi aromatiser la masse avec une essence appropriée, comme l'essence d'anis, l'essence de menthe, etc. Pour aromatiser à la cannelle, on se sert d'eau de cannelle et on ajoute à la masse 4 gr. de poudre de cannelle; on imite l'odeur de violette par une addition de poudre d'iris; enfin, on donne l'odeur de l'ambre ou de la vanille avec la teinture correspondante. Ed. Bourgoin.

VII. Météorologie. — En été, surtout dans la région des alizés et au moment le plus chaud du jour, le ciel étant clair et le vent modéré, la quiétude la plus parfaite régnant à bord, un tout petit nuage se forme en plein ciel, à droite ou à gauche de la route du navire, et grandit rapidement; puis un coup de vent instantané, furieux, qui semble sortir de ce nuage, prend le navire à revers, arrache ses voiles, brise souvent ses mâts et parfois même le fait chavirer. Au bout de quelques minutes ou d'une demi-heure, rarement davantage, temps pendant lequel peut aussi avoir sévi un formidable orage accompagné d'une pluie torrentielle, le ciel se rassérène, le vent diminue rapidement de force et reprend sa direction première. C'est un *grain*. Les capitaines expérimentés, dès qu'ils aperçoivent les signes précurseurs, formation d'un nuage, banc de nuages ou blanchissement de l'eau fouettée par le vent à l'horizon, doivent mettre leur navire à peu près à sec de toile pour éviter le premier choc du vent. Pour les marins des siècles passés, c'était le nuage lui-même qui constituait le *grain;* c'était lui qui était censé apporter le vent. Aujourd'hui, les marins commencent à douter de la justesse de cette définition. Ayant remarqué que les circonstances énumérées ci-dessus peuvent se présenter isolément et qu'il existe même des *grains* sans nuage, ils ont établi la classification suivante : grain de pluie (sans vent); grain de vent (sans pluie); grain de pluie et de vent; enfin grain blanc, c.-à-d. non seulement sans pluie, mais sans nuage ou avec quelques cirrus très légers dans le ciel bleu. Ils ont eu néanmoins raison de conserver à ces diverses formes leur nom générique ; en effet, toutes ont une même cause, qui leur est commune avec beaucoup d'autres renforcées brusques, de courte durée, de vents de direction constante, chauds ou froids, avec ou sans nuages, avec ou sans averse, avec ou sans manifestations électriques, tels que la *bora* de la mer Noire, le *simoun*, certaines variétés des *pampères* et des *suestades* de l'Amérique du Sud, les orages, le *siroco* et certaines tempêtes de neige.

Ces phénomènes ne peuvent être expliqués par la loi de Buys-Ballot; quand une dépression ordinaire passe sur un lieu donné, la première moitié de son passage est signalée par une baisse régulière du baromètre et une hausse régulière de la force du vent; la seconde moitié par les variations inverses : hausse régulière de la pression et baisse régulière de la force du vent. Au contraire, dans les renforcées de vent instantanées dont nous venons de parler, la pression, qui a d'abord baissé assez régulièrement, remonte par un ressaut très brusque et de peu de durée; quant au vent, il reste plus ou moins faible pendant toute la baisse barométriqne, pour devenir brusquement très fort au moment même où la pression subit un ressaut. En outre, pendant le passage d'une bourrasque ordinaire, on sait que le vent tourne régulièrement, tandis que, pendant toute la durée du grain et de l'orage, la direction du vent change tout d'un coup, puis reste à peu près invariable. La concordance de ces variations si singulières des éléments météorologiques, qui se reproduisent dans les saisons et dans les pays les plus divers, montre l'évidente parenté de tant de phénomènes connus sous les noms les plus différents. Voici l'explication la plus vraisemblable de ces phénomènes : tandis que les grandes dépressions sont horizontales, tout au plus avec une légère inclinaison vers le S. ou le S.-S.-E. (dans notre hémisphère), les dépressions spéciales qui produisent les grains et les orages ont un de leurs rayons, ou de leurs secteurs, plus fortement incliné, presque toujours celui du S. ou S.-S.-E. Dans leur déplacement, ce rayon les accompagne en restant parallèle à lui-même, et la bande qui le précède, plus ou moins large selon le cas, est le siège d'un léger mouvement ascendant (provenant de la composante verticale du déplacement des masses d'air sur des circonférences un peu obliques à l'horizon) dont l'approche produit une aspiration et une baisse barométrique le long de toute cette bande; quand le rayon est passé, la bande qui le suit est le siège d'un mouvement descendant qui augmente brusquement la pression. Le grain de pluie sans vent s'explique de même, malgré la contradiction apparente : il suffit d'admettre que le tourbillon n'atteigne pas le sol, ce qui ne l'empêche pas de produire une grande précipitation de vapeur d'eau par les masses d'air froid qu'il amène dans les couches chaudes et humides. Les grains les plus ordinaires donnent des vents de S.-O.; mais, si le tourbillon se trouve incliné vers le N.-O., il donnera des vents de N.-E., ce qui arrive quelquefois. La considération des tourbillons inclinés permettra, semble-t-il, de pronostiquer parfois un peu plus facilement le sens dans lequel le vent du grain qui s'annonce va souffler. Mais, quand les signes extérieurs sont nuls ou peu sensibles, il est important de noter que la baisse existe presque toutes les fois que le navire se trouve sur le chemin par lequel le grain va passer. Un examen attentif du baromètre sera donc indispensable pour la prévision des grains. E. Durand-Gréville.

GRAIN-Tin (V. Etain, t. XVI, p. 446).

GRAINAGE. Le grainage a pour but de donner à la peau un grain variable avec chaque fabricant. Cette opération s'effectue à la main avec une paumelle douce qui consiste en un bois cintré de 0^m30 de long sur 0^m15 de large. Le dessus est plat et muni d'une bande de cuir sous laquelle l'ouvrier passe sa main pour soulever l'outil; le dessous est garni de liège. L'ouvrier prend la peau de veau par la patte de derrière et l'enroule jusqu'à hauteur du nombril avec la main gauche; en terme de métier, c'est prendre en faux quartier. Il pose alors le liège en le tenant de la main droite en appuyant fortement et tire à lui en suivant la courbure de la paumelle pour bomber le grain. Les coups se suivent en allant de gauche à droite, en avançant chaque fois de 4 centim. Les quatre quartiers sont faits ainsi l'un après l'autre. Le grainage des vaches rouges se fait généralement avant la teinture. En maroquinerie, pour imiter le chagrin, on donne d'abord un passage à l'aide de la paumelle fixe à 150 dents pour monter le grain; on termine au liège en long et en travers. La paumelle prend parfois le nom de bois à crisper. On peut faire le grain d'orge, le grain de losange, cassé, quadrillé, etc. Cette opération se fait généralement à l'aide de la machine à grainer ou à quadriller qui se compose d'une paire de cylindres superposés entre lesquels passe la peau à quadriller. Le cylindre inférieur est lisse; le cylindre supérieur qui est beaucoup plus gros porte en creux les grains que l'on veut reproduire en relief. Il peut être chauffé par un courant de vapeur. Un guide placé sur le bâti permet de présenter les peaux exactement dans la position voulue. Le mouvement est donné par une manivelle montée sur l'arbre du cylindre inférieur et se transmet au cylindre supérieur par un engrenage. Ch. Girard.

GRAINCOURT-lez-Havrincourt. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Marquion; 1,045 hab.

GRAINDORGE (André), né à Caen, inventeur des toiles de haute lisse, aujourd'hui toiles damassées. — *Richard*, son fils, perfectionna l'invention de son père, et fit hommage à Marie de Médicis d'une pièce de toile où était représentée une des victoires de Henri IV. On ignore les dates exactes de sa naissance et de sa mort. On connaît encore trois autres Graindorge. — *Jacques*, mort en 1680, bénédictin, auteur de l'ouvrage intitulé *Mercurius*

invisus sed tamen prope solem observatus (Caen, 1674); — *Jacques*, sieur de Prémont, mort en 1659, antiquaire, numismate ; — *André*, frère du précédent, mort le 13 janv. 1676, médecin ; son ouvrage le plus connu est le *Traité de l'Origine des Macreuses* (Caen, 1680).

Bibl. : Abbé de La Rue, *Essai sur les trouvères et bardes normands*. — Boisard, *Hommes illustres du Calvados*. — P.-D. Huet, *Orig. de Caen*. — Frère, *Manuel du bibliogr. norm.*

GRAINDORGE (Thomas) (V. Taine [Henri]).

GRAINE. I. Botanique. — La graine résulte de la transformation de l'ovule, de même que le fruit résulte de la transformation de l'ovaire. La graine, une fois formée, est composée de deux parties essentielles : l'*embryon*, dont le développement constituera la jeune plante, et le *tégument*, qui le recouvre et le protège. De plus, un grand nombre de graines renferment une masse homogène blanche, grise ou jaune, de consistance variable, et qui doit servir d'aliment aux jeunes plantes ; c'est l'*albumen*. L'albumen existe dans les graines des Graminées, du Ricin, des Anonacées, etc. ; les graines de Haricots, de Pois, de Lentille, etc., sont privées d'albumen, et alors les réserves alimentaires sont accumulées dans les cotylédons. On a donné le nom d'*amande* à tout le contenu de la graine, qu'il soit constitué par l'embryon seul ou à la fois par l'embryon et l'albumen. — L'*embryon* est une plante rudimentaire ; on y distingue le plus souvent une tige, la tigelle, à la partie inférieure de laquelle se forme une éminence conique qui sera la radicelle ; à la partie supérieure, on remarque une ou deux feuilles (cotylédons) et tout à l'extrémité un bourgeon (gemmule) destiné à apparaître audessus du sol avec ou sans les cotylédons (V. Germination). Dans la fig. 1, qui représente une coupe longitudinale d'un grain de blé, on voit l'enveloppe de la graine en a, la gemmule en g, la radicelle en r, le cotylédon, sous forme d'une foliole allongée, en c ; entre les deux se trouve une portion cylindrique, la tigelle t ; à côté de l'embryon se voit l'albumen farineux e, qui occupe la plus grande partie de la graine.



Fig. 1. — Graine de blé.

Dans la fig. 2, qui représente une coupe transversale d'un haricot, f est l'enveloppe de la graine ; mais, au lieu d'un cotylédon, comme dans le grain de blé, il y en a deux, c, c. De là la distinction des plantes phanérogames en Monocotylédonées et en Dicotylédonées. Chez les Conifères, il y a de 2, 3 ou 4 cotylédons dans la graine suivant les genres, chez les Cycadées 1, 2 ou 3 cotylédons. Les cotylédons sont généralement plus volumineux que la tigelle, en particulier dans les graines non albuminées ; d'autres fois, la tigelle est volumineuse et les cotylédons très petits. L'embryon se développe dans le sac embryonnaire avec la radicule du côté du micropyle ; ordinairement droit, il se courbe aussi diversement, en arc, en cercle (*Lychnis*), en spirale (*Salsola*) ; ou bien il se fléchit en repliant ses cotylédons sur la tigelle et la radicule ; il arrive alors ou que la radicule soit amenée sur la commissure des cotylédons (cotylédon accombant ; ex. : *Moutarde noire*), ou sur la face dorsale de l'un d'eux (cotylédon incombant ; ex. : *Isatis*) ; ce caractère sert dans l'établissement des genres de Crucifères. Le cotylédon des Monocotylédonées est engainant ; il recouvre la gemmule et parfois enveloppe aussi la tigelle et la radicule.

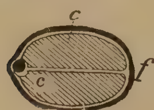


Fig. 2. — Haricot (coupe transversale).

L'*albumen* est de nature variable ; lorsque ses cellules renferment de l'amidon, il est dit amylacé ou farineux (blé, orge, sarrasin, etc.) ; si elles renferment des corps gras, il est dit oléagineux ou charnu (Ricin, Pavot, Colza, etc.) ; il peut arriver que l'albumen durcisse et devienne cellulosique ; il est alors corné ou cartilagineux (Café, Dattier, etc.) ; parfois même, il prend la consistance de l'ivoire (*Phytelephas*) et peut alors être substitué à celui-ci pour beaucoup d'usages, sous le nom d'ivoire végétal. De plus, toutes les graines renferment des matières albuminoïdes de réserve, surtout abondantes dans les graines oléagineuses ; elles constituent alors les grains d'*aleurone* (V. ce mot). Dans le sac embryonnaire, pendant la formation de l'albumen, existe une cavité centrale renfermant un protoplasma granuleux blanc semblable à du lait ; la résorption de ce liquide et la disparition de la cavité ont lieu soit par le développement de l'embryon même, dont les cotylédons deviennent alors très volumineux, soit par le bourgeonnement des cellules de l'albumen qui joue alors le rôle principal comme réserve alimentaire. Mais il peut arriver (Noix de Coco, par exemple) que, même à l'état de maturité, le sac renferme encore une grande quantité de lait recouvert par une mince couche d'albumen qui contient l'embryon. La position de l'embryon par rapport à l'albumen est variable ; il est ou entièrement plongé dans l'albumen (Mouron, Lierre, Liseron, etc.), ou bien il est appliqué à sa surface et même la recouvre entièrement (Belle-de-Nuit).

En général, l'albumen forme une masse continue ; mais, dans quelques plantes, Muscade, Noix d'Arec, Ricin, Anonacées, il est crevassé à la surface et porte alors le nom d'albumen ruminé. On ne doit pas confondre l'albumen avec le *périsperme*, réserve alimentaire destinée à l'embryon provenant non pas du sac embryonnaire, mais du nucelle dont les cellules se multiplient après la fécondation. Il existe des graines qui ont un périsperme et pas d'albumen (*Canna*) ; d'autres ont les deux (Nymphæacées, Zingibérées, Poivre). Enfin, chez les Conifères et les Cycadacées, l'albumen est remplacé par l'endosperme qui se forme dans le sac embryonnaire avant la fécondation.

Les *téguments* de la graine proviennent des téguments de l'ovule ; parfois le nucelle lui-même prend part à leur formation. Lorsque les ovules ont deux téguments, la graine peut en avoir deux ou un seul formé aux dépens du tégument externe. Du reste, même lorsque l'ovule n'a qu'un tégument, la graine peut en présenter un formé de plusieurs couches nettement différenciées. La surface du tégument porte la cicatrice laissée par la rupture du funicule, c'est le *hile* ; il est très grand comme dans la Fève et la Fève de Calabar. L'épiderme du tégument est tantôt lisse, tantôt rugueux ou aréolé ou muni de pointes ou de crêtes saillantes ; ses cellules se prolongent souvent en poils, uniformément répartis sur la surface (Cotonnier [fig. 3]) ou localisés en certains points et formant des aigrettes (Saule, *Strophantus* [fig. 4] et Asclépiadées en général). Chez le Lin, le Plantain, le Cresson, la Moutarde, le Coignassier, la surface des cellules épidermiques est gélifiée, et sous l'action de l'eau il se forme un mucilage qui recouvre les graines et leur permet d'adhérer aux objets. Au-dessous de l'épiderme, le tégument se différencie souvent en deux couches distinctes, le *testa* et le *tegmen* des auteurs, et cette différenciation peut même aller plus loin (Godfrin, Brandza). Dans certains cas, le tégument est charnu (Grenade, Figuier de Barbarie) ou papyracé (Chêne, Amande), ligneux (Pin, Raisin), crustacé (Ricin), etc. Parfois le tégument présente des expansions diverses, soit des ailes membraneuses (*Bignonia*), soit des excroissances de forme variable ; les *arilles* sont des expansions formées à la base de la graine aux dépens du funicule et constituant une sorte de tégument accessoire (If, Copahu) ; les formations de même nature, qui s'ob-


Fig. 3. — Graine de coton.

servent autour du micropyle, sont des *arillodes* (*Macis* de la Muscade, Fusain). D'autres fois, c'est un bourrelet qui se forme autour du micropyle et qu'on appelle *caroncule* (Euphorbe, Ricin). Enfin, le raphé peut se transformer en aile, c'est la *crête* ou *strophiole* (Chélidoine).


Fig. 4. — Graine de Strophantus.

Structure de la graine. Seul le tégument de la graine présente des particularités de structure dignes d'être notées. Nous avons vu que sa consistance est variable, qu'il peut être formé de plusieurs couches; de plus, chacune de ces couches peut être formée de plusieurs assises de cellules. Examinons la graine de Haricot : on trouve à l'extérieur une assise de cellules étroites, allongées perpendiculairement à la surface; au-dessous, une assise de petites cellules carrées renfermant chacune un cristal d'oxalate de chaux ; le reste du tégument consiste en un parenchyme lacuneux dans lequel courent les faisceaux libéro-ligneux. Dans la noix de Ben (*Moringa*), on voit sous une couche de cellules minces et aplaties plusieurs assises de cellules ovales, dont la membrane offre des ornements spiralés, et au-dessous une zone épaisse de cellules sclérifiées ; enfin, plusieurs assises de cellules semblables à celle de la couche externe. Les faisceaux libéro-ligneux sont placés en dehors de la zone scléreuse. Ces deux exemples suffiront pour faire comprendre qu'on ne saurait rien dire de général sur la structure du tégument. Les faisceaux libéro-ligneux se ramifient diversement dans le tégument. Dans les graines campylotropes et orthotropes (V. Ovule), le faisceau du funicule forme une nervation palmée autour du hile; dans les graines anatropes (V. Ovule), le faisceau se ramifie dès le hile suivant le mode palmé ou penné, ou à partir de la chalaze en formant des palmures qui remontent jusqu'au micropyle, ou bien il reste simple jusqu'au micropyle (tégument uninerve). Dr L. Hahn.

II. Nomenclature. — Le mot *graine*, suivi d'un adjectif ou d'un autre mot, est fréquemment employé dans le langage vulgaire pour désigner soit les fruits ou les semences de certaines plantes, soit les œufs de certains Insectes ou certains Insectes eux-mêmes. Ainsi, on appelle : Graines d'Ambrette ou G. de musc, les semences de l'*Hibiscus Abelmoschus* L. (Malvacées); G. d'amour ou G. perlées, les semences du *Lithospermum officinale* L. (Borraginacées); G. d'Andrinople, G. de Perse, les fruits tinctoriaux des *Rhamnus saxatilis* L. et *R. amygdalinus* Desf. (Rhamnacées) ; G. de l'anse, les semences des *Omphalea diandra* L. et *O. triandra* L. (Euphorbiacées); G. d'aspic, G. de Canari, les caryopses du *Phalaris Canariensis* L. (Graminées) ; G. d'Avignon, G. jaunes, les fruits tinctoriaux du *Rhamnus infectorius* L. (Rhamnacées); G. de baume, les fruits du *Balsamea opobalsamum* Kunth (Térébinthacées-Burserées); G. bénites, G. noires, les semences du *Nigella sativa* L. (Renonculacées) ; G. de capucin, les semences du *Delphinium Staphisagria* L. (Renonculacées); G. de Cassie, les semences du *Cassia* (*Herpetica*) *Sophera* L. (Légumineuses-Cæsalpiniées) ; G. à chapelets, les semences de l'*Abrus precatorius* L. ou Pois d'Amérique (Légumineuses-Papilionacées); G. de Cnide, les fruits du *Daphne gnidium* L. (Thyméléacées); G. à dartres, les semences du *Cassia* (*Herpetica*) *alata* L. ou Dartrier (Légumineuses-Cæsalpiniées) et celles du *Vatairea Guyanensis* Aubl. (Légumineuses-Papilionacées); G. de Chia, les semences du *Salvia Hispanica* L. (Labiées); G. d'écarlate, G. de Kermès, les coques du *Kermes vermilio* Planch. et l'insecte lui-même (Hémiptère de la famille des Coccides); G. de Girofle, les fruits de l'*Elettaria repens* Sonn. (Zingibéracées), du *Pimenta communis* Lindl. (Myrtacées) et de l'*Hæmatoxylon Campechianum* L. (Légumineuses-Cæsalpiniées); G. mavaques, les fruits du *Moutabea Guyanensis* Aubl. (Polygalacées) ; G. de Médicinier, les semences du *Jatropha Curcas* L. (Euphorbiacées) ; G. d'oiseau, les caryopses du *Panicum miliaceum* L. (Graminées); G. orientales, les fruits de l'*Anamirta Cocculus* W. et Arn. (Ménispermacées) ; G. de Paradis, les semences de l'*Amomum Melegueta* Rosc. (Zingibéracées) ; G. de perroquet, les achaines du *Carthamus tinctorius* L. (Composées-Carduacées); G. de perruche, les fruits du *Trema micrantha* Sw. (Ulmacées-Celtidées) ; G. de Psyllium, les semences du *Plantago arenaria* L. et du *P. psyllium* L. (Plantaginacées) ; G. royales, les semences du *Ricinus communis* L. (Euphorbiacées) ; G. de Selkin, les fruits du *Xylopia Æthiopica* A. Rich. (Anonacées) ; G. de Tilly ou des Moluques, les semences du *Croton Tiglium* L. (Euphorbiacées); G. de Turquie, les caryopses du *Zea Mays* L. (Graminées) ; G. à vers, les semences de l'*Artemisia Cina* Berg (Composées) et celles du *Chenopodium anthelminticum* L. (Chénopodiacées); G. de ver à soie, les œufs du *Sericaria mori* Schrk. (Insectes-Lépidoptères) ; G. vertes, les semences du *Pistacia vera* L. (Térébinthacées). Ed. Lef.

Bibl. : Botanique. — *Les Traités* de Baillon, Behrens et Hérail, Trabut, Besson, etc. — Godfrin, *Etud. sur les tégum. séminaux* ; Nancy, 1880. — Brandza, *Rev. gén. de bot.*, 1891.

GRAINGER (James), littérateur anglais, né à Dunse, dans le Berwickshire, en 1723, mort en 1767. Il fit sa médecine à l'université d'Edimbourg. Médecin militaire, il servit aux Indes, pendant la rebellion, et en Hollande, charmant ses loisirs par la lecture des poètes latins. Il quitta l'armée, voyagea en Europe et vint s'établir à Londres, où il se lia avec Johnson, Armstrong, Smolett, Percy et Goldsmith. Mais, en dépit de sa réputation, il ne trouva pas de clients et dut écrire pour vivre ; c'est de cette époque que date son *Ode à la Solitude* et une traduction en vers de Tibulle. Parti comme médecin à bord d'un navire, il se maria à Saint-Christophe, prit la direction d'une plantation, fit alors de la botanique et un poème en quatre chants célébrant la canne à sucre. Il mourut victime de la fièvre, après avoir écrit un *Essai sur les maladies des Indes occidentales et les remèdes que produisait le pays.*

GRAINURE (Grav.) (V. Gravure).

GRAINVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. des Andelys, cant. de Fleury-sur-Andelle; 444 hab.

GRAINVILLE-Langannerie ou La-Campagne. Com. du dép. du Calvados, arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-Laize; 341 hab.

GRAINVILLE-la-Teinturière. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Cany; 1,150 hab. Dans l'église, une plaque de marbre, posée en 1851, marque l'emplacement de la sépulture de Jean de Béthencourt, le conquérant des Canaries, mort en 1425. Du manoir de la famille de Béthencourt subsistent quelques ruines informes.

GRAINVILLE-sur-Odon. Com. du dép. du Calvados, arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles; 297 hab.

GRAINVILLE-sur-Ry. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Darnétal ; 244 hab.

GRAINVILLE-Ymauville ou Godervillle. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, cant. de Goderville; 456 hab.

GRAINVILLE (Jean-Baptiste-François-Xavier Cousin de), littérateur français, né au Havre le 3 avr. 1746, mort à Amiens le 1er févr. 1805. Elève du séminaire de Saint-Sulpice, où il connut Sieyès, il prit les ordres et lutta contre les doctrines des philosophes par ses prédications et par ses écrits, notamment un discours couronné par l'académie de Besançon : *Quelle a été l'influence de la philosophie sur le* xviiie *siècle?* (1778). Cette attitude lui attira des persécutions. Il prêta le serment constitutionnel, ce qui ne l'empêcha pas d'être emprisonné à Amiens. Il fut tiré de prison par le conventionnel Dumont

qui lui conseilla de se marier, ce qu'il fit. Il ouvrit alors une petite école qui, après quelques succès, périclita. Fort malheureux et désespéré par surcroît de l'insuccès de son poème, *le Dernier Homme*, Grainville se suicida en se jetant dans le canal de la Somme. Citons de lui : *le Jugement de Pâris* (1789), drame; *Epître sur les progrès et la décadence de la poésie* (1762, in-12) ; *le Dernier Homme* (1805, 2 vol. in-12), poème dont la donnée est originale : le monde à son déclin n'a plus que deux habitants, un homme et une femme. Le génie de la Terre les supplie de perpétuer la race, et Adam, de son côté, les supplie de laisser finir avec eux l'humanité misérable. C'est Bernardin de Saint-Pierre qui fit les frais de la première édition. Ch. Nodier l'a réimprimée avec une notice sur l'auteur (Paris, 1811, 2 vol. in-12).

GRAINVILLE (Jean-Baptiste-Christophe), poète français, né à Lisieux en 1760, mort le 13 déc. 1805. Avocat au barreau de Rouen, il collabora activement au *Journal encyclopédique*, au *Mercure*, au *Journal littéraire*, etc. Citons parmi ses écrits : *le Carnaval de Paphos* (Paris, 1784, in-12), poème ; *Ismène et Tarsis* (1785, in-12), roman poétique ; *les Etrennes du Parnasse* (1788-89, 2 vol.) ; *le Panthéon ou les Dieux de la Fable* (1790, in-8), en collaboration avec S. Maréchal ; *la Fatalité* (1791, in-12), roman poétique; plusieurs traductions de Métastase, de Tansillo, d'Imperiali, d'Yriarte, etc.

GRAIOCELI. Peuple gaulois. Leur pays, qui s'étendait sur le versant italien des *Alpes Graiœ* jusqu'à la Duria Riparia, doit avoir compris le territoire d'*Ocelum*, probablement leur ville principale, et faisait successivement partie du royaume de Cottius, de la province des *Alpes Graiœ* et enfin de celle des *Alpes Atrectiaœ*. En 58 avant notre ère, les *Graioceli* furent battus par César, quand, avec les *Caturiges* et les *Ceutrones*, ils avaient cherché à lui barrer le passage de ces montagnes (V. J. César, *De Bell. Gall.*, I, 10).

GRAIS (Le). Com. du dép. de l'Orne, arr. d'Argentan, cant. de Briouze ; 612 hab.

GRAISIVAUDAN ou **GRÉSIVAUDAN** (*Gratianopolitanus pagus*). Ancien pays de la France, qui devait son nom à la ville épiscopale de Grenoble, sa capitale. Il comprenait la partie de l'ancienne cité de Grenoble située au S. de l'Isère, qui formait au moyen âge les deux archiprêtrés de Grenoble et d'au delà du Drac. Il forma au début de l'époque féodale un comté, absorbé plus tard par le Dauphiné.

GRAISSAC. Com. du dép. de l'Aveyron, arr. d'Espalion, cant. de Sainte-Geneviève ; 771 hab.

GRAISSAGE (Techn.). Opération qui est appliquée sur les surfaces frottantes de tous les mécanismes en mouvement et qui a pour but de maintenir celles-ci dans un état de lubrification convenable, afin de diminuer le plus possible leur usure et leur résistance au mouvement. C'est le graissage qui règle le coefficient de frottement des surfaces en contact et par suite le travail absorbé par la marche même de la machine ; il en détermine ainsi le rendement. Les seules matières pratiquement employées dans l'industrie comme lubrifiants sont les corps gras solides et liquides et les huiles minérales. Les matières solides sont presque toujours à base de suif ; mais ce corps n'est presque jamais employé seul, car il ne pourrait entrer en fusion que lorsque les surfaces en contact seraient arrivées déjà à une température supérieure à 30°. Le suif est mélangé de préférence avec des graisses plus fluides ou des huiles, de manière à former un composé pâteux plus facilement liquéfiable. Les matières liquides, huiles végétales ou minérales, assurent plus facilement le graissage aux températures ordinaires sans échauffement des pièces ; on doit s'attacher à ce qu'elles restent limpides à toutes les températures et ne donnent ainsi ni dépôt ni cambouis, qu'elles n'épaississent pas et ne s'enflamment pas au contact des pièces qui chauffent. Les huiles organiques, comme les huiles de colza ou de navette, sont les plus fréquemment employées, mais elles laissent cependant un peu de cambouis. Les huiles minérales bien épurées se conservent mieux limpides ; mais, d'autre part, elles sont trop volatiles, et il est difficile de les employer au graissage de certaines pièces animées de mouvements rapides. On ajoute quelquefois un peu de pétrole aux huiles organiques pour en empêcher la congélation, et on agglomère, au contraire, les huiles minérales avec un peu de paraffine ou de cire.

Le coefficient de frottement des huiles varie dans une très forte proportion avec les différentes circonstances ambiantes, comme la vitesse de marche, la pression des surfaces en contact, la température, etc., et la détermination exacte de l'influence de ces divers éléments présente un grand intérêt à la fois théorique et pratique. De nombreux expérimentateurs ont essayé de résoudre cette question ; nous citerons entre autres M. Thurston. Les produits lubrifiants qu'on rencontre dans l'industrie présentent des compositions très variables tenant à leur degré de pureté, à leurs mélanges, et il est impossible de les apprécier seulement d'après leur aspect extérieur. On a construit des appareils spéciaux permettant de placer l'huile à essayer dans les conditions de service et d'évaluer son coefficient de frottement : appareils Bailley, Tagliabac, pour la densité ; Napier pour la viscosité. MM. Deprez et Napoli emploient deux plateaux frottant au contact, suivant une surface d'appui et avec une pression mesurées à l'avance, et le plateau mobile est animé d'un mouvement de rotation bien déterminé. M. Thurston emploie un pendule vacillant autour d'un axe de suspension et susceptible de s'écarter plus ou moins de la verticale, suivant que la force d'entraînement développée par l'intermédiaire de l'huile essayée est plus ou moins considérable. Dans l'essai chimique des huiles, on s'attache à déterminer leur oxydabilité, qui est en raison inverse de leur qualité utile, car les huiles facilement oxydables rancissent très vite et donnent des produits acides qui attaquent le métal. Le graissage des organes d'une machine est une des fonctions les plus importantes du mécanicien chargé de la conduire ; il doit surveiller continuellement les différents organes, afin de s'assurer qu'aucun d'eux n'est échauffé et les maintenir toujours suffisamment graissés. L. Knab.

GRAISSE. I. Physiologie (V. Adipeux [Tissu]).

II. Industrie. — On désigne généralement sous le nom de graisses des corps gras neutres sans odeur, sans saveur, doux au toucher et facilement fusibles. Ces corps ne devraient pas être séparés, vu leur constitution chimique analogue, des huiles, beurres, suifs, cires, qui contiennent à peu près les mêmes principes immédiats auxquels viennent se joindre des principes analogues, mais il est plus aisé de les étudier séparément. — Insolubles dans l'eau, à la surface de laquelle elles surnagent, les graisses sont facilement dissoutes par l'éther, le sulfure de carbone, l'essence. Les alcalis les dissolvent aussi en les transformant en savons. Ce sont des mélanges de glycérides tertiaires, surtout de tristéarine, de tripalmitine, de trimargarine et de trioléine. Elles possèdent toutes les réactions des éthers de la glycérine, c.-à-d. qu'elles se dédoublent par saponification en acides gras et en glycérine. Les graisses proprement dites contiennent peu de trioléine (les huiles en contiennent beaucoup, ce qui explique l'état liquide de ces dernières) ; elles sont formées surtout du mélange des trois glycérides, tristéarine, tripalmitine et trimargarine qui, solides et blancs à la température ordinaire, leur donnent leur aspect bien connu.

La graisse d'origine animale existe dans les cellules qui constituent le tissu adipeux, tout en affectant spécialement certaines parties de l'organisme. Chez les mammifères, on la trouve surtout sous la peau, à la surface des muscles, autour des reins et des viscères. La nature de la graisse, sa composition, varient suivant les espèces. Odorante chez les carnivores, elle est plus ferme et plus solide chez les herbivores. Celle des oiseaux est fine, onctueuse, très fusible ; enfin la proportion de trioléine augmente encore chez les poissons et les baleines, où nous la trouvons très fluide et très odorante. L'état de la graisse varie d'ailleurs avec l'âge

chez un même animal. Blanche et abondante dans la jeunesse, elle se colore en jaune et diminue en quantité. Chez les ours et les animaux dormeurs, comme la marmotte, la quantité de graisse varie annuellement d'une façon périodique, puisqu'elle sert à entretenir l'organisme pendant toute la durée hivernale du sommeil de ces animaux.

Chez les animaux, la matière grasse enveloppée de tissus cellulaires et de membranes entremêlées de vaisseaux lymphatiques souillés de sang, ne peut en être extraite que par disparition de ces membranes et de ces tissus. Quel que soit l'animal, bœuf, vache ou mouton dépecé à l'abattoir, il faut soumettre rapidement à la fonte les matières susceptibles de donner de la graisse, sous peine d'altérations spontanées provenant de la putréfaction des matières azotées interposées dans les tissus. Il est bon de suspendre d'abord les viscères en plein air, puis on les divise au moyen d'un hachoir, cette division devant faciliter dans la suite des opérations la sortie de la graisse. Si l'on dispose de meules verticales cannelées, on écrase complètement les membranes. Dès lors la matière peut être soumise à la fonte. Cette fonte se fait de plusieurs manières. Nous les exposerons tout à l'heure ; nous allons terminer cette première partie par un exposé succinct des propriétés des graisses les plus communes.

Graisse de bœuf. Cette graisse contient très peu de trioléine. Son odeur est très faible ; elle se dissout dans 40 °/₀ de son poids d'alcool bouillant.

Graisse de porc, saindoux. Contenant un peu plus de trioléine que la précédente, elle est pâteuse à la température ordinaire. Les charcutiers la retirent de la panne du porc par un procédé très simple. La panne coupée en tranches minces est passée à l'eau froide pour séparer les traces de sang et les matières colorantes, puis chauffée jusqu'à la fusion avec une certaine quantité d'eau. On passe le mélange liquide à travers un tamis serré, puis on laisse refroidir. Le saindoux se solidifiant à la surface de l'eau, il ne reste plus qu'à l'enlever à la main. Une deuxième fonte au bain-marie est nécessaire afin de chasser toute trace d'eau. On obtient enfin une substance blanche, presque inodore, d'une saveur fade, plus soluble dans l'éther que dans l'alcool (V. Axonge). Sa conservation exige quelques soins; il faut la conserver dans des vases bien bouchés.

Graisse de mouton. Cette graisse contient un glycéride particulier qui par saponification donne un acide gras, l'acide hircique.

Graisse d'homme. En dehors des quatre glycérides mentionnés plus haut, on y trouve une matière jaune, amère, rappelant la bile tant par son odeur que par sa saveur.

Fonte des graisses. — *Fonte aux cretons.* Les viscères préalablement préparés sont placés dans une chaudière en cuivre et chauffées à petit feu en agitant sans cesse. La matière grasse, par l'élévation de la température, se fluidifie, dilate la masse ; la rupture des cellules des membranes qui la renferment s'opère, et le suif liquide s'écoule librement. Un seau percé de trous est enfoncé dans la chaudière, écarte les membranes et recueille la matière grasse. Celle-ci, placée dans un vaste récipient, est additionnée de 4 à 5 millièmes d'alun, puis abandonnée ainsi pendant six heures environ. Il ne reste alors plus qu'à puiser la graisse avec une cuiller de cuivre pour la verser dans de petits baquets préalablement humectés d'eau. Le suif étant figé et ayant pris son retrait, il suffit de retourner les petits baquets pour obtenir des pains tronconiques de suif solide. Les membranes et les matières étrangères restées dans la chaudière contenant encore une forte proportion de graisse, on les place dans des vases cylindriques percés de trous. Une forte presse à vis fait sortir la graisse emprisonnée. Le résidu connu sous le nom de pains de cretons est employé comme engrais ou donné comme nourriture aux chiens.

Fonte à l'acide. Ce procédé consiste à chauffer dans une chaudière les viscères avec un bain d'eau acidulée à l'acide sulfurique. Ici le mécanisme de l'opération est tout différent de celui de la fonte précédente. L'acide sulfurique agit en détruisant les membranes et les dissolvant en partie ; la graisse mise en liberté se rassemble à la surface du liquide, d'où on la fait écouler par une rigole pratiquée sur le bord de la chaudière. Dans cette opération, le chauffage doit être très uniforme, ce qu'on obtient par une chaudière complètement fermée, enveloppée par une double enceinte dans laquelle circule de la vapeur d'eau légèrement surchauffée.

Fonte à l'alcali. Au lieu d'employer un acide on peut employer un alcali caustique. Ce dernier détruit aussi les membranes sans attaquer sensiblement les corps gras eux-mêmes. On emploie une solution faible de soude caustique marquant 1°,5 pour 100 kilogr. de suif. La solution est simplement bouillie avec les membranes, et la matière grasse fond et se rassemble à la surface. De plus, les acides gras à odeur caractéristique sont détruits ; après simple lavage, on obtient un suif plus blanc et moins odorant que par la méthode à l'acide. On obtient ainsi de 85 à 87 °/₀ de suif, tandis que par la méthode des cretons on obtenait à peine 80 °/₀.

Propriétés, Usages. — Les graisses sont susceptibles d'altérations, qu'il importe de prévenir si, comme le saindoux, elles sont destinées à l'alimentation. Elles prennent alors, en même temps qu'une coloration brune, une odeur repoussante; si de plus l'on traite ces graisses par l'alcool bouillant, on arrive à isoler une matière brune, de saveur piquante, qui provoque la mort des animaux à qui l'on peut la faire avaler. Les graisses se falsifient en y incorporant des pommes de terre cuites et broyées et de la fécule, ou, ce qui est plus grave, en y mêlant une matière blanche pulvérulente comme le kaolin et le marbre pulvérisé. Les graisses sont employées en grandes quantités pour la fabrication des savons et des bougies. Elles servent à faciliter le jeu des divers organes de machines, mais ce dernier emploi prend une importance de plus en plus restreinte, et elles sont maintenant remplacées par les huiles lubrifiantes. Aussi avons-nous cru devoir traiter ici cet article, renvoyant le lecteur pour la préparation de ces huiles à l'art. Huile minérale, et pour les organes qui les mettent en œuvre aux art. Boite a graisse, Palier graisseur.

Huiles lubrifiantes. — La proportion d'huile lubréfiante contenue dans les pétroles de Russie explique pourquoi l'industrie des huiles de graissage s'est développée principalement dans ce pays. Aussi, sous des noms variés suivant l'imagination des fabricants, les huiles russes sont à peu près les seules employées en Europe pour le graissage des cylindres et des tiroirs de machines à vapeur, pour les métiers de filature et de tissage, pour le matériel roulant des chemins de fer, etc. Le détail de ces applications ne saurait trouver place ici, mais nous croyons ne pouvoir être plus utiles à nos lecteurs qu'en faisant un extrait du cahier des charges de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, qui, depuis plusieurs années, a adopté les huiles russes de graissage aux conditions suivantes :

Désignation et provenance. L'huile faisant l'objet de la fourniture devra provenir exclusivement de la distillation des huiles de naphte naturelles de la Russie.

Pureté. Elle devra être pure et ne contenir aucun mélange d'huile de schiste ou de boghead, ni d'huiles végétales ou animales d'aucune espèce, ni de résine. On ne devra pas y trouver de matières étrangères ; enfin elle ne devra renfermer aucune trace d'eau.

Aspect et dépôt. Elle sera suffisamment clarifiée pour ne présenter, après un repos de quarante-huit heures, aucune matière solide, grumeaux, etc., en dépôt ou en suspension.

Rectification. Elle ne devra pas contenir de paraffine séparable par le refroidissement. La teneur en goudron, déterminée par l'acide sulfurique à 66 °/₀ (un vingtième du volume de l'huile en opérant à la température de 70°), ne devra pas dépasser 17 °/₀.

Réaction. L'huile devra être parfaitement neutre (sur une plaque de cuivre laissez tomber séparément quelques

gouttes d'huile, placez le tout dans une étuve chauffée à 40° pendant vingt-quatre heures) ; si l'huile contient une faible quantité des acides qui ont servi à la préparer, elle prendra une coloration verte caractéristique par l'addition d'une goutte d'acide.

Siccativité et dénaturation. L'huile ne devra présenter aucun indice de *siccativité* (épaississement) ou de dénaturation sous l'influence des agents atmosphériques et de l'agitation.

Densité. La densité mesurée à +15° *C.* devra être comprise entre 0,910 et 0,915 (prendre cette densité à l'aéromètre Baumé).

Congélation. A la température de 10° C. au-dessous de zéro, l'huile devra être encore liquide.

Inflammabilité. Elle ne devra pas dégager de vapeurs inflammables à une température inférieure à 135° C.

Capillarité. Sous l'influence de la capillarité, une mèche (première qualité, demi-soie) pour lampe carcel de treize lignes et longue de 0m065 soutenue par une douille intérieure cylindrique de 0m017 de diamètre, devra être complètement imbibée d'huile au bout de trois heures l'extrémité inférieure de la mèche étant plongée exactement de 1 centim. au début de l'expérience dont la fin sera constatée par l'apparition d'une tache grasse sur un papier de soie supporté par le haut de la mèche).

Viscosité. Essayée à l'ixomètre L. Barbey, sous la pression constante de 0m10 de liquide à la température fixe de 35°, l'huile ne devra pas avoir plus de 50° de fluidité au maximum (autrement dit, un débit de 50 centim. c. à l'heure, mesurés à la température de l'expérience).

A +100° C., le degré de fluidité ne devra pas être supérieur à 500.

III. Armurerie.—Graisse d'armes. — La graisse nécessaire pour l'entretien des armes dans les corps de troupes est distribuée à chaque homme aux frais des ordinaires. C'est un mélange d'huile et de suif de mouton préparé généralement par le chef armurier du corps.

IV. Economie domestique.— Il n'y a guère que les graisses de porc et d'oie qui sont employées comme comestibles. Ce sont les meilleures de toutes pour les besoins de la cuisine et la conservation des aliments. Les graisses de bœuf, de veau, de mouton, sont habituellement réservées à des usages industriels ; quelquefois, cependant, pour des raisons d'économie, on fond un mélange à parties égales de graisses de bœuf, de porc et d'oie, et l'on obtient ainsi un produit qui peut remplacer le beurre. — Pour conserver les graisses, on les coule encore liquides dans des vases en grès que l'on ferme ensuite hermétiquement à l'aide d'un bouchon de liège ou d'une feuille de parchemin, afin d'éviter leur contact avec l'air qui les fait rancir. Il ne faut jamais employer des vases en terre vernissée, l'émail de plomb dont ils sont recouverts formant avec les graisses un composé toxique.

Les graisses produisent sur les étoffes des taches désagréables ; on les fait disparaître au moyen de divers produits, tels que la benzine, l'ammoniaque, l'éther, le fiel de bœuf, le savon, le talc, la terre de pipe, le papier non collé, etc., suivant le genre et la couleur des étoffes à détacher (V. Tache).

V. Viticulture. — Graisse des vins (V. Vin).

GRAISSESSAC. Com. du dép. de l'Hérault, arr. de Béziers, cant. de Bédarieux ; 2,936 hab. Localité longtemps peu importante, ancienne paroisse du diocèse de Béziers, citée en 1516.

Mines. — Au xviiie siècle, les mines de Graissessac étaient déjà exploitées ; en 1776, elles sont visitées par l'ingénieur de Genssane. Le filon de houille a environ 2 kil. au point de départ pour atteindre plus de 12 en approchant de l'Orb. Longtemps mal exploité (il fallait transporter la houille extraite par de mauvais chemins jusqu'au canal de Languedoc), ce bassin houiller a pris de l'importance en 1858, date de l'ouverture d'une voie ferrée mettant Graissessac en communication avec les lignes du Midi. La Compagnie des mines de Graissessac, fondée le 7 oct. 1863, exploite dans le dép. de l'Hérault les quatre concessions houillères du Bousquet, de Boussagues, du Devois et de Saint-Gervais, comprenant ensemble 6,330 hect. Ces quatre concessions renferment un nombre limité de couches puissantes d'un charbon gras ou demi-gras flambant, convenable pour la forge et donnant un bon coke. L'extraction qui était de 130,000 tonnes en 1864 s'est élevée dans ces dernières années à 300,000 tonnes par an. L. Knab.

GRAISSEUR (Mach.). Organe ayant pour but de lubrifier continuellement les surfaces métalliques en contact sur les machines en marche, de manière à en adoucir les frottements, à en prévenir l'échauffement ou le grippage. La forme et les dispositions des graisseurs varient à l'infini suivant les usages auxquels ils sont destinés et les avantages qu'on s'est attaché à réaliser. Nous ne pouvons passer en revue les différents types de graisseurs ; nous nous bornerons à rappeler les qualités qu'on doit rechercher dans l'établissement de ces appareils, et nous indiquerons quelques dispositions adoptées pour les principales applications qu'ils peuvent recevoir. Les graisseurs doivent se composer d'organes simples et robustes dont la manœuvre et l'accès soient faciles ; le volume du graisseur doit être suffisant pour qu'on ne soit pas obligé de renouveler l'huile trop souvent, surtout en marche ; l'appareil doit assurer sur des surfaces frottantes une alimentation automatique bien régulière et proportionnée aux besoins, évitant tout gaspillage de l'huile ; lorsqu'il se forme du cambouis, il est bon qu'il ne vienne pas souiller l'huile neuve et limpide et qu'il en reste isolé. La plupart des graisseurs à huile s'alimentent au moyen de mèches qui aspirent l'huile dans le bain et viennent la distribuer sur les surfaces frottantes ; on emploie pour leur confection un fil de laiton plié en deux, dont on a tordu les branches et autour desquelles on enroule une tresse de laine ou de coton. La mèche, une fois mise en place, doit juste affleurer la portée du tourillon et plonger dans l'huile par l'autre extrémité. On doit munir de graisseurs tous les organes animés d'un mouvement rapide qui pourraient s'échauffer en marche si le graissage était insuffisant ; nous citerons en particulier les essieux des véhicules de chemins de fer, les paliers d'arbres de transmission, les tourillons de bielles ou manivelles, colliers d'excentriques, les pistons, les tiroirs de cylindres, etc. Chacun de ces organes exige un graisseur spécial ; les fusées des essieux tournent au contact d'un coussinet logé dans le réservoir de matière lubrifiante qui prend ici plus spécialement le nom de boîte à graisse. Les graisseurs des arbres de transmission sont généralement formés par de simples réservoirs disposés sur les paliers et traversés par un tube central qui s'élève dans le bain et descend jusqu'au coussinet ; l'huile est amenée par capillarité au moyen d'une mèche traversant le tube et qui baigne dans l'huile à une de ses extrémités. Cette disposition présente l'inconvénient d'entraîner une dépense d'huile continue, même lorsque l'arbre est au repos, à moins qu'on n'ait la précaution d'enlever la mèche. On a cherché à remédier à cette difficulté, et nous pouvons citer, par exemple, le graisseur de La Coux, dans lequel l'appel est déterminé par le mouvement même de l'arbre à lubrifier ; il se proportionne ainsi à sa vitesse de marche et s'arrête avec lui. Sur les bielles, manivelles et colliers d'excentriques de machines, on a appliqué aussi des dispositions analogues pour supprimer les mèches des graisseurs et arrêter ainsi toute consommation pendant les arrêts. Comme ces organes sont dans un état de déplacement continuel, l'huile se trouve projetée dans toutes les directions sur les parois du réservoir, et, en fermant celui-ci, on peut utiliser le mouvement de l'huile pour assurer le graissage. On recueille en effet les quelques gouttes qui viennent tomber dans l'orifice du canal débouchant sur le tourillon. Les autres pièces flottantes des machines en mouvement, comme les tiroirs et les pistons, doivent être aussi graissées en service, bien que la vapeur forme déjà lubrifiant, et elles ont besoin de graisseurs spé-

ciaux. Pour obtenir un graissage continu, il faut refouler l'huile dans les cylindres, et le moyen immédiatement indiqué consiste à employer la vapeur empruntée directement à la chaudière; on connaît un grand nombre d'appareils disposés sur ce principe : graisseurs Consolin, Dorier, Bouillon, etc. L. Knab.

GRAISSEUX (Tissu) (V. Adipeux [Tissu]).

GRAIX. Com. du dép. de la Loire, arr. de Saint-Etienne, cant. de Bourg-Argental; 393 hab.

GRALLINA (Ornith.) (V. Pachycephala et Pie-Grièche).

GRALLON ou **GRADLON-MUR**, roi de Cournouailles, dans la Bretagne armoricaine, au milieu ou à la fin du ve siècle. Son histoire est complètement légendaire (V. Bretagne).

GRAM (Hans), éminent érudit danois, né au presbytère de Bjergby, au N. du Jutland, le 25 oct. 1685, mort à Copenhague le 19 févr. 1748. Versé dans beaucoup de langues, surtout en grec et en latin, il fut professeur de grec à l'université de Copenhague (1714), publia de savantes dissertations sur *la Septante* (1722-33), sur les plus anciens écrivains grecs (1729-32) et sur d'autres points d'histoire littéraire et scientifique. Historiographe et bibliothécaire du roi (1730), archiviste (1731), conseiller d'Etat (1746), il approfondit l'histoire du Danemark et fut le premier à la traiter d'une manière vraiment critique dans des mémoires, des préfaces, des éditions, des annotations, mais non dans des ouvrages d'ensemble. Il était en correspondance avec un grand nombre de savants, et une partie de ses lettres ont été publiées. Il contribua à la réforme des écoles et à la fondation des Sociétés des sciences de Copenhague (1742) et danoise pour l'histoire du Nord (1745). Beaucoup de ses mémoires parurent dans les cinq premiers volumes des *Ecrits* de la première. Il édita les *Poésies* de A. Bording (1735, in-4); les *Annales de Christian III*, par N. Krag (1737); l'*Histoire de Christian IV*, par N. Slange, revisée et achevée par lui (1749), et pourvut d'annotations, bien supérieures à l'original, l'*Histoire de Danemark*, par Meursins (t. IX des *Opera* de celui-ci, édités par Lami, Florence, 1746, in-fol.). Beauvois.

Bibl.: *Not.* par J. Mœller, dans *Det skandinaviske Selskabs Skrifter*, 1810, t. IX, et dans *Mnemosyne*, t. IV, 1883; — par Paludan-Müller, dans *Historisk Tidsskrift*, 1883, 5e sér. t. IV, fasc. I.

GRAM (Frederik-Terkel-Julius), juriste danois, né à Knuthenborg le 26 août 1816, mort le 3 juin 1871. Lecteur (1847), professeur (1849) de droit à l'université de Copenhague, il écrivit sur les matières qu'il enseignait des traités qui font autorité : *le Droit maritime privé* (Copenhague, 1851); *Des Biens en droit danois* (1re part., 1855; 2e édit., 1858; 2e part., 1860-64, 2 vol.); *Leçons sur la famille en droit danois* (1868). B-s.

GRAM (Jœrgen-Pedersen), mathématicien danois, né à Nustrup (Slesvig) le 27 juil. 1850. Attaché à des compagnies d'assurance comme calculateur (*Hafnia*, sur la vie, 1875) ou comme directeur (*Skjold*, contre les accidents, 1884), membre de la Société des sciences de Copenhague, dans les écrits de laquelle ont paru ses *Etudes sur quelques fonctions numériques* (1890), il a publié dans d'autres recueils des mémoires estimés, notamment : *Sur Quelques Théorèmes fondamentaux de l'algèbre moderne* (dans *Mathematische Annalen*, 1872), et avec A. Oppermann, des *Tables de calcul* (1888). B-s.

GRAMAT. Ch.-l. de cant. du dép. du Lot, arr. de Gourdon, sur une éminence dominant le causse de Gramat; 3,867 hab. Eaux minérales sulfureuses. Monuments mégalithiques. Cascade de l'Alzou.

GRAMAYE (Jean-Baptiste), historien et voyageur belge, né à Anvers en 1579, mort à Lubeck en 1635. Il entreprit d'écrire l'histoire des diverses localités des Pays-Bas. Muni de lettres de recommandation de l'archiduc Albert, il visita les bibliothèques publiques et privées, rencontra beaucoup de mauvais vouloir chez les magistrats dont il désirait voir les archives, et n'obtint la plupart du temps que des renseignements inexacts ou incomplets. Cependant, ses descriptions de la plupart des villes des Pays-Bas sont très intéressantes. A partir de 1613, Gramaye fut souvent distrait de ses travaux historiques par l'archiduc Albert, qui le chargea de nombreuses missions diplomatiques en Allemagne, en France et en Italie. Tombé au pouvoir de corsaires barbaresques, tandis qu'il naviguait sur les côtes de Sardaigne, Gramaye fut conduit à Alger. Il fut élu par le clergé et les fidèles évêque de l'église d'Afrique en 1619, mais le pape refusa de ratifier cette élection. Ayant racheté sa liberté au prix d'une forte rançon, Gramaye rentra en Europe, visitant la France, l'Espagne et l'Allemagne et travaillant sans relâche par ses démarches et par ses écrits à la délivrance de ses anciens compagnons d'infortune. Il devint ensuite directeur du gymnase d'Olmutz, et fut élevé par le pape Urbain VIII au siège archiépiscopal d'Upsala. Il mourut à Lubeck au cours d'un voyage; il y fut enterré dans la cathédrale.

La bibliographie de Gramaye a été dressée d'une manière très complète par F. Van der Haeghen dans sa *Bibliotheca Belgica*. Voici les titres des principaux ouvrages: *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiæ* (Bruxelles, 1606-10, in-4); *Antiquitates comitatus Namurcensis libris septem comprehensæ* (Louvain, 1608, in-8); *Rerum Flandricarum primitiæ* (Anvers, 1611-12, in-4); *Diarium rerum Argelæ gestarum anno 1619, durante detentione J.-B. Gramaye* (Douai, 1620, in-8); *Africæ illustratæ libri decem* (Tournai, 1622, in-4); *Antiquitates Belgicæ* (Bruxelles, 1708, in-fol.).

Bibl.: Sweertius, *Athenæ Belgicæ, sive Nomenclator Germaniæ inferioris scriptorum*; Anvers, 1628, in-fol. — J. de Saint-Genois, *les Voyageurs belges*; Bruxelles, 1846, 2 vol. in-12. — Stecher, *Biographie de Gramaye*, dans la *Biographie nationale de Belgique*. — F. Van der Haeghen, *Bibliotheca Belgica*; Gand, 1881-1892, 20 vol. in-12.

GRAMAZIE. Com. du dép. de l'Aude, arr. de Limoux, cant. d'Alaigne; 119 hab.

GRAMBOIS. Com. du dép. de Vaucluse, arr. d'Apt. cant. de Pertuis; 575 hab. La seigneurie de Grambois fut attribuée en 1168, par Bertrand de Forcalquier, au prieur de Saint-Gilles. Ce lieu fut ravagé, en 1545, lors de la guerre des Vaudois. Il fut soumis en 1589 par le duc de Savoie, appelé en Provence par la Ligue. La terre de Grambois passa plus tard aux Raffelis, et Pierre de Raffelis de Roquesante, défenseur de Fouquet, en fut seigneur. Dans l'église se trouvent quelques toiles précieuses provenant de la collection de M. de Roquesante, entre autres une *Education de la Vierge* de P. Mignard. On a trouvé, à plusieurs reprises, des monnaies gauloises et romaines sur le territoire de Grambois.

GRAMINÉES (*Gramineæ* Juss.). Famille de Végétaux Monocotylédones, composée de plantes généralement herbacées, annuelles ou vivaces, plus rarement ligneuses, et pouvant, comme les Roseaux et les Bambous, atteindre de grandes dimensions. Elles sont cespiteuses ou bien présentent des rhizomes rampants, qui émettent, au niveau des nœuds inférieurs, de nombreuses racines adventives. Leurs tiges aériennes ou *chaumes*, ordinairement simples, sont cylindriques, le plus habituellement creuses dans les entre-nœuds, renflées au contraire et toujours pleines aux nœuds; toutefois, dans le Maïs, la Canne à sucre, le Sorgho, etc., la moelle persiste, et c'est en elle que s'accumulent les réserves sucrées. Les feuilles sont alternes, distiques, longuement engainantes, à gaines fendues et pourvues d'une longue membrane ou *ligule*, de forme très variée. Les fleurs, généralement hermaphrodites, sont presque toujours disposées plusieurs ensemble en petits épis ou *épillets*, groupés à leur tour en épis ou en grappe et involucrés chacun par deux bractées écailleuses opposées, appelées *glumes*. Chaque fleur se compose normalement de trois squamules verticillées ou *glumellules*, irrégulières, libres ou soudées entre elles et de trois étamines hypogynes, quelquefois de six ou quatre, rarement de deux ou une seule par avortement, le tout enveloppé par deux

bractées, appelées *paillettes, balles* ou *glumelles*, l'une inférieure et externe, souvent munie d'une arête terminale ou dorsale ou basilaire, l'autre supérieure et interne, presque toujours mutique. L'ovaire, uniloculaire et uniovulé, ordinairement surmonté de deux styles à stigmates plumeux, devient à la maturité un fruit sec (*caryopse*), monosperme, indéhiscent, à péricarpe ordinairement mince, membraneux ou coriace, adhérent à la graine; celle-ci renferme un embryon très petit, situé à la base et en dehors d'un albumen farineux très épais.

Les Graminées constituent une famille des plus naturelles et des plus homogènes. Elles renferment plus de 3,000 espèces répandues sur toute la surface du globe, aussi bien dans les régions arctiques ou alpines que dans les contrées les plus chaudes et les plus arides de la zone équatoriale. Ces nombreuses espèces sont réparties dans 300 genres environ, disséminés eux-mêmes dans 13 tribus qui sont partagées à peu près également en deux grandes séries, les Panicacées et les Poacées. La première série renferment notamment les genres : *Panicum* L., *Setaria* P. B., *Coix* L., *Zea* L., *Oryza* L., *Saccharum* L., *Andropogon* L., *Sorghum* Pers., *Phalaris* P. B., *Anthoxanthum* L., etc.; la seconde comprend surtout les genres : *Agrostis* L., *Aristida* L., *Stipa* L., *Milium* L., *Ammophila* Host., *Avena* L., *Aira* L., *Cynodon* L., *Eleusine* Gaertn., *Arundo* L., *Dactylis* L., *Briza* L., *Poa* L., *Bromus* L., *Lolium* L., *Secale* L., *Triticum* L., *Hordeum* L., *Bambusa* L., *Arundinaria* Rich., etc.

Plusieurs Graminées, que l'on réunit sous le nom de *Céréales*, sont cultivés depuis les temps les plus reculés pour leurs caryopses qui servent à nourrir l'homme et les animaux. Ce sont d'abord les Blés ou Froments, les Orges, le Seigle, les Avoines, le Maïs et le Riz ; puis les Millets, les Sorghos, les *Eleusine*, le *Phalaris Canariensis* L. D'autres sont cultivées, d'une part pour leur moelle sucrée, comme la Canne à sucre et le Sorgho, d'autre part pour leurs principes odorants, comme le Vétiver, ou bien pour leurs tiges dures et ligneuses comme le Roseau (*Arundo donax* L.) et le Bambou, ou bien encore pour leurs feuilles résistantes qui servent à faire des ouvrages de sparterie, comme le *Lygeum Spartum* L. Un grand nombre d'espèces sont fourragères ; d'autres, comme la Graminée des Pampas (*Gynerium argenteum* Nees), servent à l'ornementation des jardins et des parcs ; d'autres enfin sont utilisées pour faire des bouquets, soit à l'état frais, soit à l'état sec, après que leurs inflorescences ont été teintes de diverses couleurs. Ed. Lef.

Graminées des Pampas (V. Gynerium).

GRAMMAIRE et GRAMMAIRIENS. La grammaire (latin *grammatica*, du grec γραμματική (τέχνη), c.-à-d. à proprement parler la connaissance des lettres (γράμματα, l'art de lire et d'écrire), a pour objet l'étude du langage. Cette étude se propose un double but : 1° découvrir les lois des faits qui constituent le langage ; 2° parler, écrire, comprendre les textes écrits dans les divers idiomes. Le nom de *grammairiens* s'applique à ceux qui s'occupent de ces études, bien qu'il soit aujourd'hui peu en honneur et qu'on aime mieux se traiter de *philologue*, de *linguiste* ou de tout autre nom qui semble plus relevé. Le domaine de la grammaire est, comme on le voit, extrêmement vaste ; et il n'est pas étonnant que l'esprit grammatical se soit manifesté de façons si diverses, suivant les aptitudes de chacun et les matériaux que chaque époque eut à sa disposition. Les uns se bornèrent à étudier une seule langue, dans sa forme la meilleure et la plus conforme au bon usage, et écrivirent les règles pour la bien parler et l'écrire correctement ; cette science, qui peut s'appeler *grammaire particulière*, a gardé le nom de *grammaire* proprement dite ; et il y a ainsi la grammaire de chaque langue, de chaque variété de langage. La grammaire d'une langue se propose de connaître trois objets : 1° la nature des sons articulés et les lois de leurs combinaisons ; c'est ce qu'on appelle la *phonétique ;* 2° la manière dont les sons articulés sont combinés pour signifier les idées ; c'est ce qui est nommé quelquefois la *morphologie ;* 3° la manière dont les mots constitués sont construits pour exprimer la pensée ; c'est la *syntaxe* (V. ces mots). De tels ouvrages ont été composés pour toutes les langues des peuples civilisés, et chaque peuple peut faire ainsi l'histoire de sa grammaire ; dans l'exposé qui suivra, nous nous bornerons nécessairement à faire une histoire succincte de la grammaire française. D'autres savants, guidés par une pensée plus philosophique, s'attachèrent à considérer le langage en lui-même, dans son essence première, et à découvrir les lois de sa structure intérieure, dans leur rapport avec les opérations de l'esprit, indépendamment de toute langue particulière ; ce genre d'études fut appelé *grammaire générale*, ou « la science raisonnée des principes communs à toutes les langues » (Littré). Mais les théories grammaticales n'en sont pas restées là ; la grammaire se créa encore d'autres domaines, ou plutôt l'observation des phénomènes du langage donna lieu à des études plus élevées, à mesure que la connaissance des langues devint plus étendue. Des esprits chercheurs et audacieux ne se contentèrent plus d'étudier le langage en purs philosophes ou en simples grammairiens ; ils considérèrent non plus le langage dans ses principes, ni une langue unique dans sa structure ; ils embrassèrent dans leurs travaux plusieurs langues qui leur parurent avoir des affinités, puis, tentant enfin une classification des langues, les distinguèrent en groupes et en familles, pour étudier les divers idiomes d'un même groupe dans leurs ressemblances et leurs différences, les ramener à leurs types primordiaux et découvrir les lois de leur évolution respective, au triple point de vue phonétique, flexionnel et syntactique : c'est là l'objet de la *grammaire comparée*, terme qui chez nous s'est substitué dans l'usage au nom plus exact de *grammaire comparante* (*vergleichende Grammatik*) que lui donne la science allemande (V. Linguistique et Philologie). Enfin l'on reconnut, en ce qui concerne une langue unique, qu'il ne suffisait plus de l'étudier dans sa forme actuellement vivante, et de constater simplement les lois de son développement général ; on voulut connaître les intermédiaires entre son origine et son état présent ; on rechercha les monuments de cette langue aux différentes époques de sa vie, on en publia et commenta les textes, on reconnut les stades de son évolution, c.-à-d. les aspects divers qu'elle revêt dans le cours des siècles, et l'on établit ainsi, par une méthode d'investigation appropriée, à l'aide de la diplomatique et de la paléographie, la *grammaire historique* de cette langue, c.-à-d. l'histoire de ses états successifs et de leur enchaînement pendant toute la durée de son existence.

La grammaire est née de la nécessité d'interpréter les monuments dont la langue était morte ou vieillie ; elle s'est développée spontanément chez les Indiens, qui voulaient interpréter les Védas, et chez les Grecs, pour lesquels la langue d'Homère avait besoin d'être expliquée. L'Inde communiqua la science grammaticale à la Chine ; la Grèce la donna à Rome, d'où elle passa chez les peuples occidentaux, et aux Syriens, qui la transmirent aux Persans et aux Arabes. Les premiers grammairiens, chez les Grecs, furent les philosophes et les dialecticiens, qui commencèrent à étudier la proposition et les parties du discours ; Platon (*Cratyle, le Sophiste*), Aristote (*Rhétorique*, περὶ Ἑρμηνείας) et les stoïciens nous montrent les débuts de cette science. Mais l'influence de la dialectique sur l'étude du langage ne se fit guère sentir après l'école stoïcienne ; après Chrysippe, la grammaire s'attacha plutôt à étudier les poètes qu'à continuer les théories philosophiques. Aristophane de Byzance fut pour ainsi dire le père de cet enseignement ; il eut pour élève Aristarque, qui lui-même compta de nombreux disciples, parmi lesquels Denys le Thrace, auteur d'une τέχνη γραμματική, où nous trouvons une définition de la grammaire qui nous montre le sens qu'on attachait alors à ce mot : « La grammaire

est la connaissance expérimentale de ce qui se rencontre le plus communément chez les poètes et les prosateurs. Elle contient six parties : l'art de la lecture ; l'explication des tropes ; l'art de reconnaître les archaïsmes et les détails de mythologie et de géographie ; l'exposé raisonné des règles de déclinaison et de conjugaison ; la critique littéraire qui est la plus belle partie de l'art. » D'autres grammairiens, contemporains ou successeurs de Denys, comprirent la grammaire de la même façon ; les plus célèbres sont Apollonius Dyscole et son fils Hérodien, dont nous possédons encore quelques ouvrages. A la fin du second siècle après J.-C., des lexicographes, comme Phrynichos et Mœris, étudièrent surtout le dialecte attique. Pendant la période byzantine, la grammaire se composa, en général, d'extraits d'Hérodien. — Les Latins suivirent exactement les Grecs ; Quintilien (I, 4, 2) définit la grammaire : *recte loquendi Scientia et poetarum enarratio*. Les grammairiens latins les plus connus furent Varron (*De Lingua Latina*), Verrius Flaccus, dont l'ouvrage nous est parvenu abrégé par Festus (*De Verborum significatione*), Palémon (*Ars grammatica*), Probus (*Catholica*), Donat, le maître de saint Jérôme (*Ars grammatica*), dont un abrégé (*Ars minor*) fut en usage jusqu'au XVIe siècle ; Charisius, Diomède et enfin Priscien, professeur à Constantinople au commencement du VIe siècle, dont les *Institutiones grammaticæ* en dix-huit livres contiennent tout ce qu'on enseignait alors sur les parties du discours et la construction. Donat et Priscien furent les deux guides des grammairiens latins du moyen âge, comme Hérodien servit de maître aux grammairiens grecs de cette époque. Les premiers, à partir du XIIe siècle, s'occupèrent assez peu d'étudier les mots et leurs fonctions ; leurs ouvrages ne furent que des compilations qui devaient servir de thème à l'argumentation et au commentaire ; l'esprit scolastique s'en tenait principalement à l'étude des traités passant pour faire autorité, dont on discutait les théories en commentant les idées générales sans se soucier beaucoup de l'usage ; tout au plus se référait-on au latin de la Vulgate et des Pères de l'Eglise. Pierre Elie, Alexandre de Villedieu, Ebrard de Béthune sont les plus connus de ces grammairiens. Mais il fallut arriver à la Renaissance pour que la grammaire latine se fondât sur l'usage des écrivains latins classiques ; Lorenzo Valla (*Elegantiæ linguæ latinæ*) fut en quelque sorte le rénovateur de ces études. Antonio de Lebrija, Despautère, Sanchez (en latin Sanctius), le jésuite Alvarez (Alvarus), continuèrent cette tradition au XVe et au XVIe siècle ; le plan d'Alvarez fut suivi, en général, par les jésuites qui s'occupèrent des langues américaines, et la grammaire latine de Lancelot (*Grammaire latine de Port-Royal*, 1644) fut faite d'après la *Minerva* de Sanctius. La grammaire grecque, déjà même avant la prise de Constantinople, fut traitée par des érudits comme Chrysoloras et Théodore Gazis, qui connaissaient les grands écrivains et songèrent plus à donner les règles de la langue classique qu'à s'occuper de discussions subtiles ; aussi leurs ouvrages sont-ils bien supérieurs aux grammaires latines contemporaines ; et celle de Lascaris, qui vint après, est loin d'être dépourvue de valeur ; mais les premières grammaires grecques qui eurent de la réputation sont dues à des savants occidentaux, le Flamand Clénard et le Toscan Canini. D'autres savants, et quelques théologiens du XVIe siècle, en vue d'une étude approfondie du Nouveau Testament, composèrent des grammaires grecques : Enoch, Sanchez, Ramus, Crusius, Sylburg, etc., jusqu'à ce qu'enfin Lancelot (*Grammaire grecque de Port-Royal*, 1655) fit pour le grec ce qu'il avait fait pour le latin en réunissant dans une vaste compilation les vues et les théories de ceux qui l'avaient précédé. Les grammaires dites de Port-Royal jouirent d'une grande renommée en France et à l'étranger, et servirent longtemps de manuels pour l'étude des langues latine et grecque ; mais, à mesure qu'on pénétra davantage dans la connaissance des chefs-d'œuvre anciens, qu'on collationna les manuscrits, qu'on remania les textes, et qu'on se rendit un compte plus exact du génie de chaque langue, les théories se développèrent avec plus de précision, et les traités de grammaire, jusque-là presque exclusivement empiriques, prirent un essor tout nouveau, en s'appuyant sur des principes plus raisonnés. La grammaire des langues anciennes devint de plus en plus grammaire historique, et l'origine même des formes, ainsi que leur évolution, fut un des principaux objets d'études ; la syntaxe, jusqu'alors assez négligée, fut une des parties importantes de tous les ouvrages. Il sortit de là des grammaires à l'usage des classes, comme la grammaire latine de Lhomond et les méthodes de Burnouf, et de véritables traités scientifiques, comme les ouvrages de Buttmann, de Matthiæ, de Lobeck, de Kühner, de Krüger, de Madvig, et d'autres maîtres de notre époque. Enfin, pour contribuer plus efficacement encore à la connaissance des langues, des savants plus particulièrement familiarisés avec un auteur classique entreprirent de donner des grammaires de la langue spéciale d'un grand écrivain ; c'est ainsi que nous avons des études sur la langue d'Homère, de Virgile, des Pères de l'Eglise, etc. La connaissance du sanscrit, favorisée surtout par l'occupation anglaise des Indes, fut le point de départ des études de grammaire comparée ; nous renvoyons pour l'histoire du développement de cette science à l'art. LINGUISTIQUE ; de même l'histoire de la grammaire générale trouvera sa place aux art. LANGAGE et ORATOIRE (art).

L'étude de la langue française ne commença guère qu'au XVIe siècle ; au moyen âge, il n'y a pas de grammaires françaises, bien qu'il existe déjà, en Angleterre, des traités de prononciation du français. Nous distinguerons, pour l'histoire de la grammaire de notre langue, deux périodes : 1° de Palsgrave (1530) à Vaugelas (1647) ; 2° après Vaugelas. Dans la première période, nous trouvons deux classes de grammairiens : les uns, connus sous le nom de *maîtres de langues*, font des grammaires pour apprendre le français aux étrangers, Anglais, Allemands, Hollandais ; les autres sont des Français qui composent des ouvrages pour donner de l'importance à leur langue et rivaliser avec les grammairiens latins et grecs ; ils s'occupent surtout de la prononciation et de l'orthographe. Parmi les premiers, Palsgrave est le plus connu ; citons encore Cauchie, Maupas, Martin, Oudin ; les autres, qui furent plutôt des théoriciens, sont notamment Dubois, en latin Sylvius (*In Linguam Gallicam isagogæ*, 1531), qui, seul de son temps, parle des permutations de lettres du latin en français, Meigret, Ramus, Robert et Henri Estienne. Les *Remarques* de Vaugelas (1647) font époque dans l'histoire de la grammaire française ; elles eurent une grande influence surtout sur la langue écrite, et assurèrent au style français deux qualités précieuses : la netteté et la régularité. Vaugelas est pourtant un faible grammairien, en ce sens qu'il s'occupa exclusivement de l'usage et voulut décider des cas douteux seulement par le raisonnement, sans chercher d'appui ni dans le latin ni dans la langue du moyen âge. Ménage le fit, mais de telle façon que son érudition indigeste détourna de cette méthode ; d'ailleurs, le goût du XVIIe siècle n'était pas à ce genre de travaux. Cependant Patru rechercha les causes de certains faits dans l'ancienne langue. Après Vaugelas et à son exemple, le P. Bouhours et Andry dit Bois-Regard publièrent des remarques sur la langue française. D'autres firent des grammaires : le P. Chifflet, de La Touche, Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie, le P. Buffier, Restaut, etc. La publication du *Dictionnaire* de l'Académie (1694) et ses éditions successives ravivèrent encore les études grammaticales et surtout la recherche du bon usage ; les travaux sur cette partie de la grammaire deviennent de plus en plus nombreux au XVIIIe siècle ; citons les noms de d'Olivet, Dumarsais, de Wailly, Domergue. La compilation de Girault-Duvivier (*Grammaire des grammaires*, 1811) est aujourd'hui insuffisante, bien qu'elle ait eu un grand nombre d'éditions en peu de temps. Plus près de nous,

enfin, Aug. Lemaire publia une grammaire bien supérieure, dont les définitions sont généralement nettes et justes, et qui a le mérite de citer exclusivement des écrivains faisant autorité; notons encore la *Grammaire comparée de la langue française* du professeur suisse Ayer. Nous ne pouvons terminer cette rapide histoire de la grammaire française sans citer le grand nom de Littré, dont les travaux sur notre langue ne sont pas un des moindres titres de gloire. Mondry Beaudouin.

Bibl. : Steinthal, *Die Entwicklung der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern*; Berlin, 1863. — Ch. Thurot, *De la Prononciation française depuis le commencement du* XVI*e siècle, d'après les témoignages des grammairiens;* Paris, 1881, 2 vol. — *Hist. générale de la grammaire française*, introduction.

GRAMMATICA (Antiveduto), peintre italien, né à Rome en 1571, mort en 1626. Elève de D. Perugino, il fut un des bons portraitistes de son temps. Membre de l'Académie de Saint-Luc, il s'en fit chasser pour avoir tenté de substituer une copie de sa façon au *Saint Luc* peint par Raphaël pour l'Académie, afin de vendre l'original. Ad. T.

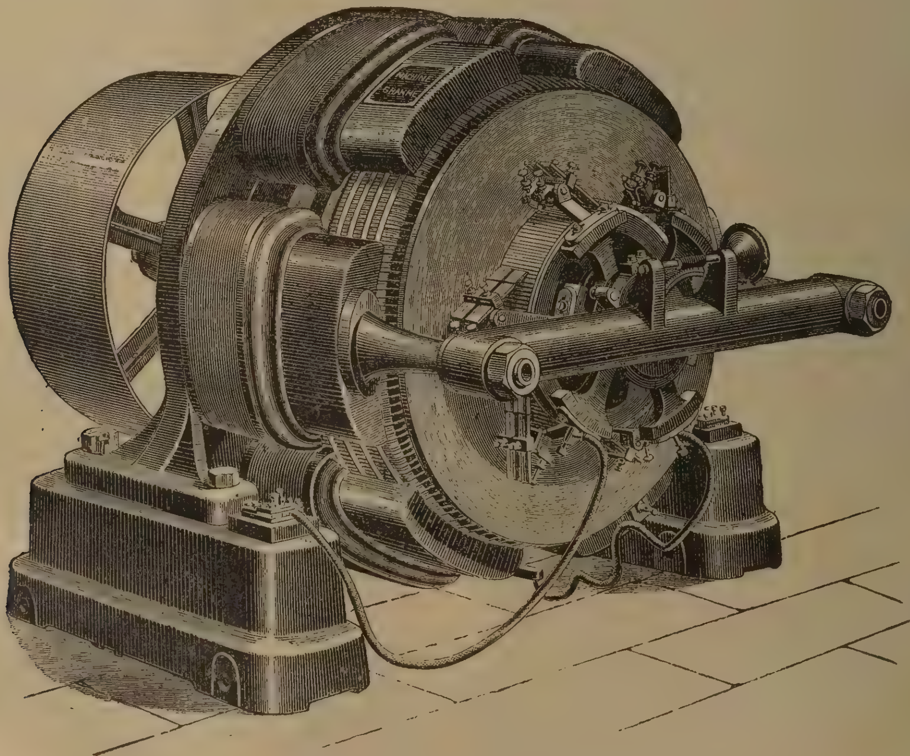
GRAMMATICO ou **GRAMMATICUS** (Nicasius), astronome, né à Trente (Tirol) vers 1690, mort à Ratisbonne (Bavière) le 28 sept. 1736. Il entra dans la Compagnie de Jésus, enseigna successivement l'astronomie à Fribourg-en-Brisgau (1718-22), à Ingolstadt (1722-26), à Madrid (1727-28), à Ratisbonne, et fit dans ces différentes villes de nombreuses observations. Il a laissé une dizaine d'ouvrages : *Methodus nova Solis et Lunæ eclipsium in plano organice delineandarum* (Fribourg, 1720, in-4); *Problema geographicum de longitudine locorum terræ*, etc. (Ingolstadt, 1723, in-4); *Planetolabium novum* (Ingolstadt, 1725, in-fol.); *Uranophili e Soc. Jesu Tabulæ lunares*, etc. (Ingolstadt, 1726, in-4); *Dissertatio astronomica de ratione corrigendi typos et calculos eclipsium Solis et Lunæ*, etc. (Nuremberg, 1734, in-4), etc. Il a en outre donné une édition augmentée des *Tabulæ astronomicæ planetarum* de La Hire (Ingolstadt, 1722, in-4).

GRAMMATITE (Minér.). Synonyme de *trémolite* (amphibole dépourvue de fer et d'alumine) (V. Amphibole).

GRAMMATOCARPUS (*Grammatocarpus* Presl.) (Bot.). Genre de Loasacées, très voisin des *Loasa* (V. ce mot), dont il diffère seulement par les fleurs presque sessiles et par le fruit droit, s'ouvrant au sommet en cinq valves. L'unique espèce, *G. volubilis* Presl. (*Scyphanthus elegans* Don) est une herbe chilienne, dont toutes les parties sont hérissées de poils rudes. Ses tiges volubiles portent des feuilles opposées, pinnatiséquées et des fleurs solitaires, axillaires ou terminales, de couleur jaune, avec les anthères rouges. On la cultive très fréquemment en Europe comme ornementale. Ed. Lef.

GRAMME. Le gramme est l'unité de poids adoptée dans système métrique, c'est le poids absolu à Paris d'un centimètre cube d'eau distillée prise à la température de $+4°$ *C*. La masse du gramme est prise pour unité fondamentale dans le système C. G. S. (centimètre, gramme-masse, seconde) adopté au congrès des électriciens tenu à Paris en sept. 1891. Le lecteur trouvera à l'art. Kilogramme le détail des expériences faites pour la détermination de cet étalon. A. J.

GRAMME (Zénobe), électricien belge, né à Jehay-Bodegnée (prov. de Liège) le 4 avr. 1826. De même qu'Edison, il a eu des commencements qui tiennent de la légende. Mais, tandis que le jeune *train-boy* du Grand Trunk Railway était déjà à quinze ans un petit prodige, le célèbre constructeur de dynamos savait tout juste, à vingt-cinq ans, lire et écrire, et, lorsque, en 1856, il vint à Paris avec l'espoir d'y exercer plus lucrativement sa profession d'ouvrier



Machine Gramme, type multipolaire.

menuisier, il possédait pour tout bagage scientifique quelques notions très rudimentaires de géométrie appliquée, apprises à Liège aux cours gratuits d'adultes. En 1860, il entra comme modeleur dans les ateliers de la société l'Alliance, qui fabriquait des machines à aimants pour les phares électriques. Une machine Nollet piqua sa curiosité.

Il voulut en comprendre le fonctionnement, chercha dans le petit traité de physique de Ganot et, intéressé par cette première lecture, se mit en devoir d'étudier en entier toute la partie de l'ouvrage traitant de l'électricité. Un dictionnaire lui était nécessaire pour l'intelligence de nombre de termes dont il ignorait le sens. Il ne se rebuta pourtant pas. Après avoir travaillé quelque temps chez Ruhmkorff et chez Disdéri, il prit le parti de renoncer à toute occupation rémunératrice pour pouvoir approfondir les questions que le manque de temps l'avait contraint d'examiner trop superficiellement et pour commencer ses premières recherches. Il laissa à sa femme et à sa fille la charge de pourvoir aux dépenses du ménage et s'enferma dans une cuisine transformée en le plus modeste des laboratoires. La récompense se fit peu attendre. Dès 1867, il prenait un brevet pour une machine à courant alternatif; en 1869, il en prenait un autre pour sa fameuse machine à courant continu, point de départ de l'industrie électrique moderne (V. Électricité, t. XV, pp. 762 à 768 et 771); en 1870, il fondait à Paris, avec l'aide pécuniaire du comte d'Ivernois, la « Société des machines magnéto-électriques Gramme »; en 1871, il exécutait la première dynamo réellement industrielle. L'anneau qui constitue la partie essentielle de sa machine avait, il est vrai, été imaginé dès 1864 par Pacinotti. Mais, outre que M. Gramme ignorait très probablement les travaux du physicien italien, il a, à l'encontre de celui-ci, présenté son invention sous une forme pratique et susceptible d'applications immédiates. Il s'est depuis lors à peu près exclusivement attaché à la perfectionner et à lui chercher de nouveaux emplois dans le domaine de la mécanique et dans celui de la chimie. Il s'est en particulier occupé, avec M. Hippolyte Fontaine, de la transmission électrique du travail à distance et est parvenu à transporter à 114 kil. une force de 50 chevaux avec un rendement de 52 %. Il s'est vu décerner en 1880, par le gouvernement français, une récompense nationale de 20,000 fr. et en 1888, par l'Académie des sciences de Paris, le grand prix Volta (50,000 fr.). La société Gramme, dont les ateliers sont à Paris, rue d'Hautpoul, est devenue, depuis la mort du comte d'Ivernois, la copropriété, par moitié, de M. Gramme et de M. H. Fontaine, qui l'administre depuis 1871. Il en sort par an environ 800 dynamos. Elle a pendant longtemps fabriqué de nombreux types correspondant à des usages différents (types normal, vertical, d'atelier, octogonal, supérieur, cylindrique, etc.); mais sa production est aujourd'hui (1893) limitée à deux : le *type supérieur* (V. Électricité, t. XV, p. 762, fig. 2), avec excitation compound ou avec excitation en dérivation, pour les puissances de 200 à 42,000 watts par seconde; le *type multipolaire*, avec excitation en dérivation, pour les puissances de 42,000 à 225,000 watts. Ce dernier, que la figure ci-dessus représente en perspective, est surtout établi en vue des stations centrales d'éclairage, des grandes usines électrolytiques et des transports importants de force motrice. Le plus grand modèle peut alimenter 3,600 lampes de 16 bougies et absorbe en pleine charge un travail d'environ 350 chevaux-vapeur. Léon Sagnet.

Bibl. : J. Jamin, *Cours de physique*, t. IV, fasc. 3, pp. 14 et suiv. de la 3e éd. — *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, années 1871 et 1872. — V. aussi, d'une façon générale, tous les traités de physique et les dictionnaires spéciaux aux mots *Dynamos*, *Electricité* ou *Machines électriques*.

GRAMMISTES (Ichtyol.). Genre de poissons osseux (Téléostéens) de l'ordre des Acanthoptérygiens-Perciformes et de la famille des Percidæ, ayant pour caractères : des dents en velours aux deux mâchoires, des épines à l'opercule et au préopercule, point de dentelures, deux dorsales et une anale sans rayons épineux. Les formes peu nombreuses de ce genre sont de petite taille et habitent l'océan Indien. Le *Grammistes orientalis*, l'une de ces formes, est d'une teinte noirâtre, avec six ou sept bandes blanches disposées longitudinalement. C'est un des poissons littoraux le plus commun des parages de l'océan Indien. Rochbr.

GRAMMONT. Com. du dép. de la Loire, arr. de Montbrison, cant. de Saint-Galmier; 771 hab.

GRAMMONT (*Grandis Mons*). Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, cant. de Villersexel; 199 hab. Moulin; carrières de grès. Le château, dont on voit les ruines sur *la Motte de Grammont*, a été bâti de 1305 à 1310; il fut pris après la bataille d'Héricourt (1474) et de nouveau l'année suivante (1475) assiégé par Georges de La Trémoille, seigneur de Craon, que Louis XI envoyait contre les Bourguignons. On le démantela après la conquête de la Franche-Comté, en 1674. Le clocher de l'église remonte au xive siècle. L-x.

GRAMMONT (en flamand *Geraerdsbergen*). Ville de Belgique, prov. de Flandre orientale, arr. d'Alost, sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 11,000 hab. Stat. du chem. de fer de Mons à Alost et de Gand à Charleroi, Fabriques de tissus, de chicorée, d'allumettes; filatures, blanchisseries, tanneries. — Grammont fut fondé en 1068 par le comte Baudouin VI de Flandre et de Hainaut qui lui accorda de nombreux privilèges. La ville fut prise et détruite en 1381 pendant les guerres civiles du règne de Louis de Male.

Dentelle de Grammont (V. Dentelle, t. XIV, p. 141).

GRAMMONT ou GRANDMONT (Ordre monastique de) (V. Grandmont).

GRAMMONT. Maison de chevalerie de Bourgogne, qu'il ne faut confondre ni avec la famille de Gramont, ducs de Caderousse, originaire du Comtat-Venaissin, ni avec la maison de *Gramont* (V. ce nom), originaire de la Navarre française. Elle tire son nom d'un château fort qui était situé entre Vesoul et Montbéliard et elle compte parmi les plus illustres de la province par les dignités ecclésiastiques auxquelles plusieurs de ses membres ont été élevés (trois archevêques de Besançon) et par ses nombreux officiers généraux. La terre de Grammont fut érigée en comté, sous la monarchie espagnole, en 1656; celle de Villersexel fut érigée en marquisat en 1718, en faveur de Michel de Grammont, général d'une haute valeur.

GRAMMONT (Ferdinand, marquis de), homme politique français, né à Villersexel le 6 juin 1805, mort à Paris le 7 juin 1889. Fils du marquis de Grammont (1765-1841), qui fut député de la Haute-Saône de 1815 à 1822 et de 1827 à 1839, il fut élu député du même département le 2 mars 1839. Membre de l'opposition dynastique, il fut réélu en 1842 et en 1846 et devint représentant de la Haute-Saône à la Constituante le 23 avr. 1848. Il siégea à droite, fut réélu à la Législative le 13 mai 1849 et adhéra au coup d'Etat du 2 décembre. Il fit constamment partie du Corps législatif de 1852 à 1870, signa la demande d'interpellation des 116 et fut un des partisans de l'Empire libéral. La Haute-Saône le choisit encore pour représentant à l'Assemblée nationale le 8 févr. 1871. Dans cette Assemblée, il ne se distingua guère que par une interpellation violente adressée à M. Le Royer, laquelle fut suivie d'une manifestation tumultueuse de la droite, puis de la démission de M. Grévy, président de l'Assemblée. En 1876, M. de Grammont essaya vainement de se faire nommer sénateur.

GRAMMOS (Massif) (V. Pinde).

GRAMOND. Com. du dép. de l'Aveyron, arr. de Rodez, canton de Sauveterre; 800 hab.

GRAMOND ou GRAMMONT (Gabriel-Barthélemy de), historien français, né à Toulouse vers 1590, mort à Toulouse en 1654. Successivement conseiller au grand conseil, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, conseiller d'Etat. Auteur de : *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV... libri decem octo* (Toulouse, 1643, in-fol.), nouvelle édition d'un ouvrage paru en 1641 et renfermant une sorte d'histoire universelle de l'Europe jusqu'en 1629. On lui doit aussi : *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis* (Toulouse, 1623, in-4). Ce sont des ouvrages utiles, mais passionnés; l'auteur, qui prétend continuer la grande histoire de de Thou, ne possédait ni le talent d'exposition ni la sereine impartialité de son illustre modèle.

GRAMONT. Com. du dép. de Tarn-et-Garonne, arr. de Castelsarrasin, cant. de Lavit; 469 hab.

GRAMONT. Seigneurie de Navarre dont le nom a été pris par la branche cadette de la maison d'Aure. Du mariage de *Sanche-Garcie d'Aure* (XIVe siècle) avec Bertrande de Jussan étaient issus trois enfants. Le second, *Sanche-Garcie*, épousa, en 1487, Anne, vicomtesse d'Aster, dont il eut deux fils, *Jean* et *Tristan*, évêque de Conserans et d'Aire, mort en 1509. Ce fut le second fils du premier, *Manaud* ou *Menaud*, capitaine de cinquante hommes d'armes sous François Ier, mort en 1534 après avoir servi en Italie, qui, en épousant en 1525 Claire de Gramont, fit entrer cette terre dans la famille d'Aure qui en prit le nom. Son fils, *Antoine*, fut en effet substitué au nom et aux armes des Gramont. Gentilhomme ordinaire du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général au royaume de Navarre et pays de Béarn, il se signala à la prise de Calais et à la conquête du Boulonnais. Il avait d'abord été protestant, puis revint au catholicisme et servit fidèlement Henri III jusqu'à sa mort (1576). De son mariage avec Hélène de Clermont il eut trois fils : *Philibert*, *Jean-Antoine* et *Théophile*, sieur de Mussidan, mort en 1593. *Philibert*, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et maire de Bayonne, sénéchal du Béarn, mort à vingt-huit ans d'une blessure reçue au siège de La Fère (août 1580), fut le mari de la belle Diane d'Andouins (V. plus loin). Il n'eut qu'un fils de son mariage avec elle, *Antoine II*, vice-roi de Navarre, gouverneur et maire héréditaire de Bayonne, qui, après avoir assisté au siège de Lens (1594), au combat de Fontaine-Française (1595) et au siège de Bayonne (1636), fut fait duc et pair en 1643 et mourut en 1644. De ses deux mariages avec Louise de Roquelaure et avec Claude de Montmorency il eut quatre fils : *Antoine III*, le premier maréchal de Gramont (V. plus loin); *Roger*, comte de Louvigny; *Henry*, comte de Toulongeon, et *Philibert*, le chevalier de Gramont.

Antoine III, duc de Gramont, maréchal de France, né à Hegetmau en 1604, mort à Bayonne le 12 juil. 1678. Envoyé à Paris dès 1618 pour y suivre les exercices de l'Académie, il servit aux sièges de Saint-Antonin et de Montpellier (1621). Après la paix de 1625, il partit pour la Hollande, où il contribua à défendre Breda contre les Espagnols (1624). En 1625, il servit en Piémont sous Créqui à la défense de Vérone. Un duel avec d'Hocquincourt le força à passer en Allemagne, où il servit sous Tilly, puis en Italie (1627) au service du duc de Mantoue pour lequel il soutint un siège dans Nice et défendit Mantoue (1630). Fait prisonnier, il fut délivré au traité de Cherasco (1631) et revint en France en 1633. Envoyé à Calais en 1634, maréchal de camp le 17 avr. 1635, il servit en Allemagne sous le cardinal de La Valette et sous le duc de Weimar et fut blessé à Bingen (1636-1637). Fait lieutenant général au gouvernement de Normandie et gouverneur du château de Rouen (20 janv. 1638), il servit en Italie sous La Valette comme commandant de la cavalerie, fut nommé mestre de camp des gardes françaises le 18 avr. 1639 et passa ensuite en Flandre sous La Meilleraye (1640) où il se distingua au siège d'Arras et au combat de Bapaume. Lieutenant général le 10 avr. 1641, il assista aux sièges d'Aix, de La Bassée et de Bapaume et fut nommé maréchal de France le 22 sept. Resté seul à la tête de l'armée après le départ de La Meilleraye, il se fit battre à Honnecourt (26 mai 1642). Après avoir défendu Arras en 1643, il servit sous le duc d'Enghien en 1644, assista à la bataille de Fribourg, à la prise de Philipsbourg et fut fait prisonnier à Nordlingen. Echangé presque aussitôt, il suivit Condé en Flandre où il assista à la prise de Courtrai (1646) et en Catalogne devant Lérida (1647). Il se trouva aussi à Lens (1648) où il prit une part décisive, et, après avoir été fait duc et pair (nov. 1648), servit encore sous Condé devant Paris (1649). Il resta fidèle à la cour pendant la Fronde et, en juil. 1657, fut envoyé comme ambassadeur à la diète de Francfort pour l'élection d'un empereur. Son succès dans cette mission lui valut d'aller à Madrid en 1657 pour demander la main de l'infante Marie-Thérèse. Chevalier des ordres du roi et colonel des gardes françaises en 1662, il fit la campagne de Flandre en 1667 et monta à la tranchée aux sièges de Tournai et de Douai. Après avoir séjourné dans son gouvernement de Béarn de 1668 à 1671, il revint à la cour, mais s'en retira définitivement en 1677. Il avait épousé Françoise-Marguerite de Chivré, nièce de Richelieu. — Il eut deux fils, *Armand*, comte de Guiche, et *Antoine-Charles* (V. ci-après). Ses *Mémoires* ont été publiés en 1716.

Philibert, chevalier, puis comte de Gramont, frère consanguin d'Antoine III, connu sous le nom de chevalier de Gramont, né en 1621, mort le 30 janv. 1707, prit part à toutes les guerres du commencement du règne de Louis XIV. Exilé en Angleterre pour avoir fait une cour trop vive à Mlle de La Motte, il y fit fureur par son élégance et ses aventures. On sait qu'elles ont été contées avec un esprit et une grâce exquis par son beau-frère, Antoine Hamilton, dont il avait épousé en 1663 la sœur Elizabeth, la belle *Hamilton*, qui l'avait préféré aux grands seigneurs anglais, le duc de Richmond, le futur duc de Norfolk, etc. Il revint s'établir en France en nov. 1664. Il était à sa mort gouverneur du pays d'Aunis et lieutenant général au gouvernement du Béarn.

Armand de Gramont, comte de Guiche, né en 1638, mort à Kreutznach le 29 nov. 1673. Fils d'Antoine III, après avoir reçu en survivance de son père les charges de mestre de camp des gardes françaises, de gouverneur et lieutenant général en Navarre et Béarn, il fit campagne depuis 1655 jusqu'en 1663, puis tomba en disgrâce et fut exilé en Hollande. Après avoir servi contre les Anglais dans la flotte hollandaise en 1666, il dut, pour rentrer en France, se démettre de la survivance du régiment des gardes françaises (1671). Il passa le premier le Rhin en 1672 et servit sous Turenne le reste de la campagne. Il commandait à Kreutznach au moment de sa mort. Ses *Mémoires concernant les Provinces-Unies* ont été publiés en 1744; on y trouve la relation du fameux passage du Rhin. — Son frère, *Antoine-Charles*, comte, puis duc de Gramont, servit en Hollande (1672) et au siège de Besançon (1674), épousa Charlotte de Castelnau et mourut en 1720. — Son fils, *Antoine IV*, duc de Gramont, fut le second maréchal de Gramont, né en 1672, mort le 16 sept. 1725. Il prit part aux campagnes de 1688 à 1712, succéda en 1712 à son père comme gouverneur de Bayonne, gouverneur et lieutenant général de Navarre et de Béarn, et fut, en 1715, conseiller aux conseils de régence et de la guerre. Le bâton de maréchal de France lui fut accordé le 2 févr. 1724. Il avait rempli en 1705 auprès de Philippe V une ambassade qui n'eut pas de grands résultats. Il avait épousé, en 1697, Marie-Christine de Noailles. Antoine IV eut trois fils : *Louis-Antoine-Armand*, mort le 16 mai 1741, qui épousa Louise-Françoise d'Aumont de Crevent d'Humières; *Louis-Antoine*, né le 30 mai 1689, lieutenant général le 1er mars 1738, héritier des charges de son père en 1741, tué à Fontenoy le 11 mai 1745, et *Louis-François*. — Des deux fils de Louis-Antoine, l'un, *Antoine-Adrien*, né le 22 juil. 1726, mort à Bayonne le 23 sept. 1762, maréchal de camp, épousa le 15 mai 1748 Marie-Louise-Sophie de Faoucq de Garnetot; l'autre, *Antoine-Antonin*, colonel du Bourbonnais-Infanterie en 1740, brigadier en 1745, épousa en secondes noces, en 1759, Béatrix de Choiseul-Stainville, duchesse de Gramont, née à Lunéville, en 1730. Celle-ci, d'abord chanoinesse de Remiremont, était une femme très intelligente et très hautaine. Elle est surtout connue par le rôle politique qu'elle joua auprès de son frère, le ministre Choiseul. En le poussant à une rupture ouverte avec la du Barry, elle fut en partie cause de sa chute. Entraînée dans sa disgrâce, elle n'émigra pas, fut traduite devant le tribunal révolutionnaire, condamnée à mort et exécutée le 17 avr. 1794. Du mariage d'Antoine-Adrien

sont issus deux fils, *Antoine-Louis-Marie*, duc de Gramont, né le 17 août 1755, mort à Paris le 28 août 1836, émigré, rentré en France avec Louis XVIII, qui fut créé pair de France et joua un rôle important dans le procès du maréchal Ney, et *Antoine-François*, né le 1er sept. 1758, qui émigra et mourut à Londres en févr. 1795. Le premier fut le père d'*Antoine-Héraclius-Geneviève-Agénor*, comte de Gramont, puis duc de Guiche et duc de Gramont (né à Versailles le 15 juin 1789, mort à Paris le 4 mars 1855), qui servit dans l'armée anglaise en Portugal et en Espagne, accompagna le duc d'Angoulême, fut nommé lieutenant général en 1823, suivit Charles X à Cherbourg et en Ecosse (1830), revint en France en 1833. Le second eut pour fils *Antoine-Louis-Raymond-Geneviève*, comte de Gramont d'Aster, né à Paris le 24 juil. 1787, mort à la Martinique le 25 juill. 1825, qui servit dans les rangs français sous l'Empire, se distingua à la Moskova, devint colonel sous la Restauration et eut, de son mariage avec Amable de Catelan (1811), *Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-Agénor*, comte de Gramont d'Aster, pair de France, né le 8 mars 1814, mort le 11 janv. 1885.

Antoine-Alfred-Agénor, duc de Gramont et de Guiche, prince de Bidache, diplomate français, né à Paris le 14 août 1819, mort à Paris le 17 janv. 1880, était fils d'Antoine-Héraclius-Geneviève-Agénor. Ancien élève de l'Ecole polytechnique (1837-1839), il n'entra dans la vie publique qu'après le coup d'Etat du 2 déc. 1851. Ministre plénipotentiaire à Cassel, à Stuttgart (1852), puis à Turin (1853), ambassadeur à Rome (1857), puis à Vienne (1861), le duc de Gramont fut appelé le 15 mai 1870 au ministère des affaires étrangères. Il ne contribua pas peu à l'explosion de la guerre franco-allemande par une déclaration imprudente au Corps législatif (6 juil.), par une exigence déplacée vis-à-vis du roi Guillaume et par la fausse assurance que notre ambassadeur avait été insulté et que les alliances ne nous manqueraient pas. Renversé du pouvoir avec le ministère Ollivier, à la suite de nos premiers désastres (9 août), il s'efforça plus tard vainement par divers écrits de rejeter sur d'autres la responsabilité morale qu'il avait encourue. On a de lui : *la France et la Prusse avant la guerre* (Paris, 1872, in-8); *l'Allemagne nouvelle* (ouvrage publié sous le nom d'Andréas Memor), etc.

Antoine-Léon-Philibert-Auguste de Gramont, duc de Lesparre, général français, frère du précédent, né à Paris le 1er juil. 1820, mort le 4 sept. 1877. Il a commandé une brigade de cuirassiers à l'armée du Rhin en 1870. Il fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Rezonville. Il fut promu général de division en 1873.— Son frère puîné, *Antoine-Alfred-Anérius-Théophile*, comte de Gramont, né le 2 juin 1823, mort le 18 déc. 1881, colonel à l'armée du Rhin en 1870, eut un bras emporté par un obus à la bataille de Reischoffen, et fut promu général de brigade pendant sa captivité en Allemagne.

Bibl. : Le P. Anselme, *Histoire généalogique*, t. IV, et t. IX (suite par P. de Courcy). — La Chesnaye Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*. — De Courcelles, *Histoire généalogique des pairs de France*. — Pinard, *Chronologie militaire*.

GRAMONT (Gabriel de), prélat et diplomate français du xvie siècle, mort à Balme, près de Toulouse, le 26 mars 1534. Il n'appartenait probablement pas à la grande famille de son nom. Successivement évêque de Couserans et de Tarbes (1522), il semble être arrivé aux affaires par la protection des Montmorency. Après une ambassade en Espagne en 1526, il fut envoyé en Angleterre où il signa le traité de Westminster (30 avr. 1527). Pourvu de l'archevêché de Bordeaux en 1529, il remplit différentes missions à Rome et en Italie et obtint en 1530 le chapeau de cardinal. Après avoir négocié le mariage du duc d'Orléans, depuis Henri II, avec Catherine de Médicis, il en fut récompensé par l'évêché de Poitiers et l'archevêché de Toulouse (1532). L. F.

GRAMONT (Diane d'Andouins, comtesse de), maîtresse de Henri IV, née à Hegetmau en 1554, morte en 1620. Elle était fille unique de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny, seigneur de Lescar, l'un des quatre grands barons de Béarn, et de Marguerite de Cauna. Elevée auprès de Jeanne d'Albret après la mort de ses parents, elle n'adopta pas cependant la religion protestante, introduite alors par cette princesse dans ses Etats. Elevée d'abord « à la mode béarnaise », c.-à-d. à « la rustique », comme l'était au château voisin de Coaraze Henri IV, d'un an à peine son aîné, elle eut sa part ensuite des leçons que ce prince et sa sœur Catherine recevaient de Beauvais la Guecherie, de Florent Chrestien, de Palma-Cayet, de Charles Macrin, et des soins de Marguerite de Selve, gouvernante de La jeune princesse. Instruite dans les lettres, jouant du luth à ravir, passionnée pour la poésie, sa beauté est attestée par le surnom de « belle Corisande » qui lui fut donné. A treize ans, mariée par la reine de Navarre (7 août 1567) à Philibert de Gramont, comte de Guiche, fils d'Antoine d'Aure, comte de Gramont, vicomte d'Aster, de deux ans seulement plus âgé, elle contribua par son sang-froid à sauver la vie à son beau-père, attaqué à Hegetmau par une troupe de protestants béarnais rebelles (mars 1573), conduits par le baron d'Arros. Retirée, en 1576, à la petite cour de Nérac, pendant que son mari devenait au Louvre le favori du duc d'Anjou, elle y connut alors Montaigne, qui, en 1580, lui dédia les sonnets de La Boétie publiés dans ses *Essais*. C'est vers cette époque, sans doute, que commença avec le roi de Navarre cette liaison célèbre que la mort de son mari au siège de La Fère (juil. 1580) facilita, et qui était dans toute sa force en 1583. Au dire de d'Aubigné, ce prince, qui méditait déjà de rompre son mariage avec Marguerite de Valois, aurait songé à épouser la comtesse de Gramont (1588), qui l'avait aidé de sa fortune dans plus d'une circonstance difficile, et dont l'amour avait toujours été désintéressé. Mais ce prince volage se refroidit bientôt ; Mme de Gramont elle-même, soit par ressentiment, soit par suite de son amitié pour Catherine de Bourbon, contraria les vues du roi en favorisant les projets de mariage de sa sœur avec son cousin le comte de Soissons (1591). Elle avait alors perdu une partie de sa beauté ; la blancheur rosée de son teint avait disparu. Cependant l'amitié revint, et en 1597 le roi la remerciait des services qu'elle lui avait rendus en Navarre, où elle alla finir son existence. S'il fallait en croire les *Mémoires du chevalier de Gramont*, il aurait dépendu du fils de la belle Corisande, le premier duc de Gramont, de se faire reconnaître par Henri IV. Mais la date de la naissance (1577) du duc rend peu vraisemblable le récit du chevalier. De nombreuses lettres de Henri IV à Mme de Gramont existent dans les *Lettres missives* de ce prince, publiées par Berger de Xivrey. Eugène Asse.

Bibl. : Sully, *Economies royales*, éd. Michaud, I, 128. — Ag. d'Aubigné, *Mémoires*, éd. Lalanne, 1889, p. 86, in-12. — *Amours du grand Alcandre*; Paris, 1786, I, 6, 120, in-12. — Hamilton, *Mém. du chev. de Gramont*. — E. Asse, *Revue contemp.* du 15 mars 1863. — Comtesse d'Armaillé, *Catherine de Bourbon*; Paris, 1872, in-12.

GRAMONT (Ferdinand, comte de), poète français, né à Jersey en 1815. Il fut élevé à La Flèche, entra à Saint-Cyr et abandonna bientôt la carrière des armes pour celle des lettres. Il débuta en 1840 par un volume de *Sonnets*. Il donna ensuite *le Livre de Job* (1843), *les Chants du passé* (1854) ; *Sextines, précédées de l'histoire de la Sextine* (1872). C'est à lui, en effet, qu'on doit de nous avoir restitué ce poème à forme fixe, quelque peu compliqué et à peu près délaissé depuis la Pléiade et dont il donna du moins les meilleurs modèles qu'il y ait en notre langue. L'auteur était, du reste, un métricien émérite, et son livre *les Vers français et leur prosodie* est le premier effort sérieux qui ait été fait chez nous pour instituer une critique historique du vers français. M. de Gramont aurait également collaboré au *Don Gigadas* (1840, 2 vol.) de Balzac, que certains lui attribuent même tout entier. En outre des livres précédents, il a publié : *Comment on se marie* (1858) ; *Comment on vient et comment on s'en va* (sans date) ; *les Gentilshommes riches, les Gentils-*

hommes pauvres (1860, 2 vol.); *les Bébés* (1861); *les Bons Petits Enfants* (1862); *l'Arithmétique de Mlle Lili, à l'usage de M. Toto* (1866), etc. Il a collaboré au *Dictionnaire de la Conversation*, à *la Revue de Paris*, au *Magasin d'éducation et de récréation* de P.-J. Stahl et à différentes revues poétiques. On lui doit enfin une traduction complète des *Poésies* de Pétrarque (1841).

GRAMONT-Caderousse (Emmanuel-Marie-Pierre-Félix-Isidore, duc de), général français, né en 1783, mort en 1840. Il fit les guerres de l'Empire; il se distingua particulièrement à la tête du bataillon sacré pendant la retraite de Russie. Il fut nommé maréchal de camp en 1827. Louis-Philippe l'éleva à la dignité de pair de France en 1831. — Son fils, après une conduite scandaleuse, alla finir ses jours en Orient où il mourut de consomption vers 1865. Son testament, aux termes duquel il léguait sa fortune au docteur Déclat et à une actrice en vogue, provoqua un procès retentissant.

GRAMPIANS (Monts) (V. Grande-Bretagne).

GRAMPIANS (Australie) (V. Australie).

GRAMPOUND. Ville du comté de Cornouailles (Angleterre), à 23 kil. N.-E. de Falmouth, sur le Fal; 520 hab. Grampound, « bourg pourri » célèbre, envoya deux députés à la Chambre des communes jusqu'en 1824.

GRAMPUS (Zool.) (V. Dauphin).

GRAN (en latin *Strigonium*, en magyar *Esztergom*). Ville et comitat de Hongrie. C'est aussi le nom d'une rivière. La rivière Gran est un affluent du Danube, qui s'y jette un peu en aval de la ville de Gran, et qui porte, en langue magyare, le nom de Garan ou Garam. Elle naît dans les Karpates du comitat de Gœmœr, traverse un pays pittoresque, remarquable par sa diversité géologique et par la richesse de ses produits minéraux, et présente un cours total de 260 kil., en général paisible, sauf au printemps. Elle transporte de nombreux trains de bois jusqu'à la ville de Gran, entrepôt général de ce commerce. La ville de Gran est le Canterbury de la Hongrie, le vieux foyer de propagande chrétienne, la cité primatiale. Ce qui frappe le voyageur qui arrive par le fleuve en face de ce beau site, c'est avant tout la grande cathédrale moderne (1821-1856), au péristyle grec, à la coupole rappelant celle de Saint-Pierre, au total le plus majestueux édifice du royaume. Les anciens édifices avaient été ruinés par les guerres turques, qui expulsèrent pour un siècle et demi les archevêques-primats; ceux-ci ne revinrent même qu'assez tard occuper leur résidence, qu'en notre siècle ils ont de plus en plus embellie. Le palais archiépiscopal est digne du prélat le plus riche de l'univers. Les 15,000 hab. de Gran sont pour la plupart Magyars et catholiques. Leur ville est le chef-lieu du comitat. Le comitat lui-même est l'un des plus petits (1,123 kil. q., 71,000 hab.), mais l'un des plus riches et des plus prospères de la Hongrie.

GRAN (Daniel), peintre autrichien, né à Vienne ou à Mähren en 1694, mort à St. Polten (Basse-Autriche) le 14 avr. 1757. Après avoir étudié à Vienne sous Ferg et Vernle et à Naples sous Ricci et Solimena, il se mit à exécuter dans les résidences impériales, les châteaux, les églises, les cloîtres, de vastes fresques, allégoriques pour la plupart, et qui, malgré leur genre baroque, ont une vraie grandeur de conception et une virtuosité puissante. Citons, outre celles de la bibliothèque de la cour à Vienne, que Nicolaï, le critique peu enclin à l'éloge, estime des œuvres hors ligne, les fresques du château d'Hetzendorf, de la chapelle du château de Schœnbrunn, du vieux palais des Etats de Brünn, du cloître de Bruck près de Znaim, de l'église de Sonntagsberg et de ce palais du prince Schwarzenberg, où une tradition, erronée, paraît-il, voulait que Gran eût commencé par être garçon de cuisine et eût révélé sa vocation en traçant au charbon des figures sur les murs. Ce maître fécond s'est aussi adonné à la peinture à l'huile et on lui doit en outre de bons dessins à la plume. Le Belvédère de Vienne possède de lui une *Sainte Famille*, et l'église Saint-Charles de la même ville une *Sainte Elisabeth*.

GRAN (Jens), juriste norvégien, né à Bergen le 24 mai 1827. Auditeur militaire (1866), chambellan (1864), il a publié en français: *Fonctionnement de la justice militaire dans les différents Etats de l'Europe* (Paris, 1884-85, 3 part.) et *Exposé succinct de la procédure militaire dans les royaumes scandinaves* (Christiania, 1881). B-s.

GRANACCI (Francesco), peintre italien, né à Florence en 1469, mort en 1544. Granacci est un camarade et un collaborateur de Michel-Ange. Les deux artistes se connurent dès leurs premières années de jeunesse, alors que, dans le jardin de Laurent de Médicis, ils dessinaient d'après les marbres antiques. Bientôt ils se retrouvèrent dans l'atelier de Domenico Ghirlandajo et ils le virent travailler aux fresques du chœur de Santa Maria Novella. Ils se lièrent d'une étroite amitié. En 1504, Granacci fit partie de la commission d'artistes chargée d'émettre un avis sur le placement du *David* de Michel-Ange. Granacci était alors fort mêlé à toutes les questions d'art qui agitaient Florence. Jeune et ardent, il s'associait à toutes les fêtes. Il eut une très grande part à l'organisation de ces cortèges somptueux que Vasari appelle *Mascherate*, qui à certains jours emplissaient la ville de leur luxe et qui comportaient d'ailleurs des arcs de triomphe et des peintures décoratives avec des costumes imités de l'antique. Une de ces fêtes qui avait pour prétexte la glorification de Paul-Emile, obtint un succès dont on parla longtemps. Plus tard, en 1515, Granacci organisa les cérémonies auxquelles donna lieu l'entrée de Léon X à Florence. En même temps, il travaillait et faisait des cartons de vitraux pour les églises.

Granacci, malgré tous ces travaux, n'oubliait pas qu'il était peintre. Lorsque Michel-Ange fut chargé de peindre la voûte de la chapelle Sixtine, il prétendit avoir oublié les procédés de la fresque et il fit appeler Granacci comme celui de ses camarades florentins qui étaient le mieux en mesure de lui venir en aide (1508). On ne sait pas exactement jusqu'à quel point Granacci participa à cette grande œuvre, le triomphe du xvie siècle. Mais cette collaboration avec le géant fut l'honneur de sa vie, et il s'en souvint toujours. Un témoignage de cette fraternité glorieuse reste dans ses œuvres, qui ne sont pas en très grand nombre. C'est à Florence qu'on peut les étudier. On retrouve, au musée des Offices, *la Cène*, *la Vierge donnant la ceinture à saint Thomas* et deux dessins à la pointe d'argent; au palais Pitti une *Sainte Famille;* à l'Académie des beaux-arts *la Vierge avec quatre saints* (cité par Vasari), *Trois Anges* (deux tableaux) et des *Scènes de la vie de plusieurs saintes*. Tous ces travaux, fortement marqués de l'accent florentin, sont des plus honorables. P. M.

Bibl. : Vasari, *Le Vite de' pittori*.

GRANACE. Com. du dép. de la Corse, arr. et cant. de Sartène; 263 hab.

GRANACHE ou **GARNACHE** (Jehan ou Jehançon), maître maçon de la cathédrale de Troyes de 1486 à 1530. Occupé aux travaux de construction de cette église dès 1483, sous les ordres d'Antoine Colas et de Jacquet le Vachier, Jehançon Garnache succéda à ce dernier en 1486 et semble, comme seul directeur des travaux de l'œuvre de la cathédrale depuis cette époque jusqu'en 1507, avoir fait exécuter les contreforts et les voûtes des cinq travées de la grande nef. Mais, à partir de 1507, ce fut sur les dessins de Martin *Chambiges* (V. ce nom) que Garnache conduisit les travaux d'édification du portail occidental et des deux tours, en même temps qu'il donnait ses soins à l'entretien et aux réparations des autres parties de la cathédrale et décidait comme expert, avec Jehan *Bailly* (V. ce nom), de travaux à exécuter à l'église Saint-Jean. Charles Lucas.

Bibl.: Léon Pigeotte, *Etude sur la cath. de Troyes*; Paris, 1870, in-8.

GRANADA. Ville du Nicaragua, capitale du département de même nom, sur la rive du lac Nicaragua; 10,000 hab.

GRANADOS (José), historien espagnol, né à Sedella (diocèse de Malaga), mort le 20 août 1794 à Durango

(Mexique) dont il était évêque depuis 1793, après l'avoir été de la Sonora. Choriste dans l'ordre de Saint-François, il fut envoyé en Michoacan, devint prédicateur jubilaire, gardien de plusieurs couvents, définiteur, et occupa deux sièges épiscopaux. Il laissa en manuscrit un *Voyage au Rio Colorado* et publia, entre autres ouvrages, une histoire du Mexique très favorable aux indigènes (*Tardes americanas;* Mexico, 1778, in-4). BEAUVOIS.

GRANARD (Comtes de) (V. FORBES).

GRANARIUS (V. EUSTACHE D'AGRAIN).

GRANATOCRINUS (Paléont.) (V. BLASTOÏDES).

GRANBERG (Per-Adolf), actif polygraphe suédois, né à Gœteborg le 17 avr. 1770, mort à Stockholm le 5 févr. 1841. Imprimeur dans cette ville (1810-27), un des fondateur de la Société de publication des documents relatifs à l'histoire de la Scandinavie (1816), secrétaire de l'Académie d'agriculture (1826), cinq fois couronné par l'Académie suédoise, il publia quantité d'ouvrages : éloges, pièces de théâtre (*Dramatiska Skrifter*, 1811, 1837) ; poésies (*Skaldestycken*, 1813) ; histoires politiques, militaires, locales, entre autres celle des *Dernières Années du règne de Gustave IV Adolphe* (1810-11, 3 vol., trad. en plusieurs langues) ; le premier *Essai de statistique de la Suède* (1816-20) ; *Dictionnaire anglais-suédois* (1807; 2e édit., 1832) ; *Des Finances et de l'économie politique de la Suède* (1840) ; des rapports, des périodiques, des articles de journaux. — Ses filles, *Jeannette-Charlotte* (née le 19 oct. 1825, morte le 2 avr. 1857) et *Lovisa-Elisabeth* (née en 1827), mariées (l'une en 1854, l'autre en 1861) à Edvard Stjernstrœm, acteur et directeur de théâtre († 1877), ont fait jouer un très grand nombre de pièces originales ou adaptées. B-s.

GRANBY. Ville du Canada, prov. de Québec, sur le Yamaska, affluent de Saint-Laurent; 3,000 hab.

GRANBY (J. MANNERS, marquis de) (V. MANNERS [John]).

GRANCEY-LE-CHÂTEAU. Ch.-l. de cant. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, sur un affluent de la Tille; 481 hab. De l'ancien château il ne reste que la chapelle du XIVe siècle avec deux statues du XIIIe siècle. Le château actuel a été bâti au commencement du XVIIIe siècle. Caverne à deux ouvertures appelées *les yeux des Roches* et d'où sortent, lors des pluies, deux courants d'eau. Ce bourg fit partie d'abord de la Bourgogne, puis de la Champagne. Aux confins de deux provinces, il eut plusieurs sièges à soutenir. En 1434, sa citadelle fut détruite par ordre du duc de Bourgogne.

L'origine de la maison de Grancey remonte aux premières années du XIe siècle, et plusieurs titulaires du nom remplirent des charges importantes en Bourgogne. Josbert de Grancey, vicomte de Dijon, vers 1150 ; Ponce de Grancey, connétable de Bourgogne de 1193 à 1212 ; Eudes de Grancey, gouverneur de Bourgogne en 1370. La seigneurie de Grancey passa en 1370 aux mains de la maison de Châteauvillain par le mariage de Jeanne, héritière du nom, avec Jean V de Châteauvillain. En 1498, Jacques de Dinteville, grand veneur de France, épousa Anne de Châteauvillain, héritière de Châteauvillain et de Grancey, qui par son second mariage avec Marc de La Baume, seigneur de Bussy, comte de Montrevel, lieutenant général au gouvernement de Champagne et de Brie, porte la terre de Grancey dans la famille de La Baume (1508). Un peu plus tard, Henri II érige Grancey en comté en faveur de Joachim de La Baume de Montrevel, baron de Grancey ; puis, en 1572, Anne de la Baume, fille de Marc de La Baume, mariée en secondes noces à Jean III de Hautemer, comte de Fervacques, hérite de son frère Joachim le comté de Grancey. Ce comté est transformé en 1611, par lettres non enregistrées, en duché-pairie, en faveur de Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, maréchal de France, mais le titre s'éteint en 1613, le maréchal étant mort sans enfants mâles. Charlotte, sa fille, hérite Grancey qu'elle porte dans la maison de Rouxel par son mariage, contracté en 1588, avec Pierre Ier Rouxel, baron de Médavy. Enfin, au XVIIIe siècle, la terre passa successivement aux mains des familles de Tourny et de Mandat, où elle est demeurée jusqu'à nos jours.

GRANCEY-SUR-OURCE. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Montigny-sur-Aube; 700 hab.

GRANCEY (Jacques ROUXEL DE MÉDAVY, comte de), maréchal de France, né le 7 juil. 1603, mort à Paris le 20 nov. 1680. Il était le cinquième des dix-sept enfants de Pierre Rouxel, baron de Médavy, maréchal de camp, lieutenant général de Normandie, et de Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey, seconde fille du maréchal de Fervacques, décédée en 1633. Destiné d'abord à l'Eglise et même tonsuré en 1612, puis prenant le parti des armes, il devint successivement capitaine dans les chevau-légers (1616), gouverneur d'Argentan (1618), mestre de camp (3 févr. 1630), maréchal de camp (17 oct. 1636), gouverneur de Montbéliard la même année, lieutenant général (27 nov. 1646), enfin maréchal le 6 janv. 1651, gouverneur de Thionville (22 mars 1656), chevalier de l'ordre le 31 déc. 1661, époque à laquelle il se retira du service. Il fit ses premières armes au siège de Caen en 1620, et depuis prit part à toutes les guerres de l'époque : aux sièges de Montauban (1621) et de La Rochelle (1627-28), à la prise de Suze (1629), à la défense de Casal, aux sièges de Trèves (1632), de Saverne (1636) où il fut blessé, d'Héricourt qu'il fit lever, à la bataille malheureuse de Thionville (7 juin 1637), à la suite de laquelle Richelieu mécontent l'envoya à la Bastille ; à la défense des lignes d'Arras (2 août 1640), aux campagnes de 1641 et de 1642 en Lorraine et en Franche-Comté, à la victoire de Rocroy, au siège de Thionville en 1643. Sa fidélité à la cour pendant la Fronde lui valut le bâton, et en 1653 et 1654 le commandement de l'armée d'Italie avec laquelle il défit le marquis de Caracène, à la Roquetta et sur la Bormida. De son mariage avec Catherine de Mouchy, il eut entre autres enfants : *Pierre*, né le 27 févr. 1626, mort le 20 mai 1704, qui fut père de *Jacques-Léonor* (V. ci-après) et de *François*, mort le 30 juil. 1729, en qui s'éteignit la maison de Rouxel-Grancey, et deux filles, assez galantes, que Mme de Sévigné appelle « les anges ». E. ASSE.

BIBL. : PINARD, *Chronologie Mil.*, 1760, t. II, 589, in-4. — Le P. ANSELME, *Hist des grands offic.*, t. VII. — *Mémoires* de RICHELIEU, VIII, 420, et de MONGLAT, I, 329, 351; II, 159, 264, 123 ; éd. Petitot; LA ROCHEFOUCAULD, éd. Gourdault, I, 124, 372, 538 ; DE SAINT-SIMON, t. IX, 130; XIV, 301. — SÉVIGNÉ, *Lettres*, éd. Régnier, III, 247, 253.

GRANCEY (Jacques-Léonor ROUXEL DE MÉDAVY, comte de), maréchal de France, né au château de Chalancey, près de Langres, le 31 mai 1655, mort à Paris le 6 nov. 1725, petit-fils du précédent. Il entra comme cadet dans les gardes du corps, fit les campagnes de Hollande (1673) et de Franche-Comté (1674), assista à la bataille de Senef. Nommé colonel en 1675, blessé au combat de Saarbruck, Grancey fut nommé brigadier en 1688. Il fit la campagne d'Allemagne sous les ordres du grand dauphin, puis la campagne de Savoie sous Catinat ; il fut grièvement blessé à la Marsaille. Nommé lieutenant général en 1702, Grancey servit en Italie sous les ordres de Philippe V ; puis il commanda en chef l'armée qui occupait le Tirol italien (1703). En 1706, Grancey défit le prince de Hesse-Cassel à Castiglione, puis il défendit Mantoue. Nommé commandant de l'armée de Savoie, il défendit avec le maréchal de Tessé la frontière des Alpes et contribua à faire lever le siège de Toulon assiégé par le prince Eugène. En 1724, il fut promu à la dignité de maréchal de France. P. MARIN.

GRAN-CHACO (V. CHACO).

GRANCHER (Jacques-Joseph), médecin français, né à Felletin (Creuse) le 29 sept. 1843. Interne des hôpitaux en 1867, chef du laboratoire d'histologie à l'amphithéâtre d'anatomie, il exerça ces fonctions de 1868 à 1878, forma de nombreux élèves et publia sa thèse inaugurale (1873) et plusieurs mémoires sur l'unité anatomique des tuberculoses, la curabilité de la phtisie, etc. Il contribua beaucoup

à faire revivre la doctrine de Laënnec sur l'unicité de nature des processus tuberculeux, mais il se sépara du maître, trop pessimiste à son avis en matière de pronostic, et fit voir que l'organisme humain, par ses réactions cellulaires, tend à la *guérison naturelle* des tubercules. Ainsi s'explique la fréquence des tuberculoses spontanément améliorées ou guéries. Entre autres travaux originaux, M. Grancher est l'auteur d'un livre sur *les Maladies de l'appareil respiratoire*, où il dévoile les signes précoces de la phtisie pulmonaire et décrit, pour la première fois, les caractères symptomatiques de la spléno-pneumonie. Elève de M. Pasteur, il collabora avec lui à la vaccination humaine antirabique. Professeur de clinique des maladies des enfants en 1885, il a publié avec M. Martin les premiers essais de vaccination tuberculeuse par la tuberculose elle-même; il a réalisé dans son service une antisepsie hospitalière vraiment scientifique. M. Grancher a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1892.

GRANCOLAS (Jean), docteur de Sorbonne, né à Paris ou près de Châteaudun vers 1660, mort à Paris le 1er août 1732. Œuvres principales : *Traité de l'antiquité des cérémonies des sacrements* (Paris, 1692, in-12); *le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements* (Paris, 1693, in-12); *Histoire de la communion sous une seule espèce* (Paris, 1696, in-8); *l'Ancien Pénitentiel ou pénitence que l'on imposait autrefois pour chaque péché* (Paris, 1698, in-8); *Traité des liturgies ou de la manière de dire la messe, en chaque siècle, dans les Eglises d'Orient et d'Occident* (Paris, 1698, in-12); *l'Ancien Sacramentaire de l'Eglise* (Paris, 1699, in-12); *Histoire de l'Eglise, de la ville et de l'université de Paris* (Paris, 1728, 2 vol. in-12); trad. de l'*Imitation de Jésus-Christ*, précédée d'une *Dissertation sur l'auteur de ce livre.*

GRAND (*Granis villa*, 886). Com. du dép. des Vosges, arr. et cant. de Neufchâteau, sur la Maldite et le chem. de fer de Neufchâteau à Nançois-le-Petit; 1,130 hab. Clouteries, commerce de bois, carrières de pierres calcaires, église du XIVe siècle. Grand à l'époque romaine paraît avoir été un centre de population assez considérable. On y voit les restes d'un amphithéâtre de 150 m. de diamètre, dont il subsiste encore d'immenses arcades, et qui est classé comme monument historique; on y a découvert des aqueducs, un établissement de bains, un temple dont il existe un riche pavé en mosaïque, des statues, des bas-reliefs, plusieurs inscriptions, des monnaies et d'autres objets; la plupart de ces antiquités se trouvent au musée d'Epinal. Deux voies romaines aboutissaient à cette petite ville qui paraît avoir été florissante à l'époque des Antonins et qui, après plusieurs sièges, fut prise et brûlée au Ve siècle par les Francs. Au moyen âge, Grand continua à subsister comme village que les ducs de Lorraine tenaient en fief des comtes de Champagne depuis 1220 jusqu'en 1463, époque à laquelle Louis XI fit remise de l'hommage au duc Jean de Calabre. Après avoir été, à partir de 1751, chef-lieu de prévôté (bailliage de Chaumont), Grand, en 1790, devint chef-lieu de canton, mais perdit ce titre à la formation des arrondissements. Une chapelle dite de Sainte-Libaire, dont on fait remonter l'origine jusqu'au IXe siècle, s'élevait autrefois à l'entrée du village, sur une éminence, au centre d'un cimetière de l'époque franque. Patrie d'Etienne Pariset (1770-1847).

BIBL : *Journ. de la Soc. d'archéol. lorraine*, XXXIX, 243. — *Horologium romain découv. à Grand*, dans *Mém. de l'Acad. des inscr. et b.-lettres*, 4e sér., XV, 20. — MOUVOT, *Sainte-Libaire et le village de Grand*; Paris, 1874. — F. VOULOT, *Note sur la mosaïque de Grand adressée à M. Bertrand*; Paris, 1883. — Léon LOUIS, *le Dép. des Vosges*; Epinal, 1887, IV, 661; VI, 334.

GRAND (Jens), prélat danois, mort à Avignon le 30 mai 1326. Neveu de l'évêque de Roskilde, P. Bang, et petit-neveu de l'archevêque de Roskilde, Jacob Erlandsen, il étudia en France, devint prévôt de la cathédrale de Roskilde (1280), fut élu archevêque de Lund (1289) et continua d'être en lutte avec la régente Agnès, mère d'Erik Menved, comme il l'avait été avec le feu roi Erik Glipping. S'étant évadé du château de Sœborg, où il avait été retenu prisonnier et maltraité (1294-95), il se rendit dans l'île de Bornholm, puis gagna Rome. A la suite d'un long procès dont les pièces ont été publiées dans le t. VI des *Scriptores rerum Danicarum*, Erik Menved fut condamné par le souverain pontife (1297) à verser au prélat 49,000 marcs d'argent, et ses Etats furent mis en interdit jusqu'à ce qu'il se soumît en payant 10,000 marcs (1302). Pour éviter d'autres conflits, J. Grand fut nommé au siège archiépiscopal de Riga, qu'il n'accepta pas, puis à celui de Brême (1310), qu'il dut quitter (1314) à la suite de nouvelles difficultés avec le clergé et les bourgeois. Déclaré dément et remplacé par un coadjuteur, il n'osa plus rentrer dans son diocèse, quoique le pape Clément V eût prescrit sa réinstallation. BEAUVOIS.

BIBL. : Documents sur lui édités par P.-A. MUNCH, dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed*, 1860, et dans le t. IV de ses *Samlede Afhandlinger*. — M. MACKEPRANG, *Sur la chronique de la captivité de J. Grand*, dans *Historisk Tidsskrift*; Copenhague, 1892, 6e sér., t. III, fasc. 3.

GRAND-ABERGEMENT. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Nantua, cant. de Brénod; 652 hab.

GRAND AUMÔNIER (V. AUMÔNIER).

GRAND-AUVERNÉ. Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Châteaubriant, cant. de Moisdon; 1,764 hab.

GRAND-BASSAM (V. BASSAM).

GRAND BASSIN (V. ETATS-UNIS, t. XVI, p. 538).

GRAND-BELT (V. BELT).

GRAND-BOURG (Le). Ch.-l. de cant. du dép. de la Creuse, arr. de Guéret, sur la rive gauche de la Gartempe; 3,339 hab. Le nom complet du Grand-Bourg, qui tend à tomber en désuétude, est le *Grand-Bourg de Salagnac*. La commune, très étendue (7,832 hect.), ne représente cependant qu'une partie de la paroisse primitive, d'où ont été démembrés au XIe siècle Bénévent-l'Abbaye, et, au XVIIIe, Lizières. Ancienne possession du chapitre de Limoges, à qui il fut donné, dit-on, par Pépin le Bref, le Grand-Bourg était célèbre au moyen âge dans la région par les reliques de saint Léobon, saint local que l'on fait vivre au VIe siècle, mais sur lequel on n'a pas de témoignage historique contemporain. Eglise du XIIIe siècle, avec deux chapelles seigneuriales des XVe et XVIe siècles. A Salagnac, à 2 kil. en aval du Grand-Bourg, sur la rive droite de la Gartempe, ruines d'un château qui a appartenu quelque temps au fameux Xaintrailles, par son mariage avec Catherine Brachet (1447). Autres châteaux féodaux au Masgilier (restauré) et à la Barde (détruit). Chapelle (détruite) des Templiers au village de Lacroux.

BIBL. : P. DE CESSAC, *Notice sur le Grand-Bourg*, dans *Revue du Centre*, t. I, pp. 451 et suiv.

GRAND BOUTEILLER (V. BOUTEILLER).

GRAND-BRASSAC (V. BRASSAC).

GRAND BUREAU DES PAUVRES (V. BUREAU).

GRAND-CAMP. Com. du dép. du Calvados, arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, sur la Manche; 1,868 hab. Feu fixe de 4e ordre. Pêche, bancs d'huîtres. Etablissement de bains de mer. La plage est bordée de nombreuses roches connues sous le nom de rochers de Grand-Camp.

GRAND-CAMP. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Broglie; 412 hab.

GRAND-CAMP. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, cant. de Lillebonne; 411 hab.

GRAND-CARTERET (John), historien et iconographe français, né à Paris le 6 mai 1850. Il a beaucoup écrit dans la presse parisienne où sa connaissance des choses d'outre-Rhin est fort appréciée. Il a collaboré à plusieurs revues et a fondé, en 1893, un recueil illustré dont la conception est tout à fait originale, *le Livre et l'Image* (1893). Dix ans auparavant, il avait organisé à Paris l'*Exposition de J.-J. Rousseau*, la première exposition iconologique qui ait eu lieu en France; dans le même ordre d'idées, il avait contribué au succès de l'*Exposition historique de la Révolution française* (1889). Il s'est fait une spécia-

lité de l'étude de la caricature et des mœurs dans les divers pays. Ses principaux ouvrages sont : *les Mœurs et la caricature en Allemagne, en Autriche et en Suisse* (1885) ; *la France jugée par l'Allemagne* (1886) ; *Raphaël et Gambrinus, ou l'Art dans la brasserie* (1886); *la Femme en Allemagne* (1887) ; *les Mœurs et la Caricature en France* (1887) ; *Bismarck en caricatures* (1890) ; *Crispi, Bismarck et la Triple Alliance en caricatures* (1891) ; *J.-J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui* (1889) ; *Wagner en caricatures* (1892); *le XIXe Siècle, classes, mœurs, usages, coutumes, inventions* (1893), brillant panorama du siècle ; *les Caricatures sur l'alliance franco-russe* (1893); *Bibliographie des almanachs français* (1894), œuvre bibliographique conçue dans un esprit entièrement nouveau. E. K.

GRAND-Castang. Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Bergerac, cant. de Saint-Alvère ; 170 hab.

GRAND-Celland (V. Celland).

GRAND Chambellan (V. Chambellan).

GRAND'Chambre. Nom donné à l'une des chambres du parlement de Paris. Elle formait à elle seule, dans l'origine, le parlement tout entier. Dans la suite, elle a représenté l'unité de l'institution, et elle a toujours conservé une supériorité sur les autres chambres. Ce fut à l'époque de la création de la chambre des enquêtes, sous Philippe le Long, que l'on distingua l'ancienne chambre par différents noms, *chambre des plaids* ou *des plaidoiries*, *chambre dorée*, la *grande voûte*, à cause de la hardiesse de ses arceaux, enfin, la *grand'chambre*, nom qui a prévalu. C'est dans la grand'chambre que se tenaient les lits de justice pour lesquels le parlement tout entier siégeait ; aussi le roi y avait-il un trône. Les ouvertures et les rentrées du parlement étaient aussi célébrées dans cette salle ; les mercuriales y étaient prononcées; c'était elle qui recevait les communications de la cour au parlement ; à la porte de la grand'chambre étaient publiés, après leur enregistrement, les ordonnances ou édits royaux. La composition de la grand'chambre a varié selon les époques. Sous Philippe le Bel, il y avait 2 présidents, 10 maîtres clercs et 8 laïques. A diverses reprises ce nombre s'accrut, mais on mettait en même temps une limite aux nominations arbitraires ; ainsi, sous Philippe le Long, la grand'chambre ne dut avoir, en plus des 2 présidents, que 20 membres, dont 12 laïques ; depuis l'ordonn. du 11 mars 1315, elle n'eut plus que 15 conseillers clercs et 15 laïques. En dernier lieu, elle était composée du premier président, de 9 présidents à mortier, de 25 conseillers laïques et de 12 conseillers clercs. Le premier président et les 4 doyens des présidents à mortier siégeaient toujours à la grand'-chambre, tandis que les autres présidents et les conseillers pouvaient aller à la Tournelle, par suite du roulement établi. Le parquet de la grand'chambre comprenait le premier avocat général, le procureur général, 2 autres avocats généraux et 15 substituts. Enfin le greffier en chef était à la grand'chambre avec le rang de conseiller. C'est là aussi que siégeaient les pairs qui avaient voix délibérative, même dans les audiences ordinaires. Les avocats les plus en renom plaidaient aux grandes audiences de la grand'chambre. Quelquefois le premier président indiquait des audiences de sept heures, pour les affaires de moindre importance ; les jeunes avocats venaient s'y exercer. Il paraît que les avocats inoccupés et les simples curieux suivaient en grand nombre les audiences de la grand'chambre. Le service d'hiver commençait à la Saint-Martin et finissait à Pâques ; le service d'été durait de Pâques au 7 sept.

La grand'chambre jugeait en première instance les causes des pairs de France, celles de l'Université, des officiers du roi et des membres des cours souveraines, à moins que le roi n'ait usé de son droit d'évocation ; elle jugeait les causes des gens d'Eglise, les affaires touchant les droits de la couronne et le droit de régale (ordonn. de 1667). En appel, la grand'chambre revisait les jugements des baillis et des sénéchaux et connaissait des affaires civiles personnelles et mixtes privilégiées qui étaient jugées en premier ressort par la chambre des requêtes. Les affaires présentant des difficultés de compte étaient l'objet d'écritures et d'un rapport lu en chambre de conseil par un membre commis à cet effet (ordonn. de 1667, t. XI, art. 9 et 10). Pour les affaires criminelles, la grand'chambre déléguait quelques-uns de ses membres, et ce fut l'origine d'une nouvelle chambre, la Tournelle. Le crime de lèse-majesté au premier chef était soumis au parlement. Le duc d'Orléans, l'Hôtel-Dieu de Paris, l'hôpital général et le bureau des pauvres avaient droit d'être jugés, même en première instance, par la grand'-chambre du parlement de Paris (ordonn. de 1667). Les officiers des cours des comptes de Paris, de Rouen et de Dijon pouvaient être poursuivis au criminel devant la grand'chambre de leur résidence. La grand'chambre distribuait entre les autres chambres les affaires que chacune devait instruire et juger. La salle de la grand'chambre avait été construite par saint Louis, et elle formait avec la conciergerie ce qu'on appelait le petit palais. Après avoir été affectée au parlement depuis Louis X, elle a servi plus tard de salle d'audience au tribunal révolutionnaire, et c'est aujourd'hui l'une des salles de la cour de cassation. G. R.

Bibl. : Charles Desmaze, *le Parlement de Paris* ; Paris, 1860, 2e éd., in-8. — Gaudry, *Histoire du barreau de Paris* ; Paris, 1864, t. I, 2 vol. in-8. — A. Gasquet, *Précis des institutions politiques et sociales de l'ancienne France* ; Paris, 1885, t. I, 2 vol. in-8. — Félix Aubert, *le Parlement de Paris à la fin du moyen âge*, dans *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1888, pp. 432-461. — Du même, *le Parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII* ; Paris, 1890, in-8.

GRAND-Champ. Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes, cant. de La Chapelle-sur-Erdre ; 1,885 hab.

GRAND-Champ. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Longeau ; 191 hab.

GRAND-Champ. Ch.-l. de cant. du dép. du Morbihan, arr. de Vannes ; 3,275 hab. Haut fourneau et fonderie à Lanvaux. Nombreux monuments mégalithiques. Eglise de diverses époques dont les parties les plus anciennes sont romanes. Chapelle de sainte Brigitte (xvie siècle), à Locperhet. Eglise au hameau de Locmaria et de Brandivy. Château de Coetcandec.

GRAND-Champ. Com. du dép. de la Sarthe, arr. de Mamers, cant. de Saint-Paterne ; 307 hab.

GRAND-Champ. Com. du dép. de l'Yonne, arr. de Joigny, cant. de Charny ; 945 hab.

GRAND-Charmont. Com. du dép. du Doubs, arr. de Montbéliard, cant. d'Audincourt ; 591 hab.

GRAND-Châtel. Com. du dép. du Jura, arr. de Saint-Claude, cant. de Moirans ; 93 hab.

GRAND-Cœur (Le). Com. du dép. de la Savoie, arr. et cant. de Moutiers ; 371 hab.

GRAND-Combe (La). Com. du dép. du Doubs, arr. de Pontarlier, cant. de Morteau, sur le Gras ; 937 hab. Stat. du chem. de fer P.-L.-M., ligne de Besançon au Locle. Nombreuses usines, moulins, scieries ; fabriques d'horlogerie.

GRAND'Combe (La). Ch.-l. de cant. du dép. du Gard, arr. d'Alais ; 13,141 hab. Localité jadis sans importance, érigée en commune seulement en 1846, devenue chef-lieu de canton en 1858. Centre du grand bassin houiller du dép. du Gard, l'un des plus importants de la France. Ces mines de houille, anciennement connues, étaient déjà exploitées au xviie siècle ; elles furent développées au xviiie sur les conseils de M. de Genssane. Jusque vers 1840, l'exploitation languit faute de voies de communication ; elle se développa rapidement après l'ouverture du chemin de fer de la Grand'Combe à Alais et d'Alais à Beaucaire.

Mines de La Grand'Combe. — La Société de la Grand'Combe exploite dans le dép. du Gard six concessions de mines de houille d'une étendue totale de 8,965 hect. (Champelauson, La Fenadou, La Grand'Combe, La Levade et La Tronche, Saint-Jean-de-Valériscle et Trescol et Pluzor) et six concessions de mines de fer (Trescol, Trouillas,

Blannaves, Champelauson, La Tronche et La Fenadou). Elle possède dans les Bouches-du-Rhône la concession de lignites de Trez, d'une étendue de 7,129 hect. Le gisement houiller de La Grand'Combe comprend une vingtaine de couches d'une épaisseur totale d'environ 25 m. On y trouve du charbon maigre et du charbon gras propre à la fabrication du coke, mais peu à la fabrication du gaz. Il contient beaucoup de cendres, 9 à 20 °/₀ pour les menus non lavés et 9 à 15 °/₀ pour les gros et est en outre friable. Il en résulte que la Société est obligée de fabriquer des agglomérés. La production, qui était déjà de 355,000 tonnes en 1855, a suivi depuis lors une marche faiblement ascendante, et elle a dépassé dans ces dernières années 600,000 tonnes.

GRAND'Combe-des-Bois (La). Com. du dép. du Doubs, arr. de Montbéliard, cant. de Russey ; 250 hab.

GRAND Commun (V. Commun [Histoire]).

GRAND Conseil (Histoire des institutions). Dans l'histoire administrative de l'ancienne monarchie française, l'expression grand conseil a eu successivement deux sens bien distincts. Au xive et au xve siècle, prise dans sa plus large acception, elle désignait le *conseil du roi*, c.-à-d. ce corps, de composition variable, qui assistait le souverain dans la direction des affaires politiques et administratives et dont les attributions étaient illimitées, comme la puissance royale elle-même. Depuis les dernières années du xve siècle jusqu'à la fin du xviiie, prise dans une acception beaucoup plus étroite, elle ne désigna plus que l'une des cours souveraines du royaume, investie d'attributions judiciaires spéciales, et comparable au parlement, à la chambre des comptes ou à la cour des aides.

L'histoire du grand conseil, pendant la première période, se confond avec celle du *conseil du roi* (V. ce mot). En se reportant aux détails donnés dans cet article (t. XII, pp. 493-498), on verra comment, vers le milieu du xve siècle, il se forma au sein de ce conseil une section spéciale, qu'on désignait habituellement du nom de *conseil de la justice* ou de *conseil des parties*, et qui avait pour fonction exclusive de juger les affaires contentieuses qu'il plaisait au roi de réserver à sa juridiction personnelle ; comment cette section judiciaire, qui était aux mains du roi, dans les causes politiques ou religieuses, un instrument plus docile que le parlement, prit sous Louis XI un développement soudain, et fut détachée par Charles VIII et Louis XII du reste du conseil pour être érigée en cour souveraine ; comment enfin le nom de *grand conseil*, que l'ancienne section judiciaire avait jusqu'alors partagé avec la section politique du conseil du roi, resta exclusivement propre à la nouvelle cour de justice, tandis que celui de *conseil privé* devenait désormais le titre habituel du corps politique qui assistait le roi dans l'administration générale du royaume. Le présent article n'a donc pour objet que de résumer l'histoire du grand conseil, pendant la seconde période de son existence, c.-à-d. depuis que, séparé de la personne du roi, il était passé au rang de juridiction spéciale.

Ce fut l'ordonnance rendue par Charles VIII, le 2 août 1497, qui, consacrant un état de fait antérieur, organisa officiellement la nouvelle cour. Pour la composer, elle adjoignit aux maîtres des requêtes de l'hôtel 17 conseillers ordinaires, dont les charges étaient érigées en titre d'office, qui recevaient des gages fixes, faisaient leur service alternativement trois mois sur six, et étaient constitués en « collège » ou compagnie, sous la présidence du chancelier. Cette ordonnance fut confirmée l'année suivante (13 juil. 1498) par Louis XII, qui porta à 20 le nombre des conseillers, rendit leur service semestriel, et établit près d'eux 1 procureur général, 1 greffier et 2 secrétaires. Au xvie et au xviie siècle, le personnel du grand conseil fut notablement augmenté (édits de 1557, 1586, 1635, 1690) ; il se composait, en 1722, d'un premier président (qui remplaçait habituellement le chancelier), de 8 présidents et de 54 conseillers servant par semestre, d'un procureur général, de 2 avocats généraux et de 12 substituts également semestres, d'un greffier en chef, de 2 secrétaires et d'autres officiers subalternes. Un édit de 1738, confirmé par le règlement général de 1768, supprima l'office du premier président ainsi que ceux des 8 présidents, et décida que leurs fonctions seraient confiées, par commission annuelle, à un conseiller d'Etat et à 6 maîtres des requêtes. — Tous les membres du grand conseil jouissaient des mêmes privilèges judiciaires et fiscaux que les gens de la maison du roi (édit de 1545), et la noblesse de robe leur était conférée par leur office (édits de 1644 et de 1717). Ils ne formaient pas, comme les membres du parlement et ceux de la chambre des comptes, une compagnie sédentaire, ayant son siège fixé à Paris : de même que les membres du conseil du roi et pour les mêmes raisons d'ordre politique, ils suivaient le roi (ou plus exactement le chancelier) partout où il lui plaisait de les convoquer ; quand la cour était à Paris, ils siégeaient au Louvre.

Les attributions du grand conseil, pendant les trois siècles de son existence, restèrent à peu de chose près les mêmes que celles dont était déjà investie en fait pendant la seconde moitié du xve siècle, la section judiciaire du conseil du roi, qui statuait principalement, comme l'attestent quelques fragments de registres et de procès-verbaux de cette époque, sur les conflits élevés entre les juridictions royales, sur les procès en matière bénéficiale, sur les causes civiles ou criminelles des officiers royaux et des personnes privilégiées que le roi lui attribuait par évocation. Ces trois sortes d'affaires contentieuses restèrent toujours le domaine spécial de la juridiction du grand conseil. Toutefois, les limites de sa compétence varièrent souvent, comme celles de tous les corps judiciaires de l'ancien régime, qui empiétaient les uns sur les autres, et dont les pouvoirs étaient fréquemment étendus ou restreints par l'arbitraire du roi. D'une part avec les parlements, d'autre part avec la nouvelle section judiciaire du conseil du roi (conseil des parties), le grand conseil fut en lutte perpétuelle sur des questions de compétence ou de prérogatives. Comme ses membres, investis de charges vénales et transmissibles, ne dépendaient plus aussi directement du roi que lorsqu'ils étaient pourvus d'une simple commission de conseiller d'Etat, l'esprit de corps leur inspirait parfois, comme aux membres du parlement, des velléités d'opposition ; aussi, dès le xvie siècle, la plupart des causes intéressant les officiers royaux et les autres privilégiés furent-elles évoquées plutôt devant le conseil des parties que devant le grand conseil (V. Conseil du roi, t. XII, p. 505). Au contraire, dans les procès relatifs aux bénéfices ecclésiastiques, où il se montrait plus favorable que le parlement à la politique royale, le grand conseil vit sa compétence et ses pouvoirs étendus ou confirmés à plusieurs reprises, notamment par les édits de 1531 et de 1549. — En somme, dans l'organisation judiciaire de l'ancien régime, cette cour, dont l'utilité, à côté du conseil des parties, du parlement et des autres cours souveraines, ne se justifiait que par des raisons politiques, faisait fonction à la fois de tribunal administratif, de tribunal des conflits et de tribunal d'exception. C'est comme *tribunal administratif* qu'elle connaissait, sous la dénomination générale de matières bénéficiales, de tous les procès intentés à cause du titre des évêchés et autres bénéfices qui étaient à la nomination du roi, excepté ceux qui étaient conférés en régale (la connaissance de ces derniers procès était réservée à la grand'chambre du parlement) ; de l'indult des cardinaux et de ceux du chancelier, du garde des sceaux, des maîtres des requêtes et des membres du parlement ; de toutes les causes de l'ordre de Cluny et de plusieurs autres ordres religieux investis de ce privilège par lettres d'attribution spéciales ; du retrait des biens d'Eglise aliénés pour cause de subvention. Elle statuait, au même titre, sur les appels des jugements rendus par le grand *prévôt* de l'hôtel (V. ce mot). C'est comme *tribunal des conflits* qu'elle connaissait des entreprises faites sur la juridiction des présidiaux et prévôts des maréchaux ; des conflits entre les parlements et les

présidiaux établis dans leur ressort ; des règlements de juges entre les lieutenants criminels et les prévôts des maréchaux ou entre les juges royaux ordinaires, qui ressortissaient au parlement, et les élus, qui ressortissaient à la cour des aides ; des contrariétés d'arrêts rendus dans les cours souveraines. Enfin, c'est comme *tribunal d'exception* qu'elle jugeait les causes évoquées du parlement de Paris ou des autres parlements, qui lui étaient commises par lettres spéciales ; les affaires civiles ou criminelles qui lui étaient renvoyées, après cassation ou autrement, par arrêt du conseil des parties.

La procédure du grand conseil, qui fut successivement réglée par l'édit de 1539, l'ordonnance de 1667, les édits de 1690 et 1698, l'ordonnance de 1737 et le règlement de 1768, était généralement une procédure écrite, plus simple, plus rapide, moins coûteuse que celle du parlement et analogue à celle que l'on suivait devant le *conseil du roi* (V. ce mot). Ce qui contribuait puissamment à unifier les procédures de ces deux corps, c'est que les maîtres des requêtes siégeaient à la fois au grand conseil comme présidents, et au conseil du roi comme rapporteurs, et que les avocats attachés à ce dernier conseil exerçaient aussi leur ministère devant le premier. A la différence des parlements et des autres cours souveraines, dont les décisions n'avaient force exécutoire que dans la circonscription territoriale qui formait leur ressort et qui ne pouvaient être exécutées ailleurs sans lettres de *pareatis*, le grand conseil rendait des arrêts dont l'autorité s'étendait de plein droit à tout le royaume ; il y avait donc encore sur ce point analogie entre cette compagnie et le conseil du roi.

Le grand conseil fut supprimé, au mois d'avr. 1771, par le chancelier Maupeou, qui se trouvait amené dans sa lutte contre les parlements à réformer toute l'organisation judiciaire du royaume. Les affaires qui lui avaient été jusqu'alors attribuées furent renvoyées les unes au conseil privé du roi, les autres aux maîtres des requêtes de l'hôtel, d'autres au parlement de Paris. Après l'échec de Maupeou, il fut rétabli dans son état antérieur (édit de nov. 1774) et subsista jusqu'à la fin de l'ancien régime, sans autre changement notable que quelques modifications apportées à sa compétence par l'édit de juil. 1775. Ch. MORTET.

BIBL. : *Etat de la France*, 1722, t. IV, p. 70. — LANGE, *Nouvelle Pratique civile, criminelle et bénéficiale*, 1702, p. 114. — BRILLON, *Dictionnaire des arrêts*, 1727, passim. — FERRIÈRE, *Dictionnaire de droit et de pratique*, 1771, v° *Grand Conseil*. — GUYOT, *Répertoire de jurisprudence*, 1784, v° *Grand Conseil*. — *Ordonnances des rois de France*, 1818, t. XXI, introd. (par Pardessus) et pp. 4 et 56. — R. DARESTE, *la Justice administrative en France*, 1862, p. 60. — *Mémoires des intendants sur les généralités : génér. de Paris*, publ. par A. de Boislisle, 1881, p. 179. — N. VALOIS, *Etude historique sur le Conseil du roi*, 1886, pp. 25 et 47.

GRAND-CORENT. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Bourg, cant. de Ceyzériat ; 243 hab.

GRAND-COURONNE. Ch.-l. de cant. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, près de la Seine ; 1,463 hab. Stat. du ch. de fer de l'O., ligne de Rouen à Elbeuf. Eglise en partie du XIIIe siècle. Forêt de Rouvray.

GRAND COUTUMIER (V. COUTUME et COUTUMIER).

GRAND COUVERT (V. COUVERT).

GRAND-CROIX (La). Ham. de la com. de Saint-Paul-en-Jarret (Loire), stat. du ch. de fer P.-L.-M., ligne de Saint-Etienne à Givors. Mines de houille.

GRAND D'ESPAGNE (V. GRANDESSE).

GRAND-DUC (Ornith.) Les Grands-Ducs, qui forment le genre *Bubo* (Cuvier, *Règne animal*, 1817, 1re éd., p. 331), type de la famille des *Bubonidés* (V. ce mot), sont, comme chacun sait, des Rapaces nocturnes de forte taille, au bec robuste, à la tête surmontée d'aigrettes, aux ailes de longueur médiocre, à la queue arrondie, aux pattes courtes et emplumées jusqu'aux ongles. Leurs ouvertures nasales sont de forme presque circulaire, leurs conques auditives peu développées ; les cercles de plumes qui entourent les yeux sont chez eux moins réguliers et moins étendus que chez les *Chats-Huants* (V. ce mot), et les doigts robustes et puissamment armés constituent de véritables serres. Aussi les Grands-Ducs sont-ils de force à attaquer des Lièvres, des Lapins, des Perdrix, des Tétras et des Faisans, et peuvent-ils, à plus juste titre que d'autres Oiseaux de nuit, être classés parmi les animaux nuisibles, quoiqu'ils se nourrissent aussi d'Insectes et de Reptiles. Ils ne chassent qu'à la nuit tombée et, pendant le jour, se tiennent tapis dans des trous d'où ils ne sortent qu'à regret, lorsqu'un danger les menace. Alors leur présence est presque toujours signalée par les cris des petits oiseaux qui les harcèlent. La haine des Passereaux pour ces Rapaces est mise à profit par les oiseleurs qui se servent d'un Grand-Duc attaché à un billot pour



Grand-Duc vulgaire.

faire tomber dans leurs filets des Mésanges, des Rouges-Gorges et des Pinsons. Comme tous les Rapaces nocturnes, les Grands-Ducs ont des œufs d'un blanc pur et de forme arrondie qui sont déposés dans quelque excavation d'un rocher ou d'un vieux mur. Leurs petits sont d'abord couverts d'un duvet blanc ou jaunâtre et bien différents par leur aspect des adultes dont le plumage est généralement fauve ou jaunâtre avec une multitude de raies, de stries, de taches grises, blanches ou noires formant un dessin compliqué. A côté du Grand-Duc vulgaire (*Bubo maximus* Flem. ou *ignavus* Forst.) qui se trouve en Europe, dans l'Asie septentrionale et dans quelques contrées du N. de l'Afrique, mais qui n'est point partout sédentaire, nous citerons le Grand-Duc de Virginie (*Bubo Virginianus* Gm.), le Grand-Duc de Magellan (*B. Magellanicus* Gm.), le Grand-Duc du Cap (*B. Capensis* Smith) et le Grand-Duc de Coromandel (*B. Coromandus* Leth), dont les noms indiquent suffisamment l'habitat. P. OUSTALET.

BIBL. : DEGLAND et GERBE, *Ornith. europ.*, 1867, 2e éd. t. I, p. 141, — H.-P. DRESSER et R.-B. SHARPE, *A History of the Birds of Europa*, part. XXII. — R.-B. SHARPE, *Cat. of the Birds of the Brit. Museum*, 1875, t. II, p. 12.

GRAND ECHANSON (V. ECHANSON).

GRAND ECUYER (V. ECUYER).

GRAND-FAILLY. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, cant. de Longuyon ; 659 hab.

GRAND FAUCONNIER (V. FAUCONNIER).

GRAND FEU (Céram.) (V. CÉRAMIQUE).

GRAND-FONTAINE. Com. du dép. du Doubs, arr. de Besançon, cant. de Boussières ; 281 hab.

GRAND-FONTAINE-FOURNETS. Com. du dép. du Doubs, arr. de Beaume-les-Dames, cant. de Pierrefontaine ; 415 hab.

GRAND-FONTAINE-SUR-CREUSE. Com. du dép. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames, cant. de Pierrefontaine ; 105 hab.

GRAND-Fort-Philippe (V. Fort-Philippe).

GRAND-Fougeray (V. Fougeray [Le Grand-]).

GRAND-Fresnoy (Fresnoy-en-Beauvoisis). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées-Saint-Denis ; 965 hab. Stat. du chemin de fer du Nord. Féculerie, moulin à vent. Ce bourg est cité, dès l'année 695, dans la vie de saint Ausbert, évêque de Rouen. Un prieuré de bénédictins y fut fondé, au XIII[e] siècle, par un seigneur du lieu. L'église est du commencement du XVII[e] siècle. Au sommet de la butte Sainte-Catherine est une chapelle ogivale de très ancienne fondation. Dans le cimetière, croix du XV[e] siècle. C. St-A.

GRAND'Garde (Art mil.). C'est la partie des avant-postes qui est chargée de fournir, de renforcer et de recueillir au besoin les petits postes. Les grand'gardes sont établies derrière le centre de la ligne des petits postes qu'elles fournissent, à une distance de 500 à 700 m. de cette ligne. Elles sont placées autant que possible dans le voisinage des chemins ou communications praticables, et l'on doit prendre les plus grandes précautions pour les soustraire aux vues de l'ennemi. L'occupation des positions assignées aux grand'gardes doit toujours être précédée d'une reconnaissance exacte du terrain, qui est au besoin fouillé, afin d'éviter les surprises et les embuscades. En outre, les grand'gardes et leur réserve restent sous les armes jusqu'à ce que la ligne soit complètement organisée et que les petits postes et les sentinelles soient placés, en les couvrant par des patrouilles. Quand les grand'gardes ont été placées très près ou en vue de l'ennemi pendant le jour, il leur est assigné pour la nuit un poste plus en arrière ; elles en prennent possession à la chute du jour. Une grand'garde se compose généralement d'une compagnie, dont la moitié est détachée en petits postes et sentinelles doubles. L'autre moitié forme la grand'garde proprement dite, dont un quart reste de piquet, prête à marcher au premier signal. Outre une sentinelle devant les armes, le piquet fournit le nombre d'hommes nécessaires pour observer les signaux des petits postes. Le reste de la grand'garde bivouaque au repos ; il sert de soutien et fournit des rondes et des patrouilles. Les grand'gardes, outre la consigne qui leur est commune, reçoivent des instructions spéciales aux motifs pour lesquels elles sont placées. Elles sont souvent chargées de la garde et de la direction des signaux que le commandement fait établir sur des points élevés. Le commandant d'une grand'garde informe le commandement des avant-postes, ainsi que les commandants des grand'gardes voisines, des événements survenus sur la ligne des sentinelles. Il règle le nombre, l'heure et l'étendue des rondes et patrouilles d'après la force de sa troupe et les possibilités d'attaque. Il ne perd pas de vue que la sécurité de sa ligne dépend plutôt des patrouilles que du nombre des sentinelles.

Dès qu'une grand'garde est attaquée ou menacée de l'être, elle avertit les postes voisins et le commandant des avant-postes. Selon la force de l'ennemi, la nature du terrain, ou les instructions reçues, elle marche au-devant de l'ennemi, résiste sur place ou se replie en combattant. L'objet des grand'gardes étant surtout de veiller pendant que le reste de l'armée se repose, rien de ce qui se passe à proximité ne doit lui échapper. Elles doivent ne laisser sortir des lignes aucune personne sans autorisation, interroger et au besoin arrêter toutes celles qui rentrent, observer tout ce qui paraît suspect, faire exécuter des rondes et des patrouilles, rendre compte ou avertir le commandant des avant-postes ou ceux des grand'gardes voisines de tout ce qui peut les intéresser, en un mot ne négliger aucune mesure, ni aucune précaution pouvant contribuer à assurer la sécurité de l'armée ou permettre à celle-ci, le cas échéant, de combattre dans des conditions favorables.

GRAND-Ham. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Vouziers, cant de Grand-Pré ; 192 hab.

GRAND Haven. Ville des Etats-Unis, Etat de Michigan, à l'embouchure de la rivière Grand, sur la rive orientale du lac Michigan, en face de Milwaukee sur l'autre rive, 5,900 hab. Sources minérales dans le voisinage.

GRAND-Lac-Salé (V. Etats-Unis, t. XVI, p. 538).

GRAND-Landes. Com. du dép. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Palluau ; 698 hab.

GRAND-Laviers (V. Laviers-le-Grand).

GRAND-Lemps (Le) (*Leemis*, *Leemps*, *Leems*, *Leens*). Ch.-l. de cant. du dép. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin ; 1,944 hab. Marchés de grains importants, fabriques de liqueurs et de soieries. Ses foires et ses marchés alimentés par la Valloire et les Terres-Froides, contrées très fertiles en blés, furent longtemps très fréquentés et servaient de régulateurs du prix des grains dans toute la région. On voit encore quelques restes des remparts qui l'entouraient et du château aujourd'hui appelé Château-Vieux.

GRAND-Lieu (Lac de) (V. Loire-Inférieure).

GRAND Livre. Quoique la loi n'oblige pas le commerçant à tenir un grand livre, ce livre existe dans toutes les comptabilités, même incomplètes. C'est grâce au grand livre que les divers articles du journal sont divisés et portés aux comptes qu'ils concernent, qu'il s'agisse de comptes personnels ou impersonnels. Tous ces comptes sont indiqués sur une ou plusieurs pages, ou sur une portion de page suivant leur importance, et le grand livre étant folioté, on peut établir un répertoire qui donne de suite le folio où se trouve le compte qu'on désire consulter. Le tracé du registre est souvent fait à pleine page, et dans ce cas la page de gauche est celle du débit, la page de droite celle du crédit, les mentions *doit* et *avoir* étant le plus souvent indiquées à l'angle des pages; quelquefois aussi le tracé est fait en divisant chaque page en deux parties, réglées de la même manière. La partie de gauche sert en ce cas au débit, la partie de droite au crédit. Dans tous les cas, on trouve une colonne de dates, une place pour le libellé des articles, une colonne pour le folio du journal où l'article qu'on reporte au grand livre est indiqué et enfin une colonne de francs et centimes. Quand il est nécessaire, on ajoute d'autres colonnes pour y placer les détails ou développements utiles. Dans la partie simple, le report des articles se fait en indiquant la date, le motif et la somme, comme par exemple : *Janvier* 15, *ma facture de ce jour*, *17*, *1512*, *25*, le chiffre 17 étant le folio du journal ; mais, dans la partie double, on écrit le plus souvent le compte général ou particulier qui figure au même article. En reprenant l'exemple ci-dessus, le libellé serait : *à M[ses] G[les]*, *ma facture de ce jour*, les autres indications restant les mêmes. Quelquefois on écrit, dans une colonne à côté de celle où figure le folio du journal, le folio au grand livre du compte qui fait contre-partie, et ce pour faciliter les recherches. Par périodes déterminées, les comptes sont additionnés, vérifiés, balancés, et le solde est reporté à nouveau pour recommencer une autre période (V. Balance). Dans les comptabilités de faible importance, tous les comptes se trouvent sur un seul grand livre ; mais, quand les comptes sont nombreux, on les divise soit en séries alphabétiques, soit en fournisseurs et clients, etc., les comptes impersonnels étant portés sur un autre livre ; d'autres fois, les comptes détaillés sur certains grands livres sont résumés en un seul grand livre général. Il y a là des errements qui dépendent du résultat qu'on veut obtenir et des détails plus ou moins nombreux et importants dont il faut tenir compte. Dans la *Logismographie*, le rôle du grand livre est rempli par les développements successifs des écritures du journal, par lesquels on arrive à placer sous l'intitulé de chaque compte tous les articles qui le concernent (V. Journal). G. F.

Grand-Livre de la dette publique (V. Dette, t. XIV, p. 320).

GRAND Louvetier (V. Louvetier).

GRAND-Lucé (Le). Ch-l. de cant. du dép. de la Sarthe, arr. de Saint-Calais ; 2,030 hab. Fabriques de toiles et de canevas ; taillanderies, fabriques de clous ; boissellerie. Château du XVIII[e] siècle entouré d'un beau parc.

GRAND-Madieu (Le). Com. du dép. de la Charente, arr. de Confolens, cant. de Saint-Claude ; 373 hab.

GRAND Maître (V. Maître).

GRAND-Mesnil. Com. du dép. du Calvados, arr. de Lisieux, cant. de Saint-Pierre-sur-Dives ; 176 hab.

GRAND Noir de la Calmette (Vitic.). Le Grand Noir de la Calmette est un hybride Bouschet qui prend une grande importance dans le Sud-Ouest, surtout dans la Haute-Garonne. Les produits sont réguliers et élevés. Son vin est coloré, alcoolique et bien parfumé. Ce cépage est destiné à entrer dans la composition des vignobles des plaines sèches de l'Algérie et de la Tunisie.

GRAND Nombre (V. Grands Nombres).

GRAND-Ours (Lac de) (V. Ours [Lac de Grand-]).

GRAND-Pressigny (V. Pressigny-le-Grand).

GRAND Prêtre d'Asie (V. Asiarque).

GRAND Prévôt (V. Prévôt).

GRAND Prix (V. Course, t. XIII, p. 164).

GRAND Prix de Rome (V. Ecole nationale des Beaux-Arts, t. XV, p. 394).

GRAND-Puits. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Mormant ; 289 hab.

GRAND Queux (V. Queux).

GRAND-Quevilly. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Grand-Couronne ; 1,773 hab. Filature et tissage de coton. Château du XVIIIe siècle avec un beau parc, près de la forêt de Rouvray.

GRAND Rapids. Ville des Etats-Unis, Etat de Michigan, sur les rapides de la rivière Grand, en amont de Grand Haven ; 50,000 hab. Point de rencontre de six voix ferrées. Industries diverses du bois. Exploitation de gypse ; briqueteries.

GRAND River. Rivière des Etats-Unis, dont la réunion avec la rivière Green forme le fleuve Colorado de l'Ouest. Le Grand prend sa source dans le massif montagneux du Colorado, près du pic Long ; après un parcours de 560 kil., il se réunit au Green River, venu du Nord (V. Colorado de l'Ouest). Le Grand est grossi de toutes les eaux qui tombent du versant O. des montagnes Rocheuses depuis le pic Long jusqu'aux limites méridionales de l'Etat du Colorado. Il coule à travers une région montagneuse, et forme de nombreux cañons, ou gorges profondes.

GRAND River. Rivière des Etats-Unis, dans l'Etat de Michigan ; 435 kil. de cours. Arrose Jackson, Lansing la capitale, Grand Rapids et Grand Haven.

GRAND-Rullecourt. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise, cant. d'Avesnes-le-Comte ; 601 hab,

GRAND-Saint-Bernard (V. Saint-Bernard).

GRAND-Serre (Le). Ch.-l. de cant. du dép. de la Drôme, arr. de Valence ; 1,343 hab. Hauts fourneaux, aciérie, fabrique d'outils aratoires ; scierie, fabrique d'étoffes dites ratines de Vienne. Eglise du XIIIe siècle, flanquée d'une belle chapelle du XVe. Belle halle. Enceinte de murailles percée de cinq portes.

GRAND Trésorier (V. Trésorier).

GRAND Trunk. Canal qui traverse les comtés de Chester, de Stafford et de Derby (Angleterre). Il est long de 150 kil., et fait communiquer le Trent avec le canal Bridgewater. Commencé en 1777.

GRAND-Vabre. Com. du dép. de l'Aveyron, arr. de Rodez, cant. de Conques ; 1,168 hab.

GRAND-Vaux (Fèvre du) (V. Fèvre).

GRANDE (Rio). Rivière de Sénégambie (Afrique occidentale), qui a sa source dans les montagnes du Fouta-Djalon, coule dans la direction générale de l'O. et se jette dans l'océan Atlantique vis-à-vis de l'archipel de Bissagos. On évalue la longueur de son cours à 350 ou 400 kil. Son bassin est encore imparfaitement connu.

GRANDE Armée. On désigne ainsi la réunion des troupes que Napoléon Ier commanda personnellement pendant les campagnes qu'il accomplit de 1805 à 1813 inclusivement. C'est le nom qu'il donna lui-même aux forces assemblées à Boulogne de 1803 à 1805 pour tenter une descente en Angleterre et qu'il dirigea vers l'Allemagne à cette dernière époque pour aller combattre la troisième coalition. A la date du 29 août 1805, la Grande Armée se composait de sept corps, placés sous les ordres de Bernadotte, Marmont, Davout, Soult, Lannes, Ney et Augereau. Elle formait alors un effectif de 150,000 hommes. Elle fut du reste renforcée par l'armée d'Italie, d'où Masséna fut un moment détaché pour commander un huitième corps (9 déc.), et soutenue par les deux corps de réserve de Lefebvre et de Kellermann. Après Austerlitz et Presbourg, Napoléon prit prétexte des difficultés que sa politique trouvait encore en Allemagne pour ne pas évacuer cette partie de l'Europe, et il alla en reprendre le commandement quand il tourna ses armes contre la cour de Berlin. Pendant les deux campagnes de Prusse et de Pologne (1806-1807), il en modifia maintes fois la composition et l'organisation. Il en accrut aussi considérablement l'effectif qui, après la paix de Tilsit, était encore, suivant les états de situation fournis à l'empereur le 21 oct. 1807 (et qu'il taxait, du reste, de quelque exagération) de 432,000 hommes. En 1807 et 1808, elle continuait d'occuper l'Allemagne du Nord, où Napoléon l'avait partagée en six grands commandements, et où, bien que diminuée en nombre, elle était toujours sur le pied de guerre. Si, durant ses campagnes, elle vivait presque exclusivement aux dépens de l'ennemi — ou des alliés, — en temps de paix elle était en partie entretenue au moyen de fonds spéciaux mis en réserve par l'empereur et provenant des réquisitions ou des contributions imposées aux pays vaincus, qui durent aussi, surtout à partir de 1807, fournir soit en terres, soit en argent, les dotations attribuées, comme récompenses, à un certain nombre de ses chefs et même de ses soldats. Soucieux de perpétuer sa gloire autant que d'assurer son bien-être, Napoléon voulut que, du bronze des canons qu'elle avait conquis en 1805, fût élevée sur la place Vendôme une colonne qui porterait son nom et qui, commencée en 1806, fut achevée en 1810. Il avait également décrété, le 18 févr. 1806, pour solenniser ses exploits, l'exécution de l'arc de triomphe de l'Etoile, qui, à peine commencé sous son règne, n'a été terminé que longtemps après, sous la monarchie de Juillet.

Les événements d'Espagne et de Portugal (Baylen, Cintra, etc.) l'obligèrent, en 1808, à disloquer la Grande Armée, dont deux corps seulement, le 3e et le 4e, formant avec leurs réserves et leurs troupes auxiliaires un effectif de 120,000 hommes, demeurèrent en Allemagne ; le reste, c.-à-d. plus de 200,000 combattants, était dirigé vers les Pyrénées et allait former la partie la plus solide de l'armée dite d'*Espagne*, que Napoléon devait commander en personne et qui allait se composer de six corps sous les maréchaux Victor, Bessières, Moncey, Lefebvre, le général Gouvion Saint-Cyr et le maréchal Ney (décret du 7 sept.). La *Grande Armée* fut même officiellement dissoute (décret du 13 oct.), et les troupes qui la représentaient encore en Allemagne prirent le nom d'*armée du Rhin*. Mais elle ne tarda pas à être reconstituée. La guerre avec l'Autriche devenant imminente, Napoléon rentra précipitamment d'Espagne à Paris (janv. 1809) et, grâce à de nouvelles levées, organisa rapidement en Bavière un énorme rassemblement de forces qui, dès le mois d'avril, s'élevait à près de 300,000 hommes et comprenait, sans compter la garde impériale et la réserve de cavalerie, sept corps dirigés par les maréchaux Lannes, Davout, Masséna, Lefebvre, Augereau, Bernadotte et le roi de Westphalie. C'est cette *armée d'Allemagne*, comme l'appela officiellement l'empereur, qui entra peu après à Vienne, mais qui, compromise à Essling et ne comptant plus, au commencement de juin, que 155,000 ou 160,000 hommes disponibles, ne put triompher à Wagram qu'en appelant de France de puissants

renforts, en attirant à elle les deux armées de Dalmatie et d'Italie, commandées par Marmont et le prince Eugène, et en s'incorporant cette dernière, forte de plus de 40,000 soldats (28 juin).

Quand l'Autriche se fut soumise à sa mauvaise fortune, une nouvelle dislocation de forces réduisit de plus de moitié la Grande Armée, qui rendit à la Dalmatie et à l'Italie ce qu'elle leur avait emprunté et fournit à Masséna les principaux éléments de l'armée qu'il alla commander dans la péninsule ibérique (1810-1811). Ce qui resta au delà du Rhin fut surtout employé à surveiller l'Allemagne du Nord et la Russie. Les préparatifs de la guerre que Napoléon organisait contre cette dernière puissance dès le commencement de 1811 amenèrent bientôt la reconstitution de la Grande Armée, qui reprit en janv. 1812 le nom qu'elle avait porté de 1805 à 1808 et qui atteignit, au moment où Napoléon franchit le Niémen, l'effectif de 450,000 hommes (dont 200,000 étaient fournis par les Etats feudataires ou alliés de l'Empire), avec plus de 1,200 canons, 3,000 voitures d'artillerie, 4,000 voitures d'administration, etc. Pendant la marche sur Moscou, l'empereur ne commanda personnellement que le centre, c.-à-d. les corps de Davout, d'Oudinot, de Ney, la garde (sous Lefebvre, Mortier et Bessières) et la réserve de cavalerie (sous Murat), en tout à peu près 180,000 hommes. Les ailes et les corps de réserve étaient placés sous la direction de Macdonald, du prince Eugène, du roi de Westphalie, du prince de Schwartzenberg et du maréchal Augereau. On sait à quel désastre aboutit un si formidable déploiement de forces. Quand, après la retraite de Moscou, Napoléon parvint à Smorgoni, la Grande Armée avait perdu 330,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Ce qui en restait, c.-à-d. une cohue misérable et démoralisée, où toutes les armes et tous les corps se confondaient, fut laissé par l'empereur, qui partait pour Paris (5 déc.), à Murat, qui ne sut pas réorganiser ces débris et céda lui-même le commandement au prince Eugène le 16 janv. 1813. Ce dernier, défalcation faite des garnisons qu'il dut laisser dans diverses places, ne ramena guère sur l'Elbe, au commencement de mars, qu'une vingtaine de mille hommes en état de combattre. Les renforts que lui amenèrent Lauriston, Victor, Macdonald et Reynier, lui permirent bientôt de doubler à peu près cet effectif. Mais la Grande Armée ne put être réellement reconstituée que par l'empereur lui-même qui, en moins de quatre mois, grâce aux conscrits des nouvelles levées et aux forces qu'il tira d'Espagne et d'Italie, la porta non pas au chiffre de 300,000 hommes, comme il l'avait espéré, mais à celui de 200,000 partagés en deux grandes divisions (armée de l'Elbe et armée du Main), avec lesquelles il reprit l'offensive à la fin d'avr. 1813. On sait que cette nouvelle campagne ne lui fut pas plus favorable que la précédente. En vain parvint-il par de nouveaux appels, pendant l'armistice de Pleswitz, à réparer les pertes que lui avaient causées les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen. Après Leipzig et Hanau, il ne put ramener en deçà du Rhin que 60,000 soldats. Tout le reste était hors de combat ou bloqué dans les places du N. de l'Allemagne. A partir de ce moment (nov. 1813), la *Grande Armée* n'existait plus. L'empereur n'eut pas le temps de la refaire. Ses levées tumultuaires et ses efforts désespérés pour organiser la défense du territoire français n'eurent pour résultat que la constitution de quelques corps sans cohésion qui, commandés sous sa haute direction par Marmont, Ney, Victor, Macdonald, Mortier, n'eurent jamais dans leur ensemble plus de 70,000 hommes d'effectif pendant la campagne de 1814. Le nom de Grande Armée ne fut du reste appliqué ni à ces troupes ni à celles que Napoléon conduisit plus tard en Belgique pendant les Cent-Jours.

Pour tout ce qui concerne les opérations militaires de la Grande Armée, nous renvoyons le lecteur à l'art. NAPOLÉON Ier. Nous nous bornerons à mentionner ici le fait que l'empereur lui-même, au cours de ses campagnes, consigna les points principaux de cette histoire dans des *Bulletins* qui, pour des raisons faciles à deviner, ne sont en général ni très complets ni très exacts, mais qui ont été longtemps pour le public la principale source d'informations sur ces grandes guerres et méritent encore aujourd'hui d'être pris en très sérieuse considération. Les *Bulletins de la Grande Armée*, dictés par lui ou écrits sous son inspiration et soumis à son contrôle, étaient imprimés par son ordre dans le *Moniteur* et répandus ensuite à profusion dans le public en feuilles volantes. Ils forment cinq séries qui correspondent aux guerres d'Allemagne (1805), de Prusse et de Pologne (1806-1807), d'Espagne (1808-1809), d'Autriche (1809), de Russie (1812) et qui comprennent : la première 37 numéros (du 7 oct. au 26 déc. 1805) ; la seconde 87 (du 8 oct. 1806 au 12 juil. 1807); la troisième 19 (du 9 nov. 1808 au 5 janv. 1809) ; la quatrième 30 (du 24 avr. au 30 juil. 1809) ; et la cinquième 29 (du 22 juin au 3 déc. 1812). Ils ont été réunis par Adrien Pascal en un recueil de 5 vol. in-8 (Paris, 1841-1844) et reproduits, à leur place chronologique, dans la *Correspondance de Napoléon Ier* publiée par ordre de Napoléon III (Paris, 1858-1870, 32 vol. in-8). A. DEBIDOUR.

GRANDE-BRETAGNE. I. GÉNÉRALITÉS. — Ile de l'Europe occidentale, située dans l'océan Atlantique, entre la Manche au S., la mer du Nord à l'E., l'Océan au N.-O. et au S.-O., le canal du Nord, la mer d'Irlande et le canal Saint-Georges à l'O. Cette île est ainsi nommée pour la distinguer de la petite Bretagne, péninsule française située de l'autre côté de la Manche. Son nom a été appliqué à l'Etat qui l'occupe et a été constitué le 6 mai 1707 par l'union des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse; cet Etat, depuis la fusion avec l'Irlande, en 1800, forme le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Il embrasse tout l'archipel britannique, à l'exception de l'île de Man.

Le présent article comprend :

1° La géologie de l'archipel britannique ;

2° La géographie physique de l'île de Grande-Bretagne avec les petites îles annexes ;

3° La démographie et la géographie économique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (sauf ce qui concerne l'agriculture irlandaise) ;

4° L'organisation politique du Royaume-Uni.

On trouvera aux art. ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE, la géographie administrative des trois parties du Royaume-Uni ; l'ethnographie et l'anthropologie ont été traitées à l'art. ANGLETERRE ; pour l'histoire, V. les art. ANGLETERRE, ECOSSE, GALLES, IRLANDE ; pour la linguistique, littérature, etc., les art. ANGLETERRE, GALLES, IRLANDE.

L'île de Man, qui reste en dehors du Royaume-Uni, sera étudiée à part, comme l'archipel anglo-normand (V. MAN, JERSEY, GUERNESEY, etc.

SITUATION, LIMITES, SUPERFICIE. — L'île de Grande-Bretagne est séparée de la France par la Manche (*English Channel*) et par le Pas de Calais (*Straits of Dover*), lequel en son point le plus étroit n'a que 33 kil. Elle l'est de l'Irlande par la mer d'Irlande, mer intérieure reliée à l'océan Atlantique par deux détroits resserrés entre les presqu'îles de la Grande-Bretagne et l'île occidentale : le canal Saint-Georges n'a en son point le plus étroit que 76 kil., le canal du Nord n'en a que 24. La Grande-Bretagne s'allonge du N. au S., entre la mer du Nord et l'Atlantique ; sa forme est très irrégulière ; elle tend à se rétrécir du S. au N., mais avec des alternatives de dilatation et d'étranglement, les golfes et les presqu'îles des deux côtés étant à peu près symétriques. La côte occidentale est la plus accidentée. L'île est comprise entre 58° 41′ et 49° 56′ lat. N., 8° 34′ et 0° 35′ long. O. Les points extrêmes sont : au N., le promontoire Dunnet Head ; au S., le cap Lizard ; à l'E., le Lowestoft Ness ; à l'O., la pointe d'Ardnamurchan (Ecosse). La plus grande longueur, mesurée du N. au S. entre le cap Wrath (comté de Sutherland) et le cap Bevezier (Beachy Head, comté de Sussex), est de 890 kil., la plus grande largeur mesurée de l'E. à l'O. sur la base mé-

ridionale, entre le cap Lands End et celui de North Foreland (comté de Kent), atteint 526 kil.; elle est encore de 480 kil. entre le cap Saint-David's (comté de Pembroke) et Walsham (comté de Norfolk); se réduit à 112 kil. entre la baie Morecambe et l'estuaire de la Tees, à moins de 60 kil. entre les golfes de la Clyde et du Forth. Le périmètre des côtes est de 4,750 kil. La superficie de l'île est de 217,841 kil. q. auxquels il faut ajouter 11,633 kil. q. pour 961 petites îles (dont 200 habitées) qui se rattachent à la Grande-Bretagne.

Relief du sol. — La Grande-Bretagne, entourée de mers peu profondes, repose sur un socle sous-marin qui la relie au continent européen. Il suffirait d'abaisser de 30 m. le niveau de la mer pour qu'un isthme reliât le comté d'York aux Pays-Bas (Hollande), tandis qu'au N., les hauts fonds du Doggerbank émergeraient, formant une grande île ; en abaissant les eaux marines de 55 m., on mettrait à sec la mer du Nord jusqu'au Danemark et la moitié orientale de la Manche. Par contre, un large fossé isole la Norvège et, du côté de l'O., un fossé, dont la profondeur est presque toujours de 100 m. au moins, sépare l'Irlande de la Grande-Bretagne. On trouvera les détails sur les fonds marins dans les art. Manche, Nord (Mer du) et Pas de Calais (Détroit). Pour nous en tenir à la région émergée, la Grande-Bretagne a ses hauteurs au N., au bord du fossé marin qui isole les îles Hébrides et près des grandes profondeurs océaniques, et à l'O., au contraire, du côté oriental, ce sont des plaines qui font face aux mers peu profondes et semées de hauts fonds. L'aspect général de l'île est donc le suivant : une région montagneuse occupe le N. de l'île ; c'est l'Ecosse où s'intercale à peine la plaine du Forth et Clyde entre les massifs des Highlands et des Cheviots ; dans tout le reste de l'île, un bourrelet montagneux plus ou moins large et haut longe la côte ; le versant oriental forme une plaine accidentée de petites collines, qui s'élargit à mesure qu'on avance vers le S. Une ligne tirée de l'embouchure de la Severn à celle de l'Humber sépare au S.-E. la région des plaines de celle des montagnes et des collines au N.-O. La mer qui découpe ses rivages, les accidents orographiques donnent à la Grande-Bretagne une physionomie très variée et y déterminent des régions bien tranchées. Tout d'abord, au N., la montagneuse Ecosse ; puis, à l'O., la presqu'île également montagneuse du pays de Galles ; au S. de celle-ci, celle de Cornouailles ; au N., la région des monts Cumbriens. Mais, avant de nous engager dans la description détaillée du relief du sol, il est nécessaire d'indiquer les grands traits de la géologie de l'île, attendu que l'orographie y est intimement liée et en dépend directement. A.-M. B.

II. GÉOLOGIE. — Les îles britanniques se divisent, au point de vue géologique, en trois régions : l'Angleterre avec le pays de Galles, l'Ecosse avec les Hébrides et les Orcades, l'Irlande enfin qui, géologiquement, est en quelque sorte la continuation de l'Ecosse et des Hébrides. Mais ces trois régions sont étroitement unies, et, dans une description géologique, on ne peut séparer l'Irlande de la Grande-Bretagne. — L'Angleterre est particulièrement remarquable par la diversité de ses roches et de ses terrains ; c'est, selon l'expression de Ramsay, le paradis du géologue, le résumé de l'Europe et même d'une grande partie de l'Asie et de l'Amérique. Il n'est guère de terrain qui ne soit représenté en Angleterre, et généralement les couches s'y trouvent disposées suivant un ordre très régulier, qui en a facilité l'étude ; bon nombre de terrains ont été pour la première fois bien étudiés en Angleterre, et un grand nombre de désignations ont été empruntées à des localités ou à des provinces anglaises. Les terrains cambrien, silurien, dévonien, carbonifère, etc., ont fait l'objet de travaux remarquables de la part des géologues anglais W. Smith, Murchison, Hicks, Geikie, Lyell et tant d'autres ! Sauf dans le pays de Galles, l'Angleterre présente une série de plaines basses et de bassins fluviaux orientés vers le continent et dont le plus important, celui de la Tamise, est limité par un hémicycle de formations géologiques d'une grande régularité, où se succèdent les terrains les plus divers, présentant toutes les combinaisons imaginables de sable, d'argile, de chaux, de terre végétale. Le pays de Galles, en revanche, est montueux, formé principalement de roches anciennes et volcaniques, celles du N. riches en ardoises, celles du S. en houille.

Moins riche en roches variées que l'Angleterre, l'Ecosse se distingue encore de sa voisine par la direction qu'y affectent les formations géologiques. Ainsi, tandis que les diverses formations du Yorkshire, du Lancashire et du Cumberland affectent en général la direction du N. au S., et que la chaîne Pennine est nettement orientée dans ce sens, les roches d'Ecosse, beaucoup plus régulières dans leurs allures, se succèdent uniformément en se dirigeant du N.-E. au S.-O., de l'une à l'autre mer ; cette orientation est la même pour les Cheviots, les Carrick, les Louther, les Muirfoot et les Lammermuir Hills, au S. de la plaine d'entre Clyde et Forth, et pour les Grampians et les autres chaînes de montagnes du N. de l'Ecosse (E. Reclus). Mais, tandis que dans les chaînes du Sud c'est le carbonifère qui domine, le gneiss et les roches anciennes dominent dans le N. et surtout le N.-O.

L'Irlande enfin, restée émergée depuis l'époque carbonifère, a subi tout d'abord l'action des eaux qui l'ont nivelée et ont fait disparaître les terres superficielles, ce que prouve la constitution géologique de toute la région centrale de l'île ; dans son ensemble, cette plaine coïncide avec les strates du calcaire carbonifère, mais les couches de charbon qui reposaient sur le calcaire ont disparu. Géologiquement l'Irlande est donc le plus pauvre des trois royaumes unis. « Quelles qu'aient été, dit Elisée Reclus, les alternatives des oscillations locales et passagères, le niveau de l'île, relativement à la surface marine, semble être resté assez égal pendant toute la série des âges secondaires et tertiaires. Tandis que l'Angleterre, en partie plongée dans les eaux de l'Océan, recevait successivement les couches de terrains qui lui donnent une si grande variété géologique, l'Irlande, ravinée par les torrents, se dépouillait au contraire de ses roches superficielles qui, menuisées par les eaux de la mer, allaient se déposer sur la grande île orientale ; en formant les assises supérieures de l'Angleterre actuelle, ces débris ont protégé contre l'érosion les trésors miniers des profondeurs : c'est ainsi que, même avant l'existence de l'humanité, l'Irlande enrichissait déjà l'île sœur, et cette dette de reconnaissance, dit plaisamment un géologue, ne devrait jamais être oubliée. » Les basaltes et les laves du N. et du N.-E. de l'île se rattachent aux formations analogues de l'Ecosse ; la fameuse Chaussée des Géants de la côte d'Antrim, formée par les sommets de 40,000 colonnes de basalte, se continue jusqu'en Ecosse, mais sous les flots de la mer ; la science ici est d'accord avec la légende. Du reste, dans le cours de cet article, on rencontrera bien d'autres faits qui corroborent l'opinion que l'Irlande, séparée de l'Ecosse par un détroit de 24 kil. seulement, lui était réunie aux temps géologiques ; plusieurs formations peuvent être suivies de l'une à l'autre.

La disposition des terrains est assez régulière, et ils se succèdent selon l'ordre d'ancienneté depuis le N.-O. jusqu'au S.-E., les plus récents se trouvant dans les bassins de l'Ouse, de la Tamise et la péninsule d'Estanglie ; les plus anciens, à l'angle nord-occidental dans les Hébrides et les rivages voisins.

Terrain primitif. — Très puissant en Ecosse et dans les îles Hébrides, il ne se retrouve guère dans les autres parties du Royaume-Uni, sauf en Irlande, où, d'après les géologues anglais, il serait plutôt du silurien inférieur métamorphosé ; sa présence est également douteuse dans le pays de Galles, où on le confond peut-être avec des roches éruptives (granite) émergées bien plus tard. Le *gneiss fondamental* des Hébrides et du N.-O. des Highlands (région O. des comtés de Sutherland et de Ross), ou étage *léwisien* de Murchison et de Hicks, ainsi nommé de

l'île Lewis, la plus importante des Hébrides, est un gneiss massif, ordinairement amphibolique avec lits d'amphiboloschistes, de schistes actinolitiques, de micaschistes, etc., avec, en deux ou trois points, des bancs de calcaire cristallin. Geikie estime la puissance de cet ensemble à 6,000 m. au moins. Hicks décrit de bas en haut, au-dessus de l'étage léwisien, un étage *dimétien*, développé dans le pays de Galles, à Saint-David's, et composé de gneiss granitoïdes et quartzeux à feldspath blanc ou rosé, avec calcaires, qui pour Geikie ne sont que des granites éruptifs ; un étage *arvonien* (de Carnarvon), constitué par des roches quartzo-feldspathiques, espèces de gneiss euritiques correspondant au hälleflinta de Suède ; enfin, un étage *pébidien*, analogue au *huronien* du Canada, et formé de chloritoschistes et de schistes micacés avec serpentine et calcaire dolomitique cristallin ; cet étage s'observe sur les côtes du comté de Carnarvon et d'une grande partie de l'île d'Anglesey.

Période primaire. — TERRAIN CAMBRIEN. — Le système cambrien présente en Grande-Bretagne un type assez spécial. Très répandu dans le Shropshire et le pays de Galles, il y forme une série parfois puissante de 8,000 à 10,000 m., qu'on divisait tout d'abord en deux groupes : le *groupe du Longmynd*, correspondant à l'étage ardennais, et le *groupe de Festiniog*, correspondant au scandinavien. Mais, lorsque dans le premier groupe, outre les vers (*Arenicolites*, *Histioderma*, *Oldlhamia*) qui le caractérisent, on découvrit des lingules, des paradoxides et autres trilobites (grès de Harlech, à Saint-David's), Hicks en détacha, sous le nom de *Solva*, les couches à paradoxides, donna à l'assise inférieure le nom de *groupe de Caerfai*, qu'on désigne encore sous le nom d'étage *annélidien* et qui correspond exactement à l'ardennais. — On divise enfin l'étage scandinavien, d'après les trilobites dominants, en deux sous-étages, le *paradoxidien* à la base, et l'*olénidien* au sommet ; une assise supérieure du paradoxidien et toutes les assises de l'olénidien, sauf l'assise de Tremadoc, la plus supérieure, correspondent dans leur ensemble à l'ancien système des dalles à lingula (*Lingula Flags*). Par sa division supérieure, l'assise de Tremadoc se lie intimement au système silurien.

Le cambrien du S. de l'Ecosse est formé par les grès et schistes pourprés de Hawick, renfermant des annélides, et par les couches de Selkirk (grès fins et phyllades) très pauvres en annélides. Dans le N.-O. de l'Ecosse, on rencontre, sous le silurien inférieur, plus de 2,500 m. de grès couleur chocolat et de conglomérats, avec traces très douteuses de fossiles, et qu'on attribue néanmoins au cambrien. Enfin, dans le S.-E. de l'Irlande, les schistes, grès, quartzites, à coloration pourprée rouge ou verte, recouverts en discordance par le silurien, forment une série puissante de 4,000 m., correspondant à l'étage ardennais avec les annélides caractéristiques citées plus haut.

TERRAIN SILURIEN. — L'Angleterre, dit Lapparent, est la terre classique du silurien. Dès 1839, Murchison en a fait l'étude détaillée dans le Shropshire et le pays de Galles ; rarement il repose en discordance sur le cambrien ; le plus souvent on peut suivre très régulièrement ses couches depuis l'assise de Tremadoc jusqu'au dévonien ; sa puissance totale varie entre 5,000 et 6,000 m. Les assises inférieures du silurien couvrent du reste presque toute la Grande-Bretagne, mais sont presque partout recouvertes par d'autres formations ; signalons les chaînes de collines du Westmoreland et du Cumberland comme presque entièrement formées par ces assises inférieures. Nous empruntons à Lapparent le tableau des couches qui composent le silurien anglais :

		Couche de passage (24 m.).......	14. Grès de Downton avec bone-bed à poissons.
Etage bohémien.	Assise de Ludlow.	supérieure (210 m.)	13. Grès micacé.
		inférieure (315 m.)	12. Calcaire d'Aymestry.
			11. Schistes de Ludlow.
	Assise de Wenlock (800 à 1,000 m.)	supérieure.......	10. Calcaire de Wenlock ou de Dudley à *Calymene Blumenbachii.*
		inférieure........	9. Schistes de Wenlock.
			8. Calcaire de Woolhope.
Assise de passage.	Assise de Llandovery (120 à 750 m.).	supérieure.......	7. Schistes de Tarannon.
			6. Grès de May Hill et calcaires à pentamères.
		inférieure........	5. Schistes inférieurs de Llandovery.
Etage armoricain.	Assise de Caradoc (3,600 m.).	....	4. Grès de Caradoc, à *Trinucleus*.
			3. Calcaire de Bala, à *Cystidés*.
	Assise de Llandeilo (400 m.).	....	2. Schistes de Llandeilo, à *Ogygia Buchi.*
Assise de passage.	Assise d'Arenig. Assise de Tremadoc.	....	1. Couches d'Arenig et de Skiddaw ; graptolithes.

Dans l'*assise d'Arenig* (des monts Arenig où elle est très développée), immédiatement superposée à l'assise de Tremadoc, on retrouve, comme dans celle-ci, les trilobites primordiaux mélangés avec ceux qui caractérisent la faune seconde ; mais, outre des lamellibranches, on y trouve les premiers graptolithes avec une richesse de formes qui ne sera surpassée dans aucun des horizons supérieurs. La faune seconde est franchement accusée dans l'assise de *Llandeilo* (celle-ci remarquable par les éruptions volcaniques du N. du pays de Galles et du Cumberland) et dans l'*assise de Caradoc ;* dans l'*assise de Llandovery*, qui surmonte celle de Caradoc, apparaissent les types de la faune troisième, et la couche supérieure de cette assise, le *schiste de Tarannon*, présente déjà les plus grandes affinités avec l'*étage bohémien*, de sorte qu'on peut considérer la série de Llandovery comme un étage moyen du système silurien. C'est dans le Llandovery supérieur qu'apparaissent les premiers végétaux terrestres (Hicks), probablement des gymnospermes (Dawson) et des lycopodiacées (Hicks) ; en Amérique, on rencontre les traces des premiers végétaux terrestres précisément sur un horizon correspondant à l'assise de Llandovery. Les animaux fossiles du groupe des *assises de Wenlock* et *de Ludlow*, si régulièrement développé dans le Shropshire, appartiennent incontestablement à la faune troisième ; dans les schistes de Ludlow apparaît le premier poisson fossile connu, le *Pteraspis.* Dans le *grès de Downton* les poissons sont déjà nombreux, associés à de grands crustacés et à des restes de plantes terrestres de la famille des lycopodiacées. Le grès de Downton est immédiatement recouvert par le *vieux grès rouge ;* rouge lui-même, il forme la transition à celui-ci. Cette affinité paraîtrait « plus évidente, dit Lapparent, si la série dévonienne marine existait dans le Shropshire au-dessus du silurien ; mais cette région offre des traces manifestes d'une émersion qui, préparant la période continentale du vieux grès rouge, rejetait de plus en plus la mer vers l'E. ».

Le silurien du S. de l'Ecosse diffère assez notablement de celui de l'Angleterre. C'est d'abord un système de

phyllades et de grès et schistes pourprés, avec annélides, puis au-dessus une série dite de *Moffat*, formée de 100 m. de grauwackes et de schistes foncés, avec un lit d'anthracite à sa partie supérieure; le *groupe de Gala*, puissant de plus de 3,000 m., formé de grès, de schistes et de conglomérats, couronne cette série. La série de Moffat a été divisée en trois zones, celle de *Glenkiln* correspondant au Llandeilo supérieur, celle de *Hartfell* correspondant aux couches de Caradoc et de Bala, enfin celle de *Birkhill*, équivalent du Llandovery. Les couches de Gala, qui viennent ensuite, correspondent aux schistes de Tarannon, et un autre groupe, celui de *Riccarton*, correspond au Wenlock. Dans les Highlands, les couches schisteuses et gneissiques les plus superficielles ne seraient, selon Murchison, que du silurien inférieur métamorphosé, ce que corroborerait la découverte de fossiles à Durness dans le Sutherlandshire. D'après les géologues anglais, ces couches métamorphosées se continuent en Irlande, du N.-E. au S.-O., jusque vers la baie de Galway, en suivant parallèlement une large bande de silurien inférieur non transformé, qui court du littoral du comté de Down jusque vers Longford et Roscommon, au cœur de l'Irlande; cette bande paraît elle-même être la continuation des parties élevées siluriennes du S. de l'Ecosse. Quoi qu'il en soit, les stations les plus riches en fossiles du silurien inférieur sont la chaîne de Kildare, Portrane, près de Dublin, Pomeroy dans le Tyrone et Lisbellan dans le Fermanagh; ce sont comme autant d'oasis au milieu des formations plus récentes. Dans le S.-E. de l'Irlande, des couches de l'époque de Llandeilo reposent en discordance sur le cambrien; des laves et des tuffs, indices d'éruptions volcaniques importantes à cette époque, y sont intercalés. Le silurien supérieur est représenté dans l'O. de l'Irlande, particulièrement entre Brandon Head et Dingle Bay; on y trouve également intercalés des couches de lave (eurite) et des tuffs, nouveau témoignage de l'activité volcanique pendant toute la durée de l'époque silurienne.

Terrain dévonien. — Dans la Grande-Bretagne, le dévonien présente des formations d'eau douce (lacs ou mers intérieures) et des formations nettement marines. Le *vieux grès rouge* (old red sandstone) du N. de l'Angleterre et surtout d'Ecosse paraît s'être déposé dans de vastes lacs après l'émersion du fond de la mer silurienne; c'est un ensemble de grès, de conglomérats et de schistes rouges, qu'on trouve dans ce que Geikie appelle les lacs ou bassins du pays de Galles et du Shropshire (puissance: 2,500 à 3,000 m.), les lacs Caledonia, Orcadie, Cheviot et de Lorne en Ecosse. Le bassin écossais le plus important est celui d'Orcadie, qui comprend, avec la côte de Caithness et de Sutherland, les Orcades et les Shetland (puissance: 5,000 m.); au S. des Grampians, l'étage supéreur de l'*old red* présente une couche de grès jaune dont on retrouve l'équivalent en Irlande, à Kilkenny, au-dessous du carbonifère et au-dessus de couches représentant les étages inférieurs des régions précédentes (schistes et grès de Glengariff et de Killarney, puissants d'environ 3,000 m.).

Dans le Devonshire, on observe presque au complet les diverses assises du dévonien marin, plus ou moins bouleversées par des roches éruptives. En combinant avec elles les assises de Cornouailles, on peut établir le tableau suivant, que nous empruntons à Lapparent:

	Assise de Pilton (passage au carbonifère).	9. Schistes bruns, calcaires, avec espèces carbonifères associées à *Spirifer Verneuili*. 8. Grès brun et jaune avec coquilles marines et plantes terrestres (*Stigmaria*, *Sagenaria*).
Etage famennien.	Assise de Petherwyn.	7. Schiste gris et verdâtre avec calcaire noduleux à *Clymenia*, *Goniatites*, *Spirifer Verneuili*. 6. Schiste argileux rouge de Saltern Cove avec *Goniatites retrorsus*, *Bactrites Schlotheimi*, *Cardium palmatum;* hématite; calcaire en plaquettes et calcaire noduleux de Lower Dunscombe avec *Goniatites intumescens*, *Phacops cryptophthalmus*, *Coccosteus*.
Etage eifélien.	Assise d'Ilfracombe. ou de Plymouth.	5. Grès dur gris et rouge et schistes micacés sans fossiles. 4. Calcaire gris compact de Newton Bushel, Torquay, Plymouth, avec *Stringocephalus Burtini*, *Uncites gryphus*, *Megalodon cucullatus*, *Favosites polymorpha*. 3. Schiste argileux gris ou jaunâtre d'Ogswel House et de Torquay, avec *Calceola sandalina*, Brachiopodes divers, *Fenestella*.
Etage rhénan.	Assise de Linton.	2. Grès durs, verdâtres, rouges et pourprés, avec *Spirifer*. 1. Schistes chloriteux et schistes argileux de Looe à *Pteraspis cornubicus*, *Orthis laticosta* et *Pleurodictyum problematicum*. Schistes argileux de Meadfoot Sands, près de Torquay, à *Homalonotus*.

Le dévonien du Devonshire (puissance: 2,800 m.) est évidemment l'équivalent de l'*old red* du Shropshire et de l'Ecosse, car on y trouve à divers niveaux des poissons identiques avec ceux du vieux grès rouge: *Pteraspis* en bas, *Coccosteus* en haut. Ajoutons que l'assise de Pilton a été considérée par M. Dewalque comme la base du système carbonifère; elle représente plutôt une zone de passage.

Terrain permo-carbonifère. — La richesse de la Grande-Bretagne en combustible minéral a déterminé de bonne heure les géologues anglais à étudier les terrains qui le renferment, et c'est dans leur pays que la série carbonifère a été tout d'abord exactement établie. On pensa que tous les bassins carbonifères présentaient la même suite d'assises, mais on reconnut bientôt que même les bassins d'Ecosse et d'Irlande différaient notablement de ceux d'Angleterre. Voici, d'après Hull, la succession des couches en Angleterre:

7. *Terrain houiller supérieur* (Upper coal measures). Grès rougeâtres et gris, brèches et argiles, avec minces veines de houille et lits calcaires. *Poissons*, *Cythere inflata*, *Spirorbis carbonarius* (Manchester, Stoke-on-Trent, Newcastle-under-Lyne).
6. *Terrain houiller moyen* (Middle coal measures). Grès jaunes, argiles et schistes avec veines puissantes de houille. *Poissons*, *Anthracosia*, *Anthracomya*, *Beyrichia*. *Estheria*, *Spirorbis;* à Ashton-under-Lyne, couche marine à *Discites* et *Aviculopecten* (partie centrale de tous les bassins houillers de l'Angleterre et du pays de Galles).
5. *Couches du Gannister* ou *terrain houiller inférieur* (Lower coal measures). Dalles et schistes, couches de houille puissantes, avec toit siliceux dur (*Gannister*). *Poissons*, *Goniatites*, *Discites*, *Orthoceras*, *Posidonia*, *Monotis*, *Aviculopecten*, *Anthracosia*, *Lingula* (Lancashire méridional, Staffordshire septentrional, pays de Galles).
4. *Millstone grit*. Grès grossiers, dalles et schistes, avec rares et minces veines de houille; mêmes fossiles que dans l'assise n° 5 (Uplands du Yorkshire, Lancashire, Derbyshire, Staffordshire, pays de Galles).
3. *Série d'Yoredale*. Schistes et grès, passant vers le bas à des schistes foncés et à des calcaires terreux. *Goniatites*, *Aviculopecten*, *Ctenodonta*, *Discina*, *Chonetes*, *Posidonia*, *Productus* (mêmes localités que 4).

2. *Calcaire carbonifère.* Calcaire massif, se divisant, quand on le suit vers le N., en couches distinctes avec intervalles de schistes et de grès. *Poissons*, *Crustacés*, *Mollusques*, *Crinoïdes*, *Polypiers*, tous marins (pays de Galles, Derbyshire, Yorkshire, Cumberland).
1. *Schiste inférieur* et *grès calcifère* (groupe *tuédien*). Schistes foncés, grès, conglomérats et grès rouges au N. *Spirifer cuspidatus* et *Rhynchonella pleurodon* (pays de Galles méridional, Northumberland, Durham).

La puissance de l'ensemble de ces assises est comprise entre 3,000 et 5,100 m.

Le calcaire carbonifère (*étage anthracifère*) repose en concordance sur le dévonien dans le S.-O. de l'Angleterre et présente à sa base un important *bone-bed* où abondent les palais de poissons; il présente à peu près les mêmes caractères dans le Yorkshire. Il atteint sa plus grande épaisseur suivant l'axe de la chaîne Pennine, entre le Northumberland et les plaines basses du centre de l'Angleterre (puissance : 1,200 m.). Plus au N., il se mélange de grès et de schistes qui arrivent à prédominer sur l'élément calcaire en Ecosse. Le *millstone grit* atteint également sa plus grande puissance dans la chaîne Pennine (1,200 à 1,700 m.). Cette accumulation de sédiments, dit Lapparent, paraît s'être produite sur le côté N. d'une ancienne barrière de roches paléozoïques qui occupait alors la partie centrale de l'Angleterre. Quant au terrain houiller proprement dit, les *coal measures*, son épaisseur est de 3,600 m. dans le pays de Galles, de 1,500 m. à Bristol. L'*étage permien* d'Angleterre se divise en deux sous-étages dont l'inférieur est d'eau douce, le supérieur où domine le calcaire magnésien est d'origine marine. Voici, d'après Lapparent, les assises qu'on y distingue :

Calcaire magnésien (*Magnesian limestone*)	supérieur (150 m.).	6. Calcaire concrétionné cristallin, souvent magnésien, à *Schizodus Schlotheimi* et *Mytilus septifer,* sans polypiers.
		5. Calcaire bréchiforme.
	inférieur (60 à 70 m.).	4. Calcaire fossilifère à *Productus horridus* et *Fenestella retiformis.*
		3. Calcaire compact.
		2. Schiste marneux rouge (*marl slate*) à *Palæoniscus* et *Platysomus.*
		1. Grès bariolé (*inferior new red sandstone*), ayant de 0 à 500 m., avec conglomérats et marnes rouges.

Dans la vallée d'Eden, à Kenilworth, le grès permien renferme des empreintes de labyrinthodontes, l'argilite ou schiste marneux des restes de vrais lacertiens.

En Ecosse, le terrain permo-carbonifère ne présente plus tout à fait la même composition; ainsi le calcaire carbonifère est moins riche en calcaire, mais la partie supérieure du grès calcifère, dite groupe de la *pierre à ciment*, fournit entre autres la pierre franche (*free stone*) qui a servi à bâtir Edimbourg. Le terrain houiller inférieur est situé là au-dessous de l'horizon du *millstone grit;* c'est lui qui renferme les bassins houillers les plus productifs de l'Ecosse (Lothian, Dalkeith, etc.). Au-dessous du terrain houiller supérieur se placent des schistes à minerai de fer; celui-ci forme même des veines dans ce terrain. « La différence observée entre les dépôts anthracifères d'Ecosse et ceux d'Angleterre montre qu'à l'époque de leur formation, la terre ferme devait être située au N., tandis que sur l'emplacement actuel des comtés d'York, de Derby et de Lancastre, l'Océan ne recevait pas de sédiments détritiques. Ceux-ci s'accumulaient contre le bord méridional du continent, avec des interruptions momentanées qui permettaient le développement des organismes constructeurs, entre deux périodes de dépôt des lits de combustible. » (Lapparent.)

Les assises houillères supérieures font défaut en Irlande. On n'y trouve guère que les couches du calcaire carbonifère, riches en phthanites et qui ne sont autre chose que le prolongement du groupe de la pierre à ciment de l'Ecosse. A Armagh, le calcaire carbonifère renferme un *fish-bed* (dents de poissons); vers le N., il se charge de grès, de schistes, de veines de houille, et à Ballycastle présente alors les mêmes caractères que l'étage correspondant d'Ecosse. Au-dessus, le terrain houiller inférieur, avec de minces couches de houille. Au S. de l'île, on remarque un développement tout particulier des couches inférieures du carbonifère; entre le vieux grès rouge et la base du calcaire carbonifère, une couche de schistes noirs ou gris foncé de calcaire impur, de grès gris et verts, etc. (*carboniferous slate* de Griffith), forme une masse énorme, puissante de plus de 1,500 m. dans le comté de Cork, surtout près de Bantry Bay; cette couche disparaît presque subitement et n'existe plus à Kenmare; Jukes l'assimile au dévonien du Devonshire et du Cornouailles.

Période secondaire. — Trias. — Le trias, assez puissant en Angleterre (1,500 m. dans le N.-O.), y présente un type très différent de celui des Vosges ou de la Franconie par exemple. Le *muschelkalk* (calcaire coquillier) ou le *wellenkalk* y fait défaut, à moins qu'on ne considère comme y correspondant les conglomérats dolomitiques et calcaires (du centre de l'Angleterre) qui viennent s'intercaler entre le *nouveau grès rouge* (new red sandstone) et les grès du *keuper* (avec *waterstones* ou marnes); ceux-ci sont suivis des *marnes bariolées* (variegated marls). Le trias occupe une grande partie des plaines basses du centre de l'Angleterre, puis suit les assises carbonifères jusqu'à la baie de Lancastre au N. et à la côte S.-E. du Devonshire au S., en contournant le canal de Bristol. Il y avait là probablement un grand lac dans lequel se faisaient les dépôts triasiques. Il y a du reste des bancs de sel datant de cette époque et qui ont été exploités.

Lias. — Le rhétien anglais (*série de Penarth* de Ramsay) est intimement lié au trias, comme le prouvent les lits de marnes rouges et vertes qui alternent à sa base avec les schistes. Sous le nom de *rhaetic-beds*, les géologues anglais réunissent le rhétien et l'hettangien; cependant ce dernier est représenté par une assise spéciale, le *lias blanc* de Lyme Regis, qui sert de support au *lias bleu;* celui-ci est formé de deux assises argileuses correspondant au sinémurien et au toarcien entre lesquelles s'intercale le grès marneux (*marly sandstone*) qui représente le liasien. Le lias inférieur est exploité pour chaux hydraulique; il a de 250 à 300 m. d'épaisseur au plus; dans le Yorkshire, il n'a que 160 m.; le liasien présente dans le même comté 50 m. d'épaisseur et le toarcien 60 m. Au sommet du liasien se trouve, dans le district de Cleveland, un lit de fer carbonaté terreux qui a fait l'objet d'une vaste exploitation. Dans les comtés de Northampton et de Lincoln on trouve au sommet du système liasique une assise de sables ferrugineux dits *sables de Midford* et formant la transition entre le lias et l'oolithe. « La fréquence, au milieu du lias anglais, de débris de végétaux terrestres, indique que les couches de ce système ont dû se déposer à une faible distance des côtes. Le rivage de la formation est facile à suivre à travers l'île de Skye et les parties avoisinantes de l'Ecosse. » (Lapparent.)

Terrain oolithique. — Les étages inférieurs de ce terrain, dans l'Angleterre méridionale, sont le *bajocien* ou *oolithe inférieure*, bien complet dans la région de Cheltenham ; à la base, les oolithes arrivent à la grosseur d'un pois (*pea-grit* du Gloucestershire) ; le sommet en est riche en ammonites, nautiles et bélemnites, formant les *cephalopoda-beds* des comtés de Dorset et de Somerset, puis le *bathonien* qui, dans le Gloucestershire, fournit la terre à foulon (*fuller's-earth*), argile bleue tenace, surtout abondante aux environs de Bath, et au-dessus le *schiste de Stonefield*, calcaire fossile coquillier, riche en débris et empreintes organiques (mammifères, reptiles, insectes, etc.; fougères, cycadées, etc.), au-dessus encore la *grande oolithe*, bien développée aux environs de Bath, avec nombreux polypiers, gastropodes, etc.; à cette couche succède l'argile de Bradford, transformée parfois en un calcaire compact autrefois exploité comme marbre (*forest-marbre*) dans la forêt de Whichwood ; le *corn-brash*, composé de calcaire marneux et d'argile, termine le bathonien.

Dans le Yorkshire, la série des étages oolithiques inférieures est notablement différente ; à la base, on trouve le *dogger*, grès ferrugineux renfermant de grosses concrétions arénacées ; au-dessus, une puissante série de grès et de schistes avec nombreux restes végétaux (équisétacées, fougères, cycadées); puis un grès ferrugineux, calcarifère, appelé *couche à millépores*, à cause de l'abondance d'un petit bryozoaire, *Cricopora straminea ;* enfin, une nouvelle série de grès et de schistes d'eau douce, où l'on rencontre le fameux *plant-bed* de Scarborough ; c'est l'indice de la prédominance des conditions continentales dans le N. de la région anglaise à cette époque ; les fougères, cycadées et conifères étaient nombreux. Ces couches forment le pendant du *fuller's-earth* et de la grande oolithe.

Passons aux étages supérieurs de l'oolithe. On rencontre d'abord le *Kelloway-rock* du Wiltshire, bancs de grès calcaire très fossilifère, puis l'*Oxford-clay*, puissante assise d'argile tenace, bleu foncé, avec rognons calcaires çà et là. Au-dessus se trouve une assise de grès calcaire (*lower calcareous-grit*) qu'on peut étudier principalement à Weymouth et dans le Yorkshire. A cette assise succède à Weymouth l'*oolithe d'Osmington* ou *coralline oolite*, et dans la région depuis le Somersetshire jusqu'au Yorskshire des calcaires siliceux, puis oolithiques, qui forment la transition au *coral-rag ;* dans le Yorkshire, le coral-rag est recouvert par l'*upper calcareous-grit*, la zone supracoralline de Hudleston.

Au-dessus de ces couches vient se placer un important massif d'argile, le *Kimmeridge-clay*, dont le sous-étage inférieur correspond à l'ensemble du séquanien supérieur et du virgulien du continent ; il est le plus développé dans le Lincolnshire où il atteint une épaisseur de 120 m. Le Kimmeridge-clay de l'Oxfordshire est surtout riche en reptiles : *Plesiosaurus affinis*, *P. plicatus*, *P. validus*, *P. brachyspondylus*, *Pliosaurus brachydeirus*, *Ichthyosaurus trigonus*, *I. dilatatus*, *Cetiosaurus*, *Teleosaurus*, *Steneosaurus*, *Dakosaurus*, etc., avec ammonites, bélemnites, *Exogyra*, *Lingula*, etc. ; près d'Oxford, on y a rencontré en 1879 les restes d'un reptile terrestre, *Iguanodon Prestwichi*. Le sous-étage supérieur, schisteux avec couches d'argile, a une puissance de 200 m. dans le Dorsetshire et le Lincolnshire ; on y trouve les grands sauriens découverts dans les environs immédiats de Kimmeridge.

A Kimmeridge on voit le *Portland sand* (sable quartzeux) succéder au Kimmeridge-clay ; mais le vrai type du portlandais se trouve dans l'île de Portland où le sable est surmonté du *Portland stone* qui comprend un grand nombre d'assises de calcaires à silex, puis deux couches de pierre à bâtir. Enfin le purbeckien (*Purbeck-beds*) qui correspond à une période d'émersion très nette, est surtout bien caractérisé sur la côte du Dorsetshire, où il se divise en purbeck inférieur, moyen et supérieur, avec couches successives de calcaire d'eau douce ou saumâtre, des marnes d'eau douce, de schistes, de dépôts marins, etc. Le marbre de Purbeck, employé dans l'architecture gothique, est formé par les débris du *Paludina fluviorum*. Mentionnons aussi une assise du purbeck inférieur, le *dirt-bed* de l'île de Purbeck, où l'on voit encore en place avec leurs racines et 1 à 2 m. de tige certaines cycadées telles que *Cycadeoidea* ou *Mantellia megalophylla*, puis des traces silicifiées de conifères couchés et longs de 6 à 7 m.; le même phénomène s'observe du reste à Lulworth Cove.

Terrain infracrétacé. — Le wealdien ou infracrétacé couronne l'oolithe dans le midi de l'Angleterre, l'île de Purbeck et l'île de Wight ; il est formé d'une succession de sables et d'argiles et couvre une surface ayant 300 kil. de l'E. à l'O. sur 160 du N. au S. ; « cette formation semble pouvoir être considérée comme le delta d'un fleuve ou d'une série de cours d'eaux importants, descendant du N.-O. et arrosant une vaste région, dont les districts montagneux actuels de l'Angleterre ne représentent peut-être qu'une portion » (Lapparent). L'argile wealdienne, d'une puissance de 300 m., est bleue ou brune et contient parfois un calcaire coquillier à paludines, autrefois exploité sous le nom de *marbre de Sussex*. Les couches wealdiennes, purement d'eau douce, supportent des sédiments arénacés et argileux d'origine marine que leur couleur verte a fait appeler *grès vert inférieur* (lower green sand) ; ce grès a été bien étudié surtout dans l'île de Wight, le Yorkshire et le Kent. Des couches analogues s'observent à Punfield ; on les a assimilées à l'urgonien supérieur. Les graviers ferrugineux du bassin de Londres représentent l'aptien. L'étage albien est représenté par le *gault*, qui a servi à désigner d'abord les argiles noirâtres du comté de Cambridge, puis celles de Folkestone, en remarquant que les *Folkestone-beds*, dont les parties supérieures doivent lui être rattachées, appartiennent à la fois à l'albien et à l'aptien (grès vert). Le gault, généralement une argile bleue, très tenace, a jusqu'à 100 m. d'épaisseur. Il s'y rattache souvent une couche de grès vert (*upper green sand*) ; au même niveau se rapporte la craie rouge de Hunstanton.

Pendant que les couches wealdiennes se déposaient dans le S. de la Grande-Bretagne, la mer continuait à occuper le N.-E. de l'Angleterre où elle a laissé un sédiment argileux fossilifère. « Tandis que le centre du bassin anglo-parisien et les régions voisines du massif de l'Ardenne voyaient prédominer le régime continental, avec quelques incursions marines passagères, il y avait, au N., aux époques néocomienne, urgonienne et aptienne, une mer bien différente d'ailleurs de celle du S.-E., laquelle était en communication avec une méditerranée à régime pélagique. » (Lapparent.)

Terrains crétacés. — Le facies marneux du *cénomanien*, qui en France est très net dans le pays de Bray, se retrouve en Angleterre, notamment sur les deux lèvres de la région wealdienne, où dominent la craie marneuse et la craie grise. Voici, du reste, un petit tableau emprunté à Lapparent qui donne bien la composition du cénomanien anglais :

SOUS-ÉTAGES	BASSIN DU HAMPSHIRE	BASSIN DE LONDRES
Carentonien...	Marnes d'Holywell et d'Alton, à *Belemnites plenus* (1 à 5 m.).	Marne jaune, à *Bel. plenus*.
	Marne d'East-Bourne à *Holaster subglobosus* (10 à 30 m.).	Craie marneuse et craie grise (60 à 100 m.).
Rotomagien...	*Chloritic marl* (0m50 à 3 m.).	*Chloritic marl* de Folkestone (3 m.).
	Sables verts (*upper green sand*, in part.) de Warminster (2 à 8 m.).	Glauconie (*upper green sand*, in part.) de Folkestone.

Quant à l'étage *turonien*, il repose sur la marne cénomanienne à *Bel. plenus* et a pour composition dans les mêmes bassins :

SOUS-ÉTAGES	BASSIN DU HAMPSHIRE	BASSIN DE LONDRES
Angoumien ...	*Chalk rock* de Beachy Head (2 à 6 m.).	Craie noduleuse (*Chalk rock*) de Douvres, à *Holaster planus* (6 m.).
	Craie et marnes, à *Tererebratula gracilis*, de Winchester (20 à 50 m.).	Craie sans silex de Douvres, à *Ter. gracilis*.
Ligérien.....	Craie conglomérée de Charlton et marnes de Houghton, à *Inoceramus labiatus* (10 à 20 m.).	Craie conglomérée de Shakespeare Clift, à *Inoc. labiatus* et *Ammonites nodosoides* (25 m.).

Sur les flancs des régions de soulèvement, comme le Weald, cette craie sans silex constitue des talus découpés en forme de croupes arrondies qu'on connaît sous le nom de *downs*. Enfin l'étage *sénonien* présente en Angleterre plus ou moins franchement le type parisien ; on y observe la série suivante :

SOUS-ÉTAGES	BASSIN DU HAMPSHIRE	BASSIN DE LONDRES
Campanien ...	Craie de Portsdown, de Piddletown et de Studland Bay, à *Bel. mucronatus* (20 à 50 m.).	Craie blanche tendre, à silex noirs, de Norwich, à *Bel. mucronatus* (150 à 200 m.)
Santonien	Craie de Brighton et de Pinnacles (100 à 150 m.).	Craie sans silex de Margate, à *Marsupites ornatus* (25 à 30 m.).
	Craie de Leckford (20 à 40 m.).	Craie à silex zonés de Broadstairs, à *Micraster coranguinum* (70 m.).
	Craie de Stockbridge (10 à 40 m.).	Craie à silex de Douvres, à *Micr. cortestudinarium* (15 m.).

Dans le N. de l'Angleterre, le *cénomanien* est représenté incomplètement par les bancs de spongiaires du Lincolnshire et la craie à bancs roses de Speeton. Le *ligérien* est représenté par la craie dure à bancs roses de la même localité, l'*angoumien* par la craie de Hessle et la craie à silex gris, le *santonien inférieur* par la craie de Breilpoint et celle de Flamborough Head, le *santonien supérieur* par la craie de Bridlington. Le crétacé irlandais offre un intérêt particulier. Le *turonien* y forme une couche de sables et de grès glauconieux (2 à 5 m.) succédant aux glauconies cénomaniennes, et le santonien lui-même, qui n'a que 1 à 2 m., est un calcaire glauconieux, recouvert par 30 m. de calcaire à silex qui représentent les zones à *Marsupites* et à *Bélemnitelles* (Lapparent). La craie d'Irlande repose directement sur des formations beaucoup plus anciennes, de même que dans l'île Mull (Hébrides) et dans le comté d'Aberdeen, en Ecosse. « On peut donc dire que c'est dans la Grande-Bretagne que la *transgressivité* du système crétacé et son indépendance, relativement aux dépôts antérieurs, sont le mieux marquées. » (Lapparent.)

Période tertiaire. — Terrain éocène. — Il recouvre la craie avec discordance, vu l'absence de l'*étage danien*, dans les bassins de Londres et de Hampshire qui, avant le soulèvement du Weald, n'en faisaient qu'un. Les sédiments marins se mélangent ou alternent avec la couche d'eau douce ou d'estuaire, d'où il est permis de conclure que les dépôts se sont formés dans le voisinage de l'embouchure d'une vaste rivière, arrosant une région formée probablement de roches paléozoïques et très étendue vers l'O. « Il est remarquable, dit Lapparent, que l'emplacement de ce cours d'eau ait coïncidé à peu près exactement avec celui où s'étaient déposés, bien longtemps auparavant, les couches fluvio-lacustres du purbeck et du wealdien, et dont la place est encore marquée, de nos jours, par l'estuaire de la Tamise. » — Voici le tableau qui résume la série complète de l'éocène anglais :

III. Etage supérieur d'eau douce ou saumâtre...	Couches de Bembridge, passant à l'oligocène. Couches d'Osborne. — de Headon.	
II. Etage marin..	Sables supérieurs de Bagshot........	Argile de Barton.
	Sables moyens de Bagshot........	Couches de Brocklesham.
	Sables inférieurs de Bagshot. Argile de Londres.	
I. Etage inférieur d'eau douce, d'eau saumâtre ou d'eau marine.	Couches de Woolwich, de Reading et d'Oldhaven. Sables de Thanet.	

La comparaison des faunes marines laisse supposer qu'un isthme d'étendue variable unissait la France et l'Angleterre du début de l'éocène jusqu'au bartonien.

Les *sables de Thanet* (couche marine) manquent à l'île de Wight et dans tout le bassin du Hampshire ; en revanche les couches de Woolwich et de Reading existent dans le bassin de Hampshire, mais y sont moins développés que dans celui de Londres ; c'est un mélange de dépôts d'eau douce et marine. La couche d'Oldhaven est une formation d'estuaire qui par ses fossiles forme la transition entre les couches sous-jacentes et l'argile de Londres (*London-clay*). Celle-ci, de puissance variable dans le bassin de Londres, disparaît presque entièrement dans le Dorsetshire. Dans le bassin du Hampshire, le *London-clay* a pour équivalent les *couches de Bognor*. Nous n'insisterons pas sur les autres couches ; disons seulement que l'*argile de Barton*, puissante dans le bassin de Hampshire, n'est que confusément représentée dans celui de Londres.

Terrains oligocène et miocène. — Très peu développé en Angleterre, on ne peut guère attribuer au premier que les *couches de Hempstead*, étroitement reliées à celles de Bembridge, et les *lignites de Bovey-Tracey*, que d'autres rangent dans l'éocène. Le *miocène* marin manque totalement en Angleterre et en Ecosse ; l'Atlantique Nord était émergé à cette époque, comme il l'était déjà à l'époque de l'oligocène et en partie antérieurement. En revanche, on trouve dans le Devonshire des traces (sables, argiles, lignite) d'un lac miocène. Dans le N. de l'Irlande, un vaste plateau de basalte, avec ses belles murailles de la côte d'Antrim, a dû se former dès les débuts du miocène, comme le prouvent les couches à fossiles végétaux (*leaf-beds*) intercalées dans le basalte. Sur le littoral occidental de l'Ecosse et dans les îles grandes et petites de la côte, Skye, Eigg, Mull, presqu'île de Morvern, etc., s'étagent des plateaux de basalte semblables, dont celui d'Irlande peut être considéré comme un prolongement. L'épaisseur de cette masse de basalte atteint 1,000 m. sur l'île Mull, tandis qu'en Irlande elle n'offre guère que 300 m.

Terrain pliocène. — Le pliocène n'est guère représenté en Angleterre que par une série de sables et de graviers coquilliers, le *crag*, dont la puissance ne dépasse pas 45 m. ; il repose sur la craie ou sur le London-clay. La série des couches, complète nulle part, peut être résumée comme il suit :

4. *Forest-bed* ou couche forestière de Norfolk (forêts de conifères, etc.).
3. *Crag fluvio-marin* de Norwich, à ossements de mammifères.

2. *Crag rouge* de Suffolk (*red crag*), avec nombreux poissons, mammifères, cétacés, etc.
1. *Crag blanc* de Suffolk ou *corallin* (*coralline-crag*), qui tire son nom des nombreux bryozoaires (corallines), qu'il renferme dans ses marnes calcaires.

Période quaternaire. — Terrain erratique. — L'Ecosse et le N. de l'Angleterre présentent en abondance les dépôts quaternaires qu'on a appelés terrain erratique, *drift* ou *diluvium du Nord*. Les géologues écossais ont donné le nom de *till* à une argile tenace, sans stratification, contenant des pierres disséminées au hasard, qui fait partie de ces dépôts. Quand les pierres sont abondantes, le till s'appelle *boulder-clay* ou argile à blocaux. Le till a surtout une grande épaisseur sur les terres basses et forme une surface ondulée ; la roche sur laquelle il repose est striée (V. Glacier). Le boulder-clay renferme souvent des couches ou des poches de gravier marin (Yorkshire, Cheshire, baie de Cayton, etc.) dont l'existence peut s'expliquer soit par des courants sous-glaciaires, soit par le transport par les glaces, etc.

Plages soulevées. — Les plages soulevées (*raised beaches*) sont des traces d'anciens rivages marins, s'étageant au-dessus du niveau actuel de la mer et attestant des variations de niveau pendant l'époque quaternaire ; la côte d'Ecosse en est bordée ; on remarque une terrasse de ce genre à 15 m. au-dessus de la mer dans l'estuaire de la Clyde, une autre à 30 m. à l'embouchure du Forth ; il y en a dans le Cheshire à 360 m., dans le pays de Galles à 400 m. ; dans l'Ecosse, la hauteur de ces plages ne dépasse pas 50 m., et elle est bien inférieure encore en Irlande. Les espèces de coquilles qu'on trouve sur ces terrasses accusent des conditions un peu plus boréales que celles qui existent aujourd'hui. On préfère expliquer ce phénomène par un abaissement graduel du niveau de la mer plutôt que par un soulèvement lent du sol, et le fait serait en relation avec l'existence des anciens glaciers (V. Glacier).

Roches éruptives. — Dans l'île de Skye, une nappe de *trapp* est intercalée entre le bathonien et l'oxfordien, et ailleurs de la *syénite quartzifère*, passant, par places, au *porphyre*, surgit au milieu des calcaires du lias transformés en marbre. Cette transformation a été probablement mécanique, car on ne peut supposer que la syénite ait traversé le lias à l'état fluide ; ce serait un fait absolument exceptionnel. De même l'intercalation du trapp dans les couches oolithiques a dû être une intrusion et non une éruption ; ce serait la seule connue de l'époque oolithique. En revanche une grande activité volcanique régna certainement dans le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande pendant l'époque silurienne, puis se réveilla à l'époque miocène en Irlande, en Ecosse, dans les Hébrides, etc. On trouve les lignites miocènes recouvertes par des nappes de roches basiques (*trapps*) passant au basalte et remarquables par les magnifiques colonnes qu'elles forment, par exemple dans les grottes de Staffaa, dont la plus célèbre et la grotte de Fingal. Plus récemment sont venues s'y épancher des roches neutres ou même acides.

Résumé.—Les *roches cristallines*, métamorphiques ou non, occupent une grande partie de l'Ecosse, et notamment dans toute sa largeur depuis l'extrême N. jusqu'à une ligne droite tirée du N.-E. au S.-O. de la baie de Stonehaven (lat. 57°), à Helensburgh et à l'île de Bute. Cette ligne droite se présente sous forme d'une mince bande de *terrain cambrien*. Les monts Wywis et les Grampians sont presque uniquement formées de *gneiss*, sauf au S. où domine le *micaschiste* ardoisier. Ce massif de roches primitives est bordé, sur les rivages, par des bandes de *vieux grès rouge* qui, dans le N., occupent le comté de Caithness tout entier et les îles Orcades, et dont la plus importante, au S., court de Stonehaven à l'embouchure de la Clyde. Le *granit* existe plus abondamment au S., parallèlement à la grande bande de vieux grès rouge, perçant presque partout la formation *carbonifère* qui s'étend d'une mer à autre, de l'Eden et de Saint-Andrews à la Tyne et de Dumbarton à Ayr. Dans la partie méridionale de l'Ecosse, on retrouve le *cambrien* qui va d'une mer à l'autre, de 56° à 54° 1/2 de lat. N., dans les comtés de Berwick, Selkirk, Peebles, Dumfries, Kircudbright et Wigtown. Plus au S., du côté de l'Angleterre, apparaît le *calcaire carbonifère* qui, mélangé de *millstone grit* (grès meulier), s'étend depuis Berwick jusqu'à Derby et Uttoxeter (lat. 52°). Sur les flancs de ce terrain les régions riches en *coal measures* (houille proprement dite) se présentent à Newcastle et à Durham, à Leeds et à Mansfield, autour de Manchester, etc. Cette formation est comme plongée dans un fourreau de *marnes irisées* qui s'étend de l'embouchure de la Tyne jusqu'à Gloucester et Berkeley sur la Severn, en se rétrécissant graduellement, puis remonte avec quelques interruptions jusqu'au golfe de Solway. Sur son côté oriental se voit une bande de *lias* et d'*oolithe*, qui part de la rivière de Tees (54° 1/2 lat. N.) et descend du N. au S. en s'élargissant pour occuper tout l'espace compris entre Gloucester et Buckingham, enfin se prolonge au S.-O. jusqu'à la pointe de Portland, sur la Manche. Un épais banc *crétacé* s'étend suivant la même direction S.-O. de Cromer et Lynen à Dorchester et à la Manche, fait ensuite un coude à angle aigu pour remonter à l'E. jusqu'au Pas de Calais (Douvres et Canterbury). C'est dans cet angle qu'est renfermé le lit de la basse Tamise, qui coule là sur l'*éocène*. Ce terrain remonte au N. le long du crétacé jusqu'à Cromer, mais en passant au *pliocène*, dans toute la hauteur du 52° au 53° lat. (comtés de Norfolk et de Suffolk). On remarque une bande isolée du même terrain, de Dorchester à Brighton ; les villes de Southampton et de Portsmouth y sont assises. Les montagnes du pays de Galles sont *siluriennes* jusqu'à la mer, avec éruption de *trapp*. Dans le S.-E. du pays de Galles on trouve le terrain dévonien à Ludlow, Hereford, Brecon, Monmouth ; le comté de Glamorgan est occupé tout entier par la formation *carbonifère*. Le terrain *dévonien* apparaît à la pointe de Cornwall et s'étend du canal de Bristol à travers le Devonshire à Dartmouth, Plymouth et Falmouth, avec quelques éruptions granitiques alignées dans toute la longueur du promontoire ; le cap Lizard est trapéen. — Quant à l'Irlande, toute la portion centrale de l'île forme une vaste plaine ondulée, peu élevée au-dessus du niveau de la mer et avec de nombreux lacs, et qui est presque entièrement formée par les couches inférieures du *carbonifère* ; cette plaine s'étend sans interruption de la baie de Dublin à la baie de Galway ; elle forme un plateau élevé dans les comtés de Sligo, de Leitrim, et de Fermanagh ; partout ailleurs elle est bordée par des montagnes, généralement *siluriennes* ou formées de *roches cristallines*. Les chaînes du N. (Antrim, Sperrin, Mourne) forment suite à celles de l'Ecosse et sont dirigées comme elles du N.-E. au S.-O. Des bandes siluriennes s'étendent jusqu'au voisinage de la baie de Galway. Les montagnes du N.-O (Donegal, Londonderry) et des comtés de Mayo et de Galway à l'O. rappellent également celles de l'Ecosse par leur structure. On y rencontre souvent, en contact avec le silurien, du granite, de la syénite quartzifère et du porphyre. Les montagnes du S.-O. (Kerry, Cork, Waterford) sont formées de *vieux grès rouge* et leurs vallées d'une mince couche de terrain carbonifère. Dans les comtés de Clare et de Tipperary, de Limerick et de Queen, les montagnes sont formées de silurien recouvert d'épaisses couches de vieux grès rouge. Enfin, dans les comtés de Wexford, de Wicklow et de Dublin, domine le terrain *cambrien* ; les principales élévations de cette région sont formées de granite et de micaschite Signalons enfin les plateaux de *basalte* du N. de l'Irlande (côte d'Antrim), formées vers l'époque miocène et pliocène, et qui se rattachent aux formations analogues de l'Ecosse et des Hébrides ; ces masses de basalte sont entourées de *craie*, de *grès vert* et de lias, les seules assises de formations secondaires supérieures qu'on trouve en Irlande.

Pendant la période primaire, les terres qui constituent

les îles britanniques ont dû souvent se trouver émergées et submergées; mais, après les bouleversements correspondant à l'époque permienne, une portion resta émergée définitivement; elle comprend le pays de Galles, le Herefordshire, le Monmouthshire et le Shropshire, une partie du Devonshire et de Cornouailles et probablement la chaîne Pennine et toutes les parties montagneuses de l'Ecosse et de l'Irlande. Les couches disposées pendant la période primaire présentent un intérêt tout particulier pour la Grande-Bretagne à cause des *coal measures* (houilles) qu'elles renferment. Mais les périodes secondaires et tertiaires ont surtout contribué à former le sol de la Grande-Bretagne; parmi les couches secondaires, le *wealdien* est particulièrement intéressant; les géologues sont d'accord pour admettre que les couches wealdiennes et les *purbeck-beds* représentent le delta d'un immense fleuve, au moins égal comme importance au Gange ou au Mississippi et dont les eaux roulaient vers l'estuaire les corps d'immenses reptiles et mammifères aujourd'hui éteints; les fossiles trouvés dans le Kent et le Sussex corroborent cette manière de voir. Mais il n'est pas possible de se faire une idée de la forme et de l'étendue du continent que ce grand fleuve drainait et dont l'Angleterre formait alors une partie. Ramsay pense que ce continent a dû être bien plus grand que l'Europe et probablement des dimensions de l'Asie ou de l'une des deux Amériques. C'est pendant la période tertiaire que les îles britanniques ont dû prendre peu à peu la configuration qu'elles présentent aujourd'hui (V. Europe [Géologie]). Dr L. Hahn.

III. GEOGRAPHIE PHYSIQUE. — **Orographie.** — La forme du relief est commandée par la nature du sous-sol; les roches anciennes de la période paléozoïque déterminent des régions montagneuses coupées de vallées étroites et profondes; les terrains plus récents ne s'élèvent guère à de fortes altitudes; leurs sommets sont soit des épanchements plutoniens qui les ont traversés, soit des ondulations de contours arrondis. Les vallées sont larges. En Ecosse, deux systèmes montagneux répondent aux deux groupes du terrain silurien; la dépression intermédiaire est remplie par le vieux grès rouge et le terrain carbonifère. Le massif septentrional est celui des Highlands, le massif méridional est celui des monts Cheviots. La plaine centrale est celle de la Clyde et du Forth, prolongée au N.-E. par le *Srathmore*, c.-à-d. la plaine majeure depuis le Forth jusqu'aux deux Esk, dans la direction de Stonehaven. Les montagnes des Highlands sont régulièrement orientées du S.-O. au N.-E., crêtes, massifs et vallées qui les sillonnent; c'est le sens des plissements du terrain silurien; la plupart des vallées anglaises suivent cette direction.

Une seconde série de phénomènes géologiques accomplis durant la période glaciaire est venue compléter la physionomie des Highlands. Le pays tout entier a été raboté par les glaciers; les hauteurs des Lowlands jusqu'au sommet, celles des Highlands à la base; à l'entrée de chaque vallée, on retrouve les moraines et les argiles amoncelées au débouché des glaciers; en mer, des écueils, des bancs submergés, n'ont pas d'autre origine. Chaque *glen*, chaque *strath* renferme un ou plusieurs de ces barrages naturels; arrêtant les eaux, ils les ont forcées à s'accumuler en lacs jusqu'au niveau de la digue par-dessus laquelle ils s'épanchent ensuite; de là cette quantité de lacs étroits, mais très longs, qui remplissent tous les fonds et donnent aux Highlands leur physionomie. Ces moraines et ces amas de débris charriés par les glaciers sont souvent cachés sous des tourbières ou revêtus de verdure; on les appelle *kairns* ou *esker*. L'argile épandue sur les plaines s'appelle *till* en Ecosse, *boulder-clay* en Angleterre. Au temps où les eaux océaniques couvraient une grande partie des terres émergées maintenant, les glaçons ont transporté au loin des blocs arrachés aux Highlands; on en a trouvé à Wolverhampton et à Worcester, à 300 kil. des massifs granitiques des Grampians d'où ils provenaient. Les granits norvégiens ont été apportés à travers la mer du Nord et se retrouvent abondants sur les pentes du comté d'Aberdeen. Les oscillations du sol ont contribué à compliquer les choses. Plusieurs lacs sont d'anciens fjords coupés de la mer par un soulèvement qui a fait apparaître un seuil. Un phénomène analogue explique l'origine des célèbres routes parallèles de Glenroy; la vallée où coule le Roy, près du Glenmore et du lac Lochy, fut jadis remplie par un lac; les variations du glacier qui barrait la vallée firent varier ses plages; on voit encore la trace de trois plages successives, à 350, 326 et 262 m. d'alt., dessinées avec une parfaite régularité le long des monts qui encadraient le lac aujourd'hui vide.

L'œuvre des glaciers explique le contraste frappant entre le rivage oriental arrondi et le rivage occidental profondément entaillé par les fjords. Les causes de la configuration de ces régions ont été magistralement exposées par le géologue Geikie; on en trouvera l'indication dans les art. Fjord et Glacier; nous reproduisons ici le résumé géographique donné par Elisée Reclus: « Quelle est la raison du contraste entre les deux côtes de l'Ecosse septentrionale, contraste qui se retrouve d'ailleurs entre le rivage atlantique et le rivage baltique de la Scandinavie? Pourquoi les anciens golfes qui découpaient le littoral calédonien tourné vers la mer du Nord ont-ils été comblés par les alluvions et les gros débris, tandis que les innombrables indentations du littoral de l'O. ont gardé leur forme primitive? C'est encore aux glaciers qu'il faut attribuer la cause de ce phénomène. A l'époque glaciaire, aussi bien que de nos jours, les vents, chargés de vapeurs, venaient de l'O. et du S.-O., et, par conséquent, l'humidité tombait principalement sur le versant occidental des montagnes, presque uniquement sous forme de neige; ce n'étaient pas des torrents, mais des glaciers qui s'épanchaient des hauteurs jusque dans la mer. Sur le versant opposé, les moindres apports d'humidité ne suffisaient qu'à entretenir de faibles névés; les glaciers ne descendaient qu'à l'issue des cirques supérieurs, et plus bas serpentaient les eaux. La différence du régime hydrographique était complète. Sur le versant oriental, la mer élevait des flèches de sable à l'entrée des golfes, tandis que les cours d'eau, apportant leurs alluvions, les déposaient en bas-fonds et en plages; ainsi les bassins maritimes, qui s'avançaient au loin dans les terres et s'y ramifiaient en baies et en cirques, se comblaient peu à peu, et la ligne extérieure des rivages prenait une forme de plus en plus régulière. A l'O., au contraire, les masses énormes des glaciers maintenaient la forme primitive des glaciers qui leur servaient de lit, et, loin de les combler par les débris qu'ils recevaient des montagnes de leur bassin, ils travaillaient à les élargir et à les excaver davantage par le frottement continuel de leur face inférieure; chaque grand fleuve de glace, chaque affluent qui lui venait de droite ou de gauche protégeait ainsi les cavités ouvertes entre les roches, et, quand l'adoucissement du climat eut permis à la mer de reprendre son domaine, les chemins profonds que venait d'abandonner le glacier se changèrent en *firths*. Les moraines rejetées en dehors de la côte n'avaient servi qu'à augmenter le labyrinthe des détroits: la forme des rivages en était devenue d'autant plus inégale. Grâce aux masses glacées qui les remplissaient, quelques-uns des firths ont gardé, en dedans de la ligne normale des côtes, des profondeurs énormes, beaucoup plus considérables que toutes celles de la mer du Nord, à l'O. de la fosse du Skager-Rak. A l'entrée du loch Broom, entre les comtés de Ross et de Cromarty, la sonde mesure 217 m.; à l'E. de l'île Mull, entre le firth de Lorn et le loch Etive, le creux du détroit est de 220 m.; entre Skye et la grande terre, il dépasse 250 m. » Nous avons cité pour l'intérieur le loch Ness. Dans la période géologique contemporaine, le comblement des lochs se poursuit; quelques-uns ont déjà été détachés de la mer, comme le loch Fleet ou dans les îles Orcades le loch Stennis, dont la moitié est salée, l'autre remplie d'eau douce; des dépôts sablonneux ou alluviaux ont rattaché à la Grande-Bretagne d'anciennes îles, telles la presqu'île de Cantire qui isole le

golfe de la Clyde, la presqu'île de Morven, à l'O. du loch Linnhe et en face de l'île Mull, etc.

Les Highlands sont divisées en deux par une fissure anticlinale connue sous le nom de *Glenmore*, vallée majeure. Joignant le golfe de Lorn à celui de Moray, le Glenmore est un fossé d'une régularité et d'une netteté de contours frappantes. Il commence par le fjord du loch Linnhe et du loch Eil, continue par une vallée dont les lochs Lochy, Oil et Ness occupent la plus grande partie pour aboutir au fjord d'Inverness. Pour relier les deux mers par le canal Calédonien, il a suffi de quelques petits déblais. Si le niveau de la mer s'élevait de 30 m., elle submergerait tout le sillon et ferait une île de l'Ecosse septentrionale ; le loch Ness, long de 42 kil., conserve la largeur uniforme de 1,400 m., entre deux murailles de 400 m. de haut; il s'enfonce à 240 m. de profondeur, bien au-dessous des creux des mers voisines ; la fosse marine qui isole les îles Hébrides n'y arrive pas ; celle qui sépare l'Irlande de la Grande-Bretagne ne l'atteint qu'en deux points (précisément où le canal du Nord est le plus resserré).

Les montagnes septentrionales (Ross et Sutherland) sont les plus sauvages de la Grande-Bretagne : revêtues de landes, semées de tourbières, entrecoupées de vallons étroits, où dorment les eaux sombres des lochs emplis par l'eau marine ou par des torrents, drapées de brouillards, elles font grand effet, bien que leur altitude soit médiocre; les sommets dépassant rarement 1,000 m. ; le point culminant ne monte qu'à 1,150. Elles forment une sorte de chaos où il est malaisé de se débrouiller, surtout au N. où les alignements sont moins réguliers. L'angle N.-E. occupé par le comté de Caithness est un plateau de grès recouvert de tourbes. L'alt. est de 140 m. au N. de la baie de Thurso, au S. le Ben Cheilt atteint 287 m. Les Highlands commencent à la limite du comté de Sutherland où de suite les terrains siluriens dressent leurs sommets à 600 ou 700 m. ; le Morven à 711. L'angle septentrional de l'Ecosse est coupé par une dépression orientée du N.-O. au S.-E. et remplie par le lac Shin et la rivière qui s'en écoule vers le fjord de Dornoch. Au N.-E. de cette dépression, les alignements sont très irréguliers ; le sommet le plus haut est, au centre, le Ben Klibreck (963 m.), d'où une crête parallèle à la dépression se dirige vers le cap Wrath ; on y remarque le Ben Hee, le Foinaven (920 m.) ; les falaises du cap Wrath dominent les flots de 124 m.; le long du littoral déchiqueté du N. sont le Ben Hope (934 m.), le Ben Roy (427 m.). — Entre la fente remplie par le lac Shin et le Glenmore, on trouve une série de chaînons et de vallées alignés de l'O. à l'E. puis de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E. Les plus hauts sommets sont, du N. au S., le Ben Derag (1,116 m.) ; le Ben Lair (752 m.) au N. du loch Maree; le Ben Wywis (1,028 m.), dominant le golfe de Cromarty qu'une presqu'île sablonneuse sépare de celui d'Inverness; le Scuir Vullin (762 m.), au centre des terres, le Ben Alligin (920 m.), plongeant ses pentes méridionales dans le loch Torridon, puis le Craig Donag, le Scourna Lapich (1,152 m.), le Main Suil (1,178 m.) et le Ben Atton (1,220 m.), point culminant des Highlands septentrionales ; à l'O. de celui-ci, la presqu'île de Glenelg renferme le Ben Scrial ; l'île Skye est dominée par le Cuilion (968 m.) ; au S. on remarque, dans la presqu'île de Morvern, le Ben Creach (862 m.) ; dans l'île Mull, le Ben More (967 m.). Le long du Glenmore se dressent le Mealfourmhonie (833 m.), qui borde le loch Ness et le Berry Head (410 m.) au-dessus d'Inverness.

Les Highlands méridionales, entre le Glenmore et la plaine centrale de l'Ecosse, sont généralement désignées sous le nom de monts Grampians qui est plus particulièrement appliqué à leur chaîne centrale, développée au N. des comtés de Perth et d'Argyll. Montagnes et vallées sont assez régulièrement orientées du S.-O. au N.-E. Le plus haut sommet, qui est en même temps le point culminant de toute la Grande-Bretagne, se dresse au bord du Glenmore entre deux fjords, le loch Eil et le loch Leven, le loch Treig qui est un lac et la vallée du Spean ; c'est le Ben Nevis (1,343 m.). Au N. s'étend le district de Lochaber; vers le N.-E. se dirigent les monts Monadh Liadh entre les vallées du Findhorn et de la Spey, dénommées Strath Dearn et Badenoch. Au S.-E. de celle-ci sont les monts Grampians, auxquels ce nom fut donné par suite d'une fausse lecture d'un manuscrit latin, citant en Calédonie le mont Graupus. Les Grampians ont été qualifiés d'épine dorsale de l'Ecosse ; ils sont formés par un soulèvement granitique et en maint endroit les dômes de granit y dominent les couches siluriennes. Ils s'allongent depuis la pyramide du Ben Nevis jusqu'à l'angle oriental de l'Ecosse, le pays de Buchan et le comté d'Aberdeen. La chaîne centrale comprend : à l'E. du loch Treig, le Ben Alder (1,113 m.) plongeant à l'E. sur le loch Ericht (331 m. d'alt.), le défilé de Drumouchter par où passe le chemin de fer qui relie les comtés septentrionaux à l'Ecosse méridionale et directement les vallées du Tay et de la Spey; puis le Ben Dearg (1,083 m.), le Cairn Celar (1,022 m.), le Ben More (1,093 m.), le Glash Meal (1,067 m.), le mont Keen (970 m.) entre le district d'Angus au S. et Balmoral au N., le mont Baltock (778 m.), le Kerloack (576 m.), qui s'abaisse sur le rivage de Stonehaven. Au S. de cet axe, les principaux contreforts sont le Ben Vollich au S. du lac Ericht et du défilé et au N. du lac Rannoch, puis le Cairn Gowar (1,136 m.), le Kings Seat (360 m.), le Cat Law (675 m.), le Dog Hillock (733 m.), limitrophe du Srathmore. — Du Cairn Celar se détache une chaîne importante, comprise entre les vallées de la Spey et de la Dee, le Cairngorm Range. On y trouve le Ben Mac Dhui, le second sommet de la Grande-Bretagne (1,310 m.), le Cairngorm (1,249 m.). Elle se ramifie en éventail, projetant vers le N.-O. le Ben Rinnes ; vers le N. le Knock Head (350 m.) ; vers le N.-E. le Buck of Cabrach (724 m.) et les collines de Toridland (458 m.) qui aboutissent aux hauteurs du pays de Buchan (180 à 200 m.) ; vers l'E. le Morven Head (878 m.) et le Fare Hill (455 m.) entre le Don et la Dee. — Revenant à la côte occidentale, nous trouvons au S. du loch Levin, dominant le pays de Lorn, le Buchael Etive (769 m.), puis entre le fjord du loch Etive et le pittoresque lac Awe, le Ben Cruachan (1,120 m.). — A l'E. de ceux-ci, du loch Fyne au Strathmore, s'étendent les Grampians méridionaux, les plus visités des touristes parce qu'ils sont plus voisins des villes. Ils sont séparés au N. par le loch Rannoch et la vallée du Tummel des Grampians proprement dits ; de ce côté, leur pic principal est le Sheeshallin (767 m.) ; entre les contreforts du Sheeshallin et du Cairn Gowar s'ouvre le défilé de Killiecrankie. Au S. du Sheeshallin, dont le sépare la vallée du Lyon, s'élève le Ben Lawers (1,215 m.), au pied duquel s'allongent le loch Tay et la haute vallée du Tay ou pays de Breadalbane. Au delà du Tay, nous trouvons le Ben More (1,145 m.) et les Ben Chonzie ; au S. de celui-ci le lac Earn ; entre ce lac et la vallée du Teith, le Ben Voirlich (970 m.). Le Teith vient du lac Katrine que la masse du Ben Lomond (973 m.) sépare du fameux loch Lomond. A. l'O. du loch Lomond s'élèvent le Ben Irna (1,006 m.), le Ben Vorlich ; au N.-E., séparant le val de Glenorchy des sources du Tay, se trouve le Ben Lui (1,114 m.), que relie au Ben Lawers la crête centrale des Grampians méridionaux ; réputée jadis presque inaccessible, elle protégeait le comté d'Argyll contre ses voisins orientaux ; aujourd'hui un chemin de fer la franchit à Tyndrum au pied du Ben Lui. — Les îles adjacentes sont moins hautes que celles qui se rattachent au système des Highlands septentrionales ; pourtant celle du Jura a un pic de 783 m., et, dans celle d'Arran, le Goat Fell mesure 877 m.

L'aspect des Highlands a été maintes fois décrit ; il n'y a rien à ajouter aux tableaux tracés par Walter Scott. Bornons-nous à rappeler que les Highlands ont été entièrement déboisées, à la suite des guerres ; les forêts qui les tapissaient ont disparu, laissant la place à « des marécages, des landes, des chaos de pierres qui se continuent sur des lieues de distance, sans qu'on y rencontre un arbre

ou une cabane ». Les bruyères sont fréquemment entrecoupées de vastes tourbières ; parfois celles-ci épanchent leurs eaux sur deux versants. On trouvera dans l'art. ECOSSE un exposé complet de la géographie historique, la nomenclature des vallées et des clans qui les occupaient.

La plaine des Lowlands n'est complètement plane que dans la zone centrale entre les golfes de la Clyde et du Forth, là où se pressent les villes : Greenock, Paisley, Glasgow, Hamilton, Airdrie-Coatbridge, Edimbourg. Elle est brisée par plusieurs soulèvements généralement basaltiques qui forment de pittoresques collines. Au N. du Forth, entre le Srathmore et le golfe du Tay, les collines de Sidlaw atteignent 350 m. au Kings Seat et au Kinpirnie; entre l'Earn et le Forth, les hauteurs d'Ochill atteignent 720 m. au Ben Cleugh, 717 au Craig Rossie ; celles de la presqu'île de Fife, autour du lac Leven, n'ont que 528 m. au Lomond occidental, 449 au Lomond oriental. — Au S. du Forth, entre ce fleuve et la Clyde, sont les collines accidentées des Campsie Fells. Au S. de la Clyde, entre ce fleuve, l'Ayr et le littoral, notons les collines d'Eldrig (488 m.) et de Mistylaw (378 m.).

Les montagnes de l'Ecosse méridionale, qui la séparent de l'Angleterre, s'étendent depuis la baie d'Ayr et le firth du Forth jusqu'au golfe de Solway et à la Tyne. Le nom de Cheviots par lequel on les désigne appartient plus spécialement à la chaîne frontière, au S. de la Teviot et de la Tweed. Ce massif montagneux est, comme celui des Highlands, formé de roches siluriennes ; mais elles sont moins dures, et les contours moins âpres n'ont pas la sauvagerie de ceux des régions septentrionales. Les sommets sont arrondis ; les *glens* qui les coupent aboutissent à des vallées beaucoup plus larges. Des roches éruptives se sont, en divers points, épanchées par-dessus les sédiments siluriens et les assises carbonifères déposées ensuite ; telle est l'origine des Pentland Hills (560 m.) au S. d'*Edimbourg* (V. ce mot). Les strates siluriennes sont parallèles à celles des Highlands, par conséquent orientées du S.-O. au N.-E. Le nœud central du système est formé par les Louther Hills (772 m.) aux sources de la Clyde. Au N. est la colline de Tinto (704 m.) ; au S., celle de Queensberry Head (689 m.) ; vers l'O., Cairn Table, Cairns Muir of Deugh (792 m.), le mont Merrick (844 m.), point culminant de l'Ecosse méridionale ; au N. du Merrick, le Glenalla Fell (491 m.) ; à l'O., sur le bord de la mer, le Caerloch (318 m.) ; au S., le Cairns More of Fleet (711 m.), et près de Dumfries, commandant le golfe de Solway, le Criffel (569 m.). — Au N.-E. des Louther Hills, entre les vals supérieurs de la Tweed et de la Clyde, se détache un plateau accidenté qui rejoint, au N. de la Tweed, les Morfoot Hills (700 m.) et les hauteurs de Lammermoor ou Lammermuir, riveraines de la mer du Nord ; leur sommet est à 535 m. ; leur point extrême est le promontoire de Saint-Abbs Head. — A l'E. des Louther Hills sont les sommets du Broadlaw (836 m.) et du Hartfell (805 m.) reliés par la crête d'Ettrick aux Cheviots et dominant les gorges du Garrow, d'Ettrick et de l'Annandale. Le Wisp (694 m.) sépare les vals du Teviot et de l'Esk. Les Cheviots ont été une barrière naturelle assez nette pour marquer la frontière des deux royaumes ; non que ces collines soient très élevées, mais le climat est dur ; elles sont couvertes de neiges pendant plusieurs mois et forment un obstacle si réel qu'aujourd'hui encore les grandes voies ferrées passent des deux côtés, le long des rivages ; une seule les traverse entre la Tyne et le Teviot. Les sommets des Cheviots sont, de l'E. à l'O., le Peel Fell, le Carter Fell, le Black Hall, le Cheviot (813 m.). Un contrefort atteint 200 m. en face de l'île Holy et des écueils de Farne. Vers le S., dans le Northumberland, le principal contrefort est la colline de Simonside (429 m.), au S. du Coquet, dans le comté de Dumfries ; celle de White Woolen (457 m.) à l'E. de l'Annan.

Dans l'Angleterre septentrionale, les roches cambriennes et siluriennes constituent, comme en Ecosse, une charpente montagneuse ; c'est la chaîne Pennine, intermédiaire entre le massif des Cheviots et celui du pays de Galles, et servant de ligne de partage des eaux entre le versant de la mer d'Irlande et celui de la mer du Nord. On y rattache d'une part de petites chaînes secondaires qui accidentent le sol des comtés anglais au N. de l'Humber ; d'autre part, les monts Cumbriens, qui s'étendent dans la presqu'île de Cumberland, entre le golfe de Solway et la baie Morecambe. La chaîne Pennine et ses dépendances appartiennent à un autre système que celui des monts écossais ; elles sont orientées du N. au S. et non plus du N.-N.-E. au S.-S.-O., et se prolongent dans cette direction à travers les comtés de Northumberland, Cumberland, Westmoreland, York, jusqu'au N. de celui de Derby ; la chaîne Pennine proprement dite a environ 250 kil. du N. au S., sans parler des collines qui la continuent à l'E. de la Severn. Son plus haut sommet est au N., entre la Tees et l'Eden, le Crossfell (893 m.) ; à l'E. sont le Kelhope Law, le Collier Law (514 m.), près de Durham. Cheminant vers le midi, on rencontre, aux confins des comtés d'York et du Westmoreland, un petit massif où sont : le Bow Fell (888 m.) ; le Water Craig, le Great Shunnor Fell (710 m.) ; le Whernside (726 m.) ; Inglegorough Hill, le Grand Whernside (704 m.) ; Penigant Hill. La chaîne Pennine s'abaisse le long du comté de Lancastre, où le Bleasdale n'a plus que 521 m., Pendle Hill, 553 m., Boulsworth Hill, 515 m. ; elle se relève un peu aux confins des comtés d'York, Lancastre et Derby, dans le petit massif dominé par High Peak (604), renfermant au N. Holme Moss (587 m.), au S., Bark Tor et Ase Edge (552 m.), près de Macclesfield ; ces collines, couvertes de bruyères, ont des sites ravissants, autour de Burton et des défilés de la Wye et de la Derwent, qu'ornent les obélisques naturels de Chee Tor (90 m. de haut.) et de High Tor (120 m. de haut.). — A l'E. de la chaîne Pennine sont les collines du comté d'York ; entre la Tees et la Derwent septentrionale, les North York Moors, dominées par Botton Head (454 m.) et Loose Hoe (493 m.) et terminés au N. par les collines de Cleveland ; entre la Derwent, l'Humber et la mer, les York Wolds, où l'Acklam Wold mesure 233 m. A l'O. est le petit système des monts Cumbriens, un peu plus élevés que la chaîne Pennine ; formés de roches cambriennes et granitiques, ils sont presque isolés ; leur réputation est due à la grâce de leurs lacs, anciens fjords dont les débouchés ont été comblés par les alluvions. Les principaux sommets sont : du N. au S., le Skiddaw (922 m.) ; l'Helvellyn (932 m.) ; le Pillar (883 m.) ; le Scaw Fell (985 m.), au S. duquel les pentes descendent vers la baie Morecambe. Cette région des lacs a été décrite dans l'art. CUMBERLAND. Malgré la faible hauteur des monts Cumbriens, ils ont un climat très froid sur les hauteurs, revêtues de mousse et d'un court gazon ; les chutes d'eau pluviale y sont très abondantes. Les intempéries atmosphériques sont telles que, en hiver, les bergers refusent, à quelque prix que ce soit, de gravir les sommets, même pour consulter les pluviomètres. — Au S. du massif de High Peak, le sol ne s'abaisse pas au niveau de la plaine. Depuis le comté d'York jusqu'à celui de Dorset sur le littoral de la Manche, on peut suivre une ligne de hauteurs atteignant rarement 500 m., mais ne s'abaissant pas au niveau de la plaine, qui correspond aux bandes géologiques du trias et de l'oolithe. D'une manière générale, cette sorte de plateau s'abaisse en pente douce vers l'E., sur les bassins de l'Ouse, de la Trent, de la grande Ouse et de la Tamise, tandis qu'il est escarpé du côté de l'O.

Dans le Staffordshire on trouve des collines courant du N. au S., et qui peuvent aussi bien être regardées comme suite de la chaîne Pennine que rattachées à celle de la rive occidentale de la Severn ; Weaver Hill atteint encore 351 m. ; au S. de Birmingham sont les Clent Hills, et par delà l'Avon une colline de 320 m. au S. d'Evesham. Adossé à cette ligne de hauteurs se développe une sorte de plateau central de l'Angleterre, entre les bassins principaux de la Severn, du Trent, des rivières tributaires du Wash et de la Tamise. Ce plateau, parcouru par la Soar, renferme de

riches pâturages à moutons et les landes préférées des chasseurs anglais. Le point culminant de ce plateau occupé par les comtés de Leicester et de Northampton est à 275 m. d'alt. au N.-E. du champ de bataille de Bosworth; on trouve encore 224 m. à l'O. de Northampton. Il se continue par les hauteurs du Buckinghamshire, aboutissant aux collines de Chiltern que contourne la Tamise. Le long du cours supérieur de ce fleuve sont les collines du comté d'Oxford avec les parcs de Woodstock-Blenheim, etc.; plus à l'O. les collines de Cotswold séparant la Tamise de la Severn; au S. celles de Marlborough qui approchent de 300 m. d'alt. Les hauteurs du Dorset en mesurent 275. A l'O. sont les collines triasiques du Somerset; Mendip Hills (298 m.), Quantock Hills, les seules d'Angleterre où le cerf vit encore sauvage, Staple Hill (315 m.), Brendon Hill, se relevant dans la forêt d'Exmoor (Dunkerry, 520 m.). Le reste de la presqu'île de Cornouailles est formé du massif granitique de Dartmoor (622 m. au High Wilhays; 547 m. au Cawsand; 517 m. au Ryders Hill), puis de collines moins hautes, Cornish Hills, dont la plus haute, Brown Willy, n'a que 415 m. Ces collines, comme les plateaux d'Exmoor et de Dartmoor, sont revêtues de bruyères et d'ajoncs, semées de tourbières; elles se terminent par de hautes falaises que ronge l'Océan. Dans cette région le relief est déterminé par les roches ignées qui ont soulevé ou disloqué les terrains paléozoïques.

La plaine orientale, qui se développe au pied de la ligne de hautes terres, est ridée par des collines calcaires, simples ondulations qui suivent l'alignement des sédiments crétacés depuis le comté de Norfolk jusqu'à celui de Wilts. On les qualifie hauteurs d'Estanglie; leur point culminant est à 160 m. au S. de Cambridge. Elles enveloppent de leur demi-cercle le bassin marécageux des *Fens* ou *Level* qui s'étend jusque sur le comté de Lincoln, derrière l'estuaire marécageux du Wash. Ce sont les Pays-Bas de l'Angleterre, absolument plats et dépassant à peine le niveau marin. Sur 300,000 hect., les Fens sont découpés par des centaines de canaux entourés de levées, se croisant à angle droit, qui en-drainent les eaux. Les tourbières ont été peu à peu gagnées à la culture; l'endiguement commencé dès l'époque romaine fut poursuivi méthodiquement à partir du XVIIe siècle et depuis on n'a cessé de gagner sur la mer; Boston, Spalding, Wisbeach, Kings Lynn étaient sur le rivage au moyen âge. Pour maintenir ces conquêtes, des moulins à vent et des machines à vapeur travaillent sans cesse à l'épuisement des eaux. — Au N. des Fens, le comté de Lincoln est traversé du N. au S. par deux lignes de faibles ondulations, *Lincoln Heights* et *Lincoln Wolds*. — Au S. de la Tamise, s'allongent de l'O. à l'E. deux rangées de collines calcaires, entre lesquelles s'est déposé le Weald; ce sont les North Downs et les South Downs. Les premières ont 294 m. au S. de Dorking; les secondes 269 m. au N.-O. de Goodwood. Barrant l'accès du bassin de la Tamise, elles ont eu et auraient encore une grande importance stratégique.

A l'O. de la Severn, les montagnes galloises forment un massif isolé. Il est formé, comme ceux de l'Ecosse, de terrains siluriens, mais la formation cambrienne domine dans la partie septentrionale. Là se dresse le point culminant, le Snowdon (1,095 m.); il est entouré de petits lacs ou *llyns;* au N. le col de Llanberis le sépare du Caern-David ou Carnedd-Llewellyn (1,045 m.) son rival, le seul autre pic du pays de Galles qui dépasse 1,000 m.; le massif, continué par l'Yr-Avrug, aboutit au promontoire rocheux d'Orme Head, veiné de cuivre; au S. du Snowdon, le Moel Hebog domine la baie de Tremadoc. Le massif du Snowdon est isolé dans sa presqu'île. Une dépression où coule le Conway le sépare de l'ensemble des montagnes des Galles septentrionales; la chaîne principale, orientée du N.-E. au S.-O., comme celle d'Ecosse, est longée au N. par la Dee; on y trouve le Moel Ferna (625 m.), le Berwyn, l'Aren Mowddy (934 m.); le volcanique Cader Idris (888 m.) se dresse à côté. Au N. de la Dee, entre elle et le massif du Snowdon sont le Llether Hill, le Craig Dwrg, l'Arenig (795 m.), le Carneddy Filiasl, le Moel Erthin; plus à l'E. le Cyrny Brain (562 m.). — Les Galles méridionales commencent au Plynlimmon (756 m.), à peu près isolé au centre du pays; les sources de la Severn et de la Wye y jaillissent et descendent vers le N.-E. et le S.-E. Dans l'espace compris entre ces deux fleuves, sont, au N., les Kerry Hills avec le Rhydd Hywel (578 m.) et le mont Long; au bord de la Severn, près de Shrewsbury, le Longmynd (505 m.), noyau du massif silurien gallois: la Severn l'a rompu et le Wrekin se dresse au N. du fleuve. Au S. de Kerry Hills est le massif de Radnor-Forest (659 m.): à l'E. le long de la Severn, alignée du N. au S., les collines de Clee (550 m.), Abberley, celle de Malvern couvertes de villas, celles de la forêt de Dean célèbres par leurs mines de fer et de houille. Au S. du Plynlimmon, le mont Tregaron (533 m.), et la chaîne qui forme la presqu'île de Pembroke dans laquelle culmine le Preseley (536 m.); à l'O. de celle-ci le chaînon côtier du Myngdd Bach et du Capel Kynon (319 m.); à l'E. le massif des Beacons dirigé de l'O. à l'E.; il renferme les Black Monts, le Capellante (730 m.), le Beacon (873 m.), au N. et à l'E. il se termine par des pentes abruptes sur la vallée de l'Usk; au N. de celle-ci, entre les Beacons et le Tregaron, s'élève le Mynydd Epynt; à l'E. le Cradle (812 m.), dernière montagne notable du pays de Galles. Toutefois, au S. des Beacons, leurs contreforts couvrent les comtés de Glamorgan et Monmouth de hauteurs de 400 à 550 m. qui encastrent le magnifique bassin houiller du Glamorgan.

Côtes et îles. — LITTORAL DE LA MANCHE. — Le littoral méridional de la Grande-Bretagne, baigné par la Manche, s'étend du cap Lands End à l'O. au cap South Foreland à l'E. Il court de l'O. à l'E., mais en inclinant environ d'un huitième vers le N. L'aspect est celui d'une série de courbes concaves, délimitées par des promontoires et moins prononcées à l'E. qu'à l'O.; les saillies qui les marquent sont: le cap Lands End, le cap Lizard, la pointe Start, la pointe de Portland, la pointe Sainte-Catherine (île de Wight), le cap Beveziers (Beachy Head), le promontoire Dungeness, le cap South Foreland. On peut donc distinguer sept de ces courbes de la côte.

Le cap Lands End, signalé par le phare établi sur le rocher insulaire de Longships, est une masse granitique découpée par les vagues et par les actions atmosphériques. Toute cette côte de Cornouailles subit l'assaut des flots océaniques qui l'ont profondément entaillée et y ont creusé, à la base des rochers, de vastes cavernes appelées *hugos* par les gens du pays. Les îles Scilly ou Sorlingues, situées en face, sont les débris de l'ancien promontoire; la surface totale de ces vingt-quatre îlots granitiques n'atteint pas 15 kil. q. (V. SCILLY). Ces côtes, rongées par la mer, lui doivent le bienfait d'un climat très doux, favorable à la culture des primeurs. Le long de la côte, les rochers sont veinés de cuivre, d'étain, de plomb argentifère, qu'on exploite jusque sous la mer (V. ci-après le § *Mines*). Ces rivages ont subi des alternatives de soulèvements et d'affaissements. A l'E. du cap Lands End, après la pointe Guethensbras, s'ouvre la baie de Mounts ou de Penzance; à l'E. de Penzance, dans la baie, en face de Marazion, se dresse le rocher pyramidal du mont Saint-Michel, jadis situé dans les bois, aujourd'hui entouré par les flots à marée haute. De Porthcurno et Prussia Cove partent trois câbles télégraphiques sous-marins, qui gagnent Santander, Vigo, Carcavellos (près de Lisbonne), et de là la Méditerranée; un autre va aux îles Scilly; un cinquième est relié à un bâtiment stationnant à 85 kil. au large pour signaler aux armateurs des grands ports les passages des navires à l'entrée de la Manche.

Le cap Lizard, formé de serpentine, est limé par les vagues; c'est le point le plus méridional de la Grande-Bretagne, à la latitude de Dieppe et de Mayence; il porte deux phares puissants. Au N. est la petite baie de Helford, puis l'estuaire, à l'entrée duquel on a placé le port mili-

taire de Falmouth; en face est Saint-Mawes; au fond, Truro. Ensuite nous trouvons les petites baies de Gerran, de Veryan, de Govran, de Saint-Austell, le port de Fowey, jadis important; East et West Love; la plage de Whitesand. L'estuaire de la Tamar forme la grande rade Hamoaze, renfermant Plymouth et celle de Devonport, ouverte à l'E. des pointes de Rame et de Penlae, abritée par un gigantesque brise-lames, construit en travers de l'ouverture; au large, un rocher isolé porte le beau phare d'Eddystone. Un petit estuaire, abritant le port de Salcombe, entaille le promontoire que terminent les pointes de Bolt Head et de Start. — Au N. de celle-ci s'ouvre la baie de Start, puis l'estuaire du Dart avec Dartmouth, la pointe de Berry Head, au pied de laquelle est Brixham, le petit port où Guillaume d'Orange atterrit en 1688; de Berry Head au cap Hopes Ness se creuse en demi-cercle Tor Bay, plage superbe, fréquentée par les baigneurs anglais; au N. est la ville de Torquay; les rochers des deux caps abritent les célèbres cavernes fossilifères de Brixham-cave et Kents-hole. Au N. affluent les stations balnéaires: Teignmouth; Exmouth, à l'entrée d'un estuaire ensablé; Sidmouth, avec ses belles falaises de grès rouge; Axmouth, chacune desservie par son chemin de fer; Lyme Regis, lieu classique pour les géologues, par ses carrières d'où furent extraits tant de grands fossiles de l'époque du lias; Bridport, jadis la principale ville de ces parages; Abbotsbury. Au lias succèdent les falaises oolithiques, dont les plus belles sont celles de Portland, île véritable, qu'un étroit pédoncule rattache à la côte, abritant une baie magnifique. Depuis Abbotsbury, une levée de sables et de galets, de 16 kil. de long, se développe devant la côte, isolant une lagune qui s'écoule dans la baie de Portland; cette plage du Chesil Bank est d'une parfaite régularité. De l'autre côté, la baie est abritée par une digue, rivale de celle de Cherbourg, qui enferme une rade militaire de 2,700 hect. Au fond de la baie est le port de Weymouth, avec son élégant faubourg de Melcombe Regis. Au delà paraissent les terrains crétacés de la presqu'île de Purbeck, d'où l'on extrait l'argile à poteries; on y remarque Kimmeridge, le cap Saint-Albans, la petite baie de Studland; c'est la baie sablonneuse de Poole qui forme la presqu'île de Purbeck; les falaises crétacées de celle-ci se continuent par celles de l'île de Wight; mais, dans l'intervalle, la mer a déblayé les terrains éocènes et creusé ces détroits qui ont détaché l'île de la grande terre. Dans l'intervalle sont, après Poole, la plage de Bournemouth, la ville de Christchurch; puis s'ouvre le détroit du Solent. Derrière l'île de *Wight* (V. ce mot), le détroit et celui de Spithead, qui contourne l'autre côté de l'île, forment une immense rade naturelle, au fond de laquelle s'ouvre la profonde baie de Southampton. Sur le Spithead, des presqu'îles ou des îlots boueux portent le grand port militaire de Portsmouth; à l'O. est Gosport; à l'E., Langston, l'île d'Hayling, le havre de Chichester; au delà de l'avancée du Selsea Bill, la côte se développe régulièrement vers l'E.; les villes balnéaires s'y succèdent: Bognor, Littlehampton, Worthing, Shoreham, Brighton, la plus grande de toutes; le port de Newhaven, Seaford. Les falaises reparaissent; la chaîne crétacée des South Downs affleure la côte; on arrive au cap Beveziers ou Beachy Head. Au pied de celui-ci est la plage d'Eastbourne; puis le port délaissé de Pevensey, où débarqua Guillaume le Conquérant, celui d'Hastings, le premier des anciens *Cinque-Ports* (V. ce mot) et longtemps le plus important; Winchelsea, Rye, également délaissé. De ce côté, les ports s'envasent, la mer recule. Au point de rencontre des courants de la Manche et de la mer du Nord, les matériaux en suspension, arrachés aux falaises voisines de Hastings, de Douvres, se déposent; ils forment une péninsule triangulaire, terminée par la pointe de Dungeness, qui avance de 150 m. par siècle; c'est le marais de Denge, de Walling, de Romney. Des batteries ont été installées à Dungeness. Romney, un autre des cinq ports, est envasé; de même Hythe, auquel a succédé Folkestone. Douvres (Dover) a gardé son importance grâce à sa position au point le plus étroit du Pas de Calais. C'est à l'E., au port de Saint-Margaret, abrité par le promontoire de South Foreland, que s'enfonce sous la mer le chemin de fer destiné à relier directement la France à l'Angleterre.

Littoral de la mer du Nord. — La côte de la mer du Nord s'étend du cap South Foreland au cap Duncansby, pointe N.-E. de l'Ecosse; découpée par de profonds golfes qui servent d'estuaires à la Tamise, à l'Ouse et Nen, à l'Humber, au Forth, au Tay, elle comprend plusieurs presqu'îles bien accentuées, celles de Kent, d'Estanglie, de Fife et d'Aberdeen, sans parler de l'extrémité septentrionale de l'Ecosse. On y peut distinguer trois subdivisions: du Pas de Calais à l'Humber, la côte généralement basse est bordée de nombreux bancs qui sont étudiés ailleurs (V. Nord [Mer du]); de l'Humber ou plutôt du cap Flamborough au firth du Forth, elle se dirige vers le N.-O., sans indentations profondes, mais est généralement haute, coupée d'innombrables criques et semée d'écueils; le littoral écossais unit les caractères des deux précédents, baies et presqu'îles considérables, falaises et rochers.

Au N. du cap South Foreland, terminaison des North Downs, la côte de Kent présente successivement: Deal port ensablé; la rade des Dunes abritée par les Godwin Sands, terrible haut-fond, et dominée par Walmer Castle, le château du lord-gardien des cinq ports; Sandwich, un de ces ports, délaissé par la mer comme Hastings et Hythe, puis, au N. de la baie de Pegwell, la saillie de l'île historique de Thanet, terminée par le cap North Foreland. Au S. sont les plages et petits ports de Ramsgate et Broadstairs; au N., c.-à-d. à l'entrée du golfe de la Tamise, sur la côte qui s'enfonce vers l'O., la plage balnéaire de Margate, les petites baies d'Epple, de Herne, Whitstable, port de pêcheurs d'huîtres; le port de Faversham, l'île Sheppey avec les fortifications de Sherness, couvrant à la fois l'estuaire de la Medway et celui de la Tamise. Entre ces deux estuaires, une presqu'île basse que termine l'île vaseuse de Grain. — Au N. de la Tamise, le promontoire bas de Shoebury Ness, polygone de tir de l'artillerie anglaise, l'île Foulness et les bancs de sable de Maplin, le petit estuaire du Crouch, la profonde baie de Blackwater, renfermant, entre l'estuaire du Chelmer et celui de la Colne, l'île Mersea; au fond du premier estuaire est le port de Maldon; au fond du second, Colchester. Une presqu'île basse, terminée par le Naze, sépare ce golfe de celui qui réunit les estuaires de la Stour et du Gipping; sur le premier est Harwich, avant-port de Londres, vers l'E.; sur le second, Ipswich. Au fond de celui du Deben, Woodbridge. La côte se prolonge sans sinuosité vers le N.; le havre et le cap d'Oxford sont à peine accusés. Il faut citer Lowestoft au point le plus renflé de la courbe de l'Estanglie; ce port de pêche, enrichi par le hareng, est le lieu le plus oriental de la Grande-Bretagne. A l'entrée du double estuaire du Yare et de la Bure est Yarmouth. La côte septentrionale n'a qu'un port sans importance, Wells; plus à l'E. on peut nommer Cromer.

Le golfe du Wash, bien qu'il ait beaucoup reculé, puisqu'il s'enfonça jadis jusqu'à Peterborourgh et que l'étang de Whittlesea à 45 kil. du rivage actuel en fit partie, bien qu'il ait encore reculé d'une quinzaine de kilomètres depuis le moyen âge, est encore fort vaste et découpe dans l'intérieur de la ligne des côtes un carré de près de 700 kil. q. Nous avons signalé la saisissante analogie de ces rivages avec ceux de l'autre côté de la mer du Nord, vers le Zuyderzée, la Frise, le Slesvig. Des bancs de vase et sable occupent presque tout le Wash qu'il est question de supprimer en l'endiguant; deux chenaux écoulent à l'E. les eaux de l'Ouse et de la Nen, à l'O. celles du Welland et de la Witham; ce sont le Lynn's Deep et le Boston's Deep, du nom des deux principales villes, ports encore fréquentés, Kings Lynn sur l'Ouse et Boston sur la Witham; Wisbeach sur un canal dérivé de la Nen et Spalding sur le Welland sont aussi de petits ports maritimes. — Au N. de la pointe Gibraltar, la côte du comté de Lincoln se dirige vers le

N.-O., formée de terres argileuses et d'alluvions, jadis semées de marais salins. A 60 kil. s'ouvre l'estuaire de l'Humber, abrité au N. par la pointe de Spurn, recourbée en bec d'aigle. Au N. de celui-ci l'aspect change ; au lieu d'apporter des alluvions et de reculer, la mer ronge les terrains meubles du Holderness ; cette falaise de 60 kil. de long sur 30 m. de haut s'écroule incessamment « en énormes éboulis connus sous le nom de *shoots;* les vagues, jaunes de boue, tirent les débris et les entraînent au loin sur les grèves ; chaque tempête, chaque grande marée fait reculer la côte et les maisons ; les villes, des communes entières reculent avec elle. L'emplacement où se trouvaient la cité de Ravenspur, les villages de Kilnsea, de Hyde, d'Auburn, d'Upsal, d'autres encore, est maintenant en pleine mer. Une roche superbe, la Matrone, indique l'endroit où se dressait l'ancienne falaise. Des lacs, des étangs, situés sur le plateau, ont disparu avec les roches qui les portaient. Sur les rives de l'Humber, c'est le phénomène inverse qui s'accomplit : là des alluvions, dont le flot s'est chargé en démolissant la falaise de Holderness, se déposent en bancs vaseux et s'ajoutent à la terre ferme ou aux îles de l'estuaire. Ainsi l'« île noyée », *Sunk Island*, qui n'avait pas même 3 hect. de superficie au milieu du XVIIe siècle et qui se trouvait à 1,600 m. de la rive de l'Humber, entre deux chenaux navigables, est maintenant rattachée à la côte septentrionale et ses prairies endiguées par l'homme s'étendent sur un espace de 31 kil. q. ; elles forment, en face de Great Grimsby, une sorte de péninsule émoussée à la pointe. De même, en amont de Hull, de vastes étendues qui jadis étaient couvertes par les eaux sont devenues terre ferme. » (Elisée Reclus.) Les marais de l'embouchure du Trent et de l'Ouse d'York ont été asséchés et colmatés, de même que ceux de la côte du comté de Lincoln. Au N. de la baie de Bridlington, formée par le cap Flamborough, l'aspect change.

Le cap Flamborough marque le point où les hautes terres du comté d'York commencent à longer la côte. Haut de 200 m., percé de cavernes, il domine deux plages fréquentées : Bridlington au S., Filey au N., celle-ci bornée d'autre part par la flèche de sable du cap Filey. Au pied de falaises de 100 m. s'ouvre le port de Scarborough ; plus loin la pointe Scalby, la baie de Robin Hood, le port de Whitby, à l'embouchure de l'Esk. Un littoral rocheux et semé d'écueils précède la baie où débouche la Tees ; au fond sont les ports de Middlesborough et de Stockton, pour la sauvegarde desquels on maintient un chenal à travers les sables de la baie. Mieux situé, le port d'Hartlepool profite d'un éperon rocheux ; celui de Sunderland occupe l'embouchure de la Wear ; ceux de South Shields, North Shields et Tynemouth, l'embouchure de la Tyne, aménagée par des travaux qui ont abaissé le seuil de 2 à 8 m. Au N., signalons les petits havres formés par l'embouchure du Blyth et du Wansbeck, avec leurs ports de Blyth et de Morpeth, la baie Druridge, le havre et l'île Coquet, Alnmouth à l'embouchure de l'Aln, les îlots de Farne, l'île Holy, sanctifiée par l'abbaye de Lindisfarne, Berwick à l'embouchure de la Tweed, frontière de l'Angleterre et de l'Ecosse ; le havre d'Egemouth, le promontoire de Saint-Abbs Head, Dunbar, les sables et la baie de Tyningham ; l'écueil de Bass Rock, en face de North Berwick, annonce l'entrée du golfe ou firth du Forth ; ce bloc de trapp, haut de 120 m., aux arêtes aussi nettes que celles d'un bloc d'acier, porte une ancienne prison ; c'est le séjour favori des oiseaux de mer, surtout des fous de Bassan (*Pelicanus bassanus*).

Le golfe du *Forth* (V. ce mot et Edimbourg [Comté]) s'enfonce à une centaine de kilomètres dans les terres ; sa forme est celle d'un entonnoir, mais il est si étranglé au milieu (1,540 m. de large) entre Queensferry et Inverkeithing qu'on a pu jeter au-dessus un pont de chemin de fer, rappuyé sur l'îlot d'Inch Garvie. Au N. est la presqu'île de *Fife* (V. ce mot), dont la pointe extrême est Fife Ness. Elle est limitée au N. par le firth ou estuaire du Tay, que franchit également un pont de chemin de fer, à 6 kil. en aval du grand port de Dundee entre Ferryport et Brought Ferry. A 22 kil. en mer, l'écueil de Bell Rock porte un phare puissant. Le long du littoral dirigé vers le N.-E. sont le port d'Arbroath, le havre de Lunan, celui de Montrose, à l'embouchure de l'Esk, ceux de Bervie, Stonehaven, Aberdeen, au N. du Girdle Ness et à l'embouchure de la Dee et du Don, le petit estuaire de l'Ythan, la baie de Cruden, le promontoire de Stuling Hill (100 m. d'alt.) et de Buchan Ness, le port de Peter Head, les caps Rathay et Cairnbulg. — La côte tourne, depuis le promontoire Buchan Ness, au N. ; depuis celui de Cairnbulg, à l'O. On y trouve Fraserburgh, les pointes Kinnaird Head, Troup Head, les petits ports de Banff, de Macduff, de Cullen, au pied d'une colline de 320 m., de Buckie, de Garmouth à l'embouchure de la Spey, l'estuaire de Findhorn, le port de Nairn ; nous voici au golfe de Moray, au fond duquel sont le fjord d'Inverness et l'estuaire du Beauley. Dans le golfe de Moray s'ouvre aussi le fjord de Cromarty, séparé de celui d'Inverness par la presqu'île de Black Isle, semée de dunes, et du golfe de Dornoch par une presqu'île plus haute et plus massive que termine au N. le Tarbet Ness. Sur le golfe de Dornoch est Tain. La côte court ensuite vers le N.-E., dominée par les montagnes du Sutherland, au pied desquelles s'ouvrent le loch Fleet et le petit port de Brora, au pied du château de Dunrobin, puis, après un promontoire de 422 m., le Cnoc Brai s'abaisse quand paraissent les grès du Caithness ; après Wick et la baie de Sinclair, on arrive aux rochers bas du cap Duncansby.

Littoral de l'Atlantique. — Au N. du cap Duncansby s'étend l'archipel des îles Orkney ou *Orcades* (V. ce mot), qu'en sépare le firth de Pentland, un canal de 10 kil. semé d'écueils et parcouru par des courants redoutables qui forment le tourbillon de Swelkie ; les rocs de Pentland, l'îlot de Stroma subissent de terribles assauts lors des tempêtes qui projettent des pierres à 60 m. de haut. A 80 kil. N.-E. des Orcades sont les îles *Shetland* (V. ce mot), archipel extrême des terres britanniques.

Les côtes battues par l'océan Atlantique s'étendent du cap Duncansby au firth de Lorn et à l'île d'Islay où commence le canal du Nord, puis du cap Saint-David au cap Lands End. Dans l'intervalle s'étend la mer d'Irlande avec les deux détroits qui la réunissent à l'Océan. L'ensemble de ce littoral occidental est beaucoup plus mouvementé que les deux autres ; il est formé de roches paléozoïques découpées par la mer et dont les glaciers ont longtemps préservé les cavités du comblement par les alluvions. Les habitants désignent par le même mot *loch* les lacs et les fjords ; ils qualifient d'îles les presqu'îles. On y peut discerner cinq parties, correspondant à autant de divisions orographiques, car de ce côté la structure du littoral est ostensiblement dépendante du relief du sol et de la géologie. Au N. la région des fjords et des îles correspondant aux Highlands va du cap Duncansby au golfe de la Clyde ; entre celui-ci et celui de Solway, la côte correspond à la plaine du Srathclyde et aux monts Cheviots ; du golfe du Solway à l'estuaire de la Dee, la presqu'île cumbrienne et le rivage du Lancashire correspondent aux monts Cumbriens et à la chaîne Pennine ; entre l'estuaire de la Dee et celui de la Severn ou canal de Bristol se développe la presqu'île du pays de Galles ; enfin au S. du canal de Bristol la côte de la péninsule de Devon et Cornouaille.

Le caractère général de la région des fjords a été expliqué dans le § *Orographie*. Nous nous bornerons à une énumération des principaux accidents. Sur le front septentrional, du cap Duncansby au cap Wrath, on rencontre la pointe Saint-John, la baie Brough, le cap Dunnet Head, le plus septentrionale de la Grande-Bretagne ; la baie et le port de Thurso, entre ce cap et celui de Holburn ; la baie Sandside, la pointe Srathie, l'îlot Roan, le fjord ou Kyle de Tongue, la presqu'île du Ben Hutich, le loch Eriboll, l'îlot Hoan, le cap Farout, la baie ou Kyle de Dukness, enfin le cap Wrath qui longe de 120 m. dans les flots. —

A mesure qu'on avance vers le S. les fjords se creusent davantage, les presqu'îles et les îles s'enchevêtrent, les lochs Inchard, Lexford, Eddrachilles, ne s'enfoncent pas encore très avant ; entre celui-ci et la baie Enard, est la presqu'île d'Assynt, qui projette au N. le Ru Stoer ; l'île Oldany en dépend et le petit loch Inver. Au S. de la baie Enard et de la presqu'île terminée par le Ru Coygach s'ouvre le loch Broom, le premier des grands fjords ; s'enfonçant au S.-E., il détermine avec le golfe de Dornoch le plus mince étranglement de la Grande-Bretagne ; d'une mer à l'autre, il n'y a que 42 kil. A l'entrée du loch sont les îles Summer (Tanera More, Angus Stack, Priest, etc.); un promontoire haut de 630 m. le sépare du petit loch Broom ; à l'O. de celui-ci s'évase la baie Gruinard fermée par la pointe Greenstone ; derrière celle-ci le loch Ewe, séparé maintenant du lac Maree qui jadis lui appartenait ; entre ce loch Maree et le loch Broom est le district de Greinord, dominé par le Ben Lair ; entre le loch Maree et le loch Torridon, celui de Gairloch, entaillé par la baie de Gairloch et projetant au N. le Ru Rea, à l'O. le Ru Ruag. Le loch Torridon marque le commencement de la région des grandes îles. En face s'ouvre le détroit qui sépare de l'Ecosse l'île de Skye (1,386 kil. q.); ce détroit porte successivement les noms d'Inner Sound, loch Alsh et Sleat Sound; en son point le plus étroit, appelé Kyle Rhea, il n'a que 400 m. de large ; c'est dire que Skye fait réellement partie de la grande terre, dont elle est à peine détachée (V. Skye). Une foule d'îles plus petites lui font cortège ; les principales sont, à l'E., Saint-Rona et Raasay, entre l'Inner Sound et le Raasay Sound. Sur le détroit compris entre l'île de Skye et l'Ecosse se trouvent quatre presqu'îles, découpées par des fjords : Applecross, entre les lochs Torridon et Carrim ; Lochalsh, entre les lochs Carrim et Alsh ; Glenelg, entre les lochs Alsh (continué par le loch Duish) et Hourn ; Knoidart, entre les lochs Hourn et Nevis. Au S. de Skye, sont les îles Eig, Muke, Rum et Cana ; la troisième à 812 m. d'alt. Au large est l'archipel des *Hébrides* (V. ce mot) que le détroit du Minch sépare des côtes de Sutherland et de l'île de Skye. — Entre le loch Nevis et le profond enfoncement où débouche le Glenmore, s'étend une sorte de presqu'île, morcelée par les lochs d'eau marine ou d'eau douce : lac Moror, lac Arkaig, lac Ril, lac Shiel isolant le district de Mordart de celui d'Ardgower, fjords Na Nuagh, Aylort, Sunart. Au N. de celui-ci, la pointe d'Ardnamurchan, la plus occidentale de la Grande-Bretagne ; au S. la presqu'île de Morvern. Au large, les îles de Coll et Tiree et, terminant cet alignement, les écueils de Skerryvore où se dresse un phare qui fut aussi difficile à construire que ceux d'Eddystone et de Bell Rock. Au S. de la presqu'île de Morvern celle de Mull (856 kil. q.) qu'isole un sinueux détroit, le Mull Sound ; elle est formée comme Skye de roches éruptives, trapp et granit (V. Mull). A l'O. se trouve la petite île de *Staffa* (V. ce mot), avec sa célèbre grotte de Fingal ; au S.-O., l'île d'*Iona* (V. ce mot), l'île sainte par excellence, et les rocs de Dubh Artash ou de Saint-John, signalés par un phare. Au S. de l'île Mull s'ouvre le firth de Lorn, qui prenant successivement les noms de Loch Linnhe et de loch Eil s'enfonce dans les terres séparant les Highlands septentrionales et méridionales ; c'est la partie maritime de la fosse du Glenmore (V. ci-dessus). Dans ce fjord sont les îles Kerrera et Lismore ; le loch Levin, le loch Creran, le loch Etive s'y ramifient ; le dernier a 30 kil. de long ; un seuil de 2 m. de profondeur, le Connel Sound, constitué par une moraine glaciaire, y donne accès ; un autre le partage en deux ; dans l'intervalle, il mesure 139 m. de profondeur, 90 de plus que le bras de mer. Sur son rivage méridional court un chemin de fer qui dessert le petit port d'Oban, abrité par l'île Kerrera ; Oban est un point de départ pour les navigations boréales.

Au S. du golfe ou firth de Lorn, on trouve : les îles Colonsay et Oronsay que le passage d'Oronsay sépare des suivantes ; les îles Scarba, *Jura* et *Islay* (V. ces mots), ces deux dernières, relativement grandes ; elles prolongent une des chaînes siluriennes des Highlands. Entre Jura et Scarba la rencontre de deux courants crée le redoutable tourbillon de Corryvrekan ou Coirebhreacain (la chaudière marine). Tout le passage entre ces îles et la presqu'île de Cantyre qui leur fait vis-à-vis est d'ailleurs périlleux, lors des changements de marée. On l'appelle Jura Sound et passage Gigha, du nom d'une petite île située au milieu. La presqu'île de Cantyre ou Cantire prolongeant les terres d'Argyle, s'allonge du N. au S. entre ces détroits et le lock Fyne, le plus long des fjords écossais. Elle a 90 kil. de long jusqu'au seuil de Grinan et une largeur moyenne de 15 kil. Le seuil de Grinan n'a que 19 m. de haut et est coupé par un canal de 14 kil. qui permet aux navires tirant 3 m. de se rendre du golfe de la Clyde ou de la mer d'Irlande au canal Calédonien et par suite à la mer du Nord sans contourner les Hébrides, ni les dangereux parages de l'Ecosse septentrionale. Plus loin la presqu'île est profondément entamée par les lochs Tarbert de l'E. et de l'O. entre lesquels l'isthme n'a que 1,200 m. de large ; le fragment septentrional de la péninsule s'appelle Knapdale ; on réserve au méridional le nom de Cantyre. Le Knapdale possède la pointe Knap et le loch Killisport à l'O. ; le Cantyre la pointe Glenacarloch, la baie Inian à l'O., le Skip Ness, la baie de Campbelltown à l'E. Il se termine au S. par le Mull of Cantyre, cap distant seulement de 24 kil. de la côte irlandaise (cap Benmore ou Fair Head). Au. S. de la péninsule est l'île Sanda.

La presqu'île de Cantyre ferme à l'occident le golfe ou firth de la Clyde. Ce golfe est divisé par les îles d'*Arran* et de *Bute* (V. ces mots). A l'O. le Kilbrennan Sound et l'Inchmarnoch Water conduisent au loch Fyne, au fond duquel est le petit d'Inverary. Au N. de l'île de Bute les lochs Ridun et Strivan s'enfoncent dans la presqu'île de Cowal que délimitent à l'O. le loch Fyne, à l'E. le loch Long. Le golfe de la Clyde est large de 50 kil. entre les côtes d'Ayr et de Cantyre ; au milieu émerge le cône basaltique d'Ailsa Craig (335 m.) ; moins large en face de l'île d'Arran, le golfe se rétrécit tout à fait entre celle de Bute et la côte de Cunningham, d'autant que les îles Cumbrae en restreignent l'entrée ; une trentaine de kilomètres plus loin, il se trifurque ; à l'O. s'enfonce le Holy Loch, presque comblé et séparé de son extrémité septentrionale, le loch Eck, simple lac maintenant ; au N, le loch Long aboutissant à Arrochan ; à l'E. l'estuaire de la Clyde avec Greenock et Helensburgh (à l'entrée du loch Gare), Port Glasgow et Dumbarton, les avant-ports de Glasgow.

Le long de la côte orientale du golfe, on trouve les ports d'Ardrossan, Saltcoats, la baie où débouche l'Irvine, Ayr, la baie Culzean, les rocs de Brest, le havre de Grivan, où commencent les monts Cheviots. La presqu'île de Galloway, qu'ils forment entre les golfes de la Clyde et de Solway, a pour avancée occidentale les presqu'îles des Rhinns of Galloway, ancienne île abritant au N. le loch Ryan, au S. la baie Luce ; au fond du loch Ryan est le port de Stanraes, au fond de la baie Luce, celui de Glenluce. Les Rhinns of Galloway, séparés de l'Irlande par un fossé de 300 m. de profondeur, ont pour cap septentrional la pointe Corsewall, pour pointe méridionale le Mull of Galloway ; entre deux, Port Patrick, la baie Float, Port Logan et la baie Clanyard, formée par la saillie de Laggantalluch Head. — Entre la baie Luce et celle de Wigtown, se trouve la presqu'île de Machers, aboutissant au promontoire de Burrow Head, qui fait face à l'île de Man. La baie de Wigtown se ramifie dans les petits estuaires de la Cree et de la Fleet. A l'E., celui de la Dee occidentale forme la baie de Kircudbright. La côte tourne vers l'E.-N.-E. ; c'est la direction du golfe de Solway. Ce golfe s'avance à plus de 80 kil. dans les terres, séparant l'Angleterre de l'Ecosse. Il est encombré de sables mouvants, entre lesquels s'écoulent, à marée basse, les eaux de ses petits tributaires descendus des monts Cheviots et Cumbriens. On y rencontre le banc de Dumroof, en face de la

baie Auchencairn et du Rough Firth, les sables de Barnhourie, au pied du Criffel, ceux de Blackshaw, en face de Dumfries où débouche le Nith; ceux de Powfoot obstruant l'embouchure de l'Annan et le fond du golfe, dans lequel se jettent l'Esk et l'Eden. Un chemin de fer traverse le golfe de Solway, entre Annan et Port Carlisle, près du point où aboutit l'ancien mur d'Adrien.

Au S. du golfe de Solway commence la côte anglaise. La presqu'île cumbrienne fait saillie entre ce golfe et la baie Morecambe au S. Sa côte est d'abord peu accidentée; au S. de la baie d'Allonby le ch. de fer la longe, ce qui ne s'était produit jusqu'ici sur le littoral occidental que dans la plaine du Srathclyde. Citons les petits ports houillers de Maryport, Workington, Whitehaven, le cap Saint-Bees, la baie de Baxenglass, où débouchent l'Irt et l'Esk; les hauteurs longent le rivage; on arrive à la partie méridionale de la presqu'île, le Furness; on appelle aussi cette région *North of the Sands*, parce qu'elle est contiguë aux sables de la baie Morecambe qui découvrent, à marée basse, à une vingtaine de kilomètres du rivage. Avant d'arriver à cette baie, on trouve celle où débouche le Duddon, avec le port de Broughton, puis la longue île Walney abritant la ville maritime de Barrow-in-Furness et le mouillage de Piel. Sur la baie Morecambe est Ulverstone, chef-lieu du Furness; au fond de l'anse nord-orientale, Milnthorpe. Sur le rivage oriental de la baie sont : Morecambe, l'estuaire de la Lun avec Lancastre où remontent les barques de 300 tonneaux, la baie de Lancastre, le port de Fleetwood sur l'estuaire de la Wyre. Une presqu'île, dont le centre est Poulton, sépare les baies de Lancastre et Morecambe du large estuaire de la Ribble; sur cette côte est la plage fréquentée de Blackpool. L'estuaire de la Ribble, très sablonneux, bordé au S. de dunes, possède les ports de Lytham, Preston et Southport, le second fort considérable. Un bombement du rivage et le cap Formby séparent les estuaires de la Ribble et de la Mersey; plus étroit et plus profond, celui-ci doit son immense importance au grand port de Liverpool. Il s'enfonce à près de 30 kil. dans les terres, jusqu'à Runcorn, mais Liverpool et Birkenhead qui lui fait vis-à-vis sur la rive gauche sont presque à l'entrée. Une étroite presqu'île s'allonge entre l'estuaire de la Mersey et celui de la Dee, plus large, mais envasé.

Le pays de Galles forme une presqu'île qui fait saillie de 100 à 200 kil. entre les estuaires de la Dee et de la Severn. Après l'estuaire de la Dee, où il faut citer Flint et Holywell, la côte court d'abord vers l'O., depuis la pointe Ayr; après la baie où se jette l'Elwy et la double pointe d'Orme Head s'ouvre la baie de Beaumaris, couverte par l'île d'Anglesey. Cette côte est plate, et, depuis Chester jusqu'à Caernarvon, longée par le chemin de fer. L'île d'Anglesey n'est séparée de la grande terre que par l'étroit chenal de Menai, creusé dans les assises carbonifères, parallèlement aux terrains siluriens : c'est une vallée glaciaire que Ramsay attribue aux glaciers du Cumberland. Le détroit a 2 m. de profondeur au S., 4 m. au N., 180 m. de largeur minimum; deux ponts le franchissent, également célèbres, un pont suspendu et le pont tubulaire de Britannia, construit par Stephenson en 1850. Le long du détroit sont : Bangor et Caernarvon; dans l'île, Beaumaris. A l'O. d'*Anglesey* (V. ce mot) est la petite île d'Holyhead, tête de ligne des vapeurs pour passer en Irlande. Au S. d'Anglesey se trouve la baie de Caernarvon. Une presqu'île effilée s'avance vers le S.-E. entre cette baie et celle de Cardigan, creusée au centre du pays de Galles. La grande baie de Cardigan est bornée au N. par la pointe Braich-y-pwll et l'îlot Bardsey, au S. par la pointe Saint-David. Les accidents secondaires et particularités de son rivage sont : la pointe Penkilan, l'îlot de Saint-Tudwall, l'anse de Pwllhedi, la baie Tremadoc, l'îlot Mochras, le haut-fond de Sarn Badrig ou Causeway, l'estuaire du Mawddach, dans la baie de Barmouth, la pointe Ben Bwch, le port de Towyn, l'estuaire du Dovey avec le port d'Aberdovey, ceux d'Aberystwyth, d'Aberaeron, la pointe Cribach, l'îlot et la baie de Cardigan, avec le port de ce nom, à l'embouchure du Teifi, la baie de Newport, le cap Dinas, la baie Fishguard, les pointes Strumbly, Penbrush et Penelegyr. — Entre les baies de Cardigan et de Caermarthen, la presqu'île de Pembroke est profondément entaillée par les flots océaniques, surtout à sa face sud-occidentale. De ce côté, les terrains houillers ont été en grande partie emportés; la baie Saint-Brides y est creusée, tandis que les promontoires du N. et du S. sont formés de roches plus résistantes, calcaires et grès dévoniens. Au large du cap Saint-David, de nombreux îlots et écueils représentent les débris du rivage antérieur : North Bishop, Carreg Rhoson, Daufraich, South Bishop, île Ramsey; au S. de la baie les îles Skomer et Skokham, les rochers Grassholm, Smalls, s'avancent au delà du promontoire. Celui-ci est découpé par le fjord de Milford Haven, magnifique port naturel, aux nombreuses ramifications. Abrité par le cap Saint-Anne, il est soigneusement fortifié. Trois ports s'y cachent : Milford, Haverfordwest et Pembroke; au fond débouchent le Cleddy et se Cleddeu. — Au S. de cette rade, la baie de Freshwater, le cap Linney, précédant le cap Saint-Goven, après lequel l'ouvre la baie de Caermarthen. Evasée vers l'O., fermée à l'E. par la presqu'île de Gower que termine le cap Worms, elle a été creusée dans le bassin houiller de la Galles du S., dont les vagues ont déblayé une grande partie. Le long de la baie de Caermarthen, nous trouvons : les pointes Stackpole, Oldcastle, l'île Caldy, le pittoresque port de Tenby, la baie Saundersfoot, l'estuaire du Towy, la baie de Buwy avec les ports de Llanelly, Llwchwr ou Loughor et Buwy. La presqu'île de Gower, formée de calcaires carbonifères et de grès dévoniens, représente le S. de la cuvette du bassin houiller; le long de son point méridional, notons les pointes et baies de Porth Einon et d'Oxwich, le cap Mumble, qui abrite des vents d'O. le port de Swansea; au fond de la baie de Swansea s'ouvre l'estuaire du Neath, avec le port de ce nom; à l'E., celui d'Aberafon. Les bancs de sable de Scarweather limitent, au S.-E., la baie de Swansea. Après le Porthcawl et l'estuaire de l'Ogmore, la pointe Nash marque l'endroit où se resserre le canal de Bristol. Sur sa rive septentrionale ou sur celle de l'estuaire de la Severn, qui le continue, nous n'avons plus à signaler que les ports de Cardiff, à l'embouchure du Taf, Newport à celle de l'Usk, Chepstow à celle de la Wye.

Le canal de Bristol est le plus grand des golfes britanniques; depuis la ligne reliant les pointes extrêmes des presqu'îles de Galles et de Cornouailles jusqu'à Newnham, où la Severn devient bras de mer, il mesure, en ligne droite, plus de 350 kil. de l'O. à l'E. Si on ne le fait commencer qu'au large des pointes Saint-Goven et Haitland, vers l'île Lundy, il en a encore 250. L'usage est de laisser à l'enfoncement oriental, à partir de Cardiff, le nom de la Severn; là s'élève, au milieu du golfe, le phare de Flatholm. Le golfe de la Severn est dirigé du S.-O. au N.-E., le canal de Bristol proprement dit de l'O. à l'E., le long du massif d'Exmoor. Sur le golfe de la Severn débouche l'Avon, dans lequel la marée remonte jusqu'au grand port de Bristol. Plus bas s'ouvre l'estuaire du Weeke, de l'Axe, du Parret, la baie de Bridgewater; au pied des collines de Quantock, le port de Watchet, au pied du massif d'Exmoor, les plages de Lymouth et Ilfracombe, fréquentées des baigneurs, s'ouvrent entre des falaises ravinées et démolies par la mer. A l'O. s'évasent la petite baie Morte, au pied du cap Morte, et la baie de Barnstaple, entre la pointe Baggy et la pointe de Hartland; le port de Barnstaple est au fond de l'estuaire du Taw, celui de Bideford au fond de l'estuaire du Torridge. De la pointe de Hartland au cap Lands End se développe, face au N.-O., la côte de Cornouailles, sans accident important; citons la pointe de Sharpnose, les havres de Bude et Widemouth, la pointe Tintagell, la baie Port Isaac, la pointe Pentire, la baie de Padstow et le port de ce nom, sur l'estuaire de l'Alan, le cap Trevose, la baie de Towan ou New Quay, avec le port de ce nom, la baie Perran, le cap Saint-Agnes, la pointe

Navax, la baie Saint-Ives, avec les ports de Hayle et Saint-Ives; enfin le cap Cornwall, séparé par l'anse de White-sand du cap Lands End.

Plus encore que de ce développement côtier et de la multitude de ses ports, le caractère maritime de la Grande-Bretagne ressort de cette constatation qu'on ne pourrait trouver dans l'île entière un seul point qui soit distant de plus de 110 kil. de la mer.

Régime des eaux. — Les eaux fluviales de la Grande-Bretagne se partagent entre la mer du Nord, l'océan Atlantique, la mer d'Irlande et la Manche. D'une manière générale, on peut les répartir en trois versants : méridional ou de la Manche ; oriental ou de la mer du Nord ; occidental ou de l'Atlantique. Le premier est très peu important ; le second, drainant la région des plaines, possède la plupart des fleuves notables : Tamise, Ouse, Nen, Humber, Tees, Tyne, Tweed, Forth, Tay, Spey ; le troisième a cependant la Severn, avec l'Avon et la Wye, la Dee, la Mersey, la Ribble, l'Eden, la Clyde ; mais, en somme, sur les quatre grands bassins, un seul lui appartient. La ligne de partage des eaux entre les versants de l'E. et de l'O. n'est pas marquée en Ecosse, ni dans les Highlands, ni dans les Lowlands ; à partir des Cheviots, la chaîne Pennine la détermine ; elle suit ensuite une ligne sinueuse sur le plateau central, les collines de Cotswold et de Marlborough jusqu'au plateau crétacé de Salisbury. La démarcation n'est pas plus nette pour le versant méridional ; elle ne suit ni l'une ni l'autre des Downs, chevauche des hauteurs de Dorset à celles d'Exmoor, puis de Dartmoor, chaque rivière des Cornouailles naissant tout près de la mer opposée.

Les tributaires de la Manche sont, de l'E. à l'O. : le Rother, qui finit à Rye ; l'Ouse (50 kil.), qui passe à Lewes, sous le beau viaduc du chemin de fer de Londres à Brighton et finit à Newhaven ; l'Arun, rivière d'Arundel ; l'Itching, qui arrose Winchester et Southampton ; l'Anton ou Test, qui forme le second estuaire de Southampton ; l'Avon de Salisbury (98 kil., bassin, 1,745 kil. q.) passe à Salisbury, où il reçoit la Bourne (g.), le Wily (dr.) grossi du Nadder ; il aboutit à Christchurch, où il absorbe la Stour, venue du N.-O. Le Trent se jette dans la baie de Poole, l'Axe à Axmouth. L'Ex (89 kil.; bassin, 1,512 kil. q.) vient des coteaux d'Exmoor, passe à Twerton, Exeter, Topsham ; son estuaire est Exmouth ; elle reçoit le Culm (g.). Le Teign finit à Teignmouth. Le Dart, venue du Dartmoor, finit par un estuaire où s'élève Darmouth. Celui qu'utilisent Devonport et Plymouth reçoit le Tavy, rivière de Tavistock, et le Tamar (96 kil), principal cours d'eau de Cornouailles, navigable depuis Launceston, reliée par un canal à la baie de Bude, sur la mer septentrionale. Citons encore le Fal, ruisseau dont l'estuaire forme le port de Falmouth.

Le premier tributaire de la mer du Nord, en commençant par le S., est la Grande Stour (87 kil. ; bassin, 1,189 kil. q.), qui passe à Ashford, à Canterbury, et, grossie de la Petite Stour, se termine des deux côtés de l'île de Thanet. La Medway (71 kil. ; bassin, 1,761 kil. q.), qui débouche dans l'estuaire de la Tamise, passe à Tunbridge, Maidstone, entre Rochester, Chatham et Strood ; elle reçoit l'Eden (g.), le Beult (dr.). Son bassin comprend une partie du Weald et possède des houblonnières renommées.

La Tamise (angl. *Thames*, lat. *Tamesis*) a 346 kil. de long et réunit les eaux d'un bassin de 13,600 kil. q. s'étendant sur quatorze des comtés de l'Angleterre. Pour la régularité des contours géologiques, ce bassin rivalise avec le bassin parisien. La Tamise est formée par la jonction de deux rivières, dont l'une, le *Churn*, naît au S. de Cheltenham, et se grossit de la source de Thames Head, à 115 m. d'alt. ; l'autre, l'*Isis*, vient de l'O. Le confluent est à Cricklade, où le Churn a parcouru 32 kil. et l'Isis 16 kil. La Tamise, se dirigeant vers l'E., passe à Lechdale, où elle commence à porter bateau ; à Oxford, où elle se renforce du Cherwell venu du N., descend au S. par Abingdon et Dorchester jusqu'à Reading, où elle reprend la direction de l'E., mais en décrivant des sinuosités. Elle baigne Maidenhead, Windsor, Kingston, Londres, Greenwich, Woolwich, Gravesend et débouche dans la mer du Nord au large de Shernen ; on fixe son embouchure au banc de sable et au phare de Nore. En ce point elle a près de 10 kil. de large. Son régime hydrographique est très régulier en raison de l'égale répartition des pluies ; mais son cours est troublé par les nombreuses écluses et barrages établis par les moulins en amont de Teddington (on en compte 33 de ce point à Oxford); en sorte que de légères crues peuvent provoquer des inondations. Le débit moyen est de 37 m. c. par seconde, l'étiage de 20 m. c., le maximum de 390 m. c. Officiellement, la Tamise maritime, appelée *Poole*, commence au pont de Londres et s'étend jusqu'à une ligne menée du cap North Foreland à la pointe de Harwich. La marée remonte jusqu'à l'écluse de Teddington, à 29 kil. en amont du pont de Londres. Elle monte de 4 à 6 m. avec une vitesse de 3 à 5 kil. par heure; la profondeur jusqu'au pont de Londres est d'au moins $3^{m},6$, suffisante pour des vaisseaux de 800 tonnes. Les prairies riveraines sont à 1 m. au-dessous du niveau des hautes mers. La largeur de la Tamise est de 731 m. à Gravesend, 244 au pont de Londres. Les principaux affluents de la Tamise sont : la Coln (40 kil.), qui passe à Fairford ; la Cole (dr.) ; le Leach (g.) ; le Windrush (g.), qui passe à Witney ; l'Ennis ou Glyme (g.), qui passe à Woodstock ; le Cherwell (g.; 64 kil.), qui passe à Banbury ; l'Ock (dr.) ; la Thame (g.), venue d'Aylesbury et longeant à l'O. les Chiltern Hills ; le Kennet (dr.), venu du plateau de Marlborough par Marlborough, Hungerford, Newbury et Reading, et grossi au N. du Lambourn ; le Loddon (dr.), qui passe à Bannigstoke ; la Colne (g. ; 50 kil.), qui passe à Watford, Uxbridge, Colnbrooke et se divise en plusieurs bras ; le Wey (dr.), qui passe à Farnham, près du camp d'Aldershot, à Guildford ; la Brent (g.; 26 kil.) ; la Mole (dr.), qui vient du Weald et traverse à Dorking la chaîne des North Downs ; la New River et la Lea, qui débouchent à *Londres* (V. ce mot) ; le Roding (g.), qui passe à Ilford et Barking ; la Darent (dr.), qui passe à Seven Oaks et Dartford.

Entre les bassins de la Tamise et du Wash, la péninsule d'Estanglie est arrosée par de petits fleuves côtiers. Le Chelmer passe à Chelmsford et Maldon et reçoit à gauche le Pant, qui passe à Coggleshall et à Witham. Il débouche dans l'estuaire de Blackwater, où vient aussi se perdre la Colne, rivière de Halstead et Colchester. — La Stour passe à Sudbury et Manningtree, reçoit à gauche le Brett. — Le Deben passe à Woodbridge. — Le Waveney passe à Bungay, Beccles et Lowestoft. — Le Yare (85 kil. ; bassin, 2,291 kil. q. avec celui du Waveney), plus abondant, réunit les eaux du Blackwater et du Wensum, qui passe à Norvich ; dans son estuaire débouche la Bure.

Le golfe envasé du Wash reçoit quatre petits fleuves qui peuvent être regardés comme formant un bassin unique de près de 15,000 kil. q. : l'Ouse, le Nen, le Welland et le Witham.

L'Ouse ou Grand Ouse (230 kil. ; bassin, 7,163 kil. q.) a sa source au S.-O. du comté de Northampton ; la direction générale de son cours, très sinueux, est le N.-E. ; il arrose Buckingham, Bedford, Newport, Huntington, Saint-Ives, Ely, où il s'unit au Petit Ouse, et prend la direction N. Il débouche dans le Wash, en amont de Kings Lynn. Il détache un bras gauche que rejoint le Vieux Nen, et coule à l'E. de la région des *Fens* (V. le § *Orographie*). Il est navigable pendant 115 kil. Ses principaux affluents sont : le Tove (g.); l'Ouzel (dr.); l'Ivel (dr.), qui passe à Hitchin et Biggleswade ; le Cam (dr.), rivière de Cambridge ; le Lark (dr.), qui passe à Bury-Saint-Edmunds ; le Petit Ouse (dr., 50 kil.), grossi lui-même de l'Ixworth et du Thet, lequel baigne Thetford, ville déchue, jadis capitale de l'Estanglie ; le Stoke ou Wissey (dr.) ; le Naron Setchy (dr.)

Le Nen (159 kil.; bassin, 2,732 kil. q.) arrose le comté de Northampton et son chef-lieu, passe à Wellingborough, près de Fotheringay, à Peterborough; là il se divise en trois bras: Old Nen; New River, canalisé, qui rejoint le précédent en aval de Wisbeach; Shire Dain, qui le rejoint à Sutton Bridge. Navigable depuis Northampton, le Nen n'a qu'un affluent notable: l'Ise (g., 40 kil.).

Le Welland (116 kil.; bassin, 1,968 k. q.) sépare le Northampton du Leicestershire, traverse des landes, terre classique de la chasse au renard, baigne Stamford, Spalding; son cours inférieur est canalisé. Il reçoit à gauche le Glen.

Le Witham (103 kil.; bassin, 2,795 k. q.) décrit, dans le comté de Lincoln, une grande courbe au sommet de laquelle est Lincoln; il arrose en amont Grantham, grand centre de chasse; en aval Boston, reçoit à gauche le Bain.

L'estuaire de l'Humber, long de 60 kil., est le déversoir commun de la Trent et de l'Ouse. Il reçoit, en outre, deux rivières insignifiantes: au S., le New Ancholme, qui passe à Glamford Briggs; au N., le Hull, qui passe à Beverley et Hull. Ce bassin est le plus vaste de la Grande-Bretagne; il mesure 24,068 kil. q., près du double de celui de la Tamise. C'est entre ces deux bassins que s'est disputée la prépondérance politique en l'Angleterre; York fut longtemps la rivale de Londres. — Le bassin de l'Humber a ceci de particulier qu'il est plus large que long; son grand axe n'est pas orienté dans le même sens que son versant; de la chaîne qui le ferme et d'où découlent ses cours d'eau jusqu'à la mer, il n'y a que 140 kil., tandis que, du N. au S., on en mesure 240. Les collines parallèles au littoral obligent les eaux à couler dans le même sens, jusqu'à la brèche ouverte au milieu par l'estuaire de l'Humber. Nettement délimité à l'O. par la chaîne Pennine, le bassin l'est à peine au S.-O. et au S. par les hauteurs du Staffordshire et du plateau central; mieux au N. par celles du North York. Les York et Lincoln Wolds, des deux côtés de l'estuaire, l'isolent du rivage. Derrière ce rempart, les eaux s'etaient accumulées en un lac dont elles ont rongé le barrage pour s'ouvrir le fossé de l'Humber. Dans ce lac débouchaient l'Ouse, le Don et la Trent: une plaine basse en indique l'emplacement; les collines d'Axholme, de Wrood, de Cromle, sont d'anciennes îles; le marécage au milieu duquel elles s'élèvent fut desséché sous la direction des Hollandais, colmaté et drainé. Les deux rivières principales du bassin de l'Humber sont la Trent et l'Ouse.

La Trent (269 kil.; bassin de 13,000 kil. q.) naît à 200 m. d'alt. au N. du comté de Stafford, qu'elle traverse du N. au S., avant de s'incurver vers le N.-E., à partir de Burton. Elle passe dans la grande agglomération humaine du district des poteries, près de Hanley, Shelton, entre Stoke-upon-Trent et Fenton, se grossit à droite du Lyme qui baigne Newcastle-under-Lyme, rentre dans une région de vertes campagnes, passe à Stone, près de Stafford, que traverse son affluent (dr.), la Sow, grossie elle-même du Pent; la Trent passe ensuite à Rugeley, reçoit la Tame, passe à Burton, Long Eatow, Nottingham, Newark, Gainsborough. Ses principaux affluents sont, après la Sow: la Tame (dr.), rivière de Birmingham, qui passe ensuite à Tamworth et dont les petits affluents arrosent les autres cités du bassin houiller et manufacturier de Birmingham, West-Bromwich, Wednesbury, Walsall, etc.; le Dover (g.) qui limite à l'E. le comté de Derby; la Derwent (g.), artère du comté de Derby, descendu du High Peak, passe aux châteaux de Chatworth et de Haddon Hall, à Belper, Duffield et Derby; son affluent, la Wye, parcourt une des vallées les plus pittoresques de l'Angleterre, qui fait la fortune de la station balnéaire de Buxton; le Soar (dr.), rivière du plateau central, arrose Leicester, Mount Sorrel et Loughborough, et reçoit à droite le Wreak qui passe à Melton Mowbray; l'Idle (g.), le dernier affluent notable e la Trent, achève son cours dans les canaux de l'ancien marais d'Axholme, mais parcourt d'abord une jolie vallée, où fut la forêt de Sherwood, asile du légendaire Robin Hood, et baigne Mansfield et East-Redford.

L'Ouse du Yorkshire a 211 kil. de long. et un bassin de 10,895 kil. q. Il est formé par le Swale et l'Ure, également issus de la chaîne Pennine, et descendus parallèlement vers le S.-E.; le Swale passe près de Richmond, reçoit le Bedale Beck (dr.), le Wisk et le Cod (g.). L'Ure passe à Hawes, Leybourn, Ripon, Boroughbridge, reçoit le Coverdale, le Spruce, le Ripon et le Sheel; la jonction a lieu près d'Aldborough. L'Ouse passe ensuite à York, Cawooch Selby, Goole; il est navigable jusqu'à York pour des vaisseaux, soit sur 70 kil. environ. Les principaux affluents sont: le Nidd (dr) qui passe à Pateley Bridge, Ripley Knaresborough, Marston Moor; la Foss (g.); le Wharfe (dr.) descendu du Whernside, passant à Ilkley, Otley, Tadcaster et grossi du Washburne (g.); le Derwent (g.), né tout près de la côte dans les York Moors, dont il collige les eaux (que lui apporte le Kye, grossi des ruisseaux de Riccal, Kirby, Seven) et passant ensuite à New Malton; l'Aire (dr.) qui passe à Skipton, Keighley, Ringley, Shipley, au N. de Bradford, à Leeds, à Ferrybridge, au N. de Pontefract, à Snaith, et se grossit à dr. du Calder qui passe à Halifax, Dewsbury, Wakefield; le Don (dr., 90 kil.), né près de Penistone, qui arrose Sheffield, Rotherham, Doncaster, reçoit du S. le Rother, du N.-O. le Dearne et le Went et achève son cours canalisé à travers l'ancien lac, puis marécage, asséché par les Hollandais. C'est la région du Goole Moor et le Don inférieur s'appelle Goole Canal.

Au N. du bassin de l'Humber, l'Angleterre, de plus en plus resserrée, n'a plus que de petits fleuves côtiers. La Derwent et l'Esk sont insignifiants. — La Tees (127 kil.; bassin, 1,927 kil. q.) descend du Crossfell, traverse une vallée pittoresque, le Teesdale, passe à Middleton, Barnard Castle, près de Darhington et de Stockton et finit à Middlesborough; deux brise-lames de 3,292 m. en protègent l'entrée. Elle sépare les comtés d'York et de Durham. — La Wear (105 kil.; bassin, 1,181 kil. q.) parcourt après une série de défilés un bassin houiller; elle arrose Bishop, Auckland, Durham, Chester-le-Street et finit à Sunderland. — La Tyne (117 kil.; bassin, 2,727 kil. q.), formée par la jonction de la Tyne du N., née sur la frontière écossaise, et de la Tyne du S., née au Crossfell. Elles fusionnent à Hexham, entre les grandes villes de Newcasle, Gateshead, North et South Shillds, et finit à Tynemouth. Son principal affluent est la Reed venue du Carterfell qui passe à Bellingham. Le bassin supérieur de la Tyne est une région pittoresque et couverte de vieux castels; le bassin inférieur est une vaste cité houillère et manufacturière. — Le Wansbeck passe à Morpeth; le Coquet passe à Rothbury; l'Aln à Alnwick; ces trois derniers ruisseaux descendent des monts Cheviots.

La Tweed (169 kil.; bassin, 4,849 kil. q.) est le fleuve des Cheviots; il naît au N. du Hartfell, contourne le Broadlaw, passe à Peebles, Innerleithen, Galashiels, Melrose, Roxburgh, Kelso, Coldstream, Benvick, formant entre les deux dernières villes la frontière anglo-écossaise. Elle roule deux fois autant d'eau que la Tamise, 70 m. c. par seconde. Ses principaux affluents sont: le Yarrow (dr.), qui passe à Selkirk et reçoit les eaux du val d'Ettrick; le Teviot (dr.), qui passe à Hawick et reçoit à dr. le Jed, rivière de Jedbugh; le Till (dr.), rivière anglaise; le Blackader (g.), grossi du Whiteader. Les vals supérieurs ou *dale* de la Tweed, du Garrow, d'Ettrick, du Teviot formèrent autant de districts historiques dans ce *border*, marche frontière, troublé pendant des siècles par les guerres et les brigandages. — Au N. des Cheviots, les petits tributaires du golfe du Forth sont la Tyne, l'Esk, le Leith, l'Almond, l'Avon, le Carron. — Le Forth est un des deux fleuves des Lowlands; né au pied du Ben Lomond, il forme le loch Ard, coule vers l'E., décrivant de nombreuses sinuosités depuis les landes d'Aberfoyle; passe à Stirling,

Alloa, Kincardine; son principal affluent est le Teith (g.), qui lui apporte les eaux du romantique loch Katrine (16 kil. de long., 3 de larg., 11 kil. q., 146 m. de profondeur, sorte de miniature du lac de Lucerne dont un aqueduc conduit les eaux à Glasgow) et des lochs Achray, Vennacher, Voil et Lubnaig; le Goodie Water qui déverse celles du loch Menteith; l'Allan, venu des collines d'Ochill.—Au N. de la presqu'île de Fife, arrosée par l'Orr et l'Eden (V. Fife) et riveraine du lac Leven, s'étend le bassin du Tay.

Le Tay (203 kil.; bassin 5,825 kil. q.) n'est pas seulement le premier fleuve d'Ecosse; c'est, pour le volume des eaux, le premier de la Grande-Bretagne; son débit moyen atteint 123 m. c. par seconde. Il naît au pied du Ben Lui, forme le loch Dochart; le grand loch Tay passe à Aberfeldy, Dunkeld, près de Scone, à Perth et débouche dans le firth qui reçoit son nom. Dans son cours supérieur, c'est un torrent encaissé; il tombe à Morre, du haut d'une belle cascade. Ses principaux affluents sont le Tummel (g.) qui sort du loch Rannoch (lequel recueille les eaux des lochs Luydan et Ericht), traverse le défilé de Killiecrankie et se grossit à gauche du Garry qui passe à Blair Athol; le Bran (dr.); l'Isla (g.) qui traverse l'Angus et reçoit l'Ardle (sur lequel est Blairgowrie); l'Almont (dr.); l'Earn (dr.), sorti du loch Earn et baignant Crieff.

Les fleuves côtiers au N. du Tay sont : le Lunan; — l'Esk du S., qui passe à Brechin; — l'Esk du N.; — la Bervie; — la Dee (150 kil.), qui arrose Balmoral, Ballater, finit à Aberdeen; — le Don (125 kil.); — l'Ythan (60 kil.); — l'Ugie (32 kil.); tous dirigés de l'O. à l'E. Puis coulent du S.-O. au N.-E. : le Deveron ou Doveran (93 kil.), qui passe à Huntly, Turriff et Banff. — Le Spey (154 kil.), dont la haute vallée forme le pays de Badenoch, sauvage et romantique; il passe à Ralia, Inverallen, Knockando, reçoit à droite l'Avon. — Le Findhorn parcourt le Srathdearn. — Le Nairn déverse le loch Duntelchak et coule en plaine. — Le Ness (11 kil.) déverse le loch Ness (50 kil. q., 42 kil. de long), lequel recueille, par l'intermédiaire du loch Oich, les eaux du Garry avec ses lochs Quoich et Garry. — Le Beauley, grossi du Farar, déversoir du loch Manar. — Le Conan, déversoir des lochs Fannich et Luichart, reçoit à droite le Sheen, l'Orrin; à gauche le Garye. — Le Skin sort du loch de ce nom et reçoit à droite l'Oykill, sorti du loch Ailsh, le Carrow Water. — Le Brora, qui forme le loch Brora et reçoit le Shealg. — L'Ullie, sorti du loch Na Clar.

Les tributaires de l'océan Atlantique ne sont, pour la région des Highlands, que de petits torrents, mais qui roulent beaucoup d'eau. On en a dit les motifs. Le Thurso recueille les eaux des petits lacs de Caithness, Buard, Calder, etc. — Le Naver forme le loch Naver. — Le Torris, le loch Laoghal. — A l'O., les lochs More et Stack occupent le fond de la même fosse que le loch Shin et se déversent dans le loch Laxford; — les lochs Assynt, Nevati, Skena-Skink, Fuir, Marll se déversent dans les fjords voisins par de courts ruisseaux. — Le Carron aboutit au fjord de ce nom. — Le loch Moror, le loch Shiel, arrivent tout près de la mer. — Le Lochy, à l'extrémité méridionale du Glenmore, sort du lac Lochy, auquel aboutissent les eaux du loch Arkaig; il reçoit à droite les eaux du loch Ril, à gauche celles du Spean, descendu du loch Lagan et grossi du Roy. — Au loch Levin (maritime) aboutit le torrent de Glencoe, venu du défilé de ce nom, par où l'on passe dans la vallée du Tay, du comté d'Argyll au comté de Perth. — Dans le fjord ou loch Etive se jette l'Awe, déversoir du loch Awe (21 kil. de long, 3 à 5 kil. de large), qui reçoit l'Orchy; le lac renferme 24 îlots, dont ceux d'Inishail et Fraoch Elan.

L'estuaire de la Clyde reçoit par le Leven les eaux du loch Lomond (71 kil. q., 33 kil. de long, 7 kil. 1/2 de large au S., 200 m. de profondeur). Ce lac triangulaire, le plus célèbre d'Ecosse, renferme une quantité d'îles; la partie septentrionale, étroite et sinueuse, au pied du Ben Lomond, contraste avec la partie méridionale, aux rives presque plates. Il reçoit le Douglas, le Luss et le Fruin. —La Clyde (160 kil.; bassin, 4,100 kil. q.) n'est que le troisième fleuve d'Ecosse pour la taille et pour le volume des eaux (70 m. c. par seconde), mais son bassin est le plus peuplé. Elle sort des monts Cheviots, où s'enfonce fort avant la vallée de son affluent de droite, le Dearw, entre en plaine à Lanark, passe à Hamilton, Glasgow, Renfrew, Dumbarton. Elle reçoit à gauche l'Avon. — L'Irvine passe à Kilmarnock. — L'Ayr finit à Ayr. — Le Doon forme le lac Doon. — Le Girvan passe à Maybole. — Le Glenalla, — le Bladenoch, — le Cree, — le Fleet, arrosent la presqu'île de Galloway. — La Dee reçoit, dans le loch Ken, les eaux du Dengh (g.). — La Nith (90 kil.) est relativement importante; elle passe à Dumfries et reçoit à droite le Cluden. — L'Annan descend comme elle des Cheviots au golfe de Solway. — De même l'Esk, grossie à gauche du Liddel et du Line. Le Nithdale, l'Annandale sont les principales vallées de cette partie des Cheviots. L'Esk finit sur le sol anglais.

L'Eden est le principal cours d'eau du Cumberland; il passe à Appleby, Kirkoswald, Carlisle. On trouvera dans les art. Cumberland et Westmoreland la nomenclature détaillée des rivières et des lacs de cette pittoresque région. Le principal des petits fleuves côtiers est le Derwent, sur le versant N.; le Leven, déversoir du Winandermere, sur le versant S. Voici la liste des principaux lacs :

	Surface en hectares	Altit.	Profondeur
Windermere ou Winandermere.	2.000	41m	73m
Ulleswater..................	800	116	64
Derwentwater..............	700	70	22
Basenthwaitewater	600	65	21
Coniston	500	45	53
Wastwater................	400	62	76
Crummockwater	300	74	41
Haweswater	200	136	80

Les autres cours d'eau de ce littoral sont également fort abondants. La Lune passe à Lancastre; la Ribble (87 kil.; bassin, 1,515 kil. q.), descendue du Whernside, passe à Cliteroe et Preston.

La Mersey (690 kil.; bassin, 4,460 kil. q.) est, après la Tamise, la rivière qui porte le plus de navires; son débit, de 40 m. c. par seconde, lui permet de faire mouvoir une foule de manufactures. Nul autre fleuve du monde n'a un rôle industriel plus considérable. Formée par la réunion du Goyt et de l'Etherow, descendu de la chaîne Pennine, elle passe à Stockport, où elle reçoit le Tame, sépare jusqu'à la mer les comtés de Lancastre et de Chester, baignant Warrington, Runcorn, où commence l'estuaire (V. le § *Côtes*). Elle reçoit à droite l'Irwell, venu de Manchester, à gauche le Bollin et le Weaver.

La Dee (129 kil.; bassin, 2,105 kil. q.), forme le lac Bala, coule vers l'E., puis se replie au N.; elle passe à Corwen, à Llangollen et à Chester. — Les fleuves côtiers du pays de Galles sont : au N., le Clwyd, qui passe à Ruthun et reçoit l'Elwy; — le Conway, qui passe à Llanrwst; — à l'O., le Dovey; — le Rheidal; — l'Ystwyth; — le Teifi, qui passe à Tregaron et Cardigan; — au S., le Cleddy; — le Cleddeu; — le Taf; — le Towy, qui passe à Llanberry et Caermarthen et reçoit le Cothi (dr.) et le Gwili (dr.); — l'Amman; — le Tawe; — le Neath; — le Llunfy; — le Taf; — le Ramney; — l'Ebn : ces derniers arrosant le bassin houiller et minier du Glamorgan et du Monmouthshire. — L'Usk est un peu plus considérable; il passe à Brecknock, Llanelly, Abergavenny, Caerleon et Newport. — La Wye est un véritable petit fleuve, bien qu'on l'annexe à la Severn, parce qu'elle se jette dans son estuaire. Elle naît au Plynlimmon, descend au S.-E. par une vallée sauvage, tourne vers l'E., et après Hereford, au S., baignant Monmouth

et Chepstow. Son cours, torrentiel dans la partie supérieure, est ensuite extrêmement sinueux. Ses principaux affluents sont : l'Elan (dr.) ; l'Ithon (g.) ; le Lug (g.), qui passe à Leominster ; le Monnou (dr.).

La Severn a 299 kil. de long. et draine 21,027 kil. q. (en comptant les bassins de la Wye, de l'Usk et de l'Avon), ce qui en fait le second fleuve de l'Angleterre. Elle décrit une ample courbe vers l'E. Descendue du Plynlimmon, elle passe à Llanidloes, près de Montgomery, à Welshpool où elle devient navigable (pendant 244 kil.), traverse la plaine alluviale de Shrewsbury et coule entre de jolies collines boisées, passe à Broseley, Bridgenorth, Bewdley, Worcester, Tewkesbury, Gloucester et Newnham. Un canal latéral amène les bateaux de 300 tonnes à Gloucester. Un pont de 1,269 m. franchit la Severn près de son embouchure ; un tunnel de 7,200 m. passe au-dessous dans la région maritime. Les principaux affluents de la Severn sont : le Vyrnwy (g.) ; le Roden (g.), qui passe à Wem ; le Stour (g.) qui naît près de Wolverhampton, passe à Stombridge et Kidderminster ; le Teme (dr.) qui vient de la forêt de Radnor, passe à Ludlow et Tenbury ; l'Avon ou Upper Avon qui naît sur le plateau central, près de Naseby, passe à Rugby, près de Kenilworth, entre Warwick et Leamington, à Stratford-upon-Avon, à Evesham. — Dans l'estuaire se jette un autre Avon (Lower Avon) qui passe à Malmesbury, Bradford, Bath, Bristol et Clifton.

Des fleuves côtiers de la péninsule de Cornouailles, aucun n'a d'importance. Par ordre, il faut nommer : l'Axe qui passe à Shepton Mallet et à Wells ; — la Brue qui passe à Glastonbury ; — le Parret (61 kil. ; bassin 1,453 kil. q.) qui passe à Bridgewater, reçoit le Yeo (dr.) et le Tone (g.) lequel passe à Taunton ; — le Taw, qui baigne Barnstaple ; — le Torridge, qui passe à Torrington et Bideford ; — enfin l'Alan, qui passe près de Bodmin.

Climat. — Le climat de l'archipel britannique est un type de climat insulaire, caractérisé par une température douce, égale et humide. L'influence du gulf-stream renforce encore l'action habituelle de l'Océan ; ces eaux tièdes entretiennent une chaleur humide qui élève beaucoup la température moyenne, particulièrement sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne et en Irlande. On en jugera par ce fait que la température moyenne de l'Irlande par 52° lat. N. est aussi haute qu'aux États-Unis par 38° lat. N., à 1,540 kil. plus près de l'équateur. L'écart est encore plus grand pour la température de l'hiver ; celle du N. de l'Écosse, sur la côte occidentale du comté de Sutherland, est la même qu'en Amérique à 20 degrés (2,200 kil.) plus au S. La température s'abaisse rarement au-dessous de 0. L'écart entre le maximum et le minimum n'atteint, à Londres, que 35° ; dans la Cornouailles que 28° centigr. Dans le mois de janvier, les variations sont à peine de 14° à Londres ; dans le mois de mài, de 20°. Le climat est exceptionnellement doux, sauf naturellement dans les montagnes ; on peut labourer la terre et semer pendant l'hiver, et laisser le bétail dans les pâturages, à l'air libre. Le phénomène caractéristique, c'est la différence entre les la côte occidentale et la plaine orientale de la Grande-Bretagne, en ce qui concerne la température hivernale. Un simple coup d'œil, jeté sur la carte des lignes isothermiques, suffit à s'en assurer. Le littoral atlantique subit directement l'influence du gulf-stream ; il en résulte que la température, en hiver, est la même sur toute cette côte, et partant plus élevée qu'à l'extérieur ou sur la côte orientale. La courbe de + 4° de chaleur moyenne, en hiver, suit la côte de la Manche depuis Brighton, passe à l'embouchure de la Severn, à Liverpool, à Dumbarton, à Inverary, au pied du cap Wrath et à Thurso. Les péninsules du pays de Galles et de Cornouailles, plus soumises encore à l'influence maritime, ont une température hivernale moyenne de + 5° et + 6°. Au contraire, à l'intérieur, elle tombe au-dessous de + 3°. La moyenne de janvier est + 2°,3 à Londres, + 2°,8 à Oxford, + 3°,9 à Gosport (île de Wight), + 4°,4 à Liverpool, + 5°,9 à Penzance. En somme, la température de l'hiver dépend, non point de la latitude exprimant la distance au pôle, mais de la longitude, exprimant la distance à l'Océan. Sur une longueur de 900 kil. du N. au S., le climat d'hiver reste le même ; il est bien plus froid sur les bords de la Tamise que dans les îles Hébrides. Il en résulte que l'acclimatement d'un Anglais en Écosse ou réciproquement est très facile, alors que, pour une différence de latitude moindre, il est souvent difficile. Durant l'été, l'influence nivelante du gulf-stream s'efface ou même s'exerce en sens inverse ; les eaux océaniques sont moins chaudes maintenant que l'atmosphère ; elles modèrent la température. Celle-ci est plus haute dans l'intérieur de la Grande-Bretagne que sur le bord de la mer, et elle décroît régulièrement du S. au N., selon la latitude. Elle est de + 18° dans le bassin moyen et supérieur de la Tamise, à Bristol ; de + 17° dans une zone qui entoure celle-ci, depuis la Wye jusqu'à Cambridge ; l'isotherme estival de + 16° passe au N. de la baie de Cardigan et au S. de l'Humber ; celui de + 15° passe à Ayr et à Berwick ; celui de + 14° au S. de l'île de Skye et à Aberdeen ; celui de + 13° au N. de la côte écossaise ; celui de + 12° aux îles Orcades. La douceur du climat explique, autant que son humidité, l'éternelle verdure des prairies anglaises et la fertilité du sol. Cependant la température des mois d'été n'étant pas très haute si des plantes délicates peuvent prospérer, si le myrte, peut pousser presque partout en pleine terre et les cactus jusqu'aux Hébrides, les fruits du Midi, qui ont besoin d'une somme totale de chaleur, ne mûrissent guère ; même en Cornouailles, les abricots, les prunes et les raisins ne sont bons à manger que dans les années exceptionnellement sèches ; aux Orcades, les légumes ne mûrissent pas. A n'envisager que la température moyenne, l'ensemble de la Grande-Bretagne accuse une moyenne de + 8° 3/4 ; la différence du S. au N. est de 3° environ, + 4° sous le 50e degré et + 11° sous le 59e ; mais, dans la région centrale, du 54° au 57° lat. N., elle est nulle. Sous la même latitude, elle atteint, en Irlande, + 9° 1/2. La différence entre la moyenne estivale et la moyenne hivernale, dans les deux îles, est de 9 à 11°.

Les vents dominants sont ceux du S.-O. et du N.-E., surtout les premiers. Au printemps, lorsque la masse continentale n'est pas encore échauffée, les vents froids du N. et de l'E. sont les plus fréquents. En été et en automne, les vents doux et humides du S.-O. prévalent à leur tour. Les vents du N.-E. traversant une grande largeur de mer se chargent d'humidité ; ceux d'E. sont tout à fait continentaux. Mais, en raison de leur froideur, ils peuvent dans l'atmosphère humide de l'archipel provoquer des condensations et des chutes de pluie ou de neige, spécialement en Écosse. La chaîne de hauteurs qui traverse la Grande-Bretagne du N. au S. détermine de grandes différences entre le littoral ocidental et la plaine orientale ; celle-ci, exposée aux vents d'E., participe du climat continental, tandis que les rivages atlantiques appartiennent tout à fait au climat maritime. Il en résulte que la chute d'eau est très inégale ; néanmoins, elle est partout suffisante pour bien arroser le pays. Elle est inférieure à 650 millim. par an sur toute la côte orientale, dans le bassin de Londres, l'Estanglie ; elle n'atteint pas 750 millim. dans les bassins supérieurs de la Tamise, du Trent, sur la moyenne Severn. Elle les dépasse dans tout le bassin de la Manche, le pays de Galles, à l'O. de la chaîne Pennine, dans les Cheviots, le bassin de la Clyde, les Highlands. La moyenne annuelle est de 600 millim. pour la plaine anglaise, de 660 millim. sur la côte orientale de l'Écosse, de 1,016 millim. pour l'ensemble de la zone montagneuse. Partout où une montagne arrête directement le vent marin, les chutes d'eau sont très fortes : au pied du Dartmoor, de la chaîne centrale du pays de Galles, au S. des monts Cumbriens, à l'O. des Highlands. Dans ces parages, il tombe souvent plus de 2 m. d'eau par an, parfois jusqu'à 5 m. ; à Glencoe, il tombe 3m30 de pluie par an ; sur les pentes du Ben Nevis, 3m80. Au Stye-

pass, dans les monts Cumbriens, le total atteint 5m70. On comprend l'abondance des rivières écossaises, cumbriennes et galloises, et la puissance des érosions exercées sur les *glens*, aussi bien que la masse des anciens glaciers. La moyenne générale de la pluie est sensiblement plus forte qu'en France, de 75 millim. environ. Mais l'humidité due à l'atmosphère marine restreint beaucoup l'évaporation. L'écoulement des eaux se fait très régulièrement, ou, lorsqu'elles ne s'amassent pas en lacs, elles forment des tourbières. Le nombre des jours de pluie est de 228 à Liverpool, 180 à Londres. Mais on se tromperait singulièrement si on en concluait que les autres jours sont beaux. Le brouillard est l'apanage de l'Angleterre; la pâleur du soleil, trop souvent invisible, consterne les étrangers. Dans les grandes villes, les fumées des usines s'ajoutant au brouillard l'amènent à une telle densité que, souvent, on n'y voit pas à un pas devant soi; en déc. 1873, au marché de Smithfield (Londres), on vit même des bestiaux étouffés par le brouillard qui les empêchait de respirer. Moins noirs, ceux des Highlands ne sont pas moins denses. « L'Écosse est par excellence le pays du brouillard ; c'est là que les héros d'Ossian, grandis eux-mêmes par la brume, apparaissent et disparaissent comme des ombres fugitives. Dans les chants des bardes, Skye est l'île des Nuées, Mull est l'île Sombre, et les navigateurs normands avaient donné le nom de Libersee ou mer Visqueuse aux parages des Orcades. Les Gaëls comptaient cinq éléments primitifs : à l'eau, à la terre, à l'air et au feu des peuples méridionaux, ils ajoutaient le brouillard. » (E. Reclus.) Sur les montagnes, la neige séjourne plusieurs mois, mais nulle part les sommets ne sont assez élevés pour la conserver toute l'année.

Rappelons enfin que la pointe septentrionale de l'Ecosse, et surtout les archipels des Orcades et des Shetland, se rapprochent de la zone boréale. L'inégalité des jours et des nuits est extrême. En été, on peut lire à minuit ; en hiver, le soleil ne luit que quelques heures. Sur la situation générale des îles britanniques comparées au reste de l'Europe, V. l'art. Europe.

Flore et Faune. — On trouvera dans l'art. Europe les renseignements généraux sur la flore de la Grande-Bretagne; elle appartient à la région forestière; les Highlands se rattachent à la zone scandinave, le reste de l'archipel à la zone baltique. Cette flore est celle du continent européen, et on distingue dans l'île quatre flores locales, correspondant aux terrains géologiques et aux liaisons qui existèrent avec telle ou telle partie du continent. La presqu'île Cornique et le S. du pays de Galles ont sensiblement la même flore que la Bretagne française. Les terrains crétacés du S.-E. ont la flore de la France septentrionale. Durant la période glaciaire, les plantes norvégiennes immigrèrent. Depuis, la flore de l'Europe centrale s'est introduite et a refoulé les autres vers l'O. Les fruits du Midi ne mûrissent qu'en espalier; les arbres verts, tels que les myrtes, croissent partout à l'air libre ; dans la Cornouailles prospèrent les cactacées, l'aloès, le camélia. La flore des rivages de l'Ecosse septentrionale, des Orcades et des Shetland se rattache au type boréal. Les algues connues sous le nom de *dulse* (*Rodomenia palmata*, *Iridæa edulis*, etc.) sont une ressource précieuse et servent de nourriture.

La faune est celle de l'Europe et de la sous-région européenne (V. Europe et Géographie, § *Zoologie*). Les grands mammifères sauvages ont disparu, l'aurochs, l'ours, le loup, le sanglier. On conserve le renard pour les chasses, de même les daims et les chevreuils. Il existe encore des cerfs sauvages dans l'Exmoor. Le renne, commun au XIIe siècle dans le comté de Caithness, n'existe plus; les parcs de chasse renferment des bœufs sauvages, des aurochs importés de Lithuanie, des élans, des bisons, des cerfs wapitis achetés en Amérique, des rennes venus de Laponie et acclimatés. Le castor, qui avait disparu, a été réimporté dans l'île de Bute. Les carnivores sont rares; les principaux sont : le renard, le blaireau, la loutre, le putois, la belette, la martre et le chat sauvage, jadis commun dans les Highlands. Les lièvres, les lapins, les écureuils, les marmottes, les souris, les rats, sont abondants. Les oiseaux les plus intéressants sont le faisan, la perdrix, le tétras capercailzie, importé de Suède, et surtout la grouse rouge, gloire des landes écossaises. La cigogne s'aventure rarement dans l'île; le rossignol y pénètre jusqu'au Yorkshire. Le coq de bruyère et l'outarde ont disparu depuis le moyen âge. Des reptiles, un seul est venimeux, la vipère. La faune des îles est beaucoup plus pauvre. Ses échantillons les plus curieux sont les poneys des Shetland et les oiseaux de mer, pétrel (*Procellaria glacialis*), fous de Bassan, etc.; l'*Alca impennis* des Orcades s'est éteint en ce siècle. La faune fluviale et marine est très riche (V. le § *Pêche*).

IV. ANTHROPOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE (V. Angleterre).

V. DÉMOGRAPHIE.— Population. — Le recensement du 5 avr. 1891 a constaté dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande une population totale de 37,879,285 hab. Voici depuis le commencement du siècle les chiffres donnés par les recensements précédents pour chacune des parties du Royaume-Uni :

ANNÉES	ANGLETERRE et PAYS DE GALLES	ÉCOSSE	IRLANDE
1801	8.892.536	1.608.420	5.395.456
1811	10.164.256	1.805.864	5.397.856
1821	12.002.336	2.091.521	6.801.827
1831	13.896.797	2.364.386	7.767.401
1841	15.914.148	2.620.184	8.175.124
1851	17.927.609	2.888.742	6.552.385
1861	20.066.224	3.062.294	5.798.564
1871	22.712.266	3.360.018	5.412.377
1881	25.974.439	3 735.573	5.174.836
1891	29.001.018	4.025.647	4.704.750

Ces chiffres attestent le progrès continu des deux parties de la Grande-Bretagne et la décadence de la population irlandaise, très rapide depuis le milieu du siècle. Les raisons de ce dernier fait seront exposées dans l'art. Irlande. Pour nous en tenir à la Grande-Bretagne, sa population double en cinquante ans ; la progression est plus rapide en Angleterre qu'en Ecosse, ce qui s'explique par la dépopulation des Highlands (V. Ecosse). En 1891, la population totale de la Grande-Bretagne était de 33,026,665 hab. auxquels on pourrait ajouter les 55,598 de l'île de Man. Dans le chiffre de l'Angleterre est comprise la population du pays de Galles qui était en 1891 de 1,360,513 et augmente un peu moins vite que celle de l'Angleterre proprement dite.

Voici le tableau de l'accroissement ou de la diminution constatée lors de chaque recensement par 1,000 hab. de chacune des parties du Royaume-Uni, dans les cinquante dernières années :

ANNÉES	ANGLETERRE et PAYS DE GALLES	ÉCOSSE	IRLANDE
1851	+ 126	+ 102	— 198
1861	+ 119	+ 60	— 115
1871	+ 132	+ 97	— 66
1881	+ 144	+ 112	— 44
1891	+ 116	+ 78	— 91

Voici pour la même période la proportion pour 1,000 des habitants de chaque partie du Royaume-Uni, y compris les dépendances immédiates :

DÉSIGNATION	1841	1851	1861	1871	1881	1891
Angleterre	554	610	646	675	698	726
Pays de Galles	34	36	38	38	38	41
Ecosse	97	104	104	106	106	106
Irlande	302	237	198	146	146	124
Man	2	2	2	2	2	1
Iles anglo-normandes	3	3	3	3	3	2
Soldats et marins absents	8	8	9	6	7	—

Ce tableau accuse mieux que tout autre la prépondérance croissante de l'Angleterre dans le Royaume-Uni. En 1801, le contingent irlandais représentait plus du tiers de la population totale, en 1891 moins du huitième.

On trouvera ailleurs (V. Ecosse et Irlande) les détails relatifs à la manière dont se répartissent les variations de la population selon les régions et les comtés. Pour l'Angleterre et le pays de Galles, nous les donnons ici. De 1881 à 1891, la population spécifique a augmenté de 117 pour 1000 en Angleterre, 116 pour 1000 dans le pays de Galles. Cet accroissement s'est réparti d'une manière très inégale entre les comtés. Les moins peuplés tendent à se dépeupler, accusant de fortes diminutions ; tandis que la densité croît rapidement dans les grandes agglomérations.

COMTÉS	POPULATION en 1881	POPULATION en 1891	ACCROISSEMENT pour 1000	OU DIMINUTION pour 1000
Bedford	149.567	160.729	75	
Berks	218.363	238.446	92	
Buckingham	176.155	185.190	51	
Cambridge	185.706	188.362	17	
Chester	644.040	730.052	134	
Cornouailles	330.686	322.589		— 24
Cumberland	250.647	266.550	63	
Derby	461.746	527.886	143	
Devon	603.654	631.767	47	
Dorset	190.969	194.487	18	
Durham	867.576	1.016.449	172	
Essex	576.434	785.399	363	
Gloucester	572.341	599.974	48	
Hampshire	593.465	690.886	163	
Hereford	121.249	115.986		— 43
Hertford	203.140	220.125	84	
Huntingdon	59.491	57.772		— 29
Kent	977.706	1.142.281	168	
Lancastre	3.454.438	3.926.798	137	
Leicester	321.430	373.693	163	
Lincoln	469.919	472.778	6	
Middlesex	2.920.485	3.251.703	113	
Monmouth	211.172	252.260	195	
Norfolk	444.637	456.474	27	
Northampton	272 558	302.184	109	
Northumberland	433.711	506.096	167	
Nottingham	391.815	445.599	137	
Oxford	179.559	185.938	36	
Rutland	21.434	20.659		— 36
Shropshire	248.022	236.324		— 47
Somerset	469.109	484.326	32	
Stadford	981.009	1.083.273	104	
Suffolk	356.893	369.351	35	
Surrey	1.436.899	1.730.871	205	
Sussex	490.505	550.442	122	
Warwick	737.339	805.070	92	
Westmoreland	64.191	66.098	30	
Wilts	258.970	264.969	23	
Worcester	380.283	413.756	88	
York — East Riding	365.011	399.412	94	
York — North Riding	346.317	368.237	63	
York — West Riding	2.175.293	2.441.164	122	
Total pour l'Angleterre	24.613.934	27.482.104	117	
Anglesey	51.416	50.079		— 26
Brecon	57.746	57.031		— 12
Cardigan	70.270	62.596		— 109
Caermarthen	124.864	130.574	46	
Denbigh	119.349	118.225		— 9
	111.957	117.950	54	
Flint	80.441	77.189		— 40
Glamorgan	511.433	687.147	344	
Merioneth	51.967	49.204		— 53
Montgomery	65.710	58.003		— 117
Pembroke	91.824	89.125		— 29
Radnor	23.528	21.791		— 74
Total pour le pays de Galles	1.360.505	1.518.914	116	
Total général	25.974.439	29.001.018	116,5	

Sur 52 comtés, 38 augmentent, 14 diminuent. Les plus forts écarts se trouvent dans le pays de Galles, où le Glamorgan a gagné 344 pour 1000, tandis que le Montgomery a perdu 117 pour 1000. Le plus fort gain relatif est celui de l'Essex, contigu à Londres. La population spécifique a passé de 172 hab. par kil. q. en 1881, à 192 en 1891. En dehors du petit comté urbain de Middlesex, où elle atteint 4,436 hab. par kil. q. et gagne (de 1881 à 1891) 457 hab. par kil. q., on trouve 891 dans le Surrey, qui en gagne en dix ans 159; dans le Lancashire 803 avec un gain de 97 par kil. q.; vient ensuite le Durham avec 388 seulement et une plus-value de 57, puis le Stafford avec 358 (plus-value, 34 par kil. q.), le Warwick avec 351 (plus-value, 31 hab. par kil. q.), le Glamorgan, qui arrive à 328, gagnant 88 hab. par kil. q. depuis 1881, etc. Les comtés où la densité de la population est la plus faible sont ceux de Radnor (19 hab. par kil. q. au lieu de 21 en 1881). Montgomery (29 hab. par kil. q. au lieu de 32 en 1881), Brecon (31 hab. par kil. q. comme en 1881), Merioneth (32 hab. par kil. q. au lieu de 33 en 1881), Westmoreland (32 hab. par kil. q. au lieu de 31 en 1881), c.-à-d. les régions montagneuses de l'O., pays de Galles et monts Cumbriens. On pourra, par la comparaison avec l'Ecosse, s'assurer qu'elle a des régions bien plus dépeuplées ; dans le comté d'Inverness, la population tombe à 8 hab. par kil. q.; dans ceux d'Argyll et de Ross et Cromarty, elle n'est que de 9; il est vrai que les comtés renfermant Edimbourg et Glasgow (Edimbourg, Lanark et Renfrew), elle atteint 463 et 458. La moyenne est, en 1891, de 51 hab. par kil. q., contre 47 en 1881. En Irlande, on ne trouve ni les déserts de la Haute-Ecosse, ni les agglomérations urbaines de la Tamise, de la Mersey ou de la Clyde. Après le comté urbain de Dublin, qui a 457 hab. par kil. q., la plus forte densité est celle du comté d'Antrim, 147 hab. par kil. q. La plus faible est celle du comté de Wicklow, 31 hab. par kil. q. La moyenne est, en 1891, de 55 hab. par kil. q., contre 61 en 1881.

La densité de la population anglaise est donc plus que triple de celle de la population écossaise ou irlandaise, et l'Irlande voit décroître chaque année l'avance que ses plaines fertiles lui donnaient sur l'Ecosse. En 1801, la densité était, en Angleterre, de 54 hab. par kil. q. ; en Ecosse, de 20 seulement; en Irlande, elle atteignait 64. En 1841, l'Angleterre a pris la tête avec une densité de 105 hab. par k. q., mais l'Irlande la serre de près avec 97 hab. par kil. q., tandis que l'Ecosse n'en a que 33.

Population urbaine et rurale. — Si maintenant nous examinons chaque catégorie de populations rurale et urbaine, nous constatons les chiffres suivants :

1° *Angleterre et pays de Galles.*

		Proportion (pour 1000)	Accroissement de 1881 à 1891 (pour 1000)
Population rurale...	8.198.248	283	34
— urbaine..	20.802.770	717	153

La population urbaine se répartit comme suit :

		Proportion pour 1000	Accroissement pour 1000
6 villes de plus de 250.000 âmes	6.375.645	220	91
18 — 100 à 250.000 —	2.793.625	96	191
38 — 50 à 100.000 —	2.610.976	90	229
120 — 20 à 50.000 —	3.655.025	126	225
176 — 10 à 20.000 —	2.391.076	83	189
453 — 3 à 10.000 —	2.609.141	89	96
195 — de moins de 3.000 —	367.282	13	26
1.006 villes.	20.802.770	717	153

Il résulte de ces chiffres que la population urbaine représente plus des 5/7 de la population totale. La formidable agglomération londonienne possédait, en 1891, le septième de la population de l'Angleterre ou, même en y comprenant les faubourgs, le septième de la population du Royaume-Uni. On y recensa, en 1891, dans la ville proprement dite, 4,211,056 hab. contre 3,815,544 recensés en 1881 ; dans le cercle extérieur, 1,422,276 contre 951,117 recensés en 1881, soit un total de 5,633,332. L'accroissement est de 182 pour 1000, mais il porte surtout sur les faubourgs (West Ham, 204,902; Croydon, 102,697; Tottenham, 71,336; Leyton, 63,106; Willesden, 61,266, etc.) lesquels ont gagné 495 pour 1000, alors que la ville proprement dite (*Inner of registration*) ne gagnait que 104 pour 1000. Les 62 villes de plus de 50,000 âmes renferment les 2/5 des Anglais. En 1881, on ne comptait que 303 villes de plus de 10,000 âmes renfermant 14,623,131 hab., soit 563 pour 1000; dix ans après, on comptait 358 de ces villes renfermant 17,826,347 hab., 615 pour 1000. Ces chiffres indiquent la rapide progression du mouvement qui concentre dans les villes la population anglaise. Elle n'est pas moins marquée dans la moitié septentrionale de l'île.

2° *Ecosse.* Ici on distingue la population rurale proprement dite et la population des villages. La population rurale comptait (en 1891) 980,837 personnes, celle des villages 447,884, soit un total de 1,428,721 âmes pour la population rurale; la population urbaine en comprend 2,631,291 ; celle-ci avait crû de 141 pour 1000, tandis que la population rurale baissait de 24 pour 1000. La population urbaine se répartissait de la manière suivante :

		Proportion pour 1000
2 villes de plus de 250.000 âmes.	921.372	228
2 — de 100 à 250.000 —	279.002	70
3 — de 50 à 100.000 —	198.555	49
9 — de 20 à 50.000 —	245.724	61
18 — de 10 à 20.000 —	278.002	69
34 villes.	1.922.655	477

Les villes de plus de 10,000 âmes ne renferment pas encore la moitié des Ecossais, mais pour les très grandes villes la proportion est aussi forte qu'en Angleterre. Tandis que dans celle-ci la population rurale continue d'augmenter, en Ecosse elle diminue.

3° *Irlande.* La population rurale domine; les villes de plus de 10,000 âmes ne renferment que 18 % de la population.

		Proportion pour 1000
2 villes de plus de 100.000 âmes.	500.951	107
1 — de 50 à 100.000 —	75.345	16
5 — de 20 à 50.000 —	143.272	30
10 — de 10 à 20.000 —	124.983	26
18 villes.	844.551	179

D'une manière générale, l'on constate que la population de la Grande-Bretagne se concentre surtout autour de quelques points où se font d'énormes agglomérations correspondant soit aux ports, soit aux bassins houillers. Les

deux principales sont celles de Londres et celle du Lancashire (Liverpool, Preston, Manchester, Blackburn, Leeds, etc.), représentant chacune plus de 5 millions d'âmes. Puis viennent celles de Birmingham-Wolverhampton, celles de la Tyne, et de la Wear, de la Clyde, du Glamorgan-Monmouth, avec chacune plus d'un million d'âmes.

Habitations. — Le nombre des maisons d'habitation était, en 1891, en Angleterre, de 5,879,500, dont 5 millions 460.976 occupées en tout ou en partie, 380,117 vacantes et 38,407 en construction. Pour 1881, les chiffres étaient: 4,831,519 maisons occupées, 386,676 vacantes et 46,414 en construction, soit un total de 5.264,609. — En Ecosse, il existait, en 1891, un total de 874,645 maisons d'habitation, dont 817,568 occupées, 51,460 vacantes et 5,618 en construction. — En Irlande, on comptait, en 1891, un total de 942,500 maisons d'habitation, dont 870,578 occupées en tout ou en partie, 69,320 vacantes, 2,802 en construction. Le nombre des maisons occupées a diminué en vingt ans (1871-1891) de 90,000.

Il faut ajouter que, la nuit du recensement, environ 90,000 personnes couchaient à bord d'un navire, et 12 à 15,000 à la belle étoile.

Etat des personnes. — 1° D'après le lieu de naissance. — Le tableau suivant indique la répartition de la population dn Royaume-Uni, d'après les pays d'origine, constatée lors du recensement de 1891 :

PAYS D'ORIGINE	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE	TOTAL
Angleterre et pays de Galles	27.882.629	111.015	74.523	28.068.197
Ecosse	282.271	3.688.700	27.323	3.998.294
Irlande	458.315	194.807	4.581.383	5.234.505
Iles britanniques (Man, Jersey, etc.)	30.370	927	—	31.297
Colonies britanniques	111.627	13.607	8.430	133.664
Nés à l'étranger	237.313	16.561	13.091	266.965

Ceux qui sont nés à l'étranger se subdivisent de la manière suivante :

PAYS D'ORIGINE	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE (1) (compris dans les chiffres précédents).
Sujets britanniques nés à l'étranger	34.895	8.051	(1)
— nés sur mer	4.305	—	191
Allemagne	5[illegible].599	2.052	910
Russie	45.074	1.475	1.147
France	20.797	446	1.232
Italie	9.909	749	263
Suisse	6.617	209	278
Norvège	6.267	950	374
Pays-Bas	6.350	321	44
Autriche-Hongrie	5.673	193	50
Suede	4.624	469	123
Belgique	3.917	69	163
Danemark	3.113	558	61
Autres pays européens	5.874	100	245
Amérique	26.226	805	7.705
Autres pays étrangers	3 073	114	272

Il ressort de ces tableaux que les indigènes forment l'immense majorité de la population britannique ; les étrangers ne sont guère plus d'un sur 200 ; l'Angleterre a d'ailleurs été de tout temps assez réfractaire aux éléments étrangers (V. Emigration) ; c'est un pays d'émigration, mais non d'immigration. On voit également que les trois royaumes restent fort séparés ; chacun d'eux est presque exclusivement habité par les siens ; rien du mélange qui se produit en France, surtout dans les villes entre les habitants originaires des diverses régions du pays. Sur 100 hab. de l'Angleterre, 96 y sont nés ; pour l'Irlande, la proportion est de près de 95 ; pour l'Ecosse, de 92 °/₀. Malgré leur tendance à voyager, à émigrer sans esprit de retour, les habitants des îles britanniques sont fortement attachés au sol. Leur prolétariat urbain est moins mobile qu'on ne le pourrait croire.

Toutefois l'immigration irlandaise contribue sensiblement au développement de la population des autres parties du Royaume-Uni, d'autant plus qu'il s'agit d'un mouvement continu, et que les fils d'Irlandais, nés en Grande-Bretagne, sont extrêmement nombreux. Les Irlandais de naissance représentent plus de 10 °/₀ de la population du bassin de la Clyde et de Liverpool, plus de 5 °/₀ de celle Londres, de la région d'Edimbourg, du Lancashire et du Durham. Le total réel des Irlandais s'élève à plus de 2 millions ; la différence de religion empêche leur fusion avec les Anglo-Ecossais. Quant aux étrangers, les Allemands, les Polonais, les Américains du Nord et les Français forment seuls des contingents importants, bien faibles pourtant, si on les compare à la proportion des étrangers recensés sur le sol français.

2° D'après la langue. — L'immense majorité de la population parle l'anglais ; cependant, dans les trois royaumes, les langues celtiques se maintiennent. Le recensement de 1891 a fourni les chiffres suivants : dans le pays de Galles et le comté de Monmouth, 508,036 personnes ne parlent que le celte, 402,253 comprennent aussi l'anglais, soit un total de 910,289 celtisants. En Ecosse, dans les Highlands, 43,738 personnes ne parlent que le celte, 210,677 le celte et l'anglais, soit un total de 254,415 celtisants. En Irlande, 38,121 personnes ne parlent que le celte, 642,053

Angleterre et pays de Galles

PROFESSIONS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Agriculture	1.260.024	51.696	1.311.720
Pêche	24.895	330	25.225
Commerce	395 535	20 830	416.365
Transports	968.842	14.258	983.320
Indust. typographique	121.572	23.735	145.307
Construction de machines	323.327	18.904	342.231
Industries du bâtiment	798.982	21.600	820.582
Construction de voitures, charronnage, etc	104.633	4.147	108.780
Constructions navales	70.291	226	70.517
Industries chimiques.	48.547	7.500	56.048
Tabacs	14.574	16.567	31.141
Industr. alimentaires.	599.137	198.852	797.989
Industries textiles	500.588	628.001	1.128.589
Vêtement	408.392	691.441	1.099.833
Traitement et transformation des substances animales	58.388	18.178	76.566
Traitement et transformation des substances végétales	141.143	52.746	196.889
Industrie minière	1.430.878	72.347	1.503.22[illegible]
Autres professions industrielles	871.994	86.654	958.548
Fonctionnaires	129.260	15.040	144.300
Force publique	126.473		126.473
Enseignement, cultes, beaux-arts, science, médecine, etc	342.006	313.353	655.359
Domestiques	140.773	1.759 555	1.900.328
Improductifs	5.169.613	10.933.394	16.103.037
Total	14.052.901	15.949.624	29.002.525

le celte et l'anglais, soit un total de 680,174 celtisants. Le total général des celtisants est donc de 1,844,878, dont 589,895 parlent exclusivement leur vieille langue.

3° D'APRÈS LA PROFESSION. — La répartition de la population d'après les professions a donné, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, au recensement de 1891, les résultats indiqués dans le tableau de la pace précédente.

On classe sous chaque rubrique ceux qui exercent la profession, laissant en dehors ceux qui ne travaillent pas, tous les improductifs, qu'ils soient isolés ou appartiennent à la famille des travailleurs énumérés ci-dessus. Ce système a l'inconvénient de ne pas indiquer sous chaque rubrique le nombre total des personnes qui en tirent leur subsistance.

Les travailleurs ou producteurs sont 12.899.488. Le tableau ci-dessous résume leur répartition entre les diverses classes, et les modifications survenues de 1881 à 1891.

	1881	1891	Augmentation ou diminution
Agriculture et pêche	1.383.184	1.336.945	— 46.239
Commerce et transports	980.128	1.399.735	+ 419.607
Industrie	6.373.367	7.336.334	+ 952.977
Professions libérales	647.075	926.132	+ 279.057
Domestiques	1.803.810	1.759.555	— 44.255
Total	11.187.564	12.899.488	»

Ces chiffres font ressortir l'énorme prépondérance de la classe industrielle, c.-à-d. des ouvriers des villes. Elle représente 57 °/₀ du total, contre 10 °/₀ seulement d'agriculteurs, 15 °/₀ de domestiques, 11 °/₀ de commerçants, 7 °/₀ de personnes exerçant des professions libérales.

Le fait saillant, de 1881 à 1891, est le grand accroissement de la classe commerciale et de la classe libérale ou salariée par l'Etat et celui de la classe industrielle; ce sont des phénomènes généraux en Europe ; la classe agricole décroît lentement.

En *Ecosse* les chiffres sont les suivants :

PROFESSIONS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Agriculture	190.769	26.216	219.985
Pêche	28.273	866	29.139
Commerce	53.594	4.995	58.589
Transports	117.082	5.281	122.363
Industrie typographique	14.659	5.658	20.317
Construction de machines	50.388	1.038	51.426
Industries du bâtiment	97.753	3.605	101.358
Construction de voitures, charronnage, etc	6.929	92	7.021
Constructions navales	23.433	85	23.518
Industries chimiques	6.820	1.006	7.826
Tabacs	1.629	2.150	3.779
Industries alimentaires	78.005	30.656	108.661
Industries textiles	73.333	133.217	206.350
Vêtement	46.415	76.649	123.064
Traitement et transformation des substances animales	5.512	1.183	6.695
Traitement et transformation des substances végétales	26.433	10.452	36.885
Industrie minière	211.250	4.860	216.110
Autres professions indus-	99.477	19.717	119.194
trielles	16.657	1.828	18.485
Fonctionnaires	7.588	»	7.588
Force publique	51.287	33.959	85.246
Enseignemᵗ, cultes, arts, sciences, médecine, etc.			
Domestiques	13.102	190.051	203.153
Sans profession	722.329	1.526.366	2.248.695
TOTAL	1.942.717	2.082.930	4.025.647

Les producteurs sont 1,776,952. Le tableau suivant résume leur répartition entre les diverses classes et les modifications survenues de 1881 à 1891.

	1881	1891	Augmentation ou diminution
Agriculture et pêche	269.537	249.124	— 20.413
Commerce et transports	132.126	180.952	+ 58.826
Industrie	932.653	1.032.404	+ 99.751
Professions libérales	96.103	111.319	+ 15.216
Domestiques	176.565	203.153	+ 26.588
	1.606.984	1.776.952	+ 169.968

La prépondérance de la classe industrielle se retrouve, non moins accentuée; elle compte 59 personnes, contre 14 agriculteurs, 10 commerçants, 11 domestiques, 6 personnes de professions libérales. — La classe commerciale croît plus rapidement que toute autre; la classe agricole diminue.

En *Irlande* la répartition est toute différente :

PROFESSIONS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Agriculture et pêche	845.691	91.068	936.759
Commerce	27.580	1.609	29.189
Transports	53.432	552	53.984
Industr. typographique	6.146	1.576	7.722
Construct. de machines	8.142	117	8.259
Industries du bâtiment	50.865	897	51.762
Construction de voitures, charronnage, etc	5.743	37	5.780
Constructions navales	4.282	2	4.284
Industries chimiques	1.659	128	1.787
Tabacs	900	606	1.506
Industries alimentaires	52.218	18.284	70.502
Industries textiles	46.369	83.515	129.884
Vêtement	37.695	115.734	153.429
Traitement et transformation des substances animales	2.083	645	2.728
Traitement et transformation des substances végétales	9.340	2.319	11.659
Industrie minière	39.927	749	40.676
Autres professions industrielles	138.786	27.646	166.432
Fonctionnaires	27.145	2.539	29.684
Force publique	37.674	»	37.674
Enseignemᵗ, cultes, arts, science, médecine, etc.	74.152	72.733	146.885
Domestiques	34.490	220.654	255.144
Sans profession	814.634	1.744.387	2.559.021
TOTAL	2.318.953	2.385.797	4.704.750

Les producteurs sont au nombre de 2,145,729. Le tableau suivant résume leur répartition entre les diverses classes et les modifications survenues de 1881 à 1891.

	1881	1891	Augmentation et diminution
Agriculture et pêche	997.956	936.759	60.497
Commerce et transports	72.245	83.173	10.928
Industrie	691.509	656.410	35.099
Professions libérales	198.684	214.243	15.559
Domestiques	426.161	255.144	171.017
Total	2.386.555	2.145.729	240.826

En Irlande, au contraire, l'élément agricole domine encore, bien qu'il ne représente pas tout à fait la moitié de la population.

On voit donc que sur 100 Irlandais les agriculteurs sont 44 °/₀, contre 30 industriels, 4 commerçants, 12 domestiques et 10 personnes de professions libérales ou salariées par l'Etat. De 1881 à 1891, les seules classes qui aient gagné sont celles des commerçants et des salariés de l'Etat.

Dans l'ensemble de la Grande-Bretagne, il y a donc 8,100,000 industriels contre 1,600,000 agriculteurs, cinq fois plus. C'est une proportion qui ne se retrouve en aucun autre pays du monde et qui caractérise la forme actuelle de la vie britannique. Nulle part aussi on ne trouve autant de domestiques. Signalons enfin la forte proportion de femmes travaillant dans l'industrie (les trois quarts

dans les industries textiles et du vêtement) et la faible proportion de celles qui vivent du commerce.

Mouvement de la population. — Pour les cinq dernières années (1887-1891) le chiffre des naissances et des décès comparé à celui de la population a été le suivant. Les morts-nés ne figurent dans aucune des deux colonnes des naissances et des décès.

ANNÉES	POPULATION (évaluée)	NAISSANCES	DÉCÈS	EXCÉDENT des naissances
1° Angleterre et pays de Galles.				
1887	27.826.798	886.017	530.577	355.440
1888	28.135.197	879.263	510.690	368.573
1889	28.447.014	885.179	517.968	367.211
1890	28.762.287	869.937	562.248	307.689
1891	29.081.047	913.836	587.666	326.170
1892	29.400.000	897.270	559.090	338.180
2° Écosse.				
1887	3.914.318	124.375	74.500	49.875
1888	3.943.701	123.269	71.174	52.095
1889	3.973.305	122.770	73.203	49.567
1890	4.003.132	121.530	78.978	42.552
1891	4.033.180	125.965	83.548	42.417
1892	4.063.000	125.011	75.568	49.443
3° Irlande				
1887	4.856.694	112.400	88.585	23.815
1888	4.800.014	109.557	85.892	23.665
1889	4.756.145	107.841	82.908	24.933
1890	4.716.796	105.254	85.850	19.404
1891	4.681.173	107.883	86.053	21.830
1892	4.643.000	104.150	90.016	14.134

L'excédent des naissances sur les décès tend à diminuer, surtout à cause de l'accroissement de la mortalité. Le mouvement est le même dans les deux parties de la Grande-Bretagne. En Irlande, la proportion des décès est sensiblement la même, mais celle des naissances est beaucoup plus faible. La condition déplorable des Irlandais restreint leur natalité; elle est plus faible de moitié que celle des Ecossais et des Anglais. La natalité diminue; dans la période de 1865 à 1885, elle a baissé de 7 °/₀. Mais dans le même temps la mortalité a baissé de 14 °/₀, ce qui laisse un excédent notable; les épidémies des dernières années ont accru de nouveau le nombre et la proportion des décès. Il faut observer que la prolongation de la vie humaine a pour conséquence de diminuer la proportion des mariages et des naissances sur un nombre donné d'habitants, même si leur nombre absolu continue d'augmenter. En 1865, il y avait pour 10,000 habitants chaque année 80 mariages, 337 naissances et 219 décès, soit une plus-value de 118 naissances; en 1885, on ne comptait plus que 68 mariages, 313 naissances et 189 décès, soit une plus-value de 124 naissances. La diminution des décès tient surtout aux mesures hygiéniques prises dans les grandes villes.

Les statistiques britanniques ne tenant pas compte des enfants morts dans les cinq premiers jours de leur vie, ne peuvent être utilement comparées à celles de la France. La mortalité est à peu près la même dans les deux pays. L'Anglais, héritier de l'énergie des races celtiques, est très résistant; dans les services chirurgicaux des hôpitaux, la mortalité est moitié moindre qu'en France. Les maladies éruptives font plus de victimes; davantage encore la goutte, ce qui tient aux habitudes d'ivrognerie générales dans toutes les classes, et la tuberculose, ce qui tient au climat.

Les naissances illégitimes tendent à diminuer; le mouvement est sensible. On en jugera par les chiffres indiqués dans le tableau ci-après.

La proportion de naissances illegitimes à la totalité des naissances était en Angleterre de 46 pour 1,000 en 1881; en 1891 il s'abaisse à 42 pour 1,000. En Ecosse, la proportion est plus forte, 76 pour 1,000, voisine de ce qu'elle fut en Angleterre en 1845 (70 pour 1,000). La proportion n'est que de 38 à Londres, de 30 en Essex; c'est le minimum; le maximum se trouve dans le Cumberland et le Shropshire (76). En Ecosse le minimum fut constaté

ANNÉES	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE
1887	42.770	10.365	3.147
1888	40.730	9.968	3.124
1889	40.627	9.643	3.049
1890	38.412	9.167	2.827
1891	38.781	9.537	.....

dans le comté de Ross (43 pour 1,000), le maximum dans celui de Wigtown (160 pour 1,000). — En Irlande, la moralité à cet égard est supérieure, la proportion des naissances illégitimes n'est que de 27 pour 1,000 (en 1890), le maximum (40) étant dans l'Ulster, le minimum (8) dans la province irlandaise par excellence, le Connaught.

Mariages. — Le tableau des mariages corrobore les indications des précédents.

	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE	TOTAL
1887...	200.175	24.851	20.945	245.971
1888...	203.456	25.305	20.060	248.821
1889...	213.696	26.318	21.521	261.535
1890...	223.025	27.441	20.990	271.459
1891...	226.025	27.949	21.421	275.395
1892...	226.922	28.637	21.342	276.901

On se marie moins en Irlande que dans la Grande-Bretagne; la proportion était en 1892, d'un mariage pour 218 hab., alors qu'elle était en Ecosse de 1 pour 142, en Angleterre de 1 pour 130. L'exode d'une fraction considérable des adultes irlandais explique cet écart. La diminution est générale, car, en 1865, on comptait, pour le Royaume-Uni, un mariage par 125 hab.; cependant, en 1881, on en comptait, en Angleterre, un pour 131 hab.; en Ecosse, un pour 145; en Irlande, un pour 227 hab., ce qui accuse un progrès léger pendant la dernière période décennale. Mais, si l'on envisage la période de 1865 à 1885, on constate dans la proportion des mariages à la population une diminution de 15 °/₀.

Au point de vue de l'état civil, la population se partageait de la manière suivante. Sur 10,000 Anglais du sexe masculin, on comptait 6,193 célibataires, 3,463 hommes mariés, 344 veufs; sur 10,000 Anglaises, 5,923 filles, 3,328 femmes mariées, 749 veuves. Sur 10,000 Ecossais, 6,628 célibataires, 3,044 hommes mariés, 328 veufs; sur 10,000 Ecossaises, 6,285 filles, 2,896 femmes mariées, 819 veuves. Sur 10,000 Irlandais, 6,871 célibataires, 2,750 hommes mariés, 379 veuves; sur 10.000 Irlandaises, 6,344 filles, 2,698 femmes mariées, 958 veuves. En ne comptant que les personnes âgées de plus quinze de ans, la proportion est la suivante : célibataires : 3,918 Anglais et 3,674 Anglaises; 4,520 Ecossais et 4363 Ecossaises, 5,081 Irlandais et 4479 Irlandaises; — mariés : 5,532 Anglais et 5,164 Anglaises; 4,946 Ecossais et 4,441 Ecossaises; 4,324 Irlandais et 4,074 Irlandaises; — veufs, 550 Anglais, 535 Ecossais, 595 Irlandais; veuves, 1,162 Anglaises, 1,256 Ecossaises, 1,447 Irlandaises.

La proportion des personnes de chaque sexe est assez inégale. Même en y comprenant les soldats et les matelots absents, on trouve dans l'ensemble des îles britanniques 1,042 femmes pour 1,000 hommes. Au recensement de 1881, on compta en Angleterre 1,055, en Ecosse 1,076, en Irlande 1,043 personnes du sexe féminin pour 1,000 du sexe masculin.

Si nous classons la population d'après l'âge, nous trouvons pour 10,000 hommes :

	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE
Agés de moins de 5 ans.	1.391	1.436	1.154
— 5 à 15 ans..	2.350	2.409	2.485
— 15 à 25 ans..	1.883	1.980	1.997
— 25 à 45 ans..	2.463	2.432	2.205
— 45 à 65 ans..	1.389	1.314	1.522
Au-dessus de 65 ans..	524	428	633

Pour 10,000 femmes, les chiffres sont les suivants :

	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE
Agés de moins de 5 ans.	1.332	1.302	1.074
— 5 à 15 ans..	2.232	2.177	2.204
— 15 à 25 ans..	1.871	1.889	1.998
— 25 à 45 ans..	2.621	2.563	2.409
— 45 à 65 ans..	1.454	1.507	1.596
Au-dessus de 65 ans..	490	562	719

Le fait qui ressort de cette statistique est la plus longue durée de la vie des femmes ; cependant en Angleterre la proportion de celles qui parviennent à la vieillesse est moindre que chez les hommes, probablement à cause du travail des femmes dans l'industrie,

La vitalité supérieure des femmes est, sauf cette exception, d'autant plus manifeste qu'à la naissance l'excédent appartient au sexe masculin. Sur une période de vingt-cinq années (1841-76) la moyenne fut à la naissance de 954 filles pour 1,000 garçons ; mais, sur l'ensemble de la population prise à tous les âges, la moyenne était de 1,054 femmes pour 1,000 hommes.

On compte de quatre à cinq naissances par mariage, ce qui impliquerait un accroissement très rapide de la population, si tous les adultes se mariaient. Mais la crainte de la misère, la situation de domestique retiennent dans le célibat une très grosse fraction des hommes et femmes nubiles, surtout en Irlande. Pour 100 adultes mariés en Angleterre, on n'en compte que 78 en Irlande, et 88 en Ecosse. Les mariages anglais sont plus hâtifs et plus féconds ; la comparaison avec la France est instructive à cet égard.

La proportion des infirmes est plus forte en Irlande ; celle des aliénés en Grande-Bretagne. En 1881, pour un million d'habitants, il existait :

	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE
Aveugles.....	879	845	1.180
Sourds-muets .	572	573	770
Idiots........	1.260	1.603	1.671
Aliénés	1.994	2.250	1.889

Emigration. — On trouvera des détails sur l'émigration et l'immigration dans l'art. Emigration. En 1891, le nombre des émigrants fut de 334,543 dont 33,752 pour l'Amérique anglaise, 19,957 pour l'Austrasie et 252,016 pour les Etats-Unis; mais ces chiffres comprennent 112,276 étrangers qui vinrent s'embarquer dans les ports britanniques et 4,142 Irlandais immigrés en Grande-Bretagne ; restent donc 218,507 émigrants, dont 137,881 Anglais, 22,190 Ecossais et 58,436 Irlandais. Mais si l'on déduit de ces chiffres 103,037 indigènes rentrés dans les îles britanniques, il ne reste qu'un déchet de 115,470 émigrants.

On évalue le nombre des natifs des îles britanniques vivant à l'étranger à environ quatre millions, dont un million dans les colonies, 90,000 dans l'Inde, 2,800,000 aux Etats-Unis, 110,000 dans les autres pays.

Caractères physiques et moraux. — Nonobstant la variété des origines, il existe un type britannique sur lequel se détachent les différences locales entre natifs de l'Estanglie, de Galles, d'York, des Lowlands ou des Highlands d'Ecosse. Le Grand-Breton est d'une taille et d'une force supérieure à la moyenne ; la taille des hommes de quarante ans est de $1^{m}727$; dans la classe aisée, elle s'élève à $1^{m}745$; les paysans ont $1^{m}717$; les ouvriers $1^{m}704$ seulement. Le poids normal est de $74^{kg}4$; il atteint $77^{kg}1$ chez le bourgeois, s'abaisse à $69^{kg}9$ chez l'ouvrier, 73 kilogr. chez le paysan. Le tour de poitrine est de 767 millim. La nourriture, où la viande rôtie et les bières fortes tiennent une grande place, contribue à cette vigueur exceptionnelle. On trouvera dans l'art. Angleterre des indications relatives tant aux particularités anthropologiques et ethniques qu'à la vie morale et intellectuelle. Bornons-nous à rappeler que l'île manifeste la religiosité des races celtiques. C'était, au temps de César, le centre du druidisme ; c'est aujourd'hui un des pays les plus chrétiens du monde, bien que la proportion des indifférents croisse sans cesse ; les fils des blonds Calédoniens, ceux des bruns Cambriens sont également fervents. La similitude des conditions de vie a, du reste, nivelé les différences, et le démographe ne peut méconnaître l'unité de la race britannique actuelle.

VI. GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — **Mines.** — La Grande-Bretagne est, par excellence, un pays minier. Les trésors du sous-sol ont fait sa fortune depuis le temps où les Phéniciens venaient chercher l'étain des îles Cassitérides (Scilly et côtes de Cornouailles) jusqu'à l'époque contemporaine, où nul pays, sauf les Etats-Unis, quarante fois plus vastes, ne retire de ses mines un revenu aussi fort. Pour l'année 1891, il se montait à plus de 2,300,000,000 de fr. (Etats-Unis, 3,400 millions de fr. ; France, 350 millions ; Allemagne, 960 millions). Voici le détail de cette énorme production. Nous plaçons en première ligne les matières et minerais non métalliques, ensuite les métaux. La valeur est évaluée en livres sterling. Pour les métaux, nous indiquons le nombre des tonnes du métal, mais la valeur indiquée se rapporte aux minerais (sauf pour l'argent) ; elle représente seulement le tiers de celle des métaux contenus dans ces minerais, les deux autres tiers étant absorbés par les frais du traitement.

	TONNES	VALEUR (en livres sterling)
Houille	185.479.126	74.099.816
Pierre	»	8.693.743
Ardoise	415.029	987.000
Argile	3.222.035	943.896
Sel	2.043.571	976.824
Schistes (huiles minérales)	2.361.119	707.177
Phosphate de chaux....	10.000	20.000
Plâtre	151.708	60.038
Minerais d'arsenic, etc...	11.143	62.963
Baryte	26.876	32.120
Divers	»	40.069
Fer	4.528.312	3.355.860
Plomb	32.205	356.783
Etain	9.353	735.240
Cuivre	720	20.214
Zinc	8.891	113.445
Minerai de fer hydraté..	16.075	8.037
Cuivre précipité.......	322	4.355
Pyrites (minerai)......	15.463	8.002
Antimoine	15	250
	(en onces)	
Argent	279.792	52.534
Or	4.008	12.200
		91.238.032

Comparés aux chiffres de 1890, ceux de 1891 accusent une plus-value de 1,556,449 liv. sterl. Nous indiquerons d'ailleurs, pour chacun des principaux produits, la production des dernières années.

Houille. — Les mines de houille sont la cause principale de la prépondérance industrielle et commerciale de l'Angleterre. Elle retire de ses *Indes noires* un revenu annuel de près de 2 milliards. La production représente plus du tiers de la production totale du monde. On a lu dans le § *Géologie* l'importance des formations carbonifères dans l'archipel britannique. Elles se sont étendues presque sur toute l'Irlande et sur la moitié de la Grande-Bretagne : la plaine centrale de l'Ecosse ; l'Angleterre, des Cheviots au bassin du Wash et à Worcester ; puis sur le

bassin de la Tamise et tout le pays méridional, Galles du Sud, Somerset, Devon, jusqu'au Kent. Mais les érosions ont emporté la plus grande partie de ces terrains, de sorte que les bassins actuels sont réduits à une superficie de 30,700 kil. q. Ce sont encore, sinon les plus vastes, du moins les mieux aménagés du monde. En creusant jusqu'à une profondeur de 1,200 m., on évalue leur contenance totale à 146 milliards de tonnes, ce qui exigerait huit siècles pour les épuiser. Hull ramène le chiffre à 60 milliards de tonnes, ce qui ferait prévoir l'épuisement pour le XXIIe siècle. Les réserves situées à moins de 600 et surtout à moins de 300 m. de la surface du sol sont menacées d'une disparition plus rapide. Le bassin de Coalbrookdale sur la Severn est presque épuisé ; celui de Birmingham le sera prochainement. L'extraction houillère exerce en Angleterre une influence prépondérante. Elle date de loin, car les mines du Shropshire, à Uriconium, précisément dans ces bassins qu'on achève de vider, étaient exploitées dès l'époque romaine ; celles de Wigan, au centre du comté de Lancastre, l'étaient avant l'invasion saxonne ; ce sont aujourd'hui les plus profondes de la Grande-Bretagne. En 1670, la quantité de charbon retiré des mines était de 2 millions de tonnes ; en 1770, elle était de 6 millions; en 1820, de 15 millions ; en 1840, de 30 millions ; en 1860, de 84 millions ; en 1876, de 135 millions ; enfin, en 1891, de 185 millions de tonnes. Malgré cette progression rapide, la production anglaise n'a plus l'importance relative qu'elle avait autrefois. En 1860, elle représentait plus des deux tiers de la production totale du monde ; en 1876, encore près de la moitié; elle n'est plus que du tiers et sera prochainement surpassée par celle des Etats-Unis. La surproduction des dernières années n'est pas sans risques. Elle dépasse les besoins de la consommation, et l'équilibre ne se rétablit que par des chômages ou des grèves. La valeur de la tonne de houille subit de grandes variations et tend à s'abaisser par la surproduction. En 1880, elle était de 8 shillings et demi ; en 1885, elle était tombée à 5^{sh}1/6 ; en 1891, la statistique l'évaluait à 8 shillings (environ 10 fr.). — Le nombre total des travailleurs employés dans les mines de charbon du Royaume-Uni était, en 1891, de 648,450.

Le tableau suivant indique le rendement des principaux districts (par comtés) :

Durham (N. et S.)	29.807.523	tonnes
Ecosse	25.424.166	—
York	22.794.057	—
Lancastre	22.722.618	—
Glamorgan	21.761.801	—
Stafford	14.325.267	—
Derby	11.039.536	—
Northumberland	9.330.859	—
Nottingham	7.221.047	—
Monmouth	7.159.187	—
Petits bassins anglais	13.787.126	—
Irlande	105.681	—
Total	185.479.126	tonnes

Les divisions administratives ne correspondent pas exactement à la division des bassins houillers que tantôt elles groupent et tantôt elles subdivisent arbitrairement. Le principal bassin houiller pour la production est actuellement celui de Durham et Northumberland, ou de la Wear et de la Tyne ou de Newcastle. Il mesure 1,160 kil. q. Interrompu parfois par des murs de basalte, il se prolonge au loin sous la mer ; on calcule qu'il renferme 10 milliards de tonnes de houille d'une facile extraction. On en retire près de 40 millions de tonnes de charbon par an. Les ports de la Tyne, Sunderland, Hartlepool l'exportent vers Londres ou l'étranger ; en trois jours et six heures, un navire de 1,200 tonneaux a été chargé, s'est rendu à Londres, a été déchargé et est revenu à quai ; un vapeur monté par 21 hommes transporte autant de charbon dans l'année (63,000 tonnes) que le faisaient autrefois 16 voiliers montés par 144 hommes. On a vu à une marée 300 navires charbonniers sortir à la fois de la Tyne. Cette admirable organisation du trafic rend compte de l'essor du bassin de Newcastle ; après cette ville (186,300 hab.) et ses annexes (Gateshead, 85,692 hab., South Shields, 78,391 hab., North-Shields et Tynemouth), Sunderland (131,015 hab.), Hartlepool en ont profité. Il a contribué à la fortune des usines et manufactures métallurgiques et textiles du bassin de la Tees (Darlington, Stockton, Middlesborough).

En seconde ligne vient le bassin du S. du pays de Galles, Glamorgan, Monmouth, Pembroke, qui mesure 2,330 kil. q., produit près de 30 millions de tonnes et plus que tout autre alimente l'exportation vers l'étranger, par Cardiff (128,915 hab.), Newport (54,707 hab.) et Swansea (90,349 hab.) ; les usines métallurgiques se sont établies dans le voisinage, et nulle part les villes ne grandissent plus vite : Ystradyfodwg (88,351 hab.), Merthyr-Tydfil (58,080 hab.), Aberdare, etc. — A l'autre extrémité du comté de Monmouth, vers la Severn, se trouve le petit bassin de Forest of Dean.

Dans le bassin fluvial de l'Humber se trouve un massif houiller comparable aux deux précédents, beaucoup plus vaste même, si l'on tient compte des couches jusqu'à 600 et 1,200 m. ; voisines du sol dans l'O., elles s'enfoncent de plus en plus dans la direction de l'E. La zone exploitée (2,000 kil. q.) forme une longue bande dont Sheffield occupe le centre ; le N. dépasse Leeds, le S. Nottingham. L'extraction approche de 40 millions de tonnes et alimente les grandes cités manufacturières du West Riding : Leeds (367,506 hab.), Bradford (216,361 hab.), Halifax (82,864 hab.), Huddersfield (95,422 hab.), Dewsbury, Wakefield, Barnsley, Rotherham, Sheffield (324,243 hab.), Chesterfield, Nottingham (211,984 hab.), Derby (94,146 hab.).

Le bassin houiller du comté de Lancastre (570 kil. q.), auquel on peut rattacher celui des comtés de Flint et de Denbigh, sur la rive gauche de la Dee, alimente le plus puissant groupe industriel de la Grande-Bretagne ; aussi n'exporte-t-il guère sur les 25 millions de tonnes par lesquels se chiffre son extraction. Ces richesses houillères au voisinage d'un excellent port par lesquels on apportait la matière première ont été la source de la prodigieuse prospérité de ce district ; nulle part les mines, les entrepôts, les fabriques ne sont resserrés sur un plus étroit espace. Liverpool-Birkenhead (617,855 hab.), Manchester-Salford (703,507 hab.), Saint-Helens (71,288 hab.), Wigan (55,013 hab.), Bolton (115,012 hab.), Bury (57,212 hab.), Oldham (131,463 hab.), Rochdale (71,401 hab.), Stockport (70,263 hab.), Ashton, s'y pressent ; au N. le district de la Ribble possède Blackburn (120,064 hab.), Burnley (87,016 hab.), Preston (107,573 hab.).

Le bassin du Staffordshire, bien que d'un seul tenant, est, pour les parties exploitées, morcelé en plusieurs petits ; celui du N. fournit au « district des poteries » où sont Stoke-on-Trent, Hanley (54,946 hab.) ; celui du S. (250 kil. q.) a une agglomération bien autrement importante, celle de Birmingham-Astonmanor (546,752 hab.), Smithwick, Bromwich (59,474 hab.), Wednesbury, Walsall (71,789 hab.), Wolverhampton (82,662 hab.), Dudley, Stourbridge. Ce district est celui qui est le plus menacé par l'épuisement des mines ; dans trois quarts de siècle, les houilles qui l'ont créé feront défaut. Ce sera grand dommage, car nulle part les autres éléments de travail n'étaient mieux réunis : argile à poteries, minerai de fer, pierre à chaux, et ces charbons sont les meilleurs pour la fabrication du goudron et de l'aniline. Le bassin occidental de ce groupe est celui de Coalbrookdale avec des cités industrielles de second rang, Wellington, Shifnal, Madeley, Dawley, Wenlock, etc. Il n'a presque plus de charbon. — Dans l'Angleterre méridionale, nous n'avons à signaler que le petit bassin de Bristol (221,578 hab.), dont les couches sont peu épaisses, mais fournissent un combustible excellent.

Le bassin houiller du golfe de Solway est à cheval sur l'Angleterre et l'Ecosse, des deux côtés du golfe. Les mines du Cumberland doivent leur célébrité à des galeries sous-marines, qui, au large de Whitehaven, s'étendent à 3 kil. au large, séparées des eaux par un plafond de 70 à 220 m. d'épaisseur. On en retire de 1,500,000 à 2 millions de tonnes.

Le bassin houiller de la Clyde, réunissant le charbon et le fer, comme ceux du Glamorgan et de Birmingham, est comparable à ceux-ci par la quantité de sa production : Glasgow (618,471 hab. sans les faubourgs), Airdrie-Coatbridge, Hamilton, Paisley (69,295 hab.), Kilmarnock (27,968 hab.) y puisent. Sur l'autre mer, le petit bassin du comté de Fife est activement exploité et le port de Kirkcaldy en exporte les charbons ; c'est avec sa voisine Dunfermline une vraie cité manufacturière. Sur la rive méridionale du golfe du Forth, les mines de Borrowstouness sont exploitées sous la mer et leurs galeries se rapprochent de celles du rivage opposé ; on les exporte par Grangemouth. Au siècle dernier, un puits entouré d'une digue avait été creusé à 800 m. en mer ; mais il fut noyé par une forte marée. Les mineurs de ce district ne furent affranchis du servage qu'en 1795. Au fond de l'estuaire du Forth, les houillères d'Alloa se rattachent au grand bassin minier de la Clyde, lequel occupe l'isthme entier.

Les houilles anglaises sont généralement de bonne qualité. L'anthracite se trouve surtout dans le bassin gallois du Sud ; le lignite, seulement dans le Devon et sur la côte méridionale de Dorset.

L'exportation se développe sans cesse. Elle a décuplé depuis 1851 :

	TONNES	VALEUR (en livres sterling)
1851.....	3.347.607	1.280.341
1861.....	7.934.832	3.652.164
1871.....	12.747.789	6.246.133
1881.....	19.587.063	8.785.950
1890.....	30.142.839	19.020.269
1891.....	31.184.116	18.895.078

Dans l'exportation de 1891, le premier rang appartient à la France qui achète 5,075,244 tonnes, valant 2,845,735 livres sterling ; le second à l'Allemagne (4,109,954 tonnes, valant 2,204,226 livres) ; le troisième à l'Italie (3,340,397 tonnes, valant 1,850,849 livres). La Russie, la Suède, le Danemark, l'Espagne, l'Egypte achètent chacun un peu plus de 1,500,000 tonnes.

Les ports d'exportation du charbon sont, par ordre d'importance :

Cardiff...................	9.679.036
Newcastle...................	4.512.499
North Shields................	2.321.258
Newport..................	1.787.776
Sunderland.................	1.421.355
Kirkcaldy...................	1.303.628
Hull........................	1.156.468
Swansea.....................	1.002.604
Grangemouth................	990.912
Glasgow..................	677.614
Grimsby.....................	657.568
Liverpool..................	566.095

De la houille, un sixième est donc exporté ; un neuvième est employé par les hauts fourneaux ; un vingtième par les navires à vapeur de la navigation au long cours ; un cinquième à peine à la consommation domestique ; la moitié aux manufactures de toute espèce.

Matières minérales. — *Pierre à bâtir*, etc. La pierre est très abondante ; la plus estimée est le calcaire oolithique qu'on extrait des carrières des comtés de Lincoln, de Kent, de Rutland, des environs de Bath et de Portland. Les calcaires magnésiens du comté d'York et du Durham ; les grès de la vallée de Darley (Derby), des comtés de Kent et d'York ; les granites de Cornouailles, Devon et Cumberland ; la syénite de Leicester et des collines de Malvern ; le porphyre du pays de Galles, du Cumberland et de Cornouailles ; la serpentine de Cornouailles sont également exploités. On trouve dans toute l'Ecosse d'excellente pierre. On retire du marbre des carrières d'Anglesey, Devon, Derby, Westmoreland ; des dalles de Festiniog (Galles) et du comté d'York. Les pierres meulières sont exploitées dans les comtés de Northumberland, York, Derby, Lancastre et le N. du pays de Galles ; la terre à foulon, près de Bath, dans le Surrey, le Kent, près de Bedford ; le tripoli, dans les Galles du Sud et le comté de Derby. L'ensemble de ces produits représente (en 1891) une valeur annuelle de 220 millions de francs, un peu plus faible qu'en 1885. Les carrières occupent 45,000 ouvriers.

Argile. L'argile est tout d'abord employée pour la confection des briques ; 50,000 ouvriers travaillent et fournissent les matériaux de la grande majorité des maisons anglaises. L'argile à poteries se trouve en beaucoup de lieux ; le kaolin dans le Devon et la Cornouailles, principalement à Saint-Austell ; l'argile réfractaire à Stourbridge ; la terre à pipe à Poole (Dorset). La valeur et la quantité des argiles extraites a augmenté de moitié entre 1885 et 1891 ; 10,000 ouvriers y travaillent.

Sel. Le sel gemme existe en dépôts considérables dans les roches triasiques des comtés de Chester et de Worcester. Les sources salines de Northwich (Chester), celles de Droitwich (Worcester) sont connues depuis longtemps, mais les grandes mines de sel gemme ne furent dedouvertes qu'en 1670. Un lourd impôt les paralysa jusqu'en 1823. Les plus belles sont dans la vallée de la Weaver, affluent de droite de la Dee, autour de Northwich et Nantwich ; elles produisent plus d'un million de tonnes et fournissent aux navires de Liverpool un fret de retour. On exporte ce sel aux Indes, en Russie, aux Etats-Unis. La production saline totale du Royaume-Uni, y compris l'Irlande, se chiffrait, en 1880, par 2,645,000 tonnes, valant 1,322,500 livres sterling ; elle a baissé d'un quart, et, en 1891, n'était plus que de 2,043,571 tonnes, valant 976,824 livres sterling.

Ardoises, *baryte*, etc. Les ardoises proviennent du N. du pays de Galles, du Westmoreland, du Cumberland, du Devon, de la Cornouailles ; l'exploitation a diminué de 500,000 tonnes et sa valeur de près de 5 millions de francs depuis 1885. — La baryte provient du Derby et du Northumberland ; — l'alun se trouve sur la côte d'York ; — le plâtre, dans les comtés de Dorset, Wilts et Shropshire ; — les pierres bitumineuses et les huiles minérales, dans la Cornouailles ; cette dernière exploitation est en progrès ; — les grès rouges de Chester, Lancastre et Derby donnent de l'albâtre ; — les mines de Borrowdale (Cumberland) un excellent graphite. — En Cornouailles, on trouve toutes sortes de pierres précieuses : opale, cristal de roche, améthyste, topaze, tourmaline, grenat, malachite ; dans le Cumberland et les Galles du Nord, de la malachite ; sur les côtes de Norfolk et Suffolk, quelquefois de l'ambre. — L'arsenic vient de Cornouailles.

Fer. — Des métaux, le plus important est le fer. La Grande-Bretagne en produit beaucoup ; elle en manufacture plus encore, et, outre ses propres minerais, en importe beaucoup du dehors. Sa suprématie est encore plus accentuée pour le fer que pour le charbon, sinon pour les mines, du moins pour le traitement des minerais. Ce travail est relativement récent. Longtemps, le seul fer produit dans l'île fut celui qu'on retirait des sables du S.-E. et des hématites brunes de la Forêt de Dean, exploitées déjà par les Romains. On le fondait avec du charbon de bois. La découverte de gisements associés à ceux de la houille conduisit à employer celle-ci ; lord Dudley y réussit dès 1619 ; le procédé se répandit après 1760, et, à partir de 1796, le traitement au charbon de bois fut abandonné. Tandis qu'en 1740 la production totale ne dépassait pas 17,000 tonnes de fer, et, en 1760, n'était encore que de 25,000, en 1796, elle montait à 125,000 ; en 1820, à

400,000; en 1860, à 2,890,000; en 1872, à 4,700,000; en 1882, à 8,493,387. Ce fut l'apogée; depuis, elle a diminué dans une très forte proportion, de plus des deux cinquièmes. L'importation étrangère s'est accrue de manière à combler presque la différence. Comparée à 1880, la production du minerai de fer s'est abaissée de 18 à moins de 13 millions de tonnes, et la valeur de 164 à 83 millions de francs.

Les minerais de fer se présentent sous deux formes principales : 1° carbonate de fer associé aux terrains houillers, spécialement dans le Stafford méridional, qui fut le berceau de la grande industrie du fer; dans celui de Glamorgan-Monmouth et dans celui de la Clyde, enfin, dans les fameuses collines de Cleveland. au S. de la Tees, lesquelles fournissent le tiers des minerais ferrugineux du Royaume-Uni; — 2° sous forme d'hématite associée aux roches paléozoïques dans les comtés de Northampton, Bedford, Lincoln, dans le Cumberland et le N. du comté de Lancastre, où Barrow-in-Furness rivalise avec Birmingham, Merthyr-Tydfil, Stockton, Middlesbo rough, pour la fonte du fer et la fabrication de l'acier.

Les exploitations de carbonate de fer des grands bassins de Birmingham, des Galles méridionales et de la Clyde, furent longtemps les plus importantes ; le premier décline et est presque épuisé : il ne produit plus le quart de ce qu'on en retirait autrefois; celui de la Clyde fournit encore le quart de la production totale de la Grande-Bretagne. Le carbonate de fer est également exploité dans le N. du comté de Stafford, le Shropshire, le Derby, le West Riding, dont le minerai est le meilleur de tous. Les collines de Cleveland, où le fer ne fut découvert qu'en 1847, sont très riches ; cette même formation liasique se retrouve au N. du comté de Lincoln. En beaucoup de lieux, on exploite deux lits ferrugineux dans l'oolithe : les mines de Northampton appartiennent à cette catégorie. On trouve dans les roches dévoniennes du Somerset le minerai de fer spathique. L'hématite rouge a fourni jusqu'à 3 millions de tonnes de minerai dans le bassin du Cumberland (Whitehaven, Ulverstone). L'hématite brune, dont l'extraction représente 2 millions de tonnes, est exploitée dans le S. du pays de Galles, la Forêt de Dean et le comté d'Antrim.

Les hauts fourneaux se trouvent dans les comtés d'York, Cumberland, Durham, Lancastre, Glamorgan, Monmouth, etc. On en comptait, en 1891, 373 en activité, contre 445 en 1889, 378 en 1884. Le nombre de fours à puddler s'élevait à 3,015 en 1890, contre 3,346 en 1889, 3,008 en 1888 et 4,651 en 1883. Le nombre des convertisseurs Bessemer était de 82 en 1890, contre 79 en 1880. Le nombre des fours à réverbère était, en 1890, de 252, contre 187 en 1886 et 99 en 1880. Le tableau suivant résume la production du fer et de l'acier dans le Royaume-Uni. Les chiffres sont exprimés en milliers de tonnes :

	Fonte	Fer manufacturé	Acier Bessemer	Acier sur sole	Importations: de minerai de fer	de fer brut	de fer manufacturé
1868.......	4.970	»	110	»	114	65	16
1878.......	6.300	»	807	175	1.174	102	105
1886.......	6.870	1.616	1.570	694	2.876	106	177
1887.......	7.442	1.701	2.064	981	3.762	112	199
1888.......	7.998	2.031	2.012	1.292	3.562	113	227
1889.......	8.322	2.254	2.140	1.429	4.031	111	231
1890.......	7.904	1.923	2.015	1.564	4.472	93	223
1891.......	7.406	»	»	»	3.180.543	»	»

La consommation totale de la fonte dans le Royaume-Uni fut, en 1890, de 7,294,684 tonnes ; en 1889, elle avait été de 7,692,230 et, en 1888, de 7,052,433.

Sur les minerais de fer importés, la majeure partie venait d'Espagne : en 1891, 2,886,278 tonnes valant 2,130,508 livres sterling.

Cuivre. — Le cuivre se trouve dans la presqu'île cornique, où il existe 65 mines différentes ; il est souvent mélangé à l'étain; les filons les plus riches sont du côté de Redruth ; en moyenne, ce minerai est pauvre. On le transporte de l'autre côté du canal de Bristol pour le fondre. Les mines de cuivre de Caermarthen, d'Anglesey, de Cardigan, du Cumberland, du Lancastre, de l'île de Man sont peu importantes. La production du cuivre baisse beaucoup. En 1844, les seules mines de Cornouailles et Devon donnaient 152,970 tonnes de minerai valant 20 millions de francs. En 1880, elles ne donnaient plus que 52,118 t. de minerai contenant 3,662 t. de métal (valeur 6.500,000 fr.). En 1891, le total de la production anglaise était seulement de 8,336 t. de minerai contenant 720 t. de cuivre, la valeur du minerai étant de 500,000 fr., celle du métal d'un million de francs. L'importation supplée au déclin de la production, apportant des minerais bien plus riches : 169,511 tonnes de minerai en 1887 ; 230,319 tonnes en 1888; 250,567 tonnes en 1889 ; 215,935 tonnes en 1890 ; 212,327 tonnes en 1891. Les Etats-Unis et l'Espagne sont les principaux fournisseurs. La valeur de ces importations atteignait 100 millions de francs en 1891 ; celle du métal importé en outre était de 60 millions. La Grande-Bretagne n'est donc pas un pays producteur de cuivre.

Etain. — Les mines d'étain firent jadis la fortune de la Cornouailles et du Devon. Exploitées de temps immémorial, elles attiraient les Phéniciens et les Carthaginois; comme les îles Scilly n'en renferment pour ainsi dire pas, force est de supposer que les fameuses îles Cassitérides comprenaient les roches de Cornouailles. Longtemps ces mines furent le grand réservoir européen de l'étain. Leur importance est bien diminuée aujourd'hui. Le manque de combustible, la pauvreté du minerai rendent pénible la concurrence des districts stannifères plus riches. Les parlements de l'Etain (*Stannary parliaments*), où les mineurs discutaient avec les délégués du seigneur les affaires minières, ne se sont plus réunis depuis 1752. Les mineurs émigrent et la population du comté de Cornouailles diminue ; elle était de 362,100 hab. en 1871 ; en 1891, elle n'est plus que de 322,589. Les mines d'étain et de cuivre représentent une des œuvres les plus curieuses de l'industrie humaine. Les filons d'étain les plus riches, aux environs de Penzance, ont donné lieu à des travaux extraordinaires. Ainsi le cap Botallack est miné dans tous les sens ; les galeries se prolongent à 360 m. au large, menacées par les flots qui, parfois, les ont envahies. On a calculé que le bois de soutènement employé dans les mines corniques représente une forêt de pins centenaires de 36,000 hect. Les tunnels de décharge pour l'écoulement des eaux qui filtrent à travers les rochers et les galeries proprement dites ont, dans le canton de Redruth, 100 kil. de long; le tunnel central a 9 kil. jusqu'à la mer ; on en retire 100,000 m. c. d'eau par jour. Les galeries s'enfoncent à 534 m. de profondeur. La production des mines d'étain était, en métal : en 1750, 2,876 tonnes ; en 1830, 4,444 tonnes; en 1850, 10,462 tonnes. Depuis, elle varie peu, reste supérieure à 9,000 tonnes : en 1872, 9,560 tonnes ; en 1884, 9,574 tonnes; en 1891, 9,353 tonnes. La quantité de minerai est de 14 à 15,000 tonnes ; la valeur du métal de 22,300,000 fr. dépassant de 4 millions celle du minerai. — L'importation en amène près du double : 25,918 tonnes de mi-

nerai en 1887 ; 28,207 en 1899. Sa valeur est de plus de 64 millions de francs.

Zinc. —Les minerais de zinc se trouvent dans les comtés de Cornouailles, Devon, Cardigan, Denbigh, Flint, Derby, Cumberland et dans l'île de Man. La production était en 1880 de 27,547 tonnes de minerai valant 98,545 livres sterling; on en retirait 7,162 tonnes de zinc valant 123,544 livres sterling. En 1891, les chiffres sont : minerai, 22,216 tonnes, valant 113,145 livres sterling; métal, 8,891 tonnes, valant 212,945 livres sterling. On importe pour 46 millions de fr. (en 1891) de zinc.

Plomb. — Les mines de plomb du comté de Derby étaient connues des Romains; celles du pays de Galles le furent au xiii[e] siècle. On en trouve dans les terrains paléozoïques ; les plus productives sont celles du Northumberland (Allendale), du Durham occidental, du Cumberland (Alston Moor), du comté d'York, de High Peak (Derby), du Shropshire, des comtés de Flint, Cardigan, Montgomery, Cornouailles. Il en existe aussi dans les comtés de Westmoreland, Chester, Stafford, Somerset, Devon, dans tous les comtés siluriens du pays de Galles, dans l'île de Man (300 tonnes de minerai), en Ecosse à Wanlock Head, à Lead Hills (c.-à-d. collines de plomb), au centre des Louther Hills, dans les comtés d'Argyll, Perth et Kircudbright. La production était en 1880 de 72,245 tonnes de minerai, renfermant 56,949 tonnes de plomb valant 953,895 livres sterling. On en retirait en outre 295,518 onces d'argent valant 63,015 livres sterling. Le revenu total dépassait donc 25 millions de francs. En 1891, il est tombé à 11 millions et demi. On n'obtient plus des 43,589 tonnes de minerai (valant 356,783 livres sterling) que 32,205 tonnes de plomb (valant 400,687 livres) et 279,792 onces d'argent (valant 52,534 livres sterling). L'importation dépasse de beaucoup ces chiffres : de 114,493 tonnes de minerai en 1887, elle a monté en 1891 à 169,724 tonnes; sa valeur dépasse 53 millions de francs.

Autres métaux. — Parmi les autres métaux, aucun ne donne lieu à une exploitation considérable. Les pyrites, de Cornouailles surtout, représentent en 1891 une extraction de 15,463 tonnes valant 400,000 fr.; en 1880 la quantité était double et la valeur triple. — L'or se trouve dans la presqu'île cornique et le pays de Galles ; l'année la plus productive a été 1862 où l'on en a extrait pour 500,000 fr.; en 1891, le chiffre est de 300,000 fr. — L'antimoine, le manganèse, le nickel, se rencontrent en petites quantités dans la Cornouailles, le cobalt dans le pays de Galles.

Envisagée dans son ensemble, la production minière de l'Angleterre s'accroît. En 1860, la valeur totale était de 34,657,000 livres sterling ; elle a plus que doublé après une crise : en 1873, elle atteignait 59,479,486 livres sterling; en 1885, elle n'était que de 58,428,608 ; mais en 1891 elle montait à 91,238,032 livres sterling. Ce progrès est dû exclusivement aux mines de houille. De 1884 à 1891 la valeur de leur production a doublé, passant de 960 millions de francs à 1,850 millions; mais la décadence des mines métalliques est générale et continue. De 1884 à 1891 la valeur de leurs minerais a baissé de 190 à 115 millions de francs. Si l'on compare les chiffres de 1873 et 1891, on constate que, pour les métaux extraits, la valeur était en 1873 de 535 millions de francs; en 1891 de moins de 340 millions. Les vieilles mines de Cornouailles n'ont plus que le souvenir de leur antique prépondérance. L'Angleterre, après avoir été le pays minier par excellence vers le milieu du xix[e] siècle, passe au second rang. Même pour la houille, le premier rang lui est disputé par les Etats-Unis, et elle n'a plus l'importance exceptionnelle qui lui appartenait vers 1860.

Le régime des mines a nui à leur prospérité, malgré les merveilles de l'industrie. Les trésors du sous-sol appartiennent sans réserve au propriétaire du sol, et il prélève d'énormes loyers ou droits proportionnels sur les travailleurs. Cet abus d'une propriété fictive est tel que dans le comté de Lancastre le maître du sol prend 15 pence par tonne de charbon, alors que le mineur n'en reçoit que 10. Dans le district de Cleveland le prélèvement est de 3 shillings 3 pence par tonne de fer brut; en Ecosse on exige même 6 shillings, c.-à-d. les deux cinquièmes de la valeur marchande du produit.

Propriété foncière. — L'enquête faite de 1874 à 1876 a porté sur 292,203 kil. q., laissant de côté Londres, les landes affranchies d'impôt, etc., soit 21,423 kil. q.; elle a relevé dans l'ensemble du Royaume-Uni l'existence de 1,173,794 propriétaires fonciers (Londres non compris).

Le revenu total de ces propriétés foncières se montait à 131 millions et demi de livres sterling, dont 99,300,000 pour l'Angleterre, 18,700,000 pour l'Écosse et 13,400,000 pour l'Irlande. Il y a un propriétaire foncier pour 24 hab. Le revenu annuel de la terre, y compris celui des constructions, est de 150 shillings en Angleterre, 50 en Ecosse, 34 en Irlande. Sur 972,836 propriétaires fonciers anglais 703,289 possédaient moins d'un acre : 194,623 d'un acre à 50, soit de 40 ares à 20 hect. ; 58,156 de 20 à 202 hect. ; 4,799 de 202 à 405 hect. ; 5,338 de 405 à 8,093 hect. ; enfin 70 plus de 8,093 hect. (20,000 acres). Pour 6,501, les évaluaions manquaient. — Sur 132,131 propriétaires écossais, 113,005 possédaient moins d'un acre, 12,940 de 1 à 50 (20 hect.) ; 3,580 de 20 à 202 hect. ; 826 de 202 à 405 hect. ; 1,587 de 405 à 8,093 hect.; 171, plus de 8,093 hect.; pour 22, les évaluations manquaient. — Sur 68,716 propriétaires irlandais, 36,144 possédaient moins d'un acre; 14,638 de 1 à 50 acres (20 hect.) ; 11,468 de 20 à 202 hect.; 2,716 de 202 à 405 hect., 3,638 de 405 à 8,093 hect. ; 107 plus de 8,093 hect. ; pour 5 les évaluations manquaient. En résumé, sur les 1,173,794 propriétaires fonciers, 852,408 possèdent moins d'un acre (40 ares et demi) ; ce sont donc les 321,386 autres qui se partagent le sol des îles britanniques.

Dans les trois parties du Royaume-Uni, la statistique de la propriété foncière accuse les résultats suivants pour la part du sol et du revenu revenant à chaque catégorie de propriétés ; naturellement les petits lopins étant en grande partie occupés par les habitations ont une valeur relative plus grande.

DÉSIGNATION	ÉTENDUE RELATIVE DES PROPRIÉTÉS (p. 1000)				PART DU REVENU TOTAL (p. 1000)			
	Angleterre	Écosse	Irlande	Ensemble du Royaume-Uni	Angleterre	Écosse	Irlande	Ensemble du Royaume-Uni
Propriétés au-dessous de 40 ares.	5	2	0.4	3	293	310	102	276
— de 40 ares à 20 hect..	68	5	11	35	130	122	113	123
— de 20 ares à 202 hect.	261	34	109	159	181	110	155	168
— de 202 ares à 405 hect.	100	31	95	80	65	67	100	69
— de 405 ares à 8.093 hect	497	316	587	483	275	275	457	294
— au-dessus de 8.093 hect.	69	582	198	240	27	125	112	48
Etendue non définie	—	—	—	—	29	1	—	22
Total....,.......	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

C'est donc en Angleterre que la propriété est le plus divisée, en Ecosse qu'elle l'est le moins. La petite et la moyenne propriété jusqu'à 20 hect. ne possèdent que le trentième de la superficie des îles britanniques et moins des deux cinquièmes du revenu. En Ecosse, la très grande propriété (au-dessus de 405 hect.) représente 93 °/₀ de la superficie totale ; les *latifundia* (de plus de 8,000 hect.), 58 °/₀ ; alors qu'en Angleterre la part de la très grande propriété est de 56 à 57 °/₀ ; celle des *latifundia* seulement de 7 °/₀. Mais si l'on envisage le revenu, la pire condition est celle de l'Irlande : la très grande propriété y détient les deux tiers du revenu total, alors que, dans l'ensemble du Royaume-Uni, elle n'en a que le tiers (40 °/₀ en Ecosse, 30 °/₀ en Angleterre, 67 °/₀ en Irlande). En résumé, la grande propriété détient les 96 centièmes du sol britannique et perçoit 60 °/₀ du revenu foncier des propriétés bâties et non bâties (Londres excepté) ; les landlords ont les trois quarts du sol et le tiers du revenu. Les 348 propriétaires des *latifundia* de plus de 8,000 hect. se partagent le quart du Royaume-Uni ; 2,198 propriétaires fonciers en ont la moitié et 10,911 les trois quarts. Les seuls membres de la Chambre des pairs possèdent 6,240,000 hect. ; la fortune territoriale est la base de leur influence.

Douze propriétaires possèdent ensemble 1,797,000 hect.; le seul duc de Sutherland en a 549,800. Ces domaines proviennent en grande partie de spoliations récentes. Au siècle dernier, on attribua au chef du clan écossais la propriété des terres du clan, laquelle était, en réalité, collective. Le tableau inséré ci-dessus ne donne même pas l'idée exacte de la situation. Diverses études, particulièrement celle que publia le *Times* du 3 janv. 1877, font ressortir que, d'une part, on a compté plusieurs fois des propriétaires qui possèdent des biens dans plusieurs comtés différents ; on a classé comme tels des détenteurs de bénéfices ecclésiastiques, des corporations, les universités, par exemple, de sorte que le nombre réel des propriétaires fonciers possédant plus qu'une maison et un jardin se réduit à 274,210. Encore faudrait-il probablement déduire de ce chiffre celui de tenanciers (*copyholders* et *leaseholders*), classés à tort comme propriétaires. Ajoutons que les communes ou paroisses possèdent environ 1 million d'hect. de biens communaux ; mais ceux-ci sont à peu près tous enclos, de sorte que le seigneur (*lord of the manor*) y prend la part du lion. Les landes qui ne figurent pas dans les totaux donnés par l'enquête de 1876 appartiennent naturellement aux grands propriétaires. Le paysan propriétaire (*yeoman*), qui faisait la force de l'Angleterre au moyen âge, et formait encore le septième de la population vers la fin du XVIIᵉ siècle, a presque disparu, sauf dans le Westmoreland. Les grands domaines dévorent les petits. Sans parler des biens de mainmorte, la majeure partie des grandes propriétés sont placées sous le régime du majorat ou du fidéicommis (*entailed estates*). Le propriétaire ne peut les aliéner sans le consentement de son héritier majeur. La concurrence étrangère dépréciant les céréales tend à substituer aux champs les pâturages ; le travail des machines donne l'avantage aux grands champs sur les petits. Aussi ne faut-il pas s'étonner des progrès incessants de la grande propriété. Le contraste est saisissant avec le régime français, appliqué dans les îles anglo-normandes ; là, l'aisance est générale, grâce à la division de la propriété ; dans les îles britanniques, une aristocratie peu nombreuse possède presque tout et réduit la masse de la population à la misère, à une condition précaire ou dépendante.

Le mal est si manifeste qu'on s'est efforcé de le combattre par la loi. Lord Cairns fit voter en 1882 un acte autorisant les propriétaires liés par fidéicommis (*entail*) à vendre, échanger, hypothéquer leurs biens, à condition que le prix de la vente ou de l'échange soit équivalent et employé selon l'esprit du fidéicommis. Seule la résidence familiale et son parc demeurent inaliénables. Un autre acte de 1882 autorisa les administrateurs de fondations à louer de petits lots de terre (*allotments*) à des travailleurs ; un acte de 1819 avait donné cette autorisation aux établissements de bienfaisance. En 1883, on décida que les propriétaires seraient obligés d'indemniser leurs fermiers renvoyés pour les améliorations apportées au fonds (drainages, construction de routes, fumure, etc.). Une loi de 1886 protégea les *crofters* (travailleurs indemnisés par une concession de terre que leur fait le propriétaire) des îles écossaises contre leurs seigneurs, et un crédit leur fut ouvert sur les fonds de l'Etat pour l'achat de barques de pêche. En Irlande, des mesures plus radicales ont été prises ; le régime fondé sur l'expropriation violente des habitants indigènes par des conquérants étrangers ne peut plus durer. On trouvera dans l'art. IRLANDE le tableau de la situation navrante de l'île et des lois agraires votées ou proposées afin d'y porter remède. Un des vices fondamentaux du régime actuel est l'absentéisme ; le propriétaire vit loin de son domaine, dont il se contente de percevoir les revenus, pressurant par l'intermédiaire de ses agents les producteurs. Ceux-ci sont graduellement appauvris comme le sol. Ce fléau sévit surtout en Irlande ; mais il est très répandu aussi dans les deux autres royaumes. En 1876, on comptait dans le Dorset 129 paroisses rurales sur 252 qui n'avaient pas sur leur territoire un seul propriétaire résidant.

Le revenu de l'ensemble des propriétés et profits de toute nature existant dans le Royaume-Uni et soumises à l'impôt sur le revenu était évalué en 1891 à 698,409,549 livres sterling ; soit à près de 17 milliards 1/2 de fr. Voici quelle était la part de la propriété foncière :

	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE	ENSEMBLE DU ROYAUME-UNI
Terre.........	41.378.589	6.374.863	9.941.368	57.694.820
Maisons.......	123.721.189	13.245.723	3.617.151	140.584.063
Total...	165.099.778	19.620.586	13.558.519	198.278.883

On voit que le revenu total de la propriété foncière était évalué à environ 5 milliards. Il faudrait ajouter environ 1 milliard 400 millions de fr. pour les mines, chemins de fer et hauts fourneaux, à savoir (en livres sterling) :

	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE	ENSEMBLE DU ROYAUME-UNI
Mines............	7.475.321	1.319.262	13.190	8.807.773
Chemins de fer.....	38.103.818	4.251.768	1.457.725	43.812.861
Hauts fourneaux....	2.639.940	465.473	»	3.105.413
Total......	48.219.099	6.036.503	1.470.915	55.726.047

L'ensemble des biens fonciers ou assimilables de la Grande-Bretagne rapporte donc un revenu annuel de 254,004,930 liv. sterling, dont 15,029,430 reviennent à l'Irlande, 25,657,089 à l'Ecosse et 213,318,777 à l'Angleterre. Le revenu des terres et des mines diminue, mais celui des constructions et des chemins de fer augmente plus rapidement.

Sur le revenu total du Royaume-Uni, comprenant les profits de toute nature, la part de l'Angleterre est de 597,265,843 ; celle de l'Ecosse, de 63,387,529 ; celle de

l'Irlande, de 37,754,177 liv. sterling. Le revenu foncier forme le tiers du revenu anglais, plus des deux cinquièmes des revenus de l'Ecosse et de l'Irlande. Le revenu perçu par les propriétaires des terres n'entre que pour un douzième dans le total général, mais il représente plus du quart du revenu irlandais, tandis qu'il ne forme que le dixième du revenu écossais et le quinzième du revenu anglais. Ces comparaisons indiquent clairement la différence de situation entre les parties du Royaume-Uni.

Agriculture. — Généralités. — Le caractère général de l'agriculture britannique ressort des faits qui viennent d'être relatés. La Grande-Bretagne n'est pas un pays agricole. Elle le fut cependant autrefois et presque exclusivement au moyen âge, et c'est seulement dans les temps modernes qu'elle devint un pays industriel et commerçant. L'essor de la grande industrie, favorisé par ses mines de houille et de fer, date d'un siècle à peine. Le mouvement est aujourd'hui irrésistible. La proportion de l'élément agricole et son effectif absolu décroissent d'année en année. En 1851, on comptait en Angleterre 2,084,150 travailleurs agricoles ; en 1861, leur nombre était tombé à 1,853,650; en 1871, à 1,447,500; en 1881, à 1,383,184; en 1891, à 1,336,945. En 1851, ils formaient encore 12 °/₀ de la population totale de l'Angleterre, le quart avec leurs familles ; en 1891, ils n'en représentent même plus 5 °/₀, moins du vingtième, à peine le huitième en comprenant leurs familles.

La condition sociale des agriculteurs a été indiquée. Lorsque le propriétaire n'exploite pas lui-même, en qualité de *gentleman farmer*, ou bien il fait gérer par un intendant (*bailif*), ou bien il afferme. Le fermier est souvent tenancier à vie ou pour une longue durée. Il n'a guère à craindre de congé, du moins en Angleterre, car on y manque de fermiers. La crise agricole, déterminée par la concurrence américaine, a conduit à substituer les pâturages aux champs ; d'autre part, l'emploi croissant des machines à vapeur diminue la main-d'œuvre ; par là s'explique la dépopulation des campagnes. Les fermages ont baissé normalement de 10 à 20 °/₀ depuis une vingtaine d'années, souvent même de 50 °/₀. Les paysans habitent, en général, un *cottage*, maisonnette entourée d'un potager. Les journaliers et même les ouvriers autour des villes en obtiennent aisément à des prix modérés. Les salaires des journaliers ruraux sont faibles : 15 à 20 fr. par semaine, sans l'entretien, mais avec quelques profits accessoires.

De ce que nous avons dit, il résulte que les îles britanniques sont, dans toute la force du terme, une région de grande propriété et de grande culture. Pour une population supérieure d'un huitième à celle de la Grande-Bretagne et une superficie agricole double, la France compte vingt fois plus de propriétaires ruraux et trente fois plus d'exploitations. Toutefois, il ne faudrait pas appliquer aux exploitations rurales les chiffres relatifs aux propriétés. En effet, les grands domaines sont subdivisés en fermes ; celles-ci ont dans la Grande-Bretagne une étendue moyenne de 22 à 23 hect. ; en Irlande, de 10 à 11 hect. Tandis que le nombre des propriétaires ruraux ne dépasse pas 250,000, celui des fermes et des tenures et exploitations de toute nature est beaucoup plus considérable. Dans la Grande-Bretagne, il était, en 1885, de 555,855. En Irlande, où le régime de la petite culture se maintient, on en compte 572,640 en 1891 et ce chiffre augmente chaque année. Laissant de côté l'Irlande, nous indiquerons la répartition du territoire agricole de la Grande-Bretagne entre les exploitations de diverse catégorie.

Les exploitations rurales se répartissaient comme l'indique le tableau ci-contre en juin 1885. L'étendue est évaluée en acres valant 40 ares environ (0 hect,4047).

Pour l'ensemble de la Grande-Bretagne, les chiffres totaux et la proportion de la superficie agricole occupée par chaque catégorie de biens sont donnés dans le tableau en tête de la page suivante.

1° Angleterre

DÉSIGNATION	NOMBRE des tenures	SUPERFICIE (en acres)
Petite culture :		
Biens de 1/4 d'acre à 1 acre (10 à 40 ares)	21.069	9.988
Biens de 1 à 5 acres (40 ares à 2 hect. env.)	103.229	286.526
— de 5 à 20 acres (2 à 8 hect. env.).	109.285	1.219.663
Moyenne culture :		
Biens de 20 à 50 acres (8 à 20 hect. env.)	61.146	2.042.370
— de 50 à 100 acres (20 à 40 hect.).	44.893	3.285.350
Grande culture :		
Biens de 100 à 300 acres (de 40 à 122 hect. env.)	59.180	10.285.988
Biens de 300 à 500 acres (de 122 à 202 hect. env.)	11.452	4.328.722
Biens de 500 à 1,000 acres (de 202 à 405 hect. env.)	4.131	2.697.794
Biens au-dessus de 1,000 acres (405 hect. env.)	565	735.138
Total	414.950	24.891.539

2° Pays de Galles

DÉSIGNATION	NOMBRE des tenures	SUPERFICIE (en acres)
Petite culture :		
Biens de 1/4 d'acre à 1 acre (10 à 40 ares)	1.083	530
Biens de 1 à 5 acres (40 ares à 2 hect. env.)	11.044	34.532
Biens de 5 à 20 acres (2 à 8 hect. env.).	17.389	200.169
Moyenne culture :		
Biens de 20 à 50 acres (8 à 20 hect. env.)	12.326	420.482
— de 50 à 100 acres (20 à 40 hect)..	10.044	735.671
Grande culture :		
Biens de 100 à 300 acres (40 à 122 hect. env.)	7.844	1.233.374
Biens de 300 à 500 acres (122 à 202 hect. env.)	389	143.623
Biens de 500 à 1,000 acres (de 202 à 405 hect. env.)	63	39.793
Biens au-dessus de 1,000 acres	8	10.373
Total	60.190	2.818.547

3° Écosse

DÉSIGNATION	NOMBRE des tenures	SUPERFICIE (en acres)
Petite culture :		
Biens de 1/4 d'acre à 1 acre (10 à 40 ares)	1.360	677
Biens de 1 à 5 acres (40 ares à 2 hect. env.)	21.463	68.619
Biens de 5 à 20 acres (2 à 8 hect. env.).	22.132	236.995
Moyenne culture :		
Biens de 20 à 50 acres (8 à 20 hect.).	10.677	361.675
— de 50 à 100 acres (20 à 40 hect.).	9.778	725.499
Grande culture :		
Biens de 100 à 300 acres (40 à 122 hect. env.)	12.549	2.139.133
Biens de 300 à 500 acres (122 à 202 hect. env.)	2.034	768.823
Biens de 500 à 1,000 acres (202 à 405 hect. env.)	632	409.641
Biens au-dessus de 1,000 acres	90	137.104
Total	80.715	4.848.166

DÉSIGNATION	NOMBRE des tenures	SUPERFICIE (en acres)	PROPORTION sur 1000 hect.
Petite propriété :			
Biens de 1/4 d'acre à 1 acre (10 à 40 ares).................	23.512	11.195	0,03
Biens de 1 à 5 acres (40 ares à 2 hect. env.)..................	135.736	389.677	12
Biens de 5 à 20 acres (2 à 8 hect. env.)........................	148.806	1.656.827	50
Moyenne propriété :			
Biens de 20 à 50 acres (8 à 20 hect. env.].....................	84.149	2.824.527	87
Biens de 50 à 100 acres (20 à 40 hect. env.).....................	64.715	4.746.520	146
Grande propriété :			
Biens de 100 à 300 acres (40 à 122 hect. env.)...............	79.573	13.658.495	420
Biens de 300 à 500 acres (122 à 202 hect. env.)...............	13.875	5.241.168	161
Biens de 500 à 1,000 acres (202 à 405 hect. env.)............	4.826	3.147.228	97
Biens au-dessus de 1,000 acres.	663	882.615	27
Total.......... ...	555.855	32.558.252	1,000

On voit que la grande culture représente 60 1/2 %, la moyenne 23 1/4 %, et la petite seulement 6 1/4 % des cultures. La situation du pays de Galles est un peu plus favorable à la petite et à la moyenne culture que celle du reste de l'île, mais partout la grande l'emporte sans conteste. Les efforts faits en faveur de la petite propriété ont porté quelque fruit. Un rapport évaluait pour 1889 le nombre des exploitations rurales au-dessous de 20 hect. à 409,422 dans la Grande-Bretagne, soit un gain de près de 20,000 en quatre années, gain portant surtout sur les exploitations de 1 à 5 acres dont le nombre avait cru de 6,300 en Angleterre, 1,250 dans le pays de Galles et 900 en Ecosse.

En tenant compte de toutes les parcelles distinctes que les tableaux ci-dessus groupent, on arrivait à un total de 1,300,000 parcelles ou champs sur lesquels la petite culture est pratiquée dans la Grande-Bretagne.

Pour l'Irlande, l'étude de la propriété agricole et de ses modifications est inséparable de celle de l'ensemble du régime agraire (V. IRLANDE).

CULTURE. — Au point de vue agricole, on peut diviser la Grande-Bretagne en dix régions, trois pour l'Ecosse, six pour l'Angleterre, plus le pays de Galles. — Les Highlands sont partagées inégalement entre les landes et les pâturages ; les Lowlands sont bien cultivées et riches en bétail ; les monts Cheviots sont principalement une région de pâturages. L'Angleterre septentrionale, malgré la sévérité du climat et le retard des récoltes, est admirablement cultivée ; la région occidentale, de la Mersey à l'Avon de Bristol, est caractérisée par l'élève des vaches laitières et par ses vergers ; la région centrale (Midland) partage ses efforts entre le labour et l'élevage ; dans celle de l'Est le labour y domine, mais on y nourrit beaucoup de moutons et de bêtes à cornes ; dans le Sud, on élève les moutons sur les Downs ; la culture maraîchère est très prospère aux environs de Londres ; la région du Sud-Ouest pratique également la culture maraîchère, fruitière, le labour et l'élevage. Le pays de Galles est livré au pâturage.

Voici comment le sol de chacune des parties du Royaume-Uni se répartit au point de vue agricole. Le tableau indique la proportion pour 1,000 :

	Angleterre	Galles	Ecosse	Irlande	Total
Surface cultivée (champs, pâturages, etc.)......	770	600	250	720	585
Bois, etc...............	48	35	45	16	36
Rochers, landes, lacs, etc.	182	365	705	264	379

L'infériorité de l'Ecosse est extrême, puisque la superficie agricole n'y occupe que le quart ; les territoires incultes représentent 70 %. La seconde remarque est la minime partie boisée : en Irlande, c'est seulement le soixantième ; même en Angleterre, moins du vingtième.

Le tableau suivant indique la répartition des cultures et la surface occupée par elles en 1874, 1889 et 1892 dans la Grande-Bretagne. Les chiffres sont indiqués en acres :

	1874	1889	1892
Céréales...	9.431.490	8.075.172	7.808.031
Fourrages..	3.581.276	3.299.647	3.269.577
Lin......	9.394	2.375	1.421
Houblon...	65.805	57.724	56.259
Jachères..	660.206	513.320	457.162
Prairies artificielles.	4.340.742	4.877.298	4.672.802
Herbages..	13.178.412	15.865.863	16.358.150

Le progrès des herbages est frappant ; ils occupent la moitié de la superficie de l'île.

Les méthodes de culture les plus en vogue sont les méthodes rotatoires ; les deux systèmes généralement usités sont les suivants : deux ou cinq années d'herbe, ou même davantage, puis les légumes ou les céréales ; une année de plantes vertes (légumineuses) ou de jachère entre deux années de céréales. Les champs sont généralement séparés par des haies vives plantées d'arbres, de sorte que la Grande-Bretagne ne manque nullement de bois, malgré l'exiguïté de ses forêts. On ne laboure avec des bœufs que dans l'Ouest ; partout ailleurs avec des chevaux ou des charrues à vapeur.

Les tableaux suivants indiquent la superficie des différentes cultures en 1874 et 1891 et leur rendement en 1892 (pour les racines, les chiffres sont ceux de 1891).

	SUPERFICIE (en acres) 1874	1892	RENDEMENT en hectolitres en 1892
Froment....	3.630.300	2.219.839	21.200.000
Orge.......	2.287.987	2.036.810	25.600.000
Avoine.....	2.596.384	2.997.545	42.300.000
			en 1891
Fèves, haricots.	559.044	311.310	3.800.000
Pois.........	310.547	194.424	2.000.000
			Tonnes
Pommes de terre	520.430	525.361	3.053
Navets, colza, etc.	2.133.336	1.937.163	25.392

La culture principale est celle du froment, surtout dans les comtés du Sud-Est. La superficie qui y est consacrée diminue ; elle était de 1,470,000 hect. en 1874 ; en 1892 seulement de 900,000. Le rendement moyen de 34 hectol. à l'hectare, atteint 60 dans les meilleurs districts. — L'orge vient beaucoup dans le N. de l'Angleterre et dans le pays de Galles où on l'emploie encore pour faire du pain ; on la cultive aussi dans le centre et le Sud pour la fabrication de la bière. — Le seigle est rare — L'avoine plus cultivée dans le Nord que dans le Sud — Les pommes de terre le sont surtout dans les comtés de Chester et de Lancastre où on obtient jusqu'à 5 tonnes par hectare. — On a remarqué sur le tableau la grande importance de la culture des légumineuses et plus encore des navets. Les betteraves sont rares, sauf dans le Suffolk où existe la grande sucrerie de Lavenham. — On cultive beaucoup de haricots et de pois. — Les prairies artificielles sont étendues, formées de trèfle, de luzerne, etc.

Le lin, si important au moyen âge, est de plus en plus délaissé ; le colza est cultivé dans le Yorkshire et le Lincolnshire pour l'huile, dans le S. comme fourrage pour les moutons. Le carthame de Safronwald (Essex) est renommé. On produit dans le Surrey et le Kent de la garance et du pastel ; dans l'Essex, des chardons, du coriandre, du cumin ; du sénevé autour de Wisbeach ; de la fenouillette dans le Derby. — La grande culture industrielle est celle du houblon, dans le Sud-Est, Kent, Surrey, Sussex, Hereford, Hampshire, etc., sur 20 à 25,000 hect. — Les arbres fruitiers abondent dans le Sud-Ouest et l'Ouest ; pommiers,

poiriers, cerisiers, pruniers; les meilleurs fruits proviennent des serres, admirablement installées, et favorisées par le bon marché du combustible. Les raisins de treille mûrissent dans la banlieue de Londres.

L'agrandissement incessant des pâturages, tant aux dépens des terres labourées que des landes, atteste la prospérité de cette branche de l'industrie agricole. Le nombre des moutons a un peu diminué de 1874 à 1877 ; il est resté le même depuis lors. Mais celui des têtes de gros bétail a augmenté d'une manière appréciable. On en jugera par les chiffres suivants :

	En 1874	En 1892
Chevaux	1.311.739	1.518.082
Bœufs	6.125.491	6.944.783
Moutons	30.313.941	28.734.704
Porcs	2.422.832	2.137.859

La répartition était la suivante entre les trois parties de la Grande-Bretagne :

	ANGLETERRE	GALLES	ÉCOSSE
Chevaux	1.169.146	148.827	200.109
Bœufs	4.968.590	754.467	1 221.726
Moutons	17.993.756	3.197.501	7.543.447
Porcs	1.828.542	197.302	112.015

Pour l'ensemble des îles britanniques, y compris l'île de Man et les îles anglo-normandes, le total était :

Chevaux	2.067.549
Bœufs	11.519.417
Moutons	33.642.808
Porcs	3.265.898

L'Irlande est beaucoup plus riche que l'île sœur pour la race bovine. C'est sa seule supériorité. Le pays de Galles et l'Ecosse sont des pays à moutons, mais pas plus que certains comtés anglais.

L'élevage a été porté par les Anglais à un degré de perfection extrêmement remarquable. En tête des chevaux, il faut citer la race anglaise pur sang, produit de la sélection méthodique (V. COURSE et RACES CHEVALINES) ; aucune ne rend plus de services pour l'amélioration, par le croisement, des chevaux de selle ou de carrosse. Le monde entier l'a empruntée à l'Angleterre, où elle s'est formée de chevaux barbes et arabes, acclimatés à la fin du XVIIe siècle. La race des grands chevaux noirs du plateau central (Northampton et Leicester) provient de la Flandre ; le cleveland est un excellent cheval de selle ou de trait. Le norfolk est d'une musculature superbe ; les petits chevaux de labour et de trait de Suffolk, du Clydesdale, les poneys du pays de Galles, la race minuscule des Shetland méritent une mention. Pourtant, l'Angleterre manque de chevaux, et elle en a beaucoup acheté en Normandie. — Les races bovines se répartissent en quatre groupes principaux : les bœufs de Devonshire, à cornes moyennes, robe rouge brun, peau épaisse, poil frisé, fournissent une bonne viande, mais peu de lait ; les bœufs de Hereford, Gloucester, Sussex s'y rattachent ; ce sont des bêtes qu'on engraisse. Les bœufs à courtes cornes (shorthorns) de Holderness, du bassin de la Tees et du Northumberland fournissent une viande excellente et beaucoup de lait ; le durham ou teeswater, blanc et puissant, en est le type le plus connu. Le bœuf aux longues cornes du Lancashire vient d'Irlande. Le bœuf de Galloway, noir ou moucheté, a donné celui de Suffolk, qui n'a plus de cornes ; cette race donne peu de lait, mais bon, et une viande excellente. Le meilleur beurre vient des comtés de Cambridge, Suffolk, York, Somerset, Gloucester, Devon, Oxford. Les fromages ronds, de 10 à 40 kilogr., de Chester et Gloucester, sont fameux ; plus encore le stilton, du comté de Leicester (V. RACES BOVINES et FROMAGE). — Les éleveurs de moutons s'occupent moins de la laine, qui était au moyen âge la principale denrée du commerce anglais (V. COMMERCE), que de la viande. On distingue les moutons sans cornes, à longue laine, du Teeswater, Lincoln et Leicester (ou Dishley), et les moutons à laine courte, des Downs et des pâturages des landes ou des montagnes ; ces derniers, à tête noire ou brune. La brebis à tête noire (*black faced*) des bruyères d'Ecosse et les Cheviots sont les types des races montagnardes ; celles du Dorset, des South Downs, du Sussex, du Hampshire appartiennent à la race des collines ; enfin celles du Cotswold et du Romney Marsh (Kent) se rattachent au groupe des brebis à longue toison (V. RACES OVINES et LAINE). — Les petits porcs de Suffolk, les grands porcs de Rudgwick, Hereford, Gloucester, Berkshire n'ont pas été moins améliorés par les croisements et la sélection. Les jambons les meilleurs sont ceux d'York et du Westmoreland ; le lard le plus réputé est celui des comtés de Wilts, Berks et Hants. — Les chèvres sont rares, même en Ecosse. — Les abeilles également. — Les volailles n'ont pas été l'objet de moindres soins que le bétail : les poules de Dorking, de Sussex, de Berks, les oies des Fens de Lincoln, les dindons de Norfolk et Suffolk sont sans rivaux. Les éleveurs du continent importent un grand nombre de représentants de toutes ces races de choix. Mais la qualité ne supplée pas à la quantité, et l'Angleterre importe plus encore pour suffire aux besoins sans cesse croissants de sa consommation.

Au XVIIIe siècle, l'Angleterre produisait assez d'aliments pour sa population ; mais, à partir de 1793, ses moissons n'ont plus jamais été suffisantes. Aujourd'hui, les importations de denrées alimentaires s'élèvent à des chiffres formidables. Elles représentaient, de 1866 à 1875, une moyenne annuelle de 21 millions et demi de quintaux de blé ; de 1875 à 1880, une moyenne de 30 millions et demi ; en 1885, environ 40 millions de quintaux. En 1892, l'importation fut de 41 millions d'hectol. de blé, plus 13 millions de farine, c.-à-d. plus du double de la production britannique. D'après les estimations du *Moniteur des intérêts matériels* et du *Bulletin des Halles*, l'écart serait plus fort encore : 24 millions d'hectol. pour la production nationale et 66 pour les importations. Les importations de viande sont également considérables : de 110 millions de kilogr. (1866-75), elles ont passé à 300 millions (1881-1884), sans compter le bétail vivant. C'est le quart de la consommation totale. On trouvera plus loin, dans le § *Commerce*, des détails sur les importations des denrées alimentaires. La situation actuelle est que la Grande-Bretagne ne pourrait se nourrir avec ses propres produits pendant plus de quatre à cinq mois de l'année. Le commerce est donc pour elle une nécessité vitale impérieuse. Il serait évidemment possible de tirer davantage du sol très fertile de l'île et surtout de l'Irlande ; mais les exigences des propriétaires empêchent le fermier de soutenir efficacement la lutte contre la concurrence étrangère. En effet, la rente de la terre était, d'après les chiffres de l'*income-tax*, égale au profit tiré de l'exploitation agricole : 65 millions de livres sterling de part et d'autre, en 1871 et 1884. Le total de ces deux chiffres représente le revenu agricole du Royaume-Uni ; sur la partie du revenu total frappé par l'impôt sur le revenu, il formait, en 1871, plus du quart ; en 1884, le cinquième ; en 1891, le sixième. Le revenu total, y compris les petits revenus, ne doit pas beaucoup dépasser 4 milliards. La valeur du bétail est de 12 milliards environ.

Forêts. — La minime étendue des forêts britanniques a été signalée. C'est un grand changement depuis les premiers siècles du moyen âge. L'Angleterre a été complètement déboisée ; l'Ecosse le fut systématiquement pour dompter les Highlanders ; on y vit travailler par ordre 28,000 bûcherons à la fois. Pourtant, c'est encore là que se trouvent les quelques grandes forêts. En Angleterre, la *new-forest*, dont les taillis couvrent 26,000 hect. entre le golfe de Southampton et l'Avon de Salisbury, comprend surtout des taillis. On reboise, particulièrement dans les parcs ; en 1885 existaient 50,000 hect. de bois de plus qu'en 1873 ; en 1892, on en trouve encore 100,000 de plus. L'Angleterre n'use pas de bois de chauffage ; mais elle a de bon bois de charpente, et ses chênes (Kent, Sussex, Surrey, etc.) sont re-

nommés pour les navires. Elle importe pour plus de 400 millions de francs de bois par an.

Chasse. — La chasse n'est pas, en Angleterre et en Ecosse, une industrie, mais un sport. Cependant ce sport approvisionne de faisans, de lièvres, les marchés ; en Ecosse et en Irlande, les daims sont aussi fort nombreux. On mange par an 20 millions de lapins. Le gibier est protégé pendant la période de reproduction (comme le poisson), de sorte qu'il se maintient, grâce aussi, bien entendu, aux dépenses énormes faites par les chasseurs. Les vastes parcs qui s'étendent de Blackmount (Argyll), à Marr Forest (Aberdeen), renferment plus de 25,000 cerfs. Le désir de constituer ces vastes domaines de chasse a fortement incité les lords écossais à expulser leurs tenanciers ; la duchesse de Stafford en expulsa 15,000 en neuf ans (1811-20) ; en une nuit, 300 maisons furent brûlées ; 800,000 hect. ont été ainsi dépeuplés et enlevés aux pâturages pour créer des chasses. On en tire de beaux revenus ; en 1877, les 2,060 chasses louées en Ecosse pour le cerf et le coq de bruyère rapportaient 15 millions de fr.

La chasse a donné lieu à une industrie florissante, l'élevage et le dressage du chien de chasse ; les lévriers (*greyhounds*) anglais sont renommés. La supériorité des Anglais est plus grande encore pour les chiens que pour les chevaux. En 1885, on comptait une trentaine de clubs de chasseurs, 351 meutes comprenant 9,651 couples.

Pêche. — La pêche a pour une population insulaire une importance exceptionnelle. Elle contribue pour une fraction notable (15 kilogr. par tête et par an) à l'alimentation. Elle n'est pas moins utile comme école pour les matelots de la flotte de guerre. En 1891, on enregistrait 27,229 bateaux de pêche, montés par 123,774 pêcheurs, dont 42,055 Anglais et 52,733 Ecossais. Les produits de la pêche étaient évalués à 593,046 tonnes, non compris la morue ; la valeur se montait à 6,540,648 livres sterling. La part de l'Angleterre était de 298,304 tonnes valant 4,491,018 livres sterling ; celle de l'Ecosse de 264,188 tonnes valant 1,753,987 livres sterling ; celle de l'Irlande de 30,554 tonnes et 295,643 livres sterling. Les pêcheries de la mer du Nord sont les principales ; pour l'Angleterre seule elles représentent 233,533 tonnes et 3,445,639 livres, plus de la moitié de la valeur totale. La pêche de la morue rapportait 468,337 livres sterling. Les pêcheries de saumon d'Ecosse et d'Irlande rapportaient, en outre de celles que nous venons d'énumérer, 561,000 livres sterling (Ecosse 208,000 ; Irlande 353,000). L'exportation se chiffrait par 1,709,829 livres sterling (dont 513,312 pour le poisson réexporté) et l'importation par 2,839,253 livres sterling. Le poisson transporté par voie ferrée des ports vers l'intérieur représentait (en 1891) 396,654 tonnes.

La pêche de la baleine décline ; elle n'a rapporté en 1891 et 1892 que 300,000 fr. — On pêche surtout le hareng, la lingue, le cabillaud, la morue, dans la mer du Nord et l'Océan, le maquereau et le pilchard dans la Manche et la mer d'Irlande, le saumon aux embouchures des fleuves écossais et irlandais. Dans les rivières on pêche la truite, l'anguille. Les homards, les crabes, les moules, les crevettes sont aussi une ressource appréciable. Les huîtres anglaises sont bonnes, et chaque année on en achète de petites en France qu'on engraisse sur les huîtrières de la Tamise (à Whitstable).

Industrie. — La Grande-Bretagne est par-dessus tout un pays manufacturier et commerçant ; jamais en aucun point de la terre il n'a existé jusqu'à présent de centre industriel aussi puissant. Les progrès réalisés ont été immenses et il n'est aucune branche de l'industrie qui n'y soit représentée. L'outillage surpasse beaucoup la production réelle, laquelle est bornée par les demandes des consommateurs ; il pourrait suffire à des besoins doubles dans plusieurs des plus grandes industries, par exemple dans la métallurgie. Les industries textiles et métallurgiques remontent au XVIe siècle ; mais leur essor date du milieu du XVIIIe ; c'est alors que les grandes inventions mécaniques, et par-dessus tout celle de la vapeur, permirent aux Anglais de profiter de leur houille et de leur fer. La liberté commerciale, l'abolition de tous les monopoles (depuis 1624) ont contribué à leur succès. L'énergie et l'ingéniosité de la race perfectionnent indéfiniment les procédés. La Grande-Bretagne approvisionne une grande partie du monde de produits manufacturés. Tout a été sacrifié aux nécessités de les vendre, l'agriculture notamment, qui résistait obstinément au libre-échange. Le meilleur marché des matières premières et la supériorité commerciale ont permis jusqu'à présent de soutenir victorieusement la concurrence, malgré des salaires plus élevés. Mais cette prospérité est perpétuellement menacée par les créations d'industries nationales dans les pays tributaires des fabricants britanniques.

En 1880, le commerce et l'industrie employaient 128,727 machines à vapeur, dont 110,000 dans les fabriques et les mines (force 2,200,000 chevaux-vapeur) ; 13,480 locomotives (3,400,000 chevaux-vapeur) et 5,247 machines de navires (2,180,000 chevaux-vapeur), soit une force totale de 7,780,000 chevaux vapeur équivalant à celle de 55 millions d'hommes. Laissant de côté les transports, nous trouvons que pour l'industrie les machines fournissaient une force égale à celle de 15 millions d'ouvriers ; en 1892 leur force était de plus de 2,500,000 chevaux-vapeur, de sorte que les 6 millions d'ouvriers employés dans les usines ont à leur dispositionu ne force triple de la leur propre.

Industries textiles. — Les industries textiles sont les plus importantes de toutes, par le nombre d'ouvriers qu'elles emploient et par la valeur des produits. Elles font vivre presque autant de monde que l'agriculture et que les mines, bien plus si on y ajoute les industries du vêtement qui en dépendent, la fabrication de leur outillage, les commerçants et marins qui en vivent, etc. La statistique des manufactures de textiles était la suivante en 1890 :

		ANGLETERRE et GALLES	ÉCOSSE	IRLANDE	Total du ROYAUME-UNI
Nombre de manufactures		6.180	747	263	7.190
Broches		50.211.216	2.413.735	1.016.111	53.641.062
Nombre de métiers		722.406	71.471	28.612	822.489
Enfants travaillant à demi-journée :	Garçons	35.166	2.915	2.477	40.588
	Filles	38.653	3.862	3.426	45.941
Garçons de moins de 18 ans à journée entière		72.517	10.532	5.647	86.968
Ouvrières de plus de 13 ans à journée entière		461.751	104.343	44.514	610.608
Hommes de plus de 18 ans		250.165	32.939	15.724	298.828
Total des ouvriers	Mâles	357.848	46.386	23.848	428.082
	Féminins	500.404	108.205	47.940	656.549
	Ensemble	858.252	154.591	71.788	1.084.631

Les manufactures se divisaient de la manière suivante :

Coton	2.538	Lin	375	Fibre de palmier	24	Bonneterie	257
Laine	1.793	Chanvre	105	Soie	623	Elastique	54
Shoddy	125	Jute	116	Dentelle	403		
Worstedt	753	Crin	42				

Comparés aux chiffres de 1885, ceux de 1890 accusent une diminution de 275 fabriques, un accroissement de

560,950 broches, 48,785 métiers et 49,720 ouvriers. L'accroissement se répartit également sur les trois royaumes.

En 1790, la valeur totale des produits textiles du Royaume-Uni était de 550 millions de francs ; en 1890 elle est évaluée à 4,300 millions.

Voici la comparaison par articles, les chiffres en millions de livres sterling, telle que la présente M. Ellison :

	1790	1890
Lainages..........	17	50
Cotonnades........	1	100
Toiles............	4	20

	POIDS DES MATIÈRES PREMIÈRES EMPLOYÉES (en millions de livres)			VALEUR DES PRODUITS EXPORTÉS (en milliers de livres sterling)			
	Coton	Laine	Lin	Cotonnades	Lainages	Toiles	Total
1798-1800....	41,8	109,6	108,6	5.088	6.846	1.010	12.944
1829-1831....	243,2	149,4	193,8	18.077	4.967	2.138	25.182
1859-1861....	1.022,5	260,4	212	49.000	15.041	6.119	70.060
1889-1891....	1.618	564	220	72.114	24.176	6.377	102.667

Le prodigieux essor de l'industrie du coton ressort de cette comparaison. Le capital total engagé dans l'industrie textile dépasse 5 milliards, et 5 millions de personnes en tirent leur subsistance. Les textiles forment plus de la moitié de l'exportation britannique. Le tableau ci-dessus indique les progrès successivement réalisés.

Voici enfin le résumé du commerce des textiles, dans les trente dernières années ; la date de 1868 a été choisie pour indiquer la crise produite par la « famine du coton » lorsque la guerre de la Sécession ferma les marchés amés ricains où l'on puisait la matière première. Les chiffre- sont donnés en millions de livres :

	1860	1868	1877	1883	1888	1891
Laine importée.........................	151	262	455	509	657	742
— produite en Grande-Bretagne et Irlande..	145	166	152	129	134	148
— des peaux importées................	13	36	75	81	71	83
Poils de chèvre importés.................	3	7	8	13	22	20
Laine exportée..........................	42	115	197	296	363	401
— conservée........................	270	356	463	436	521	592
Consommation de l'année...................	270	356	435	455	528	600

	1860	1868	1877	1883	1888	1891
Coton importé..........................	1.391	1.329	1.355	1.734	1.732	1.995
— exporté..........................	250	323	169	249	271	182
— conservé..........................	1.141	1.006	1.186	1.485	1.461	1.813
— consommé dans l'année...............	1.083	996	1.237	1.498	1.529	1.670

On trouvera des détails complémentaires dans les art. consacrés à chacune de ces grandes industries : COTON, LAINE, TOILE, DRAP, LIN, etc.; V. aussi COMMERCE et INDUSTRIE.

Voici par yards (0m90 environ) la longueur des pièces d'étoffes exportées et à la suite celle des exportées. Les chiffres sont donnés en millions de yards.

	1860	1868	1877	1883	1888	1891
Cotonnades..............................	2.776	1.977	3.838	4.539	5.038	4.912
Lainages................................	191	269	261	256	271	223
Toiles..................................	144	210	178	162	177	159
Coton...................................	197	171	228	265	256	245
Laine...................................	26	43	27	33	43	41
Lin.....................................	31	33	19	18	15	15

Voici enfin, dans le tableau ci-dessous, la valeur des exportations de filés en millions de livres sterling :

	1860	1868	1877	1883	1888	1891
Coton...................................	52	67,7	69,2	76,4	72	71,4
Laine...................................	15,7	25,8	21	21,6	24	22,3
Lin, etc................................	6,6	9,4	7,1	6,5	6,4	5,9
Total..............	74.3	102,9	97,3	104,5	102,4	99,6

La fabrication des lainages est la plus ancienne en date, puisqu'elle remonte aux Romains. Elle occupait en 1885 280,000 ouvriers (6,100,000 broches et 140,000 métiers) dans 2,750 fabriques. Ses progrès datent de l'immigration d'ouvriers flamands (1665). On la favorisa par des règlements; entre autres, celui qui (de 1679 à 1806) imposa les linceuls de laine. Le tissage mécanique introduit en 1785, régularisé en 1807, fit la fortune de cette industrie. Jusqu'en 1825, on interdisait l'exportation des laines britanniques. Le centre de la fabrication des lainages est le West Riding (Huddersfield, Bradford, Leeds, Dewsbury) ; les étoffes fines du Gloucester (Dursley, Stroud) et du Wiltshire (Bradford) sont renommées. Pour le tissage dit de *worsted* (du nom d'un village du Norfolk), qui occupe la moitié des ouvriers (2,763,521 broches et 79,931 métiers), Bradford vient en tête. Les couvertures se font à Dewsbury ; les flanelles à Newtown (Galles), dans le comté de Lancastre ; les tapis à Dewsbury, Halifax, Kidderminster. L'Angleterre fabrique surtout des tissus à bas prix.

Les cotonnades sont la grande industrie textile, occupant près de la moitié des ouvriers. La découverte de la *spill-jenny* (1767) lui donna naissance. On a vu son extraordinaire développement. Elle est concentrée dans le bassin de Lancastre et les régions limitrophes des comtés voisins (York, Derby, Chester); les centres sont Manchester et Salford, Oldham, Bolton, Bury, Stockport, Rochdale, Ashton-under-Lyne, Blackburn, puis en Ecosse, à Glasgow et dans ses dépendances. L'industrie cotonnière s'est bien relevée de la pénible crise produite par la guerre de la Sécession.

Les toiles se produisent moins en Angleterre (Leeds, Barnsley dans le Yorkshire) qu'à Belfast, qui est, à cet égard, la première ville du monde. Pour la jute, Dundee tient la tête. — Les dentelles se fabriquent surtout à Nottingham, Beeford, Buckingham; près de 50,000 ouvriers (femmes principalement) y sont employés. — Les bas se font à Leicester, Nottingham, etc., occupant plus de 45,000 ouvriers.

L'industrie de la soie remonte au XIVe siècle et reçut une vive impulsion des réfugiés protestants français à la fin du XVIIe siècle. Elle ne peut que difficilement résister à la concurrence française depuis l'abolition des droits qui la protégeaient; de 111,553 (en 1861), le nombre de ses ouvriers est tombé à 60,595 (en 1881). Les principaux centres sont Macclesfield (Chester), Manchester, Leigh (Lancastre), Coventry (Warwick), Leek (Stafford), Derby, Spitalfields (quartier de Londres) et Glasgow.

La vannerie est concentrée dans les comtés de Bedford, Hertford et Buckingham, où elle occupe plus de 30,000 personnes. — Les gants de Yeovil et de Worcester sont connus. — Les chapeaux se font à Londres, Stockport, Ashton-under-Lyne et occupent 25,000 ouvriers.

Les industries métallurgiques sont presque aussi importantes que les textiles et caractérisent autant qu'elles la fabrication britannique. La première est naturellement celle du fer. Son centre le plus actif est le Staffordshire et le Warwickshire (Birmingham, Wolverhampton), puis le Shropshire (Wellington), le Lancashire (Bolton, Oldham, le West Riding (Sheffield, Leeds, Bradford), le bassin de la Tees (Stockton), le S. du pays de Galles (Merthyr-Tydfil). On a vu plus haut les chiffres de la production et du commerce du fer et de l'acier. — Le travail du zinc est concentré dans le Glamorgan et la Cornouailles.

La construction de machines occupe plus de 400,000 ouvriers avec la confection d'ustensiles de tout genre. On y travaille en une foule d'endroits. Les armes, les aciers de toutes sortes, les clous, les plumes de Birmingham, les couteaux de Sheffield sont universellement appréciés. Les machines pour filatures se fabriquent dans les villes du Lancashire, à Manchester, etc. Les machines à vapeur se font à Birmingham, Brikenhead, Derby, Newcastle, Glasgow, etc. — L'horlogerie est florissante à Londres, Prescot, Coventry. — Les constructions navales, spécialement de navires en fer, sont une des gloires de la Grande-Bretagne; les chantiers de la Clyde, de la Tyne, de Birkkenhead, de Londres, sont les premiers du monde.

Les industries de l'habillement existent dans toutes les grandes villes, surtout auprès des fabriques de tissus. Celle du cuir est aussi très diffusée; mais Londres a presque le monopole des cuirs fins. La cordonnerie fleurit surtout à Northampton et Leicester; la sellerie se fait à Londres, Birmingham, etc.; la carrosserie à Londres, Manchester, Liverpool, Birmingham.

L'industrie céramique n'est pas moins fière des terres cuites, des faïences du bassin du Trent, dans le fameux *district des poteries*, où vécurent Wedgwood (1760-95) et Menton, où sont Stoke, Hanley, non loin de Stourbridge, que des belles porcelaines de Worcester, Derby et Londres. — La verrerie, introduite par des immigrants italiens et français, prospère; la première manufacture de glaces fut fondée à Liverpool en 1773; le bassin de la Tyne livre le verre à bouteilles; Prescot, Birmingham, Londres fabriquent les glaces et le flintglass anglais, réputé pour sa pureté. — Les industries chimiques occupent près de 70,000 ouvriers, spécialement à Newcastle, Gateshead, Glasgow. — Les papeteries anglaises exportent dans le monde entier. — La fabrication des tabacs (36,000 ouvriers) est concentrée surtout à Londres, Liverpool et Bristol. — Les brasseries les plus fameuses sont celles de Londres pour le *porter* et de Burton-upon-Trent pour l'*ale*.

Commerce. — COMMERCE INTERNATIONAL. — La suprématie britannique, menacée pour la houille, le travail des métaux et les textiles, reste entière dans l'ordre commercial. L'Angleterre est toujours le grand entrepreneur de transports du monde. Sa marine à vapeur représente les trois cinquièmes de la totalité des bateaux à vapeur du monde; même en tenant compte des voiliers, la flotte marchande des îles britanniques l'emporte, au point de vue de la puissance de transport, sur celles de toutes les autres nations réunies. L'histoire du commerce anglais a été exposée dans l'art. COMMERCE. V. aussi LIBRE-ECHANGE.

Les chiffres des dernières années sont les suivants (en milliers de livres sterling) :

		COMMERCE TOTAL avec les colonies	COMMERCE TOTAL avec l'étranger	TOTAL GÉNÉRAL
Importation	1890.	96.161 214	324.530.783	420.691.997
	1891.	99.464.718	335.976.546	435.441.264
Exportation	1890.	87.370.383	176.160.202	263.530.585
	1891.	85.956.088	161.279.062	247.235.150

Voici les chiffres totaux du commerce britannique, durant les dix dernières années (1883-92), en tenant compte cette fois des produits réexportés :

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS		TOTAL GÉNÉRAL
		des produits britanniques	des prod. coloniaux ou étrang.	
1883....	426.891.579	239.799.473	65.637.597	732.328.649
1884....	390.018.569	233.025.242	62.942.341	685.986.152
1885....	370.967.955	213.115.114	58.359.194	642.442.263
1886....	349.863.472	212.725.200	56.234.263	618.822.935
1887....	362.227.564	221.913.910	59.348.975	643.490.449
1888....	387.635.743	234.534.912	64.042.629	686.213.284
1889....	427.637.595	248.935.195	66.657.484	743.230.274
1890....	420.691.997	263.530.585	64.721.533	748.944.115
1891....	435.441.264	247.235.150	61.878.568	744.554.982
1892....	423.892.178	227.060.224	64.400.420	715.352.822

On voit que les colonies britanniques représentent le tiers des débouchés, mais seulement le quart des fournisseurs du Royaume-Uni. L'écart entre les importations et les exportations paraît énorme; mais il ne faut pas oublier que la valeur des marchandises exportées est beaucoup plus grande au lieu d'arrivée, et que le transport se faisant principalement par navires anglais, la plus-value qui en résulte accroît la part de la Grande-Bretagne. Ces frais sont, au contraire, compris dans la valeur des marchandises importées, et là il faudrait les déduire pour connaître la dette réellement contractée par la Grande-Bretagne. Enfin le premier tableau néglige les 1,500 millions de produits étrangers et coloniaux réexportés. On remarquera la baisse considérable des exportations (900 millions de 1890 à 1892; 300 millions en comparant à 1883). Depuis dix années, le commerce anglais est stationnaire; il a subi une première crise de 1883 à 1886, diminuant de près de 3 milliards, dont 1,300 millions pour les exportations; il s'est relevé ensuite, mais une nouvelle crise s'est déclarée. Le fait est général dans le commerce universel, mais frappe spécialement la Grande-Bretagne.

Pour compléter ce tableau, il faudrait tenir compte du

transit qui se chiffre par environ 250 millions de francs (9,923,480 livres en 1891).

La progression du commerce britannique est exprimée par le tableau suivant, où l'on groupe les chiffres par périodes quinquennales :

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS de produits britanniques	EXPORTATIONS de produits coloniaux ou étrangers	TRANSIT
1856-60....	182.960	124.153	25.175	5.072
1861-65....	247.629	144.396	46.434	5.384
1866-70....	292.777	187.819	46.897	8.142
1871-75....	360.204	239.502	58.184	12.515
1876-80....	384.514	201.394	56.566	11.535
1881-85....	400.169	232.269	62.948	12.000
1886-90....	389.613	236.328	62.201	10.150

On discerne les énormes profits procurés par les traités de commerce, puis par la guerre de 1870-71 au commerce britannique. — La baisse est toutefois moindre qu'elle ne semble, attendu qu'elle porte plus sur la valeur que sur la quantité des produits : en 1873, où l'exportation fut de 256 millions de livres sterling, on comptait la tonne de fer à 125 shillings, la tonne de houille à 21 shillings ; tandis qu'en 1885, où l'exportation tombe à 213 millions de livres, on ne compte la tonne de fer qu'à 40 shillings, celle de houille à 9 1/3.

La quantité des produits a augmenté de 1873 à 1883, et si les prix se fussent maintenus les mêmes, les exportations se chiffreraient par 349 millions de livres, les exportations par 512. Ces observations s'appliquent aux années suivantes : les variations dans les chiffres s'appliquent plutôt à des variations dans les prix que dans la quantité des marchandises.

Si l'on étudie la répartition du commerce entre chacune des parties du Royaume-Uni, on arrive aux chiffres suivants, exprimés en millions de livres :

		1890	1891
Angleterre (avec le pays de Galles)	Imp.....	376	391
	Exp.....	301	284
Écosse..............	Imp.....	35	34
	Exp.....	26	23
Irlande..............	Imp.....	9	10
	Exp.....	0,3	0,3

La part de l'Irlande est insignifiante, à peine 1 1/2 °/₀, celle de l'Ecosse est de 7 à 8 °/₀, celle de l'Angleterre de 91 °/₀.

Par tête d'habitant, le commerce représente près de 500 fr., dont 280 fr. d'importations.

Le tableau de la page ci-contre donne le mouvement commercial de la Grande-Bretagne et de l'Irlande avec les colonies britanniques et l'étranger. Observons que pour les exportations on ne tient pas compte des produits coloniaux et étrangers réexportés, ce qui exagère l'écart apparent entre les importations et les exportations. Les chiffres sont donnés en livres sterling.

Les principaux articles du commerce sont les suivants : les chiffres, en milliers de livres sterling, s'appliquent à l'importation totale, mais seulement à l'exportation des produits britanniques en 1892.

Importation

Céréales.....................	58.733
Coton brut..................	37.888
Laine........................	27.059
Beurre et fromage..........	21.059
Sucre........................	20.516
Bois..........................	18.471
Viande.......................	17.992
Produits chimiques..........	12.750
Soieries......................	11.412
Thé...........................	10.047
Lainages.....................	9.840
Animaux vivants..............	9.788
Fruits........................	7.717
Articles en cuir..............	6.398
Peaux et cuirs................	6.136
Vin...........................	6.020
Cuivre.......................	5.592

Exportation

Cotonnades..................	56.265
Fer...........................	19.097
Lainages.....................	17.907
Houille.......................	16.811
Machines.....................	14.887
Filés de coton...............	9.693
Produits chimiques..........	5.254
Tissus de lin................	5.166
Objets en fer................	4.863
Vêtements...................	4.847
Filés de laine...............	4.060
Articles de jute..............	2.562
Articles en cuir..............	2.513

On constate, à première vue, que la Grande-Bretagne importe des objets d'alimentation et des matières premières et exporte des objets fabriqués. Les objets d'alimentation représentent 53 °/₀ de ses importations ; les matières premières 35 °/₀ ; les objets fabriqués seulement 12 °/₀, tandis que l'exportation comprend 78 °/₀ d'objets fabriqués et 22 °/₀ de matières premières, provenant des mines qui ont fait la fortune de l'île. Celle-ci se présente sous la forme d'une gigantesque usine tirant du monde entier les éléments de sa nourriture et les matières brutes qu'elle revend après les avoir manufacturées. Si dans la production anglaise les mines tiennent le premier rang, celui-ci, dans le commerce, appartient aux industries textiles, lesquelles importent pour 2 milliards de fr. de matériaux et exportent pour 2 milliards et demi d'articles manufacturés.

Quant aux importations alimentaires, qui s'élèvent à une valeur annuelle de 5 milliards de fr., voici quelques détails sur les quantités des principaux articles entrés en 1892 :

	en quint. (de 50kg,8)
Céréales et farine...........	159.444.363
Pommes de terre.............	3.008.336
Riz..........................	6.271.699
Sucre brut..................	16.295.647
— raffiné..............	10.624.203
et jambons............	5.136.507
Poisson......................	2.566.539
Beurre.......................	2.182.999
Margarine...................	1.305.350
Fromage.....................	2.232.814
Bœuf.........................	2.355.101
Conserves de viande........	799.501
Mouton......................	1.699.956
	en livres angl.
Thé..........................	239.313.744
	en gallons (de 4l,54)
Vin..........................	17.344.219
Spiritueux..................	11.779.653
	par tête
Moutons.....................	79.048
Gros bétail..................	490.281

Le blé vient des Etats-Unis pour plus de moitié, de l'Inde pour un quart, de Russie, du Canada, du Chili et d'Australie ; la farine, des Etats-Unis presque exclusivement.

Le thé vient pour moitié de l'Inde, pour un quart de Ceylan, pour un quart de Chine.

Par tête d'habitant, la Grande-Bretagne importe 244 livres de grains et farines, 80 de sucre, 6 de beurre, 6 de fromage, 9 de riz, 13 de lard et jambons, plus 34 œufs. Cette consommation augmente sans cesse ; celle du porc a quintuplé par tête d'habitant de 1869 à 1891, celle du

sucre, des œufs, a doublé ; celle des céréales, du thé et du fromage, augmenté de plus de moitié.

Sur les 420,691,997 livres sterling de marchandises importées en 1890, il n'y en avait qu'une valeur de

DÉSIGNATION	IMPORTATION			EXPORTATION		
	en 1890	en 1891	en 1892	en 1890	en 1891	en 1892
1° *Colonies britanniques :*						
Inde	32.668.797	32.234.398	30.513.000	32.641.001	31.177.968	27.903.000
Ceylan	3.411.209	4.168.998	3.945.000	921.615	1.016.573	945.000
Australasie	29.350.844	31.261.571	30.543.000	23.006.004	25.500.194	19.276.000
Canada	12.444.489	12.606.415	14.566.000	7.225.911	7.245.771	7.428.000
Afrique méridionale	6.059.612	6.254.428	5.463.000	9.128.164	7.957.878	7.929.000
Straits Settlements	5.187.801	5.356.865	4.868.000	2.883.244	2.463.543	2.093.000
Hong-Kong	1.225.064	1.101.702	837.000	2.528.212	2.531.328	1.800.000
Antilles	1.806.390	1.558.152	3.243.000	2.624.472	2.217.802	3.151.000
Guyane	907.897	885.606		896.363	692.348	
Maurice	264.900	268.066	230.000	320.326	256.595	2.700.000
Afrique occidentale	1.076.666	1.776.362	1.787.000	869.030	1.678.190	1.389.000
Malte	117.595	122.135	1.310.000	1.024.392	896.013	2.108.000
Iles anglo-normandes	958.175	1.201.486		726.785	759.425	
Autres colonies	645.775	668.534	461.000	1.574.864	1.562.460	338.000
2° *Pays étrangers :*						
Etats-Unis	97.283.349	104.409.050	108.186.000	32.068.128	27.544.553	26.547.000
France	44.828 148	44.777.460	43.519.000	16.567.927	16.429.665	14.487.000
Allemagne	26.073.331	27.031.743	25.727.000	19.293.626	18.804.329	17.583.000
Pays-Bas	25.900.924	27.301.657	28.821.000	10.121.160	9.463.300	8.836.000
Belgique	17.383.776	17.253.265	17.014.000	7.638.712	7.374.495	6.243.000
Russie	23.750.868	23.110.251	15.123.000	5.751.601	5.407.402	5.357.000
Espagne	12.508.533	10.523.875	10.917.000	4.999.705	4.977.473	4.673.000
Chine	4.830.850	4.713.508	3.583.000	6.608.982	6.456.593	5.776.000
Brésil	4.350.675	4.249.909	3.512.000	7.458.628	8.290.039	7.910.000
Italie	3.093.918	3.419.281	3.284.000	7.757.862	6.296.560	5.565.000
Egypte	8.368.851	10.658.288	10.525.000	3.381.830	3.789.238	3.193.000
Suède	8.473.656	8.509 651	11.817.000	3.061.976	2.988.449	4.568.000
Norvège	3.432.689	3.710.356		1.915.808	1.901.897	
Turquie	4.816.883	5.442.881	5.551.000	6.772.061	6.553.878	6.190.000
République Argentine	4.129.803	3.451.228	4.829.000	8.416.112	4.246.706	6.993.000
Uruguay	341.208	374.231		2.043.106	1.165.052	
Danemark	7.753.389	7.936.787	8.042.000	2.539.467	2.617.220	2.622.000
Portugal	2.942.194	2.952.965	3.441.000	2.157.784	2.018.597	1.395.000
Roumanie	4.447.159	5.038.091	2.974.000	1.270.271	1.676.964	1.333.000
Chili (avec la Bolivie)	3.473.348	3.710.356	3.871.000	3.130.072	2.000.550	2.735.000
Japon	1.024.993	1.152.585	804.000	4.081.793	2.882.964	2.992.000
Malaisie néerlandaise	1.223.035	1.901.961	1.553.000	1.469.206	2.205.655	2.256.000
Grèce	1.962.798	2.166.486	1.827.000	1.157.572	1.124.571	922.000
Afrique occidentale (colonies étrangères)	1.093.255	586.155	»	1.602.314	1.017.637	»
Autriche-Hongrie	1.728.337	1.464.106	1.238.000	1.283.209	1.227.967	1.143.000
Pérou	1.053.604	969.814	1.574.000	1.123.395	1.037.455	764.000
Amérique centrale	1.320.305	1.400.130	1.089.000	987.168	1.144.948	829.000
Antilles espagnoles	127.873	141.117	91.000	1.876.756	1.481.381	1.478.000
Philippines	1.647.708	2.421.227	2.131.000	998.412	786.531	726.000
Mexique	542.979	493.453	454.000	1.906.317	1.695.774	829.000
Colombie	304.261	329.244	457.000	1.144.246	1.279.708	1.105.000
Venezuela	308.550	290.997	257.000	828.978	821.326	369.000
Algérie	890.612	673.970	674.000	329.876	387.086	334.000
Indo-Chine française	79.348	9.986	»	36.295	58.973	»
Madagascar	98.833	118.827	»	84.733	117.391	»
Maroc	668.031	611.445	755.000	638.387	592.767	583.000
Equateur	72.843	110.238	258.000	290.713	259.871	258.000
Haïti et Saint-Domingue	89.593	44.757	»	528.397	320.998	»
Tunisie et Tripolitaine	531.293	476.081	371.000	170.483	182.145	116.000
Afrique orientale	492.995	246.705	»	376.785	290.614	»
Perse	104.475	163.639	»	362.669	469.396	»
Siam	193.146	100.695	»	75.802	98.759	»
Bulgarie	138.282	126.875	51.000	83.678	90.065	163.000
Autres pays (comprend pour 1892 les pays non spécifiés)	650.078	747.917	1.752.000	1.653.702	1.702.126	2.530.000

29,671,692 soumises à un droit de douane, soit à peine 7 % de l'ensemble.

Marine marchande. — La marine marchande du Royaume-Uni comprenait, à la fin de 1892, un total de 21,184 navires enregistrés, jaugeant 8,613,000 tonneaux, à savoir : 13,266 voiliers jaugeant 3,054,000 tonneaux et 7,918 vapeurs jaugeant 5,559,000 tonneaux. Les colonies possédaient 14,944 navires jaugeant 1,672,000 tonneaux, dont 12,021 voiliers (1,270,000 tonneaux) et 2,923 vapeurs (402,000 tonneaux). La marine marchande de l'empire britannique était donc, à la fin de 1892, de 36,128 navires jaugeant 10,285,000 tonneaux. Pour le Royaume-Uni, en 1892, le nombre des navires employés fut de 17,020 jaugeant 8,450,000 tonneaux et montés par 244,735 marins. Sur ce total, 5,659 navires, 7,295,000 tonneaux (dont 3,577 vapeurs de 4,906,000 tonneaux) et 171,746 marins représentent la part de la navigation au long cours ; le cabotage emploie 8,711 voiliers (576,000 tonneaux) et 2,650 vapeurs (579,000 tonneaux), soit 10,772 navires (911,000 tonneanx) et 69,989 marins.

Il faut observer que le cabotage (*home trade*) comprend non seulement la navigation d'un port à l'autre du Royaume-Uni, mais aussi de ceux-ci aux ports de la Manche et de la mer du Nord, depuis Brest jusqu'aux bouches de l'Elbe. Chaque année voit décroître le nombre et le tonnage des voiliers et grandir le nombre et le tonnage des vapeurs. Dans la période décennale de 1882 à 1892, le nombre des navires employés par le commerce du Royaume-

Uni a diminué de 2,000, mais leur tonnage s'est accru de 1,840,000 tonneaux, et les équipages comptent 45,000 hommes de plus. Sur les 240,000 marins, plus de 30,000 sont étrangers. L'accroissement porte uniquement sur la navigation au long cours. Par conséquent, la suprématie navale de l'Angleterre s'affirme chaque jour davantage. Elle est maintenue par la puissante industrie des constructions navales, sans rivale dans le monde.

Voici le nombre et le tonnage des navires construits dans le Royaume-Uni de 1887 à 1891 :

	VOILIERS		VAPEURS		TOTAL	
	nombre	tonnage	nombre	tonnage	nombre	tonnage
1887	258	158.362	322	225.440	580	306.719
1888	269	81.279	465	407.445	734	483.141
1889	277	75.696	582	554.024	859	671.505
1890	277	117.481	581	528.789	858	652.013
1891	308	191.917	622	478.682	903	670.599

On trouvera dans l'art. Europe tous les éléments de la comparaison avec les marines des autres pays, comparaison d'où il ressort que les Anglais sont les grands entrepreneurs de transport du monde. Ils sont sans rivaux depuis que la guerre de la Sécession et les corsaires sortis de leurs ports comme l'*Alabama* les ont débarrassés de la redoutable concurrence des Etats-Unis. Les progrès accomplis par eux depuis lors ont été énormes. On en jugera par les chiffres suivants qui se rapportent au mouvement des ports pour la navigation au long cours :

	sous pavillon	1860 tonneaux	1892 tonneaux
Entrées	britannique....	6.889.009	27.040.156
	étranger......	5.283.776	10.632.748
Sorties	britannique....	7.025.914	27.332.574
	étranger......	5.490.593	10.861.677

Le mouvement total des entrées a passé de 12,172,785 tonneaux à 37,672,904 (dont 29,529,869 pour les navires chargés), celui des sorties de 12,516,507 à 38,194,151 (dont 33,943,825 pour les navires chargés) ; ils ont donc triplé, mais la part du pavillon britannique a quadruplé, tandis que celle du pavillon étranger doublait à peine. Tandis qu'en 1860 les entrées des vapeurs représentaient à peine le cinquième du mouvement, en 1892, elles en représentent les 11/12es, passant de 2,549,000 tonneaux à 31,842,085.

Pour compléter, rappelons que le cabotage, s'il porte sur des valeurs moindres, effectue cependant un mouvement plus grand : en 1892, il a été de 49,415,066 tonneaux aux entrées et de 43,682,079 aux sorties. Le mouvement total des ports britanniques fut donc en 1892 de 168,964,300 tonneaux dont 87,087,970 aux entrées, 81,876,330 aux sorties.

Voici comment se répartissait en 1891 la part du pavillon étranger entre les diverses marines. Le tonnage total s'élevait à 20,855,185 tonnes pour 24,589 navires :

Norvège....	5.045.638	Espagne....	1.233.323
Allemagne..	4.400.474	Belgique....	952.263
Pays-Bas...	1.943.854	Russie.....	503.788
Danemark..	1.889.871	Italie......	476.722
France.....	1.851.100	Etats-Unis..	306.044
Suède.....	1.762.705	Autriche...	133.941

Les principaux ports étaient, par ordre d'importance du tonnage et en ne tenant compte que de la navigation au long cours :

Londres....	13.425.517	Glasgow....	2.657.057
Liverpool...	11.087.908	Newport....	1.837.463
Cardiff.....	9.386.335	Southampton	1.751.676
Newcastle..	5.283.616	Sunderland.	1.716.318
Hull.......	3.813.676	Leith......	1.445.580
North & South Shields...	3.592.872	Swansea...	1.369.041
		Grimsby...	1.356.344
Middlesborough...	1.349.233	Greenock...	438.529
Grangemouth	1.888.882	Dundee....	403.809
Bristol.....	830.282	Belfast.....	243.990
Hartlepool..	771.701	Cork......	131.324

Pour le tonnage, les ports charbonniers figurent dans les premiers rangs ; mais, si l'on s'attache à la valeur des marchandises, Londres et Liverpool sont hors de pair ; Londres est le grand port d'importation. Les deux douanes de Londres et de Liverpool fournissent près des trois quarts de la recette douanière, ce qui s'explique, puisque ce sont les deux grandes agglomérations urbaines du Royaume-Uni.

Les côtes britanniques sont éclairées par 360 phares et 60 bateaux-phares. En 1883-84, il s'y perdit 473 navires ; 3,174 autres furent endommagés ; 581 personnes se noyèrent. Les sinistres maritimes jouent d'ailleurs un rôle important, même dans l'économie commerciale, puisqu'en quatre années (1880-83) la flotte marchande du Royaume-Uni perdit 3,316 navires, jaugeant 1,081,094 tonnes ; 9,344 hommes d'équipage et 489 passagers y périrent.

Voies de communication. — Le trafic intérieur n'est pas moins actif que le trafic extérieur. Les transports se font par routes, chemins de fer ou canaux.

Les routes ont été longtemps en fort mauvais état, et généralement inférieures à celles de France. Une loi de 1555 en mit l'entretien à la charge des autorités locales pour chaque tronçon. En 1835, on les autorisa à lever à cet effet une taxe spéciale. Il existe beaucoup de routes (*turnpike-roads*) bâties par des particuliers. En 1884, l'étendue des routes était de 190,180 kil q. Elles sont, pour les transports de longue distance, remplacées par les voies ferrées. L'infériorité de ce réseau routier et de son régime montre à quel point est récente l'expansion du commerce britannique. En 1763, une diligence par mois suffisait aux communications entre Londres et Edimbourg ; elle faisait le trajet en douze à seize jours. En 1779, un seul courrier, marchant à raison de 6 kil. et demi à l'heure, suffisait à transporter les dépêches de Londres à l'Irlande et desservait trente-deux villes anglaises, dont Manchester et Liverpool. En 1784 seulement, une poste attelée remplaça les courriers à cheval. Jusqu'en 1755, il n'existait pas de canal ; celui qu'avaient creusé les Romains, entre le Trent et le Witham, le Fossdyke, était devenu une véritable rivière, avec 1 m. de pente au S. de Gainsborough à Lincoln. A la fin du XVIIIe siècle, les grands travaux publics commencèrent : le réseau des canaux fut d'abord creusé, puis vinrent les chemins de fer.

Canaux. Nous avons signalé les rivières navigables. Les canaux, tous creusés depuis 1755, l'ont été en grande partie pendant les grandes guerres contre la France ; de 1790 à 1815, on y a dépensé 700 millions de francs. Tous les bassins importants ont été reliés les uns aux autres. Mais l'œuvre, entreprise sans méthode, est médiocre ; les profondeurs, les largeurs diffèrent d'un canal à l'autre. De plus, les compagnies de chemins de fer en ont acheté une partie, afin d'éviter leur concurrence. Il a fallu un acte du Parlement (1873) pour stipuler que ces contrats ne seraient admis que lorsqu'ils ne léseraient pas l'intérêt public. On a obligé aussi les compagnies de chemins de fer à entretenir les canaux qu'elles possèdent. — Les principaux canaux sont : celui qui unit la Medway au bassin de la Manche par un tunnel de 4 kil. ; celui qui unit la Tamise à la Severn ; celui qui d'Abingdon gagne l'Avon de Bristol ; ceux qui desservent le bassin de Birmingham, le reliant à la Tamise, à la Severn, à la Mersey, à l'Humber ; le canal de Liverpool à Manchester, colossal travail, récemment achevé ; le canal du Forth à la Clyde ; le canal Grinan et le canal Calédonien, dont le rôle dans la navigation écossaise a été exposé. En 1888, l'ensemble des canaux du Royaume-Uni s'élevait à 6,135 kil., dont 4,909 en Angleterre, 245 en Ecosse et 981 en Irlande. Sur ce total, 1,934 appartiennent à des compagnies de chemins de fer.

Chemins de fer. Les chemins de fer sont très déve-

loppés en Angleterre, moins en Ecosse, où le sol est montueux, et en Irlande. La longueur exploitée au 1er janv. 1892 était de 22,777 kil. en Angleterre; 5,104 en Ecosse; 4,607 en Irlande, soit un total de 32,488 kil. (20,191 milles anglais). Le tableau suivant résume les données essentielles de l'exploitation :

		1878	1887	1891
Longueur exploitée (en milles)		17.333	19.578	20.191
Capital total (en livres sterling) [actions et obligations]		698.545.154	845.971.654	919.425.121
Nombre des voyageurs (non compris les abonnés)		565.024.455	733.678.531	845.463.668
Recettes	des voyageurs	26.889.614	30.573.287	35.130.916
	des marchandises	33.564.761	37.341.299	43.230.717
	Total général (y compris divers autres éléments)	62.862.674	70.943.376	81.860.607

Les dépenses d'exploitation se montaient à 45,144,778 livres, absorbant 55 °/₀ des recettes brutes. Sur le capital versé en 1891, 759 millions de livres revenaient aux chemins de fer anglais; 12 1/2 aux Ecossais, 38 aux Irlandais. Sur les recettes, 69,836,382 livres aux chemins de fer anglais, 8,814,778 aux Ecossais et 3,209,602 aux Irlandais. On trouvera des détails complémentaires à l'art. CHEMIN DE FER et des comparaisons instructives à l'art. EUROPE.

Les transports sur rail existaient dès le XVIIIe siècle autour des mines. En 1797, on établit des tramways à chevaux dans le Glamorgan et le Shropshire; le premier chemin de fer à traction par la vapeur fut celui de Darlington à Stockton ouvert en 1825. La construction des voies ferrées s'est faite par l'entreprise privée, exclusivement ; les exigences des propriétaires y ont créé de grandes difficultés. Chaque compagnie doit dans chaque direction sur toutes ses lignes faire circuler au moins un train par jour au tarif de 1 penny par mille : c'est la seule garantie contre des prix arbitraires. La loi a aussi réglementé les tarifs de pénétration, afin d'éviter que les compagnies ne faussent les conditions normales des prix et des marchés par des réductions accordées à certaines marchandises dans telle ou telle direction. Il existait près d'une centaine de compagnies, enchevêtrant leurs réseaux ; mais quelques grandes disposent des voies principales : *Great Western*, *North Western*, *Midland*, *Great Eastern*, *South Western*, *Great Northern*, *North British*, *Caledonian*, etc.

Les tramways avaient au 30 juin 1892 une longueur de 1,512 kil. et avaient coûté 13,571,000 livres. Ils transportèrent, en 1891-92, un nombre de 581,678,546 voyageurs procurant une recette de 3,531,431 livres sterling; la dépense étant de 2,853,356 livres, le bénéfice net fut de 678,075 livres sterling.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Nous avons dit combien étaient minimes les communications postales au XVIIIe siècle. Aujourd'hui elles sont énormes, et la circulation des lettres et dépêches n'est nulle part plus active qu'en Angleterre. La poste est un monopole de l'Etat. On comptait (en 1892) 19,101 bureaux de poste possédant 23,301 boîtes aux lettres. L'administration postale employait 68,320 personnes (dont 9,642 femmes), plus 57,532 auxiliaires temporaires (dont 16,238 femmes).

Voici le nombre des lettres distribuées en 1879 et 1892 et la proportion par tête :

		NOMBRE par millions	par tête
Angleterre	1879	922	37
	1892	1.516	52
Ecosse	1879	99	27
	1892	146 1/2	36
Irlande	1879	76	14
	1892	105	23
Total du Royaume-Uni	1879	1.097	32
	1892	1.767 1/2	47

Voici le nombre des cartes postales, imprimés, journaux, distribués en 1891-92 :

	Angleterre millions	Écosse millions	Irlande millions	Royaume-Uni millions
Cartes postales	205,2	25,4	11	214,6
Imprimés	425	45,3	25	495,3
Journaux	128,8	17	17	162,8
—	40,8	5,2	3,4	49,4

Les produits du service postal se montaient à 10,190,967 livres sterling; les dépenses à 7,142,269 livres, laissant un bénéfice de 3,048,698 livres, 76 à 77 millions de francs.

Les télégraphes ont été achetés par l'Etat et repris par lui le 5 févr. 1870 ; ils comprenaient, en avr. 1892, 53,173 kil. de lignes et 325,000 kil. de fils, y compris 36,600 kil. de fils privés, mais non compris ceux des compagnies de chemins de fer. Le nombre total des bureaux télégraphiques en 1891-92 était de 7,976, y compris 1,747 bureaux de chemin de fer. Voici le nombre des messages télégraphiques en 1879 et 1892 :

	1879	1892
Angleterre	20.422.918	58.766.105
Ecosse	2.477.003	7.115.180
Irlande	1.559.854	1.559.854
Royaume-Uni	24.459.775	3.764.195

Les recettes brutes étaient de 2,508,138 livres; les dépenses de 2,506,989, s'équilibrant à peu près. Mais, comme il faut servir un intérêt annuel de plus de 300,000 livres, l'exploitation des télégraphes est en déficit.

Monnaies, poids et mesures. — L'unité monétaire est la *livre sterling* (*pound*, *sovereign*) qui renferme 7gr,32246 d'or fin et vaut 25 fr. Elle se divise en 20 *shillings* d'argent ; le shilling en 12 *pences* de cuivre (abrév. *d.*).

L'unité de longueur est le *pied* (foot) qui vaut 0m,304794; le *yard* vaut 3 pieds, soit 0m,91438; le *mille* (statute mile) vaut 1,760 yards, soit 1,609m,313 et se divise en 8 furlongs; le mille marin ou géographique vaut 1,855m,11.

L'unité de surface est l'*acre* qui vaut 40,467 ares (un hectare = 2,471 acres; le mille carré vaut 640 acres, soit 258hect,989.

L'unité de volume est : pour les grains, le *quarter* valant 290l,078 et subdivisé en 8 *bushels* ou boisseaux ; pour les liquides, le *gallon* valant 4l,543 ; le *barrel* ou baril vaut 36 gallons.

L'unité de poids est la livre (*avoirdupois*) qui vaut 0kg,453592 ; 28 livres font un *quarter;* 4 quarters un *hundredweight* ou quintal (abrév., *cwt*), et 20 quintaux une tonne (1,016kg,04). La livre *troy*, employée par les orfèvres, la monnaie et les pharmaciens, pèse seulement 0kg,373246; 175 de ces livres valent 144 livres avoirdupois ; elles se divisent en 120 onces, subdivisées en 20 pennyweights (abrév., *dwts*), lesquels comprennent chacun 24 grains.

Finances. — La supériorité économique de l'Angleterre a eu pour conséquence d'établir une supériorité financière qui, comme jadis celle de la Hollande, en est le principal appui et lui survivra. Le bon marché et l'abondance de l'argent facilite les transactions et les armements;

la certitude de trouver un fret de retour sur ce marché central de la terre y attire beaucoup de gens qui pourraient se passer de son intermédiaire. Les capitaux énormes placés à l'étranger, la somme des créances contractées sur les autres pays donne à Londres l'avantage du change vis-à-vis de la plupart; ils s'acquittent de leur dette, ou du moins du revenu, en marchandises, et c'est ainsi que les énormes importations de denrées alimentaires et de matières premières continuent d'entretenir le bon marché dans la vaste usine que forme la Grande-Bretagne. L'organisation financière anglaise peut passer pour un modèle. Les principaux rouages ont été décrits (V. BANQUE, CLEARING HOUSE, CHANGE, etc.). Il existait (en oct. 1892), y compris les banques nationales d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande: en Angleterre et Galles, 104 banques avec 2,282 succursales; en Ecosse, 10 banques avec 966 succursales; en Irlande, 9 avec 455 succursales; de plus 4, avec 12 succursales, dans les îles anglo-normandes et de Man; 28 banques coloniales avec 1,750 succursales; 17 banques étrangères avec 102 succursales. En Angleterre, ces banques avaient 11 milliards de fr. de dépôts, 3 milliards de numéraire et valeurs immédiatement réalisables; en Ecosse, 2,300 millions de dépôts et près de 500 millions de numéraires et valeurs immédiatement réalisables; en Irlande, 1 milliard de dépôts et environ 30 millions de numéraire et valeurs immédiatement réalisables. La situation de ces banques était la suivante en oct. 1892. Les chiffres sont en milliers de livres sterling :

	ANGLAISES	ÉCOSSAISES	IRLANDAISES	COLONIALES	ÉTRANGÈRES
Capital souscrit	206.914	28.885	25.299	37.442	29.026
— versé	57.544	9.052	7.065	22.691	18.226
Valeur au cours	168.547	24.570	18.050	38.204	24.025
Fonds de réserve, dividendes, etc.	30.841	5.914	3.414	12.020	7.192
Billets en circulation	27.867	6.557	5.752	8.267	2.639
Dépôts et comptes courants	435.345	92.520	40.316	178.006	58.303
Passif total	569.933	119.284	57.188	252.312	110.605
Numéraire et valeurs assimilables	120.264	19.542	8.185	37.370	16.840
Placement	121.539	29.797	17.154	15.749	7.368
Escompte, avances, etc	307.099	62.429	30.816	191.778	84.137
Actif total	569.933	119.284	57.188	252.312	110.605

Les caisses d'épargne se divisent en deux catégories : les caisses d'épargne postale (*post-office saving-banks*) et les autres, surveillées par l'Etat (*trustees saving-banks*). Les premières servent un intérêt de 2 1/2 °/₀ ; les autres de 3 °/₀ (V. l'art. CAISSE D'ÉPARGNE). Nous avons indiqué leurs rapides progrès. Voici les chiffres pour 1891 (en livres st.) :

1° *Post-office.*

	ANGLETERRE ET GALLES	ÉCOSSE	IRLANDE	ROYAUME-UNI (y compris Man, etc.)
Dépôts	21.170.281	560.964	1.261.805	22.993.050
Retraits	17.574.047	445.242	1.000.566	19.049.855
Capital	66.018.228	1.614.806	3.974.968	71.608.002

2° *Trustees.*

	ANGLETERRE ET GALLES	ÉCOSSE	IRLANDE	ROYAUME-UNI (y compris Man, etc.)
Dépôts	6.039.143	2.832.427	381.894	9.253.470
Intérêts crédités	784.371	232.959	47.906	2.061.236
Retraits	7.839.277	2.798.920	451.496	11.089.693
Capital	31.066.149	9.820.437	1.988.979	42.875.565

En 1891, on a frappé 6,723,648 livres sterling de monnaie d'or; 1,000,548 de monnaie d'argent; 89,535 de monnaie de cuivre. Dans les cinq dernières années (1887-1891), la frappe de l'or représentait approximativement 650 millions de francs; celle de l'argent, 165 millions; celle du cuivre, 8 millions et demi. Dans la même période, les importations d'or monnayé, constatées, auraient dépassé les exportations de 7 millions de francs, tandis qu'il serait sorti 38 millions de monnaie d'argent. Le mouvement total des métaux précieux aurait été le suivant :

	OR		ARGENT	
	importé	exporté	importé	exporté
1888	15.787.588	14.944.143	6.213.940	7.615.428
1889	17.686.174	14.454.318	9.185.400	10.666.312
1890	23.568.049	14.306.688	10.385.659	10.863,384
1891	30.275.620	24.167.925	9.315.598	13.060.866
1892	21,470.382	14.832.122	10.746.382	14.078.568

Ces chiffres sont certainement inférieurs à la réalité (V. MONNAIE).

Etat économique et social. — Le revenu frappé par l'impôt sur le revenu est, avons-nous dit, évalué en 1891 à 698.407,549 livres sterling; comme l'impôt n'atteint pas les revenus de moins de 150 livres sterling (3,780 fr. environ), ce chiffre représente, même en tenant compte des doubles emplois (salaires, etc.), un revenu total au moins double, c.-à-d. d'environ 35 milliards de fr. Des tentatives nombreuses ont été faites pour calculer la fortune britannique. Elles ont au moins une valeur comparative.

D'après l'évaluation de Giffen, le capital total du Royaume-Uni représentait, en 1843, 190 milliards, le revenu près de 13 milliards; en 1883, le capital montait à 400 milliards, le revenu à 30 milliards, accusant une plus-value de 130 °/₀ en quarante ans. Baxter, dans son ouvrage sur le *National Income of the United Kingdom* (1868), admit, pour les revenus de l'année 1867, un revenu de 821 millions de livres sterling, environ 20 milliards et demi. Il estimait que, sur ce total, 8,000 personnes se partageaient 3 milliards et demi, leur revenu moyen dépassant 200,000 fr. ; 1,216,000 représentant la classe moyenne avaient un revenu moyen de 234 livres sterling (5,100 fr. environ); enfin la grande masse comprenant 12,497,000 personnes n'avait qu'un revenu de 41 livres sterling (1,030 fr. environ), fort minime.

Voici comment Mulhall évalue les divers éléments des capitaux britanniques pour l'année 1882 (en millions de livres sterling) :

Terres	1.880
Maisons	2.280
Chemins de fer	750
Numéraire	143
Navires	120
Marchandises	350
Bétail	410
Meubles	1.140
Capitaux placés à l'étranger	1.100
Propriétés publiques	547
	8.620

Les héritages atteints par l'impôt étaient évalués en 1871 à 123 millions de livres sterling ; en 1878 à 161 ; en 1884 à 118, la baisse provenant tant d'une dépréciation des propriétés rurales que d'une évaluation plus modérée de la taxe.

Nous en tenant aux évaluations fournies par les intéressés pour la perception de l'impôt sur les revenus, nous constatons que la plus-value est forte et se répartit sur tous les chapitres, excepté sur l'agriculture. En 1871, les revenus déclarés se montaient à 471,469,554 livres sterling, ce qui indique en vingt ans une progression de 50 %, moins rapide toutefois que dans la période précédente. Les revenus des propriétés agricoles augmentent de 1871 à 1879, rétrogradent ensuite de 20 % retombant à 10 % au-dessous du chiffre de 1871 ; ceux des exploitations agricoles sont stationnaires. Ceux des constructions passent de 86,412,172 livres sterling (en 1871) à 127,050,109 (en 1884), puis à 140,584,063 (en 1891). Ceux du commerce et de l'industrie montent de 151,601,941 (en 1871) à 230,093,615 (en 1884). Ceux des chemins de fer montent de 21,956,451 livres (en 1871) à 36,830,890 (en 1884), puis à 43,812,861 (en 1891). Ceux des hauts fourneaux passèrent de 2,701,234 livres (en 1871) à 7,260,802 (en 1875), retombèrent à 3,105,413 (en 1881). Ceux des mines avaient monté de 5,891,961 (en 1871) à 14,614,452 livres sterling (en 1876), mais sont retombés à 8,807,773 (en 1891).

Les grandes villes. — Le tableau suivant permettra de juger des progrès des grandes villes anglaises depuis 1861 ; ce sont les 18 qui comptaient plus de 60,000 âmes au recensement de 1861.

	POPULATION	
	en 1861	en 1891
Londres	2.803.989	4.211.743
Liverpool	443.938	517.980
Manchester	338.722	505.368
Salford	102.449	198.139
Birmingham	296.076	478.113
Leeds	207.165	367.505
Sheffield	185.172	324.243
Bristol	154.093	221.578
Newcastle-on-Tyne	109.108	186.300
Bradford	106.218	216.361
Hull	97.661	200.044
Portsmouth	94.799	159.251
Sunderland	78.211	131.015
Norwich	74.891	100.970
Nottingham	74.693	213.877
Oldham	72.333	131.463
Leicester	68.056	174.624
Wolwerhampton	60.860	82.662

Cette comparaison indique la rapidité du développement des grandes cités; elle montre en même temps qu'elles grandissent inégalement ; Liverpool a peu gagné, recule même depuis quelques années, tandis que de nouvelles villes doublent ou triplent leur population, rivalisant avec les anciens centres. Ces grandes villes se peuplent surtout par l'immigration des populations rurales ; ainsi la moitié des habitants de Londres sont nés hors de la ville. L'attraction exercée par elles est un fait général dans l'Europe ; c'est la conséquence naturelle de notre civilisation : toute civilisation avancée est nécessairement urbaine. Mais l'état social de l'Angleterre y contribue aussi. Les paysans, réduits à un demi-servage sur le domaine du landlord, préfèrent l'indépendance qu'ils trouvent dans le travail industriel. Les inconvénients de la civilisation urbaine sont comme les avantages manifestés avec une extrême intensité surtout dans les grands ports de Londres et Liverpool : la mortalité a été abaissée par l'assainissement ; mais la misère, la prostitution, l'alcoolisme et la criminalité sont encore extrêmement développés. Londres représente le tiers de la criminalité britannique ; en certaines années, il y a eu à Liverpool une arrestation par 10 hab. (V. Angleterre).

Associations. — La situation subordonnée du travailleur agricole a été décrite, ainsi que l'aisance relative du fermier anglais, et l'atroce misère du paysan irlandais. La classe la plus nombreuse, celle des ouvriers, a beaucoup amélioré sa condition par son effort. L'ouvrier anglais est laborieux, et, dans les cinquante-quatre heures de travail par semaine qui représentent la durée moyenne de son travail, il produit plus que celui du continent. Le respect de la légalité qui caractérise le peuple britannique se manifeste dans les grèves où les violences sont rares. Les associations ouvrières (*trades-unions*) répandues dans toute la Grande-Bretagne ont organisé méthodiquement la lutte sur le terrain économique, et les grèves soutenues par des caisses bien garnies réussissent fréquemment. En 1883, on comptait 195 *trades-unions*, disposant d'un revenu moyen de 30 fr. par membre. Les plus puissantes sont celles des mineurs et celle des mécaniciens (V. Trades-Unions et Grève).

Le sentiment corporatif est très vivace en Angleterre. Une société prend le caractère et acquiert les droits de syndicat ou corporation en communiquant ses statuts à un *registrar* nommé par le gouvernement ; il faut seulement qu'elle ait des cotisations annuelles. Les sociétés de secours mutuels sont très nombreuses, organisées sur le modèle de la franc-maçonnerie. Les plus puissantes sont les *Foresters* et les *Odd-fellows* ayant chacune plus de 500,000 membres et des milliers de loges. En 1880, on en comptait 17,500 ; des détails fournis par 12,867 de ces sociétés, il résulte que celles-ci avaient 4,802,249 membres et un capital de 330 millions de fr. Beaucoup sont mal administrées et ont fait des promesses exagérées, sous le rapport des retraites, et ne peuvent les tenir. En 1884, on connaissait 1,697 sociétés de construction de maisons ouvrières, comptant 513,667 membres possédant un revenu de 530 millions de fr., un capital de 830 millions. Les sociétés coopératives de production sont peu répandues et peu prospères, malgré l'exemple fameux des *Equitables pionniers de Rochdale* (fondée en 1844). Les coopératives de consommation sont extrêmement répandues. En 1883, on en comptait 1,113 ; sur 870 on a des informations : elles comptaient 576,477 membres, avaient un capital-actions de 175 millions de fr., et près de 50 millions de bénéfices sur 590 millions de dépenses. Les 438 sociétés de crédit populaire recensées comptaient 42,895 membres, avec un capital de près de 9 millions de fr. D'une manière générale, il existait, dans le Royaume-Uni, 15,616 sociétés, groupant environ 6,200,000 membres et possédant un capital de 1,450 millions environ.

D'une manière générale, et bien que presque tous les profits aillent à la ploutocratie, la situation des travailleurs s'est améliorée depuis 1860. Les syndicats ont fait monter les salaires ; l'abandon de la terre a contraint les propriétaires de baisser le taux des fermages ; la durée de la journée de travail a été réduite ; les aliments, à l'exception de la viande fraîche, sont à meilleur marché. L'ouvrier anglais est mieux nourri que celui du continent.

En 1884, la consommation par tête atteignait : farine, 134 kilogr. ; pommes de terre, 117 kilogr. ; viande, 43 kilogr. ; poisson, 15 1/2 ; volaille et gibier, $2^{kg},4$; beurre, 6 kilogr. ; fromage, $6^{kg},1$; 90 œufs ; 30 kilogr.

de sucre; 2 de raisins secs; 2kg,2 de thé; 410 gr. de café; 180 gr. de cacao; 125 litres de bière; 4l,68 de spiritueux (titre moyen 57 1/2); 1l77 de vin; 0l,15 de cidre; 650 gr. de tabac; la consommation du thé a triplé; celle des spiritueux est stationnaire depuis 1850.

Le paupérisme énergiquement combattu (V. ANGLETERRE et ASSISTANCE PUBLIQUE) tend à diminuer. En 1871, on comptait 1,280,188 pauvres à la charge de l'assistance publique; en 1881, 990,667; en 1892, 945,686 (Angleterre, 754,485; Ecosse, 87,362; Irlande, 103,839).

Les caisses d'épargne (V. plus haut le détail) avaient en 1850 un capital de 730 millions de fr.; en 1871 un capital de 1,400 millions; en 1881 elles avaient plus de deux milliards, en 1891 leurs dépôts s'élevaient à 2,900 millions, ayant plus que doublé en vingt années. Par tête d'habitant, l'épargne était (en 1891) de 83 fr. en Angleterre, 40 fr. dans le pays de Galles, 71 fr. en Ecosse et 32 en Irlande.

Néanmoins le contraste entre la colossale richesse de quelques-uns, la vie précaire et misérable du plus grand nombre reste le trait dominant de l'organisation sociale des îles britanniques.

VII. GÉOGRAPHIE POLITIQUE. — Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande a été formé en 1800 par la réunion de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, réunissant depuis l'acte d'union du 6 mai 1707 l'Angleterre et l'Ecosse. L'histoire se trouve exposée dans l'art. ANGLETERRE La constitution est décrite dans l'art. CONSTITUTION et le fonctionnement des rouages politiques et administratifs dans les art. PARLEMENTARISME et ADMINISTRATION, sans parler de nombreux articles spéciaux, ECHIQUIER, par exemple. Le Royaume-Uni est une monarchie constitutionnelle héréditaire dans la maison de Hanovre. Le titre du monarque est roi (ou reine) du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et de ses colonies et dépendances, défenseur de la foi, empereur des Indes. Le prince héritier porte le titre de prince de Galles, duc de Cornwall, comte de Chester, duc de Rothsay, baron de Renfrew, sénéchal d'Ecosse, comte de Carrick. L'organisation de la cour sera exposée dans l'art. MONARCHIE, ainsi que les prérogatives de la famille royale. L'organisation et le rôle des deux Chambres du Parlement sera décrit dans l'art. PARLEMENTARISME.

La loi distingue encore trois classes ou états : la couronne, la noblesse, la communauté (*commonalty*). La dignité et le titre de pair ne passent qu'au fils aîné; le roi peut faire des pairs. Ceux-ci se partagent en cinq classes : ducs au nombre de 21, le plus ancien est le duc de Norfolk (1483); comtes (*earls*) au nombre de 119, les plus anciens sont ceux de Shrewsbury (1442) et Derby (1485); vicomtes au nombre de 25, le plus ancien est celui de Hereford (1550); barons ou lords au nombre de 274, les plus anciens sont les lords Hastings et de Ros (1264), lord Mowbray (1283), lord de Clifford (1299). La haute noblesse écossaise et irlandaise compte 262 membres, dont les plus anciens sont lord Kinsale (1181) et le comte de Sutherland (1228). Sur l'origine et la prérogative de cette aristocratie, V. NOBLESSE. Les droits garantis à tout natif des îles Britanniques sont exposés dans l'art. CONSTITUTION.

La vie politique et l'organisation administrative sont indiquées dans les art. ANGLETERRE, IRLANDE, ADMINISTRATION, etc., l'organisation judiciaire aux mots ANGLETERRE, CONSTITUTION, etc., le système de l'assistance publique et la lutte contre le paupérisme aux art. ANGLETERRE, ASSISTANCE PUBLIQUE, etc.; ce qui concerne l'instruction et la vie intellectuelle aux art. ANGLETERRE, ECOLE, ENSEIGNEMENT, UNIVERSITÉ, CAMBRIDGE, OXFORD, etc.

Nous n'avons donc à exposer ici que ce qui concerne les finances et la défense du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Finances publiques. — Les besoins financiers ont crû en proportion de la tâche à remplir et de la fortune de l'Etat. En 1709, le budget n'était que de 7 millions de livres st.; il est actuellement 13 fois plus fort. En voici le tableau; les chiffres sont exposés en milliers de livres sterling :

ANNÉES	RECETTES		DÉPENSES		EXCÉDENT OU DÉFICIT
	PRÉVUES	EFFECTUÉES	PRÉVUES	EFFECTUÉES	
1879-80	81.161.000	79.344.098	84.105.871	82.184.797	— 2.840.699
1889-90	86.150.000	89 304.316	86.723.168	86.083.314	+ 3.221.002
1890-91	87.610.000	89.489.112	88.511.943	87.732.855	+ 1.756.257
1891-92	90.430.000	90.994.786	90.924.036	89.927.773	+ 1.067.013

On voit que ce budget est sensiblement inférieur à celui de la France, à cause des moindres charges militaires, d'une dette moindre et d'une administration moins étendue.

Les années budgétaires vont du 1er avril au 31 mars.

Le détail des recettes fournies par chaque branche d'impôts est intéressant. Nous reproduisons le tableau détaillé des recettes effectuées en 1891-92.

1° *Douane*, 19,828,309 livres sterling en tout, à savoir :

Tabac	9.948.809
Thé	3.418.162
Rhum	2.335.147
Eau-de-vie	1.423.836
Autres spiritueux	668.921
Vin	1.291.052
Raisins de Corinthe	113.994
Café	177.206
Raisins	175.225
Autres articles	275.957

2° *Accise* (*impôts et licences*), 25,717,425 livres sterling en tout, à savoir :

Spiritueux	15.693.631
Bière (malt)	9.457.749
Autres licences	232.669
Droit sur les voyageurs de chemins de fer	324.984
Autres revenus	8.392

3° *Timbre*, 13,730,183 livres sterling en tout.

4° *Impôt foncier*	1.038.337	liv. st.
5° *Impôt sur les maisons et bâtiments*	1.442.848	—
6° *Impôts sur les revenus*	13.853.016	—
7° *Postes*	10.138.290	—
8° *Télégraphes*	2.484.098	—
9° *Domaine*	526.340	—
10° *Intérêt des parts de Suez*, etc.	222.111	—

11° *Recettes diverses*, 2,402,575 en tout.

Soit un total de 91,428,532 livres sterling, dont 75,610,118 provenant de l'impôt.

Les dépenses se répartissent en trois catégories, à peu près par tiers : service de la dette, dépenses militaires; dépenses des services civils.

1° *Service de la dette*, 29,009,498 liv. st., à savoir :

Intérêts de la dette consolidée... 15.893.049

Annuités amortissables........	6.557.637
Intérêts de la dette non consolidée.	820.292
Annuités....................	187.233
Dette non consolidée..........	1.541.789
Administration de la dette.....	200.000
Fonds d'amortissement........	1.428.571
Liste civile..................	409.592
Annuités et pensions..........	347.329
Cours de justice..............	509.129
Autres charges..............	409.172
Frappe de monnaie d'or........	400.000
Divers......................	305.705

Défense nationale, 31,409,000 livres st., à savoir :

Armée........................	17.259.000
Marine......................	14.150.000

3° *Services civils*, 29,509,274 livres sterling, à savoir:

Travaux publics et constructions.	1.685.125
Traitements et dépenses des départements civils...........	1.984.483

à savoir :

Angleterre..........	1.669.241
Ecosse.............	56.563
Irlande............	258.679

Justice, police, établissements pénitentiaires, 3,810,534 livres sterling, à savoir :

1° Pour l'Angleterre et le Royaume-Uni en général :

Cour suprême................	325.702
Cour de comtés..............	37.029
Tribunaux de police...........	60.251
Prisons.....................	620.432
Reformatories..............	269.865
Divers.....................	146.023

2° Pour l'Ecosse :

Justice.....................	92.742
Prisons....................	92.648
Divers.....................	46.237

3° Pour l'Irlande :

Cour suprême...............	113.609
Autres tribunaux............	197.325
Police.....................	1.482.416
Prisons....................	132.018
Reformatories.............	111.457
Divers.....................	82.780

Instruction publique, 8,376,231 livres sterling, à savoir :

1° Angleterre et Royaume-Uni :

Instruction publique..........	5.946.213
Sciences et arts..............	600.054
Musée britannique............	158.560
Musées.....................	15.805
Universités et collèges.........	71.283

2° Ecosse :

Instruction publique...........	686.336
Musée......................	3.750

3° Irlande :

Instruction publique...........	859.801
Musée......................	2.500
Collèges....................	6.033

Affaires étrangères et coloniales, 632,243 livres sterling, à savoir ;

Service diplomatique et consulaire.	419.747
Services coloniaux............	152.783
Divers.....................	59.713
Bienfaisance................	639.742
Autres dépenses.............	182.562

Pour avoir une idée exacte du budget anglais, il faut à 89,927,772 livres sterling de dépenses ordinaires ajouter : 58,652,775 pour rachat de la dette ; 2,883,026 de dépenses extraordinaires pour la défense nationale, etc. On y a fait face par la création d'une dette nouvelle de 59,290,244 livres (dont 7,950,000 de bons du Trésor). En y comprenant des avances et remboursements qui représentent des mouvements de trésorerie, le total des recettes et des dépenses approche de 4 milliards. Mais ce chiffre comprend près de 1,500 millions d'amortissements compensés par des emprunts nouveaux.

Les recettes et dépenses des administrations locales furent les suivantes en 1890-91 (pour l'Ecosse les chiffres se rapportent à l'année précédente).

DÉSIGNATION	ANGLETERRE	ECOSSE	IRLANDE
Recettes :			
Impôts directs..........	35.299.016	3.357.565	2.825.557
Contributions indirectes	5.508.492	1.033.223	449.430
Biens publics...........	2.202.149	251.807	95.459
Versements faits par l'Etat..............	7.190.241	964.525	347.583
Emprunts...............	6.170.410	1.410.398	546.912
Autres recettes.........	2.173.639	360.986	235.569
Total des recettes.	58.543.947	7.573.504	4.499.500
Dépenses :			
Assistance publique....	16.236.716	»	1.310.133
Municipalités, police, hygiène..............	36.831.787	»	2.589.235
Autres dépenses........	5.140.182	»	615.706
TOTAL........	58.208.686	7.403.657	4.545.074

Le total des recettes et des dépenses locales dépasse donc 1.750 millions de francs. Il a doublé depuis 1868-69.

Nous donnons à la page suivante le tableau de la dette publique du Royaume-Uni depuis deux siècles ; on remarquera les fluctuations subies, la manière dont la paix a été mise à profit pour amortir et ce fait capital que depuis 1815 la dette anglaise a été réduite de près du quart, tandis que celle de la France décuplait. En 1816, la Grande-Bretagne devait sept fois plus que la France, en 1892 moitié moins. Cette constatation fait l'éloge de ses finances.

La composition de cette dette était la suivante au 31 mars 1893 :

DÉSIGNATION	CAPITAL	INTÉRÊTS
Dette 2 1/2 °/₀ de la Grande-Bretagne....................	32.317.278	810.609
Dette 2 3/4 °/₀ de la Grande-Bretagne....................	522.486.372	14.223.339
Emprunt 3 °/₀ à la Banque d'Angleterre....................	11.015.100	343.701
Annuités 3 1/2 °/₀...............	225.746	7.901
Annuités irlandaises 2 1/2 °/₀..	436.027	9.924
— 2 3/4 °/₀..	20.421.790	563.640
Emprunt 3 °/₀ fait à la Banque d'Irlande....................	2.630.769	93.721
Total de la dette consolidée.	589.533.082	16.052.835
Annuités (capital approximatif).	60.761.490	6.350.400
Bons du Trésor................	6.403.500	659.826
Bons de l'Echiquier...........	8.548.900	
Dettes à intérêts non fixés par le budget....................	5.795.870	200.000
Autres obligations de l'Etat....	2.604.722	»
TOTAL GÉNÉRAL......	673.647.564	23.263.061

Le passif se ramène à 663.350.237 par la déduction des recouvrements probables de la valeur des actions du canal de Suez, etc. (10.297.327 livres sterling).

DÉSIGNATION	CAPITAL	INTÉRÊTS	ACCROISSEMENT (en capital)	DIMINUTION
A la Révolution de 1688	664.263	39.855	»	»
Règne de Guillaume III	»	»	12.102.962	»
A l'avènement de la reine Anne	12.767.225	1.215.324	»	»
Guerre de la Succession d'Espagne	»	»	23.408.235	»
A l'avènement de Georges Ier (1714)	36.175.460	3.063.135	»	»
Règne de Georges Ier	»	»	16.675.337	(Intérêts — 323.725)
A l'avènement de Georges II (1727)	52.850.797	2.739.628	»	»
Période de paix (Min-Walpole) (1727-39)	»	»	»	6.236.914
Guerre de la Succession d'Autriche (1739-48)	»	»	29.198.249	»
En 1748	75.812.132	3.165.765	»	»
Période de paix (1748-56)	»	»	»	1.237.107
Guerre de Sept ans (1756-63)	»	»	58.141.024	»
A la paix de Paris (1763)	132.716.049	5.032.733	»	»
Période de paix (1763-75)	»	»	»	5.873.238
Guerre de l'Indépendance américaine (1775-84)	»	»	116.220.334	»
Période de paix	»	»	»	3.399.724
En 1792	239.663.421	9.432.179	»	»
Guerre contre la Révolution	»	»	297.989.587	»
A la paix d'Amiens	537.653.008	20.268.551	»	»
Guerre contre Napoléon	»	»	323.386.041	»
Au traité de Paris (1815)	861.039.049	32.645.618	»	»
Période de paix (1815-54)	»	»	»	91.956.500
Guerre de Crimée	»	»	39.026.173	»
En 1857	808.108.722	28.550.039	»	»
Période de paix (1857-92)	»	»	»	130.429.151
Au 31 mars 1892	677.679.571	25.200.000	»	»
Au 31 mars 1893	671.042.842	23.263.061	»	»

Armée. — Le maintien d'une armée permanente en temps de paix étant interdit par le bill des droits (V. CONSTITUTION), le principe en est voté chaque année par la Chambre des communes en même temps que l'état des troupes ; cet *Army Act* remplace depuis 1879 le *Mutiny Act*, loi martiale, sur lequel se fondait l'organisation militaire. Ce n'est d'ailleurs qu'une formalité, et la Grande-Bretagne a, comme les autres nations, son armée permanente. Elle n'est toutefois pas comparable à celle des grandes puissances européennes. Son organisation a été exposée à l'art. ARMÉE. Le Royaume-Uni est divisé en 14 districts militaires ; pour l'infanterie il y a 102 subdivisions régimentaires commandées par des colonels ; pour la cavalerie, 2 subdivisions ; pour l'artillerie, 12. Une subdivision d'infanterie comprend 2 bataillons de ligne, 2 bataillons de milice, 1 bataillon de dépôts, 1 corps de volontaires et la réserve ; des 2 bataillons de ligne, en général l'un est absent, l'autre dans la métropole. Une subdivision de cavalerie comprend, outre son régiment de ligne, les miliciens à cheval (*yeomanry*), les volontaires et la réserve. Une subdivision d'artillerie comprend, outre l'artillerie régulière, celle de la milice, des volontaires et de la réserve. En 1892, l'armée régulière (non compris celle de l'*Inde*, dont il sera traité à ce mot) comprenait 154,073 hommes, dont 7,498 officiers commissionnés, 1,004 officiers non commissionnés, 15,971 sergents, 3,684 musiciens et 125,916 simples soldats. Ces forces se composaient de la manière suivante :

	Officiers commissionnés	Officiers non commissionnés et sous-officiers	Soldats
Etat-major et services généraux	1.312	745	92
Ecoles militaires	231	491	145
Régiments	5.329	13.125	125.669
A savoir :			
Cavalerie (y compris la garde à cheval, *horseguards* et *lifeguards*)	554	1.369	11.392
Artillerie à cheval	71	146	1.694
— à pied	783	1.682	18.711
Génie	581	1.185	5.301
Infanterie (y compris la garde, *foot guards*)	2.794	6.650	78.510
Corps colonial	171	364	4.704
Corps départemental	139	889	2.700
Corps de service de l'armée	236	840	2.657
Etat-major de la yeomanry, de la milice et des volontaires	626	7.159	10

L'état-major comprend l'état-major général (325 off.), les officiers payeurs (209 off.), les chapelains (86 off.), le service médical (624 off.) et vétérinaires (68 off.)

Voici comment ces forces étaient distribuées au début de 1892 :

	Hommes (Off. et soldats)	Chevaux et mulets	Canons de campagne
Angleterre	72.927	10.141	226
Ecosse	4.023	322	4
Irlande	26.941	3.207	52
Total pour la métropole	103.981	13.670	282
Egypte	3.350	357	»
Colonies	29.586	625	»
Inde	71.620	11.478	318
En mer	3.143	»	»
Total au dehors	107.699	12.460	318
Total général	211.590	26.130	600

Les forces auxiliaires comprennent quatre groupes : milice, yeomanry (cavalerie), volontaires, réserve. Les effectifs prévus pour 1892-93 étaient les suivants :

Armée régulière (en Europe et dans les colonies)	144.123
Réserve { 1re classe	78.000
Réserve { 2e classe	480
Milice	140.356
Yeomanry	14.095
Volontaires	263.956
Total général	641.010

Il y faut ajouter 72,648 hommes de l'armée de l'Inde ; mais, en revanche, en déduire au moins 90,000, les effectifs réels étant inférieurs de ce chiffre dans les corps auxiliaires aux effectifs prévus.

La désertion est le fléau de l'armée anglaise ; elle enlève normalement le cinquième des enrôlés, et on cherche plutôt à acquitter les coupables, afin d'éviter d'avoir à en payer l'entretien en prison.

L'armée régulière comprenait, au point de vue de l'origine, le 1er janv. 1892 : 153,131 Anglais, 15,993 Ecossais, 26,788 Irlandais, 6,032 hommes nés aux Indes ou aux colonies, 123 étrangers, 1,096 hommes d'origine non mentionnée.

L'éducation militaire est assurée par les établissements suivants : conseil d'éducation militaire, académie de Woolwich, école d'état-major de Sandhurst, asile militaire et école normale de Chelsea, école hibernienne de Dublin, service d'instruction des officiers d'artillerie, école de médecine militaire. Ajoutez les écoles et bibliothèques régimentaires. Les deux grands établissements sont l'académie de Woolwich et l'école d'état-major de Sandhurst ; la première a un budget de 860,000 fr., la seconde en a un de près de 1,100,000 fr. ; le reste des écoles militaires reçoit un peu moins de 2 millions et demi.

Marine. — L'organisation de la marine anglaise sera complètement décrite dans l'art. MARINE ; on y trouvera également l'état des forces navales du Royaume-Uni et la comparaison avec celles des autres puissances. Le personnel de la flotte de guerre comprenait en 1892-93 :

Officiers et matelots	46.031
Mousses	8.441
Chantiers et arsenaux	14.379
Défense des côtes	4.200
Services divers	1.049
Total	74.100

Ces chiffres comprennent 2,714 officiers commissionnés. Il y faut ajouter 23,501 officiers et matelots de la réserve, tirés de la marine marchande, 3,010 pensionnaires de la marine, etc. Le total général monte à 100,705.

La flotte doit en 1894 atteindre les forces suivantes :

	Nombre	Tonnage
Cuirassés	62	618.500
A savoir :		
Bâtiments d'escadre de 1re classe	30	333.950
— — 2e classe.	17	115.010
— — classes infres	6	55.660
Garde-côtes	12	37.230
Croiseurs de 1re classe	12	76.650
Navires protégés	88	309.915
A savoir :		
Croiseurs de 1re classe	11	84.150
— 2e classe	51	169.625
— 3e classe	24	46.880
— Dépôt de torpilles, torpilleur-hélice	2	9.260
Navires non protégés	336	198.634
A savoir :		
Croiseurs de 2e classe	10	40.470
Corvette	1	1.970
Sloops	19	20.210
Canonnières	8	6.302
Croiseurs-torpilleurs	10	17.320
Canonnières-torpilleurs	31	21.970
Chaloupes-canonnières	71	31.571
Torpilleurs de 1re classe	86	4.538
— 2e classe	61	732
Courriers	2	3.350
Dépôt de torpilles	1	6.400
Divers	36	43.801

Le total général sera de 591 bâtiments, déplaçant 1,127,049 tonnes.

Les détails sur les divers types, la composition des escadres, etc., sont donnés à l'art. MARINE.

Il faut ajouter à cette flotte 26 paquebots des grandes compagnies qui sont à la disposition de l'amirauté comme croiseurs de réserve et rendraient de grands services en cas de guerre.

Colonies (V. COLONISATION, t. XI, pp. 1097 et suiv.). On y trouvera une étude et un tableau de l'empire colonial britannique, complété par les diverses notices consacrées à chacune des colonies.

VIII. HISTOIRE. — V. ANGLETERRE pour l'histoire de la Grande-Bretagne depuis l'Union et celle du Royaume-Uni ; pour ce qui précède, V. les art. ANGLETERRE, ECOSSE, GALLES, IRLANDE. V. aussi les articles consacrés à chaque souverain, lesquels renferment l'histoire de leur règne.

IX. LANGUE, LITTERATURE, ART (V. ANGLETERRE, GALLES, IRLANDE). A.-M. B.

BIBL. : 1° GÉNÉRALITÉS. — Le *Statesman's Yearbook* renferme la bibliographie des documents officiels et des plus utiles publications non officielles (vol. de 1893, pp. 94-97). V. aussi les géographies générales, particulièrement celle d'Elisée RECLUS, la bibliographie des art. ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE, CONSTITUTION, etc.

2° GÉOLOGIE. — V. les *Traités* de William SMITH, DE LA BÊCHE, MURCHISON, BEUDANT, BUCKLAND, PHILLIPS, GEIKIE, LYELL, CREDNER, LAPPARENT, etc., les publications de la *Geological Society of London*, le *Geological Magazine*, les *Memoirs of the Geolog. Survey of the United Kingdom*, etc. ; Londres, 1849-72, gr. in-8 ; les cartes géologiques qui se sont succédé depuis celle établie par Greenough en 1820 jusqu'au *Geological Map of Great Britain*, publié par le *Geological Survey of Great Britain* ; enfin les ouvrages spéciaux tels que : RAMSAY, *Physical Geology of Great Britain* ; Londres, 1878, in-8 ; NICOL (J.), *Guide to the geology of Scotland* ; Edimbourg, 1844, av. pl. et cartes ; ANTISELL, *Irish Geology* ; Dublin, 1846, in-12 ; HULL, *Geology of Ireland* ; Dublin ; MURCHISON et GEIKIE, *New Geolog. Map of Scotland* ; Edimbourg, 1862 ; l'art. *Bretagne (Grande-)*, par GUILLARD, dans le *Dictionn. encyclop. des sc. médicales*, les art. *Geology*, *England*, etc., de l'*Encyclopædia Brilannica*.

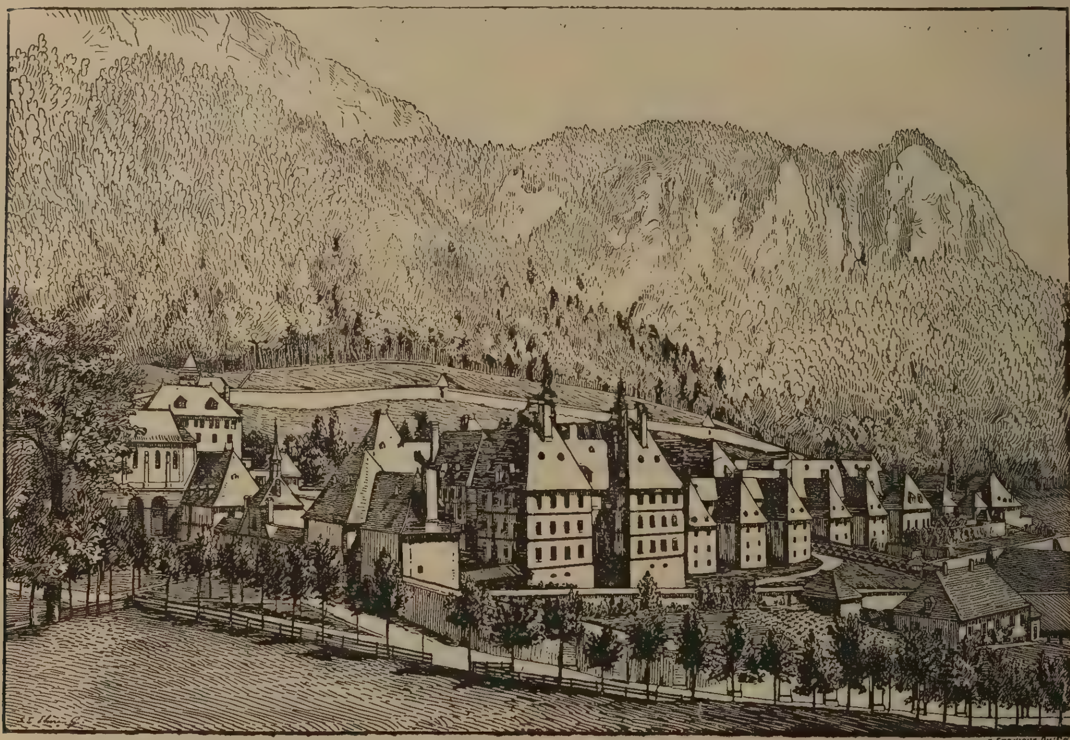
3° GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — Outre les ouvrages de RAMSAY et RECLUS, V. HULL, *Contributions to the physical history of the British isles* ; Londres, 1883. — E. DE RANCE, *The Mater Supply of England and Wales* ; Londres, 1881. — J. BEDDOE, *The Races of Britain* ; Londres, 1885.

4° GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — HULL, *The Coalfields of Great Britain* ; Londres, 1884. — HUNT, *British Mining* ; Londres, 1884. — BEVAN, *The British Manufacturing industry* ; Londres, 12 vol.— WALPOLE, *The British Fish-trade* ; Londres, 1883.— MAC CULLOCH, *Statistical Account of the British Empire* ; Londres, 1854, 4e éd. — MILNER, *The Land we live in* ; Londres, 1874.

5° CARTES. — La carte topographique (*Ordnance Map*) au 1/63360e est achevée ; on travaille à une autre au 1/12500e et aux cartes de paroisses (*Parish Map*) au 1/2500e. Il existe à une échelle plus maniable des cartes de comtés et des cartes dites index pour la carte générale (*Ordnance Map*). Stanford a publié une carte de l'Angleterre au 1/381000e, et l'atlas de Keith Johnston en renferme une en cinq feuilles.

GRANDE-CHARTREUSE. Monastère chef d'ordre des chartreux, situé sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, arr. de Grenoble (Isère), dans la forêt domaniale du même nom, à 970 m. d'alt. Il fut fondé en 1084 par saint *Bruno* (V. ce nom) que saint Hugues, évêque de Grenoble, conduisit dans ce désert alors inaccessible. Six compagnons accompagnaient saint Bruno. Le couvent primitif, composé de cabanes en bois, était situé entre les chapelles actuelles de Saint-Bruno et de Notre-Dame-de-Casalibus. C'est sur l'emplacement de cette dernière que se trouvait l'église achevée en 1085. Ce modeste asile reproduisait déjà les dispositions essentielles des cel-

lules des chartreux, lesquelles sont composées de trois pièces : chambre à coucher, cabinet de travail et atelier. En 1090, Bruno rappelé à Rome par son ancien élève le pape Urbain II, dut abandonner ses compagnons. Ceux-ci voulurent le suivre, et le désert fut quelque temps délaissé ; mais, sur les instances de leur chef, ils y revinrent en 1094. Le 30 janv. 1132, une avalanche détruisit le couvent et ensevelit sept religieux. Le prieur Guigues le fit reconstruire en un endroit moins dangereux, sur l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui. Sur l'ordre des *chartreux*, V. l'art. Bruno (Saint), t. VIII, pp. 256-8. En 1562, la Grande-Chartreuse fut pillée par les bandes du baron des Adrets et ses archives brûlées. Le couvent lui-même fut incendié huit fois du XIVe siècle au XVIIe et notamment en 1320, 1371, 1473, 1509, 1592 et 1676. A la suite de ce dernier incendie, le général dom Innocent



Vue d'ensemble du couvent de la Grande-Chartreuse (d'après une photographie).

Le Masson le fit reconstruire sur un plan nouveau destiné à le mettre désormais à l'abri du feu. Les bâtiments actuels datent de cette époque.

Bibl. : A. du Boys, *la Grande-Chartreuse* ; Grenoble 1845, in-8. — Dom Bruno Rambaud, *Tableau hist. et pitt., de la Grande-Chartreuse* ; Grenoble, 1837, in-8. — F. de Saint-Andéol, *l'Archéologie au monastère de la Grande-Chartreuse* ; Grenoble, 1869, in-8. — *La Grande-Chartreuse*, par un chartreux [dom Boutrais] ; Grenoble, 1884, in-12, 3e éd. — V. aussi Bruno (Saint).

GRANDE Compagnie (V. Compagnie, t. XII, p. 156).

GRANDE Craste (La) (V. Gironde, t. XVIII, p. 983).

GRANDE Crue (V. Contributions).

GRANDE del Norte (Rio). Fleuve de l'Amérique du Nord connu aussi sous les noms de *rio Bravo*, *rio Bravo del Norte*. Il forme actuellement sur les deux tiers de son cours la frontière qui sépare le Mexique des Etats-Unis. Le rio Grande a ses sources dans le S.-O. de l'Etta de Colorado ; il sort de montagnes de 4,000 m. à l'O. de la sierra San Juan, descend du N. au S. entre les prolongements méridionaux des Rocheuses, passe à l'O. de Santa-Fé à Albuquerque (500 kil. de sa source) où il est déjà tombé de 2,000 m. Au défilé d'El Paso del Norte qui se trouve à peu près à égale distance de l'Atlantique et du Pacifique, à 1,000 kil. de ses sources, il devient la frontière des Etats-Unis et du Mexique et coule de l'E. à l'O. dans un lit étroit encaissé, jusqu'à ce qu'il atteigne à 1,000 kil. d'El Paso la plaine alluviale qu'il traverse pendant 450 kil. On peut évaluer son cours à 2,500 kil. Sur les quatre cinquièmes de son cours, ce n'est qu'un bravo, un rapide qui ne peut servir à la navigation et n'est utilisé que pour quelques travaux d'irrigation. Du Nouveau Mexique il reçoit le Chama, le Puerco, deux torrents ; du Texas le Pecos ; du plateau mexicain le Rio de los Conchos, le Salado et le Pesquerto. Tous ces affluents ont la même nature que lui.

GRANDE de Santiago (Rio). Fleuve du Mexique, tributaire de l'océan Pacifique. Sous le nom de rio de Lerma il sort du lac de Lerma à 2,608 m. dans la vallée de Toluca au S.-E. de Mexico, au pied du Nevado de Toluca (4,620 m.) se dirige vers le N.-E. puis vers l'Opar Maravatio, Acambaro, Salamanca, la Piedad. Au-dessous de la Barca, il traverse, sans modifier son cours, l'angle N.-E. du plus grand lac du Mexique, le lac Chapala, puis, après avoir pris différents noms, tombe dans l'océan Pacifique, à 30 kil. au N.-O. de San Blas, sous le nom de rio Grande Santiago. Tous ses affluents principaux sont de rive droite et descendent du plateau mexicain : le Laja ou rio de San Miguel de Allende, le rio de Léon, le rio Verde, le rio de Zacateras, le rio de Bolaños. Son cours a approximativement 1,000 kil.

GRANDE Emme (V. Emme).

GRANDE-Fosse (La). Com. du dép. des Vosges, arr. de Saint-Dié, cant. de Provenchères ; 492 hab.

GRANDE Grèce (V. Italie [Histoire]).

GRANDE Jalle des Marais (V. Gironde, t. XVIII, p. 983).

GRANDE Ourse (V. Constellation).

GRANDE-Paroisse (La). Com. du dép. de Seine-et-

Marne, arr. de Fontainebleau, cant. de Montereau; 974 hab. Jusqu'au XIVe siècle, ce lieu s'appela *Celles*. On y remarque une colonne élevée en souvenir de la rencontre qui y eut lieu de Louis XV et de Marie Leczinska en 1725.

GRANDE-RIVIÈRE. Com. du dép. du Jura, arr. de Saint-Claude, cant. de Saint-Laurent; 424 hab.

GRANDE-SYNTHE. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. (O.) de Dunkerque; 887 hab.

GRANDES-ARMOISES (Les) (V. ARMOISES [Les Grandes-]).

GRANDES-CHAPELLES (Les). Com. du dép. de l'Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry-sur-Seine; 616 hab.

GRANDES-CÔTES, PETITES-CÔTES (Les) ET LA PETITE-VILLE. Com. du dép. de la Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Saint-Remy-en-Bouzemont; 308 hab.

GRANDES-LOGES (Les). Com. du dép. de la Marne, arr. et cant. de Châlons-sur-Marne; 153 hab.

GRANDES-ROUSSES (Massif des) (V. ISÈRE [Dép.] et SAVOIE).

GRANDES-VENTES (Les). Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre; 1,709 hab.

GRANDCHAIN. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil; 225 hab.

GRANDCHAMP. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rethel, cant. de Novion-Porcien; 189 hab.

GRANDCHAMP. Com. du dép. du Calvados, arr. de Lisieux, cant. de Mézidon; 229 hab.

GRANDCHAMP. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Houdan; 146 hab.

GRANDCOURT. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel-en-Bray, cant. de Londinières; 688 hab.

GRANDCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. d'Albert; 528 hab.

GRANDEAU (Louis-Nicolas), chimiste et agronome français, né à Pont-à-Mousson (Meurthe) le 18 mai 1834. Docteur en médecine et docteur ès sciences, il professe depuis de longues années la chimie agricole à la faculté des sciences de Nancy, dont il a été doyen de 1878 à 1888; il est, de plus, directeur de la station agronomique de l'Est et membre du conseil supérieur de l'agriculture. Outre des mémoires, articles et notes parus dans le *Journal de pharmacie*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, dans les *Annales de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle*, dans le journal *le Temps*, dont il rédige la partie agronomique, dans le *Bulletin de la Société d'économie sociale*, dans les *Annales de la science agronomique française et étrangère*, qu'il a fondées en 1884, il a écrit: *Méthode générale d'analyse des eaux* (Paris, 1860, in-4); *Instruction pratique sur l'analyse spectrale* (Paris, 1863, in-8); *Recherches sur la présence du Rubidium et du Cœsium dans les eaux naturelles, les minéraux et les végétaux* (Paris, 1863, in-8); *Stations agronomiques et laboratoires agricoles* (Paris, 1869, in-12); *les Engrais industriels* (Nancy, 1874, in-8); *Instruction pratique sur le calcul des rations alimentaires des animaux de la ferme* (Paris, 1876, in-8); *Traité d'analyse des matières agricoles* (Paris, 1877, in-8; 2e éd., 1883); *Annales de la station agronomique de l'Est* (Paris, 1878, in-8); *Cours d'agriculture de l'Ecole forestière* (Paris, 1879, in-8); *Etudes expérimentales sur l'alimentation du cheval de trait*, en collaboration avec A. Leclerc (Paris, 1882-1889, 2 vol. in-fol. et 2 vol. in-8); *la Production agricole en France* (Paris, 1885, in-8); *l'Alcool, la santé publique et le budget* (Paris, 1887, in-8); *l'Epuisement du sol et les récoltes* (Paris, 1889, in-16), etc. Il a réuni sous le titre d'*Etudes agronomiques* (Paris, 1886-1889, 4 vol. in-12) toute une série de ses articles du *Temps*. Il a enfin donné des traductions françaises d'ouvrages de Fr. Wœhler, du Dr J. Wolf et du Dr Shinkizi-Nagal. L. S.

GRANDECOURT. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Gray, cant. de Dampierre-sur-Salon; 102 hab.

GRANDESSE. Dignité en usage à la cour d'Espagne: c'était le plus haut titre d'honneur que la noblesse put obtenir. Avant le XVIe siècle, tous les nobles espagnols (*hidalgos*) prenaient le titre de *ricos hombres;* mais déjà, tandis que ce titre était le plus employé en Castille, en Aragon, en Portugal, les seigneurs titrés prenaient aussi le nom de « grands » en y attachant le privilège de se couvrir devant le roi et de s'asseoir en sa présence. Mais au couronnement de Charles-Quint, à Aix-la-Chapelle, les princes de l'Empire refusèrent d'assister à la cérémonie du sacre si les grands d'Espagne se couvraient. L'empereur, par l'intermédiaire du duc d'Albe, obtint des Espagnols de renoncer en cette occasion à leur privilège. Il en profita dans la suite pour restreindre le nombre des grands et faire dépendre ce titre de la couronne. Aussi la grandesse fut-elle accordée, en dehors d'Espagne, à des nobles d'Italie, des Pays-Bas, etc.; on cite même un capucin à qui Ferdinand VII accorda ce titre.

Les grands d'Espagne étaient divisés en trois classes. Ceux de la première classe parlaient au roi et l'écoutaient la tête couverte du sombrero. Ceux de la seconde classe lui parlaient la tête découverte et se couvraient après avoir achevé leur compliment pour écouter la réponse. Ceux de la troisième classe attendaient l'invitation du roi pour se couvrir. Tous les grands d'Espagne étaient qualifiés par le roi: mon cousin (*mi primo*); les nobles ordinaires n'avaient droit qu'au nom de: mon parent (*mi pariente*). Les grands siégeaient dans les assemblées d'Etats après les prélats et avant les simples *titulados*. Ils avaient leurs grandes entrées au palais; la reine se levait pour recevoir leurs femmes.

Après l'entrée des Français à Madrid sous Murat et l'occupation de l'Espagne, on cessa de rendre aux grands d'Espagne les honneurs. Sous le gouvernement de Joseph Bonaparte, on abolit le titre même; les restaurations l'ont rétablie, mais sans y attacher les mêmes prérogatives. En 1834, l'Estatudo real donne cependant aux grands d'Espagne le premier rang dans la Chambre des *proceres*. De nos jours, la grandesse a perdu toute importance et n'existe plus que nominalement.

GRANDEUR. En mathématiques, on ne considère que les grandeurs dites *mesurables* ou quantités; leur définition est donnée au mot MATHÉMATIQUES; le but de la science des nombres qui est la branche la plus importante des mathématiques est précisément l'étude des grandeurs mesurables (V. MATHÉMATIQUES, NOMBRE).

La grandeur d'une imaginaire $a + b\sqrt{-1}$, ou d'une quantité géométrique, est son module $\sqrt{a^2 + b^2}$; le mot grandeur dans ce sens est surtout employé dans la théorie des équipollences.

GRAND'EURY (François-Cyrille), géologue français, né à Houdreville (Meurthe-et-Moselle) le 9 mars 1839. Il est ingénieur civil des mines et professeur de géométrie descriptive à l'Ecole des mines de Saint-Etienne. Ses remarquables travaux snr la géologie et la paléontologie des bassins de la Loire et du Gard l'ont fait élire en 1885 correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Outre quelques mémoires insérés dans les *Comptes rendus* de cette société, il a écrit: *Flore carbonifère du dép. de la Loire et du centre de la France* (Paris, 1877, 2 vol. in-4 et atlas); *Sur la Formation de la houille* (Paris, 1882, in-8); *Alimentation en eau de la ville de Rive-de-Gier et du canal de Givors*, en collaboration avec Girard (Saint-Etienne, 1885, in-4); *Formation des couches de houille et du terrain houiller* (Paris, 1887, in-fol.); *Géologie et paléontologie du bassin houiller du Gard* (Saint-Etienne, 1890, in-4), etc. L. S.

GRANDEYROL. Com. du dép. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire, cant. de Champeix; 142 hab.

GRANDGAGNAGE (François-Joseph), magistrat et historien belge, né à Namur le 24 juin 1797, mort à Embourg le 19 févr. 1877. Il entra dans la magistrature en 1823 et devint, en 1862, premier président de la cour

d'appel de Liège. Il écrivit des ouvrages de droit très estimés, notamment un traité du *Duel et de sa répression* (Liège, 1836, in-8), et publia de nombreux travaux archéologiques et historiques qui dénotent une vaste érudition, mais une faible critique ; nous citerons : *Pierre l'Hermite, Liégeois ou Picard* (Liège, 1854, in-8) et une dissertation sur *Aduatuca* (Bruxelles, 1874, in-8). Il est aussi l'auteur d'écrits satiriques pleins de verve et de couleur locale qui obtinrent beaucoup de succès dans la Wallonie : *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique* (Bruxelles, 1835, 2 vol. in-8) ; *Wallonnades* (Liège, 1845, in-8) ; *le Congrès de Spa* (Bruxelles, 1858-1872, 5 vol. in-18). — Son neveu, *Charles-Joseph* Grangagnage (1812-1878), successivement représentant et sénateur pour l'arr. de Liège, fit une étude approfondie des dialectes wallons et publia un *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* (Liège, 1845-50, 2 vol. in-8) et un *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale* (Bruxelles, 1855, in-4), qui sont encore utilement consultés aujourd'hui.

GRANDGUILLOT (Alcide-Pierre), publiciste français, né à Blosseville (Seine-Inférieure) le 20 oct. 1829, mort en oct. 1891. Attaché au cabinet de M. de Morny, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il publia en 1858 des *Lettres russes* fort intéressantes. Directeur du *Constitutionnel* en 1859, il prit, en 1863, la direction du *Pays* qu'il conserva jusqu'en 1865. Citons de lui : *Lettres d'un journaliste catholique à Mgr l'évêque d'Orléans* (Paris, 1860, in-8), relatives à la question romaine ; *la Reconnaissance du Sud* (1862, in-8) ; *Dialogues des vivants* (1867, 3 vol. in-8) ; *les Joujoux de M. Cobden* (1868, in-8) ; *le Roi d'Yvetot* (1873, in-8).

GRANDI (Ercole di Giulio), peintre italien, né à Ferrare vers 1462, mort à Ferrare en juil. 1531. Depuis Vasari, il est confondu à tort avec son compatriote et contemporain Ercole Roberti, appelé comme lui Ercole da Ferrara. Fils de Giulio Cesare Grandi, il apprit la peinture à l'école de Lorenzo Costa et de Francia. Il fut au service du duc de Ferrare de 1492 à 1499. On lui attribue quelques tableaux, parmi lesquels il faut citer un *Martyre de saint Sébastien*, dans l'église de San Paolo de Ferrare, un *Saint Georges terrassant le dragon*, à la galerie Corsini de Rome, et une *Conversion de saint Paul* à la National Gallery de Londres. Sa peinture, très chaude, ressemble fort à celle de Costa et de Garofalo.

Bibl. : Crowe et Cavalcaselle, *History of painting in North Italy*, t. I, pp. 531 et suiv.

GRANDI (Alessandro de), compositeur italien, né vers 1576, mort à Bergame en 1630. Elève de Giovanni Gabrieli, il fut attaché à l'église Saint-Marc, de Venise, de 1617 à 1627, comme chanteur, puis comme vice-maître de chapelle. Il occupa ensuite le poste de maître de chapelle à Bergame, où il mourut de la peste. Alessandro de Grandi était un habile compositeur dans le style de Gabrieli. Son œuvre, très considérable, comprend un grand nombre de messes, psaumes, litanies, motets à une ou plusieurs voix, avec ou sans instruments, madrigaux, cantates et airs.

Bibl. : Bohn, *Bibliographie der Musikdruckwerke bis 1700* ; Berlin, 1883. — *Catalogo della biblioteca del Liceo musicale di Bologna* ; Bologne, 1892, t. II.

GRANDI (Guido), mathématicien italien, né à Crémone le 7 oct. 1671, mort à Pise le 4 juil. 1742. Entré à seize ans dans l'ordre des camaldules, il se prit de goût pour la géométrie à l'âge de vingt-cinq ans en lisant les *Œuvres* de Descartes, alors qu'il était déjà lui-même professeur de théologie. La solution qu'il donna (1699) du problème de la voûte quarrable posé par Viviani le signala à l'attention, et il obtint la chaire de philosophie à l'université de Pise ; en 1714, il y joignit celle de mathématiques. Il avait déjà publié, en outre de son premier travail, une *démonstration* géométrique des théorèmes d'Huygens sur les logarithmes (1701), une quadrature du cercle et de l'hyperbole (1703), des discussions sur les infinis et infiniment petits de divers ordres (1710 et 1712) : controverse avec Marchetti), des considérations sur le son (1709) et sur le mouvement des graves sur un plan incliné (1710). Il avait également fait imprimer en 1705 et 1707 des recherches sur l'histoire des saints camaldules, à la suite desquelles il faillit être expulsé de son ordre. Dans la seconde moitié de sa carrière, il donna un système du monde (1716), un traité sur les coniques (1737), des institutions mécaniques (1739), arithmétiques (1740), géométriques (1741), un travail sur le mouvement des eaux (1723) et deux recueils de *Flores geometrici* (1723 et 1728) ; le second est consacré à des courbes qu'il appela *rhodanées* (en forme de roses) et *clélies* en l'honneur de la comtesse Clelia Borromei. Grandi a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, qui n'ont pas été publiés et dont la liste se trouve dans Fabroni (*Vita Italorum doctrina excellentium*, t. VIII).

GRANDIDIER (Philippe-André), prêtre, secrétaire et archiviste de l'évêché de Strasbourg, historien, né à Strasbourg le 9 nov. 1752, mort à l'abbaye de Lucelles le 11 oct. 1787. Collaborateur de l'*Art de vérifier les dates*, de la *Vie des Saints*, par Godessart, et de la *Germania Sacra* de don Gerbert. Principaux ouvrages : *Histoire de l'Eglise de Strasbourg* (Strasbourg, 1776-1778, 2 vol., ne s'étend que jusqu'à l'année 965) ; *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace* (Strasbourg, 1787 ; inachevé) ; *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg* (Strasbourg, 1782) ; *Anecdotes relatives à une ancienne confrérie de Buveurs établis sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace* (Nancy, 1864, nouv. éd.) ; *Œuvres historiques inédites*, publiées par M. Liblin (Colmar, 1865-1868, 6 vol.).

Bibl. : D. Grappin, *Eloge hist. de Grandidier* ; Strasbourg, 1788. — L. Spach, *Eloge de Grandidier*, dans *Rev. d'Als.*, 1850, 463. — Du même, *Biographies alsaciennes* ; Strasbourg, 1866, I, 171-186. — J.-J. Dietrich, *l'Abbé Grandidier et le conseiller Radius*, dans *Rev. d'Als.*, 1858, 481. — Hegel, *Chronik der Stadt Strassburg* ; Leipzig, 1870, I, 75-77. — J. Liblin, *Coup d'œil rétrospectif sur le sort des manuscrits de Grandidier*, dans *Rev. d'Alsace*, nouv. série, VIII, 145-202, 373-419, 469-501.

GRANDIDIER (Ernest-Louis-Marie), voyageur et collectionneur français, né à Paris le 2 déc. 1833. Il accompagna son frère cadet (V. ci-dessous) en Amérique, d'où il rapporta de nombreux et curieux échantillons de minéraux, et écrivit sous le titre *Voyage dans l'Amérique du Sud : Pérou et Bolivie* (Paris, 1861, in-8) une intéressante relation de leurs excursions. De 1860 à 1870, il fut auditeur au Conseil d'Etat. Il s'est depuis lors consacré à l'étude de la céramique chinoise, a réuni une des plus belles et des plus complètes collections de porcelaines de Chine, composée de plus de 3,000 pièces rares, et vient de publier : *Histoire de la céramique chinoise* (Paris, 1893, in-4, avec pl.). L. S.

GRANDIDIER (Alfred), explorateur, géographe et naturaliste français, frère du précédent, né à Paris le 20 déc. 1836. Il fit dans sa famille ses études classiques, suivit de 1854 à 1857 les cours scientifiques du Collège de France et, à peine âgé de vingt et un ans, partit en mission, avec son frère aîné et M. *Janssen* (V. ce nom), pour l'Amérique du Sud, où il comptait réunir les matériaux d'une thèse sur le magnétisme terrestre et sur la triangulation de l'Araucanie. Une grave maladie de M. Janssen, qui dut regagner l'Europe, contraria ces projets et, pendant deux années (1858-59), les deux frères, franchissant cinq fois les Cordillères, explorèrent, en géographes et en naturalistes, les régions minières du Pérou, du Chili, de la Bolivie, les sources de la Madre de Dios, les pampas entre Santiago et Buenos Aires, le pays des Botocudos et quelques autres contrées du Brésil. En 1863, M. Alfred Grandidier s'embarqua seul pour les Indes, visita le Dekkan et Ceylan, dont il étudia les monuments et la religion, passa la plus grande partie de l'année 1864 à Zanzibar et sur la côte africaine, où il recueillit d'intéressantes collections zoologiques, et, de la Réunion, où il était venu se soigner, se rendit une première fois à Madagascar en 1865. Il y retourna l'année suivante et, de nouveau, en 1868,

après une courte réapparition à Paris, où il était allé chercher des instruments. On peut dire que de ce troisième voyage, qui ne dura pas moins de trente mois (janv. 1868-juil. 1870) et durant lequel il fit preuve des qualités les plus diverses, date la connaissance exacte de la grande île. Il la traversa trois fois dans toute sa largeur, de Mojanga à Andovorantŏ, d'Ambondrŏ à Manoro, de Matserokă à Mananjary, fit en outre de nombreuses excursions tant sur le littoral que dans les régions réputées les plus dangereuses du Centre et du Sud, notamment chez les Antanosys émigrés, chez les Antandroys, chez les Antsikanakăs, au lac d'Alostră, au grand massif d'Ankaratră, au lac Tasy, et, au cours de ces itinéraires variés, qui offrent un développement de plus de 5.500 kil. (3.000 dans l'intérieur, 2.500 sur la côte), effectua plus de 1,500 relevés géodésiques, nota 800 localités nouvelles, reconnut l'existence de cinq chaînes de montagnes à peu près parallèles et réunit l'une des masses les plus considérables de documents et d'échantillons de toutes sortes qu'ait rapportés un seul explorateur ; ils ont trait tout à la fois à la topographie, à la géologie, à la climatologie, à la démographie, à l'histoire, aux habitants, à la faune et à la flore du pays. Sa grande carte de l'île, autographiée en 1872, et ses deux cartes de la province d'Imerină, l'une générale, au 1,200,000ᵉ (1880), l'autre hypsométrique, au 1/500,000ᵉ (1883), ont profondément modifié les tracés antérieurs et ont plus ou moins été reproduites dans tous les travaux ultérieurs. Il a en outre commencé en 1872, avec la collaboration de MM. Alph. Milne Edwards, Sauvage, L. Vaillant, Mabille, Baillon, de Saussure, Fisher, Crosse, Forel, Kunckel, etc., la publication d'une monumentale *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, qui doit comprendre environ quarante volumes grand in-4 ; seize (dont six partiellement), renfermant 1,200 planches, ont déjà paru (déc. 1893). Parmi ses autres écrits, il convient de mentionner : un récit de son voyage dans l'Inde (*Tour du Monde*, 1869, XIX et XX), une notice historique sur Ceylan et une autre sur Zanzibar (*Bull. Soc. sc. et arts de la Réunion*, 1868), des mémoires et des articles sur Madagascar insérés dans le *Bulletin de la Société de géographie* (années 1867 à 1872, 1883, 1886), dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris* (années 1871, 1884 et 1885), dans les *Archives des missions scientifiques* (1872), dans *Revue et Magasin de zoologie*, dans les *Annales des sciences naturelles*, etc., un remarquable *Rapport sur les cartes et les appareils de géographie et de cosmographie, les cartes géologiques et les ouvrages de météorologie et de statistique de l'Exposition de 1878*, où se trouvent résumés les progrès faits par ces quatre sciences (Paris, 1882, in-8), enfin une lecture sur *Madagascar et ses habitants* faite en 1886 à la séance annuelle des cinq académies. M. Grandidier, rentré en France en 1870 dès la première nouvelle de la déclaration de guerre, n'a plus, depuis lors, quitté Paris et n'a jamais rempli aucunes fonctions. La Société de géographie de Paris, qui lui a décerné en 1872 sa grande médaille d'or, le compte depuis 1881 parmi ses présidents honoraires, et l'Académie des sciences de Paris l'a élu, le 6 juil. 1885, membre de sa section de géographie et de navigation en remplacement de Dupuy de Lôme. Léon Sagnet.

Bibl. : *Notice sur les travaux scientifiques de M. Alfred Grandidier;* Paris, 1884, in-4.

GRANDIER (Urbain), prêtre, curé de Saint-Pierre-du-Marché de Loudun, né à Rovère, près de Sablé (Sarthe), en 1590, brûlé vif à Loudun le 18 août 1634. Fils d'un notaire, il fut élevé aux jésuites de Bordeaux, et nommé à Loudun sur leur recommandation ; à la cure Saint-Pierre, il ajouta le canonicat de Sainte-Croix dans la même ville, et ce cumul excita des jalousies. Au lieu de chercher à se faire pardonner sa position par une conduite modeste et prudente, il prit plaisir à exciter ses rivaux par des sarcasmes publics. Prédicateur disert, instruit, agréable de sa personne, il se fit un parti dans la société catholique de cette petite ville à moitié protestante. Il ne cacha rien de ses bonnes fortunes, et bientôt ses mœurs furent vivement et justement attaquées. Sur la plainte du chanoine Mignon et du procureur du roi Trinquant, dont il avait outragé la fille, l'évêque de Poitiers, Châtaignier de La Roche-Posay, publia un décret de prise de corps contre Grandier (22 oct. 1629), et rendit un jugement qui le condamnait à jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis pendant trois mois ; il fut de plus interdit de ses fonctions sacerdotales dans la ville de Loudun pour toujours, dans le diocèse de Poitiers pour cinq ans. Mais l'archevêque de Bordeaux, le belliqueux Sourdis, leva l'interdit, et Grandier, gonflé d'orgueil, revint triomphalement à Loudun, une branche de laurier à la main. On conçoit la fureur et le dépit de ses adversaires et de ses victimes. C'est alors que commencèrent à prendre consistance les premiers bruits de la possession des ursulines, communauté établie à Loudun en 1626, et doublée d'un pensionnat de jeunes filles. La supérieure était Mᵐᵉ de Belciel (sœur Jeanne des Anges), parente de *Laubardemont* (V. ce nom); Richelieu et Sourdis y avaient des parentes (Mᵐᵉ de Sazilly, en religion sœur Agnès de Saint-Jean ; Mᵐᵉ d'Escoubleau de Sourdis, en religion sœur Jeanne du Saint-Esprit); la communauté n'était que de dix-sept personnes, dont une seule roturière, sœur Séraphique Archer. Jean Mignon, doyen des chanoines de Sainte-Croix, était leur aumônier ; Grandier ne pénétra jamais dans le couvent. Mᵐᵉ de Belciel fut la première à se plaindre de visions et de fantômes. Elle vit en songe le prieur Moussaut du Fresne, qui de son vivant avait rempli, avant Jean Mignon, les fonctions d'aumônier ; puis Urbain Grandier, dont toute la ville parlait. La supérieure fit part de ces apparitions fantastiques à ses compagnes qui, à leur tour, « sentirent plusieurs fois, de jour et de nuit, des touchements de personnes invisibles, et se trouvèrent cent fois dans l'horreur de ces visions épouvantables » (*Mercure de France*). Le chanoine Mignon, avec deux curés de localités voisines (Granger et Barré), se mit en devoir d'exorciser les religieuses. On commença le 11 oct. 1632, par la supérieure qui se disait possédée du démon Astaroth. L'exorcisme eut lieu en public, en présence des autorités civiles et de plusieurs médecins. Voici le dialogue qui eut lieu entre l'exorciste et « le démon », c.-à-d. la supérieure, organe prétendu d'Astaroth : D. Pourquoi es-tu entré dans le corps de cette vierge ? R. Par animosité. — D. Par quel pacte ? R. Par des fleurs. — D. Quelles fleurs ? R. Des roses. — D. Qui les a envoyées ? R. Urbain. — D. Dis son autre nom. R. Grandier. — D. Dis sa qualité. R. Prêtre. — D. De quelle église ? R. De Saint-Pierre. — D. Quelle personne a apporté ses fleurs ? R. [Une personne] Diabolique. Le tout en latin barbare, dont un échantillon suffira : *Dic qualitatem? Sacerdos*. Dans la suite des exorcismes, les mêmes accusations contre Grandier se répétèrent ; seul le pacte démoniaque avait varié : pour l'une, c'étaient des épines noires, pour l'autre, des gouttes d'eau. Les réponses des possédées étaient accompagnées de convulsions spasmodiques dans lesquelles il est aisé de reconnaître des crises d'hystérie. Grandier, averti, obtint que l'on séquestrât les possédées et qu'on les interrogeât isolément : pendant un mois, les diables se turent. Ils recouvrèrent la parole le 22 nov. L'arrivée de l'archevêque de Bordeaux et les sévères mesures qu'il prit mirent encore en fuite Astaroth et Belzébuth. Mais après son départ intervint *Laubardemont* (V. ce nom), intendant militaire d'Anjou, Maine et Touraine, chargé principalement de raser le château de Loudun. Il entra dans les vues de sa parente et, aussitôt de retour à Paris, obtint du roi un pouvoir absolu « pour informer contre Grandier, faire et parfaire son procès ». Rien ne prouve que Richelieu ait vu dans Grandier l'auteur de la *Lettre de la Cordonnière de Loudun à M. de Barradas* (s. l. n. d., in-18), ni même qu'il ait prêté la moindre attention à ce libelle inepte, émané de l'entourage de la reine. Richelieu fut trompé par de faux

rapports : c'est à quoi se réduit toute sa responsabilité dans cette affaire. L'arrivée de Laubardemont et des commissaires extraordinaires rendit libre carrière aux diables. Toutes les religieuses furent possédées, et, de plus, six filles séculières ; on connaît assez le caractère épidémique de certaines maladies nerveuses, qui se répandent par simple *imitation*, pour expliquer médicalement ce phénomène, sans présumer une entente criminelle ni une supercherie consciente. Grandier, arrêté le 16 déc. 1633, fut emprisonné à Angers. En vain sa mère, septuagénaire, vint le défendre et implorer la pitié. Après une confrontation solennelle avec les possédées (23 juin 1634), qui donna lieu à des scènes épouvantables, et bien que deux sœurs eussent rétracté leurs accusations, il fut condamné au supplice du feu qu'il subit héroïquement. H. Monin.

Bibl. : *Interrogatoire de maître Urbain Grandier* (25 juin); Paris, 1634, in-8. — *Factum pour maître Urbain Grandier...* s. l. n. d., in-4. — *Remarques et considérations... autres que celles contenues en son factum*, s. l. n. d., in-4. — *Extrait des registres de la Commission ordonnée par le roi*, etc. (18 août); Poitiers, 1634, in-8 — Le R. P. Tr[anquille], R[eligieux], C[apucin], *Véritable Relation des justes procédures*, etc.; Paris, 1634, in-8.—[Aubin], *Histoire des diables de Loudun...*; Amsterdam (Paris), 1693, in-12. — De La Menardaye, *Examen et discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*; Paris, 1747, in-12. — J. Michelet, *la Sorcière*; Paris, 1862, in-8.—Alph. Bleau, *Précis d'histoire sur la ville et les possédées de Loudun*; Poitiers, 1877, in-18.

GRANDJEAN. Com. du dép. de la Charente-Inférieure, arr. de St-Jean-d'Angély, cant. de Saint-Savinien ; 432 hab.

GRANDJEAN ou **GRANT-Jehan** (V, Gailde).

GRANDJEAN (Philippe), graveur en caractères et fondeur français, né à Mâcon en 1666, mort à Paris le 6 mai 1714. Artiste habile, il exécuta les nouveaux caractères que Louis XIV avait ordonné, en 1693, être gravés d'après MM. Jangeon, Desbillettes et Sébastien Truchet, choisis par l'Académie des sciences. Il en dessina lui-même avec beaucoup de goût, perfectionna l'outillage des fonderies, et fut un véritable rénovateur dans cette branche de l'art typographique. Honoré du titre de premier graveur de roi pour son imprimerie du Louvre, il eut la direction de la fonderie royale. Les plus beaux des caractères dus à cet artiste ont été employés pour l'impression de l'ouvrage : *Médailles sur les principaux événemens du règne de Louis-le-Grand* (1702). G. P.-i.

GRANDJEAN (Balthazar), chevalier des Grands-Chenets, général français, né à Nancy le 26 janv. 1760, mort à Orléans le 3 déc. 1824. Il s'enrôla en 1777 dans un régiment d'infanterie et prit part à la guerre d'Amérique sous les ordres de d'Estaing. Ayant obtenu son congé le 28 juil. 1785, il se retira dans ses foyers avec le grade de sergent. Lors de la Révolution il reprit du service dans la garde nationale, se signala pendant les troubles de Nancy et fut nommé adjudant-major au 6e bataillon de la Meurthe (22 juil. 1792) avec lequel il fit campagne à l'armée de la Moselle jusqu'au printemps de 1794. Promu alors chef de bataillon à la 110e demi-brigade (3 mai), il passa à l'armée de Sambre-et-Meuse où il devint chef de brigade (13 juin 1795). Après avoir servi presque sans interruption, de 1796 à 1801, sur le Rhin et en Allemagne, il fut fait général de brigade le 29 août 1803. Napoléon l'employa successivement à l'armée de Hanovre (1804-1805), à celle du Nord (1806), à la Grande-Armée (1807), enfin de 1808 à 1811, en Espagne. Le 12 août de cette dernière année, Grandjean fut admis à la retraite pour cause de blessures. Il se retira alors dans le Loiret et devint maire d'Orléans en 1815. Le 23 juin 1810, l'Empereur lui avait donné rang dans la noblesse de l'Empire avec le titre de « chevalier des Grands-Chenets ».

Deux homonymes du général de brigade Balthazar Grandjean ont figuré à ses côtés dans les armées du premier Empire : 1° le général de division Charles-Louis-Dieudonné, baron Grandjean (V. ci-après); 2° le colonel Louis-Stanislas-François, baron Grandjean. Celui-ci, capitaine aux grenadiers à cheval de la garde impériale en 1807, chef d'escadron au même corps en 1809, colonel du 8e de cuirassiers en 1810, fit avec ce régiment la campagne de Russie, sous les ordres de Montbrun. Blessé à la bataille de la Moskowa, lors de la fameuse charge où les cuirassiers enlevèrent au galop la grande redoute des Russes, il succomba peu après. Il avait reçu le titre de baron de l'Empire le 25 mars 1810. Ch. G.

GRANDJEAN (Charles-Louis-Dieudonné, baron), lieutenant général, né à Nancy le 29 déc. 1768, mort le 15 sept. 1828. Entré fort jeune au service, il fut promu sous-lieutenant le 8 août 1792, prit part à la campagne du Rhin et nommé adjoint aux adjudants généraux le 21 mai 1793. Comme chef de bataillon provisoire le 22 sept. 1793, il servit aux armées de la Moselle et du Rhin. Adjudant général chef de bataillon en 1774 et adjudant général chef de brigade en 1796, il s'empara, le 26 mai 1799, du camp retranché de Postringo, où il fit 1,200 prisonniers et prit 4 pièces de canon et 2 équipages de pont. Il fut nommé général de brigade le jour même, en récompense de ce beau fait d'armes, pendant lequel il eut deux chevaux tués sous lui ; dans la même campagne, il reçut deux blessures graves à la bataille de la Trebbia. Le 3 mai 1800, il contribua puissamment au succès de la bataille d'Engen-Stockoch, assista au combat d'Oberhausen, dans le Vorarlberg, le 12 juin, et prit une part brillante à la bataille de Hohenlinden le 3 déc. 1800. De 1801 à 1805, Grandjean exerça des commandements en France, pendant lesquels il fut nommé général de division le 18 févr. 1804. Employé en Poméranie, en 1807, il se signala à Rainkenhagen, à Stralsund, à Anklam. Envoyé en Espagne, en 1808, il se distingua par la prise de Lérin et au siège de Saragosse. Rappelé en Allemagne, sa participation glorieuse à la bataille de Wagram lui valut le titre de baron de l'Empire. Il continua à servir brillamment en 1812 pendant la campagne de Russie et concourut, en 1813, à la défense de Dantzig, où il fut fait prisonnier; il fit partie de l'armée du Rhin pendant les Cent Jours. La seconde Restauration ne tarda pas à le mettre à la retraite. Il se fit nommer député en 1821 par l'arr. de Château-Salins et siégea parmi les membres de l'opposition, mais il ne fut pas réélu aux élections suivantes.

GRANDJEAN de Fouchy (Jean-Paul), astronome français, fils du précédent, né à Paris le 17 mars 1707, mort à Paris le 15 avr. 1788. Son père voulait lui faire embrasser sa profession. Le jeune Grandjean préféra étudier l'astronomie et la météorologie, entra en relations avec Clairaut, La Condamine, l'abbé Nollet, Rameau, etc., et fut admis à vingt-quatre ans à l'Académie des sciences de Paris. Douze ans plus tard (1743), il succédait comme secrétaire perpétuel de la savante compagnie à Dortous de Mairan, qui avait remplacé temporairement Fontenelle. Il dut lui-même, pour des raisons de santé, se faire suppléer dans ces fonctions, à partir de 1773, par Condorcet, qui fut définitivement nommé à sa place en 1776. Il avait été dans sa jeunesse auditeur à la Cour des comptes et secrétaire du duc d'Orléans. Comme astronome, on lui doit d'ingénieuses méthodes d'observation qui, presque toutes, ou procurent une économie de temps, ou dispensent de tel ou tel instrument coûteux ou embarrassant ; la description s'en trouve dans les recueils de l'Académie des sciences (*Mémoires*, années 1731 à 1740, et *Machines approuvées*, t. V à VII). Comme secrétaire perpétuel, il a écrit de nombreux éloges de savants, qui pèchent un peu par la composition et le style, mais qui présentent une certaine supériorité scientifique ; il a réuni les premiers en date sous le titre : *Eloge des académiciens de l'Académie des sciences morts depuis 1744* (Paris, 1761, in-12). L. S.

Bibl. : Condorcet, *Eloge de Fouchy*, dans *l'Hist. de l'Académie des sciences de Paris*, année 1788, p. 25.

GRANDJEAN de Montigny (Auguste-Henri-Victor), architecte français, né à Paris le 15 juil. 1776, mort à Rio de Janeiro en 1850. Elève à l'Ecole des beaux-arts, de Delannoy et Percier, il obtint le grand prix d'architecture

sur un projet d'Elysee ou cimetière (1799). Pendant son séjour à Rome, il exécuta une restauration du tombeau de Cecilia Métella (1804). En 1809, il éleva à Cassel la salle des Etats, une porte triomphale pour les grandes écuries (1812), des fontaines publiques, un théâtre, et reconstruisit presque entièrement le palais du roi (1810-1814). Puis il se rendit au Brésil, où il construisit à Rio de Janeiro le palais des beaux-arts, la bourse et divers édifices particuliers. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : *le Recueil des plus beaux tombeaux exécutés en Italie pendant les* XVe *et* XVIe *siècles* (Paris, 1813, 24 pl.); *l'Architecture de la Toscane ou palais, maisons et autres édifices*, en collaboration avec Famin, ouvrage classique encore dans les ateliers en 1892 (Paris, 1815, 109 pl.).

GRANDLUP-ET-FAY. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Marle ; 538 hab.

GRANLUND (Victor-Gottfrid), érudit suédois, né en 1831. Préposé à la section administrative des archives nationales (1875), il publie le volumineux recueil de la *Registrature de Gustave Vasa* (Stockholm, 1861-92, in-8 ; 13 vol. jusqu'à l'année 1541). On lui doit aussi : *Table des documents pour l'histoire de la Scandinavie* (1865) ; divers mémoires historiques, et, avec E. Key, *les Membres de la seconde Chambre aux diètes de 1867-69* (1869). Il a pris part à la rédaction du *Dictionnaire historique, géographique et statistique de la Suède* (1858-1865). B-s.

GRANDMAISON (Joseph-Marie-Jean Jouye de), homme politique français, né à Fort-Royal (Martinique) le 16 mai 1762, mort à La Haudine, com. d'Eysines (Gironde), le 16 janv. 1839. Il vint faire ses études et son droit à Paris, fut reçu avocat et retourna à la Martinique. En 1783, il fut élu premier secrétaire de l'assemblée coloniale et il seconda le général Rochambeau avec tant de vigueur dans le siège que celui-ci soutint contre les Anglais qu'il dut, pour éviter la vengeance des planteurs, partir avec les Français. Il se fixa à Bordeaux et devint député de la Gironde au conseil des Cinq-Cents le 26 germinal an VI (15 avr. 1798). Plein d'une activité extraordinaire, il se montra républicain ardent et célébra les victoires de nos armées. Son opposition énergique au 18 brumaire lui valut l'exclusion de la représentation nationale. Dès lors il ne s'occupa plus de politique. Il a laissé des manuscrits importants sur le coup d'Etat du 18 brumaire. Etienne Charavay.

GRANDMAISON (Pierre-Charles-Armand Loizeau de), érudit français contemporain, né à Poitiers le 29 mai 1824, archiviste du dép. d'Indre-et-Loire. Il a publié un grand nombre de documents et de mémoires relatifs pour la plupart à l'histoire de la Touraine.

GRANDMÉNIL (Jean-Baptiste Fauchard, dit de), comédien français, né à Paris le 19 mars 1737, mort à Paris le 24 mai 1816. Son existence est assez singulière, car il ne semblait guère destiné à l'art auquel il dut une grande renommée. Fils d'un chirurgien-dentiste qui lui fit donner une excellente éducation, il fut reçu avocat au parlement de Paris, et c'est lui qui, à ce titre, plaida en 1760 la cause du fameux cabaretier Ramponneau. Dans cette même année, il fut nommé conseiller de l'amirauté et exerça cette charge jusqu'en 1770, époque de la dissolution du parlement. Obligé de s'expatrier alors, il se rendit à Bruxelles, et c'est là qu'il eut l'idée d'aborder la carrière du théâtre. Il débuta en cette ville vers 1772, dans l'emploi des valets de haute comédie, et y acquit aussitôt une grande réputation. Peu après, il allait tenir le même emploi à Marseille, puis à Bordeaux, où il aborda celui des financiers et des rôles à manteau. Cependant, en 17[illegible], Grandménil quittait le théâtre pour rentrer dans la [illegible]ne privée. Mais dix ans après il reprenait cette carrière interrompue, et le 31 août 1790 il débutait à la Comédie-Française, dont il suivit les vicissitudes et où il rentra, avec tous ses camarades, le 30 mai 1799. A dater de ce moment jusqu'à sa retraite définitive, qui eut lieu le 21 mars 1811, Grandménil, quoique âgé de plus de soixante ans, se consacra tout entier à son art et acquit sur le public une grande autorité, due à un incontestable talent et à des qualités de premier ordre. Grandménil avait accompli depuis deux jours sa soixante-quatorzième année lorsqu'il parut pour la dernière fois sur la scène de la Comédie-Française, fait assez rare pour être remarqué.

GRANDMONT ou **GRAMMONT** (*Grandismons*). Village de la com. de Saint-Sylvestre, cant. de Laurière, arr. de Limoges (Haute-Vienne). Second berceau d'une abbaye célèbre, fondée d'abord à Muret, com. d'Ambazac, même arr.

Ordre de Grandmont. — Saint Etienne (*S. Stephanus de Tigerno*), le fondateur de cet ordre, était né au château de Thiers en Auvergne, en 1046. Vers l'âge de douze ans, il fut emmené par son père dans un voyage en Italie ; il y tomba gravement malade. Lorsqu'il fut convalescent, son père repartit, le confiant à un sien ami, Milon, archevêque de Bénévent, natif d'Auvergne. En sa vingt-quatrième année, il alla à Rome et se lia d'amitié avec Hildebrand, alors archidiacre de l'Eglise romaine. Quand cet ami fut devenu le pape Grégoire VII, Etienne obtint de lui une bulle (1er mai 1073) l'autorisant à choisir un lieu où il se retirerait pour y vivre, avec les pénitents qui se joindraient à lui, conformément aux coutumes d'une communauté de moines calabrais qu'il avait connue lorsqu'il était à Bénévent. Cette bulle plaçait sous la protection du saint-siège le lieu où ils se retireraient et faisait défense à toutes personnes, laïques ou ecclésiastiques, de les y troubler. Etienne revint en France, séjourna pendant quelque temps au château de Thiers, auprès de ses parents, puis alla se mettre sous la conduite de saint Gaucher, qui avait fondé un monastère dans le diocèse de Limoges. En 1076, il se retira sur la montagne de Muret et construisit un hermitage avec des branchages. Il y vécut d'abord d'herbes et de racines. Des bergers s'accoutumèrent à lui apporter du pain ; dès lors, sa nourriture ordinaire se composa de pain et d'eau. Une cotte de mailles lui servait de chemise, et il ne se vêtait pas plus chaudement en hiver qu'en été. Il priait toujours à genoux, tête nue, se prosternant si souvent, le visage contre terre, qu'il en était devenu tout livide, et que des callosités se formèrent, non seulement à ses genoux et à ses coudes, mais à son front et à son nez. Une sainteté si grande devait attirer beaucoup de visiteurs et retenir quelques disciples auprès d'Etienne ; il permit à ceux-ci de demeurer avec lui, mais à la condition qu'ils ne lui donneraient jamais le nom de *maître* ou d'*abbé*, mais seulement celui de *correcteur*. Ils vivaient ensemble, du travail de leurs mains et d'aumônes qu'on leur apportait, logés dans des huttes séparées, mais renfermées dans le même enclos ; ne sortant point pour mendier et ne portant ni l'habit de moine ni celui de chanoine. — Dans ce qui précède, nous avons cru devoir reproduire la légende des *grandmontins* sur le fondateur de leur ordre. Cette légende est sérieusement contestée sur divers points (V. Etienne de Muret [Saint]).

Après la mort d'Etienne (8 févr. 1124), ses disciples furent inquiétés par les religieux d'Ambazac, sur la possession de Muret. Ils résolurent de partir. Comme ils se demandaient avec anxiété : où aller ? une voix divine se fit entendre trois fois pendant la messe, leur répondant : A Grandmont. Ils s'y établirent. Etienne de Liziac, quatrième correcteur, élu en 1141, mit par écrit les conseils du fondateur et les dispositions consacrées par la coutume : ce fut la règle de l'*ordre de Grandmont*, que plusieurs papes approuvèrent, en 1156, 1174, 1182, 1186, 1188. Célestin II y fit quelques changements en 1191. Innocent III en 1202, Honorius III en 1218, Grégoire IX en 1234 la modifièrent encore. En 1245, Innocent IV en retrancha plusieurs chapitres, qu'il trouvait trop sévères. Vers 1309, Clément V y fit quelques additions et des changements. — Grandmont fut érigé en prieuré et les autres monastères que l'on bâtit reçurent le nom de *celles*. En moins de trente ans, sous le gouvernement d'Etienne de Liziac, on fonda plus de soixante celles en Aquitaine, en

Anjou et en Normandie, pays appartenant alors aux rois d'Angleterre. Ces rois protégeaient l'ordre, et le peuple appelait ces religieux les *bons hommes de Grandmont*. En 1164, Louis VII, roi de France fit construire à Vincennes un monastère qui devint célèbre et qui fut aussi érigé en prieuré. Cet ordre ne s'est jamais étendu en dehors de la France. — L'habillement des religieux consistait en une robe de serge noire avec un scapulaire fort large, de même étoffe, auquel était attaché un capuce assez simple. Ils avaient un petit collet de toile, large de deux doigts. Au chœur, un surplis et un bonnet carré. Il y eut aussi des couvents de religieuses de l'ordre de Grandmont, peu nombreux; elles suivaient les mêmes observances que les religieux, et elles étaient pareillement habillées en noir. Les frères convers et les laïques se rattachant plus ou moins réellement à l'ordre étaient fort nombreux; il y eut entre les religieux et eux des dissensions qui parfois éclatèrent en violences et qui mirent dès le commencement la discipline en péril. Ce qui semble avoir introduit tant de laïques parmi les grandmontins, c'est que les rois d'Angleterre et de France avaient exempté de tous droits : dîme, taille, péage, passage, etc., non seulement les religieux, tant pour eux, pour leurs maisons, que pour les gens qui en dépendaient, mais aussi trois ou quatre hommes francs et libres, qu'ils pouvaient choisir et nommer dans les villes voisines.

Cet ordre, qui n'avait pour objet que la pénitence, une pénitence très sévère, tomba promptement dans le relâchement. Il n'a produit aucun homme ni aucune œuvre méritant une mention véritablement honorable dans l'histoire de l'Eglise de France. En 1642, Charles de Frémont y entreprit une réforme; il obtint du prieur de Grandmont l'autorisation de se retirer dans le monastère d'Epoisses, près de Dijon, pour y observer strictement la règle mitigée par Innocent IV. En 1650, il établit une seconde maison de réforme à Thiers. Mais cette tentative d'*étroite observance* ne paraît avoir eu pour effet que de montrer combien la plupart des grandmontins s'étaient éloignés de la vie régulière. Dans un chapitre général tenu en sept. 1768, ils reconnurent qu'ils ne pouvaient c.-à-d. ne voulaient pas se soumettre à la *conventualité* (V. ce mot) et ils déclarèrent qu'ils préféraient tel parti qui plairait au roi de prendre envers eux à une réforme qu'ils ne jugeaient point possible et à un état qu'ils ne prévoyaient point pouvoir durer longtemps. Ils n'étaient plus alors que soixante-douze religieux. En conséquence, des lettres patentes du 24 févr. 1769 les dispensèrent, sur leur demande, de l'ancienne observance de leur ordre, statuèrent qu'ils ne recevraient plus de novices et autorisèrent les archevêques et évêques, dans les diocèses desquels étaient situés leurs monastères, à procéder à l'extinction, union ou suppression de ces monastères, à la condition expresse de prélever sur les revenus les sommes nécessaires à la subsistance des religieux, eu égard à leurs besoins et aux revenus des biens de leur ordre. Par d'autres lettres patentes, les biens de leur collège à Paris furent donnés et incorporés au collège Louis-le-Grand (25 juin 1769). L'abbaye de Grandmont fut unie à l'évêché de Limoges (15 févr. 1770). Nous ne croyons pas qu'on ait jamais essayé de rétablir l'ordre ainsi supprimé. E.-H. Vollet.

Bibl. : Gérard Ithier, *Vita Sancti Stephani*, dans le t. VI de la *Veterum scriptorum amplissima collectio* de Martène et Durand ; Paris, 1724-33, 9 vol. in-fol. — Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti* ; Paris, 1713-39, 6 vol. in-fol. — *Histoire littéraire de la France*, t. X. — Holstenius, *Codex regularum monasticarum*; Augsbourg, 1759, 6 vol. in-fol. — Helyot et Bullot, *Histoire des ordres monastiques*; Paris, 1714-21, 8 vol. in-4, fig. — L. Guibert, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont* ; Paris, 1877, in-8.

GRANDMONT, flibustier français, né à Paris vers le milieu du XVIIe siècle, mort aux Antilles en 1686 ou 1687. Issu d'une bonne famille de bourgeoisie, il s'engagea dans la marine à la suite d'une faute de jeunesse qui avait failli le conduire à l'échafaud. Il fit quelque temps le métier de corsaire aux Indes occidentales, puis finit par se joindre à ces aventuriers, moitié chasseurs, moitié pirates, qui avaient fondé dans l'île de la Tortue une petite colonie à peu près indépendante qui ne vivait que de pillage. Quelques coups de main heureux ayant rendu Grandmont célèbre parmi ses compagnons, il devint l'un de leurs chefs et élargit le cercle de leurs entreprises. Jusque-là les flibustiers ne s'étaient guère attaqué qu'à Saint-Domingue. Mais à partir de 1665, l'Espagne leur ayant abandonné la partie S. de cette île et ayant pris sur les autres points de grandes mesures défensives, ils durent renoncer à leurs incursions. Grandmont imagina alors de les conduire beaucoup plus loin, jusque sur les côtes du Centre-Amérique, où une foule de villes maritimes offraient une proie facile. Il commença par de petites tentatives, puis, le succès aidant, il en vint à organiser de véritables expéditions de guerre. En 1678, il parcourut avec plusieurs navires le golfe de Venezuela, prit et rançonna la ville de Maracaïbo. L'année suivante il reparut sur les côtés de la Nouvelle-Grenade, où il assaillit Puerto Cabello. En 1683, il s'empara de la Vera Cruz. Deux ans plus tard il se présenta avec quelques vaisseaux devant Campêche, bombarda et emporta la ville, en demeura maître pendant six semaines, après quoi, l'ayant détruite de fond en comble, il retourna à l'île de la Tortue chargé de butin. Là il apprit que Louis XIV venait de le nommer gouverneur de la partie S. de Saint-Domingue, que d'Orgeron et son neveu Pouancey (1665-1685) avaient peu à peu transformée en colonie régulière. Comme ses lettres de commission n'étaient pas encore arrivées, il en profita pour tenter une dernière expédition avec ses flibustiers. Il partit avec 180 hommes en oct. 1686 dans la direction du Mexique, mais on n'entendit plus jamais parler de lui. Il périt sans doute en mer ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient. Ch. G.

GRANDMONTINS (Religieux) (V. Grandmont).

GRANDMOUGIN (Charles), littérateur français, né à Vesoul le 17 janv. 1850. Destiné au barreau par sa famille, il poussa assez loin ses études de droit; mais, sans vocation pour la jurisprudence, il abandonna bientôt cette carrière pour se consacrer à la littérature. Après avoir servi comme volontaire à l'armée de l'Est, pendant la guerre franco-allemande, il entra en qualité de rédacteur dans les bureaux du ministère de la guerre. Dès 1873, il attirait l'attention des lettrés par un volume de vers, *les Siestes*, patronné par M. Sully Prudhomme, et écrivait une *Esquisse sur Richard Wagner* (Paris, 1873, in-8) qui suscita une polémique assez vive. Depuis il a publié, en prose et en vers, un grand nombre d'œuvres originales : poésies, drames, contes, nouvelles, dans une langue à la fois très pure, et très colorée, très simple et très savante. Il y a abordé les plus hautes questions philosophiques et s'est plu à de charmantes reconstitutions des mystères naïfs du moyen âge ou des traditions villageoises de la Franche-Comté. Il est impossible de donner ici l'énumération complète de ses ouvrages. Citons seulement : *Nouvelles Poésies* (Paris, 1880, in-12), qui contiennent de très jolis paysages; *Prométhée* (1878, in-12) et *Orphée* (1882, in-12), drames antiques ; *Souvenirs d'Anvers* (1881, in-12); *Poèmes d'amour* (1884, in-12) ; *la Vouivre* 1884, in-8); *Rimes de combat* (1886, in-12) ; *A pleines voiles* (1888, in-12); *les Chansons du village* (1890, in-12) ; *les Heures divines*, *Contes d'aujourd'hui* (1886, in-12); *Med-jour* (1893, in-12), etc.; des drames lyriques comme : *la Vierge* (1880, in-12) ; *le Tasse* (1879, in-8); des drames en vers comme *Aryenis* (1891, in-8); *le Christ* (1892, in-8) ; *l'Enfant Jésus* (1893, in-4), *l'Empereur* (1893), où pour la première fois Napoléon Ier est le sujet d'une épopée qui se déroule de 1807 à 1821. M. Grandmougin a collaboré, en outre, à beaucoup de publications artistiques et littéraires, entre autres à la *Grande Encyclopédie*.

GRANDOUET. Com. du dép. du Calvados, arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer ; 90 hab.

GRANDPERRET (Claude-Louis), érudit français, né à Gex le 9 sept. 1791, mort à Lyon le 23 oct. 1854. Pro-

fesseur de rhétorique au collège de Belley, il fonda à Lyon une institution qui eut de la renommée et coopéra à l'organisation de l'école professionnelle de La Martinière. Lors de la réorganisation de l'enseignement, il fut nommé inspecteur de l'instruction primaire dans le Rhône. Archiviste de la ville de Lyon, créateur de la revue *l'Athénée* (1835), Grandperret a laissé de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Traité de littérature* (Lyon, 1816, 2 vol. in-12); *Histoire de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon* (1845, in-8); *Lyon, histoire abrégée de cette ville* (1852, in-12).

GRANDPERRET (Michel-Etienne-Anthelme-Théodore), homme politique français, né à Caluire (Rhône) le 25 janv. 1818, mort à Paris le 7 janv. 1890, fils du précédent. Avocat au barreau de Lyon, il collabora à différentes feuilles locales et, en 1849, entra dans la magistrature. En 1861, il était procureur général à Orléans et, en 1867, il était promu à Paris et pourvu en même temps d'un siège au conseil d'Etat. Il eut à requérir dans plusieurs procès retentissants ; l'affaire Troppmann surtout mit son nom en lumière (1869). Bientôt il était désigné pour les fonctions de procureur général près la haute cour de justice de Tours (affaire Pierre Bonaparte-Victor Noir, 1870) et près la haute cour de Blois (complot contre la vie de Napoléon III). Il s'y fit remarquer par une partialité excessive en faveur de la famille impériale. Le 9 août 1870, il était pourvu du portefeuille de la justice et des cultes dans le cabinet Palikao. La révolution du 4 sept. le rendit à la vie privée. Il s'inscrivit au barreau de Paris où il obtint de grands succès oratoires. Le 24 nov. 1877, il fut élu par le Sénat sénateur inamovible en remplacement de M. Lepetit. Il siégea dans le groupe bonapartiste, combattit tous les cabinets républicains, surtout le cabinet Ferry, et se prononça pour le boulangisme. Il a écrit : *De l'Etat politique de la ville de Lyon depuis le* x^e^ *siècle jusqu'en 1789* (Lyon, 1843, in-8); *Eloge de la marquise d'Aligre* (1846, in-8).

GRANDPIERRE (Henri), pasteur protestant, né à Neuchâtel le 19 févr. 1799, mort à Arlesheim, près de Bâle, le 10 juil. 1874. Pasteur français à Bâle en 1823, il accepta en 1826 et occupa jusqu'en 1855 le poste de directeur de la maison des Missions évangéliques de Paris. Il fut en même temps prédicateur à Paris, puis pasteur et plus tard président du consistoire réformé de Paris. Parmi ses nombreux écrits, pleins d'onction, on peut citer, outre une série de *Discours : Tristesse et Consolation* (Paris, 1838, in-8; 5e éd. en 1861, in-12); *le Guide du fidèle à la table sacrée* (Paris, 1838, in-8 ; 5e éd. en 1857, in-12); *les Aspirations chrétiennes* (Paris, 1875). F.-H. K.

GRANDPRÉ. Ch.-l. de cant. du dép. des Ardennes, arr. de Vouziers ; 1,148 hab. Stat. du chem. de fer de l'Est, ligne de Reims à Apremont. Riches gisements de phosphates de chaux, employés pour l'amendement des terres. Cette localité, située sur la rive droite de l'Aire, dont la vallée forme un des défilés de l'Argonne, a joué, par sa situation même, un rôle important dans les guerres des trois derniers siècles. L'église, remarquable édifice des XVe et XVIe siècles, possède une élégante chaire moderne, en bois sculpté, et le tombeau en marbre noir, surmonté d'un dais soutenu par quatre colonnes, de Claude de Joyeuse, comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon et de Beaumont-en-Argonne, mort en 1629. Il ne reste du magnifique château (XVIe-XVIIe siècles), détruit par un incendie en 1834, que l'entrée principale conçue dans le style Louis XIII. Le château de Grandpré a été gravé par Châtillon et par Ransonnette. A. T.-R.

Bibl. : Dr Vincent, *Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers ;* Reims, 1892, gr. in-8, avec grav. et pl. en phototypie.

GRANDPRÉ (César de), généalogiste français, né vers 1597. Il a publié en 1645 un ouvrage héraldique maintes fois réédité : *le César Armorial ou Recueil des armes et des blasons de toutes les illustres, principales et nobles maisons de France* (Paris, in-8).

GRANDRIEU. Ch.-l. de cant. du dép. de la Lozère, arr. de Mende ; 1,542 hab. Eglise du XIIIe siècle. Tour carrée. Vestiges de voie romaine.

GRANDRIEUX. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Rozoy-sur-Serre ; 197 hab.

GRANDRIF. Com. du dép. du Puy-de-Dôme, arr. d'Ambert, cant. de Saint-Anthème ; 1,230 hab. Grotte de la Chèvre où se retrouve la légende de la Chèvre d'or.

GRANDRIS. Com. du dép. du Rhône, arr. de Villefranche, cant. de Lamure ; 2,095 hab.

GRANDRU. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, cant. de Noyon ; 344 hab.

GRANDRUPT. Com. du dép. des Vosges, arr. de Saint-Dié, cant. de Senones ; 353 hab.

GRANDRUPT-de-Bains. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Bains ; 292 hab.

GRANDS Jours. On a désigné sous ce nom, au moyen âge et jusqu'à la fin de l'ancien régime, des assises tenues dans certaines villes, à des époques périodiques ou indéterminées, pour juger en appel les affaires jugées en première instance par les magistrats locaux, ou en premier et dernier ressort certaines affaires exceptionnelles. Les plus anciens sont les grands jours de Champagne, établis à Troyes par les comtes, et qui, après la réunion de cette province au domaine royal, continuèrent à se tenir dans cette ville. Depuis lors, l'installation se généralisa, et les rois prirent l'habitude d'envoyer, dans certaines circonstances, des commissions du Parlement tenir en province des assises qui prirent le nom de grands jours. On trouvera, à l'art. Parlement, des détails sur l'organisation et le rôle de ces commissions extraordinaires.

GRANDS Nombres (Loi des). — Poisson a donné le nom de loi des grands nombres à une formule qui fait connaître approximativement le nombre probable des arrivées d'un évènement de probabilité variable dans un très grand nombre d'épreuves. Si l'on désigne par p_1, p_2,... les probabilités de l'évènement E aux épreuves n° 1, n° 2,... et si l'on pose $q_1 = 1 - p_1$, $q_2 = 1 - p_2$..., la probabilité pour que l'évènement E dans un grand nombre d'épreuves se présente un nombre de fois compris entre $\Sigma p - l$ et $\Sigma p + l$ sera donnée par la formule approchée :

$$\frac{2}{\sqrt{\pi}} \int_0^{\frac{l}{\sqrt{2 \Sigma p q}}} e^{-x^2} dx$$

qui donne un résultat très voisin de 1, pour $\frac{l}{\sqrt{2 \Sigma p q}}$ voisin de 3. Cette loi des grands nombres n'est vraie qu'autant que les variations de p ne sont pas trop considérables.

GRANDSAIGNE. Com. du dép. de la Corrèze, arr. d'Ussel cant. de Bugeat ; 529 hab.

GRANDSELVE (*Grandis Silva*). Abbaye de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Toulouse, puis de Montauban, aujourd'hui com. de Bouillac (Tarn-et-Garonne). Dès 1113, existait à Grandselve une communauté régulière administrée par un abbé, Guillaume, nommé encore en 1120. En 1114, au rapport de la *Chronique* de Maillezais, le célèbre Géraud de Salles, compagnon de Robert d'Arbrissel, soumet cette petite maison à la règle de Cîteaux, l'affilie à l'abbaye de Cadouin et obtient en faveur de nombreuses donations des seigneurs du pays. Durant deux siècles, la nouvelle abbaye reste florissante ; elle acquiert ou reçoit des biens immenses dans tout le midi du royaume, est comblée d'exemptions de toute espèce par les princes du pays ; les moines défrichent le sol et couvrent le pays de granges dont plusieurs, notamment *Grenade*, deviendront des localités importantes. Beaucoup de barons du pays y prennent l'habit monastique : nous citerons seulement Guillem VI, seigneur de Montpellier, dont la r e tumulaire a été

retrouvée de nos jours. Parmi les abbés de cette période, on peut citer l'Allemand Alexandre Ier (1150-1168), plus tard abbé de Clairvaux ; le célèbre Arnaud-Amauri, plus tard archevêque de Narbonne, et Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum. En 1355, l'abbaye est détruite par le prince Noir ; dès lors, elle ne fait plus que végéter, échappe à toute tentative de réforme, tombe en commende au début du XVIe siècle et disparaît en 1790. — On doit à l'abbaye de Grandselve la fondation du célèbre collège Saint-Bernard, à Toulouse, en 1282. — Les bâtiments claustraux ont entièrement disparu. Une partie du trésor est conservée dans l'église paroissiale de Bouillac (V. un mémoire de Jouglar, dans *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*.

Les cartulaires de l'abbaye de Grandselve sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale ; le dépouillement en a été donné dans la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc* (VIII, col. 1753 et suiv.). (V. aussi aux Archives nationales, L, 1009 *bis ;* aux Archives départementales de la Haute-Garonne et dans la collection Doat, à la Bibliothèque nationale, vol. 76-79). A. MOLINIER.

BIBL. : *Histoire de Languedoc*, nouv. éd., *passim*, et principalement t. IV, note CXXII. — *Gallia christiana*, XIII. — MOULENQ, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, I, 150-232.

GRANDSIRE (Eugène), peintre et dessinateur français contemporain, né à Orléans en 1825. Elève de J. Noël et de J. Dupré, il s'est fait connaître comme un paysagiste ami de nos sites et de la campagne du N., de l'O. et du centre de la France. En même temps, il était tenté par certaines excursions à l'étranger. Il a peint des vues de Venise, de Tolède et de Grenade. On connaît de lui les peintures exécutées en Bretagne ; *le Moulin de Simoneau* et *la Vue générale de Pont-Aven* (musée de Montréal, Canada). Il a peint de nombreux *Bords de l'Oise*, pris en général aux environs de Verberie ; des marines ou plutôt des paysages maritimes, tels que la *Vue du Tréport* (musée du Luxembourg) et des vues de Dieppe et d'Anvers ; enfin des vues du parc de Saint-Cloud, à l'aquarelle, dont l'une a fait partie d'une série commandée pour un album appartenant à la reine Victoria. Grandsire a collaboré, comme dessinateur, au *Magasin pittoresque*, au *Tour du monde*, au *Monde illustré*, à l'*Illustration*, aux *Promenades de Paris*, publiées par Alphand. Grandsire est un paysagiste délicat, qui recherche de préférence les notes fines et argentines.

GRANDSON ou **GRANSON**. District de Suisse, cant. de Vaud. Le chef-lieu, qui porte le même nom, est une petite ville de 1,713 hab., au bord du lac de Neuchâtel, à une petite distance de l'extrémité S. On y fabrique le cigare dit Grandson. Cette localité, dont la fondation remonte à une haute antiquité, est connue par la bataille qui eut lieu, en 1476, entre les Suisses et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, dans laquelle l'armée de celui-ci fut taillée en pièces. On y voit le château que la garnison suisse occupait et dont le duc s'était emparé quelques jours avant la bataille.

GRANDVAL. Com. du dép. du Puy-de-Dôme, arr. d'Ambert, cant. de Saint-Amand-Roche-Savine ; 616 hab.

GRANDVAL (Marie-Hortense RACOT de) (V. DANGEVILLE).

GRANDVAL (Charles-François RACOT de), acteur et auteur dramatique français, né à Paris le 23 oct. 1710, mort à Paris le 23 sept. 1784. Le 19 nov. 1729, il débutait à la Comédie-Française dans le rôle d'*Andronic*, avec un succès qui ne fit que s'affirmer par la suite. Il avait bientôt abandonné la tragédie où Le Kain était passé maître, mais il brilla sans concurrent dans l'emploi de premier comique. Il devint pensionnaire du roi. Il avait épousé Geneviève Dupré (1711-83) qui entra au théâtre en 1734 et devint une actrice distinguée dans le rôle des grandes coquettes et comme son mari pensionnaire du roi. On a de Grandval plusieurs pièces de théâtre assez libres. Citons : *l'Eunuque ou la Fidèle Infidélité* (1750, in-8), parade ; *la Nouvelle Messaline* (1752, in-4), *les Deux Biscuits* (1752, in-8), tragédies burlesques ; *Léandre Nanette ou le Double Quiproquo* (1756, in-8), *le Tempérament* (1756, in-8), parades, etc.

GRANDVAL (Marie-Félicité-Clémence, vicomtesse de), née de REISET, compositeur français, née au château de La Cour du Bois (Sarthe) le 21 janv. 1830. Elève de Flotow, puis de M. Saint-Saëns, elle se livra de bonne heure à la composition, et s'y distingua dans des genres différents. Ses premiers ouvrages furent des mélodies et des morceaux de musique de chambre. En 1860, elle aborda le théâtre par une opérette, *le Sou de Lise ;* jusqu'à 1868, elle signa ses œuvres dramatiques : *Caroline Blangy* ou *Clémence Valgrand*. Elle reprit son nom en 1869 pour faire jouer au Théâtre-Italien un opéra en trois actes, *Piccolino*. Depuis cette époque, elle a produit un grand nombre d'ouvrages. Citons une *Messe solennelle* (1879), *la Fille de Jaïre* (1880), *Atala*, opéra, joué à Bordeaux en 1891. L'Institut a décerné à Mme de Grandval le prix Chartier, pour la musique de chambre, en 1890. M. BRENET.

GRANDVALS. Com. du dép. de la Lozère, arr. de Marvejols, cant. de Fournels ; 271 hab.

GRANDVAUX (Le) (*Magna Vallis*, *Grandis Vallis*). Ancien pays de la France faisant aujourd'hui partie du dép. du Jura et de l'arr. de Saint-Claude ; il comprend les communes actuelles de Rivière-Devant, Grande-Rivière, La Chaumusse, Saint-Pierre, Saint-Laurent, Fort-du-Plasne et le Lac-des-Rouges-Truites, et toutes ces communes font partie du cant. de Saint-Laurent. Il est délimité par deux hautes montagnes parallèles, se dirigeant du N.-E. au S.-E. et appelées la Joux-Devant et la Joux-Derrière. Les moines de Saint-Claude prétendirent qu'il était inhabité au VIe siècle, époque où ils s'y établirent. Ils en furent dépossédés, au XIIe siècle, par les comtes de Vienne qui y fondèrent une abbaye de chanoines réguliers dans une petite île, située à l'extrême nord d'un lac appelé dès lors le lac de l'Abbaye. Cette maison fut rattachée à celle d'Abondance en Savoie ; mais les bénédictins de Saint-Claude ne pouvaient s'accommoder du voisinage d'un monastère qui échappait à leur action. Tous leurs efforts tendirent à le faire entrer dans leur dépendance, et ils y parvinrent en cédant à Abondance les prieurés d'Huin et de Saint-Genest. Ils travaillèrent ensuite à éliminer du Grandvaux les seigneurs laïques et, redevenus enfin les maîtres incontestés de cette région, ils en firent l'un des trois bâtis ou cantons que comprenait cette sorte de principauté appelée la terre de Saint-Claude. — Le Grandvaux était régi par des coutumes particulières. Il formait une grande communauté qui était en possession de nommer deux prud'hommes pour la représenter. Il ne formait aussi qu'une paroisse, mais il se subdivisait en cinq grandes rivières ou communautés particulières qui nommaient aussi, pour les affaires concernant chacune d'elles, des prud'hommes et des conseillers. La grande paroisse commença à se démembrer au XVIIe siècle. A. VAYSSIÈRE.

GRANDVAUX. Com. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles, cant. de Palinges ; 280 hab.

GRANDVELLE (*Grandis Villa*). Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul, cant. de Scey-sur-Saône, sur la Romaine ; 400 hab. Sépultures antiques au lieu dit *la Combe aux Sarrasins*. La terre, possédée en 1296 par Robert de Choiseul, seigneur de Traves, a donné, dans le XVIe siècle, son nom au chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle et au cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, son fils (V. PERRENOT) ; elle a appartenu ensuite aux de La Baume, aux de Chassey et aux Raillard. Grandvelle a été chef-lieu de canton sous la Révolution. L-X.

GRANDVILLARS. Com. du territ. de Belfort, cant. de Delle ; 2,376 hab.

GRANDVILLE (*Grandivilla*). Com. du dép. de l'Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerupt ; 137 hab. Intéressante église des XIIIe et XVIe siècles, avec de beaux vitraux de l'époque de la Renaissance. Dans le village, on remarque une croix de pierre dont le socle, orné de sculp-

tures représentant les quatre évangélistes, date également du XVIe siècle. A. T.-R.

BIBL.: A. THÉVENOT, *Statistique du canton de Ramerupt*; Troyes, 1868, in-8.

GRANDVILLE-GAUDREVILLE. Com. du dép. d'Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Janville; 266 hab.

GRANDVILLE (Jean-Ignace-Isidore GÉRARD, dit), dessinateur et caricaturiste français, né à Nancy le 13 sept. 1803, mort à la maison de santé de Vanves, près de Paris, le 17 mars 1847. Son père, peintre miniaturiste, lui donna les premières notions de dessin. Grandville vint chercher fortune à Paris en 1820 ; ses débuts furent très pénibles. Après avoir dessiné des costumes pour un industriel qui ne le paya pas, il entreprit une suite de dessins lithographiques qui représentaient *le Dimanche d'un bon bourgeois ou les Tribulations de la petite propriété*. L'éditeur fut saisi, et le malheureux dessinateur eut beaucoup de peine à obtenir une faible rémunération de son travail. D'autres dessins continuèrent à apprendre son nom aux éditeurs, tels que *les Plaisirs de tout âge ; la Sibylle des salons*, etc. Cependant il ne fut tout à fait sorti de pair qu'en 1828 par les premières planches d'une amusante série de critiques de mœurs intitulées *les Métamorphoses du jour ;* près de soixante-dix scènes parurent sous ce nom : les principaux personnages politiques de la Restauration sont représentés avec des têtes d'animaux dans des attitudes d'un effet très comique. Le succès de cet album n'enrichit cependant pas son auteur, qui s'était marié et avait vu ses charges de famille s'augmenter. Après la Révolution de 1830, la verve de Grandville trouva à s'exercer sur les d'Orléans et leur entourage. Il devint collaborateur régulier de la *Silhouette*, l'*Artiste*, le *Charivari*, la *Caricature* dont il était l'âme avec Decamps. Chaque jour il y donnait des caricatures politiques et satiriques. Cette série plaisante, qui le rendit très populaire, a une valeur historique : *le Convoi de la Liberté, la Basse-Cour, le Mât de Cocagne*, sont restés célèbres. Les lois de septembre, qui rétablirent la censure préalable pour le dessin, vinrent interrompre la verve du caricaturiste. Grandville dut reprendre ses travaux d'art et se mit à composer des illustrations où la verve de sa philosophie familière s'est donné libre carrière. Il illustra successivement les *Fables de Lafontaine*, les *Chansons de Béranger*, *Gulliver*, *Robinson*, *Jérôme Paturot*, etc. Il produisit dans cette voie un nombre prodigieux de dessins, véritables modèles du genre. Avec une verve et une originalité singulières, Grandville illustra aussi de nombreux livres d'images tels que *les Cent Proverbes, les Petites Misères de la vie humaine, les Fleurs animées ;* il faut citer surtout ses charmantes *Scènes de la vie privée et publique des animaux*, son ouvrage le plus célèbre dont le texte est dû à la collaboration des principaux écrivains de son temps, Balzac, George Sand, Nodier, Paul et Alfred de Musset, etc. On a reproché quelquefois à Grandville sa forme correcte et positive ; peut-être aussi finit-il par exagérer son genre en donnant non seulement aux animaux et aux plantes, mais même aux objets inanimés la physionomie, les passions et les ridicules de l'homme. Sa fin fut malheureuse et prématurée ; malgré son travail infatigable, il n'était pas parvenu à l'aisance ; il s'était remarié et eut le malheur de perdre trois enfants qu'il adorait ; la mort du dernier, qui s'étouffa en avalant de travers, causa un tel chagrin à Grandville, qu'il perdit la raison et mourut de douleur.

GRANDVILLERS. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Bruyères ; 1,055 hab.

GRANDVILLERS-AU-BOIS. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Clermont, cant. de Saint-Just-en-Chaussée ; 281 hab. Ce lieu, qui fut donné en 657 par Clotaire III à l'abbaye de Saint-Denis, fut rebâti au commencement du XIIe siècle par un seigneur nommé Foulques. L'église possède d'anciens fonts baptismaux gothiques. C. ST-A.

GRANDVILLIERS. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Damville ; 228 hab.

GRANDVILLIERS. Ch.-l. de cant. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais ; 1,645 hab. Stat. du chem. de fer du Nord. Four à chaux, tuilerie, fabrique de bas, draperie, aiguilles. Ce bourg a été fondé au XIIIe siècle par Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, et les moines de Saint-Lucien. Au XIVe siècle, les habitants prirent une part active à la Jacquerie. Le village fut entièrement brûlé, par accident, en 1683. Il possédait une prévôté considérable dite « prévôté du Beauvaisis », un grenier de sel, etc. L'abbé de Saint-Lucien, seigneur temporel, avait le patronage de la cure. L'église, du XVIe siècle, fut restaurée après l'incendie dont nous venons de parler. Il y a dans l'ancien cimetière une autre chapelle gothique et une croix dont le piédestal est flanqué de squelettes soutenant un écu. C. ST-A.

GRÂNE. Com. du dép. de la Drôme, arr. de Die, cant. (S.) de Crest ; 1,822 hab.

GRANELLO (Niccolosio), peintre italien de la fin du XVe siècle, né à Gênes. Cet artiste fut un habile peintre à fresque, et sa mort prématurée l'empêcha seule d'arriver à la célébrité. Sa veuve épousa le peintre Giovanni-Battista Castello, dit *le Bergamasque* (V. CASTELLO).

GRANÈS. Com. du dép. de l'Aude, arr. de Limoux, cant. de Quillan ; 137 hab.

GRANET (François-Omer), homme politique français, né à Marseille le 16 nov. 1758, mort à Marseille le 10 sept. 1821. Ouvrier tonnelier, il devint un révolutionnaire ardent et fut élu membre de l'administration de son département natal, qui le députa à l'Assemblée législative, où il fit partie de la commission de douze membres nommée le 2 sept. 1792 pour faciliter les opérations du Conseil exécutif. Réélu à la Convention, il émit, dans le procès de Louis XVI, les votes les plus rigoureux. Nommé au comité de Salut public (5 sept. 1793), il refusa ces fonctions. Quoique antirobespierriste, il fut arrêté en germinal an III, décrété d'accusation en prairial, et amnistié en brumaire an IV. Maire d'une section de Marseille sous Napoléon, il fut proscrit en 1816 et rentra en France en 1818. F.-A. A.

BIBL. : ROBERT et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires ;* Paris, 1889-1891, 5 vol. in-8.

GRANET (François-Marius), peintre français, né à Aix-en-Provence le 17 sept. 1775, mort au Malvallat, près d'Aix, le 21 nov. 1849. Il était fils d'un maître maçon et fut élève du paysagiste Constantin. Après avoir été employé, dans l'arsenal de Toulon, à peindre des poupes et des proues de navire, il entra, en 1797, dans l'atelier de David, grâce à l'appui généreux de Mme de Forbin. En 1802, il partit pour l'Italie ; il prit à Rome le goût des scènes d'intérieur; il se mit à retracer des cloîtres, des souterrains de couvent, des voûtes et des chapelles d'église. Il se plaisait à rendre surtout des effets de perspective et de clair-obscur. Il ne revint en France qu'en 1819 et fit encore de fréquents voyages en Italie comme pour retrouver les motifs qu'il aimait à représenter. Il s'est aussi essayé à quelques sujets historiques sans pouvoir porter, dans ces compositions, la vie qu'elles demandent. Granet devait demeurer surtout un peintre de genre. Ses œuvres ont obtenu, de 1830 à 1840, un très grand succès ; leur auteur devint membre de l'Institut et conservateur des musées royaux. On peut citer, parmi ses tableaux : *Eglise souterraine d'Assise ; Intérieur de l'église des Capucins à Rome ; Prise d'habit au couvent de Sainte-Claire, à Rome ; Intérieur de la villa Mécène, à Tivoli ; Villa Aldobrandini ; le Tasse visité dans sa prison par Montaigne* (musée de Montpellier). Le talent de Granet est fait d'une observation très nette, d'une analyse très précise ; il serre de près la réalité qu'il étudie d'une façon irréprochable. Son domaine est resté, malgré tout, étroit et uniforme. Il n'a jamais possédé l'agrément des peintres d'intérieurs, hollandais et flamands ; ses types de capucins et de moines, si célèbres sous la Restauration, sont loin de valoir ceux qui ont été retracés de nos jours par François Bonvin. Granet fut un esprit éminent, à en juger par sa *Correspondance*, qui a été publiée. Il mourut en léguant ses esquisses à sa ville natale ; elles sont placées

dans une salle spéciale du musée d'Aix. C'est là qu'on peut juger Granet, surtout à ses débuts, d'après une suite d'études assez nombreuses, croquis de tous genres, scènes d'intérieur, compositions d'histoire et paysages. Ant. V.

GRANET (Pierre), statuaire français contemporain, né à Villeneuve-d'Ornon (Gironde) le 17 déc. 1843. Parmi les œuvres principales de cet artiste, on peut citer la statue de *Mirabeau*, inaugurée en 1888 à Montargis par le président Carnot; la statue de *la République*, grand concours du monument de la Constituante; *Jeunesse et Chimère*, groupe de marbre; *la Peinture et la Sculpture*, statues pour le musée de Bordeaux; *l'Enfance de Bacchus*, groupe de bronze; *Judith* (salon de 1890). A partir de cette année, Granet a exposé au Champ de Mars où l'on a remarqué sa statue, *la Douleur* (1892). Il est l'auteur de la statue de *Montesquieu*, élevée à La Brède. Il a exécuté, en outre, un grand nombre de bustes : *Gambetta*, pour M. Liouville; *Daney*, maire de Bordeaux; *Deganne*, ancien maire d'Arcachon; *Léon Cogniet*, etc.

GRANET (Etienne-Armand-Félix), homme politique français, né à Marseille le 29 juil. 1849. Nommé au lendemain du 4 sept. 1870 secrétaire de la commission départementale des Bouches-du-Rhône, il entra dans l'administration en 1876 en qualité de secrétaire général de la Lozère, puis de l'Hérault (1877). Ses opinions républicaines le firent révoquer au 16 mai : mais le 18 déc. 1877 il était nommé préfet de la Lozère, le 3 sept. 1879 préfet de la Vienne et directeur du personnel au ministère de l'intérieur le 15 juin 1880. A la veille des élections législatives de 1881, M. Granet donna sa démission pour poser sa candidature dans l'arr. d'Arles. Il obtint au premier tour de scrutin 5,216 voix sur 15,433 votants et se désista en faveur de M. Clemenceau qui fut élu. Mais ce dernier ayant opté pour Paris où il avait été élu également, M. Granet se présenta à nouveau dans l'arr. d'Arles et fut élu le 18 déc. 1881. M. Granet, qui avait accentué son programme dans le sens radical, siégea à la Chambre sur les bancs de l'extrême gauche. Il combattit énergiquement le parti opportuniste et contribua en janv. 1882 à la chute du ministère Gambetta. Il interpella, de concert avec M. Lockroy, le ministère de Freycinet sur la question de la revision de la constitution (févr. 1882).

La politique coloniale et la question du Tonkin lui fournirent l'occasion d'une série d'interpellations dont la dernière, fondée sur l'échec de Lang-son, amena la chute du cabinet Ferry (30 mars 1885). Aux élections de 1885, il fut porté sur la liste radicale des Bouches-du-Rhône et élu au deuxième tour de scrutin. Le 7 janv. 1886, il entrait avec le portefeuille des postes et télégraphes dans le cabinet de Freycinet; il conserva ses fonctions dans le cabinet Goblet jusqu'au 29 mai 1887. Son administration fut l'objet de vives critiques à l'occasion de faveurs exceptionnelles accordées par lui au personnel. Dans la crise présidentielle de 1887, M. Granet fut, avec MM. Andrieux, Proal et quelques autres, de ceux qui conseillèrent au président Grévy de laisser traîner les choses en longueur dans l'espérance que les difficultés s'aplaniraient. A la fin de la législature, M. Granet se prononça contre le rétablissement du scrutin d'arrondissement (11 févr. 1889), contre l'ajournement indéfini de la revision de la constitution. Aux élections générales de 1889, M. Granet fut réélu député au 1er tour de scrutin pour la 4e circonscription de Marseille. Il joua un rôle moins militant que précédemment et se contenta de voter avec les républicains avancés de l'Assemblée. Il n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat aux élections du 20 août 1893.

GRANGE (V. Bâtiments ruraux, t. V, p. 787).

GRANGE (La). Com. du territ. de Belfort (V. Lagrange).

GRANGE (La). Com. du dép. du Doubs, arr. de Montbéliard, cant. de Maîche; 185 hab.

GRANGE (La). Com. du dép. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabarret; 521 hab.

GRANGE (La). Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Lannemezan; 240 hab.

GRANGE-de-Vaivre. Com. du dép. du Jura, arr. de Poligny, cant. de Villers-Farlay; 73 hab.

GRANGE-aux-Ormes (N... de La), diplomate français du XVIIe siècle. Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il était en 1631, à Verdun, chargé de surveiller les Lorrains. En 1632, on le trouva en Allemagne, d'où il annonça à la cour la mort de Gustave-Adolphe. Il y était encore en 1635, d'où il passa en Suède. En 1639, il revint en Lorraine pour réconcilier le duc avec Louis XIII. Il avait épousé en 1613 la fille de Jean Charpentier, seigneur de Bourgstal. La Grange-aux-Ormes a été un des agents les plus habiles et les plus fidèles de la politique de Richelieu. Il était aussi répandu dans le monde, où il passait pour deviner l'avenir dans les lignes de la main. L. F.

Bibl. : G. Avenel, *Lettres du cardinal de Richelieu*, dans *Doc. inédits de l'hist. de France*.

GRANGE (La) (V. La Grange).

GRANGE (James Erskine, lord) (V. Erskine).

GRANGÉ (Pierre-Eugène Basté, dit), auteur dramatique français, né à Paris le 16 déc. 1810, mort à Paris le 1er mars 1887. C'est sans contredit l'un des plus féconds, sinon le plus fécond, des auteurs dramatiques de ce siècle. Il débuta aux Funambules en 1830, avec une pantomime intitulée *les Chevaliers d'industrie*. Il est impossible de citer toutes ses pièces : la plupart d'entre elles sont du reste oubliées, sauf *la Mariée du Mardi Gras*. Il a écrit surtout des vaudevilles et des drames, presque toujours en collaboration avec les principaux auteurs de ce temps qui y passèrent tous : Barrière, Thiboust, Decourcelle, Najac, Millaud, Noriac, Deslandes, Henri Rochefort, Siraudin, Cormon, Koning, Dennery, Montépin, Bernard, Thiéry, Montjoie, Abel, Marc-Michel, Saint-Yves, Redeau, Wolf, Dupeuty, Moinaux, Gilles, Delacour, Lapointe, etc. On ne cite comme pièces signées de lui seul que *le Fils du portier*, *Eric le fou* (1836), *Un Tour de faction* (1837), *les Enfants d'Adam et d'Eve; Gras et Maigre* (1840). Il a également collaboré à un grand nombre d'opérettes et de revues, musique de Talexy, de Jonas, de Vasseur, de Serpette ou d'Offenbach. Outre un recueil de vers politiques, *les Versaillaises* (1871), il a publié quantité de chansons et de couplets de circonstance. Ce fut, du reste, un des présidents du Caveau.

GRANGE de Montigny (François de La), maréchal de France, né en 1554, mort le 9 sept. 1617. Issu d'une famille du Berry, il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et gouverneur du Berry. A la bataille de Coutras, où il commandait une compagnie de gendarmes, il fut fait prisonnier par le roi de Navarre; en 1591, il fit lever le siège d'Aubigny; il se distingua au siège de Rouen et à la bataille de Fontaine-Française. Mestre de camp général de la cavalerie légère, il fut gouverneur de Paris, de Metz, de Toul et de Verdun en 1603 et maréchal de France sous la régence le 7 sept. 1616. — Son frère puîné, *Antoine* de La Grange, seigneur d'Arquien, gouverneur de Calais, etc., fut tige de la branche d'Arquien, et il eut pour petite-fille *Marie-Casimire* (V. ce nom), reine de Pologne, femme de Jean Sobieski. L. Del.

Bibl. : P. Anselme, *Histoire des grands officiers*, t. VII.

GRANGENEUVE (Jean-Antoine), homme politique français, né à Bordeaux le 4 déc. 1751, mort à Bordeaux le 21 déc. 1793. Avocat, substitut du procureur de la commune de Bordeaux, il fut élu par le dép. de la Gironde député à l'Assemblée législative, où il se signala comme républicain, en demandant, dès le 3 oct. 1791, la suppression des titres de *sire* et de *majesté*. On prétend qu'en mars 1792 il osa se montrer à ses collègues coiffé du bonnet rouge et provoqua ainsi un scandale. Le 14 juin 1792, dans un comité, le député royaliste Jouneau l'ayant frappé, il lui intenta un procès et cette affaire le ridiculisa un peu. Réélu à la Convention, il refusa de voter la mort de Louis XVI,

se prononça ardemment contre la Montagne et resta attaché à ses amis Vergniaud, Guadet et Gensonné, dont il n'avait pas le talent oratoire. Proscrit au 2 juin, il alla se cacher à Bordeaux, y fut découvert en déc. 1793 et livré à une commission militaire qui l'envoya à l'échafaud. F.-A. A.

GRANGER (Tourtechot), voyageur français, né à Dijon, mort près de Bassora en 1734. Médecin à Marseille, il parcourut en exerçant son art la Tunisie, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, la Perse. Il a laissé un journal fort intéressant d'une partie de ses voyages : *Relation du voyage fait en Egypte en 1730* (Paris, 1745, in-12).

GRANGER (James), biographe et iconographe anglais, né en 1723, mort en 1776. Son ouvrage le plus important est une *Biographical History of England*, adaptée à un *Catalogue méthodique des portraits gravés de personnages anglais* (1769, 4 vol. in-4; 5e édit., 1824, 6 vol. in-8). Sa correspondance avec les littérateurs de son temps a été publiée par J.-P. Malcolm (1805, in-8). B.-H. G.

GRANGER (Pierre-Philibert), acteur français, né à Paris le 23 déc. 1746, mort à Vernon le 25 oct. 1825. Cet excellent artiste n'avait pas accompli sa dix-septième année lorsqu'il débuta à la Comédie-Française (1763), où il resta deux ans ; il acquit alors une grande réputation à l'étranger. En 1782, de retour à Paris, il rentra à la Comédie-Italienne, où l'on ne jouait plus que des pièces françaises. Il était alors dans toute la force d'un talent plein d'expérience et de solidité, et son succès fut complet. Pendant son séjour de huit années à ce théâtre, Granger prit une large place dans le répertoire et créa avec éclat un certain nombre de rôles dans les pièces nouvelles. Devenu directeur du théâtre de Rouen, il conserva cette place jusque vers 1808. En 1819, il fut nommé professeur de déclamation au Conservatoire et démissionna en 1825 pour se retirer à Vernon.

GRANGER (Jean-Perrin), peintre français, né à Paris le 10 mai 1779, mort à Paris le 1er déc. 1840. Elève de David et de Regnault, il remporta le grand prix de peinture en 1801. Ce fut un imitateur à peu près servile de David, n'ayant aucune originalité, mais dessinant et composant d'une façon convenable. Parmi ses meilleurs tableaux, il convient de citer son *Ganymède*, au musée de Bordeaux ; son *Homère et le Berger Glaucus* (musée de Dijon); son *Saint Charles Borromée*, à Saint-Sulpice, à Paris; son *Maréchal Boucicault faisant lever le siège de Constantinople à Bajazet*, au musée de Versailles ; son *Adoration des mages*, à Notre-Dame-de-Lorette, à Paris; enfin son *Phèdre et Hippolyte* qui a été placé au musée du Luxembourg.

GRANGER (Pauline), actrice française, née à Paris en 1836. Fille d'un notaire, ayant reçu une excellente éducation dans laquelle la musique avait eu sa part, Mlle Pauline Granger passa par le Conservatoire. Soubrette accorte et vive, elle débuta à l'Odéon en 1853. Trois ans après, au mois d'août 1856, elle effectuait son début à la Comédie-Française, dans *Tartufe;* en 1858, elle passa au Vaudeville. En 1861, elle rentrait à la Comédie-Française, qu'elle ne devait plus quitter, et où elle fut reçue sociétaire en 1883. Après y avoir tenu l'emploi des soubrettes, elle s'y est consacrée, depuis plusieurs années, aux duègnes et aux caractères, où elle fait preuve d'un talent solide, plein de verve et de mordant.

GRANGER (Ernest-Henri), homme politique français, né à Mortagne le 20 avr. 1844. Il suivait les cours de la faculté de droit de Paris lorsqu'en 1865 il en fut exclu pour avoir participé au congrès des étudiants socialistes de Liège. En 1866, il était condamné à quatre mois de prison pour manifestation dans la rue. Ami et admirateur de Blanqui, il fut un des organisateurs des groupes secrets qui tentèrent le renversement de l'Empire. Il consacra sa fortune à l'achat d'armes et prit une part active à l'affaire de La Villette (14 août 1870), ainsi qu'à la journée du 4 septembre. Il entra le premier dans l'enceinte du Corps législatif à la tête des envahisseurs. Collaborateur de *la Patrie en danger*, il fut compromis dans les événements de la Commune, où il n'avait joué pourtant aucun rôle actif et militant, passa en Angleterre et revint secrètement deux ans avant l'amnistie générale. Il écrivit ensuite dans les journaux *Ni Dieu ni Maître*, *l'Homme libre*, *le Cri du peuple*, etc., et, avec un programme socialiste-boulangiste, fut élu député du XIXe arrondissement de Paris le 22 sept. 1889. A la Chambre, il s'occupa activement des questions d'économie sociale et parla notamment en faveur des ouvriers victimes du chômage, des mineurs victimes d'accidents, et de la réduction du travail des femmes, filles mineures et enfants, dans les établissements industriels. Il ne se représenta pas aux élections générales de 1893. M. Granger, qui avait recueilli Blanqui à sa sortie de Clairvaux, a publié l'ouvrage de son maître : *Critique sociale* (1885). Il a coopéré depuis (1892) à la fondation du *Réveil du peuple*, organe du Comité central socialiste révolutionnaire.

GRANGERET DE LAGRANGE (Jean-Baptiste-André), orientaliste français, né à Paris en 1790, mort en 1859. Après avoir étudié l'arabe et le persan, sous la direction de S. de Sacy, il entra, en 1824, à la bibliothèque de l'Arsenal, dont il devint sous-bibliothécaire, puis à l'Imprimerie royale, où il resta correcteur de la typographie orientale jusqu'à sa mort. Il a publié les travaux suivants : *les Arabes en Espagne*, *Extrait des historiens orientaux* (Paris, 1824, in-8) ; *Défense de la poésie orientale* (Paris, 1826, in-8) ; *Anthologie arabe ou choix de poésies inédites*, traduite pour la première fois (Paris, 1828, in-8). O. H.

GRANGERMONT. Com. du dép. du Loiret, arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux ; 376 hab.

GRANGERS. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Nantua, cant. d'Izernore ; 139 hab.

GRANGES. Grand village de Suisse, cant. de Soleure, au pied du Jura ; 4,504 hab. Fabrication d'horlogerie. Il s'y trouve un pensionnat renommé de jeunes gens.

GRANGES (Les). Com. du dép. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource ; 145 hab.

GRANGES. Com. du dép. du Lot-et-Garonne, arr. d'Agen, cant. de Pruyssas ; 512 hab.

GRANGES. Com. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône, cant. de Givry ; 320 hab.

GRANGES. Com. du dép. des Vosges, arr. de Saint-Dié cant. de Corcieux ; 3,404 hab. Stat. de chem. de fer de l'Est, ligne de Laveline à Gérardmer. Filatures et tissages de coton.

GRANGES-D'ANS. Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Périgueux, cant. de Hautefort ; 666 hab.

GRANGES-DE-PLOMBIÈRES (Les). Com. du dép. des Vosges, arr. de Remiremont, cant. de Plombières ; 1,302 hab.

GRANGES-GONTARDES (Les). Com. du dép. de la Drôme, arr. de Montélimar, cant. de Pierrelatte ; 421 hab.

GRANGES-LA-VILLE. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, cant. de Villersexel ; 262 hab.

GRANGES-LE-BOURG (*Grangiæ*). Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, cant. de Villersexel, sur le Scey ; 346 hab. Moulins, teinturerie, tuileries ; carrières de grès. Le château, qui existait dès le XIIe siècle, fut détruit par un incendie en 1645. La seigneurie appartenait primitivement à des seigneurs qui en portaient le nom ; mais au XIVe siècle Henri de Montfaucon la réunit au comté de Montbéliard, dont elle ne fut plus dès lors distraite que temporairement pour l'archiduc Ferdinand (1524) et pour l'amiral Chabot (1534). Granges-le-Bourg fut chef-lieu d'un canton sous la Révolution. L-x.

GRANGES-LE-ROI (Les). Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, cant. de Dourdan ; 411 hab.

GRANGES-MAILLAT (Les). Com. du dép. du Doubs, arr. de Besançon, cant. d'Ornans ; 74 hab.

GRANGES-NARBOZ. Com. du dép. du Doubs, arr. et cant. de Pontarlier ; 295 hab.

GRANGES-SAINTE-MARIE (Les). Com. du dép. du Doubs V. LABERGEMENT-SAINTE-MARIE).

GRANGES-sur-Aube. Com. du dép. de la Marne, arr. d'Epernay, cant. d'Anglure ; 279 hab.

GRANGES-sur-Baume. Com. du dép. du Jura, arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur ; 236 hab.

GRANGES-Vienney (Les). Com. du dép. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames, cant. de Roulans ; 70 hab.

GRANGETTES (Les). Com. du dép. du Doubs, arr. et cant. de Pontarlier ; 165 hab.

GRANGIER (Jean), érudit français, né à Châlons-sur-Marne vers 1576, mort à Paris en 1643. Après avoir étudié la théologie à Paris, Grangier y reçut le diaconat et obtint la prébende théologique de Beauvais. En 1605, il fut nommé principal et régent de rhétorique du collège d'Harcourt, puis fut appelé, en 1615, à remplir les mêmes fonctions au collège de Beauvais. Enfin, deux ans plus tard, il succédait à l'humaniste flamand Théodore Marcile, dans la chaire d'éloquence latine du Collège de France. Grangier passait pour le meilleur orateur de son temps et le plus habile à s'exprimer en un latin élégant et correct. On fit sur lui ce distique, dans lequel ses talents littéraires sont comparés à ceux de Bourbon et de Marcile :

Grangerius dicit : scribit Borbonius : unus
Marcilius doceat : cetera turba, tace.

Quoique prêtre, Grangier se fit relever des ordres sacrés par le pape Urbain VIII et se maria en 1631 avec une femme dont il avait eu des enfants. Vers la fin de sa vie, un affaiblissement de ses facultés mentales le contraignit à abandonner sa chaire. Il perdit sa femme en 1640 ; des deux enfants qu'il en avait eus, l'un embrassa la carrière militaire. Grangier a laissé un certain nombre d'écrits, opuscules scolastiques dont la plupart sont des pièces de circonstance. Nous citerons, parmi celles qui ont été imprimées : *la France vengée de la mort de Henri IV* (Paris, 1611, in-8) ; *Discours sur la cessation de la peste et le retour de Louis XIII à Paris* (Paris, 1624, in-8) ; *De la Piété de Louis XIII envers la reine sa mère* (Paris, 1624, in-8) ; *Sur le Mariage de Charles d'Angleterre avec Henriette de France* (Paris, 1625, in-8) ; *Sur la Victoire remportée sur les Anglais* (Paris, 1627, in-8) ; *Sur la Reddition de La Rochelle* (Paris, 1628, in-8) ; *Sur le Rétablissement de la santé du roi Louis XIII* (Paris, 1630, in-8) ; *Dissertation sur le lieu de la défaite d'Attila* (Paris, 1641, in-8) (Grangier le place dans les plaines de Châlons-sur-Marne). Toutes ces pièces sont en latin. Il y faut joindre un traité français sur l'état du collège de Dormans-Beauvais (Paris, 1628, in-4). Le P. Nicéron, au t. XXVII de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, a donné sur Grangier et ses ouvrages une notice très complète. A. T.-R.

GRANIÉ (Pierre), écrivain français, né à Béziers en 1755, mort à Bordeaux le 22 juin 1819. Avocat à la cour de cassation (1800), il devint en 1819 juge au tribunal de Bordeaux. Citons parmi ses écrits : *Observations sur les lois maritimes dans leurs rapports avec le code civil* (Paris, 1799, in-8) ; *Histoire de l'Assemblée constituante* (1797, in-8, plus. fois réimp. et trad. en allemand) ; *Lettre sur la philosophie dans ses rapports avec notre gouvernement* (1802, in-8) ; *Histoire de Charlemagne* (1819, in-8).

GRANIER. Com. du dép. de la Savoie, arr. de Moutiers, cant. d'Aime ; 507 hab.

GRANIER, homme de guerre du XIIe siècle (V. Eustache d'Agrain).

GRANIER (Jeanne), actrice française, née à Paris en 1852. Fille d'Irma Granier, comédienne aimable, Mlle Jeanne Granier fut rompue de bonne heure aux choses du théâtre. Douée d'une physionomie piquante, d'un gentil filet de voix dont elle se servait avec goût, d'un véritable instinct de la scène, elle avait tout ce qu'il faut pour réussir dans le genre de l'opérette, et elle réussit en effet avec éclat. Elle avait commencé par se produire dans les casinos de province, et c'est à Etretat que M. Charles Lecocq, l'entendant un jour, fut frappé de ses qualités et la fit engager à la Renaissance, où elle débuta de la façon la plus brillante, en 1874, dans *Giroflé-Girofla*. De la gaieté, de la verve, un véritable diable au corps avec, à l'occasion, un brin de sentiment et de tendresse, la firent aussitôt accueillir du public, qui la prit en vive affection. Après plusieurs années passées à la Renaissance, où ses succès se poursuivirent, Mlle Granier se produisit tour à tour sur divers autres théâtres. Très adroite, très délurée, très gracieuse, aussi à l'aise sous le travestissement masculin que sous le costume de son sexe, Mlle Jeanne Granier s'est vu comparer parfois à Déjazet.

GRANIER de Cassagnac (Bernard-Adolphe), homme politique français, né à Averon-Bergelle (Gers) le 11 août 1806, mort au château de Coulommé (Gers) le 31 janv. 1880. Il appartenait à une famille originaire de l'Ariège, qui se fixa au siècle dernier à la Verrerie de Montpellier, cant. de Vic ; c'est d'un petit bois dépendant de cette terre, et appelé *le Cassagnac*, que Bernard-Adolphe Granier prit la seconde partie de son nom ; il était fils de Pierre-Paul Granier, et sa mère était née Ursule Lissagaray. Il fit ses études au collège de Toulouse et obtint d'abord des succès littéraires aux Jeux floraux, avec une *Epître à moi-même*, signée *B.-Adolphe Granier* (*du Gers*), *étudiant en droit*. En 1831, il se révéla comme publiciste par une brochure politique qui exprimait des opinions antiroyalistes ardentes et avait pour titre : *Aux Electeurs de France*. Il vint à Paris en 1832, fut mis en relation avec Victor Hugo et embrassa aussitôt avec fougue la cause du romantisme. Le caractère violent des articles littéraires qu'il publia dans le journal des *Débats* et à la *Revue de Paris* ne tarda pas à le mettre en évidence ; il quitta les *Débats* pour entrer à la *Presse*, à la suite d'une série de feuilletons sur ou plus exactement contre Racine qui avaient causé une sorte de scandale. Afin d'éloigner pendant quelque temps ce polémiste virulent et agressif, le gouvernement le chargea, en 1840, d'une mission aux Antilles ; M. Granier de Cassagnac y épousa une créole, Mlle de Beauvallon, et revint en France délégué de la Guadeloupe auprès de la métropole. Il s'occupa alors de politique et de questions sociales et publia une *Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises ;* une *Histoire des classes nobles et des classes anoblies* (1837-1840), puis une *Monographie de l'église de la Madeleine ;* enfin un roman intitulé *Danaë*. D'esprit paradoxal, M. Granier de Cassagna soutint la thèse de la légitimité de l'esclavage d'abord dans une brochure spéciale : *De l'Affranchissement des e claves*, puis dans une *Relation de son voyage aux Antil es* (1840), et dans divers articles de la *Revue de Paris*. Quelques duels dont l'un avec le député baron Lacrosse, qui fut grièvement blessé (1842), et aussi des accusations réitérées de vénalité portées contre lui firent paraître à plusieurs reprises son nom devant les tribunaux. Défenseur ardent du ministère Guizot, il mit au service de la politique gouvernementale ses procédés ordinaires de polémique ; c'est à cette époque que l'opposition lui reprocha de faire vivre les journaux qu'il dirigeait, *le Globe*, puis *l'Epoque*, par la vente illicite de certains monopoles, tels que les privilèges de directions théâtrales. Sa polémique avec la *Presse* fut marquée par le duel où son beau-frère, Rosemond de Beauvallon, tua Dujarier dans de telles conditions qu'il fut condamné à huit ans de reclusion (V. Beauvallon).

Quand survint la révolution de Février, M. Granier de Cassagnac attaqua avec violence le gouvernement républicain ; il collabora à l'*Assemblée nationale*, puis au *Pouvoir*, mit sa plume au service de Louis-Napoléon Bonaparte qu'il avait couvert d'outrages lors des tentatives de Strasbourg et de Boulogne, et devint un des collaborateurs ordinaires du *Constitutionnel*. Il fut un apologiste enthousiaste du coup d'Etat du 2 décembre 1851 ; il attaqua les vaincus de cette journée et publia un *Récit populaire* de l'événement (1852, réédité en 1869). Candidat officiel aux élections du 29 févr. 1852 pour le Corps législatif, dans la 3e circonscription du Gers, il fut élu par 24,132 suffrages contre 785 voix à M. Joret, ancien représentant républicain. Il

s'associa au rétablissement de l'Empire dont il fut pendant toute la durée du règne un des plus zélés partisans. Il fut réélu le 22 juin 1857 par 26,077 voix ; puis le 1er juin 1862 par 20,897 voix contre 6,990 à M. Lacave-Laplagne, indépendant, et le 24 mai 1869 par 15,350 voix contre 11,428 à M. Lacave-Laplagne et 1,858 à Jules Favre. Au Corps législatif, il se fit remarquer par ses sentiments conservateurs et autoritaires ; il parut quelquefois à la tribune et multiplia surtout les interruptions violentes à l'égard des orateurs de l'opposition. Cette attitude lui attira un jour une riposte sanglante de Berryer : ce dernier relevait à la tribune les avancements obtenus par certains magistrats de Paris qui avaient condamné des journaux, et il citait des noms. « Ceci est une lâcheté », s'écria Granier de Cassagnac.—« Qui a dit ce mot ? » demanda Berryer; Granier de Cassagnac se nomma. « Oh ! alors ce n'est rien », dit Berryer, et il continua son discours. Durant les dernières années de l'Empire, M. de Cassagnac se signala par une opposition acharnée à toute mesure libérale et à toute concession du pouvoir. En 1868, il vota avec six membres seulement du Corps législatif contre la loi sur la presse ; il fit partie de la réunion des députés dite *réunion de la rue de l'Arcade* et composée des partisans absolus du régime autoritaire. Son attitude parlementaire à l'égard de la gauche prit à cette époque un caractère plus provocateur que jamais. Depuis 1866, il avait pris, avec son fils comme auxiliaire, la direction d'un journal quotidien de combat, *le Pays*, dont l'existence des plus orageuses fut semée de polémiques injurieuses, de voies de fait, de procès et de duels.

A l'occasion de la discussion de la loi sur la presse, il proposa un cartel à MM. Emile Ollivier et Ernest Picard, qui ne crurent pas devoir le relever (22 févr. 1868). Il soutint énergiquement la dénonciation de M. de Kervéguen qui accusait un certain nombre de députés journalistes, notamment MM. Guéroult et Havin, d'être à la solde de M. de Bismarck pour soutenir en France la politique de la Prusse. Le ministère Ollivier eut en lui un adversaire résolu ; il adhéra néanmoins à la campagne plébiscitaire de mai et prit une part active aux discussions soulevées dans le Corps législatif par la déclaration de guerre à la Prusse (juil. 1870). Quand les premiers revers furent connus et que Jules Favre, au nom de l'opposition, proposa la nomination d'un comité de défense, ainsi que l'armement immédiat de la garde nationale, M. Granier de Cassagnac s'écria, s'adressant aux membres de la gauche : « Si j'avais l'honneur de siéger sur les bancs du gouvernement, vous seriez tous ce soir livrés aux conseils de guerre ! »

Après la révolution du 4 septembre, M. Granier de Cassagnac quitta la France et publia à l'étranger un journal bonapartiste, *le Drapeau*, qui était envoyé gratuitement aux prisonniers internés en Allemagne et qui souleva les protestations d'un grand nombre d'officiers de l'armée de Metz. Rentré en France, à Plaisance dans le Gers, il fut un moment arrêté, puis relâché par ordre de Thiers. Il fit alors paraître à nouveau son ancien journal *le Pays* (1872). Aux élections législatives du 20 févr. 1876, il fut élu député de Mirande avec 10,463 voix contre 5,846 voix à M. Maumus, républicain, et 3,576 à M. de Gontaut. Il siégea dans le groupe de l'Appel au peuple et ne fit à la tribune qu'une seule apparition, le 23 nov. 1876, pour défendre, en termes plus modérés que de coutume, le clergé catholique à propos de la discussion du budget des cultes de 1877. Favorable au coup d'Etat du 16 mai, il soutint contre les 363 le ministère Fourtou-de Broglie et dans le *Pays* comme dans le *Figaro*, auquel il collabora sous le pseudonyme de Mauprat, il ne cessa d'encourager le gouvernement à prendre des mesures violentes. Le 14 oct. 1877, il fut réélu député de Mirande par 12,667 suffrages contre 6,907 à M. Sansot, républicain. Il reprit sa place à droite, vota contre le ministère Dufaure, contre l'amnistie, contre l'art. 7 de la loi sur l'enseignement supérieur et intervint dans la discussion de cette loi ; il combattit la création des écoles normales départementales d'institutrices (17 mars 1879) et défendit les jésuites et leur enseignement. Il mourut avant la fin de la législature.

Granier de Cassagnac a fait preuve d'une certaine fécondité littéraire ; outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : une *Histoire de la Révolution française* (1850) ; une *Histoire du Directoire* (1851-56) ; une *Histoire de la chute de Louis-Philippe, de la révolution de Février et du rétablissement de l'Empire* (1857) ; une *Histoire des Girondins et des massacres de Septembre* (1866) ; une *Histoire des origines de la langue française* (1872) ; une *Histoire populaire illustrée de Napoléon III* (1874) ; *le 16 Mars à Chislehurst* (1874) ; une *Histoire de la colonne Vendôme* (1877) ; *les Souvenirs du second Empire* (1879). R. Renoult.

GRANIER de Cassagnac (Paul-Adolphe-Marie-Prosper), homme politique français, né à la Guadeloupe le 2 déc. 1842. Fils du précédent, il commença ses études à Paris, les acheva en province, fit une première année de droit à Toulouse et fut reçu licencié à Paris. Mais le journalisme l'attirait plus que le barreau, et il ne tarda pas à conquérir dans la presse littéraire d'abord, dans la presse politique ensuite, une bruyante notoriété, entretenue par de nombreux duels et de fréquentes affaires judiciaires. M. Paul de Cassagnac collabora successivement à l'*Indépendance parisienne* (1862), à la *Nation* (1863), au *Diogène* (1864) ; c'est à cette époque qu'il se battit avec M. Aurélien Scholl, rédacteur du *Nain jaune* à propos de l'affaire du marquis de Harley-Coetqueu ; M. Aurélien Scholl fut blessé grièvement. M. Paul de Cassagnac passa quelque temps au ministère de l'intérieur où son père avait obtenu pour lui un emploi du gouvernement ; mais son tempérament fougueux ne pouvait s'accommoder d'une existence sédentaire, et, dès 1866, il faisait ses débuts comme chroniqueur quotidien au journal *le Pays* que dirigeait son père. En 1867, il fut condamné à quatre mois de prison pour avoir pris à son compte la dénonciation de M. de Kervéguen contre MM. Havin, Guéroult, Bertin, Buloz, dénonciation qu'un jury d'honneur avait déclarée dénuée de preuves ; l'empereur lui fit remise de la peine. Devenu rédacteur en chef du *Pays*, il fut l'objet d'une nouvelle condamnation, restée également sans effet, pour diffamation envers M. Malespine, de l'*Opinion nationale*. Il entreprit alors contre Vermorel la défense de son père qui était attaqué très vivement dans le *Courrier français*. Les diverses polémiques qu'il soutenait se traduisaient non seulement par de virulents articles, mais aussi par des violences matérielles avec ses adversaires. Il se battit successivement en duel avec Henri Rochefort, avec le lieutenant de vaisseau Lullier, dont il subit à son tour les voies de fait ; une seconde fois avec Henri Rochefort, avec Gustave Flourens, avec son cousin germain Lissagaray qui fut atteint en pleine poitrine. Il avait vingt-cinq ans quand il fut décoré par l'empereur (15 août 1868) ; l'impératrice lui fit à cette occasion porter ses félicitations par un de ses chambellans, M. de Cossé-Brissac. Toutefois la violence du jeune polémiste était telle que le gouvernement crut devoir faire des réserves, notamment à propos d'articles injurieux parus dans le *Pays* contre le prince Napoléon (1869). Lors de l'affaire Victor Noir (janv. 1870), M. Paul de Cassagnac soutint énergiquement le prince Pierre ; puis il mena campagne, ainsi que son père, contre le ministère Ollivier. Pendant la guerre de 1870, il s'engagea dans les zouaves de la garde, assista à la bataille de Sedan, fut fait prisonnier et emmené à Kosel (Silésie).

Aux élections législatives de 1871, M. de Cassagnac obtint, quoique absent, 8,000 voix dans le Gers ; de retour en France, après un séjour à Venise, il fut élu conseiller général du cant. de Plaisance (Gers) le 8 oct. 1871. Il reprit aussitôt la lutte, soutenant toujours le drapeau impérialiste, rédigea d'abord dans le Gers le journal *l'Appel au peuple*, puis revint à Paris, en mars 1872, prendre la direction du *Pays*. Il se signala aussitôt par de violentes attaques contre l'Assemblée nationale et le parti républicain ; c'est à cette époque qu'il se battit en duel avec Edouard

Lockroy, puis avec M. Ranc qui l'avait provoqué dans la *République française* (1873). Il déclara alors qu'il entendait ne plus se battre, ayant fait ses preuves, et ne répondit pas aux défis que lui adressèrent successivement MM. Henri Rochefort et Clemenceau. Déféré en 1874 aux tribunaux par M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, pour divers articles qu'il avait publiés à la suite du vote de l'Assemblée nationale invitant le gouvernement à surveiller les menées bonapartistes, il fut acquitté et le fut également sur la poursuite en diffamation du général de Wimpffen, à propos d'une polémique relative à la capitulation de Sedan. Il fut à nouveau poursuivi, mais encore sans résultat, sur la plainte de M. Buffet, après un discours prononcé à Belleville en nov. 1875 et dans lequel il avait fait une ardente apologie de l'Empire et du coup d'Etat.

Candidat impérialiste le 20 févr. 1876 dans l'arr. de Condom (Gers), M. Paul de Cassagnac fut élu député par 9,818 voix contre 6,917 à M. Lacroix, républicain, et 1,007 à M. de Cugnac, légitimiste. Il siégea à droite, dans le groupe de l'appel au peuple et prit à l'égard des députés républicains une attitude provocatrice qui lui valut de nombreux rappels à l'ordre et donna lieu à maints incidents. Il monta à la tribune pour appuyer la demande en autorisation de poursuites contre M. Rouvier (11 mai 1876), et pour présenter, à propos de la loi nouvelle sur la collation des grades, une énergique défense du catholicisme. La Chambre accorda une autorisation de poursuites contre M. de Cassagnac sur la demande du gouvernement, à raison de ses écrits (26 févr. 1877), et il fut condamné le 5 avr. en police correctionnelle à deux mois de prison et 300 fr. d'amende ; la peine fut confirmée par la cour d'appel. Mais le 16 mai survint et M. de Cassagnac fut désigné par M. de Fourtou comme candidat officiel dans l'arr. de Condom; il fut élu le 14 oct. 1877 par 10,896 voix contre 6,759 à M. Lacroix, républicain. Dans sa profession de foi, il déclarait une guerre à mort à la République, disant: « Elle me tuera ou je la tuerai.» A la Chambre, il reprit son attitude violente vis-à-vis des représentants républicains, préconisant un coup d'Etat et défendant avec passion les candidatures officielles ; son intervention dans la discussion de l'élection de M. Billiotti, député monarchiste d'Orange (Vaucluse) eut pour épilogue un duel avec M. Thomson, malgré la résolution qu'il avait prise de ne plus se battre. Quand vint en discussion la propre élection de M. de Cassagnac, ce dernier présenta sa défense durant deux séances (5 et 7 oct. 1878) dans la forme violente qui lui est familière; après un discours de M. Charles Floquet, président de la délégation de la commission d'enquête parlementaire sur les actes de pression illégale du 16 mai, la Chambre prononça l'invalidation par assis et levé. M. de Cassagnac fut réélu le 2 févr. 1879 par 9,563 suffrages contre 8,628 à M. de Lannelongue, candidat républicain. A la suite de graves injures publiées dans le *Pays* à l'adresse du ministre de l'intérieur, une nouvelle demande en autorisation de poursuites contre M. de Cassagnac fut déposée sur le bureau de la Chambre; l'autorisation ayant été accordée après de vifs débats, il fut traduit le 3 juil. 1879 devant la 6e chambre et bénéficia encore d'un acquittement. Au cours de la discussion des lois Ferry sur l'enseignement, M. de Cassagnac encourut la peine de la censure avec exclusion temporaire pendant trois jours pour avoir dit à la tribune que le ministre de l'instruction publique avait *falsifié* un document pour les besoins de sa cause. Dans la séance du Congrès où fut décidé le retour de l'Assemblée à Paris, M. de Cassagnac déclara qu'il voterait dans ce sens « parce que c'était la mort de la République ». A la mort de l'ex-prince impérial, il accepta comme chef le prince Napoléon qu'il avait précédemment attaqué d'une manière très vive. Les divisions qui éclatèrent à cette époque entre les membres du parti bonapartiste et la polémique qui s'engagea entre le journal *l'Ordre*, organe officiel du prince Napoléon, et le *Pays*, organe de M. de Cassagnac, furent la cause première de la rupture qui devait se produire peu après entre le prince Napoléon et son fils, le prince Victor. Aux élections générales du 21 août 1881, M. de Cassagnac posa sa candidature dans l'arr. de Mirande, où son frère, Georges de Cassagnac, député sortant, ne se représentait pas, il fut élu par 11,016 voix contre 8,793 suffrages à M. Adrien Lannes de Montebello, candidat républicain modéré. En 1882, il organisa de concert avec M. Amigues une réunion publique à la salle Wagram « pour sonner le réveil de l'Empire ». En févr. 1883, à la suite de l'arrestation du prince Napoléon, il intervint dans la discussion de diverses propositions tendant à l'expulsion des prétendants et à leur radiation des cadres de l'armée; il interpella le gouvernement sur les attroupements des ouvriers sans travail, puis sur les caisses d'épargne (14 juin). Dans la séance orageuse où furent discutées les interpellations Granet et Delafosse sur les affaires du Tonkin (10 févr. 1883), M. de Cassagnac alla jusqu'à traiter M. Jules Ferry « de dernier des misérables et de dernier des lâches » et accusa le gouvernement de tripotages honteux. Sur la proposition du président, M. Brisson, la Chambre prononça contre lui la peine de la censure avec exclusion temporaire. Au mois de sept. 1883, M. de Cassagnac, mécontent de l'apathie du prince Napoléon, faillit un moment se rallier au comte de Paris, après que le *Soleil*, organe orléaniste, eut tracé un programme de restauration par voie de revision constitutionnelle ; mais en 1884 il poussa nettement le prince Victor à rompre avec son père et à se poser en prétendant. Cette scission obligea, en mai 1885, M. de Cassagnac à quitter la direction du *Pays*, lorsque ce journal devint la propriété de M. de Loqueyssie, jéromiste militant. Il fonda peu après un nouvel organe, *l'Autorité*.

Aux élections générales du 4 oct. 1885, il préconisa la concentration des candidatures réactionnaires et se porta dans trois départements : l'Aude, la Seine et le Gers; il fut élu dans ce dernier département le premier sur la liste monarchiste, avec 45,813 voix. A la Chambre, il reprit avec une nouvelle ardeur ses attaques contre le régime républicain et les hommes de ce parti. En 1886, il prit la parole contre la proposition tendant à accorder des pensions nationales aux victimes des journées de févr. 1848. La haine violente dont M. de Cassagnac faisait profession à l'égard du régime existant, la théorie du *n'importequisme* et du *solutionnisme* qu'il avait développée à plusieurs reprises, devaient nécessairement l'amener à accueillir favorablement le mouvement boulangiste qui s'annonçait comme devant modifier profondément l'ordre de choses établi ; aussi soutint-il énergiquement le programme revisionniste du général Boulanger. Il interpella, en mars 1888, le gouvernement sur la mise en retrait d'emploi du général, et, lors de l'élection du ce dernier dans le Nord, la Charente-Inférieure et la Somme (août 1888), il écrivit dans l'*Autorité :* « Ce n'est pas le général Boulanger qui passe, c'est le général Opposition. » Depuis la chute du boulangisme, M. de Cassagnac a reconnu lui-même que le fameux comité des Douze que présidait M. de Mackau était un véritable foyer de conspiration contre la République. A la fin de la législature, il vota contre le rétablissement du scrutin d'arrondissement (févr. 1859), pour l'ajournement indéfini de la revision de la Constitution, contre les poursuites contre trois députés membres de la Ligue des patriotes, contre le projet Lisbonne restrictif de la liberté de la presse, contre les poursuites contre le général Boulanger.

Aux élections du 22 sept. 1889, M. de Cassagnac fut élu, sans concurrent, dans l'arr. de Mirande, par 11,529 voix. Durant cette législature, son attitude parlementaire perdit quelque peu le caractère violent qui l'avait jusqu'alors signalée, bien qu'il ait continué à combattre le gouvernement républicain avec énergie, notamment dans les questions cléricales. Le 18 sept. 1890, il présenta un ordre du jour motivé, à la suite de l'interpellation sur la situation faite aux hôpitaux de Paris par le renvoi des sœurs

hospitalières. — Il prit la parole dans la discussion de l'interpellation de M. Bourgeois (du Jura) sur la dénonciation des traités et conventions de commerce (11 janv. 1891). Il intervint dans la discussion du projet de loi portant approbation de l'arrangement conclu avec le roi de Dahomey le 3 oct. 1890 (20 nov. 1891). Dans la séance du 11 déc. 1891, où fut discutée l'interpellation de MM. Hubbard, Ricard, Turrel, sur les manifestations ultramontaines de certains évêques de France, et spécialement sur la lettre pastorale de l'archevêque de Bordeaux, un incident très vif s'éleva entre M. de Cassagnac et le président, M. Ch. Floquet, à propos du pape Pie IX; M. de Cassagnac prononça un discours en faveur des évêques. A la suite de violences matérielles auxquelles M. Constans, ministre de l'intérieur, s'était livré, dans la séance du 11 janv. 1892, sur la personne de M. Laur, M. Le Hérissé ayant interpellé sur l'inaction du parquet de la Seine, M. de Cassagnac intervint dans la discussion pour protester contre la faculté donnée au président seul de déférer l'auteur du délit au procureur de la République (28 févr. 1892). Dans cette même séance, M. de Cassagnac fut entendu sur l'urgence du projet de loi relatif à la liberté d'association. Il intervint également dans la discussion de l'interpellation Delahaye (23 juin 1892), sur les incidents de la cour d'assises dans le procès en diffamation intenté par M. Burdeau à la *Libre Parole*, et sur le rôle du président, M. Mariage. Enfin, il prit part à la discussion sur la mise à l'ordre du jour du projet de loi présenté à la suite des attentats par la dynamite, et portant modification des art. 24 (§ 1), 25 et 49 de la loi sur la presse (10 nov. 1892), et dans la discussion du projet de loi portant addition aux art. 419 et 420 du C. pén. (31 janv. 1893). — Aux élections générales de 1893, M. Paul de Cassagnac a échoué dans l'arr. de Mirande, après une lutte des plus vives; il a réuni 9,301 suffrages contre 9,940 à M. Bascou, républicain, élu. — On a de lui : *Empire et Royauté* (1873); *Histoire de la troisième République* (1875). R. Renoult.

GRANIEU. Com. du dép. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin, cant. de Pont-de-Beauvoisin; 407 hab.

GRANIQUE. Rivière d'Asie Mineure. Elle sortait d'une chaîne de l'Ida, arrosait la Phrygie et la Mysie mineure et se jetait dans la Propontide, après un cours de 15 lieues environ, à l'O. de Cyzique. Sa profondeur et son escarpement en rendaient la traversée périlleuse; néanmoins Alexandre le Grand la franchit heureusement avec son armée pour attaquer les Perses établis sur la rive opposée. Ceux-ci furent battus (334 av. J.-C.); ce fut la première grande victoire qu'Alexandre remporta en Asie. En 73 av. J.-C., Lucullus défit, sur les bords du Granique, Mithridate, roi de Pont (Plut., *Alex.;* Diod., XVII; Arrian., *Anab.*, I; Justin, II). — C'est aujourd'hui l'Oustvolasou.

GRANITE. I. Géologie. — Le granite normal (*Granitite* des géologues allemands) est un agrégat de cristaux bien définis, visibles à l'œil nu, essentiellement constitué par du quartz, du feldspath et du mica. L'élément micacé, en paillettes frangées, rarement marquées de contours hexagonaux (fig. 1), appartient exclusivement à la *biotite*, c.-à-d. à un mica noir ferro-magnésien (*méroxène*) et figure parmi les éléments les plus anciens de la roche; de coloration toujours très foncée, il apparaît, dans les plaques minces soumises à l'analyse microscopique, fortement polychroïque, bien clivé, et le plus souvent riche en inclusions cristallines; sous cette forme, ou plus rarement isolés dans la roche, on y observe, en effet, de l'*apatite*, du *zircon*, développant autour de leurs petits cristaux des auréoles brunes d'un polychroïsme plus intense que celui du mica encaissant; dans de pareilles conditions peut se présenter l'*allanite* (*orthite*), c.-à-d. un silicate hydraté complexe renfermant des substances rares telles que didyme, cérium, lanthane; autrefois considéré comme fort rare, ou localisé dans les syénites nepheliniques, ce minéral peut être maintenant considéré comme fréquent dans certains granites de Suède, des Etats-Unis, et même français (Morlaix en Bretagne), sous la forme de petits cristaux noirs, à éclats résineux, toujours zonés et d'une biréfringence très faible; enfin, plus rarement, on peut noter la présence du *sphène*, en cristaux bruns, très aplatis, avec la macle en toit caractéristique; on les remarque ensuite accompagnés de *magnétite*

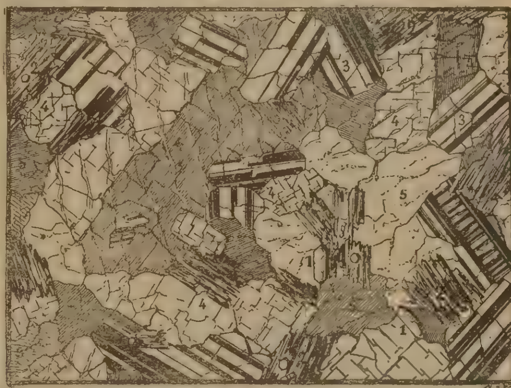


Fig. 1. — Granite gris des Hautes-Chaumes (Vosges). Grossissement : 30 diam. Nicols croisés. — 1, zircon; 2, mica noir avec inclusions d'apatite; 3, oligoclase; 4, orthose avec filonnets quartzeux; 5, quartz granitique.

titanifère, quand ils se présentent plus développés dans les variétés, plus basiques, qui renferment un peu d'*amphibole*. Parmi les feldspaths prédominent l'*orthose* et l'*oligoclase;* ce dernier, bien reconnaissable avec ses cristaux polysynthétiques (leurs fines et très régulières lamelles hémitropes faisant naître sur les faces de clivage des stries caractéristiques), apparaît fréquemment, enveloppé par l'orthose qui, plus récent, se présente en grands cristaux rectangulaires, blancs ou rosés quand ils sont chargés de fines inclusions d'oligiste, et le plus souvent maclés deux par deux, suivant cette loi dite de Carlsbad qui permet leur facile détermination. A ces feldspaths peuvent s'ajouter d'autres plagioclases, tels que le *microcline* et surtout l'*anorthose* (*orthose sodique*); dans ce cas, ces éléments forment les deux tiers d'une roche où le quartz, qui représente l'excès de silice resté libre, après leur consolidation, apparaît toujours en grains grisâtres étirés, à éclat vitreux, dépourvus de formes cristallines appréciables. L'analyse microscopique met ce caractère bien en évidence, en montrant ce *quartz granitique* disposé en grandes plages juxtaposées, à contours sinueux, pourvues chacune d'une orientation unique mais différente, et moulées sur tous les autres éléments, à ce point qu'il semble remplir, entre eux, les espaces laissés vides, et jouer, par suite, dans la roche, le rôle de ciment. Il est juste d'ajouter que cette séparation du quartz a été le plus souvent accompagnée d'une seconde poussée feldspathique représentée par du microcline ou de l'anorthose traversés, l'un ou l'autre, par de minces filonnets parallèles d'albite ou de quartz (*microperthite*), annonçant qu'en dernier lieu le magma s'est toujours enrichi en silice. C'est dans de pareilles conditions qu'on peut reconnaître, avec M. Michel Lévy, qu'il y a eu, dans beaucoup de granites, un second temps de consolidation marqué par la formation d'un feldspath alcalin récent, plus acide que ceux du premier temps et moins fragmentaire. En résumé, les éléments dont l'analyse microscopique révèle la présence dans le granite franc s'y distribuent ainsi qu'il suit : *apatite*, *allanite*, *zircon* (accessoirement *magnétite titanifère*, *sphène*, *amphibole*), *oligoclase*, *orthose*, *microcline*, *anorthose*, *quartz*; par suite, disposés dans un ordre de séparation absolument inverse de celui qui serait déterminé par leur fusibilité. On voit dès lors que dans la cristallisation d'une telle roche la chaleur n'a dû jouer qu'un rôle insignifiant, et qu'elle a dû s'effectuer, en obéissant à des lois purement chimiques, dans un milieu tranquille où les facteurs habituels de la cristallisation des roches, en particulier la

nature des dissolvants, leur température et leur pression ont peu varié. C'est du reste à cette même conclusion que conduit l'examen des inclusions qui, dans le quartz des granites, disposées par files entrecroisées, sont nombreuses à ce point d'en troubler la transparence et de le rendre laiteux. Aucune n'est vitreuse; bien rares aussi sont les pores à gaz; presque toutes sont représentées par de petites cavités de formes irrégulières ou polyédriques, discernables seulement aux très forts grossissements (7 à 800 diamètres, les plus grandes atteignant à peine $0^{mm},06$) et remplies par des liquides qui peuvent présenter la transparence et la dilatabité de l'eau, contenir du chlorure de sodium se traduisant par des cristaux cubiques de ce sel annonçant que la solution est saturée, ou de la fluorine ainsi que des fluorures alcalins; enfin parmi les plus nombreuses et les plus instructives figurent celles qui, caractérisées par la présence d'une bulle gazeuse (*libelle*) spontanément et éternellement mobile, sont remplies par de l'acide carbonique condensé; ainsi s'affirme que la cristallisation du quartz a dû se faire, sous forte pression, dans des conditions admettant l'existence de l'acide carbonique à l'état liquide.

De tous ces faits, M. Rosenbusch avait cru devoir conclure que les granites, en si complète opposition de texture, de composition et d'allure avec les roches volcaniques, étaient des roches de *profondeur* (*Tiefengesteine*), n'ayant jamais vu le jour à l'état fluide et résultant de la montée d'un magma granitique sous la voûte des anticlinaux, lors des grands mouvements de plissements de l'écorce terrestre; protégés de la sorte contre une rapide déperdition des minéralisateurs, de la température et de la pression, par une épaisse couche de sédiments dans une phase qualifiée d'*intratellurique*, ces magmas, à l'abri de toute influence capable de provoquer un changement brusque dans l'ensemble des conditions de leur solidification et soumis à une très forte pression, auraient pu parvenir à cet état si complètement cristallin qui caractérise les granites. Leurs affleurements n'auraient été déterminés ensuite que par des érosions capables de les débarrasser de cette couverture sous laquelle ils seraient consolidés (*Mikr. Physiographie der massiven Gesteine*, 2e éd., p. 11). Mais, si cette ingénieuse hypothèse peut s'appliquer à un grand nombre de gisements de granite, il s'en faut qu'elle puisse recevoir partout une complète confirmation, des preuves évidentes que les masses granitiques aient pu s'élever dans certaines parties largement fracturées de l'écorce terrestre et s'y consolider en dehors de l'axe des anticlinaux, ayant été fournies par de non moins nombreuses observations. Quoi qu'il en soit, c'est toujours souterrainement, dans de profondes et très irrégulières cassures ne pénétrant jamais jusqu'à la surface, que se sont produites ces injections, et les *dykes* qui en résultent ne sont autres que des apophyses de puissants massifs granitiques situés en profondeur. Les affleurements actuels de granite se présentent donc à nous tels que des érosions, poursuivies pendant des milliers de siècles, les ont mis au jour, et leurs formes aussi bien que leurs dimensions si variées ne sont autres que des apparences déterminées par l'intensité plus ou moins grande de cette action. C'est ce que M. Michel Lévy vient de mettre en pleine évidence dans une récente et très remarquable étude sur les granites français (*Bull. des Services de la Carte géol. de France*, n° 36, nov. 1893) en montrant que des *culots* ronds ou ovales de granite, comme celui bien connu de Flamanville, qui perce comme à l'emporte-pièce les couches siluriennes du Cotentin, représentent le sommet de pointements granitiques, s'élargissant en profondeur, et dont la base doit se confondre avec les zones encore fluides de l'écorce terrestre, tandis que les *dykes* très allongés et diversement ramifiés, comme ceux dont le Lyonnais offre de nombreux exemples, rentrent dans la catégorie des apophyses granitiques dont il a été fait mention plus haut. Quand des massifs granitiques apparaissent à l'inverse des précédents, nettement allongés suivant l'axe des anticlinaux, l'érosion, après les avoir débarrassés de l'épais manteau de sédiments qui les recouvrait, les décape sous cette forme de longues *ellipses* à contours mieux arrêtés et dont les meilleurs types peuvent être pris dans la Bretagne et le Beaujolais. Enfin, quand des granites se présentent sous la forme de grands *massifs irréguliers*, comme ceux dont les grandes traînées, marqués de contours les plus capricieux, prennent tant d'importance dans notre Plateau central, on peut voir, cette fois, le résultat de la mise à découvert, par l'effort prolongé des érosions, des appareils granitiques des grandes profondeurs : appareils qui s'évasent encore dans le dessous, si bien qu'on peut prévoir le moment, quand les érosions auront accompli leur œuvre de déblayement, où, depuis la pointe du Morvan jusqu'au bassin de la Loire, les massifs de granite, aujourd'hui disjoints, de Château-Chinon, Luzy, Charolles, du Beaujolais et du Forez, ne formeront plus qu'un vaste ensemble soudé, ou seulement séparé, en quelques points, par quelques bandes de gneiss granitiques comme celles si fréquentes en Auvergne et dans le Limousin. C'est de même à ce savant auteur qu'on doit d'avoir précisé les conditions, jusqu'alors peu connues, suivant lesquelles a pu se faire l'ascension des masses intrusives de granite; l'étude de certains gisements favorables où le culot de granite, comme celui de Flamanville, a pu se faire sa place sans que les strates encaissantes soient dérangées lui ayant permis de constater que de pareils faits ne peuvent s'expliquer que par l'intervention de phénomènes chimiques, d'ordre hydrothermiques; tant sont intenses les actions métamorphiques subies au contact aussi bien par le granite que par les couches qu'il semble brutalement recouper; actions tout entières dues à une circulation active de fluides minéralisateurs, dégagés de la masse éruptive, soumis à une forte pression et se traduisant en dernière analyse par une sorte de dissolution des salbandes, provoquant l'élargissement en profondeur des points fracturés qui permettent aux masses granitiques de pénétrer au travers des couches sédimentaires. Ainsi se confirme le rôle important pris par des vapeurs chimiquement actives (eau surchauffée principalement chlorurée et alcaline) dans la formation de roches qu'un excès de silice rend peu fusibles et qui, maintenues longtemps fluides sous forte pression par ces dissolvants, doivent à la persistance de leur action d'avoir pu parvenir en profondeur à un état de complète cristallinité (Michel Lévy, *le Granite de Flamanville et les Granites français*, *Bull. des Services de la Carte*, n°36, 1893). D'ailleurs des expériences synthétiques entreprises successivement par M. Daubrée, MM. Friedel et Sarasin, puis par MM. Fouqué et Michel Lévy, en montrant combien l'orthose et le mica noir peuvent facilement se produire par fusion purement aqueuse, sont venues apporter à cette genèse hydrothermique du granite une pleine confirmation.

Variétés de granite. Les proportions relatives des éléments du granite sont soumises à peu de variations, le feldspath l'emportant toujours sur le quartz, tandis que le mica n'arrive qu'en dernier lieu, mais il n'en est pas de même pour la grosseur du grain. Dans ce sens, les roches encaissantes peuvent exercer par endomorphisme non seulement une grande influence sur leur dimension en les atténuant, mais modifier sensiblement la texture de la roche sur une certaine étendue. C'est de la sorte qu'on voit souvent se développer à la périphérie des grands massifs granitiques et surtout dans les minces apophyses qui s'en détachent des *microgranites* (*granites euritiques* des anciens auteurs) dont les éléments sont à ce point atténués comme dimension qu'on ne peut plus guère les distinguer qu'à la loupe; en même temps, cette action s'exerçant de préférence sur les éléments du second stade de consolidation, on les remarque, par suite d'un arrêt brusque dans leur développement, notablement plus petits que les anciens, si bien que le microscope peut seul révéler leur présence en permettant souvent de constater, dans cette roche qui a pris un facies porphyrique, une cristallisation simul-

tanée du quartz et de l'orthose récent. Cette condition étant surtout pleinement réalisée à l'extrémité des apophyses granitiques et dans les filons minces qui parfois se détachent du massif, on est autorisé à penser que c'est le résidu silicaté alcalin qui seul a pu pénétrer aussi loin dans la roche encaissante ou s'introduire dans les petits filons, tandis que le magma principal, déjà cristallisé, n'avait plus la mobilité suffisante pour y pénétrer. C'est à l'exagération de ce phénomène que sont dus, en Norvège, près de Christiania, ces filons à texture presque pétrosiliceuse qui depuis longtemps ont été signalés comme représentant les pénétrations ultimes, au travers des gneiss de la région, d'un puissant massif granitique. Le fait intéressant à noter, c'est qu'en ce point l'influence des gneiss encaissants s'est de plus traduite par un enrichissement en silice de ces accidents filoniens qui prennent une apparence d'autant plus compacte qu'ils sont plus minces.

Par contre, il est des roches granitiques où la dimension de tous les éléments constituants peut devenir assez grande pour qu'on puisse les qualifier de *granites à grandes parties* (*Riesengranite*). Mais de beaucoup la variété la plus commune et la plus importante au point de vue de l'étendue aussi bien que de la constance de ses caractères, c'est un *granite à grain fin*, à éléments bien calibrés et d'égales dimensions, qui peut prendre son type dans ce granite dit *de Vire*, employé pour les trottoirs de Paris, et si largement exploité pour les constructions dans le Cotentin, où on peut voir ses longues bandes orientées sensiblement E.-O. se poursuivre jusqu'en Bretagne en venant fournir à Fougères des exploitations non moins actives que celles de la Manche. Du même type se présentent dans le Plateau central les grands massifs de granites à pavé des environs d'Ussel, de Guéret et de Limoges; puis dans les Vosges ceux qui, après avoir formé l'encaissement du lac de Gerardmer, se poursuivent ensuite largement, au travers des gneiss, sur le flanquement O. du massif des Ballons. C'est aussi celui de tous les granites qui se montre le plus riche en ségrégations, plus basiques que le reste de la masse et représentées par des concentrations du mica noir où se réunissent volontiers, avec les minerais (magnétite), le sphène et autres éléments accessoires. Quand il s'agit ensuite de bandes ou de très larges filons traversant les formations sédimentaires schisteuses anciennes comme celui de Vire, c'est encore ce granite à grain fin qui se montre le plus volontiers lardé d'enclaves de schiste micacé métamorphique empruntées aux roches traversées. Constatation qu'on peut faire, du reste, facilement à Paris même, les jours de grande pluie, quand les trottoirs faits de ce granite sont bien lavés.

Le granite est dit ensuite *porphyroïde* quand de grands cristaux de feldspath (orthose), pouvant atteindre jusqu'à 0^m10 de long, tranchent vigoureusement sur la masse qui reste à grain moyen. Le plus souvent ces grands orthoses se présentent nettement orientés, indice certain de mouvements effectués dans la roche au moment de leur formation qui toujours est très récente. Tels sont en Bretagne les beaux granites de la rade de Brest, d'Hennebont, d'Huelgoat et surtout de Rostrenen. Très répandu dans le Plateau central, le Morvan, le Beaujolais, les Vosges, les Balkans, la Norvège et autres lieux, ce granite offre cette particularité d'être bien souvent plus récent que le granite à grain fin, et porter la marque, avec ses grands cristaux de feldspaths, d'une puissance de cristallisation déjà plus grande que ce dernier. Or c'est ce dernier caractère qui s'accentue à mesure que les granites, échelonnés depuis la formation des gneiss jusqu'à la base du carbonifère, deviennent plus récents. Les vrais granites, intimement liés au terrain primitif comme dans le massif du Simplon dont ils constituent la base sous le nom de *granite fondamental* ou précambrien, sont les plus anciens. Enfin, le granite peut devenir *gneissique* quand ses éléments, habituellement juxtaposés sans ordre régulier, ont une tendance à s'orienter : orientation qui, comme dans le gneiss, est déterminée par l'alignement du mica. Deux causes peuvent déterminer dans le granite cet aspect schisteux : des actions métamorphiques exercées dans la zone de contact par les roches encaissantes ou bien purement mécaniques (dynamométamorphisme). Dans le premier cas, ce facies, qui n'apparaît que sur les bords mêmes du massif, s'accompagne toujours, comme dans les actions de ce genre, d'une atténuation notable du grain de la roche et de la formation de minéraux nouveaux, en particulier de silicates basiques, (pyroxène vert pâle et amphibole plus foncée, quand ce contact se fait avec des schistes argileux). Or, comme ces derniers prennent, de leur côté, sous des influences que nous décrirons plus loin, avec la composition, l'allure des gneiss, on passe de la sorte par gradations insensibles du granite massif et bien homogène à des roches gneissifiées où la part qui revient à la roche éruptive et au schiste est difficile à saisir. Dans le second cas, qui ne se présente que dans les régions de plissements énergiques, il se produit, de plus, quand l'effort dépensé pour provoquer ces dislocations qui parviennent à porter les granites jusqu'au sommet des grands massifs montagneux a été considérable, une sorte de trituration et d'écoulement mécanique des éléments constituants, ainsi que, dans certains d'eux, d'intéressantes déformations, dont l'analyse microscopique permet seule de révéler toute l'étendue. Dans ces granites laminés, par exemple, les lamelles des feldspaths hémitropes subissent des plissements en zigzag des plus singuliers, et des fragments d'orthose cassé semblent charriés dans une roche qui prend tous les caractères d'une brèche de friction dont les éléments sont recimentés par du quartz secondaire, de la séricite où de la chlorite formée aux dépens du mica. En même temps, dans le quartz du granite, les extinctions au lieu d'être uniformes deviennent *roulantes*, dans ce sens, qu'en faisant tourner la préparation sous les nicols croisés on voit une bande noire parcourir successivement toute l'étendue de la plage ; c.-à-d. qu'on se trouve, dans ce cas, en présence d'un phénomène tout à fait comparable à celui qu'on observe dans les verres comprimés.

Granite à amphibole. Quand l'amphibole que nous avons vu figurer parmi les éléments accessoires du granite parvient à prendre part à sa constitution normale en se substituant en tout ou partie au mica, il en résulte un *granite à amphibole*, notamment plus basique et de coloration plus foncée que le type franc. Ce développement de l'amphibole



Fig. 2.— Granite à amphibole de la Bresse (Vosges). Grossissement : 80 diam. Nicols croisés.— 1, sphène; 2, mica noir avec inclusions de magnétite, d'apatite et de zircons auréolés; hornblende finement maclée suivant h^1; 4, orthose; 5, oligoclase.

marche de pair, en effet, avec un appauvrissement en quartz et en orthose dans une roche qui s'enrichit en oligoclase ainsi qu'en sphène et en apatite. Sa richesse en ce dernier minéral peut même devenir assez grande pour faire de ses arènes un sol très fertile. Très répandu dans les Vosges, ce granite y est représenté par deux variétés d'importance égale au point de vue de l'extension. L'une, riche en mica noir et rendue porphyroïde par des grands cristaux d'or-

those remarquablement zonés, est de beaucoup celle qui, parmi les roches dures vosgiennes, est la plus employée par les marbriers, notamment pour les monuments funéraires; c'est elle aussi qui, en raison de sa grande ténacité, fournit dans les formations erratiques de la région le plus grand nombre de blocs erratiques. On la remarque riche en sphène, fusiforme, ainsi qu'en zircon, dont le développement, joint à celui de grosses apatites colorées en violet à leur centre, suit de près celui du mica noir. Dans les variétés qui s'enrichissent en amphibole apparaît un pyroxène vert pâle qui devient très abondant dans les fréquentes ségrégations plus basiques où se concentrent, comme d'habitude, les bisilicates ferro-magnésiens. La hornblende, en prismes aiguillés, d'un noir brillant, apparaît dans les lames minces, très finement maclée, à la manière des feldspaths tricliniques et faiblement polychroïque comme il est d'usage pour l'amphibole des granites. Dans les régions de la Bresse et de Sainte-Marie-aux-Mines où se fait son principal développement, on remarque ce granite non seulement disposé en grands massifs au travers des gneiss et de la chaîne vosgienne, mais en larges filons dans le granite franc (Valtin). Il est, de plus, lardé de granulite qui y introduit, au contact, des variétés dont l'intérêt provient du développement pris par un quartz pegmatoïde aussi bien dans les feldspaths que dans l'amphibole. Le second type est ce beau granite à grands cristaux d'oligoclase violet qui, sous le nom de *granite feuille-morte*, forme à lui seul, au pied des Vosges méridionales, les Ballons de Servance et d'Alsace (d'où sa qualification encore fréquente, mais impropre, de *syénite des Ballons*). Avec une prédominance très marquée de l'oligoclase dont les grands cristaux appartiennent à la variété dite *andésine*, ce qui le caractérise, c'est la présence parmi les éléments normaux de la calcite. Rien, assurément, n'est plus éloigné des granites que ce minéral qui n'y figure d'habitude que comme produit d'altération; mais, ici, il ne s'y présente, en grandes plaques maclées bien limpides, associés au feldspath récent, et remplissant avec lui les interstices des autres éléments, que dans les parties tout à fait exemptes de décomposition; dans ces conditions, on ne peut méconnaître qu'il fait partie intégrante de la roche.

Au granite à amphibole doit se rapporter également la *vaugnérite* qui, dans les environs de Lyon, constitue au travers des gneiss un large dyke d'environ 400 m. de puissance sur une longueur de 1,500 m., recoupé auprès des Pinets par un filon de porphyrite micacée. Cette roche granitique surmicacée et décrite pour la première fois sous ce nom par Fournet en 1836, offre dans sa structure et dans sa composition, d'après les observations plus récentes de MM. Michel Lévy et Lacroix (*Bull. de la Soc. de minéralogie*, 1889, X, p. 22), tous les caractères d'un granite à amphibole, très riche en apatite, en même temps plus basique que les précédents, l'oligoclase s'y trouvant en grande partie remplacé par du labrador en beaux cristaux remarquablement zonés.

Métamorphisme par les granites. L'action des granites sur les terrains encaissants se traduit, quelle que soit leur nature, schisteuse, gréseuse ou gneissique, par un apport incontestable des éléments de la roche éruptive, en particulier des feldspaths et du quartz en association granulitique; souvent aussi sous la forme plus expressive de petits filonnets granitiques fondus dans la masse au point de lui faire perdre toute trace de stratification distincte. Au delà de cette première zone, dite des *cornéennes* (*hornfelds*) quand il s'agit de formations sédimentaires, et toujours étroite, les transformations, qui se font sans profondes modifications dans la composition, deviennent en relation étroite avec la nature des couches influencées. Dans ces schistes argileux, par exemple, qui de beaucoup deviennent les roches les mieux préparées pour subir ces actions métamorphiques et apparaissent le plus souvent feldspathisés, c.-à-d. *gneissifiés* dans la zone de contact, on remarque dans une deuxième zone, celle des *schistes micacés*, un grand développement de mica noir et de macle ou *chiastolite;* c'est ensuite cette dernière qui subsiste seule ou à peu près dans une troisième et dernière zone, dite par suite des *schistes maclifères* et peut s'étendre à plus de 1 kil. des cornéennes du début où déjà cette macle se présente bien développée. Dans les grès qui se montrent très réfractaires à une propagation aussi lointaine de pareils phénomènes métamorphiques, on peut noter encore le développement d'éléments micacés et de quartz, mais la macle fait défaut et de même aussi la formation de trois *auréoles* successives comme celles précédemment signalées dans les schistes. Enfin, dans les calcaires, au contact, les *cornéennes*, cette fois *pyroxéniques*, peuvent devenir riches en minéraux, notamment en sphène, actinote et zoïsite. Ces actions deviennent ensuite particulièrement nettes dans les fragments de pareilles roches que les granites renferment si souvent à l'état d'enclaves; on remarque de plus que dans celles de nature schisteuse, qui de beaucoup sont les plus fréquentes, aux éléments précédemment cités il faut ajouter l'amphibole et souvent aussi un remarquable développement de grands cristaux de feldspaths en tous points semblables à ceux des granites porphyroïdes, si bien que ces enclaves, surchargées en même temps de mica, peuvent finir par prendre l'aspect d'une roche porphyrique.

Métamorphisme endomorphe. Les modifications subies à son tour par la réaction du terrain encaissant au voisinage du contact ne sont pas moins importantes et se traduisent, en particulier quand il s'agit de schistes argileux, par un remarquable développement d'amphibole, si bien qu'il peut naître de la sorte une véritable zone de granite à amphibole sur les bords du granite franc, ou même de roches encore plus basiques comme les diorites ou les diabases. D'après M. Michel Lévy, la diorite du lac d'Aydat, près de Clermont-Ferrand, et dans le Beaujolais les diabases des environs de Beaulieu n'auraient pas d'autre origine (*Bull. de la Soc. géol. de France*, 1883, XI, p. 273 et 1890, XVIII, p. 916). Or, comme de pareils faits peuvent s'observer dans les Vosges (diorite d'Etival), dans la Loire, le Limousin et la Bretagne (Saint-Brieuc, Trégorois), on voit que cette transformation remarquable d'une roche aussi acide que le granite en une roche franchement basique comme les diorites ou les diabases est un fait du plus haut intérêt qu'on peut généraliser. Ch. Vélain.

II. Technologie. — Le granite tient, sous le rapport de la dureté et de la durée, le premier rang parmi les pierres à bâtir. Il est d'autant plus dur qu'il renferme une plus grande quantité de quartz et une plus faible quantité de mica. Cette dernière substance permet rarement au granit de prendre un beau poli. Il est cependant certains granites qui se polissent très bien et prennent l'éclat du marbre. On emploie le granite pour les colonnes des édifices, les obélisques, les piédestaux de statues, etc. Des temples et des monuments construits en granite par les anciens se sont parfaitement conservés. Les granites de Normandie et de Bretagne sont homogènes et bien compacts; lorsque leur grain est fin, ils se taillent avec assez de facilité; ils se laissent débiter en larges dalles employées pour les trottoirs de Paris. Ils servent aussi pour soubassements, marches d'escalier, vestibules, et alors ils remplacent avantageusement la pierre calcaire qui se détruit beaucoup plus rapidement. Ils peuvent être obtenus en blocs d'assez fortes dimensions.

Le piédestal de la statue de Jeanne d'Arc à Orléans est en granite de Normandie. Ces granites sont en outre très propres à la confection des meules. Dans le N.-O. de la France, les granites sont employés à la construction des grands travaux publics, tels que les jetées, les ports de mer, les bassins à flot, les phares, les ponts, les écluses. Le granite de Vire, à grain fin, riche en mica, est employé à Paris pour la confection des trottoirs. Dans les ateliers, ce granite se travaille au ciseau, au poinçon, au marteau et à la boucharde. La grande rareté des roches calcaires dans le dép. de la Haute-Loire et dans une partie de celui de la Loire, oblige à se servir des roches granitiques et volcaniques dans les constructions. La densité du granite se tient entre 2,59

et 2,73; sa résistence à l'écrasement qui peut atteindre dans les variétés les plus communes à grain fin 1,500 kilog. par centimètre carré, motive son emploi comme pierre de soutènement, dans les grandes constructions, et son utilisation fréquente comme pierre à pavés. En France, on trouve le granite en abondance en Normandie, en Bourgogne, en Bretagne, en Auvergne, dans les Vosges, les Pyrénées et les Alpes. L. K.

Bibl. : Géologie. — Rosenbusch, *Mikr. Petrographie der massiven Gesteine;* Stuttgart, 1887, 2e éd. — Zirkel, *Lehrburg der Petrographie;* Leipzig, 1891, 2e éd. — Michel Lévy, *Structure des roches éruptives anciennes*, dans *Bull. de la Soc. géol. de France*, 1874, III, p. 199; *Annales des mines*, 1875, VIII, p. 337. — *Structure et classification des roches éruptives*, 1889, éd. Baudry. — *Note sur le granite de Flamanville et les granites français*, dans *Bull. des Services de la Carte géolog. de France*, no 36, 1893. — Ch. Barrois, *le Granite de Rostrenen et ses contacts*, dans *Ann. de la Soc. géolog. du Nord*, 1884, XII. — Ch. Vélain, *Conférences de pétrographie*, 1889, 1er fasc., éd. G. Carré.

GRANITELLE (Géol.). Variété de granite à grain très fin, désignée sous ce nom par Delaméthérie comme représentant le terme extrême des *microgranites* ou *granites euritiques* (V. Granite).

GRANITITE (Géol.). Terme appliqué par les auteurs allemands au granite franc (V. Granite).

GRANITONE (Géol.). Terme anciennement appliqué aux belles variétés d'euphotides qui, dans la Toscane, sont très recherchées par les marbriers (V. Euphotide et Gabbro).

GRANITOPHYRE (Géol.). Ce nom créé par Vogelsand pour l'ensemble des roches porphyriques dont la masse chargée de grands cristaux bien spécifiés est de plus tout entière cristallisée, a été spécialement ensuite appliqué par M. Rosenbusch (*Mikr. Petrog. der massiven Gestein*, 1887, 2e édit.) à celle dont la pâte se résout au microscope en micropegmatique; en dernier lieu ce terme a été employé par M. de Lapparent (*Traité de géologie*, 2e édit., p. 622) pour désigner les roches à grands cristaux qui prennent leur type dans le *porphyre granitoïde* de Boën et d'Urphé dans la Loire (V. Microgranulite et Porphyre).

GRANJA (La), ou San Ildefonso. Célèbre palais de plaisance des rois d'Espagne, bâti dans la province de Ségovie, luxueusement orné par Philippe V (1724-1727) sur le modèle de Versailles. Situé à 1,266 m. au dessus du niveau de la mer, sur le versant N. des monts Guadarrama et le long de la route qui va de Madrid à Segovie, le château est très pittoresque. Son parc d'une étendue de près de 1,500 hectares est fort beau : des statues, des pièces d'eau, de belles fontaines contribuent à sa magnificence. C'est là que le 12 août 1836 les troupes révoltées obligèrent la reine Christine à accepter la constitution de 1812. Une fabrique royale de cristal est maintenant établie dans le palais.

GRANJON (Robert), graveur et fondeur en caractères français du xvie siècle. Fils et frère de libraire, reçu lui-même libraire-imprimeur en 1523, il exerça l'art typographique à Paris (vers 1551), puis à Lyon (vers 1558). Il se fit ensuite graveur de poinçons pour l'impression de la musique, puis alla à Rome, où il dessina, grava et fondit des caractères orientaux, aux frais du pape Grégoire XIII. De retour à Paris (vers 1590), il s'appliqua à la gravure des types grecs et poussa à une grande perfection les caractères italiques. G. P-i.

GRANNUS. Divinité gauloise. On admet généralement que c'est le dieu que les Gaulois vénéraient également sous le nom de *Belenus* (V. ce nom) et que César, l'assimilant sans le nommer à Apollon, représente comme spécialement invoqué contre les maladies. Comme dieu de la médecine, on plaçait sous sa protection les eaux thermales, et en général les sources à vertu médicinale. Il était honoré dans les vallées du Rhin et du Danube, dans les Vosges, dans toute la Gaule, même à Rome et jusqu'en Calédonie. Dans une inscription rhénane, il porte le surnom de *Mogouno* et dans d'autres son nom est associé à celui de *Sirona*, dont il paraît avoir été le parèdre. Cependant des traces de son culte ne se retrouvent pas exclusivement à proximité de sources bienfaisantes, mais aussi dans d'autres localités, comme Horbourg en Alsace, Ennetach dans le Wurttemberg, qui n'ont jamais été célèbres par leurs eaux. On peut en conclure que Grannus ne se bornait pas à être le génie tutélaire des sources à vertu médicinale, que son rôle était plus étendu et qu'il exerçait d'une manière générale une action bienfaisante à l'égal de l'Apollon des Romains. Sur un monument de Trèves, nous le trouvons en effet dans son association avec Sirona avec la lyre et la branche de laurier qui servent d'attributs à *Apollo Salutaris* sur les monnaies de Trébonien et de Volusien. De plus, Dion Cassius (LXXVII, 15) nous apprend que l'empereur Caracalla, malade, implorait le secours des trois divinités médicinales, Esculape, Serapis et Grannus. Il considérait donc ce dernier non comme le protecteur des sources, mais comme un dieu de la santé à l'égal des deux autres. On peut tirer la même conclusion d'une inscription trouvée dans le lit du Danube (*Corpus inscr. lat.*, III, no 5873), où le nom de Grannus est associé à celui d'*Hygia*, fille d'Esculape. Le nom de Grannus que M. Alf. Maury rapproche du mot irlandais et gaélique *Grian*, soleil, se retrouve dans *Aquæ Granni*, Aix-la-Chapelle, où une vieille tour porte le nom de *Grannusthurm* (V. Radlof, *Neue Unters. des Keltenthurms;* Bonn, 1822, p. 393), peut-être dans *Grannorum*, Granville, et dans Augronne (Eaux graunes), ruisseau qui traverse Plombières.

Bibl. : G. Eckhart, *Dissert. de Apolline Granno in Alsalia nuper detecto;* Würzbourg, s. d. — Vallot, *Sur Apollon Grannus*, dans *Mém. de la Com. des Antiquaires de la Côte-d'Or*, 1834-35, pp. 300-306. — Schœpflin, *Alsatia ill.*, I, pl. 1, no 6. — Orelli, *Inscr. latin. select.*, nos 1997 et suiv. — Steiner, *Inscr. rhen.*, nos 30, 41. — Brambach, *Corp. inscr. rhen.*, no 1915. — Greppo, *Etude archéol. sur les eaux therm. et minér. de la Gaule*, 1848, p. 60. — Hefner, *Römisches Bayern*, p. 78, no LXXIV, 3e éd. — Max de Ring, *Etabliss. rom. du Rhin et du Dan.*, II, 94, 141, 149, 151 — Begin, *Lettres sur l'hist. médicale du N.-E. de la France*, dans *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1840, 29. — W. Stokes, *Miscellanea Celtica*, 10-11. — *Rev. archéol.*, nouv. sér., XXX, 264. — Alfr. Maury, *De l'Apollon gaulois*, même rec., nouv. série, I, 58-61, 391-394. — *Rev. celtique*, I, 309; IV, 143. — *Bull. épigraph.*, 1885, 218.

GRANOLLÉRS. Ville d'Espagne, prov. de Barcelone (Catalogne), à 30 kil. N.-E. de Barcelone, chef-lieu d'un district qui comprend trente et une communes; 5,740 hab. Stat. du chem. de fer de Barcelone à Perpignan; La région qui l'entoure, appelée Vallés, est très riche et très peuplée et possède des eaux minérales recherchées (Villamayor, Belloch, Canovellas, La Garriga, surtout Caldas de Montbuy). Granollérs est une jolie petite ville, centre d'un commerce très actif et qui fabrique des tissus de laine.

GRANOVSKY (Timothée-Nicolaiévitch), historien et professeur russe, né le 22 mars 1813, mort le 16 oct. 1855. Il devint professeur d'histoire à l'université de Moscou et exerça une influence considérable sur la jeunesse. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages historiques réunis en 2 vol. (Moscou, 1856; 2e éd., 1866).

GRANS. Com. du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix, cant. de Salon; 1,706 hab.

GRAN SASSO d'Italia. Montagne des Abruzzes, point le plus élevé de toute la chaîne proprement dite de l'Apennin; 2,921 m. d'alt. au monte Corno. « De temps immémorial, les indigènes savent que ces superbes escarpements, blancs de neige pendant la plus grande partie de l'année, sont bien les plus élevés de la péninsule: c'est non loin de là, dans un petit lac où flottait une île de feuilles et d'herbages, que les Romains croyaient avoir trouvé l'« ombilic de l'Italie »; près de là aussi les Marses, les Samnites et leurs confédérés de la péninsule, las de porter le joug pesant de Rome, avaient choisi la ville de Corfinium, pour en faire, sous le nom d'Italica, la cité même de toutes les populations libres des montagnes. » (Elisée Reclus.) Très abrupt du côté de l'Adriatique, le Gran Sasso domine de hauts plateaux calcaires avec les pâturages, mais peu de forêts à cause du déboisement progressif. On trouve encore dans le Gran Sasso l'ours et le chamois. On y jouit à la fois de la vue de l'Adriatique et de celle de la mer Tyrrhénienne. H. Vast.

GRANSON (V. Grandson).

GRANT ou **GRAUNT** (Edward), érudit anglais, né vers 1540, mort en 1601. Directeur de l'école de Westminster de 1572 à 1592, il mourut doyen en second de l'abbaye de Westminster, où il est enterré. Il se fit une grande réputation de poète latin et grec. On a aussi de lui quelques œuvres d'érudition. B.-H. G.

GRANT (Charles), homme d'Etat et philanthrope écossais, né en 1746, mort en 1823. Après avoir occupé de hautes fonctions dans les Indes, il représenta Inverness au Parlement. Membre influent de la cour des directeurs de la Compagnie des Indes orientales, il fut aussi un des premiers directeurs de la Compagnie de Sierra Leone, dont le but était d'assurer un refuge aux esclaves africains fugitifs. Il joua un rôle important dans toutes les entreprises de propagande religieuse qu'il prenait pour des œuvres de philanthropie. Sa brochure intitulée *Observations on the State of Society among the Asiatic Subjects of Great Britain* (1792) est une manifestation curieuse de cet état d'esprit.

GRANT (Sir William), homme politique et magistrat anglais, né à Elchies le 13 oct. 1752, mort le 23 mai 1832. Fils d'un receveur des douanes il fut élevé par les soins d'un de ses oncles, riche marchand de Londres, et, après avoir suivi les cours de droit de l'université de Leyde, se fit inscrire au barreau de Londres en 1774. En 1775, il s'embarquait pour le Canada et commandait au siège de Québec un corps de volontaires. Nommé, en 1776, attorney général du Canada, il revint en Angleterre quelques années après. Il gagna la faveur de Pitt en lui fournissant des renseignements sur le Canada et en 1790 il était élu à la Chambre des communes par le bourg de Shaftesbury, et en 1794 par le bourg de Windsor après avoir été juge de session pour Carmarthen. Il représenta ensuite le Banffshire de 1796 à 1812. Chief-justice de Chester en 1798, il fut solicitor general pendant le ministère de Pitt (1799-1801) et devint conseiller privé le 21 mai 1801 et maître des rôles le 27. Dans le Parlement, Grant s'était acquis la réputation d'un orateur de premier ordre, et l'on cite comme des modèles d'éloquence ses discours relatifs à la guerre de Russie, à l'union avec l'Irlande, aux papiers espagnols, à la conduite du duc d'York, à la régence, etc. Il acquit aussi comme juge une renommée considérable par sa patience, sa politesse, son impartialité et le remarquable prononcé de ses jugements. On a son portrait par Thomas Lawrence (*National P. Gallery*, n° 671). R. S.

GRANT (Anne), femme de lettres écossaise, née à Glasgow le 21 févr. 1755, morte à Edimbourg le 7 avr. 1838. Elle fut élevée en Amérique où son père, Mac Vicar, avait servi comme officier, et, de retour en Ecosse, elle épousa un chapelain militaire. On a d'elle un volume de vers, *Original Poems* (1803), des *Letters from the Mountains* (1806, 3 vol.), qui eurent beaucoup de succès, des *Memoirs of an American Lady* (1808, 2 vol.), des *Essays on the Superstition of the Highlands of Scotland* (1811, 2 vol.), et un poème intitulé *Eighteen Hundred and Thirteen.* B.-H. G.

GRANT (Sir William Keir), général anglais, né en 1772, mort à Londres le 7 mai 1852. Entré dans l'armée en 1792, il commença à se distinguer dans les campagnes de Flandre en 1793-94. Il sauva notamment le prince de Schwarzenberg tombé entre les mains de l'ennemi au cours d'une reconnaissance et prit une part importante au combat de Villiers-en-Couche. Il servit encore en Allemagne et en Irlande, puis fit les campagnes de 1799 à 1801 en Italie. En 1801, il passait en Egypte et après la paix d'Amiens il devenait aide de camp du prince de Galles, puis de lord Moira. Envoyé au Bengale en 1806 avec le grade d'adjudant général, il combattit Amir Khan et en 1815 fut nommé commandant en chef de Java. Attaché à l'état-major général de Bombay en 1817, il commanda diverses expéditions contre les rajahs, contre les pirates du golfe Persique et supprima la piraterie en 1820 en signant un traité avec les tribus maritimes arabes du golfe. Un des articles de ce traité abolissait l'esclavage dans les mêmes régions. Grant devint lieutenant général en 1825 et général en 1841. R. S.

GRANT (Johnson), théologien écossais, né en 1773, mort en 1844. Il vécut et mourut à Londres, dans la paroisse de Kentish Town, dont il était pasteur. Il a laissé un grand nombre d'écrits, parmi lesquels des poésies comme *Arabia* (1815), *The Joshuad* (1837), et des traités didactiques comme *A Manual of Religious Knowlegde* (1800).

GRANT (Charles), lord *Glenelg* (V. ce nom).

GRANT (James), publiciste anglais, né à Elgin en 1802, mort le 23 mai 1879. Lancé de bonne heure dans le journalisme, il collabora au *Statesman*, fonda en 1827 l'*Elgin Courier* et devint rédacteur en chef du *Morning Advertiser* en 1850. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : *Life of Mary queen of Scots* (1828) ; *The Bench and the bar* (1837) ; *Sketches in London* (1838) ; *Travels in town* (1839) ; *Lights and Shadows of London Life* (1841) ; *Pictures of popular people* (1842) ; *Joseph Jenkin* (1843) ; *Paris and its people* (1844) ; *Records of a run through continental countries* (1853, 2 vol.), etc., et à partir de 1857 une foule de traités religieux. Son meilleur ouvrage est *The Newspaper Press, its origin, progress and present position* (1871-72, 3 vol.) qui a été traduit en allemand (Hanovre, 1873).

GRANT (Sir Francis), peintre anglais, né à Edimbourg en 1803, mort à Londres le 15 oct. 1878, frère du général sir James Hope (V. ci-dessous). Elève de l'Académie des beaux-arts de sa ville natale depuis 1827, il alla ensuite à Londres, et exposa en 1834 son premier tableau : *Un Déjeuner à Melton*. Pendant nombre d'années, il se livra à la peinture des sujets de sport, qui furent vulgarisés par la gravure et le rendirent très populaire. Il s'y montra bon portraitiste et fut chargé en 1841 de peindre un portrait équestre de la reine *Victoria*, ce qui lui valut successivement une série d'honneurs. Associé de l'Académie royale en 1841, il en devint membre titulaire en 1851, président en 1866, et il reçut à cette occasion le titre de baronnet. Il était alors le portraitiste favori de la cour et de la haute aristocratie. Parmi ses nombreuses toiles, nous citerons les portraits suivants : *Disraeli* (1863), le duc et la duchesse de *Beaufort* (1864), la duchesse de *Sutherland* et lord *Stanley* (1867), le duc de *Buckingham* (1873), *Palmerston* (1874), *Macaulay*, *Landseer*, etc. Ce ne fut point un maître, mais il séduisait par la fraîcheur et la grâce de son pinceau. L'une de ses dernières œuvres est le *Groupe royal dans une forêt d'Ecosse* (1878). G. P-i.

GRANT (Sir James Hope), général anglais, né en Ecosse le 22 juil. 1808, mort à Aldershot le 7 mars 1875. Il entra comme cornette, en 1826, dans le 9e régiment de lanciers, où il fit toute sa carrière jusqu'à son élévation au grade de major général, en 1858. Il servit pendant la première guerre de Chine, puis dans l'Inde, où il prit part aux sanglantes batailles de Sobraon, de Chillianwallah et de Goudjerat (colonel de son régiment en 1849), à la grande guerre des Cipayes (Delhi, Lucknow, Cawpore, etc.). Grant fut chargé en 1860 du commandement en chef de l'armée anglaise, qui, de concert avec l'armée française, envahit l'empire chinois ; il déploya en cette occasion beaucoup d'habileté. Commandant en chef de l'armée de Madras en 1862, du camp d'Aldershot en 1870, il inaugura des réformes importantes dans les manœuvres. C'était un chef très sévère et très puritain (bien qu'il ait été forcé de consentir au pillage du Palais d'été), d'une noblesse morale exceptionnelle. Il a grandement contribué à la fortune de lord *Wolseley* (V. ce nom) qu'il distingua et protégea dès 1859. Son journal militaire de la guerre des Cipayes a servi de base à Knollys pour son livre : *Incidents in Sepay war 1857-58* (Londres, 1873).

GRANT (A.-Robert), astronome anglais, né à Grantown (comté d'Inverness) en 1814. Il fit, à peu près sans maître, de bonnes études scientifiques et littéraires, fut pendant

quatre ans (1841-1844) employé chez ses frères, banquiers à Londres, et vint en 1845 à Paris, où, durant deux années, il travailla dans les bibliothèques à son *History of astronomy*. Cet ouvrage, qui eut dès ses premières livraisons (1848) un très grand succès, ouvrit à Robert Grant, en 1850, les portes de la *Royal Astronomical Society*. Deux ans plus tard, cette savante compagnie le chargeait de diriger la rédaction de ses *Monthly Notices*. Il devint par la suite professeur d'astronomie pratique à l'université de Glasgow. Outre des mémoires et notes insérés dans les *Monthly Notices* de la *Royal Astron. Soc.* et dans les *Proceedings* de la *Glasgow Philosophical Society*, il a publié : *History of physical astronomy* (Londres, 1852, in-8) ; *A Popular Treatise on Comets* (Glasgow, 1861, in-8) ; *The Transit of Venus in 1874* (Glasgow, 1874, in-16) ; *Catalogue of 6415 stars for the Epoch 1870* (Glasgow, 1884, in-4). L. S.

GRANT (Ulysses-Simpson), général et dix-huitième président des Etats-Unis, né à Point Pleasant (Ohio) le 27 avr. 1822, mort dans l'Etat de New York le 23 juil. 1885. Un Matthew Grant était parti vers 1630, au temps de l'émigration puritaine, du Dorsetshire (Angleterre) pour s'établir à Dorchester (Massachusetts), puis à Windsor (Connecticut). La famille résida un siècle et demi dans la Nouvelle-Angleterre jusqu'à l'époque du grand exode vers l'Ouest, qui suivit l'établissement de l'indépendance et du gouvernement fédéral aux Etats-Unis. Un Noah Grant s'établit en 1790 dans la Pennsylvanie occidentale. C'était le grand-père du héros de la guerre de la Sécession. Le fils de Noah, Jesse Root Grant, franchit un peu plus tard l'Ohio ; marié à Hannah Simpson, il résidait à Point Pleasant, comté de Clermont, dans l'Etat d'Ohio, à quelque distance en amont de Cincinnati, lorsqu'ils eurent un fils qu'ils appelèrent Hiram-Ulysses. Plus tard, ils s'établirent à Georgetown. Le père était tanneur; voyant son fils peu enclin à exercer la même profession, il réussit, par l'entremise du représentant de son district au Congrès, Thomas L. Hamer, à le faire entrer à West Point (1839). Inscrit par erreur sous le nom de Ulysses-Sidney Grant, le jeune homme ne parvint qu'à faire remplacer Sidney par Simpson, le nom de sa mère, et adopta désormais l'appellation de U.-S. Grant, que ses camarades traduisaient par Uncle Sam Grant. Il quitta West Point en 1843, classé le 21e sur 39, avec le brevet de lieutenant d'infanterie en second. Dans l'été de 1845, le régiment de Grant fut envoyé au Texas, où le général Taylor réunissait un corps d'observation contre le Mexique. Le 30 sept., Ulysses Grant était lieutenant. Il combattit à Palo Alto (8 mai 1846), à Resaca de La Palma, à Monterey, prit part au siège de La Vera Cruz, combattit encore à Molino del Rey (8 sept. 1847), où sa belle conduite le fit nommer premier lieutenant sur le champ de bataille ; à Chapultepec (13 sept. 1847), où il conquit le brevet de capitaine. La guerre terminée, Grant reprit avec son régiment le chemin des Etats-Unis. En 1848, il épousa miss Julia T. Dent (de Saint-Louis), sœur d'un de ses camarades de West Point, et passa ensuite quatre années en garnison à Détroit et à Sacketts Harbor. Il suivit (1852) son régiment en Californie et dans l'Oregon. Pour des raisons qui sont restées quelque peu obscures, et dont la plus plausible est l'impossibilité où était sa femme de l'accompagner si loin, il résigna sa commission de capitaine (1854) et se retira à Saint-Louis, où son beau-père lui donna une petite ferme et trois nègres. Grant ouvrit en outre un cabinet pour la gestion de propriétés foncières. Mais comme cette double occupation ne lui donnait pas encore de quoi vivre, il se rendit à Galena dans l'Illinois, où ses frères, qui exploitaient une tannerie, le prirent pour associé.

C'était en 1860. Grant avait trente-huit ans ; il est fort probable que, profondément obscur, il eût végété dans une modeste position sociale, si la question de l'esclavage n'avait atteint à cette époque son point aigu et provoqué l'explosion, si longtemps reculée, de la guerre civile.

A la nouvelle des premières hostilités, Grant organisa à Galena une compagnie de volontaires et l'accompagna à Springfield, capitale de l'Etat. Il adressa au gouvernement fédéral une demande d'emploi dans l'armée régulière, comptant que de Washington on ferait volontiers appel aux « West-Pointers » rentrés dans la vie privée ; mais il attendit en vain un appel de ce genre ou une réponse à sa demande. Le gouverneur de l'Illinois, Yates, l'employa entre temps comme officier recruteur, et le nomma le 17 juin 1861 colonel du 21e régiment des volontaires de l'Illinois. Grant exerça son régiment, le conduisit dans le Missouri et fut placé sous les ordres du général Pope. Le 23 août, par les bons offices d'Elihu B. Washburne, membre du Congrès pour le district de Galena, il fut promu général de brigade. Le major général Fremont lui confia le 1er sept. le commandement de Cairo, au confluent du Mississippi et de l'Ohio. Il s'empara de Paducah (embouchure du Tennessee dans l'Ohio) le 6 sept. et de Smithland (embouchure du Cumberland) le 25, et eut sa première rencontre sérieuse avec les confédérés à Belmont (Missouri) le 7 nov. Le général Halleck ayant pris, en décembre, le commandement du département militaire du Missouri, Grant fut chargé par lui d'opérer dans le Kentucky. Le 3 févr. 1862, il partit de Paducah avec 15,000 hommes, suivi d'une flottille de canonnières commandée par le commodore Foote, et s'empara, dans une brillante et courte campagne de douze jours, du fort Henry qui défendait le cours du Tennessee, et du fort Donelson qui commandait le cours du Cumberland (7 et 16 févr.). Le général confédéré, chef de la garnison de Donelson, avait proposé de désigner des commissaires pour discuter les termes d'une capitulation. « Je ne puis accepter, répondit Grant, qu'une reddition immédiate et sans condition. Je vais marcher à l'instant sur vos défenses. » Toute la garnison de Donelson, à l'exception d'une brigade du général Floyd, fut faite prisonnière. Les forces que Grant avait pu mettre en ligne dans le combat du 16 s'élevaient à près de 30,000 hommes. C'était le premier succès brillant et substantiel des armes fédérales depuis l'ouverture des hostilités. L'opinion publique fut immédiatement gagnée au héros de ce beau fait d'armes, à l'officier énergique qui en termes rudes et simples avait exigé une « reddition sans condition ». Le nom de Grant fut connu dans toute l'Union. Il reçut, en récompense de ses services, une commission de major général des volontaires, prenant date du 16 févr.

Au moment où ses premières opérations lui valaient ces honneurs, une brouille avec Halleck faillit le priver de tout commandement. L'incident terminé, Grant se prépara à marcher sur Corinth, position occupée en grandes forces par les confédérés, au N. de l'Etat du Mississippi, à quelque distance à l'O. de la rivière Tennessee. La prise des forts Henri et Donelson avait fait tomber la position confédérée de Columbus (sur le Mississippi) dans le Kentucky. Grant devait se rendre à Corinth en se dirigeant droit vers le S. depuis l'embouchure de l'Ohio, et opérer, devant la ville ennemie, sa jonction avec les troupes du général Buell, parties de Nashville. La jonction devait s'effectuer sur la rive gauche du Tennessee que remontaient les troupes de Grant. Le général confédéré, Albert Sidney Johnston, qui commandait à Corinth, résolut de devancer la réunion de ses deux ennemis. Le 6 avr., il tomba sur l'armée de Grant, réunie à Pittsburg Landing, et la refoula sur la rivière.

La bataille de Pittsburg Landing (ou de Shiloh) a été très discutée. La principale qualité de Grant était l'audace ; il allait de l'avant, refoulant les confédérés depuis Paducah, croyant que toujours il en serait ainsi et que l'ennemi ne prendrait jamais l'offensive. A Pittsburg Landing, l'armée de Grant ne se gardait pas. Chacune de ses divisions campait, isolée ; l'ensemble s'étendait dans un échelonnement peu serré, sur la rive gauche du Tennessee. Lui-même avait établi son quartier général à Savannah, à 15 kil. de son armée et sur la rive droite ; il attendait les troupes de Buell. Dans la matinée du 6, l'ennemi s'avançant, couvert

par la forêt, déborda au N. et au S. les positions fédérales, surprit les divisions l'une après l'autre et tout d'abord en enleva une presque entière. Chacune des autres combattit vaillamment, mais elles ne pouvaient se soutenir et furent rejetées du côté de la rivière. Grant, prévenu du désastre imminent, n'eut que le temps de passer l'eau et de déployer son artillerie sur la rive afin d'arrêter les assaillants. Il fut aidé dans cette tâche par le feu de deux canonnières fédérales, et évita ainsi une défaite complète. Pendant la nuit, il prit ses dispositions pour mettre en ligne, en vue d'un retour offensif immédiat, les divisions de Buell qui venaient d'arriver sur la rive droite, et qu'il transporta sur l'autre. Dès le lendemain matin, Grant donna l'ordre de pousser à l'ennemi. Les confédérés, qui avaient perdu la veille leur commandant en chef, ne montrèrent pas la fougue du premier jour de la bataille; Beauregard, successeur de Johnston, ordonna la retraite, abandonnant à l'ennemi les canons qu'il lui avait enlevés, et rentra dans les lignes de Corinth, trop fortes pour que l'ennemi pût songer à les enlever d'un coup de main. Grant, réduit à ses seules troupes, se serait peut-être tiré d'affaire; mais l'arrivée opportune des forces de Buell tint lieu d'une habile combinaison stratégique et contribua à transformer un commencement de défaite en une brillante victoire (6 et 7 avr. 1862). On a prétendu que Grant, en cette journée du 6, ayant usé, plus que de raison, de stimulants, ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés. C'est une légende; tout au moins le fait n'a jamais été nettement établi. Ce qui reste vrai, c'est le sang-froid absolu, l'allure taciturne, l'éternel cigare aux lèvres, l'habitude de laisser à ses divisionnaires la plus grande latitude pour l'exécution des ordres une fois donnés. D'anciens souvenirs avaient pesé jusqu'alors sur la carrière militaire de Grant. Ses camarades de garnison le tenaient en suspicion. Il avait eu, disait-on tout bas, des habitudes d'intempérance; en 1860, on le considérait comme un homme fini, perdu, et voici que les circonstances le poussaient au premier rang. La faveur populaire commença dès lors de le protéger contre les préventions de ses supérieurs dans l'armée.

La nation attribua tout l'honneur du grand succès de Pittsburg Landing au général Grant; mais Halleck lui adressa un blâme pour s'être laissé surprendre et vint assumer en personne le commandement en chef. Après sept semaines d'avance prudente, il entra dans les défenses de Corinth que les confédérés venaient d'abandonner. Halleck s'était acquis une haute réputation de savant stratégiste; Lincoln l'appela à Washington, au commandement en chef de toutes les armées des Etats-Unis. Avant de partir, il disloqua la belle armée qu'il avait réunie devant Corinth, en dispersa les morceaux et ne laissa à Grant que le commandement du district du Tennessee occidental.

Ce commandement ne prit que lentement une plus grande importance. Pendant quelques mois, Grant eut à défendre la discipline du camp contre une véritable invasion de traitants, d'espions, d'industriels de tout ordre. Ses lieutenants repoussèrent, le 19 sept., à Yuka, une attaque du général confédéré Sterling Price, et battirent Van Dorn qui tentait de reprendre Corinth. A la fin de l'année 1862, Grant eut assez de troupes réunies sous ses ordres (environ 100,000 hommes) pour entreprendre l'opération qui paraissait maintenant la plus urgente, la reprise complète sur les confédérés du cours du Mississippi. Toutes les défenses du fleuve étaient tombées aux mains des fédéraux, sauf Port Hudson du côté de la Louisiane et Vicksburg qui avait arrêté les canonnières cuirassées venant du Nord. Il fallait enlever ces deux forteresses, celle de Vicksburg surtout, dont le sort devait décider de celui de Port Hudson.

La campagne de Vicksburg, qui se termina d'une façon si brillante, fut très médiocrement engagée. Les circonstances essentielles en sont encore l'objet de maintes controverses. Pourquoi Grant, au lieu de s'avancer directement, par la voie de terre, de Corinth à Jackson et à Vicksburg sur le plateau de l'Etat de Mississippi, préféra-t-il la voie du fleuve, où ses mouvements étaient nécessairement gênés? On ne sait si de simples raisons stratégiques déterminèrent le choix du général, ou s'il ne se décida pas par dépit, à cause du commandement indépendant qui, de Washington, avait été directement assigné à Mac Clernand pour les opérations sur le Mississippi. Grant chargea d'abord Sherman, son ami dévoué, d'opérer contre Vicksburg, et ce n'est qu'après l'échec de celui-ci à Chickasaw Bayou et la destruction des magasins d'approvisionnement des fédéraux à Holly Springs (fin déc. 1862) que Grant prit lui-même la direction positive de la campagne. Il disposait alors de 100,000 hommes et de la flottille de canonnières du commodore Porter. Il mit cependant encore six mois à prendre Vicksburg, le *Sébastopol* ou le *Gibraltar* du Mississippi, et des sacrifices énormes d'existences humaines furent le prix très élevé de cette victoire. Grant essaya de tous les moyens pour gagner les approches de Vicksburg; finalement, il descendit le Mississippi par la rive droite, le traversa en aval de la forteresse, s'empara du fort Gibson sur la rive gauche, puis, apprenant que le général confédéré Joseph E. Johnston s'avançait de l'E. pour secourir Pemberton, commandant de la forteresse de Vicksburg, Grant quitta la ligne du Mississippi, rompant toute communication avec ses points d'approvisionnement et avec le gouvernement central, et marcha sur la ville de Jackson où il détruisit les magasins militaires. Il se retourna ensuite vers l'O., heurtant à Champion Hills (16 mai 1863) l'armée de Pemberton et la rejetant dans ses lignes. Johnston tenu en échec et Pemberton enfermé, l'issue de la campagne était maintenant peu douteuse. Le siège de Vicksburg commença le 19 mai; Grant, après deux assauts inutiles et sanglants, resserra peu à peu le blocus. Au commencement de juillet, le bombardement et la famine eurent raison de la résistance. Pemberton capitula le 4 juil., rendant 31,600 hommes et 172 canons. La veille, Lee avait été définitivement battu à Gettysburg (N.-O. de Washington). Les confédérés perdaient le Mississippi au moment même où leur principale armée se trouvait rejetée, pour n'en plus pouvoir sortir qu'à l'heure du désastre final, dans les défenses de Richmond.

La prise de Vicksburg valut à Grant le grade de major général dans l'armée régulière et à la fin de septembre le commandement de la division militaire du Mississippi, en remplacement du général Rosecrans qui venait de se faire battre (le 19) par Braxton-Bragg à Chickamauga. Grant trouva à Chattanooga, où les fédéraux étaient mollement assiégés, les débris de l'armée de Rosecrans et les corps d'armée de Hooker et de Sherman qui venaient d'être appelés sur ce point, l'un de l'armée du Potomac, l'autre de celle du Mississippi. Il disposait donc de forces considérables et prit immédiatement l'offensive, tandis que Braxton-Bragg était affaibli par le départ de Longstreet, qui se rendait audevant de Burnside et le trouvait solidement retranché à Knoxville. Le 23 nov. 1863, Grant mit en mouvement toutes ses forces; les batailles de Lookout Mountain et de Missionary Ridge durèrent trois jours et se terminèrent par la défaite complète de Braxton-Bragg, qui fut rejeté en Georgie.

Grant avait alors quarante et un ans. Tandis qu'en Virginie tous les généraux avaient successivement échoué dans leurs tentatives contre Richmond, le jeune général de l'Ouest avait conquis le Kentucky et le Tennessee, enlevé aux confédérés la possession du grand fleuve et frappé leur puissance au cœur à Chattanooga. L'opinion publique demandait que ce général, qui savait forcer la victoire, fût enfin appelé sur le théâtre principal de la guerre.

Le Congrès lui vota d'abord une médaille d'or et des remerciements publics pour lui et son armée. En mars 1864, le grade de lieutenant général de l'armée fut créé et immédiatement conféré à Grant par Lincoln. Il arriva à Washington le 9 mars, et reçut sa commission en même temps que le contrôle entier, comme commandant en chef, sur toutes les troupes engagées contre la confédération.

Ses pouvoirs étaient beaucoup plus étendus que ceux mêmes de Halleck qui n'avait commandé en chef réelle-

ment que les armées à l'E. des Alleghanies. De plus, les généraux qui avaient opéré en Virginie avaient été constamment tenus en laisse par les instructions transmises de Washington. Grant, au contraire, allait avoir une complète liberté d'action. Il publia à Nashville une proclamation à l'armée, où il annonçait qu'il prenait le commandement en chef et que son quartier général serait *in the field* (sur le terrain des hostilités) avec l'armée de Virginie. Il y avait à peu près à ce moment, sous les drapeaux du Nord, 700,000 hommes en service actif.

A Nashville, il conféra avec son ami Sherman à qui il donna le commandement de toutes les forces fédérales à l'O. des Alleghanies. Sherman allait tourner la confédération par le Sud, en poussant sur Atlanta, tandis que l'armée de Virginie, avec Meade et sous la direction suprême de Grant, pousserait contre Lee et Richmond.

De retour dans l'Est, Grant hâta ses préparatifs ; le 3 mai 1864, la campagne contre Richmond fut ouverte. L'armée du Potomac franchissait le Rapidan, et quelques jours plus tard était renforcée par le corps que Burnside ramenait de Knoxville. Elle comptait alors 150,000 hommes. Pour les détails de cette campagne, la série de batailles livrées entre le Rapidan et le James et les opérations du siège de Petersburg, jusqu'aux scènes finales de l'héroïque défense des confédérés et à la capitulation du général Lee, nous renvoyons à l'exposé qui a trouvé place dans le paragraphe *Histoire* au mot ETATS-UNIS.

Une grande revue de l'armée victorieuse de l'Union fut passée à Washington les 24 et 25 mai 1865 par le général Grant et par le président Johnson, successeur de Lincoln que l'acteur Booth venait d'assassiner. Les régiments de volontaires composant les troupes des Etats furent ensuite rapidement licenciés. Au cours de la réorganisation de l'armée régulière sur le pied de paix, le Congrès créa le grade de général de l'armée des Etats-Unis et le conféra à Grant le 25 juil. 1866. Le président Johnson était déjà engagé à cette époque dans une lutte acharnée contre le Congrès à propos de la méthode de reconstruction des Etats du Sud. Contrecarré dans sa politique par le secrétaire de la guerre, M. Edwin M. Stanton, qu'il avait maintenu en fonctions, Johnson le suspendit pendant les vacances du Congrès et nomma Grant secrétaire de la guerre par intérim. Grant obéit aux ordres du président, son supérieur hiérarchique, mais s'acquitta strictement des devoirs de sa charge et refusa d'épouser la querelle du président. Il abandonna immédiatement la position, dès que le Sénat, à la reprise de la session, eut refusé de ratifier la nomination faite par le président (janv. 1868).

L'attitude réservée de Grant, sa réputation d'homme de guerre taciturne, froid, étranger et supérieur aux rivalités des politiciens, lui valut des avances des deux partis pour l'élection présidentielle de 1868. L'opinion publique le désignait hautement comme le plus digne de la première magistrature de l'Union. En mai, il fut choisi à l'unanimité comme candidat par la Convention nationale du parti républicain réunie à Chicago. Il accepta et fut élu président au mois de novembre suivant par 3,015,071 voix du suffrage populaire contre 2,709,613 obtenues par le candidat des démocrates, Horatio Seymour. Le scrutin au second degré lui donnait 214 voix contre 80.

Grant entra en fonctions le 4 mars 1869, prit Hamilton Fish, de New York, comme secrétaire d'Etat, et George S. Boutwell comme secrétaire du Trésor ; il envoya un de ses fidèles, E.-B. Washburne, représenter les Etats-Unis et la nouvelle administration à Paris. En 1872, Grant fut désigné pour la réélection à la présidence par la convention du parti républicain, et il obtint une majorité plus forte encore qu'en 1868 : 3,597,070 votes contre 2,834,079, au suffrage populaire, et 286 voix du collège électoral contre 63 données aux candidats opposants et 17 non comptées (appartenant à des Etats du Sud). Le candidat choisi par les démocrates modérés et des républicains dissidents avait été Horace Greeley, directeur de la *Tribune*.

La politique financière de la double présidence de Grant eut pour objectif la réduction de l'énorme dette contractée pendant la guerre et la reprise des payements en espèces. De 1869 à 1877 le montant total de la dette fut ramené de 2,588 millions de dollars à 2,180 millions, soit une réduction moyenne par année de 51 millions de dollars (260 millions de fr.). Une crise financière intense éclata en 1873, provoquée par la déconfiture de la maison Jay Cooke et Cie engagée dans la construction du chemin de fer Northern Pacific ; elle entraîna une longue enquête sur les affaires scandaleuses de plusieurs banques. Le gouvernement résista à toutes les tentatives faites par les démocrates et les greenbackers pour l'*inflation* de la circulation fiduciaire. En 1875, sur la recommandation réitérée de Grant, le Congrès vota un bill fixant la reprise des payements en espèces au 1er janv. 1879.

Une des principales tâches du gouvernement pendant le premier terme présidentiel fut l'achèvement de la reconstitution politique des Etats qui avaient pris part à la sécession et de leur réadmission dans l'Union. Le quatorzième amendement constitutionnel avait été ratifié par les trois quarts des Etats en 1868, et tous les Etats du Sud étaient, la même année, « reconstruits » et de nouveau représentés au Congrès, sauf la Virginie, le Mississippi et le Texas. Un quinzième amendement fut voté par le Congrès, interdisant à tout Etat de refuser à une personne quelconque le droit de suffrage pour cause de race, de couleur ou de servitude antérieure. Cet amendement obtint, à son tour, en 1870, la ratification des trois quarts des Etats, et cette ratification fut imposée aux trois Etats encore hors de la loi commune, comme une condition préalable à leur réadmission. La Virginie, le Texas et le Mississippi, où la majorité blanche avait résisté jusqu'alors aux exigences du Congrès, se soumirent cette fois, ratifièrent le quinzième amendement et furent de nouveau reconnus officiellement comme membres de l'Union. Le 30 janv. 1871 il ne restait plus un seul Etat qui n'eût sa représentation au Congrès. La formation dans le Sud de diverses organisations secrètes, comme celle qui reçut le nom de *Ku-Klux-Klan*, pour l'intimidation et l'oppression des noirs, désormais citoyens libres et électeurs, détermina le Congrès à voter une loi (*The Force Bill*) que Grant signa le 21 avr. 1871 et qui donnait au président les moyens de réprimer les excès de ces sociétés secrètes.

Les autres incidents à noter sous la double présidence de Grant furent : le vote d'une loi (1871) pour la réforme de l'administration et du mode de nomination aux emplois (*Civil Service Reform*) ; la conclusion du traité de Washington (1871) pour le règlement des difficultés entre les Etats-Unis et l'Angleterre se rattachant aux déprédations de l'*Alabama* et autres corsaires du Sud et aux infractions de neutralité alléguées contre la Grande-Bretagne ; la grande querelle du président Grant et du sénateur Sumner à l'occasion du traité d'acquisition de l'île de Saint-Domingue, si étrangement négocié en dehors de toute connaissance du secrétaire d'Etat, par Babcok, aide de camp du président ; les élections générales de 1874, qui donnèrent soudainement une majorité considérable au parti démocrate dans le Congrès et dans un grand nombre des Etats ; les fêtes du centenaire de la déclaration de l'indépendance et des principaux épisodes des deux premières années de la Révolution, célébrées en 1875 et 1876 ; l'exposition universelle de Philadelphie, organisée à cette occasion et ouverte du 10 mai au 10 nov. 1876 ; enfin, les faits scandaleux de corruption dans les hautes sphères de l'administration républicaine, mis au jour dans les nombreuses enquêtes ordonnées par la majorité démocratique de la Chambre des représentants, de 1875 à 1877 (fraudes douanières, ventes de terres publiques, agences indiennes, contrats de fournitures pour l'armée et la marine, fraudes des distilleries, etc.).

Grant avait plus de solidité dans ses amitiés que de connaissance du cœur et des caractères humains. Il ne sut pas

toujours bien placer sa confiance et ses affections; quelques-uns de ses choix pour les plus hautes fonctions publiques furent malheureux. Il pratiqua le népotisme avec une assurance si naturelle qu'elle semblait plutôt bonté naïve qu'effronterie. Habitué pendant ses deux glorieuses années de commandement en chef à exiger de ses subordonnés l'obéissance passive, la déférence absolue aux ordres donnés, il était enclin à considérer toute contradiction comme une marque d'irrévérence ou d'inimitié. La camaraderie militaire et les influences de partis lui composèrent ainsi un entourage d'intrigants et de flatteurs, une sorte de cour où les enquêtes ordonnées par la Chambre mirent le désarroi; on remua de la boue si près de lui qu'il ne put éviter quelques éclaboussures. L'année du centenaire fut aussi celle de l'élection présidentielle; cette fois, la popularité du général Grant était sérieusement ébranlée. Contrairement à une tradition séculaire, ses amis le décidèrent à poser sa candidature pour un troisième terme. Mais la convention du parti républicain réunie à Cincinnati l'écarta dès le début; et ce fut un politicien obscur de l'Ohio, Rutherford B. Hayes, qui enleva les suffrages de la convention.

Grant assista le 5 mars 1877 à l'inauguration de son successeur, puis rentra dans la vie privée et résida quelque temps à New York. Ses amis, voulant entretenir sa gloire et préserver son nom du péril de l'indifférence et de l'oubli, l'engagèrent en 1877 à faire en deux années le tour du monde. Il s'embarqua à Philadelphie, visita l'Europe et l'Asie, reçu partout avec les plus grands honneurs comme le citoyen le plus éminent de la grande république. Après avoir séjourné quelque temps en Chine et au Japon, il traversa l'océan Pacifique et débarqua à San Francisco à la fin de 1879. Sa traversée du continent américain fut une ovation continuelle, et lorsqu'il rentra à Philadelphie, son nom retentissait dans tout le pays, et l'opinion publique de nouveau le désignait pour la présidence. Sa candidature fut posée et vaillamment soutenue dans la convention nationale républicaine de juin 1880 par un groupe d'amis ardents que dirigeait Roscoe Conkling, sénateur pour le New York. Pendant deux jours, dans une longue série de scrutins, il garda 306 voix contre M. Blaine et d'autres concurrents. A la fin, la faction de l'Ohio fit alliance avec les partisans de Blaine et la coalition suscita contre Grant la candidature Garfield qui triompha aussitôt.

Rejeté une seconde fois dans la vie privée, le général eut la malencontreuse inspiration de s'occuper d'affaires commerciales et financières auxquelles il n'entendait rien. Ses fils s'engagèrent dans de fâcheuses spéculations et y entraînèrent le général. Toute sa fortune y passa. Des amis lui constituèrent alors un fonds de 250,000 dollars, dont il ne pouvait toucher que l'intérêt par versements trimestriels. Il fut cependant encore quelque temps après associé d'une maison de banque Grant et Ward, fondée par son fils et qui sombra au printemps de 1884. Cette chute entraîna une crise financière et jeta l'un des associés, Ward, en prison. Grant avait emprunté 150,000 dollars à M. William H. Vanderbilt la veille de la faillite, et cette somme fut engouffrée avec le reste dans le désastre. M. Vanderbilt renonça généreusement à sa créance, mais Grant n'en abandonna pas moins tous ses biens à ses autres créanciers. Sa santé était fort ébranlée; un accident survenu en 1883 le contraignait à se servir de béquilles, et un cancer à la racine de la langue lui imposait déjà de grandes souffrances. Il entreprit, cependant, pour sauver sa famille de la pauvreté, une série d'articles dans le magazine *The Century*, et composa ses *Personal Memoirs* dont la vente, devait, pensait-il, produire, et produisit en effet, une somme considérable. Le premier volume en parut simultanément en Amérique et en Angleterre, le 1er déc. 1885, six mois après la mort de l'auteur. Au printemps de cette année 1885, le Congrès, pris de pitié pour le héros accablé d'infortunes et mourant, vota une résolution qui rendait à Grant son titre de « général » de l'armée des Etats-Unis, avec une solde entière d'inactivité (15,000 dollars). Grant mourut quelques semaines plus tard, le 23 juil. 1885, après une longue agonie, à Mount Mac Gregor, près de Saratoga, Etat de New York. A. Moireau.

Bibl. : C.-A. Dana et J.-H. Wilson, *Life of Ulysses-S. Grant*; Springfield, 1868. — Adam Badeau, *Military History of Ulysses-S. Grant*; New York, 1868. — *Personal Memoirs of U.-S. Grant*, 1885.

GRANT (James-Macpherson), homme d'Etat australien, né à Alvie (comté d'Inverness) en 1822, mort le 1er avr. 1885. Emigré à Sidney avec ses parents, il entra dans une étude d'avoués, puis s'engagea en 1844 comme volontaire en Nouvelle-Zélande. En 1847, il était nommé attorney à Sidney et s'associait avec ses anciens patrons. Il joua un rôle important dans la révolte des mineurs de Ballarat en pren nt leur parti contre le gouvernement. Devenu populaire, il fut élu représentant des mineurs de Bendigo au conseil législatif de Victoria en 1855. Il y siégea en 1856 pour Sandhurst et en 1859 pour Avoca. Vice-président du bureau des travaux publics dans le cabinet de Richard Heale, il succéda à cet homme d'Etat à la présidence du bureau de l'intérieur en 1864 et prit une part prépondérante au *Land Act* de 1865. Il conserva ces fonctions jusqu'au 20 sept. 1869, les reprit en 1871 dans le cabinet de Charles Gavan-Duffy et devint ministre de la justice dans le cabinet Berry de 1875 et de 1877 et secrétaire en chef dans le cabinet de O'Loghlen (1881-83). Grant a été un des plus grands réformateurs de l'administration foncière de l'Australie. R. S.

GRANT (James), romancier écossais, né à Edimbourg le 1er août 1822, mort à Londres le 5 mai 1887. Le sujet de sa première œuvre, *The Romance of War* (1845), est puisé dans l'histoire anecdotique de la guerre d'Espagne pendant l'Empire. Il écrivit plus de cinquante romans, dont les meilleurs sont ceux qui dépeignent les mœurs écossaises. Il a aussi laissé des ouvrages historiques qui ne sont pas sans mérite, comme *British Heroes in Foreign Wars* (1859); *British Battles on land and Sea* (1873); *Illustrated History of India* (1876), et *Old and New Edinburgh* (1880). B.-H. G.

GRANT (Sir Alexander), écrivain anglais, né à New York en 1826, mort à Edimbourg en 1884. A sa sortie de l'université d'Oxford, il obtint une *fellowship* à Oriel où il demeura dix années et prépara son édition de *Nicomachean Ethics of Aristotle*, qui le plaça au premier rang des érudits. En 1849, il fut envoyé aux Indes comme inspecteur des écoles et professeur d'histoire à Madras, puis à Bombay directeur de l'instruction publique. En 1860, appelé au poste de principal de l'université d'Edimbourg, il y resta jusqu'à sa mort. Voici la liste de ses œuvres : *Aristotle*, *Xenophon*, *Story of the University of Edinburgh during its first three hundred years*, et divers *Essays*. H. F.

GRANT (James-Augustus), voyageur écossais, né à Nairn (Ecosse) en 1827. Fils d'un clergyman, il entra dans l'armée des Indes où pendant la guerre des Sikhs et la grande révolte il se distingua à la bataille de Goudjerat et à celle de Lucknow. En 1860-63, il accompagna le capitaine Speke dans son exploration aux sources du Nil où fut découvert le lac Nyanza, voyage qu'il décrivit dans le journal de la Société royale de géographie; fit partie de l'expédition d'Abyssinie en 1868 et se retira du service en 1872 avec le grade de lieutenant-colonel. Il publia à cette époque : *Walk across Africa* (1863), sommaire de son voyage avec Speke; puis *Botany of the Speke and Great Expedition* (1872) : *Khartoum as I saw it in 1863*.

GRANT (William-James), peintre d'histoire anglais, né à Harkney en 1829, mort à Londres le 2 juin 1866. Son tableau exposé en 1848 à l'Académie de Londres, *le Prince Noir causant avec le roi de France après la bataille de Poitiers*, attira l'attention sur lui. Ses œuvres ultérieures, entre autres : *Samson et Dalila* (1852), *Eugène Beauharnais* (1858), *le Matin d'un duel* (1860), présageaient un artiste d'avenir que la mort enleva prématurément. G. P-i.

GRANT (Clement), peintre américain contemporain, né à Freeport (Minnesota) en 1849. Portraitiste et paysagiste délicat, fixé à Boston, il a subi l'influence des maîtres français modernes, tels que Millet et Jules Breton, et il répand un grand sentiment poétique dans ses peintures. Son tableau exposé en 1878, *Illusions du passé*, une scène un peu allégorique de 1692, placée dans un beau paysage, fit une sensation profonde et répandit la réputation de son auteur. G. P–i.

GRANT-Duff (Mounstuart-Elphinstone), homme politique anglais, né à Sattara (Indes) en 1829. Il termina ses études à l'université d'Oxford, s'inscrivit au barreau de Londres en 1854, et fut envoyé en 1857 au Parlement par Elgin qu'il représenta jusqu'en 1881. En 1868, il entrait dans le cabinet Gladstone comme sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde, tombait en févr. 1874 et devenait en 1880, dans le second cabinet Gladstone, sous-secrétaire d'Etat des colonies. Nommé en 1881 gouverneur de Madras, il démissionna en 1886. Il est l'auteur d'ouvrages estimés parmi lesquels nous citerons : *Studies on European politics* (1866); *A Political Survey* (1868); *Elgin Speeches* (1871); *Notes on an Indian Journey* (1876); *Miscellanies political and literary* (1878); *Foreign Policy* (1879), etc. R. S.

GRANTHAM. Ville d'Angleterre, comté de Lincoln, à 37 kil. S.-S.-O. du chef-lieu, sur la rive gauche du Withan, qui se jette dans le Wash Canal; 5,832 hab. Point de jonction de plusieurs lignes de chemin de fer. Commerce de blé et de malt. Victoire de Cromwell en 1643.

GRANTHAM (Baron) (V. Grey et Ripon).

GRANTHOMME (Jacques), graveur au burin français de la seconde moitié du xvie siècle et du commencement du xviie. On le dit élève de Théodore de Bry; en tout cas ce fut un imitateur des maîtres flamands. Il exécuta de nombreux portraits des personnages du temps, notamment des princes et des princesses de la maison de France. Il faut mentionner de lui une grande pièce historique : *l'Alliance du Roy de France avec Marie de Médicis*. Son œuvre a été décrit par Robert-Dumesnil (*Peintre-Graveur français*, t. X, pp. 248-270, et t. XI, pp. 108-110). G. P-i.

GRANTON. Village et port d'Ecosse, situé à 5 kil. au N. d'Edimbourg, auquel il est relié par un chemin de fer, et à 2 kil. à l'O. de Leith, sur la droite du golfe de Forth. Le village compte environ 1,000 hab. Le port est rendu très sûr par de grandes jetées. Son importation se chiffre par environ 250,000 livres sterling et son exportation par environ 150,000 livres sterling.

GRANULATION. Nom donné à de petites élevures arrondies, généralement assez dures, parfois vésiculeuses, qu'on rencontre, dans certaines conditions pathologiques, sur la muqueuse oculaire, pharyngée, utérine, etc. (V. Ophtalmie, Angine, Métrite, etc.) ou encore à la surface des plaies en voie de guérison (V. Plaie). On rencontre en outre des granulations (état granuleux) à la surface ou dans l'intimité de certains viscères, tels que le poumon (état granuleux du poumon dans la pneumonie), le rein (néphrite granuleuse), etc., qui communiquent à la surface ou à la coupe de l'organe un aspect mamelonné (V. Pneumonie, Néphrite, etc.). D[r] L. Hn.

GRANULE (Pharm.). Les granules (*granulum*, dim. de *granum*, grain) sont des médicaments constitués par de très petites pilules, recouvertes ou non d'une couche de sucre. Le formulaire légal rejette avec raison le procédé de préparation qui consiste à humecter la nonpareille des confiseurs (graines de pavot enrobées de sucre) avec une solution médicamenteuse, ce qui exclut tout dosage exact, lorsqu'il s'agit de poisons, comme l'aconitine, la digitaline, l'atropine, l'acide arsénieux, etc. Aussi, les granules du Codex sont simplement de petites pilules argentées ou non et parfaitement dosées au milligramme ou fraction de milligramme. Donnons, comme exemple, les granules de digitaline :

Digitaline officinale	0gr10
Sucre de lait pulvérisé	4 gr.
Gomme arabique pulvérisée	1
Sirop de miel	Q. S.

On triture longtemps dans un mortier la digitaline avec le sucre de lait; on ajoute la gomme et on fait avec le sirop de miel une masse pilulaire qu'on divise en 100 p. que l'on argente. Chaque granule renferme exactement 1 milligr. de principe actif. On prépare de la même manière les granules d'*acide arsénieux*, *atropine*, *strychnine*. L'aconitine est tellement active (elle produit des empoisonnements à la dose de 1 milligr.) que chaque pilule ne doit renfermer que 1/10 de milligr. Au lieu d'argenter, on peut enrober les granules d'une légère couche de sucre, à la manière des anis de Verdun. Lorsqu'il s'agit de poisons qui ne peuvent être administrés qu'à des doses très faibles, comme l'aconitine, la granulation présente plutôt des inconvénients que des avantages. Il n'en est pas de même pour les substances médicamenteuses moins actives, comme le sous-nitrate de bismuth, le quassine, l'acide arsénieux. C'est alors que la granulation peut offrir un mode d'administration aussi agréable que sûr. Ed. Bourgoin.

GRANULIE (Méd.) (V. Tuberculose).

GRANULITE. Quand du mica blanc (*muscovite*) s'introduit dans la composition normale du granite il en résulte une *granulite*, c.-à-d. un type spécial de roche granitoïde acide dont le caractère, bien précisé par M. Michel Lévy, consiste dans ce fait que le quartz, au lieu de s'y présenter en plages étendues, moulées sur les autres éléments comme dans les granites, se rétracte et tend à prendre des formes extérieures cristallines (*Ann. des mines*, 1875, VIII, 379). De plus, dans cette roche remarquable par sa teinte claire, sa cohésion moindre, déterminée par la kaolinisation fréquente de son feldspath et cette forme en grains du quartz qui la destine à s'ameublir facilement, l'*orthose* et le *microcline*, c.-à-d. les feldspaths potassiques, sont toujours plus abondants que l'oligoclase ; la présence constante d'éléments riches en fluor tels que la *tourmaline* devient également aussi caractéristique que l'abondance et l'égale distribution du *mica blanc* lui-même fluoré ; enfin le *quartz* ne s'y présente pas seulement sous cette forme rétractée, granuleuse, dite *granulitique*, on l'observe également figurant au nombre des éléments anciens à l'état de cristaux isolés, dihexaédriques ; si bien que finalement, dans la composition de cette roche, plus acide encore que le granite, la teneur du silice peut s'élever à 76 % sans jamais descendre au-dessous de 70 % ; tandis que celle des alcalis se maintient entre 6 à 8 % et que la proportion d'alumine s'abaisse à une moyenne de 14 %. C'est elle aussi qui, souvent désignée sous le nom de *granite à mica*



Fig. 1. — Granulite de Semur-en-Auxois. Grossissement : 40 diam. Nicols croisés. — I, mica noir (10); quartz dihexaédrique (4); orthose (6); oligoclase (9). — II, microcline avec filonnets d'albite (7); quartz granulitique (2); mica blanc (11).

blanc ou mieux à *deux micas*, a mérité d'être également qualifiée de *granite à étain*, en raison de ce qu'elle devient, par excellence, le siège des gisements stannifères.

Dans le type normal (*granite proprement dit* des auteurs allemands qui désignent sous ce nom de granulite les *leptynites gneissiques*), les éléments essentiels se distribuent dans l'ordre suivant :

I. *Mica noir*, *oligoclase*, *orthose*, *quartz dihexaédrique*. II. *Orthose* ou *anorthose*, *microcline* avec filonnets *albitiques* ou *quartzeux*, *quartz granulitique*, *mica blanc*. — Aux éléments accessoires habituels du granite (*zircon*, *sphène*, *magnétite*) s'ajoutent ensuite un certain nombre de composés fluorés parmi lesquels la *tourmaline* figure comme le plus constant et le plus caractéristique. Tels sont l'*émeraude*, la *topaze*, l'*apatite* qui contient aussi de l'acide phosphorique et surtout, dans les gisements stannifères, ce mica violet, riche en fluor et lithinifère qu'on désigne spécialement sous le nom de *lépidolite*. Ainsi s'affirme le rôle important pris par les dissolvants dans la cristallisation d'une roche qui, de plus, peut renfermer, dans certains gisements spéciaux, de l'*andalousite rose* en grands cristaux (Ariège, Haute-Garonne, Haute-Loire, Morbihan, Saxe, Andalousie), etc., de la *dumortiérite* en petites fibres bleues (environs de Lyon), du *disthène* (Heidelberg), de la *cordiérite* (Bavière, Saxe, Vosges), du *corindon* (Ceylan), enfin du *diamant*, la présence de ce minéral précieux ayant été constatée dans les granulites de l'Hindoustan (Chaper, *Bulletin de la Société de minéralogie*, 1880, t. VII, p. 47).

Pegmatite. Or c'est cette richesse en minéraux d'une nature exceptionnelle qui s'exagère quand ces granulites, très largement cristallisées, deviennent des *pegmatites*. Le mica blanc, au lieu d'être régulièrement distribué en petites paillettes dans toute la roche, se concentre alors en masse sur certains points, tantôt en grandes lames hexagonales empilées, capables de devenir l'objet d'une exploitation fructueuse comme fermetures transparentes des foyers de chauffage (*verre de Muscovie*, de la Sibérie, du Brésil, du Canada et des Indes orientales), tantôt en fines écailles groupées (*mica palme*). Le quartz y apparaît aussi nettement allongé suivant les faces du prisme et de cristallisation, non seulement simultanée avec le feldspath lui-même très largement développé, mais faite de telle sorte que ces deux éléments s'orientent d'une façon uniforme sur de grandes étendues. C'est cette structure caractéristique des pegmatites qui fait que les cristaux de quartz peuvent apparaître sur les clivages des feldspaths (fig. 2) sous forme de coins alignés, simulant des caractères tantôt cunéiformes, tantôt hébraïques, dans les variétés dites *graphiques* (*Schriftgranit*). Le microcline alors nettement prédominant et formant le fond d'une roche où le quartz prismé apparaît comme fiché dans le feldspath (d'où le nom dérivé du grec *pegma*), se montre lardé de filonnets parallèles de quartz et d'albite; or, cette condition, en atteignant aussi l'orthose, communique au feldspath des pegmatites un aspect marbré caractéristique. Pour accentuer ensuite leur nature de roches exceptionnelles, on les remarque fréquemment drusiques, c.-à-d. creusées de cavités dont les parois se montrent tapissées de beaux cristaux d'orthose, de quartz, de tourmaline, de topaze et d'émeraude. Ces minéraux fluorés, prennent ensuite dans la roche un tel développement que des cristaux d'émeraude lithoïde, dans les pegmatites du New Hampshire, peuvent atteindre des dimensions gigantesques au point de peser jusqu'à 1,500 kilogr. C'est dans de pareilles conditions que se présentent, dans les pegmatites du Limousin, ces émeraudes pierreuses qu'on utilise en raison de leur grande dureté pour empierrer les routes de la région. Plus fréquemment on y observe de beaux prismes hexagonaux cannelés de tourmaline pouvant atteindre et même dépasser 0m15 de long (Hautes-Pyrénées ; Côtes-du-Nord, près de St-Brieuc et de Roscoff; Seine-Inférieure, près de Nantes, où de belles variétés roses et vertes peuvent s'observer ; Vosges, à Saint-Nabord ; Haute-Vienne, à Vallery ; Puy-de-Dôme, près d'Authezat ; Autunois, dans le parc de Montjeu, près Autun ; Alpes, massif du Mont-Blanc ; Brésil et surtout Madagascar où à côté des beaux cristaux de quartz hyalin, employés pour l'optique, on rencontre toutes les belles variétés hyalines et colorées de tourmaline connues). La dimension des éléments quartzeux et feldspaths peut devenir aussi surprenante ; dans les druses des pegmatites de Madagascar, par exemple, les cristaux de quartz hyalin, atteignant 1 ou 2 m. de tour avec une dimension double en hauteur, parviennent à peser un poids de 300 à 400 kilogr., et dans les grands gîtes exploités d'Arendal en Norvège il peut arriver qu'une carrière soit ouverte dans un seul cristal de microcline. C'est de même sous une grande taille que se présentent, dans de pareilles roches en Amérique, les belles variétés vert émeraude de microcline connues sous le nom d'*amazonite* (*pierre des Amazones*). Quant à leur relation avec les granulites, elles sont telles que souvent les grands massifs de cette roche se présentent auréolés par une salbande plus ou moins large de pegmatite à leur contact avec les terrains encaissants ; plus fréquemment, on les observe en grands filons dérivant de pareilles masses granulitiques et se poursuivant au loin sous une forme uniquement quartzeuse par disparition progressive du feldspath. Tels sont ceux qui pénètrent si souvent dans les gneiss en y présentant parfois des phénomènes de rubanement et par suite de concrétion d'autant plus accentués que ces filons deviennent drusiques. Dans ces conditions, on ne peut se refuser à voir dans la *pegmatite* une sécrétion filonnienne des granulites, et leur large cristallisation est tout simplement due à ce fait que les gaz et vapeurs chargés de principes chimiques actifs qui ont présidé à l'élaboration des magmas granulitiques en déterminant la cristallinité totale de leurs éléments, ont toujours eu une tendance marquée à venir se concentrer à la périphérie des massifs, puis à s'échapper par tous les points crevassés du terrain encaissant. Là s'est fait sentir surtout leur influence en donnant naissance à des produits de grande dimension. Ainsi s'explique que la trace de ces dissolvants s'y soit fixée, plus qu'ailleurs, dans ces minéraux fluorés ou phosphatés dont nous venons de signaler l'étendue et l'importance dans le type pegmatite.

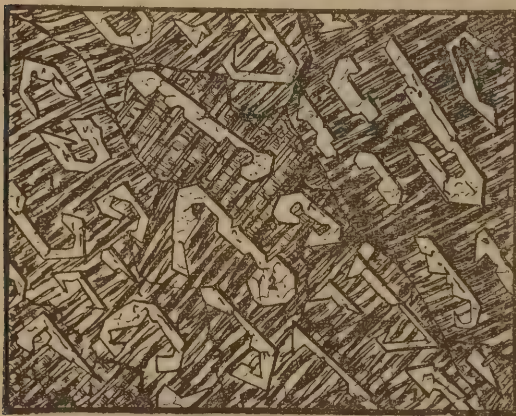


Fig. 2. — Pegmatite graphique de Saint-Nabord (Vosges). Grossissement : 30 diam. Nicols croisés. — 1, microcline; 2, quartz pegmatoïde.

Dans de pareilles conditions de dépendance étroite avec les massifs granulitiques se présentent également les roches, exclusivement composées de quartz et de mica blanc, qu'on désigne spécialement sous le nom de *greisen* ou d'*hyalomicte* et qui deviennent le siège favori des gîtes stannifères (Zinnwald en Saxe ; Vaulry, dans le Limousin ; Béresowak, dans l'Oural, où le greisen stannifère, accompagné des satellites habituels de l'étain, mispickel, wolfram, ainsi que d'un peu d'or, est désigné sous le nom de *bérésite*) ; de ce nombre sont ensuite la *tourmalinite* (*hyalotourmalite* de M. Daubrée, ou *schorfels*) exclusivement formée de quartz et de tourmaline, et ces granulites tourmalinifères où ce minéral répandu dans toute la roche en fines aiguilles

aussi bien qu'en inclusion dans le feldspath, tend à se substituer aux micas lithinifères, si riches en fluor (*lithinonite* et *lépidolite*) des gîtes d'étain, granulites exceptionnelles qu'on désigne spécialement sous le nom de *luxullianite* emprunté à une localité des Cornouailles anglaises (Luxullion) où se fait leur plein développement.

Aplites. Tout autres sont les *aplites* qui, très répandues, représentent partout la forme typique des apophyses granulitiques, quand elles lardent de leurs filons minces les granites ou les roches gneissiques; leur trait saillant c'est avec une coloration toujours claire, blanche ou rosée, une finesse de grain telle que leurs éléments, presque exclusivement quartzeux et feldspathiques, ne se laissent plus discerner même à l'aide d'une forte loupe: texture qui vraisemblablement doit être attribuée à une très rapide cristallisation du magma injecté, sous l'influence de la roche encaissante; c'est ce que confirme du reste l'examen microscopique en montrant que cette roche se résout le plus souvent en une micropegmatite bien caractérisée (fig. 3).



Fig. 3. — Texture micropegmatoïde des filons minces d'aplite dans le granite à amphibole de Plombières-les-Bains (Vosges). Grossissement : 80 diam. Nicols croisés. — 1, mica blanc; 2, orthose; 3, micropegmatite.

Il convient ensuite d'ajouter qu'en Sardaigne on rencontre une très curieuse variété de *granulite noduleuse*, où des phénomènes de concrétion ont donné naissance à de gros globules arrondis comme des galets, que le moindre choc détache de la granulite à grands éléments qui les contient. Ces nodules présentent tous au centre un fragment de la roche encaissante ayant servi de point de départ à une cristallisation, par voie concrétionnée, de feldspath sodique (albite ou anorthose) et de mica noir disposés par couches concentriques. La dernière couronne étant toujours de nature micacée, ainsi s'explique qu'ils se séparent si facilement de la masse en laissant sur les parois un enduit de biotite (Fouqué, *Bulletin de la Société minéralogique de France*, 1817, p. 57).

Granulite à amphibole. Comme le granite, la granulite peut présenter des variétés amphiboliques plus basiques que le type normal et cela en s'enrichissant en oligoclase après avoir perdu leur mica blanc habituel et le microcline. Le sphène qui suit de près le développement de l'amphibole y fournit de grands cristaux bruns fusiformes, souvent accompagnés de magnétite titanifère où même de fer titané (ilménite). Telles sont celles qui, dans l'océan Indien, forment la majeure partie des Seychelles. La figure 4 montre ensuite qu'on peut parfois observer dans cette roche une curieuse association pegmatoïde du quartz et de l'amphibole parmi les éléments de récente consolidation.

Granulites récentes. Les caractères que nous venons d'assigner aux granulites s'appliquent exclusivement à celles de ces roches qui appartiennent aux grandes phases éruptives des temps primaires. Celles qui, d'importance moindre et localisées dans la zone méditerranéenne, ont marqué, dès le commencement de l'oligocène, dans l'Europe méridionale,



Fig. 4. — Granulite pegmatoïde à amphibole de la Guyane française. Grossissement ; 48 diam. Nicols croisés. — I, magnétite (16); sphène (14); hornblende (12); oligoclase (9). — II, association pegmatoïde de quartz et d'amphibole (13); quartz granulitique (2).

une reprise des éruptions ont comme trait distinctif le plus saillant de présenter ce facies vitreux qui domine dans toutes les roches de cette série récente. C'est de la sorte qu'on voit apparaître dans ces granulites tertiaires (*granoliparites* de M. de Lapparent) un feldspath fendillé vitreux offrant tous les caractères de la sanidine. Cet état atteint aussi l'oligoclase, et dans chacun d'eux, aussi bien que dans le quartz ancien bien développé et très corrodé, les inclusions vitreuses abondent. Ces caractères s'accentuent au point de leur donner l'aspect rude et le toucher rugueux du trachyte. De bons types de ces roches s'observent près des côtes de la Tunisie, dans les îles de la Galite où elles s'observent recoupées par de grands filons de microgranulite développés sous ce même aspect fendillé et vitreux; et surtout à l'île d'Elbe où de pareilles granulites se montrent accompagnées de pegmatites riches en tourmaline et en émeraude.

Métamorphisme des granulites. Comme les granites et à plus forte raison étant donné leur richesse plus grande en dissolvants, les granulites ont exercé sur les terrains encaissants de profondes modifications; le trait le plus saillant de cette action, c'est qu'une puissance de pénétration plus grande de ces roches a pu donner aux diverses zones métamorphiques, notamment à celle gneissifiée du contact par injection fine et multipliée du magmagranulitique, une extension beaucoup plus grande, et, de plus, y développer ses éléments fluorés, notamment du mica blanc et de la tourmaline. C'est elle qui, en s'injectant feuillet par feuillet dans des roches gneissiques, a donné naissance à ces zones si étendues de gneiss et de micaschistes granulitiques dont les caractères ont été indiqués à l'art. Gneiss. Mais c'est surtout dans les schistes que cette action s'est manifestée avec la plus grande intensité. En Bretagne, M. Barrois a signalé l'existence de régions entières de phyllades précambriennes transformées en gneiss dans de pareilles conditions. A une distance plus grande du massif, la zone des schistes micacés peut prendre à son tour les caractères des micaschites. C'est, de même, à cette roche qu'est due la formation des *staurotides* (*pierre de croix*) dans les phyllades du Finistère, et de l'*andalousite* dans les fameux schistes maclifères siluriens des Salles de Rohan, et ce ne sont pas seulement les schistes qui peuvent se trouver ainsi profondément modifiés, les grès eux-mêmes, dans la zone de contact, toujours par injection directe des éléments de la granulite, n'échappent pas à cette feldspathisation qui les rend gneissiques; plus loin, le développement du mica se poursuit dans une zone de *quarzites micacés* dont l'épais-

seur peut se chiffrer par des centaines de mètres, et qui, au début, se montre chargée de sillimanite et de cordiérite. Cette remarquable transformation de grès fossilifères primitivement clastiques en quartzites, c.-à-d. en roches dures où disparaît l'état fragmentaire originel des éléments quartzeux, est tout entière due à une recristallisation du quartz contemporaine de l'injection granulitique. Cette action est si prononcée que les galets contenus dans les poudingues associés à ces roches gréseuses perdent leurs contours et finissent par disparaître quand le métamorphisme est complet (Ch. Barrois, *les Granulites de Guéméné en Morbihan*, dans *Annales de la Société géologique du Nord*, 1882, XI, p. 103).

Protogine. Dans les Alpes de l'Oisans et surtout du massif du Mont-Blanc, la granulite a son principal représentant dans la *protogine*. M. Michel Lévy a montré que les roches décrites sous ce nom ne sont que de simples variétés chloriteuses d'une granulite pegmatoïde pauvre en mica noir, presque dépourvue de mica blanc, riche en microcline et plus encore en anorthose ; il est très rare, en effet, d'observer dans cette roche de l'orthose franc, et la chlorite qui lui communique sa coloration verdâtre, prise à tort dans le principe pour du talc, résulte simplement de la décomposition du mica, décomposition qui va jusqu'à donner naissance à de l'épidote (sommet de l'Aiguille verte). L'apatite y est fréquente, et quand certaines variétés deviennent plus riches en mica noir, le zircon apparaît avec du sphène et de l'allanite. Dans l'Isère, où de grands cristaux rectangulaires de feldspath rendent la roche porphyroïde, c'est le microcline qui remplit le rôle, et le mica blanc avec du quartz ancien dihexaédrique devient plus abondant. Certaines variétés exceptionnelles contiennent de l'émeraude (aiguille de Charmoz) ; enfin M. Michel Lévy a reconnu qu'à leur passage au travers des schistes calcarifères et magnésiens des Grands-Mulets et de Pierre-à-l'Echelle, des filons minces de protogine se chargeaient d'amphibole et de sphène, comme le font les granulites normales dans leur traversée de pareilles roches. Ce qui donne ensuite à la protogine son caractère particulier, c'est que, sous l'influence des puissantes actions de refoulement qui ont donné naissance aux Alpes, elle est devenue, dans les parties centrales des grands massifs comme celui du Mont-Blanc, bréchoïde et schisteuse. Dans ce cas, toutes les déformations de minéraux (feldspaths cassés, lamelles de mica tordues et comme émiettées, quartz lui-même froissé et transformé en une sorte de mosaïque) qu'on peut attribuer à de pareilles actions mécaniques apparaissent réalisées dans leur plein. Enfin pour compléter l'analogie de cette roche remarquable avec les granulites, on la voit, comme ces dernières, dans son passage au travers des micaschites (Grands-Mulets) et des schistes précambriens (La Flégère), donner naissance aux mêmes accidents, et notamment, dans la zone de contact, à des roches métamorphiques d'apparence gneissique (Michel Lévy, *les Roches cristallines et éruptives du massif du Mont-Blanc*, dans *Bulletin du service de la Carte géologique de France*, 1890, n° 9). Ch. Vélain.

Bibl. : Rosenbusch, *Mikr. Petrographie des massiven Gestein;* Stuttgart, 1887, 2e éd. — Zirkel, *Lehrburg der Petrographie ;* Leipzig, 1891, 2e éd. — Michel Lévy, *Structure des roches éruptives anciennes*, dans *Bull. de la Soc. géolog. de France*, 1874, III, p. 199 ; *Annales des mines*, VIII, p. 337. — Ch. Vélain, *Conférences de pétrographie*, 1889, 1er fasc., éd. G. Carré.

GRANULOME (Pathol.). Nom donné par quelques auteurs aux néoplasies inflammatoires offrant la structure des bourgeons charnus (granulations) des plaies et plus particulièrement aux inflammations nodulaires spécifiques dont le type est représenté par la granulation tuberculeuse à ses premiers stades (V. Embryonnaire [Cellule et tissu], Tubercule).

GRANVAL (Jean-Henri-Guy-Nicolas de) (V. Frégeville [Marquis de]).

GRANVELLE (V. Perrenot de Granvelle.).

GRANVILLE. Ch.-l. de cant. du dép. de la Manche, arr. d'Avranches, sur un rocher abrupt, le cap Lihou, dominant la Manche à l'embouchure du Bosq ; 12,721 hab. Station du chem. de fer de l'Ouest, ligne de Paris à Granville. Port important de commerce et de pêche ; place de guerre de 2e classe ; quartier maritime du sous-arr. de Saint-Servan ; commissaire de l'inscription maritime ; syndicat des gens de mer ; consulats des principales puissances maritimes ; établissement de bains de mer. Construction de navire ; salaisons de poissons ; grand commerce d'huîtres ; corderies ; fabriques de produits chimiques, d'huile de foie de morue. Le port de Granville, relié à la gare par une voie ferrée, comprend deux bassins à flot et un bassin d'échouage ; il est protégé par un beau môle en granit long de 540 m. et deux jetées séparées par un ancien ouvrage du XVIIe siècle en blocs secs. L'exportation consiste en bestiaux, beurres, œufs, fruits, légumes, à destination de l'Angleterre ; en huîtres, pierres ouvrées, grains et farines, huiles, métaux, produits chimiques, etc. ; les importations en bois du Nord, houilles anglaises, vins, soudes, sels, ardoises, briques, suifs et peaux de Jersey, granit des îles Chausey, morue, varech, noir animal, grains et farines, fers et aciers, poteries, verres et cristaux, etc. Le port de Granville arme pour la pêche côtière et pour la grande pêche à Terre-Neuve.

Granville doit son origine à une chapelle construite au XIIe siècle, autour de laquelle ne tardèrent pas à se grouper quelques habitations. Mais ce n'était encore qu'un village insignifiant lorsque, en 1437, un capitaine anglais établit sur le promontoire quelques fortifications pour maintenir en respect le pays environnant, et aménagea pour le faire servir à la défense le ravin qui a conservé le nom de Tranchée-aux-Anglais. Quelques années plus tard, en 1441, Louis d'Estouteville, gouverneur du mont Saint-Michel, réussit à s'emparer de ces fortifications que Charles VII fit achever ; des franchises et des privilèges, confirmées depuis par Louis XI, y attirèrent des habitants. La ville prit dès lors une certaine importance et, au siècle suivant, on y exécuta une série d'ouvrages pour y favoriser la navigation en donnant au port plus d'abri et de sécurité. Les protestants tentèrent vainement de s'emparer de la ville pendant les guerres de religion. Les Anglais bombardèrent, en 1695, la place dont les fortifications, démolies par ordre de Louis XIV, furent relevées en 1720 et notablement développées depuis à diverses reprises. En 1793, les Vendéens, commandés par La Rochejaquelein, vinrent mettre le siège devant la ville ; mais, devant la courageuse résistance qu'ils rencontrèrent, ils durent se retirer avec des pertes sensibles. Granville fut, pendant les guerres anglaises, le port d'attache de nombreux corsaires ; bombardée par les Anglais en 1803, elle fut défendue avec courage, et un arrêté des consuls décerna au maire une écharpe d'honneur « pour sa belle conduite pendant le bombardement ».

La ville se divise en ville haute et ville basse, reliées l'une à l'autre par une longue rue en pente et des escaliers ; la ville haute, à laquelle ses maisons de granit donnent un aspect sombre et triste, est l'ancienne ville, entourée de l'enceinte élevée en 1720. La ville basse est le quartier des affaires. Le principal monument est l'église Notre-Dame, occupant le point culminant du promontoire ; elle a conservé des vestiges d'un ancien édifice roman, mais appartient dans son ensemble au gothique flamboyant. C'est un édifice en granit, assez lourd, dont le chœur, reconstruit au XVIIe siècle, est plus large que la nef. La façade du tribunal de commerce est ornée de colonnes de marbre bleu. L'hôtel de ville possède quelques tableaux représentant les principaux combats livrés devant Granville. Des anciennes fortifications antérieures au XVIIIe siècle, il ne subsiste qu'une vieille porte. Sous les casernes s'étendent des grottes tapissées d'une curieuse mousse rouge. L'établissement de bains, très fréquenté, possède un casino qui s'élève devant une belle plage de sable fin, large d'environ 200 m., bornée du côté de la ville par une haute falaise. La promenade de Vaufleury, dans la ville haute, offre une

belle vue sur la mer. Le roc de Granville, pointe O. du promontoire de Lihou, est couronné par un fort moderne où l'on a exécuté, depuis quelques années, d'importants travaux. Il s'y trouve également un sémaphore et un phare à feu fixe blanc de troisième ordre et d'une portée de 15 milles.

GRANVILLE ou **GRENVILLE** (George), lord Lansdowne, poète et homme politique anglais, né en 1667, mort à Londres le 30 janv. 1735. Il fit son éducation en France et l'acheva à Cambridge. De bonne heure il avait manifesté des goûts littéraires. En 1696, il faisait jouer une comédie, *The Gallants*, qu'il remania un peu plus tard et qui obtint un grand succès sous son nouveau titre de *Once a Lover and always a Lover*. Mais quelques dames de l'aristocratie s'offensèrent de la liberté de certaines scènes et la pièce tomba. Granville donna ensuite une tragédie, *Heroick Love* (1698) ; une adaptation malheureuse de Shakespeare, *The Jew of Venise* (1701) ; un opéra, *The British Enchanters* (1706). Il avait débuté dans la vie publique en se faisant élire membre du Parlement par Fowey (1702). Réélu en 1710 à la fois par Helston et par le comté de Cornouailles, il devint secrétaire à la guerre en remplacement de Walpole le 29 sept. 1710. Créé pair avec le titre de lord Lansdowne le 30 déc. 1711, il fut encore nommé conseiller privé et contrôleur de la maison royale. Il perdit ce dernier emploi à l'avènement de George I[er]. Il se jeta dans l'opposition et fut même soupçonné de fomenter une insurrection en Cornouailles en faveur du prétendant. Enfermé à la Tour de 1715 à 1717, il reprit ensuite son siège au Parlement, puis s'établit à Paris (1722-32), où il s'occupa d'écrire des apologies : *A Vindication of general Monk* et *A Vindication of sir Richard Granville*. De retour à Londres, il publia une édition revue et complète de ses œuvres : *The Genuine Works in verse and prose* (1732, 2 vol. in-4, plus. fois rééd.). Ses poésies sont assez médiocres, et lord Lansdowne a mieux mérité de la littérature en protégeant Pope. R. S.

GRANVILLE (John Carteret, comte), homme d'Etat anglais, né le 22 avr. 1690, mort à Bath le 2 janv. 1763. Il fit de très fortes études à l'université d'Oxford, entra à la Chambre des lords en 1711 et dès le début se montra un allié dévoué des rois protestants. George I[er] le nomma gentilhomme de la chambre, bailly de Jersey, lord-lieutenant du Devon. Lors de la scission du parti whig (1717), Carteret prit rang aux côtés de Sunderland. Nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Suède, en 1719, il négocia avec bonheur la paix entre la Suède, la Prusse et le Hanovre (9 mars 1720), traité qui amena la réconciliation de la Suède avec le Danemark (3 juil. 1720) et mit fin à l'état de guerre existant entre la Suède, la Russie, le Danemark et la Prusse. Revenu en Angleterre, il fut aussitôt désigné comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire au congrès de Cambrai, et il allait être nommé ambassadeur en France lorsqu'il fut chargé du portefeuille de secrétaire d'Etat pour les affaires du Sud, dans le cabinet Walpole (5 mars 1721). Bientôt commença une rivalité ardente entre Walpole et Carteret. Chacun d'eux voulait exercer la suprématie dans le conseil et il en résulta une lutte d'intrigues, extraordinairement compliquée, qui persista pendant des années. D'abord Carteret fut remplacé dans le ministère par le duc de Newcastle et nommé lord-lieutenant d'Irlande (1724). Il avait contribué, pour causer des embarras à Walpole, à surexciter le mouvement de mécontentement des Irlandais au sujet de la licence de frapper la petite monnaie accordée à Wood, et Walpole s'en vengea en le chargeant d'apaiser ces troubles que les *Lettres du Drapier* de Swift avaient portés à l'exaspération. Carteret fut obligé de révoquer la licence et revint à Londres en 1727. Comme membre du conseil privé, il proclama George II qui le nomma de nouveau vice-roi d'Irlande le 29 juil. 1727. Il y vécut en fort bons termes avec Swift, et son administration de six années fut assez populaire. L'arrivée aux affaires de son ennemi lord Townshend lui fit perdre ses fonctions (1730). Il entra dans l'opposition et dirigea force attaques contre Walpole. Citons entre autres sa fameuse motion à la Chambre des lords (12 févr. 1741) pour qu'on demandât au roi, par la voie de l'adresse, d'éloigner à jamais Walpole de sa présence et de ses conseils. Enfin Walpole tomba (1742). Dans le cabinet Willmington qui prit sa succession, Carteret fut chargé du contrôle des affaires étrangères. Il s'attacha à détruire, par l'union de l'Autriche et de la Prusse, la forte position que la France avait prise en Allemagne, grâce à l'élection de Charles de Bavière à l'Empire, Marie-Thérèse finit par consentir à la paix de Breslau, et, délivrée de la Prusse, chassa les Français de Bohême, pendant que Carteret obligeait don Carlos à la neutralité en faisant bloquer Cadix et Naples. Il ne s'agissait de rien moins que de détacher Naples et la Sicile du royaume d'Espagne, l'Alsace et la Lorraine de la France, et de restituer à la maison d'Autriche la dignité impériale. La bataille de Dettingen forçait bientôt la France à évacuer l'Allemagne et amenait la conclusion d'une ligue entre l'Angleterre, la Prusse et la reine de Hongrie. Cette ligue devait maintenir la paix. Mais Carteret avait compté sans l'ambition de l'Autriche qui, au printemps de 1744, envoya une armée pour s'emparer de Naples. Frédéric de Prusse n'entendait pas que l'Autriche prît la suprématie en Allemagne ; il s'allia avec la France. Marie-Thérèse s'allia avec la Russie. Louis XV envoya une armée aux Pays-Bas. Tous les plans de Carteret étaient détruits, et comme son caractère autoritaire l'avait par surcroît rendu odieux à ses collègues, il fut, malgré l'opposition du roi George, renversé du ministère par les Pelham (24 nov. 1744). Un mois auparavant il avait hérité du titre de comte Granville, à la mort de sa mère. Il essaya vainement de former un nouveau cabinet en 1746. Nommé en 1750 président du conseil, il refusa d'entrer en 1756 dans le ministère du duc de Newcastle. Sa santé s'altérait. Il continua de s'intéresser vivement aux affaires étrangères et il passa ses derniers jours à lire et à commenter les articles préliminaires du traité de Paris. Granville fut un homme d'Etat remarquable et le ministre le plus impopulaire de son temps, soit à cause du mépris qu'il professait pour l'opinion publique, soit à cause de son dévouement à la maison de Hanovre. Ses contemporains, lord Chesterfield entre autres, l'ont comparé, avec quelque exagération, à Richelieu. Sa correspondance et ses papiers figurent au Bristish Museum (add. mss. 22511-45). R. S.

GRANVILLE (Leveson-Gover), marquis de *Stafford* (V. ce nom).

GRANVILLE (Leveson-Gover, George), duc de *Sutherland* (V. ce nom).

GRANVILLE (Leveson-Gower-), comte Granville, diplomate anglais, né le 12 oct. 1773, mort le 8 janv. 1846. Fils du marquis de *Stafford* (V. ce nom) et de Susannah Stewart, fille du comte de Galloway, il devint en 1800, grâce à l'appui de Pitt, lord de la trésorerie. Membre du Parlement pour Lichfield (1795 à 1799) puis pour le Staffordshire (1799-1815), il entra au conseil privé en 1804, et fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg où il conclut un traité dont les clauses ne purent jamais être appliquées. Créé vicomte Granville en 1815, il fut pourvu du poste de ministre à Bruxelles. Canning, son ami intime, le protégeait fort et lui fit accorder, en 1824, l'ambassade de Paris. Bien qu'il fût un peu indolent, il réussit à conserver ses fonctions jusqu'en 1841. En dépit d'un différend assez sérieux avec M. Thiers, il était à Paris *persona grata*. Il jouait d'ailleurs avec une indifférence de grand seigneur, et il était au whist d'une habileté telle qu'on l'avait surnommé le Wellington des joueurs. Il avait reçu le titre de comte Granville le 2 mai 1833. R. S.

GRANVILLE (Leveson-Gower, George, comte), homme d'Etat anglais, né à Londres le 11 mai 1815, mort à Londres le 31 mars 1891, fils du précédent et de lady Harriet Elizabeth Cavendish. Il débuta dans la diplomatie en 1835

comme attaché à l'ambassade de Paris, mais il abandonna bientôt la carrière. Député de Morpeth au Parlement en 1836 et 1837, il devint en 1840 secrétaire d'État pour les affaires étrangères dans le cabinet Melbourne avec lequel il tomba en 1841. Réélu cette même année par Lichfield, il entra à la Chambre des lords à la mort de son père en 1846. C'était un libre-échangiste convaincu, et il prononça d'importants discours sur l'abolition des lois céréales. En 1851, il succédait à Palmerston à la tête du Foreign Office qu'il dirigea jusqu'au 21 févr. 1852. Président du conseil dans le cabinet Aberdeen (1852-54), leader de la Chambre des lords à partir de 1855, il se fit surtout connaître par sa participation à l'Exposition universelle de 1851, et il profita de son séjour à Paris pour établir une entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Envoyé extraordinaire à Saint-Pétersbourg à l'occasion du couronnement d'Alexandre II (1856), il fut président du conseil dans le cabinet Palmerston de 1859 et essaya vainement à la mort de cet homme d'État de le remplacer comme premier ministre. Après avoir occupé diverses situations officielles secondaires, il devint secrétaire d'État pour les colonies dans le ministère Gladstone en 1868 et s'y montra administrateur habile. En 1870, il succédait à Clarendon aux affaires étrangères. Quinze jours après son entrée en fonctions, la guerre éclatait entre la France et la Prusse. Son rôle et son attitude peu sympathique à la France ont été indiqués dans l'art. FRANCO-ALLEMANDE (Guerre) ; aussi lorsqu'en 1872 il essaya de négocier le renouvellement du traité de commerce ne rencontra-t-il aucune bienveillance auprès du gouvernement français. Il présida la conférence de Londres de 1871 relative aux agissements de la Russie dans la mer Noire et conclut le traité de Washington relatif aux affaires de l'*Alabama*. On lui reprocha d'avoir manqué de vigueur en toutes circonstances, et le cabinet libéral ayant été renversé, à la suite des élections générales de 1874, Granville rentra dans l'opposition. Il s'y distingua par ses spirituelles critiques de la politique étrangère de Disraeli. Revenu au Foreign Office dans le second cabinet Gladstone (1880), il supporta la responsabilité des échecs dans le Soudan, combattit la politique de Bismarck et signa la convention de 1883 pour le canal de Suez qui l'exposa aux attaques passionnées des armateurs anglais. Les conservateurs lui reprochèrent amèrement d'avoir reconnu en Afrique ce qu'on appelle les sphères d'influence. Il tomba en 1885 avec le cabinet libéral et adhéra au home-rule. Dans le court ministère Gladstone de 1886, il occupa le poste de secrétaire d'État pour les colonies. Sa santé s'était altérée et il ne reparut plus depuis lors sur la scène politique. R. S.

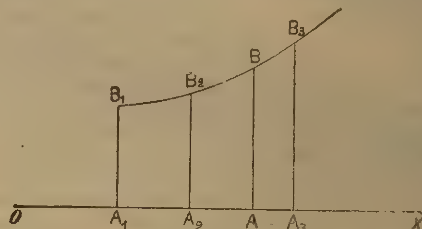
GRANZAY. Com. du dép. des Deux-Sèvres, arr. de Niort, cant. de Beauvoir ; 408 hab.

GRAO (El). Ville d'Espagne, prov. de Valence, sur la Méditerranée, à 4 kil. de Valence à qui elle sert de port. On la nomme officiellement *Villanueva del Grao*. Jadis il n'y avait qu'une plage peu sûre, dont le fond s'envasait rapidement. Des travaux considérables y ont été accomplis depuis une quinzaine d'années, et il y a là maintenant un port fermé par de fortes digues et très vaste, où l'on voit toujours une dizaine de gros navires espagnols, anglais, français, américains. La ville elle-même a grandi rapidement et a aujourd'hui environ 5,600 hab. (pour les détails sur le commerce, V. VALENCE). E. CAT.

GRAOUI (Oulad-). Peuples du Sahara orano-marocain, qui habitent au S. de la zaouiya de Kerzaz dont ils sont en partie tributaires tout en étant aussi serviteurs de la confrérie de Moulaï-Taïeb de Ouâzzan. Les Oulad-Graoui occupent la partie de l'ouad Saoura qui est la plus rapprochée du Gourara. H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE.

GRAPHIPTERUS (*Graphipterus* Latr.) (Entom.). Genre de Coléoptères, de la famille des Carabiques, dont les représentants, de taille moyenne et aptères, ont la lèvre supérieure avancée et cachant presque entièrement les mandibules, le prothorax cordiforme et les élytres planes, larges et arrondies, débordant l'abdomen. Tous sont ornés de taches ou de lignes blanches ou cendrées sur un fond noir ou brun, quelquefois jaunâtre. Ils sont très carnassiers et courent sur le sable pendant la plus forte chaleur du jour. On en connaît une vingtaine d'espèces disséminées dans les diverses régions de l'Afrique et en Syrie. Le *G. serrator* Forsk se trouve en Egypte, en Syrie et en Algérie. Ed. LEF.

GRAPHIQUE. I. TECHNOLOGIE. — On donne le nom de graphique à tout tracé composé de lignes droites ou courbes, ou d'espaces teintés ou recouverts de hachures, destiné à représenter dans son ensemble la marche d'un phénomène



scientifique, industriel, économique, commercial, etc. Les graphiques les plus simples sont ceux qui ont pour objet de représenter les variations d'une quantité susceptible de mesure, reliée d'une manière quelconque à une autre quantité. La première quantité est dite fonction de la seconde et le diagramme qui la représente s'appelle en mathématiques la courbe figurative de la fonction. Pour expliquer la construction de cette courbe, désignons par y la fonction et par x la variable dont elle dépend. On trace dans un plan une droite OX (V. fig.), nommée axe des abscisses, sur laquelle on porte à partir du point O des longueurs OA_1, OA_2, etc., nommées abscisses, proportionnelles à diverses valeurs de la variable x et en chacun des points A_1, A_2, etc., on élève des perpendiculaires A_1B_1, A_2B_2, etc., nommées ordonnées, proportionnelles aux valeurs correspondantes de la fonction y ; puis on relie tous les points B_1, B_2, etc., par un trait continu. La courbe ainsi obtenue qui est, comme on le dit, le lieu des points B, est la courbe figurative de la fonction ; elle s'éloigne ou s'approche de l'axe OX, suivant que la fonction y grandit ou diminue. On conçoit que cette courbe tracée sur le papier permette de déterminer facilement la valeur de y qui correspond à une valeur déterminée de x, ou inversement. Dans le premier cas, on prendra sur la droite OX une longueur OA égale, suivant l'échelle du graphique, à la valeur de x et l'on élèvera à OX la perpendiculaire AB, jusqu'à sa rencontre avec la courbe. La longueur de cette perpendiculaire, mesurée à l'échelle du dessin, donnera la valeur de la fonction y. Pour le problème inverse, on mènera une parallèle à OX à une distance égale à y et par le point B où cette parallèle rencontre la courbe, on abaissera la perpendiculaire BA sur OX ; OA sera la valeur de x. On voit ainsi que le tracé du diagramme équivaut à une formule algébrique établie entre x et y et permettant de calculer l'une des deux quantités, lorsqu'on connaît l'autre. Quand la relation qui existe entre x et y est susceptible d'être exprimée à l'aide des signes de l'algèbre, il est souvent possible de donner une définition géométrique de la courbe figurative. C'est ainsi que la fonction du premier degré $y = ax + b$ est représentée par une ligne droite, la fonction du deuxième degré $y = ax^2 + bx$ par une parabole, la fonction $y = \frac{1}{ax+b}$ par une hyperbole, etc. Inversement, toute courbe définie géométriquement est susceptible d'être représentée par une équation entre x et y, et cette sorte de correspondance entre les courbes et les équations est la base de la géométrie analytique.

C'est surtout pour la représentation des fonctions fournies par les phénomènes naturels et non susceptibles de

définition algébrique que l'emploi du graphique rend de sérieux services. C'est ainsi que Regnault a représenté par une courbe le résultat de ses célèbres expériences sur la tension maximum de la vapeur d'eau aux diverses températures. Il avait effectué plus de mille observations, dont les résultats ont été relevés sur une planche de cuivre en prenant pour abscisses les températures et pour ordonnées les tensions maximum correspondantes. Les longueurs données par les expériences étaient reportées sur la planche de cuivre à l'aide d'une machine à diviser, qui marquait à la distance correspondante un petit trait ; chaque point se trouvait ainsi déterminé par l'intersection de deux petits traits, l'un perpendiculaire et l'autre parallèle à l'axe des x. Tous ces points ont été reliés par une courbe continue. Depuis Regnault, les physiciens et les chimistes ont construit une foule de courbes représentant les variations d'un grand nombre de phénomènes qui dépendent de la température, tels que dilatation des corps, tension de diverses vapeurs, dissolution des sels, tension et dissociation de divers corps composés, etc. En thermodynamique, l'emploi des graphiques constitue le point de départ de la théorie des cycles. Dans les études de météorologie, on fait un grand usage des graphiques pour représenter les variations de température, de la hauteur barométrique, de l'intensité du vent, etc. On prend pour abscisse le temps et pour ordonnée la quantité qu'on se propose de représenter. Les graphiques se prêtent bien à la représentation du mouvement d'un mobile : on porte en abscisse le temps et en ordonnée les chemins parcourus. C'est ainsi que sont construits les graphiques des chemins de fer qui figurent la marche des trains, ainsi que les graphiques de la marche des omnibus dans Paris.

A côté des graphiques tracés à la main pour relier des observations isolées, il y a toute une classe de diagrammes qui représentent un grand intérêt : ce sont ceux qui sont tracés directement par les instruments enregistreurs. Ceux-ci observent d'une manière continue et inscrivent automatiquement leurs indications sur une bande de papier qui se déroule uniformément de manière à tracer une courbe ayant pour abscisse le temps et pour ordonnée les valeurs de la quantité qu'il s'agit de déterminer. Ces appareils enregistreurs sont aujourd'hui universellement appliqués à une foule d'observations. Les météorologistes ont des baromètres, des thermomètres enregistreurs ; les physiologistes ont des sphygmographes qui enregistrent la pression du sang dans les artères ; les industriels ont depuis longtemps l'indicateur de Watt qui inscrit la pression de la vapeur dans le cylindre d'une machine à vapeur. La méthode des graphiques se prête parfaitement à toutes les opérations que les mathématiciens désignent sous le nom d'intégration. Lorsqu'il s'agit de représenter des phénomènes qui varient d'une manière discontinue, la courbe se compose d'une série de droites parallèles à OX situées à diverses distances de l'axe et formant avec les ordonnées de leurs extrémités une série de rectangles de même base, dont chacun correspond à une unité indivisible de l'abscisse et dont la hauteur figure la quantité correspondante. Le plus souvent, pour rendre le graphique plus clair, on recouvre ces rectangles de hachures : c'est ainsi qu'on construit les graphiques représentant pour chaque année le chiffre du budget, la température moyenne, la valeur des importations et exportations, etc. Enfin, il convient de rattacher à la méthode des graphiques les cartes de géographie où l'on recouvre les provinces des départements de teintes plus ou moins foncées, indiquant par leur valeur la population, le degré d'instruction, le chiffre des affaires commerciales ou industrielles, ou tel autre élément numérique correspondant à chacun d'eux. L. Knab.

II. Mathématiques. — *Méthodes graphiques* (V. Statique graphique). — Les méthodes graphiques ont pour but de remplacer les calculs par des constructions géométriques. S'il s'agit par exemple de résoudre l'équation $f(x) = 0$, on peut construire par points la courbe $y = f(x)$; les points où elle rencontrera l'axe des x auront pour abscisses les racines de $f(x) = 0$. Les solutions des équations $f(x, y) = 0$, $\varphi(x, y) = 0$ peuvent s'obtenir en construisant les courbes représentées par ces équations; les points où elles se couperont auront pour coordonnées les solutions des équations en question. Parmi les méthodes graphiques, on peut citer celle qui fait connaître les racines de l'équation $x^3 + px + q = 0$, au moyen d'un cercle et d'une parabole. Elle consiste à construire le cercle qui a pour équation

$$x^2 + y^2 = -\frac{q}{p}x$$

et à le couper par la parabole $y = x^2\sqrt{p}$; les abscisses des points communs sont racines de l'équation $x^4 + px^2 + qx = 0$. Les méthodes graphiques sont surtout employées quand on n'a pas besoin d'une grande approximation, et dans ce cas elles sont souvent plus rapides que les méthodes exactes fournies par l'application de l'analyse. Elles ont surtout un caractère plus élémentaire qui les fait préférer par les praticiens (V. Nomographie).

Travaux graphiques. Exécution des *épures* (V. ce mot).

GRAPHIS (Bot.). Lichen ascosporé (discomycète) à thalle hétéromère, crustacé. Les genres des zones tempérées ou arctiques sont ceux qui, sous les tropiques, atteignent le plus grand développement. Fossile sur l'écorce de lignites.

GRAPHITE. I. Minéralogie. — Le *graphite* est la forme rhomboédrique du carbone. Les cristaux les plus purs contiennent en outre du carbone une petite quantité de sesquioxyde de fer. Le graphite se présente en petites lamelles hexagonales et le plus souvent en masses foliacées, écailleuses ou compactes. Clivage basique parfait ; les lames de clivages sont flexibles. L'éclat est métallique ; la couleur varie du noir de fer au noir gris d'acier ; le graphite laisse sur le papier une trace noire ; son toucher est gras. Dureté, 1 à 2. Densité, 2,09 à 2,29. Bon conducteur de l'électricité. Le graphite se trouve parfois en masses exploitables dans les granites, les gneiss, les micaschistes et les calcaires cristallins. Les variétés terreuses désignées sous le nom de *mine de plomb* ou de plombagine sont utilisées pour divers usages et particulièrement pour le noircissement des objets de fer. Les gisements de Sibérie sont les plus considérables que l'on connaisse ; les Etats-Unis fournissent aussi beaucoup de ce minéral. La *tremenheerite* est une variété impure de graphite. Le nom de *graphitoïde* a été donné par Sauer à une variété de carbone, brûlant à la flamme d'un bec Bunsen et imprégnant les micaschistes de l'Erzgebirge. La *schungite* d'Olonetz est aussi une variété de carbone, intermédiaire entre le graphite et l'anthracite. A. Lacroix.

II. Chimie. — Le graphite ou plombagine contient ordinairement 1 ou 2 % de matières étrangères ; pour la purifier, on la traite par un mélange de chlorate de potasse et d'acide sulfurique (1 partie de graphite, 2 d'acide sulfurique, 1/4 de chlorate de potasse) ; le tout est chauffé au bain-marie dans un vase de fer jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz chloré ; on lave ensuite à l'eau ; le graphite ainsi traité, chauffé au rouge, augmente beaucoup de volume et se réduit à un état de division extrême ; il ne reste plus qu'à le laver pour l'obtenir extrêmement pur. M. Berthelot a donné un moyen chimique pour distinguer le graphite des autres charbons. Le graphite, traité par un mélange convenable de chlorate de potasse et d'acide nitrique à la température de 60° pendant trois ou quatre jours, se transforme en un composé jaune, écailleux, l'acide graphitique, qui détone quand on le chauffe, en donnant de l'eau, de l'acide carbonique et une poudre noire, légère, moins oxygénée, l'acide pyrographitique. Soumis à la même influence, les charbons amorphes se dissolvent entièrement sans donner d'acide graphitique. Le diamant, au contraire, reste inaltéré dans les mêmes conditions. Ces différences curieuses dans les propriétés chimiques des divers états du carbone peuvent être utilisées non seule-

ment pour distinguer les charbons amorphes, le graphite et le diamant, mais encore pour analyser un mélange de ces différents charbons ; c'est en appliquant ce mode d'analyse indiqué par M. Berthelot que M. Friedel a pu établir récemment la présence du diamant dans un fer météorique de Cañon Diablo, et M. Moissan démontrer la formation artificielle du diamant. Les graphites d'origines différentes fournissent des acides graphitiques doués eux-mêmes de propriétés diverses et susceptibles d'engendrer des acides pyrographitiques différents. En s'appuyant sur la production des acides graphitiques, on distingue les diverses variétés de carbone qui se rapprochent par leurs propriétés physiques ; ainsi le noir de fumée renferme des traces de graphite ; le charbon des cornues n'en contient que lorsqu'on l'a fait brûler dans l'oxygène ou qu'on l'a porté à l'incandescence à l'aide de la pile ; le charbon qui se dépose à la surface d'un tube chauffé au rouge et traversé par un courant de chlorure ou de sulfure de carbone contient aussi du graphite, tandis que la décomposition d'un hydrocarbure dans les mêmes conditions n'en fournit point. Le charbon qui se forme par l'action du sodium sur le carbonate de soude à température élevée contient un peu de graphite ; de même celui qui se dépose sous l'influence de l'étincelle et des combustions incomplètes. On a reproduit artificiellement le graphite : la fonte, saturée de charbon, abandonne, en se solidifiant lentement, une certaine quantité de graphite sous forme de paillettes hexagonales d'un gris noirâtre ; la fonte grise doit sa couleur à ces paillettes.

La plombagine sert à la fabrication des crayons et prend alors le nom de mine de plomb. Mêlée avec de l'argile réfractaire, la plombagine sert à la fabrication des creusets de plombagine dans lesquels on peut fondre l'acier ; mélangée aux corps gras, elle donne une matière très onctueuse (cambouis) que l'on emploie pour graisser les roues des voitures et les engrenages, afin de diminuer les frottements. On emploie aussi le graphite en galvanoplastie pour métalliser les surfaces, à cause de sa grande conductibilité électrique. C. Matignon.

GRAPHITIQUE (Acide). L'acide graphitique ou oxyde graphitique est un acide qui n'a encore été obtenu qu'avec le graphite et dont la formation peut servir à caractériser ce composé du carbone. Il a été découvert par Brodie, et son étude a été reprise et approfondie par M. Berthelot. Pour obtenir l'acide graphitique, on réduit le graphite en poudre impalpable, puis on le mélange avec cinq fois son poids de chlorate de potasse pulvérisé séparément ; on incorpore ensuite la masse peu à peu et par petites parties avec de l'acide nitrique fumant de façon à former une espèce de pâte. Ces opérations, faites avec prudence pour éviter les explosions, doivent être répétées à cinq ou six reprises.

L'acide graphitique obtenu est différent suivant le graphite qui lui sert de point de départ. Les compositions de ces acides correspondent sensiblement aux formules suivantes :



Oxyde de la fonte........ $C^{56}O^{16} + 4H^2O^2$
Oxyde de la plombagine.... $C^{56}O^{20} + 5H^2O^2$
Oxyde électrique......... $C^{56}O^{28} + 5H^2O^2$.

Les acides graphitiques, soumis à une température graduellement croissante, déflagrent subitement, avec incandescence, dégagement d'eau et de gaz ; en même temps, la masse se boursoufle, de façon à occuper un volume vingt ou trente fois plus considérable ; on obtient ainsi l'acide pyrographitique, matière charbonneuse d'un beau noir.

Les oxydes graphitiques sont acides ; les premiers donnent avec l'eau de baryte des composés insolubles, très hygroscopiques, lesquels détonent avec plus de facilité que l'acide graphitique. C. M.

Bibl. : Brodie, *Ann. de chim. et de phys.* [3], LIX, p. 466. — Berthelot, même recueil [4], XIX, p. 392. — Berthelot et Petit, même recueil [6], XX, p. 20.

GRAPHOLOGIE. La graphologie est l'étude du caractère d'après l'écriture. Le mot même était inconnu avant 1868, année où l'abbé Michon l'inventa et établit sous ce nom un système méthodique. Depuis cette époque, la graphologie a fait des progrès rapides et conquis de nombreux disciples. Dans son état actuel et ses perfectionnements possibles, elle mérite un examen détaillé.

Historique. — Un grand nombre d'observateurs ont eu de tout temps l'intuition que l'écriture pouvait donner des indications sur le caractère du scripteur. Suétone fait une remarque graphologique sur l'écriture d'Auguste. « J'ai remarqué dans son écriture, dit-il, qu'il ne sépare pas les mots et ne transporte pas à l'autre ligne les lettres qu'il a de trop à la fin des vers, mais il les place de suite au-dessous, et les entoure d'un trait. » On ne trouve pas d'autres documents concernant la graphologie jusqu'au xviie siècle. Cela s'explique aisément. Dans l'antiquité et au moyen âge, on n'écrivait guère ; des rois, des empereurs ne savaient pas même écrire : il y avait des écrivains publics qui, n'exprimant que les pensées des autres, avaient adopté une écriture officielle calligraphique et sans caractère propre. On trouve quelques lignes qui semblent indiquer une intuition de la graphologie dans le livre d'un Français, l'écrivain juré François Demelle, qui, en 1609, publia un *Avis pour juger des inscriptions en faux* ou « comparaison des écritures et signatures pour en faire et dresser les moyens pour veoir et descouvrir toutes falsifications et faussetés ». Il prétendait que l'écriture fait connaître le caractère aussi bien que la physionomie. Mais le véritable fondateur de la graphologie semble être l'Italien Camillo Baldo, qui a indiqué avec netteté la possibilité d'étudier méthodiquement le rapport existant entre la nature de celui qui écrit et son écriture. Cet auteur a laissé un livre très curieux intitulé *Trattato come de una littera missiva si cognoscamo la natura e qualita dello scrittore* (1622 ; imprimé en 1662). Quelques années plus tard, on trouve dans le *Mercure galant* d'oct. 1678 une lettre qui traite « des indices qu'on peut tirer de la manière dont chacun forme son écriture ». L'auteur reste dans les généralités, mais indique quelques signes précis assez justes, ceux de la sensualité, de l'avarice, de la paresse. Leibniz aussi peut compter parmi les précurseurs de la graphologie. Il dit : « L'écriture aussi exprime presque toujours d'une façon ou d'une autre le tempérament naturel, à moins qu'elle ne vienne du maître, et même lorsqu'elle vient de lui. » Vers la fin du xviiie siècle, Lavater entrevit la graphologie : sur le conseil de Gœthe, il se mit à collectionner des autographes et à les étudier : il désirait attirer l'attention publique sur l'analogie singulière qui existe entre la démarche, le langage et l'écriture. Le résultat de ses observations parut dans son livre sur *l'Art de connaître les hommes*, dont la première édition allemande date de 1775 ; une dizaine de pages sont consacrées à l'écriture ; mais les observations sont générales, sans lien et un peu vagues. Au commencement du xixe siècle, on trouve un livre de Hocquart intitulé *l'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture* (1816). Cet ouvrage, très rare, contient vingt-quatre planches avec les écritures de divers personnages célèbres ; un certain nombre des observations qu'il présente sont d'un grand intérêt. Dans le courant du siècle, il faut relever encore une étude graphologique de Byerley : *On Characteristic Signatures* (1823), basée uniquement sur des signatures. En 1830, on signale en province une école graphologique qui connaissait un certain nombre de signes : l'évêque d'Amiens, Bondinet, le cardinal Regnier et l'abbé Flandrin en faisaient partie. L'abbé Flandrin fut le maître de l'abbé Michon. Enfin, en 1863, l'Allemand Adolf Henze publiait à Leipzig : *Die Chirogrammatomancie, oder Lehre der Handschriftandeutung*, qui contenait plus de mille fac-similés et un certain nombre d'idées générales dont l'abbé Michon s'est inspiré. Ce livre n'indique d'ailleurs aucune méthode graphologique et est plein d'erreurs. Il reprodui-

sait pour la plus grande partie des consultations que l'auteur publiait dans l'*Illustrirte Zeitung* de Leipzig, et dans lesquelles il avait la prétention de déterminer par l'écriture le portrait physique de celui qui écrivait. Un livre du peintre Delestre sur *la Physionomie* (1866) contient un chapitre consacré à l'écriture ; il est remarquable par l'ingéniosité des observations et fut utile à Michon. On voit, par cet historique rapide, qu'il y eut de nombreux graphologues d'instinct avant le véritable fondateur de la graphologie méthodique, le célèbre abbé Michon.

Celui-ci avait accumulé depuis des années un très grand nombre d'expériences et classé d'innombrables cartons par compartiments où chaque casier contenait les écritures types correspondant à chaque faculté, chaque instinct, etc. ; il avait toujours reculé devant les frais d'impression de son système, quand le chiromancien Desbarolles lui offrit de le faire éditer en collaboration sous le titre de *Mystères de l'écriture*. Le livre parut en 1870 et fut signé Desbarolles et Jean-Hippolyte (prénoms de l'abbé Michon). Cette association n'attira que des déboires à ce dernier qui, d'ailleurs, a plus tard répudié son premier livre dans ses deux livres capitaux, *le Système* et *la Méthode de graphologie*. L'abbé Michon, dans l'enthousiasme de sa découverte, recourut à tous les moyens de publicité pour la vulgariser : il donna des conférences pendant cinq années au boulevard des Capucines et dans la plupart des grandes villes d'Europe. Il avait aussi, dès 1871, fondé un journal qui parut le 18 nov. sous le titre de *Journal des autographes;* après le n° 15, il prit le nom qu'il a gardé : *la Graphologie*. Les premiers numéros étaient autographiés et paraissaient assez irrégulièrement. Après le n° 44, il cessa d'être autographié. Michon y faisait le portrait d'une célébrité et reproduisait son écriture : à cette occasion, il faisait en même temps la démonstration des règles qu'il avait établies. Dans le journal parurent un certain nombre de ses écrits ; ainsi : l'*Histoire de l'écriture dans ses rapports avec la civilisation*, *le caractère et les mœurs des peuples*, travail très intéressant pour la nouvelle science, puis l'*Etude sur l'écriture des Français* et l'*Histoire de Napoléon Ier d'après son écriture*, ouvrage des plus curieux comme application pratique de la graphologie ; enfin l'*Etude des écritures types*. Michon n'avait guère qu'un collaborateur actif, Emilie de Vars, qui, à partir de 1873, publia une série d'articles intitulés *De la Graphologie dans ses rapports avec la psychologie et la littérature*, titre un peu ambitieux pour la contenance des articles. Le 8 mai 1881, Michon mourait ; son successeur, dans la direction du journal, fut Adrien Varinard, qui ne put le soutenir ; *la Graphologie* redevint lithographiée à partir de 1883, puis parut très irrégulièrement en 1885 et 1886 ; de 1882 à 1890, le journal ne présente plus aucun intérêt. A partir du 1er janv. 1890, une ère de prospérité renaît : M. Crépieux-Jamin commence à donner ses belles *Etudes sur le portrait graphologique*. Depuis lors, le succès du journal n'a fait que s'affirmer.

La méthode de l'abbé Michon avait un caractère tout à fait empirique ; en outre, ses travaux personnels, presque tous faits trop vite, et son goût indiscret de la publicité ont jeté quelque défaveur sur la graphologie. Mais de bons esprits, des observateurs patients et méthodiques ont, dans ces derniers temps, introduit l'ordre et la clarté dans la masse des observations confuses faites par les premiers graphologues. Il faut citer au premier rang les livres de M. Crépieux-Jamin, médecin-dentiste à Rouën : *le Traité pratique de graphologie* (sans date) et *l'Ecriture et le Caractère* (1889), où l'on trouve, contrôlés et classés dans des tableaux excellents, tous les signes dont le sens est actuellement connu. Ces travaux, ainsi que ceux de MM. Héricourt, Binet, Féré, etc., en France, suscitèrent un vif mouvement de curiosité pour la graphologie à l'étranger ; les livres de M. Crépieux-Jamin furent traduits en allemand, en anglais, en russe. Les Allemands ont commencé à étudier méthodiquement cet art nouveau, et les Russes le prennent très au sérieux, sans avoir cependant rien produit d'original.

Il y a mieux : depuis quelques années, la graphologie a attiré l'attention des savants. L'emploi des suggestions hypnotiques, par MM. Ferrari, Héricourt et Th. Richet, a prouvé l'utilité de cette étude nouvelle, et les démonstrations du docteur Héricourt, « que le geste scripteur n'est qu'un cas particulier du geste en général, que les écritures sont dextrogyres ou sinistrogyres, etc. », ont commencé à donner à la graphologie une base scientifique.

Généralités. — D'une manière générale les rapports de l'écriture au scripteur ne sont pas niables : il y a autant d'écritures différentes que de personnes, et pour chaque personne on peut observer un changement dans l'écriture à chaque modification importante dans sa santé, son âge ou sa situation. La graphologie est instinctive : chacun de nous reconnaît à l'écriture de l'enveloppe ses correspondants habituels ; d'autre part, une grosse écriture maladroite décèle immédiatement un enfant, une écriture tremblée et hésitante indique un vieillard, enfin des lettres bizarres et enrichies de fioritures marquent pour tout le monde un esprit prétentieux. La graphologie n'a eu qu'à développer et préciser les observations de ce genre pour exister.

Les objections faites à la graphologie sont aisément réfutables ; cependant il faut en dire quelques mots. Une des objections les plus habituelles consiste à dire que l'on peut changer à l'infini son écriture ; mais, si l'on examine de près les divers spécimens d'une écriture, on constate que les changements ne sont qu'apparents et que le fond ne varie pas. On dit aussi qu'il est aisé de déguiser son écriture et de cacher ainsi son caractère à la perspicacité du graphologue ; mais tout observateur sincère retrouvera dans l'écriture feinte les mêmes caractères généraux que dans l'écriture courante ; si quelques-uns sont modifiés volontairement, un grand nombre d'autres échapperont à l'attention du faussaire et décèleront la supercherie. Une autre objection s'appuie sur la différence des écritures d'une race à l'autre : les Anglais ont un type général d'écriture ; les Français un autre, etc. Cet argument est favorable à la graphologie : chaque race a des caractéristiques spéciales qui doivent se retrouver dans son écriture et la distinguer des écritures d'une autre race.

Théorie. — Le Dr Héricourt a défini avec beaucoup de netteté la base physiologique et psychologique de la graphologie. L'attention des philosophes et des médecins a été depuis quelques années attirée par des phénomènes que l'on considère comme des manifestations inconscientes de la personnalité. Ainsi l'on est parvenu à rendre sensibles les mouvements spontanés dont la main est agitée sous l'influence d'un travail cérébral déterminé ; il serait de même très intéressant d'observer attentivement et avec méthode le jeu inconscient des muscles de la face et son influence sur la formation et le caractère définitif des traits du visage. Comme il est incontestable que les caractères de la personnalité se dessinent sur le visage, il y a d'autres mouvements, comme ceux du geste, dont l'étude présenterait un égal intérêt. Personne, d'ailleurs, ne conteste la valeur de l'allure en général, quand il s'agit de reconnaître une personne dont on ne voit pas les traits ; on ne peut nier que les caractères particuliers d'un individu ne se peignent dans le nombre, la rapidité et l'ampleur de ses mouvements. La parole, qui diffère selon les individus, serait utile aussi à étudier dans un but d'analyse psychologique. Au fond de ces études, diverses en apparence, on trouve que le sujet est toujours le même : c'est l'activité musculaire sous ses formes diverses. Le jeu de la physionomie, l'allure des bras et des jambes, la manière de parler, ce sont toujours des muscles en action, des mouvements en partie volontaires et conscients, en partie involontaires et inconscients. Dans son sens le plus général, le mot geste exprime ces divers modes d'activité : une étude approfondie de ces manifestations spéciales de l'activité cérébrale fournirait

peut-être les éléments d'une connaissance complète de la personnalité.

« Or, il est un appareil moteur qui se trouve en relation encore plus intime que les autres, en quelque sorte, avec la fonction cérébrale idéo-motrice et dont le jeu doit être en conséquence un reflet très fidèle des divers modes de cette activité : c'est celui qui préside à l'action d'écrire. » (Dr Héricourt.) L'écriture est une forme du geste ; elle est composée d'une multitude de petits gestes. Puisqu'on ne conteste pas qu'une personne se trahit et se révèle par la contraction imperceptible d'un muscle du visage, par le son de la voix qui s'altère, la démarche qui s'embarrasse, on ne peut nier que les mouvements de la main qui écrit soient influencés de même et plus directement encore par les idées et les passions qui agitent celui qui écrit. Ce qui est précieux, c'est que les caractères de l'écriture sont des signes permanents, tandis que les autres mouvements du geste sont difficiles à saisir au passage et à fixer dans la mémoire. On ne saurait les étudier sans un appareil enregistreur infiniment sensible, au lieu que dans l'action d'écrire le papier sur lequel court la plume est un appareil enregistreur continu. Ces différentes considérations prouvent qu'il n'y a pas une prétention bizarre à vouloir lire dans l'écriture un certain nombre des traits caractéristiques de la personnalité du scripteur. « La graphologie ne se présente plus que comme l'étude d'une série des manifestations inconscientes de la personnalité en général, soit l'étude des signes qui la rendent sensible par le mécanisme de l'écriture. Elle a son fondement dans les faits les plus simples et les moins contestables de la physiologie, à savoir la production d'une activité nerveuse en excès sous l'influence du travail de l'idéation, et son écoulement au dehors par le canal de la contraction musculaire. » Elle relève entièrement de la psychologie physiologique. Après ces considérations générales, il faut chercher à établir par des exemples précis « que les signes dont la connaissance et l'interprétation constituent la graphologie sont bien la traduction graphique des mouvements inconscients qui, dans le geste, manifestent extérieurement la personnalité et la caractérisent ». Tout d'abord, il est nécessaire d'examiner la nature des gestes qui accompagnent le langage parlé pour les rapprocher de ceux du langage écrit. On sait, en effet, les rapports étroits qui existent entre ces deux langages. La faculté d'exprimer la pensée est localisée à la surface des circonvolutions frontales du côté gauche du cerveau ; si la troisième de ces circonvolutions est comprimée ou ramollie par un accident, le malade est atteint d'*aphasie*, perte du langage parlé. De même, si le pied de la deuxième circonvolution frontale gauche est lésé, le malade est frappé d'*agraphie*, perte du langage écrit : il ne sait plus ni lire ni écrire. En ce qui les concerne, les orateurs ont une individualité marquée : l'un a des gestes lents, sobres, limités ; l'autre des mouvements vifs, exubérants, incessants ; celui-ci meut ses bras avec brusquerie, d'une manière anguleuse ; celui-là a des mouvements doux, onctueux. C'est ainsi que pour chacun de nous les jeux de la physionomie et les mouvements des membres sont liés intimement dans l'expression parlée des idées et des sentiments et traduisent sa personnalité. S'il s'agit d'une personne qui écrit, le même besoin de traduire à l'extérieur son état intime, la même nécessité d'écouler le trop-plein de l'activité nerveuse disponible se font sentir : la mimique est alors concentrée dans les mouvements du poignet et des doigts. Le portrait que l'on peut retrouver dans l'écriture aura l'avantage d'être fixe et sincère : l'homme qui parle pose ; l'avocat simule même complètement pour en imposer aux auditeurs, tandis que celui qui écrit, seul devant son papier, ne songe pas à dissimuler son caractère. Recherchons, d'une part, les principaux mouvements qui forment la mimique du discours et de quelles particularités individuelles ils sont les signes, et, d'autre part, ce que deviennent ces mouvements quand ils sont réduits aux mouvements de la plume. Puis nous prendrons quelques signes donnés comme caractéristiques de certaines manières d'être et tâcherons d'établir qu'ils dérivent réellement des gestes qui traduisent ces manières d'être.

Le Dr Héricourt a groupé les mouvements de la mimique dans un tableau très commode.

Selon :	*Les mouvements sont :*
L'énergie....	Indécis, mous, accentués, violents.
La vitesse	Lents, vifs, brusques, accélérés, retardés.
La direction...	Ascendants, centrifuges, descendants, centripètes.
La forme.....	Arrondis, gracieux, anguleux, vulgaires.
La fréquence..	Nombreux, rares, pondérés.
L'étendue	Amples, courts.
La continuité..	Liés, dissociés.

La variété des combinaisons et des nuances est infinie, mais c'est d'après ces principes généraux que la personnalité consciente ou inconsciente se manifeste au dehors par le geste. D'autre part, les caractéristiques individuelles se ramènent à des formes de la volonté, de l'intelligence, de la sensibilité et du tempérament qui constituent :

L'altruisme ou l'égoïsme. — La générosité ou l'avarice. — La franchise ou la dissimulation. — L'expansion ou la concentration. — L'imagination ou son absence. — La gaieté ou la tristesse. — La douceur ou la rudesse. — La grâce ou la vulgarité. — Le sens esthétique ou son absence. — La simplicité ou l'orgueil.

Ceci posé, chacun sait que l'énergie de la volonté se traduit par des gestes fortement accentués ; que l'égoïste ramène tout à soi par des mouvements centripètes et semble toujours tout ramener à soi ; que la franchise se traduit par des gestes nets et ouverts ; la dissimulation par des gestes fuyants comme le regard, et jamais terminés ; que la gaieté se marque par des gestes vifs et portés vers le haut, tandis que la tristesse incline la tête et laisse tomber les bras ; que l'homme désagréable a des gestes anguleux, etc. Il est intéressant de voir maintenant comment l'activité nerveuse qui crée ces mouvements, « quand elle sera endiguée dans un canal spécial et contrainte à s'écouler par la main qui tient la plume à la faveur des mouvements nécessaires au tracé des lettres, va modifier les traits graphiques et s'enregistrer sur le papier jusque dans ses modalités les plus délicates ». D'une façon générale, on conçoit qu'un mouvement énergique se traduise par des traits épais, accentués, et un mouvement plus mou par des lignes indécises et grêles. Des mouvements rapides laisseront des lettres inachevées et jetteront des traits plus loin qu'il n'est indiqué. Selon la direction, les lignes descendront ou monteront, seront droites ou sinueuses. Les traits des lettres seront terminés nettement ou ramenés en sens inverse formant des crochets ou des boucles. La forme du mouvement se traduira par des courbes gracieuses ou des formes vulgaires et inharmoniques, etc.

Les caractères de la personnalité se marqueront ainsi par les mouvements qui les traduisent inconsciemment ; mais, toutes les lettres ne se prêtant pas indifféremment à chacun des mouvements, les lettres qui s'y prêtent plus spécialement sont modifiées dans un sens ou dans l'autre, suivant le scripteur. De la sorte, certains signes caractéristiques se sont fixés à des lettres déterminées. Nous arrivons ainsi des considérations générales à la graphologie pratique. Prenons un exemple. Nous avons vu que la volonté se traduit par l'énergie du mouvement qui, subie et transmise par la main de celui qui écrit, accuse l'épaisseur des traits : une écriture régulièrement appuyée est le signe d'une forte volonté. « Mais il est un trait qui reflète d'une façon particulière toutes les variations de cette énergie motrice et qui paraît doué d'une aptitude spéciale à les subir et à les amplifier : c'est celui qui barre transversalement le *t*, signe surajouté en quelque sorte à l'écriture, et qui, par cela même, semble exiger de la part du scripteur un effort de volonté spécial. » Les graphologues ont établi que les gens sans volonté ne barrent pas leurs *t* ; que les volontés faibles, féminines, les barrent d'un trait frêle à

peine visible ; que ceux qui ont des accès de volonté prompts à s'éteindre font des barres en forme de stylet, d'abord épaisses, puis terminées en pointe ; que les indécis ne continuent pas leurs barres au delà du trait vertical ; que les opiniâtres terminent leurs barres par un renflement ; que les autoritaires placent la barre au-dessus du trait vertical du *t*, etc. On pourrait donner beaucoup d'exemples de cette nature ; c'est ainsi que le tenace, qui abandonne malaisément ce qu'il entreprend, semble avoir de la peine à détacher sa plume du papier et termine souvent ses traits par un petit retour en arrière, sorte d'hameçon caractéristique ; l'obstiné accentue ce geste, revient à son point de départ chaque fois qu'il le peut ; il boucle ses *t* et ses *f* au lieu de les barrer. On trouvera plus loin des tableaux contenant la plupart des signes que les graphologues considèrent aujourd'hui comme acquis.

La théorie que nous venons d'exposer, « que l'écriture est sous la dépendance directe des états permanents ou passagers de la personnalité au même titre que le geste en général, dont elle peut être considérée comme une variété particulière », demandait à être vérifiée et prouvée d'une manière expérimentale.

Cette preuve a été demandée par MM. Ferrari, Héricourt et Ch. Richet aux suggestions hypnotiques. Dans ce cas, en effet, l'expérimentateur peut modifier les états de la personnalité en suggérant à la personne hypnotisée qu'elle est une personne différente. Si la forme de l'écriture est vraiment sous la dépendance des états de conscience, une écriture différente doit correspondre à chaque personnalité différente. C'est, en effet, ce qu'a démontré l'expérience. Un jeune homme, absolument ignorant de la graphologie, a été mis dans l'état de veille somnambulique ; auparavant, on lui avait fait écrire une phrase qui montrait le type de son écriture normale. On lui suggère successivement qu'il était un paysan madré et retors, puis un avare, enfin un homme très vieux et on lui mit la plume à la main. En même temps que l'on voyait les traits de sa physionomie et ses allures générales se modifier pour se mettre en harmonie avec l'idée du personnage suggéré, on observait des modifications parallèles, très accentuées, dans son écriture : le geste scripteur se modifiait comme le geste en général. Cette expérience fut répétée sur une dame à qui l'on suggéra d'abord qu'elle était Napoléon, puis que l'on ramena à l'âge de douze ans. Ainsi fut démontré que les variations de l'écriture sont fonction des variations de la personnalité, ce qui établissait la réalité possible de la graphologie. La réalité effective était démontrée, en outre, en ce sens que les écritures nouvelles obtenues reproduisaient les signes caractéristiques que les graphologues relèvent dans les écritures d'un paysan rusé, d'un avare, d'un vieillard, d'un enfant. Les expérimentateurs ont fait la contre-épreuve de leur expérience en soumettant les écritures obtenues à des graphologues qui ont donné des diagnostics exacts. Ces premiers essais de graphologie expérimentale semblent décisifs.

Les bases de la graphologie étant ainsi posées, prenons l'écriture à son point de départ. Aucun homme n'est tout à fait pareil à un autre ; avec la même plume, en écrivant les mêmes mots, chacun de nous aura une écriture différente qui marque la forme spéciale de ses pensées et de ses sensations. Au premier abord, il est étonnant que, chacun ayant appris à écrire d'après des modèles de calligraphie identiques, les écritures varient de telle sorte que, dès les premières lignes, notre écriture ne puisse être confondue avec celle d'un autre enfant, différence qui s'accentue avec les années à mesure que notre individualité se développe, si bien que jamais nous ne saurions confondre notre écriture avec une autre. On a découvert que les courbes formant les lettres calligraphiques sont en nombre égal dirigées de droite à gauche et de gauche à droite ; l'on a remarqué aussi que nous n'avons pas tous une aptitude égale à mouvoir la main de droite à gauche et de gauche à droite ; certaines formes nous gênent, d'autres nous sont aisées, parce qu'elles correspondent à nos tendances naturelles ; si bien qu'au bout de peu de temps nous supprimons dans notre écriture les mouvements qui nous sont pénibles et accentuons ceux qui répondent le mieux à notre nature. Ces modifications inconscientes expliquent la différence des écritures et le caractère personnel de chaque écriture. C'est en partant de ce principe que l'on a distingué les écritures en écritures où les courbes des lettres vont de préférence de gauche à droite, dites écritures *dextrogyres*, et écritures de droite à gauche ou *sinistrogyres ;* on n'a pu encore établir pratiquement si certains traits du caractère correspondant aux tendances dextrogyres et sinistrogyres.

Pratique. — I. *Conditions d'une bonne étude graphologique.* Quels sont les moyens de découvrir, avec le plus de certitude possible, le caractère d'un homme dans son écriture ? D'une manière générale, il est indispensable d'étudier un grand nombre d'écritures connues avant de faire un portrait graphologique original ; l'esprit d'observation s'aiguise à ce travail. Des connaissances psychologiques sont de même indispensables et permettent de préciser les nuances d'un caractère. La mémoire exacte des signes graphologiques déjà connus et classés est encore une condition essentielle. Supposons une personne au courant des signes graphologiques et de la psychologie, quelles sont les précautions dont elle doit s'entourer pour étudier une écriture déterminée ?

1° L'écriture soumise à l'analyse doit être *courante et naturelle ;* bien qu'il soit relativement facile de distinguer qu'une écriture est contrefaite et d'y retrouver les signes du caractère, il est préférable d'avoir entre les mains un document sincère. Il faut encore distinguer l'écriture naturelle de l'écriture habituelle : les exigences professionnelles, par exemple le travail de bureau, font adopter à un certain nombre de personnes une écriture particulière, lisible, rapide et assez insignifiante. Cette écriture n'est pas absolument mauvaise, mais elle se distingue souvent de l'écriture personnelle : une lettre familière de quelques lignes est un document très supérieur.

2° Il faut demander à une même personne *plusieurs autographes* et même des lettres d'époques différentes. Une série de causes peuvent en effet modifier l'état habituel du scripteur : le froid, une mauvaise plume, une position incommode, etc. ; la maladie, la convalescence altèrent aussi profondément le graphisme. Dans la signature, on trouve presque toujours la véritable écriture.

II. *Règles générales d'interprétation des signes* (on entend par signes les formes particulières des lignes, des mots et des lettres). Dès qu'une lettre s'écarte de la forme calligraphique, cet écart est un signe ; ainsi, dans le *d* à volutes, la volute est un signe.

L'écriture obéit à la loi générale des *proportions.* Quand nous voyons un objet, nous sommes frappés d'abord de ses proportions ; il est de proportions harmonieuses, ni trop grand ni trop petit. Evidemment, il n'y a pas une mesure absolue de la hauteur, de la largeur et de l'espacement des mots et des lettres, mais il y a une moyenne qui nous semble harmonieuse et nous permet de juger la valeur des variations individuelles.

Le principe de la *corrélation des formes* est aussi manifeste ; chacun des traits de l'écriture se déduit des autres. On appelle écriture anguleuse celle dont les déliés qui relient les jambages des lettres et les lettres les unes aux autres sont à angle aigu avec les pleins des lettres. Etant donnée la corrélation des formes, les pleins des lettres ne peuvent être des courbes dans une écriture anguleuse. En tenant compte de ce principe, on distingue l'écriture naturelle et spontanée de l'écriture artificielle que le scripteur s'est donnée, soit par nécessité professionnelle, soit après des leçons de calligraphie.

On recherche la signification d'un trait de l'écriture en le considérant comme l'*expression matérielle d'un mouvement cérébral.* Ainsi, l'écriture rapide répond à une vive excitation nerveuse et lui donne le sens de

RAPPORTS DE L'ÉCRITURE AVEC LE CARACTÈRE

SIGNES DE LA SUPÉRIORITÉ GÉNÉRALE (intelligence, moralité et volonté)		SIGNES DE L'INFÉRIORITÉ GÉNÉRALE (intelligence, moralité et volonté)	
SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES	SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES
Activité	Ecriture rapide, montante, simplifiée ; barres du *t* placées en avant ; accent aigu changé en accent grave ; accents reliés à la lettre suivante ; mots liés.	Inactivité	Courbes trop prononcées ; écriture lente et descendante ; écriture ronde ; barres du *t* absentes.
Sensibilité	Ecriture inégale dans les dimensions, formes et directions des lettres, des mots et des lignes ; écriture légère, lettres séparées dans les mots.	Insensibilité	Ecriture droite, égale, monotone, peu mouvementée.
Simplicité	Ecriture simple, naturelle, spontanée.	Absence de simplicité	Lettres recherchées, excentriques, prétentieuses.
Modération	Ecriture sobre, modérément inclinée, sans grands mouvements ; lignes peu montantes, pas trop inégales ; lignes très montantes, suivies d'autres qui tendent vers l'horizontale.	Passion	Grands mouvements de la plume ; écriture très inclinée, signes d'exaltation.
Distinction	Absence de traits communs, signes d'art, de goût, d'ordre, de simplicité ; écriture légère.	Vulgarité	Traits communs, formes recherchées ornementation ridicule.

SIGNES SPÉCIAUX DE LA SUPÉRIORITÉ INTELLECTUELLE		SIGNES SPÉCIAUX DE L'INFÉRIORITÉ INTELLECTUELLE	
SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES	SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES
Imagination réglée	Grands mouvements de la plume, harmonieux et aisés ; grande écriture.	Imagination déréglée ou nulle	Grands mouvements de la plume, confus ; agrandissement inharmonieux de l'écriture qui est petite.
Réflexion	Ecriture sobre, ponctuation judicieuse et soignée.	Irréflexion	Ecriture agitée, grands mouvements de plume ; mots, lettres, accents oubliés.
Clarté de l'esprit	Ecriture ordonnée, lisible ; mots et lignes espacés.	Confusion	Mots et lignes qui se confondent ; écriture en désordre.
Souplesse de l'esprit	Ecriture courbe, onduleuse.	Entêtement	Ecriture anguleuse, régulière et rigide ; barres des *t* formant un angle aigu.

SIGNES DE LA SUPÉRIORITÉ MORALE		SIGNES DE L'INFÉRIORITÉ MORALE	
SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES	SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES
Droiture	Lettres et mots égaux en hauteur ; lignes droites ; écriture régulière et simple.	Manque de droiture	Lignes serpentines ; écriture confuse ; mots filiformes ; manque de simplicité.
Altruisme	Majuscules liées à la lettre suivante, finales allant de gauche à droite, *n* et *m* faits comme des *u*, écriture inclinée, *e* en accent circonflexe.	Egoïsme	Crochets rentrants aux majuscules et aux finales ; écriture serrée et anguleuse ; parafes en colimaçon ou enclavant.

SIGNES DE LA SUPÉRIORITÉ VOLONTAIRE		SIGNES DE L'INFÉRIORITÉ VOLONTAIRE	
SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES	SIGNES PSYCHOLOGIQUES	SIGNES GRAPHOLOGIQUES
Constance	Ecriture et barres du *t* égales et régulières ; écriture ferme et active.	Inconstance	Ecriture irrégulière et inégale ainsi que les barres du *t* parfois absentes ; écriture arrondie.
Energie	Ecriture ferme et légèrement anguleuse, droite et nette, pas très fine ; barres du *t* et soulignements accentués ; direction des lignes non hésitante.	Faiblesse	Ecriture fine, serpentine, à courbes trop prononcées ; barres du *t* fines ou absentes ; manque de fermeté dans le trait.

conception rapide, vivacité. L'écriture claire est un indice d'ordre, etc.

On trouvera dans la théorie générale exposée plus haut le détail de ce procédé d'investigation. « Au geste constant, au signe général de l'écriture correspond une marque constante et générale du caractère ; au geste spécial, au signe intermittent correspond une marque particulière et intermittente de l'esprit. » L'intensité d'un signe se mesure en le comparant aux plus petites et aux plus grandes manifestations habituelles de ce signe. Ainsi, chacun peut observer que, lorsqu'il écrit une lettre de tendresses, son écriture s'incline beaucoup plus que dans une lettre d'affaires.

Notre organisme réagit souvent d'une façon identique dans des états psychologiques différents ; de même un signe graphologique peut représenter des traits différents du caractère. En effet, on rit aux larmes, un grand chagrin peut amener un rire convulsif, etc. De même un *signe peut avoir plusieurs sens*. Prenons l'écriture montante : elle signifie ardeur ; elle a, en outre, le sens d'ambition ; une signification accessoire probable de l'activité est la bonne humeur ; une autre signification possible est l'espoir qui fait naître une certaine ardeur et excite l'esprit. Enfin ce qui est ambition chez un homme supérieur n'est chez un homme commun que de la vanité ridicule. Voilà donc une série de sens pour une seule écriture. Cet exemple pourrait être multiplié à l'infini.

Inversement un *seul trait de caractère peut être rendu par plusieurs signes*, et si l'on constate l'*absence d'un signe on ne peut en conclure l'existence de la qualité contraire* à celle qu'exprimerait ce signe. Ainsi la vivacité se manifeste par les barres du *t* longues, mais aussi par une barre du *t* courte et finissant en pointe. L'écriture rapide et, dans certains cas, les mots filiformes (c.-à-d. dont les finales sont à peine terminées) signifient aussi vivacité. On constate la fermeté par l'écriture rigide, par l'écriture verticale, par l'écriture anguleuse, par la barre du *t* nette ou liée à la base, enfin par les traits accentués. Si on ne rencontre aucun de ces signes dans une écriture, il sera probable que le scripteur manque de fermeté ; mais si l'on ne rencontre pas de signe contraire à la fermeté, on n'a pas de certitude. C'était une erreur de Michon de conclure de l'absence de signe positif à la négative.

Tout signe qui n'est pas répété, dit M. Crépieux-Jamin, ou dont la valeur n'est pas renforcée par d'autres signes de même nature, doit *être considéré comme non avenu*. Mais la certitude de l'observation graphologique atteint son maximum si la valeur d'un signe est parallèlement obtenue par des résultantes (c.-à-d. par des combinaisons de signes). Ce qui résulte de ces diverses considérations, c'est la contingence et la variabilité du signe. Détaché des signes voisins, il n'a qu'une valeur relative, car il peut être dû à des causes physiologiques très différentes. Ainsi l'écriture descendante indique en général la tristesse ; mais une inquiétude momentanée, la paresse, la crainte, le manque de confiance en soi, la fatigue, la maladie et même un papier mal placé se traduisent par l'écriture descendante.

Avant tout, il faut rechercher dans une écriture les *signes dominants* qui déterminent la valeur des signes accessoires. Pour faciliter l'étude de l'écriture, on est porté d'abord à exagérer l'importance des petits signes : un crochet, une barre de *t* fascinent les débutants qui négligent les caractères généraux de l'écriture. Le premier élément d'appréciation d'un signe est sa valeur d'*intensité*.

La valeur de *situation* est le second élément : un crochet rentrant au commencement d'une lettre ou à la fin ne veut pas à lui seul dire caractère égoïste ; il ne découvre qu'un retour de la pensée sur elle-même, une préoccupation. C'est d'après l'ensemble des signes de l'écriture que l'on fixera la valeur de cette manifestation du moi.

La valeur de *direction* est un élément dont l'importance a apparu après les expériences de divers savants ; leur théorie est intéressante. « Dans la mimique, les mouvements de plaisir, les sentiments altruistes sont expansifs, centrifuges ; les mouvements de douleur, les sentiments égoïstes sont concentriques, centripètes, comme si l'on rentrait en soi. » L'écriture nous présente une application de cette remarque ; elle nous oblige, en effet, à faire constamment des mouvements très variés en direction ; or, ainsi qu'on le sait, les courbes qui composent les lettres sont en nombre égal dirigées vers la droite (dextrogyres), ou vers la gauche (sinistrogyres) du scripteur. Les expériences de MM. Henry et Féré ont montré que les excitations dynamogènes produisent les mouvements ci-contre : ↗↙ . En traçant les lettres dans le sens de ces flèches, on obtient les écritures inclinées, vives, actives et bienveillantes. Au contraire, les excitations inhibitrices et mauvaises produisent les mouvements inverses : ↖↘ . En traçant les lettres dans le sens de ces dernières flèches, on obtient les écritures renversées, anguleuses, avec des signes de personnalité, de raideur et de ténacité. On distingue donc les écritures de droite qui manifestent l'activité, l'ardeur, la simplicité, la droiture, et les écritures de gauche, lentes, retardées, manquant de spontanéité et riches en signes d'égoïsme.

An injurious lie is an
uncommendable thing; there.
Mark Twain

Fig. 1.

Des diverses explications qui précèdent, il résulte que, pour bien interpréter un signe, il est indispensable d'apprécier la valeur générale du scripteur et de juger d'abord si, d'une manière générale, il s'agit d'un homme supérieur ou d'un homme inférieur ; on examinera ensuite si les qualités ou les défauts indiqués se rapportent à l'esprit, à la moralité ou à la volonté. C'est sur ces principes que M. Crépieux-Jamin a basé sa méthode si pratique d'interprétation

des signes. Il a établi les rapports de l'écriture avec le caractère en rapprochant les signes graphologiques et les signes psychologiques. Nous disposons ses tableaux dans un ordre logique et facile à saisir (V. ci-dessus, p. 224).

Signes graphologiques. — La graphologie comporte trois parties : l'étude des signes généraux, l'étude des signes particuliers, l'étude des résultantes.

1° *Signes généraux.* On prend les signes généraux dans l'ensemble de l'écriture où l'on examine la hauteur, la largeur, l'inclinaison, la régularité, etc. Ils ne sont pas très difficiles à reconnaître et à interpréter. On attribue bien vite l'écriture régulière aux esprits calmes et pondérés, l'écriture bizarre aux esprits originaux, l'écriture confuse aux gens brouillons, etc. Nous avons déjà vu que les signes

Fig. 2.

généraux de l'écriture peuvent avoir des acceptions différentes selon les qualités de supériorité ou d'infériorité du scripteur, des significations concomitantes et des significations accessoires. Nous reproduisons (pp. 231-234) en grande partie les tableaux des signes de M. Crépieux-Jamin sans lesquels une étude sérieuse et pratique de la graphologie ne serait pas possible, mais auparavant nous donnerons une définition des signes généraux, accompagnée de quelques exemples, pour faciliter l'intelligence des tableaux. Bien que les signes graphologiques soient en général faciles à comprendre, il peut être utile d'avoir en même temps sous les yeux une explication supplémentaire.

Fig. 3.

L'écriture *montante* est celle dont les lignes ont une direction ascendante de gauche à droite (fig. 1).

L'E. *descendante ;* les lignes vont en s'abaissant de gauche à droite.

L'E. *grande ;* les lettres sont hautes (fig. 2).

L'E. *petite ;* les lettres sont petites.

Fig. 4.

L'E. *anguleuse,* avec des angles à la base des lettres (fig. 3).

L'E. *arrondie ;* les courbes sont accentuées (fig. 4).

L'E. *sobre ;* les traits, surtout les finales, sont contenus. C'est la retenue dans les mouvements de la plume (fig. 5).

L'E. *mouvementée* contient de grands traits de plume soit dans l'intérieur des mots, soit aux finales, soit dans la signature.

L'E. *hésitante* manque de netteté dans le tracé des lettres avec une direction mal déterminée et un tremblement irrégulier (fig. 6).

L'E. *tremblante* diffère de la précédente par la persistance des mouvements nerveux incoordonnés.

L'E. *ornée* contient des fioritures, des dessins, des encadrements (fig. 7).

L'E. *simple*, sans aucune fioriture.

L'E. *calligraphique* ou *officielle* est celle enseignée dans les écoles. Régulière, sobre, lisible, arrondie, modérement inclinée et sans caractère original (fig. 8).

L'E. *égale ;* mots et lettres égaux en hauteur et en inclinaison ; lignes suivant toujours la même direction, invariable dans les autographes du même scripteur.

Une œuvre d'art est un coin de la nature

Emile Zola

Fig. 5.

L'E. *inégale*, inégale en hauteur, en inclinaison, et dans la direction des lignes, ou différant suivant les autographes.

L'E. *ordonnée*, avec des signes d'arrangement, marges et points à la ligne mis à propos.

L'E. *désordonnée*, sans préoccupation des marges, ni des espaces entre les mots et les lignes, ni des signes de l'écriture (ponctuations et barres du *t*).

Votre très humble

prudon

Fig. 6.

L'E. *claire*, marquée surtout par l'espacement entre les lignes.

Fig. 7.

L'E. *confuse ;* les mots et les lignes se confondent ; les majuscules entrent dans les lignes voisines, ou les lignes sont trop serrées.

L'E. *rectiligne* et *rigide* suit la direction horizontale et ne présente pas d'ondulations à la base des lettres (fig. 9).

L'E. *serpentine* monte et descend soit dans le même mot, soit dans la même ligne.

L'E. *verticale ;* les lettres sont droites.

L'E. *renversée ;* les lettres sont inclinées à gauche (fig. 10).

L'E. *inclinée ;* les lettres sont inclinées à droite.
L'E. *serrée ;* mots ou lignes rapprochés.
L'E. *espacée ;* mots espacés.

L'E. *bizarre* emploie gratuitement des formes différentes des formes ordinaires.
L'E. *légère* est fine et menue.

Fig. 8.

L'E. *pâteuse* est appuyée et grasse (fig. 11).
L'E. *nette* a des contours précis.
L'E. *agitée*, variété de l'écriture irrégulière : la mobilité et l'excitation sont plus marquées.

L'E. *compliquée* contient plus de traits de plume qu'il n'en faut pour le tracé des lettres
L'E. *simplifiée* contient moins de traits de plume qu'il n'en faut pour la forme régulière des lettres.

Fig. 9.

L'E. *retouchée*, celle qui a subi des corrections pour être rendue plus lisible.
L'E. *lente*, tracée sans rapidité (fig. 12).
L'E. *rapide*, jetée vivement sur le papier (fig. 13).

L'E. *variant de grandeur* selon le format de papier employé. Si le papier est grand, elle est grande ; s'il est petit, elle est petite. Ainsi sur une carte postale un certain nombre de personnes diminuent leur écriture habituelle, tandis que d'autres abrègent leur texte plutôt que de modifier leur écriture ou écrivent en travers. On trouvera p. 231 le tableau détaillé des *Signes généraux* avec leur signification.

Fig. 10.

Fig. 11.

2° *Signes particuliers*. La recherche des signes particuliers est moins simple que celle des signes généraux ; ces signes nous sont donnés par les mots, les lettres, les finales, la ponctuation, le parafe, etc. Ce n'est qu'après de patientes recherches que l'on a pu établir que le *n* remplacé par le *u* veut dire bienveillance, que les majuscules très basses sont un signe d'hypocrisie et les majuscules trop grandes un signe d'imagination. Les signes particuliers ne semblent pas se prêter comme les signes généraux aux significations accessoires ; leur spécialité graphique semble entraîner leur spécialité caractérologique ; cependant ils se prêtent aux concomitances. Ainsi les mots filiformes, dont

Fig. 12.

les finales sont à pei terminées, signifient impénétrabilité ; la finesse et la m ınce, l'hypocrisie même sont souvent concomitantes de l mpénétrabilité ; les mots filiformes peuvent aussi indiquer la précipitation : le scripteur pressé se contente d'indiquer sa pensée et ne s'inquiète pas de terminer ses mots. De même un simple trait hori-

Fig. 13.

zontal marque la raison, la loyauté, la justice, l'amour de la clarté, l'ordre ou la méfiance, et ce même trait peut nous indiquer en même temps si le scripteur est vif, énergique, brutal. Cependant on peut trouver assez facilement la véritable signification d'un signe dans une écriture en se reportant aux signes voisins. « L'intensité et la fréquence

Fig. 14.

d'un signe parlent en faveur de la réalité des concomitances qu'il peut présenter ; sa faiblesse et son intermittence parlent contre. » L'ensemble du caractère nous guidera toujours dans l'appréciation des signes.

Fig. 15.

Avant de donner les tableaux de M. Crépieux-Jamin, consacrés à l'interprétation établie des signes particuliers, nous en définirons quelques-uns ; il n'est pas utile de les définir tous, car pour eux l'indication vaut presque toujours une définition.

Les *mots finissant en pointe* sont appelés *gladiolés*

Fig. 16.

parce qu'ils ont une forme de glaive. Les lettres sont plus grandes au commencement du mot qu'à la fin (fig. 14).

Les *mots grossissants* ont les premières lettres plus petites que les dernières.

Les *mots filiformes* ne sont lisibles que dans la première partie; la finale est formée par un simple trait plus ou moins long et sinueux (fig. 15).

Les *lettres juxtaposées* sont placées l'une à côté de l'autre sans être liées.

Le *parafe en lazzo* va de droite à gauche et revient à droite (fig. 16).

Le *parafe fulgurant* est en zigzag et rappelle la forme de l'éclair.

Le *parafe arachnéide* ressemble à une toile d'araignée (fig. 17).

Le *parafe colimaçon en* est celui qui entoure complètement le nom.

Le *parafe en gueule de loup* entoure le nom en laissant une ouverture (fig. 18).

Le *parafe enclavant* resserre le nom entre deux barres, l'une liée au nom, l'autre ajoutée au-dessus. La barre du *t* sert souvent de prétexte à cet enclavement.

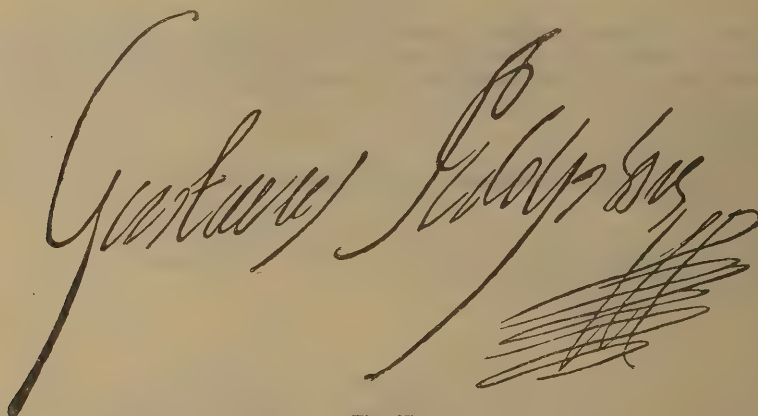


Fig. 17.

Le *parafe en tire-bouchon* est formé d'une série de cercles qui vont en diminuant.

Le *parafe ondoyant* consiste en un trait courbe placé horizontalement (fig. 19).

Le *parafe compliqué* consiste en une multitude de traits accessoires. V. pp. 232-234 les tableaux détaillés des *Signes particuliers* avec leur signification.

3° *Résultante.* « On appelle résultante le produit de plusieurs signes. Exemple : le *t* faiblement barré signifie volonté faible, et les grands mouvements de plume dénotent beaucoup d'imagination. Ce sont deux signes. L'écriture qui les contient tous deux appartient évidemment à un poltron, car le manque de volonté le rend lâche et son imagination lui exagère les dangers qu'il court. La poltronnerie est une résultante. » (Crépieux-Jamin.) Cet exemple montre bien quel rôle les résultantes jouent en graphologie ; elle n'est possible que si les résultantes peuvent être déterminées avec quelque certitude, car elle consiste surtout à reconstituer dans son unité la personnalité intellectuelle et morale d'une personne « en harmonisant le produit de tous les signes qui composent son écriture », autrement dit en interprétant ces divers signes non seulement un à un, mais dans leurs rapports entre eux et les uns à la lumière des autres. C'est le côté vraiment philosophique du sujet. Il ne suffit pas, en effet, qu'il y ait un lien certain entre tel trait de caractère et telle habitude graphique, il faut encore qu'il y ait des lois de composition du caractère résultant des lois plus générales de la psychologie et sans lesquelles on ne saurait ni juger de l'importance relative d'un signe, ni deviner entre les combinaisons très diverses que peuvent former ensemble un certain nombre de signes quelle est celle en présence de laquelle on se trouve.

(Henri Marion).

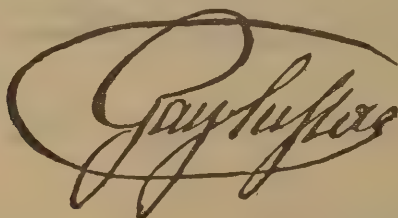


Fig. 18.

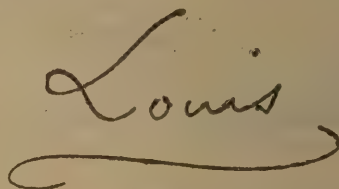


Fig. 19.

Les résultantes peuvent être d'ordre différent. Par exemple, deux signes différents de finesse s'additionnent et donnent une grande finesse.

Mots gladiolés.......... finesse }
Ecriture petite.......... finesse } grande finesse.

C'est une résultante *d'intensité*. Supposons que nous trouvions le signe de la finesse allié au signe de la souplesse d'esprit, nous obtenons un trait nouveau du caractère, la diplomatie. C'est une résultante de *combinaison*.

Mots gladiolés..... finesse }
Ecriture serpentine. souplesse d'esprit } diplomatie.

On comprend qu'il s'agit ici surtout de pénétration personnelle. Le plus grand nombre des traits du caractère peuvent ainsi se combiner et former des résultantes. On retrouve ainsi certains éléments complexes de la personnalité qui n'ont pas un seul signe caractéristique, mais résultent toujours de l'association de deux ou plusieurs signes, c.-à-d. de deux ou plusieurs états élémentaires. C'est de cette façon que l'on trouve que la susceptibilité résulte de la combinaison de l'orgueil et d'une grande sensibilité ; que la vanité vient de l'orgueil uni à la vulgarité ; que la cruauté naît de la triple association d'une intelligence très médiocre, d'une sensibilité nulle et d'une volonté très énergique; que l'emportement est compatible avec la douceur quand elle se trouve unie à une volonté autoritaire et à une vive

SIGNES GÉNÉRAUX

SIGNES GRAPHIQUES	SIGNIFICATION ordinaire	SIGNIFICATIONS plus spécialement relatives à la supériorité générale	SIGNIFICATIONS plus spécialement relatives à l'infériorité générale	CONCOMITANCES SIGNIFICATIONS ACCESSOIRES
Écriture montante	Ardeur, ambition.	Ardeur, ambition.	Ardeur ou sotte vanité.	Activité, espoir, bonne humeur.
— descendante	Tristesse, manque d'ardeur.			Déchéance physique, fatigue, mélancolie, inquiétude, paresse.
— grande	Grandes aspirations.	Orgueil.	Conception lente.	Générosité, orgueil aristocratique, presbytie, imagination.
— petite	Mesquinerie.	Finesse.	Mesquinerie.	Etroitesse d'esprit, minutie, esprit, myopie.
— anguleuse	Entêtement.	Fermeté.	Dureté.	Egoïsme, esprit positif.
— arrondie	Douceur.	Grâce.	Volonté faible.	Imagination, mollesse, sens esthétique, paresse, lâcheté.
— sobre	Modération, réflexion.	Prudence.	Méfiance.	Réserve, netteté, jugement, pudeur, économie, hypocrisie, dignité, modestie.
— mouvementée	Imagination.	Imagination.	Agitation de l'esprit.	Gaieté, grâce, étourderie, impressionnabilité, bavardage, folie, orgueil.
— hésitante	Hésitation.	Indécision.	Hésitation.	Crainte, timidité, gène.
— tremblante	Vieillesse.	Vieillesse.	Vieillesse.	Fatigue, agitation, alcoolisme, froid, frayeur, indignation, colère.
— ornée	Recherche.	Grâce ou prétention.	Fatuité commune	Vanité, coquetterie, sens esthétique, insignifiance, mesquinerie.
— simple	Simplicité.	Modestie.	Insignifiance.	Loyauté.
— calligraphique	Insignifiance.	Pose.	Insignifiance.	Amour du convenu, esprit étroit.
— égale	Constance.	Logique.	Caractère égal.	Fermeté, exactitude, calme.
— inégale	Sensibilité.	Souplesse d'esprit.	Versatilité.	Eclectisme, caprice, caractère inégal et fantaisiste, agitation.
— ordonnée	Ordre.	Ordre dans les idées.	Ordre matériel.	Classement, minutie, loyauté.
— désordonnée	Manque d'ordre.	Manque d'ordre matériel.	Désordre de l'esprit.	Manque d'exactitude, de soin, étourderie.
— claire	Clarté.	Conception claire	Esprit clair.	Amour de l'ordre.
— confuse	Confusion.	Manque de clarté.	Esprit confus.	Désordre, folie.
— rectiligne et rigide	Fermeté.	Esprit ferme.	Fermeté.	Inflexibilité, esprit de routine, sévérité.
— serpentine	Souplesse d'esprit.	Finesse.	Mensonge.	Diplomatie, tact, agitation, contrariété, impressionnabilité, affections de la vue.
— verticale	Sensibilité faible.	Raison.	Sensibilité faible.	Energie, froideur, égoïsme.
— renversée	Méfiance.	Méfiance.	Méfiance.	Sensibilité contenue, dissimulation.
— inclinée	Sensibilité.	Sensibilité.	Sensibilité.	Passion, susceptibilité, nature maladive, désir d'être approuvé, affection.
— serrée	Parcimonie.	Economie.	Ladrerie.	Réserve.
— espacée	Prodigalité.	Générosité.	Désordre.	Amour du confortable.
— bizarre	Bizarrerie.	Originalité.	Folie.	Caprices.
— légère	Délicatesse.	Esprit délicat.	Faiblesse.	Nature maladie, sensibilité, faiblesse.
— pâteuse	Sensualisme.	Sensualisme.	Bestialité.	Esprit lourd et commun, gourmandise.
— nette	Culture d'esprit.	Culture d'esprit.	Culture d'esprit.	Précision dans les idées, clarté.
— agitée	Nervosisme.	Excitation.	Exaltation.	Fatigue, crainte, excitation alcoolique, colère.
— compliquée	Manque de précision.	Manque de précision.	Manque de précision.	Signe de folie, mauvaise foi.
— simplifiée	Précision.	Culture.	Culture.	Loyauté, savoir-faire, simplicité.
— retouchée	Recherche du mieux.	Recherche du mieux.	Recherche du mieux.	Retour sur le premier mouvement.
— lente	Esprit lent.	Timidité, calme.	Conception lente.	Mollesse.
— rapide	Activité.	Esprit vif.	Vivacité.	Ardeur.
— changeante	Mobilité.	Souplesse d'esprit.	Fourberie.	Versatilité, caprice.
— variant de grandeur	Souplesse d'esprit.	Souplesse d'esprit.	Souplesse d'esprit.	Goût, intelligence.

SIGNES PARTICULIERS

SIGNES GRAPHIQUES	SIGNIFICATION ordinaire	SIGNIFICATIONS plus spécialement relatives à la supériorité générale	SIGNIFICATIONS plus spécialement relatives à l'infériorité générale	CONCOMITANCES SIGNIFICATIONS ACCESSOIRES
Mots dont les lettres sont égales en hauteur	Droiture.	Droiture.	Droiture.	Justice, jugement calme, mesure.
— dont les lettres sont inégales	Souplesse d'esprit	Indécision.	Hésitation, faiblesse, mensonge.	
— finissant en pointe	Finesse d'esprit.	Finesse d'esprit.	Habileté.	Mensonge.
— grossissants	Naïveté.	Candeur.	Crédulité.	Loyauté, simplicité.
— oubliés	Etourderie.	Distraction.	Légèreté.	Inattention.
— dont les finales sont illisibles (filiformes)	Impénétrabilité.	Ruse.	Dissimulation.	Méfiance, hypocrisie, précipitation.
— augmentant en hauteur en guise de soulignement	Exaltation.			
— serrés dans les lignes	Parcimonie.	Economie.	Ladrerie.	Ladrerie, réserve.
— espacés entre eux	Prodigalité.	Générosité.	Désordre.	Goût du confortable.
— dont les lettres sont espacées	Abord facile.	Bonté.	Abord facile.	Générosité, amour du confortable.
— dont les lettres sont serrées	Caractère désagréable.	Sécheresse du cœur.	Caractère désagréable.	Réserve, économie.
Lettres liées entre elles	Esprit pratique, raisonnement.	Logique, ordre dans les idées.	Faux raisonnement.	Insignifiance.
— liées par groupes de 3 ou 4	Assimilation.	Assimilation et comparaison.	Assimilation.	Eclectisme, esprit encyclopédique.
— non liées, juxtaposées	Sentiment intellectuel.	Théorie, création, intuition.	Utopie.	Esprit de système, paradoxe.
— ouvertes en haut (o, a, etc.)	Ouverture d'âme.	Franchise.	Laisser aller.	Epanchement.
— normales fermées	Correction.	Discrétion.	Correction.	Réserve.
— ouvertes en bas (o, a, etc.)	Dissimulation.	Dissimulation.	Hypocrisie.	Mensonge.
— de forme typographique	Goût.	Art.	Art.	Culture, distinction.
— de forme vulgaire	Manque de goût.	Manque de goût.	Esprit commun.	Grossièreté.
— des modèles d'écriture	Insignifiance.	Peu d'originalité.	Insignifiance.	Esprit passif.
— pâteuses ou dont les jambages sont renflés au milieu	Sensualité.	Sensualité.	Sensualité basse.	Gourmandise.
— tantôt inclinées, tantôt droites.	Mobilité du sentiment.	Mobilité du sentiment.	Caprice.	Agitation.
— commençant par un crochet	Désir d'acquérir.			Egoïsme.
— commençant par un trait de plume arrondi et rapide	Gaieté.			Bonne humeur.
— commençant par un trait de plume sec et droit	Esprit de contradiction.	Esprit de contradiction.	Chicane.	
— minuscules (généralement les a, r, s) plus grandes que les autres	Imagination, exaltation.		Violence.	Folie (?)
— arrêtées en massue	Résolution.	Résolution.		
— terminées sans netteté	Irrésolution.			
— arrêtées, mais sans massue	Energie contenue	Prudence.		Ordre, économie.
— dont les panses sont remplacées par des bâtons	Culture d'esprit.			Simplification, netteté.
— dont les panses sont enflées.	Imagination.		Exaltation.	Exaltation.
— majuscules hautes	Imagination vive.	Imagination.		Orgueil, franchise.
— — moyennes	— retenue.			Modération.
— — basses	Dissimulation.	Humilité.	Hypocrisie.	Imagination faible.
— majuscules liées à la lettre suivante	Altruisme.	Bienveillance.	Bonté.	Abord facile.
— majuscules liées à la lettre suivante après avoir fait une boucle	Altruisme restreint à la famille.			Esprit de parti.
— majuscules à la place de minuscules	Exaltation, folie.			Enthousiasme, manque du jugement.
— majuscules remplacées par des minuscules	Négligence.	Simplicité.	Désordre.	
— majuscules à leur place	Ordre.	Jugement.	Modération.	Raison.
L majuscule haussée par la base	Orgueil de comparaison.	Orgueil de comparaison.	Orgueil de comparaison.	Dignité, distinction.
— — avec une large base	Présomption.	Complaisance en soi.	Vanité commune.	
M majuscule dont le premier jambage est plus élevé que le second	Orgueil de comparaison.	Orgueil aristocratique.	Orgueil de comparaison.	Ordre, raison.
— avec des jambages réguliers	Pondération.			
— avec des jambages espacés	Présomption.	Complaisance en soi-même.	Vanité commune.	Orgueil.
— avec des jambages très rapprochés	Contrainte.	Timidité.		Gêne.
P majuscule surmonté d'un panache	Vanité.	Orgueil.	Vanité.	
a en forme d'alpha	Culture de l'esprit			Arrêt de développement
d minuscule fait avec une barre verticale et un o	Esprit passif.	Manque d'originalité.	Insignifiance.	

SIGNES GRAPHIQUES	SIGNIFICATION ordinaire	SIGNIFICATIONS plus spécialement relatives à la supériorité générale	l'infériorité générale	CONCOMITANCES SIGNIFICATIONS ACCESSOIRES
d avec une courbe de droite à gauche..	Culture d'esprit.			Vanité, coquetterie, égoïsme.
— avec une courbe s'enroulant en spirale..............................	Recherche, prétention.			
— dont la courbe revient à droite pour se lier à la lettre suivante.......	Culture d'esprit.	Liaison dans les idées.	Culture d'esprit.	Esprit de suite.
— avec une courbe longue et basse allant de droite à gauche.......	Contrainte.	Réserve.	Contrainte.	Imagination contenue.
e minuscule en forme d'accent circonflexe........................	Bienveillance acquise.			
n et *m* minuscules en forme d'*u*.....	Bienveillance native.	Bienveillance et bonté.	Bienveillance et bonhomie.	
r minuscule en forme d'*u*............	Mollesse.	Contemplation, douceur.	Nonchalance.	Amour de la forme, amour de ses aises.
r minuscule en forme d'*i* avec le trait horizontal supérieur ajouté......	Recherche du mieux.			Retour sur le premier mouvement.
Finales (des lettres ou des mots) courtes......................	Retenue, réserve, réflexion.	Prudence.	Méfiance.	Economie.
— longues......................	Imagination.	Imagination.	Agitation.	Générosité, largesse.
— avec de très petits harpons.	Ténacité.			
— avec des crochets assez grands revenant à gauche (surtout aux majuscules, aux *x* et aux *e* minuscules).	Egoïsme.			Insignifiance ou médiocrité.
se dirigeant à droite........	Altruisme.			
— formées d'une ligne horizontale........................	Fermeté.	Amour de la justice.	Entêtement.	
— anguleuses..................	Entêtement.	Fermeté.	Dureté.	Egoïsme, positivisme.
— arrondies....................	Douceur.	Grâce.	Volonté faible.	Imagination, mollesse.
— d'une lettre glissant sous le mot........................	Complaisance en soi-même.	Complaisance en soi-même.	Prétention.	Vanité.
— couvrant le mot............	Esprit de protection.	Complaisance en soi-même.	Prétention.	Vanité.
— s'élevant verticalement.....	Mysticisme.	Sentiment religieux.	Amour du merveilleux.	
Barres du t, de forme et de dimension régulière......................	Volonté régulière, constance.	Constance.		Calme, modération, sang-froid.
— irrégulières.................	Irrégularité de la volonté.	Moyens volontaires variés.	Inconstance.	
— absentes, avec finale du *t* courbée......................	Manque de volonté.	Manque de volonté.	Manque de volonté.	Négligence, mollesse.
— absente avec finale du *t* anguleuse......................	Manque d'initiative, entêtement.			
— longues.....................	Vivacité.			
— courtes.....................	Energie.			
— fines.......................	Faiblesse.			
— fortes......................	Vigueur.			
— longues et fines...........	Volonté faible.			
— longues et fortes..........	Effort inconsidéré.			Impuissance.
— fortes et courtes...........	Grande énergie.			
— fines et courtes............	Volonté faible.	Volonté faible.	Indécision.	
— placées au-dessus du *t*....	Autoritarisme.	Autoritarisme.	Despotisme.	Orgueil.
— très bas....................	Obéissance.	Humilité.	Obéissance.	Soumission.
— en avant...................	Initiative.			Nature entreprenante.
— en arrière..................	Résolution tardive.			Faiblesse, hésitation.
— montantes de gauche à droite	Chicane.	Argutie.	Querelle.	
— descendantes de gauche à droite........................	Opiniâtreté.			Résolution.
— terminées en pointe et courtes......................	Esprit critique, activité.	Esprit critique, activité.	Esprit de chicane, vivacité.	Causticité, agressivité, nervosisme.
— terminées en pointe et longues........................	Méchanceté.			Faiblesse et critique.
— terminées en massue.......	Résolution.	Résolution.	Violence.	
— en coup de fouet...........	Sans gêne.			Imagination, vivacité.
— faites avec une courbe.....	Contrainte.	Bienveillance, irrésolution.	Douceur, faiblesse	
— faites avec un trait serpentin......................	Gaieté.	Enjouement.	Jovialité.	Grâce.
— accrochées à la base.......	Ténacité.			
— avec un crochet en commençant......................	Ténacité passive.			
— avec un crochet à la fin....	Ténacité active.			
Trait entre deux phrases......	Netteté.	Clarté.	Méfiance.	Prudence.
— à la fin d'une ligne pour la remplir......................	Défiance.			

SIGNES GRAPHIQUES	SIGNIFICATION ordinaire	SIGNIFICATIONS plus spécialement relatives à la supériorité générale	l'infériorité générale	CONCOMITTANCES SIGNIFICATIONS ACCESSOIRES
Trait horizontal, droit (en général)...	Raison.	Justice, loyauté.	Fermeté.	Esprit positif.
— onduleux (en général)........	Gaieté.			Grâce.
Ponctuation négligée................	Négligence.			Distraction, légèreté.
— soignée................	Ordre.	Précision.	Minutie.	
Points changés en accents..........	Vivacité.			
— placés très haut............	Esprit religieux.			Mysticisme.
— placés en avant de la lettre..	Spontanéité.			Esprit d'initiative, vivacité.
— placés en arrière............	Manque d'ardeur.			
— très légers..................	Délicatesse.	Délicatesse.	Faiblesse.	Timidité.
— accentués....................	Matérialité.			Fermeté.
— après la signature...........	Prudence.	Prudence.	Méfiance.	
— où il n'en faut pas, épais.....	Obésité.			
— où il n'en faut pas, légers et épars......................	Gêne de la respiration.			Asthme, oppression.
— où il n'en faut pas au début des phrases...............	Hésitation.			Arrêt pour réfléchir, conception difficile.
Abus des points d'exclamation, d'interrogation et de suspension.	Exagération.	Enthousiasme.	Manque de jugement.	Imagination, exaltation, folie.
Soulignement fréquent..............	Exagération.	Enthousiasme.	Manque de jugement.	Imagination, exaltation, folie.
Marges absentes.....................	Manque de goût.			Economie.
— bien tracées..................	Goût.			
— à droite et à gauche..........	Goût délicat.			Sentiment de l'art.
Signature avec le nom seul..........	Simplicité.	Orgueil.	Insignifiance.	
— suivie d'un point...........	Prudence.	Prudence.	Méfiance.	
— suivie d'un trait accompagné des points..........	Méfiance.			
— soulignée par un trait droit.	Orgueil du nom.			
— soulignée par une courbe..	Complaisance en soi.			
Parafe avec un trait de droite à gauche..................	Défensivité.			
— avec un trait de gauche à droite..................	Agressivité.			
— dit en lazzo................	Défensivité devenant agressive.			
— fulgurant..................	Grande activité.			
— arachnéide.................	Habileté en affaires.			Défiance.
— en colimaçon...............	Instincts personnels.			Egoïsme, réserve.
— en gueule de loup..........	Egoïsme.			
— enclavant (le nom placé entre deux barres).............	Egoïsme raisonné.			Dissimulation.
— en tire-bouchon (cercles diminuant)................	Finesse.	Habileté en affaires.	Finesse.	
— ondoyant (trait courbe placé horizontalement).........	Gaieté.			
— formé de traits qui s'enlacent......................	Intrigue.			
— compliqué.................	Défiance.			

imagination; que la tendance au vol résulte de l'égoïsme et de l'hypocrisie combinés, etc. « La connaissance des résultantes, par la recherche de leurs signes associés, c.-à-d. de leurs éléments, est un des côtés les plus intéressants de la graphologie, et bien fait pour montrer comment cette étude, née peut-être du désir curieux de dévoiler telle personnalité en particulier, pourrait, maniée par un psychologue attentif et délicat, lui faire découvrir certains éléments constitutifs méconnus de la personnalité en général. » (D[r] Héricourt.)

Conclusion. — La graphologie aurait déjà son intérêt si elle n'avait comme application possible que la connaissance du caractère; mais elle peut aussi, à sa manière, nous faire découvrir les lois de composition du caractère, c.-à-d. les coïncidences et combinaisons psychiques les plus fréquentes; il semble enfin qu'elle pourrait être un instrument d'analyse psychologique précieux par son extrême délicatesse. La défiance qu'on lui témoigne encore est justifiée malheureusement par le manque d'études psychologiques et physiologiques de son fondateur Michon et de ses premiers disciples. Depuis quelques années seulement, elle a attiré la curiosité des savants et pris une base plus solide. Elle peut beaucoup espérer de l'avenir. Ph. Berthelot.

Bibl.: *La Graphologie*, journal fondé par Michon en 1871, et qui continue à paraître. — Edward Lumley, *The Art of judging the caracter of individuals from their handwriting and style*; Londres, 1875. — J.-H. Michon, *la Graphologie ou l'Art de reconnaître les hommes d'après leur écriture. Photographie de l'âme. Portrait intellectuel et moral*, 1878. — Du même, *Histoire de Napoléon I[er] d'après son écriture*, 1879.— D[r] Erlenmeyer, *Die Schrift. Grundzüge ihrer Physiologie und Pathologie*; Stuttgart, 1879. — D[r] Martial Durand, *De l'Ecriture en miroir, étude sur l'écriture de la main gauche dans ses rapports avec l'aphasie*, 1882. — J.-H. Michon, *Système de graphologie. L'art de connaître les hommes d'après leur écriture*, 1884. — Du même, *Méthode pratique de graphologie*, 1885. — D[r] Héricourt, *la Graphologie*, dans la *Rev. philos.*, nov. 1885. — Hoctès (Bridier), *A Propos de graphologie*, dans la *Rev. philos.*, févr. 1886. — Ferrari, Héricourt et Ch. Richet, *la Personnalité et l'écriture, essai de graphologie expérimentale*, dans *Rev. philos.*, avr. 1886. — Schorer, *Aus Sturm und Noth*; Berlin, 1887, et *In Luft and Sonne*; Berlin, 1889, recueils très soignés de dessins mêlés aux écritures. — J. Crépieux-Jamin, *Traité pratique de graphologie, étude du caractère de l'homme d'après son écriture*, sans date. — Du même, *l'Ecriture et le caractère*, 1889. — W. Langenbruck, *Ve-*

rerbung und Scrift, graphologische Studien (Schorers Familienblatt), 1889-90. — BAUGHAN-ROSA, *Character indicated by handwriting;* Londres, 1890, ouvrage anglais assez médiocre, celui pourtant qui a le plus de valeur pour ce pays. — Louis DESCHAMPS, *la Philosophie de l'écriture, exposé de l'état actuel de la graphologie*, 1892, livre clair et méthodique qui contient une bibliographie très complète de la question en 40 pages.

GRAPHOMÈTRE (V. ARPENTAGE).

GRAPHOPHONE. Sorte de phonographe perfectionné qui enregistre et reproduit la parole avec plus de force que le phonographe ordinaire. Les perfectionnements sont dus à MM. Bell, Chichester et Simmer Tainter. En principe, l'appareil enregistreur de la parole se compose d'un disque métallique tournant sur son axe et sur une face duquel est appliqué le papier phonographique; il reçoit son mouvement de rotation d'un galet à friction qui presse sur l'autre face; en même temps, une vis de pas convenable entraine l'axe parallèlement à lui-même. Il résulte de ce double mouvement que chacun des points du disque décrivant une spirale passe successivement et avec la même vitesse linéaire au droit du galet de friction et d'un style placé en face de ce galet du côté du papier phonographique. Ce papier est recouvert d'une couche d'un mélange formé de deux parties de paraffine et d'une de cire blanche. La pointe du marqueur est mise en vibration par une membrane emprisonnée dans un tambour de caoutchouc; librement articulé au porte-voix, au moyen d'un contrepoids réglable à volonté, elle appuie légèrement sur la cire, et sa forme est telle qu'elle y découpe un sillon très net. Pour reproduire la parole, on plombagine avec soin la plaque impressionnée, puis on la traite par un bain galvanoplastique de sulfate de cuivre. La contre-partie en cuivre étant obtenue, on la colle au plâtre sur un disque spécial ; un deuxième disque de même dimension en fer est calé parallèlement sur le même axe et porte sur la face qui regarde le galvano une spirale de forme identique à celle dont nous avons parlé plus haut. Un burin, terminé par une pointe mousse du côté du galvano et une pointe aiguisée de l'autre, et ramené du reste en arrière-face par un ressort, grave dans la spirale du disque de fer le tracé phonographique du galvano, sous l'action d'un mécanisme à vis et à glissière semblable à celui précédemment décrit. Ce disque de fer étant phonographié, on remplace le burin par un aimant portant à l'un de ses pôles une bobine dont le noyau est constitué par une aiguille de fer doux qui affleure sans la toucher la face taillée du disque de fer. Quand on fait tourner celui-ci, les paroles enregistrées se reproduisent dans un téléphone quelconque mis en relation avec la bobine dont il vient d'être question. L. K.

GRAPHOSOMA (*Graphosoma* Lap.) (Entom.). Genre d'Hémiptères-Hétéroptères, de la famille des Pentatomides, dont les représentants sont entièrement d'un rouge plus ou moins vif, avec des bandes longitudinales noires sur le prothorax et les élytres. L'espèce type, *G. lineatum* L., a environ 10 millim. de longueur. Elle est très commune dans le centre et le midi de la France, dans les endroits secs, principalement sur les Ombellifères. C'est la *Punaise siamoise*, de Geoffroy, la *Punaise rouge à raies noires*, de Stoll. Elle se retrouve au Japon. Ed. LEF.

GRAPHOTYPIE (Techn.) (V. PHOTOGRAVURE).

GRAPHYURE (V. LOIR).

GRAPIGLIA (Girolamo et Giovanni), architectes italiens des XVIe et XVIIe siècles. De ces deux frères qui travaillèrent à Venise, l'aîné, *Girolamo*, est connu pour avoir dessiné, en 1572, le tombeau du doge Leonardo Loredano et plus tard le tombeau des doges Alvisio Mocenigo et Giovanni Bembo, dans l'église San Zanipolo. — *Giovanni*, le plus jeune, fit reconstruire, en 1621, l'église San Pietro di Castello, probablement sur les dessins de Palladio ou tout au moins en s'inspirant, pour la façade élevée en marbre d'Istrie, du style des œuvres de ce maître. Charles LUCAS.

GRAPPE. I. BOTANIQUE (V. INFLORESCENCE).

II. ARTILLERIE. — *Grappe de raisin.* Sorte de boîte à mitraille employée autrefois par la marine. Elle se compose : d'un plateau portant une tige, tous deux en fer forgé; de balles en fonte réunies autour de cette tige; d'une enveloppe cylindrique en toile, ligaturée à la tige par les extrémités et fortement consolidée au moyen d'une ficelle passant dans les interstices latéraux des balles. On appelait également ce projectile *paquet de mitraille*.

GRAPPILLAGE. Le grappillage consiste dans l'enlèvement des grappes qui restent aux ceps après la vendange; c'est simplement le glanage appliqué à la vigne (V. GLANAGE).

GRAPPIN. I. MARINE. — Petite ancre sans jas, à plusieurs branches ou pattes (quatre généralement), qui sert pour les embarcations. Un petit câblot est étalingué dessus, et, quand le canot veut mouiller, il jette à la mer son grappin dont l'une des pattes mord toujours le fond de par leur disposition même. Une autre espèce de grappin est encore en service dans la marine, quoique son utilité soit devenue bien problématique. C'est un vestige de l'ancienne tactique. Nous voulons parler du grappin d'abordage. Il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a généralement cinq pattes et que leur extrémité est taillée en fer de flèche au lieu d'être aplatie. Son rôle, ainsi que son nom l'indique, était de préparer l'abordage. Quand, dans un combat, un navire voulait en enlever un autre à l'abordage, il courait dessus, le joignait et, une fois accosté, il se maintenait bord à bord, en lançant dans son gréement des grappins d'abordage, qui étaient disposés au bout des vergues, dans ses hunes. Alors l'équipage s'élançait sur le pont ennemi et le dernier mot était à l'arme blanche, hache, sabre ou pique.



Grappin.

II. PÊCHE. — On désigne sous le nom de grappin un hameçon composé de trois branches semblables et réunies en une seule hampe; la grandeur est différente, suivant la pêche que l'on doit pratiquer.

III. ARTILLERIE. — Agrès faisant partie du matériel des équipages de pont. C'est une sorte d'ancre à trois, quatre ou cinq bras, mais dépourvue de jas. Quand on mouille un grappin, il pose nécessairement par deux de ses pattes sur le fond et s'accroche facilement aux inégalités du terrain, mais ses pattes s'enfoncent obliquement et pénètrent moins profondément que celles d'une ancre de même poids.

GRAPPIN. Famille d'architectes français du XVIe siècle, maîtres de l'œuvre et sculpteurs de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais de Gisors, de 1521 à 1598. On connaît *Robert*, à partir de 1521, ses fils *Jean Ier* et *Jacques*, *Jean II*, fils de *Jean Ier* (de 1562 à 1580), et *Etienne*, fils de *Jean II*.

GRAPPIN (Dom Pierre-Philippe), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et érudit français, né à Ainvelle (Haute-Saône) le 1er févr. 1738, mort à Besançon le 20 nov. 1833. Il entra à l'âge de dix-huit ans dans l'ordre de Saint-Benoît et résida successivement dans les monastères de Luxeuil et de Faverney, dont il écrivit l'histoire. La Révolution le trouva disposé à prêter le serment imposé aux ecclésiastiques; il fut nommé vicaire capitulaire de Besançon, mais, craignant de s'être trop avancé, il ne tarda pas à se retirer dans son pays natal. Nommé vicaire général de Besançon au moment du rétablissement du culte, il remplit ces fonctions jusqu'à la mort de l'archevêque Lecoz. La meilleure part de son temps fut consacrée à des recher-

ches sur l'histoire de la Franche-Comté. Il a donné: *Examen religieux de l'examen philosophique de la règle de Saint-Benoît* (1768, in-8); *Mémoire sur l'abbaye de Faverney* (1771, in-8); *Abrégé de l'histoire du comté de Bourgogne* (Avignon [Besançon ou Vesoul], 1773, in-12; une deuxième édition augmentée a été imprimée à Besançon, en 1780, in-12); *De l'Origine des droits de mainmorte dans le comté de Bourgogne* (1778, in-8); *Recherches sur les anciennes monnaies du comté de Bourgogne* (1782, in-8); *Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté* (1785, in-8; supplément en 1786); *Eloge historique de Jean Jouffroy, cardinal d'Alby* (1785, in-8); *Mémoire où l'on essaie de prouver que le cardinal de Granvelle n'eut point de part aux troubles des Pays-Bas* (1788, in-8); *Mémoire sur les guerres du comté de Bourgogne au* XVIe *siècle* (1788, in-8). Dom Grappin a, en outre, fait insérer de nombreuses dissertations dans les journaux de la province et dans les recueils des sociétés savantes, et il a laissé de nombreux travaux manuscrits. A. VAYSSIÈRE.

BIBL.: Ch. WEIS, *Notice sur D. Grappin*, dans les procès-verbaux de l'Académie de Besançon, janv. 1836.

GRAPPUT (Vitic.). Le Grapput a comme synonymes Picardan noir, Prueyras. Ce cépage, assez cultivé dans la Dordogne, produit un vin de qualité inférieure. Il est très vigoureux et très fertile. C'est le cépage du Sud-Ouest qui donne les plus forts rendements; sa production est de 80 hectol. à l'hectare. Il est cultivé uniquement dans les terres fertiles et fraîches. Il résiste bien au mildew, mais il craint la pourriture lorsque les vendanges se font par des temps pluvieux. P. V. et M. M.

GRAPTOLITES ou **GRAPTOLITHES** (Paléont.). Sous-ordre d'Hydroméduses fossiles de l'ordre des *Hydroïdes* présentant les caractères suivants : corps revêtu d'un étui chitineux (périderme), à axe rigide, non fixé, ordinairement linéaire, rarement étalé, droit, contourné ou enroulé en spirale, simple ou ramifiée, portant sur l'un ou sur les deux côtés des cellules saillantes, obliques, disposées en dents de scie et partant d'un canal longitudinal commun. Un axe chitineux rigide fortifie l'étui du corps. La base ou extrémité proximale porte habituellement un organe embryonnaire (*sicula*) ayant la forme d'une pointe triangulaire indépendante. — Le plus souvent les Graptolites se trouvent comprimés et aplatis en grand nombre sur les feuillets des roches schisteuses : le périderme, qui devait être flexible pendant la vie, est remplacé par une couche de bitume, de pyrite ou de silicate hydraté : il est donc assez difficile de reconstituer la forme réelle de la colonie, aucun Cœlentéré vivant ne présentant les mêmes caractères. On ne connaît pas la forme des polypes qui remplissaient chaque cellule, mais on a trouvé des exemplaires du *Diplograptus Whitefieldi* du silurien de l'Amérique du Nord, qui portent encore des bourgeons étalés sortant de chaque cellule : ces bourgeons ont été considérés comme des organes reproducteurs. Ce qui est certain, c'est que les Graptolites constituaient des colonies d'animaux libres, nageurs, jamais fixés par des expansions radiciformes, et se plaisant vraisemblablement sur les fonds marins boueux. Ils paraissent se rapprocher surtout des Sertulaires et des Plumulaires actuelles, c.-à-d. des *Campanulaires* (V. ce mot), car le périderme chitineux et la vie libre les éloignent des Bryozoaires, toujours fixés et à enveloppe calcaire. D'après Allman, c'est avec les *Plumularidæ* que la comparaison est surtout instructive : les Graptolites seraient des Plumulaires à hydrothèques rudimentaires par suite du développement considérable des nématophores : les expansions ou bourgeons étalés dont nous avons parlé plus haut ne seraient que les membranes foliacées qui supportent les gonangies ou organes reproducteurs, chez certains Hydroïdes actuels.

Les Graptolites apparaissent à la limite du cambrien et du silurien, c.-à-d. dans les faunes les plus anciennes connues. On les trouve ensuite dans les divers étages du silurien, et il est douteux que ce groupe ait survécu jusque dans le dévonien. Les formes ramifiées et bilatérales paraissent avoir apparu les premières (*Didymograptus*, *Phyllograptus*, *Dichograptus*), et les Monograptides unilatéraux n'auraient apparu que plus tard, par atrophie d'une de leur branche, leur simplicité n'étant qu'apparente. Les Graptolites se divisent en deux groupes : *Graptoloidea* et *Retioloidea*. — Les premiers présentent toujours une *sicula* d'où naît l'hydrosome; l'axe (ou *virgula*) est situé sur la face dorsale. Ordinairement les cellules sont alignées sur un seul rang d'un même côté de l'axe (groupe des *Monoprionites*). Quatre familles présentent ce caractère : *Monograptidæ*, *Leptograptidæ*, *Dichograptidæ*, *Dicranograptidæ* (V. DICHOGRAPTUS et DICRANOGRAPTUS). Les *Monograptidæ* comprennent les genres *Monograptus*, *Bastrites*, *Cyrtograptus*, etc. Nous citerons le *Monograptus turriculatus* du silurien supérieur de Prague, remarquable par sa forme enroulée en spirale élégante. — Les *Leptograptidæ* diffèrent des précédents par leur hydrosome bilatéral, irrégulièrement ramifié : tels sont *Leptograptus*, *Pleurograptus*, *Cænograptus*, etc. Quelquefois les cellules sont disposées sur deux rangs, et l'axe est central (groupe des *Diprionites*) : les familles des *Diplograptidæ* et *Phyllograptidæ* prennent place ici (V. DIPLOGRAPTUS). La seconde famille est remarquable par la forme de l'hydrosome à section en croix ou à quatre branches, chacune à un seul rang de cellules. Tel est le *Phyllograptus typus* du silurien inférieur du Canada. — Les *Retioloidea* manquent de *sicula* : le canal commun donne naissance à deux rangées de cellules. On les divise en deux familles : *Glossograptidæ* (V. GLOSSOGRAPTUS), et *Gladiograptidæ* (V. GLADIOGRAPTUS). De ce dernier groupe nous citerons *Retiolites Geinitzianus*, remarquable par sa forme en lame d'épée ou de *gladium*, et qui est du silurien du Calvados. E. TROUESSART.

BIBL. : BARRANDE, *Graptolithes de Bohême*, 1850. — ALLMAN, *Monograph of the Gymnoblastic or Tubularian Hydroids*, 1872, II.—NICHOLSON, *Monograph of the British Graptolithidæ*, 1872.—ZITTEL, *Traité de Paléontologie*, trad. française, I. *Paléozoologie*, 1883, part. I, p. 295, avec une bibliogr. plus complète.

GRAS (Corps) (V. CORPS, t. XII, p. 1033).

GRAS-DOUBLE (Art cul.). Il est fourni par la membrane de l'estomac du bœuf. Avant de le faire cuire il faut le nettoyer avec soin et le laver à plusieurs reprises dans l'eau bouillante, puis le laisser séjourner ensuite quelque temps dans l'eau froide. On le coupe en filets de cinq à six centim. de long et d'un centim. de large que l'on passe au beurre pour leur donner une couleur dorée et que l'on fait mijoter avec des oignons frits, également coupés en tranches, le tout assaisonné de sel, poivre, gousse d'ail, échalottes hachées et un peu de madère. Au moment de servir on ajoute un filet de vinaigre ou le jus d'un citron, du persil et du cerfeuil hachés ensemble aussi finement que possible. — Le gras-double se mange également frit dans du beurre avec assaisonnement de persil et sauce piquante.

GRAS (Ruisseau des) (V. DOUBS, t. XIV, p. 1005).

GRAS (Les). Com. du dép. du Doubs, arr. de Pontarlier, cant. de Morteau ; 873 hab.

GRAS (Scipion), ingénieur français, né à Grenoble le 20 janv. 1806. Ingénieur en chef au corps des mines, il est connu par ses travaux sur la restauration des montagnes; on cite dans les ouvrages spéciaux sa classification des torrents, fondée sur l'étendue et la configuration physique du bassin de réception. — Dans ses recherches sur les moyens d'arrêter les désastres causés par les torrents, Scipion Gras a fait ressortir la nécessité des barrages de retenue des produits de la démolition des montagnes ; il se préoccupe surtout de modifier la marche naturelle des graviers et indique des systèmes de barrage pour arriver à ce but. On lira longtemps encore avec profit son ouvrage intitulé *Etude sur les torrents des Alpes* (Paris, 1857, in-8).

GRAS (Basile), général français, né à Saint-Amans-de-Pellazel (Tarn-et-Garonne) le 2 janv. 1836. Entré à l'Ecole

polytechnique en 1854, il en sortit en 1856 comme sous-lieutenant élève à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz. Lieutenant d'artillerie en 1858, il fut promu capitaine en 1864, et ses aptitudes le firent désigner pour être employé à l'école normale de tir du camp de Châlons comme professeur. Il devint un peu plus tard membre de la commission permanente de tir de cette place. C'est dans ces postes qu'il put mettre à profit et développer ses connaissances spéciales et ses rares facultés pour ce qui concerne la construction et le mécanisme des armes portatives. Aussi, lorsque après la guerre de 1870-71 on fut obligé de reconnaître que le fusil Chassepot (V. Fusil), constituant alors l'armement de l'infanterie française, présentait de nombreux défauts, le capitaine Gras se trouva-t-il en mesure de présenter un nouveau modèle de fusil réunissant le mieux les conditions requises, surtout pour l'emploi de la cartouche métallique, qui permettait de remédier à la plupart des défectuosités signalées. Après de nombreux essais et expériences, ce fusil fut définitivement adopté, sous le nom de *fusil modèle 1874*, pour l'armement de l'infanterie française. Il est connu aussi sous le nom de *fusil Gras*. L'adoption du fusil modèle 1874 ayant valu à son auteur une certaine notoriété, le capitaine Gras fut nommé chef d'escadron en 1874, lieutenant-colonel en 1879, colonel en 1882 et général de brigade le 5 mai 1888. Il a été attaché en 1874 au Dépôt central de Saint-Thomas d'Aquin, nommé en 1888 inspecteur des manufactures d'armes et il commande actuellement (1893) l'artillerie du 6e corps d'armée.

Fusil Gras (V. Fusil, t. XVIII, pp. 294-295).

GRAS (Félix), écrivain provençal, né à Malemort (Vaucluse) le 3 mai 1844. Il passa son enfance devant ce riche paysage comtadin dominé par le mont Ventoux, qu'il devait peindre. L'*Homère* de Mme Dacier, puis *Mirèio*, ses premières lectures, décidèrent de sa vocation. Après quelques années d'études au petit séminaire de Sainte-Garde, il vint à Avignon et écrivit ses premiers vers (1865), pour l'*Armana prouvençau* où son beau-frère Roumanille, déjà célèbre, groupait le Félibrige. Ses sentiments républicains l'y distinguèrent. Une pièce politique, *la Carmagnole* (dédiée à don V. Balaguer, musique d'A. Petit), fut jouée et interdite. Installé peu après à Villeneuve-lès-Avignon, et mêlé désormais à la renaissance provençale (rapporteur aux Jeux floraux du centenaire de Pétrarque, 1874, et de la commémoration de Saboly à Apt, 1875), il publiait bientôt une épopée rustique en douze chants, *Li Carbounié* (1876). C'est, à travers les amours héroïques du brave Réginel pour la blanche Annonciade, le poème de la région du Ventoux. Il pèche par la composition et les proportions ; mais les exploits gigantesques et l'horrible valeur du héros alternent avec de vraies beautés descriptives et un souffle d'enthousiaste amour. Le succès fut grand, le livre traduit en espagnol par Careta y Vidal. En 1882, M. Félix Gras donna une seconde épopée, *Toloza*, geste héroïque en douze chants. Il y célèbre la glorieuse défaite du Midi par le Nord, au XIIIe siècle. *Toloza* est mieux conçue que *Li Carbounié*, moins de truculence et plus d'art, plus d'uniformité aussi. Mais toujours la marque du poète : l'étrange ardeur de passion et les peintures fantastiques. Ses excès géniaux devaient se fondre harmonieusement dans son troisième ouvrage, son chef-d'œuvre, le *Romancero provençal* (1887). Cette suite de romances épiques, dans le ton des chants populaires, reflète les aspects divers de l'amour provençal, mais surtout le tempérament de l'auteur. Oriental plutôt que Latin, il évoque en son œuvre autant qu'en son aspect physique, quelque Assyrien à l'âme raffinée et barbare.

Le *Romancero* avait consacré la renommée du poète. Soucieux de l'extension de la prose provençale, bientôt il publiait des contes, *Li Papalino* (1891), fresques chaudes et voluptueuses, évocatrices de l'Avignon des papes, hommage à la métropole du Midi littéraire, où il est fixé (comme juge de paix) depuis douze ans. La même année, il succédait à Roumanille dans la dignité de *capoulié* (grand maître) du Félibrige. Il vient d'achever un roman historique, *Li Rouge dou Miejour*, scènes de la révolution avignonnaise, que donne la *Revue félibréenne*, et plusieurs comédies également en prose, encore inédites. Paul Mariéton.

GRASER (Johann-Baptist), pédagogue allemand, né à Eltmann (Franconie) en 1766, mort à Bayreuth en 1841. Il fit ses études à Bamberg et Wurtzbourg où il s'attacha aux langues orientales et à la théologie. Professeur, puis second directeur de l'école archiépiscopale de Salzbourg, Graser fut en 1804 nommé professeur de théologie à l'université de Landshut, puis membre du conseil supérieur d'instruction des principautés de Bamberg et Wurtzbourg. De 1810 à 1825 il resta à Bayreuth en qualité de conseiller du gouvernement. Il fut mis à la retraite en 1825. Il contribua beaucoup au développement de la pédagogie en Allemagne, et comme membre du comité de l'instruction publique rendit des services sérieux à l'instruction primaire. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Divinitaet oder das Prinzip der wahren Menschenbildung* (Bayreuth, 1810, réédité en 1830) ; *Elementarschule für Leben in der Grundlage* (Hof, 1821 et 1839) ; *Elementarschule für Leben in der Steigerung* (Hof, 1828 et 1843) ; *Elementarschule für Leben in der Vollendung* (Hof, 1841).

GRASLIN (Louis-François de), né à Tours en 1727, mort à Nantes en 1790. C'est un des publicistes économistes les plus distingués du XVIIIe siècle. Elève de Juilly, reçu de bonne heure avocat au parlement de Paris, de Graslin devint, à trente ans, receveur général à Nantes. Il fut conduit par ses fonctions à s'occuper d'économie financière et politique. Un concours ayant été ouvert (1767) par la Société d'agriculture de Limoges sur la question suivante : *Quel est l'effet des impôts indirects sur les biens-fonds ?* de Graslin prit part au concours. Le premier prix fut décerné à M. de Saint-Péravy et le second à Graslin. Le mémoire de M. de Saint-Péravy, publié en 1768, est l'exposé de la doctrine des physiocrates : l'impôt indirect retombe sur les propriétaires, axiome fondamental de cette doctrine. Le mémoire de Graslin parut presque en même temps : *Essai analytique sur la richesse et sur l'impôt*. C'est une œuvre bien supérieure au mémoire de Saint-Péravy et très remarquable. Graslin prend corps à corps la doctrine des physiocrates et la réfute, réfutation telle que Turgot lui-même répondit et qu'aujourd'hui cette réponse paraît fort imparfaite.

Le travail, dit Graslin, est le facteur principal de la richesse. Par suite, l'industrie et les arts sont productifs. Il en est de même du commerce. Il est productif de richesse. En ces divers points, Graslin a la gloire d'avoir précédé Adam Smith. Les physiocrates ne se sont pas relevés des explications et des raisonnements de Graslin : c'est l'économie politique scientifique, basée sur les faits ou sur les théories. Ces faits posés, Graslin en applique les conséquences à l'impôt. Travail, industrie, commerce doivent l'impôt ; la terre seule ne peut y suffire ; cela est pour nous devenu de toute évidence. Seulement, dans la mesure du possible, l'impôt ne portera pas sur les premiers objets nécessaires à la vie, ou plutôt il les atteindra en ordre *inverse* de leur nécessité. Le tabac et l'alcool payeront plus que la farine et le vin. Tout cela a été enseigné par Graslin, il y a cent vingt-cinq ans.

Mais Graslin s'est élevé plus loin et plus haut, et, à cet égard, il a été prophète. Le développement des villes avec le commerce et l'industrie accroît la consommation et la destruction des capitaux plus que leur renouvellement. — Qui ne le sait aujourd'hui ? Le moment arrive où le sol ne peut plus nourrir les populations urbaines. — C'est exactement la condition des peuples européens, sauf la Russie. — Le taux des salaires s'élève ; les ouvriers exercent, sans s'en douter, des prélèvements de plus en plus onéreux, qu'ils consomment en grande partie ; les réserves des capitaux tendent à se vider, les sociétés à s'appauvrir. — Peu d'esprits clairvoyants oseraient contester ces vérités. De là, nécessité

de reconstituer ces réserves par des taxes sur les objets de consommation. Depuis dix ans, l'Europe ne fait pas autre chose, et elle est loin de pouvoir revenir à la politique économique de Cobden et de Bastiat. On peut essayer de contester les idées de Graslin, mais point sa valeur; c'est un économiste de premier ordre, supérieur à Gournay parce qu'il a mieux saisi le caractère du développement des sociétés actuelles, compris l'influence des faits sociaux sur ce développement. L'observation que les masses urbaines consomment plus qu'elles n'épargnent est de haute importance. E. Fournier de Flaix.

GRASS (Philippe), sculpteur, né à Wolxheim (Bas-Rhin) le 6 mai 1801, mort à Strasbourg le 9 avr. 1876. Elève d'Omacht et de Bosio. Auteur de nombreux groupes, bustes et médaillons commandés par des habitants de Strasbourg et qui sont restés en cette ville: *Icare essayant ses ailes*, statue plâtre coulée en bronze et exposée en 1841 (S. de 1831; musée de Strasbourg); *le Centaure Nessus mourant* (S. de 1833, statue plâtre); *Suzanne au bain*, répétée en marbre en 1850 (S. de 1834); *Esclave suppliant* (S. de 1839, en plâtre); *les Fils de Niobé* (S. de 1846, statue plâtre); *la Rose des Alpes* (S. de 1855, statue marbre); *Portrait du docteur Stolz* (S. de 1865, buste marbre); *Statue du général Kléber* (*id.* bronze; place d'Armes de Strasbourg). C. Galbrun.

GRASSATORES (Antiq.) (V. Brigandage).

GRASSALKOVICS. Famille hongroise fondée au début du XVIIIe siècle par un pauvre étudiant de ce nom qui fit rapidement une fortune inouïe, et dont le fils fut élevé à la dignité de prince. Elle s'est éteinte en 1841. Le palais de Gœdœllœ, construit par cette famille, est aujourd'hui la résidence d'été du roi de Hongrie.

GRASSE. Ch.-l. d'arr. du dép. des Alpes-Maritimes, bâti en amphithéâtre sur le versant S. du Rocavignon; 14,015 hab. Stat. du chem. de fer P.-L.-M., embranchement de Cannes à Grasse, et des chem. de fer du Sud de la France, ligne de Meyrargues à Nice. Collège communal; petit séminaire; bibliothèque publique; prison cellulaire. Ferme-école de Saint-Donnat. L'industrie principale est la parfumerie, ainsi que la préparation d'essences et de liqueurs qui emploient les fleurs, roses, jasmins, violettes, fleurs d'oranger, résédas, etc., fournies par les magnifiques jardins des environs. Les fabriques de parfumeries sont au nombre de plus de cinquante. Il se fabrique à Grasse beaucoup d'huile d'olive; la ville possède aussi des confiseries, des savonneries, des filatures de soie, des fabriques de poterie et de vannerie. Importantes carrières de marbre.

La ville s'est formée autour de la magnifique source ou *foux* qui demeure la principale curiosité de la ville; ses eaux, légèrement ferrugineuses, sont d'une extraordinaire abondance; elles alimentent une centaine de fontaines publiques, font mouvoir les usines et les moulins à huile et servent à l'irrigation de la plaine qui leur doit sa luxuriante végétation. On ne sait si Grasse existait déjà sous la domination romaine, mais elle avait déjà une grande activité commerciale aux premiers siècles du moyen âge. Prise et dévastée plusieurs fois par les Sarrasins, elle se releva toujours et put au cours du XIIe siècle se constituer en commune indépendante. Alliée tantôt de Pise et tantôt de Gênes, elle fut déchirée par des factions rivales jusqu'à ce que, en 1226, elle se donna au comte de Provence, Raimond-Bérenger. En 1245, l'évêché d'Antibes fut transféré à Grasse qui demeura cité épiscopale jusqu'en 1790. Les guerres du XVIe siècle furent des plus funestes à la ville. François Ier, dans l'impossibilité de défendre efficacement en 1536 la Provence méridionale, se résolut à la ruiner lui-même pour empêcher les armées de Charles-Quint d'y trouver leur subsistance. Grasse ne tarda point à être rebâtie, mais ne recouvra plus sa prospérité antérieure. Pendant les guerres de religion, elle fut assiégée vainement par le chef des ligueurs carcistes, le baron de Vins, qui périt de la main de ses soldats sous les murs de la place. Au XVIIIe siècle elle subit encore de nombreuses vicissitudes; l'année 1707 est restée célèbre sous le nom d'« année de la peur »; en 1746, elle fut prise par les armées autrichiennes et piémontaises et fut quelque temps l'année suivante le quartier général de Braun qui lui imposa de lourdes contributions. Conservée par la France, lors des traités de 1815, elle fit partie du dép. du Var jusqu'à l'annexion du comté de Nice.

Evêques de Grasse. — Raimond de Villeneuve, 1245-vers 1254; Ponce Ier, 1255-v. 1258; Guillaume Ier de Barras, 1258-v. 1280; Ponce II d'Arcussia ou de Sablières, 1281-v. 1285; Lantelme ou Pierre Ier Gantelmi, 1287-1297; Guillaume II Agarni, 1298-1299; Geoffroi, 1300-1344; Pierre II de Barette, 1344-1348; Jean Ier Peyroleri, 6 avr. 1349-1350; Amédée de Digne, 1350-v. 1372; Adhémar de La Voulte, 1374-1379; Artaud de Méhelle, 1380-1382; Thomas de Jarente, 20 juil. 1382-v. 1390; Jacques Graillier, 8 juin 1390-1391; Pierre III Bonnet, 11 févr. 1392-1405; Bernard de Paule, 1406-1427; Antoine Ier de Remoules, sept. 1427-1448; Guillaume III Gueri, 1448-24 nov. 1451; Pierre IV Gorbini, 1451; Dominique de Guissa, 1451; Isnard de Grasse, 7 mars 1452-26 juin 1483; Jean II André Grimaldi, 27 juin 1483-1er juil. 1505; Augustin Ier Grimaldi, 1505-12 avr. 1532; René du Bellay, 8 juin 1532-1533; Benoît Tagliacarne, 1534-18 oct. 1536; Auguste II, cardinal Trivulce, 1537-1548; Jean III Vallier, 30 juin 1550-1565; Jean IV Grenon, 1566-19 nov. 1568; Etienne Ier; Deodet, 30 nov. 1573-août 1588; Georges de Poissieux, 27 mai 1589-13 févr. 1598; Guillaume IV le Blanc, 1592-28 nov. 1601; Etienne II le Maingre de Boucicault, 30 mai 1604-17 avr. 1624; Jean V de Grasse de Cabres, 1625-1628; Jean VI Guérin, 1628-7 avr. 1632; Scipion de Villeneuve, 8 mai 1633-3 mai 1636; Antoine II Godeau, juin 1636-26 nov. 1653; Antoine III de Bernage, 25 janv. 1654-6 mai 1675; Louis Aube de Roquemartine, 26 févr. 1677-2 nov. 1680; Antoine IV le Conte, 17 août 1682-6 sept. 1683; François Ier Verjus, juin 1684-nov. 1685; Jean VII Balthazar de Cabanes de Viens, nov. 1685-avr. 1686; François Verjus, de nouveau, avr. 1686-17 déc. 1710; Joseph-Ignace-Jean-Baptiste de Mégrigny, 5 avr. 1711-2 mars 1726; Ch.-Léonce-Octavien d'Anthelmi, avr. 1726-21 oct. 1752; François II d'Estienne de Saint-Jean de Prunières, 20 mai 1753-1790.

Monuments. — La partie ancienne de Grasse, naguère encore entourée de ses remparts dont il ne subsiste plus qu'une grosse tour, est un labyrinthe de ruelles, de rampes et d'escaliers; la partie moderne est mieux construite et comprend à l'O. de la ville la belle promenade du Cours, en terrasse, qui domine un jardin public, et d'où la vue s'étend sur un des plus beaux panoramas du Midi depuis le golfe Jouan jusqu'à l'Esterel. Les principaux monuments sont: l'hôtel de ville, ancien palais épiscopal, à côté duquel s'élève une ancienne tour, romaine selon les archéologues du pays; l'ancienne cathédrale, lourd édifice des XIIe et XIIIe siècles, remanié au XVIIe; la chapelle de Saint-Sauveur ou de Saint-Hilaire, édifice polygonal de l'époque romane. La chapelle de l'hôpital possède trois toiles de Rubens: *Sainte Hélène à l'exaltation de la Croix*, *le Crucifiement* et *le Couronnement d'épines*, qui lui ont été léguées en 1827. La douceur du climat de Grasse y attire chaque hiver un grand nombre d'étrangers.

GRASSE (La) (*Crassa*). Ch.-l. de cant. du dép. de l'Aude, arr. de Carcassonne, sur l'Orbieu; 1,125 hab. Ce bourg doit son origine à l'abbaye de Notre-Dame d'Orbieu, fondée sous le règne de Charlemagne par un certain Nebridius, ami de saint Benoît d'Aniane. Comblée de privilèges par les souverains carolingiens, enrichie par les seigneurs du pays, l'abbaye, appelée bientôt La Grasse, devient l'une des plus importantes du pays; l'un d'eux, Bernard Aton, vicomte de Carcassonne, l'oblige en 1110 à le prendre pour vassal, sorte d'avouerie fort onéreuse pour le monastère. Parmi les

abbés, on peut citer Benoît d'Alignan, qui négocie en 1228 la soumission de Carcassonne et de Béziers à Louis VIII. En 1248, l'abbaye est réformée par l'archevêque de Narbonne, Guillaume de Broue, et sur l'ordre du pape Innocent IV. Tombée en commende au début du XVIe siècle, La Grasse est unie en 1662 à la congrégation de Saint-Maur, qui reconstruit les bâtiments conventuels. L'abbaye fut supprimée en 1791. On cite le bourg construit autour de l'abbaye dès le début du XIIIe siècle, mais il ne possède une organisation municipale que depuis l'an 1287, date de la première charte de privilèges concédée par les abbés. En 1359, la ville s'entoure de murailles pour résister aux Anglais. Dès le XIVe siècle, les fabriques de drap y étaient florissantes. — L'église de l'abbaye, qui datait de 1220, a été en partie reconstruite au XVe et au XVIIe siècle. Cloître curieux. Tableaux de l'Espagnolet dans l'église. Ancienne tour. Fabriques de drap. A. MOLINIER.

BIBL. : *Histoire de Languedoc, passim*, et surtout MAHUL, *Cartulaire de l'ancien diocèse de Carcassonne*, t. II. On y trouvera le texte intégral de plusieurs centaines d'actes intéressant l'histoire du monastère et de la ville.

GRASSE (François-Joseph-Paul, marquis de GRASSE-TILLY, comte de), lieutenant général des armées navales, né au Bar (Alpes-Maritimes) le 13 sept. 1722, mort à Paris le 11 janv. 1788. — La maison de Grasse, en Provence, remonte au Xe siècle. La branche des seigneurs de Valette, succédant à la branche aînée, était représentée au XVIIIe siècle par *François de Grasse-Rouville* et par son frère Etienne. L'amiral *François-Joseph-Paul* était le troisième fils du premier. Sa postérité mâle est éteinte. Le chef de la maison, en 1890, descendant à la cinquième génération d'*Etienne*, était : *François-Foulques-Marie*, marquis de Grasse, officier d'infanterie de marine, dont le frère, *Guillaume*, avait été maire de la ville de Grasse en 1885. En même temps que l'amiral de Grasse-Tilly, un de ses parents, de *Grasse-Briançon*, servait dans la marine ; ce fut lui qui prit les îles Turques (Antilles), le 22 janv. 1783. — De Grasse-Tilly fut embarqué dès son plus jeune âge, en 1734, sur les galères de l'ordre de Malte. Il entra plus tard au service de la France. Capitaine de vaisseau en 1762, il assista à la bataille d'Ouessant (27 juil. 1778). Il fut nommé chef d'escadre en 1779, et rejoignit avec une flotte l'armée navale d'Estaing à la Martinique. Le 6 juil., au combat de la Grenade, on lui reprocha de ne s'être engagé qu'à la fin de l'action. En 1780, il prit une glorieuse part aux combats de la Dominique et de Sainte-Lucie, les 17 avr., 15 et 19 mai. Le 22 mars 1781, le comte de Grasse, nommé lieutenant général et commandeur de Saint-Louis, sortit de Brest à la tête d'une flotte escortant un grand convoi d'hommes et d'argent pour les Etats-Unis, et devant auparavant ravitailler la Martinique. Il introduisit son convoi dans la baie de Fort-Royal (29 avr.), mais il ne sut pas profiter de ses forces supérieures pour anéantir la flotte de Hood qui avait voulu lui fermer la baie. Il contribua à la prise de Tabago par Bouillé (2 juin). Il se rendit ensuite à l'entrée de la baie de Chesapeake (30 août), où il débarqua ses hommes, qui se réunirent à La Fayette ; puis il fit le blocus des rivières James et York, combattit la flotte anglaise, et la força de se retirer (5 sept.). Lors de la prise de l'île Saint-Christophe par Bouillé (13 févr. 1782), de Grasse, qui pouvait alors écraser la flotte anglaise de Hood, bloquée dans la rade, la laissa échapper. Le 8 avr., il mit à la voile de Fort-Royal pour rejoindre la flotte espagnole et conquérir la Jamaïque. Avant que cette jonction fût opérée, il commit de nouvelles imprudences qui le mirent aux prises, près des Saintes, avec les flottes de Rodney et de Hood, supérieures en nombre. Malgré des prodiges de valeur de la part de ses officiers et de la sienne, de Grasse, qui montait le vaisseau *la Ville-de-Paris*, fut forcé d'amener son pavillon (12 avr.). Emmené prisonnier à Londres, de Grasse y fut accueilli par des éloges outrés, en même temps qu'en France l'opinion se déchaînait contre lui. Il rentra en France en août 1782, et il publia un mémoire justificatif. Un conseil de guerre (mars 1784) l'acquitta honorablement, mais il resta désormais privé d'emploi. Ch. DELAVAUD.

BIBL.: *Archives de la Marine.*

GRASSE (Alexandre-François-Auguste, comte de), officier français, fils du précédent, né en 1765, mort vers 1840. Officier dans l'armée royale avant 1789, il émigra pendant la Révolution, servit le gouvernement des Etats-Unis, puis revint en France, obtint, en 1814, un grade dans la garde royale, rentra dans la vie privée en 1816 et publia dans sa vieillesse une *Notice sur l'amiral comte F.-J.-P. de Grasse*, son père (Paris, 1840, in-8).

GRASSER (Jean-Jacques), historien bâlois, né le 21 févr. 1579, mort le 21 mars 1627. On connaît de lui un *Livre des héros suisses* (1624) et plusieurs publications sur les antiquités, la théologie et l'histoire d'Italie, d'Angleterre, de France et de Suisse.

GRASSERIE (Raoul GUÉRIN DE LA), jurisconsulte et linguiste français, né à Rennes le 13 juin 1839. Inscrit au barreau de Rennes, après s'être fait recevoir docteur en droit (1864), il débuta dans la magistrature, comme juge à Loudéac en 1882 et devint juge d'instruction à Saint-Brieuc, puis au tribunal de Rennes en 1883. Membre de nombreuses sociétés savantes de la France et de l'étranger, M. de La Grasserie a donné dans le domaine de la législation comparée et surtout de la linguistique des ouvrages savants et hautement estimés. Nous citerons : *Etude sur les justices de paix* (Paris, 1885-86, in-8) ; *De la Réforme de l'instruction publique* (1886, in-8) ; *Des Offices* (Rennes, 1887, in-8) ; *Etude sur la procédure d'exécution* (Paris, 1888, in-8) ; *Des Vices de nos codes* (1889, in-8) ; *De la Représentation proportionnelle* (1889, in-8) ; *Etude sur la réforme hypothécaire* (1891, in-8) ; *De la Classification scientifique du droit* (1892, in-8) ; *De la Recherche de la paternité* (1893, in-8) ; *Etudes de grammaire comparée* (1887, in-8), études aussi profondes que neuves sur la logique du langage ; *De la Catégorie de nombre* (1887, in-8) ; *du Temps* (1888, in-8) ; *des Modes* (1891, in-8) ; *des Cas* (1891, in-8) ; *Des Divisions de la linguistique* (1888, in-8) ; *De la Psychologie du langage* (1889, in-8), *Essai de phonétique générale* (1890, in-8) ; *Essai de rythmique comparée* (1890, in-8) ; *Etudes de rythmique et d'esthétique* (Vannes, 1890, in-8) ; *Essai de métrique védique* (1892, in-8), ainsi que de nombreux ouvrages sur les langues de l'Amérique. Enfin il a publié plusieurs volumes de vers : *Hommes et Singes* (Paris, 1889, in-8) ; *Jeanne d'Arc* (1890, in-8) ; *Bretonnes et Françaises* (1890, in-8) ; *les Rythmes* (1891, in-8) ; *les Formes* (1891, in-8) ; *le Poème de la cloche* (1892, in-8) ; *les Sentiments* (1892, in-8) ; *les Sensations* (1893, in-8) ; *les Pensées* (1893, in-8).

GRASSET (Art vétér.). Correspondant à l'articulation fémoro-rotulienne, le grasset du cheval est situé entre le bas de la cuisse et le haut de la jambe. Pour être beau, le grasset doit être net et exempt de tares, qu'elles proviennent soit de blessures, plaies, contusions, distensions synoviales ou vessigon ; il doit être de plus rapproché du ventre et légèrement dévié en dehors, cette direction impliquant la longueur et l'obliquité de la cuisse, et une grande aisance pour tous les mouvements de cette région. La luxation de la rotule, assez fréquente chez les jeunes poulains, disparaît avec l'âge. Si elle se manifestait chez le cheval et était susceptible de se renouveler et d'affecter un caractère intermittent, elle pourrait être rangée au nombre des boiteries anciennes intermittentes et partant donner lieu à rédhibition. L. GARNIER.

GRASSET (Joseph), médecin français, né à Montpellier le 18 mars 1849. Interne des hôpitaux de cette ville en 1871, docteur en médecine et chef de clinique la même année, agrégé en 1875, professeur de thérapeutique et de matière médicale en 1881, il est, depuis 1886, professeur de clinique médicale. Son *Traité pratique des maladies du système nerveux* (1881, 3e éd.) résume l'état de la

science sur la pathologie de ce système. M. Grasset a publié aussi, de 1873 à 1878, dans le *Montpellier médical*, le *Dictionnaire encyclopédique*, la *Gazette hebdomadaire*, la *Semaine médicale*, un certain nombre de mémoires intéressants sur les localisations cérébrales, l'aphasie, etc. Il a été nommé correspondant de l'Académie de médecine en 1886. Dr A. Dureau.

GRASSET de Saint-Sauveur (Jacques), littérateur français, né à Montréal (Canada) le 16 avr. 1757, mort à Paris le 3 mai 1810. Il fut successivement vice-consul de France en Hongrie et dans les échelles du Levant. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (Paris, 1784, 4 vol. in-4, nombr. fig.) ; *l'Antique Rome* (1795, in-4) ; *Encyclopédie des voyages* (1795-96, 5 vol. in-4) ; *les Amours du fameux comte de Bonneval* (1796, in-18) ; *Fastes du peuple français* (1796, in-4) ; *Costumes des représentants du peuple*, etc. (1796, in-8) ; *Esprit des Ana* (1802, 2 vol. in-12), etc. Il avait entrepris *les Archives de l'honneur* (1805, 4 vol. in-8), ouvrage renfermant des notices historiques sur les généraux français, qui fut continué mais non achevé par Babié.

GRASSETTE (V. Pinguicula).

GRASSEYEMENT. Défaut de prononciation consistant à prononcer la lettre *r* du fond du gosier, avec un caractère guttural et étouffé, alors que normalement elle doit se prononcer dans la partie antérieure de la bouche et être très vibrante.

GRASSI (Giovanni-Battista), peintre italien de la seconde moitié du xvie siècle, né à Udine. Il paraît avoir été l'élève du Titien, malgré l'avis d'Orlandi, qui le dit élève du Pordenone. On lui doit les excellentes peintures de la cathédrale de Gemona, près d'Udine, représentant sur les volets de l'orgue *l'Annonciation*, *le Ravissement d'Elie* et *la Vision d'Ezéchiel*. Il s'occupa aussi de l'histoire de l'art et fournit à Vasari, son ami, la majeure partie de ses notices sur les artistes du Frioul. Ad. T.

GRASSI (Orazio), savant italien, né à Savone en 1582, mort à Rome le 23 juil. 1654. Il entra en 1600 dans la Compagnie de Jésus et professa les mathématiques à Gênes, à Savone, à Rome. Il engagea en 1618 contre Galilée, à propos de la nature des comètes, une violente polémique, qui fut marquée par la publication de cinq ouvrages, dont trois de Grassi : *Disputatio astronomica de tribus cometis anni 1618* (Rome, 1619, in-4) ; *Libra astronomica ac philosophica*, etc., sous le pseudonyme de Lotario Sarsi Sigensano (Pérouse, 1619, in-4) ; *Ratio ponderum libræ et simbellæ*, sous le même pseudonyme (Paris, 1626, in-4 ; 2e éd., Naples, 1727, in-4) ; — un de Guiducci, élève de Galilée, en réplique à la *Disputatio astronomica : Discorso delle comete*, etc. (Florence, 1619) ; — et un de Galilée lui-même, en réplique à la *Libra Astronomica : Il Saggiatore* (Rome, 1623). Grassi a encore écrit : *Dissertatio optica de iride* (Rome, 1618, in-4). Deux graves accusations ont été portées contre lui : il aurait excité les inquisiteurs contre son illustre adversaire ; il aurait dérobé et se serait faussement attribué les plans de l'église Saint-Ignace, à Rome, dus, dit-on, au Dominiquin. L. S.

GRASSI (Niccolò), peintre italien du commencement du xviiie siècle. Appartenant à l'école vénitienne par son talent, il fut élève du Génois M. Cassana. Il peignit le portrait et l'histoire, à l'huile et au pastel ; on voit dans l'église Saint-Valentin à Udine ses deux ouvrages les plus importants, le tableau du maître-autel et le plafond représentant *l'Assomption*. Ad. T.

GRASSI (Anton), sculpteur autrichien, né à Vienne en 1755, mort à Vienne le 31 déc. 1807. Cet artiste eut pour professeur et ami Messerschmidt. Son talent pour la ronde bosse lui valut bientôt de nombreuses commandes et la mission d'aller dans le Tirol, en compagnie du sculpteur de la cour, Beyer, qu'il devait aider dans son œuvre de décoration, extraire le marbre destiné aux jardins de Schœnbrunn. A son retour, il fut nommé maître modeleur à la fabrique de porcelaine de Vienne, où, pour le plus grand bien de l'établissement, son activité s'exerça jusqu'à la fin de sa vie. En 1792, il fut chargé d'une nouvelle mission artistique à Rome. On cite de lui, entre autres bustes, ceux des empereurs *Joseph II* et *François Ier* et celui de *Joseph Haydn*.

GRASSI (Giuseppe), peintre autrichien, né à Udine en 1768, mort à Rome en 1838. Il excella dans le portrait. Bon coloriste, il a su prêter à ses figures de femmes une grâce toute particulière, et l'on vante également l'excellente conception et la vérité de ses figures d'hommes. Il devint, en 1800, professeur à l'Académie de Dresde, puis, en 1817, directeur des pensionnaires royaux de Saxe à Rome. On peut voir de lui au musée de Gotha une collection de portraits en partie très précieuse, recueillie en Italie, et, à la galerie de Dresde, un *Saint Jean-Baptiste* et un *Saint Pierre*. Fait chevalier par le roi de Saxe, Grassi avait en outre reçu du duc de Saxe-Cobourg-Gotha le titre de conseiller de légation.

GRASSI (Serafino), historien italien, né à Asti en 1769, mort à Turin en 1835. Docteur en droit, il manifesta cependant un goût très vif pour la poésie érotique dans laquelle il réussit à souhait. Sous la domination française, il fut nommé conseiller de préfecture à Asti et publia une histoire de cette ville qui est estimée. On a de lui *Bacci* (1794) et *Storia d'Asti* (1817).

GRASSI (Giuseppe), littérateur italien, né à Turin en 1779, mort en 1831. Sa vie fut entièrement consacrée aux lettres. Il a publié plusieurs ouvrages estimés : un *Ebauche de l'histoire du Piémont* (en franç.) ; un *Dizionario militaire italiano* (1813) ; *Aforismi militari del Montecuculi* ; une traduction inédite des *Satires* de Perse, etc. Frappé de cécité en 1823, il a supporté son malheur avec patience.

GRASSI (Angela), femme de lettres espagnole, née à Crema (Italie) le 2 avr. 1826. Ses parents italiens passèrent bientôt en Espagne et s'établirent définitivement à Barcelone. Dès l'âge de quinze ans, elle écrivit un drame intitulé *Crimen y espiación*, qui fut bientôt suivi de plusieurs comédies telles que *Amor y orgullo*, *Los Ultimos Dias de un reinado*, etc. En 1865, elle se rendit à Madrid avec sa famille et à partir de 1868, prit la direction du *Correo de la moda*. Elle est surtout connue par ses romans et ses nouvelles qui ont obtenu un brillant succès. Citons : *Riquezas del alma*, *La Gota de agua*, *El Hijo*, *Los que no siembran no cojen*, *El Copo de nieve*, *El Capital de la virtud*, *El Balsamo de las penas*, *Marina*, *narración historica* (1877), etc.

GRASSI (Guido), savant italien, né à Milan le 25 mai 1851. Reçu docteur ès sciences à Pavie en 1872, il a été successivement nommé aide au laboratoire de physique de cette ville (1873), membre du bureau central météorologique de Rome (1878), professeur de physique à l'Ecole des ingénieurs de Naples. Il a publié dans les recueils scientifiques des académies italiennes une quarantaine de mémoires originaux et a, en outre, fait paraître à part : *Istruzioni scientifiche pei viaggiatori* (Rome, 1880) ; *Corso di fisica applicata* (Naples, 1883) ; *Termodinamica* (Naples, 1886), etc. L. S.

GRASSINI (Joséphine), cantatrice scénique italienne, née à Varèse en 1773, morte à Milan en janv. 1850. Cette artiste, qui fut l'une des plus célèbres de son temps, était fille d'un simple cultivateur. Douée d'une beauté patricienne et d'une voix merveilleuse, elle trouva dans la personne du général Belgiojoso un protecteur généreux et éclairé qui se chargea de son éducation musicale et la confia à d'excellents maîtres avec lesquels elle fit de rapides progrès. Sa belle voix de contralto sonnait d'une façon superbe, et elle savait lui donner tantôt l'accent le plus touchant et le plus expressif, tantôt une étonnante légèreté de vocalisation qu'on ne trouve guère d'ordinaire que dans les voix aiguës. Ses débuts à la scène s'effectuèrent avec

un éclat extraordinaire, en 1794, à la Scala de Milan. Dès ce moment elle fut considérée comme l'une des meilleures cantatrices de l'Italie, et elle ne tarda pas à devenir la plus célèbre. A Venise comme à Milan, à Naples comme à Venise, ses succès furent prodigieux, et elle excitait l'admiration générale. Se retrouvant à Milan à l'époque de la bataille de Marengo, elle fut appelée à chanter dans un concert devant le général Bonaparte qui, enthousiasmé, l'emmena à Paris et la fit chanter, le 22 juil. 1800, dans la grande fête nationale célébrée au Champ de Mars et qui réunissait huit cents musiciens. Rappelée à Paris en 1804 par Napoléon devenu empereur, elle fut attachée au théâtre et aux concerts de la cour. Lors de la chute de l'empire français, Mme Grassini retourna en Italie et bientôt abandonna une carrière où elle avait trouvé la gloire et la fortune. Arthur Pougin.

GRASSINS. Nom que l'on donna, pendant la guerre de la succession d'Autriche, à un corps de cavaliers organisés par un capitaine de dragons nommé Grassin. Ce corps n'exista que de 1744 à 1748.

GRASSIS (Achille de), canoniste italien, né à Bologne en 1463, mort à Rome en 1523. Ses connaissances très étendues en droit ecclésiastique lui valurent la faveur du pape Jules II, qui le chargea de diverses missions près du roi de France Louis XII, des Suisses et de l'empereur Maximilien Ier. En 1511, Grassis fut nommé cardinal de Saint-Sixte, puis peu après évêque de Bologne. Le pape Léon X le nomma trésorier du conclave. Ses neveux ont publié en 1601 un *Recueil des décisions de la cour de Rote* qu'il avait laissé manuscrit.

GRASSIS (Paris de), historien et théologien italien, frère du précédent, né à Bologne dans la seconde moitié du xve siècle, mort à Rome en 1528. Gouverneur d'Orvieto, il vint en 1501 à la cour papale comme maître de cérémonie ; mais sa faveur date du pape Léon X, qui en 1513 le nomma évêque de Pesaro. Parmi ses ouvrages, il faut citer : *De Cæremoniis Cardinalium et Espiscoporum in eorum diocesibus* (1564) ; *Ordo Romanus* et *Diarium Curiæ Romanæ*, sorte de journal des événements de la cour de Rome de 1504 à 1521, qui n'a pas été publié en entier et dont un manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale. Brecquigny en a donné un abrégé dans le t. II des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi* ; le journal de Grassis est un des documents les plus utiles pour l'histoire du pontificat de Jules II. On possède encore de lui en manuscrit un *Traité des cérémonies* que le pape et les cardinaux doivent pratiquer dans les offices solennels.

GRASSMANN (Hermann-Günther), mathématicien et indianiste allemand, né à Stettin le 15 avr. 1809, mort à Stettin le 26 sept. 1877. Il étudia d'abord la théologie et la philosophie, puis les mathématiques qu'il professa successivement à l'école industrielle de Berlin, à l'*Ottoschule* de Stettin et au gymnase de cette dernière ville, où il succéda, en 1852, à son père, *Justus-Günther* (1799-1852), auteur de plusieurs ouvrages de mathématiques estimés. Il formula le premier, dans une brochure intitulée *Die Wissenschaft der extensiven Grösse oder Ausdehnungslehre* (Leipzig, 1844 ; 2e éd., Berlin, 1862), les propositions fondamentales de la méthode de généralisation successive des opérations ; mais, soit obscurité de l'exposition, soit inattention du monde savant, la première édition passa à peu près inaperçue, et l'importance de la nouvelle théorie, qui envisageait les opérations au point de vue le plus abstrait et en n'ayant égard qu'à leurs propriétés combinatoires, ne fut comprise que vingt ans plus tard, après que Hankel, Durège et Neumann l'eurent précisée et étendue aux quantités complexes à un nombre quelconque de caractéristiques. Parmi les autres écrits scientifiques de H. Grassmann, il faut mentionner sa *Neue Theorie der Elektrodynamik*, parue dans le t. LXIV des *Annalen* de Poggendorff, sa *Geometr. Analyse* (Leipzig, 1847), son *Lehrbuch der Arithmetik* (Berlin, 1861-65, 2 vol.), et une trentaine de mémoires originaux insérés dans le *Journal* de Crelle, dans les *Archiv* de Grunert, etc. Il s'occupa aussi de philologie indoue et donna un *Wörterbuch zum Rig-Veda* (Leipzig, 1875), bientôt suivi d'une *Uebersetzung des Rig-Veda*, avec notes (Leipzig, 1876-77, 2 vol.).

Son frère, *Robert*, né à Stettin le 8 mars 1815, mathématicien et philosophe distingué, a été quelque temps professeur (1841-48), puis a pris la direction de la *Stettiner Zeitung* et de la *Pommerschen Zeitung*. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont quelques-uns ne manquent pas d'originalité : *Die Weltwissenschaft oder Physik* (Stettin, 1862-73, 2 vol.) ; *Die Formenlehre oder Mathematik* (Stettin, 1872) ; *Die Lebenslehre oder Biologie* (Stettin, 1872) ; *Die Wissenschaftlehre oder Philosophie* (Stettin, 1875-76, 4 vol.) ; *Das Weltleben oder die Metaphysik* (Stettin, 1881) ; *Das Pflanzenleben* (Stettin, 1882) ; *Das Gebaüde des Wissens* (Stettin, 1882-84, 5 vol.). L. Sagnet.

Bibl. : Vict. Schlegel, *H. Grassmann, sein Leben und seine Werke* ; Leipzig, 1878. — R. Mehmke, *Anwendung der Grassmann'schen Ausdehnungslehre auf die Geometrie der Kreise in der Ebene* ; Stuttgart, 1880, in-8.

GRASSOT (Jacques-Antoine), acteur français, né à Paris le 12 janv. 1800, mort à Paris le 17 janv. 1860. Fils d'un fabricant tabletier, il apprit d'abord le métier de son père, puis fut successivement garçon épicier, courtier en bijouterie, commis voyageur pour la librairie, jusqu'au jour où l'idée lui prit de jouer la comédie sur les théâtres de la banlieue de Paris. Il commença par l'emploi des amoureux, ce qui, étant donnée sa laideur caractérisée, peut sembler singulier. Peu à peu pourtant, il en vint à jouer les comiques, qui convenaient mieux à sa nature grotesque, et, après plusieurs années en province, il fut engagé au Gymnase-Dramatique, puis au Palais-Royal (1838). Ce début fut modeste, mais Grassot, à force de patience et de bon vouloir, finit par se faire accepter du public et par occuper une place importante dans le répertoire du théâtre qui l'avait accueilli et qu'il ne devait plus quitter. Son physique grêle, sa figure osseuse, son organe enroué lui donnaient une sorte d'originalité, qu'il complétait par un jeu excentrique, des gestes imprévus et bizarres, et la cocasserie de costumes essentiellement grotesques. C'était plus un farceur qu'un comédien, mais un farceur vraiment amusant et qui provoquait le rire infailliblement.

GRAST (Franz), compositeur de musique suisse, né à Genève en 1803, mort le 5 avr. 1871. Il apprit seul l'harmonie et devint professeur au Conservatoire de Genève. Aucune solennité patriotique ou religieuse ne se passait dans la Suisse romande sans qu'il composât quelque œuvre de circonstance d'une inspiration facile et mélodique. Ses partitions pour les *Fêtes des Vignerons* de 1851 et de 1865 sont surtout remarquables. Grast a écrit un *Traité d'instrumentation moderne*, un *Traité d'harmonie et de mélodie* que Marmontel appelait une « vraie encyclopédie musicale ». E. K.

GRASWINKEL (Théodore), jurisconsulte hollandais, né à Delft en 1600, mort à Malines le 12 oct. 1666. Il fut greffier des Etats-Généraux, et composa un grand nombre de traités juridiques et politiques, notamment sur la liberté des mers et pour défendre les idées de Hugo Grotius en matière de droit international. Il y fait preuve d'une connaissance profonde du droit, mais la partie philosophique laisse à désirer. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Libertas Venetorum, sive Venetorum in se ac suos imperandi jus assertum* (Leyde, 1634, in-4) ; *Vindiciæ Maris liberi* (La Haye, 1652-1653, 2 vol. in-4) ; *Stricturæ ad censuram Johannis a Felde in libros Grotii de Jure Belli ac Pacis* (Amsterdam, 1653-1654, in-4 ; Iéna, 1675, in-12) ; *Princeps pacis* (La Haye, 1655, in-4) ; *Sur la Souveraineté des Etats de Hollande* (en hollandais ; Dordrecht, 1667-74, 2 vol. in-4). Il traduisit aussi en vers latins les *Psaumes* et *l'Imitation* de J.-C.

Bibl. : Foppens, *Bibliotheca belgica* ; Malines, 1739, 2 vol. in-4. — Scheltema, *la Néerlande politique* (en holland.) ; Amsterdam, 1841, in-8.

GRATAMA (Seerp), jurisconsulte hollandais, né à Harlingen en 1757, mort à Groningue en 1837. Il fut professeur de droit romain à Franeker, puis à Groningue, et publia de nombreux ouvrages pleins d'une riche érudition et d'un remarquable esprit critique. En voici les principaux : *De Indole, fontibus et remediis superstitionis* (Leyde, 1796, in-4) ; *De Temporis divisione et notis, quibus in diplomatibus et actis publicis usi olim sunt Batavi* (Groningue, 1806, in-8) ; *le Magasin de Jurisprudence* (Groningue, 1809, 3 vol. in-4). Nous citerons aussi plusieurs dissertations juridiques qui ont été réunies sous le titre de : *Opuscula academica* (Groningue, 1821, in-8).

Bibl. : Van Kampen, *Histoire des lettres néerlandaises* (en hollandais) ; Amsterdam, 1832, 10 vol. in-8.

GRATELLA ou **GRADELLA** (Bastiano), dit *le Bastianino*, peintre italien du xvie siècle, né à Ferrare, mort à Ferrare en 1567. On a longtemps confondu cet artiste avec Bastianino Filippi, nommé lui aussi *Gradella*. Mais Cittadella a prouvé qu'il s'agissait de deux peintres distincts. Bastiano Gradella peignit entre autres, en 1554, une bannière destinée à la confrérie de la Mort de Ferrare.

Bibl. : Cittadella, *Documenti..... risguardanti la storia artistica ferrarese* ; Ferrare, 1868, pp. 51-58.

GRATELOUP. Com. du dép. de Lot-et-Garonne, arr. de Marmande, cant. de Castelmoron ; 483 hab.

GRATELOUP (Jean-Baptiste), peintre et graveur français, né à Dax le 25 févr. 1735, mort à Dax le 18 févr. 1817. Il s'adonna à la gravure en amateur et fit en tout neuf portraits, de dimensions presque microscopiques, que quelques écrivains regardent comme exécutés au burin, et que d'autres, avec plus de raison, estiment produits par une application spéciale du procédé de la gravure en manière noire ou à l'aqua-tinte. Il ne saurait, en tout cas, être taxé de simple imitateur de Ficquet et de Savart, son œuvre offrant un caractère de facture très personnel. Son début (1765) fut le portrait du cardinal *Melchior de Polignac*, d'après la peinture de H. Rigaud. Il fit ensuite ceux de *Dryden*, de *J.-B. Rousseau*, d'*Adrienne Lecouvreur*, de *Montesquieu*, de *Fénelon*, de *Descartes*, de *Bossuet*, en buste, et, du même, en pied (1771). Atteint à ce moment de la cataracte, il dut renoncer à la gravure. On dit qu'il excellait encore dans la peinture en émail et qu'on lui doit d'ingénieuses inventions. G. P-i.

Bibl. : L.-E. Faucheux, *Catalogue raisonné* ; Paris, 1864, in-8.

GRATENS. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Muret, cant. de Fousseret ; 544 hab.

GRATENTOUR. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Fronton ; 258 hab.

GRATET. Famille noble du Dauphiné, dont l'illustration commence avec *Pierre-Jacques* Gratet, qui fut juge de Grenoble, puis capitaine de cent hommes d'armes au service du roi Henri IV. Ce prince le récompensa de son concours en lui accordant en janv. 1594 des lettres de noblesse et la charge de trésorier général de France en Dauphiné et au marquisat de Saluces. Sa descendance se divisa en plusieurs branches dont les plus importantes sont celle de Dolomieu et celle du Bouchage. A la première se rattache le géologue Dolomieu ; la seconde a fourni des présidents au parlement de Grenoble : *François-Joseph* de Gratet du Bouchage (V. ci-dessous) ; *Joseph-Marc* de Gratet du Bouchage, préfet sous l'Empire et la Restauration, et *Gabriel*, son fils, qui fut député de l'Isère et membre de la Chambre des pairs. Les Gratet portent pour armes : *d'azur au griffon d'or*, et pour devise : *Tout à tout.* A. Prudhomme.

GRATET de Dolomieu (V. Dolomieu).

GRATET du Bouchage (François-Joseph, vicomte de), homme d'Etat français, né à Grenoble le 1er avr. 1749, mort à Paris le 12 avr. 1821. Entré au service en 1763, il devint en 1784 chef de brigade dans l'artillerie des colonies et, deux ans plus tard, sous-directeur de l'artillerie de marine à Brest. Nommé maréchal de camp en 1792, il fut, cette année même, appelé au ministère de la marine qu'il accepta (21 juil.) après plusieurs refus. Royaliste dévoué, il donna, dans la nuit du 9 au 10 août, des conseils énergiques à Louis XVI, qui ne sut pas les suivre. Réduit peu après à fuir, il ne revint en France que sous le Directoire. Plus tard, il résista aux avances de Bonaparte, fut arrêté en 1805 comme agent des Bourbons et mis en surveillance à Paris. Il salua avec joie, en 1814, le retour de Louis XVIII, qu'il servit secrètement pendant les Cent-Jours et qui, après la seconde Restauration, le rappela au ministère de la marine (27 sept.). Dans ce haut emploi, Du Bouchage fit surtout preuve de son zèle légitimiste. C'est lui qui, pour faire honneur au duc d'Angoulême, eut l'idée singulière de créer une école de marine dans la ville dont ce prince portait le nom. Nombre de bons et vieux officiers furent par lui exclus de la flotte et remplacés par des incapables qui, comme celui qu'il mit à la tête de la frégate *la Méduse*, n'avaient d'autre mérite que leur royalisme. Du Bouchage désapprouva l'ordonnance du 5 sept. 1816 et la politique modérée dont elle était l'indice. Aussi ne resta-t-il pas longtemps au ministère. Il en sortit le 22 juin 1817, fut nommé ministre d'Etat et entra à la Chambre des pairs où, jusqu'à sa mort, il vota d'ordinaire avec le parti ultra-royaliste. A. Debidour.

GRATET-Duplessis (V. Duplessis).

GRATI (Giovanni-Battista), peintre italien de l'école bolonaise, né en 1681, mort en 1758. Il eut pour maître Jean-Joseph del Sole, fut bon dessinateur et peintre fort soigneux, médiocre du reste et sans rien qui le distingue. La ville de Bologne conserve de sa main une *Sainte Anne instruisant la Vierge*, à Saint-Jacques-le-Majeur, une *Madone avec divers saints* et *Une Gloire d'anges*, à Sainte-Marie-Incoronata.

Bibl. : Gualandi, *Tre Giorni in Bologna.*

GRATIA (Charles-Louis), peintre français contemporain, né à Rambervillers (Vosges). Elève de H. Decaisne, il s'est distingué surtout comme pastelliste. On cite principalement sa *Jeune Fille au lilas* (S. de 1882), son portrait de *Mme A. Fould* (S. de 1885), et plusieurs pastels de fruits et de fleurs, exposés depuis une dizaine d'années.

GRATIADEI (Mariano), dit *Mariano da Pescia*, peintre italien, né à Pescia (Toscane) dans la première moitié du xvie siècle. Elève de Ridolfo Ghirlandajo, il fut chargé par son maître, comme témoignage de haute estime, de peindre le tableau d'autel de la chapelle de la Seigneurie au Palais vieux. Ce tableau, représentant *la Sainte Famille*, fut grandement admiré par la vigueur et la grâce de son exécution. La mort prématurée de l'artiste suivit de très près ce début éclatant. Ad. T.

GRATIANO, peintre italien du xvie siècle, né à Trévise, mort en 1594. L'œuvre picturale de cet artiste a été perdue, et c'est seulement par les écrits de Quadrio que quelques détails ont été conservés sur sa vie. Il était aussi un poète de talent et a laissé un ouvrage sur la mort de Roland et de ses compagnons au pas de Roncevaux (Trévise, 1597, in-12). Ad. T.

GRATIBUS. Com. du dép. de la Somme, arr. et cant. de Montdidier ; 183 hab.

GRATIEN, empereur romain de 367 à 383, né à Sirmium en 359, mort à Lyon le 25 août 383. Fils de Valentinien, *Flavius Gratianus* reçut de son père, en 367, le titre d'auguste. A la mort de Valentinien en 375, il partagea l'Empire avec son frère Valentinien II et avec son oncle Valens ; sa part se composait de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne. La mort de Valens en 378 ayant laissé sans maître l'empire d'Orient, Gratien fit choix d'un nouveau collègue, l'empereur Théodose. Dans les provinces qu'il administrait lui-même, le jeune empereur avait remporté des succès sur les Barbares, ainsi une victoire à *Argentaria* (Colmar ou Neuf-Brisach) qui fut désastreuse pour les Alamans (377) ; mais il ne put triompher de la guerre civile. Un empereur qui avait été proclamé par les légions de Bretagne, Maxime, avait pris les armes contre lui. Vaincu auprès de Paris, Gratien se retira à Lyon ; il

y fut tué à l'âge de vingt-quatre ans. Cet empereur avait embrassé ouvertement le christianisme et lui avait accordé la protection de l'Etat; il avait refusé de prendre le titre de *pontifex maximus;* il était en correspondance personnelle avec saint Ambroise, évêque de Milan, et il s'inspirait de ses conseils. G. L.-G.

Bibl.: Richter, *Das Weströmische Reich besonders unter den Kaisern Gratian, Valentinian II und Maximus;* Berlin, 1865. — V. Duruy, *Histoire des Romains,* t. VII.

GRATIEN, canoniste, auteur du *Decretum*. Des auteurs de la fin du moyen âge placent sa naissance, les uns à Chiusi (Toscane), les autres à Carraria, près d'Orvieto. On ignore où ils ont pris ces indications, d'ailleurs contradictoires. Les archives du couvent où Gratien passa la plus grande partie de sa vie ayant été détruites, on ne possède que très peu de renseignements sur lui. Il est à peu près certain qu'il prit l'habit religieux chez les camaldules, à Classe, près de Ravenne; il entra ensuite au couvent de Saint-Félix, à Bologne. Il est vraisemblable que c'est là qu'a été composé le *Decretum*, le seul ouvrage que l'on connaisse de lui. Un des contemporains de Gratien, Robert de Saint-Michel, reproduit par des écrivains du XIVe siècle, dit que Gratien a été évêque de Chiusi; mais on n'a pu trouver aucune trace de son épiscopat dans ce diocèse. Huguccio, moine de Saint-Félix, rapporte que le *Decretum* fut composé à l'époque où Alexandre III (alors Roland de Bandinelli) était encore professeur de théologie à Bologne: il quitta l'enseignement vers 1150, ayant été nommé cardinal. En rapprochant de ce renseignement certaines indications tirées du contenu du *Decretum*, on a établi que cet ouvrage a été écrit entre 1139 et 1150 au plus tard, car les dernières décrétales qu'il cite sont du pape Innocent II, qui mourut en 1143. Pour plus amples notions sur l'œuvre de Gratien, V. Canon, t. IX, p. 63; Corpus juris canonici, t. XII, pp. 1057-1058. E.-H. Vollet.

GRATIEN (Jean-Baptiste), lazariste, évêque constitutionnel, né à Nice ou à Crescentin en 1747, mort à Rouen le 4 juin 1799. Jusqu'en 1790, il dirigea le séminaire de Beaul, près de Chartres, et, quoique suspect de tendances jansénistes, il était consulté et écouté avec respect par la plupart des membres du clergé. Lorsque la constitution civile fut établie, il l'approuva hautement et il accepta les fonctions de vicaire de la cathédrale de Chartres, sous Nicolas Bonnet, élu évêque du dép. d'Eure-et-Loir. Au commencement de 1792, lui-même fut élu métropolitain de Rouen, c.-à-d., suivant la dénomination officielle de ce temps, métropolitain des *Côtes de la Manche*, comprenant: Seine-Inférieure, Calvados, Manche, Orne, Eure, Oise, Somme, Pas-de-Calais. Bientôt après, il publia *Sur la Continence des ministres de la religion* (Rouen, 1792, in-8) une *instruction pastorale* qui réjouit les prêtres réfractaires et alarma les assermentés. Elle fut dénoncée à l'Assemblée législative (14 août 1792) par Lejosne qui demanda des poursuites contre l'auteur, et la punition (privation de traitement) de tous les ecclésiastiques qui publieraient des écrits contraires aux Droits de l'homme et aux lois. Renvoyée au comité de législation, cette proposition n'eut point de suites. Le 19 juil. 1797, Gratien fut élu par un synode de prêtres assermentés, tenu à Evreux, pour les représenter au *concile national* qui devait se réunir à Paris, et qui dura du 15 août au 12 nov. Il y siégea en cette qualité. — Œuvres principales: *Exposition de mes sentiments sur les vérités auxquelles on prétend que la Constitution civile donne atteinte, et recueil d'autorités et de réflexions qui la favorisent* (Chartres, 1791, in-8); *Défense de l'exposition de mes sentiments* (Chartres, 1791, in-8); *Lettre théologique sur l'approbation et la iuridiction des confesseurs* (Chartres et Paris, 1791, in-8). E.-H. Vollet.

GRATIFICATION. I. Administration. — Dans les ministères et quelques grandes administrations, on a l'habitude d'allouer au personnel certaines sommes d'argent, en dehors des traitements et du prix des travaux extraordinaires. Ces sommes d'argent, qu'on nomme gratifications, sont données ordinairement à l'époque du nouvel an ou de la fête nationale du 14 juil. Le montant en est très variable. Les gratifications ont pour but de stimuler les employés en récompensant leur zèle et leur activité: réparties avec équité, elles ne peuvent que produire d'excellents résultats. Il n'existe aucun règlement général sur ces gratifications que l'usage seul a établies.

On entend aussi par gratifications les primes accordées à des agents qui ont rendu des services spéciaux ou rédigé des procès-verbaux sur le vu desquels des amendes ont été prononcées. Les gratifications de cette nature ont été prévues pour un grand nombre de cas; nous allons en énumérer quelques-uns. Dans l'administration des douanes, les agents des brigades ont droit à des gratifications: lorsqu'ils convoient des bâtiments de commerce destinés à remonter des rivières; lorsqu'ils s'emparent d'individus colporteurs de tissus ou de tabac; quand ils saisissent des bâtiments ou marchandises pour contravention aux lois douanières; etc. Les employés des bureaux participent, de leur côté, dans des proportions déterminées par les règlements: à la remise allouée sur les crédits; à la répartition du produit des saisies; aux gratifications sur le produit de l'impôt du sel, etc. Les employés supérieurs sont exclus de cette répartition (arrêté min. fin. du 6 juin 1848). Les préposés des douanes reçoivent, d'ailleurs, une gratification pour chaque arrestation d'individu autorisée par la loi; le montant en est plus ou moins élevé, suivant l'importance de la capture. Une somme de 3 fr. leur est allouée par chien chargé de fraude, pris et abattu. Les gardes champêtres et autres agents publics, étrangers aux douanes, peuvent également obtenir cette prime (décr. des 15 mai 1820 et 28 oct. 1839). — L'art. 10 de la loi du 3 mai 1844 a prescrit l'établissement de gratifications en faveur des gardes et gendarmes rédacteurs de procès-verbaux constatant des délits de chasse. Des termes de la loi, il résulte que ces gratifications ne sont pas accordées à toutes les personnes chargées de la police de la chasse, mais seulement aux simples gardes (gardes forestiers, gardes champêtres, gardes-pêche et gardes assermentés des particuliers) et aux gendarmes. N'y ont pas droit, notamment, les sous-officiers et brigadiers de gendarmerie et les employés des contributions indirectes ou de l'octroi. Le chiffre de chaque gratification est fixé par une ordonnance du 5 mai 1845. Elle est due pour chaque amende prononcée et est acquittée par le receveur de l'enregistrement suivant les règles ordinaires de la comptabilité. Il ne peut être alloué qu'une seule gratification par délit, lors même que plusieurs agents auraient concouru à la rédaction du procès-verbal constatant le délit. — Enfin, il est accordé en gratification à tout individu qui arrête un condamné aux travaux forcés ou à la détention, évadé d'une prison: 100 fr., s'il est repris hors des murs de la ville où il était détenu, et 50 fr., s'il est repris dans la ville (arrêtés des 6 brumaire et 18 ventôse an XII). Jules Forestier.

II. Administration militaire. — Supplément de solde accordé à des militaires n'ayant pas le rang d'officier, comme récompense de leur zèle à remplir certaines fonctions ou emplois spéciaux, par exemple les *moniteurs de gymnase, de natation*, les *maîtres d'escrime*, le *vaguemestre*, etc. Ces gratifications sont accordées aux gendarmes pour la bonne exécution de leur service dans des cas déterminés, tels que l'arrestation de déserteurs, etc. — L'usage des gratifications est fort ancien, car la milice romaine en recevait déjà, qui étaient distribuées, tantôt en deniers, tantôt en nature. C'est à tort qu'on a quelquefois désigné, sous le nom de gratification, l'indemnité d'entrée en campagne, de première mise aux officiers promus, etc.

Gratification de réforme. — Les sous-officiers, les caporaux et les soldats réformés pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer, ou pour blessures reçues dans un service commandé (*réforme n° 1*), et qui, en raison de leurs blessures ou infirmités, ont besoin de secours,

reçoivent une *gratification* dite de *réforme renouvelable*, divisée en deux payements semestriels qui ont lieu par avance. Cette gratification est renouvelable de deux en deux ans, tant que dure, pour ces militaires, une diminution notable dans la capacité du travail. C'est la commission spéciale de réforme, siégeant au chef-lieu de la subdivision, qui a l'initiative des propositions pour la gratification de réforme, dont la quotité est actuellement la suivante : adjudant, 330 fr.; sergent-major, 288 fr.; sergent, 250 fr.; caporal, 230 fr.; soldat, 220 fr. Les titulaires doivent se présenter tous les deux ans devant le conseil de revision de leur canton, dont la commission spéciale peut, suivant la situation de l'intéressé au point de vue de la capacité du travail, ou renouveler la gratification pour deux ans, ou la rendre permanente, ou la supprimer.

Une *gratification temporaire de réforme* est accordée aux militaires de la gendarmerie réformés pour infirmités et sans avoir des droits à une pension. Elle est égale aux deux tiers du minimum de la retraite de leur grade et payée pendant un nombre d'années égal à la moitié de la durée de leurs services, d'avance et par semestre.

GRATIOLE. I. Botanique. — (*Gratiola* L.). Genre de plantes de la famille des Scrofulariacées, qui a donné son nom au groupe des Gratiolées. Ce sont des herbes vivaces, à feuilles opposées, à fleurs axillaires formées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle tubuleuse à limbe bilabié et de quatre étamines dont deux seulement sont fertiles. On en connaît une vingtaine d'espèces disséminées dans les régions tempérées du globe. La plus importante est le *Gratiola officinalis* L., qui croît communément en Europe dans les lieux marécageux, sur les bords des étangs, etc. On l'appelle vulgairement Gratiole, Herbe à pauvre homme. Elle est douée de propriétés éméto-cathartiques énergiques comparables à celles de la Coloquinte. Éd. Lef.

II. Thérapeutique. — L'espèce la plus usitée est la *Gratiole officinale*. Elle est active, surtout quand elle est fraîche. La dessiccation lui fait perdre en partie ses propriétés. Elle renferme une substance amère, résinoïde, une huile grasse et du tanin. C'est la résine qui est l'élément actif. C'est un drastique assez violent, dont il est prudent de surveiller les effets. Outre cette Gratiole indigène, on a signalé au Pérou une Gratiole, la *Gratiola Peruviana*, qui, selon un observateur, serait à la fois un purgatif, un vulnéraire et un apéritif. Dr Cab.

GRATIOLET (Louis-Pierre), anatomiste et naturaliste français, né à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) le 6 juil. 1815, mort à Paris le 16 févr. 1865. Il étudia la médecine à Paris et fut successivement interne à la Pitié et à la Salpêtrière. Il profita du voisinage du Muséum pour suivre les cours de de Blainville, qui ne tarda pas à l'attacher à son laboratoire comme aide-naturaliste (1842). Il fut chargé, en 1844, comme suppléant de son maître, du cours de zoologie. La mort de de Blainville, en 1850, enleva à Gratiolet son meilleur appui, et il se vit relégué de nouveau dans les fonctions d'aide-naturaliste ; en 1853, il obtint un petit avancement par sa nomination aux fonctions de chef des travaux anatomiques. Ce ne fut qu'en 1862 qu'il fut nommé professeur de zoologie à la Sorbonne en remplacement d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Il n'en est pas moins vrai qu'il végéta vingt-cinq ans dans un oubli immérité. Gratiolet a laissé les travaux les plus remarquables sur l'anatomie et la physiologie comparée, l'histoire naturelle générale, l'anthropologie, la psychologie. Citons seulement : *Mémoire sur les plis cérébraux de l'homme* (Paris, 1854, in-4, av. atlas gr. in-fol.) ; le t. II de l'*Anatomie comparée du système nerveux* de Leuret (Paris, 1838-1857, 2 vol. in-8, av. atlas de 32 pl. in-fol.); *Recherches sur le système vasculaire de la sangsue*, etc. (Paris, 1862, in-4, thèse pour le doctorat ès sciences naturelles) ; *De la Physionomie* (Paris, 1865, in-12); *Recherches sur l'anatomie de l'hippopotame* (Paris, 1867, in-4). Dr L. Hahn.

Bibl. : Giraldès, *Eloge de Gratiolet*, à la séance annuelle de la Société anatomique, 1866 ; Paris, 1867, in-8. — P. Broca, *Eloge funèbre de Gratiolet*, etc. ; Paris, 1865, in-8. — E. Alix, *Notice sur les travaux anthropologiques de Gratiolet* ; Paris, 1869, in-8.

GRATIUS ou **GRATTIUS** Faliscus, poète latin de l'époque d'Auguste. Il était Italien, peut-être de Falères. Nous avons de lui un fragment de cinq cent trente-six vers tiré du premier livre de son poème sur la chasse, *Cynegetica*. L'exposition est technique et sèche ; le ton s'élève dans un développement oratoire contre le luxe (v. 308-325); la versification est correcte et soignée. Plusieurs passages indiquent l'imitation de Virgile.

Bibl. : E. Bœhrens, *Poetæ latini minores* ; Leipzig, 1879, I. Trad. en français dans la collection Nisard la suite de Stace, Martial et Manilius. — W. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 253, 5e éd.

GRATOT. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, cant. de Saint-Malo-de-la-Lande ; 631 hab.

GRATREUIL. Com. du dép. de la Marne, arr. de Sainte-Menehould, cant. de Ville-sur-Tourbe ; 106 hab.

GRATRY (L'abbé Auguste-Joseph-Alphonse), oratorien, membre de l'Académie française, né à Lille en 1805, mort en 1872. Il serait facile de recueillir dans ses écrits les éléments d'une histoire intime de sa vie, présentant quelque analogie avec les *Confessions* de saint Augustin, moins les égarements moraux sur lesquels l'évêque d'Hippone pleurait. C'est ainsi qu'il nous apprend que « ses parents, excellents d'ailleurs, n'avaient aucune habitude religieuse, si ce n'est de la religion naturelle ». Sa mère s'appliqua à développer en lui la compassion pour les pauvres et les souffrants ; « elle lui apprit à prier, à aimer la bonté, la vertu et la véracité ; son père à aimer la justice, l'honneur, la vérité et la science ». Ses parents lui avaient ainsi donné ce qu'il y a de meilleur dans toute religion et ce qui est resté parmi les traits les plus estimables de son caractère. A part quelques mysticités ressenties à l'époque de sa première communion, il resta comme eux, jusqu'à la fin de ses études classiques, étranger de pensée et de cœur au catholicisme. Il y fut amené alors par les visions qui tourmentaient son imagination et par les suggestions d'un maître d'étude de son collège. Il avait obtenu, au concours général, des prix en rhétorique et en philosophie ; il résolut de renoncer à son amour pour la littérature et la philosophie, et à un autre amour très pur, et d'entrer à l'Ecole polytechnique, pour y travailler à devenir un de ceux qui accompliraient la démonstration, prédite par Joseph de Maistre, de l'affinité naturelle de la science et de la religion : il fit vœu de célibat, de pauvreté et de travail pour Dieu. Les résultats des examens de sortie l'ayant classé parmi les officiers d'artillerie, il donna sa démission ; et après quelques tâtonnements, il se retira à Strasbourg, dans le petit cénacle, formé par l'abbé Bautain, sous les ailes de Mlle Humann. Il s'y voua à l'état ecclésiastique, puis entra comme novice dans le couvent de Bischenberg. Les religieux de ce couvent ayant été dispersés par la révolution de 1830, l'abbé Gratry servit pendant dix années comme professeur au petit séminaire du diocèse de Strasbourg. En 1842, il fut chargé de la direction du collège Stanislas ; il s'en démit en 1847, ayant été nommé aumônier de l'Ecole normale. Dans cette école, il exerça une influence décisive sur quelques élèves, qui finirent par suivre la carrière ecclésiastique et dont l'un, Adolphe Perraud, est devenu évêque et académicien. Non satisfait de la liberté grande laissée à ses entreprises de prosélytisme, il se mit en guerre contre M. Vacherot, sous-directeur des études littéraires, qui cultivait alors une philosophie indépendante. Ses attaques contre *l'Histoire de l'école d'Alexandrie*, œuvre de son collègue, déterminèrent entre eux des polémiques et des conflits qui fournirent au ministère de l'instruction publique, alors inféodé au cléricalisme, un prétexte pour mettre M. Vacherot en disponibilité (1851). Le 16 août 1852, l'abbé Gratry quitta lui-même l'Ecole normale, avec quelques élèves, pour se joindre à l'abbé Pétitot, qui entreprenait, dans le presbytère de Saint-Roch, la reconstitution de l'ancienne congrégation

des Oratoriens, sous le nom d'*Oratoire de l'Immaculée Conception*. En 1863, il fut nommé professeur de morale à la faculté de théologie de Paris; en 1867, membre de l'Académie française, en remplacement de M. de Barante, dans le fauteuil autrefois occupé par Voltaire. Deux ans après, ayant été, de la part du supérieur de la congrégation, l'objet d'un blâme public, à cause des sympathies manifestées par lui pour des hommes et des œuvres dont le libéralisme portait ombrage à l'orthodoxie ultramontaine, il se retira de l'Oratoire.

Pendant la période des controverses et des agitations provoquées par le concile du Vatican, dont l'objet principal était la proclamation du dogme de l'infaillibilité, l'abbé Gratry publia, sous le titre *Mgr l'Evêque d'Orléans et Mgr l'archevêque de Malines*, des lettres dans lesquelles il résuma, par une claire et vive exposition, les principaux arguments des adversaires de ce dogme. Non seulement il y démontrait, par l'exemple de Honorius I[er], qu'un pape peut pactiser avec l'hérésie, mais il dénonçait les fraudes et les falsifications dont la papauté s'était servie pour s'élever à la plénitude de puissance, et il signalait, en termes fort énergiques, les dangers auxquels la nouvelle école catholique exposait l'Eglise et la religion. Ces écrits lui valurent de hautes approbations en France et à l'étranger, de la part des prélats opposés à la promulgation du dogme de l'infaillibilité, mais tout naturellement aussi, la réprobation indignée des partisans de la curie romaine et de ceux qu'elle intimidait. Le P. Petitot, supérieur de l'Oratoire, retira bruyamment au P. Gratry l'autorisation de se rattacher à cette congrégation. Un mandement de l'évêque de Strasbourg déclara ses lettres fausses et scandaleuses, et en interdit la lecture (19 févr. 1870). Lorsque le dogme de l'infaillibilité fut défini et promulgué, l'abbé Gratry se tut et se soumit, conformément à l'exemple de la plupart de ceux qui l'avaient encouragé dans son opposition. Quelques mois après la nomination de Mgr Guibert à l'archevêché de Paris, il éprouva le besoin de donner à sa soumission une forme retentissante; il adressa à ce prélat une lettre dans laquelle il annonçait accepter le dogme nouveau, et rétractait tout ce qu'il avait écrit contre l'infaillibilité des papes (déc. 1872). Cette rétractation réjouit fort les fidèles, pour qui l'obéissance est le devoir suprême; mais elle troubla les profanes, qui placent avant tous autres les droits et les devoirs de la conscience : ils se demandèrent comment on peut rétracter un fait historique, qu'on a soi-même démontré avec évidence, et comment on peut renier les conséquences nécessaires de cette démonstration; puis, ce que valent les protestations de sincérité et de culte désintéressé de la science, de la part de ceux qui se trouvent ainsi condamnés, dans certains cas, les cas les plus graves, à démentir les conclusions les plus précises et les plus sérieuses de leurs propres études. — Œuvres principales : *Lettres à M. Vacherot* (Paris, 1851, in-8); *Cours de philosophie* comprenant trois séries publiées de 1855 à 1857 : 1° *De la Connaissance de Dieu* (2 vol. in-8); dans cet ouvrage, que l'Académie française a couronné, sont étudiés les rapports de la foi et de la science; 2° *la Logique* (2 vol. in-8); 3° *De la Connaissance de l'âme* (2 vol. in-8); *les Sources, conseils pour la conduite de l'esprit* (Paris, 1861, 1862, 2 vol. in-8); *la Philosophie du Credo* (Paris, 1861, in-8); *Commentaire sur l'Evangile de saint Matthieu* (Paris, 1863, in-8); *Jésus-Christ, lettres à M. Renan* (Paris, 1864, in-8); *les Sophistes et la critique* (Paris, 1864, in-8); *Henri Pereyve* (Paris, 1866, in-8); *Petit Manuel de critique* (Paris, 1866, in-8); *la Morale et la loi de l'histoire* (Paris, 1868, in-8), exposition d'un christianisme social. E.-H. VOLLET.

BIBL. : GRATRY, *Souvenirs de ma jeunesse* (œuvre posthume). — Ad. PERRAUD, *les Derniers Jours du P. Gratry; l'Oratoire de France au* XVII[e] *et au* XIX[e] *siècle*. — VITET, *Discours de réception à l'Académie*, 26 mars 1868.

GRATTACAP (Paul-Antoine) (V. CAP [Paul-Antoine]).

GRATTAGE (Techn.). Ce terme, employé dans une foule d'industries, se définit de lui-même. Il a dans les industries des tissus une signification particulière. On appelle grattage l'opération qui a pour but de lainer l'envers des velours de coton, de manière à les rendre duveteux. L'étoffe ainsi apprêtée paraît un peu plus épaisse et plus douce au toucher et, conséquemment, elle semble avoir plus de main. Le grattage peut servir aussi quelquefois à cacher l'envers de certains articles dont la croisure laisse à désirer. Cet apprêt se fait toujours au détriment de la solidité des velours, puisque certains filaments du tissu se trouvent ainsi déchirés et même enlevés. Aussi ne gratte-t-on pas généralement l'envers des velventines lisses, façon soie, pour ne pas énerver cette étoffe délicate de contexture, ni les demi-côtes, fond toile très basse qualité. Les fabricants de velours ne font ordinairement pas l'opération du grattage chez eux; car, pour alimenter une machine à gratter, il faut une très grande production, une semblable machine pouvant traiter jusqu'à 50 pièces par douze heures; de plus, le grattage produit de la poussière. Ils confient cette opération aux teinturiers, imprimeurs ou apprêteurs. La machine à gratter est un appareil des plus simples; elle se compose d'un bâti sur lequel sont montés deux ou plusieurs tambours de 30 à 40 centim. de diamètre. Les tambours sont recouverts de plaques de cardes et tournent rapidement, pendant qu'un mouvement de tirage à vitesse lente fait avancer la pièce dans le sens inverse de la marche des tambours, à raison de 20 à 22 centim. par seconde. C'est la différence entre la vitesse des tambours et la vitesse de la pièce qui détermine l'action des pointes de cardes sur la surface d'envers des velours, et c'est cette action qui, à son tour, opère le lainage ou sorte de tirage à poil de l'étoffe. Le grattage a été également appliqué depuis plusieurs années aux étoffes de coton dans le but de déterminer à leur surface la production d'une certaine quantité de duvet, lequel donne, jusqu'à un certain point, au tissu l'aspect et le toucher de la laine. Cette opération se pratique depuis 1867, époque à laquelle la maison Gladbach (Prusse Rhénane) envoya à l'Exposition de Paris de remarquables échantillons de tissus grattés. On gratte habituellement les pièces en écru et on pratique ensuite le blanchiment, la teinture et l'impression, pour produire les genres voulus; mais exceptionnellement, pour certains articles, on gratte les pièces déjà imprimées, après dégommage fait avant l'impression. Par le grattage et l'impression des différents genres de tissus, croisés, satinés, etc., on produit une grande variété d'articles : finette, pilou, futaine, flanelle, pilou double face, tissus pour pantalons, jupons, etc. Ces articles, qui se font surtout à Rouen et à Valenciennes, sont en général assez appréciés dans ces régions et il s'en produit environ annuellement de 150 à 160,000 pièces de 70 à 80 m. L. K.

GRATTAN (Henry), homme d'Etat irlandais, baptisé à Dublin le 3 juil. 1746, mort à Londres le 14 mai 1820. Fils d'un *recorder* de la ville de Dublin et de la fille de Th. Marley, *chief-justice* d'Irlande, il étudia en vue d'exercer la profession d'avocat, mais sans goût. La politique l'attirait; il fréquentait les sociétés libérales, lord Charlemont, Flood, etc. En 1775, lord Charlemont lui procura un siège à la Chambre des communes irlandaises, et il ne tarda pas à se mettre au premier rang des orateurs de la cause populaire. Sa situation était déjà considérable lorsque, en avr. 1780, il introduisit devant la Chambre son vœu célèbre pour l'affranchissement de l'Irlande, avec une éloquence enflammée; il s'agissait d'obtenir l'abolition de la *Poynings' Law* en vertu de laquelle tous les bills passés par le Parlement irlandais, à l'exception des lois de finances, étaient soumis à l'approbation du conseil privé d'Angleterre, et l'abolition de l'*English Declaratory Act* (6, George I[er], c. 5), qui proclamait formellement le droit du Parlement anglais de légiférer pour l'Irlande. Grattan n'obtint pas immédiatement un vote favorable à cette proposition hardie ni à celle qu'il fit aussi, en 1780, pour la première fois, en vue de la limitation du *Perpetual Mutiny Bill*. Mais le

Declaratory Act, la *Poynings' Law*, la *Perpetual Mutiny Bill* furent votés et sanctionnés dès le mois de mai 1782. Tel avait été le succès de la campagne oratoire de Grattan; le *leader* en fut récompensé par l'offrande nationale d'un domaine d'une valeur de 50,000 liv. st., celui du Moyanna, près de Stradbally (Queen's County). C'est aussitôt après cette éclatante victoire que la popularité de Grattan subit une éclipse, à la suite de son opposition aux mesures radicales proposées par son ancien ami, son émule, *Flood* (V. ce nom). Mais il regagna la faveur nationale, à partir de 1785, par d'admirables discours, notamment sur la question des dîmes, et surtout à partir de 1789, époque où, à la suite de sa campagne malheureuse en faveur de la régence du prince de Galles (V. George III) et dégoûté par le système de corruption pratiqué par le gouvernement, il passa à l'opposition. Sa proposition d'enquête sur la corruption parlementaire fut rejetée le 20 févr. 1790 par 144 voix contre 88; il la reproduisit avec force en 1791, en 1792, en 1793, appuyant en même temps le *Roman Catholic Relief Bill* de Langrishe et celui d'Hobart. En 1794, le commencement des hostilités entre la France et l'Angleterre décida Pitt à faire des concessions à l'Irlande. Lord Fitzwilliam fut envoyé à Dublin comme lord lieutenant; il se concerta aussitôt avec Grattan, qui introduisit, avec son agrément, le 12 févr., un bill en faveur des catholiques. Mais Fitzwilliam fut rappelé (24 mars), et Grattan fut battu dans les Communes par une majorité vendue. Découragé, hostile à la fois au ministère oppresseur et aux revendications à main armée des opprimés, il se retira de la lutte. Il reparut le 16 janv. 1800 pour prononcer l'un de ses plus fameux discours en faveur de l'indépendance législative de l'Irlande, menacée par le projet d'union avec l'Angleterre. Nommé par le bourg de Wicklow quelques heures auparavant, il intervint au dernier moment, au moment décisif, et parla avec une éloquence admirable. Mais les Communes irlandaises étaient décidées au suicide: l'amendement de sir Lawrence Parson, soutenu par Grattan, fut rejeté par 138 voix contre 96. Un duel s'ensuivit quelques jours après entre Isaac Corry, chancelier de l'Echiquier, et Grattan, qui blessa son adversaire. L'éloquent patriote se retira de nouveau, après la consommation de l'Union, dans la retraite, et s'occupa de l'éducation de ses enfants. C'est seulement en avr. 1805 qu'il consentit à représenter le bourg de Malton au Parlement de Westminster. Son premier discours aux Communes anglaises, pour soutenir une motion de Fox en faveur des catholiques (13 mai), lui valut un brillant succès d'estime. De 1807 à 1813, Grattan ne cessa point de remettre sur le tapis, à chaque session, la question catholique. A partir de 1814, il se montra moins assidu aux séances; on cite cependant ses discours du 25 mai 1815 contre Napoléon restauré, de 1816 et de 1817 pour les catholiques. Sa dernière tentative en faveur de ceux-ci est du 3 mai 1819; il fut battu par 243 voix contre 241. A l'automne de 1819, il tomba malade et mourut l'année suivante, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il fut enterré dans le transept nord de Westminster Abbey, près de Chatham et de Fox. Grattan n'avait pas reçu les dons ordinaires des grands orateurs; il n'avait ni prestance ni voix; il excellait surtout dans le genre épigrammatique; il avait de la concision, de la profondeur et de l'esprit. Modéré, nullement révolutionnaire, il soutint toujours les mêmes principes, et l'autorité de son caractère sans tache ajoutait beaucoup à celle de sa parole. Grattan eut plusieurs enfants de sa femme (qu'i avait épousée en 1762), Henriette Fitzgerald. L'aîné, *James*, représenta au Parlement le comté de Wicklow de 1821 à 1841; il est mort en 1854. — La meilleure collection des discours de Grattan a été publiée sous ce titre: *The Speeches of the right hon. Henry Grattan in the Irish and in the Imperial Parliament* (Londres, 1822, in-8). — *Henry* Grattan, deuxième fils de l'orateur (1789-1859), a publié: *Memoirs of the life and times of Grattan* (Londres, 1839-1846, 5 vol. in-8). Ch.-V. L.

GRATTAN (Thomas-Colley), écrivain irlandais, né à Dublin en 1792, mort à Londres en 1864. Parti pour prendre part à la guerre que les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud soutenaient alors contre la métropole, il épousa, à Bordeaux, Eliza O'Donnel, vint à Paris, collabora aux revues anglaises où il insérait de jolies traductions des poètes français, fonda le *Paris Monthly Review of British and Continental Literature* (janv. 1822 à avr. 1823), publia des notes de voyages (*Highways and Byways;* 3 séries: 1823, 1825, 1827), se retira à Bruxelles à la suite de pertes d'argent (1828), en fut chassé par la révolution de 1830, alla à Anvers, et, après un court séjour à La Haye et à Heidelberg, revint à Bruxelles où Léopold lui témoigna de la faveur. Nommé consul britannique à Boston, il prit une part prépondérante aux négociations relatives à la délimitation des frontières entre le Canada et les Etats-Unis (traité du 9 avr. 1842), et rentra définitivement à Londres, après avoir fait agréer son fils pour son successeur (1846). On a de lui des poèmes, des tragédies, des romans historiques, des écrits économiques et politiques, et une *Histoire des Pays-Bas*. B.-H. G.

GRATTE-Boësse (Techn.). Gratte-boësser un objet métallique, c'est faire disparaître le mat qui le recouvre, ou simplement nettoyer la surface par la friction active et longtemps prolongée d'un ensemble de pointes de fils métalliques raides et droits. Le gratte-boësse à main est formé d'un faisceau de fils de laiton bien écrouis et dressés, qu'on attache en forme de pinceau, au moyen d'une ficelle solidement serrée. Le pinceau de fils métalliques est attaché à un mancheen bois, après que l'extrémité que l'on doit tenir à la main a été consolidée par une soudure à l'étain qui réunit tous les fils en un seul paquet. On fait encore d'autres genres de gratte-boësses en recourbant en deux un faisceau de fils de laiton et rapprochant les deux extrémités pour en former un pinceau qu'on attache sur un manche en bois. Les pièces très fouillées nécessitent l'emploi de petits gratte-boësses capables de pénétrer dans toutes les cavités, on les nomme *gratillons* et *violons*. Le gratte-boëssage ne se pratique généralement que sur des pièces préalablement mouillées par une solution qui a pour but d'adoucir la friction de l'outil, ou de déterminer une réaction chimique; c'est ainsi que, lorsque les pièces ont été sulfurées, on peut faire intervenir une solution de potasse bouillante ou un bain de cyanure à 4 °/₀. Généralement, le liquide à employer pour mouiller les pièces est une solution d'eau vinaigrée ou de vin tourné, ou encore de crème de tartre et d'alun; d'autres fois on emploie des liquides mucilagineux tels que la décoction de réglisse, de guimauve, de saponaire, de bois de Panama, qui ont pour but de faciliter le glissement de l'outil sur les surfaces métalliques. L'ouvrier opère au-dessus d'un baquet contenant le liquide, en appuyant l'objet sur une planche disposée transversalement et l'humectant de temps en temps avec le liquide qui doit être renouvelé tous les cinq à six jours. Pour certaines pièces, le gratte-boëssage s'exécute au moyen d'une brosse métallique montée sur un tour. Cette brosse tourne de manière que l'extrémité supérieure de son diamètre vertical revienne sur l'opérateur de façon que les pièces présentées au-dessous reçoivent l'action du faisceau métallique. La brosse est enfermée dans une espèce de cage ouverte par devant et dont le plafond est occupé par un réservoir d'eau qui tombe par un petit filet sur le sommet de la brosse. Les fils de laiton qui servent à la fabrication des gratte-boësses, tant au tour qu'à la main, varient de grosseur, suivant les applications. On emploie généralement pour le bronze de très gros numéros, depuis 12 jusqu'à 24, et à partir de ce dernier jusqu'à 32 pour les articles très légers. Pour les pièces délicates, on recherche des numéros plus fins encore qui portent le nom de chef-d'œuvre. Le gratte-boëssage est une opération d'orfèvrerie et de bijouterie d'autant plus importante qu'elle constitue souvent à elle seule le finissage des pièces avant leur livraison au commerce. L. K.

GRATTELIER (Bot.). Nom vulgaire donné indistinctement aux différentes espèces du genre *Cnestis* Juss., de la famille des Connaracées, mais qui s'applique plus particulièrement aux *C. glabra* Lamk. et *C. polyphylla* Lamk., des Mascareignes, et au *C. corniculata* Lamk. ou *Oboqui*, du Gabon. Ce sont des arbustes à feuilles alternes, à fleurs disposées en grappes de cymes. Leurs fruits sont des follicules sessiles, garnis, surtout en dedans, de poils raides irritants et même brûlants, qui, en pénétrant dans la peau, causent des démangeaisons très vives. On les emploie comme les véritables *poils à gratter* (V. Mucuna).

GRATTEPANCHE. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Boves; 218 hab.

GRATTERIS (Le). Com. du dép. du Doubs, arr. et cant. (S.) de Besançon; 63 hab.

GRATTERON (Bot.) (V. Galium).

GRATTERY. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul, cant. de Port-sur-Saône ; 234 hab.

GRATTOIR (Technol.). Outil à arêtes coupantes, formé souvent d'un vieux tiers-point, lime triangulaire, affûtée sur une meule et dont l'ouvrier se sert pour parfaire un portage, celui d'un tiroir sur sa glace, d'un coussinet sur sa portée, etc. ; on dit alors que la pièce est ajustée au grattoir. On nomme aussi grattoir le morceau de faux dont se servent les coupeurs de velours de coton pour racler chaque tablée sur son endroit avant d'exécuter la coupe longitudinale, afin d'enlever les érailles ou boutons qui se trouvent à la surface du tissu. Pour cela, l'ouvrier tend fortement l'étoffe sur la table ; puis, tenant le grattoir des deux mains et dirigeant la partie concave de ce racloir vers le sens de l'impulsion qu'il va lui donner, il appuie le tranchant sur la superficie de l'étoffe qui constitue la tablée et il le promène sur cette face, un peu obliquement au sens de la marche de l'instrument. Cette obliquité facilite le travail du grattage. Il importe qu'aucune place ne soit laissée inexplorée ou non grattée. Sans ce travail préalable, l'opération de la coupe longitudinale qui, pour ce genre de velours, est postérieure au tissage, offrirait plus de difficultés et l'ouvrage serait souvent défectueux. — On appelle aussi grattoir un outil de maçon ou de tailleur de pierre formé d'une lame d'acier et muni d'un manche destiné à nettoyer la surface d'une pierre, d'un enduit, et à adoucir les aspérités laissées par le ciseau sur la pierre. L. K.

GRATUITÉ (V. Enseignement primaire, t. XV, p. 1145).

GRATZ. Ville de l'empire d'Autriche, capitale de la Styrie; 112,069 hab. Son nom vient du slovène *Gradec* (château fort). Elle est située sur la Mur et le chemin de fer du Sud-Autrichien, à 146 m. au-dessus du niveau de la mer. Le chemin de fer de l'Ouest-Hongrois y aboutit. Gratz se compose de la ville proprement dite groupée autour du Schlossberg et de deux faubourgs, Geïdorf et Jacomini. C'est une ville fort pittoresque. Un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires retraités viennent y achever leur carrière. Les monuments les plus remarquables sont l'église de Saint-Ægidius (xve siècle), la Lecchkirche (xiiie siècle), le château impérial, le Landhaus et le théâtre. Gratz a d'importantes fabriques (machines, rails, wagons, sucre, chicorée, brasseries, alcools, tissus, papier, etc.). Ses biscuits et ses chocolats sont particulièrement renommés. Elle possède une chambre de commerce et une chambre industrielle, une succursale de la banque d'Autriche-Hongrie, une caisse d'épargne, plusieurs hôpitaux et une maison d'aliénés. L'université fondée en 1586 compte un personnel de plus de 100 professeurs et d'environ 1,200 étudiants et une bibliothèque de 80,000 volumes. Les autres établissements d'éducation sont l'école technique (*Johanneum*), plusieurs séminaires, deux gymnases classiques, deux écoles réales, un lycée de filles, une école industrielle, un institut des sourds-muets, etc. La ville possède encore un cabinet des antiques, une bibliothèque, un jardin botanique, etc. Au point de vue administratif, Gratz constitue une commune autonome. Elle est le siège de la lieutenance de la Styrie, de la direction des finances, d'une capitainerie de cercle, d'un commandement militaire et de l'évêché princier de Seckau. Les origines de Gratz remontent au xie siècle. En 1480 et 1532, elle repoussa avec succès les attaques des Turcs. Depuis le règne du duc Ernest de Fer (mort en 1424), elle fut la résidence préférée des Habsbourg de la ligne dite styrienne. En 1797 et 1809, elle fut occupée par les Français.

Bibl. : Hwolf und Peters, *Graz, Geschichte und Topographie der Stadt;* Graz, 1875.

GRAU-du-Roi. Com. du dép, du Gard, arr. de Nîmes, cant. d'Aiguesmortes; 1,187 hab.

GRAUBUNDEN (V. Grisons).

GRAUDENZ. Ville de Prusse, ch.-l. de cercle situé dans la province de Prusse occidentale, présid. et à 35 kil. S.-S.-O. de Marienwerder, à 64 kil. N.-N.-E. de Thorn, sur la rive droite de la Vistule que traverse en ce point un pont de fer long de 1,092 m. Station du chemin de fer de Laskowitz-Jablonowo et de la ligne de Thorn à Graudenz. La ville compte 17,300 hab. environ appartenant pour les deux tiers à la religion évangélique. La ville appartient à la Prusse depuis 1772. On y trouve des fabriques de drap, de carrosserie, de tapis, de tabac et de cigares assez importantes.

La forteresse de Graudenz, bâtie de 1772 à 1776 par le grand Frédéric, est éloignée de 1,500 m. environ de la ville et située sur une hauteur de 63 m. Elle a été souvent assiégée. Sa défense en 1806 sous les ordres de Courbière contre les Français qui l'avaient investie est célèbre. Depuis 1873 on l'a abandonnée comme place fortifiée; elle sert comme caserne, dépôt et maison de détention militaire. Elle comprend plus de 2,000 hab. On conserve encore deux petits ouvrages fortifiés qui commandent le pont de fer de la Vistule.

Le cercle de Graudenz compte plus de 63,000 hab. Sa superficie est de 831 kil q. environ. Ph.-B.

GRAUHOLZ. Forêt de Suisse, à 6 kil. au N. de Berne. Le 5 mars 1798, les troupes françaises y défirent un détachement bernois, puis s'emparèrent de la ville.

GRAUL (Karl-Friedrich-Leberecht), théologien et indianiste, né à Wœrlitz (Dessau) le 6 févr. 1814, mort à Erlangen le 10 nov. 1864. En 1844, il accepta la direction de la maison des Missions luthériennes à Dresde ; il transféra cet établissement à Leipzig en 1848 pour le placer dans une ville universitaire. De 1849 à 1853, il fit un voyage en Inde. Il en revint malade, se retira en 1861 à Erlangen pour vouer ce qui lui restait de forces à l'enseignement universitaire, et mourut avant d'avoir pu occuper une chaire. L'idée maîtresse de sa vie fut de faire de la mission parmi les païens une œuvre ecclésiastique et confessionnelle et non d'ordre privé et d'alliance évangélique; puis, d'assigner comme but à l'activité apostolique non la conversion d'individus, mais une réformation sociale et nationale des peuples évangélisés. Parmi ses nombreux écrits il faut nommer la *Bibliotheca tamulica* (Leipzig, 1854-1865, 4 vol.); *Die christl. Kirche an der Schwelle des irenæischen Zeitalters* (Leipzig, 1860); *Die christl. Mission im Ganzen der Universitætswissenschaften* (Erlangen, 1864). F.-H. K.

Bibl. : G. Hermann, *Dr Graul u. seine Bedeutung f. d. lutherische Mission;* Halle, 1867.

GRAULGES (Les). Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Nontron, cant. de Mareuil; 209 hab.

GRAULHET (*Granolletum, Graulhetum*). Ch.-l. de cant. du dép. du Tarn, arr. de Lavaur, sur le Dadou; 7,477 hab. Elle reçut en 1290 une première charte de libertés; une nouvelle en 1337. Graulhet députait directement aux Etats de la province. Seconde ville du diocèse de Castres, elle était importante dès le xviiie siècle. Aujourd'hui, elle possède des fabriques importantes : filatures, tanneries et chapelleries. Le château et l'ancienne église ont disparu. A 5 kil., château de Crins, sur le Dadou,

ancienne résidence des comtes d'Aubijoux, décrite par Chapelle et Bachaumont.

BIBL.: L. MAZENS, *Monographie des seigneurs de Graulhet*, dans *Mémoires de la Société arch. du midi de la France*, t. XII.

GRAUN. Nom d'une famille de musiciens allemands du XVIIIe siècle, originaire de Wahrenbrück, près de Dresde. — L'aîné des frères Graun, *August-Friedrich*, mort en 1771, a passé sa vie à Merseburg, où il occupait la place de cantor. La bibliothèque de Berlin possède un *Kyrie* et un *Gloria* de sa main. — Le second, *Johann-Gottlieb*, né en 1698, fut un violoniste remarquable et un compositeur de musique instrumentale très estimé. Elève de Pisendel et de Tartini, il devint maître de chapelle à Merseburg. Il entra ensuite au service de Frédéric le Grand, dont il fut le maître de concert jusqu'en 1771, époque de sa mort. On a imprimé seulement six trios parmi ses œuvres nombreuses, qui figurent aux manuscrits de la bibliothèque de Berlin. — Le plus célèbre des trois frères est *Karl-Heinrich*, né le 7 mai 1701, mort à Berlin le 8 août 1759. Il fit ses premières études musicales à Dresde sous la direction de Johann-Christoph Schmidt, maître de chapelle du roi. L'audition des opéras italiens de Lotti, qui dirigea en personne une série de représentations données par une troupe italienne à Dresde en 1713, décida de la carrière de Graun comme chanteur et compositeur. Il avait déjà, à cette époque, écrit un grand nombre de motets pour le chœur de la *Kreuzschule* de Dresde, entre autres une *Grosse Passionscantata*, dont le chant d'introduction était une page remarquable pour un enfant de cet âge. En 1726, il fut engagé comme ténor à l'Opéra de Brunswick et débuta dans un opéra de Schurmann. On lui commanda un opéra, *Pollidora*, dont le succès lui valut l'emploi de *vice-capell meister*. En 1735, il entra au service de Frédéric II, qui lui témoigna pendant toute sa vie une affection particulière. A Berlin, il jouissait comme chanteur et comme compositeur d'une grande célébrité. Ses compositions dramatiques et religieuses sont innombrables. La liste en est donnée par Fétis dans sa *Biographie des musiciens*. Son œuvre la plus estimée est *Der Tod Jesu*, oratorio, qui a placé Graun au rang des compositeurs classiques. La *Mort de Jésus* fut exécutée pour la première fois à la cathédrale de Berlin le 26 mars 1725. Chaque année, pendant la semaine sainte, elle est jouée dans les villes principales d'Allemagne. La musique de Graun, écrite avec une pureté rare, est froide, sévère, toujours scolastique. Il lui manque tout ce qui constitue l'incomparable génie de Sébastien Bach. Son influence a été considérable sur l'école allemande de son temps. De son œuvre immense, il ne reste que la *Mort de Jésus* et quelques airs italiens extraits de ses opéras.

GRAUNT (Edward) (V. GRANT).

GRAUNT (John), statisticien anglais, né à Londres le 24 avr. 1620, mort à Londres le 18 avr. 1674. Petit mercier à Londres, il fut élevé par l'estime de ses concitoyens à de hautes fonctions municipales, mais dut les résigner à cause de ses opinions religieuses ; celles-ci, d'ailleurs, n'étaient pas très stables, car il fut tour à tour puritain, socinien et catholique. En 1666, il fut nommé directeur de la New River Co. On l'a accusé à ce propos d'avoir contribué, par haine des anglicans, au grand incendie de Londres (2 sept. 1666), en faisant fermer les vannes des aqueducs qui amenaient l'eau dans la cité ; or sa nomination fut postérieure de vingt-trois jours (25 sept.) à cette catastrophe. Il est surtout connu par ses *Natural and political Observations on the Bills of mortality* (Londres, 1662, in-4 ; 5e éd., 1676), ouvrage de statistique qui le range parmi les fondateurs de cette science.

GRAUS D'OLETTE. Etablissement thermal, sur le territoire de la com. de Thuès-entre-Vals (Pyrénées-Orientales), fondé en 1862. Les sources sulfurées sodiques alcalines jaillissent du rocher au nombre de trente et une qui se divisent en trois groupes : celui de Saint-André, sur la rive droite de la Têt; celui de l'*Exalada*, à l'E. des premières; et celui de la Cascade, dans la gorge du Fayet. Ruines du monastère de Saint-André d'Exalada, fondé en 840, détruit en 878 par une inondation de la Têt et transporté alors à Saint-Michel de Cuxa.

GRAUVES. Com. du dép. de la Marne, arr. d'Epernay, cant. d'Avize ; 575 hab. Carrières de pierres à bâtir; vins mousseux estimés. L'église, des XVe et XVIe siècle, possède d'élégantes clefs de voûte et de curieuses sculptures de l'époque de la Renaissance.

GRAUWACKE. Ce terme, emprunté aux mineurs allemands et souvent employé, dans un sens indéterminé, pour toutes sortes de roches schisteuses anciennes qui ne sont pas exclusivement argileuses, doit rester appliqué aux schistes grossiers, originairement siliceux et calcarifères, qu'une disparition de leurs parties calcaires, sous l'influence des eaux d'infiltration, a rendu vacuolaires. Dans les Ardennes, les grauwackes dévoniennes de Montigny et d'Hierges offrent de bons types de ces roches où les fossiles ne sont plus conservés qu'à l'état de moules internes et externes, le test calcaire de la coquille qui séparait ces deux moules ayant disparu par dissolution. Leur coloration brune habituelle est également produite par un phénomène ultérieur de suroxydation de leurs éléments ferrugineux.

GRAUX (Georges-Edouard), avocat et homme politique français, né à Saint-Pol (Pas-de-Calais) le 15 févr. 1843. Avocat au barreau de Paris, secrétaire d'Ernest Picard (1867). Après avoir été pendant quelque temps (en 1872) attaché à la légation de France à Bruxelles, il donna sa démission au 24 mai 1873 et fut alors élu conseiller général du Pas-de-Calais pour le cant. de Saint-Pol (7 mars 1875). Le 19 déc. 1876, il était nommé chef du cabinet de M. Martel, garde des sceaux, qu'il suivit au même titre à la présidence du Sénat (1878-79). Aux élections générales du 21 août 1881, il fut élu député dans l'arr. de Saint-Pol (où il avait échoué en 1877). Il fut un indépendant, prit une part active aux travaux parlementaires, fut rapporteur de la loi sur la surtaxe des céréales, demanda en févr. 1882 la nomination de comités permanents correspondant à chacun des services publics, et réclama (mai 1883) la suppression des petits tribunaux. Il échoua en 1885 avec la liste républicaine du Pas-de-Calais. Mais le 22 sept. 1889, il rentrait au Parlement comme député de l'arr. de Saint-Pol. Il fit preuve de la même activité parlementaire et s'associa aux votes de la majorité républicaine. Le 20 août 1893, l'arr. de Saint-Pol réélut M. Georges Graux au premier tour de scrutin par 14,054 voix contre 3,917 à M. de Bizemont, candidat socialiste catholique. M. Georges Graux a publié quelques brochures, notamment : *les Conventions avec les grandes compagnies* et *les Congrégations religieuses devant la loi*. Sous l'Empire, il était rédacteur de l'*Electeur libre*, fondé par Ernest Picard ; depuis, il a collaboré au *Temps*, à la *République française*, au *Droit*, à la *Gazette du Palais*, etc. René RENOULT.

GRAVAL. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. et cant. de Neufchâtel ; 140 hab.

GRAVE (Accent). Signe typographique employé en français pour marquer la prononciation de l'*è* ouvert, *gèle*, *père*, *abcès*, par opposition à l'accent aigu indiquant l'*é* fermé. Il est usité également comme signe orthographique pour différencier dans l'écriture deux homonymes : *dès* préposition, et *des* article; *là*, *où*, adverbes, et *la* article, *ou* conjonction; *à* préposition, et *a* verbe. L'italien, qui a aussi ce signe, distingue ainsi *è* (*il est*) de *e* (*et*), *là* adverbe, de *la* article, *nè* (*ni*) de *ne* (*en*); il marque en outre de l'accent grave les mots *tronchi*, c.-à-d. ceux qui ont l'accent tonique sur la dernière syllabe : *verità*, *virtù*, et certaines personnes verbales qui sont dans ce cas : 1re et 3e sing. du futur, *sarò*, *sarà* ; 3e sing. du parfait, *cominciò*, etc. Dans les langues où l'accent tonique est marqué d'un signe (accent aigu ou circonflexe), les syllabes non accentuées sont dites affectées de l'accent grave; c'est ainsi qu'un mot comme ἄνθρωπος devrait s'écrire

ἄνθρωπος. Mais dans l'usage l'accent grave n'est pas écrit, sauf dans le cas où un mot portant l'aigu sur la dernière syllabe se lie sans pause avec le mot suivant ; alors l'accent aigu se transforme en grave ; par exemple πιστός, mais ὁ πιστὸς φίλος (V. Accent). Mondry Beaudouin.

GRAVE (La). Ch.-l. de cant. du dép. des Hautes-Alpes, arr. de Briançon, sur la Romanche ; 1,180 hab. Mines de plomb argentifère ; forêt de mélèzes. Dans la gorge de Malaval, ruines de l'hospice de Loche. Glaciers de Tabuchet, de Pacave et du Vallon, dominés par l'Aiguille du Midi.

GRAVE (Etang de la) (V. Gironde, t. XVIII, p. 983).

GRAVE ou **DE GRAAF**. Ville fortifiée des Pays-Bas, prov. du Brabant-Septentrional, sur la rive g. de la Meuse, près de Nimègue ; 3,000 hab.

GRAVE (Immanuel-Christian), écrivain norvégien, né à Rygge le 4 janv. 1739, mort à Saude le 31 déc. 1820. Il était pasteur de Saude depuis 1783, après avoir été chapelain à Gausdal (1772) et à Frederiksstad (1779). Il publia quelques poésies (Copenhague, 1772), mais son principal titre littéraire est un recueil bien écrit de *Récits nationaux pour les paysans norvégiens* (Christiania, 1811 ; 3e édit., 1858). B-s.

GRAVE (Pierre-Marie, marquis de), général et homme politique français, né à Paris le 27 sept. 1755, mort à Paris le 16 janv. 1823. Aide de camp de Crillon, il devint colonel en 1782 et premier écuyer du duc de Chartres. Maréchal de camp le 13 déc. 1791, il entra le 9 mars 1792 dans le ministère girondin avec le portefeuille de la guerre. Il remplaçait Narbonne. Son dévouement à Louis XVI et son inexpérience des affaires lui valurent des attaques si violentes qu'il dut se retirer le 9 mai pour faire place à Servan. Dumouriez l'avait rendu responsable des défaites éprouvées par l'armée du Nord. Cambon fit lancer contre lui un décret d'accusation (27 août). Le marquis de Grave émigra. Rentré en France en 1804, il fut pourvu en 1809 du commandement de l'île d'Oléron, avec le grade de général de brigade. Louis XVIII le nomma lieutenant général (23 août 1814) et à la seconde Restauration le fit entrer à la Chambre des pairs (17 août 1815). Le marquis de Grave est l'auteur d'une nouvelle, *la Folle de Saint-Joseph* (Paris, 1787, in-12) et d'un *Essai de l'art de lire* (Twickenham, 1816, in-12).

GRAVEL. Famille de diplomates français du XVIIe siècle. L'aîné, *Robert* de Gravel, seigneur de Marly, était plénipotentiaire en Prusse en 1665. Après avoir été ministre à Ratisbonne, il fut envoyé en Bavière au commencement de 1668. Il mourut en Suisse. Son fils, *Jules* de Gravel, marquis de Marly, fut ambassadeur dans ce pays en 1684. L'abbé de Gravel, frère de Robert, était ministre à Mayence en 1674. Connaissant à merveille la langue, les hommes et les choses de l'Allemagne, les Gravel ont été au premier rang parmi les diplomates les plus éclairés et les plus habiles dont se soient servi Mazarin et Lionne. Leurs correspondances sont conservées aux archives des affaires étrangères. L. F.

GRAVELET, acrobate français (V. Blondin).

GRAVELINES. Ch.-l. de cant. du dép. du Nord, arr. de Dunkerque ; 5,952 hab. Ville et port de commerce sur la mer du Nord, à l'embouchure et sur la rive droite de l'Aa canalisée. Stat. du ch. de fer de Calais à Dunkerque, embranchement sur Watten. Cette petite ville industrielle et commerçante a quelques chantiers de construction ; elle fait surtout le commerce des bois du Nord, l'exportation des œufs pour l'Angleterre, et arme pour la pêche d'Islande. Son port, couvert au large par les bancs de Flandre, est d'une entrée difficile, et le chenal, long de 3 kil., n'est maintenu ouvert à la navigation que par de fortes chasses faites par les eaux accumulées de l'Aa. C'est au Petit-Fort-Philippe, à plus de 1 kil. de la ville, qu'abordent les barques de pêche. L'église renferme un mausolée de Girardon.

Histoire. — Le nom de Gravelines n'est pas antérieur au XIIIe siècle. Avant cette époque existait sur l'emplacement de la ville actuelle un bourg fortifié qui s'était développé autour d'une église dédiée à saint Willebrode. Ce ne fut qu'au milieu du XIIe siècle que Philippe d'Alsace, comte de Flandre, détourna par un canal le cours de l'Aa (qui se jetait alors dans la mer près des Huttes d'Oye), pour l'amener dans les murs de Saint-Willebrode. Ce canal, appelé canal du Comte (*grave-linghe*), donna son nom à la ville. Gravelines passa sous la domination des ducs de Bourgogne, puis de la maison d'Autriche. Elle fut le siège d'importantes conférences en 1520. Assiégée en 1558 par le maréchal de Thermes, elle fut délivrée par une brillante victoire du comte d'Egmont, qui commandait les Espagnols. Philippe II y fit commencer des travaux de défense qui furent continués par ses successeurs (Petit et Grand-Fort-Philippe), mais qui n'empêchèrent pas Gaston d'Orléans de s'emparer de la ville en 1644. Reprise par l'archiduc Léopold en 1652, elle fut définitivement enlevée par Turenne en 1658 et devint ville française au traité des Pyrénées de 1659. Ses travaux de défense furent complétés par Vauban. Son importance s'accrut au XVIIIe siècle (1,162 hab. en 1698 ; 2,766 hab. en 1789), par suite de la fermeture du port de Dunkerque. Pendant le blocus continental, le Petit-Fort-Philippe, l'avant-port de Gravelines, était devenu la ville des *Smogleurs* (fraudeurs) et le siège d'un commerce actif de contrebande autorisée avec l'Angleterre. Depuis cette époque, Gravelines, placée entre Calais et Dunkerque, a vu son commerce rester stationnaire. R. F.

GRAVELLE (Méd.). On donne le nom de *gravelle* au dépôt de matières salines ou terreuses que l'on remarque dans certaines urines. Cette maladie est de tout pays, plus fréquente toutefois dans les régions tempérées. Les Arabes, à alimentation peu animalisée et vivant au grand air, qui accélère la nutrition, en sont, ainsi que les marins, exceptionnellement atteints. L'homme l'a cinq fois plus que la femme. L'adulte a principalement la gravelle rénale, l'enfant et les vieillards la pierre vésicale. Les grandes professions sédentaires dans l'ordre intellectuel, politique, artistique, prédisposent à cette maladie qui a les mêmes parentés morbides que la *goutte* (V. ce mot). Il y a trois sortes de gravelle : la *gravelle urique*, la *gravelle phosphatique*, la *gravelle oxalique*. Les deux premières découlent d'un trouble de la nutrition, la troisième est la conséquence d'une inflammation catarrhale ou ulcéreuse des voies urinaires (cystite ou pyélite), avec fermentation microbienne. Chez le paysan qui abuse des aliments végétaux, c'est la gravelle oxalique ; chez l'enfant à la mamelle, c'est l'oxalate de chaux qui domine. Chez l'adulte, les gros mangeurs des classes aisées des villes qui se nourrissent surtout de viandes, c'est la gravelle urique qui est la plus fréquente. Dans la gravelle phosphatique, les calculs se composent de phosphate de chaux, de phosphates ammoniaco-magnésiens ou de carbonate de chaux, soit isolés, soit associés.

Quand il existe une inflammation catarrhale ou purulente dans les voies urinaires, au niveau des parties ulcérées et saignantes, les phosphates se précipitent au contact du plasma sanguin. Ils présentent, non de véritables calculs, mais une boue crayeuse qui stagne dans le bas-fond, peut incruster certains points de la muqueuse, s'enchatonner dans quelque diverticule vésical. La fermentation de l'urine dans les réservoirs qui la contiennent est le résultat d'un ferment généralement figuré, découvert par Pasteur et Van Tieghem, bactérie décrite par Bouchard, étudiée par Clado et Albarran, analogue au *bacterium termo*, qui provoque la formation d'ammoniaque dans l'urine. Ces ferments peuvent être introduits à la faveur d'un cathétérisme non aseptique ou spontanément. Ils alcalinisent l'urine par la production de carbonate d'ammoniaque et fournissent l'occasion aux phosphates calcaires ou ammoniaco-magnésiens de se concréter soit préventivement à l'état de boue ou d'incrustation, soit autour d'un calcul urique ou oxalique préexistant de manière à engendrer un calcul mixte (P. Legendre).

La *gravelle urique*, ou diathésique ou rouge, résulte d'une perturbation dans la destruction de la matière azotée

qui amène une production plus considérable d'acide urique et, de plus, diminue sa solubilité. Très peu soluble dans l'eau, l'acide urique est en dissolution dans l'urine à la faveur des phosphates tribasiques qui donnent lieu à la formation d'urates plus solubles, en cédant à l'acide urique un équivalent de base. Il faut considérer l'acide urique comme un produit intermédiaire de transformation des matières azotées et lui attribuer les aliments pour origine.

Causes. L'alimentation trop abondante ou trop riche en azote, la dyspepsie acide, l'insuffisance des boissons ou l'abus des boissons gazeuses, acides, sucrées, l'insuffisance ou l'excès d'exercice musculaire, d'activité de la peau, l'application du froid à la surface cutanée, les obstacles passagers ou permanents apportés à la respiration, y compris la vie sédentaire et le séjour dans un air confiné, la débilité ou la perversion congénitale ou acquise du système nerveux, sont autant de causes qui prédisposent à la gravelle.

Hygiène et régime. Moins il y aura d'acide d'urique, moins il y aura de dépôt, car la gravelle suppose surtout une tendance à la précipitation de celui-ci. En outre, plus l'eau est augmentée dans l'urine et l'acidité diminuée, moins il y a de dépôt. Les indications qui découlent de ces données sont par conséquent les suivantes : ramener au minimum la matière alimentaire azotée et donner une quantité de gélatine qui puisse remplacer la matière protéique. En obligeant l'organisme à fabriquer le plus possible de corps azotés solubles (urée, acide hippurique), il restera moins de protéine capable d'être transformée en acide urique. Il faut fournir à l'organisme un radical auquel puisse se combiner le glycocolle, soit l'acide benzoïque, soit l'acide quinique, substances qui se trouvent fixées à la membrane de revêtement des végétaux verts. Il faut encore réduire le combustible sucre et amidon, éviter l'alcool et les boissons qui contiennent de l'acide carbonique (vins mousseux et cidres), qui sont capables d'augmenter la production et la précipitation de l'acide urique.

Pour diminuer la tendance à la précipitation de l'acide urique, il faut augmenter l'alcalinité du sang par l'introduction d'aliments contenant de la potasse : végétaux verts et fruits. Enfin, on donnera beaucoup de boissons chaudes et froides pour augmenter la sécrétion urinaire : chaudes au moment du coucher pour activer les échanges et agir sur la nutrition générale ; froides dans le jour pour dissoudre dans les reins et entraîner mécaniquement l'acide urique précipité dans les voies urinaires. Dr A. Coustan.

Bibl. : P. Legendre, art. *Gravelle* dans *Traité de médecine* de Charcot, Bouchard, Brissand ; Paris, 1892.

GRAVELOT (Hubert-François Bourguignon, dit), dessinateur et graveur français, né à Paris le 26 mars 1699 mort à Paris le 19 avr. 1773. Son père, un modeste tailleur d'habits, frappé des dispositions précoces de l'enfant pour les arts et ambitieux pour lui, ainsi que pour son frère aîné qui fut le célèbre géographe *d'Anville* (V. ce nom), d'une situation brillante, lui fit apprendre le dessin, au sortir du collège. Mais les dissipations du jeune homme provoquèrent bientôt les rigueurs paternelles, qui se résumèrent en un embarquement d'office pour Saint-Domingue. La vie des colonies n'aporta à Hubert que des déceptions et la misère. Après quelques années de ce dur exil, il obtint sa grâce et revint à Paris. Son goût pour les arts n'était point diminué. Restout le recueillit, le prit en affection et le fit travailler sévèrement. Quand vint l'heure de gagner sa vie, Gravelot reconnut qu'il était en présence de nombreux artistes exerçant à Paris le métier de dessinateur et en possession d'une vogue justifiée par leur talent. Il prit le parti de se rendre à Londres où l'appelait un graveur français, nommé Dubosc, qui désirait un collaborateur pour les travaux dont il était chargé et auxquels il ne pouvait suffire. Le jeune artiste devait y rester quatorze ans et s'y créer une situation prospère. Les éditeurs anglais mettaient sans cesse à contribution son talent léger, aimable, spirituel, varié et fécond.

Les œuvres principales de Gravelot, pendant cette période, sont les illustrations de Shakespeare, de la *Dunciade*, de la *Pamela* de Richardson, les *Fables* de Gay, les *Divertissements de la loterie*, l'*Histoire des évêques, archevêques et cardinaux anglais* et une série de costumes anglais,

En 1745, Gravelot revint à Paris, où sa réputation d'artiste, qui avait franchi la Manche, lui valut immédiatement des commandes nombreuses de dessins pour des ouvrages de tous genres, depuis les *Annales* de Tacite, les tragédies de Corneille, la *Jérusalem délivrée*, jusqu'aux *Contes moraux* de Marmontel, le *Decameron*, l'*Astrée* et *Manon Lescaut*. Dans le catalogue de l'œuvre de ce maître, dressé par E. et J. de Goncourt, on ne trouve pas moins de trente-cinq ouvrages auxquels il a fourni des frontispices, des en-têtes, des fleurons et des vignettes. Les illustrations de quelques-uns sont des travaux considérables ; ainsi le *Decameron* contient 179 pièces, les *Contes moraux* 26, le *Voltaire* 40. Entre temps, l'infatigable artiste crée des fantaisies enfantines, d'une originalité charmante, telles que l'*Almanach de la loterie royale* pour l'année 1760, avec 90 estampes, dessine des allégories du goût le plus ingénieux pour l'*Iconologie* par figures, au nombre de 351, les 36 figures militaires de l'*Exercice de l'infanterie*, compose des décorations pour clavecins, pour écrans, boîtiers de montre, bonbonnières, cachets, armoiries, ex-libris, exécute des représentations de solennités publiques, d'événements, fait des satires, portraicture des personnages célèbres, manie le burin et grave à l'eau-forte.

Dans l'*Art du* XVIIIe *siècle*, les Goncourt ont fort spirituellement défini le talent de ce dessinateur : « Gravelot est l'artiste complet et parfait de son genre ; il en réunit toutes les aptitudes : l'intelligence de la composition qui lui fait presque toujours abandonner le motif commandé de l'estampe, une lecture immense qui l'aide à trouver le milieu et toutes les convenances de la scène. Il a la science perspective, une imagination d'architecture riche, égayante, en fleurissant les fonds, le goût de meubler, de décorer l'appartement, de faire courir les élégances autour des personnages, comme les serpentements de l'or et de l'argent autour d'une gouache de tabatière, avec l'effet du point de vue sur chaque objet. » Dans l'histoire de l'école française, le nom de Gravelot restera inséparable de ceux des Eisen, des Cochin et des Moreau.

GRAVELOTTE. Com. de la Lorraine allemande, arr. de Metz, cant. de Gorze, à l'embranchement de la route de Paris à Sarrebruck et de celle de Metz à Verdun, à 10 kil. au S.-O. de Metz, à une alt. de 307 m., dominant la vallée de la Mance ; 575 hab. Carrières de pierres calcaires. On y a découvert une voie romaine, des monnaies gauloises et romaines et d'antiques tombeaux en pierres de taille, où reposaient avec leurs armes des individus de taille extraordinaire. Bataille du 18 août 1870, à la suite de laquelle les Allemands décidèrent l'investissement de Metz. A l'entrée du village, cimetière des soldats tombés pendant la bataille. Dans la banlieue, de nombreux monuments commémoratifs (V. Franco-allemande [Guerre]).

Bibl. : *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1854, XXXV, pp. 324 et suiv.— Hédin, *Descript. des plans des batailles de Borny, Rezonville, Gravelotte-Saint-Privat* ; Briey, s. d. — Du même, *Plan de la bataille de Gravelotte* ; Briey.

GRAVENBERG (Wirnt de), poète allemand du XIIIe siècle. On sait peu de chose de sa vie. Il semble avoir passé une partie de sa vie à la cour des ducs de Méranie. On attribue à ce minnesinger un poème de plus de 10,000 vers, *le Wigalois*, qui fut composé vers 1210. Selon un poète du même siècle, Konrad de Würtzburg, Wirnt de Gravenberg était un chevalier riche et accompli. Quoi qu'il en soit, son ouvrage, sans être une épopée de premier ordre, paraît assez original. Il a été à plusieurs reprises remanié et mis en prose pendant les siècles suivants. Il nous a été conservé par un manuscrit de Cologne du XIIIe siècle, un manuscrit de Leyde du XIVe et un manuscrit de Stuttgart

sur papier du XIVe siècle. Imprimé à Berlin en 1819 pour la première fois, avec un vocabulaire, il a été réimprimé à Leipzig en 1847.

GRAVERIE (La). Com. du dép. du Calvados, arr. de Vire, cant. du Bény-Bocage; 762 hab.

GRAVEROL (François), érudit français, né à Nîmes le 11 sept. 1636, mort à Nîmes le 10 sept. 1694. Fils d'un procureur au siège présidial, de la religion réformée, il fit ses études de jurisprudence à Orange et, reçu avocat du présidial en 1661, devint en 1662 avocat à la chambre de Castres. Persécuté comme protestant, il abjura (1686). Il a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Observations sur les arrêts du Parlement de Toulouse* (Toulouse, 1682, in-fol.); *Mémoires pour la vie de Tanneguy Le Fèvre* (1686); *Notice des vingt-deux villes chefs des diocèses de la province du Languedoc* (1696, in-fol.) et plusieurs dissertations archéologiques.

GRAVEROL (Jean), pasteur protestant, né à Nîmes le 28 juil. 1647, mort à Londres en 1718. Pasteur au Pradel (Vivarais) en 1671, puis à Lyon à partir de 1672, il fut contraint, en 1685, de s'expatrier en Hollande et passa l'année suivante à Londres. Ses nombreux ouvrages, énumérés par Haag (*France protestante*, t. V, p. 357), témoignent d'un grand zèle et d'un talent médiocre.

GRAVERON-SÉMERVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. (N.) d'Evreux; 196 hab.

GRAVES. Com. du dép. de la Charente, arr. de Cognac, cant. de Châteauneuf-sur-Charente; 219 hab.

GRAVES. Contrée du Bordelais formant une partie de la plaine du Médoc et dont le sol est composé d'un mélange de cailloux, de gravier, de sable et d'autres éléments terreux (V. GIRONDE). C'est là que se récoltent les vins dits *vins de Graves*; les plus célèbres sont, pour les vins blancs, ceux de Blanquefort, de Talence, de Villenave-d'Ornon, etc.; pour les vins rouges, ceux de Mérignac, de Pessac, etc.

GRAVES (Thomas, lord), amiral anglais, né vers 1715, mort en févr. 1802. Entré jeune dans la marine, il participa à l'expédition de Carthagène en 1741, à celle contre Lorient en 1746, et, en 1757, fut traduit devant la cour martiale et condamné à une réprimande sévère pour avoir négligé d'attaquer un navire français qu'il croyait plus fort qu'il n'était. Il servit sur la côte d'Afrique, aux Indes, dans l'Amérique du Nord, où, en 1781, il prit le commandement en chef à la retraite d'Arbuthnot, et, le 5 sept., il attaquait dans la baie de Chesapeake l'escadre française commandée par de Grasse. Après un engagement où il eut le dessous, les deux escadres se séparèrent sans avoir livré une bataille décisive. Graves reçut ensuite l'ordre de se porter au secours de Cornwallis, bloqué à York et Gloucester. A la tête d'une flotte importante de vingt-sept vaisseaux, Graves arriva trop tard, Cornwallis venait de se rendre, et l'escadre française refusa le combat. Les Anglais n'osèrent l'attaquer dans la forte position où elle était et se résignèrent à retourner à New York. Graves fut chargé d'escorter en Angleterre les prises de guerre. Toujours malheureux, il perdit dans une violente tempête une partie de ses vaisseaux et faillit lui-même faire naufrage. Promu vice-amiral en 1787, il devint commandant en chef à Plymouth en 1788. Au début de la guerre avec la France (1793), il commanda en second l'escadre de la Manche. Il se distingua au combat du 1er juin 1794 où il fut grièvement blessé, aussi fut-il élevé à la pairie avec le titre de baron Graves. R. S.

GRAVES (Richard), poète et romancier anglais, né en 1715, mort en 1804. On a de lui plusieurs volumes de vers, épigrammes, poèmes, élégies, etc.; un roman à clef : *The Spiritual Quixote* (1772); une comédie : *The Coalition, or the Opera rehearsed* (1794), des traductions du grec, du latin et du français, et beaucoup d'autres écrits.

GRAVES (Louis), archéologue et naturaliste français, né à Bordeaux le 21 oct. 1791, mort à Paris le 5 juin 1857. Entré d'abord dans l'université, il fut, en 1814, secrétaire de l'académie de Bordeaux, dont de Sèze, son parent, était recteur. Appelé, en 1817, dans le dép. de l'Oise, comme secrétaire particulier de Germiny, préfet, il se consacra désormais tout entier à ce pays d'adoption, et, après dix ans de travaux administratifs et d'études historiques, il entreprit la publication de ses *Précis statistiques* sur chaque canton dont le premier vit le jour en 1828, et qui parurent successivement dans l'*Annuaire de l'Oise* au nombre de trente-quatre. Cette œuvre monumentale est, aujourd'hui encore, la monographie la plus complète et la plus consciencieuse qui existe sur le dép. de l'Oise. On peut seulement reprocher à Graves d'avoir négligé de citer les sources auxquelles il a puisé. En dehors de ces trente-quatre volumes donnant la statistique topographique, géologique, agricole, historique, etc., de chaque canton, Graves écrivit trois résumés importants sur le dép. de l'Oise : un *Précis archéologique*, dont la première édition est de 1839, et la seconde de 1855; un *Essai sur la topographie géognostique*, paru en 1849; et une *Flore du département de l'Oise*, publiée en 1857. Devenu, en 1832, secrétaire général de la préfecture de l'Oise, il fut appelé, en 1842, à un poste dans l'administration forestière à Paris. Révoqué un instant en 1848, il fut réintégré, deux ans après, dans ses fonctions, puis nommé, en 1852, sous-directeur du contrôle des régies financières, enfin, en 1854, directeur général des forêts, au ministère des finances. C'est dans cette situation qu'une mort subite vint l'enlever à ses travaux et à ses amis. Le conseil général de l'Oise lui éleva un modeste tombeau à Beauvais. CAIX DE SAINT-AYMOUR.

GRAVES (Robert-James), célèbre clinicien irlandais, né en 1797, mort à Dublin le 20 mars 1853. Il étudia à Dublin et sur le continent, puis se fixa, en 1821, à Dublin et y fonda le Park Street School; le Meath Hospital, dont il fut le médecin, lui fournit les matériaux de ses travaux cliniques les plus remarquables. En 1827, il fut élu professeur d'institutions médicales au Collège royal de Dublin et répandit le goût des investigations physiologiques si importantes pour les progrès de la médecine. Graves était un professeur distingué, un praticien très répandu et un écrivain d'un style à la fois simple et puissant. L'un de ses grands mérites, c'est d'avoir substitué, dans le traitement de la fièvre typhoïde et des autres fièvres graves, au système débilitant de la diète et des purgations répétées, les stimulants et l'alimentation dès le début de la maladie. « He fed fevers », c'est l'épitaphe qu'il ambitionnait pour sa tombe. Il révolutionna l'enseignement clinique et à ce point de vue fut l'inspirateur de notre Trousseau. C'est lui qui eut l'idée des postes médicaux internationaux destinés à étudier la marche et les lois des épidémies; c'est lui qui le premier décrivit le goitre exophtalmique, etc. En 1878, une statue lui a été érigée à Dublin. En 1832, Graves fonda avec Stokes le *Dublin Journal of med. a. chem. Science*. Ouvrages principaux : *Lect. on the functions of the lymphatic system* (Dublin, 1828, in-8); *System of clinical medicine* (Dublin, 1843, in-8); *Clinical Lectures on the practice of medicine* (Dublin, 1848, 2 vol. in-8, 2e éd.; trad. fr. par Jaccoud, 1862, 2 vol. in-8); *Studies in physiol. a. medicine*, éd. par Stokes (Londres, 1863, in-8). Dr L. HN.

GRAVES (Robert), graveur anglais, né à Londres le 7 mai 1798, mort à Londres le 28 févr. 1873. Un des bons élèves du buriniste John Romney, il eut une grande part à la gravure des illustrations des romans de Walter Scott, et il se fit aussi connaître par une série d'estampes de genre et de portraits, d'après Wilkie, Landseer, Webster, Eastlake, Gainsborough, etc. Il devint en 1836 associé de l'Académie royale.

GRAVESANDE (Willem-Jakob 'S), mathématicien et philosophe hollandais, né à Bois-le-Duc le 27 sept. 1688, mort à Leyde le 28 févr. 1742. Envoyé à Londres comme secrétaire de l'ambassade hollandaise, il se lia d'amitié avec Newton et Burnet, s'appliqua à l'étude de l'astronomie et publia des dissertations philosophiques très remarquées dans le *Journal de la république des lettres*. Nommé professeur à

l'université de Leyde, il défendit brillamment dans sa chaire les idées de Galilée et de Newton, et adopta, comme doctrine philosophique, une espèce d'éclectisme dont les éléments étaient puisés aux ouvrages de Descartes, de Leibniz et de Locke. Le tsar Pierre le Grand lui fit des propositions brillantes pour l'attirer à l'Académie de Saint-Pétersbourg récemment établie, mais 'S Gravesande ne voulut jamais quitter Leyde. Il contribua puissamment au progrès des sciences physiques en créant de nouveaux procédés de démonstration et en imaginant beaucoup d'appareils ingénieux. Le plus connu de ceux-ci est l'anneau dit de 'S Gravesande, qui sert à démontrer la dilatation des solides par la chaleur. Il eut aussi le mérite de fabriquer le premier héliostat et de réduire le problème de la gnomonique à une question de perspective. Les principaux ouvrages de 'S Gravesande sont : *Physices elementa mathematica, experimentis confirmata, sive introductio ad philosophiam newtonianam* (La Haye, 1720, 2 vol. in-4, rééd. 1725, 1742) ; *Introduction à la philosophie de Newton* (en holland. ; Leyde, 1721, 2 vol. in-4 ; rééd. 1743) ; *Philosophi newtonianæ institutiones in usus academicos* (Leyde, 1723, 2 vol. in-8 ; rééd. 1723, 1728, 1744) ; *Matheseos universalis elementa* (Leyde, 1727, in-8) ; *Introductio ad philosophiam metaphysicam et logicam continens* (Leyde, 1736, in-8 ; rééd. 1737, 1756). Ses œuvres ont été réunies et publiées à Amsterdam en 1774 par J.-N.-L. Allamand. E. H.

Bibl. : Van Kampen, *Histoire des lettres et des sciences néerlandaises* (en holland.) ; Amsterdam, 1832, 10 vol. in-8. — Siegenbeck, *Histoire de l'université de Leyde* (en holland.) ; Leyde, 1847.

GRAVESEND. Ville d'Angleterre, comté de Kent, à 34 kil. E.-S.-E. de Londres, sur la rive droite de la Tamise ; 10,235 hab. Stat. de chemin de fer. Ville de plaisance pour les bourgeois de Londres. Bains. Fournitures pour la marine.

GRAVESON. Com. du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles, cant. de Château-Renard ; 1,615 hab.

GRAVEUR. La profession de graveur comprend : la gravure en bijouterie et orfèvrerie ; la gravure pour l'estampage de la bijouterie religieuse, de l'orfèvrerie et des médailles ; la gravure des caractères d'imprimerie, des fleurons et bordures ; la gravure en relief sur métaux pour impression typographique ; la gravure à fers à dorer ; la gravure en creux des caractères d'écriture, cartes de visite, billets de mariage, etc. ; la gravure en creux ou taille-douce ; la gravure sur bois ou xylographie ; la gravure sur cachets, sur pierres fines et pour le timbrage en couleurs ; enfin nombre de spécialités telles que la musique, les enseignes, etc. (V. Gravure). En France, la gravure a son principal centre à Paris où l'on compte environ quatre mille graveurs, dont une centaine de femmes vivant de cette profession. Dans la gravure en taille-douce, un artiste habile peut gagner de 3,000, à 10,000 fr. par an. Les graveurs sur bois réalisent de 4 à 30 fr. par jour ; ceux qui ont la spécialité de la gravure en creux des caractères d'écriture, des titres d'estampes, etc., 30 fr. par jour. Dans la gravure en relief sur métaux pour impression typographique, les salaires varient de 4 à 7 fr. par jour ; celui des ouvriers exécutant la vignette, la figure, les ornements, peut atteindre 15 à 20 fr. Dans la gravure des fers à dorer, les salaires journaliers oscillent entre 4 et 9 fr. La gravure pour la musique est généralement faite par des femmes. Il existe à Paris, pour cette profession, deux chambres syndicales patronales, deux syndicats ouvriers et une société de secours mutuels. Lyon possède aussi une chambre syndicale des ouvriers graveurs sur cuivre pour impression et gaufrage des étoffes.

GRAVIER (Géol.) (V. Alluvion).

GRAVIER, acteur français. Il avait commencé sa carrière en province, lorsqu'en 1874 il fut engagé à la Gaîté. Deux ans après, il entrait au théâtre du Château-d'Eau, et en 1877 il devenait l'un des trois associés à la direction de ce théâtre. Cette situation dura jusqu'en 1882. En 1884, M. Gravier était engagé à l'Ambigu-Comique, qu'il n'a plus quitté depuis lors, et où il a établi des rôles importants.

GRAVIÈRES. Com. du dép. de l'Ardèche, arr. de Largentière, cant. des Vans ; 736 hab.

GRAVIGNY. Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. (N.) d'Evreux ; 855 hab.

GRAVIGRADES (Mamm.). Nom donné par Blainville à l'ordre des *Proboscidiens* (V. Eléphant).

GRAVILLE-Sainte-Honorine. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, cant. (E.) du Havre ; 7,500 hab. Stat. de chem. de fer sur la ligne du Havre à Montivilliers. Verrerie, huileries, bois de teinture, briqueteries à vapeur. De nombreuses antiquités romaines ont été découvertes en cette commune. L'église (mon. hist.), supportée par une terrasse, présente dans sa nef un beau spécimen de l'architecture du XIe siècle, et a conservé de cette époque des chapiteaux curieusement historiés. Le clocher a des fenêtres cintrées ornées d'élégantes colonnettes. Quant au portail, il a été reconstruit en grande partie au XIVe siècle. A l'intérieur de l'église on remarque le sarcophage de sainte Honorine, qui, d'après la légende, aurait subi, à Mélamare (arr. du Havre), en l'an 303, l'atroce supplice des lampes. La croix du cimetière, en pierre sculptée du XIVe siècle, a servi de modèle pour un des décors de l'opéra de *Robert le Diable*. Près d'elle ont été inhumés le savant géographe Jean-Baptiste Eyriès, membre de l'Institut, Ernest Lefèvre, député de la Seine, et deux enfants pleurés par la muse éloquente de Victor Hugo. A quelques pas de là se trouve la statue colossale de Notre-Dame-de-Grâce. En 1889, M. Albert Naef, architecte, historien de Graville-Sainte-Honorine, a découvert, dans l'église de cette commune, le cœur de Louis Malet de Graville, amiral de France, décédé en 1516. Quelques vestiges de l'antique château des Malet existent encore à peu de distance de la station du chemin de fer. Léon Braquehais.



Eglise de Graville-Sainte-Honorine.

Bibl. : Abbé Cochet, *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Graville* ; Le Havre, 1840, in-8. — Brianchon, *Reconnaissance de la sépulture de Guillaume Malet, fondateur du prieuré de Graville* ; Le Havre, 1868, in-8. — Albert Naef, *Notes sur les fouilles pratiquées dans le chœur de l'église de Graville-Sainte-Honorine* ; Le Havre, sept. 1889, in-8. — *Guide à l'église et à l'ancien prieuré de Graville-Sainte-Honorine* ; Le Havre, 1892, in-8.

GRAVIMÈTRE (Poudre). Appareil pour mesurer la densité gravimétrique de la poudre ; cette densité se détermine en mesurant le poids évalué en grammes de la poudre non tassée, contenue dans l'appareil, qui se compose d'une mesure cylindrique en cuivre, de la contenance de 1 litre. Pour y verser la poudre, on y adapte un entonnoir également cylindrique et d'une capacité un peu plus grande que le gravimètre lui-même ; le bas de l'entonnoir est fermé par un obturateur mobile. L'entonnoir étant rempli, on fait couler la poudre dans le gravimètre de façon à la laisser dépasser des bords et on l'arase exactement au moyen d'une racloire en cuivre avant d'opérer la pesée. Pour les poudres nouvelles à gros grains, lorsqu'on veut mesurer leur den-

sité gravimétrique, on se sert d'un vase cylindrique d'une capacité de 10 litres. L. K.

GRAVINA DI CATANIA. Bourg d'Italie, sur le versant méridional de l'Etna (Sicile); 1,506 hab. Renommé pour ses vins.

GRAVINA IN PUGLIA. Ville de la province de Bari, sur un petit affluent du Bradano, tributaire du golfe de Tarente ; 16,905 hab. Marché de céréales, de bestiaux et de fruits.

GRAVINA (Domenico), historien italien, né à Gravina (royaume de Naples) vers la fin du XIIIe siècle. La date de sa mort est inconnue. Il était notaire et fut exilé avec toute sa famille après la mort du roi André. Son nom est attaché à *Lo Storico del Regno di Napoli*, inséré dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori ; cette chronique, où l'on trouve le récit fidèle des événements survenus dans le royaume de Naples de 1333 à 1350, est appréciée.

GRAVINA (Gianvincenzo), célèbre jurisconsulte, poète et critique italien, né dans le château de Roggiano, près de Cosenza (Calabre), le 21 janv. 1664, mort à Rome le 6 janv. 1718. D'une famille distinguée, il étudia sous la direction de son oncle Grégoire Caloprèse le latin, la rhétorique et les mathématiques. A l'âge de seize ans, il se rendit à Naples pour étudier la jurisprudence et l'histoire ; mais le goût de la littérature et en particulier le grec lui fit d'abord négliger le droit : il composa deux drames sur la Passion. Repris ensuite par son goût pour la jurisprudence, il acheva de se former et en 1688 se rendit à Rome. Il s'y lia avec les principaux littérateurs et savants de l'époque et les réunit dans un jardin qu'il avait acheté sur le mont Janicule : c'est ainsi qu'il fut le principal fondateur de l'Académie des Arcadiens. En 1698, il fut nommé professeur de droit civil au collège de la *Sapienza*. C'est là qu'il commença son principal ouvrage de législation : *Origines juris civilis*, dont le premier volume parut en 1701 et qui fut publié dans son entier en 1713. Cet ouvrage valut une grande réputation à Gravina et est intéressant pour montrer l'état des sciences morales et politiques à cettte époque : Montesquieu s'en est servi plus tard.

Gravina s'est distingué aussi comme littérateur ; c'est peut-être même son principal titre de gloire. Son ouvrage le plus célèbre est intitulé *Della Ragion poetica libri due* (Rome, 1708) ; il faut citer encore *Della Tragedia libro uno* (Venise, 1731). Ses cinq tragédies : *Palamede*, *Appio Claudio*, *Andromeda*, *Papiniano*, *Servio Tullio* (publiées sous le titre *Cinque Tragedie* à Naples, 1712-1717, et à Venise, 1740) ne nous paraissent plus aujourd'hui dignes de leur ancien succès. En 1711, l'Académie des Arcades se divisa à la suite d'une discussion, et Gravina la quitta pour fonder l'*Academia della Quirina*. En 1714, il retourna dans sa patrie, en Calabre, y resta deux ans et revint à Rome ; il laissa les biens qu'il possédait dans cette ville au grand poète Métastase dont il a été le maître et le père adoptif : ce dernier lui a rendu hommage à plusieurs reprises.

Les œuvres de Gravina ont été publiées en 1757, à Naples, sous le titre de *Opere italiane*, et, en 1819, à Milan, sous le titre de *Opere scelte*. Enfin, en 1857, Paolo-Emiliani Giudici en a publié à Florence des extraits intitulés *Prose di Gianvincenzo Gravina*.

BIBL. : PASSERI, *Della Vita e delle opere Gianvincenzo Gravina* ; Milan, 1819.

GRAVINA (Carlos, duc de), amiral espagnol, né à Palerme le 2 sept. 1756, mort à Cadix en févr. 1806. Il combattit les Barbaresques, commandait les troupes espagnoles débarquées à Toulon (1793), défendit Rosas (1794) ; disgracié un moment par Godoy, il fut promu vice-amiral et préposé à l'escadre de Saint-Domingue (1802) ; nommé capitaine général des armées navales, il commandait la flotte qui coopérait avec la flotte française de Villeneuve, combattit l'amiral Calder au cap Finisterre et fut écrasé à Trafalgar. Il mourut des suites de ses blessures.

GRAVINA (Domenico-Benedetto), écrivain d'art italien, né à Palerme le 28 sept. 1807. De souche royale, fils du prince de Comitini, il entra dans les ordres en 1818 à Monreale, chez les bénédictins. Successivement professeur de physique et de philosophie (1834) à Monreale, puis professeur de philosophie à Montecassino (1839), il finit par devenir abbé de Monreale. Ses ouvrages sont nombreux et estimés. Le plus célèbre est intitulé *Duomo di Monreale illustrato* (Palerme, 1859, 2 vol. gr. in-fol., fig.). Il faut citer encore de lui *Alcune Ore sulle antichita di Sicilia* (Naples, 1839) ; *Su l'Origine e ristauri della chiesa di Santa Maria del Monte presso Cesena* (Montecassino, 1847) ; *Virtù curativa del lino e maniera probabile di agire dei medicamenti* (Palerme, 1855); *Su la Origine dell'anima umana e le verità teologiche che ne dipendono* (Palerme, 1870).

GRAVITATION (Mécan.) (V. ATTRACTION).

GRAVITÉ. Synonyme de pesanteur. On dit quelquefois corps graves, au lieu de corps pesants.

CENTRE DE GRAVITÉ (V. CENTRE DES DISTANCES PROPORTIONNELLES).

GRAVOIS (Tech.) (V. PLÂTRAS).

GRAVON. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine ; 132 hab.

GRAVONA. Rivière de la *Corse* (V. ce mot).

GRAVOSA (V. GRUZ).

GRAVOUSE. Rivière de France (V. GIRONDE, t. XVIII, p. 983).

GRAVURE. I. Généralités. — Au sens général de ce mot moderne, dérivé du grec γράφειν, *tracer*, la gravure est avant tout l'art de tracer en creux un dessin, un texte, une inscription, en un mot une représentation quelconque de la pensée humaine, sur une matière dure : métal, pierre, os ou bois. Comme telle, elle remonte à la plus haute antiquité, ce dont nous avons d'abord de nombreux témoignages écrits, ensuite des objets eux-mêmes émanant de différents peuples qui parvinrent successivement à la civilisation. Rudimentaire à ses débuts, selon la loi qui régit toute œuvre manuelle, elle s'éleva graduellement à la dignité d'un art. Le plus ancien exemple qu'on en puisse citer, remonte à la Bible qui mentionne (*Exode*, XXVIII, 21) le rational de jugement porté sur la poitrine par le grand prêtre Aaron et orné de douze pierres précieuses dont chacune avait le nom de l'une des tribus d'Israël gravé en creux. Mais cela ne devait déjà être qu'une étape avancée dans la voie du progrès de cet art, la gravure, avant d'aborder le travail difficile des pierres précieuses, ayant assurément dû fournir une longue série d'œuvres sur des matières plus ouvrables, telles que la pierre et les métaux. Pratiquée d'abord par les peuples de l'Orient, premiers initiateurs de tous les arts, elle se propagea dans le monde hellénique, où elle parvint à la perfection, et de là elle rayonna dans le reste de l'Occident. Elle s'était de bonne heure combinée avec la *ciselure* (V. ce mot), qui désigne plus spécialement la gravure en relief sur métaux, et elle ne devint un art indépendant que dans les temps modernes, sous une dénomination distincte et avec une acception différente. Les Grecs, en effet, comprenaient, sous le nom de *toreutique*, tout travail décoratif en n'importe quelle matière dure, ce que les Latins désignaient par le terme générique de *cœlatura*, en le restreignant toutefois à l'art de travailler les métaux seuls, par tous les procédés alors en usage. Produit d'une civilisation déjà avancée, la gravure se mit avant tout au service des objets de luxe et n'avait généralement pour but que la décoration de l'objet lui-même, sans autre conséquence, à l'exception cependant de certaines œuvres d'utilité pratique, telles que des plaques d'inscription, des plans géographiques (dont un exemple, se rapportant à l'an 504 av. J.-C., est cité par Hérodote, V, 49) et surtout des cachets et des sceaux, destinés à fournir des empreintes à volonté. Dans le domaine des inscriptions lapidaires, elle se rattache plutôt à la sculpture, de même que la gravure en bas-relief sur

métaux ou en *médailles* (V. ce mot), tandis que la gravure sur pierres fines, qu'elle soit en creux ou en relief, constitue une branche à part, désignée sous le nom de *glyptique* (V. ce mot).

Comprise dans le sens le plus habituel, la gravure est l'art de tracer un dessin ou un texte sur métal, sur pierre ou sur bois, en vue d'en multiplier l'image au moyen de l'impression sur papier ou toute autre matière. Par extension, la gravure désigne également l'image elle-même ainsi obtenue, qui porte encore le nom d'*estampe* (V. ce mot), lorsqu'elle est indépendante d'un livre. Deux principaux procédés conduisent à ce but et constituent deux grandes divisions en cet art : 1° la *gravure en relief ;* 2° la *gravure en creux*. La première peut s'exercer sur bois, sur pierre et sur métal; la seconde exclue ordinairement l'emploi du bois. Il faut y ajouter la *gravure mécanique*, puis les *procédés de gravure électrique*, *chimique* et *électrochimique*, qui opèrent les uns en relief, d'autres en creux. Quant à la *lithographie*, ainsi qu'à ses dérivés, à la *chromolithographie*, à la *photolithographie*, à la *phototypie* (V. ces mots), etc., elles appartiennent, par la nature de leurs procédés, au domaine du dessin seul ou combiné avec la photographie, et ne se rattachent à la gravure que comme y suppléant, à certains égards, par leurs résultats.

II. Procédés de gravure. — I. Gravure en relief, dite aussi en taille d'épargne et désignant plus spécialement la *gravure sur bois* ou *xylographie* (V. ce mot).— Elle consiste à découper et à mettre en relief un dessin tracé sur une matière dure, de façon que tous les traits en puissent ensuite marquer à l'impression. On *épargne* ainsi le dessin lui-même en le laissant en saillie, et on enlève par la taille toutes les parties qui devront apparaître en blanc. A l'origine de cet art, on se servait, pour ce genre de gravure, de blocs de *bois de poirier* coupé dans le sens longitudinal, celui du fil du bois (d'où son nom de *bois de fil*) et rendus ensuite bien lisses. Le dessin était généralement tracé à la plume, et le graveur (qu'on désignait au début sous le nom de *tailleur d'images* ou d'*histoires*) n'avait qu'à le suivre, sans aucune interprétation personnelle, et se borner à enlever toutes les parties blanches du bois, à une profondeur variable. Les dessins, qui étaient d'abord au simple trait, ont offert progressivement le modelé et les effets pittoresques que le graveur rend au moyen des *hachures* ou *tailles*, tantôt simples, tantôt croisées (contre-hachures ou contre-tailles), combinés souvent avec un pointillé et des empâtements. Les outils de graveur sur le poirier de fil consistaient en pointes tranchantes ayant la forme de lancette ou de canif, pour la mise en relief des traits du dessin, et en gouges, pour l'enlèvement des surfaces blanches plus grandes. Vers la fin du xve et au commencement du xvie siècle, on substituait quelquefois le cuivre au bois, pour des gravures de livres illustrés destinées à des tirages considérables, tels que les livres d'*heures* (V. ce mot). L'emploi du métal, cuivre ou acier, pour des gravures en relief, fut remis passagèrement en usage au début de ce siècle, lors de la rénovation de la gravure sur bois; mais ce procédé, bientôt abandonné en raison du labeur qu'il exigeait, ne fut plus employé que pour la gravure des billets de banque et pour quelques besoins industriels: poinçons des caractères d'imprimerie, ornements typographiques, fers à dorer pour relieurs, marques, estampilles, etc.

Le poirier de fil, qui offrait de grandes difficultés aux graveurs, surtout pour des tailles croisées, fut remplacé, vers 1780, par le célèbre graveur anglais *Bewick* (V. ce nom), par le *buis* (V. ce mot), coupé dans le sens opposé au fil (c'est ce qu'en appelle le *bois de bout*), et dont la substance est plus dure et plus homogène. L'outillage dut être modifié en conséquence, et les anciens couteaux de graveurs cédèrent la place aux *burins* (V. ce mot). A la plume du dessinateur se substitua le crayon, parfois l'estampe ou le pinceau, et le graveur qui, pendant longtemps, n'était qu'un artisan, chargé de rendre trait pour trait un dessin bien fini, fut obligé d'être artiste lui-même pour pouvoir interpréter des compositions que les dessinateurs se bornent souvent à indiquer dans leur ensemble. De nos jours, surtout pour des gravures ayant un caractère d'art, on ne fait plus dessiner directement sur bois, mais on y reporte, au moyen d'un procédé spécial de photographie, le dessin original, qu'on a ainsi l'avantage de pouvoir conserver ; il sert aussi de guide au graveur ou pour refaire une planche en cas d'accident. Il en est de même pour tout objet que l'on veut reproduire par la gravure sur bois sans recourir au dessinateur. Les *épreuves* que le graveur tire sur le bois, soit pour se rendre compte de son travail, soit pour fournir des modèles destinés à guider l'imprimeur dans le *tirage* (V. ce mot), portent le nom de *fumés* (V. ce mot). Jusqu'à l'invention de la *galvanoplastie* (V. ce mot), on tirait les gravures sur bois directement sur les originaux, d'où résultaient des cassures fréquentes et souvent irréparables. Aujourd'hui, on remédie à cet inconvénient au moyen des *clichés* (V. ce mot) en métal, ce qui permet de conserver intacts les bois originaux et de refaire les clichés usés par le tirage.

En dehors des illustrations pour livres, journaux et toutes sortes d'imprimés, la gravure sur bois sert encore dans l'industrie de l'impression sur *tissus* et des *papiers peints* (V. ces mots).

Elle a aussi donné naissance à la gravure en *camaïeu*, ou en *clair-obscur* (V. ces mots), inventée en Allemagne au début du xvie siècle, perfectionnée immédiatement en Italie, et qui constitue la plus ancienne tentative pour la production d'estampes en couleur. Son but primitif était de reproduire en fac-similé des dessins coloriés ou lavés au pinceau. Elle s'opérait au moyen de deux, trois ou quatre planches de bois, dont l'une servait à imprimer les contours de l'image (*le trait*) et les ombres noires, tandis qu'une autre ou les autres donnaient les teintes et les demi-teintes, généralement en bistre, quelquefois en orangé ou en verdâtre, le blanc du papier venant encore ajouter au rendu du modelé. Il va de soi que ce procédé exigeait autant de tirages qu'il y avait de planches employées pour la reproduction d'un original. Plus tard, la planche donnant le trait était quelquefois gravée en creux sur cuivre, en vue d'obtenir plus de netteté et de finesse, les planches de couleur restant toujours en bois, et on en porta souvent le nombre à dix-huit pour donner des imitations d'aquarelles ou même de tableaux. Le clichage puis la galvanoplastie sont aussi venus en aide à ce procédé, permettant de simplifier l'opération par la multiplication mécanique d'une planche gravée en relief, et par l'enlèvement ensuite dans chacune de ces répétitions de toutes les parties autres que celles destinées à l'impression d'une même teinte. Sur les mêmes principes est établi le procédé de *chromotypographie* (V. ce mot).

La gravure en relief emploie, comme matière première, non seulement le bois ou le métal, mais encore la pierre lithographique. Toutefois ce n'est déjà que de la gravure chimique, sans aucune intervention des outils de graveur, sauf les retouches à la main. Dans ce procédé, le dessin une fois tracé sur la pierre, on l'encre avec un vernis spécial, qui ne s'attache qu'aux traits du dessin et le protège contre l'action de l'acide à l'aide duquel on fait mordre les parties découvertes de la pierre. Le même procédé de morsure chimique pour faire ressortir en relief un dessin est aussi pratiqué sur métal.

Les planches en relief, qui ont servi dans le passé et peuvent toujours servir à produire de véritables estampes, ne sont plus pour ainsi dire employées que pour illustrer un texte imprimé typographiquement, qu'elles soient tirées dans le texte même, ou bien *hors texte*, c.-à-d. avec le verso en blanc.

II. Gravure en creux, dite aussi *en taille-douce* et désignant plus spécialement la *gravure sur cuivre* ou *chalcographie* (V. ce mot).— Comme principe, ce procédé

de gravure est diamétralement opposé à celui de la gravure en relief. Dans cette dernière, ce sont les parties non enlevées de la planche qui marquent à l'impression ; dans l'autre, c'est tout le contraire. Il en résulte obligatoirement une différence complète dans la façon de tirer des exemplaires d'une planche gravée en creux, tirage qui ne saurait se combiner directement avec celui d'un texte typographique, comme avec des gravures en relief, et qui doit être exécuté séparément. Le principe de ce tirage consiste en ce que l'encre, étendue au moyen d'un *tampon* et non plus d'un *rouleau*, ne couvre plus la surface de la planche, mais garnit exclusivement les parties creuses, les seules qui marquent ainsi à l'impression. Et comme dans cette opération il ne suffit pas d'encrer la planche, mais qu'il faut encore après en essuyer avec soin la surface, dont le rôle est de fournir les espaces blancs, par cela même le tirage des gravures en creux ne peut pas se faire avec des presses mécaniques, mais seulement avec des presses à bras, l'intervention directe de la main et de l'intelligence de l'homme étant nécessaire à chaque coup. De cette façon, lorsque des gravures en taille-douce doivent servir à l'illustration d'un livre, on les tire généralement hors texte, surtout pour une publication d'un certain luxe. Néanmoins, on peut les tirer dans le texte même, mais par voie d'un tirage spécial, comme cela se pratiquait depuis le XVIe siècle, tandis que dans le nôtre on prit plutôt l'habitude, dans le même but, de les imprimer à part, sur papier de Chine, à cause de sa finesse, et de les coller ensuite au milieu d'un texte, aux endroits réservés en blanc. Pour éviter l'usure du cuivre, on applique maintenant aux planches gravées en taille-douce le procédé de l'*aciérage* (V. ce mot).

La gravure en creux se subdivise en plusieurs genres, selon la nature des moyens employés et du résultat à atteindre. Nous allons les passer successivement en revue.

Gravure en criblé ou *en manière criblée*. Ce genre spécial, le plus ancien peut-être des procédés de gravure en relief sur métal, n'ayant plus qu'un intérêt rétrospectif, sera rappelé plus au long ci-dessous, à l'histoire des origines de la gravure.

Gravure au burin proprement dite. Elle s'exécute ordinairement sur cuivre rouge, parfois sur cuivre jaune ou sur acier. La planche de cuivre doit être soigneusement *planée*, c.-à-d. frappée à froid sur une enclume avec un morceau d'acier, pour la rendre bien ferme et bien homogène dans toutes ses parties ; puis elle devra être bien unie et parfaitement lisse. Les bords en sont taillés en biseau. Le sujet est légèrement tracé à la pointe sur le cuivre nu ou bien décalqué d'abord sur la planche couverte d'un vernis, retracé ensuite à la pointe pour découvrir légèrement le métal et le soumettre à la morsure de l'acide, en vue de simplifier cette opération préliminaire. Le travail est alors continué au burin, au moyen des traits et des tailles, tantôt simples, tantôt croisées, en carrés ou en losanges, d'épaisseur variable, plus larges dans les premiers plans, plus fines dans les fonds, avec un emploi approprié du pointillé. Les parties les plus délicates sont généralement terminées *à la pointe sèche* (V. ce mot). A cet égard, d'ailleurs, les pratiques ont considérablement varié à travers les âges, suivant les écoles, et chaque graveur a ses façons personnelles, subordonnées, d'autre part, à la nature du sujet que l'on a à interpréter. Le trait est toujours gravé avant les ombres qu'on renforce successivement. Du degré d'avancement du travail proviennent ce qu'on appelle les différents *états* (V. ce mot) d'une gravure, qui se traduisent en *épreuves* (V. ce mot), servant de renseignements ; celles tirées avant l'achèvement de la planche portent le nom d'*épreuves d'artiste*, pour les distinguer de celles livrées ensuite au commerce, lesquelles se subdivisent aussi en catégories ayant des désignations spéciales, sous le nom générique d'épreuves, employé ici abusivement, au lieu de celui d'exemplaires, comme pour les livres.

Gravure à l'eau-forte. Dans ce procédé, il n'y a, en réalité, que le essinateur qui joue un rôle, plus complexe, il est vrai, que d'ordinaire, tandis que le travail de gravure proprement dite s'opère chimiquement. C'est pourquoi ce procédé est propre avant tout à l'interprétation directe et à la multiplication d'une composition originale par son auteur lui-même, sans le concours d'un intermédiaire, et, en raison de ce privilège, il est généralement pratiqué par des peintres, qui ne craignent pas ainsi de voir dénaturer leur œuvre dans une reproduction. Avant d'avoir été appliqué à la production des estampes, il était exercé par des damasquineurs et des armuriers ornemanistes, et il dérive de cet art industriel. Ce genre de gravure s'opère sur le cuivre préparé de même que pour le travail du burin. La planche est couverte ensuite à chaud d'un vernis spécial, qu'on étend avec une parfaite égalité au moyen d'un tampon de coton recouvert de soie. Cette couche de vernis est soumise alors à l'action de la fumée d'un flambeau ou d'une mèche de cire jusqu'à ce que toute la surface en soit couverte d'un noir brillant. Le dessin, destiné à la gravure, est d'abord fait sur une feuille de papier-glace à la sanguine, puis décalqué à rebours sur le vernis, enfin repassé à la pointe pour pénétrer jusqu'au cuivre et l'entamer même parfois. S'il est nécessaire d'y faire des corrections, on recouvre au pinceau d'un vernis liquide les endroits à corriger et l'on reprend le dessin. C'est alors que commence l'opération de gravure. On borde avec de la cire molle la planche bien séchée ; on en vernit le revers et on la plonge ensuite dans un bain d'acide nitrique étendu de plus ou moins d'eau, mélange qu'on appelle *eau-forte*. Les parties dénudées du cuivre sont ainsi entamées à la profondeur voulue, selon la force de l'acide, et si l'on juge à propos d'en renforcer le creux à certains endroits, on fait remordre la planche partiellement, après avoir recouvert de vernis ce qui doit rester intact, et l'on renouvelle cette opération à volonté. Comme dans la gravure au burin, les travaux les plus délicats s'ajoutent à la pointe sèche. On distingue deux sortes de gravure à l'eau-forte : l'une dite *eau-forte de peintre*, qui constitue l'œuvre des aquafortistes ou graveurs à l'eau-forte proprement dits ; l'autre, dite *eau-forte de graveur*, qui ne sert que de travail préparatoire à des graveurs au burin. Les procédés des aquafortistes varient à l'infini dans les détails, chaque artiste, pour ainsi dire, ayant sa manière personnelle. Les autres outils dont ils se servent, soit pour augmenter la vigueur des creux ou pour en adoucir l'exagération, soit pour supprimer certains travaux, sont : le *grattoir* ou l'*ébarboir*, le *burin* et le *brunissoir*.

Gravure à la pointe sèche. Ce nom s'applique à la gravure sur cuivre, exécutée exclusivement à l'aide d'un petit burin en biseau, très coupant, dont les tailles, à angles aigus, retiennent moins d'encre que celles de l'eau-forte, ce qui se traduit à l'impression par un effet très doux de ton.

Gravure au pointillé. L'emploi du pointillé, généralement associé à la taille, surtout dans le modelé des chairs, a aussi été pratiqué tout seul depuis le commencement du XVIIe siècle, malgré la monotonie de ce procédé exclusif. Il s'exécute au moyen du burin ou de la pointe sèche, combiné quelquefois avec l'eau-forte, pour donner plus de vigueur au travail. Les points sont d'une grosseur inégale. On s'est servi aussi à cet effet d'un ciselet qu'on frappait avec un marteau ; c'est ce qu'on a appelé la *gravure au maillet*. Le graveur hollandais *Lutma* (V. ce nom), du XVIIe siècle, fut l'inventeur de ce dernier procédé et, pour ainsi dire, le seul qui l'ait pratiqué.

Gravure en manière noire, dite aussi *en mezzo-tinte*. Inventé en 1642 par un lieutenant hessois, Louis von Siegen, artiste amateur, ce procédé fut révélé par lui à Ruppert, prince palatin, un autre dilettante, qui le communiqua à son tour au peintre franco-hollandais, Wallerant Vaillant. Le principe de ce genre de gravure est tout opposé aux précédents : il consiste non plus à créer une image en noir sur un fond blanc, mais, au contraire, à la

faire sortir d'un fond noir. On se sert pour cela de préférence d'une planche de cuivre jaune, qui est plus résistant, et l'on commence par y produire le *grain*, au moyen d'un outil nommé *berceau*, de forme semi-circulaire, taillé en biseau sur l'une de ces faces et strié de traits extrêmement fins et serrés, gravés au burin, et présentant à l'extrémité une succession de pointes aiguës. En berçant avec la main cet outil à la surface du cuivre, en trois sens, les deux parallèles et en diagonale, on obtient une planche grenée, laquelle donnerait à l'impression une teinte noire uniforme par l'adhérence de l'encre au métal dépoli. On décalque ensuite le dessin sur le cuivre même, et c'est alors que commence le véritable travail de gravure, le dégagement des parties claires ou des demi-teintes, par la destruction ou l'atténuation appropriée du grain de la planche aux endroits voulus, au moyen des différents outils, tels que le *racloir*, l'*ébarboir* et le *brunissoir*. Les estampes produites par ce procédé offrent l'aspect se rapprochant des dessins au lavis. C'est en Angleterre qu'il a été le plus pratiqué et avec le plus de succès.

Gravure à l'aqua-tinte. On attribue l'invention de ce genre de gravure à J.-B. *Le Prince* (V. ce nom). Dérivée de la précédente et produisant des effets analogues, elle s'en distingue par une pratique toute différente. Tout d'abord le fond grené est obtenu mécaniquement par des procédés variés. On recouvre la planche d'un vernis peu siccatif, on la chauffe et on la saupoudre de sel marin finement pulvérisé et bien sec, qui pénètre jusqu'au cuivre. Le sel est ensuite dissous dans un bain d'eau et la planche soumise à la morsure de l'eau-forte. Il peut être remplacé dans cette opération par du sable fin ou de la poudre d'os calcinés, substances, toutefois, qui ne donnent pas de résultats aussi nets. On obtient un fond grené plus uniforme et plus doux à l'aide des grains de résine qu'on fait déposer sur le cuivre nu, au moyen d'un soufflet, dans une boîte bien close. La planche est ensuite légèrement chauffée en dessous, de façon à faire adhérer au métal la poussière résineuse, puis mordue à l'eau-forte autant de fois que cela est nécessaire, après avoir été couverte de vernis au pinceau dans les parties qui doivent rester lisses. Un autre système encore consiste à vernir d'abord la planche comme pour la gravure à l'eau-forte, puis à recouvrir au pinceau les endroits où l'on veut produire le grain d'un mélange d'huile d'olive, de térébenthine et de noir de fumée, mixture qui dissout le vernis, qu'on enlève avec un linge mou. Les parties ainsi dénudées sont ensuite grenées par le procédé de la résine. Ce système, pratiqué surtout en Angleterre, aurait été inventé au siècle dernier par l'abbé Saint-Non. La morsure à l'eau-forte peut être remplacée par le *mordant au soufre*, ce qui produit un grain particulièrement fin. Dans ce but, les parties dénudées du cuivre sont badigeonnées d'huile et saupoudrées de fleur de soufre, dont l'effet est légèrement corrosif. D'ailleurs, les procédés employés dans cette manière de graver sont très variés, et, en dehors de la production des fonds grenés, la gravure elle-même n'est plus obtenue au moyen des outils, comme dans la « manière noire », mais exclusivement par l'action des morsures successives.

Gravure au lavis. Elle se distingue de la précédente par l'absence des fonds grenés, tout en étant basée sur le principe de l'obtention de l'image au moyen des mordants, quoique le mode d'emploi en soit différent. Des procédés très variés sont en usage à cet égard. D'habitude, le trait du dessin est d'abord gravé à l'eau-forte. Puis la planche dévernie et nettoyée est de nouveau recouverte de vernis, appliqué au pinceau, mais seulement aux endroits qui ne doivent point marquer au tirage, et la planche est soumise alors à une nouvelle morsure, très légère, qui donne une première teinte générale de lavis. Cette teinte est ensuite accentuée dans les parties voulues par des morsures successives, de façon à présenter des gradations de tons noirs selon les effets que l'on veut obtenir. Une autre manière de procéder consiste à établir directement le dessin sur le cuivre nu, au moyen du pinceau imbibé, à tour de rôle, d'un mordant plus ou moins fort, selon la nature de la partie à traiter. La gravure au lavis est souvent présentée comme synonyme de celle à l'aqua-tinte, en raison de l'identité relative du résultat final. Elle a été pratiquée sur du fer-blanc par *Chrétien* (V. ce nom), inventeur, en 1786, du *physionotrace*, appareil mécanique pour prendre les traits d'une figure, portraits qu'on réduisait ensuite à la grandeur voulue avant de les graver. Quénedey, son associé, exploita le même procédé pour son propre compte.

Gravure en manière de crayon. Inventé au siècle dernier par le graveur *François*, puis perfectionné par *Demarteau* (V. ces noms), ce genre de gravure eut pour but de produire des fac-similés des dessins au crayon. Il s'opère soit à l'aide d'une pointe divisée en plusieurs parties inégales, soit au moyen d'une roulette tournant sur un axe et offrant à sa circonférence des aspérités aussi inégales. Ces outils produisent sur le cuivre une sorte de pointillé qui donne bien au tirage le grain imitant l'aspect du crayon. Ce premier travail peut être accentué par la morsure. Lorsqu'il s'agissait de reproduire ou d'imiter des dessins aux crayons de couleur, on faisait une planche à part pour chaque couleur et on les tirait successivement au moyen de repères. Un autre procédé, d'origine anglaise, consiste à couvrir d'abord la planche d'un mélange de vernis ordinaire et d'axonge, et à étendre ensuite dessus une feuille humide de papier grené, portant le décalque ou le dessin lui-même. On le repasse alors, soit au crayon, soit avec une pointe d'ivoire, ce qui fait complètement adhérer le vernis au papier aux endroits sur lesquels s'était exercée la pression du crayon ou de la pointe. Les parties dénudées du cuivre sont soumises ensuite à une ou à plusieurs morsures. La gravure dans le genre du crayon a été avantageusement remplacée par la lithographie.

Gravure en couleurs. Nous avons déjà vu que des estampes en couleurs pouvaient être produites par le procédé de la gravure sur bois dite en camaïeu ou en clair-obscur, appliqué à l'imitation des dessins coloriés ou lavés au pinceau, ou bien par la gravure en manière de crayon pour des fac-similés des dessins aux crayons de couleur. Le même principe de l'emploi de plusieurs planches pour l'impression d'estampes en couleurs a été aussi étendu à d'autres procédés de gravure, notamment à ceux de la gravure en manière noire, au lavis et à l'aqua-tinte pour la reproduction des tableaux, des gouaches et des aquarelles. La photographie, utilisée pour le report sur bois de la reproduction d'un objet ou d'un dessin, se prête aussi à la même opération sur le cuivre et simplifie la besogne de la répartition par planches des couleurs ou des tons à reproduire. La première tentative pour l'impression en couleurs au moyen des planches gravées en creux paraît devoir être attribuée à Hercule *Zeghers* (V. ce nom) qui, vers 1645, produisit ainsi quelques estampes, devenues d'insignes raretés, tirées avec des planches exécutées à l'eau-forte. Vers le même temps, *Lastman* (V. ce nom), le maître de Rembrandt, et P. *Schenk* (V. ce nom) imprimaient des gravures en couleurs à l'aide d'une planche unique, enduite de toutes les couleurs voulues et produisant ainsi l'estampe par un seul tirage ; mais ces essais impraticables n'eurent pas de lendemain. La gravure en couleurs n'entra réellement dans le domaine de la pratique que grâce au peintre Chr. *Le Blond* (V. ce nom), d'origine allemande, qui, le premier, employa dans ce but des planches gravées comme pour la manière noire et vint apporter son invention à Paris en 1735. L'idée dut lui en être suggérée par les gravures en clair-obscur. Il tenta d'appliquer à son procédé la théorie de Newton sur les trois couleurs dites primitives : le jaune, le bleu et le rouge, combinées par juxtaposition et par superposition. Le graveur Gauthier-Dagoty (V. Dagoty) y ajouta, vers 1753, une quatrième couleur, le noir. D'autres graveurs français, entre autres *Janinet* (V. ce nom), ont pratiqué avec succès des systèmes plus ou moins analogues, mais le véritable maître à cet égard fut *Debucourt* (V. ce nom).

De nos jours, en dehors de la gravure sur bois, appliquée à la chromotypographie, c'est l'héliogravure et ses dérivés, en creux ou en relief, qui se prêtent le mieux à l'exécution des gravures en couleurs.

III. Gravure mécanique. — Dans ce siècle, on se préoccupa bien des fois, soit de venir en aide mécaniquement au travail du burin, soit même d'y suppléer en totalité. Les instruments inventés à cet égard sont assez nombreux. Dans le premier ordre de ces idées, nous citerons la machine Conté, pour graver des lignes parallèles également espacées; dans le second, la machine Collas, reproduisant, en creux, avec une grande précision, tout bas-relief : monnaies, médailles, etc., au moyen des curseurs-pointes agissant automatiquement. Dans ce procédé, la gravure se traduit toujours en lignes parallèles, jamais croisées, d'une épaisseur égale, et dont l'écartement ou le rapprochement constitue les lumières ou les ombres.

IV. Gravure électrique, chimique et électrochimique. — Ces différents procédés se subdivisent chacun en plusieurs catégories, selon la nature des moyens employés et le but à atteindre. Ils agissent au fond par une action purement mécanique, et, si le dessinateur y joue encore quelquefois un rôle prépondérant, mais aussi quelquefois nul, l'intervention du graveur y est généralement réduite à bien peu de chose, comme on va le voir ; et, à ce dernier point de vue, c'est plutôt de l'industrie que de l'art.

A. *Gravure électrique.* Elle a pour base la précipitation des dépôts métalliques par l'électricité, ce qui constitue la *galvanoplastie* (V. ce mot). Cette invention, remontant à 1837, a d'abord été appliquée au surmoulage des gravures sur bois, en vue de les remplacer par des reproductions identiques, mais offrant plus de résistance et une durée plus grande (V. Clichage). Ensuite, en raison de l'intérêt qu'il y avait, pour l'industrie du livre, à supprimer l'un des deux facteurs, soit le dessinateur, soit le graveur, on est parvenu à utiliser encore la galvanoplastie de plusieurs autres façons : 1° à la production directe des gravures en creux (transformables à volonté en planches en relief par le même procédé) au moyen des dessins à encres grasses, faisant relief comme en lithographie, et constituant un isolateur contre l'adhérence du dépôt métallique; 2° à la transformation des planches dessinées en creux, comme pour la gravure à l'eau-forte, en planches en relief. A la première de ces catégories appartient la *galvanographie* (V. ce mot), inventée en 1840, et les systèmes qui en dérivent, produisant des planches en creux ou en relief, systèmes qui s'appliquent aussi bien à la reproduction en gravure des dessins au trait et en hachures, qu'à ceux au pinceau, comme pour l'aqua-tinte. Sous la seconde catégorie se rangent la *galvanoglyphie* (V. ce mot) et les procédés analogues.

B. *Gravure chimique.* Elle est basée sur la morsure des métaux par les acides, et dérive de la gravure à l'eau-forte, à l'aqua-tinte, etc. Selon les procédés employés, elle se subdivise en catégories suivantes : 1° transformation des gravures exécutées d'abord en creux, à l'eau-forte, en planches en relief, au moyen d'une nouvelle morsure chimique, système auquel appartiennent la *chimitypie*, la *chalcographie* (V. ces mots), etc. ; 2° application du principe de la lithographie, basé sur la résistance des substances grasses (crayons ou encres appropriés) à l'action des acides, et morsure chimique des parties de la plaque non couvertes par le dessin système d'où dérive la *panicographie* (V. ce mot), Gillot, s'appliquant à la transformation en planches en relief, sur zinc, au moyen du report à l'encre grasse d'une épreuve de lithographie ou de gravure en taille douce ; 3° application du principe de l'affinité plus ou moins grande entre certains acides et certains métaux. Ce dernier système consiste à exécuter un dessin avec une encre à base métallique inattaquable par rapport au métal sur lequel il est appliqué ; par exemple, dessin avec une encre au sulfate de cuivre sur zinc, lequel est facilement attaquable par l'acide nitrique faible, tandis qu'il n'agit pas sur le cuivre; dessin sur cuivre avec une encre à base de mercure, ou bien dessin sur argent avec une encre à base d'or, et morsures par des acides appropriés. Les procédés de cette nature ont été peu employés.

C. *Gravure électrochimique.* Ce genre de gravure est la combinaison des deux précédents, c.-à-d. du dessin à l'encre grasse isolante, directement ou par voie de report, avec l'empoi des bains métalliques variés, provoquant la morsure galvanique, quelquefois aussi avec le concours de la morsure chimique, opérations dont le but définitif est la production d'un moule pour la *galvanoplastie* (V. ce mot). C'est principalement le procédé de *zincographie* (V. ce mot), et aussi ceux opérant d'une manière analogue sur cuivre (procédé Dulos, procédé Erhard, etc.).

V. Procédés de gravure par l'action chimique de la lumière ou a base de photographie. — Dès 1826, Niepce découvrit la propriété singulière qu'a le bitume de Judée d'être très sensible à l'action de la lumière et de cesser d'être soluble dans les huiles essentielles aussitôt qu'il a été impressionné par les rayons solaires. Cette découverte, dont le principe engendra ensuite la photographie, fut d'abord appliquée par Niepce à la gravure et constitua l'*héliographie*, mais seulement à titre d'essai, sans entrer alors dans le domaine de la pratique. Sur une plaque de cuivre couverte de bitume de Judée, il plaçait un dessin sur papier, dont les parties blanches, sous l'action de la lumière, transmettaient au bitume la propriété de devenir insoluble. Les parties non impressionnées, c.-à-d. correspondantes au dessin lui-même, étaient ensuite dissoutes dans un bain d'huile de lavande, laissant le cuivre à nu, qu'il ne restait plus qu'à faire mordre par des acides, pour obtenir un dessin gravé chimiquement en creux. On peut opérer de même sur l'acier.

La photographie, une fois découverte, trouva tout naturellement son application à la gravure, par le report photographique d'un dessin sur une planche de métal et la morsure chimique consécutive. Le procédé primitif à cet égard fut ensuite remplacé par un autre, plus commode et plus simple, résultant de la découverte (en 1852, par Fox Talbot) de l'action des sels de chrome sur la *gélatine* (V. ce mot). En effet, la gélatine chromatée a ces propriétés particulières que, d'un côté, elle devient insoluble une fois qu'elle est impressionnée par la lumière, comme le bitume de Judée, et que, de l'autre, elle retient les encres grasses dans ses parties impressionnées, à l'exclusion des autres (découverte de Poitevin). Dans ce dernier état, elle se comporte absolument comme la pierre lithographique portant un dessin à l'encre grasse. Au surplus, la gélatine chromatée possède encore la propriété de se gonfler sous l'action de l'eau froide et de se dissoudre dans l'eau chaude. De tous ces principes découlent tous les genres de gravure à base de photographie, baptisés de noms variés, genres qui diffèrent entre eux par la nature des procédés employés, par le résultat final et par leurs applications. Les images fixées par la photographie sur la gélatine chromatée recouvrant une plaque de métal peuvent fournir des clichés pour l'impression de plusieurs façons. Elles peuvent être transformées directement, au moyen de la morsure chimique, en planches gravées en creux, comme dans le procédé d'héliographie au bitume de Judée, l'eau chaude y jouant le rôle d'huile de lavande : planches que la galvanoplastie permet ensuite de transformer si l'on veut en gravures en relief. Cette manière de produire des planches gravées chimiquement constitue les premières applications des différents procédés de *photogravure* ou d'*héliogravure* (V. ces mots), agissant soit en creux, soit en relief. — La propriété de la gélatine chromatée de retenir les encres grasses sur ses parties impressionnées donna naissance à la *photolithographie* et à la *phototypie* (V. ces mots), l'impression s'opérant directement sur la couche de gélatine, étalée sur pierre dans le premier de ces procédés et sur verre dans le second. La photolithographie, inventée par Poitevin, convient plutôt à la reproduction des écritures en fac-

similés, des dessins avec hachures, des plans, des cartes, etc. La *phototypie*, inventée par Albert de Munich et appelée aussi *albertotypie*, se prête mieux à la reproduction des dessins au pinceau, des miniatures, des peintures, en un mot des images à teintes. Dans les deux procédés, le tirage s'opère comme en lithographie. L'épreuve tirée sur le cliché en gélatine peut aussi être reportée à l'encre grasse sur la pierre lithographique, ce qui constitue un genre de photolithographie. Transportée sur zinc et mordue, elle donne des planches en relief. Les dessins exécutés aux encres grasses peuvent aussi être reportés directement sur pierre ou sur zinc, sans le concours de la photographie. — L'action de l'eau froide ou de l'eau chaude sur la gélatine chromatée impressionnée fit naître le meilleur procédé d'héliogravure en creux, la *photoglyptie* (V. ce mot), inventée par Woodbury. L'image une fois fixée par la photographie sur une feuille de gélatine, on la plonge dans l'eau chaude qui fait dissoudre les parties non impressionnées. Le reste, séché, devient d'une dureté telle que, sous l'action de la pression hydraulique, il s'incruste dans un alliage métallique analogue à celui de caractères d'imprimerie et produit une image en creux. Ce procédé a été perfectionné par la maison Goupil qui a réussi à transformer ces clichés à creux trop faible en clichés de cuivre, dont on tire des épreuves comme des eaux-fortes.

Tous ces procédés de gravure chimique ou galvanique exigent des retouches à la main, plus ou moins considérables.

Gravure en couleurs ou chromogravure. Ce n'est nullement une gravure spéciale, mais seulement, comme on l'a vu plus haut, l'application aux différents procédés de gravure du tirage de plusieurs planches, imprimant chacune une nuance différente. Ainsi la gravure sur bois donna naissance à la gravure en camaïeu, puis à la chromotypographie ; la gravure au lavis ou à l'aqua-tinte, à l'impression des gravures en couleurs au moyen des planches en taille-douce ; la lithographie, à la chromolithographie ; la phototypie, à la *chromotypie* (V. ce mot) ou *héliocromie ;* l'héliogravure, à des inventions analogues.

III. **Histoire.** — La gravure, en tant qu'art industriel proprement dit, appartenant au domaine des *arts décoratifs* (V. ce mot), et, s'exprimant au moyen des manifestations multiples de cet art, telles que la *ciselure*, l'*émaillerie*, la *joaillerie*, l'*orfèvrerie*, etc., son histoire est esquissée séparément à chacun de ces mots. Ici nous n'avons à nous occuper que de son emploi comme moyen de reproduction et de multiplication d'une image, c.-à-d. à titre d'art produisant des estampes. A ce point de vue, l'histoire en étant traitée avec les développements nécessaires sous la rubrique des principaux pays où l'art de la gravure a joué un rôle (V. Allemagne, Angleterre, France, Italie, Pays-Bas), ce qui est complété au surplus par des articles individuels, consacrés à tous les graveurs de mérite, nous devons nous borner à parler des origines de cet art et à présenter un tableau d'ensemble de son développement et de ses vicissitudes à travers les âges. Pour plus de renseignements, on n'a qu'à recourir au savant ouvrage de M. Georges Duplessis, accompagné de reproductions que la nature de notre publication exclut forcément ; ou bien, dans un cadre moins vaste, au magistral résumé de M. le comte Henri Delaborde.

Origines. — Le problème de la multiplication d'une image aurait été résolu déjà cent ans avant notre ère, au témoignage de Pline l'Ancien, qui rapporte (*Hist. natur.*, XXXV, 2) que M. Varron, le plus savant des Romains de ce temps, trouva le moyen d'insérer dans ses livres des portraits de sept cents personnages illustres et d'en multiplier à volonté des exemplaires, qu'il envoya par toute la terre. Le procédé constituant cette invention, que Pline qualifie de « digne de rendre jaloux les dieux eux-mêmes », nous est inconnu. Deux hypothèses ont été mises en avant à ce sujet. Les uns ont conjecturé que ce procédé devait être celui de la gravure en relief au trait, sur métal ou autre matière, plus probablement sur bronze, et qu'il dérivait de la gravure de médailles, très florissante à Rome à l'époque de Varron ; la matière colorante servant à l'impression aurait été le minium, couleur particulièrement affectionnée par les anciens. D'autres ont supposé au contraire que ce procédé avait pour base la gravure en creux. Toute discussion à cet égard est forcément stérile, et l'invention de Varron n'offre qu'un souvenir fugitif et évanoui, puisqu'elle est demeurée à l'état de secret, sans aucune influence sur les destinées ultérieures de l'art de la gravure, dont l'acte de naissance ne remonte réellement qu'à cinq siècles environ.

Quel a été le début de cet art moderne ? A-t-il commencé par la gravure en relief ou pour la gravure en creux ? A quel pays faut-il en attribuer l'invention ? A quelle époque et par quel genre d'œuvres s'y est-il manifesté ? Voilà autant de problèmes que les iconographes ont essayé de résoudre et au sujet desquels ils ont souvent conclu dans des sens absolument opposés. On est à peu près d'accord sur l'antériorité de la gravure en relief, laquelle dut s'exercer d'abord sur le bois, matière plus ouvrable que le métal. En ce qui concerne le principe initial de ce genre de gravure, on l'a cherché tantôt chez les peuples antiques de l'Asie, qui imprimaient déjà des tissus au moyen de moules en bois, tantôt dans le système d'impression tabellaire des textes et des figures pratiqué par les Chinois au moyen des planches en bois, système qui aurait été propagé en Occident à la suite du voyage en Chine (1272) de Marco Polo, muet cependant à cet égard dans sa relation. On n'avait pourtant pas besoin d'aller chercher si loin ce principe, puisqu'on a pu constater que, dès le XIIe siècle, les calligraphes de France et d'Allemagne se servaient déjà d'estampilles en relief pour l'impression, dans les manuscrits, des initiales ornementées, dont on a reconnu de nombreux exemples parfaitement identiques ; et que, d'autre part, on sait encore, depuis longtemps, que l'usage des cachets gravés en relief date d'une époque assez respectable. On s'est quelquefois étonné que ces prémisses n'aient pas conduit aussitôt à l'application de cette gravure industrielle à l'art de produire des estampes et, sous l'empire de cette idée, de véritables savants n'ont pas craint de le faire remonter jusque vers le XIe siècle. Cette invention paraît aujourd'hui si simple qu'on ne comprenait pas sa venue si tardive, comme si le progrès en toute chose était également rapide en tout temps et qu'il ne dépendait pas d'une foule de circonstances. « Pourquoi, dit judicieusement M. le comte Delaborde, l'art de la gravure n'aurait-il pas, comme l'art typographique, attendu son heure bien au delà de l'époque où des découvertes analogues auraient pu, si l'on veut, le faire pressentir ? »

Certains iconographes ont prétendu que c'étaient les *cartes à jouer* (V. ce mot), dont l'introduction en Europe remonte à l'an 1330 environ, qui ont donné naissance à l'invention de la gravure sur bois, ou tout au moins que la première application de cet art a été faite à leur fabrication. Ces thèses croulent forcément devant cette raison péremptoire qu'à cette époque de foi religieuse, c'est l'édification chrétienne qui dominait toutes les préoccupations. L'art de la gravure apparut, en effet, au moment de la plus grande propagation de la plastique et de l'image comme moyen de culte et il jouit tout naturellement d'une faveur exceptionnelle dès le début, étant peu dispendieux et d'une exécution rapide. Il est donc rationnel de penser que la xylographie fut tout d'abord appliquée à la fabrication des images de sainteté et des livres ascétiques, et aucun document n'est encore venu contredire cette assertion. Sans qu'on puisse l'appuyer de preuves positives, on est autorisé à croire que la xylographie dut débuter dans le dernier quart du XIVe siècle ; mais, par contre, on ne saurait raisonnablement la faire remonter au delà du commencement de ce même siècle, date où l'on commence en Europe à fabriquer le *papier* (V. ce mot), article auquel les impressions xylographiques se rattachent intimement. Dans ces investigations

d'archéologie iconographique, il faut se garder toutefois de tirer la preuve de l'antiquité d'une estampe uniquement de la grossièreté de son exécution, car tout art parvenu même à son apogée offre parallèlement des manifestations informes.

La gravure n'a commencé que dans la seconde moitié du siècle dernier à trouver de véritables historiens, et l'un des premiers fut le baron de Heinecken (1771). C'est lui qui découvrit sur la garde d'un manuscrit, au couvent de Buxheim, en Souabe, une estampe gravée sur bois, représentant *Saint Christophe* et portant la date de 1423. Cette pièce fameuse, conservée aujourd'hui dans la bibliothèque de lord Spencer en Angleterre, fut pendant longtemps considérée comme la plus ancienne estampe avec date. Derrière elle venait une autre gravure sur bois, *le Martyre de saint Sébastien*, accompagnée des prières xylographiques avec la date de 1437, pièce trouvée en 1779 au monastère de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire et acquise plus tard par la Bibliothèque impériale de Vienne. Enfin, en 1845, le baron de Reiffenberg trouva à Malines, collée dans l'intérieur d'un vieux coffre, une gravure sur bois, représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus entourés de quatre saintes*, dans un enclos, portant le millésime 1418, date dont l'authenticité a été fortement contestée, mais à tort. Cette gravure d'un intérêt tout particulier, qui appartient à la Bibliothèque royale de Bruxelles, est jusqu'à présent la plus ancienne connue avec date certaine. Toutefois il est incontestable que, parmi les estampes non datées, il y en a de bien plus significatives au point de vue de l'art. Le baron de Heinecken, s'appuyant sur la matérialité de sa découverte, attribua à l'Allemagne l'invention de la gravure sur bois. Le savant Ottley trouva le style du dessin du *Saint Christophe* plus conforme au style italien primitif et se prononça pour l'origine vénitienne de cette estampe. M. Léon de Laborde l'attribue aux Pays-Bas. Chatto l'estime sortie des mains d'un graveur d'Augsbourg, d'Ulm ou de Nuremberg. La découverte de l'estampe de 1418 vint jeter un jour nouveau sur cette question controversée des origines de la xylographie, cette image étant indubitablement le produit de la gravure des Pays-Bas, quoique encore peu avancée.



Fig. 1. — La Vierge et l'Enfant Jésus entourés de quatre saintes. Gravure sur bois de 1418 (Bibliothèque royale de Bruxelles).

L'étude de l'histoire de la civilisation et de l'art de cette époque a conduit plusieurs iconographes éminents à conclure, avec raison, que la première idée de l'art nouveau dut partir de cette contrée, de même que l'*imprimerie* (V. ce mot), cette sœur cadette de la gravure, y prit aussi naissance. Les Pays-Bas, gouvernés alors par les ducs de Bourgogne, brillaient en effet par une activité artistique très intense, allumée par les Van Eyck et leur école. Bruges, Gand, Haarlem, Louvain, Anvers, Bruxelles, etc., où il existait de fortes corporations d'ouvriers d'art, durent fournir les premiers graveurs sur bois qui furent avant tout imagiers. De là, l'art nouveau dut passer à Cologne, seul foyer véritablement artiste au milieu de l'Allemagne encore arriérée à cet égard, et l'école rhénane de gravure, issue de l'école néerlandaise, engendra à son tour l'école franconienne-souabe de la Haute-Allemagne.

Parallèlement avec la gravure sur bois, qui semble constituer une émanation naturelle de l'art des dessinateurs et des miniaturistes, se fit jour un genre à part de gravure, dérivé du travail du métal et plus directement de celui des orfèvres. Les estampes dues à ce procédé ont l'aspect le plus archaïque entre toutes et une parenté évidente avec un genre de gravure sur cuivre, pratiqué au XIIIe siècle, que le moine Théophile, auteur du plus ancien traité des arts de ce temps-là, désigne sous le nom d'*ouvrage interrasile*. Elles sont le résultat d'un travail de pointillé, de traits et des hachures relevés en blanc sur fond noir, avec mélange de traits noirs, ce qui indique une combinaison de la gravure en creux et en relief, les parties non creusées de la planche s'imprimant en noir (contrairement au principe de la gravure en creux) et les parties évidées produisant des clairs. Le pointillé étant d'une régularité semblable aux trous d'un crible, M. Léon de Laborde, qui le premier signala avec ampleur ce genre d'estampes, leur donna le nom de *gravures criblées* ou *en criblé*, et leur attribua le droit de primauté d'origine sur toutes les autres. On présume qu'elles étaient exécutées sur un métal doux, tel que le laiton. La plus ancienne estampe en criblé, portant une date est le *Saint Bernardin* du Cabinet des estampes de Paris, au millésime de 1454. Mais, en 1869, M. Henri Delaborde, alors directeur de ce cabinet, y découvrit deux gravures criblées, imprimées sur les feuillets même d'un manuscrit dont le texte, paléographiquement et intrinsèquement, date de l'année 1406 au plus tard, ce qui dénote l'âge reculé de l'emploi de ce procédé. Il semble avoir été inventé par des artistes de Cologne où le culte du style hiératique était toujours en honneur, et primitivement les

planches ainsi gravées n'étaient point destinées à l'impression, comme le prouvent les inscriptions à rebours de quelques-unes de ces estampes. Ce genre de gravure persista jusqu'au premier quart du XVIe siècle, sans être jamais sorti du domaine de l'imagerie et sans avoir jamais pu aspirer à jouer un rôle dans l'art.



Fig. 2. — Saint Christophe. Gravure sur bois (Bibliothèque de lord Spencer).

Nous arrivons maintenant à la *gravure au burin* proprement dite, à celle d'où dérivent tous les genres de *gravure en creux*. Elle n'a été appliquée à la production des estampes qu'après les procédés dont nous venons d'esquisser l'histoire ; mais quelle en est l'origine ? Le biographe italien Vasari (mort en 1574) attribua au célèbre nielleur florentin Maso *Finiguerra* (V. ce nom) la gloire d'avoir été l'inventeur de la gravure au burin. « L'invention de graver les estampes vient de Maso Finiguerra, *vers l'an 1460* de N.-S. Il grava sur l'argent toutes ses pièces. »

En vertu de cette assertion, l'art dont il s'agit dériverait directement des plaques gravées sur argent et émaillées ensuite en noir, d'où leur nom de *nielles* (V. ce mot). Cette déclaration de Vasari, on ne peut plus vague, fit loi en la matière pendant plusieurs siècles, d'autant plus qu'en 1759, l'abbé Gori, ayant trouvé, dans un registre des syndics du corps de commerce de Florence, la mention d'un payement fait, en 1452, à Finiguerra pour une *paix* (V. ce mot), *sans indication de sujet*, offerte au baptistère de Saint-Jean, s'est permis d'identifier cette paix avec celle du *Couronnement de la Vierge*, conservée alors au même baptistère. Cependant Vasari n'avait mentionné de Finiguerra que quelques paix représentant, en très petit, des scènes de la « Passion ». D'autre part, Benvenuto Cellini, compatriote de Finiguerra, orfèvre non moins célèbre que celui-ci et né moins d'un siècle après lui, ne cite de sa main qu'une paix ayant pour sujet le *Christ en croix*, et ne dit pas un mot de la prétendue invention de la gravure des estampes, comme son patriotisme aurait dû le lui dicter si la chose avait été certaine, silence déjà bien significatif. Ce qui fit la fortune de l'assertion de Vasari, appuyée par Gori sur une soi-disant preuve, c'est qu'en 1797 l'abbé Zani découvrit dans les cartons du Cabinet des estampes de Paris une épreuve sur papier, unique jusqu'à présent, tirée incontestablement sur la plaque du *Couronnement de la Vierge* ci-dessus, avant la niellure, et dès lors on a proclamé définitivement Finiguerra inventeur de la gravure en creux, à la date même de 1452, sans tenir compte ni du vague de l'affirmation de Vasari ni de la hardiesse insolite de l'identification faite par Gori. Déjà, en 1841, le critique d'art allemand, baron de Rumohr, se prononça vigoureusement contre cette identification, en



Fig. 3. — La Sainte Face. Gravure en criblé, d'environ 1406 (Cabinet des estampes de Paris).

vertu d'excellentes raisons, et peu à peu le jour se fit autour de cette question. En 1857, Jules Renouvier découvrit une suite de sept gravures au burin, de l'école allemande, représentant des scènes de la Passion, dont l'une, *la Flagellation*, porte la date incontestable de 1446. Passavant trouva, en 1858, dans la collection T.-O. Weigel, une estampe au burin, *la Vierge et l'Enfant Jésus*, marquée de l'initiale P du nom de l'artiste et de la date 1451, estampe qui constitue déjà une œuvre d'art et dont le style se rapproche de celui des ouvrages connus des écoles des Pays-Bas. Voilà donc la primauté de l'invention enlevée forcément à l'Italie, ce qui obligea les partisans quand même de Finiguerra de se réfugier sur le terrain de l'esthétique pure et de déclarer que le véritable art de la gravure ne peut dater que de la production d'un chef-d'œuvre tel que l'estampe du *Couronnement de la Vierge*. En admettant même cette thèse contre la matérialité du fait et tout en reconnaissant la haute valeur artistique de l'estampe précitée, on ne saurait encore tomber d'accord sur sa paternité. Après le baron de Rumohr, dont l'impartialité a pu paraître suspecte, l'éminent annotateur de Vasari, M. Gaëtano Milanesi, a rejeté à son tour l'attribution de la paix du *Couronnement de la Vierge* à l'orfèvre Finiguerra, et simultanément le célèbre iconophile français, M. Eugène Dutuit, apporta au débat un argument nouveau et d'une importance réelle, c'est que le poids de cette paix s'écarte sensiblement de celle payée à Finiguerra en 1452. Les conclusions qu'on est en droit de tirer de ce qui précède, les voici : si l'on doit reconnaître, d'accord avec les témoignages écrits, que Finiguerra fut le plus illustre des graveurs-nielleurs de son temps, on ne saurait voir en lui l'inventeur de la gravure en creux des estampes. Tout au plus fut-il peut-être le premier inventeur de cet art dans son pays et un inventeur inconscient, si tant est que la paix du *Couronnement* ne puisse être attribuée qu'à lui. La première idée de ce genre

de gravure prit plus probablement naissance dans les Pays-Bas, comme la xylographie. Et après tout, le plus sage sera peut-être de conclure comme Renouvier, l'un des plus sagaces historiens de la gravure : « Plus on parvient à connaître d'estampes incunables, plus on se persuade que l'origine de la gravure est un fait complexe et qui ne saurait être précisé quant au procédé, à l'inventeur, au pays

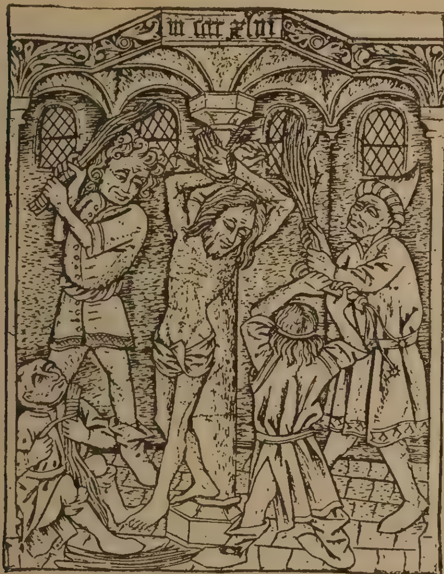


Fig. 4. — La Flagellation. Gravure sur cuivre de 1446 (Musée de Berlin).

et à la date ; tous les documents connus n'aboutissent qu'à des généralités et à des hypothèses. Mais la critique esthétique vient donner à ces hypothèses la clarté nécessaire à l'histoire. »

XVe-XVIe SIÈCLES. — La gravure sur bois, qui a commencé, comme nous l'avons vu, par n'être qu'une vulgaire industrie au service de l'imagerie, mit du temps à prendre définitivement rang dans le domaine des arts. Cet anoblissement, elle le doit à l'imprimerie, dont elle devint l'auxiliaire pour la production du *livre illustré* (V. ce mot). Après s'être manifestée avec un certain éclat dans plusieurs ouvrages de *xylographie* (V. ce mot), dus aux graveurs des Pays-Bas et de Cologne, elle retomba de nouveau à l'état le métier et ne se releva que lentement. Il faut descendre jusqu'au dernier décennium du XVe siècle pour rencontrer des premiers indices de ce relèvement. En Allemagne, elle ne commence à progresser qu'avec Wohlgemuth, le maître de Dürer. Elle se montre supérieure entre les mains des graveurs vénitiens, qui ne se bornent plus aux contours de l'image et essayent déjà d'y introduire le modelé. A la même époque, la France produit certaines œuvres qui surpassent ce qui pratiquait alors ailleurs, et la gravure sur bois s'y développe d'une manière originale dans les livres d'heures, pour atteindre son point culminant dans le second quart du siècle suivant, grâce à Geoffroy Tory, à Samuel Bernard et à d'autres artistes anonymes. Ce mouvement ascensionnel dans les différents pays était dû en grande partie à Albert Dürer qui régénéra ce genre de gravure, en y faisant infuser quelque chose de la vie des œuvres peintes, et il est à remarquer que ce sont toujours de grands peintres qui ont exercé une influence décisive sur les destinées ultérieures de l'art de la gravure dans ses phases successives. C'est en Allemagne que la gravure sur bois arriva à la perfection, par l'habileté étonnante de l'artiste auquel on doit ce chef-d'œuvre qui s'appelle *les Simulacres de la mort*, d'après les dessins de Holbein. Dès lors, elle déclina graduellement dans tous les pays et tomba, vers la fin du siècle, dans une décadence presque complète, pour ne ressusciter que trois cents ans plus tard.

Tout autres furent les destinées de la gravure au burin. En Allemagne, elle prit de suite un essor considérable, grâce au talent de l'artiste dont on ne connaît que les initiales E. S. et qu'on appelle « le maître de 1466 ». Ce véritable initiateur fut bientôt surpassé par Martin Schongauer, artiste



Fig. 5. — Le Couronnement de la Vierge. Gravure sur argent, attribuée à Maso Finiguerra (Cabinet des estampes de Paris).

bien au-dessus de tous ses contemporains, par l'imagination, par la grâce, par le sentiment de l'art, non moins que par l'exécution matérielle de ses œuvres. Aussi engendra-t-il partout une foule d'imitateurs. Et tandis que l'Allemagne continue à suivre la marche ascendante, on remarque avec stupeur que les Italiens n'avaient en rien profité de la prétendue invention de Finiguerra, dont les successeurs immédiats ne firent point honneur à leur maître, et qu'il faut attendre encore trente ans avant d'y rencontrer un graveur d'un certain mérite, en la personne de Baccio Baldini, auquel succéda un artiste véritable, parce que peintre, le Padouan Andrea Mantegna. Celui qui poussa définitivement dans la voie du progrès la gravure en creux, par son action directe, comme il l'avait fait pour la gravure sur bois, par la direction qu'il lui avait imprimée, ce fut Albert Dürer, maître d'une rare puissance de conception et maniant l'outil d'une façon merveilleuse. On peut dire qu'il fut le père spirituel du plus grand buriniste italien, de Marc-Antoine Raimondi, qui le surpassa même par l'aisence et la noblesse de la forme, par la pureté du goût et par la grandeur du style, grâce à l'influence immédiate de Raphaël. Marc-Antoine exerça à son tour une influence sur l'école allemande de gravure, et sa manière irréprochable dans l'interprétation d'un dessin fut continuée en Italie jusqu'à la fin du siècle. La gravure en clair-obscur occupa une grande place dans ce pays après la mort de Raimondi, entre les mains de plusieurs artistes habiles ; mais, malgré l'attrait de la couleur, qui captive toujours les Méridionaux, elle finit aussi par s'éteindre à peu près à la

même époque, laissant en elle les germes d'une conception plus large du rôle de la gravure en général.

Pendant que la gravure sur bois et la gravure au burin progressaient en Allemagne et en Italie, les Pays-Bas s'y attardèrent dans des pratiques primitives, sans subir aucune influence du dehors. Mais, en raison du caractère réaliste du génie de leur race, les Néerlandais se mirent plus que les autres à étudier la nature de près et ils ne tardèrent pas à cueillir les fruits de cette application. Le maître du burin le plus ancien y fut Lucas de Leyde, qui se signala à partir de 1518 environ. Il fut le premier à introduire dans ses œuvres l'observation des lois de la perspective aérienne, un sentiment plus exact du coloris et du pittoresque, et il sut le mieux varier les ressources techniques de la gravure, selon la nature du sujet. Les principes qu'il posa furent suivis et développés par ses successeurs, parfois avec exagération. Il faut citer ici des maîtres tels que Lambert Suavius, Cornelis Cort (qui forma pour l'Italie Augustin Carrache), Stradan, Calvaert, Sadeler, les Galle, Henri Goltzius, Jean Muller, les Wierix, dont le talent se façonna plus ou moins à l'école italienne et s'unifia avec elle, tout en conservant son originalité propre, éclectisme qui servira de terrain à l'éclosion d'une école nouvelle.

XVIIe SIÈCLE. — Cette école nouvelle se forma à Anvers dans le premier quart du XVIIe siècle, sous l'impulsion du génie et sous l'action personnelle de Rubens, qui dirigea la gravure dans des voies jusque-là inconnues. Elle se donna pour but de rendre avec le burin tous les effets de la peinture, tandis qu'antérieurement son rôle se bornait d'habitude à l'interprétation habile d'un dessin. Vorsterman, les Bolswert, Paul Pontius, Soutman et d'autres illustrèrent cette brillante école réformatrice, dont l'influence au dehors fut cependant assez restreinte. Dans les Pays-Bas, il s'opéra une réaction contre certaines de ses pratiques faciles et désordonnées, en la personne de Corneille Visscher et de ses élèves. Et pendant que dans les Flandres le burin était aux honneurs, la gravure à l'eau-forte, dont l'invention est encore attribuée à l'immortel Dürer (et par d'autres à D. Hopfer), et qui, après la mort de celui-ci, fut rarement pratiquée en Allemagne, s'affranchissait en Hollande de son rôle premier d'auxiliaire du burin pour devenir un art indépendant. Elle y fut exercée avec une rare habileté et par un groupe compact d'artistes de haute valeur, tous peintres, tels que Van Dyck, Adrien Brauwer, Van Ostade, Ruisdaël, Jean Both, Paul Potter, Berghem, Adrien Van de Velde, Karel Dujardin et par-dessus tout par le grand virtuose de l'eau-forte, l'inimitable Rembrandt.

En France, la gravure au burin n'avait guère brillé au XVIe siècle. L'esprit d'imitation y ayant étouffé l'expansion du génie naturel de la race, la gravure s'y était mise aussi à la remorque des maîtres transalpins. Peu à peu, cependant, elle se débarrassa de cette influence fâcheuse et se trouva prête à subir la réforme inaugurée par J. Callot, qui naturalisa en France l'eau-forte, l'éleva de suite à la maîtrise et créa un genre nouveau, la gravure légère dans sa hardiesse et spirituelle même dans ses exagérations. Abraham Bosse, Israël Silvestre, Claude Lorrain aidèrent puissamment à cette rénovation. Dès lors, l'école française de gravure est créée définitivement et elle ne tardera pas à prendre le premier rang dans le monde, pendant que cet art se stérilisa graduellement en Italie et en Allemagne. Dans ce dernier pays, il n'y a guère à cette date que W. Hollar qui compte et qui mania l'eau-forte en maître. L'école française finit par absorber l'école flamande, la seule alors vivace. Elle seule parvint « à rendre tous les genres de beautés propres à l'art », dit M. Delaborde. Elle aborda successivement tous les sujets et se montra toujours à la hauteur du problème par toute une phalange de graveurs qui illustrèrent le règne de Louis XIV. A leur tête se place Robert Nanteuil, artiste hors ligne et le maître par excellence dans la gravure du portrait. Puis viennent : Edelinck, interprète hardi et brillant des œuvres de peinture, notamment de celles de Ch. Lebrun ; Jean Pesne, qui rendit si supérieurement les tableaux du Poussin ; Masson, portraitiste de haut mérite, et surtout Gérard Audran, le graveur d'histoire incomparable et le plus grand peut-être des burinistes du monde. Et nous ne parlons encore que des maîtres, sans citer un bon nombre d'artistes de valeur qui ajoutèrent à l'éclat de cette école.

XVIIIe SIÈCLE. — L'école française de gravure rayonna dès lors sur le monde entier, et son influence s'imposa à l'Allemagne et aux Pays-Bas. Elle maintint son hégémonie durant le XVIIIe siècle, grâce à de dignes continuateurs des maîtres du siècle précédent, entre aures les trois Drevet. Le changement des mœurs et des idées depuis la régence donna une autre direction à cet art. Aux sujets graves ou solennels, aux scènes mythologiques, bibliques ou historiques, succéda l'estampe de genre, et le procédé technique dégénéra parfois en aridité, à force de simplification. L'agrément des yeux domina le but plus élevé de l'art, mais la grâce et l'esprit n'y perdirent rien. S'il n'y a pas à signaler de grands maîtres de la gravure dans cette période, il s'y trouve une abondance de talents souples et délicats : Larmessin, Lebas, Lépicié, Aveline, Duflos, Dupuis, Levasseur, Flipart, interprètes charmants des compositions de Chardin, Watteau, Pater, Lancret, Boucher, Greuze, etc. A côté d'eux se placent les nombreux vignettistes qui traduisirent avec une habileté sans précédent et un goût exquis les dessins de Gravelot, d'Eisen, de Choffard, de Cochin, de Moreau, etc. Augustin de Saint-Aubin, puis Ficquet, Savart et Grateloup représentent les portraitistes agréables ou minutieux. A la gravure au burin et à l'eau-forte vinrent s'ajouter successivement des procédés d'invention récente, notamment celui de gravure en couleurs, qui firent du tort aux autres. Mais, malgré cela, la gravure plus sévère était toujours pratiquée par plusieurs détenteurs des grandes traditions du siècle dernier, à l'école desquels venaient s'instruire des étrangers de tous les pays, qui s'assimilaient les procédés de leurs maître au point de perdre leur individualité originaire d'art.

Au XVIIIe siècle, dominé partout par l'école française, il n'y a guère à citer que l'école anglaise de gravure qui fut en quelque sorte indépendante. Elle ne brilla, en réalité, que dans la pratique de la manière noire, très en faveur dans ce pays depuis la seconde moitié du siècle précédent, et ce genre de gravure y dut ses meilleurs succès à l'influence prépondérante du célèbre peintre Joshua Reynolds. Cependant, il faut encore citer les graveurs paysagistes d'un talent réel, tels que Woolett, qui mêlait dans ses travaux les procédés de l'eau-forte, du burin et de la pointe sèche, ou le buriniste Robert Strange. Il ne faut pas oublier, au surplus, que c'est de l'Angleterre que partit le premier signal de la renaissance de la gravure sur bois, remise en honneur par Bewick.

XIXe SIÈCLE. — Pendant que les autres arts se courbaient en France sous l'autorité du peintre David, la gravure sut s'y soustraire de bonne heure, grâce à plusieurs artistes supérieurs qui puisèrent leurs renseignements dans les œuvres des maîtres nationaux du grand siècle, avec plus ou moins de succès. Tels furent Bervic, Alexandre Tardieu et surtout Boucher-Desnoyers, puis Forster, Richomme et Martinet. Mais la gravure au burin commence bientôt à perdre du terrain, déjà menacée par des procédés rivaux qui essayent de se substituer à elle. Les deux Müller, père et fils, soutiennent encore vaillamment l'honneur de cet art en Allemagne ; Raphaël Morghen le fait avec moins d'éclat en Italie ; Raimbach est pour l'Angleterre le dernier buriniste de conviction. Henriquel-Dupont vient heureusement enrayer ce mouvement de recul. Tout en restant fidèle aux fortes traditions de la vieille école, il apporta dans la réalisation de son idéal une note personnelle, et il reconquit le rang que le burin français avait occupé à ses heures de gloire. C'est à lui que le monde est redevable de la préservation d'une décadence imminente de cet art nécessaire, dont la vieille renommée ne cessa dès lors

d'être courageusement soutenue par ses élèves ou ses disciples indirects : Aristide Louis, Jules François, Rousseaux, Alphonse François, Blanchard, Huot, Danguin, Bertinot, enfin Gaillard, qui a une place à part, en raison de l'originalité d'exécution de ses travaux. Et pendant qu'en France la chaîne de burinistes de talent reste ininterrompue, les pays étrangers ne nous présentent que quelques exceptions méritoires : Weber en Suisse, De Kaiser en Hollande, Biot et Franck en Belgique, Jcobi, Sonnenleiter et Klaus en Autriche, etc.

La gravure au burin rencontra partout une rivale redoutable en son auxiliaire primitive, la gravure à l'eau-forte, qui s'est épanouie plus que jamais depuis un demi-siècle, et qui ne cesse de fleurir dans tous les pays. Elle a trouvé plus aisément, en raison de sa nature, des représentants de mérite, tels que l'Autrichien Unger, le Polonais Redlich, le Russe Massalov, l'Italien Gilli, l'Anglais Seymour Haden, et toute une cohorte d'aquafortistes français, à commencer par Charles Jacque, que suivent L. Gaucherel, Jules Jacquemart, Léopold Flameng, Waltner, Hédouin, Rajon, Lerat, Courtry, Lalauze, Gaujean, et tant d'autres.

Enfin, la gravure sur bois, remise en honneur (en France par *Brevière*, *Thompson*, *Best* (V. ces noms), etc.) s'est rapidement développée dans le cours de ce siècle, surtout dans la période plus récente. Elle a suivi deux courants différents et a constitué en quelque sorte deux écoles : l'une se maintient dans le rôle que lui assigne la nature de son procédé et n'aspire qu'à égaler ses maîtres du XVIe siècle ; l'autre qui cherche à lutter de virtuosité avec le burin et la pointe, et c'est ce dernier objectif qui semble prédominer aujourd'hui. Il serait trop long de citer les noms de tous les xylographes de réelle valeur dont se glorifient les divers pays ; bornons-nous à mentionner quelques maîtres français, tels que Robert, Pannemaker, Baude et Jules Huyot.

Et sans chercher à abaisser aucun pays, il est permis d'affirmer que c'est l'école française de gravure dans ses principaux genres qui tient aujourd'hui le premier rang dans le monde, défiant tous les assauts des procédés de reproduction héliographique, lesquels ne sauraient remplacer mécaniquement ce qui constitue l'essence même de l'art : l'intelligence et le goût mis au service du talent.

G. PAWLOWSKI.

BIBL. : PROCÉDÉS DE GRAVURE. — JACKSON et CHATTO, *Treatise on wood-engraving* ; Londres, 1839, in-4, et 1861, gr. in-8.—J.-B. JACKSON, *Essay on the invention of engraving and printing in chiaro oscuro* ; Londres, 1754, in-4.— A.-M. PERROT, *Manuel du graveur* ; Paris, 1830, in-8. — T.-H. FIELDING, *The Art of engraving* ; Londres, 1841 ou 1844, in-8.— Abr. BOSSE, *De la Manière de graver à l'eau-forte, au burin, et de la gravure en manière noire* ; Paris, 1745, in-8. — M. LALANNE, *Traité de la gravure à l'eau-forte* ; Paris, 1866, in-8. — STAPART, *l'Art de graver au pinceau* ; Paris, 1773, in-12. — LEPRINCE, *Découverte d'un procédé de gravure en lavis* ; Paris, 1780, in-4. — J.-C. LE BLOND, *l'Art d'imprimer les tableaux* ; Paris, 1768, in-8. — L. BONNET, *les Pastels en gravures* ; Paris, 1769, in-8. — J.-E. WESSELY, *Anleitung zur Kenntniss und zum Sammeln der Werke des Kunstdruckes* ; Leipzig, 1876, in-8.— A. DE LOSTALOT, *les Procédés de la gravure* ; Paris, s. d. (1882), in-18, fig.

HISTOIRE. — Baron DE HEINECKEN, *Idée générale d'une collection d'estampes* ; Leipzig, 1771, in-8. — L'abbé ZANI, *Materiali per servire alla storia dell'origine e de' progressi dell' incisione in rame e in legno* ; Parme, 1802, in-8. — A. BARTSCH, *Le Peintre-Graveur* ; Vienne, 1803-1821, 21 vol. in-8 (surtout le t. XIII, contenant un *Essai sur l'histoire de la découverte de l'impression des estampes*). — ÉMÉRIC-DAVID, *Discours historique sur la gravure* ; Paris, 1808, in-8. — JANSEN, *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille-douce* ; Paris, 1808, 2 vol. in-8. — W.-Y. OTTLEY, *Inquiry into the origin and early history of engraving upon copper and wood* ; Londres, 1816, 2 vol. in-4, fig. — DUCHESNE aîné, *Essai sur les Nielles, gravures des orfèvres florentins du XVe siècle* ; Paris, 1826, in-8, fig. — L. CICOGNARA, *Memorie spettanti alla storia della calcografia* ; Prato, 1831, in-fol. — A. ZANETTI, *le Premier Siècle de la calcographie* ; Venise, 1837, in-8.—ROBERT-DUMESNIL, *le Peintre-Graveur français* ; Paris, 1835-1874, 11 vol. in-8, continué par P. Beaudicour, 1859, 2 vol. — Léon DE LABORDE, *la Plus Ancienne Gravure du Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale est-elle ancienne?* (dans l'*Artiste*, 1839). Du même, *Hist. de la grav. en manière noire* ; Paris, 1839, gr. in-8. — C.-F. VON RUMOHR, *Untersuchung der Gründe für die Annahme : Dass Maso di Finiguerra der Erfinder des Handgriffes sei, gestochene Metallplatten auf genetztes Papier abzudrucken* ; Leipzig, 1841, in-8. — A. BONNARDOT, *Histoire archéologique de la gravure en France* ; Paris, 1849, in-8. — Jules RENOUVIER, *Des Types et des manières des maîtres graveurs* ; Montpellier, 1852-1855, in-4. — Du même, *Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du XVe siècle* ; Bruxelles, 1860, in-8. — J.-D. PASSAVANT, *le Peintre-Graveur* ; Leipzig, 1860-1864, 6 vol. in-8. — G. DUPLESSIS, *Histoire de la gravure en France* ; Paris, 1861, in-8. — Du même, *Essai de bibliographie contenant l'indication des ouvrages relatifs à l'histoire de la gravure et des graveurs* ; Paris, 1862, in-8. — A. FIRMIN-DIDOT, *Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois* ; Paris, 1863, in-8. — J. RENOUVIER, *Histoire de l'art pendant la Révolution, considéré principalement dans les estampes* ; Paris, 1863, in-8. — H. DELABORDE, *Notice sur deux estampes de 1406 et sur les commencements de la gravure en criblé* (dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1869, t. I). — H. HYMANS, *Histoire de la gravure dans l'Ecole de Rubens* ; Bruxelles, 1879, in-8. — W.-H. WILLSHIRE, *Descriptive Catalogue of early prints in the British Museum* ; Londres, 1879-1883, 2 vol. in-8, fig. — G. DUPLESSIS, *Histoire de la gravure* ; Paris, 1880, gr. in-8, fig. — H. DELABORDE, *la Gravure* ; Paris, s. d. (1882), in-18, fig. — E. DUTUIT et G. PAWLOWSKI, *Manuel de l'amateur d'estampes* ; Paris, 1884-1888, t. I, 1re et 2e part. (introduction générale), 2 vol. gr. in-8, fig. — G. MILANESI, *Maso Finiguerra et Matteo Dei* (dans l'*Art*, t. 1884, XXXVI, pp. 66 et suiv.). — H. BOUCHOT, *le Livre* ; Paris, s. d. (1886), in-18, fig. — (Voir aussi la bibliographie aux noms des grands pays et au mot ICONOGRAPHIE.)

GRAY, GRAY-LE-CHÂTEAU, GRAY-LE-MONT (*Gradiacus, Gradicum, Grayacum*). Chef-lieu d'arr. du dép. de la Haute-Saône, sur la Saône ; 6,908 hab. Tête des lignes de chem. de fer de Gray à Auxonne, de Gray à Montagney, de Gray à Chalindrey, de Gray à Vesoul, de Gray à Gy et prolongement. Moulin, fonderie, taillerie de limes, tuileries, fours à chaux et à plâtre, scieries, tissages, tanneries, teintureries, brasseries, huileries, carrières. Les nombreuses antiquités romaines qui ont été trouvées sur son territoire assignent à Gray une origine reculée. Un château fort y fut bâti, que l'empereur Henri III inféoda, en 1044, à Hugues de Salins, archevêque de Besançon. Au XIIe siècle,



Vue de Gray au XVIIe siècle (d'après une gravure de Van der Meulen).

on entoura la ville de murailles qui furent en grande partie démolies par Etienne de Mâcon, vicomte d'Auxonne, vers 1227. En 1287, le comte de Bourgogne Othon V y fonda une université qui ne paraît pas avoir fonctionné. Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, releva Gray de ses ruines après un incendie terrible, en 1324, et la même année accorda aux habitants leur charte de commune. Après la mort de Charles le Téméraire (1477), une garnison française sous les ordres de Salazar occupa la place ; mais, une nuit, elle se laissa massacrer par surprise, et la ville passa une fois de plus par les flammes (6 août 1478). Quand Charles d'Amboise mit à nouveau le siège devant Gray (1480), il n'y restait plus debout que trente-deux maisons qu'il détruisit encore de fond en comble. Une vicomté-mairie y fut instituée en 1493. La population se vit décimer par la peste en 1521, en 1530 et en 1637. Charles-Quint avait fait refaire les fortifications en 1551. Louis XIV dut assiéger la ville deux fois, en 1668 et en 1674, avant de pouvoir s'en rendre maître et la démanteler. Sous l'ancien régime, il y avait à Gray des couvents de cordeliers (1283), de capucins (1588), de carmes (1645), de tiercelines (1611), d'ursulines (1622), de visitandines (1631), d'annonciades (1631), de carmélites (1644), un hôpital du Saint-Esprit (1238), un hôtel-Dieu (1715), et un collège de jésuites (1653). Les monuments principaux sont : le château, qui existait dès le XIe siècle, qui avait été doté en 1266 d'une chapelle devenue collégiale en 1319, réparé en 1331, brûlé en 1478, et dont il reste une tour ; le couvent des cordeliers, de style gothique, dont on voit encore les cloîtres ; l'église paroissiale, commencée vers 1480, achevée en 1530, un des rares édifices religieux remontant à cette époque en Franche-Comté ; l'hôtel de ville, monument historique, bâti de 1568 à 1573, curieux morceau d'architecture dans le style et dans le goût espagnol de la Renaissance ; le pont de pierre sur la Saône (XVIIIe siècle). A signaler aussi la maison de Gauthiot, seigneur d'Ancier (1548). Bibliothèque : 15,000 vol., dont 32 manuscrits. Musée. Armes de la ville : *coupé, au premier, de Bourgogne-Comté; au second, d'argent*, alias *de gueules, à trois flammes au naturel posées deux et une*. Devise : *Ex triplici cinere novus ignis*. LEX.


Armes de Gray.

BIBL. : CRESTIN, *Recherches historiques sur la ville de Gray*; Besançon, 1788, in-8. — Abbés GATIN et BESSON, *Histoire de la ville de Gray et de ses monuments*; Besançon, 1851, in-8. ; nouv. éd., revue et continuée par Godard; Paris, 1892, in-8. — A. MARLET, *le Chapitre du château de Gray et le chef de sainte Elisabeth de Hongrie*; Vesoul, 1869, in-8. — H. BEAUNE et J. D'ARBAUMONT, *les Universités de Franche-Comté, Gray, Dole, Besançon*; Dijon, 1870, in-8. — J. GAUTHIER, *Notice historique sur l'hôpital du Saint-Esprit de Gray*; Vesoul, 1873, in-8. — Un anonyme Graylois, *le Coq de la paroisse de Gray, poème satirique sur la conquête de 1668*, in-8. — Anonyme, *Origine de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Gray*, 1735, in-24.

GRAY (Lords). Ancienne famille écossaise, originaire du comté de Perth. On peut mentionner parmi ses membres :

Andrew, né vers 1380, mort en 1469, fut un des otages remis au gouvernement anglais en garantie du payement de la rançon de Jacques Ier d'Ecosse, et demeura sous la garde du connétable de la Tour de Londres de 1424 à 1427. En 1436, il accompagnait en France Marguerite d'Ecosse. Il fut créé pair en 1445, avec le titre de lord Gray de Fowlis. A partir de 1449, il fut à diverses reprises choisi pour négocier avec l'Angleterre des traités de paix, fit un pèlerinage à Canterbury en 1451 et devint, en 1452, maître de la maison de Jacques II. Il joua un rôle actif dans le parlement d'Ecosse.

Patrick, mort en 1582, fut fait prisonnier à la déroute de Solway ; après avoir payé rançon, il combattit fort vivement les agissements du cardinal Beaton, qui le fit enfermer à Blackness. Un peu plus tard, il se réconciliait avec le cardinal pour lutter contre l'influence de lord Ruthven, auquel il disputa à main armée la prévôté de Perth (1544). Battu, il recourut à l'assistance des Anglais auxquels il livra le fort de Broughty ; mais, sommé de signer un contrat avec l'Angleterre, il tergiversa et, finalement, refusa de s'engager. Il prit peu de part aux événements marquants du règne de Marie Stuart. Après son abdication, il siégea au premier Parlement de la régence et eut des querelles avec Morton. Il fut, en 1577, un des membres du conseil extraordinaire chargé d'assister le roi.

Patrick, mort en 1612. Venu en France à la suite de son divorce avec Barbara Ruthven, il fit partie du petit cercle des amis de Marie Stuart et se lia principalement avec le duc de Guise. Fort bel homme et doué d'un véritable génie pour l'intrigue, il devint un des plus brillants personnages de la cour de Jacques et le confident du favori, le comte d'Arran. Il fut chargé de négocier avec Elizabeth un traité d'union entre l'Ecosse et l'Angleterre, négociation qui fut considérée comme une véritable trahison par Marie Stuart. Gray avait forme le projet d'assassiner Arran pour le remplacer, et il y fut encouragé par Elizabeth. Mais Arran, de son côté, conspirait la perte de Gray, qui, à force d'intrigues tortueuses, finit par triompher de son rival (1585). Après la condamnation et la mort de Marie Stuart à laquelle il contribua, il continua de conserver la faveur du roi, mais n'eut plus aucune espèce d'influence politique. En 1587, il fut arrêté, enfermé à Edimbourg et condamné à mort comme traître. Le roi commua sa peine en celle du bannissement. Gray s'établit à Paris, puis en Italie. En 1589, il revint en grâce, rentra dans le conseil privé et fut rétabli dans ses fonctions de maître de la garde-robe. Il reprit le cours de ses intrigues et de ses concussions, et se joua jusqu'à sa mort des plaintes et des efforts de ses ennemis.

Andrew, mort en 1663, fils du précédent. Lieutenant dans la compagnie des gendarmes écossais au service de la France, il revint en Angleterre en 1627, entra au conseil de guerre d'Ecosse en 1628, et reprit son commandement en France en 1639. Après la Restauration, il devint juge de paix du comté de Perth (1663). R. S.

GRAY (Jane) (V. DUDLEY [Lady Jane]).

GRAY (Stephen), physicien anglais, né vers 1670 (?), mort à Londres le 25 févr. 1736. On ne sait rien de son existence, sinon qu'il vécut à Londres et fut membre de la Société royale. Il fit faire à l'électricité un pas capital en découvrant, en 1729, la conductibilité (V. ÉLECTRICITÉ, t. XV, p. 755). Il s'est aussi occupé de microscopie et d'astronomie. Les résultats de ses travaux se trouvent consignés dans les *Philosophical Transactions* (années 1696 à 1736). L. S.

GRAY (Thomas), poète anglais, né à Londres en 1716, mort en 1771. Il fit ses études à Eton, où il se lia avec Horace Walpole. A l'Université, il ne s'occupa guère que de littérature et fit quelques traductions du latin. Avec Walpole, il visita tour à tour Paris, Florence et Rome, et de retour en Angleterre, à la mort de son père, se retira à Cambridge. C'est là qu'il publia des odes, *le Barde*, *Ode à Eton College*, sa fameuse *Elégie écrite dans un cimetière de campagne*, et des traductions du norse et du gallois. Ses *Lettres* de voyage sont également fort estimées. Pleines d'élégance et d'imagination, ses poésies sont d'un souffle vraiment poétique, en dépit d'un style trop travaillé et trop artificiel.

GRAY (John-Edward), naturaliste anglais, né à Walsall en 1800, mort à Londres le 7 mars 1875. Attaché, en 1823, au British Museum, il y passa toute sa vie, rédigeant ses remarquables ouvrages et enrichissant les collections zoologiques. Une de ses œuvres les plus considérables est le *Zoological Miscellany*, publié de 1835 à 1845 ; ses catalogues du British Museum renferment des remarques précieuses sur les mœurs, les caractères et les synonymies d'un grand nombre d'espèces. Les monographies qu'il a publiées sont au nombre de près de deux cents.

GRAY (George-Robert), naturaliste anglais, frère du précédent, né à Little Chelsea le 8 juil. 1808, mort à Londres le 5 mai 1872. Attaché au British Museum en 1831, il y passa son existence comme son frère, s'occupant spécialement d'entomologie et d'ornithologie. Il prit part à la publication de l'édition anglaise du *Règne animal* de Cuvier et donna entre autres : *List of the genera of birds* (Londres, 1841) ; *Genera of birds* (Londres, 1837-1849, 3 vol., av. 350 pl.), ouvrage capital en ornithologie ; *Handlist of the genera and species of birds* (Londres, 1870). Dr L. Hn.

GRAY (Asa), célèbre botaniste américain, né à Paris (Oneida County, Etat de New York) le 18 nov. 1810, mort en avr. 1888. Il exerça d'abord l'art de guérir, puis en 1842 devint professeur d'histoire naturelle à l'université américaine de Cambridge et renonça à sa chaire, en 1873, pour s'occuper du classement de l'herbier de Harward College ; en 1874, il succéda à Agassiz comme régent de l'Institut smithsonien. Gray a fait beaucoup pour la géographie botanique en général et pour celle de l'Amérique du Nord et du Japon en particulier. — Ouvrages principaux : *Elements of botany* (New York, 1836, in-12), reproduit avec addition, sous le titre de *Botanical textbook* (nombr. édit.) et de *Structural a. system. botany* (9e éd.) ; avec Torrey, *The Flora of North-America* (New York, 1838-1842, 3 vol.) ; *Manual of botany of the Northern United States* (New York, 1848, 1868, in-8) ; *Genera boreali-americana* (New York, 1848, 2 vol. in-8); *Bot. of the Un. States exploring exped. under capt. Wilkes* (New York, 1854); *Plantæ Wrightianæ Texano-Neomexicanæ* (New York, 1852-1853) ; *Darwiniana*, etc. (New York, 1876) ; *Synoptical flora of North-America* (New York, 1878), etc. Dr L. Hn.

GRAY (John), publiciste anglais, né à Claremorris en 1816, mort à Bath le 9 avr. 1875. Docteur en médecine, il collabora à de nombreux périodiques et devint en 1841 un des propriétaires du *Freeman's Journal* de Dublin. Il prit une part active à la direction politique de ce journal, soutint O' Connell et fut pour ce fait traduit devant le banc de la Reine sous l'inculpation de conspiration contre l'Etat et condamné à neuf mois de prison. En 1850, il demeurait seul propriétaire du *Freeman's Journal* auquel il donna une grande extension. Conseiller municipal de Dublin en 1852, il fut élu en 1865 membre du Parlement par Kilkenny et, réélu en 1868 et 1874, s'occupa beaucoup des questions irlandaises. Il a écrit : *The Church Etablishment in Ireland* (1866). R. S.

GRAY (Paul), dessinateur anglais, né à Dublin en 1824, mort à Londres en 1867. Peintre de talent, la nécessité le contraignit à faire exclusivement des dessins d'illustration : il y apporta les qualités sérieuses, le clair-obscur bien entendu et le charme qu'il aurait pu mettre dans ses tableaux. En 1863, il vint à Londres, où ses dessins dans le *Kingsley's Hereward* lui acquirent une grande réputation ; il a aussi fourni des illustrations au journal satirique *The Fun*. Sa vie fut abrégée par l'excès de travail qu'il s'imposait. Ad. T.

GRAY (Elisha), électricien américain, né à Barnesville (Ohio) le 2 août 1835. En même temps ouvrier charpentier et élève de l'« Oberlin College », il s'appliqua aux sciences physiques et prit en 1867 son premier brevet pour un appareil électrique. Il en a depuis obtenu plus de cinquante ayant trait à la télégraphie et à la téléphonie. Sa principale découverte est celle du *téléphone* (V. ce mot), qui remonte à 1874. Le 14 févr. 1876, il vint en déposer la description à l'office des patentes américaines, deux heures après que Graham Bell s'y était lui-même présenté avec le plan d'un appareil analogue. Il s'ensuivit un long procès en contestation de priorité et de privilège ; *Bell* (V. ce nom) le gagna, surtout pour des motifs de forme. Il faut encore citer, parmi les inventions d'Elisha Gray, son *télégraphe harmonique* ou *multiplex*, pour les transmissions électriques simultanées, et son *télautographe* (1892), pour la transmission à distance de l'écriture ou de dessins quelconques. M. Gray a été employé de 1869 à 1873 dans des manufactures d'appareils télégraphiques de Chicago et de Cleveland. Il est entré ensuite comme ingénieur à la Western Electric Manuf. Co. Il a publié : *Experimental Researches in Electro-Harmonic Telegraphy and Telephony* (New York, 1878). L. S.

Bibl. : Th. Du Moncel, *le Téléphone*, pp. 8, 17, 20, 51 et suiv. ; 4e éd., Paris, 1882, in-16.

GRAY (David), poète écossais, né à Duntiblae, près de Glasgow, en 1838, mort à Merkland, près de Kirkintilloch, en 1861. Fils d'un pauvre tisserand qui fit de grands sacrifices pour le faire entrer dans l'Eglise, David Gray, se croyant appelé à devenir un grand poète, passait son temps à versifier. Après quelque encouragement de Sydney Dobell, il partit pour Londres avec Robert Buchanan (1860) et y trouva les déceptions et les déboires qui d'ordinaire accueillent un poète et un débutant. Monckton Miles lui procura cependant quelques travaux littéraires, mais le découragement et la consomption s'emparèrent de lui. Sidney Dobell, Miles et d'autres se cotisèrent pour l'envoyer dans le Devonshire d'où il retourna mourir chez ses parents, ayant toutefois la veille de sa mort la suprême joie de voir une page spécimen de son poème descriptif, *The Luggie*, sous presse par les soins de Monckton Miles. Ses sonnets et autres poèmes, empreints d'une beauté douce et touchante, ont été réunis sous le titre de *In Shadows*.

GRAY (Edmond-Dwyer), publiciste anglais, né à Dublin le 29 déc. 1845, mort à Dublin le 27 mars 1888. Fils de John Gray (V. ci-dessus), il lui succéda à la tête du *Freeman's Journal*. Conseiller municipal de Dublin, il fit une guerre acharnée aux abus. Élu en 1877 membre du Parlement par Tipperary, il représenta cette circonscription jusqu'en 1880, date à laquelle il devint lord-maire de Dublin. Il organisa un fonds de secours pour les victimes des famines endémiques en Irlande. Réélu à la Chambre des communes par Carlow en 1880, par Saint-Etienne de Dublin en 1885 et 1886, il était devenu en 1882 haut sheriff de Dublin. Il fut condamné à trois mois de prison et 500 francs d'amende pour un compte rendu critique de la composition du jury paru dans le *Freeman's Journal*. Cette condamnation excessive excita la plus grande indignation et l'amende fut payée à l'aide d'une souscription publique. Un des plus fidèles partisans de Parnell, Gray appuya avec ardeur le projet du *home rule* de M. Gladstone. Il avait pris la direction du *Belfast Morning News*, et transmis, en 1887, la propriété du *Freeman's Journal* à une société anonyme par actions. R. S.

GRAYAN-et-l'Hôpital. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Lesparre, cant. de Saint-Vivien ; 879 hab.

GRAYDON (Alexander), écrivain américain, né en Pennsylvanie en 1752, mort en 1818. Il prit part à la guerre de l'Indépendance. On a de lui un ouvrage important pour l'histoire : *Memoirs of a Life chiefly passed in Pennsylvania* (Harrisburg, 1811), souvent réimprimé en Amérique et en Angleterre.

GRAYE-et-Charnay. Com. du dép. du Jura, arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Saint-Amour; 309 hab.

GRAYE-la-Ville. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. et cant. de Gray ; 411 hab.

GRAYES. Com. du dép. du Calvados, arr. de Bayeux, cant. de Ryes; 407 hab.

GRAYSSAS. Com. du dép. du Lot-et-Garonne, arr. d'Agen, cant. de Puymirol ; 255 hab.

GRAZAC. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Muret, cant. de Cintegabelle ; 306 hab.

GRAZAC. Com. du dép. de la Haute-Loire, arr. et cant. d'Yssingeaux ; 1,656 hab.

GRAZAC. Com. du dép. du Tarn, arr. de Gaillac, cant. de Rabastens ; 906 hab. Eglise d'époque indécise, peut-être anciennement fortifiée. Eglise de Coudel et pèlerinage de Notre-Dame de Grâce.

GRAZAY. Com. du dép. de la Mayenne, arr. et cant. (E.) de Mayenne, près de l'Aron ; 1,106 hab. Minerai de fer ; gisement de manganèse. Source minérale ferrugineuse.

GRAZIA (Leonardo), peintre italien du XVIe siècle, né à Pistoja, mort à Naples. Malgré les notices que lui ont consacrées les meilleurs biographes italiens, le véritable nom de cet artiste est difficile à préciser : *Leonardo da Pistoja*, *Malatesta*, *le Pistoja*, *le Guelfo*, sont des surnoms qui figurent fréquemment sur ses tableaux. Elève du Fattore, L. Grazia fut employé par lui aux travaux des Loges de Raphaël ; il était meilleur coloriste que dessinateur. Il suivit son maître à Naples et y peignit d'excellents portraits. Les principales œuvres qu'il a laissées sont *la Purification*, au couvent de Monte Oliveto de Naples, et le *Saint Michel* de Santa Maria del Parto, où Satan terrassé est représenté sous les traits d'une femme jeune et belle. Ad. T.

GRAZIANI (Antonio-Maria), historien italien, né à Borgo San Sepolcro (Toscane) le 23 oct. 1537, mort à Amelia le 16 mars 1611. Protégé du cardinal Commendon, il devint secrétaire de Sixte-Quint, puis du cardinal Montalto. Le pape Clément VIII, à l'élection duquel il avait contribué, l'appela en 1592 à l'évêché d'Amelia, puis l'envoya comme nonce à Venise (1596-98). On a de lui : *De Bello Cyprio libri IV* (Rome, 1624) ; *De Casibus Virorum illustrium* (Paris, 1669), des vies de cardinaux, des mémoires, des lettres, etc.

GRAZIANI (Gaspard), prince de Valachie (1619-1620). Originaire de Gratz, —d'où son nom de *Gratianus*, — il partit pour Constantinople, où il fut joaillier d'abord, puis, grâce à son argent, duc de Naxos et de Paros et grand interprète. Il employa sa haute position pour favoriser les projets de l'empereur, qu'il aida dans ses négociations pour la paix (1616). Bien qu'ignorant complètement la langue et les coutumes du pays, Gaspard parvint à être nommé prince de Valachie en 1619 ; des sommes fabuleuses lui avaient gagné l'appui du vizir et des grands dignitaires de Constantinople. Arrivé en Valachie, il s'occupa d'abord du payement de ses dettes, puis il se mit en relations avec les Polonais et intrigua contre les Turcs, ses maîtres. Bethlen Gabor, prince de Transylvanie, fut dénoncé pour avoir excité les Tatars, en raison du secours demandé en Pologne pour Patrascu, fils de Michel le Brave, ennemi de Gabor. Voulant empêcher la conclusion de la paix entre l'empereur et les Turcs, il employa tous ses efforts pour servir le premier et ses alliés. En même temps, une petite armée de 500 Uscoques, que devait commander peut-être Maiolino Bisaccione, le défendait contre les sympathies de ses sujets. Cela finit par une catastrophe : un officier du sultan, venu pour le destituer, fut assassiné avec sa suite, et Gaspard s'enfuit vers Hotin, espérant échapper en Pologne. Poursuivi par les Turcs, le fugitif fut tué près de cette ville par les boïars Septilici et Goia (1620). M. Hasdeu a publié dans la *Nouvelle Revue* roumaine (I, p. 323) un portrait de Graziani comme duc de Naxos, avec une légende en vers latins, où on l'invite à continuer ses efforts pour la paix (1618). N. JORGA.

BIBL. : XENOPOL, *Hist. des Roumains de la Dacie trajane*, III, pp. 501-504. — B.-P. HASDEU, dans la *Nouvelle Revue*, I, pp. 321-322.

GRAZIANI (Ercole), *l'Ancien*, dit *Ercolino*, peintre italien, né à Mezzolara, près de Bologne, en 1651, mort en 1726. Elève de B. Morelli et de T. Aldovrandini, il peignait avec talent les ornements à fresque, et a laissé des travaux remarquables dans les églises et palais de Bologne, de Venise et d'Imola. Ad. T.

GRAZIANI (Ercole), *le Jeune*, peintre italien, né à Pianoro, près de Bologne, en 1688, mort en 1765. Dans les trois tableaux que possède la cathédrale de Bologne : *Sainte Anne instruisant la Vierge*, *le Baptême du Christ* et *Saint Pierre consacrant Saint Apollinaire*, on admire l'élévation et la beauté de la composition, des figures d'un grand caractère et d'une touche vigoureuse. Le coloris manque parfois d'harmonie. Après ces œuvres supérieures, on peut encore citer, à moindre titre, les peintures des églises de San Salvator et des Mendicanti de Bologne.

GRAZIANI (B. BALLANTI, dit) (V. BALLANTI).

GRAZIANI (Lodovico), chanteur dramatique italien, né à Fermo au mois d'août 1823. Doué d'une voix de ténor à la fois puissante et suave, cet artiste débuta à Rome où il fut bien accueilli, puis se produisit avec beaucoup de succès à Milan, Florence, Naples, Palerme, Turin et Venise. Après avoir fait un assez court séjour au Théâtre-Italien de Paris en 1858, il fut engagé à Londres, et de là se rendit à Barcelone, où il enthousiasma littéralement le public. Il mit le comble à sa renommée par les succès qu'il obtint à Vienne en 1860. Cet artiste était particulièrement remarquable dans le rôle d'Alfredo de *la Traviata*, que Verdi avait écrit expressément pour sa voix et à son intention.— Son frère, *Francesco*, né en 1829, était doué d'une voix magnifique de baryton et se fit remarquer à Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg.

GRAZZINI (Antonio-Francesco, dit *Il Lasca*), poète italien, né à Florence le 22 mars 1503, mort à Florence en févr. 1583. On a peu de détails sur sa jeunesse ; on sait seulement qu'il fut quelque temps chez un apothicaire. Il fut un des principaux fondateurs de l'Académie des *Umidi* (1540) qui, peu de mois après, devint l'*Accademia fiorentina*. Il avait pris pour nom académique le nom et l'emblème d'un poisson : *Il Lasca*. Cette académie devint rapidement florissante, et Grazzini en fut nommé provéditeur. Mais une querelle grammaticale qu'il eut avec ses collègues le fit exclure. Il n'y rentra que vingt ans plus tard, en 1566. Quelque temps après son exclusion des *Umidi*, Grazzini fonda (1550) la célèbre *Accademia della Crusca* (*crusca* veut dire son : l'académie se proposait d'épurer la langue italienne comme on tire le son de la farine). Il garda le nom de *Il Lasca ;* on ne connaît guère d'autres détails de la vie du poète ; on sait seulement qu'il était d'une grande vivacité d'esprit, mais très retenu dans ses mœurs, malgré la légèreté de ses écrits. Ceux de ses ouvrages que nous possédons suffisent à le montrer comme un des plus spirituels conteurs et des littérateurs les plus purs de son temps. On a de lui sept comédies en prose ; six ont paru, en 1582, à Venise, sous le titre de *Commedie* (*La Gelosia*, *La Spiritata*, *La Stroga*, *La Sibilla*, *La Pinzochera*, *I Parentali*) ; la septième comédie, *L'Arzigogolo*, n'a paru qu'en 1750 dans le *Teatro comico fiorentino*. Les vers de Grazzini ont paru, en 1584, à Florence ; ce sont les *Sonnetti*, *Capitoli*, petites pièces satiriques sur des incidents de la vie académique, et la *Guerra de' Mostri*, poème burlesque qui vint à la suite d'une amusante querelle littéraire. Un certain Girolamo Amelunghi ayant publié un *Gigantea*, poème sur la guerre des géants contre les dieux, un anonyme l'accusa de plagiat dans un poème intitulé *Nanea* (que l'on a attribué sans preuves à Grazzini). La *Guerra de' Mostri* continue la plaisanterie : les trois poèmes, assez agréables, ont été réimprimés ensemble à Florence en 1612. Un siècle et demi après la mort de Grazzini parurent ses *Nouvelles*, imitées de Boccace, qui sont restées son véritable titre de gloire. Il y en avait 30, divisées en trois *Cene* (soupers) ; il en reste 21 : les deux premières *Cene* et une *Nouvelle* de la troisième. En 1743 parut, à Florence, la seconde *Cena*, sous l'indication de Stambul ; en 1756 parurent à Paris les 21 *Nouvelles* que l'on possède sous l'indication de Londres. Ce sont des tableaux curieux de mœurs florentines ; très piquantes, elles se distinguent par l'élégance et la pureté de langue aux progrès de laquelle elles ont contribué. Les *Nouvelles* ont été traduites en français par Lefèvre de Villebrune qui y a même ajouté les neuf *Nouvelles* manquant, prétendant les avoir rétablies, d'après une ancienne traduction manuscrite. On possède un choix des œuvres de Grazzini, réunies par Fanfani : *Le Cene ed altre prose* (Florence, 1857) et *Commedie* (Florence, 1859).

GRAZZINI (Giovanni-Paolo), peintre italien de l'école

de Ferrare, né dans la seconde moitié du XVIe siècle, mort en 1632. Il fut longtemps orfèvre et ne commença à se livrer à la peinture que déjà avancé en âge et sur les conseils de son ami Bononi. Un *Saint Eloi*, peint pour la chapelle de la confrérie des orfèvres, fut son premier tableau. On le jugea digne d'un grand maître, et la manière dont il est peint rappelle en effet le Pordenone. Il a peint dans la suite d'autres bons morceaux.

BIBL. : BARRUFFALDI, *Vita de 'più insigni Pittori e Scultori ferraresi.*

GRBLIANOVITCH (Lazare), proclamé souverain de Serbie à Ipek en 1376, mort à Kosovo en 1389. Après avoir recueilli la plus importante partie de l'héritage d'Etienne Douchan, le prince (ou empereur) Lazare reprit sur les Hongrois la Matchva, Belgrade, la Syrmie. Menacé par les Turcs qui s'étaient avancés jusqu'à Nich, il devint leur tributaire (1385). En 1387, comptant sur l'appui de Tvrtko, roi de Bosnie, il voulut reconquérir son indépendance. Trompé dans ses calculs, il ne put opposer aux Turcs, dans la plaine de Kosovo, qu'une armée peu importante, affaiblie encore par la désertion d'un de ses gendres, Vouk Brankovitch. Il fut fait prisonnier (15/27 juin 1389). Le sultan Mourad Ier, blessé mortellement la veille par un voïvode serbe, Miloch *Obilitch* (V. ce nom), le fit décapiter. L'Eglise orthodoxe serbe compte le prince Lazare parmi les saints et célèbre sa fête le 15/27 juin. Son corps fut inhumé dans le monastère de Ravanitsa (Syrmie).

GREACA. Grand lac de Roumanie, district d'Ilfov, près du Danube, avec lequel il communique par deux petits bras, à Oltenitsa et Giurgiu.

GRÉALOU. Com. du dép. du Lot, arr. de Figeac, cant. de Cajarc, sur un causse entre le Lot et le Célé ; 528 hab. Ancienne ville consulaire du Quercy. Restes d'une tour ancienne.

GRÉARD (Vallery-Clément-*Octave*), écrivain et administrateur français, né à Vire le 18 avr. 1828. Elève de l'Ecole normale supérieure (1849) et agrégé des lettres, il professa successivement la seconde et la rhétorique à Metz, à Versailles, puis à Paris. Il fut ensuite inspecteur de l'académie de Paris (1865), inspecteur chargé du service de l'instruction primaire à Paris (1866), directeur de l'enseignement primaire de la Seine (1870), inspecteur général de l'instruction publique (1871), directeur au ministère de l'instruction publique (1872), directeur de l'enseignement primaire de la Seine, avec le titre d'inspecteur général (1873), vice-recteur de l'académie de Paris (1879). Il avait été élu membre de l'Académie des sciences morales en 1875, et le fut de l'Académie française en 1886. Il est aussi, depuis 1884, membre du conseil de la Légion d'honneur. — Docteur ès lettres en 1866, M. Gréard fut, par des raisons de santé, détourné de l'enseignement supérieur vers l'administration. Sa vie publique a été presque aussi simple et suivie qu'utile et pleine. Le gouvernement du 24 mai l'écarta de la direction de l'enseignement primaire au ministère : c'est à peu près le seul incident à relever dans sa carrière. M. Waddington, ministre, voulut le nommer secrétaire général : il préféra continuer son œuvre à la Ville, où il avait entrepris l'organisation des services de l'instruction publique. A la mort d'Albert Dumont, M. Fallières voulut l'appeler à la direction de l'enseignement supérieur, et, sur son refus, lui offrit de réunir entre ses mains cette direction et celle de l'enseignement secondaire, conformément à une idée qu'il avait émise en 1872. Mais il aima mieux rester à la Sorbonne. Il se récusa de même quand le centre gauche du Sénat, dont c'était le tour de désignation, le choisit pour un siège de sénateur inamovible, le dernier auquel cette assemblée dut pourvoir.

Les écrits de M. Gréard sont : *la Morale de Plutarque* (1866, in-8 ; 5e éd., 1891), couronné par l'Académie française, et *Quid de Litteris senserit L. A. Seneca* (1866, in-8) : ce sont ses thèses ; *Petit Précis de littérature française* (1864 ; 9e éd., 1889) ; *Lettres d'Abélard et d'Héloïse*, trad. d'après le texte de V. Cousin, avec une introduction critique, morale et littéraire (1868 ; 2e éd., 1875) ; *Organisation pédagogique des écoles du dép. de la Seine* (1868 ; 12e éd., 1878) ; *l'Instruction primaire à Paris et dans le dép. de la Seine* (1871 ; 3e éd., 1872) ; *les Besoins de l'enseignement primaire à Paris et dans le dép. de la Seine en 1871* (1872, 2e éd.) ; *les Ecoles d'apprentis* (1872 ; 3e éd., 1874) ; *la Situation de l'enseignement primaire à Paris et dans le dép. de la Seine en 1872* (1873, 2e éd.) ; étude analogue pour 1875 (1877, 2e éd.) ; *la Législation de l'enseignement primaire en France depuis 1789* (1874 ; 2e éd., 1889) ; *l'Enseignement primaire à Paris et dans le dép. de la Seine en 1867 et en 1877* (1878 ; 2e et 3e éd., 1879) ; *Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques sur le concours relatif à l'histoire critique des doctrines de l'éducation en France au XVIe siècle* (1877) ; *l'Enseignement secondaire à Paris en 1880* (1881, 2e éd.) ; *la Première Application du plan d'études de 1880* (1881) ; *l'Enseignement secondaire spécial* (1881) ; *l'Enseignement supérieur à Paris* (1881) ; *l'Enseignement secondaire des filles* (1882 ; 2e et 3e éd., 1883) ; *l'Esprit de discipline dans l'Education* (1883 ; 2e éd., 1884) ; *la Question des programmes dans l'enseignement secondaire* (1884) ; éd. de Fénelon, *Education des filles*, avec une introduction (1885 ; 2e éd., 1886) ; *l'Education des femmes par les femmes* (1887 ; 2e éd., 1889) ; *Education et Instruction* (1888, 4 vol. in-12 ; 2e éd., 1889), ouvrage où l'auteur a condensé et coordonné la substance des principaux mémoires et rapports précédents qui, presque tous, étaient épuisés ; *Mme de Maintenon, Extraits de ses lettres, entretiens, conversations et proverbes sur l'Education, précédés d'une introduction* (1884 ; 3e éd., 1889) ; notices sur MM. *Caro*, *Batbie*, *Demolombe*, *Saripolos*, lues à l'Académie des sciences morales (1887) ; *Prévost-Paradol*, dans le volume pour le centenaire du *Journal des Débats* (1889) ; éloges de *M. de Falloux* (1888), d'*Emile Augier* (1891) (à l'Académie française); *Edmond Schérer* (1890, in-12 ; 2e éd., 1891) ; *Quelques Mots sur les Pédagogues et la Pédagogie* (1891); *Nos Adieux à la vieille Sorbonne* (1893, in-8).

Si quelques hommes ont eu une part plus militante que M. Gréard dans l'œuvre scolaire de la troisième République, on peut dire que nul n'a été plus constamment ni plus activement mêlé à tout le travail de rénovation qui s'est accompli depuis 1870 dans les trois degrés de l'enseignement public en France. On a peine à se figurer aujourd'hui ce qu'était l'instruction primaire à Paris quand il en prit la direction en 1866. S'il ne put combler toutes les lacunes, il les indiqua et jeta les bases de ce qui s'est fait depuis. La fonction de vice-recteur, d'autre part, non seulement lui imposa le soin d'organiser à Paris et dans son académie toutes les créations et toutes les réformes relatives à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur ; mais cette fonction, telle du moins qu'il l'a faite par sa puissance de travail, son autorité morale et sa compétence technique, lui a assuré une influence à part dans les conseils mêmes du ministère, soit dans le conseil supérieur de l'instruction publique, soit auprès des ministres et des divers directeurs. Il est bien peu de commissions qu'il n'ait présidées, parmi celles qui ont élaboré les différentes réformes. Rien d'important ne s'est fait qu'il ne l'ait, sinon inspiré, du moins tempéré, mis au point, organisé dans une large mesure, contribué à faire passer dans la pratique. Ce rôle unique, qui a fait de lui un des hommes les plus considérables de notre temps, il l'a dû à une activité infatigable mise au service d'une rare sûreté d'esprit et d'un grand sens pratique, unissant, d'une façon tout à fait personnelle, toutes les qualités de l'administrateur, aux dons de l'écrivain et à ceux du moraliste. H. M.

GRÉASQUES. Com. du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. de Marseille, cant. de Roquevaire ; 821 hab.

GREAT Bradford (V. Bradford on Avon).

GREAT Eastern (V. Bateau, t. V, pp. 735 et 743).

GREAT Kanawha. Rivière des Etats-Unis, qui arrose la Caroline du Nord et les deux Virginies. Elle prend sa source au N.-O. de la Caroline du Nord, et, sous le nom de New River, traverse les défilés des Alleghanies. Elle prend alors le nom de Great Kanawha, parcourt une région carbonifère et s'unit à l'Ohio à Point-Pleasant. Son cours est de 650 kil.

GREAT Salt Lake (Grand Lac Salé) (V. Etats-Unis, t. XVI, p. 538).

GREATHEAD ou **GROSSE-TÊTE** (Robert), appelé en latin *Capito*, prélat anglais, né à Stodbrook (comté de Suffolk) vers 1175, mort en 1253. Il était issu d'une famille si pauvre qu'il dut souvent, durant son enfance, avoir recours à la charité publique. Le maire de Lincoln le distingua, se chargea de son éducation et l'envoya étudier à Cambridge, puis à Paris. Grosse-Tête fit à Oxford des leçons publiques qui eurent un grand succès, puis, après avoir reçu divers bénéfices ecclésiastiques, il fut nommé évêque de Lincoln en 1235. Il signala son épiscopat par sa courageuse résistance à la cour de Rome dans une affaire de népotisme, qui paraît lui avoir fait juger très sévèrement la conduite de cette cour. Grosse-Tête a laissé la réputation d'un des plus grands savants de son temps. Roger Bacon le tenait en estime singulière. Ses principaux ouvrages imprimés sont : *De Corruptelis Ecclesiæ*, discours publié dans l'*Anglia sacra* de Warton ; *Commentaire sur la théologie mystique* de Denis l'Aréopagite, inséré dans les *Œuvres* de Denis (Strasbourg, 1503, in-fol.) ; *De Cessatione legalium* (1652).

GREAVES (John), mathématicien et orientaliste anglais, né en 1602, mort en 1652. Nommé, après de longs voyages, en Italie, en Grèce, et en Egypte, professeur d'astronomie à Oxford, il fut dépossédé de sa chaire par les inspecteurs du Parlement sous l'inculpation de malversations, et se retira à Londres, où il mourut. Son premier ouvrage : *Pyramidographia* (1646) fut suivi de beaucoup d'autres sur des sujets d'archéologie scientifique. Il faut citer à part ses *Elementa Linguæ Persicæ* (1649). — Un de ses frères, *Thomas* Greaves (1612-1676), se distingua aussi comme orientaliste, et est l'auteur de *De Linguæ Arabicæ utilitate et præstantia* (1637). B.-H. G.

GREBAN (Arnoul), poète français du XVe siècle. Il appartenait à une famille du Mans (et non de Compiègne, comme certains auteurs le prétendent) et vint faire ses études à l'université de Paris, où il fut reçu maître ès arts vers 1444 et bachelier en théologie en 1456. Il revint ensuite dans sa ville natale, et quand il y mourut, vers 1471, il portait le titre de chanoine de l'église Saint-Julien du Mans. On a de lui un *lai à la Vierge* transcrit au bas d'un tableau conservé au XVIe siècle dans l'église des Bernardins de Paris. Mais c'est surtout comme auteur de mystères qu'Arnoul Greban s'est acquis une réputation dont on trouve de nombreux échos chez les poètes du commencement du XVIe siècle et jusque dans les œuvres de Clément Marot. On lui doit le *Mystère de la Passion*, œuvre de plus de 30,000 vers souvent imprimée au XVe et au XVIe siècle et dont MM. Gaston Raynaud et Gaston Paris ont donné récemment une nouvelle édition (Paris, 1878) : ce mystère a été composé pendant le séjour de Greban à l'université de Paris, et il était déjà célèbre en 1452. Arnoul a en outre collaboré avec son frère Simon Greban (V. ci-dessous) à la composition du *Mystère des Actes des Apôtres*. A. T.

Bibl. : Alexandre Sorel, *Notice biographique et littéraire sur Arnoul et Simon Greban*, dans le *Bulletin historique de la Société historique de Compiègne*, 1875, t. II. — Petit de Julleville, *Hist. du théâtre en France : les Mystères*, 1880, t. I, pp. 317 et suiv. — E. Picot, *Fragment d'un lai inédit d'Arnoul Greban*, dans *Romania*, 1890, t. XIX. — Le même, *Complément de l'Oraison d'Arnoul Greban à la Vierge*, dans *Romania*, 1893, t. XXII, pp. 281 et suiv.

GREBAN (Simon), frère du précédent, né comme lui au Mans, et associé aux éloges que les poètes du XVIe siècle lui ont décernés : « Les deux Grebans ont le Mans honoré », dit Clément Marot. En 1468, on le trouve sur un état des officiers de la maison de Charles d'Anjou, comte du Maine. Il paraît avoir obtenu une prébende dans l'église Saint-Julien du Mans à la mort de son frère Arnoul ; on lui éleva à sa mort un monument dans cette église, devant l'autel Saint-Michel, monument détruit par les protestants en 1562. On a de lui : *le Mystère des actes des Apôtres*, en collaboration avec son frère Arnoul, œuvre de plus de 60,000 vers, souvent imprimée et représentée au XVe et au XVIe siècle; *Epitaphe et lamentation sur la mort du roi Charles VII* (1461) ; *Elégie et déploration sur la mort de la reine Marie d'Anjou* (1463) ; *Complainte sur la mort du poète Jacques Milet* (1466). A. T.

Bibl. : Aux ouvrages indiqués à l'art. précédent, ajoutez : A. Piaget, *Simon Greban et Jacques Milet*, dans *Romania*, 1893, t. XXII, pp. 230 et suiv.

GRÉBAUMESNIL. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville ; 254 hab.

GREBBER (Frans-Pietersz de), peintre et graveur hollandais, né à Haarlem en 1579, d'une famille patricienne, mort en 1649. Il fut élève du paysagiste Jacques Savary ; mais il reçut probablement des leçons de Cornelis Cornelisz, car ses tableaux de gardes civiques peints en 1600, 1610 et 1619 à Haarlem rappellent de près ceux de ce maître. Il fut un des meilleurs portraitistes de son temps. Le coloris brun rougeâtre de ses portraits leur sert pour ainsi dire de signature. En 1627, il fut élu doyen de la gilde de Saint-Luc dans sa ville natale. Outre les portraits, il a peint des tableaux religieux et mythologiques et des paysages. Il a même fait, dit Carel Van Mander, des broderies très estimées, par exemple un drap mortuaire dont on a retrouvé la trace dans un document d'archives.

Bibl. : A. Bredius, *les Chefs-d'œuvre du musée d'Amsterdam*.

GREBBER (Pieter-Fransz de), peintre et graveur hollandais, fils du précédent, né à Haarlem en 1600, mort à Haarlem après 1655. Il était célèbre avant 1642. Pourtant c'était moins un véritable artiste qu'un habile peintre et un savant dessinateur. Il y a dans ses quatre tableaux du musée de Haarlem quelques figures d'un bon mouvement et une certaine harmonie de couleur. Il travailla beaucoup à la décoration de la maison du Bois, près de La Haye, et d'autres châteaux du prince Frédéric-Henri.

GREBBER (Maria de), sœur du précédent, fut estimée pour ses tableaux d'histoire, de fleurs et de fruits et d'architecture. Il y avait encore dans la famille un *de Grebber*, cousin de celle-ci, qui florissait vers 1650 à Leyde et à Amsterdam.

GRÈBE (Ornith.). Les Grèbes forment dans l'ordre des *Palmipèdes* (V. ce mot) une famille nettement définie (*Podicipidæ*) dont les représentants offrent une physionomie spéciale et ne peuvent être confondus ni avec les Cormorans, ni avec les Canards, ni même avec les Plongeons, leurs plus proches parents (V. Plongeon). Leur petite tête, souvent ornée de huppes ou d'aigrettes et armée d'un bec pointu, est portée sur un cou grêle et allongé ; leur corps large et aplati n'offre en arrière qu'un rudiment de queue et repose sur des pattes courtes qui sont rejetées dans la région postérieure comme chez les Plongeons. Les tarses sont aussi comprimés latéralement que chez ces derniers oiseaux, mais, au lieu d'être garnis de plaques disposées en réseau, ils sont couverts de larges écailles qui font saillie sur le bord postérieur comme les dents d'une scie, et les doigts sont simplement bordés, sur la plus grande partie de leur longueur, d'une membrane découpée en lobes arrondis. Les ailes sont moins réduites que chez les Plongeons, et le plumage, plus serré et plus lustré, principalement sur les parties inférieures du corps, présente généralement des couleurs plus vives. Enfin tandis que les Plongeons sont des Palmipèdes essentiellement marins, qui ne quittent pas volontiers les régions boréales, les Grèbes fréquentent les eaux douces des contrées tempérées et s'avancent même dans leurs

migrations jusque dans les contrées tropicales des deux hémisphères. Ils se nourrissent surtout de frai de poisson, de vers, d'insectes et de plantes aquatiques et établissent leurs nids soit au milieu des joncs, soit à peu de distance du rivage, à la surface des étangs. Ces nids construits avec des herbes et des roseaux, grossièrement entrelacés, renferment des œufs oblongs, à coquille crayeuse, tantôt blanchâtres, tantôt bruns ou roussâtres.


Grèbe huppé.

La famille des Podicipidés renferme une trentaine d'espèces réparties en deux genres, savoir le genre *Podiceps* Lath., qui a été subdivisé lui-même par quelques auteurs, mais sans raisons suffisantes, en plusieurs sous-genres et qui compte des représentants dans les cinq parties du monde, et le genre *Podilymbus* Less. qui ne comprend que des espèces américaines. Parmi les formes européennes du genre *Podiceps*, nous citerons le Grèbe huppé (*Pediceps cristatus* L.) qui est d'une forte taille et qui se distingue par la présence, chez l'adulte, en plumage de noces, d'une double huppe et d'une collerette brune et rouge ; le Grèbe jougris (*Podiceps grisegena* Gould) différant du précédent par la couleur de ses joues; le Grèbe oreillard (*Podiceps auritus* L.), bien plus petit que le précédent, et le Grèbe castagneux (*Podiceps minor* Gm.), de taille encore plus faible. E. Oustalet.

Bibl. : Daubenton, *Planches enlum. de Buffon*, nos 400, 404, 905, 941 et 944. — Degland et Gerbe, *Ornith. europ.*, 1867, 2e éd., t. II, p. 576. — G.-R. Gray, *Handlist of the Genera and Species of Birds*, 1871, t. III, p. 92.

GRÉBIFOULQUE (Ornith.). Les oiseaux que l'on désigne sous le nom vulgaire, assez mal formé, de *Grébifoulques*, et qui constituent pour les ornithologistes le genre *Podoa* (Illig.) ou *Heliornis* (Bonnat.), avaient été rangés par Lesson dans l'ordre des Palmipèdes, mais doivent plutôt être classés parmi les Echassiers, à côté des Foulques, ou, mieux encore, à côté des *Râles* (V. ce mot). Ils rappellent un peu les *Anhingas* (V. ce mot) par leur tête effilée, leur bec allongé et pointu, leur cou grêle et leur plumage satiné, mais ils n'ont pas, comme les *Oiseaux-Serpents*, la queue formée de pennes rigides, et leurs pattes ne sont pas complètement palmées, les doigts étant seulement garnis, comme chez les Grèbes et les Foulques, de membranes festonnées ou échancrées. Leur bec, légèrement convexe en dessus et comprimé latéralement, est creusé de sillons dans lesquels s'ouvrent les narines; leurs ailes longues et pointues dépassent la base de la queue dont les plumes sont larges et arrondies, et leur pouce s'insère à peu près au niveau des autres doigts, à la partie inférieure du tarse dont la surface est garnie de scutelles. Les Grébifoulques habitent les régions tropicales de l'Afrique, de l'Asie et du Nouveau-Monde; elles fréquentent les rivières et les lacs et se nourrissent d'insectes, de mollusques aquatiques et probablement aussi de poissons. D'après Gray, elles formeraient deux genres, savoir : le genre *Heliornis* (Bonnat.), qui ne compterait qu'une seule espèce (*Heliornis fulica* Bodd. ou *surinamensis*), et le genre *Podica* Less., renfermant les *Podica senegalensis* L., *Petersi* et *personata* Gr., mais cette distinction générique ne repose pas sur des caractères suffisamment tranchés. E. Oustalet.

Bibl. : Gray et Mitchell, *Genera of Birds*, t. III, p. 634 et pl. 162, fig. 1. — Vieillot, *Galerie des Oiseaux*, pl. 280. — Gray, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1848, pl. 4.

GRÊBOS. Peuplade nègre de la Guinée occidentale, établie dans la région du cap Palmas. Les Grêbos se rattachent au groupe important des Kroû, qui occupent le littoral, depuis le rio Sertas à l'O. jusqu'à la rivière de Lahou à l'E.

GREC (V. Grèce [Langue]).

GRECCHI (Marcantonio), peintre et graveur siennois, qui travaillait entre 1590 et 1634. Le seul tableau de lui que l'on connaisse est une *Sainte Famille*, conservée dans une église de Foligno, et dont le faire rappelle celui du Bolonais Tiarini. Grecchi a gravé au burin, en 1595, une *Descente de croix*, d'après Casolani; en 1596, *Saint Ansano baptisant*; enfin, en 1597, une *Madone*.

GRÈCE. GÉNÉRALITÉS. — La Grèce est située aux confins de l'Europe et de l'Asie, au S.-E. du premier de ces continents ; elle comprend la partie méridionale de la péninsule balkanique et les îles qui s'y rattachent et la relient à l'Asie Mineure. C'est la mer plutôt que la terre qui fait l'unité de la région grecque, domaine d'une race qui l'occupe depuis plus de trois mille ans. Le vrai centre de la Grèce est la mer Egée, aujourd'hui connue sous le nom d'Archipel. Nulle démarcation précise entre l'Orient et l'Occident; les mêmes montagnes se prolongent en rangées d'îles à travers la mer; les deux côtes se correspondent; les ports sont bien plus voisins les uns des autres qu'ils ne le sont des villes de l'intérieur. Les mêmes vents soufflent périodiquement d'un bout à l'autre de cette mer, réglant le climat et la navigation. Nulle part le marin ne se trouve isolé; toujours une terre est en vue; d'île en île, on passe facilement d'un rivage à l'autre. Les séparations politiques, tracées entre ces pays, sont artificielles; Chios et Naxos, Smyrne et Corinthe appartiennent à la même contrée; l'historien ni le géographe ne peuvent les séparer. « On dirait que la mer Egée a la propriété de donner aux terres qu'elle baigne une forme particulière, c.-à-d. de les pénétrer, de les ramollir, d'y découper des îles, des presqu'îles, des isthmes, des promontoires, et de créer ainsi une ligne de côtes démesurément étendue, qui enferme dans ses replis une infinité de rades hospitalières. Nous pouvons appeler cette forme des rivages la forme grecque, parce qu'elle est particulière aux contrées dans lesquelles les Grecs se sont fixés. » (E. Curtius.) Mais, du côté de l'Asie, cette configuration n'est qu'extérieure; le littoral dentelé s'adosse à un plateau massif au pied duquel s'arrêtent les pays grecs. Au contraire, du côté occidental, la mer s'enfonce profondément. Le massif compact des Balkans, entre la mer Noire et l'Adriatique, se rétrécit et se décompose à mesure qu'on avance vers le S. « Mais ce n'est pas seulement sur les bords que ce massif est découpé et rongé par la mer; attaqué au vif, il se morcelle de plus en plus en presqu'îles et en îles et finit par tomber complètement en dissolution. » Dans la direction du N., les Balkans marquent la limite de la région grecque; l'influence des Grecs n'a guère dépassé cette épaisse barrière. Généralement elle ne l'a même pas atteinte. Autant que la race britannique, la race hellénique est maritime ; elle ne s'éloigne pas beaucoup de la mer Egée. En somme, il est malaisé de tracer les limites précises de la Grèce. On peut admettre qu'elle comprend essentiellement la section méridionale de la péninsule balkanique, commençant au N., entre les golfes de Salonique et d'Avlona. Longue de 415 kil., cette presqu'île est large de 237 à 111 kil. et s'étrangle même au point de n'en avoir que 6, à l'isthme de Corinthe. La limite septentrionale est fixée par l'usage vers le 40° lat. N., au massif du mont Olympe, qui sépare la Grèce de la Macédoine; mais cette limite n'est précise que pour la moitié orientale de la péninsule, jusqu'à son arête centrale du Pinde. Le versant occidental reste bien

distinct, par ses caractères physiques autant que par sa civilisation et son histoire ; c'est l'*Albanie* actuelle, l'*Illyrie* et l'*Epire* des anciens (V. ces mots). Il est indispensable de dire ici quelques mots de ce contraste entre les deux versants, celui de la mer Egée et celui de l'Adriatique. L'Albanie est une série de crêtes rocheuses, enserrant des gorges étroites, bordées d'une côte abrupte et peu hospitalière. Impraticable au commerce, ce pays est, de tout temps, resté barbare, abritant des populations sauvages et vaillantes. Sur le versant oriental, on rencontre au N. la plaine presque fermée de la Macédoine ; puis celle de la Thessalie qui reproduit les mêmes dispositions, qu'on retrouvera encore, en plus petit, dans la Béotie. A chacune de ces plaines s'annexe une presqu'île abritant des golfes accessibles aux navigateurs : Chalcidique et golfe de Salonique ; Magnésie et golfe Pagasique (de Volo), Attique et golfe Saronique (d'Egine).

L'usage a prévalu de ne comprendre dans la Grèce ni la plaine macédonienne ni les montagnes de l'Albanie. L'Olympe, la chaîne du Pinde, le bassin de l'Achéloos (Aspro Potamo), le golfe d'Ambracie (d'Arta) marquent la limite vis-à-vis des autres parties de la péninsule balkanique. On rattache à la Grèce les îles Ioniennes, alignées le long de la côte occidentale, et toutes celles de la mer Egée, que ferme au S. la plus grande, la Crète. Il serait rationnel d'y ajouter les rivages de cette mer, tout au moins au N. les presqu'îles de la Chalcidique et de la Chersonèse (de Gallipoli), à l'E. celles de la Troade, de l'Ionie et de la Doride. Même, sans empiéter ainsi sur l'Asie, la superficie de la Grèce dépasserait 80,000 kil. q., dont un tiers pour les îles. En y ajoutant toutes les côtes grecques de Thrace et d'Asie, on n'arriverait pas à 120,000 kil. q. C'est bien peu : le quart ou le tiers des Iles Britanniques, le sixième ou le quart de la France, et pourtant nul pays n'est plus justement célèbre et n'a eu, sur les destinées de l'humanité, d'influence plns considérable. Elle a certainement bénéficié d'une situation privilégiée ; nulle part la constitution physique d'une contrée n'a davantage déterminé la vie des habitants, la nature de leur civilisation, et jusqu'au détail de leur histoire. Après l'enchevêtrement des terres et des eaux, les traits essentiels de la géographie hellénique sont : la variété extraordinaire des climats et des productions, sur laquelle nous insisterons tout à l'heure ; la série de barrières transversales, alignées de l'O. à l'E., protégeant et isolant les Grecs du côté du N., autant que la mer les rapproche de l'Orient ; enfin le contraste entre le littoral occidental et le littoral oriental.

La partie continentale de la Grèce occupe à peu près la moitié des pays grecs ; sur le rivage septentrional et oriental de la mer Egée, le long de la Macédoine, de la Thrace, de l'Asie Mineure, les côtes sont grecques, mais l'intérieur est totalement différent : les habitants, séparés de la mer, vivent comme enfermés dans des vallées ou sur des plateaux entourés de montagnes. C'est seulement le S. de la péninsule balkanique, profondément déchiqueté par les flots, qui est grec entièrement, parce que le pays presque entier y est littoral. Aucun point n'est à plus de 55 kil. de la mer (sauf à l'intérieur de la Thessalie où la distance ne dépasse pas toutefois 100 kil.). Les bassins fermés, qui reproduisent en petit la configuration de la Thrace et de l'Asie Mineure, sont ou très ouverts sur la mer comme la Thessalie, ou, comme l'Etolie septentrionale et l'Arcadie, trop petits pour exercer une influence prépondérante. Il faut observer cependant que, dans chacun de ces bassins fermés, l'isolement a été très marqué ; leurs habitants ont vécu à part et n'ont que fort peu participé à la civilisation et aux glorieuses destinées de la race grecque. Mais elles n'en ont pas rompu le cours, et ne sont, dans la géographie générale de la Grèce, que des caractères secondaires. Un des caractères les plus importants est, avons-nous dit, la série de barrières transversales formées par les montagnes qui abritent la Grèce du côté du N. Elle constitue, disait Michelet, un piège à triple fond. En premier lieu, les massifs de l'Olympe et du Pinde, reliés par le rempart assez faible des monts Cambuniens, séparent la Thessalie de la Macédoine. Au S., la plaine thessalienne est fermée et séparée de la Grèce centrale par une double ligne transversale de montagnes, l'Othrys et l'Œta, le dernier ne laissant que l'étroit passage des Thermopyles ; enfin, entre les deux golfes, l'isthme est protégé par la ligne avancée du Cithéron et barré par les monts Géraniens. Ces barrières, appuyées à la chaîne transversale du Pinde, derrière laquelle se développe la chaotique et inaccessible Albanie, rendent la Grèce presque inabordable du côté du N., autant qu'elle s'ouvre vers l'E. par la voie maritime. Elle est aussi baignée par la mer du côté de l'O., mais ici les conditions sont bien moins favorables. « Le rivage oriental est comme la façade du pays entier. A part deux anses et le golfe de Corinthe, la mer occidentale, de Dyrrachium (Durazzo) à Méthone (Modon), ne baigne que des récifs escarpés ou des terres alluviales coupées de lagunes marécageuses. A l'E., au contraire, qui peut compter les baies profondes et le mouillage qui s'ouvrent des bouches du Strymon au cap Malée, pour inviter les habitants des îles voisines à aborder et à reprendre ensuite la mer ? La forme du littoral oriental, tout rocheux et sinueux, outre qu'elle ouvre presque partout le pays aux communications maritimes, est encore la plus favorable à la salubrité du climat, la mieux appropriée à la fondation des villes. Aussi toute l'histoire de l'Hellade s'est reportée sur la côte orientale. » (E. Curtius.) Nous devons insister, dès le début, sur la physionomie générale du pays grec ; nous y reviendrons plus loin avec plus de détails, en montrant l'influence du pays sur la race. De ce tableau, il résulte que la Grèce est formée par l'ensemble des rivages de la mer Egée et la partie méridionale de la péninsule balkanique ; que c'est une région essentiellement maritime, adossée à des bassins presque fermés ; que sa partie continentale est découpée en trois régions par des montagnes transversales, le versant de la mer Adriatique et Ionienne restant en dehors de la Grèce ou n'en représentant que la partie la moins importante, parce qu'elle ne participe pas aux caractères distinctifs du pays grec.

Le nom de Grèce est d'ailleurs dans l'histoire une expression ethnographique plus encore que géographique. Ce nom, qui ne se rencontre chez aucun écrivain national avant Aristote, ne date que des Romains ; ils l'empruntèrent probablement aux Illyriens qui auraient appliqué à l'ensemble de leurs voisins méridionaux le nom d'une tribu épirote ; ces Grecs (Γραικοί) devinrent ainsi les parrains de la race entière. Celle-ci se donnait à elle-même le nom d'hellène et désignait son pays par celui d'Hellade. Originairement, les Hellènes étaient, eux aussi, une tribu épirote, de la région de Dodone : un millier d'années av. J.-C., mais postérieurement à l'époque homérique, ce nom se répandit. Les limites de l'Hellade, dans l'opinion des anciens, étaient assez indéterminées. Dans la direction du N., on y comprenait en général la Thessalie, mais certains auteurs l'excluaient ; en revanche, d'autres y comprenaient l'Epire, au moins la partie méridionale, bien que l'opinion courante la laissât en dehors ; sur les bornes du côté de l'Epire, on ne s'entendait pas mieux ; les uns ajoutaient à l'Hellade les cantons des Dolopes, des Amphiloches, etc. ; d'autres lui retiraient celui des Agréens, l'Etolie septentrionale ou même toute l'Etolie et l'Acarnanie (V. Epire et Etolie). Bien plus, le nom d'Hellade fut étendu à toute contrée habitée par les Hellènes. On y comprit aussi bien les colonies de la Sicile, de la Crimée ou de l'Afrique, que la péninsule qui était le centre de la race grecque. Toutefois celle-ci demeura l'Hellade par excellence. Elle a conservé ce nom, et aujourd'hui, comme il y a vingt siècles, ceux que l'étranger appelle Grecs revendiquent le glorieux nom d'Hellènes.

Ces appellations d'Hellade ou de Grèce désignent un des Etats de l'Europe contemporaine. Notre description géogra-

phique, fondée ici comme partout sur les cadres politiques actuels, s'appliquera à cette Grèce qui ne comprend guère que la moitié des pays grecs, les rivages du N. et de l'E. de l'Archipel (mer Egée) étant aujourd'hui, comme il arrive le plus souvent, rattachés à la puissance qui occupe le continent. Il en est de même des îles voisines et de la grande île de Crète, qui ferme au S. l'Archipel. Nous ne parlerons ici de ces îles que dans la mesure où cela sera nécessaire pour décrire les faits généraux de la géographie physique de la Grèce. Leur géographie se trouve à l'art. TURQUIE et dans les articles spéciaux : CHIOS, CRÈTE, SAMOS, etc. Quant à leur histoire, leur littérature, leur art, ils se confondent avec ceux du reste de la Grèce.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — **Situation, limites, divisions.** — Le royaume de Grèce s'étend entre 35° 50′ et 39° 54′ lat. N., 17° et 23° 50′ long. E. (en tenant compte des îles). Il n'a d'autre état limitrophe que la Turquie, confinant au N. à ses prov. d'Albanie et de Macédoine ; de tous les autres côtés la frontière est maritime. Celle du N., tracée par la conférence de Berlin (juin 1880), est artificielle. Elle part du golfe d'Arta à l'O., remonte le fleuve du même nom, puis contourne le bassin de l'Aspro Potamo (Achéloos) qu'elle enveloppe, Metsovo qu'elle laisse à la Turquie, coïncide quelque temps approximativement avec les monts Cambuniens (Amarbes), redescend bientôt au S., laissant à la Turquie les cantons septentrionaux de la Thessalie et le massif de l'Olympe, au pied duquel elle atteint la mer.

La Grèce comprend cinq parties distinctes, correspondant à des divisions naturelles qui furent aperçues de tout temps : 1° la *Grèce septentrionale* formée essentiellement par la Thessalie, à laquelle s'ajoute un lambeau de l'Epire; limitée au S. par le mont Othrys, cette région forme la transition entre la vraie Grèce et la partie massive de la péninsule balkanique ; 2° la *Grèce moyenne*, à laquelle les Romains réservaient le nom d'*Hellade*, les Turcs celui de *Livadie ;* elle s'étend depuis le mont Othrys, les golfes de Lamia et d'Arta au N., jusqu'aux golfes de Corinthe et d'Egine (ou Saronique) au S. ; la partie orientale, depuis le golfe Lamiaque jusqu'à la baie de Crisa, forme une presqu'île tout à fait grecque à laquelle on pourrait rattacher l'île d'Eubée ; au contraire, la partie occidentale, depuis le golfe Lamiaque et le massif du Parnasse jusqu'à la mer Ionienne, est une continuation de la Grèce septentrionale et de l'Epire méridional, dont les cours d'eau coulent comme ici du N. au S. ; 3° le *Péloponèse* ou *Morée* est la presqu'île méridionale reliée seulement au continent par l'étroit pédoncule de l'isthme de Corinthe, l'isthme par excellence ; 4° les *îles Ioniennes*, à l'O. de l'Epire et de la Grèce ; 5° les *îles de la mer Egée*, comprenant le groupe des Cyclades, et plus au N. celui des Sporades septentrionales ; entre les deux, l'Eubée. Nous avons dit que les îles du N., voisines de la Thrace, celles de l'E., voisines de la côte d'Asie, et la Crète dépendent de l'empire ottoman. — La superficie de la Grèce septentrionale est d'environ 13,400 kil. q. ; celle de la Grèce moyenne d'environ 20,000 kil. q. dont un peu plus de moitié pour la partie orientale (15,000 kil. q. avec l'Eubée) ; celle du Péloponèse de 22,500 kil. q. (avec les petites îles adjacentes) ; celle des îles Ioniennes de 2,300 kil. q. ; celle des îles de la mer Egée d'environ 7,000 kil. q. (y compris l'Eubée).

Géologie. — La constitution intime du sol de la Grèce rend compte de l'orographie extrêmement accidentée qui la caractérise. Il est formé surtout de terrains secondaires et tertiaires, profondément bouleversés. La géologie de la Grèce est d'ailleurs imparfaitement connue ; l'âge relatif des divers terrains sédimentaires n'est pas rigoureusement déterminé, d'autant que l'enchevêtrement de ces terrains, le manque fréquent de fossiles rendent les recherches difficiles.

TERRAINS PRIMITIFS. — Les schistes cristallins (surtout micaschistes) et les calcaires saccharoïdes généralement concordants avec eux, sont associés au granite et aux roches serpentineuses. Le métamorphisme, si important dans les pays de l'Europe méridionale, ne l'est nulle part davantage que dans la Grèce, spécialement dans l'Attique. Les schistes cristallins se retrouvent au N.-E. de l'Othrys, recouverts par une puissante assise de calcaire métamorphique ; ils se continuent dans toute l'île d'Eubée : ils forment le N. et l'E. de l'Attique, la base des monts Parnès, Pentélique, Hymette, Laurion, toujours recouverts des calcaires métamorphiques ; l'Attique occidentale échappe au métamorphisme ; la plaine d'Athènes et le Lycabette représentent un état intermédiaire ; dans la région affectée par la métamorphose sont des terrains variés, talcschistes rouges, jaunes, gris, micaschistes, quartz, phyllades, schistes argileux. Les Cyclades prolongeant les monts de l'Eubée et de l'Attique sont principalement formées de micaschistes que recouvrent, dans les montagnes, les calcaires cristallins. Ils passent aux schistes argileux à Syra et à Scyros (Sporades du N.), serpentineux à Scyros, dans l'Eubée, au Laurion, amphiboliques au Laurion. Le granite paraît au Laurion, dans les Cyclades, atteignant sa plus grande élévation dans le centre de cet archipel, à Ténos, Myconos, Délos, Rhenea, Naxos. Dans le Péloponèse, les roches primitives qui forment les assises du Taygète, du Parnon et du Cyllène sont caractérisées par une forte proportion de silice ; les micaschistes sont rarement métamorphosés.

TERRAINS SECONDAIRES. — La plus grande partie des étages des sédiments secondaires font défaut en Grèce ou du moins n'ont pas été signalés jusqu'à présent. Cet âge n'est représenté que par les terrains crétacés ; ceux-ci sont, il est vrai, très variés ; ils forment la majeure partie du sol de la Grèce continentale. La classification suivante a été adoptée pour la Grèce moyenne par Bittner, Teller et Neumayer : crétacé inférieur, crétacé moyen, macigno, crétacé supérieur ; ces deux derniers étages sont les plus développés. L'étage crétacé inférieur est formé de calcaires renfermant des nodules pierreux ; il n'offre pas de fossiles déterminés ; il s'étend dans la région occidentale sur toute l'Acarnanie et l'île de Leucade. L'étage crétacé moyen a la même composition ; il paraît en masses considérables dans les montagnes de l'Etolie maritime (Varassova, Clocova), dans la Doride, le Parnasse et l'Hélicon. Le macigno est analogue à celui des Karpates et comme lui privé de fossiles. Il est formé de détritus étroitement soudés. « Dans son développement normal, il est surtout constitué par des couches de grès grisâtres et grossiers, des schistes argileux d'un bleu grisâtre, auxquels viennent s'associer des schistes argileux rouges et jaunâtres, ainsi que des grès de calcaires marneux. Le macigno présente par endroits des différences pétrographiques considérables. Ainsi, par exemple, sur une grande partie de l'Etolie, sa partie supérieure est formée par des bancs de pierre cornée d'une grande puissance. » Le macigno est peu développé dans l'E. de la Grèce, mais beaucoup dans l'O., occupant le N. et l'O. de la Phthiotide, le pays entre l'Œta, les Thermopyles et Delphes, puis l'ancienne Locride Ozole au N. de Naupacte et l'Etolie centrale. Le crétacé supérieur se compose de calcaire crayeux, de grès et de schistes argileux. La partie la plus haute est une assise puissante de calcaire grisâtre ou blanc qui atteint 300 m. d'épaisseur à Amphissa. Les fossiles n'y sont pas abondants ; ce sont ceux de l'époque turonienne, ressemblant beaucoup à la faune provençale fossile. Au pied du Parnasse, près de Livadia et de Lamia, dans la plaine de Chéronée, on trouve le calcaire à hippurites, très développé également en Attique et dans les îles Ioniennes. Le crétacé supérieur forme la crête des principales montagnes de la Grèce moyenne, du Pinde, de l'Othrys, de l'Œta (Katavothra), du Parnasse, du Corax, des monts de l'Etolie, de ceux de l'Eubée, de l'Hélicon, du Parnès.

Dans le Péloponèse, les terrains crétacés ne sont pas moins importants, puisqu'ils représentent les trois quarts de la péninsule ; leurs masses bouleversées, parfois retournées, ont été soulevées jusqu'à 2,500 m. de haut, et sont

formées de schistolithes et de calcaires très variés. Les îles Ioniennes méridionales, Céphalonie, Ithaque et Zante, offrent la même structure. Les travaux de l'expédition de Morée sont encore notre principale source. Boblaye et Virlet, qui rattachent ces terrains au crétacé inférieur, les classent de la manière suivante : 1° étage inférieur d'environ 300 m. d'épaisseur comprenant des calcaires bleus et noirs, compacts et subsaccharoïdes et des marnes noires et bleues, schisteuses et micacées. Cet étage, qui serait celui du calcaire à hippurites, se présente à découvert au centre de la péninsule, dans le mont Cyllène et la plaine de Tripolis ; 2° étage moyen comprenant des grès verts, des jaspes, rouges, bruns, verts, des calcaires lithographiques compacts, des rognons siliceux ; 3° étage supérieur à grès verts et calcaires blancs, compacts, qui présente des escarpements de 300 m. ; il est surtout développé en Messénie ; cet étage marque la transition avec les terrains éocènes. Les assises proprement crétacées s'élèvent à 1,700 m. dans l'île de Céphalonie, au mont Aïnos. On les observe dans les Sporades, à Halonnèse, Joura, Piperi qu'il constitue presque entièrement, et sur les montagnes de Scopelos.

Terrains tertiaires. — L'époque éocène est représentée par les calcaires à nummulites, souvent pisolithiques, qui reposent sur le crétacé supérieur. Ils ont été étudiés par M. Gaudry dans la plaine de Tripolis ; sur les pentes du Cyllène, ils s'élèvent à 1,460 m. d'alt. Dans le Péloponèse, les géologues de l'expédition de Morée ont signalé l'étage des gompholithes, que M. Gaudry envisage comme représentant la fin de l'époque éocène ou plutôt l'époque miocène. Cette formation repose sur le crétacé supérieur ; elle s'est déposée au fond de mers profondes et résulte de la destruction des grès verts de leurs rivages ; les fossiles y sont très rares ; elle comprend des couches de sables, marnes et argiles, alternant avec des poudingues de calcaires compacts, de jaspes et grès soudés par un ciment calcaire. Elle a une puissance de 300 m. environ, s'élève à 1,500 m. d'alt. au mont Cyllène, à 1,800 m. au Panachaïcos (Voïdia). Elle constitue les hauteurs de la Corinthie, le littoral S.-O. de l'Argolide, de la presqu'île Kranidi à Nauplie, et l'île de Spetsa. — Les terrains tertiaires de la Grèce moyenne appartiennent, semble-t-il, à l'époque miocène et à l'époque pliocène. Ils sont très étendus, reposent soit sur le crétacé supérieur, soit sur les micaschistes et les calcaires cristallins ou les plus anciennes roches ignées. Leur âge relatif n'est pas bien déterminé. Ils sont composés principalement d'argiles rouges et de conglomérats ; ils occupent la majeure partie de la Mégaride, l'isthme depuis le golfe de Corinthe jusqu'à Mégare ; l'Attique centrale entre le Parnès, l'Hymette et le Pentélique et dans la plaine de Marathon, aux environs de Pikermi ; en Béotie, la plaine de Thèbes ; la Locride, de l'île d'Atalante aux Thermopyles, et une partie de la Phocide ; la plaine de Gardiki, dans la Phthiotide, la région lacustre de l'Etolie et de l'Acarnanie, bassin de Vonitsa, plaine entre l'Achéloos et les lacs Trichonis et Ætolikon. Ce terrain atteint l'épaisseur de 900 m. Il est généralement d'origine lacustre, s'étant déposé dans des eaux douces ou saumâtres ; ailleurs il a été formé par des alluvions fluviales ; en quelques points, à Calamaki (sur l'isthme), près du Pirée, près de Vonitsa, on a trouvé des dépôts pliocènes ou miocènes d'origine marine. Les terrains les mieux connus sont ceux de l'Attique, étudiés par M. Gaudry, près de Pikermi et d'Araphin ; il les rattache au miocène supérieur. Ils sont formés de conglomérats et d'argiles rouges ; on y trouve d'énormes blocs apportés par les glaciers. M. Gaudry a décrit une quarantaine d'espèces de mammifères fossiles découverts par lui à Pikermi : *Rhinoceros pachygnathus*, *Sus erymanthius*, *Helladotherium*, *Tragoceros*, *Hipparion*, *Mastodon Pentelici*, *Dinotherium giganteum*, *Ancylotherium Pentelici*, *Hyæna græca et escimia*, *Ictitherium robustum*, *Mesopithecus Pentelici*, etc. — Les dépôts miocènes sont très intéressants dans l'île d'Eubée ; ils forment un bassin étendu au N.-E. du mont Dirphys, sur le rivage de Kyme à Avlonari, s'étendent aussi au N. de l'île et dans la plaine du Lélante. Le bassin de Kyme ou de l'Eubée orientale, étudié par Unger, a révélé une flore très riche ; on en a déterminé 115 espèces, et ces recherches corroborées par la faune de Kyme et de Pikermi prouvent la liaison qui existait à l'époque miocène entre la Grèce et le continent africain. Les analogies sont même sensibles avec la flore de l'Asie méridionale et de l'Australie (V. Géographie, § *Botanique* et § *Zoologie*, Europe, etc.). — Dans le Péloponèse, les terrains pliocènes se présentent sous des formes très diverses ; ils paraissent s'être déposés au pied de rivages très élevés. On y rencontre successivement superposés : un calcaire à grains fins presque sans fossiles ; des sables jaunes calcarifères ou verdâtres micacés caractérisés par trois bancs d'huîtres, et d'ailleurs riches en fossiles caractéristiques, des marnes bleues souvent accompagnées de lignites. Ils forment au pied des montagnes et à l'alt. de 300 à 400 m. au-dessus du niveau de la mer une ceinture horizontale ; ils constituent à peu près entièrement l'isthme de Corinthe, se présentent à l'ouverture des principales vallées, occupant toute celle de l'Eurotas jusqu'à la source et toute celle du Pamisos, c.-à-d. la plaine laconienne et la plaine messénienne, s'élevant le long du Taygète jusqu'à l'alt. de 500 m. ; ils ont recouvert la péninsule S.-O. de la Messénie (cap Acritas) ; ils composent la plus grande partie de la plaine de l'Elide, bassins de l'Alphée et du Pénée et collines d'Olympie. On les retrouve dans l'île de Zante qui leur appartient presque entièrement, ainsi que la presqu'île Palé, de Céphalonie et une partie de l'île de Corfou.

Terrains quaternaires. — Les terrains quaternaires sont représentés soit par les dépôts de comblement des bassins fermés, soit par les alluvions anciennes ou récentes des vallées, soit par des dépôts marins. Les anciens bassins fermés sont nombreux ; les uns se sont ouverts par une brèche faite à un côté ; ainsi le plus considérable, celui de Thessalie, dont tout le fond est alluvial, s'est ouvert par la vallée de Tempé ; de même ceux de la Haute-Laconie et de Mégalopolis. D'autres ont été entièrement comblés comme celui de la Messénie centrale ou de Stenyclaros où les eaux coulent par-dessus l'ancien rempart qui fermait le lac. Ailleurs le travail de comblement a été arrêté parce que les eaux se sont creusé un lit souterrain à travers le calcaire ; c'est ce qui est arrivé pour l'Arcadie orientale ; la plaine de Tripolis a même perdu une partie de ses alluvions entraînées dans ces gouffres ou *katavothra*. Les eaux reparaissent ordinairement au niveau des anciens rivages des terrains tertiaires, souvent même au delà du littoral en pleine mer dans la Cynurie, l'Argolide, l'Eubée, etc. — Les alluvions des vallées sont généralement empruntées aux montagnes voisines ; sur les pentes, les argiles dominent, parsemées de cailloux ; au fond des vallées l'argile est plus rare, les cailloux roulés, graviers, sables, détritus de toute sorte, sont abondants du côté de la mer. En Achaïe, les alluvions sont constituées surtout par les débris des gompholithes, galets et sables. Dans la presqu'île de Monemvasie, au S.-E. du Péloponèse, les alluvions viennent de loin, car elles sont exclusivement schisteuses et argileuses, tandis que les monts qui les dominent sont calcaires. Les dépôts marins n'ont d'importance que sur le littoral occidental : à l'embouchure de l'Achéloos, où ils se combinent avec les alluvions fluviales pour avancer le rivage ; en Elide, où les dunes forment un cordon derrière lequel se créent de vastes lagunes.

Terrains éruptifs. — Les roches ignées n'occupent de surface étendue que dans quelques îles, à l'exception toutefois de la serpentine. Celle-ci se présente sur trois alignements parallèles, orientés du N.-O. au S.-E. Le premier partant de l'Othrys se prolonge à travers l'Eubée jusqu'aux premières Cyclades, Andros et Ténos ; c'est le plus important ; il forme des montagnes entières ; la serpentine y est intimement liée aux schistes cristallins et aux


Grande Encyclopédie. Tome XIX
GRÈCE (HELLAS)
18° Est de Paris
TURQUIE
ÉPIRE
ARCHIPEL
ASIE MINEURE
SPORADES DU NORD
OU
MER ÉGÉE
CYCLADES
MER DE CANDIE
MÉDITERRANÉE
MER IONIENNE
ILES IONIENNES
THESSALIE
LARISSA
TRIKALA
ARTA
PHTHIOTIDE
ACARNANIE
ÉTOLIE
PHOCIDE
BÉOTIE ET ATTIQUE
EUBÉE
ÉLIDE ET ACHAIE
CORINTHIE ET ARGOLIDE
ARCADIE
MESSÉNIE
LACONIE
MORÉE (PÉLOPONÈSE)
Mt Olympe 2972
Mt Athos 2066
Corfou
Yanina
Larissa
Volo
Trikala
Missolonghi
Patras
Pyrgos
Tripolitza
Kalamata
Sparte
Argos
Nauplie
Corinthe
Athènes
le Pirée
Chalcis
Thèbes
Lamia
Hermoupolis
I. Lemnos
I. Ténédos
I. Mytilène (Lesbos)
Mytilène
Cydonie
Pergame
Smyrne
Manissa (Magnésie)
Chio
I. Samos
I. Nikaria
I. Patmos
I. Kos
I. Andros
I. Tinos
I. Syra (Syros)
I. Naxos
I. Paros
I. Milos
I. Théra (Santorin)
I. Skyros
I. Eubée
I. Leucade (Ste Maure)
Céphalonie (Kephallenia)
I. Thiaki (Ithaque)
Zante
I. Cérigo (Cythère)
I. Hydra
I. Égine
I. Kéa (Zéa)
G. de Salonique
G. de Volo
G. de Lépante
G. de Patras
G. de Corinthe
G. d'Égine
G. de Nauplie
G. de Laconie
G. de Messénie
G. d'Arcadie
G. de Smyrne
Dardanelles
Can. de Cérigo
Est de Paris 18 19 20 21 22 23 24 25
E. de Greenwich 20 21 22 24 26 27
37 38 39
VILLE de plus de 50.000 habit.ts
Ville de 20.000 à 50.000 "
Ville de 10.000 à 20.000 "
Ville de moins de 10.000 "
Ruines ou sites de villes anciennes
Chemins de fer
Les Chefs-lieux des nomes et des vilayets sont indiqués par un souligné.
Echelle du 3 000.000e
0 50 100 150 200 Kilom.
E. Chotard del.t
Gravé et Imp. par Erhard F.res - Janvier 1894.
H. LAMIRAULT

granites. Le second alignement va de l'Œta au Laurion par Oropos ; la serpentine s'y trouve dans le micaschiste en petites masses. Le troisième alignement est celui de la Corinthie et de l'Argolide, où la serpentine forme des escarpements au milieu des assises crétacées. — Cette formation est donc beaucoup plus récente que les autres. — Le porphyre existe en Laconie sous forme de filons traversant le micachiste. — Les trachytes se trouvent à Scyros, dans l'Eubée, près de Kyme, dans les Cyclades méridionales (sauf Amorgos et Ios). Ils se sont épanchés avant les dépôts pliocènes auxquels ils ont fourni la matière de conglomérats. Les quartz poreux de Mélos et de Kimolos servent de pierre meulière. L'obsidienne abonde à Mélos qui probablement approvisionna les Grecs préhistoriques. Le basalte ne se trouve qu'à Mélos. La pierre ponce existe à Mélos et à Santorin (Théra) ; la pouzzolane à Santorin. Le volcan de Santorin, qui est encore en activité, est célèbre (V. Santorin). Il faut citer, en outre, les volcans d'Ithome (Messénie), de Méthana (Argolide) qui se réveilla en 282 av. J.-C., de Palé (Céphalonie). Les tremblements de terre sont fréquents : Thèbes en 1853, Corinthe en 1858, la Source de Castalie en 1870, Zante en 1893, furent détruits par des convulsions du sol.

Eaux minérales. La Grèce possède beaucoup de sources minérales : thermales sulfureuses aux Thermopyles ; à Hypater, au N. du mont Œta ; à Cyllène (Elide) ; au N. de l'île de Cythnos (Saint-Anargyres) ; à Méthana ; à Kaïapha (près d'Olympie) ; à Zante ; à Théra ; à Mélos ; — sulfureuses froides à Sainte-Eléoussa, près de Lixouri (Céphalonie) ; — bromurées et iodurées sodiques au N. de l'île de Cythnos (à Cacavis) ; à Edipsos, au N. de l'Eubée ; à Loutraki (isthme de Corinthe) ; — chlorurées sodiques et carbonatées calciques auprès du temple d'Esculape (Argolide) ; — alcalines à Hermione (Argolide), Céos, Ténos, Andros, etc. ; — alcalines muriatiques à Paros, Santorin, Mélos, Egine ; — ferrugineuses à Cythère, etc.

Résumé géographique. — Les roches les plus développées en Grèce sont les calcaires de divers âges, mais surtout du crétacé, dont les formes sauvages et accidentées donnent au pays sa physionomie. La chaîne du Pinde est constituée par ces calcaires crétacés ; on retrouve cet alignement, dirigé du N. au S., à l'extrémité méridionale du Péloponèse, dans les presqu'îles de Maïna et de Monemvasie (cap Ténare et cap Malée). Un autre alignement, orienté du N.-O. au S.-O., à partir de l'Olympe, est formé des schistes cristallins et des terrains paléozoïques ; à son extrémité méridionale, dans les Cyclades, paraissent les granites, syénites, les roches volcaniques. Un troisième alignement, reliant les deux premiers par des chaînes transversales de l'O. à l'E., est formé de calcaires dans l'Othrys, les monts Géraniens (Makroplagi). Au S. de la chaîne du Pinde sont des massifs paléozoïques recouverts de puissantes couches calcaires dans le Parnasse, l'Œta, l'Hélicon, le Cithéron. Ces montagnes sont coupées de gorges profondes. Les mêmes sédiments anciens forment l'ossature des collines de la plaine de Béotie. Ils sont généralement revêtus des calcaires crétacés. Dans les plaines de Thessalie, entre le Pinde, l'Olympe, l'Ossa et l'Othrys, se sont déposés les argiles et conglomérats tertiaires et les alluvions. A l'O. du Pinde et du Parnasse, les montagnes et collines de l'Etolie et de l'Acarnanie sont, au contraire, rattachées par Philipson à la formation éocène, à cause de leurs calcaires à nummulites ; ce serait la cause première du contraste frappant entre les deux moitiés de l'Hellade, à l'O. et à l'E. du Parnasse. Quoi qu'il en soit, ces montagnes laissent aussi la place de plusieurs petites plaines tertiaires et alluviales. De même en Béotie où la plaine de Chéronée offre des calcaires à hippurites, la plaine de Thèbes des terrains tertiaires. Lorsque nous arrivons à l'Attique, nous retrouvons l'alignement des schistes et des calcaires compacts qui forment un hémicycle autour de la plaine d'Athènes ; sur le versant oriental, la plaine de Marathon est remplie par des dépôts miocènes. En Eubée, l'axe est formé de schistes cristallins, flanqués des deux côtés de terrains paléozoïques ; au pied des hauteurs centrales se sont déposés les calcaires à nummulites et les diverses assises tertiaires, développées surtout au N. de l'île et dans les plaines de Kyme et du Lélante. Les hautes montagnes du Péloponèse oriental, Cyllène (Ziria), Parnon (Malévo) et Taygète (Pentédaktylo) sont formées de schistes à pentes abruptes. Les calcaires compacts de l'Arcadie septentrionale rappellent ceux de l'autre rive du golfe de Corinthe (Hélicon, Parnasse, Corax). Autour se sont déposés les divers terrains crétacés, qui forment la plus grande partie de la presqu'île. Autour de ceux-ci, à la base des montagnes, règne une ceinture de terrains tertiaires, à laquelle appartient la partie la plus étranglée de l'isthme de Corinthe, ce qui prouve que cet isthme est d'origine récente et que longtemps le Péloponèse fut une île. Le plateau de la Messénie sud-occidentale et celui de l'Elide et Achaïe occidentale sont formés d'argiles bleues subapennines et de calcaires marins. Les bassins qui subsistaient entre les montagnes ont été remplis par des eaux lacustres au fond desquelles se sont déposées les alluvions ; les plaines de l'Arcadie, de Sparte, de Messénie, ont été ainsi formées, tandis que sur le littoral occidental les alluvions fluviales ou marines accroissaient la largeur de la plaine pliocène. — Les îles Ioniennes sont la continuation des côtes occidentales, en face desquelles elles sont situées ; Leucade est un fragment de l'Acarnanie ; Céphalonie et Zante se rattachent à l'Achaïe et à l'Elide, dont elles prolongent les terrains crétacés et tertiaires. — Les Cyclades appartiennent à trois rangées : les deux premières, alignées du N.-O. au S.-E., prolongent les schistes et calcaires de l'Eubée et de l'Attique ; elles représentent les cimes émergées d'un ancien continent qui s'étendait, à l'époque tertiaire, entre la Grèce et l'Afrique, et que parcouraient les gigantesques animaux dont on a exhumé les fossiles à Pikermi. La troisième rangée va de Santorin à l'Argolide septentrionale, comprenant Mélos (Milo), l'île de Poros, la presqu'île de Méthana, l'île d'Egine ; c'est le théâtre des actions volcaniques : trachytes, basaltes, tufs, pierres ponces s'y rencontrent en masses considérables. Les eaux thermales se trouvent presque toutes sur cet alignement ou sur ceux des terrains primitifs de l'Eubée et de l'Attique. — L'île de Crète est constituée au centre et à l'O. d'un noyau de talcschistes ; les montagnes sont revêtues de macignos et de calcaires crétacés, constituant une grande partie de l'île ; au N. sont des argiles subapennines ; les plages et les deux plaines de Messara et de la Canée sont alluviales. La terre arable est surtout composée de sols argilo-sableux légers.

On trouve en Grèce un très grand nombre de grottes, d'abord dans les calcaires de toute nature : à Antiparos, dans le calcaire cristallin, une magnifique caverne à stalactites ; au pied du Parnasse, en Béotie, dans le calcaire paléozoïque ; dans les calcaires crétacés du Péloponèse ; d'autres dans les schistes cristallins (à Syllaka, près de Thermia) ; dans les conglomérats (à Mégaspiléion). Plusieurs de ces cavernes sont en même temps des *katavothra* où s'enfoncent les eaux (V. ci-dessous le § *Régime des eaux*).

Relief du sol. — La Grèce est un pays essentiellement montagneux ; les quatre cinquièmes du sol sont occupés par les montagnes et leurs contreforts, un cinquième à peine par les plaines ou vallées de quelque largeur. Les montagnes se présentent parfois en massifs considérables, plus souvent en chaînes allongées du N.-O. au S.-E., selon les alignements que nous avons signalés : celui de l'Olympe, de l'Ossa, du Pélion, de l'Eubée, d'Andros et Ténos ; celui du Pinde, du Taygète, du Parnon ; celui du Péloponèse septentrional, de Patras, à l'extrémité de l'Argolide (Erymanthe, Cyllène, Arachnéon, cap Scylléon), etc. Se croisant, ces chaînes de montagnes forment des bassins fermés, plateaux comme l'Arcadie, plaines comme la Béotie, plats ou s'évasant en entonnoir. La mer concourt autant que les

montagnes à la variété du relief ; à l'E., elle baigne presque le pied des monts, ne laissant que d'étroites plages ou de petites plaines ; les chaînes s'avancent dans la mer, formant des péninsules, séparées par des golfes profonds, ou des îles régulièrement alignées. Les plaines les plus importantes sont, soit au centre de bassins enclos, soit sur la côte occidentale. La multiplicité des chaînons montagneux divise la Grèce en un grand nombre de vallées et de bassins tout à fait séparés, tandis que les découpures faites par la mer accentuent encore ces divisions. La rapidité des pentes, le voisinage de la mer, à laquelle aboutissent sur-le-champ les torrents, ne permet pas la formation de cours d'eau importants ; le pays est privé d'eau. En somme, au point de vue orographique, on distingue trois régions : au N., la plaine thessalienne avec sa ceinture de montagnes ; au centre, l'Hellade, dont les Cyclades sont le prolongement ; au S., le Péloponèse.

Dans la Grèce septentrionale, la chaîne du Pinde forme une sorte d'épine dorsale de la presqu'île reliée par le Boïon au massif central de la région balkanique, le Tchai Dagh (Skardos). Le Pinde commence à la frontière turco-grecque, par le massif de Metsovo, au centre duquel s'élève le Zygos, l'ancien Lakhmon, formé de roches éocènes. Les points culminants sont le Tsarnata (2,168 m.) et le Budzikaki (2,160 m.). Le Pinde, essentiellement calcaire, est très sauvage et peu connu ; des forêts de pins et de hêtres en revêtent les pentes, surtout du côté de la Thessalie. Sur le versant occidental, l'Epire est sillonnée de petites chaînes parallèles au Pinde ; au centre est le bassin fermé, dont le lac de Janina occupe le fond ; au S.-O., l'ancien mont Tomaros, au pied duquel fut Dodone. Le versant oriental s'abaisse sur la plaine thessalienne. Au N.-O. de celle-ci s'adossent au Pinde les monts Khassia ou Lyngons, calcaires et schisteux (1,500 m. d'alt.) ; plus à l'O. les aiguilles, les tours découpées dans le terrain miocène par les eaux se dressent isolés. Des moines se sont juchés en haut de ceux dont la plate-forme est assez large pour bâtir un édifice ; ces couvents, dont le plus fameux est celui de Météora, se dépeuplent. On y hissait les provisions ou les visiteurs à l'aide de cordes ; celui de Barlaam était à 67 m. de hauteur verticale. La plaine de Thessalie, la plus considérable de la Grèce, fut jadis un bassin fermé et en offre encore l'aspect, dans son cirque de montagnes. Elle est séparée de la mer par une série de massifs de gneiss, de granites, de schistes. Le premier et le plus important est celui de l'Olympe, la plus haute montagne grecque, où les anciens placèrent la demeure des dieux. L'Olympe (auj. Elymbos) s'élève à 2,985 m. ; le sommet, couvert de neiges, a reçu le nom de Saint-Elie. Le massif de l'Olympe forme une sorte de citadelle aux 42 pics et 52 sources ; les pentes sont couvertes de sapins, de chênes, de châtaigniers, de platanes, de lauriers-roses. Il reste en dehors du territoire grec, de même que les monts du N. de la Thessalie. Au N. de l'Olympe se dresse le massif du Piéros (auj. Flambuso, 1,878 m.), séparé par le col de Pétra (1,560 m.), qui joua un grand rôle dans les guerres, permettant de tourner l'Olympe et de passer de la plaine de Piérie, riveraine du golfe de Salonique, dans celle de Thessalie. Du Piéros au Pinde se développent les monts Cambuniens, médiocrement hauts et présentant des cols de 820 m. seulement. — Au S. de l'Olympe se continue la chaîne des montagnes cristallines qui traverse l'Eubée ; elle forme une véritable muraille où l'on distingue deux massifs : l'Ossa et le Pélion. L'Ossa est séparé de l'Olympe par la profonde vallée de Tempé, coupure par laquelle s'échappent les eaux du Pénée, le fleuve thessalien. Cette gorge a vidé le lac qu'occupa jadis la plaine de Larisse. Profondément creusée, elle mérite bien son nom de Lykostomo (gueule de loup) ; sombre, étroite, entre ses murailles rougeâtres, elle est tapissée de platanes et de lauriers-roses ; les Grecs, brûlés par le soleil, en firent leur idéal de fraîcheur et de verdure. Le mont Ossa (auj. Kissovo, 1,953 m.) est la borne septentrionale de la chaîne de Magnésie ; au S. le Pélion (auj. Plessidi, 1,620 m.) en domine les gorges sauvages, les escarpements abrupts, les falaises redoutées des navigateurs. Elle isole complètement de la mer la plaine occidentale. Au S. elle se prolonge par la presqu'île de Magnésie, bizarrement recourbée. Au pied occidental de cette chaîne sont d'abord le lac Bœbéis (auj. Karlas), reste de l'ancien bassin lacustre de Thessalie, communiquant encore avec les marais de la plaine de Larisse ; puis, au S., la petite mer intérieure du golfe de Volo (ancien golfe Pagasique), qu'un renflement du sol sépare de la plaine. — Au S., la Thessalie et sa mer intérieure sont fermées par les calcaires de l'Othrys, où l'Hiérakovouni mesure 1,728 m. Ils séparent la Thessalie de la vallée du Sperchios. Dans le cadre que nous venons de décrire, la plaine de Thessalie s'étend sur près de 10,000 kil. q. Elle est divisée en deux bassins par une ligne de hauteurs courant du N. au S. et percées par le Pénée ; le bassin supérieur, où se rassemblent les eaux du fleuve, a pour ville principale Trikala et Pharsale ; le bassin inférieur a pour centre Larisse ; le premier est sillonné de collines qui contournent les affluents du Pénée ; le second forme une cuvette dont le lac Bœbéis occupe le fond. A l'E., la Magnésie forme une longue bande correspondant aux massifs de l'Ossa et du Pélion, qui vécut toujours à part.

Au S., le Pinde aboutit à une contrée montagneuse extrêmement sauvage, l'ancien pays des Dolopes, des Etoliens, des Æinanes, des Œtéens. Le mont Tymphreste (Velouchi, 2,319 m.) domine ce chaos ; on peut l'envisager comme le point d'où rayonnent les principales montagnes : au N. le Pinde ; à l'E. l'Othrys ; au S.-E. l'Œta, au S.-O. les monts d'Etolie, dont le sépare la jolie vallée de Karpenisi. Les monts d'Etolie, dont la plupart n'ont pas de nom ancien, renferment la plus haute cime de la Grèce actuelle, le Corax (auj. Vardousia, 2,512 m.), dont les contreforts, boisés de sapins, s'étendent jusqu'au golfe de Corinthe ; celui de l'O. aboutit au Varassova, formidable bloc rocheux qui ferme presque le golfe de Corinthe, étranglé entre les caps Rhion et Antirrhion. A l'E. du Corax se dresse le Ghiona ou Khiona (2,495 m.) ; entre eux s'incurve la vallée du Mornos (l'ancien Daphnos), tapissée de chênes et de cèdres. Ce massif du Corax et du Ghiona sépare tout à fait l'Hellade péninsulaire de la région occidentale qui continue l'Epire. La vraie montagne étolienne est le mont Panétolique (1,927 m.). Les autres sont moins élevées ; mais abruptes, déchirées de gorges au fond desquelles grondent les torrents, revêtues de chênes et d'yeuses, de broussailles sans chemins, elles sont un des pays les plus sauvages de l'Europe, pays de bergers, réputé inaccessible, aujourd'hui comme autrefois (V. Etolie). Elles s'arrêtent, non pas au ravin où coule l'Evenus, mais le long de la plaine où s'étale le lac Trichonis. Au S. de celui-ci, l'Aracynthos (auj. Zygos, 955 m.) forme un massif isolé, aux âpres silhouettes, commandant le littoral marécageux de Calydon et de Missolonghi. Par delà l'Achéloos s'étendent les montagnes crétacées de l'Acarnanie, bornées au N. et au S. par des plaines alluviales. Ces montagnes, vêtues de pins, de cyprès, de châtaigniers, méritent leur nom de pays aride (Xéroméros). Au N. elles atteignent 1,490 m. Elles ont encore 1,000 m. au Saint-Elie, dans l'île de Leucade, où des marais aujourd'hui desséchés s'étendent au pied de leurs cimes coniques.

Du côté de l'E., se détache du Tymphreste le massif du mont Œta qui isole au S. la plaine du Sperchios, également séparée de la Thessalie et de l'Hellade proprement dite. Le point culminant de l'Œta est le Pyra (auj. Katavothra, 2,152 m.), où la légende dressa le bûcher d'Hercule. Il se continue à l'O. par le Callidrome (auj. Saromata, 1,370 m.), au pied duquel se trouvait, le long du golfe Maliaque ou Lamiaque, l'étroit défilé des Thermopyles. Il n'existe plus, car les alluvions du Sperchios et les fontaines pétrifiantes l'ont tellement élargi que l'armée de Xerxès y passerait sans peine en ordre de bataille ; entre la montagne et le golfe, il y a maintenant 5 kil. Des Ther-

mopyles à la mer méridionale, il n'y a qu'une quarantaine de kilomètres ; c'est l'isthme encombré par l'Œta et le Parnasse qui ouvre la vraie Grèce. Le Callidrome se continue par l'arête du Cnémis (auj. Spartia, 930 m.) qui longe de près la côte, ne laissant, le long de la mer d'Eubée, qu'une étroite bande marécageuse que se partagèrent les Locriens Epicnémidiens et Opuntiens. Cette arête parallèle à celles de la grande île se prolonge jusqu'en Attique, fermant au N.-E. la plaine de Béotie; elle mesure encore 730 m. au Ptôon, 750 m. à l'Hypaton, 675 m. au Messapion, et vient expirer au N. de la baie de Marathon. Elle est depuis l'Œta séparée par la vallée du Céphise des massifs beaucoup plus élevés qui se trouvent au S.-O. En face de l'Œta culmine le Parnasse à la double cime (auj. Liakoura), dont le sommet (Likeri, Lycorea) mesure 2,450 m. C'est le troisième des grands sommets de la Grèce moyenne (avec le Corax et le Khiona) et de beaucoup le plus fameux. Au pied est le vallon de *Delphes* (V. ce mot). Les contreforts s'étendent jusqu'au golfe de Corinthe; les plaines sont incultes et peu fertiles; les montagnes âpres et stériles. Au N. est la vallée du Céphise, partagée autrefois entre la Doride, la Phocide et Orchomène. Elle s'élargit vers l'E. et rejoint la plaine de Béotie. Celle-ci est fermée au S. et coupée du golfe de Corinthe par le massif de l'Hélicon, non moins cher aux Muses que celui du Parnasse ; ses vallons orientaux méritent leur réputation; leurs fontaines, leurs bosquets, leurs prairies sont un paysage rare en Grèce.

L'Hélicon (auj. Paléovouno, 1,749 m.) est divisé par une profonde dépression de l'âpre Cithéron (auj. Elatéas, 1,410 m) ; à celui-ci se rattache le Parnès (auj. Ozla, 1,413 m.). Les autres montagnes de l'Attique sont considérées comme la continuation de cette chaîne, bien qu'elles soient à peu près isolées les unes des autres. Ce sont le Pentélique ou Brilessos (Mendeli, 1,110 m.), fameux par ses marbres, l'Hymette (Trélovouno, 1,027 m.), hanté des abeilles; enfin le Laurion (357 m.), avec ses minerais argentifères, se terminant dans la mer par le cap Sounion ou Sunium (Colonna). Il est difficile, observe Curtius, de trouver, auprès l'un de l'autre, deux pays plus différents que la Béotie et l'Attique. La première est enfoncée dans son isolement; l'eau y surabonde et croupit dans les fonds; l'air y est humide et brumeux, le sol gras, la végétation luxuriante. L'Attique, projetée au milieu des flots qui pénètrent ses rades, est un rocher aride, recouvert d'une mince couche de terre végétale et baigné par l'atmosphère limpide du monde insulaire auquel il appartient par sa position. La plaine de Béotie, comprise entre l'arête côtière, l'Hélicon et le Cithéron, se divise en deux bassins : celui du lac Copaïs à l'O., la plaine de Thèbes à l'E. La rocheuse Attique a de petites plaines : celle de Marathon au N.-E., d'Athènes au centre, d'Eleusis à l'O. De ce côté elle rejoint les coteaux de la Mégaride qui s'escarpent dans les monts Géraniens (aujourd'hui Ikarion, Makryplagi, Péra-Khora), rempart calcaire qui marque la frontière entre l'Hellade et le Péloponèse. Il ne laisse le long du rivage oriental que l'étroit sentier des roches Scironiennes (Kaliksala), élargi par Adrien.

Le Péloponèse n'est soudé au continent que depuis l'époque tertiaire. L'isthme n'a en son point le plus étroit que 5,940 m. de large ; en ce point il a 76 m. de haut ; mais son seuil le plus bas ne dépasse que de 40 m. le niveau de la mer. Les anciens y avaient établi une route sur laquelle on transportait les petits navires d'une mer à l'autre (Diolkos). Néron commença un canal qu'une compagnie française a fini de creuser. Au S. de l'isthme se dressent les monts Onéiens qui barrent l'accès de la péninsule. Celle-ci, prise à part, forme un tout indépendant. « Elle a en elle-même le centre de son système orographique qui entoure de mamelons puissants le plateau de l'Arcadie et envoie, dans les contrées circonvoisines, des ramifications qui les partagent. Ces contrées sont, ou des talus qui se raccordent avec le plateau central, comme l'Achaïe et l'Elide, ou de nouvelles presqu'îles dont l'ossature est formée par des arêtes montagneuses qui rayonnent dans la direction du S. et de l'E. Telles sont les péninsules de Messénie, de Laconie, d'Argolide, séparées par des golfes profonds, pourvus d'un large chenal navigable. La configuration intérieure du Péloponèse n'est pas moins variée que son contour extérieur. Sur les plateaux monotones de l'Arcadie, on se croirait au milieu d'une vaste contrée; on y trouve des vallons encaissés qui ont l'aspect et l'air brumeux de la Béotie, tandis que les montagnes de l'Arcadie occidentale rappellent la nature sauvage de l'Epire. La côte occidentale du Péloponèse ressemble aux terrains plats qu'arrose l'Achéloos ; les riches plaines du Pamisos et de l'Eurotas sont des alluvions du fleuve qui, comme le Pénée de Thessalie, sort des crevasses des rochers; enfin l'Argolide, avec sa vallée de l'Inachos, avec sa presqu'île toute hérissée de criques et flanquée d'îles, est, pour la situation et la nature du sol, une seconde Attique. Ainsi, la nature créatrice de l'Hellade reproduit encore une fois, dans la partie méridionale du continent, ses formes préférées et accumule dans un étroit espace ses contrastes les plus frappants. » (E. Curtius.) Le Péloponèse, auquel sa forme ressemblant aux découpures d'une feuille de mûrier a valu le nom de Morée, est parcouru par quatre chaînes de montagnes : la première, au N., est orientée de l'E. à l'O. ; les trois autres le sont du N. au S. Le nœud orographique de la péninsule est le massif du mont Cyllène (aujourd'hui Ziria, 2,374 m.), aux versants boisés de sapins. A l'O. sont les monts Aroaniens (Khelmos, 2,355 m.), dénudés, et l'Erymanthe (Olonos, 2,224 m.) ; massifs septentrionaux de l'Arcadie, ils s'abaissent par des pentes rapides vers le littoral de l'Achaïe, où leurs nombreux vallons débouchent sur l'étroite plaine côtière. Le seul contrefort important est celui du Panachaïcos (Voïdia, 1,927 m.) qui s'avance à la rencontre du Varassova et rétrécit extrêmement l'entrée du golfe de Corinthe.

« Le versant méridional des monts Aroaniens et de l'Erymanthe se ramifie en une multitude de petits chaînons qui se rejoignent çà et là en massifs et donnent à cette partie du plateau l'aspect le plus varié. Partout les vallées s'ouvrent en paysages imprévus, auxquels un simple bouquet d'arbres, une source, un troupeau de brebis, un berger assis sur des mines, prêtent un charme merveilleux. C'est là cette gracieuse Arcadie que chantaient les anciens poètes. » (E. Reclus.) — Au N.-E. du massif du Cyllène, des monts abrupts encadrent la plaine corinthienne ; le plus fameux est l'Acrocorinthe, haut de 575 m., citadelle naturelle, la plus forte de la Grèce. Vers l'E. se développent les monts de l'Argolide, qui s'abaissent rapidement. Les principaux sont le Titanos (1,211 m.), au S. de la Corinthie ; le Tricaranon (730 m.), le Kelossa (1,270 m.), l'Apesas (830 m.), l'Arachnéon (auj. Saint-Hélie, Hag Ilias, 1,199 m.), au centre de la presqu'île, le Coryphée (671 m.), le Thornax (371 m.). — A l'E. de l'Arcadie se dirige, vers le S., une chaîne de 1,200 à 1,600 m. de hauteur, coupée de défilés aisément accessibles, ne séparant qu'à demi l'Argolide de l'Arcadie orientale. On y remarque le Gaurias ou Lyrcéon (1,646 m.), l'Artémision (auj. Malévo, 1,772 m.), le Parthénion (1,217 m.) ; puis elle se relève dans le Parnon (auj. Hagios Pétros, 1,958 m.) et va former la presqu'île de Monemvasie, terminée par le cap Malée, ou plutôt par les rochers de Cythère. Apre et stérile, cette chaîne, qui servit, dit-on, de refuge aux derniers Centaures, projette vers l'E. des contreforts s'abaissant en pente rapide vers l'E. ; la petite plaine d'Argos est la seule de ce littoral ; au S. s'étend la bande rocheuse de la Cynurie. — A l'O. de cette première chaîne sont le haut plateau arcadien et la plaine de Laconie. Le plateau de l'Arcadie orientale forme un bassin fermé dont la plaine de Tripolis occupe le centre; il est à peine séparé de la haute vallée de l'Eurotas, mais l'est de celle de l'Alphée et de l'Arcadie occidentale par le Ménale (Apanokrepa, 1,850 m.). Ces hautes terres de

l'Arcadie centrale sont prolongées par la muraille du Taygète, interposée entre les plaines de Laconie et de Messénie. Le Taygète, qui doit à ses cinq pointes le nom moderne de Pentédactylos, s'élève à 2,409 m. ; c'est la plus haute cime du Péloponèse, ne le cédant guère à celles de la Grèce centrale. Boisé dans le N., il est âpre et aride dans le S., où il s'enfonce entre les golfes de Messénie et de Laconie jusqu'à l'abrupt promontoire de Ténare (311 m.). — Les monts de l'Arcadie occidentale ont peu d'unité; les principaux sont le Pholoë (Paléo Castro) qui s'abaisse vers le plateau et la plaine de l'Elide; puis, au S. de l'Alphée, le Lycée (Diaforti, 1,420 m.), dont les contreforts occidentaux accidentent la Triphylie; au S. du Lycée, un massif confus sépare l'Arcadie, la Messénie, l'Elide ; on y remarque le Minthe (Alvena, 1,222 m.), le Cotylios (1,346 m.), duquel se détache le chaînon du mont Ithome (802 m.). Les monts de Messénie sont à peu près détachés, à l'O. de la plaine ; ils atteignent 1,391 m. au Nomia ; l'Ægaléos en mesure 1,066 ; dans la presqu'île occidentale est le mont Mathia (957 m.), dont les ramifications s'étendent jusqu'au cap Acritas et aux îlots rocheux de Sapienza, Cabrera et Venetiko (anciennes îles Œnuses). Nous avons déjà signalé l'importance de la plaine de l'Elide, au N.-O. du Péloponèse. Les alluvions fluviales et peut-être aussi l'exhaussement du sol, l'agrandissent lentement, y rattachant d'anciennes îles, par exemple le rocheux promontoire Chélonatas (Clarentza).

L'orographie des îles sera indiquée à propos de chacune d'elles; les traits généraux ont été indiqués ci-dessus. V. aussi le § *Côtes et îles* et les articles spéciaux consacrés aux principales : Eubée, Corfou, Céphalonie, Zante, Naxos, etc.

Cotes et îles. — Aucun pays du monde n'offre, proportionnellement à sa superficie, un développement de côtes aussi grand que la Grèce ; rien que pour la partie continentale, elles mesurent plus de 2,000 kil., et il ne s'agit pas ici de fjords aux rivages inabordables, mais de côtes généralement accessibles et creusées de centaines de criques ou de ports naturels. Le caractère maritime de la Grèce se prononce davantage à mesure qu'on avance vers le S. Il est beaucoup plus marqué à l'E. qu'à l'O., et cette disposition naturelle explique que les Hellènes se soient d'abord tournés vers l'Orient. Nous avons déjà observé que la mer Egée est le vrai centre du monde grec ; les rivages de l'Asie Mineure, et, dans une moindre mesure, de la Thrace et de la Macédoine, participent aux qualités des rivages helléniques. Les baies et promontoires de l'Ionie quadruplent la longueur de la ligne de ses côtes. Que serait-ce si on additionnait le pourtour des îles? — La mer grecque, mer Egée ou Archipel, forme une véritable mer intérieure, fermée au S. par la longue île de Crète que deux chapelets d'îles rapprochent de l'Asie et du Péloponèse ; d'un côté, Casos, Carpathos, Rhodes ; de l'autre, Cerigotto (l'ancienne Ægilia) et Cerigo (l'ancienne Cythère). Elle était subdivisée par les anciens ; ils distinguaient au N. des Sporades et de Lemnos la mer de Thrace ; au S.-O. des Cyclades, au large du Péloponèse, la mer de Myrto, ainsi nommée de la petite île Myrto (auj. Mandélonisi) ; au S. des Cyclades, la mer de Crète. — Les nombreuses îles qui parsèment la mer Egée, de telle sorte qu'en aucun point le marin ne se trouve sans avoir une terre en vue, se répartissent en plusieurs groupes ; elles sont, le plus souvent, le simple prolongement des hauteurs du pays voisin. Les îles du N. se rattachent à la Thrace : *Lemnos*, *Imbros*, *Samothrace* et *Thasos* (V. ces mots). Celles de l'E. sont des dépendances du littoral asiatique : Ténédos, Lesbos (Midillu ou Mételin), Chios, Psyra (Ipsara), Samos ; puis tout le groupe des Sporades méridionales, depuis Icarie jusqu'à Rhodes : îles Corsiæ (Fourni), Acrite, Hyétussa, Patmos, Lepsia (Lipso), Léros, Lébinthos (Leritna), Calymna, Cos (Istankoï), Nisyros, Télos, Chalké (Charki), Syme, etc. (V. les art. consacrés aux principales). Ces îles sont restées turques ; les autres, qui vont être énumérées, sont des dépendances de la Grèce propre, tant au point de vue physique que politique. Toutefois, Astypalæa (auj. Astropalia), qui semble la plus orientale des Cyclades, et les îlots voisins ont été laissés à la Turquie.

Les îles grecques de la mer Egée sont : les Sporades septentrionales, la grande île d'Eubée, les Cyclades, les Sporades occidentales. Les Sporades septentrionales sont disposées au large de la côte de Magnésie ; elle représentent les cimes émergées d'une ramification du Pélion, se recourbant vers le mont Athos : ce sont : Sciathos, Péparéthos (auj. Scopélos), Ikos (Khilidromi), Polyægos (Pélagonisi), Gerontia (Guira), Pelerissa (Piperi) ; à l'E. on y peut rattacher l'îlot isolé d'Hagiostrati qui serait l'ancienne Halonènse (d'autres identifient Halonnèse et Khilidromi) ; enfin au S. Scyros est regardé comme une des Sporades septentrionales. — L'île d'Eubée (3,609 kil. q.) est une dépendance directe du continent voisin ; la vallée qui l'en sépare a été remplie par les eaux marines; nous avons dit que sa chaîne centrale prolongeait le grand alignement cristallin et schisteux, l'Olympe-Ossa-Pélion ; les principaux sommets sont : le Kandili (1,205 m.), l'Ocha le Delphi (ancien Dirphys, 1,908 m.); la principale plaine, celle du Lélante au centre de l'île, au S. du Delphi, et celle de Kyme sur le rivage opposé (V. Eubée). — Les *Cyclades* (V. ce mot) doivent ce nom à leur disposition apparente en cercle autour de Délos. En réalité, elles se rapportent à trois alignements : celles de l'E. sont sur le prolongement de l'Eubée ; celles de l'O. sur celui de l'Attique ; celles du S. sur l'alignement volcanique qui part de l'Argolide. Ces îles sont la partie la plus aride et la plus sèche de la Grèce. « La plupart semblent avoir été pétrifiées par la tête de Méduse, comme la légende le racontait de l'île de Sériphos. Des olivettes, des groupes de chênes à vallonnée, quelques bosquets de pins, des figuiers, voilà ce que possèdent les îles les plus ombragées. Les promontoires de la Grèce sont arides ; mais bien plus dépourvus de verdure sont la plupart de ces îlots de l'Archipel que néanmoins on contemple avec une sorte de ferveur, à cause du retentissement de leur nom dans l'histoire ; c'est à bon droit que la plupart des grandes cimes des Cyclades grecques ont été consacrées au prophète Elie, successeur biblique du dieu solaire. En effet, le soleil règne en maître sur ces âpres rochers. Il en brûle, il en dévore les broussailles et le gazon. » (E. Reclus.) Les principales Cyclades par leur étendue ou leur rôle historique sont : Myrto ; — Andros (382 kil. q.), traversée du N.-O. au S.-E. par une chaîne de micaschites dénudés ; les pentes occidentales sont escarpées et stériles ; les pentes orientales découpées par des ravins plantés d'oliviers, de citronniers, de vignes ; beaucoup d'eau courante, de minces lagunes sur le rivage ; — Ténos (204 kil. q.) se compose presque uniquement d'une arête montagneuse très âpre ; à l'E. et au S.-E. sont quelques vallons ; l'abondance des eaux y a développé les cultures, mais aussi formé un marécage dans la petite plaine de Livrada au N.-O. ; — Myconos (86 kil. q.) est un rocher sans autre eau que celle des puits ; — le minuscule rocher de Délos est un désert pierreux et aride comme l'île voisine de Rhénéa ; ce fut jadis le centre de l'Archipel; Naxos hérita de ce rôle, qui est passé maintenant à Syra ; — Syra (80 kil. q.) est montueux et sans eau courante, partant sans marais ; mais une belle source et un bon port en ont fait la prospérité ; le cercle décrit autour de Délos ou de Syra était fermé au S. par les grandes îles de Naxos et Paros ; — Naxos (auj. Axia, 423 kil. q.) est la plus vaste et la plus belle des Cyclades. De sa chaîne centrale, dominée par le mont Zeus (945 m.), et de ses contreforts descendent en pente douce des vallées bien arrosées ; — Paros (165 kil. q.), ovale comme Naxos, s'étage autour du mont Marpissa, découpée de vallons fertiles ; — l'îlot voisin d'Antiparos (l'ancienne Oliaros) est insignifiant, de même que Sténosa, l'ancienne Donussa, à l'E. de Naxos. — La rangée occidentale des Cyclades, prolongeant l'Attique, comprend d'abord l'île d'Hélène (Makronisi) ; puis

Céos (103 kil. q.), massif montagneux entaillé par des gorges profondes, possédant peu de ruisseaux, mais de nombreuses fontaines et quelques petits marais près du rivage ; — à l'E. est Gyaros (Giura) ; — Cythnos ou Thermia (76 kil. q.) n'a que de médiocres collines, pas d'eau courante, mais des fontaines thermales ; — Sériphos possède un bon mouillage ; — Siphnos (76 kil. q.) se réduit à la crête montagneuse orientée naturellement du N.-O. au S.-E. ; entre la crête et la falaise à pic de la côte orientale s'étend un plateau. — Deux séries d'îles s'allongent de l'E. à l'O., formant le groupe méridional des Cyclades. Dans la première série, la principale est Amorgos (127 kil. q.), escarpée à l'E., basse et cultivée à l'O. ; les autres sont Kéria, Héracléa, Ios (auj. Nios), Sikinos. La seconde série comprend Anaphe, Théra ou Santorin (Sainte-Irène) avec ses annexes Thérasia, Aspronisi, Paléa, Néa et Mikra Kaïmeni, Pholégandros, Mélos (Milo) à laquelle se rattachent Ephyra (Antimilo), Kimilos, Polytigos (Polino) ; à l'O. de ce groupe l'îlot de Falkonéra ; au S. de Théra celui d'Askania (auj. Christiana). De ces îles, les deux principales, Théra (71 kil. q.) et Mélos (162 kil. q.) représentent les parois de cratères sous-marins, le premier encore en activité. Sériphos et Siphnos ont des fontaines thermales dépendant de ce foyer volcanique. On trouvera dans les articles consacrés aux principales îles les faits relatifs à leur géographie politique et à leur histoire. — Sous le nom de Sporades occidentales, on réunit un certain nombre d'îles dépendant de l'Argolide ou de l'Attique et qui ont eu une très grande importance historique : Salamine, Egine, Calaurie (Poros), Hydra, Spetsa (l'ancienne Pityusa) sans parler des moindres îlots et rochers qui pullulent dans ces parages. Chacune de ces îles sera l'objet d'un article détaillé. — Plus vaste que toutes ces îles réunies, celle de Cythère, la moderne Cérigo, au S. du cap Malée, n'a jamais eu grande importance.

Le littoral grec continental de la mer Egée s'étend du golfe de Salonique au cap Malée. La frontière est sensiblement la même que celle qui séparait, il y a deux mille ans, la Thessalie de la Macédoine, au pied de l'Olympe et à une dizaine de kil. au N. de la vallée de Tempé. La côte est escarpée et sans ports le long de l'Ossa et du Pélion. Les petites indentations y sont nombreuses. La presqu'île de Magnésie enferme le golfe de Volo, jadis appelé Pagasique ; au fond de cette petite mer intérieure, le port de Volo a remplacé Démétriade, Iolcos et Pagases. Elle communique avec le large par le canal de Trikéri qui sépare la Magnésie de l'Eubée, projetant le cap Artémision au N.-E., le cap Cénæon au N.-O. ; l'ancien port d'Oreos ou Histiée, situé entre les deux, au N. de l'île, a disparu. La mer s'enfonce à l'O., creusant le golfe Maliaque (ou de Lamia, auj. de Zeitouni), entre l'Othrys et l'Œta. Au pied de l'Othrys fut une Larisse ; au fond du golfe débouche le Sperchios (Alamana), dont les alluvions en ont comblé le fond, le diminuant d'une dizaine de kil. ; au N. du golfe s'ouvrent les anses d'Ekhinos et de Stilis, au S. la plaine de Scarphée où tombèrent les derniers défenseurs de l'indépendance hellénique. Le long de la mer d'Eubée, le rivage de la Locride a quelques bons mouillages : l'ancienne Opus, remplacée par Atalanti, en face de l'îlot d'Atalante, qui donne son nom moderne à ce bras de mer (canal de Talanti ou Atalanti) ; il s'étrangle entre Aulis et Chalcis, dans le fameux *Euripe* (V. ce mot) dont le nom corrompu, Négrepont, devint au moyen âge celui de l'île d'Eubée. Au S. s'avance la presqu'île de l'Attique, triangulaire, entre le canal d'Eubée et le golfe Saronique ; la baie de Marathon se creuse à l'E., devient le cap Cynosoura ; au S. s'avance le cap Sounion (Colonna). Le golfe Saronique a pris le nom de l'île d'Egine ; au N. s'ouvrent les ports du Pirée, la baie d'Eleusis fermée par l'île de Salamine, le port de Nisea qui desservait Mégare. La côte de l'isthme est escarpée et presque inaccessible jusqu'à l'angle occidental où débouche le canal de Corinthe et où furent Schœnonte et Cenchrées, ports corinthiens. — Entre les golfes Saronique ou d'Egine et Argolique ou de Nauplie se trouve la péninsule d'Argolide, plus déchiquetée encore que l'Attique. Signalons le cap Spiræon, la baie d'Epidaure, les îlots de Pélops et Cécryphaléia, la presqu'île de Méthane, l'île de Calaurie (Poros), le cap Scyllæon (auj. Skyli), la baie d'Hermione abritée par l'île d'Hydra, les baies de Nauplie et d'Argos. — La côte de Cynurie est découpée par une foule de petites baies ; les principales sont celles qui abritèrent les anciennes cités de Prasiæ, Cyphanta, Zarax, et surtout Epidaure-Limera, remplacée par Malvoisie (auj. Monemvasia ou Monembasie).

Le cap Malée, redouté des marins pour les brusques sautes de vent qui les jettent sur ses écueils, et pour les pirates que recélèrent souvent les anses de la côte, termine la presqu'île de Monembasie. A l'O. s'ouvre le golfe de Laconie (ou de Marathonisi) qui débouche sur la mer Méditerranée et se développe entre les caps Malée et Ténare. La baie de Bœa, comprise entre le promontoire de Malée et l'île jadis presqu'île Onugnathos (auj. Elaphonisi), la baie d'Asopos, l'ancien port de Gythion, la baie de Teuthrone sont les principaux accidents des côtes laconiennes. Le promontoire Ténare finit par un double cap : le Matapan, qui est la pointe la plus méridionale de l'Europe, par 36° 35′ N., et le Grasso, rocher de marbre haut de 200 m. A l'O., entre ce promontoire et le cap Acritas (auj. Gallo) se développe le golfe de Messénie (ou de Coron), avec ses ports au pied du Taygète, Aréopolis, Tsimova, Vitylo (l'ancienne Œtylos) ou du plateau messénien Coron et Asine. Au S. de la Messénie est l'archipel des îles Œnuses, puis la côte tourne au N. baignée par la mer Ionienne. On y trouve le port de Modon (l'ancienne Méthone), la baie de Navarin ou de Pylos, abritée par le mince îlot de Sphactérie, l'îlot Prodano (jadis Protée), le port ancien de Cyparisse, le port moderne d'Arkadia, qui successivement donnèrent leur nom à la baie évasée qui s'incurve au N. de la Messénie. Au large sont les petites îles Strophades (auj. Strivali). La nature du rivage change : voici les lagunes de l'Elide, au S. et au N. de l'embouchure de l'Alphée ; le cap Ichthys (auj. Katakolo), la baie Chélonatas (auj. baie de Gastouni), fermée au N. par le promontoire Chélonatas que signalent à l'O. le cap Tornèse, au N. la pointe de Clarentza ; la lagune de Kotiki, auprès de l'antique Cyllène, dont on donnait le nom à la baie comprise entre les promontoires Chélonatas et Araxos (auj. cap Papa). Ce dernier marque l'entrée du golfe de Corinthe. La côte tourne vers l'E. Ce golfe de Corinthe ou de Lépante est le plus considérable des côtes helléniques. Il s'ouvre entre le cap Araxos et les anciennes îles Echinades aujourd'hui rattachées au continent ; la partie extérieure comprend au S. la baie de Patras, avec à l'O. Dyme et à l'E. Patras ; puis une double saillie des côtes méridionale et septentrionale rétrécit le bras de mer et marque l'entrée du véritable golfe de Corinthe. Ce détroit, compris entre les promontoires de Rhion et Antirrhion, est fortifié et vit bien des batailles navales ; au S. s'élève le château de Morée, au N. le château de Roumélie. La profondeur est de 66 m. ; la largeur de 2 kil. ; elle varie sensiblement, car Strabon l'évaluait seulement à 900 m., et, au temps de la guerre du Péloponèse, elle était de 1,260 m. Le golfe s'élargit à partir de son entrée jusqu'au fond où il se termine par la double baie de Corinthe et des Alcyons que sépare le promontoire des monts Géraniens (cap Héræon au S., Olmiæ au N.). La côte méridionale du golfe (Achaïe) est assez régulière ; au contraire, celle du N. se creuse de baies profondes au pied de l'Hélicon, du Parnasse, du Khiona. La première reçut le nom d'Anticyre, la seconde celui de Cirrha ou de Crisa, cités antiques remplacées par Galaxidi ; une autre, derrière le cap Rhion, abrite le port de Naupacte ou Lépante (Epakto) dont le nom fut appliqué au golfe durant le moyen âge. A l'O. du cap Rhion l'ancienne baie de Calydon a été comblée par les alluvions de l'Evenos et de l'Achéloos et par l'exhaussement du littoral. Ce

n'est plus qu'une lagune saumâtre ; le cordon littoral ou *ramma* l'isole complètement. A l'O. est Missolonghi, au N. Ætoliko, à l'O. l'anse de Procopanisto. Les alluvions de l'Achéloos ont rattaché au rivage la plupart des anciennes îles Echinades et celle où fut Œniades ; les collines de la plaine représentent ces îlots. Sur la côte d'Acarnanie entre l'embouchure de l'Achéloos et le golfe d'Ambracie se trouvent la baie d'Astacos (auj. Dragomeston), l'île Kalamo, la baie de Sollion, l'Acté ou péninsule, terme dans lequel les anciens comprenaient l'île de Leucade ou Sainte-Maure, qu'un étroit chenal isole du continent. C'est une simple lagune, profonde de 60 cent. à peine, presque fermée au S. où un pont la franchit, et au N. par un cordon littoral qui porte la citadelle. Au N. le promontoire d'Actium ferme le golfe d'Ambracie ou d'Arta dont l'entrée a moins de 1 kil. de large. Près de l'entrée fut Anactorion que remplace Vonitsa ; le rivage septentrional et le promontoire de Prevesa (succédant à Nicopolis) sont restés à la Turquie. Les anciens considéraient encore comme hellénique le rivage jusqu'au promontoire Acroceraunien (auj. Linguetta).

Les îles Ioniennes forment deux groupes : au N., Corcyre (ou Corfou) et les îlots qui en dépendent : Erikussa, Othanos, et même Sason au N., Paxos et Antipaxos au S. ; — au centre, Leucade, ou Sainte-Maure, simple promontoire de l'Acarnanie ; Céphalonie ou Céphallénie et sa voisine Ithaque (Theaki), puis Zante ou Zacynthe qui décrivent une sorte de demi-cercle en face du golfe de Corinthe. Des tremblements de terre les ravagent de temps à autre ; le plus récent a ruiné Zante en 1893 ; un autre dut engloutir l'île d'Astéris où fut la cité d'Alalcomène entre Céphalonie et Ithaque. Des articles ont été consacrés à chacune des îles Ioniennes.

Régime des eaux. — La configuration du sol grec ne comporte pas de cours d'eau bien importants : les vallées ne peuvent être très longues ; il existe cependant trois vallées longitudinales : celles de l'Achéloos, du Sperchios et du Céphise ; les deux bassins fermés de la Thessalie et de l'Arcadie alimentent chacun un fleuve : le Pénée et l'Alphée. Mais la grande majorité des vallées sont de petits culs-de-sac s'ouvrant sur la mer et dans lesquels se précipitent des torrents redoutables en hiver ; en été ce sont des ravins sans eau. De plus, une grande quantité des eaux s'engouffre dans les *katavothra ;* ces entonnoirs s'ouvrent dans les sols calcaires, particulièrement en Acarnanie, en Béotie et dans l'Arcadie. « Les uns sont de simples cribles du sol rocheux difficiles à reconnaître sous les herbes et les cailloux ; les autres sont de larges portes, des cavernes où l'on peut suivre le ruisseau dans son cours souterrain. En hiver, des oiseaux sauvages, postés près de l'entrée, attendent en foule la proie que vient leur apporter le flot ; en été, les renards et les chacals reprennent possession de ces antres d'où les avait chassés l'inondation. De l'autre côté des montagnes, l'eau qui s'était engloutie dans les fissures du plateau reparaît en sources ou *kephalaria;* toujours clarifiée et d'une température égale à celle du sol, on la voit jaillir, ici des fentes du rocher, ailleurs du sol alluvial des plaines, ailleurs encore du milieu des eaux marines. La géographie souterraine de la Grèce n'est pas assez connue pour qu'il soit possible de préciser partout à quels katavothres d'en haut correspondent les kephalaria d'en bas. Les anciens avaient grand soin de nettoyer les entonnoirs naturels, afin de faciliter l'issue des eaux et d'empêcher ainsi la formation de marécages insalubres. Ces précautions ont été négligées pendant les siècles de barbarie qu'a dû plus tard subir la Grèce, et l'eau s'est accumulée en maints endroits aux dépens de la salubrité du pays. » (E. Reclus.) Les deux cas les plus frappants sont ceux du lac Copaïs et du lac de Phénée. Les marécages et les foyers palustres petits ou grands sont le fléau de la Grèce et la grande cause de son insalubrité. En dehors des grands marais des bassins fermés d'Arcadie, de Béotie et de Thessalie, on en trouve presque à l'embouchure de chaque fleuve, non seulement de grands cours d'eau comme l'Achéloos, mais du plus mince ruisseau et jusque dans les les îles plus exiguës.

La Thessalie est le bassin du Pénée (auj. Salambria). Il descend du Lakhmon, au N.-O. du Pinde, et décrit une courbe dans la plaine, recueillant par de nombreux affluents les eaux du Pinde ; l'Enipeus (Tsanarli ou Phersalites) lui apporte celles de la Thessalie méridionale et se grossit lui-même à gauche de l'Apidanos et de l'Onochonos ; l'Europos ou Titarèse (auj. Xeragi) apporte celles de l'Olympe et des monts Cambuniens. Sur le Pénée, ou tout auprès, se trouvaient Æginion, Phaloria, Tricca, Atrax, Larisse, Gyrton, à l'entrée de la vallée du Tempé ; sur l'Onochonos, Kiérion, l'antique Arné ; près de l'Enipeus, Pharsale, la grande position stratégique. A l'E., les collines de Cynoscéphales, près de Scotussa, séparent du bassin de l'Enipeus la Pelasgiotide, bassin du lac Bœbéis (auj. Karlas) ; par l'intermédiaire du lac Nessonis, il aboutit au Pénée. Au S., près des sources de l'Onochonos, se trouve un autre lac, le Xynias (auj. Nézéro). — Le Sperchios (auj. Alamana ou Ellada) arrose un bassin intermédiaire entre la Thessalie et la Grèce moyenne ; il descend du Tymphreste et reçoit de l'Œta ses principaux tributaires ; des deux côtés de son embouchure s'élevaient Lamia au N., Héraclée Trachinienne au S. ; entre elles, Anticyre, sur le fleuve.

Sur le versant occidental, la Grèce septentrionale possède : l'Arachthos, la moderne Arta, dont le cours inférieur lui sert de frontière ; Arta y tient la place d'Ambracie. — L'Achéloos, le moderne Aspro Potamo, le fleuve le plus considérable de la Grèce, à laquelle il appartient en entier, est navigable dans son cours inférieur. Sa vallée supérieure appartenait à l'Epire ; c'était l'Athamanie ; les Agréens occupaient le cours moyen, puis le fleuve divisait Etoliens et Acarnanes, passant entre Agrinion et Stratos. Nous avons signalé les alluvions marécageuses de son embouchure. Ses affluents principaux viennent de l'E., du Tymphreste, de l'âpre Eurytanie ; un autre lui apporte les eaux du profond lac Trichonis ou d'Agrinion (auj. de Vrachor), par l'intermédiaire du bourbeux lac Hyria (auj. Angélokastron). A l'O. du fleuve, l'Acarnanie est parsemée de bassins lacustres et de marais, mais privée de rivières. — Le massif du Corax divise deux autres petits bassins fluviaux, les principaux tributaires du golfe de Corinthe : l'Evénos (auj. Fidaris), qui passait à Calydon, et le Daphnos (auj. Mornos). A l'E. du Khiona, l'Hylœthos arrose la plaine où fut Amphissa et où est Salona ; il aboutit au golfe de Crisa, tout près du Pleistos, qui recueille les eaux du Parnasse, passe au pied de Delphes et de Crisa.

Le fleuve de l'Hellade proprement dite est le Céphise (auj. Mavro Potamo ou Mavronero). Il coule entre l'Œta et le Parnasse vers le S.-E., reçoit par le Pindos (à gauche) les eaux de la Doride, s'engage dans la plaine de la Phocide, au pied d'Elatée, ancien fond de lac, reçoit à gauche l'Assos venu d'Hyampolis, débouche au N. de Chéronée, dans la plaine de Béotie, passe au pied du rocher d'Orchomène et s'engage dans la plaine marécageuse du lac Copaïs, où viennent aboutir également les torrents descendus de l'Hélicon et des hauteurs voisines et surtout celui de Libadée (Livadia), grossi par les fameuses sources de Mnémosyne et de Léthé. En été, la plaine est à sec et cultivée ; le Céphise la traverse et atteint à l'E. le vrai lac Copaïs, ainsi nommé de la bourgade de Copée, maintenant appelé Topolias, du nom de la ville de Topolias qui le domine au N. Les pluies d'automne et d'hiver font monter le niveau des eaux de 6 à 8 m., et le lac s'étale alors sur 230 kil. q. Les anciens avaient régularisé ses eaux ; il possède en effet des émissaires souterrains ; le premier, non loin d'Orchomène ; d'autres à l'E., du côté du lac Hylice ; les principaux sont au N.-E., dans le vrai lac. Le Céphise y traverse une sorte de tunnel, reparaît, puis se divise, formant un véritable delta souterrain ; une branche s'enfonce pour rejaillir dans la mer à peu de distance ; le gros du fleuve coule sous terre à 1 kil. au N. Ce lit souterrain avait été aménagé par les fabuleux Minyens de l'époque

préhistorique. Ils avaient creusé seize puits, de 10 à 30 m. de profondeur, par où ils nettoyaient le canal du Céphise, asséchant la plaine. Ce travail colossal fut la cause de leurs richesses légendaires. Les puits et le canal se sont obstrués, et, dès la fin du IVe siècle av. J.-C., on tentait vainement de les réparer. On voulut alors jeter les eaux du Copaïs dans le lac Hylice, situé à 40 m. plus bas. Ce travail, presque achevé autrefois, a été repris par les ingénieurs modernes. Ils creusent un tunnel qui mènera les eaux du Copaïs dans l'autre lac, d'où on les écoulera dans la mer. Plus à l'E. se trouve un troisième lac : Tréphia ou Paralimni, également sans émissaire apparent. — Le Thespios, venu de Thespies, et l'Ismenos, qui passe à Thèbes, alimentent le lac Hylice (Hyliké, auj. Likeri). Les eaux du versant oriental de l'Hélicon sont réunies par le Parnasse, qui se perd près de Leuctres. — Celles du Cithéron septentrional se partagent entre l'Œroé, tributaire du golfe de Corinthe, qui passe à Platées, et l'Asopos (Vouriendi), qui les porte à la mer d'Eubée. Entre les sources de l'Asopos, de son affluent le Moloïs et de l'Œroé, est le champ de bataille de Platées. Le camp perse était au N. du fleuve. L'Asopos baigne Tanagra, Œnophyta, reçoit à gauche le Thermodon. — Les principaux ruisseaux de l'Attique sont : le Charadra, qui vient du Parnès et finit au N. de Marathon ; l'Erasinos, qui passe près de Pallène ; l'Illissos et le Céphise (auj. Podoniphti), entre lesquels est Athènes ; un autre Céphise parcourt la plaine de Thriasie ou d'Eleusis.

Dans le Péloponèse, le versant septentrional se divise en une quantité de vallées longitudinales, sans largeur ni profondeur, où coulent la Néméa, venant de Némée ; l'Asopos dont le bassin supérieur abritait Phlionte, le bassin inférieur, Sicyone ; le Sythas, rivière de Pellène ; le Crathis (Akrata), moins connu que son affluent le Styx (Mavronero) qui se précipite en cascade des monts Aroaniens près de Nonacris. Sur le versant méridional du Cyllène et des monts Aroaniens s'étend le bassin fermé de l'Arcadie orientale. Les eaux s'engouffrent dans des katavothres ; l'obstruction de ceux-ci les accumule au fond des plaines de Phénée (Phonia) et de Stymphale (Tsaraka). Le premier est intermittent ; au XVIIIe siècle, il avait 100 m. d'épaisseur et remplissait toute la plaine ; en 1828, il n'avait plus que 50 m. de fond et 7 kil. de large ; puis il se vida complètement ; en 1850, les issues se bouchant il reparut et les eaux s'élevèrent à 60 m. au-dessus du fond. Le lac de Stymphale, souvent desséché, doit une fâcheuse réputation aux exhalaisons fétides de son émissaire qui s'ouvre au fond et entraîne tous les détritus lesquels pourrissent dans ses profondeurs. Plus au S., la plaine de Tripolis ou de Mantinée envoie ses eaux souterraines au golfe de Nauplie, au golfe de Laconie par l'Eurotas et à la mer Ionienne par l'Alphée. — A l'E. de l'Artémision, l'Argolide est un véritable crible ; le mythe du tonneau des Danaïdes en figure la perpétuelle sécheresse. Les eaux manquent à son petit fleuve, l'Inachos (Panitsa), dont le ravin se creuse au pied de Mycènes et d'Argos. En revanche, elles jaillissent abondamment au voisinage du rivage ; de ces belles sources alimentées par les katavothres arcadiens ou argiens, les plus remarquables sont : l'Erasinos, le Doïné (Anavoulo) qui surgit en mer à 300 m. de la côte ; et celles qui forment le marécage de Lerne, encore grouillant de serpents et de tortues. — Le fleuve de Laconie, l'Eurotas (auj. Iri) qui baigne Pellana, Sparte, Amyclées, quoique grossi de l'Œnos qui vient de Sellasie, n'a pas assez d'eau pour déblayer sa barre ; il en roule bien moins que le Vasili Potamo, long seulement de 10 kil., qui sourd à l'O. — En Messénie, le Pamisos (auj. Mavrozoumena ou Pirnatza) a, au contraire, beaucoup d'eau, grâce aux rivières qui descendent des monts arcadiens, Balyra, Leucasia, Charadros, Amphitos, et surtout aux sources qui jaillissent au S. de la plaine de Sténycliros, à l'E. du mont Ithome ; ces sources d'Hagios Floros sont la vraie origine du fleuve ; celui-ci est navigable pendant une dizaine de kilomètres. Parmi les nombreux ruisseaux de la Messénie, le seul qui mérite d'être cité est la Néda qui serpente au N., baignant Ira et Phigalie, entre le mont Cotylios au S., le Lycée et le Minthe au N. — Le grand fleuve du Péloponèse, — tout est relatif, — est l'Alphée (auj. Rouphia) qui draine les eaux de l'Arcadie centrale et orientale, de l'Erymanthe au Taygète. Il naît sur le plateau de Tégée, recueille les eaux des katavothres de Mantinée, parcourt la plaine de Mégalopolis qui fut un lac, passe à Gortys (Karytena), Héræa, s'engage dans la plaine de l'Elide où il baigne Olympie et Pise et est navigable quelques lieues avant son embouchure dans le golfe de Cyparisse. Son affluent de droite, le Ladon, est plus fort que lui, grâce aux sources qui lui apportent les eaux du bassin de Phéneos. Le Ladon passe près d'Orchomène, à Caphya, Thelpousa. Un autre affluent, parallèle au Ladon, apporte à l'Alphée les neiges de l'Erymanthe ; il s'appelle lui-même Erymanthe et passe à Psophis. — Le fleuve de l'Elide est le Pénée (auj. Gastouni), qui passe à Pylos et Elis.

D'une manière générale, on trouvera des détails complémentaires sur la géographie physique dans les articles consacrés à chacune des contrées de la Grèce (V. ACHAÏE, ARCADIE, ARGOLIDE, ATTIQUE, BÉOTIE, ETOLIE, LACONIE, MESSÉNIE, THESSALIE, etc.).

Climat. — Le climat de la Grèce participe de la variété exceptionnelle des conditions physiques de cette terre. Sur un intervalle de 6° de latitude, on trouve des différences comparables à celles qui se produisent entre pays distants de 15°. Le climat du rivage septentrional de la mer Egée est celui de l'Allemagne centrale ; on n'y trouve pas un myrte, pas de fruits du Midi. En Eubée, on trouve le coton et même le palmier. Le 40e degré de lat. qui passe au S. de l'Olympe et dans la Chalcidique, ouvre une zone nouvelle ; sur les côtes et dans les vallées abritées, on sent le climat du Midi ; on arrive au bois à feuilles persistantes. Le mont Athos réunit tous les arbres de l'Europe. Cependant à l'intérieur, loin de la tiédeur maritime, persiste le climat continental ; celui de Janina et de Dodone est celui de la Lombardie, à 110 kil. au S. de Naples. On ne trouve pas d'olivier en Thessalie ; le Pinde et le Parnasse ont la flore de l'Europe centrale, hêtre, chêne, etc. Au 39e degré, la brise de mer échauffe l'intérieur. La Phthiotide cultive le riz, le coton, l'olivier. L'Eubée, l'Attique ont quelques palmiers isolés. Au 38e degré, les Cyclades méridionales, la Messénie ont des bosquets de palmiers, et la datte y mûrit. Les citronniers et les orangers, rares en Attique, ne le sont plus en Argolide ; le cédrat mûrit à Naxos. Entre la zone du hêtre et celle du palmier, il n'y a pas plus de 2°. On observe de grandes différences entre des cantons qui se touchent, par exemple dans la Phthiotide, l'Arcadie septentrionale, la Laconie, la Crète, etc. Nulle autre région du globe n'offre une succession aussi rapide des zones climatologiques et botaniques, dont l'extrême facilité des communications accentue le contraste, stimulant par la variété des produits l'intelligence et les tendances commerciales des habitants. Cependant les lois générales des phénomènes sont à peu près les mêmes dans toute la Grèce.

Dans la répartition des saisons, on retrouve les traits essentiels des climats méditerranéens. Le printemps est court, du mois de mars aux premières semaines de mai ; la flore se développe rapidement ; la température est agréable, quoique au voisinage des montagnes ; il se produit à la nuit et au matin des courants d'air froids, contrastant péniblement avec ceux qu'amène, dans le jour, le vent du S. Il pleut en mars, mais rarement en avril et en mai. L'été commence vers le milieu de mai, et les chaleurs croissent rapidement jusqu'au commencement d'août. Elles sont tempérées dans les îles, mais très pénibles dans les vallées de l'intérieur, encaissées entre les montagnes ; en Béotie, en Arcadie, près de Sparte, on a souvent observé $+45°$ et même $+50°$. Généralement, toutefois, la température estitivale est de $+24°$ à $+27°$. L'atmosphère est sèche et limpide ; on ne voit de nuages qu'autour des montagnes ;

il ne pleut guère ; les ruisseaux tarissent et ne sont plus indiqués que par des bandes de lauriers-roses et d'*agnus-castus* en fleur. La végétation, si vivace au printemps, semble frappée de mort, ce qu'exprime la légende d'*Hyacinthe* (V. ce nom) ; même dans les îles, les rosées nocturnes ne peuvent la faire durer ; exception faite pour les arbres et les vignes. Ce tableau n'est vrai que des plaines et des vallées ; sur les hauts plateaux et les montagnes, l'été ne vient qu'en juillet et est très doux ; la floraison a lieu de juin à septembre (au lieu de mars à mai) ; les neiges qui fondent lentement rafraîchissent beaucoup. La seconde moitié de septembre marque la fin de l'été et est signalée par de brusques variations atmosphériques ; cette instabilité se continue pendant l'automne ; le froid ou l'humidité succèdent brusquement au temps serein et chaud. La température, douce jusqu'à la mi-octobre, s'abaisse ensuite ; les vents du S. amènent la pluie qui devient abondante en novembre. Puis les vents du N. amènent la neige (sur les montagnes) et un froid assez vif. Pourtant l'hiver n'est pas rude ; le froid est plutôt dû au vent du N. ou aux courants qui descendent des montagnes qu'à une baisse générale de la température. La température moyenne reste de +9° à +13° ; elle descend rarement au-dessous de zéro, sauf dans les bassins fermés dont nous parlions ; en Béotie, à Sparte, elle peut tomber à —12°, alors qu'en Attique on ne la voit que bien rarement s'abaisser à —3°. Les vents du S. amènent la pluie, mais avec intermittence ; dans les mois de janvier et février, on compte un tiers de beaux jours. En somme, le printemps est humide et froid d'abord, puis doux et enfin chaud ; l'été très sec et très chaud ; l'automne chaud, puis doux et finalement humide ; l'hiver assez pluvieux, mais le plus souvent doux.

En ce qui regarde la température moyenne, la ligne isotherme de +17° passe aux Sporades septentrionales et au S. de la Thessalie ; celle de +18° passe à Corfou, le long du golfe de Corinthe et dans le S. de l'Eubée ; celle de +19° et celle de +20° passent en Crète. Si l'on envisage le sol grec, non plus au niveau de la mer, mais avec la variété déterminée par le relief, la variété reparaît. La chaîne du Pinde a une température moyenne annuelle inférieure à 10° ; de même les massifs du Parnasse, de l'Œta, du Khiona et l'Eurytanie ; puis dans le Péloponèse les massifs du N. de l'Arcadie (région de Calavryta).

La zone de 10 à 12° s'étend à l'O. du Pinde, sur l'Eurytanie, en Eubée sur les pentes du Dirphys. La zone de 12 à 14° occupe l'Arcadie et les montagnes du Taygète et du Parnon.

La marche de la température n'a été bien étudiée qu'à Athènes, Patras et Corfou. Le minimum est vers la fin de janvier (7°,2 à Athènes, 9°,7 à Patras et 10°,2 à Corfou. La température croît en février et mars, reste stationnaire au début d'avril (Athènes, 13°), monte ensuite rapidement (fin avril, 18°,6 à Athènes) ; après une pause, elle monte de nouveau jusqu'à la mi-juin (Athènes, 25°,7) ; puis lentement en juillet (Athènes, 28°) et atteint son maximum vers le 10 août (Athènes, 29°,9), puis s'abaisse rapidement (sauf en septembre), jusqu'au milieu de décembre (Athènes, 8°,5). La régularité des variations est plus grande à Corfou, moindre à Patras. En ce qui concerne les oscillations diurnes, elles sont faibles dans les villes maritimes que nous avons examinées, de 7° à 11° par jour, mais beaucoup plus fortes dans les vallées de l'intérieur. Les variations annuelles sont en Arcadie le double de ce qu'elles sont en Attique ; celle-ci ne voit guère le thermomètre monter au-dessus de 30° ni descendre au-dessous de zéro, tandis qu'en Arcadie il varie normalement de + 45 à — 12°.

La chute de pluie est très différente selon les localités ; à Corfou elle atteint 1,355 millim. par an ; à Athènes, elle n'est que de 409. La zone où elle dépasse 1 m. comprend l'Epire, les vallées du Pinde, les îles Ioniennes, les pentes de l'Œta, du Parnasse, l'O. des monts arcadiens et du Taygète, la presqu'île du cap Acritas. Dans les plaines occidentales du Péloponèse (Elide et Achaïe), il tombe de 800 à 650 millim. d'eau ; autant à Zante et sur le bas plateau d'Arcadie. L'Othrys et la vallée du Sperchios reçoivent de 800 à 1,000. La Crète, l'Ionie n'ont que 620 environ. La Béotie, la Corinthie ont de 650 à 500 millim. d'eau pluviale par an. La région la plus sèche est celle de la mer Egée ; les rives du golfe Saronique (Argolide, Mégaride, Attique) et les Cyclades reçoivent de 500 à 350 millim. Les vents d'O. apportent la pluie, mais les vents du N. les contrarient, balayant les nuages. Les rivages de la mer Egée se voient intercepter l'humidité, d'une part par les hautes montagnes de la Grèce (Pinde, Parnasse, Arcadie, Taygète), de l'autre par la muraille de l'île de Crète ; le centre du Péloponèse est bien arrosé, parce que rien n'arrête les vents du S., et même ceux d'O. ne le sont guère par le médiocre rempart occidental de l'Arcadie. En somme, la Grèce reçoit plus d'eau que les autres régions méridionales de l'Europe situées sous la même latitude, spécialement que l'Espagne et la Sicile, mais moins que l'Afrique barbaresque. La période des pluies s'étend de septembre à mars ; il pleut surtout en novembre et décembre, très peu en mai et août ; moins encore, souvent pas du tout en juin et juillet. Les orages sont très fréquents dans ces mois secs, surtout sur la côte occidentale. Cependant la sécheresse estivale est moins excessive que dans les autres pays méditerranéens à même latitude (Malte, Sicile, Algérie, Espagne). La neige ne tombe que sur les montagnes situées à plus de 1,500 m. d'alt. et presque jamais dans les îles. La vallée du Sperchios et une partie de la Thessalie en sont couvertes jusqu'à la mer. Sur les montagnes, elle paraît dès octobre et persiste à partir du 15 nov. ; elle ne tombe plus guère après le mois de mars et fond au printemps ; elle a à peu près disparu en juin.

Les vents ont une très grande importance, surpassant celle de la latitude. La plupart soufflant de la mer réchauffent en hiver, rafraîchissent en été ; c'est le propre des climats marins. Mais on observe de très grandes différences locales. Théophraste et Aristote avaient déjà remarqué que dans certaines localités les vents du N. sont plus chauds et plus humides que ceux du S., et ailleurs les vents du S. plus froids que ceux du N. Les vents du N. sont en principe secs et froids ; ils sont salubres, dissipant les nuages et les vapeurs accumulés par les vents du S., les miasmes paludéens, tempérant la chaleur estivale. Cependant le vent du N.-E. venant de la mer Noire apporte aux Cyclades, à l'Eubée et à l'Attique, des nuages et de la pluie. Dans la Béotie méridionale, sur les pentes de l'Hélicon, il est plus humide que celui du S. parce qu'il y répand les vapeurs du lac Copaïs. A Egine, Nauplie, Patras, il est sec et chaud ; de même à Corfou et à Zante où il vient de traverser les marécages de l'Epire ou de l'Etolie. Mais les vents du N. par excellence, et tout à fait bienfaisants, sont les *vents étésiens*, d'une grande régularité. Dans la saison chaude, ils soufflent ordinairement depuis juin jusqu'à la fin d'août, et bien rarement moins de quarante jours. Ils sont produits par l'appel d'air vers la fournaise du désert de Libye. Ils se lèvent vers minuit, durent toute la journée, jusque vers le coucher du soleil ; ils sont parfois très faibles, mais plus forts dans la mer Egée et surtout dans les Cyclades. Ils y soufflent du N.-E., tandis que dans la mer Ionienne ils soufflent du N.-O. — Les vents du S. qui traversent la Méditerranée arrivent chargés d'humidité ; ils amènent les nuages et la pluie dans certaines régions ; ce sont les seuls vents pluvieux. Frais et doux au bord de la mer, ils sont pénibles après avoir franchi des espaces arides, d'autant qu'ils soufflent très faiblement. Ils alourdissent la tête et plongent l'homme et les animaux dans une sorte d'abattement. A la fin de l'été ils propagent la malaria. Le pire est le sirocco ou libas (vent de Libye) qui se fait sentir jusqu'aux côtes de Thrace et est terrible en Crète. Il apporte une chaleur de four, brûle la végétation ; en hiver même, il ramène la température de l'été. Dans les régions de Grèce abritées du S., le régime des vents

est différent. Ainsi, en Achaïe, le vent du S.-E., très chaud et sec, poussiéreux, souffle souvent en tempête trois ou quatre jours de suite, durant l'été ; il provoque généralement la pluie ; en octobre vient le vent du S.-O. qui souffle également en novembre et décembre, sans violence, mais souvent huit et dix jours de suite ; celui-ci est chaud et pluvieux. — Le vent d'E. est peu humide et assez faible ; les plateaux d'Asie Mineure l'arrêtent, et venant du continent asiatique il est peu chargé d'humidité. — Le vent d'O. ou zéphyr est le plus agréable, sinon le plus salubre. Il se manifeste sous des formes très diverses selon les localités. Dans les pays de la côte orientale (Acarnanie, Elide) ou voisins du golfe de Corinthe (Achaïe, Attique occidentale) c'est un vent de printemps et d'automne, doux et humide, le gracieux amant de Chloris (la fleur). Dans les pays en façade sur l'E., où il doit franchir des rochers dénudés et des sommets neigeux, il est tout différent : sec et violent en Phthiotide, en Béotie, dans l'Argolide méridionale et la Cynurie. — Les brises locales ont une influence considérable dans les contrées maritimes dont elles régularisent et modèrent la température. En été, vers neuf heures du matin, ces brises rafraîchissantes soufflent de la mer, de plus en plus fortes jusqu'au milieu de la journée (de 2 à 4 h.), puis s'apaisent au coucher du soleil. Les bassins fermés (Béotie, Thessalie) en sont privés ; ailleurs les murailles rocheuses échauffées par le soleil en diminuent la fraîcheur. Au pied des montagnes on subit la nuit l'action réfrigérante des courants d'air descendus des hauteurs. Elle est particulièrement sensible à l'E. et au S.-E. du Péloponèse, en Argolide et en Laconie. Ces brises locales sont parfois très redoutées, surtout à la fin de l'hiver ; par exemple le katawatos qui descend du Parnasse, comparable à notre mistral et alternant comme lui avec le sirocco.

Flore. — La Grèce appartient à la sous-région méditerranéenne dont les caractères généraux ont été décrits dans les art. EUROPE et GÉOGRAPHIE, § *Botanique*. Elle ressemble fort à celle de l'Italie méridionale, mais a aussi beaucoup de types communs avec celle de l'Asie Mineure. La variété y est naturellement très grande, en raison des différences d'altitude ; les diverses zones florales sont juxtaposées très près les unes des autres. Nous avons expliqué au début du § *Climat* que même au niveau de la mer les différences sont saisissantes entre la Thessalie et la Messénie ; la configuration du sol en rend compte. En somme, la flore de l'Europe centrale vient jusqu'à l'Othrys et reparaît en Arcadie ; celle de la Méditerranée, caractérisée par les arbres toujours verts (olivier, laurier, etc), maîtresse des côtes, s'avance vers l'intérieur, jusqu'en Epire. Au voisinage de la mer on trouve de nombreuses espèces de Caryophyllées, de Campanulacées, de Papilionacées ; dans les plaines, des Amygdalées, Pomacées, Espéridées, Céréales, Ombellifères, Légumineuses, Synanthérées, Labiées. Le long des ruisseaux croissent le myrte, le laurier, l'agnus-castus, le laurier-rose, le lentisque ; au voisinage, le platane et le peuplier blanc. Les collines revêtues de terre végétale ont la végétation des plaines ; celles qui n'ont plus que des pierres et les pentes inférieures des montagnes portent des arbousiers, des oliviers, des chênes, des pins ; les montagnes calcaires portent des Labiées (*Lavandula Stochas*, *Thymbra capitata*, *Salvia salycina*, *Salvia triloba*, etc., des Thymélacées (*Thymelæa hirsuta*), de petites Liliacées, Graminées et Orchidées. Les montagnes ont été en partie déboisées dès l'antiquité ; les bergers valaques ont incendié la plupart des forêts subsistantes. On en trouve encore quelques anciennes dans l'Olympe, l'Œta, les monts Etoliens (Eurytanie), l'Acarnanie, l'Arcadie, l'Elide, la Triphylie, sur le Taygète, en Crète. Les essences y sont peu nombreuses. Celles qui dominent sont : le *Pinus maritima* jusqu'à 1,000 m. d'alt. environ, sur le Parnasse, l'Œta, en Eubée, au S. de la Crète, en Laconie et Elide ; sa résine sert à conserver les vins ; le *Pinus abies* à partir de 700 m. jusqu'au sommet des montagnes ; le *Pinus pinea* aux mêmes altitudes est aussi très commun, formant les forêts de Marathon, Olympie, Pyrgos. Le châtaignier abonde sur les coteaux, ne dépasse guère 700 m., forme de vastes forêts en Phthiotide, sur les pentes du Dirphys (Eubée) et du Parnon, en Crète. Le platane est commun en Thessalie et en Laconie. Le chêne à vallonée (*Quercus ægilops*) se trouve surtout en Acarnanie, Attique, Achaïe, Elide, Laconie, à Céos, en Crète. Le hêtre commun forme les forêts du Pinde et de l'Olympe ; le cyprès se trouve surtout en Crète. — Il sera question plus loin des cultures (V. le § *Agriculture*). — Les plantes médicinales sont nombreuses. Les anciens les recherchaient surtout sur les pentes du Pélion, de l'Œta, du Parnasse et du Téléthrion (Eubée). Les principales sont : *Inula Helenium*, cultivée en Thessalie ; *Mandragora officinarum*, recueillie près d'Eleusis ; *Helleborus viridis* au pied du Parnasse, près d'Anticyre ; *Crocus sativus* (Ténos et Syra) ; *Citrullus colocynthis* (Cyclades) ; *Atropa bellodona* (monts Olympe, Parnasse et Cyllène) ; *Colchicum napolitanum* (Attique) ; *Conium maculatum* (Attique) ; *Valeriana Dioscoridis* (Attique) et *montana* (Cynurie) ; *Dictammum Creticum*, le fameux dictame de Crète ; *Humulus lupulus* (Parnon, Cithéron, Eubée) ; enfin plusieurs algues vermifuges, *Polysiphonia Walteri*, *Stenocaulum scaponium*, *Chondria obtusa*, etc.

Faune. — La faune grecque est analogue à celle des autres péninsules méditerranéennes et se rapproche de celle de l'Asie Mineure. Le lion existait encore au temps d'Aristote dans le N. de la Grèce, auparavant même en Laconie. Le gros gibier a presque disparu, sauf dans les forêts des montagnes ; l'ours se retrouve dans le Pinde. Les loups sont nombreux dans la Grèce continentale, mais peu féroces ; le chacal, qu'on chasse pour sa fourrure, se rencontre beaucoup dans le Péloponèse, l'Attique et l'Eubée ; le blaireau et la fouine en Attique. Le hérisson est commun ; on le mange. Le chat sauvage est encore fréquent, mais le lynx a presque disparu. Le lièvre est le gibier le plus commun ; le lapin pullule dans les Cyclades, surtout à Myconos et Délos, mais il n'habite pas les mêmes îles que le lièvre. Le sanglier vulgaire abonde dans les forêts du N. ; mais celui d'Erymanthe a disparu. Le cerf vit en troupeaux dans le N. et en Eubée ; le daim en Acarnanie ; le chevreuil en Acarnanie et dans le Parnasse. Le chamois habite encore les sommets de l'Olympe, du Pinde, de l'Œta ; le bouquetin existe à Antimilo et en Crète. Le dauphin et le phoque commun (*Pelagius monachus*) habitent les mers grecques. — Sur 358 espèces d'oiseaux, le tiers seulement habitent la Grèce sans interruption ; un tiers y viennent seulement hiverner ; un sixième y viennent du S. passer l'été ; enfin un sixième la traversent au printemps pour rentrer au N., à l'automne, pour gagner les pays chauds. Des oiseaux de proie, les principaux sont : le vautour cendré, le vautour jaune, le gypaète, l'aigle chrysætos et la chouette. Les oiseaux domestiques sont peu nombreux ; en revanche, les chasseurs trouvent toutes les espèces d'oies et de canards sauvages : l'outarde, le vanneau huppé, la bécassine, la bécasse, la caille, la perdrix, la tourterelle, le pigeon ramier, le guêpier, le coucou, la grive, le merle noir, le merle, le loriot jaune, l'étourneau, plusieurs alouettes et bruants, etc. — La faune grecque est très riche en reptiles, plus que tout autre pays d'Europe, surtout dans le Péloponèse et les Cyclades ; on a catalogué 61 espèces ; les sauriens sont tous inoffensifs ; plusieurs espèces sont égyptiennes ; les Cyclades renferment un grand lézard qui manque au continent. Les tortues de terre et de mer sont communes, notamment une petite que les Péloponésiens regardent avec horreur. Des serpents, les seuls venimeux sont les vipères : *Vipera ammodytes*, la plus répandue et la plus dangereuse, et *Vipera aspis*. Des Amphibiens, les principaux sont : les grenouilles qu'on ne mange pas, le *Bufo vulgaris* et l'*Hyla arborea*. — Les poissons les plus intéressants sont : *Mullus surmulentus* et *barbatus*, *Scomber scombrus*, *Thysipus vulgaris* et

brachypterus, *Pagrus vulgaris*, *Box salpa*, *vulgaris* et *boops*, *Salmo salar*, *Anguilla vulgaris*, *Lamna cornubia*, *Zygæna malleus*, *Torpedo Galvanii*, *Raja asterias*, etc.

Influence du pays sur la race. — L'individualité très accentuée du pays grec est un sujet d'études d'autant plus intéressant que nulle part on ne saisit mieux l'influence du milieu physique sur l'humanité. Ceux qui soutiennent que l'histoire est un produit, une résultante fatale des conditions géographiques, puisent dans l'exemple de la Grèce leurs plus forts arguments. Des peuples de même origine sont restés presque barbares, tandis que les Hellènes se plaçaient à la tête des peuples civilisés. Des districts plus vastes et plus peuplés que la Grèce, mais perdus dans les plaines de la Russie, n'ont joué aucun rôle. « En Asie, de vastes régions ont une histoire commune. Un peuple s'élève sur les débris d'une foule d'autres, et on ne parle que de vicissitudes qui atteignent du même coup des contrées immenses et des millions d'hommes. En Grèce, chaque pouce de terre se refuse à une pareille histoire. » (E. Curtius.) Elle est morcelée en une multitude de petits cantons indépendants que divisent de hautes montagnes, des rocs escarpés ; chacun a sa rivière, ses monts, ses champs, le plus souvent ses ports. Ces petits groupes, obligés de vivre de leur vie particulière, peuvent aisément se défendre derrière des remparts naturels et des défilés qu'une bande d'hommes résolus peut fermer à une armée. Dans une grande plaine, les habitants d'une commune ne songent même pas à résister isolément à une force supérieure. Ils s'inclinent devant la volonté du maître, humain ou divin. Ici, au contraire, le particularisme et l'autonomie s'affirment ; pour conquérir la Grèce, il faut emporter une à une chaque vallée, traquer les montagnards dans les antres des cimes, et cet effort ne procure au vainqueur qu'un pays pauvre, tant qu'un travail acharné ne le fertilise pas. L'indépendance politique, la variété des mœurs, des langues, de l'esprit, sont la conséquence du relief du sol. Nous en avons indiqué les traits essentiels : les barrières qui ferment le pays au N., les golfes qui l'ouvrent à l'Orient.

L'isolement de l'Hellade du côté de la terre est compensé par l'extrême facilité des communications maritimes ; elle est presque toute en façade sur la mer, qui l'entoure de trois côtés, la pénètre profondément. Nous savons déjà que la vraie Grèce c'est l'ensemble des côtes de la mer Egée. La limpidité de l'air semble rapprocher les distances ; le jour on voit les écueils ou les ports ; la nuit, les étoiles sur lesquelles on se guide. Les tempêtes sont violentes, mais les abris nombreux et proches. L'œil et l'imagination de l'Hellène sont perpétuellement tenus en éveil ; l'attention suffit à le préserver des périls ; la régularité des vents étésiens et des courants diminue encore les distances de l'un à l'autre rivage. La mer met en contact les éléments les plus divers, hommes et marchandises ; les échanges de denrées et les échanges d'idées sont également avantageux ; ils entretiennent perpétuellement l'activité physique et intellectuelle. La Grèce d'Europe, bien plus pauvre que la Grèce d'Asie avec ses beaux fleuves et ses plaines fertiles, a stimulé l'énergie de ses habitants. La lutte incessante contre la sécheresse, contre les marais, contre les obstacles naturels de toutes sortes les a fait plus robustes et plus rudes, l'esprit plus libre. Ce fut le peuple gymnaste par excellence. « Le privilège spécial de la Grèce consiste dans la juste mesure de ses avantages naturels. Le Grec jouit pleinement de toutes les faveurs du Midi ; il a pour le réjouir et le ranimer l'éclat d'un ciel méridional, des jours sereins, des nuits tièdes qui délassent et reposent. Il obtient aisément de son sol ou de la mer ce qui est nécessaire à sa subsistance ; la nature et le climat le forment à la tempérance. Il habite un pays de montagnes, mais ces montagnes ne sont point des rochers dénudés ; couvertes de terres labourables et de pâturages, elles ne font qu'assurer sa liberté. Il habite une île dotée de tous les privilèges des rivages méridionaux, et cette île a en même temps l'avantage de former un vaste ensemble de surfaces continues. Matière ici figée, là fluide, montagnes et bas-fonds, sécheresse et humidité, tourmente de neige en Thrace, ailleurs soleil tropical, tous les contrastes, toutes les formes que peut revêtir la vie de la nature, se réunissent pour éveiller et aiguillonner de mille manières l'esprit de l'homme. Mais, de même que ces contrastes disparaissent dans une harmonie supérieure qui embrasse les côtes et les groupes d'îles de l'Archipel, de même l'homme s'est senti porté par l'instinct et l'harmonie à observer une mesure entre les contrastes qui sont les moteurs de la vie consciente, entre la jouissance et le travail, entre les plaisirs des sens et les joies de l'esprit, entre la pensée et le sentiment. » Cet équilibre moral est le trait fondamental de la psychologie hellénique. Le Grec eut au plus haut degré la notion de l'ordre, du kosmos ; il l'appliqua aussi bien à l'organisation politique qu'à sa conception de l'univers. Ce fut un des secrets de sa prodigieuse supériorité esthétique et scientifique. C'est par là qu'il fut le promoteur de la civilisation occidentale. Quand on mesure la part immense que ce petit coin de terre a eue dans l'évolution de l'humanité, on reste confondu. Toutefois il ne faut pas oublier que les Grecs, peuple amphibie, disait Strabon, se sont répandus sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis le fond de la mer d'Azov, jusqu'au détroit de Gibraltar ; ils ont essaimé, créant des centaines de cités nouvelles. Ces colonies ont eu une part très considérable dans l'histoire et dans l'œuvre du peuple grec (V. Colonisation). On peut s'en faire une idée par l'histoire actuelle de la Grande-Bretagne qui, au moins, au point de vue commercial et colonial, joue dans le monde contemporain un rôle analogue, grâce à des avantages géographiques de même nature. Toutefois, l'exiguïté de la Grèce s'est fait davantage sentir à mesure que s'élargissait le monde où elle vivait ; son importance relative a forcément diminué, et aujourd'hui que la civilisation dont elle fut le berceau s'étend sur presque toute la terre, elle est trop petite pour retrouver une importance comparable à celle qu'elle eut il y a vingt siècles. Elle retrouve ses avantages naturels, mais elle subit les inconvénients corrélatifs. D'ailleurs, dès qu'elle cessa d'être maîtresse de la mer, elle perdit le bénéfice de sa situation. Il est probable qu'elle les retrouvera, et que dans la Méditerranée orientale les Hellènes reprendront la prépondérance qu'ils eurent si longtemps. Aujourd'hui comme aux origines de son histoire, l'influence du pays commande les destinées de la race.

A.-M. Berthelot.

ANTHROPOLOGIE. — L'ancienneté de la civilisation en Grèce et le grand nombre de ses monuments historiques ont rendu plus lointain et plus obscur son passé préhistorique. Celui-ci est presque effacé par l'éclat de l'histoire, et il a même été détruit dans ses restes par la longue existence d'un peuple qui, dans le vif sentiment de sa supériorité, a tout rapporté à lui-même, tout confondu dans sa propre personnalité. Les vestiges rencontrés encore en Grèce sont accaparés indistinctement par les archéologues et les historiens. Et c'est en effet une grosse difficulté que de reconnaître ceux qui ne se rapportent à aucun événement historique, tant ses propres écrivains ont été possédés du désir de tout voir, de tout expliquer, de raconter ce qu'ils avaient vu et ce qui s'était passé avant eux dans leur pays et aux alentours. On s'est habitué à ne chercher dans les documents de son archéologie que l'explication ou la confirmation de textes connus. Cela n'est pas sans inconvénient. Car la confiance exclusive dans les textes peut fausser l'observation et conduire souvent aux interprétations les plus erronées par la tendance qu'elle implique à tout faire rentrer dans le cadre de l'histoire.

La Grèce a été peuplée aussi anciennement au moins que n'importe quelle contrée de l'Europe. Qui en doute? Cependant nous ne possédons aucun reste des peuples qui l'ont habité pendant l'époque quaternaire. Elle n'a pas d'ailleurs été explorée en vue d'y découvrir de semblables

restes, mais uniquement pour ses œuvres d'art et d'architecture. On y a signalé des outils chelléens, mais de provenance douteuse. Les côtes de Syrie qui ont partagé avec elles tant de vicissitudes semblables et qui lui sont si voisines, ont en revanche fourni, par un heureux hasard, des outils de plusieurs époques quaternaires. La presque totalité des instruments de pierre recueillis en Grèce jusqu'à présent se rapportent à l'époque néolithique. Elles consistent en haches et marteaux de pierre dure polie, en pointes et en un très grand nombre de lames minces en obsidienne, celle-ci provenant de l'île de Milo et remplaçant presque partout le silex. Beaucoup de ces pièces figurent aux musées d'Athènes et de Lyon. D'autres font partie de collections particulières. M. Schliemann a trouvé, à la base des dépôts d'*Hissarlik* (V. ce mot), l'ancienne Troie, d'origine pélasgique, un grand nombre d'outils de pierre. D'après certaines présomptions bien établies, d'anciens tombeaux, tumulus et autres, non encore explorés, doivent remonter aussi à l'âge de pierre, ainsi que certaines de ces constructions dites cyclopéennes ou pélasgiques.

Cependant, nous le répétons, l'âge de pierre en Grèce a été, même avant l'histoire, si oublié et recouvert par tant d'assises archéologiques que ses derniers vestiges doivent être rares. Le fer y était connu avant que se fussent produits même les événements légendaires de son existence nationale. Et le bronze y servait à tous les usages dès une époque impossible à fixer. Déjà vers le milieu du siècle dernier de longues discussions ont eu lieu au sujet de cette grande antériorité de l'emploi du bronze. Elle fut bien prouvée d'après le témoignage même de tous les auteurs anciens, notamment par l'abbé Barthélémy. Un seul fait peut parfaitement suppléer à cet amas de preuves tirées des textes : les mots grecs qui s'appliquent au travail du fer dérivent non pas du nom de ce métal (σίδηρος), mais de celui du bronze. Les termes anciens χαλκεύς, *ouvriers en cuivre et chaudronniers*, et χαλκεύειν, *fondre en cuivre*, ont toujours servi à désigner le forgeron et son travail, après que celui-là avait partout remplacé le fondeur de bronze et de cuivre pour la fabrication des armes et de la coutellerie. Le mot plus récent de χαλκευτήριον, bien que ne servant à désigner que la *forge*, l'*atelier de forgeron* ou de *serrurier*, n'en a pas moins été tiré lui aussi du nom du bronze.

Les Grecs attribuaient la découverte du fer à Minos Ier (1437 av. J.-C.), et les marbres d'Arundel fixent la date de son introduction à 1432, soit à 248 ans avant la guerre de Troie, si l'on adopte pour celle-ci la date de 1184, au lieu de celle de 1209. Au moment de la guerre de Troie, le bronze était encore le plus souvent employé, surtout pour les armes. L'industrie d'alors est fort comparable à celle de la fin de l'âge de bronze de nos stations lacustres, notamment en raison de l'emploi très étendu de l'étain pur dans la décoration. Sur le bouclier d'Agamemnon, il y avait vingt bosses d'étain. Les vaches du bouclier d'Achille étaient faites d'or et d'étain, ses jambarts d'étain flexible, et les bords de la cuirasse d'Astéropée étaient ornés d'étain brillant. Mais les rapports de l'industrie grecque du bronze avec notre âge du bronze remontent plus haut. Les épées de ce métal découvertes à Mycènes sont à soie et ont souvent des pommeaux d'albâtre. Quelques-unes ont des ornements en or. La grande majorité des épées du bassin du Rhône et de la France entière sont de ce type à soie avec pommeaux en bois, en corne ou en os. Les poignards à soie et les haches plates retrouvées de même à Hissarlik, dans les îles de Chypre et de Termia, sont identiques aux plus anciens poignards et haches de la Sicile, de l'Italie, de la France et surtout du bassin du Rhône. On admet donc aujourd'hui que c'est de la Grèce et surtout de ses îles que s'est répandue l'industrie du bronze qui s'est développée en Italie et en France, industrie dont certains prototypes ont été retrouvés aussi en Egypte et dans l'Inde. Dans l'île de Crête, Phrygiens, Pélasges et Phéniciens furent d'ailleurs en contact. Et l'industrie des plus anciennes tombes de Mycènes, semblable à celle de la Phrygie, porte aussi l'empreinte de l'Orient sémitique. Au cours de notre âge du fer, les relations avec la Grèce ne furent pas toujours aussi directes ou du moins aussi exclusives. Cependant les vases rouges à relief de l'Italie ont leur prototype dans les plus anciens monuments de l'art hellénique. Les cistes de bronze de l'Etrurie ont leur origine dans le Péloponèse. Les fouilles d'Olympie ont fourni des anses de bronze analogues à une anse de Capoue. Et la civilisation étrusque apparaît comme la continuation directe de la civilisation hellénique de Mycènes.

A l'époque de la guerre de Troie, le fer n'était plus aussi rare qu'on l'a dit (Gladstone). Achille en offrit un disque pour prix de la lutte dans les jeux célébrés en l'honneur de Patrocle. Mais en déposant ce bloc de fer brut que jadis lançait le fort Eétion, il s'écria : « Debout, vous qui voulez disputer ce prix ! Si vastes que soient ses champs fertiles, celui qui l'emportera sera dispensé pendant cinq ans d'envoyer à la ville chercher du fer pour ses pâtres ou ses laboureurs : ce disque lui en fournira. » Pâtres et laboureurs se servaient donc couramment du fer, surtout pour leurs instruments.

Dès l'époque d'Homère, présume-t-on, un peuple des bords du Pont-Euxin, les Chalybes, travaillait le fer en grand. Et c'est de son nom qu'est dérivé le nom grec de l'acier. Peu après Homère, au temps d'Hésiode, l'emploi de ce métal était devenu général, et, comparativement au cuivre, il était bon marché. On employait encore le bronze pour les armes de combat, surtout les armes riches sans doute. Cependant Hésiode donne à Hercule un casque d'acier et une épée de fer, et à Kronos une faucille d'acier. Ainsi, malgré la persistance vivace du souvenir de l'âge du bronze sur la disparition duquel les poètes se lamentaient, l'histoire grecque appartient tout entière à l'âge du fer, et il est probable que l'établissement des Hellènes a coïncidé avec la première apparition de ce métal. Les traditions font en effet descendre ce peuple de la Scythie ou du Caucase, par le Danube et le rivage de l'Adriatique, vers le XVe ou XVIe siècle avant notre ère. Les populations qui occupaient alors la péninsule balkanique ont été confondues par eux-mêmes sous le nom de Pélasges, bien que les Thraces, leurs congénères, les aient précédés dans l'Attique, de 400 ou 500 ans. C'est dans les Albanais actuels qu'on a voulu voir les descendants plus ou moins directs de ces Pélasges.

En raison de leur langue particulière, archaïque et peu connue, les Albanais sont en effet classés comme un ancien groupe ethnique à part (V. ALBANIE). Le fond primitif distinct de cette langue la rattacherait au groupe éteint du thrace, du lycien, du phrygien ; elle serait une survivance du thraco-phrygien, les Phrygiens passant d'ailleurs pour avoir été une colonie asiatique des Thraces. Comme leur dialecte lui-même, les Albanais se divisent en deux groupes, les Ghéghes au N., les Tosques au S. Ceux du Nord sont bruns et ont le teint basané. Ceux du Sud sont blonds et de teint clair. Même chez les Albanais du Nord, disent MM. Hovelacque et Hervé, on rencontre des teints clairs et des têtes plus ou moins allongées. Un seul crâne provenant du Nord a été décrit par Virchow. Il est remarquablement *court et aplati* en arrière. C'est ce type à crâne court et à cheveux noirs qui, pour certains auteurs, comme le Dr Obédénare qui le présente sous le plus mauvais jour, constitue la race albanaise. « Taille moyenne ou au-dessus de la moyenne, dit l'auteur en question ; formes athlétiques ; ossature fortement développée de même que le système musculaire. L'ouverture des paupières, de forme arrondie, et le nez aquilin donnent à la physionomie quelque chose qui rappelle le faucon et le grand-duc. Les cheveux et les poils sont noirs comme du charbon, épais et raides ; les sourcils larges, touffus, ébouriffés, s'avancent au-dessus des orbites comme en avant ; les favoris couvrent presque toute la largeur des joues ; les moustaches paraissent une brosse des plus fournies ; les poignets sont très forts. » Cette description vise surtout l'Albanais hors de l'Albanie,

le musulman, mercenaire ou fonctionnaire de l'empire turc. « Hors de leur pays, ajoute d'ailleurs M. Obédénare, ces hommes de proie commencent par le métier de mercenaire et arrivent à former une oligarchie par une véritable sélection. Jusque dans ces derniers temps, les classes dominantes de la Roumanie étaient composées presque exclusivement d'Albanais. C'était une bureaucratie des plus rapaces et des plus corrompues, l'image de la bureaucratie de la Grèce actuelle et de la Turquie, composée d'ailleurs des mêmes éléments. On a vu de ces fonctionnaires albanais se faire les complices des brigands dans un but de lucre. » S'il n'y a pas d'exagération dans cette peinture, il faut bien faire la part des mœurs turques dans le caractère de ces Albanais mahométans. Le sang turc est peut-être aussi pour quelque chose dans la physionomie de beaucoup d'entre eux. Et d'autre part, sous presque tous les rapports, les Grecs n'offrent avec eux que fort peu de différences. Leurs aptitudes et leurs penchants ne sont donc pas le fait d'une race différente de toutes celles qui les entourent. Comment d'ailleurs se mêlant aussi volontiers à tous leurs voisins, n'ayant aucune préoccupation de garder leur langue qu'ils abandonnent pour le grec, ni aucun attachement pour leur religion puisqu'ils sont devenus musulmans pour les deux tiers, auraient-ils conservé en eux, à travers tant de vicissitudes et pendant tant de siècles, les traits purs d'une race à part ? Il y a peut-être en eux certains caractères distinctifs. Ils ont pu les emprunter aux Bulgares comme aux Turcs, puisqu'ils ont fait partie de l'empire bulgare comme de l'empire romain et grec. Mais les Albanais du Nord, bruns, pris dans leur ensemble, ne se séparent physiquement par rien de bien important de leurs voisins immédiats du Nord et de l'Est, Monténégrins, Bosniaques, Serbes, Bulgares. Des physionomies noirâtres comme celle que décrit M. Obédénare se retrouvent d'ailleurs jusque dans notre Auvergne. Ceux du Sud, parmi lesquels dominerait un élément blond, reproduisent sans doute les traits des anciens Grecs et se mêlent d'ailleurs incesssamment avec les Grecs actuels, qui ont la même allure et portent le même costume. S'ensuit-il qu'il n'y a en Albanie aucun autre élément plus ancien, en dehors de ces deux éléments, l'un slave plus ou moins pur, l'autre grec ? Nous n'en savons rien. Mais alors sur quoi repose cette opinion communément adoptée qu'il y a en effet un troisième élément et que cet élément descend des anciens Pélasges ? Qu'est-ce que sont donc les Pélasges ?

C'est à peu près uniquement à en juger par les Albanais et leurs affinités de langue, qu'on a présumé qu'ils étaient un peuple brun brachycépale de langue indo-européenne, venu d'Asie Mineure. La survivance de la langue albanaise prouverait que les deux éléments albanais actuels se sont en effet greffés sur un élément plus ancien. Mais cet élément, c'est le *thrace*, à s'en tenir encore à ce qu'on sait de la langue, et il n'a dû être *ni brun, ni brachycéphale*. Supposons un instant en effet que le type albanais brun brachycéphale n'est pas celto-slave, mais thrace ou pélasge. Nous devons alors retrouver un élément tout semblable dans l'ancienne Grèce. J'ai posé la question en 1881 à propos de dix-sept crânes grecs anciens. Dans la statuaire antique, on a bien remarqué deux formes de crânes : l'une courte ou brachycéphale, c'est celle des images de Zeus (Jupiter), d'Hercule, des portraits de Socrate ; l'autre allongée, c'est celle des statues d'Aphrodite (Vénus) et d'Apollon. A-t-on le droit d'en conclure rigoureusement qu'il y avait chez le peuple grec deux types bien distincts par la forme de la tête, et que l'une de ces formes, la courte, était la caractéristique essentielle des Pélasges ? On en jugera par les faits suivants.

Retzius, Pritchard, Gratiolet regardaient les Hellènes comme dolichocéphales. Deux crânes grecs de tombeaux du xe siècle avant notre ère, conservés au Muséum, sont long et très long (ind. 70,2). Vingt-six crânes anciens, mesurés par M. Nicolucci, lui ont donné un indice de largeur qui les classe aussi parmi les dolichocéphales (75,82). J'ai moi-même étudié dix-sept crânes provenant d'un tombeau grec des environs de Smyrne qui remonte au IIIe siècle (*Bull. Soc. d'anthrop.*, 1881, p. 234) : ils m'ont donné un indice de largeur de très peu plus élevé que celui obtenu par M. Nicolucci. Et il n'y a pas parmi eux un *seul brachycéphale vrai*. C'est seulement parmi les crânes modernes qu'on voit apparaître la vraie brachycéphalie. Et, en moyenne, ces crânes sont toujours plus larges que les anciens. Tels sont les 7 crânes d'un âge douteux qui figurent au musée de Berlin (ind. 78,1), les 18 crânes modernes de la collection Nicolucci (ind. 79,1), et les 95 crânes étudiés en 1881 par M. Weisbach (ind. 81,2) dont 28 sont brachycéphales avec des indices de largeur qui s'élèvent jusqu'à 93. En groupant d'ailleurs les pièces de cette dernière collection d'après leur provenance, on reconnaît que les Grecs les plus purs, les moins altérés par des mélanges séculaires, sont encore ceux dont le crâne est le plus long (Deniker). En effet, sur 6 de ces crânes qui proviennent du Péloponèse, trois sont dolichocéphales, tandis que sur 29 qui proviennent de la Roumélie, il n'y en a que 5 seulement (un sixième) qui soient dans le même cas. La brachycéphalie des Grecs modernes, influencés déjà un peu par les Romains, semble donc due aux mélanges avec des Turcs et des Slaves, dont les indices céphaliques de 82,8 et de 82,9 sont presque identiques. On est allé jusqu'à dire qu'il ne coulait plus dans leurs veines une seule goutte pure de sang ancien. Les Grecs des îles, en effet, sont presque tous brachycéphales avec des indices de 81 à 90. Leur population serait la même que celle de l'Asie Mineure, touranienne ou mongolique en grande majorité. Hors de ces îles, la brachycéphalie proviendrait surtout de mélanges séculaires avec les Slaves qui, depuis le ve siècle, ont tout envahi par une lente infiltration. On a mis en Albanie comme en Grèce des noms anciens sur cet élément récent. Sous le rapport de la capacité cranienne, les Grecs sont bien supérieurs aux Turcs et un peu inférieurs aux Slaves d'Autriche. Leur taille de 1,651 millim. est sensiblement plus élevée que celles des Turcs (1,622 millim.), presque identique à celle des Albanais (1,664 millim.) et inférieure à celle des Slaves de Dalmatie (1,692 millim.). Tout concorde donc pour nous faire envisager la population grecque comme de même composition que la population albanaise.

Autre conclusion qui ressort des faits ci-dessus : les Grecs anciens, mélange de Pélasges et d'Hellènes, appartenaient à un seul type cranien. Les Pélasges comme les Hellènes avaient le crâne allongé. En voici d'autres preuves. D'après tous les auteurs, les Pélasges occupaient primitivement une partie de l'Asie Mineure et la péninsule balkanique. Ils avaient envoyé des migrations en Italie. Ils étaient aussi des congénères des Sardes, des Sicules, des anciens Corses, des Ibères. Or toutes ces populations étaient ou sont encore à tête allongée. Des crânes de Corses comparés à la fois à des crânes basques et à des crânes sardes offrent avec les uns et les autres la plus grande ressemblance. Il y a bien aujourd'hui parmi les Sardes une forte proportion de crânes courts (Romains, Italiens), 26 % d'après une série de 19 crânes mesurés par Mérejkowski. La proportion de ces mêmes crânes parmi les Siciliens serait de plus des deux tiers (Sergi). Les autres, encore en majorité au total, par leur forme et certains traits de la face observés par Mérejkowski, se rattacheraient nettement à la grande race méditerranéenne dite race de Cro-Magnon, en France. On est donc parfaitement fondé à classer dans cette même race le peuple des Pélasges. Est-ce à dire que ceux-ci ayant le même type cranien ne différaient en rien des Hellènes ? Comme leurs congénères actuels, ils étaient bruns. Parmi les Grecs d'aujourd'hui 95,7 % ont des cheveux bruns, et 83 % des yeux foncés. Mais c'est évidemment par les mélanges avec les Turcs et les Celto-Slaves que les bruns ont atteint cette proportion élevée. On rencontre en effet encore partout en Grèce des femmes aux grands yeux d'un bleu pâle. Les Albanais du

Sud, où le type des anciens Grecs se serait le mieux conservé, sont en majorité blonds. Nous savons qu'il y avait jadis beaucoup de blonds en Grèce et que dans l'antiquité les blonds étaient regardés comme d'une essence supérieure. Il est facile de s'en convaincre en lisant Homère. Le nom des Achéens y est presque constamment suivi de ces mots : *à la belle chevelure*. Achille a une *blonde chevelure ;* Athéné des *yeux d'azur*. Ménélas aussi est blond et Briséis est semblable à la *blonde* Aphrodite. Les bruns ne sont jamais désignés à l'attention par de semblables épithètes admiratives. Et les Troyens bruns nous sont donnés par les traditions comme d'origine pélasgique. Les Hellènes conquérants devaient donc être blonds. On les a, avec raison, rapprochés de nos plus anciens Galates ou Kymris pour leurs caractères et leurs origines, origines et caractères identiques à ceux des Thraces (Clémence Royer, *Sur l'Origine des Aryas et leurs migrations. Comptes rendus des sciences anthropologiques* de 1878-80, p. 320). S'ils sont aujourd'hui comme enfouis sous l'amoncellement des mélanges qui ont imprégné plusieurs fois la Grèce d'un sang nouveau, leurs caractères dissociés se retrouvent toutefois comme à l'état de dissémination sur les visages et dans l'allure des habitants de ce pays. Beaucoup de voyageurs se sont plu à reconnaître chez ceux-ci une foule de traits de la population antique, traits moraux, traits physiques. Front proéminent et élevé, nez droit sans dépression à sa racine, bouche petite et bien dessinée, yeux grands et pleins de feu, sourcils très arqués, tous ces caractères des anciennes statues de la Grèce se remarquent encore sur les visages de ses habitants actuels. Et chaque province a bien conservé quelque chose de sa physionomie d'autrefois. « Le Béotien, dit E. Reclus, a cette démarche lourde qui faisait de lui un objet de risée parmi les autres Grecs ; le jeune Athénien a la souplesse, la grâce et l'allure intrépide que l'on admire dans les cavaliers sculptés sur les frises du Parthénon ; la femme de Sparte a gardé cette beauté forte et fière que les poètes célébraient autrefois chez les vierges doriennes. » A coup sûr, toutefois, les voyageurs qui ont vu cela ont bien apporté quelque complaisance à le voir. Ils ont parcouru le pays, l'esprit hanté de leurs souvenirs classiques, et c'est un peu à l'aide de ces souvenirs et avec l'illusion de revivre un instant dans un passé évoqué puissamment par une belle littérature, qu'ils ont relevé ces observations trop conformes à leurs préjugés et à leurs désirs. Le peuple grec lui-même se garde généralement d'ailleurs de rien faire pour rompre le charme et dissiper l'illusion. Il a dans le sang un certain orgueil de son passé et est habitué à entendre glorifier son nom. Il s'est fait un christianisme à lui avec des éléments de l'ancienne mythologie. Il poserait volontiers pour le visiteur, quitte ensuite à le duper. Mais est-ce le Grec ? N'est-ce pas l'Albanais plutôt qui se présente ainsi aux regards de l'étranger, comme l'héritier d'une gloire à exploiter ? On a dit que c'était l'Albanais. Le Grec n'a pas beaucoup plus que lui le goût du travail. Comme agriculteur, il fait peu de chose et, ce qu'il fait, il le fait mal. Il a toutefois plus de dignité et de mérite. Il est essentiellement navigateur et négociant. Et il déploie dans le commerce et dans la banque beaucoup d'activité, de souplesse, de ruse et d'intelligence. De nouvelles perspectives encore brillantes s'ouvrent sans doute devant lui. Mais on peut être sûr qu'au cours de la période historique qu'il va parcourir, son rôle et son allure ne rappelleront que de très loin l'ancien peuple grec. Preuve irrécusable des changements profonds survenus en lui, comme dans les conditions extérieures de son existence.

ZABOROWSKI.

LANGUE. — La langue grecque ancienne est un rameau de la grande famille des langues indo-européennes dont on place l'origine sur les plateaux de la Haute-Asie, et qui a donné naissance, en dehors du grec, aux idiomes de l'Inde, de la Perse et de l'Arménie, à ceux des Italiotes, des Celtes, des Germains, des Lettons et des Slaves. Le grec commença par être parlé dans la Grèce d'Europe, sur la côte d'Asie Mineure et dans les îles, qui marquent, pour la navigation, autant de relâches entre l'Asie et le continent européen. Puis, à mesure que la race hellénique s'étendit, en fondant des colonies dans tout le bassin de la Méditerranée, sa langue se propagea : c'est ainsi qu'elle fut parlée communément dans l'Italie méridionale et dans la plus grande partie de la Sicile, qu'elle rayonna jusqu'en Afrique, par la fondation de Cyrène, et, par celle de Marseille, jusqu'en Gaule. Cette langue n'était pas uniformément la même dans tous les pays habités par les Hellènes : avec un fonds commun, elle admettait certaines variétés, suivant les contrées où elle était en usage. Ce sont ces variétés qui constituent les *dialectes*. Ils étaient fort nombreux, comme on doit s'y attendre chez un peuple morcelé en une infinité de républiques, et dont les divisions étaient encore accentuées par la configuration du pays et l'extrême diversité des climats et des lieux. Des articles spéciaux sont consacrés à chaque dialecte (V. ATTIQUE, BÉOTIE, CHYPRE, DORIEN, EOLIEN, IONIE, LOCRIDE, THESSALIE, etc.). Nous nous bornerons donc ici à quelques indications générales, surtout au point de vue des écrivains (V. plus bas le § *Littérature*).

Les principaux dialectes grecs anciens étaient : 1° l'*éolien*, auquel on rattache assez arbitrairement la plupart des dialectes qui ne rentrent pas dans les autres groupes, *béotien*, *thessalien*, *arcadien*, *chypriote*, etc. L'éolien était parlé dans les colonies éoliennes d'Asie Mineure. Ce dialecte est surtout intéressant par les traces qu'on y rencontre de l'ancienne langue grecque et par les affinités qu'il présente avec le latin. Il ne diffère pas sensiblement du dorien. Ce qu'il a en propre, c'est l'aspiration qu'il place devant certaines voyelles et même dans le corps des mots, aspiration représentée par une ancienne lettre qui a disparu de bonne heure de l'alphabet ordinaire, mais qu'on retrouve encore dans les inscriptions et qui porte le nom de *digamma éolique*. L'éolien, au sens propre, a été employé par les lyriques de Lesbos, tels qu'Alcée et Sapho. En béotien écrivait la poétesse Corinna, contemporaine de Pindare ; on trouve également un spécimen de ce dialecte dans les *Acharniens* d'Aristophane (v. 860 et suiv.) ; enfin, nous possédons un nombre considérable d'inscriptions béotiennes. Le thessalien n'est représenté par aucune œuvre littéraire ; nous n'avons pour le connaître que les inscriptions. Il en est à peu près de même de l'éléen, de l'arcadien et des autres dialectes secondaires rapprochés de l'éolien. — 2° Le *dorien*, parlé dans certaines contrées de la Grèce du Nord, dans le Péloponèse, en Crète, sur différents points de la côte asiatique et dans les îles adjacentes, à Cyrène, dans de nombreuses villes de la Sicile et de l'Italie méridionale. Il se distinguait par une certaine lourdeur qui tenait principalement à l'abus de l'α, là où les autres idiomes helléniques employaient de préférence l'η ou l'ω. Les grammairiens anciens distinguaient trois sortes de doriens : le vieux dorien, dans lequel avait écrit le lyrique Alcman (fin du VIIe siècle av. J.-C.) ; le moyen dorien (du Ve siècle au temps d'Alexandre), employé par Epicharme et Sophron ; nous en avons des spécimens dans la *Lysistrata* d'Aristophane (v. 81 et suiv., 980 et suiv., 1076 et suiv., 1242 et suiv., 1297 et suiv.) et dans les *Acharniens* du même poète (v. 729 et suiv.) ; le nouveau dorien (depuis Alexandre jusqu'à la complète disparition du dorien). Pindare et les autres auteurs de poésie chorale, à l'exception d'Alcman, ont composé leurs œuvres dans un dorien mêlé de formes lesbiennes et épiques. — 3° L'*ionien*, parlé originairement sur les côtes d'Asie et dans les colonies ioniennes, depuis Marseille jusqu'au littoral septentrional de la mer Noire. C'était le plus doux des dialectes grecs, à cause de la fréquente rencontre des voyelles et de l'absence d'aspiration. On en comptait, en Asie Mineure, quatre variétés : le *carien*, en usage dans les villes de Milet et de Priène ; le *lydien* d'Ephèse, de Colophon, de Lébédos, de Téos, de Clazomène, de Phocée ; le *chiote*, usité dans l'île de Chios et sur la côte qui lui fait face, à Erythrée ; le *samien*, parlé dans l'île de Samos

Dans les Cyclades, en Eubée, en Attique, l'ionien se subdivisait encore en un certain nombre de patois locaux. En littérature, il s'offre à nous sous deux aspects seulement, l'ancien et le nouvel ionien. C'est dans le premier qu'ont été composés les poèmes homériques, où se rencontrent, çà et là, quelques formes éoliennes. On peut citer, comme représentants du second, Hérodote et Hippocrate. — 4° L'*attique*, formé de l'ionien, et qui tenait le milieu entre l'âpreté dorienne et la mollesse ionienne. On le divise en vieux, moyen et nouvel attique. C'est le vieil attique qu'ont employé les tragiques et les premiers prosateurs tels que Gorgias, Antiphon, Thucydide. L'usage de ce dialecte s'est prolongé à peu près jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse. Le moyen attique, qui a duré jusqu'à l'époque de Philippe, est représenté par Lysias, Isocrate, Xénophon, Platon. Au nouvel attique appartiennent les discours de Démosthène et surtout les comédies des poètes de la Comédie nouvelle, tels que Ménandre et Philémon. — Quand la Grèce eut perdu sa liberté, le dialecte attique, grâce à la longue prépondérance d'Athènes et aux grandes œuvres qu'il avait produites, n'en domina pas moins dans la littérature et dans le langage ; la conquête macédonienne eut même pour effet de le répandre bien au delà des bornes de l'Attique : il devint, par exemple, la langue des Etats macédoniens de Syrie et d'Egypte, mais, en s'imposant à des hommes de races et d'idiomes si divers, il perdit peu à peu de sa pureté primitive. De là une nouvelle langue appelée *langue commune* (ἡ κοινὴ διάλεκτος). C'est celle dont se sont servis Polybe, Strabon, Diodore, Denys d'Halicarnasse, Plutarque. On donne le nom d'*atticistes* à certains écrivains de cette période qui ont tenté de revenir aux formes de l'ancien attique pur ; les plus célèbres d'entre eux sont Lucien, Arrien, Elien.

La langue grecque ancienne est une des plus riches que nous connaissions. Par sa sonorité, son accentuation, d'où la prononciation tirait une variété d'intonations inconnue des langues modernes, la netteté et la finesse de son articulation, elle constituait un instrument plein de ressources pour l'expression des nuances les plus délicates de la pensée ou du sentiment. Elle disposait d'un grand nombre de synonymes, et l'on y distinguait ce qui manque à peu près complètement à notre langue, un vocabulaire poétique et un vocabulaire plus spécialement à l'usage de la prose. Elle possédait également une merveilleuse facilité à former des mots composés, d'où une nouvelle source de richesse. Un de ses principaux mérites — nous le constatons dans ce qui en reste — est la variété des formes verbales, plus nombreuses en grec qu'en latin. De là une foule de nuances dans la façon d'agencer la phrase, et une admirable précision dans la manière de rendre la subordination des différents membres qui la composent. Cette précision est encore augmentée par l'emploi de certaines particules, destinées à marquer des oppositions ou des rapports que le français sous-entend et qui font, en grec, ressortir les liens logiques de la pensée. — L'usage du grec n'est pas borné aux écrivains anciens, à ceux qu'on nomme *classiques*. Les savants, les érudits de la basse époque alexandrine, les Pères de l'Eglise d'Orient, comme saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome, ont composé leurs œuvres en grec. C'est de même en grec qu'ont écrit tous les auteurs de la période byzantine, depuis le commencement du règne de Justinien jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453). Après l'extinction du byzantinisme, la langue grecque ne disparut pas de l'Orient ni des provinces éloignées où, durant des siècles, l'action de Byzance s'était fait sentir. Pendant tout le moyen âge, le peuple n'a cessé de parler un idiome hellénique plus simple que la κοινή, mais dérivé d'elle, et c'est de ce grec médiéval qu'est sorti le grec moderne en usage aujourd'hui dans le royaume de Grèce et dans les nombreux centres de race grecque tels que Constantinople, Salonique, Trieste, Smyrne, Beyrouth, Alexandrie, etc., ainsi que dans les îles de l'Archipel. Ce grec a donné lieu, de nos jours, à un grand nombre de travaux et à des polémiques très vives, justifiées par l'intérêt qu'excitent la Grèce redevenue libre et le rôle qu'elle est appelée à jouer dans le concert des Etats européens. Et, d'abord, il a soulevé la grande question de la prononciation. Nous prononçons, notamment en France, le grec ancien à la manière dite *érasmienne*, c.-à-d. en négligeant l'accent et les aspirations, et en donnant aux voyelles la valeur des voyelles correspondantes en français. Les Grecs ont une prononciation toute différente : outre qu'ils font sentir l'accent et les lettres doubles (θ, χ), qu'ils donnent au ϐ, au γ et au δ un son assez éloigné de celui de notre *b*, de notre *g* et de notre *d*, ils prononcent certaines voyelles, et surtout les diphtongues, d'une façon très particulière, que domine, en quelque sorte, l'*itacisme* ou *iotacisme*, c.-à-d. la prépondérance du son *i* (ex., ι = *i*, et η, υ, ει, οι, υι = *i*). Cette prononciation a été proposée par quelques-uns d'entre eux comme un modèle à suivre : elle reproduisait, à les entendre, la prononciation des Grecs anciens, ou du moins, s'en rapprochait beaucoup. Il est aujourd'hui démontré que les anciens avaient des règles de prononciation infiniment plus délicates, dont la prononciation moderne n'est qu'une corruption. Les modernes, en particulier, s'écartent sensiblement des anciens dans la valeur qu'ils attribuent à l'accent. Mais c'est là un fait acquis, et toutes les discussions que pourra susciter la prononciation du grec moderne n'auront sur la langue elle-même que peu d'influence. Il n'en est pas de même des controverses portant sur le vocabulaire. Deux partis se sont formés en Grèce, dans ces dernières années, sur la direction qu'il convient d'imprimer à la langue : l'un, qui voudrait la ramener autant que possible aux formes anciennes, par un respect très légitime pour le passé et le désir patriotique de resserrer les liens entre la Grèce d'aujourd'hui et celle d'autrefois ; l'autre, qui cherche à y faire prévaloir le langage populaire, tel qu'il s'est formé et développé, suivant les lois de la phonétique, à travers les siècles. Entre ces deux théories opposées, qui tirent chacune leur raison d'être du défaut de fixité de la langue et de la nécessité, pour le jeune royaume, d'acquérir promptement un instrument définitif, à la fois propre aux communications usuelles et à la littérature, des opinions mixtes, des compromis sont intervenus, sur la nature desquels nous ne pouvons nous étendre. Qu'il nous suffise de dire qu'en Grèce le ζήτημα τῆς γλώσσης est toujours ouvert, et que, selon toute vraisemblance, le problème ne sera résolu que le jour où des écrivains d'un talent incontesté auront imposé l'autorité de leur exemple et donné au néogrec les modèles qui lui manquent encore. P. Girard.

GEOGRAPHIE HISTORIQUE. — Les divisions historiques de la Grèce correspondent aux divisions naturelles, et la plupart ont déjà été signalées. D'autre part, chacune de ces contrées qui ont tenu tant de place dans l'histoire est l'objet d'un article détaillé. Nous nous bornerons donc ici à résumer l'ensemble de la géographie historique de la Grèce. Au N., l'Epire et la Thessalie correspondent au versant occidental et au versant oriental, tout à fait séparés, bien que, de la haute vallée du Pénée, on puisse passer dans le bassin de Dodone ou de Janina. L'Epire, dont le nom veut dire continent, fut le berceau de plusieurs des races helléniques : les Thessaliens, les Hellènes proprement dits. Cependant il demeura en dehors de la vraie Grèce. Ses tribus méridionales ne se distinguaient guère de celles qui peuplaient l'Hellade occidentale. — La Thessalie, dont nous avons indiqué les limites entre l'Olympe, les monts Cambuniens, le Pinde, l'Othrys, le golfe Pagasique, le Pélion et l'Ossa, est un bassin fermé, le plus fertile de la Grèce ; ses centres successifs furent Arné, Ephyra, Larisse ; plus au S., Phères et Pharsale. Les riverains du golfe eurent leur centre à Iolcos, Pagase, Thèbes, Démétriade. Les régions montagneuses du N., de l'E. et du S., vécurent généralement à part. Au N., les Perrhèbes furent soumis ; mais, à l'E., la Magnésie resta distincte ; le bienfait de la liberté

fit de ces districts infertiles la partie la plus riche et la plus peuplée de la Thessalie ottomane. Au S., la Phthiotide, la primitive Hellade, s'étendait sur l'Othrys et souvent sur le bassin du Sperchios; les villes étaient Thèbes, Itonos, Larisse, Echinos et Lamia. Dans la Grèce moyenne ou Hellade, on peut discerner trois groupes d'inégale importance, à l'E., à l'O. et au S.-E. du Tymphreste. Le haut bassin du Sperchios fut occupé par les *Æenianes*, ayant pour ville Hypata ; le bassin inférieur partagé entre les Achéens Phthiotes de Lamia et les Maliens au S. du Sperchios ; la principale ville de la *Malide* fut Anthéla, puis Héraclée ; à l'E. des Thermopyles commençait la Locride. Sur les pentes de l'Œta vivaient les *Œtéens*. — A l'O. du Tymphreste s'étendaient les *Dolopes ;* leurs voisins méridionaux, les Dryopes, furent absorbés par eux ou par les Etoliens ; la Dolopie répondait au bassin moyen de l'Achéloos; à l'O. du fleuve était l'Amphilochie, riveraine du golfe d'Ambracie, lequel reçut ce nom de la grande ville bâtie sur l'Arachthos, au S. de l'Epire. L'*Etolie*, d'abord comprise entre le lac Trichonis et la mer, s'étendait depuis l'Œta et le Khiona jusqu'à l'Achéloos. A l'O. de ce fleuve, une région d'abord appelée Epire devint l'*Acarnanie*, triangle calcaire fermé par le fleuve et le golfe d'Ambracie. Entre le Khiona et le Parnasse se cantonnaient les *Locriens Ozoles*. Si on néglige les gros bourgs de Thermum, au centre de l'Etolie, Stratos, au centre de l'Acarnanie, et Amphissa, dans la Locride, les vraies villes étaient le long de la côte méridionale : Œniades, Calydon, Chalcis, Naupacte. Ces populations étaient les plus sauvages de la Grèce, au point d'être souvent classées parmi les barbares. Le massif du Parnasse et le bassin moyen du Céphise formaient la Phocide avec, au N., Elatée et Abæ ; au S., Delphes, Crisa, Cirrha, Anticyre. Le bassin supérieur du Céphise formait la petite Doride avec ses quatre cités (Pindos, Erinéos, Cytinion, Bœon). La lisière côtière de la mer d'Eubée formait la Locride orientale, depuis les Thermopyles jusqu'au mont Ptoon ; elle se partageait en *Locride Epicnémidienne* à l'O., au pied du Callidrome et du Cnémis, renfermant Scarphée, Thronion ; *Locride Opontienne* à l'E., avec l'île d'Atalante, Oponte ou Opus, Larymna. Son rôle historique fut insignifiant. La plaine de *Béotie* comprenait, entre le Parnasse, l'Hélicon et le Cithéron, le bassin inférieur du Céphise ou du lac Copaïs, la plaine de Thèbes et le bassin de l'Asopos. Cette région opulente eut pour centres principaux : Orchomène, la ville des Minyens, dans le premier bassin ; Thèbes, la ville des Cadméones, dans le second. Son port était Aulis, près de l'Euripe. La vallée inférieure de l'Asopos (Tanagra, Oropos) lui fut disputée par l'Attique ; les cités secondaires, longtemps autonomes, étaient Chéronée, Libadée, Coronée, Haliarte, au S. du Copaïs, Thespies et Platées au S. de la plaine thébaine. A Chéronée bifurquaient la route de Delphes et celle d'Elatée vers les Thermopyles et le N. ; Platées commandait celle de l'Attique et du Péloponèse (par Eleusis). Derrière le Cithéron et le Parnès s'étendait l'*Attique ;* dans la plaine centrale, entre l'Hymette et l'Ægaleos, s'éleva la capitale ; la plaine occidentale ou Thriasienne eut pour centre Eleusis ; au N.-O. du Pentélique et du Parnès, Décélie gardait l'accès de la plaine de Marathon ; enfin au S.-E. de l'Hymette s'étendaient la Mésogée et la Paralie. — L'Eubée, annexe naturelle de l'Hellade, gravita dans la sphère de l'Attique ; ses principales cités, indépendantes les unes des autres, furent : au N., Oréos ou Histiée ; au S., Carystos ; au centre, Kyme occupa un petit bassin fermé ; Chalcis et Erétrie se partagèrent et se disputèrent l'autre, la plaine du Lélante. — Les Cyclades furent généralement subordonnées aux Etats maritimes, le groupe septentrional dépendant des Lélèges, puis des Ioniens d'Attique ou d'Asie, la traînée méridionale des Phéniciens, puis des Doriens du Péloponèse.

L'isthme, partagé en deux parties par la muraille des monts Géraniens, fut divisé entre la *Mégaride* et la *Corinthie*. Celle-ci avait sa capitale, sa citadelle, l'Acrocorinthe, et ses ports, Lechæon et Cenchrées, à l'entrée du Péloponèse. Le bassin de l'Asopos se partageait entre *Sicyone* près de la mer, *Phlionte* dans la montagne. Le talus septentrional du Péloponèse forma l'*Egialée*, puis l'*Achaïe*, qui vécut à part, fédération de cités dont chacune occupait une vallée. Plus tard, seulement, Patras grandira, grâce à sa situation en face de la mer occidentale. La presqu'île de l'*Argolide* fut presque toujours divisée entre les cités qui occupaient ses divers cantons : au N., Epidaure, Trézène, l'île d'Egine ; à l'E., Hermione. La plaine principale, celle de l'Inachos, vit la fortune successive de Mycènes, Tirynthe, Argos et Nauplie. La bande comprise entre le Parnon et la mer forma la Cynurie, dépendance de l'Argolide que lui arracha momentanément Sparte ; les cantons de ce rivage avaient pour chefs-lieux Hysiæ, Thyrea, Prasiæ, Cyphanta, Epidaure-Limera.

La vallée de l'Eurotas et les pentes du Taygète formèrent la *Laconie;* la capitale fut au milieu, à Amyclées, puis à Sparte ; vers l'embouchure étaient Hélos et Gythion ; Sellasie gardait la haute vallée et la route des grandes cités arcadiennes. A l'O. du Taygète s'étendait la *Messénie*, riche bassin du Pamisos, flanqué des plateaux de l'Ithome et du Mathia ; les principales villes furent Sténycleros, puis Messène appuyée au mont Ithome ; les ports de Corone, Asine et Méthone ; sur la côte occidentale, celui de Pylos fut autrefois un centre séparé. L'*Elide* réunissait la montagneuse Triphylie, le bassin inférieur de l'Alphée, où Olympie succéda à Pise, et celui du Pénée avec une autre Pylos et Elis, domaine successif des Epéens et des Eléates. Au cœur de la péninsule, l'Arcadie continua d'abriter les primitifs habitants ; elle était divisée en un grand nombre de petits Etats ; les principaux furent longtemps ceux du bassin oriental : Tégée, Mantinée (remplacées par Tripolis), Orchomène ; plus tard fut fondée, au S., Mégalopolis qui les éclipsa, absorbant les petites cités voisines, Gortys, Héræa, Aliphera, Phigalie. Celles du N. n'eurent jamais d'importance : Stymphale, Phénéos, Clitor, Psophis. — Les îles Ioniennes vécurent à part, riches et prospères, colonisées par les Grecs du continent. Corcyre fut la plus puissante ; Leucade, Ithaque, Céphalonie, divisées en cités rivales, Zante, n'eurent pas grand rôle.

Les divisions antiques ont à peu près subsisté, parce qu'elles répondent à des limites naturelles ; les petites contrées ont pu être annexées à l'une ou à l'autre des voisines : la Locride et la Phocide à la Phthiotide ; la Mégaride à l'Attique; la Cynurie à l'Argolide, la Laconie à l'Arcadie ; la Triphylie à la Messénie ou à l'Elide. Ce ne sont là que des modifications secondaires. Dans ses traits généraux, la géographie politique de la Grèce est restée sensiblement la même depuis trois mille ans.

GÉOGRAPHIE MODERNE. — **Divisions politiques et administratives.** — La Grèce ou Hellas forme un royaume affranchi par l'effort de ses habitants et le concours de la France, de l'Angleterre et de la Russie, constitué en 1832, agrandi le 14 nov. 1863 des îles Ioniennes, le 14 juin 1881 de la Thessalie et d'un coin de l'Epire. Dans ses limites actuelles, beaucoup plus restreintes que celles de la race hellénique, elle s'étend sur 65,000 kil. q. environ ; Behm dit 65,229 ; l'*Almanach de Gotha*, 65,119. Le recensement de 1889 y a constaté la présence de 2,217,000 hab. environ, en comprenant les soldats et les marins ; de 2,187,208, sans les compter.

Le tableau ci-après fait ressortir la grande densité de la population des îles Ioniennes ; elle est triple de la moyenne générale. Les Cyclades et la Messénie sont ensuite assez peuplées ; l'Achaïe et Elide doit son chiffre assez élevé à la ville de Patras, sans laquelle elle serait dans la moyenne ; de même l'Attique et Béotie, sans Athènes, n'aurait que la densité moyenne de l'Hellade et de l'Eubée, 23 à 24 hab. par kil. q. Celle-ci est un peu inférieure à celle des provinces septentrionales. Symptôme favorable, la population croît rapidement. En 1882, elle n'était (y compris les îles

Ioniennes, mais non la Thessalie) que de 970,000 âmes ; ces provinces en comptent actuellement 1,860,000 (marins et soldats compris). Depuis 1870, elles ont gagné 400,000 hab. On remarquera qne la population des îles (sauf à Corfou) est stationnaire, tandis qu'elle augmente rapidement dans les provinces continentales les moins peuplées, particulièrement dans celles du N. Il faut ajouter que les chiffres des recensements sont probablement au-dessous de la vérité.

Les nomes, provinces ou départements, se subdivisent

POPULATION SE RÉPARTISSANT ENTRE LES SEIZE NOMES OU PROVINCES

	Superficie (en kil. q.).	Population	Augmentation ou diminution depuis 1879	Hab. par kil. q. (en 1889)
1° *Grèce septentrionale :*				
Tricala	5.870	143.143	+ 25.914	26
Larisse	6.540	168.034	+ 23.413	25
Arta	1.390	32.890	+ 1.712	26
2° *Hellade :*				
Phthiotide et Phocide	6.084	136.470	+ 8.030	22
Arcarnanie et Etolie	7.489	162.020	+ 23.576	21
Attique et Béotie	6.306	257.764	+ 72.400	41
3° *Iles de la mer Egée :*				
Eubée	4.199	103.442	+ 8.306	24
Cyclades	2.695	131.508	— 512	49
4° *Péloponèse :*				
Argolide et Corinthie	5.244	114.836	+ 8.755	27
Achaïe et Elide	5.075	210.713	+ 29.081	41
Arcadie	4.301	148.285	— 315	34
Laconie	4.240	126.088	+ 4.972	30
Messénie	3.341	183.232	+ 27.472	55
5° *Iles Ioniennes :*				
Corfou	1.092	114.535	+ 8.426	105
Céphalonie	815	80.178	— 779	98
Zante	438	44.070	— 452	101
	65.119	2.187.208	+ 214.296	34

en éparchies ou arrondissements, dont voici la liste : *Tricala*, 3 éparchies ; — *Larisse*, 6 éparchies ; — *Arta*, 2 éparchies ; — *Phthiotide et Phocide*, 4 éparchies, Phthiotide, Parnasside, Locride, Doride ; — *Acarnanie et Etolie*, 6 éparchies, Missolonghi, Valtos, Trichonie, Eurytanie, Naupactie, Vonitza et Xéroméros ; — *Attique et Béotie*, 5 éparchies, Attique, Egine, Mégare, Thèbes (Thiva), Livadie ; — *Eubée*, 4 éparchies, Chalcis, Xérochorion, Carystia, Scopélos ; — *Cyclades*, 7 éparchies, Syros, Kéa (Céos), Andros, Tinos (Ténos), Naxos, Théra, Milos (Mélos) ; — *Argolide et Corinthie*, 6 éparchies, Nauplie, Argos, Corinthe, Spetsa et Hermione, Hydra et Trézène, Cythère ; — *Achaïe et Elide*, 4 éparchies, Patras, Kalavryta, Ægialia, Elis ; — *Arcadie*, 4 éparchies, Mantinée, Cynurie, Gortynia, Mégalopolis ; — *Laconie*, 4 éparchies, Lacédémone, Gythion, Itylos, Epidaure-Limera ; — *Messénie*, 5 éparchies, Kalamæ, Messène, Pylie, Triphylie, Olympie ; — *Corfou*, 5 éparchies, Corfou (Keskyra), Mési, Oros, Paxos, Leucade ; — *Céphalonie*, 4 éparchies, Cranæa, Pale, Same, Ithaque ; — *Zante*, 1 éparchie.

Démographie. — État des personnes. — Au point de vue de l'état des personnes, le classement par sexe accuse la prépondérance de l'élément masculin. En 1889, on a recensé 1,133,625 hommes contre 1,053,583 femmes, ce qui, pour 1,000 hab., donne environ 518 personnes du sexe masculin contre 482 du sexe féminin. En 1879, l'écart était plus fort : 524 personnes du sexe masculin, contre 476 du sexe féminin. Il faudrait encore tenir compte des soldats et marins. Quoi qu'il en soit, cette prépondérance de l'élément masculin est un fait exceptionnel en Europe ; c'est un caractère d'une nation jeune et en progrès rapide.

Au point de vue de la nationalité, on a recensé, en 1879, un total de 31,969 étrangers, à savoir :

Sujets ottomans	23.133
— italiens	3.104
— anglais	2.187
— français	534
— autrichiens	364
— allemands	314
— russes	101
— serbes	71
— divers	264
Nationalité inconnue	1.897

Mouvement de la population. — Le tableau suivant indique le nombre annuel des décès, des naissances et des mariages dans la dernière période :

	Naissances	Décès	Mariages	Excédent annuel des naissances
1881	41.689	32.195	7.843	9.494
1882	43.157	32.194	11.186	10.963
1884	57.995	35.899	13.657	22.096
1889	74.666	53.512	18.558	21.154
1890	78.226	55.813	19.899	22.413

La natalité générale en Grèce est très faible, 27,6 °/₀, presque aussi faible qu'en France et en Irlande. Mais ce phénomène est dû à une très faible nuptialité. — Le minimum de natalité (15,8) se présente dans l'opulente Céphalonie, le maximum à Mégalopolis et à Argos (39,5). Elle est généralement plus élevée dans la partie orientale (Thèbes, Livadie, Egine, Mégaride, Epidaure-Limera, Gortynie, Mantinée, Cyclades), basse dans la partie occidentale, à l'O. du Taygète, en Naupactie, et surtout dans les îles Ioniennes. Le nombre des naissances, par rapport à

celui des femmes mariées, est surtout grand en Acarnanie, en Béotie, en Mégaride, mais bien plus encore dans l'Arcadie septentrionale (Calavryta). La natalité illégitime est très faible, l'opinion étant très sévère à cet égard et le mariage imposé au séducteur sous peine de meurtre. On compte à peine 12 enfants illégitimes sur 1,000; Athènes, Zante, Syra, Patras, Corfou ont la plus forte proportion ; les districts ruraux n'en comptent presque pas.

La nuptialité semble forte, 616 mariages annuels par 100,000 hab. ; en réalité, elle est très faible par rapport à la population nubile, et la proportion des gens mariés, 335 sur 1,000 hab., est une des plus faibles d'Europe. C'est à Céphalonie qu'on se marie le moins, en Acarnanie le plus ; Argos, Mégalopolis figurent en bon rang ; le S. du Péloponèse en très mauvais rang. On se marie surtout à l'automne et en hiver.

La mortalité est très faible, 20,7 pour 1000; seuls les pays scandinaves offrent des chiffres aussi favorables. Elle est le plus faible à Céphalonie, le plus forte dans le N. et l'E. du Péloponèse, surtout en Laconie, puis en Argolide, en Béotie, à Syra, Paxos. La mortalité infantile durant la première année n'est que de 137 pour 1000, chiffre extrêmement favorable. C'est la côte occidentale, surtout la Messénie et l'Etolie, qui occupe la meilleure situation à cet égard.

Les nouvelles provinces ne sont comprises que dans les chiffres donnés pour 1889 et 1890. Même en en tenant compte, le progrès est sensible. On voit qu'il représente plus d'un pour cent par an. C'est la moyenne constante depuis soixante ans. Le progrès a été plus fort entre 1870 et 1880, mais l'immigration y contribuait. Actuellement, on voit qu'elle balance à peu près l'émigration.

Historique. Il est assez difficile de se rendre compte des variations de la population grecque. Cependant, on dispose de quelques données approximatives. Vers l'an 430 av. J.-C., au début de la guerre du Péloponèse, la surface correspondant à peu près au royaume avant 1880 devait compter au moins 3,500,000 hab. dont 1,000,000 pour l'Hellade, 1,700,000 pour le Péloponèse, 800,000 pour les îles. Cette densité (67 hab. par kil. q.) se rapprocherait de celle de la France et de la Suisse actuelles. Elle était très inégale selon les contrées ; celles qui avaient de grandes villes et beaucoup d'esclaves étaient de beaucoup les plus peuplées ; l'Attique et la Corinthie auraient eu près de 250 hab. par kil. q.; le reste de la Grèce environ 40, moins que le Portugal et plus que l'Espagne contemporaine. Les guerres terribles qui suivirent, la ruine de nombreuses cités, l'extinction de la majorité des citoyens, le drainage au profit de l'Asie conquise par Alexandre, enfin la ruine économique dépeuplèrent la Grèce ; de vastes territoires étaient déserts au temps de Polybe, de Strabon, de Pausanias. Le nombre des Grecs devait être à peine la moitié de ce qu'il est aujourd'hui, le quart de ce qu'il était au temps de Périclès; peut-être bien moins encore. Les esclaves importés du dehors et les serfs étaient la grande majorité, la vieille population libre ayant à peu près disparu. Pendant le moyen âge, il y eut des alternances de prospérité et de désastres, mais la densité resta faible, car la malaria avait envahi les plaines où les eaux s'accumulaient en marais pestilentiels. Des immigrants venant du N., Albanais, Valaques, Slaves, comblaient les vides. L'Attique, la Mégaride, les pentes du Parnasse et de l'Othrys, le S. de l'Etolie restèrent assez peuplés ; de même que la Corinthie, l'Achaïe, les presqu'îles du Péloponèse, les hauts vallons de l'Arcadie septentrionale et méridionale ; les îles Ioniennes, Andros, Ténos, Naxos et Scyros. L'Etolie septentrionale, certaines îles (Ithaque, Samos) par exemple, furent totalement dépeuplées. Dans les temps modernes, le Péloponèse avait 250,000 hab. au milieu du XVIIe siècle, 500,000 en 1821 quand éclata la guerre de l'indépendance. A cette date, l'Hellade en comptait 270,000 et les îles de la mer Egée 170,000. Après la guerre, la population des îles restait la même, celle du Péloponèse avait diminué de 80,000 âmes, celle de l'Hellade de 85,000, d'après les évaluations sommaires du gouvernement de Capo d'Istria. Voici quels ont été les chiffres des recensements pour la Grèce libre dans ses limites de 1832 et pour les îles Ioniennes depuis cette époque.

1° Grèce

1838	752.077
1843	915.059
1848	986.731
1853	1.042.527
1861	1.096.810
1870	1.225.673
1879	1.409.639
1889	1.604.358

2° Iles Ioniennes

1853	230.757
1861	228.669
1870	232.221
1879	244.433
1889	238.783

Il faut tenir compte de ce fait qu'en 1889 Cythère figure dans le total de la Grèce, ce qui explique la diminution apparente de la population des îles Ioniennes, alors qu'elles ont gagné près de 7,000 âmes de 1879 à 1889.

Néanmoins le sens des variations est très net. Les îles Ioniennes avaient dû à la domination vénitienne une grande prospérité qu'elles ont conservée ; leur population est à l'étroit sur des terres complètement occupées, et elle n'augmente plus qu'à Corfou, où la densité a monté de plus du quart depuis 1861. Elle diminue dans l'île de Céphalonie, augmente à Leucade et à Ithaque, enfin diminue à Zante, mais seulement dans la dernière période. A Cythère, les oscillations sont très fortes, bien que la densité variant de 50 à 40 hab. par kil. q. se rapproche de celles des côtes voisines plus que du reste des îles Ioniennes. En dehors de cette région privilégiée, l'augmentation est générale en ce qui concerne la natalité ; mais elle est atténuée ou accélérée par les déplacements de population. Ainsi les Arcadiens qui jouent le rôle de nos Auvergnats vont chercher fortune au dehors de leurs montagnes ; Athènes représente le pôle attractif.

Le tableau suivant résume la densité comparative des provinces grecques aux dates suivantes :

	1838	1861	1870	1879	1889
Attique et Béotie	10	18	21	29	41
Phthiotide et Phocide	9	16	18	21	22
Acarnanie et Etolie	8	14	15 1/2	18	21
Achaïe et Elide	17 1/2	26	28 1/2	35	41
Arcadie	23	26	30	34	34
Laconie	16	23	25	29	30
Messénie	20	34	38	45	55
Argolide et Corinthie	17	23	24	25	27
Eubée	11	18	20	23	24
Cyclades	36	44	45 1/2	49	49

Maintenant que les considérations de sécurité, qui avaient groupé la population dans les îles et les hautes vallées, ne s'imposent plus, elle tend à se répartir proportionnellement aux ressources du sol ; sur la côte occidentale, elle a plus que doublé, presque triplé, tandis qu'elle ne gagne pas plus de 40 °/₀ dans les Cyclades. Les nomes réunissent des régions fort différentes et, dans certains cas, il y a intérêt à faire les comparaisons par éparchie. On y voit, par exemple, que la Doride et la Parnasside, régions essentiellement montagneuses, progressent deux ou trois fois moins vite que la vieille Etolie (Trichonie, Eurytanie). Les foyers d'émigration sont : les îles qui envoient des émigrants à l'étranger, et l'Arcadie septentrionale qui concourt à peupler les plaines voisines et les villes. Les foyers d'immigration sont : les plaines de Phthiotide, d'Elide, de Messénie et les villes, surtout Athènes, où l'on vient aussi de l'étranger.

En groupant la *population par âge*, on constate que la proportion des enfants de moins de quinze ans est très

forte; pour 1870 et 1879, la moyenne est de 387 sur 1,000 hab. contre 354 en Angleterre, 353 en Prusse. La proportion des gens dépassant soixante ans est la plus faible d'Europe, 54 pour 1000 (si l'on excepte la Hongrie, 49 pour 1000). La population infantile est particulièrement élevée en Naupactie, Locride, Phthiotide, Eubée, à Naxos où elle résulte de la faible mortalité des enfants du premier âge, et sur les côtes méridionales du Péloponèse (Cynurie, Epidaure-Limera, Pylie) où s'ajoute à la faible mortalité infantile une très forte natalité. C'est dans les îles qu'il y a le plus de vieillards, dans l'O. du Péloponèse qu'il y en a le moins.

Au point de vue de l'*état civil*, les proportions de célibataires, de gens mariés et de veufs sont celles de la moyenne de l'*Europe* (V. cet art. et Démographie). Le nombre des veufs est relativement élevé, surtout dans les îles rocheuses, Scopélos, Hydra, Spetsa, Paxos. Le nombre des gens mariés est le plus fort à l'O. et au S. du Péloponèse (Œtylon, 383 pour 1000), dans quelques-unes des Cyclades, à Paxos et à Leucade.

Par *professions*, la population se répartissait de la manière suivante, d'après le recensement de 1879: sur 100 personnes, 55 vivaient de l'agriculture (y compris 9 bergers et 7 journaliers); 8 1/2 vivaient de l'industrie; autant du commerce; puis venaient les marins, 4; les professions libérales, 4, etc.

Au point de vue de la *langue*, presque tous les sujets du royaume de Grèce parlent le grec; le seul autre groupe important est celui des Albanais, au nombre de près de 100,000. Nous traiterons à part de la question ethnique (V. ci-dessus le § *Anthropologie* et plus loin le § *Nationalité grecque*).

La population rurale l'emporte sur la population urbaine, mais celle-ci est numériquement assez forte. Les principales villes étaient en 1889 :

Athènes	107.251	hab.
Le Pirée	34.327	—
Patras	33.529	—
Hermoupolis	21.998	—
Corfou	19.025	—
Zante	16.603	—
Larisse	13.610	—
Pygos	12.847	—
Trikala	12.662	—
Volo	11.029	—
Tripolis	10.698	—
Calamata	10.696	—

De ces villes, les seules qui croissent très rapidement sont la capitale et son port; réunies, elles n'avaient que 59,000 hab. en 1870 au lieu qu'elles approchent (en 1889) de 142,000.

Gouvernement. — Les puissances qui ont affranchi la Grèce l'ont dotée d'une constitution à la mode de 1830, et malgré plusieurs bouleversements elle a gardé ses caractères fondamentaux (V. Constitution). C'est une monarchie constitutionnelle parlementaire. La royauté est héréditaire dans la famille de Slesvig-Holstein-Sonderburg-Glucksburg (maison régnante de Danemark), par ordre de primogéniture dans la descendance masculine. Le roi gouverne par l'intermédiaire de ministres responsables. Le pouvoir législatif appartient à une Chambre unique, la Boule, élue au suffrage universel direct. Les élections ne sont pas plus sincères que dans les autres pays du Midi. En fait, la prépondérance royale est complète, tempérée par l'opinion publique et le risque d'une révolution. Les détails du mécanisme politique et son fonctionnement sont décrits dans les art. Constitution et Parlementarisme. On compte sept ministères : finances, affaires étrangères, intérieur, cultes et instruction publique, guerre, marine, justice. — Pour l'administration intérieure, la Grèce est partagée en 16 nomes administrés par des nomarques ou préfets; 70 éparchies administrées par des éparques ou sous-préfets, 442 dèmes administrés par des démarques ou maires assistés de conseils municipaux. Ces fonctionnaires ont dans leurs attributions la police; mais Athènes et Le Pirée ont un préfet de police. La police est d'ailleurs mal faite et le brigandage reste endémique (V. Brigandage); s'il n'est plus aussi audacieux en Attique et dans le Péloponèse qu'il y a un quart de siècle, si la piraterie est supprimée, malheureusement les montagnes de la Grèce septentrionale et moyenne sont encore le repaire de nombreux brigands. Le fonctionnarisme est la plaie de la Grèce; il existe plus de 20,000 places à la nomination des ministres, et, comme en Amérique et en Espagne, une grande partie changent de titulaires à chaque changement de direction politique. La politique est une profession à laquelle se vouent une foule d'oisifs; la fréquence des crises et l'instabilité gouvernementale en résultent.

Justice. — Le système judiciaire est excellent; il a été établi par le roi bavarois, fondé sur la loi romaine corrigée d'après les codes français et bavarois. La liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile sont garantis ; le jury connaît des délits politiques et de presse. Le code commercial est celui de la France. — Au sommet de l'organisation judiciaire est la cour de cassation (Aréopage) qui siège à Athènes. Cinq cours d'appel siègent à Athènes, Larisse, Patras, Nauplie et Corfou. Au-dessous sont 22 tribunaux de première instance et 236 juges de paix.

Finances. — La situation financière a toujours été mauvaise et est devenue déplorable depuis quelques années. La mégalomanie y est pour beaucoup : l'exagération des dépenses administratives et surtout des dépenses militaires par lesquelles la Grèce s'efforce de sauvegarder son avenir. Le chaos est de plus en plus grand ; le déficit se reproduit annuellement; le budget est fictif, les recettes étant majorées sur le papier. Le déficit de 1884 atteignait 40 millions de francs ; celui de 1886 (où l'on mobilisa), 93 millions. — La dette a été d'abord payée en papier; à la fin de 1893 le cabinet Tricoupis a suspendu les payements. Le numéraire a disparu et le papier-monnaie a cours forcé ; sa dépréciation atteignait 68 % en janv. 1894.

Sous ces réserves, voici les chiffres officiels du budget de 1893. Ils n'ont qu'une valeur comparative :

Recettes

Impôts directs	22.911.278
— indirects	36.053.000
Douanes	19.620.079
Monopoles	11.492.806
Revenus du domaine	4.071.902
Vente de biens de l'Etat	2.976.674
Remboursement	1.561.000
Recettes diverses	5.558.000
Phares	450.000
Contribution des communes pour la police	1.800.000
Contribution scolaire	3.401.200
Emprunt pour la caisse des ponts et chaussées	1.000.000
Taxes télégraphiques internationales	500.000
Recettes extraordinaires	306.000
	111.701.939

Dépenses

Dette publique	35.468.596
Liste civile	1.325.000
Pensions	5.028.594
Corps législatif	504.258
Ministère des affaires étrangères	1.917.368
— de la justice	4.695.764
— de l'intérieur	8.939.096
— des cultes et de l'instruction publique	7.397.990
— de la guerre	14.582.466
— de la marine	5.154.874
— des finances	1.869.526
Frais d'administration	8.106.368
Dépenses diverses	10.712.039
	105.701.939

De 1888 à 1891 les dépenses extraordinaires montèrent à 187,460,890 fr. ou drachmes, dépassant de près de 38 millions les recettes extraordinaires.

Voici quel était au 1er janv. 1893 le capital de la dette :

1° *Dette amortissable*

	En or	En papier
Indemnités aux îles Hydra, Spetza, Psara	»	17.857.264
Indemnités aux héritiers du roi Othon	»	2.361.807
Emprunt patriot. de 1885.	»	2.517.910
— de 15 mill. 4% 1887.	»	12.835.000
— de 120 mil. 5% 1880.	105.220.000	»
— de 170 mil. 5% 1884.	92.000.000	»
— de 135 mil. 4% 1887.	133.225.000	»
— des ch. de f. 5% 1890.	59.928.000	»
— de 16 mill. 4% 1892.	16.305.000	»
Total des emprunts amortis.	406.678.000	35.571.981

2° *Dette consolidée*

Empr. de 26 mil. 5% 1874.	»	20.303.500
— de 10 mil. 5% 1876..	»	886.250
— de 9 mil. 5 1/2 % 1880.	»	8.900.000
— de 30 mil. 4% 1889.	30.000.000	»
— de 125 mil. 4% 1889.	125.000.000	»
— de 20 millions 5 1/2 % 1878-82		1.758.857
Total de la dette consolidée.	155.000.000	31.848.607
Bons du trésor	»	11.000.000
Papier-monnaie à cours forcé	»	83.338.234
Emprunts provisoires	7.542.353	»
Total de la dette flottante..	7.542.353	94.338.234
Total général	569.220.353	161.758.822

A ce total, il faudrait ajouter la part de la dette ottomane assumée par la Grèce quand elle a acquis la Thessalie, et la dette contractée par elle envers le gouvernement ottoman, pour les domaines que celui-ci possédait en Thessalie. Un emprunt de 1862 fut garanti par la France, l'Angleterre et la Russie, chacune pour un tiers, la Grèce devant leur verser annuellement 300,000 fr. à chacune.

Armée. — L'*armée* (V. ce mot) repose sur le service militaire personnel et universel. Il s'applique à tous les hommes âgés de plus de 21 ans ; ils y sont soumis à raison de 2 ans de service dans l'armée active, 8 ans dans la réserve de l'armée active, 8 ans (10 ans pour la cavalerie) dans la garde nationale, 8 ou 10 dans la réserve de la garde nationale. Ces chiffres sont théoriques. Le chiffre du contingent annuel est fixé par le ministre de la guerre, et la conscription a lieu par voie de tirage au sort ; les bons numéros payent une taxe militaire de 100 à 1,000 drachmes et passent dans la réserve de l'armée active ; ils font trois mois de service. Voici quels étaient les effectifs sur le pied de paix en 1893 :

	Officiers et employés	Sous-Officiers et soldats	Chevaux et bêtes de somme
Etats-majors	204	36	66
Infanterie (10 rég.)	673	12.046	143
Chasseurs à pied (eizones) (8 bat.)	184	3.136	59
Cavalerie (3 rég.)	93	1.053	739
Artillerie (3 rég., 20 bat.)..	222	2.065	862
Génie (1 rég.)	101	1.112	72
Intendance, service médical..	206	295	30
Gendarmerie	143	3.086	383
Ecoles militaires	54	168	136
	1.880	22.997	2.490

Sur le pied de guerre les effectifs seraient :

	Canons	Hommes
Infanterie (54 bat.)		54.000
Cavalerie (15 esc.)		2.250
Artillerie (30 bat.)	180	4.000
Génie (3 bat.)		3.000
Train des équipages, etc		3.000
Total	180	66.250

Marine. — On trouvera dans l'art. Marine une étude de la flotte grecque, de son organisation et de sa puissance actuelle comparées à celles des autres nations. En 1893, elle comprenait les éléments suivants :

	Tonneaux
3 cuirassés à tourelle	14.655
1 corvette cuirassée	2.030
1 canonnière cuirassée	1.770
2 corvettes	3.100
12 canonnières	4.800
2 yachts	2.000
1 yacht à roues	1.028
1 transport	1.028
1 dépôt de torpilles	1.100
12 torpilleurs	750

En outre, 2 croiseurs en construction, 19 petits torpilleurs, 3 goélettes douanières, etc. Le personnel de la marine comprenait, en 1893, 2 contre-amiraux, 113 capitaines et officiers supérieurs, 50 enseignes, 36 aspirants, soit un total de 201 officiers ; 20 ingénieurs et mécaniciens ; 23 médecins, 77 intendants, 88 professeurs et employés, soit un total de 208 employés ; 746 sous-officiers ; 1,292 matelots, 191 chauffeurs, 410 ouvriers, soit un personnel total de 3,098 personnes, auxquels il faudrait ajouter 222 officiers de réserve, etc. La marine se recrute par enrôlement et par la conscription des riverains des côtes.

Religion. — La grande majorité des habitants du royaume appartiennent à l'Eglise grecque orthodoxe. Le recensement de 1889 accuse les chiffres suivants :

Grecs orthodoxes	1.902.800
Autres chrétiens	14.677
Juifs	5.792
Musulmans	24.165

La religion grecque orthodoxe est religion d'Etat et, bien que la constitution garantisse la liberté des cultes, l'Eglise exerce un pouvoir inquisitorial avec l'appui du pouvoir civil ; elle pourchasse l'hérésie, censure, dénonce et fait poursuivre les ouvrages, tableaux religieux, etc., qui lui déplaisent. L'autorité ecclésiastique suprême est le saint-synode, car, depuis 1833, l'Eglise de l'Hellade s'est détachée en fait du patriarche de Constantinople. Le saint-synode, sorte de concile permanent institué par le synode national tenu à Nauplie (1833), siège à Athènes ; il se compose de cinq membres et est présidé par l'archevêque métropolitain (d'Athènes). Un commissaire royal assiste à ses séances, sans voix délibérative ; mais un acte n'a de valeur que revêtu de son seing. Le roi choisit les évêques et archevêques, mais ne peut les destituer, ni les déplacer que sur l'avis du saint-synode. Il existe 15 archevêchés : Athènes (métropolitain), Arta, Larisse, Volo, Acarnanie et Etolie, Chalcis, Stagon, Corinthe, Argolide, Mantinée et Cynurie, Sparte et Monembasie, Syra et Ténos, Corfou, Céphalonie, Zante. Les évêques sont au nombre de 20, dont 7 pour l'Hellade et l'Eubée, 5 pour le Péloponèse, 4 pour les îles de la mer Egée et 4 pour les îles Ioniennes. On comptait en 1879, rien que pour les anciennes provinces, 158 couvents renfermant 2,116 moines, 1,142 frères lais et 541 nonnes. En 1833, il y avait 400 couvents d'hommes et 113 de femmes. Sous la domination turque, le clergé possédait le quart des terres ; il est encore riche. Les biens des couvents abolis ont été affectés au culte et à l'instruction publique. Le bas clergé, qui peut se marier, est assez misérable et n'a d'influence que sur le peuple. —

Des autres confessions chrétiennes, la seule qui compte beaucoup d'adhérents est l'Eglise catholique romaine, à laquelle les bourgeois des Cyclades, particulièrement de Naxos, demeurent fidèles. Elle a 2 archevêques (Naxos, Corfou) et 4 évêques. Le Grec est fanatique et déteste encore plus les catholiques que les musulmans. Ceux-ci ne sont nombreux qu'en Thessalie et diminuent par l'émigration. Les juifs sont mal vus, n'existaient autrefois guère que dans les îles Ioniennes, ont plus que doublé depuis leur annexion.

État moral et social. — L'instruction publique fait de rapides progrès. Complètement négligée sous la domination turque, elle est maintenant l'objet d'une attention constante. En 1832, il n'y avait dans toute la Grèce que 75 écoles primaires élémentaires, 18 écoles helléniques (enseignement primaire supérieur), 3 collèges (enseignement secondaire). En 1892, on comptait 2,400 écoles primaires, élémentaires ou professionnelles, 80 écoles privées, 300 écoles helléniques, 5 écoles ecclésiastiques, 5 écoles normales, une école supérieure pour les jeunes filles, 5 écoles nautiques, 35 collèges, une école polytechnique et une université. L'enseignement primaire est obligatoire, mais la loi n'est pas observée dans les campagnes. Cependant le recensement indique que 86 °/₀ des hommes et 23 °/₀ des femmes savent lire. L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur sont prospères. L'université d'Athènes est le centre intellectuel du monde grec, et ses 1,500 étudiants viennent de toutes les rives de la mer Egée. La soif d'instruction est très grande ; les villageois, malgré leur pauvreté, fondent des écoles, tiennent au besoin la classe en plein air ; beaucoup d'étudiants exercent des métiers afin de subvenir à leurs besoins, tandis qu'ils suivent les cours de l'université. L'initiative privée a fait bien plus que celle du gouvernement. Les Grecs d'Epire, de Macédoine, de Smyrne, de Chypre consacrent des sommes considérables à des fondations pour l'instruction publique ; ainsi ont été créés l'Université, l'Ecole polytechnique, l'Académie d'Athènes, des musées, l'Arsakéion (collège féminin). La Société archéologique d'Athènes, une vingtaine de sociétés savantes (syllogoi), les musées archéologique et numismatique d'Athènes, la Bibliothèque nationale d'Athènes (120,000 volumes), quelques autres bibliothèques concourent à l'enseignement. Ajoutons l'Ecole française d'Athènes. On sait que les objets provenant des fouilles archéologiques, quels qu'en soient les auteurs, sont la propriété du gouvernement et forment à Athènes, à Olympie, des musées incomparables. Il faut, il est vrai, quelques ombres à ce tableau. L'instruction est généralement superficielle ; on vise plus au bien dire qu'à l'acquisition des connaissances scientifiques qui sont la base de la civilisation moderne : la Grèce ne forme encore ni ingénieurs, ni chimistes, ni agronomes en nombre suffisant. Les musées et les chefs-d'œuvre antiques sont délaissés par l'incurie officielle et trop souvent dans un état pitoyable. Mais on ne doit pas oublier que la résurrection date d'hier. En 1832, il n'y avait pas d'imprimerie grecque hors de Constantinople, Corfou et Zante ; en 1878, le royaume de Grèce en comptait 104, dont 44 à Athènes, 50 librairies (16 à Athènes). Il avait publié 1,479 livres de 1807 à 1877. Il possédait 57 journaux et 15 revues (34 et 13 à Athènes).

Les qualités intellectuelles du Grec moderne sont incontestables. Presque tous les gens cultivés entendent le français et l'anglais ; dans les îles et la côte occidentale du Péloponèse, l'italien est très répandu. Le Grec moderne a la vivacité intellectuelle, la curiosité, le goût pour la discussion, la modération de caractère du Grec ancien. Il en a conservé la tempérance ; bien qu'il aime le vin, il boit peu ; il est aussi sobre dans sa nourriture ; à ce point de vue, comme pour la chasteté, il l'emporte sur les autres Européens. Il est passionné pour la liberté, spirituel, plein d'imagination, s'exprime avec aisance et faconde. Les femmes ont une dignité calme, sentent vivement et naïvement, sont entièrement dévouées à ceux qu'elles aiment, mais l'oppression séculaire a laissé sa trace. La finesse dégénère en ruse et fourberie ; le Grec ment volontiers, par vantardise aussi ; il se défie de l'étranger, est très porté aux intrigues et tromperies. Il est très paresseux, manifeste l'aversion de l'Oriental pour tout travail manuel ou trop fatigant. Son idéal est le commerce, pour lequel il a une grande aptitude. Aussi les salaires sont-ils très élevés, car on manque d'ouvriers ; l'agriculture est délaissée et très arriérée. Néanmoins les campagnards ont les défauts que nous indiquons à un bien moindre degré que les gens des villes. Ils en ont pourtant le tempérament léger et irritable, aussi capables de gaieté démonstrative que d'une vendetta irréconciliable. Heureusement, ils ont à un haut degré la politesse, l'amabilité, l'hospitalité. En somme, le Grec contemporain est brave, très épris de liberté, d'accueil agréable, d'intelligence ouverte, mais peu laborieux et peu franc. Aux défauts des races voisines, il joint à un degré aussi élevé que ses ancêtres de l'époque classique la supériorité intellectuelle et la modération dans les habitudes de vie.

Le genre de vie des Grecs a peu changé, sauf dans les grandes villes de commerce. Les précautions hygiéniques sont peu observées, ce que compense heureusement la grande salubrité du sol grec, essentiellement montagneux ; les foyers palustres, très nombreux, sont moins funestes qu'on ne pourrait le redouter.

Les habitations sont presque toujours construites en pierre ; le sol fournit tous les matériaux ; les maisons de brique et de bois sont rares. Dans les campagnes, la maison du paysan se compose d'une pièce unique au rez-de-chaussée ; l'Hellade, le centre et l'E. du Péloponèse sont dans ce cas. Les murs sont ordinairement enduits d'une terre argileuse ou d'un mélange de terre et de chaux, mais quelquefois sans crépissage. Le toit est à double pente oblique, couvert de roseaux, plus souvent de tuiles ; dans les montagnes, de grandes pierres plates. Le jour vient par la porte ; souvent les fenêtres manquent, et presque toujours les vitres. L'habitation est partagée entre la famille et les bestiaux ; le foyer est soit dans un coin, et la fumée sort par un trou du plafond, soit au milieu de la pièce quand l'hiver est froid ; alors la fumée sort par la porte ou les fenêtres. Les meubles manquent presque complètement ; on couche par terre ou sur un plancher un peu plus élevé, sur une natte ou une couverture de laine ; rarement sur un matelas de paille de maïs ou d'avoine. On dort tout habillé. La réunion des bestiaux à la famille est une garantie contre le vol. Elle est moins générale qu'autrefois. Les Albanais de l'Attique habitent le milieu de leur maison ; les extrémités sont oblongues, servant d'étable et de magasin. Les ustensiles se réduisent à quelques vases de terre, auxquels on ajoute souvent ce qu'il faut pour le tissage.

Dans les régions plus fertiles et plus aisées, plaines du Péloponèse, îles, l'habitation est moins rudimentaire. Beaucoup de maisons ont deux étages ; les murs sont crépis, les fenêtres vitrées, le parquet existe ; on a des lits ; la cuisine a une cheminée et souvent forme une pièce à part ; les toits sont couverts de pierres plates. Dans les îles de l'Archipel, les toits forment terrasse ; les riches cimentent ces terrasses ; les autres se contentent d'un clayonnage revêtu d'argile, que les pluies d'hiver traversent assez souvent. La propreté fait généralement défaut ; les montagnards, les Albanais sont extrêmement sales ; il faut toutefois excepter les Albanais d'Hydra et de Spetsa, et, d'une manière générale, les insulaires. Les ordures de toutes sortes sont jetées dans la rue ; les porcs se chargent de les faire disparaître. Quelques villes ont des fosses d'aisance et des cloaques ; bien peu des égouts. D'ailleurs, la vie au grand air rend moins sensibles les inconvénients de la malpropreté.

L'éclairage se fait à l'huile d'olive et au pétrole ; l'usage de celui-ci se répand très vite jusque dans les campagnes.

Seules les plus grandes villes ont le gaz. Le paysan n'a pas d'autre éclairage que la flamme du foyer ou la lueur de la lune, d'autant qu'en été il couche volontiers dehors. Les combustibles sont assez primitifs : le bois, les fagots de broussailles, le charbon de bois, très peu de houille ; en Thessalie et dans le Magne, on brûle de la bouse de vache. Dans les plaines et dans les îles, on ne se chauffe guère ; dans les villes, on emploie des braseros ; les poêles sont peu répandus.

La base de la nourriture est le pain ; dans les villes, on le fait avec du blé ; dans les îles, avec de l'orge ; en Acarnanie, Etolie, Phthiotide, Arcadie, Achaïe, Laconie, Eubée, à Corfou, avec du maïs. On sait que, dès l'antiquité, le pain de froment était rare ; la loi de Solon n'en accordait qu'aux jours de fête aux citoyens nourris aux frais de l'Etat, au Prytanée. Dans la moitié des pays, le pain est fait sans levain, cuit sur une pierre échauffée ou entre deux plats chauds. Les légumes verts ou secs tiennent une grande place dans l'alimentation. On mange beaucoup de soupe, de salade à l'huile, de fromage, de caviar, de poisson salé, peu de poisson frais. Le paysan ne mange de viande que dans les plaines les plus riches, et seulement une ou deux fois par semaine. La viande de mouton et de porc joue le principal rôle ; celle de porc est une ressource pour l'hiver. On ne tue les bœufs que vieux et on ne les engraisse pas. La volaille s'élève seulement pour la vente. Le paysan ne mange pas d'œufs, rarement de laitage, sauf dans les régions de pâture ; le beurre est peu employé, la cuisine se faisant à l'huile. Le paysan mange froid. Le citadin mange volontiers chaud ; moins d'herbages, de poissons salés, mais plus de viande, de poisson frais. Cependant, même les gens aisés ne mangent de viande (veau, mouton) qu'un jour sur deux ou trois, et fort rarement rôtie. Le *pilaf* (V. ce mot) est fort en vogue. L'usage est de faire deux repas, à midi et au soir. Les prescriptions religieuses réglementent la nourriture ; la viande, les œufs, les laitages sont interdits 200 jours par an, le mercredi, le vendredi, dans la période du carême de Pâques (48 jours), des Saints Apôtres (38 jours) et de Noël (40 jours), dans la première quinzaine d'août (V. Fête). L'usage du vin est répandu, mais surtout dans les villes ; les paysans en boivent peu. On le conserve en le plâtrant et en y mettant de la résine. La bière n'est bue que dans les villes. Les spiritueux sont surtout goûtés dans les régions marécageuses. Le principal est le raki, eau-de-vie de marc additionnée d'anis ou de mastic. Les femmes ne boivent guère que de l'eau, excepté les Albanaises et les Laconiennes. Les eaux potables sont fournies par les sources ; dans les îles, par les puits et par les citernes recueillant l'eau de pluie. Le goût du café est universel, et le plus petit village a son cabaret où on va le déguster. On s'assied à la mode turque et l'on mange avec les doigts ; on se lave les mains avant et après le repas. La femme sert et ne mange pas à table avec les hommes. — Les Grecs fument beaucoup, dès leur jeunesse, même les femmes ; ils ne prisent et ne chiquent guère.

Le costume national des Grecs leur est commun avec les Albanais ; les Armatoles, les Klephtes l'ont popularisé. Dans les villes on l'a abandonné pour le nôtre ; mais, dans les campagnes, il se conserve. La pièce principale est la fustanelle, jupon de coton blanc qui descend jusqu'aux genoux et qu'on serre aux hanches avec une ceinture de soie ou de laine, souvent beaucoup trop étroitement. Une seconde ceinture de cuir, très large, renferme les armes, la blague à tabac. Au-dessus de la chemise on revêt un gilet droit ou croisé de velours ou de soie, puis une veste. Celle-ci a de longues manches ouvertes qu'on laisse pendre ; elle est plus courte que le gilet, par devant, brodée de soie, d'or, d'argent ; on la fait en drap l'hiver, en soie ou en étoffe légère l'été. Les autres pièces de l'habillement sont : le manteau de laine blanche à longs poils ; le caleçon de coton ou de soie ; les guêtres de la même étoffe que la veste, montant au-dessus du genou ; les bas, les souliers de maroquin rouge ; le fez rouge. A la ville, on substitue aux souliers des bottines. Ce costume est très élégant, parce qu'il dessine bien la taille. Les paysans le simplifient beaucoup ; ils portent dans l'Hellade le gilet, la veste, les guêtres en coton l'été, en laine ou en flanelle l'hiver ; se coiffent d'un foulard, se chaussent de sandales. Dans le Péloponèse, ils portent une longue chemise, un court pantalon de toile, une veste, de hautes guêtres, montant parfois au-dessus des cuisses, un foulard, des sandales. En hiver, le court manteau de laine à longs poils est souvent remplacé, chez les bergers et les montagnards, par une cape en poils de chèvre. Les insulaires de l'Archipel portent une chemise de coton ou de lin, un large caleçon, une large culotte de coton ou de drap, à plis nombreux, retenue par une longue ceinture de soie, un gilet de laine court et croisé, une veste, de petites bottes, un fez. Les femmes portent des caleçons. Elles ont adopté sur les côtes et dans les villes le costume européen. Dans le reste du pays, leur costume varie selon les localités. Généralement il se compose d'une longue tunique de laine qui les enveloppe depuis le cou jusqu'aux pieds et qui est serrée à la taille par une ceinture ou un châle multicolore ; au-dessus une courte jaquette de laine. La barbe indique un prêtre ou un homme en deuil ; la coutume des longs cheveux et longues moustaches n'est plus aussi générale. Le femmes portent les cheveux dans le dos, nattés ou non.

Les Grecs se saluent encore à la manière des Athéniens de l'époque classique ; ils inclinent la tête en posant la main droite sur le cœur et laissant tomber le bras gauche. Ils adorent la musique, la danse, les fêtes. Les rapsodes errants sont encore assez nombreux. Les hommes dansent entre eux ; les femmes font de même ; elles y apportent beaucoup plus de passion que les hommes. Les chansons populaires se chantent sur un rythme monotone et mélancolique. L'organisation de la famille est patriarcale. Le père marie ses filles à son gré, comme on conclut un marché. On remet au fiancé la notice de la dot, puis, après la fête du mariage, il emmène la femme dans sa demeure où elle doit rester huit jours invisible (V. Famille). Les divorces sont fréquents. Les enterrements donnent lieu à des cérémonies solennelles ; le mort est lavé de vin et couvert de fleurs ; les parents et amis chantent des complaintes funéraires (V. Funérailles).

Il n'existe pas en Grèce d'autre distinction sociale que celle des professions. Il n'y a pas de noblesse, bien que quelques familles du Fanar prennent le titre de prince ; quelques familles ioniennes, celui de comte. Dès 1827, les titres nobiliaires furent prohibés par la constitution de Trézène. Le sentiment démocratique a préservé les Hellènes modernes de ce ridicule et de ce danger.

Le cultivateur est assez laborieux, d'autant qu'un tiers des jours sont fériés et par suite chômés. Les paysans du Péloponèse sont enclins au travail, sauf ceux du Magne qui ont gardé la paresse d'une tribu de brigands ou de guerriers. Les paysans de l'Hellade sont moins travailleurs, surtout en Etolie et en Acarnanie. La propriété rurale est très divisée et le paysan propriétaire, spécialement dans les îles et les montagnes. Les femmes travaillent autant que les hommes dans les montagnes, et en général dans la Grèce continentale, dans le Magne, elles font presque tout. Par contre, dans les îles, y compris la Crète, leur rôle est restreint. Elles ont continué jusqu'à l'époque contemporaine de préparer les vêtements de la famille, faisant tout, depuis la récolte de la laine ou du coton jusqu'au tissage, à la teinture et à la couture. Dans les îles on les retient à la maison, ne pouvant même aller au marché ; elles ne sortent guère que pour aller chercher l'eau. On reconnaît la vieille tradition de l'Orient. Les bergers forment une population à part, bien distincte, car l'élève du bétail est une industrie distincte du labourage, lequel n'emploie pas d'engrais ; elle se fait dans les pâturages. Très agiles, très sobres, très résistants, les bergers sont un élément énergique, mais presque barbare. La population insulaire est la plus active et la plus intelligente ; elle vit du commerce

maritime, du cabotage voilier où se retrouvent les qualités nautiques des Grecs anciens. Malheureusement pour la jeune nation, elle est la proie des intrigants et des politiciens ; les flâneurs des villes, les beaux parleurs, ne sont nulle part aussi nombreux et n'ont rien de l'énergie des démocrates antiques. La bureaucratie épuise le pays ; la fiscalité l'opprime ; beaucoup de jeunes gens vont chercher fortune au loin. La misère est grande dans les campagnes où l'on ne tire encore qu'un médiocre parti des ressources naturelles. L'influence des idées religieuses est énorme et souvent regrettable. Ce qui soutient les Grecs, c'est leur ardent patriotisme ; ils ont une entière confiance dans les destinées de leur race. Celle-ci comprend actuellement environ huit millions d'hommes (Grèce, 2 millions ; Asie Mineure, 2 millions; Turquie d'Europe, 3,500,000 ; Crète, Chypre, etc., 400,000). Par conséquent, les Hellènes libres n'en représentent que le quart ; ils sentent étroitement la fraternité qui les unit aux autres qui résident dans la Turquie d'Europe ou d'Asie. Ils vivent avec eux d'une vie nationale, en dehors des gouvernements. Très fiers de leur ancienne gloire, ils puisent confiance dans ces souvenirs grandioses. Le nationalisme intense, la profonde unité du peuple grec actuel donne un vif intérêt au problème soulevé par les ethnologues : dans quelle mesure doivent-ils être regardés comme les descendants des Grecs de l'époque de Léonidas et de Sophocle?

La nationalité grecque. — Les Grecs modernes sont, comme tous les peuples modernes, d'origine composite. Ils allient le sang d'un grand nombre d'éléments ethniques divers, comme les Allemands, les Français, les Italiens, les Espagnols, les Russes ou les Anglais. Cela est incontestable et, si l'on s'en tenait là, il n'y aurait pas de discussion. Mais certains historiens appuyés par des anthropologistes vont plus loin. Ils soutiennent que les Grecs contemporains ne sont pas les descendants des anciens, mais de Slaves grécisés. Cette opinion a été développée avec éclat par Fallmerayer; on trouvera ci-dessus, dans le § *Anthropologie*, les arguments apportés à l'appui par les anthropologistes. Constatons tout d'abord l'état actuel. Limitant le débat à la Grèce au sens étroit du mot, c.-à-d. à la région qui forme le royaume actuel de Grèce, parce que c'est la mieux connue, dans le passé et dans le présent, nous voyons qu'il y existe trois peuples différents : des Grecs, des Valaques, des Albanais. Les Néo-Grecs sont en énorme majorité ; ils absorbent très rapidement les autres éléments, d'autant qu'ils s'y appliquent avec méthode, qu'ils font tout le possible pour se rapprocher par la langue de leurs ancêtres présumés. Il est donc prudent de se reporter à une époque où cette absorption accentuée par les inexactitudes des recensements officiels n'était pas encore très active. En 1851, à l'époque de la génération qui suivit l'affranchissement, on comptait en Grèce environ un million d'habitants. D'après les évaluations de Finlay, qui méritent confiance, on aurait compté sur ce total 50,000 Valaques et 200,000 Albanais. La population grecque aurait représenté les trois quarts des habitants. Cette proportion paraît bien être la proportion normale pour les temps modernes. Ainsi que nous l'avons dit, les Albanais et les Valaques ont été en grande partie grécisés depuis quarante ans. On ne compte plus que 100,000 des premiers, et quelques milliers des seconds parlant leur langue. Les recenseurs affirment même en 1879 qu'il n'y avait pas 60,000 personnes ignorant la langue grecque. Les Valaques (Zingares, Koutzovalaques) dont l'annexion de la Thessalie a renforcé le contingent, habitent le Pinde, les pentes de l'Othrys, le N. du golfe Maliaque, l'Etolie, l'Acarnanie, la vallée du Céphise béotien. Ce sont surtout des bergers, volontiers portés au brigandage. Ils épousent des Grecques, mais ne donnent jamais leurs filles à un Grec. Ils parlent un dialecte dérivé du latin et voisin du roumain. Ils représentent une population très nombreuse au moyen âge dans toute la presqu'île balkanique, qu'on peut rattacher à des Thraces celtisés et latinisés. Les Albanais (Arnautes, Skipetars) habitent les campagnes de l'Attique et de la Béotie, la Mégaride, le S. de l'île d'Eubée, celles d'Andros, de Salamine et d'Egine, le N.-O. du Péloponèse, Corinthe, la plaine d'Argos, l'Argolide orientale, avec Spetsa et Hydra, puis la Triphylie; ils forment de petits groupes en Laconie et Messénie. En somme, ils occupent les plaines et les rivages du quart de la Grèce. Ils sont bons agriculteurs et excellents marins ; c'est un des meilleurs éléments de la population. On sait d'ailleurs très bien à quelle époque ils sont venus ; c'est à la fin du XIVe siècle. L'Epire ayant été dévastée par les guerres des Francs et Italiens contre les Byzantins, un exode se produisit vers la Thessalie ; l'oppression turque chassa bientôt ces Albanais vers le S. Le despote de Sparte les appela ; les ducs d'Athènes les accueillirent dans leurs campagnes dépeuplées. C'est à cette époque qu'ils s'établirent aussi en Argolide et Corinthie. Nous les retrouvons au XIXe siècle formant un groupe homogène à la place même où ils s'enracinèrent il y a cinq cents ans. Nul fait n'est plus contraire à l'idée de la transformation des populations grecques par l'infiltration progressive de populations septentrionales, puisque, pour cet élément étranger, le plus important de tous, il est venu en quelques années, par une immigration en masse et sans occuper les régions intermédiaires entre sa patrie et ses nouveaux habitats. Leur persistance dans les mêmes limites depuis cinq siècles prouve aussi que durant cette période la force d'absorption des Grecs était bien faible, tandis qu'au contraire elle s'exerce très puissamment depuis l'affranchissement, grâce à l'extension des relations, à l'instruction primaire, à la reconstitution d'une civilisation urbaine, etc. Nous pouvons conclure que les Néo-Grecs de 1850 ne descendent pas des Albanais et n'avaient dans les veines que peu de sang albanais et peu de sang valaque ; les trois populations ont vécu côte à côte sans se mélanger.

Il saurait encore bien moins être question de mélange avec les Turcs, du moins en tant qu'altérant la race hellénique, par cette raison bien simple que les Turcs étant la race conquérante et professant une religion différente ont bien pu attirer à eux une fraction des vaincus, prendre des femmes grecques, mais qu'ils ne se sont pas faits Grecs, pas plus que les produits de ces mariages mixtes ne sont devenus grecs ; il y a eu des Grecs turquisés, mais pas de Turcs grécisés. Les Turcs qui se trouvaient en Grèce au début de ce siècle étaient au nombre de 47,000 dans le Péloponèse et 21,000 dans l'Hellade ; la moitié périrent dans la lutte, les autres émigrèrent, la plupart très vite. On sait que le même fait se reproduit pour les musulmans de Thessalie, dits Koniarides. L'influence ethnique d'un élément turc sur les Néo-Grecs est donc négligeable, au moins depuis la conquête. Celle des Francs qui dominèrent en Grèce durant deux siècles fut minime ; peu nombreux, les conquérants restèrent assez isolés des indigènes ; sauf dans quelques îles, à Naxos surtout, ils n'ont dû fournir qu'un petit appoint, par exemple en Arcadie où ils fusionnèrent avec les Grecs. Plus considérable a dû être celui des Vénitiens (et de leurs sujets dalmates, frioulans, etc.) dans les îles et sur les côtes, spécialement dans les îles Ioniennes ; ils les ont possédées pendant cinq et six siècles (la Crète jusqu'en 1669, les îles Ioniennes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle) ; les rapports ont été constants ; cependant les colons vénitiens ne semblent pas avoir été très nombreux ; ils se sont en partie fondus dans la population grecque (par exemple à Ténos, à Syra) ; de petites communautés latines ont subsisté, séparées par la différence de culte, à Naxos, Théra, Corfou, Céphalonie, Zante. Il faut pourtant tenir compte de cet élément dont la rapide hellénisation s'explique parce qu'il s'agissait surtout d'hommes qui se mariaient dans le pays.

L'élément étranger, pour lequel on réclame l'honneur d'avoir engendré la population grecque actuelle, est l'élément slave. Qu'il soit entré des Slaves en Grèce, cela est certain ; qu'ils aient formé un groupe nombreux dans le

Péloponèse, cela est également certain ; mais qu'ils se soient substitués à l'ancienne population, on ne peut guère le soutenir. Les grandes incursions des Avares et des Slaves, à la fin du VIe siècle de l'ère chrétienne, n'ont pas ce caractère. Le témoignage principal que l'on invoque, c'est celui de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Il s'agit des invasions du VIIIe siècle, consécutives à la grande peste de 747 qui avait dépeuplé le Péloponèse et la capitale de l'Empire ; Constantinople fut repeuplé par des habitants appelés des îles de l'Archipel et de la Grèce. « Depuis, écrit l'empereur, les Macédoniens ayant été battus par les Romains, toute la Grèce et le Péloponèse sont tombés dans les filets des Romains, et leurs habitants devinrent esclaves, de libres qu'ils étaient. Tout le pays devint slave et barbare, alors que la peste ravageait le monde, c.-à-d. à l'époque où Constantin Copronyme tenait le sceptre de l'Empire. » On voit que ces assertions sont vagues. Porphyrogénète les complète lui-même dans son ouvrage sur l'administration de l'Empire. Il indique que l'Achaïe occidentale, la Corinthie et les environs, la presqu'île du Taygète n'ont pas été occupés par les Slaves, et que, dans les autres parties, ceux-ci coexistaient avec les Grecs. La chronique de Malvoisie déclare que le Péloponèse oriental, de Corinthe au cap Malée, resta en dehors des invasions slaves. Une série d'études minutieuses ont été faites sur la toponymie, afin de déterminer l'influence slave par les noms de cette provenance, conservés par les montagnes, les rivières, les localités. Les résultats de ces recherches coïncident exactement avec les faits historiques connus. Les deux centres des noms slaves sont le N. de l'Arcadie et le N. du Taygète ; du premier centre ils s'étendent, mais en plus petit nombre, vers l'O. (Elide) et le N. (Achaïe) ; du second, vers le S. et l'E. (Laconie). Un autre petit groupe se trouve en Messénie. La Corinthie, l'Argolide, la Cynurie, Malvoisie, la presqu'île de Ténare (Taygète méridional), celle de Messénie (cap Anitas), n'auraient pas subi d'influence slave notable ; les désinences *oba* et *itsa* paraissent s'y rapporter. L'Hellade a eu des colonies slaves dans l'Etolie et l'Acarnanie méridionales, la Locride, la Doride, le bassin du Sperchios. Au XIVe siècle, les Serbes y eurent une prépondérance politique. Au point de vue ethnique, il ne faut pas oublier que les Slaves n'étaient pas une race pure ; ils comprenaient des Avares et des Bulgares slavisés, des Valaques aussi et des Albanais. Dans plusieurs cas, c'est à ces derniers qu'on rapporte l'origine des noms slaves. Cependant, dans les régions albanaises de la Grèce, il y a très peu ou point de noms slaves ; or, ces colonies albanaises étant postérieures aux invasions slaves, elles auraient dû conserver mieux la trace des influences slaves qu'elles-mêmes avaient éprouvées dans le centre de la presqu'île balkanique. Quant aux Valaques associés aux Slaves en Roumélie, ils ne semblent pas l'avoir été en Grèce. Du moins, on ne trouve de noms valaques que dans les districts que fréquente actuellement cette peuplade. Quelle a été l'importance de ces tribus slaves immigrées en Grèce ? Elles ont formé trois îles au milieu des populations helléniques ; elles se sont maintenues tout au plus jusque vers le XVe siècle au N. de l'Arcadie et dans le Taygète septentrional, puis ont disparu. Elles n'ont pu s'emparer des villes et ont été assez vite soumises ou refoulées dans les montagnes par les généraux byzantins ; même dans les campagnes, leur action fut restreinte ; les objets de la vie agricole, outils, plantes, animaux, ont gardé leurs noms grecs. De tous ces rapprochements, on peut conclure que les Slaves, en grande partie exterminés dans les guerres qui suivirent leur intrusion dans le Péloponèse, n'ont pas remplacé l'ancienne population ; ils se sont fondus avec elle ou ont disparu. Numériquement, ils représentent un élément comparable aux Valaques, moins considérable que les Albanais. Depuis le temps de Justinien jusqu'à l'époque contemporaine, le fonds de la population hellénique est resté le même. Les étrangers absorbés par elle ne sont qu'une minorité parmi ses ascendants, et, à partir du XIVe siècle, les groupes étrangers de quelque importance ont vécu parallèlement avec elle sans fusion. La conclusion historique serait donc que les Néo-Grecs descendent essentiellement des Grecs du temps de l'empire romain. Ces derniers ont fourni au moins la moitié de leur sang et ont imposé leur langue, leurs mœurs aux autres éléments plus ou moins hétérogènes.

Reste à concilier ces faits historiques avec les constatations des anthropologistes : les Grecs modernes sont brachycéphales ; les Grecs anciens étaient dolichocéphales. Nous pouvons écarter l'argument complémentaire tiré de la couleur de la peau et des cheveux, parce qu'il y a tout lieu de croire à une très grande prédominance des bruns parmi les Grecs anciens ; la rareté relative des blonds s'accorde avec la prédilection marquée à cette nuance ; on sait que la même mode sévit à Rome ; c'est un fait assez fréquent parmi les populations à teint foncé. Les personnages grecs historiques étaient presque tous bruns ; ce sont les personnages mythologiques qu'on a faits blonds, et le soin qu'on prend de leur appliquer cette épithète indique bien qu'il s'agissait d'une qualité exceptionnelle. A défaut de recensements comparables à ceux qu'on peut faire sur la population moderne, mieux vaut laisser de côté cette donnée. En revanche, il est aussi aisé de mesurer l'angle facial des contemporains de Périclès que des nôtres. S'il est tout à fait différent, on est obligé de conclure qu'il s'agit de races différentes. Les Grecs actuels sont brachycéphales ; les anciens étaient nettement dolichocéphales ; voilà la thèse. Tout d'abord, remarquons que les Grecs des îles sont les plus brachycéphales, et que pour ceux-ci il ne saurait être question de sang slave ni turc ; au point de vue linguistique, les îles sont toujours restées grecques ; les mélanges n'ont pu se faire depuis le moyen âge qu'avec des Occidentaux et, dans une petite mesure, des Albanais. L'étude des Grecs modernes fait ressortir des différences très considérables de l'indice céphalique selon les provinces ; le maximum se trouve dans les îles, le minimum dans la Thessalie ; le Péloponèse réunit des extrêmes. Mais si les contemporains ont été étudiés d'après un nombre suffisant de cas, il n'en est pas de même des crânes antiques. Les statues, et particulièrement celles qui sont des portraits, suffiraient à faire douter de l'unité anthropologique des Grecs anciens. Il faudrait, pour la démontrer, des mesures prises sur un grand nombre de crânes retirés de tombeaux des diverses régions ; ceux qu'on a examinés se rapportent surtout à l'Attique et à l'Ionie. Les documents actuels ne suffisent pas pour affirmer sans réserve que les Grecs anciens étaient dolichocéphales, car, ainsi que nous le verrons, les monuments historiques n'apportent aucune présomption en faveur de l'unité du type physique des anciens Grecs. En supposant cette démonstration faite, qu'en faudrait-il conclure ? Si les Grecs modernes ne descendent pas des contemporains de Phidias, quelle est leur provenance ? Jusqu'à démonstration contraire, on doit admettre que la substitution ethnique n'a pas eu lieu depuis les débuts de l'empire byzantin. A quel moment la placer ? L'extermination des Grecs par les Goths dans leur double invasion de 267 et de 395 marque la fin de la Grèce antique qui périt avec ses monuments, ses villes et ses sanctuaires. Mais il ne semble pas que des immigrants étrangers soient venus combler les vides faits par Alaric. D'ailleurs, on se butte toujours à la même objection ; comment toute la population a-t-elle pu changer en conservant la langue, les noms de lieux, dans une certaine mesure les traditions et les institutions de ses prédécesseurs. A cette question, il n'y a qu'une réponse plausible. C'est que la substitution s'est faite par l'esclavage. Les populations des cités antiques étaient soumises à de telles épreuves qu'elles duraient peu. Les guerres perpétuelles, guerres étrangères et guerres sociales, décimaient les citoyens. Pour ne citer que les principales catastrophes : les Thébains furent exterminés par Alexandre, les Phocidiens l'avaient été par Philippe ; les citoyens athéniens furent

déportés en masse par les Macédoniens; les Corinthiens et les Epirotes égorgés ou vendus par les Romains. Il ne faut pas oublier que ces catastrophes entraînaient la disparition à peu près totale de la population libre ; la civilisation antique était essentiellement urbaine; les citoyens, qui étaient en même temps des propriétaires ruraux, périssaient avec la cité. Si l'on tient compte des atroces guerres sociales qui bouleversèrent toutes les cités grecques durant deux ou trois siècles, on se rendra compte que dans la plupart il ne devait survivre à peu près aucun descendant des citoyens qui y vivaient cent cinquante ou deux cents ans auparavant. Les grandes catastrophes des IVe, IIIe et IIe siècles av. J.-C. ont englouti les descendants des héros des guerres médiques. Ils ont été remplacés par les fils de leurs esclaves et les métèques ou immigrants étrangers de toute provenance. L'esclavage fut dans l'antiquité gréco-romaine le grand agent du mélange des races ; celles de l'Italie et de la Grèce furent métissées plus qu'on ne le saurait dire et autant dans les campagnes que dans les villes. Les guerres incessantes faisaient tomber en esclavage et vendre au loin une fraction considérable des citoyens de chaque pays. Qu'il suffise de rappeler qu'après la seconde guerre punique, dans la seule île de Crète, on retrouva des milliers d'esclaves italiens vendus par Annibal. Qu'était-ce quand la cité était prise, et toute sa population libre vendue ? Ce n'étaient pas les hommes faits que ces catastrophes incessantes jetaient le plus sur le marché; la formule qui revient couramment est celle-ci : les hommes en état de combattre furent tués, les femmes et les enfants vendus comme esclaves. En temps de paix, le commerce des esclaves se faisait également ; on s'en approvisionnait auprès des voisins, soit de l'Asie où tout appartient au maître, soit de l'Europe barbare où les guerres étaient endémiques. La Phrygie, la Cappadoce, la Syrie, les pays danubiens, les pays alpestres, plus tard l'Espagne et la Gaule, furent les grands producteurs d'esclaves ; il y faut ajouter l'Italie pendant la période de la conquête romaine. On ne saurait s'arrêter à l'objection que les esclaves placés dans de mauvaises conditions démographiques ne se reproduisaient pas. Cela n'était vrai que du service domestique, mais beaucoup moins du travail rural. Les Grecs, très humains, ont laissé leurs esclaves former des familles ; cela résulte des passages même de Xénophon qui conseille de restreindre cette faculté. Dans les Etats riches, comme Athènes et Corinthe, le nombre des esclaves était dix fois plus grand que celui des citoyens ; il n'est pas admissible que cette population fût exclusivement importée. Une fraction des esclaves faisaient souche et spécialement ceux qu'on employait au travail des champs. On sait que ceux-ci ont fini par se substituer totalement aux anciens cultivateurs libres, décimés par la guerre, ruinés par la concurrence économique de la main-d'œuvre servile. Cette évolution de la propriété a concentré de plus en plus la population libre, c.-à-d. indigène, dans les villes où elle fut soumise à toutes les causes de destruction. La petite propriété disparaît en Grèce comme en Italie ; à l'époque romaine, l'île de Cythère, l'île de Cos, c.-à-d. des contrées dont la population normale serait de 15 à 20,000 âmes, appartenaient chacune à un seul propriétaire ; l'Etolie et l'Acarnanie étaient des pâturages si déserts que les chevaux sauvages y erraient en liberté. A mesure que disparaissaient la classe des hommes libres, ils étaient remplacés par les fermiers, intendants dirigeant les exploitations rurales des grands propriétaires ; ces fermiers (affranchis ou esclaves), les esclaves qu'ils dirigeaient, se reproduisaient. Beaucoup d'esclaves s'élevaient à la liberté ; même à Athènes, où on affranchissait peu, les affranchis formaient, à l'époque classique, près du quart de la population masculine. Après les désastres extérieurs, les révolutions sociales, ces anciens esclaves comblaient les vides. A plusieurs reprises, on constate des réactions des citoyens de race pure qui les font rayer des listes par milliers ; ces efforts sont la preuve de l'infiltration continue des éléments serviles. Au lendemain des grandes crises, on était plus tolérant. On le fut surtout après la perte de la liberté, lorsque, comme à Athènes, la majorité des citoyens furent déportés et que l'aristocratie eut remplacé la démocratie. Au IIe siècle av. J.-C., il ne devait pas couler dans les veines des Athéniens un dixième de sang attique pur (en qualifiant ainsi les Athéniens du temps de Clisthènes). D'autre part, les esclaves venant de pays divers, soumis à toutes les volontés de leurs propriétaires, apprenaient leur langue, adoptaient leurs mœurs, entraient dans tous les cadres de la société. Ainsi s'expliqueraient très normalement ce fait de la disparition de la race anthropologique et de la conservation de la langue, des traditions de toute nature.

Les quelques objections faites à cette hypothèse sont secondaires. En premier lieu, on rappelle que dans plusieurs pays la population servile des campagnes était formée non d'esclaves importés du dehors, mais de serfs, descendants des anciens habitants du pays ; oui, mais précisément les deux pays où la population aurait le mieux conservé le type antique, la Laconie et la Thessalie, sont les deux pays où il y avait des serfs et non des esclaves. Même dans ceux-ci, la transformation de la propriété amena des importations d'esclaves étrangers, mais le noyau indigène était plus fort et garda son caractère que ne modifièrent pas les invasions ultérieures. On ne saurait, en aucun cas, limiter aux villes l'influence de l'esclavage ; que les esclaves y aient été très nombreux, cela est certain ; mais ils ne l'étaient pas moins, au temps de la décadence, dans les exploitations rurales ; les citoyens ont vécu plus qu'eux de la vie urbaine. La cité grecque les appelait sans cesse à la ville pour les fêtes, pour la politique, qui tenait une place énorme dans leurs occupations (V. DÉMOCRATIE). Une cité se compose essentiellement d'une ville entourée d'un petit district rural ; mais les rapports étaient incessants ; rien qui ressemble à la vie de campagne telle que nous la concevons. Comptez la multitude des cités grecques. Quand on était en danger, les remparts abritaient toute la population libre et, en cas de ruine, elle était tout entière éliminée par la mort ou la transplantation. Quand Auguste voulut relever la Grèce dévastée, il y créa deux cités nouvelles : Nicopolis et Patras ; dans la première on concentra, avec des colons italiens, toute la population de l'Acarnanie et de l'Etolie ; dans la seconde, celle de l'Achaïe occidentale ; et cela, à la lettre, puisque deux siècles plus tard, l'Achaïe occidentale et le bassin de l'Achéloos étaient encore déserts. Quatre siècles plus tôt, la concentration des Arcadiens méridionaux à Mégalopolis avait ruiné toute la région circonvoisine, vide encore au temps de Pausanias. Les Grecs anciens, concentrés dans leurs cités, ont péri avec elles ; ils ne se sont pas retirés dans les gorges de leurs montagnes pour en redescendre plus tard. Au contraire, la ruine économique de la petite propriété les a plutôt rejetés dans les villes ; dès l'époque romaine, les communautés reconstituées devaient être principalement formées de descendants d'étrangers hellénisés. Leur longue liste ne doit pas faire illusion sur le nombre des habitants ; la paix romaine n'avait pu ressusciter l'ancienne prospérité. Plutarque, qui écrit à l'époque la plus florissante, estime que la Grèce entière ne pourrait fournir 3,000 hoplites ; c'est le chiffre que la ville de Mégare avait armé contre les Perses. En d'autres termes, la Grèce entière ne renfermait pas plus de citoyens libres que n'en avait possédé six siècles auparavant la petite cité de l'isthme.

En résumé, les Grecs anciens ont été exterminés dans les guerres et les révolutions sociales, éliminés par la transformation du régime de la propriété. Ils se sont recrutés parmi leurs esclaves, lesquels ont fini par les remplacer. La population composite, résultant de ces mélanges, était constituée à la fin de l'empire romain, et, malgré les mélanges ultérieurs avec des Slaves, des Albanais et des Latins, elle forme encore la majorité des Grecs actuels. Si ceux-ci ne descendent pas des Grecs du temps des guerres médiques, c'est de l'antiquité et par l'action continue de

l'esclavage qu'a été opérée la substitution du nouveau type ethnique à l'ancien.

La grande ressemblance qui existe entre les mœurs, la manière de vivre, le caractère des Grecs anciens et modernes met bien en relief l'influence énorme du milieu physique. Vivant sur le même sol, dans les mêmes conditions, ils ont contracté les mêmes habitudes, les mêmes qualités et les mêmes défauts. Qu'ils soient ou non les descendants des anciens Hellènes par le sang, ils le sont incontestablement au point de vue moral; façonnés dans le même milieu, héritiers de leurs traditions et de leur langue, ils paraissent appelés à une aussi brillante destinée, si l'on en juge par leur admirable essor depuis les quelques années qu'ils sont affranchis. Quoi qu'on puisse penser de la race grecque, au sens zoologique du mot race, il est évident qu'au sens moral et psychologique l'Europe ne renferme pas de nationalité plus homogène.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — La situation économique de la Grèce est très médiocre; les ressources naturelles sont considérables, mais fort peu mises en valeur.

Mines. — Les richesses minérales des pays grecs ont beaucoup contribué jadis à leur prospérité. Les mines les plus célèbres et les plus importantes furent les mines de plomb argentifère du Laurion; abandonnée au temps de Strabon, leur exploitation a été reprise à l'époque moderne par une compagnie française. On traite par les méthodes actuelles les résidus des exploitations antiques accumulées en véritables collines; à eux seuls ils renfermaient plus de 120,000 tonnes de plomb. On a repris également les filons, les suivant plus avant. La production annuelle atteint 8,000 tonnes de plomb; de plus, un peu d'argent. Les minerais sont traités à Ergastina, près du cap Sunion; une partie sont exportés. De 1877 à 1888 on a manipulé 120,000 tonnes de minerai, dont 170,000 ont été exportés. Cette exploitation minière occupe 3,000 ouvriers. Il n'en existe pas d'autre sérieuse. Le fer des Cyclades et des îles Ioniennes est négligé; de même le charbon de l'Eubée, qui d'ailleurs est médiocre. Les anciennes mines de cuivre de Chalcis ne sont plus qu'un souvenir, ainsi que les mines d'or de Siphnos, de plomb de Céos. Le succès de la compagnie du Laurion fut un stimulant énergique et, en 1882, il s'était créé une vingtaine de compagnies minières. La crise de 1883 les emporta presque toutes. — Les carrières n'ont pas retrouvé non plus leur importance passée. Les plus célèbres étaient celles de marbre, provenant surtout des calcaires paléozoïques ou azoïques; marbres du Pentélique, bleuâtres avec des reflets rougeâtres, parfois nébuleux, translucides sous une petite épaisseur; marbre de Paros, préférés des statuaires; marbres de Scyros, de Caryste, de l'Hymette, du Ténare, du Taygète, également recherchés à l'époque romaine; on a rouvert les carrières du Pentélique, de Paros et de Caryste. On retire encore de Laconie son magnifique porphyre vert (prasophyre), entre Marathonisi et Levetsova; du porphyre rouge aussi de Laconie; de la pouzzolane de Théra; du plâtre et des pierres meulières de Mélos et de Cimolos, etc. L'ensemble de la production annuelle des mines et carrières de la Grèce approche de 30 millions de francs. Elle progresse assez rapidement. En 1888, la production minière de la Grèce se chiffrait comme suit : minerais de fer, 123,435 tonnes; minerais du Laurion, 32,585 tonnes; plomb argentifère, 14,543 tonnes; galène argentifère, 2,620 tonnes: baryte argentifère, 2,927 tonnes; minerais de zinc, 10,900 tonnes; de manganèse, 1,475 tonnes, de magnésie, 300 tonnes; de chrome, 212 tonnes; soufre, 1,670 tonnes; terre de Santorin, 28,985 tonnes; lignite, 5,500 tonnes; sel, 17,500 tonnes; plus 14,393 meules.

Agriculture. — La Grèce est un pays essentiellement agricole, mais l'agriculture est dans l'enfance. Les plaines de la Thessalie, de l'Etolie, de la Phthiotide, de la Béotie, de l'Elide, de la Messénie, les îles Ioniennes, l'Eubée, Andros, Naxos, Paros, sont très fertiles. Un des grands inconvénients est le manque d'eau. La proportion des surfaces incultes est la plus forte de l'Europe si on excepte la Russie et ses solitudes glaciales. Sans doute, il faut tenir compte de la grande étendue des rochers et terrains montagneux, mais cela ne rendrait pas compte de la situation. En 1860, il n'y avait pas plus d'un septième du sol qui fut en culture, et encore la moitié de cette fraction était en jachère; les champs n'occupaient pas beaucoup plus de 300,000 hect. sur plus de 5 millions, dont 2 millions cultivables. La Grèce pourrait nourrir 6 millions d'habitants, et elle n'arrive pas à fournir aux besoins de 2 millions. L'impôt foncier, très lourd, le manque de routes et le système arriéré de culture paralysent le pays. — Presque partout le système de la jachère est pratiqué, la terre reposant une année sur deux; on la divise en deux parties cultivées alternativement. On laboure à l'aide de bœufs; le sol étant dur, on emploie des charrues à un seul soc, semblables à celles des anciens. Le travail des champs commence après les premières pluies d'automne, en septembre ou octobre. Les semailles ont lieu de suite après un double labour. Dans les champs demeurés libres, on sème en avril, après un simple labour, des haricots, le coton, le maïs, les concombres. L'orge se moissonne en juillet, le blé ensuite. Les légumes se récoltent en août dans la plaine, en septembre dans les montagnes. L'irrigation est assez bien pratiquée. L'usage des engrais, la rotation des cultures sont à peu près ignorées. Les champs sont rarement enclos; les cultures différentes sont juxtaposées, le propriétaire divisant son champ entre elles. Le labourage n'occupe encore que le quart de la population. Néanmoins les progrès sont manifestes. — Le régime de la propriété est défavorable, mais tend à s'améliorer. Au temps des Turcs, les deux tiers des terres appartenaient au sultan. Elles passèrent à l'Etat; mais le paysan grec a la passion de la propriété. Le gouvernement la favorise, vendant ses terres, bien qu'à des conditions parfois onéreuses; il possède encore près de la moitié de la Grèce; mais par des achats et par des usurpations, la petite propriété a gagné beaucoup de terrain. En 1861, on comptait déjà 16,122 propriétaires, nombre qui a beaucoup augmenté. Néanmoins l'absentéisme est un des fléaux de la Grèce contemporaine. Le système du métayage est fort répandu; en général la part du propriétaire est du tiers; l'État ne prélève que 15 %. Les journaliers sont en partie étrangers, des Albanais musulmans qui viennent par bandes de trente ou quarante; n'observant pas les jours fériés et vivant très frugalement, ils économisent et emportent près des trois quarts de leurs salaires.

Voici quelle était en 1885 l'importance respective de chaque catégorie de culture sur l'ensemble du territoire agricole:

Céréales	400.000	hect.
Jachères	400.000	—
Vignes	100.000	—
Raisins de Corinthe	50.000	—
Tabac, coton, etc	100.000	—
Oliviers	130.000	—
Arbres fruitiers	13.000	—
Jardins maraîchers	3.000	—
Prairies	400.000	—
Pâturages	2.000.000	—
Forêts	600.000	—
Terrains incultes, landes, etc.	1,200.000	—
Territoire non agricole	1,116.000	hect.
Total général	6,512.000	hect.

On voit que les progrès réalisés depuis 1861 ont été très réels; la superficie consacrée aux céréales a crû des deux tiers; celle des vignes de moitié; celle des raisins de Corinthe a quadruplé. Pourtant, aujourd'hui encore, la Grèce ne produit pas assez pour nourrir ses habitants, et les céréales sont le principal article d'importation. Le blé est cultivé dans les principales plaines; les rendements sont

très bas quand la saison est sèche (moins de 5 pour 1) ; ils s'élèvent au double et au triple quand elle est favorable. On sème six espèces de blés ; le méteil représente le quart environ de la surface plantée en blé. Le seigle est cultivé surtout pour la paille ; l'avoine se répand. L'orge et le maïs viennent bien, le dernier surtout, dans les districts qui ont des eaux courantes (Acarnanie, Phthiotide, Béotie, Achaïe, Elide, Corfou). On fait un peu de sorgho en Messénie. Le riz est cultivé dans les fonds humides de l'Elide et de Marathon, de la Béotie, de Missolonghi, mais de moins en moins. Dans l'antiquité, pas plus qu'aujourd'hui, la Grèce ne produisait assez de céréales pour ses habitants ; celles-ci venaient surtout en Eubée, en Laconie, en Béotie, en Thessalie ; l'ensemble des terres labourées ne représentait pas la huitième partie du sol. Les pays fournisseurs de blé étaient comme aujourd'hui la Thrace, la Macédoine et l'Asie Mineure et plus encore les plaines septentrionales de la mer Noire. La production moyenne des céréales peut être évaluée aux chiffres suivants : blé, 2,600,000 hectol. ; orge, 1,100,000 hectol. ; seigle, 300,000 hectol. ; dans les anciennes provinces seulement, on récolte 1 million d'hectol. de maïs. Les légumes secs jouent aujourd'hui comme autrefois un grand rôle dans l'alimentation, spécialement les haricots, puis les fèves, les gesses, les poids chiches, les lentilles, les vesces. Les artichauts, les choux, les raves, les radis, les cucurbitacées, les oignons, sont cultivés surtout dans la plaine du Céphise et aux environs d'Athènes ; les choux-fleurs dans les îles. La garance est moins abondante, mais d'excellente qualité. Le coton est, au contraire, de qualité médiocre ; on le cultive dans les îles, notamment à Théra (Santorin); on en récolte annuellement 14,000 tonnes. Le tabac est une des cultures les plus lucratives, pratiquée surtout dans la plaine d'Argos, la Corinthie, autour de Calavryta et de Calamata. La production annuelle est de 5 à 6 millions de kilogr. La moitié est exportée vers l'Egypte surtout. On obtient de magnifiques melons. Les jardins fournissent de l'anis, du cumin, de la sésame, du romarin, des plantes tinctoriales (V. le § *Flore*), de la chicorée. La culture du lin et du chanvre est insignifiante (4 à 500 hect.). Les prairies artificielles occupent près de 30,000 hect.

Les cultures arborescentes sont au moins aussi importantes et même relativement beaucoup plus que les autres. En première ligne figure la vigne. Elle existe dans toutes les provinces, mais surtout dans les îles. En 1832, les vignobles n'occupaient pas 3,000 hect.; aujourd'hui ils en prennent plus de 100,000. Dans l'antiquité, les vins grecs avaient une grande réputation, ceux des îles du moins, car ceux du continent passaient pour faibles. Les meilleurs croissaient à Chios, Lesbos, Rhodes, en Crète, sur les pentes du Pramne (Icaros) et à Zante (vin de Maronée). Au moyen âge, le vin de Malvoisie fut très célèbre. La Crète en vendait annuellement à l'Europe 200,000 barils ; on sait aussi la réputation des vins de Chypre. La culture de la vigne disparut presque totalement sous la domination ottomane. De grands efforts ont été accomplis pour la relever. Les crus, d'abord fort médiocres, s'améliorent d'année en année. Le climat et le sol sont très favorables à la culture de la vigne ; leur extrême variété donne lieu à des crus nombreux et sensiblement différents. Les meilleurs sont, sur le continent, ceux de Pyrgos, Mégaspiléion, Argos, Schiron, San Giorgio, Phokia, Tripolis, Androusa, Nisi, Modon dans le Péloponèse, et tout particulièrement les vins blancs de Patras (produits aussi à Céphalonie) qu'on exporte, sous le nom de vin d'Achaïe, en Angleterre et aux Etats-Unis ; tous les crus de Lépante, Chéronée, Mégare, Poliogouna, d'Arta, de Limni, de Komboti (Acarnanie). Les vins de dessert produits au moyen des raisins secs avec addition d'alcool sont exportés comme grands vins du Péloponèse. Le malvoisie, auquel la ville de la presqu'île orientale (Napoli di Malvasia, Monembasie) a donné son nom, paraît avoir perdu de sa qualité ancienne ; celui qui s'en rapproche le plus est celui des îles de Ténos et de Naxos. On le prépare au moyen de raisins blancs qu'on laisse sécher au soleil cinq ou six jours. Ce qu'on vend en Angleterre sous le nom de malmsey-madeira est un vin fabriqué à Cette ou à Malte. Presque toutes les îles de l'Archipel produisent de bon muscat. Les crus les plus fameux sont ceux de Santorin : *vino di bacco*, rouge, sec, spiritueux, analogue au porto ; *vino di notte*, blanc, avec un riche bouquet ; *vino santo*, vin de liqueur très goûté, de couleur rouge sombre ou ambre, très aromatique et très doux. La Crète produit, outre du vin de malvoisie, le *vino di legge*, préféré des juifs ; c'est un vin liquoreux très délicat. Cythère produit un excellent vin doux rouge ; Ténédos un vin léger, un peu acide, qui ressemble à certains bordeaux et est très estimé en Orient. Le vin de Chios est indigne de son ancienne célébrité, amer et âpre. Les îles Ioniennes produisent de bons vins ; le plus connu est celui de Ienerodi (Zante) qui rappelle le tokay. A côté de ces crus que nous venons d'énumérer, la production de vins ordinaires laisse fort à désirer. Plâtrés, soufrés, additionnés de résine, ils en conservent le goût ou bien celui des outres dans lesquelles on les enferme et qui sont enduites d'huile de résine, etc. ; à défaut de tonneaux, on emploie beaucoup les jarres, comme dans l'antiquité. Les vins d'exportation sont alcoolisés.

Plus encore que les vignes ordinaires, celles qui fournissent les raisins secs, dits raisins de Corinthe, sont la richesse nationale. Cultivées d'abord autour de Corinthe, elles se sont répandues partout où on peut les faire venir : le long de la côte d'Achaïe, de Vostitsa à Patras, en Elide, en Messénie et dans l'archipel céphalonien, sur la côte d'Etolie. Elles remplacent les plantations de mûriers, d'oliviers. L'énorme consommation qu'en font les Anglais pour le plum-pudding et l'extension prise après l'invasion phylloxérique par la fabrication des vins de raisins secs explique cette fortune. En 1820, la Grèce ne produisait que 5 millions de kilogr. de raisins secs ; en 1831, Ibrahim Pacha ayant fait arracher les vignes, la production était de 2 millions de kilogr. En 1851, elle atteignait 57 millions de kilogr. ; en 1887, 130 millions de kilogr. Ces plants ne réussissent que dans les régions que nous avons énumérées. La vigne de Corinthe commence à donner dans sa sixième année, est en plein rendement dans la douzième. La cueillette se fait en août ; les raisins sont séchés au soleil et empaquetés. Toute la récolte est exploitée ; sa valeur dépasse 50 millions de fr., égalant celle du blé.

Les figuiers ne sont cultivés en grand qu'en Messénie et au N.-E. des Cyclades (Andros, Ténos, Carystie, dans l'île d'Eubée). Les figues de l'Attique sont toujours renommées. La culture du figuier occupe plus de 6,000 hect., bien qu'elle n'ait plus autant d'importance que dans l'antiquité ; celle de l'olivier a gardé cette importance. Elle se fait le long de la côte de l'Hellade, dans les presqu'îles et les îles. On trouve des bois d'oliviers en Attique, en Mégaride, en Messénie, près de Sparte, à Salone (au pied du Parnasse), dans les îles. En 1838, il n'existait que 2,500,000 oliviers ; leur nombre a quadruplé ; la production de l'huile dépasse 25 millions de kilogr. ; on consomme et exporte aussi beaucoup d'olives en nature ; comme il y a vingt siècles, l'huile de l'Attique est excellente. La valeur de la récolte d'olives est évaluée à une vingtaine de millions, dont la moitié environ pour l'exportation. Le mûrier a plus encore que l'olivier et le figuier reculé devant les raisins de Corinthe. Il prospère surtout en Messénie et Laconie ; le nombre des arbres a passé de 300,000 en 1833 à 2,000,000 en 1876 ; depuis il a plutôt diminué ; l'élève du ver à soie est faite par les paysans ; les œufs sont tenus au chaud sur la poitrine des femmes. Les principaux arbres fruitiers sont les orangers, les citronniers, les grenadiers, mais plus encore poiriers, pommiers, cerisiers, abricotiers, amandiers, pêchers duracines ; l'arboriculture est très retardataire, les arbres croissent au hasard dans les jardins. La réglisse est abondante. Parmi les produits naturels, il faut citer la vallonée, fournie par le *Quercus*

œgilops des forêts de Thessalie, d'Acarnanie, d'Attique, de Céos, du Péloponèse ; sa richesse en tanin la fait rechercher des Anglais et des Italiens. Le *Quercus coccifera*, qui donne le kermès, est commun sur les pentes du Taygète. Les pins et particulièrement ceux du Cithéron produisent de la térébenthine. Nous avons déjà en parlant de la *Flore* (V. ce §) indiqué les principales essences. Les forêts s'étendent sur 600,000 hect.; mais, en y comprenant les taillis et les maquis, on arrive au chiffre officiel de 820,000 hect. Dans ce total, la part de la Thessalie serait de 220,000 hect., sans comprendre pourtant les pentes broussailleuses des montagnes ; celle de la Grèce moyenne, boisée surtout à l'O., de 330,000 ; celle de l'Eubée de 63,000, celle du Péloponèse de 207,000. Les îles sont déboisées. Les quatre cinquièmes des forêts sont la propriété de l'État. Une administration forestière n'a été organisée que depuis 1877, comprenant 3 inspecteurs, 1 capitaine et 1 lieutenant par nome et environ 200 gardes.

La grande importance des herbages et pâturages qui occupent la moitié de la surface cultivable, plus du double de la surface labourée ou plantée d'arbres fruitiers, a été signalée. Il en était de même dans l'antiquité, où les pâturages prirent jusqu'aux trois quarts de la superficie totale. Néanmoins la Grèce ne tire pas de ses pâturages de grandes ressources. Elle subit le fléau de la transhumance. Les troupeaux paissent l'hiver dans les plaines, l'été dans les montagnes ; on y monte à la fin de mars ; on fabrique les fromages en avril. Les bergers ont souvent un lopin de terre et descendent en juin pour le moissonner et labourer, laissant aux enfants la garde des troupeaux. Les Grecs ont peu de gros bétail, beaucoup de petit. Le recensement officiel accuse les chiffres suivants :

Race chevaline	108.361
— bovine	164.000
Anes	106.208
Mulets	50.123
Moutons	3.464.954
Chèvres	2.510.970

Il faut ajouter environ 250,000 porcs.

Les chevaux se trouvent principalement en Thessalie ; ils n'ont plus la qualité exceptionnelle des anciens chevaux thessaliens qui recrutaient la cavalerie antique, puis les chevaux de course de Rome. L'élevage se développe ; la race actuelle est un croisement de chevaux arabes et thraces, petits, mais très résistants. Les mulets, employés seulement comme bêtes de somme, et les ânes sont surtout nombreux dans le N.-O. Les bœufs ne sont employés qu'au labour ; les Grecs trouvent malsain le lait de vache et le beurre. La race bovine est de petite taille ; la meilleure variété est celle de Livadie. On trouve un millier de buffles dans le Pinde, où on les attelle. Les moutons grecs sont de petite taille, à longues cornes ; ils donnent beaucoup de laine, mais de mauvaise qualité ; ils sont surtout nombreux dans le Péloponèse ; les chèvres le sont surtout dans la Grèce moyenne ; nulle autre région d'Europe ne possède autant de ces animaux dévastateurs ; ils vivent presque à l'état sauvage. La viande de mouton et de chèvre est à peu près la seule qu'on mange. Le lait de brebis et de chèvre fournit le beurre et le fromage. Les fromages d'Arcadie sont les meilleurs. Les porcs sont surtout nombreux en Arcadie. Les chiens pullulent, sauvages et agressifs, autour de chaque village. Les ruches sont nombreuses et le miel de l'Hymette garde sa réputation ; mais on sait que le sucre a remplacé le miel dans la cuisine moderne. Celui de Grèce ne peut entrer en concurrence dans l'Europe occidentale avec le miel français ; il se vend en Turquie. La soie, produite en Morée, est manipulée sur place. La production, qui était de 650,000 fr. en 1840, se monte maintenant à 6 millions.

Une des principales causes du marasme de l'agriculture hellénique est la mauvaise assiette de l'impôt foncier. Elle remonte aux Turcs qui prélevaient la dîme des récoltes ; la taxe affermée donne lieu à des abus ; le cultivateur ne peut moissonner avant la visite du collecteur, et, quand elle a lieu, il est forcé de le faire, même avant maturité. Il faut ensuite qu'il transporte sa récolte au dépôt public, fixé par le collecteur, et qu'il attende, souvent pendant des semaines, qu'il convienne à celui-ci de prélever sa dîme. Les propositions de réforme de cette méthode barbare ont été ajournées après la confection du cadastre, c.-à-d. aux calendes grecques.

La *chasse* constitue une ressource appréciable, moins pourtant que dans l'antiquité. On chasse le sanglier en Acarnanie et en Etolie ; le cerf, le daim, le chevreuil, dans le N. ; le lièvre partout ; le faisan en Arcadie et en Phthiotide ; le coq de bruyère, les oiseaux de passage, également abondants. On rencontre des cygnes sauvages, des pélicans, etc. — La *pêche* apporte un appoint considérable à l'alimentation ; outre les poissons, on mange beaucoup de coquillages, des huîtres, etc. On tire aussi de la mer du corail et de l'éponge, surtout sur les côtes de Crète et près des îles de Calymnos et de Syme ; les pêcheurs grecs vont jusqu'aux côtes d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie). En 1883, la pêche des éponges occupait 723 barques de 5 à 7 hommes d'équipage ; la valeur des produits dépassait 2,500,000 fr.

Industrie. — Le développement manufacturier est très faible en Grèce, malgré les efforts du gouvernement. En 1832, il n'y avait à peu près pas d'industrie ; les encouragements officiels les suscitèrent les unes après les autres. En 1859, on put faire à Athènes une exposition nationale. On organisa même des concours, sorte de jeux olympiques modernes, où, tous les quatre ans, les littérateurs, les artistes, les savants, les athlètes, les industriels se disputent des prix. Les progrès se sont accentués à partir de 1869. Tandis que l'exposition universelle de 1851 ne compta que 35 exposants grecs, celle de 1862 en avait 295 ; celle de 1878, enfin, 1,000. La grande industrie n'existe guère qu'au Pirée et à Athènes. En 1885, la Grèce avait 108 établissements employant la vapeur (2,900 chevaux-vapeur), dont 33 au Pirée, 11 à Athènes. Sur ce total, 44 moulins, 18 filatures de cocons et de soie, 11 huileries, 10 distilleries, 10 fabriques de machines. L'industrie cotonnière grandit lentement : on fabrique à Syra du maroquin rouge et jaune ; à Syra et à Nauplie, des cotonnades ; à Athènes, des soieries ; à Siphnos, de la toile ; au Pirée, à Patras et à Syra, du savon ; dans les principales villes, des confitures. En somme, pour tous les objets manufacturés, la Grèce est tributaire de l'étranger. La seule industrie prospère (outre les mines et carrières) est la construction navale ; les chantiers principaux sont à Hydra, Spetsa, Paros, Syra et Galaxidi (golfe de Corinthe). Ils lancent chaque année 200 navires, dont beaucoup de 200 à 300 tonneaux.

Commerce. — Le commerce est l'occupation favorite des Grecs ; leur situation les prédispose à la navigation. Ils y excellent comme dans l'antiquité. Leur marine marchande est nombreuse ; une grande partie des transports de la Méditerranée orientale et de la mer Noire se font sous pavillon grec. Souvent les matelots sont associés pour le partage des bénéfices. Tous les ports de la Méditerranée renferment des négociants grecs, dont plusieurs très riches et faisant un grand chiffre d'affaires. Les principales places commerciales de la Grèce sont : Hermoupolis ou Syra, qui concentre le commerce des Cyclades et, en sa qualité de port central de l'Archipel, règle le transit des marchandises des contrées riveraines, Grèce, Thrace, Crète, Asie Mineure ; Le Pirée, port et marché d'Athènes, de l'Hellade et du Péloponèse nord-oriental ; Patras, entrepôt du Péloponèse occidental et de l'archipel céphalonien ; Corfou, Katakolo, Calamata, Nauplie, etc. Pour le commerce général, Hermoupolis est très important ; Le Pirée fait plus de la moitié du commerce spécial. La flotte commerciale appartient surtout aux îles. Elle s'est beaucoup accrue depuis l'indépendance proclamée. En 1892, elle comprenait 88 vapeurs déplaçant 60,376 tonnes, et 1,334 voiliers déplaçant 281,024 tonnes. Le cabotage est interdit aux navires étrangers ; un

monopole est accordé à la Compagnie hellénique de bateaux à vapeur. En 1892, le mouvement total des ports grecs fut : entrées, 6,582 navires, 2,788,815 tonnes; sorties, 5,482 navires, 2,340,720 tonnes. Le pavillon grec représentait les deux cinquièmes des navires, mais seulement le septième de la jauge. Pour mesurer les progrès accomplis, il faut se souvenir qu'en 1821, la Grèce ne possédait que 440 navires d'un tonnage de 61,450 tonnes; depuis 1875, elle a triplé le nombre de ses vapeurs et accru de 80,000 tonneaux le déplacement de sa flotte commerciale. En 1830, aucun port n'avait été aménagé ; on en compte aujourd'hui près de 80 ; en 1847, il n'y avait qu'un phare ; maintenant il en existe une soixantaine, chiffre d'ailleurs très insuffisant. Le canal de l'Euripe, qui s'était obstrué, a été élargi de 21m56 et creusé de 6 m. — Le commerce international par voie de terre est insignifiant.

Le commerce général ne se montait, en 1833, qu'à moins de 18 millions de francs : en 1840, il atteignait 26 millions ; en 1860, près de 80 millions; en 1870, il dépassait 130 ; en 1889, il approchait de 280 millions. Le commerce spécial, qui représente les quatre cinquièmes du commerce général, a donné les chiffres suivants :

	Importations (en milliers de fr.)	Exportations (en milliers de fr.)
1888	109.149	95.654
1889	132.653	107.777
1890	120.786	95.792
1891	140.360	107.490
1892	119.306	82.261

Les oscillations relativement très fortes sont dues aux variations dans l'achat des céréales et la vente des raisins secs.

Voici comment se répartit, en 1891, le commerce de la Grèce avec les différents pays :

	Importations	Exportations
Russie	27.169.100	3.178.450
Grande-Bretagne	40.325.075	49.774.500
Autriche-Hongrie	18.526.600	7.228.625
Turquie et Egypte	21.490.775	8.404.400
France	12.628.325	25.554.025
Italie	4.220.075	1.828.350
Allemagne	7.185.600	2.797.925
Belgique	3.337.925	926.300
Etats-Unis	3.393.550	4.026.725
Pays-Bas	354.025	2.993.400
Autres pays	1.728.425	777.000
	140.359.675	107.489.700

On voit que le montant des importations surpasse considérablement celui des exportations, et que, parmi les clients de la Grèce, la France est le pays qui lui achète le plus relativement à ce qu'elle lui vend. L'excédent des importations tient non seulement à l'infériorité industrielle de la Grèce, mais à ses achats de denrées alimentaires. En effet voici, pour 1891 et 1892, les principaux articles des importations et des exportations :

Importations

	1891	1892
Céréales	33.688.395	23.575.000
Filés et tissus	26.383.070	22.804.000
Minéraux et métaux	13.945.434	12.186.000
Bois de construction, etc.	7.274.611	5.608.000
Produits chimiques	7.182.542	6.870.000
Objets métalliques	6.300.747	5.555.000
Poissons préparés	5.288.069	5.037.000
Animaux vivants	4.131.223	4.159.000
Peaux	3.673.357	4.717.000
Café	3.248.206	3.039.000
Riz	2.121.003	2.261.000

Exportations

	1891	1892
Raisins secs	66.502.350	40.749.000
Minerais	15.208.500	17.491.000
Huile d'olive	8.711.700	2.242.000
Vin	6.241.650	3.276.000
Tabac	2.054.800	2.174.000
Eponges	1.953.500	1.642.000
Figues	1.760.950	2.510.000
Olives	1.013.000	923.000

Les objets d'alimentation forment le tiers des importations et 70 °/₀ des exportations ; les matières premières, le quart des importations et 30 °/₀ des exportations ; les objets fabriqués, dont la Grèce n'exporte pas, forment 40 °/₀ de ses importations. Dans son commerce, le premier rang revient à l'Angleterre, à qui elle vend ses raisins de Corinthe (35 millions de fr. en 1891), des minerais argentifères (2,500,000 fr.), de plomb (3,300,000 fr.), de zinc)430,000 fr.), des éponges 1,800,000 fr.), de l'huile d'olive (1,700,000 fr.). Ces évaluations sont celles du *Board of trade*, qui diffèrent beaucoup de celles des douanes grecques, puisqu'elles élèvent à 54 millions le montant des exportations et abaissent à 28 millions celui des importations. Cette dernière estimation est certainement trop faible, et on doit accepter celle de la douane grecque ; la moitié des importations anglaises sont des cotonnades, puis viennent les charbons, les lainages, le fer, les machines. La Russie vend aux Grecs du blé et ne leur achète presque rien. La Turquie leur achète les produits de leur sol et leur vend les siens, surtout du blé. La France leur achète des raisins secs, des fruits, de l'huile, des minerais et leur vend des objets manufacturés. Il faut attribuer à l'Allemagne un tiers du commerce qui se fait par Trieste.

Sociétés commerciales et financières. — La Grèce a d'importantes institutions commerciales et financières : une banque nationale à Athènes ; une seconde, celle des îles Ioniennes, transférée de Corfou à Athènes en 1864. Un comité central du commerce à Athènes, une douzaine de chambres de commerce. En 1875, on comptait 10 compagnies d'assurances, 16 industrielles, 18 métallurgiques, 5 sociétés de crédit, au capital nominal de 134 millions, dont 74 émis.

Poids, mesures, monnaies. — Le système métrique a été introduit par une loi de 1836 ; les anciennes mesures ont été conservées à côté. L'unité de longueur, le piki ou pique, de 10 palmes, valait jadis 0m75, aujourd'hui 1 m. Le stade vaut maintenant 1 kil. L'unité de superficie est le *stremma* qui, maintenant, vaut 10 ares. Le kilo, mesure de capacité, a été porté de 33lit,16 à 1 hectolitre. L'unité de poids est la mine royale de 1,500 gr., valant un peu plus que l'ancienne oké (1ok,172, ou 1,2 okés nouvelles) : 100 mines font un talent, lequel pèse donc 150 kilogr. La tonne vaudrait 1,500 kilogr. Toutefois, le commerce emploie les mesures françaises, anglaises et les anciennes concurremment avec les nouvelles. La monnaie type est la drachme ; l'ancienne valait 0 fr. 88, la nouvelle 1 fr. Elle se divise en 100 *lepta*. La Grèce, entrée en 1868 dans l'union monétaire latine, a adopté depuis le 1er janv. 1871 le système monétaire français. Le papier-monnaie, qui a cours forcé, est très déprécié.

Voies de communication. — Le commerce national, comme le commerce international, se fait principalement par mer ; outre les grandes compagnies de navigation françaises, italiennes, autrichiennes, néerlandaises, qui desservent les grands ports, il en existe trois nationales. Le cabotage est extrêmement développé. Un grand travail a été terminé en 1893, celui du canal de Corinthe, long de 6,200 m., large de 22 m., profond de 8 m. ; il était commencé depuis 1882 et, malheureusement, sa trop faible largeur diminuera beaucoup son utilité. Elle est grande, néanmoins, surtout pour la Grèce, reliant directement ses rivages occi-

dentaux et orientaux, évitant aux navires la dangereuse circumnavigation du cap Ténare (Matapan) et du cap Malée. En revanche, les routes de terre sont dans un état pitoyable; c'est le grand malheur de la Grèce, et rien ne paralyse davantage son essor. La Grèce n'a jamais eu de chemin, écrit Burnouf; aussi a-t-elle toujours été en proie aux brigands. Les Grecs d'autrefois, qui bâtissaient le Parthénon et le temple d'Olympie, avaient pour voyager d'une ville à l'autre les voies que leurs chars traçaient en passant. Il en existe encore des indices aux cols de certaines montagnes, là où le rocher a gardé l'empreinte des roues qui l'ont usé. Cette civilisation si brillante avait ses lacunes. On peut reconnaître sur les flancs des collines d'Athènes le grand chemin qui conduisait de la ville au Pirée, entre les longs murs. Le moindre de nos piqueurs aurait honte d'avoir fait un pareil ouvrage. Quand vinrent les Romains, ils trouvèrent la Grèce dépeuplée; ses habitants étaient passés à Alexandrie et dans les autres villes du Levant. Comme le pays ne leur rapportait que des statues, des vases et autres objets d'art, ils ne s'inquiétèrent point de la circulation intérieure et la laissèrent telle qu'ils l'avaient trouvée, tandis qu'ils construisaient une voie splendide à travers les provinces du N. Les Francs du moyen âge ne pouvaient pas faire en Grèce ce qu'ils ne faisaient pas chez eux. Quant aux Turcs, ils construisirent dans le pays un certain nombre de ponts et de routes pavées, à côté desquelles on avait soin de passer, parce qu'elles étaient trop raboteuses. Quand Capo d'Istria prit le gouvernement de la jeune nation, il déclara que les deux besoins essentiels étaient des routes et l'instruction. Le second a reçu satisfaction. Pour le premier, on est resté longtemps sans rien faire. En 1867, on n'avait établi depuis l'affranchissement que 19 routes d'une longueur totale de 380 kil. En 1872, il coûtait plus pour transporter des grains d'Athènes à Marathon (40 kil.) que d'Odessa à Athènes. On voyait des villes faire venir du blé russe à deux lieues d'un canton qui en avait, faute d'une voie de communication. Aujourd'hui encore la Grèce, qui a de magnifiques bois de construction en grande abondance, est obligée d'en acheter à l'étranger, ne pouvant exploiter les siens. En 1878, la Grèce n'avait que 890 kil. de routes, dont à peine la moitié entièrement carrossables. En 1860, on ne pouvait regarder comme telles que celles d'Athènes à Thèbes et de Lerne à Tripolis. Depuis une quinzaine d'années, on a fait des efforts très considérables et beaucoup amélioré l'état des choses : des ingénieurs français y ont contribué en première ligne. Les chemins de fer se développent. Au 1er janv. 1893, il y en avait 918 kil. en exploitation, 500 kil. en construction. La ligne principale relie Athènes à Katakolo et Pyrgos (près d'Olympie) en desservant Eleusis, Corinthe, l'Achaïe, Patras, Gastouni; un embranchement se rend à Argos et de là à Nauplie et Lerne (Myli); d'autres vont à Képhisia (Attique) et au Laurion. La grande ligne d'Athènes à Larisse n'est pas achevée, mais déjà une ligne va de Volo à Larisse d'une part, à Tricala et Kalabaka d'autre part. En Etolie, une autre réunit Missolonghi et Agrinion. On en construit entre Lerne (Myli) et Calamata par Tripolis (185 kil.) et entre Gortys (Karytena) et Méligala, en Messénie.

Postes et télégraphes. — En 1891, le nombre des bureaux de poste était de 296; leurs recettes s'élevaient à 1,463,217 fr., les dépenses à 1,560,473 fr. Voici la statistique des communications postales (en milliers) :

	Service intérieur	Service extérieur	Transit
Lettres............	4.129	4.787	66
Cartes postales.......	151	185	2
Imprimés, échantillons.	4.864	2.493	40

Les lettres recommandées et mandats de poste étaient au nombre de 73,000 pour une valeur de 10,568,000 fr.

Il existait (en 1892) 191 bureaux télégraphiques. La longueur des lignes était de 7,651 kil., celle des fils de 9,063 kil. Le nombre des dépêches intérieures fut de 817,034; celui des dépêches internationales, de 347,829; celui des dépêches de service, de 11,028; soit un total de 1,175,891 dépêches. La dépense totale atteignait 1,971,200 fr.; la recette seulement 987,132 fr. Toutes les îles sont, depuis 1884, reliées les unes aux autres et au réseau continental par des câbles sous-marins. Les chiffres ci-dessus prouvent la grande importance des correspondances internationales et le développement relativement faible des relations intérieures. Ils corroborent ce qui a été dit des voies de communication.

Etat économique (V. ci-dessus le § *Etat moral et social*).

HISTOIRE. — L'histoire de la Grèce antique est le premier chapitre de l'histoire de l'Europe civilisée; c'est à elle que remontent notre vie intellectuelle, notre science, notre philosophie; la littérature et les arts de la Grèce continuent de nous fournir des modèles. Les libres cités de l'Hellade sont encore l'idéal de plus d'un penseur; elles ont réalisé une des formes les plus parfaites de l'organisation politique, proclamé en face des monarchies despotiques de l'Orient les principes de l'Etat moderne, le règne de la raison, au lieu des superstitions religieuses. Tous les problèmes pratiques aussi bien que métaphysiques ont été soulevés par les Grecs. De là l'intérêt exceptionnel de cette histoire. Nous ne pouvons ici qu'en résumer les grandes lignes. Les Etats grecs ont eu une vie si intense et si particulariste, les principaux rayonnent d'un tel éclat qu'il est indispensable d'en retracer les destinées dans des articles spéciaux. C'est donc à ceux-ci que le lecteur devra se reporter pour les détails (V. ATHÈNES, SPARTE, ELIDE, DELPHES, CORINTHE, etc.). Sur les mœurs, les idées, la vie privée et publique, les institutions, les dieux, etc., V. les articles spéciaux et les articles d'ensemble (ETAT, FAMILLE, FEMME, CITÉ, DÉMOCRATIE, COLONISATION, POLITIQUE, ALCHIMIE, MATHÉMATIQUES, DIVINATION, RELIGION, MYTHOLOGIE, ARMES, HABITATION, CHAUSSURE, COIFFURE, etc.), où est marquée la part des Grecs dans l'œuvre générale de l'humanité et la place qu'ils y occupent. Nous nous bornerons ici à retracer les faits proprement historiques et à en indiquer l'enchaînement. Les débuts de l'histoire grecque sont ceux de la civilisation européenne; la suite les montre aux prises avec le monde oriental et se répandant sur les côtes de la Méditerranée; puis l'évolution démocratique offre le plus instructif des spectacles au moment d'une admirable floraison artistique et littéraire. Les rivalités des cités les épuisent; la Macédoine conduit les Grecs à la conquête de l'Asie; soumis par les Romains, ils font leur éducation. Le rationalisme et l'esthétique helléniques sont transmis à tous les peuples européens, soit par l'intermédiaire des Romains, soit directement. Les contrées riveraines de la Méditerranée orientale sont hellénisées. Dès lors, l'Europe est coupée en deux moitiés, dont Rome et Constantinople sont respectivement le centre. La scission se perpétue encore dans la religion; d'un côté, les Grecs et leurs élèves les Slaves; de l'autre, les Latins et leurs élèves les Germains et les Anglo-Celtes. Dans la zone hellénistique, la Grèce propre ne joue plus qu'un rôle fort effacé; le christianisme consomme sa ruine. Elle est la proie des barbares, dévastée par les Slaves, disputée entre les Francs, conquise enfin par les Turcs. Au XIXe siècle, elle se réveille d'un long sommeil et reprend le cours de ses glorieuses destinées.

On peut dans cette histoire, la plus longue et la mieux connue qu'il y ait après celle de l'Egypte, distinguer quelques grandes périodes : 1° les temps préhistoriques depuis le XVIIe siècle jusqu'au VIIIe siècle av. J.-C., où s'élaborent les peuples de la Grèce classique; 2° la formation des grands Etats grecs dans la métropole et dans les colonies, du VIIIe au Ve siècle av. J.-C.; 3° la lutte des Grecs contre les Perses, interrompue par leurs sanglantes rivalités intestines et terminée par les conquêtes d'Alexandre (500-323 av. J.-C).; 4° la décadence de la Grèce assujettie aux Macédoniens, puis aux Romains (322 av. J.-C.-395 ap. J.-C.); 5° la Grèce au moyen âge, depuis le triomphe du christia-

nisme jusqu'à la conquête franque (395-1204) ; 6° la prépondérance franque et vénitienne jusqu'à la conquête ottomane (1204-1503); 7° la domination ottomane (1503-1821); 8° la nouvelle Grèce.

Les temps préhistoriques. — Origine des Grecs. — L'histoire peut connaître les origines des peuples de l'Europe moderne et discerner la filiation qui les unit aux peuples anciens ; mais l'origine de ces ancêtres lui échappe. Si la provenance des Grecs modernes prête à la discussion, celle des Grecs anciens a donné lieu à des controverses interminables. Elles sont parfaitement vaines. L'histoire ne commence qu'avec l'écriture. « Les nations n'arrivent à la portée de son regard que lorsqu'elles ont déjà pris leur pli, qu'elles ont leur civilisation à elles et se sentent distinctes des nations voisines. Mais pour en arriver là, il a fallu des siècles dont nul ne peut évaluer le nombre. » On ne doit jamais oublier que, lorsque nous apparaissent les tribus helléniques, elles étaient déjà parvenues à une phase de l'évolution fort avancée (V. Etat, Famille, Sociologie), dépassant infiniment celle où nous avons trouvé les Peaux-Rouges, les nègres, ou simplement les Germains et les Romains. Une erreur fréquente, et qui fausse par exemple toutes les déductions d'historiens comme Fustel de Coulanges, est de considérer comme primitifs les premiers faits connus, les premières organisations constatées par les documents. Etrange illusion ! Les Grecs homériques étaient presque aussi vieux que nous le sommes. Ils avaient derrière eux des siècles de vie commune, d'histoire ignorée, de transformations sociales, politiques, religieuses, de rapports avec d'autres races. Sur ces perspectives lointaines, qu'on entrevoit à l'horizon de l'histoire, la linguistique et l'anthropologie peuvent jeter quelque lumière. La linguistique nous apprend que les Grecs appartenaient au groupe *aryen* ou *indo-européen* (V. ces mots, le § *Langue* et l'art. Langue) ; elle nous démontre leur parenté intellectuelle avec les Albanais, les Italiens, les Celtes, les Germains, les Lettons, les Slaves, les Perses, les Hindous ; mais elle ne peut jeter grand jour sur leurs idées ou leurs institutions primitives ; les tentatives faites dans ce sens sont d'amusantes et curieuses hypothèses ; rien de plus. Celle qui a eu le plus de vogue est le système de la mythologie comparée, interprétant les mythes grecs à l'aide des hymnes védiques. Ce jeu d'esprit n'a pas résisté à la critique. Il a été démontré que les documents datés que nous ont laissés les Grecs sont les plus anciens que nous ayons reçu des Indo-Européens, et, jusqu'à nouvel ordre, mieux vaudrait expliquer les autres par les Grecs, que ceux-ci par les autres. La méthode sociologique a donné des résultats plus sûrs, mais aussi plus vagues ; elle se contente jusqu'à présent de déterminer les rapports entre les mœurs, les institutions des Grecs et celles d'autres peuples à des phases semblables ou antérieures de l'évolution. L'anthropologie, qui irait le plus au fond et nous conduirait le plus près des origines, ne dispose encore ni d'une méthode assez certaine, ni de documents assez abondants et assez bien classés. Pour l'Europe, elle n'a pas établi de rapports clairs entre les races humaines zoologiques et les races linguistiques. Il est possible que les Grecs appartiennent à un type zoologique défini, mais il se peut tout aussi bien qu'ils soient le résultat de croisements nombreux et complexes ; l'unité linguistique peut n'être pas plus probante en faveur d'une unité de descendance pour l'ensemble des Indo-Européens ou simplement des Grecs qu'elle ne le serait pour l'ensemble des hommes parlant actuellement les langues latines. La constatation la plus frappante que nous devions retenir de ces recherches philologiques et sociologiques, c'est que les institutions et la langue des Grecs prouvent qu'ils étaient plus avancés que n'importe quel autre peuple indo-européen. Leur psychologie, leur langue, les conditions du milieu où ils ont vécu ont été précédemment analysées. L'avance qu'ils prirent sur les peuples frères doit être attribuée aux avantages exceptionnels du pays où ils se fixaient (V. le § *Influence du pays sur la race*).

Les premiers peuples de la Grèce. — Les Hellènes avaient perdu le souvenir des migrations antérieures à leur établissement dans le pays qu'ils occupaient ; volontiers ils se disaient autochtones, ne pouvant guère se figurer qu'ils eussent vécu ailleurs. Cependant ils avaient gardé le souvenir de populations qui les avaient précédés, qui avaient avant eux défriché les plaines, desséché les marais, construit des forteresses. Si loin qu'on remonte, aux origines de l'histoire grecque, telle que les Grecs la racontaient, on trouve une population dominante connue sous le nom de Pélasges. D'autre part, dès cette époque, il est impossible de séparer les côtes de l'Asie Mineure de la Grèce ; dans la complexité des légendes et des récits semi-historiques, rien n'est compréhensible si on n'accepte pas cette unité générale qui fait de la mer Egée la vraie patrie de la race grecque. L'histoire proprement dite ne commence qu'avec l'écriture, et ses données certaines ne remontent pas au delà du VIIIe siècle ; mais des traditions parfaitement claires, perpétuant, par exemple, les rapports entre une colonie et sa métropole, permettent de connaître et de classer les faits essentiels accomplis dans les siècles précédents. Les rapports que les Grecs ont eu avec les grandes monarchies orientales des vallées du Nil et de l'Euphrate ont laissé leur trace dans les écrits et les monuments égyptiens. Les anciens Grecs qui occupèrent ensuite l'Egypte et la Babylonie purent les utiliser ; en tout cas, ce que nous en avons retrouvé, et les résultats donnés par la série des fouilles archéologiques faites en divers points des rivages de la mer Egée (V. les §§ *Littérature* et *Beaux-Arts*) corroborent les assertions et la chronologie de Thucydide, de Callimaque et d'Eratosthène. Le fait essentiel, c'est que dans ces temps reculés les habitants de la Grèce d'Europe et d'Asie vivent d'une vie commune, engagent de vastes entreprises, jouissent d'une civilisation relativement avancée. Ces Pélasges que les Grecs regardaient comme leurs prédécesseurs, ont donné lieu à d'innombrables dissertations ; ils sont représentés sous des traits contradictoires, tantôt comme un peuple agricole et sédentaire, tantôt comme la tribu la plus agitée et la plus errante du peuple grec. De même que pour les autres tribus, peuplades ou races de la Grèce préhistorique, un article spécial leur est consacré, où l'on trouvera l'exposé des principales hypothèses. Nous résumerons ici les généralisations les plus probables. Les Pélasges semblent avoir été proches parents des Hellènes, autant et plus peut-être que le pouvaient être les tribus ethniques qui se partagèrent la Grèce historique, Doriens, Ioniens, Eoliens ; en effet, les Arcadiens étaient regardés comme leurs descendants directs ; or, le dialecte arcadien était classé dans le groupe un peu arbitraire des dialectes éoliens, mais en tout cas aussi voisin du dorien que l'était l'ionien ; on sait que ce dialecte, comme le dorien, paraît plus proche du latin que ne l'était l'ionien, et que, d'autre part, il ressemble tout à fait à celui des Chypriotes qu'une vieille tradition représente comme des colons arcadiens. Ajoutons que les habitants de l'Attique, prototype de la race ionienne, se regardaient comme autochtones et descendants directs des habitants de l'époque pélasgique. Ces constatations, appuyées d'une quantité d'autres, établissent que les Pélasges sont la forme primitive du peuple grec, qu'ils occupaient son domaine à peu près dans la même étendue qu'il a encore aujourd'hui, enfin qu'ils avaient déjà la variété de vie et d'occupations qu'impose la configuration du pays. On peut admettre qu'à ces Pélasges se sont mêlées des races différentes. Ils avaient une marine, occupaient les îles, passaient d'Europe en Asie. Ils étaient étroitement unis aux Tyrsènes ou Tyrhéniens, bons marins qui s'établirent dans l'Italie centrale, en Etrurie.

Les Pélasges furent aux prises avec les Thraces qui avaient aussi une marine, et avec les Phéniciens. De ces peuples, les premiers avaient avec eux une parenté dont il est malaisé de définir le degré exact, mais qui devait être assez proche ; elle existait également entre eux et les habitants du centre de l'Asie Mineure, les Phrygiens. Au

contraire, les Phéniciens représentent l'influence orientale; ils appartiennent à une autre branche des humains, la famille sémitique, profondément différente par sa langue et ses mœurs de la famille aryenne ou indo-européenne. Leur rôle fut de servir d'intermédiaires entre les Européens et les civilisations de Chaldée, de Syrie et d'Egypte. Depuis plusieurs milliers d'années, les bassins du Nil et de l'Euphrate étaient le siège des grands empires égyptien et chaldéen qui étaient parvenus à un haut degré de puissance matérielle. Les navigateurs phéniciens transmirent aux habitants du sol grec les bienfaits de cette civilisation plus avancée : les principales industries, les règles de la navigation, l'écriture, le système des poids et des mesures. Il est vrai qu'une partie de ces communications purent se faire par l'intérieur de l'Asie Mineure, où se constitua le peuple mixte des Lydiens qui semble avoir plus tard apporté aux Grecs la monnaie (V. ECRITURE, POIDS ET MESURES, MONNAIE, PHÉNICIE, LYDIE). D'autre part, les primitifs habitants de la mer Egée qu'on groupe sous le nom de Pélasges avaient, eux aussi, une marine, et leurs barques poussaient jusqu'à l'île de Chypre. La première apparition des Phéniciens en Grèce, dont nous sachions à peu près l'époque, est du XVe siècle av. J.-C. et se rattache au nom de Danaüs qui débarqua dans le golfe d'Argos. A la fin du XIVe siècle ou au début du XIIIe siècle on place l'installation de Cadmus à Thèbes. A cette époque domine dans l'Archipel une marine orientale, phénicienne et carienne. Les Phéniciens étaient surtout des commerçants, bien plus que des colons. Ils venaient chercher sur les côtes de la Grèce le coquillage qui fournit la pourpre, dans les forêts voisines, les bois de construction, et exploiter les filons métalliques (cuivre, argent) des îles et des rivages. Ils firent d'abord l'éducation des peuples du rivage qui leur servirent d'intermédiaires, puis entrèrent en rivalité avec eux. Il se forma des peuplades mixtes, comme les Cariens et les Lélèges. Les principaux Etats sont des Etats maritimes; les bords européens et asiatiques de la mer Egée sont occupés par des peuples navigateurs relativement riches qui nous sont connus par les fouilles opérées dans quelques-unes de leurs principales cités. Ces fouilles ont révélé un art et une civilisation ignorés qui s'étendaient sur les pays grecs. Les objets trouvés sont surtout des vases et poteries de toute nature, puis des bijoux et des objets précieux. Les principales trouvailles ont été faites par Schliemann à Hissarlik (près de l'ancienne *Troie*), à *Tirynthe* et à *Mycènes* (V. ces mots), d'autres sous les laves de Théra, à Rhodes, à Spata (Attique), etc. Elles révèlent nettement trois périodes: la première antérieure à l'influence phénicienne; la seconde caractérisée par l'influence orientale, phénicienne, égyptienne, etc.; la troisième postérieure. La première est placée vers le XVIIe siècle avant l'ère chrétienne; la seconde s'étendait du XVe au XIIIe siècle; la troisième vers le XIIe siècle. Sur la première les légendes sont muettes, ou du moins aucune ne peut y être rapportée avec certitude; le souvenir de la seconde est conservé dans une série de légendes, celles de Danaüs, de Cadmus, de Io, dans certaines parties de la légende d'Hèraklès (Hercule), de la mythologie et de la religion; Aphrodite (Vénus) est à demi orientale; l'Artémis d'Ephèse l'est tout à fait, mais le développement de son culte est ultérieur. On a souvent exagéré la part des Phéniciens dans les mythes et les idées de la Grèce. La troisième période est l'âge héroïque, celui auquel se rapportent la plupart des légendes. Derrière le rideau des côtes la Grèce continentale s'est transformée; les Hellènes remplacent les Pélasges, sans qu'on sache bien comment s'est opérée la substitution et dans quelle mesure elle implique un renouvellement de la race ou seulement l'entrée en scène d'autres tribus. Le fait certain, c'est que cette période a été marquée par une réaction contre les Sémites étrangers et par leur élimination. Les Grecs avaient pour eux une antipathie profonde et s'en débarrassèrent complètement. L'âge héroïque est aux confins de l'histoire; les principaux héros sont : le demi-dieu Hèraklès auquel on attribue des fabuleux exploits et particulièrement de grands travaux; le sage Minos, roi de Crète; Thésée, roi d'Athènes; Pélops et Agamemnon, rois des Achéens du Péloponèse; Achille, roi des Achéens de la Phthiotide; les Argonautes. Deux guerres ont laissé dans les traditions et la poésie un profond souvenir : l'expédition des Sept contre Thèbes et la guerre de Troie. Nous allons dégager sommairement les données historiques contenues dans ces légendes et énumérer les principales peuplades qui se partagèrent la Grèce antéhistorique. Les légendes grecques n'ont conservé aucune trace de grandes entreprises qui nous sont révélées par les monuments égyptiens : la série des expéditions dirigées contre la Basse-Egypte au temps du nouvel empire. On y voit figurer des Hanebon ou Ouïnip, des Dardaniens, des Shardana, des Toursha, des Leka, des Pélasta, etc., noms qu'on identifie à ceux des Ioniens, Dardaniens de la Troade, gens de Sardes ou de la Sardaigne, Tyrrhéniens, Lyciens, Lygiens ou Ligures, Pélasges, etc.; on croit aussi retrouver ceux des Achéens et des Troyens. Quoique ces identifications ne soient pas rigoureusement démontrées, elles sont très vraisemblables et semblent attester l'existence entre le XVe et le XIe siècle de rapports constants entre les peuples de la Méditerranée, depuis l'Italie jusqu'à l'Hellespont et aux bouches du Nil. A la suite de la rupture entre Grecs et Phéniciens et de la substitution des Hellènes aux Pélasges, ces rapports auraient à peu près cessé, au moins dans la direction de l'Egypte.

LES TRIBUS ET LES ETATS DE L'ÂGE HÉROÏQUE. — A l'époque héroïque, c.-à-d. au XIIIe et au XIIe siècle av. J.-C., nous pouvons dresser la liste à peu près complète des tribus ou peuples de la Grèce et des Etats qu'ils formèrent. Bien entendu, il ne saurait être question ici d'une chronologie rigoureuse, ni d'une ethnographie précise. La parenté exacte de ces peuples, la date de leur expansion simultanée ou successive, ne sont connus que d'une manière très générale. Nous les décrirons en commençant par l'Asie, plus anciennement civilisée. A l'angle S.-O. de l'Asie Mineure, les *Lyciens* sont établis; adversaires acharnés des envahisseurs sémitiques, ils sont en relations suivies tant avec le Péloponèse qu'avec la Troade, à l'autre angle de l'Asie Mineure. — Au N.-O., la côte est occupée par les *Cariens;* ceux-ci, qu'il est difficile de séparer des Lélèges, ont été les associés des Phéniciens; ils ont dominé dans les Cyclades, possédé Epidaure et Hermione, en Argolide, Mégare; on ne sait si la Carie asiatique fut leur berceau ou s'ils s'y concentrèrent après avoir perdu les îles et les côtes européennes. Au N. de la Carie, les bouches du Méandre, de l'Hermus, et les côtes voisines furent successivement au pouvoir des *Pélasges Tyrrhéniens*, des Cariens et Lélèges, à l'intérieur étaient les Lydiens, étrangers à la race grecque; les *Méoniens*, puis les *Mysiens*, et le long de la côte, les *Cétéens*, des *Ciliciens*, des Lélèges s'étendaient entre la Lydie et le mont Ida. Derrière étaient les *Phrygiens*, dont le grand royaume et les fabuleux souverains, Gordius et Midas, paraissent postérieurs. Dans la presqu'île comprise entre le golfe d'Adramytte et la Propontide, habitaient les *Dardaniens*, dont Troie fut la capitale. Nous y reviendrons en parlant des grands Etats de l'âge héroïque. Dans la Grèce d'Europe, deux noms se retrouvent : celui des Pélasges et celui des Lélèges. — Le nom de *Lélèges* n'avait peut-être pas de signification rigoureuse; on le rencontre partout, mais généralement avec celui des Cariens, auxquels ils étaient peut-être subordonnés. On en trouve à côté des Ciliciens, tout le long de la mer Egée, dans la future Ionie, la Troade, dans les îles de la mer Egée, en Laconie, en Messénie, en Elide, en Mégaride, mais aussi dans toute la Grèce moyenne, en Béotie, dans les deux Locrides, en Etolie, en Acarnanie, où ils étaient parents des Téléboens, à Leucade. Aristote considère les Locriens historiques comme fils des Lélèges. Il est possible que ce nom ait désigné d'une manière générale les Grecs soumis à l'influence phénicienne et carienne, un peuple de sang mêlé; ce serait le sens étymo-

logique de leur nom. On rattache à ce groupe les *Caucones* qui auraient occupé la côte occidentale du Péloponèse; les *Curètes*, établis dans la future Etolie et aux bouches de l'Achéloos; refoulés vers l'O. par les Etoliens, ils se mélangèrent aux Lélèges et aux Téléboens pour former le peuple des Acarnanes. D'autres, il est vrai, identifient Etoliens et Curètes, ou même les Curètes et les Eoliens (V. ci-dessous). On retrouve d'autres Curètes dans l'île de Crète et dans celle d'Eubée, où ils se présentent sous l'aspect d'une tribu de métallurgistes. — Derrière les Lélèges qui leur ont succédé en bien des points et derrière toutes ces peuplades qui représentent l'influence étrangère, asiatique, les Pélasges se retrouvaient en Asie Mineure, en Thessalie, en Epire, en Béotie, en Attique, dans le Péloponèse, dans les îles du N. et de l'E. de la mer Egée, en Crète. Ils sont fréquemment appelés Pélasges, Tyrrhéniens, surtout dans les régions maritimes; leurs places s'appelaient d'ordinaire Argos ou Larisse, deux noms qu'on retrouve partout. Ils paraissent s'être maintenus surtout dans la région de Dodone, dans la Thessalie occidentale, dans l'Arcadie, dans l'Attique, la future Ionie, sur les côtes de Thrace et l'île voisine de Lemnos. Dans ces diverses régions, ils se perpétuèrent durant l'époque historique, et Thucydide les signale le long des côtes de Thrace, distingués par leur langage des populations thraces de l'intérieur (Bisaltes, Crestoniens, etc.). Les *Minyens*, qui paraissent avoir été la plus civilisée des populations de cette époque primitive, à en juger par la grandeur de leurs travaux, ont eu leurs principaux centres sur le golfe Pagasique, autour du lac Copaïs, à Lemnos, à Théra, dans la Laconie et la Triphylie. Ils ont tout l'air d'une tribu pélasgique, apparentée aux Ioniens. Ils sont, d'ailleurs, aux limites de l'histoire, et nous les retrouverons tout à l'heure. — Les *Dryopes* ont eu également une sphère d'action très étendue; ils ont occupé une grande partie du Péloponèse, se maintenant au S.-E. de la presqu'île de l'Argolide, d'où ils passèrent, à l'époque historique, dans la Messénie (à Asine); on en trouve aussi dans l'Eubée méridionale (Caryste), à Cythnos, au pied du Parnasse, à l'O. du mont Œta, entre le Tymphreste, le Corax, l'Achéloos; ils y sont voisins méridionaux des Dolopes, comme dans l'île d'Eubée; on en connaît encore autour d'Abydos, sur l'Hellespont. La légende rapporte surtout leurs luttes contre Hercule, qui les aurait chassés du Parnasse; c'est probablement un écho de leurs luttes contre les Doriens, dans ces régions, puis dans l'Argolide. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse des obscurs Dolopes et Dryopes, des Curètes, des Lélèges ou des Pélasges, nous constatons pour chaque peuple ce même fait, qu'il se retrouve d'un bout à l'autre du monde grec, depuis les montagnes sauvages de l'Epire jusqu'aux rivages fertiles de l'Asie. Aucun n'est exclusivement maritime ou continental. On rencontre également des *Thraces* dans l'Hellade : en Béotie, au pied de l'Hélicon et dans toutes les contrées intermédiaires, massif du Parnasse, Thessalie, mont Olympe, Piérie. L'influence de cet élément fut considérable, et il n'y a nul motif d'adopter l'ingénieuse hypothèse qui conteste toute parenté entre les Thraces du Parnasse et ceux du Rhodope et des Balkans. En revanche, les légendes qui représentent les Thraces comme auteurs de la culture hellénique sont récentes et proviennent des sectateurs des religions mystiques (V. DIONYSOS, DÉMÉTER, MYSTÈRES) d'origine thrace, qui se répandirent en Grèce du VI[e] au V[e] siècle av. J.-C. — Les Thraces furent en rapports suivis avec les Phrygiens, les Pélasges et les Grecs dès l'âge héroïque; mais ils représentent, dès cette époque, une nationalité différente.

Avant d'aborder la description des Etats de l'âge héroïque, il faut, pour compléter la liste des vieilles populations grecques, en énumérer quelques-unes dont il est plus difficile de définir le caractère. Sont-ce seulement des rameaux de quelqu'une des grandes tribus, les débris de populations antérieures non helléniques, des immigrants étrangers? Tels sont les *Hyantes*, les *Aones*, les *Temmikes* de la Béotie, que Strabon regarde comme des Barbares; les Hyantes auraient été là avant toutes les autres tribus; refoulés par les Cadméones, ils se retirèrent sur les pentes septentrionales et fondèrent Hyampolis; les *Hectènes* sont donnés pour plus anciens encore. Les Aones et les Temmikes seraient venus de l'Attique et se seraient mélangés avec les colons phéniciens de la Cadmée. — Pindare regarde les *Héniones* comme les premiers habitants de la Thessalie. — Les *Phlégyens* auraient aussi vécu en Béotie, voisins des Minyens d'Orchomène, adversaires du temple de Delphes, brigands redoutés dont les descendants se perpétuèrent en Phocide et en Thessalie, à Gyrton. Ils ont laissé dans les mythes le souvenir d'adversaires des dieux olympiens, ce qui indique une dissidence très profonde et peut-être une diversité ethnique radicale. — Les *Lapithes* et les *Centaures* sont aux prises dans un mythe fameux qui semble se rapporter à une guerre qui aurait eu lieu en Thessalie. Les Centaures seraient les sauvages cavaliers qui vainquirent la race plus cultivée des Lapithes. On retrouve cette légende localisée en Laconie et en Arcadie; d'autre part, Hercule, le héros argien et dorien, est représenté comme vainqueur des Centaures. Ces renseignements sont insuffisants pour élucider la question de savoir si ces cavaliers, les premiers dont il est question dans l'histoire, appartenaient à une race distincte et quels étaient ses rapports avec la race grecque. Peut-être s'agit-il d'une invasion scythique? Les Lapithes représentent incontestablement un peuple ou une aristocratie de la plaine thessalienne.

Le premier des grands Etats de la période héroïque fut celui de la Crète auquel se rattache le nom du roi Minos; il chassa les Cariens et les Phéniciens ou du moins partagea la domination de la mer avec eux. Les Pélasges Crétois avaient su se créer dans leur île des colonies phéniciennes, Itanos et Cairatos (plus tard Gnosse); renforcés d'immigrants asiatiques, ils réagirent, créèrent le premier Etat maritime de la Grèce, vers le XIII[e] ou le XIV[e] siècle av. J.-C.; outre les cent villes de la Crète, le royaume de Minos comprit les Cyclades, étendit son action jusqu'au pied du Parnasse, par le golfe de Corinthe, et même en Sicile. Le grand dieu des Grecs, Zeus, fut regardé comme le dieu crétois; on le fit naître dans l'île, élever par ses Corybantes; Artémis, Apollon, les Charites (Grâces) durent beaucoup aux Crétois, propagateurs de leur culte. On discerne enfin des relations entre les Crétois et les Thraces, attestées par les mythes de *Dionysos* et de *Déméter*, peut-être par celui des *Hyperboréens* à Délos (V. ces mots). Leur rôle civilisateur est personnifié dans l'ingénieux *Dédale* (V. ce nom) et symbolisé par la construction du *labyrinthe* (V. ce mot). En Asie se constituaient, vers la même époque, des Etats intermédiaires entre la Grèce et les monarchies asiatiques : Phrygie, Lydie, Troade. Le souvenir de celui de Tantale vit encore dans l'imagination populaire; sa capitale, Sipyle, près des lieux où s'élevèrent Magnésie et Smyrne, fut le centre d'un grand Etat dont la ruine frappa les esprits; la légende de Niobé s'y rapporte. De là serait venu Pélops, fondateur d'une grande dynastie. Les Lyciens, adorateurs d'Apollon, sont un peuple frère des Troyens; ils ont les mêmes dieux, les mêmes héros, et tous deux tiennent de près à l'Etat crétois primitif; les Lyciens, peut-être unis sous un chef avant de s'organiser en fédération de douze cités, furent les précurseurs des Hellènes; les légendes de Bellérophon et de Persée en témoignent. Leur rôle, si effacé depuis, dut être grand entre le XIV[e] et le X[e] siècle. — La Troade fit le siège de la puissance des Dardaniens, dont l'*Iliade* atteste la puissance. Les doubles noms des héros



Fig. 1. — Le Labyrinthe (monnaie de Gnosse)

troyens Alexandre-Pâris, Hector-Darius indiquent clairement leurs doubles relations avec l'Asie et avec la Grèce. Peuple de bergers et de marins, ils coururent la mer jusqu'au delta du Nil et furent probablement vassaux des Assyriens. Nous ne savons d'eux que leur ruine, chantée par les poèmes du cycle troyen, dont le plus célèbre s'est conservé, l'*Iliade*. La légende attribue cette destruction aux Achéens. — Dans la Grèce continentale, les premiers Etats organisés furent ceux des Minyens; d'Iolcos, au fond du golfe Pagasique, partirent des expéditions navales dont les poèmes du cycle des Argonautes chantèrent les exploits ; à bord du fabuleux navire Argo, sous la direction de Jason, les poètes embarquent des héros de la Grèce entière, de Tégée, de Phlionte, de Thespies, d'Etolie, régions où pénétra l'influence des Minyens. Leur grand Etat terrestre fut celui d'Orchomène ; ils avaient desséché le Copaïs par des travaux que n'ont pu renouveler encore nos ingénieurs. — En face d'Orchomène s'éleva l'Etat des Cadméones, dont le centre fut à Thèbes. Des colons phéniciens ou assimilés le fondèrent environ 1,300 ans av. J.-C. ; toutes les inventions orientales ont été rattachées au nom de Cadmus, et particulièrement la métallurgie, grâce à laquelle les Cadméones, comme les Cariens, purent revêtir des armures d'airain, étincelantes d'or ; la construction des digues, des canaux d'irrigation, de fortifications méthodiques, atteste leur supériorité. D'autres colons, parents des Pélopides, entrèrent en lutte avec les Cadméones. La légende d'Œdipe reflète l'horreur inspirée par les étrangers ; la Grèce entière se coalisa contre eux, et ils finirent par succomber; les poèmes du cycle thébain racontent l'expédition des Sept chefs contre Thèbes, leur défaite et la lutte fratricide où les rois thébains Etéocle et Polynice s'entre-tuent ; puis la seconde expédition, dite des Epigones, qui s'empare de Thèbes. — Les héros de cette guerre sont, comme dans la guerre de Troie, les chefs des Achéens, et, à leur tête, les rois d'Argos.

La période dans laquelle nous entrons et qui est la dernière de l'âge héroïque, peut être appelée *période achéenne*. Elle est dominée par les princes achéens du Péloponèse et de la Phthiotide. Ceux-ci marquent la transition entre les Pélasges, les Grecs orientalisés et les Hellènes. Leur héros éponyme Achæos est aussi bien désigné comme fils de Hellen, frère ou neveu d'Ion, Æolos et Doros, que comme frère de Phthios et Pélasgos. L'opinion générale considérait les Hellènes comme divisés en quatre tribus : Achéens, Ioniens, Eoliens et Doriens. A prendre les légendes au pied de la lettre, Ioniens et Achéens seraient des aristocraties superposées aux Pélasges de la côte orientale; les Eoliens seraient une race mixte héritière des Lélèges ; les Doriens une tribu homogène, la dernière venue et la plus énergique, alliée aux Eoliens, adversaire des Achéens et des Ioniens qu'elle supplanta dans le Péloponèse. Le plus simple est d'accepter cette version qui a pour elle la vraisemblance. Les Ioniens sont essentiellement les Pélasges de l'Attique ; ils ont pris ce nom à une époque indéterminée ; on a soutenu qu'ils figurent déjà sur les monuments égyptiens et seraient des Pélasges maritimes, ou un peuple frère de ceux-ci; c'est fort possible, mais non démontré. Je ne parle pas du témoignage de la Genèse, qui prouve uniquement la célébrité des Ioniens lors de la rédaction de ce livre, c.-à-d. à une époque probablement fort postérieure aux temps homériques et à la colonisation ionienne de l'Asie Mineure. Quoi qu'il en soit, que le nom des Ioniens soit ancien ou qu'il ait apparu vers le XIIIe siècle, le centre des Ioniens est l'Attique; ils occupaient aussi la région de l'Isthme et la côte septentrionale du Péloponèse, dite Egialée. La grande différence entre les dialectes semble prouver que les Pélasges de qui descendent les Ioniens étaient fort distincts de ceux dont descendent les Arcadiens et les Chypriotes. Cependant les Cynuriens, à l'E. de l'Arcadie, passaient au temps d'Hérodote pour des Ioniens. — Les Achéens avaient deux centres principaux : au S. de la Thessalie, ils occupaient la Phthiotide et le bassin du Sperchios ; leurs rois légendaires étaient Pélée et Achille. On les appelait aussi Myrmidons ou Hellènes ; l'Achaïe Phthiotide aurait été d'après Hérodote la primitive Hellade. Aristote reporte le berceau des Hellènes vers l'O., autour de Dodone ; là vivaient, dit-il, les *Selloi*, et le peuple dénommé alors Grecs (*Graikoi*), maintenant *Hellènes*. Le principal centre des Achéens était le Péloponèse, l'île de Pélops, fondateur de leur dynastie ; leurs capitales étaient Mycènes et Sparte ; la possession de la plupart des îles, d'un coin même de la Crète à l'O., atteste leur puissance maritime, principal fondement de leur prospérité. Ils semblent avoir succédé à la tête de l'Argolide à des dynasties personnifiant d'autres races. Ce royaume d'Argos, qui eut longtemps l'hégémonie, aurait été fondé par Danaüs, prince qu'on fait venir d'Egypte et qui symboliserait l'influence phénicienne. Aux Danaïdes s'opposent les Prœtides, aidés de bandes lyciennes, fondateurs de Tirynthe ; une autre branche, dont le héros est Persée, fonde Mycènes. Les uns et les autres sont supplantés par des familles éoliennes venues de la côte occidentale, les Amythronides, qui règnent à Sicyone et à Argos. Ceux-ci sont les vainqueurs des Cadméones contre lesquels se coalisent avec eux les Etoliens, parents des Eoliens. La famille des Pélopides ou Tantalides se substitue aux Perséides de Mycènes, conquiert la Laconie et établit sa suzeraineté sur le Péloponèse. Le vieux nom de Danaens est employé concurremment avec celui d'Achéens ou d'Argiens pour désigner la confédération. Dans la dynastie des Pélopides, dont la légende raconte les divisions intestines, le grand roi aurait été Agamemnon. C'est lui qui aurait conduit les Grecs d'Europe au siège de Troie. La date de cette expédition avait été fixée par les chronologues anciens à l'an 1184 av. J.-C. L'ensemble des résultats de la critique moderne ne permet pas de la rapprocher sensiblement, et il n'y a pas non plus de raisons de la reculer davantage. Les poèmes homériques, et principalement l'*Iliade*, qui chantent la gloire des Achéens, nous donnent un tableau fidèle de la société grecque de ce temps et des générations suivantes. Autour des souverains achéens sont groupés les représentants des autres Etats de la Grèce. Il n'est pas encore question des Doriens. Les Ioniens de l'Attique participent à la campagne. Malgré le souvenir laissé par leur roi Thésée, ils ne jouent à cette époque qu'un rôle secondaire. Les Eoliens en ont un plus considérable, si l'on y rattache, ainsi que le firent les auteurs anciens, les populations de l'Hellade (Béotiens, Etoliens) et celles de l'O. du Péloponèse. Voici quels auraient été au XIIe siècle les Etats grecs, d'après l'*Iliade*. En première ligne, les Achéens de Mycènes, de Sparte et de Phthie ; les Argiens et les gens des cités voisines en dépendent; Salamine forme un Etat distinct d'Athènes ; Orchomène est également indépendante des Béotiens; l'Eubée appartient aux Abantes, peut-être venus d'Abæ (Phocide) ; les Locriens, les Phocidiens occupent à peu près l'emplacement qu'ils conservèrent. La Thessalie est divisée en un grand nombre de principautés, l'*Iliade* en énumère une dizaine ; ce morcellement est très caractéristique; au N. les Ænianes sont encore associés aux Perrhèbes. Les Etoliens, groupés entre la ville de Calydon près du théâtre de la fameuse chasse de Méléagre et celle d'Œchalie dont nous ne savons que la destruction, avaient à leur couchant le petit Etat de Doulichion, aux bouches de l'Achéloos ; au delà de la mer les Céphalléniens d'Ithaque, le peuple d'Ulysse. En face des Etoliens, sur la côte méridionale et dans le bassin du Pénée (la future Elide) vivaient les Epéens. Au S. de ceux-ci s'étendait le royaume de Pylos, gouverné par les Nélides dont le plus fameux fut Nestor. Au centre du Péloponèse, les Arcadiens vivaient déjà isolés. Il est assez difficile de classer tous ces peuples ; cependant on rattache en général au groupe éolien les Locriens, les Béotiens, les Phocidiens, les Pyliens, la plupart des peuples de la Thessalie ; les Eoliens sont, comme les Achéens et les Ioniens, et, à l'exemple des Lélèges qu'ils continuent, des marins. Leur port est Aulis, au S. du détroit de l'Euripe.

Autour des Troyens, Homère groupe les peuples des rivages septentrionaux et orientaux de la mer Egée, Lyciens, Mysiens, Thraces, Péoniens. La lutte finit par la destruction de la cité des Dardanides ; son roi Priam est égorgé, après la mort de la plupart de ses cinquante fils. On a parfois douté de la réalité historique de Troie; les fouilles de Schliemann l'ont démontrée ; elles ont eu ce résultat imprévu de mettre à jour une série de villes superposées, témoins des diverses générations qui se sont succédé dans



Murs de Troie (d'après les fouilles de Schliemann).

la Troade depuis le XVIIe siècle avant l'ère chrétienne. La légende ajoutait que les vainqueurs n'avaient pas joui longtemps de leur victoire ; la plupart périrent dans le retour. Elle symbolise ainsi la disparition des Pélopides et des Etats achéens vaincus par de nouveaux adversaires.

La brillante société du XIIe siècle se reflète dans les poèmes homériques. Ceux-ci sont le premier tableau que nous ayons de la vie grecque et, de toute manière, le document le plus ancien, le plus complet, sur les idées, les mœurs, la religion, l'organisation de la famille et de l'Etat dans la Grèce antique.

Lorsqu'on l'étudie isolément, tout y semble clair; mais autant pris en soi le monde homérique est intelligible et harmonieux, autant il devient difficile d'expliquer ses rapports avec les idées, la religion, l'organisation ultérieures. C'est qu'entre les deux il s'est produit une révolution dont les conséquences se déroulent durant plusieurs siècles avant que des documents nous présentent une société toute différente et en un sens plus jeune. La société du XIIe siècle, ce monde des Achéens, des Dardaniens, des Crétois, des Pyliens, ne sont pas un monde et une société dans l'enfance ; ils sont adultes, presque sur leur déclin, ayant accompli leur évolution et développé logiquement leurs conceptions et leurs institutions. A la tête de l'Etat, le roi héréditaire ; autour de lui, la noblesse des seigneurs (*anaktes*), grands propriétaires ruraux et chefs de guerre, formant le conseil (*boulé*) ; au-dessous, le peuple, qu'on ne consulte que pour la forme dans l'assemblée générale.

Le roi et les seigneurs principaux ont leurs châteaux, où les fils de famille noble composent leur cour, s'acquittant du service domestique. Le poète ne connaît que les seigneurs; la foule obscure du peuple n'apparaît que pour les faire ressortir dans tout leur éclat ; elle vit dispersée dans des villages. L'esclavage existe, et le servage également; ils sont assez développés. Le roi, général, juge, est aussi le représentant du peuple vis-à-vis des dieux. Ceux-ci sont conçus à l'image de l'homme; la religion homérique est le modèle accompli de l'anthropomorphisme. Le dieu est de même nature que l'homme, mais plus beau, plus grand, plus fort, ayant la faculté de se rendre invisible, immortel. La société divine reproduit la société humaine avec son peuple de petits dieux, son conseil de dieux principaux, formé essentiellement de la famille du dieu-roi, Zeus, jouissant d'une réelle indépendance. Ces dieux ont peut-être été primitivement des personnifications de forces naturelles, mais cela est contestable, et ils n'en conservent pas le caractère ; ce sont des individualités définies par leur psychologie, leur position de famille, leur résidence, beaucoup plus que par leurs fonctions. Le roi des dieux, pas plus que celui des hommes, n'est maître absolu, à la manière des despotes orientaux. Il gouverne et juge avec le concours du conseil; il est tenu de respecter la coutume (pour Zeus, la Moira) ; l'impossibilité de la transgresser est une impossibilité morale, mais universellement reconnue. La guerre, le pâturage, le commerce maritime sont les grandes occupations des hommes de ce temps. Elles leur ont acquis des richesses considérables, accumulées dans leurs châteaux et retrouvées dans leurs tombeaux. On parlera ci-dessous des trésors et des forteresses des princes du XIIe siècle dans le § *Beaux-Arts*. V. aussi les art. HOMÈRE, DÉMOCRATIE. La société homérique touchait à sa fin au moment des exploits chantés par le poète. Elle allait faire place à une société nouvelle.

INVASION DES DORIENS. — Depuis plusieurs siècles, la prépondérance appartenait aux populations maritimes ; une réaction se produisit par laquelle les montagnards du N. conquirent les plaines fertiles de l'E. et du S. et culbutèrent les dynasties plus ou moins étrangères qui y régnaient. Un nouvel ordre de choses s'établit; les peuples plus énergiques du N. de la Grèce continentale se substituent en Thessalie, en Béotie, dans le Péloponèse, aux peuples du XIIe siècle; ceux-ci, reculant devant les envahisseurs, vont par delà les mers chercher de nouvelles patries. Les anciens Etats s'écroulent et, quand le calme est à peu près rétabli, la Grèce paraît couverte de nouveaux peuples ; sa géographie politique ne changera plus guère jusqu'à son asservissement par ses voisins. Ces migrations, qu'on réunit sous le nom d'invasion dorienne, marquent la fin de l'âge héroïque et ouvrent la période historique (V. DORIENS et COLONISATION). La date en est incertaine. Les Grecs les répartissaient entre 60 et 140 années après la chute de Troie. Il n'y a pas de raison de rejeter cette assertion.

Le mouvement commença par l'Epire. Une fraction des Thesprotes (V. EPIRE), les Thessaliens, franchirent la chaîne du Pinde et se jetèrent sur la plaine du Pénée. Les Eoliens, qui y vivaient autour d'Arné, furent subjugués : les uns se soumirent et devinrent vassaux de la noblesse thessalienne; d'autres se retirèrent vers le S. : c'étaient les Béotiens ; conduits par leurs rois et leurs prêtres, ils arrivèrent dans l'humide bassin du lac Copaïs, qui rappelait leur patrie ; installés d'abord à Chéronée, ils conquirent tout le pays épuisé par la ruine des Cadméones ; les Minyens d'Orchomène succombèrent à leur tour. Un Etat nouveau fut fondé, la Béotie unifiée comme l'était la plaine thessalienne sous des maîtres nouveaux. Le mouvement de peuples déterminé par l'invasion des Thessaliens se propage aux Æníanes qui, du N. du Pénée, passèrent dans le bassin du Sperchios, et aussi à la tribu des Doriens. Venus de l'Hellade primitive qui s'étendait du Sperchios à Dodone, ils s'étaient établis au pied de l'Olympe. Ils mirent alors à leur tête la famille des Héraclides, branche cadette des Prœtides de Tirynthe, qui les amena vers le S. Ils enlevèrent aux

Dryopes le bassin supérieur du Céphise ; entre l'Œta et le Parnasse fut créée une Doride. Ils participèrent alors à la plus générale des fédérations grecques, à l'amphictyonie de Delphes et d'Anthéla (V. Amphictyonie et Divination). Cette amphictyonie paraît avoir généralisé le nom d'Hellènes, fixé le canon des douze dieux olympiens, créé une sorte de droit public des Grecs fondé sur l'unité religieuse. Elle eut une grande importance et fut durant des siècles la principale institution politique de l'Hellade. Son ascendant passa ensuite à l'oracle de Delphes. Cette organisation indique clairement la prépondérance prise vers le xie ou le xe siècle par les tribus belliqueuses et frustes du N. L'amphictyonie comprenait douze peuples en trois groupes : Thessaliens et les trois peuples restés indépendants dans leurs montagnes du N., de l'E. et du S., Perrhèbes, Magnètes, Achéens Phthiotes ; — Maliens, Dolopes, Locriens, Ænianes, le groupe des populations de l'Œta ; — enfin les Phocidiens, Béotiens, Doriens et Ioniens.

Mais les migrations n'étaient pas achevées. Les Doriens s'étaient associés des éléments étrangers ; leurs chefs héraclides revendiquaient l'héritage de la monarchie argienne et l'hégémonie du Péloponèse, par droit héréditaire. Aussi l'invasion des Doriens dans le Péloponèse fut-elle présentée comme un *retour des Héraclides.* Alliés aux Ioniens de l'Attique, ils essayèrent de forcer le passage de l'Isthme ; repoussés, ils passèrent par le promontoire de Rhion, avec l'assistance des Etoliens. La conquête du Péloponèse fut lente, à cause de la difficulté de prendre les forteresses et de la nécessité de contourner l'Arcadie où se maintenait la vieille population pélasgique. A la longue, les Achéens furent vaincus. La plaine de Messénie, la vallée supérieure de l'Eurotas, la plaine d'Argos, la région de l'Isthme, furent dorisées ; Amyclées en face de Spartes, Mycènes en face d'Argos resterent longtemps achéennes ; elles finirent par succomber. Les Achéens, chassés de la côte orientale, se reportèrent sur l'Egialée, la côte septentrionale ; ils l'enlevèrent aux Ioniens. Ceux-ci ne gardaient que l'Attique. Là, ils bravèrent les attaques des Doriens. Une victoire décisive remportée, dit-on, en 1068, les garantit. A l'O. de la péninsule, les Etoliens avaient conquis le bassin du Pénée et subjugué ou absorbé les Epéens, créant le peuple nouveau des Eléens. Au S. de l'Alphée, le royaume de Pylos disparut comme celui des Epéens, ses ennemis : des Minyens chassés du Taygète occupèrent la côte et y fondèrent, avec des tribus parentes, une confédération de six cités qui fut appelée Triphylie ; sur l'Alphée, des Achéens et des Etoliens fondèrent Pise. Voici l'aspect que présentait le Péloponèse à la suite de l'établissement des Doriens : au N.-O. un groupe de six Etats doriens : Argos, Trézène, Epidaure, Phlionte, Corinthe, Sicyone ; en avant les Doriens occupaient Mégare et l'île d'Egine ; dans la vallée de l'Eurotas un Etat dorien ayant pour capitale Sparte ; un autre dans la Messénie ; sur la côte occidentale, les Minyens de Triphylie, l'Etat mixte de Pise et celui d'Elis dirigé par une aristocratie étolienne ; au N. les Achéens ; au centre, l'Arcadie restée libre, mais morcelée en nombreuses cités ou cantons : les principales étaient celles de l'E., Orchomène, Mantinée, surtout Tégée ; puis Aléa, Caphiæ, Gortys, Lycosoura, Clitor, Psophis, Phénéos, Stymphale, communes rurales à peine unies par un lien fédéral. Sur la côte de Cynurie, la population était restée ionienne ; au S.-E. de l'Argolide, les Dryopes ne furent pas absorbés. D'ailleurs l'œuvre de la conquête se poursuivit durant des siècles. Les Doriens étaient superposés aux populations antérieures et celles-ci réagirent à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au viie siècle que l'Etat dorien, ayant pris à Sparte sa forme définitive, réalisa une hégémonie comparable à celle des Pélopides.

Le contre-coup des invasioms thessalienne, béotienne, étolienne, dorienne, fut un grand mouvement de *colonisation* (V. ce mot). Les Eoliens, parmi lesquels on peut ranger la plupart des anciens Lélèges, s'embarquèrent à Aulis, souvent sous des chefs de la famille des Pélopides ; ils occupèrent l'île de Lesbos, puis les côtes environnantes, les bouches du Caïcos, la Troade, les bords de l'Hellespont (V. Eolide). Les Ioniens, refluant sur l'Attique, passèrent de là en Eubée où ils remplacèrent ou absorbèrent Abantes et Dryopes ; ils colonisèrent les Cyclades, puis la partie centrale du rivage asiatique de la mer Egée ; ils y retrouvèrent les Pélasges tyrrhéniens, leurs frères, et purent former rapidement un peuple mixte, puissant et riche, le plus industrieux de la Grèce (V. Ionie). Les Doriens suivirent, apparemment, dès les débuts de leur invasion dans le Péloponèse, l'exemple des Ioniens et des Eoliens ; ils abordèrent dans la grande île de Crète, s'y établirent, s'associant aux habitants en qualité de caste militaire ; de là, ils gagnèrent Rhodes, les Sporades méridionales, les presqu'îles de la Carie (Cnide, Halicarnasse) ; les îles volcaniques du S. des Cyclades (Mélos, Théra, Astypalée) devinrent également doriennes. Ce premier mouvement de colonisation acheva de donner au monde grec la physionomie qu'il conserva jusqu'au ive siècle. Des tribus primitives, les seules qui subsistent sont les Pélasges de l'Arcadie, les Dryopes du Tymphreste et de l'Argolide, les Perrhèbes et les Magnètes, les Pélasges tyrrhéniens des îles de la mer de Thrace ; les Ioniens fusionnés avec les Pélasges de l'Attique ont colonisé l'Eubée, les Cyclades et l'Ionie asiatique ; les Minyens se retrouvent en Triphylie ; les Eoliens, continuant les anciens Lélèges, occupent la Béotie, la Locride, la Phocide et l'Eolide asiatique ; on en peut rapprocher les Etoliens et les Eléens, les Acarnanes et les Céphalléniens. Les Achéens restent maîtres de la Phthiotide et de la côte N. du Péloponèse ; ils y vivront désormais obscurs ; leurs grandes familles se fondent avec les Eoliens et prennent la direction de leurs colonies. Les Doriens ont fondé les États nouveaux de Messénie, de Laconie, de Corinthe, vivifié ceux d'Argos, de Sicyone, de Mégare, d'Egine, conquis la Crète, créé une Doride asiatique le long de la Carie. Au N., les Thessaliens, qui ont réuni sous leur domination la plaine la plus vaste et la plus fertile de la Grèce, s'isolent et lui deviennent étrangers. L'Hellade perd la plus belle moitié de son domaine continental et se termine désormais aux Thermopyles. Les migrations et les conquêtes des tribus septentrionales ne se reproduiront plus. Le rôle dirigeant va se partager entre les populations maritimes et les cités du continent. Les Doriens s'organisent dans le Péloponèse, les Ioniens dans leurs cités insulaires et asiatiques, durant plusieurs siècles dont l'histoire nous échappe. Sur le xe et le xie siècles av. J.-C., nous ne savons à peu près rien. Les tribus, dont nous avons exposé les migrations au terme de l'âge héroïque, reparaissent, au viiie siècle, organisées en Etats puissants. C'est le commencement de la période historique.

Formation et croissance des grands Etats grecs (du viiie au ve siècle). — L'organisation des Etats grecs se fit sur des bases très différentes de celles de l'âge précédent. Aux monarchies héréditaires de l'époque achéenne régies par la coutume succédèrent des cités, libres communautés dont une constitution fixa les institutions. On trouvera dans les art. Cité, Démocratie, Tyrannie, Colonisation, l'histoire de cette évolution intérieure et le tableau des cités grecques ; elles ont donné au monde le modèle d'un régime politique fondé sur la participation de tous aux affaires publiques et d'un ordre social réglé par des principes rationnels. Elles n'y sont pas arrivées du premier coup et n'ont pu s'y maintenir ; l'inégalité sociale a suscité entre les riches et les pauvres, l'aristocratie et la démocratie, des conflits sanglants qui, non moins que les guerres continuelles, ont épuisé les cités grecques ; trop souvent la dictature d'un tyran, appuyé par les classes inférieures et quelquefois par les autres, en fut la conséquence. Dans la période que nous abordons, comme dans les suivantes, nous ne trouverons plus, sauf une exception, de monarchies héréditaires, mais les trois autres formes de gouvernement : aristocratie, démocratie et tyrannie. Les colonies eurent une évolution politique plus rapide que les Etats du continent. Les conditions générales de la situation politique

sont exposées dans les articles indiqués ci-dessus. L'histoire particulière de chaque cité, ou du moins de chaque pays, fait l'objet d'autant d'articles spéciaux (V. ARGOS, ATHÈNES, CORINTHE, ELIDE, ETOLIE, IONIE, MILET, SPARTE, SYBARIS, SYRACUSE, THESSALIE, etc.). Nous y renvoyons, nous bornant à l'énoncé des faits les plus généraux. Le seul Etat où la monarchie subsista fut celui de Sparte, le grand Etat dorien, militaire et conservateur. Elle était double et paraît représenter une transaction entre les éléments doriens et achéens de Laconie. Mais les Doriens prévalurent dans l'Etat, et les rois n'eurent qu'un pouvoir constitutionnel assez faible. Les occupants antérieurs du sol furent réduits à la condition de vassaux ou de serfs, les conquérants formant une caste militaire. Ce système, appliqué également en Crète, fut régularisé par la législation de Lycurgue qui fit de Sparte l'État le plus discipliné que l'antiquité ait connu. Les Spartiates devinrent naturellement conquérants. Ils s'attaquèrent à leurs voisins de Messénie, où les Doriens avaient fusionné avec la population antérieure. Une première guerre (743-723) leur soumit la plaine. Deux générations plus tard, une insurrection éclata ; le Péloponèse se divisa ; Argos, l'Arcadie, Pise appuyèrent les Messéniens, Elis et Corinthe les Spartiates. Ceux-ci prévalurent. Refoulés au N.-O., les Messéniens s'expatrièrent (645-628). Ces guerres firent des Spartiates les maîtres du Péloponèse méridional et assurèrent dans leur Etat la prépondérance de la caste militaire des Doriens. Ils étendirent leur hégémonie sur tout le Péloponèse par leur alliance avec Tégée qu'ils n'avaient pu vaincre, avec Elis qu'ils aidèrent à détruire Pise et à soumettre la Triphylie, par leurs victoires sur les Argiens et leur intervention victorieuse contre les tyrans populaires hostiles aux Doriens qui s'étaient élevés au VIIe siècle dans les cités maritimes du N.-O. de la péninsule, Phidon d'Argos, les Orthagorides à Sicyone, les Cypsélides à Corinthe, Théagène à Mégare. Le temple de Zeus à *Olympie* (V. ce mot) devint le centre d'une confédération péloponésienne à la tête de laquelle fut Sparte, gardienne de la constitution fédérale et champion reconnu de l'aristocratie. Les riches cités maritimes prirent sous le gouvernement aristocratique et tyrannique un grand essor : Corinthe, Sicyone, Mégare et Egine, la première surtout. Le commerce et la colonisation en furent les causes. Argos s'épuisa en guerres sanglantes où elle disputa aux Spartiates l'hégémonie ; elle leur demeura hostile.

En face du Péloponèse fédéré sous l'hégémonie de Sparte, l'Hellade est divisée. A l'O., rien de semblable aux royaumes de Calydon et de Doulichion ; les Acarnanes, les Etoliens, les Locriens Ozoles sont presque barbares, à peine regardés comme des Hellènes. Les petits Etats du bassin du Sperchios, de l'Œta et du Parnasse n'ont pas d'histoire ; les petites cités des Maliens, Doriens, Locriens, Phocidiens, etc., vivent isolément dans leurs vallées. La seule puissance est la puissance spirituelle de *Delphes* (V. ce mot et DIVINATION) dont l'oracle universellement respecté fut le vrai centre du monde grec au VIIe et au VIe siècle. Les Béotiens sont divisés en cités rivales parmi lesquelles Thèbes domine. Ils disputent aux Athéniens le bassin de l'Asopos. Les populations éoliennes du continent sont éclipsées par leurs colonies. Il en est de même des Ioniens. L'Attique subit une crise comme tous les autres Etats grecs et en sort très affaiblie ; elle n'a pu empêcher les Doriens de s'établir à Mégare, les Béotiens de s'avancer jusqu'au Cithéron ; elle perd momentanément Salamine. Comme dans le Péloponèse, les Etats qui passent au premier plan sont les Etats maritimes dirigeant la colonisation. Après y avoir joué un rôle capital au XIe siècle, l'Attique s'éclipse ; elle renonce à la mer pour deux siècles. La colonisation ionienne part de Chalcis et de Milet.

Cependant l'aristocratie foncière est renversée ; la législation de Solon (594) discipline les Athéniens ; la tyrannie des Pisistratides est suivie du triomphe de la démocratie. Vainement les Thébains et les Spartiates la combattirent ; ils sont vaincus (507). Par la conquête de Chalcis, les Athéniens prennent parmi les Ioniens une situation analogue à celle que la conquête de la Messénie a donnée aux Spartiates parmi les Doriens.

La période du VIIIe et du VIIe siècle est la période de la *colonisation* (V. ce mot et COMMERCE). On ne saurait exagérer l'importance de l'expansion coloniale dans l'histoire grecque. C'est par elle que les Hellènes ont été autre chose qu'une petite nation localisée dans un coin de la Méditerranée ; ils ont pris contact avec les autres races : Lydiens et Phrygiens dans l'Asie Mineure ; Phéniciens, Chaldéens, Mèdes et Perses ; Egyptiens, Carthaginois ; Italiens, Gaulois, Ibères, et tout le groupe des populations du N., confondues sous le nom de Scythes. La colonisation du VIIIe et du VIIe siècle fut l'œuvre : 1° des colonies asiatiques du XIe siècle, dont la croissance avait été extrêmement rapide (V. IONIE, EOLIDE, DORIDE, MILET, PHOCÉE, LESBOS, RHODES, etc.) ; 2° des Ioniens d'Eubée et des cités voisines de l'Isthme. Les Miléséniens couvrirent de leurs comptoirs les rivages de la mer Noire et fondèrent quatre-vingts colonies, parmi lesquelles Cyzique, Sinope, Trapézonte, Olbia, Panticapée, Tanaïs, etc., devinrent à leur tour des cités puissantes. Ils rouvrirent les relations avec l'Egypte, étendirent leur commerce depuis les pays à fourrures et à céréales de la Russie actuelle jusqu'aux pays d'ivoire et des aromates (V. COMMERCE). Les Eubéens, dirigés par Chalcis, la cité de l'Euripe, colonisèrent la presqu'île de Chalcidique et y créèrent trente-deux cités nouvelles ; alliés aux Corinthiens et aux Mégariens, ils s'engagèrent dans la mer de Marmara ; sur le Bosphore, les Mégariens fondèrent Byzance et, au S. de la Crimée, Chersonèse. Une grande guerre maritime, engagée entre Chalcis et Erétrie, mit aux prises les marines rivales ; d'un côté, Milet alliée d'Erétrie ; de l'autre, Chalcis, Corinthe, Samos (665). Du côté de la mer occidentale, les Corinthiens suivirent les traces des navigateurs eubéens, prirent pied à Naupacte, où les Messéniens les remplaceront, à Corcyre ; celle-ci s'affranchit vite et couvrit de ses colonies le rivage illyrien. Les insulaires de la Grèce occidentale, Lélèges, Taphiens, Téléboens, continuent ou rétablissent avec l'Italie des relations commerciales, dont les contes de l'*Odyssée* ont perpétué le souvenir. Les Eubéens s'établissent dans le golfe de Naples, fondent Cumes, puis Rhegium, à la pointe extrême de l'Italie, puis, en face, Zancle (Messine), où ils installent des Messéniens ; enfin Naxos, en pleine Sicile (736), puis Catane (730). A la suite des Ioniens viennent les Mégariens et les Corinthiens : ils fondent Syracuse, Mégare, Hybléa ; puis arrivent les Rhodiens qui s'étendent sur la côte méridionale, où Géla, Agrigente devinrent des Etats puissants, de même que Sélinonte, créé par les Mégariens (628), tandis qu'au N. les Ioniens fondent Mylæ et Himera (648). Mais, à l'O. de la Sicile, les Carthaginois tinrent bon, et il fallut s'entendre avec eux. La presqu'île méridionale de l'Italie est hellénisée : des familles achéennes, associées à des colons ioniens et éoliens, fondent Sybaris (721), Crotone, Locres, Métaponte ; des Ioniens de Colophon, Siris ; des Laconiens, Tarente. Ces colonies de l'Italie méridionale devinrent des Etats agricoles commandant aux populations de l'intérieur, qui jamais ne furent si riches et si denses. Cette prospérité rapide fit donner au pays le nom de *Grande-Grèce*. Rappelons encore la colonisation de la Méditerranée occidentale par les Ioniens de Phocée, transplantés à Elée, puis à Marseille, et répandus sur toute la côte méridionale de la Gaule ; puis celle de la Cyrénaïque par les Doriens de Théra ; celle de Chypre et des côtes voisines où ils se retrouvent en contact avec les Phéniciens.

Les colonies grandirent beaucoup plus vite que les cités de la métropole. C'est un phénomène normal et dont les Etats-Unis nous présentent actuellement un autre exemple. Elles furent bientôt assez fortes pour vivre de leur vie propre. Aussi, du VIIe au Ve siècle, l'histoire grecque n'a-t-elle aucune unité : Milet, Ephèse, Samos, Cyrène, Sybaris, Syracuse, Cumes sont aussi puissantes et tiennent,

dans l'ensemble de la vie grecque, autant de place que Corinthe ou Sparte; vingt autres sont plus riches et plus peuplées qu'Athènes ou Thèbes. Les cités vivent isolées les unes des autres ; il semble qu'il n'y ait pas de centre commun de la nationalité hellénique. Il y en a un cependant ; les colonies qui ont conservé une dépendance morale vis-à-vis des cités qui les créèrent continuent de révérer ses instituts religieux. C'est sur le territoire de la Grèce proprement dite, bien obscure cependant en comparaison de ses brillantes colonies, que les Grecs d'Europe, d'Asie et d'Afrique viennent fraterniser dans les grandes fêtes religieuses d'Olympie et de Delphes (V. OLYMPIE, PYTHIQUES [Jeux], DELPHES, DIVINATION). L'oracle d'Apollon, à Delphes, est consulté par toutes les cités grecques sur chaque question importante. Il a exercé sur la colonisation une direction suivie ; il reçoit le dépôt des trésors privés et publics et devient la première puissance financière du monde hellénique. A Olympie, au pied du temple de Zeus, le grand dieu des Grecs, ont lieu, tous les quatre ans, de grandes fêtes dont le retentissement est tel que la chronologie officielle date, non par années, mais par *olympiades* (à partir de 776 av. J.-C.) (V. CALENDRIER).

Malgré ces institutions qui maintinrent l'unité de la race hellénique, celle-ci eût été en grand danger si le développement eût continué de se faire plus vite à la périphérie qu'au centre et dans les contrées où les Hellènes étaient mélangés à d'autres races que dans l'Hellade, berceau de la leur. Mais vers la fin du VIe siècle et au Ve, de grands changements intervinrent. Les Lydiens, puis les Perses, asservirent les Grecs d'Asie ; les cités de la Grande-Grèce, affaiblies par leurs rivalités, ne purent résister à l'attaque des belliqueuses populations descendues des montagnes de l'Italie centrale, qui les réduisirent presque à l'enceinte de leurs murailles ; celles de la Sicile furent tenues en échec par les Carthaginois. Au contraire, la Grèce repoussa l'invasion perse et parvint rapidement à un incomparable degré de splendeur littéraire et artistique. Le mérite en revint surtout à la démocratie athénienne, qui disciplina le génie ionien et plia son exubérance aux exigences de l'ordre méthodique et de la composition (V. les §§ *Littérature* et *Beaux-Arts*).

A la fin du VIe siècle, quand va s'ouvrir la grande lutte contre l'empire des Perses, les principaux Etats grecs sont : dans la Grèce continentale, Athènes, Etat agricole, industriel et commerçant, métropole des Ioniens ; Thèbes, son ennemie, préposée aux agriculteurs béotiens ; Sparte, la cité militaire des Doriens, chef reconnu de la fédération péloponésienne ; l'opulente Corinthe qui tempère son influence ; Argos, isolée dans son impuissance. En Asie, la commerçante Milet, Samos sa rivale maritime, Ephèse. Les cités éoliennes Cumes, Mitylène ; les cités doriennes, Cnide, Halicarnasse, Rhodes, partagent la mer avec les navigateurs ioniens. Celles de la Propontide (mer de Marmara), de la mer Noire, de la Chalcidique sont moins importantes. La Cyrénaïque forme un Etat semi-hellénique. Les cités de la Sicile et de la Grande-Grèce rivalisent de ressources ; les plus superbes, sinon les plus fortes, sont les Etats agricoles comme Sybaris et Agrigente ; Crotone, Syracuse, Tarente, Cumes figurent aussi au premier rang ; Marseille y prendra bientôt place. Delphes, chef-lieu de l'amphictyonie de la Grèce centrale et foyer de la religion d'Apollon, le dieu des Ioniens et des Doriens, le protecteur des colons, peut encore être regardée comme une capitale spirituelle ; mais la complaisance de ses prêtres pour les tyrans et pour les rois barbares lui fera perdre son ascendant dans la période des grandes guerres.

Lutte des Grecs et des Barbares. — La brillante période de l'expansion coloniale fut suivie au VIe et au Ve siècle d'une crise où l'hellénisme faillit sombrer. La lutte engagée alors se prolongea jusqu'au IVe siècle. Elle se termina par une expansion de l'hellénisme plus vaste que les précédentes, mais sous des formes politiques nouvelles. La Grèce épuisée céda le pas aux pays grécisés de l'Orient. Entrés dans le cadre de l'empire romain, ceux-ci en devinrent la partie principale, et, restés seuls pour le continuer, formèrent l'empire chrétien de langue grecque, connu sous le nom d'empire byzantin, jusqu'au jour où les musulmans d'Arabie, de Syrie, de Perse, puis les Turcs reconquirent sur la race et la civilisation grecques l'ancien domaine des Perses et finirent par assujettir les Grecs réduits à leurs limites anciennes. Ce tardif et provisoire succès des Orientaux est postérieur de deux mille ans au premier effort de leurs grandes monarchies pour annexer la Grèce. Celui-ci révéla toute la force et la supériorité des races de l'anarchique Europe sur les troupeaux asiatiques. Cette période de crise fut celle où la race hellénique arriva à l'apogée de son développement ; en deux siècles, elle produisit ses chefs-d'œuvre : Thalès, Démocrite, Pythagore, Hippocrate, Platon, Aristote, Hérodote, Thucydide, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Démosthène, Phidias, Praxitèle sont réunis dans ce court espace de temps. C'est alors aussi que la vie politique fut le plus intense. Le Ve et le IVe siècle sont le point culminant de la civilisation grecque. Nous abordons la période la plus glorieuse de l'histoire grecque. Le progrès philosophique et scientifique coïncide avec l'expansion matérielle, la réalisation de l'idéal démocratique avec celle de l'idéal esthétique.

SOUMISSION DES GRECS D'ASIE. — Le retour offensif de ceux que les Hellènes appelaient dédaigneusement les Barbares se produisit presque simultanément en Orient et en Occident. Une bonne partie de leurs villes périrent alors ou subirent le joug de l'étranger. En Asie Mineure, les rois de *Lydie* (V. ce mot) avaient, dès le début du VIe siècle, entrepris la conquête des cités grecques de la côte. La vaillante résistance de Milet, d'Ephèse et de Smyrne ne fut brisée que par le dernier d'entre eux, Crésus (560-548). Il leur imposa son protectorat, mais se présenta en dominateur sympathique ; c'était presque un Grec. Son empire fut renversé par Cyrus, fondateur de celui des Perses. Ceux-ci étaient des maîtres plus durs. Une tentative des Ioniens pour s'affranchir fut réprimée par Harpage (546). Les citoyens de Phocée se retirèrent à Elée, puis à Marseille ; ceux de Téos à Abdère (Thrace) et dans le Bosphore cimmérien (Crimée). Le reste des Eoliens et des Ioniens fut incorporé à l'Etat perse, auquel ils payèrent tribut et durent fournir des contingents militaires ; ils purent conserver leurs coutumes, leur religion, leur langue. La Doride asiatique fut subjuguée à son tour. Les îles de Chios et de Lesbos s'étaient soumises. Samos resta libre vingt ans, mais l'insolent bonheur de Polycrate prit son terme. Il fut victime des Perses qui, peu après, saccagèrent l'île (522). La Grèce asiatique forma la province de Iouna ou Ionie. Dans chaque cité un tyran fut préposé au gouvernement ; créature du grand roi, il lui était dévoué par intérêt. Lors de l'expédition de Darius contre les Scythes, la flotte ionienne rendit les plus grands services. Le commerce des Ioniens, comme celui des Phéniciens, gagnait d'ailleurs à cette domination pacifique. Les Perses passant en Europe conquirent la Thrace, y compris les cités grecques de la côte, et firent reconnaître leur suzeraineté à la Macédoine. En Afrique, ils avaient, après la conquête de l'Egypte, établi leur autorité sur la Cyrénaïque et ruiné Barca.

Tandis qu'à l'Orient, les Perses conquéraient les côtes de la mer Egée, les villes de la Grande-Grèce et de la Sicile, affaiblies par leurs rivalités, étaient menacées de ruine. Une lutte engagée entre Crotone et Sybaris se termina par la destruction totale de Sybaris (510). Des guerres civiles sanglantes furent provoquées par le conflit des aristocrates et des démocrates que soutenait la secte philosophique des pythagoriciens (V. PYTHAGORE). Des montagnes de l'Italie centrale descendirent des tribus belliqueuses de race sabellienne, qui refoulèrent les Grecs le long du rivage et occupèrent en particulier l'ancien domaine de Sybaris. En même temps, les Etrusques envahissaient la Campanie et mettaient à deux doigts de leur perte les colonies grecques du golfe de Naples. Ils étaient alliés aux Car-

thaginois qui menaçaient la Sicile (V. Italie, Etrurie, Carthage). Les villes de Sicile étaient tombées sous la domination de tyrans généralement favorables au parti populaire, mais presque toujours appuyés par une garde de mercenaires (V. Tyrannie). Les plus puissants de ces tyrans furent ceux d'Agrigente, Phalaris (565-534), et Théron (488-472) et ceux de Syracuse, en première ligne *Gélon*, plus tard *Hiéron* et les deux *Denys* (V. ces noms). La partie occidentale de l'île, avec Panorme (Palerme), était toujours demeurée aux mains des Phéniciens. Vers la fin du VIe siècle, les Carthaginois résolurent d'y prendre un point d'appui pour reconquérir l'île entière. A travers bien des vicissitudes, ils poursuivirent cette entreprise pendant plus de deux cents ans et auraient réussi sans l'intervention finale de Rome. Leur première grande expédition fut détruite par Gélon. Mais les grands Etats militaires d'Agrigente et de Syracuse, les cités ioniennes et achéennes où se maintenait la forme républicaine sous des constitutions timocratiques, avaient trop à faire de se défendre contre les Samnites et Lucaniens, les Etrusques et les Carthaginois, pour être d'aucun secours à leurs compatriotes. Leur histoire se déroule séparément (V. Italie, Syracuse, etc.).

L'insurrection des Grecs d'Asie provoqua le choc décisif entre les Grecs et les Barbares. Elle fut fomentée par des tyrans déçus dans leurs ambitions, *Histiée* et *Aristagoras*, de Milet (V. ces noms et Ionie), au moment où le roi de Perse, Darius, était très favorable aux Hellènes (500). La prise d'armes fut générale, mais les Grecs d'Asie ne surent pas s'organiser. Leurs frères d'Europe les soutinrent à peine. Sparte refusa tout concours; Athènes et Erétrie envoyèrent quelques vaisseaux, et leurs soldats prirent part à l'incendie de Sardes, capitale de la Lydie (499). Divisés, les insurgés furent successivement écrasés; la flotte ionienne fut vaincue à Ladé; Milet, pris d'assaut et rasé (495); la plupart des villes livrées aux flammes, les îles conquises. Darius résolut de compléter la répression par la ruine d'Athènes et d'Erétrie et la conquête de la Grèce d'Europe. Il envoya demander « la terre et l'eau », symboles de la soumission : Athènes et Sparte tuèrent les ambassadeurs perses. Tandis que les Grecs d'Asie avaient subi le joug des Perses et que ceux d'Italie luttaient péniblement contre les Etrusques et les Carthaginois, ceux de l'Hellade proprement dite, dont la fortune avait été moins rapide, allaient repousser victorieusement l'attaque des Barbares et prendre, sous l'influence d'Athènes, un essor incomparable.

Les guerres médiques. — L'honneur d'avoir sauvé l'indépendance hellénique revient à Athènes et à Sparte. La plupart des îles, même Egine, avaient fait acte de soumission; l'oracle de Delphes ne fit rien pour unir les Grecs dans la défense nationale. On ne croyait pas au succès de la résistance. Le grand duel, qu'on désigne sous le nom de guerres médiques, commença en 493. Deux courants divisaient la cour de Perse : les uns tenaient pour l'extermination, les autres pour l'annexion par la douceur. Le philhellène Mardonius commandait la première expédition. Son armée de terre fut décimée en Thrace, sa flotte brisée le long du mont Athos. Une seconde expédition mit à la voile, amenant des ports de Cilicie 600 voiles et 110,000 hommes sous Datis et Artapherne. Elle saccagea Naxos, puis Erétrie. Mais quand elle débarqua à Marathon, les Athéniens, débarrassés de la rivalité d'Egine par les Spartiates et commandés par Miltiade, lui infligèrent une éclatante défaite en bataille rangée (490). Un coup de main projeté sur Athènes n'eut pas plus de succès. A l'instigation de *Thémistocle* (V. ce nom et Athènes), les Athéniens créent le port du Pirée et une marine formidable. Le péril était grand. Une partie des Grecs inclinaient du côté des Perses, par haine contre Athènes (Thèbes, Egine), ou contre Sparte (Argos); les aristocrates craignaient l'élan d'une levée en masse contre l'ennemi national; ils souhaitaient une entente avec le grand roi : c'était la politique des Aleuades de Thessalie et des prêtres de Delphes. Le grand roi, décidé à réparer l'affront fait à ses armes, préparait une expédition formidable. Darius mourut pendant les préparatifs (485). La révolte de l'Egypte retarda l'invasion, qui n'eut lieu qu'en 480 et fut dirigée par Xerxès, roi de Perse, en personne. Les Athéniens avaient mis à profit ce délai pour construire la flotte de guerre qui sauva leur patrie. Après quatre années de préparatifs, Xerxès se mit en marche; il avait fait creuser un canal à travers le mont Athos et établir un pont de bateaux sur l'Hellespont. Il conduisait les contingents de 56 nations, plus d'un million d'hommes. Cette marée submergea la Thrace, la Macédoine, la Thessalie. La résistance commença aux *Thermopyles* (V. ce mot), où le roi de Sparte, Léonidas, se fit tuer bravement. La flotte asiatique avait longé la côte, franchi l'Athos et livré une première bataille aux vaisseaux grecs au N. de l'île d'Eubée, près du cap Artémision. Les 271 trières grecques commandées par le roi de Sparte Eurybiade, assisté de Thémistocle, eurent le dessus, mais craignant d'être tournées et voyant la Grèce centrale perdue, elles se retirèrent dans le golfe Saronique. On ne songeait plus qu'à défendre l'isthme de Corinthe; Thèbes, la Phocide, tous les pays voisins s'étaient soumis; Athènes fut livrée aux flammes; ses citoyens étaient réfugiés à Trézène ou sur la flotte ancrée dans la rade de Salamine. C'est là que l'habile Thémistocle sut faire livrer la bataille décisive, malgré l'égoïsme des Péloponésiens qui voulaient reculer encore. Les Grecs furent complètement vainqueurs. Xerxès, consterné de la perte de sa flotte, se replia en Asie, laissant en Grèce son lieutenant Mardonius avec 300,000 hommes pour achever la conquête. L'année suivante (479), 110,000 Grecs marchèrent contre lui sous les ordres du roi de Sparte, Pausanias; l'armée de Mardonius fut exterminée en Béotie, à la bataille de Platées. Le même jour, les débris de la flotte du grand roi étaient détruits à Mycale, sur les côtes d'Ionie. Les garnisons perses furent chassées de toutes les côtes de la mer Egée, de celles de l'Europe d'abord, puis de l'Asie Mineure; les Hellènes d'Asie furent délivrés de la domination des Perses.

Les Grecs victorieux avaient renouvelé leur confédération et fixé le montant des contingents respectifs. La présidence était reconnue à Sparte. Elle lui appartenait sur mer comme sur terre. Les Athéniens, qui avaient frappé les principaux coups, prirent bientôt la direction officielle de la guerre contre les Perses. L'ambition maladroite du roi de Sparte Pausanias indisposa contre lui tous les alliés, surtout les cités maritimes, en général ioniennes, qui fournissaient les vaisseaux pour continuer la guerre. Les alliés offrirent le commandement à Athènes : Aristide, dont tous admiraient l'équité, organisa une confédération maritime dont Athènes eut la direction et qui se chargea de protéger les Grecs d'Asie. Un trésor fédéral, alimenté par des contributions, qui se montait à 460 talents, fut déposé dans l'île de Délos; il servait à payer l'entretien de la flotte fédérale. D'autre part Thémistocle avait fait relever les murs d'Athènes et achevé le magnifique port du Pirée, qui, plus tard, fut relié à la ville par une enceinte continue appelée les *Longs-Murs*.

Thémistocle, en dépit des services rendus, devint bientôt suspect et fut exilé d'Athènes. Il finit presque aussi misérablement que Pausanias. La guerre contre les Perses fut poursuivie par Cimon, fils de Miltiade. Il y remporta d'éclatants succès, dont le plus célèbre est sa double victoire navale et terrestre de l'Eurymédon, sur les côtes sud de l'Asie Mineure (466). Les Athéniens favorisèrent aussi la révolte de l'Egypte, qu'ils faillirent enlever aux Perses. Peu de temps après la mort de Cimon, un arrangement mit fin aux guerres médiques. Les Perses reconnurent l'indépendance des Grecs d'Asie et s'engagèrent à ne pas envoyer de vaisseaux de guerre dans la mer Egée, depuis le Bosphore jusqu'à la ville de Phasélis, sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, ni de troupes à moins de trois journées de marche de la côte. Les guerres médiques se terminaient par le triomphe complet des Grecs.

Rivalité d'Athènes et de Sparte. — Le mérite de l'heureux succès des guerres médiques revient surtout aux Athéniens. Ils en profitèrent d'ailleurs largement; non seulement leur villle devint le chef-lieu d'un empire maritime qui embrassa presque toutes les côtes de la mer Egée, car presque tous les alliés passèrent successivement à la condition de tributaires et de sujets, mais Athènes arriva à une prospérité matérielle et à une splendeur inouïes. Ce fut l'œuvre de sa démocratie, dirigée par Périclès (456). La marine rivale d'Egine fut ruinée et l'île soumise. Un conflit éclata bientôt avec Sparte, qui avait exercé jusqu'alors une hégémonie incontestée. Après diverses vicissitudes, au cours desquelles les Athéniens furent un moment les maîtres de toute la Grèce centrale (Béotie, Phocide, Locride), on finit par transiger, et un accord solennel consacra la prépondérance des Spartiates dans la Grèce continentale, des Athéniens dans la Grèce maritime (445) où ils avaient définitivement conquis l'Eubée et dompté Thasos (462), puis Samos.

On trouvera, dans les art. Athènes et Sparte, le détail de ces événements. Ce qu'il faut retenir c'est que la politique suivie d'abord par Aristide et Cimon tendait à une entente de tous les Grecs et spécialement avec Sparte, tandis que les démocrates, vainqueurs en 460, acceptèrent franchement le conflit avec l'Etat péloponésien et s'efforcèrent de transférer l'hégémonie à Athènes. Ils ne purent y réussir et durent se contenter, après avoir rendu leur ville imprenable par la construction des Longs-Murs, de conserver leur empire maritime, sans pouvoir ni détruire la confédération péloponésienne, ni en constituer une semblable dans la Grèce centrale. Le pacte de 445 n'était qu'une trêve. La lutte décisive s'engagea treize ans plus tard. Sparte qui dominait en Grèce avant les guerres médiques n'avait pas renoncé à la suprématie: c'était entre elle et Athènes un procès qui tôt ou tard devait être décidé par les armes.

Les troubles de Corcyre en furent le prétexte. Corinthe intervint pour protéger Epidamne contre Corcyre; cette dernière cité invoqua alors le secours des Athéniens, qui le lui accordèrent. Les Corinthiens cherchèrent un appui dans la ligue péloponésienne : Sparte, entraînant à sa suite presque toute la Grèce continentale, se décida à la guerre. Thèbes la commença en attaquant Platées (431).

Les forces des deux partis se balançaient à peu près. Sparte avait pour elle le Péloponèse, excepté Argos et l'Achaïe; de plus, les Béotiens, ennemis nés d'Athènes, les Locriens, les Phocidiens, les puissantes colonies de Corinthe, Ambracie, Leucade, etc. Cette coalition pouvait mettre en ligne 60,000 hoplites, soldats pesamment armés, et, grâce surtout à Corinthe, disposer d'une marine redoutable. Les Athéniens, entourés de toutes parts d'ennemis auxquels leur territoire était presque ouvert, ne pouvaient guère lever que la moitié de l'armée de terre de leurs adversaires; mais ils étaient maîtres de la mer avec leurs 300 vaisseaux de guerre et les ressources fournies par plus de 200 villes tributaires, réparties sur 4,000 kil. de côtes. Ils dominaient la mer Ionienne par Naupacte, l'alliance de Corcyre et des belliqueux Acarnanes. Outre leur revenu annuel de 600 talents, ils avaient un trésor de 6,000, et leur organisation financière leur permettait de faire la guerre d'une manière plus régulière et de la soutenir plus longtemps avec moins d'efforts. Il faut faire entrer en ligne les considérations morales qui jouèrent dans cette lutte un rôle décisif; ce ne fut pas une guerre ordinaire; elle prit bien vite le caractère d'une guerre civile; dans presque toutes les cités, l'aristocratie tenait pour Sparte, la démocratie pour Athènes; mais les Spartiates, dont la puissance était plus ancienne, étaient aussi regardés comme les gardiens des vieilles traditions, et beaucoup des cités sujettes d'Athènes, qui regrettaient leur autonomie d'autrefois, espéraient qu'ils la leur rendraient: « C'est ainsi que les Péloponésiens eurent pour alliés tout aussi bien le vertige irréfléchi qui attirait vers la liberté les républiques opprimées, que l'ambition des aristocrates et leur désir de régner en maîtres. » (Curtius.)

Au début, on ne se porta pas de coups décisifs; les Péloponésiens envahirent et ravagèrent l'Attique, mais sans oser s'attaquer aux fortes murailles de la capitale; la flotte athénienne dévasta les côtes du Péloponèse. La peste emporta Périclès (429), et la direction d'Athènes fut disputée entre des démagogues irréfléchis et des aristocrates irrésolus et laconisants. La guerre devint atroce : démocrates et aristocrates s'entr'égorgèrent à Corcyre. La population de Platées fut massacrée par les Péloponésiens; les aristocrates de Mitylène par les Athéniens. Les succès des Athéniens à Pylos, des Spartiates en Chalcidique, se balançaient. Une trêve suspendit les hostilités (paix de Nicias, 421). Le dualisme subsistait, aucun parti ne pouvant écraser l'autre. Les intrigues d'Alcibiade ne purent détruire l'hégémonie spartiate dans le Péloponèse, mais engagèrent Athènes dans la funeste expédition de Sicile (415-413). Epuisée par ce désastre, elle vit les Spartiates s'établir à Décélie. Néanmoins, aucun des deux Etats n'était capable de l'emporter à l'aide de ses seules forces. L'alliance des Perses fit pencher la balance. Ils fournirent aux Spartiates les moyens d'équiper une flotte et d'attaquer leurs adversaires dans leur domaine. L'entente complète de Lysandre avec Cyrus le Jeune, vice-roi d'Asie Mineure, précipita le dénouement. La flotte athénienne fut anéantie à Ægos-Potamoi (405) et Athènes forcée de capituler (404).

L'hégémonie de Sparte se traduisit par une intolérable oppression. Le vieil Etat conservateur sorti vainqueur de ce duel n'était pas en état de conserver la suprématie. Il établit dans dans chaque cité des gouvernements oligarchiques (conseils des Dix), assistés d'une garnison spartiate sous les ordres d'un harmoste. Ce fut un régime de violences arbitraires, au lieu de la restauration promise de l'antique liberté. L'allié de Sparte, Cyrus le Jeune, entraîna une armée de mercenaires grecs contre son frère le roi Artaxerxès. Il fut tué à Cunaxa (401). Les Grecs, restés seuls, firent sous la conduite de Xénophon, à travers l'empire perse, la glorieuse retraite des Dix Mille. Pour protéger les Grecs d'Asie, Sparte engagea la guerre contre les Perses (400). Le roi Agésilas obtint en Asie Mineure de brillants succès. Ces faits démontraient la faiblesse de l'empire asiatique. Mais les Grecs étaient divisés, et du jour où le grand roi appuya les ennemis de Sparte, elle ne put conserver son hégémonie. Les Perses devenaient les arbitres des destinées de la Grèce. Athènes, où la démocratie avait été restaurée; Thèbes, Corinthe, Argos, la plupart des Etats de la Grèce moyenne se coalisèrent. La *guerre de Corinthe* (395-387) fut indécise. Les victoires des Spartiates à Némée et à Coronée conservèrent leur supériorité sur terre. Mais la flotte attico-persane détruisit la leur à Cnide; la confédération maritime présidée par Athènes se reconstitua. Sparte transigea avec les Perses; au congrès de Sardes, les délégués d'Artaxerxès dictèrent les conditions de la *paix d'Antalcidas :* cession de l'Asie hellénique au grand roi; autonomie de toutes les cités grecques, ce qui impliquait la dissolution de la ligue athénienne, et, en général, de toutes les confédérations. La politique des Perses triomphait; la Grèce morcelée et réduite à l'impuissance était plus affaiblie qu'à la veille de Marathon.

Tout avait été sacrifié par les Spartiates à leur intérêt immédiat. La paix d'Antalcidas marque en effet un arrêt dans leur décadence. L'abaissement d'Elis, la destruction de Mantinée, la reconstruction de Platées, la défaite d'Olynthe et la dissolution de la fédération de Chalcidique attestent sa suprématie. Une trahison lui livre la Cadmée, citadelle de Thèbes. Ce fut le terme de ses succès. Les démocrates thébains s'affranchirent, rétablirent leur hégémonie sur la Béotie; les Athéniens reconstituèrent leur ligue maritime et redevinrent maîtres de la mer; Sparte leur fit des concessions rétablissant le dualisme (371). Il était trop tard. L'essor de Thèbes ne s'arrêta pas. Sous deux hommes de génie, Epaminondas et Pélopidas, elle acquit une supério-

rité imprévue. Battus à Leuctres, les Spartiates furent attaqués dans le Péloponèse. Epaminondas unit les Arcadiens et leur fit créer une capitale, Mégalopolis. Il construisit, sur le mot Ithome, Messène que peuplèrent les irréconciliables ennemis de Sparte rentrés dans leur patrie après des siècles d'exil. La puissance spartiate était brisée, l'hégémonie qu'elle exerçait depuis le VIIe siècle dans le Péloponèse détruite sans retour. On put croire que la prépotence allait passer à la tribu éolienne représentée par Thèbes. Celle-ci se faisait dans la Grèce moyenne une situation analogue à celle qu'avaient eu Sparte dans la péninsule, Athènes dans la mer Egée. Elle étendait son action en Thessalie, battait Athéniens et Spartiates réconciliés contre les rivaux communs. La mort de Pélopidas et d'Epaminondas arrêta tout. La bataille indécise de Mantinée (362) marque la fin d'une phase de l'histoire intérieure de la Grèce. Nul Etat n'est plus en position de dominer les autres et d'imposer une direction unique, une politique commune. Les principales cités maritimes (Chios, Rhodes, Cos, Byzance, etc.) s'affranchissent de la suprématie athénienne par la guerre sociale (358-355) qui détruit la confédération maritime. Celle du Péloponèse, qui avait été durant trois siècles le noyau des forces militaires de la Grèce, n'existait plus. Les nouveaux Etats d'Arcadie et de Messénie paralysaient Sparte sans pouvoir la remplacer. On pouvait du moins espérer qu'après la bataille de Mantinée la Grèce retrouverait le calme. Sparte, Athènes, Thèbes s'étaient épuisées tour à tour. Pourtant la littérature, la philosophie, l'art brillaient encore d'un éclat sans pareil : Platon, Aristote, le sculpteur Praxitèle vivaient à cette époque. Les orateurs athéniens, Démosthène, Lycurgue, Eschine, atteignaient les plus hauts sommets de l'éloquence. Mais les mœurs perses, les habitudes efféminées, avaient envahi toutes les cités. Aux armées nationales se substituaient des armées de mercenaires, tandis que d'autre part les Grecs entraient par milliers au service du roi de Perse ou de ses satrapes. La Grèce allait devenir la proie des Macédoniens.

La Macédoine était jusque-là mal organisée ; peuplée de races demi-barbares, elle ne s'était guère trouvée en contact avec la Grèce. Mais le roi Philippe sut en faire un grand Etat (V. MACÉDOINE et PHILIPPE). Il constitua une forte armée à l'intérieur, débarrassa ses frontières de ses voisins barbares, refoula les Illyriens, les Thraces et conquit les villes grecques de la côte. De cette Macédoine pacifiée et fortifiée, Philippe sortit pour soumettre la Thrace, puis la Thessalie, enfin l'Hellade. Les victoires de Philippe, qui en firent le fondateur d'un grand empire, furent dues à son habile politique et à la supériorité de l'armée macédonienne. Cette supériorité provenait surtout de l'organisation de la *phalange* (V. ce mot), qui resta presque invincible jusqu'à l'arrivée des Romains. Le roi de Macédoine, après s'être donné une armée permanente, commença par s'ouvrir l'accès de la mer, dont le séparaient les colonies grecques, en particulier celles qui remplissaient la riche presqu'île de Chalcidique. La principale était Olynthe qui succomba en 347. La *guerre sacrée* (355-346) fournit au roi un prétexte pour franchir le seuil de la Grèce. Une querelle des Thébains et des Phocidiens en était la cause. Condamnés à des amendes excessives pour avoir labouré des terres consacrées au dieu de Delphes, les Phocidiens furent excommuniés par le conseil amphictyonique. Ils s'emparèrent du temple de Delphes et soldèrent des armées de mercenaires qui résistèrent victorieusement à leurs ennemis. Ceux-ci, surtout les Thébains et les Thessaliens, leur faisaient une guerre d'extermination. Ils appelèrent Philippe qui soumit la Thessalie, s'empara des Thermopyles, extermina les Phocidiens, devint le président des jeux Pythiques et du conseil des Amphictyons (346). Quelque temps la vigilance de Démosthène, réveillant les Athéniens, le tint en échec dans la mer Egée. Il y avait à Athènes même un parti macédonien ; dans le Péloponèse, les ennemis de Sparte (Argos, Messène, Mégalopolis) y adhéraient. En 338, le conseil des Amphictyons, condamnant la cité d'Amphissa, attire en Grèce le roi de Macédoine. Les armées d'Athènes et de Thèbes se réunirent pour la lutte suprême ; elles perdirent la bataille de Chéronée.

C'en était fait de la liberté de la Grèce. Thèbes fut abaissée, Athènes réduite à son territoire plus Samos, Lemnos et la Chersonèse, Sparte réduite à la Laconie. Un congrès des députés de la Grèce, convoqué à Corinthe, nomma Philippe généralissime des Grecs contre les Perses. Seuls les Spartiates s'abstinrent (337). La mort de Philippe retarda à peine l'entreprise. Elle fut exécutée par son fils Alexandre. Vainqueur d'abord des barbares du N., il réprima l'insurrection de la Grèce par la destruction de Thèbes (335). Il exécuta ensuite son grand projet. Concentrant les forces helléniques, il les conduisit contre l'ennemi héréditaire et conquit l'empire des Perses (V. ALEXANDRE LE GRAND). Durant cette colossale expédition, l'or de Darius lui procura de nombreux mercenaires grecs et suscita même une diversion. Le roi de Sparte prit les armes, entraînant les Achéens, les Eléens et la plupart des Arcadiens. Ils furent défaits par le régent macédonien Antipater (330). Une dernière tentative, après la mort d'Alexandre, n'eut pas un meilleur succès. Démosthène et Léosthène soulevèrent les Athéniens, auxquels se joignirent les Locriens, les Phocidiens, les Etoliens, les Thessaliens, les Argiens, les Epidauriens, les Eléens, les Messéniens. La guerre lamiaque, ainsi nommée parce que les coalisés s'exténuèrent au siège de Lamia, finit par la défaite de Crannon (322). La démocratie athénienne fut déportée ; la plupart des villes importantes reçurent une garnison macédonienne. La perte de l'indépendance était consommée.

Mais en même temps les Grecs voyaient s'ouvrir devant eux un champ immense. La pensée fondamentale d'Alexandre, la fusion de l'Orient et de l'Occident, fut réalisée après sa mort. La longue lutte des Hellènes et des Perses finissait par la victoire totale des premiers. La conquête de l'Asie occidentale et de l'Egypte leur livrait des pays vingt fois plus étendus que le leur, les foyers des plus vieilles civilisations. A cette situation nouvelle correspondaient des formes politiques nouvelles. Le cadre de la cité ne pouvait contenir le nouveau monde hellénique ou hellénisé. Nous n'avons pas ici à suivre l'histoire de l'hellénisme dans les royaumes orientaux, *Bactriane*, *Syrie*, *Egypte* (V. ces mots), pas même dans ceux de l'Asie Mineure, *Pergame*, *Pont*, etc. On la trouvera dans les articles spéciaux. Nous nous contenterons de résumer ici les événements qui intéressent la Grèce proprement dite.

Décadence de la Grèce. Le protectorat macédonien. — La Grèce n'est plus le principal théâtre de l'activité hellénique : Alexandrie, Pergame, Rhodes, égalent Athènes dans l'ordre intellectuel, la surpassent en prospérité matérielle. La désunion des cités grecques les avait épuisées et livrées à la Macédoine. Incapables de s'entendre au temps de leur splendeur, elles le furent encore au temps de leur décadence. Elles furent tout d'abord impliquées dans la série des compétitions entre les héritiers d'Alexandre. Nous n'avons pas à entrer dans le dédale de ces intrigues et de ces combinaisons. On sait que l'organisation qu'Alexandre voulait donner à son empire fut compromise par les rivalités de ses lieutenants. Ceux-ci se partagèrent les provinces. Des trentre-quatre généraux admis au partage, les principaux étaient Perdiccas, Ptolémée, Eumène, Cassandre, Lysimaque, Antigone, Antipater, Séleucus. C'est à ces noms qu'il faut se reporter pour l'histoire de ces temps troublés. Tant que les faibles rejetons de la famille royale vécurent, il fut possible de se rallier à eux et de conserver un semblant d'unité. Les régents Perdiccas, Antipater et Polysperchon défendirent la cause des enfants d'Alexandre contre les généraux. En Grèce, la lutte se poursuivit entre Polysperchon et Cassandre, l'ambitieux fils d'Antipater. Polysperchon, qui combattait au nom du petit roi Philippe, décréta la restitution aux cités grecques de leur liberté et de leur autonomie (319). C'est le premier de ces décrets, comme il s'en rendra beaucoup durant les siècles suivants et tout

aussi creux. Polysperchon voulait s'appuyer sur la démocratie contre l'oligarchie, alliée de Cassandre et favorisée par ses garnisons. Il déchaîna de terribles représailles. Phocion en fut victime à Athènes où l'on avait restauré la constitution démocratique. Cassandre y substitua bientôt la tyrannie bénigne de Démétrius de Phalère ; puis, afin de se populariser, il releva Thèbes. Pendant les années suivantes, Cassandre et Polysperchon se combattent avec acharnement, courant de la Macédoine au Péloponèse ; le premier l'emporte de plus en plus, mais il est attaqué par Antigone et Ptolémée, lesquels proclament à leur tour la liberté et l'autonomie des cités grecques (315). La guerre ravage toute la Grèce où la confusion est inextricable. La famille d'Alexandre disparaît dans ces conflits. Ses deux derniers fils sont victimes de Cassandre (312 et 309). On continue de beaucoup parler de la restauration de la liberté hellénique. Antigone s'en porte champion. Son fils, Démétrius Poliorcète, débarque en Grèce avec une grosse armée (307) et s'installe à Athènes. Les seuls qui se rendent vraiment libres sont les Rhodiens que Démétrius assiège vainement (305-304). Il revient en Grèce et la conquiert presque entièrement sur Cassandre et Polysperchon (passé à la solde de Cassandre depuis 309). Après la bataille d'Ipsus, Démétrius Poliorcète se retire en Grèce, et c'est de nouveau ce malheureux pays qui sert d'échiquier aux Diadoques (successeurs d'Alexandre). Cassandre étant mort, Ptolémée suscite contre Démétrius les Spartiates et Pyrrhus prétendant au trône d'Epire. Démétrius quitte le siège de Sparte pour se faire couronner roi de Macédoine (294). Il est un moment maître de la Grèce presque entière, le reste même après qu'il a perdu la Macédoine (288). Quand cet extraordinaire aventurier eut disparu, les Athéniens, qui avaient deux ou trois fois secoué son joug, s'insurgèrent, chassèrent les garnisons macédoniennes ; le neveu de Démosthène, Democharès, réussit à rétablir la démocratie pour une dizaine d'années. Mais le fils de Démétrius, Antigone Gonatas, conserva la Béotie, Mégare, Corinthe et quelques places du Péloponèse. La Macédoine et la Grèce centrale furent effroyablement dévastées par une invasion de Celtes (279-277). Ils pillèrent l'Etolie, forcèrent les Thermopyles, mais furent battus près de Delphes. Cette invasion est suivie de l'accession au trône de Macédoine d'Antigone Gonatas (277). L'Epire, qui, dans la décadence générale, semble plus forte, dispute un moment à la Macédoine l'hégémonie, mais son roi aventurier Pyrrhus ne tarde pas à disparaître (272). Sa mort, laissant Antigone Gonatas maître de la Macédoine, clôt la période des Diadoques, le demi-siècle de guerres ininterrompues qui avaient sévi dans la péninsule balkanique et particulièrement en Grèce, depuis la mort d'Alexandre. Elles avaient complété l'abaissement des cités grecques, livrées à tous les hasards des conflits entre les bandes de mercenaires des chefs macédoniens, vidées de citoyens par les proscriptions et par le drainage fait au profit des colonies qui se multipliaient en Asie.

La Grèce du IIIe siècle ne ressemble que par les noms à celle du IVe. Elle est décidément tombée sous le protectorat macédonien. La Macédoine, dépeuplée par l'émigration et l'invasion celtique, est très affaiblie, mais les cités grecques le sont encore plus. Beaucoup se résignent à la vassalité, sentant qu'elles ont intérêt à ce qu'un Etat puissant les couvre contre les Barbares du N., les Celtes établis en Trace, les Dardaniens, etc. Les Macédoniens continuent la politique de Philippe, le système du protectorat garanti par quelques garnisons macédoniennes et aussi par l'appui donné à des tyrans. Leurs principales forteresses furent Démétriade, sur le golfe Pagasique, Chalcis et l'Acrocorinthe qu'on appela les trois entraves de la Grèce. Ils recontrèrent cependant des résistances, qu'encourageaient les Ptolémées d'Egypte. La politique de ceux-ci ne cessa de susciter des difficultés aux Antigonides ; durant un siècle, la Grèce est partagée entre l'influence égyptienne et l'influence macédonienne. Elle est le champ de bataille où ces deux grandes puissances (au sens moderne du mot) se disputent l'hégémonie.

La Grèce conservait son prestige, et on avait peine à se déshabituer de la regarder comme le centre naturel du nouveau système politique résultant des conquêtes d'Alexandre. Il ne saurait plus guère être question d'une histoire générale des Grecs. L'histoire politique de la Grèce, même en y comprenant les anciennes colonies d'Asie et d'Italie, ne comprendrait pas les manifestations les plus éclatantes du génie grec ; les émigrants, qui, par centaines de mille, se répandent dans tous les pays de la Méditerranée orientale, plus tard aussi, après la conquête romaine, dans la Méditerranée occidentale, n'appartiennent plus à un peuple unique. Les citoyens des grandes villes grecques qui s'élèvent en Orient, des Alexandries, des Séleucies, des Antioches, ne sont pas des Hellènes comme ceux du VIe siècle. Les peuples métis qui représentent la civilisation et la langue hellénique sont plus justement qualifiés d'hellénistiques, suivant un néologisme qui exprime bien la différence : la science hellénique, la littérature hellénique y fleurissent ; dans ce monde élargi, où les navigateurs grecs s'enfoncent jusqu'à la Baltique et jusqu'à l'océan Indien (V. GÉOGRAPHIE et COMMERCE), elles établissent pourtant la conscience d'une sorte de nationalité hellénique qu'on oppose fièrement aux Barbares. Au-dessus du particularisme politique qui divisait les Hellènes en une multitude de petites communautés rivales s'est développée la notion de cette patrie générale, sentiment fortifié par la supériorité intellectuelle du Grec sur le Barbare. Les philosophes contribuent à la répandre en sapant les bases de l'étroit patriotisme local. Un Grec se sentait presque autant chez lui à Alexandrie ou à Marseille qu'à Athènes. Le centre de l'hellénisme dans cette nouvelle période fut, en effet, l'Alexandrie des Ptolémées. C'est dire que dans l'histoire de l'hellénisme qui est désormais l'histoire d'idées plus que d'organismes politiques, la Grèce proprement dite, la vieille Hellade, ne joue plus le premier rôle.

Elle avait perdu sa liberté politique et sans compensation. Les cités grecques ne furent pas incorporées à un Etat plus vaste pour inaugurer comme parties de ce tout une vie nouvelle ; elles ne furent pas davantage fusionnées. Elles restèrent isolées dans leur particularisme, divisées à l'intérieur par les guerres sociales, guerroyant les unes contre les autres, livrées à tous les périls de l'anarchie. Le protectorat macédonien aurait peut-être fini par se convertir en domination complète et par créer un Etat balkanique élargissant les cadres de la Grèce continentale. Il n'en eut pas le temps. La rivalité de l'Egypte prolongea les résistances de la Grèce, et les confédérations nouvelles qui y surgirent paralysèrent la Macédoine jusqu'à l'entrée en scène des Romains. Le nouveau compétiteur entré en ligne à la fin du IVe siècle, le royaume d'Epire, ne tarda pas à disparaître. Après la mort de Pyrrhus, son fils Alexandre fut confiné dans ses montagnes. Après sa mort (vers 260) le royaume des Molosses s'écroula bientôt. Les princes de la dynastie des Eacides s'entr'égorgèrent et l'Epire se décomposa : les trois peuples principaux, Molottes, Thesprotes, Chaoniens, formèrent des républiques fédérales troublées et annihilées par leurs dissensions. Les princes des Athamanes n'étaient pas plus à craindre. Ce furent les Etoliens qui héritèrent du rôle des Epirotes et firent contrepoids aux Macédoniens dans la Grèce continentale. Ils furent naturellement soutenus par l'Egypte. Cependant les Ptolémées étaient trop loin pour arracher la Grèce aux Macédoniens. On le vit clairement dès que la guerre s'engagea. Après la mort de Démétrius Poliorcète, les Athéniens, redevenus libres, vécurent en bonne intelligence avec l'Egypte. Ils furent impliqués dans la guerre engagée par Ptolémée II contre la Syrie et la Macédoine (266). La Grèce entière y prit part et le général athénien Chrémonides y eut le premier rôle. Les Spartiates, les Eléens, les Arcadiens, les Achéens s'allièrent aux Athéniens et au roi d'Egypte pour la défense de l'autonomie ; le roi d'Epire et

les Etoliens prirent aussi les armes. Corinthe et Chalcis se rebellèrent. Antigone vainquit pourtant les coalisés. Il détruisit la flotte égyptienne à Cos (265), reprit Chalcis, défit et tua le roi de Sparte Areus. Après un long siège, Athènes dut capituler (262) ; des garnisons macédoniennes furent portées à Salamine, à Sunium, dans les ports, d'Athènes, sur la colline du Musée ; bientôt les Longs-Murs furent démolis. Ainsi disparut l'Etat athénien ; il ne peut plus en être question par la suite en tant que puissance politique autonome. Mégare, Epidaure, Trézène, Mantinée reçurent également des garnisons macédoniennes.

Les forces de la Grèce n'étaient pas cependant tout à fait épuisées. Ce que des Etats isolés n'avaient pu réaliser, l'union des Hellènes, des confédérations, l'essaye. Malheureusement on retrouve, aux derniers jours de la Grèce antique, le déplorable dualisme qui avait été la cause la plus efficace de sa ruine. A la ligue étolienne, fédération des montagnards du N., s'oppose la ligue achéenne, fédération incomplète des Etats du Péloponèse (V. ETOLIE et ACHÉENNE [Ligue]). La ligue étolienne avait grandi pendant l'anarchie de la fin du IVe et de la première moitié du IIIe siècle ; elle s'était superposée à l'ancien conseil amphictyonique. Mais le brigandage, les mœurs de klephtes des Etoliens leur aliènent les villes du Midi. Celles-ci se rallient à la ligue achéenne, réorganisée par Aratus autour de Sicyone, très prospère depuis que Démétrius Poliorcète l'avait reconstruite. La ligue achéenne réagit contre les tyrans protégés de la Macédoine, et s'appuie sur l'Egypte, laquelle reprenait le dessus, grâce à l'énergie de Ptolémée Evergète ; elle avait conquis tout le littoral de la Grèce asiatique, de l'Hellespont à la Pamphylie, vaincu la flotte macédonienne à Andros (245). Aratus s'empare de Corinthe, Mégare, Trézène, Epidaure. En 239, la mort d'Antigone Gonatas accentue l'affranchissement du joug de la Macédoine. Les Etoliens, d'abord alliés à elle contre la ligue achéenne, s'entendent avec celle-ci. Le roi Démétrius ne peut conserver que la Phocide et la Béotie. L'Arcadie occidentale entre dans la ligue achéenne avec Mégalopolis (234), puis l'Argolide. La mort de Démétrius aggrave la crise subie par la Macédoine. Tout ce que peut faire d'abord le régent Antigone Doson est de résister aux Barbares septentrionaux. La Thessalie se détache ; l'Attique est affranchie ; mais Athènes n'aspire plus qu'au rôle de cité universitaire attirant dans ses écoles des étudiants du monde entier. Les Romains paraissent à l'horizon. Leur terrible répression des pirates illyriens est accueillie avec joie (229) : Corcyre, Epidamne, Apollonie se placent sous leur protection ; Corinthe les admet aux jeux Isthmiques, Athènes aux mystères d'Eleusis. Les divisions de la Grèce allaient la précipiter dans la servitude. Les plus graves étaient les guerres de classes, l'antagonisme des pauvres et des riches, l'exaspération du peuple contre la ploutocratie. En faisant souhaiter aux capitalistes le protectorat étranger, garantie de leur sécurité, ces luttes sociales faisaient de la Grèce la proie de l'étranger (V. DÉMOCRATIE). Les jalousies et les querelles de cité à cité hâtèrent le dénouement. En face de la ligue achéenne, Sparte reprit l'offensive, revendiquant son hégémonie traditionnelle. Son roi, Cléomène, annexa l'Arcadie occidentale (Tégée, Mantinée, Orchomène). Vainqueur des Achéens à Mégalopolis (227) et à Dyme (224), il s'empara d'Argos, Phlionte, Corinthe, Pellène. Aratus, aux abois, appela le roi de Macédoine. Antigone Doson avait repris la Thessalie septentrionale et pris en Carie des gages contre l'Egypte ; par la restitution de cette conquête, il obtint la neutralité au moment décisif. Une ligue ou *symmachie* fut conclue, où les Achéens, Béotiens, Phocidiens, Thessaliens, Epirotes, Acarnanes traitaient sur le pied d'égalité avec la Macédoine, qui n'avait que le commandement des forces militaires de la ligue. Antigone et les confédérés rasèrent Mantinée et écrasèrent à Sellasie l'armée spartiate (221). Des garnisons macédoniennes occupèrent, dans le Péloponèse, l'Acrocorinthe et Orchomène. Sauf l'Etolie et l'Attique, la ligue embrassait toute la Grèce. C'était une solution : elle respectait plus que celle imposée après Chéronée l'autonomie des cités grecques et réalisait leur union avec l'étranger. Mais Antigone mourut l'année suivante, et son successeur, Philippe V, jeune homme de dix-sept ans, n'avait pas son autorité. Les brigandages des Etoliens déchaînèrent une guerre générale où les Eléens et les Spartiates prirent parti contre la ligue : Philippe vainquit les Etoliens ; on sentait le besoin de s'unir au moment où la deuxième guerre punique décidait du sort des riverains de la Méditerranée. Le congrès de Naupacte reconnut au roi de Macédoine le protectorat de tous les Hellènes (217). La Crète y accéda vers 216. La Macédoine était, en effet, leur boulevard contre les Barbares du N., aussi bien que contre les deux Etats de l'O. : Carthage et Rome. Mais elle était aussi épuisée, plus dépeuplée encore que la Grèce, et elle fut incapable de sauvegarder le semblant d'indépendance qu'elle lui accordait. La mollesse et les hésitations de Philippe ne lui laissèrent que les inconvénients de son alliance avec Annibal contre Rome (215) ; il s'aliéna les Grecs par son despotisme brutal. La diplomatie romaine fit le reste.

Les adversaires traditionnels de la Macédoine reprirent les armes : Etoliens, Eléens, Laconiens, assistés par les vaisseaux de Rome et de Pergame. Les atrocités commises par ces alliés au sac d'Anticyre, d'Egine, d'Oréos, de Dyme (210-208), firent voir le danger aux Hellènes. Mais les Barbares d'Illyrie, de Dardanie, de Thrace protégeaient les Macédoniens. Ils ne reprirent le dessus qu'en 207, au moment de la deuxième crise défavorable pour les Romains de la guerre punique. La réorganisation militaire des Achéens par Philopœmen venait trop tard. Elle servit, du moins, à débarrasser le Péloponèse du belliqueux tyran de Sparte, Machanidas, vaincu et tué à la bataille de Mantinée (207). Les Etoliens, endettés et décimés par cette longue guerre, traitèrent avec Philippe, au mépris de leur pacte avec les Romains. Ceux-ci traitèrent à leur tour pour eux et leurs alliés, Athènes, Sparte, la Messénie et l'Elide ; du côté de la Macédoine figuraient l'Epire, la Thessalie, l'Acarnanie, la Béotie et l'Achaïe (204). La guerre continua dans le Péloponèse entre la ligue achéenne et Sparte, où le tyran Nabis venait de mettre fin à l'oligarchie dorienne, et dans la mer Egée, dont Philippe essayait d'annexer les villes et les côtes asiatiques. A défaut des Egyptiens impuissants et des Etoliens découragés, les Rhodiens et Pergame le combattirent. Ils lui reprirent les Cyclades et décidèrent les Athéniens, les plus fidèles alliés de Rome, à lui déclarer la guerre. Les Romains prenaient la même décision et se posaient, à l'instar des rois d'Egypte, en champions des libertés helléniques.

Cette guerre, décisive sur l'avenir de Rome et sa situation vis-à-vis des Etats grecs et grécisés de l'Orient, ne fut pas très difficile. L'habile diplomatie des Romains isola Philippe. Les Achéens refusèrent de prendre parti pour lui, et ses sauvages destructions en Attique le déconsidérèrent. L'Etoile, l'Elide, la Messénie se prononcèrent pour Rome ; Philippe ne pouvait compter, outre la Thessalie, l'Eubée, la Phocide et la Locride qu'il possédait, que sur l'Epire, l'Acarnanie et la Béotie. Quand Flamininus vint hiverner en Phocide, la ligue achéenne entra dans l'alliance romaine (198). Les Béotiens durent l'imiter après la prise de Thèbes ; cependant ils restèrent ennemis acharnés de Rome pendant cent ans encore. La bataille de Cynoscéphales mit définitivement fin au protectorat macédonien. Ce fut la condition de la paix imposée à Philippe. La Macédoine fut ramenée à ses anciennes frontières, au N. de l'Olympe, et sa marine supprimée. Aux jeux Isthmiques de 196, Flamininus proclama la décision du Sénat qui déclarait entièrement libres et indépendantes toutes les tribus qui étaient restées sous la dépendance de la Macédoine : Corinthiens, Phocidiens, Locriens, Eubéens, Thessaliens, Magnètes, Phthiotes (Dolopes) et Perrhèbes. C'était la contre-épreuve du traité d'Antalcidas, mais imposé par des voisins autrement redoutables. L'enthousiasme fut pourtant

général, sauf dans les Etats militaires dont les Romains n'avaient nul intérêt à favoriser la croissance. La Thessalie fut partagée en quatre républiques autonomes (Magnètes, Perrhèbes, Dolopes et Thessaliens) ; la ligue étolienne reportée jusqu'à l'Othrys ; la ligue achéenne reçut les places du Péloponèse, enlevées au roi. Le tyran Nabis, passionnément soutenu par les hilotes et les pauvres qu'il avait appelés à la propriété, opposa à Flamininus une résistance désespérée. On ne lui laissa que la région de Sparte; la Laconie fut divisée entre lui et les Eleuthérolaconiens ; mais on laissa subsister, à côté des Achéens, leur irréconciliable adversaire. En 194, les Romains évacuèrent la Grèce. Ils renonçaient pour le moment à affranchir les Grecs d'Asie, que venait de conquérir le roi de Syrie. Mais la Grèce européenne semblait libre. A n'en croire que les mots, elle se retrouvait dans la même situation qu'au lendemain de Mantinée.

Ce n'étaient que des apparences. Le protectorat romain n'était pas assis sur l'occupation de Démétriade, Chalcis et Corinthe, parce que le philhellène Flamininus en avait obtenu l'évacuation. Mais il n'était pas moins réel et vigilant que le protectorat macédonien, et, comme celui-ci, condamné à des interventions réitérées et à des luttes dont l'issue fatale était l'annexion. Les peuplades grecques n'avaient plus les qualités indispensables pour se gouverner elles-mêmes. Celles qu'on venait d'affranchir s'en montrèrent particulièrement incapables. Après les ravages de la période des Diadoques, le calme relatif du milieu du IIIe siècle avait restauré quelque bien-être ; mais, depuis 228, les guerres, les brigandages incessants avaient consommé la ruine économique des États helléniques. La démoralisation avait fait d'énormes progrès. Les débauches des Béotiens sont restées légendaires ; bien que l'adoucissement des mœurs inspirât une horreur croissante du sang, les partis s'exterminaient systématiquement; le respect pour les sanctuaires s'effaçait. Les guerres se faisaient, en grande partie, à l'aide de mercenaires, et ce métier lucratif était une des causes les plus efficaces de l'abaissement moral. La corruption était universelle. Les tribunaux ne fonctionnaient presque plus. En Thessalie, l'aristocratie « donnait les spectacles d'un désordre semblable à celui des plus beaux temps de l'anarchie polonaise ou magyare; aucune journée de vote, aucune assemblée publique, en général, aucune réunion politique ne se passait sans tumulte, sans scènes violentes de l'espèce la plus dangereuse » (Hertzberg). Quelle considération pouvaient avoir les Romains pour un ambassadeur comme ce Dinocrate de Messénie qui s'enivra et dansa en habits féminins la veille du débat avec Flamininus? Les gouvernements aristocratiques ou plutôt timocratiques (censitaires) organisés ou appuyés par les Romains, dont la politique constante fut de tendre la main aux riches et de les amener à leur parti, avaient à lutter contre la démocratie. Les hostilités d'un pays à l'autre n'étaient pas moins vives : les Etoliens, à qui on avait refusé la Thessalie et qui se croyaient sacrifiés aux Achéens, rêvaient vengeance et négociaient avec Antiochus, le roi de Syrie. Au contraire, les Achéens et leur homme d'Etat Philopœmen acceptaient le protectorat romain. Nabis, qui continuait de troubler le Péloponèse, fut assassiné par ses amis les Etoliens, et Sparte entra dans la ligue achéenne. La coalition des Etoliens et d'Antiochus contre Rome ne trouva guère de partisans qu'en Béotie. Les Achéens et le roi de Macédoine prêtèrent le concours le plus zélé aux Romains. La petite armée syrienne fut tenue en échec par les Thessaliens (192), puis détruite aux Thermopyles par Acilius Glabrio (191). Les Etoliens prolongèrent la lutte avec opiniâtreté contre les forces unies des Macédoniens et des Romains pendant deux années. Réduits à leur ancien pays (plus la Locride Ozole et la haute vallée du Sperchios), ils furent assujettis à la suzeraineté romaine ; l'île de Cephallénie fut annexée par les Romains. Les villes grecques d'Asie Mineure avaient été affranchies après la défaite d'Antiochus et déclarées libres (Lampsaque, Dardanos, Ilion, Phocée, Cumes, Smyrne, Erythrées, Clazomène, Chios, Calophon, Milet, etc.). Les alliés des Romains, Philippe et les Achéens, s'agrandirent. Le roi de Macédoine reprit les villes grecques de la côte de Thrace, Lemnos, Thasos, une grande partie de la Thessalie, la Dolopie et la suzeraineté sur l'Athamanie. Les Achéens annexèrent l'Elide et la Messénie, réunissant ainsi tout le Péloponèse dans leur confédération. Cela ne faisait pas le compte des Romains. Ils intervinrent contre leurs alliés. Philippe dut renoncer à ses acquisitions au S. de l'Olympe et sur la côte de Thrace (184). Zante fut enlevée aux Achéens ; ils avaient profité d'un soulèvement des Spartiates pour assouvir leur haine et la rancune des oligarques doriens exilés par Machanidas et Nabis. Le Sénat romain évoqua l'affaire et rendit à Sparte une demi-indépendance (184). L'oligarchie messénienne ne pouvant tolérer la démocratie modérée des Achéens se soulève à son tour et fait périr Philopœmen. Elle fut durement punie par Lycortas, et l'unité péloponésienne rétablie ; mais cette crise avait gâté les rapports entre le Sénat romain et le parti patriote du Péloponèse. Les protecteurs trouvaient très insolente la prétention de Philopœmen et de Lycortas de régler eux-mêmes leurs affaires et de prendre au sérieux la liberté octroyée aux Grecs en suivant une politique indépendante. Les philhellènes comme les Scipions et Flamininus perdaient de leur influence ; on avait annexé l'archipel cephallénique et on voulait préciser le protectorat, imposer la volonté du maître, sans se laisser arrêter par des ambitions et des scrupules de politique cantonale. La ligne de conduite des Romains fut partout de favoriser les partis aristocratiques ; elle fut ainsi menée à s'ingérer dans les affaires intérieures de chaque cité. La démocratie socialiste ou communiste aussi bien que celle qui était simplement politique fut combattue. La fraction oligarchique se mit corps et âme au service des Romains, afin de gagner leur appui par son dévouement sans bornes et d'acquérir un pouvoir absolu sur ses concitoyens. Le chef de ce parti romain fut Callicrate, qui s'efforça d'anéantir toute velléité d'action indépendante dans la ligue achéenne. En Etolie, Lyciscos et Thoas, jadis promoteurs de la guerre syrienne, jouèrent le même rôle. En Thessalie, dans toute la Grèce du N., le prolétariat soutenait contre les capitalistes une lutte marquée de part et d'autre par des massacres atroces. En Béotie dominait la démocratie hostile à Rome. Le parti démocratique qui s'identifiait avec le parti national se rapprocha de Persée, le nouveau roi de Macédoine. On sentait combien cette hégémonie était plus douce que celle des Romains. Persée se posa en défenseur des pauvres, reprenant l'attitude de Cléomène et de Nabis. Les cités grecques d'Asie inclinaient vers lui : Byzance et même Rhodes. Mais quand éclata la guerre, les ennemis de Rome tremblèrent ; Etoliens, Thessaliens, Béotiens se prononcèrent contre lui. Même après les échecs des Romains en Thessalie et malgré leurs violences, les sympathies pour Persée restèrent platoniques. Seuls les Epirotes passèrent au parti macédonien. Quand la bataille de Pydna eut mis au tombeau l'Etat macédonien qui disparut pour toujours (168), les Grecs furent durement traités. Le pillage méthodique des 70 bourgs de l'Epire, la vente de leurs 150,000 hab. jetèrent la terreur. Le parti national fut livré à une véritable inquisition. « Tous les hommes notables, soit qu'ils fussent compromis par les papiers que les Romains avaient pris à Persée ou dénoncés par les chefs du parti romain comme dangereux adversaires de Rome, devaient être enlevés de chez eux et conduits à Rome pour y être interrogés. Ce programme fut exécuté de la façon la plus complète ; les recherches et les poursuites s'étendirent jusqu'aux îles les plus lointaines, entre autres Cos. » Thessaliens, Perrhèbes, Etoliens, Acarnanes, virent ainsi déporter leurs meilleurs patriotes dont beaucoup furent mis à mort. Les Achéens auxquels on reprochait leur neutralité furent également frappés. Callicrate dressa une liste de mille notables qui furent conduits en Italie et internés dans des villes d'Etrurie. En tête figurait Polybe, fils de Lycortas. Seuls les Athéniens, invaria-

blement fidèles à Rome, gagnèrent quelque chose ; on leur donna Haliarte, Délos et Lemnos.

L'attitude des Romains vis-à-vis de la Grèce n'était plus celle du bienveillant Flamininus et des Scipions ; l'homme le plus influent était alors Caton, plein de mépris et d'hostilité pour la corruption grecque. Il était tout à fait opposé à la politique de conquête, sentant le danger que créait à l'Etat romain l'annexion de pays de mœurs si différentes. Mais l'état de choses créé par les vainqueurs n'était pas stable ; leur parti n'avait pas de racines ; la brutalité avec laquelle ils avaient supprimé toute autonomie était incompatible avec une politique de simple protectorat. Une révolte contre cette oppression était inévitable et devait aboutir à l'annexion formelle. Lorsqu'au bout de dix-sept années, on permit aux exilés achéens survivants de rentrer dans leur patrie, la crise finale approchait. L'habitude du célibat avait éteint un grand nombre de familles ; les propriétés se réunissaient en vastes *latifundia*. L'exploitation des grands pâturages par des esclaves devint la règle. « En bien des endroits, les masses de prolétaires exaspérés n'attendaient qu'une occasion pour se soulever : on voyait chez eux cette aveugle animosité, ces prétentions exagérées, cette sourde haine du pauvre contre les riches, telle qu'elle se manifeste partout où la grande propriété se trouve opposée au point de vue patronal, politique et social, à un prolétariat affamé, sans espoir et écrasé de dettes. » Le prudent Polybe, prévoyant la catastrophe, s'empressa de repartir. Un minime incident fit éclater l'orage. Accusé de corruption, le stratège de la ligue achéenne, Diæos, détourna l'attention sur une querelle avec Sparte. Un dernier soulèvement de la Macédoine décidait les Romains à la réduire en province. Ils voulurent en finir avec les questions péloponésiennes. Ils déclarèrent que Sparte, Corinthe, Argos, Orchomène d'Arcadie, Héraclée sur l'Œta cessaient de faire partie de la ligue. Celle-ci ne pouvait contresigner son arrêt de mort. Le parti démocratique, dirigé par Diæos et Critolaos, rompit ouvertement avec Rome. Les dettes furent suspendues et les prolétaires renforcèrent le parti de la guerre. La diète de Corinthe la vota. Critolaos fut battu et tué à Scarphée par Metellus (147). Diæos continua la guerre, armant jusqu'aux esclaves. La dernière bataille eut lieu à Leucopetra dans l'isthme de Corinthe entre 14,600 Achéens et les 30,000 hommes de Mummius. L'infanterie achéenne se fit tuer bravement. Corinthe fut saccagée et détruite (146). Les villes ennemies de Rome furent démantelées, plusieurs pillées, les principaux patriotes mis à mort, la population désarmée. Dix commissaires sénatoriaux vinrent statuer sur le sort de la Grèce. Toutes les confédérations, même cantonales, furent dissoutes ; les communes complètement isolées les unes des autres ; les constitutions démocratiques furent abolies ; le pouvoir fut partout remis à une oligarchie de censitaires ; la Corinthie, une grande partie de la Béotie, de l'Eubée, devinrent domaine de l'Etat romain ; la Grèce devint tributaire, tous les Hellènes étant astreints à payer un tribut annuel à Rome. Polybe fut chargé de veiller à l'établissement des nouvelles constitutions. Les temples et surtout Olympie et Delphes, auxquels les vainqueurs firent des présents, et les classes riches acceptèrent volontiers le nouvel ordre de choses. On permit même bientôt le rétablissement nominal des confédérations. Les cités auxquelles on laissait une liberté théorique furent placées sous l'autorité du gouverneur de Macédoine. La Grèce était réduite en province romaine.

Les Grecs d'Italie avaient été incorporés plus tôt. La conquête romaine les préserva de la conquête carthaginoise ou samnite, car ils n'avaient plus guère que le choix d'un maître. En Sicile, l'Etat syracusain avait réalisé une sorte d'unité et restait seul, avec Messine, depuis que les Carthaginois avaient détruit Sélinonte et Agrigente. En Italie, Tarente conserva seule son importance jusqu'au jour où elle s'engagea dans un duel inégal contre Rome. Elle succomba en 272. Soixante ans plus tard, Syracuse eut le même sort. On trouvera cette histoire dans les art. Italie, Rome, Syracuse, Tarente, etc. Les Grecs d'Asie suivirent la destinée du royaume de *Pergame* et de *Rhodes* (V. ces mots).

La domination romaine. — La domination romaine fut un peu plus douce pour les Grecs, à la fin de la République, qu'elle ne l'était pour d'autres, protégés par de moins illustres ancêtres. Mais la décadence fut ici plus complète, et, même sous l'Empire, la Grèce ne retrouva pas de prospérité matérielle comparable à celle de l'Asie ou de l'Europe occidentale. Les confédérations subsistèrent, occupées surtout de leurs fêtes religieuses et attendant que l'administration romaine les utilisât. Les principales furent celles des Thessaliens, des Amphictyons, des Etoliens, des Phocidiens, des Locriens orientaux, des Béotiens, des Eubéens et des Péloponésiens. Les Spartiates formèrent un groupe distinct, à côté des Eleuthérolaconiens qui avaient la moitié de la Laconie ; Sparte, Athènes et probablement Delphes avaient le privilège de l'immunité. Elles conservaient leur constitution, avec leurs magistrats : à Sparte les patronomes institués par Cléomène ; à Athènes, les archontes, stratèges, le grand conseil, l'assemblée, l'Aréopage qui reprit le premier rang. Délos, devenue clérouquie athénienne, hérita du commerce maritime de Rhodes et de Corinthe et devint le grand marché de la mer Egée, marché d'esclaves où les Romains en amenèrent jusqu'à 100,000 à la fois, après la prise de Carthage et de Corinthe ; les simples trafiquants en amenaient parfois jusqu'à 10,000, vendus en un seul jour. Les pirates, les usuriers romains se livraient à une véritable chasse à l'homme qui fut une des plus graves causes de la ruine des pays grecs et de l'extension de l'esclavage. La sécurité qu'assuraient les anciennes organisations politiques, les Romains ne s'en préoccupèrent pas.

En face des populations désarmées et dégénérées, reparut la piraterie, fléau de l'Archipel. Les Crétois s'y acquirent une détestable notoriété. Les côtes furent dévastées. Un soulèvement d'esclaves ruina les mines du Laurion. Polybe évalue à 6,000 talents à peine (53,364,000 fr.) la valeur totale de tous les biens meubles et immeubles du Péloponèse. Les guerres continuelles de 228 à 168 avaient épuisé le pays ; le désordre économique consommait sa ruine. Une grande partie de la population émigre ; négociants, artisans, médecins, acteurs, professeurs d'escrime, pédagogues surtout, vont chercher fortune à Rome. Ce courant d'émigration dura des siècles et justifie tout à fait le mot d'Horace sur la conquête de l'Italie par les Grecs vaincus.

Pendant un demi-siècle les historiens sont muets sur la Grèce continentale ; nul événement ne s'y accomplit qui mérite d'être rappelé. La suppression du royaume de Pergame met sous l'autorité directe de Rome les Grecs d'Asie, qui, plus riches que leurs frères, furent écrasés d'impôts et victimes d'exactions terribles. La paix romaine fut rompue au Ier siècle et Rome se vit menacée dans les territoires helléniques d'Asie et d'Europe par un redoutable adversaire, le roi de Pont, *Mithridate* (V. ce nom). La plupart des Grecs d'Asie se rallièrent à lui dès ses premiers succès et beaucoup prirent part au massacre général des Italiens ; seuls les Rhodiens lui résistèrent. Dans l'Hellade, le parti populaire releva la tête. A Athènes, le philosophe Aristion, décida le peuple à se rallier au roi qui se posait en libérateur des Hellènes. La démocratie fut rétablie dans toute son étendue, les amis de Rome persécutés et mis à mort. Il est vrai qu'un détachement envoyé par Aristion pour s'emparer de Délos fut exterminé, mais l'escadre de Mithridate le vengea par la destruction totale de la ville. Les Cyclades, l'Eubée furent conquises par les généraux du roi de Pont, Métrophane et Archélaüs. Thèbes seule resta fidèle aux Romains ; les contingents du Péloponèse décidèrent la défaite du légat romain Bruttius Sura devant Thèbes. Les choses changèrent à l'arrivée de Sulla ; presque tous les Grecs se rallièrent ou se soumirent ; les

trésors des temples furent saisis par Sulla pour payer les frais de la campagne. Le siège d'Athènes et du Pirée défendu par Archélaüs l'arrêta longtemps (87-86). Athènes fut prise d'assaut et les défenseurs de l'Acropole obligés de se rendre faute d'eau. Le Pirée fut ensuite pris et détruit. L'armée asiatique, qui avait achevé la conquête de la Macédoine, fut détruite à Chéronée. Les Athéniens furent sévèrement châtiés et replacés sous le gouvernement oligarchique. La victoire d'Orchomène termina la guerre en Hellade. Les Grecs d'Asie, déjà las de la tyrannie de Mithridate, bien qu'il s'appuyât sur les prolétaires, se déclaraient pour Rome, jugeant sa souveraineté encore préférable à celle du Barbare hellénisé. Ils n'en furent pas moins durement punis après la paix, à l'exception des cités fidèles, Ilion, Chios, Magnésie et Rhodes. Ainsi finit la dernière guerre qui ait mis en cause la domination des Romains sur la Grèce d'Asie et d'Europe (84).

Quand Sulla repassa par la Grèce, il se montra clément; de nombreux bataillons macédoniens et péloponésiens l'accompagnèrent en Italie pour y combattre les démocrates. Un corps d'occupation romain resta dans la péninsule. Celle-ci avait énormément souffert, surtout la Thessalie, la Béotie et l'Attique. Thèbes était dépeuplée et ne se releva pas; ce n'était, deux siècles plus tard, qu'un petit hameau; la plupart des villes de Phocide, de Béotie, restaient désertes; Délos également et plusieurs des îles. L'importance économique conservée par Athènes disparut. Les cinquante années qui suivirent furent des années de décadence, les plus lamentables qu'ait connues la Grèce avant les désastres du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Les cités asiatiques furent la proie des usuriers à un degré inimaginable. La province d'Asie, frappée d'une énorme contribution de 20,000 talents par Sulla, se trouvait quatorze ans après dans cette situation d'en avoir payé 40,000 et d'avoir vu le total des dettes monter à 120,000. Elle n'eut même pas la paix pour se relever; Mithridate la rompit en 74 et ses corsaires dévastèrent les côtes, ses armées, les cantons du N. La piraterie aggravait et généralisait les maux de la guerre; organisés en une véritable puissance sur le littoral méridional de l'Asie Mineure, à Crète et à Chypre, les pirates étaient maîtres de la mer. Les temples furent dépouillés les uns après les autres, les villes les plus considérables pillées ou rançonnées (Cnide, Colophon, Samos, Samothrace, etc.). Il fallut plusieurs années à Metellus (68-66) pour venir à bout des Crétois qu'il traita avec la plus grande cruauté. L'île dépeuplée par ses massacres ne se releva jamais. Elle fut annexée à la province de Macédoine, puis organisée en province romaine séparée (59) et bientôt réunie à la Cyrénaïque. Cette conquête assujettit la dernière portion de la Grèce qui fût restée indépendante. La conquête de la Cyrénaïque (vers 74), des villes de la côte orientale de Thrace (72) et de l'île de Chypre (58) complétèrent la subordination des Hellènes aux Romains. La répression de la piraterie était d'ailleurs un grand bienfait pour les Grecs. Quelques milliers de pirates furent employés par Pompée à repeupler la cité achéenne, Dyme, complètement déserte. Bien des pertes étaient irréparables, observe Finlay, car les fondements de la prospérité publique étaient ruinés, et il était dès lors impossible d'économiser sur la consommation annuelle des habitants ce qu'il eût fallu pour remplacer le capital accumulé pendant des siècles et anéanti. Dans certains cas, la fortune des villes ne suffisait plus pour tenir en état les édifices publics existants. Les ravages de la guerre tarissaient pour longtemps les ressources du pays, car, dans un pays comme la Grèce, il faut le travail de plusieurs années, les économies accumulées de générations entières pour mettre d'arides collines calcaires en état de fournir d'abondantes moissons, pour les couvrir d'oliviers et de figuiers, pour construire des citernes et des canaux d'irrigation. La piraterie avait dépeuplé les côtes; à l'intérieur, les exploitations serviles et les grands pâturages s'étendaient, le nombre des hommes libres décroissait par le malthusianisme. Les exactions des gouverneurs romains aggravaient le mal; le vol des objets d'art était particulièrement sensible à l'amour-propre des Grecs. Le fameux *Verrès* (V. ce nom) passa par l'Achaïe et l'Ionie avant de saccager la Sicile. Pison rançonna de toutes les manières les cités grecques, imposant des amendes arbitraires, vendant aux débiteurs le droit de ne pas payer leurs dettes, accaparant le blé et le revendant à son profit, etc. L'arrogance des nobles Romains qui passaient ou s'installaient était invraisemblable; ils agissaient en maîtres. Par compensation, des touristes venaient visiter les lieux fameux ou faire une saison balnéaire à Epidaure, Anticyre, Ædipsos (Eubée); les étudiants romains affluaient aux écoles d'Apollonie, et surtout de Rhodes et d'Athènes. La ville de Périclès dut un regain de splendeur à cette nouvelle industrie. Les fils de l'aristocratie romaine dépensaient largement, à en juger par la pension du fils de Cicéron. Athènes devint et resta pendant un siècle une ville universitaire. Les rois hellénistiques de l'Orient, les Ptolémées, les Attales, même les Ariobarzanes de Cappadoce et les Hérodes de Judée se faisaient gloire de lui prodiguer des cadeaux, d'y élever des monuments qui associaient leur nom à celui des grands hommes d'autrefois. Le droit de cité athénien était très recherché et se vendait un bon prix. Les autres villes vivaient aussi de leur mieux par l'exploitation de leur passé. A défaut de la politique, les fêtes, les exercices athlétiques étaient devenus la grande préoccupation. Les jeux Olympiques conservaient leur vogue. La Grèce s'endormait dans une existence tranquille.

Elle en fut tirée par les guerres civiles où sombra la république romaine. Ces guerres qui durèrent vingt années (49-30 av. J.-C.) furent faites avec les ressources militaires et financières des provinces ou des protectorats dont disposaient les chefs de parti. Les vassaux de Rome y eurent donc un très grand rôle. La péninsule gréco-macédonienne fut le principal théâtre de ces guerres; elle vit les trois engagements décisifs (Pharsale, Philippes, Actium) et par malechance elle fut chaque fois du parti du vaincu. Les oligarchies gouvernantes embrassèrent naturellement la cause de Pompée; de toutes les contrées grecques, des milices ou des mercenaires vinrent grossir son armée, compléter ses légions ou former des corps auxiliaires; à sa flotte, malgré son dévouement, Athènes ne put donner que trois navires. Les Epirotes, au contraire, accueillirent César avec enthousiasme; les Etoliens suivirent leur exemple, et le pays entre les Thermopyles et l'Isthme se soumit volontiers, à l'exception d'Athènes. Mais, dans la Thessalie et dans le Péloponèse où le parti démocratique était plus faible, on resta pompéien. Après la bataille de Pharsale, où les contingents grecs firent piètre figure, Mégare seule résista encore; prise d'assaut, elle eut le sort de Corinthe. Cette guerre de deux ans accrut la désolation du pays. César se préoccupant de le relever y fonda une nouvelle Corinthe. Après le meurtre du dictateur, Brutus fut acclamé à Athènes comme tyrannicide; sa statue et celle de Cassius furent placées près de celles d'Harmodius et d'Aristogiton. La Grèce entière reconnut son autorité; Rhodes qui résista fut saccagée par Cassius. Les Hellènes étaient nombreux dans l'armée républicaine, à côté des Macédoniens. L'armée des triumvirs comptait 2,000 Lacédémoniens. Après la victoire, Antoine se montra très aimable, mais demanda d'énormes contributions décuplées par les vols de ses lieutenants. Les douze années de sa domination furent désastreuses pour les Grecs d'Asie et d'Europe; de la province d'Asie il tira 200,000 talents (1,200 millions) en un an. Quand le Péloponèse fut cédé à Sextus Pompée, Antoine eut soin de l'épuiser à fond; il finit d'ailleurs par le garder. Au moment de la lutte dernière, c'est en Grèce que s'assembla l'immense armée d'Antoine. Les Spartiates et les Mantinéens se déclarèrent seuls pour Octave. Au lendemain de la bataille d'Actium, la situation de la Grèce était désespérée. Strabon en a fait le tableau lamentable. Dans l'Epire on voyait plus de ruines que de lieux habités;

les terres du haut bassin de l'Achéloos n'étaient plus cultivées; les Athamanes avaient disparu; l'Acarnanie, l'Etolie étaient vides; en Thessalie, Larisse et Démétriade, en Béotie, Thespies et Tanagra, étaient les seules villes dignes de ce nom; Mégalopolis n'était plus qu'une bourgade; la plupart des villes d'Arcadie étaient abandonnées; les îles de la mer Egée étaient désertes et incultes et servaient de lieu de relégation.

La Messénie, la Laconie, le N.-E. du Péloponèse et les îles Ioniennes conservaient seules une certaine prospérité. Octave fut ému de cette misère et ouvrit à la population affamée les magasins où étaient accumulés les approvisionnements militaires. Reprenant le plan de César, il s'appliqua au relèvement des provinces et en premier lieu de la Grèce.

L'empire romain se signala par une organisation nouvelle; on vit naître des institutions qui réglèrent la vie hellénique durant des siècles. Un ordre de choses nouveau commençait. Des éléments nouveaux furent introduits en Grèce par la fondation de trois grandes colonies romaines, Nicopolis, Patras et Corinthe; dans chacune, à côté des colons italiens, on obligea les habitants des cités voisines à s'établir; ceux d'Ambracie, d'Amphilochie, de Leucade, Anactorion, Calydon, de l'Acarnanie et de l'Etolie presque entière furent réunis à Nicopolis qui reçut la moitié du sol de l'Acarnanie; ceux de l'Achaïe occidentale (Dymé, Olénos, Pharæ, Tritæa, Rhypès, etc.) à Patras qui fut dotée d'un vaste territoire (Achaïe occidentale, Etolie maritime, Locride Ozolienne, moins Amphissa). Dans la nouvelle Corinthe les Italiens furent plus nombreux que les Hellènes. Ces trois cités devinrent les plus importantes de la Grèce. Sparte, que le souverain tenait en haute estime, fut dotée de cantons messéniens, de l'île de Cythère; mais les vingt-quatre communes des Eleuthérolaconiens restèrent une confédération indépendante. La situation politique de la Grèce fut fixée de la manière suivante. Elle fut séparée de la Macédoine. Les Grecs de Cyrène et de Crète formaient une province; ceux de Rhodes restaient libres; ceux de l'Asie et des îles étaient incorporés à la province d'Asie ou à celle de Bithynie. La Grèce proprement dite forma la province sénatoriale d'*Achaïe*, administrée par un gouverneur sénatorial annuel, c.-à-d. par un proconsul aidé d'un légat et d'un questeur (V. Empire et Province). Elle commençait à l'Olympe et aux monts Acrocérauniens, comprenant l'Epire et la Thessalie, et, de plus, les îles de la mer Egée et les îles Ioniennes. Plus tard, ces frontières furent modifiées; la Thessalie et l'Epire (y compris l'Acarnanie et les îles Ioniennes) furent détachées à la fin du Ier siècle. La capitale de l'Achaïe était Corinthe. Quelques cités seulement gardèrent leur « liberté » nominale : Athènes, Sparte, les Eleuthérolaconiens, Elatée, Abæ, Delphes, Thespies, Tanagra, Amphissa, Pharsale, Egine, Corcyre, Céphallénie, Zacynthe, et les trois nouvelles colonies qui jouissaient de faveurs spéciales. La condition des Grecs fut celle des provinciaux, administration et justice romaine; cependant on laissa aux cités leurs constitutions municipales; le conseil des amphictyons fut rajeuni; on institua comme dans d'autres provinces une diète générale (κοινόν) qui siégeait à Argos. La passion des titres et des honneurs reçut ample satisfaction. Pendant trois siècles, la Grèce jouit des bienfaits de la paix. C'est alors qu'on vit à quel point elle était épuisée et son peuple usé. Tandis que la province d'Asie se relevait promptement et devenait un des pays les plus riches de l'Empire, l'Achaïe ne réparait que lentement ses pertes et ne retrouvait ni sa prospérité agricole, ni son activité industrielle ou commerciale. Les chevaux de Thessalie, d'Etolie, d'Acarnanie, d'Argos et d'Epidaure, les vins de Lesbos, Samos, Chios, le miel de l'Hymette, les marbres de l'Hymette, du Pentélique, du Taygète, du Ténare, de Paros, de Thasos, de Caryste et de Sayros, les porphyres de Laconie, n'alimentèrent qu'un commerce médiocre; celui des objets d'art avait une grande importance; l'exploitation des touristes fut aussi une ressource précieuse, compensant un peu les exportations de capitaux par les tributs payés à Rome. Les écoles d'Athènes avaient décliné devant la concurrence de celles d'Alexandrie, de Tyr, d'Antioche, de Tarse, de Rhodes, de Mitylène, de Smyrne, d'Ephèse, de Byzance, de Naples, de Marseille. Elles ne reprirent tout leur éclat qu'au IIe siècle. Athènes, Sparte, Tégée et Argos étaient des villes de troisième ordre, sensiblement inférieures aux trois cités nouvelles, Corinthe, Patras et Nicopolis. La décadence de la population urbaine était aussi grave que celle de la population rurale, et dans l'Empire la vieille terre des Hellènes n'eut aucun rôle politique et économique.

Les trois siècles de paix romaine s'écoulèrent obscurément; les mœurs romaines s'implantaient, apportées par des immigrants relativement nombreux; les noms romains se répandent même parmi les indigènes. La tradition des glorieux ancêtres se perdait et aucun lien moral ne leur rattachait plus la race abâtardie de leurs héritiers.

Les grands faits de cette période sont, en dehors des jeux Olympiques, Isthmiques, Pythiques auxquels s'ajoutèrent les jeux Actiaques, les visites d'empereurs. On sait le voyage artistique de Néron qui vint recueillir 1,800 couronnes et récompensa les Hellènes de leurs adulations en leur rendant leur liberté, ce qui avait l'avantage positif de les affranchir du tribut; Néron fit aussi commencer le percement de l'isthme de Corinthe. L'économe Vespasien révoqua la liberté octroyée par Néron et en priva même Rhodes, Samos et Byzance, qui l'avaient gardée jusqu'alors et la recouvrèrent après lui. La visite d'Adrien apporta des bienfaits réels et durables. Jusqu'alors la Grèce était restée dans une situation peu enviable. Le tableau qu'en trace Plutarque montre qu'au début du IIe siècle elle était encore bien misérable. Hors les sept villes que nous avons nommées, plusieurs régions s'étaient encore appauvries depuis Auguste, l'Eubée par exemple; les brebis paissaient sur le marché de Chalcis, le gymnase était devenu un champ labouré; la Béotie orientale était déserte. Quelques grands propriétaires, quelques dizaines de milliers de prolétaires affluant dans les villes et dix fois plus d'esclaves, dans les campagnes surtout; à peine deux ou trois mille familles représentant la classe moyenne des bourgeois ou petits propriétaires qui avait fait la force des cités grecques et fourni encore à Philopœmen des armées dix fois plus nombreuses que n'en eût pu équiper la Grèce de Plutarque. Les nouvelles industries (ver à soie, raisins de Corinthe), qui enrichirent la Grèce byzantine, étaient encore inconnues. Les cités avaient à peine fini de payer les dettes contractées au temps de Sulla et d'Antoine. Le luxe et les prodigalités insensées des riches soulignaient la détresse générale. Le goût des Méridionaux pour le clinquant, la pompeuse rhétorique dont ils masquaient leur gêne leur faisaient une vie factice. Ils souffraient des grands maux économiques de l'Empire, la disparition des hommes libres et de la petite propriété, l'avilissement des prix par la cherté croissante des métaux précieux. L'administration romaine négligeant la sécurité publique, les brigands se multipliaient dans ce pays montagneux.

Adrien remédia à beaucoup des maux de la Grèce, et de son règne date une nouvelle époque de prospérité. Il adorait la Grèce et la visita souvent, faisant remise des impôts arriérés, construisant des aqueducs, des ponts, des temples, surtout à Corinthe et à Athènes, et où il édifia une ville nouvelle. L'ouvrage de Pausanias permet de juger de l'étendue des progrès accomplis à la fin du IIe siècle ap. J.-C. L'Attique, le N. et l'O. de la Béotie, toute la vallée du Céphise sont prospères, l'Arcadie méridionale est encore désolée, mais le reste du Péloponèse compte une foule de villes et de bourgs florissants. L'université d'Athènes avait repris tout son éclat.

Cette situation favorable se maintint pendant la première moitié du IIIe siècle. Alors survint la terrible crise monétaire qui ruina l'Empire; les pièces d'argent ne renferment plus que 5 % de métal fin à partir de 256; parfois seulement 1/2 %. Le drainage des métaux précieux par l'étran-

ger, l'Inde surtout, la falsification des monnaies par les empereurs provoquèrent une crise sans précédent dans le monde antique. A ce moment, trente années de guerres civiles et d'invasions mirent l'Empire à deux doigts de sa perte. La Grèce, si longtemps couverte par la Macédoine et les provinces danubiennes, fut envahie par les Goths; les guerres serviles se renouvelèrent, apportant aux Barbares un concours redoutable. Les Goths et les Hérules, embarqués sur mer, pillèrent les côtes et îles de l'Archipel et s'avancèrent dans les terres sans rencontrer de résistance. Sparte, Argos, Corinthe furent incendiées, Athènes rançonnée et pillée; la population des campagnes égorgée ou emmenée en masse. La dépression économique ne permit pas de réparer ces désastres, et la décadence de la Grèce fut rapide. Elle fut toutefois enrayée par Dioclétien et Constantin, les restaurateurs de l'Empire. Constantin était l'ami des Grecs et dans le Bas-Empire les éléments helléniques devinrent prépondérants. La fondation de Constantinople eut cependant pour effet le dépeuplement de nombreuses cités et îles à son profit et la spoliation d'une quantité d'œuvres d'art. Mais entre le gouvernement nouveau et la vieille Hellade se manifesta un dissentiment profond. L'Hellade restait fidèle à ses dieux et ne voulait pas adopter le christianisme. Les communautés chrétiennes étaient encore peu nombreuses au IIe siècle; même après l'édit de tolérance, la masse de la population resta fidèle aux anciens dieux. L'université d'Athènes fut le dernier foyer de la philosophie païenne. Julien, restaurateur du paganisme, fut regardé comme le bienfaiteur de la Grèce. Le triomphe de la religion nouvelle fut marqué par de violentes persécutions, surtout au temps de Théodose; les temples antiques d'Hélios, d'Artémis, d'Aphrodite furent transformés en hôpitaux, en maisons de jeu, en maisons de prostitution. Les jeux Olympiques furent interdits. C'était la fin de l'hellénisme antique : il fait place à la civilisation byzantine. Mais il ne lui fut pas donné de descendre paisiblement au tombeau. Il fut noyé dans le sang par une nouvelle invasion, celle des Visigoths d'Alaric. Les villes furent presque toutes détruites, les temples démolis, les habitants égorgés ou emmenés en esclavage. A partir de ce moment se perd la trace de la plupart des chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce (396). Athènes seule avait été épargnée. Son université ne fut fermée que par Justinien (529). La culture antique n'était plus qu'un souvenir.

La Grèce byzantine. — Dans l'empire byzantin, la Grèce proprement dite ne joua qu'un rôle très effacé. La civilisation byzantine, malgré l'emploi de la langue grecque, représente un compromis entre des éléments d'origines très diverses; les vieilles civilisations orientales, l'esprit romain, le christianisme y ont autant contribué que la Grèce païenne. On en trouvera ailleurs l'histoire (V. Byzantin [Empire] et les art. consacrés aux souverains, Justinien, Héraclius, etc.). L'histoire de l'Hellade n'offre pas d'intérêt spécial. Après l'invasion gothique, seules quelques villes se relèvent de leurs ruines, Corinthe, Sparte, Argos. Le plat pays reste inculte; la population subsistante afflue le long des côtes. Après un siècle et demi de calme relatif vinrent les Bulgares qui ravagèrent jusqu'à l'Isthme (540); puis les Slaves dont les incursions se multiplièrent à partir de 577 et qui prirent pied dans quelques districts (V. le § *Nationalité grecque*). Justinien abolit le proconsulat d'Achaïe et le divisa en quatre provinces ou stratégies: Hellade, Nicopolis, Péloponèse, Iles. Le nom d'Achaïe disparut ainsi avec l'organisation romaine. Le VIIIe siècle fut marqué par des troubles et des guerres ruineuses. En 727, la Grèce se souleva en masse contre l'empereur *iconoclaste* (V. ce mot) Léon l'Isaurien. Puis vint la peste de 746-747 qui fit périr la moitié des habitants. Elle fit de larges vides où s'introduisirent les Slaves, particulièrement dans le Péloponèse central. A côté des cités grecques ou romaïques de la côte s'organisèrent à l'intérieur les tribus slaves avec leurs districts. Les rapports furent assez pacifiques entre les deux populations. Au IXe siècle, les Slaves, domptés par les empereurs, adoptèrent le christianisme. A cette époque, la Grèce repeuplée était prospère; les cités maritimes du Péloponèse retrouvaient une activité qui leur était inconnue depuis plus de mille ans. La défense avait été bien aménagée, l'Isthme fortifié. Les attaques des Arabes furent repoussées en Eubée, à Corinthe, Patras, Méthone. Vers la fin du IXe siècle ils firent pourtant des progrès, conquirent Samos (888), Démétriade (896), Lemnos (901). Mais les Byzantins reprirent l'avantage et les chassèrent même de Crète (961).

Au Xe siècle, ce fut le tour des Bulgares et de leurs alliés les Valaques; ils s'installèrent à Nicopolis (933), envahirent la Thessalie (978) et saccagèrent Larisse. Vainqueurs de Basile, ils firent une nouvelle invasion en Thessalie, Béotie, Attique et dans le Péloponèse (995), mais furent complètement battus au retour. Les Normands d'Italie furent de plus redoutables adversaires. Robert Guiscard se posa en champion de l'empereur Michel Parapinakes et envahit l'Epire (1081). Son fils, Boëmond, se fit battre devant Larisse (1084) et reperdit ses conquêtes. Il revint à la charge et s'empara de Corfou et des villes voisines. Après ce premier assaut, le second fut dirigé contre la Grèce propre. Le roi Roger prit et pilla Thèbes et Corinthe, alors très riches (1146). Ces expéditions étaient le prologue de la grande entreprise qui substitua un empire latin à l'empire grec de Constantinople. A partir de ce moment, l'histoire de la Grèce est sans cesse mêlée à celle des puissances occidentales, particulièrement de Venise. Les Byzantins ne purent en redevenir maîtres.

La Grèce franque et vénitienne. — La prise de Constantinople et la fondation de l'empire latin (V. Constantinople) furent suivis du partage de l'Empire entre les vainqueurs. Boniface de Montferrat, roi de Thessalonique, conquit la Macédoine, la Thessalie, défit aux Thermopyles l'armée grecque de Léon Sgouros, conquit Thèbes, Athènes et l'Eubée. Guillaume de *Champlitte* (V. ce nom) conquit le Péloponèse. Le régime féodal fut transporté par les Francs dans la Grèce qui reçut une organisation nouvelle. On en trouvera dans les art. Achaïe et Athènes les détails de la conquête, des institutions et de l'histoire de la Grèce durant cette période. Elle fut divisée entre le despotat d'Epire des Comnène, le duché d'Athènes et la principauté d'Achaïe, en face de laquelle s'établirent les despotes grecs de *Patras* et de *Misitra* (Sparte) aux mains de la famille des *Paléologues* (V. ces mots). Les îles de l'Archipel avaient été attribuées aux Vénitiens, y compris Corfou et la Crète. Ils les inféodèrent à des nobles qui y fondèrent de petites principautés; la plus puissante fut celle de Marco Sanudo qui s'étendit sur Naxos, Paros, Antiparos, Santoun, Anaphe, Cimolos, Mélos, etc., et se proclama duc indépendant de l'Archipel. A sa mort, son duché fut démembré; disputées aux Vénitiens par les Génois, les îles retombèrent en partie au pouvoir des Byzantins. Les Vénitiens qui avaient également occupé l'Eubée et une série de villes maritimes, Modon, Argos, Napoli di Romania, acquirent ensuite Athènes et développèrent le commerce et l'industrie. Leur domination fut assez bienfaisante. Elle eut pour résultat de condenser la population le long des côtes.

Les Turcs mirent fin à la domination franque et vénitienne sur la Grèce. On trouvera ailleurs le récit de cette conquête (V. Turquie, Venise, Achaïe, Athènes, etc.). Nous nous bornons à rappeler les dates principales. En 1462, Mohammed II s'empara de Lesbos. Sa guerre contre les Vénitiens (1464–79) leur coûta l'Eubée (1470) et la moitié des îles. En 1480, le sultan leur céda Zante et Céphallénie, moyennant un tribut annuel. La guerre reprit en 1499 et finit en 1503 par la perte d'Egine, Coron, Navarin et Lépante. En 1540, Venise perdit le reste de la Morée; en 1571, Chypre. Elle ne gardait que la Crète et les îles Ioniennes.

La domination turque. — Le traité de 1503 marque l'établissement définitif de la domination ottomane sur la Grèce. Celle-ci est une simple province turque; un begler-

beg y fut préposé. Les Cyclades, qu'il était presque impossible de garder contre les attaques incessantes des chevaliers de Rhodes (ensuite de Malte), durent seulement payer un tribut; elles le firent très irrégulièrement et se trouvèrent à peu près indépendantes. Les Turcs enlevèrent la Crète, reperdirent momentanément la Morée (1687), la reconquirent en 1715. La paix de Passarowitz consolida leur pouvoir. La Grèce fut subordonnée au grand juge (Roumeli-Valessi) de Roumélie et divisée en pachaliks. Les îles furent partagées entre les fonctionnaires turcs, comme des sortes de fiefs. Le pouvoir turc fut d'abord assez modéré; les Grecs souffraient surtout des guerres dont ils étaient l'objet. Mais, après la conquête définitive, les choses changèrent. L'oppression devint très dure. L'arbitraire des fonctionnaires turcs, leur vénalité, leurs exigences indéfinies ruinèrent le pays, d'autant que la plus grande partie des terres étaient devenues la propriété du sultan. Les habitants renoncèrent à l'agriculture, s'adonnant au pâturage ou au commerce maritime. La prospérité des îles Ioniennes et des îles de la mer Egée, restées à peu près libres, contrastait avec l'appauvrissement du continent, où pourtant quelques cantons montagneux, comme le Maïna, restaient indépendants de fait. Le sentiment national fut conservé par le maintien de l'administration locale indigène et par celui des institutions ecclésiastiques. L'Eglise grecque du Fanar était, depuis la prise de Constantinople, le pouvoir suprême des Grecs, servant d'intermédiaire entre eux et le gouvernement ottoman. Les magistrats locaux, auxquels on conservait les vieux noms d'archonte, éphore, à côté de ceux de primat et kodjakbachi, formèrent une classe influente, d'autant que souvent leur dignité devint héréditaire. Le patriciat du Fanar fut moins bien vu et ne réussit pas à constituer une noblesse, malgré son influence sur le gouvernement.

Les Armatoles avec leurs bandes de *klephtes* (V. ce mot), véritables brigands, restèrent à peu près indépendants dans les montagnes du N. de la Grèce. Le commerce maritime donna aux Grecs une marine et les mit en rapports suivis avec les Européens plus civilisés. Les négociants grecs fondèrent des établissements d'instruction qui se développèrent particulièrement sous le protectorat de la Russie. La communauté religieuse leur fit voir dans les Russes, qui devinrent redoutables aux Turcs précisément à la fin du XVIIe siècle au moment où s'achevait la conquête de la Grèce, leurs libérateurs et leurs protecteurs naturels. *Pierre le Grand* avait montré la route, *Catherine II* s'y engagea (V. ces noms, Russie, Turquie et Question d'Orient). A l'instigation de la tsarine et de son émissaire, Pappas Oglou, les Grecs préparèrent une insurrection. Elle éclata en 1770, lorsque Feodor Orlov amena la flotte russe à Vitylo (Laconie). Les Albanais, enrôlés par la Turquie, la comprimèrent par le sac de Missolonghi et battirent à Modon les Russes débarqués en Morée. Ces bandes indisciplinées mirent le pays à feu et à sang, si bien que le gouvernement turc finit par les exterminer (1779). A la fin du XVIIIe siècle, les Grecs, chez qui le sentiment patriotique se réveillait de plus en plus, préparèrent la résurrection de leur indépendance par le développement de leurs écoles et de leur marine. Celle-ci comptait, en 1813, 600 navires montés par 20,000 marins. Des sociétés secrètes se formèrent sous le nom d'*hétairies* (V. ce mot), à l'instigation du poète Constantin Rhigas. La faiblesse croissante de la Turquie légitimait toutes les espérances. Le congrès de Vienne les trompa, parce que les souverains, malgré leurs sympathies pour les chrétiens, ne voulaient pas favoriser un mouvement révolutionnaire. Ne pouvant compter que sur eux-mêmes, les Grecs prirent l'initiative de leur affranchissement.

La Grèce moderne. — La guerre de l'indépendance. — L'insurrection qui aboutit à l'affranchissement de la Grèce fut commencée par les hétairies. Le prince fanariote, Alexandre Ypsilanti, fils d'un hospodar de Moldavie et général russe, en donna le signal en mars 1821. Il entra en Moldavie, appelant aux armes tous les chrétiens de la Turquie d'Europe. Son « bataillon sacré » excita l'enthousiasme général et, de toute l'Europe, des Grecs vinrent s'y enrôler. La défaite d'Ypsilanti et du bataillon sacré mit fin à cette héroïque équipée dont on trouvera le récit ailleurs (V. Roumanie). Mais l'incendie, éteint au N. du Danube, s'allumait en Grèce. L'évêque Germanos avait lancé un appel aux armes et s'était rendu maître de Calavryta (fin mars 1821). Les Arcadiens se soulevèrent sous la conduite de Kolokotronis, les *Mainiotes* (V. ce mot) sous celle de Pierre Mavromichalis. Ils eurent le dessus dans les premiers combats et formèrent à Calamata un *Sénat de Messénie* (9 avr.), assemblée nationale qui prit la direction du mouvement. Le 7 avr., Athènes avait été prise et la garnison turque bloquée dans l'Acropole. Odysseus (Ulysse), héritier des qualités de vaillance et d'adresse de son parrain homérique, insurgea les Béotiens. Les îles de l'Archipel s'associèrent à l'insurrection ; au premier rang, Hydra, Spetsa, Tinos, Ipsara et Samos; elles fournirent une flotte de 180 navires, dont on remit le commandement à Jacques Tombazis. Les vaisseaux de commerce turcs furent capturés en masse. Le sultan, Mahmoud II, appela aux armes les musulmans; la populace de Constantinople et des villes d'Asie massacra les Grecs ; le gouvernement en fit exécuter des centaines; le patriarche de Constantinople, Grégoire, fut pendu, en habits pontificaux, à la porte de l'église, le jour de Pâques (22 avr.) ; les églises chrétiennes furent saccagées, les ambassadeurs européens, surtout celui de Russie, insultés. Ces cruautés tournèrent l'opinion contre les Turcs. L'insurrection devint générale; l'Isthme, Mégare, Eleusis prirent les armes; le moine Dikaios prit Corinthe ; Diakos occupa les Thermopyles. Le général turc, Omer Vrione, força le passage et fit égorger Diakos (4 mai), mais Odysseus le refoula et s'empara d'Arachova. Les habitants des îles Ioniennes approvisionnaient d'argent et d'armes leurs frères du continent. Les Crétois s'insurgeaient, bloquant les Turcs dans les villes. Dans l'Epire, les Souliotes, d'accord avec le terrible pacha de Janina, Ali Tebelen, prirent l'offensive, défirent les Turcs ; Marco Botzaris prit leur direction et, après la prise de Variades, la victoire de Passaron sur Ismaïl Pacha, l'Epire fut bientôt entièrement au pouvoir des insurgés. En Morée (Péloponèse), mêmes succès ; Tripolis fut prise d'assaut et les 8,000 hommes de la garnison passés au fil de l'épée. Sur mer, la flotte turque, envoyée contre Samos, fut dispersée par deux brûlots.

La première campagne avait merveilleusement réussi, mais il fallait se préparer à des efforts plus grands contre les grandes armées ottomanes. Une action commune était indispensable; il fallait organiser un gouvernement central. Il existait plusieurs gouvernements locaux, à Hydra, à Calamata, etc. En déc. 1821 fut convoquée à Argos une assemblée nationale de 67 députés. Elle fut transférée à Epidaure. Elle vota tout d'abord l'indépendance de la Grèce, puis elle élabora une constitution provisoire (1er janv. 1822), qu'on appela loi organique d'Epidaure. Elle formulait les principes suivants : tolérance religieuse, égalité devant la loi, devant l'impôt, dans l'admission aux charges publiques, séparation des pouvoirs ; magistrature autonome, assemblée législative de 70 membres, conseil exécutif ou directoire de 5 membres nommant les ministres. Le code byzantin pour le droit civil et criminel, le code commercial français furent adoptés. On élut président (proèdre) du nouvel Etat un prince fanariote, Alexandre Mavrocordato, assisté d'un secrétaire d'Etat, Théodore Negris. On proclama que la Grèce formait un Etat fédéral indépendant et on déclara le blocus des villes occupées par les Turcs. La situation était critique, à cause de l'hostilité de l'Europe ; la France restait neutre, l'Angleterre nettement opposée, la Russie et l'Autriche blâmaient l'insurrection. Le sultan fit des concessions à la Russie, fit élire un nouveau patriarche ; en même temps, il se livrait à de grands préparatifs. Ali Pacha, l'allié des insurgés, fut tué;

une flotte considérable fut réunie à Constantinople, tandis que Mehemet Ali en armait une autre. Le capoudan pacha débarqua à Chios, qui venait de se soulever ; l'île fut mise à feu et à sang, les hommes, au nombre de 23,000, égorgés, les femmes et les enfants, au nombre de 47,000, vendus comme esclaves (avr. 1822). Les marins grecs ne purent que venger les victimes ; André Miaulis livra bataille à la flotte turque ; Canaris l'incendia pendant la nuit et le capoudan pacha périt avec 3,000 hommes (18-19 juin). Sur terre, l'Acropole avait été pris, l'armée turque d'Epire battue à Vostizza, dans le défilé de Makrynoros et à Vonizza ; le séraskier refoulé dans Prevesa par Makrys. Des *philhellènes* accouraient de l'Europe occidentale, de la France surtout, jeunes gens enthousiastes de la Grèce, vieux soldats éprouvés. Mavrocordatos avait mis sur pied un régiment de réguliers ; appuyé par Botzaris, il entrait en Acarnanie ; trahi par un chef albanais, Gogo, il perdit la meurtrière bataille de Peta (16 juil. 1822). Mahmoud Pacha s'empara de Thèbes, envahit le Péloponèse où il prit Corinthe et Nauplie, mais fut arrêté devant Argos par Démétrius Ypsilanti et attaqué sur ses derrières par les chefs grecs qui occupèrent les défilés de l'Argolide ; Nikitas, le chef du Parnasse, se porta dans celui de Tretæ ou Birbali ; Kolokotronis et Petro-Bey dans les autres ; les Turcs laissèrent 3,500 membres dans le défilé de Tretæ, presque autant dans les ravins de Cléones (déc. 1822) où le défit Kolokotronis sur mer. Canaris brûlait le vaisseau amiral des Turcs et détruisait dix-huit des navires de leur flotte.

Mavrocordatos avait reconstitué son armée à Langada et s'était retranché à Missolonghi, après avoir évacué les non-combattants. Omer Vrione commença le siège qui finit par la destruction totale de son armée ; les principaux chefs grecs se réunirent pour débloquer la ville ; le général turc perdit son artillerie, ses bagages, fut battu sur l'Achéloos et ne ramena pas 4,000 hommes à Prevesa (févr.-mars 1823). Malheureusement, les dissensions s'aggravaient entre les chefs grecs ; on y distinguait deux groupes, les chefs militaires ou *capitans*, comme Odysseus, Mavromichalis, Kolokotronis, et les *politiques* comme Mavrocordatos, Kolletti, Démétrius Ypsilanti. Les Turcs manquant d'argent et sans unité d'action ne pouvaient venir à bout des Grecs, mais ceux-ci éparpillant leurs forces restaient exposés à un retour offensif. Sur mer, ils remportaient les plus brillants succès ; leurs petits navires et leurs brûlots détruisaient la flotte ottomane. Mais ils ne pouvaient généraliser l'insurrection ; ni la Macédoine, ni la Thessalie, ni même l'Epire ne suivaient l'exemple de la Grèce. En 1823, le principal fait d'armes fut celui de Marco Botzaris : 13,000 Turcs avaient envahi l'Etolie et campaient dans la vallée de Karpenisi ; il pénétra dans leur camp et en fit un effroyable carnage ; il périt dans la mêlée (20 août), mais les musulmans furent chassés jusqu'à Agrapha.

L'équilibre des forces fut rompu par l'intervention de l'Egypte ; le puissant vice-roi Mehemet Ali avait, dès 1824, envoyé sa flotte dans l'Archipel ; les Egyptiens avaient noyé dans le sang l'insurrection crétoise. Ibrahim Pacha, fils de Mehemet Ali, débarqua dans le Péloponèse avec 20,000 hommes d'excellentes troupes et 150 bouches à feu. Il s'empara de l'île de Sphactérie et de Navarin, malgré l'héroïque résistance de Miaulis (18 mai). Il traversa ensuite la péninsule, prit Calamata, Tripolis et parut devant Argos, tandis que son avant-garde menaçait Nauplie. L'avant-garde, attaquée à Myli (Lerne) par Fabvier, Delaroche, les vaillants philhellènes français, et par Mavrocordatos, fut battue et refoulée en Arcadie. Les soldats d'Ibrahim procédèrent à la dévastation systématique du Péloponèse, détruisant les villages, tuant les habitants, coupant les arbres. Au N. du golfe de Corinthe, Reschid Pacha avait mis le siège devant Missolonghi devenu le boulevard de l'indépendance hellénique. Le siège dura onze mois (mai 1825-avr. 1826) ; l'héroïsme des défenseurs excita dans toute l'Europe un intérêt passionné ; des volontaires affluèrent. En août, la flotte du capoudan pacha, jointe à la flotte égyptienne, vint compléter l'investissement ; les forts avancés d'Anatoliko et Vasiladi furent pris et tous les efforts tentés pour débloquer la ville repoussés ; le bombardement réduisit la ville en cendres ; manquant de vivres et sentant la situation désespérée, les 2,000 survivants de la garnison conduits par Nothi Botzaris et Travellas se firent jour à travers les lignes des assiégeants ; ceux qui étaient restés se firent sauter à l'entrée des Turcs (25 avr. 1826). Victorieux au N. et au S. de la Grèce, à peine affaiblis par la révolte des janissaires (juin 1826), les Turco-Egyptiens se préparèrent à achever leur œuvre. Ils marchèrent sur l'Attique et mirent le siège devant Athènes où Fabvier et Karaiskalis défendirent l'Acropole pendant plusieurs mois ; ils finirent par être forcés de capituler le 6 mai 1827. La résistance semblait brisée. A ce moment les puissances européennes prirent en main la cause des Grecs.

L'héroïsme des chrétiens grecs avait excité dans toute l'Europe chrétienne la sympathie et l'enthousiasme. Partout se fondaient des associations de philhellènes qui envoyaient aux Grecs de l'argent, des armes, des combattants. Nous avons cité le colonel Fabvier ; Byron vint en 1824 à Missolonghi où il ne tarda pas à mourir. L'opinion publique finit par entraîner les gouvernements. La Russie qui réclamait l'évacuation des provinces danubiennes, l'Angleterre qui revenait à ses traditions libérales, avaient changé de maîtres ; l'accession au trône de l'empereur Nicolas, celle de Canning au ministère, furent très favorables aux Grecs. Le gouvernement anglais, protecteur des îles Ioniennes, ne mit plus aucun obstacle à l'organisation de secours aux insurgés. Le protocole de Saint-Pétersbourg (4 avr. 1826) unit la Russie et l'Angleterre dans une action commune. En France, les souvenirs classiques si vivaces au début du siècle, les magnifiques appels des poètes romantiques et le zèle chrétien des hommes de la Restauration, disposaient tout le monde à une intervention. Les efforts des philhellènes se multipliaient. Le comte d'Harcourt vint de France, le colonel Heideck de Bavière, lord Cochrane, le vaillant champion de l'indépendance des colonies espagnoles, et le général Church, d'Angleterre ; des Etats-Unis on envoya une frégate ; à Zante, Church leva un régiment. On réussit à opérer la fusion des assemblées nationales rivales de Castri et d'Egine et à les réunir à Damala (Trézène), puis dans l'île de Calaurie (Poros), où elles travaillèrent à la confection d'une constitution républicaine. On élut président du nouveau gouvernement Capo d'Istria (11 avr. 1827), ancien ministre de la Russie, un des promoteurs de l'hétairie : pour se concilier l'étranger, on nomma Church général en chef de l'armée de terre et Cochrane grand amiral. Ils se firent d'ailleurs battre en essayant de faire lever le siège de l'Acropole d'Athènes. La diplomatie intervint, Stratford Canning, l'ambassadeur anglais, faisait les plus grands efforts pour décider la Porte Ottomane à accepter la médiation des puissances. Il ne put y réussir ; l'Angleterre, la France et la Russie prirent les devants ; par le traité de Londres (6 juil. 1827), elles invitèrent la Turquie à conclure dans le délai d'un mois un armistice avec les Grecs et à négocier ensuite la paix fondée sur l'organisation d'une Grèce autonome. L'ultimatum remis à la Porte le 18 août demeura sans réponse ; la flotte égyptienne vint mouiller en baie de Navarin, forte de 89 voiles et amenant un renfort de 5,000 hommes pour terminer la guerre (8 sept.). Ibrahim fut sommé de s'abstenir ; il promit de ne rien faire avant le retour de ses messagers envoyés à Constantinople et à Alexandrie, mais ne tint pas compte de cet engagement. Les flottes des alliés vinrent alors mouiller en baie de Navarin à côté de la flotte turco-égyptienne. Les provocations de celle-ci amenèrent un conflit, et la bataille navale de Navarin se termina par la destruction de 55 navires musulmans sur 82 (20 oct. 1827). La Russie déclara la guerre à la Turquie ; puis, en août 1828, un corps d'armée français commandé par le général Maison débarqua à Coron ; l'expédition française de Morée obligea l'armée égyptienne à évacuer la péninsule.

L'indépendance grecque était assurée ; il fallait maintenant organiser le gouvernement ; les rivalités des chefs rendaient la chose malaisée. Capo d'Istria, arrivé à Egine (janv. 1828), s'entendit d'abord avec les principaux, notamment Grivas et Kolokotronis ; il prêta serment au Sénat et forma son ministère. Il devait jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale gouverner avec le concours d'un Panhellénion ou conseil d'Etat et d'un Phrontistérion ou commision de contrôle. Il voulait organiser la Grèce à l'européenne ; favorisé par les puissances libératrices, et surtout par la Russie, il en obtint des subsides ; mais il s'aliéna les indigènes très jaloux de toute influence étrangère et réfractaires aux impôts, aux mesures sanitaires, etc., du régime nouveau. L'Assemblée nationale (c'était déjà la cinquième) se réunit à Argos (23 juil.-18 août 1829) et substitua au conseil d'Etat un Sénat où le président eut la haute main. On voulait rassembler des forces afin de délivrer tous les Grecs soumis au joug turc, mais l'argent manquait ; sur un budget de 16 millions de piastres, l'armée en absorbait 15, et c'était loin d'être suffisant. La lutte terrible soutenue durant six années avait complètement épuisé les ressources du pays ; près du quart de la population avait péri ; les oliviers, les mûriers avaient été coupés, les champs étaient restés plusieurs années sans culture. L'indépendance même eût été perdue sans l'intervention de la Russie, de la France et de l'Angleterre. On ne pouvait compter que sur elles. Mais les deux dernières ne voulaient pas affaiblir trop l'empire ottoman. Aussi le protocole de Londres, signé entre les trois alliés le 22 mars 1829, décidait-il de limiter la Grèce à une ligne tirée du golfe d'Arta au golfe de Volo et de la constituer sous la suzeraineté de la Porte en état vassal ; elle payerait un tribut annuel de 1,500,000 piastres et recevrait un prince chrétien choisi par le sultan. On invita le gouvernement provisoire à retirer ses troupes de la Grèce septentrionale et à lever le blocus des ports occupés par l'ennemi en dehors de la Morée et des Cyclades. Capo d'Istria refusa, et les victoires des Russes améliorèrent la situation. La Russie imposa à la Turquie l'acceptation en blanc des conditions (paix d'Andrinople, 14 sept. 1829), et un nouveau protocole signé le 3 févr. 1830 décida que la Grèce serait une monarchie indépendante ; on lui laissait l'Eubée et les Sporades septentrionales ; sa frontière était fixée à une ligne tirée de l'embouchure de l'Achéloos ou Aspro Potamo, par Vrachori, au golfe de Zeitoun. L'Assemblée nationale refusa d'adhérer à ces clauses. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, à qui on avait offert la couronne, la refusa en présence de cette opposition. Mais les Grecs étaient eux-mêmes divisés. Capo d'Istria, qui voulait les constituer sur-le-champ à l'européenne, prenait modèle sur la bureaucratie russe, trouvant qu'après quatre siècles d'oppression ils avaient besoin d'un gouvernement fort pour faire leur éducation politique. Les campagnards le soutenaient, se ralliant à son parti de gouvernementaux ; mais, en face, les libéraux formaient un parti constitutionnel ou *syntagmatique*. La sévérité avec laquelle Capo d'Istria réprima les complots irrita ses adversaires. Un gouvernement provisoire fut constitué à Hydra par Miaulis, Kondouriotis et Tombazis ; Ipsara y adhéra et les deux îles arborèrent le drapeau français ; Syra se joignit à elles. L'emprisonnement de Mavromichalis provoqua une insurrection des Maïnotes qui exigèrent une constitution. Miaulis s'empara de la flotte grecque dans le port de Poros et, se voyant bloqué par les navires russes, il l'incendia. On voit à quel point arrivait l'exaspération des esprits ; la rupture entre les anciens chefs de l'insurrection et le gouvernement était complète : Miaulis, Mavrocordatos et Koudouriotis furent déclarés traîtres ; le frère et le fils de Mavromichalis tuèrent Capo d'Istria (9 oct. 1831). Le Sénat nomma alors une commission gouvernementale composée d'Augustin Capo d'Istria, de Théodore Kolokotronis et de Koletti ; l'Assemblée nationale convoquée à Argos élut président provisoire le premier ; mais il ne fut pas reconnu dans la région septentrionale (qu'on appelait Roumélie ou Livadie) et Kolettis convoqua une autre Assemblée nationale à Perachora. Les Rouméliotes marchèrent sur Argos et forcèrent le président à abdiquer (13 avr. 1832). Le philologue allemand Thiersch fit alors instituer une nouvelle commission gouvernementale en attendant l'arrivée du roi Otton de Bavière, second fils du roi Louis I[er], désigné par les trois puissances protectrices le mois précédent (17 mars).

L'entente définitive s'établit sur les bases suivantes : moyennant une indemnité de 12 millions, la Turquie consentit à reporter la frontière jusqu'aux golfes d'Arta et de Volo. Les puissances qui avaient pris l'engagement réciproque d'exclure du trône de Grèce les membres de leurs dynasties garantirent un emprunt de 60 millions que ferait le roi Otton ; le roi de Bavière fournit à son fils un corps de 3,500 Bavarois. L'Assemblée nationale convoquée à Nauplie reconnut unanimement Otton comme roi de Grèce.

Le royaume de Grèce. — Le nouveau roi, Otton I[er], était encore mineur, et ce fut pour le jeune royaume une grande cause de faiblesse. La régence, formée de trois Allemands, le comte Armansperg, le général Heideck et Maurer, n'eut pas, sur les capitaines et les politiciens indigènes, l'ascendant qu'aurait pu prendre le roi. Il était impossible de satisfaire à toutes les exigences : les combattants réclamaient leur récompense ; les réfugiés, des compensations ; et la caisse était vide ; on ne payait pas l'impôt ; les tribunaux ne fonctionnaient presque pas ; le brigandage était général. La première chose était de rétablir un régime normal, assurant la sécurité des personnes et des propriétés ; il fallait aussi inculquer à un peuple soumis depuis des siècles à l'arbitraire et aux alternatives de despotisme et d'anarchie de l'Orient les mœurs d'une administration régulière. La lourdeur et la morgue germaniques étaient peu propres à une tâche aussi délicate. Les fautes se multiplièrent. L'antagonisme entre les Grecs et les Bavarois s'accentua, surtout dans l'armée où les héros indisciplinés de la guerre de l'indépendance se virent préférer des officiers étrangers. Maurer, qui voulait assurer aux Grecs les libertés constitutionnelles, entra en lutte avec ses collègues et avec l'ambassadeur russe, hostile au libéralisme ; il fut rappelé en Bavière (juin 1834) et l'absolutiste Armansperg imposa ses vues à ses nouveaux collègues Kobell et Greiner. Des complots se formèrent. Kolokotronis fut condamné à mort et sa peine commuée en vingt ans de prison. Les montagnards de l'Arcadie, du Magne, de l'Etolie étaient en insurrection. Le 1[er] juin 1835, Otton devint majeur ; il transféra sa capitale de Nauplie à Athènes qu'on relevait de ses ruines. Il essaya de gagner ses sujets par une loi accordant à chaque famille hellénique un lot de terres d'une valeur de 2,000 drachmes, à prélever sur les terres publiques abandonnées. Armansperg garda le pouvoir avec le titre d'archichancelier, mais on institua un conseil d'Etat. Ces concessions parurent excessives au roi de Bavière qui rappela Armansperg et envoya à la place Rudhardt, lequel se rendit tout de suite extrêmement impopulaire ; l'ambassadeur anglais, sir Edmund Lyon, le contrecarra et il fut obligé de se retirer. On se décida alors à composer le ministère de Grecs, mais sans pouvoir en former de durable. Ce qui compliquait encore les choses, c'étaient les perpétuelles interventions de détail des envoyés de France, d'Angleterre, de Russie, qui se contrecarraient à plaisir et selon les combinaisons de leurs gouvernements dans la question d'Orient. Heureusement la nation travaillait et développait rapidement sa marine commerciale, son agriculture, son instruction publique (V. ci-dessus le § *Géographie*).

La pression des puissances occidentales finit, malgré l'opposition de l'Autriche et de la Russie, par faire donner satisfaction aux libéraux qui réclamaient une *constitution* (V. ce mot). Une insurrection éclata à Athènes, sous la direction de Kalergis et Makryannis, et le roi céda (sept. 1843). Une assemblée nationale fut élue et confectionna la constitution ; elle créait deux Chambres (mai 1844). Le

parlementarisme donna un aliment nouveau aux divisions des partis et tous ses vices fleurirent dès la première année: corruption électorale, tripotages de couloirs, instabilité ministérielle, etc. Le roi, qui, d'ailleurs, n'avait pas d'enfant et ne pouvait fonder de dynastie naturalisée en Grèce, perdit tout ascendant. On prévoyait que le prochain souverain serait un prince russe, ce qui indisposait l'Angleterre. Les hommes d'Etat grecs ne considéraient toujours l'organisation actuelle que comme une première étape vers celle d'une grande Hellade embrassant toute la nationalité hellénique et reconstituant l'ancien empire byzantin, dont le souvenir est aussi vivace que celui de la Grèce classique; ils entretenaient l'agitation parmi les sujets grecs de l'empire ottoman, dont on attendait la dissolution. L'Angleterre, protectrice déclarée de cet empire, leur devenait hostile, d'autant plus que le mouvement panhellénique menaçait sa suzeraineté sur les îles Ioniennes. Elle profita d'un incident pour faire sentir sa force et son mauvais vouloir. Le juif Pacifico, sujet anglais, pillé dans une émeute (en 1847), réclama une indemnité de 800,000 drachmes. Palmerston l'appuya d'une démonstration navale; l'amiral anglais, Parker, bloqua Le Pirée, captura 200 navires grecs et, malgré l'intervention modératrice de la France et de la Russie, les Grecs durent céder à la force. Au moment de la guerre de Crimée, les Grecs, excités du reste par les agents russes, voulurent saisir l'occasion de réaliser leur rêve. Mais les puissances occidentales les en empêchèrent. Leur flotte mouilla au Pirée et une brigade française fut débarquée (mai 1854). La paix, conservée à contre-cœur, eut du moins l'avantage de favoriser le développement du nouvel Etat; de 1834 à 1857, la population crût des deux tiers, le nombre des maisons doubla, celui des mûriers quadrupla, le rendement de l'impôt foncier doubla. Le sentiment patriotique ne souffrait pas moins de ne pouvoir délivrer les Grecs de Thessalie, de Macédoine et d'Asie Mineure. L'échec de ces projets déconsidérait le roi. Le complot avorté d'Aristide Drosios et l'attitude du peuple pendant le procès présageaient sa chute (1861). Elle fut provoquée par Canaris; il s'insurgea à Nauplie, institua un gouvernement provisoire (févr. 1862); le mouvement fut comprimé; mais, tandis que le roi visitait le Péloponèse, Grivas souleva Vonizza; Patras suivit; un gouvernement provisoire fut formé à Athènes par Canaris, Bulgaris et Rufos, qui décréta la déchéance du roi Otton et l'appel d'une assemblée nationale pour en élire un autre. Les envoyés des grandes puissances conseillèrent à Otton de céder. Il repartit pour la Bavière.

La couronne fut offerte par un plébiscite (230,016 voix sur 240,701 votants) au prince Alfred, second fils de la reine d'Angleterre. Mais ce choix contraire au pacte de 1830 n'eut pas de suite. L'ambassadeur anglais lord Eliot promit que si les Grecs choisissaient le candidat des puissances, l'Angleterre leur céderait les îles Ioniennes. Il proposa le duc Ernest de Saxe-Cobourg, lequel refusa; on s'entendit alors sur le nom du prince Guillaume de Danemark (né en 1845), second fils du prince Christian de Holstein-Glucksburg, héritier de la couronne de Danemark. Il fut élu à l'unanimité par l'Assemblée nationale, sous le nom de Georges Ier (30 mars 1863) et reconnu par les grandes puissances. Toutefois, de sanglantes émeutes se produisirent à Athènes où l'ordre fut rétabli par les marins français et anglais. Les habitants des îles Ioniennes acclamèrent l'union avec la Grèce (5 oct. 1863); le lord commissaire supérieur remit le gouvernement au général Zaïmis et le 6 juin 1864 le roi Georges entrait à Corfou. Malgré la satisfaction qu'inspirait cette extension et les espérances qu'elle éveillait, le désaccord se manifesta bientôt entre le souverain et son peuple. Il ne pouvait constituer de ministère viable. L'Assemblée nationale abolit le Sénat (par 211 voix contre 62) et se sépara sans avoir voté de budget. Le roi fut obligé d'accepter la revision constitutionnelle qu'il avait combattue; l'intervention de son oncle, le prince Jules de Holstein-Glucksburg, fut mal accueillie; son conseiller, le comte Sponneck, dut quitter la Grèce (1865). Peu à peu cependant le roi gagna les sympathies de son peuple; son mariage avec la grande-duchesse russe Olga y contribua beaucoup (27 oct. 1867), car elle lui donna plusieurs héritiers (V. GEORGES Ier), dont l'aîné, le prince Constantin, reçut le titre de duc de Sparte. Dans les agitations des partis, le roi finit par acquérir une popularité réelle et une influence prépondérante dont il usa discrètement. Si le régime politique de la Grèce fut ainsi consolidé, malheureusement la situation extérieure resta précaire. Les difficultés financières grandirent d'année en année et elles pèsent lourdement sur la nouvelle Hellade. Ses ambitions l'obligent à entretenir des forces militaires considérables qui sont pour le budget une charge écrasante. Les emprunts, atténués par des banqueroutes partielles, ne peuvent subvenir aux besoins. On trouvera dans la biographie du souverain l'indication des faits de la politique intérieure, changements de ministère, etc. Les deux incidents les plus graves, qui motivèrent l'un et l'autre l'intervention des puissances, furent : la capture et le meurtre des Anglais par les brigands de Marathon qui mit en lumière l'insécurité de la Grèce et l'audace des brigands; la confiscation des mines du Laurion qui éclaira d'un jour singulier la probité hellénique. On avait accordé à une compagnie franco-italienne la concession de ces mines; voyant qu'elle faisait des bénéfices, on déclara les mines propriété nationale (mai 1871); il fallut l'énergique intervention de la France et de l'Italie pour faire transformer cette mesure en un achat (1873). Les tremblements de terre de Santorin, Sainte-Maure, Lamia, du Parnasse et de Zante ont fait des ruines considérables et retardé les progrès de la fortune publique. Le fonctionnarisme et la multiplicité des crises ministérielles, qui empêchent tout esprit de suite, sont également fort dommageables. Les grands événements ont été ceux de la politique extérieure, préoccupation fondamentale, à lequelle toutes les autres sont subordonnées. L'insurrection de la Crète (1866) fit espérer l'annexion de cette grande île dont les chrétiens élurent roi Georges Ier; des milliers de volontaires grecs vinrent les secourir; l'armée fut mobilisée le long de la frontière septentrionale. La Porte adressa un ultimatum, et les puissances lui donnèrent raison à la conférence de Paris. La Grèce dut désarmer; ses velléités de résistance prouvèrent sa faiblesse; sur l'emprunt patriotique de 100 millions de drachmes, on n'en souscrivit que 100,000.

En 1876, on prépara de nouveau la guerre; mais les hommes d'Etat grecs étaient divisés à cause de la politique panslaviste de la Russie, car dans la péninsule balkanique les intérêts des Slaves et des Grecs sont nettement antagonistes (en Macédoine particulièrement et en Roumélie). L'Angleterre put donc décider les Grecs à rester neutres, et même, en 1878, à repasser la frontière après une courte incursion en Thessalie. Le résultat fut qu'au traité de San Stefano, la Russie ne stipula rien pour la Grèce. Celle-ci obtint du congrès de Berlin la promesse d'une rectification de frontière lui donnant le S. de la Thessalie et de l'Albanie. Mais quand il s'agit de réaliser la cession, la Turquie traîna en longueur les négociations ouvertes à Prevesa. Les puissances décidèrent dans une nouvelle conférence de Berlin, grâce à l'énergique appui donné à la Grèce par la France et l'Angleterre, que la Grèce recevrait à peu près toute la Thessalie et le S. de l'Albanie, l'ancienne Epire (1880). La Turquie refusa d'adhérer à ces clauses et spécialement de céder Janina. Les Grecs armèrent 60,000 hommes, mais leur marine était trop faible pour risquer une guerre. On finit par transiger; le traité signé à Constantinople (24 mai 1881) valut à la Grèce un accroissement de 13,200 kil.q. et 390,000 âmes. C'était moins qu'elle n'avait espéré, mais néanmoins un progrès territorial sensible. Depuis lors, les évènements ont mis en relief l'opposition de la race grecque contre la race bulgare dont les agrandissements n'ont pas été compensés. Les Grecs ont fait au moment de l'union révolutionnaire de la Roumélie orientale

et de la Bulgarie une tentative pour rétablir l'équilibre. Ils ont mis sur pied 80,000 hommes, réclamant soit la frontière de 1880, soit la Crète. Mais la France seule les a soutenus. Les cinq autres puissances leur intimèrent un ultimatum et bloquèrent les ports de la côte orientale. La Grèce céda, et ses projets d'extension restent ajournés au règlement de la *question d'Orient* (V. cet art.). Les aspirations et l'importance de l'irrédentisme hellénique ont été exposées ci-dessus (V. le § GÉOGRAPHIE). A.-M. BERTHELOT.

LITTÉRATURE. — Nous diviserons l'histoire de la littérature grecque en trois périodes : 1° période antique ; 2° période byzantine ; 3° période néo-grecque.

Période antique. — Ce que les Grecs anciens ont produit de plus original, c'est leur littérature. Pour tout le reste, ils ont été, du moins au début, les disciples de l'Egypte et de l'Orient ; pour la littérature, ils n'ont trouvé nulle part de modèle ; ce sont eux, au contraire, qui ont servi de modèle : ils ont été, dans ce domaine, les maîtres des Romains, et l'on ne saurait comprendre certaines périodes des littératures modernes sans une connaissance approfondie de la littérature grecque et de la littérature latine, qui en est la suite naturelle et comme le prolongement. Avec leurs rares qualités intellectuelles, leur bon sens aiguisé, leur vive imagination, leur sentiment exquis de la mesure et de l'équilibre, les Grecs ont créé des formes littéraires qui se sont imposées à l'imitation des hommes et dont la plupart subsistent encore, plus ou moins modifiées par les siècles. Etudier l'histoire de ces formes, c'est donc remonter à l'origine de l'art littéraire lui-même et se rendre capable d'en suivre et d'en apprécier, à travers les âges, les différentes transformations. On peut distinguer dans cette histoire quatre périodes : 1° de la guerre de Troie aux guerres médiques (commencement du ve siècle av. J.-C.), période à peu près exclusivement poétique, dans laquelle l'épopée et le lyrisme atteignent la perfection ; 2° des guerres médiques à la fin du IVe siècle : c'est la période attique ou athénienne, durant laquelle on assiste à la naissance et au perfectionnement du drame et de la littérature en prose ; 3° de la fin du IVe siècle au règne d'Auguste, période alexandrine, marquée par l'avènement, dans la littérature, de la science sous toutes ses formes ; 4° d'Auguste à Justinien (527 ap. J.-C.), période dont l'unité est difficile à saisir, mais pendant laquelle la décadence est incontestable, malgré une sorte de renaissance sur certains points.

PREMIÈRE PÉRIODE (DE LA GUERRE DE TROIE JUSQUE VERS 480). — Durant de longs siècles, la poésie fut la seule forme de littérature que connut le peuple grec. Les plus anciens monuments que nous possédions de cette littérature primitive sont les poèmes homériques, l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Mais il est clair que ces deux poèmes marquent un état déjà très avancé des esprits ; leur langue même, leur prosodie relativement savante, en font des œuvres très supérieures à ce qu'ont dû être les premiers bégayement de la muse grecque. Quelques anciens, comme Aristote, étaient déjà convaincus de cette vérité. Il suffit de lire Homère pour y trouver des traces d'une poésie très ancienne, inspirée soit par le spectacle des phénomènes de la nature, soit par les travaux des champs, soit par les événements intimes inséparables de la vie de famille, tels que le mariage et les funérailles, soit, enfin, par le sentiment religieux. Cette poésie anonyme et dépourvue d'art, ces chants, probablement fort courts, dont le souvenir revit particulièrement dans l'*Iliade*, doivent être considérés comme les premiers essais de la race hellénique pour exprimer les sentiments très simples d'une société encore en enfance, et dont les idées ne dépassaient guère les bornes étroites de la vie domestique. C'est de cette poésie, et surtout de l'une de ses formes, la poésie religieuse, représentée pour nous par les noms mythiques d'Amphion, d'Orphée, de Linos, de Musée, d'Eumolpos, d'Olen, que sortit l'épopée. Elle en sortit de la façon la plus naturelle : la poésie religieuse, les hymnes composés en vue des concours institués de bonne heure par quelques grandes cités, prenaient volontiers pour sujet les exploits de tel ou tel héros. De là les récits relatifs à la guerre des Lapithes, aux expéditions contre Thèbes, à la chasse de Méléagre, etc. Quand, au lieu de ces personnages fabuleux, reculés dans un lointain passé, ce furent des héros plus récents qui occupèrent l'attention de la foule, les poètes, pour les chanter, n'eurent point d'effort à faire, habitués qu'ils étaient à célébrer les belles prouesses, et ces héros dépossédèrent leurs devanciers dans l'imagination populaire, le jour où une violente secousse les mit en lumière et les plaça au premier rang des préoccupations nationales. Cette secousse n'est autre chose que la guerre de Troie. Il est fait, dans l'*Iliade*, mais surtout dans l'*Odyssée*, plusieurs allusions à des poèmes épiques antérieurs à Homère et inspirés déjà par ce grand événement. L'aède Démodocus est figuré, dans l'*Odyssée*, chantant la querelle d'Ulysse et d'Achille relativement aux moyens de prendre Ilion. Le même aède conte à Alcinoüs et à ses convives la tragique histoire du cheval de Troie. Ailleurs, il chante le retour des Achéens dans leur patrie. De pareilles compositions épiques supposent l'existence d'une société belliqueuse, dont les exploits pouvaient offrir aux poètes une ample matière. Cette société a-t-elle existé, et la guerre de Troie, qui semble avoir été sa principale prouesse, est-elle de même un fait réel? Telles sont les deux questions qu'on est amené à se poser, quand on cherche à se rendre compte de l'origine et de la nature des poèmes homériques.

Les découvertes récentes poursuivies en Grèce et en Orient, de 1876 jusqu'à l'époque actuelle, ont conduit à reconnaître, sur différents points du monde gréco-oriental, par exemple à Mycènes, Tirynthe, Nauplie (Argolide), Spata, Ménidi (Attique), Orchomène (Béotie), Vaphio (Péloponèse), Dimini, Pagasæ (Thessalie), dans les îles de Crète et d'Amorgos, de Santorin et de Rhodes, etc., les débris d'une civilisation préhistorique qui se rapproche singulièrement de la civilisation peinte par Homère. On en a conclu que ces peuples primitifs, qui habitaient la Grèce et les îles, ou, du moins, le plus puissant d'entre eux, celui qui possédait le plus vaste empire, était ce peuple achéen dont Homère chante les hauts faits. Mœurs, arts, costume, habitudes sociales et politiques, fondées sur une sorte de groupement féodal analogue à celui de notre moyen âge, tout cela se retrouve dans l'œuvre homérique, ou, s'il y a des différences, les ressemblances sont assez nombreuses et assez frappantes pour qu'on puisse affirmer qu'Homère, bien que postérieur à cette civilisation, en a pourtant gardé le souvenir. Ces Achéens, dont on place l'existence aux environs du XIIe siècle avant notre ère, étaient en relation avec les Phéniciens, qui colportaient sur toutes les côtes de la Méditerranée orientale les produits de leur industrie et ceux de l'industrie égyptienne et asiatique ; ils avaient une marine, avec laquelle ils guerroyaient au loin et faisaient, notamment en Egypte, des incursions fréquentes ; ils entretenaient aussi des rapports suivis avec l'Orient, d'où ils tiraient sans doute les matières précieuses qui ont servi à fabriquer les objets d'or et d'argent trouvés en si grand nombre dans les tombeaux de Mycènes. Ce sont eux qui ont été les héros de la guerre de Troie. — D'autre part, personne n'ignore les résultats des fouilles du docteur Schliemann sur la côte d'Asie Mineure qui borde les Dardanelles, à l'endroit connu sous le nom d'Hissarlik. Schliemann a trouvé là les restes de sept villes superposées, parmi lesquelles la seconde, en commençant par le bas, lui a paru être la Troie d'Homère. Il serait beaucoup trop long, et d'ailleurs hors de propos, d'entrer ici dans le détail des polémiques qu'a soulevées cette assertion. Il semble bien, malgré les arguments souvent très forts invoqués en faveur de l'hypothèse contraire, qu'il faille donner raison au docteur Schliemann, ou du moins reconnaître, dans cette deuxième cité, une bourgade considérable, antérieure à l'époque mycénienne, mais contenant, cependant, des constructions très voisines, par leur architecture, des palais de Mycènes et de Tirynthe, et rappelant Mycènes par

certains objets d'or semblables à ceux qu'ont livrés les tombeaux mycéniens. Tout récemment, M. Dœrpfeld, continuant les recherches commencées par Schliemann, a cru pouvoir identifier la Troie homérique avec une autre des sept cités, moins ancienne que la précédente et plus riche en débris identiques aux débris exhumés du sol de Mycènes. On serait d'autant plus en droit d'en inférer que ce point de la côte d'Asie était occupé par une population sœur de la population achéenne. Il suffit, d'ailleurs, de parcourir l'*Iliade* pour être frappé de la similitude des deux races. Ecartons ce fait que, dans Homère, les deux peuples parlent la même langue. — C'est là un trait de ressemblance qui ne prouve absolument rien ; il n'y faut voir qu'une *simplification épique*, un moyen commode et, du reste, inconsciemment employé, pour donner plus de vie et de réalité à l'action. — Mais, si l'on considère la religion, les dieux des Grecs et des Troyens, on s'aperçoit qu'ils sont les mêmes ; les mœurs, les armes, les costumes, sont identiques dans les deux camps. Comme on l'a dit fort justement, la guerre de Troie, dans Homère, a toutes les apparences d'une querelle entre voisins, entre tribus de même origine, née d'un de ces actes de piraterie comme il s'en produisait alors en si grand nombre. Donc, les Troyens sont une réalité, et Troyens et Achéens étaient frères. A quel conflit entre eux répond le grand fait si renommé, si populaire, de la guerre de Troie ? D'après une très séduisante hypothèse, proposée par un historien allemand, E. Curtius, la guerre de Troie ne serait autre chose que le retour en Asie Mineure des tribus achéennes, chassées de la Grèce d'Europe par les Doriens. On sait que les habitants de la Grèce primitive étaient originaires de l'Orient. Ils en étaient venus par deux voies principales : par la voie de mer, en s'avançant graduellement d'île en île, — tel était, en particulier, le cas des Achéens ; — par la voie de terre, en franchissant le détroit des Dardanelles et en se fixant dans les montagnes du N. de la Grèce propre. Là, ils s'étaient, avec le temps, trouvés à l'étroit, et un mouvement s'était produit, qui les avait lentement portés vers le S. Un des rameaux de cette race préhistorique, les Doriens, envahirent la Béotie, puis, moitié pacifiquement, moitié par force, il occupa le Péloponèse, d'où furent insensiblement chassés les Achéens. Ceux-ci se réunirent dans une partie de la Béotie qui avait, on ne sait comment, échappé à l'invasion, aux environs d'Aulis, sur l'Euripe, et, là, s'organisèrent des migrations vers l'Asie, vers les contrées d'où étaient partis jadis les ancêtres des émigrants, pour conquérir et peupler la Grèce d'Europe. Mais en arrivant sur la rive asiatique, ils y trouvèrent une vive résistance ; ils eurent, notamment, à lutter contre les princes dardaniens qui régnaient sur le littoral de la Troade. C'est d'un de ces conflits que serait sorti le roman de la guerre de Troie. La poésie chanta ces guerres, mais en substituant aux héros qui les avaient conduites les anciens héros achéens, Agamemnon, Achille, qui représentaient la période de gloire de la race achéenne. Ainsi se serait formé, longtemps après le retour des Achéens dans leur ancienne patrie, tout un cycle épique inspiré par les incidents les plus dramatiques de ce retour, et plein, en même temps, des souvenirs de leur passé, de ce passé dont la Grèce propre avait été le théâtre, et qui lui-même, probablement, avait déjà donné lieu, en Grèce, à des essais épiques, prélude des chants plus amples qui devaient éclore sur les rivages d'Asie, à la suite de la grande migration achéenne qui fut décorée du nom de guerre de Troie.

Telle paraît être l'origine des poèmes homériques. Comment et à quelle époque ont-ils été composés ? Pourquoi les légendes éolo-achéennes, qui en font la matière (la race éolienne avait suivi les Achéens dans leur migration, et il est même probable qu'elle formait la majorité des émigrants, à la tête desquels se trouvaient les descendants des princes achéens, désignés par leur domination séculaire comme les guides et les ordonnateurs naturels de ce grand mouvement de peuples), pourquoi ces légendes ont-elles eu recours, pour se faire jour, au langage ionien, tout en gardant quelques éolismes, rares témoins de leur primitive origine ? Comment l'*Iliade* et l'*Odyssée*, poèmes, sans doute, très courts au début, ont-elles été amplifiées par le travail des siècles ? Quelle part faut-il faire, dans cette lente élaboration, à la personne d'Homère ? Autant de questions auxquelles nous n'avons point à répondre ici (V. Epopée, Homère). Ce qu'il importe de noter, c'est que ces deux poèmes ne sont pas la peinture d'une société homogène, ni même, on peut le dire, réelle. Aux anciens souvenirs de la période achéenne, les aèdes qui y ont collaboré ont certainement mêlé beaucoup de détails contemporains, ce qui fait que le monde homérique doit être considéré comme un monde artificiel, sans réalité historique pour qui le prend en bloc. La description de ce monde et le récit de ses aventures n'en ont pas moins suffi, pendant bien des années, à la curiosité du peuple grec. Ce qui le prouve, c'est le nombre des épopées de même nature qui se placent à côté de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On désigne l'ensemble de ces épopées par le nom de *cycle* (κύκλος, cercle), parce que la plupart d'entre elles avaient pour objet de compléter les poèmes homériques et d'achever l'édifice grandiose élevé à la mémoire de la guerre de Troie. Quelques-unes se rapportaient à d'autres légendes : elles n'en rentraient pas moins dans le cycle, qui comprenait ainsi toute une floraison épique dont les premiers essais étaient fort anciens, et qui s'est prolongée jusqu'au VIe siècle av. J.-C., ou même au delà (V. Cyclique, Epopée). Nous avons malheureusement perdu cette immense littérature, que les Grecs du VIe et du Ve siècle attribuaient en partie à Homère, et qui a exercé, notamment sur la tragédie et sur l'art, une influence si considérable. C'étaient, comme l'*Iliade* et l'*Odyssée*, des œuvres d'imagination, destinées à charmer des intelligences d'enfants, à faire miroiter sous les yeux de naïfs auditeurs de brillantes et chatoyantes images. A mesure que la race grecque grandit en expérience, cette naïveté, inhérente au genre, devint artificielle et lassa, ce qui amena la décadence de l'épopée. Quand elle prit fin, à l'avènement de la littérature athénienne, elle n'en avait pas moins été, durant quatre siècles, la principale nourriture intellectuelle des Hellènes.

En même temps, ou peu s'en faut, que cette poésie toute d'imagination, s'était formée, en Grèce, une poésie très différente, une sorte de poésie pratique, caractérisée par deux préoccupations, l'une *morale*, l'autre *généalogique*, poésie qui visait moins à charmer qu'à instruire, soit qu'elle se répandit en conseils, soit qu'elle fît connaître la suite des dieux et prît l'aspect d'un véritable enseignement théologique. Cette littérature n'est guère représentée pour nous que par un nom, celui d'Hésiode. La personnalité d'Hésiode n'est pas, comme celle d'Homère, flottante et incertaine. Il est plus que probable qu'il a existé, dans la Grèce centrale, en Béotie, un aède de ce nom, que diverses raisons obligent à placer vers le début du VIIIe siècle avant notre ère (la formation des poèmes homériques commence au siècle précédent), bien que le genre de poésie qu'il personnifie soit certainement plus ancien (V. Hésiode). La seule œuvre vraiment authentique d'Hésiode, *les Travaux et les Jours*, diffère profondément, par le ton et le sentiment, des productions de l'épopée. Ce qui s'en dégage, c'est une impression de tristesse. L'auteur sent vivement la dureté de la vie ; l'idée de la souffrance lui est sans cesse présente. Pour lui, l'homme est assailli de tout côté par le mal, lequel lui vient de deux sources, de la nature et de ses semblables ; aussi l'objet du poème est-il de prémunir Persès, le frère du poète, contre les difficultés sans nombre dont la vie est semée ; de là tant de préceptes relatifs à l'agriculture et à la navigation, ces deux sources de la richesse chez les anciens, ainsi qu'à la manière de se conduire avec les grands, dont l'âpreté et l'injustice pèsent si lourdement sur le peuple. La *Théogonie*, qui raconte la naissance du monde et la succession des dieux, est une œuvre d'inspiration hésiodique, postérieure au poème *les*

Travaux et les Jours. Elle dénote un esprit plus philosophique et plus mûr, et semble appartenir à la fin du VIIe siècle. Les *Catalogues*, aujourd'hui perdus, les *Eées*, qui sont également une *généalogie*, ne doivent pas être non plus considérés comme étant d'Hésiode, et il en est de même de beaucoup d'autres poèmes que le temps a groupés autour de ce grand nom. Toute cette littérature n'en marque pas moins un développement très particulier de la poésie hellénique, et très différent des tendances révélées par l'épopée. Ces deux formes primitives de la poésie grecque symbolisent les deux faces principales du génie de la race : d'un côté, l'imagination ; de l'autre, la réflexion s'appliquant aux réalités de la vie ou s'efforçant de classer les connaissances humaines et en dressant le naïf inventaire. Elles reflètent, en outre, deux époques distinctes. Sans pouvoir dire exactement à quelle société s'adressaient les brillantes fantaisies d'Homère et celles du cycle, on peut affirmer qu'elles se proposaient de charmer des oisifs, les descendants, peut-être, de ces Achéens qui les remplissaient de leur gloire et de leurs malheurs, les héritiers de ces monarques conquérants en perpétuel contact avec le monde oriental, et pour qui la vie n'avait été qu'une suite merveilleuse d'héroïques aventures. De là cet *optimisme* qui, dans Homère, grandit et embellit tout. Au contraire, la poésie née de la source hésiodique paraît être le miroir d'une civilisation plus barbare. Elle est sortie, à ce qu'il semble, de la conquête dorienne; elle a pris racine dans ce monde tourmenté qui dut succéder, en Grèce, à la domination des Achéens, quand les Doriens, maîtres du sol, accablèrent les populations conquises de leur dure suzeraineté.

Ici apparaît une poésie d'un nouveau genre, le lyrisme, qui marque une nouvelle étape du génie grec vers la maturité et la réflexion. Après les royautés achéennes, les Doriens avaient profondément bouleversé l'Hellade. Des sociétés oligarchiques, des tyrans s'étaient élevés, dont la violence, semble-t-il, tint de longues années la Grèce dans un état de révolutions incessantes. Ces révolutions eurent un double effet : elles mûrirent les esprits et donnèrent une importance croissante à la foule (λαός), qui ne joue presque aucun rôle dans Homère. De là une poésie plus personnelle, dont les principaux caractères sont les suivants : 1° elle se développe simultanément chez les Ioniens, les Doriens, les Eoliens; elle n'est pas la poésie, la littérature d'un groupe, et cela constitue une première différence avec l'épopée ; 2° les mythes y tiennent encore une grande place, mais ce sont des mythes locaux ; de plus, toute une partie du lyrisme vit de sentiments personnels, par là, accessibles à tous ; le lyrisme n'est pas, comme l'épopée, la littérature d'une caste : il s'adresse au peuple, il intéresse le peuple, parce qu'il met en lumière des sentiments où chacun se reconnaît ; 3° une partie du lyrisme est didactique et se rattache par là à la poésie morale *les Travaux et les Jours*, ce qui accuse une troisième différence avec l'épopée proprement dite ; 4° enfin, par l'extrême variété des mètres, l'accompagnement musical, l'adjonction de la danse, le lyrisme crée des ensembles beaucoup plus riches que la poésie épique ; il charme à la fois l'esprit, l'oreille et les yeux ; il exige, par conséquent, plus de science et suppose, chez ceux qui le cultivent, un art moins naïf et plus maître de lui.

Les origines du lyrisme nous reportent à une époque antérieure à l'apparition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Bien avant Homère, il existait, nous l'avons dit, des chants inspirés par le spectacle des phénomènes de la nature, tels que le *Linos*, des chants d'hyménée, de deuil, des hymnes religieux. Ce sont là les premières sources de la poésie lyrique. Mais cette poésie anonyme et rudimentaire n'entra véritablement dans le domaine de l'art qu'après le plein épanouissement de l'épopée ; son avènement, comme genre littéraire, ne remonte pas au delà des dernières années du VIIIe siècle. On distingue, à partir de ce moment, trois formes de lyrisme : l'élégie, l'iambe et la poésie mélique. Le sens des dénominations est assez obscur ; elles servirent, avec le temps, à désigner surtout des combinaisons métriques particulières. Ce qu'on peut affirmer, c'est le développement parallèle de ces trois formes ; elles sont parfois cultivées simultanément par les mêmes poètes. L'élégie et l'iambe sont cependant antérieurs ; la poésie mélique, ou *mélos*, qui demande à la musique un concours beaucoup plus actif, ne naît guère avant le VIIe siècle. Nous ne nous attarderons pas à examiner dans le détail les œuvres de poètes sur chacun desquels on trouvera des renseignements plus abondants aux articles spéciaux qui les concernent. Bornons-nous aux indications essentielles. — C'est en Asie Mineure, à Ephèse, qu'apparaissent, avec Callinus, les plus anciennes élégies. Elles n'ont déjà plus le caractère plaintif et funéraire que semblent avoir eu les élégies primitives : elles sont guerrières et d'allure épique ; elles chantent les victoires des Ephésiens sur les Magnètes. Vers le même temps, Archiloque de Paros fait de l'iambe l'instrument par excellence de la passion et de la satire. Il est bientôt imité par Simonide d'Amorgos, demeuré célèbre pour son esprit amer et sarcastique. Dès lors, il faut au lyrisme, pour se perfectionner, une brillante civilisation, où le raffinement des mœurs et la pompe du culte donnent l'essor à tout ce qu'il contient en germe de puissance expansive. Deux centres, au VIIe et au VIe siècle, offrent cette condition : Sparte d'une part, et de l'autre, la grande île éolienne de Lesbos. C'est à Lesbos que se forment les premiers méliques, mais ils n'y séjournent pas tout d'abord. Ils se rendent, comme Terpandre, à Lacédémone, où ils jouent le rôle de poètes législateurs et réorganisent les fêtes d'Apollon Carnéios. A Terpandre succèdent le Crétois Thalétas et le Lydien Alcman. Sparte est, au VIIe siècle, la capitale du lyrisme. En même temps que la poésie mélique, elle voit fleurir l'élégie morale avec Tyrtée, et ce genre, qui marque sur l'élégie belliqueuse de Callinos un sensible progrès, ne tarde pas à s'épanouir aux extrémités les plus opposées du monde grec, à Colophon, avec Mimnerme, plus tard en Attique, avec Solon. A Lesbos, au commencement du VIe siècle, règnent les monodiques Alcée et Sapho ; puis la mélique prend une extension nouvelle, et l'on assiste, en Sicile, avec Stésichore, à l'éclosion de la grande poésie chorale, qui porte dans le lyrisme tout le merveilleux de l'épopée. La poésie lyrique est désormais en possession de ses principaux moyens d'expression. Tandis que Phocylide, Théognis, Hipponax, les derniers élégiaques, résument dans leurs vers la sagesse de ces temps lointains et se répandent en maximes amères sur les déboires de la vie, des lyriques de cour, fêtés des tyrans, comme Ibycus de Rhegium, Anacréon de Téos, chantent, dans les princières demeures qu'ils fréquentent, l'amour, le vin, les plaisirs ; un Simonide de Céos, ami d'Hipparque, plus tard de Thémistocle et du roi de Sparte Pausanias, recherché des Aleuades et des Scopades de Thessalie, hôte des tyrans siciliens Hiéron et Théron, cultive la poésie lyrique sous ses différentes formes et excelle dans toutes, témoins les nombreuses victoires qu'il remporte. Avec Simonide et Pindare, son contemporain, nous atteignons, nous dépassons même l'époque des guerres médiques. Tous deux représentent le lyrisme dans ce qu'il a de plus parfait : imagination, sentiment religieux, idées sur la politique et les devoirs de l'homme, richesse du vocabulaire et du mètre, tout se trouve réuni, dans les odes de Pindare, les seuls fragments lyriques de quelque étendue, avec les sentences de Théognis, que le temps ait laissé venir jusqu'à nous, pour montrer quelles incroyables ressources possédait ce lyrisme grec si différent du nôtre, et pourtant si moderne par certains côtés.

Durant cette première période, toute poétique, de l'histoire de la littérature grecque, il faut signaler quelques essais en prose. Ce sont, pour la plupart, de sèches chroniques, des généalogies, rédigées d'après les documents conservés dans les temples (listes de rois, de prêtres, traités et conventions entre villes, etc.). Cette histoire rudimentaire a pour principaux représentants Cadmus de

Milet, Acusilaus d'Argos, Scylax, Hécatée, Charon de Lampsaque. Elle est l'indice d'une tendance nouvelle, du besoin de consigner, pour le profit des générations futures, les événements du passé. L'esprit grec devient sensible à ce qui est simplement utile ; le prestige de la poésie ne lui paraît plus aussi nécessaire qu'autrefois pour rehausser certaines vérités auxquelles suffit leur propre valeur. C'est, en partie, à cette évolution qu'il faut attribuer l'apparition de la prose. Mais cette prose, dont nous ne possédons, d'ailleurs, que de rares fragments, est encore bien dépourvue d'art. La véritable prose ne se fera jour que quand le génie de la race aura mûri davantage, quand, surtout, il se sera formé, dans le monde hellénique, un centre intellectuel si actif et si fécond, que toute la littérature en subira la vivifiante influence.

Deuxième période (des environs de 480 à la fin du IVe siècle). — Avec les guerres médiques s'ouvre, pour la littérature grecque, une ère nouvelle, dominée par le grand nom d'Athènes. Jusque-là, les Athéniens n'avaient joué, dans l'histoire de la civilisation hellénique, qu'un rôle secondaire; l'hégémonie intellectuelle, artistique, littéraire, avait appartenu à Sparte, à Corinthe, à Sicyone, à quelques grandes îles de la Méditerranée orientale, comme Samos, où Polycrate avait rêvé de ressusciter le puissant empire maritime jadis constitué par le Crétois Minos, à quelques riches cités d'Asie Mineure, telles que Milet. Il faut noter pourtant les progrès considérables accomplis à Athènes, vers la fin du VIe siècle, sous la domination des Pisistratides. Des fouilles récentes, dont les résultats n'ont point encore été exposés dans une monographie d'ensemble, nous renseignent sur le luxe des Athéniens à cette époque, sur leur art, sur leurs relations avec les principaux Etats grecs, etc. Pisistrate et ses fils, dont les noms devaient être associés plus tard à ceux des pires despotes, furent pour Athènes la cause d'une prospérité très réelle, qu'il serait injuste de méconnaître. Mais c'est surtout du siècle suivant que date l'essor de la puissance athénienne. Placée au premier rang des cités grecques par la part prépondérante qu'elle a prise à la défense nationale, Athènes ne tarde pas à devenir le centre de la vie grecque ; politiques, écrivains, artistes, s'y produisent à l'envi ; pendant près de deux siècles, elle est, pour ainsi dire, la lumière de la Grèce. De l'épopée, à ce moment, il n'y a plus rien à dire. Le lyrisme vit encore et brille même d'un assez vif éclat, grâce aux nombreux concours institués par Pisistrate, favorisés par les hommes d'Etat du Ve siècle, et qui sont, pour les poètes, autant de stimulants ; mais ce lyrisme n'est plus qu'une poésie dégénérée et peu sincère, qui ne trouve pas, comme autrefois, dans l'atmosphère ambiante, un aliment à sa fantaisie, qui se perd dans le maniérisme et ne suscite aucun génie de premier ordre. Le genre sur lequel se portent désormais tous les efforts est le drame. Plusieurs causes contribuent à son développement. Indiquons les principales. — Homère abonde en situations dramatiques, mais elles font corps, chez lui, avec le récit. Il fallut des siècles au génie grec pour trouver de l'intérêt à une action courte, ayant un commencement, des péripéties et une fin, pour comprendre les effets que peut produire, sur l'âme humaine, le spectacle d'un événement choisi entre plusieurs à cause des sentiments, des passions qu'il met en jeu, et dégagé des circonstances accessoires qui le justifient, afin que l'attention se concentre sur lui seul. Ce lent travail de la pensée hellénique, on en peut suivre les progrès dans la littérature antérieure, malgré les énormes lacunes du lyrisme, et parallèlement aussi dans l'art. Les fruits n'en devaient paraître qu'au Ve siècle, grâce au changement qui s'était opéré peu à peu dans les esprits, grâce aussi à l'organisation profondément démocratique d'Athènes. Le propre du drame est, en effet, de s'adresser à la foule, à un nombreux public réuni dans le même lieu et vibrant, par l'effet de son nombre même, à tous les spectacles qui frappent sa vue, à toutes les passions dont l'expression parvient à ses oreilles et pénètre jusqu'à son cœur. Ces assistances nombreuses, elles étaient surtout possibles, chez les anciens, dans l'état démocratique, à l'occasion de ces fêtes solennelles qui mettaient sur pied la cité tout entière. De là l'influence de la démocratie athénienne sur le drame, sous quelque forme qu'on l'envisage, tragédie ou comédie. Le fait que le théâtre sortit du culte et que ce fut, parmi les genres de poésie antérieure, le *dithyrambe* (V. ce mot) qui lui donna naissance, est donc un fait relativement secondaire. Ce qu'il est essentiel de noter, c'est que l'esprit grec s'y était préparé par un long et inconscient effort, et qu'après les guerres médiques, il trouva, dans le régime politique d'Athènes, l'occasion la plus favorable de se développer et de produire les chefs-d'œuvre qu'on connaît.

Ce fut la tragédie qui naquit tout d'abord (V. Tragédie). Après une période indéterminée d'essais populaires et anonymes, elle a pour premiers représentants, au VIe siècle, Thespis, qui prend part, en 535, au premier concours tragique institué par Pisistrate ; puis Chœrilus et Pratinas de Phlionte, qui introduit à Athènes le drame satyrique ; enfin, Phrynichus, contemporain des guerres médiques et quelque peu antérieur à Eschyle, qui porte tout à coup la tragédie à une grande hauteur, met sur la scène des événements contemporains et se signale par diverses inventions techniques. Nous n'avons rien de ce poète et ne pouvons nous faire une idée nette de son talent, non plus que de celui de deux tragiques du même temps, Aristias et Polyphradmon. Notre connaissance de la tragédie grecque ne remonte pas, en réalité, au delà d'Eschyle, dont l'œuvre est en partie conservée et qui nous apparaît, — telle était aussi l'opinion des anciens, — comme le fondateur du genre. Les commencements de sa carrière sont obscurs ; une grande incertitude règne sur ses voyages et sur la date de sa mort (V. Eschyle). Il se plaisait à représenter de grands ensembles, des *tétralogies* (V. ce mot) dont les différents épisodes étaient le plus souvent liés les uns aux autres et formaient les principales phases du développement d'une même action. Ce qui domine tout son théâtre, c'est le sentiment religieux, c'est l'idée d'une fatalité inévitable qui conduit le monde et à laquelle l'homme ne saurait échapper. Une pareille conception du drame ne lui permettait pas de donner une grande importance à la psychologie ; ses caractères, bien que marqués de traits ineffaçables, n'ont pas la profondeur de ceux de Sophocle et d'Euripide. Un des mérites d'Eschyle est d'avoir imaginé le second acteur. Quelques-unes de ses pièces ne peuvent même avoir été représentées que si l'on y suppose l'emploi de trois acteurs ; il semble qu'en cela Eschyle n'ait fait que suivre l'exemple de Sophocle, à qui l'invention du troisième acteur est généralement attribuée. Il donna à la mise en scène, aux costumes, une grande magnificence. Le spectacle tragique, tel qu'il l'entendait, avait quelque chose d'héroïque qui ne rappelait que de loin la réalité et qui convenait bien aux nobles enseignements que le poète prétendait faire entendre sur la scène. Avec Sophocle, la tragédie devient plus humaine. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer Sophocle à son prédécesseur, quand tous deux traitent le même sujet (*les Choéphores*, *Electre*). La psychologie occupe dans son théâtre une place qui ne lui avait point encore été faite ; les personnages y ont une existence plus individuelle. La fatalité n'en est pas absente (*Œdipe Roi*, *Œdipe à Colone*, *Antigone*, trois pièces, d'ailleurs, représentées à de longs intervalles et non groupées en trilogie), mais même quand elle apparaît, elle ne détruit pas la personnalité des caractères, toujours tracés d'une main sûre et avec une grande netteté (V. Sophocle). Euripide, un peu plus jeune que Sophocle, porte plus loin encore l'étude des passions. L'amour surtout l'intéresse. Il cherche à rajeunir le vieux cadre tragique en y introduisant des mythes nouveaux. Curieux, méditatif, prenant sa part du grand mouvement intellectuel et moral qui transforme l'esprit athénien vers la fin du Ve siècle, il se fait l'écho des hardiesses philosophiques qui passionnent

l'élite de ses contemporains. Il donne aussi ses soins à la mise en scène, qui devient entre ses mains plus réaliste et perd ce caractère idéal qu'elle avait eu chez ses devanciers (V. Euripide). A côté de ces trois tragiques, que les anciens eux-mêmes prirent de bonne heure l'habitude d'associer dans leur admiration, il y en avait beaucoup d'autres dont le talent, semble-t-il, n'était point méprisable. De ce nombre était *Agathon* (V. ce nom). Mais le genre paraît décliner dès les dernières années du ve siècle, et si, au siècle suivant, les représentations tragiques sont toujours en honneur, la production tragique est moins abondante et moins originale ; on reprend volontiers les œuvres des vieux poètes, et ce sont elles qui obtiennent encore le plus de succès.

Il est difficile de préciser le lieu où parurent les premiers essais de comédie. La comédie, qui a ses racines dans une tendance très particulière de l'esprit grec dont Homère offre déjà des traces, naquit et se développa simultanément chez les Doriens de la Sicile et de la Grèce propre, mais elle resta longtemps à l'état de littérature anonyme et populaire. A Athènes, elle ne commence à figurer dans les concours publics que vers la 78e olympiade (468-464 av. J.-C.). C'est en Sicile qu'elle a ses plus anciens représentants, tels qu'Aristoxène de Sélinonte ; elle apparaît, vers le même temps, à Mégare de Grèce, avec Mæson (V. Comédie). Le premier qui la fasse véritablement entrer dans le domaine de l'art est *Epicharme* (V. ce nom) qui vivait à Syracuse au commencement du ve siècle. Les rares fragments qui subsistent de ce poète nous donnent l'idée d'une comédie bouffonne, qui aime à parodier les dieux de l'Olympe et critique, dans leur personne, les ridicules et les vices des Syracusains. A ce genre est intimement lié le *mime* (V. ce mot), cultivé, en Sicile également, par Phormis, Dinolochos, Sophron, etc., et dont les petites pièces, récemment découvertes, d'Hérondas, poète légèrement postérieur à Théocrite, nous offrent de très curieux spécimens. En Attique, la comédie, introduite par le Mégarien Susarion, n'attire qu'assez tard l'attention du public. D'abord réduite à la satire des mœurs, avec Chionidès, Magnès, Ecphantidès, elle prend bientôt, grâce à la licence autorisée par le régime démocratique, le caractère d'un pamphlet politique ; elle met en scène les puissants du jour, attaque les lois, les institutions, et ne marchande pas au peuple les dures vérités. Son essence est l'opposition ; elle n'hésite pas, le cas échéant, à se faire l'instrument des mécontentements et des revendications aristocratiques contre la tyrannie de la démagogie triomphante. Le premier qui l'oriente dans cette voie est *Cratinus* (V. ce nom). Il est suivi par *Téléclide, Hermippus* et surtout par les comiques contemporains de la guerre du Péloponèse, comme *Eupolis* et *Aristophane* (V. ces noms). Ce dernier, dont il nous reste onze comédies intactes, personnifie la Comédie ancienne dans toute sa verve mordante et licencieuse. Son talent, qui l'a fait mettre hors de pair par les anciens, le place au premier rang des écrivains d'Athènes, et, malgré les allusions, nécessairement obscures pour nous, dont il est plein, nous goûtons encore sa satire agressive et l'étonnante fraîcheur de ses morceaux lyriques. A cette comédie qui vit d'actualité et qu'on pourrait, sous plus d'un rapport, comparer à nos *revues*, en succède une autre, appelée Comédie moyenne, qui se rapproche davantage de la comédie d'Epicharme et tire, comme elle, ses principaux effets de la parodie. Mais ce n'est pas là une sorte de renaissance d'un genre disparu. La comédie non politique, la censure plus ou moins allégorique des mœurs, n'avait jamais cessé d'être cultivée à Athènes ; nous en avons la preuve dans ce qui reste de certains poètes, tels que Cratès, Phérécrate, Platon le Comique, Phrynichus, tous poètes de la Comédie ancienne et qui semblent, pourtant, avoir accordé plus de place, dans leurs œuvres, à la fantaisie qu'à la satire politique. Il faut noter, d'ailleurs, que la plupart des comiques proprement politiques s'étaient aussi exercés dans ce genre : *les Oiseaux*, *l'Assemblée des Femmes*, le *Plutus* d'Aristophane en sont d'irrécusables témoignages. Soit dégoût du pamphlet, soit crainte des lois répressives imaginées à différentes reprises, et surtout à la fin du ve siècle, pour réfréner la licence de la scène, la parodie, un moment éclipsée par la virulente satire aristophanesque, reprit le dessus et remplit tout le ive siècle. Les poètes qui s'y sont fait un nom sont innombrables ; citons seulement *Antiphane* et *Alexis* (V. ces noms). Enfin, à l'époque de la déchéance d'Athènes, quand, après le triomphe de la Macédoine, le centre de la vie hellénique se déplace, la comédie franchit une dernière étape. Grâce au progrès de la philosophie et de l'observation morale, la parodie est remplacée par la comédie de mœurs. Des esprits délicats comme Ménandre et Philémon mettent sur la scène la réalité de la vie bourgeoise. C'est la Comédie nouvelle qu'imiteront, à Rome, Plaute et Térence, et qui, construite sur les principes de la comédie moderne, lui ressemble par la fine psychologie qui en est l'âme.

Nous avons dit que la prose n'apparaît guère, dans la littérature grecque, avant le ve siècle. Elle s'y développe sous la double forme de l'histoire et de l'éloquence. C'est en Asie Mineure, sur les rivages d'Ionie, où était née la poésie épique, qu'il faut aller chercher le premier grand monument historique. Hérodote d'Halicarnasse, dont la vie et les voyages ont été l'objet de tant de controverses (V. Hérodote), mérite, auprès de la postérité, le surnom de *Père de l'histoire*, en composant un vaste ensemble qui contient le récit des événements dont l'Orient grec a été le théâtre depuis le règne de Crésus jusqu'à la seconde guerre médique. Cette œuvre de longue haleine constitue une grande nouveauté. Bien que formée, semble-t-il, de morceaux distincts, rédigés à différentes époques de la vie de l'auteur, on y aperçoit tout d'abord un plan, probablement conçu après coup, mais qui dénote, chez Hérodote, une puissance de synthèse étrangère à ses prédécesseurs et tout à fait conforme aux habitudes du ve siècle, le siècle par excellence des grandes compositions, aussi bien dans l'art que dans la littérature. On y remarque, en outre, l'éveil de la critique, encore naïve, il est vrai, mais précise et témoignant d'un ardent amour de la vérité. Plein d'anecdotes, qui communiquent à sa narration un charme infini, ayant sa philosophie, sa morale, dont les principes, disséminés, n'en forment pas moins un corps de doctrine, quand on prend la peine de les réunir et de les coordonner, Hérodote offre l'image de l'historien déjà complet, tel ou à peu près que le conçoivent les temps modernes. Il a pour successeur l'Athénien *Thucydide* (V. ce nom) qui, bien que postérieur de peu d'années, représente une phase toute différente du développement de l'esprit hellénique. Son récit de la guerre du Péloponèse, précédé d'une magistrale préface dans laquelle il remonte au plus lointain passé de la Grèce, nous étonne encore aujourd'hui par la profondeur des vues politiques et économiques qui s'y rencontrent, par la psychologie pénétrante avec laquelle l'auteur juge les hommes et les événements, par la force condensée et souvent obscure du style, plein de traits personnels et de trouvailles. C'est que Thucydide, si l'on fait abstraction de la puissance particulière de son génie, très supérieur à celui d'Hérodote, a subi l'influence du progrès philosophique qui se fait sentir à Athènes, dès le milieu du ve siècle, et s'y traduit par l'avènement d'un nouveau genre de littérature, l'éloquence. Ce n'est pas qu'auparavant on ne trouve dans la race grecque de remarquables aptitudes pour l'art de la parole. Les héros homériques sont déjà grands discoureurs, et l'on peut appliquer au peuple grec tout entier les deux épithètes par lesquelles Platon caractérise le génie d'Athènes : φιλολόγος καὶ πολυλόγος. Mais ce n'est qu'au ve siècle, et surtout dans la seconde moitié de ce siècle, que l'éloquence devient réellement un art, sous l'action des trois causes suivantes : 1° l'espèce de poussée intellectuelle qui suit les guerres médiques ; 2° le développement des institutions démocratiques d'Athènes ; 3° l'importation à Athènes de la rhétorique sicilienne.

Il est difficile de dire ce que serait devenue l'éloquence athénienne, représentée par des orateurs comme Périclès et les hommes d'État ses contemporains, sans la rhétorique. Or, la rhétorique ne semble pas avoir pris naissance chez les Athéniens. C'est en Sicile qu'on la voit se former, après la chute des tyrans syracusains, par l'effet des polémiques et des procès auxquels donne lieu le retour à la démocratie. Le plus ancien rhéteur que nous connaissions est Corax de Syracuse qui, le premier, eut l'idée de consigner dans une sorte de manuel les principales règles de l'art oratoire. Son élève Tisias amplifie sa méthode et l'enseigne à l'étranger, notamment à Athènes. Il y a pour émules d'autres rhéteurs-philosophes tels que Protagoras d'Abdère, Prodicus de Céos, Hippias d'Elis, et surtout Gorgias de Léontini, chargé d'une ambassade à Athènes en 427, et qui s'y fait professeur d'éloquence. Son enseignement et celui de ses disciples doivent être rangés au nombre des événements littéraires les plus importants de cette époque. A côté de ces théoriciens venus du dehors, apparaissent des Athéniens qui se livrent, à leur exemple, à l'étude technique de la parole et font profiter leurs concitoyens de leur expérience. Tel est *Antiphon* (V. ce nom), politique et orateur renommé, qui passe, à ce moment, pour l'homme le plus éloquent d'Athènes et périt tragiquement à la suite de la conspiration des Quatre-Cents. Dès lors, l'art oratoire fait de rapides progrès. Soit dans le domaine de la théorie et des principes, soit à la tribune, soit devant les tribunaux, où se perfectionne chaque jour davantage l'art des *logographes* (V. ce mot), les novateurs se succèdent, marquant leur passage par quelque invention, assouplissant la période, purgeant le vocabulaire des tours poétiques, portant l'art de l'exposition, de la narration, de l'argumentation, du pathétique, au plus haut degré. Les noms les plus considérables à citer durant cette période, qui s'étend de la fin du ve siècle aux dernières années du IVe, sont ceux d'*Andocide*, de *Lysias*, d'*Isocrate*, le dernier, qui personnifie l'enseignement oratoire dans ce qu'il a de plus noble (V. ces noms). Viennent ensuite le logographe Isée, un des maîtres de Démosthène, puis les orateurs qui appartiennent à la seconde partie de l'histoire de l'éloquence, à la période d'action, succédant à la période d'élaboration et de perfectionnement, tels que *Démosthène*, *Eschine*, *Lycurgue*, *Hypéride*, *Démade*, *Dinarque* (V. ces noms). A ce moment, l'art de la parole, maître de tous ses moyens d'expression, est l'instrument même de la vie civile et politique des Athéniens ; c'est le genre littéraire qui domine tous les autres, mêlé qu'il est aux luttes intérieures et extérieures parmi lesquelles finira la liberté athénienne. L'histoire de l'éloquence prend fin, en réalité, avec l'hégémonie intellectuelle d'Athènes, vers 320 av. J.-C.

En même temps que se développait l'art oratoire, l'esprit grec, affiné et mûri par l'expérience, ainsi que par les leçons de ces maîtres étrangers si nombreux à Athènes vers le temps de Périclès, créait une littérature nouvelle, la littérature philosophique. Les études de philosophie proprement dites remontaient beaucoup plus haut. On les voit poindre, dès le VIe siècle, hors d'Athènes, dans les systèmes naturalistes de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, qui représentent l'ancienne école *physique* de Milet ; puis elles prennent corps dans les théories mathématiques de Pythagore, dans les poèmes théologiques de Xénophane, dans les ouvrages tantôt en vers, tantôt en prose, d'Héraclite et de Parménide, d'Empédocle et d'Anaxagore. Il y a là un vaste mouvement de la pensée, qui commence de très bonne heure et que nous connaîtrions mieux, si les œuvres de ces premiers penseurs avaient été plus respectées des siècles. Comme tous les grands mouvements intellectuels, celui-ci, au ve siècle, aboutit à Athènes, où Anaxagore fait un long séjour et vit dans une étroite intimité avec Périclès. Il s'y rencontre avec Protagoras et y a pour successeurs les rhéteurs-sophistes mentionnés plus haut. Tandis que le médecin Hippocrate de Cos fait faire aux sciences médicales, jusque-là confinées dans les sanctuaires et pratiquées sous le couvert de la religion, un progrès décisif, les sophistes acclimatent à Athènes la science sous ses différents aspects. Ils attirent notamment l'attention sur l'homme, dont l'étude commence à prendre le pas sur l'étude de la nature, et c'est de leurs entretiens, des disputes auxquelles ils se livrent sous les portiques et dans les gymnases, que naît la philosophie socratique, c.-à-d. le premier système rationnel de morale qu'ait connu l'antiquité (V. SOCRATE, SOPHISTE). Telle est l'origine des écoles de philosophie qui fleurissent pendant le IVe siècle et auxquelles restent attachés les grands noms de Platon, d'Aristote et de Théophraste. On sait à quelle immense littérature la philosophie donne alors naissance. Au groupe d'écrivains qui la cultivent appartiennent, non seulement les philosophes proprement dits, mais beaucoup d'auteurs, tels que Xénophon, qui nous apparaissent sur les confins de la philosophie et de l'histoire, et dont l'œuvre charmante, bien que sans profondeur, contient quelques-unes des qualités les plus aimables de la prose attique. Ainsi la période athénienne de la littérature grecque, la plus importante des quatre, réalise à la fois la perfection poétique par le drame, héritier de l'épopée et du lyrisme, et la perfection de la prose par la philosophie, l'éloquence et l'histoire, qui marquent, chez les Grecs, le plein épanouissement de la réflexion et du raisonnement. Aux âges suivants, la littérature, tout en produisant encore des œuvres de grand mérite, ne fera que s'acheminer vers la décadence.

TROISIÈME PÉRIODE (DE LA FIN DU IVe SIÈCLE AU RÈGNE D'AUGUSTE). — Après la victoire définitive de la Macédoine, Athènes cesse d'être la capitale intellectuelle de la Grèce. Pergame, sous les Attales, Antioche, Sidon, Tarse, Ephèse, Rhodes, Cos, héritent de son lustre et de son influence. Mais la ville où se concentre particulièrement la vie hellénique est Alexandrie, qui doit à son admirable situation et au sage gouvernement des Ptolémées de prendre, dans le monde gréco-oriental, un rang qu'elle gardera pendant plusieurs siècles. Une littérature se forme autour de ce centre, dont le caractère est avant tout scientifique : la science sous tous ses aspects, science de la nature, mathématiques, érudition historique et mythologique, critique, philologie, voilà ce qui domine les œuvres de ce temps. C'est la poésie qui y est le plus florissante. Toute maniérée qu'elle est, elle trouve encore, dans sa préciosité, des accents d'une grâce infinie. Elle revient à l'épopée avec *Apollonius* de Rhodes (V. ce nom), auteur d'un poème intitulé *Argonautiques*, que nous avons encore. Rhianos essaye de rajeunir le genre en y substituant l'histoire à la fable ; ses *Messéniennes*, qui avaient pour sujet les anciennes guerres de Messénie, témoignaient, en ce sens, d'un curieux désir de nouveauté. Enfin, l'*Hécalé* de Callimaque ramenait l'épopée aux proportions d'une sorte de roman épique, en contant, sur un ton que ne semblait pas comporter la matière, un simple épisode, touchant, il est vrai, de la légende de Thésée. Le lyrisme eut de nombreux représentants à Alexandrie : les plus célèbres sont Philétas de Cos, Hermésianax, Phanoclès, Alexandre d'Etolie, enfin Callimaque, le plus grand poète de la période alexandrine, auteur à la fois d'élégies et d'hymnes remplis d'allusions aux événements contemporains. A côté de cette énorme production lyrique, le drame est assez pauvre : quelques écrivains pourtant y restent fidèles, mais ils composent surtout des pièces pour la lecture. Un genre à peu près négligé jusqu'alors brille d'un subit éclat, grâce à un poète de génie : c'est la pastorale, portée par *Théocrite* (V. ce nom) au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre. Avec la poésie didactique et astronomique, cultivée par Aratus, Eratosthène, Nicandre de Colophon, et l'épigramme, artistement ciselée par un grand nombre de virtuoses, elle constitue une des principales originalités de la littérature alexandrine. En même temps, les grandes écoles de philosophie fondées au IVe siècle à Athènes se développent et se transforment, sous l'action du progrès incessant de la recherche scientifique et de l'observation morale.

Mais là, pour un temps du moins, Athènes garde sa supériorité ; les jeunes gens y affluent ; ils s'y porteront, plus nombreux encore, à l'époque romaine, et y entretiendront une sorte de *vie universitaire* analogue à celle qui fait la gloire de quelques cités de l'Europe moderne. A l'ancienne Académie de Platon succède la moyenne Académie de Cratès et d'Arcésilas. Carnéade, célèbre par le séjour qu'il fit à Rome, en 155, comme ambassadeur, devient le fondateur de la nouvelle Académie. Au Lycée se continuent les traditions du péripatétisme sous les successeurs d'Aristote, tels que Straton, Lycon, Ariston, Critolaus. Vers 305, Epicure inaugure à Athènes l'enseignement de la philosophie qui portera son nom. Zénon, au même moment, fonde le stoïcisme ou la philosophie du Portique, étroitement associée au souvenir du Portique Peint ou Pœcile, sous lequel il avait l'habitude de se faire entendre. Il semble qu'Athènes veuille se consoler de son effacement politique en se faisant, pour les études philosophiques, l'école du monde entier. Mais les autres formes de littérature lui échappent. La critique même, que les anciens sophistes considéraient comme une partie de la philosophie, ne lui appartient pas : c'est à Alexandrie ou à Pergame qu'elle se donne libre carrière, grâce à la prodigieuse activité des Zénodore, des Aristophane de Byzance, des Aristarque, etc. Aidés par les immenses richesses littéraires accumulées dans la Bibliothèque, secondés par les efforts scientifiques dont le Musée est le théâtre, ils classent et revisent les vieux auteurs, les commentent, les éclaircissent, et quelques-uns d'entre eux, d'une étonnante fécondité, laissent après eux d'innombrables volumes d'exégèse, dont il est regrettable que de si faibles débris soient venus jusqu'à nous. Si la littérature des Alexandrins n'a, dans son ensemble, ni la sincérité d'inspiration, ni la pureté de forme des littératures antérieures, elle mérite pourtant notre sympathie pour deux raisons : d'abord pour avoir porté à son point de perfection ce défaut charmant et excusable entre tous, qui n'apparaît qu'aux époques blasées, ou dont le goût naissant n'est pas encore fixé par une longue pratique, et qu'on appelle la préciosité ; ensuite, pour l'influence qu'elle a exercée sur la littérature latine, particulièrement sur la poésie. C'est, en effet, par Alexandrie que les Romains ont surtout été mis en contact avec la Grèce, et cela seul suffirait pour assurer à l'alexandrinisme une place d'honneur dans l'histoire de la littérature grecque.

Quatrième période (d'Auguste à Justinien, 527 ap. J.-C.). — La période qui suit (période gréco-romaine) marque une décadence qu'il serait inutile de vouloir pallier. La poésie en est presque absente, si l'on excepte l'épigramme, qui continue à fleurir et fleurira longtemps encore. Le premier grand auteur qui, appartenant à la civilisation romaine, ait écrit en grec, est Polybe. On connaît son intimité avec Paul-Emile et les Scipion. Esprit sage, observateur sagace, du reste grand voyageur, il avait composé, en quarante livres, une histoire de la période comprise entre le commencement de la dernière guerre punique et la fin de la troisième. A côté de Polybe, il faut citer deux autres historiens qui lui sont bien inférieurs : Denys d'Halicarnasse et Diodore de Sicile. Denys est à la fois un historien, un rhéteur et un critique. Ses *Antiquités romaines* sont l'histoire de Rome, depuis les temps fabuleux jusqu'à la première guerre punique. Ses ouvrages de critique littéraire, qui dénotent souvent un jugement étroit, sont utiles par les renseignements qu'ils nous fournissent sur plus d'un auteur et par les remarques techniques qu'ils contiennent. Quant à Diodore, c'est un compilateur ; son essai d'histoire universelle, en partie conservé, ne vaut ni par l'exactitude des informations, ni par le style. Très supérieur est le géographe Strabon, contemporain d'Auguste, et qui a porté dans l'étude de la géographie un esprit philosophique inconnu de ses devanciers. Pour en finir avec les écrivains de ce temps qui se sont plus spécialement consacrés à l'histoire, nommons, sous les Antonins, Arrien, auteur d'une *Anabase* à la manière de Xénophon, qui renferme le récit de l'expédition d'Alexandre en Asie, auteur également d'un ouvrage sur l'Inde, d'un *Périple* du Pont-Euxin et de la mer Erythrée, de traités techniques sur la chasse, la tactique, etc.; c'est à lui que nous devons la rédaction des *Entretiens* et du *Manuel* d'Epictète. Signalons encore Appien d'Alexandrie, qui nous a laissé une *Histoire romaine ;* le voyageur Pausanias, dont la *Description de la Grèce*, en dix livres, est encore aujourd'hui un guide précieux pour le topographe et l'archéologue ; Dion Cassius, rhéteur et historien, auteur d'une *Histoire romaine* dont l'autorité est suspecte ; Diogène de Laërte, dont les biographies de philosophes rendent service, malgré le peu de critique avec lequel elles sont composées. Un grand nom domine tous ceux que nous venons de citer : c'est celui de Plutarque, dont l'œuvre est le monument le plus considérable de cette période. Qu'on l'étudie dans ses *Vies parallèles* ou dans ses *Œuvres morales*, il personnifie assez exactement le goût du temps, tourné de préférence vers la morale pratique, mais il est très inférieur, en tant que moraliste, aux moralistes proprement dits comme Dion Chrysostome, le prédicateur populaire, le philosophe errant qui fréquente les grandes assemblées et y fait entendre de hautes vérités, avec l'éloquence d'une sorte d'apôtre ; comme Epictète, dont la rude doctrine représente le stoïcisme dans ce qu'il a de plus âpre ; comme Marc-Aurèle, le sage couronné, qui inaugure, pour ainsi dire, l'examen de conscience, et dont la pure et noble morale peut soutenir la comparaison avec la morale chrétienne. Quand nous aurons rappelé qu'à cette période également appartient le satirique Lucien, qui est, lui aussi, un moraliste à sa manière, et dont nous possédons un grand nombre d'opuscules, écrits dans une prose claire et rapide, qui rappelle, par quelques-unes de ses qualités, la plus belle époque de la prose grecque, nous aurons achevé d'énumérer les écrivains les plus célèbres de la décadence gréco-romaine. Comme on le voit, pendant cette période, le champ de la littérature grecque est beaucoup moins vaste que durant les précédentes. Bien que la langue grecque soit communément parlée dans une grande partie de l'empire romain et qu'elle demeure, pour la société polie, la langue élégante par excellence, elle n'est plus l'instrument national ; le latin lui fait une redoutable concurrence et la réduit, au moins à Rome, au simple rôle d'un idiome de luxe. Un fait à noter est l'origine orientale de la plupart des écrivains qui représentent, à Rome, les lettres grecques. C'est l'Orient, en effet, qui restera, à travers les âges, le foyer le plus actif de l'hellénisme. De là viennent, au IVe siècle de notre ère, les principaux rhéteurs dont l'enseignement illustre les écoles d'Athènes et de Constantinople, tels qu'Hémérius, Thémistius, Libanius, les romanciers tels qu'Héliodore, etc. C'est à l'Orient qu'appartiennent les Pères de l'Eglise qui renouvellent l'éloquence grecque, comme saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome. Il semble que l'Asie Mineure, berceau de la civilisation et de la littérature des Hellènes, redevienne, en ces temps de décadence, le centre fécond et lumineux qu'elle a été jadis. Mais un souffle nouveau y anime les productions de l'esprit; le christianisme les transforme et les rajeunit par des pensées et des sentiments qui, pour être exprimés sous une forme moins pure, n'en ont pas moins leur beauté propre et leur vif intérêt.

Période byzantine. — On donne le nom de littérature byzantine à l'ensemble des ouvrages écrits en langue grecque qui appartiennent à la période comprise entre le règne de Justinien et la prise de Constantinople par les Turcs (1453). Très inférieure, au point de vue esthétique, à la littérature grecque ancienne, cette littérature n'en est pas moins curieuse par les renseignements qu'elle nous fournit sur une société trop peu connue, du moins en France, et qui s'offre à nous comme l'héritière et la continuatrice des deux grandes civilisations grecque et romaine. Il n'y a pas lieu, toutefois, d'insister sur cette période aussi longuement que sur la précédente, les œuvres de celle-ci restant le vrai titre

de gloire littéraire de la Grèce. Aussi nous bornerons-nous à de rapides indications. — Ce qu'il y a de principal dans la littérature byzantine, c'est la prose, et, dans la prose, l'histoire. Elle est représentée notamment par Procope, Agathias, Théophylacte et par l'empereur Constantin Porphyrogénète, auteur d'un grand nombre d'écrits sur l'histoire contemporaine, sur les usages et l'étiquette de la cour de Byzance, etc. Plus tard (XIII[e] siècle), Georges Pachymère nous apparaît comme un des historiens les plus féconds de son temps; Jean VI Cantacuzène se place au premier rang des empereurs historiographes. Doucas compose, pour la seconde moitié du XIV[e] siècle et la première du XV[e], une histoire universelle qui lui vaut un renom mérité. A côté de ces historiens, il faut tenir compte d'innombrables chroniqueurs ou compilateurs, moines pour la plupart, et auteurs d'ouvrages plus ou moins étendus sur la chronologie, l'histoire, la langue, etc. Tels sont Hésychius, Jean Malalas et Georges Syncelle, puis Léon le Grammairien, Julius Pollux, Cédrénus, Zonaras, etc. La géographie est cultivée en même temps que la philologie et l'histoire; elle se rattache à un grand mouvement scientifique dont il faut chercher le point de départ à Alexandrie. Tout cela forme un chaos d'informations souvent précieuses, dont beaucoup attendent encore que l'érudition moderne s'en empare pour éclairer l'histoire de ces temps confus. Les Byzantins ont eu leurs philosophes, dont les plus célèbres sont Jean Damascène et Michel Psellus; leurs rhéteurs, parmi lesquels nous citerons Michel Acominat. Mais ce qu'ils nous ont légué peut-être de plus intéressant, pour les études de philologie antique, ce sont les ouvrages de leurs érudits, tels que la *Bibliothèque* et le *Lexique* du patriarche Photius, les compositions historiques et mythologiques de Tzetzès, les commentaires d'Eustathe sur les poèmes d'Homère, l'*Anthologie* du moine Planude, les recueils de termes attiques de Manuel Moschopoulos et de Thomas Magister, le dictionnaire historique et philologique de Suidas. Si beaucoup de ces ouvrages ne sont pas, à proprement parler, de la littérature, ils sont précieux pour nous par les sources, souvent perdues, dont ils nous transmettent le souvenir. A côté de ces compilations patientes, se placent des essais plus originaux. Malgré la prépondérance de la prose, il existe une poésie byzantine, représentée par des drames chrétiens, composés pour la lecture plutôt que pour la scène, par un grand nombre d'hymnes, œuvres de poètes dont le plus connu est Romanos (V[e]-VI[e] siècle ap. J.-C.). Une poésie profane se développe en même temps que cette poésie religieuse. A ce genre appartient la *Passion du Christ* (Χριστὸς πάσχων), curieuse reconstitution de la tragédie classique (XI[e] ou XII[e] siècle). Parmi les poètes profanes les plus renommés, il faut citer Théodore Prodrome, dont l'œuvre est aussi variée qu'étendue; Constantin Manassès, auteur d'une chronique qui contient près de 7,000 vers; Manuel Philé, qui nous a laissé un long poème sur les mœurs des animaux, etc. L'épopée nationale, le roman, soit en vers, soit en prose, forment un fonds très riche de littérature populaire qui perpétue la langue et se prolongera jusqu'aux temps modernes, pour donner naissance aux poèmes et aux chansons populaires de la Grèce actuelle. En résumé, la littérature byzantine, qui ne saurait soutenir la comparaison avec la littérature antique, offre à la critique un champ immense, et c'est l'un des mérites de l'érudition contemporaine, notamment en France, en Allemagne et en Grèce, d'en étudier les œuvres et les diverses évolutions avec une attention de plus en plus sympathique.

Période néo-grecque. — L'histoire de la littérature néo-grecque est encore à faire. Elle commence à la prise de Constantinople par les Turcs et se continue jusqu'à nos jours. On y peut distinguer deux grandes périodes, d'inégale étendue : 1° de la prise de Constantinople à l'affranchissement de la Grèce; 2° de l'affranchissement de la Grèce à l'époque actuelle. Les débuts de la première sont marqués par le retour aux études de philologie ancienne, propagées en Italie par les savants Hellènes que la conquête ottomane a chassés de l'Orient, et dont le plus illustre est Constantin *Lascaris* (V. ce nom). Ces commencements sont surtout critiques et exégétiques : il s'organise des cours de langue grecque; il se fonde des bibliothèques. Les copistes se multiplient et enrichissent les collections des princes et des riches particuliers de manuscrits tant sacrés que profanes. Des centres actifs de culture hellénique se forment dans les îles Ioniennes, au mont Athos, en Russie. C'est un débordement général de l'hellénisme qui a sur la Renaissance, en Occident, l'influence la plus décisive. Il faut tenir compte, en même temps, d'une production considérable de romans composés à l'imitation des romans de chevalerie, et d'une poésie historique et populaire qui commence de très bonne heure, immédiatement après l'occupation de Constantinople par les Turcs, et qui subsiste encore. De tant de noms, dont beaucoup méritent d'être conservés, soit pour les travaux philologiques qu'ils représentent, soit pour la littérature d'imagination à laquelle ils se rattachent, il en est un particulièrement célèbre : c'est celui d'*Adamantios Coray*, ce Grec de Smyrne qui vécut longtemps en France, où il étudia la médecine, à Montpellier, et qui est, à juste titre, considéré comme le plus grand des philologues *néo-hellènes*.

Après l'affranchissement de la Grèce et la formation d'un Etat grec indépendant, ce fut Athènes qui devint, en mémoire de son glorieux passé, le centre naturel de l'hellénisme. A partir de ce moment, le goût inné du peuple grec pour les choses de l'esprit et les fondations savantes, comme celle de l'université d'Athènes, les *hétairies* pour le progrès des lettres et des sciences, les *syllogues* qui, plus tard, se fondent dans les principales villes de la Grèce propre et de l'Asie Mineure, sont autant de causes d'une renaissance d'autant plus générale qu'il s'y mêle un sentiment de patriotisme exalté, et que les grands souvenirs de la Grèce antique, qui valent à la jeune Grèce les sympathies du monde, entretiennent chez elle une féconde émulation. Une littérature originale prend naissance, remarquable surtout par ses œuvres poétiques. Un lyrisme varié, mais souvent aussi inspiré par les luttes et les misères inséparables de la conquête de l'indépendance, une littérature dramatique, tantôt satirique, tantôt sérieuse, sont les formes principales que revêt ce mouvement poétique. Parmi les innombrables poètes de valeur qu'a produits la Grèce moderne, nous nous contenterons de nommer Alexandre et Panagiotis Soutso, doués l'un et l'autre d'un génie mâle et élevé, qui étonne à la fois par sa simplicité et sa noblesse, ainsi qu'Alexandre Rhiso Rhangabé, philologue et auteur dramatique, dont les œuvres jouissent d'une réputation européenne. Signalons, à côté de cette poésie savante, un fonds très riche et fort curieux de poésie populaire, dont on trouvera les plus beaux spécimens réunis dans différents recueils, depuis celui de Fauriel (1824-1825) jusqu'à l'anthologie de M. Em. Legrand (1874). C'est toute une littérature historique, romanesque et sentimentale, dont la forme même fournit, pour l'étude de la langue grecque moderne, les plus précieux éléments, et qui nous ouvre, jusqu'en ses replis, l'âme de la Grèce actuelle. Quant à la prose, elle n'a pas, semble-t-il, marché du même pas que la poésie. Comme on devait s'y attendre, la Grèce a, de ce côté, subi pendant longtemps, — et elle subit encore, — l'influence des littératures étrangères. Les traductions d'ouvrages français, anglais, allemands, même d'œuvres antiques, appartenant à la littérature grecque classique, sont fort nombreuses dans la Grèce d'aujourd'hui. La plupart de nos meilleurs romans y ont été publiés en grec actuel, soit dans des volumes distincts, soit dans divers périodiques. Il serait injuste, néanmoins, de méconnaître le patient travail d'élaboration qu'a subi la prose, et les progrès qu'elle a accomplis grâce au régime parlementaire, au développement de la presse, à la fondation de revues littéraires telles que l'*Hestia*, à l'action incessante et aux publications d'associations puissantes et prospères

telles que le *Parnassos*, aux grands travaux d'histoire comme ceux de Constantin Paparrigopoulos, aux productions plus légères de toute une pléiade de romanciers et de nouvellistes à la tête desquels se place M. D. Bikélas, aux drames de M. Coromilas, à l'enseignement de l'université d'Athènes, représenté par tant de savants dont la renommée s'étend au delà des limites, encore étroites, du royaume de Grèce, à la diffusion de l'instruction, un des plus beaux titres de gloire de la Grèce contemporaine, enfin à la société polie, qui prend, pour ainsi dire, de plus en plus conscience d'elle-même et exerce sur la langue et la littérature une influence chaque jour plus efficace. Mais l'instabilité de la langue, ou plutôt les divergences relatives à la direction qu'il convient de lui donner, constituent de sérieux obstacles au progrès de la prose. La conciliation se fera certainement un jour, et nul doute alors que la prose grecque ne parvienne à la hauteur où des esprits heureusement doués, et les différences mêmes qui séparent les deux styles, ont porté la poésie. — On n'a pas eu, dans ces quelques lignes, la prétention d'esquisser, même à grands traits, l'histoire de la littérature néo-hellénique, pas plus que celle de la littérature byzantine. Les seules œuvres qui méritent vraiment l'admiration et qui soient pour la Grèce un sûr garant de sympathie et de respect, sont celles qui appartiennent à l'antiquité. De là l'insistance avec laquelle on s'y est attardé dans cet article. Le bref résumé relatif à la période byzantine et à la période néo-hellénique n'a pour but que d'attirer l'attention sur un fait, à savoir la continuité de la langue et de la littérature des Grecs, depuis leur origine jusqu'à l'heure présente. Sous des aspects parfois très différents, c'est, en somme, le même idiome, et ce phénomène, peut-être unique, méritait d'être au moins sommairement signalé.

On trouvera dans les articles consacrés à chaque genre littéraire des détails étendus sur leur forme en Grèce et sur leurs œuvres principales (V. Comédie, Tragédie, Oratoire [Art], etc.). P. Girard.

PHILOSOPHIE. — La philosophie grecque est la philosophie par excellence. C'est chez les Grecs en effet que la philosophie s'est constituée à l'état de science autonome, distincte à la fois de la religion et des sciences positives. C'est chez eux qu'elle a peut-être été portée à son plus haut point de perfection. Aucun peuple, aucune époque ne saurait présenter une plus nombreuse liste de grands penseurs ou des noms plus illustres. La philosophie des âges suivants s'y rattache par les liens les plus étroits, celle du moyen âge en reproduisant simplement les doctrines de Platon et d'Aristote ; celle des temps modernes, en reprenant les grands problèmes philosophiques précisément au point où les avaient laissés les Grecs, et continuant ainsi l'œuvre commencée par eux.

Si on essaye de marquer les caractères propres de cette philosophie, de dire en quoi elle se distingue des autres, on se trouve dans un assez grand embarras, précisément à cause des rapports étroits qui viennent d'être signalés : si les autres philosophies ne sont guère que la reproduction ou la continuation de la philosophie grecque, elles poursuivent le même but, sont animées du même esprit, et il devient malaisé de signaler des différences. On peut cependant dire avec Edouard Zeller, dans l'admirable monument qu'il a élevé à la philosophie grecque (*Die Philosophie der Griechen* (Leipzig, 1876, 5 vol. in-8), que le propre de la philosophie grecque est de considérer l'esprit humain et la nature (ou encore le sujet et l'objet) comme étroitement unis. Au moyen âge, au contraire, l'esprit se déclare étranger et opposé à la nature, et, dans les temps modernes, la pensée s'efforce de revenir de cette séparation à l'union avec la nature, mais sans perdre la conscience intime de la différence qui existe entre le spirituel et le corporel. A la vérité, à mesure que la pensée grecque se développe, et que les systèmes se succèdent, la distinction entre l'esprit et la nature, le sujet et l'objet, se marque avec plus de netteté : mais ils ne s'opposent jamais entièrement l'un à l'autre, et même au terme de la période hellénique, la séparation n'est pas consommée.

Le savant historien dont nous venons d'invoquer l'autorité divise l'histoire de la philosophie grecque en trois périodes d'inégale durée, qu'il désigne : la première (du VIe au IVe siècle av. J.-C.) sous le nom de dogmatisme physique; la deuxième (IVe siècle av. J.-C.) sous le nom de philosophie des concepts ; la troisième (du IVe siècle av. J.-C. au VIe siècle ap. J.-C.) sous le nom de subjectivité abstraite. Nous ne pouvons ici, renvoyant pour le détail aux noms des grands philosophes, que caractériser ces diverses périodes, et tracer, d'une manière succincte, le tableau d'ensemble du développement de la pensée grecque.

Dans la première période, la philosophie se donne pour tâche d'expliquer le monde physique, les phénomènes qui tombent sous l'observation sensible. Plein d'une confiance naïve dans ses forces, l'esprit ne songe pas à se demander si le problème n'est pas au-dessus de sa portée, et s'il possède les facultés nécessaires pour le résoudre : il se met directement à l'œuvre sans douter du succès : de là le nom de dogmatisme physique. Les premiers philosophes se demandent de quoi les choses sont faites, quel est le principe de l'être, et les anciens Ioniens font à cette question des réponses diverses, Thalès croyant trouver ce principe dans l'eau, Anaximandre dans la matière infinie, Anaximène dans l'air. A cette solution toute physique du problème s'oppose bientôt la solution mathématique des pythagoriciens qui expliquent toutes choses par les nombres. Les Eléates (Xénophane, Parménide, Zénon d'Elée) en proposent une solution toute métaphysique, et inventent la dialectique. Ils démontrent la réalité de l'être éternel, un et immuable (que ce soit l'étendue ou l'être abstrait); ils introduisent dans la philosophie ce principe qui n'en sortira plus : rien ne naît de rien ; l'être, au vrai sens du mot, ne commence ni ne finit. Dès lors, ce n'est plus l'être même qu'il s'agit d'expliquer, mais le devenir, le changement, le multiple que les Eléates, conséquents avec eux-mêmes, ont commencé par nier. Héraclite, se plaçant à un point de vue diamétralement opposé, soutient que rien dans le monde ne subsiste un instant identique à soi-même : tout change sans cesse, passant d'un contraire à l'autre, et la seule chose qui soit immuable c'est la loi de cette éternelle métamorphose. Désormais les physiologues, (nouveaux Ioniens) essayent de concilier les thèses contraires de Parménide et d'Héraclite, c.-à-d. l'être et le devenir, également réclamés par la raison et par l'expérience. Ils admettent des principes, des éléments éternels et indestructibles, comme l'être des Eléates : et se combinant diversement par le mouvement, ces éléments rendront compte de la formation de tous les corps. Rien ne commence ni ne finit, puisque les éléments sont éternels et indestructibles : Parménide a raison. Cependant Héraclite n'a pas tort, car les êtres composés naissent et meurent : la naissance et la mort ne sont que réunion ou séparation. Ces principes des choses sont conçus diversement par les philosophes : ce sont, pour Empédocle, les quatre éléments, terre, eau, air, feu ; pour Anaxagore, les homéoméries, particules de matière très ténues, qualitativement différentes les unes des autres, et mélangées à l'infini ; pour Démocrite, les atomes, tous semblables, différents seulement par leurs propriétés géométriques, la grandeur et la forme. Reste à expliquer la cause du mouvement qui rapproche les éléments ; pour Empédocle, c'est l'amour et la haine ; pour Anaxagore, c'est l'intelligence distincte du monde qui lui donne la première impulsion : pour la première fois on voit apparaître l'esprit dans ces explications de l'univers ; pour Démocrite, le mouvement n'a pas de cause : il est éternel. — Avec les sophistes enfin, on voit apparaître des préoccupations d'un tout autre ordre. Renonçant à l'explication des phénomènes physiques, qu'on regarde comme impossible, on s'attache uniquement à des questions pratiques : on cherche les moyens de réussir dans la vie, par l'instruction, par l'éloquence, par l'habi-

leté dans tous les arts et dans la conduite des affaires humaines. Les conseils que donnent à ce point de vue un Protagoras, un Gorgias, un Prodicus de Céos sont d'ailleurs purement empiriques, sans principe supérieur qui les inspire, sans règle qui les détermine.

Socrate introduit dans la philosophie un élément nouveau : l'idée générale, ou le concept. Préoccupé comme les sophistes des choses pratiques et morales, il veut y introduire des principes sûrs et des règles invariables ; il veut, en un mot, appliquer à la morale l'idée de la science que les premiers physiciens n'avaient appliquée qu'à la nature. Or cette fixité, cette stabilité que réclame la science ne se trouve pas dans les phénomènes particuliers mais seulement dans l'universel ; de là cette maxime célèbre : Il n'y a de science que du général ; et à l'aide d'une méthode nouvelle fondée sur l'induction, la définition, la division, Socrate essaye de constituer toute la morale. Après lui, fidèles à sa doctrine, mais transportant de nouveau à l'explication de l'univers le principe que Socrate n'avait appliqué qu'à la morale, Platon et Aristote construisent leurs grands systèmes métaphysiques. Les idées, c.-à-d. les concepts réalisés, devenus des hypostases, en dehors de l'esprit et des choses sensibles, sont pour Platon la véritable réalité. Par suite, la dialectique est la méthode par excellence. Une idée suprême, l'idée du bien, c.-à-d. de Dieu, domine et éclaire toutes les autres. Un monde intelligible, accessible à la seule raison, s'élève au-dessus du monde sensible et en contient l'explication. Continuant l'œuvre de son maître, mais plus porté à tenir compte des phénomènes sensibles et de l'expérience, Aristote refuse aux idées une existence séparée et distincte. Pour lui, les êtres individuels seuls existent vraiment. Mais en eux se trouvent réalisées, actualisées, les essences ou idées immuables, tandis qu'ils sont changeants, éternelles, alors qu'ils sont périssables. L'acte, avec la puissance qui lui correspond, se substitue ainsi à l'idée. Tous ces actes ou formes sont disposés d'ailleurs selon un ordre hiérarchique, qui va du moins parfait au plus parfait, et s'explique en dernière analyse par un acte indéfectible et toujours présent, l'acte de la pensée qui se pense elle-même et qui est Dieu. Ce Dieu, étranger au monde, le meut sans le connaître, à titre de cause finale par l'attrait de sa souveraine perfection. Développant et appliquant ses principes, Aristote construit le système le plus vaste et le plus complet qui ait peut-être jamais été conçu, et qui devait exercer sur toute l'histoire de l'esprit humain une si profonde et si durable influence.

Le trait qui distingue la troisième période, la plus longue de toutes, c'est qu'on commence par renoncer aux concepts : toute connaissance est considérée comme d'origine sensible : le nominalisme triomphe. En même temps, on abandonne la métaphysique : il n'y a plus de réalité immatérielle que la raison puisse atteindre. Rien n'existe qui ne soit corporel. Dès lors, l'objet véritable de la philosophie n'est plus l'explication de l'univers ; les préoccupations morales prennent le pas sur toutes les autres : le problème capital est de découvrir le moyen d'être heureux. Le sujet, sans pourtant se séparer complètement de l'objet, se prend lui-même pour but de son étude : de là le nom de subjectivité abstraite par lequel on désigne cette période.

Il y a bien dans le stoïcisme une logique et une physique : mais l'une et l'autre sont subordonnées à la morale. La logique a pour but de résoudre, au point de vue sensualiste, le problème de la certitude, parce que, pour fonder la morale, il faut une règle sûre de vérité. De même la physique matérialiste et fataliste des stoïciens proclame l'unité de la nature, l'ordre du monde, son identité avec le Dieu qui le pénètre et l'anime, afin que cette raison universelle, présente à toutes choses, serve de modèle à la conduite humaine. Ainsi s'explique cette maxime d'où découle toute la morale du Portique : il faut vivre conformément à la nature. Ni le plaisir n'est un bien, ni la douleur un mal. Le seul bien est la vertu, conforme à la raison universelle ; le sage n'a d'autre idéal que de vouloir ce que veut la pensée qui dirige le monde : et il devra être comme elle exempt de trouble et impassible.

L'épicurisme remplace la logique par la canonique, parce qu'il renonce à connaître la vérité nécessaire et déduite à priori ; mais il reste aussi fermement dogmatique que le stoïcisme, et les règles qu'il donne pour atteindre la vérité sont aussi absolues que celles d'Aristote ou de Chrysippe. S'il emprunte à Démocrite, en la modifiant profondément, la théorie des atomes, c'est afin de pouvoir nier l'action de la providence dans le monde, et de débarrasser l'humanité des plus grands maux dont elle souffre, la crainte de la mort et celle des dieux. La morale prescrit la recherche du plaisir, mais du plaisir en repos, par où il faut entendre la satisfaction des désirs naturels et nécessaires, c.-à-d. la vie tranquille et sobre, exempte du trouble des passions, des vains désirs et des vaines craintes.

Adversaire acharné du dogmatisme, aussi bien stoïcien qu'épicurien, le scepticisme, sous ses formes diverses, poursuit lui aussi un but pratique, et finalement aboutit à des conclusions fort semblables à celles des autres écoles. Pyrrhon, Ænésidème, Carnéade ruinent la théorie de la certitude fondée sur le seul témoignage des sens. Ils contestent la valeur de l'idée de cause ; nient qu'aucune preuve soit possible, en un mot, ruinent la science sous toutes ses formes. Mais pour la vie pratique, ils recommandent de se conformer soit au sens commun, soit à la vraisemblance, et c'est en fin de compte, comme leurs rivaux, dans l'ataraxie ou l'apathie qu'ils font consister le souverain bien.

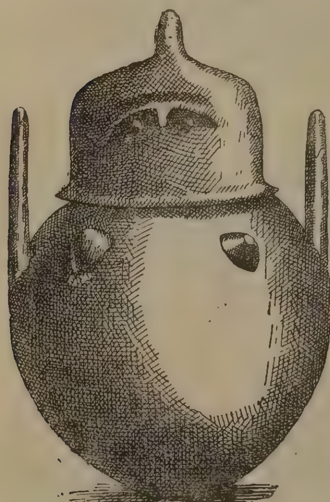
L'école néoplatonicienne d'Alexandrie accomplit le dernier effort qu'ait tenté le génie grec pour résoudre les grands problèmes de la philosophie. Le scepticisme ayant victorieusement combattu le dogmatisme sensualiste, et prouvé que l'esprit humain ne peut découvrir la vérité ni en lui-même ni dans les choses, c'est hors de lui-même et du monde sensible qu'il devra la chercher : il la trouvera dans une communication directe et mystique avec l'absolu : c'est ce qu'on appelle l'extase. En dehors et au-dessus des apparences sensibles, il y a, selon Plotin et ses disciples, des idées qui sont les modèles des choses, comme l'avait bien vu Platon. Ces idées sont réalisées dans le monde par l'intermédiaire d'un principe actif, d'une âme du monde, d'un esprit universel vivant au sein des choses, et identique au Dieu des stoïciens. Cet esprit lui-même, auquel seul on doit attribuer la véritable existence, car il est éternel et les êtres particuliers sont éphémères, se rattache à un principe, à une hypostase supérieure, la pure intelligence, telle que l'avait définie Aristote. Comme cette intelligence implique encore la dualité de l'intelligible et de l'intelligence, on doit reconnaître au-dessus d'elle une réalité encore supérieure, dernier terme de la trinité alexandrine, l'unité absolue, principe ineffable et vraiment divin, duquel on ne doit affirmer aucun attribut particulier parce qu'il les possède tous. C'est de ce principe un et supérieur à l'essence, comme l'appelait déjà Platon, que tout émane par degrés successifs. Et l'idée nouvelle, empruntée peut-être à la philosophie orientale, qui domine tout ce système, c'est que l'être peut se donner sans se perdre, se répandre dans les choses sans cesser d'être lui-même, à peu près comme les rayons du soleil demeurent au centre, tout en se répandant à travers l'univers. Tout est en Dieu et par Dieu, et pourtant Dieu ne se confond pas avec le monde. Tel est l'éclectisme alexandrin où se retrouvent synthétisées, avec des éléments venus de l'Orient, toutes les grandes conceptions de la philosophie grecque. Ces théories aboutissent d'ailleurs à une morale très noble et très élevée, et à une conception de la vie où la thaumaturgie et la magie trouvent leur place. Cette doctrine fut enseignée sous des formes diverses à Alexandrie et à Athènes jusqu'au jour où l'empereur Justinien fit fermer toutes les écoles grecques, et où les derniers philosophes durent se réfugier à la cour de Chosroès, roi de Perse (529 ap. J.-C). Victor Brochard.

SCIENCES. — Le rôle des Grecs dans l'histoire des

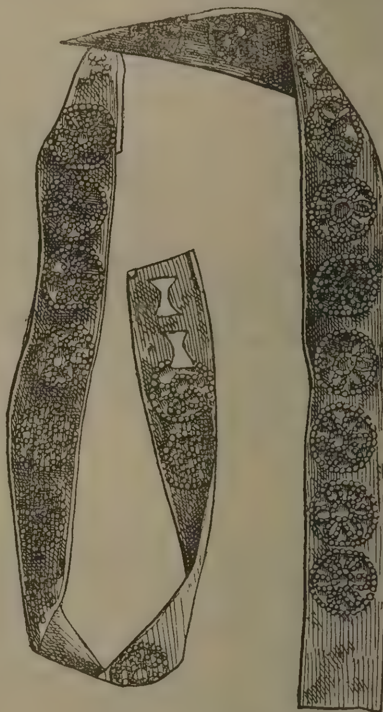
sciences est exposé dans les articles consacrés à chacune d'elles, ALCHIMIE, ASTRONOMIE, MATHÉMATIQUES, etc.

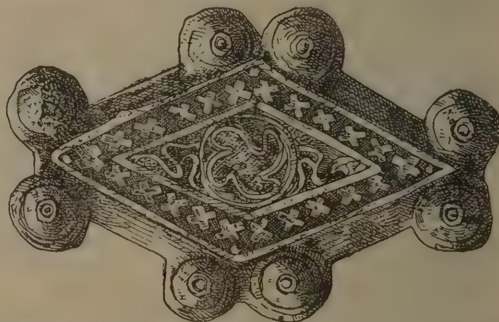
BEAUX-ARTS. — La Grèce a été le pays esthétique par excellence ; son influence n'a cessé de s'exercer dans les divers domaines de l'art, et, surtout pour la sculpture et l'architecture, les modernes lui demandent encore des modèles et des règles. On trouvera dans les articles consacrés à chacun des arts l'indication des principes fondamentaux de l'art grec. Nous n'aurons donc ici qu'à exposer les faits proprement historiques, l'évolution intérieure de l'art grec et la situation respective des diverses écoles qui l'ont représenté. Nous examinerons en premier lieu les origines, puis nous passerons en revue rapidement l'architecture, la sculpture, la peinture, les arts décoratifs.

Origines de l'art grec. — Les origines de l'art grec remontent d'une part à l'époque pélasgique, d'autre part aux grandes civilisations orientales de l'Egypte, de la Chaldée, de la Phénicie. Nous avons vu que l'influence de celles-ci s'est exercée d'abord par l'intermédiaire des navigateurs phéniciens et remonte à peu près au XVe siècle av. J.-C. Antérieurement, la civilisation pélasgique qui s'étendait dans tout le bassin de la mer Egée nous est connue par les fouilles de Schliemann à Hissarlik et par celles de Santorin et de Thérasia (îlot voisin). Les objets retrouvés dans la plus ancienne des cités superposées à Hissarlik et à Santorin peuvent remonter à l'an 1700 ou à l'an 2000 av. J.-C. Nulle trace d'influence égyptienne ou phénicienne. L'usage du métal est presque inconnu. Les poteries sont faites à la main. Les plus curieuses sont ces vases d'Ilion (Hissarlik) et de Santorin qui imitent grossièrement les formes féminines (fig. 3). — Un second groupe sensiblement plus récent est celui des objets exhumés à Mycènes, à Ialysos dans l'île de Rhodes, à Chypre, à Nauplie en Argolide, à Spata et Ménidhi en Attique. Ils accusent très nettement l'influence orientale. Les plus importants de beaucoup sont ceux que Schliemann a trouvés à Mycènes ; il a fouillé cinq tombeaux renfermant un véritable trésor (V. MYCÈNES). Aux produits de l'industrie babylonienne et phénicienne, sont joints ceux de l'industrie locale. Ce qui les caractérise, c'est que leur ornementation est formée de courbes et de lignes flexueuses ; spirale, rosaces, bossettes circulaires, feuillages aquatiques, animaux marins ; elle est analogue sur les bijoux et sur les poteries peintes. On en jugera par les bijoux que nous reproduisons ci-après : baudrier d'or (fig. 4), bouton lamé d'or (fig. 5); il faut également signaler les masques funéraires en or (fig. 6). Ces objets se rapportent à la période achéenne ou héroïque. L'influence orientale est plus accusée dans ceux de Chypre, de Spata, que dans ceux de Mycènes.


Fig. 3. — Vase à tête de chouette.

Les premiers monuments de l'industrie grecque sont, malgré leur réel intérêt, prodigieusement éloignés des chefs-d'œuvre de l'art ultérieur. Rien n'annonce ceux-ci ; c'est qu'en effet l'art grec est fils des arts orientaux. Il leur a pris leurs procédés, leur technique, il a copié leurs modèles. La supériorité des civilisations de Syrie, d'Egypte et de Chaldée, n'a passé aux Grecs que parce qu'ils ont pris pour point de départ leurs arts déjà très avancés. Ils ont commencé par de maladroites imitations des bijoux, des bronzes, des vases peints, des terres cuites que leur vendaient les Phéniciens. On a retrouvé dans les Cyclades une série de vases peints qui appartiennent à cette phase. Les fouilles de Chypre et surtout le trésor de Kourion (V. CHYPRE) nous renseignent sur cette pénétration des arts orientaux d'Egypte et d'Assyrie par l'intermédiaire des Phéniciens dans des populations helléniques (V. PHÉNICIE, § *Art*). Les Doriens ont été les élèves des Phéniciens, notamment pour le travail du bronze. « Aussi, dans les plus anciennes statues doriennes, on retrouve cette sorte de compromis entre deux arts différents qui est le propre du style phénicien : l'attitude hiératique des statues égyptiennes et le soin du détail des œuvres assyriennes. » (Collignon.) L'influence égyptienne remonte à une date aussi ancienne pour le moins. Elle est manifeste dans les *xoana*, les primitives statues de bois des dieux grecs. L'école de Dédale, formée en Crète, aurait marqué le début de l'émancipation de l'art grec. On retrouve encore la trace de ces tâtonnements dans des œuvres postérieures, par exemple un *xoanon* d'Artémis


Fig. 4. — Baudrier d'or.


Fig. 5. — Bouton d'os recouvert de plaques d'or avec de riches ornements.

trouvé à Délos et fait par un Naxien du VIIe siècle; les bras sont collés au corps, et les jambes comme enfermées dans une gaine. On a longtemps regardé comme une œuvre égyptienne le très curieux relief sculpté dans le roc au Nympheum, près de Smyrne (fig. 7), mais il paraît plutôt devoir



Fig. 6. — Masque d'or, placé à l'extrémité sud du 5e tombeau.

être rapproché des œuvres assyriennes. Celles-ci ont été prépondérantes dans l'Asie Mineure, et l'art ionien dérive de l'art assyrien. La filiation résulte des motifs d'ornementation, palmette, rosace, fleur de lotus qui sont les mêmes, dans les vases peints et les marbres grecs anciens, que



Fig. 7. —Le Nymphæum, près de Smyrne.

dans les stèles et briques assyriennes; les types d'animaux, particulièrement d'êtres fantastiques, ont aussi passé d'Assyrie en Grèce : tels les griffons des vases de Rhodes, les zones superposées déroulant des files d'animaux, etc. Sur les étoffes comme sur les vases de métal ou de céramique, on retrouvait cette imitation de l'art ninivite. Elle est encore manifeste dans les premières œuvres de la statuaire : elles en conservent le minutieux détail de la chevelure, de la barbe, du costume, la saillie des muscles, les formes trapues. L'art lydo-phrygien a servi d'intermédiaire entre ceux de l'Assyrie et de la Grèce, et son rôle paraît avoir été bien plus considérable que celui de l'art phénicien, ce qui est fort naturel, quand on pense à l'importance des communications par l'Asie Mineure (V. COMMERCE) et au développement plus rapide des Grecs d'Asie. Les poèmes homériques témoignent de la perfection relative des arts métallurgiques, quoique la soudure n'ait été inventée que plus tard par un indigène de Chios. La description du bouclier d'Achille, celle du palais d'Alcinoüs, se rapporteraient exactement aux palais de Ninive. Les mythes des Dactyles de l'Ida, des Cyclopes de Lycie, des Telchines symbolisent cette éducation des Grecs par les Orientaux.

La période homérique et celle des premiers hymnes homériques du XIe au VIIe siècle représente la transition ; on a proposé de l'appeler gréco-orientale. L'art grec se fait lentement une originalité. Le monument le plus important de cette période nous est connu par la description de Pausanias ; il datait du VIIIe ou du VIIe siècle ; c'est le coffret des Cypsélides, offert à Olympie ; les figures étaient disposées en zones horizontales, les unes sculptées dans le bois de cèdre, les autres appliquées, en or ou en ivoire. Le style était celui des peintures des vases de Rhodes, de Corinthe, de Mélos, que nous possédons et qui datent de la même époque, VIIIe ou VIIe siècle. Ceux de Mélos encadrent de bandes d'animaux asiatiques les divinités helléniques. L'art du métal prit un grand développement au VIIe siècle, et il se forma dans la Grèce orientale de véritables écoles. C'est alors que Glaucos de Chios inventa la soudure des métaux (vers 650 ou 560 av. J.-C.). L'école de Chios possède encore Mélas, Mikkiadès, Archermos. Celle de Samos cite les noms de Rhœcos et de ses fils Théodore et Téléclès, fondeurs et architectes. Leur cratère d'airain orné de têtes de griffon en ronde bosse et reposant sur trois figures agenouillées était très admiré; celui qu'ils exécutèrent en or pour Crésus décora ensuite le palais des Achéménides. A la fin du VIe siècle, les sculpteurs crétois Dipoinos et Skyllis, le Magnésien Bathyclès fondent les écoles doriennes. Les ordres d'architecture apparaissent ; l'étude du nu révolutionne la sculpture. En un siècle, l'art grec atteindra son apogée.

Architecture. — Les constructions pélasgiques ou cyclopéennes ne peuvent être citées que pour mémoire, étant étrangères à l'art. On les classe d'après l'*appareil* (V. ce mot). Les murs dits cyclopéens sont formés de blocs irréguliers entre lesquels de petites pierres bouchent les intervalles ; pas de ciment : les murs de Tirynthe, percés de galeries intérieures menant à des portes triangulaires, en sont le type le plus connu. On appelle pélasgiques les murs à appareil polygonal offrant une surface unie, et on y rattache ceux où les pierres sont quadrangulaires, mais non disposées en assises horizontales. Les murs de Mycènes offrent des exemples de ces deux systèmes. On sait que la porte des Lions y est décorée de deux lionnes affrontées, dont les têtes étaient probablement en bronze. Les tombeaux en voûte ogivale qu'on appelle Trésors d'Atrée (Mycènes), de Minyas (Orchomène), etc., sont les plus curieux monuments de cet âge ; l'intérieur était revêtu de plaques de bronze et orné de colonnes.

La caractéristique de l'architecture hellénique, ce sont les ordres ; elle leur dut ses admirables proportions. Dans la période de transition on a construit sur des modèles très divers : temple en pierre quadrangulaire (mont Ocha en Eubée) ; temple en caverne (à Délos sur le Cynthus) ; temple revêtu de lames de métal, à l'instar de ceux de la Médie, de la Palestine, de l'Asie Mineure (d'Apollon à Delphes, d'Athéna à Sparte, etc.) ; temple en bois (Métaponte, Poseidon Hippios à Mantinée, etc.) ; temple de pierre couvert en bois (de Zeus à Némée et de Zeus Larissien à Corinthe).

On ne peut discerner ni quel système prévalut, ni comment il aboutit à la constitution des ordres ; l'opinion générale fut longtemps que ceux-ci dérivaient de la cons-

truction en bois. Ils paraissent en grande partie empruntés aux édifices orientaux, et c'est dans la constitution du système entier, de son ensemble harmonieux que réside l'œuvre propre du génie hellénique. On en trouvera une étude détaillée dans l'art. ORDRE. Le premier fut l'ordre dorien qui



Fig. 8. — Ruines du temple de Métaponte.

se propagea très vite, car il est appliqué simultanément à la fin du VIIe siècle dans les principaux pays doriens, Corinthe, Métaponte (fig. 8), Agrigente (fig. 9), Syracuse. Il a un caractère de simplicité et de puissance sévère saisis-



Fig. 9. — Restes du temple de Castor et Pollux à Agrigente.

sant. Les anciens l'appelaient ordre masculin, parce que nul sacrifice n'y est fait à la grâce. L'origine orientale est indéniable ; les colonnes de Karnak et du tombeau des Beni-Hassan offrent le modèle de la colonne dorique ; le chapiteau se retrouve à Chypre ; les édifices de Ptérie en style lydo-phrygien ont les frontons curvilignes d'où dériva celui des Grecs. Le progrès de l'ordre dorique fut rapide. Les colonnes d'abord trapues et lourdes s'élancent de plus en plus; à Corinthe, dans le plus ancien temple dorique de la Grèce propre, elles n'ont pas 4 diamètres de hauteur ; à Sélinonte, dans le plus vieux temple (VIIe siècle), elles n'ont que 4 diam. 2/5 ; dans celui de Zeus (VIe siècle), 4 diam. 2/3; dans celui de Neptune à Pæstum, 4 1/2; dans celui de Déméter, 4 4/5. Enfin, au Ve siècle, elles atteignent 5 diam. 1/3 dans le temple d'Athéna à Egine, et la proportion canonique de 5 1/2 dans celui de Thésée à Athènes. A mesure que la colonne s'élance, la hauteur et le poids de l'entablement diminuent, le chapiteau se redresse. Au Ve siècle, les architectes athéniens portent l'ordre dorique à sa perfection ; Ictinos dans le Parthénon et dans le temple de Bassæ (près de Phigalie) où, comme Mnésiclès dans les Propylées, il l'allie à l'ionique. Celui-ci prévaut au IVe siècle et le dorique dégénère ensuite. L'ordre ionique était regardé comme postérieur au précédent, ce qui veut surtout dire que son emploi général est postérieur. Ses principes furent arrêtés par les architectes de l'Artémision d'Ephèse, Chersiphron de Gnosse et son fils Métagène ; ils rédigèrent un traité théorique (580-577 av. J.-C.).



Fig. 10. — Le temple d'Ephèse (Monnaie de bronze d'Hadrien).

L'ordre national des Ioniens dérive des monuments assyriens, les colonnes à volutes de Khorsabad, les chapiteaux de Golgos (Phénicie), un bas-relief de Ptérie en donnent tous les éléments. Cet ordre, qu'on appela féminin à cause de ses formes délicates, prête aux ornements qui répugnent à la sévérité dorique. Il est beaucoup plus varié, non seulement dans les ornements, mais dans la base ; il n'y en pas deux identiques parmi celles du temple d'Apollon Didyméen (Milet). L'Héræon de Samos, commencé selon l'ordre dorique par Rhœcos, fut terminé selon l'ordre ionique. Celui-ci fut employé à Athènes, particulièrement aux Propylées, au temple de la victoire Aptère et à l'Erechthéion. Au IVe siècle, il l'emporte tout à fait. Pythios, ses élèves Pæonios d'Ephèse et Daphnis de Milet, l'appliquent le premier au Mausolée, les autres au temple d'Apollon Didyméen.

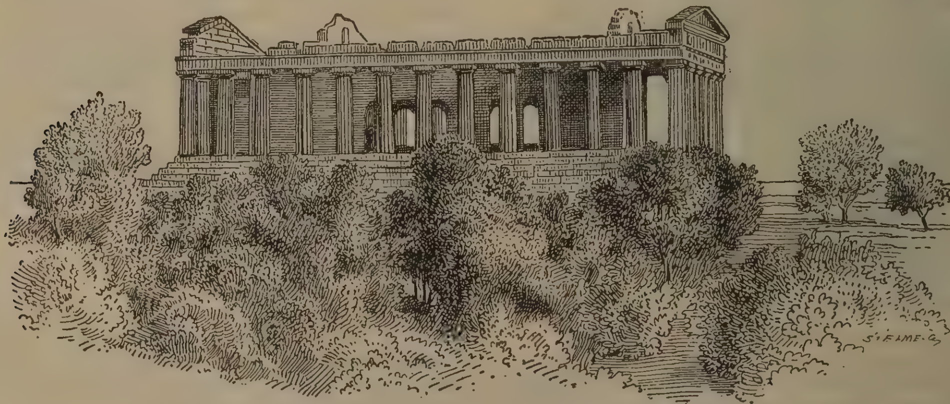


Fig. 11. — Temple de la Concorde à Agrigente.

Hermogène d'Ephèse le modifie (temples de Téos, de Magnésie) ; Thargélios de Tralles (temple d'Esculape) remplace son chapiteau par celui de l'ordre corinthien. La dégénérescence commence. — L'ordre corinthien est plus récent que les autres ; il date du milieu du Ve siècle où Callimaque fixa les formes du chapiteau (440-437 av. J.-C.). On connaît déjà des modèles plus anciens du calathos décoré à la base de feuilles d'acanthe ; Callimaque, qui travaillait le métal, paraît avoir fait un chapiteau métallique et seulement pour des colonnes isolées. On en fit la caractéris-

tique d'un ordre. Dans son temple d'Athèna Aléa (Tégée), Scopas adjoignit aux ordres ioniques (pour l'extérieur) et dorique (à l'intérieur) l'ordre corinthien pour certaines colonnes intérieures. Ictinos l'employa pour une colonne du temple de Bassæ. Le premier édifice connu, où il forme l'extérieur, est le monument choragique de Lysicrate (V. la fig. du t. XI, p. 229) à Athènes (vers 335 av. J.-C.). Il fut ensuite employé en Ionie et prévalut à l'époque romaine.

Le monument grec par excellence était le *temple* (V. ce mot), l'habitation du dieu. Orienté vers l'E., entouré d'ex-votos, de stèles, de statues accumulées dans son enceinte sacrée (téménos), il était placé dans un emplacement soigneusement choisi et très en vue, souvent surélevé (fig. 11). Ce qu'il a d'admirable, c'est l'échelle de ses proportions ; par là il se distingue tout à fait du temple égyptien dont il dérive. On sait que la peinture s'y mariait à l'architecture et que la polychromie en accroissait beaucoup la variété. Les autres monuments grecs les plus importants furent les portiques ou *propylées* (Acropole d'Athènes, Corinthe, Priène, Eleusis, etc.) ; les *théâtres*, dont le mieux connu est celui de Dionysos, à Athènes, les *odéons*, les *stades*. On en trouvera le plan dans les articles spéciaux. Sur l'architecture privée, V. Architecture, Habitation, etc.

Sculpture. — La sculpture, le plus grec des arts, s'est développée un peu après l'architecture.

Elle débuta par les xoana presque informes. Les statues de Dédale semblèrent prodigieuses, par leur ressemblance avec des êtres vivants. « Elles voyaient, elles marchaient. » C'est lui qui, le premier, leur ouvrit les yeux, leur délia les jambes et les bras. Ce nom de Dédale résume évidemment toute une période de l'histoire de la sculpture. Les premiers grands progrès furent ensuite réalisés dans la Grèce asiatique par les écoles de Samos et de Chios où se trouvaient à la fois des toreuticiens et des marbriers. On attribue à Rhœcos et Théodore l'invention de la fonte en forme (V. Fonte), à Glaucos celle de la soudure. Forts de la technique qu'ils empruntèrent à des artistes, ceux de la Crète et de la Grèce continentale réalisèrent de nouvelles améliorations. La réputation des sculpteurs crétois (bois, marbre, airain) fut immense dans toute la Grèce dorienne ; ils s'étaient établis à Sicyone. Leurs principaux élèves furent Dontas et Doryclidas de Laconie, Cléarque de Rhegium, etc. Sparte avait aussi les élèves de Théodore le Samien, habiles à travailler le bronze (Syadras, Chartas, etc.), et ceux des sculpteurs magnésiens amenés par Bathyclès. En Attique, les sculpteurs dignes de ce nom n'apparaissent qu'au temps des Pisistratides. Les portraits d'athlètes exercèrent la meilleure influence. Au lieu de divinités dont la tradition hiératique fixait les formes, les artistes durent représenter des contemporains et copier leur nudité, la saillie des muscles, la variété des attitudes. Au symbolisme succède le naturalisme. L'Artémis de Délos est un xoanon ; les métopes de Sélimonte où est figuré Persée tuant la Gorgone sont encore d'un art primitif (vers 600), intermédiaire entre les bas-reliefs assyriens et les œuvres helléniques. Elles étaient peintes, comme celles de cette période et beaucoup de celles de la période suivante. Les bas-reliefs conservés au musée de Sparte sont analogues. On discerne l'influence de l'étude du nu dans une série de statues d'Apollon ; celles de Théra (vers 560), d'Orchomène, celles du Louvre, enfin celle de Ténéa (musée de Munich). Elles témoignent de l'évolution des sculpteurs de l'école dorienne. Celles qui précédaient le temple d'Apollon Didyméen (musée Britannique) sont dues à l'école ionienne et encore très voisines du style assyrien.

Les sculpteurs de la période de transition, ou période archaïque, qui embrasse à peu près un siècle, de 540 à 460 av. J.-C., peuvent se grouper en quatre écoles : école péloponésienne ou dorienne ; école éginète ; école athénienne ; école asiatique. Les sculpteurs péloponésiens ont eu pour principaux centres Sparte, Sicyone, Corinthe. A Sparte, il faut citer Gitiadas, constructeur du temple d'Athèna ; à Sicyone, Canachus (Kanakhos), dont on citait les statues d'Apollon Didyméen (V. la fig. du t. III, p. 358) et Isménien ; ce sont deux œuvres très importantes et à peu identiques, connues par des reproductions. L'art du métal était très florissant à Sicyone ; de même à Argos, où vécut le fameux Agéladas, un des premiers qui aient réussi des groupes compliqués. Ce fut le maître des grands sculpteurs de l'âge d'or. On n'a rien conservé de lui ; rien non plus des sculpteurs corinthiens Diyllos, Amyclæos, Khionis, etc. On peut encore rattacher aux Doriens du Péloponèse le sculpteur éléen Callon ; on sait qu'Olympie fut un des points de Grèce où s'accumulèrent le plus d'œuvres d'art. — L'école d'Egine est proche parente de celle du Péloponèse ; élèves aussi des Samiens, les Eginètes ont beaucoup travaillé pour Olympie. On connaît les fameuses sculptures du fronton du temple d'Athéna (musée de Munich) qui nous offrent le plus beau spécimen de l'art archaïque (V. Egine). — L'école athénienne se rattache aux maîtres ioniens et crétois : Endoios, Gorgias, Aristion, Callonidès, Epistémon sont les principaux noms de la période des Pisistratides. Les œuvres de cette école l'emportent beaucoup en élégance sur celles de l'école dorienne ; les têtes sont très expressives et d'une exécution soigneuse. Vint ensuite Anténor qui sculpta les statues des tyrannicides Harmodius et Aristogiton, emportées par Xerxès, rendues par Alexandre le Grand. Des bas-reliefs de l'Acropole sont d'autres témoins de ce premier art attique, dont la maigreur élégante, la légèreté, la grâce rappellent les qualités des artistes florentins. — Les œuvres des Ioniens d'Asie ressemblent beaucoup à celles de l'Attique ; le monument dit des Harpyes (Xanthos en Lycie), une Héra de Samos sont les plus intéressants. — En somme, les qualités maîtresses des Doriens sont la connaissance de l'anatomie et la science du dessin ; mais il leur manque la souplesse, l'idéalisme, le sentiment esthétique des Ioniens. La grande floraison de la sculpture grecque sortit d'une combinaison de ces qualités diverses.

La grande époque de la sculpture grecque est ce qu'on est convenu d'appeler le siècle de Périclès ; l'école attique passe au premier rang, mais l'école péloponésienne est aussi représentée par des hommes de génie, et le prince reconnu de l'art hellénique, Phidias, combine les deux influences. Les premiers grands hommes de l'école attique sont Calamis et Myron ; le premier, qui travaille de la guerre médique à la guerre du Péloponèse (480-432), garde l'austérité, la noblesse des primitifs ; il a abordé tous les genres : animaux où il excellait, statues colossales, groupes, bronze, marbre ; son Apollon d'Apollonia du Pont, son Aphrodite ou Sosandra étaient célèbres ; on possède des copies de son Hermès Criophore. Myron fut son contemporain ; il alliait le naturalisme à une rare perfection dans l'exécution ; sa vache de bronze, son groupe de Marsyas et Athéna, son Discobole, dont il existe une copie au Vatican, étaient surtout célèbres. Elève d'Agéladas, Myron a surtout travaillé le bronze. Les métopes du Théséion


Fig. 12. — Le Discobole.

(travaux d'Hercule, hauts faits de Thésée) et la frise de ce temple (combat des Lapithes et des Centaures) appartiennent à l'époque de Calamis, ainsi que l'attestent leur style énergique et leur exécution un peu sèche. On rattache encore à ce groupe d'artistes Pythagoras de Rhegium. Au moment où Périclès succède à Cimon dans la direction de la politique athénienne, la sculpture acquiert un lustre extraordinaire. La politique du fameux démagogue fut d'employer les richesses d'Athènes à des travaux publics qui lui assureraient une gloire immortelle. Dans ces chefs-d'œuvre (Théséion, temple de la Victoire Aptère, Parthénon, Propylées, Erechthéion), la sculpture est associée à l'architecture. La direction des travaux appartint à Phidias. Elève d'Agéladas, il s'était illustré par ses statues d'ivoire et d'or ou de bronze et par le colosse d'Athéna Promachos, dressé sur l'Acropole. Autour de lui brillaient des aides comme Alcamène, Agoracrite, Crésilas, Colotès, Pæonios. Ses chefs-d'œuvre les plus universellement admirés furent l'Athéna Parthénos et le Zeus d'Olympie, statues chryséléphantines. Ils ont disparu, mais nous avons conservé les marbres du Parthénon, exécutés sur ses plans ; malheureusement la peinture a disparu, ce qui ne permet pas de s'en faire une idée complète. La partie la mieux conservée et la plus connue est la frise où se déroule la procession des grandes Panathénées. L'exécution paraît avoir été confiée, en partie du moins, à des élèves ; « mais la com-

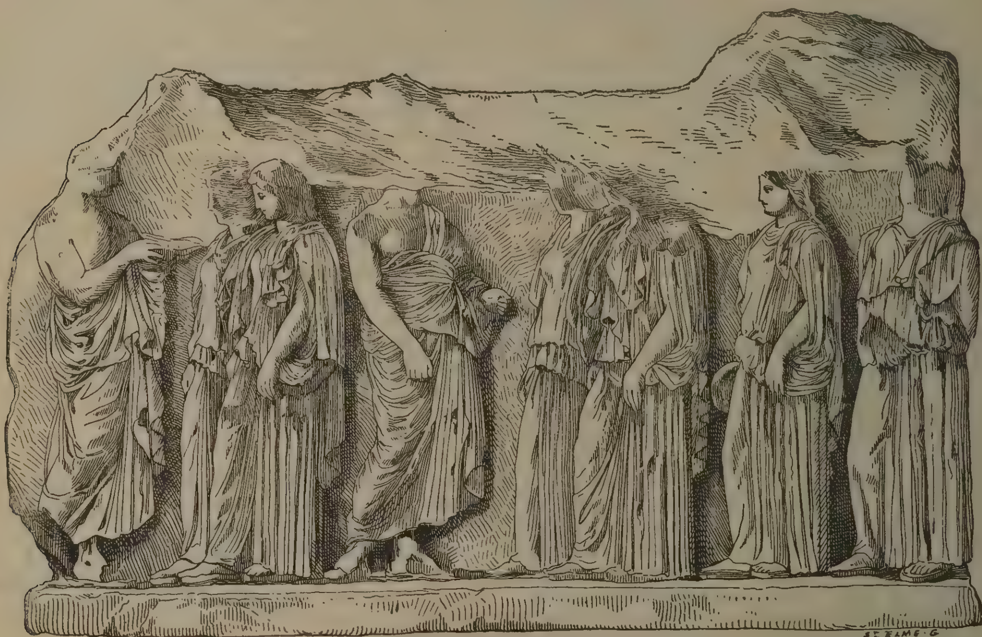


Fig. 13. — Panathénées (bas-relief du Parthénon).

position est d'un dessin si large et si libre, elle est si bien en harmonie avec les autres sculptures décoratives du temple que si Phidias n'a pas sculpté la frise, on doit croire qu'il en a tout au moins dessiné les cartons. Dans son ensemble, la frise caractérise à merveille le style de l'école de Phidias, tel qu'il a régné longtemps après lui. Ce style noble et aisé, cette fleur d'élégance, sont l'expression la plus parfaite du génie grec. Après un long travail, l'art grec a dégagé ses qualités les plus précieuses : la simplicité, le goût exquis et sobre qui recherche avant tout l'harmonie de l'ensemble. On a souvent parlé de l'idéal dans l'art grec ; mais, même au temps de la perfection, l'art grec ne cesse jamais de s'inspirer de la nature. Qu'on examine les différentes parties de la frise : la part faite à la convention y est très faible : attitudes, costumes, rien n'y est factice ; l'artiste a rendu avec une vérité saisissante des détails pris sur le vif, et l'idéal n'est autre chose que la beauté réelle. » (Collignon.) Les œuvres les plus caractéristiques sont les statues du fronton, malheureusement très mutilées ; elles montrent bien à quel degré Phidias avait réuni la vigueur de l'école dorienne à l'atticisme le plus exquis. Son Thésée ou Hercule et son Ilissus sont frappants à cet égard. — Les principaux chefs-d'œuvre de l'école de Phidias sont les marbres de l'Erechthéion, du temple de la Victoire Aptère et du temple de Zeus à Olympie. Les plus illustres de ses élèves sont Alcamène, né à Lemnos, qui florissait entre 430 et 400 et Pæonios, originaire de la colonie ionienne de Mendé, en Thrace, son contemporain. Le fronton occidental d'Olympie est l'œuvre du premier ; le fronton oriental, l'œuvre du second, resté dans la cité de l'Alphée après la mort de Phidias. A côté de quelques négligences d'exécution, ils renferment des figures d'une puissance et d'une intensité de vie extraordinaire, comme l'Apollon (d'Alcamène) ou le vieillard assis (de Pæonios). Plus mouvementées que les sculptures du Parthénon, celles d'Olympie révèlent un autre aspect du génie de l'école de Phidias ; la composition reste parfaite ; l'exécution a été rapide, sommaire et laisse fort à désirer ; l'anatomie, les draperies sont souvent insuffisantes ; il est évident que les maîtres n'ont pas tout fait. Les métopes d'Olympie, dont on ignore les auteurs, sont plus archaïques et peut-être l'œuvre d'artistes de l'école dorienne. La Niké (Victoire) de Pæonios a été retrouvée dans les fouilles, plus heureuse que les nombreuses statues d'Alcamène. Les sculptures du temple de la Victoire Aptère sont d'une grande perfection ; la légèreté et la délicatesse des draperies, la finesse du modelé en font des chefs-d'œuvre de l'école attique ; elle revient à ses traditions et s'éloigne de la large facture de Phidias. Les marbres de Phigalie, c.-à-d. la frise du temple d'Apollon Epikourios à Bassæ, sont, comme il arrive souvent, d'une médiocre exécution ; le goût est moins pur, la recherche est sensible et approche du maniérisme.

L'école péloponésienne se continue à Argos à laquelle se rattachent les sculpteurs de Sicyone. On sait que Phidias et Myron y avaient étudié sous Agéladas ; celui-ci fut également le maître de Polyclète, le grand sculpteur argien.

Sa statue chryséléphantine d'Héra (à Samos), son Amazone (à Ephèse), son Diaduménos créèrent des types comme le Zeus de Phidias. Nul, au jugement des anciens, n'égalait Polyclète pour la finesse des détails ; le souci de l'exécution parfaite, que nous avons vu négligé parfois dans l'école attique, est dominant dans celle d'Argos ; moins occupée de grands travaux de décoration architecturale, elle garde sa spécialité des statues d'athlètes. « Polyclète, dit Quintilien, recula devant la représentation de l'âge mûr et n'osa pas aller plus loin que le jeune homme imberbe. » Epris de perfection, il joignit la théorie à la pratique et écrivit un traité sur les proportions des parties du corps (V. ANATOMIE, § *Beaux-Arts*, t. II, pp. 974-6) ; lui-même appliqua son canon dans le *Doryphore*. Ses principaux disciples furent Naukydès, Alyppos, Polyclète le Jeune.

Au IVe siècle, la transformation des mœurs se fait sentir dans l'art ; il n'est plus aussi religieux qu'au Ve siècle ; la sensualité se manifeste ; on recherche l'expression individuelle, allant quelquefois jusqu'à la bizarrerie. Scopas,



Fig. 14. — La Vénus de Milo.

né à Paros, architecte et sculpteur, travailla de 395 à 350 ; ses œuvres les plus considérables furent le temple d'Athéna Aléa à Tégée et le tombeau de Mausole ; de ses statues, quelques-unes sont connues par des copies ; tel l'Apollon Musagète du Vatican ; il vise décidément à l'élégance, à l'émotion ; le souci de l'expression, le goût du mouvement même violent sont très accusés. Le chef-d'œuvre de son école est la Victoire dite de Samothrace (musée du Louvre) commémorant une victoire navale de Démétrius sur Ptolémée (306). — Praxitèle collabora avec Scopas au tombeau de Mausole ; il florit de 360 à 340 ; c'était un Athénien qui vécut dans sa ville natale ; l'ami de Phryné oriente décidément la sculpture vers la recherche de la grâce. C'était la tendance générale ; les figurines de Tanagra, les peintures céramiques en témoignent ; les déesses ou les adolescents sont les types favoris de Praxitèle ; son Aphrodite (Vénus) de Cnide fixe le type de la déesse ; son Eros de Parion et celui de Thespies furent presque aussi admirés. Il donne à Apollon, qu'Alcamène concevait si énergique, la délicatesse d'un éphèbe ; l'Apollon Sauroctone (V. la fig. du t. III, p. 359) est une de ses inventions ; ses Faunes ont été reproduits indéfiniment. L'élégance et la finesse de son Hermès (déterré à Olympie) sont inimitables. Le naturalisme est abandonné ; les guerriers, les athlètes n'attirent pas Praxitèle ; il s'applique à rendre les passions de l'âme, le charme de la beauté plastique. On rattache à son école, outre ses fils, Céphisodote et Timarque, les auteurs de la frise du monument de Lysicrate et du groupe des Niobides (copies au musée de Florence). On y peut rattacher aussi la Vénus de Milo, que d'autres attribuent à Alcamène ou aux élèves de Scopas.

Tandis que l'école attique et ionienne modifie profondément son style, l'école dorienne d'Argos et de Sicyone s'en tient à sa tradition plus mâle et réaliste. Ses chefs furent Euphranor et Lysippe. Celui-ci, contemporain d'Alexandre le Grand, est le plus fécond des sculpteurs grecs ; Pline lui attribue 1,500 statues ; il est vrai qu'il travaillait surtout le bronze et utilisait le procédé du moulage en plâtre, inventé par son frère Lysistrate. Il a fourni une quantité de statues d'athlètes ; recherchant la force autant que la beauté, soucieux aussi du type individuel, il a beaucoup emprunté de sujets au cycle d'Héraklès (Hercule). On en a des répliques ou des copies dans l'Hercule Farnèse (musée de Naples) et dans celui du musée de Florence. Il fut le sculpteur attitré d'Alexandre dont il fit beaucoup de portraits en pied, au milieu de groupes, etc. Il modifia le canon de Polyclète, rapetissant la tête et allongeant le corps ; ses principaux élèves furent ses fils Daïppos, Boédas et Euthycrate, puis Phanis, Eutychide, etc. Lysippe mit à la mode les compositions colossales auxquelles s'adonnèrent ses successeurs.

Dans la période de décadence (292-146 av. J.-C.), l'art suit les destinées générales de l'hellénisme ; il se répand, se disperse ; le centre n'est plus dans l'Hellade, mais en Asie Mineure. Les trois grandes écoles sont celles de Pergame, de Rhodes et de Tralles. L'école de Pergame où brillèrent Isigonos, Phyromachos, Stratonicos, Antigone, Niceratos, a traité avec prédilection les victoires des rois de Pergame sur les Gaulois ou Galates. Le Gladiateur (plus exactement Gaulois) mourant du musée du Capitole, le groupe de la villa Ludovisi (qualifié à tort Arria et Pœtus), les sculptures du monument offert par Attale II aux Athéniens, ont été rejetés dans l'ombre par l'œuvre capitale des artistes de Pergame, les sculptures (retrouvées par Humann) qui décoraient le grand autel de Zeus et Athéna. « Elles révèlent un style tout nouveau dans l'histoire de la plastique grecque : art violent, fougueux, servi par une merveilleuse habileté d'exécution. Rien n'est plus éloigné de l'art recueilli du Ve siècle ou de la grâce sensuelle du IVe ; il y a là un sentiment presque moderne pour trouver du nouveau sans suivre aucune école. » Les plus beaux fragments conservés de ce combat des Géants et des Dieux qui se déroulait autour du colossal autel, sont ceux où figurent Zeus et Athéna. — L'école de Rhodes dérive de celle du Péloponèse ; elle suit la tradition de Lysippe ; la science du nu, la perfection du modelé, l'expression des sentiments sont les traits dominants. Le chef-d'œuvre de cette école est le groupe de Laocoon dû à Athénodore et Agésandre. On cite encore un colosse d'Hélios dû à Charès de Lindos. — L'école de Tralles a donné Apollonios et Tau-

riscos, auteurs du célèbre groupe du Taureau Farnèse, représentant le supplice de Dircé et malheureusement gâté par la restauration de Giov. B. della Porta ; seuls les torses et le bas du bras de Dircé sont antiques. — Les sculpteurs postérieurs qui travaillèrent beaucoup en Italie se rattachent en grande partie à l'école attique ; aussi Cléomène d'Athènes, l'auteur de la Vénus de Médicis ; Apollonias à qui l'on doit le superbe torse du Vatican ; Glycon, Sosibios, Salpion, etc. Ils nous conduisent à l'époque romaine.

Peinture. — La peinture grecque fut admirée des anciens à l'égal de la sculpture et de l'architecture ; malheureusement, aucune de ses œuvres n'est parvenue jusqu'à nous. On trouvera dans l'art. PEINTURE l'étude de son origine et de ses procédés. Il ne faut pas oublier que la polychromie était universelle ; les monuments, les statues étaient en grande partie revêtus de couches de peinture ; la peinture proprement dite s'est développée en art indépendant et prit une importance dont témoignent les écrits des anciens. Elle connut les deux genres principaux, entre lesquels s'est partagée son activité, la décoration murale ou à fresque et le tableau, celui-ci peint sur bois *a tempera*. L'*encaustique* apporta des ressources nouvelles (V. PEINTURE). On fait remonter les origines de la peinture hellénique au groupe des côtes voisines de l'Isthme, Athènes, Corinthe, Sicyone. Cléanthe de Corinthe aurait inventé les ombres, Aridice et Téléphane perfectionné le dessin linéaire, Ecphante ou Craton la monochromie; Eumaros aurait le premier distingué les sexes dans ses figures. Ces précurseurs, quelle qu'ait pu être leur part dans la technique, sont à peine des artistes. Les premiers grands peintres sont ceux du ve siècle et leur première grande manifestation la décoration du Pœcile (*Stoa Poikilé*), portique d'Athènes. Polygnote de Thasos, Micon, Panœnos y travaillèrent; on parle aussi de leurs tableaux du temple des Dioscures. A côté d'épisodes légendaires du cycle troyen ou attique, ils avaient représenté des faits contemporains (bataille de Marathon) ; c'étaient des œuvres d'une technique naïve, dessins à peine coloriés, sans perspective ni ombres, mais où les anciens admiraient les qualités que les modernes apprécient chez leurs précurseurs comme Giotto, le caractère profondément religieux, l'idéalisme, et de plus la pureté du goût et la science de la composition. Les peintres de décors, travaillant pour les théâtres, développèrent la perspective ; au premier rang on nomme Agatharchos de Samos. Au IVe siècle, l'Athénien Apollodore fit dans la peinture une révolution ; il réalisa la reproduction de la lumière et du coloris, donna aux figures le relief. En même temps, il substituait le tableau de chevalet à la peinture murale. Ses successeurs poussent l'exactitude jusqu'au trompe-l'œil. Les plus fameux sont les chefs de l'école ionienne, Zeuxis (d'Héraclée) et Parrhasius (d'Ephèse), le peintre des femmes et le peintre des héros. Timanthe atteint à la plus intense expression les passions et les sentiments. L'école de Thèbes et d'Athènes fut représentée par Aristée, Aristide et surtout Euphranor (de Corinthe). L'école de Sicyone manifeste les tendances du génie dorien, son goût de correction et de fini ; fondée par Eupompe, continuée par Mélanthus et Pamphile, elle eut pour plus brillant élève Apelle (de Colophon), le peintre officiel d'Alexandre, qui unit la science du dessin, du coloris, de l'harmonie générale ; Pausias (de Sicyone) excella dans les raccourcis et dans l'usage de l'encaustique : Protogène, Aétion, Antiphile, Théon représentent surtout des scènes de la vie quotidienne et arrivent à la peinture de genre. Nul métier ne fut plus lucratif, grâce particulièrement aux portraits, et la fortune de Zeuxis, de Parrhasius, d'Apelle est restée légendaire. La décadence accompagna celle de la sculpture et de l'architecture dans l'époque hellénistique. Cependant, au temps de l'Empire, c'est toujours la Grèce qui alimente de peintres le monde romain.

La *mosaïque* prit une grande extension dans la période de décadence, et contribua fort à la décoration des palais et des maisons. Dans cet ordre d'idées, son maître le plus célèbre fut Sosus. Elle en vint à exécuter de véritables tableaux dont nous pouvons juger par la grande composition historique conservée au musée de Naples (fig. 15).

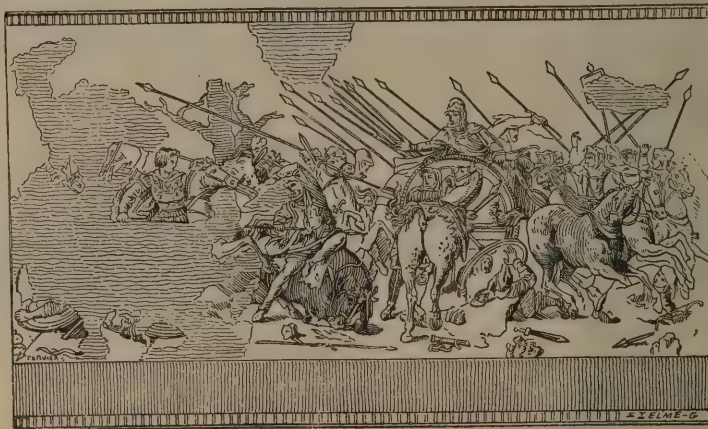


Fig. 15. — Bataille de Darius et d'Alexandre (mosaïque de Pompéi).

Arts secondaires et arts décoratifs. — L'étude, longtemps négligée, des arts secondaires de la Grèce, est d'autant plus intéressante qu'elle permet de pénétrer plus avant que toute autre dans la vie antique ; rien ne nous éclaire aussi bien sur les idées, sur les mœurs, sur le symbolisme sans lesquels l'intelligence des grandes œuvres est impossible. Mais les monnaies, les camées, les petits bronzes, les bijoux, les vases méritent aussi d'être admirés pour eux-mêmes, et beaucoup rivalisent de perfection avec les œuvres des sculpteurs.

La *numismatique* a suivi les progrès et la décadence du style et en est le témoin le plus sûr. Les premières monnaies datent du VIIe siècle ; ces petits lingots irréguliers dont la face convexe seulement porte un emblème (abeille, tortue, bouclier), l'autre portant seulement la trace du carré qui maintenait la pièce pendant la frappe, n'ont pas encore de caractère esthétique. Dans la période des primitifs (580-460) l'art apparaît ; les têtes de divinités, de héros remplacent les emblèmes primitifs ; le carré du revers se remplit de lettres et de sujets figurés. Dans les monnaies athéniennes du temps de Pisistrate, la face porte seulement une tête de Méduse ou la moitié d'un cheval, etc. ; le revers, un carré creux divisé par des lignes diagonales, sur les pièces frappées. Après l'expulsion des Pisistratides, on voit la tête d'Athéna, au profil très dur ; sur le revers la chouette, le rameau d'olivier et la légende Α Θ Ε. Les monnaies siciliennes du même temps sont plus belles; ainsi celles de Syracuse avec la tête d'Aréthuse entourée de dauphins, et sur l'autre face un bige surmonté d'une Victoire ailée ; les monnaies incuses de la Grande-Grèce portent un seul sujet en relief sur la face, en creux sur le revers. Celles de Thasos et de la Chalcidique sont déjà très belles, d'un dessin soigné et fort élégant. La grande époque classique du ve et du IVe siècle (depuis l'avènement de la démocratie athénienne jusqu'à celui d'Alexandre, 460-336) marque l'apogée de la numismatique comme des autres arts. On y distingue ici aussi deux périodes : la

première conserve des traces de l'archaïsme primitif, la seconde atteint à la perfection. Au ve siècle, la transition est visible sur les monnaies d'Agrigente (avec deux aigles posés sur un lièvre), d'Argos (avec un loup), de Sicyone (avec une chimère) ; celles d'Athènes gardent leur ancien type. Au IVe siècle, les monnaies du Péloponèse et de la Grèce italique marquent l'apogée ; rappelons celles de Stymphale, portant au droit la tête d'Artémis, au revers, le combat d'Héraklès contre les oiseaux du lac ; celles de la Ligue arcadienne avec la tête du Zeus Olympien, et, au revers, le Pan, assis sur le Lycée ; celles de la Sicile et de la Grande-Grèce que les graveurs ont soin de signer ; nous avons aussi conservé les noms de Cimon et Evainetos, auteurs des magnifiques pentécontalitres de Syracuse, d'Aristoxène, auteur de celles de Métaponte, etc. Non seulement les graveurs reproduisent sur leurs monnaies les œuvres des sculpteurs, l'Héra de Polyclète, le Zeus de Phidias, l'Aphrodite de Praxitèle, mais ils composent de véritables scènes, retraçant par exemple une légende locale, une victoire aux jeux, etc. Ils suivent les peintres qui osent enfin représenter les têtes de face ; on en trouve à Syracuse qui sont de trois quarts, et les tétradrachmes du tyran de Phères, Alexandre, portent la tête d'Artémis vue de face (369). Cet usage se généralise rapidement, mais dure peu, à cause de la rapide altération de ces médailles en haut-relief, et au bout d'une trentaine d'années on revient aux têtes de profil. L'art monétaire garde sa beauté jusqu'au début du IIIe siècle ; les monnaies d'Alexandre, de Philippe Arrhidée, d'Antigone, le prouvent, ainsi que celles que Pyrrhus, Agathocle, Nicetas frappent en Sicile. Mais la décadence arrive ; la légende envahit le revers multipliant les titres des princes. Les monnaies des Ptolémées et des Séleucides attestent la rapidité de la décadence.

On trouvera au nom de chacun des principaux Etats cités ou souverains de la Grèce, un article spécial sur sa numismatique.

La *glyptique* (V. ce mot), l'art des pierres gravées, n'a pas comme la munismatique l'avantage d'une chronologie bien établie ; de plus un très grand nombre de pièces sont fausses. Les intailles les plus anciennes imitent les scarabées égyptiens et les cylindres babyloniens ; les camées, gravés en relief, sont postérieurs ; l'évolution est parallèle à celle de la sculpture, mais plus lente. Théodore, le fondeur samien, grave le fameux anneau de Polycrate ; Pyrgotèle, graveur du cachet d'Alexandre, passe pour avoir porté la glyptique à sa perfection. Elle s'y maintint durant la période hellénistique ; on peut citer Satyreicos au temps de Ptolémée Philadelphe et Dioscoride au temps d'Auguste. Pour beaucoup d'autres, la date est incertaine. Certains camées représentent des scènes complètes imitées de la sculpture ou même des tableaux (apothéose d'Auguste), d'autres de magnifiques portraits, comme ceux des Ptolémées, des têtes de dieux (Athéna, camée d'Eutychès et Aspasios ; Zeus Ægiokhos, etc.). Dans la période de la décadence, les pierres gravées traduisent la recherche de l'esprit, la mièvrerie, l'ingéniosité de l'époque, leurs thèmes préférés sont la légende d'Eros (l'Amour) et d'Aphrodite.

La *toreutique* jouit en Grèce d'une vogue persistante ; les maîtres de Chios et de Samos ont été les initiateurs des statuaires ; Canachus, Calamis, Agéladas, Phidias, Polyclète, Lysippe ont travaillé le bronze aussi volontiers que le métal ; l'école argienne lui a manifesté une préférence persistante. L'art du bronze a maintenu ses traditions fort tard, ainsi que le prouvent les délicieux bronzes de Pompéi et d'Herculanum. « Cette prédilection des Grecs pour l'art du bronze s'explique en partie par les qualités que commande le travail du métal et qui sont de tout point conformes aux aptitudes les plus particulières du génie grec. Le bronze exige la netteté des contours, l'élégance parfaite de la silhouette, en même temps qu'il permet de donner aux figures plus d'indépendance et plus de variété ; les parties accessoires, telles que les supports, peuvent être supprimées, et, grâce à cet évidement, les contours acquièrent toute leur valeur. A côté des œuvres en bronze de la grande sculpture, il faut faire une place à celles de plus petites dimensions, car notre distinction entre le grand art et l'art industriel eût paru absurde aux Grecs. Les statuettes en bronze servaient d'*ex-votos* ou de décoration pour les maisons, quelquefois d'amulettes ; on les classe en deux séries, celle de l'ancien style et celle de la belle période. Les plus beaux bronzes archaïques ont été trouvés à Dodone ; on les date du VIe siècle : un satyre, une joueuse de flûte, sont d'un réalisme saisissant ; un monarque assis rappelle les types orientaux ; les bronzes retrouvés dans les substructions du premier Parthénon (brûlé par les Perses) ont toute la raideur hiératique. Au ve siècle appartient l'Héraklès combattant (du Cabinet des médailles), peut-être copié de la statue d'Onatas d'Egine ; une Aphrodite vêtue à la dorienne est également une œuvre de transition) ; les draperies sont sévères, le visage modelé avec une grâce extrême. L'art du IVe siècle atteint à la perfection ; la souplesse, le fini, l'expression individuelle s'allient à la plus pure beauté ; un guerrier de Tarente, Thésée et le Minotaure (musée de Berlin) sont des spécimens de cet art. On sait qu'il profita de la plasticité de sa matière pour s'abandonner aux plus charmantes fantaisies ; les faunes ivres, les satyres, les danseurs, les Victoires ailées, les Aphrodites ont été traités de préférence. On discerne un groupe gréco-syrien et un groupe gréco-italique, représenté par les bronzes de Pompéi. — Les bas-reliefs en bronze repoussé, appliqués sur des étoffes, des lanières de cuir, des armures, montrent le souci esthétique toujours présent à l'esprit des Grecs ; les plus intéressants sont ceux de Dodone ; on y retrouve aussi les masques en bronze dont le guerrier couvrait son visage. — Les objets de toilette en bronze ont été principalement retrouvés dans les tombeaux ; outre les boîtes de toute sorte, il faut signaler les miroirs ; beaucoup figurent une boîte, et le disque métallique supérieur au couvercle dont le revers forme le miroir est orné extérieurement de figures en bas-relief ; le disque intérieur formant boîte est orné à l'intérieur de figures gravées au trait. A l'exemple des Orientaux et comme les Etrusques, les Grecs ont fait de ces miroirs des objets d'art. Les gravures au trait représentent une branche de l'art hellénique dont la révélation est toute récente ; les couvercles en bas-reliefs, moins originaux, sont aussi très beaux, par exemple l'enlèvement de Ganymède ; généralement les gaies légendes d'Aphrodite ou de Dionysos avec leur cortège d'Amours, de Grâces, de Ménades, de Silènes, fournissait le sujet, approprié à la destination de l'objet. Les pieds ou manches de miroirs ne sont pas traités avec moins de soin.

L'*orfèvrerie* est inséparable de la toreutique et, de même, a commencé par l'imitation de l'Orient asiatique. Nous l'avons rappelé à propos de riches bijoux de Mycènes ; c'est de Chypre ou de Sidon qu'Homère fait venir les plus belles pièces du VIIIe siècle connue de l'époque achéenne reproduisent les zones ou les suites d'animaux chères à l'art oriental. Les techniciens de l'Ionie ont fait de tels progrès qu'à leur tour ils sont devenus les fournisseurs de leurs maîtres. Les bijoux grecs que nous possédons proviennent presque tous de pays où ils avaient été importés : Crimée, Etrurie méridionale, etc. Les secrets des artistes grecs, par exemple la granulation, n'ont pas encore été tous retrouvés. La ciselure et le goût de l'ornementation rejettent au second plan le prix des matériaux ; les pierres précieuses sont bien moins employées qu'en Orient ou que dans la bijouterie moderne. Les ciseleurs les plus célèbres vivaient à l'époque des Séleucides et des Ptolémées, quand se répandit le goût des grandes pièces d'orfèvrerie ; citons : Callicrate de Lacédémone, Myrmécide d'Athènes, Mentor, Acragas, Boéthos ; les vases d'or et d'argent de l'époque romaine accusent la décadence ; on exagère le relief ; on étale la richesse ; bientôt la valeur de la matière prévaudra sur celle de la forme.

La *céramique* tient en Grèce une place extrêmement

importante. La première branche est l'art des coroplastes, modeleurs des figurines de terre cuite, puis vient la céramique proprement dite avec ses vases peints et ses plaques de terre cuite peintes. Les modeleurs en terre cuite ont contribué dans une large mesure à la décoration des monuments, gargouilles ornées de masques ou de têtes, chêneaux peints, etc. Ils ont aussi produit des œuvres isolées; de ces petites figurines leur vient le nom de modeleurs de poupées (Κοροπλάσται). On possède une cinquantaine de plaques estampées : la terre était appliquée sur un moule en creux, puis découpée, les fonds ajourés; après la cuisson on la peignait; le style très simple, le relief peu accusé, un peu de raideur dans les attitudes, indiquent le style du ve siècle; les sujets figurés sont mythologiques ou relatifs à la vie courante. Cet art semble s'être éteint après le ve siècle. — Les figurines de terre cuite ont été trouvées aussi bien dans la Grèce asiatique, dans les îles (Rhodes, Crète, Cyclades), que dans la Grèce continentale (Péloponèse, Locride, Attique); les plus célèbres sont celles de Tanagra. On y voit les styles successifs : primitif et archaïque, pur du ve siècle, aisé, gracieux et mouvementé du ive et du iiie, gréco-syrien de la décadence.

Les figurines de style primitif (nécropoles de Thégée et de Tanagra) sont des idoles, rappelant les vieux xoana; modelées à la main dans des plaques d'argile, elles sont fort grossières et sans caractère individuel. Celles du style archaïque du vi^e^ siècle sont plus soignées (nécropoles de Rhodes, Camiros, Tanagra); beaucoup de déesses assises, les bras collés au corps, les mains sur les genoux, dans une attitude hiératique. Les figurines du ve siècle, consacrées surtout à des personnages divins, sont conformes à l'idéal de piété de l'époque des guerres médiques; elles reproduisent parfois des œuvres de la sculpture : l'Hermès Criophore de Thespies, celui d'Olympie. On en doit rapprocher des bustes estampés en terre cuite des divinités chtoniennes, tels que le magnifique buste de Déméter étudié par Heuzey, qui peut rivaliser avec les plus beaux marbres pour l'intensité de l'expression. Le ive siècle est l'époque de grande activité des fabricants de Tanagra, Thisbé, Aulis, Athènes, Corinthe. Déjà prédomine un art raffiné, recherché; certaines figurines ont l'air moderne; la souplesse et l'habileté de main des coroplastes, la fertilité de leur imagination sont extraordinaires; la libre reproduction de la vie, dans ses détails les plus amusants, s'allie avec une grâce séduisante. Nulle uniformité banale; on voit deux statuettes sorties du même moule, où les détails de la tête, du costume, refouillés à la pointe par l'ouvrier, sont assez différentes pour donner à chacune sa physionomie individuelle. Entièrement peintes, ces figurines étaient quelquefois dorées partiellement. — Le style du iiie siècle est celui des terres cuites de l'Asie grecque (Pergame, Smyrne, Ephèse, Myrina, Milet, Tarse); l'exécution est plus serrée que dans celle de Tanagra; les artistes s'inspirent couramment des sculptures, surmoulent les petits bronzes; les divinités du cycle d'Aphrodite sont le plus souvent figurées; la caricature est assez fréquente. Les modeleurs de Tarse, les plus récents, se rattachent aux écoles de sculpture de Rhodes, Tralles et Pergame.

Les vases peints ont pour nous une valeur spéciale, en raison de la perte totale des autres peintures antiques; ils fournissent un perpétuel commentaire des textes pour l'interprétation des légendes mythologiques, des cérémonies religieuses, des scènes de la vie privée ou publique. On en connaît plus de vingt mille, et les fouilles en augmentent sans cesse le nombre. Une grande partie de ceux qu'on a trouvés en Etrurie, surtout à Vulci, y ont été importés de Grèce et particulièrement d'Athènes; les ateliers locaux les imitaient et ont fini par se faire, au temps de la décadence, un style local. Sur la forme et la technique des vases peints, V. l'art. Vase. On y trouvera également des détails sur leur classification et sur celle des peintures qui y sont tracées. Par ordre chronologique, on les répartit en trois séries : vases d'ancien style, vases à peinture noire, vases à peinture rouge et de style récent. Les vases les plus anciens sont ceux de Santorin et d'Ilion remontant au xviiie ou au xxe siècle av. J.-C.; les vases des Cyclades, de Rhodes, de Chypre, souvent regardés comme phéniciens, sont à peu près du xiiie siècle; la figure humaine n'y paraît pas; la décoration par zones emploie surtout des cercles concentriques et des lignes sinueuses. Les vases de Mycènes, d'Egine, d'Attique, etc., correspondant à l'époque achéenne, sont caractérisés par l'ornementation géométrique, copiée sur celle de vases métalliques, et l'influence étrangère y est nulle. Des représentations d'animaux et même de personnages humains très rudimentaires s'y trouvent aussi. Ce style géométrique est commun à tous les peuples du milieu de l'Europe; on l'a souvent appelé pélasgique. Les vases de Mélos (viiie et viie siècles) allient la mythologie hellénique aux ornements orientaux. Il en est de même de ceux qu'on appelle corinthiens et où l'on retrouve toute la décoration assyrienne avec ses rosaces, ses êtres fantastiques. On en a fabriqué longtemps; les scènes mythologiques sont venues s'intercaler entre les zones d'animaux, puis les ont remplacées. Ces vases correspondent à l'époque des premiers grands toreuticiens, du coffret des Cypsélides, des écoles de Boupalos et de Rhœcos. Le génie grec affirme son originalité.

Les vases à peinture noire correspondent à l'époque des primitifs de la sculpture (540-460); leur archaïsme est parfois voulu, la raideur des figures exagérée; les premiers grands maîtres de cette période sont Ergotine et Clitias (vase François du musée de Florence) et Nicosthène; les nombreuses œuvres de celui-ci sont d'une décoration très élégante. D'autres sont d'un style plus sévère, l'anatomie des personnages mieux étudiée, ayant éliminé toute trace d'éléments orientaux; telles les œuvres de Timagoras, Amasis, Hermogène, Tléson, fils de Néarque, et la magnifique amphore trouvée au cap Kolias figurant une exposition funéraire. Les amphores panathénaïques (V. Amphore) se rattachent à ce groupe, mais sont souvent de date plus récente, le style archaïque ayant été conservé volontairement au ive siècle. — Les vases à figures rouges, fabriqués dès le début du ve siècle, ont supplanté les vases à figures noires, et on a continué à en faire jusque vers l'an 186 av. J.-C. Les premiers sont encore de style sévère, contemporains de la grande sculpture attique; Andocide et Epictète sont deux artistes de la période de transition; Euphronios et Cachrylion représentent le style attique avec sa maigreur élégante et nerveuse. Au ive siècle, l'évolution de la peinture céramique est conforme à celle de la grande peinture et de la sculpture : les formes juvéniles sont préférées; les poses s'assouplissent; les draperies flottent au lieu de mouler le corps; les sujets sont empruntés fréquemment à la vie quotidienne. Le style attique s'impose de plus en plus dans toute la Grèce propre; son élégance, la légèreté du travail sont exquises. Les scènes du gynécée, les jeux d'enfants sont pris sur le vif. L'emploi de la polychromie et de la dorure, très répandu au ive siècle, donne un aspect somptueux aux vases. La peinture y est parfois remplacée par des figures modelées en relief ou appliquées à la manière d'une frise. Le vase de Cumes (musée de l'Ermitage), les deux vases de Kertch, dont l'un signé de l'Athénien Xénophante, sont de véritables chefs-d'œuvre. On a également fabriqué des vases où les reliefs sont obtenus à l'aide de moules en creux ou de timbres appliqués sur la terre humide. Les lécythes blancs de l'Attique, fabriqués au ive et au iiie siècle, forment une classe à part (V. Vase). La Grande-Grèce qui n'eut, semble-t-il, qu'une part secondaire dans l'art céramique de la belle époque, est surtout représentée par des produits de la décadence; les formes sont exagérées, les couleurs et les ornements prodigués sans goût.

Les plaques de terre cuite, décorées par les procédés de la peinture céramique, sont analogues aux vases; c'étaient surtout des ex-votos; les scènes religieuses et funéraires

y dominent. On en connaît beaucoup plus à figures noires, de style archaïque, qu'à figures rouges. A.-M. Berthelot.

Musique (V. Musique).

Bibl. : Géographie. — *Statistique de la Grèce* (off.); Athènes, 1888. — Elisée Reclus, *l'Europe méridionale* (t. I de la *Géogr. univ.*); Paris, 1877, in-8. — Guides d'Isambert, Meyer, Murray et Bædeker. — Clon Stéphanos, art. *Grèce* du *Dict. encyclop. des sc. méd.*, avec une bibl. très détaillée. — Maurer, *Das griechische Volk*; Heidelberg, 1835, 3 vol. — Pouqueville, *la Grèce*, 1838. — Curtius, *Peloponnesos*; Gotha, 1851-52, 2 vol. — H. Brockhaus, *Griechenland*; Leipzig, 1870. — Schmidt, *Beitræge zür physikalischen Geographie von Griechenland*; Leipzig, 1864-70, 3 vol. — Basile Digenis, *Quelques Notes statistiques sur la Grèce*; Marseille, 1878. — Wordsworth, *Greece pictoral, descriptive and historical*; Londres, 1882. — Neumann et Partsch, *Physikalische Geographie von Griechenland*; Breslau, 1885. — Moraitinis, *la Grèce telle qu'elle est*; Paris, 1877. — Mausolas, *la Grèce à l'Exposition de 1878*; Paris, 1878. — Skiadan, *la Grèce en Europe* (en grec); Athènes, 1891. — Bianconi, *Ethnographie de la Turquie d'Europe et de la Grèce*; Paris, 1877. — Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*; Paris, 1824. — Schmidt, *Das Volksleben der Neugriechen*; Leipzig, 1871. — E. About, *la Grèce contemporaine*; Paris, 1855; 8e éd., 1883. — *Commerce de la Grèce avec les pays étrangers*, publication officielle annuelle. — Rumbold, *Report on the greek finances*, dans *Reports of diplomatic and consular agents*; Londres, 1885. — Rapport sur le commerce de la ville d'Athènes, dans *Deutsches Handels Archiv*, de juil. 1892.

Cartographie. — Carte générale du royaume de Grèce au 1/1,300000e en 13 feuilles; Vienne, 1885. — Curtius et Kaupert, Carte de l'Attique; Berlin, 1881 et suiv.

Géographie historique. — Les principaux ouvrages sont ceux de Bursian (1870-72, 2 vol.); Neumann et Partsch (V. ci-dessus); Wægner (*Hellas*, Leipzig, 1885, 2 vol., 6e éd.); Gilbert (tiré de l'*Encyclop.* Ersch et Gruber, 1870, 4 vol.).

Histoire. — La meilleure histoire générale de la Grèce est celle qu'a formée M. Bouché-Leclercq, en traduisant les ouvrages de Curtius (*Histoire grecque jusqu'à Cheronée*), Droysen (*Alexandre et ses successeurs*) et Hertzberg (*la Grèce romaine à partir du IIe siècle av. J.-C.*) — Grote, *Hist. of Greece*; Londres, 1883, 12 vol., 5e éd.; trad. franç. — Duruy, *Histoire des Grecs*; Paris, 1886, 3 vol. — Finlay, *Greece under the Romans*; Londres, 1844. — Parmi les très nombreuses histoires grecques, on doit citer encore celles de Louis Ménard (Paris, 1884-86, 2 vol.), Busolt (Gotha, 1885 et suiv.), Holm (Berlin, 1885 et suiv., 4 vol.), Hertzberg (Berlin, 1879).

Littérature. — Bernhardy, *Grundriss der griech. Litteratur*; Halle, 1892, t. I, 5e éd.; 1877, t. II, 3e éd.; 1872, t. III, 3e éd. — Bergk, *Griech. Literaturgeschicht*; Berlin, 1872-1887. — O. Muller, *Hist. de la litt. grecque*, trad. par K. Hillebrand; Paris, 1883, 3e éd. — W. Christ, *Griech. Litteraturgeschicht*; Munich, 1890, 2e éd. — A. et M. Croiset, *Hist. de la litt. grecque* (en cours de publication); Paris, 1887 et suiv. — Susemihl, *Gesch. der grieh. Litteratur in der Alexandrinerzeit*; Leipzig, 1890, 1892. — Krumbacher, *Gesch. der byzantinischen Litteratur*; Munich, 1891. — Nicolai, *Gesch. der neugriechischen Litteratur*; Leipzig, 1876. — Rhangabé et Sanders, *Gesch. der neugriechischen Litteratur von ihren Anfængen bis aus die enuest Zeit*; Leipzig, 1885. — Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*; Paris, 1824-1825. — E. Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques*; Paris, 1874. — Du même, *Bibliographie hellénique*; Paris, 1886-88, 2 vol. gr. in-8.

Langue. — Matthiæ, *Grammaire raisonnée de la langue grecque*, traduite par Gail et Longueville; Paris, 1831, t. I, pp. 1 et suiv. — Kuhner, *Ausführl. Grammatik der griech. Sprache*; Hanovre, 1890, t. I, pp. 1 et suiv., 3e éd., par Fr. Blass. — E. Curtius, *Hist. grecque*, trad. par Bouché-Leclercq, t. I, pp. 18 et suiv. — M. Croiset, *Hist. de la litt. grecque*, t. I, pp. 20 et suiv. — Rœhl, *Inscriptiones græcæ antiquissimæ*; Berlin, 1882. — Ahrens, *De Græcæ Linguæ dialeclis*; Gœttingue, 1839, 1843. — R. Meister, *Die griech. Dialekte*; Gœttingue, 1882, 1889. — H. Collitz, *Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften*; Gœttingue, 1884 et suiv. — O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*; Gœttingue, 1891, 1893. — Audouin. *Etude sommaire des dialectes grecs littéraires*; Paris, 1891. — Rangabé, *Grammaire abrégée du grec actuel, Préface*; Paris, Athènes et Palerme, 1873. — G. d'Eichthal, *la Langue grecque*; Paris, 1887. — M. Beaudouin, *Quid Koraïs de neohellenica lingua senserite*; Bordeaux, 1883. — J. Psichari, *Essais de grammaire historique néo-grecque*; Paris, 1885, 1889. — Du même, *Etudes de philologie néo-grecque*; Paris, 1892. — F. Blass, *Ueber die Aussprache des Griechischen*; Berlin, 1888, 3e éd.

Beaux-Arts. — Outre les ouvrages généraux indiqués aux art. Architecture, Sculpture, Peinture, Glyptique, Numismatique, Orfèvrerie, Vase, etc., *l'Histoire de l'art dans l'antiquité* de Perrot et Chipiez (en cours de publication), il faut citer le *Manuel d'Archéologie grecque* de Collignon, ceux de Lalou sur *l'Architecture grecque* et de Paris sur *la Sculpture antique*. — A. Dumont et Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*. — Milchhœfer, *Die Anfænge der Kunst in Griechenland*, 1883. — Les publications de Schliemann résumant ses fouilles: *Ilion*, *Mycènes*, *Tirynthe* et les articles critiques que leur a consacrés F. Lenormant (*Gaz. des B.-Arts*). — Newton et Colvin, *The Antiquities of Cyprus* (fouilles de Palmer de Cesnola). — Helbig, *Das homerische Epos aus den Denkmælern erlæutert*, 1884. — Beulé, *Histoire de l'art grec avant Périclès*. — O. Muller, *Manuel d'archéologie* (trad. Pol Nicard). — Overbeck, *Gesch. der Griech. Plastik*. — Muller-Wieseler, *Denkmæler der alten Kunst*. — O. Rayet, *Monuments de l'art antique*. — Guillaume, *la Sculpture en bronze*, 1868. — Art. *Cælatura* du *Dict. des antiq.* de Daremberg et Saglio. — O. Jahn, *Einleitung der Beschreibung der Vasensammlung* (de Munich), 1854. — Ch. Lenormant et de Witte, *Elite des monuments céramographiques*. — De Witte, *Etudes sur les vases peints*, 1865. — Dumont, *Peintures céramiques de la Grèce propre*.

GRECHETTO (Il) (V. Cesati [Alessandro]).

GRECHETTO (Il) (V. Castiglione [Giovanni-Benedetto]).

GRECO (Il) (V. Theoscopoli [Domenico]).

GRECO (Paolo), peintre italien de l'école napolitaine, florissait au début du XVIIe siècle. Il fut l'oncle et le maître de Salvator Rosa.

GRECO (Gennaro), peintre italien de l'école napolitaine, vivait en 1670. Il fut élève du célèbre jésuite Pozzi et exécuta à Naples des architectures et diverses perspectives ainsi que des peintures d'animaux. Il se tua en tombant d'un échafaud, tandis qu'il peignait le plafond de l'église de Casal di Nola.

GRECO (Pietro-Maria), écrivain italien, né à Cosenza (Calabre) en 1844. Après avoir étudié le droit à Naples, il se livra à ses goûts littéraires. En 1868, il fonda une revue littéraire, *Il Gravina*, avec des jeunes gens de la Calabre, puis *L'Era Nuova* dont il fut presque le seul rédacteur. Il continuait aussi les *Annali di Calabria citeriore*, ouvrage commencé au début du siècle par son oncle, Luigi Greco. En 1872, il devint directeur de la Bibliothèque municipale, et, deux ans plus tard, fut mis à la tête d'un journal, *Il Fanfullino*, qui ne tarda pas à devenir très populaire. Dans la suite, il dirigea aussi *Il Gazettino Bruzio*, occupa divers postes administratifs importants et publia des œuvres nombreuses. On peut citer de lui divers poèmes : *Lena*, *Le Due Aquile* (1872), allégorie sur la guerre de 1870-71; *Libertas*, *Raccolta di Versi*, *Il Fiore della palude*, divers travaux d'histoire locale, une ode, *A Mariano Campagna* (1886), etc. — Son jeune frère, *Giovanni-Maria*, a publié de son côté, en 1885, un recueil de nouvelles estimé, intitulé *Dal Vero*; une étude sur *Sibari* (1887), etc.

GRÉCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Nesle; 80 hab.

GRÉCOURT (Jean-Baptiste-Joseph Willart de), poète français, né à Tours en 1683, mort à Tours le 2 avr. 1743. Nommé à treize ans chanoine de Saint-Martin de Tours, il dut bientôt renoncer à la prédication, car ses sermons où il peignait le vice sous des couleurs par trop naturalistes et où il s'abandonnait complaisamment à la satire, étaient plus scandaleux qu'édifiants. Il revint alors à Paris et vécut dans l'intimité du maréchal d'Estrées et du duc d'Aiguillon, les amusant par force contes licencieux qu'on se passait sous le manteau. Il se plaisait à les lire lui-même et séduisait tout le monde par son extraordinaire talent de diction. Il ne voulut rien imprimer pendant sa vie. Ses œuvres sont tout ce qu'on peut se figurer de moins chaste et elles ont été l'objet de nombreuses poursuites et condamnations judiciaires. Grécourt écrivait trop facilement et pas toujours correctement. Il le reconnaît d'ailleurs de bonne grâce :

> A tout moment je fais des solécismes,
> Et le français je prononce si mal,
> Qu'au seul aspect de mes tourangélismes,
> Je passerais pour un original.

La première édition de ses œuvres est de 1747, 2 vol. in-12; elle est devenue très rare. Citons encore les éditions de Cazin (Londres, 1762, 4 vol. in-18), celle de Luxem-

bourg [Paris], 1764, 4 vol. in-12 ; les *Œuvres complètes* (Paris, 1802, 8 vol. in-18 ; Paris, 1811, 2 vol. in-8) ; les *Œuvres badines* (Paris, 1832, in-18 ; Bruxelles, 1881, in-12); les *Œuvres choisies* (Paris, 1832, in-8).

GRECOV ou **GREKOV** (Dimitri-Panaïotov), homme d'Etat bulgare, né à Bolgrad (Bessarabie) le 2 sept. 1847. Il compléta ses études en France où il obtint le titre de docteur en droit ; revenu en Roumanie, il fut d'abord magistrat, puis avocat, de 1876 à 1877, à Braïla. En 1878, après la délivrance de la Bulgarie, il fut nommé président du tribunal de Sofia qui venait d'être institué ; en 1879, membre, puis président de la cour de cassation. La même année il fit partie de l'Assemblée nationale bulgare réunie à Trnovo qui a élu le prince Alexandre de Battenberg et élaboré la constitution. Depuis il a été élu président de toutes les assemblées nationales ordinaires, à l'exception de la dernière; ministre de la justice dans le cabinet Bournov le 5 juil. 1879, il a conservé son portefeuille dans le cabinet suivant jusqu'au 22 mars 1880. A la fin de 1881, M. Grecov a été nommé vice-président du conseil d'Etat; en 1883, il redevint ministre de la justice dans le cabinet du général Sobolev. En 1885, au moment de l'union des deux Bulgaries, s'inspirant de son patriotisme, M. Grecov a été le premier à prêter au gouvernement son concours, faisant abstraction de ses vues politiques personnelles sur la politique intérieure. Son exemple a été suivi. En 1886, la grande Assemblée nationale réunie à Trnovo pour élire un nouveau prince l'a compris dans la députation de trois membres envoyée près des cabinets européens pour leur exposer la situation de la Bulgarie et prendre conseil ; cette députation a préparé l'élection du prince Ferdinand de Cobourg. Sous le règne de ce prince, il a été nommé ministre des affaires étrangères et des cultes (2 nov. 1890) et provisoirement chargé du ministère de la justice lors de la démission du ministre Toutchev.

GRECQUE (Eglise) (V. Eglise).

GRECS (Vitic.). Ce cépage se trouve dans quelques vignobles de l'Hérault et dans la Haute-Loire. Ses fruits sont énormes et sa fertilité assez grande, mais son vin est de qualité inférieure. Il y a trois variétés : noire, rouge et blanche.

GRECS-UNIS ou **UNIATES.** On appelle ainsi les membres de certaines communautés qui appartenaient primitivement à l'Eglise grecque, mais qui se sont rattachées à l'Eglise romaine, en se soumettant à la suprématie du pape. Elles ont conservé leurs anciens rites et diverses particularités de la discipline grecque, telles que la distinction du clergé en deux classes et le mariage des prêtres desservant les paroisses. La statistique de la S. Congrégation de la Propagande les subdivise en six rites : 1° *Grec pur*, ne comprenant que des missions dépendant du Délégué Apostolique à Constantinople : Malgare en Thrace, 150 fidèles ; Césarée de Cappadoce, 100. — 2° *Italo-Grec :* très restreint. — 3° *Grec-Roumain*. Transylvanie : archevêché, Blasindorff, 375,000 ; évêché, Armenienstadt, 42,877. Hongrie : év. : Grand-Varadin, 111,000; Lugos, 91,000. — 4° *Grec-Bulgare*. Macédoine, 25,000 ; Thrace et Roumélie orientale, 2,900. Les fonctions épiscopales y sont exercées par deux vicaires apostoliques. — 5° *Grec-Ruthène*. Galicie : arch., Lemberg, 922,000 ; év., Premysl, 1,000,000 ; Stanislavow, 771,400. Hongrie : év., Epériès (?); Munkacs, 427,873. Croatie : év., Kreutz, 20,450. Pologne russe : év., Chelm et Belsiun (?); Supraslia (?). Russie : év., Minsk (?) — 6° *Grec-Melchite*. Syrie : patriarchat, Antioche (le patriarche réside à Damas), 10,000 ; arch., Alep, 8,000 ; Tyr, 6,200 ; év., Balbec, 5,000 ; Beyrouth et Gibaïl, 5,000 ; Bosra et Auran 7,000 ; Saïda, 10,000 ; Zahleu et Ferzul, 6,000. Palestine : év., Césarée de Philippe (Panéas), 3,000 ; Saint-Jean-d'Acre, 6,000. Phénicie : arch., Hemèse et Apomée, 1,500. — C'est dans l'empire d'Autriche que les grecs-unis sont les plus nombreux. On en compte près de 4,000,000. Cette union est due, pour la plus grande part, à l'habileté des jésuites.

Sous la même rubrique : Rites orientaux, la Curie romaine classe aussi d'autres communautés rattachées, comme les grecs-unis, au siège de Rome et jouissant de privilèges analogues : *Rite Ethiopien* ou *Abyssin*, 10,000. — *Rite Arménien*, le patriarche de tous les arméniens-unis réside à Constantinople. Arménie turque : év., Erzeroum, 8,500 ; Mélitène, 4,000 ; Musc, 3,000 ; Sébaste ou Sivas (?) ; Trébizonde, 5,000. Arménie russe : év., Artuin, 1,800. Anatolie : év., Adana, 1,500 ; Ancyre, 6,200 ; Brousse, 3,000. Syrie : arch., Alep, 7,500. Cappadoce : év., Césarée de Pont, 1,500 ; Tokat (?). Mésopotamie : arch., Mardin, 8,000 ; Amide ou Diarbékir, 4,000 ; Karputh, 1,700. Perse : Hispahan (?). Egypte : év., Alexandrie (l'évêque réside au Caire), 1,200. Autriche : év., Lemberg, 4,500. — *Rite Cophte*. Egypte, 5,000. — *Rite Syriaque*, subdivisé en quatre genres : 1° *Syriaque pur*. Syrie : patriarchat, Antioche (le patriarche réside à Mardin), 4,000 ; arch., Damas, 3,000 ; év., Alep, 2,000 ; Beyrouth, 500. Phénicie : arch., Homs et Hama, 2,000. Mésopotamie : arch., Bagdad, 700 ; év., Diarbékir, 300 ; Gésira, 1,500 ; Mossoul, 7,000. — 2° *Syro-Caldéen*. Mésopotamie : patriarchat, Antioche (le patriarche réside à Mossoul), 13,000 ; év., Gésira, 4,000 ; Mardin, 80 ; Zaku, 3,000. Kurdistan : év., Akra, 5,000 ; Amadia, 2,000 ; Kerkuk, 6,000 ; Seerth, 5,000. Perse : év., Sena (?). — 3° *Syro-Maronite*. Syrie : patriarchat, Antioche (le patriarche réside à Becherche-Diman), 7,000 ; arch., Alep(?). Damas, 25,000 ; Tyr et Sydon (?) ; Tripoli (?); év., Beyrouth (?) ; Balbek (?). Chypre : arch., 5,000. — 4° *Syro-Malabar*. Côte de Malabar : Cottayum, 120,000 ; Trichoor, 100,000. Pas d'évêques : deux vicaires apostoliques.

Dans une même contrée ou une même ville peut se trouver établie une autorité supérieure pour chaque rite : à Lemberg (Galicie), il y a un archevêque du rite latin, un archevêque du rite arménien et un archevêque du rite grec-ruthène ; à Bagdad, un archevêque du rite latin et un archevêque du rite syriaque ; à Damas, un patriarche du rite grec-melchite et un archevêque du rite syriaque. Ainsi l'Eglise romaine admet, lorsqu'elle la trouve utile à ses intérêts, une diversité de culte et de discipline qui présente quelque analogie avec les diversités qui scandalisent les catholiques chez les protestants. — Toutes les affaires concernant ces rites dépendent, depuis 1862, de la *Sacrée Congrégation de la Propagande pour les Rites orientaux* (V. Congrégations romaines). Auparavant, cette congrégation n'avait pour attribution spéciale que la correction des livres. Sous le nom de correction s'est accomplie une œuvre si habilement dirigée qu'il est impossible de trouver, dans les livres dont l'usage est aujourd'hui autorisé dans les églises des rites orientaux, des documents fidèles de leur ancienne liturgie et de leur ancienne discipline. E.-H. Vollet.

Bibl. : André et Condis, *Dictionnaire de droit canonique* ; Paris, 1888-90, 3 vol. gr. in-8.

GREDISANS. Com. du dép. du Jura, arr. de Dole, cant. de Rochefort ; 117 hab.

GREDOS (Sierra de). Chaîne de montagnes d'Espagne, appartient à la ligne de faite entre Douro et Tage et forme comme le prolongement vers l'O. de la sierra de Guadarrama. C'est un entassement de cimes énormes, de rocs nus, de pentes pelées avec des crevasses et des précipices affreux, et la neige y séjourne une grande partie de l'année. La cime culminante est la Plaza del Moro Almanzor, ou Plaza de Almanzor (2,592 m.). La sierra de Gredos est une des plus pittoresques de l'Espagne, mais une des plus difficiles à traverser à cause du manque de routes et de villages ; les mines nombreuses qu'elle renferme sont à peu près inexploitées. Le versant méridional et la contrée qui est aux pieds, la Vera, sont riches en eaux courantes et en bosquets, en sites délicieux parmi lesquels celui de Yuste, choisi pour retraite par Charles-Quint. E. Cat.

GRÉE-Saint-Laurent (La). Com. du dép. du Morbihan, arr. de Ploërmel, cant. de Josselin ; 351 hab.

GREEF (Jan de), architecte et professeur d'architecture hollandais, né à Dordrecht en 1743, mort à Amsterdam en 1835. Elève de Schouman et de Jacobus Van Dalen, Jan de Greef qui compléta ses études par des voyages en France et en Italie, fit élever en Hollande la résidence de Solstdyck et le château de Haag et commencer les travaux de construction du palais du prince héréditaire; il fut de plus professeur de dessin et d'architecture à l'Ecole polytechnique de Dordrecht. Charles Lucas.

GREELEY (Horace), journaliste américain, né à Amherst (New Hampshire) le 3 févr. 1811, mort à Pleasantville, près de New York, le 29 nov. 1872. Fils d'un pauvre fermier chargé de famille et obligé de s'enfuir de l'Etat pour éviter la prison pour dettes, il entra chez un imprimeur de l'Etat de Vermont, et envoyait une partie de son gain à son père devenu simple journalier. Dès qu'il eut vingt ans et 25 dollars en poche, il partit pour New York portant son bagage au bout d'un bâton. Son aspect rustique le fit d'abord éconduire partout; enfin, pris à l'essai sur la recommandation d'un camarade, il prospéra au point que deux ans après, en 1833, il fondait avec un compagnon d'atelier et un petit capital de 150 livres le *Morning Post*, journal à deux sous. Sans se laisser décourager par la chute de cette feuille tombée au bout de trois semaines, il fit paraître le *Constitutionaliste*, organe hebdomadaire, puis le *New Yorker* (1834), journal littéraire qui passe pour l'un des meilleurs de l'Amérique, et enfin, en 1841, la *New York Daily Tribune* où il collabora jusqu'à sa mort. Véritable puissance comme journaliste, il le fut également comme orateur. Impétueux, opiniâtre, enthousiaste, tolérant, généreux, il reste un des types les plus frappants de la vigoureuse race américaine; cependant nommé en 1848 au Congrès, il n'y tint qu'une place assez effacée. Fervent soutien de l'Union pendant la guerre civile, il prêta l'aide de sa *Tribune* à la candidature de Lincoln, et après la lutte se fit l'avocat de l'oubli du passé, demandant l'amnistie générale. Disciple de Fourier, il apporta ses vues dans ses études des questions sociales : *Hint Towards Reforms* (1850) et *What I Know about Farming* (1871). En 1872, il fut présenté à la candidature de la présidence par les républicains libéraux de Cincinnati et la convention démocratique de Baltimore, se faisant un facile tremplin par ses attaques vigoureuses contre la corruption qui avait caractérisé l'administration du général Grant; mais malgré plus de 150 discours aussi virulents qu'éloquents, il eut la mortification de se voir battre par son adversaire, réélu à une majorité de plus de 725,000 voix, grâce à l'abstention du parti démocratique qu'avait éloigné de lui sa versatilité en politique. Il mourut quelque temps après du double chagrin de cet échec et de la perte d'une femme aimée, laissant une réputation de grande intégrité. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Glances at Europe* (1851); *History of the Struggle fer Slavery Extension* (1856); *Overland Journey to San Francisco* (1860); *The American Conflict* (1864-1866, 2 vol.); *Recollections of a Busy Life* (1868); *Essays designed to elucidate the science of political economy* (1870).

GREEN Bay. I. Bras du lac Michigan (Etats-Unis), s'ouvrant au N.-O. de cette vaste nappe d'eau et séparant la partie de l'Etat du Wisconsin de la péninsule supérieure du Michigan. C'est l'ancienne baie des Puants des explorateurs et pionniers français, ainsi nommée des renards et autres fauves à fourrure dont les régions voisines abondaient. De là aussi le nom de Fox River donné au cours d'eau qui sort du lac Winnebago et se jette dans la baie.

II. Ville des Etats-Unis, située dans l'Etat de Wisconsin, à l'embouchure de la rivière Fox, dans la Green Bay; 7,100 hab. Grand commerce de bois, de grains et de farine.

GREEN Mountains. Partie septentrionale extrême de la chaîne appalachienne aux Etats-Unis. Les Green Mountains (Monts Verts, d'où le nom de l'Etat, Vermont) s'étendent du N. au S., à travers l'Etat de Vermont, depuis le Canada jusqu'à l'O. du Massachusetts, parallèlement au fleuve Connecticut à l'E. et aux lacs George et Champlain à l'O.

GREEN River. Nom de deux importants cours d'eau aux Etats-Unis. I. Green River du Kentucky, tributaire méridional de l'Ohio. Cours, 450 kil. environ. — II. Green River du Colorado, une des deux rivières (l'autre est Grand River) dont la réunion forme le fleuve Colorado de l'Ouest. Le Green River prend sa source dans les montagnes Rocheuses, non loin du pic Fremont (V. Etats-Unis [Géographie physique]). Son cours entier, long de 800 kil., est dirigé du N. au S. La rivière Green, dans la plus grande partie de son cours, coule au fond d'étroits cañons.

GREEN (Matthew), poète anglais, né en 1696, mort en 1737. Ses poèmes: *Barclay's Apology*, *The Grotto* et surtout *The Spleen* (1737) ont de rares mérites, reconnus par Pope et par Gray.

GREEN (James), organiste de Hull (comté de York) vers 1710. Il a publié, en 1734, *A Book of Psalmody*, contenant les hymnes et psaumes courants. Les chants de Green ont été en usage pendant un siècle à Hull, Lincoln, Lowth, etc. La onzième édition parut à Londres en 1751.

GREEN, astronome anglais, mort en mer en 1770. Il fit partie de l'expédition envoyée en 1768 à Taïti, sous la conduite du capitaine *Cook* (V. ce nom), pour y observer le passage de Vénus sur le soleil du 3 juin 1769. Un temps splendide favorisa l'opération et permit à Green de recueillir une ample moisson de documents. Il mourut pendant le retour.

GREEN (Sir William), général anglais, né en 1725, mort près de Canterbury le 10 janv. 1811. Elève de l'Académie militaire, il fit dans le génie la campagne de Flandres et assista à la bataille de Fontenoy. En 1746, il participait au siège de Lorient et à la descente de Quiberon. Revenu ensuite en Flandres, il fit le siège de Berg-op-Zoom, dont il leva les plans. Envoyé en 1752 à Terre-Neuve, il tint campagne dans la Nouvelle-Écosse, prit part à l'action du cap Breton (1758), au siège et à la prise de Louisberg, construisit un fort à Oneida, passa ensuite au Canada où il fit le siège de Québec (1759) qu'il défendit en 1760 contre les Français. Du Canada, il fut envoyé à Gibraltar. En 1770, il écrivait son fameux rapport sur la défense de cette place et les moyens de la rendre imprenable en dépensant au maximum 50,000 £. Ses plans furent adoptés et il dirigea les travaux. En 1772, il proposait la création d'un corps d'artificiers militaires qui devint par la suite le corps des ingénieurs royaux. Il se couvrit de gloire pendant le grand siège de Gibraltar (juin 1779-févr. 1783). Lorsqu'il revint à Londres en juin 1783, il reçut les remerciements solennels du Parlement. Membre du comité des fortifications (1784), il fut créé baronnet le 10 juin 1786, fut nommé en 1788 président du comité de la défense et promu général en 1798. R. S.

GREEN (Benjamin), peintre et graveur en manière noire anglais, né à Hales Owen (Shropshire) vers 1736, mort à Londres vers 1800. Dessinateur de talent, ce fut aussi un graveur vigoureux, comme en témoignent ses grandes planches d'après G. Stubbs : *le Cheval et le Lion*, une *Jument et son poulain*, *le Lion et le Cerf*, *le Cheval et la Lionne*, etc. Il eut le titre de graveur du roi George III. — L'un de ses frères, *Amos* (mort en 1807), fut un excellent peintre de fleurs et un brillant paysagiste. — Un autre, *John* (mort vers 1757), grava avec talent des paysages et des portraits.

GREEN (Valentine), graveur en manière noire et à l'aqua-tinte et antiquaire anglais, frère du précédent, né à Hales Owen en 1739, mort à Londres le 6 juil. 1813. Elève de lui-même pour ainsi dire, il doit à cette circonstance l'originalité qui caractérise son style. Il fut l'un des premiers à appliquer la manière noire à la gravure des sujets historiques et il obtint de grands succès avec ses estampes d'après Benjamin West : *Régulus retournant à Carthage* (1771); *le Serment d'Annibal* (1773); *la Mort de Bayard* (1774); *la Mort d'Epaminondas* (1774); *Marc-Antoine haranguant le peuple romain* (1781); *Agrippine pleurant Germanicus* (1784), etc.

Plus appréciés encore sont des nombreux portraits, principalement ceux d'après Joshua Reynolds : *le Duc de Bedford avec ses frères et sœur* (1778) ; *Lady C. Howard* (1778) ; *W. Chambers* (1780), etc. Il a gravé aussi vingt-deux planches d'après les tableaux de la galerie de Dusseldorf. Son œuvre comprend environ quatre cents pièces. Il fut aussi graveur du roi George III. On lui doit plusieurs écrits : *Review of the polite arts in France, as compared with their present state in England* (Londres, 1782) ; *History of the city of Worcester* (1796) et d'autres travaux de ce genre. G. P-i.

GREEN (Samuel), célèbre facteur d'orgues anglais, né en 1740, mort à Isleworth en 1796. Il fit son apprentissage chez les Byfield, facteurs célèbres de cette époque, et jouit bientôt de la faveur publique, sous le patronage du roi George III. Ses orgues se distinguent par la perfection, le charme et l'originalité des timbres ; on prétend qu'il n'a pas été surpassé. Les orgues qu'il a construites sont nombreuses. On en cite une cinquantaine. Parmi les orgues de cathédrales, celles de Canterbury (1784), de Windsor (1790), de Salisbury (1792) sont les plus célèbres ; Londres possède de lui une dizaine d'orgues de chapelle.

GREEN (John-Richard Gifford) (V. Gifford).

GREEN (William), dessinateur et graveur anglais, né à Manchester en 1761, mort à Ambleside le 28 avr. 1823. Il a marqué sa place dans l'art de la gravure par de très nombreuses estampes de vues pittoresques du Cumberland, du Westmoreland et du Lancashire, exécutées avec une grande finesse. Il y en a de charmantes dans son *The Tourist's New Guide* (1822). G. P-i.

GREEN (Thomas), écrivain anglais, né à Monmouth le 12 sept. 1769, mort à Ipswich le 6 janv. 1825. Avocat, il suivit quelques années le circuit de Norfolk, mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour la littérature. Il a laissé un très intéressant *Diary of a Lover of Literature* qui n'a pourtant été publié qu'en partie. Outre cet ouvrage, nous mentionnerons : *The Micthodion* (1788) poésies ; *Political Speculations* (1791); *The Two Systems of the Social Contract and the natural Rights of man examined* (1793). R. S.

GREEN (James), peintre anglais, né à Leytonstone (Essex) le 13 mars 1771, mort à Bath le 27 mars 1834. Aquarelliste distingué, il se fit un nom comme peintre de portraits, parmi lesquels celui de *Stothard* (National Gallery, à Londres) est le plus original. Il est l'auteur du tableau connu, popularisé par la gravure : *Une Dame se préparant pour le bal masqué* (1820). Ses peintures sont pleines de grâce et d'un coloris harmonieux. G. P-i.

GREEN (George), mathématicien anglais, né à Sneinton, près de Nottingham, le 14 juil. 1793, mort à Sneinton le 31 mai (?) 1841. D'abord boulanger, il alla étudier les sciences à Cambridge et y devint *fellow* du Caius College (1839). Outre une dizaine de mémoires originaux, parus de 1835 à 1842 dans les *Transactions of the Cambridge Philosophical Society* et réunis par le rév. N.-M. Ferrers sous le titre : *Mathematical Papers of the late G. Green* (Londres, 1871, in-8), il a publié : *An Essay on the Application of Mathematical Analysis to the Theories of Electricity and Magnetism* (Nottingham, 1828). L. S.

Théorème de Green. — On donne le nom de théorème de Green à la formule suivante :

$$\iiint \left(\frac{dv}{dx}\frac{du}{dx} + \frac{dv}{dy}\frac{du}{dy} + \frac{dv}{dz}\frac{du}{dz}\right) dx\,dy\,dz$$
$$= \iint v\,\frac{du}{dx}\,dy\,dz + \iint v\,\frac{du}{dy}\,dx\,dz$$
$$+ \iint v\,\frac{du}{dz}\,dx\,dy$$

qui a lieu si

$$\frac{d^2u}{dx^2} + \frac{d^2u}{dy^2} + \frac{d^2u}{dz^2} = 0.$$

Les limites de l'intégrale triple sont celles d'un volume, celles des intégrales doubles sont relatives à sa surface. — Ce théorème a été étendu à l'hyperespace ; il est très important en physique mathématique, et il a servi de base à des théories importantes relatives aux propriétés des fonctions.

Bibl. : Liste des mémoires dus à G. Green dans le *Catal. of scientif. papers of the Royal Society* ; Londres, 1869, t. III, in-4.

GREEN (Henry), écrivain anglais, né près de Penshurst (Kent) le 23 juin 1801, mort à Knutsford (Cheshire) le 9 août 1873. Après avoir pris ses grades à l'université de Glasgow, il devint ministre presbytérien à Knutsford. Il a beaucoup écrit. Nous citerons : *Sir Newton's Views on points of trinitarian doctrine* (Manchester, 1856, in-12); *The Cat in Chancery* (1858), poésies satiriques ; *Knutsford and its traditions and history* (1859) ; *Shakespeare and the emblem writers* (1870). Il fut un des fondateurs de l'Holbein Society. R. S.

GREEN (Mary-Anne-Everett Wood, Mrs.), historienne et archiviste anglaise, née à Sheffield en 1818. Fille de Robert Wood, pasteur wesleyen, et épouse de l'artiste G.-P. Green, elle s'est vouée avec passion aux recherches historiques et publia successivement : *Letters of royal and illustrious ladies* (Londres, 1846, in-8) ; *Lives of the princesses of England* (1849-55, 6 vol. in-8) ; *The Diary of John Rous* (1856) ; *Letters of Queen Henrietta-Maria* (1857), ces deux derniers volumes pour la Camden Society. Chargée ensuite de mettre en ordre les documents des archives d'Etat relatifs à l'histoire de l'Anleterre au xviie siècle, elle en tira la matière d'une série de publications importantes : *Calendars of state papers of the reign of James I* (1857-59, 4 vol.) ; un ouvrage semblable relatif au règne de Charles II (1860-68, 7 vol.); l'achèvement d'un travail analogue, commencé par Lemox, sur le règne d'Elisabeth, avec addition sur ceux d'Edouard VI à Jacques Ier (1869-74) ; même inventaire raisonné sur la république et le protectorat de Cromwell (1875-86, 13 vol.). On lui doit encore plusieurs inventaires de documents administratifs particuliers. G. P-i.

GREEN (Thomas-Hills), philosophe anglais, né à Birkin (Yorkshire) en 1836, mort à Oxford en 1882. Fils d'un recteur, il prit ses grades à l'université d'Oxford et publia en 1867, dans la *North British Review*, deux remarquables études sur la *Philosophie d'Aristote* et la *Philosophie populaire dans ses rapports avec la vie*, et quelques années plus tard coopéra à la réimpression de *Treatise on Human Nature* de Hume dont il écrivit l'*Introduction*. Nommé en 1877 professeur de philosophie morale, il commença dans la *Contemporary Review* une série d'articles sur *Herbert Spencer* et *G. H. Lewes* et *leur doctrine sur l'Evolution de la pensée*. Il travaillait à la publication de ses *Prologomena to Ethics* lorsque la mort le surprit. Bien que Green se rapproche de la philosophie hégélienne, il ne doit être rangé dans aucune école ; l'on peut dire néanmoins qu'il reconnaissait Kant comme un des maîtres de qui il s'était le plus inspiré : il se distingue particulièrement des professeurs ordinaires par ce fait qu'il n'était pas seulement éducateur de philosophie, mais philosophe pratiquant. Il vivait en quelque sorte dans la philosophie, s'en servait à la fois comme guide de ses pensées et de ses actes. Ce fut un puritain honnête et convaincu, à l'esprit étroit comme tous les puritains qui ne comprennent pas que leurs théories morales et sociales ne sont applicables qu'à un nombre forcément limité de sectaires, font de la vie une abstinence perpétuelle et ne considèrent que comme une quantité haïssable et condamnable la féconde et généreuse poussée des passions humaines. Les œuvres de T. Green ont été publiées en 3 vol. (1885-88), les deux premiers contenant ses écrits purement philosophiques, le troisième des mélanges et ses mémoires. H. France.

GREEN (John-Richard), historien anglais, né à Oxford en 1837, mort à Londres en 1883. La lecture de Gibbon lui révéla dès l'âge de seize ans sa vocation d'historien,

et, encore simple étudiant d'Oxford, il publiait dans une revue locale de savantes et remarquables études sur cette célèbre ville universitaire. Vicaire d'une paroisse de Londres, il collabora pendant son ministère à la *Saturday Review* par des articles historiques qui lui valurent le poste de bibliothécaire de l'archevêque de Canterbury au palais de Lambeth. En 1874, la première histoire anglaise traitée à un point de vue social, *Short History of the English People*, le mit au rang des écrivains populaires. Plus de 85,000 exemplaires s'enlevèrent dans l'année et, en quinze ans, on en vendit 150,000. Une seconde histoire plus complète en quatre volumes (1877-80) eut un succès moindre. Après un hiver passé à Calvi, il publia *Stray Studies from England and Italy* (1876), et trois ans après, en collaboration avec sa femme, *Short Geography of the British Islands*. Son dernier ouvrage, *Making of England*, travail de minutieuses investigations, montre que la maladie, qui depuis longtemps le minait, n'avait porté atteinte ni à son énergie ni à ses facultés mentales. Le seul reproche que l'on puisse adresser à Green, et il est assez grave pour un historien, c'est d'avoir donné libre cours à une imagination un peu trop vive qui lui fit parfois sacrifier la vérité au pittoresque. A sa mort, sa femme publia *The Conquest of England*, dont elle écrivit la préface. H. France.

GREENBACKS (V. Etats-Unis, t. XVI, p. 562).

GREENE (Robert), poète anglais, né, suivant les uns, à Ipswich, et selon les autres à Norfolk, en 1560, mort le 5 sept. 1592. Au sortir de Cambridge, après quelques années passées sur le continent, il revint en Angleterre, songea à prendre les ordres, mais se décida pour la littérature et mena à Londres une vie déréglée. Comme poète dramatique, il fut un des contemporains les mieux doués de Shakespeare, mais d'un talent très inégal. Outre une nouvelle, *Pandosto*, d'où Shakespeare aurait tiré, dit-on, son *Conte d'Hiver*, il a laissé plusieurs drames dont les plus connus sont *Orlando Furioso*, *Friar Bacon and Friar Bungey* et *Alphonsus, king of Arragon*. Ses œuvres ont été réunies par Dyce (Londres, 1831, 2 vol.)

GREENE (Maurice), compositeur anglais, né à Londres en 1695, mort à Londres le 10 déc. 1755. Elève de King et de Richard Brind à l'église Saint-Paul, il fut nommé en 1716 organiste de l'église Saint-Dunstan, occupa ensuite l'orgue de Saint-Paul, fut nommé en 1727 organiste et compositeur de la chapelle royale, et en 1730 docteur en musique et professeur à l'université de Cambridge. Greene a écrit un grand nombre de pièces de clavecin, un recueil de quarante grandes antiennes, publié, en 1743, les oratorios *Jephtah* (1737) et *The Force of truth* (1744), quelques petits opéras ou pastorales, des cantates, catches, canons et sonnets, etc. Il avait préparé en grande partie le recueil d'œuvres sacrées d'anciens compositeurs anglais publié après sa mort par *Boyce* (V. ce nom) sous le titre de *Cathedral Music*. M. Br.

GREENE (Edward-Burnaby), littérateur anglais, né vers 1740, mort en 1788. Ses tentatives littéraires ne le couvrirent guère que de ridicule. Il traduisit dans un style ampoulé les principaux auteurs latins et essaya d'imiter les poésies de Gray et de Shenstone. Ces imitations sont sans valeur. La profession de brasseur qu'il avait d'abord exercée ne l'avait que peu préparé à une carrière littéraire.

GREENE (Nathanael), général américain, de la guerre de l'Indépendance, né à Potowhommet, comté de Warwick (Rhode Island), le 27 mai 1742, mort à Mulberry Grove, près de Savannah (Georgie), le 19 juin 1786. Son père, cultivateur et forgeron, était quaker. Nathanael prit de bonne heure une part active aux affaires publiques. Ses compatriotes lui confièrent, en 1775, avec le grade de général de brigade, le commandement du contingent de Rhode Island à l'armée de Boston ; il servit, dès lors, sans prendre un jour de congé, jusqu'au licenciement de l'armée en 1783. Sa biographie se confond, pendant cette période, avec l'histoire générale de l'Union (V. Etats-Unis [Histoire]). Nommé major général par le Congrès en 1776, il défendit le New Jersey, combattit à Trenton et à Princeton (déc. 1776 et janv. 1777), à la Brandywine (sept. 1777), à Germantown (oct. 1777), à Monmouth (juil. 1778). Nommé, en 1780, au commandement en chef de l'armée du Sud, en remplacement de Gates, il réorganisa les troupes qu'il avait trouvées en plein désordre à son arrivée. En l'espace d'une année, ses opérations, bien combinées, malgré peu de succès brillants sur les champs de bataille, chassèrent les Anglais des Carolines et de la Georgie et les renfermèrent dans Charleston.

Bibl. : G.-W. Greene, *Life of major general N. Greene*; New York, 1867-76, 3 vol. in-8.

GREENE (George), écrivain anglais, mort après 1816. Intendant du prince de Monaco à Torigny-sur-Vire (1790), il fut emprisonné de 1793 à 1795 par les révolutionnaires, reprit son emploi en 1796 et le perdit à la suite du coup d'Etat qui renversa le prince de Valentinois en 1797. Il fut encore emprisonné à Saint-Lô de 1798 à 1799 et retourna alors en Angleterre. Il a écrit deux ouvrages intéressants : *A Relation of several circumstances which occured in the Province of Lower Normandy during the Revolution* (Londres, 1802, in-8) et *Journal from London to S. Petersburg by way of Sweden* (Londres, 1813, in-12).

GREENE (George-Washington), historien américain, petit-fils du général Nathanael Greene (V. ci-dessus), né à East-Greenwich (Rhode Island) le 8 avr. 1811, mort à East-Greenwich le 8 févr. 1883. Dès l'âge de seize à vingt-six ans, il vécut en France chez le général Lafayette et fut ensuite consul à Rome (1837-1845). Nommé professeur de langues et des littératures modernes à l'université de Providence, il se consacra dès lors aux travaux historiques et finit sa carrière comme professeur d'histoire à l'université d'Ithaca. On lui doit, entre autres, plusieurs ouvrages sur la guerre de l'Indépendance : *Historica View of the American revolution* (New-York, 1865, in-8 ; 4e éd., 1876) ; *Life of major general Nathanael Greene* (New York, 1867-1876, 3 vol. in-8), son ouvrage capital, fait de première main ; *The German Element in the war of American independence* (New York, 1876, in-8).

GREENFIELD (William), chancelier d'Angleterre, archevêque d'York, mort à Cawood le 6 déc. 1315. Après avoir fait de fortes études à Oxford et à Paris, il obtint, en 1269, la prébende de Southwell, qu'il échangea, en 1272, pour celle de Ripon. En 1290, il accomplit une mission à Rome, participa, en 1291, au traité de Tarascon entre Charles, roi de Sicile, et Alphonse d'Aragon, et fut chargé d'autres missions diplomatiques importantes, notamment à Cambrai en 1296. Le 4 déc. 1304, il fut élu archevêque d'York et sacré par Clément V à Lyon le 30 janv. 1306. Les guerres d'Ecosse donnèrent une grande importance à son siège archiépiscopal en amenant la cour à résider fréquemment à York. En 1309, il fut désigné par le pape pour siéger dans la commission d'enquête sur les templiers anglais, ce qui lui déplut fort, car il avait plusieurs amis dans cet ordre. Aussi témoigna-t-il beaucoup de mollesse dans ces fonctions, ce dont Clément V ne paraît pas lui avoir gardé rancune, car il le traita avec égards au concile de Vienne de 1312. Greenfield, prélat actif et énergique, administra admirablement son diocèse. Il a laissé un grand nombre de registres manuscrits relatifs à son administration. R. S.

Bibl. : Raine, *Fasti Eboracenses*. — Th. Stubbs, *Life of Greenfield*, 1729-1730.

GREENOCK. Ville d'Ecosse, comté de Renfrew, située à 35 kil. O.-N.-O. de Glasgow, sur la baie de Laurence et la rive gauche de l'estuaire de la Clyde, large de 7 kil. environ à cet endroit. Greenock est une des places maritimes les plus importantes d'Ecosse ; c'est une station de navires de guerre en même temps qu'une station des lignes de chemins de fer de Greenock à Wemys Bay, à Glasgow, à Paisley. Les habitants sont au nombre de 70,000 environ. La ville, qui jouit d'une vue superbe sur la Clyde et les vertes collines du voisinage, possède un port où peuvent entrer les plus gros navires ; commencé en 1707, il a été pourvu en 1834 d'un phare de 12 m. de haut. Son mou-

vement est de huit à dix mille navires qui jaugent 2 1/2 millions de tonnes. Dans ses chantiers, on construit des navires à vapeur du plus grand modèle. On trouve à Greenock des raffineries de sucre importantes, des fonderies de fer, des usines de métallurgie, des fabriques de chapeaux de paille, de papier, de savon, d'ancres, câbles, filature de coton, etc. La pêche de la baleine, autrefois importante, a presque cessé, tandis que la pêche du hareng continue à être considérable. Son commerce avec l'Amérique et les Indes orientales et occidentales est très actif. James Watt, l'illustre organisateur de la machine à vapeur, est né à Greenock ; il y a sa statue depuis 1838.

GREENOCKITE (V. Cadmium).

GREENOUGH (George Bellas), géologue anglais, né en 1778, mort à Naples le 2 avr. 1855. Il fit de fortes études à Cambridge, à Gœttingue, à Fribourg et s'adonna avec passion à la géologie. En 1806, il accompagnait Davy en Irlande et, en 1807, il fondait la Geological Society de Londres. De 1807 à 1812, il représenta Gatton à la Chambre des communes et appartint au parti libéral. Greenough a publié une grande carte géologique de l'Angleterre et du pays de Galles (1820, 6 feuilles), et *General Sketch of the physical features of British India* (1854), carte qui lui coûta onze années de travail. Il a laissé un livre, *A Critical Examination of the first principles of Geology* (1819), qui a eu un grand succès et a été traduit en allemand, en français et en italien. R. S.

GREENOUGH (Horatio), sculpteur américain, né à Boston le 6 sept. 1805, mort à Somerville, près de Boston, le 18 déc. 1852. Il étudia à Paris, à Rome et à Florence. Sa statue colossale de *Washington*, placée au Capitole national (1843), est regardée comme l'une des meilleures œuvres de sculpture moderne. Le groupe de *la Délivrance* (1851), au même palais, est également remarquable. L'Athenæum de Boston possède de lui une *Vénus victrix*. Ses *Chérubins chantant* sont considérés comme la première œuvre originale de sculpture américaine. On a de lui encore nombre de bustes : *Fenimore Cooper*, *Lafayette*, *John Q. Adams*, etc. Il a laissé des écrits sur l'art, qui ont été publiés avec une biographie de l'artiste, par H.-T. Tuckerman (*Memorial;* New-York, 1853, in-8). — Son frère *Richard* (né en 1819), aussi sculpteur de talent, est l'auteur d'un excellent buste de *Shakespeare*, auquel il doit sa notoriété ; d'une statue de *Franklin* (à Boston), et de plusieurs autres œuvres de mérite. G. P-i.

GREENPORT. Ville de bains de mer et de plaisance dans l'Etat de New York (Etats-Unis), à l'extrémité N.-E. de Long Island ; 160 kil. de New York.

GREENVILLE. Ville des Etats-Unis, au N.-O. de la Caroline du Sud ; 6,000 hab. Stat. du chem. de fer Atlanta and Richmond Air-Line. Ville de refuge et station d'été, recherchée pour sa situation élevée et salubre.

GREENVILLE (Sir Richard), navigateur anglais, né vers 1541, mort en 1591. Fort jeune, il s'engagea au service de Maximilien dans la guerre contre les Turcs, et, revenu en Angleterre, il était élu, en 1571 et 1584, membre du Parlement pour le comté de Cornouailles, dont il fut aussi sheriff en 1577. Membre d'une compagnie de colonisation, il fut mis, en 1585, à la tête d'une flotte de sept vaisseaux à destination de la Virginie. A son retour, il fut attaqué dans les parages de Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qu'il réussit à capturer. Il revint en Virginie en 1586, pilla plusieurs villes des Açores et fit des prisonniers espagnols. En 1591, il entrait dans la marine de guerre avec le grade de vice-amiral et de commandant en second d'une flotte destinée à combattre les Espagnols. Son vaisseau, *la Revanche*, dans une rencontre avec une escadre ennemie bien supérieure en nombre, fut séparée du gros des forces anglaises. Greenville, avec une hardiesse folle, voulut passer au milieu de l'escadre espagnole au lieu de la tourner. Accablé par le nombre, il fut mortellement blessé et son navire pris. Cette aventure a donné lieu en Angleterre à une interminable polémique.

GREENWELL (Dora), femme de lettres anglaise, née à Greenwell Ford (comté de Durham) le 6 déc. 1821, morte à Londres le 29 mars 1882. Elle appartenait à une riche famille provinciale qui se ruina, et Dora écrivit, pour vivre, des poésies mélancoliques et des études littéraires qui ont été fort bien accueillies du public anglais. Nous citerons : *Poems* (1848) ; *Stories that might be true* (1850) ; *Carmina Crucis* (1869) ; *Songs of Salvation* (1873) ; *Camera obscura* (1876), etc. En prose, ses principaux écrits sont : *The Patience of Hope* (1860); *Two Friends* (1867, 2e éd.) ; *Essays* (1866), parmi lesquels il faut mentionner une bonne étude sur la condition des femmes : *Our Single Women*, parue d'abord dans la *North British Review* (1862) ; *Life of Lacordaire* (1867), etc. R. S.

Bibl. : W. Dorling, *Memoirs of Dora Greenwell;* Londres, 1885.

GREENWICH. Ville du comté de Kent (Angleterre), à 5 kil. E.-S.-E. du Pont de Londres, sur la rive droite de la Tamise, faubourg de Londres. Près de 50,000 hab. Ancien hôtel des Invalides de la marine, bâti sur les plans de Christophe Wren, aujourd'hui Collège naval, avec un musée et un parc célèbres. Dans ce parc, dessiné par Le Nôtre, se trouve le fameux Observatoire, par la coupole équatoriale duquel passe le méridien de l'Angleterre. — Henri VIII et Elisabeth sont nés à Greenwich.

GREENWICH. Ville du Connecticut (Etats-Unis), sur le détroit de Long Island. Greenwich est un faubourg de plaisance pour les négociants de New York qui y ont élevé de nombreuses villas.

GREESE (John-Alexander), aquarelliste anglais, né à Londres en 1741, mort à Londres le 17 févr. 1794. Fils d'un Genevois. Elève des graveurs L.-G. Scotin et Th. Major et des peintres Cipriani et Zuccarelli, il devint un dessinateur à la mode et eut beaucoup de succès à la cour de George III. Ses œuvres sont fort appréciées. On lui doit aussi de belles eaux-fortes. Il avait formé une remarquable collection d'objets d'art.

GRÉEZ. Com. du dép. de la Sarthe, arr. de Mamers, cant. de Montmirail ; 1,306 hab.

GREFFEIL. Com. du dép. de l'Aude, arr. de Limoux, cant. de Saint-Hilaire ; 194 hab.

GREFEUILLE (Charles de) (V. Aigrefeuille).

GREFF (Joachim), auteur dramatique allemand du xvie siècle. On sait peu de chosa de sa vie. En 1545, on le trouve maître d'école à Dessau. Il est surtout connu par ses pièces destinées à l'éducation et à la formation de la jeunesse. On connaît de lui : *Judith*, Wittenberg (1536). *Abraham* (1540), *Lazarus* (1545). Il écrivit aussi en 1541 : *Vormanung an gantze Deutsche Nation Wider den Türkischen Tyrannen.*

GREFFE. I. Arboriculture. — L'union par soudure de plantes ou parties de plantes se nomme greffe. Souvent la greffe se produit naturellement : lorsque deux rameaux croissent et se pressent l'un contre l'autre, il se fait une *greffe par approche*. L'homme pratique cette sorte de greffe en entaillant les deux régions qui doivent se souder et en les liant étroitement l'une contre l'autre (fig. 1). Les entailles sont plates ou en forme de coin et de gouttière et, dans ce dernier cas, pénètrent l'une dans l'autre. Lorsque la soudure est faite, on peut *sevrer* la greffe, c.-à-d. la séparer du pied qui l'a nourrie. On exécute la greffe par approche au printemps et en été. D'autres greffes, désignées sous le nom collectif de *greffes par rameaux*, se pratiquent en implantant un rameau aoûté ou herbacé dit *greffon* sur la plante à greffer ou *sujet*. La *greffe en fente* est, dans ce groupe, la plus répandue (fig. 2). Le sujet est étêté et ouvert verticalement sur le côté par une fente pénétrant à travers l'écorce jusque dans le bois. Le greffon, taillé en biseau à sa partie inférieure, est introduit dans la fente, son écorce à l'extérieur et son cambium en contact autant que possible avec le cambium du sujet. Puis on ligature et on enduit de mastic à greffer. La greffe en fente double est une simple modification de la précédente, consistant à fendre, selon son

diamètre, le sujet tronqué et à poser deux greffons en face l'un de l'autre. La greffe en fente se fait avec des rameaux de l'année dont on supprime les feuilles. Dans les greffes dites anglaises, le sujet et le greffon de même grosseur sont



Fig. 1. — Préparation des sujets pour la greffe par approche.

taillés obliquement et appliqués l'un sur l'autre. On rend cette greffe plus solide en pratiquant sur les sections obliques des entailles qui pénètrent l'une dans l'autre (fig. 3). Dans la *greffe en couronne* qui se fait sur le tronc des arbres ou sur les grosses branches, le sujet est tronqué et l'on im-

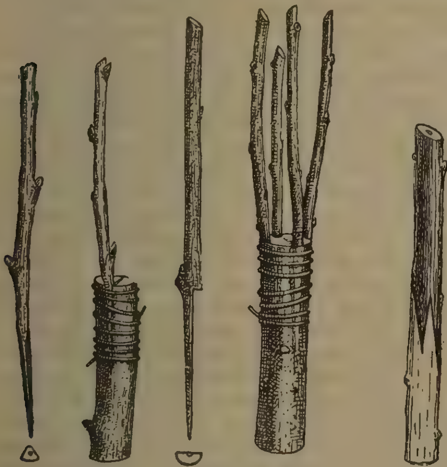


Fig. 2. — Greffe en fente. Fig. 3. — Greffe en couronne. Fig. 4. — Greffe en fente anglaise à biseau allongé.

plante, entre le bois et l'écorce, un ou plusieurs greffons taillés en bec de flûte (fig. 4). Cette greffe s'emploie pour rajeunir les arbres ou pour en changer la variété. La *greffe en placage* consiste à enlever latéralement sur le sujet une lanière d'écorce et de bois et à appliquer sur la plaie un greffon taillé de la même façon. Lorsque sur le sujet on fixe un simple bourgeon ou un manchon de jeune écorce munie de bourgeons, on fait une *greffe par bourgeons*, en *écusson*, ou en *flûte*. Pour greffer en écusson ou *écussonner*, on pratique sur le sujet une fente en T, pénétrant jusqu'au bois et dans laquelle on insinue le greffon entre le bois et l'écorce (fig. 5 et 6). Ce greffon nommé *écusson* est un petit morceau d'écorce muni d'un bourgeon (fig. 7). On coupe à un centimètre environ de sa base le pétiole de la feuille ayant à son aisselle le bourgeon à prélever, puis on entame l'écorce avec le greffoir, un peu au-dessus du bourgeon; on



Fig. 5. — Incision en T sur le sujet pour y placer l'écusson.

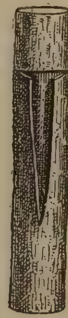


Fig. 6. — Incision ouverte prête à recevoir l'écusson.



Fig. 7. — Ecusson d'automne vu de profil.

fait ensuite glisser la lame du greffoir parallèlement au rameau et en entamant le bois le moins possible. Les meilleurs écussons sont fournis par les bourgeons gros et vigoureux développés vers le milieu des rameaux. Lorsque l'écusson est *levé*, on le met en place en soulevant avec la spatule du greffoir les lèvres de l'incision faite sur le sujet. Puis on lie avec de la laine ou du raphia. La greffe en écusson se fait au printemps ou à *œil poussant* et vers la fin de l'été ou à *œil dormant*. Dans le premier cas, l'œil ou bourgeon greffé se développe en rameau dans le courant de la belle saison; dans le second cas, l'œil se soude seulement au sujet et se développe l'année suivante. La *greffe en flûte* (fig. 8) consiste à détacher sur le sujet un manchon d'écorce et à le remplacer par un manchon d'écorce portant un ou plusieurs yeux et servant de greffon. On fend le greffon s'il est trop étroit ; on lui enlève une lanière d'écorce s'il est trop large, et on le lie sur le sujet.



Fig. 8. — Greffe en flûte.

Les greffes sont très nombreuses; nous en avons signalé seulement les principaux types. Les greffes réussissent bien entre parties d'une même plante. Les plantes de même espèce se greffent également bien les unes sur les autres. Entre certains genres de plantes, tantôt la greffe est possible : le Poirier reprend sur le Cognassier, le Prunier sur l'Amandier; tantôt elle ne réussit pas : le Poirier languit sur le Pommier et meurt bientôt. La reprise des greffes se fait par un tissu de cicatrisation qui soude le greffon au sujet et permet entre eux l'échange des sucs nutritifs. G. Boyer.

II. Viticulture. — Le greffage de la vigne, autrefois peu employé, est devenu une opération culturale d'un usage général depuis la reconstitution des vignobles français par les vignes américaines. Le greffage cause un affaiblissement plus ou moins accentué et augmente presque toujours la fructification. Les effets du greffage sont d'autant plus marqués que le porte-greffe et le greffon présentent moins d'analogie entre eux. Les principaux systèmes de greffes employés pour la vigne sont : 1° la greffe en fente anglaise; 2° la greffe en fente pleine; 3° la greffe en fente simple. Les deux premiers systèmes sont appliqués toutes les fois que le porte-greffe et le greffon sont de même grosseur. La greffe en fente simple est pratiquée, au contraire, lorsque le porte-greffe est plus gros que le sujet. La greffe en fente anglaise est la plus parfaite et la

plus répandue. Pour faire cette greffe, le sujet est taillé en biseau à son extrémité supérieure et aussi près que possible d'un nœud. On pratique un biseau pareil à l'extrémité inférieure du greffon généralement à deux yeux. La section doit faire un angle de 14° pour les sarments minces et de 17° pour les sarments les plus gros. Il faut que la section soit plutôt concave que convexe pour faciliter l'assemblage. Puis on pratique, en plaçant la lame du greffoir à 3 millim. au-dessus du centre de la section, une fente dirigée parallèlement au bois et profonde de 6 millim. On a soin, en retirant la lame de cette fente, de lui imprimer un léger mouvement de rotation pour écarter un peu la languette ainsi formée. Pour l'assemblage, on introduit la languette du greffon dans la fente du sujet en forçant un peu, jusqu'à ce que la juxtaposition des coupes soit parfaite en tous points, et le tout est maintenu par une ligature. La greffe en fente anglaise, ainsi que toutes les autres greffes, est presque toujours exécutée avec le greffoir ou la serpette. Pour la greffe en fente pleine, le sujet est fendu suivant l'axe jusqu'à une profondeur de 2 ou 3 centim. Le greffon, généralement à deux yeux, est taillé en coin aminci. Le sommet des sections doit se trouver au niveau d'un nœud. Le greffon ainsi préparé est introduit dans la fente du sujet maintenue ouverte par la pointe du greffoir. La greffe en fente simple est exécutée comme pour des arbres fruitiers.

Les greffes sont ligaturées avec du raphia ou de la ficelle. Le raphia est le lien le plus employé. Les diverses greffes étudiées peuvent être exécutées : 1° sur place, en plein champ ou en pépinière ; 2° à l'atelier sur boutures ou sur racines. Les greffes sur place sont faites généralement en mars-avril-mai. Les greffes à l'atelier se font pendant une période très longue, de janvier à juin. Les greffes faites avant le mois d'avril sont placées dans du sable frais à l'abri des gelées jusqu'au moment favorable à la mise en place. Quel que soit le mode de greffage employé et l'époque choisie pour faire cette opération, on a soin de former autour de la greffe une butte de terre qui recouvre presque complètement le greffon. Pendant le courant de l'été qui suit le greffage, on enlève avec soin les racines qui prennent naissance sur le greffon et les rejets qui se produisent sur le porte-greffe (V. Vigne américaine). P. Viala et M. Mazade.

III. Physiologie. — Greffe animale. — On dit qu'il y a greffe animale dans des conditions variées : la définition de ce terme est moins rigoureuse que celle de la greffe végétale, et, en réalité, il y a lieu de distinguer trois cas. Dans l'un, on transplante une partie — simple ou complexe — d'un animal sur un autre de même espèce ou d'espèce différente, et elle y conserve sa vie propre ; dans le second, on réunit deux animaux par deux plaies qui se cicatrisent en formant un lien organique (greffe siamoise) ; dans le troisième, une partie enlevée à un animal est transplantée sur le même animal, au même lieu ou dans un point de l'organisme différent.

Dans l'exposé de la question, nous suivrons l'ordre logique et non l'ordre chronologique : ce dernier serait d'ailleurs assez difficile à rétablir avec précision sans des considérations historiques étendues. Nous considérerons donc successivement la greffe de *tissus* simples ou relativement tels ; celle de *parties du corps* déjà complexes en raison de la variété des tissus qu'elles renferment ; et enfin, celle d'*organes* complets ou à peu près tels, pour terminer par l'étude des greffes de matières privées de vie. Mais, auparavant, il convient de dire quelques mots de certaines conditions générales relatives à la greffe.

Chacun le sait, on ne peut greffer toute espèce végétale sur une autre. Il est des limites en deçà desquelles l'opération échoue ; la greffe de telle espèce ne peut prendre que sur certaines espèces végétales, et sur les autres elle échoue totalement. Le même fait se présente dans le règne animal. Sans doute, il est des organes ou des tissus qui ne se peuvent greffer sur l'espèce qui les a fournis, même sur l'individu à qui on les a empruntés ; mais, d'une façon générale, on peut dire que la greffe réussit d'autant mieux qu'elle se fait entre animaux plus rapprochés l'un de l'autre dans la série zoologique, et que les chances de succès vont s'amoindrissant à mesure que le sujet fournissant le greffon et le sujet porte-greffe sont plus distants au point de vue de la classification. Il convient de s'arrêter quelque peu sur cette *influence de l'espèce*, bien que nombre des faits qui seront cités plus loin portent directement sur ce point. La greffe réussit d'autant mieux que le greffon et le porte-greffe sont de même espèce et d'espèce plus voisine. C'est ainsi qu'elle se fait très bien d'homme à homme et de chien à chien. Il n'y a même rien de très surprenant à ce qu'elle réussisse entre *Mus rattus* et *M. decumanus* (rat et surmulot) ; entre *M. rattus* et *striatus*. On ne se serait guère attendu à ce qu'elle réussit entre rat et chat — rongeur et carnivore — et pourtant cela arrive. Wiesmann a vu mieux encore : il aurait pu greffer sur son propre bras une plume de poule ; Baronio a greffé l'aile d'un serin et la queue d'un chat sur une crête de coq ; Hunter et A. Cooper ont greffé des dents humaines sur des crêtes de coq aussi. On a encore réussi des greffes de chien sur chat (Wiesmann), de chat sur lapin, etc. C'est dire qu'on peut tenter de pratiquer des greffes entre espèces très éloignées avec quelques chances de succès. Il convient toutefois de remarquer que les chances varient certainement selon les parties que l'on se propose de transplanter. Telles se greffent avec facilité, relativement ; telles ne reprennent que rarement. Le tissu osseux, par exemple, est dans le premier cas, et la peau, au contraire, se greffe difficilement entre espèces éloignées. Les greffes vraies sont très rares — si même il en existe, — entre animaux à sang chaud et animaux à sang froid. Il est nécessaire d'insister sur ce mot de greffes « vraies », car il y a des cas où la peau de grenouille, par exemple, favorise la cicatrisation de plaies cutanées chez l'homme. Mais il n'y a pas là de greffe véritable : les fragments favorisent la cicatrisation sans se greffer véritablement.

Le succès des greffes ne dépend pas seulement des espèces animales et de la nature du tissu ou de l'organe transplanté : le lieu où se fait la greffe a aussi son importance. Cela est naturel d'ailleurs : telle partie du corps, ou tel tissu ou organe, sera par sa constitution, sa vascularisation, sa configuration même, etc., plus favorable que tels autres à la tentative. La transplantation dans le péritoine réussit généralement assez bien ; P. Bert a eu des succès, et, avec les méthodes antiseptique et aseptique, on doit en avoir plus encore. Il en est de même pour les cas où l'on insinue le greffon dans le tissu cellulaire sous-cutané (parasitisme interne sous la peau, de P. Bert), et c'est ainsi que P. Bert a greffé des queues, des pattes, etc., sous la peau. Les tissus très vasculaires sont favorables au succès de la greffe : la crête du coq, par exemple, est un excellent porte-greffe.

Enfin quelques autres conditions influent sensiblement sur l'issue de l'opération ; c'est ainsi que la température joue un rôle. Il est bon que le greffon ait été maintenu à basse température ; il est bon que ce ne soit pas un tissu ou organe trop vasculaire ayant grand besoin de sang. Il semble aussi que les tissus jeunes se greffent plus facilement que les autres. Certains tissus ou organes veulent être greffés immédiatement, d'autres peuvent attendre. P. Bert a greffé avec succès des queues de rat ayant jusqu'à sept jours, c.-à-d. séparées de leur légitime propriétaire depuis un, deux, cinq, six et sept jours, à condition de les tenir au frais. Le milieu où l'on conserve les organes détachés, destinés à être greffés plus tard, a son importance : telles solutions, tels gaz, en un mot telles conditions de milieu favorisent et d'autres diminuent leur vitalité, comme l'on peut bien penser. P. Bert a fait sur ce point des expériences très intéressantes qu'on fera bien de voir en détail (*Vitalité propre des tissus animaux*, 1866, pp. 52 et suiv.) ; il a étudié l'influence d'agents variés, et entre, autres, il a vu que le séjour de quelques heures à une température de — 17° ne détruit pas la vitalité des queues de rat.

Ceci dit sur les conditions générales favorables ou défavorables au succès des greffes animales, énumérons rapidement les expériences faites. Nous nous arrêterons plus spécialement, cela va de soi, sur celles qui ont réussi. Je le répète, l'énumération se fera par ordre logique et non chronologique, et nous considérerons successivement les tissus, les parties du corps et les organes, sans toutefois présenter cette classification comme particulièrement rigoureuse.

Greffes cutanées. Elles sont pratiquées de temps immémorial ou à peu près. Les prêtres de l'Inde, depuis plusieurs siècles, pratiquaient la *rhinoplastie* (V. ce mot); les Arabes la connaissaient ; les Italiens du xve siècle aussi, et Tagliacozzo s'est acquis la gloire par ses succès dans cet ordre d'idées. La rhinoplastie consiste à refaire un nez — par à peu près — en greffant sur la place de la partie mutilée un lambeau de peau pris ou bien au front, ou au bras du même sujet, lambeau que l'on laisse quelque temps adhérent par un pédicule au bras ou au front, de façon à en assurer la vascularisation. On pratique la greffe cutanée de façons variées : on peut très bien poser sur une plaie dénudée quelques fragments de peau qui viennent d'être enlevés au sujet ou à une autre personne : on les protège avec un pansement, et ils reprennent. On peut aussi bien utiliser des fragments de muqueuse : ils se transforment en peau, alors que, sur une plaie de muqueuse, ils deviennent muqueux. Les poils transplantés avec la peau continuent à vivre et à croître ; parfois ils se modifient, pourtant, le poil ou le cheveu devenant duvet, ou le duvet devenant poil. Parfois des poils poussent sur une greffe de muqueuse, et ces faits sont du plus haut intérêt pour la question de l'influence du milieu sur la vie des tissus. La greffe cutanée s'emploie souvent pour la cicatrisation des plaies étendues. Hamilton (F.-H.) semble avoir été le premier en 1847 (*New York Medical Gazette*, août 1870) à appliquer ce traitement à un cas d'ulcère de la jambe avec succès. Depuis, cette méthode est entrée dans le domaine de la chirurgie. Il y faut de la peau humaine. On peut prendre les greffons nécessaires à un membre qui vient d'être amputé, ou à un sujet quelconque. Les uns veulent qu'on greffe sur une surface avivée, d'autres sur les bourgeons granuleux de la plaie ; ceux-ci préfèrent un grand lambeau, ceux-là plusieurs petits (pour la discussion de la valeur des procédés, V. les traités de chirurgie ; V. aussi H. Armaignac, *De la Greffe animale*, 1876, thèse de Paris, où les opinions d'Ollier et des autres chirurgiens sont relatées). Les greffes cutanées se pratiquent dans les cas de plaies plus ou moins étendues, qui se cicatrisent mal, ou bien dans les cas où la formation du tissu cicatriciel gênerait les mouvements, en raison du peu de souplesse de celui-ci. Ceci explique qu'on les utilise beaucoup dans les cas de plaie des paupières par exemple : la cicatrice pourrait empêcher la vision de s'opérer (V. Blépharoplastie). La littérature étant très étendue, il suffira de citer quelques cas récents et quelques applications. Berthold (*Monat. f. Ohrenheilkunde*, 1878) a transplanté un lambeau de peau pour guérir une perforation du tympan (myringoplastie) avec succès ; Bryant (*Guy's Hosp. Rep.*, 1872) préconise les greffes petites et nombreuses, et de Wecker (*Ann. d'oculistique*, 1872) fait de même. Ce procédé a bien réussi à Bartlett (*Am. Journ. of Med. Sc.*, 1872) qui, dans un cas d'arrachement du cuir chevelu, a guéri sa patiente en pratiquant 150 petites greffes, dont la malade et ses amies ont fourni les éléments. Ertl (*Cent. f. Chir.*, 1874) a traité de même un cas de cancer de la peau, avec 379 greffes prises à un membre amputé, et Clemens, dans un cas de brûlure (*Berl. klin. Woch.*, 1875), a pratiqué 120 greffes.

Greffe épidermique. Les indications de celle-ci sont les mêmes que pour la greffe cutanée : on peut et on doit l'utiliser dans tous les cas où il y a lieu de craindre les effets de brides cicatricielles, ou d'activer le processus de la guérison d'une plaie étendue. La greffe épidermique a été imaginée par J.-R. Reverdin (*Archives générales de médecine*, 1872), en 1869. La différence entre cette méthode et la précédente vient de ce que le greffon consiste en un fragment d'épiderme, accompagné ou non d'un peu de derme, au lieu de consister en un fragment de la totalité de la peau (V. l'art. Peau pour comprendre la différence). A vrai dire, en maint cas où l'on croit pratiquer la greffe épidermique, c'est la greffe dermo-épidermique qu'on réalise, et alors il n'y a guère de différence entre le procédé de Reverdin et celui des greffes cutanées dans le fond, mais ceci importe peu. On remarquera toutefois que la greffe épidermique pure ne semble pas avoir été pratiquée jusqu'ici, même par Reverdin, bien que celui-ci déclare que si l'on pouvait transplanter l'épiderme seul, les choses n'en iraient que mieux. Si cela était, la chose pourrait surprendre, car l'épiderme est une partie morte ; d'autre part, elle s'accorderait bien avec le fait — qui sera signalé plus loin — que certains corps inertes comme le catgut ou l'éponge peuvent aussi faciliter le processus de réparation cutanée. Quoi qu'il en soit, la manière de prélever les lambeaux d'épiderme destinés à la transplantation est très simple. Avec un couteau très tranchant on enlève une petite bande d'épiderme, ou encore, selon le procédé de Reverdin, on glisse une lancette dans la peau pour la faire ressortir un peu plus loin, à 4 ou 5 millim. de distance ; il suffit alors de pousser la lancette pour détacher les bords du lambeau qui reste sur l'instrument. Ce lambeau est alors posé sur la plaie, face épidermique superficielle, et on le fixe avec un peu de diachylon qui reste en place quarante-huit heures au moins. Si la plaie est revêtue de bourgeons il peut être bon de l'aviver en incisant l'un de ceux-ci (Pollock). Il va de soi que selon les cas on pratique une ou plusieurs greffes en une ou plusieurs fois. On emploie la greffe épidermique dans les cas d'ulcère, de plaie atone, de brûlure, de gangrène, etc., bref, dans tous les cas où la cicatrisation est lente ou difficile. Son utilité s'explique par le fait que le lambeau greffé s'accroît en superficie, formant de la peau en même temps que le tissu sous-jacent travaille dans le même sens. Nous ne saurions entrer ici dans le détail des opinions émises sur la nature des processus histologiques, et nous renverrons sur ce point aux travaux récents.

Greffe muqueuse. Les muqueuses peuvent se greffer aussi bien que la peau, comme l'a récemment encore montré Worefler (*Centr. f. Chirurgie*, 1888). On remarquera toutefois que la muqueuse greffée sur plaie cutanée produit de la peau, la greffe cutanée sur muqueuse déterminant une production de tissu muqueux. On peut de même transplanter un lambeau de séreuse : Kiriac (*Arch. roum. de méd. et chir.*, 1887) a pu de la sorte greffer de l'épiploon d'agneau sur une plaie chez l'homme. Les greffes muqueuses servent surtout en chirurgie oculaire. Wolfe (*Glasgow Med. Journ.*, 1873) a pratiqué la greffe d'un lambeau de conjonctive du lapin sur la conjonctive de l'homme dans deux cas de brûlure et plaie de cette partie ; Becker, Gillet de Grandmont l'ont imité, puis Wolfe a refait l'épreuve (*Lancet*, 1876) avec plein succès, comme E. Smith, en 1886 (*Journ. Am. Med. Ass.*).

Greffe de la cornée. Il semble, d'après P. Bert, que la première idée de greffer la cornée appartient à un Français, Pellier de Quengzy, au début du siècle. Dieffenbach et beaucoup d'autres par la suite ont répété cette tentative hardie. Les résultats ont été peu encourageants, bien qu'on ait opéré sur des animaux (lapins et chiens). Ni M. Desmarres ni Pawer n'ont obtenu de résultats satisfaisants sur l'homme : la cornée se greffe bien, — cornée de lapin, — mais devient opaque. Pourtant von Hippel (*Berl. klin. Woch.*, 1886) dit avoir été satisfait d'une tentative faite par lui, et si la cornée reste transparente ce mode de greffe peut, à coup sûr, rendre de grands services.

Greffes périostiques. Duhamel et Troja ont été les premiers à tenter ces sortes de greffes, mais c'est en réalité à Ollier que sont dues les recherches les plus importantes.

Ollier a montré qu'un lambeau de périoste détaché de son os et transplanté, même chez un animal différent, reprend vie et se remet à sécréter ou à produire du tissu osseux. Ollier, Nélaton et Langenbeck ont tiré de ce fait des applications chirurgicales importantes. Il faut dire toutefois que si les espèces sont très différentes la greffe ne réussit pas.

Greffes osseuses. Il en est de ces greffes comme des greffes périostiques : elles reprennent difficilement entre espèces différentes. Entre chien et lapin, Ollier n'a guère eu de succès, et il ne faut guère espérer réussir à faire prendre sur l'homme des greffes empruntées à l'animal. Par contre, de lapin à lapin, de chien à chien, elles réussissent bien, comme l'avaient déjà vu Merrein et Walther (1810 et 1821), puis Flourens et Philippeaux. Pourtant des expériences récentes montrent que la greffe osseuse est applicable à l'homme, Patterson (*Lancet*, 1878), dans un cas de fracture avec pseudarthrose, a pratiqué la résection (de l'avant-bras) et a intercalé un fragment de l'humérus d'un chien avec périoste débordant, et a obtenu un succès. Plus récemment Poncet (*Comptes rendus*, 1887), dans un cas de fracture avec nécrose, a greffé un fragment de phalange du gros orteil pris à un membre qui venait d'être amputé, et Marshall (*Journ. Am. Med. Ass.*, 1887) a eu un succès aussi en greffant du fémur de lapin dans un cas de fracture du maxillaire inférieur. Il est donc permis d'espérer que la greffe osseuse prendra plus de développements qu'on ne le croyait tout d'abord.

Greffe cartilagineuse. Zahn (*Arch. f. path. Anat. u. Phys.*, 1884) a fait sur ce point quelques expériences d'où il résulte que la transplantation de cartilages adultes (dans le rein ou la chambre antérieure de l'œil) ne donne aucun résultat; on trouve que la greffe dégénère et disparaît; par contre, les cartilages jeunes persistent et s'accroissent.

Greffe dentaire (V. Dent, t. XIV, p. 138).

Greffe de poils et plumes. D'après P. Bert, elles ne réussissent pas, chez le rat du moins, ni chez l'homme d'après Dzondi. Dieffenbach dit pourtant avoir vu reprendre quelques poils, et Wiesmann parle dans le même sens. Au surplus la réussite surprendrait plus que l'échec. Le poil est chose morte ; seul le bulbe pileux est vivant, et quand on arrache le poil le bulbe reste dans la peau. D'où l'insuccès très naturel. Dans les greffes cutanées, les bulbes sont transplantés eux aussi, et les poils continuent à pousser. Différents auteurs — dont Dieffenbach et Wiesmann — disent avoir réussi les greffes de plumes jeunes, et Wiesmann dit même avoir greffé de celles-ci sur lui-même. Cela paraît bien problématique, pour les raisons qui viennent d'être données en ce qui concerne les poils. P. Bert n'a pu obtenir ce genre de greffes.

Greffe d'ergots. Elle réussit à merveille, et c'est la greffe animale classique. On la pratique depuis longtemps dans les basses-cours. Dieffenbach, Hunter, Baronio l'ont répétée à maintes reprises. Mais pour que l'ergot — de coq, pigeon, ou autre volatile — reprenne, il est indispensable de transplanter l'ergot accompagné de sa base, du tubercule osseux sur lequel il repose. On peut l'introduire dans la peau, ou encore, comme cela se fait plus souvent, dans la crête de l'animal : il s'allonge et se développe fort bien, témoignant par là de la réussite entière de l'opération.

Greffes musculaires. Wiesmann a réussi à transplanter du tissu musculaire entre oiseaux et entre grenouilles. Plus récemment Gluck (*U. Muskel u. Sehnen Plastik; Arch. f. klin. Chir.*, 1881) a réséqué des muscles chez la poule et les a remplacés par des muscles de lapin : l'opération a parfaitement réussi, mais il y faut l'antisepsie, une suture très exacte, et un muscle intact, sans lacérations ni contusions. Salvia (*Riv. Clin. e Terap.*, 1884) insiste aussi sur l'antisepsie et montre que la greffe musculaire est possible entre espèces différentes. La fonction du muscle greffé persiste; il est fonctionnellement utile. Les *tendons* peuvent se greffer aussi bien que les muscles. Fargin et Assaki (*C. rendus Soc. de biologie*, 1885) ont transplanté du tendon de lapin à lapin et de cobaye à cobaye, et même de mouton à lapin, de lapin à chien, de canard, de poulet et de dindon à lapin, avec plein succès. La greffe de tendon de chien a réussi sur l'homme, et Peyrot en a cité un cas (*Bull. Soc. chir.*, 1886).

Greffes nerveuses. Philippeaux et Vulpian ont réussi cette opération dans leur célèbre expérience (1861) consistant à réséquer une partie du nerf optique pour la remplacer par un segment d'un nerf moteur quelconque emprunté au même animal. Gluck (*U. Einheilen herausgeschnittener Nervenstucke ; Berl. klin. Woch.*, 1880) a, sur dix-huit poules, pratiqué la résection de 3 ou 4 centim. du sciatique qu'il a remplacé par du sciatique de lapin. L'opération a eu un plein succès, et au bout de onze jours la conductibilité était rétablie. Mais il y faut la réunion par première intention. Albert revendique (*Wien. Med. Presse*, 1885) l'honneur d'avoir le premier, en 1878, pratiqué la greffe nerveuse en chirurgie.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la greffe de tissus relativement simples : il nous faut dire un mot des greffes de parties ou d'organes plus complexes.

Greffe de doigts, nez, menton, oreille. Deux individus s'étant pris de querelle, l'un d'eux, dans sa colère, mordit fortement le nez de son adversaire, l'arracha, le cracha à terre. Le chirurgien Garengeot fit ramasser le nez, le lava au vin chaud, car il était fort sale, ayant traîné dans la boue, et le raccoutra. Il faut penser que cela prêtait à rire, car ce fut un délire de plaisanteries. Ce feu d'artifice n'empêcha pas les personnes moins hilares de voir l'intérêt de la chose. La greffe du nez ne réussit toutefois pas invariablement, et il en est de même de la greffe des doigts, oreilles, et autres parties du corps. A Heidelberg, on a relevé d'assez nombreux cas de réussite; il s'agit de nez, mentons, etc., abattus par un coup de rapière dans les duels d'étudiants, et aussitôt rappliqués par le chirurgien. Les oreilles peuvent pareillement se rajuster, et il suffit de signaler le fait sans s'y arrêter autrement.

Greffe de queues et de pattes. Il n'y aurait guère lieu de consacrer une rubrique spéciale à ces parties, si Paul Bert ne leur avait accordé une attention particulière dans ses expériences. Il a vu que l'on peut très bien, chez les rats, greffer la queue sous la peau du dos, par exemple, ou encore une patte ; mais la greffe des pattes ou de différentes autres parties ne s'obtient pas toujours aisément. On connaît les rats à trompe de Bert, des rats sur le museau desquels il avait greffé un tronçon de queue.

Greffes d'organes variés. Philippeaux et Mantegazza ont greffé des rates. Le premier a introduit la rate d'un jeune rat dans l'abdomen d'un animal de la même espèce; elle y a repris et a grossi de façon marquée. La même opération a été faite avec des testicules, et elle a réussi encore entre les mains de J. Hunter, Wagner, Mantegazza, d'où ce bizarre résultat de faire porter des testicules de coq à une poule. Par contre, P. Bert a essayé de greffer dans l'abdomen du rat des utérus et des ovaires de femelles de même espèce, mais sans succès. Tout récemment, on a cru à la possibilité de greffer le pancréas sous la peau et de prévenir par là le diabète qui suit l'extirpation de cette glande (V. Pancréas). On a essayé pareillement de greffer la *thyroïde*. On trouvera à ces mots tous les détails nécessaires. Enfin on a tenté la greffe de l'œil et de fragments de cerveau. Pour l'œil, on est arrivé à des résultats peu satisfaisants. May, en 1886 (*Med. Record.*) a, dans vingt-quatre tentatives, réussi six fois à greffer l'œil du lapin dans l'orbite du chien. La vision ne s'est point rétablie — non plus que dans aucun des cas connus, et d'ailleurs ce n'est pas là ce qu'on cherche : on essaye seulement de remplacer un œil énucléé dans un but purement esthétique — mais l'œil a vécu. Chibret, en 1885 (*Rev. gén. d'opht.*), n'a pas réussi ; il y a eu de la suppuration et il a fallu enlever l'œil de lapin. Même résultat entre les mains de Rohmer (*Bull. Soc. chir.*, 1886), tandis que Bradfort a réussi comme May (*Bost. Med. Journ.*, 1885); Terrier (*Bull. Soc. chir.*, 1886) n'a pas réussi, même en suivant le

méthode de Bradfort, mais il croît l'opération possible. Il est certain qu'elle a réussi, bien que rarement. Rohmer (2[e] *Congr. franç. de chirurgie*, 1886) est, par contre, opposé en principe à l'opération, parce que, selon lui, l'œil greffé doit finir par s'atrophier. Relativement au cerveau, Gilman Thompson (*New York Med. Journ.*, 1890) a enlevé quelques centimètres cubes de cerveau de différents animaux (chien et chat, dans la région occipitale) et a introduit dans les cavités ainsi formées quantité égale de substance cérébrale de la même espèce ou d'espèce différente. Il a vu réussir ces greffes. Mais que valent-elles fonctionnellement? Nul n'en sait rien, et il y a là une série d'expériences intéressantes à faire.

Greffes de peau de grenouille. On a remarqué, en différents cas, que des lambeaux de peau de grenouille peuvent être employés très avantageusement en place de lambeaux de peau humaine. Ils suffisent à déterminer un processus de cicatrisation. Allen (*Lancet*, 1884) et Petersen (*Vratch*, 1885) ont observé des cas très satisfaisants. Estor a pratiqué la même opération avec succès (*Montpellier médical*, 1887) et il en est de même pour Baratoux et Dubousquet-Laborderie (*Progrès médical*, 1887) et Grange (*Union médicale*, 1887) dans des cas de plaie ou de brûlure chez l'homme. A la même époque, Vincent (*Lyon médical*, 1887) a eu des succès analogues. Il semble, du reste, que des substances inertes même, organiques il est vrai, mais privées de vie, peuvent rendre des services analogues. Gluck (*Berl. klin. Woch.*, 1885) a fait des greffes de catgut entre des segments de tendon, et la présence du catgut favorise certainement la régénération tendineuse. Pareillement, Hamilton (*Edinb. Med. Journ.*, 1881) a vu que, dans des cas de perte de substance, l'introduction de fragments d'éponges désilicifiées, décalcifiées et rendues antiseptiques, facilite beaucoup le bourgeonnement du tissu embryonnaire qui pénètre dans les interstices de l'éponge et s'étend peu à peu, comme soutenu par le squelette de celle-ci; puis l'éponge est peu à peu résorbée et disparaît.

En somme, on le voit, la greffe animale comprend des opérations très variées, et ses ressources sont nombreuses. On peut greffer à peu près tous les tissus, à condition de choisir les espèces animales. On réussit à des degrés très variables, il est vrai, mais il est des cas où la greffe représente un moyen thérapeutique très utile. On peut penser qu'avec le temps les applications en deviendront plus nombreuses et plus courantes. Toutefois, dans les cas de greffe d'homme à homme, ou de l'animal à l'homme, on devra se mettre en garde contre la possibilité de propager certaines maladies. Czerny (*Centr. f. Chirurgie*, 1886) croit avoir vu la tuberculose cutanée propagée par des greffes dermiques, et Denbel (*Union médicale*, 1881) a vu un fils syphilitique donner la syphilis à son père en fournissant des greffes cutanées nécessaires à la guérison d'une plaie de ce dernier. Henry DE VARIGNY.

BIBL. : PHYSIOLOGIE. — V. les travaux cités ci-dessus. — P. BERT, *De la Greffe animale*, 1863 ; *De la Vitalité propre des tissus animaux*, 1866. — ARMAIGNAC, *De la Greffe animale*, 1876. — FOLLET, *Bull. méd. du Nord de la France*, 1872. — POLLOCK, *Lancet*, 1870. — REVERDIN, *Arch. gén. de médecine*, 1872. — Thèses en médecine de CLUZAUT (1871); COLRAT (Montpellier, 1871). — G. MARTIN, *De la Durée de la vitalité des tissus*, 1873. — BOLLIET, *De la Greffe cutanée*, 1882, etc.

GREFFE. Local dépendant d'un tribunal ou d'une cour et où sont classées et conservées les minutes des jugements, ordonnances, procès-verbaux ou arrêts, et d'une manière générale les actes du tribunal ou de la cour. C'est également au greffe que se trouvent les divers registres prescrits par les lois et qui constatent les phases diverses par lesquelles passe une affaire, depuis le moment où le tribunal ou la cour en est saisi, jusqu'au moment où elle reçoit une solution définitive par un jugement ou un arrêt. Il y a donc en réalité deux parties dans un greffe: d'une part les archives, qui renferment les minutes des jugements et actes, d'autre part le greffe proprement dit où se font les diverses inscriptions destinées à suivre une affaire depuis son entrée jusqu'à sa sortie. Pour certaines juridictions, le greffe prend le nom spécial de secrétariat (V. CONSEIL D'ÉTAT, CONSEIL DES PRUD'HOMMES, etc.). Le greffe est habituellement installé dans les bâtiments mêmes qui servent de palais de justice et dont l'entretien, la location et le mobilier sont à la charge du budget ordinaire départemental, pour les tribunaux civils et de commerce, les cours d'appel et les cours d'assises, du budget ordinaire des communes pour les justice de paix.

Le greffe est un dépôt public, c.-à-d. que toute personne peut y pénétrer, y demander des renseignements et se faire délivrer copie des actes qu'il renferme, à condition de payer le coût de cette copie, mais sans avoir à justifier d'aucun intérêt; c'est ce que dit formellement l'art. 853 du C. de procéd. civ. : « Les greffiers et dépositaires des registres publics en délivreront, sans ordonnance de justice, expédition, copie ou extrait à tous requérants, à la charge de leurs droits, à peine de dépens, dommages et intérêts. » Il en est tout autrement des notaires: leurs études ne sont pas des dépôts publics, et ils ne peuvent, en principe, délivrer copie d'un acte qu'aux parties elles-mêmes.

Les greffes sont ouverts tous les jours, sauf les dimanches et jours de fêtes légales, aux heures fixées par la cour ou le tribunal, mais de manière qu'ils soient ouverts au public au moins huit heures par jour; la police en appartient au *greffier* (V. ce mot). Indépendamment des jugements et actes de la cour et du tribunal, les greffes renferment un grand nombre d'objets divers qui y sont déposés en vertu des lois ou de règlements particuliers, comme les pièces à conviction, les objets perdus dans les bâtiments du tribunal, les objets saisis ou confisqués, les marques de fabrique, les marteaux forestiers, le double des registres de l'état civil, l'empreinte des poinçons de garantie des matières d'or ou d'argent, etc. Ces divers objets ne sortent du greffe que pour être remis à ceux à qui ils appartiennent, ou pour être vendus par les soins de l'administration des domaines au profit du Trésor. P. GIRODON.

GREFFIER. I. Ancien droit. — Le greffier était, dans l'ancien droit comme aujourd'hui, un officier public chargé de recevoir et d'expédier les jugements ou autres actes d'une juridiction et d'en conserver les minutes. A l'origine, les baillis, sénéchaux et autres juges faisaient remplir ces fonctions par leurs clercs ou secrétaires; les greffiers prenaient aussi le nom de notaires et les rédacteurs des Olim ont porté ce nom. Ces clercs ou notaires furent d'abord amovibles au gré du juge; cependant, on cite l'exemple d'un greffe, celui de la prévôté de Caen, qui, en 1254, était héréditaire. Le greffe du parlement remonte au temps de saint Louis. Les fonctions des greffiers se développèrent en même temps. A l'origine, ils avaient le titre de notaires du parlement; on les a aussi nommés registreurs, *registratores*. Les notaires greffiers, de service à la grand'chambre, rédigeaient les arrêts d'audience et ceux de peu d'importance et recevaient le dépôt de ceux prononcés sur délibéré ou sur appointements. La chambre des requêtes avait son greffe et ses archives à part; le greffe de la grand'chambre servait à la chambre des enquêtes. Les greffiers furent d'abord nommés par le roi, plus tard par le parlement, les chambres assemblées. D'après une ordonnance du 11 mars 1344, ils ne recevaient commission que pour un an, sauf à la renouveler.

Les greffiers du parlement jouissaient, comme les membres du parlement, de plusieurs exemptions et prérogatives. Il n'y en eut d'abord qu'un seul; il se faisait quelquefois aider soit par des clercs, soit par le greffier des présentations, créé en 1342 pour transcrire sur des registres spéciaux les cédules des présentations que lui remettaient les procureurs. On créa plus tard à côté du greffier civil du parlement un greffier criminel. Le greffier civil fut toujours un clerc jusqu'en 1518; le greffier criminel était un laïque. Le greffier civil, greffier en chef du parlement, avait la prérogative de marcher en tête de

ce corps. Il y avait à l'origine un fonds destiné à payer aux greffiers du parlement, les frais de greffe, et par ce moyen ils délivraient les actes gratuitement ; le mauvais état des finances ne permettant plus d'acquitter cette dépense, les greffiers firent payer l'expédition des arrêts par les parties. Le nom de greffier ne fut d'abord admis que pour les notaires du parlement; il leur avait été réservé par un arrêt de règlement du 21 nov. 1405. Ceux qui tenaient la plume au Châtelet n'eurent d'autre titre que celui de clercs du greffe. De même, dans les autres tribunaux les greffiers ne furent appelés que notaires ou clercs jusque sous Louis XII; les ordonnances de cette époque leur avaient donné le titre de greffier et les avaient autorisés à recevoir des parties un émolument. Les greffes, longtemps donnés à ferme, furent érigés en titre d'offices par l'édit du 5 janv. 1596. Un édit de mars 1597 créa des greffiers des affirmations, dont le nombre fut augmenté par un autre édit d'août 1669; leurs fonctions consistaient à recevoir les affirmations des parties relativement aux voyages et séjours qu'elles avaient faits à l'occasion d'un procès. Au parlement, un greffier spécial avait cette fonction ; dans les autres juridictions, elle était exercée par le greffier des présentations. La loi du 27 ventôse an VIII avait créé un greffier près de chaque tribunal de première instance et près de chaque tribunal d'appel, et, près du tribunal de cassation, un greffier en chef nommé par le premier consul; ce greffier en chef présentait au tribunal, pour les faire instituer, quatre commis greffiers qui pouvaient être révoqués par lui sans le concours du tribunal. Gustave REGELSPERGER.

II. Droit actuel. — Officier public institué par la loi auprès de chaque juridiction civile, commerciale ou répressive, pour garder le dépôt des archives et des minutes et lui servir de secrétaire. Le greffier ne connaît pas des affaires pour en délibérer ensuite et rendre une décision comme les juges; il ne requiert pas et ne donne pas de conclusions comme les officiers du ministère public; ce n'est pas un magistrat, mais bien plutôt, comme on l'a dit, « le doigt du tribunal », *egregiæ curiæ digitus*. Aussi emploie-t-on couramment, pour indiquer que le greffier assistait à l'audience, la formule: « M..., greffier, tenant la plume. » Cette expression se rencontre, par exemple, dans l'art. 56 du décret du 6 juil. 1810 relatif aux greffiers des cours, et dans l'art. 77 de l'ordonnance du 15 janv. 1826 relatif à celui de la cour de cassation : « Le greffier en chef, disent ces textes, *tient la plume* aux audiences solennelles et aux assemblées générales. » — En même temps qu'il fait partie du tribunal ou de la cour près desquels il exerce, le greffier est, comme un véritable officier ministériel, propriétaire de sa charge: il a le droit de présenter son successeur à l'acceptation du gouvernement qui le nomme, à condition de recevoir une somme représentant la valeur de son office. Les greffiers sont donc nommés par décret du chef de l'Etat, sans que, sauf pour les greffiers de justice de paix, la cour ou le tribunal soit appelé à donner son avis sur le candidat ; ils sont révocables et ne jouissent pas, comme les magistrats, du privilège de l'inamovibilité.

Les conditions de capacité sont, pour les greffiers des justices de paix et des tribunaux de première instance, d'être âgé de vingt-cinq ans au moins et d'avoir travaillé un certain temps dans une étude d'avoué, d'huissier, de notaire, de commissaire-priseur, dans un greffe ou chez un receveur de l'enregistrement. Les candidats aux fonctions de greffier à la cour de cassation ou à une cour d'appel doivent de plus être licenciés en droit, et on exige des derniers qu'ils aient fait un stage de deux ans comme avocats. —Avant d'entrer en charge, tout greffier doit déposer à la caisse des dépôts et consignations un cautionnement déterminé par des règlements ou décrets spéciaux, pour garantir sa responsabilité pécuniaire, et prêter serment de bien et fidèlement remplir les fonctions qui lui sont confiées.

Le greffier ne doit être ni parent ni allié des membres du tribunal jusqu'au degré d'oncle et de neveu, mais il peut obtenir des dispenses. Il ne doit pas se livrer au commerce, ni se rendre adjudicataire des biens vendus en justice par le tribunal dont il fait partie, ou concessionnaire des droits litigieux qui sont de la compétence de cette juridiction. Il ne peut être ni maire, ni préfet, ni sous-préfet, ni notaire, ni huissier, etc. — Les traitements des greffiers sont fixés par la loi du 30 août 1883 de la manière suivante: greffiers des justices de paix, 800 fr., sauf dans certaines villes déterminées par le décret du 24 févr. 1890 et où le traitement s'élève à 2,000 fr. ; — greffiers des tribunaux de première instance: à Paris, 6,000 fr.; dans les tribunaux de première classe et tribunaux assimilés (Versailles, Nice, Alger), 2,400 fr.; — dans les tribunaux de deuxième classe et à Chambéry, Constantine, Oran, Blidah, Bône et Tlemcen, 1,500 fr.; — dans les tribunaux de troisième classe, 1,200 fr.; — en Algérie, sauf dans les villes énumérées plus haut, 2,000 fr.; — greffiers des cours d'appel, à Paris, 8,000 fr.; dans les autres cours, 4,200 fr. — Au point de vue de la discipline, de la résidence, des congés, le greffier est assimilé aux magistrats de la juridiction à laquelle il est attaché: cependant, comme il ne jouit pas du privilège de l'inamovibilité, il peut être révoqué ou destitué par le garde des sceaux sans intervention du conseil supérieur de la magistrature, et l'acceptation de ses fonctions n'entraîne pas de suite translation de son domicile dans la ville où il doit les exercer (C. civ., art. 106).

Les fonctions du greffe étant multiples et exigeant presque toujours plusieurs personnes, chaque greffier choisit et présente à l'agrément du tribunal un nombre de commis greffiers qui varie suivant l'importance du tribunal, et qui est aujourd'hui fixé pour les tribunaux de première instance et les cours d'appel, par la loi du 30 août (tableau A). A la cour de cassation, le nombre de commis greffiers est de quatre; dans les tribunaux de commerce et les justices de paix, il est déterminé par les besoins du service. Comme le greffier, les commis prêtent serment et sont revêtus dans l'exercice de leurs fonctions à l'audience du costume prescrit par le décret du 2 nivôse an XI. Ils peuvent suppléer le greffier titulaire dans toutes ses fonctions, sauf aux audiences solennelles et aux assemblées générales, à moins d'un empêchement dûment constaté. Le greffier en chef est responsable de toutes les conséquences pécuniaires des fautes, délits ou contraventions commis par les commis greffiers dans l'exercice de leurs fonctions. Le traitement de ceux-ci leur est payé directement par l'Etat, sauf dans les justices de paix, et ils ont droit à une pension de retraite. Enfin, pour aider les commis, le greffier en chef emploie encore des expéditionnaires sans aucun caractère légal, non assermentés et qu'il rétribue directement lui-même.

Nous avons dit plus haut que le greffier tient la plume à l'audience, c.-à-d. qu'il prend note de tout ce qui s'y passe, des magistrats présents, de ceux qui se récusent, des incidents qui peuvent se présenter, enfin des jugements et arrêts qui sont prononcés; le registre sur lequel ces notes sont prises au courant de la plume s'appelle *plumitif;* elles sont ensuite recopiées en ordre et correctement sur la *feuille d'audience*. Celle-ci est signée du président et du greffier; elle fait foi jusqu'à inscription de faux, et c'est à elle qu'il faut se reporter pour savoir si le tribunal était légalement composé, si l'audience a été publique, si le ministère public était représenté, etc. En principe, aucun acte du juge n'est valable s'il n'a été assisté du greffier qui lui donne l'authenticité. En dehors de cette obligation d'assister le juge et le tribunal, les greffiers ont, comme nous l'avons dit, la garde du dépôt des actes et minutes, et le droit d'en délivrer copie à tous requérants, moyennant la rémunération qui leur est accordée par la loi; c'est le greffier qui veille à la conservation des registres, de la collection du *Bulletin des Lois*, des ouvrages à l'usage des magistrats, et il est responsable des divers objets déposés au *greffe* (V. ce mot). Le greffier reçoit encore les déclarations de renonciation à succession ou à communauté, d'acceptation, de surenchère, etc. Dans certains cas prévus par la loi, no-

tamment en matière de récusation, il sert d'intermédiaire entre la partie qui se plaint du juge et le récuse ou le somme de juger et le magistrat auquel cette récusation ou cette sommation s'adresse. Enfin le greffier et, sous sa responsabilité, les commis greffiers sont chargés d'un travail d'ordre très important qui consiste à tenir un grand nombre de registres qui permettent de suivre les diverses phases d'une affaire depuis le moment où le tribunal en est saisi jusqu'à la solution définitive. P. Girodon.

III. Administration militaire. — Les greffiers au point de vue de l'administration militaire sont des officiers d'administration ou des sous-officiers attachés au service de la justice militaire pour faire les écritures.

Histoire. — Jadis les connétables avaient des greffiers attachés à leurs personnes. Puis le prévôt de chaque régiment eut un greffier ; l'un et l'autre furent supprimés en 1762, sauf aux gardes françaises. Quand les tribunaux militaires furent constitués, à chacun d'eux fut attaché un personnel de greffiers. Le code pénal du 12 mai 1793 chargea le greffier de la lecture de l'acte d'accusation. La loi du 13 brumaire an V confia au capitaine rapporteur le droit de choisir son greffier, mais celle du 18 vendémiaire an VI donna ce droit aux présidents. La même année, on adjoignit au greffier un commis. Le décret du 3 mai 1848, qui organisait le personnel de la justice militaire, remit au chef de l'Etat la nomination des greffiers ; ils devaient être choisis parmi les officiers et sous-officiers retraités et étaient divisés en plusieurs classes. Le décret impérial du 29 août 1854 donna un greffier à chaque conseil de guerre et le nombre nécessaire de commis greffiers. Un adjudant greffier fut attaché à chaque établissement pénitentiaire.

Organisation actuelle. — Actuellement, l'organisation des greffiers est réglementée par la loi du 13 juil. 1875 sur les cadres de l'armée et par le décret du 6 sept. 1875. Il existe 39 greffiers principaux : 9 de 1re classe, 10 de 2e classe, 9 de 3e classe, 11 de 4e classe. — Les adjudants commis greffiers sont divisés en deux classes ; il y en a 25 de 1re classe au traitement de 1,500 fr. et 45 de 2e classe au traitement de 1,200 fr. Les emplois de commis greffier de 2e classe sont donnés en totalité aux sous-officiers, âgés de vingt-cinq ans, ayant trois ans de grade et régulièrement proposés ; ceux de commis greffier de 1re classe aux commis greffiers de 2e ; ceux de greffier de 4e classe aux commis greffiers de 1re classe et ainsi de suite jusqu'au haut de cette hiérarchie ; mais, pour les emplois de greffiers de 1re, 2e et 3e classe, l'avancement se fait moitié au choix et moitié à l'ancienneté, tandis que les emplois de greffier principal ne sont donnés qu'au choix. Les attributions des greffiers sont définies par le code de justice militaire et par le code maritime.

Uniforme. — L'uniforme des greffiers est dans son ensemble le même que celui des autres officiers d'administration des divers services de l'intendance et de la santé ; il est réglementé par l'art. 212 du règlement du 12 avr. 1892. Le képi est rouge avec le bandeau noir ; les grades sont indiqués par des cannetilles et des paillettes d'or au-dessus du bandeau. Sur le devant du bandeau se trouve bordé en or un faisceau de licteur entouré de deux branches de chêne. Le képi de grande tenue porte sous la cocarde un ornement en cuivre doré représentant le faisceau sur un trophée de drapeaux entouré de branches de chêne. Le dolman est noir avec col de velours de même nuance portant brodé à chaque angle le même faisceau qu'au képi entouré de feuilles de chêne. Les boutons portent le faisceau au milieu d'un trophée de drapeaux et en légende : « Justice militaire ». Le pantalon et la capote sont du modèle général de l'infanterie. Les greffiers portent une épée dont la coquille est chargée du faisceau de licteur, placé seulement pour les greffiers principaux sur un faisceau de six drapeaux.

Les greffiers des prisons ont comme attribut à la place du faisceau un glaive reposant sur deux clefs croisées en sautoir.

Bibl. : Ancien droit. — *Encyclopédie méthodique, Jurisprudence*, 1784, t. IV, p. 809. — Denisart, *Collection de décisions nouvelles*, nouv. édit., 1790, t. IX, pp. 460-494. — Fournel, *Histoire des avocats au Parlement de Paris* ; Paris, 1813, 2 vol. in-8. — Félix Aubert, *le Parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII* ; Paris, 1890, in-8. — Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris, publié par Alexandre Tuetey, dans *Société de l'Histoire de France* ; Paris, 1885-88, 2 vol.

Droit actuel. — Dalloz, *Rép. gén. de Jurisp.*, v° *Greffier*. — Garsonnet, *Cours de procédure*, t. I, nos LXXXIX et suiv. — Boitard, Colmet-Daâge et Glasson, *Leçons de procéd.*, t. I, p. 47.

GREFFIER (Pierre-Eugène), magistrat français, né à Orléans le 9 nov. 1819. Avocat à Orléans, il devint, en mars 1848, sous-commissaire du gouvernement provisoire à Gien, et, le 22 du même mois, substitut du procureur général à Orléans. Avocat et premier avocat général près la même cour, il fut nommé, le 1er mars 1862, directeur des affaires civiles, et, le 21 août 1869, secrétaire général au ministère de la justice. Il y prépara notamment la réforme du code de procédure. Conseiller d'Etat en 1869, il entra à la cour de cassation comme conseiller le 22 janv. 1870, et devint, en 1891, vice-président du tribunal des conflits. On a de lui : *Etude sur la législation pénale* (1855) ; *les Etats généraux et l'ordonnance d'Orléans de 1560* (1859, in-8) ; *Des Cessions et des suppressions d'offices* (1861, in-8) ; *Rapport sur le régime des établissements pénitentiaires* (1873, in-4) ; *Code électoral* (1890, in-12).

GREFFOIR (Hortic.). On désigne le plus souvent sous ce nom les couteaux, de formes variées, servant pour le greffage en écusson. La lame est droite et la pointe est recourbée en arrière. Le manche, aminci et arrondi à l'extrémité, sert à soulever l'écorce du sujet.

GREFFULHE (Jean-Henri-Louis, comte), homme politique français, né à Amsterdam le 21 mai 1774, mort à Paris le 23 févr. 1820. Fidèle partisan des Bourbons, il accompagna Louis XVIII à Gand en 1815, et entra à la Chambre des pairs le 15 déc. 1818. Grand propriétaire foncier en Seine-et-Marne, il s'occupa intelligemment d'agriculture. — Son fils, *Louis-Charles*, né à Rouen le 9 févr. 1814, mort à Paris le 27 sept. 1888, prit séance à la Chambre des pairs le 16 avr. 1839. Après la révolution de 1848, il se tint dans la vie privée. — *Urbain-Alexandre-Henri*, frère du précédent, né à Londres le 29 juil. 1815, mort à Paris le 8 avr. 1879, fut élu sénateur inamovible par le Sénat le 15 nov. 1877, en remplacement de M. de Tocqueville. Il siégea à droite. Il avait été, pendant le 16 mai, l'agent électoral le plus actif des réactionnaires dans Seine-et-Marne. — *Henri-Charles-Jules-Emmanuel*, fils de Louis-Charles, né à Paris le 15 déc. 1848, fut élu député de Melun le 22 sept. 1889 comme conservateur rallié à la République. Il ne se représenta pas aux élections générales de 1893.

GREG (Robert-Hyde), économiste anglais, né à Manchester le 24 sept. 1795, mort le 21 févr. 1875. Associé de l'importante manufacture de coton de son père, il s'occupa activement des affaires de sa ville natale, où il fut président de la chambre de commerce. Libéral avancé, il prit une part prépondérante à l'agitation en faveur de la réforme parlementaire et du rappel des lois céréales. Il fut député de Manchester à la Chambre des communes, de 1839 à 1841. On a de lui : *Factory Question and the ten hours bill* (1837) ; *On the Pressure of the corn laws and sliding scale* (1841) ; *Scottish Farming in the Lothians* (1842) ; *Scottish Farming in England* (1842) ; *Improvements in Agriculture* (1844), etc., et diverses études archéologiques, entre autres : *Remarks on the site of Troy* (1823) ; *Observations on the Round Towers of Ireland* (1823) ; *Cyclopean, Pelasgic and Etruscan Remains* (1838). R. S.

GREG (Samuel), philanthrope anglais, né à Manchester le 6 sept. 1804, mort à Bollington le 14 mai 1876. Adepte passionné du mesmérisme dans sa jeunesse, il fonda, en 1832, une importante manufacture à Bollington, et y établit force institutions excellentes pour ses ouvriers (écoles,

bains, bibliothèques, même un ordre de la Croix d'argent pour les femmes les plus méritantes). Il n'en fut pas moins abandonné par tout son personnel lorsqu'il voulut expérimenter une nouvelle machine à étirer. Ruiné par cet abandon, Greg se mit à écrire des livres mystiques : *Scenes from the Life of Jesus* (1854) ; *Letters on religious belief* (1856), et, persévérant malgré tout dans sa philanthropie, consacra le reste de sa vie à faire des conférences aux ouvriers. Greg eut des relations suivies avec Kossuth et Stanley. R. S.

GREG (Percy), écrivain anglais, né à Bury en 1836, mort à Londres le 24 déc. 1889. Collaborateur assidu du *Manchester Guardian*, du *Standard*, de la *Saturday Review*, il eut une grande réputation d'écrivain politique, bien qu'il fût violent et amer. Il écrivit une *History of the United States* (1887), qui est un pamphlet plutôt qu'une histoire, et de fort intéressants essais : *The Devil's Avocate* (1878) et *Without God, negative science and natural ethics* (1883). Il faut mentionner encore ses *Nouvelles*, où il a dépensé beaucoup de talent : *Across the Zodiac* (1880) ; *Errant* (1880) ; *Ivy Cousin and bride* (1881) ; *The Verge of Night* (1885), etc.

GRÉGARINES (V. Sporozoaires).

GRÈGE (Soie) (V. Soie).

GREGEOIS (Feu) (V. Feu grégeois).

GRÈGES. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. et cant. de Dieppe ; 281 hab.

GRÉGOIR (Edouard-Georges-Jacques), compositeur et musicographe belge, né à Turnhout le 7 nov. 1822. Il a contribué à la réforme de l'enseignement musical dans les écoles de Belgique. Ses compositions, très nombreuses, dont on trouvera la liste dans le supplément de la *Biographie des musiciens* de Fétis, ne revèlent pas un musicien vraiment doué. Ses œuvres de critique musicale sont intéressantes et pleines de curieuses recherches. Il faut citer particulièrement : *Essai historique sur la musique et les musiciens dans les Pays-Bas* (Bruxelles, 1861) ; *les Artistes musiciens néerlandais* (Bruxelles, 1864, 2e éd. refondue de l'ouvrage précédent) ; *Documents historiques relatifs à l'art musical et aux artistes musiciens* (Bruxelles, 1872-1876, 4 vol.) ; *Histoire de l'orgue* (Bruxelles, 1865), etc. M. Grégoir a collaboré au *Guide musical*, à la *France musicale*, etc.

GRÉGOIRE. *Nous avons groupé les personnages de ce nom de la façon suivante : 1° les Papes ; 2° les Saints ; 3° les Patriarches ; 4° les Rois et les Princes ; 5° les Personnages divers.*

1° Papes

GRÉGOIRE Ier (Saint), surnommé le Grand, *docteur* et *père* de l'Eglise latine, 66e pape, consacré le 3 sept. 590, mort le 12 mars 604. Fête le 12 mars. Il était né à Rome vers 540, de famille sénatoriale opulente et dans laquelle la sainteté paraît avoir été héréditaire. Vers l'âge de trente ans, il fut nommé préfet de la Ville par l'empereur Justin II. A la mort de son père, il ne garda pour lui-même qu'une faible portion de son patrimoine et il employa le reste à des œuvres pieuses, parmi lesquelles la fondation de six couvents en Sicile et du couvent de Saint-André à Rome. Puis il se fit moine et se livra à des austérités qui affaiblirent sa santé pour toute sa vie. Benoit Ier (574-578) le retira de son couvent pour le sacrer un des sept diacres régionnaires de l'Eglise de Rome, et l'envoya comme apocrisiaire à Constantinople. Dès son accession à la papauté, Pélage II lui confia auprès de l'empereur une mission difficile qui fut remplie avec succès. Revenu à Rome, Grégoire sollicita avec instances et obtint la permission de rentrer dans son couvent ; il en fut nommé abbé et il y maintint la discipline avec une rigueur qui fut, en certains cas, poussée jusqu'à la cruauté. Lorsque Pelage mourut (8 févr. 590), le Sénat, le clergé et le peuple furent unanimes pour élire Grégoire. Dans une lettre que les Romains interceptèrent, il supplia l'empereur de refuser son approbation à cette élection. Quand le décret qui la confirmait fut apporté à Rome, il s'enfuit et se cacha dans une forêt. Il y fut miraculeusement découvert, une colombe, volant devant ceux qui le cherchaient, leur ayant montré le chemin qu'ils devaient suivre. Une autre légende dit que c'était une lumière comme celle qui avait conduit les mages à l'étable de Bethléem. Ramené triomphalement à Rome, Grégoire fut consacré, après une résistance qui avait duré près de sept mois. Sur le siège pontifical, il ne cessa jamais de déplorer cette élévation et de regretter son couvent, expulsant de son entourage tous les serviteurs laïques, observant du régime monastique tout ce qu'il pouvait en garder, s'efforçant de soumettre le clergé séculier à une discipline analogue ou, au moins, de le réduire à une chasteté intacte. A l'égard des moines, il travailla avec persévérance à consolider et à développer l'œuvre entreprise, dans la première partie de son siècle, par saint Benoît, et il y mit tant de zèle qu'on lui a donné le titre de *pater monachorum* et attribué, non seulement les *Dialogues* dans lesquels sont narrés les travaux et les miracles les plus étranges de ce saint, mais même la rédaction de la *règle bénédictine* (V. Benoît, t. VI, pp. 204, col. 2 ; 206, col. 1).

Lorsque Grégoire avait été élu, les empereurs ne conservaient plus guère en Italie que Rome et l'exarchat de Ravenne. Le reste était occupé par les Lombards, et les efforts tentés pour les contenir ne servaient qu'à fournir aux exarques un prétexte pour imposer au peuple des taxes de guerre accablantes, et aux Lombards l'occasion de pousser leurs ravages jusqu'aux portes de Rome. En fait, l'évêque se trouvait être le chef du gouvernement, dans cette ville sans cesse menacée de guerre et de famine. Dans ces conditions, Grégoire fit preuve d'éminentes qualités, s'appliquant, avec autant de diligence que d'équité, à l'administration des nombreux domaines que son siège possédait en divers pays, et employant la part qui lui appartenait légitimement dans les revenus pour donner aux Romains des secours dont il surveillait lui-même la distribution. Néanmoins, les résultats de ses efforts paraissent avoir été fort divers ; ils n'obtinrent un succès quelque peu sensible que lorsque les princes lombards et avec eux la plupart de leurs sujets eurent été convertis de l'arianisme au catholicisme (599), sous l'influence de leur reine, Théodelinde, avec laquelle Grégoire entretenait une correspondance singulièrement louangeuse. Encore Rome était-elle livrée à une affreuse famine au moment où il mourut. — L'affaiblissement de la puissance des empereurs en Italie affranchissait Grégoire de la sujétion à laquelle ses prédécesseurs avaient été soumis. Dans ses rapports avec la cour de Constantinople, il usa plus d'une fois de fermeté, mais tout en gardant le ton d'une profonde déférence, sans jamais excéder les termes de la sollicitation ou de la remontrance, et sachant se taire quand il n'avait pas obtenu ce qu'il demandait. — Il aimait d'ailleurs à écrire aux princes afin d'obtenir leur concours pour l'œuvre qu'il avait entreprise dans l'Eglise, et ses lettres surabondent en formules adulatrices. Celles qu'il écrivit à Brunehaut, l'engageant à user de son pouvoir pour corriger les vices du clergé et contraindre les païens à se convertir, scandalisent ceux qui connaissent le témoignage de l'histoire sur cette reine.

Les mesures destinées à amener et, quand il était nécessaire, à contraindre à la conversion les hérétiques, les schismatiques, les païens et les juifs, tiennent une grande place dans les actes et dans les lettres de ces papes. L'arianisme avait été détrôné en Afrique, dès 534, par la défaite des Vandales ; il le fut en Espagne, dans l'année qui précéda l'élection de Grégoire (589), par l'abjuration du roi Reccared ; de même en 599, chez les Lombards, par la conversion dont nous avons parlé plus haut ; mais il était resté des ariens en ces pays, des donatistes aussi en Afrique et des manichéens en Sicile, des païens dans la plupart des campagnes, et des juifs dans beaucoup de villes. Contre les hérétiques et les païens, Grégoire réclamait et pratiquait les mesures les plus rigoureuses (*verberibus et cruciati-*

bus), lorsque la persuasion se montrait impuissante. A l'égard des juifs, il préférait les moyens de corruption, tels que la remise aux convertis des taxes dues à l'Eglise. Il ne se dissimulait pas que ces procédés pouvaient produire des soumissions hypocrites et sacrilèges; mais il se rassurait en espérant que les enfants des convertis deviendraient des catholiques sincères (*Epist.*, IV et XII, 30). Malgré ses efforts pour le supprimer, le schisme causé par la condamnation des *Trois Chapitres* (V. Constantinople, t. XII, p. 627) persista en diverses contrées, notamment en Istrie, l'empereur ayant refusé d'user de force pour réduire les évêques de cette province. Aux mots Angleterre, t. II. p. 1129; Augustin, t. IV, p. 666, on trouvera l'indication des succès obtenus par les missionnaires de Grégoire en la conversion des Saxons d'Angleterre.

Dès son accession au siège de Rome, Grégoire l'avait signifiée, comme à des égaux, aux patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Sa lettre contient une confession de sa foi; il y déclare accepter les quatre premiers conciles généraux, au même titre que les quatre Evangiles, et condamner les Trois Chapitres. Son sentiment sur la suprême autorité de ces conciles est exprimé en des termes qui ont été souvent invoqués par les adversaires des prétentions romaines : « Ces conciles sont la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'édifice de la foi, la règle des actions et de la vie de tout homme, un fondement en dehors duquel personne ne doit bâtir. » Cependant, sans jamais se départir de son respect envers les conciles généraux, il proclama toujours, avec une infatigable énergie, la primauté du siège de Rome. Non seulement il rechercha toutes les occasions d'étendre son influence et son autorité sur toutes les parties de l'Eglise latine; mais il tenta plus d'une fois, avec des succès divers, d'exercer juridiction dans le ressort des Eglises d'Orient. Il affirmait même que l'Eglise de Constantinople était assujettie au siège de Rome, prétendant d'ailleurs qu'il n'y avait point d'évêque qui n'en fût justiciable « lorsqu'il commettait une faute ». — Une cause qui passionna la dernière partie de sa vie et qui, en une très mémorable circonstance, paraît lui avoir fait perdre tout sens moral, fut la reprise de la protestation commencée par Pélage, son prédécesseur, contre le titre de *patriarche œcuménique*, c.-à-d. universel, que prenait Jean le Jeûneur de Constantinople. Ce titre, donné déjà à d'autres patriarches de Constantinople, par les empereurs Léon et Justinien, avait été formellement approuvé, pour lui et ses successeurs, par un synode de l'Eglise orientale tenu à Constantinople (588). Jean le Jeûneur, que les Grecs ont mis au rang de leurs saints, était révéré à cause de ses austérités, de son désintéressement et de sa piété. Pendant les cinq premières années de son pontificat, alors que Jean portait déjà le titre de patriarche œcuménique, Grégoire avait entretenu avec lui des relations fraternelles et parfois exprimé une haute estime. Mais en 595 il chargea son apocrisiaire à Constantinople de réclamer la suppression du titre auprès du patriarche, de l'empereur et de l'impératrice. Cette première démarche n'ayant réussi qu'à faire exclure l'apocrisiaire de la communion du patriarche, Grégoire s'adressa directement à Jean, à l'empereur et tout particulièrement à l'impératrice. Ses lettres, d'un style excessivement violent, contiennent des déclarations fort gênantes pour les papes qui se sont prétendus plus tard *évêques universels* : « Le titre de patriarche œcuménique est pestilentiel, profane, misérable, inspiré par la folie, l'orgueil et une diabolique usurpation, semblable à celle de Lucifer; un signe de l'avenue prochaine de l'Antéchrist, roi de l'orgueil. Certainement, Pierre était le premier des apôtres. mais ni lui ni ses successeurs ne se seraient arrogé le titre d'universel, étant tous membres de l'Eglise, dont le chef est le Christ. » Ces objurgations restèrent vaines. Alors, Grégoire se tourna du côté des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche pour exciter leur jalousie contre le patriarche de Constantinople, qu'il accusait de rabaisser leurs sièges et d'usurper tout le pouvoir ecclésiastique. Ces patriarches ne se laissèrent point émouvoir. A la mort de Jean le Jeûneur (596), Grégoire recommença, sans plus de succès, ses démarches auprès de son successeur; il lui écrivit que celui qui prend le titre de prêtre universel est un précurseur de l'Antéchrist. Enfin, se voyant impuissant à enlever au patriarche de Constantinople le titre qu'il incriminait, il semble s'être résigné au silence, mais en insérant une suprême protestation dans la qualification qu'il adopta pour lui-même : *Servus servorum Dei*, serviteur des serviteurs de Dieu, qualification qui a été constamment reprise par les papes, ses successeurs.

Il est difficile d'expliquer, autrement que par le ressentiment de l'inutilité de ses efforts auprès de l'empereur Maurice, les lettres que Grégoire adressa à Phocas, après la révolte et le succès de celui-ci. *Phocas* (V. ce nom) fut un des plus hideux scélérats que l'histoire compte parmi les princes. En 601, il excita à la révolte l'armée du Danube, où il était centurion et où Maurice s'efforçait de rétablir la discipline. L'armée révoltée l'ayant pris pour chef, il marcha sur Constantinople; son approche y provoqua une insurrection qui lui ouvrit les portes de la ville. Après avoir fait égorger devant Maurice cinq de ses fils, puis la nourrice qui avait tenté de sauver l'un d'eux, il avait fait étendre et égorger Maurice lui-même sur les cadavres de ses enfants, comme sur un autel. L'impératrice et ses trois filles, arrachées à l'église où elles avaient cherché un asile, furent pareillement mises à mort, malgré la promesse faite au patriarche; la ville fut remplie de rapines, de violences et de massacres. Quand ces événements furent connus à Rome, Grégoire s'empressa d'adresser à Phocas et à sa femme Léontia des lettres dans lesquelles il rendait grâce au ciel de ce qui venait de s'accomplir, invitant le ciel et la terre à s'en réjouir et maudissant Maurice, comme un tyran qui avait accablé l'Eglise d'un joug dont elle devait remercier Dieu de l'avoir délivrée. Ce qu'il écrivait à Léontia indique bien son ressentiment à l'égard du passé et son espoir pour l'avenir : « Il l'engage à prendre sous sa protection toute particulière l'Eglise tant affligée de saint Pierre; il sait combien l'impératrice aime Dieu; mais plus elle aime Dieu, plus elle doit aimer celui à qui il a dit : Tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église... Qu'elle s'efforce aussi d'obliger et de s'attacher celui par qui elle espère que ses péchés seront remis. » Néanmoins, il mourut sans avoir obtenu la satisfaction qu'il espérait; Phocas ne l'accorda qu'à Boniface III, son deuxième successeur (608).

Au mot Plain-Chant, on trouvera l'indication de ce que ce pape fit pour la culture de la musique religieuse; il suffit de rappeler ici que *neuf hymnes* lui sont attribuées, avec vraisemblance. Son zèle pour le perfectionnement de la liturgie lui a fait donner le surnom de *pater ceremoniarum;* mais ce serait une erreur que de considérer comme son œuvre le *Liber sacramentorum* qui porte son nom. Dans la forme où il nous est parvenu, ce sacramentaire contient nombre de prières qui étaient déjà en usage au temps de Grégoire et même longtemps avant lui; bon nombre aussi d'offices pour des fêtes, qui n'ont été instituées qu'après lui (V. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien;* Paris, 1889, in-8). D'après le témoignage de Jean Diacre, Grégoire n'aurait rien ajouté aux solennités de la messe, mais il en aurait retranché beaucoup et modifié quelque-unes. La part qui lui appartient dans la composition du *Liber Antiphonarius* doit être soumise à la même critique. — Grégoire est peut-être de tous les papes celui dont il nous est resté le plus d'écrits, et ces écrits sont incomparablement ceux qui ont trouvé le plus de lecteurs au moyen âge; ils y ont puissamment servi à la transposition et à la mutilation des doctrines de saint Augustin et à leur accommodation aux tendances de l'Eglise latine. Outre les deux ouvrages qui viennent d'être mentionnés, les éditions complètes des œuvres de Grégoire le Grand comprennent : 1° *Expositio in beatum Job seu Moralium libri XXXV*; l'emploi de l'interprétation allé-

gorique a permis à l'auteur d'apercevoir dans le *Livre de Job* tout le système de l'Eglise chrétienne et de ses sacrements, ainsi que la condamnation de toutes les hérésies; 2° *Libri duo in Ezechielem*, vingt-deux homélies ; 3° *Libri duo in Evangelia*, quarante homélies; 4° *Liber Regulæ pastoralis*, traité, en quatre parties, sur les devoirs et les responsabilités de l'office pastoral; de tous les écrits de Grégoire, celui qui fut le plus hautement estimé dans tous les temps; 5° *Dialogorum libri IV de vita et miraculis patrum Italicorum et de Eternitate animæ;* quelques apologistes se sont efforcés de décharger Grégoire de la paternité de ces Dialogues, à cause de l'énormité de superstition et de crédulité qu'ils décèlent chez ce pape, docteur et père de l'Eglise latine; on y trouve aussi des germes déjà développés de la croyance au purgatoire, qui prévalut au moyen âge; 6° *Registrum epistolarum*; ce recueil devait former quatorze livres (le treizième manque) ; il se compose de 838 lettres, dont la plupart ont la valeur de documents historiques. — Livres dont l'authenticité est sérieusement contestée : *Liber Benedictionum; Liber Responsalis seu Antiphonarius; Expositiones in librum I Regum; Expositiones supra Canticum canticorum; Expositio in Septem psalmos pœnitentiæ; Concordia quorumdam testimoniorum sacræ Scripturæ.* — Les livres sur Job, les homélies sur Ezéchiel et sur les Evangiles, les Dialogues ont été traduits en français, ainsi que des lettres choisies. — Editions principales : Paris, 1518 ; Paris, 1675 ; Paris, 1705 (édition bénédictine contenant *la Vie* de saint Grégoire par les diacres Paul, vers 775, et Jean, vers 880), 4 vol. in-fol. ; Venise, 1768-1776, 17 vol. in-4 ; Paris (édition Migne), 5 vol. gr. in-8, 2 col. E.-H. VOLLET.

BIBL. : Auteurs anciens : GRÉGOIRE DE TOURS, BÈDE, P. WARNEFRIED, ADON DE TRÊVES, SIMÉON MÉTAPHRASTE. — MAIMBOURG, *Histoire du pontificat de saint Grégoire le Grand* ; Paris, 1687, in-4. — SAINTE-MARTHE, *Histoire de saint Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Eglise* ; Paris, 1707, in-4. — BIANCHI GIOVANI, *Pontificato di Gregorio il Grande*; Milan, 1844, in-8. — LAU, *Gregor I* ; Leipzig, 1845, in-8. — PFAHLER, *Gregor der Grosse und seine Zeit* ; Francfort, 1853, 2 vol. in-8. — BAXMANN, *Die politik der päpste von Gregor I bis Gregor VII* ; Eberfeld; 1868, in-8. — PINGAUD, *la Politique de saint Grégoire* ; Paris, 1872, thèse. — EBERT, *Geschichte der christlich-lateinchischen Litteratur* ; 1874. — J. BARMBY, art. *Gregorius I pope*, dans le *Dictionary of Christian Biography* de W. SMITH et H. WACE ; Londres, 1877-1887, 4 vol. in-8, 2 col.

GRÉGOIRE II (Saint), 91e pape, élu le 19 mai 715, mort le 10 févr. 731. Fête le 13 févr. (calendrier romain). Il était Romain de naissance ; élevé dans le palais de Latran, sous le pape Sergius, il s'était fait moine bénédictin. Il défendit avec énergie, avec habileté et, en définitive, avec succès, Rome et les domaines du siège apostolique contre les agressions des Lombards. Mais les faits les plus importants de son pontificat se rapportent à l'assistance qu'il prêta aux travaux de saint Boniface pour la conversion des Germains (V. BONIFACE, apôtre des Germains), et à la résistance qu'il opposa aux édits rendus par Léon l'Isaurien, pour abolir le culte des images, ainsi qu'aux mesures prises pour assurer par la force l'exécution de ces édits (V. ICONOCLASTE). Un simple sommaire des actes qui constituèrent la résistance de Grégoire et des incidents, nombreux et divers, au milieu desquels elle se produisit, dépasserait de beaucoup les limites assignées à cette notice, et néanmoins resterait à peu près inintelligible. Nous devons nous borner à constater ici que, tout en se montrant, vis-à-vis de l'empereur, toujours ferme, souvent hautain, parfois méprisant, quand il s'agissait de la question religieuse, le pape sut ordinairement respecter les devoirs résultant de la dépendance politique dans laquelle Rome se trouvait envers l'Empire. Sa liberté et même, paraît-il, sa vie furent plusieurs fois menacées par Léon, mais loin d'exciter le peuple à le détrôner ou à s'affranchir de Constantinople, il s'efforça en diverses occasions de contenir la désobéissance des Italiens dans les limites de la résistance nécessaire à la conservation des images. — Autres actes appartenant à l'histoire de ce pontificat : essai pour relever les murs de Rome ; restauration d'églises dévastées par les Lombards, notamment des basiliques de Saint-Paul et de Saint-Laurent hors les Murs ; rétablissement de monastères abandonnés, tels que celui du Mont-Cassin. — Il reste de Grégoire II quinze lettres, parmi lesquelles deux adressées à l'empereur Léon, sur le culte des images ; trois à Boniface ; sept à divers personnages, pour recommander sa mission ; en outre un capitulaire relatif à la discipline ; dix-sept anathèmes contre les mariages illégitimes, prononcés dans un synode tenu à Rome (721). Ces documents se trouvent dans la *Collection des conciles* de Labbe. E.-H. VOLLET.

GRÉGOIRE III (Saint), 92e pape, installé le 18 mars 731, mort le 27 nov. 741. Fête le 28 nov. (calendrier romain). Il était Syrien de naissance. Suivant le *Liber pontificalis*, il aurait été élu sous l'impulsion d'un de ces mouvements soudains qu'on appelle, en pareille matière, *inspirations du Saint-Esprit:* saisi par le peuple et placé par lui sur le siège pontifical, pendant qu'il assistait aux funérailles de Grégoire II, son prédécesseur. Il est le dernier des papes pour l'élection desquels on ait demandé la confirmation de l'exarque de Ravenne, représentant des empereurs d'Orient. Dès le commencement de son pontificat, il sollicita de l'empereur Léon l'Isaurien le retrait des édits contre les images ; mais son message n'ayant eu pour résultat que de faire condamner à l'exil celui qu'il en avait chargé, il convoqua à Rome (731) un concile auquel quatre-vingt-treize évêques assistèrent. Le culte des images y fut déclaré agréable aux apôtres et conforme à leur pratique, et l'excommunication, prononcée contre les profanateurs et les contempteurs. En 734, Léon arma une flotte pour réduire les Romains à l'obéissance, mais elle fut détruite par une tempête dans l'Adriatique. Dès lors, ils ne furent plus inquiétés du côté de Constantinople, et comme l'exarque de Ravenne était impuissant à faire prévaloir en Italie l'autorité impériale, Rome se trouva constituée en une sorte de république, dont le pape était le chef de fait. Six années environ se passèrent sans qu'il fût sérieusement troublé ni par les Grecs, ni par les Lombards. Il provoqua ceux-ci en donnant asile aux ducs de Spolète et de Bénévent qui s'étaient révoltés contre leur roi. En 741, Rome fut assiégée. Grégoire implora le secours de Charles-Martel et finit par obtenir de lui une intervention amiable qui décida les Lombards à renoncer à leur attaque contre Rome; mais ils gardèrent quatre villes sur le territoire romain. On a conservé les lettres adressées par Léon à Charles-Martel ; elles font preuve d'une *habileté* qui fournirait des arguments aux docteurs de la morale indépendante, ayant été composées par le chef de l'Eglise, représentant la cause de saint Pierre. Des historiens sérieux ont écrit que, après deux ambassades qui n'avaient produit que des échanges de compliments et de présents, le pape n'avait obtenu la médiation du duc austrasien qu'en lui promettant de la part des Romains qu'ils répudieraient toute allégance envers Constantinople et qu'ils se placeraient sous le protectorat des Francs, et en lui conférant les titres de patrice et de consul de Rome. Ces assertions sont contestées, principalement sur le dernier point. — Du côté de l'Occident comme du côté de l'Orient, les faits les plus importants du pontificat de Grégoire III sont les conséquences des événements commencés sous son prédécesseur. Il continua l'œuvre de Grégoire II, en donnant à Boniface les directions et le concours nécessaires pour placer sous l'autorité immédiate du siège romain les Eglises formées en Germanie sur les terres conquises par le christianisme. — On rapporte à ce pape l'institution définitive et la fixation au 1er nov. de la fête de la Toussaint. — Il reste de lui des lettres adressées à l'empereur Léon, à Charles-Martel, à saint Boniface et à divers personnages, pour confirmer l'autorité et seconder l'œuvre de Boniface. On lui attribue aussi une espèce de manuel, à l'usage des confesseurs, sur les péchés et les pénitences : *Excerptum ex patrum dictis et canonum sententiis.* Le *Livre de lettres* men-

tionné dans le *Liber pontificalis* n'a point été retrouvé.
E.-H. VOLLET.

BIBL.: VELTMANN, *De Patriciatu Karoli Martelli*; Munster, 1863, in-8. — J. BARMBY, *Gregorius II et Gregorius III*, dans le *Dictionary of Christian biography* de W. SMITH et H. WACE; Londres, 1877-1887, 4 vol. in-8, 2 col.

GRÉGOIRE IV, 104e pape, élu vers le mois de déc. 827, consacré le 5 ou le 26 janv. 828, mort le 11 ou le 26 janv. 844. Il était Romain, fils d'un patricien nommé Jean. La durée du temps écoulé entre son élection et sa consécration est expliquée par la dépendance dans laquelle le siège de Rome se trouvait à l'égard de l'empire des Francs. Dès le commencement du pontificat de Eugène II (824-827), Lothaire, qui était alors associé au titre impérial, avait fait jurer au clergé et au peuple romain de ne point permettre qu'un pape élu fût consacré avant d'avoir prêté serment de fidélité à l'empereur; il avait aussi institué des commissaires chargés de maintenir les droits du souverain et de rendre la justice en son nom. Dans le cours du pontificat de Grégoire IV, ces juges condamnèrent le pape à restituer au monastère de Farfa les biens que ses prédécesseurs avaient usurpés. — Lorsque les enfants de Louis le Débonnaire se révoltèrent contre leur père, Grégoire suivit Lothaire, « afin, disait-il, de rétablir la paix entre le père et les enfants ». Mais il ne fit que servir la cause des enfants contre leur père. La plupart des évêques gallo-francs avaient pris parti pour Louis le Débonnaire; ils affirmaient hautement la supériorité de la puissance ecclésiastique sur la puissance séculière; mais, quand l'évêque de Rome voulut se substituer à eux pour exercer cette puissance, et qu'il menaça de les excommunier, ils lui signifièrent « qu'il n'avait pas le droit d'excommunier personne, ni de faire quoi que ce fût, malgré eux, dans leurs diocèses; que, s'il venait pour excommunier, il s'en retournerait excommunié lui-même ». Et ils l'invitèrent « à prendre garde de perdre sa propre dignité, pour être venu en Gaule, sans y avoir été appelé ». Grégoire fut d'abord « étonné et effrayé »; mais, rassuré par Wala, abbé de Corbie, et par Paschase Radbert, énonçant des maximes, peut-être même produisant des documents qui furent repris plus tard dans les Fausses Décrétales, il répondit aux évêques, en termes violents, tout en reconnaissant implicitement qu'un pape peut être déposé pour crime. Ce fut sous le couvert des négociations qu'il engagea avec Louis le Débonnaire que s'ourdit l'énorme trahison qui livra le malheureux empereur à ses ennemis (30 juin 833). — Pour se défendre contre les mahométans, qui s'étaient établis en Sicile, il reconstruisit et fortifia la ville d'Ostie, à laquelle il donna le nom de Grégoriopolis. — Il reste de lui deux lettres dans la *Collection des conciles* de Labbe (t. VII), deux dans les *Miscellanea* de Baluze (t. I), une dans Baronius (t. XIV). E.-H. VOLLET.

GRÉGOIRE V, 144e pape, élu le 17 mai 996, mort le 18 févr. 999. Il fut le premier pape allemand; avant son élection, il s'appelait *Brunon*. Il était fils d'Othon, duc de Carinthie, et, par conséquent, arrière-petit-fils de l'empereur Othon le Grand. A la mort de Jean XV, il n'était âgé que de vingt-trois ou vingt-quatre ans; mais il était déjà chapelain de son cousin Othon III, plus jeune encore que lui. Présenté par Othon aux Romains, qui lui avaient demandé de désigner un pape à leur choix, il fut élu après un semblant de vote, prit le nom de Grégoire et s'empressa de sacrer son cousin comme empereur. Lorsque celui-ci eut quitté Rome, la faction dont le chef était Crescentius, consul, fils de Théodora la Jeune, chassa le pape saxon et le remplaça par Philagathus, Grec de naissance, archevêque de Plaisance (antipape Jean XVI). Un concile tenu à Pavie excommunia Crescentius et Jean XVI; Grégoire et Othon revinrent sur Rome; l'antipape, pris et mutilé par les soldats de l'empereur, fut soumis par Grégoire à un traitement ignominieux. Crescentius, qui s'était réfugié dans le château de Saint-Ange, se rendit sur promesse de vie; mais il fut décapité, et son cadavre pendu par les pieds. — En servant les intérêts politiques de son protecteur, Grégoire trouva l'occasion d'exercer hautement l'autorité à laquelle le siège de Rome prétendait sur les princes et sur les Eglises nationales. Robert, roi de France, avait épousé sa cousine Berthe, veuve de Eudes Ier, comte de Blois. Comme elle était héritière, par son frère Rodolphe, du royaume d'Arles, l'empereur était intéressé à la rupture de ce mariage. En vertu des lois canoniques, le roi de France fut sommé par le pape de répudier sa cousine; il essaya de résister, mais les conséquences de l'excommunication le contraignirent à se soumettre. Un concile, tenu à Rome, le condamna à renvoyer Berthe et à subir sept années de pénitence. D'autre part, Arnolphe, archevêque de Reims, accusé par Hugues Capet d'avoir livré cette ville au duc Charles de Lorraine, avait été traduit devant un concile. Il fut déposé et remplacé par Gerbert (991, concile de Saint-Basle). Ses défenseurs soutenaient que la cause devait être jugée à Rome; ses adversaires s'élevaient à la fois contre cette prétention et contre les dérèglements des derniers papes, qu'ils appelaient des *monstres*, des *antéchrists*. Le pape Jean XV annula les décisions du concile qui avait condamné et déposé Arnolphe. Gerbert, qui, plus tard, devint pape lui-même, lui opposa l'ancien droit qui attribuait aux conciles provinciaux le jugement des évêques; il déclara même que, si un pape n'écoutait pas l'Eglise, celle-ci devait le considérer comme un païen. Pour se réconcilier avec Grégoire V, Robert abandonna le droit des évêques de son royaume; Arnolphe reprit possession de son siège, et Gerbert dut se retirer. — Il reste de ce pape des lettres et des diplômes dans les *Miscellanea* de Baluze (t. VI), cinq bulles dans l'*Italia sacra* de Ughelli (t. II, III, IV), une dans la *Marca* de P. Marca, quatre dans la *Collection des conciles* de Labbe. E.-H. VOLLET.

BIBL.: WATTERICH, *Pontificum Romanorum, ab exeunte sæculo* IX *ad finem sæculi* XIII, *vitæ ab æqualibus conscriptæ*; Braunsberg, 1864, 2 vol. in-8. — HÖFLER, *Die deutschen Päpste*; Ratisbonne, 1839, 2 p. in-8. — Ch. SCHMIDT, *Histoire de l'Eglise d'Occident pendant le moyen âge*; Paris, 1885, in-8.

GRÉGOIRE VI, antipape (1012-13) (V. BENOIT VIII).

GRÉGOIRE VI, 153e pape, élu le 8 avr. 1045; il abdiqua vers la fin de l'an 1046 et mourut à Cologne en 1048. Avant d'être pape, il s'appelait *Jean-Gratien* ou *Jean* dit *Gratien*, et il était archiprêtre de Saint-Jean devant la Porte latine. Il acheta, à prix d'argent, la démission de Benoît IX et se fit élire en sa place. Plusieurs historiens attribuent cet acte de simonie au désir de purifier le saint-siège du pape qui le souillait, en lui présentant le seul argument qui pût le toucher. En effet, il avait, dit-on, instruit et protégé Hildebrand pendant la jeunesse de celui-ci et l'avait pris pour chapelain après son élection. Quoique simoniaque, il fit, pour réformer les abus les plus scandaleux, des efforts qui restèrent vains. A cause du vice qui entachait son élection, il fut forcé d'abdiquer devant le concile de Sutri. — On ne connaît de lui qu'une lettre insérée dans l'*Italia sacra* d'Ughelli (t. III, p. 84). E.-H. V.

GRÉGOIRE VII (Saint), 162e pape, élu le 22 avr. 1073, mort le 25 mai 1085. Fête le 25 mai (calendrier romain). Paul II avait permis à l'archevêque de Salerne de l'honorer comme saint; Grégoire XIII introduisit son nom dans le calendrier romain. A la fin de son pontificat (1729), Benoît XIII autorisa sa légende et condamna les écrits composés contre cette canonisation qui fut vivement repoussée en France et en Allemagne, à cause des entreprises de Grégoire contre les droits des Eglises nationales et surtout contre ceux de l'Etat, représenté par les princes. — Grégoire VII naquit vers 1013 ou 1015, à Soano ou Soana, petite ville de Toscane; son père, Bonic ou Bonizon, y faisait le métier de charpentier. On ne sait rien de précis sur sa famille; mais son nom, *Hildebrand*, semble bien indiquer une origine germanique. Il fit ses premières études dans le couvent de Sainte-Marie-sur-l'Aventin. On dit qu'il y eut pour maître Jean-Gratien; celui-ci, devenu pape (V. GRÉGOIRE VI), le prit pour chapelain. Quand ce

pape, qui avait inauguré par un acte de simonie la réforme de l'Eglise, fut exilé en Allemagne, Hildebrand le suivit et resta auprès de lui jusqu'à sa mort (1048). Puis il se retira dans le monastère de Cluny, dont l'abbé Odilon avait fait une puissance qui suscita et soutint très efficacement les entreprises des papes réformateurs et dominateurs. On y recueillait et on y systématisait, sur la souveraine juridiction de l'Eglise à l'égard des princes, les maximes que les prélats francs avaient si hautement affirmées et si durement appliquées dès le temps de Louis le Débonnaire; mais, comme l'avaient déjà fait alors les moines de Corbie, Wala et Paschase Radbert, et, peu après, les *Fausses Décrétales*, on attribuait à la papauté le suprême exercice de toute la juridiction de l'Eglise. On y rêvait une Eglise affranchie des principautés et des prélatures séculières, détachée des dépendances et purifiée des souillures que les gens du siècle lui avaient infligées, gouvernant le monde sous le sceptre du pape secondé par les moines et par un clergé réduit à la continence ou, au moins, au célibat.

De leur côté, plusieurs empereurs allemands avaient fait des efforts très sincères pour relever la papauté de l'avilissement où elle était tombée, et pour réformer les mœurs du clergé. En 1048, Brunon, évêque de Toul et parent de l'empereur, avait été proclamé pape par une diète tenue à Worms. Il n'accepta qu'à la condition d'obtenir le consentement du clergé et du peuple romains. Il fut confirmé dans cette résolution par Hildebrand, dont il avait remarqué les talents et la vie austère, et qu'il voulait attacher à sa personne. Celui-ci lui persuada de quitter ses vêtements épiscopaux et de se rendre à Rome comme un simple pèlerin, pour demander le renouvellement et la confirmation de sa nomination. Elu par le clergé et par le peuple (12 févr. 1049), Brunon prit le nom de Léon IX, nomma Hildebrand sous-diacre et le chargea de l'administration des revenus du saint-siège, laquelle était dans le plus grand désordre. Les actes les plus importants de ce pontificat furent conseillés et dirigés par Hildebrand, dont l'influence ou plutôt l'autorité s'accrut de jour en jour. Il en fut de même sous les successeurs de Léon IX : Victor II (1055-1057), Etienne IV (1057-1058), Nicolas II (1058-1061), Alexandre II (1061-1073). Les règnes de ces papes ne forment guère que des chapitres de l'histoire de Hildebrand; nous y renvoyons, afin d'éviter les répétitions; pareillement, aux mots Célibat, t. IX, p. 1042, col. 2; Eglise, t. XV, p. 621, col. 1; Etat, t. XVI, p. 491, col. 2; Investiture, pour l'indication des moyens dont usa et des vues qui guidèrent constamment celui qui, avant de devenir pape lui-même, avait été pendant vingt-cinq ans, non seulement le conseiller, mais le directeur des papes, et même faiseur de papes. Les vers suivants, qui lui furent adressés par Pierre Damien, sons le pontificat d'Alexandre II, montrent la souveraineté dont il était investi aux yeux de ses contemporains, même avant son couronnement :

Papam rite colo, sed te prostratus adoro;
Tu facis hunc dominum, te facit ipse Deum.

Aussitôt après la mort d'Alexandre II, Hildebrand fut élu par les cardinaux, sous la pression tumultueuse du peuple. Cette élection effraya les évêques, qui redoutaient sa sévérité. Comme on n'avait point attendu, pour y procéder, le consentement impérial, ainsi que l'exigeait encore le droit établi, les évêques de France, qui avaient subi l'expérience de son zèle réformateur, quand il était venu chez eux comme légat, supplièrent l'empereur Henri IV de ne point la reconnaître. Hildebrand en sollicita la confirmation, et il ne prit possession du siège apostolique qu'après l'avoir obtenue; mais, dans l'intervalle, il avait accompli des actes importants du pouvoir pontifical. Il adopta le nom de *Grégoire*, et on attribue généralement ce choix au souvenir pieux qu'il avait voué à Grégoire VI. Dès son avènement, il réclama, en vertu de la donation de Constantin, la Corse, la Sardaigne et même l'Espagne; il soutint que la Saxe avait été donnée au saint-siège par Charlemagne, la Hongrie par le roi Etienne; et il réclama de la France le denier de Saint-Pierre. Mais, comme la poursuite de ces prétentions aurait rencontré des résistances fort difficiles à surmonter, il concentra tous ses efforts dans la lutte qu'il avait commencée sous ses prédécesseurs, pour réduire les prêtres au célibat, réprimer la simonie, et, ce faisant, affranchir l'Eglise de toute dépendance envers les laïques et soumettre tous les chrétiens à sa juridiction souveraine. Nous avons déjà indiqué les pages de notre *Encyclopédie* où les maximes de Grégoire VII sur ces choses et ses actes sont exposés avec les développements nécessaires : nous ne présenterons ici qu'un simple sommaire.

Dans un concile tenu à Rome (1074), Grégoire fit interdire l'entrée des églises aux prêtres coupables de *fornication*. c.-à-d. aux prêtres mariés ou vivant en concubinage. Le même concile condamna, comme *simonie*, toute investiture de bénéfice ou de dignité ecclésiastique, donnée par des laïques; défendant, en conséquence, aux seigneurs de la donner, et aux évêques et aux abbés de la recevoir. L'exécution de ces décisions fut poursuivie en divers pays, avec des différences qui semblent montrer que chez Grégoire la rigueur n'excluait pas complètement la souplesse. Dès 1073, il avait attaqué Philippe Ier, roi de France, pour simonie; en 1074, il essaya de soulever contre lui les évêques de son royaume; il leur écrivit : « Entre tous les princes qui, par une cupidité abominable, ont vendu l'Eglise de Dieu, nous avons appris que Philippe, roi des Français, tient le premier rang. Cet homme, qu'on doit appeler tyran et non roi, est la tête et la cause de tous les maux de la France..... S'il ne veut pas s'amender, qu'il sache qu'il n'échappera pas au *glaive de la vengeance apostolique*. Je vous ordonne de mettre son royaume en interdit. Si cela ne suffit pas, nous tenterons, avec l'aide de Dieu, par tous les moyens possibles, d'arracher le royaume de France de ses mains; et ses sujets, frappés d'un anathème général, renonceront à son obéissance, s'ils n'aiment mieux renoncer à la foi chrétienne. Quant à vous, sachez que, si vous montrez de la tiédeur, nous vous regarderons comme complices du même crime, et que vous serez frappés *du même glaive*. » Philippe promit de s'amender, mais continua sa « male vie »; les évêques ne mirent pas le royaume en interdit, et le pape s'abstint de donner suite à ses menaces. En Angleterre, où Guillaume était conseillé et soutenu par Lanfranc, archevêque de Canterbury, le concile de Winchester (1076) mitigea, de sa propre autorité, les décrets romains sur le célibat, en permettant aux prêtres des villages et des châteaux de garder leurs femmes; le roi continua d'exercer le droit d'investiture, et le pape céda ou se tut.

Ce fut contre l'empereur *Henri IV* (V. ce nom et Investiture) que Grégoire dirigea tous ses efforts. Il y était encouragé par les rebellions des sujets de ce prince qui leur avait donné de trop nombreux sujets de mécontentement. Dans un concile tenu à Rome (1075), il excommunia comme simoniaques plusieurs conseillers de Henri IV, déposa les évêques qui avaient reçu de lui l'investiture, et le cita à Rome, pour répondre aux accusations de simonie, sacrilège et tyrannie. Aux fêtes de Noël de cette année, une révolte fut organisée à Rome, par Censius, chef de la noblesse opposée aux réformes. Le peuple aida le pape à la réprimer. Le 24 janv. 1076, la diète de Worms déposa Grégoire comme hérétique, magicien, adultère, flatteur de la populace, usurpateur de l'Empire, bête féroce et sanguinaire; des mesures furent prises pour lui donner un successeur. Dans les conciles de Plaisance et de Pavie, les évêques lombards adhérèrent à ces décisions. Grégoire y répondit en excommuniant tous les évêques qui avaient assisté à la diète de Worms, en excommuniant et en déposant l'empereur, et en défendant à ses sujets de lui obéir (22 févr.). Ce jugement, rédigé sous la forme d'une invocation fougueuse à saint Pierre, fut publié dans une lettre adressée à toute la chrétienté. Les évêques désertèrent, les

uns après les autres, le parti de l'empereur, implorant le pardon du pape. Au mois d'octobre, les princes allemands, réunis à Tribur (Oppenheim), sommèrent Henri, avec menaces de déposition, de donner satisfaction au pape, dans le délai d'un an. Incapable de résister, il se rendit, en costume de pénitent, au château de Canossa, en Toscane, où Grégoire se trouvait chez la comtesse Mathilde, qui s'était éprise pour lui d'une ardente dévotion, non seulement mettant au service de sa cause toutes les ressources de ses Etats, mais le suivant partout, pour lui prodiguer les soins d'une très humble et très affectueuse servante: livrant ainsi ce pape aux médisances de ses adversaires, et particulièrement des ecclésiastiques qu'il avait séparés de leurs femmes. Après avoir tenu, pendant trois jours, à la porte du château, l'empereur, vêtu de la chemise de laine, pieds nus sur la terre couverte de glace et de neige, Grégoire lui accorda l'absolution, en se réservant de prononcer ultérieurement sur sa restauration (25-28 janv. 1077). Malgré cette absolution, la majorité des princes allemands donna la couronne à Rodolphe de Souabe (mars 1077), à qui Grégoire envoya plus tard une couronne avec cette inscription : *Petra dedit Petro, Petrus diadema Rudolpho*. Soutenu par ses vassaux lombards, Henri résista à une nouvelle excommunication (nov. 1078) et releva son parti en Allemagne. Après avoir défait Rodolphe dans une première bataille (27 janv. 1080), il fit renouveler par les conciles de Mayence et de Brixen la déposition de Grégoire. A Brixen (juin 1080), on élut un antipape, Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. Rodolphe fut tué à la bataille de Mersebourg (oct.). En mars 1081, Henri passa en Italie, ravagea les domaines de la comtesse Mathilde, puis marcha sur Rome. Après trois attaques repoussées, il entra dans la ville, dont les nobles lui avaient livré les portes (1084); il y installa son pape Clément, qui le couronna empereur. Grégoire, enfermé dans le château Saint-Ange, fut délivré par Robert Guiscard, qu'il avait excommunié en 1074, mais avec qui il s'était réconcilié pour résister à Henri IV. Ne pouvant rester à Rome, où le peuple lui reprochait les horreurs commises par les Normands, ses alliés, il se retira avec eux à Salerne. C'est là qu'il mourut, environ une année après. On dit que ses dernières paroles furent : *J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil.* Avant de mourir, il avait levé toutes les excommunications prononcées par lui, à l'exception de celles qui concernaient Henri IV, l'antipape Guibert, leurs fauteurs et leurs adhérents, c.-à-d. tous ses adversaires.

On attribue à Grégoire un *Commentaire sur les psaumes de la pénitence ;* mais ses véritables œuvres se rapportent, soit à l'exposition, soit à la réalisation de ses maximes gouvernementales : *Gregorii VII registri sive epistolarum libri*, chez MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio* (Florence, 1759, t. XX, p. 60, 31 vol. in-fol.) ; *Monumenta Gregoriana*, chez JAFFÉ, *Bibliotheca rerum Germanicarum* (Berlin, 1864, t. II) ; GIESEBRECHT, *De Gregorii registro emendando* (Brunswick, 1858) ; HOROY, *S. Gregorii VII epistolæ et diplomata ; accedunt vita ejusdem pontificis et appendices amplissimæ veterum et recentiorum monumenta, perplurima Gregorii apologetica, complectentes* (Paris, 1877, 2 vol. in-8). On a contesté l'authenticité des *XXVII Dictatus*, intitulés *Quid valeant pontifices Romani*, et placés dans le Registre, en 1075; mais ils présentent bien, pour la pensée et pour l'expression, ce que les autres écrits de Grégoire font attendre de lui ; il est vraisemblable qu'ils sont au moins un extrait systématique de ses écrits. F. Rocquain (*Journal des savants*, 1872) considère cette composition comme authentique, mais il y voit une œuvre privée du pape, et non une déclaration publique. E.-H. VOLLET.

BIBL. : Auteurs anciens : LAMBERT D'ASCHAFFENBOURG (1077), BERTHOLD DE REICHENAU (1080), BRUNO (1082), BONIZO (1085 ou 1086), PANDOLPHE DE PISE (sous Pascal II), HUGUES DE FLAVIGNY (1102), PAUL DE BERNRIED (1128). Tous ces écrits ont été recueillis dans l'ouvrage de WATTERICH, *Pontificum Romanorum ab exeunte sæculo IX ad finem sæculi XIII, ab æqualibus conscriptæ;* Braunsberg, 1864, 2 vol. in-8. — R. GRIESLEY, *Life and pontificate of Gregory VII*; Londres, 1829, in-8. — VOIGT, *Hildebrand als Gregor VII und sein Zeitalter ;* Weimar, 1846, 2 vol. in-8, 2e éd.; trad. franç. JAGER ; Paris, 1837 et 1854, 2 vol. in-8. — CASSANDER, *Das Zeitalter Hildebrands für und gegen ihn;* Darmstadt, 1842, in-8. — BOWDEN, *Life and pontificate of Gregory VII ;* Londres, 1840, 2 vol. in-8. — HELFENSTEIN, *Gregor nach den Streitenschriften seiner zeit*; Francfort, 1856, in-8. — GFRÖRER, *Gregor und sein zeitalter;* Schaffhausen, 1859, 8 vol. in-8. — VILLEMAIN, *Histoire de Grégoire VII* (écrite en 1833); Paris, 1873, 2 vol. in-8. — A. DE VIDAILLAN, *Vie de Grégoire VII ;* Paris, 1837, 2 vol. in-8. — BAXMANN, *Die Politik der Päpste von Gregor I bis Gregor VII ;* Elberfeld, 1868, 2 vol. in-8. — MELTZER, *Gregors VII Gesetzgebung ;* Leipzig, 1869, in-8. — IBACH, *Der Kamf szwischen Papsthum und Königthum von Gregor VII bis Calixt II ;* Francfort, 1884, in-8. — LANGERON, *Grégoire VII et les origines de politique ultramontaine;* Paris, 1874, in-8. — MELTZER, *Gregor VII und die Bischofswahlen;* Leipzig, 1876, in-8. — O. DULARC, *Grégoire VII et la réforme de l'Eglise au* XIe *siècle*, ouvrage couronné par l'Académie française en 1891.

GRÉGOIRE VIII, antipape (1118-1120) (V. BOURDIN [Maurice]).

GRÉGOIRE VIII (*Alberto di Mora*), 178e pape, élu le 20 oct. 1187, mort le 17 déc. 1187. Il était né à Bénévent, avait professé le droit à Bologne et était devenu chancelier de l'Eglise romaine. En 1172, il assistait comme légat au concile d'*Avranches* (V. ce mot), où Henri II, roi d'Angleterre, comparut pour se purger par serment et se faire absoudre de l'accusation d'avoir fait tuer Thomas Becket, archevêque de Canterbury. Lorsqu'il mourut, il préparait une croisade et, dans cette vue, négociait la réconciliation des Pisans et des Génois. E.-H. V.

GRÉGOIRE IX (*Ugolino de Conti*), 183e pape, élu le 19 mars 1227, mort le 22 août 1241. Il avait plus de quatre-vingts ans lorsqu'il fut élu. Né à Anagni, de la famille des comtes de Segni, il était proche parent d'Innocent III, qui le fit son chapelain, puis cardinal et évêque d'Ostie, et dont il s'efforça de continuer la politique. Après avoir pris possession dn siège pontifical, avec une pompe plus que impériale, il engagea la lutte contre Frédéric II. Dans la notice sur ce prince (t. XVIII, pp. 92 et suiv.), on trouvera la narration des péripéties fort diverses des conflits et des alliances des deux personnages. Quand Grégoire mourut, il n'avait pas cédé un seul instant ; mais Frédéric paraissait être vainqueur. En France, le pape avait vainement sollicité l'assistance de saint Louis contre l'empereur; quand il lui offrit la couronne pour son frère, Robert d'Artois, le roi la refusa ; et tous les barons réprouvèrent l'audace du pape, estimant « que s'il parvenait à vaincre l'empereur avec leur aide, il foulerait aux pieds tous les princes du monde ». En 1235, une ordonnance de saint Louis statua que ses vassaux et ceux des seigneurs ne seraient point tenus de répondre aux ecclésiastiques ni à d'autres, aux tribunaux ecclésiastiques (en matière civile) ; que si le juge ecclésiastique les excommuniait pour ce sujet, il serait contraint, par saisie de son temporel, de lever l'excommunication. Cette ordonnance ajoutait que les prélats, les autres ecclésiastiques et leurs vassaux seraient obligés, en toutes causes civiles, de tenir le jugement du roi et des seigneurs. Grégoire protesta, au nom de la double puissance qu'il prétendait appartenir à l'Eglise, avertissant le roi que son acte encourait excommunication. Le roi maintint son ordonnance. En Angleterre, il obtint de Henri III une levée de décimes pour soutenir la guerre contre Frédéric ; le clergé les paya, mais les seigneurs les refusèrent. Ses tentatives pour imposer l'union à l'Eglise grecque n'aboutirent à aucun résultat solide, quoique Constantinople fût alors au pouvoir des Latins. En 1238, le patriarche grec d'Antioche, soutenu par Germain, patriarche grec de Constantinople, excommunia le pape et toute l'Eglise romaine ; il affirmait que son Eglise était au-dessus de celle de Rome pour l'antiquité et la dignité, saint Pierre ayant établi son siège à Antioche

avant de l'établir à Rome.— Sous ce pontificat eurent lieu les canonisations de sainte Elisabeth de Hongrie, de saint Dominique, de saint François d'Assise, dont Grégoire avait été l'ami personnel, et de saint Antoine de Padoue. — En 1231, Grégoire autorisa la lecture des écrits d'Aristote, après retranchement des passages suspects. Pour la *collection de décrétales* qui porte son nom, V. CANON, t. IX, p. 64, col. 1, et CORPUS JURIS CANONICI, t. XII, p. 1058, col. 1. Les *Œuvres de Grégoire IX* ont été recueillies et publiées à Paris (1879, 4 vol. in-4). E.-H. VOLLET.

BIBL. : Plusieurs ouvrages mentionnés au mot GRÉGOIRE VII. — BALAN, *Storia di Gregorio IX e soi tempi*; Modène, 1872-73, 3 vol. in-4. — HAURÉAU, *Grégoire IX et la philosophie d'Aristote*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1872, p. 528. — A. KISCH, *Gregors IX Anklage gegen den Talmud*; Leipzig, 1874, in-8.

GRÉGOIRE X (le Bienheureux) (*Tebaldo Visconti*), 189e pape, élu le 1er sept. 1271, mort le 10 janv. 1276. Après la mort de Clément IV, le saint-siège resta vacant pendant deux ans et neuf mois. Les cardinaux s'étaient assemblés à Viterbe pour lui donner un successeur, mais les intrigues qui les divisaient les empêchaient de former la majorité nécessaire. Enfin, ils convinrent de procéder à l'élection, par voie de *conpromis*, et ils chargèrent six d'entre eux de désigner un pape. Leur choix, dirigé, dit-on, par saint Bonaventure, tomba sur l'archidiacre de l'église de Liège, Tebaldo, né à Plaisance, de la famille des Visconti. Il était alors à Saint-Jean d'Acre pour un pèlerinage en Terre sainte. Dès son retour, il sollicita à Venise, à Pise, à Gênes, à Marseille et en France des secours pour les chrétiens de Palestine. En 1272, il convoqua un concile général à Lyon, pour le 1er mai 1274. La lettre de convocation indique trois objets : le schisme des Grecs, le mauvais état de la Terre sainte, les vices et les erreurs qui se multipliaient dans l'Eglise. Pour l'histoire de ce concile, auquel assistèrent cinq cents évêques, soixante-dix abbés, quantité d'autres prélats, et des ambassadeurs, non seulement de presque tous les princes chrétiens, mais du grand kan des Tartares, V. LYON (Conciles de). En 1275, Grégoire obtint de Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, la confirmation des privilèges de l'Eglise romaine et la promesse qu'il entreprendrait la croisade pour laquelle le concile de Lyon avait accordé une décime de six ans. — Ce pape est inscrit, au rang des bienheureux, sur le martyrologe romain. — Cent deux de ses lettres se trouvent dans l'*Histoire* de Campi (t. II), une dans la *Collection des conciles* de Labbe, une dans les *Miscellanea* de Baluze. E.-H. VOLLET.

GRÉGOIRE XI (*Pierre-Roger de Beaufort*), 206e pape, élu *comme par inspiration* le 30 déc. 1370, mort le 27 mars 1378. Il est le dernier Français que les Romains comptent parmi les papes légitimes. Il était né en 1330 au château de Maumont, paroisse de Rosiers (diocèse de Limoges), fils de Guillaume-Roger, seigneur de Rosiers, comte de Beaufort. Dès l'âge de dix-sept ans, il avait été créé cardinal, au titre de Sainte-Marie-la-Neuve, par Clément VI, son oncle. Au commencement de son pontificat, il entreprit de rétablir la paix entre Charles V de France et Edouard III d'Angleterre et il réussit à leur faire conclure une trêve de quatre ans. Il réconcilia de même les princes de Castille, d'Aragon, de Navarre et de Suède. Dans une lettre du 27 mars 1373, où il se plaignait de ce que les officiers royaux ne permettaient pas aux inquisiteurs de procéder sans un juge séculier, il dénonça les *turlupins* (V. ce mot) au roi Charles V, qui fit brûler à Paris Jean Dabantonne, leur chef. En 1375, il ordonna une levée de décimes dans les provinces d'Arles, d'Aix, d'Embrun, de Vienne et de Tarentaise, pour la persécution des Vaudois et autres hérétiques. Les inquisiteurs en prirent un si grand nombre qu'il fallut bâtir de nouvelles prisons à Embrun, à Vienne et à Avignon. Par bulle du 22 mai 1377, adressée à l'archevêque de Canterbury et à l'évêque de Londres, il condamna dix-neuf propositions de Wiclef, et ordonna des poursuites contre ce docteur. — Dès l'année 1375, il avait formé le projet de se rendre à Rome : la révolte des Florentins et de la plupart des villes de l'Etat ecclésiastique rendait sa présence nécessaire en Italie ; les Romains menaçaient de se donner un antipape, s'il ne revenait chez eux. Ces considérations, jointes aux instances de sainte Brigitte et de sainte Catherine de Sienne, le décidèrent, malgré les objections du roi de France. Le 13 sept. 1376, il s'embarqua à Marseille, ne laissant à Avignon que six cardinaux. Une capitulation fut conclue avec les Romains, qui convinrent de lui remettre, dès son arrivée à Ostie, la pleine et libre seigneurie de leur ville : il y fit son entrée solennelle le 18 janv. 1377. Mais bientôt les troubles recommencèrent ; il se disposait à revenir à Avignon, lorsqu'il mourut. Ce pape fut ami et protecteur des arts et des lettres, savant lui-même, et de mœurs pures ; mais il pratiquait hardiment le népotisme : huit de ses cardinaux étaient Limousins, cinq ses parents. — La fête de la *Présentation de la sainte Vierge* fut instituée sous son pontificat. La plupart de ses lettres se trouvent en notre Bibliothèque nationale, fonds Letellier, n° 4127. E.-H. VOLLET.

BIBL. : BALUZE, *Vitæ paparum Avenionensium*; Paris, 1693, 2 vol. in-4. — ANDRE, *Histoire de la monarchie pontificale au XIVe siècle ou papauté à Avignon*; Paris, 1845, in-8. — CHRISTOPHE, *Histoire de la papauté pendant le XIVe siècle*; Paris, 1852, 3 vol. in-8.

GRÉGOIRE XII (*Angelo Conrario* ou *Corario* ou *Coraro*), 210e pape, élu le 30 mars 1406, mort le 14 oct. 1417. Il était né à Venise en 1325. Lorsqu'il fut élu, il était cardinal-prêtre, du titre de Saint-Marc, et un des quinze cardinaux du parti italien, réunis en conclave pour donner un successeur à Innocent VII ; ils signèrent un écrit par lequel chacun d'eux s'engageait, dans le cas où il serait élu, à se démettre, si le pape d'Avignon, Benoît XIII, se démettait. Celui-ci avait autrefois pris un engagement analogue, mais il avait toujours su trouver des prétextes pour l'éluder. Grégoire fit de même. Les deux papes rivaux convinrent de se réunir en conférence, à Savone (Etats de Gênes), le 25 sept. 1407. Benoît s'y rendit, mais Grégoire n'alla pas plus loin que Lucques. Honteux de ce manque de foi et mécontents d'une promotion nouvelle faite sans leur consentement, les anciens cardinaux de l'obédience de Grégoire se séparèrent de lui. En même temps, la France se sépara de Benoît. Un édit royal du 12 janv. 1408 lui laissa quatre mois pour consentir à l'extinction du schisme, par voie de cession. Aussitôt Benoît excommunia ses adversaires. Sur quoi, le roi décréta la neutralité ; l'université de Paris déclara Benoît schismatique et hérétique ; un concile national, tenu au Louvre (11 août) arrêta le mode d'administration de l'Eglise de France pendant la neutralité. Benoît s'enfuit à Perpignan, qui appartenait alors au roi d'Aragon, son dernier protecteur. Les cardinaux des deux obédiences se réunirent à Livourne et convoquèrent un concile général à Pise pour le 25 mars 1409. Ce concile cita les deux papes à comparaître ; l'un et l'autre déclinèrent sa juridiction. Le 5 juin, ils furent condamnés et déposés comme schismatiques opiniâtres et hérétiques, scandalisant l'Eglise et incorrigibles. Défense fut faite à tous les fidèles, sous peine d'excommunication, de leur obéir, de leur donner aide ou conseil, de les recevoir ou favoriser. Le 15 juin, Alexandre V fut élu pour occuper le siège romain, que le concile avait déclaré vacant. Grégoire, continuant la résistance, réunit à Cividale (Frioul) un concile auquel il donna le titre d'œcuménique, mais où très peu de prélats vinrent. L'élection d'Alexandre V y fut déclarée impie et sacrilège. Puis, craignant d'être arrêté par les Vénitiens, en exécution de la sentence de Pise, il se réfugia à Gaëte, sous la protection de Ladislas, roi de Naples. En 1412, Ladislas, ayant reconnu comme pape légitime Jean XXIII, successeur d'Alexandre V, Grégoire fut obligé de quitter Gaëte ; il se retira auprès de Charles Malatesta, seigneur de Rimini, suivi seulement de trois cardinaux.

Finalement, ce vieillard déposa la tiare devant le concile

de Constance; mais il le fit dans des conditions qui nous semblent attester l'élévation de ses sentiments sur la dignité des papes et sur la valeur de son droit à occuper le siège apostolique. Convaincu de la légitimité de sa propre élection, il ne pouvait considérer Jean XXIII que comme un intrus, incapable de convoquer et indigne de présider un concile; gardien de la tradition ou des prétentions de Rome, il ne pouvait admettre qu'un concile fût assemblé autrement que par un pape ou au moins avec son assentiment. Il parla et agit en conséquence, tout en offrant son abdication comme moyen d'éteindre le schisme. Par une bulle, qui fut notifiée au concile de Constance, il donna procuration à Charles Malatesta d'offrir sa renonciation et d'adhérer au concile, à condition que Jean XXIII n'y présiderait pas et n'y serait pas même présent. Dans la XIV[e] session (5 juil. 1415), qui fut présidée par l'empereur en personne, le cardinal de Raguse, de l'obédience de Grégoire, commis à cet effet par Charles Malatesta, déclara par écrit que, pour procurer la paix de l'Eglise, Grégoire convoquait à nouveau le concile ou, selon d'autres, qu'il l'approuvait, non comme convoqué par Jean XXIII, mais comme assemblé par l'empereur, et qu'il le confirmait. Le concile *admit la convocation, l'autorisation, l'approbation et la confirmation faites au nom de celui qui s'appelait Grégoire XII, autant que l'affaire pouvait le regarder*. Ensuite, le seigneur de Rimini, représentant de Grégoire, s'assit sur un trône fort élevé, comme s'il avait été le pape lui-même, et lut l'acte de renonciation qui fut reçu et approuvé par le concile. Dans la XVII[e] session, Grégoire fut nommé premier des cardinaux et légat perpétuel de la marche d'Ancône. Quand ces décisions lui eurent été communiquées, il assembla ses cardinaux, en consistoire, à Rimini, et abandonna en leur présence la tiare et les autres insignes de la dignité pontificale. — Deux lettres et deux bulles de ce pape, dans l'*Italia sacra* d'Ughelli (t. II, IV, V, VIII); une lettre dans la *Collection des conciles* de Labbe (t. XI). E.-H. VOLLET.

BIBL.: CHRISTOPHE, *Histoire de la papauté au* XV[e] *siècle*; Lyon, 1863, 2 vol. in-8. — En outre, la bibliographie de la notice sur le SCHISME D'OCCIDENT.

GRÉGOIRE XIII (*Ugo Buoncompagno*), 233[e] pape, élu le 13 mai 1572, mort le 10 avr. 1585. Il était né à Bologne en 1502; il y étudia, puis y enseigna le droit; à l'âge de vingt-huit ans, il était docteur. C'est à cette première partie de sa vie qu'on rapporte la naissance d'un fils naturel qu'il eut d'une femme restée inconnue. En 1538, il fut appelé à Rome par Paul III, sous lequel il fut successivement juge du Capitole, abréviateur et vice-chancelier de la Campagna, Paul IV l'associa comme dataire au cardinal Caraffa. Pie V le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Sixte et l'envoya au concile de Trente. Grégoire dut son élection à l'influence du cardinal de Granvelle, alors vice-roi de Naples, et il se trouva ainsi inféodé à la politique de Philippe II, laquelle concordait d'ailleurs avec la haine très naturelle des papes contre le protestantisme. Trois mois et demi après son avènement eut lieu le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). On le célébra à Rome par des réjouissances publiques, des fêtes religieuses et des médailles. Grégoire envoya le cardinal Orsini auprès de Charles IX pour l'engager à persévérer dans la voie où il était entré; il commanda trois fresques à Vasari, pour illustrer le souvenir de cette journée qui donnait tant de joie à la chrétienté: *Giorno lœtissimo per la cristianita*. Plus tard, il approuva formellement le traité de la Ligue, conseillant aux ligueurs de se proposer pour but suprême la destruction de l'hérésie; afin de les affranchir de tout scrupule relativement à l'opposition du roi, il accorda une indulgence plénière à tous ceux qui aideraient les princes catholiques dans cette entreprise si sainte (15 févr. 1585), et il les soutint non seulement par son autorité, ses bénédictions et ses indulgences, mais par des subsides en argent. En 1579, il avait envoyé un étendard béni aux Irlandais révoltés; en 1584, il accorda une lettre contenant indulgence plénière et rémission des péchés à William Parr qui préparait alors un complot contre la vie d'Elisabeth; finalement il pressa Philippe II d'attaquer cette reine. En 1577, il envoya le P. Possevin en Suède pour y faire triompher la foi catholique et empêcher le roi Jean III de mettre sa flotte à la disposition du duc d'Orange; afin de seconder cette mission, l'impératrice d'Allemagne, veuve de Maximilien II, avait donné à ce jésuite le titre d'ambassadeur extraordinaire de l'Empire. Le 16 mai 1578, le roi, cédant aux instances de Catherine Jagellon, sa femme, et vraisemblablement à sa propre inclination, abjura secrètement l'hérésie; mais pour ramener ses sujets au catholicisme, il demandait diverses concessions sur la discipline et sur le culte: célébration de la messe en langue vulgaire, communion sous les deux espèces, mariage des prêtres, suppression de l'invocation des saints, des prières pour les morts et de l'eau bénite; conservation par les laïques des biens de l'Eglise dont il s'était emparé. Grégoire n'ayant concédé que le dernier point, le roi revint au luthéranisme. Les entreprises contre les Turcs n'eurent pas plus de succès. — Les vues de ce pape assuraient sa protection aux jésuites; plusieurs de ses bulles attestent sa haute estime pour ces habiles et entreprenants auxiliaires; il favorisa de tout son pouvoir l'extension de leur ordre et de leurs collèges (V. JÉSUITES) et érigea en université leur collège de Pont-à-Mousson (28 juil. 1580). Lui-même fonda des collèges à *Rome*, pour les Anglais, les Allemands, les Juifs néophytes, les Grecs, les Maronites; à *Lorette*, pour les Sclavons; à *Vienne*, à *Prague*, à *Olmutz*, à *Vilna*, à *Clausembourg* en Lithuanie et même au *Japon*. Une ambassade de ce pays réjouit les derniers jours de sa vie, en venant lui annoncer (20 mars 1585) les conquêtes, fort éphémères, que les jésuites s'imaginaient y avoir faites. — Tant d'entreprises, jointes à de grandes dépenses pour les arts, les édifices et le népotisme, épuisèrent le trésor pontifical; afin de remédier à cette détresse, Grégoire décréta la reprise des fiefs et des droits du saint-siège (1[er] juin 1580). Les possesseurs se révoltèrent; il en résulta des troubles où la répression, d'un côté, et la résistance, de l'autre, se produisirent avec une égale férocité; puis l'anarchie et un état de brigandage qu'il fut impossible de réduire. — 1573, institution de la fête du Rosaire; 1575, jubilé qui attira à Rome plus de trois cent mille pèlerins; confirmation de la congrégation de l'Oratoire à Rome; 1579, rétablissement et réorganisation de l'ordre de Saint-Basile en Occident; 1584, institution de la fête de sainte Anne. Pour d'autres actes importants de ce pontificat, V. ANNÉE, t. III, p. 49, col. 2; BAIUS, t. V, p. 34, col. 1; CORPUS JURIS CIVILIS, t. XII, p. 1047, col. 2. E.-H. VOLLET.

BIBL.: RANKE, *Die römischen päpste, ihre Kirche und ihr Staat in XVI und XVII Jahrhundert*; Berlin, 1885, 2[e] éd.

GRÉGOIRE XIV (*Nicolo Sfondrato*), 236[e] pape, élu le 5 déc. 1590, mort le 15 oct. 1591; né à Milan en 1535. Lorsqu'il fut élu, il était évêque de Crémone et cardinal du titre de Sainte-Cécile. Répudiant la politique de Sixte V, il se jeta, avec toutes les armes dont il pouvait disposer, dans le parti de Philippe II et du duc de Mayenne. Au mot GALLICANISME, t. XVIII, p. 405, col. 2, nous avons relaté les bulles qu'il fulmina contre Henri IV et contre ceux qui ne se sépareraient pas immédiatement de ce roi, ainsi que la vigoureuse réprobation exprimée contre ces bulles, dans une grande assemblée, par la partie du clergé de France qui n'était point inféodée à la Ligue. Le pape leva en Italie et en Suisse 8,000 fantassins, 1,000 chevaux, 100 arquebusiers et en donna le commandement à Hercule Sfondrato, duc de Monte Marciano, son neveu. Celui-ci parvint à rejoindre le duc de Lorraine, à Verdun, mais perdit la plupart de ses soldats par la maladie et la désertion. Ce court pontificat laissa le trésor épuisé et le peuple de Rome livré à la famine. Il ne servit qu'aux jésuites, à qui Grégoire XIV avait rendu tous les avantages que Sixte V leur avait retirés. E.-H. VOLLET.

BIBL.: RANKE.

GRÉGOIRE XV (*Alessandro Ludovisio*), 241ᵉ pape, élu le 9 févr. 1621, mort le 8 juil. 1623, né à Bologne en 1554. Il était archevêque de ce siège et cardinal, lorsqu'il fut élu. Il donna des secours considérables aux Polonais contre les Turcs et surtout à Ferdinand d'Autriche, empereur d'Allemagne, et à Maximilien de Bavière, chef de la ligue catholique contre les protestants ; après la défaite de l'électeur palatin, Frédéric, il reçut de Maximilien et fit transporter à Rome la riche bibliothèque de Heidelberg. Choisi par la France et par l'Espagne, comme arbitre dans l'affaire de la Valteline, que les Espagnols avaient prise aux Grisons, il garda en dépôt jusqu'à sa mort les passages et les forts de cette vallée. — Actes d'ordre essentiellement religieux ; confirmation de la congrégation des bénédictins de Saint-Maur (1621) ; règlements sur les scrutins des cardinaux en conclave (25 nov. 1621 et 12 mars 1622) ; bulle défendant à tous les ecclésiastiques et religieux, exempts et non exempts, de prêcher et de confesser, sans la permission et l'approbation de l'Ordinaire (25 févr. 1622); institution de la Sacrée Congrégation de la Propagande et de la Sacrée Congrégation de l'Immunité ecclésiastique (22 juin 1622) ; érection de l'évêché de Paris en métropole (20 oct. 1622) ; canonisation de sainte Thérèse, de saint Ignace de Loyola, de saint François Xavier, de saint Philippe de Néri, de saint Isidore Laboureur ; collection et publication des décisions de la Rote. E.-H. VOLLET.

BIBL. : RANKE. — O. MEYER, *Die propaganda* ; Gœttingue, 1853, 2 vol. in-8.

GRÉGOIRE XVI (*Mauro Cappellari*), 261ᵉ pape, élu le 2 févr. 1831, mort le 1ᵉʳ juin 1846, né à Bellune le 18 sept. 1765. Il entra, dès sa première jeunesse, dans l'ordre des camaldules, et s'y voua, avec succès, à l'étude de la théologie et des langues orientales. En 1795, il publia contre les jansénistes d'Italie, sous le titre de : *Trionfo della Sancta Sede, della Chiesa contro gli assalti dei Novatori*, un écrit qui fut traduit en plusieurs langues et eut plusieurs éditions (Rome, 1795, 1799, 1833). En 1801, il fut nommé abbé du monastère de Saint-Grégoire. Après la chute de Napoléon, il fut appelé à Rome et devint successivement consulteur de plusieurs congrégations (1815) et vicaire général de son ordre (1823). Le 13 mai 1826, il fut créé, par Léon XII, cardinal-prêtre du titre de Saint-Calixte et, peu après, préfet de la Propagande et examinateur des évêques. Après la mort de Léon XII (12 févr. 1829), il fut le candidat de la France, alors représentée à Rome par Chateaubriand. Pie VIII fut élu, mais lui donna toute sa confiance; il le chargea des négociations relatives à l'exécution du concordat conclu en 1827 entre son prédécesseur et le roi de Hollande, et de la rédaction du bref concernant les mariages mixtes en Prusse (30 mars 1830). Dans le conclave de 1831, Mauro Cappellari fut élu contre le candidat apparent de l'Autriche, d'une manière inattendue et qu'on a parfois attribuée à une manœuvre de l'Autriche elle-même. — Le contre-coup de la révolution de Juillet se faisait alors sentir en Italie ; deux jours après l'élection de Grégoire, Bologne se révolta, et bientôt l'insurrection s'étendit dans la Romagne et dans les Marches. Elle fut réprimée à l'aide de l'Autriche et des *san-fédistes* recrutés parmi les paysans de la Sabine. Mais les cinq grandes puissances estimèrent que des réformes étaient nécessaires pour assurer une tranquillité durable aux Etats de l'Eglise ; dans un mémorandum présenté le 21 mai 1832, elles demandèrent unanimement l'admission des laïques aux emplois publics, l'élection libre des conseils municipaux, l'institution de conseils provinciaux et d'un conseil d'Etat, la suppression de divers abus dans l'ordre administratif, judiciaire et financier. Grégoire promit quelques concessions, mais il les retira toutes formellement en 1836 ; l'Angleterre protesta seule alors. D'autres révoltes éclatèrent en 1843, 1844, 1845 ; elles furent encore réduites par l'intervention de l'Autriche, dont l'action ne fut jamais contrariée, de la part de la France, que par les vaines démonstrations d'Ancône (févr. 1832, oct. 1838). Quand ce pape mourut, la dette de ses Etats s'élevait à 60 millions de scudi ; elle avait été augmentée de 27 millions sous son pontificat. A l'exception d'un lit nouveau creusé pour l'Anio, près de Tivoli, aucune des dépenses n'avait été affectée à des travaux d'utilité laïque ; l'entretien même des routes avait été complètement négligé. Toutes les ressources produites par les emprunts, par les douanes et par les impôts alourdis d'année en année, avaient été employées à la solde de l'armée et de la police nécessaires pour contenir le peuple, et à des œuvres d'ordre purement ecclésiastique ou somptuaire. — Actes principaux : 1831, institution de l'ordre de Grégoire le Grand ; 27 mai 1832, confirmation du bref de Pie VIII sur les mariages mixtes ; 15 août 1832, encyclique réprouvant les doctrines de Lamennais sur la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat, dénonçant les impiétés et les rébellions modernes et condamnant la liberté de conscience et la liberte de la presse ; 1835, approbation du blâme prononcé par l'évêque de Strasbourg contre l'enseignement de l'abbé Bautain ; 2 oct. 1836, bref exprimant la suprême confiance du pape en l'ordre des jésuites, et leur remettant la direction du collège Urbain de la Propagande, ainsi nommé en souvenir de son fondateur, Urbain VIII, et destiné à former les missionnaires. Peu après, Grégoire rendit aux jésuites le collège illyrien ; 1841, réformes de l'ordre de l'Eperon d'or ; 20 juil. 1842, allocution consistoriale dénonçant les mesures de contrainte infligées par l'empereur de Russie aux Ruthènes-unis ; 8 mai 1844, encyclique contre les sociétés bibliques ; en diverses années, création de trente-deux vicariats apostoliques et de vingt-sept évêchés.

E.-H. VOLLET.

BIBL. : *Bullarium Gregorii XVI* ; Rome, 1857. — WAGNER, *Gregor XVI;* Salzbourg, 1846, in-8. — KOBERLE, *Geschichte der drei letzten Päpste* ; Leipzig, 1846, 2 vol. in-8. — WISEMAN, *les Quatre Derniers Papes*, trad. par VIOT ; Tours, 1873. — NIELSEN, *Die römische Kirche im XIX Jahrhundert* ; Gotha, 1878, in-8. — LAMENNAIS, *Affaires de Rome*; Paris, 1836.

2° SAINTS

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (Saint), père de l'Eglise et orateur chrétien, né à Arianze (Cappadoce) vers 330, mort à Nazianze (Cappadoce) en 389 ou 390. Il doit beaucoup à l'influence religieuse de sa mère, Nonna, qui avait déjà ramené à l'Eglise catholique son mari, d'abord *hypsistarien* (V. ce mot) ; il cultiva son esprit, richement doué, mais dont aucune faculté proéminente ne fait de lui un homme hors ligne, en suivant les leçons des maîtres de Césarée de Palestine, d'Alexandrie, où il semble avoir été gagné à l'orthodoxie nicéenne (V. ARIANISME, t. III, pp. 888-895, et ATHANASE, t. IV, p. 413), et surtout d'Athènes (348-358), où il connut Julien, plus tard surnommé l'Apostat, et *Basile* (V. ce nom, t. V, p. 584), le futur chef du parti nicéen. Basile détourna Grégoire des plaisirs grossiers de la vie d'étudiant. Vers 360, Grégoire demanda le baptême et se retira peu après auprès de son ami Basile dans le Pont, pour se replonger avec lui dans les écrits du grand maître Origène. Là il apprit que son père, evêque de Nazianze depuis une trentaine d'années, venait de signer la formule semiarienne de Nice, reproduction de celle du deuxième synode de Sirmium (357) (V. ARIANISME, t. III, p. 893) ; il courut pour lui faire retirer cette adhésion ; son père en profita pour lui conférer, par surprise, l'ordination sacerdotale, en 361, après quoi Grégoire s'enfuit dans la solitude. Ainsi se révèle le trait saillant de son caractère : une lutte perpétuelle de l'attrait qu'exercent sur lui la retraite, la méditation et l'étude, contre les circonstances, peut-être aussi un peu d'ambition, qui le poussent dans l'activité pratique. Dans la suite, Grégoire fut, à partir de 364, intérimairement le coadjuteur de son père ; puis, vers 372, il céda aux instances de ses amis pour accepter l'épiscopat de Sasime, et abdiqua presque aussitôt. A la mort de son père (375), il esquiva sa succession, en se retirant dans la solitude. En 379, la petite communauté nicéenne de Constantinople, écrasée sous l'empereur

arien Valens, appela Grégoire comme pasteur dans la capitale ; bientôt tout Byzance se pressait dans l'église Anastasie, autour de la chaire du haut de laquelle Grégoire, chétif d'apparence, mais subjuguant et entraînant tous ses auditeurs, exposait le dogme nicéen avec une éloquence qui émeut encore, tout en dénonçant les turpitudes de la grande ville. Théodose lui offrit le siège patriarcal de Constantinople ; après la mort de *Mélèce* (V. ce nom), il lui fit présider le concile de 381 (V. CONSTANTINOPLE, t. XII, p. 625), après lequel Grégoire, repris par son besoin d'isolement, un peu blessé aussi de l'opposition âpre que lui faisaient les « hyperorthodoxes », ainsi qu'il nomme les Alexandrins, s'en retourna à Nazianze, où il vécut dans la retraite, le plus souvent à sa campagne d'Arianze, jusqu'à sa mort. Les écrits de Grégoire de Nazianze ont été édités d'abord par Jos. Hervagius (Bâle, 1550) ; puis, mieux, par Jac. Billius (Paris, 1609, 1611 et augmenté par Morelli en 1630). L'édition définitive est celle des bénédictins, dont le premier volume, terminé par Ch. Clémencet, parut à Paris en 1778, in-fol., tandis que le manuscrit du second fut égaré pendant la Révolution et remis en œuvre (*post operam et studium monachorum Ord. S. Bened.*) par A.-B. Caillou (Paris, 1840 ; sur la numérotation particulière des lettres dans cette édition, V. J. Fessler, *Institut. patrologicæ ;* Innsbruck, 1850-51, t. I, p. 747). Migne a réimprimé les œuvres de Grégoire dans sa *Patrologie grecque*, t. XXXV-XXXVIII. On distingue les *Poésies* (éd. aldine de 1504), des contemplations religieuses, quelques pièces sentencieuses, une biographie en vers, tantôt satirique, tantôt panégyrique ; le tout est une versification médiocre. Les 242 *lettres*, par contre, sont fort instructives pour l'étude des mœurs et de l'esprit du temps ; l'écrivain se laisse aller, se livre, est plaisant, ironique, mordant et déploie avec une remarquable aisance les richesses de son esprit ; on trouve dans ces lettres un grand nombre de mots très heureusement frappés. Cependant c'est par ses 45 *discours* que le Nazianzène a obtenu la place qu'il occupe dans l'histoire de la pensée et de la littérature du IVe siècle. Il faut mettre hors de pair son λόγος περὶ φυγῆς, à propos de sa fuite de Nazianze pour se soustraire au ministère ; il y développe la grandeur et les responsabilités du sacerdoce avec une élévation et en des termes qui ne le cèdent en rien à ceux du *De Sacerdotio* de Chrysostome. Souvent, d'ailleurs, il fait l'éloge du monachisme, dont il fut, comme son ami Basile, un ardent propagateur. Puis, ses deux λόγοι στηλιτευτικοί (*Invectivæ in Julianum imperat.;* στηλιτεύειν signifie marquer d'infamie) sont des modèles de verve ; pourtant l'animosité rompt ici l'admirable équilibre habituel des facultés de Grégoire. Les plus importants de ses discours sont les cinq λόγοι θεολογικοί (nos XXVII-XXXI de l'éd. bénéd.), qui ont contribué largement à vulgariser et à faire triompher le dogme de la Trinité, bien que l'auteur, circonspect et mesuré là encore, enveloppe de vague les formules relatives au Saint-Esprit. En général, Basile et surtout Grégoire de Nysse sont bien plus précis, plus philosophiques aussi ; Grégoire de Nazianze est avant tout orateur ; mais, comme tel, il unit, plus que Chrysostome, ce que le christianisme renferme de mystique et d'oriental avec la mesure et l'harmonie du génie grec. F.-H. K.

BIBL. : Ch. CLÉMENCET, *Vita S. Gregorii*, dans l'éd. bénédict. des *Œuvres* (V. ci-dessus). — K. ULLMANN, *Gregorius von Nazianz der Theologe;* Darmstadt, 1867, 2e éd. — L'abbé MONTAUT, *Revue critique de quelques questions historiques se rapportant à saint Grégoire de Nazianze ;* Paris, 1878. — A. BENOÎT, *Vie de saint Grégoire de Nazianze ;* Paris, 1885, 2e éd.

GRÉGOIRE DE NYSSE (Saint), père de l'Eglise et philosophe chrétien, né vers 335 (?), mort vers la fin du IVe siècle. Il est le frère de *Basile le Grand* (V. ce nom, t. V, p. 584), sans doute de plusieurs années plus jeune que celui-ci ; mais élevé dans la même atmosphère de piété qui enveloppait cette famille extraordinaire. On ne sait presque rien de la jeunesse de Grégoire. Il renonça, sur les instances de Grégoire de Nazianze, l'ami de son frère aîné, à la carrière de rhéteur, qui l'attirait beaucoup, et entra dans l'Eglise. En 371 ou 372, il était marié, quand Basile lui confia l'épiscopat de la petite ville de Nysse en Cappadoce. Les rigueurs de l'empereur Valens contre les adversaires de l'*arianisme* (V. ce mot, t. III, pp. 888-895) ne s'étaient pas encore fait sentir en Cappadoce ; on n'osait s'attaquer à Basile ; on s'en prit maintenant à Grégoire de Nysse qui fut exilé en 375. Peu après la mort de Valens (378) qui lui permit de rentrer à Nysse, il perdit en 379 Basile et sa sœur Macrina, qui paraissent avoir été les guides de sa jeunesse. Dans ses discussions contre l'arianisme, Grégoire avait développé une rare faculté de spéculation philosophique ; aussi se fit-il rapidement remarquer au concile de Constantinople de 381, où il exerça une action prépondérante sur les décisions dogmatiques qui y furent formulées. Peut-être n'est-ce qu'après cet éclat de sa carrière qu'on lui confia une mission ecclésiastique en Arabie (la date généralement admise de 380 est très incertaine), ce qui le fit passer par Jérusalem. Puis on le rencontre de nouveau à Constantinople en 383 ; en 385, il y prononce l'oraison funèbre de Pulchérie, la fille de Théodose, ainsi que celle de l'impératrice Placilla ; en 394, il est encore à Constantinople, assistant à un synode et à la consécration de l'église des Saints-Apôtres. On ne retrouve plus sa trace après cela. Parmi les trois grands Cappadociens, Basile, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse, le premier est l'homme d'action, le chef du parti nicéen ; le second, l'orateur qui vulgarise et répand les idées du même parti ; le troisième, celui qui les formule, le théologien proprement dit, bien que la renommée populaire ait donné ce surnom au Nazianzène. Aussi bien Grégoire de Nysse est un des derniers pères grecs qui ait quelque originalité. Après lui, jusqu'à Jean Damascène (V. JEAN DE DAMAS), on ne fait guère que répéter et rééditer. Et ce qui caractérise Grégoire de Nysse, c'est qu'il réconcilie, dans la mesure du possible, la philosophie platonicienne et la spéculation d'Origène avec l'orthodoxie nicéenne développée par Athanase. Les deux autres Cappadociens s'étaient déjà engagés dans cette voie et l'avaient frayée ; Grégoire de Nysse frappe les termes techniques qui resteront ceux de la doctrine officielle de la Trinité ; il essaie en outre d'encadrer cette doctrine dans un système de philosophie religieuse qui n'eut pas le même succès. Voici les arêtes vives de sa conception du monde : Dieu est la puissance sans borne, le seul être réel ; le péché, c.-à-d. la sensualité, est la mort, le non-être. L'homme, en qui se résume la création terrestre, est, en dernière analyse, bon, spirituel ; sa nature physique et sensuelle est une addition (ἐπιγεννηματική) à son essence. En Christ le divin revêtit l'humanité pour neutraliser, épuiser, annihiler, — tous les termes employés désignent une opération physique, — ce qu'il y a de sensuel, de mauvais, de périssable dans la nature humaine. L'opération arrive à terme par la résurrection, et comme les effets de l'incarnation s'étendent à l'univers, ou selon les termes de Grégoire, comme le levain divin fait lever toute la pâte humaine, l'apocatastase ou restitution universelle (V. DAMNATION, t. XIII, p. 814), doit par une nécessité logique, couronner l'œuvre de ce salut et le système qui l'expose. Dans cette conception du monde, toute philosophique, très origéniste, Grégoire de Nysse fait une place, non sans un peu de violence, à la théorie religieuse et illogique de la Trinité athanasienne, en lui faisant subir une modification qui a prévalu. Les développements de la formule de Nicée par Athanase risquaient de compromettre la distinction des trois personnes de la Trinité ; Grégoire de Nysse, avec ses deux grands amis et contemporains, Basile et le Nazianzène, crée et définit le terme d'οὐσία comme désignation de la substance divine et le terme de ὑπόστασις comme marque du sujet, de l'individualité ; d'où la formule orthodoxe de la Trinité : μία οὐσία ἐν τρισὶν ὑποστάσεσιν, une seule substance (divine) en trois sujets individualisés. Athanase eût vu là un compromis dangereux ; il aurait protesté beau-

coup plus encore contre un reste de subordination origéniste que Grégoire de Nysse a introduit dans l'orthodoxie, en définissant le mode (σχέσις ou τρόπος ὑπάρξεως) ou les caractères distinctifs (ἰδιότητες) des trois personnes : l'ἀγεννησία du Père, qui par conséquent est seul indépendant, la γεννησία du Fils, engendré, et l'ἐκπόρευσις du Saint-Esprit, procédant du Père. Il n'existe pas encore d'édition définitive des œuvres de Grégoire de Nysse; celles de Sifanus (Bâle, 1562 et 1571), de Fronton-du-Duc (Paris, 1615, 2 t. avec appendice de J. Gretser, 1618), sont incomplètes. Zaccagni (*Collectanea monument. vet. eccl. græcœ;* Rome, 1698), Carracciolo (Florence, 1731) et A. Mai (*Scriptor. vet. nova collectio*, t. VIII, append.; Rome, 1834, cf. t. VII, p. 6 et *Nova Patr. bibl.*, t. IV ; Rome, 1847) donnent des compléments. Les réimpressions de Migne remplissent les t. XLIV–XLVI de sa série grecque. Fr. Oehler n'a donné qu'un premier volume (*Gregor. Nyss. Opera;* Halle, 1865). — L'exégèse de Grégoire de Nysse allégorise et subtilise trop. Dans ses sermons, il raisonne plus qu'il ne faudrait ; il n'a que rarement de la chaleur et du mouvement ; ses panégyriques des martyrs, dont il fait des médiateurs, sont ce qu'il a fait de mieux dans ce genre, avec l'homélie contre les usuriers. Les 26 lettres que l'on a de lui sont beaucoup moins animées que celles de Grégoire de Nazianze. Il excelle par contre dans l'exposé dogmatique : il faut citer son Λόγος κατηχητικὸς ὁ μέγας, apologétique destinée à convaincre par le raisonnement Juifs et Grecs de la vérité des dogmes chrétiens ; Πρὸς Ἕλληνας ἐκ τῶν κοινῶν ἐννοίων, une démonstration de la Trinité ; un *Hexaméron* (excellente édition de G.-H. Forbes; Londres, 1855 et 1861), important pour la connaissance des principes philosophiques de Grégoire. Ses 12 livres *contre Eunome*, ainsi que le Κατὰ εἱμαρμένης (contre le fatalisme païen), le montrent comme polémiste. Enfin parmi les traités de dévotion et de morale, il faut accorder une place spéciale au Περὶ ψυχῆς καὶ ἀναστασέως (édit. critique de Krabinger ; Leipzig, 1837) et à la *Vie de Macrina*, qui reflètent, mieux qu'aucun autre écrit, le caractère complexe de la piété grecque, un peu rhétorique, teintée de philosophie et pourtant sincèrement émue. F.-H. K.

BIBL. : RUPP, *Gregors d. Bisch. v. Nyssa Leben und Meinungen* ; Leipzig, 1834. — HEYNS, *Disput. hist. theol. de Greg. Nyss.* ; Leyde, 1835. — W. MŒLLER, *Gregorii Nyss. Doctrina de hominis natura* ; Halle, 1854. — STIGLER, *Die Psychologie des h. Gregor. v. Nyssa* ; Ratisbonne, 1857. — L. KLEINHEIDT, *Gregorii Nyss. Doctr. de angelis* ; Fribourg, 1860. — Al. VINCENZI, *In S. Gregorii Nyss. et Origenis scripta et doctrinum... recensio* ; Rome, 1864-65. — G. HERRMANN, *Gregorii Nyss. Sententiæ de salute adipiscenda* ; Halle, 1875. — J. BERGADES, *De Universo... doctrina Gregorii Nyss.* ; Thessalonique, 1876. — J. DRÆSEKE, *Gesammelte patristische Untersuchungen* ; Altona, 1889. — A. KRAMPF, *Der Urzustand des Menschen nach der Lehre des h. Greg. v. Nyssa* ; Wurzbourg, 1889.

GRÉGOIRE DE TOURS (Saint) (*Georgius, Florentius, Gregorius*), évêque de Tours de 573 à 593 ou 594, né dans la cité des Arvernes, aujourd'hui Clermont, le 30 nov. 538, mort à Tours le 17 nov. 593 ou 594. Il était apparenté par son père comme par sa mère aux plus illustres familles sénatoriales de la Gaule. Il comptait parmi ses parents un martyr, Vettius Epagathus, et plusieurs évêques, Gallus d'Auvergne, Nicetius de Lyon, Euphronius de Tours, Tetricus et Gregorius de Langres. Ayant perdu de bonne heure son père Florentius, il fut élevé par sa mère, par son oncle Gallus et par Avitus, successeur de Gallus. L'illustration de sa famille et son mérite personnel lui valurent la faveur du roi d'Austrasie, Sigebert, à qui appartenaient l'Auvergne et la Touraine. A la mort d'Euphronius, en 573, il fut choisi par le clergé et par le peuple de Tours et confirmé par Sigebert comme évêque de cette ville. Il ajouta sans doute alors le nom de Gregorius, en souvenir de son grand-oncle saint Grégoire de Langres, à ceux qu'il tenait de son aïeul et de son père.

Il fut un évêque modèle et mérita par ses vertus d'être vénéré comme un saint. Son activité était prodigieuse. Au milieu des guerres des rois de Neustrie et d'Austrasie qui se disputaient la cité de Tours, comme au milieu des querelles privées et des épidémies qui désolèrent son diocèse, sa fermeté à défendre les droits de son Eglise fut égale à la charité et au dévouement qu'il prodiguait à son troupeau. Il sut inspirer aux rois francs un respect religieux mêlé d'affection, même à Chilpéric, qui posséda Tours de 575 à 584, et à qui il résista plusieurs fois en face, soit en refusant de livrer des fugitifs réfugiés dans la basilique de Saint-Martin, soit en prenant la défense de l'évêque de Rouen, Prétextat, accusé de lèse-majesté, soit en s'opposant aux violences du comte de Tours, Leudaste. Après la mort de Chilpéric, il fut comblé de faveurs, ainsi que son église, par le roi de Burgondie, Gontran, et par le roi d'Austrasie, Childebert. Il se rendit plusieurs fois à la cour de ce dernier et fut envoyé par lui, en 588, auprès de Gontran, pour obtenir la confirmation du traité d'Andelot. Malgré le désordre de ces temps de guerre civile et de barbarie, malgré d'incessants voyages entrepris, soit pour se rendre auprès des rois, soit pour assister à des conciles, Grégoire s'occupait avec zèle de tous les détails de son ministère, faisait reconstruire ou restaurer les églises de son diocèse, et il trouvait encore le temps de composer, pendant ses vingt années d'épiscopat, des œuvres historiques très considérables qui lui ont mérité en France le titre de *Père de notre histoire*. Elles contiennent en effet un véritable trésor de renseignements sur l'histoire politique et sur l'histoire religieuse de la Gaule au v[e] et au vi[e] siècle.

Descendant d'un des premiers martyrs de la foi chrétienne en Gaule, uni de cœur à plusieurs églises par sa parenté avec leurs évêques, élevé en Auvergne, le dernier boulevard de l'indépendançe gallo-romaine, la patrie de l'empereur Avitus et de l'évêque Sidoine, enfin évêque de Tours, la ville de saint Martin, sanctuaire vénéré entre tous, vrai centre religieux où l'on affluait de toutes parts pour visiter le tombeau de l'apôtre des Gaules, Grégoire se trouva préparé à ce rôle d'historien par son éducation, par sa haute situation ecclésiastique, par ses voyages, par ses relations avec tous les grands personnages de son temps. Son instruction littéraire avait été très superficielle ; aussi écrivait-il une langue rude et incorrecte, plus rapprochée du parler vulgaire de ses contemporains que de la latinité classique ; mais la rusticité dont il s'excuse n'est pas sans charme naïf, et son style ne manque pas de couleur ni même parfois d'éloquence. S'il est dépourvu de sens critique, il a du moins une sincérité qui permet de corriger par ses récits même ses erreurs de jugement. Si la barbarie de son temps a parfois émoussé la délicatesse de son sens moral, on admire cependant en lui l'ardeur de sa piété, la hardiesse courageuse avec laquelle il défend toutes les causes qu'il croit justes, et une tendresse de cœur qui faisait de lui un véritable père des pauvres, des malades, des opprimés.

Son œuvre principale est l'*Historia Francorum* en dix livres. Le premier contient un résumé de l'histoire universelle et de l'histoire de l'Eglise jusqu'à la mort de saint Martin ; le second raconte l'histoire de la Gaule et des Francs de la mort de saint Martin à celle de Clovis. Les livres III et IV nous conduisent jusqu'à la mort de Sigebert (575). Les deux livres suivants comprennent les dix années pendant lesquelles Chilpéric fut maître de Tours. Enfin les quatre derniers sont consacrés au récit des événements des années 584 à 591.

A côté de cet ouvrage capital qui nous fournit un récit détaillé des actes des rois francs de Clodion à Childebert II et un tableau saisissant de la société du vi[e] siècle, Grégoire a composé une série d'ouvrages hagiographiques de moindre importance, mais très précieux aussi pour l'histoire ecclésiastique et l'histoire des mœurs. Ce sont : les *Libri septem miraculorum* comprenant quatre livres de *Miracula S. Martini*, le *De Gloria Martyrum*, les *Miracula S. Juliani*, le *De Gloria Confessorum* et le *De Vita Patrum*, recueil des vies de vingt-trois abbés, évêques et reclus. Il a traduit du syriaque, avec l'aide d'un interprète, la

Passio septem dormientium apud Ephesum, et du grec les *Miracula S. Andreae* et peut-être les *Miracula S. Thomae*. Il a encore composé un court écrit liturgique, le *De Cursu Stellarum*, un commentaire sur les *Psaumes* dont nous n'avons conservé que quelques fragments, et une préface au livre *De Missis* de Sidoine Apollinaire. Il a dans le dernier chapitre de son *Histoire*, sorte d'épilogue de son œuvre entière, donné lui-même la liste de tous ses écrits originaux.

La seule édition complète et vraiment critique des œuvres de Grégoire de Tours est celle qui a été donnée par MM. Arndt et Krusch dans le t. I des *Scriptores rerum Merovingicarum* du recueil des *Monumenta Germaniae* (Hanovre, 1884 et 1885, 2 t. en 1 vol. in-4). Les *Miracula S. Thomae* n'y sont pas compris. Il ont été publiés en appendice à l'édition des *Acta S. Thomae* (Leipzig, 1883, in-8) par M. Bonnet qui a aussi préparé l'édition des *Miracula S. Andreae* pour les *Monumenta*. On trouvera dans les préfaces mises par M. Arndt en tête de l'*Historia Francorum* et par M. Krusch en tête des œuvres hagiographiques des indications très complètes sur les sources, les manuscrits et les éditions des œuvres de Grégoire de Tours. Il suffira de rappeler ici que, dès 1511, Chlichtoveus publia à Paris une partie des œuvres hagiographiques et en 1512 Jodocus Badius une autre partie de ces œuvres et l'*Historia Francorum*. Dom Ruinart donna en 1699 une édition des œuvres complètes de Grégoire de Tours et de ses continuateurs (Paris, in-fol.), édition qui se trouve réimprimée au t. LXXI de la *Patrologie latine* de Migne. L'*Historia Francorum* a été aussi publiée dans les recueils de *Freher*, *Duchesne* et *D. Bouquet* (V. ces noms). M. Omont a reproduit le texte des six premiers livres d'après le manuscrit dit de Corbie, et M. Collon le texte des livres VII-X d'après le manuscrit de Bruxelles, dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* (Paris, 1886, in-8). La Société de l'Histoire de France a donné une édition avec traduction de l'*Historia Francorum* (par MM. Guadet et Taranne; Paris, 1836-1838, 4 vol. in-8) et une édition avec traduction des *Livres des Miracles et autres opuscules* par H. Bordier (Paris, 1857-1864, 4 vol. in-8). M. Bordier a aussi publié une traduction de l'*Histoire des Francs* (Paris, 1859-1861, 2 vol. in-12). Une traduction allemande en a été faite par M. W. Giesebrecht en 1851 (2e éd. 1878) dans les t. XII et XVI des *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*. G. Monod.

Bibl. : Grégoire de Tours a été l'objet de nombreux travaux. Indépendamment des préfaces mises en tête des diverses éditions de ses œuvres et des chapitres qui lui sont consacrés dans l'*Histoire littéraire de la France* et dans les diverses histoires de la littérature latine au moyen âge (Ampère, Ebert, Bæhr), nous citerons : Lœbell,, *Gregor v. Tours und seine Zeit*; Leipzig, 1839 ; 2e éd., 1868 in-8). — G. Monod, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*. 1re partie : *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*; Paris, 1872, in-8. — M. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*; Paris, 1890, in-8. — A. Jacob, *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire*; Paris, 1861, in-8, 2e éd. — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*; Paris, 1878, in-8.

GRÉGOIRE le Thaumaturge (Saint), né à Néo-Césarée (Pont) entre 210 et 215, mort à Néo-Césarée en 270. Il se destinait au barreau, quand il rencontra vers 231 à Césarée (Palestine) Origène qui venait de s'y réfugier. L'enseignement de ce philosophe chrétien le charma ; il demeura huit ans son disciple et prononça en le quittant un discours panégyrique qui a été conservé dans les éditions complètes d'Origène et édité séparément par J.-A. Bengel en 1722. De retour dans sa ville natale, Grégoire, dont le nom primitif avait été Théodose, fut bientôt nommé évêque ; son activité apostolique fut telle qu'à sa mort il n'y avait plus que dix-sept païens dans la ville, autant qu'il y avait trouvé de chrétiens lorsqu'il fut nommé évêque. Durant les invasions gothiques, sous Gallien, il adressa à son troupeau une lettre pastorale qui est un des documents les plus instructifs de cette période (éd. par Beveridge dans son *Pandectæ canonum*, etc.; Oxford, 1672, t. II, p. 24). Il faut lui attribuer encore une *Paraphrase de l'Ecclésiaste* et une *Confession de foi*, importante comme document anténicéen. Son surnom (le faiseur de miracles) lui vient des légendes qui se sont cristallisées autour de son nom. Les ouvrages autres que ceux mentionnés ci-dessus, et que l'on trouve dans ses œuvres (éditées d'abord par G. Voss, Mayence, 1604, in-4; puis, Paris, 1622 et 1626, in-fol. ; de nouveau dans le t. III de la *Bibliotheca græco-latina* de Galland, et enfin dans le t. X de la *Patrologie* de Migne), ne sont pas authentiques. F.-H. K.

Bibl. : Pallavicini, *Gregorius Thaum.*; Rome, 1644, in-fol. — J.-L. Boye, *Dissert. de Gregorio Thaum.*; Iéna, 1703, in-4. — V. Ryssel, *Gregorius Thaum., sein Leben u. seine schriften*; Leipzig, 1880, in-8. — J. Draesecke, dans *Zeitschrift f. protest. Theologie*, 1883, pp. 634 et suiv.

3° Patriarches

GRÉGOIRE Ier l'Illuminateur (Saint) (en grec *Phôtistès* ou *Phôstèr*, en arménien *Grigor Lousarovitch*), premier patriarche d'Arménie, né vers 257, mort dans une grotte du mont Sébon (Haute-Arménie) en 331. Fête le 1er oct. Fils du prince arsacide Anak qui assassina Khosroès Ier, il échappa seul au massacre de sa famille et fut élevé dans une maison chrétienne à Césarée de Cappadoce. Il se maria, eut deux fils, puis du consentement de sa femme se fit ermite. Rentré en Arménie, il fut emprisonné pendant treize ans par Tiridate (Terdat) II, fils de Khosroès. Libéré sur l'intercession de la sœur du roi, il guérit celui-ci, prit un grand ascendant sur lui et propagea le christianisme dans sa patrie. De là son surnom. En 302, l'évêque Léonce de Césarée le sacra patriarche d'Arménie. En 318, Grégoire prit pour suffragant son fils Aristakès qui assista en cette qualité au concile de Nicée (325). En 331, il lui confia l'office de patriarche et se retira dans une grotte où il mourut peu après. La première partie de ce récit, jusque vers l'an 300, est de « l'histoire transfigurée » ; le reste est historique. On a de Grégoire des homélies (éd. à Constantinople, 1737 ; à Venise, 1837 ; par G. Thoumaïan, à Leipzig, 1879), dont l'authenticité est sujette à caution.

Bibl. : P. de Lagarde, *Agathangelus u. die Akten Gregors von Armenien*; Gœttingue, 1887, in-4 (rend superflues les éditions antérieures d'Agathange, seule source pour la vie de Grégoire Ier).

GRÉGOIRE II, surnommé *Vkayasêr*, « martyrophile », patriarche d'Arménie, mort à Garmir Vankh, près de Khésoun en 1105. Les Seldjoukides venaient de s'emparer d'Ani, quand le patriarche Khatchik II mourut en 1065. Malgré l'opposition des Grecs qui eussent voulu assimiler l'Eglise arménienne, Vahram, fils de Grégoire Magistros, duc de Mésopotamie, fut élu patriarche et prit le nom de Grégoire II. Il avait renoncé depuis quelque temps à ses droits héréditaires et s'était acquis comme moine un grand renom de sainteté. Sous son patriarcat, l'Arménie perdit définitivement son indépendance (1079) et l'Eglise arménienne entra dans une période troublée et inféconde, dont elle n'est pas encore sortie. En 1071, Grégoire II sacra patriarche son secrétaire George Lorhetsi qui se montra indigne de cette charge. Grégoire dut reprendre le pouvoir dès 1072 ; en 1075, il se rendit à Rome, puis à Jérusalem et en Egypte. En 1073 déjà, il avait permis la nomination d'un patriarche local à Honi ; un autre fut intronisé à Marach ; Grégoire lui-même nomma son neveu Barsegh (Basilide) patriarche de l'Arménie orientale. Barsegh devint le successeur légitime de Grégoire II, en 1105 ; et pendant un siècle, de 1105 à 1202, la dynastie patriarcale demeura dans la famille de Grégoire *Vkayasêr*. Ce surnom provient des nombreux actes de martyrs grecs et syriens que Grégoire fit traduire en arménien.

GRÉGOIRE III Pahlavouni, patriarche d'Arménie, né en 1092, mort en 1166. Il était cousin de Barsegh, le neveu et successeur de Grégoire II. Son jeune âge suscita une vive opposition et un schisme, mais un concile nombreux, convoqué en 1114, confirma Grégoire II et décida que désormais l'unanimité des quatre archevêques de Betchni, de Haghbat, du couvent de Saint-Thaddée et du couvent de

Saint-Eustathe, validerait toujours l'élection du patriarche. Grégoire II accepta le pallium du pape Eugène III et assista aux conciles latins d'Antioche et de Jérusalem. Il ne réussit pas à rapprocher les Eglises arménienne et grecque. Il transféra en 1147 la résidence patriarcale à Hromkla.

GRÉGOIRE IV, surnommé *Tgha*, « l'enfant », patriarche d'Arménie, mort en 1193. Il succéda en 1173 à son oncle Nersès IV Chnorhali, frère de Grégoire III, et s'efforça, comme son prédécesseur, d'unir l'Eglise arménienne à l'Eglise grecque. Les conditions posées par les Grecs furent acceptées à l'unanimité par le concile arménien de Hromkla en 1179 ; mais la mort de l'empereur Manuel Comnène en 1180 fit échouer l'entreprise. Les rapports de Grégoire IV avec le pape Lucius III furent plus heureux. On a de ce patriarche une *Lamentation poétique* sur la prise de Jérusalem par Saladin et plusieurs lettres publiées par les mékhitaristes sous le titre de *Opere del patriarcha Gregorio soprenominato Degha* (Venise, 1838, in-24).

GRÉGOIRE VII, surnommé *Setsavi*, « habitant de Sis », patriarche d'Arménie, mort en 1306. Son surnom lui vient de ce qu'il transféra la résidence patriarcale de Hromkla, détruit en 1293 par les Egyptiens, à Sis. Il mit fin au schisme qui déchirait l'Eglise arménienne depuis les temps de Grégoire III, en décidant que les deux patriarches de la Grande et de la Petite-Arménie jouiraient du pouvoir suprême, chacun dans les limites de sa juridiction.

GRÉGOIRE, patriarche de Constantinople, né à Calavrita (Morée) en 1739, mort à Constantinople le 22 avr. 1821. Il reçut les ordres sacrés au Mont-Athos, vécut en ermite, fut nommé archevêque de Smyrne, puis, en 1795, patriarche de Constantinople. Comme on l'accusait de favoriser l'essor de la nation grecque, le peuple demanda sa tête en 1798, quand Bonaparte opérait en Egypte. Le sultan Sélim III protégea le patriarche. De même en 1806. En 1821, lors de l'insurrection d'Alexandre *Ypsilanti* (V. ce nom), Grégoire exhorta les Moréens à l'obéissance ; le sultan l'obligea le 21 mars à prononcer l'excommunication contre tous les insurgés. Cela fut fait. Mais quand la famille du prince Mourousi, confiée à la garde du patriarche, réussit à s'évader, Grégoire fut saisi au sortir de l'office de Pâques et pendu avec trois évêques et huit ecclésiastiques devant la porte de la basilique. Ce fut le signal d'un massacre de chrétiens. Le corps de Grégoire, jeté dans le Bosphore, fut retrouvé et enseveli avec pompe à Odessa le 19 juin. On a de Grégoire les deux premiers volumes d'un *Dictionnaire de la langue grecque* (Constantinople, 1819 et 1821). F.-H. K.

Bibl. : Constantin Œconome, *Oraison funèbre du patr. Grégoire*, trad. en franç. ; Paris, 1821, in-8.

4° Rois et princes

GRÉGOIRE ou **GRIG**, roi d'Ecosse, cinquième roi du Royaume-Uni de Scone d'après la chronologie de Skene. Il succéda en 878 à Aed, fils de Kenneth Mac Alpine. Les chroniques anciennes se contentent de mentionner qu'il y eut sous son règne une éclipse de soleil (16 juin 885) et qu'il fut chassé après onze années (889). Les chroniques du XIIIe siècle ajoutent qu'il fit des conquêtes en Bernicie et en Northumbrie, et qu'il « donna le premier la liberté à l'Eglise d'Ecosse ». Il paraît avoir été en effet un bienfaiteur de l'Eglise ; des noms comme celui d'*Ecclesgreig*, qui remontent au IXe siècle, semblent l'établir. L.

GRÉGOIRE Calimah, prince de Moldavie (1761). Destitué après trois années d'un règne insignifiant, il obtint, pour la seconde fois, le trône de Moldavie en 1769. Il eut à apaiser d'abord le mécontentement des boïars, puis, la guerre devenant imminente entre les Russes et les Turcs, il n'hésita pas à s'approprier l'argent que lui avaient confié ces derniers pour acheter des provisions et à se déclarer ouvertement pour les Russes. Amené aussitôt après à Constantinople, il eut la tête coupée pour sa désobéissance et ses intrigues (1769).

GRÉGOIRE Magisdros, prince arménien, mort vers le milieu du XIe siècle. De la famille des Arsacides, il hérita en 1021 de son père Vasag qui possédait la principauté de Pedchné. Après avoir été bien vu des rois d'Arménie, il fut accusé de favoriser les vues des Grecs sur l'Arménie et obligé de se réfugier dans ses domaines. En 1044, il se rendit à Constantinople, et l'accueil qu'il y reçut de l'empereur, qui le nomma *magisdros* (général), confirma le roi d'Arménie dans ses soupçons. Grégoire se mit, en effet, au service des ennemis de sa patrie qui, en 1045, s'emparèrent des débris de l'ancien reyaume d'Arménie. Presque aussitôt, Grégoire fut nommé gouverneur héréditaire de la Mésopotamie en conservant tous ses biens d'Arménie ; en 1049, il prit part à la défaite des Seldjoucides par le gouverneur d'Arménie et les princes de Géorgie. Son zèle religieux le porta à combattre la secte des Asevortiks et à massacrer ceux qui ne voulurent pas se convertir ; en 1051, il convoqua le concile de Harkh dans cette intention. Ses quatre fils furent généraux dans l'armée grecque, et ses descendants occupèrent pendant près de deux siècles le siège patriarcal d'Arménie. Grégoire Magisdros a laissé une *Collection de lettres*, en prose et en vers, sur des sujets très divers d'histoire, de philologie, de politique, etc., où l'on trouve de nombreux renseignements intéressants. Très instruit, il traduisit du grec et du syriaque en arménien divers ouvrages de l'antiquité.

5° Personnages divers

GRÉGOIRE, exarque d'Afrique au VIIe siècle. Il gouvernait cette province dès le règne d'Héraclius : après la mort de ce prince (641), il songea à profiter des embarras que la conquête arabe donnait à son successeur Constant II, et en 646, avec l'appui des indigènes, il se proclama empereur et transporta sa capitale dans l'intérieur du pays, à Suffetula (aujourd'hui Sbéitla). Attaqué dès l'année suivante par les Arabes, il tint d'abord, avec le concours des Berbères, les envahisseurs en échec : mais dans une bataille décisive livrée devant Sbéitla, Grégoire fut défait et tué (647). Sa capitale fut prise et livrée au pillage : ce fut le commencement de la ruine de la domination byzantine en Afrique. Ch. Diehl.

GRÉGOIRE (Pierre), canoniste, né à Toulouse en 1540, mort en 1597. Il professa le droit à Toulouse, puis à Cahors de 1570 à 1580, enfin à Pont-à-Mousson, dans le collège des jésuites que le duc Charles de Lorraine venait d'ériger en université sous leur haute direction (23 juil. 1580), conformément à la bulle de fondation de Grégoire XIII. — Œuvres principales : *Partiones juris canonici*, exposant l'ensemble du droit canonique ; *Syntagma juris universi*, comprenant le droit canon et le droit civil ; des commentaires sur divers titres des décrétales. E.-H. V.

GRÉGOIRE (Henri), évêque constitutionnel de Blois, né à Vého, près de Lunéville, le 4 déc. 1750, d'une famille de paysans pauvres, mort le 28 mai 1831. Ce prêtre, qui fut le plus intrépide et le plus sympathique représentant du gallicanisme janséniste et qui sut professer, en même temps et avec la même constance, la foi chrétienne, l'amour de la liberté et le culte de tous les progrès utiles, avait reçu, par l'effet, parfois ironique, du hasard des circonstances, sa première instruction chez les jésuites. Après avoir été pendant quelque temps professeur à Pont-à-Mousson, dans le collège que les jésuites avaient dû abandonner en 1764, il fut nommé vicaire, puis curé d'Embermesnil en Lorraine (Meurthe). Sans rien négliger de ce qui pouvait développer chez ses paroissiens l'amour et la pratique de la religion catholique, il s'appliqua à éclairer leur intelligence par l'instruction et à améliorer leur condition temporelle ; il forma dans son presbytère une bibliothèque morale et agronomique qu'il mit à leur disposition, et par divers voyages en France et en Allemagne (1784, 1786, 1789), il s'efforça d'acquérir les connaissances nécessaires pour les bien conseiller et diriger. — La sympathie pour les opprimés, qui devait dévouer une si grande part de sa vie à la cause des nègres, lui inspira d'abord le projet de défendre celle des juifs, alors assez nombreux en Lorraine,

où on leur faisait payer, pour le droit de vivre, des taxes très lourdes au profit de l'Etat et des seigneurs. Dans cette vue, il rédigea un écrit qui fut couronné par l'académie de Metz, en 1788, et imprimé l'année suivante (*Essai sur la régénération civile, morale et politique des juifs;* Metz, 1789). A l'Assemblée nationale, il réclama et obtint pour eux la plénitude des droits civils (*Motion en faveur des juifs*, 1789).

La popularité qu'il avait acquise en Lorraine le fit élire par le clergé du bailliage de Nancy député aux Etats généraux qui devinrent l'Assemblée nationale. Il y contribua puissamment à décider le bas clergé à se joindre au tiers état et ainsi à déterminer la réunion des trois ordres: David l'a mis particulièrement en vue dans sa célèbre esquisse du *Serment du jeu de paume*. En la nuit du 4 août, Grégoire demanda la suppression des annates et l'abolition du droit d'aînesse et des privilèges nobiliaires; lorsqu'on discuta la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, il proposa d'y joindre celle des *devoirs;* dans le vote sur le pouvoir législatif, il se prononça contre la faculté absolue de *veto* réclamée pour le roi; plus tard, dans la loi électorale, contre le *marc d'argent*, qui enlevait aux pauvres le droit de contribuer à la nomination des députés. Il vota l'*abolition des vœux monastiques*, mais en demandant la conservation des établissements religieux qui avaient rendu des services à la science et à l'agriculture. Après le décret sur la *constitution civile du clergé*, il fut le premier qui prêta le serment civique exigé par cette constitution (2 janv. 1791). Il avait publié un écrit sur la *légitimité du serment civique exigé des fonctionnaires ecclésiastiques* (1790) et d'autres brochures, et il entraîna par son exemple, plus encore que par ses écrits et ses discours, plusieurs membres de son ordre. Cependant, tout en restant constamment l'ardent défenseur de la constitution civile du clergé, il ne cessa jamais de réprouver les violences exercées contre les prêtres réfractaires; il osa même demander à la Convention et il obtint la délivrance de ceux qui étaient entassés sur les pontons de Rochefort; le 21 déc. 1794, il réclama hautement la liberté des cultes.

Lorsque les départements élurent leurs évêques conformément à la loi nouvelle, Grégoire fut nommé dans la Sarthe et dans le Loir-et-Cher. Il opta pour ce dernier département, et il fut dans le diocèse de Blois ce qu'il avait été dans la paroisse d'Embermesnil. Il acquit si bien l'estime de ses diocésains qu'ils l'élevèrent à la présidence de l'administration centrale de leur département, puis le choisirent comme leur représentant à la Convention nationale. Dès la première séance de cette assemblée, il se joignit à Collot d'Herbois pour demander l'abolition de la royauté et la proclamation de la République. Ce fut lui qui exposa les motifs de cette proposition; il conclut en des termes qui ont été souvent cités comme caractérisant le style de cette époque: « Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique; les cours sont l'atelier du crime, le foyer de la corruption: l'histoire des rois est le martyrologe des nations. » Quand il s'agit de mettre Louis XVI en jugement (15 nov. 1792), il se prononça énergiquement pour l'accusation; mais, en même temps, il exprima sa réprobation à l'égard de la peine de mort, demandant qu'elle fût abolie et que Louis bénéficiât de cette abolition. Pendant le procès (15 déc. 1792-17 janv. 1793), il était en mission dans la Savoie, avec Hérault de Séchelles, Jagot et Simon, pour la réunion de ce pays à la France. Ses collègues préparèrent un projet de lettre exprimant leur vote pour la condamnation *à mort*, mais Grégoire leur déclara que sa qualité de prêtre et son sentiment contre la peine capitale lui défendaient de signer cette lettre, à moins que les mots *à mort* n'en fussent retranchés. Cette suppression fut effectuée, après une vive discussion: le vote d'aucun des quatre commissaires ne fut compté pour la condamnation. — Le 7 nov. 1793, l'évêque constitutionnel de Paris, Gobel, ses vicaires et d'autres ecclésiastiques vinrent devant la Convention renoncer à leurs fonctions de ministres du culte catholique et proclamer le triomphe de la raison. Grégoire, pressé de les imiter, répondit: « S'agit-il du revenu attaché aux fonctions d'évêque? Je vous l'abandonne sans regret. S'agit-il de religion? Cet article est hors de votre domaine, et vous n'avez pas le droit de l'attaquer... Catholique par conviction et par sentiment, prêtre par choix, j'ai été désigné par le peuple pour être évêque; mais ce n'est ni de lui ni de vous que je tiens ma mission. J'ai consenti à porter le fardeau de l'épiscopat dans un temps où il était entouré d'épines. On m'a tourmenté pour l'accepter; on me tourmente aujourd'hui pour me forcer à une abjuration qu'on ne m'arrachera pas. Agissant d'après les principes sacrés qui me sont chers et que je vous défie de me ravir, j'ai tâché de faire du bien dans mon diocèse; je reste évêque pour en faire encore. J'invoque la liberté des cultes. » Afin de ne permettre aucun doute sur son attachement à la foi catholique et à son caractère ecclésiastique, il se faisait un devoir de toujours siéger à la Convention en vêtements de couleur violette, c.-à-d. épiscopale.

Dès la nuit du 15 août 1789, Grégoire avait demandé la plénitude des droits civils pour les nègres et les mulâtres affranchis; le 24 juil. 1793, il demanda et obtint la suppression de la prime accordée aux négriers pour la traite. Elu membre de la commission coloniale, il réclama, sans se laisser intimider par les menaces, l'entière abolition de l'esclavage; elle fut décrétée le 4 févr. 1794. Avec les bienfaits de la liberté, il rêvait pour les nègres les bienfaits de la religion, et il entreprit d'être à la fois leur apôtre et leur défenseur. Un bon nombre de ses écrits se rapportent à cette double tâche: *Mémoire en faveur des gens de sang mêlé de Saint-Domingue et des autres îles françaises de l'Amérique* (1789); *De la Littérature des nègres* (1808); *De la Domesticité chez les peuples anciens et modernes* (1814); *De la Traite et de l'esclavage des noirs et des blancs, par un ami des hommes de toutes les couleurs* (1815); *Manuel de piété à l'usage des noirs et des gens de couleur* (1818); *Des Peines infamantes à infliger aux négriers* (1822); *Considérations sur le mariage et le divorce adressées aux citoyens d'Haïti* (1823); *De la Liberté de conscience et de culte à Haïti* (1824); *De la Noblesse de la peau* (1826). Vers la fin de la même année (26 oct. 1826), il adressait à la république haïtienne une épître que le gouvernement de Port-au-Prince fit imprimer l'année suivante. Pendant la longue agonie qui précéda sa mort, il ne prononça guère que ces paroles: *chers Haïtiens;* mais il les répéta souvent et jusqu'à son dernier soupir. — Lorsqu'il revint de sa mission en Savoie (1793), il fut appelé à faire partie du comité d'instruction publique, et il prit une part éminente à l'œuvre de ce comité: fondation de l'Institut national, du Conservatoire des arts et métiers, du Bureau des longitudes; il rédigea des rapports très appréciés sur la composition des livres élémentaires, l'organisation de bibliothèques publiques dans les départements, la propagation de la langue nationale et la destruction des patois; il proposa, de son initiative propre, l'emploi des inscriptions en français sur les monuments publics; un système général pour la dénomination des places, rues, quais, etc. (*Système de dénominations topographiques*, 1794); l'établissement de jardins botaniques et de fermes-écoles; l'organisation, par l'intermédiaire des agents diplomatiques, de l'association des savants et des écrivains de tous les pays, idée qu'il reprit et développa plus tard, dans son *Essai sur la solidarité littéraire entre les savants de tous les pays* (Paris, 1824). Plus que personne, il contribua à prévenir la destruction des monuments d'art, et il fut, dit-on, le premier qui donna le nom de *vandalisme* à cette destruction (*Rapports sur les destructions opérées par le vandalisme*, 1794). Il obtint pour les savants, les littérateurs et les artistes, une subvention de 100,000 écus, qui fut ensuite élevée à 800,000 fr.

Du 21 févr. au 29 sept. 1795, la Convention adopta une série de décrets reconnaissant la liberté des cultes tant de fois invoquée et réclamée par Grégoire : ils réglaient l'exercice et la police extérieure de cette liberté, de manière à assurer pleinement à tous les Français le droit individuel de s'assembler pour la célébration de leur culte, tout en édictant les mesures nécessaires pour empêcher que cette célébration ne fournît les moyens de reconstituer une puissance rivale de l'Etat ou qu'elle ne portât atteinte soit à la sûreté de la République, soit à la liberté de ceux qui estimeraient devoir s'en abstenir. Dès lors, Grégoire s'occupa activement avec quelques prêtres constitutionnels de rassembler les débris de l'Eglise gallicane. Ils convoquèrent pour le jour de l'Assomption 1797 un concile national auquel assistèrent trente-deux évêques et soixante-huit prêtres; ils protestèrent tous de leur attachement au dogme catholique; mais leurs tentatives pour concerter une action commune avec les prêtres réfractaires échouèrent contre la résistance de ceux-ci. Un autre concile national fut tenu en 1801; Grégoire en fit l'ouverture et, dans un discours qui a été imprimé (1801), il renouvela son invariable profession de foi politique et religieuse. Les résultats des efforts du clergé constitutionnel furent bientôt anéantis par le pacte que Bonaparte conclut avec Pie VII, mais ils furent plus sérieux et plus importants qu'on ne le croit généralement (V. ORGANIQUES [Articles], section affectée à l'histoire de l'*Eglise constitutionnelle*). Le dépôt des archives de cette Eglise avait été confié à Grégoire; son testament contient des dispositions prescrivant soigneusement les mesures nécessaires à leur conservation. Consulté personnellement par le premier consul sur son projet de concordat, il le combattit vivement. Mais le 12 oct. 1801, il fut mis en demeure, conformément aux exigences du pape, de se démettre de son évêché; il le fit sans résistance, en vue de la paix, se contentant, pour toute protestation, de déclarer qu'il regardait et regarderait toujours son élection comme légitime, et il continua à exercer son ministère de prêtre. Nous croyons devoir placer ici la mention de ses principaux écrits sur les matières de religion, qui n'ont point été précédemment cités : *Compte rendu aux évêques réunis, par le citoyen Grégoire, de la visite de son diocèse* (1796); *Mandements et instructions pastorales; Lettre à D. R.-J. de Arce, archevêque de Burgos, grand inquisiteur d'Espagne* (1798); *Traité de l'uniformité et de l'amélioration de la liturgie* (1801); *les Ruines de Port-Royal* (1801; 2e éd., 1809); *Apologie de B. de Las Cases* (1802); *Histoire des sectes religieuses depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, dans les quatre parties du monde* (1810, 2 vol.; 2e éd., 1828, 5 vol. in-8; un 6e a été publié en 1845); *Homélie du citoyen cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola*, Pie VII (1814, 3e éd.); *Recherches historiques sur les congrégations hospitalières des frères pontifes ou constructeurs de ponts* (1818); *Essai historique sur les libertés de l'Eglise gallicane* (1818 et 1826); *De l'Influence du christianisme sur la condition des femmes* (1821); *Observations critiques sur l'ouvrage de M. de Maistre, de l'Eglise gallicane*, etc. (1821); *Des Catéchismes qui recommandent et prescrivent le payement de la dîme, l'obéissance aux seigneurs de paroisse*, etc. (1821); *Histoire des confesseurs, des empereurs, des rois et autres princes* (1824); *Histoire des mariages des prêtres en France* (1826).

Sous la constitution de l'an III, Grégoire fut élu au conseil des Cinq-Cents; il y parla peu, mais s'occupa activement des établissements à la fondation desquels il avait coopéré pendant la Convention. Après le 18 brumaire, il entra dans le nouveau Corps législatif et le présida. Présenté trois fois par cette assemblée comme candidat au Sénat conservateur, il y fut nommé le 1er déc. 1801, fit partie de la minorité infiniment petite qui resta fidèle à la tradition républicaine, et fut un des trois qui s'opposèrent au sénatus-consulte qui établit l'Empire; il combattit seul l'adresse du Sénat au sujet des titres nobiliaires, et ne prit jamais le titre de comte que Napoléon conféra à tous les sénateurs en masse. Opposé au divorce de l'empereur, par sentiment religieux, il réprouva cet acte par son vote, n'ayant pu le faire par un discours, parce que la parole lui fut refusée. En 1814, il se prononça, l'un des premiers, pour la déchéance de Napoléon, en qui il trouvait une incorrigible passion pour le despotisme. Lorsque le rappel des Bourbons eut été décrété par le Sénat, sous la condition de l'acceptation d'un acte constitutionnel, il réclama énergiquement l'accomplissement de cette condition (*De la Constitution française de l'an 1814*, 1814; 4e éd., 1819). Aussitôt après la seconde Restauration, il fut exclu de l'Institut, dont il avait été l'un des fondateurs, et le payement de la pension qui lui était due comme ancien sénateur fut suspendue. En 1819, les électeurs de l'Isère l'envoyèrent à la Chambre des députés; il accepta ce mandat, malgré de vives instances faites auprès de lui par les libéraux timides. Les royalistes demandèrent à grands cris son exclusion pour cause d'*indignité*, mais ils n'obtinrent qu'un simple vote de *non-admission*, sans expression de motifs. Le gouvernement de Juillet s'abstint de toute mesure de réparation à son égard; malgré les réclamations de deux académiciens, on ne lui rendit point son siège à l'Institut. Le dernier ouvrage de Grégoire est une brochure intitulée *Considérations sur la liste civile* (1830). On y trouve l'inspiration des sentiments qui animèrent toute sa vie politique.

Grégoire s'était constamment acquitté de tous les devoirs que la religion catholique prescrit aux fidèles et aux prêtres. Pendant sa dernière maladie, il se confessa à l'abbé Evrard, de la paroisse de Saint-Séverin, dont les fidèles étaient restés imbus de l'esprit janséniste, et en laquelle on toléra longtemps un clergé favorable à cette tendance; il exprima à son confesseur le désir que les derniers sacrements lui fussent administrés par le curé de sa paroisse (Abbaye-au-Bois). Ce curé vint, accompagné de son vicaire, et demanda la rétractation formelle du serment prêté à la constitution civile du clergé. Grégoire la refusa péremptoirement. L'archevêque de Paris lui écrivit pour l'exhorter à se soumettre; mais il n'obtint qu'une réponse dans laquelle Grégoire professait hautement les sentiments qui lui avaient inspiré les actes dont on réclamait le reniement. L'abbé Baradère lui donna de sa main la communion en viatique, puis alla solliciter l'abbé *Guillon* (V. ce nom), professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie, d'administrer les derniers sacrements. Guillon le fit, sans consulter ni l'archevêque ni le curé de la paroisse, quoique lui-même eût été autrefois un ardent adversaire de la constitution civile. Le lendemain de la mort de Grégoire, son corps fut porté en l'église de l'Abbaye-aux-Bois. Le gouvernement avait pris des mesures pour apaiser l'agitation produite par les exigences de Mgr de Quélen, et éviter des mouvements pareils à ceux qui avaient abouti, quelques semaines auparavant (14 et 15 févr. 1831), à la dévastation de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché. Le clergé de la paroisse s'était retiré, pour obéir aux ordres de l'archevêque; l'abbé Grieu, assisté de deux autres prêtres, célébra la messe; l'église était tendue de noir; les insignes épiscopaux du défunt exposés sur le catafalque. Des jeunes gens des écoles dételèrent les chevaux du corbillard et le traînèrent jusqu'au cimetière Montparnasse, suivis de plus de vingt mille personnes, qui avaient voulu s'associer à cet hommage funèbre. E.-H. VOLLET.

BIBL. : Hip. CARNOT, *Notice historique*, en tête des *Mémoires ecclésiastiques, politiques et littéraires de Grégoire*; Paris, 1839, 2 vol. in-8 (édition posthume d'une œuvre composée en 1808. — H. GAZIER, dans la *Revue historique*, 1878. — DE PRESSENSÉ, *l'Eglise et la Révolution française : histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat, de 1789 à 1802*; Paris, 1864, in-8.

GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT (V. SAINT-VINCENT [Grégoire de]).

GREGOIRE DE SANOK, prélat polonais du xve siècle, né à Sanok, mort à Rohatyn en 1477. Il fit ses études à l'étranger et devint prêtre. Il enseigna la littérature latine à l'université de Cracovie, accompagna le roi Wladyslaw III comme confesseur dans ses expéditions et séjourna en Hongrie. En 1451, il devint archevêque de Lwów (Lemberg). Il était lié avec les hommes les plus remarquables de son temps, notamment avec Dlugosz et Callimaque. L. L.

GRÉGOIRE D'UTRECHT, prêtre missionnaire, né vers 703, mort à Utrecht le 25 août 775. Franc d'origine, allié à la famille royale mérovingienne, il rencontra en 722, au couvent de Pfalzel, près de Trèves, le missionnaire *Boniface* (V. ce nom, t. VII, p. 297) et devint le compagnon constant de ses pérégrinations. Après la mort du maître (755), le pape Etienne III et le roi Pépin chargèrent Grégoire de reprendre l'évangélisation des Frisons commencée par Boniface. Il fonda pour cela une école rattachée au monastère de Saint-Martin à Utrecht et où des jeunes gens de diverses tribus germaniques furent élevés dans la foi chrétienne. La maladie l'immobilisa trois ans avant sa mort.

GRÉGOIRE LE MOINE, hagiographe grec, de la première partie du xe siècle. Il écrivit deux notices sur saint Basile le Jeune. La plus longue est perdue ; l'autre est insérée dans les *Acta sanctorum* (mars, t. III, p. 667, et *Appendix*, p. 24).

GRÉGORAS (Nicéphore), historien byzantin, né à Héraclée (Asie Mineure) en 1295, mort en 1360. Entré dans les ordres, il gagna la faveur d'Andronic Ier. En 1326, il alla en ambassade auprès du roi de Servie. Il composa un bon traité de comput pascal. Après la mort de son protecteur, détrôné par son petit-fils Andronic III en 1328, Grégoras vit ses biens confisqués. Banni pendant quelques années, il revint faire des leçons très applaudies à Constantinople sur la chronologie et l'astronomie. Il s'opposa à l'union de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine et remporta à cette occasion un triomphe éclatant sur le moine *Barlaam* (V. ce nom). Un peu plus tard, Grégoire *Palamas* (V. ce nom), évêque de Thessalonique, reprit les idées de Barlaam et fut combattu par Grégoire Acyndinus ; leurs partisans, les *palamites* et les *acyndinites*, agitèrent tout l'empire byzantin de leurs violentes querelles. Grégoras, qui ne voulut pas se prononcer entre eux, encourut la haine des uns et des autres et en fut successivement victime ; en 1345, les acyndinites triomphèrent, et Grégoras ne fut protégé contre eux que par l'amitié de Jean Cantacuzène, qui devait plus tard le combattre violemment ; en 1351, les palamites prirent l'avantage et le patriarche Callistos enferma Grégoras dans un cloître jusqu'en 1354 ; mis en liberté, il mourut au bout de quelques années, et ses restes furent insultés par le peuple. Grégoras a composé un nombre considérable d'ouvrages philosophiques, historiques, astrologiques, théologiques, poétiques, etc. ; un très petit nombre a été édité. La liste complète a été donnée par Fabricius et Schopen en 1830. Son livre le plus célèbre est intitulé Ῥωμαϊκῆς Ἱστορίας Λόγοι : c'est une histoire byzantine en trente-huit livres, depuis la prise de Constantinople par les Latins (1204) jusqu'en 1359 ; cette histoire, très abrégée pour les premiers temps, est plus diffuse pour les événements contemporains ; elle est d'ailleurs très partiale et écrite dans un style affecté. Les onze premiers livres ont été donnés par Hiéronyme Wolf dans *Historiæ byzantinæ scriptores III* (Bâle, 1562) avec une traduction latine. En 1702, Boivin publia vingt-quatre livres de l'histoire byzantine de Grégoras dans la *Collection* du Louvre, avec une traduction latine et des notes de Du Cange pour les dix-sept premiers livres. Enfin, les trente-huit volumes ont été publiés par Schopen et J. Bekker (Bonn, 1829-55). Les onze premiers livres ont été traduits en italien par Dolce et en français par Cousin. On a publié encore un certain nombre d'ouvrages théologiques, philosophiques, astronomiques de Grégoras, moins importants que son histoire. Ph. B.

BIBL. : BOIVIN, *Vita Niceph. Grégoras* (dans son édition).

GREGORI (Girolamo), peintre italien de l'école ferraraise, né à la fin du xviie siècle, mort en 1773. Il étudia le paysage sous Zola, la figure sous Del Sole. Il a peint un petit nombre de sujets d'histoire, à l'huile et à fresque, d'un assez mince mérite. Ses paysages sont meilleurs et les figures en sont agréablement touchées.

BIBL. : CITTADELLA, *Catalogo istorico de' Pittori e Scultori Ferraresi.*

GREGORI ou **GREGORIO** (Carlo), graveur italien, né à Florence en 1719, mort à Florence en 1759. Elève de J. Frey à Rome. On lui doit des estampes d'après Raphaël, le Corrège, André del Sarto, le Titien, A. Allori, B. Barbatello, etc. ; quelques portraits, d'après G.-D. Campiglia, entre autres celui du peintre *Ch. Le Brun ;* enfin de nombreuses planches pour le *Museum Capitolinum*, le *Museo Fiorentino* et l'*Etruria pittrice.* G. P.-I.

GREGORI ou **GREGORIO** (Ferdinando), graveur italien, fils du précédent, né à Florence vers 1740, mort à Florence en 1804. Elève de son père, puis de Vangelisti, il put, grâce à la protection du grand-duc de Toscane, venir se perfectionner à Paris dans l'atelier du fameux Georges Wille, et il compte au nombre des meilleurs graveurs de son temps. Parmi ses estampes, les plus intéressantes sont : *la Sainte Famille*, d'après André del Sarto (1760) ; *la Vierge à la chaise*, d'après Raphaël (1768) ; *la Lapidation de saint Etienne*, d'après L. Cardi ; *la Mort de saint Louis de Gonzague*, d'après J.-B. Cipriani, pièce considérée comme son chef-d'œuvre ; enfin, *les Portes du Baptistère de Saint-Jean de Florence*, de Ghiberti (1772-74, 34 vol. gr. in-fol.). G. P-I.

GRÉGORIEN. I. CHANT (V. PLAIN-CHANT).

II. CODE (V. CODE GRÉGORIEN, t. XI, p. 800).

GREGORIO, peintre italien de l'école siennoise, mort en 1420. Quoique les biographes l'aient laissé dans l'oubli, il ne mérite pas d'être moins remarqué que ses compatriotes du même temps. Les restes d'une peinture qu'il exécuta à l'église de la Conception de' Servi, de Sienne, représentant la *Vierge visitant les âmes du purgatoire*, sont fort estimés des curieux.

BIBL. : ROMAGNOLI, *Cenni storico-artistici di Siena.*

GREGORIO SCHIAVONE, peintre italien (V. SCHIAVONE).

GREGORIUS-BAR-HEBRÆUS (V. ABOUL-FARADJ DJORDJIS).

GREGOROVIUS (Ferdinand), écrivain allemand, né à Neidenburg, dans la Prusse orientale, le 19 janv. 1821. Il reçut sa première instruction au gymnase de Gumbinnen, ensuite il étudia la théologie et la philosophie à l'université de Kœnigsberg. Il publia d'abord une étude sur le *Wilhelm Meister* (1849) de Gœthe, un recueil de chants polonais et magyares (1849), un drame sur *la Mort de Tibère* (1851), enfin une histoire de l'empereur Adrien (1851), qu'il remania plus tard sous un nouveau titre, et qui fut son premier ouvrage important : *Der Kaiser Hadrian, Gemælde der rœmischhellenischen Welt zu seiner Zeit* (Stuttgart, 1884). La vraie originalité de Gregorovius date de son séjour en Italie, à partir de 1852. C'est alors qu'il envoya successivement en Allemagne : *Corsika* (Stuttgart, 1854) ; *Wanderjahre in Italien* (Leipzig, 1857-1877, 5 vol.) ; *Die Grabdenkmæler der Pæpste* (Leipzig, 1857), et surtout *Die Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter* (Stuttgart, 1859-1872, 8 vol.), qui suffirait à le classer parmi les meilleurs historiens contemporains. Tous ces ouvrages ont été traduits en italien et en français ; le dernier fut continué par les soins de la municipalité de Rome. Il faut citer encore, parmi les autres écrits de Gregorovius : *Lucrezia Borgia* (Stuttgart, 1874) ; *Urban VIII. im Widerspruch zu Spanien und dem Kaiser* (Stuttgart, 1879) ; *Athenais, Geschichte einer byzantinischen Kaiserin* (Leipzig, 1882), sans oublier le petit poème en hexamètres, *Euphorion* (Leipzig, 1883, 5e éd.), consacré au souvenir de Pompéi. En 1880, Gregorovius fit un voyage à Athènes, puis il vécut alternativement à Rome et à

Munich. Sa dernière publication est le *Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter* (Stuttgart, 1889). Il a traduit en allemand les poésies de Giovanni Meli, et publié les lettres d'Alexandre de Humboldt à son frère Guillaume. La ville de Rome lui a décerné, tout protestant qu'il était, le titre de citoyen romain. A. B.

GREGORY (John), théologien et orientaliste anglais, né dans le comté de Buckingham en 1607, mort en 1646. Il entra dans la carrière ecclésiastique en 1631 ; mais ses opinions royalistes bien connues l'empêchèrent de remplir aucune fonction gouvernementale pendant la guerre civile. Privé de ressources, il vécut dans un état précaire près d'Oxford, entièrement absorbé dans ses études de linguistique. Il mourut avant le triomphe définitif du parti républicain. Ses œuvres ont été réunies sous le titre : *Gregorii Posthuma with life published by John Gurgany* (1649).

GREGORY. Famille de savants anglais. Le premier fut *James*, mathématicien, né près d'Aberdeen en nov. 1638, mort à Edimbourg en oct. 1675. Fils d'un pasteur de la paroisse de Drummoak, il fut élevé à Aberdeen, inventa à vingt-quatre ans le télescope à réflexion qui porte son nom et le proposa dans son *Optica promota* en 1665. Venu à Londres pour y faire construire son appareil, il se lia avec Collins, puis partit pour l'Italie, où il fit imprimer à Padoue une *Vera Circuli et hyperbolæ quadratura* (1667) qu'il développa la même année dans sa *Geometriæ pars universalis* (Venise, 1667). Il s'agit de procédés pour le calcul de séries convergentes. Elu membre de la Société royale dès son retour en Angleterre (14 janv. 1668), il entretint ses collègues de ses controverses avec Angeli et Riccioli sur le mouvement de la terre et avec Huygens sur sa méthode de quadrature, qu'il perfectionna dans ses *Exercitationes geometricæ* (1668). L'année suivante, nommé professeur à l'université de Saint-André, il refusait en 1671 une pension offerte par Louis XIV sur la proposition de l'Académie des sciences. En 1675, il venait d'être nommé à une chaire à Edimbourg lorsqu'il fut subitement frappé de cécité en observant les satellites de Jupiter et mourut peu de jours après.

Son neveu, *David*, né à Aberdeen (?) le 24 juin 1661, mort à Maidenhead (Berkshire) le 10 oct. 1708, fut d'abord professeur de mathématiques à l'université d'Edimbourg (1684-1691), puis, sur la recommandation de Newton, professeur d'astronomie à celle d'Oxford. En 1692, il fut élu membre de la Société royale de Londres. Outre plusieurs mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions* (1694 à 1704), il a écrit : *Exercitatio geometrica de dimensione figurarum* (Edimbourg, 1684, in-4) ; *Catoptricæ et dioptricæ sphæricæ elementa* (Oxford, 1695, in-8 ; traduction anglaise, Londres, 1705-et 1735) ; *Astronomiæ physicæ et geometricæ elementa* (Oxford, 1702, in-fol. ; 2e édit., Genève, 1726, 2 vol. in-8), excellent traité qui expose, sous une forme simple, les théories développées dans les *Principia* de Newton. Il a aussi donné une édition des œuvres d'Euclide (Oxford, 1703, in-fol.). — Les deux frères de David, *James* et *Charles*, furent également des professeurs de mathématiques distingués.

William (1803-1858), arrière-petit-fils de James, alla étudier la chimie dans le laboratoire de Liebig, à Giessen, professa de 1844 à 1858 à l'université d'Edimbourg et publia, outre de nombreux mémoires originaux, un très bon *Handbook of inorganic and organic Chemistry* (Londres, 1856, 2 vol.). L. S.

GREGORY (Samuel), amiral russe (V. GREIG [Sir Samuel]).

GREGORY (George), théologien et littérateur anglais, célèbre par la variété et la solidité de son érudition, né en 1754, mort en 1808. Après avoir été employé de commerce à Liverpool, il entra dans la carrière ecclésiastique (1782). On lui doit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il convient de citer l'histoire de l'Eglise chrétienne, *Au History of the Christian Church* (1790, 2 vol.), et des traités philosophiques et scientifiques. Dans le domaine politique, Gregory fut un *tory* militant et rédigea à ce titre le *New Annual Register* (1780).

GREGORY ou GREGORJ (Jean-Gaspard de), magistrat et écrivain italien, né en 1769, mort à Turin en 1846. Après avoir rempli différentes charges dans la magistrature et exercé le professorat, il devint en 1811 président de la cour impériale de Rome. Après la Restauration, il revint à Turin et reçut du roi de France le titre de président honoraire de la cour royale d'Aix. Il doit surtout sa notoriété à son *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de J.-C.*, où il s'efforçait de prouver que ce livre n'est dû ni à Thomas a Kempis, ni à Gerson mais, à un moine bénédictin nommé Jean Gersen qui fut abbé de Verceil au début du XIIIe siècle.

GREGORY (Olinthus-Gilbert), mathématicien et astronome anglais, né à Yaxley (Huntingdonshire) le 29 janv. 1774, mort à Woolwich le 2 févr. 1841. Il fut de 1798 à 1802 libraire et professeur de mathématiques à Cambridge ; puis, jusqu'en 1838, professeur de mathématiques à l'Académie militaire de Woolwich où il fit d'intéressantes expériences sur la vitesse du son. Il contribua à la fondation de la Royal Astronomical Society. Outre de nombreux mémoires et articles parus dans divers recueils et journaux anglais, principalement dans le *Ladies' Diary* et dans le *Gentlemen's Diary*, dont il fut l'éditeur, il a écrit : *Les sons astronomical and physical* (Londres, 1793, in-12 ; 4e édit., 1813) ; *Treatise on astronomy* (Londres, 1802, in-8) ; *Treatise on mechanics* (Londres, 1806, 2 vol. in-8) ; *Hints to the mathematical teachers* (Londres, 1840, in-12), etc. Il est également l'auteur d'un petit ouvrage de propagande religieuse qui a eu en Angleterre une vente considérable et de nombreuses éditions : *Letters on the Evidences, Doctrines and Duties of Christian religion* (Londres, 1815, 2 vol. in-12). — Son fils, *Charles-Hutton*, né à Woolwich en 1817, est un ingénieur connu, qui a construit de nombreuses lignes de chemin de fer et desséché le lac Fucin, en Italie. L. S.

BIBL. : *Gentleman's Magazine*, avr. 1841.

GREGORY (August), célèbre voyageur australien du XIXe siècle. Il était arpenteur au service de la colonie d'Australie occidentale qui, en 1846, l'envoya avec son frère Frank en expédition pour explorer les régions au N. et à l'O. jusqu'au fleuve Murchison. En 1852, il entreprit un second voyage, dépassa le Murchison, mais ne parvint pas à atteindre la Gascogne. Trois ans plus tard (1855), il partit à la tête d'une grande expédition, atteignit l'embouchure du Victoria, qu'il redescendit jusqu'au 18° 30′ de lat. S. ; à cet endroit, il le quitta et se dirigea à travers le N. du Queensland, au S. du golfe de Carpentaria jusqu'à Brisbane. En 1858, il quitta Brisbane et, suivant les traces de Leichhardts, descendit le Victoria (*Barcon* ou *Coopers Creek*) ; il parvint de la sorte au S. de l'Australie jusqu'à Adelaïde. Ce dernier voyage donna les meilleurs résultats pour la connaissance du système hydrographique du bassin du Barcon.

Frank, jeune frère d'August, et comme lui arpenteur au service de la colonie d'Australie occidentale, le suivit dans son premier voyage. En 1858, il explora le pays du Murchison à la Gascoyne et en 1865 de la Gascoyne au Victoria ; il étudia les fleuves Fortescue, Oakover et De Grey : la fondation de la ville de Roebourne, sur la baie de Nikol, fut la conséquence directe de ce voyage.

GREGORY (Edward), peintre anglais, né à Southampton en 1850, où il fit ses premières études de peintre sous l'influence de David Cruikshank. En 1869, il vint à Londres, au moment de la fondation du *Graphic ;* il y entra en qualité de dessinateur jusqu'en 1873. A partir de cette époque, il fit partie de l'*Institute of Painters in water colours ;* ses tableaux, intitulés *les Pirates norvégiens*, *Last Touches*, *Sir Galatas*, etc., firent sensation. Il s'essaya ensuite à la peinture à l'huile et montra ses grandes qualités de coloriste et de réaliste dans un tableau qui

représentait une salle de bal à l'aurore. Il a fait depuis surtout des portraits. Il fait partie, depuis 1883, de l'Académie royale.

GREGR (Edouard), homme d'Etat tchèque, né à Breshrad (Bohême) en 1829. Il étudia la médecine à l'université de Prague, mais l'abandonna bientôt pour se livrer à la politique. Nommé, en 1861, député à la diète de Bohême, il devint l'un des principaux chefs du parti jeune tchèque. En 1883, il a été nommé député au Reichsrat autrichien. — *Jules* Gregr, frère du précédent, né à Breshrad le 19 oct. 1831, a suivi comme lui la carrière politique. Après avoir pris le grade de docteur en droit, il fonda en 1861 la *Gazette nationale* (Narodni Listy), qui est devenu l'organe le plus accrédité des revendications de la Bohême et notamment du parti jeune tchèque. M. Jules Gregr est depuis de longues années membre de la diète de Bohême. Il a fait aussi partie du Reichsrat autrichien. Il a fondé, en 1862, une typographie et un important établissement de librairie et publié quelques écrits politiques et littéraires.

GRÈGUES (Hist. du costume). Sorte de haut-de-chausses qui apparaît sous le règne de Henri III et resta en usage jusque sous le règne de Louis XIV. On a dit d'abord chausses à la garguesque ou greguesque, c.-à-d. à la grecque. Les grègues étaient larges et longues, rattachées à la fois au pourpoint et au bas de chausses. Dans les premières années du règne de Louis XIV les grègues n'étaient plus portées que par les vieux bourgeois et les pages. M. P.

GREGUSS (Auguste), critique hongrois, né à Eperiès le 27 avr. 1825, mort à Budapest le 13 déc. 1882. Elève du collège d'Eperiès, puis de l'université de Halle, il devint en 1846 professeur à Szarvas. Après comme avant les événements de 1848-1849, qui lui valurent quelques mois de captivité, il se distingua comme journaliste, comme esthéticien, comme analyste de la poésie et de la versification magyares. Ses nombreux travaux sont écrits dans cette langue, mais un choix de ses *Studien* (*Tanulmányok*) a été traduit en allemand par Gustave Heinrich (Zerbst, 1875). Depuis longtemps membre de l'Académie hongroise, il fut nommé, en 1870, professeur d'esthétique à l'université de Budapest.

GRÉGY. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert ; 141 hab.

GRÉHANT (Louis-François-Nestor), physiologiste français, né à Laon le 2 avr. 1838. Reçu docteur en médecine en 1864 et docteur ès sciences naturelles en 1870 avec des thèses remarquables, préparateur de Claude Bernard à la Sorbonne (1865) et au Collège de France (1866), il est devenu en 1868 aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle. Titulaire de la chaire de physiologie générale en 1893, M. Gréhant a sa place au premier rang de nos physiologistes. Il a fait, soit seul, soit avec le docteur Quinquaud, un nombre considérable de savantes analyses et de précieuses découvertes, qui intéressent plus spécialement l'hématologie, les théories de la respiration et des sécrétions animales, la neurologie, la toxicologie. M. Gréant en a consigné les résultats dans une centaine de mémoires originaux ; on les trouvera pour la plupart dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sc. de Paris* (années 1870 et suiv.) ou dans les *Comptes rendus de la Soc. de biologie* (années 1869 et suiv.). Il a en outre publié : *Manuel de physique médicale* (Paris, 1869, in-16) ; *les Poisons de l'air* (Paris, 1890, in-16).

BIBL. : *Notice sur les titres et travaux scientifiques de M. N. Gréhant* ; Paris, 1887-93, 2 broch. in-4.

GREIFENSEE. Joli petit lac de Suisse, dans le cant. de Zurich, formé par la rivière la Glatt. Sur la rive septentrionale se trouve le village du même nom ; 313 hab., avec un château qui, dans la première guerre civile des Suisses, en 1444, subit durant vingt-sept jours le siège des confédérés.

GREIFENSTEIN. Château ruiné de la Basse-Alsace, à 3 kil. à l'O. de Saverne. Il n'en reste plus que deux tours carrées couronnant deux rochers escarpés, et les vestiges d'une double enceinte.

BIBL. : Dag. FISCHER, *Notice hist. sur le Château de Greifenstien* ; Strasbourg, 1873.

GREIFSWALD. Ville d'Allemagne, royaume de Prusse, district de Stralsund (Poméranie), sur le Rykgraben, fleuve côtier navigable ; 21,600 hab. environ (en 1891). On y trouve des fabriques importantes de wagons, de machines, d'épingles, des tanneries, huileries, etc. Les salines produisent plus de 800,000 quintaux de sel par an. Le port de Greifswald est situé près du village de Wyk, à l'embouchure du Rykgraben où se trouve aussi une station de bains de mer. L'université comme la ville est très riche : fondée en 1456 par le duc Vratislav IX, elle contient une bibliothèque qui date du XVIe siècle et compte 60,000 volumes, un hôpital, des laboratoires scientifiques et d'anatomie, un musée zoologique, etc. Elle compte environ 80 professeurs et 1,100 étudiants. — Greifswald (qui s'est appelée autrefois Grippeswalde) a été fondée en 1241 près d'Eldena, ancienne abbaye de Cîteaux. Ville depuis 1250, organisée en 1451 par le bourgmestre Rubenow, elle passa successivement au XVIIIe siècle entre les mains des Russes, des Danois, des Suédois ; en 1815, elle fut rattachée à la Prusse.

BIBL. : PYL, *Geschichte der Stadt Greifswald*, 1879.

GREIG (Sir Samuel), amiral russe, né à Inverkeithing (Ecosse) le 30 nov. 1735, mort en 1788. Il servit d'abord sur les bâtiments du commerce anglais, entra ensuite dans la marine de guerre et prit part à la réduction de la Gorée en 1758, au blocus de Brest (1759), aux opérations de la baie de Quiberon, à la prise de la Havane (1762). En 1763, il entrait au service de la Russie. Nommé commandant, il coopéra à la destruction de la flotte turque en 1770. Promu contre-amiral, il fut chargé de la direction de l'expédition des Dardanelles et ravagea les côtes de la Turquie. Vice-amiral en 1774, il retourna à Saint-Pétersbourg à la paix et s'occupa activement du développement de la marine russe. Nommé grand amiral et gouverneur de Cronstad, il prit, en 1788, le commandement de la flotte envoyée dans le golfe de Finlande contre la Suède, et réduisit les Suédois à la défensive, alors qu'ils avaient compté être maîtres sur mer. D'une santé très affaiblie, Greig mourut à bord de son navire. La Russie, reconnaissante, lui fit des funérailles solennelles et lui éleva un magnifique monument à Revel. R. S.

GREIN. Bourg de l'Autriche-Hongrie, situé sur le Danube (capitainerie de Perg), auprès du Greinerwald ; 1,200 hab. C'est pendant l'été un séjour favori des Viennois.

GREIN (Michael), philologue allemand, né à Willingshausen (Hesse) le 16 oct. 1825, mort à Hanovre le 15 juin 1877. Agrégé à Marburg en 1862, il fut nommé archiviste à Cassel en 1865 et revint professeur à Marburg en 1873. Il s'est occupé spécialement de la littérature et de la langue anglo-saxonne. Ses œuvres sont nombreuses. Nous citerons les principales : *Bibliothek der angelsæchsischen Poesie* (Gœttingue, 1857-64, 2 vol.) ; *Die Quellen des Heliand* (1869) ; *Das Gotische Berbum* (Cassel, 1872) ; *Das Alsfelder Passionsspiel* (1874). Il n'a paru que le premier volume de la *Bibliothek der angelsæchsischen Prosa* (Gœttingue, 1872). Après sa mort on a publié *Angelsæchsische Grammatik* (Cassel, 1880) et *Kleines angelsæchsisches Wœrterbuch* (1883).

GREIZ. I. GÉOGRAPHIE. — Ville d'Allemagne, capitale de la principauté de Reuss (branche aînée), située à 285 m. au-dessus du niveau de la mer, sur l'Elster, tributaire de la Saale, affluent de gauche de l'Elbe ; 20,100 hab. (en 1891). Outre le palais princier, vieux château situé au-dessus de la ville, elle renferme un palais d'été, avec beau parc ; une église de 1225. — Sa principale industrie est celle des lainages (cachemires, draps, confections) qui utilise près de huit mille métiers à tisser et produit annuellement plus de 80 millions de marchandises.

II. HISTOIRE. — Greiz (d'abord *Grewcz*) est d'origine

slave. On y trouve au XIIe siècle des avoués qui la transmirent aux maisons de Gera, puis de Plauen. Un incendie la détruisit en 1802. Ph. B.

Bibl. : Wilke, *Greiz und seine Umgebung*; Greiz, 1875.

GRELAT (Mines). A leur sortie de la mine, les charbons sont versés dans des trémies qui les conduisent sur des cribles destinés à en faire la classification. Le grelat est le charbon qui est retenu par les tôles perforées de trous de 0^m026 de diamètre et qui laissent passer les fines. Avant d'arriver sur ces tôles, le charbon a passé sur une grille à barreaux plus écartés qui a retenu le gros. L. K.

GRÊLE. I. Météorologie. — Une des premières explications qui ait été donnée de la formation de la grêle est celle de Volta. Dans une expérience célèbre, ce physicien avait placé des corps légers entre deux plateaux métalliques, dont l'un communiquait avec le sol tandis que l'autre était mis en relation avec une machine électrique en activité. Il vit dans ces conditions les corps légers aller toucher alternativement l'un et l'autre plateau : deux nuages électrisés de signe contraire produisaient d'après lui les mêmes actions sur les fines particules de glace qui se trouvaient entre eux. Dans ce cheminement incessant d'un nuage à l'autre, les particules, en se choquant, grossissent jusqu'au moment où leur poids l'emportant sur les actions électriques, elles échappent à leur influence et tombent sous forme d'une averse de grêle. Cette explication est tout à fait insuffisante, et pendant longtemps on n'en a pas eu de meilleure. A plusieurs reprises, la formation de la grêle a été proposée par l'Académie des sciences comme sujet de son grand prix de mathématiques ; elle a fini par retirer cette question, n'ayant jamais reçu de réponse satisfaisante. Bien des physiciens cependant ont étudié cette question et publié des théories pour l'expliquer. Les idées que M. Faye a exposées dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, soit spontanément, soit pour répondre à des critiques, soit pour combattre d'autres théories, semblent actuellement les plus généralement reçues ; ce sont elles que nous allons exposer dans cet article. Il faut tout d'abord remarquer que la grêle se produit dans les orages ; or, les principaux caractères de ceux-ci sont les suivants : 1° les nuages, qui en temps ordinaire ne donnent aucun indice de tension élastique, sont fortement chargés d'électricité pendant les orages ; 2° dans ces mêmes nuages, situés à une altitude où la température est en général très supérieure à 0°, il se forme cependant d'énormes quantités de glace ; 3° les orages ne sont pas stationnaires ; ils voyagent avec une rapidité de 10 à 20 lieues à l'heure ; de sorte que les nuages à grêle, par suite de leur étendue restreinte, ne restent que peu de temps au-dessus d'un même lieu ; les chutes de grêle ont en effet une courte durée, mais elles s'étendent sur des bandes de terrains de quelques lieues de large sur une longueur souvent très considérable. L'orage célèbre du 13 juil. 1788 parcourut la France et l'Europe septentrionale en semant sur sa route deux longues bandes de grêle parallèles, séparées par une distance de 4 à 5 lieues ; l'une avait 700 et l'autre 800 kil. de longueur. Dans ces nuages, il semble y avoir une production continuelle de glace. Ces trois faits fondamentaux, constatés par l'observation : 1° énorme quantité de mouvement ; 2° production continuelle de la glace ; 3° tension électrique sans cesse renouvelée malgré des décharges incessantes, comment les expliquer ? La pénétration de l'air provenant des couches inférieures de l'atmosphère dans la région des nuages ne saurait expliquer ni l'abaissement de température des nuages, ni la tension électrique développée : ces couches sont en effet à une température élevée et ont une tension faible, souvent même de sens contraire à celle des nuages. Au contraire, si l'on suppose que, par un phénomène quelconque, l'air des régions supérieures de l'atmosphère, où règnent les cirrhus, ces nuages formés de particules glacées, arrive en contact avec les nimbus, ils y apporteront avec eux, en même temps que les fortes tensions électriques qu'ils possèdent, une température très basse qui refroidira au-dessous de 0° les nuages formés de fines gouttelettes d'eau. Celles-ci se congèleront. Il faut donc chercher maintenant à expliquer cette descente d'air des régions supérieures de l'atmosphère. Lorsque des fluides gazeux ou liquides se déplacent et possèdent en leurs différents points des vitesses parallèles, mais de grandeur variable, il se produit des tourbillons. Il est facile de les observer dans les cours d'eau ; ces tourbillons présentent la forme d'un entonnoir et cheminent en tournoyant. Ce sont, d'après M. Faye, des circonstances du même genre qui produisent dans les masses d'air en mouvement des hautes régions de l'atmosphère des tourbillons analogues qui se déplacent avec une vitesse de plusieurs lieues à l'heure, tout en tournant avec une vitesse considérable. Lorsque leur pointe inférieure atteint la terre, il se produit des effets mécaniques remarquables, observés dans les trombes, cyclones, tornades, etc. Ces tourbillons ont en outre cet effet, d'après le même savant, de produire un appel d'air considérable ; les parties supérieures de l'atmosphère sont en quelque sorte soutirées vers les parties plus basses. Cette explication, tout en montrant d'une façon satisfaisante comment l'air froid des couches élevées peut pénétrer dans la régions des nimbus, a aussi l'avantage d'expliquer les mouvements tourbillonnaires horizontaux, constatés par quelques observateurs qui se sont trouvés dans les montagnes environnés par de pareils nuages. C'est cet appel continu d'air froid qui explique la formation, également continue, de la grêle. On a parlé aussi quelquefois des nuages constitués par de fines particules d'eau liquide en surfusion au-dessous de 0°, qui, en se congelant subitement, peuvent donner de la grêle. Les propriétés d'un tel nuage ne sauraient expliquer toutes les circonstances qui accompagnent la grêle ; cependant certains phénomènes observés avec les grêlons semblent indiquer que de pareils nuages peuvent exister et concourir dans une certaine limite à la formation de la grêle. La théorie de M. Faye, tout en expliquant les phénomènes électriques qui accompagnent la formation de la grêle, montre que dans ce météore l'électricité n'a qu'un rôle peu important.

Dimensions. Les grêlons présentent des dimensions et des structures très variées. Au sujet de leurs dimensions, il est bon de remarquer que lorsque les grêlons sont tombés depuis quelques temps, ils sont souvent soudés les uns aux autres, et parfois on a dû prendre pour un grêlon unique une agglomération de plusieurs autres. La basse température que présentent souvent les grêlons (4°, 9°, 14° au-dessous de 0°, etc.) facilite ces soudures. C'est peut-être à cette origine qu'il faut attribuer les grêlons pesant 2 kilogr., observés (15 juin 1829) à Cazorla en Espagne. J'ai été témoin, à Bordeaux, d'une chute de grêlons atteignant les poids de 300 et de 400 gr.

Structure. Les grêlons sont en général de forme sphéroïdale. Mais on en voit parfois d'aplatis ou même présentant des formes très irrégulières. Tantôt leur surface est unie, tantôt elle présente des pyramides rappelant l'aspect du quartz. Quand on fait une section dans un grêlon, on constate très souvent qu'il est formé de couches successives d'opacités différentes, ce qui semble indiquer, d'après des expériences de Pictet, qu'elles se sont formées à des températures très différentes. Souvent certaines couches ont une structure radiée, d'autres sont franchement cristallisées. Au centre du grêlon, on trouve souvent une sorte de noyau blanc, analogue à un grain de grésil. Ce dernier se serait accru peu à peu dans sa route tourbillonnaire. Souvent aussi on trouve au centre une matière solide, poussière, cheveu, etc. Ce fait a fourni un argument aux physiciens qui ont attribué dans la formation de la grêle un rôle important à la surfusion des gouttelettes d'eau des nuages. A. Joannis.

II. Viticulture. — La grêle est un accident météorique redoutable pour la vigne. Pendant le repos de la végétation, l'action de la grêle est insignifiante. Le mal est le plus considérable lorsque les rameaux sont encore à l'état her-

bacé. Les effets produits sont très variables suivant la grosseur et la force de chute des grêlons. Cette force est parfois augmentée par des vents violents et par l'absence de pluie. Les rameaux à l'état herbacé peuvent être cassés ou broyés. Les blessures de formes diverses sont souvent très profondes. La couche génératrice est détruite dans les régions meurtries, mais elle prolifère au pourtour de la plaie et produit des bourrelets cicatriciels. Au moment de l'aoûtement ou après, les blessures sur les rameaux sont superficielles et sans gravité, mais les raisins peuvent être déchirés. Souvent ils se dessèchent par suite de l'action de la grêle sur les pédicelles de la rafle. La grêle cause un affaiblissement très marqué sur les vignes fortement atteintes. Si la chute a lieu avant le mois de juillet, on taille en vert les sarments déchiquetés, et les nouveaux rameaux qui naissent à la suite de cette taille permettent à la vigne de se développer dans de bonnes conditions l'année suivante. P. V. et M. M.

GRÊLÉE (Blas.). Attribut d'une couronne dont le cercle est surmonté d'un rang de perles comme celle de comte.

GRELET (Technol.) (V. MARTEAU).

GRÊLIER (Blas.). Figure artificielle représentant une sorte de cor de chasse.

GRELIN (Mar.). Cordage servant à la manœuvre d'un bâtiment, surtout au remorquage et à l'amarrage. Il se compose de trois à quatre aussières réunies et tordues en hélice. L'aussière étant elle-même formée de torons de fils de *caret* (V. ce mot), ayant été déjà tournés ou commis, il en résulte donc que les grelins ont subi un double commettage. Ils acquièrent de ce chef une plus grande élasticité que les aussières et résistent plus longtemps aux frottements, d'où leur mode d'emploi dans les cas cités plus haut, où précisément il y a *au portage* de l'amarre des frottements considérables.

GRELLET (Joseph) (V. DESPRADES).

GRELLET-BALGUERIE (Charles-Louis), érudit français, né à Bordeaux le 21 sept. 1820. Avocat à Bordeaux, il devint, en 1852, juge de paix de Moule (Guadeloupe), juge au tribunal de La Basse-Terre (1854), juge au tribunal de La Réole (1860) et juge au tribunal de Lavaur (1866-80). Il s'est fait connaître par de remarquables études archéologiques sur la Gironde. Citons : *Aux Ponts de Cé* (1850, in-8) ; *Une Larme du sire de Lansac* (1860, in-8) ; *Essai sur les poésies gasconnes de Merle Verdié* (1860, in-8) ; *les Coutumes de La Réole en 1255* (1862, in-8) ; *Cartulaire du prieuré de Saint-Pierre de La Réole* (1860, in-4) ; *Histoires et légendes d'Aquitaine* (1880, in-8), etc. Citons aussi des poèmes : *le Rêve éternel* et *la Résurrection d'un peuple* (Lavaur, 1877, in-12).

GRELLINGEN. Grand village de Suisse, cant. de Berne, dans le Jura bernois, près de la frontière bâloise ; 998 hab. Grâce aux forces de la rivière la Birse, sur laquelle la localité est située, une industrie prospère s'est établie à Grellingen. On y voit de grandes filatures de soie.

GRÊLON (V. GRÊLE).

GRELOT. I. Art héraldique. — Figure artificielle représentant une petite sonnette en forme de grelot, qui est mieux désignée sous le nom de *grillet*. Les oiseaux de proie, faucons, éperviers, etc., qui portent des grelots en grillets sont dits *grilletés*.

II. Botanique. — GRELOT BLANC. — Nom vulgaire du *Leucoium vernum* L., de la famille des Amaryllidacées. — Le G. de Saint-Jacques est le fruit du *Sophora biflora* Retz (Légumineuses-Papilionacées).

GRÊLOT (Félix), administrateur français, né à Nogent (Haute-Marne) le 23 avr. 1849. Avocat à la cour d'appel de Paris, il fut successivement sous-préfet de Romorantin (1878), de Dreux (1879), de Montluçon (1881), secrétaire général de la Loire (1884), de la Gironde (1885), préfet du Cantal (1889), et fut nommé, en 1891, secrétaire général de la préfecture de la Seine. On a de lui divers ouvrages administratifs, entre autres : *Historique, organisation et législation des conseils de prud'hommes* (Paris, 1878, in-8) ; *Commentaire de la loi sur l'organisation municipale* (1888, in-8). Il publia aussi de nombreux articles de littérature et de bibliophile.

GREMAUD (Jean), historien fribourgeois, né à Riaz, près de Bulle, en 1823. Curé à Echarlens, puis à Morlens, il fut ensuite professeur d'histoire à Fribourg, puis bibliothécaire cantonal. Il a rédigé le *Mémorial de Fribourg* (6 vol.), a dressé les nécrologes des églises-cathédrales de Lausanne et de Sion, achevé les *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère* (2 vol.) que le professeur Hisely de Lausanne avait rassemblés, et publié cinq volumes de *Documents relatifs à l'histoire du Valais*. E. K.

GRÉMÉVILLIERS. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Songeons ; 427 hab.

GRÉMIAL. Ornement pontifical consistant en une pièce d'étoffe brodée qu'on place, aux messes solennelles, sur les genoux du célébrant, lorsqu'il est assis pendant le chant du *Kyrie*, du *Gloria* et du *Credo*, afin qu'il puisse y poser les mains. Autrefois, on le donnait aussi aux simples prêtres ; mais, depuis longtemps, il ne leur est plus permis de s'en servir.

GRÉMIL (Bot.). Nom vulgaire du *Lithospermum officinale* L., plante de la famille des Borraginacées, qu'on appelle également Blé d'amour, Herbe aux perles. C'est une herbe vivace, commune en Europe sur les bords des chemins et dans les lieux incultes. Ses achaines, lisses, luisants, d'un blanc de lait et extrêmement durs, ont joui autrefois d'une grande réputation comme diurétiques et lithontriptiques. Ses feuilles servent encore aujourd'hui, dans les campagnes, à préparer des infusions théiformes considérées comme toniques et digestives. Ed. LEF.

GRÉMILLE (*Acerina* Cuv.). Genre de Poissons Acanthoptérygiens, de la famille des Percoïdes ou *Percidæ*. La nageoire dorsale présente 18 à 19 rayons, la nageoire anale, 2 rayons ; l'opercule est épineux, les palatins dépourvus de dents, la tête ornée de grandes fossettes. L'espèce principale, *A. Cernua* L., longue de 20 à 25 centim., à abdomen court et ramassé, à museau obtus, est vert olive, avec des taches et des points sombres et des séries de points sur les nageoires dorsale et anale ; elle est très répandue dans les lacs limpides et profonds de l'Europe et de la Sibérie et en avril et mai remonte dans les ruisseaux pour frayer. Une espèce voisine, *A. Schraetzer* L., longue de 25 à 28 centim., est cantonnée dans la région danubienne.



Grémille commune.

GRÉMILLY. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Damvillers ; 347 hab.

GRÉMONVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. d'Yerville ; 397 hab.

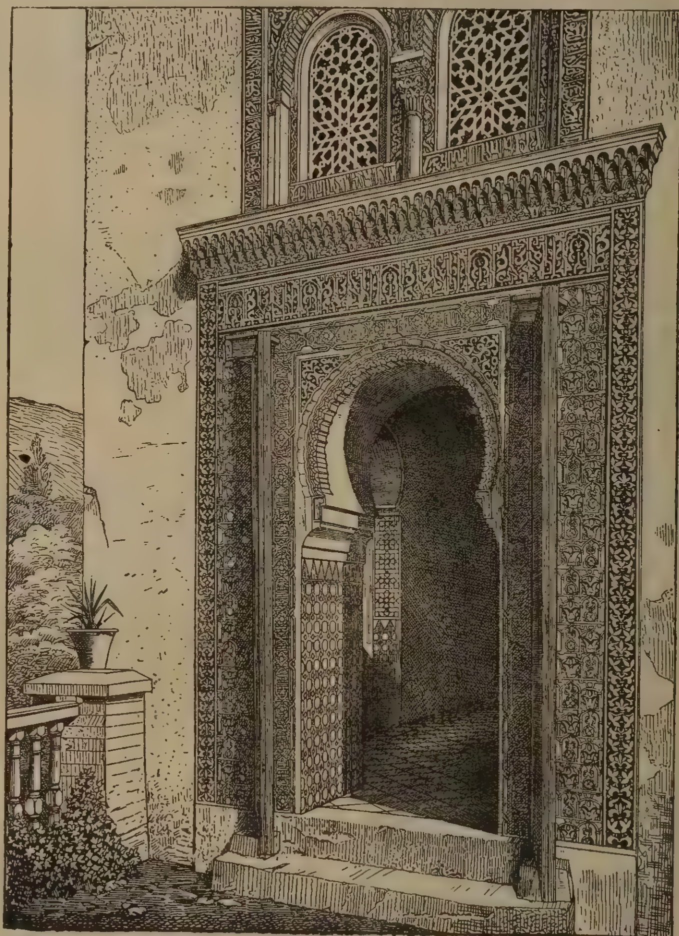
GRÉMONVILLE (Les). Famille de diplomates français du XVIIe siècle, qui tire son nom d'une terre de Normandie, érigée en marquisat par lettres de nov. 1695. L'aîné, *Nicolas Bretel*, sieur de Grémonville, était fils de Raoul Bretel et d'Isabeau Groulart. Président au parlement de Paris, il fut ambassadeur à Venise (1643-1647) et à Rome. On lui doit une relation de la bataille de la Marfée imprimée dans les *Mémoires* de Montrésor (Leyde, 1665,

in-8). — Son frère, *Jacques*, capitaine au régiment de Champagne (26 août 1645), fit toutes les campagnes de ce régiment jusqu'à la paix des Pyrénées et passa ensuite à Candie avec le prince Alméric d'Este. Nommé lieutenant général le 5 nov. 1660, il ramena les troupes en France. Il fut envoyé à Vienne comme ambassadeur en 1664. Sa correspondance diplomatique, une des plus remarquables de l'époque, est conservée aux archives des affaires étrangères.

GRENACHE (Vitic.) (V. ALICANTE).

GRENADA (Ile) ou **LA GRENADE**. Une des Antilles anglaises, située entre les lat. N. 12° 30′ et 11° 58′ et les long. O. 63° 40′ et 63° 55′; 344 kil. q.; 49,337 hab. (1888). Elle termine au S. l'alignement de la chaîne des Petites Antilles, qui commence, au N., aux îles Saba et Saint-Eustache. Ses montagnes intérieures forment deux massifs; la plus haute cime a 839 m.; leur nature est volcanique; les falaises montrent souvent des colonnes basaltiques. Deux lacs tiennent la place d'anciens cratères, le lac Antoine et le Grand Etang qui a 2 kil. de pourtour et 10 m. de profondeur. Des rivières torrentielles ravinent l'île. La côte est bordée au N. de quelques îlots que prolongent les Grenadines. Avec ses villas éparses, c'est une des plus gracieuses Antilles. Cependant le climat est malsain pour les blancs. Cette île est très fertile; les cinq huitièmes en sont cultivés: cacao, sucre, thé, café, coton, tabac, épices, noix de kola. Elle possède un excellent port, dit le Carénage, ayant 10 à 15 m. d'eau, sur la côte O.; c'est là que se trouve la capitale, Saint-George (autrefois Port-Royal). En 1889, il a été importé pour 162,497 liv. et exporté pour 229,263 liv.; l'exportation principale est celle du cacao. Citons celle de fruits pour les Etats-Unis et celle du rhum. La Grenade fait partie du gouvernement des Iles du Vent (1885), comprenant, en outre, Sainte-Lucie et Saint-Vincent (Tabago en a été distraite en 1889). Le gouverneur en chef réside à Saint-George (Grenade). — Cette île fut découverte en 1498 par Colomb, qui la nomma Ascension. Elle resta en possession des indigènes Caraïbes jusqu'au milieu du XVIIe siècle, où des colons français s'y établirent, amenant des nègres et massacrant ses habitants. Les Anglais s'en emparèrent en 1762; d'Estaing la reprit en 1779; la possession en fut assurée à l'Angleterre par le traité de 1783. L'émancipation des noirs, définitive en 1838, ruina et chassa les propriétaires blancs, en même temps qu'elle occasionna la division de la propriété et le bien-être pour les hommes de couleur, dont la population s'accroît. On ne parle plus guère que l'anglais dans cette île au lieu de l'ancien patois français. Des noms de rivières, montagnes, plantations, rappellent seuls l'occupation française. L. DEL.

BIBL.: MAC-COMBIE, *Grenada Almanac and public register*.



Porte de la mosquée de l'Alhambra, à Grenade.

GRENADE. I. BOTANIQUE. — Fruit du *Grenadier* (V. ce mot).

II. ARTILLERIE. — La grenade est une petite bombe: son poids varie de 500 gr. à 2 kilogr. Elle se compose d'un globe creux en fer ou en fonte qui est rempli de poudre par la lumière. On y met le feu par une fusée de composition. Lorsque la fusée est allumée, la grenade est lancée, soit à tour de bras, soit au moyen d'une fronde. Autrefois, au XVIe et XVIIe siècle, la grenade était lancée au moyen d'une grande cuiller. Baptiste della Valle a enseigné dès 1523 l'art de préparer les grenades à main. Les Français usèrent avec succès des grenades en 1536 au siège d'Arles. Depuis le milieu du XVIIIe siècle, les troupes du génie ont eu en France la spécialité de lancer la grenade, dont le jet fut cause au XVIIe siècle de la spécialisation et de la création des grenadiers.

Paul MARIN.

III. PYROTECHNIE (V. ARTIFICES, t. IV, p. 15).

IV. ART HÉRALDIQUE. — Figure des corps naturels représentant le fruit de ce nom avec une couronne à pointes et une ouverture oblongue laissant voir les grains; à la tige, deux ou trois feuilles sont attachées. Elle est *ouverte* lorsque son ouverture garnie de grains est d'un émail différent. — Pièce d'artifice représentée *enflammée*, lorsqu'elle paraît éclater.

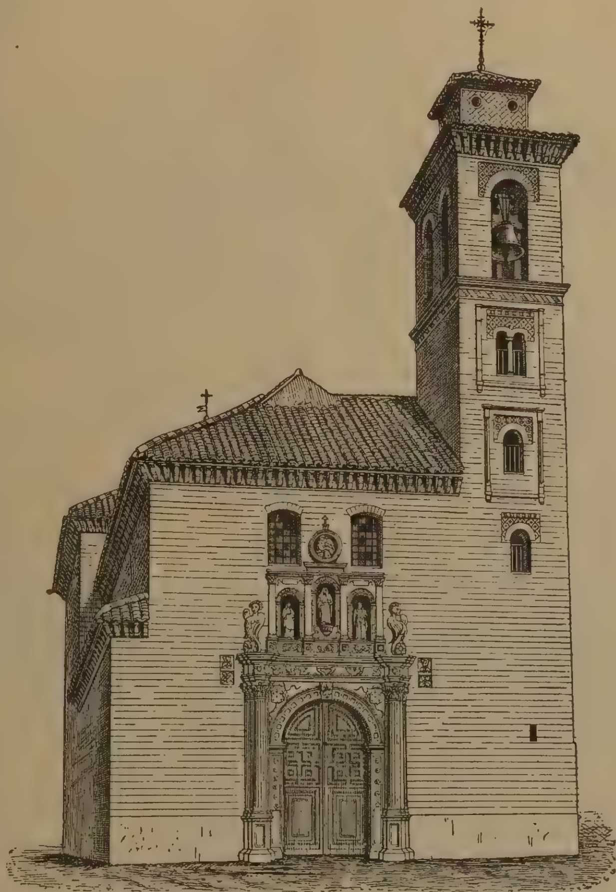
GRENADE (en espagnol *Granada*). I. Ville de l'Espagne méridionale, dans l'ancienne Andalousie, ch.-l. d'une province du même nom, à 696 kil. S. de Madrid (par le chemin de fer), à une alt. moyenne de 686 m. au-dessus du niveau de la mer, au pied du versant septentrional de la sierra Nevada, sur les bords du Genil (affl. de g. du Guadalquivir); 73,006 hab. Vue des hauteurs qui l'environnent, Grenade présente un aspect merveilleux. Dans le

cirque des montagnes bleues qui l'enferment, elle étale une « vega » éclatante de verdure au milieu de laquelle se détache un amas de maisons blanches. C'était pour les Maures la « reine des cités », « le Damas de l'Occident », « une partie du ciel tombée sur la terre », et chez les Espagnols a cours le proverbe :

Quien no ha visto Granada
No ha visto nada.

« Qui n'a pas vu Grenade n'a rien vu. » Le climat est particulièrement salubre, frais en été, parce que la sierra Nevada la défend contre les vents du S. ; les rivières qui viennent de ces monts y entretiennent la fraîcheur et une verdure éclatante, alors que la plaine andalouse est partout ailleurs brûlée par le soleil. C'est alors que la vega est véritablement un manteau vert à passementeries d'argent.

La ville étage ses maisons sur trois collines en amphithéâtre, qu'on a comparées aux quartiers ou verts d'une grenade, d'où serait venu, à ce qu'on dit, le nom de la cité. Le quartier le plus peuplé est à l'O. ; au S., près du Genil, est celui de *Antequeruela ;* au N.-E. se trouve l'*Albaicin*, habité jadis par les Maures. Un torrent, le Darro, affl. du Genil, la traverse. Il n'y a qu'un petit nombre de grandes rues ; la plupart sont tortueuses, étroites, voûtées et obscures, inaccessibles aux voitures, mais bien pavées et parfois bordées de marbre. Les maisons sont quelques-unes tout à fait modernes, la plupart d'origine mauresque, avec des patios ornés de fontaines et de fleurs, avec de gracieuses sculptures. En dehors de la ville, au quartier de l'Albaicin, grouille dans des grottes creusées dans la pierre toute une population de gitanos.



Eglise Sainte-Anne, à Grenade.

Les monuments sont nombreux à Grenade ; citons la cathédrale, au centre de la ville, élevée en 1529 et inachevée, avec une tour haute de 56 m. ; l'église Sainte-Anne ; le palais de l'université, et le musée de peinture ; mais le plus remarquable de tous est la fameuse *Alhambra* (V. ce mot). La ville paraît avoir été fondée par les Phéniciens sous le nom de *Karnattah ;* les Ibères l'appelèrent *Illiberri*, et ce fut ensuite une importante colonie romaine. Elle eut sa plus grande prospérité à l'époque des Almohades, époque où elle comptait, dit-on, 400,000 hab. Elle devint la capitale du dernier royaume arabe dans la péninsule, et fut prise après un long siège en 1492 par les rois de Castille, Ferdinand et Isabelle. Aujourd'hui la ville bien déchue n'a plus que ses monuments antiques comme curiosité et attraction pour l'étranger. Il n'y a que peu de commerce et d'industrie. Grenade est le siège d'une université importante, surtout pour les lettres et pour la médecine. Elle possède aussi des hôpitaux de lépreux.

II. Province d'Espagne, formée d'une partie de l'ancienne Andalousie et qui dans la division administrative de 1809 constituait le dép. du Genil. Elle est bornée au S. par la mer Méditerranée, à l'O. par la prov. de Malaga, au N.-O. par celle de Cordoue, au N. par celle de Jaen, au N.-E. par celles de Murcie et d'Alicante, à l'E. par celle d'Almeria. Sa superficie est de 12,768 kil. q. avec 484,341 hab., soit une population d'une densité de 38 hab. par kil. q. Elle compte 209 communes ou ayuntamientos, réparties en 15 partidos ou districts judiciaires : Albuñol, Alhama, Baza, Grenade (3 districts), Guadix, Huescar, Iznalloz, Loja, Montefrio, Motril, Orgiva, Santa-Fé et Ugijar. Grenade est le chef-lieu de la province.

La province a sur le littoral de la Méditerranée un développement de 100 kil. de côtes, bordées de roches abruptes qui ne laissent qu'un étroit passage aux cours d'eau tombant des montagnes ; à peine deux plages découvertes, Motril et Almuñecar, offrent-elles quelque facilité au commerce. L'intérieur est traversé par de hautes chaînes de montagnes : la *sierra Contraviesa*, parallèle à la mer et qui atteint 1,890 m. ; à l'O., la *sierra Gorda* (1,670 m.) et la *sierra Tejeda* (2,135 m.), qui lui est commune avec la prov. de Malaga. Au. N. de ces chaînes s'étend le pays tourmenté et pittoresque des *Alpujarras* où les Maures eurent leurs derniers retranchements et d'où ils ne furent expulsés qu'en 1610 ; par delà se dressent les pics imposants de la *sierra Nevada* (pic de la Veleta, 3,401 m., Alcazaba, 3,386 m., et pic de Mulahacen, 3,481 m.). Au N.-O. se dresse la *sierra de Parapanda* (1,602 m.) ; au N. de Grenade, celle de *Harana* (1,943 m. au Pelado de Orduña) ; à l'E., le *massif de Baza* (2,271 m.), vers la limite des provinces de Murcie et d'Almeria, et, au N.-E., celui de la *Sagra* (2,396 m.). Ces montagnes élevées, couvertes de neiges une grande partie de l'année, fournissent à la province des eaux abondantes et fraîches ; la plus grosse part s'écoule vers le Guadalquivir, notamment par le Genil qui arrose le magnifique verger ou vega de Grenade ; une autre part tombe dans la Méditerranée par le Guadalfeo ; quelques ruisseaux seulement à l'E. au N. appartiennent au bassin du Segura.

Ce pays montagneux est naturellement riche en mines ; on y a reconnu plus de soixante gisements de cuivre et de

plomb, de l'antimoine (Motril et Aldeire), des bancs de sel gemme, des marbres, des albâtres, mais presque aucune de ces richesses n'est sérieusement exploitée. Les sources thermales sont nombreuses aussi : citons parmi celles qu'on fréquente Alhama, Alicun, Graena, Lanjaron, Alomartes, Baza. La vraie ressource du pays est l'agriculture : grâce aux diverses altitudes et à l'abondance de l'eau, les plantes des pays froids et celles des pays chauds viennent merveilleusement; la vigne, les fruits de tous genres, en certains endroits les oliviers, sur le bord de la Méditerranée la canne à sucre, la soie dans les Alpujarras, sont les produits principaux. On élève aussi un assez grand nombre de moutons. L'industrie, qui fut jadis très florissante, est maintenant bornée à quelques fabriques de tissus de laine, de fil et de soie, à quelques distilleries d'eau-de-vie, fabriques de sucre et savonneries. Le commerce est peu actif, à cause surtout de la difficulté des communications. Les habitants passent pour fanfarons, querelleurs, amis du luxe, peu instruits, mais sociables, vifs et généreux. E. Cat.

GRENADE. Ch.-l. de cant. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse, sur la Save, près du confluent de cette rivière et de la Garonne; 3,924 hab. C'était jadis une grange de l'abbaye voisine de Granselve, appelée *Vieil-aigue* (*Vetula aqua*) ; en 1290, l'abbé Pierre Alfaric, de concert avec le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, résolut d'y fonder une ville neuve : on donna à la nouvelle cité les coutumes de Beaumont-de-Lomagne, fondée un peu auparavant. En 1294, un nouveau règlement intervint pour déterminer les droits respectifs des consuls et des moines de Granselve. Dès l'origine, comme toutes les bastides, Grenade fut fortifiée ; les derniers restes des remparts ont disparu de nos jours. L'histoire de Grenade est assez obscure. En 1366, eut lieu une sédition qui fut réprimée durement ; 17 hab. sont punis de mort. En 1527, le parlement de Toulouse, fuyant la peste, s'y établit pour quelques mois. Au XVIe siècle, elle est agitée par les guerres de religion, et c'est à Grenade qu'on arrête le réformé Philibert Rapin, dont la mort devait être si cruellement vengée. En 1621, Louis XIII y séjourne après la levée du siège de Montauban. Pendant la Révolution, elle est pillée par l'armée jacobine, commandée par Hugueny; enfin, en avr. 1814, Wellington y établit un instant son quartier général et y franchit la Garonne. — Eglise du XIIIe siècle avec des tableaux du peintre toulousain Rivalz. Halles anciennes, avec beffroi et cloche de 1623. Patrie du maréchal Pérignon et du représentant Cazalès. Anciennement ch.-l. d'un archiprêtré du diocèse de Toulouse.

Bibl. : *Hist. de Languedoc* (nouv. éd.), *passim*. — Curie-Seimbres, *Essai sur les bastides*, 383-387. — Rumeau, *Monographie de la ville de Grenade*; Toulouse, 1879, in-8.

GRENADE. Ch.-l. de cant. du dép. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan, sur l'Adour ; 1,474 hab. Bastide fondée au XIIIe siècle, Grenade a conservé le plan régulier caractéristique des villes de cette espèce. Eglise du XVIe siècle avec tours modernes. Ancien couvent des capucins dont la chapelle a été convertie en magasin.

GRENADE (Louis de) (V. Louis de Grenade).

GRENADIER. I. Botanique. — (*Punica* Tourn.) (Bot.). Genre de Myrtacées, qui a donné son nom au petit groupe des Punicées ou Granatées (*Granateæ* Endlich.) L'unique espèce qu'il renferme, *Punica Granatum* L. ou Grenadier commun, Balaustier, est un arbuste de taille moyenne, dont les rameaux sont couverts de feuilles alternes, ovales-oblongues, entières et dépourvues de stipules. Les fleurs, hermaphrodites et régulière, sont axillaires, tantôt solitaires, tantôt réunies en cymes pauciflores. Elles ont un réceptacle concave, épais, coriace, de couleur rouge, dont le fond est occupé par l'ovaire et dont les bords portent un calice de quatre à huit sépales de même couleur que le réceptacle, une corolle de quatre à huit pétales alternes et fripés, d'un rouge plus vif et de nombreuses étamines incluses, composées chacune d'un filet grêle incurvé et d'une anthère biloculaire et introrse. Le fruit, bien connu sous le nom de *Grenade*, est une baie sphérique, d'un jaune plus ou moins rougeâtre à la maturité, contractée en col au sommet et couronnée par les restes du calice persistant. Elle est divisée intérieurement, par des cloisons membranenses, en plusieurs loges irrégulières contenant chacune un grand nombre de graines oblongues, anguleuses, serrées les unes contre les autres et dont le tégument extérieur, épais et charnu, est rempli d'une pulpe sucrée, acidule et rosée, avec laquelle on prépare des boissons rafraîchissantes et un sirop dit sirop de grenade ou grenadine. Originaire de l'Afrique boréale, selon les uns, de l'Asie occidentale selon les autres, le Grenadier a été répandu par la culture dans toute la région méditerranéenne et de là dans presque toutes les régions chaudes et tempérées du globe. Ses fleurs, non épanouies et séchées, figuraient dans les anciennes pharmacies sous le nom de *Balaustes*. Le péricarpe du fruit ou *Malicorium*, coriace et très riche en tanin, est doué de propriétés astringentes très développées; on l'emploie principalement pour tanner les cuirs et le maroquin. Ed. Lef.



Grenadier (rameau florifère).

II. Arboriculture. — Le Grenadier est souvent utilisé dans le Midi pour faire des haies. Ses belles variétés à fleurs doubles, rouges, jaunes, violettes, panachées, y viennent presque sans soins dans des terres médiocres. Plus au N., hors de la région de l'Olivier, on le cultive à l'abri d'un mur, avec une couverture de feuilles sèches pendant l'hiver. Le plus souvent on le tient en caisse, dans une terre légère et substantielle et on l'arrose copieusement pendant la végétation. Il passe l'hiver en orangerie. Le Grenadier est soumis à la taille pour lui donner ou lui conserver une forme en boule, et on pince l'extrémité de ses jeunes rameaux pour favoriser la floraison. Il se multiplie de graines, de marcottes, de greffes sur sauvageon.

III. Thérapeutique. — L'écorce de racine de grenadier, seule partie de la plante employée en médecine, renferme de l'acide tannique, de l'acide gallique, de la mannite et une petite quantité de résine et de cire. Mais le principe actif est un alcaloïde complexe (constitué par quatre alcaloïdes différents), découvert par Tanret, en 1878, et désigné par lui sous le nom de *pelletiérine*. De toute antiquité, on a préconisé l'usage de l'écorce de racine de grenadier comme vermifuge. Dioscoride, et après lui Pline et Celse ont vanté ses vertus. D'après Buchanan, médecin anglais de Calcutta, les Indiens se servaient de cette racine contre le tœnia, dès les premiers âges de l'humanité. Mérat fit connaître, le premier, en France, en 1823, le nouveau tœnifuge. A l'heure actuelle, on conseille la décoction d'écorce (60 à 70 gr. pour 750 qu'on réduit par l'ébullition à 500) le matin à jeun, après un jour de diète. Douze ou vingt-quatre heures avant, on fait prendre au malade une dose de 30 à 40 gr. d'huile de ricin. D'autres font suivre la dernière prise de décoction de cette même dose du purgatif huileux. L'écorce de racine de grenadier produit, chez certains sujets, des nausées, vomissements, vertiges et divers troubles nerveux. Aussi est-il préférable d'avoir recours à la *pelletiérine* (V. ce mot).

Dr Cab.

IV. Armée. — Le titre de grenadier fut donné en 1667 au soldat chargé du jet des grenades : il devint plus tard le nom des hommes d'élite des régiments d'infanterie. Il fut

désigné au début quatre grenadiers par compagnie dans le régiment du roi. En 1669, les grenadiers du régiment du roi furent réunis en une compagnie. En 1672, les trente premiers régiments d'infanterie furent dotés chacun d'une compagnie de grenadiers; puis, tous les régiments et chaque bataillon d'infanterie en furent dotés. En 1745, les compagnies de grenadiers des bataillons de milice formèrent sept régiments qui reçurent le nom de *grenadiers royaux* et, en 1749, quarante-huit compagnies des régiments licenciés formèrent le corps des *grenadiers de France* dont le nom est demeuré populaire et revit dans le souvenir de La Tour-d'Auvergne, surnommé le premier grenadier de France. Dès cette époque, les grenadiers ne furent plus exercés au jet de la grenade. Depuis 1791 jusqu'au 22 juin 1860, il y eut une compagnie de grenadiers en tête de chaque bataillon d'infanterie de ligne. Sous le second Empire, il fut créé deux régiments de grenadiers de la garde impériale formant une brigade. Dans le principe, en 1667, les grenadiers étaient choisis parmi les hommes de taille élevée afin qu'ils pussent lancer avec plus d'aisance la grenade par-dessus les retranchements ennemis. Même après 1749, la tradition de la grande taille chez les grenadiers survécut au jet de la grenade, et grenadier devint synonyme de soldat de grande taille. Louis XIV créa en 1676 une compagnie de grenadiers à cheval à la tête des gardes du corps du roi. Supprimée en 1775, cette compagnie fut rétablie en 1789 et licenciée en 1792. Les grenadiers à cheval reparurent dans la garde des consuls et ensuite dans la garde impériale. Sous la Restauration, la garde royale comprenait deux régiments de grenadiers à cheval qui furent supprimés en 1830. Depuis cette époque, il n'y eut plus dans l'armée française de grenadiers à cheval. Paul Marin.

GRENADIÈRE. I. Art militaire. — Gibecière qui faisait au XVII[e] siècle partie de l'équipement du grenadier et qui servait à recevoir les grenades à jeter à la main, au nombre de douze à quinze. — Ce mot sert aussi à désigner une pièce de garniture du fusil : elle réunit le canon au bois du fusil et est placée vers le milieu du canon. La grenadière porte un battant à pivot, que la nomenclature de l'arme appelle battant de grenadière, dans lequel s'introduit la partie supérieure de la bretelle qui y est fixée par un bouton double réunissant deux fentes pratiquées dans la bretelle. Porter l'arme à la grenadière, c'est placer le fusil dans la position familière au grenadier s'apprêtant à jeter les grenades, de manière à avoir les deux mains libres. Dans cette attitude encore usitée dans les règlements sur le service des troupes à pied qui sont armées du mousqueton ou de la carabine, la partie supérieure de la bretelle s'appuie sur l'épaule gauche, et l'arme pend diagonalement sur le dos du fusilier de l'épaule gauche à la hanche droite. C'est de cette position du grenadier à pied que provient l'expression grenadière adoptée par la nomenclature actuelle du fusil pour désigner la pièce de garniture qui lie le canon au bois. Paul Marin.

II. Pêche. — Ce filet, qui est une variété des *bouteux*, sert à la pêche aux crevettes; il n'a pas de cerceau et porte deux traverses, l'une en bas, l'autre en haut et plus courte de moitié; les extrémités de ces deux traverses sont réunies par deux cordes sur lesquelles on monte le sac du filet. On pêche sur fond de sable uni en se mettant à l'eau, la mer baissant et en poussant l'engin devant soi, la plus longue traverse raclant le sol. E. S.

GRENADILLE (Bot.) (V. Passiflore).

GRENADINE. I. Sirop. — Le sirop de grenadine ou sirop de grenade se prépare avec :

Suc de grenade...............	1.000 gr.
Sucre blanc.................	S. Q.

La quantité de sucre nécessaire est indiquée par une table, donnée par le Codex pour les *sirops* (V. ce mot), la densité du suc à + 15° étant connue. Le sirop est filtré dès qu'il commence à bouillir. Refroidi, il doit marquer 1,33 au densimètre. Le sirop de grenadine ou simplement grenadine, que l'on trouve chez certains marchands de liqueurs, est préparé le plus souvent avec du sirop de sucre et un *extrait* de grenadine composé de 15 % d'acide sulfurique, avec un peu d'acide malique et de matière colorante. Quelquefois cet *extrait* est tout simplement de l'acide sulfurique étendu de quatre fois son poids d'eau et additionné d'une matière colorante. Le véritable sirop ne précipite pas par l'azotate de baryte. Les matières colorantes employées sont des couleurs d'aniline (fuchsine, rubine impériale).

II. Tissu. — Organsin auquel on a donné une direction inverse aux torsions dans les deux apprêts. Par suite de ces torsions qui sont très considérables, cette soie a toujours une tendance à se replier sur elle-même; aussi ne peut-elle être cuite qu'avec des appareils spéciaux qui la tiennent tendue durant toute la cuite. Ayant une apparence grenée et peu de brillant, elle demande à être rincée chaque fois et, par suite de sa contexture, à être battue sur une pierre pour être suffisamment dégorgée à chaque lavage; elle serait exposée sans cela à sortir poudreuse des opérations de teinture, surtout pour les noirs. On l'emploie pour la passementerie, la fabrication des dentelles, etc. (V. Organsin). L. K.

GRENADINES (Iles). Chaîne d'îles et d'îlots faisant partie des Antilles anglaises, au nombre de six cents environ, entre Saint-Vincent et Grenada, et dépendant par partie de ces deux gouvernements. Superficie totale, 86 kil. q.; 7,000 hab. Culture de la canne, du caféier, du blé; bois, élève du bétail, pêcheries. Les deux plus grandes sont Bequia, au N., Carriacou, au S.; entre elles, on peut citer : Moustique, Cannouan, Union. Bequia est pourvue d'un port. Carriacou est l'îlot principal; il a 2,797 hect., 5,154 hab., une montagne de 297 m. et un petit port, d'où l'on exporte des vivres. L. Del.

GRENAGE (Chim. industr.) (V. Poudre).

GRENAILLE (Chim. industr.). Pour réduire les métaux en menus grains ou grenaille, on les fond et on jette le métal encore liquide sur un crible placé au-dessus d'un baquet plein d'eau froide. Ce crible est percé de trous proportionnés à la grosseur des grains à obtenir.

GRENAILLE (François de), sieur de Chatonnières, écrivain français, né à Uzerche en 1616, mort en 1680. Moine à Bordeaux et à Agen, il quitta le couvent pour venir à Paris où il publia de nombreux ouvrages et où il devint historiographe de Gaston d'Orléans. Citons de lui : *l'Innocent malheureux ou la Mort de Crispe* (Paris, 1639, in-4), tragédie; *les Plaisirs des dames* (1641, in-4) et une assez bonne traduction du *Sage Résolu* de Pétrarque (1660) qui eut plusieurs éditions, notamment (Paris, 1678, 2 vol. in-12) sous le titre d'*Entretiens de Pétrarque*.

GRENAND-lès-Sombernon. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Sombernon ; 255 hab.

GRENANT. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Fayl-Billot; 444 hab.

GRENAT. I. Minéralogie. — Les minéraux constituant le groupe du grenat ont pour principal caractère commun leur forme cristalline extérieure, dérivant du système cubique. Ils se présentent en effet sous la forme de rhombododécaèdres b^1, de trapézoèdres a^2, seuls ou associés. Leur formule générale est : $R^3R'^2Si^3O^{12}$; $R = Ca, Mg, Fe$ ou Mn et $R' = Al$, Fe ou Cr. On y distingue généralement les six types théoriques suivants, entre lesquels il existe du reste de très nombreux passages par voie d'isomorphisme :

Grossulaire...............	$Ca^3Al^2Si^3O^{12}$
Ouwarowite...............	$Ca^3Cr^2Si^3O^{12}$
Mélanite.................	$Ca^3Fe^2Si^3O^{12}$
Pyrope...................	$Mg^3Al^2Si^3O^{12}$
Almandin.................	$Fe^3Al^2Si^3O^{12}$
Spessartine..............	$Mn^3Al^2Si^3O^{12}$

La symétrie extérieure des grenats masque les différences profondes qui existent dans la structure intérieure de quelques-uns d'entre eux. Les phénomènes de biréfringence signalés tout d'abord par M. Des Cloizeaux sont

bien connus depuis les travaux de MM. Mallard, Klein et de divers autres savants. Au point de vue des propriétés optiques, on peut distinguer les divers types suivants :

Type pyrénéite. Les dodécaèdres de la pyrénéite ont la même constitution que ceux de la boracite (Mallard); ils sont formés par douze pyramides rhombiques, réunies au centre du cristal et ayant pour base les faces b^1. Dans la pyrénéite, les individus constituant le groupement sont remarquablement distincts et faciles à observer, grâce à des inclusions charbonneuses qui se sont déposées sur leurs plans de jonction. Dans chaque pyramide élémentaire, la bissectrice obtuse négative est perpendiculaire à b^1, la bissectrice obtuse positive est parallèle à la grande diagonale de cette dernière face.

Type topazolite. Le dodécaèdre de la topazolite est composé par le groupement de quarante-huit pyramides ayant pour base les quarante-huit faces d'un hexoctaèdre qui forment de petites pyramides très surbaissées à la surface des faces b^1 de ce grenat. La bissectrice négative est légèrement oblique sur cette même face.

Type aplome. Les grenats appartenant à ce type sont constitués par des zones monoréfringentes et des zones biréfringentes appartenant à l'un des types précédents.

Type octaédrique. Les octaèdres de grenat appartenant à ce type sont formés par huit pyramides uniaxes ayant leur sommet au centre du cristal et leur base parallèle aux faces de l'octaèdre. C'est à cette même face que leur axe optique unique est perpendiculaire.

Type icositétraédrique. Les cristaux (trapézoèdres) sont formés par vingt-quatre pyramides rhombiques ayant pour base les faces a^2 ; la bissectrice aiguë positive est perpendiculaire à ces faces et le plan des axes optiques perpendiculaire à leur diagonale symétrique.

Le grossulaire possède une densité de 3,4 à 3,6. Il est très facilement fusible en un verre de couleur claire, non magnétique. Il est incolore, blanc, vert de diverses nuances, brun cannelle ou brunâtre. Sa poussière est blanche. Une partie de son alumine peut être remplacée par du sesquioxyde de fer ; il passe alors au mélanite. On le rencontre dans les calcaires ou schistes métamorphiques, modifiés par les roches éruptives, etc. Il forme parfois de véritables roches (grenatite). Il abonde dans les Pyrénées, à Ala en Piémont (cristaux transparents), dans le Tirol, l'Oural, etc. La variété essonite vient surtout de Ceylan, la romanzowite de Finlande, la pyrénéite est un grossulaire coloré en noir par de la matière charbonneuse et provenant des environs de Barèges (Hautes-Pyrénées). — L'ouwarowite est fort rare ; il est d'une belle couleur vert émeraude. Densité, 3,41 à 3,51; dureté, 7,5 à 8. Il est infusible au chalumeau et donne avec le borax la réaction du chrome. Les beaux cristaux tapissent les fentes d'un fer chromé de l'Oural. — Le mélanite a une densité de 3,6 à 4,3 ; une dureté de 7. Sa couleur est très variable : jaune pâle (topazolite), vert émeraude (diamantoïde), vert sombre, brun, rouge ou noir. Il fond en un globule noir plus ou moins magnétique. Le mélanite se rencontre dans les roches métamorphiques où il forme souvent des amas plus ou moins considérables, associés à des minerais de fer magnétique (Norvège). On le trouve dans les roches volcaniques (cristaux noirs du Vésuve et de Frascati près de Rome). La topazolite jaune clair provient de l'Alpe de Mussa en Piémont, l'aplome d'un vert brunâtre se trouve en Saxe ; la colophonite forme des grains faiblement agrégés d'un brun jaune de colophane et sert de gangue à la magnétite d'Arendal. La rothoffite, l'allocroïte, la polyadelphite et la jellettite sont des variétés de mélanite. La schorlomite peut être considérée comme un mélanite dans lequel une partie du fer et du silicium est remplacée par du titane. — Le pyrope est un grenat d'un rouge foncé toujours un peu chromifère, d'une densité de 3,69 à 3,78. Il se rencontre dans la serpentine d'un assez grand nombre de gisements. — L'almandin est le grenat le plus répandu ; il est d'un rouge vermeil plus ou moins foncé ; c'est lui que l'on emploie généralement en joaillerie sous le nom de grenat. Il se trouve en abondance dans les gneiss, les micaschistes et schistes métamorphiques, les granulites et les sables provenant de leur désagrégation. Ses gisements sont innombrables ; les cristaux employés comme pierres précieuses proviennent surtout de Ceylan, de l'Inde, du Brésil, etc. Sa densité est de 4,1 à 4,3 ; il est fusible en un globule foncé plus ou moins magnétique. — Enfin la spessartine est un grenat manganésifère se trouvant dans les granulites et les gîtes manganésifères d'un petit nombre de gisements, en cristaux jaunes ou rouges à poussière blanche d'une densité de 3,7 à 4,2. Au chalumeau, il fond assez facilement en un globule noir non magnétique ; il donne les réactions du manganèse.

Tous les grenats, lorsqu'ils sont suffisamment transparents et d'une belle eau, sont susceptibles d'être taillés le plus souvent sous forme de cabochons et alors employés dans la joaillerie ; ils n'ont jamais qu'une valeur commerciale peu considérable. A. LACROIX.

II. INDUSTRIE. — Le grenat désigne généralement les rouges rabattus de noir ; quand le noir domine, la couleur devient puce. On appelle aussi grenat en teinture de laine et de soie une matière colorante qui n'est autre que l'isopurpurate de potasse ; mais, comme ce sel fait explosion par le moindre frottement, on le livre seulement en pâte, en l'additionnant de glycérine pour en empêcher la dessiccation. Les couleurs grenat s'obtenaient autrefois sur laine et sur soie par l'orseille; aujourd'hui on emploie presque exclusivement les couleurs d'aniline. Sur coton, les grenats se font : par teinture, avec un mordant de fer et d'alumine, et par vaporisage, avec un mordant de chrome. Quand il s'agit de couleurs moins solides, on les produit avec un mélange de cachou, de campêche et de fuchsine, additionné de tanin et fixé à l'émétique. L. K.

Grenat soluble (V. BRUN, t. VIII, p. 237).

GRENATITE. Roche en grande partie formée par le *grenat* (V. ce mot).

GRENAY. Com. du dép. de l'Isère, arr. de Vienne, cant. d'Heyrieux ; 530 hab.

GRENAY. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Lens; 372 hab. Stat. du chem. de fer du Nord (Bully-Grenay). Centre important de houillères. Dans la plaine de Grenay, un tilleul isolé marque la place où le grand Condé s'arrêta après la bataille de Lens. Un monument en marbre, érigé sous la Restauration, rappelle le souvenir de cette victoire.

GRENDELBRUCH. Com. de la Basse-Alsace, arr. de Molsheim, cant. de Rosheim ; 1,441 hab. Station climatérique.

GRENELLE. Com. du dép. de la Seine, auj. dans Paris. Une vaste garenne que possédait l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sur la rive gauche de la Seine, au-dessous de Paris, a donné son nom à Grenelle (*Garanella*). Ce fut longtemps un modeste hameau, dépendant de la paroisse de Vaugirard, et qui n'a pris d'importance que dans la première moitié de ce siècle. En 1824, une société d'actionnaires, à la tête de laquelle était Léonard Violet, entreprit de fonder un village industriel à Grenelle ; elle y réussit avec tant de bonheur que l'agglomération ainsi constituée fut érigée en commune distincte de Vaugirard, par ordonnance royale du 22 oct. 1830. A dater du 1er janv. 1860, la commune de Grenelle a été supprimée pour être incorporée à Paris. Son territoire correspond aux quartiers de Grenelle et de Javel, compris dans le XVe arrondissement.

GRENER, homme de guerre du XIIe siècle (V. EUSTACHE D'AGRAIN).

GRENET-DANCOURT (Ernest), acteur et auteur dramatique français, né à Paris le 21 févr. 1858. Après avoir essayé des professions les plus diverses, maître d'études, commis de banque, etc., il se fit acteur et joua successivement au théâtre de La Tour-d'Auvergne, au théâtre des Nations et à l'Odéon, où il créa le rôle de

Pierre Puget, dans *Madame de Maintenon*, de M. François Coppée (1881). Il changea alors sa profession d'acteur contre celle d'auteur dramatique, où il devait trouver des succès plus bruyants. Dès l'année 1881, il donnait à l'Odéon *Rival pour rire* (1 acte) ; l'année suivante, au Palais-Royal, *la Femme*, et, au Théâtre-Cluny, *Divorçons-nous*, qui fut accueillie très favorablement. Il devint, à partir de ce moment, le fournisseur en titre de la jolie scène du quartier latin, qui joua successivement de lui *les Noces de Mlle Loriquet* (3 actes, 1883) ; *Oscar Bourdoche* (1 acte, 1884); *Trois Femmes pour un mari* (3 actes, 1885), l'un des succès les plus vifs de la comédie bouffe à notre époque et qui n'est pas encore épuisé ; *Rigobert* (3 actes, 1887) ; *les Mariés de Montgiron* (3 actes, 1888) ; *Hypnotisée* (1 acte, 1888), etc. Entre temps, M. Grenet-Dancourt publiait un certain nombre de monologues et saynettes, dont quelques-uns ont été réunis en volume, en 1883, sous le titre de *Monologues comiques et dramatiques*. Ch. Le G.

GRÈNETIS. Cordon formé d'une suite de grains ou points en relief qui règne autour des monnaies. Sur les monnaies grecques antérieures au ve siècle, le grènetis, au lieu de border la pièce, encadre souvent le carré creux dans lequel s'enlève en relief le type principal ; après la disparition du carré creux, le grènetis suit le contour de la pièce ; mais son emploi ne fut jamais qu'une exception dans la numismatique grecque avant Alexandre. Le grènetis de certaines monnaies, particulièrement en Phénicie et dans la Grande-Grèce, affecte une forme particulière ; les grains y sont séparés les uns des autres par des lignes qui s'entre-croisent. Sur les tétradrachmes d'Antiochus, fils de Séleucus III (222 av. J.-C.), apparaît, au lieu du grènetis, une bandelette de laine ornée de verroteries qui semble détachée du réseau qui recouvre l'omphalos figuré au revers des mêmes pièces. Cette bandelette fut imitée sur des monnaies étrangères à la Syrie et finit par se confondre avec la moulure architecturale dite chapelet d'olives, composée de perles rondes alternant avec des grains allongés. Dans la numismatique romaine, l'emploi du grènetis pour marquer le bord des pièces est constant. Au viie siècle, les monétaires mérovingiens enfermèrent souvent la légende circulaire entre deux grènetis ou deux cercles lisses, dont l'un, intérieur, encadre le type et l'autre, extérieur, borde la pièce. Cet usage se répandit de plus en plus, si bien qu'à partir du xe siècle les monnaies dont les légendes ne sont pas enfermées entre deux cercles, perlés ou lisses, sont des exceptions. Au xvie siècle, il y eut un retour vers la mode antique. Le grènetis extérieur subsista seul. A partir du xviie siècle rares sont les pièces dont les légendes sont encadrées entre deux grènetis. Dès lors le grènetis fut considéré, non plus comme un ornement, mais comme jouant un rôle essentiel dans la constitution d'une pièce de monnaie : il empêche de la rogner, ou du moins il rend toute rognure manifeste. Certaines espèces, aux xviie et xviiie siècles, furent marquées d'un grènetis sur la tranche. M. Prou.

GRENFELL (John-Pascoe), amiral anglais au service du Brésil, né à Battersea le 20 sept. 1800, mort à Liverpool le 20 mars 1869. Entré très jeune au service de la Compagnie des Indes, il suivit lord Cochrane au Chili et se distingua dans la guerre de l'Indépendance. Il passa, toujours avec Cochrane, au service du Brésil (1823) et combattit brillamment à la prise de Para et au combat de Buenos Aires (1826) où il perdit un bras. De 1835 à 1836, il commanda l'escadre du Rio Grande do Sul et détruisit la flottille des rebelles. Promu contre-amiral en 1841, il revint en 1846 en Angleterre, et occupa les fonctions de consul général du Brésil à Liverpool. Lorsque la guerre éclata entre le Brésil et la République Argentine (1851), il reprit du service et commandait la flotte au passage du Parana. A la paix, il reprit ses fonctions de consul. R. S.

GRENFELL (Sir Francis-Wallace), général anglais, né à Swansea le 29 avr. 1841. Entré dans l'armée en 1859, il est devenu en 1889 major général. Aide de camp d'Arthur Cuningham, il fit, en qualité d'officier d'état-major, les deux expéditions contre les Zoulous (1879) et contre les Boers (1881). Il passa ensuite à l'état-major de l'armée d'Egypte et se distingua dans la lutte contre Arabi Pacha, notamment à la bataille de Tel-el-Kebir (1882). Il fut chargé de la réorganisation de l'armée d'Egypte avec le titre de Sirdar. Il dirigea en personne en 1888 une expédition contre les Mahdistes et dégagea Souakim ; en 1889, il refoula les rebelles qui avaient envahi la Haute-Egypte, et en 1892 il marchait de nouveau contre les madhistes lorsqu'il fut atteint de l'influenza et obligé de retourner au Caire. Il revint en Angleterre et fut chargé d'un commandement dans les troupes auxiliaires. R. S.

GRENIÉ (Gabriel-Joseph), inventeur de l'orgue expressif, né à Bordeaux en 1750, mort à Paris le 3 sept. 1837. Employé de l'administration, il ne s'occupa d'abord qu'en amateur de la facture instrumentale. En 1810, il construisit le premier orgue de chambre dit expressif et le présenta à l'approbation de l'Institut et du Conservatoire ; le principal élément de l'invention de Grenié était dans la disposition d'un appareil modifiant à volonté l'insufflation de l'air dans les tuyaux, de manière à permettre l'augmentation ou la diminution du volume du son, et par conséquent l'emploi des nuances du piano au forte. Le procédé de Grenié, appliqué par lui à plusieurs instruments de diverses dimensions, a été développé et perfectionné par ses successeurs sous le nom d'*harmonium*. M. Br.

GRENIER. I. Architecture. — La partie supérieure de l'habitation, comprise entre le plancher haut du dernier étage et la charpente du comble, ayant été, à toutes les époques, affectée à la conservation des fourrages, des farines et des grains, le nom de grenier a servi, depuis l'antiquité, à désigner cette partie, qui épouse le plus souvent la forme du comble qui est laissé apparent et éclairé par des lucarnes, des mansardes ou des châssis à tabatière. Dans quelques maisons de Paris, remontant seulement à deux siècles, on peut voir, dans les greniers importants, une mansarde ouverte par le bas jusqu'au sol du grenier et portant, à la portée supérieure, une poulie permettant, à l'aide d'une corde, de monter ou de descendre les provisions conservées dans le grenier. — On conçoit que des greniers faisant ainsi corps avec des habitations ne donnent pas lieu à une architecture spéciale ; mais, dans certaines villes, les greniers publics ou privés, construits pour l'emmagasinement de diverses denrées, ont, à toutes les époques, donné lieu à des constructions d'un caractère particulier et dans lesquelles des chaînes saillantes ou des contreforts et l'emploi de matériaux variés, pierre, meulière, moellon, brique, etc., viennent agrémenter la nudité des facades.

II. Economie rurale (V. Bâtiments ruraux, t. V, p. 788).

III. Histoire. — Greniers d'abondance. — Cette expression, par laquelle on désigne des locaux publics suffisants pour contenir en dépôt des quantités de blés ou de grains capables de conjurer le déficit des récoltes ou des importations privées, n'a jamais représenté un établissement réel et durable, mais des mesures de circonstance, et même de simples projets. On a pu lire à l'art. Famine (Pacte de) ce que l'ancien régime a conçu ou exécuté dans ce sens, à l'art. Blé les mesures prises par la Convention. Par le décret du 9 août 1793, chaque district (arrondissement) devait être pourvu d'un grenier d'abondance. Les citoyens sont invités à acquitter en nature, dans les greniers d'abondance, les contributions publiques arriérées ou courantes, en totalité ou en partie. Les percepteurs d'impositions prendront pour comptant la reconnaissance du versement des grains au prix courant, laquelle reconnaissance contiendra la quantité, le poids de marc, et le prix des grains fournis au grenier. Un autre décret du 10 sept. concerne « les avances en grains à faire aux citoyens pour leur subsistance ». Ces avances pouvaient être faites par les greniers publics sur un bon de la municipalité où résidait le citoyen nécessiteux. La municipalité demeurait garante du prêt en

grains, dont elle devait tenir compte à l'administration du grenier, dès qu'elle aurait été remboursée elle-même en argent ou en nature. — Ce système fut repris par Napoléon lequel fit construire à Paris les *Greniers de réserve* (V. ci-après).

Greniers de réserve. — Magasins construits près de l'Arsenal, boulevard Bourdon, sur l'ordre de Napoléon Ier (1807), afin de servir d'entrepôt public et obligatoire aux 6/7 de l'approvisionnement en farines des boulangers de Paris, soit la consommation de la ville pendant trois mois environ. Le bâtiment, tout en pierre de taille, avait 350 m. de long sur 25 de large. C'était une longue galerie coupée par cinq pavillons carrés. Le projet primitif comportait six étages : mais il fut modifié sous Louis XVIII (1816) ; l'architecte Delannois se borna à un rez-de-chaussée sur caves, avec un petit étage, sous les combles, et un toit à l'italienne. Chaque façade était percée de soixante-sept arcades. Après l'établissement de l'entrepôt de La Villette (1837) pour les grains et farines, l'Etat céda le bâtiment du boulevard Bourdon à la ville de Paris (1842). Il fut incendié en mai 1871. H. Monin.

GRENIER-Montgon. Com. du dép. de la Haute-Loire, arr. de Brioude, cant. de Blesle ; 319 hab.

GRENIER, homme de guerre du xiie siècle (V. Eustache d'Agrain).

GRENIER (Henri, sieur de Commel, Jean, sieur de Sarradou, et Jean, sieur de Lourmade), gentilshommes verriers huguenots, décapités le 19 févr. 1762 à Toulouse. Ce sont trois frères de Gabre (comté de Foix) qui, pris lors d'une bagarre à l'occasion de l'incarcération du ministre François Rochette, à Caussade, le 14 sept. 1761, furent traînés à Cahors et à Montauban, puis condamnés à mort par le parlement de Toulouse, le 18 févr. 1762.

GRENIER (Pierre-Nicolas), bénédictin, historiographe de Picardie, né à Corbie le 10 nov. 1725, mort à Paris le 2 mai 1789. Il commença ses études à l'abbaye de Corbie où il resta jusqu'à l'âge de dix-huit ans, puis il séjourna successivement à Saint-Faron de Meaux et à Saint-Nicaise de Reims, où il termina ses humanités sous dom Caffiaux. Il fut ordonné prêtre à Saint-Médard-lès-Soissons en 1753. Trois ans après, il vint aux Blancs-Manteaux faire son noviciat scientifique et de là à Saint-Germain-des-Prés où il travaillait en 1760 au *Gallia Christiana* sans interrompre ses études sur la Picardie et particulièrement sur Corbie. Au mois d'oct. 1763, il fut nommé historiographe de Picardie et collaborateur du dépôt des chartes qui venait d'être créé. C'est alors que commença sa carrière active. Pendant vingt-quatre ans, il parcourut sans cesse et à plusieurs reprises la Picardie, recueillant et colligeant des documents, visitant les monuments et entretenant avec de nombreux savants une vaste correspondance. Ce n'est qu'en 1788 que sa santé commençant à décliner, il revint se fixer définitivement à Saint-Germain-des-Prés. De son vivant, dom Grenier a seulement publié un *Avis aux naturalistes et aux antiquaires de la province de Picardie* (Paris, 1767, 4 p. in-4), puis il donna un *Prospectus de la Notice de Picardie* (Paris, 1786, 23 p. in-4), sorte de préface de son grand ouvrage sur *la Province* qu'il annonçait en 6 vol. in-4. Malheureusement, son appel ne fut pas entendu. Dom Grenier a laissé une volumineuse *Collection de documents* conservée à la Bibliothèque nationale et qui sera toujours une mine précieuse pour les érudits picards. Les deux seules parties terminées de cette immense collection sont l'*Histoire de Corbie*, encore inédite, et l'*Introduction de l'histoire générale de la province de Picardie* que MM. Ch. Dufour et Garnier ont publiée (Amiens, 1856, in-4) pour la *Société des Antiquaires de Picardie.* Caix de Saint-Aymour.

GRENIER (Jacques-Raymond, chevalier, puis vicomte de Giron), marin et hydrographe français, né à Saint-Pierre (Martinique) le 28 juin 1736, mort à Paris en janv. 1803. A dix ans, il était lieutenant de frégate *honoraire*. Il prit du service, comme garde, en 1755, parcourut assez rapidement les grades inférieurs et fut promu capitaine de vaisseau en 1781, chef de division des armées navales en 1786. Sa campagne sur la corvette *l'Heure du Berger* (1768-69) est demeurée célèbre. Après avoir exploré les Seychelles et étudié l'action des vents et des courants dans ces dangereux parages, il rechercha, de concert avec l'astronome Rochon, la route la plus directe entre l'Ile de France et la côte de Coromandel. De profonds dissentiments divisèrent bientôt les deux savants ; la route découverte par Grenier était, d'après Rochon, impraticable pour une escadre. Une longue et regrettable polémique s'ensuivit ; l'Académie de la marine et l'Académie des sciences se prononcèrent finalement en faveur de Grenier (1771). De 1778 à 1780, il eut le commandement de la frégate *la Boudeuse* et s'empara, le 22 janv. 1779, de la *Veazle*, frégate anglaise. Outre d'excellentes cartes des îles Mahé, de la mer des Indes, etc., on lui doit : *Mémoires de la campagne de découvertes du chevalier Grenier* (Brest, 1770-72, in-4) ; *l'Art de la guerre sur mer* (Paris, 1787, in-4), traduit en anglais et en hollandais; *les Vents et les courants dans toutes les mers du globe*, ouvrage considérable demeuré manuscrit. L. S.

GRENIER (Jean, baron), magistrat et jurisconsulte français, né à Brioude (Haute-Loire) le 16 sept. 1753, mort à Riom en 1841. Son père était notaire et bailli de Langeac. Grenier fut avocat à Riom en 1777, procureur-syndic du district de cette ville en 1790, commissaire du gouvernement près le tribunal civil du département en 1795, procureur général près la cour d'appel de Riom en 1808 et premier président de la même cour en 1819. Il fut admis à la retraite en 1837. Grenier a été membre du conseil des Cinq-Cents en 1798 et du Tribunat en 1799. Dans cette assemblée, il fut l'un des deux secrétaires de la section de législation et, en cette qualité, il prit une part active aux travaux préparatoires du code civil. Il fit notamment le rapport sur le titre du code civil relatif aux privilèges et hypothèques. En 1804, il s'était prononcé énergiquement en faveur de l'établissement de l'Empire. Au Corps législatif, où il entra en 1807, il fit partie de la commission de législation civile et criminelle dans la session de 1808. Grenier fut appelé à la Chambre des pairs en 1832. Il avait reçu le titre de baron en 1810. L'Académie des sciences morales l'avait nommé membre correspondant en 1834. Ses ouvrages sont : *Commentaire sur l'édit des hypothèques* (Riom, 1785-87, in-12) ; *Essai sur l'adoption* (Riom, 1801, in-12); *Traité des donations* (Riom et Clermont-Ferrand, 1807, 3 vol. in-8; Riom, 1812, 2 vol. in-4; Clermont-Ferrand, 1826, 2 vol. in-4 ; Clermont-Ferrand, 1844-47, 4 vol. in-8, éd. augmentée par M. Bayle-Mouillard) ; *Traité des hypothèques* (Clermond-Ferrand, 1822, 1824, 1829, 2 vol. in-4). G. Regelsperger.

Bibl. : Germain Sarrut et B. Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*; Paris, 1836, t. II, 1re part., p. 386. — *Moniteur universel du 9 févr. 1841.* — Bayle-Mouillard, *Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Grenier*, en tête du *Traité des donations*, 1844, 4e éd.,

GRENIER (Paul, comte), général français, né à Sarrelouis le 29 janv. 1768, mort à Morembert, près de Gray, le 18 avr. 1827. Simple sous-officier avant la Révolution, il se distingua à Jemmapes, à Fleurus, et devint, dès la fin de 1794, général de division. Il servit très brillamment dans les armées de Sambre-et-Meuse (1794-1797), d'Italie (1799) et du Rhin (1800), se compromit aux yeux de Bonaparte par son amitié pour Moreau, fut relégué en 1805 dans l'armée d'Italie, devint en 1806 gouverneur de Mantoue, prit part en 1809 aux batailles de Sacile, du Tagliamento, de Raab et de Wagram, obtint le titre de comte (3 mai 1810), fut attaché, de 1810 à 1812, comme chef d'état-major général à l'armée de Naples, servit honorablement sous le prince Eugène en Russie et en Allemagne en 1812 et 1813 et retourna, vers la fin de cette dernière année, en Italie, où il tint tête aux armées autrichienne et napolitaine et d'où il put ramener nos troupes en France au mois d'avr. 1814. Assez bien traité par Louis XVIII, il

fut, pendant les Cent-Jours, envoyé par le dép. de la Moselle à la Chambre des représentants, dont il devint vice-président. Il fit partie de la commission exécutive chargée du gouvernement après la seconde abdication de Napoléon (22 juin-8 juil.). Mis à la retraite sous la Restauration (27 janv. 1816), il reparut au Palais-Bourbon comme député de la Moselle (20 oct. 1818), y soutint constamment l'opposition libérale et rentra dans la vie privée en 1821.

GRENIER (Edouard), poète français, né à Baume-les-Dames en 1819. Il concourut à différentes reprises pour les prix de l'Académie française et fut plusieurs fois couronné, notamment en 1867, où il remporta le prix de poésie avec sa pièce sur *la Mort du président Lincoln*. On a de lui : *Petits Poèmes* (1859) ; *Poèmes dramatiques* (1861) ; *Amicis* (1868) ; *Marcel* (1874); *Jacqueline Bonhomme*, tragédie moderne (1879); *Francine* (1884); *Poèmes épars* (1889). Une édition de ses poésies complètes a commencé de paraître en 1882 et une autre de son théâtre inédit en 1889. On lui doit, en outre, une traduction du *Renard* de Gœthe (1860) et un recueil de maximes intitulé *Penseroso* (1886). La *Revue bleue* a publié ses *Souvenirs* en 1893. Ch. Le G.

GRENIER (Antoine-Pierre), publiciste français, né à Brioude le 29 juin 1833, mort en 1881. Après de brillants succès au concours général, il entra à l'Ecole normale (promotion de 1843). Il enseigna la rhétorique en divers collèges de province, et devint, en 1858, professeur de littérature française à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Rédacteur du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, il devint en 1861 rédacteur du *Constitutionnel* et en 1867 rédacteur en chef du *Pays*. Il avait fondé la même année la *Situation* qui ne dura qu'un an environ. Outre ses thèses : *De Descriptionibus apud Homerum* (Paris, 1858, in-8), et *la Vie et les Poésies de saint Grégoire de Nazianze* (Clermont, 1858, in-8); il a écrit : *Idées nouvelles sur Homère* (Paris, 1861, in-8); *la Grèce en 1863* (1863, in-12), etc.

GRENIER de Saint-Martin (François), peintre français, né à Paris le 22 juil. 1793, mort à Paris le 21 déc. 1867. Il fut élève de David et de Pierre Guérin et obtint, dès 1810, une médaille au Salon. Parmi ses toiles les plus remarquables, mentionnons : *Sainte Geneviève apaisant un orage* (église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris), *le Mauvais Sujet et sa Famille*, *les Enfants surpris par un loup*, *le Garde champêtre*, *la Demande en mariage*, *l'Enfant volé*, — ces cinq dernières popularisées par la gravure, — des tableaux de chasse et plusieurs tableaux de batailles faisant partie des galeries de Versailles. On lui doit en outre un nombre considérable de lithographies. L. S.

GRENIER-Fonblanque (De) (V. Fonblanque).

GRENOBLE (*Cularo*, *Gratianopolis*). Ch.-l. du dép. de l'Isère, sur la rivière du même nom, à 3 kil. en amont du confluent du Drac, au pied du mont Rachais ; 60,439 hab., y compris la population flottante. Stat. du chem. de fer de Lyon à Marseille par Veynes et de Valence à Chambéry. Alt., 214 m. Siège d'un évêché, d'une cour d'appel et d'une académie. Facultés de droit, des lettres et des sciences, école préparatoire de médecine et de pharmacie. Siège de la 23e division militaire et du 14e corps d'armée dont le général commandant habite Lyon, en qualité de gouverneur militaire de cette ville. Place forte dominée sur la rive droite de l'Isère par les forts de la Bastille, de Rabot et par une série de forts placés sur les hauteurs voisines. Les deux principales industries sont les ciments inventés par l'ingénieur dauphinois Louis-Joseph Vicat et la ganterie introduite à Grenoble depuis trois siècles. Cette dernière industrie avec ses annexes, mégisserie, teinturerie des peaux, fabriques d'agrafes et de boutons de gants est aujourd'hui très prospère, grâce à la transformation apportée à l'outillage par le Grenoblois Xavier Jouvin. Elle produit chaque année environ 850,000 douzaines de gants d'une valeur de 30 millions de fr. On trouve encore à Grenoble des distilleries de liqueurs estimées et des fabriques de chapeaux de paille. Le commerce porte principalement sur les bois de construction, plâtres, anthracites de La Mure et de La Motte d'Aveillans, fromages dits de Sassenage et de Saint-Marcellin, etc.

Histoire. — Grenoble existait avant la conquête romaine, sous le nom de *Cularo*, et était situé à l'extrémité du territoire des Allobroges, dont la capitale était Vienne. Il est cité dans une lettre de Munatius Plancus à Cicéron datée de l'an 43 av. J.-C. Jusqu'au IVe siècle, il ne fut qu'un *vicus* de la cité de Vienne. Station routière de la grande voie qui partant de Vienne se dirigeait sur Milan par le mont Genèvre, il était le siège d'un bureau de la douane dite *le Quarantième des Gaules*. Poste militaire important, il fut entouré d'une ceinture de murailles qui était terminée sous le règne de Dioclétien et de Maximien de 284 à 292. Erigé en *civitas* à la fin du IVe siècle, il devint le siège d'un évêché qui fut successivement occupé par les personnages suivants : saint Domnin, 381 ; saint Diogène ? 390 ; Amicus, Sébastien, 418 ; Vitalien, Cerat, 450 ; Viventius, saint Victurius ou Victor, 516, 523 ; Ursulus, 538 ; Siagrius Ier, 555-567 ; Hésichius Ier, 573-601 ; Syagrius II, 614 ; Clarus, 650, 653 ; saint Ferjus, 683 ; Boson, Hésichius II, Austrobert, 699 ; Ramnoldus, 707 ; Ragnomarus, 732 ; Austoricus ? ; Corbus, 743 ; Leopertus, Ardineus, Odolardus, 804 ; Radoldus, 825 ; Supertus, 829 ; Ebroaldus, Adalulfus, Ebbon, 855-860 ; Bernaire, 875-882 ; Isaac, 892-922 ; Alcherius, 944-949 ; Isarn, 950-976 ; Humbert, 990-1030 ; Mallenus, av. 1030-1036 ; Artaud, 1036-1057 ; Pons Ier, Pons II, 1076 ; saint Hugues, 1080-1132 ; Hugues II, 1131-1148 ; Othmar ; Geoffroy, 1151-1163 ; Jean Ier de Sassenage, 1163-1220 ; Guillaume Ier, 1220-1221 ; Pierre Ier de Seyssins, 1221 ; Soffrey, 1222-1237 ; Pierre II Equa, 1237-1248 ; Pierre III, 1248-1250 ; Falque, 1250-1266. Guillaume II de Sassenage, 1266-1280 ; Guillaume III de Royn, 1281-1302 ; Guillaume IV de Royn, 1302-1337 ; Jean II de Chissé, 1337-1350 ; Rodolphe de Chissé, 1351-1380 ; François Ier de Conzié, 1380-1387 ; Aimon Ier de Chissé, 1388-1427 ; Aimon II de Chissé, 1427-1450 ; Siboud, Alleman, 1450-1477 ; Jost de Silenen, 1477-1484 ; Laurent Ier Alleman, 1484-1518 ; Laurent II Alleman, 1518-1561 ; François II de Saint-Marcel d'Avançon, 1561-1575 ; François III Fléard, 1575-1606 ; Jean III de La Croix de Chevrières, 1607-1619 ; Alphonse de La Croix de Chevrières, 1619-1620 ; Pierre IV Scarron, 1620-1667 ; Etienne Le Camus, 1671-1707 ; Ennemond Allemand de Montmartin, 1707-1719 ; Paul de Chaulnes, 1721-1725 ; Jean IV de Caulet, 1726-1771 ; Jean V de Cairol de Madaillan, 1772-1780 ; Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, 1780-1788 ; Henri-Charles Dulau d'Allemand, 1789-1802 ; Joseph Pouchot, évêque constitutionnel, 1791-1792 ; Henri Raymond, évêque constitutionnel, 1792-1802 ; Claude Simon, 1802-1826 ; Philibert du Bruillard, 1826-1853 ; Ginoulhiac, 1853-1870 ; Justin Paulinier, 1870-1875 ; Armand-Joseph Fava, 1875.

Occupé par les Burgondes à la fin du Ve siècle, puis conquis en 532 par les Francs, il suivit dès lors les destinées du *Dauphiné* (V. ce mot). En 574, il faillit tomber aux mains des Lombards, mais fut heureusement sauvé par le patrice Mummol. Il semble reconnu, sans qu'on en puisse préciser la date, qu'au cours du Xe siècle il eut à subir une invasion des Sarrasins. Nos anciens historiens dauphinois faisaient remonter à cette date l'origine du pouvoir temporel des évêques de Grenoble sur leur ville épiscopale. D'après eux, l'évêque Isarn (950-976), ayant chassé les envahisseurs, aurait repeuplé le comté de Grenoble avec des étrangers auxquels il aurait distribué des bénéfices, et serait ainsi devenu, par le droit des armes, suzerain de la terre reconquise par lui. Cette légende est inacceptable. Elle est contredite par l'histoire des églises voisines, telles que Valence et Gap. Le pouvoir temporel des évêques de

Grenoble, comme celui des comtes de Graisivaudan qui devinrent ensuite les dauphins de Viennois, a pris naissance à la dissolution du royaume de Bourgogne. Après la mort de Rodolphe III, l'évêque de Grenoble Mallenus et le comte Guigue le Vieux s'entendirent pour se partager ses dépouilles dans la région. L'entente entre les deux seigneurs dura jusqu'à la fin du XIe siècle. A cette date, l'évêque de Grenoble, saint Hugues, se prétendant lésé, engagea la lutte contre le comte Guigue III. Après de longs démêlés, au cours desquels l'évêque fut expulsé de sa ville épiscopale, un accord intervint, le 11 sept. 1116, par lequel le comte abandonna à son rival tous les biens d'église qu'il possédait. En 1152, l'empereur Frédéric Barberousse, pour récompenser l'adhésion donnée par l'évêque de Grenoble Geoffroy à l'obédience de l'antipape Victor III, lui accorda les droits régaliens.

La situation de Grenoble au confluent de l'Isère et du Drac devait l'exposer à de redoutables dangers :

Le serpent (Isère) et le dragon (Drac)
Mettront Grenoble en savon,

dit un vieux dicton dauphinois. Trente-deux fois, du XIIIe siècle au XIVe, il fut plus ou moins ravagé par ces deux rivières. La première inondation, si l'on en juge par les souvenirs qu'elle a laissés, semble avoir été la plus terrible. Elle eut lieu en 1219 et fut causée par la rupture d'un lac, formé dès 1191, dans la plaine du bourg d'Oisans, par les eaux de la Romanche, affluent du Drac, qu'un éboulement de rochers et de terres avait arrêtées dans la gorge de Livet, en face de l'Infernet. En 1377, à la suite d'un nouveau débordement du Drac, les consuls rectifièrent le lit de ce torrent et reportèrent à 3 kil. en aval de Grenoble son confluent avec l'Isère. Malgré cette sage mesure, les inondations revinrent périodiquement, alternant avec un autre fléau, plus redoutable encore, la peste, apportée à Grenoble par les armées que Charles VIII, Louis XII et François Ier conduisaient en Italie.

En juin 1242, l'évêque Pierre II Equa et le dauphin Guigue V accordèrent aux habitants de Grenoble des franchises communales assez étendues qui leur furent successivement confirmées par les dauphins et les rois de France, leurs successeurs. En 1340, le dauphin Humbert II fixait à Grenoble son conseil delphinal, transformé en 1452 en parlement par le dauphin Louis (depuis Louis XI). C'est encore Humbert II qui créa en 1339 à Grenoble une université, qui n'eut qu'une brève existence ; restaurée en 1542 par François de Saint-Pol, gouverneur du Dauphiné, elle eut une période de prospérité qui dura peu et fut définitivement supprimée en 1565 et réunie à l'université de Valence.

Le protestantisme fut introduit à Grenoble en 1522 par un religieux cordelier nommé Pierre de Sébiville. Il y fit de rapides progrès. Aussi les guerres de religion y furent-elles particulièrement âpres. Le baron des Adrets s'empara de Grenoble le 11 mai 1562 et y régna en maître jusqu'au milieu de 1563, rançonnant les catholiques et saccageant les églises. L'influence catholique reprit ensuite très rapidement le dessus. Toutefois, grâce à la modération du lieutenant général Bertrand de Gordes, les horreurs de la Saint-Barthélemy lui furent épargnées. En 1579, Catherine de Médicis y vint passer quelques semaines pour décider Lesdiguières, qui avait pris le commandement des troupes protestantes, à accepter la paix. Elle ne réussit pas et la lutte continua. A l'avènement de Henri IV, Grenoble était une des citadelles de la Ligue. Dans la nuit du 24 au 25 nov. 1590, Lesdiguières s'empara par surprise du quartier Saint-Laurent, situé sur la rive droite de l'Isère. Les ligueurs commandés par Albigny résistèrent pendant un mois encore, attendant un secours du Lyonnais, lequel ne vint pas. Le 22 déc. la ville se rendait à Lesdiguières qui en prenait possession au nom du roi Henri IV.

Lesdiguières s'occupa de suite de mettre Grenoble à l'abri d'un coup de main. Il fit reconstruire et agrandir l'enceinte et plaça une forteresse, la Bastille, au sommet du mont Rachais, au-dessus du fort Rabot. Ces travaux de fortifications, interrompus à la mort du connétable en 1626, furent repris en 1636 par le maréchal de Créqui, son gendre, terminés en 1670 par le duc de Lesdiguières, son petit-fils, et régularisés en 1692 par Vauban qui, dans un mémoire daté de 1700, en reconnaissait déjà l'insuffisance et indiquait comme nécessaire l'agrandissement qui fut pratiqué en 1832. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, Grenoble se couvre de couvents. A la place de l'antique hôpital fondé en 1424 par l'évêque Aymon de Chissé, le maréchal de Créqui fait bâtir, en 1627, un vaste hôpital qui existe encore aujourd'hui. Un collège est fondé en 1606 et confié d'abord aux dominicains, ensuite aux jésuites. La révocation de l'édit de Nantes là comme partout ailleurs porta un coup funeste à l'industrie.

A la fin du XVIIIe siècle, Grenoble fut le foyer le plus ardent du mouvement qui devait aboutir à l'assemblée de Vizille. Aussi accueillit-il avec joie la Révolution ; mais il n'en connut pas les excès. A la chute de l'Empire, il fut occupé, du 19 août au 28 mai 1814, par les troupes alliées. Il n'accepta pas sans répugnance la Restauration et le prouva le 7 mars 1815, lorsque Napoléon, débarqué au golfe Jouan, se présenta devant ses murs. Il y fut reçu en triomphateur et en repartit le 9 mars pour marcher sur Lyon. Ces jours d'enthousiasme eurent un triste lendemain : le 26 juin on apprenait le désastre de Waterloo, et l'on se préparait à un nouveau siège. Le 5 juil., une division austro-sarde de 4,000 à 5,000 hommes, sous le commandement du général autrichien Latour, arrivait à La Galocherie, sous les murs de Grenoble. La population, déterminée à se défendre, résista autant que le permirent les faibles moyens mis à sa disposition ; mais, le 9 août, elle dut se résoudre à une inévitable capitulation. L'année suivante, un agitateur nommé Paul Didier tenta de s'emparer de Grenoble dans un but qui n'a jamais été pleinement éclairci. Dans la nuit du 4 au 5 mai 1816, il marcha sur la ville à la tête de bandes composées de soldats licenciés et d'officiers en demi-solde. Prévenu à temps, le général Donadieu eut facilement raison de ces troupes mal armées et en désordre. La répression fut implacable. Didier et vingt-quatre de ses complices furent exécutés sur la place Grenette. De son côté, le gouvernement de la Restauration châtia la ville suspecte en lui enlevant son école d'artillerie et ses facultés des lettres et de droit. La dernière lui fut rendue après la mort de Louis XVIII. En 1820, on compléta d'après les plans de Vauban les fortifications du Rachais. En 1832 et en 1883 on agrandit dans de notables proportions l'enceinte créée par Lesdiguières. D'autre part, à la suite de la dernière inondation de l'Isère qui eut lieu en 1859, de grands travaux furent entrepris pour mettre la ville à l'abri de ce périodique fléau.

Monuments. — Grenoble comprend une partie ancienne percée de rues étroites et tortueuses, et une ville neuve élégamment bâtie et largement aérée par de grands boulevards. Dans la vieille ville se trouvent quelques monuments dignes de fixer l'attention. C'est d'abord, dans le quartier de Saint-Laurent, l'église du même nom bâtie au XIe siècle par les bénédictins, et sa crypte dans laquelle J. Quicherat a reconnu un reste d'une basilique carolingienne. Sur la rive gauche : la cathédrale qu'une tradition locale erronée attribue à Charlemagne et qui dut être commencée vers le milieu du XIIe siècle ; Saint-André bâtie en 1227 et qui contient la sépulture de Bayard ; le palais de justice, commencé sous Louis XII et terminé sous Henri IV, élégante construction, qui est en ce moment (1892) l'objet d'une importante restauration. Dans une salle du tribunal de première instance qui servait autrefois à la chambre des comptes se trouvent d'admirables boiseries, exécutées en 1521 par un artiste allemand nommé Paul Jude. De l'enceinte romaine il ne reste que quelques débris et les fondations d'une tour qui fait l'angle de l'hôtel de ville, ancienne résidence du connétable de Lesdiguières. Dans la nouvelle ville il faut citer l'hôtel de la préfecture

et le palais des facultés, le musée-bibliothèque, merveilleusement aménagé et qui contient, d'une part, une remarquable galerie de tableaux formée principalement par un don fait à la ville en 1811 par Napoléon Ier, et d'autre part une bibliothèque riche de 170,000 volumes imprimés dont 640 incunables et d'environ 4,700 manuscrits. Un catalogue des imprimés, aujourd'hui bien incomplet, a été rédigé par M. Ducoin de 1831 à 1839. Le catalogue des manuscrits, dressé par MM. Paul Fournier, Maignen et Prudhomme, fait partie du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France* (*Départements*, t. VII, Paris, 1889, in-8). Les archives départementales, conservées dans un bâtiment de la préfecture, sont très riches en documents historiques concernant l'ancienne province du Dauphiné. L'*Inventaire sommaire* commencé par M. Pilot-Dethorey et continué par M. Prudhomme, comprend actuellement deux volumes. La mairie et l'hôpital possèdent aussi des archives importantes. L'*Inventaire sommaire des archives historiques de la ville de Grenoble*, rédigé par M. A. Prudhomme, est en cours d'impression. Deux volumes ont paru : le premier comprenant les séries AA et BB (Grenoble, 1884, in-4), et le deuxième les *Documents de la période révolutionnaire* (Grenoble, 1892, in-4) ; l'*Inventaire sommaire des archives historiques de l'hôpital de Grenoble* a été rédigé par le même (Grenoble, 1892, in-4). Il existe à Grenoble deux sociétés savantes : 1° l'Académie delphinale, fondée en 1772 et autorisée en 1789, qui a publié, sous le titre de *Bulletin de l'Ac. delph.*, trente-quatre volumes de mémoires et quatre volumes de documents inédits, presque tous relatifs à l'histoire du Dauphiné ; 2° la Société de statistique, fondée en 1838 et reconnue d'utilité publique en 1874, qui s'occupe plus particulièrement de sciences. Néanmoins on trouve dans son *Bulletin*, qui compte vingt-sept volumes, d'assez nombreux mémoires historiques et archéologiques. Une Société des amis des arts, fondée en 1832, a pour but de favoriser les progrès des beaux-arts et d'en propager le goût par des expositions périodiques.



Palais de justice, à Grenoble.

A. PRUDHOMME.

BIBL. : J.-J.-A. PILOT, *Hist. de Grenoble et de ses environs depuis sa fondation sous le nom de Cularo jusqu'à nos jours*; Grenoble, 1829, in-8. — Du même, *Hist. municipale de Grenoble*; Grenoble, 1849-1851, 2 vol. in-8, non achevés. — A. PRUDHOMME, *Histoire de Grenoble*; Grenoble, 1888, in-8. — *Notices sur Grenoble et ses environs publiées à l'occasion du XIVe congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*; Grenoble, 1885, in-12. — E. MAIGNIEN, *les Artistes grenoblois, Notes et documents inédits*; Grenoble, 1887, in-8. — J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC, *Antiquités de Grenoble ou Histoire ancienne de cette ville d'après ses monuments*; Grenoble, 1807, in-4. — A. DE ROCHAS, *Notes sur l'enceinte romaine de Grenoble*, dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 3e série, VIII, 23. — REVILLOUD, *l'Arianisme à Grenoble*, dans *Revue des Alpes*, 1re année, n° 39. — Ch. BELLET, *Note critique concernant Syagrius II, évêque de Grenoble.* — MARION, *Cartulaires de l'église de Grenoble*, dans *Coll. de doc. inéd. sur l'hist. de France*, publiés par le ministère de l'instr. pub. ; Paris, 1869, in-4. — J.-J.-A. PILOT, *Recherches sur les inondations dans la vallée de l'Isère*; Grenoble, 1857, in-8. — E. MAIGNIEN, *Notice sur l'évêché de Grenoble de 1151 à 1237*; Grenoble, 1870, in-8. — Du même, *Notes historiques sur l'évêché de Grenoble de 1237 à 1338* ; Grenoble, 1877, in-8. — Ch. BELLET, *Notice historique sur Aimon Ier de Chissé, évêque de Grenoble*; Paris et Lyon, 1880, in-8. — U. CHEVALIER, *Nécrologe et cartul. des Dominicains de Grenoble*; Romans, 1870, in-8. — BERRIAT SAINT-PRIX, *Hist. de l'ancienne université de Grenoble*, dans *Rev. du Dauphiné*, V, 87. — Ch. BELLET, *Notice historique sur Jost. de Silenen, évêque de Grenoble* ; Lyon, 1880, in-8. — MAIGNIEN, *l'Imprimerie, les imprimeurs et les libraires à Grenoble* ; Grenoble, 1885. in-8. — A. PRUDHOMME, *Simples Notes sur Pierre de Sébiville, premier prédicateur de la Réforme à Grenoble*; Bourgoin, 1884, in 12. — J.-J.-A. PILOT, *Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable à Grenoble pendant l'année 1562*, dans *Ann. de la Cour d'appel de Grenoble*, 1842, p. 2. — Ch. BELLET, *Hist. du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble*; Paris, 1886, in-8. — Ch. REVILLOUD, *l'Ancienne Académie delphinale et la bibliothèque publique de Grenoble*; Grenoble, 1859, in-8. — A. ROUX, *la Corporation des gantiers à Grenoble*; Grenoble, 1887, in-8. — Albin GRAS, *Deux Années de l'histoire de Grenoble*, dans

Bull. de la Soc. de statistique de l'Isère, 2e série, I, 56. — Paul Thibaud, *Etudes sur l'hist. de Grenoble et du dép. de l'Isère pendant la Terreur*, dans *Bull. de l'Ac. delph.*, 3e série, t. XIV; Grenoble, 1879, in-8. — Jules Masse, *les Tribunaux de Grenoble pendant les premières années de la Révolution (1790-1795)*; Grenoble, 1887, in-8. (extr. du même *Bulletin*, 4e série, I., 38). — E. Pilot de Thorey, *Notes pour servir à l'histoire de Grenoble*; Grenoble, 1880, in-12. — Albin Gras, *Grenoble en 1814 et 1815*, dans *Bull. de la Soc. de statistique de l'Isère*, 3e série, I, 33.

GRENOIR (Technol.) (V. Poudre).

GRENOT (Antoine), homme politique français, né à Gendray (Jura) le 7 août 1748, mort à Gendray le 25 mai 1808. Il était avocat, quand il fut élu député du tiers aux Etats généraux par le bailliage de Dole (15 avr. 1789). Signataire du serment du Jeu de paume, il devint, après la session, juge de paix à Gendray et fut nommé député du Jura à la Convention le 4 nov. 1792. Il siégea parmi les girondins, vota la mort du roi, protesta contre le 31 mai et fut décrété d'arrestation (3 oct. 1793). Il réussit à se cacher et ne rentra à la Convention que le 18 brumaire an III (8 nov. 1794). Il remplit ensuite une mission aux armées de Brest et de Cherbourg et fit exécuter, de concert avec son collègue Guermeur, le traité de La Jaulnais, conclu le 15 févr. 1795 avec Charette et Sapinaud. Il entra au conseil des Cinq-Cents comme député du Jura le 21 vendémiaire an IV (13 oct. 1795) et fut réélu le 24 germinal an IV (13 avr. 1796). Il adhéra au coup d'Etat du 18 brumaire et entra au Corps législatif d'où il sortit en 1804. Et. Charavay.

GRENOUILLE. I. Zoologie. — (*Rana*). Genre de Batraciens Anoures, type de la famille des Ranidæ. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à Sauvage les principaux caractères de ce genre si connu. « Les grenouilles propre-



Grenouille verte (Rana esculenta).

ment dites, écrit-il, ont généralement des formes sveltes et élancées, la longueur et le degré de palmature des pattes postérieures remarquables, la bouche est largement fendue, les dents vomériennes sont situées tantôt exactement entre les narines postérieures; tantôt plus ou moins rapprochées de celles-ci : elles forment soit une rangée transversale interrompue au milieu, soit deux petits groupes, soit un chevron ouvert au sommet. Toutes les grenouilles mâles ont deux vessies vocales, sortant par une fente située au-dessous du tympan ou vers le milieu du bord externe des branches du sous-maxillaire; le tympan est largement visible à l'extérieur, la langue est grande, oblongue, un peu rétrécie en avant, fourchue en arrière et libre dans le tiers postérieur de sa longueur ; la pupille est horizontale. »

Les grenouilles se trouvent dans le monde entier à l'exception de la partie S. de l'Amérique du Sud et de la Nouvelle-Zélande; une seule forme existe dans la partie N. de l'Australie. Le type du genre est la grenouille verte, *Rana esculenta*. La teinte générale est ordinairement verdâtre; elle est cependant des plus variables: le brun, l'orangé, le bleu, etc., se rencontrent souvent sur le même sujet. Cette forme est essentiellement aquatique ; elle habite soit les eaux tranquilles, soit les eaux courantes. La consommation des grenouilles dans l'alimentation est assez considérable : les membres postérieurs sont journellement employés par les physiologistes pour leurs expériences diverses. Claude Bernard s'en est servi pour la plupart de ses immortels travaux. Marey, Ranvier se sont souvent adressés à elle. La grenouille, comme le disait Constant Duméril, a été constamment utile aux travailleurs; elle l'est encore aux diverses sciences d'observation, telles que l'anatomie, la physique, la chimie, et surtout à la physiologie. Rochbr.

II. Pêche. — La pêche à la ligne à la grenouille est assez divertissante. Au bout d'un fil monté sur une perche légère et flexible, on attache un hameçon portant un petit morceau de drap rouge. Toutes les grenouilles qui aperçoivent cet appât voltigeant au-dessus de l'eau s'élancent pour le saisir, et il est bien rare que l'une d'elles ne reste suspendue à l'hameçon. — On les prend aussi à la main, la nuit, en s'éclairant d'un falot.

III. Art culinaire. — La chair des grenouilles, principalement celle des cuisses, est blanche, délicate et constitue un aliment sain, convenant à bien des estomacs. Après les avoir écorchées, on fait dégorger les cuisses pendant deux ou trois heures dans de l'eau fraîche, on les égoutte, on les essuie et on les apprête comme un poulet à la fricassée, ou bien on les fait frire après les avoir saupoudrées de farine, et, quand elles sont dressées sur un plat, on les arrose du jus d'un ou deux citrons. Il faut les servir très chaudes. — Le potage de grenouilles s'obtient en faisant bouillir des grenouilles, préparées comme ci-dessus, pendant quatre ou cinq heures de cuisson lente, avec des légumes et du beurre.

GRENOUILLETTE. I. Botanique. — Un des noms vulgaires du *Ranunculus acris* L. — La Grenouillette aquatique est le *Ranunculus aquatitis* L.; la G. d'eau ou G. scélérate, le *Ranunculus sceleratus* L.

II. Chirurgie. — Petite tumeur liquide située sous la langue, dans le plancher de la bouche. C'est le plus souvent un kyste salivaire développé par oblitération des canaux des glandes salivaires et dilatation de ces conduits. On a longtemps discuté sur la nature des grenouillettes ; aujourd'hui, on les divise en deux variétés principales : grenouillettes glandulaires et non glandulaires. Parmi les premières sont : les grenouillettes communes, siégeant dans les glandes sublinguales ; ce sont les plus fréquentes ; les grenouillettes par ectasie du canal de Wharton (aiguës ou chroniques) ; grenouillettes de la glande sous-maxillaire et de la glande de Nühn-Blandin ; grenouillettes sous-hyoïdiennes ; parmi les secondes se rangent : les kystes séreux du tissu cellulaire ou de la bourse de Fleischmann ; les kystes congénitaux, ordinairement multiloculaires ; les kystes hydatiques et les kystes sanguins. Ces tumeurs sont d'un volume variable de celui d'un pois à celui d'un œuf de pigeon, quelquefois davantage ; elles sont ovoïdes ; leur paroi a la constitution des canaux ou des tissus aux dépens desquels elle est formée ; elle durcit avec l'âge ; elle est recouverte du côté de la bouche par le muqueuse buccale et du côté de la peau par les muscles de la région, amincis et distendus. Le liquide contenu dans ces kystes diffère de la salive ordinaire par sa consistance et sa composition, même lorsqu'il en a l'apparence. La tumeur a une tendance à augmenter constamment ; elle ne guérit pas seule ; elle peut s'enflammer et devenir un abcès. Le traitement emploie les moyens suivants : ponction simple, rarement efficace ; incision simple, de même ; incision avec cautérisation ; incision d'une partie de la paroi et cautérisation du fond ; drainage ; autoplastie (Jobert) ; injections modificatrices ; ablation, dissection, extirpation de la grenouillette.

GRENTHEVILLE. Com. du dép. du Calvados, arr. de Caen, cant. de Bourguébus ; 100 hab.

GRENUS (De). Famille genevoise très connue, originaire d'Armentières, anoblie par Charles-Quint, émigrée à la fin du XVIe siècle pour cause de religion. Les membres les plus connus sont : *Jacques*, né le 15 déc. 1620, qui fut

neuf fois syndic et dans un moment critique avança à l'Etat la moitié de sa fortune. — *Pierre*, né le 10 oct. 1658, mort le 5 mars 1749, brigadier au service de France. Chef du régiment de Surbeck, il se distingua à Fleurus, Steinkerque, Nerwinde, aux sièges de Mons et de Namur, et comme gouverneur de Wissembourg. En 1711, il démissionna et se retira à Genève. — *Gabriel*, né le 28 août 1672, mort le 22 sept. 1738, fut un magistrat très distingué et joua un grand rôle comme syndic dans les troubles de Genève de 1737. — *Jacques*, homme d'Etat et écrivain, né en nov. 1751, mort en janv. 1819. Avocat en 1773, il embrassa avec ardeur la cause des Représentants, fut exilé en 1791, devint commissaire de guerre à l'armée des Alpes, rentra à Genève sous la domination française. Il a laissé un *Eloge de Mirabeau*; un *Aperçu sur la guerre civile de Genève*; des *Fragments d'histoire ecclésiastique de Genève*. — Le baron *François-Louis-Théodore*, historien, né à Genève le 18 avr. 1785, mort le 4 janv. 1851. L'histoire fut toujours sa prédilection : celle de sa famille d'abord, puis celle de Genève et de la Suisse. Il donna de son vivant 400,000 fr. d'immeubles à la ville de Genève et laissa 1,600,000 fr. à la Confédération pour créer le fonds Grenus des Invalides. Citons de lui : *Fragments biographiques; Documents relatifs à l'histoire du pays de Vaud de 1293 à 1750; Fragments historiques sur Genève avant la Réformation; Notices biographiques* (sur des membres de sa famille), etc. — *Albert-Maurice Edouard*, né le 10 juil. 1839, militaire suisse. Il a été au service de Naples jusqu'en 1860 et est actuellement (1893) colonel fédéral et commissaire des guerres en chef de l'armée suisse. E. Kuhne.

GRENVILLE (Sir Bevil), royaliste anglais, né à Brinn (Cornouailles) le 23 mars 1596, mort à Lansdowne le 5 juil. 1643. Après avoir fait d'assez fortes études à Oxford, il représenta le Cornouailles aux Parlements de 1621 et 1624 et Launceston aux trois premiers Parlements de Charles Ier. Il se montra partisan dévoué de sir John Eliot et entra dans le parti populaire. Puis il abandonna l'opposition pour des raisons mal connues. Au Long Parlement il siégea pour le comté de Cornouailles, mais ne prit aucune part aux débats. Avec le temps il était devenu un royaliste exalté : aussi fut-il trois fois décrété d'arrestation par le Parlement. Fortement établi en Cornouailles où il jouissait d'une énorme popularité, Grenville chassa les forces parlementaires du comté en 1642, battit le colonel Ruthven à Bradock Down (19 janv. 1643). En mai, on lui dépêcha une armée de 6,800 hommes commandée par le comte de Stamford. Grenville et Hopton, avec des forces bien inférieures, le mirent en pleine déroute à Stratton (16 mai). Mais deux mois après, en attaquant sir William Waller, près de Bath, il fut tué. La bravoure à toute épreuve et l'activité incroyable de Grenville avaient rendu de signalés services à la cause royale; sa mort fut pour elle une perte irréparable. Les meilleurs écrivains du temps la déplorèrent en vers. On a ainsi : *Verses on the death of the right valiant sir Bevil Grenville* (Oxford, 1644), et des élégies de Heath, *Clarastella* (1650); de Francis Wortley, *Characters and elegies* (1646); de Martin Llellin. De son mariage avec Grace Smith d'Exeter, il avait eu cinq filles et sept fils parmi lesquels *John*, premier comte de Bath, et *Denis*, doyen de Durham. Il a écrit des lettres fort intéressantes, imprimées dans les ouvrages de Nugent, de Forster, de Gould. R. S.

GRENVILLE (Sir Richard), royaliste anglais, né en Cornouailles en 1600, mort en 1658. Il servit comme volontaire dans les guerres du Palatinat, prit part à l'expédition de Cadix, à celle de l'île de Ré, obtint en 1628 le commandement d'un régiment envoyé au secours de La Rochelle et fut en 1630 crée baronnet grâce à l'influence de Buckingham. Son mariage avec Mary Fitz de Fitzford, veuve de Charles Howard, le ruina complètement, car il l'entraîna à des procès avec le comte de Suffolk, beau-frère de sa femme, et aboutit à une séparation scandaleuse (1631). Envoyé sur les pontons pour insolvabilité, il s'échappa. Revenu en Angleterre en 1639, il servit à l'armée d'Irlande, se distingua à la bataille de Kilrus le 15 avr. 1642, et à la prise de Trim (8 mai) dont il fut nommé gouverneur. Le 7 févr. 1643, il battait les Irlandais à Rathconnell. Il revenait à la fin de cette année en Angleterre lorsqu'il fut arrêté à Liverpool par ordre du Parlement et emprisonné à Londres. Bientôt il feignait d'adopter le parti du Parlement et en obtenait un régiment. Il débaucha une partie de ses hommes, empocha l'argent et se réfugia à Oxford (1644). Le Parlement le déclara traître. Grenville fut alors chargé de lever des troupes en Cornouailles et de participer au siège de Plymouth, dont il fut chassé par le comte d'Essex. Il rejoignit l'armée royale et contribua largement à la défaite d'Essex, puis il reprit le siège de Plymouth, mais sans succès. Il assiégeait Taunton lorsqu'il fut grièvement blessé. Alors les plaintes les plus graves éclatèrent contre lui. On l'accusait de cruauté et de concussion. Ces accusations n'étaient que trop fondées. On se contenta de le déplacer. Mais, mécontent, Grenville refusa d'obéir aux ordres du roi, noua mille intrigues, si bien qu'il fut emprisonné à Launceston (19 janv. 1646). Lorsque l'armée de Fairfax fit des progrès en Cornouailles, Grenville obtint sa liberté et passa en France, d'où il alla en Hollande. Il s'occupa d'y imprimer son apologie. Il fut employé à diverses missions par Charles II; mais Hyde l'empêcha de rentrer tout à fait en grâce. Grenville s'en vengea en accusant Hyde d'entretenir une correspondance avec Cromwell, ce qui fut reconnut faux. Il publia alors une nouvelle apologie où il prétend qu'il est une victime innocente d'odieuses machinations : *Sir Richard Grenville's single defence against all aspersions of all malignant persons, and to satisfy the contrary* (1654).

GRENVILLE (John), comte de Bath, homme politique anglais, né à Kilkhampton (Cornouailles) le 16 sept. 1628, mort le 21 août 1701, fils de sir Bevil (V. ci-dessus). En 1644, il assistait à la bataille de Newbury où il fut grièvement blessé. Après la chute de la monarchie, il se retira à Jersey et, en 1649, il prenait possession au nom du roi des îles Sorlingues dont Charles l'avait nommé gouverneur. Il s'y défendit de manière à inquiéter le Parlement qui finit par traiter avec lui le 2 juin 1651. Il put séjourner en Angleterre sans être inquiété et s'employa à gagner à la cause du roi le général Monck. La Restauration le combla de faveurs. Entre autres titres, il reçut celui de lord lieutenant de Cornouailles et fut créé comte de Bath et vicomte Lansdowne le 20 avr. 1661. Gouverneur de Plymouth (1661), il organisa la milice de Devonshire et de Cornouailles au moment des invasions hollandaises de 1666 et 1667. L'avènement de Jacques II changea sa fortune. Il fut tenu en suspicion et même accusé de concussion. Néanmoins, il ne se décida qu'au dernier moment à se rallier à Guillaume d'Orange. Nommé conseiller privé en 1689, il contribua plus que personne à l'extension du commerce avec les Indes. Ses dernières années furent occupées par les procès compliqués qu'il soutint pour établir ses droits à la succession du duc d'Albemarle. De son mariage avec Jane Wyche, il avait eu deux fils et cinq filles. Le titre de comte de Bath s'éteignit le 17 mai 1711 à la mort du troisième comte William-Henry Grenville. R. S.

GRENVILLE (Richard), comte Temple, homme d'Etat anglais, né le 26 sept. 1711, mort à Stowe le 12 sept. 1779. Elève d'Eton, il entra au Parlement en 1734 comme représentant du bourg de Buckingham. Il représenta ensuite le comté de 1741 à 1747 et il entra en 1752 à la Chambre des lords comme comte Temple, titre dont il avait hérité à la mort de sa mère. En 1754, sa sœur Esther épousait Pitt. Riche et bien apparenté, il fit une fortune rapide. En 1756, il faisait partie en qualité de premier lord de l'amirauté du cabinet du duc de Devonshire. Il déplaisait fort au roi qui le trouvait insolent et mauvais administrateur. Il perdit son poste en 1757; mais, en 1758, il était nommé lord du sceau privé dans le cabinet

Newcastle. Il démissionna en 1759 parce qu'on lui refusait la Jarretière, et il fallut que le roi le priât de reprendre sa démission. Il se retira du pouvoir en 1761 avec Pitt dont on avait repoussé la proposition de déclaration de guerre à l'Espagne. Entre temps, il s'était brouillé avec son frère George (V. ci-dessous) et il combattit Bute avec acharnement. Puis il se réconcilia avec George et proposa au roi de former un ministère composé des seuls membres de sa famille. Il refusa deux fois le portefeuille de premier lord de la Trésorerie et finit par se brouiller aussi avec Pitt contre lequel il écrivit un pamphlet extrêmement vif. Ils ne se raccommodèrent qu'en 1768. En 1770, il fit une violente opposition au gouvernement au sujet des affaires d'Amérique, et, après la mort de George Grenville, il se retira complètement de la vie publique. Richard Grenville, comte Temple, d'une ambition forcenée, mais dépourvu de talent, n'eut de génie que pour l'intrigue. Son arrogance l'avait rendu la fable de Londres. Dans la vie privée, il se montrait causeur agréable et spirituel et fort généreux pour ses amis. Il avait épousé, en 1737, Anne Chambers d'Hanworth qui a laissé quelques poésies, *Selects Poems* (1764). Il n'eut qu'une fille, *Elisabeth*, qui mourut enfant. R. S.

GRENVILLE (George), homme d'Etat anglais, né le 14 oct. 1712, mort le 13 nov. 1770. Fils cadet de Richard Grenville (1678-1728), de Wotton Hall (Buckinghamshire), parent par sa mère de sir Richard Temple et de lord Cobham, il fut inscrit au barreau de Londres en 1735, et entra au Parlement comme représentant du bourg de Buckingham en mai 1741. Dès déc. 1744, il fut nommé lord de l'amirauté dans l'administration de Pelham; et il fut trésorier de la flotte dans celle du duc de Newcastle (membre du conseil privé le 21 juin 1754). Il occupa les mêmes fonctions de trésorier pendant la majeure partie du ministère Devonshire. A l'avènement de George III, il rompit avec Pitt, et devint le *leader*, à la Chambre des communes, du parti de lord Bute, alors au pouvoir. Peu satisfait de la conduite du gouvernement dans les négociations pour la paix, il abandonna volontiers le *leadership* et les sceaux pour le poste de premier lord de l'amirauté. Chancelier de l'Echiquier le 10 avr. 1763, il accepta ces fonctions pour « garantir le roi contre la tyrannie des whigs » ; mais il ne tarda pas à se rendre lui-même insupportable à George III en se montrant jaloux de l'influence secrète de Bute, hautain et, par-dessus tout, ennuyeux : « Quand il m'a ennuyé pendant deux heures, disait George III, il tire sa montre pour voir s'il peut m'ennuyer une heure encore. » George III se résigna à appeler auprès de lui ses adversaires déclarés, les whigs, dont le marquis de Rockingham était le chef, pour se débarrasser d'un serviteur comme Grenville. Grenville fut renvoyé le 10 juil. 1765. Il attaqua aussitôt avec violence la politique de ses successeurs à l'égard des colonies d'Amérique. Bien qu'il eût pris les premières mesures contre Wilkes, il prononça le dernier de ses grands discours, le 3 févr. 1769, pour s'opposer à l'expulsion de ce personnage hors de la Chambre des communes. — Grenville a laissé la réputation d'un financier habile, d'un homme honnête, consciencieux, sévère, mais obstiné, borné et maladroit. Sa conduite, durant son ministère, lui fit peu d'honneur ; c'est lui qui déchaîna l'affaire Wilkes et qui inaugura les abus dont la révolution d'Amérique fut bientôt la conséquence. « J'aimerais mieux, disait encore George III au colonel Fitzroy, voir le diable dans mon cabinet que M. Grenville. » — De sa femme Elisabeth, fille de sir W. Windham, Grenville eut cinq filles et quatre fils : *George* qui succéda à son oncle comme comte Temple et fut créé marquis de Buckingham ; *Thomas* et *William*, baron Grenville, auxquels des articles sont consacrés ci-dessous. L.

GRENVILLE (George Nugent Temple), marquis de Buckingham, homme d'Etat anglais, né le 17 juin 1753, mort à Stowe le 11 févr. 1813. Elève d'Eton, il devenait en 1764 comptable de l'Echiquier, sinécure lucrative qui lui avait été garantie dès 1763. Elu membre du Parlement en 1774 par le comté de Buckingham, il appuya la politique étrangère de lord North et au sujet des affaires d'Amérique réclama énergiquement le rappel de Chatham. En 1779, il succédait à son oncle Richard (V. ci-dessus) dans le titre de comte Temple et entrait à la Chambre des lords. Nommé vice-roi d'Irlande le 31 juil. 1782, il fit voter au commencement de 1783 l'*Irish Judicature Bill*, et créa le nouvel ordre de Saint-Patrick. Bientôt (mars 1783) il démissionnait à la suite de la chute du cabinet Shelburne. Il avait à peine eu le temps de réaliser quelques réformes dans l'administration irlandaise. Le 9 déc., il protestait solennellement à la Chambre des lords contre l'*East India Bill* de Fox, qu'il appelait une loi infâme et, à force d'intrigues, il le fit rejeter. Nommé secrétaire d'Etat dans le cabinet de Pitt, il démissionna trois jours après, le premier ministre ayant refusé de dissoudre le Parlement. Le 4 déc. 1784, il était créé marquis de Buckingham. En 1787, il redevenait lord lieutenant d'Irlande. Bientôt il s'attirait le blâme des deux Chambres en refusant de transmettre l'adresse autorisant le prince de Galles de prendre la régence pendant la maladie du roi, et se créait une multitude d'ennemis en retirant leurs charges à tous ceux qui lui avaient fait de l'opposition sur cette question. Accusé de corruption, de concussion, de dépenses exagérées, il dut démissionner le 30 sept. 1789 et se retira tout à fait de la politique. En 1798, il commanda un régiment à la répression de l'insurrection d'Irlande. Homme de valeur et financier habile, il avait la morgue insupportable des Grenville. De son mariage avec Mary-Elisabeth Nugent (1775), il eut deux fils : *Richard*, premier duc de Buckingham, *George*, baron Nugent, et deux filles. R. S.

GRENVILLE (Thomas), homme d'Etat et bibliophile anglais, deuxième fils de George Grenville, né le 31 déc. 1755, mort le 17 déc. 1846. Après avoir étudié à Oxford, et passé par l'armée, il fut élu en 1780 membre de la Chambre des communes et se rangea parmi les partisans de Fox, renonçant ainsi aux traditions politiques de sa famille. Fox tenait en grande estime cet orateur habile, aimable et populaire. Battu aux élections de 1784, il fut réélu en 1790. En 1794, il fut envoyé à Vienne comme ministre extraordinaire. Conseiller privé en 1798, il accepta, en 1799, le poste d'ambassadeur à Berlin, pour négocier une alliance contre la France, mais il échoua. Il fut des vingt députés qui, avec Windham, s'opposèrent à la conclusion du traité d'Amiens. Dans le ministère présidé par son frère, il occupa, après la mort de Fox, la charge de premier lord de l'amirauté. Il se retira de la vie publique en 1818. La majeure partie de sa collection de livres, formée à grands frais, fut léguée par lui au British Museum (20,000 vol.). Un catalogue de la *Bibliotheca Grenvilliana*, par H.-J. Payne et H. Foss, terminé par W.-B. Rye, a été publié à Londres (1842-1872, 4 vol. in-8).

GRENVILLE (William-Wyndham), baron Grenville, frère du précédent, né le 25 oct. 1759, mort le 12 janv. 1834. Il fut élu en févr. 1782 membre de la Chambre des communes pour Buckingham, le bourg de sa famille, et devint, en sept. de la même année, secrétaire de son frère, le comte Temple, lord lieutenant d'Irlande. *Paymaster general* dans l'administration de Pitt et membre du conseil privé le 31 déc. 1783, il commença dès 1786 à aspirer à la Chambre des lords. Le 5 janv. 1789, il fut élu, à trente ans, *speaker* de la Chambre des communes ; le 5 juin, il abandonna ce poste pour celui de secrétaire de l'Etat à l'intérieur, et fut créé, le 25 nov. 1790, baron Grenville of Watton. Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères (8 juin 1791), il paraît avoir cru d'abord à la possibilité du maintien de la paix européenne, mais la guerre contre la France n'eut pas bientôt de partisan plus décidé, car il considérait « la République française comme une menace permanente pour tous les Etats de l'Europe ». C'est lui qui, en 1793, introduisit à la Chambre des communes l'*Habeas Corpus Suspension Bill*; en 1795, le *Treasonable Practices*

Bill et les *Seditious Meetings Bill*. Il contribua à l'acte d'union de 1800 avec l'Irlande, mais il était d'avis que cette union « serait une mesure extrêmement incomplète si l'on n'en profitait pas tout de suite pour se concilier le grand corps des catholiques irlandais ». Grenville et Pitt soumirent au roi un plan de réformes ; quand, après avoir été approuvé par la majorité des ministres, il eût été repoussé par le roi, Pitt offrit sa démission et Grenville annonça la sienne (10 févr. 1801). Grenville unit ses efforts à ceux de Pitt et de Fox pour combattre le ministère Addington. Après la mort de Pitt, Grenville forma le fameux ministère de coalition, dit *Tous les Talents*, avec Fox et lord Sidmouth. Cette administration éphémère fut surtout marquée par le vote en faveur de l'abolition du commerce des esclaves qui passa après un éloquent discours de Grenville ; elle fut, d'ailleurs, malheureuse ; la motion de lord Howick (plus tard lord *Grey* [V. ce nom]) en faveur des catholiques amena sa chute. Le 13 mars 1807, le roi informa Howick et Grenville qu'il ne consentirait jamais à leur proposition ; informés que les amis de Pitt étaient disposés à soutenir la résistance du roi, les deux ministres cédèrent ; mais, en retirant le bill, ils se réservèrent le droit d'exprimer librement leur opinion personnelle sur la question et de présenter ultérieurement « tels projets que les circonstances rendraient opportuns ». Le 17, le roi leur demanda l'assurance formelle de ne plus lui soumettre de propositions pour les catholiques ; sur leur refus, le duc de Portland fut chargé de former un cabinet nouveau. Le 14 déc. 1809, Grenville fut élu chancelier de l'université d'Oxford. Ainsi que Grey, il refusa d'entrer en négociations avec le régent pour revenir au pouvoir. Mais il ne tarda pas cependant à se séparer de Grey, et c'est cette division des forces de l'opposition en deux fractions qui la rendit si longtemps impuissante : Grenville appuya le ministère, décidé à agir vigoureusement contre Napoléon échappé de l'île d'Elbe, tandis que Grey recommandait la paix, le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures de la France. En 1820, la question du divorce royal mit de nouveau aux prises Grenville, qui vota dans le sens du roi, et Grey, qui demeura fidèle à la cause contraire. A la fin de l'année 1821, lord Liverpool, pour fortifier son ministère, fit de larges concessions au parti de Grenville, dont plusieurs membres furent pourvus d'offices importants. A cette date, Grenville lui-même, accablé par l'âge, ne songeait plus qu'à prendre sa retraite de la vie ; après une attaque de paralysie, en 1823, il vécut en paix dans son domaine de Dropmore. — Homme d'affaires distingué, Grenville ne fut jamais populaire ; il avait des idées étroites et des manières glaciales ; il ressemblait beaucoup à son père, qui avait tant « ennuyé » George III. Sa haine de la Révolution, sa confiance dans les mesures répressives l'ont bien souvent aveuglé. Mais c'était un caractère droit, inflexible, et un orateur plein d'autorité. — Sa femme, Anne Pitt, est morte le 13 juin 1864, sans avoir jamais eu d'enfants. — Grenville a publié, en collaboration avec ses frères, une édition d'Homère (Oxford, 1800, 4 vol. in-4), des *Nugæ metricæ* (1824-34, in-4), *Dropmore* (1830, in-4) et divers écrits politiques. L.

GRENVILLE (Richard Temple Nugent Brydges Chandos), duc de Buckingham et Chandos, né à Londres le 20 mars 1776, mort à Stowe le 17 janv. 1839, fils aîné de George Temple Grenville (V. ci-dessus). De 1797 à 1813, il représenta au Parlement le Buckinghamshire. Orateur écouté, il appuya la politique de Pitt. A la formation du ministère de son oncle lord Grenville (V. ci-dessus), il obtint la présidence du bureau du commerce et l'entrée au conseil privé. Très en faveur à la cour de George IV, il fut créé, le 4 févr. 1822, duc de Buckingham et Chandos. Il était entré à la Chambre des lords à la mort de son père (1813). Il y soutint avec vigueur la cause de l'émancipation des catholiques et celle de l'abolition de l'esclavage. Sa prodigalité et les dépenses énormes qu'il faisait pour acquérir des objets d'art et des livres rares, la munificence qu'il déploya à la réception de la famille royale de France dans une de ses propriétés lui causèrent de graves embarras financiers. Il fut obligé de vendre une grande partie de sa bibliothèque. Son fils a publié le compte rendu d'un voyage de deux années qu'il fit sur son yacht *Anna-Eliza : The Private Diary of Richard, duke of Buckingham and Chandos* (Londres, 1862, 3 vol.). R. S.

GRENVILLE (George), baron Nugent, frère du précédent, né le 30 déc. 1788, mort le 26 nov. 1850. Il hérita à la mort de sa mère, lady Marie-Elizabeth Nugent, du titre de baron Nugent (1813). Membre du Parlement, pour Aylesbury (1812-32), il fut nommé en 1840 lord de la Trésorerie, puis haut commissaire des îles Ioniennes (1832). A son retour en Angleterre, il essaya vainement de se faire réélire par Aylesbury qui ne le renomma qu'en 1847. Membre du parti radical, il présenta en 1848 un bill pour la suppression de l'emprisonnement cellulaire et un bill pour l'abolition de la peine de mort ; ces propositions furent rejetées et, en 1849, il protesta contre la suspension de l'*habeas corpus* en Irlande et contre les pénalités infligées aux catholiques pour leurs opinions religieuses. Il a laissé divers écrits pleins de goût et de finesse. Nous citerons : *Portugal* (1812), poème ; *Oxford and Locke* (1829), où il prit parti pour le philosophe contre Dugald Stewart ; *Memorials of John Hampden* (1832) ; *Lands classical and sacred* (1845-46, 2 vol.) ; *Legends of the library at Lillies* (1832), etc. R. S.

GRENVILLE (Richard) (1797-1861) (V. Buckingham).

GRENVILLE (Richard) (1823-1889) (V. Buckingham).

GRENVILLE-Murray (E.-Clare), littérateur anglais, né en 1819, mort en 1888. Tour à tour diplomate à Constantinople et à Mytilène, journaliste à Londres, il a laissé quelques volumes de souvenirs, une histoire de la diplomatie et des romans, où se remarquent une certaine vivacité de style, une verve caustique et une fine observation.

GRENY. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu ; 192 hab.

GRÉOLIÈRES. Com. du dép. des Alpes-Maritimes, arr. et cant. de Coursegoules ; 505 hab.

GRÉOULX. Com. du dép. des Basses-Alpes, arr. de Digne, cant. de Valensole, sur le Verdon ; 1,163 hab. Etablissement thermal entouré d'un beau parc. Château carré (mon. hist.), flanqué de tours ; ancienne commanderie de templiers. Pont suspendu sur le Verdon.

Eaux minérales. — Les bains de ce nom sont situés à une alt. de 320 m. sur les bords du Verdon, près de son confluent avec la Durance ; ils possèdent deux sources dont une très importante, celle dite du *Gravier* débite 17,300 hectol. d'eau minérale par vingt-quatre heures ; elle émerge, en bouillonnant, du fond d'un puits de construction romaine. Sa température est de 37° 1/2. Au point de vue chimique, les eaux de Gréoulx, assez fortement minéralisées comme celles voisines de Digne, renferment par litre 4gr35 de principes fixes, principalement représentés par des chlorures de sodium et de magnésium, avec un peu de sulfate et de carbonate de chaux. Leur saveur et leur odeur légèrement sulfureuse n'est qu'accidentelle. En boisson, elles ont une action marquée sur l'estomac, le foie et l'intestin, dont elles activent les sécrétions, sur la circulation qu'elles activent et sur l'innervation qu'elles excitent. Les bains assouplissent l'enveloppe cutanée et les organes locomoteurs ; la douche est excitante. Leur action est surtout souveraine dans toutes les formes de rhumatisme et dans les névralgies. Elles sont utiles dans les affections catarrhales et scrofuleuses et neutralisent l'action toxique de certains métaux (plomb, mercure, arsenic, etc.). Dr L. Hn.

GRÉPIAC. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Muret, cant. d'Auterive ; 459 hab.

GREPPO (Jean-Louis), homme politique français, né à Pouilly-le-Monial (Rhône) le 8 janv. 1810, mort à Paris le 27 août 1888. Ouvrier tisseur à Lyon, il prit part aux

insurrections républicaines de cette ville en 1831 et 1834 et, devenu très populaire, fut envoyé par le dép. du Rhône à l'Assemblée constituante de 1848, où il vota d'ordinaire avec l'extrême gauche, mais fut seul à soutenir de son suffrage la proposition Proudhon (31 juil.). Réélu à l'Assemblée législative (13 mai 1849), il fit une constante et vive opposition à la politique de l'Elysée. Arrêté au 2 déc. 1851, puis expulsé, il ne rentra en France qu'en 1859, fut, après le 4 sept. 1870, maire du IV[e] arrondissement de Paris et fit partie, comme député de la Seine (8 févr. 1871) de l'Assemblée nationale, où il vota constamment avec l'extrême gauche. Député du XII[e] arrondissement de Paris (20 févr. 1876), il prit part à la campagne des 363 contre le ministère de Broglie, fut réélu le 14 nov. 1877, puis le 21 août 1881, mais, s'étant rapproché du parti dit opportuniste, fut moins heureux en 1885. A. Debidour.

GRÈS. I. Géologie. — Ce nom de grès s'applique communément à toute pierre de sable (*sandstein* des Allemands, *sandstone* des Anglais), dont les éléments ont été réunis par un ciment quelconque, et cela quels que soient leur degré de cohésion et la finesse plus ou moins grande de leur grain. Si bien que, pour établir une distinction dans ces roches arénacées, il faut s'adresser à la nature de l'élément qui, lui-même divers, a déterminé cette consolidation des sables, soit en couches bien réglées, soit en rognons. Tels sont les *grès quartzeux*, dont les grains de quartz, toujours de faible dimension, sont reliés par un ciment siliceux de nature souvent calcédonieuse ; grès qui peuvent devenir très cohérents et même assez fortement agglomérés pour que leur cassure soit homogène et luisante. A cet état de *grès lustrés*, où les grains de sable originels cessent d'être discernables, ils prennent avec l'aspect la compacité des *quartzites*, mais sans en présenter la texture ; ces agrégats cristallins de petits grains irréguliers de quartz, en contact immédiat, sans trace de ciment intercalé, devant à une recristallisation de la silice, sous l'influence d'actions métamorphiques ultérieures, cette ténacité qui, dans les assises primaires où ces roches de quartz se tiennent spécialement, motive leur saillie toujours bien prononcée au milieu des schistes intercalés, tandis que la transformation des sables en grès quartzeux est tout simplement due à l'action lente, mais prolongée, d'eaux d'infiltration qui, venues de la surface, ont déposé dans leurs interstices la silice qu'elles avaient empruntée aux roches traversées. Dans de pareilles conditions se sont formés les *grès calcarifères*, dont les grains quartzeux sont cimentés cette fois par du carbonate de chaux. De coloration plus claire que les précédents, souvent aussi plus friables et toujours plus directement attaquables par les eaux météoriques, ces grès blancs ont en même temps une tendance bien marquée à se présenter sous la forme de nappes discontinues à surfaces mamelonnées. Telle est l'allure, dans les environs de Paris, des bancs de grès à pavés, subordonnés aux sables dits de Beauchamp (éocène moyen). Dans les grandes exploitations de Fleurines, près de Pont-Sainte-Maxence, il est facile de voir que la forme concrétionnée de ces grès est due à la concentration, en des points particuliers, de cette puissante assise sableuse, du carbonate de chaux introduit par des eaux d'infiltration qui ont pu s'en charger dans leur traversée des marnes et calcaires marneux de Saint-Ouen superposés. Dans de pareilles conditions a pu se faire, sous les épaisses couches du calcaire de Beauce, l'agglomération des sables de Fontainebleau, sous la forme d'une couche solide à leur partie supérieure ou de gros blocs arrondis, destinés à former sur les pentes, quand l'érosion a entraîné le sable sous-jacent, ces amas dont les plus beaux types s'observent dans la forêt du même nom. C'est ensuite l'atténuation de ce phénomène qui donne naissance aux *grès botryoïdes* formés de petites sphères à surface granuleuse, groupées en chapelets ou en grappes de forme irrégulière, ou mieux encore à ces *grès cristallisés* qu'on pouvait fréquemment recueillir dans ces mêmes sables de Fontainebleau, quand la calcite, en prenant la forme de rhomboèdres inverses (e^2), emprisonne des grains de sable dans ses cristaux isolés ou groupés par pénétration.

En d'autres points, ce sont des infiltrations ferrugineuses qui, venant se concentrer à la base des sables, peuvent fournir des *grès ferrugineux*, tantôt compacts, tantôt géodiques, souvent assez riches, comme ceux du néocomien de la Haute-Marne (Brousseval), pour être exploités. Des minerais de cuivre aussi peuvent imprégner le sable et le cimenter en telle proportion qu'il en résulte des *grès cuivreux*, susceptibles aussi d'une exploitation fructueuse. Tels sont ceux si abondants dans le permien du comté de Perm, en Russie, où le minerai est à l'état de carbonate ; des grès semblables et du même âge, avec malachite et philippsite, s'observent dans les environs de Toulon, tandis qu'en Angleterre c'est dans les grès bigarrés triasiques qu'on les rencontre.

Tout autres sont ensuite les *grès argileux* qui résultent non plus d'un entraînement postérieur d'argile, mais de son dépôt contemporain avec des particules quartzeuses très fines, à peine roulées et mélangées, en proportion variable, d'oxyde de fer hydraté ; d'où la coloration toujours foncée, d'un gris terne, de ces grès tendres qui deviennent souvent fissiles quand leurs éléments sont alignés. Cette structure feuilletée s'accentue ensuite quand dans de pareils grès, devenus micacés, les lamelles de mica se concentrent suivant des surfaces planes. A cet état, ils deviennent ces *psammites* si développés dans le dévonien supérieur de l'Ardenne (*psammites du Condroz*), les bassins houillers du N. de la France et de la Belgique, et surtout dans la zone des grès bigarrés triasiques, notamment dans les Vosges où la division facile en dalles minces de ces grès schisteux micacés, placés au sommet de l'assise, motive leur emploi fréquent comme tuiles grossières, tandis que la masse principale des bancs épais et plus solides des *grès bigarrés* peut fournir ces excellentes pierres de construction qui communiquent leurs teintes sombres, rougeâtres, aux maisons d'habitation et aux grands édifices vosgiens (cathédrale de Strasbourg, etc.). Parmi les variétés que peuvent fournir ces grès micacés, la plus intéressante est représentée par le *grès flexible* du Brésil, qui doit sa souplesse et son élasticité à ce fait que les paillettes de mica, au lieu de former des couches continues, s'y présentent à ce point enchevêtrées avec les grains de quartz, que les dalles minces de cette roche peuvent facilement se ployer sans se rompre.

C'est aussi aux formations gréseuses directement agglomérées sous l'eau, sans qu'on puisse attribuer à des infiltrations postérieures leur consolidation, qu'il faut rapporter les *grès phosphatés* qui se montrent chargés de phosphate de chaux en nodules en ou taches jaunâtres ; les *grès glauconieux* mouchetés de cet hydrosilicate de fer et de potasse qu'on désigne spécialement sous le nom de glauconie et qui peuvent devenir ces *grès verts* (*green lower sand*) si répandus dans les assises du gault et du cénomanien (*upper green sand*) quand la glauconie, au lieu de s'isoler en petits grains verdâtres, apparaît disséminée dans toute la roche ; enfin et surtout les *grès marneux* dont le ciment, cette fois, est formé par un mélange de calcaire et d'argile. C'est alors au nombre de ces grès fins et de colorations toujours ternes que figurent les *macignos* ou grès tabulaires crétacés et nummulitiques des Apennins et des Alpes, ainsi que ceux plus tendres, verdâtres, faciles à travailler qui, sous le nom de *molasses*, prennent tant d'importance dans les assises tertiaires (*oligocène* et *miocène*) du Jura et de la Suisse.

Quels que soient leur nature et leur âge, ces dépôts gréseux, très variés de composition, comme on le voit par ces quelques exemples, représentent toujours des formations essentiellement littorales, venant constituer un *facies arénacé* caractérisé par une prédominance marquée, au point de vue de la faune, de mollusques côtiers, notamment de bivalves amis des sables, ainsi que par la présence fréquente d'empreintes végétales ; circonstance qui peut se

trouver accentuée au point de fournir des *grès lignitifères* quand ces formations deviennent continentales ou lacustres. Pour accentuer ce caractère de dépôts côtiers, dans les formations marines gréseuses, on voit souvent apparaître des galets et même des intercalations de poudingues ou de conglomérats dont la présence est toujours un signe certain qu'elles se sont faites sous des eaux animées d'une certaine vitesse sous l'influence de courants marins. Dans les grès d'eau douce, de pareilles intercalations ne manquent pas, mais il convient alors, le plus souvent, de les attribuer à des apports torrentiels. Telle est l'origine des conglomérats engagés dans les grès houillers des bassins lacustres du centre de la France; tous les matériaux de remplissage de ces bassins, avec leurs grandes couches de houille intercalées, n'étant autres que d'anciennes alluvions versées par des torrents dans de véritables lacs de montagne et s'y stratifiant à la manière des dépôts des deltas. Il en est de même en Suisse pour les puissantes assises de conglomérats dits *nagelflue*, engagés dans la *molasse* d'eau douce, ces amas de cailloux calcaires se présentant dans ces grès sous la forme de deltas produits par des eaux torrentielles qui se sont appliquées à dégrader, en avant des Alpes en voie de soulèvement, une ligne de relief aujourd'hui disparue, et dont le démantèlement progressif a fourni tous les éléments de ces formations arénacées. Ch. VÉLAIN.

II. ARCHITECTURE. — Quoique le grès, à cause de l'inégalité de dureté qu'offrent ses diverses variétés, soit assez souvent peu propre à la sculpture, et que, défectuosité bien plus grave, les différentes natures de grès offrent à l'écrasement des résistances pouvant varier de 100 à 1, suivant qu'il s'agit du grès dur de Florence ou de grès tendre de France, certains grès n'en ont pas moins été employés de tout temps dans la construction, et on donnait autrefois le nom de *gresserie* ou *graisserie* aux ouvrages dans lesquels le grès tenait une place importante. On taillait surtout le grès en *coins* ou morceaux de deux pieds de longueur sur un pied de largeur et un pied de hauteur, morceaux que l'on posait aux angles des murs en alternant leur face de tête et leur face longitudinale, ce qui permettait ainsi de liaisonner, dans les intervalles formés par les harpes alternativement longues et courtes de ces assises de grès, une maçonnerie de briques apparentes ou de pierrailles noyées dans du mortier. Nombres de façades et surtout de tours d'églises françaises du moyen âge présentent des exemples de cet emploi du grès qui offre, avec une grande solidité, un caractère assez pittoresque. Parmi les édifices construits en grès à l'époque de la Renaissance, on peut citer plusieurs parties du château de Fontainebleau et entre autres le grand escalier de la cour du Cheval-Blanc exécuté sur les dessins de Philibert de L'Orme, ainsi que les deux termes placés à l'entrée de la cour d'honneur. Le palais de l'Industrie, construit à Paris pour recevoir l'Exposition universelle de 1855, a toute une partie de son soubassement exécuté en *grès bigarré* des bords de la Moselle, grès fort employé de tout temps dans les édifices de Trèves, et certaines parties de l'Angleterre et de la Belgique utilisent un grès rouge d'un assez heureux effet. — Outre cet emploi du grès et celui si connu du *grès blanc* pour le pavage des routes et des villes, on débite encore les psammites du grès bigarré des Vosges en dalles minces pour servir de tuiles dans la couverture des édifices, et les nouveaux systèmes d'assainissement des villes et des habitations utilisent beaucoup ce *grès* à l'état *vernissé*, c.-à-d. passé au feu et recouvert d'un émail brillant, pour la confection des conduites d'eau et des embranchements d'égouts, usage dans lequel ce grès présente, sur le métal, outre l'avantage d'une grande économie de prix et aussi d'une plus grande durée, celui de ne pas s'oxyder et de résister à l'action des gaz délétères. Charles LUCAS.

III. CÉRAMIQUE. — Le grès appelé grès cérame par Brongniart, pour le distinguer de la roche quartzline qui porte le même nom, est une poterie de couleur grise ou blanche, dure et sonore. Elle est composée d'un mélange naturel d'argile et de sable, qui a été imité dans certaines parties centrales de l'Allemagne où on n'en rencontrait pas de gisements. Pour les grès fins, on ajoute à la pâte du fondant feldspathique qui leur donne une cassure luisante, tandis que la cassure des grès ordinaires est terne. L'encastage de ces pièces a lieu en cazette. La terre prend au feu, dit Palissy, un petit polissement vitrificatif qui procède de son corps même. Cette couverte vitreuse provient en effet de la fusion superficielle d'une mince couche de la terre, sous l'action d'un feu de 100 à 120°, ou de la volatilisation du sel marin qu'on projette dans le four pendant la cuisson (V. COUVERTE). Certaines pièces sont recouvertes d'émaux bruns, bleus, jaunes, rouges, très éclatants, qui tranchent sur la teinte sombre du grès; d'aucunes pièces, de Kreussen, sont même rehaussées d'or. La poterie de grès cérame remonte aux temps les plus reculés. L'ancienne Egypte, la Perse ont des pièces de grès de la plus haute antiquité; la Chine a ses *buccaro* — mot emprunté à la langue portugaise — à pâte fine, serrée, décorée d'émaux jaunes et verts. Mais, en Occident, c'est sur les bords du Rhin qu'on doit chercher les premières fabriques de grès cérames. On attribue généralement à Jacqueline de Bavière, comtesse de Hollande, qui mourut en 1439, la fabrication des premiers grès. Elle les aurait exécutés pendant qu'elle était au château de Teylingen, puis les aurait jetés par les fenêtres, pour laisser aux âges futurs le souvenir de son passage. Peut-être les a-t-elle effectivement lancés dans les fossés; mais la légende aurait dû rappeler que dans le Nord, après le toast, on brise la coupe dans laquelle on a bu et qu'il est bien probable que la comtesse Jacqueline obéissait, en détruisant ses œuvres, à un sentiment national. Ses grès, appelés *jacobus kannetje*, ne sont d'ailleurs pas d'une exécution supérieure.

Au XVe siècle, le centre de fabrication est entre Aix et Siegebourg, dans le haut de la vallée de la Meuse; plus tard il descend jusqu'à Nassau et se répand sur les deux rives du Rhin : les pièces sorties des fabriques de Ræren, de Siegeburg, de Nassau, de Kreussen, de Bunzlau, de Grenzhausen, peuvent occuper une place importante à côté des autres produits de la céramique.

L'usage de la poterie de grès est de beaucoup antérieur : seulement, avant cette époque, ce n'était que de simples objets de ménage sans valeur. Les artistes du XVe siècle, au contraire, sous l'impulsion de la comtesse Jacqueline, essayent d'en faire des objets d'art, et, presqu en même temps, on voit apparaître les grès de Hollande, de Cologne, d'Allemagne, de Flandre et de Beauvoisis. Mais si nombre d'érudits se sont occupés des centres locaux, l'histoire générale des grès est encore à faire. Les grès cérames se divisent en deux classes : les grès communs et les grès fins. Les premiers sont destinés aux usages courants de la population. Les brocs et vases dits *bartmann* (hommes barbus) d'Allemagne, étaient exportés, en Angleterre, sous le nom de *grey barbs* (grès à barbe), parce que leur goulot était généralement orné d'une tête barbue. Les Anglais les surnommaient également *bellarmines*, en dérision du cardinal *Bellarmin*. Les grès fins dérivent des *jacobus kannetje*; ils ont la pâte plus blanche et plus fine. Ils prenaient place sur la table des riches; ce n'étaient plus seulement des brocs, mais des vases habilement composés, des animaux, des chandeliers. Comme les potiers, au XVIe siècle, n'étaient pas capables de créer les modèles des décorations dont ils voulaient orner leurs produits, ils demandent aux plus habiles graveurs d'Allemagne et des Pays-Bas, A. Dürer, Beham, Virgilius Solis, Floris, Théodore de My, des sujets qu'ils adaptent aux formes acceptées en les entourant de légendes patriotiques.

La provenance des pièces de grès est souvent fort difficile à déterminer. Cependant chaque pays, pour la vente courante, adopte une forme particulière qui peut le faire

reconnaître : à Ræren, on fabriquait les *schellen* et les *pinten*, les *bartmann* ainsi que les cruches aplaties ; à Frechen, près de Cologne, les animaux figurés ; à Nassau, on rencontre fréquemment le hibou, l'*uhle* en vieil allemand, qui a même donné son nom aux cruches allemandes. Dans le centre de l'Allemagne, dans les fabriques de grès artificiels, en Saxe, à Lusau, en Franconie, les ateliers qui devaient leur origine à la fabrication des poêles créent des produits réellement architecturaux. Les grès français se distinguent des grès allemands par la sobriété de leurs décors. Le Beauvoisis, qui est un centre céramique réputé, n'a point de ces surcharges de bas-reliefs, d'arceaux et de légendes : les formes sont simples, rehaussées de fleurs cloisonnées d'émaux brillants. Ce sont des vases, des aiguières, des hanaps élégants qui témoignent du goût des artistes qui les exécutent. F. de Mély.

Bibl. : Céramique. — Marryat, *Histoire des poteries, faïences et porcelaines* ; Paris, 1866, in-8. — J. Jacquemart, *Histoire de la céramique* ; Paris, 1875, in-4. — *Catalogue du Musée de Cluny*, 1883. — Van Bastelaer, *les Grès wallons, grès-cérames ornés de l'ancienne Belgique ou des Pays-Bas* ; Mons, 1885, in-8. — A. Pabst, dans le *Catalogue de la collection Spitzer* ; Paris, 1892, t. III, in-fol.

GRÈS (Le). Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Cadours ; 258 hab.

GRÈS. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours ; 603 hab.

GRESBAN (Arnoul et Simon) (V. Greban).

GRESHAM (Sir Thomas), financier anglais, né vers 1519, mort le 21 nov. 1579. La légende qui le représente comme un enfant trouvé est entièrement apocryphe. Thomas était le fils de sir Richard Gresham (1485-1549), chef d'une famille ancienne, originaire de Gresham en Norfolk. Sir Richard était un grand commerçant de la Compagnie des merciers ; on le voit, dès 1511, prêter de l'argent au roi ; il fut employé par Wolsey lors de la construction de Hampton Court. Lord-maire de Londres en 1537, il était à cette date un des premiers financiers de la capitale ; il forma le projet de construire une Bourse à l'usage des marchands qui se réunissaient en plein air, deux fois par jour, dans Lombard Street, sur le modèle de la Bourse d'Anvers, mais il ne le réalisa pas. Sa fortune s'accrut beaucoup par suite d'acquisitions faites à vil prix des biens ecclésiastiques confisqués par Henri VIII et Cromwell, ses patrons ; sir Richard acheta les biens d'un grand nombre de monastères dans les comtés de Suffolk, de Norfolk et de York. Le frère de sir Richard, sir John, faisait aussi partie de la Compagnie des merciers, et fut aussi lord-maire. — Thomas fut donc, dès sa jeunesse, l'un des plus riches *commoners* d'Angleterre. Après avoir étudié à Cambridge, il fut placé par son père dans la maison de son oncle, où il acquit ses vastes connaissances commerciales. Dès 1543, il entra dans la Compagnie des merciers. A la mort de son père, il transféra la maison Gresham de Milk Street, paroisse de Saint-Lawrence Jewry, où elle était établie, dans Lombard Street, sur l'emplacement de la maison qui porte aujourd'hui le n° 68. Vers la fin de l'année 1551, il obtint la charge importante de « marchand du roi » ; le « marchand du roi », résidant à Anvers, avait pour office de négocier les achats et les emprunts de la couronne sur le continent (notamment pour les fournitures militaires), et de renseigner le conseil privé sur les dispositions du marché européen. Dans ce poste difficile, Thomas, aidé d'un agent très habile, Richard Clough, rendit les plus grands services. Durant tout le règne d'Edouard VI, on le voit circuler sans cesse de Londres à Anvers, en relations avec tous les banquiers de l'Europe, en correspondance réglée avec son patron Northumberland, conseillant des mesures financières assez draconiennes. Edouard VI, pour reconnaître son dévouement, lui fit présent du prieuré de Westacre, du manoir de Walsingham en Norfolk, etc. A l'avènement de Marie, Gresham se trouva tout à coup privé de ses patrons à la cour ; l'évêque Gardiner, le principal conseiller de la nouvelle reine, était, de plus, son ennemi. Le protestant Gresham fut remplacé à Anvers par un homme d'affaires mieux pensant, William Dauntsey. Mais ce Dauntsey n'était pas habile, et Gresham n'était pas assez fanatique pour avoir le goût du martyre ; la recommandation d'un catholique, sir John Legh, le fit réinstaller dans ses fonctions d'homme de confiance. En 1554, il négocia un emprunt considérable en Espagne. Il correspondit avec Marie jusqu'en 1558 pour la tenir au courant des faits et gestes de Philippe, son époux ; elle lui donna, en récompense, le prieuré de Massingham et plusieurs manoirs en Norfolk. L'un des secrétaires d'Etat de la reine Elisabeth, sir William Cecil, était l'ami intime de Gresham ; en 1558, celui-ci fut reçu avec faveur par la nouvelle reine. Durant les neuf premières années du règne, il continua ses transactions habituelles à Anvers, où son influence était considérable ; et il communiqua régulièrement à Cecil des projets de réformes ou de mesures financières. En 1559, il fut fait chevalier et accrédité comme ambassadeur auprès de la régente des Pays-Bas. Cette dignité ne l'empêcha point de corrompre à prix d'argent les officiers de la douane flamande et de faire parvenir en Angleterre quantité de contrebande de guerre, dont l'exportation était défendue sur le continent. Cependant, en Angleterre même, ses ennemis n'avaient pas désarmé ; on l'accusait de fraudes au détriment du Trésor, et sa gestion paraît en effet n'avoir pas été à l'abri de tout reproche. En oct. 1560, il tomba de cheval et resta boiteux. Le dernier séjour de Gresham à Anvers est de mars 1567 ; Clough resta dans cette ville jusqu'en 1569, date à laquelle il quitta le service du « marchand du roi » pour représenter à Hambourg la compagnie des *merchant-adventurers*. Gresham vécut après 1567 dans ses luxueuses demeures de Londres, de Mayfield (Sussex), d'Osterley (Middlesex), du Norfolk et du Suffolk, mais il demeura néanmoins principal agent financier de la couronne ; il ne se retira définitivement de la vie commerciale que le 3 mai 1574. A cette date, ses comptes n'avaient pas été vérifiés depuis onze ans, et il est certain que, sans parler des larges bénéfices qu'il avait ouvertement réalisés, il avait souvent employé l'argent de l'Etat à ses spéculations personnelles. Durant cette période, près de 700,000 l. st. appartenant à la couronne avaient passé par ses mains ; les vérificateurs des comptes, sans se montrer sévères, le trouvèrent redevable de 10,000 l. envers la reine ; mais il eut l'impudence de répondre en réclamant au contraire 11.506 l. 18 sh., et il obtint de la faiblesse d'Elisabeth l'approbation de ce compte fantastique, que les historiens apologistes ont dû renoncer absolument à justifier. Gresham avait perdu en 1564 son fils unique. A quoi employer désormais son immense fortune? Il eut l'idée de réaliser le projet de sir Richard Gresham : le 4 janv. 1565, il offrit à la cour des aldermen de bâtir à ses frais une Bourse pour les marchands de Londres, si la ville fournissait un terrain convenable. La première pierre fut posée le 7 juin 1566, et le bâtiment s'éleva sur les plans d'un architecte anversois, nommé Henryke ; il était terminé en nov. 1567. L'édifice fut solennellement visité par la reine le 23 janv. 1571, et nommé *Royal Exchange*. Il fut détruit par le feu en l'année 1666. La fondation de la Bourse de Londres n'est pas la seule libéralité de Gresham : en 1574, il annonça l'intention de fonder à Londres un collège dont les cours seraient publics et gratuits ; en vain Cambridge le fit-elle supplier de ne pas fonder dans la capitale une université rivale, il persista dans ses projets ; et il affecta sa maison, Gresham House, au logement, et le revenu de la location des boutiques du *Royal Exchange* au traitement des professeurs. Gresham College tombait en ruine en 1767, et fut alors vendu ; on l'a rebâti en 1841 au coin des rues Gresham et Bishopsgate. — Cet habile, généreux et peu scrupuleux financier avait épousé, en 1544, Anne, veuve d'un mercier de Londres, qui ne vécut pas toujours en bons termes avec lui ; lady Gresham mourut le 23 nov. 1596. — On a de sir Thomas Gresham un portrait célèbre, par Girolamo da Treviso, qui appartient à la Compagnie

des merciers, et plusieurs autres qui sont à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, chez M. Leveson-Gower, etc. L.

BIBL. : H. HALL, *Society in the Elizabethan age*; Londres, 1887, in-8. — LEVESON-GOWER, *Genealogy of the family of Gresham*, 1883. — BURGON, *Life and times of sir Thomas Gresham*; Londres, 1839, 2 vol. in-8. — Ch. WELCH, dans le *Dictionary of National Biography*, 1890, t. XXIII, pp. 139-153.

GRÉSIL. Forme rudimentaire de la grêle, qui n'apparaît jamais en été, au moins dans les climats chauds ou tempérés. Les grains de grésil, peu consistants et blancs à la surface, n'ont que quelques millimètres de diamètre; ils sont parfois arrondis, parfois en pyramides à trois pans; leur structure est cristalline. Ils se produisent toujours à la suite d'un coup de vent. Ce coup de vent mêle et met en contact les menus cristaux de glace et les gouttelettes des nuages en surfusion qui coexistent dans des couches d'air très voisines, un peu au-dessus de la couche isotherme de 0°. Les nuages d'eau surfondue, qui atteignent de grandes épaisseurs en été, ne peuvent occuper, dans la saison froide, qu'une couche atmosphérique très mince et très basse : les menus cristaux de glace ne peuvent donc précipiter autour d'eux qu'une très faible quantité d'eau surfondue, ce qui explique leur petitesse en comparaison des grêlons. Une observation de Kaemtz montre la nécessité du coup de vent dans la genèse du grain de grésil : plus d'une fois ce savant a vu la neige tombante se transformer en corps sphériques ou pyramidaux dès que le vent soufflait par rafales, et reprendre la forme de flocons dès que le vent cessait. E. DURAND-GRÉVILLE.

GRÉSIN. Com. du dép. de la Savoie, arr. de Chambéry, cant. de Saint-Genix; 438 hab.

GRESLE (La). Com. du dép. de la Loire, arr. de Roanne, cant. de Belmont; 2,661 hab. Sous l'ancien régime, La Gresle faisait partie du fief de la Place et comptait 122 feux. Jadis centre de production de toiles de chanvre, c'est aujourd'hui l'un des foyers les plus actifs du groupe de tissages de coton, dits groupe de la Montagne. M. D.

GRESLEY (Henry-François-Xavier), général français, né à Wassy (Haute-Marne) le 9 févr. 1819, mort le 2 mai 1890. Après avoir passé par l'Ecole polytechnique, il entra dans le service de l'état-major général (1840), fut, quelques années plus tard (1847), envoyé en Algérie, où il parvint au grade de colonel (1865) et fut directeur général des affaires arabes. Il fit avec distinction la guerre franco-allemande, au cours de laquelle il fut promu général de brigade (12 août 1870), fut, après la paix, attaché au ministère de la guerre comme sous-chef, puis (1874) comme chef d'état-major général, devint général de division le 3 mai 1875, fut nommé ministre de la guerre (13 janv. 1879), se signala aux affaires par sa correction et sa fermeté constitutionnelle et fut élu sénateur inamovible le 27 mai 1879. Il résigna son portefeuille le 28 déc. de la même année, commanda ensuite à Orléans (1880) le 5e corps d'armée et passa en 1883 dans le cadre de réserve. A. DEBIDOUR.

GRESLY (Gabriel), peintre français, né à L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs) vers 1710, mort à Besançon en 1756. Il n'a point eu de maître et s'est attaché à peindre la nature. C'était un excellent copiste. On estime beaucoup ses tableaux d'intérieur, surtout *Une Vieille Dentelière*, que l'on faisait passer pour l'œuvre d'un maître, alors qu'il était encore inconnu. Tableaux aux musées de Dijon et de Besançon.

GRESNICK (Antoine-Frédéric), de son vrai nom GRESNICH, compositeur belge, né à Liège le 2 mars 1752, mort à Paris le 16 oct. 1799. Il fit ses études au collège liégeois à Rome et prit à Naples les leçons de Sala. Ses premières compositions furent des opéras italiens représentés à Savone, puis à Londres, où Gresnick séjourna six ans. En 1793, il était chef d'orchestre à Lyon, où il fit jouer *l'Amour à Cythère;* le succès de cet ouvrage à Lyon et à Paris fut le point de départ d'une série de seize opéras et opéras-comiques français représentés à Paris de 1795 à 1799, et parmi lesquels il faut citer : *le Baiser donné et rendu*, un acte; *la Forêt de Sicile*, deux actes; *l'Heureux Procès*, un acte, et *le Rêve*, un acte, dont les partitions furent gravées. Gresnick a publié des romances, ariettes et duos, français et italiens, et une symphonie concertante pour clarinette et basson avec orchestre.

GRESSE, chanteur dramatique français. Il s'était essayé en province lorsqu'il se présenta pour la première fois en 1875 sur la scène de l'Opéra, dans le rôle d'un des fossoyeurs d'*Hamlet*. Il n'y resta pas et fut engagé l'année suivante au Théâtre-Lyrique de la Gaîté, où il joua *le Barbier de Séville*, *le Bravo*, *l'Aumônier du régiment* et *Gilles de Bretagne*. La Gaîté ayant, en 1878, renoncé au genre lyrique, M. Gresse retourna en province, puis alla tenir son emploi de basse profonde au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, et eut la bonne fortune de créer à ce théâtre le rôle de Hagen dans *Sigurd*, opéra alors inédit de M. Reyer. Cela lui valut d'être engagé à l'Opéra lorsque M. Reyer y fit représenter cet ouvrage, le 12 juin 1885. Depuis lors, M. Gresse tient en chef, à ce théâtre, l'emploi occupé naguère par Levasseur et Obin, et il en a pris tous les rôles dans *Guillaume Tell*, *la Favorite*, *les Huguenots*, *le Cid*, *l'Africaine*, *Rigoletto*, *Robert le Diable*, *le Prophète*, *Aïda* et *Hamlet*.

GRESSET (Jean-Baptiste-Louis), poète français, né à Amiens le 29 août 1709, mort à Amiens le 16 juin 1777. Entré à seize ans dans la Compagnie de Jésus, il enseigna en divers collèges de l'ordre. A vingt-six ans il publiait son fameux poème de *Vert-Vert* (Rouen, 1734) qui fit le tour de l'Europe et fut bientôt suivi de *la Chartreuse*, du *Carême impromptu*, du *Lutrin vivant*, des *Ombres*, dont la hardiesse anticléricale finit par effaroucher les jésuites. Le cardinal de Fleury écrivait à ce sujet : « Tout le talent de ce garçon est tourné du côté du libertinage et de ce qu'il y a de plus licencieux. On ne corrige point de pareils génies. Le plus court et le plus sûr est de le renvoyer. » Il fut donc, après avoir été exilé à La Flèche, exclu de la Compagnie. Revenu à Paris, il fit jouer en 1740 une tragédie, *Edouard III*, en 1745 une comédie, *Sidnei*, qui sont des plus médiocres, et en 1747 *le Méchant* qui obtint un succès considérable. Il comptait au nombre des célébrités de Paris lorsqu'il décida de se fixer à Amiens où il fondait en 1750 une société littéraire qui fut érigée en Académie des sciences, belles-lettres et arts. Il était entré à l'Académie française le 4 avr. 1748 en remplacement de Danchet. Il fut disgracié pour avoir inséré dans l'éloge de M. de Surian, évêque de Vence, une satire assez vive des prélats de cour que leurs devoirs diocésains préoccupent moins que les soins de leurs intérêts. Cette disgrâce l'affligea au point de le jeter dans la bigoterie. Grâce à l'influence de l'évêque d'Amiens, il abjura solennellement le théâtre par une lettre insérée dans les journaux (14 mai 1759). Cette attitude lui valut les faveurs de la cour et force pensions : il fut notamment nommé en 1777 écuyer et historiographe de l'ordre de Saint-Lazare. Gresset avait épousé, en 1751, Charlotte Galland qui appartient à la famille du traducteur des *Mille et une Nuits*. Il n'eut pas d'enfants.

Gresset est l'un des plus élégants et des plus spirituels de nos poètes. Son *Vert-Vert* est un chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse. Voltaire disait de *la Chartreuse* que « c'est l'ouvrage de ce jeune homme où il y a le plus d'expression de génie et de beautés neuves ». Mais Gresset excellait surtout dans l'épître en vers ; en ce genre *l'Abbaye* est la lettre où il a avec le plus de force dépeint et flétri les abus du cloître. Dans l'idylle (*le Siècle pastoral*), il a gardé quelques reflets de la poésie antique. Les *Œuvres* de Gresset ont eu de nombreuses éditions. Citons seulement celle de Renouard (Paris, 1811, 3 vol. in-8), ornée de fig., de Moreau Le Jeune; *Vert-Vert* (Paris, 1872, in-12, et 1877, in-8); les *Poèmes* (1867, in-8); les *Poésies inédites* (1863, in-8), publ. par M. de Beauvillé; les *Poésies choisies* (1883, in-8) avec notice bio-bibliogra-

phique de L. Derôme. Des scrupules religieux ont fait détruire à l'auteur plusieurs manuscrits curieux, entre autres deux chants supplémentaires de *Vert-Vert : les Pensionnaires de l'ouvroir* et *le Laboratoire de nos sœurs*.

BIBL. : DAIRE, *Vie de Gresset*; Paris, 1779, in-12.— ROBESPIERRE, *Eloge de Gresset;* Londres, 1785, in-8. — BAILLY, *Eloge de Gresset ;* Genève, 1785, in-8. — CAYROL, *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Gresset;* Amiens, 1845, 2 vol. in-8. — SAINT-ALBIN-BERVILLE, *Gresset, sa vie et ses ouvrages;* Amiens, 1863, in-8.

GRESSEY. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Houdan ; 353 hab.

GRESSIER (Edouard-Valery), homme politique français, né à Corbie le 22 déc. 1815, mort à Corbie le 2 nov. 1892. Elève de l'Ecole polytechnique (1832-34), il fit ensuite son droit. Avocat à la cour de Paris en 1837, il devint en 1848 avocat de la ville, des domaines, du trésor. Le 1er juin 1863, il était élu député au Corps législatif par le dép. de la Somme, et, grand travailleur, fit partie plusieurs fois de la commission du budget, rapporta l'emprunt de 1868, la loi d'organisation militaire, etc. Le 17 déc. 1867, il était chargé du portefeuille de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Il s'occupa activement de l'organisation de l'enseignement supérieur agricole. Dans le cabinet du 17 juil. 1869, il conserva le portefeuille des travaux publics, redevenu un ministère distinct, et demeura en fonctions jusqu'au 2 janv. 1870. Il avait été nommé sénateur le 28 déc. 1869.

GRESSLY (Amanz), géologue suisse, né près de Laufon (Jura bernois) en 1814, mort en avr. 1865. Il fit sa médecine à Fribourg et à Strasbourg, mais l'étude des phénomènes naturels, de la géologie surtout, l'attirait, et il abandonna tout pour suivre cette voie. Un grand nombre de ses recherches ont été publiées en collaboration avec son ami Desor. Il a aussi écrit en français, bien que l'allemand fût sa langue maternelle, ses *Etudes géologiques sur le Jura soleurois*.

GRESSY. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Claye ; 83 hab.

GRÉSY-sur-Aix. Com. du dép. de la Savoie, arr. de Chambéry, cant. d'Aix ; 1,376 hab. Stat. du chem. de fer P.-L.-M., ligne d'Aix-les-Bains à Annecy. Cascade au confluent de la Daisse et du Siéroz, dont les eaux alimentent plusieurs usines. Ancienne tour romaine.

GRÉSY-sur-Isère. Ch.-l. de cant. du dép. de la Savoie, arr. d'Albertville ; 1,444 hab. Stat. du chem. de fer P.-L.-M., ligne de Saint-Pierre-d'Albigny à Moutiers. Salines. Antiquités romaines; incriptions et débris de sculptures, encastrés dans les murs de plusieurs maisons.

GRETCH (Nicolas-Ivanovitch), écrivain russe, né à Pétersbourg le 14 août 1787, mort le 24 janv. 1867. Il fonda en 1813 une revue intitulée *le Fils de la patrie*, collabora aux *Archives du Nord*, à l'*Abeille du Nord* (qu'il fonda en 1825 avec Boulgarine) et à d'autres recueils, notamment à l'*Encyclopédie russe*, éditée par Pluchar. Il a beaucoup écrit sur la langue et la littérature russes. Sa *Grammaire russe élémentaire* a été souvent réimprimée et traduite en plusieurs langues. Il publia en 1822 à Saint-Pétersbourg une *Histoire de la littérature russe* (4 vol., plusieurs fois réimprimée), puis une *Grammaire raisonnée de la langue russe* (traduite en français par Ph. Reiff ; Saint-Pétersbourg, 1828) ; *Voyage en Allemagne* (1830) ; *la Femme noire* (1834, traduit en français par Mme Conrad ; Paris, 1838) ; *Mes Réminiscences* (traduit en français par la même ; Paris, 1837) ; *Lettres sur la France, l'Allemagne et la Suisse* (1843, 3 vol.) ; *Lettres de Paris* (1847), etc. En 1844, il fit paraître *Examen de l'ouvrage de M. de Custine intitulé la Russie en 1839*, traduit du russe par Al. Kousnetsov (Paris, 1844). L. L.

GRETNA-Green ou **GRAITHNEY.** Village d'Ecosse, comté de Dumfries, au fond du golfe de Solway, tout près de la frontière d'Angleterre. Il doit sa célébrité aux mariages clandestins qui s'y célébraient. L'Ecosse a conservé la loi canonique aux termes de laquelle un mariage est valable, du moment que l'union a été contractée par-devant un prêtre, juge de paix, notaire, etc. ; les époux sont exposés à des peines sévères (prison), mais l'union est indissoluble. Lorsque cette loi eut été abolie en Angleterre, c.-à-d. à partir du milieu du XVIIIe siècle, les couples qu'on empêchait de se marier en Angleterre, allèrent le faire en Ecosse; la loi anglaise reconnaissant comme valable toute union contractée à l'étranger, conformément aux lois en vigueur dans ce pays étranger. Ils choisirent Gretna-Green à cause de la proximité de la frontière, qu'on pouvait repasser sur-le-champ, de manière à n'avoir que le bénéfice de la loi écossaise. Le juge de paix de Gretna-Green (dont la légende fait un forgeron) ou celui du village voisin de Springfield, procédait au mariage. Il se faisait en moyenne 65 à 70 de ces mariages chaque année, et ils rapportaient un revenu de 1,000 guinées. Les plus grands noms de l'aristocratie britannique figurent sur le registre de Gretna-Green ; le comte de Westmoreland, lord Ellenborough, lord Eldon, lord Erskine, sir Thomas Lethbridge, le prince de Capoue, frère du roi Ferdinand II de Naples, qui épousa miss Penelope Smith. Cette coutume a cessé depuis que la loi anglaise (1848) punit de bannissement les mariages secrets et que la loi écossaise (1857) exige trois semaines de résidence préalable avant le mariage.

GRÉTRY (André-Erneste-Modeste), compositeur belge, né à Liège le 11 févr. 1741, mort à Montmorency le 24 sept. 1813. Fils d'un violoniste et professeur de musique, il fit ses premières études musicales au chœur de l'église Saint-Denis, à Liège, reçut ensuite les leçons de plusieurs musiciens liégeois, Leclerc, Renekin et Moreau, et acheva son instruction à Rome, comme pensionnaire du collège liégeois et élève de Casali. Il débuta dans la composition dramatique par deux intermèdes, *le Vendemiatrice*, joués au théâtre Alberti, à Rome. Le 1er janv. 1767, il quitta cette ville pour se rendre à Genève, où il fit représenter un opéra comique, *Isabelle et Gertrude*. Encouragé par Voltaire, il partit peu de mois après pour Paris, où il attendit un an avant de pouvoir faire jouer *le Huron*, opéra-comique en deux actes, paroles de Marmontel, représenté à la Comédie-Italienne le 20 août 1768. Le succès brillant de ce joli ouvrage, où s'annonçait déjà le charmant génie de Grétry, marqua le début d'une carrière heureuse et fertile. Quelques essais de composition religieuse et instrumentale, faits auparavant ou vers la même époque, restèrent isolés ; l'artiste, sentant qu'il avait trouvé sa voie, se consacra au théâtre, vers lequel le portait exclusivement la nature de son talent. Il donna successivement à la Comédie-Italienne : *Lucile*, *le Tableau parlant* (1769), *Sylvain*, *les Deux Avares* (1770), *l'Amitié à l'épreuve*, *l'Ami de la maison*, *Zémire et Azor* (1771). En moins de deux ans, Grétry était parvenu à la célébrité. Burney, passant à Paris en 1770, le déclare le compositeur le plus à la mode de l'opéra-comique. Applaudi par le public, vanté par la critique, fêté par la société parisienne, qui appréciait son esprit en même temps que son talent, accueilli par la cour, qui lui demandait avec empressement des opéras pour ses spectacles, Grétry, à trente ans, n'avait plus déjà qu'à soutenir sa réputation. Dans les années suivantes, il fit représenter à la Comédie-Italienne *le Magnifique* (1773); *la Rosière de Salency* (1774); *la Fausse Magie* (1775) ; *les Mariages samnites* (1776) ; *Matroco*, *le Jugement de Midas*, *l'Amant jaloux* (1778) ; *les Evénements imprévus* (1779) ; *Aucassin et Nicolette* (1780). Presque toutes ces partitions avaient d'abord paru sur le théâtre de la cour, à Fontainebleau ou à Versailles, et Grétry comptait à peu près autant de succès que d'ouvrages. Il n'en fut pas tout à fait de même à l'Opéra, où il s'essaya pour la première fois, en 1775, par un ballet héroïque, *Céphale et Procris*, puis en 1780 par une tragédie lyrique, *Andromaque*. Le tempérament délicat, tendre et spirituel, plutôt que mâle ou sérieux de Grétry, s'accommodait mal des sujets épiques ou tragiques. Il s'en doutait fort bien

lui-même, et l'insuccès de ses tentatives le lui prouva. Voulant prendre pied cependant sur la scène de l'Académie royale de musique, il y parvint en créant une forme artistique nouvelle, qui différait de l'ancien opéra-ballet, non moins que de la tragédie lyrique. *Colinette à la cour*, *l'Embarras des richesses* (1782) ; *la Caravane du Caire* (1784) ; *Panurge* (1785) ; *Amphytrion* (1788), furent l'agrandissement et l'acclimatation sur une scène plus vaste du style développé avec tant de charme et de succès par Grétry dans ses opéras-comiques. *La Caravane* surtout réussit brillamment, et se maintint longtemps au répertoire.

Grétry n'abandonnait pas pour cela la Comédie-Italienne ; il y faisait jouer à la même époque *l'Epreuve villageoise* (1784) ; *Richard Cœur de Lion* (1785) ; *les Méprises par ressemblance* (1786) ; *le Comte d'Albert*, *le Prisonnier anglais* (1786) ; *le Rival confident* (1788) ; *Raoul Barbe-bleue* (1789). De tous les ouvrages de Grétry, *Richard Cœur de Lion*, resté le plus célèbre, marqua le point culminant de sa carrière, au double point de vue du talent et du succès. L'approche de la Révolution trouva le génie de Grétry trop fatigué déjà pour pouvoir prendre un élan nouveau et suivre le mouvement qui transformait l'art musical. *Aspasie* passa presque inaperçue à l'Opéra en 1789. *Pierre le Grand* (1790), *Guillaume Tell* (1791) eurent à la Comédie-Italienne une meilleure fortune, sans égaler pourtant le sort de leurs aînés. *Cécile et Ermance*, *Basile* tombèrent en 1792. En vain Grétry voulut-il prendre sa part des spectacles révolutionnaires, en donnant à l'Opéra *la Fête de la Raison ou la Rosière républicaine* (1793) et *Denys le Tyran* (1794) ; à l'Opéra-Comique *Joseph Bara* et *Callias, ou Amour et Patrie*, en collaborant au *Congrès des rois*, en écrivant un *Hymne pour la plantation de l'arbre de la liberté*: il ne put rivaliser avec Gossec, dont il avait autrefois supplanté les opéras-comiques, avec Le Sueur, Cherubini, Méhul, dont le génie naissant se révélait par des œuvres en conformité de sentiment avec l'époque que l'on traversait.

Après quelques années de silence, Grétry se remit sur les rangs ; il donna à l'Opéra-Comique *Lisbeth*, *le Barbier du Village* (1797) ; *Elisca* (1798) ; à l'Opéra, *Anacréon chez Polycrate* (1797) ; *le Casque et les Colombes* (1801) ; *Delphis et Mopsa* (1803). Seul, *Anacréon* réussit pleinement. En compensation de ces échecs, Grétry eut bientôt la satisfaction de voir reprendre la plupart des œuvres de son meilleur temps, reléguées un instant à l'écart pendant la période révolutionnaire, et de nouveau replacées, par le jugement des artistes et la faveur du public, au premier rang du répertoire de l'Opéra-Comique. La littérature avait, dans l'intervalle, occupé et consolé Grétry ; il avait publié en 1789 le premier volume de ses *Mémoires ou Essais sur la musique*, réimprimé aux frais du gouvernement en l'an V, avec adjonction de deux autres volumes ; en l'an X il publia *la Vérité, ou Ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être* (Paris, 3 vol. in-8), prolixe et inutile ouvrage, auquel il projetait de donner une suite ou un pendant, en écrivant ses *Réflexions d'un solitaire*, restées inédites. Marié en 1771 à Jeanne-Marie Grandon, fille du peintre lyonnais Jacques-Irénée Grandon, il avait eu trois filles, qu'il perdit toutes trois avant 1792 ; la seconde, *Lucile*, montrait de grandes dispositions musicales, et avait composé deux petits opéras-comiques, *le Mariage d'Antonio* et *Toinette et Louis*, représentés à la Comédie-Italienne. Sous le règne de Louis XVI, Grétry avait été pensionné par le roi, nommé censeur royal pour la musique, et directeur de la musique de la reine Marie-Antoinette, qui le protégeait et fut marraine de sa dernière fille. La Révolution, qui le priva de ses emplois et de la plus grande partie de ses revenus, le nomma inspecteur du Conservatoire, lors de la fondation de cet établissement. Il fut aussi l'un des premiers membres de l'Institut et de la Légion d'honneur. Grétry acheta en 1798 l'Ermitage de J.-J. Rousseau, à Montmorency, et s'y fixa avec sa mère et sa femme : la première mourut en l'an VIII, la seconde en 1807. Trois neveux et nièces orphelins qu'il avait recueillis le préservèrent de l'isolement et entourèrent de soins ses derniers jours. Grétry fut inhumé à Paris le 26 sept. 1813 ; ses funérailles furent une sorte d'apothéose. Le don de son cœur à Liège, sa ville natale, fut l'occasion d'un long et célèbre procès, terminé en 1828 au profit de la cité belge. Une statue de Grétry avait été érigée de son vivant, en 1805, sous le péristyle de l'Opéra-Comique, à Paris. La ville de Liège lui en éleva une autre, en 1842, et la ville d'Anvers, en 1860. Plus de vingt portraits de Grétry ont été peints, sculptés ou gravés par M[me] Vigée-Lebrun, Robert-Lefèvre, Mellier, Pajou, Isabey, Moreau le Jeune, etc. Un musée Grétry a été fondé à Liège en 1885 pour recueillir les objets et documents relatifs au maître et à ses œuvres. Le gouvernement belge a commencé en 1884 la publication d'une édition modèle des œuvres musicales de Grétry ; c'est le plus beau monument qu'un pays puisse élever à un artiste.

Grétry avait reçu de ses contemporains le beau surnom de « Molière de la musique ». Il brille au premier rang parmi les compositeurs dramatiques français qui se sont consacrés au genre de la comédie musicale ; plus spirituel que beaucoup d'entre eux, il ne cède à aucun pour le charme et l'émotion douce et pénétrante, non plus que pour l'expression d'un comique fin et contenu ; il a le secret d'une déclamation toujours vraie, naturelle et chantante, et apparaît comme un musicien de théâtre par excellence, comprenant toutes les exigences de la scène, et déployant les plus précieuses qualités d'esprit et de sentiment. Ces qualités sont si saillantes qu'elles font oublier des défauts très sérieux, le vide de l'harmonie, l'incorrection de l'écriture, le petit nombre des formes musicales. Grétry peut personnifier l'école française d'opéra-comique, à la tête de laquelle il doit être placé. Michel BRENET.

BIBL. : GRÉTRY, *Mémoires ou Essais sur la musique*; Paris, an V, 3 vol. in-8. — VAN HULST, *Grétry*; Liège, 1842, in-8. — DE GERLACHE, *Essai sur Grétry*; Liège, 1821, in-8.— *Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, 1875 et 1884. — GRÉGOIR, *Grétry*; Bruxelles, 1883, in-8. — M. BRENET, *Grétry, sa vie et ses œuvres*; Paris, 1884, in-8. — *Biographie nationale belge*, art. *Grétry*, par J.-B. RONGÉ et F. DELHASSE. — *Annuaire du Conservatoire de musique de Bruxelles*, année 1892.

GRETSER (Jakob), controversiste jésuite, né à Markdorf (Bade) en 1560, mort à Ingolstadt le 29 janv. 1625. Dès l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des jésuites ; en 1599, il fut nommé professeur de théologie à l'université d'Ingolstadt, l'une des principales forteresses de la réaction catholique en Allemagne. Là, Gretser qui n'était pas sans talent (ses *Institutionum linguæ græcæ lib. III* eurent plusieurs éditions) usa ses forces à réfuter ses contemporains protestants. Cela lui valut l'amitié de Clément VIII et de Ferdinand II, et l'oubli où il est tombé aujourd'hui. Parmi ses *Œuvres*, publiées à Ratisbonne (1734-39, 17 vol. in-fol.), on cite parfois son étude minutieuse d'histoire liturgique, *De Sancta Cruce* (t. I-III de ses œuvres complètes).

BIBL. : BAKER, *Bibliothèque des écrivains de la Comp. de Jésus*; Liège, 1re série, 1853, pp. 345-364, où l'on trouve une analyse des écrits de Gretser.

GRETZ. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Tournan ; 812 hab. Stat. du chem. de fer de l'Est, ligne de Paris à Troyes, embranchement sur Coulommiers. Tour carrée en ruine, du XII[e] siècle.

GREUCOURT. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Gray, cant. de Fresne-Saint-Mamès ; 133 hab.

GREUTER (Mathias), peintre et graveur allemand, né à Strasbourg vers 1564, mort à Rome en 1638. Il travailla comme peintre à Lyon, à Avignon, puis à Rome, où il s'appliqua plus particulièrement à la gravure des sujets allégoriques, et fut protégé par le cardinal Barberini, depuis pape Urbain VIII.

GREUTER (Giovanni-Federico), graveur, fils du précédent, né à Rome vers 1600, mort à Rome en 1660. De beaucoup supérieur à son père, il fut très apprécié de son

temps. Il grava nombre de compositions des maîtres contemporains, Pietro di Cortona, Lanfranco, etc. Parmi ses estampes, les meilleures sont : *Victoire de Drusus sur les Germains*, d'après A. Tempesta ; le portrait de *J.-B. Marini*, d'après S. Vouet, et celui d'*Amédée, duc de Savoie*. Il exécuta aussi des planches pour les *Aedes Barberinæ* (1641). G. P-i.

GREUVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville ; 537 hab.

GREUX. Com. du dép. des Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey ; 282 hab.

GREUX (Gustave-Marie), peintre et graveur français contemporain, né à Paris le 27 juil. 1838. Elève de Gleyre et de Robert-Fleury pour la peinture et de Gaucherel pour la gravure, aquafortiste de grand talent, il obtint dans cette branche de l'art des succès sérieux. Parmi ses estampes, on cite : *Bouclier de Benvenuto Cellini* (1873) ; des paysages d'après de vieux maîtres flamands et d'après Diaz, T. Rousseau, etc., ainsi que des sujets de genre, des intérieurs des monuments d'architecture, des natures mortes, des objets d'orfèvrerie, etc. ; enfin, *la Bataille de Champigny*, d'après Detaille (1881) ; *la Sortie du pacha à Tanger*, d'après Regnault (1882) ; *le Semeur*, d'après Millet (1888) ; *le Joueur de flûte* (1890), d'après Corot. G. P-i.

GREUZE (Jean-Baptiste), peintre francais, né à Tournus le 21 août 1725, mort à Paris le 21 mars 1805. Dans l'art du XVIIIe siècle, Greuze tient une place spéciale par un tempérament et un œuvre d'une grande originalité. Il est le peintre de la Grâce intime et de la Morale. L'auteur de *la Cruche cassée* et de *l'Accordée de village* était le fils d'un maître couvreur qui, ayant découvert chez son enfant des dispositions pour les beaux-arts, l'envoya étudier à Lyon chez un peintre du nom de Grandon, le père de la femme de Grétry. Son maître lui apprit à peindre un tableau par jour, en copiant ou travestissant des tableaux anciens et des gravures. Le jeune artiste acquit à ce métier une souplesse de main peu commune et l'habitude d'un travail acharné. Ambitieux de faire mieux, Greuze partit un beau jour pour Paris, emportant ses études et une composition achevée, *le Père de famille expliquant la Bible*. La fortune ne lui est point tout d'abord favorable, et il ne trouve point d'acquéreur pour son premier tableau. Résolu à se perfectionner, il suit les cours de l'Académie de peinture, dans l'atelier de Natoire, et, quand il se sent bien armé pour la vie, il se présente spontanément chez Pigalle et chez Silvestre pour leur montrer ses essais et leur demander leur protection. Un portrait qu'il obtient de faire du vieux dessinateur, sous les yeux de ses confrères, et un tableau, *l'Aveugle trompé*, le font agréer à l'Académie le 28 juin 1755, sur la présentation des deux artistes. La réputation vient au jeune artiste. Un amateur riche et très connu, M. de La Live de Jully, a vu *le Père de famille expliquant la Bible*, l'a acheté et en a fait dans son hôtel une exposition qui a été fort courue. Le tableau est montré au Salon de cette même année et y obtient un très grand succès. Une occasion se présente à Greuze de faire, dans des conditions exceptionnelles, le traditionnel voyage en Italie. L'abbé Gougenot, conseiller au grand conseil, chargé d'une mission diplomatique à Naples et à Rome, lui offre de l'emmener avec lui. Le jeune artiste reste dans cette dernière ville un an environ, se préoccupant plus de sujets italiens populaires, de scènes de mœurs, de costumes et de natures mortes, que de copies et d'études des grandes œuvres des maîtres. Sa jeunesse et sa bonne grâce l'engagent dans un gracieux roman d'amour avec une jeune princesse romaine, dont le souvenir lui inspirera plus tard *l'Embarras d'une couronne* et *la Prière à l'amour*. Au Salon de 1757, il expose six tableaux faits en Italie, deux portraits et deux têtes, l'une d'un petit garçon et l'autre d'une petite fille, « qui, ouvrant, en souriant, l'aimable galerie de ses portraits d'enfants, commençaient et révélaient la grâce de son œuvre » (E. et J. de Goncourt). Son envoi du Salon de 1759 n'a plus rien qui rappelle l'Italie ; on y trouve *la Tricoteuse endormie*, *la Devideuse*, *la Jeune Fille pleurant la mort de son oiseau*, *la Simplicité*, toutes œuvres, entre les seize exposées, où s'affirment nettement sa manière et ses idées. En 1761, l'exposition pendant les six derniers jours du Salon de *l'Accordée du village* est un triomphe pour Greuze. Le Théâtre-Italien représente le tableau sur la scène dans *les Noces d'Arlequin*, ce qui ne s'était encore jamais vu. A ce Salon, à côté de sept autres tableaux dont quatre portraits, se voit pour la première fois celui de *Mme Greuze*, la jolie Mlle Babuty, la fille du libraire du quai des Augustins, dont Diderot a si spirituellement décrit les beaux sourires, quand il allait lui acheter les *Contes de La Fontaine* et *la Religieuse en chemise* et qui fournira à l'auteur son type féminin préféré, celui de tous ses tableaux les plus célèbres, type de la beauté blonde, opulente, à la carnation claire, à la chevelure touffue et ébouriffée, au visage un peu moutonnier, mais resplendissant de santé et qui s'incrusta si profondément dans l'œil et dans le cœur de l'artiste, que, même après avoir éprouvé au bout de huit ans de mariage tout ce que l'infidélité conjugale a de plus cruel, il ne pouvait se défendre de la représenter encore de souvenir. « Le succès de *l'Accordée de village*, disent E. et J. de Goncourt, affermissait Greuze dans sa voie, dans sa vocation, la représentation des mœurs bourgeoises et populaires à laquelle prenaient goût la curiosité et l'intérêt du grand monde, lassé de galanteries mythologiques, de nudités friponnes et de tableautins galants. Le peintre se mettait en quête de matériaux, d'idées, de modèles, d'inspirations dans le Paris où Mercier glanait ses observations, cherchant, comme ce peintre à la plume, ses notes et ses croquis dans la rue et dans les faubourgs, dans les marchés, sur les quais, en plein peuple, en pleine foule. » Aux Salons de 1763 et de 1765, la production de Greuze se montre d'une fécondité peu commune ; on n'y compte pas moins dans le premier de six portraits et de cinq tableaux ; dans le second, de sept portraits et de neuf tableaux. L'Académie, qui ne pouvait obtenir de l'artiste, en dépit de toutes ses insistances et ses réclamations depuis dix ans, la présentation du tableau de réception comme académicien, décida en 1767 de lui interdire l'entrée du Salon. Le 29 juil. 1769, Greuze se soumettait aux règlements et présentait à l'Académie un tableau au sujet suivant : « Septime Sévère reproche à son fils Caracalla d'avoir attenté à sa vie dans les défilés d'Ecosse et lui dit : « Si tu désires « ma mort, ordonne à Papinien de me la donner. » Le peintre fut reçu académicien, mais Lemoine, le directeur, eut soin d'ajouter à sa déclaration d'admission dans l'illustre compagnie, que l'Académie ne le recevait que comme peintre de genre, eu égard à ses anciennes productions excellentes, et en fermant les yeux sur celle-ci, qui n'était digne ni d'elle ni de lui. Cette critique violente et la classification de l'Académie qui lui enlevait les fonctions et les honneurs réservés au titre de peintre d'histoire, blessèrent profondément le récipiendaire, qui prit la résolution de ne plus exposer désormais aux Salons de l'Académie. Cette année-là, l'interdit ayant été levé en raison de sa promesse de se faire recevoir académicien, il avait envoyé *la Mère bien-aimée*, *la Jeune Fille au pied de l'autel de l'amour*, deux autres compositions, trois portraits, six dessins et, conformément aux règlements, son tableau de réception. Après un long voyage en Anjou, où il peignit plusieurs compositions pour des amis, Greuze, auquel la sévérité de l'Académie n'avait point fait tort ni dans le public, ni auprès des amateurs, s'adonne avec acharnement au travail et produit avec une fécondité exceptionnelle. Il expose chez lui, dans son atelier, que visitent la cour et la ville, entre autres nombreux tableaux, *l'Eloge de l'impertinence*, *Adèle et Théodore*, le portrait de *Franklin*, *la Dame de charité*, *la Malédiction paternelle*, *la Cruche cassée*, *Danaé*, *la Veuve et son curé*, *la Belle-Mère*, et devient, de 1779 à 1785, un des membres assidus du Salon de la Correspondance, où se font des expositions artistiques

périodiques. Les graveurs Flipart (son meilleur interprète), Ingouf, Gaillard, Levasseur, Massard, Moitte, Beauvarlet, Saint-Aubin, etc., popularisent ses tableaux. La Révolution ruina Greuze, pendant que la nouvelle école fondée par David faisait autour de lui l'oubli le plus profond et la misère la plus douloureuse. Les Salons de l'an VIII, de l'an IX et de l'an XII, auxquels il envoie encore vingt-six tableaux, ne lui apportent, par le silence profond qui les accueille, que la constatation définitive que tout est fini pour lui. Le grand artiste meurt et son convoi de pauvre n'est suivi que par deux amis dévoués.

L'œuvre de Greuze est fort considérable. Dans son *Catalogue raisonné des ouvrages des peintres les plus éminents*, John Smith donne la description de 184 compositions. Aux Salons seuls, de 1755 à 1808, les catalogues officiels ne mentionnent pas moins de 119 œuvres diverses, tableaux, pastels et dessins. Dans le catalogue de l'œuvre gravé de Greuze, avec adjonctions des principales pièces non gravées, dressé par E. et J. de Goncourt, nous trouvons : 32 portraits, 2 compositions religieuses, 2 compositions historiques, 2 allégories, 34 scènes familières et plus de 100 bustes et têtes de jeunes filles et d'enfants ; les 24 dessins des *Divers Habillements suivant le costume d'Italie* et les 12 compositions qui figurent dans les deux volumes de *Têtes de différents caractères*.

BIBL. : MARIETTE, *Abecedario*. — DIDEROT, *Salons*, dans ses *Œuvres*. — GRÉTRY, *Mémoires ou Essai sur la musique*; Paris, an V, 3 vol. in-8, t. II, p. 172. — Mme DE VALORY, *Notice sur Greuze et sur ses ouvrages*, en tête de *Greuze, ou l'Accordée de village*, comédie-vaudeville ; Paris, 1813, in-8 ; réimpr. dans *Revue universelle des Arts*, t. XI, 1860. — Jules RENOUVIER, *Etude sur Greuze*, à la suite de *l'Histoire de l'Art pendant la Révolution*; Paris, 1863, in-8. — Charles BLANC, *Hist. des peintres*. — E. et J. DE GONCOURT, *l'Art du* XVIIIe *siècle*; Paris, 1873, t. I, 2e édit.

GRÈVE. Partie de l'armure qui défend la jambe; c'est une des pièces de plates qui apparaît le plus tôt ; dès le XIIIe siècle, on avait façonné des grèves d'acier beaucoup plus complètes que les cnémides grecques. Dans une grève, on distingue habituellement deux parties : la *jambière*, qui arme la région tibiale ; la *molletière*, qui arme le mollet. Ces deux pièces sont unies par deux charnières répondant à l'extérieur de la jambe et fermées à l'opposé par des loqueteaux. La région supérieure de la jambière est fixée à la genouillère par un bouton tournant ; la région inférieure rejoint le cou-de-pied. La molletière porte souvent à sa région inférieure une rainure verticale destinée à laisser passer la tige de l'éperon fixée au soleret. Sous Henri II, on commença à porter des grèves incomplètes, ne se fermant pas sur le mollet ; on les faisait tenir avec des courroies ou des montants de cuir à œillets que l'on laçait. Les grèves sont, après les solerets d'acier, les premières pièces de l'armure qui disparaissent. Elles n'avaient, du reste, été portées que très peu par les piétons.

GRÈVE (V. TRAVAIL).

GRÈVE (Place de) à Paris. L'emplacement qui s'étend aujourd'hui devant l'Hôtel de Ville et qui, avant la construction des quais, descendait en pente douce jusqu'à la Seine, s'est appelé la Grève depuis une époque très reculée. On en trouve le nom pour la première fois en 1141, mais il est certain qu'il existait longtemps avant. Lorsque, sous le règne de Charles V, l'ancienne maison aux Piliers devint le siège de l'administration municipale, la place de Grève acquit naturellement de ce chef une grande importance; c'est là que se firent les fêtes publiques, les feux de la Saint-Jean et surtout les exécutions capitales. Parmi les plus célèbres on peut rappeler celles de Jean de Montaigu (1442), du connétable de Saint-Pol (1475), de La Mole et Coconnas (1574), Ravaillac (1610), Boutteville (1627), la Brinvilliers (1676). C'est sur la place de Grève que fut massacré par le peuple, dans la soirée du 14 juil. 1789, de Launey, le dernier gouverneur de la Bastille. Jusqu'en 1793, l'échafaud révolutionnaire fut dressé sur la place de Grève ; à cette date, on le transféra à la place de la Révolution (place de la Concorde). De nouveau, les exécutions se firent sur la place de Grève au commencement de notre siècle, et entre autres, celle des quatre jeunes gens célèbres sous le nom des quatre sergents de La Rochelle (24 août 1822). A partir de 1830, la guillotine abandonna définitivement la place de Grève ; elle fut dressée à la barrière Saint-Jacques. On avait enfin compris ce qu'il y avait d'odieux à faire ces sanglantes exhibitions au cœur même de la ville. La dénomination actuelle, place de l'Hôtel-de-Ville, date de 1806. F. BOURNON.

GREVE (Egbert-Jean), théologien et hébraïsant hollandais, né à Deventer le 4 sept. 1754, mort à Harlingen le 13 août 1811. Pasteur en 1783, il refusa de signer les formulaires de l'Eglise officielle et vécut alors dans la retraite pendant plusieurs années. En 1797, il devint professeur de langues sémitiques à l'université de Franeker. Il publia un grand nombre d'ouvrages qui témoignent de sa vaste érudition. Les principaux sont : *Ultima Capita Jobi ad græcam versionem recensita. Accedit Tractatus de metris hebraïcis præsertim Jobæis* (Deventer, 1788-91, 2 vol. in-4) ; *les Epîtres de saint Paul* (en holland. ; Amsterdam, 1794-1811, 4 vol. in-8) ; *Vaticiniorum Iesaiæ volumen postremum* (Amsterdam, 1810, in-8).

BIBL. : FEITH, *Eloge funèbre de E.-J. Greve* (en holland.) ; Zwolle, 1812, in-8.

GRÉVEDON (Pierre-Louis-Henri), peintre et lithographe français, né à Paris le 17 oct. 1776, mort le 1er juin 1860. Elève de l'Ecole des beaux-arts et de Regnault, il exposa au Salon de 1804 son premier tableau remarqué, *Achille débarquant sur le rivage de Troie*. Il s'acquit ensuite une grande réputation en Russie pour ses portraits, alla à Stockholm, passa en Angleterre, rentra en France en 1816, et devint célèbre, surtout auprès des femmes, comme lithographe.

GREVENMACHER. Bourg du grand-duché de Luxembourg, sur la Moselle ; 2,500 hab. Vignes.

GRÉVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Cherbourg, cant. de Beaumont-Hague ; 484 hab.

GRÉVILLE (Sir FULKE, premier lord BROOKE), écrivain anglais, né d'une ancienne famille du Warwickshire en 1554, mort le 30 sept. 1628. Après avoir étudié à Shrewsbury School (où il se lia avec Philip Sidney) et à Cambridge, il parut à la cour vers 1577 et ne tarda pas à gagner la faveur durable de la reine Elisabeth. Avec Ph. Sidney, sir Edward Dyer et Gabriel Harvey, il fit partie de la société littéraire dite *Aréopage*, qui travaillait à introduire le goût et les règles classiques en Angleterre. La reine l'aimait tant qu'elle lui interdit à plusieurs reprises, et de voyager à l'étranger, et de prendre part aux expéditions militaires. Dès 1583, il fut pourvu de l'office civil de secrétaire pour le pays de Galles. « Trésorier de la flotte » depuis 1598, il conserva ce poste après la mort d'Elisabeth et profita de son influence pour promouvoir un grand nombre de ses amis, entre autres Fr. Bacon, Camden, sir John Coke, etc. En 1614, Greville, malgré son âge, succéda à sir Julius Cesar comme chancelier et sous-trésorier de l'Echiquier ; il se retira en 1621 et reçut le titre de baron de Brooke, qui avait déjà été porté par ses ancêtres, les Willoughbys. Il fut tué par un de ses vieux domestiques, dont il avait omis le nom sur son testament. — Greville ne s'occupa guère de littérature que pendant la première partie de sa vie, et la plus grande partie de son œuvre écrite a été publiée après sa mort. On n'a imprimé de son vivant qu'une élégie sur la mort de sir Ph. Sidney (1593), un poème dans le recueil de Bodenham (1600) et *The Tragedy of Mustapha* (1609). Cinq ans après sa mort fut publié un volume in-fol. intitulé *Certaine learned and elegant Workes of the right hon. Fulk, lord Brooke, written in his youth...* (Londres, 1633) ; il contient des tragédies, des sonnets, des élégies, des lettres. La *Vie* de sir Ph. Sidney, par Greville, fut publiée en 1652 seulement. Parurent enfin à Londres, en 1670, *The Remains of sir Fulk Grevill, lord Brooke, being poems on Monarchy and Religion*,

never before printed. Les œuvres complètes de l'auteur ont été réimprimées en 1870, en quatre volumes, par le Dr Grosart, dans la *Fuller Worthies Library*. Greville est un poète médiocre, mais un penseur vigoureux, un philosophe subtil et compliqué ; on a dit que ses tragédies sont des traités de politique. L.

GREVILLE (Robert), lord Brooke, parlementaire anglais, né en 1608, mort le 2 mars 1643. Membre du Parlement pour Warwick en 1627-28, il prit séance à la Chambre des lords en 1629 comme héritier de son cousin Brooke de Beauchampcourt. Il s'occupa activement de questions de colonisation. En 1639, ayant refusé de participer à l'expédition d'Ecosse, puis de jurer fidélité au roi, il fut emprisonné, fut remis en liberté et de nouveau emprisonné en 1640. Mais bientôt il s'occupait de la négociation du traité de Ripon avec l'Ecosse. Au début de la guerre civile, il fut chargé d'approvisionner Londres de munitions et battit près de Banbury le comte de Northampton, qui voulait s'y opposer (3 août 1642). Général dans l'armée du comte d'Essex, il prit d'assaut Stratford-sur-Avon (févr. 1643) et il s'emparait de Lichfield, lorsqu'il fut tué par une balle. Il a laissé quelques ouvrages parmi lesquels nous citerons : *The Nature of Truth* (Londres, 1640) ; *Nature of that Episcopacie which is exercised in England* (1641-42, in-4), des discours, etc. R. S.

GREVILLE (Charles-Cavendish FULKE), littérateur anglais, né le 2 avr. 1794, mort à Malborough le 18 janv. 1865. Il descendait par son père des Warwick et par sa mère du duc de Portland ; il fit ses études à Eton et à Oxford, fut d'abord page de George III, puis secrétaire de lord Bathurst, enfin gouverneur de la Jamaïque, qu'il administra par procuration, et quelque temps secrétaire du conseil privé. Mais il se retira bientôt de la vie publique, où ses talents lui eussent permis de jouer un rôle, pour ne s'occuper plus que de courses. Pendant quarante ans, fort bien renseigné grâce à son intimité avec les membres les plus influents des partis whig et tory, les ducs de Wellington et de Bedford, lord Palmerston et lord Clarendon, il a tenu avec grand soin un journal politique, que l'exactitude de ses informations et les brillants portraits qu'il a tracés de certains contemporains rendent de la plus haute importance : *The Greville Memoirs* (Londres, 1875-1887, 8 vol. in-8). Mlle M.-A. de Bovet en a tiré, par extraits, deux volumes intéressants : *la Cour de George IV et de Guillaume IV* (Paris, 1888, in-18) et *les Quinze Premières Années du règne de la reine Victoria* (1889), Il écrivit également un nombre assez considérable d'articles et de brochures.

GREVILLE (Henry-William), écrivain anglais, né le 28 oct. 1801, mort à Mayfait le 12 déc. 1872. Secrétaire particulier de Francis Egerton, secrétaire chef pour l'Irlande, il fut attaché à l'ambassade britannique de Paris de 1834 à 1844. Il devint ensuite huissier du palais. Comme son frère, Charles Greville (V. ci-dessus), il a écrit un *Journal* fort intéressant dont une partie seulement a été publiée par sa nièce la vicomtesse Enfield : *Leaves from the Diary of Henry Greville* (Londres, 1883-1884, 2 vol. in-8). R. S.

GREVILLE (Henry) (V. DURAND-GRÉVILLE [Mme]).

GRÉVILLERS. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Bapaume ; 668 hab.

GRÉVILLY. Com. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon, cant. de Lugny ; 124 hab.

GREVIN (Jacques), poète et médecin français, né à Clermont en Beauvaisis en 1538, mort à Turin le 5 nov. 1570. Enfant précoce, il avait terminé ses humanités à l'âge de treize ans, et put dès lors s'exercer à la langue française, alors absolument bannie des études classiques. Il était à peine sorti des bancs lorsqu'il composa sa tragédie de *Jules César*, qui eut un succès énorme à la ville et dans l'université. Puis il écrivit deux tragédies, *la Trésorière*, qui fut représentée en 1558 (l'auteur n'avait encore que vingt ans) et *les Esbahis*, qui lui furent commandées par Henri II, à l'occasion des noces de sa fille Claude, duchesse de Lorraine, jouées le 16 févr. 1560, au collège de Beauvais, devant le roi et toute la cour. Il composa ensuite une pastorale et une autre comédie, *la Maubertine*, qu'il prétend quelque part lui avoir été volée. Malgré ses succès dans l'art dramatique, Grévin y renonça pour se consacrer entièrement à l'étude de la médecine et il fut reçu docteur de la faculté de Paris en 1560. Cependant le démon de la poésie s'était de nouveau emparé de lui à l'occasion de son amour pour Nicole Estienne, fille de Charles Estienne, médecin, et nièce du célèbre imprimeur Robert Estienne, qui publia en 1560, sous le titre de l'*Olympe*, le recueil de sonnets, d'odes, de chansons et d'autres poésies érotiques qu'il avait consacrées à sa belle, laquelle, malgré ce beau débordement poétique, épousa un autre médecin, Jean Liébault. Grévin se consola en composant sa *Gélodacrye*, autre recueil de poésies, et en se remettant avec ardeur à ses études médicales. Il traduisit alors *les Œuvres de Nicandre* en vers français et se lia avec Ronsard qui fit son éloge dans plusieurs pièces de ses œuvres. Mais bientôt les querelles religieuses du temps brouillèrent Grévin avec le chef de la Pléiade. Ronsard était resté fervent catholique et avait écrit contre les novateurs son pamphlet intitulé *Discours des misères du temps*. Grévin, au contraire, avait embrassé avec ardeur la Réforme et avait collaboré avec d'autres auteurs à un écrit intitulé *le Temple*, fait en réponse à celui de Ronsard. Il lui serait peut-être arrivé malheur s'il n'avait pas quitté Paris en 1561, appelé par Marguerite de France, sœur de Henri II, et duchesse de Savoie, qui en fit son poète et son conseiller. C'est auprès de cette princesse, à Turin, qu'il mourut dans sa trente-deuxième année. La duchesse lui fit faire de magnifiques funérailles, et adopta sa femme et sa fille, qui était sa propre filleule.

Outre les ouvrages que nous avons déjà cités et un certain nombre d'œuvres perdues ou restées manuscrites, Jacques Grévin publia encore, en 1562, une réimpression de son *Olympe* (Paris, in-8) ; *les Regrets de Charles d'Autriche, empereur, ensemble la description du Beauvoisis et autres œuvres* (Paris, 1558, in-8) ; *Hymne sur le mariage de François, dauphin de France, et de Marie Stuart, reine d'Ecosse* (Paris, 1558) ; *Pastorale* sur les mariages de madame Elisabeth, fille aînée de France, et de madame Marguerite, sœur unique du roi, imprimées à Paris (in-4), en 1559, par Martin L'Homme ; un poème sur l'*Histoire des Français et hommes vertueux de la maison de Médicis*, dédié à la reine, mère du roi (Paris, chez Robert Estienne, 1567, in-4) ; *Œuvres de Nicandre*, traduites en vers français (Anvers, 1568, in-4) ; *Préceptes de Plutarque* sur la manière de se gouverner en mariage, traduits du grec en français (Paris, 1550) ; *Apologie sur les vertus et facultés de l'antimoine* (Paris, 1567, in-8) ; les deux livres *Des Venins* (Anvers, 1568, in-4) ; les cinq livres *De l'Imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*, traduits du latin de Jean de Wier, médecin du duc de Clèves (Paris, 1567, in-8) ; *Portraits anatomiques* de toutes les parties du corps humain, gravées en taille-douce d'après l'ouvrage d'André Vésale sur le même sujet, par ordre de Henri VIII, roi d'Angleterre (Paris, 1569, in-fol.). Jacques Grévin fut un des esprits les plus remarquables de son temps, et s'il n'était pas mort à l'âge où beaucoup d'hommes ont à peine commencé à produire des œuvres sérieuses, il est probable qu'il aurait eu une influence considérable sur la renaissance des lettres et des sciences. CAIX DE SAINT-AYMOUR.

BIBL. : DE THOU, *Histoire*. — DU VERDIER et LACROIX DU MAINE, *Bibliothèque française*. — NICÉRON, *Mémoires*, t. XXVI. — LA HARPE, *Cours de littérature*. — TEISSIER, *Eloge des savants*, t. II. — BAILLET, *Jugement des savants sur les poètes modernes*. — PARFAICT, *Hist. du théâtre français*, 1310-1316, t. III. — TITON DU TILLET, *Parnasse françois*, p. 130. — RONSARD, *Elégies*, passim. — ELOY, *Dict. hist. de la médecine*, 1778, t. II, in-4, etc.

GRÉVIN (Alfred), dessinateur et caricaturiste français, né à Epineuil, près de Tonnerre (Yonne), en janv. 1827, mort à Saint-Mandé (Seine) le 5 mai 1892. Au sortir de

'école primaire, il entra comme apprenti dessinateur dans une agence des travaux de construction de la ligne du chemin de fer P.-L.-M. En 1857, il quitte son pays natal et vient à Paris tenter la fortune. Il commence par illustrer humoristiquement des brochures de colportage : *l'Oracle des dames*, *la Clef des Songes*, *la Correspondance à l'usage des amoureux*. Il entre ensuite au *Journal amusant* de Philippon où on lui confie l'illustration des rébus. Mais le jeune dessinateur ne tarde pas à trouver sa voie. En 1864, il commence la publication d'une série consacrée à la vie parisienne : *le Voyage d'exploration dans les bals publics*, *les Bals de l'Opéra*, *le Casino Cadet*, *Mabille*, *les Courses*, *les Bains de mer*, *les Promenades au bois de Vincennes*, qui font connaître son nom. Il crée un genre très spécial, la caricature pour rire, simplement malicieux et jovial, sans prétentions à la morale ni à la philosophie, où il se contente de peindre avec des types uniformes, moins exacts que plaisants, tantôt le monde aimable et turbulent de la galanterie de second ordre, où le vice est naïf et la corruption bon enfant ; les mœurs de bourgeois parisiens, jocrisses de l'amour ou de la vanité ; des paysanneries, dont la niaiserie et la simplicité sont des parodies d'opérettes. Seules, les légendes que Grévin met au bas de ses dessins ont des qualités d'esprit naturel et primesautier, de fantaisie et d'humour. Parfois, même, l'ironie charmante de la satire n'y fait point défaut. A l'inverse des grands caricaturistes, de Daumier, de Gavarni, d'Henri Monnier, Grévin est plus littérateur qu'artiste. La production de Grévin a été colossale. Dans le *Journal amusant*, dans le *Journal pour rire* et dans le *Charivari*, il a publié plus de 4,000 dessins. Dessinateur de costumes de théâtre fort apprécié, il n'a pas collaboré à moins de 65 pièces, opéras, opéras-comiques, ballets et opérettes, et quelques-unes de ses créations sont des modèles d'élégance et de goût. Le théâtre tenta aussi l'écrivain. L'Odéon a joué de lui, en 1877, *le Bonhomme Misère*, en collaboration avec M. d'Hervilly. En 1882, Grévin fonda à Paris un musée de cires qui porte son nom, dans le genre du musée Tussaud de Londres, mais avec une préoccupation constante d'exhibition d'actualités. Grévin est mort après une longue paralysie qui l'avait forcé de s'aliter, sans lui enlever cependant ni sa gaieté naturelle ni sa lucidité d'esprit.

GRÉVY (François-Jules-Paul), homme d'Etat français, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) le 15 août 1807, mort à Mont-sous-Vaudrey le 9 sept. 1891.

Jules Grévy était l'aîné des fils de François-Hyacinthe Grévy et de Jeanne-Gabrielle Planet. La famille Grévy est très ancienne en Franche-Comté ; le grand-père de l'ancien président fut, à l'époque de la Révolution, élu par ses concitoyens juge de paix du district de Poligny ; son père naquit à Rathier, petit hameau (com. de Montholier) distant de 8 kil. de Mont-sous-Vaudrey, où il mourut, en 1857, à quatre-vingt-quatre ans, l'âge même qui fut atteint par Jules Grévy. En 1792, François-Hyacinthe Grévy fut élu chef de bataillon par les volontaires du Jura. Rentré dans ses foyers à l'époque du Consulat et dès lors tout entier adonné à la culture d'un modeste héritage et à l'éducation des enfants qu'il eut de son mariage avec Jeanne-Gabrielle Planet, François-Hyacinthe Grévy conserva le culte de la Révolution pour laquelle il avait combattu. C'est à cette école que fut élevé Jules Grévy, dans une contrée où, peu d'années avant 1789, on voyait encore ces serfs ecclésiastiques en faveur desquels Voltaire écrivit un plaidoyer célèbre.

Jules Grévy reçut une forte instruction d'abord à Dôle, au collège de l'Arc, puis au collège de Poligny, aujourd'hui collège Jules Grévy ; toute sa vie, il conserva le goût le plus vif pour les maîtres de la littérature classique qu'il ne cessa jamais de relire et d'admirer.

Reçu avocat, Jules Grévy se fit inscrire au barreau de Paris auquel il devait sans interruption appartenir pendant quarante-trois ans, jusqu'au moment de son élection à la présidence de la République ; en 1837 il fut secrétaire de la Conférence. Dès cette époque, la science juridique de Jules Grévy avait été remarquée, ainsi que ce goût de la clarté et de la méthode, qui resta toujours l'une des qualités maîtresses de son esprit et de son éloquence. Aussitôt après la révolution de 1830, Jules Grévy prit rang parmi les adversaires déterminés de la monarchie de Juillet et se prononça pour la forme républicaine qu'il considérait déjà comme « la garantie la plus sûre de la liberté la plus complète ». Il plaida dans de nombreux procès, notamment en 1839 et en 1840 devant la Cour des pairs ; à deux reprises différentes, il défendit le *National*, alors le principal organe républicain. Même au temps de sa jeunesse, Jules Grévy ne rechercha jamais les procès retentissants. A ses yeux le barreau n'avait pas besoin de s'étayer sur la politique. Faisant passer avant toute considération d'amour-propre ou de popularité le succès des affaires qui lui étaient confiées, il n'admit jamais qu'un avocat pût indifféremment se charger d'une cause ou d'une autre, sans nul souci de sa valeur intrinsèque. « C'est au barreau, disait-il souvent, que j'ai passé les meilleures années de ma vie. » Si l'on veut, à cet égard, connaître toute sa pensée, il faut relire le discours qu'il prononça, en 1868, sur l'*Utilité et la nécessité de l'ordre des avocats :* « Supprimez, disait-il, l'institution de l'ordre, livrez la barre à tout venant, qui empêchera l'iniquité de déshonorer l'audience et de compromettre le bon droit, l'improbité d'abuser des pièces remises ou des secrets confiés, la dépendance ou la vénalité de déserter la défense ou de la trahir ? » Aussi M. Grévy considérait-il l'existence de l'ordre des avocats comme une des plus indispensables garanties d'une bonne justice. Il allait même plus loin ; il voyait dans la dignité de l'ordre une des conditions premières de la liberté d'une nation, « la liberté de la défense étant inséparable de la liberté de la parole, de la liberté de la tribune ».

La République de 1848. — Lorsque la révolution de 1848 éclata, Jules Grévy fut désigné par le gouvernement provisoire pour remplir dans le Jura les fonctions de commissaire général de la République. Très vite il y conquit, par la fermeté de son attitude et la sage modération de son esprit, une situation exceptionnelle que rien désormais ne devait plus ébranler ni affaiblir. En plusieurs circonstances, avec une froide résolution, Jules Grévy intervint de sa personne pour défendre les propriétés ou les citoyens menacés par l'effervescence populaire. Aux élections des 23 et 24 avr. 1848 pour l'Assemblée nationale constituante, Jules Grévy, sans même avoir eu besoin de faire une profession de foi, fut élu en tête des représentants du Jura par 65,150 suffrages.

Il siégea sur les bancs de a gauche. Désigné pour faire partie du comité de justice, il prit une part très active à l'examen des questions dont la solution allait avoir une influence décisive sur l'avenir de la République. Son éloquence ferme et grave, comme son caractère, produisit tout aussitôt une impression que résument les lignes suivantes de Daniel Stern, dans son *Histoire de la Révolution de 1848 :* « M. Grévy était un esprit ferme et tempéré à qui l'amour du bien et l'habitude des choses honnêtes traçaient toujours, sans qu'il eût besoin d'efforts, la ligne la plus droite. Sa parole était grave, lucide ; il possédait cette logique invincible de la sincérité qui gagne tous les bons esprits. Il parut constamment, au sein de l'Assemblée, comme une expression modeste de sa meilleure conscience, comme un exemple parfait de l'esprit parlementaire appliqué dans toute sa sincérité à l'affermissement et à l'extension des institutions démocratiques. » Lors des journées de juin, M. Grévy fut un des représentants qui déployèrent le plus de clairvoyance et le plus de courage. Il comprit le danger que cette terrible insurrection créait pour la République naissante et le parti que la coalition de tous les ennemis du gouvernement allait en tirer au profit d'une politique rétrograde et du rétablissement du pouvoir personnel. Dès le premier jour de sa carrière politique, — et ce trait

mérite d'être noté, — Jules Grévy ne se demanda jamais où serait la majorité, mais où étaient la raison, la sagesse, l'intérêt de la République.

C'est ainsi qu'à l'heure même où le parti républicain presque tout entier se prononçait pour la dictature du général Cavaignac, Jules Grévy, malgré toute son estime pour le caractère du général, signala le danger auquel on exposait la République en substituant au règne des lois, d'après lui toutes-puissantes pour le rétablissement de l'ordre, des mesures d'exception qui allaient créer un précédent redoutable. Dès ce jour, le représentant du Jura se posa en défenseur résolu de la légalité stricte, de la subordination du pouvoir militaire, en temps de paix, au pouvoir civil, de l'intégralité de la souveraineté nationale. A cet égard, il ne varia jamais : « Je me donne volontiers, écrivait-il vingt-cinq ans plus tard, en 1873, dans son étude sur le *Gouvernement nécessaire*, le ridicule de parler des principes dans un temps où il est de mode de les sacrifier aux faits. Ils n'en sont pas moins les règles éternelles de la raison, et il n'est pas donné aux faits de prévaloir longtemps contre les principes. » En maintes circonstances, en 1848 comme plus tard, Jules Grévy fut à l'avant de son temps et de son parti, découvrant de loin des dangers que beaucoup de ses amis, même les plus illustres, n'apercevaient pas encore. Il en fut ainsi lors de l'élaboration de la constitution de 1848 et de la discussion de l'amendement célèbre auquel le nom de Grévy est resté attaché.

Souvent les circonstances dans lesquelles cet amendement fut soumis à la Constituante ont été inexactement rappelées. Dominée par le souvenir de l'insurrection de juin, la majorité de l'Assemblée nationale semblait ne pas voir à quel péril nouveau elle exposait le pays et les libertés publiques en conférant au chef du pouvoir exécutif des attributions qui allaient jusqu'à empiéter sur les prérogatives de la représentation nationale. Non seulement la République avait contre elle la coalition de tous les anciens partis ; elle était encore directement menacée par la popularité grandissante du conspirateur de Strasbourg et de Boulogne revendiquant hautement et chaque jour l'héritage du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna. Jules Grévy comprit toute l'étendue de ce double danger ; ce fut là le vrai motif qui inspira son amendement et qui le lui fit défendre avec une exceptionnelle énergie.

A l'article proposé par le comité de constitution et confiant au peuple l'élection du président de la République, cet amendement substituait la disposition suivante :

« L'Assemblée nationale délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de *président du conseil des ministres*. — Le président du conseil des ministres est nommé par l'Assemblée nationale, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. — Le président du conseil des ministres est élu pour un temps illimité. Il est toujours révocable. »

Le discours prononcé à l'appui de cet amendement par Jules Grévy marque une date capitale dans la carrière du représentant du Jura en même temps que dans l'histoire de la République de 1848. « Ce que n'avait pas le roi et ce qui mettra le président de la République dans une position bien autrement formidable, disait M. Jules Grévy, c'est qu'il sera l'élu du suffrage universel, c'est qu'il aura la force immense que donnent des millions de voix. Il aura, de plus, dans l'Assemblée, un parti plus ou moins considérable... Ce sont les élections de l'an X qui ont donné à Bonaparte la force de relever le trône et de s'y asseoir ! Voilà le pouvoir que vous élevez. Et vous dites que vous voulez fonder une République démocratique? Que feriez-vous de plus si vous vouliez, sous un nom différent, restaurer la monarchie? Un semblable pouvoir conféré à un seul, quelque nom qu'on lui donne, roi ou président, est un pouvoir monarchique...

« Il est vrai que ce pouvoir, au lieu d'être héréditaire, sera temporaire et électif ; mais il n'en sera que plus dangereux pour la liberté. Etes-vous bien sûrs que, dans cette série de personnages qui se succéderont tous les quatre ans au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre? Etes-vous sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer ? Et si cet ambitieux est un homme qui a su se rendre populaire ; si c'est un général victorieux, entouré de ce prestige de la gloire militaire auquel les Français ne savent pas résister ; si c'est le rejeton d'une des familles qui ont régné sur la France et s'il n'a jamais renoncé expressément à ce qu'il appelle ses droits ; si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui cachent sous des promesses des projets contre sa liberté, répondez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République? Jusqu'ici toutes les républiques sont allées se perdre dans le despotisme : c'est de ce côté qu'est le danger, c'est donc contre le despotisme qu'il faut les fortifier. »

Y eut-il jamais paroles plus prophétiques, dans leur précision?

Combattu par Lamartine, l'amendement de M. Grévy fut repoussé par 643 voix contre 158. Dès ce jour, le représentant du Jura ne se fit plus aucune illusion sur le sort réservé à la République ; mais, jusqu'à la fin, il lutta. A aucune époque il ne déploya plus d'éloquence, plus de courage civique que dans les trois ans qui s'écoulèrent depuis l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République, le 10 déc. 1848, jusqu'au coup d'Etat du 2 déc. 1851. Aussitôt après cette trop significative élection du 10 déc., la réaction n'eut qu'une pensée : en finir avec l'Assemblée constituante, — l'empêcher d'augmenter les garanties constitutionnelles, — la remplacer par une autre assemblée moins libérale et moins républicaine.

Pour y aider, un représentant de la Charente-Inférieure, M. Rateau, déposa une proposition fixant au 19 mars 1849 la convocation de l'Assemblée législative appelée à succéder à l'Assemblée constituante, dont l'œuvre désormais devrait se borner au vote de la loi électorale et de la loi relative à l'organisation du conseil d'Etat. En même temps, les partisans du président Louis-Napoléon provoquaient une campagne de pétitions en faveur de la dissolution de la Constituante. Désigné par les deux comités de justice et de législation pour combattre, en qualité de rapporteur, la proposition Rateau, Jules Grévy demanda instamment à ses collègues de la rejeter et « de ne pas se séparer avant d'avoir fortifié la constitution par des lois organiques qui en étaient le complément nécessaire, la partie la plus essentielle ». Après un long débat, l'Assemblée, à une majorité de 4 voix, rejeta les conclusions du rapport de M. Grévy. La prise en considération de la proposition Rateau était donc votée. Mais, effrayés par les menaces, chaque jour plus violentes, de la coalition anti-républicaine, les bureaux nommèrent une commission de 15 membres, sur lesquels un seul était favorable à la proposition. Elu de nouveau rapporteur, M. Grévy, avec une autorité égale à la force de ses convictions républicaines, fut le défenseur des droits et de la dignité de l'Assemblée, menacés à la fois par le pouvoir exécutif et par l'agitation de la rue que les amis de l'Elysée s'appliquaient de toutes leurs forces à provoquer et à entretenir. Les conclusions formulées par M. Grévy furent définitivement rejetées par 416 voix contre 405, sur 821 votants. Cette faute décida du sort de la République, désormais livrée sans défense aux attentats de ses ennemis.

Dans ces luttes successives, l'autorité de l'homme politique, de l'orateur, avait constamment grandi ; l'Assemblée choisit deux fois M. Grévy pour l'un de ses vice-présidents. Le représentant du Jura ne s'était pas seulement occupé des questions relatives au droit public et à la constitution. Il avait pris la parole dans de nombreuses discussions, soit politiques, soit administratives : discours contre la contrainte par corps (1er sept. 1848); rapport sur le projet

de loi relatif à l'application de l'impôt des mutations aux biens de mainmorte (13 déc. 1848 et 16 janv. 1849) ; discours sur le service administratif et de surveillance des forêts dans les départements (17 avr. 1849), etc. Après le vote de la proposition Rateau, la politique personnelle de Louis-Napoléon s'accentua de jour en jour. Jules Grévy la combattit de nouveau dans les discussions auxquelles donnèrent lieu l'expédition de Rome et le projet de loi « tendant à suspendre dans le dép. de la Seine l'exécution de l'art. 67 de la loi du 22 mars 1831, portant qu'aucun officier exerçant un emploi actif dans les armées de terre et de mer ne pourrait être nommé ni officier ni commandant supérieur des gardes nationales de la Seine ». Contrairement à cette disposition et en violation de l'art. 51 de la constitution, un décret présidentiel avait réuni dans les mains du général Changarnier le commandement de la garde nationale de la Seine et celui de la 1[re] division militaire. Le gouvernement ayant, lors de la discussion du budget, proposé à l'Assemblée de ratifier cette décision illégale, M. Grévy s'éleva contre ce nouvel empiétement du pouvoir exécutif :

« Le péril existe, disait-il (19 mai 1849) ; et, quand nous apercevons les partis qui se groupent, qui ne cachent pas leurs projets, qui en indiquent l'exécution, qui en fixent la date, que ces partis sont entrés dans des arrangements militaires, vous voudriez que nous, amis de la République, nous ne conservions pas de la défiance ! Quant à nous, cette défiance est profonde. »

Répliquant, au cours de cette même discussion, au ministre de l'intérieur, Jules Grévy résumait sa pensée dans cette prophétique parole : « L'Assemblée, la République ont traversé le temps des émeutes ; ce sont les coups d'Etat qui sont aujourd'hui à craindre. »

Aux élections des 17 et 18 mai 1849 pour l'élection de l'Assemblée législative, Grévy fut de nouveau nommé, au scrutin de liste, le premier des sept représentants du Jura. A la Constituante, Jules Grévy s'était efforcé de prévenir et de conjurer le péril ; à l'Assemblée législative, il s'appliqua à retarder la redoutable échéance. D'un mot, qui allait devenir de plus en plus vrai, il caractérisa ainsi, à l'occasion de l'état de siège proclamé à Paris, les tendances de la politique présidentielle : « C'est de l'arbitraire, c'est de la force, c'est de la violence, ce n'est pas de la légalité. »

Pendant cette période (juin 1849-déc. 1851), Jules Grévy prononça quelques-uns de ses plus importants discours. Jamais plus qu'alors son éloquence ne porta l'empreinte de sa clairvoyante raison, de sa puissante dialectique. Dans l'examen des questions les plus diverses, il se montra un *debater* de premier ordre, aussi remarquable par l'étendue de son savoir que par la sûreté de son jugement. Il en fut ainsi dans les discussions sur la demande en autorisation de poursuites contre sept représentants (4 juil. 1849) ; sur le projet de loi relatif à la presse (23 juil. 1849) ; sur le cautionnement des journaux (27 juil. 1849) ; sur le projet de loi organique relatif à l'état de siège (9 août 1849) ; sur le projet de loi relatif à la réforme électorale (25 mai 1850) ; sur les propositions relatives à la revision de la constitution (15 juil. 1851). Jules Grévy combattit toutes ces mesures comme visant au même but : l'annulation des libertés publiques, l'avènement de la dictature. Il précisa, à cet égard, sa pensée avec une force toute particulière dans son discours contre le projet qui tendait à la suppression du suffrage universel et qui devint la loi du 31 mai : « La constitution est violée, disait-il... Qui êtes-vous pour élever votre volonté contre la volonté de la constitution nationale ? Qui êtes-vous pour dire à la loi fondamentale de notre pays, à la loi qui vous a faits ce que vous êtes, qui êtes-vous pour lui dire : Je te permets de vivre, mais à la condition de te laisser déchirer et déshonorer en silence. Voilà le langage de ces hommes qui s'appellent le grand parti de l'ordre ! Voilà l'ordre comme ils l'entendent ! L'ordre, ce n'est pas pour eux le respect, le règne de la loi ! C'est le règne de leurs intérêts et de leurs passions. » A l'Assemblée législative, aussi bien qu'à l'Assemblée constituante, l'ardeur avec laquelle M. Grévy se consacra à la défense de la constitution républicaine ne l'empêcha pas de prendre la parole sur diverses questions d'affaires, notamment sur la réforme de l'impôt sur les boissons qu'il jugeait excessif et sur la législation des chemins de fer. Dans cette dernière discussion, il signala notamment avec beaucoup de force le danger que présentaient, pour l'Etat, les concessions d'une durée exagérée, accordées à de grandes compagnies :

« Porter à un siècle, disait-il, la durée de toutes les concessions, a-t-on calculé quelle est, au point de vue de nos finances, la conséquence d'une semblable mesure ? Eh quoi ! nous avons des finances obérées, nous sommes écrasés sous le poids d'une dette énorme, l'avenir est alarmant. Eh bien ! nous avons là une ressource qui peut être considérable, une ressource incontestable, la ressource des chemins de fer ; car, lorsque les concessions seront expirées, les chemins de fer reviendront aux mains de l'Etat qui les exploitera ou par lui-même ou par des fermiers et qui bénéficiera des profits ; il y a là une ressource immense pour l'avenir, il y a là de quoi faire face à une partie des charges que le présent lègue à l'avenir. Et vous voulez, sans nécessité aucune, sans compensation, sans réflexion, sacrifier cette ressource précieuse, inconnue, je le répète, pour tout le monde aujourd'hui. Car enfin, savons-nous ce que peuvent produire les chemins de fer dans un demi-siècle, dans trente ans, dans vingt ans ? Savons-nous quelles sont les économies qu'on peut apporter dans leur exploitation, quels sont les réformes, les changements que le temps et la science peuvent y introduire ? Le combustible peut-être sera économisé ; c'est l'espoir de la science et l'objet de ses efforts. Si ce perfectionnement arrive, les chemins de fer croîtront dans une proportion considérable ; ce serait pour la France une immense ressource ; vous la sacrifiez. »

Un mois avant le 2 déc. 1851, M. Grévy avait voté en faveur de la proposition des questeurs tendant à assurer la défense du palais législatif. Ce jour-là, le représentant du Jura s'était séparé d'une fraction importante du parti républicain, préférant la réalité d'une prescription légale à la « sentinelle invisible » dont avait parlé Michel de Bourges. C'est en sortant de cette séance que Jules Grévy, à qui l'on demandait ce qui s'était passé au Palais-Bourbon, répondit tristement : *Finis reipublicæ !* Cette fin, ce fut le 2 décembre. Trois ans auparavant, M. Grévy avait dit : « Le danger, ce n'est plus l'émeute, c'est le coup d'Etat. » A la nouvelle de l'attentat, Jules Grévy se rendit à la mairie du X[e] arrondissement. Il fut de ceux qui conseillèrent de résister par des actes et rappela aux envahisseurs le texte de la constitution. Il fut arrêté et conduit à la caserne du quai d'Orsay, puis à Mazas. Lorsqu'il en sortit, la République, comme il l'avait prévu en 1848, « était une fois encore allée se perdre dans le despotisme ».

Pendant que Jules Grévy était enfermé, son logement avait donné asile au comité de résistance. Jules Favre, dans ses *Souvenirs*, a rendu hommage à la courageuse attitude de M[me] Grévy.

L'Empire. — Après la proclamation de l'Empire, M. Grévy se consacra exclusivement à sa profession d'avocat ; il plaida nombre de causes importantes et fut choisi plusieurs fois comme arbitre, notamment à propos de la correspondance échangée entre George Sand et Alfred de Musset.

M. Grévy se réservait de rentrer dans la vie publique à l'heure où il pourrait de nouveau servir la cause républicaine ; ses anciens collègues de la Constituante et de la Législative ne cessèrent de lui témoigner de tous les points de la France leur affection et leur estime ; il s'associa à toutes les revendications exercées contre le césarisme. L'un des premiers il adhéra à la consultation des bâtonniers de l'ordre des avocats du barreau de Paris, M[es] Plocque, Berryer, Marie, Dufaure, Liouville et Bethmont, en réponse à la note à consulter du comte d'Haussonville rela-

tive à l'étendue du droit de pétition. Dans l'affaire du comité électoral dite des Treize, il prononça, le 30 nov. 1864, un plaidoyer qui prit les proportions d'un réquisitoire contre la candidature officielle, et qui se terminait ainsi : « Messieurs, vous allez rendre un arrêt sur la portée duquel personne ne peut plus se faire illusion. Sous le régime du suffrage restreint les électeurs avaient, comme moyens de se concerter, les réunions publiques ou les réunions privées et les comités électoraux. Les réunions publiques n'existent plus. Il ne reste que les comités électoraux. Si ces comités doivent succomber à leur tour sous votre arrêt ou, ce qui est pire encore, s'ils doivent devenir le privilège des candidats officiels ou de leurs partisans ; si une administration omnipotente ne doit trouver désormais en face d'elle, dans la lutte électorale, que des citoyens réduits à l'impuissance de l'isolement, le suffrage universel n'est plus qu'une dérision, et l'élection pure et simple des députés par les préfets serait plus convenable que ce jeu factice des institutions libérales. » D'un accord unanime, Berryer, Dufaure, Marie, Sénard déclarèrent qu'après les paroles de M. Grévy, la cause était entendue. Ernest Picard ajouta que « Me Grévy avait pu parler avec l'impartialité qui conviendrait à un juge voyant dès l'origine, non d'un œil indifférent, mais avec un calme profond, les efforts que nous tentons pour faire rentrer dans la vie politique un peuple qu'on veut, sous ce régime, en écarter complètement ».

En 1868, l'ancien représentant du Jura à la Constituante et à la Législative fut successivement élu le 4 août bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, et, le 17 août, député de la deuxième circonscription du Jura, arr. de Dole et de Poligny.

Longtemps, Jules Grévy avait hésité à accepter la candidature législative qui lui était offerte ; il lui semblait cruel de se soumettre à l'obligation du serment préalable. Le gouvernement impérial mit tout en œuvre pour faire réussir le candidat officiel, M. Césaire Huot, ancien représentant du peuple à la Constituante, rallié à l'Empire.

Toute l'opposition considéra la cause représentée par M. Grévy comme la sienne ; ce n'étaient plus seulement les grandes villes, c'étaient les populations rurales qui entraient en lutte contre le régime impérial. Berryer écrivit une lettre pour recommander aux électeurs « Grévy, cet esprit loyal, ferme, éclairé et zélé pour le bien public ». Le succès de M. Grévy fut éclatant ; sur 34,028 votants, il obtint 22,505 suffrages contre 11,263 accordés au candidat officiel.

Dès l'entrée de Jules Grévy au Corps législatif, l'autorité qui s'attachait à son caractère, le respect dont son nom était entouré lui assurèrent la première place à la tête de l'opposition, qui comptait cependant dans ses rangs Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard et un peu plus tard Gambetta. Il semblait que Jules Grévy fût né président.

L'éloquence de Grévy paraît alors avoir atteint son apogée. C'est à cette époque, qu'en sa qualité de bâtonnier, il prit la parole sur la tombe de Berryer (7 déc. 1868), — à l'ouverture de la conférence des avocats (26 déc. 1868 et 8 janv. 1870), — à la fête donnée à Me Marie le 27 déc. 1869, pour l'anniversaire de la cinquantième année de son inscription au tableau de l'ordre.

Ces harangues sont, au Palais, devenues classiques ; tout récemment, en rendant hommage à la mémoire de Jules Grévy, à l'ouverture de la conférence des avocats (nov. 1891), le bâtonnier, Me du B uit, rappelait l'émotion profonde produite par « ces paroles écrites pour le marbre et qu'un culte pieux pour la mémoire d'un maître vénéré renvoyait comme un écho puissant à celui qui en puisait l'inspiration dans son cœur ». C'est dans le discours prononcé à l'ouverture de la conférence, en janv. 1870, que M. Grévy indiqua quelle idée il se faisait, en notre temps, de la véritable éloquence judiciaire : « Sa forme, disait-il, est l'improvisation. L'orateur qui n'a travaillé que sur les idées se confie pour l'expression à la fortune du moment ; selon un mot heureux, il sait ce qu'il va dire, il ne sait pas comment il le dira. Libre de toute entrave, dégagé de toute forme convenue, il s'abandonne à son inspiration, il est lui-même. Il prend le ton naturel de la conversation, qui se prête à tout sans effort, s'élève et s'abaisse, se diversifie avec les sujets et laisse à chacun son originalité. C'est par l'improvisation que l'orateur va droit à ses auditeurs, qu'il entre en communication avec eux, qu'il s'en empare, qu'il agit sur eux, qu'ils réagissent sur lui et que, par cet échange continuel d'impression, il les met de moitié dans son discours et les entraîne à son but. »

Telle était l'éloquence de M. Grévy ; il travailla toujours sur des idées et non sur des mots ; on peut relire ses discours, pas un n'a vieilli.

Rarement les fonctions de bâtonnier furent remplies avec une plus haute distinction ; la magistrature impériale elle-même rendait hommage « à la grâce si attique et si sentie de Me Grévy ». Ces formes courtoises du bâtonnier de l'ordre n'empêchaient pas le député du Jura, l'ancien vice-président de la Constituante, de combattre avec la dernière énergie la politique césarienne. Le ministère Ollivier, malgré le mirage que son prétendu libéralisme exerça sur certains esprits distingués, ne fit aucune illusion à Jules Grévy.

C'est alors que le groupe présidé par M. Grévy prit le nom de *gauche fermée* par opposition à la *gauche ouverte* préconisée par M. Ernest Picard. « Il est de l'intérêt de nos collègues comme du nôtre, disait M. Jules Grévy dans la lettre écrite à M. Picard, qu'il ne se glisse entre eux et nous aucune équivoque ; que nous restions unis si nous devons marcher ensemble ou que, si nous voulons suivre des voies différentes, nous soyons distincts, tout en conservant nos bons rapports et nos bons sentiments. » Antérieurement à cette lettre, datée du 3 juin 1870, Jules Grévy avait prononcé, au Corps législatif, plusieurs discours qui avaient encore ajouté à l'autorité de son nom.

Dans la discussion du projet de règlement de la Chambre des députés, M. Grévy avait réclamé pour le président le droit de réquisition de la force armée. Après avoir rappelé « que l'Assemblée législative avait péri pour avoir repoussé l'arme que la loi lui présentait pour sa défense », il termina son discours en demandant pour la représentation nationale « une situation élevée, prépondérante, placée au-dessus de toutes les atteintes ». Quelques jours plus tard, il intervenait dans la discussion de l'interpellation Jules Favre sur les candidatures officielles que le ministère Ollivier prétendait maintenir sous le nom de candidatures administratives. « La France veut, assure-t-on, le gouvernement parlementaire, disait M. Grévy. Qu'elle sache bien que, tant qu'elle laissera le pouvoir exécutif faire ses élections, elle aura le gouvernement personnel. » Mais le discours le plus important prononcé à cette époque par Jules Grévy fut celui du 4 avr. 1870 contre le plébiscite. « Quand on place, disait-il, une nation entre le fait accompli et le néant, en la trompant, en la terrifiant, je dis que la réponse qu'on lui demande est un ordre qu'on lui donne. »

Après avoir montré dans le plébiscite un danger permanent, un instrument de coup d'Etat, Jules Grévy concluait ainsi : « Œuvre puérile ! Vous croyez pouvoir enfermer un grand peuple dans vos petites combinaisons ! Vous croyez pouvoir enchaîner la marche du progrès à une constitution. L'exemple de ceux qui vous ont précédés dans cette œuvre impossible ne vous a donc pas instruits ? Le peuple à son jour brisera vos entraves comme il en a brisé d'autres, jusqu'à ce qu'il arrive, enfin, à travers les révolutions dont vous lui rouvrez la carrière, à la forme du gouvernement des peuples modernes, à la forme démocratique, la seule qui soit appropriée à notre état social, la seule qui soit possible et durable, la seule dans laquelle il puisse trouver enfin l'ordre, la liberté, le repos et la prospérité dont il a si grand besoin. »

C'est en réponse à ce discours de Jules Grévy, qui fut couvert d'applaudissements par la gauche, comme étant le

programme de ses revendications et la formule de ses espérances, que M. Emile Ollivier prononça ces paroles que les faits, à une date prochaine, allaient cruellement démentir : « Aujourd'hui il est aussi impossible à l'empereur qui a loyalement accepté le régime parlementaire d'entreprendre une guerre sans le consentement de la nation que de modifier ou de maintenir une disposition constitutionnelle contre le gré de l'opinion publique. »

Les arguments de M. Emile Ollivier ne convainquirent nullement M. Grévy et, le 9 avr., le député du Jura protestait de nouveau, à la tribune, contre le plébiscite à propos des instructions données aux préfets. Le 24 juin, le président de la gauche intervint encore très activement dans la discussion du projet de loi relatif à la nomination des maires et adjoints pour réclamer leur élection par les conseils municipaux ; il terminait ainsi son discours : « Je voterai contre le projet, et parce que je veux la liberté communale, fondement de la liberté politique, et parce que je ne veux ni de la candidature officielle ni du gouvernement personnel. » Le 2 juil. 1870, lors de l'examen des pétitions réclamant l'abrogation des lois de bannissement contre les membres de la famille de Bourbon, M. Grévy se déclara hostile à toute mesure ayant ce caractère ; c'est en cette circonstance qu'il prononça ce mot célèbre : « Je parle en républicain qui ne veut être ni dupe ni complice du rappel de la royauté. »

Ni dupe, ni complice — Jules Grévy n'entendit pas l'être davantage, quelques jours après, lors du vote relatif à la déclaration de guerre. Il voulut protester, mais sa voix, comme celle de M. Thiers, fut étouffée par les clameurs de la majorité. M. Grévy s'écria : « C'est un digne spectacle que vous donnez à la France ! Nous protestons contre une telle violence, contre une telle oppression. » La guerre déclarée, Jules Grévy fut un des membres du Corps législatif qui, pour tâcher de faire face aux nécessités de la situation, montrèrent le plus de résolution et d'énergie. Il signa la proposition tendant à l'armement de Paris et à l'organisation de la garde nationale. Il se prononça aussi pour la nomination d'un comité exécutif de quinze membres, pris dans la Chambre, qui serait investi des pleins pouvoirs de gouvernement afin de repousser l'invasion étrangère. Lors de l'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, l'ancien président du Corps législatif, M. Schneider, appréciant l'attitude de M. Grévy, à cette époque, déclara que « dans un temps où il y a tant d'affaissement de caractères, on éprouve un véritable bonheur à trouver un caractère aussi grave, aussi intact et aussi élevé que celui de M. Grévy ». Après le désastre de Sedan, la ligne de conduite suivie par le député du Jura ne fut pas moins nette. Il croyait qu'on pouvait obtenir par les voies légales la solution politique attendue ; il estimait que, dans les graves circonstances que traversait la France, le concours des représentants du pays était nécessaire au gouvernement, quel qu'il fût.

La République de 1870. — Le 4 sept., M. Grévy fut, en même temps que plusieurs de ses collègues, désigné pour aller à l'Hôtel de Ville s'entendre avec les députés de Paris sur la constitution d'un gouvernement provisoire qui aurait eu pour mission de pourvoir aux nécessités de la situation et notamment de convoquer les électeurs en vue de l'élection d'une assemblée constituante, à bref délai. Mais les députés de Paris s'étant déjà érigés en gouvernement de la Défense nationale sous la présidence du général Trochu, M. Grévy et ses collègues n'eurent qu'à constater que leur mission était devenue sans objet.

Malgré cela, M. Grévy ne cessa pas de réclamer la réunion d'une Assemblée nationale. Le 8 sept., un décret convoqua les électeurs pour le 16 oct. Mais peu après, l'avis de M. Gambetta prévalut, et la convocation fut indéfiniment ajournée. M. Grévy, venu à Tours pour se joindre à M. Thiers et à ceux de ses anciens collègues qui réclamaient la convocation des électeurs, vit dans cet ajournement *sine die* une faute grave, tant au point de vue de la défense nationale elle-même que de l'ouverture des négociations relatives à la paix. Revenu à Mont-sous-Vaudrey, il consigna très nettement cette opinion dans une lettre adressée au *Républicain du Jura* et dans laquelle, après avoir relevé les accusations qu'on ne lui ménagea point alors, il disait : « Il est vrai qu'avec presque tous mes amis politiques, je déplore comme un grand malheur, et pour la défense du pays, et pour l'établissement de la République, que la représentation nationale n'ait pas été convoquée au lendemain de la chute de l'Empire, et que, pour des raisons secondaires, elle ait été ajournée indéfiniment. Je suis de ceux qui ont foi dans le principe républicain et qui ne croient pas qu'en face des difficultés et des périls il faille le violer. Je suis plein de confiance dans le gouvernement du pays par lui-même, je n'en ai point dans la dictature, et je ne reconnais qu'à la nation le droit de disposer de ses destinées. » Aux élections du 8 févr. 1871, Jules Grévy fut élu, dans le Jura, le premier des six candidats républicains par 52,678 voix. Il fut également élu dans les Bouches-du-Rhône. Il opta pour le Jura.

L'Assemblée nationale. — Dès la réunion de l'Assemblée nationale, à Bordeaux, M. Jules Grévy fut élu président par 519 suffrages sur 536 votants ; telle était l'autorité de son nom et de son passé qu'en présence de l'invasion, à l'heure d'une paix désastreuse, à la veille d'une insurrection de plus en plus probable, les adversaires eux-mêmes de la République, que M. Grévy avait toujours défendue, ne virent personne qui fût plus digne de présider la représentation nationale « dans le deuil et le péril de la patrie ». Le principal organe de la droite, le *Français*, se faisait l'écho de cette impression générale en exprimant la certitude que « la voix du président, — cet arbitre impartial et tout dévoué au pays, — saurait mettre au-dessus des rivalités des partis l'intérêt souverain de la France ».

C'est ce que fit M. Grévy, et à Bordeaux pendant les douloureuses discussions relatives aux préliminaires de la paix, et à Versailles lorsque l'insurrection de la Commune se fut rendue maîtresse de Paris. Durant cette terrible période, il n'y eut pas de jour où M. Grévy, dans cette assemblée de 750 membres agitée par les passions les plus vives et les intérêts les plus opposés, n'eût à donner des preuves de sagesse et d'énergie (V. Assemblée nationale).

De l'aveu de tous, il fut à la hauteur d'une tâche dont on mesurera toute la difficulté en relisant l'allocution qu'il prononça, le 20 mars 1871, lors de la première séance tenue à Versailles par l'Assemblée nationale. Il s'exprima ainsi : « Messieurs, il semblait que les malheurs de la patrie fussent au comble. Une criminelle insurrection qu'aucun grief plausible, qu'aucun prétexte spécieux ne saurait atténuer, vient de les aggraver encore. Un gouvernement factieux se dresse en face de la souveraineté nationale, dont vous êtes, seuls, les légitimes représentants. Vous saurez vous élever avec courage et dignité à la hauteur des grands devoirs qu'une telle situation vous impose. Que la nation reste calme et confiante ; qu'elle se serre autour de ses élus ; la force restera au droit. La représentation nationale saura se faire respecter et accomplir imperturbablement sa mission en pansant les plaies de la France et en assurant le maintien de la République, malgré ceux qui la compromettent par les crimes qu'ils commettent en son nom. » Avec la même hauteur de vues, le même culte du droit, le même dévouement à la République, Jules Grévy, pendant plus de deux ans, s'efforça « d'être toujours le directeur impartial des débats de l'Assemblée, le ferme soutien des droits de chacun de ses collègues, le gardien dévoué des prérogatives, de la dignité et de la sûreté de la représentation nationale ».

Il fallut, en effet, toute la fermeté et tout le tact de M. Grévy pour que l'autorité présidentielle ne se brisât point contre la résistance ou les colères des partis qui se combattaient avec acharnement, — même du parti républicain qui avait toutes ses sympathies, mais dont plusieurs membres, par des excès de parole, encoururent les sévérités du règlement toujours appliqué par le président Grévy,

envers et contre tous, avec une réelle modération, avec une entière impartialité. Plusieurs fois réélu, M. Grévy exerça, sans interruption, les fonctions de président de l'Assemblée nationale du 16 févr. 1871 au 2 avr. 1873.

Dans la séance du 1er avr. 1873, M. Le Royer, député du Rhône, ayant employé le mot *bagage* pour qualifier les développements du rapport de la commission chargée d'examiner un projet de loi relatif à la municipalité lyonnaise, un député de la droite, le marquis de Grammont, s'écria : « C'est une impertinence. » Le président rappela l'interrupteur à l'ordre. Il s'ensuivit un incident très vif, à la suite duquel le président, après de vains et multiples efforts pour apaiser l'agitation de l'Assemblée, s'exprima ainsi : « Messieurs, si vous trouvez que je ne remplis pas mes fonctions comme vous avez le droit de l'attendre, il faut, en effet, que je le sache. Je n'ai ni demandé ni recherché les fonctions dont vous m'avez investi. Je les ai toujours remplies selon mes forces, dans toute ma justice et mon impartialité. Puisque je ne trouve pas en retour, chez vous, messieurs, la justice à laquelle je crois avoir droit, je saurai ce qu'il me reste à faire. »

Au début de la séance du lendemain, M. Vitet, vice-président et membre du centre droit, qui occupait le fauteuil, donna, sans un mot de regret, lecture d'une lettre de M. Grévy qui le priait de vouloir bien transmettre à l'Assemblée nationale sa démission des fonctions de la présidence. Un scrutin pour l'élection du président ayant été réclamé par la gauche, M. Grévy obtint 349 suffrages et M. Buffet, candidat de la droite, 241. M. Grévy était donc réélu, mais le lendemain, 3 avr., il fit savoir à l'Assemblée que « les raisons qui l'avaient déterminé à résigner les fonctions de la présidence ne lui permettant pas de revenir sur cette résolution, il ne pourrait qu'y persister ». Après avoir donné lecture de cette lettre, M. Martel, vice-président, qui présidait la séance, se fit l'interprète des regrets inspirés par la résolution prise par M. Jules Grévy « que son patriotisme éclairé et bien connu avait désigné à nos suffrages, quand nous nous sommes trouvés réunis à Bordeaux et qui, pendant plus de deux ans, n'a cessé de diriger avec tant d'impartialité et une si grande distinction les travaux si difficiles de l'Assemblée nationale ». Après être descendu du fauteuil, M. Grévy reprit sa place sur les bancs de la gauche.

Après la chute de M. Thiers, M. Grévy publia une brochure intitulée *le Gouvernement nécessaire* qui restera comme l'une des pages politiques les plus mémorables de notre siècle et dans laquelle, par une série de faits et de démonstrations, il établit jusqu'à l'évidence que « pour notre pays, tel que le temps l'a fait, le gouvernement nécessaire, parce qu'il est le seul durable, c'est celui de la nation par elle-même, dans sa réalité et sa sincérité ; en d'autres termes, le gouvernement démocratique et républicain ».

Et Jules Grévy concluait en disant : « Pour sortir de la région des orages, il ne s'ouvre pas deux routes devant nous : toute restauration monarchique ne serait qu'une halte entre deux tempêtes ; c'est dans la République seule que nous trouverons le port. » Cette ferme et hardie déclaration, à l'heure même où l'on annonçait que la monarchie allait être faite, fût-ce à une voix, produisit l'impression la plus vive ; dans l'Assemblée elle-même elle ramena de nombreux hésitants au sentiment de leur devoir envers le pays. Après l'échec des tentatives de restauration monarchique, l'Assemblée nationale siégea à Versailles encore plus de deux ans. Observant la réserve qu'il s'était imposée, le jour où il était descendu du fauteuil présidentiel, M. Grévy ne prit la parole, à trois reprises différentes que pour défendre, lors de l'examen des questions constitutionnelles, les principes dont il avait toujours été le ferme champion. Ainsi en fut-il lors de la délibération relative à la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Le 5 et le 19 nov., Jules Grévy prononça deux discours dans lesquels il rappela avec une grande autorité les règles du droit et les enseignements de la politique.

Se maintenant sur ce même terrain, Jules Grévy, après avoir voté avec toute la gauche en faveur de l'organisation de la République, ne put se résigner à adhérer à la transaction intervenue entre le centre gauche et le groupe dont M. Wallon était le chef. De même qu'en 1848, il n'avait pas accepté l'élection directe du président de la République par le peuple, de même qu'après le 4 septembre 1870 il n'avait pas admis l'ajournement de la convocation d'une Assemblée nationale, de même cette fois encore il ne crut devoir faire céder ses principes politiques devant les raisons d'opportunité invoquées par les chefs de la gauche, notamment par M. Gambetta. Profondément convaincu que les lois constitutionnelles proposées à l'Assemblée renfermaient, comme le prouva d'ailleurs le 16 mai, plusieurs clauses dangereuses pour l'avenir de la République, il s'abstint sur l'ensemble de la loi portant organisation des pouvoirs publics. Cette attitude, que quelques-uns taxèrent d'intransigeante, ne diminua en rien l'autorité de Jules Grévy ; l'on savait que, la constitution une fois votée, il serait le premier à s'y soumettre. Aussi lorsque la Chambre des députés se réunit à Versailles, M. Jules Grévy, qui avait décliné l'offre d'un siège au Sénat pour se représenter devant ses électeurs de l'arr. de Dole, fut-il à la presque unanimité (462 voix sur 468 votants) élu président de la Chambre.

La Chambre des députés. — Les paroles que M. Grévy prononça en prenant possession du fauteuil furent des paroles de conciliation et d'apaisement, souhaitant une cordiale entente des pouvoirs publics et l'exécution loyale de la Constitution. Après le 16 mai 1877, le rôle du président de la Chambre devint de nouveau difficile. M. Grévy, tout en se maintenant strictement dans ses attributions, contribua puissamment à fortifier le sentiment de la résistance légale à l'acte arbitraire qui venait d'être commis. Il en fut ainsi lors de la lecture, par M. de Fourtou, du décret ajournant la Chambre des députés : « Restez dans la légalité, dit M. Grévy à ses collègues qui protestaient contre la lecture du décret, restez, je vous le répète, dans la légalité ; restez-y avec sagesse, avec fermeté et avec confiance. »

Le président de la Chambre ne trouva pas avec moins de correction et de bonheur des paroles à la fois vengeresses du droit et constitutionnellement irréprochables, lorsque, avant de donner acte au gouvernement du décret de dissolution, il s'exprima ainsi : « Le pays devant lequel la Chambre va retourner lui dira bientôt que, dans sa trop courte carrière, elle a bien mérité de la France et de la République. » Jamais l'autorité politique de M. Grévy ne fut plus grande qu'à cette époque. Lorsque M. Thiers mourut subitement, le 3 sept. 1877, en pleine période électorale, M. Jules Grévy fut désigné pour prendre le premier la parole aux obsèques du libérateur du territoire. Dans ce discours, M. Grévy rendit hommage « à la magnifique existence de M. Thiers, à son merveilleux esprit si étendu et si pénétrant, si vif et si plein de charme, à son éloquence incomparable, à ses trésors de science et d'expérience, fruit précieux de soixante ans d'études éclairées et mûries par un long maniement des affaires publiques, à son amour du pays, aux mémorables services qu'il avait rendus. » Mais il est un trait que l'orateur releva surtout dans la vie de M. Thiers ; ce fut son avènement raisonné à la République : « C'est à M. Thiers, dit-il, que la République doit en grande partie d'avoir conquis la confiante adhésion de la France ; c'est à lui qu'elle doit d'avoir convaincu l'Europe qu'elle est un gouvernement d'ordre et de paix. Mais, en retour, c'est à la force du gouvernement républicain, à la tête duquel il était placé, que M. Thiers a dû de pouvoir relever la France avec un succès et une promptitude qui ont étonné le monde. » Ralliée autour du nom de Jules Grévy, auquel Gambetta lui-même conseilla de remettre, en ces graves circonstances, la direction du parti, l'opinion républicaine, pour mieux marquer ses résolutions, attribua à l'ancien président de la Chambre des députés la succession électorale de M. Thiers dans le

IXe arrondissement de Paris. Le comité républicain, qui avait alors à sa tête comme président d'honneur Victor Hugo et comme président Gambetta, adressa à M. Grévy une lettre qui soulignait ainsi cette pensée et ce vœu unanime : « Aujourd'hui et jusqu'au scrutin, le conflit préparé, ouvert et poursuivi par les hommes du 16 mai semble n'exister qu'entre la majorité dissoute et le pouvoir ; demain, quand la nation aura parlé, si le pouvoir ne s'inclinait pas, le conflit serait entre la nation et un homme. En vous choisissant, les électeurs de Paris, interprètes de l'opinion publique, regardent en face et avec confiance cette éventualité. »

Aux élections du 14 oct. 1877, M. Grévy fut élu simultanément dans la Seine et dans le Jura. Cette double élection fut célébrée comme un triomphe par les discours des chefs du parti républicain. Dans une grande réunion publique tenue le 9 oct., M. Gambetta fit un magnifique éloge de Jules Grévy, « ce citoyen qui, depuis trente ans, a été un des premiers parmi les premiers des républicains, cet homme si autorisé par son caractère, si justement respecté à cause de son passé si pur, de sa conscience droite, cet homme que nous pouvons représenter aux uns comme un modèle de modération et de sagesse, aux autres comme un modèle de fidélité et d'honneur ».

Cette fois encore, M. Grévy opta pour le Jura. Dès la première séance de la Chambre des députés, il fut élu président provisoire, puis, le 10 nov., président définitif. Dans l'allocution qu'il prononça, il demanda à la Chambre « de se tenir par sa modération et sa fermeté à la hauteur de sa mission, s'inspirant de l'admirable sagesse et de la volonté du pays, qui est avec elle ». Jules Grévy s'inspira lui-même de ces sentiments, au cours de la crise qui se dénoua par la formation du ministère Dufaure, notamment lorsque le maréchal de Mac-Mahon le fit appeler, en qualité de président de la Chambre, pour lui demander conseil. Il ne voyait rien de plus urgent que de s'appliquer à maintenir l'accord nécessaire entre les grands pouvoirs de l'Etat, « qui peut seul assurer le calme, la sécurité, le travail ».

La présidence de la République. — M. Grévy venait d'être une fois encore réélu président de la Chambre des députés, lorsque, le 30 janv. 1879, le maréchal de Mac-Mahon donna sa démission de président de la République et en informa le Parlement par un message (V. Chambre des députés). Le Sénat et la Chambre furent invités à se réunir le même jour, au palais de Versailles, en Assemblée nationale ; mais, auparavant, une réunion plénière des délégués des gauches du Sénat et de la Chambre des députés, présidée par M. Féray, sénateur de Seine-et-Oise, décida, à l'unanimité, de porter M. Jules Grévy à la présidence de la République. La séance de l'Assemblée nationale s'ouvrit à quatre heures et demie sous la présidence de M. Martel, président du Sénat. Après des incidents provoqués par deux bonapartistes, MM. de Gavardie et Sarlande, auxquels l'assemblée mit fin en prononçant la question préalable, il fut procédé au scrutin. A sept heures et demie, M. Martel proclama le résultat du vote. Sur 713 votants, M. Grévy avait obtenu 563 suffrages ; le général Chanzy, porté sans son assentiment par les droites, 99 ; M. Gambetta, 5, et quelques autres membres, 1. M. Jules Grévy fut, en conséquence, proclamé président de la République pour sept années. La séance fut levée aux cris répétés de : « Vive la République ! »

Le conseil des ministres apporta, le soir même, à M. Grévy le procès-verbal constatant son élection et remit entre ses mains sa démission collective. Immédiatement après, M. Grévy reçut la visite du maréchal de Mac-Mahon qui venait saluer en lui le nouveau président de la République. Dans toute la France et en Europe, l'élection de Jules Grévy fut accueillie avec une très vive sympathie. Non seulement elle terminait la crise qui avait été ouverte le 16 mai 1877, mais elle clôturait la première période de la République en France, celle de sa fondation. Le cabinet Dufaure ayant maintenu sa démission, le président Grévy confia le soin de constituer un ministère à M. Waddington, ministre des affaires étrangères depuis le 14 déc. 1877 et qui avait été au congrès de Berlin le premier plénipotentiaire du gouvernement français. Ce premier ministère, dans la liste duquel on retrouve les noms de la plupart des hommes politiques qui, dans les années suivantes, allaient jouer un rôle politique important, était ainsi composé : présidence du conseil et affaires étrangères, M. Waddington ; intérieur et cultes, M. de Marcère ; justice, M. Le Royer ; agriculture et commerce, M. Lepère ; guerre, général Gresley ; marine, Jauréguiberry ; instruction publique, M. Jules Ferry ; finances, M. Léon Say ; travaux publics, M. de Freycinet. Les sous-secrétaires d'Etat furent : à la justice, M. René Goblet ; aux beaux-arts, M. Turquet ; à l'intérieur, M. Jules Develle ; à l'agriculture et au commerce, M. Cyprien Girerd ; aux travaux publics, M. Sadi Carnot. M. Gambetta fut élu président de la Chambre des députés ; dans l'allocution qu'il prononça en prenant possession du fauteuil, il rendit un éclatant hommage à son prédécesseur, « au grand citoyen, à l'homme d'État que les suffrages des représentants du pays ont spontanément appelé à la présidence de la République française où le suivent l'irrésistible adhésion de la France, la fidélité inaltérable du Parlement et l'estime du monde. S'il est aujourd'hui le chef de la nation, il restera ici notre instituteur et notre modèle. Nous suivrons, ajoutait M. Gambetta, ses leçons et ses traces, sans l'orgueil de le remplacer, mais avec le ferme dessein de reproduire les traits principaux de sa magistrature : la vigilante attention à toutes vos discussions, l'impartialité pour tous les partis, le souci scrupuleux de nos règles, le culte jaloux des libertés de la tribune. »

Le même jour, 6 févr., le président de la République adressait aux Chambres le message suivant : « Messieurs les sénateurs, messieurs les députés, l'Assemblée nationale, en m'élevant à la présidence de la République, m'a imposé de grands devoirs. Je m'appliquerai sans relâche à les accomplir, heureux si je puis, avec le concours sympathique du Sénat et de la Chambre des députés, ne pas rester au-dessous de ce que la France est en droit d'attendre de mes efforts et de mon dévouement. Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerai jamais en lutte contre la volonté nationale exprimée par ses organes constitutionnels. Dans les projets de loi qu'il présentera au vote des Chambres et dans les questions soulevées par l'initiative parlementaire, le gouvernement s'inspirera des besoins réels, des vœux certains du pays, d'un esprit de progrès et d'apaisement ; il se préoccupera surtout du maintien de la tranquillité, de la sécurité, de la confiance, le plus ardent des vœux de la France, le plus impérieux de ses besoins. Dans l'application des lois qui donne à la politique générale son caractère et sa direction, il se pénétrera de la pensée qui les a dictées ; il sera libéral, juste pour tous, protecteur de tous les intérêts légitimes, défenseur résolu des droits de l'Etat. Dans sa sollicitude pour les grandes institutions qui sont les colonnes de l'édifice social, il fera une large part à notre armée, dont l'honneur et les intérêts seront l'objet constant de ses plus chères préoccupations. Tout en tenant un juste compte des droits acquis et des services rendus, aujourd'hui que les deux grands pouvoirs sont animés du même esprit, qui est celui de la France, il veillera à ce que la République soit servie par des fonctionnaires qui ne soient ni ses ennemis, ni ses détracteurs. Il continuera à entretenir et à développer les bons rapports qui existent entre la France et les puissances étrangères et à contribuer ainsi à l'affermissement de la paix générale. C'est par cette politique libérale et vraiment conservatrice que les grands pouvoirs de la République, toujours animés du même esprit, marcheront toujours avec sagesse, feront porter ses fruits naturels au gouvernement que la France, instruite par ses malheurs, s'est donné comme le seul qui puisse assurer son repos, et travailler

utilement au développement de sa prospérité, de sa force et de sa grandeur. »

M. Jules Grévy ne cessa de se montrer fidèle au programme qu'il avait tracé. Sa présidence dura neuf ans ; elle aurait dû en durer quatorze, puisqu'à l'expiration de son premier mandat il fut, le 28 déc. 1885, réélu pour une nouvelle période de sept ans.

La politique de M. Grévy. — Faire l'histoire de ces neuf années, ce serait retracer celle de la France elle-même ; nous n'avons pas ici à entreprendre cette tâche ; nous nous bornerons à noter quelques-uns des traits qui, durant cette longue période, traversée par tant d'événements, caractérisent le rôle personnel du président de la République et l'esprit qu'il apporta dans l'accomplissement de ses devoirs de chef de l'Etat. Ce rôle et cet esprit, M. de Freycinet, de l'aveu de tous, aux obsèques de M. Grévy, les apprécia avec d'autant plus d'autorité que, soit comme ministre des travaux publics, soit comme ministre des affaires étrangères et président du conseil, il avait été, pendant plusieurs années, l'un des principaux collaborateurs de M. Jules Grévy : « Ce n'était pas une chose facile, dit M. de Freycinet, après les longues luttes traversées par notre pays et les résistances opiniâtres qu'avait rencontrées l'installation du nouveau régime, d'habituer les esprits au fonctionnement paisible et régulier d'une constitution qui semblait avoir banni l'initiative au sommet et n'avoir pas créé un correctif suffisant à l'inconstance de l'opinion et à la mobilité des courants populaires. Pendant plusieurs années, par la force des choses, la République s'était tour à tour appelée Thiers et Gambetta ; il paraissait impossible qu'elle devînt anonyme, et cependant cela était nécessaire pour l'avenir de nos institutions. A un peuple accoutumé, sous diverses formes, au pouvoir personnel, il fallait apprendre le pouvoir impersonnel. Jules Grévy fit ce prodige : il appliqua toutes les facultés de son esprit à réaliser le type constitutionnel du chef d'Etat ; il entendit que notre nouvelle charte devînt une vérité, en ce sens que le dernier mot en toutes choses devait appartenir aux Chambres, et que ses ministres, par conséquent, devaient avoir une pleine indépendance. Il exécuta fidèlement cette clause, et jamais il n'entreprit de peser sur eux, de substituer sa volonté à la leur, de fausser en quelque façon le principe de l'irresponsabilité présidentielle. Mais en même temps il comprit combien serait dangereux d'outrer ce principe et qu'irresponsabilité ne signifiait pas indifférence ; il s'efforça dès lors d'être le guide, le conseiller, la lumière de ses ministres. Ceux qui ont eu l'honneur de siéger à ses côtés peuvent dire avec quel tact, quelle habileté, quelle finesse, il s'acquitta de cette tâche, en même temps avec quelle supériorité de vues, quelle entente profonde des hommes et des choses, avec quelle science du droit et des règles parlementaires il indiquait la direction à suivre et les solutions à faire prévaloir. Il n'imposait pas sa consultation, mais il ne la refusait jamais. Il n'est pas un de ses présidents du conseil qui, étant allé le trouver dans une conjoncture critique, ne soit sorti de son cabinet, éclairé, soulagé, réconforté par ses sages avis ; admirable de sang-froid, d'une sérénité imperturbable, il voyait toujours juste et ne se laissait point entraîner par la passion du moment. En toute question, il dégageait le droit et en faisait comme le phare de la route à parcourir. » Si l'on voulait la confirmation du jugement porté par M. de Freycinet, on la trouverait non seulement dans les souvenirs de ceux qui ont connu M. Jules Grévy, non seulement dans toutes ses allocutions et dans tous ses actes pendant son séjour à l'Elysée, mais encore dans cette lettre au pape Léon XIII, si remarquable et si admirée, qui n'a été publiée qu'après la mort de l'ancien président (*Temps*, janv. 1892) et dans laquelle il précisait ainsi, en 1880, de quelle manière il entendait ses devoirs constitutionnels de chef de l'Etat : « En ce qui concerne les mesures gouvernementales, renfermé dans son irresponsabilité, le président doit s'abstenir de tout acte personnel. Il ne peut qu'offrir ses conseils au ministère, et il ne manque pas à ce devoir. Quant aux lois et aux résolutions parlementaires, il n'y intervint que par ses ministres, qui ont eux-mêmes à compter avec les majorités des deux Chambres. » En résumé, M. Grévy, pendant toute la durée de sa présidence, ne cessa de mettre en pratique les principes qu'il avait toujours formulés relativement au respect de la souveraineté nationale et au fonctionnement du régime parlementaire ; il laissa entrevoir son avis, il ne l'imposa jamais.

Après la défaite du gouvernement du 16 mai, Gambetta avait dit : « L'ère des périls est finie, l'heure des difficultés commence. » Ce fut cette ère des difficultés que le président Grévy, après sa triomphale élection du 30 janv. 1879, eut à traverser et à faire franchir à la République. Depuis longtemps impatiente et privée des satisfactions auxquelles elle avait de légitimes droits, la majorité républicaine réclama coup sur coup des réformes sur la nature et l'étendue desquelles les divers groupes dont elle était formée furent plus d'une fois en désaccord, sans compter que le Sénat, même devenu en majorité républicain, avait une disposition naturelle à refréner les ardeurs de la Chambre.

Sans parler des dépenses exigées par le développement de nos forces militaires et par l'exécution du vaste programme de travaux publics auquel est resté attaché le nom de M. de Freycinet, on était en présence d'une série de questions graves dont la solution, quelle qu'elle pût être, devait fatalement soulever les passions les plus vives, les récriminations les plus violentes, parfois même les ressentiments les plus tenaces. Réformes scolaires et laïcisation de l'enseignement public à tous ses degrés ; mesures de répression contre les congrégations religieuses non autorisées et contre les princes des dynasties déchues qui agissaient, en France même, comme si la République n'existait pas, et qui poussaient ouvertement à sa destruction ; amnistie des condamnés de la Commune ; réformes rendues nécessaires par l'hostilité d'une grande partie de la magistrature contre le régime républicain et suspension du principe de l'inamovibilité des juges ; revision de la constitution, des lois électorales, de la loi municipale, de la législation sur la presse ; questions extérieures de toute sorte ; règlement des affaires coloniales réclamant d'abord en Tunisie, ensuite au Tonkin, une solution urgente ; telles furent les questions, pour n'indiquer que les plus graves, qui, aussitôt après l'avènement de M. Grévy, se trouvèrent, avec le caractère d'un arriéré redoutable, subitement posées devant l'opinion d'autant plus exigeante que l'élection du 30 janv. l'avait remplie d'espérance. Mais peut-être aussi, non déshabituée encore du gouvernement personnel, l'opinion était-elle parfois trop encline à oublier que la sagesse, la fermeté, le pouvoir même de Jules Grévy avaient à compter avec les volontés et plus encore avec les variations d'une majorité homogène contre la réaction, mais presque toujours divisée contre elle-même dès qu'il s'agissait du vote d'une loi ou de l'exécution pratique d'une réforme.

Dans la composition des cabinets qui se succédèrent, M. Grévy, comme c'était son devoir, ne cessa de se montrer fidèle aux volontés de la majorité républicaine, dont il s'appliquait à dégager la moyenne, dès que ces volontés avaient été indiquées par un vote.

Avec une rare habileté, M. Grévy dénoua des crises difficiles. Le cabinet, une fois constitué, il laissait ses ministres agir avec une pleine indépendance. Est-ce à dire toutefois que, président irresponsable, il approuvât toujours toutes les mesures proposées au Parlement ou imposées aux ministres par la majorité de la Chambre ? La vérité, c'est que, s'il n'eut jamais une politique personnelle, M. Grévy, sur aucun point, n'abdiqua la manière de voir individuelle que sa haute raison et sa longue expérience lui avaient permis d'acquérir en des matières sur lesquelles il ne cessa jamais de méditer et de réfléchir. C'est ainsi qu'il vit, en 1881, avec une vive appréhension, le projet de loi sur la presse dont plusieurs dispositions lui paraissaient favoriser non pas une liberté qu'il avait toujours défendue, mais une

regrettable licence aboutissant trop souvent à l'impunité de l'outrage, de la diffamation et de la déconsidération des pouvoirs publics. « Ce que vous m'apportez là, dit-il alors, c'est une loi non sur la liberté, mais sur l'impunité de la presse. » C'est ainsi encore que M. Grévy désapprouva le rétablissement du scrutin de liste, d'abord rejeté par le Sénat, puis voté par les deux Chambres après la mort de Gambetta. Il vit là — et l'événement, lors du boulangisme, devait confirmer les prévisions de l'ancien président — un très sérieux danger pour la République ; d'après lui, le scrutin de liste était de nature non seulement à favoriser entre les partis des alliances plus ou moins hybrides, mais encore et surtout à faciliter, à une heure donnée, sur le nom d'un seul homme, un de ces plébiscites qui conduisent au rétablissement du pouvoir personnel.

M. Grévy avait aussi très peu de goût pour une extension trop grande donnée à la politique coloniale, non pas qu'il fût hostile en principe au développement de nos colonies ; mais il lui semblait que dans le temps présent, à la suite des événements qu'elle venait de traverser, la France avait, en Europe même, un trop pressant besoin de toutes ses forces militaires et une trop active surveillance à exercer sur ses frontières pour avoir le droit de disséminer ses ressources dans des entreprises d'une utilité moins directe, qui risquaient de lui coûter beaucoup de soldats et beaucoup d'argent. Aussi, s'il approuva l'expédition de Tunisie qu'il croyait nécessaire à la protection de l'Algérie et au maintien de l'influence de la France dans la Méditerranée, il vit toujours avec un regret peu dissimulé les proportions données à l'occupation du Tonkin et les sacrifices qu'elle entraînait. Mais, quel que fût son avis personnel, et si clairement qu'il le leur eût fait connaître, il laissait toujours ses ministres responsables agir conformément à la volonté du Parlement. Il y a deux points, cependant, sur lesquels, dans l'exercice de sa mission, M. Jules Grévy pensa que son devoir lui prescrivait d'exercer une action personnelle ; et jusqu'à la fin de sa vie, il s'en fit honneur. En premier lieu, il estimait que c'était pour le président de la République une obligation absolue de maintenir intact le principe républicain en ne le laissant pas exposé aux entreprises des prétendants monarchistes et en ne tolérant pas non plus que certaines personnalités, même républicaines, substituant leur action officieuse ou occulte à l'autorité des pouvoirs légaux, prissent, sous le gouvernement de la République, dont l'essence est d'être impersonnel, une place excessive. En second lieu, M. Jules Grévy avait profondément à cœur de maintenir, intacte et respectée, à l'abri de tout danger et de toute surprise, la situation de la France à l'égard de l'étranger; il y apportait le soin le plus attentif et la plus entière application d'esprit. En plusieurs circonstances, il se montra un diplomate aussi heureux qu'habile, notamment lors de l'incident Schnæbelé. Jamais, depuis 1871, un différend plus grave ne s'était produit entre la France et l'Allemagne. Une lettre du commissaire de police allemand, M. Gautsch, trouvée dans le cabinet de M. Schnæbelé, démontra le guet-apens ; mais la diplomatie de M. de Bismarck tergiversait et déclarait que M. Schnæbelé était coupable d'espionnage, que la haute cour de Leipzig avait donné l'ordre de l'arrêter. On ne pouvait discuter sur ce terrain. M. Jules Grévy fut bien servi par son sang-froid et par sa science de jurisconsulte. Les résultats de l'enquête permettaient de faire porter la réclamation sur la forme même de l'arrestation. S'il demeurait acquis que M. Schnæbelé avait été arrêté sur le territoire français, il y avait violation évidente de frontière par les agents allemands, et, alors, M. Schnæbelé devait être relâché. Si l'on ne tombait pas d'accord sur ce point, un second point de droit pouvait être établi. M. Schnæbelé avait été sollicité par M. Gautsch de venir à la frontière pour affaire de service. Les lettres de M. Gautsch constituaient pour notre commissaire un sauf-conduit, à moins que l'Allemagne n'avouât qu'elle avait préparé un véritable guet-apens. Dans l'un et l'autre cas, c'était la mise en liberté de M. Schnæbelé. Ces deux formules avaient été données par M. Grévy, qui, pendant toute la durée de cet incident, ne cessa, comme l'a rappelé l'un de ses ministres, « d'avoir la main sur le gouvernail de l'Etat ». Le président de la République fit face, à ce moment, à des difficultés à la fois extérieures et intérieures. L'opinion était frémissante. Le général Boulanger, alors ministre de la guerre, était au faîte de la popularité. A l'heure où l'incident Schnæbelé avait atteint toute son acuité, le général Boulanger réclama des mesures qui eussent fatalement entraîné la guerre. Il n'est pas exact, cependant, comme on l'a dit, que le général Boulanger ait apporté au conseil des ministres un projet de mobilisation. Ce qui est vrai, c'est qu'il demanda qu'un *ultimatum* fût adressé à l'Allemagne. M. Jules Grévy déclara au ministre de la guerre qu'il repoussait formellement cette proposition d'*ultimatum*, ayant la conviction que l'incident pouvait être réglé pacifiquement, sans rien sacrifier de la dignité de la France. Le général Boulanger insista, en disant qu'il donnait sa démission si l'*ultimatum* n'était pas envoyé. Voyant qu'il n'était appuyé par aucun de ses collègues, il alla même jusqu'à s'écrier : « Je donne ma démission ! » Et il jeta son portefeuille sur la table. M. Grévy lui fit signe qu'il pouvait l'y laisser. Le général n'en fit rien. L'Allemagne céda à nos réclamations. Ce fut l'un des plus éminents services que M. Grévy ait rendus à la France.

Peu de mois après, cependant, M. Grévy dut donner sa démission. En dehors de l'affaire, dite des décorations, qui en fut la cause occasionnelle, il faudrait rappeler la violence des polémiques qui suivirent la formation du ministère Rouvier et au cours desquelles, pour la première fois, certains députés, qui ne pardonnaient pas à M. Grévy la constitution de ce ministère et la mise à l'écart du général Boulanger, dirigèrent de violentes attaques contre la personne même du président de la République. Peut-être faudrait-il tenir compte aussi de la déception causée dans certains milieux par la perspective de voir encore, pendant plusieurs années, M. Grévy en possession de la présidence de la République, qu'il occupait déjà depuis neuf ans. Ce n'avait été cependant qu'avec une très vive et très sincère appréhension qu'en 1885 Jules Grévy s'était laissé réélire ; il était alors décidé à ne pas se laisser représenter; il fut l'objet des plus pressantes instances de la plupart des notabilités de l'opinion républicaine fort émues de l'échec relatif que la République venait de subir lors des élections législatives d'oct. 1885 qui, faites sous le ministère Brisson, avaient dans une notable proportion renforcé les rangs de la droite. M. Grévy céda, mais, commençant dès lors à se ressentir du poids des années, il regretta toujours de ne s'être pas retiré après l'accomplissement de son premier mandat présidentiel.

Dès la fin de 1885 il prévoyait d'exceptionnelles difficultés, et le message, qu'il adressa aux Chambres après sa réélection en janv. 1886, porte la trace de la persistante préoccupation que lui causait alors l'impossibilité absolue de constituer, — dans l'état de division de la gauche et en face de la droite renforcée et dès lors maîtresse de la situation, — une majorité ministérielle « si nécessaire à la bonne gestion des affaires publiques, à la dignité du gouvernement républicain, à son crédit et à sa considération dans le monde ». Il voyait dans « cette stabilité si désirable l'impérieux besoin de l'heure présente ».

Le vœu exprimé en 1886 par le président ne fut pas réalisé. Fidèle à l'engagement qu'il avait pris dans son message de 1879, M. Grévy ne voulut pas avoir recours à une politique de dissolution; mais, à partir de ce moment, surtout quand les menées du général Boulanger eurent encore aggravé la situation, l'état des choses lui apparut comme devenant chaque jour plus grave.

La retraite de M. Grévy. — La crise gouvernementale qui commença en oct. et qui ne se termina qu'en déc. 1887 est trop complexe, et surtout elle est encore trop rapprochée pour que l'histoire puisse impartialement se prononcer en toute connaissance de cause. Le président pouvait-il

agir autrement qu'il le fit? En tout cas, dans l'intimité de sa conscience, il ne le pensa pas. Il céda, au nom de la sagesse et du patriotisme. Les dernières paroles qu'il adressa à la France furent dignes de lui. Voici ce message, que J.-J. Weiss a qualifié d' « admirable » et qui reste un document historique d'une haute importance :

« Messieurs les sénateurs, messieurs les députés, tant que je n'ai été aux prises qu'avec les difficultés accumulées en ces derniers temps sur ma route : les attaques de la presse, l'abstention des hommes que la voix de la République appelait à mes côtés, l'impossibilité croissante de constituer un ministère, j'ai lutté et je suis resté où m'attachait mon devoir. Mais au moment où l'opinion publique, mieux éclairée, accentuait son retour et me rendait l'espoir de former un gouvernement, le Sénat et la Chambre des députés viennent de voter une double résolution qui, sous la forme d'un ajournement à heure fixe pour attendre un message promis, équivaut à une mise en demeure au président de la République de résigner son pouvoir. Mon devoir et mon droit seraient de résister ; mais, dans les circonstances où nous sommes, un conflit entre le pouvoir exécutif et le Parlement pourrait entraîner des conséquences qui m'arrêtent. La sagesse et le patriotisme me commandent de céder. Je laisse à ceux qui l'assument la responsabilité d'un tel précédent et des événements qui pourront le suivre. Je descends donc sans regret, mais non sans tristesse, du pouvoir où j'ai été élevé deux fois sans le demander, et où j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir. J'en appelle à la France ! Elle dira que, pendant neuf années, mon gouvernement lui a assuré la paix, l'ordre, la liberté ; qu'il l'a fait respecter dans le monde ; qu'il a travaillé sans relâche à son relèvement, et qu'au milieu de l'Europe armée, il la laisse en état de défendre son honneur et ses droits ; qu'enfin, à l'intérieur, il a su maintenir la République dans la voie sage que tracent devant elle l'intérêt et la volonté du pays. Elle dira qu'en retour j'ai été enlevé au poste où sa confiance m'avait placé. En quittant la vie politique, je ne forme qu'un vœu, c'est que la République ne soit pas atteinte par les coups dirigés contre moi et qu'elle sorte triomphante des dangers qu'on lui fait courir. Je dépose sur les bureaux du Sénat et de la Chambre des députés ma démission des fonctions de président de la République française. »

Ce message fut le dernier acte politique de Jules Grévy ; un an avant sa mort, il se le fit relire et il déclara qu'il ne voyait rien à y changer, rien à y ajouter. Depuis le jour où il quitta l'Elysée (2 déc. 1887), Jules Grévy, pendant quatre années, quelle que fût l'amertume qu'il pût ressentir d'attaques odieuses ou d'oublis impardonnables, observa, sans jamais s'en départir, la dignité du silence. Il ne s'étonnait pas de l'ingratitude ; il pouvait en souffrir ; il avait l'âme trop fière pour s'en plaindre.

Des funérailles nationales furent célébrées en l'honneur de l'ancien président de la République, à Mont-sous-Vaudrey, le 14 sept. 1891 ; elles furent imposantes, et le cadre rustique où elles s'accomplirent ajouta encore à leur émouvant caractère. Les trois ministres par lesquels le gouvernement fut représenté avaient tous trois été présidents du conseil sous la présidence de M. Grévy ; c'étaient MM. de Freycinet, Fallières, Rouvier. Les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, MM. Le Royer et Floquet, ainsi qu'un grand nombre de membres des deux Chambres et de hauts fonctionnaires, assistèrent également aux obsèques. Des discours furent prononcés par MM. de Freycinet, président du conseil des ministres ; Du Buit, bâtonnier élu de l'ordre des avocats de Paris ; Thurel, sénateur du Jura, etc. Quelques jours après, le conseil municipal de Dole, sur la proposition du maire, M. Philippe Ruffier, décida qu'en souvenir des services rendus par Jules Grévy, une statue lui serait érigée sur la principale place de Dole, qui désormais porterait le nom de l'ancien président de la République. L'exécution de ce monument fut confiée à M. Alexandre Falguière, membre de l'Institut. Il a été inauguré officiellement le 18 juin 1893 ; il est d'un noble et grand caractère.

Telle fut la longue carrière de Jules Grévy. Lorsqu'on en parcourt les différentes étapes, ce qui frappe en elle, c'est son unité. Pendant soixante ans, au barreau, à l'Assemblée constituante, à l'Assemblée législative, au Corps législatif de l'Empire, à l'Assemblée nationale de 1871, après le 16 mai comme après le 24 mai, à la Chambre des députés, à la présidence de la République, dans la retraite comme au pouvoir, c'est le même dévouement au principe républicain, le même absolu respect de la souveraineté nationale, la même aversion contre le gouvernement personnel, la même foi dans la supériorité du gouvernement parlementaire et dans l'avenir de la France par la liberté. Le premier, Jules Grévy, à la tribune et dans l'exercice des plus hautes fonctions, professa, sans jamais faiblir ni fléchir, que la forme logique et durable de la démocratie est la République et ne peut être que la République.

Il vit en elle non pas seulement le résultat des circonstances, mais l'expression même, dans notre pays, de la raison et du droit populaire ; en un mot, comme il l'a dit lui-même, le *gouvernement nécessaire*. A ses yeux, toute autre solution était contingente et bâtarde, et dès lors éphémère et fausse. C'est là l'originalité, heureuse et vraie, de la conception politique défendue en tout temps, avec une immuable conviction, par Jules Grévy ; elle apparaît dans toute son évidence, lorsqu'on étudie sa vie et son œuvre, ses discours et ses actes. Il n'appartient à personne de préjuger l'arrêt de l'histoire ; il est à croire qu'elle rendra justice à ce grand caractère, à cette puissante et clairvoyante raison, à cette rare et éloquente sagesse ; et, se souvenant des éminents services rendus à la France, pendant un demi-siècle, par Jules Grévy, elle sera équitable pour cette vie, simple et belle, consacrée au droit, à la liberté, à la patrie.

On a de Jules Grévy : *le Procédurier, recueil général de formules pour tous les actes judiciaires* (Paris, 1836, in-12) ; *le Gouvernement nécessaire* (Paris, 1873, broch. gr. in-8) ; *Discours politiques et judiciaires, rapports et messages*, avec introduction par Lucien Delabrousse (Paris, 1888, 2 vol. in-8). Alph. BERTRAND.

BIBL. : Daniel STERN, *Histoire de la Révolution de 1848* ; Paris, 1850-53, 3 vol. in-8. — Du même, *Histoire de la révolution de Février dans le Jura*, dans *Annuaire du Jura* de 1849. — Clément LAURIER, *Revue politique et littéraire*, 1er août 1868. — VERMOREL, *les Hommes de 1848* ; Paris, 1869, in-8. — Elie SORIN, *Jules Grévy* ; Paris, 1873, in-18. — Edmond TEXIER, *Portraits de Kel-Kun* ; Paris, 1876, in-12. — Camille PELLETAN, *le Théâtre de Versailles*, in-12. — Jules ROUQUETTE, *les Défenseurs de la République* ; Paris, 1877, broch. gr. in-8. — Louis ULBACH, *Jules Grévy* ; Paris, 1877, broch. in-8. — Pierre HENRY, *Jules Grévy, président de la République* ; Lons-le-Saunier, 1879, in-8. — Alfred BARBOU, *Jules Grévy, président de la République, histoire complète de sa vie* ; Paris, 1879, in-18. — POURCELLE, *Jules Grévy* ; Paris, 1886, in-8. — Comte VASILI, *la Société de Paris, le Monde politique* ; Paris, 1888, 2 vol. in-8 (2e vol.). — Alph. BERTRAND, *le Président Grévy* ; Besançon, 1892, broch. gr. in-8. — J.-C. BARBIER, *Jules Grévy*, 1893, br. in-12.

GRÉVY (Paul-Louis-Jules), général français, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) le 5 sept. 1820, frère du précédent. Entré à l'Ecole polytechnique en 1841, il en sortit deux ans après officier d'artillerie. Il fit campagne en Algérie, en Crimée, en Italie, comme capitaine ; il était, à Solférino, l'aide de camp du général Auger, tué dans cette bataille. Il devint chef d'escadron le 20 févr. 1864, lieutenant-colonel le 17 août 1870 ; il fut chef d'état-major de l'artillerie pendant le siège de Paris. Colonel le 17 août 1871 et général de brigade le 30 déc. 1875, il commanda successivement la 4e brigade du 4e corps d'armée au Mans, puis la brigade du 19e corps. Le 15 août 1880, le général Grévy fut élu sénateur par le dép. du Jura en remplacement de M. Tamisier ; il siégea à gauche et vota avec la majorité républicaine, notamment pour les nouvelles lois sur la presse et le droit de réunion, pour la réforme du personnel judiciaire, pour le divorce, pour les crédits du

Tonkin, pour l'expulsion des princes. Réélu sénateur du Jura le 5 janv. 1886, il se prononça pour la nouvelle loi militaire, pour le rétablissement du scrutin d'arrondissement (12 févr. 1889), pour le projet Lisbonne, pour la procédure à suivre devant le Sénat contre le général Boulanger. Promu général de division en 1880, il commanda, en cette qualité, l'artillerie de la place et des forts de Paris ; il fut admis à la retraite le 5 sept. 1885. Commandeur de la Légion d'honneur depuis le 24 juin 1871, il a été promu grand officier le 29 déc. 1882, et nommé membre du conseil de l'ordre. Il est, au Sénat, vice-président de la commission de l'armée.

GRÉVY (Jules-Philippe-Louis-Albert), avocat et homme politique français, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) le 23 août 1824, frère des précédents. Il fit à Paris ses études de droit et s'inscrivit au barreau ; ses débuts à la conférence des avocats (1850-52) furent remarqués. Il alla ensuite à Besançon où il exerça sa profession et devint bâtonnier de l'ordre. Il se mit à la tête de l'opposition démocratique, et combattit le plébiscite par un discours à la réunion publique du Grand-Théâtre de Besançon. Le 6 oct. 1870, le gouvernement de la Défense nationale le nomma commissaire général dans les dép. du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône ; mais peu après, aux élections du 8 févr. 1871, il fut élu par le dép. du Doubs représentant à l'Assemblée nationale le 1er sur 6, par 36,910 suffrages sur 53,134 votants et 81,915 inscrits. M. Albert Grévy siégea à la gauche républicaine dont il devint le président ; il soutint de ses votes et de sa parole le gouvernement de Thiers, intervint dans plusieurs discussions importantes, fut rapporteur de la loi de répartition des indemnités accordées pour faits de guerre, de la commission d'enquête sur les agissements bonapartistes (affaire Girerd), du projet de loi sur la presse et sur la levée de l'état de siège. Il combattit le gouvernement du 24 mai, se prononça contre le septennat, l'état de siège, la loi des maires, le ministère de Broglie, et vota les lois constitutionnelles.

Aux élections législatives du 20 févr. 1876, M. Albert Grévy fut élu par la 1re circonscription de Besançon qui lui donna 6,985 voix (sur 9,095 votants) contre 2,053 au général Rolland. Réélu président de la gauche républicaine, il cédait peu après cette fonction à M. Leblond, en restant lui-même membre du comité de direction de ce groupe (24 janv. 1877). La même année, il fut élu vice-président de la commission du budget et présida la commission de revision et de codification des lois sur la presse. M. Albert Grévy fut des 363. Réélu le 14 oct. 1877 par 8,282 voix (9,902 votants) contre 1,579 à M. Boysson d'Ecole, candidat officiel et monarchiste, il fut, dès la réunion de la Chambre, nommé président de la commission d'enquête électorale contre les ministres du Seize-Mai ; il soutint le cabinet Dufaure et vota les lois Ferry sur l'enseignement. Il fut élu vice-président de la Chambre des députés et enfin, le 5 mars 1879, reçut, à titre de mission temporaire, le gouvernement général de l'Algérie, où il substitua partout l'administration civile à l'autorité militaire. L'administration de M. Albert Grévy fut très mouvementée ; dès le mois de mai 1879, il eut à s'occuper de la répression de l'insurrection des Kabyles dans l'Aurès. En qualité de commissaire du gouvernement, M. Albert Grévy eut à répondre, à la Chambre des députés, à plusieurs interpellations. Il combattit les décrets de rattachement du 6 sept., qui enlevaient au gouverneur général de l'Algérie la plupart de ses attributions en rattachant chacun de ses services au ministère compétent. Il offrit sa démission et fut remplacé, le 26 nov. 1881, par M. Tirman.

M. Albert Grévy avait en 1880 quitté la Chambre pour le Sénat, ayant été élu le 6 mars sénateur inamovible, en remplacement de M. Crémieux, décédé. Il siégea à la gauche sénatoriale et vota avec la majorité républicaine ; il se prononça notamment pour le divorce, pour l'expulsion des princes, pour la nouvelle loi militaire, pour le rétablissement du scrutin d'arrondissement, pour le projet de loi Lisbonne. M. Albert Grévy fut membre de la commission des finances, de la commission des chemins de fer et président de la commission de l'organisation coloniale. Il fut compris dans la demande en autorisation de poursuites contre cinq sénateurs et cinq députés que le gouvernement présenta aux Chambres le 20 déc. 1892 ; une ordonnance de non-lieu fut rendue en sa faveur le 7 févr. 1893.

GREWIA (*Grewia* L.) (Bot.). Genre de plantes de la famille des Tiliacées, caractérisé surtout par la forme du réceptacle floral. Ce réceptacle, après avoir porté la corolle, s'élève sous forme d'une colonne cylindrique dont le sommet se dilate en une sorte de disque circulaire, sur lequel sont insérées les étamines et le gynécée au centre. Les *Grewia* sont des arbres ou des arbustes à feuilles alternes, à fleurs axillaires ou terminales. Leur fruit est drupacé et leurs graines sont albuminées. Ils appartiennent aux régions chaudes de l'ancien monde. Plusieurs, comme les *G. asiatica* L., *G. sapida* Roxb., *G. hirsuta* Vahl, etc., ont des fruits comestibles qui servent à préparer des boissons rafraîchissantes. Le *G. elastica* Royle ou *Dhamnao*, de l'Inde, fournit un bois très souple fréquemment employé dans les constructions. Ed. Lef.

GREY (Marquis de Dorset). Le premier marquis de Dorset, *Thomas* Grey, né en 1451, mort en 1501, descendait de l'ancienne famille des lords Ferrers de Groby. Sa mère, Elizabeth Woodville, épousa Edouard IV en 1464. Thomas assista à la bataille de Tewkesbury et trempa dans le meurtre du prince Edouard. Créé marquis de Dorset le 30 mai 1479 (il avait été déjà pourvu des titres de comte d'Huntingdon et de lord Harington), il entra au conseil privé. A l'avènement d'Edouard V, il devint connétable de la Tour. Mais lorsque Richard III parvint au trône, Dorset fut forcé de s'enfuir. Il s'établit dans le Yorkshire et prit les armes ; en 1484, il figurait parmi ceux qui proclamèrent à Exeter Henry de Richmond. La rebellion ayant été réprimée, il passa en Bretagne, puis vint à Paris, où Richmond le laissa en otage lors de son expédition d'Angleterre. Après sa victoire de Bosworth, Henri VII le rappela. Il participa, en 1492, à l'expédition de Maximilien contre la France et réprima l'insurrection de Cornouailles de 1497.

Thomas Grey, second marquis de Dorset, fils du précédent et de Cécile Harington, né le 22 juin 1477, mort le 10 oct. 1530, intrigant comme son père, fut emprisonné à la Tour, puis à Calais depuis 1508 jusqu'à la mort de Henri VII. Délivré à l'avènement de Henri VIII, il devint un des favoris de ce prince. En 1512, il était chargé du commandement de l'expédition de Guyenne qui avorta lamentablement. En 1513, il participait à la campagne de France, figurait au siège de Tournai ; en 1514, il prenait part aux négociations du mariage de Louis XII et de la princesse Marie. Il fut un des signataires du traité de paix de 1518, assista à l'entrevue du camp du Drap d'or (1520). Nommé garde des Marches d'Ecosse en 1523, il fut un des témoins à charge de la reine dans l'affaire du divorce de 1529. Depuis longtemps en mauvais termes avec Wolsey, il signa les articles rendus contre lui et la lettre à Clément VII du 13 juil. 1530. Dorset avait été comblé de faveurs, de titres, de pensions par le roi dont il était le cousin. Il n'eut jamais aucune des qualités d'un politique ou d'un général ; c'était, par contre, un brillant chevalier, et il accomplit maintes prouesses dans les tournois du temps.

Henry, troisième marquis de Dorset, duc de Suffolk, fils du précédent et de Marguerite Wotton, fut comme son père un des grands favoris de la cour. On le voit dès sa jeunesse figurer dans toutes les cérémonies. Durant la minorité d'Edouard, il eut une part prépondérante dans le gouvernement et se montra le plus actif champion de la Réforme. Créé duc de Suffolk le 4 oct. 1551, il fut un des juges qui condamnèrent Somerset. Dans le complot formé pour placer sur le trône sa fille Jane (V. Dudley [Lady Jane]), il fut un instrument docile dans la main de Northumberland. Emprisonné à la Tour avec sa femme le 27 juil. 1553, il fut remis en liberté le 31 et seulement condamné

à l'amende. Mais bientôt il se laissait entraîner dans la rébellion de Wyatt. Arrêté dans le comté de Warwick où il s'était caché après l'avortement du complot, il fut conduit sous bonne escorte à Londres par le comte d'Huntingdon, et, condamné à mort comme coupable de haute trahison, fut exécuté sur le Tower Hill le 23 févr. 1554. R. S.

GREY (Elizabeth), comtesse de Kent, née en 1581, morte le 7 déc. 1651, fille de Gilbert Talbot, comte de Shrewsbury, mariée en 1602 à Henry Grey lord Ruthin, qui devint comte de Kent en 1623. Amie de Selden, d'Edward Herbert, du poète Samuel Butler, elle a laissé deux ouvrages curieux qui ont eu jadis de nombreuses éditions : *A Choice Manuall, or rare and select Secrets in Physick and Chyrurgery* (Londres, 1653, in-12); *A True Gentlewoman's delight* (1687, 19e éd., in-12).

GREY (Zachary), érudit anglais, né en 1688, mort en 1766. Il a publié : *A Vindication of the Church of England* (1729) ; *The True Picture of Quakerism* (1796), des notes sur Shakespeare (1754), et surtout une édition de *Hudibras* avec commentaire, illustrée par Hogarth (1744).

GREY (Charles, comte), général anglais, né à Howick en 1729, mort à Howick le 14 nov. 1807. Entré dans l'armée à dix-neuf ans, il servit à Gibraltar, participa à l'expédition de Rochefort en 1757, passa ensuite en Allemagne et se distingua brillamment à la bataille de Minden où il fut blessé. Il était alors aide de camp de Ferdinand de Brunswick. Blessé de nouveau à Campen (1760), il prenait part en 1762 à la prise de La Havane et devenait aide de camp du roi en 1772. A partir de 1776 il servit en Amérique où il déploya une activité et une vigueur extrêmes mettant en pleine déroute le général américain Wayne (21 sept. 1777), se distinguant au combat de Germantown (4 oct.), détruisant les magasins de New Bedford et de Martha's Vineyard, mettant en pièces un régiment entier de dragons de Virginie à New Tappan. Revenu en Angleterre en 1782, il fit partie de plusieurs commissions techniques. En 1793, il fut chargé de défendre Nieuport, puis envoyé aux Barbades, réduisit la Martinique, Sainte-Lucie, les Saintes (1794), mais ne put reprendre la Guadeloupe aux Français. Promu général en 1794, il fut admis au conseil privé. En 1799, il se retira du service actif et fut créé pair avec le titre de baron Grey de Howick en 1801.

GREY (Charles), deuxième comte, vicomte Howick, homme d'Etat anglais, né le 13 mars 1764, mort le 17 juil. 1845. Après des études faites à Eton et à Cambridge, dont il ne garda pas un bon souvenir, il voyagea (1784) sur le continent, à la suite du duc de Cumberland. Membre de la Chambre des communes dès 1786, il se plaça, par son premier discours (21 févr. 1787), au premier rang des orateurs parlementaires, et devint l'un des principaux lieutenants de Fox, l'un des adversaires les plus résolus de Pitt. Il s'affilia à la Société des amis du peuple, qui réclamait la réforme constitutionnelle et surtout la réforme électorale. Il épousa, en 1794, la fille de W.-B. Ponsonby, et ce mariage, qui le mit en relations avec la noblesse libérale d'Irlande, attira son attention sur la question irlandaise. Le 21 févr. 1792, il s'opposa vigoureusement à la déclaration de guerre à la France. En 1800, il parla contre l'acte d'union, au nom de l'Irlande libérale. En 1801, il s'établit à Howick, en Northumberland ; son père ayant accepté une pairie du ministère Addington, il se trouva en passe d'être obligé quelque jour d'abandonner la Chambre des communes pour celle des lords ; cette circonstance, jointe à la distance d'Howick à Londres, contribua beaucoup à le détacher de la politique active. Il reparut cependant en 1806, lorsque Grenville et Fox lui conférèrent, dans leur ministère, la dignité de premier lord de l'amirauté ; à la mort de Fox, il devint secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères et *leader* à la Chambre des communes ; mais, le 15 mars 1807, il dut se retirer devant l'opposition du roi à toute espèce de bill pour l'émancipation des catholiques. La mort de son père, arrivée en novembre, le fit passer à la Chambre haute, où il navigua d'abord de concert avec Grenville. Il se sépara de ce personnage vers l'époque du congrès de Vienne, n'étant point d'avis que les alliés dussent intervenir dans les affaires intérieures de la France. Sa conduite dans les discussions relatives au divorce de George IV lui attira la haine particulière de ce prince. Aussi bien, Grey était un membre très indépendant du parti whig ; avocat de la réforme électorale, de l'émancipation des catholiques, de la non-intervention, il attaqua le ministère Canning, soutenu par la plupart de ses amis. La mort de George IV refit de lui un ministre en expectative, et, le 16 nov. 1830, le nouveau roi lui confia, en effet, le soin de former une administration, qu'il composa presque exclusivement de représentants de la noblesse whig. La réforme électorale fut votée par ses soins aux Communes ; mais elle fut rejetée par les Lords, en 1831, par une majorité de 41 voix ; l'année suivante, il réussit à obtenir chez les Lords une majorité de 9 voix en faveur du bill amendé, à la seconde lecture ; mais certaines clauses furent rejetées à la troisième, et Grey offrit sa démission. Le roi l'eût volontiers acceptée, mais, au diapason où l'enthousiasme populaire était monté, il n'y avait point d'autre ministère possible que celui de Grey ; Grey fut rappelé avec l'autorisation écrite du roi de créer un nombre suffisant de pairs pour triompher de la résistance de la Chambre haute ; la seule menace de cette mesure suffit, du reste, à amener la soumission des lords récalcitrants. Mais Grey était fatigué ; il saisit, en 1834, le prétexte d'une intrigue formée contre lui par quelques membres de son cabinet dans la question irlandaise, pour se retirer de la vie publique. Il vécut, dès lors, à Howick, entouré de sa nombreuse famille. — Grey fut le type accompli de l'aristocrate whig, doctrinaire, libéral, froid, mesuré. Il avait de très remarquables dons d'orateur et d'homme d'affaires. Une statue lui a été élevée à Newcastle. L.

GREY (Thomas-Philipp-Robinson, comte de), homme d'Etat anglais, né à Londres le 8 déc. 1781, mort à Londres le 14 nov. 1859, fils du second baron Grantham, titre dont il hérita le 20 juil. 1786. Elevé à Cambridge, il entra dans l'armée en 1803, devint lord-lieutenant du Bedfordshire en 1818 et entra dans le cabinet de Robert Peel comme premier lord de l'amirauté (1834-1835). Il fut vice-roi d'Irlande de 1841 à 1844. Il s'occupait passionnément de beaux-arts et d'archéologie et il fut le premier président de l'institution des architectes britanniques (1834). Il était devenu comte de Grey le 24 juin 1833. On a de lui : *Memoir of the Life of sir Lucas* (Londres, 1845) et *Characteristics of the Duke of Wellington* (Londres, 1853). De son mariage avec Henrietta Frances Cole, fille du comte d'Enniskillen, il n'eut que deux filles. Son titre passa à son neveu George-Frédéric-Samuel-Robinson, marquis de *Ripon* (V. ce nom). R. S.

GREY (Sir George), homme d'Etat anglais, d'une branche cadette de la famille des comtes Grey, né à Gibraltar en 1797, mort le 9 sept. 1882. Il fit de bonnes études à Oxford en vue d'entrer dans les ordres, mais la vocation ecclésiastique l'abandonna en 1823, et il devint avocat à Londres. Membre de la Chambre des communes pour Devonport, après que le *Reform Bill* de 1832 fût devenu loi, il se fit bientôt une place dans le monde parlementaire. Sous-secrétaire pour les colonies dans le ministère de lord Melbourne en 1834, il eut à s'occuper de la question délicate de l'affranchissement des esclaves dans les Indes occidentales. De 1839 à 1841, il occupa les fonctions de *judge-advocate-general*. Lord John Russell le choisit, en 1845, comme secrétaire d'Etat pour l'intérieur ; durant vingt ans, il sut se maintenir dans cette charge importante, toujours modéré, habile, modeste, orateur d'affaires excellent. Les événements de 1848 mirent sa fermeté à une rude épreuve : il eut à contenir à la fois les chartistes et l'Irlande ; en 1866 (ministère Palmerston), il eut à combattre une épizootie désastreuse. C'est en 1866 qu'il se retira du ministère. En 1874, il se retira même de la vie politique, et vécut désormais dans le domaine de Falloden, en Northumberland. Peu d'hommes d'Etat eurent autant d'amis, aussi peu d'ennemis que ce whig

de la vieille roche, consciencieux et sans ambition. L.

GREY (Henry-George, comte), homme politique anglais, né à Howick le 28 déc. 1802. Fils de *Charles* (V. ci-dessus), il fut élu membre de la Chambre des communes par Winchelsea en 1826. Il y représenta le Northumberland de 1831 à 1841 et Sunderland de 1841 à 1845 date de laquelle il entra à la Chambre des lords. Sous-secrétaire d'État pour les colonies dans le cabinet de son père (1831-33), sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, il devint dans le ministère whig de 1835 secrétaire à la guerre. En 1839, il se retira à la suite de dissentiments avec ses collègues. Il se distingua alors dans l'opposition et combattit vigoureusement le cabinet de R. Peel. Il obtint dans le ministère Russell de 1846 le poste de secrétaire d'Etat pour les colonies et dirigea la guerre contre les Cafres. Tombé en 1852 précisément sur cette question, il publia deux gros volumes pour justifier sa politique : *Colonial Policy of Lord J. Russell's Administration* (Londres, 1852). En 1855, le portefeuille de la guerre lui fut offert. Il le refusa n'étant nullement partisan de la guerre d'Orient. Depuis, il se désintéressa peu à peu de la politique active, mais il demeura un des membres les plus influents de la Chambre haute; on peut mentionner sa motion relative à l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande qui fit en 1866 un grand bruit dans le monde parlementaire, son opposition énergique à la réforme de la procédure électorale (1872) et sa retentissante séparation du parti libéral, au sujet de la politique irlandaise (1882). Le comte Grey a encore publié : *Essay on parliamentary government* (Londres, 1858, 2 vol. in-8). R. S.

GREY (Charles), général anglais, né le 15 mars 1804, mort le 31 mars 1870. Ce général ne fit jamais la guerre : secrétaire particulier de son père, le deuxième comte Grey, il exerça les mêmes fonctions auprès du prince consort depuis 1849 jusqu'en 1861, puis auprès de la reine. Depuis 1831, il siégea à la Chambre des communes pour High Wycombe, et se retira de la vie politique en 1837 pour se consacrer tout entier au service domestique de la famille royale. On a de lui : *Some Account of the life and opinions of Charles, 2nd Earl Grey* (Londres, 1861, in-8), et *Early Years of his royal Highness the Prince Consort* (Londres, 1867, in-8).

GREY (Sir George), administrateur anglais, né à Lisbonne le 14 avr. 1812. Il fit ses études au collège de Sandhurst, entra en 1830 dans l'armée et exécuta de 1837 à 1839 deux expéditions en Australie sous le patronage de la Société de géographie de Londres. Nommé en 1841 gouverneur d'Adélaïde, il fut gouverneur de la Nouvelle-Zélande de 1846 à 1847, puis gouverneur du Cap (1854-1859). Il fut rappelé à cette date par le cabinet Derby, mais bientôt rétabli dans le même poste par le cabinet Palmerston. En 1861, il fut chargé de réprimer l'insurrection des Maoris. Il y eut de grandes difficultés, notamment à cause de l'attitude du général Cameron à son égard, et il n'y réussit qu'en 1865 après s'être débarrassé du général. En 1875, il fut nommé surintendant de la province d'Ouest-Auckland et en 1877 devint Premier de Nouvelle-Zélande. Il a pris sa retraite en 1884. On lui doit d'importants ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Journal of two expeditions of discovery in North-West and Western Australia* (Londres, 1841, 2 vol.); *Polynesian Mythology* (1855, in-8) ; *Proverbial Sayings of the ancesters of the New Zealand* (1858, in-8). Il avait réuni une bibliothèque considérable dont il a fait don à la ville du Cap. On en a publié le catalogue : *Library of sir G. Grey* (Le Cap, 1858-69, 4 vol.). R. S.

GREY DE WILTON (Lords). Ancienne famille issue de la branche des Grey de Codnor. Le second lord de Wilton, *John* de Grey, né en 1268, mort en 1323, vice-justice de Chester en 1296-97, justice de North Wales en 1315, contribua à la répression de l'insurrection de Llewelyn Bren en 1316. Il se montra hostile à la cour jusqu'en 1322.

William, mort en 1562, fut un des chefs de l'expédition de France de 1544. Il prit part au siège de Montreuil, détruisit et rasa Châtillon et fut nommé en 1546 lieutenant de Boulogne, après une âpre concurrence avec le comte de Surrey. En 1547, il commandait une armée en Ecosse et se distinguait à la bataille de Pinkie Cleugh, où il fut grièvement blessé. Nommé gouverneur de Berwick, il s'empara en 1548 d'Haddington qu'il fortifia. Il réprima les troubles du comté d'Oxford en 1549 et contribua à la pacification du Devonshire et de Cornouailles. Partisan du duc de Somerset, il fut pour ce fait emprisonné à la Tour. Délivré après l'exécution du protecteur, il eut bientôt regagné la faveur du roi qui le nomma gouverneur de Guînes en Picardie. Il participa au complot de Northumberland pour mettre Jane Grey sur le trône. Gracié par Marie, il reprit son gouvernement de Guînes où il fut assiégé le 31 déc. 1557 par une armée française. Abandonné sans renforts avec ses 1,500 hommes de garnison, Grey fit une défense désespérée : il fut blessé et fut pris par le duc de Guise. Il paya une rançon de 20,000 couronnes et revint en Angleterre. Redevenu gouverneur de Berwick, il commanda l'armée envoyée en Ecosse en 1560.

Arthur, né en 1536, mort en 1593, fils aîné du précédent, accompagna son père en France et en Ecosse. Lord député d'Irlande de 1580 à 1582, il eut à lutter contre l'insurrection. En 1586, il fut un des commissaires dans le procès de Marie Stuart. Il a écrit une relation du siège de Guînes, imprimée en 1847 pour la *Camden Society* par M. Grey Egerton.

Thomas, mort à la Tour de Londres le 9 juil. 1614, fils du précédent, servit dans la marine contre la grande Armada (1588). Puis il s'affilia aux puritains et suivit Essex en Irlande en 1599. Autoritaire et infatué de ses propres talents militaires, il ne tarda pas à se brouiller avec Essex et Southampton et passa en Flandre. Elisabeth se montra grandement offensée de cette conduite; mais, grâce à l'influence de Cecil, il revint en faveur auprès de la souveraine. Grey assista à la bataille de Nieuport (2 juil. 1600) où il fit preuve du plus grand courage. De retour à Londres en 1601, il rencontra Southampton et l'attaqua en pleine rue. Il fut pour ce fait envoyé sur les pontons, mais bientôt remis en liberté, il prit le commandement de la petite armée chargée de réprimer la rébellion d'Essex et de Southampton. Il siégea dans leur procès et les condamna à mort. A son tour, il fut arrêté en 1603 pour avoir, avec Brooke, Cobham, Watson et d'autres, formé le plan d'enlever le roi Jacques Ier afin de lui arracher diverses promesses (*Priest's Plot*) et impliqué avec Cobham et Raleigh dans un second complot. Jugé à Winchester, il fut condamné à mort. Gracié, il demeura prisonnier à la Tour pendant onze ans. Ce fut le dernier baron Grey de Wilton. R. S.

GREYHOUND ou LÉVRIER (V. CHIEN).

GREYMOUTH. Ville de la Nouvelle-Zélande, sur la côte O. de l'île méridionale, à l'embouchure du fleuve de Grey; 3,000 hab. Mines d'or et de houille.

GREYSON (Emile), littérateur belge, né à Bruxelles en 1823. Il est directeur général de l'enseignement supérieur et de l'enseignement moyen. Il a écrit un grand nombre de romans et de nouvelles bien observés, et qui ont obtenu du succès en Belgique et en Hollande. Voici les plus connus : *Juffer Daadje et Juffer Doortje* (Bruxelles, 1873, in-8) ; *la Maison Oudewaeter et Huysman* (*id.*, 1876, in-8); *Entre Bourgeois* (*id.*, 1883, in-8); *les Aberrations de Maxime sur l'éducation* (Verviers, 1888, in-12) ; *Teintes grises, teintes claires et teintes sombres* (Mons, 1890, in-8).

GREYSTEEL (V. DOUGLAS [Sir Archibald]).

GREZ. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers; 298 hab.

GREZ (Le). Com. du dép. de la Sarthe, arr du Mans, cant. de Sillé-le-Guillaume ; 464 hab.

GREZ-EN-BOUÈRE. Ch.-l. de cant. du dép. de la Mayenne, arr. de Château-Gontier, sur un affluent de la Sarthe; 1,638 hab. Carrières de marbre ; fours à chaux ; tuileries et poteries; moulins à huile, à blé et à tan; tanneries.

GREZ-Neuville. Com. du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Segré, cant. du Lion-d'Angers; 1,228 hab.

GRÉZAC. Com. du dép. de la Charente-Inférieure, arr. de Saintes, cant. de Cozes; 791 hab.

GRÉZELS. Com. du dép. du Lot, arr. de Cahors, cant. de Puy-l'Evêque; 531 hab.

GRÈZES. Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Sarlat, cant. de Terrasson; 310 hab.

GRÈZES. Com. du dép. de la Haute-Loire, arr. du Puy, cant. de Saugues; 782 hab.

GRÈZES. Com. du dép. du Lot, arr. de Figeac, cant. de Livernon; 375 hab.

GRÈZES. Com. du dép. de la Lozère, arr. et cant. de Marvejols; 391 hab.

GRÉZET-Cavagnan. Com. du dép. du Lot-et-Garonne, arr. de Marmande, cant. de Bouglon; 478 hab.

GRÉZIAN. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. d'Arreau; 144 hab.

GRÉZIEU-la-Varenne. Com. du dép. du Rhône, arr. de Lyon, cant. de Vaugneray; 1,055 hab.

GRÉZIEU-le-Marché. Com. du dép. du Rhône, arr. de Lyon, cant. de Saint-Symphorien-sur-Coise; 920 hab.

GRÉZIEUX ou **GRÉZIEUX-le-Fromental.** Com. du dép. de la Loire, arr. et cant. de Montbrison; 230 hab.

GRÉZILLAC. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Libourne, cant. de Branne; 778 hab.

GRÉZILLE. Com. du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur, cant. de Gennes; 623 hab.

GRÉZOLLES. Com. du dép. de la Loire, arr. de Roanne, cant. de Saint-Germain-Laval; 561 hab.

GRIAS (*Grias* L.) (Bot.). Genre de plantes de la famille des Myrtacées et du groupe des Barringtoniées. L'espèce type, *G. cauliflora* L., est un grand arbre à feuilles alternes qui croît à la Jamaïque. Ses fruits charnus, appelés vulgairement *Poires d'anchois*, se cueillent avant leur maturité et se mangent comme condiment après qu'ils ont été confits à l'huile et au sel. Ed. Lef.

GRIBEAUVAL (Jean-Baptiste de), général français, né à Amiens le 15 sept. 1715, mort le 9 mai 1789. Il appartenait à une famille de magistrats. Entré comme volontaire, en 1732, dans le régiment de Royal-Artillerie, il fut nommé officier pointeur en 1735. Son application et son goût pour le travail lui firent faire des progrès rapides dans les connaissances nécessaires à son métier; mais les mines furent l'objet de ses études particulières, et il devint capitaine des mineurs en 1752. Envoyé en mission en Prusse pour y étudier l'emploi des canons légers attachés aux bataillons d'infanterie, il rapporta en France des mémoires non seulement sur ce sujet, mais encore sur l'état des frontières et des fortifications qu'il avait visitées. Promu lieutenant-colonel en 1757, Gribeauval fut désigné pour prendre du service en Autriche, sur la demande d'officiers d'artillerie français faite par Marie-Thérèse. Nommé général de bataille, commandant l'artillerie, dans l'armée autrichienne, il servit en cette qualité pendant la guerre de Sept ans et fut chargé, entre autres opérations importantes, de diriger le siège de Glatz, clef de la Silésie, dont il facilita la prise par ses excellentes dispositions. Schweidnitz, occupée quelque temps auparavant par les Autrichiens, fut assiégée en 1762 par les Prussiens. Gribeauval, qui avait reçu la mission d'organiser la défense de cette place, déjoua si bien les combinaisons de Frédéric le Grand que la place que celui-ci comptait réduire en douze jours résista pendant plus de deux mois. La même année, l'impératrice-reine récompensa les services de Gribeauval par le grade de feld-maréchal-lieutenant et la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse. Rentré peu de temps après en France, il fut d'abord fait maréchal de camp, puis inspecteur d'artillerie en 1764, commandant de l'ordre de Saint-Louis et lieutenant général l'année suivante. Tombé en disgrâce sous le ministère de Choiseul à la suite du procès célèbre dit des Invalides, il fut rappelé sous le ministère de Saint-Germain qui le nomma grand-croix de l'ordre de Saint-Louis et lui confia le poste de premier inspecteur de l'artillerie en 1776. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 9 mai 1789. Peu de temps avant sa mort, il avait été nommé gouverneur de l'Arsenal.

L'arme dont il était le chef lui doit: 1° l'ordonnance de 1764 qui fixait la proportion des troupes de l'artillerie relativement à celles des autres armes et la distribution de ces troupes; 2° l'établissement des écoles d'artillerie sur l'excellent pied où elles ont été depuis; 3° la formation du corps des mineurs dont il était le commandant particulier; 4° le perfectionnement des manufactures d'armes, des forges et des fonderies; 5° les nouvelles proportions établies dans les calibres des bouches à feu qui furent considérablement allégées, tout en conservant leur supériorité sur celles des artilleries étrangères; 6° de nouvelles batteries de côte, et des affûts de son invention; 7° enfin et surtout un nouvel ordre établi dans les arsenaux de construction et une parfaite uniformité dans toutes les parties du matériel d'artillerie. La base de cette uniformité fut un pied de roi fixe établi comme étalon pour toutes les constructions et dont dérive la toise étalon existant encore aujourd'hui à l'atelier de précision de la section technique de l'artillerie. L'ouvrage dans lequel se trouve pour ainsi dire résumée l'œuvre de Gribeauval en ce qui concerne le matériel est la grande publication qui a pour titre : *Tables des constructions des principaux attirails de l'artillerie proposées ou approuvées depuis 1764 jusqu'en 1789 par M. de Gribeauval*. Parmi les règlements élaborés par Gribeauval, il en est un qui mérite une mention toute particulière : c'est l'*Ordonnance sur l'organisation du Corps royal de l'artillerie* du 3 nov. 1776. On trouve en effet dans ce document l'expression complète des idées de Gribeauval sur l'organisation et l'instruction des troupes. Les réformes qu'il a introduites dans l'artillerie ont assuré aux troupes la constitution la plus militaire qu'elles aient jamais eue; elles ont contribué à former un corps d'officiers dont les talents ont fait l'admiration de l'Europe. « Si, pendant les guerres de la Révolution, dit le général Favé, l'artillerie française exerça sur le sort des batailles une influence nouvelle et décisive, elle le doit surtout au grand homme qu'elle ne saurait trop honorer. Il lui revient une part dans les victoires de la République et dans les conquêtes de l'Empire qui n'auraient pas été possibles sans la mobilité de son matériel, sans la solidité de ses constructions et la facilité de ses rechanges. »

Ajoutons que pendant toute son existence Gribeauval s'est constamment tenu éloigné de la cour, ne voulant rien devoir à la faveur ni à la protection, bien qu'il fût entièrement dévoué à son roi et à sa patrie. Travailleur infatigable et modeste, joignant au désintéressement une fermeté de volonté inébranlable, il a laissé un nom dont l'artillerie française est fière à juste titre.

Système Gribeauval. Le système Gribeauval, adopté en 1765, a pour traits caractéristiques la distinction établie entre les pièces de bataille et les pièces de siège ou de place, la suppression des chambres porte-feu et l'adoption de hausses ainsi que de grains de lumière pour les pièces de campagne. Il était composé des bouches à feu en bronze qui suivent : 1° canons de siège et de place de 24, de 16, de 12 et de 8; 2° canons de campagne de 12, de 8 et de 4; 3° obusier de siège de 8 pouces (22 centim.); 4° obusier de campagne de 6 pouces (16 centim.); 5° mortiers à chambre cylindrique de 12 pouces (32 centim.), de 10 pouces (27 centim.) à grande et à petite portée, et de 8 pouces (22 centim.), mortier-éprouvette de 7 pouces (19 centim.); 6° pierrier de 15 pouces (41 centim.). Les mortiers à la Gomer de 12, de 10 et de 8 pouces (32, 27 et 22 centim.) ont pris rang plus tard dans ce système ainsi que le pierrier modèle 1822. Les tables imprimées de Gribeauval donnent aussi les dimensions d'un canon de 1,

dit *de troupes légères*, adopté en 1765 : calibre, 53 millim., poids 130 kilogr., poids du boulet 500 gr.

BIBL. : Marquis DE PUYSÉGUR, *Notice sur M. de Gribeauval*, insérée dans le *Journal de Paris*, supplément du 8 juil. 1789. — Le chevalier DE PASSAC, *Précis sur M. de Gribeauval, premier inspecteur de l'artillerie de France*; Paris, 1816. — Général FAVÉ, *Passé et avenir de l'artillerie*; Paris, 1846-1871. — MENTION, *le Comte de Saint-Germain et ses réformes*, d'après les archives du Dépôt de la guerre; Paris, 1884. — VEYRINES, *Gribeauval*; Paris, 1889, in-8.

GRIBOIÉDOV (Alexandre-Serguiévitch), littérateur russe, né à Moscou le 4 janv. 1795, mort à Téhéran le 30 janv. 1829. Sa famille paternelle était d'origine polonaise. Il fit ses études à l'université de Moscou et cultiva de bonne heure la littérature. En 1812, il s'engagea dans les hussards; il quitta le service militaire en 1816. Dès 1815 il avait fait jouer à Pétersbourg la traduction d'une pièce française, *le Secret du Ménage* (de Creuzé de Lesser). En 1817, il entra au ministère des affaires étrangères comme traducteur. Il fut l'année suivante attaché à la légation russe en Perse. Il étudia les langues orientales et se signala par son zèle et son activité. C'est pendant son séjour en Orient qu'il écrivit sa célèbre comédie, *le Malheur d'avoir de l'esprit*. Vers la fin de 1821, il fut attaché à la chancellerie du général *Ermolov* (V. ce nom). Il passa ensuite deux années de congé dans les deux capitales où sa comédie obtint un grand succès de lecture dans les salons. En 1826, il fut un instant compromis dans l'affaire des *décabristes*, mais bientôt relâché. En 1825, il fut mis sous les ordres du général Paskiévitch et chargé des relations diplomatiques avec la Turquie et la Perse. Il négocia avec le prince Abbas Mirza le traité de Tourkmentchaï qui assurait à la Russie les provinces d'Erivan et de Nakhitcheran. L'empereur Nicolas le récompensa de ce succès en le nommant ministre de Russie en Perse. Il se rendit à Téhéran pour présenter au chah ses lettres de crédit. Il avait à remplir une mission fort délicate; il s'agissait de faire rendre à la liberté un certain nombre de prisonniers russes enfermés dans les harems du chah ou de sa famille. Ces négociations provoquèrent une vive émotion dans la société de la capitale; une émeute éclata; la légation russe fut envahie et Griboiédov fut assassiné avec tout le personnel qui l'accompagnait. Il n'avait que trente-quatre ans. Son corps fut rapporté à Tiflis, au monastère de Saint-David, où il repose encore aujourd'hui. — L'œuvre de Griboiédov est peu considérable, mais elle renferme un chef-d'œuvre, *le Malheur d'avoir de l'esprit*, comédie en quatre actes et en vers, où l'auteur flagelle les travers de la société moscovite et qui est pour le théâtre russe ce que *le Misanthrope* est pour le nôtre. Elle comprend en outre : des essais dramatiques, pour la plupart inachevés, des poésies, des fragments critiques et des lettres. *Le Malheur d'avoir de l'esprit* est resté classique et a été fréquemment réimprimé. La plus récente édition des œuvres de Griboiédov est celle qui a été donnée par le journal *Niva* (Saint-Pétersbourg, 1892). *Le Malheur d'avoir de l'esprit* a été traduit en français par M. Legrelle (Gand, 1884). L. LEGER.

BIBL. : SERTCHEVSKY, *Griboiédov et ses œuvres* (en russe), 1858. — COURRIÈRE, *Histoire de la littérature contemporaine en Russie*; Paris, 1875. — LEGRELLE, *Notice sur Griboiédov* (en tête de la traduction ci-dessus indiquée). — L. LEGER, *la Littérature russe*; Paris, 1892.

GRIBOURI (Vitic.). Nom donné à l'*Adoxus vitis* (V. ce mot). On combat le gribouri en ramassant l'insecte parfait sur les feuilles et en donnant des traitements au sulfure de carbone dans le sol contre la larve.

GRICOURT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Vermand; 794 hab.

GRICOURT (Charles-Emmanuel-Raphaël THÉRY, marquis de), homme politique français, né à Paris le 17 fév. 1813, mort à Paris le 29 janv. 1885. Bonapartiste ardent, il figura dans l'échauffourée de Strasbourg et, mis en jugement avec Louis-Napoléon, fut acquitté le 18 janv. 1837. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il devint chambellan de l'empereur et entra au Sénat le 1er juil. 1863. A la chute de l'Empire, il se réfugia en Belgique. Il a publié un livre assez curieux : *Des Relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III* (Bruxelles, 1870, in-8).

GRIEG (Edvard-Hagerup), musicien norvégien, né à Bergen le 15 juin 1843. Il a dirigé diverses sociétés musicales à Copenhague (1863-65), à Christiania (1866), à Bergen (1878), et donné des concerts à l'étranger. Depuis 1874, il reçoit une pension de l'Etat. C'est, avec Svendsen, le meilleur compositeur norvégien. On lui doit, outre la musique de deux drames (*Sigurd Jorsalafar* de Bj. Bjœrnsen, et *Per Gynt*, d'Ibsen), des chants, des sonates, des symphonies, des mélodies, des ouvertures, des chœurs, des pièces pour violon et pour piano. B-s.

GRIEGES. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Bourg, cant. de Pont-de-Veyle; 1,044 hab.

GRIENBERGER (Christoph), mathématicien allemand, né à Hall (Tirol) le 2 juil. 1561, mort à Rome le 11 mars 1636. Membre de l'ordre des jésuites, il enseigna dans leurs collèges d'Autriche et en dernier lieu à Rome, où il a publié un *Catalogue des fixes* (1612), divers opuscules mathématiques (1629) entre autres *De Speculo ustorio elliptico*, des tables trigonométriques (1630) et un abrégé des *Eléments d'Euclide*, en grec (1636).

GRIEPENKERL (Wolfgang-Robert), écrivain allemand, né à Hofwyl, près de Berne, le 4 mai 1810, mort à Brunswick le 16 oct. 1868. Son père, Friedrich-Karl Griepenkerl, auteur d'un traité d'esthétique et d'une logique, était professeur à l'Institut agronomique de Hofwyl, et fut appelé, en 1816, au Carolinum de Brunswick. Robert Griepenkerl fut professeur au Carolinum (1839) et à l'Ecole des cadets (1840). En 1847, il quitta l'enseignement et ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Il était déjà connu par des études sur l'antiquité, par une traduction d'*Œdipe roi* et d'*Antigone*, et par un ouvrage sur la littérature allemande : *Der Kunstgenius der deustchen Litteratur im letzten Jahrhundert* (Leipzig, 1846). Il aborda le théâtre avec une tragédie en cinq actes sur *Maximilien Robespierre* (Brême, 1851), qui contient des scènes éloquentes. Il donna ensuite : *Die Girondisten*, tragédie en cinq actes (1852); *Ideal und Welt*, drame en cinq actes (Weimar, 1853); *Auf der hohen Rast*, en quatre actes (Freiberg, 1860), peinture de la vie des mineurs, et *Auf Sanct-Helena*, en trois actes (Hambourg, 1862). Il ne dépassa jamais sa première pièce. Griepenkerl avait assez de talent pour tirer parti d'une situation intéressante, mais non pour mener jusqu'au bout une intrigue dramatique. A. B.

BIBL. : SIEVERS, *Robert Griepenkerl, biographisch-kritische Skizzen*; Wolfenbüttel, 1879.

GRIEPENKERL (Christian), peintre autrichien, né à Oldenbourg en 1839. Il reçut à Vienne les leçons de Rahl et déploya bientôt dans le genre historique et allégorique un vrai talent de coloriste doublé de beaucoup de sentiment et de délicatesse. Son premier grand tableau, *l'Œdipe d'Antigone*, lui valut de collaborer avec son maître à la décoration du Musée d'armes et à celle des palais Todesco et Sina à Vienne. Rahl mort, il fut chargé avec Bitterlich d'exécuter, d'après les compositions de l'artiste défunt, l'ornementation du plafond et du rideau de la salle du nouvel Opéra. Il travailla ensuite seul aux fresques du palais Ephrussi (*Couronnement d'Esther*, *Jugement d'Haman*, etc.), du palais Epstein, du palais Sina à Venise (*Cortège nuptial de Neptune*), du château Hörnstein, de la villa de la grande-duchesse de Toscane à Gmunden et de la salle à manger pompéienne de la villa Simon à Hietzing (*Noces d'Aphrodite et d'Adonis*). Presque toutes ces œuvres, où la draperie et la lumière laissent seules parfois à désirer, se recommandent par une noblesse de formes sévères et une carnation aux tons chauds. Non moins importantes sont les peintures à l'huile que Griepenkerl exécuta en 1878 à l'Augusteum d'Oldenbourg (*Vénus*, *Uranie*,

Légende de Prométhée, représentation des plus éminents artistes de tous les âges, depuis Dédale jusqu'à Paul Delaroche). On lui doit aussi des dessins de fresques destinées à la nouvelle Académie des sciences d'Athènes, construite aux frais du baron Sina, et un certain nombre de portraits, tels que ceux qu'il exposa à Munich en 1879. En 1875, il fut nommé professeur à l'école de peinture de l'Académie de Vienne. E. GOURDAULT.

GRIES (Col de). Col des Alpes (2,448 m. d'alt.) qui relie la vallée suisse (Valais) d'Egine à celle de Formazza où coule la Toce (Italie). La route qui passe au S.-O. du massif de Saint-Gothard est très pittoresque.

GRIES. Bourg d'Autriche, prov. du Tirol, district de Botzen, en face de cette ville ; 2,800 hab. Abbaye bénédictine avec une belle église. Abrité du N. par les montagnes, Gries est une station d'hiver fréquentée par les poitrinaires.

BIBL. : AMTHOR, *Botzen, Gries und Umgebung ;* Géra, 1884, 3e éd.

GRIES, littérateur et jurisconsulte allemand, né à Hambourg en 1775, mort à Hambourg en 1842. Il est connu par d'excellentes traductions du Tasse, d'Arioste, de Boiardo, de Calderon.

GRIESBACH. Village d'Allemagne, grand-duché de Bade, cercle d'Offenbourg, dans la vallée de la Rench.

EAUX MINÉRALES. — Les eaux sont « athermales ou hypothermales, bicarbonatées calciques moyennes ou silicatées moyennes, carboniques fortes » (Rotureau) ; l'une des sources, la Trinkquelle, est une des plus chargées en principes ferrugineux de toute l'Europe; aussi possède-t-elle des propriétés excitantes, toniques, analeptiques, astringentes, diurétiques et reconstituantes. On emploie ces eaux dans toutes les formes de l'anémie et dans la diathèse urique accompagnée de faiblesse générale ; elles sont contre-indiquées chez les pléthoriques. Dr L. HN.

GRIESBACH (Johann-Jakob), théologien protestant, né à Butzbach (grand-duché de Hesse) le 4 janv. 1745, mort à Iéna le 24 mars 1812. Disciple d'*Ernesti* et de *Semler* (V. ces noms), il se voua particulièrement à l'étude critique du texte du Nouveau Testament, et entreprit dans ce but, en 1769 et 1770, des voyages scientifiques à travers les bibliothèques de l'Allemagne, de la Hollande, de la France et de l'Angleterre. A partir de 1791, il professa à Halle; en 1776, il fut appelé à Iéna, où il resta jusqu'à sa mort. Griesbach a complètement renouvelé la critique des textes sacrés et s'est acquis les plus grands mérites par sa remarquable revision du texte du Nouveau Testament. Principaux ouvrages : *Synopsis Evangeliorum* (1809, 2 vol., 3e éd.) ; *Novum Testamentum græce* (Halle et Londres, 1796-1806, 2 vol.) ; *Symbolæ criticæ ad supplendas et corrigendas varias N. T. lectiones* (1785-93, 2 vol.); *Commentarius criticus in textum N. T.* (1798-1811, 2 vol.) ; *Opuscula academica* (1824-25, 2 vol.), publiés après sa mort. C. P.

GRIESINGER (Wilhelm), médecin allemand, né à Stuttgart le 29 juil. 1817, mort à Berlin le 26 oct. 1868. D'abord professeur de clinique médicale à Kiel, il passa, en 1850, au Caire avec le titre de président du conseil de santé et de directeur de l'Ecole de médecine, revint dans sa patrie en 1852, obtint, en 1854, la chaire de clinique à Tubingue, passa à Zurich en 1860, à Berlin en 1865. Griesinger s'est beaucoup occupé des maladies mentales et nerveuses, comme aussi des maladies infectieuses. Promoteur de la médecine physiologique en Allemagne, sans tomber dans les excès du broussaisisme, il exposa ses idées dans l'*Archiv für physiol. Medicin*. Citons de lui : *Die Pathol. und Therapie der psychisch. Krankheiten* (Stuttgart, 1845, in-8 ; 3e éd., Brunswick, 1871, in-8 ; trad. fr., 1864, in-8) ; *Infectionskrankheiten*, etc. (Erlangen, 1856-57, in-8 ; trad. fr., 1868, 1877, in-8) ; *Gesammelte Abhandlungen* (Berlin, 1872, 2 vol. in-8). Dr L. HN.

GRIEVE ou **GREIVE** (George), aventurier anglais, né en 1748, mort à Bruxelles le 22 févr. 1809. Fils d'un attorney, il songea à s'occuper de jurisprudence, mais la politique l'attirait. Il se distingua en 1771 par l'opposition qu'il fit au duc de Northumberland dans le comté de ce nom, puis il passa en Amérique (1780), où il se lia avec Washington. En 1783, il s'établit à Paris, où il prit part à tous les mouvements révolutionnaires. Il s'attaqua particulièrement à Mme du Barry, et, lorsqu'elle fut partie pour l'Angleterre dans le but de retrouver ses diamants, ce fut Grieve qui s'installa à Louveciennes et mit les scellés sur tous les papiers. Le 1er juil. 1793, il obtenait de la Convention l'autorisation d'arrêter la dame. Lorsqu'elle eut été remise en liberté, Grieve publia contre elle un violent libelle : *l'Egalité controuvée ou Petite Histoire de la du Barry* (Paris, 1793), dans lequel il s'intitulait « défenseur officieux des braves sans-culottes de Louveciennes, ami de Franklin et de Marat, factieux et anarchiste de premier ordre, et désorganisateur du despotisme dans les deux hémisphères ». Il la fit encore arrêter deux fois et figura comme témoin dans son procès. Mis en goût par ce premier succès, Grieve se mit à dénoncer Roux comme le complice de Charlotte Corday dans le meurtre de Marat. Cette fois, on ne tint pas compte de sa dénonciation. Après la chute de Robespierre, il fut arrêté à Amiens et emprisonné à Versailles. Remis en liberté, il passa en Amérique. On a encore de lui une traduction des *Voyages* de Chastellux et des manuscrits qui figurent aux Archives nationales. R. S.

GRIFF ou **GRIVE.** Monnaie de compte usitée à Moscou, valant 0 fr. 46.

GRIFFE. I. ZOOLOGIE (V. ONGLE).

II. HORTICULTURE. — Nom donné au rhizome court et muni de racines étalées de certaines plantes comme l'Asperge. On se sert des griffes dans la multiplication de ces plantes.

III. ARCHITECTURE. — Sorte d'empattement ou ornement sculpté qui, dans l'architecture du moyen âge, sert à ménager la transition du tore circulaire de la base des colonnes à la plinthe carrée recevant ce tore et posant sur le sol. Les griffes répondent ainsi à deux données : l'une de bonne construction, qui est de reporter sur toute la surface de la plinthe la charge supportée par la colonne, et l'autre, toute d'ornementation, qui est d'occuper et de décorer les quatre petits triangles rectangles à base circulaire formés sur la plinthe par la rencontre du tore et laissés nus en dehors de ce tore. Employées dès le XIe siècle, les griffes, d'abord très simples de forme et très sobres dans leur ornementation empruntée à la flore commune, devinrent bientôt, vers la fin du XIIe siècle, de véritables morceaux de sculpture très soignés et souvent très riches et d'une flore toute de convention, lorsque même, comme à l'église de Poissy (Seine-et-Oise), elles ne représentent pas des animaux fantastiques. La fig. 1 reproduit une griffe décorant la base des colonnes de la partie inférieure de la nef de Notre-Dame de Paris (commencement du XIIIe siècle), griffe affectant la forme d'une feuille d'eau et rappelant les rais de cœur de l'architecture antique ; la fig. 2, d'un modelé assez semblable, mais empruntée aux bases des colonnes engagées du tour du chœur de la cathédrale de Troyes (même époque), offre cette particularité que la griffe est réduite à un évidement pratiqué à l'angle de la plinthe et ne faisant plus corps avec la moulure inférieure de la base de la colonne. Le grand inconvénient que présentent, pour la circulation, ces plinthes de base

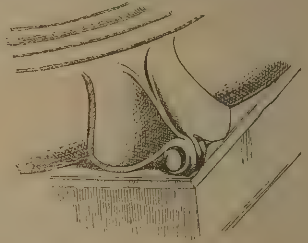


Fig. 1. — Griffe de base de colonne (nef de Notre-Dame de Paris).

de forme carrée et atteignant d'un seul jet, ou par ressauts successifs, à la hauteur des hanches et parfois des coudes du passant, a fait commencer, dès le XIIIe siècle, à donner

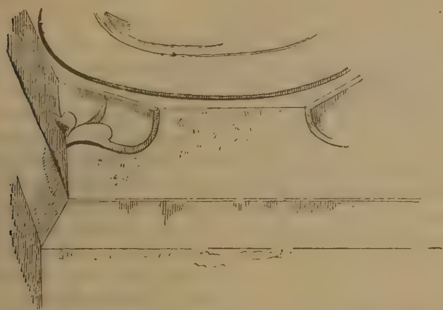


Fig. 2. — Griffe de base de colonne (chapelles du tour du chœur de la cathédrale de Troyes).

aux plinthes un plan octogonal et parfois circulaire et a entraîné ainsi peu à peu la disparition des griffes. Ch. L.

BIBL. : ARCHITECTURE. —VIOLLET-LE-DUC, *Dict. de l'Architecture française*; Paris, 1868, t. VI, fig., in-8.

GRIFFE (Charles-Antoine-Jules), homme politique français, né à Thézon (Hérault) le 18 oct. 1825. Avocat à Béziers, président du tribunal civil de Nîmes (nov. 1870), il fut élu sénateur de l'Hérault (5 janv. 1879). Il siégea à la gauche républicaine; protectionniste convaincu, il a défendu les vins naturels contre la concurrence des vins industriels ; il a donné son nom à la loi de prohibition sur les vins de raisins secs.

GRIFFENFELD (Peder SCHUMACHER), éminent homme d'Etat danois, né à Copenhague le 24 août 1635, mort à Throndhjem le 12 mars 1699. A la suite de brillantes études de théologie, de médecine, de philologie et d'un long séjour à l'étranger (1654-62), parlant six langues modernes, outre le latin, le grec et l'hébreu, il devint secrétaire du chancelier P. Reedtz (1662), directeur de la bibliothèque et des archives royales (1663) et fut chargé (1665) de rédiger la nouvelle constitution absolutiste, la *Lex regia*. La faveur dont il avait joui sous Frédéric III s'accrut à l'avènement de son successeur Christian V (1670), qui l'anoblit sous le nom de Griffenfeld (1671), le nomma premier conseiller intime, grand chancelier (1673), chevalier de l'Eléphant, comte de Jarlsberg (Norvège), président du conseil d'Etat et de la cour suprême, patron de l'université (1674). Léopold Ier le fit comte de l'Empire (1674) et l'électeur de Brandebourg lui donna en fief héréditaire l'île de Wollin. Ce rapide avancement d'un fils de petit bourgeois s'explique par son mariage (1670) avec une petite-fille du riche et influent bourgmestre Hans Nansen, mais surtout par ses talents diplomatiques, par les services qu'il avait rendus au royaume ou à la dynastie, en organisant le régime autocratique, en forçant le duc de Gottorp à renoncer à la souveraineté (1675), en faisant enlever aux Suédois la place de Wismar, en restaurant les finances, en développant le commerce, l'industrie et les moyens de défense. Mais ses allures indépendantes lui avaient aliéné l'esprit du roi et attiré l'animadversion des princes, des favoris allemands, des grands, notamment du duc d'Augustenborg, pour avoir rompu un projet d'alliance avec la fille de ce dernier. Griffenfeld était en effet sur le point d'épouser la princesse de Tarente, Charlotte-Amélie de La Trémoille, lorsque ses ennemis obtinrent son arrestation (11 mars 1676). Le 26 mai, il fut condamné à mort comme traître et simoniaque, mais plutôt à cause de ses projets d'alliance avec la Suède et la France. Il avait déjà la tête sur le billot, lorsque la peine fut commuée en prison perpétuelle. Quoique le roi eût beaucoup perdu en se séparant de cet habile conseiller, il le tint dans une dure captivité pendant quatre ans à la citadelle de Copenhague et pendant dix-huit ans à Munkholm, près de Throndhjem. Il ne le gracia qu'en 1698. BEAUVOIS.

BIBL. : Notices par C.-P. ROTHE (Copenhague, 1745, in-4; 1748, in-8); par O. WOLFF (*id.*, 1820); par VEDEL-SIMONSEN, édit. par Gjessing (*id.*, 1846); par O. VAUPELL (*id.*, 1880; t. I seul paru) ; par A.-D. JŒRGENSEN (*id.*, 1893-94, 2 vol). *Mém. sur son élévation et sa chute*, par PALUDAN-MÜLLER, dans *Historisk Aarbog*, 1878. — *Mém.* de Ch.-A. DE LA TRÉMOILLE, publiés par Ed. de Barthélemy; Genève. — Chr.-H. BRASCH, *Griffenfelds Kjærlighed til Ch.-A. de La Trémouille*; Copenhague, 1885.

GRIFFET (Henri), jésuite, historien français, né à Moulins le 9 oct. 1698, mort à Bruxelles le 22 févr. 1771. Après avoir fait ses classes au collège Louis-le-Grand, il entra dans la Société de Jésus en 1715 et peu après suppléa le P. Porée à son ancien collège. Après avoir abandonné l'enseignement pour la chaire, prêché à Versailles plusieurs avents (1750, 1751, 1755) et rempli les fonctions d'aumônier de Vincennes et de la Bastille, il se consacra surtout à des travaux historiques et se retira en Belgique lors de la suppression de son ordre (1764). Son principal titre comme historien est l'*Histoire du règne de Louis XIII* (Paris, 2 vol. in-4), pour lequel il s'est servi de documents aujourd'hui disparus et dont les travaux de Bazin et de V. Cousin n'ont fait que rehausser la valeur. On lui doit encore : *Nouveaux Eclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre, adressés à D. Hume*, (Amsterdam et Paris, 1766, in-12) ; *Histoire de Tancrède de Rohan* (Liège, 1767, in-12) ; *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire* (Liège, 1769 et 1770 [augmenté], in-12), ouvrage dans lequel a été, pour la première fois, étudiée la question du masque de fer, qu'il croit être le duc de Vermandois ; *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France, mort en 1765* (Paris, 1777, 2 vol. in-12) ; une nouvelle édition de l'*Histoire de France*, du P. Daniel (Paris, 1755-1758, 17 vol. in-14), qu'il a enrichie de *Dissertations* remarquables et complétée par l'*Histoire du règne de Louis XIII* et le *Journal* de celui de Louis XIV (vol. XIV-XVI) ; un Ve vol. ajouté aux *Mémoires* du P. d'Avrigny (Paris, 1757), un *Recueil de lettres pour servir à l'histoire militaire du règne de Louis XIV, de 1671 à 1694* (Paris, 1761-1764, 8 vol. in-12). Comme écrivain ecclésiastique, on a de lui : *l'Année chrétienne* (1747, 18 vol. in-12); *Exercices de piété* (1718); *Méditations* (1759, in-12) ; *Sermons* (Paris, 1766, 4 vol. in-12) ; *De l'Insuffisance de la religion naturelle* (Liège, 1770, 2 vol. in-12) et de nombreuses brochures en faveur des jésuites. Comme prédicateur, le duc de Luynes disait de lui : « Il a une belle voix, parle avec force, et sa morale est fort instructive. »

BIBL. : FRÉRON, *Année littéraire*, 1771, t. II, p. 131. — DESESSART, *les Siècles littér. de la France*; Paris, 1800, in-8. — GRIMM, *Corresp. littér.*, éd. Tourneux, III, 25, 322; V, 196 ; VII, 476, 480; IX, 217, 299. — LUYNES, *Mém.*, XI, 13, 79 ; XIV, 29, 107, 170.

GRIFFET DE LA BEAUME (Antoine-Gilbert), littérateur français, né à Moulins le 21 nov. 1756, mort le 18 mars 1805, neveu du précédent. Il fut employé à Paris dans un ministère. On a de lui : *Galatée* (Paris, 1776, in-8), comédie en vers ; *Quelques Vers* (1785, 2 vol. in-12), et une infinité de traductions de l'anglais et de l'allemand, entre autres de Sterne, de Defoe, de Wieland. Griffet était un collaborateur assidu du *Censeur universel anglais*, du *Mercure de France*, du *Magasin encyclopédique*.

GRIFFIER (Jan), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1645, mort en 1718. De famille pauvre, il fut d'abord apprenti ouvrier, puis entra dans l'atelier de Roeland Rogman, où il connut Rembrandt, Ruysdaël, Van de Velde, etc. Son talent se développa très vite. Vers 1667, il partit pour Londres, où il vendit à de beaux prix ses paysages à nombreuses figures, ses bords de mer, ses rives de fleuves ornées de ruines. Il en revint en 1695, riche, marié et père de famille, mais un naufrage sur les côtes de Hollande le laissa ruiné. Il recommença à travailler, s'établit à Rotterdam et acheta de ses premières économies un bateau

ponté, maison flottante pour sa famille, atelier pour lui, sur lequel il parcourut les côtes de Hollande et fit un grand nombre d'excellentes études de paysage d'après nature. Il s'amusait aussi à faire des pastiches de Ruysdael, de Rembrandt, de Téniers, etc., qui trompaient les connaisseurs. Revenu à Londres en 1707, il y resta jusqu'à sa mort. Ses paysages sont d'un ton harmonieux et argentin. On en voit à Amsterdam, au Louvre, à Londres et dans les principaux musées de l'Europe. E. Durand-Gréville.

GRIFFIER (Robert), peintre hollandais, fils du précédent, né à Londres en 1688, mort à Amsterdam en 1750. Il vécut quelque temps en Angleterre, puis se fixa à Amsterdam. Pasticheur aussi émérite que son père, il imita à s'y méprendre Wouwermans et Van de Velde. Mais il fut aussi remarquable dans ses œuvres originales : ses *Vues du Rhin* et ses *Marines* sont estimées.

GRIFFIN (Benjamin), auteur dramatique anglais, né à Yarmouth en 1680, mort le 18 févr. 1740. Fils d'un pasteur, il entra en 1712 dans une troupe dramatique ambulante, joua à Lincoln's Inn Fields, et acquit une telle réputation dans les rôles de vieillards que Drury Lane l'engagea en 1721. Il a laissé un certain nombre de drames et de comédies : *Injured Virtue* (1715, in-12) ; *Love in a Sack* (1715, in-12); *Humours of Purgatory* (1716, in-12); *Masquerade* (1717, in-12); *Whig and Tory* (1720, in-8), etc., et, en collaboration avec Theobald : *A Complete Key to the whatd' ye-call-it of Gay* (1715).

GRIFFIN (Gerald), écrivain irlandais, né à Limerick en 1803, mort à Cork en 1840. Ses ouvrages dramatiques et ses poésies sont aujourd'hui bien oubliés, mais les romans où il peint les mœurs irlandaises ont gardé une sérieuse valeur documentaire.

GRIFFIN (Jane) (V. Franklin [Lady]).

GRIFFITH (Richard), littérateur anglais, mort dans le comté de Kildare le 11 févr. 1788. Elève de l'université de Dublin, il épousa vers 1752 la romancière Elizabeth Griffith (V. ci-après), et fut employé par le duc de Bedford, lord-lieutenant d'Irlande. Il a laissé, sans compter sa collaboration aux ouvrages de sa femme : *The Triumvirate* (1764, 2 vol.), roman licencieux ; *Variety*, comédie jouée à Drury Lane en 1782, etc.—Son fils *Richard*, né le 10 juin 1752, mort en juin 1820, fit fortune dans le commerce et devint gouverneur du comté de Kildare (1786) et député d'Askeaton au parlement irlandais (1783-90).

GRIFFITH (Mrs. Elizabeth), femme de lettres anglaise, née vers 1720, morte en 1793. D'abord artiste dramatique à Dublin et à Covent Garden, elle publia un roman par lettres : *A Series of Genuine Letters between Henry and Frances* (1756, 6 vol. in-12), qui n'était que la correspondance échangée entre elle et son mari avant leur mariage, et qui eut le plus grand succès. Depuis, Mrs. Griffith écrivit des comédies, souvent empruntées au théâtre italien ou français, comme : *The School for Rakes*, adaptation de l'*Eugénie* de Beaumarchais, que Garrick fit applaudir en 1769 ; des traductions, plusieurs autres romans, un volume d'*Essays to Young Married Women* (1782) et son meilleur travail : *The Morality of Shakespeare's Drame illustrated* (1775).

GRIFFITHS (Ralph), publiciste anglais, né dans le Shropshire en 1720, mort le 28 sept. 1803. D'abord horloger à Stone, il entra à Londres dans la librairie de Jacob Robinson, s'installa libraire en 1747 à l'enseigne de la *Dunciade*, et y publia le 1er mai 1749 le premier numéro de la *Monthly Review*. Il la fit rédiger par Olivier *Goldsmith* (V. ce nom) avec lequel il eut des querelles nombreuses. La revue prit bientôt une extension considérable, surtout après la publication des fameux *Memoirs of a woman of pleasure* (V. Cleveland) et fit la réputation et la fortune de son éditeur. Elle a eu quatre séries : 1° 1749-1789, 81 vol. ; 2° 1790 à 1825, 108 vol. ; 3° 1826 à 1830, 15 vol. ; 4° 1831 à 1845, 45 vol.

GRIFFITHS (Arthur-Bower), chimiste anglais, né à Manchester le 4 avril 1859. Il a successivement enseigné les sciences au *College City* de Londres et à l'Ecole scientifique de Lincoln. Il est depuis 1893 professeur de chimie à l'Ecole centrale de chimie et de pharmacie de Londres. On lui doit d'intéressantes recherches de chimie physiologique, dont il a exposé les résultats dans de nombreux mémoires publiés par les *Proceedings of the Royal Society of London* (ann. 1885 et suiv.), par le *Bull. de la Soc. chim. de Paris* (ann. 1889 et s.), par les *Comptes rendus de l'Acad. des sc. de Paris* (ann. 1889 et suiv.), etc. Il a notamment trouvé toute une série de substances animales nouvelles : cinq globulines servant à la respiration d'invertébrés, deux pigments respiratoires, une quinzaine de ptomaïnes, la plupart extraites des urines des malades atteints d'affections infectieuses, une leucomaïne, enfin une autre substance inconnue, la pupine, provenant des peaux des pupes de lépidoptères. Quelques bactéries ont aussi été découvertes par lui : le *Bacterium Allii*, le *Bacillus pluviatilis*, etc. Il s'est occupé d'autre part de la question des engrais chimiques et a préconisé le sulfate de fer. Il a fait paraître à part : *A Treatise on Manures* (Londres, 1889, in-8 ; 2e éd., 1892) ; *The Diseases of Crops* (Londres, 1890, in-8) ; *Researches on Micro-Organisms* (Londres, 1891, in-8) ; *The Physiology of the Invertebrata* (Londres, 1892, in-8) ; *Manual of Bacteriology* (Londres, 1893, in-8), etc. L. S.

GRIFFOLINO, alchimiste italien du XIIIe siècle, natif d'Arezzo (Toscane). Dante en parle dans son *Enfer* comme d'un faux monnayeur. S'étant imprudemment vanté de pouvoir s'élever dans les airs, il fut accusé de magie et l'évêque de Sienne le fit brûler vif. L. S.

Bibl. : Dante, *L'Inferno*, cant. XXIX, v. 109 à 120, et la note, sous ces vers, de L. Portirelli, dans l'éd. italienne de 1804. — G. Libri, *Hist. des sciences mathématiques* ; Paris, 1838, t. II, p. 135.

GRIFFON. I. Archéologie. — Animal fabuleux, lion ailé, avec tête d'aigle. Ce type de monstre a pris naissance en Orient. En Egypte on le trouve sur des monuments du nouvel empire ; la tête est toujours munie d'une crête. Le plus ancien monument où paraisse ce griffon est une hache de combat avec le cartouche du roi Ahmos, le premier roi de la VIIIe dynastie. Cet animal se nommait *akhekh* et comme hiéroglyphe indiquait une extrême rapidité. Tout semblable au griffon égyptien est celui qui orne des bas-reliefs recueillis dans les tombeaux de Mycènes. Dans l'antique art de la Chaldée, on ne rencontre pas le lion à tête d'aigle, bien qu'on eût déjà eu dans ces pays l'idée d'unir les deux bêtes les plus puissantes de l'air et de la terre, car les cylindres du style le plus ancien nous montrent un lion ailé debout sur les pattes de derrière, ces pattes étant celles de l'aigle, la tête avec des oreilles longues et pointues ; il attaque généralement un lion ou une gazelle. Le véritable griffon paraît au contraire dans les arts assyrien, perse, syrien et phénicien ; c'est aux Syriens et Phéniciens que les Grecs l'ont pris. Dans l'art grec, toutefois, la crête disparaît, mais le front est muni d'une sorte de bouton. Le griffon est le symbole général de la puissance divine. Ce n'est plus un puissant carnassier, luttant avec d'autres bêtes ; il est le plus souvent au repos, assis sur les pattes de derrière : c'est un gardien. Les griffons sont entrés dans le cycle mythologique de la Grèce : l'imagination du peuple plaçait leur résidence vers le Nord, où ils étaient chargés de garder l'or que les Arimaspes cherchaient à enlever. Comme Apollon, le dieu soleil, se retirait chaque année chez le peuple des Hyperboréens, le griffon, qui habitait dans ces régions lointaines, lui fut spécialement attribué. On le trouve quelquefois comme compagnon de Dionysos, d'Artémis et de Némésis. Enfin sur la face antérieure des sarcophages sont souvent sculptés deux griffons accostant un vase : ils veillent sur la tranquillité du mort. Le griffon est le type principal des monnaies d'Adbère, d'Assus, de Panticapée, de Phocée en Ionie, de Smyrne, de Téos, de Chersonèse. Le griffon tient une place importante dans l'art décoratif de la Grèce et de Rome.

L'antiquité a livré cet être fabuleux au moyen âge ; si les hommes ne l'ont représenté que très rarement, du moins

l'ont-ils souvent décrit. On lit dans l'*Image du monde*, poème du XIIIe siècle :

> Une bieste ki sont sauvages,
> Qui ont cors de lions volages,
> Qui bien emporte tout armé
> l homme quant l'a atrapé.

Marco Polo place les oiseaux griffons dans la faune de Madagascar; mais, d'après lui, il n'est pas vrai que ce soient des animaux moitié aigles, moitié lions; ce sont des aigles assez forts pour enlever un éléphant. On prenait les œufs d'autruche pour des œufs de griffon et on les montait avec luxe sur des pieds d'orfèvrerie; certains hanaps en métal, mais de forme ovale, étaient appelés *gryppeshey*. Les ongles de grands oiseaux étaient aussi précieusement conservés comme ongles de griffons. — On appelait aussi griffon l'aigle qui, dans le chœur des églises, soutenait le lutrin. Au XVIe siècle, le griffon reparut dans l'art décoratif et depuis cette époque il n'a cessé d'être employé comme motif d'ornementation, soit dans les frises sculptées ou peintes, soit comme support. M. Prou.

II. Zoologie (V. Chien, t. XI, p. 12).

III. Architecture. — Le griffon fut souvent employé, dès la plus haute antiquité, pour la décoration des édifices, dans des bas-reliefs ayant un caractère mythologique, dans l'ornementation des frises, ou encore aux extrémités des frontons. C'est ainsi que dans le Parthénon d'Athènes (V. fig. 1, Architecture grecque, t. III, p. 699), M. Paulin a, sur l'autorité des auteurs grecs, mis des griffons aux angles des frontons, et que, dans la frise de son ordre ionique, Vignole affronte des griffons séparés par des candélabres ou par des vases de fleurs, à l'imitation peut-être des griffons qui décoraient la frise du temple dit d'Antonin et de Faustine à Rome ou d'une frise antique conservée au musée Capitolin de cette ville et où l'on voit des griffons traînant un char rempli des attributs d'Apollon. Le griffon, que l'on remarque souvent sur des monuments funéraires, était effectivement consacré à Apollon ainsi qu'en témoignent de belles médailles antiques représentant cette divinité debout sur un bige attelé de griffons ou porté dans les airs sur un de ces animaux. Charles Lucas.

IV. Ordres. — Ordre du Griffon. — I. Créé à Naples en 1489 par le roi Alphonse Ier qui le conféra à ses courtisans, il fut aussi nommé ordre de Florida, mais son nom de Griffon le désigna plus souvent, en raison de ce que la décoration consistait en un griffon d'or suspendu à un ruban ou à un collier.

II. Créé dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin le 15 sept. 1884, par le prince Frédéric-François III, grand-duc régnant, qui le destina à récompenser les mérites éminents, en leur donnant un témoignage public et sensible de sa particulière bienveillance. La grande maîtrise appartient au grand-duc; les membres sont divisés en cinq classes; grands-croix, grands commandeurs avec plaque, commandeurs sans plaque, officiers, chevaliers. Le ruban est jaune clair moiré avec un mince liséré rouge sur chaque bord.

V. Art héraldique. — Figure de fantaisie représentant un animal chimérique, moitié aigle, moitié lion, toujours vu rampant et de profil; il est souvent couronné.

Bibl. : Archéologie. — Furtwängler, art. *Gryps*, dans Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie.*

GRIFFON, fils de Charles-Martel et de Sonichilde, né en 726, mort en 753. Dépouillé par ses frères et enfermé après la mort de son père, il fut rendu à la liberté par Pépin et se révolta contre lui avec l'appui des Wendes et des Frisons. Vaincu et fait de nouveau prisonnier, il reçut ensuite Le Mans et quelques comtés, mais se retira en 751 chez Waïfre, duc d'Aquitaine. Deux ans plus tard, Astaulphe, duc des Lombards, se disposant à passer les Alpes, Griffon tenta de le rejoindre, mais fut surpris et tué dans la Maurienne par le comte de Vienne et le comte de Bourgogne.

GRIFFONI (Annibale), peintre italien de l'école de Modène, né à Carpi, vivait au milieu du XVIIe siècle. Il fut l'un de ceux qui s'occupèrent de perfectionner les *scagliole* récemment inventées par son compatriote Guido del Conte. Les efforts qu'il fit pour reproduire par ce moyen des gravures et des tableaux furent peu récompensés; de pareilles entreprises étaient trop laborieuses et revenaient à trop haut prix. — Son fils *Gaspare*, né en 1640, se borna aux arabesques et aux ornements; il travaillait encore en 1677.

Bibl. : Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi.*

GRIFOL (Francisco), peintre espagnol qui travaillait à Valence au XVIIIe siècle et qui y mourut en 1766. Il avait débuté par des tableaux de pacotille, des saints, des saintes, toute sorte de petits sujets dévots qui se vendaient en plein air, dans le marché, aux fêtes. L'ambition vint à Grifol de faire plus et mieux. A l'aide de nouvelles études, il en arriva à peindre non sans talent des paysages, des sujets de nature morte, des fleurs et des marines.

GRIGNAN. Ch.-l. de cant. du dép. de la Drôme, arr. de Montélimar, entre le Lez et la Berre, en amphithéâtre sur les flancs d'une éminence couronnée par les ruines d'un château; 1,657 hab. Truffes; chaux; plâtre; toiles de chanvre; foulerie. Le château, de l'époque de la Renaissance (mon. hist.), malgré la dévastation de 1792, a conservé de beaux restes de son ancienne splendeur; on y conserve une foule de souvenirs de Mme de Sévigné, dont l'église renferme la sépulture et dont la statue en bronze, œuvre des frères Rochet, s'élève sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au-dessus d'une fontaine.

GRIGNAN (Louis Adhémar de Monteil, comte de), diplomate français, mort en 1559. Ambassadeur à Rome en 1541, il essaya, en 1543, de s'emparer de Nice. Gouverneur de Provence, il y sévit rigoureusement contre les hérétiques, et, envoyé comme ambassadeur à la diète de Worms (1545), il y prononça des discours menaçants contre les protestants. En 1550, il fut accusé d'avoir participé aux atrocités commises contre les Vaudois par le président d'Oppède. L'affaire portée devant le parlement de Paris donna lieu à une enquête extrêmement sérieuse. Mais, grâce à l'appui des Guises, Grignan put se tirer d'affaire. Seul l'avocat général du parlement d'Aix, Guérin, fut sacrifié et pendu en 1554 (V. Cabrières et Vaudois). Plus tard, il fut nommé lieutenant général dans les gouvernements de Lyonnais, Forez et Beaujolais, et créé comte (1558). Il fut le dernier de sa branche. R. S.

GRIGNAN (François de Castellane-Adhémar de Monteil comte de), né vers 1629, mort le 30 déc. 1714, fils de Louis, Gaucher de Castellane-Adhémar et de Marguerite d'Ornano. Colonel du régiment de Champagne (1654), capitaine des chevau-légers de la reine (1656), il devint, en 1663, un des lieutenants généraux du Languedoc. Il avait épousé une des filles de l'incomparable Arthénice, Angélique-Clarice d'Angennes, en 1658; après sa mort (1665), il épousa Angélique du Puy du Fou (1666), et, en troisièmes noces (29 janv. 1669), la fille de Mme de Sévigné, Françoise-Marguerite, la fameuse comtesse de Grignan (V. ci-après). Nommé lieutenant général de Provence le 29 nov. 1669, il se distingua dans cette charge par une administration habile et ferme à laquelle on peut reprocher toutefois un excès de rigueur contre les religionnaires des Cévennes. En 1673, il s'empara de la principauté d'Orange, et fut, en 1688, chargé du gouvernement du Comtat que Louis XIV venait d'enlever au pape. En 1707, il sauva, par son activité, Toulon, menacé par le duc de Savoie et le prince Eugène. « Le vieux Grignan, dit à cette occasion le duc de Savoie, nous a gagnés de vitesse. » Grignan avait eu, de son premier mariage, deux filles, *Louise-Catherine*, qui entra aux carmélites, et *Françoise-Julie*, appelée Mlle d'Alerac, qui épousa le marquis de Vibraye; de son second mariage, un fils mort en bas âge; de son troisième mariage, un fils, *Louis-Provence*, marquis de Grignan (1671-1704), qui fut brigadier des armées du roi, ambassadeur de France en Lorraine en 1700 et avait épousé, en 1695, la fille du fermier général de Saint-Amant; et deux filles, *Marie-Blanche*, qui entra à la Visitation d'Aix, et *Pauline*, qui épousa, en 1695, Louis de Simiane, marquis d'Esparon. R. S.

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de), écrivain français, femme du précédent, né à Paris, rue des Lions, le 10 oct. 1646, morte à Mazargues le 16 août 1705. Elle était fille de Henri, marquis de Sévigné, et de Marie de Rabutin-Chantal, la célèbre épistolière. Née deux ans après le mariage de sa mère et dix-huit mois avant son frère, Charles de Sévigné, elle avait quatre ans et demi lorsqu'elle perdit son père (4 févr. 1651). Placée quelque temps au couvent des Filles de Sainte-Marie de Nantes (vers 1658) et peut-être à celui de la Visitation du faubourg Saint-Jacques, ce fut surtout auprès de sa mère que se fit son éducation. Elle apprit d'elle l'italien et même le latin et devint, presque encore enfant, grande cartésienne avec l'abbé de La Mousse. Présentée à la cour en 1662, blonde, la taille parfaite, Bussy l'appelait « la plus belle fille de France ». En 1663, elle figura dans le ballet des *Arts;* en 1665, dans celui de *la Naissance de Vénus*. La Fontaine la trouvait divine, « à *son* indifférence près ». Recherchée en mariage par le duc de Caderousse (1665), par M. de Mérinville (1666), par le comte d'Etauges (1668), elle épousa finalement, le 29 janv. 1669, François Adhémar de Monteil, comte de Grignan (V. ci-dessus). Froide, fière, on l'a accusée d'égoïsme. Ses lettres, qui n'ont rien du feu de celles de sa mère, et dont d'ailleurs beaucoup ont été perdues, ont été publiées ainsi que les billets de Mme de Simiane, avec les *Lettres* de Mme de Sévigné (éd. Régnier, 1862, 12 vol. in-8). Il existe d'elle un portrait gravé par G.-E. Petit au XVIIIe siècle et un autre par A. Lévy (1868), d'après un tableau conservé aux Rochers. Eugène Asse.

Bibl. : Sévigné, *Lettres*, éd. Régnier, *passim*. — Bussy-Rabutin, *Corresp.*, 1859, éd. Lalanne, *passim*. — *Mémoires* de l'abbé Arnaud, de Saint-Simon, 1881, IV, 178, 274; XII, 97, éd. Chéruel. — Dangeau, *Journal*, I, 76; X, 273, 397. — Benserade, *Œuvres;* Paris, 1698, II, 253, 266, 280, 309. — La Fontaine *Œuvres*, I, 262, éd. Régnier. — Molière, *Œuvres*, VI, 630, éd. Régnier. — Aubenas, *Hist. de Mme de Sévigné;* Paris, 1842, in-8. — Walckenaer, *Mém. sur Mme de Sévigné*; Paris, 1842-52, 5 vol. in-18. — P. Mesnard, *Notice sur Mme de Sévigné*, en tête des *Lettres;* Paris, 1862, in-8. — Nadal, *Essai hist. sur les Adhémar;* Valence, 1858, in-8. — F. Masson, *le Marquis de Grignan*; Paris, 1882, in-8. — Boissier, *Mme de Sévigné;* Paris, 1887, in-16. — R. Vallery-Radot, *Mme de Sévigné;* Paris, 1888, in-16, p. 118. — De Saporta, *la Famille de Mme de Sévigné en Provence*, 1889, in-8.

GRIGNEUZEVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre; 300 hab.

GRIGNEVILLE. Com. du dép. du Loiret, arr. de Pithiviers, cant. d'Outarville; 544 hab.

GRIGNION (Charles), peintre anglais, né à Londres en 1754, mort à Livourne en 1804. Élève de Cipriani, puis de l'Académie royale, qui le pensionna pour se perfectionner à Rome, il exposa dès sa seizième année des sujets classiques. Plus tard, en 1784, il s'adonna au genre historiques et peignit notamment *la Mort de Cook*. Il fit aussi des portraits, entre autres celui de *Nelson*, et des paysages, ainsi que de nombreux dessins dont la plupart ont été gravés.

GRIGNOLS. Ch.-l. de cant. du dép. de la Gironde, arr. de Bazas; 1,733 hab. Fabriques de poteries. Ruines d'un ancien château.

GRIGNON. On appelle grignons les débris provenant de la fabrication de l'huile d'olive. Ces débris sont formés en grande partie des noyaux concassés. Pendant fort longtemps, ces résidus sont restés sans application et constituaient un résidu de fabrication. Depuis quelques années, on leur a trouvé une utilisation aussi originale que déplorable. Ils servent à falsifier le poivre. Les tourteaux d'olive sont, à cet effet, débarrassés des matières mucilagineuses et de la pulpe qui sont mélangées aux noyaux, et ces derniers sont ensuite finement pulvérisés; le grignon est propre à l'usage. On le retrouve assez facilement au microscope, surtout si l'on a soin de mouiller la préparation avec quelques gouttes d'une solution de chlorhydrate d'aniline qui colore en jaune les cellules sclereuses des grignons sans toucher celles du poivre. On peut aussi les déceler très facilement sans microscope à l'aide d'une solution de carbazol qui les colore fortement en rouge, et surtout avec une solution de chlorhydrate de diméthylparaphénylène-diamine, dont on verse quelques centimètres cubes sur le mélange de poivre et de grignons disposé dans une soucoupe. Au bout de quelques instants, on voit les grignons prendre une superbe coloration rouge rubis très caractéristique. En aucun cas, le poivre ne donne cette réaction. Pour la recherche des différents produits similaires des grignons employés à la falsification du poivre, V. Poivre. Ch. Girard.

GRIGNON. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Semur, cant. de Montbard, sur une colline dominant la Loze et le canal de Bourgogne; 467 hab. Eudes III, duc de Bourgogne, acquit Grignon, par échange d'Hervé de Nevers, en 1210. Philippe le Hardi donna la baronnie de Grignon à Gui de La Trémouille, de la famille duquel elle passa aux Chalon. Il y avait à Grignon un prieuré dépendant de l'abbaye de Flavigny. Ruines d'un château. Eglise, avec retable de la Renaissance. M. P.

GRIGNON. Com. du dép. de la Savoie, arr. et cant. d'Albertville; 475 hab.

GRIGNON. Hameau de la com. de Thiverval, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de Poissy. Le château, qui en dernier lieu appartenait au maréchal Bessières, fut réuni, en 1827, au domaine de la couronne, et son domaine converti en ferme-école par les soins de l'agronome Auguste Bella. La loi du 3 oct. 1848 fit de Grignon une école régionale d'agriculture qui, par la valeur de l'enseignement qui y est donné, est de beaucoup la plus importante de France (V. Ecole, t. XV, p. 468).

GRIGNON (Seigneurs de) (V. Bellièvre [Les]).

GRIGNON (Charles), graveur anglais, né à Londres en 1716, mort en 1810. Cet artiste, qui appartenait à une famille française, a gravé plusieurs ouvrages de Hogarth, notamment le portrait de *Garrick en Richard III*, et quantité de dessins de Gravelot et autres, ainsi que les vignettes d'un certain nombre d'éditions de poètes anglais. Sa facture claire et facile, mais sommaire, s'étant démodée, il tomba vers sa quatre-vingt-dixième année dans une profonde misère, qui fut soulagée par une souscription publique.

GRIGNON (Pierre-Clément), métallurgiste et antiquaire français, né à Saint-Dizier le 24 août 1723, mort à Bourbonne le 2 août 1784. Directeur des forges de Bayard, les perfectionnements qu'il apporta dans la fabrication du fer lui valurent le titre de correspondant de l'Académie des sciences. Mais il est surtout connu par les fouilles qu'il fit pratiquer au Châtelet, entre Joinville et Saint-Dizier, et dont les résultats parurent assez importants pour que le roi lui accordât une indemnité de 10,000 fr. et l'Académie des inscriptions le titre de correspondant. Parmi les objets les plus remarquables recueillis au Châtelet, citons une inscription votive au *Deo Ouniorigi*, aujourd'hui au musée du Louvre; une statuette de *Dis Pater*, portant un baudrier auquel pendaient des ornements en forme d'S, des poteries, plus de huit mille monnaies romaines, un millier de monnaies gauloises. Grignon avait formé un muséum qui, après sa mort, fut acheté par l'abbé de Tersan. Il avait fait dessiner une partie des objets; ces dessins étaient en 1876 en la possession de M. Bordier. Grignon avait publié les *Bulletins des fouilles, faites par ordre du roi, d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet* (Bar-le-Duc et Paris, 1774-75, 2 part. in-8). Il avait préparé avec Grivaud de La Vincelle la publication des antiquités les plus importantes de son muséum; l'ouvrage ne parut qu'après sa mort, en 1819, sous le titre de *Arts et métiers des anciens représentés par les monuments* (in-fol.). M. Prou.

Bibl. : *Bulletins de la Société des Antiquaires de France*, années 1876, pp. 46, 74, 160; 1878, 186; 1880, 103.

GRIGNONCOURT. Com. du dép. des Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Lamarche; 227 hab.

GRIGNOTIS (Grav.). Travail haché, irrégulier, composé de tailles courtes, de traits sinueux, de points, et servant à interpréter au burin des terrains, des rochers,

des arbres, des ruines. Dans l'eau-forte, ce travail s'exécute à la pointe sèche, et rend, bien mieux que la morsure à l'acide, le lazzi, l'habileté de main propre à chaque artiste.

GRIGNOUX. Mot du patois de Liège qui signifie grognon, mécontent, et qui servit à désigner le parti populaire dans la principauté de Liège au XVII[e] siècle (V. FERDINAND DE BAVIÈRE), tandis qu'on appelait *chiroux*, c.-à-d. hirondelles, les partisans de la cour à cause des bas blancs et des habits noirs à la française qu'ils avaient adoptés.

GRIGNY. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol, cant. du Parcq ; 400 hab.

GRIGNY. Com. du dép. du Rhône, arr. de Lyon, cant. de Givors ; 2,136 hab.

GRIGNY. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau ; 583 hab.

GRIGNY (Achille-Claude-Marie TOCIP), général français, né à Paris le 7 avr. 1766, tué au siège de Gaëte le 10 févr. 1806. Tour à tour clerc de notaire, commis chez un banquier et secrétaire du général Rochambeau, la Révolution lui révéla sa véritable vocation. Sous-lieutenant au 1[er] régiment de cavalerie et adjoint aux adjudants généraux le 17 juin 1792, il se signala par son courage et par son intelligence dans la campagne de Valmy et surtout pendant cette bataille. Adjudant général le 13 frimaire an II (3 déc. 1793), il remplaça auprès de Hoche, comme chef d'état-major, Hédouville, décrété d'arrestation. Il conquit l'estime et l'amitié de son général et concourut aux victoires de Kaysers-lautern, de Geisberg et de Wissembourg. Sa belle conduite dans cette dernière bataille lui fit conférer, le 21 nivôse an II (10 janv. 1794), le grade de général de brigade par les représentants Lacoste et Baudot. Confirmé dans son grade de général de brigade le 25 prairial an III (13 juin 1795), il devint chef d'état-major de l'Ouest et fut un des principaux agents de la pacification de la Vendée. Il servit de nouveau en Vendée, du 31 mai 1801 au 21 mai 1802. Commandant du dép. des Landes le 23 sept. 1802, il alla à l'armée de Naples le 11 sept. 1805. Il eut la tête emportée par un boulet de canon au siège de Gaëte. Etienne CHARAVAY.

BIBL. : Archives administratives du ministère de la guerre. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. II, p. 189.

GRIGNY (Alexandre de), architecte français, né à Arras le 8 avr. 1815, mort à Arras le 14 nov. 1867. Fils d'un entrepreneur de construction et s'étant adonné, dès sa jeunesse, à l'étude du style gothique un peu grêle des provinces du N. de la France, de Grigny a construit ou restauré, de 1840 à 1860, époque où il fut frappé de cécité presque complète, environ cinquante églises, dont les plus importantes sont : l'église Notre-Dame du Saint-Cordon, avec flèche de 90 m. de hauteur, à Valenciennes ; l'église du monastère des dames bénédictines du Saint-Sacrement et celle des dames ursulines, avec la flèche de la Sainte-Chandelle, à Arras ; l'église Notre-Dame de Genève, aujourd'hui affectée aux offices des catholiques libéraux, etc. De Grigny a aussi construit ou restauré, le plus souvent dans le même style d'architecture, quelques édifices civils, tels que l'hôtel de ville d'Arras, et de nombreux châteaux dans le N. de la France.

GRIGOLETTI (Michel-Ange), peintre italien, né à Pordenone, dans le Frioul, en 1801, mort à Venise le 10 févr. 1870. Il étudia à Venise, où il commença d'exposer en 1825. Il décora, en 1828, la nouvelle église de Trieste et se fixa ensuite à Venise où on le nomma, en 1839, professeur à l'Académie. Ses tableaux les plus connus sont *les Deux Foscari* et *Françoise de Rimini*. Il a des tableaux au musée de Vienne et dans un grand nombre de galeries d'amateurs.

GRIGORIEV (Vassiliévitch), orientaliste russe, né à Saint-Pétersbourg en 1816, mort à Saint-Pétersbourg le 2 janv. 1882. Professeur de langues orientales au lycée Richelieu d'Odessa, puis gouverneur civil de la province des Kirghiz d'Orenbourg, ensuite professeur d'histoire orientale de 1862 à 1878 à l'université de Saint-Pétersbourg, il fut nommé conseiller d'Etat et directeur du service de la presse. Ses principaux écrits sont : *Histoire des Mongols* (1846 ; en russe) ; *Lettres sur l'origine et les monuments de l'écriture carrée Pagba ou Passepa* (*Journ. asiat.*, juin 1861, en français) ; *le Kabulistan et le Kafiristan* (1867, en russe), ouvrage considérable de plus de 1,000 pages ; *Monuments en caractères carrés mongols*, avec Brobonovitch (1870, in-8, en russe), et divers mémoires de numismatique et d'archéologie orientale dans les recueils russes de géographie et d'archéologie. E. DR.

BIBL.: VESELOVSKY, *Notice nécrologique*, dans la *Revue russe de l'instruct. publique*, 1882.

GRIGORIEV (Apollon-Alexandrovitch), littérateur russe, né à Moscou en 1822, mort à Saint-Pétersbourg le 25 sept. 1864. Il fut professeur à Moscou et rédacteur de la revue *le Moscovite*. Il collabora également au *Messager russe*, à l'*Ancre*, etc. Il prétendait avoir créé la critique *organique*. Il s'inspirait surtout de la métaphysique allemande, notamment des doctrines de Schelling et de l'Anglais Carlyle. Outre ses nombreux articles, il publia de son vivant un volume de poésies (1846). Un choix de ses meilleurs essais a été édité par Strakhov (*Œuvres de A.-G. Grigoriev* ; Saint-Pétersbourg, 1875).

BIBL. : SKABITCHEVSKY, *Histoire de la littérature russe de 1848 à 1890* (en russe); Saint-Pétersbourg, 1891.

GRIGOROVITCH (Victor-Ivanovitch), savant russe, né vers 1810, mort en 1877. Il fit, en 1845 et 1846, un voyage dans les pays slaves de la péninsule balkanique et en Grèce. Il en rapporta de précieux documents. Il fut, de 1840 à 1866, professeur de philologie slave à l'université de Kazan et passa ensuite à celle d'Odessa. Il a publié entre autres travaux : *Esquisse d'un voyage dans la Turquie d'Europe* (Kazan, 1849) ; *la Serbie et ses rapports avec les Etats voisins* (*id.*, 1859) ; *Mémoire d'un antiquaire à propos d'une excursion sur la Kalka* (Odessa, 1874) ; *Leçons sur les littératures slaves* (publiées par Smirnov ; Varsovie, 1884), etc. L. L.

GRIGOROVITCH (Dmitri-Vassiliévitch), littérateur russe, né à Nikolskoe, dans le gouvernement de Simbirsk, le 19 mars 1822. Il se destinait d'abord à l'armée. Il renonça à la carrière militaire pour entrer à l'Académie des beaux-arts où il fut élève de Brulov ; mais la faiblesse de sa vue ne lui permettait pas de se consacrer à la peinture. Il finit par embrasser la carrière littéraire. Il publia en 1844 ses premiers essais littéraires. Il collabora l'année suivante à la *Physiologie de Pétersbourg*, recueil édité par Nekrasov. La première œuvre qui appela l'attention sur lui est une nouvelle intitulée *le Village* (1846), qui mérita les éloges du célèbre critique Bielinsky. Viennent ensuite : *Antoine Goremyka* ; *Une Vie manquée* (sorte d'autobiographie) ; *Bobyl, le Maître de chapelle, Souslikov, En attendant le bac*, etc. ; *les Chemins de traverse* (1852) ; *les Pêcheurs* (1851) ; *Une Soirée d'hiver* (1853) ; *Svistoulkine* (1855) ; *les Emigrants* (1857) ; *Laboureurs et Viveurs* (1866) ; *l'Enfant de caoutchouc* (1884), *les Acrobates de la charité* (1885). La plupart de ces œuvres ont eu en russe de nombreuses éditions. Quelques-unes ont été traduites en allemand et en français. Il a publié aussi quelques travaux d'esthétique. Comme son ami et rival Tourguénev, Grigorovitch s'est appliqué à dépeindre la condition des paysans et les misères du servage. Il appartient à l'école dite naturelle, mais il s'inspire aussi des romans rustiques de George Sand. Il excelle surtout dans les paysages. Son œuvre a certainement contribué au succès de l'émancipation décrétée en 1861 par l'empereur Alexandre. Secrétaire de la Société pour l'encouragement des artistes, Grigorovitch a rendu de grands services à cette Société. L. L.

BIBL. : MEJOV, *Catalogue des publications russes*. — COURRIÈRE, *Histoire de la littérature contemporaine en Russie* ; Paris, 1875.

GRIJALVA. Fleuve du Mexique méridional, tributaire du golfe du Mexique. Il naît dans la sierra de Cuchumatlanes (Mexique), coule vers l'O., puis vers le N.-E. et enfin vers

le N. et tombe dans le golfe de Campêche. Sa longueur est de 600 à 650 kil. Il se nomme successivement rio de Comitan, rio Chiapa, Mescalapa, enfin Tabasco et Grijalva. Dans les plaines marécageuses de la partie basse de son cours, on trouvait autrefois les fameux bois de Campêche.

GRIJALVA (Juan de), explorateur espagnol, massacré au Nicaragua le 21 janv. 1527. Chargé par Diego Velasquez, gouverneur de l'île Fernandina (Cuba), d'explorer les côtes du Mexique, il aborda celle du Yucatan le 4 mars 1518, et découvrit, le 17 mai, la rivière que les Indiens appelaient Tabasco, et que les Espagnols dénommèrent Grijalva. Après avoir visité une partie de ce golfe, il prit possession du pays au nom de Charles-Quint, lui donna le nom de Nouvelle-Espagne, et rentra à Cuba le 15 nov. suivant. Cette exploration des côtes du Mexique en prépara la conquête par Fernan Cortès. Grijalva devint gouverneur de la Trinidad, et alla ensuite s'établir au Nicaragua, où il fut tué par les indigènes. L'*Itinerario* de son voyage au Yucatan, rédigé par son chapelain, fut publié par Icazbalceta, *Coleccion de documentos para la historia de Mexico* (Mexico, 1858, t. I); trad. en franç. par Ternaux-Compans.

GRIJALVA (Hernando de), conquistador espagnol, parent du précédent. Compagnon de Fernan Cortès au Mexique, il reçut, en 1533, le commandement d'un navire avec lequel il explora les côtes de ce pays et découvrit une série d'îles. Il eut ensuite à réprimer plusieurs révoltes des indigènes et accrut les possessions espagnoles. Enfin, en 1536, il eut part à la découverte de la Californie. Chargé de porter secours à F. Pizzaro, à Lima, il disparut sans laisser trace.

GRIL. I. **Economie domestique.** — On donne le nom de gril à un ustensile de cuisine de forme carrée ou rectangulaire, composé de plusieurs petites barres parallèles fixées à une certaine distance l'une de l'autre. Il est monté sur quatre pieds et muni d'un manche appelé *queue*. Son invention est fort ancienne. C'était un instrument de supplice employé par les empereurs romains dans leurs persécutions contre les adeptes du christianisme, et, parmi les martyrs qui expirèrent sur le gril, une mention particulière est due à saint Laurent. — Au moyen âge, on se servait de cet ustensile pour griller le pain, les pommes, le poisson. Aujourd'hui, il n'est plus en usage que pour le poisson et la viande ; on choisit spécialement pour les *grillades* des tranches de bœuf, de cochon, ayant l'épaisseur d'un doigt et la largeur de la main. — Parmi les différents systèmes de grils en usage, il faut citer le gril à barreaux évidés qui reçoivent le jus et le conservent, le gril où le charbon est déposé sur une toile métallique placée à une certaine hauteur de façon à éviter la fumée odorante qui se dégage de la graisse ou du jus tombant sur les charbons ardents, enfin les grils des appareils à gaz dans lequel plusieurs longs jets de flamme viennent lécher la viande placée au-dessous (V. Gaz, t. XVIII, pp. 664 et 665).

II. **Artillerie** (V. Boulet rouge).

III. **Théâtre.** — Tout à l'extrémité supérieure du théâtre, au-dessus du dernier corridor du cintre, dans les combles de la scène, se trouve un plancher à claire-voie, qui s'étend sur toute la surface de celle-ci : c'est le gril, vaste emplacement garni, ou plutôt encombré de toute une série de tambours de différentes grosseurs, de moufles de toutes sortes, enfin de poulies, de cordages et de tous les engins nécessaires au maniement et à la manœuvre des décors. Le nom de gril est donné à ce plancher parce que les traverses qui le composent, au lieu d'être exactement jointes ensemble, comme celles d'un parquet, sont, dans le but sans doute d'obtenir plus d'élasticité, écartées les unes des autres comme le sont les branches d'un gril.

IV. **Marine.** — Gril de carénage. — Lorsqu'un navire a éprouvé des avaries, il cherche dans les ports une forme de radoub ou un gril de carénage. Même chose dans le cas ordinaire de réparations ou de simples grattages de carène, nécessaires pour faire disparaître les plantes marines qui entravent la marche. Le gril de carénage est un plancher établi à une certaine hauteur entre la basse et la haute mer, pouvant recevoir les navires de faible tirant d'eau qu'on amène au-dessus de lui au moment du plein et qu'on laisse s'y échouer à mer baissante. Aussitôt que la quille touche le gril, on place les accores et les amarres destinés à maintenir le navire en bonne position. A basse mer, on travaille aux basses œuvres ; à haute mer on occupe les ouvriers aux parties supérieures de la coque ou à des travaux intérieurs. On voit que le gril est un appareil imparfait, primitif ; il a l'avantage de coûter peu et de pouvoir par suite être établi dans beaucoup de petits ports où l'on ne peut songer à avoir une forme de radoub. Le plancher qui constitue le gril forme généralement une surface continue ; il est établi sur un grillage formé de longrines et de traverses fixées sur des pieux. Lorsqu'on n'a dans un port ni forme de radoub, ni gril de carénage, on se borne à échouer les barques à réparer le plus haut possible sur une plage ; on opère de préférence les jours de vive-eau, en sorte qu'on ne tarde pas à pouvoir travailler dans d'assez bonnes conditions aux approches de la morte-eau et surtout pendant sa durée. On peut aussi procéder à ce qu'on appelle l'*abatage en carène* (V. ce mot). M.-C. L.

Bibl. : Marine. — Laroche, *Ports maritimes*, dans l'*Encyclopédie des travaux publics* ; Paris, 1893, 2 vol. gr. in-8 et deux atlas.

GRILLADE (Art cul.) (V. Gril).

GRILLAGE. I. **Technologie.** — Treillis de fil métallique à mailles diverses, destiné à former des clôtures, des séparations, des volières, etc. Le grillage se fait à la main ou mécaniquement ; il est à deux torsions, à simple torsion, à triple torsion, ondulé et à fil droit. Le grillage à la main est employé lorsque la difficulté du travail ne permet pas d'utiliser les grillages mécaniques à cause de la forme de l'objet sur lequel il doit s'appliquer exactement ; on l'emploie sur des châssis en fer ou en bois, qui doivent abriter des vitraux ou former des séparations. Le grillage mécanique à simple torsion est formé de spirales ou ressorts à boudin, en fils métalliques de grosseurs déterminées par la maille à obtenir. Ces spirales sont produites par une machine munie à son extrémité d'un manchon sur lequel s'enroule le fil ; elles sont cylindriques ou méplates. Chaque spirale, à sa sortie du manchon, passe comme un tire-bouchon dans chacun des anneaux de la spirale précédente et forme ainsi un tissu mobile auquel on peut donner toutes les dimensions. L'écartement des anneaux des spirales donne la grandeur de la maille qui peut être extrêmement petite. Le grillage ondulé est formé de fils légèrement ondulés, placés en diagonale et présentant au point de contact de chaque fil une légère dépression, déterminant la grandeur de la maille et empêchant le glissement d'un fil sur l'autre. Généralement monté sur des cadres en fer, il est employé pour garnir des soubassements de grilles, des panneaux de portes, des guichets. Le grillage à fil droit, moins usité, est fait comme le treillage en bois servant aux clôtures de chemins de fer. Il se compose de fils droits, bien dressés, reliés par des fils plus minces, tordus entre chaque fil droit, suivant l'écartement de ces fils. Le grillage mécanique à trois torsions, inventé en 1853, est produit par des machines dont le mécanisme est disposé de façon à permettre à deux fils de fer de se tordre alternativement à droite et à gauche pour former la maille. Le mouvement de rotation imprimé aux pignons qui donnent l'écartement de la maille est produit par une crémaillère fixée à une bielle qui la pousse en avant ou la ramène en arrière à chaque série de torsion. L. Knab.

II. **Archéologie.** — Les grillages de fenêtre, connus des Romains, ne devaient pas être rares dans les premiers monuments chrétiens, surtout aux baies des caveaux ou *confessions* où reposaient les corps saints dans le sanctuaire des églises, ou aux fenêtres des trésors ; mais les dalles de pierre ajourées formaient alors beaucoup de clôtures mo-

numentales que le fer et les vitraux remplacèrent progressivement quand l'industrie se perfectionna. Quoi qu'il en soit, il nous reste peu de grillages anciens. L'église de Bride (Gironde) en conserve un curieux exemple du XIIe siècle, dans ses fenêtres étroites traversées par un montant de fer vertical aux côtés duquel sont fixées des brindilles recourbées. Ce mode de clôture persista dans les siècles suivants où les barreaux de défense des fenêtres furent souvent armés de clavettes en croix, mais le XIIIe siècle nous a laissé des exemples beaucoup plus artistiques. Les vitraux du chœur de la cathédrale de Béziers sont protégés par un grillage de cette époque. Il se compose de montants maintenus par des traverses scellées dans les pieds-droits, et garnis de brindilles tournées en volutes, fixées aux montants et rattachées entre elles par des soudures et des embrasses. On conserve aussi à Agen une portion de grillage circulaire du même genre qui a dû protéger une rose. Une crête de grillage du XIIIe siècle surmontait la clôture du chœur de l'abbatiale de Conques. Les feuilles découpées s'y mêlent à des candélabres (V. Herse). Des pointes à ficher des cierges se voyaient aussi fréquemment sur les grilles qui entouraient les tombeaux.

Les grillages du XIVe siècle sont encore rares et semblent avoir été formés de combinaisons de brindilles contournées. Aux XVe et XVIe siècles, ils se composent de montants rapprochés ; généralement ils sont posés d'angle, sauf les principaux, qui ont de petites bases moulurées et des têtes en forme de fleurons. On y ajoute souvent des bandes de tôle découpées en rinceaux, en ornements d'architecture, ou en inscriptions comme dans les grillages des tombeaux de Brou. D'autres grillages de tombes, surtout aux XIVe et XVe siècles, protégeaient aussi les statues et formaient audessus du monument une armature sur laquelle on étendait de riches étoffes. D'autres statues ont pu être protégées de grillages, comme la Vierge du grand portail de la cathédrale de Léon, et nombre d'images placées dans des montjoies. Ces grillages peuvent être ouvrants, par exemple ceux des portes de tabernacles (Semur en Auxois, etc.) ou de petites fenêtres (musée de Douai), et garnis de serrures, ou dormants et servant à la défense. Presque tous les châteaux de la fin du moyen âge et nombre de maisons de cette époque et de la Renaissance ont de ces grillages fixes au moins aux fenêtres basses de l'extérieur. Leurs barreaux se pénètrent et leurs extrémités soudées sont solidement scellées dans l'encadrement de la baie. Souvent ces grillages sont, en outre, munis de chardons. Depuis le XVIIe siècle, les grillages de fenêtres sont presque toujours des montants terminés par de simples pointes et maintenus dans deux traverses fixées aux tableaux de la fenêtre de façon à permettre l'usage de volets extérieurs, tandis que les grillages des judas des portes ont gardé le scellement extérieur. Durant le moyen âge jusqu'au XVIIe siècle, des grillages de défense se sont faits parfois dans les conduits de cheminées ; d'autres ont garni de tout temps des entrées d'aqueducs pour empêcher l'introduction des matières qui pourraient les obstruer ; des grillages ont servi de margelles de puits. Le musée d'Amiens en conserve un très bel exemple de 1600 environ ; nombre d'ouvrages du moyen âge, comme les cages servant à enfermer des prisonniers et certains animaux, ou des fanaux comme la lanterne du phare d'Aiguesmortes (V. Cage, Lanterne, etc.), sont assimilables aux grillages, dont les variétés et surtout les usages ont été de tout temps innombrables.

C. Enlart.

GRILLAGE. I. Industrie. — Le grillage a pour but d'expulser des minerais certaines parties inutiles ou nuisibles, tout en les préparant à l'opération définitive qui doit produire le métal cherché. Dans la métallurgie du fer, le grillage chasse l'eau, l'acide carbonique et rend le minerai plus perméable aux gaz qui doivent effectuer la réduction. On grille les minerais carbonatés dans le pays de Siegen, en Autriche-Hongrie, et dans le Dauphiné ; on grille aussi ceux qui proviennent des houillères, et les minerais du Cleveland que l'on peut rapprocher des carbonates. En Suède, les minerais de fer sont principalement des oxydes magnétiques, combinaison de protoxyde et de peroxyde ; on les grille d'une manière générale, bien plus pour leur communiquer un état physique favorable à la réduction, plus de perméabilité aux gaz, par exemple, que pour en expulser des matières inutiles ou nuisibles qui en sont presque toujours absentes dans cette région. En dehors des exemples cités, le grillage a disparu à peu près partout de la métallurgie du fer, et bien souvent on n'emploie qu'une simple calcination (V. Calcination, t. VIII, p. 867). Le grillage se fait souvent avec le gaz des hauts fourneaux et cette pratique est à recommander, car elle ne met en contact avec le minerai aucun des éléments nuisibles qui se rencontrent dans les combustibles, soufre ou phosphore, et dont la présence diminuerait la qualité des produits. Dans la métallurgie du cuivre, le grillage des minerais a pour but de leur enlever une partie de leurs éléments volatils et de transformer les combinaisons métalliques qu'ils contiennent en oxydes et en sulfates, qui seront réduits par le charbon dans des opérations ultérieures. Le grillage s'effectue en tas, en stalles, ou dans des fours à cuve et à réverbère ; on chauffe les minerais en présence d'un excès d'air à une température inférieure à celle qui est nécessaire pour les fondre. Le soufre, l'antimoine, l'arsenic se volatilisent partiellement ; le cuivre, le plomb, le zinc, le fer se transforment en oxydes et en sulfates. On termine le grillage avant que tout le soufre ait disparu et on en laisse une quantité suffisante pour former avec le cuivre le sulfure qui, dans les fusions suivantes, doit le préserver de la scorification. Le grillage des minerais purs peut être mené très rapidement, et on peut pousser la température presque jusqu'au point de fusion du sulfure de cuivre ; mais, lorsqu'on traite des minerais impurs, il faut les griller avec ménagement. Les gaz qui s'échappent des tas ou des fours de grillage contiennent de grandes quantités d'acide sulfureux, dont le dégagement occasionne de grosses difficultés aux propriétaires des usines à cuivre. L'acide sulfureux a en effet une action très délétère sur la végétation et, comme souvent il renferme de l'acide arsénieux, il agit également d'une façon désastreuse sur l'organisme humain. Dans les contrées où les réclamations des habitants contre les dégâts produits par l'acide sulfureux ne sont pas à craindre, on grille les minerais librement en tas ou en stalles ; dans les pays, au contraire, où l'on ne tolérerait pas la destruction de la végétation, on emploie des fours fermés pour les transformer en acide sulfurique.

Le procédé le plus primitif est le grillage en tas, qu'on emploie surtout avec les minerais en gros morceaux et très sulfureux. Il ne saurait s'appliquer aux minerais menus qui demandent à être grillés dans des fours spéciaux, où la circulation de l'air ne peut être empêchée par des agglomérations de poussières. Le grillage en tas est un procédé très économique ; il ne coûte, à Rio-Tinto, pas plus de 1 franc par tonne, mais il ne permet pas de recueillir le soufre qui est contenu dans les minerais et qui se perd inutilement dans l'atmosphère. Au lieu de laisser les tas complètement découverts et exposés aux intempéries atmosphériques, on les entoure quelquefois de petits murs en brique formant des stalles et permettant, lorsqu'on les couvre, de recueillir les gaz dans une cheminée unique ; elles forment alors de véritables fours, où le minerai lui-même sert de combustible. Dans les installations récentes, surtout en Amérique, on les dispose en batteries pour faciliter la manipulation des minerais. Les fours à cuves employés pour le grillage des minerais portent le nom de kilns et se prêtent bien à la fabrication de l'acide sulfurique ; ils sont construits de manière différente, suivant qu'ils sont destinés aux minerais gros ou aux menus. Tantôt ce sont de simples fours à cuve, évasés vers le haut, tantôt ce sont des appareils plus compliqués, où les minerais sont exposés à l'action oxydante sur de grandes sur-

faces de briques. Pour le grillage des menus, on emploie fréquemment des fours à tablettes qui sont tous des reproductions ou des modifications des fours que MM. Ollivier et Perret ont construits à Saint-Bel (Rhône) pour le grillage des pyrites. Ces fours sont formés par une cuve rectangulaire, munie à la base d'une grille à barreaux de fer, qu'on charge de pyrites en morceaux et contenant une série de tablettes placées à 0^m20 les unes au-dessus des autres et sur lesquelles on étale le minerai menu à griller. La chaleur produite par l'oxydation de la pyrite en morceaux porte au rouge le minerai menu, qui se grille également. Après avoir circulé le long des tablettes, les gaz chauds se rendent aux chambres de plomb. Les fours à cascade et à chicane de Gertenshöfer sont aussi très employés pour les menus, surtout en Amérique.

Les fours dont nous venons de parler permettent difficilement de griller complètement les minerais, de manière à ne leur laisser que des quantités insignifiantes de soufre; les grains de sulfure sont protégés contre une oxydation complète pour la couche d'oxyde qui les entoure. Pour faire pénétrer l'oxydation jusqu'à leur centre, il est nécessaire de les remuer et de les briser par un râblage à la main, qui augmente beaucoup le prix de revient du grillage. Aussi, afin de diminuer la dépense de main-d'œuvre, pour les opérations métallurgiques qui exigent un grillage parfait, on emploie les fours rotatoires qui font le râblage mécaniquement et évitent de la sorte le travail irrégulier et intermittent des ouvriers. De nombreux types de fours rotatoires à foyers horizontaux ou inclinés ont été inventés dans ces dernières années. Un des plus répandus est le four Smith qui se compose d'un cylindre horizontal en tôle, doublé de briques réfractaires et destiné à recevoir la charge de minerai. Ce cylindre, qui a une longueur de 8 m. et un diamètre de 1^m20, est porté par des anneaux en acier roulant sur des galets et reçoit un mouvement de rotation d'un pignon moteur qui engrène avec un cercle denté calé sur la surface de l'appareil. Le cylindre tourne lentement autour de l'orifice d'un foyer fixe dont les gaz passent sur les minerais et les grillent complètement. Le four Brückner très employé au Colorado et dans les environs de Chicago a une grande analogie avec le four Smith. Les fours à réverbère sont utilisés assez rarement pour le grillage des minerais, parce qu'ils consomment une grande quantité de combustibles ; ils se composent de deux enceintes distinctes séparées par un simple mur de faible hauteur appelé pont; l'une d'elles forme la chauffe qui reçoit le combustible, l'autre le laboratoire qui reçoit la matière minérale. Les gaz chauds produits dans la chauffe passent dans le laboratoire, puis s'échappent par une cheminée disposée en vue du tirage. Le chargement des minerais se fait soit par des portes de travail aménagées dans les parois, soit par des trémies placées sur la voûte du four. D'une manière générale, les fours à réverbère utilisent mal la chaleur produite, parce qu'il n'y a pas contact entre le combustible et la chauffe ; aussi a-t-on imaginé des dispositions variées pour utiliser la chaleur emportée par les gaz chauds qui sortent du four. La disposition la plus habituelle consiste à surmonter le laboratoire d'une sole qui est léchée par les gaz sortants et sur laquelle on étend les minerais à griller avant de les faire tomber dans le four; on obtient ainsi un échauffement progressif des minerais qui permet un grillage très parfait, mais exige une grande dépense de main-d'œuvre. On multiplie quelquefois les soles et on substitue au travail à la main un râblage mécanique ; mais, quels que soient les perfectionnements apportés à la construction des fours à réverbères, ils ne donnent pas un grillage aussi économique que les stalles ou les kilns. Au point de vue chimique, le grillage est une opération éminemment oxydante ; les protoxydes passent à l'état de peroxyde, et la présence du combustible, en faible proportion d'ailleurs, n'agit que pour élever la température. L. Knab.

II. Filature. — Opération de l'apprêt des tissus ayant pour but de faire disparaître les duvets qui recouvrent les pièces d'étoffe en les brûlant par un moyen quelconque ; le *gazage* (V. ce mot) en est un cas particulier.

III. Teinture (V. Apprêts).

GRILLANDAIO (V. Ghirlandajo).

GRILLE. I. Archéologie. — Clôture de métal ajouré. Dans l'antiquité, les grilles semblent avoir été le plus souvent en bronze coulé, et avoir affecté, comme les balustrades de pierre, une forme empruntée à des ouvrages de bois : elles formaient un réseau rectiligne de montants, de traverses et de pièces diagonales, avec, parfois, des rosaces appliquées sur les points d'intersection. C'est à ce type qu'appartiennent encore les balustrades de cuivre fondues par ordre de Charlemagne pour les tribunes de l'église palatine d'Aix-la-Chapelle.

Bien que Suger ait employé le même procédé de travail à Saint-Denis, c'est en fer forgé que furent exécutées la plupart des grilles du moyen âge. Les procédés de fabrication ne permettant pas encore de produire de longues barres de fer, on cherchait à y suppléer par des combinaisons d'assemblage. Les grilles des XIIe et XIIIe siècles se composent d'un châssis dans lequel s'espacent quelques montants et peu, parfois point, de traverses. Des brindilles et des faisceaux de brindilles de longueurs diverses tournées en volutes sont fixées aux montants et attachées entre elles par des embrasses, de façon à former une contexture serrée et solide de rinceaux et de palmettes. Le cloître du Puy en Velay a gardé de l'époque romane de fort belles grilles de ce genre, où des coups de poinçon appliqués à froid enrichissent le travail et en dissimulent les défauts.

Une grille de l'an 1200 environ, conservée dans l'abbatiale de Conques (Aveyron), et celles du cloître de Pampelune, que l'on croit forgées en 1212 avec les chaînes prises aux Maures par Sanche le Fort, sont composées également de brindilles soudées entre elles, assemblées aux montants par des embrasses, et dessinant des palmettes et des losanges. Les montants se terminent en pointes de chardons. Des fleurs et des feuilles en fer aplati au marteau et découpé s'ajoutent à cette décoration défensive. A Conques, des pointes obliques défendent l'escalade, et les extrémités supérieures de leurs tiges recourbées sont modelées au marteau en têtes de dragon.

Dès la fin du XIIe siècle, des feuilles, fleurs ou fruits étampés à chaud dans une matrice en fer trempé furent ajoutés aux extrémités des rinceaux (Saint-Denis, Saint-Germer, Westminster, etc.). Souvent aussi dès lors les brindilles sont assemblées en rinceaux devant l'armature au lieu d'être maintenues entre ses pièces. Viollet-le-Duc remarque aussi que dans les grilles destinées à offrir de la résistance, le plat des brindilles s'applique au montant tandis qu'elles y sont fixées par la tranche dans les ouvrages où l'on a cherché un effet de légèreté.

Toute ampleur de dessin se perd dans la serrurerie du XIVe siècle. La décoration simple et économique qui consiste à aplatir et à découper en ornements les extrémités des brindilles et des montants paraît alors avoir joui d'assez de faveur. Un nouveau type de grille qui apparaît alors présenta un nombre égal de montants et de traverses, dont les intervalles carrés réguliers sont souvent meublés de brindilles contournées en quatrefeuilles fixés par des embrasses. On en voit dans l'église de Langeac (Haute-Loire), dans la cathédrale de Sienne, où le dessin dut en être donné par le serrurier Bertin, fils de Pierre de Rouen, appelé de France en 1388; dans la cathédrale d'Orvieto, etc. Ce type persiste au XVe siècle, comme en fait foi une jolie grille du musée de Douai. Un autre exemple de même date et de la même collection montre des rosaces appliquées sur toutes les intersections des barreaux. Mais plus souvent, à la fin du XIVe et au XVe siècle, les montants et traverses sont posés sur l'angle et se pénètrent. La décoration consiste alors en tôles découpées et parfois repoussées, embrevées, soudées ou rivées à la membrure de la grille, et en fleurons, têtes de chardons et de dragons qui amortissent

les montants. Des exemples remarquables se voient à Saint-Ouen (Rouen), Saint-André et Saint-Sernin (Toulouse), etc., et d'autres plus nombreux en Espagne et en Allemagne. A Semur en Auxois, une belle grille de chapelle du xve siècle présente, sous une crête de chardons, des brindilles contournées en remplages flamboyants. La Renaissance allemande a créé un type de grille original et remarquable, qui s'étend dans l'E. de la France et dans les pays scandinaves, où il persiste au xviie siècle. Ce sont de longues tiges de fer tressées en entrelacs et se pénétrant aux intersections; l'effet en est agréable, mais l'exécution compliquée et difficile. Un magnifique exemple du début du xviie siècle se voit dans la cathédrale danoise de Roskilde : les tiges en rinceaux y sont ornées de grandes et belles fleurs de tôle. Trop souvent aussi les grilles de la Renaissance se surchargent de tôles et d'ornements parasites empruntés à des ouvrages de pierre ou de bois. En Espagne surtout, les montants se transforment en balustres galbés. Le xviiie siècle accentue ces défauts ; la fonte vient alors de concert avec la tôle alourdir des grilles dont la construction devient majestueuse, mais perd tout esprit. La grille devient un monument dans le monument, ou bien, par une innovation qui acquiert aussitôt une grande vogue, elle devient une clôture extérieure, de cour, de parc ou de place. On peut citer entre mille les grilles extérieures du Palais de Justice de Paris, de Versailles, de l'hôpital de Troyes, de la place Stanislas à Nancy, œuvre du célèbre Lamour (fig. 1); les grilles intérieures de la cathédrale d'Amiens, etc. L'époque de

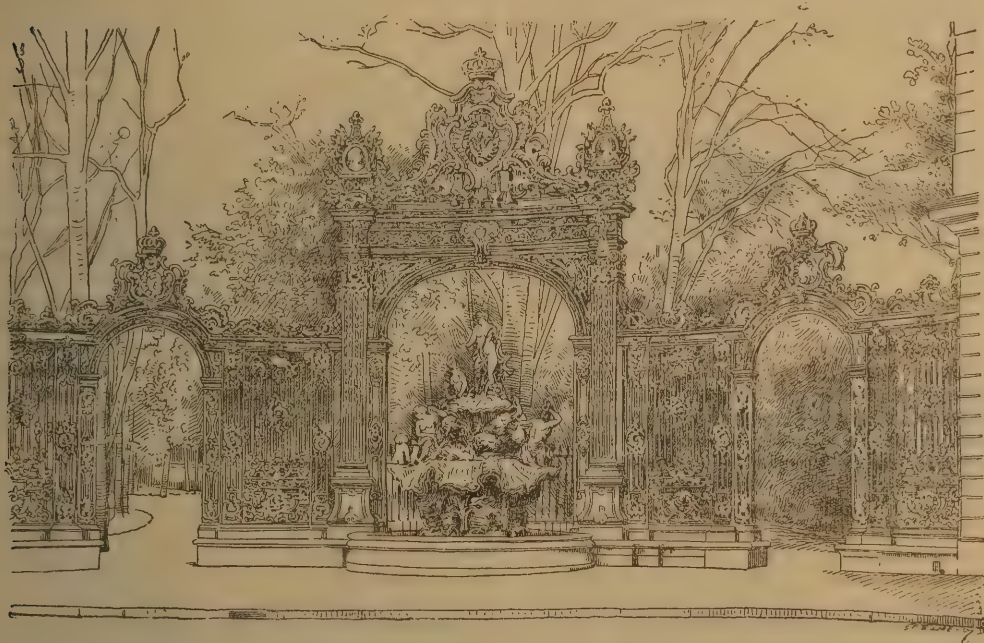


Fig. 1. — Grille en fer forgé, ciselé et doré, par Lamour (place Stanislas, à Nancy).

Louis XV a produit les plus belles et les mieux comprises de ces grilles. Depuis Louis XVI et jusqu'à nos jours, leur dessin appauvri s'est de plus en plus borné aux monotones alignements de piques en fonte.

Grille à feu. — On nomme ainsi dès le moyen âge une sorte de plateau à rebords porté sur des pieds et destiné à faire brûler dans une cheminée de menus combustibles. Une sculpture de la cathédrale de Reims, qui symbolise l'hiver, nous montre la forme de cette *grille* au xive siècle. Il semble qu'elle soit en fer plein, comme les caisses doublées de métal et portées sur quatre pieds, dont on use encore en Italie dans certaines habitations et églises rurales. Des anneaux permettent d'enlever par les bouts ce petit brasier que portent quatre pieds. Des chariots à feu semblables à cette grille, mais à pieds plus hauts et munis de roulettes, existaient aux xve et xvie siècles et subsistent encore, présentaient leur foyer à hauteur de la main et se transportaient comme nos poêles mobiles. Les petites grilles à feu du moyen âge se perpétuèrent jusqu'au siècle dernier, comme en font foi les descriptions de nombreux comptes et inventaires. On les faisait alors le plus souvent en bronze. De nos jours, elles se font en fonte; elles sont assez souvent fixes et toujours ajourées, sauf en Italie, où le *brasero* est un bassin plein porté sur pied, et qui ne se met pas dans la cheminée. Outre les grilles à feu portatives à roulettes ou chariots, il en existe en forme de corbeille au bout d'une hampe. Elles se portent à la main ou se fichent en terre. Une gravure italienne de 1544 nous montre une de ces grilles servant à l'éclairage au haut du phare de Boulogne-sur-Mer (tour d'Ordre). Elles servent de nos jours à l'éclairage de travaux de nuit dans les ports. C. Enlart.

II. Serrurerie. — Les clôtures à jour se font en bois, en fer, en bronze ou en fonte. Nous ne parlerons pas des grilles en bois, car leur charpente est le plus souvent très simple et éloigne toute idée artistique ; mais les grilles en métal ont une grande importance par leur travail et leur appropriation à l'architecture. La fonte moulée, employée par l'industrie, a permis de fabriquer des pièces fort jolies, fort compliquées d'ornement et de prix relativement très modérés, ce qui a généralisé l'emploi de ces grilles et a étendu leur rôle dans l'architecture. Mais en même temps disparaissait toute originalité dans le travail. La plupart de ces grilles ne méritent donc plus une étude spéciale au point de vue de l'art; elles rentrent dans le domaine de l'industrie. Cependant, depuis quelques années, on semble revenir à l'emploi du fer forgé, mélangé avec la fonte et la tôle. C'est sans doute le point de départ d'une renaissance de la ferronnerie, qui nous permettra de retrouver dans ces ouvrages en métal, non plus des lignes générales de modèles connus, mais les traces du travail et de l'originalité de l'ouvrier. Les grilles servent à enclore les propriétés ou à remplacer les portes ; dans le premier cas, on les nomme

grilles dormantes, et, dans le second, elles prennent le nom de grilles ouvrantes. Les grilles dormantes sont formées de pilastres en pierre, en fonte ou en fer forgé, de traverses horizontales fixées aux pilastres et plus ou moins nombreuses, et enfin de barreaux. Autrefois, les pilastres étaient consolidés par des contre-fiches ornementées, dont le pied s'éloignait beaucoup de la grille; aujourd'hui, à la partie inférieure, deux branches enveloppent le mur d'appui jusqu'à sa base et sont réunies par un solide boulon qui traverse le mur. Entre les deux branches, on place ensuite le pilastre ou barreau montant, et on l'y maintient solidement par des boulons ou des rivets. Les pilastres en fonte sont de simples colonnes creuses maintenues en place par de longs et fort boulons qui les traversent de haut en bas, s'enfoncent jusqu'à la base du mur d'appui où ils sont arrêtés par un moyen quelconque et portent à leur partie supérieure un écrou qui s'appuie sur la tête de la colonne. Les pilastres sont réunis par des traverses percées de trous dans lesquels passent les barreaux de la grille plus ou moins ornés au sommet. Quand les grilles sont mobiles pour former portes, elles sont composées de deux montants en fer forgé dans lesquels viennent s'assembler à tenon rivé un certain nombre de traverses; les panneaux des encadrements sont remplis par des barreaux. Le montant autour duquel tourne la grille ouvrante se termine à la partie inférieure par un pivot qui repose sur une crapaudine, et il est maintenu à la partie supérieure par un collier formant charnière, qui est fixé au mur ou au pilastre voisin. Lorsque les vantaux d'une grille ouvrante sont très larges et que l'on craint que son extrémité ne porte à faux, ne s'affaisse et ne traîne sur le sol, on garnit cette extrémité d'une roulette qui se meut sur une espèce de petit rail courbe en fer que l'on a attaché à quelques pièces de bois cachées sous le niveau du sol. Lorsque les grilles ouvrantes sont pratiquées dans les grilles dormantes, ce sont les traverses qui portent les montants, et les traverses des grilles ouvrantes sont assemblées par des charnières aux traverses correspondantes des grilles dormantes. Les barreaux, les montants des pilastres et les traverses des grilles ouvrantes ou dormantes peuvent être ornés avec plus ou moins de luxe, et les pièces verticales sont assez souvent armées de flèches aiguës en fonte ou en cuivre doré. Entre deux traverses très rapprochées, on place quelquefois des ornements en fonte formant frise. Les ferronniers modernes pour établir des grilles artistiques doivent se livrer comme leurs devanciers au quadruple travail de la forge, de l'ajustement, du repoussage et du montage. Le premier consiste à faire rougir la barre de fer, puis à la contourner, à la rouler, à la souder suivant les contours indiqués par le dessin. Le second a pour but l'adaptation des diverses pièces, le limage, le polissage, l'ajustage, jusqu'à parfaite exactitude du dessin. Le troisième s'applique aux ornements qu'il faut, suivant épaisseur, repousser au marteau, ciseler ou buriner. Le quatrième est la synthèse finale, ou la réunion des différentes pièces en un ensemble harmonieux, parfaitement conforme au dessin. L. K.

III. Industrie. — Grille de foyer. — Partie du foyer sur laquelle se fait le chargement du combustible. Elle se compose de barreaux de formes diverses, qui reposent par leurs talons sur des sommiers ou supports de grille. Les barreaux sont alignés côte à côte, de manière à former une surface horizontale à laquelle on donne le nom de surface de grille (V. Barreau de grille, t. V, p. 483) ; cette surface est l'élément principal auquel on rapporte les dimensions des autres parties de la chaudière. Avec le tirage naturel, on peut brûler utilement de 80 à 100 kilogr. de charbon par mètre carré et par heure. Il résulte de ce fait qu'avec les bonnes machines qui consomment 1 kilogr. de charbon par cheval et par heure, 1 décim. carré de surface de grille peut suffire au développement d'une puissance de 1 cheval-vapeur. Suivant la qualité du combustible, la consommation est de 700 à 900 kilogr. par heure et par mètre carré de grille. Ces données varient énormément avec le tirage forcé, puisque, suivant l'énergie de ce mode de tirage, on peut brûler de 120 à 500 et même à 700 kilogr. de bonne houille par mètre carré de surface de grille et par heure. Quel que soit le genre de grille adopté, il doit posséder les qualités suivantes : être facile à charger et à entretenir pendant la marche, c'est dans ce but que la plupart des grilles ont une inclinaison de 10 à 15 centim. par mètre sur l'arrière de la porte du foyer. La grille doit être libre de se dilater dans tous les sens et permettre le dégagement facile des cendres et des escarbilles. L'espace libre entre la grille et le ciel du foyer doit être suffisant pour que les gaz de la combustion puissent s'y dégager à l'aise. Lorsque la grille est convenablement étudiée, un bon chauffeur peut arriver à y brûler un charbon de qualité ordinaire d'une manière suffisante; mais, néanmoins, on a recours quelquefois à certains appareils spéciaux qu'on dispose dans le foyer pour assurer la combustion complète du charbon et éviter la production de la fumée (V. Barreau de grille, t. V, p. 483).

Dans ces dernières années, l'usage du pétrole a pris un certain développement, surtout en Russie, pour chauffer les foyers des chaudières marines et des locomotives, et on a dû disposer des grilles spéciales pour brûler ce combustible. Nous citerons, par exemple, la grille à pétrole installée sur les locomotives du chemin de fer de Griazi à Tsartitzin. Cette grille comprend une rangée horizontale de tubes percés chacun d'ouvertures annulaires par lesquelles le pétrole s'échappe en jets. L'huile est lancée dans le foyer, à travers ces trous, par un courant central de vapeur amené par une grille inférieure formée d'une égale rangée de tubes disposés au-dessous de ceux à pétrole. Cet appareil a été perfectionné par M. Urquhardt : le pétrole est lancé dans le foyer par un véritable injecteur traversé par un courant de vapeur permettant de régler à volonté la dépense et l'intensité du jet. L. K.

IV. Art militaire. — Les grilles en fer constituent un obstacle excellent, difficile à détruire et offrant peu de prise à l'artillerie. Dans la *fortification de campagne*, on organise défensivement celles qui peuvent être utiles en creusant en arrière une tranchée dont les terres sont rejetées, pour former couvert, du côté opposé à la ligne de défense. Pour masquer les défenseurs aux vues de l'assaillant, on peut clayonner la grille sur 0^m40 à 0^m60 de hauteur, en ayant soin de ménager des créneaux pour le tir. A l'emplacement des portes, le couvert est disposé en arrière d'une quantité suffisante pour pouvoir ouvrir la grille et s'assurer ainsi les moyens de prendre l'offensive.

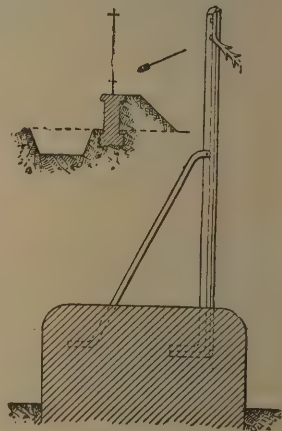


Fig. 2.

Dans la *fortification permanente*, l'emploi de ce genre de clôture, mais très solidement constituée comme l'indique la fig. 2, est recommandé comme obstacle dans les fossés, surtout lorsque ces grilles peuvent être dérobées au canon. Elles peuvent notamment tenir lieu d'escarpes détachées et sont beaucoup moins coûteuses que ces dernières; elles doivent avoir alors environ 4 m. de hauteur. On recommande, dans les fortifications de construction récente, de surmonter de grilles de ce genre même les escarpes et les contrescarpes revêtues, afin de renforcer la valeur de l'obstacle.

V. Métallurgie (V. Débourbage).

VI. Marine. — Grille a aubes (V. Aube).

VII. Cryptographie (V. CRYPTOGRAPHIE).

VIII. Art héraldique. — Les grilles sont des barreaux de la visière du casque, dont le nombre varie selon le rang indiqué par la forme de ce casque. Elles sont d'or, d'argent ou d'acier.

GRILLE (François-Joseph), littérateur français, né à Angers le 29 déc. 1782, mort à l'Etang-sous-Marly le 12 déc. 1853. Chef de division des beaux-arts au ministère de l'intérieur, il devint bibliothécaire de la ville d'Angers, fut nommé en 1848 commissaire du gouvernement provisoire en Vendée, puis préfet de Loire-Inférieure. Sous son nom et sous des pseudonymes divers, comme Eug. La Barre, E. Gandais, Malvoisine, de Tournebelle, un Amateur, Helyon de Champ Charles, le Solitaire de Labaumette, il a écrit un nombre considérable d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : *le Négociant anglais* (Paris, 1803, in-8), comédie en trois actes ; *la Ville au village* (1809, in-8), comédie en un acte ; *les Théâtres* (Paris, 1817, in-8), recueil utile de lois et règlements sur les théâtres, l'administration et la propriété théâtrales ; *Description du dép. du Nord* (1830, in-8) ; *Philosophie de la guerre* (1839, in-8) ; *le Ver rongeur* (Angers, 1839, in-8), comédie en trois actes ; *le Siège d'Angers* (1841, in-8) ; *l'Emigration angevine* (1842, in-8) ; *Pièces inédites sur la guerre civile de l'Ouest* (1847, in-8) ; *les Volontaires de Maine-et-Loire* (1848-1850, 4 vol. in-8) ; *la Vendée en 1793* (1851-52, 3 vol. in-8) ; *Fables et Fabliaux* (1852, 2 vol. in-12) ; *Miettes littéraires* (1853, 3 vol. in-12) ; *Bric à Brac* (1854, in-12) ; *Autographes de savants et d'artistes, mis aux vents* (1853, 2 vol. in-12) ; *Aventures récentes d'une jolie femme* (1818, in-12) ; *le Fagot d'épines* (Angers, 1843, in-8) ; *la Fleur des pois, Carnot et Robespierre, amis et ennemis* (1853, in-12) ; *Introduction aux mémoires de la Révolution française* (1825, 2 vol. in-8) ; *Notes d'un représentant du peuple* (1847, in-8) ; *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène* (1824, 2 vol. in-8) en collaboration avec Musset-Pathay, etc. R. S.

GRILLENZONE (Orazio), peintre et sculpteur italien, né à Carpi en 1550, mort en 1617. Il vécut longtemps à Ferrare où il connut le Tasse. Ce poète l'a immortalisé dans son dialogue de *Grillenzone ou l'Epitaphe*. On ne connaît point de peinture qui se puisse attribuer avec certitude à ce peintre, ce que l'on fait voir à Carpi ne présentant aucune garantie d'authenticité. Le buste d'*Alphonse II d'Este* et un *Saint Sébastien* qui se trouve à Ferrare paraissent être de sa façon.

GRILLET (René), mécanicien français de la fin du XVIIe siècle. Il a imaginé une nouvelle machine à calculer (V. ARITHMOMÈTRE, t. III, p. 957) et un nouvel hygromètre ; la description s'en trouve dans le *Journal des savants* (1678, p. 170, et 1681, p. 38) et dans un petit opuscule de l'inventeur : *Curiosités mathématiques* (Paris, 1673, in-4). L. S.

GRILLET (Jean), missionnaire français, né vers 1630, mort vers 1676. Entré dans la Société de Jésus, il fit partie sur sa demande du service des missions et fut envoyé à la Guyane. En 1674, il entreprit avec le P. Béchamel d'explorer l'intérieur du pays. Cette expédition, commencée le 25 janv., dura cinq mois. Les deux missionnaires parvinrent jusqu'au pays des Indiens Acoquas. C'est la première fois que les Européens pénétraient aussi avant dans l'intérieur, et il se passa plus de deux siècles avant qu'on reprît cette tentative. Le récit de ce voyage a été publié : *Journal du voyage qu'ont fait les PP. Grillet et Béchamel dans la Guyane* (1679).

GRILLET (Jean-Louis), historien et pédagogue savoisien, né à La Roche le 10 déc. 1756, mort le 11 mars 1812. Il devint chanoine de La Roche, puis directeur du collège établi sur territoire sarde à Carouge, près de Genève. La Révolution le força à s'exiler pendant treize ans. De retour au pays, il fut professeur à Chambéry, puis à Grenoble et revint mourir dans sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la ville de La Roche* (Genève, 1790) ; *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman* (Chambéry, 1807, 3 vol.) ; une collection manuscrite de *Mémoires pour servir à l'histoire du diocèse de Genève*. E. K.

GRILLET DE BRISSAC (Albert de) (V. BRISSAC).

GRILLETE (Blas.) (V. GRELOT).

GRILLON. I. ENTOMOLOGIE. — (*Gryllus* Geoffr.). Genre d'Orthoptères sauteurs qui a donné son nom à la tribu des Gryllides ou *Grylloniens* de Latreille et d'Audinet-Serville. Les Grillons sont des insectes connus de tout le monde et cela depuis un temps immémorial. On les désigne très fréquemment sous le nom vulgaire de *Cri-Cri*, à cause de la stridulation aiguë et monotone que produisent les mâles en frottant leurs élytres l'une contre l'autre. Leur corps est épais et cylindrique avec la tête grosse, presque globuleuse, munie de mandibules très fortes et de deux antennes sétacées, très longues et multiarticulées, insérées chacune dans une cavité profonde. Les élytres, plus ou moins développées suivant les espèces, sont appliquées horizontalement sur l'abdomen et se recourbent de manière à en embrasser les côtés. Les ailes ont une conformation spéciale ; elles dépassent ordinairement les élytres en formant des lanières droites ou roulées en spirales. Les pattes, courtes et robustes, sont terminées par des tarses de trois articles ; les postérieures ont les cuisses renflées, et leurs tibias sont munis, sur les carènes supérieures, d'épines serrées, symétriquement disposées. Enfin l'abdomen, plus ou moins volumineux, est composé de neuf segments dans les deux sexes et muni de deux appendices inarticulés, parfois très grands ; chez les femelles, il porte un oviscapte, souvent très long, à quatre valves étroites.

Les Grillons ont des représentants dans presque toutes les régions du globe. Ils sont surtout nombreux dans les régions chaudes. Les espèces européennes, au nombre d'une quinzaine, sont méridionales pour la plupart ; au delà du 48e degré lat. N., on ne trouve plus guère que le Grillon des champs, le Grillon des bois et le Grillon domestique. A l'exception de ce dernier, qui vit exclusivement dans les maisons, tous les autres se rencontrent à l'air libre, soit dans des terriers, soit sur la terre, dans les champs, dans les bois, dans les terrains arides ou sous les mousses. Les mâles stridulent par intervalles, surtout après le coucher du soleil. Pendant l'accouplement, le mâle, placé sous la femelle, relève le bout de son abdomen et fixe sur l'ouverture génitale de la femelle un spermatophore qui, de même que chez les Crustacés, y reste jusqu'à ce qu'il soit vide (V. Ch. Lespès, *Ann. des sciences naturelles*, 1855). La femelle fécondée dépose ses œufs dans des trous remplis de terre ameublie et en y enfonçant en entier son oviscapte. Les larves qui en sortent ne deviennent adultes qu'après avoir subi de nombreuses mues.

Le Grillon des champs (*Gryllus campestris* L.) est long de 18 à 20 millim., d'un noir luisant avec les yeux jaunes, les cuisses postérieures rougeâtres et les élytres d'un gris



Gryllus campestris.

brunâtre, sillonnées de fortes nervures noires, d'un brun jaunâtre à la base. Il est très commun dans toute l'Europe moyenne et méridionale ainsi qu'en Asie Mineure. En France, on le trouve dans les landes arides, dans les champs

sablonneux, sur les coteaux exposés au soleil. Il creuse en terre des galeries dont la profondeur varie de 10 à 25 centim. et dans lesquelles il se réfugie à la moindre apparence de danger. Pour l'en faire sortir, il suffit d'introduire jusqu'au fond du trou un brin de paille à l'extrémité duquel on a attaché préalablement un petit insecte. Le Grillon saisit avec fureur le brin de paille et se laisse traîner au dehors plutôt que de lâcher prise. Quand le mâle produit la stridulation aiguë et monotone que l'on connaît et qui constitue son chant d'appel pour la femelle, il se tient les pattes écartées, appuie son thorax contre le sol, soulève légèrement ses élytres et les frotte rapidement l'une contre l'autre. Le son produit est d'autant plus vif et plus fort que le mouvement est plus rapide et la pression plus considérable. En examinant les élytres avec soin, on voit que chacune d'elles offre un champ discoïdal formé d'une membrane sèche, mince, translucide, qui rend un son net quand on la froisse, et composé de deux plans comprenant entre eux un angle droit, dont l'arête est renforcée par quatre nervures droites, longitudinales et parallèles. L'un de ces plans recouvre le dos de l'insecte et est divisé lui-même en un grand nombre d'aréoles par d'autres nervures régulièrement contournées, formant deux systèmes principaux entre lesquels se trouve un espace à peu près triangulaire, plus ferme et plus transparent que le reste de l'élytre et qui constitue la *chanterelle*. Le premier système est composé de quatre nervures ou *cordes* s'appuyant sur une grosse nervure (*nervure phonogène* ou *archet*), qui fait saillie principalement à la face inférieure de l'élytre et est striée transversalement comme une lime. Quant au second système, il est formé de trois nervures prenant leur origine à une sorte de *brosse* ou faisceau de poils courts et raides, située au bord interne, au-dessous de la base de la nervure phonogène. Maintenant, si l'on se représente les deux élytres croisées l'une sur l'autre et frottant l'une contre l'autre, on comprend facilement que l'archet de l'élytre supérieure, en passant sur la chanterelle de l'élytre inférieure, y excite des vibrations qui se communiquent à toute l'élytre. De plus, la nervure phonogène vibre elle-même comme l'élytre à laquelle elle est attachée, de sorte que la stridulation est le résultat de la vibration simultanée des deux élytres (V. Goureau, *Ann. Soc. ent. de France*, 1837, p. 31).

Le Grillon domestique ou Grillon des foyers, Grillon des boulangers, Cri-Cri (*Gryllus domesticus* L.) est plus petit que le Grillon des champs. Sa couleur est d'un jaune testacé pâle avec des taches brunes sur la tête et le prothorax. Les élytres, d'un jaune brunâtre, sont plus courtes que l'abdomen dans les deux sexes. On le rencontre dans toute l'Europe, sauf en Laponie. On ne connaît pas sa patrie primitive, car on ne l'a encore trouvé vivant en liberté dans aucun pays. Il habite exclusivement les maisons, où il recherche les endroits les plus chauds, tels que les fentes des murs des boulangeries et des cuisines, derrière les cheminées dans les campagnes, les brasseries, les casernes, les hôpitaux, etc. A ce titre, il rappelle les Blattes des cuisines avec lesquelles on le trouve fréquemment. Il se reproduit toute l'année et se multiplie considérablement. La stridulation est produite par les mâles de la même manière que chez le Grillon des champs; seulement le son est à la fois plus faible et plus élevé en raison de la taille moindre de l'insecte et du rapprochement plus étroit des stries de la nervure phonogène.

Quant au Grillon des bois (*Gryllus silvestris* Fabr.), il constitue le type du sous-genre *Nemobius* Audin.-Serv. Il est long de 8 à 9 millim., de couleur brune, avec la tête, les côtés des élytres et de l'abdomen noirs. On le rencontre communément dans les bois de l'Europe moyenne, principalement dans les lieux ombragés, parmi les feuilles mortes. Au contraire du Grillon des champs, il vit à l'air libre et se sauve en faisant des sauts ou des bonds rapides. La stridulation des mâles est forte et s'entend d'assez loin. Ed. Lef.

II. Paléontologie. — On a signalé, dans le lias d'Allemagne, une espèce (*Gryllus Dobbertinensis* Geinitz) qui reste douteuse, mais dans le tertiaire on en a trouvé plusieurs appartenant aux genres *Gryllus*, *Gryllotalpa*, *Xya*, *Œcanthus* et *Nemobius*. La plupart sont du gypse d'Aix. On en connaît aussi des couches de Green River du Wyoming dans l'Amérique du Nord. E. Trt.

GRILLON-Taupe (*Gryllotalpa* Latr.). Genre d'Orthoptères sauteurs, de la tribu des Gryllides, dont l'espèce type, *Gryllotalpa vulgaris* Latr. (*Gryllus Gryllotalpa* L.), est appelée vulgairement Grillon-Taupe, Taupe-Grillon, Courtilière (du vieux mot français *courtil* ou *courtille*, qui signifie jardin), ou bien encore Ecrevisse de terre, à raison de la forme et des grandes dimensions de son prothorax. C'est un insecte long de 4 à 5 centim., au corps bleuâtre, revêtu d'un feutrage épais, mais très court, d'une couleur brun de rouille, à reflets veloutés. La tête, un peu conique et inclinée, porte deux petits yeux noirs, deux ocelles sur le front et deux longues antennes sétacées, multiarticulées. Les palpes maxillaires, formés de cinq articles, font saillie en avant en dehors des antennes. Le prothorax, très grand, ovoïde, embrasse les côtés du corps et ressemble grossièrement à une carapace d'Ecrevisse. Les élytres sont plus courtes que l'abdomen dans les deux



Gryllotalpa vulgaris Latr.

sexes. Les ailes, très développées, se replient, au repos, en lanières qui dépassent longuement l'abdomen. Les pattes, courtes, comprimées et robustes, sont terminées par des tarses de trois articles qui se replient dans un canal du bord externe des tibias. Les antérieures présentent une conformation très remarquable ; leurs hanches sont énormes, leurs cuisses ovales et aplaties, leurs tibias courts, extrêmement élargis, palmés et fortement dentés, enfin chacun des articles des tarses est dilaté latéralement en une dent semblable à celle des tibias, mais plus petite. Chez la femelle, l'abdomen est dépourvu de filets terminaux et d'oviscapte saillant.

Le Grillon-Taupe se rencontre partout en Europe, excepté en Laponie et dans les contrées les plus boréales. On le trouve également en Algérie, en Asie Mineure et au delà du Caucase. Il habite de préférence les sols meubles légers ou sablonneux ; aussi le trouve-t-on principalement dans les jardins, les potagers, les pépinières, les champs de blé, les couches appropriées à la culture des primeurs, etc. Il vit presque exclusivement caché dans des galeries souterraines qu'il creuse dans toutes les directions avec ses pattes antérieures, en comprimant la terre contre les parois et amoncelant à l'entrée principale un monticule de déblais analogue à celui de la Taupe, mais bien plus petit. Aux mois de juin et juillet, les mâles produisent, soit sous terre, soit à l'entrée de leurs galeries, une stridulation crépitante assez faible, qui ne s'entend qu'à petite distance. Ils volent le soir en rasant la terre par mouvements onduleux et s'accouplent pendant la nuit. Mais le mode d'accouplement n'a pas encore été observé. Les femelles fécondées creusent en terre des nids voûtés, dont la forme et les dimensions sont à peu près celles d'un œuf de poule et auxquels aboutissent plusieurs galeries contournées. Elles y pondent chacune de deux à quatre cents œufs arrondis, jaunâtres, brillants, d'où sortent au bout de trois à quatre semaines de petites larves blanches de la grosseur d'une fourmi. Quand elles ont subi leur première mue, ces larves se dispersent ; elles ne deviennent Insectes parfaits qu'au mois de juin de l'année suivante.

Dans les endroits où ils s'installent, les Grillons-Taupes commettent des ravages considérables en coupant toutes les racines et turions qui se rencontrent sur le trajet de leurs galeries et qui les gênent dans leurs explorations. S'ils sont phytophages, ils sont également carnassiers ; ils dévorent en effet des Insectes, des larves souterraines, des vers, de la viande crue et même leur propre progéniture. Pour les détruire, les uns recommandent de placer à fleur de sol de larges vases remplis d'eau dans lesquels ils tombent et se noient pendant leurs courses nocturnes ; d'autres conseillent de verser dans leurs galeries du pétrole ou de la benzine, dont les vapeurs les empoisonnent, ou simplement de l'huile de goudron qui les asphyxie en bouchant leurs stigmates ; d'autres, enfin, de mettre, près de leurs trous, des amas de fumier, dans lesquels ils pénètrent pour rechercher les larves et les insectes qui peuvent s'y trouver et où il est facile de les prendre et de les tuer. Ed. Lef.

GRILLON. Com. du dép. de Vaucluse, arr. d'Orange, cant. de Valréas ; 1,125 hab.

GRILLON (Edme-Jean-Louis), architecte français, né à Paris le 7 févr. 1786, mort à Dieppe le 23 août 1854. Elève de Labarre, Debret et Lebas. Grillon, qui obtint à l'Académie le second grand prix d'architecture en 1809, fut successivement sous-inspecteur, inspecteur et architecte dans le service des bâtiments civils et, d'abord rapporteur en 1819, devint, en 1838, inspecteur général du conseil des bâtiments civils en même temps que Biet et Gourlier avec lesquels, ainsi qu'avec Tardieu, il publia l'ouvrage intitulé *Choix des édifices projetés en France depuis le commencement du siècle* (Paris, 1825-52, 3 vol. in-fol., nombr. pl.). Chargé de l'édification d'un monument à la gloire de Louis XVI sur la place de la Concorde, monument qui fut abandonné, mais dont les substructions reçurent plus tard le piédestal de l'obélisque de Louqsor, Grillon fit élever, entre autres édifices à Paris, l'entrepôt des Douanes ou plus communément la Douane (en collaboration avec Gritevin), édifice situé près du canal Saint-Martin et dont la ferme elliptique en fer, de 33 m. de portée, marquait à cette époque (1840) un progrès réel dans l'art de bâtir.

GRILLPARZER (Franz), poète autrichien, né à Vienne le 15 janv. 1791, mort le 21 janv. 1872. Il était fils d'un avocat, et reçut d'abord, dans la maison paternelle, une éducation sévère qui contribua peut-être à tourner son esprit à la mélancolie. Il fit ensuite, à la faculté de droit, des études peu brillantes. Il compléta plus tard son instruction, et apprit à lire couramment le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Ayant perdu son père en 1809, il se fit précepteur, pour subvenir à l'entretien de sa mère et de ses trois frères plus jeunes. Il entra ensuite dans l'administration des finances (1813), et, en 1833, il fut nommé directeur des archives. Il prit sa retraite en 1856, et reçut, en 1861, le titre de conseiller de l'Empire. Il était, depuis 1847, membre de l'Académie des sciences. Il avait fait, en 1819, un voyage en Italie, et, en 1843, il visita la Turquie et la Grèce. Pour le reste, la vie de Grillparzer se passa presque tout entière dans les murs de sa ville natale. L'Autriche sembla le considérer un instant comme son poète national. Lors du 80ᵉ anniversaire de sa naissance, en 1871, des témoignages d'admiration et de sympathie lui arrivèrent de toutes parts, et, l'année suivante, ses funérailles furent célébrées en grande pompe, comme l'avaient été autrefois celles de Klopstock à Hambourg.

Cependant Grillparzer n'avait pas toujours été aussi populaire ; il avait eu à souffrir de l'hostilité des pouvoirs et même de l'indifférence du public. Sa première pièce, *Die Ahnfrau* (1817), réussit plutôt par ses défauts que par ses qualités ; elle ressemblait, par le sujet, à ces tragédies fatalistes qui avaient été mises à la mode par Zacharie Werner et Müllner. Grillparzer se défendit hautement d'appartenir à cette école, et ses pièces suivantes montrèrent plutôt en lui un disciple de Gœthe. *Sappho* (1819) est une œuvre de grand style, qui contient de beaux développements lyriques. La trilogie que Grillparzer composa ensuite sur la *Toison d'Or*, et qu'il ne termina qu'en 1822, parut trop longue ; la troisième pièce seule, *Médée*, s'est maintenue quelque temps au théâtre. L'auteur attribua son échec à l'oppression que le gouvernement de Metternich faisait peser sur les esprits ; il prétendit que le bon peuple viennois devenait de moins en moins capable de goûter un plaisir désintéressé. Il parut cependant se rendre compte de ce que le sujet de la *Toison d'Or* avait de trop étranger aux préoccupations du public, et il aborda l'histoire nationale. Il retraça, dans *Kœnig Ottokar's Glück und Ende*, la rivalité entre Rodolphe de Habsbourg et le roi Ottokar de Bohême. Cette fois, ce fut le ministère qui s'effaroucha de voir le fondateur de la dynastie mis au théâtre ; la pièce fut retenue deux ans par la censure ; le poète crut même son manuscrit perdu ; il fallut un ordre formel de l'impératrice pour que *Ottokar* fût joué (1824), et le succès fut très grand. La tragédie intitulée *Ein treuer Diener seines Herrn* (1830) fut moins bien accueillie. Le poète attendit dix ans pour reparaître au théâtre avec une comédie, *Wiehe dem, der lügt !* dont l'échec le découragea tout à fait. Il ne fit qu'imprimer *Der Traum, ein Leben* et *Des Meeres und der Liebe Wellen* (1840) ; la première pièce était inspirée par le drame de Calderon, *la Vie est un songe;* la seconde avait pour sujet les amours tragiques d'Héro et de Léandre. Grillparzer semblait avoir rompu tous ses liens avec le public, lorsque le changement de politique amené par la révolution de 1848 et l'entrée de Henri Laube à la direction du théâtre lui rendit un instant toute sa popularité. Ses pièces furent reprises, applaudies ; mais lui-même ne quitta pas sa retraite. Ses œuvres posthumes contenaient encore trois tragédies, *Ein Bruderzwist in Habsburg*, *Die Jüdin von Toledo* et *Libussa*, et des fragments sur *Esther* et sur *Annibal et Scipion*. Henri Laube et Joseph Weilen firent une édition complète de ses œuvres, comprenant ses poésies lyriques et ses nouvelles (Stuttgart, 1872, 10 vol. ; 1878-80, 3ᵉ édit.). A. Bossert.

Bibl. : *Grillparzers Ansichten über Litteratur, Bühne und Leben, Aus Unterredungen mit A Foglar;* Vienne, 1872. — W. Scherer, *Zum Gedæchtnis Franz Grillparzers;* Vienne, 1872. — Kuh, *Zwei Dichter Œsterreichs; Franz Grillparzer, Adalbert Stifter;* Pesth, 1872. — A. von Littrow-Bischoff, *Aus dem persœnlichen Verkehre mit Franz Grillparzer ;* Vienne, 1873. — Betty Paoli, *Grillparzer und seine Werke;* Stuttgart, 1875. — *Wiener Grilparzer-Album;* Stuttgart, 1877. — Frankl, *Zur Biographie Franz Grillparzers;* Vienne, 1883. — H. Laube, *Grillparzers Leben ;* Stuttgart, 1884.

GRILLY. Com. du dép. de l'Ain, arr. et cant. de Gex ; 360 hab.

GRIMACIER. Le grimacier, que son nom suffit à caractériser et dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, est une des variétés innombrables du genre saltimbanque. Les Grecs et les Romains avaient leurs grimaciers, qui opéraient sur les places publiques, et chez nous il n'est guère de baraque de foire où l'on ne puisse rencontrer un *artiste* dont ce talent est la spécialité. Vers le milieu du xviiiᵉ siècle, à Paris, on vit un bateleur se faire, sous ce rapport, une véritable renommée par l'habileté avec laquelle il savait, à l'aide de sa physionomie grotesque, exprimer d'une manière hideuse, mais caractéristique, différents ordres de sensations, telles que la souffrance, la joie, la peur. On ne le connaissait et le désignait, sur le boulevard du Temple, que sous ce nom de « Grimacier ». Il avait commencé à se montrer en public simplement sur une chaise, s'abandonnant à la générosité de son auditoire, qui ne manquait guère de remplir sa sébile lors de sa dernière grimace, qui était celle de la supplication. Ses affaires prospérant, cet industriel imagina de se faire construire une baraque en bois (sur l'emplacement occupé plus tard par le petit théâtre de Mᵐᵉ Saqui, qui devint ensuite les Délassements-Comiques). La foule l'y suivit, et le bonhomme

après avoir réalisé des bénéfices, céda son entreprise à un directeur de marionnettes, mais à la condition qu'il conserverait son emploi de grimacier, que nul autre ne pourrait lui enlever. Cet homme aimait son métier, qu'il exerçait en conscience et qu'il considérait comme un art. Il ne manquait jamais de paraître dans chaque entr'acte, et pendant longtemps encore il jouit de sa renommée, ainsi que des faveurs du public.

GRIMALDI. Famille provençale et ligurienne qui posséda la seigneurie, puis principauté de Monaco, et joua un grand rôle dans l'histoire de Gênes. On trouvera dans l'art. Monaco l'histoire des princes qui s'y succédèrent depuis le xe siècle jusqu'au xviie; notons seulement que leur descendance masculine directe s'éteignit en 1731. Le dernier représentant mâle de la famille Grimaldi fut Luigi Grimaldi della Pietra, mort à Gênes le 28 juin 1834. Les Grimaldi furent une des quatre grandes familles nobles de Gênes, appartenant comme les Fieschi au parti guelfe (V. Gênes). En dehors des princes de Monaco dont il sera parlé ailleurs, il faut citer : le poète *Luca* de Grimaldi (1273-1308) ; — *Antonio*, amiral qui combattit les Catalans et les Aragonais victorieusement en 1331, mais dont la défaite près de la Loiera par les Vénitiens et les Catalans (29 août 1353) décida les Génois à proclamer seigneur le duc de Milan; — *Agostino* (mort en 1532), abbé de Lérins, archevêque d'Oristano, ami de Sadolet; — *Geronimo* (mort en 1543), cardinal et archevêque de Gênes; — *Domenico* (mort en 1592), commissaire général des galères de l'Eglise qui combattit à Lépante, devint abbé de Montmajour, évêque de Savone, puis de Cavaillon, vice-légat du pape dans le Comtat-Venaissin, cardinal; il persécuta violemment les réformés; — *Geronimo* Grimaldi-Cavalleroni (1597-1685), de la branche napolitaine, archevêque de Séleucie et cardinal; nommé archevêque d'Aix par Louis XIV, il ne fut pas reconnu par le pape Innocent X, mais seulement sept ans après par Alexandre VII, et joua un rôle actif dans les conclaves; — *Nicola* (1645-1717), cardinal (1706) et légat, célèbre par ses richesses et les charges qu'il cumula; — *Luigi*, marquis della Pietra (1762-1834), mélomane qui revendiqua vainement la principauté de Monaco.

GRIMALDI (Francesco), architecte napolitain du xvie et du xviie siècle, né à Oppido en Calabre. Religieux théatin, il donna pour plusieurs églises de Naples appartenant à son ordre, des dessins fort estimés. La première fut celle des *Saints Apôtres* commencée en 1590. Son plus fameux ouvrage est la *Chapelle du Trésor*, annexe considérable que l'on ajouta en 1608 à la cathédrale de Naples, pour accomplir un vœu fait à saint Janvier, patron de la ville, pendant la peste de 1527. Cette chapelle, dont la construction dura vingt-neuf ans, ne coûta pas moins de 5 millions de notre monnaie. Le plan du P. Grimaldi fut choisi au milieu d'un grand nombre d'autres. Cette chapelle est en forme de croix grecque et couronnée d'une vaste coupole dont le Dominiquin peignit les penditifs. On y admire sept autels d'un travail précieux, et quarante-deux colonnes de brocatelle. Une façade non moins magnifique donne entrée à cette chapelle sur la nef latérale de l'église; elle est ornée de deux grandes colonnes de vert antique et de portes en cuivre ciselé. Cette architecture est l'une des meilleures qu'il y ait à Naples. L'église de *Sainte-Marie des Anges*, à Pizzofalcone, construite par le P. Grimaldi pour les théatins, est, au jugement de Milizia, la mieux proportionnée de cette ville. L. Dimier.

Bibl. : Sasso, *Monumenti Napoletani.*

GRIMALDI (Jacques), archiviste de Saint-Pierre, né à Bologne, mort en 1623. Pourvu d'un bénéfice dépendant de Saint-Pierre de Rome, il mit en ordre les archives de cette église et en dressa un répertoire accompagné de tables très amples; il établit ensuite le catalogue chronologique des archiprêtres, chanoines et bénéficiers attachés à Saint-Pierre; enfin, il transcrivit et annota les *inscriptions antiques* découvertes sous le pontificat de Paul V et acquises pour la bibliothèque du Vatican. Ce dernier travail a été publié par Gori. La plupart des autres ouvrages de Grimaldi sont restés en manuscrits.

Bibl. : E. Müntz, *Ricerche intorno ai Lavori archeologici di Giacomo Grimaldi*; Florence, 1881, in-8 (extr. de la *Rivista europea*). — *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. I.

GRIMALDI (Giovanni-Francesco), dit *il Bolognese*, paysagiste italien de l'école bolonaise, né à Bologne en 1606, mort à Rome en 1680. Il étudia sous les Carrache, dont il retint la manière, et se montra, dans le genre qui l'a illustré, un digne disciple d'Annibal. Plusieurs œuvres de sa main, conservées dans les galeries de Rome, témoignent qu'il ne fut pas sans recevoir quelque influence de son contemporain le Guaspre et du Poussin. Il a rivalisé avec le premier à l'église de *Saint-Martin-aux-Monts*. Des six paysages à fresque où sont retracées diverses scènes de l'histoire d'Elie et d'Elisée, quatre sont du Guaspre et deux du Bolognese. Mais les restaurations qu'on y a faites ne permettent plus guère de décider entre eux. On peut dire que le Guaspre eut en général plus de variété et de plus heureuses inventions. Mais outre que le Bolognese a composé agréablement, son exécution est excellente et il a touché les feuillages avec autant de sûreté que d'esprit. Le pape Innocent X se fit son protecteur et l'employa au Vatican ainsi qu'à Monte Cavallo, nommé aujourd'hui le Quirinal, où ses ouvrages se voient encore. Il vint en 1648 à Paris, où Mazarin le fit travailler au Louvre et à son palais, dont les bâtiments servent maintenant à la Bibliothèque nationale. Les paysages qu'il peignit à fresque, d'une grande manière, dans la galerie affectée aujourd'hui aux manuscrits, subsistent et servent d'accompagnement aux peintures dont Romanelli a décoré la voûte. De retour à Rome, Alexandre VII et Clément IX le protégèrent et il mourut laissant une fortune considérable. L. Dimier.

GRIMALDI (Francesco-Maria), physicien italien, né à Bologne le 2 avr. 1618, mort à Bologne le 28 déc. 1663. Jésuite et professeur du collège de l'Ordre à Bologne, il a décrit les taches de la lune et proposé les noms qui les désignent encore; il découvrit la diffraction de la lumière. Son ouvrage, qui préluda à la théorie newtonienne, est intitulé *Physicomathesis de lumine, coloribus et iride* (Bologne, 1665, in-4).

GRIMALDI (Nicolino, chevalier), chanteur scénique italien, né à Venise vers 1685. Sa belle voix de basse chantante le rendit célèbre sous le nom de Nicolino. Après avoir commencé sa carrière en Italie, il se rendit à Londres vers 1710, fut engagé par Haendel et se fit surtout remarquer dans *Rinaldo*, opéra de ce maître. Il retourna ensuite en Italie, se faisant applaudir à Naples en 1718 et à Venise en 1726. Cet artiste, qui avait reçu une bonne éducation, écrivit pendant son séjour à Londres les livrets de deux opéras : *Hamlet* et *Hydaspe*, qui furent représentés en cette ville en 1712.

GRIMALDI (Geronimo, marquis de), diplomate espagnol, né à Gênes en 1720, mort en 1786. Il était d'origine italienne; ambassadeur à Paris sous Charles III, il fut à ce titre un des intermédiaires les plus importants du changement de politique qui suivit le Pacte de famille. Appelé après la guerre à la place de ministre des affaires étrangères à Madrid, il s'y signala par son attachement à la France. Cette attitude rendit sa situation difficile, et, après quelques mécomptes, il céda le ministère au comte Florida Blanca. Le roi lui donna le titre de duc en récompense de ses services et il se retira définitivement en Italie.

GRIMALDI (Bernardino), homme politique italien, né à Catanzaro en 1841. Professeur de droit constitutionnel, il fut envoyé à la Chambre par sa ville natale (1876), et fit partie du groupe Cairoli, dont le chef, en arrivant au pouvoir, le plaça comme secrétaire général aux travaux publics. Plus tard (juil. 1879), il lui confia le ministère des finances et, par intérim, celui du trésor. La hardiesse avec laquelle M. Grimaldi exposa la fâcheuse situation des finances excita les colères de la gauche, qui l'accusa de trop incliner vers la droite. Il sortit du ministère à la fin de novembre.

M. Crispi, en déc. 1890, lui donna la succession de M. Giolitti au trésor et aux finances, où il ne resta que deux mois. A la chute du ministère Rudini, il fut un instant question de lui pour la présidence du conseil. En juil. 1892, M. Giolitti, faisant en lui dans son cabinet une part à l'élément méridional, lui a remis le portefeuille du tréser et l'intérim des finances. Ce dernier portefeuille a été confié définitivement à M. Gagliardo après la crise ministérielle de mai 1893. M. Grimaldi est tombé avec M. Giolitti le 24 nov. suivant. F. H.

GRIMALDO (Don José-Guttierez de Solorzano, marquis de) homme d'Etat espagnol, né en 1664, mort à Madrid en 1733. Protégé par le ministre des finances Orry, il acquit une grande influence sur Mme des Ursins, le roi et la reine; son habileté et sa finesse, ainsi que la douceur de son caractère, le rendaient précieux. Alberoni l'éloigna du pouvoir, le suspectant à cause de sa fidélité pour ses premiers protecteurs, mais ne lui ôta pas son titre de ministre d'Etat. Philippe V le nomma premier ministre et lui témoigna une grande confiance en travaillant seul avec lui à l'exclusion des autres ministres. Il prit part à toutes les grandes affaires. Il sut acquérir la faveur publique, et la reine Elisabeth Farnèse fut obligée elle-même de le traiter avec considération.

GRIMANI. Famille de la noblesse vénitienne, dont les principaux membres furent le doge *Antonio* (1436-1523); amiral de la flotte battue à Sapienza par les Turcs (1499), il fut exilé; le dévouement de son fils, le cardinal *Domenico* (1460-1523), adoucit sa peine; bientôt rappelé, il fut élu doge le 7 juil. 1521; — le doge *Marino* (mort en 1605), élu le 26 avr. 1595, fut en conflit avec le saint-siège et réprima les pirateries des Uscoques; le doge *Pietro* (mort en 1752), élu le 29 juin 1741 (V. Venise).

Bréviaire du cardinal Grimani. — Célèbre manuscrit flamand de la seconde moitié du xve siècle, avec miniatures (V. Miniature).

GRIMAUCOURT-en-Woëvre. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. d'Etain; 280 hab.

GRIMAUCOURT-près-Sampigny. Com. du dép. de la Meuse, arr. et cant. de Commercy; 246 hab.

GRIMAREST (Jean-Léonor Le Gallois de), littérateur français, né à Paris en 1659, mort à Paris le 23 août 1713. Maître de langues à Paris et cicerone des étrangers de marque qui visitaient la capitale, il a publié un certain nombre d'ouvrages assez médiocres, entre autres: *Commerce de lettres curieuses et savantes* (Paris, 1700, in-12); *les Campagnes de Charles XII* (1705, 2 vol. in-12); *Traité du récitatif dans la lecture* (1707, in-12), etc. Le nom de Grimarest serait même oublié s'il n'avait écrit une *Vie de M. de Molière* (Paris, 1706, in-12), suivie de: *Additions à la vie de M. de Molière* (1706, in-12), qui est toujours citée par les historiens de Molière, mais qu'il faut consulter avec beaucoup de défiance, car elle est plutôt un roman biographique.

GRIMAUD. Ch.-l. de cant. du dép. du Var, arr. de Draguignan, à 5 kil. du golfe de Grimaud; 1,106 hab. Fabriques de bouchons de liège et d'huile d'olive. Mine de plomb. Petite ville pittoresque qui a conservé un certain nombre de curieuses maisons du moyen âge et d'architecture italienne. La seigneurie, érigée en marquisat par lettres patentes d'avr. 1627, en faveur d'Esprit Alard, sieur d'Esplan, passa plus tard dans la famille de Castellane. Le château, construit au xvie siècle et habité jusqu'au xviiie, n'est plus qu'un amas de ruines pittoresques. Eglise romane.

GRIMAUD (Emile), littérateur français, né à Luçon (Vendée) en 1831. Imprimeur à Nantes, collaborateur de plusieurs revues et journaux locaux, il a donné un certain nombre de poèmes et de nouvelles: *Fleurs de Vendée* (Paris, 1855, in-18); *les Vendéens* (1857, in-12); *Chants du Bocage vendéen* (1869, in-12); *Fleurs de Bretagne* (1878, in-12); *Récits vendéens* (1880, in-12); *Mme la Marquise de La Rochejaquelein et les guerres de Vendée* (1888, in-8), etc. Il a publié, en outre, les *Lettres* de Paul Baudry, les *Œuvres choisies* de Ch. Loyson, collaboré avec M. Biré aux *Poètes lauréats de l'Académie*.

GRIMAUDET (François), né en 1520, mort en 1596. Avocat du roi à Angers, publiciste du xvie siècle, qui a laissé divers ouvrages de droit public et ecclésiastique, plus un livre spécial sur le grand sujet économique du temps: *Des Monnaies, augment et diminution d'icelles* (Paris, 1576). On a réuni en grande partie ses *Œuvres* (Paris, 1669, in-fol.).

GRIMAUDIÈRE (La). Com. du dép. de la Vienne, arr. de Loudun, cant. de Montcontour; 350 hab.

GRIMAUX (Louis-Edouard), chimiste français, né à Rochefort (Charente-Inférieure) le 3 juil. 1835. Entré en 1853 dans la marine de l'Etat comme pharmacien, il a démissionné en 1858, a exercé à Sainte-Hermine (Vendée) de 1861 à 1867 et, dans l'intervalle, s'est fait recevoir docteur (1865) et agrégé de chimie (1866) de la faculté de médecine de Paris, avec des thèses intitulées *le Haschisch* et *Equivalents, atomes et molécules*. En 1869, en 1871 et en 1873, il a été chargé du cours complémentaire de chimie à la même faculté. En 1876, il a été nommé répétiteur de chimie à l'Ecole polytechnique. Il est depuis la même année professeur de chimie générale à l'Institut agronomique et depuis 1881 professeur de chimie à l'Ecole polytechnique, où il a succédé à Cahours. Disciple de Wurtz et, comme son maître, partisan de la doctrine atomique, M. Grimaux, à qui l'Académie des sciences de Paris a décerné à deux reprises le prix Jecker (1870 et 1875), est l'auteur de savantes recherches qui ont surtout porté sur la série aromatique, sur la série urique, sur les alcaloïdes, sur les substances colloïdales, sur les hydrates de carbone, sur l'isomérie des amines aromatiques, et qui ont été fécondes en découvertes ayant notablement contribué aux récents progrès de la chimie organique; nous devons mentionner plus spécialement: ses belles synthèses du cinnamate de benzyle, de l'acide citrique, de *tous* les dérivés uriques (alloxane, allantoïne, etc.), d'un sucre fermentescible, l'obtention, par la même voie, d'uréides nouvelles constituées comme les dérivés uriques et de colloïdes azotés présentant les principaux caractères des albuminoïdes, celle du premier glycol et de la première glycérine aromatiques, la transformation de la morphine en codéine, celle de la cupréine en quinine et en quelques nouveaux alcaloïdes fébrifuges, une théorie nouvelle de la coagulation. On trouvera exposés les résultats de ses nombreux travaux dans une centaine de mémoires originaux parus dans le *Bull. de la Soc. chimique* (ann. 1864 et suiv.), dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sc. de Paris* (ann. 1866 et suiv.) et dans les *Annales de chimie et de physique* (ann. 1872 et suiv.). Il a en outre publié à part: *Chimie organique élémentaire* (Paris, 1872, in-12; 7e éd., 1894); *Chimie inorganique élémentaire* (Paris, 1874, in-12; 7e éd., 1894); *Théories et notations chimiques* (Paris, 1884, in-8); *Lavoisier (1743-94), d'après sa correspondance, ses manuscrits, ses papiers de famille*, etc., étude très consciencieuse, très complète et très documentée (Paris, 1888, in-8). Il a donné les t. V et VI (Paris, 1892 et 1893, in-4) de la grande édition des *Œuvres de Lavoisier* commencée par J.-B. Dumas. Il a écrit pour la *Revue scientifique* (ann. 1874 et suiv.) d'intéressants articles ayant trait à l'histoire des sciences. Enfin, il a été l'un des premiers rédacteurs scientifiques du journal *la République française* et l'un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de Chimie* de Wurtz. Léon Sagnet.

Bibl.: *Notice sur les travaux scientifiques de M. Ed. Grimaux*; Paris, 1891, in-4.

GRIMBERGHEN. Com. de Belgique, prov. de Brabant, arr. de Bruxelles; 3,500 hab. Grand commerce agricole. — La terre de Grimberghen était autrefois une riche seigneurie appartenant à la puissante famille des Berthout, qui lutta pendant près d'un siècle avant de se soumettre à la suzeraineté des ducs de Brabant. Elle ne céda qu'en

1143, après avoir subi une cruelle défaite à Ransbeck. Saint Norbert établit une abbaye de prémontrés à Grimberghen au XIIe siècle. Elle existe encore. Les bâtiments claustraux sont de l'époque moderne, mais l'église, de style roman, a été construite en 1660. Elle est d'un aspect grandiose et renferme de splendides boiseries.

GRIMBOLD (Th.), poète anglais, né en 1563. Il a laissé, outre une tragédie latine, *Jean-Baptiste*, des vers et de nombreuses traductions de Cicéron, de Virgile, etc. Suivant l'exemple de Surrey, il adopta le vers blanc ; sa versification ne manque ni d'harmonie ni d'élégance.

GRIMBOSQ. Com. du dép. du Calvados, arr. de Falaise, cant. de Bretteville-sur-Laize ; 332 hab.

GRIME. Au théâtre, on donne le nom de *grimes*, et parfois celui plus expressif de *ganaches*, à une classe de rôles masculins, non seulement comiques, mais ridicules, qui tombent souvent dans la charge et dans la caricature. Parmi les types de ce genre de rôles, on peut signaler Argante des *Fourberies de Scapin*, Albert des *Folies amoureuses*, Géronte du *Légataire universel*, Lisidor de *Crispin médecin* (Hauteroche), Orgon du *Consentement forcé* (Guyot de Merville), etc. Dans certaines troupes de province, souvent peu nombreuses, il arrive que les grimes et les financiers sont confondus en un seul emploi, que tient un seul et même artiste. Le nom de *grimes* provient de ce fait que, le personnage représenté étant toujours un vieillard, l'artiste qui le personnifie est obligé de se grimer.

GRIMESNIL. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, arr. de Gavray ; 169 hab.

GRIMM (Frédéric-Melchior), écrivain français, né à Ratisbonne le 26 déc. 1723, mort à Gotha le 19 déc. 1807. Fils d'un pasteur luthérien dont la fortune était des plus médiocres, il reçut pourtant une éducation très soignée et manifesta des goûts littéraires précoces. Il fréquenta le gymnase de sa ville natale où il se lia avec Gottlob qui devint le général Schomberg et suivit ensuite les cours de l'université de Leipzig. Dès dix-huit ans, il composait une tragédie en cinq actes, *Banise*, qui fut imprimée en 1743 dans le *Théâtre allemand* de Gottsched et fut représentée avec succès en 1747 à Strasbourg et à Francfort. Mais les leçons du célèbre philologue Ernesti le dirigèrent dans sa voie véritable : la critique littéraire. En 1748, Grimm accompagnait à Paris le plus jeune des fils du comte de Schomberg, frère de son ami, et il faisait bientôt partie, en qualité de secrétaire, de la maison du comte de Friesen, neveu du maréchal de Saxe, qui l'introduisit dans les compagnies les plus brillantes. Il entra en relations intimes avec Diderot, Rousseau, Helvétius, Marmontel, Duclos, d'Alembert, d'Holbach, Mme d'Epinay, débuta au *Mercure*, et fut bientôt connu du grand public pour la part qu'il prit à la fameuse guerre entre la musique italienne et l'ancienne musique française qui passionnait alors tout le monde. Son *Petit Prophète de Boehmischbroda* (1753), qui est un manifeste contre l'opéra français, et une satire mordante, fit fureur et mérita le suffrage de Voltaire qui s'écria : « De quoi s'avise donc ce Bohémien d'avoir plus d'esprit que nous ? » Vers 1754, Grimm se faisait céder la *Correspondance littéraire* que l'abbé Raynal entretenait avec quelques cours allemandes. Il excella dans ce rôle : « Il est, écrit M. Schérer, le véritable précurseur de la critique telle qu'elle est comprise de nos jours, de celle qui ne se contente pas d'analyser et de citer, mais qui juge les ouvrages, motive les appréciations, discute les doctrines, rattache aux livres les considérations qu'ils suggèrent et fait parfois d'un article une œuvre originale. » Pendant vingt années, il s'acquitta de cette tâche écrasante qui lui valut d'ailleurs d'illustres amitiés et aussi le surnom de *Tyran le Blanc*, inventé par les auteurs mécontents de ses critiques froides et tranchantes. Le comte de Friesen étant mort (29 mars 1755), Grimm devint secrétaire des commandements du duc d'Orléans. Ce fut en cette qualité qu'il suivit le maréchal d'Estrées en Westphalie pendant la campagne contre Frédéric (1757). Son intimité croissante avec Mme d'Epinay blessa Rousseau qui l'avait introduit à la Chevrette et qui non seulement se brouilla avec lui, mais lui voua une haine qu'il assouvit plus tard ignoblement dans les *Confessions*. En sept. 1759, Grimm recevait la fonction d'envoyé de la ville de Francfort à Paris aux appointements de 24,000 livres, mais il dut dès 1761 renoncer à ce poste lucratif à la suite de quelques plaisanteries qu'il se permit sur le comte de Broglie. Le ministre vindicatif voulut même l'expulser de France; l'intervention du dauphin l'empêcha de se porter à cette extrémité. Les relations de Grimm avec les souverains de l'Europe s'étaient de plus en plus étendues, grâce à la *Correspondance littéraire*, que recevaient entre autres la duchesse de Saxe-Gotha, Caroline, landgrave de Hesse, Catherine de Russie, Frédéric II, Stanislas-Auguste de Pologne, le grand-duc de Toscane. Il ambitionna de jouer un rôle diplomatique et en 1769 il entreprit un grand voyage en Allemagne. Il vit Frédéric à Berlin, le prince de Kaunitz à Vienne, la margrave de Bade à Karlsruhe. Comme résultat, il obtint d'être nommé conseiller de légation du duc de Gotha avec 1,100 livres de pension. En 1771, il accompagnait en Angleterre le prince Charles de Hesse. Il recevait en 1772 le titre de baron du Saint-Empire et en 1773 il partait avec Diderot pour la Russie où il était nommé membre de l'Académie impériale des sciences. Il était ravi de ses succès : « Les bontés de l'impératrice m'ont rendu fou, si je la quitte j'en mourrai de douleur; mais comment rester ? » En même temps, il éprouvait des inquiétudes sur l'avenir de sa *Correspondance* que ce long voyage lui faisait négliger. « Ma boutique s'en ira à tous les diables, mes chalands se disperseront et une année aura ruiné la réputation d'un ouvrier bien famé depuis vingt ans. » Il tomba malade et ne rentra à Paris qu'en sept. 1774. Il se sentait fatigué : aussi remit-il la *Correspondance littéraire* à Meister qui la rédigeait depuis quelque temps en lui abandonnant toutes ses charges et tous ses bénéfices. A partir de cette époque, il entama une correspondance régulière avec Catherine de Russie et commença à recueillir les fruits de ses tournées. Le duc de Saxe-Gotha le nomma ministre de la cour à Paris (1775). Grimm reprit ses pérégrinations. Il parcourut l'Italie avec les jeunes comtes Romanzov (1775-1776), traversa l'Allemagne, retourna à Saint-Pétersbourg où l'impératrice lui accorda, en 1777, le titre de conseiller d'Etat et un appointement annuel de 2,000 roubles, revint par la Finlande et Stockholm à Berlin et enfin à Paris, après une absence de près de deux ans. Il y resta jusqu'en 1781, puis fit une saison à Spa dans la maison du prince Henri de Prusse. Il était au comble de la fortune lorsqu'il fut coup sur coup accablé de deuils. Mme d'Epinay, qu'il avait aimée si fidèlement pendant plus de vingt ans, mourut le 15 avr. 1783; Diderot, son plus intime ami, disparut un an après, le 31 juil. 1784. Grimm s'était toujours fort intéressé à la petite-fille de sa maîtresse, Emilie de Belsunce; il lui fit donner une dot de 12,000 roubles par Catherine, la maria au comte de Bueil (1786) et lui laissa une partie de sa fortune (15 à 20,000 livres de revenu). A partir de 1787 il fit divers voyages en Suisse, en Allemagne. Il était effrayé des prodromes de la Révolution. Avant l'ouverture des Etats généraux, il disait à ses amis : « Je vois bien que vous voulez inventer la liberté et dépasser les Anglais et les Américains; tâchez seulement de ne pas rester derrière les Polonais. » Soumis à quelques tracasseries, il se décida à quitter définitivement la France en 1792. Il se rendit d'abord à Bruxelles, puis rejoignit à Aix-la-Chapelle Mme de Bueil et ses enfants et fixa sa résidence à Gotha. Il fut considéré comme émigré et ses biens furent mis sous séquestre. Il vécut des libéralités de Catherine, même après qu'on les lui eut rendus (1795). Il était presque affolé par les succès rapides de la Révolution. Après la prise de Francfort par Kléber, il se tint prêt à fuir Gotha. Il pensait même à passer en Amérique. L'impératrice de Russie le nomma son ministre à Hambourg (1796). Peu après, elle

mourait. Ce fut le dernier coup pour Grimm. La perte d'un œil l'engagea à renoncer à ses fonctions diplomatiques, car il ne pouvait plus écrire. Les tsars Paul et Alexandre ne lui en maintinrent pas moins ses appointements. Il passa ses derniers jours, vieilli, ruiné, aigri, au milieu de la famille de Bueil qui l'entourait des soins les plus tendres.

Grimm, a-t-on dit, est « un Français frotté d'Allemand ». C'est plutôt un esprit cosmopolite, très clair, très lucide et vraiment encyclopédique. Il joua un rôle considérable dans les relations internationales et contribua plus que personne à la diffusion de la littérature française en Europe. Mais ce rôle fut presque ignoré de ses contemporains, car la *Correspondance littéraire* était par nature et par destination une correspondance secrète. Grimm ne fut célèbre que du jour où on commença à la publier (1812). On connut mieux son rôle diplomatique qui fut plus important qu'on ne le croit généralement. Entre autres succès de sa carrière *in partibus*, on peut mentionner l'établissement des filles du landgrave de Hesse et le mariage de Wilhelmine au tsarevitz ; enfin il fut à Paris l'agent de l'impératrice de Russie, pour ses achats d'objets d'art et d'innombrables missions et commissions confidentielles. Catherine avait fini par le consulter sur toutes les affaires importantes : ses dépêches lui étaient apportées par des courriers russes qui attendaient les réponses, parfois pendant des semaines. Ce que Grimm eut de bien allemand, c'est l'extrême considération qu'il témoignait aux principicules, malgré les railleries incessantes de Catherine ; ce sont les lourdes flatteries dont il accablait les princes ses correspondants ; c'est son amour exagéré des titres et des ordres. Il sollicita infatigablement l'Etoile polaire, qu'il n'obtint pas d'ailleurs, et finit par se faire nommer par la cour de Vienne baron Grimm de Grimhof. C'est une manie innocente que l'on peut excuser chez le pauvre fils de pasteur devenu par la force de son génie une des puissances de son temps. Lui-même a le mieux jugé sa vie lorsqu'il écrivait après la mort de Catherine : « Les trois quarts en avaient été tellement heureux que si j'avais fini à propos, il aurait fallu me compter au nombre des hommes les plus fortunés, mais le dernier quart, si cruellement pénible, devait se terminer par un coup mortel et qui m'a trouvé sans défense. ».

La *Correspondance littéraire* a été publiée en partie par Salgues (Paris, 1812-14) et réimprimée en 15 vol. (Paris, 1829-31) ; on donna ensuite la *Correspondance inédite* (Paris, 1829, in-8). M. Tourneux a donné, avec le soin et l'érudition qui le caractérisent, l'édition définitive (Paris, 1877-1882, 16 vol. in-8) augmentée d'une précieuse table méthodique et analytique. Cousin d'Avallon a publié un *Grimmiana* (Paris, 1813, in-18). R. S.

BIBL. : MEISTER, *le Baron de Grimm*, 1808. — E. SCHÉRER, *Melchior Grimm*; Paris, 1885, in-8.

GRIMM (Samuel-Hieronymus), aquarelliste et dessinateur suisse, né à Burgdorf (Berthoud, cant. de Berne) en 1734, mort à Londres le 14 avr. 1794. A partir de 1769, il prit part aux diverses expositions britanniques. Ses vues des comtés de Sussex, de Derby et de Nottingham, entre autres, eurent un énorme succès. Il entendait fort bien l'architecture et la perspective ; mais ses arbres et ses feuillages péchaient par une certaine contrainte. Cet artiste réussit également dans la caricature et dans le genre humoristique (une *Foire suisse* et divers sujets tirés de Shakespeare). La Société des antiquaires publia plusieurs de ses œuvres dans ses *Vetusta Monumenta*.

GRIMM (Jakob-Ludwig), philologue et écrivain allemand, né à Hanau le 4 janv. 1785, mort à Berlin le 20 sept. 1863. Il reçut sa première instruction au lycée de Cassel, et étudia ensuite le droit à l'université de Marbourg. En 1805, il accompagna son maître Savigny à Paris, et, profitant des ressources que lui offraient les bibliothèques de cette ville, il commença ses études sur la littérature du du moyen âge. A son retour, l'année suivante, il entra, comme secrétaire, au département de la guerre du duché de Hesse-Cassel. En 1808, le roi Jérôme de Westphalie lui confia la direction de sa bibliothèque privée à Wilhelmshœhe, et, un peu plus tard, il fut nommé auditeur au conseil d'Etat. Après le retour de l'électeur, en 1814, il suivit le chargé d'affaires hessois à Paris et à Vienne. En 1815, il se rendit encore une fois à Paris, pour redemander, au nom du gouvernement prussien, des manuscrits que Napoléon s'était fait céder. L'année suivante, il fut nommé second bibliothécaire à Cassel ; mais la survivance du premier bibliothécaire lui ayant été refusée en 1830, il accepta la chaire qui lui était offerte à l'université de Gœttingue, avec la charge de bibliothécaire. Il professa, pendant sept ans, la langue et la littérature allemandes et les antiquités germaniques. Ayant été destitué, en 1837, avec six de ses collègues pour avoir protesté contre l'abolition de la constitution hanovrienne, il revint à Cassel, où il vécut quelques années dans la retraite. En 1841, il fut élu membre de l'Académie des sciences de Berlin, ce qui lui donnait le droit d'enseigner à l'université, un droit dont il n'usa pas longtemps, étant de plus en plus absorbé par ses travaux philologiques et littéraires. Il présida, en 1846 et en 1847, l'assemblée des germanistes à Francfort et à Lubeck, et il siégea à l'Assemblée nationale de 1848. La pensée mère de tous les travaux de Jakob Grimm, ce fut la reconstitution idéale de l'antique Germanie, non par des imitations ou des adaptations plus ou moins factices ou ambitieuses, mais au moyen de documents authentiques, remis au jour dans leur pureté et leur sincérité primitives. Il déploya, dans cette œuvre de résurrection, une érudition immense et un labeur infatigable, explorant tour à tour le domaine de la littérature, de la linguistique, de la mythologie, de la législation, et unissant partout la recherche minutieuse des détails à la hardiesse des vues générales. Chacun de ses quatre grands ouvrages a ouvert une voie nouvelle: *Deutsche Grammatik* (Gœttingue, 1819-1837, 4 vol. ; 2e éd. publiée par W. Scherer, 1870-1878, 2 vol.); *Deutsche Reichsalterthümer* (Gœttingue, 1828; 3e éd., 1881); *Deutsche Mythologie* (Gœttingue, 1835; 4e éd., 1875-1878, 3 vol.); *Geschichte der deutschen Sprache* (Leipzig, 1848 ; 4e éd., 1880, 2 vol.). Jakob Grimm a publié l'ancien poème du Renard, *Reinhart Fuchs* (Berlin, 1834, avec une longue introduction), et, avec Schmeller, les *Lateinische Gedichte des 10. und 11. Jahrhunderts* (Gœttingue, 1838). Enfin il s'était associé à son frère Wilhelm pour les publications suivantes : *Die beiden æltesten deutschen Gedichte, das Lied von Hildebrand und Hadubrand und das Weiszenbrunner Gebet* (Cassel, 1812) ; *Altdeutsche Wælder* (Cassel et Francfort, 1813-1816, 3 vol.) ; *Der arme Heinrich* de Hartmann von der Aue (Berlin, 1815) ; *Lieder der alten Edda* (Berlin, 1815) ; *Irische Elfenmærchen* (Leipzig, 1826) ; *Kinder-und Hausmærchen* (Berlin, 1812-1822, 3 vol.) ; *Deutsche Sagen* (Berlin, 1816-1818, 2 vol.). Ces deux recueils, les contes et les légendes, ont été souvent réédités. Un dernier résultat, et non le moins important, de la collaboration des deux frères, fut le dictionnaire allemand (*Deutsches Wœrterbuch*), qu'ils commencèrent en 1852, que Jakob continua seul après la mort de Wilhelm (1859), et qu'il mena jusqu'à la première livraison du quatrième volume. Ce grand ouvrage, qui compte actuellement huit volumes complets, se poursuit par les soins d'une société de philologues, tels que Moritz Heyne, Rudolf Hildebrand, Karl Weigand, Matthias Lexer. Les articles divers de Jakob Grimm ont été réunis en 6 volumes, dont le premier contient une autobiographie (*Kleinere Schriften*; Berlin, 1864-1882) ; on en a fait un choix en un volume (Berlin, 1871). A. BOSSERT.

BIBL. : W. SCHERER, *Jakob Grimm* ; Berlin, 1865. — *Briefwechsel zwischen Jakob Grimm und Fr. D. Græter, herausgegeben von* HERMANN FISCHER ; Heilbronn, 1877.— *Freundesbriefe von Wilhelm und Jakob Grimm, herausg. von* A. REIFFERSCHEID ; Heilbronn, 1878. — *Briefwechsel des Freiherrn K. H. G. von Meusebach mit Jakob und Wilhelm Grimm, herausg. von* C. WENDELER ; Heilbronn, 1880.— *Briefwechsel zwischen Jakob und Wilhelm Grimm*

aus der Jugendzeit, herausg. von Hermann Grimm *und* G. Hinrichs; Weimar, 1881. — *Briefe von Jakob Grimm an H. W. Tydeman, herausg. von* A. Reifferscheid; Heilbronn, 1883.

GRIMM (Wilhelm-Karl), philologue et écrivain allemand, né à Hanau le 24 févr. 1786, mort à Berlin le 16 déc. 1859. Il suivit toute la carrière de son frère aîné, Jakob dont il fut l'auxiliaire actif et dévoué. Après avoir passé, comme lui, par le lycée de Cassel et par la faculté de droit de Marbourg, il fut secrétaire de la bibliothèque de Cassel (1814), ensuite sous-bibliothécaire à Gœttingue (1830) et professeur extraordinaire à l'universté (1835). Destitué pour avoir protesté contre l'abolition de la constitution hanovrienne, il se rendit à Cassel (1838) et ensuite à Berlin (1841). On trouvera, à l'art. précédent l'indication des travaux que Wilhelm Grimm fit en collaboration avec son frère. Le principal ouvrage qu'il publia seul est sa *Deutsche Heldensage* (Gœttingue, 1829; 2ᵉ éd., 1867), précieux recueil de renseignements et de citations sur la légende héroïque des Germains. Il a donné, en outre, un grand nombre d'éditions d'anciens poèmes germaniques, parmi lesquelles il faut citer surtout celles du *Hildebrandlied* (Gœttingue, 1830), de *Freidank* (1834; 2ᵉ éd., 1860), du *Rosengarten* (1836), du *Rolandslied* (1838) et de la *Goldene Schmiede* de Conrad de Wurzbourg (Berlin, 1840). Ses articles divers ont été recueillis dans *Kleinere Schriften* (Berlin, 1881-1883, 3 vol.). A. B.

GRIMM (Ludwig-Emil), peintre et graveur allemand, frère cadet des précédents, né à Hanau le 14 mai 1790, mort à Cassel le 4 avr. 1863. Il vint en 1808 à Munich prendre les leçons de Charles Hess; puis, après la guerre de 1813, à laquelle il participa comme officier, il acheva ses études artistiques, couronnées en 1816 par un voyage au delà des monts, en compagnie de G. Brentano. En 1832, il fut nommé professeur à l'Académie de peinture de Cassel. Il a produit quelques tableaux religieux, notamment une *Madone* dans un paysage avec saint Joseph, saint Georges, saint Augustin, et des portraits d'un grand style; mais c'est surtout comme graveur qu'il a déployé ces qualités de pureté admirable et cette poésie de conception qui lui ont valu son renom. Citons, dans ce genre, ses scènes de la vie des *tziganes*, ses paysages, ses animaux et surtout ses portraits, notamment ceux de *Luther* et de *Melanchthon*, d'après L. Cranach, du professeur *Marheineke*, d'après Krüger, de *Bettina von Arnim et de ses frères*. Il a publié en 1823, 1840 et 1854 des recueils en feuilles de ses gravures.

GRIMM (August-Theodor von), littérateur allemand, né à Stadt-Ilm, dans le duché de Schwarzburg-Sondershausen, le 25 déc. 1805, mort à Wiesbaden le 28 oct. 1878. Il fit ses études à Iéna, à Halle et à Berlin, et se rendit ensuite à Pétersbourg (1827). Après avoir enseigné pendant trois ans (1829-1832) à l'institut Muralt, il accompagna la comtesse Wielhorska dans un voyage à travers l'Europe, et s'arrêta à Rome, pour étudier les monuments de l'art. Il fit encore, avec le fils du comte Nesselrode, une tournée dans les cours européennes. Puis il fut chargé par l'empereur Nicolas de diriger les études du grand-duc Constantin (1838); il parcourut, avec son élève, la plus grande partie de la Russie, la région caucasienne, la Turquie, la Grèce, l'Algérie (1845-1847). Le résultat de tous ces voyages fut le livre intitulé *Wanderungen nach Südosten* (Berlin, 1855-1856, 3 vol.). August Grimm fut nommé conseiller d'Etat et reçut la croix de commandeur de l'ordre de Vladimir, à laquelle était attachée la noblesse héréditaire. Il fit encore l'éducation des enfants de l'empereur Alexandre II. Son roman, *la Princesse de la septième verste* (Leipzig, 1858, 2 vol.), où il montrait la société russe sous un jour très défavorable, rendit sa situation difficile; la *septième verste* désignait une maison d'aliénés. Rentré en Allemagne (1860), il publia une vie de l'impératrice mère Alexandra Fédorovna (Leipzig, 1866, 2 vol.). A. B.

GRIMM (Hermann), écrivain allemand, né à Cassel le 6 janv. 1828. Il est fils du philologue Wilhelm-Karl Grimm, fit ses études à Berlin et à Bonn, et s'essaya d'abord au théâtre avec un drame sur *Arminius* (1851); puis il reprit le sujet de *Démétrius* (1854), dont Schiller s'était occupé pendant les dernières mois de sa vie. Il ne persévéra point dans cette voie, qui n'était pas la sienne. Un volume de nouvelles, qui parut en 1856, montra en lui un observateur fin et un écrivain délicat, et fut comme l'annonce du grand roman qu'il publia plus tard: *Unüberwindliche Mæchte* (Berlin, 1867, 3 vol.). Mais la vraie supériorité de Hermann Grimm est dans la critique artistique et littéraire. Sa *Vie de Michel-Ange* (Hanovre, 1860-1863, 2 vol.), résultat d'un long séjour en Italie, est l'œuvre d'un homme de savoir et de goût. Il dirigea pendant deux ans (1865-1866) la revue *Ueber Künstler und Kunstwerke*. En 1873, il fut nommé professeur ordinaire d'histoire de l'art à l'université de Berlin, où il enseignait depuis quelques années comme privat-docent. Ses conférences sur Gœthe (Berlin, 1877, 2 vol.; 3ᵉ éd. en un vol., 1882) sont pleines d'aperçus intéressants. Hermann Grimm compte parmi les meilleurs *essaystes* allemands; il a donné successivement en ce genre: *Essays* (Hanovre, 1859); *Neue Essays* (Berlin, 1865); *Zehn ausgewæhlte Essays zur Einführung in das Studium der modernen Kunst* (Berlin, 1871; 2ᵉ éd. 1883); *Fünfzehn Essays* (Berlin, 1874); *Fünfzehn Essays, Neue Folge* (Berlin, 1875); *Fünfzehn Essays, Dritte Folge* (Berlin, 1882). Hermann Grimm a épousé Gisela d'Arnim, la fille de la célèbre Bettina d'Arnim, née Brentano. A. Bossert.

GRIMMA. Ville d'Allemagne, royaume de Saxe, district de Leipzig, sur la Mulde; 9,000 hab. environ. Château; école (*Moldanum illustre*) fondée par l'électeur Maurice de Saxe (1550); auprès sont les ruines du couvent de *Nimbschen*, les usines de *Golzermühle* (minoterie, papeterie, fonderie) et le pittoresque château de *Dœben* ou *Dewin*. — Grimma est d'origine slave (sorbe), citée dès 1065. Son château fut une résidence aimée des margraves de Misnie et des électeurs de Saxe; les délégués des deux branches de la maison de Saxe y négocièrent de 1511 à 1546 jusqu'à ce que le *compromis de Grimma* réglât les intérêts rivaux en matière de mines et de monnaies.

Bibl.: Lorenz, *Die Stadt Grimma*; Leipzig, 1871.

GRIMME (Zool.) (V. Antilope).

GRIMMELSHAUSEN (Hans-Jacob-Christoffel von), écrivain allemand, né à Gelnhausen, dans la Hesse, vers 1625, mort à Renchen, dans le margraviat de Bade, le 17 août 1676. Il fut enlevé, tout jeune, par un corps hessois, pendant la guerre de Trente ans. On ne connaît pas la suite de ses aventures, mais il subit sans doute le contre-coup des malheurs de son pays, qu'il a décrit dans ses ouvrages. Après la guerre, il entra au service de l'évêque de Strasbourg, Egon de Fürstenberg. A la fin de sa vie, il était administrateur des biens de l'évêché à Renchen. Il a écrit, sous divers pseudonymes, un grand nombre de récits en prose, dont le plus important est le *Simplicissimus*, une sorte de roman picaresque, dont le héros, abandonné de ses parents, devient successivement page, soldat, brigand, et termine ses jours comme ermite. Le *Simplicissimus* parut d'abord à Montbéliard, en 1669, sous l'anagramme de German Schleifheim von Sulsfort, et fut souvent réédité au xviiᵉ et même encore au xviiiᵉ siècle. Henri Kurz fit d'abord connaître le vrai nom de l'auteur, dans la revue *Der Spiegel* (1837). — Editions modernes des œuvres de Grimmelshausen: *Der abenteuerliche Simplicissimus und andere Schriften von H.-J.-Chr. von Grimmelshausen, herausgegeben von* Adelbert von Keller (Stuttgart, 1854-1862, 4 part.); *H.-J.-Chrittoffels von Grimmelshausen Simplicianische Schriften, herausg. und mit Erlæuterungen versehen von* H. Kurz (Leipzig, 1863-1864, 4 parties); *Der aben-*

teuerliche Simplicissimus von H. J. Chr. von Grimmelshausen, mit Einleitung und Anmerkungen herausg. von J. Tittmann (Leipzig, 1877, 2e éd.); *Simplicianische Schriften, herausg, von* J. Tittmann (Leipzig, 1877, 2 parties); *Der abenteuerliche Simplicissimus von H. J. Chr. von Grimmelshausen, Abdruck der ælteslen Originalausgabe von 1669* (par R. Kœgel) (Halle, 1880). A. B.

GRIMMER, GRIMMAËR, GRIMER ou **GRIEMER** (Jacques), peintre flamand, né en 1526, mort à Anvers en 1590. Elève de Matthieu Kock, puis de Van Queesboorn, il fut reçu à l'Académie d'Anvers en 1548, année de son mariage. On lui attribue, mais M. Fétis exprime des doutes à ce sujet, une *Légende de Saint Eustache*, grand triptyque du musée de Bruxelles. Il a peint, en tout cas, d'excellents paysages ornés de ruines et de figures. Il a été assez célèbre hors de son pays pour que Vasari l'ait mentionné.

GRIMMER (Abel), peintre flamand, fils du précédent, né vers 1570, mort avant 1619. Il se maria en 1591, un an avant d'être reçu à la gilde de Saint-Luc. Il est moins connu qu'il ne mérite, parce que ses ouvrages, très rares aujourd'hui, ont dû être vendus sous les noms de Sébastien Vrancx et de François Francken. On connaît de lui un très joli intérieur, *Jésus chez Marthe et Marie* (1614), au musée de Bruxelles ; un *Christ portant sa croix* et des *Patineurs*, au musée d'Anvers. — Jacques Grimmer a eu un autre fils, *Abraham*, dont le nom, comme éditeur, se retrouve sur une estampe. E. Durand-Gréville.

GRIMOALD, maire du palais d'Austrasie, mort à Paris en 656. Il succéda dans sa charge à Pépin le Vieux, en 642. A la mort de Sigebert III, en 656, il se crut assez puissant pour faire proclamer roi son propre fils, Childebert ; mais les grands ne tardèrent pas à se soulever et les livrèrent à Clovis II qui les fit mettre à mort.

GRIMOALD, maire du palais de Neustrie. Second fils de Pépin d'Héristal, il fut maire du palais de Neustrie après la bataille de Testry, et mourut avant son père, en 714.

GRIMOALD, roi des Lombards (662-672). Fils de Gisulf, duc de Frioul, il succéda à son frère Rodoald dans le duché de Bénévent (647) ; vainqueur des Grecs au mont Gargano (650), il profita de la querelle de Godebert et Berthaire ou Pertharite, qui se disputaient la couronne, pour s'en emparer, avec l'appui du duc de Turin, Garibald, après avoir assassiné Godebert. Ce fut un prince énergique qui vainquit les Avares.

GRIMOALD. Nom de plusieurs ducs lombards de *Bénévent* (V. ce mot et Italie). *Grimoald Ier* (647-672), qui devint roi des Lombards (V. ci-dessus). — *Grimoald II* (683-686). — *Grimoald III* (787-806), fils d'Arégise et d'Adelberge, fille du roi Didier ; il fut remis en otage à Charlemagne qui le relaxa à la mort de son père. Il s'établit avec l'aide des Francs et chassa les Grecs qui appuyaient son beau-frère Adelgise ; puis il se déclara indépendant, frappa monnaie à son effigie (et non plus à celle de Charlemagne), attaqua l'Etat pontifical (793). Le roi Pépin le combattit sans en venir à bout. — *Grimoald IV Storezaïs* (806-827), trésorier, puis successeur du précédent, fit reconnaître son autonomie par Charlemagne moyennant un tribut de 25,000 sous d'or réduit ensuite à 7,000. Il fut assassiné.

GRIMOARD (Nicolas-Henri-René, comte de), marin français, né à Fontenay-le-Comte le 25 janv. 1743, guillotiné à Rochefort le 7 févr. 1794. Garde-marine en 1759, enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant en 1772, il était capitaine de frégate à l'époque de la guerre d'Amérique. Il se distingua aux Antilles pendant les premières opérations navales de cette guerre (1778-80), puis vint commander dans la Manche une division de quatre bâtiments légers. Il y fut pris par les Anglais au printemps de 1781, après un engagement des plus honorables qui lui valut l'admiration de ses vainqueurs. Echangé peu après, il retourna aux Antilles sous l'amiral de Grasse, avec le grade de capitaine de vaisseau, assista au combat de Fort-Royal, à la prise de Tabago, à la bataille de la baie Chesapeake (1781), puis alla croiser sur les côtes de Saint-Domingue où le 17 oct. 1782 il livra un combat acharné à une division anglaise. Louis XVI lui décerna le titre de comte en récompense de sa conduite. Après la paix de Versailles, Grimoard commanda successivement au Sénégal, aux îles Sous-le-Vent et à Saint-Domingue. Promu contre-amiral le 1er janv. 1792, il quitta le service quelques mois plus tard quand la royauté fut abolie. Malgré les sollicitations du ministre Monge qui lui offrait le grade de vice-amiral, il refusa de se laisser employer. Mais il refusa aussi d'émigrer et se retira à Rochefort. Dénoncé par les clubs comme agent de l'étranger, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de cette ville, condamné à mort sous prétexte d'intelligences avec les Anglais et exécuté le lendemain.

GRIMOARD (Philippe-Henri, comte de), général et écrivain français, né à Verdun en 1753, mort en 1815. Cousin du précédent, il entra dans l'artillerie vers sa dix-septième année. Dès 1775, à peine âgé de vingt-deux ans, il publiait un traité de tactique qui fut apprécié des connaisseurs. D'autres ouvrages suivirent qui attirèrent sur lui l'attention de Louis XVI. Ce prince l'attacha à son cabinet où il l'employa à la correspondance militaire et surtout à l'étude des réformes qu'on essayait alors d'introduire dans les corps de troupes. Grimoard se fit rapidement une grande situation à la cour. A la suite d'une mission politique qu'il remplit en 1787, lors des troubles de Hollande, il devint l'un des plus influents parmi les conseillers du roi. Le bruit courait à cette époque qu'il ne tarderait pas à recevoir le portefeuille de la guerre. La Révolution arriva ; il était colonel, fut bientôt promu maréchal de camp et continua son service au cabinet. En 1791, un conflit avec l'Empire paraissant inévitable, Louis XVI le chargea d'établir un programme pour la mise en défense du royaume. C'est d'après ce travail que fut arrêté le plan de campagne de 1792. La journée du 10 août chassa Grimoard du poste qu'il occupait, mais le fruit de ses études ne fut pas perdu : ses papiers, recueillis par la Convention, rendirent par la suite des services précieux au comité militaire et au comité de Salut public. A partir de ce moment il ne remplit plus de fonctions officielles ; il se consacra exclusivement à écrire, ce qui avait toujours été sa passion. Pendant qu'il était auprès de Louis XVI, il avait trouvé le moyen de publier de nouveaux ouvrages ; il avait surtout profité de sa situation pour réunir une nombreuse collection de pièces inédites qu'il se proposait d'utiliser plus tard. C'est à quoi il s'occupa jusque dans les dernières années de sa vie. Peu d'écrivains ont autant produit. Nous ne pouvons donner ici une liste absolument complète de ses livres, mais nous allons énumérer tous ceux du moins qui ont quelque importance : *Essai théorique et pratique sur les batailles* (Paris, 1775, in-4) ; *Histoire des dernières campagnes de Turenne* (Paris, 1780, 2 vol. in-fol.) ; *Collection de lettres et de mémoires de Turenne* (Paris, 1780, 2 vol. in-fol.) ; *Traité de la constitution des troupes légères et de leur emploi à la guerre,* en collaboration avec de Gugy (Paris, 1782, in-8) ; *Histoire des conquêtes de Gustave-Adolphe* (inachevé) (Stockholm, 1782, in-fol., et Neufchâtel, 1791, 3 vol. in-8) ; *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric le Grand* (Londres [Paris], 1788, in-8) ; *Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu en 1756, 1757, 1759 avec Pâris-Duverney* (Paris, 1789, 2 vol. in-8) ; *Correspondance particulière du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney* (Paris, 1789, in-8) ; *Correspondance du cardinal de Bernis avec Pâris-Duverney de 1759 à 1769* (Paris, 1790, in-8) ; *Lettres et mémoires de Gustave-Adolphe sur les guerres des Suédois en Pologne et en Allemagne* (Paris, 1790, in-8) ; *Considérations sur l'Etat de la Russie* (Paris, 1791, in-8) ; *Mémoire sur la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne de 1757 jus-*

qu'en 1762 (par de Bourcet) (Paris, 1792, in-8) ; *Correspondance de Dumouriez avec Pache* (Paris, 1793, in-8) ; *Lettres et mémoires choisis du maréchal de Saxe* (Paris, 1794, in-8) ; *Collection de pièces originales sur l'expédition de Minorque en 1756* (Paris, 1798, in-8) ; *Recherches sur la force de l'armée française depuis Henri IV jusqu'en 1805* (Paris, 1806, in-8) ; *Œuvres de Louis XIV* (Paris, 1806, 6 vol. in-8) ; *Mémoires de Henri de Campion* (Paris, 1806, in-8) ; *Mémoires et lettres du maréchal de Tessé* (Paris, 1806, in-8) ; *Lettres du baron de Vioménil sur les affaires de Pologne en 1771 et 1772* (Paris, 1808, in-8) ; *Lettres de Henri de Saint-John, lord vic. de Brolingbroke* (Paris, 1808, 3 vol. in-8) ; *Tableau historique de la guerre de la Révolution de France* (ouvrage arrêté par la censure impériale) (Paris, 1808, 3 vol. in-4) ; *Traité sur le service d'état-major* (Paris, 1809, in-8). Ch. Grandjean.

GRIMOD de La Reynière (Alexandre-Balthasard-Laurent), littérateur français, né à Paris le 20 nov. 1758, mort à Villiers-sur-Orge en janv. 1838. Fils d'un fermier général et de Mlle de Jarente, nièce de l'évêque d'Orléans, il fut élevé fort richement. Après avoir fait ses études sous la surveillance d'un précepteur au collège du Plessis, puis à Louis-le-Grand, il voyagea en Suisse et fut destiné à la magistrature. Avocat au parlement de Paris, il refusa d'acheter une charge de conseiller sous un prétexte assez bizarre : « C'est qu'en qualité de juge j'aurais fort bien pu me trouver dans le cas de faire pendre mon père ; au lieu que dans l'état où je suis je conserve au moins le droit de le défendre. » Tel est son début dans la carrière d'extravagances où il devait s'illustrer. Il donna des *déjeuners philosophiques* auxquels assistaient des littérateurs et des artistes comme Beaumarchais, Chénier, Restif de La Bretonne, Andrieux, Palissot, Mercier, Fontanes, Collin d'Harleville, des dîners burlesques qui le rendirent la fable de Paris, et commit tant de folies que ses parents obtinrent contre lui des lettres de cachet et le firent enfermer chez les chanoines de Domèvre, près de Nancy (1786). Profitant de son absence, Rivarol et Champcenetz publièrent sous son nom un *Songe d'Athalie*, violente satire contre Mme de Genlis, Buffon, Condorcet, La Harpe et Garat, qui causa mille ennuis à Grimod qui s'évertuait à la désavouer pendant que les deux mauvais plaisants publiaient de faux désaveus encore plus ridicules que la parodie. Grimod n'obtint pas tout de suite de revenir à Paris, ses parents lui imposant des conditions qu'il jugeait humiliantes. Il voyagea en Suisse, en Provence, en Allemagne et s'établit à Lyon où il se lia avec Collot d'Herbois qui dirigeait alors le théâtre. Puis il se fit épicier et réalisa quelques affaires à la foire de Beaucaire. De là il passa chez une de ses tantes qui habitait Béziers et lui fit faire une chère succulente, avantage qu'il prisait par-dessus tout. Aussi il y demeura longtemps, vitupérant contre la Révolution qui avait ruiné ses parents et par suite tari la pension assez forte qu'il recevait. Son père et sa mère ayant été arrêtés, il vint à Paris et essaya vainement d'obtenir leur élargissement : ils ne furent délivrés que par le 9 thermidor. Grimod, obligé d'écrire pour vivre, fonda le *Censeur dramatique* (1797-98) où il se montra assez dur pour les artistes en vogue, par exemple, Fleury, Talma, et Mlle Raucourt, puis l'*Almanach des Gourmands* (1803 à 1812, 8 vol.), qui eut un succès incroyable, puis le *Manuel des Amphitryons* (1808). En 1812, il se détermina à se retirer à la campagne, à Villiers-sur-Orge, pour « mettre un intervalle entre la vie et la mort ». Il y passa, toujours fort gaiement, ses dernières années, recevant ses amis dans l'ancien château de la Brinvilliers, aménagé comme un décor de féerie et pourvu des trucs les plus invraisemblables, et en même temps faisant commerce d'épicerie et dotant l'église du village.

Outre les ouvrages que nous avons cités, La Reynière a publié : *le Journal des théâtres* (1777-78) en collaboration avec Levacher ; *Réflexions philosophiques sur le plaisir* (1783, in-8) ; *Lorgnette philosophique* (1785, 2 vol. in-12) ; *Réflexions philosophiques sur la ville de Lyon* (1788, in-8) ; *Peu de chose, Idées sur Molière, Racine, Crébillon, Piron, etc.* (1788, in-8) ; *Lettre d'un voyageur à son ami sur la ville de Marseille* (1792, in-8) ; *Moins que rien, Suite de peu de chose* (1793, in-8) ; *l'Alambic littéraire* (1803, 2 vol. in-8) ; *la Vision d'un bonhomme* (1803, in-12), etc., sans compter sa collaboration critique au *Journal de Neufchâtel* (1781-82), à la *Correspondance littéraire de Neuwied* (1787-88), aux *Petites Affiches* (1800-06). R. S.

Bibl. : Desnoiresterres, *les Originaux, Grimod de La Reynière*, dans *Revue française*, 1857, t. VIII et IX. — Ch. Monsellet, *les Oubliés et les Dédaignés* ; Paris, 1857, 2 vol. in-12.

GRIMOIRE. Recueil de formules à l'usage de ceux qui prétendent pratiquer la magie noire et la sorcellerie. On l'appelle aussi *Alphabet du diable*. Les formules qu'il contient ont la vertu d'évoquer les morts, de faire apparaître et obéir les mauvais esprits, d'indiquer les trésors cachés et les sources d'eau. Il est extrêmement dangereux de s'en servir, quand on n'est point complètement initié à tous les mystères de l'art magique : en les prononçant, même inconsciemment, on peut amener le diable. Or Satan est toujours un visiteur incommode ; quand on ne sait pas ce qu'il faut pour lui imposer obéissance, il se plaît à étrangler ceux qui l'ont dérangé, à leur tordre le cou ou à les emporter vivants en enfer, ainsi qu'il appert du *Discours miraculeux d'une jeune Flamande qui fut estranglée par le diable* (Paris, 1616, in-8) et du *Discours merveilleux d'un capitaine de la ville de Lyon que Satan a enlevé* (Paris, 1618, in-8). — Ce recueil a eu de nombreuses éditions au XVIe et au XVIIe siècle. La plus complète a pour titre : *le Grand Grimoire, avec la Grande Clavicule de Salomon et la magie noire, ou les forces infernales du grand Agrippa, pour découvrir les trésors cachés et se faire obéir des malins esprits, source de tous les arts magiques* (sans date, ni indication de lieu, in-18) ; autre édition : *le Grand Grimoire* (1702, in-12). E.-H. V.

Bibl. : De Resie, *Histoire et traité des sciences occultes ou Examen des croyances populaires sur les êtres surnaturels, la magie*, etc. ; Paris, 1857, 2 vol. in-8. — Eliphas Lévi, *Histoire de la magie, avec une explication claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères* ; Paris, 1859, in-8, fig.

GRIMONE. Rivière de France (V. Drôme, t. XIV, p. 1121).

GRIMONT (Ferdinand), publiciste français, né à Coligny (Ain) en 1813, mort en 1874. Avocat à Orléans, il entra en 1842 au ministère de l'intérieur, dans le bureau de la librairie et de l'imprimerie et fut nommé, en 1861, chef du dépôt légal. Un des fondateurs, avec P. Janet, de la *Propriété littéraire et artistique* (oct. 1854), journal qui devint à la fin de 1856 le *Courrier de la librairie* et fut réuni en 1858 au *Journal de la librairie*, Grimont a donné des publications utiles : *la Presse parisienne* (Paris, 1857, in-8) ; *Manuel-Annuaire de l'imprimerie, de la librairie et de la presse* (1855, in-12) ; *Histoire des premiers siècles du christianisme* (1868, in-12) ; et un drame : *Jacques Maugars ou les Contrebandiers du Jura* (1849, in-8).

GRIMONVILLER. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul, cant. de Colombey ; 265 hab.

GRIMOU, GRIMOUD ou **GRIMOUX** (Jean-Alexis), peintre suisse, né à Romont (cant. de Fribourg) en 1675 ou 1680, mort à Paris en 1740. Il se forma seul, surtout d'après Rembrandt et Van Dyck, et bien que son humeur excentrique comme les écarts célèbres de sa vie de débauches aient entravé l'essor de son talent primesautier, il n'en fut pas moins un des artistes les plus recherchés de son temps. Amené à Paris par son père, qui avait pris du service dans les Cent-Suisses à Versailles, il débuta par des portraits d'une exécution originale et pleine de verve qui le mirent tout de suite en renom. Ses œuvres, où le

dessin cependant ne vaut pas toujours l'expression, sont très répandues dans les châteaux et dans les galeries privées. Au Louvre, il y a également de lui cinq toiles excellentes : une *Pèlerine*, deux *Jeunes Soldats*, un *Buveur* et son propre portrait, peint en 1724 ; à la galerie grand-ducale de Karlsruhe, il y a deux figures de femmes, et, à l'Institut Staedel de Francfort-sur-le-Main, un portrait de jeune homme. Grimm avait été admis à l'Académie de peinture en 1705 ; mais il en fut rayé quatre ans après. Il mourut d'un excès de boisson.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT (Henri-Léonard), écrivain d'art français, né à Vouvent (Vendée) le 11 juil. 1814. On lui doit surtout des travaux sur l'art chrétien, entre autres : *Guide de l'art chrétien* (Poitiers, 1872-75, 6 vol. gr. in-8). Citons encore de lui : *Questions sur la noblesse* (Nantes, 1860, in-8) ; *Lettres d'un Vendéen* (1860, in-8) ; *Trois Fleurs dominicaines à l'époque de la Renaissance* (1879, in-12) ; *Vie de Clotilde de France, reine de Sardaigne* (1883, in-12).

GRIMPANT (Blas.). Attribut de l'animal qui gravit un roc, un lieu escarpé : un lion debout est toujours *rampant*. Le mot grimpant est très rarement employé.

GRIMPEREAU (Ornith.). Les Grimpereaux (*Certhia*) sont des Passereaux de petite taille avec bec grêle, affilé et plus ou moins arqué, aux ailes de dimensions moyennes et de forme arrondie, à la queue longue et composée de pennes étagées dont la tige se prolonge en arrière en une sorte d'épine, aux pattes courtes et terminées par des doigts déliés. Leur plumage, d'un blanc pur ou jaunâtre sur les parties inférieures du corps, offre, sur les parties supérieures, un mélange assez confus de brun, de roux et de blanc, et la croupe seule étant d'une teinte rousse à peu près uniforme. Comme leur nom même l'indique, ces oiseaux grimpent avec une singulière agilité le long des troncs d'arbre, des branches et des vieux murs et vont chercher dans les crevasses et les lézardes les larves, les petits insectes et les araignées dont ils font leur nourriture. Ils déposent dans des trous leurs œufs blancs, piquetés de rouge et assez semblables à des œufs de Mésanges. Les jeunes, une fois emplumés, ne diffèrent des parents que par leur taille plus faible, leur bec plus court et moins arqué, et les adultes des deux sexes portent le même plumage. Pour les ornithologistes, les Grimpereaux constituent le genre *Certhia* qui a pour type le Grimpereau commun (*Certhia familiaris* L.), espèce que l'on trouve dans le N. de l'Europe et dans les régions montagneuses de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Ce genre à son tour est devenu le type d'une petite famille dans laquelle on fait rentrer les *Tichodromes* et parfois aussi les *Sitelles*. E. OUST.

BIBL. : DEGLAND et GERBE, *Ornith. europ.*, 1867, 2e éd., t. I, p. 185. — BREHM, *Vie des animaux*, édit. franç. ; *Oiseaux*, par Z. GERBE, t. I, p. 31. — H.-L. DRESSER et R.-B. SHARPE, *A History of the Birds, of Europa*, 1871-1882, in-4 avec pl.

GRIMPEURS (Ornith.). Ordre établi par Cuvier pour les Passereaux dont le doigt externe est réversible en arrière (V. ORNITHOLOGIE).

GRIMSBY ou **GREAT-GRIMSBY**. Ville maritime d'Angleterre, comté de Lincoln, au S. de l'estuaire de l'Humber ; 51,943 hab. Elle comprend la vieille ville, la ville neuve, les faubourgs de *Clee* et *Cleethorpe*. Son commerce se développe rapidement et sa valeur dépasse 300 millions de francs, dont les deux tiers pour les exportations. Le mouvement de la navigation, non compris le cabotage, atteignait (en 1891) 1,356,344 tonnes. Le commerce se fait avec les Pays-Bas et les contrées de la Baltique. Le port creusé et aménagé depuis 1849 est accessible aux plus grands navires ; il a 1,100 m. de quais, 13 hect. de docks et un bassin de 6 hect. La flotte commerciale de Grimsby comprend plus de 800 navires, déplaçant environ 70,000 tonnes. Les principales industries sont les constructions navales, la brasserie, la distillerie, la minoterie.

GRIMSEL. Passage de la chaîne des Alpes bernoises, entre le district du Oberhasle et le cant. du Valais ; 1,874 m. au-dessus de la mer. Au point culminant, se trouve un hôtel et, tout près, un petit lac, le Todtensee, le lac des morts. Une route actuellement en construction va remplacer le chemin de mulets qui franchit le passage.

GRIMSEY. Ile de l'océan Arctique au N. de l'Islande et du cercle polaire par 20° 20′ de long. O. ; 90 hab. danois. Ils possèdent quelques moutons, vivent surtout des produits de la pêche et d'œufs d'oiseaux, n'ont que du bois flotté.

GRIMSTAD. Petite ville maritime de Norvège, prov. de Christiansand, à l'O. d'Arendal ; port de pêche important.

GRINCOURT-LÈS-PAS. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Pas ; 111 hab.

GRINDELWALD. Village de Suisse, dans l'Oberland bernois, grande station d'étrangers ; 3,089 hab. De hautes cimes des Alpes l'entourent de trois côtés et deux beaux glaciers aisément accessibles descendent jusqu'à une petite distance au-dessus du village. Un grand incendie a détruit une bonne partie de Grindelwald, entre autres le plus vaste de ses hôtels, au mois d'août 1892.

GRINGOIRE (V. GRINGORE).

GRINGOLÉ (Blas.). Attribut de la croix ou de toute autre pièce se terminant par deux têtes de serpent adossées ; — de la queue de l'amphistère représentant plus d'une tête de serpent.

GRINGONNEUR (Jacquemin), miniaturiste français du XIVe siècle. C'est lui qui peignit, en 1392, pour l'amusement de Charles VI pendant sa folie, un jeu de cartes dont faisaient partie, croit-on, dix-sept pièces qui sont conservées à la Bibliothèque nationale (Estampes).

GRINGORE (Pierre), célèbre poète satirique et dramatique français, né probablement à Caen vers 1470, mort en Lorraine en 1538 ou 1539. Il eut une jeunesse aventureuse, et suivit, paraît-il, les armées françaises en Italie. De retour à Paris, il chercha à se faire une place dans les lettres, et débuta par deux poèmes allégoriques, qu'on regarde comme des autobiographies : *le Chasteau de labour* (1499), l'une de ses meilleures œuvres, et son pendant, *le Chasteau d'amours*. En même temps, il s'affilia à la confrérie des « Sots », association théâtrale, dépendante de la « Bazoche ». Il y acquit une renommée rapide, à en juger par ce fait que, de 1502 à 1515, il figure dans les comptes de la Prévôté de Paris avec le titre de « compositeur » des mystères et des pièces dramatiques de circonstance, joués devant le Châtelet aux entrées solennelles des reines, des princes ou des hauts personnages étrangers. Ce rôle de fournisseur littéraire pour des réjouissances officielles ne l'empêcha point d'aborder celui de critique des idées et des mœurs des gens de cour, des nobles et du clergé, qu'il railla avec verve dans ses poèmes : *les Folles Entreprises* (1505) et *les Abus du monde* (1509). Plus directement politique est son poème *l'Entreprise de Venise* (1509), en faveur de la ligue de Cambrai, à la suite duquel Louis XII lui fit écrire des satires contre son ennemi, Jules II : *l'Espoir de paix* (1510) ; *la Chasse du Cerf des Cerfs* (1510), titre imaginé par allusion à celui des papes « servus servorum Dei », etc. Mais Gringore fut, avant tout, auteur dramatique. Investi, dans l'association des « Sots » des fonctions de « Mère Sotte », dont le rôle était d'alimenter le répertoire théâtral, il créa en France la comédie politique, par son fameux *Jeu du Prince des Sots et de Mère Sotte*, joué aux Halles, le mardi gras 1511, et comprenant une sorte de trilogie : une moralité, une farce et une sottie, genres dans lesquels cette pièce est un chef-d'œuvre. Très remarquables aussi sont ses *Fantaisies de Mère Sotte* (1516), en prose et en vers, et ses *Menus Propos de Mère Sotte* (1521). Devenu bientôt héraut d'armes d'Antoine, duc de Lorraine, qui lui octroya le surnom de Vaudemont, Gringore exerça encore sa plume satirique contre la Réforme, dans le *Blazon des Hérétiques* (1524) ; puis il passa à la poésie morale et dévotieuse : *Chants royaulx* sur la Passion de J.-Christ (avant 1525) ; *Heures de Nostre-Dame* (1525) ; *Notables Enseignements, adages et proverbes* (1527), etc. Enfin, vers ce temps, il composa, pour la confrérie parisienne des maçons et charpentiers, une

dernière œuvre dramatique : *la Vie monseigneur sainct Loys, par personnaiges*, mystère qui, malgré sa valeur, ne fut publié qu'en 1877, par MM. A. de Montaiglon et James de Rothschild (*Œuvres complètes*, t. II ; le t. I, publié par MM. Ch. d'Héricault et de Montaiglon en 1858, comprend les *Œuvres politiques*, et cette publication ne fut pas continuée).

Gringore est le plus grand poète de son temps après Villon, qu'il surpasse même par la profondeur des pensées et la réflexion. Vivant à une époque de transition, entre la fin du moyen âge et les débuts de la Renaissance, il participe des deux courants littéraires opposés. Ecrivain de marque, surtout comme prosateur, il fut, pendant les vingt premières années du XVIe siècle, le représentant et le principal inspirateur des idées politiques de la bourgeoisie libérale de Paris. G. P-I.

BIBL. : Ch. D'HÉRICAULT et DE MONTAIGLON, préfaces des *Œuvres complètes* de Gringore. — Emile PICOT, *P. Gringore et les Comédiens italiens*; Paris, 1878, in-8.

GRINNEL (Terre de) (V. POLAIRES [Terres]).

GRINNEL (Henry), promoteur américain des expéditions polaires, né à New Bedford (Massachusetts) le 13 févr. 1799, mort à New York le 30 juin 1874. Parvenu à la richesse par le négoce, il fit les frais de l'expédition de De Haven à la recherche de Franklin (1850), et aussi celles de Kane (1853-56), et de Hayes et Hill (1860-61). Il fut président de la Société américaine de géographie.

GRIONNE. Affluent du Rhône, qui prend naissance dans le cant. de Vaud. Ce torrent, dont la source se trouve à une forte altitude au-dessus de la vallée, charriait précédemment des masses énormes de pierres, de terre et de sable qui obstruaient le vallon par leurs dépôts. Son cours a été réglé au moyen d'une habile correction.

GRIOTTE (Bot.) (V. CERISIER).

GRIOTTE (Marbre) (V. CALCAIRE, t. VIII, p. 862).

GRIOTTIER (Bot.) (V. CERISIER).

GRIPENHIELM (Edmund FIGRELIUS, anobli, en 1660, sous le nom de), homme d'Etat et écrivain suédois, né à Skœfde le 24 mars 1662, mort à Stockholm le 15 déc. 1675. Professeur d'histoire à l'université d'Upsala (1650), secrétaire particulier de Charles X Gustave, qui le nomma professeur de son fils (Charles XI), il devint directeur de la bibliothèque royale (1661), secrétaire d'Etat (1662), chancelier de la cour (1671), *riksråd* (1673) et fut baronnisé la même année. Il dirigea le gouvernement pendant la minorité de son élève. Très versé dans les langues anciennes et en histoire, il publia en latin dix-neuf dissertations et quatre ouvrages, entre autres : *De Statius illustrium Romanorum* (Stockholm, 1656 ; Helmstadt, 1666) et des pièces de vers fort bien tournés, dont deux ont été reproduites dans la collection de Hanselli (Upsala, 1866, t. IV).

GRIPENHIELM (Carl, baron), poète suédois, fils du précédent, mort en 1694. Directeur du service topographique (1683), il forma de bons géomètres, leur donna de nouvelles instructions (1688) et fit dresser la carte générale du royaume, ainsi que des cartes particulières. Ses poésies lyriques, érotiques, épigrammatiques, qui sont des meilleures du temps, ont été publiées par Lenstrœm (1838) et dans la collection de Hanselli (1866, t. IV). B-s.

GRIPHE (Antiq.). Ce mot, dont les formes en grec sont fort variables (les principales sont ὁ γρῖφος ou ὁ γρῖπος), désignait un filet et métaphoriquement une question embarrassante et paradoxale, une sorte d'énigme à résoudre ; il se retrouve dans le composé *logogriphe*. Le griphe constitua de bonne heure une sorte de jeu d'esprit, usité particulièrement à table et parmi les lettrés. Suivant Athénée, un disciple d'Aristote, Cléarque, composa un traité sur les griphes. Il les définit, les classe, en donne des exemples. En voici un qui est caractéristique : « Un homme qui n'est pas un homme vit un oiseau qui n'était pas un oiseau, sur un bois qui n'était pas un bois et le tua avec une pierre qui n'était pas une pierre. » Ce qui veut dire qu'un eunuque vit une chauve-souris sur une tige de nard et le tua avec une pierre ponce. Un autre exemple pour ainsi dire classique est celui-ci :

Ἕκτορα τὸν Πρίαμου Διομήδης ἔκτανεν ἀνήρ.

Il semble que le meurtrier d'Hector est Diomède, mais en réalité ce fut Achille, appelé le mari de Diomède, du nom d'une esclave qu'il posséda après Briséis. Les anciens grammairiens se sont donné du mal pour essayer de distinguer le griphe de l'énigme. La plus grande différence semble consister en ce que le griphe exige plus d'efforts et d'érudition que l'énigme qui est un simple badinage. Mais ce qui est certain, c'est que les griphes étaient des questions paradoxales que les lettrés aimaient à traiter dans les festins, *convivales quæstiones*. A l'époque alexandrine, ils constituaient une sorte de genre littéraire en prose ou même en vers.

GRIPPE. La grippe, dont le synonyme *influenza* est revenu fâcheusement de mode en 1889, est une maladie épidémique, contagieuse et très diffusible. C'est en Orient que paraissent avoir pris naissance les premières épidémies connues ; en 1580, la grippe fit 9,000 victimes à Rome. A partir du XVIIIe siècle, on a remarqué que la Russie en était le point de départ, et la récente épidémie de 1889-90, qui fit tant de victimes dans toute l'Europe, y prit naissance également en débutant par Bokhara. Chose singulière : toujours l'influenza a suivi la même marche du nord au midi et de l'est à l'ouest. La dernière invasion de la grippe a fait faire un grand pas à nos connaissances sur l'étiologie de la maladie ; on a remarqué qu'elle se développe à la faveur de grands bouleversements cosmiques, la température étant plus élevée que la moyenne, l'air étant excessivement humide et la lumière solaire faisant défaut. M. Tessier, envoyé en mission à Saint-Pétersbourg où la grippe est endémique, a constaté qu'elle débute presque toujours près des rivières polluées. A Paris, M. Masson a remarqué que le baromètre s'était constamment maintenu pendant l'épidémie au-dessus de 760 millim. alors que la moyenne est de 755 millim.; le même fait a été signalé à Vienne, Berlin et Bruxelles. On sait maintenant, à n'en pas douter, que la grippe est contagieuse (fait qu'on niait jadis) par l'homme et par les objets. Ce qui le prouve, c'est que sa propagation suit les grandes voies que prennent les hommes et les marchandises et que sa diffusion ne dépasse pas la vitesse des communications humaines. Ainsi l'influenza, en 1780, mit plus de six mois à venir de Saint-Pétersbourg à Paris ; en 1837, moins de dix semaines ; enfin, en 1889, elle a parfois atteint la vitesse d'un train express. Elle frappe d'abord les grandes villes, puis se répand dans les agglomérations secondaires. Les exemples de contagion abondent lors de la dernière épidémie. Voici un fait par voie humaine : à Frontignan, où il n'y avait aucun cas de grippe, arrive de Paris une personne qui en était atteinte ; elle dîne avec dix convives dont cinq l'attrapent et la répandent dans la ville. Voici un autre fait de contagion par les objets : à Brest, un officier du vaisseau-école *la Bretagne* déballe un colis venant d'un magasin de Paris où il y avait des grippés ; il contracte la maladie, la sème dans l'équipage et de là dans la ville. La grippe est même transmissible (comme l'est probablement la diphtérie) de l'homme à l'animal et réciproquement : un chat mange des morceaux de viande sucés par sa maîtresse atteinte d'influenza ; il meurt quelques jours après avec tous les signes de la grippe. On a signalé des épidémies de grippe sur les chevaux. Elle peut se transmettre, moins facilement toutefois, par l'air et par l'eau. Comme dans toute maladie, il y a les prédisposés : ici ce sont les hommes, les surmenés, les gens atteints d'affections chroniques.

A l'*autopsie* d'individus ayant succombé, on trouve seulement les lésions dues aux complications causes de la mort, et, malgré de nombreuses recherches, le microbe spécifique est encore à trouver ; en revanche on a élucidé la nature des infections secondaires, et l'on sait que le streptocoque (microbe en forme de grain accouplé en chaînettes) a joué un grand rôle dans les complications broncho-pulmonaires de l'influenza.

Symptômes. L'incubation dure quelques heures jusqu'à deux et trois jours au plus ; parfois le début est foudroyant au point que le malade est obligé de s'aliter instantanément. La grippe est une maladie essentiellement protéiforme ; chacun fait la sienne suivant son tempérament, et chaque épidémie a sa caractéristique spéciale. Ainsi, en 1889-90, au moins au début, c'étaient surtout les symptômes nerveux qui dominaient avec des signes bizarres au point que bien des médecins hésitaient à reconnaître l'influenza et croyaient à la *dengue* (V. ce mot) qui, pour d'aucuns d'ailleurs, ne serait autre que la grippe des pays chauds.

La grippe peut être légère, et c'est seulement un simple malaise, ou grave et occasionner une forte mortalité. On a décrit trois formes principales : la forme catarrhale (d'où le nom de *fièvre catarrhale*), la forme nerveuse et la forme gastro-intestinale ; elles peuvent s'enchevêtrer et donner lieu à des formes mixtes. Dans les cas très légers, on voit des individus faire leur grippe debout sans cesser leurs occupations : ils ont un peu de malaise, de courbature générale, des éternuements, du coryza, de la toux sèche, puis peu à peu tout rentre dans l'ordre, mais ils restent fatigués assez longtemps et dans ces cas bénins une imprudence, un coup de froid peut amener les plus graves complications. — En général, voici comment débute l'influenza : le malade se plaint d'être mal à l'aise, d'être courbatu ; il est brisé de fatigue sans raison, comme roué de coups ; il n'a pas d'appétit, un peu de fièvre (38°, 39°) ; la peau chaude surtout le soir, la langue saburrale, et, ce qui manque bien rarement, c'est une céphalalgie frontale, violente, gravative dont se plaignent beaucoup les malades. Obligé de s'aliter, le grippé éprouve une brisure des membres qui l'empêche de remuer ; il peut y avoir quelques frissons ; puis surviennent les catarrhes oculaires nasal et pharyngé. La situation du malheureux malade est alors très pénible : sa face pâle, contractée, exprime la souffrance ; les yeux larmoyants et rougis, le nez rouge et coulant, la voix rauque, souvent une toux sèche dont les quintes secouent le malade qui se plaint d'avoir la poitrine arrachée, tous ces signes ajoutent à son tourment ; ce catarrhe laryngo-bronchique, ce rhume ne mûrit pas ; rarement il y a de l'expectoration et l'auscultation révèle seulement quelques râles. Puis peu à peu en quelques jours tout s'apaise; la céphalalgie diminue et disparaît; la courbature s'en va et une sensation de bien-être revient ; il reste seulement un peu de toux qui cesse à la longue. Le tout a duré quatre à cinq jours à une quinzaine tout au plus. Ce sont là les cas bénins, de beaucoup les plus fréquents ; mais le début peut être tout autre : la grippe peut commencer par des phénomènes nerveux, surtout chez des névropathes ; ils éprouvent des douleurs extrêmement vives le long de la colonne vertébrale, dans les membres, les articulations, puis le soir il y a de l'excitation, parfois un peu de délire la nuit ; les malades sont comme cloués au lit par la douleur extrême que provoque le moindre mouvement. Des névralgies peuvent se développer, surtout la névralgie faciale ; d'anciennes peuvent se réveiller ; de même, on voit des névroses assoupies que la grippe fait renaître, enfin parfois la névralgie est à peu près toute la maladie. En général ces formes nerveuses, si fréquentes lors du début de l'épidémie de 1889, guérissent rapidement. Parfois la grippe débute par le coma ou une grande fatigue avec assoupissement invincible. La forme gastro-intestinale, assez rare maintenant, était des plus accusées dans l'épidémie de 1830; dans ces cas, on a observé tous les signes d'embarras gastrique avec diarrhée ressemblant parfois à des accidents cholériformes.

En résumé, dans sa forme la plus légère et heureusement aussi la plus fréquente, la grippe affecte les allures du rhume le plus banal avec ou sans fièvre, sans signes pulmonaires ; cependant la prostration est toujours grande, et au bout de quelques jours on est à peu près guéri, sauf à éviter les imprudences. C'est ce qui fait que cette maladie n'effraye nullement le public, bien que ses épidémies aient été souvent plus meurtrières que celle du choléra; seulement s'il y a un nombre considérable de personnes atteintes dans une épidémie de grippe au point que la vie sociale en est entravée, que de grandes administrations se voient désorganisées, tout leur personnel étant atteint, en somme, il y a peu de décès et ils ne surviennent qu'à la suite de complications.

Complications. Ce sont les symptômes du côté des bronches et des poumons qui peuvent rendre la grippe si grave, si meurtrière, surtout pour les vieillards, les surmenés, les débilités, par une affection chronique surtout des voies respiratoires. Du larynx l'inflammation gagne et descend dans les bronches ; on dit alors que la *grippe est tombée sur la poitrine ;* lorsqu'elle atteint les petites ramifications bronchiques, il survient une bronchite capillaire souvent mortelle, surtout chez les vieillards. La congestion pulmonaire est loin d'avoir toujours une issue fatale ; mais la complication de beaucoup la plus redoutable, c'est la broncho-pneumonie et la pneumonie avec le pneumocoque. Voici ce qu'on observe. Au bout de quelques jours, les phénomènes au lieu de s'amender empirent, l'état général devient mauvais, la dyspnée survient, la fièvre persiste et alors si on ausculte on trouve des râles crépitants et tous les signes de la pneumonie qui a ceci de particulier qu'elle est souvent double ou saute d'un poumon à l'autre ; l'inflammation pulmonaire est venue se greffer sur un terrain affaibli et préparé par la grippe. Parfois c'est d'emblée que la pneumonie se développe comme manifestation primitive de la grippe ; mais il n'y a pas le frisson initial de la pneumonie franche, et la dyspnée est beaucoup plus intense que ne le ferait croire l'auscultation ; de plus, elle frappe souvent les deux poumons. On a également observé des pleurésies grippales sèches ou séro-fibrineuses. L'état du cœur peut faire toute la gravité de la maladie, et chez les cardiaques la grippe est toujours une maladie sérieuse à surveiller ; de même pour les tuberculeux chez qui l'influenza peut donner un coup de fouet qui se manifeste par une phtisie galopante. Sur la peau on peut observer l'apparition de rashs, d'exanthèmes simulant la scarlatine, la rougeole ; enfin, dans certaines épidémies (en 1837, p. ex.), la grippe se compliquait volontiers d'hémorragies diverses. L'influenza peut frapper tous les organes des sens : la surdité, des écoulements d'oreille tenaces suites de catarrhes suppurés de l'oreille moyenne ont été observés fréquemment lors de la dernière épidémie. De même, les ophtalmologistes ont signalé des lésions de toutes les parties constituantes de l'œil : inflammation de la capsule de Tenon avec douleurs rétro-oculaires névrites optiques, étranglement de la pupille. Ces troubles variés ont amené parfois une cécité incurable ou une notable diminution de l'acuité visuelle. Du côté des urines, on observe fréquemment l'albuminurie, mais c'est là une complication transitoire et sans importance.

Marche. Elle est très variable ; il ne faut jamais oublier que la grippe est une maladie à *rechutes*, et que beaucoup de malades voulant sortir trop tôt payent chèrement quelquefois cette imprudence. La convalescence, c'est là un fait capital, est souvent d'une longueur désespérante ; elle peut traîner aussi longtemps qu'après une fièvre typhoïde ; les malades restent affaiblis comme après une longue maladie, un rien les fatigue ; ils sont incapables du moindre travail physique ou intellectuel, et cet état neurasthénique peut persister plus d'une année. En somme, chacun, et c'est un peu le cas de toutes les maladies, fait sa convalescence suivant son tempérament. — Chez les enfants, la grippe est presque toujours bénigne, bien que les troubles nerveux soient assez marqués. Chez les vieillards, au contraire, elle est souvent grave par les complications pulmonaires qui les emportent.

Pronostic. Ce n'est donc pas une maladie à dédaigner que cette grippe dont il est si difficile de se préserver en temps d'épidémie ; il est vrai que, eu égard au nombre considérable de personnes atteintes, le nombre des décès est très restreint. Ainsi dans l'armée française, en 1889, sur 123,000 soldats grippés, il y eut seulement 288 décès. Cependant à cette même époque la grippe fit 5,000 victimes dans la population parisienne, surtout parmi des vieillards

et des malades ; et la dernière épidémie a fait tripler la mortalité de vingt à soixante ans ; le pronostic devra donc être parfois réservé. Il faudra suivre une hygiène sévère et autant que possible éviter aux personnes qui ont à craindre des complications, le contact des grippés.

Le *diagnostic* d'une maladie qui revêt tant de formes est néanmoins facile en temps d'épidémie, on pourrait dire qu'il l'est trop ; car on est tenté d'étiqueter du nom de grippe toutes sortes de maladies. Au début, le médecin pourra hésiter entre une fièvre catarrhale saisonnière (qui pour beaucoup n'est qu'une grippe acclimatée), un simple rhume, une fièvre de croissance chez un adolescent, un embarras gastique, une fièvre typhoïde, une bronchite, une pneumonie ; c'est la marche de la maladie qui rectifiera le diagnostic.

Traitement. Il n'y en a pas de spécifique : rester au chaud, garder la chambre, la diète lactée ; en général, la guérison se fait les pieds sur les chenets (Peter); l'antipyrine, la quinine rendront des services contre les douleurs et la céphalalgie ; mais ce qu'il faudra, surtout, c'est d'empêcher les malades de sortir trop tôt, il faut éviter les imprudences. La faiblesse de la convalescence sera combattue par un régime tonique et au besoin par l'envoi des malades, si c'est possible, à la mer ou dans la montagne.

Dr V.-Lucien Pinel-Maisonneuve.

GRIPPORT. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, cant. de Haroué ; 406 hab.

GRIPSHOLM. Château suédois, dans une île du lac Mælar, reconstruit par Gustave Ier (1537). Ce fut la résidence préférée de plusieurs rois suédois, notamment de Gustave III. On y enferma Jean III (1563-67), Eric XIV (1571-73) et Gustave IV. Il s'y trouve une belle galerie de portraits historiques.

GRIPT. Com. du dép. des Deux-Sèvres, arr. de Niort, cant. de Beauvoir ; 265 hab.

GRIQUA. Population métisse, née de l'union des Boers hollandais et de femmes hottentotes. L'origine de cette population remonte à la seconde moitié du XVIIe siècle. Refoulés au delà du fleuve Orange par les colons anglais, à partir de 1815, et plus tard par les Boers, les Griquas se sont établis dans les deux Griqualand. Ils se rapprochent plutôt du type hottentot que du type hollandais. Constitués en tribus, ils cultivent la terre. Leur langue est le hollandais.

GRIQUALAND. Ce nom s'applique à deux pays distincts. Le premier, Griqualand West (ou terre des Griquas de l'Ouest), est un territoire de l'Afrique australe, qui fait partie de la colonie anglaise du Cap. Limité au S. par le fleuve Orange, il confine à l'E. à l'Etat libre d'Orange, à l'O., au pays de Betchouanas. L'importance économique de ce pays est due à la découverte des gisements de diamants dans la vallée inférieure du Waal. Les gisements les plus importants sont ceux de Kimberley, aujourd'hui résidence des autorités anglaises. Le second, Griqualand East (pays des Griquas de l'Est), est un district de la Cafrerie propre, sur le revers oriental de la chaîne des Drakenberge, entre le pays des Bassoutos à l'O. et la colonie de Natal à l'E. Le pays est favorable à l'agriculture et à l'élevage du bétail. C'est en 1862 que ce territoire fut assigné par les Anglais aux Griquas et aux Bassoutos, pourchassés par les Boers du Transwaal.

GRIS (Jean-Antoine-Arthur), botaniste français, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 11 déc. 1829, mort à Paris le 18 août 1872. Reçu docteur ès sciences en 1857, il fut nommé en 1858 aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, y suppléa Adolphe Brongniart, de 1864 à 1868, comme professeur de botanique, et fut nommé en 1869 maître de conférences à l'Ecole agronomique annexée au Jardin des plantes. L'Académie des sciences de Paris lui avait décerné en 1863 le grand prix des sciences physiques. Ses travaux, qui ont porté sur des questions diverses d'anatomie et de physiologie végétales, se trouvent exposés dans un grand nombre de mémoires originaux publiés, à partir de 1857, par le *Bulletin de la Société botanique de France*, les *Annales des sciences naturelles* et les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*. Il a spécialement étudié, en collaboration avec Ad. Brongniart, la flore de la Nouvelle-Calédonie.

L. S.

Bibl.: Liste des mémoires dus à A. Gris dans le *Catal. of scientif. papers of the Royal Society*; Londres, t. III et VII, 1869 et 1877, in-4.

GRISAILLE. I. Botanique (V. Peuplier).

II. Peinture. — Genre de peinture décorative dans lequel l'artiste n'emploie que la gamme grise, du noir au blanc, pour exprimer le relief des objets représentés ; ces gris sont seulement teintés de nuances diverses, selon les nécessités de l'éclairage adopté. Ce genre, analogue à celui du *camaïeu* (V. ce mot), est différent en ce qu'il ne s'exécute jamais en couleurs. — Les premiers essais qu'on en connaisse datent du XVe et du XVIe siècle ; André del Sarto en a laissé d'admirables spécimens. Très développé au XVIIe, ce goût ne fit que s'accroître jusqu'à la fin du siècle dernier. Les grisailles de l'hôtel Lambert et du château de Charentonneau sont restées célèbres. Le Hollandais E. de Witt a été le grand maître de ce genre, bien démodé aujourd'hui, et les derniers exemples de valeur qu'on en puisse citer sont les voussures d'Abel de Pujol à la Bourse de Paris, et les figures allégoriques d'Eug. Delacroix au Palais-Bourbon.

Ad. T.

GRISAR (Albert), compositeur belge, né à Anvers le 26 déc. 1808, mort à Asnières, près de Paris, le 15 juin 1869. Elève de Reicha pour la composition, Grisar débuta au théâtre de Bruxelles avec *le Mariage impossible*, petit opéra-comique dont le succès lui valut une bourse pour compléter son éducation musicale à Paris (1833). Il donna successivement au théâtre de l'Opéra-Comique ; *Sarah* (1836) ; *l'An Mille* (1837) ; *l'Eau merveilleuse* (1838), et *les Travestissements* (1839). En 1840, il se rendit à Naples pour se mettre sous la direction de Mercadante. Après un séjour de plusieurs années en Italie, il revint à Paris et s'y fixa jusqu'à sa mort. Parmi les nombreuses œuvres qu'il fit jouer à l'Opéra-Comique, au théâtre Lyrique, à la Renaissance, il faut citer : *Gille ravisseur* (1848) ; *les Porcherons* (1850) ; *Bonsoir, monsieur Pantalon*. Ces ouvrages, d'inspiration très légère, ont eu pendant longtemps uue grande vogue et ont figuré au répertoire de toutes les scènes de province. Grisar a publié un grand nombre de romances : *la Folle* a été populaire en France et en Belgique. Le style mélodique et facile de Grisar explique son succès de 1840 à 1860.

GRISARD (Bot.) (V. Peuplier).

GRISCOURT. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul, cant. de Domèvre ; 143 hab.

GRISEBACH (August-Heinrich-Rudolph), botaniste et voyageur allemand, né à Hanovre le 18 avr. 1814, mort à Gœttingue le 9 mai 1879. Reçu docteur en médecine à Berlin en 1836, privat-docent à Gœttingue en 1837, il fut nommé professeur extraordinaire en 1841 et professeur ordinaire en 1847. Il voyagea dans la région méditerranéenne, en Norvège, dans les Pyrénées, etc. Il a acquis une notoriété universelle dans la géographie des plantes. Parmi ses nombreux ouvrages, citons : *Genera et species Gentianearum*, etc. (Stuttgart, 1836, in-8) ; *Die geogr. Verbreitung der Hieracien* (Gœttingue, 1852, in-8) ; *Grundriss der system. Botanik* (Gœttingue, 1854, in-8) ; *Flora of the British Westindian Islands* (Londres, 1859-1864, 2 vol. in-8) ; *Die geogr. Verbreit. der Pflanzen Westindiens* (Gœttingue, 1865, in-8) ; *Die Vegetation der Erde nach ihrer klimatischen Anordnung* (Leipzig, 1872, 2 vol. in-8 ; 2e éd., 1884, 2 vol. in-8 ; trad. fr., Paris, 1873, 2 vol. in-8), œuvre capitale. Grisebach a collaboré au *Prodrome* de de Candolle, à la *Flora brasiliensis* de Martius, et a publié, depuis 1840, *Berichte üb. die Fortschr. der Pflanzengeographie und botan. Systematik*, continué, en 1866, par le *Geographisches Jahrbuch*.

Dr L. Hn.

GRISEBACH (Edward), littérateur allemand, né à Gœt-

tingue le 9 oct. 1845, fils du précédent. Il a suivi la carrière diplomatique : consul à Bucarest (1880), Saint-Pétersbourg, Milan, Port-au-Prince (1886). Ses écrits littéraires, généralement anonymes, sont très appréciés pour leur style coloré et leur sentiment poétique. Citons : *Die Neue Tanhœuser* (Berlin, 1885, 13e édit.); *Tanhœuser in Rom* (1885, 6e édit.); *Die treulose Wittwe* (1882, 4e édit.), recherche fantaisiste de littérature comparée; *Kin-Ku-Ki-Kuan* (1880), recueil de nouvelles chinoises; un essai très brillant qui fourmille de paradoxes : *Die deutsche Litteratur seit 1770* (Vienne, 1876; 3e édit., 1883), etc.

GRISEL (Hercule), poète normand, né à Rouen en 1595, mort à Rouen en 1677. Prêtre de Saint-Maclou de Rouen, il est l'auteur du poème latin intitulé *Herculis Griselii presbyteri fasti Rothomagenses, seu descriptio omnium rerum visu dignarum in urbe Rothomagensi* (Rouen, 1631, 2 vol. in-4). Ce poème a été réimprimé par M. F. Bouquet dans la collection de la *Société des Bibliophiles normands* (1866-70).

BIBL. : GUIOT, *Moreri des Normands* (manuscrit de la biblioth. de Caen), et surtout BOUQUET, *Etude littéraire sur Hercule Grisel;* Rouen, 1870.

GRISÉLIDIS, marquise de Saluces, héroïne d'une des plus touchantes légendes du moyen âge, dont on place la vie réelle ou légendaire vers le XIe siècle. Son histoire, qui semble avoir un fond de vérité, a servi de texte à un très grand nombre de récits célèbres au moyen âge. Grisélidis était une pauvre gardeuse de moutons lorsqu'un des plus riches seigneurs du Piémont, le marquis de Saluces, la distingua et l'épousa. Pour s'assurer de son amour et de sa vertu, il la soumit aux plus rudes épreuves : il lui enleva ses enfants, la répudia, la renvoya dans sa pauvre chaumière et l'obligea de servir une autre femme qu'il feignait de vouloir épouser; la patience admirable et l'amour de Grisélidis ne se démentirent jamais. Son mari admirant tant de vertus la combla d'honneurs et d'affection.

Boccace et Pétrarque ont repris ce récit et lui ont donné une popularité immense dans toute l'Europe. Boccace a raconté l'histoire de Grisélidis dans la dernière nouvelle du *Decameron* (journée X et nouvelle 10); Pétrarque en fit ensuite le sujet d'un récit latin : *De Obedientia et Fide uxoria.* En France, on trouve une traduction du conte intitulée *la Patience de Grisélidis* (Brehan, Lodéac, 1484). Olivier de La Marche inséra l'histoire de Grisélidis dans son livre *le Parement des Dames*, rédigé moitié en vers, moitié en prose ; déjà en 1395 on composa *le Mystère de Grisélidis*, à trente-cinq personnages, qui ne fut imprimé que vers le milieu du XVIe siècle, ouvrage extrêmement rare. D'innombrables fabliaux et contes ont repris en Allemagne, en Angleterre, l'histoire naïve de la petite bergère. Nous citerons : *Canterbury tales* de Chaucer, la ballade de *Lord Thomas and Fair Anne*, et *The Pleasant Comedie of patient Grissill* (1599, rédigée par Dekker, Chettle et Haughton sous le règne d'Elisabeth), pour l'Angleterre ; *Markgraf Walter* (1471, H. Steinhöwel), et plus tard *Die geduldige und gehorsame Markgræfin Griselda* de Hans Sachs (1545), insérée dans ses œuvres, pour l'Allemagne. Un grand nombre d'autres rédactions populaires existent en hollandais, en danois, en suédois, en bohémien, en islandais (*Saga of Grishilde*), versions imitées soit directement de Pétrarque et de Boccace, soit des rédactions françaises. Le vieux récit français a passé dans les *Contes de ma mère l'Oye* (1691) de Perrault, et figure dans la *Bibliothèque bleue* (Leroux de Lincy, 1842); ce dernier texte est le même que celui inséré dans le *Miroir des femmes vertueuses* (Lyon, 1546). Ces détails bibliographiques montrent la vogue immense de la touchante légende de Grisélidis.

BIBL. : LEROUX DE LINCY, introd. à la *Bibliothèque bleue ;* Paris, 1847.

GRISELLES. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Laignes ; 242 hab.

GRISELLES. Com. du dép. du Loiret, arr. de Montargis, cant. de Ferrières ; 810 hab.

GRISETTE (Sylvic.). Maladie des arbres se manifestant, au niveau des sections d'élagage, des branches mortes, des blessures du tronc et des branches, par la pourriture du bois. Le bois malade prend des aspects variés : il est marbré, blanchâtre, brun foncé, jaune. On prévient cette maladie en supprimant à temps les branches mourantes, en passant au coaltar les plaies d'élagage. Les régions altérées seront nettoyées à vif et enduites de coaltar. G. B.

GRISETTE. Jeune fille de petite condition, d'ordinaire coquette et galante. On la nommait ainsi au XVIIIe siècle, parce que les jeunes ouvrières portaient généralement de la grisette, étoffe grise de peu de valeur. On a donné une autre étymologie au nom de grisette : on prétend que les seigneurs de la cour de Louis XV, qui trouvaient de bon ton d'avoir à la fois une liaison affichée avec une actrice, un attachement pour une dame de la cour, et des relations peu suivies avec quelques jeunes filles du peuple, ne voulaient pas trop déclarer ces dernières : ils leur envoyaient des laquais sans livrée, vêtus de gris tout uni, auxquels on donnait le nom de grisons comme on le voit par les comédies du temps. « Je suis las, dit l'un d'eux, de passer la nuit à la porte d'un lansquenet et le jour à vous détourner des grisettes. » (Reynard.) Le nom de grisette signifiait alors fille pauvre et séduite. Les jeunes seigneurs les traitaient avec désinvolture, comme on le voit par une phrase de Hamilton dont le héros « avait à quatre ou cinq milles de Londres une petite maison de campagne toujours meublée de quelques grisettes ».

Plus tard, dans le cours de ce siècle, la grisette est restée une petite ouvrière galante ; on en a fait la compagne de l'étudiant, et Béranger l'a chantée. Elle se laisse aisément séduire et vit avec l'étudiant dans une apparente égalité ; mais elle est toujours aussi peu fortunée que jadis. Ce sont des amours peu durables et, si quelques-unes s'attachent, elles sont bientôt abandonnées. Beaucoup meurent jeunes, quelques-unes se suicident, quelques autres deviennent des courtisanes, bien peu se remettent au travail ou parviennent à se faire épouser. Leur condition est donc toujours misérable. — Aujourd'hui le nom de grisette n'est pour ainsi dire plus employé ; les mœurs ont un peu changé et, bien que l'ancienne grisette, sensible et peu intéressée, existe toujours, on prétend qu'elle n'est plus aussi facile à rencontrer.

GRISI (Giuditta), cantatrice dramatique italienne, née à Milan le 28 juillet 1805, morte à Crémone le 1er mai 1840. Elle avait à peine dix-huit ans lorsqu'elle débuta à Vienne ; elle parcourut ensuite l'Italie. C'est à Venise que Bellini écrivit pour elle son opéra : *Capuleti ed i Montecchi ;* de ce jour elle fut une des bonnes cantatrices dramatiques de l'Italie. En 1832, elle vint faire une saison à Paris sans grand succès, puis retourna en Italie en 1833 et se retira du théâtre après avoir épousé, en 1834, le comte Barni.

GRISI (Giulia), cantatrice italienne, née à Milan le 28 juil. 1811, morte à Berlin le 28 nov. 1869. Nièce de la célèbre cantatrice Mme Grassini, elle reçut ses premières leçons de musique au couvent des Mantalette de Florence. Elle débuta d'une façon assez heureuse au théâtre de Bologne, se produisit ensuite à la Pergola de Florence, puis fut engagée à la Scala de Milan. Elle vint débuter à Paris en 1832, dans la *Semiramide* de Rossini. Bien qu'accueillie très favorablement, elle comprit ici ce qui lui manquait, se remit consciencieusement au travail et fit en peu de temps des progrès tels qu'elle devint une cantatrice de premier ordre. Pendant quinze ans, elle tint avec le plus grand succès, à Paris et à Londres, l'emploi de *prima donna assoluta.* Plus tard, elle fit avec le ténor Mario (son second mari), marquis de Candia, un voyage aux Etats-Unis, mais sa voix était déjà fatiguée et elle n'obtint à New York qu'un succès relatif. Pourtant elle accepta ensuite un engagement pour Madrid, où le public ne crai-

gnit pas de la siffler avec vigueur. En dépit de cet affront, elle eut encore le courage de se faire entendre de nouveau à Londres, après quoi elle se décida enfin à se retirer. Son tombeau est au Père-Lachaise.

GRISI (Carlotta), danseuse italienne, née à Visinida (Haute-Istrie) en 1821. Elle commença l'étude de son art dès ses plus jeunes années et fut une sorte d'enfant prodige, avant de devenir l'artiste exquise qui émerveilla l'Europe entière. Cousine des deux cantatrices, Giulia et Giuditta Grisi, elle possédait, ainsi qu'elles, une voix d'une beauté rare et dont elle se servait avec habileté. En 1840, après avoir parcouru l'Europe avec un immense succès, elle vint à Paris débuter à la Renaissance. Son succès fut tel qu'elle fut engagée aussitôt à l'Opéra, où elle créa le rôle adorable de *Giselle*, où elle se montra pleine de grâce, de tendresse et de poésie. Tout en appartenant à l'Opéra, elle allait chaque été, en compagnie de Perrot, son maître, faire une saison à Londres, où elle excitait chez les Anglais un véritable délire. Vers 1849, elle quitta l'Opéra, et à partir de ce moment on n'entendit plus parler de cette danseuse charmante qui avait enchanté toute l'Europe à l'égal de Marie Taglioni et de Fanny Ellsler.

GRISIER (Augustin-Edme-François), célèbre maître d'armes français, né le 26 nov. 1791, mort à Paris le 14 mai 1865. Destiné au commerce par ses parents, il se sentit attiré par l'escrime et s'y adonna dès sa jeunesse. Après avoir triomphé dans de brillants assauts, en France, à Bruxelles et dans diverses capitales d'Europe, il se rendit en Russie et y vécut pendant dix ans. A Saint-Pétersbourg, il créa les assauts publics et soutint un duel fameux contre le grand-duc Constantin. Le gouvernement le chargea de fonder une école de natation sur la Néva. A son retour de Russie, il devint maître d'armes des fils de Louis-Philippe et professeur au Conservatoire (1839); sa salle d'armes fut le rendez-vous des hommes les plus célèbres : Casimir Perier, Berryer, le général Foy, Eugène Sue, Horace Vernet, etc. En 1847, il a publié un ouvrage remarqué, *les Armes et le Duel*, qui contient de nombreux renseignements et donne d'excellents conseils aux témoins. Alexandre Dumas raconte quelques-uns des traits les plus saillants de la vie de Grisier dans son livre intitulé *le Maître d'armes*.

GRISIER-MONTBAZON (Mme), actrice française, née vers 1860. Fille d'un comédien de province nommé Montbazon, elle commença sa carrière à Lyon, dans l'emploi des ingénues. On s'aperçut bientôt qu'elle était douée d'une voix agréable, qui fut utilisée dans l'opérette, où l'artiste fut remarquée. Elle fut engagée alors aux Bouffes-Parisiens, où elle débuta, le 29 déc. 1880, dans la première représentation de *la Mascotte*, de M. Audran. Pièce et interprète obtinrent un succès fou, et depuis lors Mme Montbazon poursuivit sa carrière avec succès.

GRIS-NEZ (V. PAS-DE-CALAIS [Dép.]).

GRISOLLE (Augustin), médecin français, né à Fréjus (Var) le 10 févr. 1811, mort à Paris le 9 févr. 1869. Il fut successivement chef de clinique, médecin du bureau central (1838), médecin de l'Hôtel-Dieu, membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique (1860), membre de l'Académie de médecine, agrégé de la faculté (1844), professeur de thérapeutique (1853), professeur de clinique (1864). Grisolle a laissé la réputation d'un clinicien hors ligne. Son *Traité élémentaire et pratique de pathologie interne* (Paris, 1844, 2 vol. in-8, et nombr. édit., la dernière en 1875) est une œuvre capitale qui a rendu les plus grands services. Citons encore de lui : *De la Pneumonie aux différents âges* (Paris, 1841, in-8 ; 2e éd., 1864, in-8). Dr L. Hn.

GRISOLLES. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-Saint-Front ; 257 hab.

GRISOLLES (*Ecclesiolæ*). Ch.-l. de cant. du dép. de Tarn-et-Garonne, arr. de Castelsarrasin, sur le canal latéral ; 2,037 hab. Stat. de la ligne de Montauban à Toulouse. Cette localité obtint, en 1155, des franchises étendues auxquelles elle dut probablement son développement rapide. Au XVIIIe siècle, les foires de Grisolles étaient importantes ; on y faisait un grand commerce de chevaux et de bétail. Vignobles renommés dans le pays, carrières d'argile, manufacture de balais. Eglise moderne dans laquelle on a rapporté le portail roman de l'ancienne église Saint-Martin (citée dès 1176).

BIBL. : DOUAIS, *Cartulaire de Saint-Sernin*.

GRISONI (Giuseppe), peintre italien de l'école florentine, mort en 1769. Il eut pour maître Thomas Redi, fréquenta les diverses écoles de l'Italie, et parcourut l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre et la France. Il excellait surtout dans le paysage, et ce talent a été cause qu'il lui donnait dans ses compositions une grande importance. Il peignit un *Martyre de sainte Barbe* à la Nunziata de Florence. Il y a aussi une *Visitation* à Saint-François de Sales et son portrait dans la célèbre collection iconographique de Florence, tous deux de sa main.

BIBL. : FANTOZZI, *Guida di Firenze*.

GRISONS (Les). Cant. de Suisse, limité à l'E. par le Tirol, au S. par l'Italie, à l'O. par les cant. du Tessin et d'Uri, au N. par ceux de Glaris et de Saint-Gall, ainsi que par la principauté de Lichtenstein ; 7,185 kil. q. ; 94,810 hab., dont 51,937 de confession réformée et 42,797 catholiques ; 43,671 parlent l'allemand, 37,036 le romanche et 13,721 l'italien. C'est le canton le plus étendu de la Suisse ; mais comme il est très montagneux, qu'il ne contient pas une seule plaine et que ses vallées sont fort étroites, il en est le moins peuplé relativement. Il appartient aux Alpes dont la plus haute cime, la Bernina, a une alt. de 4,052 m. ; les différentes chaînes se nomment les Alpes des Grisons. Ce pays a trois systèmes de vallées, celui du bassin du Rhin, qui comprend les vallées du Rhin antérieur, du Rhin moyen, du Rhin postérieur, et du Rhin de Mayenfeld, avec les vallées latérales de Schanfik et du Praessigau ; celui du bassin du Pô, qui comprend les vallées de Calanca, de Misox, de Bergell et de Poschiavo ; enfin celui du bassin du Danube qui comprend la longue vallée de l'Engadine qu'arrose l'Inn. La Plessur et la Landquart sont des affluents du Rhin. La chaîne principale des Alpes et les ramifications contiennent de nombreux passages qui conduisent d'une vallée dans l'autre ou dans les cantons voisins. L'Oberalp, le Lukmanier, la Bernina, le Splugen, l'Albula, le Fluela sont de magnifiques passages carrossables, construits à grands frais par le canton, avec l'aide de la Confédération. Le climat est rude en général ; cependant il y a des vallées tempérées et la vigne prospère dans la vallée du Rhin. On trouve encore l'ours dans le cant. des Grisons. La population s'occupe principalement d'agriculture et de l'élève du bétail. Depuis quelques années, certaines parties du pays, notamment l'Engadine et les nombreuses stations d'eaux ferrugineuses ou thermales, sont un séjour d'étrangers très fréquenté qui rivalise avec l'Oberland bernois.

Les premiers habitants dont l'histoire ait conservé le souvenir sont les Rhètes. Leur pays forme dans la domination romaine la province de la Rhétie. Puis les Allémanes et les Lombards se le disputèrent. Charlemagne investit l'évêque de Coire comme recteur de la Rhétie. Plus tard, les couvents étendirent insensiblement leur domination ; une partie des habitants en devinrent les vassaux, tandis que les descendants des Allémanes conservèrent leurs libertés communales. Des familles puissantes s'étant aussi emparées de grands domaines, la domination de tous ces couvents et seigneurs devint toujours plus lourde. Dès le XIVe siècle, il se forma des ligues, c.-à-d. des alliances de vallées destinées à revendiquer les libertés et à les défendre. Il y eut la ligue de la Maison de Dieu, la ligue Grise et la ligue des Dix Juridictions qui se fusionnèrent, en 1471, dans la ligue Perpétuelle. C'est depuis lors seulement que le pays prit le nom de Grisons. Il contracta une alliance avec les Suisses vers la fin du XVe siècle, mais resta encore longtemps indépendant et n'entra dans la Confédération

suisse, comme quinzième canton, qu'en 1803, après avoir eu à soutenir de longues luttes contre l'Autriche, contre l'Espagne et contre la France. Le cant. des Grisons forme une république démocratique avec référendum. Le grand conseil exerce le pouvoir législatif; le petit conseil, composé de trois membres nommés pour deux ans, le pouvoir exécutif; il lui est adjoint, pour préaviser les objets soumis au grand conseil, un conseil de neuf membres, élus également pour deux ans, dit *Standes Commission*. Pour l'administration, le cant. des Grisons est divisé en quatorze arrondissements. Chef-lieu *Coire* (V. ce mot). Dr GOBAT.

GRISOU. Le grisou, connu aussi sous les noms de brisou, terroux, feux grieux, mofette, mauvais air, mauvais goût, est un gaz combustible qui se dégage spontanément dans la plupart des mines de houille et quelquefois aussi, quoique plus rarement, dans certaines mines métallurgiques et dans les mines de sel. Lorsqu'il est mélangé en proportion convenable avec l'air qui se trouve dans les mines, il forme des mélanges explosifs dont l'inflammation accidentelle provoque des accidents qui amènent souvent en quelques minutes la mort de plusieurs centaines d'ouvriers. Davy a montré, en 1813, que le grisou était constitué en grande partie par le protocarbure d'hydrogène ou gaz des marais mêlé à de petites quantités d'azote et d'acide carbonique. On admet généralement que le grisou renferme en dehors du protocarbure une certaine quantité d'autres gaz combustibles : hydrogène libre ou carbures moins riches en hydrogène que le protocarbure; mais l'examen critique des analyses, faites par les auteurs qui prétendent en avoir reconnu la présence, montre que le protocarbure d'hydrogène est le seul gaz combustible dont l'existence soit constatée avec certitude. Voici la composition du gaz des marais dégagé dans quelques mines :

PROVENANCE DU GAZ	C^2H^4	CO^2	Az	O
Mine de Dunraven.....	96,7	0,47	2,79	0,0
— Glamorgan....	93,01	0,27	5,94	0,78
— Liebe Gottes..	77,69	3,77	18,48	0,06
— Karnin........	99,10	0,2	0,7	0,0

La houille provient de la décomposition des matières végétales enfouies à l'abri de l'air; le grisou a donc nécessairement la même origine première. La formation du protocarbure d'hydrogène, dans ces conditions, est une réaction normale ; elle se produit chaque jour dans les marais où elle donne naissance à un gaz identique au grisou ; de plus, cette formation est absolument conforme aux lois de la thermochimie. Les végétaux sont des corps instables qui ont absorbé aux radiations solaires un excédent d'énergie disponible qu'ils tendent à restituer spontanément, même en l'absence de l'oxygène nécessaire à leur combustion complète. Cet équilibre définitif, dont les végétaux se rapprochent progressivement dans leur décomposition à l'abri de l'air, correspond au passage de la totalité de l'oxygène à l'état d'acide carbonique, de l'hydrogène à l'état de protocarbure et de l'azote à l'état d'azote libre. Les propriétés du grisou sont celles du protocarbure d'hydrogène, dont il ne diffère pas sensiblement. Le protocarbure d'hydrogène se combine avec deux fois son volume d'oxygène ou dix fois son volume d'air en formant de l'eau et de l'acide carbonique.



$$C^2H^4 + 4O^2 = CO^2 + 2H^2O^2 + 188^{cal}.$$

Si l'eau reste gazeuse, la combustion a lieu sans changement de volume ; si cette eau est condensée, le volume final est le tiers du volume primitif. La quantité de chaleur dégagée dans cette réaction est de 188^{cal}. La température d'inflammation du mélange d'air et de grisou a été trouvée, par MM. Mallard et Le Châtelier, voisine de 650° ; à partir de 450°, il commence à se produire une combustion lente sans flamme, rendue plus active par le voisinage de corps poreux, comme la mousse de palladium, qui peut rendre sensible cette réaction lente dès la température de 200°. L'inflammation du grisou présente une particularité qui ne se retrouve pas chez les autres gaz combustibles ; pour que le mélange de grisou et d'air s'enflamme, il ne suffit pas qu'il soit porté à une température convenable, il faut encore qu'il soit maintenu un certain temps à cette température. Ce retard à l'inflammation peut s'élever à une dizaine de secondes aux environs de 650° ; il diminue quand la température augmente. L'inflammation du grisou ne se propage que dans les mélanges pour lesquels la proportion de gaz inflammable sur 100 de mélange est comprise entre 6 % et 16 %. L'élévation préalable de la température de la masse gazeuse étend les limites d'inflammabilité jusqu'à 650° où tous les mélanges deviennent combustibles. La gravité des accidents produits dans les mines par les explosions de grisou a poussé depuis longtemps les savants à rechercher, tant par l'observation des faits que par des études théoriques, la cause de ces explosions; aussi le grisou a-t-il été le sujet de travaux considérables. Un premier fait qui découle des statistiques est relatif à l'importance des accidents de grisou qui est beaucoup moindre qu'on ne le croit. Les chutes de pierres tombant du toit, l'éboulement du charbon, les accidents dans les manœuvres des gaz entraînent cinq fois plus de morts que les accidents du grisou et cinquante fois plus de blessures. L'étude détaillée des accidents du grisou montre que toute explosion est la conséquence de deux causes distinctes et indépendantes dont le concours simultané est nécessaire : 1° l'accumulation du grisou dans la mine en quantité suffisante pour donner naissance à des mélanges explosifs plus ou moins volumineux ; 2° l'inflammation ou mélange explosif préalablement formé. L'accumulation du grisou est due le plus souvent à une ventilation insuffisante ou mal dirigée, quelquefois à l'existence de vieux travaux insuffisamment remblayés et non ventilés qui, à la suite d'éboulements, de chutes de toit, sont susceptibles de céder à la partie exploitée des quantités considérables d'air grisouteux. Enfin, il se produit quelquefois des dégagements anormaux (soufflard, outburst, dégagement instantané) d'une intensité exceptionnelle et dont une ventilation normale ne peut annihiler complètement l'effet. Ces dégagements brusques qui sont très rares en France et en Allemagne, ont occasionné à plusieurs reprises de graves explosions en Belgique et surtout en Angleterre. Les mesures propres à éviter les accumulations du grisou se réduisent toutes à une ventilation aussi parfaite que possible des travaux. La quantité d'air nécessaire pour rendre le grisou inexplosif doit être telle que la proportion de grisou dans le mélange soit inférieure à 6 %, mais on ne peut tenir compte de cette limite pour la composition de l'air sortant de la mine, car à l'intérieur des travaux, l'air est toujours plus grisouteux. Sans qu'il soit possible de fixer un chiffre absolu, il semble qu'en se tenant aux environs de 0,5 % de grisou, on soit actuellement dans des conditions convenables. La fixation du volume d'air minimum à introduire dans une mine grisouteuse ne peut être déterminée d'une façon rationnelle que d'après la mesure de la quantité de grisou qui se dégage. Ces observations grisoumétriques, d'une importance capitale pour la sécurité des ouvriers, doivent être faites quotidiennement dans toutes les mines grisouteuses. Cependant, pour déterminer le volume d'air minimum nécessaire, on se contente, la plupart du temps, de procédés empiriques qui consistent à établir une relation déterminée entre le volume d'air nécessaire et la quantité de houille extraite ou le nombre d'ouvriers employés, mais la relation entre ces deux grandeurs est très variable et ne peut donner qu'une grossière approximation. L'administration des mines françaises demande un nombre de mètres cubes d'air par seconde compris entre 1/10 et 1/20 de l'extraction journalière ; en Belgique, cette limite descend jusqu'au 1/30, mais en même temps on recommande dans ce pays de ne pas descendre, pour chaque ouvrier du poste le plus occupé, au-dessous de 30 à 50 litres d'air passant réellement au chantier. On assure l'aérage des mines gri-

souteuses par l'emploi de ventilateurs mécaniques, car la ventilation naturelle est insuffisante et la ventilation par foyer est beaucoup trop dangereuse. Le fonctionnement de la ventilation exige, pour être convenablement réglé, une connaissance exacte de la quantité de grisou contenue dans l'atmosphère de la mine ; les appareils qui servent à effectuer cette détermination sont connus sous le nom de grisoumètres. Les grisoumètres les plus précis utilisent la combustibilité du grisou. On peut d'abord faire l'analyse chimique du gaz, doser l'eau et l'acide carbonique produits ou bien mesurer le changement de volume produit après la combustion. M. Coquillon a indiqué un grisoumètre fondé sur ce principe, d'un emploi commode et rapide que M. Le Châtelier a rendu plus précis tout en lui conservant sa simplicité. D'autres grisoumètres reposent sur la mesure de la limite d'inflammabilité d'un mélange d'air grisouteux avec un gaz combustible, le gaz d'éclairage, par exemple. La proportion de ce gaz qu'il faut ajouter à l'air grisouteux pour atteindre la limite d'inflammabilité est évidemment d'autant moindre qu'il renferme déjà plus de grisou, de sorte qu'il est possible d'établir une relation entre la proportion de grisou contenu dans l'air de la mine et les quantités de gaz combustible qu'il est nécessaire d'ajouter à l'air grisouteux et à l'air pur pour obtenir un mélange à la limite de la combustibilité. On peut encore observer la flamme bleue due à la combustion du gaz qui donne une auréole plus ou moins grande autour de la flamme des lampes; les indications fournies par ces procédés ont le grand avantage de pouvoir se faire directement dans la mine. La lampe indicatrice Pieler, très employée en Allemagne, permet de reconnaître le grisou difficilement à partir de 1/4, facilement à partir de 1/2 °/₀, mais elle ne doit pas être maintenue dans des mélanges renfermant plus de 3 °/₀ de gaz. M. Chesneau a ajouté à cette lampe un dispositif spécial qui permet d'obtenir l'extinction certaine de la lampe dans les mélanges explosifs et lui donne ainsi un degré de sécurité que ne possède pas la lampe Pieler.

Quand le grisou est accumulé dans la mine en quantité suffisante, il faut qu'il y ait inflammation du mélange pour produire l'explosion. Cette inflammation provoquée en un point du mélange gazeux se propage avec une vitesse qui dépend de la proportion des gaz mélangés, de l'état de repos ou d'agitation du mélange gazeux, de la température du mélange et du voisinage de corps solides froids. L'agitation de la masse gazeuse a une influence considérable sur la vitesse de propagation ; ainsi les mélanges les plus lents à l'état de repos peuvent donner lieu à des propagations pour ainsi dire instantanées, quand on provoque au moment de l'inflammation une agitation très vive. Les corps froids, tels que les parois des tubes, exercent une très grande influence sur la vitesse de propagation des flammes ; celles-ci s'éteignent jusqu'à une certaine distance de la paroi, très petite, il est vrai, par suite du refroidissement qu'elles éprouvent. Si l'on enflamme un mélange gazeux contenu dans des tubes de diamètres suffisamment petits, la flamme s'éteint après avoir parcouru une certaine longueur qui finit par s'annuler avant que le diamètre du tube devienne lui-même nul. Si l'on envisage une toile métallique, on pourra la considérer comme un ensemble d'un grand nombre de petits tubes juxtaposés dont la longueur serait très faible, et si les mailles de la toile, c.-à-d. l'ouverture de ces tubes est assez petite, la flamme ne pourra y pénétrer. C'est en s'appuyant sur ces idées que Davy fut conduit à la découverte des lampes de sûreté à treillis métalliques. La lampe de Davy se compose d'une lampe à huile dont la flamme est entourée d'une toile métallique cylindrique fermée à sa partie supérieure et fixée sur le réservoir à sa partie inférieure. Dès que le grisou se mêle à l'air, même en petite proportion, le mineur en est averti par l'augmentation du volume de la flamme qui s'entoure d'une auréole bleue ; si la quantité de grisou est suffisante, il y a explosion, la lampe s'éteint, mais la flamme enveloppée de tous côtés par la toile métallique ne peut se propager à l'extérieur et communiquer l'explosion. Cette lampe avait un inconvénient grave qui la faisait souvent délaisser par les mineurs imprudents ; elle ne donnait pas assez de lumière, l'éclat se trouvant considérablement affaibli par la toile métallique qui entoure la flamme. On a réussi à corriger ce défaut tout en conservant les avantages du modèle primitif ; dans les nouvelles lampes de Clauny, de Marsaut, de Mueseler, de Fumat qui sont utilisées aujourd'hui dans les mines grisouteuses, la flamme est entourée d'un cristal de verre épais surmonté de une ou plusieurs enveloppes en toile métallique.

Une cause d'inflammation du grisou qui produit les accidents les plus graves est le tirage à la poudre. L'agitation produite dans l'air par l'explosion des coups de mine paraît favoriser la propagation au loin de l'inflammation du grisou. Cette agitation produit un double effet ; elle met en mouvement le grisou accumulé dans les cloches, les remblais, et l'amène au contact de la poudre où il s'enflamme. On a cru pendant longtemps qu'en dehors de la suppression complète des explosifs' il n'y avait aucun moyen d'atténuer leur danger ; les produits de leur combustion atteignent une température de plusieurs milliers de degrés qui devrait largement suffire à allumer un gaz inflammable à 650° ; on est cependant arrivé à trouver des explosifs de sûreté où la substance la plus active (dynamite, gélatine explosive, coton octonitrique, etc.) est mélangée à une grande quantité d'azotate d'ammoniaque. Ces explosifs peuvent détoner au milieu du grisou sans l'allumer ; cette propriété heureuse est la conséquence des deux faits suivants : la nécessité d'un certain temps d'échauffement pour allumer le grisou et le refroidissement extrêmement rapide que subissent ces explosifs particuliers dits brisants par suite de la transformation d'une partie importante de leur chaleur en travail mécanique. C. M.

Bibl. : Le Châtelier, *le Grisou* ; Paris, 1892. — Davy, *Annales de physique et de chimie*, 1re série, t. I. — Mallard et Le Châtelier, *Annales des mines*, 1882, 8e série, t. IX, p. 638 ; 8e série, t. I, p. 530.

GRISWOLD (Rufus-Wilmot), écrivain américain, né à Benson (Etat de Vermont) le 15 févr. 1815, mort à New York le 27 août 1857. A ses devoirs professionnels de ministre de la secte des baptistes, il joignit la direction de différentes revues et des travaux littéraires très estimés, tels que : un volume de *Poems* (New York, 1841) ; des collections de morceaux choisis des poètes et des narrateurs américains ; *Washington and the Generals of the American Revolution* (1847, 2 vol.), et une édition des œuvres d'Edgar Poe (New York, 1850, 3 vol.). B.-H. G.

GRISY. Com. du dép. du Calvados, arr. de Falaise, cant. de Morteaux-Coulibœuf ; 152 hab.

GRISY-les-Plâtres. Com. du dép. de Seine-et-Oise,



Eglise de Grisy-les-Plâtres.

arr. de Pontoise, cant. de Marines ; 446 hab. Carrières et

fours à plâtre. — L'église de Grisy-les-Plâtres offre, dans ses anciennes parties, le mélange des styles d'architecture qui se succédèrent dans le Vexin, de la fin du XIe siècle au milieu du XIIIe, époque où fut construit le clocher, percé de baies ogivales et décorées de colonnettes élancées, qui s'élève au-dessus de la croisée centrale formée par l'intersection de la nef et du transept.

GRISY-Suines. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Brie-Comte-Robert ; 1,077 hab.

GRISY-sur-Seine. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine ; 153 hab.

GRITTI (Andrea), doge de Venise (élu le 20 mai 1523), né en 1454, mort le 28 déc. 1538. Ses exploits militaires le rendirent célèbre de bonne heure; après avoir rempli divers postes d'ambassadeur, il fut nommé provéditeur : la république se trouvait alors en lutte contre la ligue de Cambrai; après divers succès, Gritti fut fait prisonnier par Gaston de Foix et envoyé à Paris où il parvint à intéresser le roi Louis XII à sa patrie (1513). Il fut nommé doge en 1523 et dès lors l'histoire de sa vie se confond avec celle de la république (V. Venise).

GRITTI (Louis), aventurier italien à la solde des Turcs, fils du précédent, né à Constantinople en 1501, mort le 28 sept. 1534. Elevé à Padoue, il quitta l'Italie pour aller à Constantinople comme agent de la république de Venise. Connaissant les langues grecque et turque, très au courant des cours européennes, il acquit bientôt la faveur du sultan Soliman II qui la lui conserva toute sa vie et le chargea de diriger les affaires diplomatiques de la Porte avec les puissances étrangères. Gritti, séduit par les promesses de Jean Zapoly, prétendant au trône de Hongrie, le fit soutenir par Soliman II (1528). En 1533, Jean Zapoly, devenu roi de Hongrie, le récompensa de ses services en le nommant gouverneur général de la Hongrie; mais la cruauté extrême de Gritti lui aliéna les Hongrois qui le soupçonnaient de convoiter le trône. Après un séjour à Constantinople où il présida les conférences entre les envoyés de Charles-Quint, de son frère Ferdinand, de la Porte et de Jean Zapoly, qui aboutirent au traité de paix de 1533, il revint en Hongrie; à son retour il fit massacrer Jean Cibaco, évêque de Waradin, son ennemi : ce meurtre révolta les habitants de la Valachie, de la Moldavie et de la Transylvanie qui défirent les troupes de Gritti, s'emparèrent de sa personne et le décapitèrent après l'avoir torturé tout un jour. Ses deux fils furent massacrés.

GRIVART (Louis-René-Joachim), homme politique français, né à Rennes le 30 juil. 1829. Avocat à Rennes, il se signala de bonne heure par son opposition à l'Empire, fut envoyé, le 8 févr. 1871, par le dép. d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale, où il siégea au centre droit et, après quelques fluctuations, se rallia à la politique de combat sous laquelle succomba Thiers le 24 mai 1873. Ministre de l'agriculture et du commerce du 22 mai 1874 au 9 mars 1875, il vota en févr. 1875 les lois constitutionnelles, ce qui ne l'empêcha pas de soutenir de toutes ses forces le cabinet Buffet (1875-1876) et, devenu sénateur d'Ille-et-Vilaine le 30 janv. 1876, d'applaudir à l'acte du 16 mai, de voter, le 22 juin 1877, la dissolution de la Chambre des députés et de rester jusqu'au bout partisan du ministère de Broglie. Nommé le 28 sept. de la même année gouverneur du Crédit foncier, il fut remplacé en cette qualité le 13 févr. 1878 par M. Christophle. M. Grivart, non réélu sénateur, a repris, depuis 1879, l'exercice de sa profession d'avocat. A. Debidour.

GRIVAS (Théodoraki), général grec, né en 1800, mort à Missolonghi le 5 nov. 1862. Il prit dans sa jeunesse une part brillante à la guerre de l'indépendance, devint général-major peu après l'avènement du roi Othon, mais ne se fit plus guère remarquer dès lors que par sa turbulence et son indiscipline. Deux révoltes à main armée, en 1844 et 1847, lui valurent deux fois l'exil. Rentré en grâce auprès du gouvernement, il le servit officieusement en dirigeant une attaque, du reste infructueuse, contre les provinces ottomanes, à la faveur du conflit turco-russe de 1854. Désavoué un moment pour la forme, il ne tarda pas à recouvrer ses emplois. Il n'en contribua pas moins au soulèvement de Nauplie (févr. 1862) et à la révolution qui fit perdre la couronne à Othon (octobre). La mort le surprit peu de jours après son élévation au commandement en chef de l'armée hellénique. A. Debidour.

GRIVAUD de La Vincelle (Claude-Madeleine), antiquaire français, né à Chalon-sur-Saône le 5 sept. 1762, mort le 4 déc. 1819. Il n'ajouta à son nom celui *de La Vincelle* qu'après la mort de sa femme qui s'appelait Grimaldi de La Vincelle, fille reconnue de Honoré III de Monaco. Il dirigea d'abord une importante maison de commerce de soieries à Lyon. Après la Révolution, il se fixa à Paris où il obtint un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre. En 1802, il accompagna le général Morand en Corse. Il devint sous-chef des bureaux de la trésorerie du Sénat, ce qui le mit à même de suivre les fouilles du jardin du Luxembourg. Il forma une collection d'antiquités et spécialement de pierres gravées, dont le catalogue, rédigé par J.-J. Dubois, a paru en 1820 (in-8 de 78 pages). Ses recherches archéologiques et historiques le firent choisir comme historiographe et garde du livre d'or de la Chambre des pairs. On a de lui : *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du Sénat* (Paris, 1807, in-4, et 1 vol. de pl. in-fol.); *Usage des vases appelés lacrymatoires*, dans *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, 1809, t. IV; *Recueil de monuments antiques la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule* (Paris, 1817, 2 vol. in-4); *Arts et Métiers des anciens représentés par les monuments* (Paris, 1819, in-fol., ouvrage commencé par Grignon et l'abbé de Tersan, continué par Grivaud et terminé par G. Jacob); *Dissertations et mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire* (Paris, 1810-13, in-8). Il a collaboré aux *Annales des voyages*, au *Magasin encyclopédique*, aux *Annales encyclopédiques*, aux *Mémoires de l'Académie de Dijon*. M. Prou.

Bibl. : Le Rouge, *Notice historique sur M. Grivaud de La Vincelle*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. III, pp. 188 à 198.

GRIVE. I. Ornithologie. — Les Grives et les Merles, que les anciens désignaient déjà par deux noms différents (*Turdus* et *Merula*) se trouvent encore classés, par quelques ornithologistes, dans deux genres distincts sous prétexte que



Grive musicienne.

les Grives ont un plumage de teintes claires et généralement moucheté sur les parties inférieures du corps, tandis que les Merles portent une livrée sombre, d'un brun foncé ou d'un noir uniforme; mais il ne faut pas attribuer grande valeur à des différences de livrée qui ne se manifestent pas aussi nettement à tous les âges. En réalité, les Grives et les Merles appartiennent à un seul genre, au genre *Turdus*

qui est devenu le type de la famille des Turdidés. Tous ces oiseaux, qui sont de taille moyenne ou de petite taille, ont le bec allongé, mais assez robuste et élargi vers la base près de laquelle les narines viennent s'ouvrir par deux pertuis ovoïdes, à demi recouverts par une membrane, la mandibule supérieure un peu arquée et légèrement crochue à l'extrémité, les tarses de hauteur médiocre, le doigt médian et le doigt externe réunis à l'origine par une petite membrane.

Les Grives sont particulièrement répandues dans les régions froides et tempérées de l'ancien et du nouveau monde, mais quelques-unes se rencontrent jusqu'en Afrique et dans l'Amérique du Nord, et beaucoup d'entre elles s'en vont en grandes bandes passer l'hiver dans les contrées méridionales. Elles établissent sur les arbres leurs nids qui affectent la forme d'une corbeille faite de mousse, de brindilles et de terre gâchée et qui renferment des œufs bleus ou verdâtres maculés de brun ou de noir. Leurs petits naissent presque nus et pendant plusieurs semaines réclament les soins et la protection de leurs parents. Au printemps, les mâles de certaines espèces font entendre un chant agréable, et c'est à juste titre que la Grive commune a reçu de Linné le nom de *Turdus musicus*.

La nourriture des Grives varie quelque peu d'une espèce à l'autre et se compose de larves, d'insectes et de vermisseaux associés à des sorbes, à des baies de gui ou d'épine blanche et à divers fruits sauvages ou cultivés. Dans la saison des vendanges, la Grive commune fait une grande consommation de raisins, ce qui lui fait donner, dans quelques-uns de nos départements, le nom de *Grive de vignes*. En raison des qualités de leur chair, les Grives sont partout l'objet d'une chasse très active. A côté de la Grive commune ou Grive musicienne (*Turdus musicus* L.) on trouve en France la Litorne (*Turdus pilaris* L.) qui est un peu plus grosse, la Draine (*Turdus viscivorus* L.) qui atteint la taille d'une Tourterelle et le Mauvis (*Turdus iliacus*) qui se distingue des espèces précédentes aussi bien par ses faibles dimensions que par la teinte rousse, très accentuée, qui s'étend sur ses flancs. E. OUSTALET.

II. CHASSE (V. CHASSE).

III. ART CULINAIRE. — Chez les anciens, les grives étaient fort appréciées des gourmets, engraissées dans des volières et nourries d'une pâtée faite de figues broyées avec de la farine de millet et de baies de myrte, à laquelle elles devaient probablement la saveur délicate qui les a fait célébrer par Horace. Varron en possédait jusqu'à cinq mille, qui lui constituaient un fort beau revenu. Servi d'abord exclusivement dans les festins publics, cet oiseau devint, par suite des progrès du luxe, d'un usage vulgaire. — Les grives constituent un aliment d'une digestion facile. La graisse et le parfum particulier qui les font rechercher n'existent qu'après les vendanges, époque à laquelle elles se nourrissent de raisins. La meilleure manière de les apprêter est de les faire cuire à la broche. On ne les vide pas. Après les avoir plumées, flambées et leur avoir introduit quelques grains de genièvre dans le corps, si ce sont de grosses grives, on les enveloppe d'une feuille de vigne, puis d'une barde de lard, et on les fait cuire en broches avec des croûtons de pain grillés et beurrés. Vingt minutes de cuisson suffisent pour ce petit gibier. On sert sur les croûtons arrosés du jus de la cuisson et du suc d'un citron. On en fait aussi des pâtés très estimés.

BIBL. : ORNITHOLOGIE. — H. CLOQUET, *Faune des médecins*, 1825, livr. XXIII et XXIV, art. *Grive*. — DEGLAND et GERBE, *Ornith. europ.*, 1867, 2e édit., t. I, p. 422. — H.-E. DRESSER et R.-B. SHARPE, *A History of the Birds of Europa*, 1871-1882, in-4 avec pl. col.

GRIVEGNÉE. Com. de Belgique, prov. et arr. de Liège, sur la Meuse et l'Ourthe ; 9,000 hab. Fonderies de fer, de cuivre ; hauts fourneaux, fabriques de chaudières à vapeur, tréfilerie, savonneries, filatures de laine.

GRIVEL (Guillaume), littérateur français, né à Uzerche le 16 janv. 1735, mort à Paris le 19 oct. 1810. Avocat au parlement de Bordeaux, auteur de divers ouvrages de littérature et d'économie politique, on lui doit : *Théorie de l'éducation* (Paris, 1776-83, 3 vol.) ; *l'Ile inconnue ou Mémoires du chevalier de Gastines contenant l'histoire de la formation et de la civilisation de la société* (Paris, 1783-87, 6 vol.) ; *Principes de politique, de finances, d'agriculture et d'administration* (Paris, 1789, 2 vol.). Grivel fut l'un des rédacteurs du dictionnaire d'économie politique de l'*Encyclopédie méthodique*.

GRIVEL (Jean-Baptiste, baron), marin français, né à Brive-la-Gaillarde le 29 août 1778, mort à Brest le 11 sept. 1869. Admis dans la marine en 1796, lieutenant de vaisseau en 1803, il commanda en cette qualité plusieurs bâtiments de la flottille de Boulogne. Lorsqu'en 1805 l'Autriche eut déclaré la guerre à la France et obligé Napoléon à renoncer à ses projets de descente en Angleterre, Grivel fut versé au corps des marins de la garde, avec lequel il fit la campagne d'Austerlitz. Après la guerre, on l'envoya en Illyrie procéder à la reconnaissance des côtes, sous les ordres du commandant Daugier. Mais les événements de 1806 le rappelèrent bientôt à la grande armée, qu'il suivit en Prusse et en Pologne comme capitaine d'une compagnie de marins (1806-1807). Employé ensuite en Espagne, au bataillon de fusiliers-matelots qui faisait partie du corps de Dupont, il fut pris à Baylen (1808) et interné pendant quinze mois sur un de ces pontons de la rade de Cadix, où les prisonniers français eurent à subir de si cruels traitements. Cette atroce captivité ne l'abattit point. En févr. 1810, profitant de ce que le maréchal Victor assiégeait Cadix, Grivel, aidé de quelques camarades, s'empara d'un petit navire espagnol qui avait accosté son ponton et parvint, malgré la mitraille des bâtiments ennemis, à gagner la côte occupée par nos troupes. Replacé à la tête d'une compagnie de matelots, il prit part jusqu'à la fin de 1812 aux opérations de l'armée d'Espagne. On le rappela alors en France au corps des marins de la garde avec lequel il fit les dernières campagnes de l'Empire. Nommé capitaine de frégate après la bataille de Dresde (1813), il devint capitaine de vaisseau l'année suivante et se distingua particulièrement au combat d'Arcis-sur-Aube (1814). La Restauration le comprit dans la nouvelle organisation de la marine (1817) et lui confia le commandement de la station navale du Levant (1818). Un peu plus tard, il fut mis à la tête de la division navale des côtes du Brésil (1823), poste qu'il conserva pendant neuf années et dans lequel il rendit les plus précieux services tant au commerce français qu'à la politique extérieure du gouvernement. Il y gagna le grade de contre-amiral (1825). Rentré en France en 1832, nommé préfet maritime à Rochefort (11 oct.), puis vice-amiral (19 nov. 1834) et préfet maritime à Brest (22 nov.), il servit une dizaine d'années dans cet emploi avant de quitter le service actif. Il fut alors appelé à siéger à la Chambre des pairs (6 avr. 1845). Sous le second Empire, il fit partie du Sénat. — Son fils, *Richild* Grivel, né à Brest le 30 janv. 1827, entré dans la marine en 1840, contre-amiral en 1878, s'est fait connaître par de nombreuses et importantes publications sur la tactique navale et l'organisation de la flotte. Ch. G.

GRIVEL (Victor) (V. LUTHERIE et VIOLON).

GRIVES. Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Sarlat, cant. de Belvès ; 386 hab.

GRIVESNES. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye ; 469 hab.

GRIVILLERS. Com. du dép. de la Somme, arr. et cant. de Montdidier ; 130 hab.

GRIVOIS (Genre). Ce mot, avant de qualifier un genre de littérature, a eu des sens assez différents. On le trouve pour la première fois vers la fin du XVIIe siècle. Dans le curieux livre consacré par M. de Caillères aux *Mots à la mode*, grivois est signalé comme une nouveauté. Ce mot servait alors à désigner les soldats pillards qui comme les grives vont maraudant. Sous Louis XIV le sens n'avait pas changé. « Il trouva, dit Ménage, un grivois qui s'approcha fort modestement de lui et s'insinua tellement sous sa

brandebourg qu'il s'en trouva revêtu et le pauvre M. du Périer resta en juste-au-corps. » Le mot grivois se généralisa et désigna dans la suite un homme de bonne humeur et hardi ; cependant la grivoise était une femme à soldats et à gueux. Enfin le terme passa dans la littérature et s'appliqua aux joyeuses chansons à boire où le poète garde la liberté de remplacer les voyelles muettes par des apostrophes, de les élider à sa guise pour la commodité du vers et du rythme. On voit comment grivois a pris peu à peu le sens exclusif de léger, leste en propos et en actions. Le genre grivois est moins élevé que le genre érotique. Il est plus libre, plus familier, plus gai. Cependant il se garde bien de l'obscénité. On peut citer les contes de La Fontaine comme un type de littérature grivoise ; certaines chansons de Béranger en relèvent aussi.

GRIVOT, acteur français, né vers 1835. Il exerçait l'état de graveur sur métaux, lorsque la passion du théâtre s'empara de lui. Il s'essaya d'abord sur les petites scènes de l'ancienne banlieue, Montmartre et Batignolles, puis passa au Vaudeville (1863) et à la Gaîté (1869). Un excellent sentiment comique, beaucoup de naturel et une rare sobriété distinguaient déjà son jeu. Après deux ou trois années de voyages, il rentra à la Gaîté. En 1879, il entra à l'Opéra-Comique, où il s'est fait, depuis lors, une situation très enviable. M. Grivot est aujourd'hui l'un des artistes les plus utiles et les plus aimés de l'Opéra-Comique.

GRIVY-Loisy. Com. du dép. des Ardennes, arr. et cant. de Vouziers ; 423 hab.

GRIZ ou **KRIZ**. Oasis de la Tunisie méridionale, région du Belad-el-Djerid (pays des palmes), contrôle civil de Tozeur, district d'Oudian, à 15 kil. E. de Tozeur, au pied du mont Breian qui est très escarpé. Il y a là de beaux jardins de palmiers arrosés par les eaux abondantes de la source de Ras-el-Aïn. A 1 kil., à Taguious, sont les ruines romaines de la ville de Tiges. E. Cat.

GROBBENDONCK (Gaspard Schets, seigneur de), homme d'Etat belge, né à Anvers en 1513, mort en 1580. En 1564, il devint trésorier général des Pays-Bas. Bien que royaliste fervent, il n'hésita pas à s'opposer à la levée illégale des impôts créés par le duc d'Albe, et, plus tard, en 1576, il contribua d'une manière active à la conclusion de la *Pacification de Gand* (V. ce mot). Mécontent de la duplicité de don Juan d'Autriche, Grobbendoncke se déclara pour l'archiduc Mathias ; don Juan se vengea en détruisant les riches domaines du trésorier et en l'accusant faussement de malversations. Enfin, en 1579, Grobbendoncke siégea aux conférences de Cologne, tenues afin de réconcilier Philippe II avec ses sujets des Pays-Bas, puis il se retira de la vie publique. Il publia deux brochures intéressantes pour se défendre contre les calomnies du gouvernement espagnol : *Succincta Narratio* (Leyde, 1772, in-8) et *Viri, pietate, moderatione, doctrinâque clarissimi, dialogus de pace* (Anvers, 1579, in-12).

Bibl. : A. Wauters, *Biographie de Gaspard Schets de Grobbendonck*, dans la *Biographie nationale de Belgique*.

GROBERT (Jacques-François-Louis), écrivain militaire français, né à Alger le 17 mai 1757. Il était en 1794 directeur de l'arsenal de Meulan, et il prit part, avec le grade de commandant de l'artillerie, à l'expédition d'Egypte. Il est l'inventeur d'un affût-fardier pour les pièces de 16. Parmi ses écrits, mentionnons : plusieurs traités techniques, entre autres un *Mémoire sur les moyens de traîner en bataille les pièces de gros calibre* (Paris, an III, in-4) ; des *Observations sur les affûts et caissons sans avant-train* (1793, in-4) ; une curieuse *Description des pyramides de Ghizé, de la ville du Caire et des environs* (an IX, in-4) ; *De l'Exécution dramatique considérée dans ses rapports avec le matériel de la salle et de la scène* (1809, in-8) ; *Fêtes publiques chez les modernes* (1802, in-8). On lui attribue une pièce de théâtre : *la Bataille des Pyramides*, jouée à la Porte-Saint-Martin.

GROBNIK. Plaine de Croatie où suivant la tradition les Croates auraient défait les Tatares en 1243. Cette victoire légendaire a été célébrée par les poètes croates Demeter et Preradovic.

GROBON (Michel), peintre et graveur français, né à Lyon en 1770, mort à Lyon le 2 sept. 1853. Elève de Prud'hon pour la peinture, de J.-J. de Boissieu pour la gravure, il a peint principalement des vues de Lyon : *Vue de Lyon, prise de Saint-Just,* autre *Vue prise du quai Saint-Antoine, Vue de l'île Barbe, Vue de l'église d'Ainay* (1806); *Vue des environs de l'Arbresle, Vue de la cathédrale de Lyon* (1804); *Aqueducs romains à Lyon* (1806).

GROBON (François-Frédéric), peintre français, né à Lyon le 10 juil. 1815. Elève de Bonnefond et de Victor Orsel, il s'est distingué surtout comme peintre de fleurs et par de remarquables faïences. Il a exécuté, en outre, les peintures de la chapelle de l'Oratoire, rue du Regard, à Paris. Il a commencé d'exposer en 1842. Citons de lui : *Agriculture, Abondance et Richesse* (1850) ; *l'Eucharistie, tableau de fleurs* (1850) ; *Premières Gouttes de pluie sur les roses* (1864); *le Château des papes et la ville d'Avignon au* XVIe *siècle*, d'après des documents de l'époque (faïence); *la Prairie* (1880).

GROCHOLSKI (Kazimir, chevalier de), homme d'Etat polonais, né en Galicie en 1815. Il fit des études de droit à Vienne, entra dans l'administration des finances. Il devint, en 1861, député à la diète de Galicie, puis au Reichsrat de Vienne. En 1871, du 11 avr. au 30 oct., il fut ministre sans portefeuille. Elu président de la diète galicienne et du club polonais du Reichsrat de Vienne, il a joué un rôle considérable dans la politique intérieure de l'Autriche. Il s'est efforcé de faire tourner son influence au profit des Polonais de Galicie et il y a souvent réussi. En 1878 il a été nommé conseiller intime.

GROCHOW. Village de Pologne, dans le gouvernement de Varsovie. Au S.-E. de cette ville, de sanglantes batailles furent livrées, les 20, 24 et 25 févr. 1831, entre les Russes commandés par Diebitch et les Polonais commandés par Chlopicki, Szachowski et Krukowiecki, qui demeurèrent vainqueurs. En mai 1809, Grochow avait été le théâtre d'un combat entre les Polonais et les Autrichiens, et, en 1656, de plusieurs combats entre les Polonais commandés par Jean-Kazimir et les Suédois conduits par Gustave-Adolphe. A la suite de leur victoire, les Suédois occupèrent Varsovie.

GROCHOWSKI (Stanislaw), écrivain polonais, né en Mazovie en 1554, mort à Cracovie en 1612. Il fit ses études chez les jésuites et compta parmi ses maîtres le célèbre traducteur de la Bible, Wujek. Il se fit prêtre, devint chanoine et curé de Czersk. En 1600, il écrivit une satire, *le Cercle des Commères*, où il tournait en ridicule les candidats aux deux sièges vacants de Cracovie et de Cujavie ; elle lui fit beaucoup d'ennemis ; l'évêque de Plock priva Grochowski de ses bénéfices. Il réussit cependant à rentrer en grâce et fut de nouveau investi de bénéfices et de dignités ecclésiastiques. Ses poésies ont le plus souvent un caractère de circonstance ; elles sont d'une langue excellente et attestent un véritable talent. Il en publia de son vivant trois éditions (Cracovie, 1607, 1608, 1709). Elles ont été réimprimées par Turowski dans la *Biblioteka Polska* (Cracovie, 1858).

Bibl. : Notice de Drozdziewicz en tête de l'édition de 1858. — A. Belcikowski, *la Vie et les Ecrits de Grochowski* (en polonais); Varsovie, 1892.

GROCYN (William), helléniste anglais, né à Bristol en 1442, mort à Maidstone en 1519. Il fut le premier qui professa publiquement le grec à Oxford. Il avait étudié sous Politien et Chalcondyle, et fut un grand ami d'Erasme. Il ne reste de lui qu'une lettre adressée à Alde et placée en tête de la traduction de Linacre de la *Sphæra* de Proclus (1499). B.-H. G.

GRODDECK (Godefroy-Ernest), humaniste polonais, d'origine allemande, né à Dantzig en 1762, mort en Lithuanie en 1824. Après avoir fait ses études à Gœttingue,

il fut précepteur dans la famille Czartoryski, conservateur de la bibliothèque de Pulawy et professeur de littérature classique à l'université de Vilna, où il eut pour élève Mickiewiz. Ses principaux ouvrages sont : *Über die Vergleichung der alten, besonders griechischen, mit der deutschen und neuen schönen Literatur* (Berlin, 1788); *Antiquarische Versuche* (Lemberg, 1800); *De Scena in theatro Græcorum commentatio* (Vilna, 1805); *Historiæ Græcorum literariæ elementa* (*id.*, 1811); *Antiquitatum romanorum doctrina* (*id.*, 1811); *De Theatri græci partibus* (*id.*, 1816). Il a en outre publié des éditions d'auteurs classiques et collaboré à divers recueils allemands et polonais.

GRODEK. Ville de Galicie, chef-lieu de cercle, sur la rivière Wereszyca ; 9,000 hab. C'est à Grodek que mourut Wladyslaw Jagellon le 3 mai 1434. Plusieurs localités de l'ancienne Pologne portent le nom de Grodek.

GRODNO. I. Ville de Russie, ch.-l. du gouvernement du même nom, située sur le Niémen et sur le chem. de fer de Pétersbourg à Varsovie ; 49,788 hab. Elle possède une école de cadets, deux gymnases, une académie médicale et quelques fabriques. Grodno faisait partie, au XIIIe siècle, de l'ancienne Lithuanie et a joué un rôle considérable dans l'histoire de Pologne. Etienne Batory y avait construit un château où il mourut en 1586. A dater de 1673, il fut établi qu'une diète sur trois devait se tenir dans la ville de Grodno sous la présidence d'un maréchal lithuanien. La diète de 1793 dut reconnaître le second partage de la Pologne. C'est à Grodno que Stanislas-Auguste Poniatowski déposa la couronne (25 août 1795). En 1885, la ville a été en partie détruite par un incendie.

II. Le gouvernement de Grodno confine au N. avec celui de Vilna, à l'O. avec le royaume de Pologne, au S. avec la Volynie, à l'E. avec celui de Minsk. Il a été constitué en 1794 sous le nom de gouvernement de Slonim et n'a pris son nom actuel qu'en 1802. Sup., 38,668 kil. q. ; pop., 1,483,518 hab., appartenant aux nationalités russe (Russes blancs), polonaise et israélite. Il est constitué par une grande plaine coupée par quelques hauteurs qui partagent les deux bassins de la Baltique et de la mer Noire. On a trouvé dans ces collines de nombreux ossements pétrifiés. Au bassin de la mer Noire appartiennent la Iaselda et la Pina, au bassin de la Baltique le Niémen et ses affluents, le Boug et ses affluents, le Narev et la Souprasl. Le sol est excellent et propice à la culture des céréales ; la partie méridionale du gouvernement est couverte de marécages. On y rencontre d'immenses forêts, notamment celle de *Bielavieja* (V. ce mot). Le climat est assez doux. Ses principaux objets de commerce sont le bois, les céréales, le lin, le chanvre et la laine. L'industrie lainière est particulièrement florissante. Viennent ensuite celle du tabac et la fabrication de l'eau-de-vie. Le chef-lieu est Grodno : le gouvernement est partagé en neuf districts, Grodno, Volkovysk, Slonim, Proujany, Kobrin, Brest, Bielsk, Bielostok (Bialystok) et Sokolka.

TRAITÉ DE GRODNO (V. POLOGNE).

BIBL. : Art. *Grodno*, dans le *Dictionnaire géographique de la Pologne et des pays slaves*. — ILOVAÏSKY, *la Diète de Grodno* (en russe) ; Moscou, 1870.

GRŒBER (Gustave), philologue allemand, né en 1844. M. Grœber s'est fait connaître par une dissertation de doctorat, publiée à Leipzig en 1869 : *Die handschriftlichen Gestaltungen der chanson de geste Fierabras*. Nommé en 1874 professeur ordinaire de philologie romane à Breslau, il a passé à Strasbourg en 1880, avec le même titre, comme successeur d'Edouard Böhmer. M. Grœber est directeur de la *Zeitschrift für romanische Philologie* depuis sa fondation (1877), et c'est sous son nom que paraît le *Grundriss der romanischen Philologie*, sorte d'encyclopédie de la philologie romane en cours de publication depuis 1888. Parmi ses œuvres personnelles, nous citerons : *Die Liedersammlungen der Troubadours*, dans le t. II des *Romanischen Studien* de Böhmer ; *Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter*, dans le t. II de l'*Archiv für lateinische Lexicographie* de Wölfflin, etc. Ant. T.

GRŒDITZBERG. Rocher basaltique, haut de 407 m., qui s'élève en Silésie, district de Liegnitz, entre Bunzlau et Goldberg. Au sommet sont les ruines d'un château des ducs de Liegnitz, brûlé en 1633 par Wallenstein.

GRŒME (Elizabeth) (V. FERGUSON).

GROEN VAN PRINSTERER (Guillaume), homme d'Etat et historien hollandais, né à Voorburg le 21 août 1801, mort à La Haye le 19 mai 1876. Il devint secrétaire intime du roi Guillaume Ier et archiviste de la maison royale. Il publia, avec une loyauté scrupuleuse, de nombreux et importants matériaux pour l'histoire politique du XVIIe siècle, sous le titre de : *Archives ou Correspondances inédites de la maison d'Orange-Nassau* (La Haye, 1847-1862, 13 vol. in-8). Groen van Prinsterer joua aussi un rôle important dans la politique néerlandaise. Député à la seconde chambre des Etats-Généraux depuis 1840, il fut pendant de longues années le leader du parti ultra-calviniste et le rival éloquent du libéral *Thorbecke* (V. ce nom). Le désaccord de ces deux remarquables hommes d'Etat portait surtout sur la question de l'enseignement primaire. Thorbecke voulait l'école neutre ; Groen n'admettait que l'école confessionnelle. Ce dernier fut quelquefois victorieux dans la lutte, mais il refusa toujours de présider un ministère, tant il comprenait l'impossibilité de réaliser ses théories. Il jouissait d'ailleurs de l'estime de tous à cause de son désintéressement, de sa loyauté et de son patriotisme.

BIBL. : COHEN STUART, *Notice biographique sur G. Groen van Prinsterer* ; Utrecht, 1876, in-8.

GRŒNBLAD (Jacob-Edvard-August), érudit finlandais, né à Abo le 19 nov. 1814, mort à Jyvæskylæ le 4 janv. 1864. Après avoir étudié à Upsala (1830-39), il fut attaché à la bibliothèque de l'université de Helsingfors et aux archives du sénat de Finlande (1844), dont il mit en ordre la section ancienne. Outre des mémoires dans *Suomi* (1845-46) et des dissertations historiques, il publia, avec une grande exactitude, d'importants recueils de documents qu'il avait copiés en Suède, en Danemark et dans le N. de l'Allemagne : *Eclaircissements sur les événements et la situation de la Finlande à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle* (Helsingfors, 1843-56, 4 vol. in-8) ; *Nouvelles Sources pour l'histoire de la Finlande au moyen âge* (Copenhague, 1857). B-s.

GRŒNDAL (Benedikt JÓNSSON), poète islandais, né à Vogs (Thingeyjar Syssel) le 13 nov. 1760, mort le 30 juil. 1825. Juge suppléant dans les quartiers méridional et oriental de l'Islande (1791), il devint assesseur à la cour d'appel de l'île (1800-1817). Ses poésies, en partie publiées dans des périodiques, ont été réunies par son gendre, Sveinbjœrn Egilsson (*Kvædi*, Videyjar-Klaustré, 1833). B-s.

GRŒNDAL (Benedikt SVEINBJARNARSON), fécond écrivain islandais, petit-fils du précédent, né à Bessastads le 6 oct. 1826. Adjoint à l'école savante de Reykjavik (1874-83), il a publié des manuels de *Zoologie* (1878), de *Géologie* (1878), de *Chimie* (1879), de *Géographie* (1882), une utile *Clavis poetica antiquæ linguæ septentrionalis* (Copenhague, 1864) et, dans de nombreux périodiques, notamment dans *Gefn* qu'il rédigea seul (*id.*, 1870-74), des mémoires ou articles en danois, mais surtout en islandais ; traduit en prose les *Mille et une Nuits*, en vers les cinq derniers chants de l'*Odyssée* et les douze premiers de l'*Iliade*. On lui doit en outre : *le Poème d'Œrvarodd*, en douze chants (Reykjavik, 1851) ; *Svava* (1860) ; *l'Eruption du Katla* (1860) ; deux recueils de *Poésies* (*Kvædi*, Copenhague, 1853 ; Reykjavik, 1856) ; une tragédie, *la Fin des dieux* (1868) ; une satire dialoguée, *la Chevauchée des sorciers* (*Gandreid*, 1866) et un récit humoristique de la guerre austro-franco-italienne de 1860 (*Heljarslódarorrusta*, 1861). B-s.

GRŒNLAND. Généralités. — Vaste terre polaire arctique, située au N.-E. du continent de l'Amérique du Nord,

dont elle est complètement séparée par la mer. Ses dimensions dépassent 2 millions de kil. q.; ses limites septentrionales sont totalement inconnues et dépassent le 83e degré lat. N.; le point le plus méridional est le cap Farewell (59° 45′ lat. N.) On trouvera dans l'art. POLAIRES (Terres) tous les détails sur la *Géographie physique*, la *Flore* et la *Faune* du Grœnland, de même que sur l'*histoire des découvertes* faites dans ces parages (V. aussi sur la constitution intérieure l'art. GLACIER). L'ethnographie a été traitée à l'art. ESQUIMAUX.

Géographie politique. — Le Grœnland est une colonie danoise, ou plus exactement une province extérieure du royaume de Danemark. On évalue à 88,100 kil. q. le territoire libre de glaces et à 10,516 le nombre des habitants (recensement du 1er févr. 1890). Sur la côte orientale, au S. du 68e degré lat. N., on ne compte guère plus de 500 hab. Sur la côte occidentale, environ 10,000, dont à peine 300 Européens. Au point de vue administratif, le Grœnland dépend du directoire pour le commerce du Grœnland siégeant à Copenhague, et se divise en deux inspections : *partie septentrionale*, ch.-l. Godhavn, comprenant les colonies de Upernavik, Omenak, Ritenbenk, Jakobshavn, Christianshaab, Egedesminde et Godhavn ; — *partie méridionale*, ch.-l. Godthaab, comprenant les colonies de Holstenborg, Sukkertoppen, Godthaab, Frederikshaab (avec les mines d'Ivigtut) et Julianehaab. — Chaque inspectorat est placé sous l'autorité absolue d'un gouverneur. Il existe une sorte d'assemblée ou conseil mixte. A chaque établissement est préposé un pilote (*colonibestyrere*), chef local, danois ou métis, qui règle les affaires du district et celles de la compagnie. En effet, le Grœnland est exploité par une compagnie organisée en 1782 sur le modèle de celle de la baie d'Hudson. Le commerce est un monopole gouvernemental. La métropole expédie des approvisionnements qui sont distribués aux districts; ceux-ci les échangent contre les produits accumulés par eux dans les entrepôts. Les étrangers ne peuvent trafiquer que par l'entremise du *bestyrere* et à l'entrepôt. Les échanges se font en nature. Il existe toutefois un papier-monnaie n'ayant cours que dans le Grœnland. — Au point de vue ecclésiastique, le Grœnland dépend du diocèse de Seeland. Il y existe 13 missions, dont 7 dérivant de celles fondées par Egede ; elles groupent autour d'elles environ 6,000 indigènes; les 4 autres missions appartiennent aux frères moraves et comptent environ 1,600 indigènes. La population est égrenée le long des côtes dans 130 emplacements de pêche ou de chasse. Elle était évaluée à 10,000 personnes par Egede en 1721 ; à 30,000 par d'autres, en 1730. La variole, importée en 1733, la décima. En 1789, elle était réduite à 5,100. Les mariages mixtes et la vaccine (introduite en 1801) la relevèrent. Le dénombrement de 1802 accusait 5,865 hab., dont 5,621 Esquimaux; celui de 1820 indiqua 6,286 hab. ; celui de 1840 en trouva 8,128, dont 7,877 Esquimaux ; celui de 1870 compte 9,825. La population est de plus en plus dense à mesure qu'on se rapproche du Sud. La principale agglomération est celle de Frederikshaab, qui compte, en hiver, près de 800 âmes. L'accroissement, d'ailleurs très lent, n'a lieu que dans le Sud, où le gouvernement protège les indigènes contre l'alcoolisme par son monopole commercial.

Géographie économique. — MINES, CHASSE, PÊCHE (V. POLAIRES [Terres]).

COMMERCE. — Le commerce est un monopole gouvernemental. Il est d'une valeur minime et décroît. On peut l'évaluer à 1 million de francs pour les importations et à 600,000 fr. pour les exportations. On importe des denrées alimentaires (farine, beurre, sel, légumes secs), de la poudre, des armes, de la quincaillerie, des tissus, du tabac, etc. On exporte du stockfish (morue séchée), des fourrures, de l'édredon, des peaux et de la graisse de phoque, du lard et de l'huile, des cétacés, des lichens (pour la teinture ou la pharmacie), de la cryolite.

Histoire. — Le Grœnland, comme l'Islande, était sans doute connu des Scandinaves à une époque antérieure à l'histoire. La première colonisation historique est placée au Xe siècle. L'Islandais Gunnbjœrn (fils d'Ulfkraka) aurait été jeté par une tempête sur la côte, près des rochers auxquels il donna son nom et qu'on appelle aujourd'hui îles Dannell. Peu après, il y fut suivi par Eric le Rouge ou Eirik Raudé, fondateur de la première colonie (986) (V. EIRIK RAUDÉ, t. XV, p. 717), qu'accrut son fils Leif. On distinguait dans cette colonie deux parties : *Eystribygd* et *Vestribygd*, toutes deux sur la côte occidentale, séparées par un espace inoccupé (*Ubygder*). Elle avait prospéré rapidement, sous la protection du roi de Norvège, Olaf ; plusieurs églises s'y élevèrent, et un évêque s'y établit, à Gardar, près de Brattahild (1126). Les colons avaient du bétail, des chevaux et vivaient aussi de pêche et de chasse. Leur nombre s'élevait, croit-on, à environ 10,000. L'Eystribygd comprenait, au XIIIe siècle, 12 églises et 190 établissements ; le Vestribygd, 4 églises et 90 établissements. En 1261, le Grœnland passa sous la domination de la *Norvège* (V. ce mot et ISLANDE). Elle déclina à partir du XIVe siècle et disparut au XVe. Les causes de la ruine de cette première colonie grœnlandaise furent la peste noire qui fit périr une grande partie de la population, l'interdiction du commerce privé, édictée par le gouvernement danois, et probablement aussi un refroidissement du climat, bien que ceci ait été contesté (V. POLAIRES [Terres]). A la fin du XIVe siècle, les Esquimaux détruisirent les établissements du Vestribygd ; en 1418, des pirates anglais saccagèrent ceux de l'Eystribygd. Le souvenir seul de la colonie subsista.

A plusieurs reprises, les rois de Danemark envoyèrent des expéditions pour la rechercher, lorsque la découverte de l'Amérique eut popularisé l'idée d'un passage du Nord-Ouest (V. GÉOGRAPHIE, t. XVIII, p. 793). On cherchait la colonie sur le littoral oriental, où on ne trouva rien. On trouvera ailleurs (V. GÉOGRAPHIE et POLAIRES [Terres]) le récit des explorations successives qui renouvelèrent la connaissance du Grœnland. La pêche de la baleine attira de nouveau les marins européens dans ces parages. La seconde colonisation du Grœnland fut l'œuvre du missionnaire Hans *Egede* (V. ce nom). Il fonda la colonie de Godthaab (1721) ; ses missions se maintinrent, tandis que la colonie pénitentiaire fondée par le gouvernement (1728) échouait. Le commerce concédé à une compagnie en 1750, puis organisé ainsi qu'il a été dit ci-dessus en 1782, prit une certaine extension. Le déclin de la pêche de la baleine l'a fait rétrograder. Les expéditions maritimes scientifiques et les observations des baleiniers ont beaucoup étendu la connaissance du Grœnland. A.-M. B.

Ethnographie et Anthropologie (V. ESQUIMAUX).

BIBL. : V. POLAIRES (Terres). V. aussi RECLUS, *Géographie universelle*. — TORFESEN, *Gronlandia antiqua*; Copenhagne, 1706. — WHEATON, *Histoire des peuples du Nord* (trad. franç.); Paris, 1844. — Les œuvres d'EGEDE, de VAN EGGERS, étudiées dans les biographies de ces auteurs. — RAFN, *Antiquitates americanæ*; Copenhague, 1837, in-4. — GRAAH, *Untersœgelser Reise til Oesthysten of Grœnland*; Copenhague, 1832. — RINK, *Grœnland*; Copenhague, 1852-57, 2 vol. — ETZEL, *Grœnland*; Stuttgart, 1860. — HELMS, *Grœnland und die Grœnlander*; Leipzig, 1867. — V. aussi les relations des explorateurs cités dans l'art. POLAIRES (Terres), surtout KANE, HAYES, WHYMPER, NORDENSKJŒLD, NARES, et le résumé de LEHMANN, *Die dænischen Untersuchungen in Grœnland*, 1876-79. — Le recueil publié par JOHNSTRUPP, *Meddelser om Grœnland*, 1880 et suiv. — *Mém. de la Soc. géogr.* de Copenhague.

GRŒNLAND (Theude), peintre holsteino-danois, né à Altona le 31 août 1817, mort à Berlin le 16 avr. 1876. Après avoir étudié à l'Académie des beaux-arts de Copenhague (1837-41), dont il devint membre étranger (1858), il vécut en France et en Angleterre et se fit remarquer par des tableaux de fruits et de fleurs, d'une touche large et hardie. B-s.

GRŒNLO ou **GROL**. Ville des Pays-Bas, province de Gueldre, sur la Slinge ; 2,500 hab. Cotonnades. Fortifiée

par Charles-Quint, elle fut prise en 1577 par les Hollandais, en 1606 par les Espagnols, reprise en 1627 par le prince d'Orange, Frédéric-Henri.

GROESBECK (Gérard de), prince-évêque de Liège, né à Curange en 1517, mort à Liège en 1580. Il succéda à Robert de Berghes en 1563. Le nouvel évêque édicta des mesures très rigoureuses contre les réformés et réprima énergiquement la révolte de Hasselt en 1567. L'année suivante, il refusa à *Guillaume d'Orange* (V. ce nom), qui amenait des secours aux protestants des Pays-Bas, la permission de traverser la principauté. De même, en 1576, sollicité de se joindre aux Etats généraux des Pays-Bas (V. Pacification de Gand) pour repousser les bandes espagnoles, il se déclara neutre, ce qui ne l'empêcha pas, en 1579, d'autoriser le passage sur son territoire des troupes de Farnèse qui allaient faire le siège de Maestricht. L'un des actes les plus importants de son règne fut la publication d'un nouveau règlement sur l'administration de la justice, dit *Réformation de Groesbeck*; il était plus libéral que la législation de Philippe II et demeura en vigueur jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. On doit aussi à Groesbeck la fondation du premier mont-de-piété liégeois. Il joignit à son territoire la châtellenie de Couvin, acquise par achat, et le comté de Hornes, fief tombé en caducité. E. H.

Bibl. : Bouille, *Histoire de la ville et des pays de Liège*; Liège, 1725-1732, 3 vol. in-fol. — Foullon, *Historia leodiensis*; Liège, 1735, 2 vol. in-fol. — F. Henaux, *Histoire du pays de Liège*; Liège, 1857, 2 vol. in-8. — H. Pirenne, *la Politique de Gérard de Groesbeck*; Gand, 1884, in-8. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le* XVIe *siècle*; Liège, 1887, in-8.

GROFFLIERS. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Montreuil-sur-Mer ; 478 hab.

GROG. Boisson d'origine anglaise composée de rhum ou de cognac étendu d'eau sucrée, froide ou chaude, et aromatisée avec du citron. Cette boisson est aussi saine que digestive quand on en use avec modération, mais son abus présente les mêmes inconvénients que les liqueurs spiritueuses. On le prépare aussi avec du sherry. Dans les pays du Nord, il fait partie de la ration régulière des matelots. Le nom actuel de cette boisson viendrait d'un sobriquet appliqué à l'amiral Vernon qui, en 1740, décida que les matelots recevraient leur ration de rhum mélangée d'eau et non plus pure. Le surnom de *grog*, diminutif de *grogram*, passa de l'amiral à la boisson qu'il prescrivit. — Le *grog au vin* ou *bishoff* est fait avec du vin chaud sucré aromatisé de citron ou d'orange.

GROGNET (Pierre), poète français, né à Toucy (Yonne), mort vers 1540. Après quelques études de droit, il se fit ordonner prêtre. On a de lui des ouvrages assez curieux par les renseignements qu'ils donnent sur l'époque où il écrivait. Citons : *les Mots dorés du grand et sage Caton* (Paris, 1530-1533, 2 vol. in-8) ; *De la Louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime* (publié par Lebeuf dans le *Mercure de France* de juin 1739), notice sur beaucoup de poètes français et italiens depuis Alain Chartier jusqu'au XVIe siècle ; *Recollection des merveilleuses choses et nouvelles advenues au noble royaume de France* (dans le *Mercure* de nov. 1740), chronique rimée qui s'étend de 1480 à 1530 ; *Paraphrase de quelques endroits des tragédies de Senèque* (1534, in-8) ; *le Désenchantement du péché de luxure* (1537, in-8), etc. — Son nom est parfois orthographié *Grosnet*.

GROIGNARD (Antoine), ingénieur français, né à Solliès-Pont (Var) le 4 févr. 1727, mort à Paris en 1797. Entré dans le génie maritime, comme constructeur, en 1745, il fut nommé ingénieur en 1754. En 1759, il partagea avec Euler le prix décerné par l'Académie des sciences de Paris à l'auteur du meilleur mémoire sur la « manière de procurer à l'assemblage des pièces d'un navire la solidité nécessaire pour résister à l'effort du roulis et du tangage ». Un peu plus tard, il fut de nouveau couronné, cette fois par l'Académie de la marine, pour un mémoire sur l'arrimage des vaisseaux. Les modifications qu'il apporta à la charpente des navires contribuèrent du reste pour une large part aux progrès réalisés à cette époque par la navigation. Elles lui valurent une très grande réputation et ce fut à lui que la Compagnie des Indes confia la formation de sa flotte. En 1765, il fut promu ingénieur en chef et en 1778 inspecteur général de la marine. Il s'occupa plus particulièrement, durant cette dernière partie de sa vie, d'approfondissements de ports : ceux de Saint-Valery, de La Hougue, de Cherbourg, de Brest furent successivement améliorés d'après ses plans et sous sa direction. Mais il est surtout connu par la construction hardie du premier bassin de Toulon, opération réputée jusqu'alors presque impossible et pour laquelle une récompense d'un million avait été promise. Il se contenta d'une pension de 6,000 livres, à laquelle le roi joignit des lettres de noblesse portant pour devise : *Mare vidit et fugit*. Il avait brillamment participé en 1759 à la défense du Havre contre les Anglais. L. S.

GROISE (La). Com. du dép. du Nord, arr. de Cambrai, cant. du Cateau ; 852 hab.

GROISES. Com. du dép. du Cher, arr. de Sancerre, cant. de Sancergues ; 457 hab.

GROISIL (Verrerie) (V. Cristal).

GROISSIAT. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Nantua, cant. d'Oyonnax ; 248 hab.

GROISY. Com. du dép. de la Haute-Savoie, arr. d'Annecy, cant. de Thorens ; 1,511 hab.

GROIX (Ile de). Située dans l'Océan, en face de la rade de Lorient, à 7 kil. S.-O. du chenal de Port-Louis, et séparée de la terre ferme par la Basse des Bretons ou Coureau de Groix, détroit de 6 kil. de largeur. Com. du cant. de Port-Louis, dép. du Morbihan ; 4,935 hab. ; 7kil5 de long sur 2 kil. en largeur et près de 20 kil. de pourtour ; 1,476 hect. Falaises schisteuses, où la mer a creusé des cavernes : Trou de l'Enfer, Trou du Tonnerre, la Chaussée, Grotte aux moutons, Grotte à madame Barisy. Ses collines ne dépassent pas 50 m. Sur la côte S. se trouvent une petite anse, au fond de laquelle est le Port-Maria, et un estuaire dit Port-Saint-Nicolas. Deux phares, l'un à la pointe N.-O., feu fixe de 18 milles de portée, l'autre établi sur le fort de la Croix, à l'E., ayant un feu fixe de 10 milles. Dans le voisinage de ces phares sont des sémaphores. Les ports principaux se trouvent sur la côte N., dans une petite crique : celui de Port-Lay et celui de Port-Tudy, où se trouve le bateau de sauvetage. Un câble télégraphique relie Groix au continent. La localité principale est dite le bourg ou Groix ou Saint-Tudy (785 hab. agglomérés). Des landes couvrent l'île en partie ; les terres fertiles existent au N. et à l'E. : on y cultive particulièrement le blé (dit ici froment d'Espagne) et des lentilles. Ce sont les femmes qui sont chargées des travaux de la campagne ; les hommes sont exclusivement pêcheurs sur la côte ou marins renommés de long cours. On y arme pour la petite pêche (sardines, poissons divers, crustacés), représentée environ par 325 bateaux, 3,000 tonneaux, 1,400 hommes, et par un produit de plus d'un million de fr. On y fabrique des sardines à l'huile. Quartier et syndicat du sous-arr. de Lorient, 1 commissaire de l'inscription maritime, 1 bureau de douanes.

Les géographes considèrent l'île de Groix ainsi que les autres îles et écueils entre la pointe de Penmarc'h et la presqu'île de Quiberon comme détachées de l'ancienne côte. Mais on ignore l'époque de cette révolution géologique. L'île n'a pas de nom romain ; ce n'est qu'au commencement du XVIe siècle qu'on trouve le nom de *Groix* sur un portulan. Elle renferme un grand nombre de mégalithes, menhirs, dolmens, tumulus et une enceinte dite improprement camp romain. L'île de Groix subit deux fois dans le XVIIe siècle des incursions ennemies, en 1663 et 1696. En 1703, une flotte anglaise la menaçait, mais se retira grâce à un stratagème du recteur ou curé. En 1795 (28 juin), dans ces mêmes parages, Linois combattit contre une flotte

anglaise, mais son vaisseau, *le Formidable*, fut incendié. En 1800 (23 mars), combat de la *Sirène*, capitaine Duperré, contre une division anglaise. C'est dans le coureau de Groix qu'a lieu la pêche de la sardine et que se fait la bénédiction du coureau le jour de la Saint-Jean, cérémonie religieuse imposante. Ch. Delavaud.

Bibl. : Carte hydrographique n° 131, éd. de 1891. — E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, 1876. — Hausser, *Notice*, dans *Ports marit. de Fr.*, 1879, t. IV.

GROJEC. Ville de la Pologne russe, chef-lieu de district du gouvernement de Varsovie ; 4,000 hab.

GROLEJAC. Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Sarlat, cant. de Domme ; 732 hab.

GROLIER (Jean), vicomte d'Aguisy, célèbre bibliophile et mécène français, né à Lyon en 1479, mort à Paris le 22 oct. 1565. Issu d'une famille originaire de Vérone et fixée en France au début du XIIIe siècle, il était fils unique d'Etienne Grolier, gentilhomme de la maison de Louis, duc d'Orléans, puis trésorier du roi dans le duché de Milan, et l'élu de la ville de Lyon. Il remplaça son père dans ses fonctions vers 1509, fut envoyé en 1534 en ambassade auprès du pape Clément VII, devint trésorier de l'Ile-de-France vers 1537, trésorier de France en 1545, enfin l'un des quatre trésoriers généraux des finances en 1547, et conseiller du roi. Sous sa direction, des travaux importants furent exécutés au Grand-Châtelet de Paris, et il eut une grande part à l'établissement définitif du Collège de France, ainsi qu'à la refonte générale des monnaies en 1559. Protecteur éclairé des lettres et des arts, il fut en rapports suivis avec des savants français et étrangers, avec Budé, Erasme, Alde Manuce et ses successeurs, etc., et les seconda de sa bourse. Nombre d'ouvrages lui firent dédiés, et des exemplaires de luxe furent imprimés pour lui. L'admiration de ses contemporains pour sa libéralité est consignée dans une foule d'écrits et de pièces de vers. Il forma une bibliothèque de livres de choix, d'environ 3,000 volumes, qu'il installa dans son « hôtel de Lyon », rue de Bucy. La plupart étaient recouverts de riches reliures, avec des ornements d'un goût très pur (V. Reliure), et portaient sa devise : *Io. Grolierii et amicorum*. Cette bibliothèque ne fut vendue qu'en 1675, et les exemplaires en provenant atteignent de hauts prix dans le commerce. Aux Etats-Unis, il s'est même formé un Grolier-Club en son honneur. Numismatiste passionné, il forma aussi un riche cabinet de médailles, acquis ensuite par Charles IX pour le palais de Fontainebleau et pillé pendant la Ligue. — Pendant son séjour en Italie, il avait eu un fils naturel, *César*, qui prit le nom modifié de *Glorierius*, fut secrétaire de trois papes et écrivit un poème sur le sac de Rome en 1527 (*Historia expugnatæ urbis Romanæ;* Paris, 1637, in-4). G. P-i.

Bibl. : Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sa bibliothèque, suivies d'un catalogue des livres qui lui ont appartenu*; Paris, 1866, gr. in-8, avec planches.

GROLIER de Servières (Antoine), homme de guerre français, cousin issu de germain du précédent, né à Lyon en 1545, mort à Saint-Germain-du-Mont-d'Or en 1610. Commandant d'une compagnie, il protégea en 1567 la retraite de Charles IX sur Paris et prit une part importante à la bataille de Saint-Denis. Enfermé par les ligueurs à Pierre-Encise en 1589, il s'évada et passa en Suisse. Il rejoignit bientôt avec 1,500 hommes Henri IV au siège de Rouen et fut chargé de plusieurs négociations en Suisse et à Turin. La nouvelle de l'assassinat de Henri IV fit sur lui une telle impression qu'il mourut après quelques jours de maladie. De lui descend la branche des marquis de Grollier.

GROLLIER (Mme de Fuligny-Damas, marquise de), femme peintre française, née le 21 déc. 1742, morte en 1828. Elle a eu pour maître Van Spaendonck, et a été surnommée par Canova *le Raphaël des fleurs*. Elle émigra pendant la Révolution, et résida tantôt en Suisse, tantôt en Italie. De retour en France, elle se fixa à Epinay, près de Paris. Elle devint aveugle.

GROLMANN (Heirich-Dietrich de), jurisconsulte prussien, né à Bochum le 31 déc. 1740, mort le 21 oct. 1840. Il eut une grande part à la rédaction du code prussien, présida le tribunal secret (1804). — Son fils, *Karl-Wilhelm-Georg*, né à Berlin le 30 juil. 1777, mort à Posen le 1er juin 1843, fut un remarquable officier d'état-major, un des actifs collaborateurs de Scharnhorst ; il combattit les Français dans les rangs autrichiens (1809), puis espagnols (1810), se distingua en 1813, réorganisa l'état major prussien après 1814, mourut général d'infanterie commandant le corps d'armée de Posnanie. Son aide de camp *Damitz* rédigea, d'après ses notes et sous sa direction, *Gesch. des Feldzugs von 1815* (Berlin, 1837-38, 2 vol.), et *Gesch. des Feldzugs von 1814* (Berlin, 1842-43, 4 vol.).

GROMA. Instrument d'arpentage usité chez les Romains. Ce terme, probablement apparenté au grec γνώμων, a donné naissance à celui de *gromaticus* pour arpenteur (V. ci-après Gromatiques). Le groma consistait essentiellement en un croisement de deux lignes de visée perpendiculaires l'une à l'autre et dont le plan, supporté par un pied fiché en terre, pouvait être rendu horizontal au moyen d'un fil à plomb. C'était donc une simple équerre d'arpenteur. Sa forme exacte n'est pas connue, en ce sens qu'on ignore si les lignes de visée étaient figurées par deux règles en croix, ainsi qu'il semble d'après un passage de Festus, ou simplement déterminées par les diagonales d'une planchette carrée, montée sur un pied perpendiculaire. Cette dernière forme est celle d'un instrument antique passé de la collection Spinelli au musée de Berlin et où l'on a voulu voir un *groma*. Mais le pied en est beaucoup trop court pour que cette opinion puisse être soutenue.

GROMATIQUES (V. Agrimensor).

GRON. Com. du dép. du Cher, arr. de Bourges, cant. de Baugy ; 1,124 hab.

GRON. Com. du dép. de l'Yonne, arr. et cant. de Sens ; 567 hab.

GRÔNA. Localité importante du Sahara occidental. C'est le point de concentration des populations nomades qui habitent au S. de la Seguiat-el-Hamra.

GRONARD. Com. du dép. de l'Aisne, arr. et cant. de Vervins ; 201 hab.

GRONINGUE (*Groningen*). **Ville.** — I. Géographie. — Ville des Pays-Bas, ch.-l. de la province du même nom, au confluent de la Hunse et de l'Aa ; 58,000 hab. (en 1893). Un canal entoure la vieille ville et la sépare de la ville neuve. Les fortifications bâties par Cœhoorn ont été rasées. On y remarque : le marché, l'un des plus vastes de la Hollande ; l'église Saint-Martini, de style gothique, avec sa tour de 95 m. ; l'église (cath.) dite Brœderkerk, l'hôtel de ville. L'université, fondée en 1614, compte environ 400 étudiants ; l'hôpital (*Nosocomium academicum*) y est annexé. Citons encore un célèbre institut de sourds-muets fondé en 1790 par le pasteur Guyot. L'industrie est assez active ; les toiles de lin, les lainages, les cigares, les brosses, sont les principaux produits ; Groningue a aussi des imprimeries, des lithographies, des teintureries, des minoteries. C'est un grand marché agricole. Les rivières (la Hunse et l'Aa) sont navigables pour des bateaux moyens et des canaux relient Groningue au Dollart et au Zuiderzée. Le mouvement du port est d'environ 350,000 tonnes.

II. Histoire. — Groningue était dès 837 un centre important de la Frise. En 1166, elle prit le caractère de ville. Le pays de Groningue avait été au Xe siècle détaché de la Frise et placé sous l'autorité d'avoués impériaux. Ceux-ci prirent au XIe siècle le titre de burgraves de Groningue. La ville était ville libre. En 1282, elle entra dans la Hanse. Elle avait conservé sa liberté menacée par l'évêque d'Utrecht et s'était étendue aux dépens de la Frise. L'empereur Maximilien inféoda au duc Albert de Saxe la suzeraineté sur la Frise et Groningue. La ville résista et se soumit alors à l'évêque d'Utrecht (1493), puis au comte

Edzard de Frise orientale (1505) et enfin au duc Charles de Gueldre (1514). Elle échappa ainsi à la domination saxonne, car en 1515 Charles-Quint en confirma la possession au duc de Gueldre. Le résultat fut que vingt et un ans après (1536) elle passa sous l'autorité de Charles-Quint (V. GUELDRE). Elle adhéra à l'union d'Utrecht (1579) et suivit le sort des Provinces-Unies (V. PAYS-BAS). Cependant elle fut occupée en trahison par les Espagnols (1580) qui la gardèrent jusqu'en 1594. Il fallut de longs efforts aux princes de Nassau pour la reprendre. Dès lors Groningue resta l'une des sept Provinces-Unies, et le seul épisode de son histoire fut le siège de 1672 par l'évêque de Munster. En 1799, cette province fut divisée entre les départements bataves d'Ems et d'Over-Yssel ; en 1810, elle fit partie du dép. français de l'*Ems occidental*.



L'église Saint-Martini, à Groningue.

Province. — I. GÉOGRAPHIE. — Province du royaume des Pays-Bas, située au N.-E. du pays, entre la mer du Nord au N., le golfe de Dollart au N.-E., l'Allemagne (Hanovre) à l'E., la prov. de Drenthe au S., la prov. de Frise à l'O. ; 2,298 kil. q. ; 279,400 hab. (en 1893), soit 122 hab. par kil. q. C'est une plaine très basse où les plus hautes éminences ne dépassent pas 12 m. Elle est argileuse et très fertile au N., sablonneuse et tourbeuse au S. Les grands marécages du S.-E. (marais de Bourtange) ont été asssséchés et mis en culture. Comme la Frise, dont elle fait en réalité partie, la province de Groningue est sillonnée de nombreux canaux. On y trouve plusieurs lacs ou étangs, ceux de Sudlaarder, Schildster, Leekster, Foscholster, etc. Le climat est relativement malsain à cause de l'humidité et des fièvres paludéennes. Les champs labourés occupent la moitié, les prairies le quart de la superficie. On élève beaucoup de gros bétail, des chevaux et des bœufs renommés. Le beurre est excellent. Les principales industries sont celles des lainages (bas de laine notamment), des toiles, la papeterie, la poterie, la féculerie, les constructions navales. Le commerce est actif, portant principalement sur les denrées agricoles, bétail, grains, beurre, fromage. — Les neuf dixièmes des habitants sont protestants; 7 °/₀ catholiques et 3 °/₀ juifs. — La province se divise en plusieurs districts : Appingedam, Groningue, Winschoten.

II. HISTOIRE. — L'histoire de la province se confond avec celle de la Frise et de sa capitale (V. FRISE, PAYS-BAS et ci-dessus le § *Ville*).

BIBL. : LORGION, *Geschiedskundige beschrijving der stad Groningen*; Groningue, 1850-57, 2 vol.

GRONOVIUS (Jean-Frédéric GRONOV), latiniste, philologue hollandais, d'origine allemande, né à Hambourg le 8 sept. 1611, mort à Leyde le 28 déc. 1671. Il fut professeur d'histoire d'abord à Deventer (1642), puis à Leyde (1658) et acquit une réputation européenne de latiniste et d'archéologue. Ses nombreux ouvrages sont encore consultés avec fruit aujourd'hui ; il y démontre qu'il faut étudier l'antiquité en moraliste et non en pur exégète. On lui doit des éditions critiques excellentes de Tacite, de Tite Live, de Stace, de Plaute, de Térence, de Cicéron, de Salluste, de Sénèque, de Pline et d'Aulu-Gelle. Ses *Observationes* (Leyde, 1639, 1662; Leipzig, 1757, 1831) comptent dans l'histoire de la philologie. Il entretenait une correspondance très active avec tous les philologues de son temps ; on trouvera ses lettres à Heinsius dans le *Sylloge* de Burmann, et celles à Vossius dans les *Clarissimorum virorum ad Vossium epistolæ*. Il publia aussi avec des notes et des commentaires le grand ouvrage de son ami Hugo Grotius : *De Jure belli ac pacis libri tres* (Amsterdam, 1642). E. H.

GRONOVIUS (Jacques), philologue hollandais, fils du précédent, né à Deventer le 20 oct. 1645, mort à Leyde le 21 oct. 1716. Il fut appelé par le grand-duc de Toscane à une chaire de droit de l'université de Pise, en remplacement du savant Chimentelli. Il n'y resta que deux ans et revint à Leyde (1679) pour enseigner, comme autrefois son père, et, avec la même distinction, la littérature et l'histoire grecques. Ses nombreuses publications attirèrent l'attention de l'Europe savante et firent naître souvent des controverses dans lesquelles Gronovius se laissa entraîner à des violences inexcusables, notamment dans sa *Responsio ad covillationes Raphaeli Fabretti* (Leyde, 1685, in-8) et dans sa *Epistola de argutiolis Isaci Vossii*, *id.*, 1687, in-8). Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Geographia antiqua* (Leide, 1697-99, 2 vol. in-4) ; *Thesaurus græcarum antiquitatum* (*id.*, 1697-1702, 13 vol. in-fol.) ; *Manethonis Egyptii Apotelesmaticorum libri VI* (*id.*, 1698, in-4). Il a, de plus, donné des éditions critiques très savantes de Polybe, de Tacite, d'Etienne de Byzance, de Pomponius Mela, de Lucien, de Cicéron, d'Ammien Marcellin, de Quinte Curce, de Suétone, de Phèdre et d'Hérodote. E. H.

GRONOVIUS (Laurent-Théodore), jurisconsulte et antiquaire hollandais, frère du précédent, né à Leyde, mort vers 1700. Il publia deux ouvrages très remarquables : *Emendationes Pandectarum juxta florentinum exemplar emendatarum* (Leyde, 1688, in-8) et *Marmorea basis colossi Tiberio Cæsari erecti ob civitates Asiæ restitutas* (*id.*, 1697, in-8 ; rééd., *id.*, 1720, in-8).

GRONOVIUS (Abraham), philologue hollandais, fils de Jacques, né à Leyde en 1695, mort à Leyde le 17 août 1775. Il devint bibliothécaire de l'université et publia d'excellentes éditions critiques d'Elien, de Justin et de Pomponius Mela. On lui doit aussi un recueil de dissertations sur la géographie ancienne : *Varia geographica* (Leyde, 1739, in-8). — Ses frères : *Jean-Frédéric*, mort en 1760, et *Laurent-Théodore* Gronovius, mort en 1777, furent des

naturalistes distingués. Le premier est l'auteur de la *Flora Virginica* (Leyde, 1743, in-8) et de la *Flora Orientalis* (*id.*, 1755, in-8). L'autre a publié : *Museum Ichtyologicum, seu de naturali piscium historia* (*id.*, 1754-1756, 2 vol. in-fol.) ; *Bibliotheca regni animalis atque lapidei* (*id.*, 1760, in-fol.) ; *Zoophylacium Gronovianum* (*id.*, 1763-1781, 3 part. in-fol.). E. H.

BIBL. : SIEGENBECK, *Histoire de l'université de Leide* (en holland.); Leyde, 1847.

GRONOW (Rees-H.), écrivain anglais, né en 1794, mort à Paris en 1865. Il se lia à Eton avec Shelley. En 1812, il entra dans l'armée, prit part à la guerre d'Espagne, assista à la bataille des Quatre-Bras et de Waterloo et entra dans Paris avec les alliés. De retour en Angleterre, il ne réussit après plusieurs échecs à se faire élire au Parlement que pour être invalidé. Il habita Londres et Paris, où il assista au coup d'Etat (1851). Il a laissé 4 vol. de *Souvenirs*, pleins de récits et d'anecdotes d'un grand intérêt; mais ses souvenirs personnels se mêlent parfois à des renseignements de seconde main, contre la véracité desquels l'on doit se tenir en garde.

GRONSFELD (Josse-Maximilien de BRONCKHORST, comte de), homme de guerre et diplomate belge, né à Rimbourg en 1598, mort en 1657. Il entra dans l'armée de l'électeur de Bavière au début de la guerre de Trente ans et fut créé général à Lutzen. Il devint, en 1646, ambassadeur de l'électeur Maximilien auprès du roi de France et parvint à conclure les traités d'Ulm et de Passau. La guerre ayant recommencé contre les Suédois, il prit le commandement de l'armée, mais il dut battre en retraite au passage du Lech. Il entra alors au service de l'empereur; celui-ci lui confia plusieurs missions importantes et récompensa ses services par l'octroi du titre de comte. Gronsfeld publia, en 1647, chez Elzevier, à Amsterdam, le *Commentaire de la guerre d'Allemagne* d'Everard Wasemberg, avec un grand nombre d'additions et de notes rectificatives du plus haut intérêt.

BIBL. : P. BOUGEANT, *Histoire de la paix de Westphalie*; Paris, 1744, 6 vol. in-4. — WOLTERS, *Recherches sur l'ancien comté de Gronsfeld* ; Gand, 1854, in-8. — C. RAHLENBECK, *Notice sur J.-M. de Gronsfeld*, dans la *Biographie nationale de Belgique*, 1884-85.

GROOM (V. VALET).

GROOT (Gérard de (V. GROOTE).

GROOT (Jean-Hugo DE), dit *Grotius*, jurisconsulte, diplomate et historien hollandais, né à Delft le 10 avr. 1583, mort à Rostock le 28 août 1645. Il montra de bonne heure des dispositions exceptionnelles pour toutes les études; dès l'âge de huit ans, il composa des élégies latines qui ne sont pas sans mérite, et, à douze ans, il suivait les cours de Scaliger à l'université de Leyde. En 1598, il accompagna en France Oldenbarneveldt et Justin de Nassau, envoyés en mission auprès de Henri IV ; le roi de France reçut le jeune et déjà célèbre étudiant de la manière la plus flatteuse. En 1602, Grotius devint historiographe des Etats-Généraux, avocat fiscal à la cour de Hollande, et, en 1613, conseiller-pensionnaire de la ville de Rotterdam. Il avait déjà publié son *Mare liberum* (1602), où il défendait éloquemment la liberté des mers. Envoyé à Londres en 1615, pour résoudre à l'amiable les difficultés qui avaient surgi entre l'Angleterre et la Hollande au sujet du commerce des Indes, il réussit complètement dans sa mission. Pendant ce temps, la trêve de douze ans (1609-1621) avait été conclue avec les Pays-Bas catholiques, malgré l'opposition de Maurice de Nassau et après des discussions ardentes ; d'autre part, les sectes religieuses se combattaient avec une extrême violence. Grotius, qui avait défendu la liberté de conscience, combattu les décrets du synode de Dordrecht et pris parti pour les arminiens (V. ARMINIUS et GOMAR), fut enveloppé dans la disgrâce de ces derniers et jeté en prison. Plus heureux que son ami Oldenbarneveldt, il échappa à la mort, mais fut condamné à une détention perpétuelle et enfermé au château de Lœwenstein. L'étude et l'affection de sa femme adoucirent la rigueur de sa captivité. Au bout de quelque temps, sa femme parvint même à le faire évader et le rejoignit ensuite en France. Le savant hollandais fut très favorablement accueilli par Louis XIII et reçut de lui une pension de 3,000 livres. Il publia alors un mémoire pour se défendre contre les accusations de ses ennemis. Les Etats-Généraux, impuissants à le réfuter, en proscrivirent la vente sous peine de mort et mirent l'auteur hors la loi. En 1625, Grotius, pris de nostalgie, rentra furtivement dans son pays ; mais le gouvernement, avisé de sa présence, lui interdit le séjour, à moins que, s'avouant coupable, il ne demandât humblement sa grâce ; il refusa avec beaucoup de dignité et se retira à Hambourg. C'est à ce moment que le chancelier Oxenstiern, grand admirateur des ouvrages de Grotius, lui offrit de devenir ambassadeur de Suède à la cour de France. L'illustre proscrit occupa ce poste élevé avec une suprême distinction et sut s'y maintenir pendant dix ans, bien que sa droiture et son énergie lui valussent l'inimitié de Richelieu et de Mazarin. Les multiples labeurs de ses délicates fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer avec ardeur à l'étude et de publier de nombreux ouvrages de haute valeur sur les matières les plus diverses : droit, philosophie, théologie, histoire, philologie. En 1645, fatigué, il demanda son rappel, refusa un siège au conseil d'Etat que lui offrait la reine Christine, et, comme le climat suédois était défavorable à sa santé, il partit pour l'Allemagne et mourut subitement à Rostock. Les bruits les plus contradictoires circulèrent au sujet de sa fin. Les uns prétendirent qu'il s'était converti à la religion catholique, d'autres soutinrent qu'il était mort en faisant profession d'athéisme. L'une et l'autre affirmation sont bien invraisemblables. Le corps de l'illustre savant fut embaumé et transféré à Delft, où il repose encore aujourd'hui. Voici la liste des principaux ouvrages de Grotius : 1° Droit. *Mare liberum, seu de jure, quod Batavis competit ad Indica commercia* (Leyde, 1609, in-4 ; rééd., *id.*, 1618, in-4 ; traduit en hollandais par Ickermann ; Harlem, 1639, in-4) ; *De Jure belli ac pacis libri tres, in quibus jus naturæ et gentium, item juris publici præcipua explicantur* (Paris, 1613, in-4 ; nombreuses rééd. ; cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues de l'Europe) ; *Introduction à l'étude du droit hollandais* (en holland. ; La Haye, 1631, in-4 ; souvent réédité) ; *De Imperio summarum potestatum circa sacra* (Paris, 1647, in-8 ; rééd. à La Haye, 1652, in-8 ; *id.*, 1661, in-8). — 2° Histoire. *Liber de antiquitate et statu Reipublicæ Batavicæ* (Leyde, 1601, in-4 ; rééd., *id.*, 1630 ; Amsterdam, 1633 ; traduit en holland. et en franç.); *Historia Gothorum, Vandalorum et Langobardorum* (Amsterdam, 1654, in-4 ; 1651, in-4 ; 1657, in-fol. ; 1658, in-8) ; *Annales et historiæ de rebus belgicis* (Amsterdam, 1657, in-fol., 1658, 1681, trad. en holland. et en franç.). — 3° Littérature ancienne. Hugo Grotius a donné des éditions critiques de plusieurs écrivains de l'antiquité, notamment de Théocrite (Leyde, 1599) ; Lucain (Leyde, 1603, rééd. neuf fois de son vivant) ; Euripide (Paris, 1630 ; Amsterdam, 1630, 1631) ; Tacite (Leyde, 1640, 1643 ; Amsterdam, 1685) ; Ménandre (Amsterdam, 1709). Il est aussi l'auteur d'un grand nombre de poésies latines. — 4° Théologie. *Conciliatio dissidentium de re prædestinatoriâ et gratiâ opinionum* (Amsterdam, 1613) ; *Defensio fidei catholicæ de satisfactione christi* (Leyde, 1617, in-4) ; *Philosophorum veterum sententiæ de fato et de eo quod est in nostra potestate* (Leyde, 1638, in-4 ; Paris, 1648, in-8); *Annotata in quatuor evangelia* (Amsterdam, 1641, in-fol.) ; *Annotata in Acta et Epistolas Apostolorum* (Amsterdam, 1646, in-fol.); *De Veritate Religionis Christianæ* (Amsterdam, 1624, in-12 ; très souvent réédité et traduit dans la plupart des langues de l'Europe et en arabe, en malais et en chinois). La volumineuse correspondance de H. Grotius est très intéressante au double point de vue de l'histoire et de l'érudition ; il en existe différents recueils : *Epistolæ Hugonis Grotii quotquot reperiri potuerunt* (Amsterdam, 1687, in-fol.);

H. Grotii Epistolæ ineditæ (Harlem, 1801, 4 vol. in-8); *H. Grotii ad J. Oxenstiernam et J.-A. Salvium et J. Oxenstiernæ ad eosdem Epistolæ ineditæ* (Harlem, 1829, in-8). E. H.

Bibl. : Sweertius, *Athenæ Belgicæ*; Anvers, 1628, in-fol. — Brandt et Cattenburgh, *Histoire de Hugo de Groot* (en holland.); Amsterdam, 1727, in-fol. — Foppens, *Bibliotheca belgica*; Malines, 1739, 2 vol. in-4. — De Burigny, *Vie de Grotius*; Paris, 1752, 2 vol. in-8. — Cras, *Laudatio Hugonis Grotii*; Amsterdam, 1796, in-8. — Siegenbeck, *Hugo Grotius considéré comme historien des Pays-Bas* (en holland.); Amsterdam, 1818, in-8. — Koenen, *H. Grotius considéré comme théologien* (en holland.); Amsterdam, 1837, in-8. — G. de Groot, *Relation de la captivité de mon frère Hugo dans la forteresse de Lœwenstein* (en holland.), publ. par Vollenhoven; La Haye, 1842, in-8. — Hely, *Etude sur le Droit de la guerre de Grotius*; Paris, 1875, in-8. — E. Nys, *le Droit de la guerre et les précurseurs de Grotius*; Bruxelles, 1882, in-8. — Du même, *les Origines de la diplomatie et le droit d'ambassade jusqu'à Grotius*; Bruxelles, 1884, in-8. — Rogge, *Bibliotheca Grotiana. Grotii operum descriptio bibliographica*; La Haye, 1883, in-8.

GROOT (Pierre de), fils du précédent, homme d'Etat hollandais, né à Rotterdam en 1615, mort à Bœkenrode en 1678. En 1660, il fut appelé aux fonctions de conseiller-pensionnaire d'Amsterdam, et, sept ans plus tard, envoyé comme ambassadeur des Etats-Généraux auprès du roi de Suède; il passa, en la même qualité, à la cour de Versailles. Il s'efforça en vain d'amener Louis XIV à de meilleures dispositions à l'égard des Provinces-Unies; il ne put détourner l'orage. Pendant ce temps, ses ennemis l'accusaient de s'être laissé corrompre par le roi de France à prix d'argent, et parvenaient à ameuter la populace contre lui. Quand de Groot revint à Rotterdam, il faillit être massacré et ne dut son salut qu'à la fuite. Il vécut en Belgique et en Allemagne de 1672 à 1674. En 1677, il fut accusé de haute trahison et vint se défendre devant la cour de Hollande; il n'eut pas de peine à démontrer son innocence et fut absous. Depuis lors, il vécut paisiblement dans la retraite jusqu'à sa mort. P. de Groot n'était pas seulement un homme d'Etat intelligent et intègre, c'était aussi un écrivain de mérite. Il a laissé des poésies remarquables. Elles ont été réunies et publiées par C. Van Arkel à Amsterdam en 1765.

Bibl. : Scheltema, *la Néerlande politique* (en holland.); Amsterdam, 1841, in-8. — J.-P. Cornets de Groot, *Vie de Pierre de Groot* (en holland.); La Haye, in-8.

GROOTAERS, GROETAERS (François), sculpteur belge du xixe siècle, né à Malines. Ses ouvrages les plus connus sont : *Hébé assise* (1816); *Psyché* (1822); *Orphée chantant* (1827). Son *Anacréon assis*, qui est au musée de Bruxelles, lui valut le prix en 1818. — Son fils *Louis-Guillaume* (1816-82) fut sculpteur à Nantes.

GROOTE (Gérard ou mieux *Gerrit* ou *Geert* de), théologien mystique néerlandais, né à Deventer en oct. 1340, mort à Deventer le 20 août 1384. Maître ès arts dès 1358, il voyagea quelque temps, puis se fixa à Cologne et y mena une vie fort mondaine. Une maladie et l'influence de Henri Æger, prieur de la chartreuse de Munnikhuizen, près d'Arnhem, le convertirent en 1374. Il renonça à ses prébendes et distribua son patrimoine assez considérable. Pendant deux ans, il fréquenta beaucoup *Jean de Ruysbroek* (V. ce nom), puis se retira durant trois ans dans la chartreuse de Munnikhuizen. La dernière et la plus importante partie de sa vie (1379-1383) est remplie par des pérégrinations à travers les Pays-Bas; il lui arrivait de prêcher deux fois par jour, presque toujours en langue vulgaire, exhortant ses auditeurs sans distinction de classe à la repentance. Le clergé, qu'il ne ménageait pas, l'attaqua; l'évêque d'Utrecht lui retira la licence de prêcher en 1383. Groote s'adressa au pape pour obtenir justice; mais il mourut en soignant un pestiféré, avant d'avoir reçu une réponse. — Ses écrits, publiés en partie seulement et séparément, mériteraient une édition complète. La liste de ce qui en est imprimé a été dressée par K. Hirsche dans la *Real-Encyklop. f. protest. Theologie* (Leipzig, 1878, t. II, pp. 690 et suiv.). L'œuvre capitale de Groote est d'ailleurs la fondation des confréries de la *Vie commune* (V. ce mot), associations monastiques libres qui tiennent une grande place dans l'histoire religieuse et scolaire du xve siècle. F.-Herm. Kruger.

Bibl. : Clarisse, *Over den geest en de denkwijze van G. Groote*, dans l'*Archief voor kerk. geschiedenis*; Leyde, 1829, t. I; 1836, t. II et III. — J.-G.-R. Acquoy, *Het Klooster te Windesheim*; Utrecht, 1875, 3 vol. — G. Bonet-Maury, *G. de Groote*; Paris, 1878. — K. Grube, *G. Groote u. seine Stiftungen*; Cologne, 1883.

GROOTE Eylandt (*Great Island* en anglais). Grande île d'Australasie située dans la partie ouest du golfe de Carpentarie sur la côte du Territoire du Nord (colonie d'Australie du Sud). Les côtes sont rocheuses et l'intérieur montagneux; elle est inhabitée. Entre Groote Eylandt et la terre ferme, dans l'intérieur de laquelle se creuse en cet endroit la baie Blue Mud, on trouve les îles de Bickerton, de Woodah, etc. La forme de l'île rappelle celle d'une peau de bœuf étendue; sa largeur et sa longueur sont sensiblement les mêmes, environ 65 kil. On n'a pas encore complètement exploré Groote Eylandt.

GROS. I. Métrologie. — Monnaie divisionnaire, appelée aussi en Allemagne *groschen* ou *silbergroschen*, subdivision du *florin* ou du *thaler* (V. ces mots). On donnait aussi le nom de gros à un poids en usage dans la plus grande partie de l'Europe, et qui représentait généralement 1/128 de la livre. En France, le *gros* équivalait à 3^gr^824. G. F.

II. Mines. — La classification des charbons sortant d'une mine se fait différemment, suivant les régions. Ordinairement les *gros* ou *pérats* sont recueillis à la main et séparés sur les plâtres mêmes des puits. On désigne sous ce nom de gros les charbons qui seraient retenus sur une grille avec un écartement de barreau de 6 centim. Le gros atteint dans le commerce un prix plus élevé que le charbon tout venant qui contient du menu. L. K.

III. Contributions indirectes. — *Droit de gros* (V. Contributions, t. XII, p. 834).

GROS (Cap). On nomme ainsi le cap continental de la province d'Ontario (Canada) qui fait face au cap Iroquois dans l'Etat de Michigan (Etats-Unis). Ces deux caps sont de véritables promontoires de granit, très élevés; c'est à cet endroit que le lac Supérieur qui s'était déjà resserré beaucoup se transforme en un chenal et prend le nom de rivière de Sainte-Marie pour aller rejoindre les lacs Huron et Michigan.

GROS-Theil (Le). Com. du dép. de l'Eure, arr. de Louviers, cant. d'Amfreville-la-Campagne; 730 hab.

GROS-Ventres (Rivières des) (V. Saskatchewan).

GROS-Ventres. Nom de deux tribus indiennes de l'Amérique du Nord, les Gros-Ventres du Missouri ou Minnetaries, et les Gros-Ventres des Prairies, qui habitent au N. du territoire des Etats-Unis, entre la rivière Missouri et son tributaire le Milk. Ils appartiennent à la nation des Arapahoes. Leur nombre est maintenant très réduit et ils sont confinés dans une *reservation*, près du Milk.

GROS (Pierre Le), sculpteur français, né à Paris en 1656, mort à Rome en 1719. Fils d'un sculpteur distingué qui professa à l'Académie pendant près de trente années, il reçut de lui les premiers principes de son art. A vingt ans il obtint le grand prix de sculpture avec un bas-relief qui représentait *Noé entrant dans l'arche*. Louvois s'intéressa à lui et l'envoya à Rome avec une bourse. Dans cette ville, il reçut très bon accueil, et par ses œuvres délicates, maniérées, il acquit un grand renom. Il revint alors à Paris où on lui commanda divers ouvrages pour les jardins des Tuileries et de Versailles : mais il ne trouvait pas qu'on eût pour lui la même admiration qu'en Italie. Il retourna donc à Rome où il fut pendant le reste de sa vie pleinement goûté. Ses meilleures œuvres sont la statue colossale de *Saint Dominique* à Saint-Pierre de Rome; les apôtres *Saint Thomas* et *Saint Barthélemy* qui sont à Saint-Jean de Latran; le groupe que les jésuites lui commandèrent pour l'église du Gesù : *le Triomphe de la Religion sur l'Hérésie*; les statues de *Sainte Thérèse* et de *Sainte Christine* placées dans la cathédrale de Turin, une

de ses dernières œuvres. Le talent de Le Gros n'est pas contestable : l'expression vivante de ses figures, l'art avec lequel il a fouillé les draperies, et principalement la hardiesse et l'habileté avec laquelle il a taillé le marbre, ont conservé son nom à la postérité. Mais ses figures sont souvent exagérées et d'un maniérisme de mauvais goût : il sacrifie trop au mouvement.

GROS (F.-Toussaint), poète provençal, né à Marseille en 1698, mort à Lyon en 1748. Il fit ses études à Marseille, au collège de l'Oratoire, et commença par écrire des poèmes français ; mais il abandonna bientôt cette langue pour revenir au provençal. Protégé par la marquise de Simiane, dont le mari était gouverneur militaire de Marseille, il vint à Paris et y obtint un emploi administratif qui le mit à l'abri de l'indigence. Il se livra dès lors sans inquiétude à son goût pour la poésie et composa des fables, des idylles, des chansons, des odes, dans sa langue maternelle. Il puise son inspiration à la fois dans les livres sacrés et les modèles grecs, et ses œuvres se distinguent surtout par la grâce et par la sincérité de l'accent. Elles ont été publiées en 1841 sous ce titre : *Œuvres complètes de F. Gros, suivies de morceaux choisis de quelques poètes provençaux* (1841).

GROS (Jean-Louis, baron), général français, né à Carcassonne le 3 mai 1767, mort à Paris le 10 mai 1824. Soldat aux chasseurs à pied des Cévennes le 6 oct. 1785, sergent le 20 mars 1787, Gros se retira avec son congé le 1er sept. 1789. Deux ans après, lors de la formation des premiers bataillons de volontaires, il s'enrôla au 2e bataillon de l'Aude et y fut élu lieutenant (10 nov. 1791). Après avoir servi de 1792 à 1794 à l'armée des Pyrénées-Orientales et obtenu le grade de capitaine (10 avr. 1793), il passa à l'armée d'Italie, y devint chef de bataillon (sept. 1795), fit les campagnes de 1795 et 1797 sous les ordres de Bonaparte, puis fut envoyé à l'armée d'Angleterre sur les côtes de l'Océan (1798). De là il rejoignit l'armée du Danube sous Moreau et prit le commandement de la 4e demi-brigade avec laquelle il se conduisit brillamment à la bataille de Biberach (9 mai 1800). Après la paix de Lunéville, il fut appelé à faire partie de la garde consulaire comme major des chasseurs à pied. En 1804, il passa avec ce grade dans la garde impériale, corps qu'il ne devait plus quitter. La campagne de 1805 en Autriche lui valut le rang de major-colonel des chasseurs (18 déc. 1805), celle de Prusse et de Pologne les étoiles de général de brigade (9 juil. 1807). En 1810, Gros partit pour l'Espagne et y servit jusqu'au milieu de 1811, époque où il revint en France pour prendre part à l'expédition de Russie avec la division de vieille garde. Les fatigues de cette nouvelle campagne l'obligèrent à renoncer au service lors de son retour en France (17 janv. 1813). Rappelé à l'activité le 10 avr. suivant, comme adjudant général de la garde, il suivit la grande armée en Saxe, se distingua à Dresde et à Leipzig, fut blessé à ces deux affaires, mais n'en resta pas moins à la tête de ses troupes jusqu'au moment où l'armée repassa le Rhin. A ce moment, épuisé et malade, il dut de nouveau rentrer dans ses foyers et fut admis définitivement à la retraite le 1er août 1815. Ch. Grandjean.

GROS (Antoine-Jean, baron), peintre français, né à Paris le 16 mars 1771, mort à Meudon le 25 juin 1835. Fils d'un obscur peintre en miniatures, Antoine-Jean Gros montra de bonne heure des dispositions très vives pour les beaux-arts. A l'âge de seize ans, en 1787, son père le fit entrer dans l'atelier que venait d'ouvrir David. Le réformateur de l'école française s'intéressa particulièrement à son élève, très laborieux, et quand il jugea qu'il ne pouvait plus rien lui apprendre, il n'hésita pas à demander à la Convention un passeport, en faisant du jeune Gros un éloge public. A Gênes, une dame, la femme de l'agent diplomatique français, pour qui il avait une recommandation, le présenta à Mme Bonaparte qui allait rejoindre son mari à Milan. Joséphine l'emmena avec elle et l'introduisit elle-même auprès du général en chef de l'armée d'Italie, qui lui fit un cordial accueil et l'admit dans son état-major, dans une position équivalente à celle d'un officier. Gros, entre deux reconnaissances, fait des petits portraits des personnages au milieu desquels il vit, entre autres celui de Masséna, fort réussi. La bataille d'Arcole, livrée le 15 nov. 1796, lui fournit l'occasion de sa première œuvre militaire par un portrait de Bonaparte représenté au moment où il se précipite sur le pont, un drapeau à la main. Flatté de cette délicate attention, et après avoir ordonné la gravure de la composition par Longhi, le général prend le jeune peintre en affection et le nomme inspecteur aux revues, afin qu'il puisse suivre plus aisément la campagne et le fait entrer dans la commission chargée du choix des œuvres d'art destinées à la galerie du Louvre. Le général Desolles désire posséder un tableau de l'artiste en faveur qui peint pour lui : *Sapho à Leucate*, et le général Berthier lui commande son portrait. En 1801, un arrêté des consuls met au concours un tableau représentant le combat de Nazareth, où Junot, à la tête de 500 hommes, bat une armée de 6,000 Turcs. Gros prend part au concours et remporte le prix ; mais il n'exécuta pas le tableau définitif, Bonaparte lui ayant habilement manifesté le désir qu'il ne travaillât que pour lui. Un jour, le premier consul rencontrait le peintre dans les galeries du Louvre et lui demanda à quoi il travaillait. Très finement, Gros répondit : « J'attends vos ordres ». « Il est question de me faire peindre visitant les pestiférés de Jaffa, répliqua Bonaparte ; je vous charge du tableau. » Au Salon de 1804 fut exposée l'œuvre qui obtint un immense succès et provoqua des manifestations enthousiastes pour l'artiste et pour le héros de la composition. Immédiatement après, Gros entreprenait *la Bataille d'Aboukir*, qui n'obtint pas un succès moindre au Salon de 1806. Au mois de mars 1807, un concours était ouvert pour un tableau, dont le sujet était : *Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau;* Gros eut le prix. Le public et l'empereur admirèrent fort l'œuvre nouvelle. Depuis ce jour, Gros consacra exclusivement son talent vigoureux et sa puissante fécondité à la glorification de l'empereur, dans ces pages superbes et colossales qui ont pour titres : *la Reddition de Madrid, le Général Bonaparte haranguant l'armée avant la bataille des Pyramides, l'Entrevue de LL. MM. l'empereur des Français et l'empereur d'Autriche en Moravie*, et dans l'esquisse de *la Bataille de Wagram*. Entre temps, il faisait le portrait des grands dignitaires de la couronne et des membres de la famille impériale : le roi de Westphalie, le roi de Naples, le général Lassalle, le général comte Legrand et son fils, le maréchal de Bellune, le général Fournier, le comte de Lariboisière et son fils, le comte de La Salle, etc., et peignait *François Ier et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis*. En 1812, le ministère de la maison de l'empereur commande à l'artiste la décoration de la coupole du Panthéon qu'il n'exécuta que plus tard, mais non sans en avoir ébauché les esquisses où figurent Napoléon et le roi de Rome. La Restauration ne tient pas Gros en moindre faveur que l'Empire. Au Salon de 1817, le peintre expose un tableau représentant *le Roi quittant le château des Tuileries dans la nuit du 19 au 20 mars*, et les portraits de *Louis XVIII* et de la *Duchesse d'Angoulême;* au Salon de 1819, *la Duchesse d'Angoulême s'embarquant à Pauillac le 25 avr. 1815*. Viennent ensuite aux Salons suivants de nombreux portraits d'hommes et de femmes, *David et le roi Saül, Ariadne recueillie par Bacchus dans l'île de Naxos, l'Amour piqué par une abeille se plaignant à Vénus*. On commande à l'artiste les plafonds de deux salons du musée Charles X au Louvre. Au mois de nov. 1824, les peintures de la coupole du Panthéon sont découvertes aux applaudissements du public et des artistes. Charles X, en témoignage de sa reconnaissance, conféra au peintre le titre de baron, en lui donnant pour armes : *d'or au chef d'azur, chargé d'un ange portant la banderolle France* (un des génies de la coupole). Ce travail colossal, qui couvre une superficie de plus de 3,000 pieds carrés, et présentant

des difficultés d'exécution considérables, en raison de l'architecture et de sa situation, semble avoir épuisé les forces et le génie de l'artiste. En outre, une réaction, provoquée par l'école romantique, commence à se produire contre l'école de David. Le goût public se détache des Arianes, des Vénus et des Hercules, des compositions historiques que les tenants de cette dernière s'obstinent à opposer aux créations nouvelles des Géricault, des Delaroche, des Delacroix, des Decamps, etc. Au Salon de 1835, *Hercule écrasant Diomède* ne souleva que des attaques violentes, des critiques malicieuses, du persiflage et des bouffonneries. Le gouvernement de Juillet tint à l'écart le pauvre grand artiste, lui faisant expier douloureusement la faveur de la légitimité. Le jeudi 25 juin de cette année-là, à la nuit, Gros quittait Paris et, après avoir erré toute la nuit dans la forêt de Meudon, se noyait sous quatre pieds d'eau.

L'œuvre de Gros est considérable. On n'y compte pas moins de 24 tableaux, pour la plupart de dimensions colossales ; 6 grandes décorations murales et 55 portraits. Dans son atelier, qui fut la continuation de celui de David, passèrent 432 artistes, dont plusieurs sont devenus célèbres : Bonington, Charlet, Couture, Paul Delaroche, Feuchères, Gigoux, Hesse, Huet, Lami, Robert Fleury, Roqueplan, Ph. Rousseau, Schnetz, Bange, etc.

Bibl. : J.-B. Delestre, *Gros, sa vie et ses ouvrages;* Paris, 1867. — J. Tripier Le Franc, *Histoire de la vie et de la mort du baron Gros ;* Paris, 1878.

GROS (Jean-Baptiste-Louis, baron), diplomate français, né en 1793, mort à Ivry-sur-Seine le 8 févr. 1870. Son père était attaché à la maison de la duchesse de Bourbon qu'il suivit à l'étranger. Attaché libre à la légation de Lisbonne dès le 11 juil. 1823, il fut chargé de diverses missions, en particulier en Egypte ; créé baron en 1829, il fut envoyé à Bogota comme chargé d'affaires le 16 févr. 1838. Mis en disponibilité comme ministre plénipotentiaire, il fut chargé, à ce titre, de régler le différend survenu entre l'Angleterre et la Grèce (12 févr. 1850). Envoyé en Chine comme commissaire extraordinaire le 14 mai 1857, il reçut le titre d'ambassadeur extraordinaire pour la négociation de la paix (7 mars 1860) et, à son retour, alla occuper l'ambassade de Londres (14 nov. 1862).

GROS (Jules), voyageur français, né à Montluel (Ain) en 1829, mort à Vanves le 29 juil. 1891. Il a publié un assez grand nombre de récits de voyages intéressants qui lui valurent d'être nommé membre de la Société de géographie ; il composait en même temps des romans d'aventures sur le type de ceux de Jules Verne qui lui donnèrent une petite notoriété. Celle-ci ne lui suffisant pas, il tenta une aventure qui a rendu son nom comiquement célèbre. Depuis 1881 il était en relations avec deux voyageurs français, MM. Guignes et Coudreau, qui avaient exploré les territoires arrosés par le Counani et s'étaient créé des relations avec les indigènes, par lesquels ils firent conférer à Jules Gros le titre de président de la république de Counani ou Guyane indépendante. Le récit de cette bizarre tentative a été raconté à *Counani* (V. ce mot). En 1888, Jules Gros s'entendit avec une compagnie anglaise à laquelle il céda l'exploitation des territoires de sa république ; il partit au mois d'août pour Counani, mais il paraît qu'il était victime d'une mystification, car, quand il fut arrivé à Georgestown, un délégué de la prétendue compagnie l'embarqua sur un navire en partance pour Londres en lui faisant croire qu'il voguait vers la Guyane.

GROS de Besplas (V. Besplas).

GROS de Boze (Claude) (V. Boze).

GROS de Saint-Joyre (René), poète français, né à Lyon vers 1570, mort presque centenaire. Citons de lui : *Rime* (Padoue, 1590, in-4) ; *la Mire de vie à l'amour parfait* (Lyon, 1614, in-4) ; *la Fleur de la poésie morale de ce temps* (Lyon, 1614, in-8) ; *Anagrammata emblematica* (Lyon, 1675, in-4).

GROS-BEC (Ornith.). Les Gros-Becs, qui forment le genre *Coccothraustes* de Brisson, présentent au plus haut degré les caractères distinctifs du groupe des Conirostres parmi lesquels Cuvier les rangeait à côté des Bouvreuils, des Pinsons, des Moineaux et autres Fringilles (V. Passereaux). Leur bec affecte en effet la forme d'un cône irrégulier fortement surbaissé et tellement élargi à la base que la face de l'oiseau semble couverte d'un masque. Leur corps massif est porté sur des pattes robustes ; leur tête paraît volumineuse et leurs ailes sont longues relativement à la queue dont l'extrémité est très légèrement échancrée.

On ne rencontre dans notre pays qu'une seule espèce de ce genre, le Gros-Bec vulgaire (*Coccothraustes vulgaris* V., *Loxia coccothraustes* L.), qui d'ailleurs est beaucoup plus commune et se trouve véritablement chez lui dans les grandes forêts du N. de l'Europe et de l'Asie. C'est un oiseau de 15 à 20 centim. de long, portant une livrée d'un gris brunâtre lavé de roux vineux sur certaines parties du corps et rehaussé de blanc et de noir sur la gorge, sur la queue et sur les ailes dont quelques pennes sont glacées de bleu violacé. Ses pattes sont couleur de chair et son bec d'un gris plus ou moins plombé.



Gros-Bec vulgaire.

Les Gros-Becs établissent sur les arbres leurs nids qui sont construits avec des brindilles, des racines, de la mousse et des lichens et qui renferment de trois à cinq œufs d'un gris verdâtre, rayés ou tachetés de brun. Les deux parents couvent tour à tour et élèvent leur jeune famille avec beaucoup de sollicitude. Durant une grande partie de l'année les Gros-Becs ne se nourrissent que de bourgeons, de graines et de fruits sauvages, mais en automne ils désertent volontiers les forêts pour venir, en petites troupes, dans les vergers et dépouiller les arbres fruitiers. Aussi leur fait-on une chasse assez active. Pris vivants, ils supportent assez bien la captivité et peuvent même s'apprivoiser, mais, en raison de la force de leur bec et de leur caractère maussade, ils sont pour les autres oiseaux de volière des compagnons désagréables ou dangereux.

E. Oustalet.

Bibl. : Degland et Gerbe, *Ornith. europ.*, 2e édit., 1867, t. I, p. 265.—H.-E. Dresser et R.-A. Sharpe, *A History of the Birds of Europe;* Berlin, 1871-1882, in-4, avec pl. — Z. Gerbe, *Vie des animaux,* éd. franç., *Oiseaux,* t. I, p. 136.

GROSBOIS. Com. du dép. du Doubs, arr. et cant. de Baume-les-Dames ; 123 hab.

GROSBOIS. Hameau de la com. de Boissy-Saint-Léger, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles. Ce lieu est mentionné comme cure, en 1226, sous le nom de *Grossum Nemus*. Il devint de bonne heure le siège d'une seigneurie importante, dont les propriétaires ont eu des noms célèbres dans l'histoire : Nicolas de Harlay, Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, qui fit construire le château actuel, bel édifice où la brique se mêle à la pierre, suivant le style

de l'époque; puis, la famille de Joyeuse; Antoine de Brouilly, marquis de Pienne; Achille de Harlay, Samuel Bernard et les Chauvelin. Depuis la Révolution, la terre de Grosbois a appartenu à Barras et enfin à Berthier, duc de Wagram, dont la famille le possède encore aujourd'hui.

Bibl. : L'abbé Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. V, pp. 389-94 de l'éd. de 1883.

GROSBOIS-en-Montagne. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune, cant. de Pouilly-en-Montagne; 532 hab.

GROSBOIS-lez-Tichey. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune, cant. de Seurre; 121 hab.

GROS-BOUSCHET (Vitic.). Le Gros-Bouschet est un hybride Bouschet qui n'a aucune valeur pour la culture. C'est un cépage peu fructifère. Son vin est peu alcoolique et faiblement coloré.

GROSBREUIL. Com. du dép. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Talmont; 1,512 hab.

GROS-CHASTANG. Com. du dép. de la Corrèze, arr. de Tulle, cant. de La Roche-Canillac; 627 hab.

GROSCHEN (Métrol.). Monnaie prussienne, vaut 0 f. 625.

GROSE (Francis), archéologue et dessinateur anglais, né en 1731, mort en 1791. Ses œuvres principales, en grande partie illustrées par lui, sont : *Antiquities of England and Wales* (1773-77, 6 vol. gr. in-4); *Antiquities of Scotland* (1789-91, 2 vol. in-4); *Antiquities of Ireland*, dont son ami, Edward Ledwich, acheva la publication (1791-95, 2 vol. in-4); plusieurs glossaires de la langue vulgaire, d'argot et de proverbes et locutions provinciales; *Military Antiquities* (1786-88, 2 vol. in-4), et *A Treatise on Ancient Armour* (1786-89, in-4).

GROSEILLE. I. Botanique. — Fruit des différentes espèces du genre *Ribes* L. (V. Groseillier).

II. Economie domestique. — La groseille, d'une acidité agréable, possède à un haut degré une vertu rafraîchissante; elle renferme un suc mucoso-sucré nourrissant avec lequel on prépare une gelée très saine et d'une saveur très fine, ainsi qu'un excellent sirop. Ce fruit sert aussi à faire des confitures (V. Confitures, t. XII, p. 398; Gelée, t. XVIII, p. 696, et Sirop). — L'industrie fabrique une *essence artificielle de groseille* dont on trouvera la préparation à l'art. Essence, t. XVI, p. 389.

Récolte et conservation des groseilles. On récolte les groseilles quand elles sont tout à fait mûres, à l'exception des groseilles à maquereau, qu'on cueille encore vertes si elles sont destinées à servir de condiment. — Pour conserver les groseilles, on commence par enlever la moitié des feuilles des groseillers les plus touffus et les mieux placés dans un lieu aéré et très sec, et cela avant la maturité des fruits. On réunit ensuite en forme de cône les branches de la cépée, que l'on enveloppe de paille. Ainsi abrités de l'ardeur du soleil et de l'humidité, les fruits achèvent de mûrir lentement et se conservent jusqu'aux premiers froids. On peut aussi conserver les groseilles en les plaçant, égrenées ou avec leurs grappes, dans des bouteilles que l'on remplit ensuite de sirop marquant 26° à froid. Ces bouteilles, fermées hermétiquement, sont placées dans un bain-marie où on ne leur fait subir qu'un seul bouillon.

III. Thérapeutique. — Les groseilles constituent un aliment assez savoureux, rafraîchissant, de facile digestion, légèrement laxatif et diurétique. Leur suc et les préparations où elles entrent sont utiles dans les phlegmasies gastro-intestinales simples, les obstructions viscérales, les irritations des voies urinaires ou de l'intestin, les angines simples; on le prescrit comme tempérant chez les fébricitants; on le recommande aux scorbutiques, aux goutteux, etc. La préparation la plus usitée est le sirop de groseilles. Les groseilles noires (*cassis*) sont stimulantes, stomachiques, utiles dans les digestions laborieuses sous forme de liqueur de cassis. Les feuilles et les sommités du groseillier noir sont toniques, stimulantes, diaphorétiques et diurétiques. On les emploie en infusion ou macération dans les affections des voies urinaires, dans la dyspepsie atonique, les maux de gorge, etc. Enfin, la groseille à maquereau est assez indigeste et un peu laxative et diurétique. On peut préparer un vin de groseille par fermentation avec le sucre. Dr L. Hn.

GROSEILLIER. I. Botanique. — (*Ribes* L.). Genre de plantes qui a donné son nom au petit groupe des *Grossulariées* (V. ce mot). Ce sont des arbustes, les uns glabres et inermes, les autres glanduleux et spinescents, à feuilles alternes, à fleurs solitaires, fasciculées ou en grappes. Ces fleurs ont un réceptacle concave, sur les bords duquel s'insèrent un calice de cinq sépales, une corolle de cinq pétales et cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle. L'ovaire, renfermé dans la concavité du réceptacle, est uniloculaire avec deux placentas pariétaux, latéraux, pluriovulés. Les fruits ou *Groseilles* sont des baies globuleuses, dont la pulpe blanche, rouge, violette ou noire est formée en partie par le péricarpe et en partie par le tégument extérieur mucilagineux de chacune des graines qu'elle contient. Celles-ci renferment, sous leurs téguments, un albumen charnu vers le sommet duquel est situé un embryon très petit. — Les Groseilliers croissent dans les régions tempérées de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. On en connaît une cinquantaine d'espèces, dont plusieurs sont recherchées et cultivées, soit dans les jardins, soit en plein champ, à cause de leurs fruits comestibles (V. Groseille). Tels sont surtout le *R. rubrum* L., espèce indigène, qui fournit les Groseilles rouges et blanches; le *R. nigrum* L. ou Cassis à grappes (V. Cassis) et le *R. uva crispa* L., dont les baies blanchâtres, vertes, violacées ou rougeâtres, parfois velues, sont bien connues sous le nom de Groseilles à maquereau. Ajoutons qu'on cultive fréquemment comme plantes d'ornement le *R. aureum* Pursh., de Californie, à fleurs d'un beau jaune, et le *R. sanguineum* Pursh., du même pays, à fleurs d'un rose vif, disposées en grappes pendantes, à fruits noirs insipides, recouverts d'une efflorescence blanchâtre. Ed. Lef.

II. Horticulture. — Plusieurs espèces comme *Ribes aureum* Pursh., *R. sanguineum* Pursh., sont de jolis arbrisseaux d'ornement fleurissant au printemps. Le *R. rubrum* L. à fruits rouges, sa variété à fruits blancs et le *R. uva crispa* sont cultivés pour leurs fruits. Les Groseilliers se multiplient de marcotes, de boutures et d'éclats du pied. On les plante en automne ou à la fin de l'hiver. Ils sont peu exigeants sur la nature du sol, rustiques et produisent facilement sur le vieux bois de nouvelles pousses servant à rajeunir les pieds âgés. Ils se prêtent aux diverses formes de taille. On les conduit en buisson, en gobelet, en fuseau, en espalier. G. B.

GROSEILLIERS (Les). Com. du dép. des Deux-Sèvres, arr. de Parthenay, cant. de Mazières; 154 hab.

GROS-GUILLAUME (Vitic.). Le Gros-Guillaume ou Panse noire est peu cultivé. Il se trouve disséminé dans les vignobles du Var où il est considéré comme raisin de conserve. Ce cépage très rustique produit un raisin volumineux à très gros grains de couleur noire.

GROS-GUILLAUME (Robert Guérin, dit Lafleur et dit), bateleur et acteur français, né vers 1554, mort, dit-on, âgé de quatre-vingts ans, vers 1634 ou 1635. Dans la dernière partie du xvie siècle, trois joyeux compagnons, boulangers de leur état et très épris de distractions scéniques, formèrent le dessein de se réunir pour se livrer sans contrainte à leur penchant naturel. C'était l'époque où les jeux des clercs de la Basoche et des Enfants-sans-Souci commençaient à prendre fin. La farce menaçait de disparaître, et ce spectacle toujours chéri du bon peuple parisien n'avait plus de représentants. Nos trois amis se mirent en tête de la relever de l'état misérable où elle était tombée et de la faire revivre aux yeux du populaire et pour sa plus grande joie. Ces trois hommes, appelés en effet à devenir des farceurs célèbres et dont la renommée s'est perpétuée jusqu'à nous, étaient de leurs vrais noms Robert Guérin, Hugues Guéru et Henri Legrand, et se firent connaître sous les sobriquets de Gros-Guillaume, Gaultier-Garguille et Turlupin.

Ce furent, comme on l'a dit, de vaillants farceurs et des bouffons homériques, qui durant près d'un demi-siècle amusèrent tout Paris et à qui l'on peut croire que Molière lui-même dut quelque chose. Leur projet bien arrêté et le tablier de mitron sans peine abandonné, ils s'en vont louer à bas prix un petit jeu de paume sis dans les environs de la porte Saint-Jacques, aménagent tant bien que mal ce local improvisé, fabriquent des semblants de décors avec quelques voiles de bateau grossièrement peintes, fixent le prix de leurs places à deux sols six deniers et ouvrent enfin leur théâtre, où ils donnaient chaque jour deux représentations, la première, pour les écoliers, à une heure après-midi, la seconde, le soir, pour le grand public. Leurs pasquinades, leurs lazzis, leurs quolibets, leurs grivoiseries réussirent si bien, ils y déployaient une telle verve, une telle ardeur, un tel sentiment de la bouffonnerie la plus grotesque, leur grosse gaieté était si naturelle et si communicative, que les spectateurs accoururent en foule et que leur succès fut prodigieux. C'est à ce point qu'au bout de quelques années ils durent quitter leur baraque de la porte Saint-Jacques pour aller s'installer bourgeoisement à l'Hôtel de Bourgogne, où la vogue les suivit, à cet Hôtel de Bourgogne où les confrères de la Passion les avaient précédés et où leurs successeurs devaient être les vrais fondateurs de notre théâtre régulier. Là, toutefois, sans abandonner la farce, qui fut leur gloire et qu'ils ne cessèrent jamais de pratiquer, ils se livrèrent aussi à l'interprétation de la comédie. Mais, pour montrer sans doute qu'ils tenaient à honneur de continuer leurs traditions, s'ils prirent, pour jouer la comédie proprement dite, les nouveaux surnoms de *Lafleur*, *Fléchelle* et *Belleville*, ils conservèrent, pour la parade et pour la farce, les anciens sobriquets sous lesquels ils s'étaient fait connaître.

Gros-Guillaume semble avoir été le chef de ce trio de farceurs qui pendant tant d'années fit la joie du populaire parisien, toujours entêté de spectacle et de jeux scéniques. Et, cependant, le pauvre diable n'était guère servi ni par son physique ni par sa santé. Gros comme un muid et d'une corpulence phénoménale, à ce point que les loustics prétendaient qu'il marchait longtemps après son ventre, il lui fallait, comme plus tard Montfleury, se cercler le corps pour ne point éclater. Vêtu d'une sorte de robe ou de sac informe, il était obligé d'avoir deux ceintures, l'une sous le bras, l'autre, non à la taille, mais au milieu des cuisses, son ventre débordant par-dessus. Dans cet accoutrement, on ne voyait guère ses jambes, dont le bas seulement paraissait, couvert d'un court pantalon, les pieds étant chaussés de souliers à bouffettes. Le costume était complété d'une façon grotesque par une sorte de calotin ou de petit bonnet minuscule fixé tout à fait sur le côté gauche de la tête, que garnissait une large coiffure blanche. A l'encontre de ses deux compagnons, il ne portait point de masque, mais enfarinait abondamment sa large face, au point que, par un simple mouvement des lèvres ou des sourcils, il avait la faculté de couvrir de farine son interlocuteur, et ce à la grande joie du spectateur. On raconte qu'à cette grosseur anormale, qui était une véritable infirmité, venait se joindre, pour Gros-Guillaume, les souffrances d'une maladie cruelle, la pierre, et que les douleurs atroces qu'il en ressentait en scène lui faisaient faire des contorsions et des grimaces qui excitaient le fou rire des spectateurs, ignorants de leur cause. Tout cela ne l'empêchait pas d'être un maître ivrogne et de se saouler en basse compagnie, au dire de Sauval, ne fréquentant que les savetiers et leurs pareils, et n'étant jamais si excellent devant le public que lorsqu'il avait la panse pleine, et Dieu sait s'il fallait de quoi la remplir! Selon Sauval encore, il « n'aima jamais qu'en bas lieu et se maria, en vieux pécheur, sur la fin de ses jours, à une fille assez belle et déjà âgée ».

Des trois compagnons, Gros-Guillaume était le moins lettré, bien qu'on ait publié, en 1619, un certain *Advis de Gros-Guillaume sur les affaires de ce temps*. Quelques-uns ont cru qu'il était l'auteur de cette pièce satirique, mais le fait est absolument controuvé, en dépit du titre de cette publication. Le langage de Gros-Guillaume était d'ailleurs non seulement cynique, mais absolument grossier. Il n'empêche que ce fut un farceur de génie, si tant est que le mot puisse s'appliquer à la chose, et qu'il était, ainsi que ses deux amis, doué d'une puissance comique irrésistible. Et le talent de ces trois hommes s'alliait si bien que leur ensemble produisait un effet prodigieux, que ce fût en scène même et dans l'intérieur de l'Hôtel, lorsqu'ils jouaient leurs comédies grasses, ou à l'extérieur, lorsqu'ils faisaient la parade et que, se laissant aller à leurs inspirations, ils régalaient leur auditoire de scènes burlesques et grossières, où leur langage haut en couleur et agrémenté d'expressions salées, de lazzis équivoques et de mots moins équivoques, excitait les rires de la foule. Ce qui est certain, c'est qu'après trois siècles leurs noms sont encore fameux, qu'ils appartiennent à l'histoire de notre théâtre, et que leur souvenir vivra tant que cet art du théâtre aura chez nous des admirateurs et des fervents.

GROSHEIM (Georg-Christoph), musicien allemand, fils d'un musicien de la chapelle du landgrave de Hesse, né à Cassel en 1764; on ne connaît pas la date de sa mort. Cet artiste travailla pendant une vie très longue avec un grand courage sans jamais pouvoir améliorer une situation très précaire. Dès l'âge de dix ans, il copiait de la musique pour aider sa famille qui était très misérable; après avoir occupé diverses petites places à Cassel, il écrivit deux opéras : *Titania* et *Das heilige Kleeblatt*, qui n'ont été publiés qu'en extraits; malgré leur mérite, ces opéras ne le tirèrent pas de la pauvreté; en 1818, il fut nommé docteur en philosophie et c'est de ce temps que datent ses meilleures productions; outre ses œuvres musicales très nombreuses, Grosheim s'est fait connaître comme écrivain; il a composé des traités d'harmonie, des fragments estimables sur l'histoire de la musique; sa dernière production est *Versuch einer aestetischen Darstellung mehrer Werke dramatischer Tonmeister alterer und neuerer Zeit.*

GROSIER (Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre), jésuite et historien français, né à Saint-Omer le 17 mars 1743, mort à Paris le 8 déc. 1823. Après des essais de critique littéraire, il travailla pendant quarante ans à l'*Histoire générale de la Chine* compilée à Pékin par le père Mailla (1777-1784, 12 vol. in-4). Il écrivit, en 1786, une *Description générale de la Chine*, d'après les travaux des missionnaires.

GROSJEAN (Jean-Romary), organiste français, né à Rochesson (Vosges) le 12 janv. 1815. Nommé en 1839 organiste de la cathédrale de Saint-Dié, il a publié une collection très intéressante intitulée *Album d'un organiste catholique, ou Recueil de morceaux d'orgue pour l'offertoire, l'élévation, la communion, la sortie des offices*. En outre, il a publié un *Journal des organistes, ou Choix de musique pour toutes les parties du service divin*, qui a rendu des services importants aux organistes des petites localités. En 1861, Grosjean réunit une édition complète des *Noëls* de la Lorraine avec des mélodies populaires. Quelques années auparavant, en 1857, il avait découvert un manuscrit précieux dans la bibliothèque de Saint-Dié, qui contenait une copie complète et unique de l'*Introduction à la musique plaine et mesurée de Jean de Garlande* avec d'autres ouvrages curieux.

GROSJEAN (Ernest), organiste français, neveu du précédent, né à Vagney (Vosges) le 18 déc. 1844. Il reçut de son oncle les premières notions musicales et devint organiste de la cathédrale de Verdun-sur-Meuse qu'il n'a plus quitté. Il a publié des ouvrages importants pour l'orgue : *Trois cents Versets composés pour l'orgue dans les tons les plus usités;* une *Théorie et pratique de l'accompagnement du plain-chant*, méthode excellente.

GROSLAY. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Montmorency; 1,233 hab. Dans l'église, vitraux du XVIe siècle, attribués à Jean *Cousin* (V. ce nom).

GROSLÉE. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Belley, cant. de Lhuis; 620 hab.

GROSLEY. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger; 454 hab.

GROSLEY (Pierre-Jean), littérateur français, né à Troyes le 18 nov. 1718, mort le 4 nov. 1785. Il fit ses études à Troyes, au collège de l'Oratoire, et vint étudier le droit à Paris, où il devint l'ami du P. Tournemine. A la mort de celui-ci, il retourna dans sa ville natale et succéda à son père comme avocat, mais sans apporter beaucoup de goût ni d'assiduité à sa profession. En 1744, il publia les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, nouvellement établie à Troyes, en Champagne*, ouvrage « tout badin et burlesque » (Sainte-Beuve) qui ne manque pas d'originalité. En 1745 et 1746, il fut attaché à l'administration dans l'armée d'Italie; plus tard, il voyagea en Angleterre et en Hollande. En 1751, il prit part au concours de l'Académie de Dijon sur cette question : *Si les lettres ont contribué aux progrès des mœurs*, et obtint un accessit en se prononçant, comme Rousseau, pour la négative. Puis vinrent : *Recherches pour servir à l'histoire du droit français* (1752), *la Vie de Pierre Pithou*, le plus solide de ses ouvrages, *les Ephémérides troyennes* (1757-1768), *Observations de deux gentilshommes suédois sur l'Italie* (1764), *Londres* (1770), *Mémoires sur les campagnes d'Italie de 1745 et 1746* (1777). Il a fait en partie sa propre biographie, et cet ouvrage (*Vie de Grosley, 1787*) a été continué par l'abbé Maydieu. Toutes ces œuvres, si l'on en excepte deux ou trois plus sérieuses, comme *la Vie de P. Pithou*, sont un bizarre mélange de bouffonnerie et d'érudition. Il leur dut pourtant d'être nommé membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

GROSLOT (Vitic.). Le Groslot ou Groslot de Cinq-Mars est cultivé dans le Maine-et-Loire et dans une partie de la Loire-Inférieure. C'est un cépage fertile, mais qui produit un vin de qualité inférieure.

GROS-MAGNY. Com. du territ. de Belfort, cant. de Giromagny; 574 hab.

GROSNE. Rivière du dép. de *Saône-et-Loire* (V. ce mot).

GROSNE. Com. du territ. de Belfort, cant. de Delle; 200 hab.

GROSPHAMAQUE. Archer des milices grecque et byzantine faisant usage du javelot nommé *grosphos*.

GROSPIERRES. Com. du dép. de l'Ardèche, arr. de Largentière, cant. de Joyeuse; 899 hab.

GROSROUVRES. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul, cant. de Domèvre; 550 hab.

GROSROUVRES. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, cant. de Montfort-l'Amaury; 550 hab.

GROSS (Samuel-D.), chirurgien américain, né à Eaton (Pennsylvanie) le 8 juil. 1805, mort à Philadelphie le 6 mai 1884. Il fut nommé, en 1833, démonstrateur d'anatomie au Collège médical de Cincinnati, et en 1835 professeur d'anatomie pathologique. Il fut ensuite professeur de chirurgie à Louisville jusqu'en 1856, époque où il prit la chaire de chirurgie à Philadelphie. Gross a fait connaître un grand nombre de procédés opératoires nouveaux (suture de la clavicule avec le sternum ou l'acromion, suture nerveuse et tendineuse, suture des bords de l'anneau pour la cure radicale des hernies, etc.); le premier il a décrit la prostatorrhée. Son ouvrage capital est : *System of surgery, pathological, diagn., therap. and operative* (Philadelphie, 1859; 6e éd., 1882). Citons encore : *Elem. of pathol. anatomy* (Boston, 1839, 2 vol. in-8; 2e éd., 1845); *A Pract. Treat. on the diseases, injuries and malform. of the urinary bladder* (Philadelphie, 1851, in-8; 3e éd., 1876); *A Pract. Treat. on foreign bodies in the air passages* (Philadelphie, 1854, in-8), sans compter des travaux historiques, etc. Dr L. Hn.

GROSSA. Com. du dép. de la Corse, arr. et cant. de Sartène; 525 hab.

GROSSE. I. Jurisprudence (V. Copie).

II. Commerce. — Les commerçants se servent du mot grosse pour désigner un compte de douze douzaines ou 144 objets. Une *demi-grosse* n'est, par la même raison, que six douzaines. Un grand nombre de produits se vendent à la grosse : ceux de la quincaillerie, de la mercerie, de la passementerie, etc. Dans la confection des objets qui s'emploient par paires, tels que les chaussures, on compte par douzaines de paires, et la grosse forme alors 288 pièces.

Billet de Grosse (V. Billet, t. VI, p. 860).

III. Droit maritime. — Contrat de Grosse (V. Contrat, t. XII, p. 806).

GROSSE Caisse (V. Caisse, t. VIII, p. 797).

GROSSE, chimiste français, mort en 1745. On ne sait rien de sa vie sinon qu'il fut reçu en 1731 membre de l'Académie des sciences de Paris (adjoint chimiste). Il a publié dans le recueil de cette compagnie (1731 à 1743) les résultats de ses importants travaux sur l'éther (en collaboration avec Duhamel du Monceau), sur le sel de Glauber, sur le sel de soufre, sur le plomb, sur le tartre, etc. L. S.

GROSSE (Julius-Waldemar), écrivain allemand, né à Erfurt le 25 avr. 1828. Il était fils d'un aumônier militaire, et il reçut sa première instruction au gymnase de Magdebourg, où son père avait été appelé comme prédicateur. Il étudia ensuite le droit à l'université de Halle (1849-1852). Jusque-là, sa carrière avait été fort incertaine; il avait pensé d'abord à se faire architecte; il s'essaya ensuite à la peinture; enfin, en 1852, il se rendit à Munich, où il entra en relations avec le poète Gaibel et le romancier Paul Heyse. Il fut attaché à la *Neue Münchener Zeitung*, et fit, en 1856, comme correspondant de ce journal, un voyage en Italie. En 1856, la *Neue Münchener* fut achetée par le gouvernement bavarois et transformée en *Bayrische Zeitung;* Julius Grosse garda la direction de la partie non politique. En 1869, il s'établit à Weimar, comme secrétaire de la *Schiller-Stiftung*. Julius Grosse est un des écrivains les plus féconds de ce siècle; il s'est exercé dans tous les genres, et il a montré partout du talent, sans qu'on puisse dire où est sa vraie originalité. Parmi ses drames, ce furent *Die Ynglinger* (1858) et *Tiberius* (1876) qui eurent le plus de succès. *Das Mædchen von Capri* (1860) passe pour le meilleur de ses poèmes. Le plus important de ses romans est *Gegen den Strom* (Brunswick, 1871, 3 vol.). A. B.

GROSSE (Franz-Theodor), peintre allemand, né à Dresde le 23 avr. 1829. Cet artiste est un des derniers représentants de l'école de Cornelius. Après avoir fait ses études classiques à l'Académie de Dresde, et après un court passage dans l'atelier de Bendemann, Grosse, âgé de vingt-neuf ans, cherchant sa voie, partit pour Rome et demanda à Cornelius de l'accueillir comme élève. Son séjour en Italie ne fut pas de moins de treize ans. Quand il revint en Allemagne, après la guerre de 1870-1871, il prit part à un concours pour la décoration du musée de Leipzig, et son projet fut couronné. Il exécuta pour la même ville la décoration du foyer du nouveau théâtre. Les principales œuvres de ce peintre, dont la notoriété n'a point franchi la frontière allemande, sont : *Léda avec le cygne* (1852), *la Jeune Fille au luth* (1853), *Abraham et l'Ange* (1862), *l'Arrivée des âmes au Purgatoire* (1877).

GROSSELIN (Augustin), pédagogue français, né à Sedan le 14 mai 1800, mort à Paris en janv. 1878. Il étudia à Liège, puis à Douai, fit son droit à Paris. En 1824, il devint secrétaire du baron Ch. Dupin, avec qui il alla dans les départements organiser des cours à l'usage des classes laborieuses. En 1828, il s'associe avec de jeunes sténographes pour recueillir les cours de la Sorbonne, et obtient un grand succès. Attaché comme sténographe au *Moniteur universel*, il est nommé sténographe reviseur, jusqu'en 1851. Pendant ce temps, il inventa diverses méthodes pédagogiques dont il faisait l'essai sur ses enfants :

méthode de lecture, pour l'étude de l'histoire, etc. En 1836, il publie un *Système de langue universelle*. En 1848, rallié à la révolution de Février, il publie un journal hebdomadaire, *Justice et Charité*, qui n'a que deux numéros. En 1851, il publie des essais de morale et de politique populaires sous le titre : *Cherchez et vous trouverez*. Privé de ses fonctions après le coup d'Etat, il revient à la pédagogie. Nommé membre du conseil d'administration de la Société centrale d'éducation pour les sourds-muets, il étudie les procédés de l'abbé de l'Epée. Il invente l'alphabet dactylologique, dans lequel chaque lettre est représentée par un certain nombre de doigts. Son invention n'ayant pas de succès, il la perfectionne et elle devient la *phonomimie* applicable aux entendants-parlants et aux sourds-muets. Il se dévoue dès lors à la propager. En 1867, il fit pendant cinq mois, à l'Exposition, la classe à des enfants amenés d'une salle d'asile et obtint une médaille d'argent. En 1866, il fonda la *Société pour l'enseignement simultané des sourds-muets et des entendants-parlants* qui, en mai 1875, a été reconnue d'utilité publique. C-EL.

GROSSENHAIN. Ville d'Allemagne, royaume de Saxe, district de Dresde, sur la Röder qui se jette dans la Schwarze Elster, affluent de la rive droite de l'Elbe ; 12,000 hab. environ. Fabriques importantes de drap et de bonneterie ; marché de porcs fréquenté.

GROSSESSE. I. Physiologie. — L'état dans lequel se trouve une femme depuis le moment de la conception jusqu'à celui de l'accouchement prend le nom de grossesse. La grossesse est donc une sorte d'incubation qui dure le temps nécessaire au complet développement du produit de la conception, c.-à-d. 9 mois solaires ou 270 jours, en moyenne. Le siège de cette fonction est l'utérus ; exceptionnellement la grossesse peut avoir lieu en dehors de l'organe gestateur, soit dans le péritoine, soit dans la trompe, soit sur l'ovaire : elle est dite alors extra-utérine.

Chez quelques femmes attentives, il semble que la conception soit accusée par des défaillances, des nausées, des frissonnements ; les parties génitales deviennent sèches, se gonflent légèrement, et tous les organes contenus dans le bassin sont comme crispés. Mais c'est au moment où la fonction menstruelle devrait avoir lieu que ces sensations deviennent plus sensibles et que commencent à apparaître les phénomènes sympathiques auxquels peu de femmes échappent entièrement, c.-à-d. les malaises d'estomac, les nausées, les vomissements, les bizarreries d'appétit, la salivation, quelquefois des maux de tête, des névralgies dentaires, enfin, chez quelques femmes, un état de langueur qui peut aller jusqu'à la folie. Les seins se congestionnent et à partir de ce moment restent plus volumineux. A mesure que s'éloigne l'époque menstruelle, tous ces phénomènes s'amendent ; mais, jusqu'à l'époque suivante, les troubles de l'état digestif persistent et chaque matin a lieu un vomissement, glaireux le plus souvent, alimentaire et incoercible chez les moins favorisées. Après la troisième époque survient une certaine amélioration ; les nausées, les vomissements, les dégoûts alimentaires cessent complètement, l'appétit renaît et les digestions deviennent meilleures. C'est alors qu'apparaissent les phénomènes locaux de la grossesse : la région hypogastrique devient saillante, l'ampleur des hanches et des fesses est plus accentuée, ce qui, étant donné le volume des seins, donne à la femme une démarche particulière. Entre la quatrième et la cinquième époque apparaît le phénomène dont l'existence rend la grossesse certaine : ce sont les mouvements du fœtus, mouvements faibles d'abord, comparés par quelques femmes au frôlement que produirait une araignée volumineuse se promenant sur la face interne du ventre. L'apparition des mouvements du fœtus coïncide avec le milieu de la grossesse, au moins chez les primipares, car les femmes qui ont déjà eu un ou plusieurs enfants peuvent percevoir ces mouvements dès le commencement du quatrième mois. Pendant la cinquième et la sixième époque, les mouvements vont s'accentuant ; ils deviennent plus fréquents et plus énergiques ; le ventre est de jour en jour plus volumineux : il remonte jusqu'à l'ombilic pour atteindre le creux de l'estomac à la septième époque. La compression de cet organe occasionne alors et de nouveau des troubles fonctionnels qui peuvent aller jusqu'aux vomissements. D'autres phénomènes de compression surviennent : ce sont surtout des gonflements des membres inférieurs, des varices, de la bouffissure de la face. A la dernière époque, la marche est fatigante, la femme dont le repos est entravé par la difficulté de trouver une position convenable dans le lit, par les mouvements du fœtus, par la répétition fréquente des besoins naturels, aspire au moment de la délivrance. Quelques jours avant le terme, elle éprouve cependant un peu de répit ; c'est à ce moment que la tête du fœtus s'éloignant du creux de l'estomac, s'engage, c.-à-d. se fixe dans le bassin ; les poumons et l'estomac cessant d'être comprimés, reprennent leurs fonctions, d'où un certain état de bien-être relatif. C'est la fin qui bientôt est annoncée par de légères douleurs de reins et du bas-ventre et l'expulsion de bouchons glaireux, parfois sanguinolents.

En même temps que la femme passe par cette série de phénomènes, des changements profonds s'opèrent dans son organisme. L'utérus, d'abord, se modifie dans son volume, sa position, sa direction et sa structure. Le volume de cet organe qui, à l'état de vacuité, mesure 0^m07 de long, 0^m05 à 0^m06 de large dans son diamètre antéro-postérieur pris au milieu du corps, arrive à la fin de la grossesse aux dimensions suivantes : 0^m35 de long, 0^m26 de large et 0^m20 dans son diamètre antéro-postérieur. Le poids de l'utérus passe, du début à la fin de la grossesse, de 50 gr. à 4 et 5 kilogr. non compris le poids de l'œuf qu'il renferme. A mesure que s'avance la gestation et que l'utérus devient plus volumineux, il quitte l'excavation pelvienne et poursuit son accroissement dans la grande cavité abdominale au-dessus du détroit supérieur sur lequel il s'appuie ; en même temps son corps s'infléchit latéralement, du côté droit le plus souvent. La pression que subit l'utérus de la part de l'œuf n'est nullement la cause de l'augmentation de volume de cet organe ; ces modifications résultent des transformations que subit son tissu pendant la grossesse. En effet, pendant cette période, le tissu de l'utérus devient moins dense, beaucoup plus vasculaire ; les artères s'allongent ; leurs sinuosités se redressent ; le volume des veines s'augmente en proportion ; les fibres musculaires se développent davantage ; le tissu cellulaire même devient plus lâche et se gorge de sucs. Cette vie nouvelle, apparue dans l'organe maternel, y augmente une propriété latente à l'état normal, la contractilité, dont la puissance arrive à son summum au moment de l'accouchement. Quant aux organes de la filière pelvienne, le vagin, la vulve, le périnée, ils subissent deux ordres de phénomènes : l'hypertrophie et le ramollissement, en sorte qu'on a pu dire que pendant la grossesse et sous son influence, tous les organes génitaux, depuis le fond de l'utérus jusqu'à la vulve, s'hypertrophient et se ramollissent. Les mamelles sont également impressionnées par la gestation. Dès le début de la grossesse, mais surtout à partir de la première suppression des règles, elles se gonflent et sont le siège d'élancements plus ou moins vifs : leur volume se développe par l'évolution des acini de la glande irriguée par une plus grande quantité de sang. La peau du sein est distendue et se sillonne d'un lacis veineux abondant. L'aréole prend une teinte plus foncée et se couvre de petites nodosités du volume d'une tête d'épingle : chez quelques femmes, il s'établit une véritable sécrétion laiteuse. L'action de la grossesse se fait également ressentir sur les voies digestives. Toutes les femmes, à peu d'exception près, ont des malaises d'estomac et des bizarreries d'appétit ; tantôt ce sont des vomissements glaireux, bilieux qu'éprouvent les femmes en se réveillant, tantôt les vomissements, plus graves, sont alimentaires et peuvent devenir

incoercibles. Ces accidents, joints au défaut d'appétit, apportent des troubles dans la nutrition : les femmes maigrissent, leurs yeux se cernent, le teint devient bistre surtout au front, aux ailes du nez, sur les lèvres; c'est ce qu'on a nommé le masque. Mais cette fausse chlorose est momentanée, car, au plus tard, après le troisième mois, les fonctions digestives devenant meilleures, les vomissements cessant de se produire, l'appétit renaissant, il se fait, au contraire, une tendance à un état pléthorique, sorte de congestion qui retentit sur le cœur sous forme de battements précipités, sur les poumons sous forme d'oppression, sur le cerveau sous forme de maux de tête ou de vertiges. On voit alors se produire des bouffissures de la face et du cou, des gonflements des membres inférieurs. Et la femme, sous l'empire de cet état d'éréthisme de son économie, jouit souvent d'une santé qu'elle n'a jamais connue.

Dans cette description rapide, nous avons, chemin faisant, énuméré la plupart des signes diagnostiques de la grossesse. Il en est d'autres, cependant, plus spéciaux et de première importance : tels sont les bruits du cœur du fœtus, le bruit de souffle utérin, la perception des mouvements fœtaux, la constatation des parties fœtales. Ces signes, dits de certitude, permettent seuls d'affirmer l'existence d'une grossesse. Dr Donon.

II. Droit civil. — La grossesse est la manifestation extérieure du phénomène physiologique de la conception; la plupart des notions de droit que comporte cet état ont été indiquées au mot Conception. Cependant, de ce que la grossesse n'est qu'une apparence extérieure d'un phénomène qui échappe à la perception directe des sens, de la vue en particulier, il s'ensuit qu'elle est insuffisante pour fournir la preuve de la conception, et que cette preuve ne pourrait résulter que de vérifications techniques dont la sûreté est loin de défier toute erreur. Nos mœurs répugnent à une opération de cette sorte, et on s'accorde à décider qu'elle ne saurait avoir lieu dans un intérêt privé, à moins que la femme ne la demande spontanément; encore, même dans ce cas, surgirait aussitôt après une question très délicate de secret professionnel. Il faut donc, quand des intérêts civils et privés sont seuls en jeu, s'en tenir provisoirement à une apparence que quelques mois suffiront à justifier ou à démentir. C'est ce qui arrive au cas où il s'agit d'obtenir des dispenses d'âge fondées le plus ordinairement sur cet état même qui, faisant légalement supposer la conception, est la preuve de la puberté de la femme et met en échec l'hypothèse légale d'après laquelle cette puberté ne se manifeste pour la femme qu'à quinze ans révolus. La grossesse, alors, légitime une mesure de faveur qui sauve l'honneur d'une famille (V. Mariage).

C'est par des raisons identiques que la loi, après avoir déclaré nul, dans l'art. 184 du C. civ., le mariage contracté par la femme avant quinze ans révolus, déclare cependant ce mariage inattaquable lorsque la femme qui n'avait pas cet âge a conçu, c.-à-d. apparaît enceinte, avant l'échéance de six mois. La grossesse survenue au cours d'une instance en séparation de corps ou de divorce peut être invoquée comme preuve de la réconciliation des époux, et fournir ainsi une fin de non-recevoir à l'action, comme aussi elle peut, à l'inverse, y apporter une justification, en démontrant qu'elle est due à l'inconduite de la femme. Celle-ci, suivant le rôle actif ou passif qu'elle a dans l'instance, peut donc avoir intérêt à simuler une grossesse fictive ou à dissimuler une grossesse réelle. Nous verrons cet intérêt alternatif se présenter dans d'autres cas.

Aux termes de l'art. 340 du C. civ., bien que la recherche de la paternité soit interdite, si la femme a été enlevée, lorsque l'époque de cet enlèvement se rapporte à celle de la conception, le ravisseur peut être déclaré le père de l'enfant; la loi laisse au juge le droit d'apprécier si, en fait, le ravisseur peut être déclaré le père de l'enfant, mais elle ne lui en fait pas un devoir (V. Rapt). Il devra toutefois recourir aux présomptions de l'art. 312 du C. civ. et il faudra que la femme accouche moins de 300 jours après qu'elle a cessé d'être au pouvoir du ravisseur, ou plus de 180 jours après l'enlèvement (V. Conception).

La femme veuve qui se trouve enceinte au décès de son mari peut faire une déclaration de grossesse et provoquer la nomination d'un *curateur* au ventre (V. ce mot). Les héritiers du mari peuvent également demander cette nomination, soit en s'appuyant sur l'état de grossesse de la femme, soit en alléguant cette grossesse si la femme ne l'a pas annoncée. Le but de la nomination d'un curateur est de prévenir la supposition de part, au cas où la grossesse serait simulée, et de sauvegarder les droits éventuels de l'enfant à naître, si la grossesse est réelle. C'est en effet encore un cas où la femme peut avoir intérêt à simuler une grossesse fictive ou à cacher une grossesse certaine. Ainsi, la veuve pourrait se dire enceinte pour retenir les biens qui sont le patrimoine de l'enfant conçu et qui, à son défaut, retourneraient aux héritiers de son défunt mari. Mais, comme nous l'avons dit, aucune vérification n'est possible pour connaître actuellement la vérité : il faut attendre le terme légal de la grossesse alléguée.

On s'est demandé si l'état de grossesse peut avoir de l'influence sur la validité des contrats aléatoires souscrits par la femme. La question, si elle pouvait se soutenir sérieusement, aurait de l'intérêt au cas où le décès de la femme, se rattachant par sa cause à son état physiologique, surviendrait peu de temps après la souscription d'un contrat d'assurance sur la vie, ou de rente viagère. L'art 1975 du C. civ. déclare en effet nul le contrat par lequel une rente a été créée sur la tête d'une personne atteinte de la maladie dont elle est décédée dans les vingt jours de la date du contrat. La grossesse est un état naturel, et personne aujourd'hui ne songe à l'assimiler à un état morbide, au point de vue civil, tout au moins, car au point de vue criminel on ne saurait être aussi absolu, comme il sera dit plus loin.

L'état de grossesse est-il de nature à justifier, de la part de la fille enceinte, une demande en dommages-intérêts contre celui qu'elle prétend être son séducteur? Cette question délicate a été résolue par l'affirmative. Tout d'abord, il ne faut pas la confondre avec une question très voisine qui a des points communs avec elle, celle de la recherche de la paternité. Le motif qui a déterminé le législateur à prohiber cette recherche est l'impossibilité, dans la plupart des cas, et en dehors d'un aveu exprès du père, d'affirmer la paternité de celui que désigne la fille-mère, à raison de ce qu'un autre en peut être l'auteur. Mais le fait d'avoir causé ou concouru à causer la grossesse peut être, en soi, et en dehors de toute attribution de paternité, considéré comme un fait dommageable dont la vérification est possible, et tomber sous l'application de l'art. 1382 du C. civ. C'est pourquoi, nonobstant l'interdiction de la recherche, l'engagement pris par un homme, envers la fille qu'il a séduite, de pourvoir aux besoins de l'enfant dont elle deviendra mère, crée une obligation licite qui doit recevoir son exécution. Si cette solution est exacte, le principe de l'obligation qu'elle consacre peut également bien se rencontrer dans le pur fait d'avoir été la cause de la grossesse. Tous les éléments du fait peuvent alors être pris en considération, et par conséquent être admis en preuve, sans excepter le point de savoir, par exemple, si celui qui oppose à la femme sa grossesse pour l'abandonner, n'en est pas lui-même personnellement l'auteur. E. Dramard.

III. Droit criminel. — Nous avons dit que la vérification de la grossesse n'est pas admise en droit civil; on a prétendu appliquer cette règle en matière criminelle; mais on ne discute plus le droit, en principe, du magistrat instructeur d'y recourir, quand les nécessités de l'information l'exigent et en observant la plus rigoureuse prudence, sauf d'ailleurs le droit de l'inculpée de contester l'utilité ou l'opportunité de la mesure. La grossesse n'est plus, comme autrefois, un obstacle à la mise en jugement de la femme accusée d'un crime emportant peine de mort,

mais l'exécution d'une telle condamnation est suspendue jusqu'à l'accouchement, si la femme condamnée se déclare enceinte. Son état peut et doit être vérifié alors même qu'elle aurait passé l'âge ordinaire où la conception peut se produire.

A l'état de grossesse peuvent se rattacher des questions parfois délicates, intéressant l'ordre public. Telle est, pour ne citer qu'un exemple, celle de savoir si la femme grosse est soumise, à cause même de cet état physiologique et pathologique, à des sensations qui obscurcissent sa raison, et peut subir des impulsions qui la privent en tout ou partie de sa responsabilité. Toutes les questions de ce genre rentrent dans le domaine de la médecine légale. E. Dramard.

Bibl. : Droit civil. — Sourdat, *Traité général de la responsabilité*, 1876, 2 vol. in-8. — Ancelot, Bertauld, *Dissertations*, dans la *Revue critique*, t. XI, p. 1 et t. XII, p. 22. — Demolombe, dans *le Recueil des Arrêts de Caen*, t. XIV, p. 586. — Moreau, dans *Sirey*, 1865, 1, 33; dans *Dalloz*, 1862, 2, 129.

GROSSES Fermes (V. Fermiers généraux).

GROSSE-Teste, évêque de Lincoln (V. Greathead [Robert]).

GROSSETO. Ville. — Ville d'Italie, ch.-l. d'une prov. de Toscane, située sur la rive droite de l'Ombrone ; 4,000 hab. environ. Enceinte bastionnée, cathédrale avec une façade de marbre multicolore, bibliothèque importante de 25,000 volumes. Elevage et commerce de bestiaux. Un puits artésien, d'une grande profondeur, creusé en 1833, remédie au manque d'eau potable. Au N.-E. de la ville sont les ruines de la cité étrusque de *Rusellæ* (V. ce mot).

Province. — Province de Toscane, riveraine de la Méditerranée, comprise entre les prov. de Pise au N., de Sienne au N.-O., de Rome au S.-O. ; 4,586 kil. q. de superficie; 114,295 hab., c.-à-d. 25 hab. au kil. q.; la province est la moins peuplée d'Italie à cause de l'extrême insalubrité de la maremme qui en occupe une grande partie. L'O. de la province est montagneuse et s'élève jusqu'à 1,667 m. au mont Amiata ; les bois de châtaigniers sont nombreux. Les deux principaux fleuves côtiers sont l'Ombrone et l'Albegna. Les îles Giglio et Giannutis, ainsi que le promontoire Argentario, appartiennent à la province. Le chemin de fer de Rome à Pise court le long de la côte à travers la maremme. Les principales villes sont Grosseto et Orbitello.

GROSSETO-Prugna. Com. du dép. de la Corse, arr. d'Ajaccio, cant. de Sainte-Marie-el-Sicche ; 624 hab.

GROSSGLOCKNER (V. Glockner).

GROSSI (Tommaseo), poète italien, né à Bellano le 20 janv. 1791, mort à Milan le 10 déc. 1853. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il y renonça de bonne heure pour se consacrer à la littérature. En 1848, il a célébré en beaux vers l'affranchissement de sa patrie. Ses œuvres les plus connues sont : *Ildegonda* (1820), poème demi-romantique, demi-classique qui fut très admiré ; *I Lombardi alla prima crociato; Marco Visconti*, roman historique dont il existe des traductions françaises, allemandes et anglaises ; *Ulrico e Lida*, nouvelle pleine de naturel et de charme. La poésie de Grossi s'attache surtout à la nature de son pays natal ; elle est élégante et douce et s'élève parfois jusqu'au pathétique.

GROSSISSEMENT des instruments d'optique. Dans tout instrument d'optique, on appelle grossissement le rapport des diamètres apparents de l'objet vu avec ou sans l'instrument, dans les mêmes conditions d'accommodation de l'œil. Ces conditions sont en général celles qui correspondent à la distance minima de la vision distincte parce que c'est dans ces conditions que l'œil perçoit, sous le plus grand angle, tous les détails de l'objet et de l'image. On trouvera, pour chaque instrument d'optique, la formule donnant les grossissements et les procédés expérimentaux qui servent à le déterminer empiriquement (V. Loupe, Lunette, Microscope, etc.). A. Joannis.

GROSSO. Rivière de la *Corse* (V. ce mot).

GROSSŒUVRE. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Saint-André; 429 hab.

GROSSOUVRE. Com. du dép. du Cher, arr. de Saint-Amand, cant. de Sancoins; 501 hab.

GROSSULAIRE (Minér.). Variété calcique de *grenat* (V. ce mot).

GROSSULARIÉES (*Grossulareæ* DC.) (Bot.). Groupe de végétaux Dicotylédones, longtemps considéré comme une famille distincte, mais que les auteurs les plus récents (H. Baillon, *Hist. des Pl.*, III, p. 366) rattachent à la famille des Saxifragacées, dans laquelle il forme une simple tribu (*Ribesiées*), caractérisée par les fleurs isostémones et le fruit infère, charnu-pulpeux (V. Groseillier).

GROSSWARDEIN. Ville de Hongrie (V. Nagy Vavad).

GROSTÊTE (Claude), sieur de La Mothe, pasteur protestant, né à Orléans en 1647, mort à Londres le 11 oct. 1715. Docteur en droit en 1664, il fut reçu avocat au parlement de Paris l'année suivante, puis il se tourna vers la théologie et devint pasteur à Lizy-en-Brie (1675). La révocation de l'édit de Nantes (1685) le chassa de France et le priva de ses biens. De 1694 à sa mort, il fut l'un des pasteurs de l'église de la Savoie à Londres. Parmi ses ouvrages, dont les frères Haag (*France protestante*, t. V, p. 371) donnent la liste, on peut indiquer pour l'intérêt historique : *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire des trois Camisars*, etc. (Londres, 1708, in-8).

GROSVENOR. Ancienne famille anglaise du Cheshire, qui descend de Gilbert le Grand Veneur, neveu de Hugues le Loup, comte de Chester, compagnon de Guillaume le Conquérant. Parmi ses membres, nous citerons : Sir *Robert* Grosvenor, qui assista à la bataille de Poitiers, servit en Guyenne et en Normandie et prit part à l'expédition d'Espagne de 1367. Il fit avec le prince Noir le siège de Limoges (1370) et participa à l'expédition d'Ecosse de 1385. Il devint sheriff du Cheshire en 1389 et mourut le 12 sept. 1396.

Sir *Thomas*, né en 1656, mort en juin 1700, siégea au Parlement pour Chester sous les règnes de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III. Il épousa, en 1676, Marie Davies, dont la fortune considérable fit la splendeur de la maison de Grosvenor.

Sir *Richard*, petit-fils du précédent, né le 18 juin 1751, mort près de Londres le 5 août 1802, représenta Chester au Parlement en 1755. Il rendit des services à Pitt qui le fit créer, en 1761, baron Grosvenor d'Eaton et, en 1784, vicomte Belgrave et comte Grosvenor. Il avait épousé en 1764 Henriette Vernon qui eut des complaisances pour le duc de Cumberland, frère de George III. Sur la plainte de Grosvenor, le prince fut condamné à 10,000 £ de dommages-intérêts. On a de lady Grosvenor un joli portrait par Gainsborough.

Thomas, neveu du précédent, né le 30 mai 1764, mort près de Richmond le 20 janv. 1851, entra dans l'armée en 1779. Il servit en Flandres, en Hollande, participa à l'expédition du Helder en 1739, à celle de Copenhague en 1807, à celle de Walcheren en 1809. Général en 1819, il fut promu feld-maréchal en 1846. Il représenta Chester au Parlement de 1795 à 1825. En 1825, il fut élu par Stockbridge qu'il représenta jusqu'en 1830. C'était un libéral.

Robert, fils de Richard, né à Londres le 22 mars 1767, mort à Eaton le 17 févr. 1845, siégea au Parlement pour East-Loe, sous le nom de lord Belgrave, de 1788 à 1790. Lord de l'amirauté en 1789, il fut élu par Chester en 1790 et représenta cette ville jusqu'en 1802. De 1793 à 1801, il fut commissaire du bureau du contrôle. Devenu comte Grosvenor à la mort de son père, il entra à la Chambre haute et fut créé marquis de Westminster au couronnement de Guillaume IV (1831). Il fut un des partisans les plus fidèles de Pitt, fit partie de la ligue contre les lois céréales et vota le bill de réforme parlementaire. Puissamment riche, Grosvenor a fait construire le quartier de Londres connu sous le nom de Belgravia. Il a écrit un volume de poésies en anglais et en latin : *Charlotte, an elegy and other poems* (Londres, 1795, in-4).

Richard, fils du précédent, né le 27 janv. 1795, mort le 31 oct. 1869, fut longtemps le représentant de Chester à la Chambre des communes et appartint au parti libéral. Il succéda à son père dans le titre de marquis de Westminster en 1845, et fut, de 1845 à 1867, lord lieutenant du Cheshire et de 1850 à 1852 intendant de la maison royale. Il avait épousé Elisabeth-Marie Leveson-Gower qui a écrit *Narrative of a yacht voyage in the Mediterranean* (Londres, 1842, 2 vol. in-8).

Hugh-Lupus, fils du précédent, né en 1825, est le représentant actuel de la famille. Il a été nommé grand écuyer en 1880, lord lieutenant du Cheshire en 1883 et lord lieutenant du comté de Londres; il a été créé duc de Westminster en 1874.

Tous les membres de la famille Grosvenor se sont passionnés pour les courses et ont eu des écuries renommées et des succès brillants sur le turf. Ils ont formé une magnifique galerie de peinture dont Y. Young a dressé un catalogue (Londres, 1821, in-4). R. S.

GROSVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Cherbourg, cant. des Pieux; 857 hab.

GROTE (Harriet), femme de lettres anglaise, née près de Southampton le 1er juil. 1792, morte à Shiere le 29 déc. 1878. Fille de Thomas Lewin, elle épousa en 1828 l'historien George Grote (V. ci-après). Elle aida son mari dans ses travaux et contribua à le faire connaître en établissant des relations amicales entre lui et les plus grands hommes d'Etat et publicistes européens du temps. Musicienne accomplie, elle fut très liée avec Mendelssohn. Citons parmi ses écrits : *Memoir of the life of Ary Scheffer* (Londres, 1860); *Collected Papers* (1862); *The Personal Life of G. Grote* (Londres, 1873); *The Philosophical Radicals of 1832* (1866); *A Brief retrospect of the political events of 1831-32* (1878).

GROTE (George), historien et homme d'Etat anglais, né à Clay Hill (comté de Kent) le 17 nov. 1794, mort le 18 juin 1871. D'une famille d'origine allemande, fils d'un grand banquier, il fut élevé au collège de Chartehouse. Il entra à l'âge de seize ans dans la maison de banque de son père, mais n'en continua pas moins pendant toute sa vie à consacrer ses loisirs à l'étude des littératures anciennes en même temps qu'il prenait part aux agitations politiques de son temps. En 1821, il publia une brochure anonyme où il combattait l'*Essay on Parliamentary Reform*, de sir James Mackintosch. Un peu plus tard, il écrivit un petit écrit intitulé *On the Essentials of Parliamentary Reform*. En 1830 et 1831, il prit une part active aux agitations publiques et s'attacha au parti radical. Elu en déc. 1832 à la Chambre des communes par la ville de Londres, il s'attacha surtout à l'établissement du scrutin secret pour les élections des membres de la Chambre des communes, motion qu'il porta à la tribune à plusieurs reprises avec une grande force d'éloquence et d'arguments. Mais il ne put triompher de la résistance des conservateurs et des répugnances d'une grande partie des whigs ; découragé de la politique, après avoir fait partie de trois sessions parlementaires, il abandonna son siège en 1841 ; peu d'années après, il quitta aussi sa maison de banque pour se consacrer uniquement à des travaux d'histoire et spécialement à sa fameuse *History of Greece* (Londres, 1846-56, 12 vol., rééditée en 1883) qu'il avait commencée dès 1823. Elle comprend toute la période qui s'étend des premiers temps de la Grèce légendaire jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand. Les goûts républicains de l'auteur se montrent à plusieurs reprises dans son étude de la démocratie athénienne. L'*Histoire de la Grèce* expose le développement du génie grec au milieu des autres peuples qui restent stationnaires. La critique et l'érudition de Grote rendent son travail précieux ; en rompant avec l'*évhémérisme* (V. ce mot) et les divers systèmes d'interprétation mythologique, il a rendu service à la science. Bien que les dissertations critiques refroidissent un peu l'intérêt de son œuvre, que le style en soit lourd et qu'il n'y ait pas une exacte proportion entre les premiers et les derniers volumes, l'histoire de Grote est un des grands ouvrages historiques de notre siècle. Il a publié encore : *Plato and the other companions of Socrates* (1864, rééd. en 1885). En 1853, l'université d'Oxford et en 1868 celle de Londres lui décernèrent des titres d'honneur. Après sa mort, il fut placé à côté de Gibbon à Westminster. Il parut après sa mort : *Minor Works with critical remarks* (1873); *Fragments on ethical subjects* (1876) et *Seven Letters concerning the politics of Switzerland pending the outbreak of the civil War in 1847* (1876), curieuse monographie historique. Sa femme a publié sa biographie. Ph. B.

GROTE (Hermann), mumismatiste allemand, né à Hanovre le 28 déc. 1802. Conservateur du cabinet des médailles du roi de Hanovre, il s'est spécialement consacré à l'étude des monnaies du moyen âge. Il a publié ses travaux dans une série de fascicules intitulés *Münzstudien* formant 9 vol. in-8 (Leipzig, 1857-1878). Il a en outre fondé les *Blætter für Münzkunde* (1835-38) et les *Blætter für Münzfreunde* (1874-81).

Bibl. : Autobiographie dans *Münzstudien*, t. VII, p. 145.

GROTE (Jacob-Karlovitch), savant russe, né à Saint-Pétersbourg le 15 déc. 1812, mort en 1893. Il fit ses études au lycée de Tsarskoïé-Selo. Il devint professeur de littérature russe à l'université d'Helsingfors et à celle de Saint-Pétersbourg. Il fut aussi chargé d'enseigner la littérature russe à Alexandre III. Il fut nommé en 1855 membre de la deuxième section de l'Académie des sciences (section de langue et de littérature russe). Il a publié, outre quelques traductions de l'anglais et du suédois, un *Dictionnaire russe-suédois et suédois-russe*, de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire de la Russie, de sa langue ou de sa littérature : *Excursions en Finlande* (Saint-Pétersbourg, 1847); *Essais littéraires* (Helsingfors, 1848); *Matériaux pour l'histoire de la révolte de Pougatchev* (Saint-Pétersbourg, 1862-63); *Correspondance de Lomonosov et de Soumarokov* (*id.*, 1862); *Lomonosov considéré comme académicien* (*id.*, 1865); *Essai sur Karamzine* (*id.*, 1866); *Correspondance de Karamzine avec Dimitriev* (*id.*, 1866); *Edition complète des œuvres de Derjavine* (*id.*, 1864-72); *Recherches philosophiques* (*id.*, 1872; 3e éd., 1885); *Correspondance de Catherine II avec Grimm* (publiée pour la Société historique); *l'Orthographe russe*, manuel rédigé par ordre de l'Académie (*id.*, 1885; cet ouvrage a eu plusieurs éditions); *Vie de Derjavine* (*id.*, 1880); *Pouchkine au lycée* (*id.*, 1887). Il a été chargé de rédiger la nouvelle édition du *Dictionnaire russe* de l'Académie. Il a publié, en outre, un grand nombre de mémoires dans le *Recueil de l'Académie* et dans divers périodiques. En 1883, à l'occasion du cinquantième anniversaire des débuts de Grote dans la carrière littéraire, l'Académie des sciences a publié une bibliographie complète de ses œuvres. L. Leger.

GROTE (John), écrivain anglais, né à Beckenham (Kent) le 5 mai 1813, mort le 21 août 1866, frère de George (V. ci-dessus). Il prit ses grades à Cambridge où il obtint à Trinity College une fellowship en 1837. En 1842, il recevait les ordres et obtenait en 1847 la cure de Wareside. En 1855 il succédait à A. Whewell dans la chaire de philosophie morale. Presque tous ses écrits ont été publiés après sa mort. Citons : *Old Studies and new* (Cambridge, 1856); *Exploratio philosophica : rough notes on modern intellectual science* (1865); *An Examination of the utilitarian philosophy* (1870); *A Treatise of moral ideals* (1876); *On Glossology* (1872-1874); *A Few Words on criticism* (1861); *A Few Words on the new education code* (1862); *What is materialism?* (1867), etc.

GROTEFEND (Georg-Friedrich), célèbre philologue et archéologue allemand, né à Münden le 9 juin 1775, mort à Hanovre le 15 déc. 1853. Il resta, pendant vingt-huit ans, à la tête du lycée de Hanovre. Ses principaux travaux ont été consacrés au déchiffrement des inscriptions cunéiformes.

Il fut un des précurseurs dans cet ordre. Nous citerons : *Neue Beiträge zur Erläuterung der persepolitanischen Keilschrift* (Hanovre, 1837) ; *Neue Beiträge zur Erläuterung der babylonischen Keilschrift* (Hanovre, 1840). Il a en outre composé des ouvrages très estimables sur l'ancienne Italie : *Rudimenta linguæ umbriacæ* (Hanovre, 1835-38) ; *Rudimenta linguæ oscæ* (Hanovre, 1839), et enfin *Zur Geographie und geschichte von Altitalien* (1840-42).

Karl-Ludwig, archéologue et historien allemand, fils du précédent, né à Francfort le 22 déc. 1807, mort à Hanovre le 27 oct. 1874. Comme archéologue, il s'est occupé principalement de numismatique et d'épigraphie romaines. Nous citerons ses ouvrages iutitulés : *Die Münzen der griechischen, partischen und indoskythischen Könige von Baktrien und dex Ländern am Indus* (Hanovre, 1839) ; *Imperium romanum tributim descriptum* (1863) ; *Die Stempel der römischen Augenärzte* (1867) ; *Chronologische Anordnung der athenischen Silbermünzen* (1872) ; il a en outre dispersé dans divers recueils des études sur les légions romaines. Ses recherches d'histoire sont consignées en grande partie dans *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen* (1850-74).

GROTESQUES (Art). Il faut bien se garder de donner au mot *grotesque* le sens de *burlesque*, qu'on serait tenté de lui attribuer, et de croire que ce terme, appliqué à des peintures décoratives, sous-entende un parti pris de fantaisie et de caprice confinant à l'exagération. A la fin du xve siècle, à Rome, lorsqu'on découvrit, à la suite de fouilles, certains monuments antiques, ceux qui les dirigeaient, ou seulement y assistaient, trouvèrent, quand les tranchées furent pratiquées et qu'on les eût laissées pendant quelque temps béantes, qu'elles avaient l'apparence de grottes, de cavernes. Les fouilles, poussées avec plus d'activité, firent découvrir sur les murs, le long des frises, ou, décorant les piliers, des peintures auxquelles, par extension du mot *grotta*, on donna le nom *grottesche*. Ces peintures sont composées d'*arabesques* (V. ce mot) qui, dans leurs capricieux enroulements, donnent naissance, tantôt à des corps humains, à des corps d'animaux, réels, chimériques ou formés d'éléments hétérogènes, tantôt à des grappes de fleurs ou de fruits, tantôt, enfin, à des assemblages d'objets de formes bizarres ou inattendues.

De l'imitation de ces peintures, notamment de celles des Thermes de Titus et de Livie, découvertes à Rome, les artistes de la Renaissance tirèrent le plus heureux parti. Toutefois, ce ne fut qu'un réveil, car ce système de décoration avait été employé durant le moyen âge : dans la Haute-Italie, on avait découvert quantité de monuments anciens que les artistes ou les ouvriers d'alors imitaient à l'envi. Mais ce n'est qu'au xvie siècle que les peintres ombriens, tout d'abord, songèrent à introduire dans la décoration d'édifices civils ou religieux les gracieuses arabesques qu'ils avaient étudiées, copiées, en présence même des modèles antiques, modifiées ensuite à leur gré et appropriées aux surfaces à couvrir. Sculpteurs, peintres, architectes y trouvèrent leur compte, et Vasari dit même, en parlant des grotesques de Jean d'Udine, qu'elles étaient plus grandes, plus riches, plus pleines que celles de l'antiquité. Jean d'Udine les compléta d'après des règles plus justes et y ajouta des figures telles qu'on ne les voit ni à Rome ni ailleurs.

Le Pérugin introduisit des grotesques dans la décoration du *Cambio* à Pérouse (1500) ; mais c'est surtout à Raphaël et à ses élèves que l'on doit l'essor et le plein épanouissement de ce système. Les galeries des Loges du Vatican en sont entièrement couvertes, et, depuis 1813, préservées des intempéries par des vitres qui en assurent la conservation. Dans ces galeries, dues à la collaboration de plusieurs artistes de l'époque (V. Raphael), Jean d'Udine moula les stucs et peignit les décorations où les grotesques abondent. A la *Libreria* de Sienne, on retrouve les ornements en grotesque, autour des belles fresques de Pinturicchio ; à la galerie des *Uffizi*, les corridors qui donnent accès dans les salles de peinture sont aussi décorés de la même façon par Bernardino Poccetti (fin du xvie siècle). Les décorations en grotesques se sont vite répandues en Flandre, en France : les architectes, les sculpteurs, les peintres ont puisé à cette source intarissable où toutes les imaginations trouvaient à s'abreuver. Notre célèbre architecte J. *Du Cerceau* (V. ce nom) en inventa de charmants.



Modèle de grotesques, par Du Cerceau.

Au xviie siècle, en France, elles redevinrent plus particulièrement à la mode : les compositions de Jean *Bérain* (V. ce nom) en font foi et prouvent surabondamment que les vieilles peintures des Thermes de Titus n'ont jamais été oubliées. Ch. Galbrun.

Bibl. : Vasari, *Le Vite*, éd. Milanesi. — E. Müntz, *Raphaël;* Paris, 1881. — Gruyer, *Raphaël et l'antiquité;* Paris, 1864. — Médart, *Fac-similé des œuvres de Jean Bérain, dessinateur ordinaire de Louis XIV;* Paris, 1882. — E. Müntz, *Hist. de l'art pendant la Renaissance;* Paris, 1889, 2 vol. — Ponce, *Description des Bains des Titus ;* Paris, 1786.

GROTH (Klaus), écrivain allemand, né à Heide, dans le Holstein, le 24 avr. 1819. Il reçut d'abord une instruction très élémentaire dans l'école de son village, qui ne fonctionnait guère qu'en hiver ; puis il devint greffier du conseil de fabrique. Le rêve de sa jeunesse, qui ne fut réalisé que pendant un petit nombre d'années, était d'être instituteur. Il entra, en 1838, à l'Ecole normale de Tondern, et y apprit beaucoup plus qu'il ne lui en fallait pour sa profession, s'occupant à la fois de philosophie et de sciences, de grec, de latin et de vieil allemand. Après trois ans, il fut mis à la tête d'une école de filles à Heide ; mais sa santé l'obligea bientôt à quitter ses fonctions, et il s'établit à Fehmarn (1847), où il écrivit ses premières poésies dans le dialecte des Dithmarses. En 1853, il se rendit à Kiel, attiré par les ressources littéraires qu'offrait cette ville, et aussi par les bains de Düsternbrook. Puis il fit un voyage à travers l'Allemagne et la Suisse, s'arrêta à Bonn et à Dresde, et revint à Kiel (1857), où il devint professeur de langue et littérature allemandes (1866). L'université de Bonn lui avait décerné, en 1856, le titre

de docteur *honoris causa*. Klaus Groth est un des écrivains contemporains qui se sont servis avec le plus de succès des dialectes. Son *Quickborn* (Hambourg, 1853) est un recueil de chansons et de ballades villageoises, dont le charme tient beaucoup à la simplicité naïve et au tour humoristique du parler paysanesque. On a essayé cependant de les traduire en haut allemand, et Winterfeld (Berlin, 1854) et Hoffmann (Brunswick, 1856) ont réussi parfois à les faire entrer dans la forme classique, sans trop les défigurer. Klaus Groth donna plus tard une suite au *Quickborn* (Leipzig, 1871). Il écrivit aussi des récits en prose, *Vertelln* (Kiel, 1855-1859, 2 vol.), qui ont été mis en haut-allemand par Winterfeld (Berlin, 1855) et par Otto (Brunswick, 1856). Lorsqu'il essaya d'écrire lui-même en haut-allemand, il ne retrouva plus ses qualités d'autrefois; le recueil de poésies intitulé *Hundert Blaetter* (Hambourg, 1854) n'eut point de succès. On lira avec intérêt les deux traités de Klaus Groth sur le rôle des dialectes: *Briefe uber Hochdeutsch und Niederdeutsch* (Kiel 1858), et *Ueber Mundarten und mundartige Dichtungen* (Berlin, 1873). A. B.

GROTH (Paul), minéralogiste allemand, né à Magdebourg le 23 juin 1843. Après avoir quelque temps enseigné la physique, puis (1870) la minéralogie à la *Bergakademie* et à l'université de Berlin, il fut nommé en 1872 professeur de minéralogie à l'université de Strasbourg, y installa un des plus remarquables laboratoires de minéralogie de l'Allemagne, et passa en 1883 à celle de Munich comme professeur de minéralogie et conservateur des collections scientifiques. Ses travaux ont particulièrement porté sur la cristallographie. Il en a exposé les résultats dans de nombreux mémoires publiés par les *Sitzungsberichte des Gesellschaft für Natur-und Heilkunde*, le *Neues Jahrbuch für Mineralogie* (Stuttgart), les *Annalen* de Poggendorff, les *Annalen der Chemie und Pharmacie*, la *Zeitschrift des Deutschen Geologischen Gesellschaft*, etc., et dans une dizaine d'excellents ouvrages édités à part : *Tabellarische Uebersicht der Mineralien* (Brunswick, 1874, in-4; 3e édit., 1889); *Physikalische Krystallographie* (Leipzig, 1876; 2e édit., 1885); *Die Mineraliensammlung der Universität Strassburg* (Strasbourg 1878); *Repertorium der mineralogischen und kristallographischen Literature 1876-85* (Leipzig, 1886, in-8); *Grundriss der Edelsteinkunde* (Leipzig, 1887); *Ueber die Molekularbeschaffenheit der Krystalle* (Munich, 1888, in-4), etc. Il est le fondateur et l'un des principaux collaborateurs de la *Zeitschrift für Krystallographie und Mineralogie* (Leipzig, 1877 et suiv.). L. S.

Bibl.: *Catalogue of scientific papers of the Royal Society*; Londres, 1877, t. VII, in-4.

GROTHUS (Theodor von), physicien russe, né à Leipzig le 20 janv. 1785, mort en Courlande le 26 mars 1822. Il vécut jusqu'à dix-sept ans sur le bien patrimonial de Gross-Berker en Courlande, puis fréquenta successivement les cours de l'université de Leipzig (1803) et de Paris (1804), et alla passer quelque temps à Naples où il entreprit des recherches dont il publia les résultats dans un *Mémoire sur la décomposition de l'eau et des corps qu'elle tient en dissolution à l'aide de l'électricité galvanique* (Rome, 1805), rédigé en français et traduit aussitôt dans la plupart des langues de l'Europe. A la fin de 1806, pendant un voyage à Paris, il fut attaqué par des malfaiteurs qui lui dérobèrent toutes ses collections scientifiques. Il retourna en Courlande (1807) et se fixa dans sa propriété de Geddutz, où il s'occupa de nouvelles recherches. Atteint d'une maladie incurable, il se suicida. L. K.

GROTIUS (V. Groot [Jean-Hugo de]).

GROTO ou **GROTTO** (Luigi), poète vénitien, né à Adria (Vénétie) le 7 sept. 1541, mort Venise le 13 déc. 1585. Il devint aveugle quelques jours après sa naissance, ce qui fut l'origine du surnom sous lequel on le désigne souvent: *Il Cieco d'Adria*. Cette circonstance, jointe à la précocité de son talent, lui valut une grande réputation. A quatorze ans il prononça des harangues publiques à Venise, dans des occasions solennelles; il composa pendant sa vie de nombreuses pièces, tragédies, comédies, pastorales dont le succès dura aussi longtemps que sa vie. En 1585, on le conduisit en triomphe d'Adria à Vicence et il mourut peu après. On a de lui : *Adriana*, tragédie; trois comédies : *Emilia*, *Il Tesoro*, *L'Alteria*, auxquelles un ton léger et un style affecté n'enlèvent pas tout mérite. Ses pièces sont d'une extrême indécence, mais assez spirituelles, bien que l'esprit consiste surtout en jeux de mots. Ses *Lettere famigliari*, publiées en 1601 à Venise, sont curieuses. Il a annoté le *Decamerone* de Boccace et traduit un livre de l'*Iliade*.

GROTON. Ville du Connecticut (Etats-Unis), sur le détroit de Long Island, à l'embouchure de la rivière Thames, en face de New London, située sur l'autre rive; 5,100 hab. Bon port, cabotage, construction de bateaux, pêche.

GROTTE. I. Géologie (V. Caverne).

Grottes aux Fées (V. Fées).

Grottes glaciaires (V. Glacier).

Grottes volcaniques (V. Volcan).

II. Anthropologie (V. Caverne).

III. Art des jardins. — Lieu de repos ou salle fraîche créée dans un jardin, soit à l'aide d'une cavité ménagée par la nature dans le flanc d'une montagne ou d'un rocher, soit au moyen de maçonnerie disposée à cet effet. Les grottes naturelles qui, aux premiers âges de l'humanité, servirent d'habitations, de tombeaux et de temples, grottes qui par la suite furent aménagées en salles régulières dont les parois reçurent une décoration sculptée, durent suggérer l'emploi de grottes naturelles ou artificielles dans la composition des jardins de quelque étendue, et donner ainsi naissance à cette partie de l'art des jardins que l'on pourrait appeler l'*architecture des grottes*, laquelle, remontant à une antiquité fort reculée, n'est jamais absolument tombée en désuétude et se manifeste encore de nos jours.

Les plus anciennes grottes mentionnées par les historiens étaient celles que produisaient, dans les jardins suspendus de Babylone, les retraits des douze terrasses superposées formant ces jardins, terrasses qui étaient portées sur de gros piliers dont l'intérieur, rempli de terre, recevait les racines de grands arbres. Mais en regard de ces grottes qui devaient s'élever sur un plan rectiligne et revêtir une apparence monumentale, on peut citer celles dont les Chinois, aussi passionnés de jardin que d'imitation de la nature, ornent de toute antiquité leurs jardins, grottes qu'ils disposent suivant les formes les plus variées et souvent de façon à ce que le vent y produise des sifflements ou des échos. Les fameux jardins de Lucullus sur le cap Misène, près de Baies, dans le golfe de Naples, devaient en revanche réunir les dispositions les plus diverses de régularité et d'irrégularité; car nous savons par les auteurs anciens, comment, d'une part, dans leurs habitations de plaisance, les Romains orientaient à des expositions variées des salles souterraines précédées de portiques, et, d'autre part, Plutarque dit que, dans les jardins de Lucullus, des montagnes percées à jour étaient portées sur des voûtes sous lesquels de grands fossés servaient de viviers alimentés par l'eau de mer. Le goût des grottes était au reste très répandu dans le monde romain, et il suffit de rappeler les grottes ou chambres souterraines du palais de Titus à Rome, découvertes au xvie siècle et dont les décorations peintes, d'une grande originalité, furent appelées *grottesques* ou *grotesques*. C'est encore en Italie que se conserva l'emploi des grottes comme élément de décoration de jardins, et Montaigne, dans un voyage qu'il fit dans ce pays en 1580, décrit le *Pratolino*, maison de plaisance créée par le prince François de Médicis pour Bianca Capello, comme ayant de merveilleux « une grotte à plusieurs demeures (niches) et pièces, surpassant tout ce qu'on avait jamais vu ailleurs ». En France, la Renaissance fut surtout l'époque où fleurirent les grottes. Catherine de Médicis

avait, après le connétable Anne de Montmorency, au château d'Ecouen, fait aménager par Bernard Palissy, dans le jardin des Tuileries, une vaste grotte décorée de figures de céramique, et cet illustre émailleur de terre plaça, aux quatre coins de son *Jardin délectable*, des cabinets qui ne sont autres que des grottes; car il les voulait bâtir de briques en forme de rocher que l'on aurait creusés sur la terre même, et, de plus, il les voulait couvrir intérieurement de couleurs d'émail qu'un grand feu eût liquéfiées et entremêlées de façon à couvrir les joints des briques et à produire des figures fort plaisantes. C'est à cette époque que l'on donnait le nom de *grotte de Meudon* au château royal dessiné dans cette localité par Philibert de L'Orme, château décoré extérieurement d'architecture rustique et orné intérieurement de statues, et l'on appelait encore un peu plus tard *grotte de Médicis* la fontaine composée par Salomon de Brosse, pour la reine Marie de Médicis, dans le jardin du Luxembourg où cette grotte existe encore.

Après Louis XIV, Versailles et les autres résidences royales dont les grottes ne furent pas exclues, mais où les jardins dits à la française prirent avec le génie de Le Nôtre un si grand développement qui se prêtait peu aux grottes imitées de la nature, on vit, avec Louis XV et sous l'influence du dessin des jardins anglais — dont celui du château de Blenheim est le plus brillant exemple — revenir les grottes à la mode, et de nos jours, à côté de l'abus qu'il faut signaler dans des jardins de peu d'importance, où l'on façonne des rochers factices perforés, sorte de taupinières éventrées qui jouent à la grotte, on peut remarquer au palais du Trocadéro et au parc des Buttes-Chaumont, deux essais des grottes dessinées par G. Dairond et qui eurent il y a quinze années et conservent aujourd'hui encore un succès mérité. Charles LUCAS.

BIBL.: *Revue générale de l'Architecture;* Paris, in-4, *passim.*

GROTTGER (Arthur), un des principaux dessinateurs et peintres polonais de notre temps, né à Ottyniowice (Galicie) le 11 nov. 1837, mort à Amélie-les-Bains le 13 déc. 1867. Après avoir travaillé, tout jeune encore, à l'atelier de Jules Kossak, à Lemberg, il suivit jusqu'en 1855 les cours de l'Ecole des beaux-arts de Cracovie, sous la direction d'Albert Stattler, en même temps que Jean Matejko. Grâce à la générosité éclairée du comte Alexandre Pappenheim, général autrichien, Grottger put continuer ses études artistiques à Vienne et à Munich. Dans la première de ces villes G. Blass, dans la seconde Kaulbach, Schwind et Alfred Rethel exercèrent une influence décisive sur son talent. Pendant son séjour à Vienne (de 1859 à 1865) sa réputation grandit à vue d'œil : c'est là, en effet, qu'il s'affirma tout d'abord comme un dessinateur de premier ordre dans les principales revues illustrées. Après un assez long voyage en Italie, Grottger se rendit, à la fin de 1866, à Paris, où il se mit à travailler avec acharnement et où il exécuta son œuvre capitale qui est un chef-d'œuvre : *la Guerre*, suite de onze cartons, qui a figuré à notre Exposition universelle de 1867 et qui est actuellement la propriété de l'empereur François-Joseph. Outre un grand nombre de dessins de petites dimensions qui figurent, comme autant de joyaux, dans les collections particulières en Pologne, Grottger a fait d'autres séries de cartons qui forment chacune un ensemble caractéristique d'un coin de la vie polonaise ou un épisode émouvant de l'histoire de son pays. Quelques-unes de ces compositions, comme *la Pologne* (7 cartons dessinés sous l'influence des événements de 1861-63, appartenant au comte Palffy) et *la Lithuanie* (6 cartons, propriété de la Société des beaux-arts de Cracovie), sont de véritables épopées où l'on sent vibrer l'âme de toute une nation malheureuse. C'est ce sentiment profondément patriotique qui est la marque distinctive du talent de Grottger et qui en a fait un des artistes les plus aimés et les plus populaires de la Pologne. Il a mis au service de ses idées généreuses un dessin ferme et précis, une science de composition magistrale qui excelle à dramatiser les scènes qu'il représente. Dessinateur hors de pair, Grottger ne saurait être rangé parmi les peintres éminents; surpris par la mort à la fleur de l'âge et dans la plénitude de son talent, il n'eut pas le temps de se rendre maître de tous les secrets de la peinture. Ses deux meilleurs tableaux sont : *la Rencontre de Jean III Sobieski avec l'empereur Léopold Ier à Schwechat sous Vienne en 1683* (appartient à la Société des beaux-arts de Prague) et le portrait du comte *Alex. Pappenheim.* F. TRAWINSKI.

BIBL.: Comte S. TARNOWSKI, *Artur Grottger*, dans le *Przeglad polski* (en polon.), 1873, t. III. — Cl. KANTECKI, *Artur Grottger*, esquisse biographique (en polon.); Léopol, 1879. — F.-M. AREN, *Artur Grottger, Eine Reminiscenz;* Vienne, 1878, portr.

GROUBER DE GROUBENTHAL, économiste français, né en Allemagne au XVIIIe siècle. Avocat au parlement de Paris, on lui doit deux sortes d'ouvrages financiers, les uns pour fonder et faire connaître la science des finances : *la Finance politique réduite en principes et en pratique* (Paris, 1775); *Théorie générale de l'administration des finances* (Paris, 1788, 2 vol.), les autres pour préparer le nouveau régime financier de la France : *Moyens comparatifs de libération des dettes nationales de l'Angleterre et de la France* (Paris, 1788) ; *Moyens assurés de parvenir à la formation d'un système général de finances en France et d'amortir l'intégralité de la dette publique* (1800).

GROUCHES-LUCHUEL. Com. du dép. de la Somme, arr. et cant. de Doullens; 4,842 hab.

GROUCHY (Jean de), seigneur de Montirollier, capitaine français, mort à l'assaut d'Harfleur en 1435. Lors de l'insurrection populaire contre les Anglais qui se développa dans le pays de Caux en 1435, il fut chargé par le maréchal de Rieux de porter secours aux révoltés, conduits par un simple paysan nommé Le Caruier (ou Le Charuyer). Celui-ci, avec 104 de ses partisans, ayant mis le feu dans un faubourg d'Harfleur, Jean de Grouchy profita de cette diversion pour donner l'assaut à la partie opposée de la ville. Elle fut enlevée, mais Grouchy périt sur le rempart. La ville d'Harfleur a élevé, en 1876, une statue à son libérateur.

BIBL.: GILLES LE BOUVIER (le héraut Berry), *Hist. chronologique de Charles VII*, dans GODEFROY, *Hist. de Charles VII*; Paris, 1661, in-fol,

GROUCHY (Nicolas de), sieur de La Rivière, savant professeur de grec et de philosophie aux collèges de Paris, Bordeaux et Coïmbre, né à La Chaussée-sur-Longueville (Haute-Normandie) en 1509, mort à La Rochelle en 1572. Œuvres : *Præceptiones dialecticæ* (1552) ; des traductions d'Aristote (Paris, 1851-1855) ; traduction de *l'Histoire de l'Inde* de Fernand Lopez de Castanheda (Paris, 1553); *De Comitiis Romanorum libri tres* (Paris, 1555), etc.

BIBL.: Vicomte DE GROUCHY et Emile TRAVERS, *Etude sur Nicolas de Grouchy.*

GROUCHY (Emmanuel, marquis de), maréchal et pair de France, né à Paris le 23 oct. 1766, mort à Saint-Etienne le 29 mai 1847. Issu d'une famille noble de Normandie, il entra au service en 1779, à l'âge de quatorze ans, comme aspirant au corps royal de l'artillerie. Lieutenant en second au régiment de La Fère en 1780, versé dans la cavalerie en 1782, capitaine au régiment de Royal-Etranger en 1784, lieutenant aux gardes du corps en 1786, Grouchy était à l'époque de la Révolution l'un de ces jeunes officiers qui, tant par intérêt que par point d'honneur, semblaient destinés à défendre aveuglément la cause de l'ancien régime. Il se montra au contraire partisan si résolu des idées nouvelles qu'il dut quitter la maison du roi pour rentrer dans les troupes de ligne. Il n'y perdit rien puisqu'en 1792, il était devenu colonel du 12e chasseurs à cheval. On l'envoya alors à l'armée de La Fayette, d'où il passa bientôt à celle des Alpes en qualité de maréchal de camp (sept. 1792) : il y prit part à la conquête de la Savoie, se distingua l'année suivante au cours des opérations contre la Vendée et en fut récom-

pensé par le grade de général de division (1793). Obligé de renoncer à son grade et de quitter l'armée par suite du décret de la Convention qui excluait les ex-nobles, il fut réintégré bientôt dans les cadres par décret spécial de la Convention (13 juin 1795). Il alla servir dans l'Ouest, d'abord sous les ordres de Canclaux, puis comme chef d'état-major de Hoche, enfin à l'armée d'Irlande (1795-97). En 1798, il fut envoyé en Piémont, sous les ordres de Joubert; là, après avoir contraint le roi de Sardaigne à abdiquer, il fut nommé commandant en chef et eut à assurer l'occupation et l'administration du pays. Quelques mois plus tard, il était mis à la tête de l'une des divisions de l'armée d'Italie chargée d'opérer contre Souvarov. Il assista à la désastreuse campagne de 1799 : le jour de la bataille de Novi, il commandait l'aile gauche de Joubert. Ce fut lui qui soutint la retraite : cerné dans les défilés de Pasturana, couvert de quatorze blessures, il resta aux mains de l'ennemi. Il fut échangé un an après et resta en France après le 18 brumaire, contre lequel il avait protesté par une lettre rendue publique. Bonaparte le plaça cependant à la seconde armée de réserve sous Macdonald, puis à l'armée du Danube sous Moreau : il y contribua glorieusement à la victoire de Hohenlinden (1800). Après la paix de Lunéville, il devint inspecteur général de cavalerie. A la même époque, le premier consul le chargea de conduire en Toscane et d'y faire reconnaître pour roi d'Etrurie le prince Louis de Parme (1801). Grouchy était alors tout à fait réconcilié avec le nouveau gouvernement; en 1804, il adhéra sans difficulté à l'Empire, et depuis lors il se montra l'un des serviteurs les plus zélés de Napoléon. Il le suivit dans presque toutes ses campagnes : en Autriche d'abord, en 1805, à la tête d'une division gallo-batave ; en Prusse et en Pologne, en 1806 et en 1807 ; en Espagne, en 1808, en qualité de gouverneur de Madrid ; en Allemagne, en 1809, comme commandant de la cavalerie de l'armée d'Italie; enfin en Russie, en 1812, comme chef de l'un des trois corps de cavalerie. Pendant la retraite de Russie, l'empereur lui donna une marque de suprême confiance en le plaçant à la tête de l'*escadron sacré*, composé d'officiers et chargé de veiller sur sa sûreté personnelle. L'empereur ne lui ayant pas accordé le commandement d'un corps d'armée qu'il demandait, il ne servit pas en 1813; mais, à la fin de l'année, lorsqu'il vit le territoire menacé, il s'empressa de solliciter un commandement et fit bravement son devoir durant toute la campagne de France. Le 7 mai, il fut blessé grièvement à la bataille de Craonne.

La première Restauration le dépouilla de son grade de colonel général des chasseurs, et Louis XVIII le mit en disponibilité, aussi fut-il l'un des premiers à offrir ses services à Napoléon lorsque celui-ci revint de l'île d'Elbe en mars 1815. Nommé aussitôt commandant en chef des 7e, 8e, 9e et 10e divisions militaires (dép. du Sud-Est), il se porta en toute hâte dans la vallée du Rhône où le duc d'Angoulême tenait la campagne avec quelques troupes. Mais il n'arriva que pour recevoir l'épée du prince qui venait de signer avec le général Gilly la capitulation de La Palud. Il se borna à exécuter cette convention en faisant embarquer son prisonnier à Cette. L'empereur néanmoins fut si satisfait de sa conduite qu'il lui expédia sur-le-champ le bâton de maréchal (17 avr.). Peu après, il le rappelait à Paris pour siéger à la Chambre des pairs, puis il lui confiait un grand commandement dans l'armée qui allait se porter sur la Belgique à la rencontre de Blücher et de Wellington. Ici se place l'épisode capital de la carrière de Grouchy : nous voulons parler du rôle qu'il joua pendant la funeste campagne de Waterloo. Chargé du commandement supérieur de la cavalerie de réserve, il entra à Charleroi le 1er juin 1815 et prit Fleurus le 16. La bataille générale s'engagea le même jour, et le maréchal, à la tête de l'aile droite, prit Ligny et obligea l'armée prussienne commandée par le général Blücher à la retraite. Chargé de poursuivre cette armée avec 35,000 hommes et d'empêcher sa jonction avec l'armée anglaise sous les ordres de Wellington, il se dirigea, selon les instructions de Napoléon, sur la Meuse, Namur et Liège. Mais Blücher quitta cette ligne de retraite et fit la réunion de ses troupes le 17 à Wavre. Grouchy marcha donc sur Wavre le 18 où il trouva Thielemann avec 15,000 hommes de l'armée prussienne que Blücher avait laissés en arrière-garde tandis qu'il s'échappait avec trois corps d'armée sur Waterloo et passait la Dyle pour prendre Napoléon en flanc et en arrière et joindre Wellington. Quand Grouchy entendit le bruit effroyable de la canonnade de Waterloo, il ne voulut pas marcher au canon malgré les prières de ses généraux Gérard, Exelmans et Vandamme : il se tint à la lettre des instructions reçues le 17 de Napoléon. Son erreur vint de ce qu'il ne croyait pas avoir laissé échapper le gros de l'armée prussienne et pensait l'avoir toujours devant lui. Il garda donc sa position vis-à-vis de Thielemann à Sart-à-Valain. Il porte ainsi une grande part de la responsabilité de la terrible défaite de Waterloo. Son rôle en cette occasion a été discuté passionnément, et il a passé une partie de sa vie ainsi que ses fils à tenter de se justifier. L'empereur le jugea sans doute bien sévèrement en disant : « A Waterloo Grouchy s'est perdu; j'aurais gagné cette affaire sans son imbécillité. »

Quoi qu'il en soit, dès qu'il fut informé du désastre, il se replia sur deux colonnes sous les murs de Namur. Le 21, il évacua cette ville et marcha vers Dinant. C'est à Rethel seulement qu'il apprit la seconde abdication de Napoléon : il adressa aussitôt une proclamation à ses troupes et leur fit reconnaître Napoléon II pour empereur. Tandis que sa cavalerie recueillait les débris de l'armée sous Laon et Soissons, il se porta sur Reims avec l'infanterie. Le 28, il fut nommé par le gouvernement provisoire au commandement supérieur de tous les corps de l'armée et ramena sous les murs de Paris, conformément aux ordres du maréchal Davout, ses 45,000 hommes. Puis il déposa son commandement et quitta l'armée. Après la rentrée de Louis XVIII à Paris, il fut compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juil. 1815 et passa aux Etats-Unis. Il habita cinq ans Philadelphie où son fils le rejoignit en mai 1817. Il fut poursuivi par contumace. Ses ennemis le firent traduire devant le 2e conseil de guerre de la 22e division militaire pour le faire condamner à mort; mais le conseil de guerre se déclara par deux fois incompétent, comme pour le maréchal Ney, et les poursuites furent abandonnées.

Le 24 nov. 1819, l'ordonnance d'amnistie ne le visa pas : les rancunes des royalistes et celles des militaires le firent exclure. C'est seulement en 1821 qu'une ordonnance royale spéciale mit un terme à son exil, lui permit de rentrer en France et le rétablit dans les titres et dignités qu'il avait à la date du 19 mars 1815, c.-à-d. à la veille des Cent-Jours : on le réintégrait seulement dans le grade de lieutenant général et non dans celui de maréchal. Il rentra à Paris et fut mis immédiatement à la retraite. De 1821 à 1830, sa vie fut peu enviable : mal vu à la cour qui refusait de donner du service à son fils, colonel de l'Empire, il était mal vu aussi de l'armée et plus mal encore du public qui avait accepté la légende de sa trahison en 1815. En 1829 et 1830, il eut à soutenir une polémique violente contre ses accusateurs et surtout contre son ancien lieutenant Gérard. L'opinion continua à lui demeurer hostile.

Après la révolution de 1830, il fut rétabli par Louis-Philippe dans son grade de maréchal (19 nov. 1831), puis rappelé à la Chambre des pairs (11 oct. 1832). Grouchy s'y rangea dans l'opposition modérée. De nombreuses polémiques s'engagèrent au sujet de sa conduite en 1815; l'une des plus graves fut celle qu'il eut avec l'un de ses anciens divisionnaires, le général Berthezène. En 1846, Grouchy, souffrant de la poitrine, fit un voyage en Italie : il mourut au retour, sans avoir vu commencer sa réhabilitation, si ce n'est partiellement, par Jomini. Il laissait de son premier mariage une fille (la marquise d'Ormesson) et deux fils, officiers généraux, Emmanuel et Victor. Le pre-

mier a continué les efforts faits par son père pour justifier ce qui s'était passé en 1815.

Le maréchal Grouchy a publié divers ouvrages pour se défendre : *Observations sur la relation de la campagne de 1815 publiée par le général Gourgaud*, Philadelphie et Paris, 1819 (en réponse au livre de Gourgaud : *la Campagne de 1815*, publié en 1818) ; — *Réfutation de quelques articles des Mémoires de M. le duc de Rovigo*, Paris, 1829 ; — *Fragments historiques relatifs à la campagne et à la bataille de Waterloo* : I. *Lettre à MM. Barthélemy et Méry*, Paris, 1829 (réponse à : *Waterloo et le Fils de l'homme*) ; II. *Influence que peuvent avoir sur l'opinion les documents relatifs à la bataille de Waterloo publiés par M. le comte Gérard*, Paris, 1830 (en réponse à la brochure de Gérard : *Quelques Documents sur la bataille de Waterloo propres à éclaircir la question portée devant le public par M. le marquis de Grouchy*, Paris, 1829 (Gérard riposte à son tour par ses *Dernières Observations sur les faits de l'aile droite de l'armée française*, Paris, 1830) ; — *Réclamation du maréchal Grouchy*, Paris, 1834 ; — *Plainte contre le général baron Berthezène*, Paris, 1840 (Berthezène avait publié dans les journaux un article où il paraissait accuser Grouchy de trahison ; il se rétracta ou plutôt expliqua que telle n'était point sa pensée) ; — *Mémoires du maréchal marquis de Grouchy*, publiés par le marquis de Grouchy, officier d'état-major, Paris, 1873-74, 5 vol. in-8.

Bibl. : *Le Général Grouchy et l'Irlande en 1796*, par feu le général marquis de Grouchy (son fils aîné) ; Paris, 1866, in-12. — Du même, *le Maréchal Grouchy, du 16 au 18 juin 1815, avec documents inédits et réfutation de M. Thiers* ; Paris, 1864, in-8. — *Appel à l'histoire sur les faits de l'aile droite de l'armée française, les 16, 17 et 18 juin 1815*, d'après les autographes du maréchal Grouchy, s. d., gr. in-8 avec 3 pl. — *Sévère Justice sur les faits qui, du 28 juin au 3 juillet 1815, ont précédé la capitulation de Paris, au nom de la mémoire du chef d'état-major de M. le maréchal Grouchy* ; Paris, 1866, in-8.

On peut renvoyer aussi aux principaux historiens de la campagne, qui ont émis des appréciations raisonnées sur la conduite de Grouchy : 1° Napoléon, *Campagne de 1815* ; Paris, 1820, in-8 (sans nom d'auteur) ; reproduite au t. IX de l'*Edition des Mémoires pour servir à l'Histoire de France* ; Paris, 1830, in-8 (très hostile) ; — 2° Jomini, *Précis politique et militaire de la campagne de 1815* ; Paris, 1839, in-8 (très hostile d'abord, atténuations ensuite) ; — 3° Charras, *Campagne de 1815* ; Paris, 1857, in-8 (très favorable) ; — 4° Edg. Quinet, *Histoire de la campagne de 1815* ; Paris, 1861, in-8 (indulgent, mais ne cachant pas les fautes) ; — 5° Thiers, *Consulat et Empire*, 1862 (très hostile ; aucune critique).

GROUCHY (Alphonse-Frédéric-Emmanuel, comte, puis marquis de), général français, né à Villette (Seine-et-Oise) le 5 sept. 1789, mort à Paris le 21 août 1864. Fils aîné du maréchal et de sa première femme Cécile Doulcet de Pontécoulant. Admis à l'Ecole militaire de Fontainebleau le 15 août 1806, nommé trois mois après sous-lieutenant au 10e dragons (15 nov.), il rejoignit la grande armée en Pologne. Six mois plus tard, il était promu lieutenant et attaché à son père comme aide de camp (25 mai 1807). En 1808, il alla servir en Espagne, y fut fait capitaine (17 janv. 1809), prit part en cette qualité à la guerre de 1809 contre l'Autriche, retourna ensuite en Espagne, y devint chef d'escadron (1811) et fut rappelé en France en 1812 au moment des préparatifs de l'expédition de Russie. Après avoir assisté à cette expédition ainsi qu'à la campagne de 1813 en Saxe, il fut nommé colonel (15 déc.) et envoyé à l'armée du prince Eugène en Italie (janv. 1814). La première Restauration le mit en non-activité. La seconde l'écarta de nouveau du service après la proscription de son père. Il rejoignit alors ce dernier aux Etats-Unis (mai 1817), où il demeura jusqu'en 1821. A son retour, le gouvernement refusa de nouveau de l'employer. Louis-Philippe le remit en activité en 1830 comme colonel du 3e chasseurs, puis le fit maréchal de camp (2 août 1831) et lieutenant général (2 avr. 1842). En 1849, le général Grouchy fut élu par la Gironde à l'Assemblée législative. Il y appuya la politique de Louis-Napoléon qui l'en récompensa par un siège au Sénat (31 déc. 1852). On a de lui : *le Maréchal Grouchy, du 16 au 18 juin 1815, avec documents et réfutation de M. Thiers* (Paris, 1864, in-12) ; *le Général Grouchy et l'Irlande en 1796* (ouvrage posthume) (Paris, 1866, in-12).

GROUCHY (Ernest-Henry, vicomte de), homme politique français, né à Paris le 20 janv. 1806, mort à Orléans le 28 nov. 1879, neveu du maréchal. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra dans l'administration des ponts et chaussées, qu'il quitta pour occuper les fonctions de sous-préfet de Cambrai en 1830. Il était sous-préfet de Montargis au moment de la Révolution de 1848. En 1849, Louis-Napoléon le nomma préfet du Gers, puis d'Eure-et-Loir. Il démissionna en 1854 et posa avec succès sa candidature aux élections législatives du 22 janv. 1857 dans le Loiret. Réélu le 1er juin 1863, il fut battu le 24 mai 1869 par M. Cochery. Il avait épousé Mlle de Haber, dont il eut une fille, *Henriette*, mariée au général de Miribel.

Son neveu, *Emmanuel-Henri*, né à Paris le 30 août 1839, entra dans la diplomatie en 1860. Après avoir occupé divers postes d'attaché, de secrétaire d'ambassade, de chargé d'affaires, il fut promu en 1882 ministre plénipotentiaire et rentra ensuite dans la vie privée. Le vicomte de Grouchy fut un des premiers érudits qui songèrent à mettre à profit les précieuses sources historiques enfouies dans les études de notaires de Paris et de province. Il en a tiré de fort intéressantes monographies parmi lesquelles nous citerons : *Nicolas et Timothée de Grouchy*, étude sur la Renaissance (Caen, 1878, in-8), en collaboration avec Emile Travers ; *Thomas de Grouchy, sieur de Robertot* (Paris, 1886, in-8), en collaboration avec le comte de Marsy ; *Mémoires de Grétry* (dans l'*Annuaire du Conservatoire de Bruxelles*) ; *Correspondance du baron de Maltzen* (dans la *Revue générale belge*) ; *Voyage d'un quidam à Fontainebleau ; la Mort de Monaldeschi*, le testament de Boileau, celui de Ninon de Lenclos, celui de la duchesse de Longueville, l'inventaire d'Anne d'Autriche, les papiers inédits de Pascal, de Racine, de Philippe de Champagne, l'*Histoire des châteaux de Meudon et de Bellevue*, les comptes de maison des grands seigneurs sous Louis XIV, etc. (dans les *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile-de-France*) ; beaucoup de documents inédits dans la *Revue du Gâtinais*, le *Bulletin du bibliophile*, les *Archives de l'art français*. M. de Grouchy a aussi fourni de nombreuses indications à M. de Boislisle pour la grande édition de Saint-Simon.

GROUCHY (Marie-Louise-Sophie de), marquise de *Condorcet* (V. ce nom).

GROUGIS. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Vervins, cant. de Wassigny ; 1,238 hab.

GROUÏTCH (Iévrem), homme d'Etat serbe, né à Darossava (Choumadie) en 1829. Il fit ses études de droit à Heidelberg et à Paris. Il contribua à la fondation de la société de la « Jeune Serbie » en 1848, et, comme secrétaire de la Skoupchtina de 1858-59, favorisa la restauration de la dynastie des Obrénovitch. En 1860, il fut ministre de la justice. Après la mort du prince Michel, il alla à Constantinople comme agent diplomatique. De Vienne il participa, en 1866-67, au mouvement de la jeunesse serbe. Il joua un rôle assez effacé dans les deux ministères serbes (mai 1876-avr. 1877 et oct. 1878-oct. 1880). Depuis, il a successivement représenté son pays à Constantinople, à Londres et à Paris. Il a pris sa retraite en 1892.

GROUÏTCH (Sava D.), général et homme d'Etat serbe, né à Kolari (district de Semendria) en 1842. Il termina ses études militaires en Russie, après avoir servi l'insurrection polonaise de 1863. Rentré en Serbie, il fut attaché à la fonderie de canons de Kragouïévats ; mais ses sympathies pour les « socialistes », la publication d'un livre sur l'organisation de l'armée serbe ne tardèrent pas à le faire révoquer. En 1876, il commanda l'artillerie serbe sous les ordres de Tchernaïev et devint ministre de la guerre, puis fut envoyé successivement à Sofia comme agent diplomatique, à Athènes

et à Saint-Pétersbourg comme ministre plénipotentiaire. Le roi Milan lui confia la présidence du conseil du 2 janv. au 27 avr. 1888. Il reprit le pouvoir en 1889, aussitôt après l'abdication du roi Milan, comme président du conseil et ministre des affaires étrangères. Depuis 1892, il représente la Serbie à Constantinople.

GROULART (Claude), sieur de La Court, magistrat français, né à Dieppe en 1551, mort à Rouen le 3 déc. 1607. Il étudiait le droit à Valence sous Cujas, lorsque, appartenant à la religion réformée, il fut obligé de s'enfuir à Genève à la suite de la Saint-Barthélemy. Il suivit les cours de Scaliger. De retour en France en 1578, il abjura le protestantisme et acheta une charge au grand conseil. Il devenait premier président au parlement de Rouen en 1585. Il y lutta avec ardeur contre la Ligue et lorsqu'elle se fut emparée de Rouen (1589), il suivit le parlement, transféré à Caen par Henri III. Il se mit à la tête du mouvement qui proclama en cette ville Henri IV comme roi légitime. En 1594, le parlement était rappelé à Rouen et Groulart jouit jusqu'à sa mort de la faveur du roi. On a de lui une traduction latine de Lysias éditée par Henri Estienne en 1575, et un intéressant *Récit de ses voyages en cour*, qui a été publiée dans la collection des *Mémoires sur l'histoire de France* de Petitot. Groulart, ami de Malherbe, fut le protecteur des poètes et littérateurs du temps. R. S.

GROUP (Commerce). On distingue par ce mot une masse plus ou moins considérable d'or ou d'argent monnayé, en sac cacheté, expédié d'un point à un autre par une banque ou un négociant, pour un correspondant, un payement, etc.

GROUPAGE. Les cahiers des charges des compagnies de chemins de fer fixent les prix maxima qui pourront être exigés pour le transport des marchandises. Ces prix sont, dans certains cas, susceptibles d'augmentations ou surtaxes. Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà fixées dans le cahier des charges lui-même. D'autres, au contraire, le sont annuellement dans des tarifs arrêtés par l'administration et qu'on nomme *tarifs exceptionnels*. Les expéditions d'objets pesant 40 kilogr. et au-dessous tombent sous le coup des tarifs exceptionnels. Les expéditeurs, lorsqu'ils ont à envoyer plusieurs objets dont chacun pèse moins de 40 kilogr., mais qui ensemble dépassent ce poids, ont intérêt, pour échapper au tarif exceptionnel, à les réunir dans une même expédition. C'est cette réunion qu'on nomme le *groupage*. Le groupage est utile, d'ailleurs, même pour les objets dont le poids individuel dépasse 40 kilogr. On sait, en effet, que toute fraction de poids est comptée pour 10 kilogr. Si donc, on expédie séparément trois objets pesant chacun 45 kilogr., on payera pour 150 kilogr.; si on les groupe, au contraire, on ne payera que pour 140 kilogr. Le groupage est dit à *couvert* quand les objets sont réunis sous le même emballage; à *découvert* quand ils sont chacun dans un emballage séparé. Les particuliers peuvent employer les deux sortes de groupage parce qu'ils ne font qu'accidentellement des envois. Les commissionnaires de transport, qui font sans cesse des expéditions, ne peuvent employer que le groupage à couvert. Cela permet aux compagnies de compenser, au moins partiellement par la diminution des frais de chargement et de déchargement, la perte qu'elles subissent par suite de la non application du tarif exceptionnel. Lyonnel Didierjean.

GROUPE. I. Beaux-Arts. — Réunion de plusieurs figures concourant à une action commune. L'agencement d'un groupe est soumis aux lois générales de l'esthétique; les groupes peuvent se multiplier dans un tableau autant que leur multiplicité ne nuit pas à la clarté du sujet exprimé. En sculpture, l'agencement du groupe est plus complexe et plus important. On distingue le groupe *plastique*, qui a uniquement pour but de présenter, sous toutes les faces, des lignes et des formes combinées le plus agréablement pour l'œil, et le groupe *dramatique*, qui, sans renoncer à l'expression des lignes, a surtout pour objet de représenter une action violente. On peut citer comme exemples pour le premier cas, les *Trois Grâces*, de G. Pilon, et pour le second cas, le *Laocoon*, le *Milon de Crotone* du Puget. Ad. T.

II. Mathématiques. — Groupes de lacets ou de ramifications. — Si l'on considère les lacets ou les ramifications d'une fonction algébrique, on dit que des lacets forment un groupe quand ils unissent les deux mêmes valeurs de la fonction algébrique considérée, et qu'il n'existe pas d'autres lacets unissant les mêmes valeurs. M. Lüroth a fait connaître sur les groupes le théorème remarquable que voici, et qui sert de base à la théorie des fonctions abéliennes. Etant donnée une fonction algébrique y d'ordre m admettant les valeurs $y_1, y_2, \dots y_m$ pour une même valeur de la variable x, on peut toujours passer d'une valeur à une autre de cette fonction en construisant ses w lacets de manière à les distribuer en $m-1$ groupes, le premier formé de $w-2$ $(m-2)$ lacets unissant y_1 et y_2 et les $m-2$ autres unissant y_1 avec chacune des autres valeurs de y.

Groupes de substitutions. — Des substitutions forment un groupe ou faisceau quand les produits et les puissances de ces substitutions font partie de l'ensemble de ces substitutions (V. Substitution).

Bibl.: Mathématiques. — Clebsch, *Math. Annalen*, t. VI. — Lüroth, *id.*, t. IV.

GROUSIE (V. Géorgie).

GROUSSET (Paschal), homme politique et littérateur français, né en Corse en 1844. Il fit ses premières armes comme rédacteur scientifique à l'*Etendard*, puis au *Figaro*, publia en 1869 *le Bilan de l'année 1868*, avec MM. Castagnary, Ranc et Sarcey, *la Conspiration du général Malet*, *les Origines d'une dynastie*, *le Coup d'Etat de Brumaire an VIII*, etc., et entra comme rédacteur politique à la *Marseillaise*, tout en inspirant de Paris un journal corse de l'opposition, *la Revanche*. On sait (V. Noir [Victor]) comment une polémique violente entre la *Revanche* et l'*Avenir de la Corse*, organe du prince Pierre Bonaparte, entraîna de la part de M. Grousset l'envoi de témoins au prince Pierre, lequel tua, d'un coup de revolver, l'un des témoins, Victor Noir (9 janv. 1870). A la suite de cet attentat et en attendant le jugement de la haute cour, M. Grousset fut détenu pendant deux mois; il sortit de prison pour y rentrer quelques jours plus tard, à la suite d'une condamnation pour délit de presse. Le 4 septembre, puis le 18 mars mirent au premier plan cette intéressante victime de l'intolérance impériale, et M. Grousset, qui n'avait pas fondé ou ressuscité dans l'intervalle moins de quatre publications quotidiennes, *la Marseillaise*, *la Bouche de fer*, *la Nouvelle République* et *l'Affranchi*, se vit délégué aux affaires extérieures par le Comité central (22 mars 1871), élu membre de la Commune dans le XVIII[e] arrondissement par 13,359 voix sur 17,445 votants (26 mars) et nommé membre de la nouvelle commission exécutive (21 avril). Son passage au pouvoir fut signalé d'ailleurs par les mesures les plus violentes. Après l'entrée des Versaillais, il essaya de se sauver sous un habit féminin, fut reconnu, pris et condamné le 3 sept. 1871 à la déportation dans une enceinte fortifiée. Enfermé d'abord au fort Boyard, puis transporté en Nouvelle-Calédonie, il s'échappa en compagnie de M. Rochefort (20 mars 1874), gagna les Etats-Unis, puis l'Angleterre et y attendit les événements, en donnant des leçons dans différentes institutions et en adressant au *Temps* des correspondances anglaises. Il publia, en 1876, avec M. Jourde, une sorte de *memento* sur les condamnés politiques en Nouvelle-Calédonie. Non compris dans l'amnistie partielle de juil. 1879, il rentra seulement en France deux années plus tard, essaya encore de la politique aux élections législatives du 21 août 1881 et fut complètement battu dans l'arrondissement de Corte par son concurrent, M. Emmanuel Arène. M. Grousset parut alors renoncer à la politique, pour se vouer entière-

ment à des travaux de vulgarisation scientifique et pédagogique d'un ordre tout à fait spécial. Sous le pseudonyme de Philippe Daryl, il publia différentes études de mœurs étrangères telles que : *Signe Meltroë; la Vie publique en Angleterre; le Monde chinois; A Londres; les Anglais en Irlande; la Petite Lambton*, etc. Sous celui d'André Laurie il devint, avec le libraire Hetzel, MM. Jules Verne et Jean Macé, le principal rédacteur-fondateur du *Magasin d'éducation et de récréation*, auquel il donna, avant leur apparition en volumes, la primeur de ses *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*. Ainsi parurent *la Vie de collège en Angleterre* (1881); *Mémoires d'un collégien* (1882); *Une Année de collège à Paris* (1883); *Histoire d'un écolier hanovrien* (1884); *Autour d'un lycée japonais* (1886); *le Bachelier de Séville* (1887); *Mémoires d'un collégien russe* (1889); *Axil Ebersen, le Gradué d'Upsal* (1891). On cite également de M. Grousset différents ouvrages pour la jeunesse, conçus pour la plupart dans la formule de Jules Verne, avec lequel, du reste, il écrivit *l'Epave du Cynthia* (1885); tels sont *l'Héritier de Robinson* (1884); *le Capitaine Trafalgar* (1886); *les Exilés de la Terre, Selene and Company limited* (1888); *De New-York à Brest en sept heures* (1889); *le Secret du Mage* (1890), etc. Comme traducteur, on doit à M. Grousset *le Chef au bracelet d'or*, de Mayne-Reid; *l'Ile au Trésor*, de Stevenson; *les Lettres du général Gordon à sa sœur, écrites du Soudan* (1884), etc. Sous le dernier pseudonyme de Tiburce Moray, M. Paschal Grousset a encore publié *Un Ménage royal, chronique d'Angleterre* (1882). Partisan déterminé des méthodes sportives en usage dans la jeunesse anglaise, M. Grousset a enfin été un des promoteurs les plus marquants du mouvement de rénovation physique qui a modifié si profondément, dans ces dernières années, la physionomie de nos établissements scolaires. Il est, du reste, à la tête de l'organe officiel du parti : *l'Education physique*. Dans cet ordre d'idées, il a publié *le Yacht, histoire de la navigation maritime de plaisance* (1890, in-4, avec grav.). En 1892, il a fait sa rentrée dans la politique militante socialiste comme directeur de la *Bouche de fer* et rédacteur de *Germinal*. Le 3 sept. 1893, M. Grousset a été élu député par la deuxième circonscription du XIIe arrondissement de Paris et s'est fait inscrire au groupe socialiste de la Chambre. Ch. Le G.

GROUT (Henri-Ernest) (V. Beaufort [Chevalier de]).

GROUT (Eléonore-Gustave) (V. Beaufort).

GROUTTE (La). Com. du dép. du Cher, arr. et cant. de Saint-Amand-Mont-Rond; 225 hab.

GROUVELLE (Philippe-Antoine), poète et diplomate, né à Paris en 1758, mort à Varennes (Seine-et-Oise) le 30 déc. 1806. Fils d'un orfèvre, il fut d'abord clerc de notaire, puis secrétaire de Champfort qui était lui-même secrétaire des commandements du prince de Condé. Champfort ayant donné sa démission, Grouvelle eut la bonne fortune de le remplacer dans ses fonctions auprès du prince. C'est alors qu'il composa le petit opéra *les Prunes* qui furent représentées deux fois à Versailles devant la reine Marie-Antoinette. En 1785, il fit représenter *l'Epreuve délicate* et *le Scrupule*. Lorsque le mouvement révolutionnaire se dessina, Grouvelle fit partie du club de 1789; il quitta le prince de Condé et, après le 10 août 1792, devint secrétaire du conseil exécutif provisoire. En cette qualité, le 20 janv. 1793, il donna lecture au roi Louis XVI de la sentence de mort prononcée contre lui par la Convention. Nommé en févr. 1793 ambassadeur à Copenhague, puis en 1800 député au Corps législatif, il publia en 1805 les *Lettres de Mme de Sévigné* (8 vol. in-8) et en 1806 les *Œuvres de Louis XIV* (6 vol. in-8). Grouvelle était correspondant de l'Institut; il a publié des *Mémoires historiques sur les Templiers* (Paris, 1805, in-8) : il a été un des continuateurs de la *Feuille villageoise* de Cerutti et l'un des collaborateurs du *Journal de la Société de 1789*. Les opuscules politiques de Grouvelle sont nombreux; on cite entre autres : *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente* (1789, in-8); *Réponse à tout, petit colloque entre un sénateur allemand et un républicain français rapporté littéralement par le professeur Taciturnus Memoriosus* (1793, in-8). Paul Marin.

GROUVELLE (Philippe), ingénieur français, fils du précédent, né à Copenhague le 25 août 1799, mort à Paris le 30 mai 1866. Elève du chimiste Thénard, il parut d'abord devoir suivre la voie des découvertes chimiques où s'étaient illustrés son grand-père Darcet et son aïeul Rouelle. En 1823, il se consacra exclusivement à l'industrie et aux travaux de l'ingénieur, et se fixa à Metz où il resta jusqu'en 1829. A partir de cette époque, Grouvelle exerça à Paris la profession d'ingénieur civil et s'occupa particulièrement des applications de la chaleur, du chauffage et de la ventilation des édifices, imagina en 1844 le chauffage par l'eau et par la vapeur combinées : il l'appliqua à la prison de Mazas dans une installation restée classique. De 1830 à 1857, Grouvelle publia quatre éditions de son ouvrage : *le Guide du chauffeur et du propriétaire de machines à vapeur;* il rédigea plusieurs articles importants du *Dictionnaire des arts et manufactures* de Laboulaye ; il donna aux *Annales du Génie civil* des études remarquables sur le chauffage et la ventilation. Grouvelle s'était occupé de politique sous la Restauration. Paul Marin.

Bibl. : *Rapports et notes sur les travaux de Ph. Grouvelle, ingénieur civil;* Paris, 1855, in-8.

GROUVELLE (Laure), née à Paris en 1803, morte à Tours le 21 déc. 1856, fille de Philippe-Antoine Grouvelle (V. ci-dessus). Elle fit preuve d'un admirable dévouement en faveur des condamnés politiques républicains, non moins que pendant l'épidémie de choléra de 1832. Laure Grouvelle soigna les malades avec beaucoup d'abnégation. Impliquée, en 1838, dans le procès de Huber, elle fut victime de cet agent provocateur du préfet de police Delessert. Bien que défendue par Jules Favre, elle fut condamnée à cinq ans de détention pour participation à un complot ayant eu pour but de détruire ou de changer le gouvernement. Emprisonnée à Clairvaux, elle y perdit la raison, et fut ensuite transférée à Montpellier, puis à l'asile d'aliénés de Tours en 1845, où elle mourut.

Bibl. : *Plaidoyers judiciaires de Jules Favre;* Paris, 1869, in-8. — *Mémoires de Marie Capelle* (Mme Lafarge); Paris, 1844, in-8. — Mme Lafarge, *Heures de prison*, 1854, in-8. — Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*. — *Moniteur* de 1838. — Lesur, *Annuaire historique* pour 1838 (pp. 162 à 181 de l'Appendice).

GROUX (Charles de), peintre français, né à Commines (Nord) en 1825, mort à Bruxelles en 1870. Cet artiste fit ses études à Bruxelles sous la direction de Navez et se fit remarquer par un talent sombre, triste, épris des sujets lugubres. Ses principaux tableaux, tous exposés en Belgique, sont : *la Rixe au cabaret* (1845); *le Pèlerinage à Dieghem* (1857); *le Mercredi des cendres* (1866).

GROVE (Joseph), historien anglais, né dans le comté d'Oxford, mort à Londres le 27 mars 1764. Il exerça avec succès la profession d'avoué. Lorsqu'il fut retiré des affaires il écrivit : *The History of the life and times of cardinal Wolsey* (Londres, 1742-1744, 4 vol. in-8); *Two Dialogues in the Elysian field between cardinal Wolsey and cardinal Ximenes* (1761, in-8); *The Lives of all the earls and dukes of Devonshire* (1764, in-8), etc.

GROVE (Sir William-Robert), physicien anglais, né à Swansea (Glamorganshire) le 11 juil. 1811. Il étudia le droit à l'université d'Oxford, vint s'établir avocat à Londres et s'acquit bientôt une grande réputation, non comme juriste, mais comme physicien. Ses remarquables expériences d'électricité et de magnétisme le firent élire en 1840 membre de la Société royale de Londres, et, de 1841 à 1846, il professa la physique à l'Institut de Londres. Il ne renonça d'ailleurs jamais complètement à sa première carrière : nommé juge à la cour des Common Pleas en

1871, il exerça, à partir de 1875, les mêmes fonctions à la High Court of justice. Il avait reçu le titre de conseiller de la reine en 1853 et avait été créé chevalier en 1872. Il est surtout connu par ses travaux sur les piles. Deux portent son nom : la première, à deux liquides, se compose d'un vase de verre rempli d'acide sulfurique, dans lequel plonge un cylindre de zinc amalgamé, et d'un vase poreux rempli d'acide nitrique, dans lequel plonge une feuille de platine recourbée; la seconde, appelée par lui *batterie voltaïque à gaz*, est constituée par deux éprouvettes renversées sur un bain d'eau acidulée et recouvrant chacune une lame de platine; l'une de ces éprouvettes est pleine d'hydrogène et l'autre d'oxygène. On doit encore à Grove d'importantes recherches sur les causes de l'électricité, sur la conversion de l'électricité en puissance mécanique, sur l'action moléculaire des courants, sur le transport des particules dans l'arc voltaïque, sur la gravure électrique des plaques dagueriennes, etc., etc. Outre une centaine de mémoires originaux parus de 1837 à 1868 dans le *Philosophical Magazine*, les *Philosophical Transactions*, l'*Electrical Magazine*, les *Reports* de la *British Association*, dont il fut président en 1866, les *Monthly Notices* de la *Royal Astronomical Society*, etc., il a publié : *On the Correlation of physical forces* (Londres, 1846, in-8; 6e éd., 1874; trad. franç. par l'abbé Moigno, Paris, 1856, in-8). Léon SAGNET.

BIBL. : Liste partielle des mémoires dus à Grove dans le *Catal. of scientif. papers of the Royal Society*; Londres, 1869 et 1877, t. III et VII, in-4.

GROVER (Henry-Montague), écrivain anglais, né à Watfort (Hertfordshire) en 1791, mort à Hitcham le 20 août 1866. Solicitor à Londres, il exerça jusqu'en 1824, il entra ensuite dans les ordres et devint recteur d'Hitcham dans le comté de Buckingham. On a de lui : *Anne Boleyn* (Londres, 1826, in-8), tragédie en cinq actes en vers; *Socrates* (1828, in-8), poème dramatique; *The History of the resurrection authenticated* (1841, in-8); *Analogy and prophecy*, *Keys of the Church* (1846, in-8); *Changes of the Poles and Equator considered as a source of error in the present construction of the maps and charts of the globe* (1848, in-8); *Soundings of antiquity* (1862, in-8), etc.

GROZA (Sylvestre), littérateur polonais, né en Podolie en 1794, mort en 1849. Il a publié surtout des romans et des nouvelles : *Récits de Podolie et d'Ukraine* (Vilna, 1842); *le Mariage de M. Justinien* (*id.*, 1846); *le Comte Scibor*, etc. — Son frère cadet, *Alexandre*, né en 1807, mort en 1875, a publié des drames et des poésies et rédigé des recueils périodiques : *la Rusalka* (1837-1842); *le Denier de la Veuve* (1849). Ses œuvres principales sont : *Poésies* (Vilna, 1835 et 1843); *Smicinski*, nouvelle en vers; *Tableaux ukrainiens*, recueil de nouvelles (Vilna, 1855); *Wladyslaw* (*id.*, 1848 et 1858); *Hryc'*, drame en cinq actes (*id.*, 1858); *Pan Twardowski* (Brody, 1872). Il a aussi écrit quelques ouvrages pédagogiques. Alexandre Groza appartient à l'école dite ukrainienne. C'est un poète de second ordre. Ses drames sont fort inférieurs à ses poèmes. L. L.

GROZON (*Groso*, *Grossium*, *Grosonum*). Com. du dép. du Jura, arr. et cant. de Poligny; 661 hab. Il existait à Grozon des sources salées dont l'exploitation remonte aux temps les plus reculés, ainsi que le prouvent les nombreuses médailles gauloises et romaines, les statuettes, vases et autres objets antiques que son sol a rendus. Des restes d'édifices importants, des colonnes, des bas-reliefs, des mosaïques, des marbres, des tombeaux ont été mis au jour et offrent la preuve incontestable que ce lieu possédait à l'époque gallo-romaine de riches habitations. Plusieurs routes s'y croisaient et permettaient d'expédier dans toutes les directions les produits des salines. L'exploitation se continua au moyen âge et jusqu'au traité de 1369, passé entre la comtesse de Bourgogne, Marguerite, et les personnes ayant droit à des parts de sel, et en vertu duquel la grande saunerie de Salins devant fournir tout le sel consommé dans la province, celle de Grozon fut « effondrée ». Grozon avait tenu jusque-là un rang distingué parmi les villes de la Franche-Comté; on y comptait trois églises paroissiales, un prieuré, un hôpital et une maladrerie; il était habité par trente ou quarante familles de gentilshommes et était le chef-lieu d'un bailliage secondaire. La suppression de la saline le ruina si complètement qu'il ne comptait plus que quarante ménages en 1412. Il avait appartenu aux comtes souverains de Bourgogne et fit partie du domaine direct du prince jusqu'en 1715, où il fut vendu à la famille Moréal. — L'exploitation d'une mine de sel gemme a été autorisée à Grozon par ordonnance du 12 avr. 1845. A. VAYSSIÈRE.

GROZYEULX (Comte de) (V. EMMERY).

GRUAMONTE, architecte et sculpteur italien du XIIe siècle. C'est un de ces nombreux artistes toscans du moyen âge, architectes de talent et détestables sculpteurs. Gruamonte travaillait à Pistoja. Il est malaisé de déterminer quelle est sa part dans la construction des églises de Sant'Andrea et de San Giovanni Fuorcivitas, mais il a signé de son nom et daté de l'an 1166 les grossiers bas-reliefs à sujets bibliques dont leurs portes sont décorées.

BIBL. : CROWE et CAVALCASELLE, *Storia della Pittura in Italia*, 1875, t. I, p. 179. — MORRONA, *Pisa illustrata*, 1812, t. II.

GRUAU (V. FARINE et MEUNERIE).

PAIN DE GRUAU (V. BOULANGERIE).

GRUAU, dit de *La Barre* (Modeste), magistrat français, né à La Châtre en 1795, mort à Breda (Hollande) en 1872. Procureur du roi à Mayenne, il s'était signalé par son zèle contre les menées des partisans du faux Louis XVII. Effrayé par la révolution de Juillet, il abandonna son poste et s'enfuit en passant la rivière à gué. Destitué, il se fit inscrire au barreau du Mans. Esprit exalté, il se dévoua corps et âme à la cause de *Naundorff* (V. ce nom) qui lui donna le titre de comte et le nomma son conseiller privé. Il croyait obéir à une mission providentielle et écrivait : « Heureux pour moi-même d'être l'appui d'adversités surhumaines... je dus me considérer comme prédestiné à consacrer tout mon être à l'orphelin royal délaissé, renié par tous, trahi par ceux qui se dirent ses amis tant qu'ils espérèrent son triomphe. » De fait, le faux duc de Normandie n'eut pas de sectateur plus loquace, plus téméraire et plus fidèle. Il avait réuni un amas énorme de documents pour plaider sa cause devant l'opinion. Ce fatras, qui fut publié après la mort de Naundorff sous le titre de : *Intrigues dévoilées ou Louis XVII, dernier roi légitime de France* (Rotterdam, 1846-48, 3 vol. in-8), composé de documents apocryphes, de contes ridicules, de mensonges historiques, d'assertions hasardées, a été la source où ont puisé depuis tous les partisans de Naundorff et notamment Jules Favre pour sa fameuse plaidoirie de 1850. Gruau continua à publier des ouvrages en faveur de son ancien maître jusqu'au jour où, devenu tout à fait fou, il eut l'idée de se proclamer lui-même Louis XVII, roi de France et de Navarre. Il couvrit d'affiches les murs de Breda, où il s'était fixé et envoya au comte de Chambord une brochure où il exposait ses droits. Le comte n'en fit que rire et refusa d'abdiquer au profit de *son cousin*. Citons de Gruau : *En politique, point de justice* (Breda, 1851, in-8); *la Vérité au duc de Bordeaux* (1859, in-8); *Non, Louis XVII n'est pas mort au Temple* (Bruxelles, 1858, in-8); *le Royal Martyr du XIXe siècle* (Paris, 1870, in-8); *la Branche aînée des Bourbons* (1871, in-8). Sous le pseudonyme d'Eliakim, il a écrit : *les Visions d'Isaïe et la nouvelle terre* (Rotterdam, 1854, in-8); *l'Evangile primitif* (1860, in-8); *les Italiens, la Politique et Rome* (1860, in-8). R. S.

BIBL. : L. DE LA SICOTIÈRE, *les Faux Louis XVII*, dans *Revue des questions historiques*, 1882, 2.

GRUBBE (Sivert), mémorialiste danois, né à Lystrup (Sélande) le 6 mars 1566, mort le 27 mars 1636. Il fut chargé de nombreuses missions à l'étranger et, en qualité de premier secrétaire de la chancellerie (1595-1603), il

accompagna Christian IV dans ses excursions, notamment dans le voyage en Norvège (1599), dont il a donné une intéressante relation en latin (dans *Danske Magazin*, t. II et IV de la 4e sér.). Il fut bailli de Malmœ et grand bailli de Skanie (1603-28). B-s.

GRUBBE (Samuel), philosophe suédois distingué, né à Seglora le 19 févr. 1786, mort à Upsala le 6 nov. 1853. Après avoir sérieusement étudié les littératures classiques, les mathématiques, la physique et surtout la philosophie, il fut docent à Upsala (1806), puis professeur de logique (1813), d'éthique et de politique (1827) jusqu'au 29 déc. 1842, où il reçut le portefeuille du culte. Il le garda jusqu'en 1844. Il était membre des académies d'histoire (1829), suédoise (1830), des sciences à Stockholm (1837). D'abord disciple de Schelling, il devint bientôt un penseur indépendant et l'un des plus originaux de la Suède. Son exposition orale était aussi limpide et agréable que son style, un peu trop abondant. Malheureusement, ses leçons qui traitent des sujets les plus variés (empirisme, ontologie, philosophie naturelle et intellectuelle, psychologie empirique, esthétique, histoire de la philosophie, morale philosophique, jurisprudence et sociologie philosophique, fondement et essence du droit pénal) ont été rarement publiées par lui. A. Nyblæus et C.-R. Geijer en ont donné un choix (*Filosofiske Skrifter i urval;* Lund, 1876-84, 7 vol. in-8). B-s.

GRUBENMANN ou GRUBEMANN (Les frères), architectes et ingénieurs suisses du XVIIIe siècle, morts en 1798. L'aîné *Jean-Ulrich*, né à Teufin (canton d'Appenzell), construisit, avec l'aide de son frère *Jean*, les beaux ponts de bois de Schaffhouse, de Reichenau et de Wittingen, ponts alors extraordinaires par la perfection de leur construction et la grande portée de leurs arches : l'arche unique du pont de Reichenau ne mesure pas moins de 240 pieds de longueur. Ces ponts furent brûlés en 1799 pendant la guerre dont la Suisse fut alors le théâtre. Ch. Lucas.

GRUBER ou GRÜBER (Tobias), ingénieur autrichien, né à Vienne le 12 sept. 1744, mort à Prague le 31 mars 1806. Membre de la Société de Jésus, il se fit, après la dispersion de l'ordre (1773), ingénieur hydrographe et occupa de hautes fonctions dans l'administration bohémienne. Il était membre de la Société des sciences de Prague. Il a publié dans les *Abhandlungen* de cette compagnie de nombreux et très intéressants mémoires. Il a en outre donné à part : *Briefe hydrographischen und physikalischen Inhalts aus Krain* (Vienne, 1781, in-8); *Denkschrift über Grösse und Raum* (Prague, 1792, in-4); *Kritische Uebersicht der Linearperspective* (Prague, 1804, in-8 ; 2e éd., 1831), etc. L. S.

GRUBER (Johann-Gottfried), bibliographe allemand, né le 29 nov. 1774, mort le 7 août 1851. Il fit ses études à Leipzig, Gœttingue et Iéna. Rédacteur avec Augusti de la *Litteraturzeitung*, il obtint, en 1811, une chaire à l'université de Wittenberg. Après l'unification des universités de Halle et de Wittenberg, il alla à Berlin et obtint une chaire de philosophie en 1815. Ses ouvrages, très nombreux et estimés de son temps, sont pour la plupart oubliés. Nous citerons seulement les principaux. Il entreprit avec Ersch la publication de l'*Allgemeine Encyclopædie der Wissenschaften und Künste* et la continua seul après la mort de son collaborateur. Voici la liste de quelques autres de ses livres : *Charakteristik Herders* (1805) ; *Geschichte des menschlichen Geschlechts* (1806); *Wœrterbuch der altklassischen Mythologie* (1810-15) ; *Wielands Leben* (1815); *Klopstocks Leben* (1832); enfin il publia : *Wielands sæmtliche Werke* (1818-28).

GRUBER (Gabriel) (V. Brzozowski).

GRUBISICH (Clément), philologue slave, né à Makarska (Dalmatie) en 1743, mort en 1773. Il étudia à Padoue le droit et la théologie. Il a laissé un traité fort curieux : *In originem et historiam alphabeti Slavonici glagolitici, vulgo hieronymiani disquisitio.* Il y propose une interprétation fantastique des origines de l'alphabet *glagolitique* (V. ce mot). Cyprien Robert, dans son livre *le Monde slave* (1852, t. II, ch. III), a encore reproduit l'interprétation de Grubisich qui est aujourd'hui complètement abandonnée. L. L.

GRUCHET-le-Valasse. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, cant. de Bolbec; 1,842 hab. Stat. du chem. de fer de l'Ouest, ligne de Beuzeville à Lillebonne. Filatures de coton. Les bâtiments de l'ancienne abbaye cistercienne du Valasse, fondée en 1157, reconstruits sous Louis XIV, ont été transformés en usine. Il en subsiste d'importantes parties des XIIe et XIIIe siècles, salles voûtées, colonnes, cheminée, tourelles, pierres tombales, etc. Eglise (ancienne abbatiale) dont le chœur est du XVIe siècle.

GRUCHET-Saint-Siméon. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville ; 843 hab.

GRUDE (François) (V. Croix du Maine [La]).

GRUDII. Peuple de la Gaule Belgique, mentionné par César (*De Bell. Gall.*, V, 39) parmi les clients des *Nervii.* Il est difficile de déterminer leurs cantonnements. On a proposé de lire *Gradii* et de les placer aux environs de Graux dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Bibl.: Wauters, *Nouv. Etudes sur la géographie anc. de la Belgique*, pp. 31-43.)

GRUE. I. Ornithologie. — Les Grues, qui, pour Linné, ne constituaient qu'un seul genre (*Grus*), forment maintenant une famille (*Gruidæ*) comprenant les genres *Grus, Balearica, Anthropoides* et comptant une douzaine d'espèces disséminées dans toutes les parties du monde. Par la structure des principales pièces de leur charpente osseuse, par la nature et le mode de coloration de leur plumage, par leurs allures et par leurs mœurs, les Grues se distinguent facilement des Hérons, mais elles offrent certaines affinités ostéologiques avec les *Agamis* et les *Caurales* (V. ces mots), auprès desquels G. Cuvier les rangeait dans la première tribu de la famille des Cultrirostres, dans l'ordre des Echassiers. Elles atteignent souvent une très forte taille et présentent des formes élancées. Leur tête, petite et portée sur un cou grêle, est tantôt en partie dénudée, tantôt ornée en arrière d'une huppe et surmontée d'une touffe de plumes d'une nature particulière. Leur bec, moins long que celui des Hérons, est comprimé latéralement et légèrement arqué suivant l'arête supérieure, de chaque côté de laquelle sont creusés les sillons nasaux, en majeure partie couverts par un opercule. Leurs ailes, dont les pennes primaires se trouvent, au repos, plus ou moins cachées sous les pennes secondaires recourbées en faucilles, sont toujours amples et aiguës, tandis que la queue, formée de douze rectrices, est, au contraire, peu développée. Le corps, assez épais, est très haut monté, et les pattes, dénudées jusqu'au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, sont terminées par quatre doigts, dont les trois antérieurs sont robustes, tandis que le pouce, inséré au-dessus du niveau des autres doigts, est si court qu'il arrive à peine à toucher le sol. Enfin, le plumage, qui est tantôt de teinte uniforme, gris ou blanc, tantôt de couleurs tranchées, est toujours moins souple et plus résistant que celui des Hérons. Laissant de côté les Grues de Numidie ou *Anthropoïdes* et les Grues couronnées ou *Balédriques* (V. ces mots), nous ne nous occuperons ici que des Grues proprement dites, c.-à-d. de la Grue cendrée et de ses alliés.

La Grue cendrée (*Grus cinerea*) habite principalement les régions septentrionales de l'ancien monde, mais visite, dans ses migrations actuelles, le N. de l'Afrique et le S. de l'Asie. C'est un grand et bel oiseau dont la longueur totale, à l'âge adulte, atteint près de 1 m. et demi et qui, dans sa livrée de noces, est d'un gris cendré avec la gorge lavée de brun foncé, le bout des ailes noir, la nuque et les joues d'un blanc pur et une plaque rouge sur le vertex, presque entièrement dénudé.

La Grue antigone (*Grus antigone* L.) a pour patrie l'Asie centrale et méridionale et ne se montre qu'accidentellement dans l'Europe orientale. Elle est de taille plus

forte que la Grue cendrée, dont elle se distingue d'ailleurs par ses pattes rougeâtres, sa tête et son cou fortement dénudés.

La Grue d'Australie (*Grus australasiana* Gould) ressemble tellement à l'espèce précédente qu'elle peut être considérée comme une simple race. Au contraire, la Grue leucogérane (*Grus leucogeranos* Pall.) du N.-E. de l'Inde et la Grue à bec vert (*Grus viridirostris* V.), appelée aussi Grue de Mandchourie ou Grue de Montigny (*Grus montignesia* Bp.), qui habite le Japon et la Sibérie, se reconnaissent facilement à leur livrée blanche.

La Grue moine (*Grus monachus* Tem.), la Grue à nuque blanche (*Grus vipio* Pall. ou *G. leucanchen* Tem.), la Grue du Canada (*Grus canadensis* L.), la Grue d'Amérique (*G. americana* L.) et la Grue caronculée (*G. carunculata* Gm.) appartiennent encore au même groupe que la Grue cendrée et ont les mêmes mœurs. Tous ces oiseaux recherchent les endroits humides, les prairies, le bord des étangs et des cours d'eau. Ils nichent volontiers au milieu des marécages et ont des œufs maculés de brun sur un fond verdâtre. Le père et la mère couvent alternativement et élèvent avec une grande sollicitude leurs petits qui sont revêtus d'un duvet grisâtre ou jaunâtre. Lorsque les jeunes sont élevés, toutes les familles d'un même canton se réunissent par bandes qui, en automne, émigrent vers les contrées méridionales d'où elles ne reviennent qu'au printemps suivant.

A l'état sauvage, ces Echassiers se montrent extrêmement défiants, ce qui rend leur chasse particulièrement difficile; mais, dans les jardins zoologiques, ils s'humanisent et deviennent même parfois aussi familiers que des chiens. Nous savons, du reste, par les scènes représentées sur les hypogées de la vallée du Nil, que les anciens Egyptiens avaient des troupeaux de Grues cendrées que l'on menait paître comme les Oies de nos campagnes.

Durant les périodes tertiaire et quaternaire, le genre *Grus* était déjà représenté sur le sol de la France et en Grèce par plusieurs espèces qui ont été décrites par A. Milne-Edwards et par Gaudry sous les noms de *Grus excelsa*, *G. primigenia* et *G. Pentelici*. E. OUSTALET.

II. ART HÉRALDIQUE. — Figure des corps naturels représentant l'oiseau à long bec de ce nom; il est vu de profil, la patte dextre levée, tenant un caillou qu'on nomme vigilance et qui ne se blasonne que lorsqu'il est d'un émail différent de celui de la grue.



Fig. 1. — Grue cendrée.

III. MÉCANIQUE. — Les grues sont des appareils de levage dont on se sert pour soulever les fardeaux et pour les transporter d'un point à un autre. On appelle puissance d'une grue la charge maximum qu'elle permet de lever, portée à son rayon d'action, et on peut les classer en plusieurs catégories que nous allons passer en revue. Les grues d'un premier genre se composent d'un arbre vertical ou fût fixé en A et en B, d'une pièce oblique ou flèche BS et d'une pièce horizontale ou inclinée AS que l'on appelle tirant ou volée. Le fût pouvant tourner autour de son axe, la grue a pour portée une circonférence dont le rayon est égal à la projection horizontale de son tirant; le poids P s'attache à l'extrémité d'une chaîne passant sur une poulie S; en B, se trouve le train d'engrenages qui commande la montée ou la descente de la chaîne. Les deux composantes SC, SD de la force P font travailler le tirant et la flèche à la traction et à la compression; on peut donc transporter en A et B les points d'application des forces SC et SD et les décomposer à leur tour, on a alors $p = q$: en comparant les triangles semblables ABS, SDP, $\frac{AB}{SP} = \frac{NS}{DC}$, c.-à-d. $\frac{f}{P} = \frac{l}{p}$ d'où $p = q = \frac{Pl}{f}$; donc pour que q, représentant l'effort à exercer soit petit, il faut que f soit grand et l très petit. Ce type de grue est surtout employé dans les fonderies et les ateliers de construction de machines. On les fait ordinairement en bois; cependant, pour de grandes dimensions, on emploie des poutres tubulaires en tôle rivée. Pour de petites portées ne dépassant pas $2^{m}50$, on se borne souvent à fixer le fût à un mur au moyen de deux supports boulonnés dans la maçonnerie; ce type de grue d'applique ou de potence s'emploie surtout dans les magasins à étages.

Dans les grues d'un deuxième genre, le point d'appui supérieur est complètement supprimé, et c'est par le pied seul, solidement encastré dans le sol, que l'appareil résiste au renversement quand il travaille. L'équation d'équilibre des moments fléchissants donne $Xh = pf$ et comme $p = \frac{Pl}{f}$, $X = \frac{Pl}{h}$. On voit par là que, pour mettre la grue dans de bonnes conditions de résistance, il faut que sa portée ne soit pas trop grande et que la hauteur d'encastrement dans le sol soit, au contraire, maxima. On peut subdiviser les grues de ce genre en deux groupes, suivant

qu'elles ont l'arbre fixe ou que cet arbre peut tourner autour de son axe, de manière à faire décrire au fardeau une portion de circonférence ou une circonférence entière. Les premières sont évidemment d'un usage moins commode et moins répandu, puisqu'elles ne peuvent servir qu'à élever le fardeau sur place. Dans les deux cas, les fondations se composent d'un dé en maçonnerie brute, avec chaux hydraulique ; au niveau du sol, l'arbre est muni d'une forte plaque de fonte qui est boulonnée ou fixée par des tirants obliques sur la masse de la maçonnerie, de sorte que l'arbre compose, avec les fondations, un tout homogène et indéformable ; la flèche s'assemble sur l'arbre presque au niveau du sol. La construction de l'appareil est un peu compliquée. Nous donnons le dessin d'une grue de ce genre établie sur le port de Rouen : l'arbre s'enfonce dans une cuve en fonte A formée de plusieurs anneaux superposés, encastrés dans la maçonnerie du quai et portant à la partie inférieure la crapaudine B. Cette cuve est recouverte d'une plaque C entourée d'une frette en fer D retenue par des tirants E solidement amarrés dans la maçonnerie. A sa sortie de la cuve, l'arbre G porte un collier muni de galets disposés de manière que la charge ne porte pas toujours sur le même galet : l'orientation de la grue est ainsi facile à obtenir. Le rapport des trains d'engrenages de la manivelle et du tambour étant de 900, trois ouvriers développant individuellement 15 kilogrammètres à la manivelle, peuvent, en tenant compte des frottements, soulever un fardeau de 30 tonnes. Pour éviter les fondations très importantes que nécessite le système de grues dont il vient d'être question, on fait un fréquent usage de grues, dites à plateau, dont le pied n'est encastré qu'à une profondeur de 1 m. au-dessous du niveau du sol ; la stabilité est assurée par l'addition d'une large embase formée d'un plateau en fonte armé de nervures et noyé dans la maçonnerie. Dans les installations récentes, les grues à pivot d'une grande puissance ne sont pas à main ; on utilise, pour les faire mouvoir, la force de la vapeur, de l'eau sous pression ou de l'air comprimé. Pour les grues à vapeur, il y a deux cas à distinguer, suivant que la grue porte ou ne porte pas l'appareil générateur de vapeur. Les grues de cette dernière catégorie ne sont guère employées que lorsqu'on en a un certain nombre concentrées dans un petit espace et alimentées par la même chaudière fixe. Mais, dans la grande majorité des cas, la grue porte à la fois sa chaudière et sa machine ; tantôt la chaudière est placée à l'arrière de la grue et forme contrepoids, tantôt elle est placée dans l'axe même et tient lieu d'arbre. Dans les grues atmosphériques, l'arbre est creux et à l'intérieur se meut un piston qui commande la chaîne à l'extrémité de laquelle s'attache le fardeau. Une machine pneumatique permet de faire le vide sous le piston ; la descente de celui-ci, sous l'action de la pression atmosphérique, sert à faire monter le poids. Toute la partie supérieure de l'arbre est entourée d'une deuxième enveloppe mobile, à laquelle s'attachent la volée et le tirant, de sorte que l'on peut orienter la grue. Dans les ports, l'emploi de l'eau sous pression est extrêmement avantageux pour faire mouvoir les appareils de levage. Un moteur central pompe l'eau et la refoule dans une canalisation qui aboutit à des accumulateurs concentrés ou disséminés dans l'emplacement qu'occupent les appareils qu'il s'agit de faire mouvoir. Des accumulateurs, l'eau, sous une pression de 50 à 60 atmosphères, passe dans une conduite qui la distribue aux appareils récepteurs chargés d'utiliser cette force motrice. Après utilisation, l'eau est ramenée par une conduite de retour à un réservoir d'où elle peut être à nouveau utilisée pour l'alimentation des pompes. La grande halle de la gare du port d'Anvers, longue de 200 m. et large de 70 m., recouvre quatre quais de 7 m. de largeur, séparés par deux voies charretières de 10 m. de largeur et coupés transversalement par quatre traversées rectangulaires qui sont munies de plaques. Sur ces quais sont installées 28 grues hydrauliques de 1,000 à 2,000 kilogr. ; à l'extérieur, sur les quais découverts, 16 autres grues, dont 3 sont de la force de 10,000 kilogr.

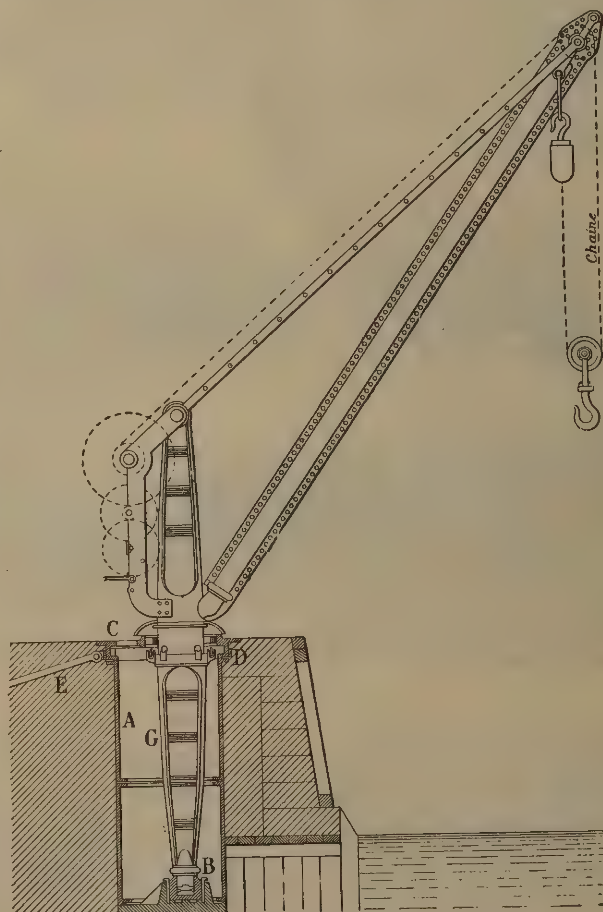


Fig. 2. — Grue de 30 tonnes, du port de Rouen.

Il est souvent utile que l'appareil de levage puisse se déplacer d'un point à un autre, parce qu'il est plus commode d'aller chercher le fardeau que de l'amener sous l'appareil. Les grues locomobiles employées dans ce cas sont alors montées sur un truc roulant muni de roues ordinaires s'il s'agit des quais d'un port, ou de roues à boudin si la grue doit circuler sur des rails de chemins de fer. La plate-forme qui porte la grue à pivot est munie de tampons, de crochets d'attelage et de chaînes de sûreté, en un mot de tous les organes nécessaires pour qu'on puisse facilement atteler la grue à un train et la transporter sur rails d'une station à une autre. Cette grue est équilibrée par un contrepoids placé du côté opposé à la volée; de plus, quand on veut soulever des fardeaux d'un poids supérieur à 3 ou 4 tonnes, il est nécessaire qu'elle soit fixée au moyen de griffes qui s'accrochent aux rails et qu'on fait descendre à l'aide d'un écrou placé à leur partie supérieure. Mais ces appareils sont beaucoup moins utilisés que les petites grues locomobiles et légères à l'aide desquelles on peut soulever des poids de

6 tonnes au maximum. On dispose souvent les grues roulantes de façon qu'elles puissent non seulement élever, mais aussi peser les fardeaux ; c'est ce qu'on appelle la grue roulante dynamométrique. A cet effet, la poulie sur laquelle passe la chaîne servant à soulever le fardeau porte aussi une romaine équilibrée. On peut encore citer les grues roulantes Nepveu, communément employées sous les halles à marchandises. Ici, le chemin de roulement de la grue est supérieur et placé dans la charpente de la halle ; il est formé de deux fers à I assez rapprochés et disposés parallèlement aux fermes ; il supporte un chariot à quatre roues auquel s'attache au moyen d'un fort boulon la poulie sur laquelle s'enroule la chaîne portant un crochet ; le corps de la grue est équilibré par un contrepoids et repose sur le sol par un galet.

Fig. 3.

Un quatrième genre de grues comprend les grues roulantes. Une telle grue se compose, en général, d'un chariot portant un treuil ordinaire ou à vapeur et pouvant se mouvoir sur un chemin de roulement fixé à la partie supérieure d'une charpente. Celle-ci, à son tour, peut être fixe ou recevoir un mouvement qui la déplace dans le sens transversal. A l'intérieur des ateliers, on emploie des treuils dont la charpente roulante est une simple plate-forme marchant sur deux rails installés eux-mêmes sur des murs ou sur des piliers fixes. Ces appareils ne présentent, d'ailleurs, aucune particularité qui mérite d'être signalée. Les véritables treuils roulants qui s'emploient en plein air, dans les gares de chemins de fer ou sur les quais des ports, pour le bardage des pierres et pour le chargement des fers ou des bois en grume, d'une grande longueur et d'un poids considérable, comprennent, outre le treuil proprement dit, qui se déplace sur une plate-forme supérieure, deux bâtis verticaux, écartés de 8 ou de 12 m., supportant cette plate-forme et roulant au moyen de galets sur deux files de rails saillants. Les treuils, d'une puissance de 20 tonnes, récemment installés pour le service des fers à la gare de La Chapelle, sont mus par la vapeur et sont construits entièrement en tôle ; le mécanicien est posté dans une guérite vitrée, à mi-hauteur, latéralement à l'un des montants de la charpente, et de là il manœuvre la machine à chaudière verticale qui opère le déplacement de la charpente, la translation du treuil et la rotation du tambour de ce treuil.

Fig. 4.

On construit depuis quelques années des grues électriques, c.-à-d. manœuvrées par une machine dynamo-électrique qui tourne sous l'action d'un courant électrique produit par une autre machine dynamo-électrique placée à une certaine distance de l'appareil de levage ; c'est un cas particulier de la transmission de la force par l'électricité. Ainsi la fonderie de canons de Bourges possède une grue roulante destinée à soulever et transporter des matériaux dont le poids peut atteindre 40 tonnes. Les organes mécaniques de translation et de soulèvement qui composent cette grue sont actionnés par un moteur électrique d'une puissance d'environ 12 chevaux-vapeur installé sur le bâti et recevant un courant de 400 volts et 30 ampères, fourni par un générateur dynamo-électrique établi à une centaine de mètres de distance. On pourrait citer encore beaucoup d'autres exemples.

Les appareils que l'on nomme grues d'alimentation ou grues hydrauliques, mais qu'il faut bien se garder de confondre avec les appareils de levage, mus par la force de l'eau, servent à l'alimentation des tenders des locomotives dans les gares et les stations. Une grue se compose essentiellement d'une colonne verticale en fonte creuse, à la partie inférieure de laquelle arrive l'eau sous pression d'un réservoir voisin. Un robinet supérieur, mis à la portée du mécanicien qui le manœuvre sans descendre de sa machine, lui permet de remplir la bâche d'eau du tender au moyen d'un raccord en toile qui vient s'ajuster dans un entonnoir au-dessus de cette bâche à eau. Il y a des grues qui sont surmontées d'un réservoir en fonte ; mais, outre que ce réservoir ne peut jamais avoir une très grande capacité, il a le défaut de faire reparaître, en partie, l'inconvénient auquel on veut remédier par l'installation de grues à la place de réservoirs ordinaires, qui masqueraient la vue le long des voies. L. Knab.

IV. Archéologie militaire. — Sorte de pont-levis qu'on jetait autrefois d'une tour mobile sur le rempart ennemi. — Machine de guerre qu'on employait pour faire brèche dans les remparts et qu'on appelait également *corbeau* (V. ce mot). — Instrument de supplice usité dans les places de guerre et qui consistait en deux barres de fer verticales, formant à la partie supérieure une sorte de carcan ; on disait : mettre un soldat à la grue.

Bibl. : Ornithologie. — Degland et Gerbe, *Ornith. europ.*, 1867, t. II, 2e éd. — A. Milne-Edwards, *Recherches pour servir à l'histoire des Oiseaux fossiles des terrains tertiaires de la France*, 1869-1871, t. II, p. 24 et pl. 75 et 76. — G.-R. Gray, *Handlist of Genera and Species of Birds*, 1871, t. III, p. 24. — Brehm, *Vie des animaux*, éd. franç., *Oiseaux*, par Z. Gerbe, t. II, p. 673.

GRUEBER (Bernhard), architecte et écrivain d'art allemand, né à Dœnauworth en 1806, mort à Schwabing, près de Munich, le 12 oct. 1882. Elève de l'Académie de Munich, il y devint professeur à l'Ecole polytechnique, et occupa une chaire analogue à l'Ecole polytechnique de Prague (1844-1874). Architecte-archéologue, il se signala dans la restauration des nombreux monuments du moyen âge. On a de lui : *Vergleichende Sammlung für christliche Baukunst* (Augsbourg, 1841) ; *Allgemeine Baukunde* (Berlin, 1863, t. I seul) ; *Die Kaiserburg in Eger* (Prague, 1864) ; *Die Kathedrale des heiligen Veit und die Kunstthætigkeit Karls IV* (Prague, 1869) ; *Die Kunst des Mittelalters in Bœhmen* (Prague, 1871) ; *Die Elemente der Kunstthætigkeit erlaütert* (Prague, 1875).

GRUEL (Guillaume), chroniqueur français, né vers le commencement du XVe siècle, mort après 1474. Il était issu d'une famille de petite noblesse, originaire de l'arr. de Saint-Malo. Il passa au service d'Arthur de Bretagne, comte de Richemont, vers l'époque où ce prince fut nommé connétable de France (1425). Il suivit Richemont dans la plupart de ses campagnes, vécut dans son intimité, resta auprès de lui quand il devint duc de Bretagne, et mourut entre 1474 et 1482. G. Gruel a laissé une biographie de son maître. Cette chronique s'étend de 1393, date de la naissance de Richemont, à 1458, année de sa mort, mais la première partie, jusqu'en 1425, très peu développée, a beaucoup moins d'importance que la seconde. Gruel paraît n'avoir écrit qu'après la mort du connétable. On peut lui reprocher une admiration excessive pour son héros, mais

il est de bonne foi, bien informé, véridique et original. Il ne doit rien aux autres chroniqueurs, dont quelques-uns, comme Le Baud et M. d'Escouchy, semblent lui avoir fait des emprunts, et il donne même des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. On a porté sur G. Gruel des jugements divers et parfois contestables, mais, en somme, sa chronique a une valeur assez grande pour avoir mérité d'être considérée comme une des sources de notre histoire. Publiée pour la première fois par Th. Godefroy en 1622, elle a eu ensuite plusieurs autres éditions, dont la dernière, faite pour la Société de l'Histoire de France, par M. A. Le Vavasseur, est la plus exacte et la plus complète.

Bibl. : G. Gruel, *Chronique d'A. de Richemont*, publiée par A. Le Vavasseur, 1890, in-8. — E. Cosneau, *le Connét. de Richemont*; Paris, 1886, pp. 469-76, in-8. — G. de Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. I, introd., p. lviii.

GRUEL (Léon), relieur d'art, historien de la reliure et bibliophile français contemporain, né à Paris en 1841. Fils de M. Gruel, relieur, dont la veuve épousa (1850) le chromolithographe Jean *Engelmann* (V. ce nom), il a dirigé la partie technique de la reliure dans cette importante maison (Gruel-Engelmann) qui publia plusieurs ouvrages artistiques en couleurs, d'après les peintures des maîtres anciens (l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc.). Associé (1875) avec son demi-frère, Edmond Engelmann, il est resté, en 1890, le seul chef de cette maison qui a toujours soutenu avec honneur, en France et à l'étranger, la vieille réputation de la reliure d'art française, et qui avait formé la plupart des relieurs d'art contemporains (Marius Michel père, Thibaron, Chambolle, etc.). On doit à M. Gruel un ouvrage important: *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures* (Paris, 1887, in-4, avec 66 pl.) ; *Histoire de la reliure à l'exposition rétrospective de 1889;* une notice sur *Christophe Plantin* (1891) et divers articles historiques et techniques. Il a fondé la chambre syndicale de la reliure, dont il est le président depuis 1889. Il est, en outre, directeur de la section du livre à l'Association philotechnique et directeur des cours professionnels qui y sont donnés. G. P-i.

GRUENBECK ou **GRUENPECK** (Joseph) (V. Grünpeck).

GRUERIE (Anc. dr. fr.). On désignait sous ce nom un droit de justice qui existait au profit du roi sur certains bois dont le fonds appartenait soit à des gens de mainmorte, soit à des particuliers. C'était aussi le nom donné aux juridictions chargées de connaître en première instance de toutes contestations au sujet des eaux et forêts et des délits et malversations qui y étaient relatifs. On a dit que le droit de gruerie tirait son origine de ce que les rois avaient seuls primitivement le droit d'avoir des bois de haute futaie et que personne ne pouvait en laisser croître sans sa permission ; lorsqu'ils accordèrent des droits de cette nature, ils se réservèrent les droits de juridiction avec les profits en résultant. A l'origine, le droit de gruerie ne se levait cependant pas seulement sur les bois, mais aussi sur les terres labourables, comme le montre une charte de l'an 1204. D'après le titre 23 de l'ordonnance de 1669, la gruerie consistait en amendes, confiscations et autres profits, ainsi qu'en une portion qui était perçue pour le compte du roi sur le prix des bois vendus. Mais le droit de gruerie ne donnait pas au roi, comme celui de grairie, la propriété d'une partie du fonds. Il y avait aussi entre les deux droits cette différence que le bois tenu en gruerie était susceptible d'aliénation et d'hypothèque pour le tout, tandis que le possesseur d'un bois tenu en grairie ne pouvait disposer que de la portion éventuelle que lui donnerait un partage. Les bois tenus en gruerie étaient soumis à la juridiction des officiers du roi, ils ne pouvaient être vendus que par les officiers du roi pour les eaux et forêts et avec les mêmes formalités que les bois et forêts du roi. L'ordonnance de Moulins défendait de donner, vendre ou aliéner en tout ou partie, les droits de gruerie, et même de les donner à ferme, pour quelque cause que ce fût. L'ordonnance de 1669 renouvela ces défenses. Les produits ordinaires des bois en gruerie étaient recouvrés par le receveur des domaines et bois ; ils étaient perçus en espèce ou en argent, selon les pays. Dans le sens de juridiction spéciale sur les eaux et forêts, la gruerie fut d'abord un attribut naturel de la haute justice. Mais lorsque les rois eurent établi des officiers pour la conservation des bois du domaine, les vassaux les imitèrent, et la gruerie se trouva par là même séparée de la haute justice. Il arriva même que la gruerie fut démembrée de plusieurs hautes justices pour constituer un fief séparé. On distingua alors deux sortes de grueries, les grueries royales et les grueries seigneuriales. Les officiers préposés aux premières juridictions étaient les gruyers royaux, ceux préposés aux secondes les gruyers seigneuriaux. Le gruyer royal était un officier des eaux et forêts subordonné à ceux des maîtrises. Outre la juridiction dont il était investi, il devait surveiller les eaux et forêts de sa gruerie. Ces officiers ont été désignés aussi sous les divers noms de verdiers, forestiers, châtelains, maîtres sergents et segrayers. La fonction de gruyer royal a été érigée en office par édit de févr. 1554 ; ces offices ont été rendus héréditaires par édit de janv. 1583. Les gruyers royaux ne jugeaient que les délits pour lesquels la peine fixée par les ordonnances était une amende n'excédant pas douze livres ; l'appel était porté devant la maîtrise. Par suite de la compétence réservée aux gruyers royaux, les seigneurs hauts justiciers ne purent avoir des gruyers qu'avec une concession du roi. Un arrêt du conseil du 14 sept. 1688 en avait disposé ainsi. Un édit de 1707 créa une gruerie dans chaque justice des seigneurs ecclésiastiques et laïques, mais personne n'ayant acquis ces charges, une déclaration de 1708 les réunit aux justices des seigneurs moyennant finance. Une déclaration du 8 janv. 1715 diminua, à certains égards, le pouvoir des gruyers seigneuriaux. G. Regelsperger.

Bibl. : Denisart, *Coll. de décisions nouv.*, 1790, t. IX.

GRUES. Com. du dép. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte, cant. de Luçon ; 1,222 hab.

GRUET (Jacques), bourgeois de Genève, victime de Calvin. Le 27 juin 1547 une main inconnue appliqua sur la chaire de Saint-Pierre un écriteau injurieux contre les ministres. On accusa immédiatement d'en être l'auteur Jacques Gruet, un bourgeois qui était affilié aux libertins et qui se faisait remarquer par sa liberté de parole. Gruet fut aussitôt arrêté. Il nia, mais des papiers trouvés chez lui excitèrent les ministres contre lui. Torturé à trois reprises, Gruet avoua et eut la tête tranchée le 26 juil. En 1550, des livres trouvés dans sa maison donnèrent lieu à un nouveau procès et furent brûlés par le bourreau. Le procès de Gruet a fait l'objet d'une étude de J.-A. Galiffe et plus récemment de M. Henri Fazy. E. K.

GRUEY. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Bains ; 1,373 hab.

GRUFFY. Com. du dép. de la Haute-Savoie, arr. d'Annecy, cant. d'Alby ; 840 hab.

GRUGÉ-l'Hôpital. Com. du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Segré, cant. de Pouancé ; 589 hab.

GRUGET (Claude), écrivain français du xvie siècle. Secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé, il est surtout connu par des traductions du grec, de l'espagnol, de l'italien, qu'il fit en une langue simple, claire et agréable. Citons : *les Epîtres de Phalaris* (Paris, 1550, in-8) ; *les Dialogues de Speron Sperone* (1551, in-8) ; *les Diverses Leçons de Pierre Messie de Séville* (1554, in-8, nombr. éd.) ; *les Dialogues d'honneur de J.-B. Possevin* (1557, in-4), etc., et une édition de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre (Paris, 1560, in-4) qui a été rééditée un grand nombre de fois.

GRUGIES. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Saint-Simon ; 719 hab.

GRUGNY. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Clères ; 199 hab.

GRUIDÉS (Ornith.) (V. Grue).

GRUISSAN. Com. du dép. de l'Aude, arr. de Narbonne, cant. de Coursan ; 2,531 hab. Les seigneurs de Gruissan sont nommés dès la fin du xie siècle ; ils tenaient leur baronnie des archevêques de Narbonne ; possédée en 1192

par la famille de Raissac, cette terre passe, au siècle suivant, à celle de Boutenac ; un acte de 1224 nous apprend que la moitié de la seigneurie appartenait à l'archevêque ; les rapports entre les deux seigneurs sont réglés en 1253, puis en 1276. En 1296, l'archevêque Gilles Aycelin acquiert la part de seigneurie des Boutenac, et Gruissan devient le chef-lieu d'une châtellenie ecclésiastique. Dès 1242, l'archevêque Pierre Amiel avait octroyé aux habitants une charte de commune, peu libérale, à vrai dire, mais les exemptant du droit de mainmorte. Au XVIe siècle, Gruissan a fort à souffrir des guerres de religion ; il est occupé en 1589 et 1592 par les troupes de l'armée royaliste de Montmorency. Dès le moyen âge, le village avait une certaine importance, à cause de la pêche de l'étang et des salines. Aujourd'hui, on y trouve une distillerie et une corderie importante. Du vieux château des archevêques de Narbonne, cité au XIVe siècle dans le *Livre vert*, il subsiste une tour. Sur le territoire de la commune, grotte de la Crouzade, explorée en 1874. Aqueduc de 5 kil. amenant à Gruissan les eaux de la source du Rec. A. MOLINIER.

BIBL. : MOUYNÈS, *Inventaire des archives municipales de Narbonne*, t. I, pp. 395-398. — *Livre vert de l'archevêché de Narbonne*, publié par P. LAURENT, 1886, pp. 15-17.

GRUITHUISEN (Franz von Paula), savant allemand, né à Haltenberg-sur-le-Lech (Bavière) le 19 mars 1774, mort à Munich le 21 juin 1852. Il se fit recevoir docteur en médecine, fut chirurgien dans l'armée autrichienne, puis enseigna l'histoire naturelle à l'école de médecine de Munich et l'astronomie à l'université de cette ville. Il a inventé, le premier, un instrument pour le broyage de la pierre dans l'intérieur de la vessie. Il a laissé de nombreux ouvrages d'anthropologie, de physiologie, d'astronomie, de physique générale, et a rédigé trois publications importantes : *Analekten für Erd und Himmels Kunde* (Munich, 1828-1831, in-8); *Neue Analekten* (Munich, 1832-1836, in-8) ; *Naturwissenschaftliches-astronomisches Jahrbuch* (Stuttgart, 1838-1847). L. S.

GRUMBACH (Wilhelm de), aventurier allemand, né le 1er juin 1503, mort le 18 avr. 1567. Son nom fut célèbre au XVIe siècle sous la qualification de *Rébellion de Grumbach*. Il tenta, en effet, de soulever la noblesse allemande pour la soustraire à l'autorité de ses suzerains immédiats. D'une grande énergie, il fut de bonne heure commandant d'un corps d'armée qui était au service de la France, puis il entra au service du margrave Albert de Brandebourg sur lequel il prit une grande influence ; il l'excita contre son cousin, le margrave Georges, et parvint à le pousser à une rébellion ouverte contre les évêques allemands. Cette première tentative de guerre civile amena la perte de son patrimoine : son suzerain, l'évêque de Wurtzbourg, qu'il avait attaqué, le dépouilla de ses biens. Grumbach appela l'évêque devant la cour de justice ; mais, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, il préféra se faire justice lui-même et fit assassiner l'évêque en 1558. Son procès continua ensuite contre le successeur de l'évêque, mais sans résultat meilleur. Aussi Grumbach eut-il recours à des moyens plus décisifs : il réunit autour de lui un certain nombre des chevaliers qui avaient déjà combattu avec lui et le margrave Albert : Albert de Rosenberg, Guillaume de Stein, Ernest de Mandelsto, Jobst de Zetwitz se rangèrent à son parti et résolurent avec lui de soulever toute la noblesse allemande pour l'arracher à ses seigneurs et la placer directement sous l'autorité unique de l'empereur. Grumbach sut intéresser à sa tentative de guerre civile générale Jean-Frédéric, l'un des deux princes de Saxe, qui espérait réaliser de la sorte ses vues ambitieuses. Fort de ces appuis, Grumbach marcha sur Wurtzbourg et s'en empara en 1563 ; il pilla les couvents et intima au chapitre de l'évêché l'ordre de lui restituer ses biens et de lui verser une grosse somme d'argent. Il fut aussitôt mis au ban de l'Empire et ne parvint pas à faire modifier cette sentence par la députation de Worms, malgré ses efforts. Toujours d'accord avec le duc Jean-Frédéric, il réunit un grand nombre de partisans et se mit à faire des incursions sur les terres de l'électeur de Saxe. L'empereur Maximilien II, inquiet de cette rébellion prolongée, mit de nouveau, en 1566, l'aventurier et ses compagnons au ban de l'Empire et intima au duc Jean-Frédéric l'ordre de livrer Grumbach et ses complices ; le duc s'y refusa. Grumbach tenta alors de faire tuer le prince Auguste, mais le meurtrier qu'il avait envoyé ne put y parvenir et fut roué en place publique à Dresde. L'empereur se décida à mettre Jean-Frédéric au ban de l'Empire à la fin de 1566, et le prince électeur Auguste fit le siège de la ville de Gotha où se trouvait Grumbach. Les habitants de la ville, pour éviter de plus grands malheurs, s'emparèrent de Grumbach et le livrèrent. Il fut condamné et écartelé sur la grande place de Gotha. Quant au duc, fait prisonnier, il fut emmené en Autriche où il resta en prison pendant vingt-sept ans, jusqu'à sa mort. Ph. B.

BIBL. : ORTLOFF, *Geschichte der Grumbachschen Haendel* ; Iéna, 1868-70, 4 vol.

GRUME (Sylvic.). Bois coupé encore rond ou revêtu de son écorce. L'expression *bois en grume* est opposée à l'expression *bois équarri*.

GRUMESNIL. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel, cant. de Forges ; 475 hab.

GRUN. Com. du dép. de la Dordogne, arr. de Périgueux, cant. de Vergt ; 417 hab.

GRUN ou **GRIEN** (Hans BALDUNG, surnommé), peintre et graveur allemand, né à Gmünd (Souabe) vers 1475, mort à Strasbourg le 10 août 1552. Elève et ami d'Albert Dürer, il imita, dans ses œuvres de jeunesse, la manière de son maître, qu'il exagéra parfois au point de devenir lugubre ou trivial, sans jamais perdre toutefois son originalité propre. Tantôt sachant allier à un style sévère un grand sentiment de la beauté, tantôt grandiose, malgré la rudesse des formes, tantôt poussant le réalisme jusqu'à la vulgarité, il n'est jamais banal, et il exerça sur le développement de l'art une influence considérable. Parmi ses peintures, il faut citer : *la Lapidation de saint Etienne* (musée de Berlin) ; *la Mort et la Femme*, deux tableaux (musée de Bâle), et surtout son œuvre capitale : *le Couronnement de la Vierge, accompagnée de nombreux anges musiciens*, grand tableau d'autel à la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau. On a de lui quelques pièces gravées au burin, dont deux : *Jeune Fille fouillant l'escarcelle d'un vieillard qui la caresse* (1507) et un *Palefrenier*, montrent une rare puissance du modelé. Les gravures sur bois, qui portent son monogramme ou sa signature, sont nombreuses, souvent très poétiques, généralement très mouvementées, et dans cette catégorie on remarque : *Jésus-Christ mort emporté par les anges ; la Vierge, la Madeleine et saint Jean pleurant sur le corps de Jésus ; les Dix Commandements*. Plusieurs de ses estampes ont été tirées en clair-obscur : *la Cuisine des sorcières* (1510) ; *Saint Jérôme, le Christ en croix*, le portrait du pape *Paul IV*, etc. Il se fixa à Strasbourg en 1533. G. P-I.

BIBL. : BARTSCH, *Peintre-Graveur*, t. VIII, pp. 301-322. — PASSAVANT, *Peintre-Graveur*, t. III, pp. 318-326.

GRÜN (Jean-Jacques-Charles-Alphonse), jurisconsulte, publiciste et archiviste français, né à Strasbourg le 8 mars 1801, mort à Paris le 18 sept. 1866. Elève de la faculté de droit de Strasbourg, avocat à Besançon, puis à Paris près la cour royale, il a collaboré aux recueils de Dalloz, au *Dictionnaire du notariat*, au *Dictionnaire de l'Administration française* par M. Bloch, etc. Il a publié comme ouvrage de jurisprudence un *Traité des assurances terrestres* (Paris, 1828, in-8) ; des *Eléments du droit français* et des *Notions élémentaires de droit français* (1838) ; un *Guide et formulaire pour la rédaction des actes de l'Etat civil* (1839 ; 2e éd. 1839 ; 3e, 1841 ; 4e, 1852) ; une *Jurisprudence parlementaire* (1842) ; des *Notions générales de droit et de législation française pour l'éducation des filles* (1844) ; une *Jurisprudence électorale parlementaire* (1851). Comme journaliste, il

remplaça, en 1831, Paravey à la rédaction politique du *Journal de Paris*, qu'il quitta pour diriger le *Journal général de France* de 1836 à 1839, puis le *Moniteur universel* de 1840 à 1852. Il a réuni en volumes des articles insérés dans ce dernier journal, sous les titres : *le Vrai et le Faux Socialisme; le communisme et son histoire* (1849, in-12); *les Etats provinciaux sous Louis XIV* (1850, in-18); *le Salon de 1852* (1852, in-12), etc. Il a enfin donné des *Récits et Poésies* (1851, in-12) et une *Vie publique de Montaigne* (Paris, 1855, in-8), et, quelque temps avant sa mort, les *Pensées des divers âges de la vie* (1864, in-12). Il se signala par son dévouement pendant le choléra de 1849. Il échoua deux fois, en 1849 et en 1850, aux élections législatives du Bas-Rhin, sur la liste des candidats appuyés par le gouvernement. En 1853, l'Empire le nomma archiviste de la couronne; en 1856 (1er juil.), chef de la section législative et judiciaire des archives de l'Empire (archives nationales), postes dans lequel il mourut. H. MONIN.

GRÜN (Anastasius), pseudonyme littéraire du comte Anton-Alexander-Maria von AUERSPERG, né à Laibach le 11 avr. 1806, mort à Gratz le 12 sept. 1876. Il suivit les classes du Theresianum à Vienne, et étudia ensuite le droit à l'université. A la mort de son père, en 1818, il hérita des domaines de Gurkfeld et de Thurm-am-Hart, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il fit paraître, en 1830, un recueil de poésies lyriques, *Blætter der Liebe*, et une suite de romances, *Der letzte Ritter*, et, l'année suivante, les *Spaziergænge eines Wiener Poeten*. Le *dernier chevalier* que chantaient les romances était l'empereur Maximilien. Dans les *Spaziergænge*, ou Promenades, le poète marquait déjà son opposition au gouvernement de Metternich, qu'il accentua davantage dans le recueil suivant intitulé *Schutt* (Leipzig, 1835), ou Décombres. Le comte d'Auersperg compta désormais parmi les chefs importants du parti libéral. Il siégea à l'Assemblée nationale de 1848, et, en 1860, au *Reichstag* autrichien. L'année suivante, il fut nommé à la Chambre des seigneurs, et, en 1863, membre du conseil privé. La ville de Vienne lui conféra, en 1864, le droit de bourgeoisie honoraire, et en 1868, il devint président de la délégation du *Reichstag*. Dans toutes ces fonctions, il resta fidèle à son libéralisme modéré, cherchant à édifier les institutions modernes sur la base des anciennes franchises. Après avoir donné, en 1837, son dernier recueil de poésies lyriques, *Gedichte*, Grün s'essaya dans le genre du poème humoristique; les *Nibelungen im Frack* (Leipzig, 1843), et le *Pfaff vom Kahlenberg* (Leipzig, 1850), un peu monotones dans l'ensemble, contiennent cependant des scènes spirituelles. Parmi les autres ouvrages d'Anastasius Grün, il faut citer encore ses recueils de chants populaires, autrichiens et anglais: *Volkslieder aus Krain* (Leipzig, 1850), et *Robin-Hood* (Stuttgart, 1864). Ses œuvres complètes ont été publiées par Frankl (Berlin, 1877, 5 vol.), A. B.

BIBL. : P. VON RADICS, *Anastasius Grün und seine Heimath*; Stuttgart, 1866. — SCHATZMAYER, *Anton Graf von Auersperg, sein Leben und Dichten*; Francfort, 1872.

GRÜNBAUM (Thérèse MÜLLER, épouse), cantatrice dramatique allemande, née à Vienne le 24 août 1791, morte à Berlin le 30 janv. 1876. Fille du compositeur Wenzel Müller, épouse, à vingt ans, de l'organiste Grünbaum, elle reçut une excellente éducation musicale, fut de bonne heure une artiste remarquable et acquit une véritable célébrité. Sa vocalisation brillante la fit surnommer, dit-on, la *Catalani allemande*, et elle joignait à un très beau talent de cantatrice les qualités émouvantes d'une véritable tragédienne lyrique. Elle était au comble de sa renommée lorsqu'elle créa avec éclat, à Vienne, le principal rôle d'*Euryanthe*, que Weber avait écrit à son intention.

GRUND (Norbert), peintre allemand, né à Prague en 1714, d'une famille d'artistes, mort en 1767. Après avoir reçu les leçons de Franz Ferg à l'Académie royale de Vienne, il voyagea en Allemagne, puis dans la Haute-Italie, et en 1741 s'établit dans sa ville natale, où il devint un des miniaturistes les plus féconds et les plus prisés de son temps, excellant à traiter les genres les plus divers, paysages, marines, batailles, scènes de marché, en de menus tableaux de 20 à 30 centim. où s'entassaient d'innombrables petites figures aussi remarquables de dessin que de coloris. On a de lui aussi des portraits ; citons, parmi ses meilleurs, le sien propre et celui du paysagiste *von Molitor* qu'on peut voir à la collection Hofer à Prague. Ses œuvres se retrouvent en grand nombre dans les châteaux et les galeries particulières de Bohême.

GRUND (Jean-Jacques-Norbert), peintre et écrivain d'art allemand, né à Gunzenhausen (principauté d'Ansbach) en 1755, mort en 1815. Il voulut d'abord se faire jésuite, puis, l'ordre ayant été expulsé, il se tourna vers la miniature, et, après avoir débuté à Ansbach, il se rendit en Italie, où il devint professeur à l'Académie de Florence. Il s'essaya aussi d'une manière très heureuse dans la peinture en cire. On a de lui deux ouvrages : *Malerische Reise eines deutschen Künstlers nach Rom* (Vienne, 1789), et *Malerei der Griechen, oder Entstehen, Fortschritt, Vollendung und Verfall der Malerei* (Dresde, 1810-11, 2 vol.).

GRUNDLER (Louis-Sébastien, comte), général français, né à Paris le 29 juil. 1774, mort le 27 sept. 1833. Entré au service dans un bataillon de la Seine, il fit ses premières armes en Champagne. Son bataillon bloqué dans Mayence fut envoyé en Vendée, après la capitulation de cette place, et c'est en Vendée que Grundler fut nommé lieutenant (déc. 1793). Capitaine en 1794, il fit la campagne avec les armées du Nord et du Danube, et fut blessé, en mars 1799, d'un coup de feu qui lui fractura la mâchoire du côté droit. Nommé chef de bataillon le 30 juil. 1804, il fut attaché à l'état-major de la grande armée et fit les campagnes de 1805 et de 1806. Adjudant commandant le 12 avr. 1807, il partit pour l'Espagne (1808) et prit part comme chef d'état-major au premier siège de Saragosse. Après s'être distingué à Burgos et à la prise de Madrid, il est forcé de rentrer en France, pour raison de santé, et nous le retrouvons en 1810 en Hollande et en 1812 en Russie, où il fait partie de l'état-major du 2e corps. Général de brigade le 10 sept. 1812, à Moscou, il se fait remarquer aux combats des 18 et 19 nov., sous Polostk et reçoit une blessure au passage de la Bérésina. Chef d'état-major de Macdonald (11e corps) en 1813, il est à Lutzen et à Bautzen. A la première rentrée des Bourbons, en 1814, il offre ses services à Louis XVIII, qui le nomme au commandement du dép. de la Seine et de la ville de Paris. Après les Cent-Jours il commande le dép. de l'Aube (2 déc. 1815), et reste à ce poste jusqu'en 1818 (18 juin) où il est nommé au corps royal d'état-major créé par Gouvion Saint-Cyr. Il reprend plus tard son commandement de l'Aube, qu'il occupe encore en 1822. Grundler avait été fait, par Napoléon, baron de l'Empire, le 4 mai 1813. Louis XVIII à son tour l'avait créé comte en 1814.

GRUNDTVIG (Nicolaï-Frederik-Severin), évêque et écrivain danois, né à Udby (Seeland) le 8 sept. 1783, mort à Copenhague le 2 sept. 1872. Dès sa jeunesse, il laissa aller son imagination aux attraits des traditions nordiques. De là son premier volume important *Nordens Mythologi* (Copenhague, 1808, 3e éd. en 1870), et son poème sur les derniers héros du Nord (*Optrin af Kaempelivets undergang i Nord;* Copenhague, 1809). Plus tard, il traduisit Saxo, Snorre Sturleson et le Beowulf (Copenhague, 1818-23, 6 vol.), et fut chargé de trois missions en Angleterre (1829-31) pour collectionner les restes de l'ancienne littérature anglo-saxonne. Ces études nourrissaient son ardent patriotisme danois. On retrouve ce même sentiment dans ses publications historiques : *Verdens Kroenike i sammenhaeng* (1812; 2e éd., 1817); *Handbog i Verdenshistorie* (1833-34, 3 vol.; 2e éd., 1867-69, une histoire universelle jusqu'au XVIIe siècle) ainsi que dans les conférences qu'il donna avec un immense succès à l'université de Copenhague en 1838 ; mais il s'y joint une autre

tendance, religieuse, ecclésiastique et théologique, qui détermine le patriotisme de Grundtvig et qui caractérise toute sa vie. En 1825, il avait violemment protesté, dans son *Kirkens Gjenmaele*, contre ce qu'il appelait le rationalisme du professeur H.-N. Clausen ; cela lui attira une amende et le fit sortir de l'Eglise officielle (1826) où il avait occupé un poste de pasteur depuis 1810. Plus tard, en 1839, le roi le nomma prédicateur à l'hôpital Vartou (Copenhague); il demeura là jusqu'à sa fin et reçut, en 1863, le titre honorifique d'évêque. Peu à peu il construisit un système de philosophie chrétienne déduit à priori du symbole apostolique, seule expression authentique, selon lui, de la parole de vie, et indépendamment de toute tradition ainsi que de la Bible. C'est ce que ses partisans, non sans influence en Danemark et en Norvège, nomment son « incomparable découverte »; ils inscrivent sur la bannière de leur « christianisme joyeux » les seuls mots : Esprit et liberté. Comme membre du Folkething, Grundtvig contribua à l'élaboration de la constitution libérale de 1849 ; on doit, en outre, à son influence le droit de ne pas baptiser les enfants (1857) et le droit de former des paroisses libres en dehors des cadres officiels (1863). Il déploya également une initiative indomptable et originale dans la réforme de l'enseignement. Parmi ses productions poétiques, il reste à nommer *Roeskilde Riim* (1814), *Kvaedlinger* (1816) et *Sangvaerk til den danske Kirke* (1837 ; nouv. éd., 1870-75), effusions lyriques où vibrent ces deux cordes de l'âme de Grundtvig, son patriotisme et son christianisme ; il trouvait d'ailleurs ce dernier jusque dans les traditions païennes du Nord. F.-Herm. KRUGER.

BIBL. : Chr. HANSEN, *Wesen u. Bedeutung des Grundtvigianismus* ; Kiel, 1863. — P. PRY, *N.-F.-S. Grundtvig, biographisk skizze* ; Copenhague, 1871. — G. KAFTAN, *Grundtvig, der Prophet des Nordens* ; Bâle, 1876.

GRUNDTVIG (Svend-Hersleb), linguiste et érudit danois, né à Christianshavn (banlieue de Copenhague) le 9 sept. 1824, mort à Copenhague le 14 juil. 1883, fils du précédent. Lieutenant pendant la guerre des duchés (1848-50), il quitta l'armée active avec le grade de capitaine en 1863. Déjà connu par son excellente traduction des *Chants populaires anglais et écossais* (1842-46, 4 fasc.), par son *Plan* (1847) et ses *Spécimens d'une nouvelle édition des anciens chants populaires du Danemark* (1847), réimprimés la même année avec le *Plan*, il fut chargé d'exécuter ce dernier pour la Société de littérature danoise (1850). Sous le titre de *Danmarks gamle Folkeviser* (Copenhague, 1853-90, 5 vol. in-4, dont le dernier fut achevé par A. Olrik), il reproduisit non seulement les anciens textes, mais encore les chants recueillis oralement de nos jours, et les compara avec tous leurs analogues connus dans les divers pays. Cette manière de procéder, vivement critiquée à l'origine, a fini par être universellement approuvée, d'autant plus qu'elle n'exclut pas les restitutions faites avec goût et compétence, comme l'habile éditeur en donna pour le grand public dans une monographie (*Marsk Stig*, 1860) et deux anthologies (*Danske Kæmpeviser*, 1867, et *Danmarks Folkeviser i Udvalg*, 1882). Il publia aussi : *Anciennes Réminiscences recueillies de la bouche du peuple danois* (1854-61, 3 vol.) ; *Contes populaires du Danemark* (1876-83, 3 vol.) et, avec Jón Sigurdsson, *Anciens Chants populaires islandais* (1854-85, 2 vol.). Devenu docent (1863), puis professeur (1869) de littérature septentrionale à l'université de Copenhague et membre de la commission arna-magnéenne (1871), il donna une édition critique de l'*Ancienne Edda* (1868 ; 2ᵉ éd., 1871). On lui doit aussi : *Aperçu de la poésie héroïque de l'antiquité septentrionale* (1865) ; *De l'Ancienne Littérature du Nord* (1867) ; *l'Ancienne Littérature du Nord est-elle norvégienne ?* (1869) ; *Dictionnaire de l'orthographe danoise* (1870) ; *Dictionnaire manuel de l'orthographe recommandée par le ministre du culte* (1872 ; 2ᵉ éd., 1880 ; supplém., 1882). Il a édité : *Livre des visites épiscopales de Peder Palladius* (1872) ; *Correspondance de N. F. S. Grundtvig et d'Ingemann, 1821-59* (1881) ; *Ecrits poétiques de N. F. S. Grundtvig* (1880-81, 4 vol.). Ses papiers, son *Corpus carminum færœensium* (70,000 vers en 16 vol.) et son *Lexicon Færoense* (15,000 mots, 2,000 noms propres, en 3 vol.), revus par son beau-frère, Jœrgen Bloch, ont été acquis pour la grande bibliothèque royale de Copenhague. B-s.

BIBL. : *Sv. H. Grundtvig*, mémorial recueilli et édité par Fr. Barfod, 1883.

GRÜNEISEN (Karl), poète, historien d'art et théologien allemand, né à Stuttgart le 17 janv. 1802, mort à Stuttgart le 28 févr. 1878. Chapelain de la cour et aumônier de la garde royale (1825), inspecteur des écoles primaires (1831), prédicateur en chef de la cour (1845). Il publia d'abord un volume de *Lieder* (1823) et s'adonna ensuite à des recherches sur l'histoire de l'art : *Ueber bildliche Darstellung der Gottheit* (1828) ; *Ueber das Sittliche der bildenden Kunst bei den Griechen* (1833) ; *Die altgriechische Bronze* (1835) ; *Niclaus Manuel* (1837) ; *Ulms Kunstleben im Mittelalter* (1840). En 1858, il fonda, avec Schnaase et Schnorr, la revue *Christliches Kunstblatt*. Il publia aussi des sermons, etc. G. P-I.

GRUNEISEN (Charles-Louis), publiciste anglais, né à Londres le 2 nov. 1806, mort à Londres le 1ᵉʳ nov. 1879. Fils d'un Wurttembergeois naturalisé Anglais, il fit de fortes études à Pentonville et en Hollande et devint, en 1832, rédacteur en chef adjoint du journal conservateur *le Guardian*. Il prit ensuite la direction du *British Traveller*, organe commercial, rédigea la partie étrangère du *Morning Post*, pour lequel il suivit en 1837 l'état-major de l'armée carliste. Fait prisonnier, il faillit être fusillé comme carliste. Délivré par l'intervention de lord Palmerston, il revint en Angleterre. Correspondant parisien du *Morning Post* de 1839 à 1844, il fonda en 1844 un journal illustré, le *Great Gun*, fut correspondant spécial du *Morning Herald* en 1845 et établit à Paris pour la presse anglaise un système rapide de correspondance et de transport de dépêches par pigeons voyageurs. Il se distingua surtout comme critique musical du *Morning Chronicle* et de l'*Atheneum* et il fut des premiers qui attirèrent l'attention sur Wagner. On a de lui : *The Opera and the Press* (Londres, 1869) ; *Sketches of Spain and the Spaniards, during the Carlist civil War* (1874) ; *Memoir of Meyerbeer* (1874) et il collabora à la *Vie de Mendelssohn* de Lampadius (1878). R. S.

GRUNER (Jean-Rodolphe), historien suisse, né à Berne en 1680, mort à Berthoud le 19 mars 1761. Pasteur à Trachselwald, puis à Berthoud, il est l'auteur de l'ouvrage *Deliciæ urbis Bernæ* (1731), précieux pour l'histoire de cette ville. Il a entrepris une foule de généalogies de familles bernoises et laissé une trentaine de manuscrits.

GRUNER (Gottlieb-Sigmund), naturaliste bernois, fils du précédent, né à Trachselwald le 20 juil. 1717, mort le 10 avr. 1778. On lui doit un important ouvrage sur *les Glaciers de la Suisse* (Berne, 1760-62, 3 vol.), très remarquable pour l'époque, une *Histoire naturelle de l'Helvétie dans l'ancien temps*, un *Catalogue des minéraux suisses*.

GRUNER (Justus von), homme d'Etat allemand, né à Osnabruck le 28 févr. 1777, mort à Wiesbaden le 5 févr. 1820. Il s'occupa d'abord de droit et publia plusieurs ouvrages sur le droit de punir. En 1802, il entra au service de la Prusse et y occupa diverses places dans l'administration ; en 1805, on le trouve directeur de la *Domænenkammer* à Posen. La guerre de 1806 éclaira Stein et Hardenberg sur les grandes capacités de Gruner. En 1809, il devint directeur général de la police à Berlin et en 1811 chef de la police d'Etat. Très patriote et ennemi irréconciliable de la domination française, il travailla de toute sa force, après la campagne de Russie, à une coalition des Etats allemands contre la France. Il voulait faire brûler tous les magasins de subsistances des Français pour leur couper la retraite ; mais son complot fut découvert et le gouvernement français ordonna son arrestation ; celle-ci

eut lieu à Prague; il fut enfermé par les Autrichiens à Peterwardein où il resta prisonnier un an jusqu'à 1813. Il obtint, à sa sortie de prison, l'administration du Rhin moyen et, en 1814, fut nommé gouverneur général de Berg. Partout il organisa avec beaucoup d'habileté les forces allemandes contre la France. En 1815, il accompagna les alliés à Paris, où il fut nommé chef de la police allemande, et s'occupa avec une activité extrême de la restitution des objets d'art enlevés par la France à l'étranger. Après la paix, Gruner fut anobli en récompense de ses services; mais, à cause de ses idées libérales, il ne fut pas employé au service intérieur de l'Etat. On le nomma ambassadeur en Suisse et il mourut peu après aux eaux de Wiesbaden.

GRUNER (Wilhelm-Heinrich-Ludwig), dessinateur et graveur allemand, né à Dresde le 24 févr. 1801, mort à Dresde le 27 févr. 1882. Elève de Krüger, puis de Longhi et d'Anderloni à l'Académie de Milan. Il voyagea beaucoup et séjourna longuement en Italie, où il exécuta des planches pour *I Mosaici della capella Chigi* (Rome, 1839) et pour l'ouvrage de Passavant sur *Raphaël* (1839). Pendant son séjour en Angleterre, il publia : *Decorations and stuccoes of churches and palaces of Italy* (Londres, 1844; édit. augm., 1854, gr. in-fol.); décora, dans le style italien du XVIe siècle, le pavillon du jardin du palais Buckingham (il a gravé ces compositions, 1846, 15 pl. in-fol.), et mit au jour son grand ouvrage : *Specimens of ornamental art* (1850, 80 pl. gr. in-fol.), ainsi que *The Caryatides from the Stanza dell Eliodoro in the Vatican* (1852), etc. Il dirigea ensuite les travaux de décoration au palais Buckingham et au château d'Osborne, et alla, en 1858, professer l'art de la gravure à l'Académie de Dresde. Il devint conservateur du cabinet des estampes de cette ville. Ses dernières publications, très importantes, sont : *Die Basreliefs an der Vorderseite des Doms zu Orvieto* (Leipzig, 1858, 83 pl. in-fol.) et *Lo Scaffale; or, Presses in the sacristy of Santa Maria della Grazie at Milan*, d'après les fresques de Luini (Londres, 1860, in-fol.); *A Selection of the art treasures in the Green Vaults at Dresden* (Dresde, 1862, in-fol.); *The Terra-cotta architecture of North-Italy* (Londres, 1867). G. P-I.

GRUNER (Emmanuel-Louis), ingénieur et savant français, né à Berne le 11 mai 1809, mort à Beaucaire (Gard) le 26 mars 1883. Il vint terminer ses classes au collège Bourbon, à Paris, fut reçu en 1828 à l'Ecole polytechnique, où cinq places étaient alors réservées aux Suisses, se fit naturaliser en 1830, entra, la même année, à l'Ecole des mines et fut successivement promu : ingénieur ordinaire en 1835, ingénieur en chef en 1847, inspecteur général en 1866. Il avait, de 1835 à 1847, enseigné la chimie et la métallurgie à l'Ecole des mineurs de Saint-Etienne. De 1852 à 1858, il fut directeur de cet établissement et, de 1858 à 1872, professeur de métallurgie à l'Ecole des mines de Paris. En 1872, il fut appelé à la vice-présidence du conseil général des mines. Il prit sa retraite en 1879. Son œuvre scientifique, d'une très haute valeur et d'une portée considérable, peut se diviser en deux parties distinctes, correspondant à peu près exactement aux deux grandes étapes de sa carrière administrative : la première, contemporaine de son séjour à Saint-Etienne, a plus spécialement trait à la géologie et consiste essentiellement dans la carte géologique du dép. de la Loire et dans la topographie des bassins houillers de la Loire et de la Creuse; la seconde, postérieure à 1858, est entièrement consacrée à la métallurgie, principalement à celle du fer. Les écrits qu'il a publiés sur ces deux matières se composent : 1° d'un nombre considérable de mémoires et de notes insérés dans divers recueils (*Annales des mines*, *Annales de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de Lyon*, *Bulletin de la Soc. géolog. de France*, *Bulletin de la Soc. de l'Industrie minérale*, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, etc.); 2° des ouvrages suivants : *Essai d'une classification des principaux filons du plateau central de la France* (Lyon, 1856, in-8); *Description des anciennes mines de plomb du Forez* (Lyon, 1857, in-8); *Description géologique et minéralogique du dép. de la Loire* (Paris, 1858, in-8); *Etat présent de la métallurgie du fer en Angleterre*, avec M. Lan (Paris, 1862, in-8); *Notice sur l'agglomération des combustibles minéraux* (Paris, 1865, in-8); *De l'Acier et de sa fabrication* (Paris, 1868, in-8); *Etudes sur l'acier* (Paris, 1869, in-8); *Etudes sur les hauts fourneaux* (Paris, 1873, in-8); *Traité de métallurgie*, qui devait comprendre quatre volumes, mais dont deux seulement ont paru (Paris, 1875-1878, 2 vol. in-8 et atlas); *le Bassin houiller de la Loire* (Paris, 1882, 2 vol. in-4 et atlas), travail des plus remarquables, commencé dès 1835 et terminé seulement dans les loisirs de la retraite. C'est aussi à Gruner que l'on doit la fondation (1855) de la célèbre Société de l'Industrie minérale de Saint-Etienne. — Son fils, *Ed.* Gruner, né à Poitiers en 1849, ingénieur civil des mines, a publié d'intéressantes études sur les accidents du travail, sur l'assistance ouvrière, etc. Léon SAGNET.

BIBL. : LODIN, *Notice sur L.-E. Gruner*, dans les *Annales des mines*, 1888, t. III, p. 489. — PARRAN, *ibid.*, dans le *Bullet. de la Soc. géolog.*, 3e série, t. XII, p. 380. — V. aussi la liste des principaux mémoires publiés par Gruner antérieurement à 1873 dans le *Catal. of scientif. papers of the Royal Society*; Londres 1869 et 1877, t. III et VII, in-4.

GRUNERT (Johann-August), mathématicien allemand, né à Halle (Saxe) le 7 févr. 1797, mort à Greifswald (Poméranie) le 7 juin 1872. Il fut professeur de mathématiques et de physique au gymnase de Torgau (1821) et à celui de Brandebourg (1828), professeur de mathématiques à l'université de Greifswald (1833) et à l'Institut agronomique d'Eldena (1838). D'une prodigieuse fécondité, il a laissé : 1° un nombre considérable d'ouvrages classiques ou spéciaux : *Lehrbuch der Kegelschnitte* (Leipzig, 1823); *Statik fester Kœrper* (Halle, 1826); *Sphæroidische Trigonometrie* (Berlin, 1833, in-4); *Beitræge zur reinen und angewandten Mathematik* (Brandebourg, 1838-1840, 2 vol.); *Lehrbuch der Mathematik und Physik* (Leipzig, 1841-1851, 6 vol. in-8); *Neue Methode zur Bestimmung der Polhöhe* (Leipzig, 1844, in-8); *Optische Untersuchungen* (Leipzig, 1846-1851, 3 vol. in-8); *Loxodromische Trigonometrie* (Leipzig, 1849, in-8); *Beitræge zur meteorologischen Optik* (Leipzig, 1850, in-8); *Theorie der Sonnenfinsternisse* (Vienne, 1854, in-4), etc., etc.; 2° plus de 450 mémoires originaux, traitant pour la plupart de questions de mathématiques pures et insérés dans les *Astronomische Nachrichten* et dans les *Archiv der Mathematik und Physik*. C'est lui qui a fondé en 1841 ce dernier recueil, publié à Greifswald. Il a enfin terminé le *Mathematische Wœrterbuch* de Kügel (Leipzig, 1823-1836, 7 vol.). L. S.

BIBL. : M. CURTZE, *J.-A. Grunert*, dans le *Bullet. des sc. math. et phys.*; Paris, 1872. — Liste des mémoires de Grunert dans le *Catal. of scientif. papers of the Royal Society*; Londres, 1869 et 1877, t. III et VII, in-4.

GRUNEWALD. Forêt très giboyeuse, située au S.-O. de Berlin, entre Charlottenbourg, Schmargendorf, Zehlendorf, le Wannsee et le Havel, d'une étendue de 4,676 hect. Les habitants de Berlin en ont fait le but de promenades et villégiatures d'été à cause de ses aspects pittoresques si variés, bois, eaux, montagnes et vallées. Un beau château, rendez-vous de chasse bâti en 1542, sert toujours de rendez-vous pour les chasses royales.

GRUNEWALD (Matthias), célèbre peintre allemand, né à Aschaffenburg, selon les uns, à Francfort-sur-le-Main, selon d'autres, mort à Aschaffenburg après 1529. On sait peu de chose de sa vie. Il résida principalement à Mayence. Ce fut assurément le plus grand peintre de l'Allemagne après Dürer et Holbein. Sa manière est large, ses types sont nobles, ses figures féminines séduisantes, son coloris est harmonieux. L'œuvre principale de cet artiste est un tableau d'autel, avec volets, peint pour l'église d'Isenheim, en Alsace (aujourd'hui au musée de Colmar) : *la Vierge avec anges musiciens*, et plusieurs saints. La Pinacothèque de Munich possède de sa main le milieu d'un trip-

tyque : *Conversion de saint Maurice par saint Erasme*, exécuté par ordre d'Albert de Brandebourg. On lui a encore attribué de nombreux tableaux épars dans les musées allemands; il a été d'ailleurs souvent confondu avec Cranach. Son œuvre est encore à reconstituer. G. P-I.

GRÜNPECK (Joseph), astrologue et syphiligraphe allemand, né à Burghausen, sur la Salzach (Bavière), vers 1470, mort après 1531. Il entreprit en 1495 un voyage d'excursion à travers l'Italie, la Hongrie, la Pologne, fut nommé en 1496 historiographe des ducs de Bavière, devint vers la même époque le secrétaire intime et probablement aussi l'astrologue de l'empereur d'Allemagne, Maximilien Ier, puis se fit prêtre. Il est surtout connu par ses deux ouvrages sur la syphilis : *Tractatus de pestilentiali scorra* (Vienne, 1496, in-4 ; 2e éd., Iéna, 1787, in-8) ; *Libellus de mentulagra, alias morbo gallico* (Burkhausen et Augsbourg, 1503, in-4 ; trad. franç. par Corlieu, Paris, 1884, in-18). Il n'était d'ailleurs pas médecin, comme l'ont prétendu quelques biographes. Ses autres écrits ont trait à l'astrologie et n'offrent rien d'intéressant. L. S.

GRUNSTEIN (Minér.). La coloration, généralement d'un vert tranché, qu'affectent les diorites et surtout les diabases quand leurs éléments ferro-magnésiens, amphiboles ou pyroxènes, ont été fortement chloritisés, leur a fait donner en Allemagne ce nom de *Grünstein* qui, ne s'appliquant qu'à un état produit par une modification ultérieure sur des roches de compositions diverses, sous la simple influence des agents atmosphériques, ne peut plus être employé qu'en synonymie. Il en est de même pour celui de *Greenstone*, qui souvent est appliqué, en Angleterre, à de pareilles roches chloritisées.

GRUNWALD. Village de Prusse, dans le cercle de Kœnigsberg. Il est célèbre par la bataille qui y fut livrée le 15 juin 1410 entre les Polonais commandés par Wladyslaw Jagellon et les chevaliers teutoniques. Les chevaliers perdirent 70,000 prisonniers; le grand maître Ulrich von Jungingen fut tué ; cinquante-deux étendards furent pris et suspendus dans la cathédrale de Cracovie. Cette défaite porta un coup terrible à l'ordre teutonique. Elle eut pour conséquence la prise de Thorn qui assura le pays de Dobrzyn à la Pologne et la Samogitie à la Lithuanie.

GRUNWALD (Béla), écrivain et homme politique hongrois, né en 1836, mort à Paris en 1891. Il s'est acquis une double réputation, comme député et comme historien spécialement adonné à l'étude du XVIIIe siècle. Une maladie nerveuse le conduisit au suicide.

GRUNY. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Roye; 304 hab.

GRUPELLO (Gabriel de), sculpteur belge, né à Grammont en 1644, mort en 1730. Il étudia à Anvers, probablement chez Quellinus, puis à Paris, fut élu membre de la gilde de Bruxelles en 1674, partit pour l'Allemagne, entra au service de l'électeur palatin Jean-Guillaume, qui le nomma son premier sculpteur et l'anoblit en 1695, revint dans son pays en 1706 et fut ensuite nommé premier sculpteur de l'empereur d'Autriche. Son premier travail fut un groupe de *Neptune et Thétis*, destiné à une fontaine, qui se trouve au musée de Bruxelles. Sa statue équestre, en bronze, de l'électeur palatin fut érigée sur la grande place de Dusseldorf. On voit de lui, au parc de Bruxelles, une *Diane* et un *Narcisse*. Il manquait un peu de largeur et de pureté, mais il avait du mouvement, de l'invention et de l'élégance.

GRUPPE (Otto-Friedrich), écrivain allemand, né à Dantzig le 15 avr. 1804, mort à Berlin le 7 janv. 1876. Il fit ses études à Berlin, fut attaché, en 1842, au ministère des cultes, devint professeur de philosophie et d'histoire à l'université, en 1844, et secrétaire de l'Académie des beaux-arts, en 1862. Otto Gruppe était un homme de talent, qui se dispersa sur une infinité de sujets. Il est à la fois historien, philosophe, archéologue, poète lyrique, épique et dramatique. Ses ouvrages philosophiques sont dirigés contre Hegel ; ce sont surtout : *Antæus* (Berlin, 1831), *Wendepunkt der Philosophie im 19. Jahrhundert* (Berlin, 1834), et *Gegenwart und Zukunft der Philosophie in Deutschland* (Berlin, 1855). Il a éclairé quelques parties des littératures anciennes dans : *Ariadne, Die tragische Kunst der Griechen* (Berlin, 1834), *Die rœmische Elegie* (Leipzig, 1838, 2 vol.), et *Ueber die Theogonie des Hesiod* (Berlin, 1841). Ses biographies d'auteurs allemands, *Leben und Werke deutscher Dichter* (Leipzig, 1864-1870), sont utiles à consulter et même intéressantes à lire. Dans le nombre de ses poèmes, il faut citer *Kœnigin Bertha* (Berlin, 1848) et *Theudelinde* (Berlin, 1849) ; parmi ses drames, *Otto von Wittelsbach* (Berlin, 1860) et *Demetrius* (Berlin, 1861). Le dernier est un des nombreux essais de terminer le beau fragment de Schiller. A. B.

GRURY. Com. du dép. de Saône-et-Loire, arr. d'Autun, canton d'Issy-l'Evêque, sur la Valence ; 1,360 hab. Moulin. Au hameau de Chez-Richard, camp antique et tombelles ou mottes. Château de Montperroux construit au XIe siècle par les sires de Bourbon, démoli partiellement en 1500, possédé au XVIIe siècle par les comtes palatins de Dio et au XVIIIe par les comtes de Damas d'Anlezy. Ruines des châteaux de Brion, bâti sous Charles VII, et de Faulin. Dans l'église, tombe de Jean de Bourbon (XVe-XVIe siècles). L-x.

GRUSON. Com. du dép. du Nord, arr. de Lille, cant. de Lamoy ; 394 hab.

GRUSSE. Com. du dép, du Jura, arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Beaufort ; 303 hab.

GRUST. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. d'Argelès, cant. de Luz ; 148 hab.

GRUTERUS (Janus) ou **GRUYTERE** (Jan van), philologue belge, né à Anvers en 1560, mort à Berhelden, près de Heidelberg, en 1627. Il fut appelé à occuper une chaire d'histoire de l'université de Wittenberg et donna sa démission en 1592, après avoir refusé de signer la *Formula concordiæ*, profession de foi religieuse exigée de tous les fonctionnaires par Frédéric-Guillaume, régent de la Saxe-Electorale. Cédant aux instances de l'électeur palatin, Gruterus devint professeur et bibliothécaire à Heidelberg et déclina les offres brillantes qui lui furent faites pour l'attirer à Leyde, à Groningue et à Padoue. En 1622, il eut la douleur de voir sa bibliothèque particulière livrée aux flammes par les troupes de Tilly et la riche bibliothèque palatine confisquée au profit du pape. Gruterus avait publié d'excellentes éditions critiques d'auteurs anciens, notamment de Sénèque, Plaute, Florus, Martial, Velleius Paterculus, Tacite, Tite Live, Pline et Cicéron. Il est aussi l'auteur d'un grand nombre de recueils comme : *Lampas sive Fax artium liberalium* (Francfort, 1604-1612, 6 vol. in-12), réimpression de dissertations critiques dues à des humanistes ; *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani in absolutissimum corpus redatæ* (Francfort, 1603, in-fol.) ; c'est la collection complète des inscriptions de l'Empire, classées dans un ordre méthodique. Au point de vue de l'exactitude, le travail de Gruterus est bien supérieur à ceux de Gudius et de Muratori ; *Chronicon chronicorum ecclesiastico-politicum ex hujus superiorisque œtatis scriptoribus concinnatum* (Francfort, 1614, 2 vol. in 12) ; on y trouve la *Notitia episcopatuum* de *Miræus* (V. ce nom), la nomenclature des papes, des évêques d'Allemagne, des docteurs de l'Eglise, des confesseurs et des martyrs, l'exposé des principales hérésies, etc. E.-H.

BIBL. : FLAYDER, *Vita, mors et opera maximi virorum Jani Gruteri*; Tubingue, 1628, in-8. — B. VENATOR, *Panegyricus J. Grutero scriptus* ; Genève, 1631, in-8. — FOPPENS, *Bibliotheca belgica*; Malines, 1739, 2 vol. in-4. — PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas* ; Louvain, 1765-70, 3 vol. in-fol. — F. VAN HULST, *Jean Gruytere* ; Liège, 1847, in-8. — L. RŒRSCH, *Notice sur J. Gruterus*, dans la *Biographie nationale de Belgique*.

GRUTHUYSE (Louis de BRUGES, sieur de La) (V. BRUGES [Louis de]),

GRUTLI (Le) ou **RUTTLI.** Prairie solitaire, au bord du

lac des Quatre-Cantons, au pied du Seelisberg, dans le cant. d'Uri, où les représentants des pays d'Uri, Schwytz et Unterwalden fondèrent, en 1307, la Confédération suisse en décidant l'expulsion des baillis autrichiens. Achetée d'un paysan au moyen du sou des écoles primaires, elle appartient aujourd'hui à une société suisse d'utilité publique.

GRUYER (V. Gruerie).

GRUYER (Antoine, baron), général français, né le 15 mars 1774 à Saint-Germain (Haute-Saône), mort à Strasbourg le 27 août 1822. Volontaire de la Révolution, capitaine au 6e bataillon de son département, il servit tour à tour aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et d'Italie. En 1805 il était chef de bataillon aux chasseurs à pied de la garde impériale. Il fit avec ce corps les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne (1805-1807), devint major de son régiment, puis colonel dans la ligne en 1808. Attaché alors au prince Borghèse, beau-frère de Napoléon, en qualité d'aide de camp, il suivit ce prince dans son commandement de la Haute-Italie. Au printemps de 1813, il reparut à la grande armée avec le grade de général de brigade et prit part à toutes les opérations de la campagne de Saxe. C'est ici que se place le fait d'armes le plus glorieux de sa carrière. Le 6 oct. 1813 il avait été chargé d'occuper la position avancée d'Interbroch, près de Tœplitz. Il y était campé avec 4,000 hommes, lorsqu'un mouvement en arrière accompli par les corps voisins le laissa tout à coup isolé en face de 40,000 ennemis. Cerné aussitôt, assailli de toutes parts, sommé de se rendre, il préféra combattre et finit par se tirer de ce mauvais pas en perçant la ligne des alliés; mais cette lutte héroïque lui avait coûté la moitié de sa brigade. Quelques jours après, blessé à Leipzig, il se voyait contraint de rentrer en France. Il rejoignit l'armée dès les premiers jours de 1814 et quoique souffrant encore il prit une part brillante aux succès de la campagne de France, notamment au combat de Méry-sur-Seine, où son intrépidité lui valut les éloges de l'empereur. Malheureusement il y fut de nouveau blessé. La première Restauration le traita avec faveur : elle lui confia le commandement du dép. de la Haute-Saône. Mais Gruyer s'étant prononcé pour Napoléon lors du retour de l'île d'Elbe, la cour ne lui pardonna point. Englobé dans les poursuites dirigées contre le maréchal Ney dont il était le subordonné, il fut arrêté le 13 déc. 1815, traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort le 16 mai 1816. Le roi commua sa peine en vingt années de détention; la femme du général fut en outre autorisée à partager la prison de son mari. Mais les mauvais traitements qu'elle eut à subir pendant cette captiviténe tardèrent pas à émouvoir l'opinion. A la fin de 1818 Gruyer fut mis en liberté. Il se retira alors à Strasbourg, où sa mort survenue en 1822 fut le prétexte d'une manifestation populaire contre le gouvernement de Louis XVIII.

GRUYER (François-Anatole), historien d'art et administrateur français contemporain, né à Paris le 15 oct. 1825. Ingénieur civil (1848), répétiteur de chimie à l'Institut agronomique de Versailles (1850-52), il se voua ensuite exclusivement à l'étude des beaux-arts, devint inspecteur général en 1872, puis membre du conseil supérieur des beaux-arts, et conservateur du département de peinture au musée du Louvre (25 oct. 1881). Il avait été élu membre libre de l'Académie des beaux-arts le 6 mars 1875. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur les fresques de Raphaël au Vatican* (Paris, 1858-59, 2 vol. in-8); *Raphaël et l'Antiquité* (1863, 2 vol. in-8); *les Vierges de Raphaël et l'iconographie de la Vierge* (1869, 3 vol. in-8); *les Œuvres d'art de la Renaissance italienne au temple de saint Jean* (*baptistère de Florence*) (1875, in-8); *Raphaël, peintre de portraits* (1881, 2 vol. in-8); *Voyage autour du Salon carré du Musée du Louvre* (1890, gr. in-4, pl.). Il est un des principaux collaborateurs de la *Gazette des Beaux-Arts*, depuis sa fondation.

GRUYER (Gustave), écrivain d'art contemporain, frère du précédent, né à Paris en 1841. Il a d'abord traduit l'ouvrage de Pasquale Villari, *Jérôme Savonarole et son temps* (1874, 2 vol. in-12), puis celui de M. Thausing, *Albert Dürer, sa vie et ses œuvres* (1878, gr. in-8, fig.), et a publié ensuite des travaux originaux : *les Illustrations des écrits de J. Savonarole, publiés en Italie au* XVe *et au* XVIe *siècle* (1880, in-4, fig.); *Fra Bartolommeo della Porta et Mariotto Albertinelli* (1886, gr. in-8, fig.), et des études sur l'art italien dans des revues d'art. Il compte aussi parmi les collaborateurs de la *Grande Encyclopédie*. G. P-i.

GRUYÈRE. I. Géographie. — Belle et fertile vallée de Suisse, cant. de Fribourg, qui s'ouvre à peu près au centre du pays et s'étend du N. S., au jusqu'au pied des Basses-Alpes Vaudoises. La population s'occupe d'agriculture, de l'élève du bétail et de la fabrication du fromage. Les fromages et la race bovine de la Gruyère sont très renommés. Au bord de la Sarine, perchée sur un monticule, la petite ville de Gruyère; 1,207 hab., avec un vieux château flanqué de tours et de remparts, qui fut le berceau des puissants comtes de Gruyère.

II. Histoire. — La famille comtale de Gruyère a joué pendant dix siècles un grand rôle dans la Suisse romande. Elle remonte, suivant la tradition, à un chef bourguignon du ve siècle qui avait suivi dans ces régions le roi Gondioc. L'*Histoire du comté de Gruyère* a été écrite par Hisely en deux volumes. Les membres les plus marquants de la famille de Gruyère sont : *Pierre III*, qui mourut en nov. 1342. Il accompagna Henri VII en Italie, s'allia aux comtes de Savoie et fut battu à Laupen par les Bernois le 21 juin 1339. — *Pierre IV*, né vers 1280, mort en 1365, qui adhéra en 1350 à l'alliance entre Berne et Fribourg. — *Rodolphe* dit *le Jeune*, mort en 1400, bailli du Valais, puis conseiller de Bonne de Bourbon, régente de Savoie. — *François Ier*, mort en 1475. Il fut bailli du pays de Vaud, maréchal de Savoie et fréquemment chargé de missions importantes auprès de Berne et de Fribourg. — *Jean II*, mort le 23 nov. 1539. Il succéda à son père le 29 juin 1514, leva pour le roi de France François Ier quatre cents hommes de troupe avec lesquels il combattit à La Bicoque, et eut plus tard des embarras financiers qui le mirent dans la dépendance des villes suisses. — *Michel*, mort le 2 mars 1576, fils du précédent. Elevé à la cour de François Ier, il y devint pannetier du roi. Il prit des goûts fastueux qui précipitèrent la ruine de la maison. Incapable de payer ses dettes, il dut abandonner ses biens en 1544 à ses principaux créanciers, les villes de Berne et de Fribourg. Il se retira en France et mourut sans postérité en Bourgogne au château de Talemey. C'est le dernier des comtes de Gruyère. E. Kuhne.

III. Industrie. — Fromage de Gruyère (V. Fromage).

GRUYÈRES. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Signy-l'Abbaye; 98 hab.

GRUYTÈRE (J. van) (V. Gruterus).

GRUZ ou **GRAVOSA.** Port de Dalmatie, situé au N. de Raguse. C'est le meilleur port de la côte dalmate. La rade à 2 kil. de longueur et 1 kil. de largeur. Gruz possède un chantier pour la construction des navires. Les habitants de Raguse y ont construit de nombreuses villas.

GRYEF, GRYEFF, GRIEF ou **GRIF** (Adriaam de), peintre flamand, né à Anvers (?) vers 1670, mort à Bruxelles en 1715. On connaît très peu de chose sur ce peintre secondaire, mais habile et fécond. Il se maria à Anvers en 1689, vécut peut-être quelques années à Bruxelles, fut nommé en 1699 membre de la gilde de Saint-Luc à Anvers et retourna à Bruxelles pour y demeurer jusqu'à sa mort. Ses tableaux sont des paysages avec gibier mort, chasseurs au repos et objets de nature morte, généralement de très petite dimension. Il n'a fait exception à cette règle, semble-t-il, que pour deux ouvrages de 2m15 de haut sur 1m75 de large, du musée de Cherbourg, qui représentent l'un du *Gibier gardé par des chiens qui effarouchent des canards*, l'autre des *Animaux de basse-cour avec gibier mort, fruits et autres objets de nature morte*. Ces deux

toiles, très supérieures aux petits ouvrages qu'il faisait sans doute pour le commerce, sont dignes de Snyders ; on doit supposer que ses autres grands tableaux ont été démarqués et vendus sous le nom de ce maître. Ses petits tableaux se trouvent dans quelques galeries publiques : Louvre, Ermitage, musée de Bâle, de New York, etc., et dans un grand nombre de galeries privées, parmi lesquelles celle de Chantilly. Sa signature *A. Grijef. f.* donne la véritable orthographe de son nom. E. DURAND-GRÉVILLE.

GRYLLACRIS (Paléont.) (V. SAUTERELLE).

GRYLLUS (V. GRILLON).

GRYNÆUS (Simon), théologien protestant et philologue, né à Vehringen (Souabe) en 1493, mort à Strasbourg le 1er août 1541. Il se lia avec Melanchthon, à l'école de Pfortzheim, enseigna le grec à Vienne, à Ofen, à Heidelberg, et la théologie à Bâle, à partir de 1529. Grynæus fut mêlé aux affaires du divorce de Henri VIII d'Angleterre, contribua (1534) à l'œuvre de la réformation du Wurtemberg (particulièrement de l'université de Tubingue) et prit part à la rédaction de la première confession helvétique (1536) et au colloque de Worms (1540). Il traduisit en latin plusieurs ouvrages grecs, publia différents textes grecs inédits, une importante compilation géographique : *Novus Orbis* (Bâle, 1532, in-fol.), etc. C'est à lui qu'on doit la découverte des cinq derniers livres de Tite Live. Sa biographie et sa correspondance ont été publiées par Streuber (Bâle, 1847).

GRYPHE ou **GRYPHIUS** (Sébastien), célèbre imprimeur, né à Reutlingen (Souabe) vers 1491, mort à Lyon le 7 sept. 1556. Fils de Michel Greyff ou Gryff, imprimeur à Reutlingen, il vint s'établir à Lyon vers 1524, et dès 1528 il avait acquis une véritable célébrité par la correction et la netteté de ses éditions. Il voulut rivaliser avec les Alde en publiant une série de livres latins d'après les mêmes procédés qu'ils avaient employés. De ses presses sortit une quantité de livres excellents : classiques latins, traductions latines d'auteurs grecs, réimpressions des meilleurs écrivains modernes ou contemporains (Erasme, Budé, Politien, etc.) et quelques ouvrages originaux, ceux entre autres du cardinal Sadolet, d'Aonio Paleario, de Scaliger l'aîné, de Dolet avec qui il s'était lié d'amitié, et qui écrivait à son sujet : « J'ai trouvé en lui un homme très docte, très bienveillant et très digne de l'amitié de tous les savants. » Parmi les œuvres qui font le plus d'honneur à Gryphius, on peut citer le *Thesaurus hébreu* de Sanctes Pagnino, le *Thesaurus* latin de Dolet, les *Commentaires* du même, et surtout la magnifique *Bible latine* de 1550 (2 vol. in-fol.). Il avait pour marque, et pour enseigne à sa boutique de la rue Mercière, un griffon. Les rares livres français que Gryphius consentit à imprimer, entre autres les *Arrêts d'amour* de Martial de Paris, sont extrêmement recherchés des bibliophiles. R. S.

GRYPHÉE (*Gryphæa*) (Paléont.). Les Gryphées fossiles ont été partagées en plusieurs genres : *Gryphæa* proprement dit, *Alectryonia*, *Amphidonta*, *Exogyra*, etc. (V. HUITRE [Paléont.]).

GRYPHIUS (Andreas), poète allemand, né à Glogau, en Silésie, le 11 oct. 1616, mort le 16 juil. 1664. Fils d'un pasteur, il perdit son père dès l'âge de cinq ans, et sa pemière éducation fut très négligée. Il suivit les écoles de Fraustadt, de Gœrlitz, de Glogau, de Dantzig. Le comte de Schœnborn, dont il éleva les enfants, le mit à même, en lui léguant une partie de sa fortune, de compléter son instruction à l'étranger. Il passa cinq années à Leyde (1638-1643), fit des cours à l'université, et publia deux livres de sonnets chez Elzevir (1639). Revenu à Glogau en 1643, il parcourut encore la France et l'Italie, dédia, en 1646, un volume de poésies au sénat de Venise, descendit le Rhin, et revit la Hollande, avant de regagner la Silésie (1647). Il fut nommé, en 1650, syndic des Etats de la principauté de Glogau. Ses contemporains remarquèrent qu'il naquit l'année même de la mort de Shakespeare, et qu'il mourut juste cent ans après la naissance du poète anglais. Sans être un Shakespeare, André Gryphius fut incontestablement le meilleur poète dramatique de l'école de Silésie. Il donna, dans *Cardenio et Célinde*, dans *Catherine de Géorgie*, dans *Papinien*, le modèle de la tragédie régulière, imitée des Français et des Hollandais. Dans *Charles Stuart*, il fit preuve d'une certaine hardiesse en mettant à la scène un événement contemporain. Sa comédie la plus connue, *Horribilicribrifax*, est une peinture des mœurs allemandes au temps de la guerre de Trente ans. — Son fils *Christian* fit un recueil de ses œuvres (Breslau et Leipzig, 1698, 2 vol.). Un choix du théâtre a été publié par Tittmann, avec une introduction (Leipzig, 1870). A. B.

BIBL. : WYSOCKI, *Andreas Gryphius et la tragédie allemande au XVIIe siècle*; Paris, 1893.

GRZELIC (Joseph), poète croate contemporain, né dans l'île de Kerk (Lesina) en 1837. Il fit ses études à Fiume et à Gorica et embrassa la carrière ecclésiastique. Il a publié dans les journaux croates (le *Vienac*, la *Vila*) des nouvelles et des poésies fort estimées chez les Slaves méridionaux.

GRZYMALA (François), écrivain polonais, né aux environs de Lomza vers 1785, mort à Paris en 1871. Il servit dans l'armée du grand-duché de Varsovie, fit la campagne de 1812, fut pris par les Russes et envoyé au Caucase. Il rédigea à Varsovie, de 1821 à 1825, deux recueils : *la Sybille de la Vistule* et *l'Astrée* où il soutenait les doctrines classiques. Après l'insurrection de 1830 il émigra en France. Il publia à Paris en 1851 *la Primevère de 1851*. Il mourut subitement en apprenant la capitulation de Paris. — Un autre *Grzymala*, dit *Bosnaski* (Sigismond), né à Zawolce en 1837, s'est fait connaître comme géologue. Etabli en Italie depuis 1875, il a publié en italien, en allemand et en polonais de nombreux mémoires de géologie. L. L.

GRZYMULTOWSKI (Christophe), homme d'Etat polonais, né en 1620, mort en 1687. Il fit ses études à Poznan (Posen) et fut chargé de diverses missions diplomatiques. Après l'abdication de Jean-Kazimir (1669) il appartint au parti français qui proposait l'élection du prince de Condé. Quand Michel Wisnowiecki fut élu il intrigua contre lui. En 1686, il fut chargé de conclure avec la Russie le traité par lequel la Pologne — en échange d'un secours hypothétique contre les Tatares — cédait définitivement Smolensk et Tchernigov à titre gratuit et abandonnait Kiev moyennant une indemnité pécuniaire. L. L.

GUA (Le). Com. du dép. de la Charente-Inférieure, arr. et cant. de Marennes, sur un affluent de la Seudre ; 1,759 hab. A 1,200 mètres à l'O. du bourg, le port de Châlons peut recevoir, dans les hautes marées, des bâtiments de 60 tonneaux. Commerce de vins, d'eaux-de-vie, de bois et de chaux. Le hameau de Fareaux fut autrefois un port de mer important ; on y voit les ruines d'une fort ancienne église et les vestiges d'un camp établi par les Anglais en 1757.

GUA (Le). Com. du dép. de l'Isère, arr. de Grenoble, cant. de Vif ; 1,142 hab. A Champa, usines à ciment, cascade. Ruines des deux anciens châteaux féodaux du Gua et du Groin.

GUA (Louis BÉRANGER, sieur du), né vers 1545, mort le 31 oct. 1575. Sorti de la maison dauphinoise du Gua ou du Guast, il devint le premier mignon de Henri III. Il négocia le mariage du roi avec Louise de Vaudemont. Il combattit à Dormans. Il révéla au roi la liaison de Bussy et de Marguerite. Celle-ci poussa le baron de Vitteaux à le tuer. Vitteaux le fit assassiner près du Louvre par une troupe de dix *bravi*. Le roi lui fit des funérailles magnifiques. L'instruction ouverte sur sa mort resta sans suite. C'est un de ses parents qui fut chargé de tuer le cardinal de Lorraine.

BIBL. : Marguerite de NAVARRE, *Mémoires* ; Paris, 1842, in-8. — CHEVERNY, *Mémoires*, coll. Petitot, t. XXXVI. — L'ESTOILE, *Journal de Henri III* ; Paris, 1875-84, 11 vol.

in-8. — Brantôme, Paris, 1864-82, 11 vol. in-8. — Joubert, *Un Mignon de Henri III, Bussy*; Angers, 1885, in-8.

GUA de Malves (L'abbé Jean-Paul de), savant français, né à Carcassonne vers 1712, mort à Paris le 2 juin 1786. Il s'appliqua plus spécialement à l'étude des mathématiques et fut professeur de philosophie au Collège de France. Il était membre de l'Académie des sciences de Paris (depuis 1741) et de la Société royale de Londres. En 1754, il tenta l'exploitation des mines d'or du Languedoc. Il y perdit plus de la moitié de sa fortune. Ce qui lui restait fut englouti, partie dans d'autres spéculations malheureuses, partie dans un procès de famille, et il mourut dans l'indigence. Il aurait projeté le plan de l'*Encyclopédie* avant Diderot, qui n'aurait fait que reproduire ses idées en les modifiant sur certains points et en les développant (V. Encyclopédie, t. XV, p. 1009). Outre plusieurs mémoires de mathématiques pures parus dans le recueil de l'Académie des sciences (1741 et 1783), il a publié : *Usage de l'analyse de Descartes pour découvrir, sans le secours du calcul différentiel, les propriétés ou affections principales des lignes géométriques de tous les ordres* (Paris, 1740, in-12). Il est également l'auteur de quelques traductions d'ouvrages anglais. L. S.

Bibl. : Condorcet, *Eloge de l'abbé de Gua*, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences de Paris*, année 1786, p. 63.

GUACHARO (Ornith.). On appelle vulgairement *Guacharo* une espèce d'*Engoulevent* (V. ce mot) qui est désignée, dans les catalogues ornithologiques, sous le nom de *Steatornis caripensis* et qui constitue le type et l'unique représentant de la tribu des *Steatornithinæ* de Ch.-L. Bonaparte. Cette espèce, originaire de la Colombie, mérite en effet d'occuper une place à part dans la famille des Caprimulgidés, en raison de ses caractères zoologiques et de ses mœurs. Le bec du *Steatornis caripensis* est aplati,



Steatornis caripensis

fendu jusqu'au delà des yeux et garni à la base de soies raides de même que chez les autres Engoulevents, mais la mandibule supérieure se termine, comme chez un Rapace, par un crochet précédé de deux dents émoussées. Les yeux sont gros, comme chez les Oiseaux de nuit, et se trouvent abrités par des paupières garnies de sortes de cils; la gorge est un peu dénudée; les tarses n'offrent à leur surface que quelques plumes clairsemées; les doigts, complètement indépendants les uns des autres, sont ornés d'ongles de forme ordinaire et dépourvus de denticulations; les ailes sont un peu moins développées, mais la queue est aussi longue que chez l'Engoulevent d'Europe; enfin le plumage, au lieu de présenter, comme dans cette dernière espèce, un mélange confus de gris, de noir, de brun et de blanc, est coloré en roux vif sur les parties supérieures, un roux plus clair sur les parties inférieures du corps, où l'on remarque quelques taches blanches et noires. A la suite de ces caractères extérieurs, on peut mentionner encore certaines particularités qui sont fournies par le tube digestif, telles que l'absence de jabot, la nature très musculeuse des parois du gésier, le développement de l'intestin, etc. Ces particularités sont en rapport avec le régime de l'oiseau qui se nourrit exclusivement de fruits ou bien d'insectes comme la plupart des Engoulevents.

Pendant toute la journée les Guacharos se tiennent cachés dans des cavernes ou des fentes de rochers, et c'est seulement après le coucher du soleil qu'ils se mettent en quête de leur nourriture. Ils volent rapidement et sans effort, tandis que sur le sol ils se meuvent avec beaucoup de difficultés. Leurs œufs, d'un blanc pur, sont déposés sur la terre nue ou plutôt sur une épaisse couche de guano formée par l'accumulation des excréments de plusieurs générations. Cette couche, durcie à l'air, parsemée de plumes de graines et de noyaux, et creusée d'une dépression, a été souvent prise à tort pour le nid du Guacharo. Les petits sont d'une extrême voracité et font une énorme consommation de fruits que leurs parents ne cessent de leur apporter. Aussi deviennent-ils extrêmement gras et sont-ils l'objet d'une chasse très active de la part des Indiens qui tirent une huile excellente de la graisse de ces oiseaux. Des dépôts adipeux se trouvent d'ailleurs aussi autour des viscères des adultes et, pour le dire en passant, c'est à la présence de ces dépôts que le Guacharo doit son nom allemand de *Fatvogel*, son nom anglais de *Fatbird* et son nom générique de *Steatornis*. E. Oustalet.

Bibl. : Al. de Humbolt et A. Bonpland, *Voyage aux régions équinoxiales; Relation historique*; Paris, 1814, t. I, p. 409. — Al. de Humboldt, *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée*; Paris, 1811, t. II, p. 139, et *Ann. du Muséum*, 1834, t. XV. — Gray et Mitchell, *Genera of Birds*, 1844, t. I, p. 44, pl. 13, fig. 2.

GUACHAROS (Cueva de). Célèbre grotte de l'Amérique du Sud, dans le Venezuela, située près de Caripe, bourg de l'Etat de Maturin, à 80 kil. E.-S.-E. de Cumana et 22 kil. N. d'Aragua. Elle s'ouvre sur le rio Caripe, tributaire du San Juan, qui se jette dans le golfe de Paria ou golfe Triste. Humboldt a fait une description fameuse de la grotte de Guacharos : elle s'enfonce d'abord de 470 m. environ en ligne droite, puis vient une grotte plus petite de 210 m. de profondeur. La grotte est habitée par des oiseaux de nuit, les *guacharos* (V. ce mot).

GUACHETA. Ville de Colombie, Etat de Cundinamarca, dép. de Ubeta ; 5,500 hab. Grâce à sa position à 2,700 m au-dessus du niveau de la mer, cette ville jouit d'une tem pérature très modérée (14°). Le territoire sur lequel est situé Guacheta fut un des premiers occupés par les conquérants espagnols de la première moitié du xvie siècle.

GUACO (Thérap.). D'après Guibourt, les plantes, nommées *Guaco*, ne seraient autres que des *Aristoloches*. De Humboldt a décrit une espèce qui est produite par une Composée du groupe des *Eupatoriées* (V. Mikania). Quoi qu'il en soit, le Guaco a été introduit dans la thérapeutique européenne comme antidiarrhéique, antirhumatismal, antirabique, etc. En réalité, c'est un aromatique amer qu'on prescrit en infusion (20 gr. pour 1,000 d'eau bouillante), en décoction, en teinture (2 à 3 gr.). C'est un médicament d'une efficacité douteuse. Dr Cab.

GUADAGNI. Grande famille florentine qui compte douze gonfaloniers et seize prieurs. Exilés, ils vinrent se fixer à Lyon et se consacrèrent au commerce. Parmi les membres les plus connus de cette famille, il faut citer : *Bernardo*, qui, en 1530, contribua à l'expulsion des Médicis, mais fut banni après leur retour, en 1537.

Tomaso Ier, qui s'établit à Lyon, y acquit une grosse fortune et prêta de l'argent à François Ier, qui, en récompense, le nomma son maître d'hôtel.

Guillaume Ier, né en 1536, mort en 1598, qui servit dans les armées du roi contre les Espagnols et contre les protestants à l'intérieur. Protégé de Catherine de Médicis, il lui fournit des hommes d'armes pour la Saint-Barthélemy et fut envoyé par Henri III, en récompense de ses services, comme ambassadeur en Allemagne et à Venise. Devenu gouverneur du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, il fut

chassé de Lyon quand la ville s'insurgea le 24 févr. 1589 en faveur de la Ligue. Après l'assassinat de Henri III, l'habile Guillaume sut gagner la confiance de Henri IV. Il mourut peu après de la douleur d'avoir perdu son fils unique.

GUADAGNINI. Nom d'une famille de luthiers italiens dont les instruments ne prennent place qu'au second rang parmi les produits de la belle lutherie. *Lorenzo*, élève d'Ant. Stradivarius, se fixa à Plaisance vers 1695, puis à Milan et exerça jusqu'en l'année 1742. Il eut un fils, *Giam-Battista*, qui naquit à Plaisance ou à Crémone en 1711, et habita Milan et Turin, après un court séjour dans sa ville natale; il mourut le 18 sept. 1786, luthier du duc de Parme. Deux de ses enfants embrassèrent la profession paternelle : le premier, *Gaetano*, s'occupa beaucoup plus de réparations que de construction; le second, *Giuseppe*, après avoir travaillé avec son père à Turin, s'établit à Pavie. Son frère Gaetano eut un fils, *Carlo*, qui s'adonna principalement à la facture des guitares, et dont les enfants, *Gaetano*, *Giuseppe*, *Felice*, en s'occupant surtout de réparations, n'ajoutèrent rien à l'éclat du nom. L'aîné eut en 1831 un fils nommé *Antonio*, qui mourut en 1881, après avoir donné le jour aux derniers rejetons de cette famille actuellement à Turin, dont la gloire a toujours été en déclinant. Constant Pierre.

GUADAJOZ. Rivière d'Espagne (Andalousie), qui se forme par la réunion de nombreux ruisseaux descendus de la sierra de Priego, reçoit sur sa gauche le Marbello, fertilise une riche campagne et va se jeter dans le Guadalquivir, en aval de Cordoue, après un cours de 120 kil. environ.

GUADALAJARA. I. Ville d'Espagne, ch.-l. de la province du même nom (Nouvelle-Castille), à 56 kil. N.-E. de Madrid, sur le chemin de fer de Madrid à Saragosse, sur la rive gauche du Hénarès, à 695 m. d'alt.; 10,944 hab. Elle a un aspect triste et pauvre, avec des murs d'enceinte en ruine, mais renferme un édifice remarquable qui sert à l'école du génie militaire (*Academia de ingénieros*). Jadis la ville avait d'importantes fabriques de draps; elle n'a plus que quelques manufactures de serge et de flanelle.

II. Une des provinces d'Espagne, formée dans la Nouvelle-Castille, appelée en 1809 province du Haut-Tage. Elle est située entre celles de Soria et de Saragosse au N., celle de Teruel à l'E., celle de Cuenca au S., celle de Madrid à l'O. Dans l'O., au S. et au centre elle est composée de hauts plateaux, tandis que, dans l'E., elle est couverte par des massifs montagneux se rattachant à la ligne de partage des eaux de la péninsule ibérique et au N. par la sierra Pela, qui forme le prolongement oriental de la sierra de Guadarrama. Elle est arrosée par de nombreux cours d'eau, par le Tage grossi du Gallo et par ses affluents de droite, le Tajuna et le Hénarès. Le climat y est très rude; sur les points élevés les hivers sont rigoureux et partout les étés sont torrides. Le pays est fertile, surtout dans la partie méridionale appelée la *Alcarria*, et produit des céréales, des légumes; il y a peu de vignes et d'oliviers, mais de riches pâturages. Le sol est bien arrosé et partagé entre un grand nombre de propriétaires. Il y a des mines de houille peu ou point exploitées, des mines de plomb argentifère et de fer très productives (Hiendelaencina, Pardos, Setiles). L'industrie, qui était jadis très active à Guadalajara et Brihuega, est aujourd'hui presque morte et ne consiste plus que dans la fabrication de serge et flanelle (Guadalajara, Brihuega), de toiles de lin et de chanvre (Siguenza, Alcocer, Argecillo), du papier (Civico et Gargolès), du verre (Arbeleta et Recuenco), des meubles (Atienza). La province a une superficie de 12,113 kil. q. et une pop. de 205,495 hab. Elle est divisée en 9 districts qui sont : Atienza, Brihuega, Cifuentes, Cogolludo, Guadalajara, Molina, Pastrana, Sacedon, Siguenza, et 398 communes. Elle est traversée dans sa partie N.-O. par le chemin de fer de Saragosse à Madrid. E. Cat.

GUADALAVIAR, appelé aussi *Turia*. Fleuve d'Espagne dont le nom paraît être dérivé de l'arabe oued *El-Abiod*, la rivière blanche; il a sa source, non loin de celle du Tage, dans la Muela de San Juan (1610 m.), passe près d'Albarracin au milieu de profonds défilés et coule d'abord de l'O. à l'E. A Teruel, après avoir reçu sur sa rive gauche un très fort torrent, l'*Affambra*, il suit la direction de celui-ci et s'incline du N. au S., passe de la province de Teruel dans celle de Valence, coule entre de hautes montagnes et à travers des défilés pittoresques et débouche dans la belle huerta de Valence qu'il irrigue de ses nombreux canaux entremêlés à ceux du Jucar. Dans sa partie inférieure, il n'a de l'eau qu'à l'époque des pluies; en été son large lit est presque à sec, rempli de bancs de sable et de pierres, au milieu desquels glissent quelques minces filets d'eau. Il se jette à la mer au S. du Grao de Valencia, après un cours de 300 kil. environ; l'aire de son bassin est évaluée à 8,000 m. q. E. Cat.

GUADALCANAL. Ville d'Espagne, prov. de Séville (Andalousie), dans le district de Cazalla de la Sierra, à 80 kil. N. de Séville, sur le chemin de fer de cette ville à l'Estrémadure; 5,741 hab. Elle a une certaine activité industrielle; dans les environs on récolte de l'huile et du vin estimé. Les mines de plomb argentifère, jadis importantes, sont maintenant inexploitées.

GUADALCAZAR. Ville du Mexique, Etat de San Luis Potosi, située au N.-O. de San Luis, à 1,650 m. au-dessus du niveau de la mer; 13,350 hab. environ. Mines importantes.

GUADALEN. Rivière de l'Espagne du S. (Andalousie). Elle naît dans la chaîne entre Guadiana et Guadalquivir, à l'E. du défilé de Despeña Perros, coule du N.-E. au S.-O. passe à l'E. de Linarès et se jette dans le Guadalquivir par la rive droite, après un cours d'une centaine de kil.

GUADALETE. Rivière d'Espagne (Andalousie), formée par la réunion de deux cours d'eau nés dans la sierra de San Cristobal (1,700 m.), le *rio dos Arcos* et le *Majaceite*, passe au S. de Jérez de la Frontera et débouche dans la baie de Cadix, après avoir traversé des marais salants; son cours est de 120 kil. environ. Sur ses bords, en 711, fut livrée la grande bataille qui donna l'Espagne aux Arabes. E. Cat.

GUADALFEO. Rivière de l'Espagne méridionale (Andalousie), appelée, d'après les localités où elle passe, *rio de Cadiar*, *rio de Orgiva*, *rio de Velezillo*, *rio de Motril*; elle prend sa source dans la sierra Nevada qui lui envoie une masse d'eau considérable lors de la fonte des neiges, coule d'abord de l'E. à l'O. entre la chaîne des Alpujarras et la sierra Contraviesa, puis perce celle-ci par un défilé, arrose la huerta de Motril et se jette dans la Méditerranée après un cours d'une centaine de kil. E. Cat.

GUADALHORCE. Rivière de l'Espagne méridionale (Andalousie). Elle naît dans la sierra de Alhama, passe au pied du plateau d'Antequera, allant de l'E. à l'O., puis tourne brusquement vers le S. dans une coupure étroite, la gorge de los Gaitanes, que le chemin de fer franchit par dix-huit tunnels et qui est des plus pittoresques, arrose ensuite la délicieuse vallée d'Alora et va se jeter dans la Méditerranée par deux bras au S.-O. de Malaga, après un cours de 125 kil. Ses eaux, qui pourraient servir aux irrigations, sont peu utilisées, et dans les périodes de crue le fleuve cause de grands ravages. E. Cat.

GUADALIMAR (V. Guadalquivir).

GUADALMEDINA. Petit fleuve de l'Espagne méridionale, prov. de Malaga, qui naît à 916 m. d'alt. dans la sierra de Tejeda, descend en torrent et se perd dans la Méditerranée près de Malaga; il est à sec une bonne partie de l'année.

GUADALOPE (V. Espagne [Géogr. phys.]).

GUADALQUIVIR. Un des grands fleuves d'Espagne, ainsi appelé de l'arabe oued El-Kebir, la grande rivière. Il prend naissance à 481 m. d'alt., à la Cañada de las Fuentes, coule du S. au N. dans un ravin profond entre la sierra del Pozo à l'E. et la sierra de Cazorla; au sortir

de ce ravin, il se heurte à des contreforts de la sierra de Segura et se recourbe vers le S.-S.-O. pour prendre ensuite la direction de l'O., qu'il gardera jusqu'à Séville. Dans cette partie supérieure de son cours, il reçoit sur la rive gauche un affluent considérable, le *Guadiana Menor*, beaucoup plus long, plus riche en eau et d'un bassin cinq fois plus étendu que celui de la branche considérée comme la branche maîtresse du fleuve. A 80 kil. au-dessous de leur confluent, le Guadalquivir reçoit sur la rive droite le *Guadalimar* et sur la rive gauche le *Guadalbullon* ou rivière de Jaen. Jusqu'en ce point le fleuve avait été une rivière de plateau, profondément encaissée, au régime irrégulier, aux eaux limpides. Mais ensuite il coule presque en plaine, dans une large vallée à pente douce, qui va s'abaissant graduellement vers le S.-O. et qui constitue la plaine d'Andalousie (248 m. au confluent du Guadalimar, 200 m. à Andujar, 104 m. à Cordoue). Dans cette partie moyenne de son cours, le fleuve roule des eaux limoneuses et jaunâtres, en faible quantité ; il ne débite que 26 m. c. par seconde à l'étiage; les rios qu'il reçoit, à droite le *Jandula*, le rio de *las Yeguas*, le *Cuzna*, le *Guadiato*, le *Bembezar*, à gauche, le *Guadajoz*, viennent d'assez loin, mais sont presque à sec une bonne partie de l'année. A Palma del Rio, à 70 kil. en aval de Cordoue, le Guadalquivir reçoit sur la rive gauche le *Genil*, qui lui apporte les eaux fraîches de la région montagneuse de Grenade et qui, à l'étiage, ne débite pas moins de 12 m. c. par seconde. Le fleuve ainsi accru a de 150 à 200 m. de largeur ; il reçoit sur la droite le *Viar* et le *Huelva*, sur la gauche le *Corbonès*, et arrive ainsi à Séville, à 112 kil. de la mer, à 100 m. d'alt. A partir de ce point, le fleuve, où l'influence de la marée se fait déjà sentir, est sillonné de barques et de bateaux à vapeur de 100 à 200 tonnes. A 40 kil. au-dessous commence une plaine marécageuse que le Guadalquivir a conquise sur la mer et formée de ses alluvions. Il s'y divise en trois bras qui se réunissent plus bas en un seul chenal et forment deux îles : *Mayor* et *Menor* ou *las Marismas ;* leur sol, boueux en hiver, volant en poussière l'été, ne porte que des herbes maigres, des roseaux et des joncs, et on y élève des taureaux à demi sauvages, destinés aux courses. Les deux bras du Guadalquivir, qui enveloppent la Marisma Major, se réunissent en un chenal large de 800 à 1,000 m. et qui va finir dans l'Atlantique, laissant sur la rive gauche le petit port de San Lucar de Barrameda. Le cours du fleuve est d'environ 500 kil. ; le mouvement de la batellerie y est actif de Cordoue à la mer. E. Cat.

GUADALUPE (Sierra de). Chaîne de montagne d'Espagne, dans la prov. de Cacérès (Estrémadure). Elle fait partie de la ligne de faîte entre Tage et Guadiana et s'étend à l'E. des monts de Tolède sur environ 200 kil. de longueur, se prolongeant à l'O. par la sierra de Montanchez et la sierra de San Pedro et se rattachant, à la frontière portugaise, aux hauteurs de l'Alemtejo. Son point culminant est la Cabeza del Moro (1,558 m.). Les flancs de ces montagnes sont couverts d'une belle végétation (chênes, frênes, chênes-lièges, noisetiers, arbousiers et autres arbustes) et arrosés par des sources d'une eau fraîche et limpide. E. Cat.

GUADALUPE. Rivière de Colombie, dans l'Etat d'Antioquia, un des affluents de gauche du Porce. Célèbre par ses trois belles cascades, d'une chute totale de 250 m.

GUADALUPE. Rivière des Etats-Unis (Texas), de 400 kil. de cours, tributaire du San Antonio.

GUADALUPE. Village d'Espagne, prov. de Cacérès, (Estrémadure), district de Logroson, au pied et à l'E. de la montagne appelée Cabeza del Moro, célèbre par une image miraculeuse de la Vierge, très vénérée des Estrémaduriens et des Indiens christianisés d'Amérique. Elle est renfermée dans un couvent d'hiéronymites qui fut jadis un lieu de pèlerinage très fréquenté. E. Cat.

GUADALUPE Calvo. Bourg du Mexique, dans la prov. de Chihuahua ; 3,000 hab. On a tiré de ses mines inexploitées depuis 1849 plus de 20 millions de francs.

GUADALUPE Hidalgo. Bourg du Mexique, en aztèque *Tepeaquilla*, à 5 kil. N.-N.-E. de Mexico, lieu où fut signé, le 2 févr. 1848, entre les Etats-Unis et le Mexique, le traité qui enlevait à celui-ci une partie de son territoire.

GUADALUPE (Pedro de), sculpteur espagnol qui habitait Valladolid et qui fut chargé, en 1519, par le chapitre de la cathédrale de Palencia, de la translation des anciennes stalles, jadis sculptées par Contellas, dans le chœur nouvellement bâti, et de la construction de vingt nouvelles stalles, également ornées de sculptures, dans le style des anciennes. Il fut également l'auteur du retable jadis placé dans une des petites chapelles et qui occupe aujourd'hui la grande chapelle. Ce changement nécessita l'agrandissement de ce retable qui fut alors remanié et orné de nouvelles sculptures par Pedro Manso. P. L.

GUADAMEZ. Riv. d'Espagne, prov. de Badajoz (Estrémadure). Elle prend naissance dans la sierra del Pedroso, coule du S.-E. au N.-O. et va se jeter sur la rive gauche du Guadiana, à 50 kil. en amont de Mérida, après un cours de 90 kil. environ.

GUADARRAMA. I. Chaîne de montagnes d'Espagne, qui fait partie de la ligne de faîte entre Douro et Tage et se dresse à l'horizon O. de Madrid, à une cinquantaine de kilomètres. Elle sépare la prov. de Ségovie (Vieille-Castille) d'avec celle de Madrid (Nouvelle-Castille) et est orientée du N.-E. au S.-S.-O. Elle commence sous le nom de sierra de Ayllon au N.-E., s'élève à la Cabeza de la Excomunion (2,161 m.), au Pico de la Cebollera (2,127 m.), s'abaisse ensuite au fameux passage de Somo Sierra (à 1,430 m.), sur la grande route de Bayonne à Madrid, se relève et atteint 2,405 m. au Pico de Peñalara. On remarque ensuite les Siete Picos (2,203 m.), avec le col de Novacerrada (1,779 m-), le col de Guadarrama (1,527 m.), l'Alto de Cierva (1,837 m.), qui domine l'Escurial; à partir de ce point la chaîne se divise en deux rameaux dont le plus méridional, de beaucoup le plus élevé, est la Paramera de Avila (2,105 m.) qui est séparée de la sierra de Gredos par un défilé profond où coule l'Alberche, affluent de droite du Tage. C'est ce défilé qui limite au S. la sierra de Guadarrama. Cette chaîne de montagnes, qui a ses pentes abruptes du côté de la Nouvelle-Castille, est couverte de neige une grande partie de l'année, et c'est de là que soufflent les vents froids qui rendent si rude le climat de Madrid. Les eaux qui en descendent, notamment celles du Lozoya qui alimentent la capitale, sont très pures et très fraîches. Il y a des forêts assez belles où on rencontre, outre le gibier de nos pays, des loups, des loups-cerviers, des renards, des chats sauvages et même des bouquetins. E. Cat.

II. Rivière d'Espagne (V. Tage).

GUADAZAON. Riv. d'Espagne, dans la prov. de Cuenca (Nouvelle-Castille), prend sa source au nœud orographique des Montes Universales, coule du N. au S. dans une vallée étroite, dominée à l'O. par la sierra de Valdemeca, et va se jeter dans le Cabriel, affluent de droite du Jucar.

GUADELOUPE (La). **Géographie physique.** — Une des Antilles françaises, du groupe en arc de cercle des Petites Antilles, dont elle occupe à peu près le milieu. Elle est formée de deux parties distinctes, séparées par un étroit bras de mer : par sa portion insulaire occidentale, elle appartient à la courbe qui se développe de Saint-Eustache à Grenada; par l'île orientale, elle est comprise dans l'autre alignement se poursuivant en ligne droite de Sombrero à la Barbade. La Guadeloupe est la plus grande île de la double chaîne des Petites Antilles. A l'entour, se trouvent des petites îles qui en sont des dépendances géographiques, la constituant en un archipel. Ce sont : 1° se rattachant à l'île orientale, la Désirade à l'E. (15 kil.), la Petite-Terre au S.-E. (10 kil.),, Marie-Galante au S. (27 kil.); 2° se rattachant à l'île occidentale, et au S. (12 kil.), les Saintes, au nombre de sept. La Guadeloupe est comprise entre les lat. N. 15° 57′ (pointe du Vieux-Fort) et 16° 31′ (pointe de la Grande-Vigie) et les long. O.

63° 30′ (pointe des Châteaux) et 64° 9′ (pointe Ferry). La partie occidentale s'appelle *Guadeloupe proprement dite*, et aussi, par extension, *Basse-Terre* comme la capitale; l'île orientale est dite *Grande-Terre*. La première est elliptique. Elle a près de 180 kil. de tour, une longueur N.-S. d'environ 46 kil. et une largeur de 27 kil., avec une superficie de 94,600 hect. La seconde ressemble à un triangle isocèle, à sommet au S.-O. et à base du N.-O. au S.-E., mesurant 48 kil. de l'E. à l'O. et 28 kil. du N. au S., avec une circonférence de 246 kil. et une superficie de 65,631 hect. — Le bras de mer qui sépare l'île en deux parties se nomme la *rivière Salée;* il est étroit et sinueux : sa largeur n'est que de 30 à 120 m.; sa longueur est de 11 kil. Sa profondeur est de 5 m. seulement. Comparant les deux parties, on remarque une singularité apparente pour les noms qui leur ont été attribués : la « Basse-Terre » est la plus haute, la « Grande-Terre » la plus petite. C'est que le premier nom a été donné, d'après la considération du vent dominant ou alizé, à la côte *sous* le vent, en *bas* du vent, qui est, à la Guadeloupe propre, celle où se trouve la capitale ou ville de Basse-Terre : la côte occidentale est la « Capesterre »; le second nom, de Grande-Terre, a été donné à cette partie de la Guadeloupe, par opposition à l'îlot voisin, dit « Petite-Terre ». Les îles des deux chaînes ou rangées micro-antiliennes offrent un contraste frappant : à la Guadeloupe proprement dite, montagnes élevées, couvertes de forêts, nombreux torrents et pas de plaines, sol volcanique; à la Grande-Terre, pays plat, rares filets d'eau, sol calcaire.

Littoral. — A la portion rétrécie, à la fois isthme et détroit, de la colonie, correspondent deux baies formées par les côtés en regard de ses deux parties insulaires : celle du N., par les côtes N.-E. de la Guadeloupe propre et N.-O. de la Grande-Terre; celle du S., par les côtes E. de la première et S.-S.-E. de la seconde. La baie septentrionale s'ouvre sur le canal de Montserrat : c'est le Grand-Cul-de-sac-Marin; la baie méridionale ou Petit-Cul-de-sac-Marin est ouverte sur le canal de Marie-Galante. Toutes deux ont de faibles profondeurs d'eau et sont encombrées de bancs et de récifs ou *cayes*, en même temps que les îlots, dits *îlets*, s'y multiplient. Cette disposition indique la réunion primitive en ces espaces des deux parties de la Guadeloupe : les hauts fonds et les îlots ne sont là que les restes de ce qui a été englouti, et ceux-ci ne sont eux-mêmes que des récifs élevés par les polypiers à la surface de l'eau. De nos jours encore, on constate ici des envahissements de la mer, et l'on est conduit, d'après ces observations, à considérer la Grande-Terre elle-même comme détachée de la portion occidentale et affaissée, par une dislocation que représente la rivière Salée, sous l'empire de la force souterraine qui a produit l'alignement extérieur ou atlantique des Petites Antilles. Parcourons, en premier lieu, le pourtour de la Guadeloupe proprement dite, en partant de la rivière Salée, à l'E., au fond de la baie méridionale ou du Petit-Cul-de-sac, et de la pointe Jarry : cette pointe limite de ce côté l'entrée de la rade de la Pointe-à-Pitre. La côte suit une direction O. un peu N. jusqu'à la rivière du Coin, puis S., jusqu'à la rivière de la Capesterre, et enfin S.-O. jusqu'à la pointe du Vieux-Fort. Les plaines y sont larges; le rivage est bordé de palétuviers. Les îlots sont d'abord fort nombreux le long de la côte. Les pentes du terrain deviennent abruptes de la pointe de la Capesterre aux pointes méridionales, à Launay et du Vieux-Fort. Remontons la côte occidentale jusqu'à la pointe Allègre. Elle est fort accidentée, les contreforts des montagnes plongeant à pic dans la mer. C'est sur cette côte, au S., qu'est bâtie la Basse-Terre, siège du gouvernement, dont la rade est ouverte et dangereuse pendant l'hivernage. On rencontre ensuite l'anse à la Barque; la pointe Lézard; les îlets à Goyave ou Pigeon; la pointe Ferry; l'anse Deshaies, mouillage pour les grands navires; la pointe élevée (208 m.) du Gros-Morne; la pointe du Vieux-Fort, qu'il ne faut pas confondre avec celle au S., et où débarquèrent les premiers colons. Vis-à-vis se trouve l'îlet à Kahouane; de la pointe Ferry à cet îlet s'étend le banc du Grand-Sec. La côte N. est basse jusqu'à Sainte-Rose, puis couverte de palétuviers; elle est fertile, mais insalubre. On y remarque l'embouchure de la Grande Rivière à Goyaves, la plus considérable de l'île, la baie et la commune du Lamentin; la baie et le bourg Mahault. De l'îlet à Kahouane à la pointe du Gris-Gris, s'étend une barre de cayes et de roches madréporiques, qui transforme cette partie de la baie septentrionale en un bassin aux eaux tranquilles, mais dont les îlots et les écueils obligent les marins à suivre avec précaution les chenaux balisés et les passes. Poursuivons notre route, et suivons le pourtour de l'île orientale ou Grande-Terre, en partant de la rivière Salée, côté N. Les palétuviers continuent de couvrir le rivage jusqu'à la pointe du Gris-Gris; les anses sont peu profondes, sauf celle du Figuier, où l'on trouve l'îlet de la Voûte; les rivières n'ont pas de pente. On remarque la pointe d'Antigues, le bourg de l'Anse-Bertrand, commune où se trouvaient réfugiés, il y a cinquante ans, les derniers Caraïbes; sur cette partie de la côte, il est des grottes remarquables où la mer s'engouffre et en sort en jets qu'on nomme *souffleurs*. De la pointe de la Grande-Vigie à celle des Châteaux, la courbe ondulée offre en sa partie médiane une grande concavité, la baie du Nord-Est. Le rivage est constitué jusqu'à l'anse Sainte-Marguerite par des falaises verticales; il s'abaisse et devient sableux jusqu'au Moule, puis se relève encore en falaises à pic, formant la côte du Rempart, jusqu'à la pointe Malherbe; enfin les pentes s'adoucissent de nouveau, pour se relever à la hauteur de 44 m. à la pointe des Châteaux. On remarque sur cette côte des grottes ou souffleurs, comme sur la précédente, beaucoup de petites anses; le Moule, seul véritable port de la *Côte du Vent;* l'îlet à Gourde; les roches magnétiques de la pointe des Châteaux. De cette extrémité orientale à la Pointe-à-Pitre, S. de la rivière Salée, la côte est généralement basse; il s'y trouve quelques salines. On distingue le port Saint-François; le mouillage de Sainte-Anne, avec une plage fréquentée par les baigneurs; celui du Petit-Havre; la pointe Caraïbe; le bourg du Gozier, et, vis-à-vis, l'îlot de ce nom, pourvu d'un feu fixe, et station de pilotes. Puis vient la Grande-Baie, qui sert de rade extérieure à la Pointe-à-Pitre. Dans le fond du Petit-Cul-de-sac est la rade de la Pointe-à-Pitre, protégée par un goulet tortueux contre la lame et contre les tempêtes, éclairée par les feux du Gozier et de l'îlet à Monroux et fermée par des îlets dont le plus important est l'îlet à Cochons, sur lequel un fort a été bâti. L'îlet à Boissard est un lieu de villégiature pour les habitants de la ville.

Relief du sol. Géologie. — Dans la chaîne principale des Petites Antilles, chaque île a son arête de montagnes disposée dans le sens de la courbe générale. Les monts de ces îles, qui sont toutes fort hautes, atteignent leur principale élévation dans les trois îles centrales, Guadeloupe, Dominique, Martinique. Ces montagnes sont formées de porphyres et de laves, de trachytes et de basaltes. A la Guadeloupe proprement dite, quatre grands foyers volcaniques ont formé autant de massifs distincts : au N.-O., la Grosse-Montagne (720 m.), d'où rayonnent de hauts chaînons; les Deux-Mamelles (773 m.), vers le centre de l'île; le Sans-Toucher (1,480 m.) et la Soufrière (1,484 m.), plus au S.; et, vers la pointe méridionale, le Caraïbe (698 m.) et le Houelmont (424 m.). Citons, au S.-E., le Morne de la Madeleine (1,050 m.) et le Trou aux Chiens (410 m.). La crête, irrégulière, est plus rapprochée dans son ensemble de la côte occidentale que du littoral de l'E. L'action volcanique se manifeste encore aujourd'hui, à Bouillante, par des vapeurs chaudes, et à la Soufrière par des émanations d'hydrogène sulfuré et gaz sulfureux à 96° centigr., provenant principalement d'une fissure, dite la Grande-Fente, et donnant lieu à des dépôts de soufre. Il est, dans le voisinage, des crevasses d'où jaillissent d'autres fumerolles; des sources thermales de compositions différentes s'écoulent de la montagne. La dernière éruption de la Soufrière remonte à 1799; une pluie

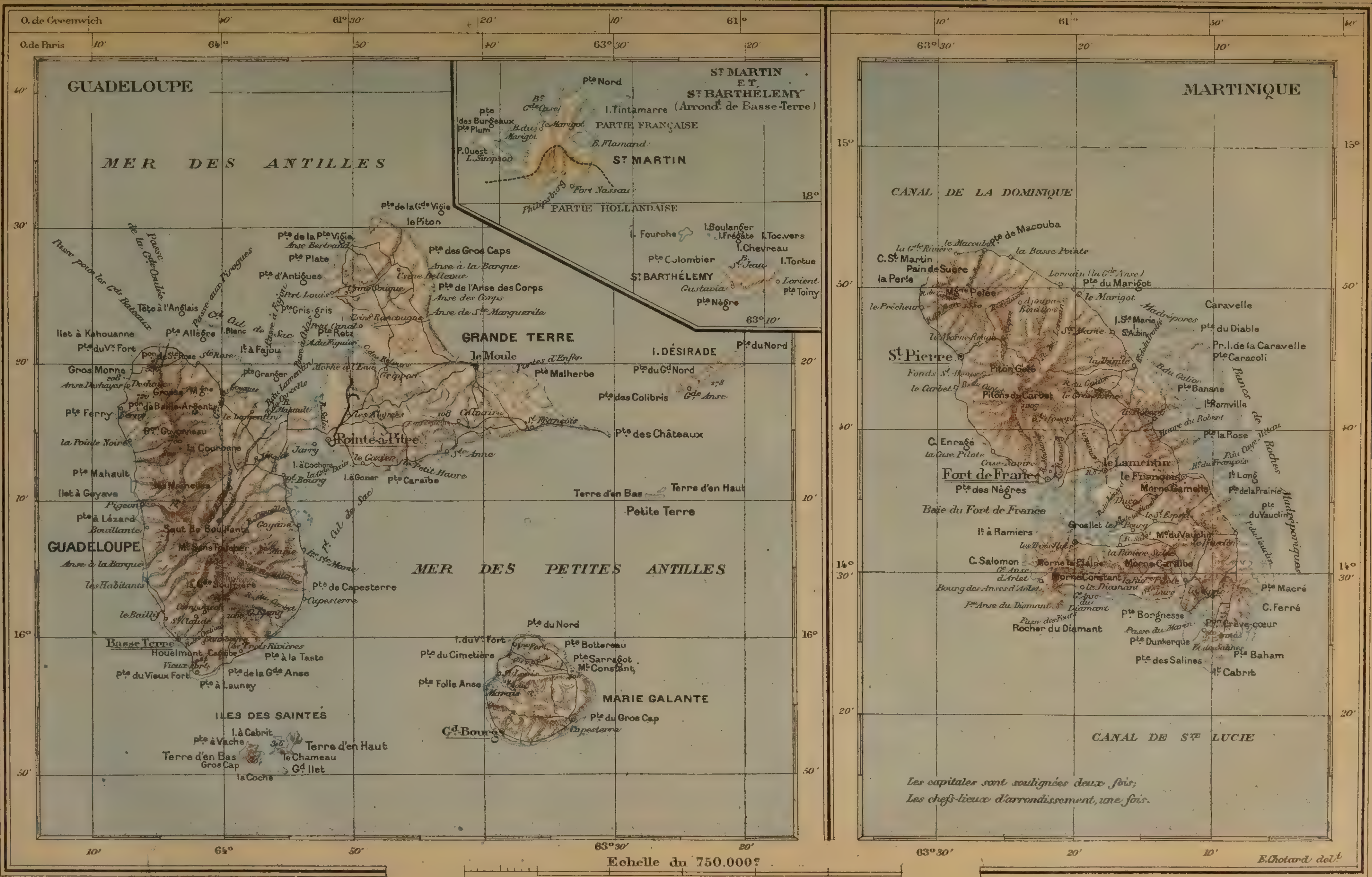
de cendres eut lieu en 1838. La côte orientale s'abaisse vers la mer et vers la rivière Salée. Dans les parties les moins accidentées, à l'E. et au N. notamment, des alluvions argileuses donnent un sol très fertile. Les montagnes sont très boisées. — A la Guadeloupe propre se rattache géologiquement le groupe des Saintes, débris irréguliers de deux volcans placés sur le même alignement que ses foyers, et dont le morne le plus élevé, situé dans l'île dite Terre-de-Haut, n'a que 316 m.

La Grande-Terre n'a point de système de montagnes; sa surface est parsemée de mamelons de 30 à 40 m. de hauteur moyenne, consistant, comme les écueils du rivage, en agglomérations calcaires pleines de coquillages et de coraux fossiles, semblables à ceux qui vivent dans les mers voisines. Les deux saillies culminantes se trouvent aux extrémités N. et S. : ce sont les hauteurs de l'Anse-Bertrand, de 95 m., et les Grands-Fonds de Sainte-Anne, de 115 m. La formation des rivages se continue par les polypiers, principalement sur la côte orientale, et d'ailleurs aussi çà et là pour la Guadeloupe volcanique. Les plus anciennes roches de cette sorte sont les « rochers à ravets » criblés de trous; la roche la plus récente, dite « Maçonne-Bon-Dieu », se crée incessamment; c'est elle qui contenait les fameux squelettes des Caraïbes, non véritablement fossiles, mais fossilisés dans les temps historiques. Les îles environnantes, de même nature géologique que la Grande-Terre, sont: la Désirade, qui s'en distingue par une plus grande altitude, atteignant 278 m., longue terrasse rectangulaire ; la Petite-Terre (12 m.) ; Marie-Galante, formée de terrasses en gradins jusqu'à un plateau terminal de 205 m. Une caye, autour de l'île, constitue une terrasse sous-marine, qui peut-être s'exondera aussi. Dans ces îles calcaires, la base est pyrogène, et le sous-sol madréporique, d'une épaisseur très inégale, plus de 300 m. à la Grande-Terre, 25 m. seulement à Marie-Galante. Les secousses de tremblements de terre sont un peu plus fréquentes à la Grande-Terre qu'à la Guadeloupe, où la soufrière sert de soupape. Le dernier grand tremblement de terre, le 8 févr. 1843, détruisit en une minute (exactement 70 secondes) la ville de la Pointe-à-Pitre.

Régime des eaux. — La Guadeloupe propre seule a des eaux courantes; les Saintes sont trop petites, et la Grande-Terre ainsi que ses dépendances géologiques laissent filtrer les eaux de pluie dans les fissures de leur sol calcaire. Soixante-dix rivières ou ruisseaux, dans la Guadeloupe proprement dite, peuvent être comptés, ayant leur source à une grande hauteur et coulant dans des lits encaissés en formant de nombreuses cascades, tantôt presque à sec, tantôt impétueux à la saison des pluies. Un très petit nombre est navigable, à une faible distance de leur embouchure; presque tous sont utilisés comme moteurs. Les plus considérables de ces rivières sont très poissonneuses. Le Sans-Toucher est le principal faîte d'où les eaux descendent. La Grande-Rivière y prend naissance au N. et vient déboucher dans le Grand-Cul-de-sac, après avoir arrosé avec ses affluents plus du quart de la superficie de la Guadeloupe propre. Parmi les autres rivières qui ont leurs sources sur les flancs de cette montagne, citons la rivière de la Capesterre, dont l'embouchure est à l'E., et celle des Habitants, qui a son embouchure sur la côte opposée. De la Soufrière naissent, entre autres, la rivière du Carbet, qui débouche au S.-E. et qui est fort remarquable par un saut de 600 m.; la rivière des Galions; celle de Saint-Louis, dont un affluent forme une cascade pittoresque près du Camp-Jacob. A une petite distance au S. de la rivière du Carbet, on remarque, à 394 m. d'alt., le Grand-Etang, qui a près d'une lieue de tour. Malgré la nature siliceuse du sol, l'eau des rivières est ici peu potable, par suite des matières organiques, détritus et limons entraînés d'autant mieux que la pente est plus rapide. Il est des exceptions, certaines eaux sont de bonne qualité (rivières de Bon-Goût, Duplessis, etc.). A la Grande-Terre, où il n'y a que des ruisseaux souvent desséchés, force est de recourir comme boisson à l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Toutefois, sous d'autres rapports, ces ruisseaux sont utiles en empêchant par leur eau douce la formation des coraux à leur embouchure, où se trouvent par suite les passes et les principaux ports. Puis on les a canalisés dans certains points de la colonie pour les besoins du commerce. Tels sont le canal des Rotours, qui remonte au Grippon, et le canal Faujas. Des sources clairsemées existent, chargées de sels. Des mares naturelles ou artificielles sur les plateaux servent à certains usages domestiques; dans les bassins inférieurs, l'accumulation des eaux pluviales produit des marais insalubres.

Climat. — On distingue, à la Guadeloupe, deux saisons extrêmes: la première, fraîche, de décembre à avril, et plus ou moins sèche relativement; la seconde, chaude, c'est l'hivernage, de juillet à octobre, pluvieuse et orageuse. Il est deux saisons intermédiaires, savoir mai et juin d'une part, novembre, de l'autre : cette dernière est le petit été de la Saint-Martin. Les mois les plus chauds sont juillet, août et septembre; les plus froids, décembre, janvier et février. La différence des températures moyennes pour ces deux périodes n'est pas de 4°. Le minimum a été trouvé, à l'ombre et au niveau de la mer, de 17°, le maximum n'atteignant pas 33°. La moyenne annuelle est de 26°. L'écart diurne est en moyenne 5°,45 entre six heures du matin et une heure du soir. Les brises alternatives de jour et de nuit aident à supporter la chaleur. L'humidité est considérable, elle varie de 61° à 97° et a pour moyenne annuelle 85°. Il tombe des grains ou ondées, dits de *printemps*, en mars et avril, parfois semblables à de la grêle : ce dernier phénomène est ici d'une extrême rareté. Il tombe d'autres grains à la fin de l'année que l'on appelle *noëls;* ils rafraîchissent l'atmosphère. Les pluies ordinaires ont lieu toute l'année, plus souvent à la Guadeloupe proprement dite qu'à la Grande-Terre et sur la côte occidentale, sous le vent ou en bas du vent, que sur la côte orientale, au vent ou en haut du vent. Les pluies diluviennes commencent en juin ou juillet pour ne finir qu'en septembre ou octobre. La quantité totale pour l'année (moyenne de 1878-1883) de pluie tombée à la Pointe-à-Pitre a été de 1m85. Le vent du N., sec et froid, souffle de novembre à février. Celui du S., chaud et humide, règne de juillet à octobre. Le vent d'E. domine en mars jusqu'à juin inclusivement; il est tempéré et le plus favorable à la santé: c'est l'alizé, qui varie du N.-E. au S.-E. et souffle les trois quarts de l'année, de janvier à août, empiétant sur le N. dans les deux premiers mois, sur le S. dans les deux mois de juillet et août. Le vent d'O., brumeux, est rare. Il est aussi des perturbations atmosphériques, qui se manifestent ici, comme dans les autres Antilles, par des coups de vent désastreux, soit des bourrasques plus ou moins fortes, soit des ouragans furieux, formidables tourbillons accompagnés de phénomènes électriques. Le baromètre, dans les coups de vent, s'abaisse considérablement; on a observé une dépression en quelques heures de 36 millim. Les ouragans constatés à la Guadeloupe depuis 1462 jusqu'à 1865 sont au nombre de trente-sept, soit en moyenne un pour un espace de six ans; d'ailleurs, ils ne sont pas régulièrement périodiques. Ils se produisent généralement pendant l'hivernage, et l'on n'en connaît pas d'antérieurs au 10 juil. ni de postérieurs au 25 oct. Les *raz-de-marée* se font sentir à la Basse-Terre par les vents d'O. ou N.-O., généralement pendant l'hivernage; la Pointe-à-Pitre est abritée et en est exempte. Au Moule, on en observe fréquemment d'octobre à la fin de mars. L'abaissement du baromètre les fait prévoir. Pour ce qui est des oscillations normales du baromètre, elles sont très régulières, montant et descendant de 2 millim. deux fois par jour. La pression moyenne de l'année, ramenée au niveau de la mer, a été trouvée (Sainte-Claire Deville) de 762,62.

Maladies. — Les affections endémiques principales sont la fièvre paludéenne et la dysenterie. La première sévit



Gravé et Imp. par Erhard Fres Paris. – Janvier 1894.

H. LAMIRAULT et Cie Editeurs

surtout à la Grande-Terre, en raison des marécages; la seconde à la Guadeloupe proprement dite, vu l'usage des eaux de rivière. Les épidémies de fièvre jaune frappent surtout la population européenne, à l'inverse du choléra qui sévit principalement sur les noirs. La mortalité de la colonie a été, de 1845 à 1875, de 33 p. 1000; en France, elle n'est que de 23 à 24. Le sanatoire du Camp-Jacob (546 m.) permet le rétablissement de l'anémie et des diverses autres affections qu'une chaleur trop forte aggrave, et il met à l'abri de la fièvre jaune; sa température moyenne est 21°,5; celle du Matouba, seulement 18°.

Flore et faune. — On compte à la Guadeloupe plus de 460 genres de plantes; il y a plus de 200 espèces de fougères, dont plusieurs arborescentes. Les espèces de plantes originaires et naturalisées se confondent. La végétation offre des zones distinctes. Sur le rivage, les palétuviers, cocotiers, mancenilliers, acacias, etc.; puis les cultures industrielles, à des altitudes plus ou moins grandes; puis les bois et forêts vierges avec leurs lianes et leurs orchidées épiphytes; enfin, les mangliers et les plantes de moindre stature (V. Amérique, t. II, p. 683). La Guadeloupe a des ophidiens variés, mais non venimeux; elle est parmi les Antilles qui ne nourrissent pas, contrairement à la Martinique, le redoutable trigonocéphale. Il s'y trouve d'ailleurs certains animaux nuisibles ou désagréables, scolopendres, scorpions, moustiques, fourmis, chiques et rats surtout, qui pullulent (V. Antilles).

Anthropologie et ethnographie. — Les habitants originaires des Antilles étaient de race araouaque, nommés Ignéris. Les Caraïbes ou Galibis les jetèrent à la mer, en conservant leurs femmes comme esclaves ou comme épouses. Les vainqueurs disparurent à leur tour devant les Européens, et il n'en existait plus au milieu du xvii[e] siècle. Les poteries antiques de la Guadeloupe sont probablement dues à l'industrie des premiers habitants, car elles diffèrent essentiellement de celles des Galibis, originaires des Guyanes (V. Amérique du Sud, t. II, p. 708, et Caraïbes).

Géographie politique. — Organisation. — La Guadeloupe n'a pas seulement pour dépendances administratives les îles qui s'y rattachent géographiquement, mais encore celles de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin, qui en sont séparées au N. par sept autres petites Antilles de nationalités étrangères. La première, à 175 kil. N.-N.-O., a été rétrocédée par la Suède à la France, le 10 août 1877; la seconde, à 223 kil. N.-N.-O., appartient pour un peu plus d'un tiers à la Hollande, dans sa partie S. Ces deux îles sont de nature calcaire.

Administration. — Un gouverneur, qui représente le chef de l'Etat, a les troupes à sa disposition. En cas d'empêchement, il est remplacé par le directeur de l'intérieur. Un conseil privé est placé près du gouverneur. Les intérêts de la colonie sont représentés au Parlement par un sénateur et deux députés. Ils sont confiés à un conseil général. Les *divisions administratives* de la Guadeloupe sont les suivantes: chefs-lieux d'arr., la Basse-Terre; la Pointe-à-Pitre; le Grand-Bourg, de Marie-Galante. L'arr. de la Basse-Terre est divisé en 5 cant.: 1° la Basse-Terre, 6 com.: la Basse-Terre, Saint-Claude, Gourbeyre, Vieux-Fort, Baillif, les Vieux-Habitants; 2° Capesterre, 5 com.: Capesterre, Trois-Rivières, Goyave, Terre-d'en-Haut (Saintes), Terre-d'en-Bas (Saintes); 3° Pointe-Noire, 3 com.: Pointe-Noire, Deshayes, Bouillante; 4° Saint-Barthélémy, forme 1 com.; 5° Saint-Martin, forme 1 com. — L'arr. de la Pointe-à-Pitre comprend 5 cant.: 1° la Pointe-à-Pitre, 4 com.: la Pointe-à-Pitre, les Abymes, Gozier, Morne-à-l'eau; 2° le Lamentin, 4 com.: le Lamentin, Baie-Mahault, Petit-Bourg, Sainte-Rose; 3° le Port-Louis, 3 com.: le Port-Louis, Petit-Canal, l'Anse-Bertrand; 4° le Moule, 2 com.: le Moule, Sainte-Anne; 5° Saint-François, 2 com.: Saint-François, la Désirade. — L'arr. de Marie-Galante ne comprend qu'un seul cant., celui du Grand-Bourg, qui a 3 com.: Grand-Bourg, Capesterre, Saint-Louis.

Services. — Cour d'appel à la Basse-Terre; 3 tribunaux de première instance, la Pointe-à-Pitre, la Basse-Terre, Marie Galante; 10 justices de paix, un procureur général. — L'instruction primaire est obligatoire et gratuite; 90 écoles, élèves: 5,575 garçons et 4,178 filles (1888); école normale d'instituteurs. L'enseignement secondaire est donné au lycée de la Pointe-à-Pitre (1883). — Evêché suffragant de l'archevêché de Bordeaux, ayant son siège à la Basse-Terre. Depuis 1883, le diocèse est administré par le vicaire général. — 1 inspecteur de l'enregistrement; 1 inspecteur des douanes; 1 inspecteur des contributions; 1 trésorier-payeur; 2 capitaines de port. Les phares, au nombre de 12, dépendent du service des postes. 1 ingénieur chef. — *Services: de l'immigration*, 2 inspecteurs, *de la police*, 12 commissaires; une maison centrale de force aux Saintes; *sanitaire*, 1 directeur; 12 hôpitaux et hospices, léproserie à la Désirade. — *Service administratif de la marine*, 1 commissaire. — *Service de santé et hôpitaux militaires*, 1 médecin en chef; hôpitaux de la Basse-Terre, du Camp-Jacob, de la Pointe-à-Pitre, des Saintes. — *Services militaires*, 1 chef de bataillon, commandant des troupes; direction d'artillerie: 1 chef d'escadron; compagnie de gendarmerie: 1 chef d'escadron. Les ouvrages destinés à la défense sont: les forts Richepanse, à la Basse-Terre; Union et Fleur-de-l'Epée, à la Pointe-à-Pitre; Napoléon, aux Saintes. — *Institutions diverses*, 5 bibliothèques; 2 conseils et 1 commission d'hygiène; 3 chambres d'agriculture; 2 chambres de commerce; 1 société d'agriculture; 1 jardin botanique, etc.

Statistique. — *Population, démographie.* La population, qui n'avait cessé d'augmenter, était à la Guadeloupe, le 31 déc. 1884, de 182,866 hab., dont 22,694 immigrants. La colonie sans ses dépendances étant comprise dans ce chiffre pour 155,340, sa population kilométrique égale 97 (pour la Martinique, elle est de 178). Les éléments créoles se répartissent à peu près ainsi: blancs 7 centièmes; hommes de couleur 62; noirs 31. Les immigrants ont introduit une race de plus, la race indienne. — *Langues.* Le caraïbe, qu'on parle à la Guyane, n'existe plus à la Guadeloupe. L'anglais est la langue dominante dans les dépendances de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin. L'idiome créole est encore fort usité. La colonie est de religion catholique; à Saint-Martin et à Saint-Barthélémy le culte protestant compte des fidèles; 3 pasteurs. Le budget local de la Guadeloupe dépasse 5 millions de francs: en 1888, recettes, 5,224,554 fr.; dépenses, 5,182,395 fr.

Villes principales. — Les centres les plus importants de population sont les suivants: *La Pointe-à-Pitre* (17,779 hab. dont 364 immigrants), une des places les plus commerçantes et les plus fréquentées des Antilles; son port est un des plus beaux de l'Archipel et des mieux abrités. Malgré des désastres répétés, l'incendie de 1780 et le tremblement de terre de 1843, l'incendie de 1871, la ville, rebâtie, est prospère, coquette et animée, pourvue de plusieurs édifices (église, théâtre, fontaine recevant l'eau de la Guadeloupe par-dessous la rivière Salée, musée L'Herminier, etc.). On y a entrepris des travaux d'assainissement. — *Le Moule* (11,177 hab. dont 2,639 immigrants), la troisième ville au point de vue administratif, au vent de la Grande-Terre centre d'une commune riche et peuplée, grâce à l'industrie sucrière. Cependant son port est d'un accès peu facile. — *La Basse-Terre* (8,500 hab. environ) ne vient qu'en troisième ligne comme population et importance commerciale, quoique chef-lieu politique. Sans doute, elle est placée sous le vent et elle est pittoresque et salubre, mais sa rade est foraine et sa position n'est pas centrale, de sorte qu'elle est menacée depuis longtemps d'être dépossédée de sa prééminence gouvernementale. C'est une ville de fonctionnaires, résidence de toutes les autorités. Elle a subi, elle aussi, depuis sa fondation par les premiers colons, bien des désastres, ravages des Anglais et incendies, ouragans. Eglises, fontaines, place du Champ d'Arbaud, casernes, hôpital, jardin

botanique, etc., et, à proximité, le Camp-Jacob, un appoint de plus à sa salubrité.

Géographie économique. — Produits naturels utiles. — *Règne minéral.* La Guadeloupe est riche en eaux minérales thermales, les unes sulfureuses (Matouba, 53°; de Sofaïa, à 31°; de Saint-Charles, à 24°), les autres salines, faibles (Bain du Curé, à 40°; de Bouillante, à 47°5, 39°5, 37°5; de Dolé, du Lamentin, etc.), ou fortes (Bouillante, à 100°; du Palétuvier, à 90°; Beauvallon; Bains jaunes à la Soufrière, etc.). Le soufre des dépôts de ce volcan n'atteint pas 3,000 kilogr. par an; on n'en peut tirer parti. Le sable noir titanifère des rivages n'a pas été utilisé. Il est des salines assez importantes à Saint-Martin. — *Règne animal.* Les côtes sont poissonneuses. Il faut se méfier des poissons vénéneux. Il existe en ces parages des homards et des huîtres. On pêche des baleinoptères, mais ce sont des Américains qui se livrent ici à cette industrie. Dans les cours d'eau, se trouve une petite tortue récemment introduite, une grande écrevisse (le Ouassou) et des *Palæmon* à chair délicate. On importe des bestiaux dans la colonie. Il y a une excellente race créole de petits chevaux, qui se contentent pour fourrage de l'herbe de Guinée. L'élève du bétail a lieu principalement à la Désirade, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin. A la fin de 1886, on comptait 6,800 chevaux, 6,838 mulets du Poitou et de l'Amérique du Sud, 3,005 ânes, 9,939 taureaux et bœufs, 6,964 vaches et génisses, 9,609 moutons, 10,000 individus de race caprine, 17,346 de race porcine. La Guadeloupe est envahie par un énorme crapaud (*Bufo agua*), qui avait été introduit pour détruire les rats. L'essai n'a pas réussi et l'on s'occupe dans le même but de l'introduction du Mangouste Mongo des Indes-Orientales, digitigrade de la famille des vévéridées. — *Règne végétal.* Les richesses végétales abondent; le sol y est beaucoup plus actif que dans les contrées tempérées. Les forêts, qui couvrent une superficie de plus de 36,000 hect., fournissent des bois de construction et de charpente, de charronnage, de menuiserie, d'ébénisterie, de teinture, peu exploités et à peine exportés. Parmi les arbres fruitiers, citons le bananier, le cocotier, l'oranger, le manguier, le corossolier, l'avocatier. Il est un grand nombre de plantes médicinales indigènes.

Agriculture. — On n'exploite que d'une façon restreinte la gomme de certains acacias, cycas, etc., la gutta-percha du sapotillier, le caoutchouc de divers ficus. On cultive sur des étendues plus ou moins vastes: le tabac, le cotonnier (la Désirade par sa sécheresse est favorable à cette culture); le rocou, qui reprend faveur; la ramie (*Urtica utilis*), dont l'extension est encore timide, faute d'une machine de décortication satisfaisante; l'indigo vient bien, mais n'est pas utilisé. Les plantes alimentaires les plus cultivées sont les suivantes. La canne à sucre, qui prédomine, et qui couvrait, en 1888, 22,958 hect. On la cultive surtout dans les plaines de la Grande-Terre, à Marie-Galante et sur les flancs de la Guadeloupe proprement dite jusqu'à la hauteur de 350 m. Le caféier, qui s'étend de plus en plus, est principalement cultivé à la Guadeloupe proprement dite de 200 à 600 m. d'alt. (5,145 hect. ayant produit 653,000 kilogr. de grains en 1888). Le cacao est plus cultivé depuis quelques années. La vanille ne possède qu'une seule exploitation régulière. Quoique les plants à épices, giroflier, poivrier, muscadier, cannelier, gingembre, poussent aisément, on les exploite à peine. Une tentative de distillation de l'huile essentielle du feuillage du bois d'Inde (*Pimenta vulgaris*) a été faite aux Saintes. Il existe quelques plantations de plants à fruits, destinés à l'exportation, ananas, mangues, oranges et bananes. Parmi les *cultures vivrières*, le manioc tient le premier rang; il est la base du tapioca (production de 17 millions de kilogr. en 1888). Il faut y ajouter les autres racines alimentaires (igname, patate, arrow-root, etc.), le maïs, le riz, la banane, etc. On cultive les plantes maraîchères de France. La prospérité agricole à la Guadeloupe peut être encore développée et il y reste près de 40,000 hect. à mettre en culture. La valeur approximative du capital employé aux cultures, en terres, matériel, bétail, est de 150 millions. Des essais d'acclimatation du quinquina sur les mornes élevés ont été faits, mais imparfaitement; les meilleures espèces de *Cinchona* sont les *C. calisaya, succirubra* et *officinalis.*

Industrie. — La principale industrie de la Guadeloupe est la fabrication du sucre (65 millions et demi de kilogr. en 1888) et du rhum. Les deux principales usines sont à la Pointe-à-Pitre et à la Basse-Terre. Presque toutes sont à la Grande-Terre; il en est une à Marie-Galante. La guildiverie ou industrie des rhums donne des produits fort appréciés. Citons: une petite chocolaterie, des tanneries, des fabriques de conserves de fruits, surtout d'ananas; de sirops et de liqueurs; des poteries aux Saintes et à Saint-Martin; les chaufourneries sur les îlets; et rappelons les salines de Saint-Martin, la pêche de la baleine, qui est fructueuse pour les Américains, et l'exploitation des forêts, incomplète et n'empêchant pas l'importation de bois de construction.

Immigration. — Lors de l'abolition de l'esclavage en 1848, il fallut, là comme dans les autres colonies à sucre françaises, recourir à des travailleurs étrangers. Ce sont les Indiens seuls qui donnèrent comme immigrants des résultats sérieux. A la fin de 1887, il y en avait à la Guadeloupe un peu plus de 17,000; depuis cette époque, le gouvernement britannique a supprimé l'immigration de ses sujets indiens, mesure préjudiciable à la culture; cependant le conseil général de la colonie, de même que celui de la Martinique, est contraire à l'immigration.

Commerce. — C'est avec la France que la Guadeloupe entretient ses relations principales, mais elle reçoit des Etats-Unis d'Amérique des vivres et des bois; d'Angleterre, de la houille et des cotonnades; de l'Inde, du riz; de Porto-Rico, des bœufs; de Saint-Pierre et Miquelon, des morues. Le commerce de la Guadeloupe et de ses dépendances a été, en 1888, de 50,373,856 fr., dont 37,072,254 avec la France, savoir: importations, 24,332,969 fr.; exportations, 26,040,887 fr. Le mouvement annuel de la navigation dans les ports de la Guadeloupe et des îles qui en dépendent dépasse un demi-million de tonnes. En 1888, 442 navires français, 542 navires étrangers. Le commerce intérieur est facilité par un réseau de routes de 970 kil. Il y a des services de diligences et de bateaux à vapeur et goélettes. Les voies ferrées ne sont que des chemins industriels. Une ligne est projetée de la Pointe-à-Pitre au Moule, une autre de la Pointe-à-Pitre jusqu'à la Basse-Terre par la Capesterre. Les moyens de transport régulier entre la Guadeloupe et la France ont lieu par les paquebots de la Compagnie transatlantique; on peut aussi profiter des paquebots anglais, voies de la Barbade et de Saint-Thomas. Les Antilles françaises sont mises en communication télégraphique avec l'Amérique du Nord et avec l'Europe par la *West India and Panama Company.* Basse-Terre et Pointe-à-Pitre sont reliées entre elles par le même câble et par une ligne téléphonique. Deux câbles français, posés en 1890, rattachent La Pointe-à-Pitre à Marie-Galante et à la Martinique.

Histoire. — Dans son second voyage, Christophe Colomb découvrit, le 4 nov. 1493, la Guadeloupe, presque en même temps que les îles qui l'entourent: la Désirade, Marie-Galante (*Maria Galanda*, du nom de sa corvette), les Saintes (*los Santos*, en souvenir de la Toussaint) et la Dominique (le jour de sa découverte, 3 nov., étant un dimanche). Le nom de Guadeloupe (*Guadalupe*) avait été donné comme accomplissement d'une promesse que Colomb avait faite aux moines du couvent de Notre-Dame de Guadalupe, dans l'Estrémadure, d'appeler ainsi, en l'honneur de leur patronne, l'une des terres qu'il découvrirait. Le nom indigène de l'île, habitée par les Caraïbes, était *Turuqueira.* Colomb revint visiter la Guadeloupe en avr. 1496. En 1515, Ponce de Léon et ses gens furent massacrés et repoussés, et, en 1523, des missionnaires

français eurent le même sort. Pendant plus d'un siècle encore, les naturels restèrent les seuls maîtres. En 1625, vint un Français aventureux, le sieur d'Esnambuc; il obtint de Richelieu l'autorisation de créer une compagnie des Iles d'Amérique; il eut à disputer le terrain aux Espagnols et aux Anglais, qui le lui abandonnèrent, et finalement, en 1637, il céda ses droits aux capitaines L'Olive et Duplessis. Ceux-ci jetèrent les fondements de la Basse-Terre, puis le premier, resté seul chef, après la mort de son collègue, fit une guerre acharnée aux indigènes et les chassa de l'île. Mais la misère s'ensuivit, car les bras pour le travail manquèrent. En 1640, un nouveau gouverneur, Aubert, sut ramener les Caraïbes et inaugurer une ère de prospérité. De nombreux colons arrivèrent; aux cultures de tabac, de coton et de vivres, Aubert ajouta celle plus rémunératrice de la canne à sucre. Il fut remplacé, dès 1643, par Houël, qui eut l'idée heureuse de faire venir de France bon nombre de filles à marier, ce qui augmenta et fixa la population blanche. Malgré l'extension de la culture de la canne par suite de l'arrivée de Hollandais chassés du Brésil (1653), la situation des administrateurs les obligea de vendre leurs propriétés à l'Etat, en 1663. Les Antilles furent réunies au domaine de la couronne en 1674. La dépendance dans laquelle la Guadeloupe se trouvait (depuis 1668) de la Martinique, entrava son développement. Peu de temps après la promulgation du Code noir (1685), les Anglais firent une première tentative sur la Guadeloupe. Ils s'emparèrent de Marie-Galante (1690) et vinrent attaquer la Basse-Terre, mais ils furent repoussés, et il en fut de même en 1703. En 1727, la culture du café fut introduite à la Guadeloupe. La situation devint grave lors de la guerre de Sept ans (1756). L'escadre de l'amiral Moore se présenta, en janv. 1759, devant la Basse-Terre. La citadelle se rendit bientôt; puis les colons et les soldats français, malgré leur résistance courageuse dans l'intérieur de l'île, durent se soumettre à une capitulation, d'ailleurs honorable. Le traité de Paris, si désavantageux pour la France (1763), se trouva marquer une ère nouvelle favorable pour la Guadeloupe : c'est cette année qu'elle échappa à la suzeraineté de la Martinique et que fut fondée la ville de Pointe-à-Pitre. Pendant la guerre de l'Indépendance, en vue des Saintes fut défait le comte de Grasse (12 avr. 1782). Malgré ces guerres, malgré les terribles ouragans de 1766, de 1776, et d'autres encore, les cultures s'étendaient, la population augmentait. En 1790, il y avait plus de 107,000 individus. La Révolution causa une grande perturbation dans la colonie, excitant les rivalités des créoles blancs et des gens de couleur, et la guerre civile éclata. Les Anglais profitèrent de ces discordes pour s'emparer de l'île et de ses dépendances (21 avr. 1794). Au mois de juin arriva l'expédition envoyée par le comité de Salut public, avec les deux commissaires de la Convention, Chrétien et Victor Hugues, amenant 1,150 hommes. Par des prodiges de valeur, ils parvinrent à chasser les Anglais, au nombre de 8,000. Le commissaire Chrétien avait été tué dès le commencement. Hugues, resté seul, fit appel au courage des esclaves pour conquérir leur liberté, et organisa des milices locales, en prévision d'un retour offensif des Anglais, qui ne tardèrent pas, en effet, à reparaître. La lutte recommença; le général anglais Graham fut obligé de capituler. Ces milices avaient fait si bien leur devoir que Victor Hugues les accrut de tous les hommes valides, et non seulement mit par là la colonie en état de braver toute insulte, mais encore put reprendre sur les Anglais l'île de Sainte-Lucie et organiser une guerre de course funeste au commerce britannique. Cependant, ces soldats noirs furent de nouveau livrés à leurs anciens maîtres : l'esclavage fut rétabli sous le Consulat (20 mai 1802). Ceux qui résistaient furent massacrés; le général Richepanse avait dû ainsi pacifier l'île. A la suite de la rupture de la paix d'Amiens, les Anglais recommencèrent leurs attaques. L'amiral Cochrane s'empara successivement de Marie-Galante (1808), des Saintes (1809) et de la Guadeloupe (févr. 1810). La Guadeloupe, cédée le 3 mars 1813 par les Anglais à la Suède, fut rendue à la France le 30 mai 1814. Les Anglais la reprirent de nouveau pendant les Cent-Jours, le 10 août 1815, et la restituèrent le 25 juil. 1816, époque depuis laquelle elle n'a cessé d'être française. La Restauration y rétablit les choses telles qu'elles étaient avant 1789, puis y imposa un régime, dit des ordonnances (1827-1828). Le gouvernement de Juillet avait préparé l'abolition de l'esclavage, lorsque la révolution de 1848 arriva. Comme elle rendit immédiatement la liberté aux esclaves, la Guadeloupe, surprise par cette mesure, souffrit tout d'abord; l'exportation du sucre tomba de moitié, mais dix ans plus tard, grâce à l'immigration surtout, elle s'était relevée, et le mouvement des affaires était même supérieur à celui de 1848. C'est en 1849 que la première élection législative eut lieu à la Guadeloupe. Cette colonie, malgré les épreuves de toutes sortes, tremblements de terre, ouragans, épidémies, incendies, qui la frappent depuis tant d'années, montre une grande vitalité et n'a cessé de se développer. Il est vrai que, comme les autres colonies à sucre, elle subit actuellement (1893) une crise économique intense. Les personnages marquants qui ont vu le jour à la Guadeloupe sont : les généraux Dugommier (1736-1794); Gobert (1769-1808); le chevalier de Saint-George (1745-1801); Barbès (1809-1870); le pédagogiste Bébian (1789-1834); les poètes: Léonard (1744-1793); Campenon (1772-1843); le peintre Lethière (1760-1832); le journaliste Privat d'Anglemont (1820-1859); l'auteur dramatique Dumanoir (pseudonyme de Pinel) (1806-1865). Ch. Delavaud.

Bibl. : Bouinais, *Guadeloupe...*; Paris, 1882 (l'index bibliographique raisonné contient 54 art. d'ouvrages et 6 de cartes). — *Notices coloniales à l'occasion de l'exposition d'Anvers*, 1885, t. III, pp. 347-543, avec cartes et plans. — De Lanessan, *Annexe aux notices coloniales. Les plantes utiles des colonies françaises*; Paris, 1886, pp. 172-187; 490-527. — Henrique, *les Colonies françaises*; Paris, 1889, t. II, pp. 97-239. — E. Reclus, *Géogr. univers.*; Paris, 1891, t. XVII. — Moreau de Jonnès, *Tableau du climat des Antilles*; Paris, 1817. — Ch. Sainte-Claire Deville, *Aperçu du climat des Antilles*, 1853. — A. Pellarin, *Topographie médicale de la Guadeloupe*, dans *Archives de médecine navale*, 1868, t. IX et X. — Dr H. Rey, *Etude sur la Guadeloupe, topographie médicale*, etc.; Paris, 1878. — Descourtilz, *Flore médicale des Antilles*, 1821. — Delarbre, *Colonies françaises, leur organisation, leur administration*, etc., 1877. — *Annuaire colonial*; Paris. — *Annuaire de la Guadeloupe*. — *Catalogue de l'exposition coloniale à Anvers*, 1885. — *Collections de l'exposition permanente des colonies*. — Boyer-Peyreleau, *les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, depuis sa découverte jusqu'à 1823*. — Pardon, *la Guadeloupe depuis sa découverte... (histoire)*, 1881. — E. Levasseur, *Carte des colonies françaises*, 1879. 3e vol. de *la France et ses colonies* (*géographie et statistique*).

GUADET (Marguerite-Elie), homme politique français, député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale, né à Saint-Emilion le 20 juil. 1758, guillotiné à Bordeaux le 17 juin 1794. Fils d'un jurat de Bordeaux, avocat déjà célèbre dans son pays natal en 1789, il fut élu administrateur de la Gironde le 16 juil. 1790, et président du tribunal criminel le 28 mars 1791. Il fit partie de la brillante députation que ce département envoya en 1791 à l'Assemblée législative: il fut nommé le sixième des douze, par 244 voix sur 484 votants. Il se fit admettre, comme la plupart des défenseurs de la Constitution de 1791, au club des Jacobins. A l'Assemblée il appuya ou proposa les différentes mesures devenues nécessaires contre les émigrés, contre Monsieur, frère du roi, contre les prêtres réfractaires. Il parla dans le sens de la guerre avec plus d'éclat que personne : « Marquons d'avance une place aux traîtres, et que cette place soit l'échafaud. » Il attaqua les ministres complices de Louis XVI, et contribua à imposer à ce prince le ministère du 15 mars 1792. Obliger le roi à se pourvoir d'un confesseur patriote, c.-à-d. assermenté (3 mai), supprimer le million accordé aux frères du roi (16 mai), prononcer la déportation des prêtres rebelles (29 mai), licencier la garde royale (30 mai), former un camp de fédérés (4 juin), tels furent les moyens par lesquels il espérait s'assurer de la fidélité du roi à la nation.

Malgré le virulent discours par lequel il répondit aux prétentions dictatoriales de Lafayette, Guadet était encore monarchiste : l'armoire de fer a livré une lettre par laquelle, de concert avec Gensonné et Vergniaud, il demandait au roi une entrevue secrète. Mais le roi, qui n'avait pas fait de concession même aux feuillants, était encore bien moins disposé à écouter les girondins. La question fut tranchée par le Dix-Août, journée sur laquelle nous avons une lettre intéressante de Guadet ; il s'y montre persuadé que si les Tuileries avaient (comme il était vraisemblable) résisté à la cohue populaire, celle-ci n'aurait pas épargné l'Assemblée. Guadet fut un des présidents de l'Assemblée pendant cette journée, due aux sections : le 30 août, il faisait voter la dissolution de la Commune insurrectionnelle qui avait, par son énergie, sauvé le pays ; mais ce décret téméraire fut rapporté dès le lendemain. A la Convention, Guadet fut réélu par 570 voix sur 686 votants, le deuxième (5 sept. 1792). Il attaqua les députés de Paris, surtout Marat et Robespierre. Dans le procès du roi, il vota pour l'appel au peuple et pour la mort avec sursis. Il refusa tout rapprochement avec Danton, auquel il reprocha comme un crime ce qui n'était qu'une erreur d'appréciation : ses bonnes relations avec Dumouriez (9 mars). Il réclama des poursuites contre Marat, qui fut triomphalement acquitté le 24 avr. Après le 2 juin, il s'enfuit dans le Calvados et partagea les illusions et les malheurs des girondins. Après les aventures dont on a retracé l'histoire au mot Girondins, Guadet, avec Salle, trouva un dernier asile dans le grenier de la maison de son père à Saint-Emilion. On supposait les proscrits cachés dans les carrières qui entourent cette localité. Jullien, envoyé du comité de Salut public, « concerta de suite les mesures nécessaires pour faire cerner au même instant toutes les ouvertures des grottes, qui sont en grand nombre, pendant qu'on les fouillerait avec des chiens ». Un fort détachement du 10e bataillon de la Gironde fut requis à Libourne, et, le 17 juin 1794, les carrières de Saint-Emilion, la ville entière, les maisons de Guadet père et de ses parents furent investies dès le point du jour. Enfin deux des agents, Favereau et Marcou, après avoir fait inutilement donner les chiens, s'aperçurent que « dans la maison de Guadet père le grenier était moins long que le rez-de-chaussée. Ils y remontèrent et, après l'avoir mesuré, ils se convainquirent qu'il y avait une loge pratiquée à l'extrémité, mais à laquelle aucune ouverture apparente ne communiquait. Ils montèrent sur le toit et ils travaillaient à découvrir la loge lorsqu'ils entendirent rater un pistolet. » Guadet et Salle se rendirent : le père de Guadet, une tante, les domestiques furent aussi arrêtés et conduits à Bordeaux. Pour Guadet comme pour Salle, mis hors la loi, il ne s'agissait que de constater leur identité. Il laissait après lui une veuve et trois jeunes enfants. H. Monin.

Bibl. : J. Guadet, *les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort*, t. I, p. 377 (lettre de Guadet à Berthonnieu Meynot, son ami d'enfance, sur la révolution du 10 août 1792) ; t. II, pp. 234 (énergiques discours et proposition radicale de Guadet), 375 (Saint-Emilion ; famille Guadet ; Mme Bouquet). — Ch. Vatel, *Charlotte Corday et les Girondins* ; Paris, 1864-1872, 3 t. in-8, pp. ix, xi, xiii, xxiii, xci, ccccvi, 131, 169, 183, 198, 671-689, 803. — V. au mot Girondins.

GUADET (Julien), architecte français, né à Paris le 24 déc. 1834. Elève de Henri Labrouste et d'André, prix de Rome (1864), il étudia la construction du Colysée et présenta une restitution de l'ensemble d'édifices connu sous le nom de Forum de Trajan. Auditeur, puis membre du conseil général des bâtiments civils, il fut chargé de construire le nouvel hôtel des Postes à Paris, vaste édifice élevé de 1878 à 1886 et qui donna lieu à de nombreuses études de construction et de mécanique appliquée. M. Guadet est architecte du Palais-Royal où il vient de faire restaurer la salle de la Comédie-Française, expert près les tribunaux, professeur d'un atelier d'architecture à l'Ecole nationale des beaux-arts et vice-président de la Société centrale des architectes français, à laquelle il a donné d'intéressants mémoires sur *le Salon d'architecture*, *l'Enseignement de l'architecture en province*, *les Concours publics*, etc.

GUADIANA. Un des principaux fleuves de la péninsule ibérique par la longueur de son cours et l'étendue de son bassin, mais qui n'a qu'un faible volume d'eau, car il parcourt les steppes desséchés du Plateau. Il naît dans un marécage de la Manche, à 608 m. d'alt., marais où jaillissent 14 sources qui donnent en toute saison 3 m. cubes d'eau par seconde et qu'on appelle *Ojos de Guadiana* (les yeux du Guadiana). On s'explique difficilement le jaillissement de ces sources dans une plaine aride, et on suppose que ces eaux ne sont autres que celles d'une rivière assez importante qui coule en amont et qui après un cours souterrain ressort en cet endroit ; cette rivière est appelée par suite *Guadiana Alto* ou Guadiana supérieur ou bien encore *Guadiana de Rudera*. Au sortir du marécage le fleuve reçoit sur sa rive gauche l'*Azuel* et plus loin sur sa rive droite le *Zancara*, grossi du *Giguela* et qui a plus de 200 kil. de cours et un bassin très étendu, mais avec un faible débit d'eau. Le Guadiana court vers l'O., en décrivant de nombreux méandres et en creusant un étroit sillon à travers le pays montueux et aride. Il arrose Medellin, Mérida et Badajoz, puis se recourbe vers le S., formant sur 51 kil. la limite entre l'Espagne et le Portugal ; il coule dans ce dernier pays pendant 125 kil., puis forme de nouveau la limite des deux Etats, sur une longueur de 43 kil., et va se perdre dans l'Océan entre les villes de Ayamonte (Espagne) et de Castro-Marim (Portugal). A son embouchure sur la rive portugaise se trouve le petit port de Villa Real de São Antonio. Le Guadiana, généralement assez large, ne roule qu'une faible quantité d'eau trouble, et en été il est presque à sec ; en Portugal il se resserre au défilé de Pulo do Lobo (saut du loup). Malgré la longueur de son cours (650 kil., depuis los Ojos, 800 depuis les sources du Zancara), il sert peu aux irrigations, et la navigation n'y est possible que sur 65 kil. de son cours inférieur. Ses affluents, en aval du Zancara, sont sur la rive droite, le *Bullaque*, l'*Estena*, le *Galgaliga*, le *Ruecos*, le *Burdalo*, l'*Aljucen*, le *Javora*, le *Cobres*, sur la rive droite, le *Jabalon*, le *Zujar*, le *Guadamez*, le *Matachel*, l'*Alcarrache*, l'*Ardila* et le *Chanza*, grossi du *Malagon*. Tous sont de peu d'importance. E. Cat.

GUADIARO. Petit fleuve de l'Espagne du S. Il prend sa source dans la sierra de Tolox (1,959 m.), court du N. au S. dans une vallée pittoresque encaissée entre la serrania de Ronda et la sierra Bermeja, reçoit des affluents nombreux mais très courts et se jette dans la Méditerranée à 30 kil. au N. de Gibraltar. Un de ses affluents sort de la fameuse « grotte du Chat » ; un autre court dans la coupure analogue à celle de Constantine, appelée Tajo de Ronda ou Coupure de Ronda. E. Cat.

GUADIATO. Affluent du Guadalquivir (V. Espagne), t. XVI, p. 309).

GUADIELIA. Rivière d'Espagne, qui naît sur une montagne voisine de la rive droite du Tage, près de sa source, court du N.-E. au S.-O. entre des roches de grès rouge, traverse la plaine de la Alcarria et va se jeter dans le Tage (rive gauche). Son principal affluent est à gauche le *Cuervo* qui vient du Cerro de San Felipe (1,800 m.).

GUADIX. Ville de l'Espagne méridionale, prov. de Grenade (Andalousie), chef-lieu d'un district qui comprend 33 communes, à 60 kil. E. de Grenade ; 11,787 hab. La plaine alentour, très fertile, produit du blé, de l'orge, du maïs, des patates, du lin, du chanvre, etc ; aussi y a-t-il à Guadix un commerce actif et en octobre une foire très fréquentée ; fabriques d'armes et de soieries. La ville est ancienne, triste et sombre avec quelques ruines du moyen âge, notamment une kasba ; il y a une cathédrale assez belle. Un quartier de grottes dans les rochers, le barrio de Santiago, est habité par des gitanos. A 7 kil. se trouve Graena avec des eaux minérales. E. Cat.

GUADON (V. Dunan-Mousseux).

GUADUAS. Ville de Colombie, dép. de Facatativa, Etat de Cundinamarca, dans une jolie vallée, à 1,020 m. d'alt.; environ 8,500 hab. Sa fondation remonte à l'année 1614, époque à laquelle un moine y fit établir un couvent.

GUAGNINI (Alexandre) (en polonais, *Gwagnin*), historien polonais d'origine italienne, né à Vérone en 1538, mort à Cracovie en 1614. Il vint fort jeune encore en Pologne, y prit du service et se distingua comme ingénieur militaire. Après avoir longtemps commandé la place de Vitebsk, il se retira dans sa vieillesse à Cracovie. Il avait appris la langue de sa patrie adoptive et passa une partie de sa vie à en écrire une description qui parut en 1578 à Cracovie sous ce titre : *Sarmatiæ Europeæ descriptio, quæ Regnum Poloniæ, Lithuaniam, Samogitiam, Russiam, Masoviam, Prussiam, Pomeraniam, Livoniam et Moschoviæ, Tatariæque partem complectitur.* L'ouvrage fut réimprimé en 1581 à Spire et en 1584 à Francfort sous ce titre *Rerum Polonicarum libri tres.* Des extraits tchèques furent édités à Prague en 1590, 1602 et 1786. Une traduction polonaise par Martin Paszkowski parut en 1611 à Cracovie. Elle a été réimprimée en 1860 par Turowski. Guagnini a encore publié : *Gesta præcipua tyrannisque ingens Monarchæ Moscoviæ nuper perpetrata* (Spire, 1581) où il raconte les méfaits d'Ivan le Terrible (traduit en allemand; Spire, 1582). Guagnini a emprunté à Stryjkowski, à Herberstein, à Miechowita, à Kromer. Stryjkowski l'accusa même de plagiat. Il est beaucoup plus critique que Stryjkowski. L. L.

Bibl. : Starczewski, *Historiæ rutheniaæ scriptores exteri sæculi XVI;* Berlin, 1842. — Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland;* Saint-Pétersbourg, 1846.

GUAGNO. Com. du dép. de la Corse, arr. d'Ajaccio, cant. de Soccia; 1,067 hab. Située dans une vallée pittoresque traversée par le Grosso, affluent du Liamone (V. Corse, t. XII, p. 1085).

Eaux minérales. — Les eaux de Guagno, hyperthermales, sulfurées sodiques faibles, carboniques faibles, augmentent l'activité des centres circulatoire et nerveux ; elles sont diaphorétiques et diurétiques, laxatives et même purgatives. Les bains ne sont sédatifs qu'à une température inférieure à 35° ; à une température supérieure, ils sont très excitants. Les maladies traitées à Guagno sont les mêmes pour lesquelles on recommande *Barèges* (V. ce mot). De plus, les lotions sur les yeux, dans les cas d'ophtalmie récente, sont très efficaces. Dr L. Hn.

GUAHAN (V. Mariannes [Iles]).

GUAICUHY ou Rio das Vellas. Rivière du Brésil, branche orientale du São Francisco; elle coule dans la province de Minas Geraes. Son bassin triangulaire a un développement de 25,000 kil. q. environ. Les sources du Guaicuhy sont au N. et à l'O. d'Ouro Preto; à environ 60 kil. de la source il passe à Sabara, où il devient navigable, coule dans la direction N.-O., sur une ligne sensiblement parallèle à la serro do Espirito Santo; il atteint le São Francisco à 432 m. de hauteur après avoir été navigable depuis Sabara sur 350 kil. environ; comme voie de communication, le Guaicuhy semble destiné à avoir une grande importance. Ses affluents sont peu importants.

GUAINIA (V. Orénoque).

GUAINVILLE. Com. du dép. d'Eure-et-Loir, arr. de Dreux, cant. d'Anet; 408 hab. Au lieu dit le Vieux-Château, ruines d'une forteresse féodale du xve siècle. Eglise des xve et xvie siècles; pierres tombales. Ruines du prieuré de Saint-Germain-le-Gaillard. Au Pré de Launay, ruines d'un château féodal. — Château de Primart du xviiie siècle. Vestiges d'un village détruit au xvie siècle, à Villette.

GUAIRA ou **GUAYRA** (La). Bourg du Venezuela, à 10 kil. au N.-N.-O. de Caracas et port de Caracas. La ville, qui comprend 15,000 hab., est située sur les pentes de montagnes de 2,000 m. qui tombent brusquement dans la mer. Son mauvais port a exporté, en 1874, pour 21 millions et exporté pour 33 millions de fr. de marchandises.

GUAJAM (Ile), ou **GUAM**, ou **GUAHAN** (V. Mariannes [Iles]).

GUALAN. Ville de l'Amérique centrale, dans le Guatemala, située sur un promontoire qui domine la rive droite du rio Motagna (qui y devient navigable et se jette dans le golfe de Honduras) au confluent du rio Gualan. Les 5,000 hab. sont métis pour la plupart. Gualan est un des ports fluviaux du Guatemala : la ville est à 40 kil. N.-E de Chiquimula et à 140 kil. E.-N.-E. de Guatemala. On la place soit dans le département de Zapaca, soit dans celui de Chiquimula.

GUALANDI (Michel-Angelo), écrivain d'art italien, né à Bologne le 13 mars 1793, mort en 1865. D'une ancienne famille originaire de Pise, il se livra de bonne heure à son goût pour les arts. Il voyagea pendant plusieurs années en Europe, et pendant ses voyages rassembla un grand nombre de documents et d'objets d'art. Son palais de Fava, rendu célèbre par les fresques des Carrache, devint un véritable musée de tableaux, de dessins, de livres et surtout d'autographes, recueillis patiemment dans les diverses grandes villes d'Europe. Il a sa place marquée dans l'histoire de l'art italien par son excellent ouvrage intitulé *Memorie originali risguardanti le belle arti* (Bologne, 1840-4, 4 vol.), et *Nuova Raccolta di lettere sulla pittura, scultura ed architettura* (1844-45, 2 vol.). Il a publié en outre un excellent guide de Bologne, *Tre Giorni in Bologna* (1850). En 1854 parut une relation très curieuse d'un voyage fait en Chine en 1698 par un peintre bolonais, Giovanni Gherardini. Citons encore sa très intéressante notice intitulée *Ugo da Carpi.*

GUALBE (Jean-Salvador de) (V. Calvo).

GUALBERT (Saint Jean), *instituteur d'ordre*, né à Florence vers 998, mort en 1073, canonisé en 1193 par Célestin III. Fête le 12 juil. Son père, seigneur de Fiesole, d'humeur guerrière et vindicative, lui avait donné une éducation conforme à ses propres habitudes et lui avait fait promettre de tirer vengeance d'un gentilhomme qui avait tué un de leurs parents. Un jour de vendredi saint, comme Jean revenait de la campagne à Florence, accompagné d'un serviteur, il rencontra cet ennemi de leur famille, sans armes et suivant un chemin si étroit qu'il lui était impossible de fuir. Il s'apprêtait à le tuer, mais celui-ci lui demanda grâce au nom de Jésus crucifié. Non seulement Jean laissa la vie à celui qui le suppliait ainsi, mais il le releva de terre et l'embrassa. Passant près d'une église, il y entra et se mit en prière devant un crucifix ; il vit le Christ baisser affectueusement la tête vers lui, comme pour le récompenser du pardon qu'il avait accordé en son nom. Il se retira au monastère de San Miniato. Comme l'abbé, effrayé des menaces de son père, refusait de le recevoir officiellement parmi les religieux, Jean se coupa lui-même les cheveux devant la communauté, puis porta sur l'autel l'habit d'un des frères, dont il s'était emparé, et s'en revêtit en prononçant les vœux ordinaires. A la mort de l'abbé, il fut élu pour le remplacer ; mais un des moines alla trouver l'évêque, lui donna de l'argent et se fit établir abbé par son autorité. Pour ne point acquiescer à cet acte de simonie, Jean quitta le couvent, suivi d'un religieux. — Pour toute provision, ils n'emportèrent qu'un seul pain, qu'ils donnèrent bientôt à un pauvre. Ils s'arrêtèrent (1040?) en la solitude de Valombreuse, dans l'Apennin, au diocèse de Fiesole. Itte, abbesse de Saint-Hilar, à qui appartenait le lieu où ils s'étaient établis, leur envoya quelques secours en vivres. Il se forma autour d'eux une nombreuse communauté, qui ajoutait à la stricte observance de la règle de Saint-Benoît diverses pratiques qui en augmentaient l'austérité, notamment à l'égard du silence et de l'isolement des moines. Jean en fut élu abbé, malgré sa résistance. Cet ordre fut approuvé par Alexandre II, en 1070. A la mort de son fondateur, il possédait déjà douze maisons; en moins d'un siècle, il eut plus de cinquante

abbayes. Dès son origine, il se distingua par son zèle contre la simonie, et prêta un concours fort efficace aux papes qui entreprirent de la supprimer ; aussi la plupart de ses premiers abbés furent-ils mis au rang des saints. Un catalogue, dressé en 1693, énumérait déjà sept cardinaux, trente-quatre archevêques ou évêques lui appartenant. — Des *religieuses de Valombreuse* furent instituées, en 1258, par sainte Humilité. E.-H. Vollet.

Bibl.: *Bullarium Vallis Umbratæ;* Florence, 1729, in-fol. — Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti;* Paris, 1668-1702, 9 vol. in-fol.

GUALDE (V. Gailde).

GUALDO-Priorato (Galeazzo, comte de Comazzo), célèbre homme de guerre et historien italien, né à Vicence le 23 juil. 1606, mort à Vicence en 1678. Sa vie fut d'une incessante activité. A quinze ans, il prit du service en Flandre contre les Espagnols ; plus tard, il entra comme enseigne dans le régiment français du comte d'Hauterive, puis il s'engagea dans le corps allemand d'Ernest de Mansfeld ; celui-ci ayant été défait, Gualdo-Priorato le suivit en Angleterre ; on le retrouve un peu plus tard guerroyant en Hollande après diverses mésaventures. Quelques mois après, il s'embarque avec le prince Maurice de Nassau pour aller combattre les Portugais au Brésil, mais s'arrête avec lui sur les côtes portugaises de l'Afrique occidentale qu'ils ravagent. Gualdo, de retour, va s'engager sous les drapeaux d'Albert de Waldstein et combat les Suédois ; il était capitaine, mais diverses querelles le firent descendre au rang de sergent-major. Venise, vers cette époque, lui fit une pension de 400 ducats (févr. 1632). Un peu dégoûté du service impérial, Gualdo revint en Italie et composa quelques-uns des ouvrages d'histoire que l'on connaît de lui. Ses goûts belliqueux n'étaient cependant pas éteints. En 1643, on le trouve à la tête d'un régiment dans les troupes vénitiennes ; il conduit ensuite son régiment à l'électeur de Bavière, mais le voit anéanti à la bataille de Nordlingen. Blessé assez grièvement, Gualdo renonce enfin à guerroyer. Sa vie continue cependant à être très agitée. En 1652, il vient à Paris pour écrire l'histoire du ministère de Mazarin et se fait naturaliser Français le 6 oct. 1653. En 1656, il est à Rome où le pape Alexandre VII l'anoblit. Christine de Suède, qui se trouvait à Rome, apprécia le caractère de Gualdo et le chargea alors de diverses missions : en 1659, elle l'envoie avec plein succès à Louis XIV pour obtenir le payement de ses pensions. En 1660, Venise envoie Gualdo en Suède et Danemark avec une mission diplomatique ; en 1664, l'empereur Léopold le reçut à Ratisbonne et le nomma son historiographe. A partir de cette époque, l'aventurier se consacre à la littérature historique et se fixe à Vicence où on l'enterra, quatorze ans plus tard, dans l'église San Lorenzo. Gualdo-Priorato a écrit un si grand nombre de livres d'histoire qu'il est extraordinaire qu'il en ait trouvé le temps ; il s'agit d'ailleurs surtout d'événements qui se sont accomplis sous ses yeux, ce qui donne beaucoup d'intérêt à ses œuvres. On peut citer surtout : *Historia delle guerre di Ferdinando II et Ferdinando III, imperatori, et del re Filippo IV di Spagna contre Gustavo Adolfo re di Suezia e Luigi XIII re di Francia successe dall'anno 1630 sino all'anno 1639* (Venise, 1640) ; *Il Maneggio dell'armi moderni con un breve Compendio sopra le guardie, quartieri, fortificazioni e artigliera* (Vicence, 1642) ; *Historia della vita d'Alberto Valstain, duca di Fritland* (Lyon, 1643) ; *Historia delle Rivoluzioni di Francia sotto il regno di Luigi XIV, dall'anno 1648 sin all'anno 1654 con la continuazione della guerra tra le due Corone* (Venise, 1655) ; *Vita e Condizioni del Cardinale Mazarini* (Cologne, 1662). Quatorze relations des villes et Etats de Milan, Brême, Hambourg, Florence, Lucques, Nuremberg, Ulm, Genève, etc., réunies en 1 vol. (Vienne, 1674) ; *Historia del ministerio del cardinale Giulio Mazarino, primo ministro della corona di Francia* (Cologne, 1669, 3 vol.) ; *Historia di Leopoldo, Cesare, divisa in tre tomi che contiene le cose piu memorabili successe in Europa dell'anno 1656 sino al 1670* (Vienne, 1670-74, 3 vol.), etc. Ph. B.

GUALEGUAY. Ville de la République Argentine, prov. d'Entre-Rios, chef-lieu de dép., sur la rive droite du rio Gualeguay, à 40 kil. de l'endroit où il se jette dans le canal d'Ibicuy, bras du Parana ; 7,235 hab. Porto de Ruiz, à 10 kil. en aval, lui sert de port.

GUALEGUAYCHU. Ville de la République Argentine, prov. d'Entre-Rios, chef-lieu de dép., sur la rive droite du rio Gualeguaychu, à 15 kil. de son embouchure, dans l'Uruguay. La ville, qui compte 11,520 hab. (1877), est une des plus commerçantes de la République Argentine ; des navires d'un assez fort tonnage remontent jusqu'à Gualeguaychu.

GUALLA (Pietro), peintre italien, né à Casale (Montferrat) à la fin du xviie siècle, mort à Milan en 1760. Il peignait passablement le portrait, mais il échoua dans les grands sujets tant à l'huile qu'à fresque qu'il voulut traiter. Il se fit, à la fin de sa vie, religieux minime, et mourut avant d'avoir pu peindre la coupole de l'église Saint-François-de-Paule de Milan, appartenant à son ordre, et qu'il avait entreprise.

GUALTERIO (Filippo-Antonio, marquis), historien et homme politique italien, né à Orvieto en 1818, mort à Rome le 10 févr. 1874. D'une antique et riche famille, il prit part à la guerre de l'indépendance italienne en 1848 et se montra un des plus zélés partisans de Charles-Albert. Après la défaite, il se mit à écrire son grand ouvrage intitulé *Gli Ultimi Rivolgimenti italiani* (1852, 4 vol.) : c'est une suite de tableaux animés, plutôt qu'une histoire, mais à laquelle de longs appendices, contenant un grand nombre de documents curieux, donnent une valeur considérable. Ecrit au point de vue du parti modéré, ce livre fut attaqué avec violence par le parti contraire. Guerrazzi insulta publiquement l'auteur dans les rues de Gênes. Député de Cortone en 1860, Gualterio fut fait sénateur le 21 févr. 1861. D'un esprit élevé et généreux, mais d'un tempérament très autoritaire, il défendit avec opiniâtreté les idées de la droite constitutionnelle. Préfet de Gênes en 1863, c'est lui qui enleva sur un bâtiment français dans le port de cette ville les frères La Gala, brigands napolitains munis de passeports pontificaux. Il fut ensuite préfet à Palerme, puis à Naples. Quelques jours avant Mentana, il reçut le portefeuille de l'intérieur dans le ministère Menabrea (oct. 1867), mais sa raideur l'obligea bientôt à se retirer (janv. 1868). Le roi le prit alors pour ministre ou surintendant de sa maison. Accusé d'être le chef d'une espèce de camarilla, il fut en butte aux attaques les plus vives. Lanza, en arrivant au pouvoir, exigea son renvoi de la cour. Le marquis Gualterio a succombé à une maladie cérébrale : dans son délire, il ne parlait que d'une conciliation toujours caressée par lui entre l'Italie et la papauté. F. H.

GUALTERUS (Rodolphe) (V. Gwalther).

GUALTIERI (Giovanni), peintre italien (V. Cimabue).

GUALTIERI (Luigi), romancier et auteur dramatique italien, né à Bologne en 1826. Il se rendit à Milan en 1848 et s'y éprit de la célèbre actrice Giancinta Pezzara qu'il épousa et suivit dans ses tournées artistiques à travers l'Italie. Son premier roman comprend 12 vol. et est intitulé *I Miseri d'Italia* (1849) ; puis vinrent un grand nombre de romans qui, presque tous, eurent du succès et de nombreuses éditions. Nous citerons : *L'Innominato* (1857) ; *Amore e fide* (1858) ; *La Biscia di Visconti* (1861), roman historique ; *Memorie di Ugo Rossi* (1862) ; *Dio e l'Uomo*, récit du xviie siècle en 4 vol. (1864) ; *I Piombi di Venezia* (1864) ; *L'Ultimo Papa* (1865) ; *L'Amazzone* (1868) ; *La Vita romana* (1870) ; *Il Nazareno* (1880) ; *La Figlioccia di Cavour* (1881) ; *Il Dottore Malebranche* (1883) ; *Pape Satan* (1884) ; *Il Bevitore di sangue* (1886) ; *La Gabbia di ferro* (1887). Devenu spirite, il a publié un roman curieux intitulé *Le Anime*.

En outre, il a paru de lui en collaboration : *I Misteri dell' Inquisizione* (1882-85). Ses pièces de théâtre, *L'Amore di' un ora*, *Daniele Manin*, *I Parenti*, *L'Abnegazione*, *Il Duello*, *La Sig nora di Monza*, etc., ont eu du succès.

GUAM (V. MARIANNES [Iles]).

GUAMI (Joseph), organiste italien, né à Lucques vers 1540, mort en 1626. Il fut successivement organiste de la chapelle royale de Munich (1575), de la chapelle ducale de San Marco de Venise (1588), de la cathédrale de Lucques (1591). D'après Zarlino, Guami était excellent compositeur et *suonator d'organi suavissimo*. Ses pièces d'orgue étaient remarquables pour l'époque où elles ont été écrites. Diruta en a inséré plusieurs dans son *Transilvano*. Guami a écrit des madrigaux à cinq voix (Venise, 1565), des motets, des *cansonette francese* à 4, 5 et 8 voix (Anvers, 1613).

BIBL. : CÉRIE, *Cenni storici dell' insegnamento della musica in lucca.*

GUAMORT (Le). Rivière de France (V. GIRONDE, t. XVIII, p. 982).

GUANAHANI (V. BAHAMA).

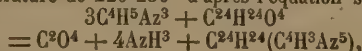
GUANAJA ou BONACA (Ile). La plus orientale et la plus au large des îles de la *Baie* (V. ce mot), la plus escarpée, avec un morne granitique central de 360 m. couvert de pins, qui lui valurent de Colomb, lors de sa découverte le 30 juil. 1502, le nom de Isla de Pinos, aujourd'hui réservé à une île cubaine. Elle est salubre et fertile.

GUANAJUATO. Province du Mexique ; 32,500 kil. q. ; 968,113 hab. (en 1882), soit 29 hab. par kil. q. Elle s'étend sur le plateau mexicain entre les provinces de Michoacan au S., de Jalisco à l'O., de Zacatenas au N.-O., de San Luis Potosi au N. et de Queretaro à l'E. Elle est traversée du S.-S.-E. au N.-N.-O. par deux chaînes de montagnes, vers l'extrémité N.-E. par la sierra Gorda, dans la partie centrale par la sierra de Guanajuato célèbre par ses filons et dont le point culminant est à 3,075 m. Le terrain est bon en général ; on y récolte les produits de la zone tempérée ; on cultive surtout dans les plaines de Bajio et les vastes llanos de San Felipe le maïs, le blé, les fèves ; on a introduit l'olivier ; dans quelques vallées chaudes, on cultive la canne à sucre. La richesse minière de la province est très grande ; on y trouve le cuivre, l'or, le plomb, mais surtout l'argent ; on exporte chaque année pour 30 millions de métaux précieux. Le Guanajuato contient quatre districts (*distritos*) : Guanajuato, San Miguel de Allende, Celaya. Le quart des habitants se compose de blancs, le reste de métis et d'Indiens.

GUANAJUATO ou SANTA FÉ DE GUANAJUATO. Ville du Mexique, capitale de la prov. de Guanajuato, située dans la sierra du même nom dans une cañada (défilé) de montagnes à 2,031 m. d'alt. ; 63,000 hab. C'est un des centres de l'exploitation minière au Mexique. Elle est entourée des mines de la Valenciana, de Cata, de Secho, de Mellado, de Rayas, de Sirena. De 1827 à 1855 les lingots frappés à la monnaie de Guanajuato ont produit plus de 600 millions de francs. La ville est très resserrée, par suite du manque de place ; les maisons ont quatre ou cinq étages. Elle a un hôtel des monnaies, une université.

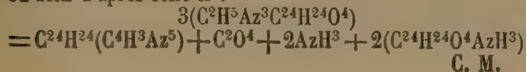
GUANAMINES. Form. { Equiv..... $C^{2n}H^{2n-1}Az^5$ / Atom..... $C^nH^{2n-1}Az^5$.

En soumettant à la distillation l'acétate de guanidine, Nencki obtint une base nouvelle, la guanamine. Ayant reconnu que la même réaction se produit avec les sels de guanidine des autres acides gras, il a donné le nom de guanamine à tous ces dérivés. Ces bases se produisent à la température de 220-230° d'après l'équation suivante :



$$3C^4H^5Az^3 + C^{24}H^{24}O^4$$
$$= C^2O^4 + 4AzH^3 + C^{24}H^{24}(C^4H^3Az^5),$$

ou bien d'après celle-ci :



$$3(C^2H^5Az^3C^{24}H^{24}O^4)$$
$$= C^{24}H^{24}(C^4H^3Az^5) + C^2O^4 + 2AzH^3 + 2(C^{24}H^{24}O^4AzH^3)$$

C. M.

BIBL. : NENCKI, *Berichte*, 1874, pp 775, 1584 ; 1876, pp. 228, 232.

GUANAPE. Groupe d'îles de la côte N. du Pérou, composée de deux îles principales et de quelques îlots. Elles sont connues par leur dépôt de guano le plus riche après celui des Chincha. En 1874, le mouvement maritime des îles Guanape était de 717 navires tant à l'entrée qu'à la sortie.

GUANARE. Ville du Venezuela, ch.-l. de la province de Portuguesa ; 10,880 hab. Elle a été fondée en 1595 par J. Fernandez de Léon dans une grande plaine qui produit le café, le cacao, la canne à sucre.

GUANCIALI (Comte Quintino), poète en latin des Abbruzes, chef de la bibliothèque de Naples, né à Loreto Aprutino le 23 nov. 1814. D'une ancienne famille originaire de Pise, il tomba malade à dix-huit ans, et, reconnaissant de l'homéopathie qui l'avait guéri, il écrivit un poème en latin, intitulé *Hahnemannus*, qui remplit de joie le vieux médecin Hahnemann. Un peu plus tard, il publia un *Epitome odysseæ C.-A. Vecchi*, relatant en latin les amours de son ami Vecchi avec une jeune israélite, puis vint un poème en 4 chants, *De Septimo Italico Congressu*. La renommée que ces divers ouvrages lui avait value engagea Salvandy à lui offrir une chaire au Collège de France, à Paris, mais Guanciali n'accepta pas. En 1860, il composa son carmen *De Regno Italico*. Ses autres vers, d'une élégance extrême et d'un sentiment élevé, ont été réunis à Naples, en 1875, sous le titre de : *Carmina Quintini Guanciali ex editis atque ineditis excepta*.

GUANIDINE.

Form. { Equiv... $C^2H^5Az^3$ / Form... $CH^5Az^3 = AzH^2.CAzH.AzH^2$.

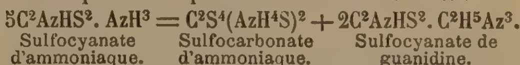
La guanidine ou carbotriamine est un amide de l'urée, découvert par Strecker :



$$C^2H^4Az^2O^2 + AzH^3 - H^2O = C^2H^5Az^3.$$

C'est un amide à fonction complexe, une diamine-acide. Sa synthèse a été réalisée par Hoffmann.

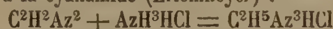
On prépare la guanidine en utilisant la propriété que possède le sulfocyanate d'ammoniaque de se changer en sulfocyanate de guanidine sous l'influence de la chaleur (Vohlard, Delitsch), par une série de réactions dont la résultante peut être exprimée de la manière suivante :



$$5C^2AzHS^2.AzH^3 = C^2S^4(AzH^4S)^2 + 2C^2AzHS^2.C^2H^5Az^3.$$

Sulfocyanate d'ammoniaque. — Sulfocarbonate d'ammoniaque. — Sulfocyanate de guanidine.

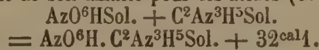
La guanidine a été obtenue d'abord en oxydant la guanine par un mélange de chlorate de potasse et d'acide chlorhydrique. Hoffmann en a fait la synthèse à l'aide de l'ammoniaque et de l'éther carbonique tétralcoolique $C^2O^4.4C^4H^5O$. Depuis on l'a préparée en ajoutant de l'ammoniaque à la cyanamide (Erlemneyer) :



$$C^2H^2Az^2 + AzH^3HCl = C^2H^5Az^3HCl$$

ou en faisant réagir le gaz chloroxycarbonique sur le gaz ammoniac (M. G. Bouchardat).

La guanidine constitue une masse cristalline, caustique, qui attire rapidement l'humidité et l'acide carbonique de l'air. Elle est monobasique, mais constitue une base puissante qui vient se placer entre la baryte et la soude au point de vue de son affinité pour les acides (C. Matignon).



$$AzO^6HSol. + C^2Az^3H^5Sol.$$
$$= AzO^6H.C^2Az^3H^5Sol. + 32^{cal}1.$$

Les haloïdes sont capables de remplacer un équivalent d'hydrogène dans la molécule en donnant naissance à des composés bien cristallisés qui détonent au-dessus de 100°. La guanidine donne avec la plupart des acides des sels neutres, cristallisables. Le carbonate $C^2H^5Az^3.HO.C^2O^4$ rappelle les carbonates alcalins par ses façons de se comporter avec les solutions des sels métalliques. Le sulfocyanate de guanidine traité par l'acide nitrique fournit la nitroguanidine qui permet de préparer facilement et en grande quantité les sels d'hydrazine (Thiele).

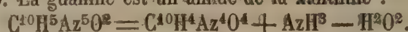
La guanidine est le type d'une série de bases triammoniacales connues sous le nom de guanidines susbtituées ; elles

sont formées en remplaçant dans l'équation génératrice : d'une part, l'ammoniaque par un alcali quelconque ; d'autre part, l'urée ordinaire par une urée composée. C. M.

Bibl. : Strecker, *Ann. de chim. et de phys.* [3], LXII, p. 355. — Wohlard, Delitsch, *Journal. prakt. Chem.* [2], VIII, p. 240, et IX, p. 1. — Hoffmann, *Journ. prakt. Chem.*, CXLVI, p. 259.

GUANINE. Form. { Equiv...... $C^{10}H^5Az^5O^2$ / Atom...... $C^5H^5Az^5O$.

La guanine a été découverte en 1844 par Unger qui la retira du guano et la confondit avec la xanthine. Einbrodt montra que le corps retiré du guano différait de la xanthine. La guanine se trouve encore dans les principales glandes, le poumon, le pancréas, la chair musculaire, la vessie natatoire des poissons, les excréments du héron, ceux de beaucoup d'oiseaux et des arthropodes, tels que l'araignée diadème (*Epeira diadema*) ; elle existe aussi dans certains végétaux où elle paraît résulter du dédoublement des nucléines. La guanine se retire surtout du guano. La guanine est un amide de la xanthine :



$$C^{10}H^5Az^5O^2 = C^{10}H^4Az^4O^4 + AzH^3 - H^2O^2.$$

Strecker a pu transformer la guanine en xanthine. La guanine, oxydée par un mélange de chlorate de potasse et d'acide chlorhydrique, fournit de l'acide parabanique, de l'acide carbonique. Elle se combine très bien avec les acides forts, mais les combinaisons formées sont peu stables et se décomposent par l'eau. Le chlorhydrate de guanine, $C^{10}H^5Az^5O^2HCl + H^2O^2$, se dépose en fines aiguilles dans une solution chlorhydrique à 200° ; ce chlorhydrate neutre se combine avec les chlorures métalliques. La guanine, traitée par l'acide nitrique étendu de son demi-volume d'eau, puis évaporée à sec et reprise par la potasse goutte à goutte jusqu'à dissolution et enfin séchée avec soin, fournit comme la xanthine une masse bleu indigo que l'humidité de l'air fait passer successivement au pourpre, au rouge et enfin au jaune. C. Matignon.

Bibl. : Unger, *Ann. de Poggend.*, t. LXV, p. 222. — Neubauer et Kerner, *Ann. der Chem. und Pharm.*, CL, p. 318. — Strecker, *ibid.*, CXVIII, p. 151.

GUANO (Techn.). Le guano était employé de temps immémorial comme engrais par les Indiens du Pérou et du Chili. Signalé à l'Europe en 1804, il n'y fut régulièrement employé qu'à partir de 1840, après les grands succès obtenus, grâce à lui, par l'agriculture anglaise. La vogue en fut immense et donna la plus grande impulsion au commerce des engrais. La vente du guano, payé en moyenne 350 fr. la tonne, fut une source de richesse pour le Pérou. Il s'en exporta en Europe jusqu'à 4 et 500,000 tonnes par an. La France en acheta de 30 à 70,000 tonnes entre 1857 et 1866, puis jusqu'à 130,000 en 1870. De 1872 à 1880, l'importation française se maintint à une moyenne de 72,000 tonnes valant 25 millions de fr. A partir de 1880, elle diminue rapidement et, en 1891, elle n'était plus que de 7,000 tonnes.

Le guano est un engrais animal formé essentiellement par les excréments d'oiseaux de mer. Dans ces masses d'excréments accumulés, la putréfaction, les influences atmosphériques introduisent de profondes modifications chimiques. Il y a d'ailleurs de grandes différences de composition entre les guanos déposés dans les principaux gisements. Ceux-ci se rencontrent surtout dans les îlots déserts, abandonnés aux oiseaux de mer. Les plus considérables sont ceux de la côte sud-américaine de l'océan Pacifique, particulièrement des îles *Chincha*, *Guanape*, *Lobos* (V. ces mots), le long de la côte péruvienne, à Angamos et dans la baie de *Mejillones* (Chili septentrional), dans les îles d'Elide et de Los Patos, près de la côte de Californie, dans les îles Vierges (Antilles), Navassa, Sombrero, etc., de l'archipel des îles *Fanning* (V. ces mots), dans les îles Baker, *Jarvis*, de la Polynésie équatoriale, *Lacépède* (au N. de l'Australie) ; on en trouve également dans les îles Malouines et dans un grand nombre d'autres de l'océan Pacifique, des côtes africaines, etc. Les principaux oiseaux formateurs de guano appartiennent à l'ordre des palmipèdes (*Pelecanus thajus* Mol., *Carbo Garmardi* Less., *C. albigula* Brandt, *Sula variegata* Tschudi, *Plotus anhinga* L., *Larus modestus* Tschudi, *Puffinaria Garnotii* Less., *Rhyncops nigra* L., *Sterna inca* Less., *Spheniscus Humboldtii* Meyen, etc.). Boussingault signale particulièrement les alcatras, espèce de cormorans. Dans les grands gisements péruviens, les assises inférieures renferment aussi des déjections d'otaris, de phoques, etc. ; des débris de diatomées, sans parler d'œufs, de plumes et d'oiseaux entiers momifiés. On a mis en doute que les excréments d'oiseaux aient suffi à constituer les énormes amas des îles péruviennes. Cependant cela n'a rien d'improbable ; ces oiseaux, qu'on groupe sous le nom de *guanaes*, vivent par milliards le long de la côte, la région du monde la plus riche en poisson ; pour les îles Chincha, il suffit de 264,000 oiseaux, produisant par jour une once de guano, pour expliquer en 10,000 ans le dépôt de plus de 500 millions de quintaux.

L'aspect sous lequel se présente le guano typique du Pérou est celui d'une masse compacte, terreuse, de couleur brunâtre plus ou moins claire ; l'odeur ammoniacale est caractéristique. Les premières études sur la composition du guano sont celles de Fourcroy et Vauquelin. Depuis, il en a été fait un très grand nombre parmi lesquelles il faut citer celles de Boussingault, de Liebig et de Nesbit. Voici les résultats des analyses de guanos des îles Chincha, Lobos, de la côte bolivienne (Angamos) :

	Iles Chincha	Iles Lobos	Angamos
Eau	14,8	16,8	de 7 à 22
Matières organiques et sels ammoniacaux	52,4	46,1	de 56 à 74
Azote	14,4	9,8	de 17,4 à 19,3
Acide phosphorique	13,5	9	7,1
Sels alcalins	7,4	11,5	de 2,5 à 3,3
Phosphate de chaux	19,5	29,3	de 5,7 à 18,6
Cendres	32,8	37,1	de 21,7 à 27,8

La cendre du guano péruvien contient pour 100 parties environ 40 à 41 d'acide phosphorique, 34 à 37 de chaux, 2 à 2 1/2 de magnésie, 1 1/2 à 2 de potasse. Il faut enfin tenir compte d'une petite quantité de guanine, de xanthine, de corps gras. Ce qu'il faut surtout retenir de ces analyses, c'est que la plupart des sels du guano et en particulier les sels ammoniacaux sont solubles dans l'eau. Il en résulte qu'il ne peut conserver ses qualités que dans des régions où il ne pleut presque jamais et où l'air est très sec. C'est le cas pour les côtes péruviennes et le N. de celles du Chili. Dans les régions où les excréments constituant le guano sont lavés par la pluie, la composition est différente. Il y a donc de très grandes différences entre les divers guanos. Le phosphate de chaux serait à peu près insoluble et l'action fertilisante du guano très diminuée si l'oxalate d'ammoniaque qui existe dans ce produit ne venait activer la dissolution de l'acide phosphorique (Malaguti).

Les guanos les plus riches en azote sont ceux d'Angamos (17 à 19 1/2 °/₀) qui sont de formation plus récente et encore frais (guano blanc) ; ceux des îles Chincha (12 à 15 °/₀) ; ceux des îles Lobos sont déjà plus pauvres (7 à 10 °/₀) ; au Pabellon de Pica (21° lat. S.), on ne trouve plus que 6 °/₀ ; au Chili et en Californie 5 ou 3 °/₀ ; en Patagonie et aux îles Malouines 2 °/₀ ; dans la baie de Saldanha (Afrique) 1 °/₀ ; le guano des îles Galapagos ne renferme plus que 7 millièmes d'azote, celui de l'île Baker ou de la baie des Chiens-Marins (Australie), 5 à 6 millièmes, celui de l'île Jarvis souvent moins de 3 millièmes. En lavant le guano, on entraîne l'acide oxalique, l'ammoniaque, etc. ; en laissant sécher le guano mouillé, on fait disparaître l'acide oxalique, et la décomposition du phosphate de chaux augmente la quantité d'acide phosphorique.

Le guano commercial est généralement manipulé, d'abord pour enlever les concrétions qui s'y trouvent. Celui qu'on vend sous le nom de guano du Pérou doit avoir une teneur de 7 °/₀ d'azote, 14 °/₀ d'acide phosphorique, 2 °/₀ de

potasse. Mais l'usage le plus répandu est de le traiter par l'acide sulfurique, afin de rendre soluble l'acide phosphorique ; le produit de ce traitement contient alors soit 7, soit 5 % d'azote, 9 1/2 ou 10 1/2 % d'acide phosphorique soluble, 2 % de potasse, un peu d'ammoniaque sulfurique.

Les guanos des régions pluvieuses ont perdu la plupart de leurs sels solubles et une bonne partie de leurs matières organiques. On vend ainsi comme guanos des substances minérales comprenant surtout du phosphate de chaux. Le type est le guano terreux de l'île Baker, lequel renferme 78 % de phosphate de chaux et 6 % de phosphate de magnésie ; celui de l'île Jarvis et celui de la baie de Méjillones ont une composition analogue. Ceux de la mer des Antilles (île Sombrero, île Navassa), qu'on appelle parfois sombrérite ou navassite, formés par la décompositon du calcaire coralliaire, comprennent 75 à 90 % de phosphate de chaux (34 à 42 % d'acide phosphorique) et de 4 à 10 % de carbonate de chaux, de l'argile, du fer, etc. L'île de Curaçao fournit un guano phosphaté encore plus riche en phosphate de chaux (au minimum 85 %); ce sont des engrais utilisés pour leurs phosphates et fort différents du guano proprement dit (V. Engrais).

Le guano contient de l'azote, de l'acide phosphorique et de la chaux, et restitue, par conséquent, au sol, trois éléments essentiels à la production végétale. Partout où existaient en abondance la potasse et la magnésie, le guano devait produire les meilleurs résultats ; aussi faisait-il rapidement renaître la prospérité sur les terres épuisées d'azote ou d'acide phosphorique ; mais en puisant dans le sol des bases alcalines, potasse et soude, de la magnésie et de la silice soluble, il a amené cette sorte de stérilité de la terre, que l'on a désignée sous le nom de maladie du guano, dans plusieurs fermes anglaises et sur quelques habitations coloniales. Le guano était incomplet et n'était d'ailleurs pas inépuisable ; les premiers gisements exploités aux îles Chinchas avaient donné un guano dont la richesse était très élevée : 12 à 15 % d'azote, 13 à 16 % d'acide phosphorique. Lorsque ces gisements furent épuisés, on en attaqua d'autres dont la richesse était très inférieure. On trouva des guanos beaucoup plus riches en acide phosphorique, mais presque privés d'azote ; on en trouva qui contenaient à la fois fort peu d'azote et fort peu d'acide phosphorique. Tous ces guanos inférieurs furent longtemps vendus le même prix, tant les cultivateurs avaient pris confiance à tout ce qui portait, à tort ou à raison, le nom de guano. Aujourd'hui, cette branche de commerce a perdu de son importance ; c'est que la science ayant fait connaître les causes de l'action des engrais, le guano n'est plus considéré comme un produit aux propriétés merveilleuses, mais seulement comme une source d'azote et de phosphate de chaux. Sa valeur n'est plus mystique. Elle dépend uniquement de sa richesse à l'égard de ces deux éléments utiles à la végétation. Il a, dès lors, à subir la concurrence de tous les produits indigènes qui peuvent livrer à l'agriculture ces mêmes éléments dans des conditions souvent beaucoup plus économiques. Le développement que la théorie chimique des engrais a provoqué de la part de l'industrie indigène a donc eu pour premier résultat de refouler le guano et de le remplacer par des produits dont la recherche et les manipulations ont apporté un important aliment au travail national. L'épuisement d'une partie des dépôts des côtes péruviennes et chiliennes n'a pas été compensé par l'exploitation de ceux de la Polynésie, des Antilles ou des côtes africaines. Cependant ceux-ci ont de plus en plus pris le dessus. On peut évaluer à 300,000 tonnes les importations annuelles de guanos et guanophosphates en Europe.

Bibl. : *Salpêtres et guanos du désert d'Atacama*; Dresde, 1878. — Meyn, *Die richtige Würdigung des Peruguanos*; Halle, 1873. — Boussingault, *Chimie agricole : Agronomie*, t. III. — V. la Bibl. de l'art. Engrais.

GUAPAY ou **Rio Grande**. Rivière de Bolivie, qui prend sa source dans la Cordillère de Cochabamba, coule d'abord au S.-E., puis successivement à l'E., au N.-E., au N., au N.-O., décrivant une courbe immense, reçoit coup sur coup sur sa rive gauche les rios Piady ou Sara, Yapacani et Maraco et rencontre le Mamoré dont elle prend le nom, mais à qui elle impose sa direction. Le Mamoré joint le Guapay à la Madeira. Le Guapay-Mamoré-Madeira constitue l'artère la plus importante de la Bolivie.

GUAPORÉ ou **ITENEZ**. Rivière de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil et de la Bolivie, affluent de droite du Mamoré qui lui-même est une des branches du Madeira, dans le bassin de l'Amazone. Le Guaporé prend sa source dans la serra dos Parecis (province brésilienne de Mato Grosso). Il coule pendant 100 kil. vers le S., puis vers l'O. où il reçoit le Barbados, puis au N.-O. par Matto Grosso qu'il laisse sur sa rive droite jusqu'à son confluent avec le rio Verde (limite entre le Matto Grosso à l'E. et la Bolivie à l'O.). Après ces 275 kil., le Guaporé continue la limite entre Bolivie et Brésil pendant près de 1,100 kil.; son cours très sinueux se divise en un grand nombre d'îles. Sur ce parcours il reçoit à droite de petits torrents très nombreux qui, pendant la saison des pluies, amènent des inondations ; sur la gauche ses affluents venus des montagnes de Bolivie sont moins nombreux et plus longs. Le bassin du Guaporé est évalué en gros à 500,000 kil. q., environ l'étendue de la France. A son confluent avec le Mamoré, la largeur du Guaporé varie de 500 à 770 m. Son cours total est évalué à 1,400 kil. environ. Il est navigable presque depuis sa source et pourrait servir à unir les bassins de l'Amazone et de la Plata par le Paraguay (l'Alègre, affluent du Guaporé, pourrait être uni à l'Aguapehy, affluent droit du Paraguay, par un canal de 7 kil. : les sources de ces deux rivières se touchent presque). Le faîte de partage entre les eaux brésiliennes du N. et les eaux platéennes du S. se trouve aplani dans la serra dos Parecis. Le plus grand affluent du Guaporé est l'Itonamas qui dans sa partie supérieure prend les noms de San Miguele, Parapeti et Sauces.

GUARA (Sierra de). Chaîne de montagnes de l'Espagne, dans la prov. de Huesca (ancien Aragon), s'étend de l'O. à l'E. entre les défilés où passent le Gallego et le Cinca, affluents de gauche de l'Ebre. C'est un massif qui se rattache par des contreforts au système du Vignemale dans les Pyrénées et qui atteint à son point culminant 2,071 m.

GUARACHA (V. Danse, t. XIII, p. 868).

GUARANA. Nom brésilien d'une sorte de pâte brune ou rougeâtre, préparée avec les graines pilées du *Paullinia sorbilis* Mart., arbre de la famille des Sapindacées et du groupe des Pancoviées (V. Paullinia). C'est Cadet de Gassicourt, qui, en 1817, a étudié pour la première fois, en France, le guarana, qu'un officier, attaché à notre ambassade, lui avait rapporté du Brésil. Le guarana est un produit complexe. Les Indiens le préparent en faisant une pâte à l'aide de la poudre de semences de *Paullinia* torréfiées, malaxées pendant longtemps avec de l'eau. On en fait ensuite des cylindres, parfois des petits pains ou des cônes, qu'on enveloppe de feuilles de cocotier, et qu'on fait dessécher soit au soleil, soit à une chaleur artificielle. Le guarana se présente alors sous forme d'un gros cylindre, pesant de 200 à 500 gr., à surface rugueuse, d'une saveur amère, légèrement astringente, à arrière-goût de cacao, d'une odeur *sui generis*. Les Indiens de l'Amazone, qui en font une grande consommation, le trempent dans l'eau, après l'avoir préalablement râpé, et boivent ce liquide. Le principe actif du guarana semble être du *tannate de caféine*. Aussi sert-il à combattre efficacement la migraine. On emploie alors l'extrait à la dose de 0,10 en pilules (une pilule, une demi-heure avant le premier repas) et la poudre de paullinia, délayée dans de l'eau sucrée (0,50 dès le début de la migraine ou dans le cours de l'accès). On doit être prévenu que l'accoutumance au médicament s'établit assez rapidement. Par le tanin qu'il contient, le guarana est un bon tonique stomachique et antidiarrhéique (chlorose, névrose de l'estomac, convalescences prolongées). Il calme et régularise les battements cardiaques. C'est un

tonique du cœur comme, du reste, la caféine, avec laquelle il présente beaucoup d'analogie. On le donne à la dose de 1 à 2 gr. contre la dysenterie aiguë ou la diarrhée, en prises fractionnées. Dr CAB.

GUARANA (Giacomo), peintre italien, né à Venise le 28 oct. 1720, mort le 18 avr. 1808. Il étudia sous des maîtres illustres, Sébastien Ricci et Tiepolo, mais il s'appliqua à imiter le style moins agréable de Carlo Cignani. Il a peint pour la cour de Russie, qui commençait alors de faire travailler les peintres de toutes les contrées de l'Europe, un *Sacrifice d'Iphigénie*. Il peignit aussi des tableaux pour les palais Bezzonico et Contarini, de Venise, pour la chapelle du palais ducal et pour plusieurs autres églises de cette ville.

BIBL. : LONGHI, *Vite de' pittori veneziani*.

GUARANHEM (Ecorce de) (Bot.) (V. LUCUMA et MONÉSIA).

GUARANIS (V. BRÉSIL, t. VII, p. 1089).

GUARAPUAVA. Ville du Brésil, prov. de Parana, située à 983 m. au-dessus du niveau de la mer, sur un affluent de l'Iguassu et sur le chemin de São Paulo. Ancien village d'Indiens Guarapuavas, elle a été érigée en paroisse en 1830; elle est peu peuplée, mais a un immense commerce de bestiaux qui sont parmi les plus beaux du Brésil. Le marché de ces bestiaux est à Sorocaba (à 460 kil. au S.-O. de Guarapuava).

GUARATUBA. Baie du Brésil, prov. de Parana. Elle s'ouvre à 665 kil. S.-O. de Rio-de-Janeiro et a été prise autrefois pour l'embouchure d'un fleuve. Abritée de tous côtés par un bel amphithéâtre montagneux, elle présente une belle rade de 150 kil. q. ouverte à l'E.; mais son entrée large de 2,500 m. n'a que 2 m. de profondeur. Elle ne sert qu'à la pêche qui est abondante. Une petite bourgade du même nom datant d'un siècle, comptant environ 1,000 hab., est située à la pointe S. de l'entrée.

GUARAUNOS. Population indigène du Venezuela. Les Guaraunos habitent surtout le delta de l'Orénoque; ils s'étendent néanmoins plus au N. et plus au S. Ils ont en général la face très large, le front bas; ils sont presque imberbes, excepté chez les individus de sang mêlé. Leur langue diffère de celle des populations environnantes. Ils doivent aux marécages du bas Orénoque leur indépendance.

GUARBECQUE. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Lillers; 904 hab.

GUARCO (Nicola), 8e doge de Gênes (de 1378 à 1383). D'une riche famille plébéienne, il s'unit en 1378 à Antoniotto Adorno pour renverser Domenico Fregoso dont la famille fut bannie à perpétuité. Après une courte hésitation sur la nomination d'Adorno ou de Guarco, ce dernier, soutenu par un plus grand nombre de citoyens, l'emporta. Il fut d'abord un doge excellent; passant pour gibelin, il favorisa les guelfes; plébéien, il traita bien les nobles. Sa vie se confond avec l'histoire de Gênes pendant le temps où il resta doge. La fin de sa magistrature fut malheureuse : le peuple, accablé de taxes pour soudoyer la garde personnelle de Guarco, finit par le chasser le 13 avr. 1383. Il s'enfuit à Final, fut remplacé par Leonardo Montalto et ne reparut plus. — Son fils *Antoniotto* tenta à plusieurs reprises de s'emparer du pouvoir, mais n'y réussit que pendant quelques jours, en 1394. Il fut assassiné en 1404 à Pavie. — L'oncle d'Antoniotto, *Isnardo*, ne fut de même doge que quelques jours.

GUARDA. Ville du Portugal, prov. de Haute-Beira, à 337 kil. de Lisbonne, à une alt. de 1,039 m. sur le versant septentrional de la serra da Estrella; 5,284 hab. Le climat est extrêmement rigoureux en hiver. Bâtie en 1199 sur les ruines de la cité romaine de *Lencia oppidana*, par don Sanche, elle fut appelée Guarda parce qu'elle devait être un boulevard contre les Maures par sa position formidable et les défenses qu'on y accumula. Elle garde de cette époque des monuments curieux, notamment une belle cathédrale et un château fort, et est le siège d'un évêché. Fabriques de draps. E. CAT.

GUARDAFUI. Promontoire de la côte orientale d'Afrique, qui ferme au S. le golfe d'Aden. C'est le cap des Aromates des anciens, le râs Assir des Somalis. Il est par 11° 47′ 16″ de lat. N. et 48° 59′ 23″ de long. E.

GUARDASSONI (Alessandro), peintre italien, né à Bologne en 1819. On lui doit un *Tobie*, un *Léonard de Vinci* et une *Mise au tombeau*, ainsi qu'une scène des *Fiancés* de Manzoni.

GUARDI (Francesco), peintre d'architecture italien de l'école vénitienne, né à Venise en 1712, mort à Venise en 1793. Il fut élève du célèbre Canaletti, dont il a presque atteint la réputation. On a confondu longtemps, dans les galeries françaises, ses ouvrages avec ceux de son maître, et plusieurs morceaux que les Italiens donnent encore à Canaletti, comme par exemple la nombreuse collection de vues de Venise que conserve le musée de Naples, pourraient bien être de sa main. Son exécution est en général moins précise que celle de son maître dans le détail des bâtiments et ses représentations moins exactes; la manière dont il a touché ses figures conviendrait mieux à des esquisses qu'à des tableaux achevés. Mais ses peintures sont brillantes et riches, et sa couleur est énergique. Comme Canaletti, il n'a presque peint que des vues de sa ville natale, qui lui fournissait à souhait la variété, le pittoresque et les beaux effets de la lumière et des eaux dont il a embelli ses œuvres. L. DIMIER.

GUARDIA (La). Ville d'Espagne, prov. de Pontevedra (ancienne Galice), sur l'océan Atlantique, très près de l'embouchure du Minho, sur la rive opposée duquel se trouve la forteresse portugaise de Canienho; 5,927 hab. Le port accessible seulement aux petites embarcations est dominé par un château fort et des murailles à demi ruinées; la plage est très belle et très fréquentée l'été. La Guardia fait partie du district de Tuy qui est à 22 kil. au N.-E. — Il y a en Espagne plusieurs autres bourgades de ce même nom, notamment une de 3,180 hab. dans la prov. de Tolède, district de Lillo, une autre de 1,776 hab. dans la prov. de Jaen (Andalousie), une troisième de 2,590 hab. dans la prov. d'Alava (pays basques), avec une forteresse qui a joué un rôle dans les guerres carlistes. E. CAT.

GUARDIA (José-Miguel-Magin), littérateur français, né à Alayor (Minorque) le 20 janv. 1830. Docteur en médecine et ès lettres, bibliothécaire adjoint de l'Académie de médecine, il fut naturalisé Français par décret du 24 déc. 1864 et devint, par la suite, professeur de philosophie au collège Chaptal. On a de lui : *Essai sur l'ouvrage de Huarte : Examen des aptitudes diverses pour la science* (Paris, 1855, in-8); *De la Prostitution en Espagne* (1857, in-8); *Etude médico-psychologique sur l'histoire de Don Quichotte* (1858, in-8); *la Médecine à travers les siècles* (1864, in-8); *les Républiques de l'Amérique espagnole* (1862, in-8); *Grammaire de la langue latine* (1876 et 1878, in-12), en collaboration avec Wierzeyski; *l'Education dans l'école libre* (1880, in-12); *l'Etat enseignant et l'école libre* (1883, in-12); *Histoire de la médecine* (1884, in-12), plusieurs traductions, celle entre autres du *Voyage au Parnasse* (1864, in-12) et de *l'Art de gouverner* (1867, in-8) d'Antonio Perez.

GUARDIA (Heraclio-Martin de La), poète et auteur dramatique vénézuélien, né à Caracas en 1836. Parmi ses *Poesias* (Paris, 1870, in-8) on remarque une ode « à la Liberté du vieux monde », et une autre en l'honneur de Humboldt. Il a eu des succès de théâtre avec son drame *Cosme II de Médicis* et sa comédie *Fabricar sobre arena*.

GUARDUNHA (Serra). Chaîne de montagnes du Portugal central, qui se rattache à la ligne de faîte entre Douro et Tage; elle est séparée de celle-ci, au point où elle est dénommée serra da Estrella, par la profonde vallée du Zézère, aff. dr. du Tage. Toutes les eaux qu'elle déverse

vont à ce fleuve ou à ses tributaires. Son point culminant est à 1,224 m. E. CAT.

GUARÉ (*Guarea* L.) (Bot.). Genre de plantes de la famille des Méliacées et du groupe des Trichiliées. Ce sont des arbres ou des arbustes à feuilles alternes ou opposées, composées-pennées, à fleurs disposées en grappes axillaires. Leur réceptacle convexe porte un périanthe double, trimère ou hexamère, et des étamines en nombre double des divisions de la corolle. — Le fruit est une capsule ligneuse ou coriace, dont les graines arillées sont dépourvues d'albumen. — Les *Guarea* sont propres aux régions tropicales de l'Amérique. On en connaît une trentaine d'espèces. La plus anciennement décrite est le *G. trichilioides* L. (*Melia Guarea* Jacq.) des Antilles, dont toutes les parties exhalent une odeur musquée, d'où son nom vulgaire d'arbre à musc. Son écorce et son bois renferment une substance résineuse amère. Une espèce voisine, le *G. purgans* A. Juss., du Brésil, est doué de propriétés purgatives et émétiques extrêmement énergiques, propriétés qui se retrouvent dans le *G. cathartica* Mart. et dans le *G. Aubletii* A. Juss. (*Trichilia Guara* Aubl.) ou Bois-Balle des Antilles. La décoction de l'écorce (*Marinheiro* ou *Guaré* des Brésiliens), prise à dose trop élevée, exerce, dit-on, une action puissante sur l'utérus et peut déterminer l'avortement. En Colombie et à Saint-Domingue, le *G. spicæflora* A. Juss. ou Bois rouge des Antilles, jouit d'une grande réputation comme amer, astringent et antisyphilitique. Ed. LEF.

GUAREÑA. Ville d'Espagne, prov. de Badajoz (ancienne Estrémadure), district de San Benito, près du Guadamez, dans une région riche en céréales; 5,666 hab.

GUAREÑA. Rivière d'Espagne (V. DOURO).

GUARENTE (V. GUARIENTO).

GUARGENA (Domenico), dit le *P. Félicien de Messine*, peintre italien de l'école napolitaine, né à Messine en 1610. Il fut moine capucin et eut pour maître le Hollandais Casembroodt, mais il se forma principalement à l'étude des peintures du Guide que renfermait à Bologne le couvent où il vivait. Les capucins de sa ville natale conservent du P. Félicien une *Madone* qui le place au premier rang des peintres qui illustrèrent cet ordre, et dont plusieurs ont montré du talent.

BIBL. : HACKERT, *Memorie de' pittori Messinesi*.

GUARGUALE. Com. du dép. de la Corse, arr. d'Ajaccio, cant. de Sainte-Marie-et-Sicche; 448 hab.

GUARIENTI (Pietro), peintre italien de l'école vénitienne, né à Vérone ou à Venise peu avant 1700, mort vers 1758. Il étudia sous Crespi à Bologne, et fut nommé à Dresde directeur de la Galerie électorale. Il profita de cette charge pour étudier beaucoup d'artistes anciens et modernes, dont il suppléa les biographies dans l'*Abecedario* d'Orlandi. Cet ouvrage ainsi augmenté fut réimprimé par ses soins à Venise en 1753.

GUARIENTO, nommé aussi **GUARENTE, GUARINETTO** et **GUARIERO**, peintre italien de l'école vénitienne, né à Padoue ou à Vérone, vécut dans la seconde moitié du XIVe siècle. Il imita Giotto, moins servilement pourtant que ceux qui l'avaient précédé, et obtint, de son vivant, un grand renom. Il avait peint dans la grande salle du Conseil, à Venise, un *Paradis* que remplaça, en 1568, le *Paradis* du Tintoret. On dit qu'il reste sous la toile de ce dernier quelque vestige de cette antique peinture. Les morceaux les plus considérables qui soient demeurés de ce peintre sont les fresques qui couvrent le chœur de l'église des *Eremitani* à Padoue, fort curieuses, quoiqu'on les ait plus tard fort mal restaurées. Citons aussi un *Crucifix* et une fresque à Bassano.

BIBL. : CROWE ET CAVALCASELLE, *Storia della Pittura in Italia*.

GUARIN (Dom Pierre), hébraïsant, né au Tronquay (Normandie) en 1678, mort à Paris le 29 déc. 1729. Il fit profession chez les bénédictins de Saint-Maur, le 21 oct. 1696, et mourut bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il a publié une *Grammatica hebræa et chaldaïca* (Paris, 1724-1726, 2 vol. in-4) et un *Lexicon hebraicum et chaldæo-biblicum* (Paris, 1746, 2 vol. in-4). Les préfaces des deux ouvrages sont des diatribes violentes contre Masclef et son système grammatical.

GUARINI, dit *de Vérone*, célèbre humaniste italien, né à Vérone en déc. 1370, mort à Ferrare le 14 déc. 1460. Issu d'une famille noble, il étudia le latin à Venise sous Jean de Ravenne, et se rendit vers 1390 à Constantinople, où il resta pendant cinq ans élève du célèbre Emmanuel *Chrysoloras* (V. ce nom), qui vint ensuite professer le grec en Italie, et auquel il succéda dans sa chaire, à Florence (1402). En 1415, il passa en la même qualité à Venise ; en 1422, à Vérone; en 1436, à Ferrare. Il devint, dans cette ville, professeur des enfants du marquis Lionel de Ferrare, et servit en 1438 d'interprète aux pères grecs et latins qui s'y étaient réunis en concile. Guarini passa le reste de sa vie à Ferrare. Son principal rôle fut un rôle d'éducateur; c'est à ce titre surtout qu'il mérite d'être connu. Ce fut, avec *Vittorino de Feltre* (V. ce nom), le principal éducateur de son siècle. Ses travaux personnels sont moins importants : ses nombreuses traductions du grec sont assez défectueuses, mais servirent au réveil des études classiques. Ses œuvres sont nombreuses. Sur la demande du pape Nicolas V, il traduisit Strabon (qu'il termina en 1456), dont on ne publia que les dix premiers livres (Rome, vers 1470, in-fol.; Venise, 1472, in-fol.). Sa traduction des *Vies des hommes illustres*, de Plutarque, ne fut aussi imprimée que partiellement (Brescia, 1488, in-fol.). On lui doit encore : *Regulæ grammaticales* (s. l. n. d., vers 1470, in-4), première grammaire latine méthodique, souvent réimprimée ; *Vocabularius breviloquus* (Bâle, 1478, in-fol.), et d'autres travaux, en majeure partie inédits. — Son fils, *Giovanni-Battista* Guarini, né à Vérone vers 1425, mort à Venise en 1513, fut aussi un helléniste éminent. Il succéda à son père dans la chaire de grec et de latin à l'université de Ferrare, où il eut pour élèves Alde Manuce, Ange Politien, Josse Bade, etc. Il fut aussi envoyé, par le duc de Ferrare, en ambassade en France. Il traduisit du grec des discours de Démosthène, de Dion Chrysostome, de Grégoire de Nazianze, et publia un traité *De Ordine docendi et studendi* (s. l. n. d., in-4; Heidelberg, 1489, in-4); les *Commentarii in Virgilium*, de Servius Honoratus (Venise, 1471, in-fol.), etc.

BIBL. : ROSMINI, *Vita e disciplina di Guarino Veronese e de' suoi discepoli*; Brescia, 1805, 3 vol. in-8. — A. FIRMIN-DIDOT, *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*; Paris, 1875, in-8. — SABBADINI, *Guarino Veronese e il suo epistolario*; Salerne, 1885. — L. GEIGER, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland* (collection Oncken), 1886.

GUARINI (Giovanni-Battista), célèbre poète italien, né à Ferrare le 10 déc. 1537, mort à Venise le 4 oct. 1612. Il fit ses études à Ferrare, Pise et Padoue et fut nommé professeur de belles-lettres à Ferrare, place qu'il occupait encore en 1563, année où sa réputation de poète commençait à se répandre. A l'âge de trente ans, il entra au service du duc Alfonse II qui l'employa pendant une dizaine d'années à de petites missions diplomatiques dont il ne fut récompensé que par des titres. En 1582, il se retira à la Guarina et s'y livra à son goût pour les lettres. Il avait négligé la poésie depuis sa jeunesse et résolut de lutter contre le Tasse. Ne pouvant l'égaler dans le genre héroïque, il tenta le genre pastoral et composa son célèbre *Pastor fido* dont on parla beaucoup avant sa publication. On prétend même qu'il fut joué en 1585 aux noces de Charles-Emmanuel de Savoie et de l'infante Catherine. Imprimée en 1590, la pièce eut un succès prodigieux. Guarini perdit encore douze années de sa vie dans les petites cours de Mantoue, Florence, Ferrare, etc., au service des princes, puis il s'occupa uniquement de ses affaires d'ailleurs toujours embarrassées, car il eut toute sa vie des procès, pendant sa jeunesse contre son père, pendant sa vieillesse

contre ses enfants. Il mourut de la fièvre à Venise. Le *Pastor fido* est un drame pastoral composé avec beaucoup d'habileté; le style en est d'une admirable richesse; on lui a reproché la subtilité des pensées, la préciosité du style, la licence des épisodes; mais ces défauts étaient des qualités aux yeux des contemporains et contribuèrent au succès de l'œuvre. Le sujet est emprunté à l'histoire tragique de Corésus et de Callirhoé que raconte Pausanias, mais il est habillé d'épisodes comiques et pastoraux très compliqués. La première édition date de Venise 1590; Guarini en a donné une en 1602 avec des notes : c'était déjà la vingtième édition. Le *Pastor fido* a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. On peut encore citer de Guarini *Rime*, et une comédie intitulée *Idropica*, composée en 1582. Ses œuvres ont été réunies incomplètement en 4 vol. par Barotti et Apostolo Zeno (Vérone, 1737-38).

Bibl. : Rossi, *Battista Guarini ed il Pastor fido*; Turin, 1886.

GUARINI (Camillo-Guarino), religieux théatin, architecte, mathématicien et littérateur, né à Modène en 1624, mort à Milan en 1683. Véritable prodige, très savant en mathématiques et professeur de belles-lettres et de philosophie à Messine, dès l'âge de dix-sept ans, Guarini fut architecte du duc Philibert de Savoie et fit, dès l'année 1657, élever à Turin, dans le style bizarre et tourmenté du Bernin, de nombreux édifices publics et privés, dont : la porte dite du Pô, la chapelle du Saint-Suaire, rotonde couronnée d'une coupole, située derrière la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, l'église Saint-Laurent-des-Théatins, surmontée, elle aussi, d'un dôme, mais sur un plan carré avec portique aux façades antérieure et postérieure, la grande église Saint-Philippe-de-Neri, terminée par Juvara, les palais du duc de Savoie et du prince de Carignan. Guarini fit élever nombre d'autres édifices à Modène, à Vérone, à Vienne, à Prague, à Lisbonne et à Paris où l'église Sainte-Anne-la-Royale des Théatins commencée sur ses plans, en bordure du quai de ce nom, dès 1648, fut démolie en 1820, après avoir eu les destinées les plus diverses. Les principaux ouvrages de Guarini sont, outre les *Placita philosophica*, *Euclides auctus* et *Cœlestris matematica : Del Modo di mesurare le Fabbriche* (Turin, 1674, 8, pl.); *Disegni d'Architettura civile ed Ecclesiastica* (1668, in-fol., pl.), et *Architettura civile* (*opera postume*), *divisa in cinque trattati* (Turin, 1737, 2 vol. in-fol., pl.). Charles Lucas.

GUARINO (en latin *Varinus*), connu sous les noms de *Favorinus*, *Phavorinus* et *Favarino*, lexicographe italien, né à Favora (Ombrie) en 1450, mort en 1537. Très savant, il entra dans l'ordre des bénédictins et y acquit une grande réputation pour ses travaux d'érudition et de lexicographie grecque. Précepteur de Jean de Médicis, puis directeur de la bibliothèque des Médicis à Florence, il fut en 1514 nommé évêque de Nocera par son élève qui était devenu le pape Léon X.

On a de lui : *Thesaurus cornucopiæ et horti Adonidis* (Venise, Alde, 1496), recueil alphabétique d'observations grammaticales sur la langue grecque, extraites de trente-quatre grammairiens grecs; *Apophthegmata ex variis authoribus per Joannem Stobœum collecta*, *Varino Favorino interprete* (Rome, 1517); *Magnum Dictionnarium, sive Thesaurus universæ linguæ grecæ, ex multis variisque autoribus collectus* (Rome, 1523), premier grand ouvrage existant de lexicographie grecque pour les modernes. Il a coordonné les travaux de Suidas, d'Hésychius, d'Harpocration, d'Eustathe, de Phrynicus, et il semble que Henri Estienne ait beaucoup profité de son travail.

GUARISAMEY. Village du Mexique, Etat de Durango, district de San Dimas; 266 hab. Célèbre par ses mines d'argent.

GUARNERI (en latin *Guarnerius*). Nom d'une famille de luthiers italiens. *Andrea*, le chef de la famille, était élève de Nic. Amati à Crémone, en 1641, et, d'après un acte de la paroisse Saint-Faustin, avait alors quinze ans. De son mariage, qui eut lieu le 31 déc. 1652, naquirent sept enfants dont deux seulement exercèrent la lutherie : *Pietro-Giovanni*, né le 18 févr. 1655, et *Giuseppe-Giovanni-Battista*, né le 25 nov. 1666. Le dernier eut trois garçons sur six enfants; un seul, *Pietro*, né le 14 avr. 1695, s'adonna à la lutherie à Crémone, puis à Venise de 1730 à 1755 environ. Le chef de la deuxième branche, Giovanni-Battista, fils d'un cousin d'Andrea, ne paraît pas avoir fait de lutherie, mais c'est de lui qu'est né, le 16 oct. 1697, *Giuseppe* Guarneri, surnommé *del Jesù*, qui illustra toute la famille.

Les instruments construits par *Andrea*, de 1650 à sa mort, qui survint le 7 déc. 1698, sont peu estimés; ceux de son fils *Pietro*, qui quitta Crémone pour s'établir à Mantoue, en 1680, où il résida jusqu'en 1715 environ, ne le sont pas beaucoup plus; en avr. 1699 il obtint du duc de Mantoue le privilège de fabriquer et vendre des cordes harmoniques. *Giuseppe-Giov.-Batt.* adopta d'abord la manière de son père et fit mieux que lui; puis, lorsque les instruments de son cousin *del Jesù* eurent la vogue, il s'assimila ses procédés et profita même de la similitude de leur prénom pour mettre sur ses étiquettes les initiales I. H. S qui constituaient la marque de ce dernier. Mais là s'arrête l'imitation, car les produits de *del Jesù* sont de beaucoup supérieurs à tous ceux des membres de sa famille. Il n'arriva pas cependant du premier coup à la célébrité; ses premiers instruments n'ont même rien de remarquable; ceux qui suivirent laissent encore à désirer, mais ceux de la troisième manière rivalisent comme prix avec ceux de Stradivarius. Parmi les plus beaux spécimens de la facture de Joseph Guarneri *del Jesù*, on cite le violon de Paganini, aujourd'hui au musée de Gènes, et celui d'Alard, daté de 1742, actuellement au musée du Conservatoire de Paris.

Constant Pierre.

GUAS ou **WAS** (Juan), architecte et sculpteur, d'origine flamande, qui fut, dans la seconde moitié du xve siècle, engagé au service des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle. Par leur ordre, il éleva, à Tolède, la gracieuse église et l'élégant cloître de San Juan de los Reyes, construit dans le style gothique fleuri. Guas fut aussi l'architecte du palais des ducs de l'Infantado à Guadalajara. Le musée du Fomento, à Madrid, conserve un dessin à la plume, sur vélin, mesurant plus de 2 m. de haut, sur 95 centim. de large, qui représente, en vue cavalière, un projet primitif de l'église de San Juan de los Reyes. Ce dessin, attribué, selon toute vraisemblance, à cet architecte, a été gravé dans l'ouvrage intitulé *Monumentos arquitectonicos de España*. On croit que Guas travailla aussi comme sculpteur, sous la direction de Anequin de Egas, maître de l'œuvre de la cathédrale de Tolède, à la décoration de la porte dite des Lions, commencée vers 1459. Les portraits de Juan Guas, de sa femme et de ses deux fils, sont conservés, à Tolède, dans l'église des saints Juste et Pastor. Une reproduction chromolithographiée en a été donnée dans l'ouvrage que nous venons d'indiquer. P. L.

GUASCA. Bourg de Colombie, Etat de Cundinamarca, sur le versant de la sierra Carbonera, à 2,685 m. d'alt.; 4,400 hab. environ avec le district. Elle est riche en charbon et en eaux thermales. Ce fut autrefois une cité importante, résidence des princes de Guascaitocui.

GUASCO (Carlo), chanteur dramatique italien, né à Jolero (Piémont) le 13 mars 1813, mort à Jolero le 13 déc. 1876. Doué de rares dispositions pour la musique, il apprit tout seul, enfant, à jouer de la mandoline, du violon et de la flûte. Guasco, qui avait une belle voix de ténor, débuta à la Scala de Milan, en 1837, avec un vif succès. Il se produisit alors sur divers autres théâtres d'Italie, et commença la carrière brillante qu'il était appelé à parcourir. Bientôt les compositeurs voulurent avoir pour interprète ce chanteur remarquable, dont la voix superbe était servie par une incontestable talent. Les succès de Guasco ne furent pas moins considérables à Londres, à Saint-

Pétersbourg, à Vienne, à Paris même que dans sa propre patrie. Après une carrière de seize années, il quitta la scène et se retira dans sa ville natale.

GUASPRE (Le) (V. Dughet [Gaspard]).

GUAST (Du) (V. Gua).

GUASTALLA. I. Géographie. — Ville d'Italie, de la province de Reggio (Emilie), à 27 kil. N. de cette ville, auprès du confluent du Crostolo avec le Pô; 10,369 hab. Tanneries, filatures de soie et de toile.

II. Histoire. — Guastalla et son territoire ont appartenu au moyen âge tout d'abord à Reggio, puis, au commencement du xive siècle, à Crémone, enfin à Milan. En 1406, le duc Marie Visconti de Milan érigea Guastalla en comté et le céda en fief à Guido Torelli de Mantoue, mari de sa cousine. Cette dernière céda en 1539 Guastalla à Ferdinand (Ferrante) Ier de Gonzague, vice-roi de Naples, le plus jeune fils du duc François II de Mantoue et d'Elisabeth d'Este. Il fit, en 1541, ériger Guastalla en fief immédiat de l'Empire par Charles-Quint, qui le sépara à jamais du Milanais. Le comté de Guastalla, érigé en principauté, passa à César de Gonzague, fils de Ferdinand, qui lui succéda en 1557, et en 1621 devint duché sous Ferdinand II, fils de César. Le duché de Guastalla passa ensuite à César II, fils de Ferdinand II, puis à Vincent de Gonzague, neveu de César II. Vincent hérita en 1708 des petites principautés de Sabbionetta et de Bozzolo, situées sur la rive gauche du Pô ; ces principautés furent unies à Guastalla comme fief impérial. Le fils aîné de Vincent, Antoine-Ferdinand, succéda à son père, mais mourut sans enfants, et le duché de Guastalla passa, après lui, à Joseph-Marie de Gonzague, son frère puîné, qui s'éteignit en 1746 sans laisser de postérité. L'impératrice revendiqua le duché de Guastalla comme fief du Milanais, qui devait, à ce titre, revenir à l'Empire ; elle s'en empara et, en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, le céda à l'infant d'Espagne don Philippe, duc de Parme. En 1796, les Français s'emparèrent de Guastalla en même temps que des autres Etats du duc de Parme, et le réunirent à la République cisalpine. En 1805, Napoléon Ier donna Guastalla à sa sœur Pauline Borghèse, avec le titre de princesse. Le congrès de Vienne rendit à l'Autriche Sabbionetta et Bozzolo, en laissant à Marie-Louise, épouse de Napoléon, Guastalla, ainsi que Parme et Plaisance. Après la mort de Marie-Louise, qui survint le 17 déc. 1847, Guastalla, Parme et Plaisance, en exécution d'une convention du 10 juin 1817, passèrent à Charles-Louis de Bourbon, duc de Lucques, qui céda Lucques à la Toscane. Mais le grand-duc de Toscane, en incorporant Lucques à ses Etats, devait céder quelques parcelles à Modène ; ces pays se soulevèrent contre cette séparation, et Guastalla passa sous la domination du duc de Modène (8 janv. 1848). Il y resta jusqu'en 1859, et fait, depuis cette époque, partie du royaume d'Italie.

GUASTALLA (Marie-Pauline Bonaparte, duchesse de) (V. Bonaparte, t. VII, p. 261).

GUASTALLINES (V. Angéliques [Congrégation des]).

GUATAVITA. Ville de Colombie, Etat de Cundinamarca, située à 43 kil. au N.-E. de Bogota, à 2,900 m. au-dessus du niveau de la mer ; environ 5,600 hab. C'était jadis une ville très importante. Non loin, à 10 kil. du N.-E., s'étend le lac de Guatavita situé à 3,200 au-dessus du niveau de la mer, près duquel s'élevait autrefois un célèbre temple indien d'où l'on jetait dans le lac des objets d'or et d'ivoire en offrande.

GUATEMALA (V. la carte de l'Amérique centrale, t. II, p. 698).

Géographie physique. — Généralités. — République de l'Amérique centrale, la plus septentrionale des six républiques centro-américaines, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, située entre 13° 50′ et environ 18° de lat. N. et 90° et 95° 25′ de long. O., indépendante de l'Espagne depuis le 15 sept. 1821 et ne faisant plus partie de l'ancienne Union de l'Amérique centrale depuis le 24 mars 1847, ayant pour capitale Guatemala la Nueva ou simplement Guatemala.

Frontières. — L'océan Pacifique forme la frontière S.-O. de la république guatémaltèque sur une longueur de 280 kil. La frontière du Guatemala, le long du Mexique en quittant le Pacifique, remonte d'un degré vers le N., puis court vers le N.-E. en formant une ligne brisée ; elle suit pendant 200 kil. le 17° degré 50′ au milieu de pays en grande partie inexplorés habités par des Indiens ; elle quitte le Mexique et tombe brusquement vers le S., suivant la rivière Sarstun qui, d'après le traité du 18 avr. 1860, la sépare du Honduras anglais jusqu'à l'Atlantique. Au S.-E., le Salvador borne le Guatemala sur un tiers de la distance séparant les deux Océans et le Honduras sur les deux autres tiers. La frontière, en partant du Pacifique, remonte le rio de Paz et un de ses affluents, puis suit une ligne idéale qui traverse le lac Guija en laissant au Salvador les deux tiers de sa superficie, emprunte la crête du chaînon de Derrambadero et les montagnes des Apantes, traverse la vallée de Copan à l'O. de ce village, va rejoindre les hautes montagnes d'Espiritu Santo et de Grita et atteint l'Atlantique en suivant le rio Tinto. La frontière, qui sépare le Guatemala du Mexique, est très vague ; une délimitation est décidée en principe entre les deux Etats.

Côtes et Iles. — Le Guatemala regarde au S.-O. l'océan Pacifique, à l'E. l'océan Atlantique. La côte du Pacifique, longue d'environ 280 kil., ne compte que des baies sans importance ; les îles et les presqu'îles ne sont que d'étroits bancs de sables. La côte est particulièrement sablonneuse ; des *barras* ou barres masquent l'embouchure des rivières et en rendent l'accès difficile ; la forêt commence très près du rivage ; la plaine qui sépare la côte de la sierra Madre n'a aucune épaisseur ; la montagne forme une muraille coupée par quelques vallées ; c'est pourtant sur cette côte, faisant face aux deux vallées les plus importantes, que se trouvent Champerico et San José, les deux ports les plus importants de la république. La côte de l'Atlantique, longue de 150 kil., forme une profonde indentation, le golfe d'Amatique que couvre la longue péninsule de Tres Pontas.

Relief du sol. — La grande chaîne de montagnes, qui borde au Mexique l'océan Pacifique, après s'être abaissée à l'isthme de Tehuantepec, se relève peu à peu et atteint au Guatemala de grandes altitudes. La portion guatémaltèque comme plusieurs autres parties de la chaîne porte le nom de sierra Madre (chaîne Mère). On rencontre en entrant au Guatemala le Tocana, puis le Tamujulco (3,500 m.), le Cerro Quemado (3,540 m.), volcan tout couvert de fumerolles qui domine Quezaltenango, ville située à 2,346 m. d'alt., le pic de Santa Maria (3,500 m.) et le Santa Clara, le groupe d'Atitlan, qui comprend un grand nombre de pics élevés et dont la plus haute cime atteint 3,572 m. ; enfin, les deux pics jumeaux d'Acatenango (4,150 m.) et de Fuego (4,250 m.). Après ce groupe de hautes montagnes, une vaste dépression, la vallée de Antigua Guatemala, coupe la chaîne. Dans cette première partie, les points culminants s'élèvent très près du rebord S.-O. de la chaîne et surgissent brusquement en s'appuyant sur le mur de 2,000 m. de hauteur qui tombe presque à pic sur l'Océan à peine coupé par quelques vallées dont la plus importante est celle du rio Samala ou de Quezaltenango. A partir de la vallée de Antigua Guatemala, la muraille qui fait face au Pacifique est moins élevée et moins abrupte ; la chaîne s'abaisse et les pics élevés sont un peu plus éloignés de l'Océan. On trouve dans cette partie de la chaîne les volcans de Aqua et de Pacaya. Le volcan de Aqua est une magnifique montagne quoiqu'elle ne soit pas une des plus élevées ; à ses pieds est la ville d'Antigua Guatemala et ses flancs sont couverts d'une riche végétation ; les palmiers qui croissent à sa base font place aux chênes, puis aux pins, à mesure que l'altitude augmente.

Au N.-E., plusieurs chaînes courent parallèlement à la

sierra Madre et au Pacifique ; ce sont les montagnes de Vera Paz, massif auquel s'appuie le plateau de Péten, prolongé par les montagnes basses du Yucatan, les monts des Métaux, les monts de Chama et de Chisee, les monts Cokscomb (2,100 m.). Ces montagnes soutiennent le plateau étroit qui forme la région peuplée et tempérée du Guatemala ; leurs derniers contreforts s'abaissent en pentes douces vers les plaines chaudes qui bordent le Pacifique. Les monts élevés de Grita et d'Espiritu Santo suivent la frontière qui sépare le Honduras du Guatemala. D'une manière générale, les pentes du plateau guatémaltèque sont peu accusées quand on les aborde du côté de l'Atlantique ; du côté du Pacifique, elles tombent brusquement sur les plaines d'alluvion.

La sierra Madre est d'une nature volcanique ; les sommets élevés de la chaîne sont composés de tufs et de conglomérats trachytiques qui forment un étage de plusieurs centaines de mètres et recouvrent des porphyres souvent métallifères. Le sol est agité par des tremblements de terre fréquents ; vingt et un volcans donnent des traces d'activité, fumerolles, éruptions aqueuses ; le Fuego a eu du 27 au 29 juin 1880 une éruption véritable.

Régime des eaux. — Le Guatemala comprend deux bassins fermés : le petit lac sans issue d'Atitlan ou Panahachel au milieu d'un chaos de montagnes, la lagune de Péten sur le plateau du même nom, dans la direction du Yucatan, et trois bassins maritimes, ceux du Pacifique, de la baie d'Amatique et du golfe de Campêche. Sur le versant du Pacifique, on ne rencontre que des cours d'eau de peu de longueur tombant rapidement d'une hauteur de 2,000 m. au niveau de la mer. Ces torrents sont du S. au N. : le rio Paz, le rio de los Esclavos que traverse la route de Guatemala à San Salvador sur un pont à sept arches, célèbre dans l'Amérique centrale ; le rio Michatoya, qui reçoit les eaux du beau lac d'Atitlan et forme une chute de 60 m. de haut ; le rio Gualacate, qui descend de la vallée d'Antigua Guatemala ; le rio Naguelate, le rio Samala, qui descend de la vallée de Quezaltenango ; le rio Chiapan. Contre la frontière du Salvador, le lac Guija emprunte au Guatemala les eaux de plusieurs petits torrents qu'il verse dans le rio Lempa.

La baie d'Amatique reçoit deux fleuves principaux : le Motagua, qui descend des altos ou montagnes du massif de Quezaltenango, malgré son cours de 550 kil., n'est guère navigable et seulement sur un parcours de 200 kil. qu'aux parques ou *bongos ;* il reçoit comme principal affluent le Gualan. Le Polochic est plus navigable ; il tombe par sept bouches dans le lac d'Izabal ou *Goffo dulce* (golfe d'eau douce). Le lac d'Izabal est relié à la mer par un pittoresque canal de 20 kil. de long, la Angostura, bordé par des rochers à pic de 90 à 120 m. de haut, qui servait autrefois de voie commerciale pour pénétrer dans l'intérieur.

Au N. du Guatemala, le rio Urumacinta emporte vers la baie de Campêche, où il se joindra au delta du Grijalva, les eaux du rio Lacandones, du rio de la Passion. Il reçoit un grand nombre d'affluents, dont les cours sont plus ou moins inconnus. Toute cette partie N. et N.-E. du Guatemala est chaude, humide, couverte de lagunes, entièrement boisée, et n'est parcourue que par des Indiens bravos. Les eaux qui ne vont pas à l'Urumacinta forment la lagune de *Péten.*

Climat. — Le climat est sec dans la plaine très étroite du Pacifique. Tout le reste du Guatemala est situé dans une région pluvieuse où il tombe plus de 2 m. d'eau. On y retrouve la division du sol en *tierras calientes*, *tierras templadas* et *tierras fridas*. Dans les terres chaudes (jusqu'à 1,000 m.), la température est humide et excessive, la végétation tropicale ; la température moyenne est de 31°. Les terres tempérées (de 1,000 à 2,000 m.) sont presque seules peuplées et contiennent toutes les villes importantes ; la température moyenne est de 23 à 25°. Les terres froides forment la région des pins. Il y a deux saisons au Guatemala, l'été ou saison des pluies (*tiempo de aguas*) et l'hiver ou saison sèche (*tiempo de secas*). Les régions chaudes et humides du littoral de l'Atlantique sont malsaines ; la fièvre jaune y fait parfois son apparition ; les fièvres paludéennes et bilieuses y atteignent tous les Européens ; une colonie de Belges a été détruite par le climat, près d'Izabal. Un rideau de forêts séparait Nueva Guatemala de cette zone ; depuis le déboisement de ses environs, elle est sujette aux fièvres ; on cherche à l'assainir par l'eucalyptus. Le goitre est fréquent dans les montagnes. Les deux vents principaux sont le vent du N., chaud et humide, et le vent du S., dangereux sur la côte du Pacifique.

Flore. — La flore du Guatemala est généralement sud-américaine (V. Amérique du Sud). Toute la région tournée vers le golfe de Campêche est analogue comme climat et comme production naturelles au Yucatan ; on y trouve les bois dits de Campêche. Dans la sierra Madre, on trouve trois flores différentes ; en terre froide les pins, l'ocote et l'oyamel ; plus bas, le yucca et le magney et la région des chênes, puis la région des palmiers. Le nopal existe à l'état sauvage au Guatemala.

Faune. — La faune du Guatemala est très importante, et en général bien connue. Elle comprend la plupart des animaux de l'Amérique du Sud et des espèces spéciales. On y trouve le jaguar et le couguar, des singes mycètes et atèles dans les régions chaudes, le cerf mexicain dans les régions tempérées, le marrano de Monte (*Sus torquatus*) et le jabali ou javali (*Sus labiatus javali*), une espèce d'armadillo et un fourmilier (*Myrme cophaga didactyla*), un grand nombre d'espèces de rats, d'agoutis, un petit marsupial indigène, le *Didelphys carcomora*, plusieurs vautours, 400 espèces de passereaux, 8 espèces de trogons et beaucoup de gallinacés, 2 espèces d'alligators, l'une sur le Pacifique, l'autre sur l'Atlantique ; des serpents, parmi lesquels le *Crotalis horridus* est très commun, une profusion d'insectes. Le quitzal, quejal ou quesal (*Trogon resplendens*) mérite une mention spéciale. Ce magnifique trogon ou couroucou est spécial à la faune du Guatemala ; il a donné son nom à la ville de Quezaltenango et figure dans les armes du Guatemala.

Anthropologie.— Les indigènes du Guatemala ont été étudiés surtout par l'abbé Brasseur de Bourbourg. Ils descendent des Aztèques et surtout des Toltèques ; ils parlent vingt-six dialectes dérivés du *quiché*, du *maya* et du *nahvati ;* les Indiens Lacandons, qui errent dans les savanes du Nord, sont indépendants ; ils parlent un idiome dérivé du maya ; plusieurs de leurs tribus, les Chols, les Manchés, les Itzacs, sont soumises. Près du lac d'Izabal, on trouve quelques Caraïbes venus par mer. Le Guatemala renferme plusieurs ruines toltèques importantes : les ruines d'Utatlan (Santa Cruz del Quiché), de Tecpan Atitlan (Solola), de Patmamit, l'ancienne capitale indienne ; un aqueduc, près de Rosario ; des idoles, des poteries indiennes.

La race conquérante s'est directement mêlée aux Indiens ainsi que la race noire. Les blancs n'atteignent pas le nombre de 12,000 ; les *meztisos* ou *ladinos*, descendant des blancs et des Indiens, au nombre de près de 500,000 ; les Indiens, de près de 800,000. Quant aux noirs, mulâtres ou Zambos, ils sont environ 8,000. Les produits du mélange de ces trois races sont, comme dans toute l'Amérique latine, très variés et chaque espèce de sang métis a son nom particulier.

Géographie politique. — Gouvernement. — La constitution de 1851 reconnaissait trois pouvoirs, le président de la République, un conseil d'Etat ayant mission de préparer les lois et un Sénat. Le président de la république nommait les membres du conseil d'Etat et était nommé par la Chambre ; celle-ci comprenait, outre les élus de la nation, l'archevêque, des membres nommés par le chapitre, la haute cour de justice, la société économique, le tribunal de commerce, corps sociaux conservateurs. Depuis la constitution de 1879 et l'avènement des libéraux, la Chambre est composée de 69 membres élus par le suffrage direct de

la nation; le conseil d'Etat composé de 13 membres nommés en partie par le président de la république, en partie par l'Assemblée nationale. Le président est élu pour six ans directement par le suffrage universel. L'âge de l'électorat est vingt et un ans.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — La population des écoles s'accroît régulièrement ; elle se composait en 1871 de 6,130 garçons et 1,944 filles, soit 8,074 élèves fréquentant 253 écoles ; en 1874 de 14,216 garçons et 6,312 filles soit 20,528 élèves dans 541 écoles. En 1878, le nombre des établissements d'instruction était monté à 702 et celui des élèves à 35,315.

ARMÉE. — Le service se fait de l'âge de dix-huit à vingt-cinq ans dans l'armée active, et la milice comprend tous les hommes depuis vingt-six ans à cinquante ans. L'effectif de l'armée permanente est de 3,000 hommes; 100,000 hommes environ sont inscrits sur les listes de la milice.

BUDGET. — Le budget s'élève en général à 5 millions de pesos du côté des recettes et 4,600,000 du côté des dépenses. Le peso, qui est l'unité monétaire usitée, égale 3 fr. 12. La dette publique était en 1891 de 13,569,190 pesos.

DRAPEAU. — Le drapeau se compose d'une bande blanche entre deux bandes bleues disposées de haut en bas.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES. — *Population.* Les provinces s'administrent elles-mêmes par des assemblées élues ; le pouvoir central y est représenté par un corrégidor. Le territoire est divisé en 22 districts dont deux nouveaux, Alta Verapaz et Retalhuleu. Ces 22 districts sont :

Nos d'ordre	DÉPARTEMENTS	HABITANTS	CHEFS-LIEUX	HABITANTS
1	Guatemala.......	124.642	Guatemala.......	50.000
2	Amatitlan........	31.072	Amatitlan........	14.000
3	Escuintla........	30.061	Escuintla........	10.000
4	Sacatepequez....	36.415	Antigua Guatemala....	15.000
5	Alta Verapaz....	86.943	Coban..........	»
6	Baja Verapaz....	42.567	Salama..........	8.000
7	Chimaltenango ..	50.117	Chimaltenango ..	6.300
8	Zacapa..........	36.155	Zacapa..........	4.000
9	Jalapa...........	29.797	Jalapa...........	4.000
10	Jutiapa..........	39.756	Jutiapa..........	7.000
11	Santa Rosa.....	29.162	Guajiniquilapa...	5.000
12	El Peten.........	8.278	Flores...........	2.200
13	Chiquimula......	52.417	Chiquimula......	12.000
14	Izabal...........	5.240	Izabal...........	750
15	Solola...........	76.756	Solola...........	15.000
16	Totonicapam....	147.935	Totonicapam....	25.000
17	Suchitepequez...	32.553	Mazatenango....	11.500
18	Retalhuleu.......	22.628	Retalhuleu.......	»
19	Quezaltenango...	83.674	Quezaltenango...	22.500
20	San Marcos.....	67.149	San Marcos.....	12.600
21	Huehuetenango..	118.193	Huehuetenango..	16.000
22	Quiché..........	73.096	Santa Cruz del Quiché..	6.300

Les chiffres donnés pour la population des provinces sont ceux du recensement officiel du 31 oct. 1880, ceux donnés pour leurs chefs-lieux sont les chiffres approximatifs donnés par la *Geografia de Centro America* de Dario Gonzalez (San Salvador, 1876). D'après le recensement de 1880, la population totale est de 1,224,706 hab., celle de Guatemala de 59,039. En 1893, la capitale atteint le chiffre de 78,000 hab. La statistique officielle donne une superficie de 121,140 kil. q., chiffre forcément inexact à cause de l'incertitude de la frontière septentrionale et en contradiction avec le chiffre de l'almanach de Gotha. La densité de la population serait de 10 hab. par kil. q., mais elle est en réalité plus grande, car il n'y a guère qu'un tiers ou un quart du territoire réellement habité. La population s'accroît régulièrement et rapidement. Elle était de 367,000 hab. environ en 1778, de 512,000 hab. en 1825. On calcule qu'elle augmente actuellement de 60,000 hab. par cinq années. Le nombre des hommes est supérieur à celui des femmes d'un douzième. Les étrangers étaient en 1874 au nombre de 829 dont 191 Mexicains, 164 Espagnols, 103 Français, 71 Italiens, 64 Allemands, 50 Anglais. La population est douce et les crimes sont rares.

Géographie économique. — PRODUCTIONS NATURELLES ET AGRICULTURE. — Le principal produit du Guatemala a été longtemps la cochenille ; il en exportait 82,500 kilogr. en 1854. Depuis que l'industrie se sert des couleurs de la houille, la plantation du nopal a cessé; la prov. de Quezaltenango qui surtout cultivait le nopal l'a remplacé par le café et, en 1889, le café formait les sept huitièmes du commerce d'exportation ; on en comptait 16 millions de plants. Grâce à la diversité de son climat, le Guatemala a des productions variées : on y cultive l'orge et le lin dans dans les terres froides, le blé et tous les légumes européens dans les terres tempérées, la canne à sucre dans les terres chaudes, l'indigo dans la prov. de Suchitepequez. On exporte surtout par Campêche des bois de construction et d'ébénisterie.

MINES. — Les mines sont peu exploitées. On trouve au Guatemala des marbres, des minerais de fer, du soufre en grande quantité, du cuivre ; le rio Matigua coule sur des sables aurifères et on trouve de l'or natif à Libertad, près d'Izabal.

INDUSTRIE. — Quezaltenango tisse la laine et le lin. A Guatemala, on trouve des manufactures de coton, de cigares, des distilleries de *pulque*, des raffineries de sucre et des indigoteries, des tanneries. Des ouvriers assez habiles y travaillent le bois, fabriquent des selles, des poteries. L'industrie suffit à peu près à la consommation locale.

COMMERCE. — Le commerce a doublé de 1866 à 1878. Voici le tableau des exportations du Guatemala avec les principaux pays civilisés :

	Importations.	Exportations.
Grande-Bretagne....	4,970,000 fr.	5,650,000 fr.
Etats-Unis.........	2,305,000	7,430,000
France...........	2,565,000	2,460,000
Allemagne.........	2,035,000	2,450,000

Le commerce extérieur évalué en dollars, en 1890, atteignait : pour les importations, 7,640,000 dollars; pour les exportations, 14,402,080 dollars ; le café entrait dans les exportations pour 12,700,000 dollars. Outre le café, le Guatemala exporte surtout des laines, de l'indigo, des bois d'ébénisterie. Le commerce passait autrefois par Campêche ; le rio Usumacinta servait aux transports. Saint-Thomas, sur la baie d'Amatique, lui a succédé ; on transportait les marchandises venant d'Europe par le rio Polochic et le lac d'Izabal, puis à dos de mulet par la mauvaise route qui joint Izabal à Guatemala. Avant la construction du chemin de fer de Panama, beaucoup de marchandises traversaient l'Amérique par cette voie. Aujourd'hui tous les échanges se font par le Pacifique : deux chemins de fer récents à voie étroite unissent l'un, Retalhuleu à Champerico, l'autre, Guatemala à San José. La capitale n'est qu'à 80 kil. du Pacifique et à 240 kil. de l'Atlantique. Les marchandises doublent le cap Horn.

Histoire. — L'histoire du Guatemala se rattache d'abord à celle du Mexique. C'est du Mexique où ils s'étaient établis vers le milieu du VIe siècle, que vinrent au Guatemala, au XIIIe siècle, les envahisseurs toltèques, les Quichés, les Cachiquels, les Zutugils. En 1524, le conquistador don Pedro de Alvarado, venant du Mexique, entre dans le Soconusco, aujourd'hui province mexicaine et alors occupée par les Quichés du Guatemala, avec ses alliés les Indiens Tlascalans. Tecuc Umam, roi des Quichés, leur livra bataille sur les bords de la rivière Samala et fut vaincu. S'il fallait en croire les récits des Espagnols, l'armée indienne aurait été de 232,000 hommes, et les eaux de la rivière se seraient changées en sang à cause du massacre. Alvarado entra dans Xeleluh, située près de la ville moderne de Quezaltenango, tua Tecuc Umam dans un nouveau combat, dispersa les

restes de son armée sous les murs de la capitale Utatlan, aujourd'hui Santa Cruz del Quiché. Le roi des Cachiquels appela lui-même les étrangers; Alvarado s'établit sur son territoire. Le conquistador bâtit la capitale du nouveau royaume à la base du volcan de Agua. Il soumit dans la même année les Zutugils des bords du lac d'Atitlan, les Cachiquels de Mexico et les Pipiles de la côte. Les exactions des Espagnols amenèrent bientôt des révoltes ; les rois des Quichés et des Cachiquels soulevés furent vaincus et faits prisonniers. Les Indiens furent baptisés de force, marqués au fer rouge et réduits en esclavage. La population, qui devait être très dense, diminua rapidement.

Le Guatemala sous la domination espagnole comprenait, outre la république actuelle de Guatemala, les Etats de Chiapas et de Soconusco dans le Mexique et toute l'Amérique centrale, jusqu'à la baie de Thiriqui. Il fut gouverné par une audience royale, dont le président était à la fois chef civil et capitaine général et relevait directement de la métropole. Cette organisation spéciale explique le nom de royaume donné au Guatemala, bien qu'il fût compris officiellement dans la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne. En 1821, le Guatemala, suivant l'exemple du Mexique, se proclama libre. Lorsque Iturbide eut dissous par son coup d'Etat du 18 mai 1822 la junte qu'il avait instituée à Mexico et se fut proclamé roi, le Guatemala suivit sa fortune. A la fin de sa dictature, le Guatemala redevenu maître de lui-même, le 21 janv. 1823, se constitua (25 janv.-22 nov. 1824) en république fédérative avec les autres Etats de l'Amérique centrale.

Depuis 1824, le Guatemala, réduit à ses frontières actuelles, n'a cessé d'être secoué à l'intérieur par la lutte entre les libéraux ou *lucios* et les cléricaux ou *serviles*, tandis que diverses tentatives de fédération forcée des diverses républiques centro-américaines le mettaient en guerre avec ses voisins. Les libéraux, maîtres du pays après la chute d'Iturbide, abolirent l'esclavage, donnèrent aux Indiens le titre de citoyens, établirent le mariage civil et le jury. Le clergé et les familles nobles qui détenaient la puissance territoriale cherchèrent à s'allier aux Indiens pour reconquérir le pouvoir, et suscitèrent plusieurs insurrections. En 1838, les conservateurs ou *serviles* du Guatemala réussirent à soulever les Indiens contre la fédération ; mais ils furent bientôt effrayés de leur œuvre, quand ils virent leurs alliés en qui s'était réveillée la haine du blanc et qui se disaient envoyés par la vierge Marie, pour soumettre les hérétiques, s'emparer de la république et entrer triomphateurs dans la capitale même du Guatemala. Heureusement que le jeune *péon* Rafaelo Carrera, fils d'un Indien Cachiquel et d'une noire, qui, paré du titre de général, avait mené les Indiens à la victoire, était un homme d'un grand sens politique. Il sut éviter le massacre, ramener les Indiens dans l'obéissance et, malgré ses origines, devint le chef du parti des blancs. Carrera fit sortir le Guatemala de la confédération centro-américaine, battit en 1840, dans la ville même de Guatemala, le général Morazan, président constitutionnel de l'Amérique centrale. Devenu dictateur, il réforma l'administration, augmenta le commerce, accrut les revenus de l'Etat, mais il eut à lutter contre la révolution.

Des troubles éclatèrent au mois de janv. 1845 et furent bientôt réprimés ; mais une nouvelle révolution plus importante se déclara au mois de janv. 1847 ; en 1848, mille insurgés battirent les troupes du gouvernement; en 1850, la capitale fut ensanglantée par une nouvelle révolution. Les insurgés s'appuyant sur les Etats voisins, Carrera, qui en 1842 avait rattaché le Guatemala à la confédération centro-américaine, l'en sépara par un décret du 21 mars 1847 et dut en 1850 faire la guerre au Salvador et au Honduras coalisés. Il battit ses adversaires à San José. Maître enfin du pays en 1851, il donna une constitution au Guatemala ; il réunit une Chambre de cinquante-neuf membres dans laquelle l'aristocratie, le clergé régulier et les divers établissements ecclésiastiques étaient surtout représentés. Cette Chambre qui devait faire toutes ses volontés, le nomma président de la république et en 1854 président à vie. Après quelques années de paix, les métis écartés des affaires recommencèrent à s'agiter. En 1862, les récoltes furent mauvaises, la cochenille, la principale richesse du pays manqua. Des bruits de révolution se répandirent; deux officiers furent arrêtés, accusés d'avoir organisé une conspiration pour assassiner Carrera à la cathédrale. Le 1er mai, le major général de la place fut assailli sur sa porte même par trois hommes qui déchargèrent sur lui leurs revolvers sans l'atteindre, tandis que le feu éclatait au palais dans les magasins attenant au dépôt des poudres. Cette conjuration fut sévèrement réprimée.

En 1863, la guerre éclata entre le Guatemala et le Salvador dont le président Barrios voulait reconstituer l'unité centro-américaine ; Carrera exigeait qu'en cas d'union chaque Etat gardât son autonomie. A la suite d'un article offensant pour lui, paru dans la *Gazette officielle* du Salvador, il franchit la frontière le 18 févr. 1863 avec 2,700 hommes. Barrios lui livra bataille le 24 à Coalepéque et le mit en pleine déroute. Carrera s'allia au Nicaragua et, après avoir réprimé une insurrection dans sa capitale, il s'avança avec ses alliés contre les forces réunies du Salvador et du Honduras. Vainqueur le 16 juin à Santa Rosa, il força Barrios à prendre la fuite et le Salvador à changer de président. Après la mort de Carrera (14 avr. 1865), la Chambre élut à la présidence le général Vicente Cerna qui continua la politique conservatrice. En 1867, une révolte dirigée par le général Serupio Cruz échoua, mais en 1871 un mouvement insurrectionnel renversa Vicente Cerna. Les libéraux, parvenus au pouvoir, chassèrent les jésuites et proclamèrent la liberté religieuse. Ils consolidèrent leur situation en s'alliant au libéral Honduras. Leurs conquêtes furent sanctionnées par la constitution de 1879.

En 1873, le général Rufino Barrios fut porté à la présidence; le gouvernement, décidé à vaincre le clergé, prononça la dissolution des couvents et l'interdiction de l'enseignement des missionnaires. Des tentatives de révoltes fomentées par le clergé motivèrent des mesures plus sévères, le bannissement de l'archevêque de Guatemala, la dissolution des congrégations, la confiscation à titre provisoire d'abord, puis définitif, des importantes propriétés des églises. Le pouvoir des cléricaux fut brisé. Barrios eut ses pouvoirs prorogés pour quatre ans, puis, en 1880, pour six ans. En 1884, à la suite de la convention passée entre les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et le Nicaragua pour la construction d'un canal, il crut l'indépendance du Guatemala et de toute l'Amérique centrale menacée; il résolut de grouper fortement les Etats de l'Amérique centrale et proclama en févr. 1885 la confédération centro-américaine. Le Salvador refusant d'y adhérer, Barrios en mars envahit son territoire, mais il fut tué au combat de Chachuya et son armée battue et débandée rentra au Guatemala. Par l'intermédiaire des consuls, la paix fut conclue le 14 avr. avec le président du Salvador Zaldivar, par le général Barillas qui prit en main le gouvernement du Guatemala. En mars 1892, le général Reyna Barrios, libéral avancé, fut élu président de la république après ballottage, par 35,000 voix contre 30,000 données au Dr Francisco Lanifiesta, libéral.

CHOFARDET.

GUATEMALA ou GUATEMALA NUEVA. Ville de l'Amérique centrale, capitale de l'Etat du même nom. Sa population était au 31 oct. 1880 de 59,039 hab. On l'évalue en 1893 à 78,000 hab. Elle est située à 1,500 m. d'alt. par 14° 37′ 30″ lat. N. et 92° 51′ long O., à 80 kil. du Pacifique et 240 kil. de l'Atlantique. Elle succède comme capitale à trois autres villes détruites par des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques aqueuses : Tecpan Guatemala ou Iximiché, l'ancienne ville des Cachiquels, à 60 kil. au N.-O. (avant 1524), Ciudad Vieja (1524-1541) et Antigua Guatemala (1542-1773). De date relativement récente, elle a des rues larges et coupées à angles

droits et gardant néanmoins le cachet espagnol avec leurs madones à chaque coin et leurs églises nombreuses. Les maisons n'ont pas plus d'un étage, la nouvelle ville étant elle aussi exposée aux tremblements de terre. Ses principaux édifices sont des églises bâties dans le goût italien, l'archevêché, d'anciens couvents occupant une place considérable, l'université contenant une bibliothèque, l'hôpital San Juan de Dios qui possédait autrefois 25,000 esclaves indiens, le musée et le cabinet d'histoire naturelle, l'école polytechnique, l'école normale, la banque nationale établie en 1874, le théâtre et deux forts, San José et Matamoros. La population se compose surtout de métis qu'on appelle Latinos ; dans les faubourg habitent les Indiens purs sous des toits de paille. La société guatémaltèque se compose de trois classes : *el pueblo* (le peuple), *los decentes* (les gens comme il faut) et les nobles qui forment en politique le parti des *serviles*. Les métis sont au pouvoir depuis 1871 ; ils forment la classe moyenne et libérale ; on les nomme en politique *los lucios*, du nom d'un chef révolutionnaire. Les moyennes mensuelles de la température varient entre 15 et 20°. Le thermomètre oscille entre 5°,3 et 30°,4. Par suite du déboisement des environs, le climat a changé : on a vu récemment pour la première fois de la neige à Guatemala : les fièvres des environs d'Izabal remontent jusqu'à la capitale

Guatemala a aujourd'hui pour port San José sur le Pacifique, avec lequel elle est reliée par un chemin de fer à voie étroite. Les marchandises à destination de l'Europe passent par San José et doublent le cap Horn. Les voyageurs passent par Saint-Thomas sur l'Atlantique. Il y a un assez grand nombre d'industries à Guatemala : on y fabrique des poteries, des ouvrages en bois, des selles, des étoffes communes ; on y trouve des manufactures de cigares, des distilleries de *pulque*, des raffineries de sucre et d'indigo. CHOFARDET.

GUATEMALA LA ANTIGUA ou plus communément **LA ANTIGUA**. Ancienne capitale du Guatemala. Elle est située à 30 kil. O.-S.-O. de Guatemala, à 1,516 m. d'alt., sur le rio Pensatiro, à l'extrémité de la splendide vallée du Gualacate, dans un cirque de montagnes, au pied des volcans d'Agua et de Fuego, par 14° 32′ 58″ lat. N. et 93° 3′ long O. Elle compte environ 15,000 hab. Ancien centre de production de la cochenille, elle cultive maintenant surtout le café. En 1773, un tremblement de terre la détruisit et y tua 9,000 personnes ; une partie de sa population s'enfuit et fonda la nouvelle capitale. Elle succédait à Ciudad Vieja, à 5 kil. dans la même vallée, qu'avait détruite une éruption aqueuse. CHOFARDET.

GUATIMOZIN (V. CUAUHTEMOC).

GUATUSOS. Indiens du Costa Rica septentrional, dans le bassin du rio Frio, affluent S.-E. du Nicaragua. Ils forment une des quelques tribus d'Indios bravos qui ont réussi à échapper à la domination espagnole. La vallée de rio Frio, protégée partout par de hautes montagnes, leur a permis de se maintenir indépendants : on a vainement tenté d'explorer leur pays. Ils appartiennent à la famille des Nahualt, peuple de souche aztèque.

GUAVIARE. Rivière de l'Amérique du Sud, affluent de l'Orénoque (V. COLOMBIE, t. XI, p. 1010).

GUAY (Jacques), graveur en pierres fines, né à Marseille vers 1715, mort après 1793. D'abord élève de François Boucher, il entra en relations avec Pierre Crozat, le célèbre amateur, qui possédait un grand nombre de pierres gravées antiques. C'est la vue de cette collection qui décida sa carrière. Il partit en Italie, visita Florence en 1742, alla à Rome, où le roi lui accorda un logement dans le palais de l'Académie ; c'est dans cette ville qu'il grava de nombreuses pierres fines qui se trouvent reproduites dans le recueil d'estampes gravées par Mme de Pompadour. J. Guay ne composait pas toujours lui-même les sujets de ses pierres gravées ; ainsi il copia des modèles que lui avaient fournis Boucher, Vien et Bouchardon. Il fut le premier graveur en pierres fines admis à l'Académie de peinture et sculpture (1748). Il avait été nommé graveur du roi en 1745 et avait obtenu un logement dans les galeries du Louvre. Son morceau de réception à l'Académie est une intaille en cornaline représentant Louis XV, sous les traits d'Apollon, couronnant le génie de la peinture et de la sculpture. Cette intaille fit partie de la collection du marquis de Marigny, le frère de la marquise de Pompadour. Nous citerons parmi les œuvres de J. Guay plusieurs pierres fines conservées au Cabinet des médailles, des camées au buste de *Louis XV*, un camée représentant *l'Erection d'une statue équestre de Louis XV* (1763), un camée au buste de la *Marquise de Pompadour*, une intaille dont le sujet fait allusion à *la Victoire de Lawfeldt*, une topaze à trois faces qui servit de cachet à Mme de Pompadour et plusieurs sujets à sujets allégoriques, *la Victoire de Lutzelberg* (1758), *l'Amour et l'Ame*, *l'Amour cultivant un myrte*, *Offrande au dieu Terme*, etc. Il convient de citer plusieurs œuvres de Guay qui se trouvent dans des collections particulières, notamment trois intailles en cornaline montées en bagues aux effigies de *Louis XV*, de *Madame de Pompadour* et aux deux effigies accolées. La première de celles-ci fut portée par la célèbre marquise ; une intaille également en cornaline, montée en bague au buste de *Marie-Antoinette* (collection Leturcq) ; sardonyx monté sur une tabatière en or, offrant le portrait de *Marie-Antoinette* (collection O.-R. de Sivry). Ajoutons que plusieurs intailles ou camées, portant la signature de Mme de Pompadour, furent exécutés sous la direction de J. Guay et souvent même en partie gravés par lui. F. M.

BIBL. : J.-F. LETURCQ, *Notice sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV* ; Paris, 1873.

GUAY (Gabriel), peintre français contemporain, né à Paris le 15 oct. 1848. Elève de Lequien et de Gérôme, cet artiste produisit de bonne heure des tableaux ingénieusement composés, sagement peints. Il lui a cependant manqué jusqu'à présent une œuvre qui le mît hors de pair et affirmât sa personnalité. Les meilleurs de ses tableaux sont : *Ulysse suspendu sur le gouffre de Charybde* (S. 1873, début) ; *le Lévite d'Ephraïm* (S. 1878) ; *Poème des bois* (S. 1889)). Le dernier ouvrage exposé par M. Guay est un *Portrait* (S. 1892).

GUAYANAS. Indiens du Paraguay, sur la rive droite du Parana, entre 25° et 26° lat. S. On les rapproche des Guaranis.

GUAYAQUIL. Ville maritime de l'Equateur, à 265 kil. S.-O. de Quito. La route qui la relie à cette ville mesure 380 kil. et est absolument impraticable durant la moitié de l'année. Elle est située à la tête et sur la rive droite de l'estuaire qui prend le nom de rivière de Guayaquil au point où le Daule et le Babahoyo se réunissent, à 160 kil. de la mer environ, par 2° 12′ 24″ lat. S. et 82° 11′ 34″ long. O. On évalue sa population à 45,000 hab. L'aspect de la ville est assez riant au premier abord ; des quais se déroulent le long du fleuve ; des colonnades lui font face ; mais quand on pénètre dans la ville on s'aperçoit qu'elle est sale, mal bâtie, remplie d'immondices et en grande partie composée de cabanes. La population comprend quelques métis de blancs et d'Indiens (Cholos) qui forment la classe supérieure, mais surtout des Indiens, des nègres et les produits de ces deux races, des Zambos. Elle se compose de deux villes, la *Ciudad Vieja* ou vieille ville en pentes, habitées par les classes pauvres, et la ville neuve ou *Ciudad Nueva*, qui se compose de quatre ou cinq grandes rues parallèles réunies entre elles par des voies plus étroites.

On trouve au marché des oranges, des bananes, l'ananas blanc de Guayaquil réputé pour sa grosseur et son parfum, des cochons, des poules, des singes et les produits tropicaux. Des balsas, radeaux légers, amènent les produits de l'intérieur.

Les grands vaisseaux peuvent accoster aux quais. Le commerce de Guayaquil est assez considérable : la moitié du produit des douanes de l'Equateur est fourni par cette

ville. En 1879, l'importation était de 29,000,000 de fr. environ et l'exportation sans les métaux précieux de près de 34,000,000. Les principaux articles d'exportation sont le cacao, l'ivoire végétal ou *tagua* fourni par la graine d'un palmier acaule, le caoutchouc, la cascarille, les chapeaux de paille dits de panama dont les plus beaux sont tressés avec les feuilles du *toquilla ou jipijapa* (*Carludovica palmata*) et les plus ordinaires avec les feuilles du *mocora*. La valeur des métaux précieux exportés monte à 2,620,000 fr. Le cacao absorbe à lui seul le tiers des exportations de Guayaquil. En 1879, le mouvement du port était à l'entrée de 226 navires (dont 115 vapeurs) de 215,851 tonneaux. Un petit vapeur fait le service de Guayaquil à Bodegas ou Babahoyo sur le rio Babahoyo, à 90 kil. vers le N.-E. Il y a deux saisons, une saison sèche, de juin à novembre, interrompue par une petite saison pluvieuse nommée le *cordonazo de San Francisco*, et une saison pluvieuse pendant le reste de l'année. Mars est le mois le plus humide de l'année et juillet le moins chaud. En mars la fièvre sévit. Guayaquil est un des endroits les plus malsains de l'Amérique; les Indiens et les noirs y vivent seuls à l'aise ; la ville est entourée de marécages, assiégée par les insectes. La chaleur y est excessive.

GUAYAS. 1° Rivière de l'*Equateur* (V. ce mot, t. XVI, p. 135).

2° Province maritime de la république de l'Equateur, sur le versant occidental des Andes, autour du golfe de Guayaquil, entre les provinces de los Rios au N., Chimborazo Azuay à l'E. et Loja au S. La province est entièrement située en terre chaude: 29,795 kil. q., 100,000 hab. environ. Elle fabrique les chapeaux de paille dits de panama qui se vendent à Guayaquil; elle produit le cacao surtout, le riz, le café, le tabac, la canne à sucre, les mélasses et les eaux-de-vie de canne.

GUAYCOUROUS. Indiens de l'Amérique du Sud, dans l'Etat de Matto Grosso (Brésil) et le Gran Chaco paraguayen, entre le Pelcomayo et le Paraguay, du 19e au 27e degré lat. S. (V. Amérique du Sud, § *Ethnographie*, t. II, p. 707). On les prend pour types d'une grande famille de tribus indiennes, parente de celle des *Abipones*. Ce sont des cavaliers admirables, nomades, très redoutés des populations sédentaires du Paraguay. Leur usage d'enchâsser dans la lèvre inférieure un large morceau de bois, semblable à une seconde lèvre, les fit appeler *Lenguas* ou *Lingoas* par les Espagnols.

GUAYMAS. Port du Mexique, situé dans la province de Sonora. Guaymas, dont la population est de 6,000 hab., est réuni par un chemin de fer à Fort Yuma, sur le Colorado. C'est un des meilleurs ports du Pacifique et le seul qui ait une réelle importance dans le golfe de Californie. Il est relié au réseau ferré des Etats-Unis. Son commerce (12 à 15 millions) est alimenté par les mines de cuivre et d'argent, et les pêcheries de perles du voisinage. C'est un pays absolument privé d'eau douce et de végétation.

GUAZU (V. Cerf, t. X, p. 48).

GUAZUMA (*Guazuma* Plum.) (Bot.). Genre de plantes de la famille des Malvacées, groupe des Buettneriacées. L'espèce type, *G. ulmifolia* Lamk (*Theobroma Guazuma* L.), est un grand arbre qui croît aux Antilles et dans les régions septentrionales de l'Amérique du Sud. On l'appelle vulgairement Cèdre de la Jamaïque, Orme d'Amérique ou des Antilles. Ses fleurs, disposées en cymes latérales ou axillaires, sont régulières, hermaphrodites et pentamères, avec un androcée formé d'étamines fertiles et de staminodes interposés. L'ovaire, supère, devient à la maturité une capsule ligneuse, presque globuleuse, dont les graines sont albuminées. L'écorce du *G. ulmifolia* contient beaucoup de tanin et d'acide gallique; on l'emploie en décoction comme astringente, soit à l'intérieur, soit en injections dans le traitement des leucorrhées, des blennorrhagies et des affections du col de l'utérus. Le liber, concassé et macéré dans l'eau, était employé jadis, à Saint-Domingue, pour clarifier les sirops de sucre. Les fruits, réputés béchiques, renferment un mucilage dont on se sert, aux Antilles, comme sudorifique dans les affections dartreuses et syphilitiques de la peau.

GUBBIO (*Eugubium* ou *Iguvium*). Ville d'Italie, prov. de Pérouse (Italie centrale), à 39 kil. N.-E. de cette ville, dans une vallée très pittoresque que traverse le Camignano, tributaire du Tibre; 23,316 hab. Elle est dominée par le Monte Calvo. Palais des ducs d'Urbin. L'ancienne ville d'Iguvium, en partie détruite par les Goths, devint au moyen âge une petite république, puis une dépendance du duché d'Urbin; c'était avec Urbin, Pesaro et Faenza, un des centres de la fabrication des majoliques. On y conserve au palais du prétoire les sept tables d'airain, dites tables *Eugubines* (V. ce mot). Près de Gubbio sont des eaux minérales assez fréquentées.

GUBEC (Mathias), dit *le Roi des paysans*, paysan croate qui se mit en 1573 à la tête des paysans de la Zagovie révoltés contre leurs seigneurs. La révolte gagna les contrées voisines, la Styrie et la Carniole ; elle reconnut pour chef Mathias Gubec du village de Stubica qui se trouva bientôt à la tête de 20,000 hommes. Il fallut une armée pour les réduire. Mathias Gubec fut défait à Stubica le 9 févr. 1573. Les représailles furent terribles. Mathias Gubec fut envoyé à Zagreb (Agram). On lui mit sur la tête une couronne de fer rougie au feu et il fut écartelé.

Bibl. : Smiciklas, *Histoire de la Croatie* (en croate); Zagreb, 1879, 2 vol.

GUBERNATIS (Comte Angelo de), littérateur et orientaliste italien, né à Turin le 7 avr. 1840. Il fit ses études dans sa ville natale, puis alla étudier les langues orientales à Berlin; à son retour, en 1862, il fut nommé professeur de sanscrit et de littérature comparée à Florence, où il a fondé un musée indien et une société asiatique italienne. Il a beaucoup voyagé, parcouru l'Europe et passé huit mois aux Indes. Marié à une cousine du nihiliste Bakounine, il a été, en 1881, autorisé à reprendre le titre de comte que sa famille avait porté autrefois. M. de Gubernatis composa d'abord une tragédie : *Pierdelle Vigne*, puis des drames en vers : *la Mort de Caton*, *Romolo*, et des drames de l'Inde traduits et adaptés : *Il Re Nala*, *Il Re Dasarata* et *Maya*. Sa principale réputation est celle qu'il acquit comme publiciste. En 1862, il a fondé l'*Italia letteraria;* en 1867, la *Rivista orientale;* en 1869, la *Civilta italiana* et la *Rivisa Europea*, qui est devenue, en peu d'années, la revue la plus lue en Italie; enfin il a commencé en 1878 son *Dizionario biografico degli scrittori contemporanei* dont il a donné une édition nouvelle en français en 1888-1891. Parmi ses travaux d'érudition, on peut citer : *Petite Encyclopédie indienne* (1867), *Mythologie zoologique ou les Légendes animales* (1872), etc.

GUBERNI (V. Gugerni).

GUBLER (Adolphe), de son vrai nom Goblet, médecin français, né à Metz le 4 avr. 1821, mort à Toulon le 20 avr. 1879. Chef de clinique de Bouillaud en 1850, il fut nommé médecin du bureau central la même année, agrégé en 1853, membre de l'Académie de médecine en 1865, professeur de thérapeutique à la faculté en 1868. Gubler a laissé des travaux remarquables sur toutes les parties de la médecine, en particulier sur la thérapeutique à laquelle il a fait réaliser de grands progrès ; il a particulièrement étudié l'action des alcaloïdes et autres principes actifs dont l'emploi, à des doses bien déterminées, donne à la thérapeutique une rigueur presque mathématique. Il a le premier décrit l'ictère hémaphéique (1857).— Ouvrages principaux : *Sur les Glandes de Méry*, etc. (thèse, Paris, 1849, in-4) ; *Sur une Nouvelle Affection du foie liée à la syphilis héréditaire*, etc. (Paris, 1852, in-8) ; *Commentaires thérapeutiques du Codex medicamentarius*, etc. (Paris, 1868, in-8 ; 3e éd., 1884) ; *Leçons de thérapeutique*, etc. (Paris, 1879, in-8) ; *Cours de thérapeutique* (Paris, 1880, in-8). Dr L. Hn.

GUCETIC (Etienne), poète ragusain, né au commencement du XVe siècle. Sa famille (en italien *Gozza*) a fourni à la république de Raguse un certain nombre d'hommes distingués. Il a laissé un poème humoristique, *le Derviche*, qui a été plusieurs fois réimprimé au XIXe siècle (Raguse, 1839; Zagreb, 1848 et 1856).

GUCHAN. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Vielle-Aure; 278 hab.

GUCHEN. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. d'Arreau; 423 hab.

GUDAR (Sierra de). Massif montagneux d'Espagne, au S. de l'Aragon, dans la partie orientale de la prov. de Téruel; son point culminant atteint 2,019 m. Les eaux qui en descendent vont au N. vers les affluents du Guadalope (tributaire de l'Ebre) ou vers l'Alfambre, affl. g. du Guadalaviar, et, sur le versant méridional, vers le Mijarès.

GUDAS. Com. du dép. de l'Ariège, arr. de Pamiers, cant. de Varilles; 231 hab.

GUDBRAND Thorláksson ou Thorlacius, savant prélat et écrivain islandais, né au presbytère de Stadarbakké en 1542, mort le 20 juil. 1627. Recteur de l'école de Skálholt (1564), pasteur de Breidabólstad (1567), de Nupufell (1578), il fut nommé évêque de Hóls en 1571, et fonda, dans son diocèse, une imprimerie d'où sortirent quatre-vingt-dix ouvrages, non seulement religieux, comme sa traduction de la *Bible* (1584), un *Psautier* (1589) et un *Graduel* (1594; 19e édit., 1779), qui furent en usage jusqu'en 1801, mais encore un code, le *Jónsbók* (1578-1580), deux grammaires latines, des almanachs. Il dressa une *Carte de l'Islande*, gravée par Ortelius et publiée en 1595, et une carte de l'océan Atlantique, où il avait envoyé des explorateurs en 1580 (reproduite dans *Meddelelser om Grœnland;* Copenhague, 1889, t. IX). B-s.

GUDBRAND Vigfússon, profond linguiste et érudit islandais, issu du précédent à la neuvième génération, né à Galtardal (Dala-syssel) le 13 mars 1827, mort à Oxford le 31 janv. 1889. Il se rendit à Copenhague en 1849, et depuis, sauf un court séjour dans son île natale en 1858, il vécut constamment à l'étranger, occupé de travaux sur l'ancienne littérature norraine. Appelé en Angleterre (1864) pour reviser et compléter *An Icelandic-English Dictionary*, de R. Cleasby (publié à Oxford, 1869-74, in-4), il s'y fixa, fut attaché à l'université d'Oxford (1871) et nommé professeur extraordinaire (1885). On lui doit un travail capital, *Sur la Chronologie des Sagas* (dans *Safn til sœgu Islands;* Copenhague, 1855, t. I, fasc. 2); deux années de l'*Annuaire* de la Société de littérature islandaise (*Skirnir*, 1861, 1862); une *Relation de son voyage en Norvège* (dans *Ny Félagsrit*, 1855, t. XV); de petits mémoires dans *Grimm Centenary* (1886); des notices et articles dans des périodiques islandais et anglais, ainsi que des éditions estimées de vieux textes norrains : *Sagas des évêques* (Copenhague, 1858, 1862, t. I et fasc. 1 du t. II); *Saga de Bárd Snœfellsás* (*id.*, 1860); *Sagas de Hallfred, des habitants de Vatnsdœla et de Floé*, avec Th. Mœbius (*Fornsœgur*, Leipzig, 1860); *Eyrbyggja saga* (*id.*, 1864); *Flateyjarbók*, avec Unger (Christiania, 1860-68, 3 vol.); *Sturlunga saga*, avec un essai sur la littérature historique islandaise (Oxford, 1878, 2 vol.); *An Icelandic Prose-Reader* (*id.*, 1879); *Corpus poëticum boreale* (*id.*, 1883, 2 vol.) avec traduction et commentaires en anglais (ces trois derniers recueils en collaboration avec J. Powell; *Saga des Orcades* et de *Hákon Hakánarson* (*Icelandic sagas*, Londres, 1887, 2 vol.). Il avait revisé le *Lexicon poeticum antiquœ linguœ septentrionalis* de Sveinbjœrn Egilsson (1860), et l'*Histoire de la littérature islandaise* par N.-M. Peterson (1862). Beauvois.

GUDE (Marquard), archéologue et philologue allemand, né à Rensburg (Holstein) le 1er févr. 1635, mort à Glueckstadt le 26 nov. 1689. Il termina ses études à l'université d'Iéna, voyagea longuement à travers l'Europe à la recherche des inscriptions, devint en 1671 bibliothécaire du duc de Holstein, puis son représentant auprès de la cour de Danemark, où il prit du service et fut nommé conseiller du roi. Son recueil d'inscriptions ne fut publié que longtemps après sa mort : *Antiquœ Inscriptiones, quum grœcœ tum latinœ* (Leuwarden, 1731, in-fol.). On lui doit aussi quelques travaux du domaine de la philologie latine. Il avait recueilli des manuscrits et des documents précieux sur l'antiquité, qui ont passé à la bibliothèque de Wolfenbüttel. P. Burman a publié d'intéressantes lettres de lui : *Marq. Gudii et doctorum virorum aliorum ad eum Epistolœ* (Utrecht, 1697, in-4). G. P-i.

GUDE (Hans-Frederik), paysagiste norvégien, né à Christiania le 13 mars 1825. En 1841, il s'établit à Dusseldorf, mais il continua de faire de nombreuses excursions dans sa patrie, dont il a peint avec un égal succès les vallées et les fjords. Il devint professeur à l'Académie de Dusseldorf (1854-62), directeur de celle de Karlsruhe (1864-80) et accepta une chaire à celle de Berlin (1881). Parmi ses nombreux tableaux, on cite : *Une Noce sur le fjord de Hardanger*, avec Tidemand (1849); *Un Soir sur le Krœder; Un Convoi funéraire sur le Sognefjord; le Rivage de Vosse; Boulaie; Cascade; le Calme du soir sur la côte; Retour du baleinier* (1869); *Port de refuge en Norvège* (1873); *Entrée de la rade de Christiania* (1881). B-s.

GUDE-Smith (Just), écrivain norvégien, né à Christiania le 18 nov. 1820. Après avoir servi dans l'armée (1838-1857), qu'il quitta avec le grade de capitaine, il devint président de l'Association pour l'industrie féminine (1874), dont il fonda et dirigea l'école industrielle. On lui doit : *Une Heure de repos dans la nature* (Christiania, 1863); *la Nature et l'Homme* (Throndhjem, 1869); *la Poésie au service de la religion* (*id.*, 1870; 2e édit., 1884; en suédois, par V. Granlund, 1871); *Questions brûlantes* (1872); *l'Ouvrier* (1873; 3e édit., 1885); *Esquisses et Souvenirs de la Suède et de la Finlande* (1873); *Saga de la vie*, poème (1873); *Saint-Olaf*, drame en cinq actes (1876). B-s.

GUDEN Aa. Rivière du *Danemark* (V. ce mot, t. XIII, p. 834).

GUDEN (Valentin-Ferdinand de), diplomatiste et antiquaire allemand, né à Mayence le 19 juin 1679, mort à Wetzlar le 9 mars 1758. Fils d'un médecin distingué, il fit ses études à Mayence. Il parcourut l'Italie et la France. En 1706, il devint conseiller aulique dans le margraviat de Bade; il donna sa démission en 1713. En 1724, il fut appelé à siéger comme assesseur à la chambre impériale. Parmi ses œuvres, les recueils de diplômes du moyen âge qu'il a publiés sont remarquables par leur exactitude. On a de lui : *Sylloge variorum diplomatum monumentorumque veterum ineditorum et res germanas, imprimis Maguntiacas, illustrantium* (Francfort, 1728, in-8); *Uncialœum selectum Wetzlariense, das ist Beschreibung eines gesammelten Vorraths-Cabinets-thaler* (Wetzlar, 1734, in-4); *Gancelini forte Gaucelini episcopi Albanensis et majoris pœnitentarii diploma... subjunctis nonnullis observationibus* (Wetzlar, 1738, in-4); *Codex diplomaticus exhibens anecdote ab anno 881 ad 1300, Maguntiaca, jus germanicum et S. Romani imperii illustrantia* (Gottingue, Francfort et Leipzig, 1743-58, 4 vol. in-4; 1 vol. ajouté en 1768 par Charles et Antoine Bari). M. P.

GUDERMANN (Christoph), mathématicien allemand, né à Winneburg, près d'Hildesheim (Hanovre), le 28 mars 1798, mort à Münster le 25 sept. 1852. Il était professeur de mathématiques au collège de Münster. Ses travaux, qui ont plus particulièrement porté sur la géométrie sphérique et sur la théorie des fonctions elliptiques et hyperboliques, ont fait réaliser de notables progrès à ces deux parties des sciences mathématiques. Outre une trentaine de mémoires originaux parus de 1830 à 1852 dans le *Journal* de Crelle, il a publié: *Grundriss der analytischen Sphärik* (Cologne,

1830, in-8); *Lehrbuch der niederen Sphärik* (Münster, 1836, in-8). L. S.

Bibl : Liste des mémoires dus à Gudermann, dans le *Catal. of scientific papers of the Royal Society*; Londres, 1869, t. III, in-4.

GUDERZ, le même nom dans la forme persane que *Gotarzès* (V. ce nom), est un héros célébré par la légende des Persans modernes. C'était un champion illustre sous Lohrasp et son fils Gustasp; il se distingua dans la guerre qu'Iran dut soutenir contre l'ennemi touranien Afrasiab.

GUDIN (Etienne), général français, né à Ouroux (Nièvre) le 15 oct. 1734, mort en 1810. Simple volontaire en 1752, il n'était encore que major d'infanterie en 1789. Le nouveau régime le tira de l'obscurité. Général de division le 21 juil. 1793, il fit avec honneur les campagnes de la Révolution et ne se retira du service qu'en 1802.

GUDIN (César-Charles-Etienne, comte), général francais, neveu du précédent, né à Montargis le 13 févr. 1768, tué à Valoutina-Gora (Russie) le 18 août 1812. Sous-lieutenant au régiment d'Artois (1784), il fit en 1791 l'expédition de Saint-Domingue, servit ensuite brillamment dans les armées des Ardennes (1793), du Nord et de Sambre-et-Meuse (1793-1794), de Sambre-et-Meuse (1795), de Rhin-et-Moselle (1796-1797), du Rhin (1798-1799), d'Helvétie (1799) et gagna sous Moreau, dans la campagne du Danube, le grade de général de division (6 juil. 1800). Appelé en 1805 à la grande armée, il soutint avec éclat sa réputation pendant les campagnes d'Allemagne (1805), de Prusse et de Pologne 1806-1807), surtout pendant celle d'Autriche (1809), où il contribua puissamment aux victoires d'Abensberg, de Landshut, d'Eckmühl et de Wagram. Il concourut aussi, au commencement de la guerre de Russie, à la prise de Smolensk (17 août 1812), au lendemain de laquelle il fut tué en montant à l'assaut des redoutes de Valoutina-Gora.

GUDIN (Théodore), peintre et lithographe français, né à Paris le 8 août 1802, mort à Boulogne-sur-Mer le 11 avr. 1880. Gudin, qui, dans sa longue carrière artistique, continua si brillamment la tradition des grands peintres historiques de la mer, portée si haut par Joseph Vernet, entra dans l'atelier de Girodet à l'âge de quinze ans. Ses goûts le portèrent immédiatement vers la mer et, au Salon de 1822, il n'exposait pas moins de cinq peintures dont les sujets étaient pris dans la vie maritime et dans les spectacles pittoresques de la mer. Le duc d'Orléans, dont la protection si spirituelle et si bienveillante ne s'adressait pas moins aux beaux-arts qu'à la littérature et à la science, s'intéressa vivement aux progrès du jeune artiste. Au Salon de 1824, il achetait deux de ses tableaux : *l'América visitée par des corsaires français* (1796) et *Un Convoi en pleine mer dispersé par un coup de vent*. Presque à chacune des expositions annuelles, une marine de Gudin entrait dans la collection du prince, qui comptait, à sa mort, dix des plus remarquables œuvres du peintre. Le roi Louis-Philippe tenait également en très grande estime le talent fécond de Gudin; il fit entrer dans sa collection privée sept marines de lui, et lui commanda une série de paysages du parc de Neuilly. Gudin avait été nommé peintre officiel de la marine. En cette qualité, il a exécuté pour l'Etat, tant sous le règne de Louis-Philippe que pendant le second Empire, quarante-huit compositions représentant les événements maritimes français contemporains ou anciens les plus célèbres, tels que : *la Prise du port de Saint-Jean-d'Ulloa; le Bombardement de Gênes en 1684; le Bombardement d'Alger par le maréchal d'Estrées en 1688; le Combat naval de Chio en 1681; la Mort de saint Louis devant Tunis; l'Arrivée de la reine d'Angleterre à Cherbourg* et *la Flotte française se rendant de Cherbourg à Brest en 1861; l'Arrivée de Napoléon III à Gênes*. L'œuvre de Gudin est considérable. Les tableaux seuls s'élèvent au chiffre de 190, qui font aujourd'hui partie des galeries de Versailles, du Louvre, des musées de Bordeaux, de Nantes, de Perpignan, d'Avignon et de Rodez; il s'en trouve un grand nombre dans les collections privées.

GUDIN de La Brenellerie (Paul-Philippe), littérateur français, né à Paris le 6 juin 1738, mort le 26 févr. 1812. Malgré les conseils de Voltaire, qui cherchait à le détourner des lettres, il écrivit plusieurs tragédies dont les trois premières, *Clytemnestre*, *Lothaire* et *Hugues le Grand*, ne furent pas représentées. Une autre, *Coriolan*, fut jouée avec un succès médiocre en 1776. Cet écrivain, honnête et consciencieux, mais de peu de valeur, a laissé dans d'autres genres un grand nombre d'ouvrages. Citons entre autres : une *Epître à Beaumarchais* (1776); *les Graves Observations sur les bonnes mœurs*, recueil de contes (1779); *le Discours sur l'abolition de la servitude*, en vers (1781); *l'Essai sur l'Histoire des comices de Rome, des États généraux de France et du Parlement d'Angleterre* (1789, 3 vol.), le meilleur de ses ouvrages, qui lui valut un prix de l'Académie française; un poème héroï-comique, *la Conquête de Naples par Charles VIII* (1801, 3 vol.); des *Contes* en vers (1803, 2 vol.), etc. Il fit également une édition des *Œuvres de Beaumarchais*, dont il était l'ami intime, et n'eut pas le temps de publier une *Histoire de France*, œuvre considérable conservée à la Bibliothèque nationale. Bien que sa vie eût été tout entière consacrée aux lettres, il fut dénoncé comme suspect pendant la Terreur, et sur le point d'être arrêté.

GUDMONT. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Wassy, cant. de Doulaincourt; 369 hab.

GUDMUND Bergthórsson, poète islandais, né à Karastads en 1655, mort le 24 mars 1703. Pédagogue perclus, mais fort lettré et n'ayant que la main gauche pour écrire, il composa quatorze *rimas*, entre autres sur *Ogier le Danois*, sur *Eirik Vidfœrlé*, sur *Heraud et Bosé*, sur *Otuel*, sur *Eirik Bárdarson*, sur *Jarlman et Herman*, sur *Sigurgard et Valbrand*, sur *Feragut; Métrique*, en vers; *Miroir des amis; Règle de conduite; l'Ecole des philosophes* (Reykjavik, 1845); *Chanson des chaperons*, poème satirique dans *Fródlegt ljódasafn* (Akyreyré, 1857, fasc. 2). Il fut lui-même chanté par bien des poètes du xviii[e] siècle. B-s.

GUDRUN, poème allemand du xiii[e] siècle, l'épopée maritime des anciens Germains. Elle se compose de trois parties. — I (chants I-IV). Hagen, fils du roi d'Irlande, est enlevé par un griffon et porté dans une île déserte. Il voit aborder un navire sur la côte, et il s'en empare, après avoir soutenu à lui seul un combat contre tout l'équipage. Il succède à son père, et il épouse la fille du roi des Indes. — II (chants V-VIII). Hagen a une fille nommée Hilde, d'une beauté remarquable, mais qu'il refuse de marier. Hettel, roi des Frisons, lui envoie trois messagers, un chevalier, un marchand et un chanteur, le premier pour prouver aux Irlandais la valeur des Frisons, le second afin de les gagner par des largesses, le troisième pour les charmer par son chant. C'est Horant, le chanteur, qui décide du succès de la mission; la jeune fille consent à fuir avec lui. Une bataille entre les Frisons et les Irlandais est suivie d'une réconciliation. — III (chants IX-XXXII). Gudrun, fille de Hettel et de Hilde, est enlevée avec toutes ses suivantes, par Hartmut, prince de Normandie. Les Frisons, accourus pour la défendre, sont taillés en pièces. Gudrun était fiancée à Herwic, roi de Sélant : pendant les treize ans que dure son exil, elle lui reste fidèle, malgré les sollicitations de son ravisseur et les mauvais traitements de la reine mère, Gerlinde. Enfin, les Frisons ayant pu lever une nouvelle armée, prennent d'assaut le château de Harmut et ramènent les exilées dans leur patrie. — L'empereur Maximilien avait fait copier ce poème pour la bibliothèque du château d'Ambras dans le Tirol; c'est là qu'on l'a retrouvé en 1819. Il a été publié par K. Bartsch (Leipzig, 1865), par E. Martin (Halle, 1874) et par B. Symons (Halle, 1883), et mis en allemand moderne par A. Keller (Stuttgart, 1840), par K. Simrock (*id.*, 1843), par W. von Plœnnies (avec le

texte, Leipzig, 1853), par M. A. Niendorf (Berlin, 1855), par A. Bacmeister (Reutlingen, 1860), par H.-A. Junghans (Leipzig, 1873) et par G.-L. Klee (*id.*, 1878). A. B.

Bibl. : L. Ettmüller, *Gudrunlieder*; Zurich, 1841. — K. Müllenhof, *Kudrun, Die echten Theile des Gedichtes, mit einer kritischen Einleitung*; Kiel, 1845. — J. Haupt, *Untersuchungen zur Gudrun*; Vienne, 1866. — W. Wilmanns, *Die Entwicklung der Kudrundichtung*; Halle, 1873. — G. Martinius, *Das Land der Hegelingen wiedergefunden im ostfriesischen Harlingerlande*; Norden, 1879.

GUDULE (Sainte), née près d'Alost vers le milieu du VIIe siècle, morte à Homme, près de Vilvorde, en 712. Elle était fille du comte austrasien Witger et de sainte Amelberge. On connaît peu de détails certains sur sa vie. Ses reliques furent transférées en 1047 dans la collégiale de Saint-Michel à Bruxelles, qui prit, dès lors, le nom de Saints-Michel et Gudule. La fête de sainte Gudule se célèbre le 8 janv.

Bibl. : *Acta sanctorum* (janvier).

GUÉ. Emplacement dans le lit d'une rivière où le fond est assez ferme et l'eau assez peu profonde pour qu'on puisse le travsrser à pied ou à cheval. Le passage des gués joue un grand rôle dans l'art militaire. Il faut que les troupes puissent traverser un cours d'eau sans qu'elles soient obligées de nager ou qu'elles risquent de s'embourber. Diverses conditions sont nécessaires à cet effet : 1° la profondeur des gués ne doit pas dépasser : 1 m. pour l'infanterie, 1m30 pour la cavalerie et les voitures pouvant être mouillées, 0m70 pour les autres voitures et l'artillerie ; 2° le fond doit être assez solide pour permettre le passage des troupes et des voitures. Les meilleurs gués sont ceux qui présentent un fond de gravier dur et résistant. Avec un fond de sable fin et mouvant, les gués se creusent aisément et ne peuvent convenir que pour le passage d'une troupe peu nombreuse. Les plus mauvais sont les gués à fond vaseux ou bourbeux, et il ne faut les utiliser que lorsqu'on y est forcé ou qu'il est possible de les améliorer. On parvient à ce dernier résultat en débarrassant les obstacles qui pourraient entraver le passage, ou en disposant sur les points difficiles à traverser des claies chargées de pierres, des fascines recouvertes de gravier, etc. On comprend l'importance que peut avoir la découverte des gués à la guerre pour le passage d'un cours d'eau, puisqu'ils dispensent de l'établissement de ponts. On doit donc avant tout rechercher tous ceux qui existent dans la partie à traverser et en faire la reconnaissance exacte.

Pour trouver les gués, on peut, à défaut de renseignements donnés par les cartes ou les habitants du pays, se servir des indications générales suivantes. Les sentiers qui aboutissent à une rivière, surtout lorsqu'en ce point on constate dans le lit des traces de roues, viennent généralement se prolonger par un gué. En outre, les cours d'eau sont plus souvent guéables aux endroits rapides qu'aux endroits tranquilles, dans les parties droites où la rivière s'élargit, que dans les coudes, à moins que les gués ne soient dirigés obliquement d'un coude à l'autre dans les endroits sinueux. Tout en tenant compte des indications précédentes, le moyen le plus sûr de découvrir les gués est de descendre le cours d'eau dans une barque, en laissant plonger à l'arrière une perche ou une sonde de profondeur convenable qui, en touchant le fond, indique que la rivière est guéable en ce point. Il reste à s'assurer qu'il en est ainsi sur toute la largeur du cours d'eau.

Ce point étant reconnu, on prend les dispositions nécessaires pour le retrouver en le marquant sur la rive, et l'on plante dans le lit de la rivière un piquet indiquant la hauteur des eaux au moment de la reconnaissance. On marque également la largeur et la direction du gué par deux rangs de jalons et l'on dispose le terrain pour faciliter l'entrée et la sortie au moyen de rampes. L'infanterie passe en premier lieu ; l'artillerie vient ensuite et enfin la cavalerie. Les troupes conservent un front aussi étendu que possible ; les rangs et les voitures allongent les distances de manière à permettre l'écoulement de l'eau. Les hommes et les chevaux doivent marcher franchement, sans regarder l'eau. Pour rendre les gués impraticables à l'ennemi, on peut faire hausser en ce point le niveau de l'eau, ou bien y planter des petits piquets, des chausse-trapes, des planches armées de clous, etc. (V. Défense, t. XIII, p. 1107).

GUÉ-d'Alleré (Le). Com. du dép. de la Charente-Inférieure, arr. de La Rochelle, cant. de Courçon ; 668 hab.

GUÉ de Constantine. Village d'Algérie, de la com. de plein exercice de Kouba, dép. et arr. d'Alger, à 15 kil. d'Alger, stat. du chem. de fer d'Alger à Oran. Il y a une importante minoterie et une briqueterie mécanique.

GUÉ-de-la-Chaîne (Le). Com. du dép. de l'Orne, arr. de Mortagne, cant. de Bellême ; 1,663 hab.

GUÉ-de-Longroi (Le). Com. du dép. d'Eure-et-Loire, arr. de Chartres, cant. d'Auneau ; 511 hab.

GUÉ-de-Velluire (Le). Com. du dép. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte, cant. de Chaillé-le-Marais ; 938 hab.

GUÉ-d'Hassus. Com. du dép. des Ardennes, arr. et cant. de Rocroi ; 831 hab.

GUÉ (Jean-Marie-Oscar), peintre français, né à Bordeaux en 1809, mort à Bordeaux le 1er oct. 1877. Elève de son père Julien Gué, il s'est distingué dans le genre. On cite de lui, principalement : *Ancien Presbytère* (1833) ; *Louis de Bourbon devant la cour de François II* (1842), qui se voit au musée de Lisieux ; *Ruyter et l'envoyé de Louis XIV* (1848) ; *le Christ consolant les affligés* et *Adieu au pays* (1859). Il a été directeur du musée de Bordeaux.

GUÉAU de Reverseaux (V. Reverseaux).

GUEBA (V. Gabaa).

GUEBDANA (V. Kebdâna).

GUEBGUEB. Massif montagneux du N. du Maroc qui termine dans le N. le Terrat et le Zalagh, les deux montagnes de la ville de Fez. L'alt. n'en dépasse point 700 à 800 m. ; le sol en est terreux et très fertile ; on n'y voit que plantations de vignes, d'oliviers qui couronnent les faîtes. Du col où passe une des routes de Fez, au N. du Maroc, on découvre un panorama merveilleux et on commande toute la ville et toutes les maisons de Fez.

GUEBLI (Oued). Petit fleuve d'Algérie, dép. de Constantine, naît dans le Kef-Sidi-Dris (1,276 m.), à 25 kil. au N. de Constantine, court vers le N., à partir du Souk-el-Tleta est voisin de la route muletière la plus courte de Constantine à Collo, et se jette près du Ras Fraou, à l'E. de Collo, dans la Méditerranée, après un cours d'environ 70 kil. Sa vallée est pittoresque, encaissée entre des montagnes dont quelques-unes sont couvertes de forêts : on peut dire que c'est le fossé qui délimite vers l'E. la Petite-Kabylie. E. Cat.

GUÈBRES (V. Perse).

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste Budes, comte de), maréchal de France, né au château du Plessis-Budes en Bretagne, le 2 févr. 1602, mort à Rothweill le 24 nov. 1643. Il entra jeune au service, fit ses premières armes en Hollande, puis prit part à la guerre en Languedoc et fut blessé grièvement d'un coup de mousquet au siège du Vigan. Il fut alors nommé capitaine au régiment de Piémont ; plus tard, il passa avec le même grade dans les gardes du roi et fut envoyé en Allemagne où il se distingua. Nommé maréchal de camp en 1636, il conduisit dans la Franche-Comté l'armée de la Valteline et réussit à en opérer la jonction avec les troupes du duc de Longueville. En 1638, il battit les Impériaux devant Brisach et contribua puissamment à la prise de cette place forte. En 1639, il rentra en Franche-Comté, s'empara de Pontarlier, de Nozeroy et du château de Joux. Il prit part ensuite à la guerre contre les Impériaux sous le duc de Saxe-Weimar et sous Banier. Le passage du Rhin opéré par lui à Bacharah et à Obervegel le 28 déc. 1639 a été longtemps cité dans les traités d'art militaire comme un modèle de ce genre d'opérations. Le 29 juin 1641, il battit les Impériaux

à Wolfenbüttel : il les battit encore en 1642 à Ordingen, où il fit prisonniers leurs généraux Lannoi et Mercy. Cette victoire lui valut le bâton de maréchal de France. Il vint assiéger Rothweill en 1643 ; il y fut frappé dans la tranchée d'un coup de fauconneau. La place ayant capitulé, il s'y fit transporter et y mourut. Paul Marin.

Bibl. : Nicolas Grillié, *Oraison funèbre du comte de Guébriant;* Paris, 1645, in-fol. — Le Laboureur, *Histoire du comte de Guébriant;* Paris, 1676, in-fol.

GUÉBRIANT (Renée du Bec, maréchale de), femme du précédent, morte à Périgueux le 2 sept. 1659. Elle était fille de René du Bec, marquis de Vardes, qui avait épousé la comtesse de Moret, maîtresse de Henri IV. Renée du Bec fit rompre un premier mariage avec un riche personnage avec lequel elle se disait mésalliée et épousa en 1632 le comte de Guébriant. Devenue veuve en 1643 et vivant dans la retraite, elle reçut en 1645 la mission de conduire à Vladislav IV, roi de Pologne, la princesse Marie-Louise de Gonzague que ce monarque avait épousée par procuration. Dans cette mission, la comtesse de Guébriant fit preuve d'habileté et d'esprit: elle réussit complètement dans ses négociations en dépit des difficultés les plus graves, et le succès de ses démarches lui valut les honneurs et les prérogatives réservés aux ambassadeurs. De retour en France, la comtesse de Guébriant se signala d'une façon singulière en conservant Brisach à la France. Cet épisode romanesque a été souvent dénaturé et imputé à la comtesse de Guébriant comme une action blâmable. Il faut le juger avec les idées du xviie siècle et voir surtout son résultat. Le gouverneur de Brisach, Charlevois, paraissait peu sûr pour la France et refusait d'installer le successeur que lui envoyait le roi. La comtesse de Guébriant favorisa une intrigue amoureuse entre Charlevois et une demoiselle qui l'accompagnait; elle ménagea une entrevue entre le gouverneur et l'objet de sa passion, et, pendant un rendez-vous galant choisi hors des murs de Brisach, Charlevois fut enlevé par la force armée, tandis que Tilladet, gouverneur nommé à sa place par le ministre, prenait la place de Charlevois à Brisach. Paul Marin.

Bibl. : *Revue des Deux Mondes* du 1er févr. 1883.

GUEBWILLER (*Villa Gebunwilare*, 774) (en allem. *Gebweiler*). Chef-lieu d'arr., ville manufacturière et vinicole de la Haute-Alsace, à l'entrée du Florival, sur la Lauch et le chem. de fer de Bollwiller à Lautenbach, au pied du Grand-Ballon; 12,367 hab. Centre industriel très important: ateliers de construction de machines; filatures et tissages de coton, de laine et de lin; blanchisserie de toiles; teintureries; manufactures de draps; fabriques de rubans de soie, de bonneterie et de fil retors; tanneries, brasseries, imprimeries; commerce de fromages; carrières; vins excellents, dont le plus renommé est le *Kitterle*, vin très capiteux qui compte parmi les meilleurs crus de l'Alsace. Guebwiller possède plusieurs monuments remarquables: l'ancienne église Saint-Léger du xiie siècle, un des plus beaux monuments de l'époque romane en Alsace, avec cinq nefs dont les deux extérieures, de même que l'extrémité de l'abside en style gothique, furent ajoutées postérieurement; tour octogone sur le transept ; la façade avec un portail magnifique est flanquée de deux tours carrées; la nouvelle église paroissiale de Saint-Léger, construite en 1785 par le chapitre de Murbach, transféré à Guebwiller après sa sécularisation ; l'ancienne église des dominicains, grande basilique gothique à trois nefs du commencement du xvie siècle avec fresques d'une époque un peu postérieure; la nef sert aujourd'hui de marché couvert et le chœur est transformé en salle de concert; temple réformé; synagogue; hôtel de ville de 1514; l'ancien château des nobles d'Angreth qui fut détruit en 1271 et reconstruit en 1331 ; l'édifice actuel, en style gothique, date du commencement du xvie siècle. Il existait autrefois un couvent de dominicains, dans lequel se trouvent aujourd'hui l'hospice communal et l'hôpital protestant; un couvent de religieuses du même ordre, appelé Porte-des-Anges (Engelpforte) ; et une commanderie de l'ordre Teutonique, dans laquelle on a ouvert un orphelinat.

Guebwiller, mentionné déjà dans des documents du viiie siècle, dépendait de l'abbaye de Murbach, avec laquelle la ville, entourée dès le xiiie siècle d'une enceinte fortifiée, fut souvent en lutte. Pendant la guerre de Trente ans, les Suédois brûlèrent le château des princes-abbés, le couvent de la Porte-des-Anges ainsi que trois portes de la ville. En 1759, le chapitre de Murbach se fixa à Guebwiller. Quand la Révolution française éclata, les habitants de la vallée de Saint-Amarin envahirent Guebwiller, dévastèrent et pillèrent le château des princes-abbés ; tandis que la belle bibliothèque de l'abbaye fut dispersée, ses archives purent être sauvées ; elles forment un des fonds principaux des archives départementales de Colmar. La ville porte : *d'argent à un bonnet d'Albanais de gueules, retroussé d'azur.* Guebwiller est la patrie de Jean Stolz (1520), un des auteurs de la *Chronique des Dominicains de Guebwiller ;* du peintre Frey qui trouva le moyen de fixer le pastel, mort pendant la Révolution ; de Joseph-Théodore Deck (1823-1891), céramiste et faïencier; de Charles Biehler (né en 1845), mathématicien. L. W.


Armes de Guebwiller.

Ballon de Guebwiller (V. Ballon).

Bibl. : Hans Stolz, *Ursprung und Anfang der Statt Gebweyler*, publié par J. Sée; Colmar, 1871.—Schoepflin, *Alsatia ill.*, II, 94.— X. Mossmann, *Chronique des Dominicains de Guebwiller;* Guebwiller, 1844. — Du même, *Murbach et Guebwiller*, dans *Bull. mon. hist. d'Als.*, 2e sér., IV, 39. — Eug. Durwell, *Aperçu géologique du cant. de Guebwiller;* Guebwiller, 1856. — F.-G. Frantz, *la Dame du Hungerstein, fragm. de l'hist. de Guebwiller;* Guebwiller, 1865. — *Notice sur l'égl. paroiss. de Guebw.;* Guebwiller, 1843. — Grandidier, *Œuvres inéd.*, V, 431. — Schweighaeuser et Golbéry, *Antiq. de l'Als.*, I, 70.—Laborde, *les Monum. de la France;* Paris, 1835, II, 145. — Viollet-le-Duc, *Dict. d'arch.* — *Inventaire des Archives de Guebwiller antérieures à 1790;* Guebwiller, 1869. — Dietrich, *Musikalische Geschichte der Stadt Gebweiler;* Guebwiller, 1869.— Joh.-P. Deck, *Gebweiler vor der gr. Revolution ;* Guebwiller, 1884-1886. — X. Kraus, *Kunst u. Alterthum in Els.* — *Lothr.*, II., 98-120.

GUÉCÉLARD. Com. du dép. de la Sarthe, arr. du Mans, cant. de La Suze ; 579 hab.

GUECHA (Beni-) (V. Beni-Guecha).

GUECHTOULA ou **IGOUCHDAL.** Confédération de tribus berbères d'Algérie, dép. d'Alger, dans la Kabylie du Djurjura ; elle se compose de six tribus : les *Frekat*, les *Aït-Smaïl*, les *Aït-Koufi*, les *Aït-Mendès*, les *Aït-bou-Gherdan*, les *Aït-bou-Haddou*, ayant 51 villages groupés sur des mamelons du versant nord du Djurjura, avec une pop. de 17,000 hab., dans la commune mixte de Dra-el-Mizan. Le pays est riche et produit des céréales, des oliviers (forêt de Tiniry), des figuiers, des noyers, des vignes ; mais les singes en bandes nombreuses dévastent les vergers et obligent les propriétaires à une surveillance incessante. Les Guechtoula se soumirent en 1849 au général Blangini ; mais, comme ils prêtèrent secours à Bou-Barla, ils furent attaqués par Pélissier en 1851 et on installa sur leur territoire, après qu'ils eurent sollicité la paix, le bordj de Boghni. Ils restèrent fidèles et sourds à tous les appels des chefs de rebelles jusqu'en 1856 ; alors se tournèrent contre nous à la voix d'un de leurs marabouts et prirent part à la grande lutte de la Kabylie contre les Français. Randon les soumit et éleva près de leur territoire la forteresse de Dra-el-Mizan. Révoltés de nouveau en 1871, ils ont eu une partie de leurs terres séquestrée et affectée à la création de villages français (Aïn-Zaouia, Aomar, etc.). Leur nom, ainsi que celui des Djeloula ou Guezzoula du Maroc méridional, rappelle celui des Gétules par lequel les écrivains de l'antiquité désignent une partie des tribus mauritaniennes. E. Cat.

GUEDALIA (V. Godolias).

GUÈDE (Teint.). Matière colorante bleue, analogue à l'indigo, tirée d'une plante de la famille des Crucifères; on l'appelle aussi pastel ou vonède. La guède contient environ trente fois moins d'indigo que les indigotiers; il faut, en moyenne, 100 kilogr. de feuilles pour produire un peu plus de 250 gr. d'indigo. Avant l'introduction de l'indigo en Europe, cette plante était cultivée en Thuringe, en Saxe, dans les Flandres, en Normandie et dans le midi de la France. C'était la couleur bleue la plus solide et la plus belle que l'on connût. Avant la découverte de l'Amérique, le commerce de la guède était immense; Toulouse et les environs en produisaient des quantités considérables. On mettait cette substance en coques ou pelotes ovales, dites cocaignes. Le pays était devenu si riche qu'on l'appelait le pays de Cocaigne ou Cocagne, du nom de son industrie. Cette dénomination a passé en proverbe pour désigner un pays très fertile. Le seul port de Bordeaux en exportait près de 200,000 balles de 100 kilogr. par an, et les étrangers en éprouvaient un si grand besoin que, pendant les guerres de la France, il était convenu que ce commerce serait libre et protégé. L. K.

GUÉDÉNIAU (Le). Com. du dép. de Maine-et-Loire, arr. et cant. de Baugé; 713 hab.

GUÉDRON (Pierre), compositeur français, né à Paris vers 1565. Il fut maître des enfants et compositeur de la musique de la chambre du roi sous Henri IV, puis intendant des musiques du roi et de la reine mère sous Louis XIII. En cette qualité, Guédron prit une part des plus actives à la composition des airs chantés dans les ballets de cour, de 1608 à 1620 environ. On retrouve un grand nombre de morceaux ainsi composés par lui dans les quatre livres d'*Airs de cour à quatre ou cinq parties, par P. Guédron*, publiés à Paris par Pierre Ballard, en 1615-1618, ainsi que dans la série des *Airs de cour de différents auteurs* et des *Airs de cour avec la tablature de luth*, imprimés chez le même éditeur de 1602 à 1620 environ. Les gracieuses mélodies de Guédron jouissaient d'une grande vogue parmi ses contemporains. Mlle de Scudéry a fait figurer ce musicien dans son roman du *Grand Cyrus* sous le nom de Crysile. Une fille de Pierre Guédron épousa Antoine *Boësset* (V. ce nom). M. Brenet.

GUÈGHES (V. Albanie).

GUÉGON. Com. du dép. du Morbihan, arr. de Ploërmel, cant. de Josselin; 3,103 hab. Minoteries. Vestiges romains. Eglise Saint-Pierre et Saint-Cado, surmontée d'une tour carrée flanquée d'une tourelle. Eglise Saint-Saint-Mélèce, de style roman.

GUEHENGNIES (Jacques de), lieutenant du capitaine de Beauvais au XVe siècle. Il sauva la ville, avec Jean de Lignières, lors d'une surprise tentée par les Anglais en 1433. Une troupe d'ennemis, déguisés en femmes ou en porteurs de fagots, était déjà entrée dans la ville par surprise, lorsque Guehengnies accourut à la tête d'une poignée d'hommes et donna à la résistance le temps de s'organiser. C'est en commémoration de cet événement que fut instituée la procession annuelle qui se faisait le jour de la Trinité, anniversaire de l'attaque. C. St-A.

GUEHENNO. Com. du dép. du Morbihan, arr. de Ploërmel, cant. de Saint-Jean-Brévelay; 1,334 hab. Minoteries. Eglise Saint-Pierre, moderne, où se sont conservés divers fragments de l'ancienne église. Chapelles en ruine de Saint-Marc et de Saint-Michel. Château inachevé de Lémay, de l'époque de la Renaissance.

GUÉLAAT-bou-Sba. Village d'Algérie, dép. de Constantine, arr. et à 12 kil. N.-E. de Guelma, à 980 m. d'alt. sur le versant du mont Aouara (976 m.). Chef-lieu de commune de plein exercice de 1,461 hab. (163 agglomérés) dont 146 Français, 2,756 hect. de bonnes terres, arrosées par l'oued Berda, affluent de la Seybouse. Le climat est salubre; on cultive la vigne et les arbres fruitiers et on élève des bestiaux. Le village, créé en 1853, est surtout peuplé d'Allemands naturalisés Français.

GUELAÁYA. Tribu marocaine qui habite les bords du Rif proprement dit, aux environs du préside espagnol de Melilla. Le pays des Guelaáya, qui fait partie de l'Amala d'Ouchda, finit à l'O. de l'ouad Kart ou Karat. Le territoire comme celui du Rif en est très montagneux; la direction et la longueur des cours d'eau qui débouchent là, dans la Méditerranée, indiquent que ces chaînes doivent être interrompues sur plusieurs points et comme divisées chacune en différents massifs allongés. Les montagnes des Guelaáya sont de formation volcanique basaltique, et dans l'E. on y rencontre les roches sédimentaires des terrains secondaires et tertiaires moyens analogues à ceux des environs de Tanger et de Tetouan. H.-M.-P. de La Martinière.

GUELDRE (Pêche). On désigne sous ce nom une sorte de rogue destinée à faire lever la sardine et à remplacer la rogue de morue. Cet appât doit être formé de petits crustacés comestibles non pilés et réduits en pâte.

GUELDRE. I. Géographie. — Ville. — Ville de Prusse, prov. du Rhin, ch.-l. de cercle, située à 47 kil. au N.-O. de Dusseldorf, sur la Niers, affluent de droite de la Meuse; 5,500 hab. environ. Fabriques de bonneterie, flanelle et drap.

Province. — L'une des onze provinces du royaume des Pays-Bas, la Gueldre, comprise entre la Meuse et le Zuyderzée, est bornée au N.-O. par le Zuyderzée, au N. et au N.-E. par la prov. d'Overyssel, à l'E. par la Westphalie, au S. par la Prusse Rhénane, le Limbourg et le Nord-Brabant, à l'O. par les prov. de Sud-Hollande et d'Utrecht. Sa plus grande extension, du N.-O. au S.-E., est de 100 kil. environ; sa superficie est de 5,089,102 kil. q. et sa population de 491,000 hab. environ, c.-à-d. 96 au kil. q. à peu près (la moyenne générale du royaume est encore plus élevée: 122 hab. au kil. q.). Les deux tiers des habitants sont protestants, les autres sont catholiques. La province est divisée en trois arrondissements: Arnhem, Tiel et Zütphen et a la ville d'Arnhem pour capitale.

Les principaux fleuves sont la Meuse (qui sert de limite au Nord-Brabant), le Rhin (et ses différents bras), le Berkel et l'Yssel. Le sol de la province est plat, bas et sablonneux; il a subi de grandes inondations comme celle de 1825; il est en général bien cultivé et entrecoupé de tourbières et de marécages. Le Veluwe (Vaal-ouwe ou mauvaise prairie) est une contrée sablonneuse qui s'étend au N. de la province, entre le Rhin, l'Yssel et le Zuyderzée; on n'y trouve que quelques villages perdus dans les landes stériles. Cependant, grâce à l'industrie des Hollandais qui ont fait croître des pins, des hêtres, des chênes et ont créé des bois sur un espace considérable, on y trouve environ 10,000 hect. de terrain cultivé et quelques villages populeux. L'île de Betuwe (Bat-ouwe ou bonne prairie), comprise entre le Rhin, le Lek, le Wahal et la Meuse, est basse et présente un des sols les plus fertiles de l'Europe. Le climat est plus sain dans l'île de Betuwe que dans le Veluwe. La Gueldre produit beaucoup de froment, de blé, d'orge, d'avoine, de sarrasin, de pommes de terre, de tabac, de haricots. L'élevage du bétail, des chevaux, des moutons, des abeilles est considérable. A l'embouchure des fleuves se sont établies des fabriques de briques importantes, des fabriques de papier (spécialement à Apeldoorn, Brummen, Heelsun, Groenlo), des fabriques de tissus de coton (surtout à Aalten, Neede, Groenlo), des distilleries de liqueurs (à Doesburg), etc. Les principales lignes de chemins de fer qui traversent la Gueldre sont: 1° la ligne d'Utrecht-Arnhem-Emmerich; 2° celle d'Utrecht-Harderwijk-Hattem; 3° les trois lignes spéciales de Zwolle-Zutphen-Arnhem; de Zutphen-Goor-Enschede, et de Utrecht-Culenborg-Bommel.

II. Histoire. — Ancien duché allemand du Bas-Rhin et de l'Yssel, borné par la Frise, la Westphalie, le Brabant, la Hollande et le Zuyderzée. La Gueldre fut habitée primitivement par les Sicambres et les Bataves, plus tard par les Francs et forma une partie du royaume d'Austrasie. Après la chute de la monarchie carolingienne, la Gueldre

fit partie du duché de Lorraine et fut annexé à l'Allemagne par le traité de Mersen en 870.

Elle correspond à peu près aux cantons ou gans de *Hattuaria* et de *Hamaland* sur lesquels se développèrent les comtés de Gueldre et de Zutphen. La Gueldre primitive, d'abord appelée *Gelre*, comprenait les territoires des rives de la Meuse et de la Niers qui formèrent ultérieurement la Gueldre supérieure autour de la petite ville de *Gueldre* (V. ci-dessus). C'était une avouerie, héréditaire à partir de la fin du IXe siècle. Wichard Ier de Pont (878-910) fut le premier des seigneurs de Gelre. Sa famille s'éteignit avec Wichard III (1061). La fille adoptive de celui-ci, Adélaïde, épousa le comte Otton de Nassau et celui-ci obtint de Henri IV l'érection de la Gueldre en comté (1079). Otton l'accrut beaucoup par un nouveau mariage avec la fille de Wichmann, comte de Zutphen, dont il recueillit l'héritage, ce qui porta la Gueldre au N. du Rhin. Son petit-fils, Henri Ier, comte de Gueldre et Zutphen (mort en 1162), s'agrandit vers l'O.; il épousa la fille de Godefroi de Bouillon, Marie (1135), laquelle lui apporta une partie du pays de Veluwe (ou Velau) au S. du Zuyderzée. Son fils, Otton II, enleva à Utrecht le pays de Betuwe, entre Rhin et Wahal. Otton III (1229-71) fortifia plusieurs villes et leur accorda des privilèges importants pour favoriser le commerce; aussi Guillaume de Hollande lui céda-t-il, en 1248, la seigneurie de la ville impériale de Nimègue. C'est à partir de cette époque que le nom de Gueldre fut appliqué à l'ensemble des territoires compris entre la Meuse et le Zuyderzée. Son fils et successeur, Rainald Ier, éleva des prétentions sur le duché de Limbourg contre Adolphe, comte de Berg. Dans la guerre qui s'éleva à cette occasion, Rainald Ier fut fait prisonnier le 5 juin 1288 à la bataille de Wœringen : il ne recouvra la liberté qu'en renonçant à toute prétention sur le Limbourg. En 1310, Henri VII lui accorda pour ses possessions le *Privilegium de non evocando* par lequel ses sujets étaient affranchis de l'autorité des juridictions étrangères. Comme il s'était trouvé malade d'esprit à la suite des blessures qu'il avait reçues à Wœringen, son fils, Rainald II, se souleva contre lui, le vainquit en 1320 et le jeta en prison où il mourut six ans après. Rainald II obtint, en 1339, de l'empereur Louis de Bavière le titre de duc de Gueldre en même temps que de la Frise orientale. Après sa mort (1343), son fils, Rainald III, qui n'était âgé que de dix ans, lui succéda sous la tutelle du comte Adolphe. Deux partis se formèrent auxquels on donna le nom de deux familles nobles : les *Hekeren*, à la tête desquels était le duc Rainald, et les *Bronkhorsten*, dirigés par Edouard, frère de Rainald. En 1361, un combat se livra à Tiel où Rainald fut battu et fait prisonnier. Edouard prit alors le pouvoir, mais fut tué dans une guerre avec le Brabant en 1371. Rainald III, tiré de sa prison, fut appelé au pouvoir, mais mourut l'année même, sans enfants. En lui s'éteignit la maison de Gueldre-Nassau qui avait fondé le duché. Les Hekeren se déclarèrent alors pour la fille de Rainald II, Mathilde, veuve du comte Jean Ier de Clèves, tandis que les Bronkhorsten portaient au pouvoir Guillaume de Juliers (fils de Marie de Gueldre), neveu du dernier duc, âgé de sept ans ; la guerre de succession de Gueldre se prolongea jusqu'en 1379 et se termina par la victoire de Guillaume qui fut, en 1383, reconnu duc de Gueldre par l'empereur Venceslas ; en 1393, le nouveau duc hérita du duché de Juliers ; il mourut en 1402. Son frère lui succéda sous le nom de Rainald IV et dut abandonner la ville d'Emmerich au duc de Clèves, selon l'exécution d'une promesse antérieure. Il mourut en 1423 sans postérité. A l'extinction de cette nouvelle lignée, l'héritage fut attribué à Jeanne, sœur de Rainald IV, qui avait épousé Jean d'Arkel ; celui-ci administra au nom de son fils, Arnold d'Egmont. L'empereur Sigismond commença par approuver, en 1424, cet ordre successoral, mais l'année suivante il changea d'idée et nomma duc de Gueldre, Adolphe, duc de Berg.

Une longue guerre en résulta qui finit par une transaction qui sépara les duchés de Gueldre et de Juliers ; le résultat final fut l'établissement de la maison d'Egmont dans le duché de Gueldre et du duc Adolphe et de ses successeurs sur Juliers (1437). Le duc Arnold traita ses villes, surtout Nimègue, avec une telle brutalité et établit des impôts si lourds qu'une conjuration se forma contre lui avec l'appui de sa femme, Catherine de Clèves, et de son propre fils, Adolphe. Le duc Arnold fut d'abord vainqueur et obligea son fils à quitter le pays ; mais, après son retour, il s'empara de son père en traîtrise et le jeta dans une prison très dure, au château de Buren (1465). Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, saisit cette occasion pour intervenir, aidé par le mécontentement général que causait la cruauté d'Adolphe : il l'obligea à rendre la liberté à son père et le fit prisonnier en 1471, puis il acheta lui-même le duché de Gueldre et Zutphen au duc Arnold (1472) pour la somme de 92,000 florins. Le fils Adolphe était donc déshérité. Après la mort de Charles le Téméraire (1477), Adolphe fut remis en liberté et fut mis par les habitants de Gand à la tête d'un parti qui voulait le marier à Marie de Bourgogne, mais il périt bientôt au siège de Tournai. Sa sœur, Catherine, s'efforça de reprendre le pouvoir pour Charles, le fils d'Adolphe ; mais elle n'osa pas s'attaquer à Maximilien d'Autriche, qui, par son mariage avec Marie de Bourgogne, avait acquis les droits de la Bourgogne sur le duché de Gueldre ; en 1483, Maximilien occupa le pays. Mais Charles, avec l'aide de la France, réunit une armée et reconquit l'héritage de son père en 1492 et 1493. Tous les efforts de Maximilien pour reprendre la Gueldre furent infructueux ; les gouverneurs des Pays-Bas, le grand-duc Philippe le Beau, et, après lui, Marguerite, n'eurent pas plus de succès. Au contraire, ce fut le duc Charles qui envahit, en 1507, le Brabant et la Hollande, s'empara, en 1511, de Harderwijk et de Bommel, parut, en 1512, devant Amsterdam, et, en 1514, prit Groningue. Ce ne fut qu'en 1528 que Charles-Quint l'obligea, par le traité de Gorinchen, à recevoir de lui Gueldre et Zutphen en fief. Le duc Charles, se voyant sans enfants, voulut, en 1534, donner la Gueldre à la France ; mais les Etats-Généraux s'y opposèrent de toute leur énergie et l'obligèrent à abandonner le pays au duc de Clèves, Guillaume le Riche, en 1538 ; le duc Charles mourut la même année. Guillaume, allié aux Français, se défendit avec succès pendant plusieurs années ; mais Charles-Quint finit par venir lui-même dans les Pays-Bas et l'obligea, par un traité du 7 sept. 1543, à se soumettre ; le duché de Gueldre fut alors définitivement compris dans les Pays-Bas. Il fut divisé en quatre quartiers : Roermonde, Nimègue, Zutphen, Arnhem ; le premier, qu'on appelait aussi Gueldre supérieure, correspondait à la primitive seigneurie de Gelre.

La révolution des Pays-Bas fut suivie d'une séparation de la Gueldre en deux parties : les trois quartiers de la partie N. de la Gueldre entrèrent dans l'union d'Utrecht en 1579 et prirent le nom de Gueldre néerlandaise, tandis que le quartier méridional restait au pouvoir de l'Espagne et prenait le nom de Gueldre espagnole. Pendant que la Gueldre néerlandaise suivait les destinées des Pays-Bas, la Haute-Gueldre subit des vicissitudes nouvelles. Elle fut revendiquée à l'ouverture de la succession d'Espagne, à la mort de Charles II par le roi de Prusse, Frédéric Ier, qui s'appuyait sur un testament de Charles d'Egmont en faveur des ducs de Clèves. Le 17 déc. 1703, l'armée prussienne envahit le duché et commença le siège de la ville de Gueldre où la garnison française se défendit plus d'une année. Le traité d'Utrecht (1713) consacra un partage de la Gueldre supérieure. Erkelenz fut donné à l'électeur palatin comme dépendance de sa part de la succession de Clèves, et la *Gueldre palatine* fut annexée au duché de Juliers et de Berg ; le roi de Prusse reçut Gueldre, Kessel et Krieckenbeck, soit 1,208 kil. q., avec le titre de duc de Gueldre ; l'Autriche gardait, avec les Pays-Bas espagnols, Roermonde, Venlo et Stevensweerd ; mais, en vertu du

traité de Bavière (15 janv. 1715), elle céda à la république des Pays-Bas Venlo et la seigneurie de Montfoort. Par le traité de Bâle (1795), une partie de ceux-ci et par le traité de Lunéville (1801), le reste passa à la France et forma le département de la Roer. Enfin, par le traité de Paris (1814), la Gueldre fut unie pour une partie à la Hollande et pour l'autre à la Prusse.

Bibl. : Van Span, *Historie van Gelderland* ; Utrecht, 1814. — Nijhoff, *Gedenk waardigheden uit de geschiedenis van Gelderland;* Arnhem, 1851-75, 6 vol. — Nijhoff, *Het voornaemste uit de geschiedenis van Gelderland ;* Arnhem, 1869. — De Meester, *Geschiedenis van de Staten van Gelderland ;* Harderwijk, 1864, 2 vol.

GUELDRE (Duc de) (V. Egmont).

GUELFE. 1° *Maison princière d'Allemagne* (V. Welf).

2° *Parti politique* (V. Gibelins).

Ordre des Guelfes. — Créé en Hanovre le 12 août 1815, par le prince régent d'Angleterre, George III, en commémoration du jour de sa naissance et du jour où le prince électeur Georges-Louis était monté sur le trône cent et un ans (1714) auparavant et aussi pour célébrer l'époque à laquelle le Hanovre, rentrant sous le gouvernement des guelfes, fut élevé au rang de royaume et admis au nombre des Etats souverains de l'Europe. Son fondateur le destina à récompenser les services civils et militaires rendus au souverain ou à l'Etat. Les statuts furent modifiés les 20 mai 1841 et 1er oct. 1849. La grande maîtrise appartenait à la couronne de Hanovre. Les membres étaient divisés en cinq classes : grands-croix, commandeurs de première classe, commandeurs de deuxième classe, chevaliers de la croix d'argent et décorés de la médaille ; ces derniers appartenant à l'armée étaient pensionnés de 24 rixdales. Lorsqu'en 1866 le Hanovre fut annexé à la Prusse, l'ordre cessa d'être conféré. Devise : *Nec aspera terrent*. Ruban bleu azur. H. Gourdon de Genouillac.

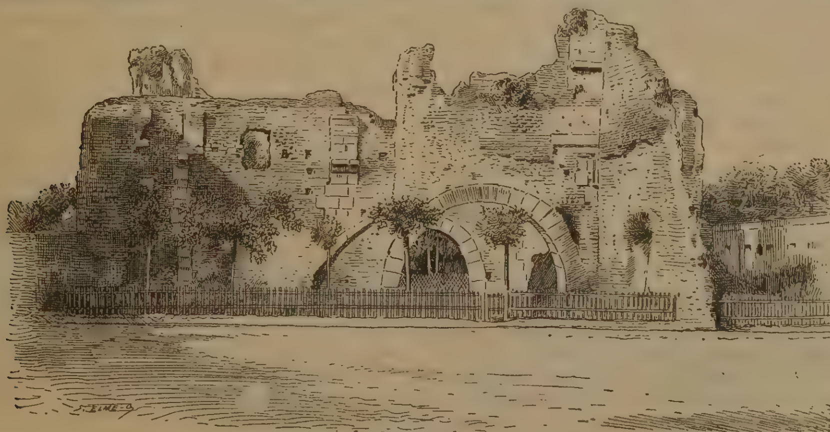
GUELFO, peintre italien (V. Grazia [Leonardo]).

GUELI ou **IGLI.** Ksar du Sahara orano-marocain situé sur la rive gauche de l'ouad Saoura, à quelques kilomètres au S. de la réunion de l'ouad Guir et de l'ouad Zousfana. On y compte environ 1,000 hab. Jadis il était plus peuplé ; mais l'insuffisance de la nourriture, l'envahissement des sables ont forcé une grande partie des habitants à émigrer, car le ksar est entouré de hautes collines de sable. Les habitants ainsi que tous ceux de l'ouad Saoura sont chelleuhs et se défendent d'appartenir à la race arabe. Les maisons y sont mal bâties, les jardins mal cultivés et les palmiers dépérissent. Quoi qu'il en soit, Igli est peut-être le point stratégique le plus important de toute cette partie du Sahara, car il commande toutes les communications du Tidikelt, du Touat, du Gourara, avec le Tafilalet et le Maroc. Igli est à l'extrémité du territoire des Doui Menia et à l'entrée des Areg ; en réalité sa population vit dans une indépendance absolue, soumise seulement à l'autorité religieuse des marabouts de Kenatza, de Kerzaz et surtout à celle des chorfa de Ouâzzan. Le voyageur allemand Gehrard Rohlfs a visité Igli en 1864. H.-M.-P. de La Martinière.

GÜELL y Renté (D. José), littérateur et homme politique espagnol, né à La Havane le 14 sept. 1818, mort à Madrid le 20 déc. 1884. Il fit son droit à Barcelone, puis il exerça pendant quelques années les fonctions d'avocat dans sa ville natale, et se rendit ensuite à Madrid, où il sut plaire à l'infante Josefa (sœur du roi François d'Assise), qu'il épousa en 1848. Elu député de Valladolid, il défendit aux Cortès les idées libérales, et, en 1856, il fomenta une révolution contre le ministère O'Donnel, à la tête d'un bataillon de la garde nationale ; mais il fut pris et exilé. Dès lors, il se confina dans le culte des lettres et n'accepta que tardivement le mandat de sénateur pour l'île de Cuba (1879). Il se fit un nom comme poète lyrique, et certaines de ses œuvres ont été traduites en plusieurs langues étrangères. Ses recueils de poésies sont : *Amarguras del corazon* (La Havane, 1843, in-8) ; *Lagrimas del corazon* (Valladolid, 1854) ; *Duelos del corazon* (1854) ; *Ultimos Cantos* (Madrid, 1859, in-4). Il publia en prose : *Pensamientos cristianos, filosoficos y politicos* (Valladolid, 1854 ; trad. en franç., 1862) ; *Leyendas americanas* (Madrid, 1856 ; trad. en franç.) ; *Leyendas de un alma triste* (Paris, 1860 ; trad. en franç., 1861) ; *Leyendas de Montserrat* (1866 ; trad. en franç.). Ses ouvrages écrits en français sont : *Légendes américaines* (1861) ; *Hildebranda* (1877) ; *Philippe II et Don Carlos devant l'histoire* (1878) ; *les Deux Folies* (1879), etc. G. P-i.

GUELLIF. Lac de la région des *sebkhas*, dans le dép. de Constantine, à l'E.N.-E. de Batna, sur un plateau que dominent de hautes montagnes ; il ne reçoit que des oueds sans importance, n'a point d'écoulement et a des eaux fortement salées ; sa superficie est de 5,000 hect. environ.

GUELMA. Ville d'Algérie, dép. de Constantine, chef-lieu d'arrondissement, à 100 kil. E. de Constantine,



Ruines romaines, à Guelma.

à 64 kil. S.-O. de Bône (88 par la voie ferrée), à 2 kil. de la rivière la Seybouse, à 270 m. d'alt. au pied du massif du Djebel-Mahouna (1,370 m.), dans un pays pittoresque, boisé, sain et bien arrosé. C'est, en même temps qu'un chef-lieu d'arrondissement, le siège d'une commune de plein exercice de 6,709 hab. dont 1,400 Français, 950 étrangers et 300 israélites, et le chef-lieu d'une commune mixte qui porte le nom de com. de l'Oued-Cherf (26,932 hab. la plupart indigènes). Elle est entourée d'une enceinte crénelée, percée de cinq portes, et a des places et de larges rues plantées d'arbres ; une de celles-ci, la rue d'Announa, longue de 1 kil., est exclusivement habitée par les indigènes qui y ont des magasins et des bazars et est très curieuse. La ville est assez animée ; il y a quelque industrie (mino-

teries, tanneries, briqueteries), mais surtout un commerce actif de bois, de céréales et de bestiaux. Le marché hebdomadaire du lundi, où il y a souvent 6 ou 7,000 indigènes des montagnes voisines, des régions de Souk-Ahras, de Tebessa et même d'Aïn-Beïda, est surtout fourni en bœufs (de grande taille, d'une race dite de Guelma) et en moutons, dont une bonne partie est exportée en France. Il s'y traite annuellement de 8 à 10 millions de francs d'affaires. Stat. du chemin de fer d'Alger à Tunis. — Guelma s'appelait dans l'antiquité Calama et ses ruines au VIe siècle servirent à la construction d'une importante forteresse byzantine. Le maréchal Clauzel, en 1836, fut frappé de l'importance stratégique de ce point, où il y avait en abondance de l'eau, du bois, des fourrages, du plâtre, des matériaux de construction et il y établit un camp permanent pour surveiller la route de Bône à Constantine. L'année suivante, après la prise de cette dernière place, il s'y installa un groupe de population civile qui devint bientôt un centre considérable. E. Cat.

GUELPHE (François), théologien, né à Beauvais en 1650, mort en 1720. Il était étudiant au collège de Fortet, quand, ayant refusé de signer le formulaire, il fut chassé de cette institution et recueilli par Arnauld et Nicole qu'il aida beaucoup dans la transcription de leurs ouvrages. En 1679, il accompagna Arnauld dans ses voyages, et quand son maître mourut en 1694, il rapporta son cœur au Port-Royal-des-Champs et prononça, à cette occasion, son oraison funèbre. Guelphe vécut depuis dans une studieuse retraite et mourut très âgé chez les bénédictins de la Ville-Lévêque à Paris. Ses écrits, publiés sous le nom de Français, n'ont plus d'intérêt aujourd'hui, sauf sa *Relation de la Retraite de M. Arnauld dans les Pays-Bas* (1733, in-12).

GUELT-ES-STEL. Caravansérail d'Algérie, à 265 kil. d'Alger, lieu de halte sur la route d'Alger à Laghouat, à une alt. de 920 m.; la montagne à l'E. est boisée en genévriers et thuyas et il y a dans la plaine de l'alfa en abondance. Dans la région il n'y a ni eau de source permanente ni puits; mais pendant une certaine partie de l'année les montagnes qui entourent le col de Guelt-es-Stel (en arabe la Mare de l'écuelle), laissent filtrer de l'eau que l'on recueille dans deux grands réservoirs, l'un de 1,600 m. c., l'autre de 2,500. E. Cat.

GUELT-ZERGA. Village d'Algérie, dép. de Constantine, arr. de Sétif, com. de plein exercice de Saint-Arnaud, dans un pays montueux, près des sources de l'oued Deheb, affluent de l'oued Endja, tributaire de gauche du Roumel; environ 1,500 hab. non agglomérés.

GUELTAS. Com. du dép. du Morbihan, arr. et cant. de Pontivy; 888 hab..

GUELTE. Bonification accordée aux employés, principalement dans les maisons de nouveautés et de confections, pour la vente des articles de la ou des saisons précédentes. Le tantième est naturellement variable, et d'autant plus élevé que l'article à vendre est plus ancien. Les prix sont marqués sur des étiquettes spéciales, de façon à pouvoir établir et contrôler, par périodes déterminées, le compte de chaque vendeur. G. F.

GUEMAPPE. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Croisilles ; 421 hab.

GUEMAR. Ville d'Algérie, prov. de Constantine, dans la région du Souf, commune indigène de Biskra, à environ 200 kil. S.-S.-E. de Biskra, à 18 kil. N.-O. d'El-Oued (ch.-l. du Souf); 5,000 hab. C'est un assemblage de près de 2,000 petites maisons semblables à des ruches, entourées de palmiers. Tout l'espace occupé par la ville est propriété de la commune et, quand quelqu'un veut bâtir, il doit acheter le lot de terre à la djemaa (conseil); si le lot est de peu d'importance, il suffit de payer une diffa (repas public). C'est le centre religieux du Souf: il y a dix mosquées et une zaouïa grande et vaste construction, succursale de la zaouïa des Tidjanis de Temacin. E. Cat.

GUÉMAR. Com. de la Haute-Alsace, arr. et cant. de Ribeauvillé, sur la Fecht; 1,219 hab. Canardière. Ruines du château de *Molkenburg*, construit en 1287 par Rodolphe de Habsbourg, et des anciennes fortifications de la petite ville. La chapelle de Saint-Maximin, construite en 1262 par Ulric de Ribeaupierre, était pendant longtemps un lieu de pèlerinage très fréquenté. Elle fut détruite pendant la Révolution; mais l'image du saint, curieuse statue en bois du XVIe siècle, fut sauvée; elle se trouve dans l'église paroissiale et attire encore les pèlerins.

Bibl.: L. Levrault, *Guémar*, dans *Rev. d'Als.*, 1853, pp. 34 et suiv. — *Bull. de la Soc. pour la cons. des mon. hist. d'Als.*, 1re série, III, 116.

GUÉMÉNÉ-PENFAO. Ch.-l. de cant. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 6,822 hab. Ancien château du Brossais, de Juzet et de Bruc.

GUMÉNÉ-SUR-SCORF. Ch.-l. de cant. du dép. du Morbihan, arr. de Pontivy; 1,865 hab. Ruines de l'ancien château de la famille de *Rohan* (V. ce nom), édifice des XVe et XVIe siècle restauré au XVIIIe, surmonté de neuf tours dont dont trois carrées. Colonne érigée à la mémoire de l'enseigne Bisson, mort en 1827. Anciennes maisons de la Renaissance.

GUÉMICOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Hornoy; 23 hab.

GUEMPS. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, cant. d'Audruick; 985 hab.

GUÉMUL (V. Cerf, t. X, p. 48).

GUÉMY. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, cant. d'Ardres; 66 hab. Pierre calcaire; tourbières. Moulins. Vestiges de retranchements antiques. Sur le plateau s'élève une belle et vaste église. Ruines d'une chapelle du XVe siècle, fondée par saint Louis et restaurée par le grand bâtard de Bourgogne.

GUÉNARD (Antoine), jésuite, né à Lamblin (Lorraine) en 1726, mort en 1805. Il reçut de l'Académie française (1755) le prix d'éloquence pour un discours sur cette question, mise au concours: *En quoi consiste l'esprit philosophique? Les caractères qui le distinguent et les bornes qu'il ne doit jamais franchir.* Ce discours, qui laisse à la raison tout ce qu'elle peut comprendre, et attribue à la foi les mystères et les objets impénétrables, fut admiré comme un chef-d'œuvre, même par d'Alembert et Laharpe. On le trouve dans le *Recueil de l'Académie* et dans les *Tablettes d'un curieux* (Paris, 1789, 2 vol. in-12). Guénard avait consacré trente années de sa vie à un immense travail pour réfuter l'*Encyclopédie;* il le brûla en 1793 pour ne pas compromettre Mme de Beauvau, qui lui avait donné asile dans son château. E.-H. V.

GUÉNARD (Elisabeth, baronne de Méré), femme de lettres française, née à Paris en 1751, morte à Paris le 18 févr. 1829. On a peu de renseignements sur son existence que l'on suppose, d'après ses œuvres, avoir été assez libre. Elle a écrit environ 120 ouvrages en prose, qui tous ont été très lus à leur apparition et sont profondément oubliés maintenant. Dans cette œuvre immense, qui forme environ 300 volumes et dont nous devons renoncer à donner tous les titres, se rencontrent des mémoires, écrits d'après des documents d'une authenticité douteuse, les *Mémoires de Marie-Thérèse de Carignan, princesse de Lamballe*, les *Mémoires de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse Du Barry*, etc., des romans historiques tels que *Irma, ou les Malheurs d'une jeune orpheline* (la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI), *l'Histoire des amours de Louis XIV*, *Agnès Sorel ou la Cour de Charles VIII*, *Mme de Sedan ou la Cour de François Ier*; des contes pour les enfants, *les Petits Amis ou Bonheur et innocence*, *les Nouvelles à l'usage de l'enfance*, etc.; enfin, et surtout, un grand nombre de romans, souvent graveleux, qui ont eu beaucoup de succès, et où les auteurs de mélodrames ont puisé plus d'une fois des inspirations. Mme Guénard a eu plusieurs pseudonymes. C'est ainsi que *les Capucins ou le Secret du cabinet noir* est signé Guénard de Faverolles, ancien capitaine de dragons, pseudonyme réservé à ses

ouvrages les plus licencieux ; *la Dame masquée ou Malheur et prospérité* parut sous le nom de Boissy, et *Paul et Virginie ou les Amants des Bermudes*, ainsi que *Victor ou l'Enfant des bois*, sous celui de J.-H.-F. de Geller.

GUÉNEAU de Montbéliard (Philibert), écrivain français, né à Semur (Côte-d'Or) vers 1720, mort à Semur le 28 nov. 1785. Il passa sa vie dans une retraite studieuse et devint célèbre par sa collaboration à l'*Histoire naturelle* de Buffon, pour laquelle il écrivit avec une véritable élégance la *Description des oiseaux* et une partie de la description des *insectes*. On peut encore citer de lui : *Collection académique* (Dijon, 1754, 2 vol. in-4), abrégé des mémoires des différentes académies de l'Europe ; *Abrégé de l'histoire et des mémoires de l'Académie royale des sciences* (Paris, 1770, 4 vol. in-4) ; *l'Homme de lettres bon citoyen* (Genève, 1777, in-4), trad. du prince de Castiglione, et ses articles *Etendue* et *Histoire des insectes*, de l'Encyclopédie.

GUÉNEAU de Mussy (François), médecin français, né à Semur le 11 juin 1774, mort à Paris le 30 avr. 1857. Il étudia chez les oratoriens à Lyon, fut élève de l'Ecole polytechnique (1795) et en fut exclu pour opinions politiques, étudia la médecine et devint docteur en 1803. Il exerça d'abord à la campagne, fut, en 1813, médecin du comte d'Artois et de la duchesse de Bourbon obtint, en 1815, la direction de l'Ecole normale qu'il perdit en 1821. Il devint membre de l'Académie de médecine en 1823, médecin de l'Hôtel-Dieu en 1826. — Son fils *Henri*, membre de l'Académie de médecine, a publié : *Aperçu de la théorie du germe contage* (Paris, 1877).

GUÉNEAU de Mussy (Philibert), publiciste français, né à Semur en 1776, mort à Paris le 9 févr. 1834, frère du précédent. Elève de l'Ecole polytechnique en l'an IV, il débuta au *Mercure*, et entra, en 1800, au *Journal des Débats*. Il y connut Fontanes qui le nomma inspecteur général des études et conseiller ordinaire de l'université. Citons de lui : *Discours sur la question des petits séminaires* (1827) ; *Observations sur l'instruction publique et sur l'éducation* (1816, in-8), et son édition du *Traité des Etudes* de Rollin (1805, 4 vol. in-12).

GUÉNEAU de Mussy (Noël-François-Odon), médecin français, neveu du précédent, né à Paris le 6 nov. 1813, mort à Paris le 1er juin 1885. Il fut nommé médecin des hôpitaux en 1842, agrégé en 1847 ; il fut pendant trente ans le médecin de l'Ecole normale supérieure et entra à l'Académie de médecine en 1867. C'est lui qui a fondé la Société de thérapeutique. Il est l'auteur d'excellents ouvrages : *Traité de l'angine glanduleuse* (Paris, 1857, in-8) ; *Leçons cliniques sur les causes et sur le traitement de la tuberculisation pulmonaire* (Paris, 1860, in-8) ; *Clinique médicale* (Paris, 1874-1885, 4 vol. in-8) ; *Recherches historiques et critiques sur la fièvre typhoïde* (Paris, 1877, in-8), etc. Dr L. Hn.

GUÉNEBAULT (Louis-Jean), archéologue français, né à Paris le 25 janv. 1789, mort à Paris le 21 févr. 1878. D'abord employé au ministère des finances, il le quitta pour se donner tout entier à l'étude des antiquités. On a de lui : *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge depuis le Bas-Empire jusqu'à la fin du* XVIe *siècle* (Paris, 1844, 2 vol. in-8.) ; *Dictionnaire iconographique des attributs, des figures et légendes des saints tant de l'Ancien que du Nouveau Testament* (Paris, 1850, in-8) ; *Tableau historique de l'influence des papes sur les beaux-arts depuis le* VIe *siècle jusqu'à nos jours*, dans *Annales de philosophie chrétienne* (t. X, XI et XIII) ; *Glossaire liturgique des églises grecque et latine*, dans *Annales de philosophie chrétienne* (t. XVI, XVII, et t. II de la 3e série) ; *Notice sur le plan et la disposition d'une basilique chrétienne*, dans *Annales de philosophie chrétienne* (t. XVIII). Il collabora à la *Revue archéologique*, au *Magasin pittoresque* et à la *Revue de sphragistique*. Ses ouvrages se distinguent en général par l'absence de critique. Les manuscrits de Guénebault sont déposés à la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts de Paris.

GUÉNÉE (L'abbé Antoine), chanoine d'Amiens, professeur au collège du Plessis, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Etampes en 1717, mort en 1803. Il défendit avec habileté la religion chrétienne contre ses adversaires, notamment contre Voltaire. Œuvres principales : *les Témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés selon les règles du barreau* (Paris, 1753, in-12) ; traduction de l'ouvrage anglais de Lyttleton, *la Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul* (Paris, 1754, in-12) ; *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire* (Paris, 1769, in-8), souvent réimprimées sous divers formats.

GUÉNÉE (Adolphe), auteur dramatique français, né à Paris le 14 déc. 1818, mort à Paris en juil. 1877. Fils d'un chef d'orchestre, il a été directeur du théâtre de Caen, administrateur des théâtres de Gand et d'Anvers et régisseur général du théâtre du Palais-Royal. Il a produit un nombre considérable de pièces (féeries, vaudevilles, drames, comédies, parodies et revues) soit seul, soit en collaboration avec L. Thiboust, Flan, Leris, Couailhac, Clairville, Deslys et autres. Nous citerons seulement : *l'Orphelin du parvis Notre-Dame ou la Jeunesse de d'Alembert* (Paris, 1838, in-8) ; *les Gueux de Paris* (1841, in-8) ; *l'Oiseau de Paradis* (1846, in-8) : *Voilà le plaisir, mesdames !* (1852, in-8) ; *les Variétés de 1852* (1853, in-12) ; *le Marquis de Carabas* (1858, in-8) ; *l'Œuf de Pâques* (1860, in-8) ; *Antoine et Cléopâtre* (1877, in-4). On trouvera la liste de ses œuvres dans Bourquelot, *Littérature française contemporaine*, t. IV et dans Lorenz, *Catalogue général de la librairie française*, t. II, V et IX.

GUÉNÉGAUD du Plessis (Henri de), secrétaire d'Etat, né en 1609, mort le 16 mars 1676. Fils de Gabriel, conseiller d'Etat, trésorier de l'Epargne, Henri de Guénégaud, marquis de Plancy et de Guercheville, comte de Rieux et de Montbrison, avait eu dès 1632, la survivance de la charge de son père, auquel il succéda en 1639. En févr. 1643, il fut nommé secrétaire d'Etat en remplacement de Brienne ; il garda vingt-six ans ses fonctions dans lesquelles il n'eut qu'un rôle effacé. Il dut, en 1669, céder sa charge à Colbert. Henri de Guénégaud était garde des sceaux des ordres du roi depuis 1656. Il avait fait bâtir par Mansard, près de la Porte de Nesle, un magnifique hôtel, sur l'emplacement duquel se trouve actuellement l'hôtel des Monnaies. De son mariage avec Elisabeth de Choiseul, fille du maréchal de Praslin, il eut : *Gabriel*, comte de Montbrison, tué à Candie en 1669 ; *Roger*, marquis de Plancy, mestre de camp ; *Henri ;* la comtesse de *Boufflers* et la marquise d'*Ancezune*, duchesse de Caderousse. L. Del.

Bibl. : Comte de Luçay, *les Secrétaires d'Etat.*

GUÉNEPIN (Auguste-Jean-Marie), architecte français, né à Paris le 17 juin 1780, mort à Paris le 5 mai 1842. Elève de Ant.-Fr. Peyre, Guénepin obtint le grand prix d'architecture en 1805 sur un projet de six maisons pour six familles et envoya en 1810, comme pensionnaire de Rome, une restitution de l'Arc de Titus en neuf feuilles de dessins et un mémoire. Successivement inspecteur, architecte, commissaire voyer et architecte divisionnaire des travaux de la Préfecture de la Seine, Guénepin fit faire d'importants agrandissements à l'abattoir Montmartre (aujourd'hui démoli) et donna les dessins du maître-autel de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris. On doit encore à cet architecte une chapelle dans l'île Saint-Denis, l'église de Noisy-le-Sec, une restitution du monument choragique de Lysicrates dans le parc de M. de Sommariva, etc. Guénepin, qui avait ouvert un atelier où se formèrent de bons élèves, fut nommé membre de l'Académie des beaux-arts en 1833 en remplacement d'Eloi Labarre. — Un cousin et élève de Auguste Guénepin, *Jean-Baptiste* Guénepin, né à Paris en 1807, mort à Paris le 4 janv. 1888, obtint lui

aussi le grand prix d'architecture et ouvrit un atelier où étudia, entre autres architectes contemporains, M. Paul Sédille. Charles Lucas.

GUENGAT. Com. du dép. du Finistère, arr. de Quimper, cant. de Douarnenez ; 1,470 hab.

GUENIN. Com. du dép. du Morbihan, arr. de Pontivy, cant. de Baud ; 1,960 hab.

GUÉNIOT (Alexandre), chirurgien-accoucheur, né à Bignecourt (Vosges) le 8 nov. 1832. Licencié ès sciences naturelles en 1855, interne des hôpitaux de Paris en 1857, chef de clinique d'accouchements en 1863, chirurgien du bureau central en 1865, chirurgien de l'hospice des Enfants assistés de 1867 à 1890, il a été nommé chirurgien en chef de la Maternité en 1891. Agrégé de la faculté depuis 1869, M. Guéniot a publié un certain nombre d'observations originales : *Sur la Phlébite, avant et après l'accouchement* (1861-1862) ; *la Grossesse extra-utérine* (1865) ; *l'Allongement œdémateux avec prolapsus du col utérin* (1872) ; *la Guérison par résorption des tumeurs dites fibreuses de l'utérus* (1872), etc. Il est aussi l'auteur de travaux d'ensemble souvent cités : *Sur Certaines Eruptions des femmes en couche* (1862), *les Vomissements incoercibles* (1863-1865), etc. M. Guéniot a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1880.

GUENON (*Cercopithecus*). Sous ce nom de *Guenon*, les naturalistes désignent, non comme on le fait vulgairement, « la femelle du Singe », mais un genre de Singes bien défini qui s'appelle aussi, de son nom latin, *Cercopithèque*. Les Cercopithèques sont les plus petits Singes de l'ancien continent. Tous sont propres à l'Afrique où ils tiennent la place des Semnopithèques asiatiques. Leur queue est toujours bien développée, plus longue que la moitié de la longueur totale de l'animal. Le museau est peu proéminent, la dernière molaire inférieure n'a que quatre tubercules (et même trois seulement chez le *C. talapoin*), ce qui les distingue des *Cercocèbes* (V. ce mot), qui ont généralement des formes plus robustes. De même que ces derniers, ils possèdent des abajoues et un estomac simple, ce qui les distingue des Semnopithèques, et le pouce des mains est toujours bien dé-



G. Diane (Cercopithecus diana).

veloppé, ce qui les sépare des *Colobes* (V. ce mot). Les Cercopithèques ou Guenons sont les Singes les plus communs dans cette région forestière de l'Afrique qu'on appelle le Soudan et qui s'étend du Sénégal et du Haut-Nil jusqu'à l'E. de la colonie du Cap. Ils vivent en troupes plus ou moins nombreuses, quittant rarement les arbres dans le feuillage desquels ils se meuvent avec la plus grande agilité ; ils se nourrissent de fruits (et non de feuilles comme les Semnopithèques), et lorsqu'ils sont dans le voisinage des lieux cultivés ils les mettent au pillage : les champs de maïs, de canne à sucre, etc., sont souvent ravagés systématiquement par leurs bandes. Leurs formes sont élégantes, leurs couleurs vives et variées, leurs mouvements pleins de viva-



G. Mone.

cité et de pétulance. Tous s'habituent à la captivité beaucoup mieux que les Semnopithèques ; aussi les voit-on souvent dans les ménageries ou même vivant en liberté chez des particuliers, comme un animal domestique. Il faut toujours se méfier de leur caractère capricieux. Les petites espèces telles que le Talapoin, la Mone, l'Ascagne, la Diane, le Moustac, le Blanc-Nez sont cependant d'une humeur assez douce et sont plus traitables en captivité que les grandes espèces telles que le Grivet, le Malbrouck, le Callitriche, le Patas, surtout lorsque ces derniers sont adultes. Ils deviennent méchants en vieillissant et leur force, qui est considérable, rend leurs morsures redoutables. On est contraint de scier leurs longues canines pointues et tranchantes, ce qui est le meilleur moyen d'adoucir leur naturel sauvage. Plusieurs espèces sont recherchées à cause de la beauté de leur pelage qui forme d'élégantes fourrures. On en connaît environ vingt-cinq espèces, qui paraissent avoir chacune un habitat particulier, celles de l'Afrique occidentale étant ordinairement remplacées dans l'Afrique orientale par d'autres espèces plus ou moins semblables, mais ordinairement assez faciles à distinguer par quelque particularité du pelage.

On peut les diviser en petits groupes qui réunissent les espèces qui se ressemblent le plus par la taille, les mœurs et les teintes du pelage. Nous commencerons par les espèces les plus petites. Le Talapoin (*Cercopithecus talapoin*) forme à lui seul un petit groupe (sous-genre *Miopithecus*) caractérisé par sa dentition et sa petite taille. Son museau est peu saillant, son pelage est vert olive avec la face rosée, le nez noir et les lèvres blanches. Il est de l'Afrique occidentale. La Diane (*C. diana*) est remarquable par sa longue barbe blanche et son pelage varié de noir, de marron et de blanc : elle est de la Côte d'Or et se trouve jusqu'à Accra et Bassa sur le Niger. Le Moustac (*C. cephus*) est reconnaissable à la tache blanche qui lui forme une mous-

tache sous le nez : son pelage est varié de jaune, de noir et de gris, et la face est bleue : il est du Congo et du Gabon. Le groupe des ASCAGNES (*Petaurista* Reich.) comprend cinq ou six espèces qui ont le nez blanc au milieu d'une face noire ou ardoisée : le *C. nictitans*, de l'Afrique occidentale et centrale (Urua), le *C. ascanias*, des mêmes pays, le BLANC-NEZ (*C. petaurista*), de la Côte d'Or, le *C. melanogenys* d'Angola, le *C. signatus* d'Afrique-O., et le *C. Buttikoferi*, de Liberia, toutes deux décrites récemment par Jentink. Un autre groupe comprend deux espèces à pelage roux varié de blanc : ce sont le PATAS (*C. ruber*) de Sénégambie et le *C. pyrhonotus* du Haut-Nil. Les GUENONS À DIADÈME (*Diadema* Reich) ont le front blanc avec le reste du pelage noir : *C. leucampyx* est d'Angola et du Congo ; on lui réunit généralement le *C. pluto* de Natal, tandis que le *C. neglectus* (Schlegel) du Nil-Blanc est considéré comme une espèce différente. Les MONES (*Mona* Reich) ont quatre ou cinq espèces : elles se distinguent par un bandeau noir allant des yeux aux oreilles : le reste du pelage est varié de jaune, de roux, de blanc et de noir ; la Mone (*C. mona*) est du Cameroon, le *C. Campbelli* de la Côte d'Or et du Rio-Boutry, le *C. pogonias* du Congo et du Gabon, le *C. erythrogaster* de l'Afrique-Ouest et le *C. Stampflii* (Jentink) de Liberia. — Les espèces qui suivent ont généralement le museau plus proéminent et des formes plus robustes ; leur pelage est varié de gris, de roux et de blanc : *C. erythrotis* de l'Afrique-Ouest, *C. ablogularis* de Zanzibar et *C. samango* de la Cafrerie et de Natal. D'autres ont le pelage d'un gris verdâtre avec le pourtour de l'anus d'un rouge brun : *C. pygerythrus* (le VERVET) des bords du Zambèze et de la colonie du Cap, *C. erythrachus* du Mozambique et du Soudan central (Urua), *C. Werneri*, probablement de l'Afrique Ouest, *C. rufoviridis* et *C. ochraceus*, tous deux du Mozambique. Les CALLITRICHES ou Singes verts ont le pelage d'un gris olivâtre avec des favoris blancs : le Callitriche proprement dit (*C. callitrichus*) est de la Sénégambie ; le GRIVET (*C. sabœus*) est de l'Abyssinie et du Kordofan. Le MALBROUCK enfin (*C. cynosurus*) forme à lui seul un dernier groupe : son pelage tire sur le vert comme celui des précédents, mais sa face est couleur de chair avec le tour des yeux noir et le museau gris foncé. Sous ce rapport, il ressemble au Talapoin. On le dit de la Sénégambie. — On a encore décrit deux autres espèces : *C. picturatus* (Santos), d'Ambiz, Afrique-Ouest, et *C. Boutourlinii* (Giglioli), de l'Afrique centrale. On voit, d'après cette énumération, que la distribution géographique des différentes espèces est encore assez mal connue, la plupart des individus que l'on voit en Europe et qui ont été achetés aux nègres sur les côtes d'Afrique, provenant de l'intérieur et nous arrivant sans indication exacte d'habitat (V. SINGES). E. TRT.

BIBL. : E. TROUESSART, *Catalogue des Mammifères vivants et fossiles, Primates*, dans *Revue et Magasin de zoologie*, 1879. — H. SCHLEGEL, *Muséum des Pays-Bas*, 12e livraison, *Simiæ*, 1876.

GUENROC. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan, cant. de Saint-Gildas-des-Bois ; 472 hab.

GUENROUET. Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire ; 3,924 hab.

GUÊPARD (Zool.) (V. CHAT, t. X, p. 873).

GUÊPE. I. Zoologie. — Sous ce nom, on désigne, en général, dans le langage vulgaire, les nombreux Hyménoptères Porte-Aiguillon dont le corps, nu ou presque nu, est orné de taches et de bandes jaunes sur un fond noir. Ces Hyménoptères constituent, dans leur ensemble, la famille des Diploptères (*Diploptera* Latr.). Ils sont essentiellement caractérisés par les ailes antérieures qui se reploient, au repos, dans le sens de leur longueur pour embrasser, en partie, les ailes postérieures et laisser à découvert la face supérieure de l'abdomen. On les divise en deux grands groupes : 1° les *Guêpes solitaires*, qui vivent isolées et établissent leurs nids soit dans le sol, soit dans les plantes desséchées (V. EUMÈNE et ODYNÈRE) ; 2° les *Guêpes sociales*, qui vivent en sociétés plus ou moins nombreuses, ont, comme *ouvrières*, des femelles infécondes et construisent des nids dans lesquels elles nourrissent leur couvée, à l'instar des Abeilles et des Bourdons. Ces Guêpes sociales forment la sous-famille des Vespides, comprenant principalement les genres *Belonogaster* H. Sauss., *Chartergus* Lep., *Polistes* Latr., *Polybia* Lep. (V. ces mots) et *Vespa* L. ; c'est à ce dernier genre qu'appartiennent les Guêpes proprement dites et les Frelons. Leurs caractères zoologiques peuvent se résumer ainsi qu'il suit : corps épais, glabre ou légèrement pubescent, de couleur noire avec des taches et des bandes jaunes ; tête (fig. 1) concave en arrière, renflée dans les régions du vertex ; chaperon à bord antérieur tronqué, légèrement échancré ; yeux très grands ; mandibules courtes, quadridentées ; palpes maxillaires de six articles ; palpes labiaux de quatre articles ; antennes allongées, nettement coudées à partir du deuxième article ; thorax cubique ; ailes antérieures plus grandes que les postérieures et présentant trois cellules cubitales ; abdomen subcylindrique, tronqué à la base, paraissant sessile, à premier segment très court, presque toujours aussi large que le second et non tuberculé sur les côtés.



Fig. 1. — Vespa germanica L. (tête vue de face, très grossie).

Le genre *Vespa* compte de nombreux représentants dans l'ancien continent et dans l'Amérique du Nord, quelques-uns en Chine, à Java et dans l'Inde occidentale. Toutes les espèces qui le composent vivent, comme les Abeilles, en sociétés plus ou moins nombreuses, composées de mâles, de femelles fécondes et d'ouvrières ; mais ces sociétés ne durent qu'une saison. Les femelles fécondes et les ouvrières ne sécrètent pas de cire ; elles construisent, avec des parcelles de vieux bois qu'elles détachent avec leurs mandibules et qu'elles agglutinent au moyen d'une salive gluante, des nids de forme et de grosseur variables, appelés *guêpiers*. Ces nids sont remarquables par leur enveloppe papyracée, indépendante des gâteaux ou rayons, qui, eux-mêmes, sont soutenus par des piliers spéciaux. Les rayons sont formés par des cellules ou alvéoles hexagonales, disposées sur une seule rangée et ayant leurs ouvertures en bas. Les piliers ou colonnes réunissent les rayons entre eux et relient l'enveloppe avec l'ensemble des rayons. Cette enveloppe, formée de couches superposées de feuillets papyracés, avec interposition d'air, est propre à maintenir l'intérieur du guêpier à une température plus élevée que l'air ambiant. Les femelles fécondes, seules, commencent la construction du nid, qu'elles placent, les unes en plein air, les autres dans le creux d'un vieil arbre ou dans la terre. Les premiers œufs pondus dans les cellules donnent naissance à des ouvrières qui aident à agrandir le guêpier et à nourrir les larves. En raison des aliments plus consistants qu'elles reçoivent, celles-ci ont les pièces buccales plus fortes que celles des larves d'Abeilles. Elles sont d'abord placées la tête en bas et reçoivent probablement la becquée dans cette attitude ; mais, au moment de la transformation, elles se retournent, filent une coque de soie et ferment elles-mêmes leurs cellules ; c'est dans cette cavité bien close que s'opère la nymphose. Vers la fin d'août ou au commencement de septembre, naissent des mâles, puis des femelles. Un peu plus tard, toutes les larves qui n'ont pas accompli leurs métamorphoses sont tuées par les ouvrières ; celles-ci périssent elles-mêmes avec les mâles et les femelles au commencement de l'hiver. Il ne reste plus alors que les femelles fécondées qui, après avoir abandonné le guêpier, vont s'abriter, pour passer l'hiver, soit dans

un arbre creux, une fente de muraille, soit dans l'intérieur des maisons, derrière une boiserie, un papier décollé, etc., où elles demeurent engourdies et sans prendre de nourriture. Quand la chaleur printanière les réveille, elles vont butiner sur les fleurs et deviennent les fondatrices de nouvelles sociétés.

Parmi les espèces européennes du genre *Vespa*, les plus répandues sont : le *V. vulgaris* L. ou Guêpe commune, le *V. germanica* Fabr., le *V. sylvestris* Scop. et le *V. crabro* L. ou Guêpe-Frelon.

Les deux premières espèces sont assez difficiles à distinguer l'une de l'autre. La Guêpe commune est longue de 12 à 14 millim., de couleur noire variée de jaune, avec l'abdomen à bandes jaunes et à points noirs. Les antennes, entièrement noires chez les femelles et les ouvrières, ont leur premier article jaune en avant chez les mâles. Le chaperon est jaune avec une tache noire en forme de hache ou d'ancre, et la bordure jaune contiguë au bord postérieur des yeux est tachée de noir ou échancrée en arrière. Dans le *V. germanica*, au contraire, la taille est plus grande, le chaperon est entièrement jaune ou bien marqué d'un ou trois points noirs, enfin la bordure jaune contiguë au bord postérieur des yeux est partout d'égale largeur. Ces deux espèces nidifient sous terre à une profondeur de 30 à 50 centim., ordinairement dans des sols meubles et à l'extrémité de galeries tortueuses. Mais les guêpiers du *V. vulgaris* sont loin d'atteindre les proportions de ceux qu'édifie le *V. germanica* et leur enveloppe a une friabilité infiniment plus grande. Ceux de la Guêpe germanique (fig. 2) sont gris

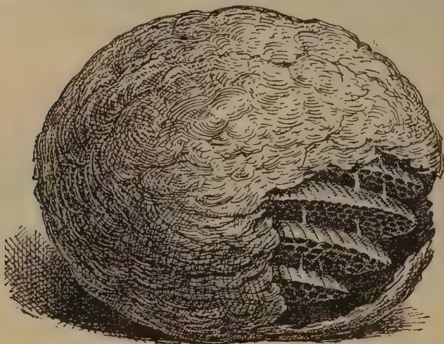


Fig. 2. — Nid souterrain du Vespa germanica Fabr.

et analogues à du papier brouillard. Ils peuvent atteindre un diamètre de 30 centim. et même davantage. Le nombre des cellules qu'ils contiennent surpasse souvent deux mille.

Le *V. sylvestris* Scop. se reconnaît à ses mandibules

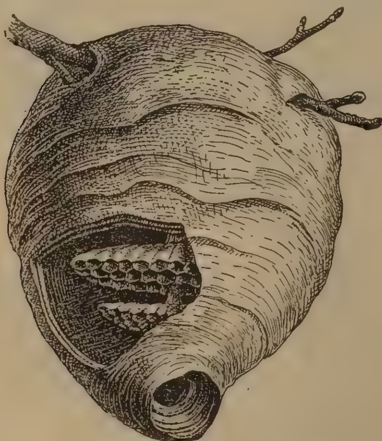


Fig. 3. — Nid aérien du Vespa sylvestris Scop.

éloignées des yeux, à sa pubescence ferrugineuse et à son chaperon finement ponctué, entièrement jaune ou avec un petit point noir. Il établit ses nids dans le feuillage des arbres et des buissons, très rarement au niveau du sol. Ces nids ont généralement la forme d'un œuf ou d'un citron. Leur enveloppe offre à sa partie inférieure et latérale un orifice d'entrée ; à l'intérieur, se trouve un nombre plus ou moins grand de rayons disposés en étages.

Le Frelon (*V. crabro* L.) est la plus grande et la plus forte Guêpe de nos pays (fig. 4). La femelle est longue de 22 millim., le mâle et l'ouvrière de 18 à 20 millim. La coloration rouge qui prédomine sur la moitié antérieure du corps permet de le distinguer facilement de toutes les autres espèces de *Vespa*. Le chaperon, l'échancrure des yeux, ainsi qu'une tache triangulaire entre l'insertion des antennes et la base des mandibules sont de couleur jaune. Les antennes et les pattes sont brunes ; le thorax est noir, varié de roux, l'abdomen brun, avec les segments largement jaunâtres. D'un naturel farouche et d'une irascibilité extrême, les Frelons sont redoutés à cause de leur piqûre qui est des plus douloureuses. Ils établissent leurs nids soit dans les creux des vieux arbres ou sous de grosses racines, soit dans les murs décrépits, les toits de chaume, dans les cheminées ou derrière les volets des maisons de campagne inhabitées. Ces nids, comme ceux des autres Guêpes, donnent asile à plusieurs insectes qui y vivent, les uns en commensaux, les autres en vrais parasites. Citons notamment le *Rhipiphorus paradoxus* L., Coléoptère dont les larves se nourrissent de celles des *Vespa vulgaris* et *V. germanica;* puis un Ichneumon, le *Tryphon vesparum* Ratzeb. et plusieurs Diptères (Tachinaires, Volucelles, Conops, etc.), tous également destructeurs des larves ; enfin le *Velleius dilatatus* Fabr., Coléoptère de la famille des Staphylinides, qu'on trouve dans les nids de Frelons où il ne se nourrit que de déjections ou de détritus et n'attaque point les larves vivantes (V. A. Rouget, *Coléoptères parasites des Vespides*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts*, etc., *de Dijon*, 1871-73, 3e sér.).



Fig. 4. — Vespa crabro L., au vol.

En général, les Guêpes recherchent le miel sur les fleurs ou bien recueillent les jus sucrés des végétaux, des plaies d'arbres, des fruits (prunes, raisins, etc.) déjà entamés, etc. Mais elles sont aussi carnassières et détruisent beaucoup d'Insectes, surtout des Muscides et d'autres Hyménoptères plus faibles qu'elles. En automne, elles viennent chercher des mouches jusque dans l'intérieur des appartements, sur les vitres des croisées et, dans les villages, on les voit dépecer de petits morceaux sur les viandes exposées à l'étal des bouchers. Elles ont une prédilection très marquée pour les foies, dont on leur abandonne d'ailleurs complètement des portions entières, afin de préserver les autres morceaux. Au point de vue de l'économie rurale, ce sont des insectes très nuisibles dont il faut chercher à enrayer la grande multiplication. A cet effet, le moyen le plus efficace est de tuer autant que possible celles qu'on rencontre au printemps ; comme il n'y a alors que des femelles fécondées, en en tuant une, on détruit du même coup toute la société future. Ed. Lef.

Guêpes cartonnières (V. Chartergus).

Guêpes dorées (V. Chrysis).

II. Paléontologie. — Des Guêpes (*Vespidæ*) se montrent pour la première fois dans le tertiaire, à Radoboj, Aix, Œningen, et surtout Florissant. Les genres *Vespa* et *Polistes* y sont représentés, et le premier se trouve dans l'ambre. E. Trt.

GUÉPIE (La). Com. du dép. de Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban, cant. de Saint-Antonin, au confluent de l'Aveyron et du Viaur ; 1,350 hab. Station de la ligne de Figeac à Lexos. Le château de La Guépie ne paraît pas avant la fin du XIIe siècle ; le village, qui se forma autour de la forteresse, faisait partie à la fois du diocèse d'Albi et de celui de Rodez. En 1212, Simon de Montfort détient la place. Cédée à Raimond VII en 1242, la seigneurie est aliénée de nouveau en 1251 par Alfonse de Poitiers en faveur de Bernard de Penne. La famille de Penne s'éteint vers 1400 ; la terre passe alors aux Gourdon, puis, à la fin du XVe siècle, aux Rome, aux Malroux et enfin aux Pomayrols. En 1333, les habitants de La Guépie avaient reçu des coutumes de leur seigneur, Olivier de Penne ; au lieu de consuls, ils eurent dès lors pour magistrats municipaux des *arbitres jurés*. Débris du château démoli au XVIe siècle.

BIBL. : ROSSIGNOL, *Monographies communales du Tarn*, III, 133-139. — MOULENQ, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, II, 455-459.

GUÊPIER (Ornith.). Après avoir été confondus avec les *Martins-Pêcheurs* (V. ce mot), les Guêpiers ont été placés par Linné dans un genre distinct (*Merops*), puis élevés au rang de famille (*Meropidæ*) et classés entre les *Alcedinidæ* ou Martins-Pêcheurs et les *Galbulidæ* ou *Jacamars* (V. ce mot), dans le groupe des Syndactyles. Ce sont des oiseaux au corps svelte, au bec long et légèrement recourbé, aux pattes courtes, aux ailes pointues, à la queue souvent prolongée en arrière en deux brins effilés. Leur plumage n'offre jamais les couleurs métalliques des Jacamars et rappelle plutôt par ses teintes vertes, bleues, noires et roses, le plumage des Martins-Pêcheurs dont les Guêpiers se rapprochent encore par leurs tarses grêles et courts, par leur doigt médian presque entièrement soudé



Guêpier vulgaire.

au doigt interne. Sur les trente espèces que l'on connaît actuellement dans la famille des Méropidés, il n'y en a aucune qui appartienne à la faune américaine toutes se rencontrent dans l'ancien monde, en Australie ou en Papouasie. Elles peuvent être réparties en deux tribus, celle des *Nyctiornithinés* et celle des *Meropinés*.

Les Nyctiornithinés sont de taille plus forte que les Méropinés ; ils ont le bec plus épais, les ailes moins aiguës, la queue coupée carrément à l'extrémité et la gorge garnie de plumes allongées, colorées en rouge, en vert ou en bleu vif. A ce groupe appartiennent le *Nyctiornis malaccensis*, de la presqu'île de Malacca et de la Birmanie, le *N. Athertoni* ou *Sangrok* de l'Arracan et du Ténassérim et le *N. amictus* de Bornéo. En dépit de leur nom générique, ces oiseaux n'ont pas des habitudes nocturnes, et se livrent en plein jour à la chasse des Guêpes, des Sauterelles et des Coléoptères.

Les Méropinés comprennent deux genres, savoir le genre *Merops* qui compte des représentants en Afrique, dans l'Europe méridionale, en Asie et en Océanie et le genre *Melittophagus* qui appartient exclusivement à la faune africaine. Parmi les *Melittophagus*, les uns, comme les *Melittophagus pusillus* Müll. et *collaris* V., sont de petite taille et ont la queue fortement échancrée, le plumage vert doré et fauve, avec une écharpe bleue sur la poitrine, les autres comme les *M. Bullocki* V. et *Bullockoides* Smith, dont on a formé le sous-genre *Coccolarynx*, ont la queue coupée carrément et portent une livrée de teintes variées, ou le brun cannelle et le noir s'associent à du vert, du bleu et de l'écarlate.

Parmi les *Merops* proprement dits, nous citerons seulement le Guêpier vulgaire (*Merops apiaster* L.) qui est répandu dans toutes les contrées baignées par la Méditerranée, et dont la livrée verte est rehaussée par du brun châtain sur le dos, du jaune d'or sur la poitrine, du blanc sur le front, du bleu sur les grandes pennes alaires et caudales et sur les côtés du vertex, le Guêpier à sourcils (*M. superciliosus* L.) de l'Afrique australe et de Madagascar, qui se distingue du Guêpier vulgaire par ses teintes rembrunies, et le Guêpier de Nubie (*Merops nubicus* G.), fort commun dans l'Afrique tropicale et facilement reconnaissable à son costume rouge, varié de noir et de vert bleuâtre.

Les Guêpiers déposent leurs œufs d'un blanc pur et de forme globuleuse dans des trous qu'ils creusent dans les berges sablonneuses des cours d'eau. Les deux parents s'occupent de l'éducation des petits qui, en automne, se joignent à eux pour effectuer des migrations plus ou moins lointaines. Ces oiseaux font la chasse non seulement aux Guêpes, mais aux Abeilles, ce qui les a fait considérer, dans certains pays, comme des animaux nuisibles, mais en Afrique ils détruisent aussi de grandes quantités de Sauterelles et de Criquets, et rendent ainsi des services que l'on oublie trop souvent. E. OUSTALET.

BIBL. : H.-E. DRESSER, *Monograph. of the Meropidæ*. — BREHM, *Vie des Animaux*, édit. franç. *Oiseaux*, par Z. GERBE, t. II, p. 118.

GUÉPIN (Joseph), sculpteur français, né à Toulouse en 1559, mort à Toulouse vers 1637. Elève de Bachelier, il passa une partie de sa vie en Touraine, où il exécuta de nombreux ouvrages. Revenu à Toulouse, il y resta jusqu'à sa mort. Ses meilleures œuvres sont : un buste de *Henri IV* (musée de Toulouse), diverses statues qui figurent sur des places, des ponts ou des édifices de sa ville natale, en particulier une statue équestre de *Louis XIII*; on cite encore de lui les sculptures de la porte d'entrée de l'église Saint-Etienne.

GUÉPIN (Ange), médecin et homme politique français, né à Pontivy (Morbihan) le 30 août 1805, mort à Nantes le 21 mai 1873. Fils d'un député de la gauche pendant les Cent-Jours, il voulut, en 1821, se présenter à l'Ecole polytechnique, mais vit son nom rayé pour cause de libéralisme. Il étudia ensuite la médecine, fut le préparateur d'Orfila et prit le diplôme de docteur en 1828. Peu après, il fut appelé à professer à Nantes un cours de chimie et d'économie industrielle et devint médecin des douanes ; en même temps, il se livra spécialement à la pratique ophtalmologique et acquit en peu de temps une grande célébrité. Destitué de sa chaire et de ses emplois officiels en 1850, après l'élection de Louis Bonaparte, qu'il avait combattu, il continua ensuite la lutte contre l'Empire et fut même emprisonné. En 1870, il fut nommé par ses concitoyens conseiller général de la Loire-Inférieure, puis préfet, mais il donna sa démission en 1871, pour reprendre la pratique médicale et particulièrement celle de l'oculistique. — Ouvrages principaux : *Etudes d'oculistique* (Paris, 1845, in-8) ; *Consid. statist. sur les canaux de la Bretagne* (Nantes, 1832, in-8) ; *Traité d'économie sociale* (Paris, 1835, in-18) ; *Histoire de Nantes* (Nantes, 1837-39, in-8, 2e édit.) ; *Nouv. Etudes sur les maladies des yeux* (Paris, 1857, in-8) ; *Philosophie du XIXe siècle* (Paris, 1854, in-12) ; avec le Dr Bonamy : *Nantes au XIXe siècle* (Nantes, 1835, in-8). Dr L. HN.

GUÉPRATTE (Charles), mathématicien et astronome français, né à Nancy le 5 déc. 1777. A sa sortie de l'Ecole

polytechnique (1799), il entra dans l'artillerie de marine, y resta un an, enseigna ensuite les mathématiques et devint directeur de l'Observatoire de Brest. Il prit sa retraite en 1852. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Problèmes d'astronomie nautique et de navigation* (Brest, 1816, in-8 ; 3e éd., 1825-1827) ; *Instructions sur le planisphère céleste à l'usage de la marine* (Brest, 1826, in-8) ; *Vade-macum du marin* (Brest, 1852, 2 vol. in-4), etc.

GUÉPREI. Com. du dép. de l'Orne, arr. d'Argentan, cant. de Trun ; 231 hab.

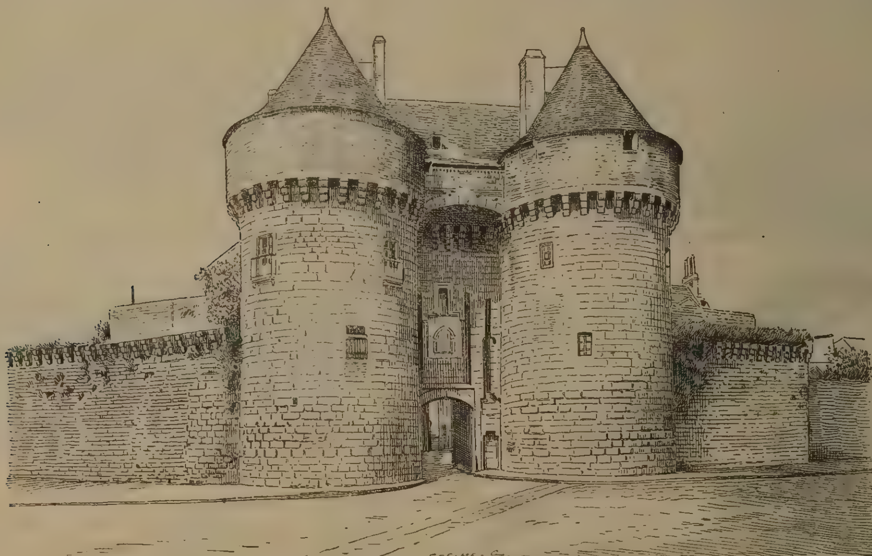
GUER. Rivière du dép. des *Côtes-du-Nord* (V. ce mot, t. XIII, p. 14).

GUER. Ch.-l. de cant. du dép. du Morbihan, arr. de Ploërmel, sur l'Aff ; 3,563 hab. Minoteries ; teintureries ; fabriques de sabots ; plâtres. Auprès de l'église, maison de bois du commencement du XVIIe siècle, désignée sous le nom de La Claire-Fontaine.

GUERA-EL-MELAH (V. BAHIRA).

GUERAA. Lacs salés (V. CONSTANTINE, t. XII, pp. 593 et 595).

GUÉRANDE. Ch.-l. de cant. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire, sur une colline dominant l'Océan ; 7,020 hab. Stat. du ch. de fer d'Orléans, ligne d'Escoublac-la-Baule à Guérande. Petit séminaire. Vaste exploitation des marais salants qui couvrent près de 2,500 hect. et produisent annuellement 80 millions de kilogr. de sel. Carrières ; mines d'étain ; cire ; conserves alimentaires. La ville de Guérande remonte certainement à une antiquité fort reculée, mais son passé le plus lointain est presque complètement légendaire. Certains historiens veulent y retrouver la ville gallo-romaine de *Grannona* que d'autres placent à Clis, à 3 kil. à l'O. Au IXe siècle, l'évêque de Nantes, Geslar, dépossédé de son siège par le roi Enipoé, vint se réfugier à Guérande d'où il administra une partie de son ancien diocèse, qui lui était demeurée fidèle, et qui aurait formé depuis l'archidiaconé dit de *La Mée*. Au début du Xe siècle, Guérande, assiégé par les Normands, aurait été redevable à l'intercession de son patron saint Aubin de ne pas partager le sort de Nantes, mise à sac et livrée aux flammes. Quoi qu'il en soit, la ville n'entre en réalité dans l'histoire qu'avec les guerres de Charles de Blois et de Jean de Montfort. Fidèle à ce dernier, les habitants se rallièrent, lorsqu'il fut prisonnier, à sa femme, Jeanne de Flandre. Assiégés en 1342



Porte Saint-Michel, à Guérande.

par Louis d'Espagne, du parti de Charles de Blois, ils furent vaincus après un assaut, où 8,000 d'entre eux laissèrent la vie. Vingt-trois ans plus tard, après la mort de Charles de Blois à Auray, ce fut à Guérande, devant le grand autel de l'église Saint-Aubin, que fut signé, le 12 avr. 1365, le traité qui mit fin à la guerre civile et assurait à Jean de Montfort la possession de la Bretagne. Il fut ratifié par un nouveau traité, conclu dans l'église de Notre-Dame de La Blanche, entre Jean de Montfort et Charles VI, le 15 janv. 1381. Entre temps la ville avait ouvert ses portes à Du Guesclin (1373) et soutenu un siège contre Clisson. Durant la Ligue, Guérande fut la seule ville du diocèse de Nantes qui demeura fidèle au roi de France d'abord et plus tard au parti du roi de Navarre. Pendant les guerres de Vendée, les troupes royalistes s'emparèrent de la ville le 18 mars 1793, mais l'évacuèrent bientôt à l'approche du général Beysser.

Guérande a conservé la plus grande partie de ses remparts de granit du moyen âge (mon. hist.), garnis de mâchicoulis, et flanqués de dix tours. Ces fortifications ont été pour la plupart construites par Jean de Montfort en 1431. Des quatre portes qui donnent accès dans la ville, la plus importante et la mieux conservée est la porte Saint-Michel, à l'E., dont nous donnons le dessin ; elle renferme l'hôtel de ville, les archives et la prison. De cette porte à celle de Saillé, au S., s'étend une terrasse plantée, le Mail, d'où l'on découvre les salines, les dunes d'Escoublac, le Bourg-de-Batz, le Croisic et l'Océan. L'église Saint-Aubin remonte pour partie aux XIIe et XIIIe siècles, mais le transept et le chœur ne sont pas antérieurs au XVIe siècle. Dans la partie ancienne, il y a de très curieux chapiteaux romans historiés ; dans une petite chapelle gothique, à droite du chœur, tombeau du XVIe siècle de Tristan de Carné, maître d'hôtel du duc de Bretagne et de sa femme Jeanne de La Salle. La chapelle de Notre-Dame de La Blanche est un édifice fort élégant à une seule nef construite en 1348 par Jean de Montfort ; elle a été restaurée de nos jours. La porte de l'ancien hôpital Saint-Louis est une œuvre intéressante de la Renaissance. Les monuments mégalithiques sont nombreux sur le territoire de Guérande.

GUERANGER (Dom Prosper), liturgiste et bénédictin français, né au Mans en 1806, mort à Solesmes le 30 janv. 1875. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages de liturgie, de polémique religieuse, hostiles à l'Eglise de France. Nous citerons entre autres : *Institutions liturgiques* (1840-1842, 2 vol. in-8) ; *l'Année liturgique* (6 vol. in-12) ;

De la Monarchie pontificale (1870, in-8); *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles* (1873, in-4, avec pl. et grav.).

GUÉRAR (V. Gérara).

GUERARA. Oasis d'Algérie, prov. d'Alger, commune indigène de Ghardaïa, de la confédération du M'zab, quoiqu'elle soit séparée du cirque qui est le centre de cette confédération par 86 kil.; elle en forme l'extrémité orientale; 4,000 hab. Elle étage ses 700 maisons sur les flancs d'un monticule arrondi que domine une mosquée avec un minaret en pyramide très élevé; les rues sont larges et assez bien entretenues; l'aspect général est très pittoresque. Alentour de la ville sont 28,000 palmiers, arrosés au moyen d'un barrage sur l'oued Zeghrir, et quelques champs d'orge, de blé et de légumes. La ville a été fondée en 1650 par des émigrés de Ghardaïa et n'a pas le caractère sacré des cinq villes du cirque du M'zab. E. Cat.

GUÉRARD. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. et cant. de Coulommiers; 1,278 hab.

GUÉRARD (Dom R.), bénédictin de Saint-Maur, né à Rouen en 1641, mort en 1715. Il assista dom Belfau dans la préparation de l'édition des œuvres de saint Augustin. On lui doit la découverte d'un manuscrit resté inconnu d'un ouvrage de ce saint contre Julien, intitulé *Opus imperfectum;* il fit un savant travail sur ce manuscrit. Autres œuvres: *Abrégé de la sainte Bible* (2 vol. in-12), souvent réimprimé; *l'Abbé commendataire*, dirigé contre les abus ou plutôt contre l'usage de la commende, et composé en collaboration avec d'autres auteurs. Les supérieurs de Guérard le punirent de cette collaboration en le reléguant dans le Bugey.

GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles), historien français, né à Montbard (Côte-d'Or) le 15 mars 1797, mort à Paris le 10 mars 1854. Il fut successivement conservateur du dép. des manuscrits de la Bibliothèque royale, professeur, puis directeur de l'Ecole des chartes et membre de l'Académie des inscriptions. Son œuvre principale est l'édition du *Polyptique de l'abbé Irminon* (1836-44, 2 vol. in-4), dont les *prolégomènes* constituent une étude devenue classique sur la condition des terres à des personnes en Gaule pendant les deux premières races. On lui doit en outre l'édition de plusieurs cartulaires dans la collection des documents inédits: *Cartul. de Saint-Père de Chartres* (1840, 2 vol. in-4); *de Saint-Berton de Saint-Omer* (1841); *de Saint-Victor de Marseille* (1854), et de nombreux mémoires sur les institutions et la géographie de la France, dans les recueils de l'Académie des inscriptions, le *Journal des Savants*, la Bibliothèque de l'Ecole des chartes.

Bibl.: N. de Wailly, *Notice sur B. Guérard;* Paris, 1855, in-8.

GUÉRARD (Charles-Henri), peintre et graveur français, né à Paris le 26 avr. 1846. Il a commencé de se faire connaître dans *Paris à l'eau-forte*, puis à l'exposition de *Noir et blanc* en 1877. Il a envoyé des gravures à tous les Salons et a fait preuve, dans son œuvre, aussi considérable que variée, d'un talent original, pour reproduire les maîtres avec de la couleur et de l'effet. Ses eaux-fortes, qui sont au nombre de plus de cinq cents, se composent d'études, de fantaisies, de marines, de paysages, de portraits, etc. On cite principalement son illustration de l'*Art japonais*, des *Cloches* d'Edgar Poë et des *Caravanes de Scaramouche*, d'Emmanuel Gonzalès. Il a collaboré à la *Gazette des Beaux-Arts*, à l'*Art moderne*, et il a fondé, en 1890, la Société des peintres graveurs, dont il est vice-président. Il remit le premier en honneur la gravure en couleurs, et fut le promoteur de la pyrographie.

GUERARDO (V. Gherardo).

GUERBAVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec, sur la Seine; 1,280 hab. Chantiers de construction. Des vestiges romains et notamment une belle mosaïque, aujourd'hui au musée de Rouen, ont été découverts, en 1838, dans la forêt de Brotonne, sur le territoire de cette commune.

GUERBER (Joseph), abbé et publiciste alsacien, né à Wissembourg en 1824. Ordonné prêtre en 1848, il fut successivement curé à Haguenau, Strasbourg et Mutzig, supérieur du petit séminaire de Zillisheim (1871), chanoine honoraire de la cathédrale de Strasbourg (1872) et supérieur de la congrégation des sœurs de charité d'Alsace (1881). Il siège au Reichstag depuis 1874. Il a publié une *Vie de B.-F.-L. Liebermann* (1880).

GUERBIGNY. Com. du dép. de la Somme, arr. et cant. de Montdidier; 563 hab.

GUERCHE (La). Ch.-l. de cant. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Vitré; 4.933 hab. Tanneries; minoteries; fabriques de toiles et d'huiles. Eglise en partie du xiiie, et en partie du xvie siècle, dont le chœur conserve de belles stalles sculptées de la Renaissance. Ancienne chapelle d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean, renfermant des dalles tumulaires du xive siècle.

GUERCHE (La). Com. du dép. d'Indre-et-Loire, arr. de Loches, cant. du Grand-Pressigny, sur la Creuse; 446 hab. Plusieurs ateliers de l'âge de pierre ont été découverts sur le territoire de cette commune. Eglise romane. Château construit par Charles VII pour Agnès Sorel, restauré de nos jours ainsi que le tombeau d'Agnès qui se trouve dans l'église.

GUERCHE-sur-l'Aubois (La). Ch.-l. de cant. du dép. du Cher, arr. de Saint-Amand-Mont-Rond; 3,515 hab. Stat. du ch. de fer d'Orléans, ligne de Bourges à Saincaize, et de la Soc. des ch. de fer économiques, ligne de La Guerche à Châteaumeillant. Pierres meulières et lithographiques; verreries; hauts fourneaux; sucreries.

GUERCHEVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, cant. de La Chapelle-la-Reine; 350 hab.

GUERCHIN (Le) (V. Barbieri [Giovanni-Francesco]).

GUERCHY (*Warchiacus*). Com. du dép. de l'Yonne, arr. de Joigny, cant. d'Aillant; 641 hab. Eglise de Saint-Germain, du xve siècle, sur plan rectangulaire à deux nefs; sanctuaire de la Renaissance; chapelle seigneuriale de la même époque; restes de vitraux; statue de Notre-Dame de Pitié, du xviie siècle, objet d'une vénération particulière. Château du temps de Louis XIII. M. P.

GUERCHY (Famille de). Cette famille tire son nom d'une terre sise en Bourgogne, aux environs de Joigny. Le premier de ses membres dont l'histoire fasse mention est *Philibert* Régnier, seigneur de Deffend-lès-Saint-Pourçain et de Vaurialles, qui vivait au début du xve siècle. Son fils, *Jean*, prit le nom de Guerchy en épousant Marie Régnier de Guerchy, qui était probablement sa cousine. Le plus connu est *Claude-Louis-François* Régnier de Guerchy, homme de guerre et diplomate, né le 1er août 1715, mort à Paris le 17 sept. 1767. Il prit part aux campagnes de Louis XV depuis 1733. Son ambassade à Londres fut marquée par ses démêlés avec le fameux chevalier d'Eon.

GUERCHY (Frédéric-Louis Régnier, marquis de), architecte français, né à Montrouge en 1784, mort à Paris le 9 mai 1832. Comme architecte des travaux publics, il fut chargé d'aménagements au ministère de la marine et du contrôle des bâtiments de l'hôtel des Invalides; mais il est surtout connu pour la restauration de la salle de l'ancien théâtre du Vaudeville, rue de Chartres, et pour la construction, en collaboration avec Rougevin, du premier théâtre du Gymnase, et, en collaboration avec Huvé, de l'ancienne salle Ventadour, salle longtemps affectée au théâtre des Italiens et aujourd'hui succursale de la Banque de France.

GUERECH Ier (*Quiriacus*, *Warochus*), comte et évêque de Nantes, mort en 988. Il était fils du comte Alain Barbe Torte et frère de Hoël, auquel il succéda dans le comté vers 980; il eut à combattre le comte de Rennes, Conan le Tors, et le vainquit dans la lande de Conquereult.

GUERECH II, évêque de Nantes en 1052, mort le 31 juil. 1079. Il était fils d'Alain, comte de Cornouailles.

GUÉREINS. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Trévoux, cant. de Thoissey; 607 hab.

GUÉRET (*Garactus*, *Garet*). Ch.-l. du dép. de la Creuse, sur le penchant N. de la colline de Grandcher, à 6 kil. de la rive gauche et dans le bassin de la Creuse, et à 7 kil. de la rive droite de la Gartempe, sur la ligne de chem. de fer de Saint-Sulpice-Laurière à Montluçon, à la tête de l'embranchement de Saint-Sébastien; 7,799 hab. Industrie peu développée; commerce de bestiaux assez important. Société des sciences naturelles et archéologiques. Lycée de garçons et lycée de filles. Bibliothèque, musée et théâtre.

Histoire. — L'auteur contemporain de la *Vie de saint Pardoux* nous apprend que le comte de Limousin Lantier (*Lantharius*), ayant fondé un monastère en l'honneur de saint Pierre au lieu appelé *Garactus*, en confia la direction au jeune Pardoux, fils de paysans de Sardent: cette fondation semble remonter aux dernières années du VIIe siècle, et c'est la première mention connue de l'existence de Guéret. On ne sait rien de l'histoire du monastère pendant les siècles suivants; au XIIe siècle, il n'y avait plus à Guéret qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Savin (Vienne). Dès cette même époque, les comtes de la Marche possédaient un château dans la ville; le chroniqueur Geoffroy de Vigeois raconte que la femme du comte Aldebert y fut surprise en conversation criminelle avec un chevalier, ce qui amena le meurtre du chevalier par un serviteur du comte et la répudiation de la comtesse, vers 1176. Guéret était dès le XIIIe siècle le siège d'une châtellenie, mais la ville ne prit d'importance dans la province qu'au début du XVe siècle, à la suite de l'affranchissement des serfs et de la constitution d'une commune administrée par quatre consuls, qu'elle doit au comte de la Marche, Jacques II de Bourbon (1406). Guéret fut fortifié quelques années plus tard. Ce qui contribua aussi beaucoup à faire peu à peu considérer cette ville comme la capitale de fait de la Haute-Marche, avant qu'elle le fût en droit, c'est la fortune politique que fit un de ses bourgeois, Jean Barton, chancelier de la Marche pendant plus de quarante ans, anobli par Charles VII, qui l'employa souvent en Limousin et en Languedoc, et mort vers 1460 président de la cour des aides de Bordeaux. Charles VII fut reçu dans son hôtel de Guéret en 1439 et en 1440, pendant la Praguerie. Au commencement du XVIe siècle, les assises de la sénéchaussée devinrent peu à peu sédentaires à Guéret, après l'achat, en 1506, par la comtesse Anne de France d'une maison particulière de la ville « pour tenir l'auditoire de la justice du pays ». En 1521, les coutumes de la Haute-Marche y furent approuvées par les Etats provinciaux et solennellement promulguées par les officiers de la province, malgré les protestations de Felletin qui renouvela au XVIIe siècle, mais sans plus de succès, ses prétentions au titre de capitale de la Haute-Marche. Pendant les guerres de religion, malgré la propagande des protestants qui dès 1576 avaient constitué une église à Guéret, la ville resta fidèle au parti catholique; en 1588, les habitants prirent part à la déroute infligée à La Chapelle-Taillefer aux troupes de Lesbories qui avaient échoué au siège d'Ahun. Après l'avènement de Henri IV, Guéret suivit le parti de la Ligue et se vit enlever pendant quelque temps le titre et les attributions de capitale de la Haute-Marche qui furent transférés à Dun-le-Palleteau, mais la ville fut réduite rapidement et sans coup férir par le grand prieur de France. En 1635, un présidial fut créé à Guéret et les offices en furent plus ou moins réunis à ceux de la sénéchaussée; la ville devint de plus en plus une ville de magistrats, instruits et honnêtes, mais d'idées bornées. Les *Mémoires* du président Chorllon, publiés récemment (Guéret, 1886), peuvent en donner une idée, et encore sont-ils la preuve d'une activité intellectuelle relative inconnue à la plupart des collègues de Chorllon. — L'historien Varillas, mort en 1696, fonda par son testament un collège à Guéret. Au moment de la Révolution, cette ville était le siège non seulement d'un présidial et d'une sénéchaussée, mais d'une élection de la généralité de Moulins, d'une vice-sénéchaussée, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'une officialité du diocèse de Limoges, etc. Le chapitre collégial de La Chapelle-Taillefer y avait été transféré en 1762. Devenu chef-lieu du dép. de la Creuse, Guéret fut aussi, de par la constitution civile du clergé, le siège de l'évêché de la Creuse. L'abbé Mourellon, curé de Néoux, élu le 30 nov. 1790, démissionna le 26 mars 1791 et fut remplacé par l'abbé Huguet (9 mai), plus tard député de la Creuse à la Convention. Le Concordat supprima cet évêché éphémère. — Guéret est la patrie de l'historien Varillas, du chef d'escadre Couturier de Fournoüe, du commandant Roudaire, du médecin Gallard et de l'archéologue Pierre de Cessac. Les armes de Guéret sont *d'azur à trois peupliers de sinople sur une terrasse de même, au cerf d'or passant sur le tout*.


Armes de Guéret.

Monuments. — Eglise romane des XIIe et XIIIe siècles, sans intérêt. Hôtel de style gothique, dit improprement *château des comtes de la Marche*, commencé au XVe siècle par Antoine Alard, trésorier de la Marche, terminé au commencement du XVIe par la famille Billon. A. Thomas.

Bibl.: Fillioux, *Guéret dans les temps anciens et au moyen âge*, dans *Bullet. de la Soc. des sc. nat. et arch. de la Creuse*, t. III, p. 347. — P. de Cessac, *Quelques Notes sur l'église paroissiale de Guéret*, *ibid.*

GUÉRET (Gabriel), jurisconsulte et écrivain français, né à Paris en 1641, mort à Paris le 22 avr. 1688. Il fut reçu avocat au parlement de Paris en 1660. C'était un esprit fin et un homme de goût, poète en même temps que jurisconsulte. Il fit partie de la réunion académique que forma l'abbé d'Aubignac et il en fut le secrétaire. En 1672, il entreprit avec Claude Blondeau, également avocat au Parlement, de réunir les principales décisions du Parlement et des cours souveraines de France. Ils firent paraître leur recueil sous le titre du *Journal du Palais* (1672 à 1695, 12 vol. in-4); il était dédié à Jean-Jacques de Mesme, président au Parlement. Blondeau avait continué seul le recueil après la mort de Guéret, et les deux derniers volumes sont de lui. Le *Journal* a été réimprimé depuis (Paris, 1701, 1713, 1737, 1755, 2 vol. in-fol.); Guéret a augmenté les œuvres de Bacquet et les *Questions notables de droit* de Le Prestre (Paris, 1679, in-fol.) et publié le t. II des *Plaidoyers* de Claude Gaultier (Paris, 1669, in-4) et plusieurs ouvrages littéraires.

Bibl.: Taisand, *les Vies des plus célèbres jurisconsultes*; Paris, 1721, pp. 294-296. — *Mercure de France*, juin 1737, pp. 1286-1294. — Quérard, *la France littéraire*; Paris, 1829, t. III, p. 506. — Camus, *Bibliothèque choisie des livres de droit*, 5e éd., dans Dupin, *Profession d'avocat*, 1832, t. II.

GUERFAND. Com. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône, cant. de Saint-Martin-en-Bresse; 217 hab. Moulins. Les sires de Verdun y avaient fait construire un château qu'Eudes vendit en 1356 au duc de Bourgogne; il appartenait en 1602 au maréchal duc de Biron, après la condamnation duquel il fut rasé. La terre passa ensuite aux mains des Tapin de Perrigny et des Bretagne de Grignon qui la conservèrent jusqu'à la Révolution. L-x.

GUERGOUR. Com. mixte d'Algérie, dép. de Constantine, arr. de Bougie, qui doit son nom à la montagne de Guergour, chez les Beni-Yala, sur la rive gauche du Bou-Sellam (1,417 m.). La population est très dense (61,916 hab. dont seulement 70 Français, sur 54,078 hect.) et par suite la colonisation y trouvera peu de place. Le chef-lieu est au Hammam-Guergour (eaux chaudes) sur les bords du Bou-Sellam, à 91 kil. de Bougie, à 36 kil. de Sétif. Elle comprend une bonne partie de la Petite-Kabylie. Les habitants parlent le kabyle, sont laborieux et intelligents, et cette commune qui compte déjà six écoles

indigènes, a été choisie comme une de celles où l'on peut plus espérer de faire réussir une tentative d'assimilation; on se propose d'y créer à bref délai une trentaine d'écoles. E. Cat.

GUERICKE (Otto de), physicien allemand, né à Magdebourg le 20 nov. 1602, mort à Hambourg le 11 mai 1686. Après ses études faites à Leipzig, Iéna, Helmstœdt où il apprit le droit, et à Leyde où il apprit les mathématiques, il consacra quelques années à visiter la France et l'Angleterre. De retour à Magdebourg, il fut d'abord membre du Sénat (1627), puis bourgmestre de cette ville (1646-1681). A cette époque, il se retira auprès de son fils à Hambourg. On lui doit l'invention de deux machines qui excitèrent vivement l'attention des physiciens de son époque et firent faire un pas considérable à la science en créant la première machine pneumatique et la première machine électrique. Les conséquences de la première découverte furent considérables ; elle devait conduire à considérer les gaz comme une matière pesante ; elle lui servit à faire nombre d'expériences intéressantes qui excitèrent vivement l'admiration des savants et des curieux de sciences : la plus célèbre est celle qui est connue sous le nom des hémisphères de Magdebourg, faite en présence de Jean-Philippe de Schœnborn et d'un grand concours de peuple ; ayant fait le vide à l'intérieur d'un vase métallique formé de deux parties hémisphériques pouvant s'appliquer par leur bord exactement l'une contre l'autre, il fallut employer les efforts de vingt-quatre chevaux pour les séparer ; tandis qu'en ouvrant un robinet et en laissant ainsi rentrer l'air à l'intérieur, un homme pouvait facilement les séparer. On lui doit aussi divers ouvrages, dont le plus important a pour titre : *Experimenta nova, ut vocant, Magdeburgica de vacuo spatio* (Amsterdam, 1672). Dans cet ouvrage, où se trouvent consignés les résultats les plus importants de ses travaux, figurent des aperçus intéressants sur les comètes, dont il semble avoir deviné la périodicité. A. Joannis.

GUERICKE (Henri-Ernest-Ferdinand), théologien luthérien, né à Wettin le 25 févr. 1803, mort à Halle le 4 févr. 1878. Il professa la théologie à Halle, d'abord comme privat-docent (1826), puis comme professeur extraordinaire (1829), mais s'étant déclaré contre l'*Union* (V. ce mot) et en faveur des luthériens séparés de la Silésie, il fut destitué en 1835. Devenu pasteur de la communauté luthérienne de Halle, il se vit interdire (1838) toutes fonctions pastorales; en 1840, cependant, il fut réintégré dans sa chaire de professeur. Guericke était un théologien d'une grande science, d'un caractère ferme et d'une piété sincère. Il a été un adversaire courageux de M. de Bismarck et de sa politique, protestant contre les guerres de conquêtes et les annexions injustes. Il a laissé de nombrenx ouvrages, dont nous ne citerons que les principaux : *Historisch-kritische Einleitung ins Neue Testament* (3e éd. sous le titre de *Neutestamentliche Isagogik*, 1867); *Handbuch der Kirchengeschichte* (1866-67, 3 vol., 9e éd.); *Allgemeine christliche Symbolik*, (1861, 3e éd.); *Lehrbuch der Christl. Archæologie* (1859, 2e éd.). Depuis 1840, il a publié avec Rudelbach, puis avec Delitzsch : *Zeitschrift für die lutherische Theologie*. C. P.

GUÉRIDON (Mobil.). Table à un pied servant à porter des vases ou des flambeaux. Cette tige était formée généralement par une figure ou une colonne placée sur une base et terminée par un plateau. L'usage des guéridons remonte au XVIIe siècle. Ils étaient l'accompagnement obligé des buffets ou des cabinets dans les appartements de luxe. Ceux du palais de Versailles étaient en argent et dus aux meilleurs orfèvres du temps de Louis XIV. Ils furent détruits lors de la guerre d'Espagne et remplacés par des meubles en bois doré, dont la composition répétait parfois celles des pièces disparues. Assez souvent les figures de ces meubles représentaient des esclaves maures ou des nègres qui semblaient présenter des fruits. D'autres avaient pour sujets des nymphes, des faunes ou des divinités allégoriques. La grande galerie de Versailles était ornée d'une suite de ces guéridons placés de chaque côté de consoles supportant des cassolettes ou accompagnant des cabinets ; ils recevaient sur leurs plateaux des girandoles à facettes taillées, tandis que des meubles semblables étaient placés devant les fausses fenêtres garnies de glaces, pour redoubler l'éclat des lumières. Les guéridons sur lesquels étaient disposées ces girandoles étaient désignés très souvent sous le nom de torchères. Bien que toujours employés, les guéridons devinrent plus rares dans les palais et dans les intérieurs luxueux, lorsqu'on adopta définitivement les candélabres qui étaient d'un transport plus facile et répondaient mieux à l'exiguïté des appartements nouveaux.


Guéridon en bois sculpté et doré (XVIIe siècle).

On a donné souvent le nom de guéridons à des tables étroites que l'on rapprochait de la grande table à manger et sur laquelle on plaçait des lumières ou les ustensiles du service. Ce devint plus tard le meuble appelé *servante*. Sous le règne de Louis XVI on agrandit ce petit meuble et on s'en servit pour décorer le milieu des appartements. Le Mobilier national conserve plusieurs tables-guéridons en bois d'acajou, dont les pieds ornés de cuivre ciselés et de peintures sous verre sont réunis par un entre-jambes à vase central et dont la tablette supérieure est incrustée de bronzes ciselés sur sa ceinture arrondie. Le guéridon joua un rôle important dans l'ameublement du premier Empire ; on voit encore à Fontainebleau celui sur lequel Napoléon Ier a signé son abdication. — Le mot guéridon sert actuellement à désigner les petites tables rondes et se rabattant verticalement au moyen d'une charnière qui est portée sur un ou sur trois pieds. A. de Champeaux.

GUÉRIGNY (*Wariniacum*). Com. du dép. de la Nièvre, arr. de Nevers, cant. de Pougues, au confluent des deux Nièvres; 3,335 hab. Forges de la Chaussade, les plus importantes de France, fabriquant surtout des instruments pour la marine : ancres, chaînes, câbles, etc. Château de Villemenan des XIVe et XVe siècles, avec bâtiments datés de 1646 élevés par la famille de Lange. Eglise de Saint-Pierre, du XVIIIe siècle.

GUÉRILLA. Nom espagnol francisé des bandes ou corps francs qui font la guerre en partisans, surtout celle de montagnes et d'embuscades. Ce nom, qui signifie petite guerre, a toujours servi à désigner en Espagne les corps insurrectionnels se soulevant contre le pouvoir établi. Le sol montagneux de ce pays se prête particulièrement à ce genre de guerre qui consiste essentiellement à tomber à l'improviste sur les troupes ennemies, à piller les convois, à enlever les postes isolés, etc. ; en même temps, l'indépendance naturelle des Espagnols se prête mal à la rude discipline militaire. Aussi peut-on constater que la guerre de guérillas a existé en Espagne à toutes les époques his-

toriques : Viriathe résista longtemps aux Romains de la sorte ; Sertorius ne fut qu'un chef de bandes analogues ; après le triomphe des Sarrasins, à la suite d'une seule bataille, Pélage fut un véritable chef de guérillas ; des guérillas combattirent les Maures pendant de longues années ; pendant la guerre de la succession d'Espagne, les partisans des Bourbons et des Habsbourg se firent une guerre de partisans. Mais les guérillas les plus célèbres dans l'histoire sont celles qui se formèrent en Espagne après l'invasion française de 1808 et qui engagèrent la petite guerre contre les troupes régulières auxquelles elles firent subir des pertes considérables. La Junte centrale, par un décret du 28 déc. 1808, provoqua dans l'Espagne entière, mais surtout dans les pays de montagnes, l'organisation de guérillas qui maintenaient vivace la haine de l'étranger et devaient harceler l'ennemi, couper ses communications en évitant tout combat en rase campagne contre des troupes organisées. En peu de mois, les guérillas couvrirent le pays entier ; ces bandes, composées de paysans, de contrebandiers, de déserteurs, d'officiers, ruinaient le pays, mais en même temps faisaient un mal irréparable aux Français : elles étaient si puissantes qu'en 1809 elles empêchèrent le maréchal Victor et Sébastiani d'aller en Andalousie. On peut dire qu'elles eurent une part dans la ruine totale des gigantesques plans de guerre de Napoléon. Les guérillas de la Catalogne, des provinces basques et de la Navarre se signalèrent particulièrement. Les bandes les plus célèbres furent celles de Renovalès, d'Espoz y Mina et de son neveu, de Juan-Martin Diaz, dit l'*Empecinado*, de Julian Sanchez, du docteur Rovera, de Juan Paladea, dit *El Medico*, du curé Merino, *del Principe*, du frère Sapia, de Juan Abril, de Jauregui, dit *El Pastor*, de Porlier, dit *El Marquesito*. On estime que leurs forces réunies devaient s'élever à 60,000 hommes environ. Le général anglais, Robert Wilson, eut aussi une part importante dans l'organisation des guérillas.

Après les traités de 1814 et 1815, les guérillas se dispersèrent en partie ou formèrent des bandes de brigands qui pillèrent les provinces isolées. Grossies par les mécontents, ces bandes reprirent, en 1820, un but et une signification politiques. Poussées par le fanatisme des prêtres, des guérillas royalistes se formèrent et entamèrent avec de contreguérillas constitutionnelles une véritable guerre de partis. Plus tard, les guérillas soutinrent les prétentions de don Carlos après la mort de Ferdinand VII (1833). Avec l'organisation de l'armée carliste disparut le nom de guérillas, mais leur méthode de combattre subsistait. C'est ainsi qu'en 1872, l'insurrection carliste qui a éclaté dans les provinces basques, la Navarre, l'Aragon et la Catalogne renouvela la guerre de guérillas. Dès les premiers jours de l'insurrection, les carlistes se trouvèrent au nombre de près de 25,000 ; mais leurs chefs eurent l'imprudence d'en former des bandes trop compactes ; chaque cabecilla commandait à plusieurs milliers d'hommes, sans éducation militaire, sans discipline, qu'il ne pouvait organiser : Velasco commandait à 5,000 hommes. Aussi ces bandes furent-elles dispersées au bout de quelques mois. Quand, en 1873, l'insurrection recommença, les carlistes ne commirent pas la même faute ; ils se dispersèrent en petites troupes très mobiles, sous les ordres de chefs tels que Saballo, auprès de qui se trouvait l'infant Alphonse, frère du nouveau don Carlos, Tristany, un des anciens partisans de la guerre du premier don Carlos, Dorregaray, le chef le plus important en Navarre et dans les provinces basques. La violence et la cruauté des cabecillas et de leurs hommes terrorisaient les habitants : le fameux curé de Santa-Cruz se fit dans ce genre une effroyable célébrité. — Enfin, pendant l'expédition du Mexique (1863-66), les Mexicains organisèrent des guérillas contre les Français. Ph. B.

GUÉRIN. Com. du dép. de Lot-et-Garonne, arr. de Marmande, cant. de Bouglon ; 389 hab.

GUÉRIN (Frère), prélat et homme d'Etat français, né à Pont-Sainte-Maxence en 1157, mort à Châlis le 19 avr. 1229. Né de parents nobles, il fut d'abord reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et alla en Palestine, d'où il revint bientôt pour prendre un canonicat à Saint-Quentin. Il remplit ensuite l'emploi de maître de chapelle du roi Louis VII dont il devint le grand aumônier. Philippe-Auguste en fit son conseiller intime et le nomma garde des sceaux en 1203 ; il succéda, en 1213, à Geoffroy, évêque de Senlis, tout en conservant les sceaux. Il n'avait pas quitté, d'ailleurs, l'habit de son ordre de chevalerie militaire et, n'étant qu'évêque élu, mais non consacré, il put jouer un rôle actif dans les guerres de Philippe-Auguste. Il reprit Tournai au comte de Flandre et prit une part glorieuse à la bataille de Bouvines, en 1214, où sans combattre personnellement il encouragea l'armée en se lançant dans la mêlée, après avoir donné au roi des conseils qui décidèrent du succès de la journée. Aussi Philippe-Auguste choisit-il son diocèse pour y fonder l'abbaye de la Victoire, en exécution d'un vœu qu'il avait formé. Comme garde des sceaux, Guérin fonda le Trésor des Chartes, pour y conserver dans un lieu fixe les titres de la couronne qui jusque-là suivaient le roi dans tous ses voyages. Il fit partie des commissaires royaux adjoints au prince Louis dans la guerre contre les Albigeois et fut choisi par Philippe-Auguste comme exécuteur testamentaire. Maintenu dans toutes ses fonctions et nommé chancelier en titre par Louis VIII, Guérin, deux ans après la mort de ce prince, en 1228, se retira à l'abbaye de Châlis, près de Senlis, où il mourut peu après.

Caix de St-Aymour.

GUÉRIN (Guillaume), avocat général au parlement de Provence, mort en 1554. C'est à son instigation que fut rendu, le 18 nov. 1540, l'arrêt contre les Vaudois de Mérindol et de Cabrières. Une lettre du roi en autorisa l'exécution le 1er janv. 1545. Le massacre commença le 13 avr., et c'est Guérin qui, avec d'Oppède, fournit des troupes au baron de La Garde. François Ier mourant fit ouvrir, au parlement de Paris, une instruction contre les auteurs du massacre. Guérin seul fut condamné et pendu, comme faussaire.

Bibl. : De Thou, *Histoire*. — Fr. Cabasse, *Hist. du Parl. de Provence* ; Paris, 1826, 3 vol. in-8. — A. Muston, *Persécution des Vaudois* ; Paris, 1860, in-18. — A. Joly, *Recherches sur les juges des Vaudois* ; Paris, 1865, in-8. — Al. Bérard, *les Vaudois* ; Paris, 1892, in-8.

GUÉRIN (Robert), acteur français (1554-1634), connu sous le pseudonyme de *Gros-Guillaume* (V. ce nom).

GUÉRIN (Gilles), sculpteur français, né à Paris en 1606, mort à Paris en 1678. Né à l'hôpital des Quinze-Vingts d'un père aveugle, il apprit son métier dans l'atelier du statuaire Lebrun, et son talent se développa très rapidement. Un de ses premiers travaux lui fut confié par le comte de Cheverny dont il orna le château (situé près de Blois). Il fut ensuite employé à la décoration du Louvre, d'après des dessins de Sarrazin, et sculpta deux groupes de cariatides et la *Renommée* qui est au-dessus, à gauche du grand pavillon sur la cour. Il exécuta ensuite des travaux importants pour l'église Saint-Germain-le-Vieux, aujourd'hui démolie ; en 1646, il éleva le mausolée en marbre consacré à la mémoire de Henri de Bourbon, prince de Condé, au château de Valery, dans le Gâtinais ; en 1650, René de Longueil, marquis de Maisons, fit décorer par Guérin son château de Maisons, près de Saint-Germain : le vestibule fut orné de quatre bas-reliefs représentant les quatre parties du monde, et la plupart des salles du château sont embellies de symboles et d'ornements gracieux. René de Longueil lui commanda aussi les modèles du retable de l'église de Conches (Normandie). D'autres amateurs d'art tels que le maréchal de La Mothe-Houdancourt, et Hesselin, maître de la chambre aux deniers, eurent recours au grand talent de Guérin. Lorsque l'Académie royale de peinture et de sculpture fut fondée, un de ses premiers choix se porta sur lui, qui exécuta comme œuvre de réception une *Vierge* et un *Atlas*, tous deux remarquables d'exécution. Plus tard la ville de Soissons lui confia la décoration de l'église de Saint-Gervais. Les ou-

vrages du Louvre ayant rappelé le sculpteur à Paris, il exécuta les ornements d'architecture de la chambre du roi, principalement un beau bas-relief au-dessus de la cheminée, représentant *la Fidélité*, *l'Autorité et la Justice*. En 1654, le prévôt des marchands de Paris fit faire à Guérin une magnifique statue en pied de *Louis XIV* pour la cour de l'Hôtel de Ville. Cette statue fut, en 1689, remplacée par un bronze de Coysevox qui existe encore. Guérin a fait encore beaucoup pour les églises de Saint-Laurent et des Minimes de la place Royale : la décoration de l'église des Minimes est grandiose. Le dernier ouvrage de Guérin fut les deux chevaux de marbre abreuvés par des tritons, que l'on admire dans le bosquet des Bains d'Apollon à Versailles. Et l'un de ses plus parfaits est, sans contredit, le médaillon de *René Descartes*, à Saint-Etienne-du-Mont : le grand philosophe, de profil, est d'une vie admirable; d'ailleurs, un des grands mérites de Guérin fut son habileté à sculpter des portraits en bas-relief où l'art ne faisait jamais tort à la ressemblance. Ph. B.

GUÉRIN (Eustache-François), sieur d'Estriché, acteur français, né à Paris en 1636, mort le 28 janv. 1728. Cet artiste remarquable venait de débuter au théâtre du Marais, en 1672 ou au commencement de 1673, lorsque la mort de Molière amena la réunion de cette troupe à celle du grand homme, sur la scène du théâtre Guénégaud. Guérin fut compris dans la réunion, de même qu'il fut compris, en 1680, dans la fusion des deux troupes de la rue Guénégaud et de l'Hôtel de Bourgogne, d'où date la constitution définitive de la Comédie-Française. Bien qu'âgé alors de quarante-quatre ans, il passa encore trente-sept années à ce théâtre, où il se fit une très grande réputation dans l'emploi des grands confidents tragiques et des rôles à manteau dans la comédie. Il ne se retira qu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à la suite d'une attaque de paralysie. Pourtant il vécut encore près de onze ans, et on assure qu'il conserva jusqu'à son dernier jour, avec une mémoire prodigieuse, un esprit très net et très sain. Cet excellent comédien, qui avait la réputation d'un parfait honnête homme, était devenu, le 31 mai 1677, l'époux de la veuve de Molière (V. Béjart). Guérin eut d'elle un fils qui mourut avant lui et qui ne fut pas comédien.

GUÉRIN (Christophe), dessinateur et graveur français, né à Strasbourg en 1758, mort à Strasbourg en oct. 1831. Fils d'un graveur de coins, et élève de Joulain et de F. Muller, il fut professeur de dessin et conservateur du musée de Strasbourg. Il a gravé avec talent, au burin et au pointillé, de nombreuses pièces, principalement des portraits : *Cagliostro* (1781), *La Fayette*, *Custine* (1793), le ministre *Treillard*, etc., ainsi que de grandes estampes : *l'Amour désarmé par Vénus* et *la Madeleine*, d'après Corrège ; *Tobie et l'Ange*, d'après Raphaël ; *la Danse des Muses*, d'après Jules Romain ; et aussi des pièces patriotiques : *Hercule de Colmar*, souvenir de 1791 ; *Liberté-Egalité*, etc. G. P-i.

Bibl. : J. Renouvier, *Histoire de l'art pendant la Révolution*, 1863.

GUÉRIN (Jean), peintre français, frère du précédent, né à Strasbourg en 1760, mort à Obernai le 30 oct. 1836. Elève de David, il s'adonna à la miniature, et, mis en vue par un portrait de *Mme de Matignon*, fille du baron de Breteuil, il fut appelé à la cour et chargé de peindre Louis XVI et Marie-Antoinette. En 1789, il entreprit une suite de portraits d'après les membres de l'Assemblée nationale. Guérin faisait partie de la garde nationale en 1792 et il protégea, au péril de sa vie, la famille royale contre la populace qui avait envahi les Tuileries. Il dut quitter Paris, de peur d'être compris parmi les suspects, et se retira à Obernai. En 1798, il exposa au Salon le portrait du général *Kléber*, son compatriote et son ami. C'est une de ses miniatures les plus remarquables (musée du Louvre). On doit encore à Guérin l'image de quelques autres généraux : *Sainte-Suzanne*, *Gouvion Saint-Cyr*, *Bernadotte*, etc. Il a exécuté, en 1799, un excellent portrait de *Bonaparte*, jeune et ardent, figure maigre, yeux profonds et caves, cheveux longs. David, qui appréciait son talent, lui demanda le portrait d'une de ses filles ; Guérin ne voulut accepter cet ouvrage qu'après y avoir joint le portrait de l'illustre peintre. Il ne cessa d'exposer des miniatures jusqu'en 1827. Il passa ses dernières années en Alsace, à Obernai, dans la famille Levrault, qui lui avait donné asile quarante ans auparavant. Ant. Valabrègue.

Bibl. : Frédéric Reiset, *Notice des dessins du Louvre*. — L. Levrault, *Revue d'Alsace*. — René Ménard, *l'Art en Alsace-Lorraine* ; Paris, 1876, in-4, fig.

GUÉRIN (Alexandre-Paul), comte de *Châteauneuf-Randon* (V. ce nom).

GUÉRIN (François), vicomte d'Etoquigny, lieutenant général, né à Dieppe en 1762, mort le 28 avr. 1831. Après avoir fait ses études au collège d'Eu et suivi pendant dix ans les cours de l'Ecole royale du génie des ponts et chaussées, après avoir servi comme sous-lieutenant de cavalerie, il était lieutenant de dragons quand la Révolution éclata. Il fit, comme officier d'état-major, la campagne du Midi en 1792 et du Piémont en 1793 et 1794. Nommé chef d'escadrons en 1796, il servait à l'armée d'Italie lorsque sa qualité de noble le fit destituer. Rappelé au service peu après, il prit part, comme commandant d'une demi-brigade de chasseurs, aux principales affaires qui marquèrent les campagnes de 1795, 1796 et 1797. Il se distingua, en 1798 et 1799, à l'armée de Rome, notamment près de Naples, où il prit dix canons, au combat de Mantoue, où il fit de nombreux prisonniers et à la bataille de la Trebbia (17 juin 1799), où seul il sut conserver deux canons dont il s'était emparé. Nommé général de brigade le jour même, il fut désigné en même temps pour couvrir la retraite de l'armée de Rome jusqu'à sa jonction avec celle d'Italie, dont il commanda la réserve à la bataille de Novi. Rentré en France en 1800, il exerça divers commandements à l'intérieur. En 1805, il commanda d'abord la cavalerie de l'armée gallo-batave, puis en chef les troupes du camp de Zeist et celles destinées à protéger les côtes de la Batavie contre les incursions des Anglais. Pendant la campagne de 1809, il gouverna successivement la Carinthie et la Styrie avec une habileté remarquable. Passé à l'armée d'Espagne en 1811, il commanda d'abord la cavalerie de l'armée de Portugal, puis fut gouverneur de Valladolid et enfin chargé d'assurer la retraite du grand quartier général pendant la retraite sur Burgos. Mais malgré les fonctions de divisionnaire, de commandant en chef, de gouverneur de province, qu'il avait remplies, Guérin n'était toujours que général de brigade, et, en réponse à ses réclamations réitérées à ce sujet, il fut autorisé à rentrer dans ses foyers en 1813. Il reprit du service sous la Restauration, mais, malgré le zèle et la capacité avec lesquels il s'acquitta de diverses missions délicates, il ne fut nommé lieutenant général que le 25 avr. 1821 ; il fut admis à la retraite en 1830.

GUÉRIN (Pierre-Narcisse, baron), peintre français, né à Paris le 13 mars 1774, mort à Rome le 16 juil. 1833. Il fut élève de Brenet, puis de Jean-Baptiste Regnault. Il remporta un des trois prix de Rome qui avaient été proposés en un seul concours en 1796 ; le sujet, conforme aux idées républicaines, était la *Mort de Caton d'Utique*. Un art nouveau se développait ; David faisait partout sentir son influence. Guérin s'associa à ce mouvement avec *le Retour de Marcus Sextus*. Il mettait en scène, dans cette composition tragique, un proscrit de Sylla, qui revient de l'exil, trouve sa femme morte et sa fille au désespoir. Cette toile, exposée au Salon de l'an VIII (musée du Louvre), obtint un prodigieux succès. Le régime de la Terreur était fini ; les proscrits et les émigrés qui rentraient en France virent même, dans cette peinture, une allusion qui s'adressait à eux. Mis en vue par ce succès, le jeune artiste réclama les droits que lui conférait son prix de Rome ; il partit pour l'Italie. Sa santé étant altérée par le travail, il passa une année à Naples et revint à Paris pour s'y livrer à de nouvelles études, s'inspirant de l'histoire et surtout du théâtre.

En 1802, il envoya au Salon un tableau qui fut très remarqué, *Phèdre accusant Hippolyte devant Thésée*. Guérin, à partir de ce moment, ne cessa plus de s'inspirer de l'antiquité et de l'art dramatique. Dans *Andromaque* (Salon de 1810), il rendait encore sur la toile les vers touchants de Racine et les gestes scéniques de Talma. Il était fidèle aux mêmes données dans *Clytemnestre* et dans *Didon;* les spectres de la Tragédie planaient en plein sur ses œuvres. Sous le Consulat et sous l'Empire, les tableaux de Guérin avaient valu à l'artiste une grande considération. En 1815, il fut nommé académicien par Louis XVIII; en 1816, le roi lui conféra le titre de directeur de l'Ecole de Rome. Guérin était placé, à ce moment et en l'absence de David exilé, au sommet de l'Ecole française. Il n'accepta pas sa nomination et témoigna le désir de ne point quitter Paris. Il peignit pour Louis XVIII quelques portraits des plus célèbres chefs vendéens. Guérin avait ébauché une grande toile qu'il ne devait pas terminer, *la Dernière Nuit de Troie*. La direction de l'Ecole de Rome étant devenue vacante, il l'accepta cette fois, mais la faiblesse de sa santé l'empêcha de donner cours à ses projets de travail pendant les six années qu'il passa dans cette ville. Le roi le nomma baron en 1829, après son retour à Paris. Mais Guérin regrettait Rome, et il alla y mourir. Ant. VALABRÈGUE.

BIBL. : Charles BLANC, *Histoire des peintres de toutes les écoles*. — DELÉCLUZE, *David, son école et son temps*.

GUÉRIN (Jean-Baptiste-Paulin), peintre français, né à Toulon le 25 mars 1783, mort à Paris le 16 janv. 1855. Elève de Vincent et de Gérard, il s'adonna de bonne heure à la peinture d'histoire. Il se fit remarquer en 1812 par son tableau, *Caïn après le meurtre d'Abel*. Il a laissé, entre autres ouvrages, *Anchise et Vénus* (1822); *Adam et Eve chassés du paradis* (1827); *le Dévouement du chevalier Roze pendant la peste de Marseille* (1833). Portraitiste habile, il a peint nombre de personnages célèbres de son temps : nous lui devons les portraits de *Charles Nodier* (1824) et de *Lamennais* (1827). Ant. V.

GUÉRIN (Gabriel-Christophe), peintre français, fils du graveur Christophe Guérin, né à Kehl le 9 nov. 1790, mort à Hornbach (Bavière rhénane) le 20 sept. 1846. Elève de Regnault à l'Ecole des beaux-arts, il eut des succès comme peintre d'histoire. On lui doit : *la Mort de Polynice* (musée de Strasbourg, 1817); *Baptême de Jésus* (église Saint-François-d'Assise, à Paris, 1819); *Louis XVIII*, en pied (1819); *Servius Tullius* (musée de Strasbourg, 1822); *Invention de l'imprimerie à Strasbourg* (1827); *le Cardinal de Richelieu chez la duchesse de Chevreuse* (1835); *la prince de Condé chez Mlle de Montpensier*, après sa défaite de la porte Saint-Antoine (1835); *la Vierge et l'Enfant Jésus* (1844), etc. Il succéda à son père comme conservateur du musée et comme professeur, et ce fut lui qui forma la plupart des artistes alsaciens contemporains qui sont parvenus à la renommée. G. P-I.

GUÉRIN (Auguste) (V. GALIMAFRÉ).

GUÉRIN (Jules-René), chirurgien français, né à Boussu (ancien dép. de Jemmapes) le 11 mars 1801, mort à Hyères le 25 janv. 1886. Il se lança de bonne heure dans le journalisme et fonda, en 1830, la *Gazette médicale de Paris* qu'il dirigea pendant quarante ans; on peut dire qu'il a créé le feuilleton médical. Il entra à l'Académie de médecine en 1842; l'Institut lui accorda plusieurs prix pour des travaux sur le choléra, l'orthopédie, la ténotomie sous-cutanée, etc. Il s'était créé une spécialité du traitement des difformités osseuses et, de 1839 à 1849, il dirigea le service orthopédique de l'hôpital des Enfants. Rappelons également ses idées sur le *choléra* (V. ce mot) et sa malheureuse polémique contre Pasteur, dont il n'admettait pas les idées microbiennes. De 1838 à 1845, il publia une série de plus de vingt mémoires sur les difformités du système osseux; citons encore : *Essais sur la méthode sous-cutanée*, etc. (Paris, 1841, in-8); *Essai de physiologie générale* (Paris, 1843, in-8, 2e éd.); *Pansement des plaies par l'occlusion pneumatique* (Paris, 1878, in-8); *Etude sur l'intoxication purulente* (Paris, 1879, in-8); *Recherches sur les difformités congénitales*, etc. (Paris, 1880-1882, in-8, av. 28 pl. in-fol.) et un grand nombre d'autres ouvrages, de monographies, d'articles, etc. Dr L. HN.

GUÉRIN (Eugénie de), née au château du Cayla, près d'Albi, en janv. 1805, morte en 1848. Elle eut à veiller dès son enfance sur son frère Maurice de *Guérin* (V. ce nom), qui était de cinq ans plus jeune qu'elle, et sa vie fut toute entière remplie par deux sentiments : une affection sans bornes pour son frère, et une piété profonde et sincère. Elle ne quitta guère le château du Cayla, demeure de ses ancêtres, que pour assister à Paris au mariage de son frère, en 1838. Ce dernier mourut à vingt-neuf ans, et la vie sembla dès lors vide d'intérêt à Eugénie de Guérin. Elle eût voulu recueillir en un volume les œuvres éparses de son frère, mais elle n'eut pas cette consolation, et mourut avant de les voir publiées. Eugénie de Guérin a noté les impressions de toute sa vie dans un *Mémorandum*, qui a été édité, avec quelques lettres d'elle, par MM. Trébutien et Barbey d'Aurevilly, sous le titre de *Reliquiæ* (Caen, 1855, in-32), et réédité sous celui de *Journal et Lettres* (Paris, 1862, in-8). C'est l'œuvre d'un écrivain charmant et d'une âme exquise, toute pénétrée, sous son orthodoxie volontaire, du sentiment profond de la nature.

GUÉRIN (Georges-Maurice de), né au château du Cayla, près d'Albi, le 4 août 1810, mort au Cayla le 17 juil. 1839. Issu d'une vieille famille originaire de Venise, dit-on, il se montra dès son enfance, au témoignage de sa sœur Eugénie de Guérin « imaginatif et rêveur ». Il commença ses études au petit séminaire de Toulouse, et les acheva à Paris au collège Stanislas. En 1833, il se rendit à La Chesnaye, en Bretagne, dans un établissement fondé par Lamennais pour les études religieuses; mais il s'y livra plus volontiers à la rêverie qu'aux discussions théologiques. Au reste, il dût bientôt quitter cette maison, abandonnée par Lamennais lui-même, et passa le surplus de sa vie obscurément, tantôt à Paris, où il se maria en 1838, tantôt au château du Cayla, où il fut enlevé par une maladie de poitrine en 1839. Il laissait quelques poésies inédites adressées au Breton Hippolyte de La Morvonnais et des poèmes en prose, *le Centaure*, *la Bacchante*, qui furent publiés quelques mois après sa mort par George Sand dans la *Revue des Deux Mondes*. Un vif sentiment de la nature s'y mêle à l'expression poignante de l'ennui d'un René ou d'un Werther, et l'exquise beauté de la forme fait de ces œuvres de jeune homme, surtout de la première, de vrais chefs-d'œuvre. Ses œuvres ont été publiées par M. G. Trébutien, sous le titre de *Reliquiæ* (Paris, 1861, 2 vol. in-16), et réimprimées sous celui de *Journal, Lettres et Poèmes* (Paris, 1862, in-8). Une édition de 1869 (3 vol. in-12) comprend les œuvres de Maurice et d'Eugénie.

GUÉRIN (Alphonse-François-Marie), chirurgien français, né à Ploërmel (Morbihan) le 9 août 1817. Interne des hôpitaux de Paris en 1840, aide d'anatomie de 1843 à 1846, docteur en médecine en 1847, prosecteur de 1849 à 1853, il a été nommé chirurgien des hôpitaux en 1850. Entre autres travaux importants, il est l'auteur d'un *Mémoire sur les rétrécissements de l'urèthre* (1857); d'un *Traité de chirurgie opératoire* qui a eu plusieurs éditions (1855-1881); d'un ouvrage sur les *Maladies des organes génito-externes de la femme*, résumant d'excellentes leçons faites à l'hôpital, etc. Mais l'œuvre la plus importante de M. A. Guérin est, sans contredit, sa doctrine de la genèse de la septicémie par les corpusculaires animés de l'air. Dès 1847, dans sa thèse inaugurale, *Sur la Fièvre purulente*, il soutenait qu'il fallait attribuer l'infection purulente à un empoisonnement miasmatique. En 1870, frappé de la mortalité qui suivait invariablement les opérations dans les hôpitaux encombrés de blessés, M. Guérin pensa que les miasmes pouvaient être des corpuscules analogues aux ferments de la bière

que le savant M. Pasteur avait découverts dans l'air, et il imagina d'envelopper de ouate les membres amputés et les plaies qui pouvaient faire redouter l'infection purulente. C'est ce que l'on a appelé depuis le pansement ouaté, et l'on put voir, dans son service, de grandes amputations en voie de guérison, alors que les amputés analogues mouraient partout ailleurs : le pus de ses blessés ne contenait pas de microbes, alors que ceux-ci se trouvaient en abondance dans le pus des malades dont les plaies avaient été exposées à l'air. De la découverte de M. Guérin est née la doctrine antiseptique appliquée à la chirurgie et à la médecine, et il en donne les détails dans son ouvrage, *Du Pansement ouaté et de son application à la thérapeutique chirurgicale* (1885). Membre de l'Académie depuis 1868, M. A. Guérin a présidé la compagnie en 1881.

GUÉRIN (Victor), archéologue français, né à Paris le 15 sept. 1821, mort à Paris le 21 sept. 1891. Sorti de l'Ecole normale en 1842, il fut professeur de rhétorique successivement à Agen, Bastia, Mâcon, Angers et Alger. En 1852, il fut nommé membre de l'Ecole d'Athènes. Pendant son séjour en Grèce, il explora les îles de Patmos et de Samos. A la même époque, il se rendit pour la première fois en Syrie; il y retourna en 1854, en 1863, 1870, 1875, 1882, 1884 et 1888. Il fut l'un des premiers archéologues qui explorèrent la Tunisie, en 1860. Au cours de ces voyages, il procéda à une étude méthodique des antiquités de l'ancienne Judée, de la Samarie, de la vallée du Jourdain, de la Galilée et d'une partie de la Phénicie. Il était membre de la Société des Antiquaires de France (1862). Il a consigné le résultat de ses voyages dans une série d'ouvrages dont les plus importants sont : *Description de l'île de Patmos et de l'île de Samos* (Paris, 1856, in-8) ; *Voyage archéologique dans la régence de Tunis* (Paris, 1862, 2 vol. in-8).; *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine* (Paris, 1869-80, 7 vol. in-8) ; *la Terre sainte* (Paris, 1881-1883, 2 vol. in-4) ; *Jérusalem, son histoire, sa description, ses établissements religieux* (Paris, 1889, in-8). M. P.

Bibl. : E. Rey, *Notice nécrologique de M. Victor Guérin*, dans *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1893, p. 53.

GUÉRIN de Bouscal (V. Bouscal).

GUÉRIN de La Grasserie (V. Grasserie).

GUÉRIN de Tencin (V. Tencin).

GUÉRIN du Rocher (Pierre), archéologue français, né près de Falaise en 1731, mort à Paris le 2 sept. 1792. Après la dispersion de l'ordre des jésuites, dont il faisait partie, il voyagea en Italie et en Allemagne et devint professeur de droit canonique en Pologne. Revenu en France, il refusa de prêter le serment constitutionnel, et, emprisonné, périt lors des massacres de Septembre. Il est connu par son *Histoire véritable des temps fabuleux* (Paris, 1776, 3 vol. in-fol.) qui fut en butte aux vives critiques de Voltaire, de Guignes, d'Anquetil et de Du Voisin. Il prétendait démontrer que la Bible est l'unique source de l'histoire des anciens peuples et même la base des diverses mythologies. — Son frère *François-Robert*, né à Falaise le 23 oct. 1736, mort à Paris le 2 sept. 1792, comme lui jésuite, fut missionnaire en Orient, et fut aussi une victime des massacres de Septembre. Il a laissé divers ouvrages de théologie et collaboré au *Traité dogmatique de la vraie religion* du P. Grou et de l'abbé Bergier.

GUÉRINEAU de Saint-Péravy (Jean-Nicolas-Marcelin), publiciste français, né à Janville le 12 oct. 1735, mort à Liège en 1789. Il rédigea avec Mirabeau et Dupont de Nemours le *Journal de l'Agriculture* et fut obligé à la suite d'un duel de passer en Belgique en 1779. Outre un grand nombre de poésies légères, pour la plupart assez médiocres, il a laissé *l'Optique ou les Chinois à Memphis* (Londres, 1763, 2 vol. in-12); *Principes du commerce opposé au trafic* (1787, in-12) ; *Plan de l'organisation sociale* (1790, 2 vol. in-8) et quelques traités d'agronomie et d'horticulture.

GUERINI ou **GUERRIERI** (Giovan-Francesco), peintre italien de l'école romaine, né à Fossombrone (duché d'Urbin) vers 1650. Il a peint aux Philippins de Fano plusieurs traits de la *Vie de saint Claude* et un *Songe de saint Joseph*, où il s'efforçait d'éclairer le coloris sombre du Caravage et de donner plus de noblesse à ses formes. Entre les peintures qu'il a exécutées pour sa ville natale, il faut distinguer un *Saint Sébastien soigné par sainte Irène* qui se rapproche de la manière du Guerchin.

GUÉRINOT (Antonin-Gaëtan), architecte français, né à Boulogne-sur-Mer le 17 juil. 1830, mort à Paris en déc. 1891. Elève de Bailly et de Viollet-Le-Duc, Guérinot fit élever les églises d'Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise) et de Fayl-Billot (Haute-Marne); il dirigea les travaux d'achèvement de l'église de Montbéliard et fit construire l'hôtel de ville et la préfecture de la Vienne, à Poitiers. On doit encore à cet architecte de nombreuses et intéressantes constructions privées, châteaux, villas, maisons de rapport, etc., et de beaux dessins qui figurèrent aux Salons annuels et à l'Exposition universelle de 1878.

GUÉRITE (Art milit.). On donne ce nom à toute espèce d'abri en bois, en pierre, en torchis, etc., servant de refuge aux sentinelles ; le plus généralement, les guérites sont en bois. — Au moyen âge, les guérites en pierre étaient des espèces de tourelles faisant saillie sur les ouvrages (V. Bretèche et Echauguette) et qu'on nommait *nids d'hirondelle*. Dans les fortifications construites de 1550 à 1790, on plaçait une guérite en maçonnerie en forme de tourelle, d'une architecture très soignée, à tous les angles saillants des ouvrages ou autres points où elles pouvaient être utiles pour la surveillance extérieure de la place. On peut en voir encore dans un certain nombre de nos anciennes forteresses.

GUERLE (Edmond-Gabriel Héguin de), administrateur français, né à Paris le 2 févr. 1829. Collaborateur du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux Mondes*, il fut chef de la correspondance générale de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., puis directeur de la Compagnie d'assurances *The Gresham*. En 1871, il devint préfet de La Rochelle, et, après avoir occupé successivement les préfectures de la Somme, de la Haute-Garonne et de la Gironde, il fut nommé, en 1873, trésorier-payeur général des Vosges. On a de lui : *Milton, sa vie et ses ouvrages* (Paris, 1868, in-8).

GUERLESQUIN. Com. du dép. du Finistère, arr. de Morlaix, cant. de Plouigneau ; 1,721 hab.

GUERLINGUET (V. Ecureuil, t. XV, p. 540).

GUERMANTES. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny ; 164 hab.

GUERMSIR (c.-à-d. *pays chaud*). C'est le nom qu'on donne en Perse à la zone côtière du golfe Persique, assez large au N. dans le Khouzistân, plus resserrée par les montagnes dans le Fars et le Laristân. Le *Guermsir*, qui rappelle le *Tihâma* de l'Arabie occidentale et les *Tierras calientes* du Mexique, est une région torride et insalubre ; la côte ne présente que du sable, des rochers, des terres sans eau, une mer sans profondeur, des marécages infects, foyers de pestilence. Au mois de mai, le thermomètre monte à 50°, si bien que les habitants de Bender-Bouchir, Kongoun, Lindja, Bender-Abbâs, qui sont les principaux ports du littoral, sont obligés de se réfugier dans des caves profondes. P. Rav.

GUERN. Com. du dép. du Morbihan, arr. et cant. de Pontivy ; 2,746 hab. Minoteries. Chapelle de N.-D. de Quelven (mon. hist.). Manoir de Ménorval.

GUERNANVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Breteuil ; 164 hab.

GUERNES. Com. de dép. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Limay ; 507 hab.

GUERNESEY. I. Géographie physique. — Ile anglaise (la *Sarmia* des anciens), la seconde comme taille des îles Normandes, située entre 49° 25′ et 49° 31′ lat. N., et 2° 30′ et 2° 41′ de long. O., à 45 kil. O. du

cap de Flamanville (côte de Normandie) et 51 milles S. de Portsmouth. L'île est de forme triangulaire; sa superficie est de 67 kil. q. dont les deux tiers cultivés, avec une population de 32,600 hab. environ (y compris les îlots de Herm et de Jethou), ce qui donne la moyenne très considérable de 500 hab. par kil. à peu près. Dans sa plus grande largeur, elle mesure 8 kil., et dans sa plus grande longueur 14 kil. L'île a une pente générale qui s'abaisse progressivement du S.-O. au N.-E. Son point culminant (106 mètres) est en haut de la pointe d'Icart.

L'extrémité occidentale de l'île présente de hauts promontoires de granit, de gneiss, de porphyre que la mer creuse incessamment en grottes profondes, en gouffres, en cavernes. Ses magnifiques cristaux de feldspath sont plus beaux même que ceux des granits porphyrisés de Cornouailles et de Cumberland. Au large des côtes O. de l'île des fragments de rochers sont semés sous l'eau, fragments de l'ancien littoral. Le sol même de Guernesey est couvert d'un sable léger et humide, tandis que le sous-sol est formé de graviers anguleux, excepté dans quelques parties occupées par une argile particulière, composée principalement de silicate d'alumine. Le climat de Guernesey est humide, sain et d'une grande douceur : les myrtes, les orangers poussent en pleine terre; les haies de clôture sont formées de beaux fuchsias arborescents. Les prairies bien arrosées sont vertes; entre les domaines croissent de grands ormes et autour des fermes de beaux pommiers que l'on exploite.

II. Géographie économique et administrative. — Bien que l'île ne produise pas assez de céréales, blé, seigle, froment, etc., pour sa consommation, elle exporte beaucoup de fruits et de produits de jardin ; les pommes de terre et les navets y sont l'objet d'une culture spéciale ; les raisins font l'objet d'un commerce qui va en croissant. Le port de Saint-Sampson exporte en quantités considérables le granit que l'on tire de ses carrières.

Guernesey est compris, avec les îles d'Alderney, Serk et Herm, dans le bailliage de Guernesey. L'île elle-même est divisée en dix paroisses, celles de Saint-Pierre-Port, Saint-Sampson, Vale, Câtel, Saint-Savion, Saint-Andrew, Saint-Martin, Forest, Saint-Pierre-du-Bois et Torteval. Elle est sous la surveillance d'un lieutenant gouverneur payé par la couronne. L'assemblée parlementaire se compose d'un bailli, de douze jurés, d'un procureur ou attorney général, d'un clergé payé et de douze délégués élus par le peuple au suffrage universel. L'assemblée vote les lois de finances et le gouverneur a le droit de veto. Les impôts sont très légers et leur produit annuel ne dépasse pas 10,000 liv. sterl. Le pouvoir législatif a été confisqué par la cour royale, et l'administration de l'île appartient conjointement à la couronne et à une oligarchie territoriale. Il subsiste à Guernesey de curieux restes du régime féodal : un certain nombre d'abus très antiques s'y sont maintenus; la peine du fouet, la peine de la confiscation n'ont pas cessé d'exister. Au point de vue religieux l'île dépend du diocèse de Westminster.

La seule ville importante de Guernesey est Saint-Pierre-Port, située sur la côte orientale. La population est de 16,000 hab. environ (6,700 hommes et 9,300 femmes). Saint-Sampson est avec Saint-Pierre-Port le seul port de l'île ; il est situé un peu plus au N. sur la côte orientale de Guernesey, à l'extrémité de la Braye-du-Val, dépression qui, à une date relativement peu ancienne, devait former un bras de mer qui coupait l'île en deux parties inégales. Au S. de Saint-Pierre-Port s'élève le puissant fort de Saint-George qui peut contenir 5,000 hommes.

D'après les lois anciennes de Guernesey, toute la population mâle devait servir dans la milice de seize à soixante ans ; mais l'usage de payer une exemption devint peu à peu si général que la réalité est très différente de ce délai nominal. L'île de Guernesey est très populeuse et très riche, et la richesse y est distribuée d'une manière très égale, c'est-à-dire que le régime de la propriété y est plus semblable à celui de la France qu'à celui de l'Angleterre, malgré la vétusté des institutions. De même que dans certaines parties de la Bretagne peu éloignées de Guernesey, on trouve dans cette île de nombreux vestiges de ses premiers habitants : des cromlechs, des allées couvertes, des menhirs et des dolmens. Les plus remarquables menhirs se trouvent au N., à Ancresse.

Les habitants, qui ont conservé le type primitif pur des croisements avec les immigrants normands ou anglais, sont de petite taille et basanés : ils ont les yeux noirs, les cheveux bruns et épais. Ils appartiennent au type de la vieille race bretonne. Leur vieil idiome normand contient des termes celtiques nombreux. Le nom même de Guernesey, dans l'idiome de ses conquérants scandinaves, Grenesey, veut dire probablement l'île verte.

III. Histoire. — On trouvera à l'art. Normandes (Iles) tous les détails qui concernent l'histoire de Guernesey.

Ph. B.

Bibl. : Heylin, *Relation of two Journeys*, 1656. — Dicey, *An Hist. Account of Guernsey*, 1750. — Berry, *Hist. of Island of Guernsey*, 1815. — Inglis, *Channel Islands*, 1835, — Duncan, *Hist. of Guernsey*, 1842. — D.-T. Ansted et R.-G. Latham, *The Channel Islands*, 1865 (ce livre traite des îles Normandes aux différents points de vue géographique, botanique, zoologique et historique). — *Documents relatifs à l'île de Guernesey* ; Guernesey, 1814. — *Views of Guernsey* ; Edimbourg, 1867. — John Jacob, *Annals of the Bailiwick of Guernsey* ; Londres, 1830. — Le Marchant, *Laws and Customs of Normandy as used in Royal Court of Guernsey*.

GUERNICA. Village d'Espagne, dans la prov. basque de Biscaye, ch.-l. de district, à 21 kil. E.-N.-E. de Bilbao, à 48 kil. par la route qui suit la côte, à 10 kil. de la mer et sur le Mundaca, petit fleuve que remontent quelques barques à la faveur de la marée ; 1,500 hab. La ville située dans une plaine, admirablement cultivée et couverte d'arbres fruitiers, n'a que peu d'industrie et de commerce ; elle exporte des fruits et les produits des fonderies du voisinage ; mais elle est célèbre dans l'histoire des provinces basques. Leurs députés, de temps immémorial, se réunissaient à Guernica, dans l'ante-iglesia, à l'ombre d'un chêne et délibéraient ; plus tard les réunions eurent lieu dans un sanctuaire élevé tout près, l'ermitage de Nuestra Señora de la Antigua. A côté s'élevait un monument vaste pour la conservation des archives, le Señorio. On montre encore à Guernica, bien que ces coutumes aient disparu avec l'abolition des fueros, un vieux chêne, rejeton d'un plus ancien mort de vieillesse en 1811 et qui, dit-on, existait depuis le xive siècle. C'est sous celui-là, qui provenait lui-même d'un plus ancien, que Ferdinand et Isabelle jurèrent le maintien des libertés des provinces basques.

E. Cat.

GUERNIER (Du) ou **DUGUERNIER.** Famille de peintres français, dont le plus ancien membre fut *Alexandre*, vivant dans la seconde moitié du xvie et au premier quart du xviie siècle, miniaturiste renommé, qui peignit pour le duc de Guise un livre d'heures où toutes les plus belles dames de la cour étaient représentées sous la figure de saintes. — Son fils aîné, *Louis*, mort à Paris le 16 janv. 1659, se distingua encore plus dans la même branche de l'art, fut un des fondateurs de l'Académie royale de peinture (1er févr. 1648), élu professeur le 16 juill. 1655, conseiller en 1656, et eut le titre de peintre du roi. Un beau portrait de lui fut gravé par Samuel Bernard. — *Alexandre*, frère du précédent, mort en sept. 1655, peintre du roi, peignit surtout le paysage, en miniature. — *Pierre*, frère des précédents, né vers 1624, mort le 26 oct. 1674, fut le meilleur peintre sur émail de son temps, et ses portraits, d'un coloris séduisant, étaient célèbres. Il fut reçu académicien le 16 mai 1663. Les œuvres de tous ces artistes sont extrêmement rares et on les connaît peu.

G. P-i.

GUERNIERI ou **WERNER**, duc d'Urslingen, célèbre chef de condottieri, d'origine allemande, du xive siècle. On le trouve de 1340 à 1343 au service des Pisans; après la paix de ceux-ci avec Florence, il proposa aux mercenaires

des deux armées de servir sous ses ordres pour piller et lever des contributions indifféremment sur tous les partis. Sa troupe, forte au début de 2,000 hommes, s'augmenta bientôt de tous les aventuriers des environs et prit le nom de *Grande Compagnie;* sa première expédition fut dirigée contre Sienne, dont le territoire fut ravagé et pillé de la manière la plus cruelle : moyennant 12,000 florins, Guernieri abandonna le territoire de Sienne et se jeta sur Montepulciano et Pérouse qui se rachetèrent à leur tour. Le condottiere traversa ensuite la Romagne, rançonnant tour à tour les petits tyrans qui s'y faisaient la guerre : la Grande Compagnie se livrait impunément à tous les excès, encouragée par ses chefs; Guernieri lui-même portait sur sa poitrine une plaque d'argent où il avait fait graver ses titres d'*Ennemi de Dieu, de la pitié et de la miséricorde.* Appelé par les exilés de Bologne, au lieu de les aider à reconquérir leur liberté, il prit le parti de Pepoli qui s'était emparé du pouvoir. Mais comme il envahissait le territoire de Modène, de Reggio et de Mantoue, il se trouva en présence de troupes considérables commandés par les Gonzague, le marquis d'Este, Luchino Visconti, et même son ancien allié, Taddeo de Pepoli; il traita avec les princes lombards et s'engagea à mener ses terribles mercenaires en Allemagne. En 1348, il offrit ses services à Louis de Hongrie, qui partait pour Naples afin de venger son frère André assassiné; Louis de Hongrie s'étant emparé de Naples congédia ses mercenaires, et Guernieri se remit à leur tête. Mieux organisée qu'autrefois, sa compagnie répandit la terreur en Italie, ravageant les Etats du pape. Guernieri lui-même se retira de la lutte et accepta une seigneurie dans la marche d'Ancône, où il fonda une famille qui devait jouer un rôle important dans l'histoire de son pays. Mais ses mercenaires, sous la conduite de deux de ses lieutenants, continuèrent à ravager l'Italie méridionale. Ph. B

GUERNO (Le). Com. du dép. du Morbihan, arr. de Vannes, cant. de Muzillac ; 604 hab.

GUERNON-RANVILLE (Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire, comte de), né à Caen le 2 mai 1787, mort au château de Ranville le 30 nov. 1866. Avocat au barreau de Caen depuis 1806, il signala son zèle légitimiste vers la fin de l'Empire, fut, après la Restauration, nommé successivement président du tribunal de Bayeux (1820), avocat général à Colmar, procureur général à Limoges (1822), à Grenoble (1826), à Lyon (1829) et entra le 18 nov. 1829 dans le ministère Polignac, avec le portefeuille de l'instruction publique et des cultes. Elu député (2 mars 1830) par le dép. de Maine-et-Loire, il combattit l'adresse des 221, signa, bien qu'à contre-cœur, les ordonnances de Juillet, fut, après la révolution, condamné avec ses anciens collègues à la détention perpétuelle (déc. 1830) et, amnistié en 1836, passa la fin de sa vie dans la retraite.

GUERNY. Com. du dép. de l'Eure, arr. des Andelys, cant. de Gisors ; 162 hab.

GUÉRON. Com. du dép. du Calvados, arr. et cant. de Bayeux ; 216 hab.

GUÉRONNIÈRE (V. LA GUÉRONNIÈRE).

GUEROUAN. Tribu du Maroc dont le territoire s'étend des montagnes de Zemmour au N. de Meknas jusqu'au djebel Kafes et le long du cours de l'ouad Beht. Les Guerouan sont insoumis bien que le sultan y nomme des caïds. Leurs campements débordent jusque dans la vallée de l'ouad Redem où ils coupent quelquefois la route. Les Guerouan sont de race tamazirt (chleuha); on ne peut traverser leur territoire sans être accompagné d'un des leurs et sans acquitter un droit de passage qu'ils exigent les armes à la main. H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE.

GUÉROULDE (La). Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Breteuil ; 843 hab.

GUÉROULT (Guillaume), littérateur français du XVIe siècle, né à Caen, mort à Lyon après 1569. Médecin à Caen, il voyagea en Italie et en Suisse et s'établit à Lyon où il devint correcteur dans les célèbres imprimeries de la rue Mercière. Il composa lui-même quelques ouvrages parmi lesquels nous citerons : *l'Histoire des plantes* (Lyon, 1548, in-4), trad. de l'ouvrage de Fuchs ; *Description philosophale de la nature des animaux, en rimes* (Lyon, 1548-1550, 2 vol.) ; *l'Hymne du temps et de ses parties* (1560, 2 vol. in-4°) ; *Chroniques et gestes admirables des empereurs de Rome jusqu'à Charles V* (1552, 2 vol. in-4°) ; *Epitome de la corographie d'Europe, illustrée de pourtraictz des villes les plus renommées d'icelle* (1853, in-fol., fig.) ; *Narrations fabuleuses*, etc. (1558, in-4°), auxquelles La Fontaine n'a pas dédaigné de faire quelques emprunts. Tous ces livres sont très recherchés à cause des jolies figures sur bois dont ils sont ornés.

GUÉROULT (Pierre-Claude-Bernard), érudit français, né à Rouen le 7 janv. 1744, mort à Paris le 11 nov. 1821. Professeur d'éloquence au collège d'Harcourt, il présenta à l'Assemblée constituante, le 22 oct. 1790, un plan d'éducation publique qu'il avait rédigé en collaboration avec son frère (V. ci-après) et Champagne, professeur au collège Louis-le-Grand. Proviseur du lycée Charlemagne, il fut le premier directeur de l'Ecole normale où il fut remplacé en 1815 par Guéneau de Mussy. Citons parmi ses ouvrages : *Nouvelle Méthode pour étudier la langue latine* (Paris, 1798-99, in-8), souvent réimprimée ; *Grammaire française* (1806, in-12) ; des traductions de Cicéron et de l'*Histoire naturelle* de Pline, etc.

Son frère, *Pierre-Remy-Antoine-Guillaume*, né à Rouen le 16 janv. 1749, mort le 14 déc. 1816, professeur d'éloquence au collège des Grassins, entra en 1794 dans l'administratian de la police. Il rentra dans l'enseignement sous l'Empire et professa l'éloquence latine au lycée Napoléon, au Collège de France et à la faculté des lettres. Il a laissé quelques écrits, entre autres : *Origine de la République une et indivisible* (Paris, 1790), pièce dramatique ; *Dictionnaire abrégé de la France monarchique* (1802, in-8), et collaboré aux traductions de son frère.

GUÉROULT (Adolphe), publiciste et homme politique français, né à Radepont (Eure) le 29 janv. 1810, mort à Vichy (Allier) le 21 juil. 1872. Après avoir passé de 1830 à 1832 par l'école saint-simonienne, il se fit connaître comme économiste par sa collaboration à divers journaux, fut nommé consul de France à Mazatlan (Mexique) en 1842, puis à Jassy (1847), se rallia à la République en 1848, fut incarcéré lors du coup d'Etat du 2 déc. 1851, devint en 1857 directeur du journal *la Presse* et fonda en 1859 l'*Opinion nationale*, où il soutint avec ardeur le principe des nationalités et la cause démocratique, sans attaquer dans son essence le régime impérial. Envoyé le 15 juin 1863, par la sixième circonscription de Paris, au Corps législatif où, par ses discours et par ses votes, il vota d'ordinaire avec l'opposition de gauche, sans viser au renversement de l'Empire ; non réélu en 1869, il appuya dans l'*Opinion nationale* le ministère Ollivier (1870), se rattacha de nouveau à la République après le 4 sept., mais, bien que sa candidature eût été posée à Paris le 8 févr. 1871, ne fit pas partie de l'Assemblée nationale. Parmi les ouvrages d'Adolphe Guéroult, nous citerons : *Lettres sur l'Espagne* (1838, in-8) ; *De la Question coloniale* (1842, in-8) ; *les Colonies françaises et le sucre de betterave* (1842, in-8) ; *la Liberté et les affaires* (1861, in-8) ; *Etudes de politique et de philosophie religieuse* (1862, in-18) ; *la Politique de la Prusse* (1866, in-8) ; *Discours prononcés au Corps législatif* (1869, in-18) ; *la République en France* (1871, in-8). A. DEBIDOUR.

GUÉROULT (Constant), romancier et auteur dramatique français, né à Elbœuf le 21 févr. 1811, mort à Paris le 29 nov. 1882. Il se destina d'abord au commerce. L'accueil fait à quelques nouvelles de lui, parues dans un journal de Bruxelles, le décida à tenter la fortune littéraire. Il vint à Paris et devint rapidement l'un des fournisseurs attitrés du roman-feuilleton. Il a donné en collaboration avec Molé-Gentilhomme : *Roquevert l'arquebusier* (1852, 10 vol.) ;

le Routier de Normandie (1852, 9 vol.); *Blanche de Savenières* (1854, 4 vol.); *le Chevalier de Mailly* (1858, 3 vol.); *le Mendiant de Tolède* (1860, 3 vol.). Il a publié seul : *les Vautours de Paris* (1853, 4 vol.); *le Capitaine Zamore* (1853, 4 vol.); *Zanetta la chanteuse* (1854, 4 vol.); *la Comtesse Ulrique* (1854, 4 vol.); *le Juif de Gand* (1857, 4 vol.); *la Tigresse des Flandres* (1860, 3 vol.); *les Etrangleurs de Paris* (1859-1861, 12 vol.), roman faisant suite aux *Etrangleurs de l'Inde* de Méry; *la Bourgeoise d'Anvers* (1864); *les Abîmes de Paris* (1867); *l'Affaire Marcellange* (1868); *le Drame de la rue du Temple* (1876); *les Exploits de Fifi Vollard* (1876); *la Tabatière de M. Lubin* (1878); *la Bande Graaff* (1880); *Un Héritage tragique* (1880, 2 vol.); *la Légende de Fifi Vollard* (1881); *les Dames de Chamblas* (1882); *la Femme de M. le Duc* (1884); *le Luthier de Rotterdam* (1884); *les Tragédies du mariage* (1884, 2 vol.), etc. On a en outre de lui plusieurs vaudevilles et drames : *Théodoros* (1868); *Chabert le Balafré*, avec J. Arago (1845); *le Cauchemar de son propriétaire*, avec Paul de Kock (1849); *Pomponnette et Pompadour* (1850), en collaboration avec Molé-Gentilhomme; *le Cousin Pamphile* (1851); *Berthe la Flamande* (1854); *la Comtesse de Navailles* (1856), en collaboration avec le même, etc.

GUERPONT. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc, cant. de Ligny ; 239 hab.

GUERQUESALLES. Com. du dép. de l'Orne, arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers ; 245 hab.

GUERRA (Giovanni), peintre, architecte et graveur italien de l'école de Modène, né à Modène en 1544, mort à Rome en 1612 ou 1618. Il présida avec Nebbia à l'exécution des travaux que Sixte V ordonnait dans Rome. Il fut un temps marchand et revint à son art par la publication des *Varie Annunciature di teste usate da nobilissime dame in diversi cittàdi d'Italia*. Il a peint avec Nebbia la *Chapelle Sixtine à Sainte-Marie-Majeure*, donné les dessins pour la *Scala Santa*, pour *Saint-André delle Fratte* et donné les plans de plusieurs églises de Modène. Il a donné enfin une foule de dessins pour la gravure sur des sujets de l'histoire ancienne, et de l'Ancien et du Nouveau Testament.

GUERRA (Giovanni-Andrea), sculpteur italien, né à Bologne en 1568, mort en 1640. Il y a de lui un ornement d'autel à Saint-Barthélemy de cette ville, et à Modène plusieurs statues aux Bénédictins exécutées de 1623 à 1626. Ce sont : *Saint Benoît donnant sa règle à saint Maur* et *la Conception avec quatre anges*.

Bibl : Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

GUERRA (Juan), linguiste espagnol du XVIIe siècle, né à Carmona, diocèse de Séville, fut gardien de divers couvents de franciscains, définiteur de la province de Xalisco, et publia deux *Arte de la lengua mexicana* (dialecte de Guadalaxara, Guadiana et Michoacan; Mexico, 1692; dialecte de la Nouvelle-Galice; *id.*, 1699). B-s.

GUERRA (Achille), peintre italien, né à Naples en 1832. Il établit sa demeure à Rome où il traita tous les genres de peinture. *Michel-Ange et Jules II*, *Salvator Rosa parmi les brigands*, *Saint Maur et les pauvres*, *Sainte Thérèse*, *la Madone du Carmel* sont les principaux de ses ouvrages et se voient à Majori (province de Salerne), à l'exception du premier qui est à la Cava de' Tirreni. Les *Préparatifs de la procession*, une *Auberge à Vietri* ont fait connaître son talent dans la peinture de genre. On trouve de ses ouvrages à Londres, en Amérique et jusqu'en Australie.

GUERRA y Orbe (V. Fernandez).

GUERRAZZI (Francesco-Domenico), littérateur et homme politique italien, né à Livourne le 12 août 1804, mort à la Cinquantina, près de Cecina, le 27 sept. 1873. Privé de sa mère avant de l'avoir connue, élevé par un père rude et austère, avec qui il se brouilla à l'âge de quatorze ans, Guerrazzi eut tout d'abord à lutter contre la misère. Pendant qu'il faisait son droit à l'université de Pise, il fut correcteur d'imprimerie, traducteur de livres, maître d'élèves plus âgés que lui. Docteur en droit à vingt ans, et réconcilié avec son père, il ouvrit à Livourne un cabinet d'avocat. Nourri de Machiavel, enthousiaste de Byron, qu'il avait vu à Pise, adorateur de la puissance, et rêvant de la rendre à l'Italie, il prit la littérature comme un moyen de propagande politique. Son premier roman, *La Battaglia di Benevento* (1827), produisit une vive sensation. L'éloge de Cosimo del Fante, qu'il lut à l'*Accademia Labronica*, le fit confiner pour six mois à Montepulciano (1828). Mazzini, tout jeune encore, partit de Gênes à pied pour le connaître. Guerrazzi fonda, avec le concours de Carlo Bini, l'*Indicatore livornese*, qui fut bientôt supprimé. En 1831, il fut mis en prison. Lorsque Mazzini fonda l'association de la *Jeune Italie* (1832), il l'aida de ses conseils, mais son scepticisme s'accordait mal avec le mysticisme de l'agitateur génois. Guerrazzi passait alors pour la forte tête du parti républicain. En sept. 1833, il fut encore arrêté, avec Carlo Bini et d'autres patriotes toscans, et enfermé dans la forteresse de Portoferraio. C'est là qu'il composa *L'Assedio di Firenze*, son œuvre la plus célèbre (1834). Sorti de prison, il reprit avec succès sa profession d'avocat, et, ayant à élever les deux enfants de son frère, qu'il venait de perdre, tenant d'ailleurs à s'assurer l'indépendance, il parut pendant plusieurs années ne plus songer qu'à s'enrichir. Les libéraux, l'accusant d'avarice, de cupidité, d'orgueil, s'éloignèrent de lui. Mais, ambitieux et plein de fiel, il attisa le feu en dessous, et, vers la fin de 1847, devint comme le tribun de Livourne. Le gouvernement, qui avait eu d'abord recours à lui pour calmer l'effervescence, le relégua de nouveau à Portoferraio (janv. 1848). Il en revint après la promulgation du statut toscan (15 févr.), et fonda le journal l'*Inflessibile*. Après un premier échec, il fut élu député dans trois collèges aux élections partielles. Le ministère Ridolfi tomba devant ses violentes attaques. Le ministère Gino Capponi dut le prendre pour intermédiaire lors du soulèvement de Livourne, provoqué par le passage du P. Gavazzi (23 août). Enfin, quand Léopold II fut obligé d'accepter un ministère démocratique, Montanelli, qui le forma, ne crut pas, malgré l'aversion du prince, pouvoir se passer de Guerrazzi (27 oct.). Celui-ci, trop personnel pour ne jouer qu'un second rôle, exerça vraiment le pouvoir pendant que le président du conseil poursuivait la réalisation de son rêve de la constituante italienne. Guerrazzi, esprit pratique, s'appliqua à rassurer les modérés. Il sut capter la confiance du grand-duc en lui faisant sentir les dangers du projet de Montanelli, auquel lui-même n'adhérait qu'en apparence. Mais Léopold II, qu'il voulait sauver, n'en prit pas moins la fuite (7 févr. 1849). D'abord triumvir avec Montanelli et Mazzoni, puis dictateur (28 mars), Guerrazzi, à l'approche des Autrichiens, fut renversé par le parti constitutionnel, qui, le soupçonnant de vouloir s'attribuer le mérite de la restauration, se hâta de l'effectuer lui-même (12 avr.). Après trois ans d'emprisonnement et un odieux procès de haute trahison, condamné aux travaux forcés à perpétuité, il vit sa peine commuée en celle de l'exil. Réfugié à Bastia, il reprit ses travaux littéraires. Il passa à Gênes en 1857, mais ne prit aucune part active au mouvement de 1859. Il ne put pardonner à Cavour, dont il avait été d'abord l'ardent admirateur, de s'être associé ses adversaires, les constitutionnels toscans, et, nommé député, il le traita lui-même en ennemi. Ses haines personnelles semblèrent diriger toute sa conduite parlementaire. Aux élections de 1870, il ne fut pas renommé. Après avoir été pendant quelque temps syndic de Livourne, il se retira à la campagne, où il fut emporté par une attaque d'apoplexie. On lui fit des funérailles solennelles. Ecrivain très remarquable, quoique bizarre, tourmenté, sans mesure, Guerrazzi a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux, après les deux romans déjà cités, sont : *Isabella Orsini*, *Beatrice*

Cenci, *Veronica Cibo*, *Il Destino*, *Paolo Pelliccioni*, *L'Apologia*, *L'Asino*, *L'Assedio di Roma*, *Il Buco nel muro*, *Pasquale Paoli*, des vies d'hommes illustres, *I Bianchi e i Neri*, drame qui fut sifflé, etc. Ils ont été réunis en un recueil d'*Opere* (Milan, 1868, 15 vol.). Sa dernière œuvre fut une étude sur *Il Secolo che muore*. Guerrazzi a été, après Alfieri, le plus âpre fauteur du *misogallisme* en Italie. Félix Henneguy.

Bibl. : Fenini, *F.-D. Guerrazzi*; Milan, 1873. — Du même, *Manzoni e Guerrazzi*; Milan, 1875. — Bosio, *La Vita e le opere di F.-D. Guerrazzi*; Milan, 1877.

GUERRE. — Sociologie. — L'état de guerre est l'état presque normal des populations primitives. Les peuples civilisés l'ont restreint aux conflits entre les grands organismes politiques, les Etats (*guerre étrangère*). Toutefois ils donnent encore fréquemment le spectacle de conflits à main armée entre les partis politiques d'une même nation (*guerre civile*). Ces guerres civiles nous rapprochent de ce que sont, parmi les populations sauvages, les *guerres privées* entre les clans, les familles ou même les individus. Un des premiers effets de l'organisation de l'Etat est la suppression des guerres privées, auxquelles se substitue le droit criminel régulièrement constitué. On n'a pas encore réussi à instituer une organisation analogue pour juger les conflits internationaux. La *paix perpétuelle* (V. Paix) est regardée par beaucoup comme une chimère.

On trouvera dans l'art. Etat l'exposé du rôle sociologique de la guerre, qui a déterminé l'évolution politique et l'évolution sociale de l'humanité.

Sur la *guerre privée*, V. Etat et Féodalité, t. XVII, pp. 222 et suiv.

Historique et Technique (V. Stratégie et Tactique).

Guerre souterraine ou guerre de mine (V. Mine).

Guerre de Siège (V. Siège).

Un article spécial est consacré à chacune des principales guerres internationales : V. Cent ans, Trente ans, Succession d'Autriche, Succession d'Espagne, *etc. Une notice détaillée a été consacrée à la guerre* franco-allemande *(V. ce mot) de 1870-71 ; sur la guerre de* Sécession, V. Etats-Unis ; *les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire sont traitées aux art.* Révolution *et* Napoléon Ier. *Le plan des articles spéciaux relatifs à chaque guerre est le suivant : la situation au début ; — sommaire chronologique ; — conclusion et appréciation des résultats. Pour les détails, on renvoie aux biographies des souverains, des généraux, etc., aux noms des principales batailles et des traités.*

Droit international. — La guerre, a dit Calvo, est l'état d'hostilité substitué à la bonne harmonie de nation à nation, ou entre citoyens (d'un même pays) appartenant à des partis politiques différents et qui a pour objet de conquérir par la force des armes ce qu'on n'a pu obtenir par des voies pacifiques et amicales. On a classé les guerres en guerres *offensives* et *défensives*. Au point de vue du droit, la guerre offensive est celle qui est soutenue par le parti dont les agissements l'ont provoquée et rendue inévitable, alors même qu'il n'aurait pas accompli les premiers actes d'hostilité. — Guerres *publiques* ou d'Etat à Etat, les seules que le droit international moderne reconnaisse, par opposition aux *guerres privées* qui avaient lieu autrefois. — *Guerres civiles* dont ne s'occupe pas non plus le droit international. — Guerres *légitimes* ou *justes*, *illégitimes* ou *injustes*. La guerre peut être considérée comme juste au sens romain du mot *justum bellum*, c.-à-d. au point de vue de la régularité formelle de la déclaration ainsi que de l'observation des lois de la guerre dans le cours des hostilités, ou bien, au contraire, au point de vue des causes qui la déterminent, et cela alors est assez variable. Ce qu'il y a de certain, c'est que les causes de guerre sont généralement profondes, provenant d'une opposition le plus souvent latente entre les peuples, et il ne faut pas juger de la légitimité d'une guerre en ne tenant compte que de l'événement le plus souvent fortuit qui en motive la déclaration.

Déclaration de guerre (V. Belligérants). Aujourd'hui la déclaration de guerre n'est soumise ni en droit, ni en fait, à aucun formalisme spécial ; il suffit qu'elle résulte d'un acte explicite. Cet acte consiste parfois en l'envoi d'un manifeste adressé à l'ennemi et aux puissances neutres, parfois en l'envoi d'un ultimatum qui contient l'objet de la réclamation et qui est remis par l'agent diplomatique auprès de l'Etat ennemi. Mais si l'ultimatum ne contient pas de délai comminatoire, la guerre doit être annoncée par un acte précis, par exemple le rappel des ambassadeurs. La guerre une fois déclarée, chaque pays belligérant en informe ses nationaux pour fixer le point de départ des droits et devoirs que fait naître la guerre pour eux. L'un des belligérants peut même aviser de ses intentions les nationaux de l'autre pays. On annonce aussi la guerre aux neutres pour les informer de la situation nouvelle qui leur est faite d'après les règles de la neutralité.

Effets de la déclaration de guerre à l'égard des individus. L'Etat belligérant peut expulser les nationaux ennemis si cela est nécessaire pour sa sécurité. On leur accorde un délai moral pour se retirer en emportant leurs biens. Ceux qui sont autorisés à rester se placent sous la protection du représentant d'un Etat neutre. On peut, en sens inverse, interdire aux nationaux ennemis de rejoindre leur patrie à laquelle ils peuvent donner leur concours. En pratique, on n'use plus guère de ce procédé qui peut être dangereux. Vis-à-vis de ses propres nationaux, chaque Etat belligérant peut appliquer les mesures spéciales que commande la déclaration de guerre (mobilisation, réquisition, rappel de ceux qui sont à l'étranger). Les biens des nationaux étrangers doivent être à l'abri de toute confiscation, au moins dans la guerre terrestre. La doctrine est fort divisée sur le point de savoir si l'interdiction de commerce avec l'ennemi résulte de plein droit de la déclaration de guerre ou si elle doit être édictée d'une manière spéciale comme mesure commandée par les circonstances. Nous pensons que le maintien du commerce avec l'ennemi est incompatible avec l'état même des hostilités. On peut cependant accorder des dispenses connues sous le nom de *licences* ou *sauf-conduits*.

Effets de la déclaration de guerre à l'égard des Etats. L'état d'hostilité fait cesser entre les belligérants les anciens rapports pacifiques qui s'exerçaient par l'intermédiaire de leurs représentants. Les agents diplomatiques sont rappelés ; la mission des consuls respectifs est suspendue. Quant aux effets de la déclaration de guerre sur les traités conclus entre les Etats avant les hostilités, c'est à un sujet de vives controverses. Pas de difficulté pour les traités d'alliance ou les conventions relatives à la conduite des hostilités. Le doute apparaît pour les traités qui concernent l'exécution des jugements, les droits des nationaux respectifs sur le territoire de l'autre Etat, la protection de la propriété littéraire ou industrielle, etc. Il paraît juste de dire que ces sortes de traités, compatibles d'ailleurs avec les hostilités, doivent être maintenus. Leur application pourra seulement être paralysée en fait par la rupture des rapports pacifiques et des communications matérielles ou juridiques entre les pays belligérants.

Lois de la guerre. La guerre peut et doit être l'objet d'une réglementation véritablement juridique afin d'en atténuer les inconvénients et de faire respecter autant que possible la justice et l'humanité. Il est aujourd'hui à peu près unanimement reconnu que la guerre ne se manifeste directement qu'entre les forces militaires des Etats et qu'elle ne peut atteindre d'une manière immédiate les simples particuliers en dehors de leur caractère de belligérants. Enfin, l'on doit condamner tous les actes qui ne sont pas justifiés par le besoin absolu de détruire ou d'affaiblir la puissance militaire de l'ennemi. La réalisation pratique de ces idées date de la déclaration du 16 avr. 1856 sur la guerre maritime, qui consacre notamment l'abolition de la course. Les instructions pour les armées en campagne, rédigées en 1863 par Lieber à l'instigation du président Lincoln, se

vent de point de départ à une réglementation précise des hostilités. Le 22 août 1864, la Convention de Genève établit la protection des malades et des blessés. La Convention de Saint-Pétersbourg du 11 déc. 1868 interdit l'emploi des balles explosibles. La conférence internationale réunie à Bruxelles à l'instigation de l'empereur de Russie, en 1874, étudia un projet général de convention (V. CONGRÈS). Son effet moral a été considérable. Le projet de Bruxelles sert de base à la plupart des manuels rédigés dans les différents pays pour fixer les devoirs des troupes en campagne (*Manuel de droit international à l'usage des officiers de l'armée de terre*, publié sous les auspices du ministre de la guerre en France, 1884; manuel de l'armée russe; manuels rédigés en Allemagne par M. Dahn, en Italie par M. Berti).

Des personnes comprises dans les hostilités (V. BELLIGÉRANTS). *Des bombardements* (V. ce mot). *Traitement de certains auxiliaires de l'ennemi. Représailles. Des prisonniers et de leur traitement. Des malades et blessés* (V. BELLIGÉRANTS, CONVENTION DE GENÈVE). — *Des morts.* Le protocole de la conférence de 1868 exprime l'obligation pour les belligérants de respecter les cadavres, de les faire inhumer et de s'assurer de leur identité. Dans toutes les lois militaires (C. just. milit., art. 204), le dépouillement d'un cadavre est puni de la dégradation militaire et même de mort quand le voleur achève le blessé pour le dépouiller. — *Conventions entre belligérants.* Elles sont conclues par les chefs militaires qui ont implicitement, sous leur responsabilité, délégation générale pour consentir tous les arrangements conformes à l'intérêt de leurs troupes. Elles n'ont pas besoin de la ratification du chef de l'État ou du Parlement. Ce sont: *le sauf-conduit.* Permission donnée à une personne de circuler librement dans le territoire occupé par l'armée et entre les lignes d'opérations. *Les licences.* Ce sont des autorisations de transporter des marchandises et de faire le commerce sur le territoire occupé par les troupes. *La sauvegarde.* C'est la protection spéciale assurée à des personnes ou à des monuments dans les hostilités. *Les capitulations.* Ce sont des arrangements par lesquels un commandant de troupes abandonne avec ou sans conditions la résistance contre l'ennemi. Cela ne peut agir en rien sur les rapports politiques des deux pays, notamment pour accorder une cession de territoire à titre définitif. *Les suspensions d'armes.* Ce sont des conventions militaires consenties par les chefs d'armée dans les limites de leur commandement afin d'arrêter les hostilités dans un lieu fixé et pour un but spécial. — *Armistices* (V. ce mot).

De l'occupation en temps de guerre. On s'accorde aujourd'hui pour définir ainsi l'occupation : « Un état de fait essentiellement provisoire, qui ne donne à l'occupant que le droit d'accomplir les actes indispensables aux fins de la guerre en respectant, pour le surplus, la souveraineté du pays occupé. » Mais la limite entre la souveraineté de droit qui doit être respectée et celle de fait que l'envahisseur peut exercer est impossible à déterminer à l'avance. L'occupation militaire doit satisfaire à deux conditions : 1° que le gouvernement du pays qui subit l'invasion soit dans l'impossibilité d'exercer sa souveraineté dans la portion envahie ; 2° que l'envahisseur occupe suffisamment le territoire pour y exercer en fait sa propre souveraineté. L'occupation peut être prolongée après la paix à titre de garantie de l'exécution du traité. L'envahisseur maintient en principe les autorités locales, sauf celles dont le caractère politique lui inspire de la méfiance ou dont l'attitude lui est hostile. Il perçoit les impôts pour son compte. Il ne doit pas les aggraver ni en changer l'assiette et est obligé de les affecter aux services publics du pays occupé. La juridiction de l'armée d'invasion se substitue de plein droit à celle du pays envahi pour tous les faits qui se rattachent à la sécurité des troupes d'occupation (C. just. milit., art. 63). Les habitants doivent obéir dans une certaine mesure aux injonctions de l'occupant, justifiées par les nécessités militaires. Des réquisitions personnelles peuvent être imposées à ces habitants, à condition qu'elles n'impliquent jamais une coopération directe des habitants requis à l'action de l'ennemi contre leur patrie. En général, la propriété privée des particuliers doit être respectée par l'occupant. Cependant, quelques exceptions, uniquement justifiées par les nécessités de la guerre, peuvent se présenter sous la forme de destruction ou de dégradation des biens des particuliers, de réquisitions d'objets utiles à l'occupant, enfin de contributions pécuniaires imposées aux habitants du territoire envahi. Le butin porte sur les objets qui sont entre les mains des combattants ou des personnes attachées à l'armée. Il n'est légitime que s'il s'exerce sur des biens appartenant à l'Etat et que détiennent les belligérants, tels que les armes et les munitions. En ce qui touche les biens de l'Etat, tout le monde est d'accord pour reconnaître que les biens du domaine public non affectés à un service militaire doivent être absolument respectés. Quant aux biens du domaine privé, sa situation de possesseur temporaire donne à l'occupant le droit de les exploiter à son profit, d'en percevoir les revenus, mais pour le temps seulement que dure sa possession de fait.

Fin de la guerre. La guerre peut prendre fin : 1° par la cessation de fait des hostilités sans qu'il y ait convention formelle; cette façon de procéder est relativement peu employée et présente de graves inconvénients ; 2° par la soumission absolue du vaincu aux exigences du vainqueur sans conditions ; 3° par la conclusion d'un traité de paix, ce qui est le mode normal (V. BELLIGÉRANTS).

De la guerre maritime. Par sa nature même, la guerre maritime est un rapport international identique à la guerre continentale dont elle ne diffère que par le théâtre des hostilités. Cependant on y admet des pratiques qui sont loin d'être en harmonie avec les progrès que la civilisation a obtenus dans la guerre sur terre. La personne des non-belligérants et la propriété privée sont beaucoup moins respectées. La raison en est que, dans la guerre maritime, l'action exclusive contre les forces militaires de l'ennemi n'obtiendrait qu'un résultat fort limité et n'empêcherait pas celui-ci de retirer de l'usage de la mer à peu près le même profit qu'en temps de paix. On trouvera aux art. COURSE (Marine) et PRISE MARITIME le détail des usages suivis en cas de guerre maritime. Raoul BLOCH.

Dépôt général de la guerre (V. DÉPÔT).

Ministère de la guerre. — NOTIONS HISTORIQUES. — L'organisation de ce département ministériel date seulement de Louis XIII, qui essaya d'apporter quelque clarté dans les attributions des secrétaires d'Etat (règlement de 1619). Mais longtemps encore elle demeura confuse et embarrassée. Le secrétaire de la guerre, tiré le plus souvent de la finance et de la robe, avait dans ses attributions, outre l'administration de son ministère, l'administration générale et la police dans les provinces de la frontière. L'Assemblée constituante (25 mai 1791) créa le ministère de la guerre, en tant que département distinct et spécial. Supprimé en 1794, il se transforma en *commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre.* Rétabli par la constitution de l'an III, il subit, depuis cette date, une foule de remaniements intérieurs dont l'énumération serait fastidieuse. L'arrêté du 17 ventôse an X créa un directeur de l'administration de la guerre ayant rang et fonction de ministre. Ce second ministre disparut avec l'Empire.

ORGANISATION ACTUELLE. — Le département de la guerre se divise en deux parties bien distinctes, l'état-major général et les services administratifs proprement dits. L'état-major général règle l'organisation et la mobilisation de l'armée, dirige les opérations militaires et la formation des troupes. Les services administratifs sont répartis entre les directions spéciales : artillerie, cavalerie, infanterie, etc. Le cabinet du ministre et la direction de la comptabilité embrassent l'ensemble des services. Enfin le ministre de la guerre est entouré d'une foule de commissions et de comités consultatifs, qui jouissent d'une autorité et d'une

influence assez considérables pour qu'il résiste rarement à leur impulsion.

Entrons dans le détail de cette administration compliquée. Le cabinet du ministre, auquel est annexé son état-major particulier, se compose de trois bureaux : 1° le cabinet et enregistrement, chargé de l'ouverture des dépêches, de la réception et de la transmission des correspondances, de la centralisation du travail pour le président de la République et pour le ministre, des audiences publiques et des affaires confidentielles; 2° correspondance générale, décorations, personnel des officiers généraux qui, outre les questions de personnel, s'occupe de l'organisation des comités et commissions permanents ou temporaires, de l'état de siège, de la discipline des troupes, des honneurs et préséances, des expositions où doit figurer l'armée, des conflits, des dons et legs, des bataillons scolaires, des musiques militaires; 3° personnel de l'administration centrale et secours.

L'état-major de l'armée, outre le cabinet du chef d'état-major général, a quatre bureaux : 1° organisation et mobilisation de l'armée ; 2° organisation et tactique des armées étrangères, étude de leurs théâtres d'opérations, missions militaires à l'étranger ; 3° opérations militaires et instruction générale de l'armée ; 4° étapes, chemins de fer, transport des troupes par voie de fer et par eau. Quatre sections dépendent, en outre, de l'état-major : 1° celle du personnel du service d'état-major, qui a dans ses attributions l'Ecole supérieure de guerre, le gouvernement des places fortes, les interprètes militaires ; 2° celle du matériel et de la comptabilité ; 3° la section historique qui s'occupe des travaux historiques, archives des cartes, bibliothèque du ministère, bibliothèques de garnison, archives historiques ; 4° la section d'Afrique.

Viennent ensuite : le service géographique de l'armée avec quatre sections : 1° géodésie et astronomie ; 2° levés de précision ; 3° topographie ; 4° cartographie. Il publie de très belles cartes de France et des colonies. — La direction du contrôle subdivisée en : A, service du contrôle extérieur qui prépare les tournées de contrôle, les instructions y relatives et les missions spéciales, centralise et examine les rapports des contrôleurs. B, service du contrôle central avec trois bureaux : 1° budgets et comptes généraux ; 2° contentieux et liquidation ; 3° fonds et ordonnances. — Le service intérieur avec trois bureaux : 1° pensions et gratifications de réforme ; 2° matériel de l'administration centrale ; 3° archives administratives, qui s'occupe, en outre, de la publication du *Bulletin officiel* du ministère de la guerre et de l'*Annuaire* de l'armée française. A ce service est annexée une agence comptable qui a dans ses attributions les traitements du ministre et du personnel de l'administration centrale, les fonds secrets.

Les directions sont au nombre de sept. La direction de l'infanterie qui comprend quatre bureaux : 1° personnel de l'infanterie ; 2° instruction, écoles, qui a dans ses attributions, outre l'Ecole spéciale militaire, le Prytanée militaire, l'école militaire d'infanterie, les écoles normales et régionales de tir, les écoles normales de gymnastique, le recrutement des enfants de troupe, l'instruction technique de l'armée active et de la territoriale, l'instruction du tir, l'établissement des modèles d'armes, leur vérification et expérimentation, la fixation des modèles types en ce qui concerne l'habillement et la coiffure, etc. ; 3° recrutement ; 4° réserves et armée territoriale. — La direction de la cavalerie avec quatre bureaux : 1° cavalerie (personnel et organisation) ; 2° remontes ; 3° gendarmerie ; 4° justice militaire. — La direction de l'artillerie avec deux bureaux : 1° personnel ; 2° matériel. — La direction des services administratifs avec quatre bureaux : 1° personnels administratifs et transports ; 2° subsistances militaires; 3° solde, indemnités de route ; 4° habillement, campement, lits militaires et invalides. — La direction des poudres et salpêtres avec un seul bureau (personnel et matériel). — Enfin la direction du service de santé aussi avec un seul bureau (personnel et matériel).

Les comités et commissions qui fonctionnent auprès du ministre de la guerre sont au nombre de dix-huit : 1° Conseil supérieur de la guerre. Il avait été constitué le 27 juil. 1872. Bientôt le nombre trop considérable de ses membres (30) et surtout la diversité de leurs spécialités, souvent étrangères à l'armée, l'empêchèrent de fonctionner utilement. Le 26 nov. 1881, un décret réduisit à 8 le nombre de ses membres, porté à 9 en 1882 et à 11 en 1886. Malgré ce remaniement, le fonctionnement du conseil demeura irrégulier et il se passa souvent plus d'une année sans qu'il fût réuni. Il y avait, en outre, depuis le 28 juil. 1872, un comité de défense qui s'occupait de la création ou de la suppression des places fortes ou des enceintes fortifiées. Il se composait de 11 membres, nombre qui fut porté à 16 en 1881 et à 19 en 1885 lorsqu'on joignit à ses attributions l'organisation de la défense des côtes. Ce conseil avait eu d'abord un fonctionnement fort actif, puis il cessa presque de se réunir. Un décret du 12 mai 1888 vint réorganiser complètement le conseil supérieur de la guerre et supprimer le comité de défense. Actuellement, le conseil supérieur de la guerre est chargé de l'examen des questions qui se rattachent à la préparation de la guerre, de coordonner dans une pensée constante et vers un but unique les travaux entrepris en vue de fortifier l'action de l'armée et la défense du pays. Il est consulté *nécessairement* par le ministre de la guerre sur les dispositions essentielles de la mobilisation, sur le plan de concentration, sur l'établissement des voies stratégiques, sur l'organisation générale de l'armée, sur les méthodes générales d'instruction, sur l'adoption des nouveaux engins de guerre, sur la création ou la suppression des places fortes, sur la défense des côtes. Il se compose de 12 membres, 4 de droit (le ministre de la guerre, le chef d'état-major général, les présidents des comités consultatifs de l'artillerie et du génie) et 8 nommés par décrets et choisis parmi les généraux de division que leurs services désignent pour exercer des commandements importants en temps de guerre. Le président de la République peut provoquer la réunion du conseil supérieur de la guerre. Il en prend la présidence toutes les fois qu'il le juge utile. — 2° Comité supérieur de la caisse des offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer (V. Caisse, t. VIII, p. 823). — 3° Comité technique d'état-major reconstitué par la loi du 20 mars 1880 et le décret du 31 juil. 1888. — 4° Comité technique de l'infanterie. — 5° Comité technique de la cavalerie. — 6° Comité technique de l'artillerie. — 7° Comité technique du génie. — 8° Comité technique de la gendarmerie. — 9° Comité technique de l'intendance. — 10° Comité technique de santé. Ces comités, reconstitués par décret du 31 juil. 1888, sont chargés de se prononcer sur toutes les questions portant essentiellement sur l'organisation de l'arme ou du service, sur les règles ou méthodes qui président à son fonctionnement, sur les améliorations à introduire dans le matériel, sur les travaux à exécuter. Un personnel d'études est attaché, sous le nom de section technique, au comité pour l'aider dans ses travaux et préparer les éléments de ses délibérations. — 11° Comité consultatif des poudres et salpêtres, organisé par décrets du 13 nov. 1873, 9 mai et 12 juil. 1876. — 12° Commission mixte des travaux publics (réorganisée par le décret du 16 août 1853). Elle est instituée pour l'examen et la discussion des projets dont l'exécution, dans l'étendue de la zone frontière et dans le rayon des servitudes des enceintes fortifiées, peut intéresser à la fois la défense du territoire et un ou plusieurs des services civils et maritimes. Sa mission est d'apprécier les intérêts des divers services, de les concilier et, si elle ne parvient pas à établir l'accord entre eux, d'indiquer dans quelle limite il lui paraît possible de donner satisfaction à leurs besoins respectifs sans compromettre la défense du pays. — 13° La commission militaire supérieure des chemins de fer (réorganisée par décret du 5 févr. 1889). Elle émet son avis sur toutes les questions relatives à l'emploi des chemins

de fer pour les besoins de l'armée. — 14° La commission consultative de télégraphie militaire (organisée par décret du 27 sept. 1889 et par l'arrêté ministériel du 5 mai 1890). — 15° La commission d'aérostation militaire, instituée par arrêté ministériel du 12 oct. 1888. — 16° La commission des substances explosives, instituée par décret du 14 juin 1878. — 17° La commission chargée de dresser la liste de classement des sous-officiers nommés pour des emplois civils, instituée par la loi du 18 mars 1889. — 18° La commission centrale des travaux géographiques, instituée par décret du 10 juin 1891 ; elle est chargée de prendre connaissance de tous les projets de travaux qui nécessitent l'exécution aux frais de l'Etat de levés et de cartes, d'en apprécier l'utilité et l'urgence, d'éviter les doubles emplois, d'étudier les meilleures méthodes de reproduction, de surveiller la mise au courant des cartes, de faire concourir les efforts de tous les services vers la connaissance parfaite aux moindres frais possibles du sol de la France et de ses colonies. Ses membres sont choisis parmi les fonctionnaires de tous les ministères qui ont dans leurs attributions des travaux de géodesie, de topographie, de géographie et de cartographie.

Liste chronologique des secrétaires d'Etat et ministres de la guerre. — Louis de Revol (1588), de Villeroy (1594), de Puisieux (1606), de Villarceau (1616), cardinal de Richelieu (1616), de Puisieux (1617), Ch. de Beauclerc (1624), Servien (1630), Sublet de Noyers (1636), Michel Le Tellier (1643), Louvois (1662), Barbezieux (1691), Chamillart (1701), Voysin (1709), secrétaires d'Etat de la guerre ; — duc de Villars (1715), président du conseil de guerre ; — Claude Le Blanc (1718), marquis de Breteuil (1723), Claude Le Blanc (1726), d'Angervilliers (1728), marquis de Breteuil (1740), d'Argenson (1743), marquis de Paulmy (1757), maréchal duc de Belle-Isle (1758), Choiseul (1761), de Monteynard (1771), duc d'Aiguillon (1774), comte du Muy (1774), comte de Saint-Germain (1775), prince de Montbarey (1777), marquis de Ségur (1780), Loménie de Brienne (1787), comte de Puységur (1788), duc de Broglie (1789), de La Tour du Pin (1789), Duportail (1790), de Narbonne (1791), de Grave (1792), Servan (1792), Dumouriez (1792), Lajard (1792), d'Abancourt (1792), Servan (1792), Pache (1792), de Beurnonville (1793), Bouchotte (1793), Pille (1794), commissaires de l'organisation et du mouvement des armées de terre. Un décret du 1er avr. 1794, avait supprimé les ministères et les remplaça par douze commissions exécutives. Ils furent reconstitués le 2 oct. 1795. — Ministres de la guerre : Aubert Dubayet (1795), Petiet (1796), Schérer (1797), Milet de Mureau (1799), Bernadotte (1799), Dubois-Crancé (1799), Berthier (1799), Carnot (1800), Berthier (1800), Clarke (1807), Dupont de l'Etang (1814), Soult (1814), Clarke, duc de Feltre (1815), Davout (1815), Gouvion Saint-Cyr (1815), Clarke, duc de Feltre (1815), Gouvion Saint-Cyr (1817), La Tour-Maubourg (1819), duc de Bellune (1821), baron de Damas (1823), marquis de Clermont-Tonnerre (1824), vicomte de Caux (1828), comte de Bourmont (1829), comte Gérard (1830), duc de Dalmatie (1830), comte Gérard (1834), baron Bernard (1834), duc de Trévise (1834), maréchal Maison (1835), baron Bernard (1836), Despans-Cubières (1839), Schneider (1839), Despans-Cubières (1840), duc de Dalmatie (1840), général de Saint-Yon (1845), Trézel (1847), Subervie (1848), Arago (1848), Cavaignac (1848), La Moricière (1848), Rullière (1848), d'Hautpoul (1849), comte Schramm (1850), Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (1851), Randon (1851), Saint-Arnaud (1851), Vaillant (1854), Randon (1859), Niel (1867), Le Bœuf (1869), Palikao (1870), Le Flô (1870), de Cissey (1871), du Barail (1873), de Cissey (1874), Berthaut (1876), de Rochebouët (1877), Borel (1877), Gresley (1879), Farre (1879), Campenon (1881), Billot (1882), Thibaudin (1883), Campenon (1883), Lewal (1885), Campenon (1885), Boulanger (1886), Ferron (1887), Logerot (1887), de Freycinet (1888), Loizillon (1893), Mercier (1893).

Le ministère de l'administration de la guerre, créé le 8 mars 1802, supprimé le 3 avr. 1814, avait eu pour titulaires : Dejean (1802), Lacuée de Cessac (1810), Daru (1813).

Sous-secrétaires d'Etat. Tabarié (9 mai 1816-17 sept. 1817) ; Allent (17 sept. 1817-23 avr. 1819) ; de Champagny (25 mars-1er août 1830), Martineau des Chesnez (10 nov. 1845-24 nov. 1847), Magne (24 nov. 1847-1er mars 1848), Charras (5 avr. 1848-20 déc. 1848), Letellier-Valazé (24 mars-5 juin 1871), Blandin (14 nov. 1881-30 janv. 1882), Casimir-Perier (17 oct. 1883-3 janv. 1885), Godefroy Cavaignac (18 avr. 1885-7 janv. 1886).

Bibl. : Droit international. — Despagnet, *Droit int. public.* — Pradier-Fœderé, *id.* — Weiss, *id.* — Hautefeuille, *Histoire de l'origine et des progrès du Droit international maritime.*

GUERRE-Dumolard (Jean), jurisconsulte français, né à Allevard en 1761, mort à Saint-Rambert (Rhône) le 15 août 1845. Avocat au parlement de Grenoble et fort populaire en Dauphiné, il fut député aux assemblées de Vizille et de Romans (1788-89) et se prononça en faveur de la monarchie constitutionnelle. Il s'établit ensuite à Lyon et fit partie du conseil de résistance à la Convention. Après la prise de la ville, il put s'échapper et se tint caché jusqu'au 9 thermidor. Il prit alors place au barreau de Lyon où il acquit une réputation considérable. Bâtonnier de l'ordre en 1831, il exerça les fonctions de conseiller municipal de 1808 à 1814 et de 1834 à 1845. Il a laissé : *Histoire de la Révolution de Lyon* (1793, in-8) ; *Campagnes de Lyon et du Midi en 1814 et 1815* (1816, in-8) ; *Notice historique sur l'abbaye de Saint-Pierre* (Lyon, s. d., in-8) ; *Considérations sur le tracé et le mode d'exécution de la grande ligne de communication à établir entre le canal de la Manche et la Méditerranée* (1842, in-8), etc.

GUERREAUX (Les). Com. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles, cant. de Digoin ; 753 hab.

GUERREIRO (Le P. Fernão), historien portugais, né à Almodovar vers 1550, mort à Madère en 1617. Membre de la Compagnie de Jésus et directeur du collège de Madère, il publia une série de précieuses relations annuelles (pour les années 1600 à 1608), sur les faits et gestes des jésuites aux Indes orientales, au Japon, en Chine, au Brésil, en Ethiopie, en Guinée, etc. (*Relação annual...* ; Evora, 1603 ; Lisbonne, 1605, 1607, 1609, 1611, 5 vol. in-4). Plusieurs ont été traduites en espagnol. Elles sont surtout particulièrement intéressantes pour la connaissance de l'état du Japon à cette époque. G. P-i.

GUERREIRO (Le P. Bertholomeu), historien portugais, frère du précédent, né à Almodovar en 1564, mort le 24 avr. 1642. Membre de la Compagnie de Jésus, il publia un ouvrage intéressant pour l'histoire du Brésil : *Jornado dos vassalos da Corõa de Portugal pera se recuperar a cidade do Salvador, na Bahya de Todos os Santos, tomada pollos Olandezes*, etc. (Lisbonne, 1625, in-4, avec plan de Bahia), et aussi une histoire des missions aux Indes orientales, au Brésil et en Afrique : *Gloriosa Corõa d'esforçados religiosos da Companhia de Jesu, mortos polla fe catholica nas conquistas dos reinos da Corõa de Portugal* (Lisbonne, 1642, in-fol.). G. P-i.

GUERRERO. Province du Mexique, baignée par le Pacifique sur une étendue de 500 kil. Sa superficie est évaluée à 65,570 kil. q. ; sa population à 353,193 hab. (1890). La sierra Madre la partage en deux bassins hydrographiques, le bassin du rio Mexala et le bassin maritime. Elle comprend des terres tempérées et des terres chaudes ; ses productions varient selon la diversité des climats ; elle a des mines d'argent, d'or, de cuivre.

GUERRERO ou **GUERREIRO** (Francisco), compositeur portugais, né à Beja (Portugal) en 1528, mort à Séville le 15 janv. 1600. Elève de Moralès, il fut nommé en 1546 maître de chapelle de la cathédrale de Jaen, en 1550 chanteur à la cathédrale de Séville. Il a publié un livre de

psaumes à quatre voix avec un *Requiem* (1559), un *Magnificat*, dans les huit tons (1563), deux livres de messes (1565 et 1582), un livre de motets à quatre, cinq, six et huit voix (1570), et un *Liber Vesperarum* (1584). Trois motets et deux *Passions* de Guerrero, insérés par Eslava dans sa collection intitulée *Lira sacra hispana*, donnent une haute idée du talent de ce maître. A l'âge de soixante ans, Guerrero entreprit un pèlerinage en Terre sainte, dont il publia la relation : *El Viage de Jerusalem que hizo Francisco Guerrero*, etc. (Valence, 1590, pet. in-8, et autres édit.). La première relation de ce voyage, écrite en portugais par V.-J. da Costa, parut sous ce titre : *Itinerario da viagen que fez a Jerusalem o padre Fr. Guerreiro* (Lisbonne, 1734, in-4). M. Br.

GUERRI (Dionisio), peintre italien de l'école vénitienne, né à Vérone en 1610, mort en 1640. Il eut pour maître le Féti dont il retint le dessin de l'école romaine, et, de retour dans sa patrie, il s'appliqua à prendre quelque chose du coloris de Véronèse et du Titien. Il mourut plein de promesses, et sur le point de consoler Venise de la perte récente de tant de grands hommes. Les tableaux de ce peintre sont peu nombreux et presque tous hors de l'Italie.

Bibl. : Del Pozzo, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti veronesi.*

GUERRIER (Egyptol.). Classe des Guerriers (V. Classe et Egypte).

GUERRIER de Dumast (V. Dumast).

GUERRIERI Gonzaga (Anselmo, marquis), littérateur et homme politique italien, né à Mantoue le 19 mai 1819, mort à Paludano, dans le Mantouan, le 24 sept. 1879. Issu d'une famille illustre, il adopta d'abord avec ardeur les idées républicaines. En 1848, il fit partie du gouvernement provisoire de Lombardie et fut chargé d'une mission à Paris. Après la restauration autrichienne, ses biens furent confisqués. Il supporta la pauvreté avec une dignité de véritable gentilhomme. Eloigné du Piémont pour ses opinions mazziniennes, il passa en Suisse, puis en France, où, à la suite de Manin, il modifia ses idées dans le sens monarchique. En 1859, il coopéra avec Farini à l'annexion de l'Emilie et fut préfet à Plaisance. Député d'Asola, de 1860 à 1870, et de Mantoue, de 1870 à 1876, il vota avec le parti modéré, maintenant d'ailleurs son indépendance, surtout dans la question religieuse, estimé de tous pour sa droiture, sa délicatesse et son désintéressement. On l'envoya en Allemagne pour négocier des traités avec le Zollverein. Il échoua aux élections de 1876, lors de l'avènement de la gauche, se retira de la scène politique, et se consacra aux lettres. Collaborateur de la *Rivista Europea* de Milan avant 1848, d'un journal franco-italien de Paris après 1850, de la *Nuova Antologia* de Florence en dernier lieu, Guerrieri avait une aptitude particulière pour les langues : il écrivit même en magyar. Il a traduit en vers italiens le *Faust*, l'*Iphigénie en Tauride*, l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe, et les *Odes* d'Horace; il a donné aussi une traduction de l'œuvre de Treitschke sur Cavour. Bien qu'il fît beaucoup de poésies originales, il en a peu publié. — Son frère, *Carlo* Guerrieri Gonzaga, député de Guastalla, près de Gonzaga, qui fut son compagnon d'exil et de travail, représentant en Italie du parti vieux-catholique, se distingue par sa résistance aux prétentions cléricales. F. H.

GUERRINE (Claude du Bourg de La) (V. Bourg [Claude du]).

GUERRINI (Giacomo), peintre italien, né à Crémone en 1718, mort en 1793. Il peignit, jeune encore, une *Décollation de saint Jean-Baptiste*, pour l'oratoire de Saint-Jérôme, dans sa ville natale, puis, pour l'église de Saint-Augustin, un *Saint Joachim rencontrant sainte Anne* et *la Présentation de la Vierge au temple*. Saint-François au Corso de Milan possède aussi des ouvrages de ce peintre.

Bibl : Graselli, *Guida di Cremona.*

GUERROIS (Charles des), littérateur français, né à Troyes en 1817. On a de lui des études littéraires intéressantes : *De la Causerie et des causeurs littéraires aux* xviiie *et* xixe *siècles* (Paris, 1855, in-18) ; *le Président Bouhier* (1855, in-8) ; *Jean Passerat* (1856, gr. in-8) ; *Etudes littéraires et biographiques* (1856, in-12) ; *Essais sur le* xixe *siècle* (1856, in-8) ; *Etude sur Elizabeth Browning* (1885, in-12) ; diverses traductions de l'anglais, des poésies : *Sous le Buisson* (1854, in-12) ; *Pro Patria* (1883, in-12) ; *Nos Grandes Pages* (1884, in-12) ; *Sonnets et petits poèmes* (1884, in-12) ; *la France héroïque* (1886, in-12) ; *Paroles de poésie* (1887, in-12) ; *Au Pays des épées* (1888, in-12) ; *Poèmes de l'âme qui chante* (1889, in-12) ; *Variations sur des thèmes virgiliens* (1890, in-16) ; *France toujours* (1890, in-12), etc.

GUERRY (André-Michel), statisticien français, né à Tours le 24 déc. 1802, mort à Paris le 9 avr. 1866. Destiné au barreau, il se fit inscrire à Paris comme avocat stagiaire, mais se consacra bientôt tout entier à la statistique, principalement à la statistique criminelle et à la statistique médicale, et publia sur ces deux sujets une série de travaux, aussi consciencieux qu'intéressants, qui le firent élire en 1844 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Citons plus particulièrement : *Statistique comparée de l'état de l'instruction et du nombre des crimes*, en collaboration avec Balbi (1829) ; *Rapport des phénomènes météorologiques avec la mortalité pour différentes maladies* (*Ann. d'hygiène*, 1831) ; *Fréquence du pouls chez les aliénés considérée dans ses rapports avec les saisons, l'âge*, etc., en collaboration avec Mitivié et Leuret (1832) ; *Recherches statistiques sur les dimensions du crâne de l'homme sain, de l'aliéné et du criminel*, en collaboration avec Leuret (1845) ; *Statistique morale de l'Angleterre comparée avec la statistique morale de la France* (Paris, 1860, in-fol.), ouvrage d'une très grande valeur, couronné en 1861 par l'Académie des sciences (prix de statistique). L. S.

GUERRY (L'abbé Gaspard du) (V. Deguerry).

GUERSAN (Louis), luthier français du xviiie siècle, élève et successeur de Claude Pierray selon les uns, de Jacques Boquay suivant d'autres. La date du plus ancien instrument connu de ce luthier, qui prend place parmi les chefs de l'école française, est 1735. En 1769, Guersan était *doyen* de la communauté des faiseurs d'instruments de musique. Il excella dans la construction des violons et des pardessus de violes ou quintons à cinq et six cordes. Il fut luthier de l'Opéra, ainsi que le constate le curieux mémoire de réparations faites à « la contrebasse » de ce théâtre, reproduit dans notre précis historique : *les Facteurs d'instruments de musique*. On attribue à Guersan l'introduction du vernis à l'alcool qu'il substitua en plusieurs occasions au vernis à l'huile des Italiens, auquel on revint cependant vers la fin du xviiie siècle. Le musée du Conservatoire possède de très beaux instruments de Guersan. Constant Pierre.

GUERSIF ou **AGERSIF**. Important district de l'E. marocain, dans la vallée de la Molouïa; c'est dans le Guersif que se rencontre le confluent de l'ouad Melillo avec la Molouïa et qui prend sa source chez les Beni Ouaraïne. Guersif sert de lieu de magasin à la tribu arabe des Houara. On compte une demi-journée de Guersif à Debdon. C'est une étape de la route de la frontière algérienne à Fez.

GUÉRU (Hugues), acteur français (1574-1633), connu sous le pseudonyme de *Gaultier-Garguille* (V. ce nom et Gros-Guillaume).

GUERVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. et cant. de Mantes ; 733 hab.

GUERVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel-en-Bray ; 661 hab.

GUERVILLE (Paul de), auteur dramatique français, né à Sedan en 1798, mort en 1865. Dans sa production assez considérable, nous signalerons : *Jean de Bourgogne*

(1843, in-8); *Jean de Nivelle* (1844, in-8); *Catherine de Médicis* (1846, in-8); *l'Argent* (1848, in-18); *Rolland le Maudit* (1861, in-4), drames; *Une Leçon d'actrice* (1842, in-8); *les Deux Paires de lunettes* (1848, in-8); *Trois Rivaux* (1847, in-8), comédies, etc. Il a collaboré à diverses pièces d'Anicet-Bourgeois, de Milon, de Nezel, de Tournemine.

GUESCHART. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Abbeville, cant. de Crécy-en-Ponthieu ; 826 hab.

GUESCLIN (Bertrand du) (V. Du Guesclin).

GUESDE (Jules Bazile, dit), homme politique français, né à Paris le 12 nov. 1845. Après avoir été, durant quelque temps, expéditionnaire-traducteur à la direction de la presse, M. Jules Guesde ne tarda pas à se jeter dans la lutte républicaine contre l'Empire ; c'est ainsi qu'il collabora d'abord à la *Liberté* de l'Hérault, puis aux *Droits de l'Homme* de Montpellier. Ses écrits lui valurent, en juil. 1870, une première condamnation à six mois de prison. Condamné à nouveau en juin 1871, pour ses articles en faveur de la Commune, à cinq années d'emprisonnement, il se réfugia en Suisse où il publia le *Livre rouge de la justice rurale*, de là en Italie, d'où il fut expulsé en 1872. C'est à sa rentrée en France, à la fin de l'année 1876, qu'après avoir rédigé les *Droits de l'Homme* et le *Radical*, il commença avec l'*Egalité*, journal hebdomadaire, l'active propagande socialiste à laquelle il s'est depuis exclusivement consacré. En sept. 1878, il fut arrêté pour avoir persisté à tenir, malgré le veto de la préfecture de police, le premier congrès international de Paris, et condamné à six mois d'emprisonnement.

Doué d'un remarquable talent de parole, M. Jules Guesde n'a pas cessé de propager par toute la France les doctrines collectivistes au moyen de nombreuses conférences données à Roubaix, Reims, Saint-Quentin, Montluçon, Nantes, Lyon, Bordeaux, Montpellier, et dans un grand nombre d'autres villes. Il rédigea, en 1880, de concert avec Karl Marx, Engels et Paul Lafargue, un projet de programme à la fois politique et économique qui, soumis aux diverses organisations ouvrières, fut adopté définitivement par le « parti ouvrier » dans son congrès national du Havre (V. Socialisme). M. Jules Guesde vit bientôt se produire une scission dans le parti socialiste, qui s'était d'abord groupé autour de ce programme ; en 1881, Joffrin, candidat à l'élection municipale de Montmartre, ayant omis sur ses affiches les considérants qui précédaient le programme et affirmaient la lutte de classes et la nécessité de l'action révolutionnaire, M. Jules Guesde et ses amis se séparèrent de lui. Joffrin, avec Brousse et plusieurs socialistes, fonda au congrès de Saint-Etienne la Fédération des travailleurs socialistes de France : c'est ce qu'on a appelé le *parti possibiliste*. Réunis de leur côté au congrès de Roanne, ceux qui, avec Guesde et Lafargue, maintinrent l'ancien programme et conservèrent également l'ancien titre de *parti ouvrier*, furent appelés indifféremment *marxistes* ou *guesdistes*. Cette division a survécu depuis cette époque. Poursuivi en 1882 pour des réunions dans l'Allier, M. Jules Guesde fut, avec Lafargue, traduit devant les assises de Moulins et condamné à six mois de prison. Successivement rédacteur au *Citoyen* et au *Cri du Peuple*, M. Guesde fut, à la suite d'une conférence au Château-d'Eau, dans laquelle il avait dénoncé la finance dans la personne de M. de Rothschild, renvoyé devant le jury de la Seine et acquitté (1886). Aux élections législatives de 1889, il réunit à Marseille 2,300 voix. Le 20 août 1893, choisi pour candidat par le parti ouvrier de Roubaix, il a été élu dans la septième circonscription de Lille, au premier tour de scrutin, par 6,879 suffrages contre 4,402 à M. L. Vienne, candidat catholique, et 2,139 à M. Deschamps, radical. A la Chambre, M. Jules Guesde forme, avec MM. Chauvin et Jourde, la fraction parlementaire du parti ouvrier, en même temps qu'il fait partie du groupe socialiste. — On a de lui : *De la Propriété* (en italien, 1875) ; *Essai de catéchisme socialiste* (1875, in-8) ; *la République et les grèves* (1878, in-8) ; *la Loi des salaires et ses conséquences* (1879, in-8) ; *le Collectivisme au Collège de France* (1879, in-8) ; *le Programme du Parti ouvrier, son histoire, ses considérants, ses articles*, en collaboration avec Paul Lafargue (1883, in-8) ; *Services publics et Socialisme* (1884, in-8). René Renoult.

GUESLE (La). Famille de robe. — 1° *François*, maître d'hôtel de Catherine. — *Jean*, mort en 1588, conseiller au parlement de Paris, puis premier président du parlement de Bourgogne, procureur général à Paris en 1570, président à mortier en 1583. — 3° *François*, fils du précédent, archevêque de Tours en 1579, mort en 1614. — 4° *Jacques*, autre fils de Jean, né en 1557, mort en 1612, succéda à son père comme procureur général. Enfermé à la Bastille après les Barricades, il réussit à rejoindre Henri III. C'est lui qui introduisit Jacques Clément auprès du roi ; il frappa le meurtrier de son épée. Il fut très attaché à Henri IV. Il a écrit une *Lettre sur l'assassinat de Henri III* (dans l'Estoile, éd. de 1744), une *Remontrance faite à Mantes* (Paris, 1610, in-4), deux traités sur le comté de Saint-Pol, un *Récit du procès de Biron* (dans les *Lettres* de Canaye), et (en manuscrit à la Bibliothèque nationale) une *Remontrance sur le divorce de Marguerite*. — La famille acquit la seigneurie d'O, érigée en marquisat (1616) en faveur d'Alexandre de La Guesle. H. Hauser.

Bibl. : Blanchard, *les Présidents à mortier...*; Paris, 1647, in-fol.

GUESNAIN. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. (S.) de Douai ; 1,054 hab.

GUESNES. Com. du dép. de la Vienne, arr. de Loudun, cant. de Mont-sur-Guesnes ; 602 hab.

GUESNET (Louis-Félix), peintre français contemporain, né à Fitz-James (Oise) en 1843. Cet artiste, élève de L. Lamothe, conquit de rapides succès de Salon par ses compositions dramatiques et vigoureusement peintes ; il a cependant cessé d'exposer depuis 1882, où son panneau décoratif de *la Chasse* fut loué hautement par la critique. Les œuvres remarquables qu'il a produites précédemment sont : *Mazeppa* (S. 1872) ; *Roland à Roncevaux* (S. 1873). Ad. T.

GUESSARD (Francis), philologue français, né à Passy, près de Paris, le 29 janv. 1814, mort au Mesnil-Durand (Calvados) le 7 mai 1882. Secrétaire de Raynouard, il l'aida à réunir les matériaux du *Lexique roman*, et après sa mort (1836) entra à l'Ecole des chartes. Il en sortit élève diplômé en 1839 et y rentra comme répétiteur en 1847, professeur titulaire en 1854. Raynouard lui avait légué ses papiers relatifs à la langue française. Guessard travailla quelque temps à un *Dictionnaire historique du français*, puis abandonna ce travail, après en avoir tiré les éléments d'un lexique de Molière couronné en 1846, concurremment avec l'ouvrage de Génin, par l'Académie française, mais resté inédit. En 1856, il fut chargé par le gouvernement de la publication d'une collection d'anciens poètes français et s'y consacra tout entier. Cette collection n'embrasse que des chansons de geste et comprend 10 volumes, le premier paru en 1858, le dernier en 1870. Guessard a eu plusieurs collaborateurs, dont les noms figurent sur le titre des différents volumes : MM. Michelant, Siméon Luce, Paul Meyer, G. Servois, etc. L'édition de *Macaire* ne porte que son nom. Elle est précédée d'une préface qui est un petit chef-d'œuvre d'érudition spirituelle. Nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1867, Guessard se fit régulièrement suppléer dans sa chaire de l'Ecole des chartes depuis 1869. Retiré en Normandie, il ne semble guère s'être occupé que d'agriculture dans ses dernières années, donnant ainsi un exemple singulier de mobilité ou de lassitude d'esprit, qu'explique dans une certaine mesure le développement que prit la philologie romane grâce à une méthode qui n'était pas la sienne, méthode propagée en France par des savants qui n'étaient ses élèves que de nom. On doit en outre à Guessard les publications suivantes : *Grammaires provençales de Hugues*

Faidit et de Raymond Vidal (Paris, 1839; 2e éd., 1858); *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois* (Paris, 1842); *le Mystère du siège d'Orléans*, en collaboration avec E. de Certain (Paris, 1862), etc.

GUEST (Douglas), peintre anglais d'histoire et de portrait des XVIIIe-XIXe siècles. Il exposa pour la première fois en 1803 et pour la dernière en 1838. L'église Saint-Thomas à Salisbury contient de lui une *Transfiguration* de 12 m. de hauteur. Entre autres sujets mythologiques, il a peint *le Char de Phaéton*, *les Douleurs d'Achille*, *le Jugement d'Hercule*, *Psyché et l'Amour*, *Pénélope*. On lui doit un écrit : *Inquiry into the Causes of the Decline of historical Painting* (1829).

GUEST (Edwin), écrivain anglais né en 1800, mort le 23 nov. 1880. Il fit de fortes études à Cambridge et à Oxford, voyagea en Allemagne où il fit la connaissance de Gœthe, et à son retour fut inscrit au barreau de Londres (1828). Après quelques années d'exercice, il abandonna tout à fait la carrière pour se livrer à des études historiques et littéraires. Il fut un des fondateurs et des membres les plus actifs de la *Philological Society* (1842) et fit partie de plusieurs sociétés savantes. Il a laissé des ouvrages où il a dépensé une érudition considérable; citons : *A History of English Rhythms* (Londres, 1838, 2 vol.) ; *Origines Celticæ* (1838, 2 vol.) ; et quantité de mémoires dans les recueils de la *Société de Philologie*, les *Archæological Proceedings* et l'*Archæological Journal*, parmi lesquels il faut mentionner une importante étude : *On Julius Cæsar's Invasion of Britain.*

GUET. En droit féodal, le mot est synonyme d'*estage* (V. ce mot). A Paris, on distinguait le guet royal et le guet bourgeois, autrement dit guet des métiers. Le guet royal est sans doute postérieur au guet des métiers. Dès les temps les plus anciens (ordonnance mérovingienne de 595, capitulaire de 813, etc.), la garde nocturne des quartiers est confiée à des habitants désignés, qui sont même rendus responsables de l'arrestation des voleurs. La charte de Louis VII (1160) parle du droit de *guet* dû par cinq métiers. D'après le *Livre des métiers*, « le roi Philippe [Auguste] établit que nul homme qui ne demourait dedans la banlieue de Paris ne pouvait pain apporter ou faire apporter pour vendre à Paris, fors que au samedi pour la raison de ce que li talmeliers qui sont dedans Paris doivent le *guet* au roi. » Les bourgeois de Paris devaient le guet comme les artisans : ils en furent exemptés au XIe siècle, par l'établissement du guet royal. Suivant la police la plus ancienne, tous les métiers étaient classés et chacun d'eux devait le guet à son tour. Ils fournissaient dix hommes par nuit; ces dix hommes étaient postés en trois endroits. Le guet fut réformé par les lettres patentes du 6 mars 1367, qui porta à sept le nombre des postes. En 1559, Henri II unifia le guet; en 1561, Charles IX le réduisit à 200 « archers », mais en 1563, ce nombre fut porté à 400, plus 100 cavaliers. Les autres ordonnances sur la matière sont de 1666, 1737, 1765, 1771. En oct. 1783, la compagnie du guet fut incorporée dans la garde de Paris dont elle reçut l'uniforme, à la réserve d'une étoile bleue sur le repli de derrière de son habit. Le commandant de la garde de Paris fut en même temps chevalier du guet.
H. MONIN.

BIBL. : *Encyclopédie méthodique. Jurisprudence*, t. IV, pp. 826 et suiv. (art. de BOUCHER D'ARGIS, conseiller au Châtelet).

GUET (Jacques-Joseph du) (V. DU GUET).

GUET (Charlemagne-Oscar), peintre français, né à Meaux le 24 févr. 1801, mort à Paris en 1872. Elève de Hersent et d'Horace Vernet, les nombreux voyages qu'il fit en Europe développèrent chez lui l'amour du pittoresque et en firent un peintre de genre. Ses tableaux, d'une touche facile, d'un coloris agréable, d'une observation humoristique, eurent un vif succès à leur époque. Les meilleures sont : *Corps de garde de cuirassiers* (S. 1822) ; *le Cacolet, route de Bayonne à Biarritz* (S. 1831 ; musée de Douai) ; *la Conversation à la fontaine, costumes bernois* (S. 1839); *la Sieste* (1848) ; *la Sortie du bain* (1850).

GUÉTAL (L'abbé Laurent), peintre français contemporain, né à Vienne (Isère) en déc. 1841, mort en févr. 1892. Cet artiste qui, depuis 1870 seulement, consacrait à la peinture les loisirs que lui laissaient ses fonctions de professeur de mathématiques au petit séminaire du Rondeau, à Grenoble, s'était révélé depuis quelques années par des paysages empruntés pour la plupart aux sites du Dauphiné, vigoureusement peints et empreints d'un sentiment profond de la nature. Les meilleurs sont : *le lac de l'Eychauda* (1886) ; *les Buissières de Sassenage, Isère* (S. 1887); *le Massif de la Grande-Chartreuse* (S. 1889) ; *la Vallée du Veixon, à Bourg-d'Ain* (S. 1891, Champ de Mars).

GUET-APENS (Dr. pén.). « Le guet-apens consiste à attendre plus ou moins de temps, dans un ou divers lieux, un individu, soit pour lui donner la mort, soit pour exercer sur lui des actes de violence. » Telle est la définition même du code pénal, dans son art. 298. Le guet-apens est une circonstance aggravante du meurtre ou des actes de violence dont il a aidé la perpétration. Comme tel, il a pour effet : 1° de transformer le meurtre en assassinat et d'entraîner dès lors la peine de mort (C. pén., art. 296 et 302) ; 2° d'entraîner en matière de coups et blessures, contre les diverses variétés de délits et de crimes qui rentrent sous cette qualification générale et complexe, les travaux forcés à perpétuité, les travaux forcés à temps, la reclusion ou un emprisonnement de deux à cinq ans, suivant les cas et circonstances (art. 310 et 311); 3° d'entraîner en matière de violences contre des fonctionnaires, agents ou dépositaires de la force publique, la peine de la reclusion (art. 232). — Le guet-apens, tel qu'il est défini par l'art. 298, se confond avec la préméditation, telle qu'elle est définie par l'art 297. Le guet-apens implique forcément la préméditation. Il n'est qu'une forme de la préméditation, qu'une espèce de préméditation caractérisée par un fait extérieur et positif, l'attente dans un lieu d'embuscade. De ce caractère d'identité entre le guet-apens et la préméditation, la jurisprudence a tiré des conséquences diverses, notamment celle-ci : la déclaration du jury, affirmative sur le guet-apens et négative sur la préméditation, est nulle comme entachée de contradiction. Le code pénal de 1791 n'avait aucune disposition concernant le guet-apens : il ne le distinguait pas de la préméditation. Toutefois, le guet-apens se différencie en certains points de la préméditation. Ainsi, il faut que l'attentat soit dirigé réellement contre l'individu que le criminel attendait : l'erreur sur la victime ferait disparaître la circonstance aggravante du guet-apens, à la différence du cas où il s'agit de préméditation ; d'autre part, le guet-apens imprime nécessairement, à l'homicide dont il a été suivi, le caractère d'un assassinat, tandis que l'homicide, même prémédité, peut n'être pas criminel. Louis ANDRÉ.

GUETARIA. Ville d'Espagne, dans la prov. basque du Guipuzcoa, district d'Azpeitia, à 18 kil. par la route qui longe la côte ; 1,500 hab. Elle est située sur une langue de terre escarpée et battue par la mer, au pied de la montagne de Sant-Anton. Le port était jadis très animé et les Basques y armaient des flottilles pour la pêche de la baleine, animal qui figure dans les armes de la ville ; aujourd'hui il ne reçoit que des barques de moins de 150 tonneaux. La ville fut presque entièrement détruite par les carlistes en 1836. Elle est la patrie de Juan Sebastian del Cano, le second de Magellan, qui fit le premier voyage autour du monde. A 4 kil. de là se trouvent les bains de Laraus, très fréquentés l'été. E. CAT.

GUETARNIA. Tribu d'Algérie, prov. d'Oran, divisée en deux tribus : 1° les *Guetarnia Fouaga* (d'en haut), installés dans de petites montagnes boisées, entre les vallées du Sig et de l'Habra ; 2° les *Guetarnia Tahhta* (d'en bas), établis sur les rives du Sig, au-dessus de Saint-Denis-du-Sig. Ces Guetarnia forment le douar de *Aïn-Cheurfa* depuis 1807, et comprennent 3,300 hab.

environ. C'est en cet endroit qu'on a construit le grand *barrage des Cheurfa*, sur le Sig.

GUÉTARY. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, cant. de Saint-Jean-de-Luz; 591 hab.

GUET-N'DAR. Village du Sénégal, à 1 kil. à l'O. de Saint-Louis, sur une pointe resserrée entre l'océan Atlantique et le fleuve Sénégal. La population (500 hab.) se compose exclusivement de nègres. Marché hebdomadaire très fréquenté.

GUÊTRE (Admin. milit.). Partie du vêtement qui couvre le dessus de la chaussure, à laquelle il se rattache au moyen de sous-pieds et qui monte jusqu'à une certaine hauteur de la jambe. Cette partie du costume était employée par les anciens, qui la désignaient sous le nom de *tibialia*. Les guêtres sont en usage depuis longtemps dans l'armée de presque toutes les nations. On sait que, de 1745 à 1820, l'infanterie française avait des guêtres en drap se portant par-dessus la culotte et montant d'abord jusqu'au-dessus du genou, puis jusqu'à mi-jambe. Celles qu'elle porte actuellement ne vont que jusqu'au bas du mollet et devraient s'appeler des *demi-guêtres*. En principe, la guêtre de toile est seule réglementaire et doit se porter avec le soulier dit *godillot*, qui est conservé comme chaussure de repos. Cependant, le port de la guêtre de cuir est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Les zouaves et les tirailleurs algériens ont des guêtres, dites *de station*, confectionnées en toile de coton et doublées en drap ; elles montent jusqu'au-dessus du mollet. Enfin, les soldats ordonnances des officiers montés d'infanterie pourvus d'un seul cheval reçoivent en temps de paix, pour leur service spécial, des guêtres-jambières en drap bleu foncé arrivant à la hauteur du genou. Les guêtres ont l'avantage de bien maintenir le cou-de-pied et la jambe pour la marche, mais elles présentent l'inconvénient de prendre un certain temps pour les mettre, d'exiger beaucoup de soin pour les tenir bien ajustées, de laisser l'homme pour ainsi dire sans chaussure si le sous-pied vient à manquer inopinément, etc. Pour ces diverses raisons, les guêtres ont été supprimées en principe par l'adoption du brodequin dit napolitain, sauf pour les troupes spéciales d'Afrique (V. Brodequin).

GUETTARD (Jean-Etienne), médecin et naturaliste français, né à Etampes le 22 sept. 1715, mort à Paris le 8 janv. 1786. Reçu en 1743 à l'Académie des sciences comme botaniste, il fut préposé par le duc d'Orléans à la garde d'une collection d'objets d'histoire naturelle qu'il avait réunie au couvent Sainte-Geneviève. Il s'occupa beaucoup de l'étude des fossiles, découvrit les Trilobites et reconnut leurs affinités avec les Crustacés, contribua à faire connaître la vraie nature des Cœlentérés fossiles et trouva à Etampes un bois fossile de renne; le premier il attira l'attention sur les fossiles du gypse de Montmartre. Il fit de magnifiques découvertes en minéralogie et fit connaître les gisements de kaolin de la France ; la première ébauche d'une carte géologique de la France est de lui. On a encore de lui : *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné* (Paris, 1782, 2 vol. in-4) ; *Mémoires sur les différentes parties des sciences et des arts* (Paris, 1768-83, 5 vol. in-4); *Observations sur les plantes* (Paris, 1747, 2 vol. in-12) et un grand nombre de mémoires publiés de 1744 à 1778 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Dr L. Hn.

GUETTARDA (*Guettarda* L.) (Bot.). Genre de Rubiacées, du groupe des Chiococcées, composé d'arbres et d'arbrisseaux à feuilles opposées ou verticillées, accompagnées de stipules, et à fleurs ordinairement polygames-dioïques. L'ovaire, infère et pluriloculaire, devient à la maturité une drupe renfermant un ou plusieurs noyaux. — Les *Guettarda* ont des représentants dans toutes les régions du globe. Plusieurs fournissent des écorces amères et aromatiques employées en médecine dans leurs pays d'origine. L'écorce du *G. speciosa* L. ou arbre de San Thomé, est prescrite journellement dans l'Asie tropicale et l'archipel Indien comme astringente dans le traitement des blessures, des ulcères, des abcès, etc.; celle du *G. dioica* H. Bn. (*Antirrhæa dioica* Bory) et du *G. verticillata* H. Bn. (*Antirrhæa Lostæana* Comm.) ou bois de Losteau, sont préconisées aux îles Mascareignes, comme antidiarrhéiques, fébrifuges et même anticholériques. Ed. Lef.

GUETTE (Arch.). S'écrivant primitivement *gaîte*, ce mot désignait, au moyen âge, la personne chargée de surveiller les environs, du haut de la petite loge où elle se tenait, à la partie supérieure d'un ouvrage de défense. D'après Gautier d'Aupais (*Fabliau du* XIIIe *siècle*, édité par Fr. Michel; Paris, 1835, in-8, et étudié par Viollet-le-Duc), le guette ou guetteur était aussi une sorte de ménestrel, ce qui est probable; car, se servant habituellement d'un instrument de métal pour donner un signal, il lui était demandé de se faire entendre à certains moments de la journée, probablement aux heures des repas. Par la suite, ce mot de gaîte ou guette fut donné et est encore donné de nos jours, dans les villes du Nord, à l'endroit élevé où se tient le guetteur d'incendie, endroit appelé plus généralement *échauguette* (V. ce mot).

GUETTE (Gérard de La), homme politique français, né à Clermont-en-Auvergne, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, mort en 1322. Protégé par Philippe V le Long, il fut nommé par lui surintendant des finances. Accusé de concussion sous Charles IV le Bel, il fut déclaré déchu de tous ses biens et honneurs et mourut des suites de la torture. D'après Savaron, il aurait été réhabilité après sa mort. L. F.

GUETTE (Catherine de Meurdrac, dame de La), auteur de mémoires, née à Mandres le 20 févr. 1613, morte probablement en Hollande, postérieurement à 1681. Elle était fille de Vincent de Meurdrac, gentilhomme originaire du Cotentin, et d'Elisabeth Dovet, fille de Jean Dovet, seigneur de Rieux, et de Marie Gaillard. En 1635, elle épousa un officier de fortune, Jean Marius, dit de La Guette, entré probablement au service de la France avec le comte de Marsin. Capitaine au régiment de Normandie en 1637, à celui de La Meilleraye en 1639, à celui de Marsin en 1647, il fit la guerre successivement en Lorraine, en Roussillon, en Normandie, en Italie, en Franconie, en Espagne et en Guyenne, et mourut à Sussy le 20 juin 1665. Très attachée à son mari qui, pendant la Fronde, avait embrassé le parti de Condé, elle resta cependant fidèle à celui du roi. Depuis son mariage jusqu'en 1672, elle avait habité Sussy, mais alors elle suivit en Hollande son fils, attaché aux Etats-Généraux. C'est là qu'elle publia le livre auquel son nom est attaché : *Mémoires de Mme de La Guette, écrits par elle-même* (La Haye, 1681, in-12). Une nouvelle édition annotée en a été donnée par M. Moreau, dans la *Collect. elzévirienne* (Paris, 1856). Ce sont plutôt des mémoires de sa vie que des mémoires politiques. Eugène Asse.

Bibl.: Moreau, Notice en tête de son édition ; Balthazar, *Hist. de la guerre de Guyenne;* Cologne, 1684, in-12.

GUETTÉE (Aimé-François-Wladimir), théologien français, né à Blois le 1er déc. 1816, mort à Paris le 8 avr. 1892. Il fit ses études au séminaire de Blois de 1828 à 1839, fut ordonné prêtre, exerça le ministère à Saint-Aignan-sur-Cher, à Montrichard, et à Saint-Denis-sur-Loire, où il commença la publication de son *Histoire de l'Eglise de France* (1847-1856, 12 vol. in-8); en 1848, il dirigea le *Républicain de Loir-et-Cher*, se rendit peu de temps après à Paris, et fut nommé par Mgr Sibour aumônier de l'hôpital Saint-Louis. En 1852, le t. VII de son *Histoire de l'Eglise de France* ayant été mis à l'*Index*, il envoya à Rome les t. VIII, IX et X, qui furent également condamnés. Les volumes précédents ayant été approuvés officiellement par quarante-deux évêques, il défendit et continua son œuvre contre la congrégation de l'*Index*, combattit l'ultramontanisme, fonda dans ce but l'*Observateur catholique* (1855-1866, 12 vol., in-8), adhéra en 1861 à l'Eglise orientale, dont il exposa et défendit les doctrines dans l'*Union chrétienne* (1859-1892, 28 vol. in-8). Outre ces deux revues théologiques, sources pré-

cieuses pour l'histoire ecclésiastique de 1855 à 1892, il a publié d'autres ouvrages non moins importants d'histoire et de polémique religieuse, et une quantité de brochures. Citons en particulier : *Mémoires et Journal de l'abbé Le Dieu* sur la vie et les ouvrages de Bossuet (Paris, 1856-1857, 4 vol. in-8) ; *Histoire des Jésuites* (Paris, 1858-1859, 3 vol. in-8) ; *Histoire de l'Eglise depuis la naissance de J.-C. jusqu'à nos jours* (Paris, 1870-1892, 6 vol. in-8 ; le t. VII, en cours de publication, s'arrête au XIIe siècle) ; *l'Eglise de France au* XIXe *siècle ;* souvenirs et documents (Paris, 1878 et suiv., 2 vol. in-8) ; *la Papauté moderne condamnée par le pape* [*Grégoire le Grand* (1861) ; *la Papauté schismatique* (Paris, 1863, in-8) ; *la Papauté hérétique* (Paris, 1874, in-8) ; *l'Exposition de la doctrine de l'Eglise orthodoxe* (Paris, 1866, in-32 ; trad. en russe, arménien, espagnol, etc.) ; *Jansénisme et Jésuitisme* (Paris, 1857, in-8) ; *E. Renan devant la science, ou Réfutation de la prétendue Vie de Jésus de M. E. Renan* (Paris, 1864, in-8) ; *le Nouveau Dogme de l'Immaculée-Conception en présence de l'Ecriture sainte et de la Tradition catholique* (Paris, 1859, in-8) ; *l'Infaillibilité papale en présence de la sainte Ecriture, de la tradition catholique et de la raison* (Paris, 1870, in-18) ; *Lettres au Père Gagarin touchant l'Eglise catholique orthodoxe et l'Eglise romaine* (Paris, 1867) ; *Souvenirs d'un prêtre romain devenu prêtre orthodoxe* (Paris, 1890, in-8, etc., etc.).

E. Michaud.

Bibl. : L'abbé Le Noir, *Dictionnaire de théologie (Bergier) approprié au mouvement intellectuel de la seconde moitié du* XIXe *siècle ;* Paris, 1874, t. VI, art. *Guettée*. — *Union chrétienne*, mars 1892. — *Catholique national ;* Berne, 1892, 16 et 23 avr., n°s 16 et 17.

GUETTEUR (V. Guette et Sémaphore).

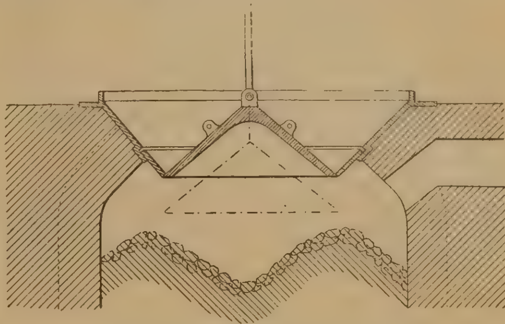
GUEUDECOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Combles ; 332 hab.

GUEUDEVILLE (Nicolas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rouen vers 1654, mort à La Haye vers 1721. Il se retira en Hollande, où il se maria après avoir abjuré le catholicisme. Ses ouvrages sont très nombreux. Les principaux sont : *l'Esprit* [puis *Nouvelles*] *des cours de l'Europe*, publication périodique qui lui valut des persécutions (La Haye, 1699-1710, 16 vol. in-8) ; *le Grand Théâtre historique ou Nouvelle Histoire universelle tant sacrée que profane* (Leyde, 1705, 5 vol. in-fol.) ; *Atlas historique* (Amsterdam, 1713-1721, 7 vol. in-fol.). Ses traductions de Plaute, d'Erasme, etc., sont médiocres.

Bibl. : *France protestante*, t. V. — Mme Oursel, *Nouv. Biogr. norm.*

GUEUGNON (*Quininum*). Chef-lieu de cant. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles, sur l'Arroux ; 3,567 hab. Usines Campionnet (tôles et fers-blancs), 650 ouvriers. Moulin, tuilerie, fours à chaux. Trouvailles de vases antiques, de tuiles à rebord et de monnaies romaines. La seigneurie a appartenu aux de Montmorillon et aux Dio de Montmort (XVIIe siècle), aux de La Tour-Maubourg qui y installèrent en 1724 des fonderies et des forges, puis aux de Barbançon (1755) et aux Perrot (1788). Ruines des châteaux du Breuil et d'Essanley. L-x.

GUEULARD (Technol.). On appelle gueulard le sommet d'un haut fourneau ; c'est la partie par laquelle se fait le chargement. Pendant de longues années, on a opéré, dans la métallurgie du fer, à gueulard ouvert, c.-à-d. que les gaz, qui s'échappaient de cette partie du haut fourneau, étaient complètement perdus. Depuis le premier quart de ce siècle, partout on marche à gueulard fermé, ou du moins partout on recueille soigneusement les gaz qui s'échappent. On les utilise au chauffage des chaudières qui desservent les machines soufflantes et les monte-charges ; on s'en sert pour chauffer le vent dans les appareils à air chaud. Les premiers fourneaux avaient un gueulard très étroit, pour faciliter par l'évasement jusqu'au centre la descente des éléments de la charge. Lorsqu'on a cherché à augmenter, de plus en plus, le volume des hauts fourneaux, il a bien fallu élargir aussi les gueulards, ce qui a conduit à différents artifices de chargement destinés à répartir uniformément les matières sur la surface et em-



Coupe de l'appareil *cup and cone*.

pêcher que les menus se missent au centre et les gros morceaux à la circonférence, par la formation d'un cône naturel d'éboulement. Le premier artifice est la *trémie ;* on nomme ainsi une portion de cylindre descendant verticalement dans le fourneau et qui permet de maintenir libres les orifices de prises de gaz, tout en améliorant la répartition du gros et du menu. Le type de mode de chargement le plus répandu est l'appareil *cup and cone* qui tend à se généraliser partout. Il se compose d'une cloche en fonte, en forme de cône renversé ; c'est ce qu'on appelle la coupe, qui se fixe à la plate-forme du gueulard ; au centre se trouve un cône qui peut, au moyen d'un balancier à contrepoids, descendre suivant l'axe du fourneau. Dans la première position, le cône ferme la coupe, et c'est dans l'intervalle que l'on verse la charge, qui tombe d'un seul coup dans le fourneau, quand le cône occupe la position pointillée. Il se fait ainsi deux talus où le menu se trouve au sommet et le gros à la fois au centre et à la circonférence. La tendance actuelle étant, de plus en plus, de donner aux hauts fourneaux la forme cylindrique, il faut avoir de grands diamètres de gueulards, si l'on veut, pour une hauteur donnée, avoir une grande capacité. Il en résulte l'obligation d'avoir une répartition du gros et du menu des charges aussi égale que possible. L'appareil *cup and cone* suffit et sa simplicité le recommande aux métallurgistes. Les nombreuses dispositions de chargement plus compliquées les unes que les autres et qui ont été imaginées depuis une trentaine d'années semblent tombées dans l'oubli. Autrefois, on faisait de très petites charges à la fois, 500 kilogr. de coke, par exemple, avec le minerai correspondant ; on croyait arriver à une égale répartition des matières à fondre et du combustible indispensable à la fusion. On a reconnu récemment que le meilleur moyen d'avoir un mélange final aussi uniforme que possible s'obtenait, au contraire, par de grosses charges initiales ; pratiquement, on charge 2,500 à 3,000 kilogr. de coke à la fois. A l'emploi des gueulards de grands diamètres et des lourds appareils en fonte destinés à effectuer l'égale répartition des éléments de la charge, il faut joindre, comme complément indispensable, l'appareil à contrepoids pour la descente des matières ; le meilleur système et le plus employé est un appareil hydraulique à balancier. L. K.

GUEULE. I. Architecture (V. Cimaise).

II. Artillerie (V. Canon).

III. Botanique. — *Gueule de loup* (V. Muflier).

IV. Mécanique. — *Gueule-bée.* L'écoulement d'un liquide est dit à gueule-bée ou à plein tuyau lorsque les filets fluides sortent de l'orifice extrême parallèlement à eux-mêmes. Ce fait se présente lorsque l'épaisseur de la paroi a au moins une fois et demie la plus petite dimension de l'orifice, ou lorsque celui-ci est prolongé par un ajutage quelconque, cylindrique, conique ou prismatique, d'une lon-

gueur égale à trois ou quatre fois la dimension minimum de l'orifice. Dans ce cas, il n'y a pas de contraction extérieure, et la vitesse de l'écoulement du liquide est donnée par la formule

$$v' = 0,82\ v = 0,82\ \sqrt{2gh}$$

formule dans laquelle v' est la vitesse réelle avec laquelle l'eau s'écoule et $v = \sqrt{2gh}$ exprime la vitesse théorique de l'écoulement. Selon la forme des ajutages, le coefficient de v varie de quelques centièmes ; ainsi, pour l'établissement de jets d'eau à ajutages légèrement convergents, on peut prendre $v' = 0,87\ v$. L. K.

GUEULES (Blas.). Un des émaux qui servent à la composition des armoiries. C'est la couleur rouge ; l'étymologie de ce mot a donné lieu à de longues controverses. Quelques héraldistes le font venir du latin *gulæ*, s'appuyant sur saint Bernard. On a appelé *gulæ* des peaux teintes en rouge qui servaient à parer les habits des princes et des grands seigneurs. D'autres écrivains prétendent qu'il est dérivé du persan *gul*. Le plus probable, c'est que le mot vient tout bonnement de la couleur de l'intérieur de la gueule des animaux. C'est, avec l'azur, l'émail le plus employé en blason ; il est représenté dans la gravure par des lignes perpendiculaires. H. Gourdon de Genouillac.

GUEULETTE (Thomas-Simon), littérateur français, né à Paris le 2 juin 1683, mort à Charenton le 2 déc. 1766. Fils d'un procureur du Châtelet, il fut avocat au parlement de Paris, puis procureur du roi. Il a écrit des contes, imités pour la plupart des Orientaux et qui eurent une grande vogue : *les Soirées bretonnes, contes de fées* (1712) ; *les Mille et un Quarts d'heure, contes tartares* (1715) ; *les Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam, contes chinois* (1723) ; *les Sultanes de Guzarate ou les Songes d'un homme éveillé, contes mogols* (1732) ; *les Mille et une Heures, contes péruviens* (1733). Il a donné aussi des éditions intéressantes de l'*Histoire du Petit Jehan de Saintré*, des *Essais* de Montaigne, des *Œuvres* de Rabelais, de la *Farce de Patelin*. Enfin il composa d'amusantes comédies, qu'il faisait jouer dans sa maison de Choisy-le-Roi, et dont quelques unes furent représentées avec succès au Théâtre-Italien : *le Trésor supposé, l'Amour précepteur, l'Horoscope accompli*, etc.

GUEURES. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville ; 737 hab.

GUEUSE (Métall.). Nom que l'on donne aux masses de fonte prismatiques ou en forme de parallélogramme que l'on a coulées dans le sable, au sortir du creuset des hauts fourneaux. Les gueuses de lest sont les blocs de fonte de 50 à 100 kilogr. qui servent à lester les navires de l'Etat.

GUEUTTEVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Saint-Valery-en-Caux ; 562 hab.

GUEUX. On appelle de ce nom les auteurs de la révolte qui sépara la Hollande de l'Espagne. Dès le règne de Charles-Quint, le gouvernement avait publié des édits ou *placards* contre l'hérésie, et l'Inquisition avait été établie dans les Pays-Bas espagnols. Mais l'empereur, Flamand lui-même, était très populaire dans le pays. Philippe II au contraire confia les postes administratifs à des Espagnols ou à des Comtois ; il établit des garnisons espagnoles dans les places fortes. La régente Marguerite de Parme, sœur naturelle du roi, obtint en 1560 le retrait des troupes, mais Philippe II bouleversa la constitution ecclésiastique des Pays-Bas en créant trois archevêchés nouveaux, quatorze évêchés, plusieurs abbayes, qui furent donnés à des protégés de Granvelle, nommé archevêque de Malines. Dès lors le roi eut contre lui les nobles, même les nobles catholiques, habitués à gouverner le pays : le comte d'Egmont, gouverneur de Flandre et d'Artois, le comte de Horn, amiral, le prince d'Orange, gouverneur d'Anvers et lieutenant général (*stathouder*) de Hollande, Zélande et Utrecht, etc. Les villes, attachées à leurs traditions séculaires d'autonomie, refusèrent souvent de recevoir leurs nouveaux évêques, et se joignirent aux nobles pour réclamer la réunion des Etats généraux, tandis que Philippe II voulait introduire aux Pays-Bas le système castillan des *conseils*. En 1564, Granvelle fut rappelé ; mais, en déc. 1565, des lettres du roi confirmèrent les *placards*, conférent l'Inquisition à neuf moines espagnols et introduisirent aux Pays-Bas les décrets du concile de Trente.

Neuf jeunes nobles, réunis à Breda (24 mars 1566), formèrent une confédération (*compromis*) pour s'opposer à l'exécution des édits. Le *compromis*, rédigé par Philippe de Marnix, fut couvert aussitôt de 2,000 signatures. Deux cents nobles, conduits par Brederode et Louis de Nassau, allèrent le présenter à la régente Marguerite de Parme, à Bruxelles, le 5 avril (nous donnons les dates d'après Strada). Trois cents confédérés assistèrent à un banquet, dans la maison de Culembourg. Brederode leur rappela qu'un des conseillers de la duchesse, le comte de Berlaymont, les avait dédaigneusement appelés, en français, des *gueux*. Il leur proposa de prendre ce nom pour mot de ralliement ; il se saisit d'une écuelle de bois et d'une besace, qui firent le tour de l'assistance, aux cris de *Vivent les gueux !* On les reconnut bientôt dans les rues à leurs vêtements sombres, sur lesquels ils portaient l'écuelle, la besace et une médaille de cire, de bois ou de métal, à l'effigie de Philippe II, avec ces mots : « Fidelles au roy jusques à la besace. » Ils se rasaient toute la barbe, sauf la moustache, « à la mode turque ». Leurs adversaires (le duc d'Arschot) prirent pour symbole une image de Notre-Dame-de-Hal.

La régente envoya Bergue et Montigny à Madrid ; elle supplia le roi de faire des concessions, de rendre l'Inquisition aux évêques, de venir en Flandre ; mais il refusa la réunion des Etats généraux et la tolérance religieuse. — Brederode, avec 150 cavaliers, était entré dans Anvers soutenu par le peuple. Strada remarque, à cette date, que « les marchands eux-mêmes se mirent à porter insignes de *gueux* ». La confédération des nobles devenait un soulèvement populaire, et chaque jour s'accentuait son caractère religieux, qui faisait comparer les *gueux* de Flandre aux *huguenots* de France. En juillet, 2,000 *gueux* se réunirent à Saint-Trond pour réclamer la liberté religieuse. Pendant que les nobles négocient avec la régente, la fraction populaire du parti se porte aux derniers excès. Le 21 août, dans la cathédrale d'Anvers, les émeutiers ordonnent, par dérision, à la statue de la Vierge de crier *Vivent les gueux !* Ils brisent statues, orgues et tableaux, au chant des psaumes, les femmes les éclairant avec des cierges. Mêmes scènes à Ypres, Bois-le-Duc, Valenciennes, La Haye, puis partout. Les *gueux* tentent une attaque sur Anvers, mais le prince d'Orange, qui hésitait encore, empêche la population de les secourir et ils sont écrasés à Austruweel (mars 1567). Les nobles avaient tenu, en poursuivant les iconoclastes, à donner un gage de fidélité à la régente qui, le 23 août 1566, avait permis la prédication, sans armes, dans tous les lieux où elle était déjà en usage. Mais, en 1567, sur l'ordre formel du roi, elle retire ses concessions, et les exécutions commencent après la capitulation de Valenciennes.

Brederode s'était enfui en Allemagne. On confisqua les biens des fugitifs qui méritèrent alors leur nom de « povres gueux ». Marnix de Sainte-Aldegonde était le trésorier du parti. Le prince d'Orange se décida à se retirer, avec un millier de personnes, dans ses terres de Nassau. Après l'arrivée du duc d'Albe, qui fit raser l'hôtel de Culembourg, inaugura un régime de terreur et fit décapiter les seigneurs catholiques d'Egmont et de Horn, l'émigration prit des proportions considérables. Cent mille familles d'artisans flamands et wallons allèrent porter en Angleterre l'art de la laine et leurs procédés de pêche. Beaucoup aussi, parmi les *gueux de ville* (*gheusi urbani*), se jetaient dans les bois de la Flandre occidentale. Ces gueux des bois, ou gueux *sauvages* (*sylvatici*), coupaient le nez et les oreilles aux religieux, pillaient les cloîtres, etc.

De nouveaux *placards* (12 janv. 1568) interdirent de sortir des villes sous les peines les plus sévères.

Le duc d'Albe (la régente avait quitté les Pays-Bas en déc. 1567) marcha contre les *gueux* qui envahissaient la Frise sous Ludovic de Nassau et les battit à Jemmingen (21 juil. 1568). Guillaume avait déjà lancé la déclaration du 28 juin. Il réunit une armée près de Trèves, et prit pour devise : « La loi, la nation, le roi (*Pro lege, grege, rege*) ». Marnix composa pour ses troupes un chant célèbre, le *Wilhelmuslied*, qui deviendra l'hymne national hollandais. Il réussit à passer la Meuse, mais fut obligé de se jeter en France et alla secourir les huguenots.

Déjà aussi Jean de Marnix avait tenté, par mer, une entreprise sur Walcheren. Les *gueux de mer* (le peuple les appelait *oies de mer*) commencèrent à ravager toutes les côtes, des bouches de l'Escaut à celles de l'Ems. Le duc d'Albe obtint d'Elisabeth qu'elle leur fermât les ports anglais; mais, sur l'avis de Coligny, Guillaume leur délivra des lettres de marque. Conduits par le sieur de Lumbres, ils surprirent (1er avr. 1570) la forte place de Briel, dans l'île de Woorn, puis Flessingue, Rotterdam, etc. Grâce à eux, toutes les provinces maritimes se soulevèrent en faveur de Guillaume que le synode de Dordrecht proclama stathouder *pour le roi:* les *gueux* n'avaient pas encore rompu avec l'Espagne. Cependant Guillaume, allié de Coligny, favorisait les projets des Français en Flandre. C'est une armée française qui aida Ludovic à prendre Mons en 1572. Malgré la chute de cette place et le terrible siège de Haarlem, les *gueux* ne perdirent pas courage. Ils se sentaient soutenus par les révoltés catholiques des provinces méridionales. En 1573, pendant le siège de Leyde, ils innondèrent les environs de la ville; les *gueux de mer* livrèrent aux Espagnols un combat naval de nuit et débloquèrent la place. — A dater de l'union de Gand (1576), l'histoire des *gueux* se confond avec celles des Provinces-Unies (V. Hollande et les noms des personnages cités ici). — Les *gueux de mer* ont été l'origine de la puissance maritime de la Hollande. H. Hauser.

Bibl.: Toutes les sources et travaux antérieurs sont cités par Kervyn de Lettenhove, *les Huguenots et les gueux*; Bruxelles, 1883-86, 6 vol. in-8. — Depuis, dans la *Coll. des chron. belges*, ont paru : K. de Lettenhove, *Relat. polit. des P.-B. et de l'Angleterre*; Bruxelles, 1882-92, in-4 (11 vol. publiés). — Renon de France, *Hist. des troubles des P.-B.* (éd. par Piot); Bruxelles, 1889, 3 vol. in-4. — J. de La Gravière, *les Gueux de mer*, dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1892. — On trouvera les portraits des principaux *gueux* dans Meteren, *Hist. des Pays-Bas*; La Haye, 1618, in-fol.

GUEUX (*Gothi*). Com. du dép. de la Marne, arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois; 607 hab. Carrières de pierres à bâtir et à chaux; briqueteries, fabriques de tuyaux pour drainage; vins estimés. Cette localité paraît tirer son nom d'une colonie de Goths établie en cet endroit au temps des invasions barbares. Beau château, où jadis s'arrêtaient les rois de France, lorsqu'ils se rendaient à Reims pour leur sacre. A. T.-R.

GUEVARA (Antonio de), moraliste et historien espagnol, né en Biscaye vers 1490, mort en 1545. Elevé à la cour de la reine Isabelle de Castille, il se fit moine de Saint-François en 1528, sans cesser pour cela sa vie de courtisan. Très en faveur auprès de Charles-Quint, il l'accompagna dans ses voyages et devint successivement prédicateur de la cour, historiographe impérial, évêque de Guadix, et enfin évêque de Mondoñedo. On lui doit plusieurs ouvrages célèbres en leur temps. Tout d'abord : *Libro aureo de Marco Aurelio, con el Relox de principes* (Valladolid, 1529, in-fol.), sorte de roman rappelant la « Cyropédie » de Xénophon, que l'auteur prétendit être une histoire véritable, tirée d'un manuscrit ancien, ce qui lui valut de vifs reproches. Ce livre eut un succès inouï, fut réimprimé nombre de fois et traduit en plusieurs langues (en français : *Livre doré de Marc Aurèle*, Paris, 1531, pet. in-4 ; *l'Horloge des princes*, Paris, 1540, in-fol., etc.) et c'est là que se trouve la fameuse fable du « Paysan du Danube », dont La Fontaine fit un chef-d'œuvre. La seconde publication de Guevara est un recueil contenant : la *Decada de las vidas de los X Cesares ;* le *Menosprecio de corte, y alabança de aldea*, etc. (Valladolid, 1539, in-fol.) ; ceux-ci, traduits aussi en français (*le Mépris de la cour, avec la vie rustique*, Paris, 1544, in-16, etc.). Ses *Epistolas familiares* (1539 ; en français : *les Epistres dorées*, Lyon, 1556) furent l'objet d'une grande admiration, malgré leur style affecté. On lui doit encore d'autres ouvrages, tous surchargés d'érudition, solennels et monotones, mais qui résument bien l'état de l'esprit littéraire de cour pendant la dernière partie du règne de Charles-Quint. La gloire de Guevara lui survécut de plus de deux siècles, puisqu'un compilateur allemand trouva bon de publier, en quatre langues, un livre intitulé *l'Esprit de D. A. de Guevara, en quatre cents maximes et traits d'histoire choisis dans ses lettres et dissertations* (Francfort, 1760, pet. in-8). G. P-i.

GUEVARA (Don Felipe Ladron y), peintre espagnol, né vers 1510, mort à Madrid en 1563. Gentilhomme espagnol issu d'une famille illustre, il se distingua dans les armées de Charles-Quint et se montra, dans les arts, un praticien habile, en même temps qu'un connaisseur et un érudit. Don Felipe, qui fit de nombreux voyages en Italie et dans les Flandres et fut l'ami du Titien ainsi que d'autres grands artistes, laissa à sa mort un manuscrit intitulé *Comentarios de la Pintura*, qui fut imprimé en 1778, à Madrid, par les soins de l'abbé Ponz.

GUEVARA (Luis Velez de), poète dramatique et romancier espagnol, né à Ecija (Andalousie) en 1570, mort à Madrid le 10 nov. 1644. Disciple de Lope de Vega, ce fut un des auteurs dramatiques les plus féconds de son temps et les plus populaires. Il composa plus de quatre cents pièces de théâtre, qui ne furent jamais réunies et dont il ne nous est parvenu qu'une partie. La plus célèbre était celle intitulée *Mas pesa el Rey que la sangre*, épisode historique de la vie de Guzman el Bueno (1293) dont la donnée principale est le sacrifice sanglant d'un fils par son père par dévouement pour le roi. Les autres pièces, parmi les meilleures, sont : *Reinar después de morir*, tendre tragédie dont l'héroïne est Inès de Castro (trad. en franç. par Habeneck, *Chefs-d'œurve du théâtre espagnol*, 1862) ; *La Luna de la Sierra* et *El Ollero de Ocaña*, comédies d'intrigues. On les trouve dans la *Biblioteca de autores españoles*, de Rivadeneyra, t. XLIV ; d'autres sont dispersées dans plusieurs recueils. Guevara fut encore un conteur de race, un vigoureux satirique des mœurs du temps, notamment dans son *El Diablo cojuelo* (Madrid, 1641, in-8), auquel Le Sage emprunta presque toute la donnée de son *Diable boiteux*. Ses principaux contes sont insérés dans la *Coleccion de novelas escogidas* (Madrid, 1785-1794, 8 vol.). — Son fils, *Juan-Crisóstomo* Velez de Guevara, né en 1611, mort en 1675, composa, seul ou en collaboration, une série de comédies, dont les principales sont comprises dans les *Comedias nuevas escogidas* (Madrid, 1653-1704, 40 vol.). G. P-i.

GUEVARA (Juan Niño de), peintre espagnol, né à Madrid en 1632, mort à Malaga en 1698. Il était fils du capitaine des gardes de l'évêque Antonio Henriquez, vice-roi du royaume d'Aragon, qui prit le jeune Niño de Guevara sous sa protection. L'évêque ayant quitté sa vice-royauté revint gouverner son diocèse de Malaga, où son protégé commença d'étudier la peinture sous la direction du capitaine Miguel Manrique, Flamand d'origine et qu'on croit avoir été l'élève de Rubens. Plus tard, Niño de Guevara reçut des leçons d'Alonso Cano. Ayant perdu son protecteur, il chercha alors à se produire, entreprit des compositions religieuses, des portraits où l'on trouve trace du style flamand, amalgamé avec la manière de Cano. La cathédrale et les églises de Malaga, de Grenade et de Cordoue conservent quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. P. L.

GUEYDON (Louis-Henri, comte de), amiral français, né à Granville le 22 nov. 1809, mort à Paris le 1er déc.

1886. Son père était administrateur de l'inscription maritime. Il le fit entrer à l'école navale d'Angoulême comme élève de troisième classe en 1825. En 1828, Gueydon était nommé élève de première classe ; il fut promu enseigne de vaisseau le 31 déc. 1830 et lieutenant de vaisseau le 1er janv. 1835. En cette dernière qualité, il exerça le commandement du brick *le Dunois*, attaché à la station du Mexique, et se distingua à l'affaire de Saint-Jean-d'Ulloa. Gueydon obtint, en 1840, le grade de capitaine de corvette et fut promu capitaine de vaisseau en 1847, au cours d'une brillante campagne en Océanie, à bord du brick *le Génie*. Gueydon fut nommé contre-amiral en 1854, étant gouverneur de la Martinique, fonction où il déploya de remarquables qualités d'administration et où il procura à la colonie une prospérité qui lui avait fait défaut depuis l'émancipation des esclaves. Il prit ensuite le commandement de la division navale des Antilles. En 1858, Gueydon exerça les fonctions de préfet maritime à Lorient, et, en 1861, il fut investi des mêmes fonctions à Brest. Dans cette situation, Gueydon agrandit l'arsenal, étendit l'enceinte du port, improvisa les bassins du Salon et dressa les projets d'amélioration du port qui ont été repris plus tard en 1881 par l'amiral Gougeard et en 1889 par l'amiral Krantz. En 1861, Gueydon avait été promu vice-amiral. En 1866, il fut nommé au commandement de l'escadre d'évolutions. Pendant la guerre de 1870, l'amiral de Gueydon fut appelé au commandement de l'escadre des mers du Nord. L'absence du corps de débarquement annula le rôle de cette escadre. Le 29 mars 1871, l'amiral de Gueydon fut nommé gouverneur de l'Algérie où une insurrection formidable venait d'éclater, provoquée par le mécontentement des Arabes à cause du décret Crémieux, qui assimilait les juifs indigènes aux Français. L'amiral suppléa à l'insuffisance des ressources militaires par la promptitude et par l'à-propos des décisions, et, après neuf mois de lutte, il vint à bout de l'insurrection. Pendant les deux années de son gouvernement de l'Algérie, Gueydon supprima les bureaux arabes et organisa l'administration territoriale avec une sagesse qui lui a valu la réputation d'un homme d'Etat consommé, auquel ne saurait être comparé aucun des fonctionnaires qui l'ont précédé ou qui lui ont succédé dans le même poste. Au mois de juin 1873, le gouvernement de l'Algérie fut retiré à l'amiral par le maréchal de Mac-Mahon. En 1874 et en 1875, l'amiral fut chargé de l'inspection générale des équipages de la flotte. Le 4 oct. 1885, il fut élu député de la Manche. L'amiral de Gueydon est l'auteur de trois écrits techniques estimés : *la Vérité sur la marine* (1849, in-8) ; *Organisation du personnel à bord* (1852, in-8) ; *Tactique navale, recherche des principes primordiaux et fondamentaux de toute tactique navale* (1868, in-8). L'amiral de Gueydon est aussi l'auteur de l'*Equité politique* (1871, in-8) et de *Idées maritimes d'hier, Réformes maritimes de demain*, ouvrage publié après son décès (1890, in-18). P. MARIN.

BIBL. : GUICHON DE GRANDPONT, *le Vice-Amiral de Gueydon*; Brest, 1887, in-8. — *Le Port de Brest et l'amiral de Gueydon* ; Toulon, 1889, in-8. — Dr RUFZ DE LAVISON, *la Martinique sous le gouvernement de M. le comte de Gueydon*, dans *Revue britannique*, août 1881.

GUEYFFIER (Famille). Famille originaire de Bessettes, com. de Chastenier, cant. de Langogne (Lozère). Le premier qui soit connu, *Guillaume* Gueyffier, vivait en 1333. En 1555 une branche, qui avait pour chef *Louis* Gueyffier, vint s'installer à Brioude. C'est d'elle que descend *Jean-François* Gueyffier, baron de Talairat, né à Brioude le 19 avr. 1766, mort à Brioude le 2 juil. 1850. Président du tribunal criminel de la Haute-Loire en 1798, conseiller général en 1815, il est surtout connu par le rôle qu'il a joué dans le mouvement romantique et ses relations avec Chateaubriand, Byron, Lamartine, les Deschamps, etc. Il a laissé des œuvres en prose et en vers. A une autre branche collatérale, fixée dans l'île de France, appartient *Jean* Gueyffier, né en 1566, mort à Rome en 1660. Il résida à Rome comme envoyé de France de 1632 jusqu'à sa mort et y rendit les plus grands services. Une partie de sa correspondance est conservée aux archives des affaires étrangères. L. F.

BIBL. : *Tablettes historiques du Velay* ; Le Puy, 1876, t. VII, in-8.

GUEYMARD (Louis), chanteur dramatique français, né à Chaponnay (Isère) le 17 août 1822, mort en 1880. Après avoir étudié quelque temps à Lyon, il vint à Paris, passa par le Conservatoire et débuta le 12 mai 1848 à l'Opéra. Chanteur médiocre au point de vue de l'art proprement dit, mais doué d'une voix solide et infatigable, d'ailleurs dévoué, consciencieux et toujours prêt à bien faire, Gueymard prit bientôt dans le répertoire une place importante. Gueymard, qui avait épousé sa camarade, Mme Deligne-Lauters, dont il se sépara judiciairement au bout de quelques années, quitta l'Opéra vers 1870. Il s'en alla tenir alors son emploi dans diverses villes de province, notamment à Bordeaux. Mais sa voix avait perdu de sa vigueur et, par là même, lui avait enlevé la meilleure part de son talent.

GUEYMARD (Pauline LAUTERS, d'abord épouse DELIGNE, puis épouse), cantatrice dramatique, née à Bruxelles le 1er déc. 1834. Fille d'un peintre de talent dont elle reçut d'abord des leçons de peinture, la beauté de sa voix lui fit bientôt abandonner cet art pour celui du théâtre. Engagée à l'Opéra (1857), elle y obtint de suite un grand succès. Mariée en 1858 au chanteur Gueymard, elle parcourut à l'Opéra une carrière brillante, se montrant successivement dans la plupart des grands rôles du répertoire, créant les rôles principaux de la plupart des œuvres nouvelles importantes : pendant plus de vingt ans, elle resta l'une des gloires de l'Opéra. Après avoir quitté ce théâtre en 1876, elle fit une courte et brillante apparition au Théâtre-Italien, puis elle se retira définitivement de la scène, quoique encore en pleine possession de sa voix et de son talent.

GUEYTES-ET-LA-BASTIDE. Com. du dép. de l'Aude, arr. de Limoux, cant. de Chalabre ; 100 hab.

GUEYZE. Com. du dép. de Lot-et-Garonne, arr. de Nérac, cant. de Mezix ; 544 hab.

GUEZ (V. GHEEZ).

GUEZ (Gilles du) (V. DEWES).

GUEZ DE BALZAC (Jean-Louis) (V. BALZAC).

GUEZENNAYA. Importante tribu du Maroc, au S. du Rif et qui habite la région qui borde une partie de la route de Fez à la frontière marocaine.

GUEZER (V. GAZER).

GUEZNO DE BOTSEY (Mathieu-Claude), homme politique français, né à Audierne le 17 févr. 1763, mort à Audierne le 6 juil. 1839. Négociant, il fut délégué en 1789 à l'assemblée de la sénéchaussée de Quimper pour la nomination des députés aux Etats généraux et rédigea le cahier des doléances de cette sénéchaussée. Administrateur du Finistère en 1790, il fut élu par ce département le 7 sept. 1792 membre de la Convention. Il vota la mort du roi et, envoyé en mission à Rochefort, il y créa de vastes cales de construction (1794). En 1795, il fut chargé avec Guermeur de la pacification de la Bretagne. Il fit remettre les prêtres en liberté, coopéra activement au traité de La Mabilais et, lors de la reprise des hostilités, il assura le ravitaillement des troupes de Hoche. Il revint à Paris la veille de la prise du fort Penthièvre. Désigné avec Godin pour activer la pacification de la Vendée, il dut renoncer à cette mission à cause de son état de santé. Elu au conseil des Cinq-Cents le 4 brumaire an IV, il travailla activement dans les commissions. Très lié avec La Tour d'Auvergne, Desaix, Kléber, Moreau et Carnot, il sollicita pour La Tour d'Auvergne une pension que celui-ci refusa. Après la législature, il revint à Audierne où il avait obtenu la place de receveur des douanes. Exilé comme régicide en 1816, il s'établit à Bruxelles. Il ne put rentrer en France qu'en 1830. Guezno avait réuni une foule de documents précieux sur l'expédition de Quiberon. Ils ont servi à M. Armand Du Chatellier

pour son *Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne Bretagne* (Nantes, 1836, 6 vol. in-8).

GUFFENS (Godefroi), peintre belge contemporain, né à Hasselt (Limbourg) en 1802. Elève de M. de Keyser, il commença à se faire connaître à Bruxelles, puis il s'établit à Anvers. Ses tableaux, d'un dessin ferme et correct, mais d'un aspect froid et sec, ont figuré depuis 1824 aux expositions de Bruxelles. On peut citer comme les meilleurs : *l'Affranchissement de la commune de Hasselt; Episode de la destruction de Pompéi; l'Hymen mystique* et les peintures murales de l'église Saint-Georges d'Anvers, dont les cartons figurèrent en 1867 à l'Exposition universelle de Paris. Il est aussi l'auteur d'un *Voyage artistique en Allemagne* (Anvers, 1858, in-32), volume publié en collaboration avec M. Swerts. Ad. T.

GUFFROY (Armand-Benoît-Joseph), homme politique français, né à Arras en 1740, mort à Paris le 9 févr. 1801. Avocat à Arras, il fit partie de l'assemblée provinciale de l'Artois en 1787, fut élu juge de paix à Arras en 1790, puis président du district et enfin député du Pas-de-Calais à la Convention (9 sept. 1792). Il vota la mort du roi et fut envoyé le 9 mars 1793 avec Mailhe en mission dans les dép. de l'Aude et de la Haute-Garonne, en remplacement de Lombard Lachaux. En juillet, il fondait un journal, *le Rougyff ou le Franc en vedette*, qui parut jusqu'en prairial an II (150 n^{os} in-4). Il avait pris pour épigraphe une hymne au Saint-Sacrement : *Recedant vetera...* qu'il traduisait ainsi : « Chassons les vieux abus; que tout soit neuf, cœurs, paroles et actions » ; et, pour hâter ce renouveau, il ne proposait rien moins que les moyens suivants : « Abattons tous les nobles; tant pis pour les bons, s'il y en a. — Que la guillotine soit en permanence dans toute la République ; la France aura assez de 5 millions d'habitants. La Convention nationale a besoin d'une nouvelle dose d'émétique ; il faut la frapper vite et dur. » On a prétendu depuis que cet organe violent n'était qu'une parodie destinée à discréditer le fameux *Père Duchesne*. La parodie eût été aussi dangereuse que l'original. Mais Guffroy était sérieux. Il écrivait après la disparition de l'*Ami du peuple :* « Quand une sentinelle meurt assassinée, une autre aussitôt prend la place. Le chef de nos éclaireurs n'est plus ; il faut que toutes les sentinelles de la liberté redoublent de vigilance et me voilà !.. Donne-moi ta main, père Duchesne. Comme toi, je foutrai en déroute tous les triples chats qui nous égratignent, tous les tigres qui font la chattemite. » Guffroy fit partie du comité de Sûreté générale. Mais il ne tarda pas à se modérer et fit une guerre sans merci à Robespierre et aux terroristes. Après le 9 thermidor, il fut chargé d'inventorier les papiers de Robespierre et déposa à la Convention les listes des personnes destinées à la guillotine par le « tyran ». Depuis, il s'emporta en accusations passionnées contre Joseph Lebon (5 août 1794), contre Duhem (27 mars 1795), contre Billaud-Varennes, Collot et Barrère (29 mars). Il se fit ainsi des ennemis acharnés. En l'an V (21 prairial), Couchy et Duplantier démontraient péremptoirement au conseil des Cinq-Cents que Guffroy avait dénoncé comme émigré et fait emprisonner le 13 fructidor an III Joseph Gouffé, dit Rougeville, dont le père avait été son bienfaiteur. Il voulait ainsi se débarrasser d'un créancier gênant. Le conseil, dit le *Moniteur*, « frémit d'indignation » et fit sur-le-champ remettre en liberté Rougeville. A la suite de cette aventure, Guffroy disparut de la vie publique. Un peu plus tard, il parvint toutefois à se faire nommer chef adjoint au ministère de la justice. Il a laissé divers écrits : *le Tocsin sur la permanence de la garde nationale* (Paris, 1789, in-8) ; *la Sanction royale examinée par un Français* (1789, in-8) ; *Offrande à la nation* (1789, in-8) ; *Lettre sur les biens ecclésiastiques* (1789, in-8) ; *Discours sur ce que la nation doit faire du ci-devant roi* (1792, in-8) ; *la Liberté. Bara et Viala* (1793, in-8) ; *Censure républicaine* (1794, in-8) ; *la Queue de Robespierre* (1794, in-8); *les Secrets de Joseph Lebon et de ses complices* (1794, in-8).

GUFFROY (Louis-Maxime), littérateur français, né à Paris en 1826, petit-fils du précédent. Elève du petit séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet, où il connut les futurs cardinaux Langénieux et Foulon, il servit quatorze ans dans l'armée impériale, fut caporal aux grenadiers de la garde, prit part à l'expédition de Crimée et se distingua au siège de Sébastopol. Il fit encore, comme volontaire, la guerre franco-allemande de 1870-71. On a de lui : *Souvenirs de Crimée et du camp de Châlons* (Paris, 1858, in-18) ; *les Fastes de l'armée française* (Avignon, 1865, in-8) ; *Chansons et poésies* (1865, in-18) ; *les Nébuleuses* (Paris, 1877, in-12) ; *la Vérité sur Armand Guffroy* (Saint-Etienne, 1881) ; *la Dame à la tête de mort* (1863, 8e éd.) ; *Six Mois au Liban* (1892), etc. Pendant quinze ans, Guffroy exerça la profession de souffleur au théâtre de Saint-Etienne.

GUGERNI (Tacite, *Hist.*, V, 16, 18) ou **GUBERNI** (Pline, IV, XVII, 31). Peuple germanique qui s'était soumis aux Romains. Primitivement ils occupaient la rive droite du Rhin, où probablement ils se trouvaient dans la clientèle des Sigambres. Au commencement de notre ère, Tibère les établit sur la rive gauche du fleuve dans la *Gallia Belgica*, sur le territoire des *Menapii*. Là ils s'étendaient le long du Rhin, au S. de l'endroit où il se partage en deux branches, entre les *Batavi* et les *Ubii* transplantés comme eux. A l'O. ils avaient comme voisins les *Tungri*. Leur pays, plus tard, fit partie de la province romaine de *Germania Inferior*. Tacite nous apprend qu'ils prirent part au soulèvement des Bataves (V. CIVILIS).

GUGGISBERG. Grand village de Suisse, cant. de Berne, district de Schwarzenburg ; 2,802 hab. La population, probablement d'une autre race que les autres habitants du pays, parle un langage particulier et se distingue par ses coutumes et ses vêtements.

GUGLIELMI (Pietro), compositeur italien, né à Massa Carrara en mai 1727, mort à Rome le 19 nov. 1804. Son père, maître de chapelle du duc de Modène, fit sa première éducation musicale. Envoyé à Naples, au conservatoire de Loreto, il eut pour maître Durante. Le jeune homme témoignait peu de disposition pour la musique et beaucoup de paresse : sa vocation se déclara subitement. Sorti à vingt-sept ans du Conservatoire, il fit jouer à Turin en 1755, avec un très grand succès, son premier opéra ; pendant des années il resta le compositeur d'opéras le plus aimé du public italien. En 1762, il alla à Dresde où il resta quelques années avec le titre de maître de chapelle de l'électeur; il passa ensuite à Brunswick et, en 1772, fut appelé à Londres où il resta cinq ans. Revenu à Naples, en 1777, à l'âge de cinquante ans, il y partagea avec Cimarosa et Paisiello la faveur publique; les trois compositeurs, après un moment de rivalité, prirent le parti de s'entendre au moins en apparence ; en particulier, ils s'unirent pour obliger les entrepreneurs de spectacle à leur payer le prix uniforme de 600 ducats pour chacun de leurs ouvrages, ce qui paraîtrait aujourd'hui bien modeste.

Guglielmi, qui avait écrit un nombre immense d'ouvrages sérieux ou du genre bouffe, accepta, en mars 1793, la place de maître de chapelle de Saint-Pierre du Vatican ; il en profita pour se consacrer à la musique d'église. Marié jeune, il eut beaucoup d'enfants, mais leur témoigna une indifférence absolue. Malgré les grandes richesses qu'il avait amassées, son goût prolongé pour la galanterie le ruina; sa dernière maîtresse, la cantatrice Oliva, acheva sa ruine. Guglielmi se faisait redouter de ses rivaux par sa grande force à l'épée, qu'il était toujours prêt à tirer.

D'une extrême sévérité avec les chanteurs, il ne permit jamais, même aux plus fameux, de modifier sa musique en brodant ou intercalant dans leur rôle des traits qu'il n'avait point écrits. Guglielmi est moins connu en France que Cimarosa et Paisiello, et cependant il faut le mettre à leur niveau. On n'a joué de lui en France que : *I Due*

Gemelli et *La Serva innamorata*. Moins abondant en motifs heureux que Cimarosa, ne possédant pas la douce mollesse et le pathétique de Paisiello, il avait bien plus d'entraînement et de gaieté qu'eux dans le style bouffe, et ses morceaux d'ensemble sont de la plus belle unité. La variété de son talent prouve son génie. Son oratorio de *Debora e Sisara*, universellement admiré en Italie, est d'un tout autre ton que ses autres œuvres. Il écrivit, dit-on, deux cents opéras dont on ne possède qu'un certain nombre, car, au XVIIe siècle, en Italie, on ne conservait que les partitions d'opéras qui obtenaient du succès. Les plus célèbres sont: *I Due Gemelli*, *I Viaggatori*, *La Serva innamorata*, *I Fratelli Pappa mosca*, *La Pastorella nobile*, *La Bella Pescatrice*, *La Didone*, *Enea e Lavinia*. Ph. B.

GUGLIELMI (Luigi), sculpteur italien, né à Rome en 1831. Il étudia à l'Académie de Saint-Luc et débuta par un groupe de *Daphnis et Chloé; Ruth et Noémi*, *Eve après le péché* étendirent sa réputation. La grande statue de la *Conception* qui est à Cagliari, sur une place, est aussi son ouvrage, ainsi que le tombeau de la famille *Guglielmi* dans un des cimetières de Rome, plusieurs bustes de femme et des figures d'enfants endormis. Il a fait le portrait de *Victor-Emmanuel*, de *Cavour*, de *Ratazzi*, de *Pie IX* et de la reine *Marguerite*.

GUGLIELMINI (Domenico), mathématicien et médecin italien, né à Bologne le 27 sept. 1655, mort à Padoue le 12 juil. 1710. Reçu docteur en médecine en 1678, nommé en 1686 intendant général des eaux du Bolonais, en 1690 professeur de mathématiques et en 1694 professeur d'hydrométrie à l'université de Bologne, en 1698 professeur de mathématiques et en 1702 professeur de médecine à l'université de Padoue, il conserva ces deux dernières chaires jusqu'à sa mort. Il était associé étranger de l'Académie des sciences de Paris depuis 1696 et membre de la Société royale de Londres. Il a laissé la réputation d'un savant et d'un praticien des plus distingués. Il a principalement écrit sur le mouvement des eaux et la théorie des eaux courantes; il a aussi publié quelques observations astronomiques. Une édition complète de ses œuvres, précédée d'une notice biographique, a été donnée par J.-B. Morgagni (Genève, 1719, 2 vol. in-4; 2e éd., 1740); les plus intéressants des ouvrages qui s'y trouvent réunis ont pour titres: *Volantis flammæ epitropeia* (Bologne, 1677, in-4); *De Cometarum natura et ortu* (*id.*, 1681, in-4); *Riflessioni philosophiche*, etc. (*id.*, 1688, in-4); *Aquarum fluentium mensura* (*id.*, 1690-1691, in-4); *Della Natura de' fiumi* (*id.*, 1697-1712, 2 part. in-4). L. S.

BIBL.: FONTENELLE, *Eloge de Guglielmini*, dans l'*Hist. de l'Acad. des sciences de Paris*, 1710, p. 152. — J.-F. MONTUCLA, *Histoire des mathématiques*; Paris, ans VII-X, t. II, pp. 491 et 644, et t. III, pp. 691 et suiv., in-4. — BOSSUT, *Cours complet de mathématiques, Hydrodynamique*; Paris, 1810, t. II, p. 445, in-8. — *Vita di D. Guglielmini* (anonyme); Milan, 1821, in-8.

GUGLIELMO (Fra), architecte et sculpteur italien du XIIIe siècle. On le nomme souvent, mais à tort, Guglielmo Agnelli; rien ne prouve qu'il ait appartenu à la famille pisane Dell'Agnello. Il naît à Pise en 1222, selon les anciens historiens, mais plus probablement vers 1238. En 1257, il prononce ses vœux au couvent dominicain de Sainte-Catherine, où il est inscrit au nombre des frères lais. Si l'on admet qu'il naquit en 1238, on ne peut croire qu'il ait collaboré à la construction de l'église de Sainte-Catherine, terminée en 1253; mais il est certain qu'il fut un des principaux architectes du couvent annexé à cette église. Fra Guglielmo termine, en 1267, les bas-reliefs du tombeau de saint Dominique dans l'église de ce nom à Bologne, bas-reliefs commencés par Niccola Pisano et abandonnés lors de son voyage à Sienne, en 1266. Les sujets qui décorent le tombeau de saint Dominique, sarcophage de marbre rectangulaire, illustrent des épisodes de la vie du saint et de la fondation de l'ordre des dominicains. De Fra Guglielmo sont également les bas-reliefs de la chaire de San Giovanni Fuorcivitas, à Pistoja, exécutés vers 1270, quelques sculptures au Dôme d'Orvieto, de 1293, et peut-être une chaire, aujourd'hui détruite, de San Michele in Borgo, à Pise. Ce fidèle imitateur de Niccola Pisano mourut à Pise, vers 1313, et fut enseveli dans son couvent de Sainte-Catherine.

BIBL.: CROWE et CAVALCASELLE, *Storia della Pittura in Italia*, 1875, t. I, pp. 215 et suiv. — MARCHESE, *Memorie dei più insigni pittori, scultori e architetti domenicani*, 1878, t. I, pp. 94-137. — MÜNTZ, *les Précurseurs de la Renaissance*.

GUGLIELMO (Lange), sculpteur français, né à Toulon en 1839. Il eut pour maître Jouffroy, et est l'auteur d'une *Innocence*, d'un *Giotto révélant sa vocation* et d'un *Abel mourant* conservé au musée de Toulon.

GUGLIELMO DA BERGAMO, peintre de l'école milanaise la plus ancienne, qui peignait vers la fin du XIIIe siècle. Bien qu'il fût assez réputé parmi ses contemporains, il ne nous est parvenu de lui aucun ouvrage.

GUGLIELMOTTI (Alberto), illustre historien et érudit italien, né à Civitavecchia le 4 févr. 1812. A l'âge de quinze ans il entra dans l'ordre de Saint-Dominique de Rome. Successivement professeur au collège de Saint-Thomas, à la Minerve, à l'Université de Rome, membre de l'Académie d'archéologie, prieur de son couvent, bibliothécaire de la Casanatense, il voyagea beaucoup en Europe, visitant les archives, les bibliothèques, les musées et principalement les arsenaux. C'est, en effet, surtout, un historien d'art naval et militaire; il a étudié spécialement la marine méditerranéenne du IXe au XIXe siècle (exclusivement). Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons: *Le Science applicate alla storia della marina; La Storia della marina pontificia nel medio evo* (1871, 2 vol.), son ouvrage le plus célèbre; *La Guerra dei Pirati* (Rome, 1877, 2 vol., 2e édit.); *Le Fortificazioni della Spiaggia Romana* (1887, 2e édit.); *La Squadra permanente* (1882); *Vocabolario marino e militare* (1889).

GUGNÉCOURT. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Bruyères; 248 hab.

GUGNEY-AUX-AULX. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire; 534 hab.

GUGNEY-SOUS-VAUDÉMONT. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, cant. de Vézelise; 152 hab.

GUHL (Ernst-Karl), critique d'art allemand, né à Berlin le 20 juil. 1819, mort à Berlin le 20 août 1862. Professeur à l'Académie des beaux-arts, puis à l'université de Berlin, cet écrivain a fait de nombreux voyages artistiques dans les grandes capitales de l'Europe et a résumé ses idées esthétiques dans divers ouvrages, dont les principaux sont: *Die neuere geschichtliche Malerei und die Akademien* (Stuttgart, 1848); *Künstler-Briefe* (Berlin, 1854-56, 2 vol.). Le plus estimé est un manuel d'archéologie, écrit en collaboration avec W. Koner: *Leben der Griechen und Römer* (Berlin, 1862), traduit en français par M. Trawinski, sous le titre de la *Vie antique* (1884-85, 2 vol. in-8). Ad. T.

GUHR (Karl-Wilhelm-Ferdinand), violoniste et compositeur allemand, né à Militsch (Silésie) le 27 oct. 1787, mort à Francfort le 23 juil. 1848. Elève de Schnabel pour le violon et de Berner pour le piano, il fit des études à Breslau et apprit à composer sous la direction de Vogler. En 1807, il fut nommé chef d'orchestre du théâtre à Nuremberg qu'il quitta pour accepter une place semblable à Wiesbaden en 1813; l'année suivante, cette ville se trouvant ruinée par la guerre, Guhr alla à Cassel où le prince le nomma directeur de la musique du théâtre et de sa chapelle; il abandonna cette position au bout d'un an et jusqu'en 1821 resta sans situation officielle; à cette époque il fut nommé pour vingt-deux ans directeur d'orchestre du théâtre de Francfort, ville qu'il ne quitta plus. Guhr fut un violoniste de génie et un maître d'orchestre extraordinaire: par son talent dans cet ordre il introduisit de notables améliorations dans la musique. Doué d'une ex-

trême habileté pour la lecture des partitions, d'une ouïe musicale extrêmement délicate, et d'une admirable mémoire spéciale, il écrivit de mémoire les compositions de Paganini qui n'avaient pas encore été imprimées. Son livre : *Ueber Paganinis Kunst die Violine zu Spielen*, qui parut à Mayence en 1831, excita une grande curiosité : il a été traduit en français. Guhr dans son propre jeu imita d'abord Rode dont la justesse et la pureté le séduisirent ; mais, après avoir entendu Paganini, il modifia complètement son jeu d'après les procédés d'exécution de ce grand homme. Les opéras et les morceaux musicaux de Guhr, malgré leur valeur, n'ont pas survécu à leur auteur.

BIBL. : GOLLMICK, *Karl Guhr, Nekrolog;* Francfort, 1818.

GUHRANER (Gottschalk-Eduard), littérateur allemand, né à Bojanowo en 1809, mort le 5 janv. 1854. Il fit ses études à Breslau et à Berlin où il devint professeur en 1837. Dès ses années d'études, en 1831, il s'était mis à étudier Leibnitz ; en 1836 il alla à Hanovre pour étudier les manuscrits de Leibnitz et s'en servir pour une étude critique de la vie et des œuvres de ce grand philosophe. En 1838 et 1839, il se rendit à Paris, poursuivant toujours cette étude. Nommé en 1841 à la bibliothèque de l'université de Breslau, il devint professeur en 1843. Ses ouvrages principaux sont : *Mémoire sur le projet de Leibnitz relatif à l'expédition d'Egypte proposé à Louis XIV en 1672* (Paris, 1839) ; *Kurmainz in der Epoche von 1672* (Hambourg, 1839) ; *Lessings Erziehung des Meschengeschlechts, kritisch und philosophisch Erlaütert* (Berlin, 1841) ; *Das Heptaplomeres des Jean Bodin* (1841) ; *G. W. V. Leibniz, eine Biographie* (Breslau, 1842, 2 vol.) ; *Joachim Jungius und sein Zeitalter* (Stuttgart, 1850). Il a publié aussi : *Leibnitz deutsche Schriften* (Berlin, 1838-40, 2 vol.) ; *Goethes Briefwechsel mit Knebel* (Leipzig, 1851). Enfin en 1853 il entreprit la fin des travaux de Danzel sur Lessing, qui parurent à Leipzig en 2 vol.

GUI (Bot.). Nom vulgaire du *Viscum album* L., plante de la famille des *Loranthacées* (V. ce mot), que l'on appelle encore Gui blanc, Gui commun, Gui de chêne (*Mistletoe* des Anglais, *Mistel* ou *Eichen Mistel* des Allemands, *Vischio* des Italiens, *Visco* ou *Muerdago* des Espagnols). C'est un arbrisseau qui vit en parasite sur les espèces d'arbres les plus diverses : *nullum arborum vel fruticum genus respuens*, comme disait Eudlicher (*Enchirid.*, 399) il y a plus de soixante ans. Ses nombreux rameaux di ou trichotomes, cylindriques et articulés, forment dans leur ensemble une touffe subglobuleuse, pouvant atteindre de 0m40 à 0m50 de hauteur. Ils portent des feuilles opposées, épaisses, charnues, coriaces, d'un vert un peu jaunâtre, de forme oblongue, avec cinq ou sept nervures simples, bien plus apparentes sur la plante sèche que sur la plante vivante. Les fleurs, d'un jaune verdâtre, peu apparentes, sont disposées en cymes pauciflores sur des axes courts, épais, qui occupent le sommet des rameaux ou l'aisselle des feuilles. Elles sont unisexuées, monoïques ou dioïques, et paraissent à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. Leur odeur est analogue à celle du Buis. Les mâles, dépourvues de corolle et d'étamines individualisées, sont réduites à un calice composé de quatre sépales à préfloraison valvaire ; chacun de ces sépales produit, dans le parenchyme de sa face supérieure, un grand nombre de sacs polliniques qui s'ouvrent isolément par un pore. Les fleurs femelles, au contraire, ont un calice obscurément quadridenté, une corolle de quatre pétales en forme d'écailles charnues et un ovaire infère que surmonte un style simple, terminé par un stigmate globuleux. Ces fruits sont des baies blanches, transparentes, de la forme et de la grosseur d'un grain de groseille, à mésocarpe mucilagineux, très visqueux, à endocarpe membraneux, étroitement appliqué sur la graine ; celle-ci, dépourvue d'enveloppes propres, est constituée par un albumen épais, charnu, au milieu duquel se trouve un embryon solitaire, à radicule dirigée vers le point diamétralement opposé au hile, quelquefois deux ou trois embryons convergents par leur extrémité cotylédonaire.

Comme nous l'avons dit plus haut, le Gui se développe sur les espèces d'arbres les plus diverses. En France, les essences sur lesquelles il s'implante le plus communément sont les pommiers, les poiriers, les peupliers, les pins et les sapins. Il se fixe assez fréquemment aussi sur les tilleuls, les érables, le robinier, l'aubépine, le prunier, le cerisier, etc. Mais il est extrêmement rare de le rencontrer sur les chênes et on ne cite guère que douze ou quinze localités où son parasitisme sur ces arbres ait été constaté d'une façon certaine (V. Dr Bonnet, *Histoire du Gui*, dans le journal le *Naturaliste*, 1879-1880, p. 183, et l'abbé J. Dulac, *Aguilanneuf;* Paris, 1882, p. 11). Ajoutons qu'il peut se développer non seulement sur d'autres parasites, comme le *Loranthus europœus* L., mais encore sur lui-même, ainsi que l'a observé Durieu de Maisonneuve (V. *Bulletin de la Soc. botanique de France*, 1857, p. 596).



Viscum album L. (port).

Le Gui, surtout celui de Chêne, a eu jadis sa célébrité. Tout le monde sait quel respect religieux nos ancêtres, les Gaulois, avaient pour cette plante et quels rites accompagnaient sa récolte au retour de l'an nouveau, lorsque le peuple suivait les druides en faisant retentir les airs du cri célèbre : *Au Gui l'an neuf!* (V. Pline, *Hist. natur.*, lib. XVI, chap. XLIV). De nos jours encore, on en vend des quantités considérables à Paris aux approches de la Noël et du jour de l'an. C'est sans doute dans un reste de la vénération dont il fut l'objet et des idées superstitieuses qu'on y avait attachées qu'il faut chercher la cause de la grande réputation dont le Gui a joui pendant longtemps en médecine comme antispasmodique, antihystérique et antiépileptique. Ses baies, âcres et amères, sont purgatives ; elles ont servi pendant longtemps pour faire de la glu. Ces baies arrivent à maturité aux mois de novembre et de décembre et sont alors mangées avec avidité par un certain nombre d'oiseaux, notamment par les mésanges, les fauvettes, les pigeons-ramiers et les grives, qui en transportent les graines sur les arbres. Mais comment ce transport s'effectue-t-il ? Doit-on admettre, avec Pline et les anciens auteurs, que les graines, après avoir traversé, sans perdre leur faculté germinative, l'intestin des oiseaux, sont répandues avec leurs excréments sur les arbres voisins, ou bien, avec le Dr Boisduval, que ces mêmes graines sont expulsées par un véritable vomissement ? Ces théories ne paraissent guère acceptables et l'on doit considérer comme beaucoup plus rationnelle l'opinion émise par Gay et Durieu de Maisonneuve, à savoir que « les oiseaux, après avoir saisi les baies et en avoir avalé la pulpe, cherchent, en frottant leur bec contre les branches des arbres, à se débarrasser des graines ainsi que de la substance visqueuse qui y restent attachées ; d'où résulte la fixation d'un grand nombre de graines à la surface des rameaux ». Quoi qu'il en soit, le Gui germe avec la plus grande facilité sur les arbres où ses graines ont été transportées et, au moment de la germination, la graine présente cette particularité remarquable que la radicule, au lieu d'être dirigée par la pesanteur suivant la verticale, n'est sensible qu'à la lumière ; elle s'enfonce dans les branches, de quelque côté que la graine y ait été déposée, et toujours du côté

le moins éclairé. Après avoir traversé l'écorce interne, la racine cesse de s'allonger ; mais elle produit des racines secondaires qui serpentent dans tous les sens entre le bois et l'écorce. Ces racines secondaires forment à leur tour de nouvelles ramifications qui, s'enfonçant directement vers le centre de la tige nourricière, pénètrent comme autant de coins dans la masse ligneuse. Ed. Lef.

GUI, empereur d'Occident et roi d'Italie ; on ne connaît pas la date de sa naissance ; il mourut en 894. Fils de Gui, duc de Spolète, et d'Adélaïde, fille de Pépin, roi d'Italie, il descendait par les femmes de la maison souveraine de France, et occupait les terres dont il avait été investi par Charles le Chauve. Après la mort de Charles III, dit *le Gros*, Gui convint avec Bérenger, duc de Frioul, son parent, de se partager l'Empire : Bérenger devait régner sur l'Italie, Gui sur la France avec le titre d'empereur. Mais le roi de Germanie, Arnoul, défit Bérenger à Trente et lui imposa l'hommage pour ses Etats. Quant à Gui, il prit les armes et remporta une victoire complète à La Trebbia, en 889 : il assembla à Pavie une diète et se fit proclamer. Voyant qu'il ne pouvait rien espérer du côté de la France, il attaqua Bérenger en Italie, le battit à deux reprises en 890 et se fit couronner à Rome par le pape Etienne V, le 21 févr. 891. Arnoul reprit ensuite le dessus : il prit Pavie, chassa Gui de la Lombardie et l'obligea à se retirer dans Spolète (893) ; ce dernier réunissait de nouvelles forces pour reprendre la lutte quand il mourut, l'année suivante, d'une hémorragie. — De son mariage avec Agiltrude, fille du prince de Bénévent, Adelgise, il eut un fils, *Lambert*, qui lui succéda.

GUI (Bernard) (V. Bernard-Guy).

GUI d'Anjou, évêque du Puy-en-Velay, mort en 996. Deuxième fils du comte d'Anjou, Foulques le Bon, il fut successivement abbé de Saint-Aubin-d'Anjou, de Ferrières, de Villeloin, de Cormery, et succéda, en 976, à son frère, Drojon, sur le siège épiscopal du Puy.

GUI d'Arezzo (V. Guido d'Arezzo).

GUI de Chalis (V. Gui de Cherlieu).

GUI Ier de Chatillon, comte de Blois, succéda en 1307 à son père Hugues, et mourut en 1342.

GUI II de Chatillon succéda, en 1381, dans les comtés de Blois et de Soissons, à son frère, Jean II, et mourut à Nesle le 22 déc. 1397. Il avait vendu, en 1391, les comtés de Blois, de Dunois, de Romorantin et de Château-Renaud à Louis, duc d'Orléans.

GUI de Cherlieu, théoricien musical du XIIe siècle. Disciple immédiat de saint Bernard à Clairvaux, il devint abbé d'un des monastères fondés par ce saint en Bourgogne. La similitude des noms latins de Chalis (*Caroliloco*) et Cherlieu (*Cariloco*) a produit une confusion d'après laquelle on l'a considéré longtemps comme abbé de Chalis ; des recherches récentes tranchent la question en faveur de Cherlieu et permettent de reconnaître en Gui le premier abbé de ce monastère, nommé en 1131. On possède de lui un traité : *Regulæ de arte musica*, qui a été publié par Coussemaker, dans le t. II de ses *Scriptores medii ævi de musica*. M. Br.

Bibl. : *Kirchenmusikalisches Jahrbuch für das Jahr 1889*, pp. 2 et suiv.

GUI de Dampierre, comte de Flandre (V. Dampierre).

GUI de Laval (V. Laval).

GUI ou GUIDO de Lusignan (V. Lusignan).

GUI de Ponthieu, prélat français, mort en 1076. Fils d'Enguerrand, comte de Ponthieu, il fut élevé à l'abbaye de Saint-Riquier, et devint archidiacre vers 1049. En 1058 il était élu évêque d'Amiens. Il soutint une lutte assez vive contre les moines de Corbie qui opposaient leurs immunités à l'autorité épiscopale. Il assista en 1059 au sacre de Philippe et en 1068 il accompagna en Angleterre en qualité d'aumônier et de confesseur, la princesse Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant. Ce prélat jouissait d'un certain renom littéraire. Il a laissé un poème en vers latins sur la bataille d'Hastings : *Carmen de Hastingæ Prœlio* qui est fort précieux comme document contemporain. Le manuscrit en fut longtemps égaré. M. Pelné l'a retrouvé à la bibliothèque royale de Bruxelles et l'a publié dans les *Monumenta historica Britannica* (Londres, 1848, t. I, in-fol.). M. Francisque Michel l'a également inséré dans son t. III des *Chroniques anglo-normandes* (1840) ainsi qu'une autre pièce attribuée à Gui de Ponthieu, qui renferme des détails sur la reddition de Londres à Guillaume le Conquérant. R. S.

Bibl. : *Histoire littéraire de la France*, t. VIII. — U. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge*.

GUI Foulques (V. Clément IV).

GUI-Pape ou GUI de La Pape (*Guido-Papæ*), jurisconsulte, né à Saint-Symphorien d'Ozon, près de Lyon, vers 1402, mort vers 1487. Il étudia à Turin, fut avocat à Grenoble, puis conseiller au parlement de cette ville. Louis XI le chargea de diverses missions dont il s'acquitta avec succès. — Œuvres principales : *Decisiones Gratianopolitanæ* (Grenoble, 1490, in-fol.), recueil des décisions importantes rendues par le parlement de Grenoble pendant vingt-cinq ans ; *Singularia* (Grenoble, 1517, in-fol.), collection de 1,030 maximes reçues comme axiomes en jurisprudence. Outre ses travaux sur la jurisprudence de son parlement et le droit romain, Gui-Pape a laissé plusieurs traités de droit canonique. E.-H. V.

GUIA Parana (V. Giparana).

GUIAN. Ville de l'archipel espagnol des Philippines, la plus importante de l'île de Samar, au bord de la mer, près de l'extrémité S.-E. de l'île, ayant une population de 11,000 hab. Elle possède des plantations de palmiers à coco, d'où on retire l'huile.

GUIARD (Antoine), bénédictin de Saint-Maur, né en 1692 à Saulieu en Bourgogne, mort en 1760. Œuvres principales : *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siècle* (Nancy, 1736, in-12) ; *Réflexions sur la régie des biens temporels des consistoriaux* (sans lieu, 1748, in-12) ; *Dissertation sur l'honoraire des messes* (sans lieu, 1748, 1757). Dans cette dissertation, très hardie, Guiard démontra que l'usage des messes particulières n'a été établi par aucune loi de l'Eglise, et que c'est seulement depuis le XIIIe ou le XIVe siècle que les prêtres ont reçu une rétribution pour attribuer le mérite de la messe à un objet spécial ; il voit dans cette pratique une véritable simonie ; afin de la supprimer sans dommage matériel pour les ecclésiastiques, il propose le rétablissement des offrandes et la réduction du nombre des chapitres et des couvents.

GUIARD (Mme) (née Adélaïde Labille ; en secondes noces Mme Vincent), peintre français, née à Paris en 1749, morte à Paris en 1803. Elève de F.-E. Vincent, elle acquit de bonne heure une grande habileté dans le portrait en miniature, ainsi que dans le pastel, que Latour lui enseigna. Ses œuvres, pleines de fraîcheur, de goût et de science, la firent nommer à l'Académie en 1783. Les portraits de princes et de princesses, d'hommes politiques, d'artistes, qu'elle a exécutés, sont pour la plupart dans nos collections publiques et ne sont aucunement déchus de l'estime dans laquelle les tenaient leurs contemporains. Ad. T.

GUIARD (Emile), auteur dramatique français, né à Paris en 1852, mort à Cannes le 2 févr. 1889. Neveu d'Emile Augier, il fut attaché à la direction des beaux-arts. Il débuta par une poésie, *Livingstone* (Paris, 1875, in-8), qui fut couronnée par l'Académie française, et il avait donné plusieurs pièces de théâtre qui semblaient lui présager un brillant avenir lorsqu'il mourut prématurément. Citons de lui : *Volte-face*, comédie représentée à la Comédie-Française (Paris, 1877, in-12) ; *la Mouche*, monologue en vers (1879, in-12) ; *Mon Fils*, comédie en trois actes, représentée à l'Odéon le 3 mars 1882, et *Feu de paille*, comédie en un acte donnée à l'Odéon le 30 mars 1885.

M. René Vallery-Radot a publié ses *Poésies* (Paris, 1889, in-16) avec une notice.

GUIART (Guillaume), poète chroniqueur français, sous Philippe le Bel. Il prit part à la guerre de Flandre; ses blessures l'obligèrent à quitter le métier des armes. C'est alors qu'il songea à écrire pour répondre aux attaques dont les Français avaient été l'objet dans les écrits flamands. Il travailla d'abord d'après des récits oraux et ses propres souvenirs, puis sur le conseil d'un ami il alla consulter les archives de l'abbaye de Saint-Denis, et en 1306 recommença son œuvre sur un nouveau plan. En 1313 il habitait à Paris la paroisse de Saint-Médard où il était « menestrel de bouche ». Son œuvre est intitulée *Branceh de royaulx lignages*. C'est une chronique comprenant 21,510 vers, composée à la gloire de Philippe le Bel et où est racontée l'histoire des rois de France depuis Louis VII; ce n'est que postérieurement à 1296 que cette chronique fournit des renseignements originaux sur les événements dont l'auteur avait été témoin ou qu'il tenait de la bouche de ses contemporains. Ce poème a été publié en entier pour la première fois par Buchon (Paris, 1828, 2 vol. in-8). Du Cange avait déjà donné à la suite de son édition de Joinville (pp. 131-161) la partie relative à saint Louis. Une nouvelle édition complète a été donné en 1865 par M. Delisle dans le *Recueil des Historiens de France* (t. XXII, pp. 171-300.) M. P.

BIBL. : LEGRAND D'AUSSY, *la Branche aux royaux lignages*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. V, p. 238. — N. DE WAILLY, *Notice sur Guillaume Guiart*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Charles*, 1846, 2e sér., t. III, p. 1. — DELISLE, *Rec. des Histor. de France*, t. XXII, p. 171.

GUIBAUD (Eustache), oratorien, né à Hyères en 1711, mort en 1794. Œuvres principales : *Explication du Nouveau Testament, principalement à l'usage des collèges* (Paris, 1785, 8 t. en 5 vol. in-8); *Morale en action* (Paris, 1797, in-12).

GUIBÉ (Robert), né à Vitré, mort à Rome le 9 sept. 1513. Il était neveu de Landais, célèbre trésorier de Bretagne. Il devint évêque de Tréguier en 1483, de Rennes en 1502. Envoyé en mission auprès de Jules II, il devint cardinal en 1506, évêque de Nantes en 1507 et légat d'Avignon en 1511. Il soutint le pape dans sa lutte contre Louis XII, qui confisqua ses bénéfices, et il prit part au concile de Latran en 1512.

BIBL. : *Gallia Christiana*, t. XIV. — D. MORICE, *Hist. de Bretagne*.

GUIBERMESNIL. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Hornoy; 161 hab.

GUIBERT, antipape de 1080 à 1100. Il était né à Parme, de la noble famille Corregia, qui prétendait descendre des comtes d'Augsbourg et qui était dévouée à la cause des empereurs ; il possédait déjà une grande réputation de science et d'éloquence lorsque Henri IV le prit pour chancelier. Il fut nommé archevêque de Ravenne sous Alexandre II et consacré par lui. Les conciles de Mayence et de Brixen ayant renouvelé la déposition de Grégoire VII, les évêques du parti de Henri IV élurent Guibert pour le remplacer (juin 1080). Il prit le nom de *Clément III*. Grégoire pressa Robert Guiscard de l'expulser de Ravenne et d'y installer le successeur qu'il avait désigné ; mais Guibert défendit et garda son siège. En 1084, il fut amené à Rome par Henri IV, qu'il couronna empereur, après s'être fait couronner pape. Il maintint son titre jusqu'à sa mort, c.-à-d. pendant plus de vingt années avec des alternatives de succès et de revers qui sont relatées dans les notices sur les quatre papes dont il fut le rival : GRÉGOIRE VII, VICTOR III, URBAIN II, PASCAL II. E.-H. V.

GUIBERT, écrivain ecclésiastique belge, né vers 1120, mort en 1208. Il fut abbé de Florennes et de Gembloux. Il composa deux poèmes sur saint Martin, une *Vie de sainte Hildegarde* et écrivit de nombreuses épîtres, dont la plupart figurent dans l'*Amplissima collectio* de D. Martène. Leur importance historique est faible.

BIBL. : A. WAUTERS, *Notice sur Guibert de Gembloux*, dans la *Biographie nationale* de Belgique, t. VIII.

GUIBERT (Etienne), avocat de Limoges, mort vers 1634, connu par un instructif commentaire sur la coutume de Limoges, *In patrios Lemovicum mores commentarii* (ms. lat. 1288 des nouv. acq. de la Bibl. nat.), composé en 1628 et dédié au maréchal de Schomberg, gouverneur du Limousin.

BIBL. : L. GUIBERT, *les Commentaires d'Etienne Guibert sur la coutume de Limoges*, dans le *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XXXI, p. 329.

GUIBERT (Charles-Benoît, comte de), général français, né à Montauban en 1715, mort à Paris le 8 déc. 1786. Entré en 1731 dans la compagnie des cadets gentilshommes de Metz, lieutenant au régiment d'Auvergne en 1732, il ne quitta ce corps qu'en 1753, après y avoir obtenu les grades d'aide-major en 1738, de capitaine en 1739, de major en 1744, de lieutenant-colonel en 1746. Brigadier le 20 févr. 1761, maréchal de camp le 16 avr. 1767, lieutenant général le 1er janv. 1784, il se distingua aux batailles de Dettingen (27 juin 1743) et de Raucoux (14 oct. 1746), au siège d'Hulst (1747). Fait prisonnier à Rosbach (5 nov. 1757), un séjour de dix-huit mois en Prusse l'initia aux réformes militaires de Frédéric II. Aide-major de nos armées d'Allemagne de 1758 à 1760, puis major général dans celle du maréchal de Broglie en 1761, il fut désigné par le duc de Choiseul pour travailler aux nouvelles ordonnances sur le service des places et de campagne (1er mars 1768). Il avait été, en 1782, nommé gouverneur des Invalides et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis en 1784. Sa femme, Suzanne Rivail, personne de grand mérite, lui survécut. Eugène ASSE.

BIBL. : E. FORESTIÉ, *Biogr. de Tarn-et-Garonne*; Montauban, 1855. — *Lettres de Mlle de Lespinasse*, éd. E. Asse, 1876, in-12, pp. 10, 86, 108, 155. — *Chronol. des maréchaux, lieutenants généraux*, publiée par le ministère de la guerre. — *Almanachs royaux*. — LUYNES, *Mém.*, XVI, 246. — TOULONGEON, *Eloge vérid. de Guibert*; Paris, 1790, in-8. — PAJOL, *Guerres sous Louis XV*; Paris, in-8, II, 231.

GUIBERT (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de), général, littérateur et tacticien français, né à Montauban le 11 nov. 1743, mort le 6 mai 1790. Guibert avait treize ans lorsqu'il accompagna en Allemagne son père, major général de l'armée que commandait le maréchal de Broglie. Pendant les campagnes de 1756, Guibert se fit remarquer par la sagesse de ses observations. Il prit part à la conquête de la Corse; il se distingua au combat de Porto Nuovo et obtint la croix de Saint-Louis avec une commission de colonel. Guibert publia en 1773 son *Essai général de tactique*. En 1775, il fut un des collaborateurs les plus actifs du comte de Saint-Germain, devenu ministre de la guerre. En 1788, Guibert fut nommé maréchal de camp, puis inspecteur divisionnaire pour l'infanterie dans la province d'Artois. En 1787, il avait été nommé rapporteur du conseil d'administration du département de la guerre. Ce poste lui valut nombre de mécomptes, parce que l'opinion publique attribua au rapporteur les imperfections des propositions du conseil : aussi lorsqu'il se présenta aux élections des Etats généraux en 1789, l'assemblée du bailliage de Bourges refusa de l'entendre. Il en mourut de chagrin l'année suivante. Outre l'*Essai général de tactique* (2 vol.), publié en 1772, réédité en 1774 et en 1804, Guibert a publié plusieurs ouvrages militaires importants. Dans *la Défense du système de guerre moderne*, également en deux volumes, il défend l'ordre mince contre l'ordre profond : il y analyse les plus belles opérations militaires de Turenne, de Luxembourg et de Frédéric II; enfin il y étudie les moyens propres à augmenter l'état militaire de la France. Dans les *Observations sur la constitution politique et militaire des armées de Sa Majesté Prussienne* avec quelques anecdotes de la vie privée de ce monarque, suivies de l'état militaire de la Prusse en 1774 (Amsterdam [Paris], 1778, in-12), Guibert poursuivit les idées émises dans les deux ouvrages précédents. Il convient de parler aussi de l'*Eloge de Catinat*, œuvre historique remarquable écrite en 1775, en vue d'un concours de l'Académie française,

où Guibert fut en concurrence avec Laharpe et ne remporta pas le prix. Guibert fut vexé de cet échec et il écrivit en 1778 l'*Eloge de Michel de l'Hospital*, avec l'épigraphe : Ce n'est point aux esclaves à louer les grands hommes! Il y critiqua avec virulence son concurrent Laharpe ainsi que les juges qui lui avaient accordé le prix. Cette campagne littéraire n'empêcha pas Guibert d'être élu membre de l'Académie française en 1786. Guibert a publié des ouvrages purement littéraires fort appréciés de ses contemporains : *le Connétable de Bourbon*, tragédie en cinq actes (Paris, 1775, in-12); *Journal d'un voyage en Allemagne fait en 1773; Voyages dans diverses parties de la France et de la Suisse en 1775, 1778, 1784 et 1785*. Paul Marin.

GUIBERT (Alexandrine-Louise Boutinon de Courcelles, comtesse de), femme auteur française, née vers 1765, morte à Saint-Ouen en 1826, femme du précédent. On peut citer d'elle plusieurs romans : *Margaretha, comtesse Rainsford* (Paris, 1797, 2 vol. in-12); *Agatha ou la Religieuse anglaise* (1797, 3 vol. in-12); *Fedaretta* (1803, 2 vol. in-12), etc. Mme de Guibert a publié les *Lettres* de Mlle de l'Espinasse (1809, 2 vol. in-8).

GUIBERT (Joseph-Hippolyte), cardinal, archevêque de Paris, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1802, mort le 8 juil. 1886. Evêque de Viviers en 1841, assistant au trône pontifical en 1845, archevêque de Tours en 1859, archevêque de Paris en 1871, cardinal, au titre de Saint-Jean devant la Porte latine, en 1873. A Tours, il entreprit la reconstruction de Saint-Martin ; à Paris, il fut le promoteur officiel de l'érection du sanctuaire du Sacré-Cœur (1873) et de la fondation de l'université catholique (1875). Il s'était signalé depuis longtemps par son zèle ultramontain, lorsque M. Thiers l'appela à l'archevêché de Paris, contrairement à la tradition de tous les gouvernements précédents qui n'avaient jamais désigné pour ce siège que des gallicans. Un de ses premiers actes fut de publier la bulle du pape promulguant le dogme de l'infaillibilité, en violation de nos lois qui interdisent toute publication de ce genre, sans l'autorisation de l'Etat. Il s'empressa aussi d'imposer la liturgie romaine à son diocèse ; dans la suite, il ne négligea aucune occasion d'alarmer la conscience des fidèles, à propos des actes du gouvernement républicain. E.-H. V.

GUIBERT (Louis), littérateur et érudit contemporain, né à Limoges en 1839. Après avoir débuté par la poésie (*Crucifixa*, Paris, 1863; *Rimes franches*, Paris, 1864), M. L. Guibert s'est consacré depuis à l'histoire locale, bien qu'il ait encore publié en 1877 un volume de vers : *Rimes couleur du temps* (Paris). De nombreuses publications sur Limoges et le Limousin, qui se recommandent autant par la solidité du fond que par l'élégance de la forme, font de M. Guibert un des meilleurs érudits de province. Nous citerons parmi les plus importantes : *Une Page de l'histoire du clergé français au* XVIIIe *siècle : destruction de l'ordre de Grandmont* (1877); *Châlucet* (1887); *Livres de raison limousins et marchois* (1888, t. I); *la Commune de Saint-Léonard-de-Noblat au* XIIIe *siècle* (1891), etc.

GUIBERT de Nogent, historien et théologien, né dans le diocèse de Beauvais, sans doute à Clermont (et non à Beauvais ni à Agnetz), le 10 avr. 1053, et décédé en 1124, suivant la chronique de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, en tout cas entre 1122 et 1129. Appartenant à une grande famille, il entra vers 1064 à l'abbaye de Saint-Germer où il reçut des leçons de saint Anselme et devint en 1104 abbé de Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy où il fut enterré. Il a composé une histoire de la première croisade d'après le récit des *Gesta Francorum*, mais en y insérant des renseignements curieux qu'il tenait particulièrement de Robert de Flandre; ce qu'il dit de Mahomet, de Pierre l'Ermite, des croisades d'enfants, a une valeur originale; cette histoire, qui comprend huit livres et s'étend de 1095 à 1101, a été écrite vers 1108. C'est dans les dernières années de sa vie qu'il a rédigé une autobiographie (*De Vita sua sive monodiarum libri tres*); on y trouve, en même temps que des détails fort intéressants sur les idées et les mœurs de son époque, une histoire précieuse de la commune de Laon; la définition qu'il a voulu donner du mot commune est très souvent citée. On a conservé de lui encore de nombreux ouvrages religieux, parmi lesquels il faut mentionner un traité sur la manière de prêcher, un livre des louanges de la Vierge et un traité des reliques des saints qui est une véritable œuvre de critique, remarquable pour le temps. Il joint à une grande érudition un style assez prétentieux. Dom d'Achery a donné en 1651, à Paris, in-fol., une édition complète des œuvres de Guibert, réimprimée par Migne (tome CLVI de la *Patrologie latine*); une édition des *Gesta* a paru dans le *Recueil des historiens occidentaux des croisades* (1879, t. IV), et une traduction de cet ouvrage et de l'autobiographie figure dans les tomes IX et X de la collection Guizot. M. Barroux.

Bibl. : *Hist. litt. de la Fr.*, 1756, t. X, pp. 433-500. — Ch. Thurot, *Etude sur Guibert de Nogent*, dans *Revue historique*, 1876, t. II, pp. 104-111, et dans éd. précitée des *Gesta*, pp. 15-20. — Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges*; Berlin, 1881, pp. 32-35, in-8, 2e éd. — *Archives de l'Orient latin*; Paris, 1881-84, *passim*, t. I et II, in-8.

GUIBEVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon; 74 hab.

GUIBOURG de Luzinais (Ernest-François-James), homme politique français, né à Angrie (Maine-et-Loire) le 27 juil. 1834. Docteur en droit, il devint président du tribunal civil de Nantes. Elu sénateur de Loire-Inférieure le 29 août 1886 en remplacement de M. de Lavrignais et réélu le 5 janv. 1888, il siégea à droite parmi la petite minorité monarchiste et appuya le boulangisme.

GUIBOURT (Nicolas-Jean-Baptiste-Gaston), chimiste et pharmacien français, né à Paris le 2 juil. 1790, mort à Paris le 22 août 1867. Il fit ses premières études sous la direction de son père, chef d'institution, puis passa à l'Ecole de pharmacie où il obtint les deux premiers prix de chimie et de pharmacie en 1810. Tout en prenant possession d'une officine, Guibourt se consacra aux études scientifiques et poursuivit ses recherches dans toutes les branches des connaissances pharmaceutiques : la chimie, la physique, la toxicologie, l'histoire naturelle médicale, la pharmacie. Il fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1824, puis professeur titulaire d'histoire naturelle des médicaments à l'Ecole supérieure de pharmacie en 1832; Guibourt occupa sa chaire jusqu'à la fin de 1865, deux avant sa mort. Les travaux de Guibourt sont multiples : ses premières recherches portèrent sur les combinaisons du mercure avec l'oxygène et le soufre; un peu plus tard, il faisait connaître des résultats très intéressants sur l'arsenic et ses composés, sur l'eau de cristallisation des sels de soude, sur la purification du nitrate d'argent, sur la matière sucrée du miel, sur la présence de l'iode dans l'urine, sur la préparation du tanin et celle de la pepsine; mais c'est surtout vers l'histoire naturelle des médicaments que s'est portée l'activité de Guibourt; ses mémoires les plus nombreux et les plus importants se rapportent à cette branche des connaissances pharmaceutiques : il suffit de citer ses recherches sur l'opium, le quinquina, la scammonée, le jalap, la rhubarbe, l'ergot de seigle, les cochenilles noire et grise, l'orseille d'Auvergne, les diverses espèces de baumes et de térébentines, le musc, le cachou, la gomme kino, etc., recherches où il s'est attaché surtout à caractériser les espèces commerciales et à mettre le pharmacien en mesure de reconnaître les produits de bonne qualité. On lui doit aussi quelques recherches physiques et un grand nombre de procédés nouveaux ou d'améliorations pour la préparation des médicaments. Guibourt a publié deux ouvrages remarquables : *la Pharmacopée raisonnée ou Traité de Pharmacie théorique et pratique* et *Histoire naturelle des drogues simples*; ce dernier ouvrage, dont la première édition parut en 1820, constitue le traité le plus complet et le plus exact que nous possédions sur la matière. La sixième édition, corrigée et

augmentée par H. Planchon, a paru en 1869. On doit aussi à Guibourt un *Manuel légal des pharmaciens et des élèves en pharmacie*. La liste des travaux de Guibourt se trouve au commencement de la sixième édition de son *Histoire des drogues simples* (p. XVI). C. M.

GUIBRAY. Hameau et faubourg de Falaise (Calvados), célèbre par une foire importante, fondée au XIe siècle, qui s'y tient chaque année du 10 au 25 août et où se fait un important commerce de bestiaux, et surtout de chevaux. Fabrique de bonneterie. Eglise en partie romane et en partie du XIIIe siècle. Ruines d'anciennes fortifications.

GUICCIARDINI (Francesco), célèbre historien italien, né à Florence le 6 mars 1482, mort à Florence le 23 mai 1540. D'une ancienne famille du pays, il fit ses études de droit à Padoue. A l'âge de vingt-trois ans, il fut nommé professeur de droit à Florence, mais se consacra bientôt tout entier au métier d'avocat : son éloquence, qui donne un tour antique aux discours de son histoire, lui valut dès l'abord de nombreux succès. Peu de temps après, il fut envoyé en ambassade à la cour de Ferdinand le Catholique ; sa mission dura deux ans, et il la remplit à la satisfaction de sa patrie. Le pape Léon X, qu'il avait reçu en 1515 à Cortone, lui donna alors le titre d'avocat consistorial, l'appela à Rome et le chargea du gouvernement de Modène et de Reggio (1518), puis il le nomma commissaire général de ses troupes en Lombardie. Les papes Adrien VI, puis Clément VII, maintinrent la même faveur, et ce dernier lui confia l'administration de la Romagne : ce pays était alors le pays le plus indisciplinable d'Italie et même d'Europe ; cependant Guicciardini accepta cette difficile mission. D'un caractère inflexible, il parvint à pacifier la Romagne, désolée par les guelfes et les gibelins et les déprédations des bandes de brigands ; il envoya au supplice les chefs de parti comme les chefs de bande, puis s'occupa de l'administration de la province, où il fit construire des routes et des édifices.

Nommé lieutenant général des troupes du saint-siège, il fit ses preuves de capitaine en défendant Parme, assiégée par les Français ; puis Clément VII l'envoya en mission, car il venait de se réconcilier avec la France. Revenu à Florence, il se vit confier par ses compatriotes le commandement des célèbres bandes noires qui avaient obéi à Jean de Médicis : Guicciardini se montra digne de ce héros. Rappelé encore par le pape Clément VII pour pacifier Bologne, il s'acquitta admirablement de cette nouvelle mission, et la mort même du pape, qui fut remplacé par Paul III, ne troubla pas la paix. Il revint enfin dans sa patrie et commença, en 1534, à rédiger sa grande histoire d'Italie, qui l'a rendu célèbre. S'occupant cependant toujours des affaires de Florence, il modéra la jeunesse emportée d'Alexandre de Médicis, à qui il sut conserver la protection de Charles-Quint qui tenait Guicciardini en haute estime. Après l'assassinat d'Alexandre par son cousin Lorenzo, le 6 janv. 1536, Guicciardini intervint auprès de ses concitoyens qui voulaient donner à l'Etat la forme de république si fatale à Florence, et fit élire Cosme de Médicis duc de Florence. Ce grand acte fut le dernier de la vie publique du célèbre historien. Il mourut quatre années plus tard, et l'on répandit, comme à la mort de tous les personnages illustres à cette époque, quelques bruits d'empoisonnement. — Guicciardini, marié à Marie d'Alamanno Salviati (1506), n'eut pas de fils ; de ses sept filles, trois épousèrent les principaux représentants de la noblesse florentine ; les autres moururent jeunes. On ne possède pas grands renseignements sur la vie privée de Guicciardini, qui était extrêmement réservé ; d'un caractère inflexible, il portait dans ses traits comme dans ses actions les signes de son austérité.

Son principal titre de gloire est son *Istoria d'Italia*, qui comprend les événements qui se sont passés de 1492 à 1530. Elle parut à Florence en 1560, obtint en cinquante ans dix éditions différentes, fut traduite en français, en latin, en espagnol, en anglais, en allemand, etc. La meilleure édition que l'on en possède est celle de Rosini, parue à Pise en 1819 (10 vol.). Botta en a publié une dans sa *Storia d'Italia* (1832, 6 vol., et Milan, 1875, 4 vol.). L'histoire de Guicciardini a été continuée par J.-B. Adriani sous le titre de *Istoria de' suoi tempi* (Florence, 1853) ; cette suite comprend les événements de 1536 à 1574. Une traduction française parut, en 1738, à Paris. L'*Istoria d'Italia* se signale par son impartialité ; la fin de l'ouvrage n'est pas aussi soignée que les cinq premiers livres, car l'auteur fut surpris par la mort au milieu de son œuvre. Parmi les reproches qu'on lui fait, il faut signaler la longueur extrême de ses récits, par exemple la guerre de Pise qui occupe une place disproportionnée dans l'ouvrage ; on critique encore l'étendue invraisemblable des harangues qu'il met dans la bouche de ses personnages. Cependant l'accord est unanime pour le placer à un rang très haut parmi les historiens, aussi bien anciens que modernes. — On a publié, en 1854-68, à Florence, 10 vol. d'*Opere inediti* de Guicciardini. Ph. BERTHELOT.

BIBL. : POZZETTI, *Opuscoli letterati di Bologna*, 1820, 3 vol. — BENOIST, *Etude sur Guichardin, écrivain et homme d'Etat* ; Marseille, 1862. — L.-V. RANKE, *Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber* ; Leipzig, 1875. — GIODA, *Guicciardini e le sue opere inedite* ; Milan, 1880.

GUICHAINVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. d'Evreux ; 385 hab.

GUICHARD (Claude), érudit savoyard, né à Saint-Rambert (Bugey) en 1545, mort à Turin le 15 mai 1607. Secrétaire d'État, grand référendaire et historiographe de Savoie, son principal ouvrage est : *Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs et autres nations tant anciennes que modernes* (Lyon, 1581, in-4).

GUICHARD (Charles-Théophile) (V. GUISCHARDT).

GUICHARD (Octavie) (V. BELOT [Mme]).

GUICHARD (Jean-François), littérateur français, né à Chartrette, près de Melun, le 5 mai 1731, mort à Chartrette le 23 févr. 1811. Il fut employé dans diverses administrations et occupa ses loisirs à composer des poésies et des pièces de théâtre. Il se prétendait élève de Piron et, en effet, certains de ses contes sont assez licencieux. Citons : *les Apprêts de noces* (1758, in-12), pièce représentée sur le théâtre de La Rochelle ; *l'Amour statue* (1759, in-8), pièce en un acte en prose, mêlée d'ariettes ; *le Bûcheron ou les Trois Souhaits* (1763, in-8), comédie en un acte ; *Epigrammes* (1809, in-8), dirigées contre le critique Geoffroy ; *Fables, contes et autres poésies* (1802, 2 vol. in-12) ; *Voyage de Chantilly* (1760, in-12).

GUICHARD (Victor), homme politique français, né à Paris le 18 août 1803, mort à Paris le 11 nov. 1884. Fils de Guillaume-Louis-Marie, qui fut député au conseil des Cinq-Cents et au Corps législatif (an VIII à 1807). Grand propriétaire agricole dans le dép. de l'Yonne, il y fut le chef de l'opposition contre la monarchie de Juillet. Maire de Sens en 1848, il fut élu le 13 avr. député de l'Yonne à l'Assemblée constituante. Membre de la gauche, il fit acte de vigueur en se mettant à la tête de la garde mobile pour expulser les envahisseurs de la Chambre le 15 mai. Il ne fut pas réélu à la Législative et figura parmi les proscrits du 2 décembre. Au 8 févr. 1871, il fut élu député de l'Yonne à l'Assemblée nationale. Membre de la gauche et partisan de M. Thiers, il rapporta le budget des cultes en 1873. Elu député de Sens le 20 févr. 1876, il devint vice-président de la commission du budget, fit partie des 363 et fut réélu avec eux le 14 oct. 1877. En 1877, il déposa un rapport sur le budget des cultes qui fit beaucoup de bruit et donna lieu à une discussion animée, car il y réclamait l'application intégrale du Concordat et dénonçait les agissements des congrégations. Et en 1880 il prit la tête du mouvement contre « les concessions de M. de Freycinet au parti ultramontain dans l'application des lois existantes aux congrégations non autorisées ». Il fut encore réélu le 21 août 1881. Il a publié quelques ouvrages : *Manuel du juré* (Paris, 1828, in-8), en collaboration avec J. Dubochet) ; *Manuel de politique* (1842, in-12 ; nouv.

éd., 1887, in-12); *Consultation ni jésuitique, ni féodale, ni gallicane* (1825, in-8), en collaboration avec Dupont fils; *la Propriété sous la Monarchie* (1851, in-18); *l'Instruction primaire obligatoire et gratuite* (1861, in-32); *la Liberté de penser* (1868, in-12); *Entretiens familiers sur l'administration de notre pays* (1882, in-18). — Son fils, *Jules*, né à Soucy (Yonne) le 10 déc. 1827, élu sénateur de l'Yonne le 23 août 1885, réélu le 4 janv. 1891, membre du parti opportuniste, combattit le boulangisme. Il a rapporté, en 1887, le projet de loi relatif au traité de commerce franco-italien.

GUICHARD (Joseph-Marie), érudit français, né à Besançon en 1810, mort en 1852. Entré en 1835, à la Bibliothèque royale, il fit partie de la Société des antiquaires et donna d'intéressantes publications : *Notice sur le Speculum humanæ salvationis* (Paris, 1840, in-8), où il traite la question de la découverte de la typographie (l'attribution qu'il en fait à Gutenberg souleva une vive polémique où se distinguèrent les Hollandais qui tenaient pour Laurent Coster); *Recherches sur les livres xylographiques* (1840-41); *Poésies de Charles d'Orléans* (1842, in-12); *Histoire du Petit Jehan de Saintré* (1843, in-12); *Cent Ballades de Christine de Pisan* (1844).

GUICHARDIN (Louis) (V. GUICCIARDINI).

GUICHE (La) (*Guicheia*). Chef-lieu de cant. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles; 941 hab. Moulins, huileries. Ruines du château qui a été le berceau de l'illustre maison de La Guiche, pris et pillé par Hugues de Grandson en 1379 et par Charles d'Amboise en 1478, détruit pendant les guerres de religion. Ancienne chapelle du couvent des minimes (1614), aujourd'hui église paroissiale, contenant le monument funéraire de Pierre de La Guiche, mort en 1544, et les débris du mausolée en marbre blanc de Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, mort en 1653, époux d'Henriette de La Guiche, morte en 1682. Restes du château de Champvent (XIVe-XVe siècles). L-X.

BIBL. : L. LEX, *le Mausolée de Louis de Valois, duc d'Angoulême, dans l'église de La Guiche*; Paris, 1894, in-8.

GUICHE (De La) ou **LAGUICHE** (De). Famille importante, dont la terre de La Guiche (Saône-et-Loire), seigneurie avec titre de marquisat, a été le berceau. A cette maison appartiennent : *Renaud*, seigneur de La Guiche au XIIe siècle. — *Gérard*, seigneur de La Guiche et de Chaumont, armé chevalier à la bataille de Liège (1408) par le duc de Bourgogne. — *Claude*, fils du précédent, conseiller et chambellan du roi, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon. — *Pierre*, fils du précédent, né en 1464, mort en 1544, qui reçut de Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier, plusieurs ambassades en Italie, en Espagne, en Angleterre et en Suisse. — *Gabriel*, fils du précédent, échanson du roi, gouverneur de Bresse et Bugey. — *Claude*, frère du précédent, évêque d'Agde (1540-1546) et de Mirepoix (1546-1553), ambassadeur en Italie et en Portugal. — *Philibert*, fils de Gabriel, grand maître de l'artillerie de France (V. ci-dessous). — *Henriette*, fille du précédent, épouse de Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême. — De cette maison sont sorties, outre la branche de Chaumont, celles de Sivignon et de Saint-Géran. A la première appartiennent : *Georges*, fils de Pierre, panetier du roi, bailli de Chalon. — *Jacques*, fils du précédent, député aux Etats de Blois en 1588. — *Philibert*, fils du précédent, maître de camp d'infanterie, mort en 1636. — *Jean*, petit-fils du précédent, lieutenant général, mort en 1770. — *Amable-Charles*, marquis de La Guiche, fils du précédent, maréchal de camp, décapité en 1794. — *Louis-Henri-Casimir*, fils du précédent, pair de France, mort en 1843. — *Philibert-Bernard*, fils du précédent, député de Saône-et-Loire, mort en 1891. — A la seconde appartiennent : *Claude*, fils de Gabriel, colonel, mort en 1592. — *Jean-François*, comte de La Palisse, fils du précédent, maréchal de France (V. ci-dessous). — *Claude-Maximilien*, fils du précédent, sénéchal du Bourbonnais, mort en 1659. — *Bernard*, fils du précédent, lieutenant général des armées du roi, ambassadeur en Italie et en Brandebourg, mort en 1696 sans postérité mâle. Armes : *de sinople au sautoir d'or*. Devise : *Au plus haut*. LEX.


Armes de la famille de la Guiche.

GUICHE (Philibert de La), grand maître et capitaine de l'artillerie de France, mort à Lyon le 10 juin 1607. D'abord bailli de Mâcon, il obtint la charge de grand maître de l'artillerie à la démission du maréchal de Biron, par provision du 6 juil. 1578 et fut créé chevalier des ordres le 31 déc. suivant. Le 22 avr. 1589, il fut nommé colonel des Suisses que Sancy devait amener en France et il se rendit en Bourgogne pour en prendre le commandement, mais Sancy refusa de le lui céder. Le 14 mars 1590, il commanda l'artillerie à la bataille d'Ivry et d'une manière si brillante qu'il mit en pleine déroute l'infanterie et la cavalerie de l'ennemi. Il servit encore au siège de Rouen, en 1591 et 1592. M. de Nemours étant mort, il fut appelé (1595) à exercer le commandement du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, avec les appointements de gouverneur, jusqu'à ce que le fils du roi, César de Vendôme, eût atteint l'âge requis (vingt ans) pour l'exercer lui-même. En 1600, le comte de La Guiche prit part au siège de Montmélian que Henri IV fit capituler (14 oct.), puis il revint dans son gouvernement où il resta jusqu'à sa mort. L'histoire prête à Philibert de La Guiche une action des plus honorables pour sa mémoire, celle d'avoir refusé de prendre part à la Saint-Barthélemy.

GUICHE (Jean-François de La), comte de La Palisse, seigneur de Saint-Géran, maréchal de France, né en 1569, mort le 2 déc. 1632. Il fit sa première campagne sous le maréchal d'Aumont au siège d'Orléans en 1588. Servant la cause de Henri IV, il fut blessé à Rouen en 1592, puis à la prise d'Amiens (1597) où il eut quatre chevaux tués sous lui. Ayant succédé à son oncle dans le gouvernement du Bourbonnais, le 6 avr. 1600, il devint capitaine-lieutenant des gendarmes de Monsieur le Dauphin le 13 mars 1615, commandement qu'il conserva jusqu'à sa mort. Elevé à la dignité de maréchal de France le 24 août 1619, il fut nommé chevalier des ordres du roi le 31 déc. suivant. En 1621, dans la guerre contre les protestants, il se signala au siège de Cognac, en soutenant l'attaque des enfants perdus. Il se distingua devant Montauban qu'il emporta, ainsi qu'aux sièges de Saint-Antonin et de Montpellier. Après la paix, il se retira dans ses terres en Bourbonnais.

GUICHE (Armand de GRAMONT, comte de) (V. GRAMONT).

GUICHEN. Ch.-l. de cant. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon, sur le Trehelu; 3,839 hab. Stat. du chem. de fer de l'Ouest, ligne de Redon à Rennes. Minoteries. Schistes. Châteaux de Gay-Lieu et de La Massais.

GUICHEN (Luc-Urbain du BOUËXIC, comte de), lieutenant général des armées navales françaises, né à Fougères le 21 juin 1712, mort à Morlaix le 13 janv. 1790. Commandant la frégate l'*Atalante*, il s'empara (1757) de 4 corsaires anglais et de 9 navires marchands. Il fut nommé chef d'escadre le 9 nov. 1776 et plus tard commandeur de Saint-Louis. Durant le combat d'Ouessant (27 juil. 1778), il fut appelé à commander l'arrière-garde. Le 1er mars 1779, il reçut le grade de lieutenant général et la direction de la marine de Brest. En 1780, il partit de ce port avec 15 vaisseaux pour remplacer d'Estaing dans son commandement des Antilles; il escortait un convoi considérable. Il rencontra le 17 avr., dans les eaux de la Dominique, la flotte de Rodney; un combat s'engagea, où les Français l'emportèrent. Il en fut de même pour deux autres rencontres les 15 et 19 mai. Dans cette dernière, le vaisseau anglais le *Cornwallis* coula avec son équipage; mais l'amiral français payait cher sa gloire; son fils, lieu-

tenant de vaisseau, était au nombre des victimes de cette troisième journée. Guichen rejoignit l'escadre espagnole de l'amiral Solano, convoyant 12,000 hommes à La Havane (19 juin). Les projets sur la Jamaïque et sur les autres îles anglaises échouèrent faute d'entente des alliés et par suite d'une épidémie. Vers la fin de juin 1781, il partit de Brest à la tête d'une flotte pour rallier à Cadix la flotte espagnole de Cordova. La flotte combinée parvint à jeter le 21 août 10,000 Espagnols, commandés par un général français, le duc de Crillon, sur les plages de Minorque. A la fin de 1781, Guichen, chargé d'escorter avec une flotte de 19 vaisseaux de ligne, un immense convoi pour l'Amérique et les îles (10 déc.), se laissa surprendre à sa sortie de Brest par l'amiral Kempenfeld, en forces inférieures, qui lui enleva 15 navires marchands. En 1782, Guichen, ayant de nouveau sous ses ordres la flotte de Brest, vint rejoindre encore, sous Cadix, l'amiral espagnol Cordova. Son escadre s'empara le 25 juin de 18 navires anglais, destinés pour Terre-Neuve. La grande flotte franco-espagnole se rendit dans la Manche. Malgré les avis de Guichen, le vieil amiral Cordova, commandant en chef, ne consentit pas à l'attaque, et les alliés se séparèrent sans avoir obtenu de résultats sérieux. La paix de 1783 décida Guichen à prendre sa retraite. Ch. Del.

Bibl. : Guérin, *Hist. marit. de France*, 1851, t. V.

GUICHENON (Samuel), érudit et historien français, né à Mâcon le 18 août 1607, mort à Bourg le 8 sept. 1664. Grégoire Guichenon, son père, originaire de Châtillon-lès-Dombes, exerçait la médecine à Mâcon; il était protestant. Samuel, après avoir étudié le droit à Annonay et la procédure à Bourg, épousa en 1632 une riche veuve, dont la fortune le dispensa d'exercer sa profession d'avocat et lui permit de travailler à son goût. Il abjura avec éclat la Réforme, fut nommé conseiller du roi, historiographe de France, de Savoie et de Dombes, anobli par Louis XIV, fait chevalier de l'Empire et comte palatin. Ses ouvrages, qui sont le fruit de recherches très longues et très approfondies, lui acquirent une réputation générale. Les principaux sont : *Episcoporum Bellicensium chronologica series* (1642, in-4); *Histoire de Bresse et de Bugey* (1650, in-fol.); *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie* (1660, 3 vol. in-fol.); *Bibliotheca Sebusiana, seu variarum chartarum, nusquam antea editarum, centuriæ duæ* (1660, in-4). Il a laissé, en outre, beaucoup de manuscrits, conservés à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, parmi lesquels il faut citer une *Histoire de la souveraineté de Dombes* et une *Histoire de Christine de France, duchesse de Savoie*. — *Germain*, Guichenon religieux de l'ordre de Saint-Augustin, neveu de Samuel, a publié une *Histoire de Bresse*, abrégée de celle de son oncle (1709, in-8). Lex.

Bibl. : Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*; Dijon, 1745, t. I, in-fol. — [P. Allut], *Inventaire des titres recueillis par Samuel Guichenon*; Lyon, 1851.

GUICHET (Archit.). Terme comprenant les acceptions les plus diverses, telles que : 1° une petite ouverture pratiquée dans une porte ou dans un châssis pour permettre la surveillance de ce qui se passe au dehors ou la distribution de billets de théâtre et de tickets de chemins de fer ; 2° une petite porte pratiquée dans une porte cochère ou à côté d'une porte cochère et réservée au seul passage des piétons; 3° de larges ouvertures, parfois dépourvues de tout mode de fermeture, ainsi les arcades de proportions bien différentes qui servent à faire communiquer la cour du Carrousel avec la rue de Rivoli et le quai du Louvre.

GUICLAN. Com. du Finistère, arr. de Morlaix, cant. de Taulé, sur un plateau dominant la rive gauche de la Penzé ; 3,382 hab. Minoterie, grains et graines. Ruines du château de Penc'hoat ; son enceinte ovale avec deux tours seulement indique une date antérieure au XIIIe siècle. Grotte de Mentoul. Tombelle.

Bibl. : De Fréminville, *Antiquités du Finistère*, 1832.

GUIDAGE (Mines) (V. Guidonnage).

GUIDE. I. Art militaire. — On désigne sous ce nom le sous-officier, le caporal ou le soldat sur lequel une troupe règle sa marche. On a soin d'indiquer en principe de quel côté il se trouve. Dans les mouvements, il faut jeter de temps en temps un coup d'œil du côté du guide, pour sentir légèrement les coudes de ce côté et ne pas dépasser l'alignement.

En pays étranger, les armées ne peuvent marcher et opérer en toute sécurité uniquement avec les secours de cartes ou de levers topographiques, si exacts et si complets qu'ils soient. Pour conduire les colonnes ou les détachements isolés, il est indispensable de recourir à des guides pris dans le pays et le connaissant bien. Leur choix doit porter sur des hommes intelligents, et particulièrement sur des chasseurs, des gardes champêtres ou forestiers, des braconniers, des bergers, des bûcherons, des charbonniers, etc. Leur nombre doit être proportionné à la nature et aux obstacles du pays où l'on se trouve et aussi à la force de la troupe; chaque colonne doit avoir le sien. Pour s'assurer de leur bonne foi, il est prudent de les questionner séparément et de les confronter ensuite si leurs renseignements ne concordent pas. L'emploi de l'intimidation n'est pas toujours le meilleur moyen, et il faut le compléter par l'espoir d'une récompense convenable. Quand il n'y a qu'un guide on le fait marcher à la pointe d'avant-garde, entre deux hommes chargés de le surveiller étroitement, de l'attacher s'il le faut, et au besoin d'user de rigueur. Dans les anciennes armées, on a quelquefois employé, aux XVIe et XVIIe siècles, les cavaliers connus sous le nom de carabins, comme guides et comme escorte des généraux.

II. Histoire militaire. — Par *guides* on désignait une troupe de cavalerie chargée de la garde personnelle de l'empereur sous le premier et sous le second Empire. L'origine de la spécialisation des premiers guides fut une surprise de la campagne d'Italie. Le 16 juin 1796, à Valeggio, le général Bonaparte faillit être enlevé par des cavaliers autrichiens; il sentit vivement l'utilité de disposer d'un groupe de cavaliers chargés de veiller à la sûreté de sa personne. Cette troupe à laquelle Bonaparte donna le nom de guides, fut organisée par Bessières, alors chef d'escadron. Cet escadron devint le noyau du régiment de chasseurs à cheval de la garde impériale. En 1848, lors de la formation de l'armée des Alpes, il fut organisé un escadron de guides, avec la condition que chacun des hommes incorporés devait parler une langue étrangère. Napoléon III éleva l'effectif de cet escadron à un régiment; il lui affecta le brillant uniforme des guides du premier Empire et leur donna le titre de guides de l'Impératrice. La condition relative à la science d'une langue étrangère ne fut pas maintenue. Les guides n'ont pas survécu à la guerre de 1870.

III. Droit international. — Celui qui, en temps de guerre, s'offre librement comme guide à l'ennemi, commet envers son pays un acte de haute trahison. Celui, au contraire, qui ne rend cet office à l'ennemi que contraint et forcé, n'est point punissable; on ne saurait exiger d'un homme qu'il se laisse martyriser ou mettre à mort plutôt que de se soumettre aux autorités militaires ennemies, ni le frapper pour avoir cédé à la force. Celui qui sert de guide aux troupes de son propre pays encourt de la part de l'ennemi la peine des traîtres s'il a offert ses services, encore qu'il ait agi par patriotisme et peut-être rempli un devoir civique; il n'est pas punissable s'il a obtempéré à une réquisition desdites troupes. Le guide qui égare de propos délibéré celui qu'il conduit peut être puni de mort. Les parlementaires, qui doivent toujours être accompagnés d'un clairon ou d'un tambour et d'un porte-drapeau, peuvent également, s'il y a lieu, l'être d'un guide, qui a droit à la même inviolabilité qu'eux-mêmes. E. Lehr.

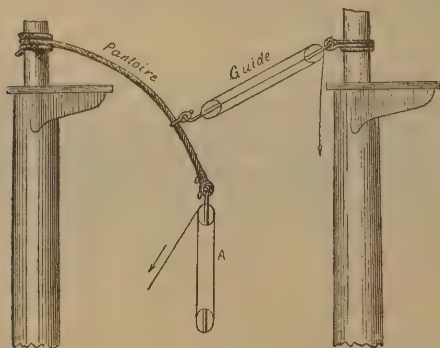
IV. Alpinisme. On donne le nom de guides aux habitants des districts montagneux qui, depuis que Jacques Balmat mena de Saussure au sommet du mont Blanc le 3 août 1787, font profession de guider les touristes et les

alpinistes dans les promenades faciles et les ascensions périlleuses. Tous les centres d'excursions des Alpes, des Karpates, des Pyrénées, etc., ont vu s'organiser des corporations ou compagnies de guides ne recrutant leurs membres que par voie d'examens fort sérieux : ainsi les candidats aux fonctions de guides doivent prouver qu'ils possèdent bien toutes les qualités physiques, intellectuelles et morales qui permettent de leur confier la direction et la vie des voyageurs. Les clubs alpins et leurs sections exercent à leur tour une surveillance efficace sur ces corporations, particulièrement au point de vue du tarif des courses. Et cependant le règlement des guides de Chamonix, le point des Alpes françaises le plus fréquenté à cause du Mont-Blanc, échappe presque complètement à ce contrôle salutaire. Les courses sans guides, que certains ascensionnistes particulièrement exercés prônent hautement, doivent être sévèrement blâmées, car rien ne saurait remplacer l'expérience consommée que les montagnards possèdent, tant pour la connaissance du terrain que pour les prévisions atmosphériques. De tragiques événements ont trop souvent démontré que vouloir se passer du dévouement des guides est une condamnable imprudence. E. M.

V. Sellerie (V. Rêne).

VI. Mécanique (V. Machine a vapeur).

VII. Marine. — On appelle guide ou quelquefois gui un palan à deux poulies simples, dont le but est de faire correspondre à l'aplomb d'un poids que l'on veut soulever à bord (embarcation, ancre, etc.) le gros palan destiné à soulager ce poids, qui s'appelle palan d'étai (V. Palan).



Pour cela, le guide est fixé d'un côté, *fait dormant*, aux élongis du bas mât qui ne porte pas le palan d'étai, et est croché par son autre extrémité sur une cosse fixée sur la *pantoire* (V. ce mot) dudit palan. Par suite, en embraguant le guide sur le pont, on porte le palan A à l'aplomb du point voulu. Kerlero du Crano.

Bibl. : Droit international. — Bluntschli, *Droit international codifié*, éd. Lardy, nos 634 à 636. — Dudley Field, *Projet d'un Code international*, éd. Alb. Rolin, nos 769, 770. — *Instructions* de Lieber, §§ 93 à 95; *Manuel des droits de la guerre*, élaboré par l'Institut de Droit international, art. 28.

Alpinisme. — Cunningham et Abnez, *The Pioneers of the Alps*; Londres, 1888, in-4.— *Alpine Journal*, t. XI-XVI, p. 24 (févr. 1892). — J. Vallot, *Annuaire du Club alpin français*, 1886, p. 81. — R. de Maulde, *Projet de règlement pour les guides de montagne*; Orléans, 1876, 22 pp. in-8.

GUIDE (Philibert-Hégémon), poète français du xvie siècle, né à Chalon-sur-Saône le 22 mars 1535, mort à Mâcon le 29 nov. 1595. Il a publié *la Colombière et Maison rustique contenant une description des douze mois et des quatre saisons de l'année, avec l'Abeille françoise, Fables morales et autres poésies* (Paris, 1583, in-8), et a laissé en manuscrit une paraphrase en vers français des *Psaumes* et du *Cantique des cantiques*.

GUIDE (Guido-Reni, dit Le), peintre italien (V. Guido).

GUIDE-Rope (V. Aérostat).

GUIDEAU. I. Hydraulique. — Les guideaux qu'on employait autrefois à Dunkerque (où maintenant on drague avec succès) étaient des radeaux armés de jambes sur un de leurs grands côtés; on les échouait en prolongement des jetées à mer baissante, les jambes côté du large. L'échouement s'effectuait de manière à présenter à basse mer, sur le prolongement de chaque jetée, une série d'éléments de plans inclinés. Les jetées se trouvaient ainsi allongées pendant la basse mer, et l'on avait une certaine action sur la barre. C'était ingénieux, mais insuffisant. Autrefois, on croyait que les sables mis en mouvement par les courants se débitaient en grandes masses; on était convaincu, par exemple, que l'estuaire de la Loire recevait du haut du fleuve, annuellement, une ou plusieurs dizaines de millions de mètres cubes de sables arrachés aux montagnes du bassin. Depuis, on a reconnu que les choses se passent tout autrement, que les montagnes ne donnent pas tant qu'on le croyait, et que souvent leurs déjections s'arrêtent avant d'arriver aux fleuves; que, d'un autre côté, les débits de sable marin en un point donné de nos côtes ne sont pas très volumineux. Il en résulte qu'on voit dans nos ports les dragues se multiplier, parce qu'on sait qu'il n'y a pas des millions de mètres cubes à enlever chaque année et que, par suite, on peut arriver à des résultats sérieux au moyen de déblayements modérés. Par contre, les engins ayant pour but de faire circuler les sables sans les enlever disparaissent, sauf les jetées qui auront toujours leur utilité dans bien des cas. M.-C. L.

II. Pêche. — Cet engin est en forme de chausse dont on présente l'embouchure, qui est large, au courant qui la traverse; l'extrémité est le plus souvent terminée par une nasse ou par un verveux, dans lequel se rend le poisson, ou bien elle est ouverte et liée par une corde ; les mailles, près de l'embouchure, ont de 5 à 6 centim. de côté, celles du fond seulement 1 centim. Le guideau s'établit soit entre les arches des ponts, soit au déversoir des moulins et des usines; on l'associe souvent au *gord*. Le guideau s'emploie aussi en mer et on en forme de *hauts* et *bas étaliers*. Les *guideaux à hauts étaliers*, dits aussi *dideaux*, sont en usage sur les côtes de Normandie, d'octobre à fin mars ; ce sont des chausses de 6 m. de long dont l'embouchure s'évase jusqu'à environ 2m50 de diamètre et dont les mailles se rétrécissent peu à peu, de manière à n'avoir plus que 5 à 7 millim. ; l'embouchure du filet est bordée d'une forte corde de manière à la tendre à des pieux ou *chèvres* dont l'ensemble constitue ce que l'on nomme un *étalier;* l'embouchure du guideau est tournée vers la terre, de telle sorte que le poisson se prenne à la marée descendante. Les *bas étaliers* ou *baches volantes* sont tendus sur des piquets ne dépassant le sol que de 1 mètre et qui ne sont pas retenus par des cordes ; ces engins, que l'on établit rarement à demeure, se placent sur les plages où il se forme des courants. E. Sauvage.

GUIDEL. Com. du dép. du Morbihan, arr. de Lorient, cant. de Pontscorf ; 4,429 hab. Etangs. Monuments mégalithiques. Châteaux de Kerhorlay, Kerdudo, Trovern, Kerbastic, Talhouet.

GUIDETTI (Giovanni), prêtre et musicien italien, né à Bologne en 1632, mort à Rome le 30 nov. 1592. Elève de Palestrina, il entra en 1575 dans la chapelle pontificale et travailla avec son maître à la préparation d'une édition nouvelle des livres de chant liturgique. La publication par Liechtenstein, à Venise, en 1580, du *Graduel* et de l'*Antiphonaire*, fit renoncer Palestrina à son entreprise et modifia les projets de Guidetti. Il publia à Rome, en 1582, chez Rob. Granjon, son *Directorium chori*, ouvrage célèbre, qui contenait des instructions sur l'ordre de l'office, avec le chant usité à la chapelle pontificale. De nouvelles éditions en furent faites jusqu'à 1737. Le second ouvrage de Guidetti fut une édition du chant liturgique de la Passion selon les quatre évangélistes, *Cantus ecclesiasticus Passionis D. N. J.-C.* (Rome, 1586, réimprimée plusieurs fois jusqu'à 1689). Guidetti acheva son œuvre par la publication des offices chantés de la semaine sainte: *Cantus ecclesiasticus officii majoris hebdomadæ* (Rome, 1587)

et du chant des préfaces : *Præfationes in canto fermo*, etc. (1588). M. Br.

GUIDETTO, architecte et sculpteur italien du XIIIe siècle. L'église de San Martino, à Lucques, fut fondée en 1060 ; mais, comme l'établit une inscription, la façade n'en fut terminée qu'en 1204, sous la direction de Guidetto, qui sculpta également au-dessus du portail une grossière figure de saint Martin donnant au pauvre son manteau.

Bibl. : Crowe et Cavalcaselle, *Storia della Pittura in Italia*, t. I, p. 185.

GUIDI (Tommaso), dit *Masaccio* (V. ce nom).

GUIDI (Guido), de son nom latinisé *Vidus Vidius*, médecin italien, né à Florence vers 1500, mort à Pise le 26 mai 1569. Il vint en France vers 1542, fut médecin de François Ier, puis depuis 1547 médecin du duc Cosme Ier et professeur de philosophie, puis de médecine à Pise. Il rendit de grands services à la médecine et à la chirurgie en remettant les Grecs en honneur et il passe pour avoir fait des découvertes en anatomie. *Opera omnia medica, chirurgico-anatomica* (Francfort, 1667, in-fol.).

GUIDI (Domenico), sculpteur italien, né à Torrano (Carrare) en 1625, mort à Rome en 1701. Il vint de bonne heure dans cette dernière ville, après avoir étudié à Naples sous Finelli. Son second maître fut le fameux Algarde, dont il prit la manière vive et recherchée qui distingue les sculpteurs romains de cette époque. Il a sculpté dans l'église Sainte-Marie de la Victoire, vis-à-vis de la célèbre *Sainte Thérèse* du Bernin, un *Songe de saint Joseph*, qui soutient avec elle la comparaison. Un des tombeaux de la famille *Bolognetti*, qu'il exécuta à l'église de Jésus et Marie au Corso, témoigne de l'influence que Van Dyck, par ses attitudes et ses airs de tête, exerça en ce temps-là sur la sculpture. Il représente deux personnages vêtus à la mode du temps, qui, dans une tribune, paraissent assister aux offices. De cet habile sculpteur sont encore : la statue du *Cardinal di Bagno*, à Saint-Alexis, du *Pape Clément IX*, à Sainte-Marie-Majeure, le buste de l'*Algarde*, à Saint-Jean-des-Bolonais, le beau tombeau du *Cardinal Imperiale*, à Saint-Augustin, et un des quatre grands bas-reliefs sous la coupole de Sainte-Agnès à la place Navone. Les jardins de Versailles possèdent une *Renommée écrivant la gloire de Louis XIV*, qu'il exécuta sur les dessins de Lebrun. On l'a placée en face du bassin de Neptune.

GUIDI (Ignazio), orientaliste italien contemporain, né à Rome le 31 juil. 1844. Il fut nommé, en 1876, chargé du cours d'hébreu et de langues sémitiques comparées à l'université de Rome, professeur extraordinaire en 1878, ordinaire en 1885 ; il occupe en outre, depuis 1885, la chaire d'histoire et de langues de l'Abyssinie. M. Guidi a publié : *Gemâleddini Ibn Hišâmi Commentarius in Carmen Banât Suâd* (Leipzig, 1871-74, in-8) ; *Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimna* (Rome, 1873, in-8) ; *La Descrizione di Roma nei geografici arabi* (Rome, 1877, in 8) ; *Sulla Sede primitiva dei popoli semitici* (Rome, 1879, in-4) ; *La Lettera di Simeone, vescovo di Beth Aršam, sui martiri omeriti* (Rome, 1881, in-4) ; *Annales de Tabari*, texte arabe, pp. 580-1347 de la IIe section (Leyde, 1883-88, in-8) ; *Testi orientali inediti sopra i Sette Dormienti di Efeso* (Rome, 1886, in-4) ; *Frammenti copti* (Rome, 1887-88, in-4) ; *Grammatica elementare della lingua amariña* (Rome, 1889, in-8) ; *Il-Kitâb al-Istidrâk, di Abû Bakr az-Zubaidi* (Rome, 1890, in-4) ; enfin de nombreux articles parus dans diverses revues savantes telles que la *Nuova Antologia*, le *Bollettino orientale*, le *Giornale della Società asiatica Italiana*, la *Zeitschrift der deutchen morgenländischen Gesellschaft*, les *Actes des Congrès des orientalistes*, etc. P. Rav.

GUIDI dei Francesi, financiers florentins de la fin du XIIIe siècle. Nom de famille de trois *Lombards*, les frères Musciato, Biccio et Nicolas Guidi, appelés dans les textes français Mouche, Biche et Nicole ou Colin. Philippe le Bel les qualifie de *milites nostri*. L'aîné, surtout, « Monseigneur Mouche ou Mouchet », joua un rôle considérable ; ce n'était d'ailleurs pas un personnage ordinaire. En 1297, il se battit vaillamment en Flandre, dans les rangs de l'armée française ; aussi les chroniqueurs militaires du pays, tels que l'auteur de la *Chronique artésienne*, pleins de respect, l'appellent-ils *Mourche, quens de Venise*. Il fut chargé, en 1302, d'une ambassade importante à Rome, en compagnie de Gaucher de Châtillon et de Jehan de Harcourt. Il s'intitule alors « sire Jehan Mouchet, chevalier ». Il fut encore chargé de missions diplomatiques par Philippe le Bel auprès du roi d'Allemagne et du duc de Brabant. En manière d'arguments, Mouche se servait surtout, au cours de ses négociations, de livres tournois, qui disposaient admirablement ces princes besogneux à servir la politique du roi de France. Il accompagna Guillaume de Nogaret à Anagni. Habile financier, Musciato Guidi, loin de conseiller à Philippe le Bel l'altération des monnaies comme le prétend Villani, s'y opposa de tout son pouvoir. Par lettres du 29 avr. 1303, Philippe le Bel accorda aux trois frères Mouchet, Bichet et Nicole Guidi, le monopole de l'exploitation des laines. Mouche et Biche étaient morts à la date de mars 1309 (v. st.) ; nous voyons alors leur frère Nicole hériter de leur fortune. L'une des tours du Louvre s'appela longtemps la tour Mouche et Biche.

Frantz Funck-Brentano.

Bibl. : Villani, *Hist. florentine*, publ. par Muratori, dans *Rerum ital. scriptores*, t. XIII. — Tables de Rob. Mignon, publ. dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* (D. Bouquet), t. XXI. — E. Renan, *Hist. litt. de la France*, t. XXVII, pp. 243-86. — Frantz Funck-Brentano, *Relations de la France avec l'Angleterre, sous le règne de Philippe le Bel*, dans la *Rev. historique*, 1889, t. XXXIX, pp. 326-48. — C. Piton, *les Lombards en France et à Paris* ; Paris, 1892, in-8.

GUIDO da Como, sculpteur italien (V. Como).

GUIDO d'Arezzo (en latin *Aretinus*), célèbre inventeur d'une méthode d'enseignement musical, né à Arezzo (Toscane) vers 990. On n'est pas tout à fait d'accord sur le lieu et la date de sa mort : une opinion assez probable est qu'il mourut au couvent d'Avellano, où il était prieur de l'ordre des camaldules, le 17 mai 1050. Guido d'Arezzo jouit, dans l'histoire de la musique, d'une très grande réputation qui tient plus aux découvertes qu'on lui a attribuées à diverses reprises qu'à celles dont il est l'auteur. De tous les auteurs de musique du moyen âge, il est celui dont les ouvrages se sont le plus répandus ; presque toutes les grandes bibliothèques en contiennent des copies manuscrites. Les principaux renseignements que l'on possède sur sa vie sont contenus dans deux lettres qu'il écrivit à Theobald, évêque d'Arezzo de 1023 à 1036, et à un certain Michel, son ami, moine bénédictin de l'abbaye de Pompose, près de Ferrare. Gui d'Arezzo, moine bénédictin de l'abbaye de Pompose, s'y fit remarquer bientôt par ses connaissances en musique et chant ecclésiastique qu'il fut chargé d'enseigner. Ayant remarqué combien l'absence de méthode pour l'enseignement du chant d'église était fâcheuse et rendait les études pénibles et longues, il imagina une méthode pour suppléer à cette insuffisance. Il établit, dans son couvent, une école pour y appliquer sa méthode à l'enseignement des novices, et le succès fut tel (on apprenait, en quelques mois, ce qui auparavant demandait des années) que le nom de Guido se répandit dans toute l'Italie. Les moines de son couvent, jaloux de son succès, l'obligèrent à quitter le couvent ; il voyagea, se plaignant beaucoup de son exil, et se retira à Arezzo dans un couvent de bénédictins : c'est là qu'il reçut un message du pape Jean XIX, qui avait entendu parler de la méthode de chant et de sa notation musicale et qui l'engageait à venir à Rome. Guido se décida avec peine ; enfin, il alla présenter son *Antiphonaire* au pape ; celui-ci fit aussitôt l'expérience de la méthode et se trouva, en quelques minutes, en état de trouver le ton d'une antienne et de la chanter. Très frappé de cette invention, il chercha vainement à retenir le moine à Rome. Celui-ci qui avait pris les fièvres n'y consentit pas ; il avait retrouvé, dans cette ville, son abbé

du monastère de Pompose, s'était réconcilié avec lui et paraît, d'après sa lettre au moine Michel, avoir eu l'intention de retourner à son ancien couvent de Pompose. Quoi qu'il en soit, on ne possède pas de renseignements très authentiques sur les dernières années de Guido d'Arezzo; les annalistes de l'ordre des camaldules prétendent qu'il s'enferma au monastère de Sainte-Croix d'Avellano, en devint prieur et y mourut : cette affirmation a été souvent contestée, et aucune opinion définitive ne s'est encore imposée.

Les ouvrages de Guido d'Arrezzo n'ont été publiés qu'en 1784, par le savant Gerbert, prince-abbé de Saint-Blaise, qui les réunit dans sa collection des écrivains ecclésiastiques sur la musique. Il cite d'abord, le *Micrologus de Disciplina artis musicæ*, traité écrit vers 1030 et dédié à l'évêque d'Arezzo, Theobald; c'est l'ouvrage le plus important de Guido, qui y traite de la nature et du nombre des notes, de leur disposition sur le monocorde et des six manières dont elles se lient entre elles, de l'octave et des raisons pour lesquelles elle ne renferme que sept notes, des intervalles des sons et de l'explication de leurs noms, des quatre modes d'affinité des sons, des autres affinités des sons, particulièrement du bémol et du bécarre, de la similitude des sons dans le chant qui n'est parfaite que dans l'octave, de la manière de distinguer les mélodies altérées et de les corriger, des notes qui tiennent le premier rang dans le chant, de la division des quatre modes en huit, de la connaissance de ces huit modes, des tropes et de la puissance de la musique, de la composition du chant, de la variété multipliée des sons et des neumes, de la manière d'écrire tout ce qui appartient au chant, de la diaphonie ou règles de l'organum, de l'invention de la musique calculée d'après le son des marteaux. Le second ouvrage important de Guido est l'*Antiphonaire*, avec deux préfaces, l'une en vers, l'autre en prose, publiées par Gerbert: *Versus de musicæ explanatione*, *suique nominis ordine*, suivi de : *Regulæ Rhythmicæ in Antiphonarii sui prologum prolatæ* et *Aliæ Regulæ de ignoto cantu*, *identidem in Antiphonarii sui prolatæ*. Gerbert a donné aussi sa lettre au moine Michel, où Guido explique sa méthode : *Epistola Guidonis Michæli monacho*, *De Ignoto Cantu diruta*. Un petit traité, intitulé *De Sex Motibus vocum a se invicem*, dont le titre et la division ont été supprimés par Gerbert, appartient aussi, incontestablement, à Guido. Quant aux autres ouvrages qu'on lui attribue, tels que : *Tractatus correctorius multorum errorum qui fiunt in cantu Gregoriano in multis locis*, publié d'après un manuscrit du XIVe siècle et *Quomodo de arithmetica procedit musica*, placé à la suite du *Micrologue* dans quelques manuscrits, il est peu probable que Guido d'Arezzo en soit réellement l'auteur.

Les titres de ce moine célèbre à la reconnaissance de la postérité ont été un peu exagérés. On lui a attribué pendant des siècles tous les progrès que fit l'art musical au XIe siècle. Il faut en rabattre un peu, tout en reconnaissant son très grand mérite. Jusqu'à lui les traités de musique de Remi d'Auxerre, de Reginon de Prum, de Hucbald, d'Odon, abbé de Cluny, ne contenaient pas de bonnes méthodes d'enseignement : il n'existait pas de direction dans l'étude de l'art. Les instruments des anciens étaient tombés dans l'oubli; l'orgue ne se trouvait que dans quelques églises et peu de musiciens savaient en jouer ; quant aux autres instruments aux IXe et Xe siècles, il n'en existait guère ; il n'y avait donc pour diriger la voix et former l'oreille des élèves de chant que la voix du maître; aucune étude individuelle n'étant possible. Les chantres étaient maladroits et ignoraient les principes de l'art, malgré le temps qu'ils avaient consacré à apprendre leur métier. Guido inventa une méthode d'enseignement et rendit l'instruction musicale si facile qu'en peu de jours un enfant pouvait apprendre seul le chant d'une antienne ou d'un répons. On trouvait les intonations au moyen du monocorde, petit instrument sur lequel étaient inscrites les lettres représentatives des notes; un chevalet mobile se plaçait sur la lettre de la note cherchée, et en pinçant la corde on obtenait l'intonation. Guido compléta sa méthode par une mnémonique des sons : il faisait apprendre par cœur une mélodie connue dont on se servait comme point de comparaison en donnant pour nom aux notes de cette mélodie les syllabes placées sous chacune d'elles de manière à conserver ces mêmes noms à toutes les notes semblables. Il se servait du chant de l'hymne de saint Jean-Baptiste.

Ut queant laxis *Re*sonare fibris
*Mi*ra gestorum *Fa*muli tuorum,
*Sol*ve polluti *La*bii reatum,
Sancte Johannes.

Au début et à la fin de sa leçon, dans l'école qu'il dirigeait, Guido faisait chanter cette strophe à ses élèves : l'intonation de la note s'élevant d'un degré sur chacune des syllabes, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, correspondait à l'une des lettres de l'échelle diatonique dont nous avons fait la description. Il cherchait simplement à créer une méthode d'enseignement par analogie, se proposant de graver l'intonation des sons dans la mémoire des élèves. Enfin, Guido recommanda l'usage des *neumes* (V. ce mot) comme le moyen le plus simple de distinguer les notes principales d'une mélodie et d'en reconnaître le ton.

Voilà exactement à quoi se réduit la découverte de Guido d'Arezzo; elle paraît bien simple aujourd'hui, mais il fallait alors un effort de génie pour la faire. Les effets en furent immenses : l'instrument de l'enseignement étant trouvé, des écoles de chant ecclésiastique s'instituèrent partout et l'instruction se répandit. Malheureusement, on interpréta mal quelques-unes de ses paroles et l'on créa bientôt un système de *solmisation* (V. ce mot) absolument faux et hérissé de difficultés qu'on lui attribua comme une invention admirable et qui, pendant plus de six cents ans, empêcha le retour au système naturel; l'usage des *muances* (V. ce mot) ne fut abandonné qu'au XVIIe siècle, époque où la septième note de la gamme reçut le nom de *si*. Les Allemands ont été les derniers à se servir des lettres de l'alphabet pour solfier. Guido a joint au mérite de son invention celui de l'exposer avec la plus grande lucidité dans son *Micrologue* et le prologue de son *Antiphonaire*.

A côté de la découverte réelle de Guido d'Arezzo, il est bon de rappeler toutes celles qu'on lui a inexactement attribuées. On lui devrait la gamme et son nom, les noms des notes, le système de solmisation par les trois hexacordes de *bémol*, *bécarre* et *nature* et par les *muances*, la méthode de la main musicale, la notation avec la portée du plain-chant, le contrepoint, le monocorde, le clavecin, le clavicorde et quelques autres instruments. Ces assertions ont été réfutées d'une manière décisive, après une étude approfondie, par Fétis dans sa *Bibliographie générale de la musique* et par Forkel dans son *Allgemeine Geschichte der Musik*. Ph. Berthelot.

Bibl.: Angeloni, *Sopra la Vita, le opere ed il sapere di Guido* (plein d'erreurs, car l'auteur ne possède pas de connaissances musicales suffisantes) ; Paris, 1811. — Kiesewetter, *Guido von Arezzo*; Leipzig, 1840. — Langhans, *Guido von Arezzo* (dans le *Mendel*). — Falchi, *Studii su Guido Monaco*; Florence, 1882.

GUIDO de Columna (V. Colonne [Guido delle]).

GUIDO de Sienne, peintre italien du XIIIe siècle. Une longue controverse a surgi à propos du retable de ce peintre conservé jadis dans l'église de San Domenico, maintenant au Palais public de Sienne. Cette œuvre, à l'origine un triptyque, dont les volets ont disparu, comprend un panneau rectangulaire surmonté d'un fronton en triangle. Dans le grand panneau est représentée *la Vierge tenant l'Enfant Jésus*, assise sur un trône de marbre au-dessus duquel se penchent six anges; au fronton est *le Christ bénissant* entre deux anges. Au bas du trône de la Vierge on lit un distique latin en caractères gothiques, avec le nom du peintre et la date 1221. M. Milanesi, suspectant l'authenticité de cette date, a proposé de lire 1281 ; mais cette correction, admise par de récents historiens de la peinture italienne, a été justement combattue par M. Wickhoff. Si la *Madone* de Guido paraît infiniment supérieure aux œuvres

contemporaines, c'est qu'elle a été repeinte à la fin du XIIIe siècle, peut-être par Duccio. L'académie des beaux-arts de Sienne possède une autre *Madone* assez barbare que l'on attribue, sans motifs suffisants, au même Guido.

BIBL. : MILANESI, *Della vera Età di Guido pittore senese*, 1859. — CROWE et CAVALCASELLE, *Storia della Pittura in Italia*, 1875, t. I, pp. 279 et suiv. — WICKHOFF, *Ueber die Zeit des Guido von Siena*, 1889.

GUIDO RENI, *le Guide*, peintre italien, né à Calvenzano, près de Bologne, en 1575, mort en 1642, est un mémorable exemple des variations de la mode et de la fragilité des renommées. Après avoir passé au XVIIe et au XVIIIe siècles pour un modèle qu'on ne saurait trop imiter, cet infatigable producteur a vu contester sa gloire, et les critiques modernes sont bien près de le trouver souverainement ennuyeux. Il a trop produit et on ne saurait lui pardonner d'encombrer les musées et d'y occuper une place qui serait plus justement accordée à des maîtres moins célèbres, mais plus originaux et plus suggestifs. Il faut lire les anciens livres pour se rendre compte de l'admiration et même de l'émotion que le Guide a provoquées. Les voyageurs d'autrefois allaient en Italie rien que pour voir un Guido Reni; on estime aujourd'hui qu'il attriste ce beau voyage et volontiers on chercherait à éviter sa rencontre. Efforts stériles ! Le maître est inévitable, car il est partout.

Fils du musicien Daniele Reni, mais bien décidé à faire de la peinture, Guido entra chez Denis Calvaert qu'on appelait *le Flamand* et qui jouissait d'une certaine estime à Bologne. C'était un peintre d'Anvers, fort italianisé d'ailleurs, qui, ainsi qu'on le voit par plusieurs tableaux conservés à la pinacothèque de Bologne et à Lucques, avait gardé de son pays un goût persistant pour les formes opulentes. C'est sous Calvaert que Guido fit ses premières armes; mais il fut attiré bientôt par la renommée des Carracci dont l'atelier tenait alors tant de place dans les préoccupations de la jeunesse qui voyait en eux les réformateurs de la peinture.

On connaissait tout, on sacrifiait à toutes les modes nouvelles dans cet atelier qui, vers 1600, était le temple de l'éclectisme. On y avait nécessairement entendu parler de Caravage, de son réalisme violent, et aussi de sa science à faire vibrer le spectacle en opposant brusquement les chairs lumineuses aux ombres énergiques et presque noires. On discutait fort sur les vertus de ce système qui divisa un instant les élèves des Carracci. Guido résolut de tenter quelques essais dans cette voie dangereuse, et il existe en effet certaines œuvres de sa première manière où la main cherche la fierté de l'accent, où la lumière entre franchement en lutte avec les tons obscurs. Parmi les tableaux inspirés par ce style vigoureux, on cite *le Massacre des Innocents* de la pinacothèque de Bologne et dans le même musée la grande *Pietà* qu'on date de 1616. Plus tard, Guido se déclara tout à fait hostile à cette méthode, et cherchant le ton argentin, les carnations pâles, il a multiplié à satiété les œuvres sans ressort qui protestent avec exagération contre les violences de Caravage.

Guido Reni fit plusieurs voyages à Rome où il conquit la faveur des papes et celle des grands seigneurs. Il se trouva en concurrence avec le Dominiquin, et l'opinion publique hésita parfois entre les deux maîtres. Guido fut étroitement mêlé aux querelles qui agitaient alors la corporation des artistes. Les peintres n'étaient pas seulement divisés par des théories, mais aussi par leurs intérêts professionnels. Ils se disputaient les travaux avec une âpreté farouche. Le gain devenait une question capitale et donnait lieu à bien des luttes. Au lendemain de ces discussions, Guido parut persuadé que l'art suprême consiste à gagner de l'argent. Il avait d'ailleurs des raisons pour soutenir ce principe. Un goût dangereux lui était venu; il aimait à jouer et cette passion domina sa vie jusqu'à la fin. C'est à cette habitude singulière et à la nécessité de payer ses dettes que nous devons tant de productions hâtives et de mauvais tableaux.

A Rome, Guido se montra un fresquiste habile. Il peignit à San Gregorio une fresque aujourd'hui endommagée et au palais Rospigliosi la plafond de l'*Aurore*, qui, malgré les changements du goût, reste une composition élégante et bien rythmée, quoiqu'il soit permis de la trouver un peu froide.

Vers 1622, Guido fut appelé à Naples où il espérait être occupé à la décoration de la chapelle de saint Janvier. Il eut dans cette ville les plus grands ennuis, ayant été en butte à la jalousie des confrères qui formaient contre les nouveaux venus une ligue formidable. Il fut si violemment poursuivi par ses rivaux qu'il dut abandonner la lutte et quitter le pays.

Il aurait pu retrouver le calme à Bologne où il avait des admirateurs et des amis, et pendant la seconde partie de sa vie, qui ne fut pas la moins féconde, il eut encore des succès retentisssants. Mais dans sa retraite il avait emporté avec lui sa passion pour le jeu qui, troublant l'ordre de sa comptabilité et le mettant presque chaque jour aux prises avec une meute de créanciers exigeants, empoisonna la fin de sa vie. C'est alors que Guido, qui avait toujours eu l'invention facile et l'exécution prompte, abusa des dons qu'il avait reçus ; il multiplia les répliques de ses œuvres jadis applaudies; il fatigua les marchands par une surabondanse de copies confiées à ses élèves et hâtivement retouchées de sa main; son atelier était devenu une véritable usine. Sa réputation en a beaucoup souffert. Après une vieillesse besogneuse et triste, il mourut le 18 août 1642.

Un catalogue des œuvres de Guido serait infini. Il suffit de noter les changements principaux de sa manière. Dans sa jeunesse, au sortir de l'atelier des Carracci, il fut un instant influencé par Caravage; il aima les ombres fortes, et fit des concessions au naturalisme ; son pinceau montre alors une énergie qui peut intéresser les peintres, mais ce n'est là qu'un rapide éclair dans sa vie, consacrée presque tout entière à l'art facile, à la manière argentée et quelquefois un peu verdissante où le caractère s'affadit, perd son parfum et se dilue comme celui d'un vin où l'on a mis trop d'eau. Sa composition devient d'une banalité qui va jusqu'à l'insignifiance; son sentiment, qui faisait presque verser des larmes à nos ancêtres, n'est plus qu'une froide rhétorique faite de rengaînes et de clichés ; sa couleur, hasardeuse ou fade, rend fort suspectes les allégations de Malvasia, d'après lesquelles il aurait étudié Paul Véronèse. Pour comprendre combien peu cette affirmation est exacte, il suffit d'avoir vu au musée de l'Ermitage le fameux tableau des *Couseuses* qui passe pour un des chefs-d'œuvre de Guido. Les expressions y sont vagues, la lumière est endormie et comme morte ; la peinture, grise et sale, a la couleur de l'ennui. Elle est à la fois livide et embrouillardée. Ce tableau et beaucoup d'autres ont été peints au lendemain d'une nuit passée au jeu, par un artiste fatigué qui, ayant beaucoup perdu, voit la vie à travers un voile douloureux. Nous ne parlerons pas de l'insuffisance des types, de la monotonie des gestes, de la pauvreté des expressions. Et, malgré ces défauts qui le condamnent à jamais, Guido Reni a certaines qualités techniques : dans ses figures nues, il y a des morceaux où le modelé simple, lumineux et d'une jolie pâte, pourrait encore donner à réfléchir à nos plus habiles faiseurs. Paul MANTZ.

BIBL. : Le cavalier MARINO, *La Galeria* ; Milan, 1620. — SCANNELLI, *Microcosmo della Pittura* ; Cesena, 1657. — MALVASIA, *Felsina Pittrice* ; Bologne, 1678. — LANZI, *Storia pittorica* ; Bassano, 1818.

GUIDO Y SPANO (Cárlos), poète argentin contemporain, né à Buenos Aires en 1827. Fils du général Tomas Guido et frère puîné de José-Tomas Guido (né à Santiago de Chili en 1818), homme politique et écrivain, il a occupé différents emplois publics et en dernier lieu celui de directeur des archives d'Etat à Buenos Aires. L'un des poètes les plus appréciés de son pays, il mérita les éloges les plus flatteurs de Victor Hugo pour son recueil : *Hojas al viento* (Paris, 1879-1880, 3 vol.). G. P-I.

GUIDOBALDO (Marquis) del MONTE, mathématicien italien, souvent appelé à tort *Ubaldi*, né à Pesaro en 1545,

mort dans son château de Monte Baroccio en 1607. Il appartenait à la famille des ducs d'Urbin, prit part à la guerre contre les Turcs et fut chargé en 1588 de l'inspection des fortifications de Toscane. Mais il passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, s'occupant des mathématiques, qui lui avaient été enseignées par Commandin. Il a publié un volume de *Mechanica* (Pesaro, 1577), où le principe des vitesses virtuelles se trouve appliqué pour la première fois (au levier et aux moufles), une *Planisphœricorum theoria* (1579), une paraphrase des *Equipondérants* d'Archimède (1588) et six livres *De Perspectiva* (1600). Son fils fit imprimer après sa mort six livres de *Problèmes astronomiques* (Venise, 1609) et quatre livres sur la vie d'Archimède. Guidobaldo protégea Galilée dans sa jeunesse et lui fit notamment obtenir sa première chaire à Pise.

GUIDOBONE (Bartolommeo), peintre italien, né à Savone en 1654, mort à Turin en 1709. Il fut prêtre et reçut de son père, peintre de majoliques de la cour de Savoie, les leçons de cet art. Il étudia à Parme les œuvres du Corrège et visita Venise. De retour dans son pays, il peignit encore des majoliques et commença de s'exercer dans la peinture à fresque. La grande salle du palais Peirani est un de ses plus beaux ouvrages. Il y a de lui au palais Brignole quatre tableaux qui rappellent le Guerchin. Il a peint à Turin la *Gloire d'anges* de la cathédrale, et reçut dans cette ville le titre de peintre de la cour. Il connaissait si bien Castiglione que les copies qu'il a tirées des tableaux de ce peintre ne se distinguent pas des originaux.

BIBL. : RATTI, *Vite de' pittori, scultori ed architetti Genovesi.*

GUIDOBONE (Domenico), peintre italien de l'école génoise, né à Savone en 1670, mort en 1746. Il étudia sous son frère Bartolommeo, dont il n'égala jamais le mérite. On rencontre dans la foule de ses œuvres dispersées à Gênes et dans plusieurs villes du Piémont des morceaux qui ne sont pas sans mérite.

GUIDON. I. ARCHÉOLOGIE. — Drapeau des compagnies de gendarmes du XVe au XVIIe siècle ; c'était aussi le nom de l'officier qui le portait.

II. MARINE. — Pavillon en étamine, plus long que large, que l'on fixe sur une drisse. Hissé en tête du grand mât, il sert à faire reconnaître sur un navire la présence du chef de division. Le guidon est fendu dans la moitié de sa longueur, qui varie entre 5 et 7 m. ; il est de la couleur du pavillon de la nation des vaisseaux qui le portent.

III. ARMÉE. — Petit drapeau carré dont la hampe peut entrer dans le canon d'un fusil et qui sert aux alignements dans les exercices de l'armée de terre. On l'appelle aussi *fanion* (V. ce mot).

IV. ARTILLERIE. — Le guidon est l'un des deux points qui servent à déterminer la ligne de mire. Il est fixe, tandis que l'autre point (*œilleton* ou *cran de mire*) est mobile. Dans les bouches à feu, il est placé sur le côté droit et à l'arrière de la pièce, non loin des tourillons. Il affecte généralement une des trois formes indiquées dans la fig. 1 ; la première à gauche est celle des canons français du système de 1859 ; la deuxième, au centre, est employée dans un certain nombre de canons étrangers ; la troisième, dite guidon *Broca*, est celle de l'artillerie française actuelle.



Fig. 1.

Pour les fusils, le guidon est une petite pièce de métal placée vers l'extrémité antérieure du canon, de manière à ce que son arête se trouve exactement dans le plan vertical passant par l'axe du canon.

Le guidon peut affecter : 1° la forme en grain d'orge (fig. 2), mais cette forme doit être évitée, parce que, suivant la direction de la lumière, il se forme sur le guidon une raie brillante, de position variable, qu'il est facile au tireur de confondre avec l'arête du sommet ; 2° la forme triangulaire (fig. 3) beaucoup plus convenable, surtout si l'on a soin d'abattre le sommet du triangle et de faire aller en fuyant les faces latérale et supérieure, de manière qu'on

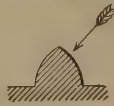
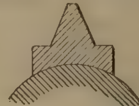


Fig. 2.



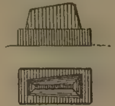


Fig. 3.

ne puisse les apercevoir pendant que l'on vise. De même afin d'éviter les points brillants qui peuvent occasionner des erreurs de pointage, il faut encadrer le guidon dans l'entaille du cran de mire (fig. 4), de manière à laisser de

Fig. 4.

chaque côté des espaces vides égaux. A cet effet, on donne à l'entaille une forme triangulaire dont le sommet est tronqué. Les dimensions respectives du cran de mire et du guidon sont réglées d'après la longueur du canon. Ces deux points sont placés sur le canon à une distance de l'œil du tireur supérieure à la distance de vision distincte, 0m25.

V. MUSIQUE. — Signe employé dans l'ancienne notation, principalement dans le plain-chant. Mis à l'extrémité d'une ligne de la portée, il indique au chanteur ou à l'instrumentiste l'endroit où doit être placée la note qui commence la portée suivante. C'était un moyen d'empêcher toute surprise de l'exécutant. C'est une sorte de trait d'union entre deux portées.

VI. ART HÉRALDIQUE. — Figure artificielle représentant une sorte d'enseigne étroite, longue et fendue, ayant deux pointes ondoyantes et attachée à un manche en forme de lance.

BIBL. : MUSIQUE. — DAVID et Mathis CUSSY, *Histoire de la notation musicale.*

GUIDONIA (*Guidonia* Plum.) (Bot.). Genre de Bixacées, du groupe des Samydées, composé d'arbres et d'arbustes à feuilles alternes et stipulées, à fleurs solitaires ou réunies en cymes ombelliformes. Ces fleurs ont un périanthe simple à quatre, cinq ou six divisions et de cinq à quinze ou vingt étamines périgynes, séparées l'une de l'autre par autant de languettes glanduleuses ou pétaloïdes, souvent chargées de poils. L'ovaire contient trois ou quatre placentas pariétaux pluriovulés, et le fruit, charnu ou sec, s'ouvre en trois ou quatre valves pour laisser échapper des graines albuminées, pourvues d'un arille charnu. — Le genre renferme environ soixante-quinze espèces disséminées dans toutes les régions chaudes du globe. Plusieurs sont utilisées dans leur pays d'origine. Le *G. ulmifolia* H. Bn. (*Casearia ulmifolia* Vahl) est une espèce brésilienne dont les feuilles sont employées comme vulnéraires et considérées comme un remède souverain contre la morsure des serpents venimeux. Au Para, l'écorce et les feuilles du *G. adstringens* Mart. servent à déterger et à modifier les ulcères rebelles. Enfin, aux Indes orientales, on emploie les feuilles du *G. ovata* Willd (*Anavinga ovata* Lamk) pour préparer des bains prescrits contre les douleurs rhumatismales ; la pulpe du fruit contient un suc réputé purgatif et diaphorétique. Ed. LEF.

GUIDONIS (Bernard) (V. BERNARD-GUI).

GUIDONNAGE (Mines). Le guidonnage ou guidage dans les puits de mines est destiné à empêcher le tournoiement des cages d'extraction et les rencontres ; il permet par cela seul les grandes vitesses d'extraction. Les cages sont munies de mains de fer, c.-à-d. de fers en U destinés à embrasser le guidonnage, de manière à assurer la direction. On doit, dans la pose de ces guides, laisser 10 à 15 centim. de jeu entre les cages et la paroi et de même entre les deux cages. Il existe trois systèmes de guidon-

nage : en bois, en fer ou en câbles. Les guides en charpente sont simples, mais ils tiennent beaucoup de place : les longuerines régnant du haut en bas doivent être rigoureusement établies, suivant la verticale ; des moises équidistantes leur servent de supports. Le fer se substitue au bois quand on veut économiser la place et réaliser une plus grande durée ; on emploie, dans ce cas, des fers à T, des fers à U ou de vieux fers ordinaires. Le galet des mains de fer doit être alors en bronze, pour ne pas mettre en contact deux surfaces de fer. Ce système présente l'inconvénient de se prêter difficilement à l'emploi des parachutes. On emploie encore des câbles métalliques raidis suivant la verticale par des poids de deux à quatre tonnes, par des vis ou par des pressions hydrauliques ; la profondeur, ordinairement limitée avec ce mode de guidage, a été portée exceptionnellement à près de 700 m. Les guidonnages en câbles se prêtent encore plus difficilement que les guides métalliques à l'emploi des parachutes. L. K.

GUIDOTTI (Paolo), nommé *le Chevalier Borghèse*, peintre, sculpteur et architecte italien, né à Lucques en 1569, mort en 1629 à Rome. Il vécut fort jeune dans cette ville où Sixte V, qui aimait son talent, l'employa dans presque tous les travaux de son pontificat. Il demeura pourtant un artiste médiocre comme il apparaît à la bibliothèque du Vatican, à la Scala Santa, et à l'hôtel de ville de Lucques pour lequel il peignit une *Allégorie à cette République*. Le nom de Borghèse lui fut octroyé par Paul V, en récompense de six figures qu'il avait sculptées pour le tombeau du cardinal de ce nom. Il fournit aussi les dessins d'une pompe solennelle pour la canonisation de quatre saints. Livré à l'étude de plusieurs sciences, il s'ingéra de se soutenir en l'air au moyen d'ailes de sa façon. Trompé par sa machine, il tomba et mourut de cette chute.

Bibl. : Campori, *Gli Artisti negli stati Estensi*.

GUIDOTTI (Enrico), architecte et ingénieur italien, né à Florence en 1835. Cet artiste a dirigé la construction d'un grand nombre d'édifices dans sa ville natale, lorsque celle-ci fut pendant quelques années le siège du gouvernement de l'Italie. M. Guidotti, qui est professeur à l'Académie des beaux-arts, fut longtemps directeur des travaux de la Société anglaise, *Florence Land and Public Works*, et fit exécuter, en cette qualité, les importantes constructions de la place Cavour et de l'avenue de la Reine-Marguerite. Charles Lucas.

GUIDUCCIO (Guido), peintre romain de la première moitié du XIIe siècle, exécuta, avec Pietro di Lino, les peintures de la chapelle de Saint-Silvestre, près de l'église des Santi Quattro Coronati. On y voit *le Christ et la Vierge* entourés des apôtres et d'un chœur d'anges, et dix fresques représentant *la Vie de saint Silvestre*.

Bibl. : Crowe et Cavalcaselle, *Storia della Pittura in Italia*, 1875, t. I, ch. II.

GUIENNE. Province de France (V. Guyenne).

GUIER. Lac du Sénégal (Afrique occidentale) sur la rive gauche du fleuve, à 60 kil. en amont de Saint-Louis. Longueur, 37 kil. ; largeur, 9 kil. Il communique avec le Sénégal par la Taouay, qui rejoint le fleuve à Richard-Toll. Les eaux du Sénégal refluent jusque dans le Guier ; à l'époque des crues, le lac sert de régulateur au cours du fleuve.

GUIERCHE (La). Com. du dép. de la Sarthe, arr. du Mans, cant. de Ballon ; 634 hab.

GUIERS. Torrent des Alpes (V. Savoie [Haute-]).

GUIEYSSE (Pierre-Paul), homme politique et ingénieur français, né à Lorient le 11 mai 1841. Sorti de l'Ecole polytechnique, il entra dans le corps des ingénieurs-hydrographes et fut mis hors cadres le 25 avr. 1875. Le 12 janv. 1890, il fut élu député de Lorient et fut réélu le 20 août 1893. M. Guieysse a publié : *le Rituel funéraire égyptien* (1876, in-4) et *le Papyrus funéraire de Soutimès* (1878, in-4, av. pl.).

GUIFFREY (Georges-Marie), littérateur et homme politique français, né à Paris le 16 déc. 1827, mort à Fontaine, près de Gap (Hautes-Alpes) le 11 sept. 1887. Sénateur républicain des Hautes-Alpes (1879). Il a publié différents ouvrages inédits du XVIe siècle, historiques et littéraires ; traduit des romans de Thackeray, et il laisse inachevée une édition monumentale des *Œuvres de Clément Marot* (1876-1881, t. II et III).

GUIFFREY (Jules-Joseph), érudit français et écrivain d'art contemporain, frère du précédent, né à Paris le 29 nov. 1840. Licencié en droit, archiviste paléographe (promotion de l'Ecole des chartes du 12 janv. 1863), d'abord attaché au ministère des finances, puis archiviste aux archives de l'Empire en 1886, directeur de la manufacture nationale des Gobelins en 1893. Citons parmi ses livres : *l'Œuvre de Charles Jacque* (Paris, 1867, in-8) ; *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France* (Paris, 1868, in-8) ; la réimpression de la *Collection des livrets des anciennes expositions de l'Académie royale* depuis 1673 jusqu'à 1800 (Paris, 1869-1872, 42 vol. in-8), complétée par sa *Table générale des artistes ayant exposé aux Salons du* XVIIIe *siècle* (Paris, 1873, in-18) ; *le Duc d'Antin et Louis XIV*, rapports sur l'administration des bâtiments annotés par le roi (Paris, 1869, in-12) ; la réimpression des *Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc* (Paris, 1872, in-18) ; *Notes et documents inédits sur les expositions du* XVIIe *siècle* (Paris, 1874, in-12) ; la réimpression du *Livret de l'exposition du Colisée en 1776* (Paris, 1875, in-18) ; *les Caffieri, sculpteurs et fondeurs-ciseleurs* (Paris, 1877, gr. in-8) ; *Histoire générale de la tapisserie ; tapisseries françaises* (Paris, 1878-1885, in-fol. avec 110 pl.) ; *les Orfèvres de Paris en 1700* (Paris, 1880, gr. in-8) ; *Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre* (Paris, 1881, in-fol.) ; *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1881-1891, 3 vol. in-4 ; documents inédits) ; *Inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV* (1885, 2 vol. gr. in-8) ; *la Tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours* (Tours, 1885, gr. in-8) ; *les Conventionnels, listes par départements et par ordre alphabétique des députés et des suppléants à la Convention nationale* (Paris, 1889, in-8) ; *Table des portraits peints, sculptés, dessinés ou gravés, exposés aux Salons du* XVIIIe *siècle* (Nogent-le-Rotrou, 1889, in-8). M. Guiffrey a publié en collaboration avec Darcel une édition de la *Stromatourgie* de Pierre Dupont et avec M. Tourneux la *Correspondance inédite* de Maurice Quentin de la Tour. M. Prou.

GUIFFREY de Boutières (Guigues de) (V. Boutières).

GUIGARD (Joannis), bibliographe et litérateur français, né à Lyon le 4 nov. 1825, mort à Paris le 23 mai 1892. Elève externe de l'Ecole polytechnique, il eut part aux études de certaines lignes des chemins de fer de l'Ouest et du Nord. Employé à la Bibliothèque nationale de 1850 à 1866, il y exerça les fonctions de sous-directeur, auprès de M. Elie Reclus, pendant la Commune, et c'est grâce à son énergie que cet établissement a été préservé des tentatives criminelles des insurgés. Il est auteur de plusieurs ouvrages de bibliographie très consciencieux et très estimés : *Bibliothèque héraldique de France* (1862, in-8) ; *Indicateur du Mercure de France* (1869) ; *Armorial du Bibliophile* (1873, 2 t. en 1 vol. gr. in-8), qu'il refondit dans une nouvelle édition : *Nouvel Armorial du Bibliophile, guide de l'amateur des livres armoriés* (1890, 2 vol. gr. in-8, av. fig.). Il fournit de nombreux articles littéraires à des journaux illustrés et à des revues, et collabora au *Dictionnaire* de Larousse. G. P-i.

GUIGE. Courroie fixée en deux points aux bords de la face intérieure des boucliers et destinée à le porter sur le côté, pendu en bandoulière. La guige, qui existait dans les anciens écus, se retrouve dans les rondaches des XVIe et XVIIe siècles.

GUIGNARD (Ornith.) (V. Pluvier).

GUIGNARD (Jean), jésuite, né à Chartres, pendu à Paris, en place de Grève, le 7 janv. 1595, pour complicité morale dans la tentative d'assassinat commise par Jean Chatel, contre Henri IV. Il était régent et bibliothécaire

au collège de Clermont. Chatel avait fait ses études dans ce collège ; dans les interrogatoires qu'il subit, il déclara que ses maîtres lui avaient enseigné que tuer un prince hérétique est une action méritoire devant Dieu. On trouva chez Guignard des écrits qu'il avait donnés pour thèmes à ses élèves et où on lisait : « Henri III est un Sardanapale, le Béarnais un renard, Elisabeth une louve, le roi de Suède un griffon, l'électeur de Saxe un porc..... Jacques Clément a fait une action méritoire, inspirée par le Saint-Esprit... Ores que converti, le Béarnais serait traité plus doucement qu'il ne le mérite, si on lui donnait la couronne monacale dans quelque couvent bien réformé, pour y faire pénitence..... Si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroye ; si on ne le peut guerroyer, qu'on le fasse mourir. » Guignard prétendit que ces écrits étaient antérieurs à l'entrée de Henri IV à Paris, et que le crime qu'on y pouvait trouver était couvert par le pardon que le roi avait alors accordé à ses ennemis. Mais des ordonnances sévères avaient aussi défendu de conserver des écrits injurieux du roi et prescrit de les détruire. En conservant ceux qu'il avait composés, non seulement Guignard s'était rendu coupable de lèse-majesté; mais il semblait bien qu'il avait fourni une preuve de persévérance en sa haine contre le Béarnais. Le P. Jouvency, dans l'*Histoire* de son ordre, le met au rang des martyrs. E.-H. V.

GUIGNARD (Jean-Baptiste) (V. Clairval).

GUIGNARD (Gaston), peintre français contemporain, né à Bordeaux. Elève de Ferry, Humbert et Gervex, il a exposé en 1883 un *Convoi dans les marais de Quiberon* en 1795 et les *Lagunes de Guyan-Mestras* (Gironde) ; en 1885, *la Libre Pâture;* en 1886, *Braconnage* et *Novembre ;* en 1889, *Embarquement de bestiaux.*

GUIGNE. Fruit du *Cerasus juliana* Ser. (V. Cerisier).

GUIGNECOURT. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Nivillers ; 168 hab.

GUIGNEMICOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Molliens-Vidame ; 241 hab.

GUIGNEN. Com. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon, cant. de Guichen ; 3,274 hab. Eglise en partie romane, sous le chœur de laquelle s'étend une crypte à demi remplie d'eau par une source abondante. Dans l'église, tombeau de Jean de Saint-Amadour, seigneur du commencement du XVI[e] siècle, représenté à genoux.

GUIGNES ou **GUIGNES-Rabutin.** Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Mormant ; 1,098 hab.

GUIGNES (Joseph de), savant orientaliste français, membre de l'Académie des inscriptions (1754), né à Pontoise en 1721, mort en 1800. Il fut l'homme de son temps qui savait le mieux le chinois. Il publia des mémoires dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, publia l'*Histoire générale des Huns, Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux.* Il voyait dans les Chinois une ancienne colonie égyptienne.

GUIGNES (Chrétien-Louis-Joseph), fils du précédent, né à Paris en 1759, mort en 1845, consul de France à Canton. Après un séjour de dix-sept années en extrême Orient, il publia deux ouvrages : *Un Voyage à Pékin*, et un *Dictionnaire chinois, français et latin* (1813, in-fol.).

GUIGNET (Adrien), peintre français, né à Annecy le 24 déc. 1817, mort à Paris le 19 mai 1854. Il fut d'abord placé chez un géomètre arpenteur, puis il travailla dans l'atelier de Blondel jusqu'en 1839. Après avoir longtemps lutté contre la misère, il se fit connaître avantageusement par des toiles dans lesquelles il imita Salvator Rosa et Decamps et acquit bientôt un talent personnel. On cite son *Moïse exposé sur le Nil* et *Agar dans le désert* (1840) ; *Un Combat de barbares dans un défilé* (1842) ; *Salvator Rosa parmi les brigands* (1844) ; *Joseph expliquant les songes de Pharaon* (1845) ; *Xerxès pleurant sur son armée* et *Condottieri après un pillage* (1846) ; *Don Quichotte faisant le fou* et *Un Mauvais Riche* (1848). Il a exécuté, dans le château de Dampierre, des peintures tout à fait remarquables. Ce sont : *le Festin de Balthazar ; la Défaite d'Attila par Aetius* ; *les Jardins d'Armide*, qu'il ne put achever. — Son frère *Jean-Baptiste*, né à Autun en 1807, mort à Viriville (Isère) en 1857, élève de Regnault et de Blondel, s'est surtout distingué comme portraitiste.

GUIGNEVILLE. Com. du dép. du Loiret, arr. et cant. de Pithiviers ; 537 hab.

GUIGNEVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. d'Etampes, cant. de La Ferté-Alais ; 206 hab.

GUIGNIAUT (Joseph-Daniel), helléniste et archéologue français, né à Paray-le-Monial le 15 mai 1794, mort à Paris le 12 mars 1876. Il entra à l'Ecole normale en 1811, professa au lycée Charlemagne, fut nommé en 1818 maître de conférences à l'Ecole normale, dont il devint directeur en 1830. En 1835 il fut appelé à la chaire de géographie de la faculté des lettres de Paris. En 1837 il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; il en devint secrétaire perpétuel en 1860. On a de lui : *Dissertations sur la Vénus de Paphos et sur le dieu Sérapis, son origine et son histoire*, publiées à la suite du *Tacite* de Burnouf, une édition du *Prométhée* d'Eschyle (Paris, 1829) ; ses thèses de doctorat : *la Théogonie d'Hésiode* et *De Ἑρμοῦ seu Mercurii Mythologia* (1835). Il a collaboré au *Globe*, au *Lycée*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à la *Revue de pholologie*, à la *Revue archéologique*, au *Bulletin de la Société de géographie.* Mais son ouvrage le plus considérable est intitulé *Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques* (Paris, 1825, 10 vol. in-8). C'est une traduction développée et annotée de la *Symbolique* de Fr. Creuzer. Dire que ce livre est l'expression la plus complète de l'école symbolique, c'est dire qu'il a vieilli ; mais il n'en reste pas moins une œuvre magistrale, et si les théories relatives à l'origine des mythes, adoptées par Guigniaut, sont abandonnées, son livre est encore utile à consulter pour tout ce qui concerne les formes extérieures des religions antiques et les monuments figurés. Il a d'ailleurs réédité en 1841 (2 vol. in-8) la galerie mythologique de Millin sous le titre de *Nouvelle Galerie mythologique.* M. Prou.

Bibl. : Wallon, *Notice sur la vie et les travaux de M. J.-D. Guigniaut*, dans *Mémoires de l'Institut* (*Acad. des Inscript.*), t. XXXI, pp. 459-492. — Maury, dans *Revue politique et littéraire*, n° 43, 22 avr. 1876.

GUIGNICOURT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Neufchâtel ; 555 hab.

GUIGNICOURT-sur-Vence. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Flize ; 366 hab. Stat. du chem. de fer de l'Est, ligne de Reims à Charleville. — Beau château appartenant à la famille de Wignacourt.

GUIGNIER (Cerisier).

GUIGNOL. L'une des marionnettes françaises les plus populaires et les plus célèbres, mais une marionnette locale, si l'on peut dire, et qui ne s'est jamais éloignée du lieu où elle a vu le jour. De même que Punch est né à Londres, Casperl à Vienne, Meneghino à Milan et Stenterello à Florence, Guignol est né à Lyon, et, comme chacun d'eux, il est resté le type de la terre natale, qu'il ne pouvait abandonner sans cesser en quelque sorte d'être lui-même. Guignol est un enfant du terroir, il personnifie l'ouvrier en soie, le *canut* lyonnais ; il en reproduit le langage, l'esprit, les habitudes, si bien que, hors de Lyon ou de son voisinage immédiat, il perdrait la plus grande partie de sa saveur et de son originalité. On s'est souvent demandé quelle est l'origine de Guignol, l'âge qu'il a, d'où lui vient son nom, quel est l'inventeur de ce type curieux, gouailleur par nature, bon enfant, satirique, à la fois sceptique et naïf, parfois un peu *pratique*, mais toujours amusant et gai, fertile en saillies, et ayant souvent dans sa petite tête de bois plus d'esprit naturel que n'en montrent certains comédiens en chair et en os. Il paraît certain que l'existence de Guignol à Lyon ne remonte pas au

delà des dernières années du XVIIIe siècle. Il doit sa célébrité et peut-être la vie à un brave Lyonnais nommé Laurent Mourguet, qui mourut en 1844 au moment où il allait accomplir sa centième année. On aimait beaucoup les marionnettes à Lyon, et il en existait plusieurs théâtres en cette ville, dont l'un était précisément la propriété de Mourguet. Comme tous ses confrères, celui-ci avait pris pour figure principale de ses petits bonshommes le type de Polichinelle, qui ne le différenciait pas d'eux.

Mais Mourguet était homme d'esprit et d'esprit avisé; il recherchait l'originalité, et, autant par ses efforts que par le fait des circonstances, il en vint petit à petit à créer le personnage qui était appelé à devenir si fameux. Il avait pour voisin et ami dans le quartier Saint-Paul, où il demeurait, un brave homme de canut, comme lui plein d'esprit et de gaieté, et dont il appréciait les conseils. Et comme il écrivait lui-même toutes les petites pièces, les pochades qu'il faisait représenter par ses marionnettes, il n'en risquait pas une devant le public sans en avoir préalablement éprouvé l'effet sur ce compagnon dont il prisait le jugement très sûr. Celui-ci devenait même en quelque sorte son collaborateur, car il lui arrivait parfois de trouver quelque bon mot, quelque saillie, quelque trait piquant dont Mourguet faisait son profit. On raconte enfin que quand cet ami avait bien ri, s'était bien diverti à l'une des scènes de Mourguet, il avait coutume, pour exprimer sa satisfaction, de s'écrier : *Ah! c'est guignolant!* ce qui voulait dire, dans son esprit : « C'est très drôle, c'est très amusant ! » Lorsqu'il avait obtenu cette exclamation, Mourguet était sûr de son fait, et sans crainte il offrait sa pièce à ses spectateurs ordinaires, ne doutant plus du succès qu'elle devait remporter devant eux. Mais Mourguet avait été amené, presque par la force des choses, à introduire parmi ses marionnettes le type de l'ouvrier en soie, du canut lyonnais, avec son langage local, ses idées, ses coutumes, son esprit bon enfant et parfois bizarre, et ce type, reproduit avec une amusante fidélité, fit bientôt fortune auprès du populaire. Et comme il lui arrivait fréquemment de placer dans la bouche de son bonhomme l'exclamation favorite de son vieil ami : *c'est guignolant*, le public lui-même finit par désigner le personnage sous le nom de Guignol, qui lui est resté et qui est devenu le sien. Puis, petit à petit, Guignol empiéta sur les droits et la faveur de Polichinelle; il en vint à accaparer toute l'attention, à s'emparer des meilleurs rôles, si bien que ledit Polichinelle, bientôt réduit à la portion congrue et peu à peu délaissé, finit par disparaître absolument et par laisser Guignol complètement maître de la place. De ce jour, la gloire de ce dernier ne connut plus de bornes.

Voici donc tantôt un siècle que Guignol avec son ami Gnafron, qui lui sert de compère, fait le bonheur et la joie des Lyonnais, qui raffolent de ces deux héros burlesques. Et ceux-ci l'ont en telle affection, ils lui ont fait un tel renom, toutes les classes de la société lui portent un tel intérêt qu'il s'est trouvé un grave magistrat, d'ailleurs homme d'esprit, pour écrire l'histoire de Guignol et pour publier sous ce titre : *Théâtre lyonnais de Guignol*, un recueil choisi des petites farces jouées sur ce petit théâtre. « Mourguet, dit cet écrivain, a développé ce type de Guignol dans une longue série de pièces, en lui conservant toujours son costume, celui des ouvriers lyonnais de la fin du siècle dernier, son accent, qui est aussi lyonnais de la même époque, sa bonne humeur et son originalité d'esprit. Le caractère de ce personnage est celui d'un homme du peuple : bon cœur, assez enclin à la bamboche, n'ayant pas trop de scrupules, mais toujours prêt à rendre service aux amis ; ignorant, mais fin et de bon sens ; qui ne s'étonne pas facilement ; qu'on dupe sans beaucoup d'efforts en flattant ses penchants, mais qui parvient presque toujours à se tirer d'affaire. La carrière dramatique de Mourguet a été longue. Le premier théâtre permanent où il se soit montré paraît être celui qu'il ouvrit dans la rue Noire, qu'il vendit ensuite à un M. Verset et qui a été longtemps une des *crèches* les plus appréciées de Lyon. Il joua ensuite dans la rue des Prêtres, dans la rue Juiverie, aux Brotteaux dans la Grande-Allée, près du lieu où l'on a vu plus tard le café du Grand-Orient, et enfin, un peu plus loin, au Jardin Chinois. Il avait là pour aide et pour compagnon une autre célébrité des rues de Lyon, le père Thomas, dont le nom véritable était Ladray. Il transporta ensuite son théâtre dans différentes villes des départements voisins et fixa enfin son dernier établissement à Vienne, en Dauphiné, où il mourut en 1844, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, encore entouré de ses chères marionnettes. Il avait toujours eu l'amour de son art ; il l'avait inspiré aux siens, et l'inspiration est restée dans sa postérité. Son fils, *Jacques* Mourguet, a longtemps fait, à l'aide de Guignol, la fortune du café du Caveau sur la place des Célestins, à Lyon. Il a aussi joué à Grenoble et à Marseille. Il a eu un fils qui a porté en Algérie notre marionnette lyonnaise. »

Mais Guignol est difficilement transportable loin de son centre, où il ne serait plus complètement compris. Les montreurs de marionnettes parisiens ont bien pris pour enseigne aux Tuileries, au Luxembourg, à la place des Vosges, le nom de Guignol, mais sans adopter le personnage, et en continuant d'exhiber Polichinelle, le diable et le commissaire. Toutefois, cette importation du nom seul de Guignol suffit à établir la gloire de celui-ci et à prouver sa popularité. Guignol est plus qu'un type, c'est un symbole, Guignol est le produit d'une civilisation, Guignol est immortel ! Arthur Pougin.

GUIGNON (Jean-Pierre), violoniste français, né à Turin le 10 févr. 1702, mort à Versailles le 30 janv. 1775. Entré au service du roi de France en 1733, il obtint en 1741 des lettres patentes renouvelant en sa faveur le titre et les privilèges de l'ancien roi des violons. Les prétentions qu'il éleva sur la réglementation de la profession musicale furent l'occasion d'un long procès terminé à son désavantage en 1750. Guignon resta musicien du roi jusqu'en 1762 ; il se faisait souvent entendre au Concert spirituel vers le milieu du XVIIIe siècle. Il a publié plusieurs œuvres de sonates et duos pour le violon. M. Br.

GUIGNOUVILLE. Com. du dép. du Loiret, arr. de Pithiviers, cant. d'Outarville ; 393 hab.

GUIGNY. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil-sur-Mer, cant. d'Hesdin ; 159 hab.

GUIGO ou **GUIGOU.** Importante rivière du Maroc qui se jette dans le Sebou entre le territoire des Aït Ioussi et celui des Aït Tsegrouchen, non loin de Fez. La plaine de l'ouad Guigo est assez bien cultivée et dépend entièrement du territoire encore inexploré des Beni Meguild dont le massif montagneux s'étend au S. de Fez et n'a encore été traversé que par Gehrard Rohlfs en 1864. La contrée est très boisée. H.-M.-P. de La Martinière.

GUIGUE. Dauphins du Viennois (V. Dauphiné).

GUIGUE (Marie-Claude), historien et archéologue français, né à Trévoux (Ain) le 16 oct. 1832, mort à Trévoux le 8 févr. 1889. Après de brillantes études à l'Ecole des chartes, à l'Ecole de droit et à la Faculté des lettres, il retourna dans sa province natale, à l'histoire de laquelle il voulait se donner tout entier ; il y remplit pendant longtemps de très modestes fonctions administratives et, sur la fin de sa vie seulement, fut appelé au poste d'archiviste d'abord du dép. de l'Ain, puis de la ville de Lyon et enfin du dép. du Rhône. Quoique consacrés uniquement à l'histoire et aux antiquités provinciales, ses très nombreux travaux ont pour la plupart une portée générale ; tous portent la marque d'une intelligence supérieure, de l'originalité, de l'esprit de découverte et du sens critique. Sa thèse de l'Ecole des chartes, *les Causes de la dépopulation de la Dombes et l'origine de ses étangs* (Bourg, 1857, in-8), démontre surabondamment que la plupart des étangs de cette région, réputés naturels, avaient été établis de main d'homme, et servit puissamment l'entreprise du dessèchement. Des fouilles qu'il dirigea sur les bords de la Saône, à Izernore, à Vieu, mirent au jour de nombreux vestiges

de l'antiquité, firent retrouver le champ de bataille où les Helvètes furent écrasés par César, et les ruines d'un des premiers temples de Mithra découverts en Gaule. Un petit livre intitulé *De l'Origine de la signature et de son emploi au moyen âge* (Paris, 1863, in-8) ajouta un curieux chapitre à la diplomatique. Parmi ses publications d'histoire locale nous citerons: *Notice sur l'ancienne imprimerie de Trévoux* (Lyon, 1855); *Notice historique sur le château de Trévoux* (Lyon, 1856); *Lettre à M. Valentin Smith sur une inscription bilingue trouvée à Genay* (Lyon, 1863); *Notes sur des deniers du* x^e *siècle trouvés à Villette d'Authon* (Lyon, 1866); *Notice sur la Chartreuse d'Arvières en Valromey* (Lyon, 1869); *Topographie historique du département de l'Ain* (Lyon, 1873); *Recherches sur Notre-Dame de Lyon, hôpital fondé au* vi^e *siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe; origine du pont de la Guillotière et du grand Hôtel-Dieu* (Lyon, 1876); *les Voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais déterminées par les hôpitaux du moyen âge* (Lyon, 1878); *Bibliothèque historique du Lyonnais* (Lyon, 1886–1888). Outre ces ouvrages et ces mémoires, Guigue fut un infatigable éditeur de documents; nous ne citerons que les principales des publications de ce genre qui lui sont dues : *Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame de Beaujeu* (Lyon, 1863); *Inscriptions de l'arrondissement de Trévoux* (Trévoux, 1865); *Documents pour servir à l'histoire de Dombes du* x^e *au* xve *siècle* (Trévoux, 1867); *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ* (Lyon, 1867); *Obituarium sancti Pauli Lugdunensis* (Bourg, 1880); *Necrologium sancti Petri Matriconensis* (Lyon, 1874); *Cartulaire lyonnais; documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey* (Lyon, 1885-1893, 2 vol. in-4); *Cartulaire municipal de la ville de Lyon* (Lyon, 1876); *Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue* (Lyon, 1881); *Grand Cartulaire de l'abbaye d'Ainay* (Lyon, 1888); *Bibliotheca Dumbensis; recueil de chartes, titres et documents concernant la Dombes*, en collaboration avec M. Valentin Smith (Trévoux, 1851-1885). On doit encore à M.-C. Guigue des réimpressions de nombreux livres rares et des éditions de l'*Histoire de la souveraineté de Dombes* de Samuel Guichenon (Lyon, 1874), des *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes* de Louis Aubret (Trévoux, 1868), et des *Masures de l'Ile Barbe de Claude le Laboureur* en collaboration avec son fils (Lyon, 1887).

GUIGUES de Prangins (Charles-Jules), militaire suisse, né à Prangins en août 1780, mort à Lausanne le 7 juil. 1840. Il étudia à Leipzig et Gœttingue, puis prit du service dans les troupes vaudoises. Il était capitaine en 1799 à la bataille de Zurich. Il conquit rapidement ses grades et en 1805 il avait les épaulettes de colonel fédéral. En 1831, le Directoire fédéral le choisit comme général en chef de l'armée suisse. En 1838, il commanda l'armée d'observation levée contre la France. E. K.

GUIJA. Lac de l'Amérique centrale, situé entre le Salvador (dép. de Santa Ana) et le Guatemala. Il écoule son trop-plein vers le rio Lempa, le grand fleuve du Salvador, et reçoit ses affluents du Guatemala. Il appartient pour les deux tiers au Salvador dont il est la nappe d'eau la plus considérable.

GUIKOWAR. Nom de la puissante dynastie qui règne sur l'Etat de Baroda; la forme officielle, dans l'administration anglaise, est Gackwar; le nom indigène signifie bouvier. Les Guikowars portent le titre de Sena Khas Khel Chamcher Bahadour; ils ont en outre reçu au Darbar de Delhi, le 1er janv. 1877, le titre de Farzand-i-Khas, Daulat-i-Englishia. La famille des Guikowars entre dans l'histoire en 1720 : Damaji Guikowar est alors, en récompense de son courage, nommé généralissime en second de l'armée mahratte; il lègue sa fonction à son neveu Pilaji Rao Guikowar qui organisa avec ses soldats un pillage régulier du Guzerat; le Pechwa voulut l'arrêter, il se révolta, fut battu, mais maintenu dans sa fonction; il se tourna alors contre l'empereur de Delhi qui le fit assassiner (1732). Son fils Damaji lui succéda et dans sa carrière de trente-six ans enleva tout le Guzerat aux Mogols; il prit possession de Baroda qui devint la capitale de son territoire, signa un traité d'alliance et d'association financière avec le Pechwa, combattit à ses côtés à la bataille de Panipat (1761), échappa au désastre des Mahrattes et soumit à son retour le Kattiawar. A sa mort (1768), ses fils se disputèrent sa succession, encouragés par le Pechwa dans leurs dissensions intestines, et occupèrent tour à tour le pouvoir (1768-1800). Son petit-fils, Assand Rao, appela les Anglais à son aide contre son demi-frère Kanoji et contre ses propres soldats arabes. En 1815 le Guikowar rompait définitivement avec son ancien suzerain et se liait par traité au gouvernement britannique. Son frère Syaji Rao (1819 1847) suivit la même politique, maintenue après lui par Ganpat Rao (1847-1856) et par Khandi Rao (1856-1870) qui prêta aux Anglais un secours loyal pendant la grande rébellion de 1857. Malhar Rao, successeur de Khandi Rao, mécontenta ses protecteurs britanniques et fut déposé en 1875. La veuve de Khandi Rao fut autorisée à adopter le descendant d'un des fils de Pilaji, Syaji Rao, qui fut installé comme Guikowar le 27 mai 1875. Sylvain Lévi.

GUIL. Torrent des Alpes (V. Alpes [Hautes-]).

GUIL (Beni). Très importante tribu qui compte politiquement dans l'empire marocain, mais qui échappe de fait à l'autorité des sultans. Les Beni Guil habitent les territoires qui s'étendent depuis les environs de nos portes de l'extrême S. oranais jusqu'aux ksour de l'ouad Guir. Ils sont renommés pour leur valeur guerrière et la bonté de leurs cavaliers. Ils sont souvent en lutte avec la tribu algérienne des Hamyane. H.-M.-P. de La Martinière.

GUILÂN. Prov. du N.-O. de la Perse, limitée par la Caspienne au N., par la rivière de *Tchaspara* à l'O., la chaîne de l'Elbourz au S., la rivière *Séfid-Témich* à l'E., confinant de la sorte au Talich (Transcaucasie) et aux provinces d'Irâq-Adjémi et de Mâzendérân. En largeur, de la plage à l'Elbourz, le Guilân n'a pas plus de 30 à 70 kil. d'étendue; environ 200 kil. en longueur. Sa superficie est évaluée à 11,030 kil. q. pour une population de 260,000 hab., partagée en indigènes : *Guilâni, Deïlémi* et *Talidji*, et en colons : *Kurdes* et *Turkomans*. La religion est le chyisme, la langue un patois dans lequel on a cru reconnaître des analogies avec le pehlvi, la langue vulgaire des Perses avant la conquête musulmane. Un grand nombre de torrents descendent de la montagne pour aller se jeter dans la mer. Le seul cours d'eau navigable pour la moyenne batellerie est le *Qyzyl-Ouzen* (sable rouge) qui, à une centaine de kilomètres de la mer, au *pont de Mendjil*, célèbre dans la contrée, et au confluent du *Châh-Roûd*, prend le nom de *Séfîd-Roûd* (rivière blanche). La zone entre l'Elbourz et la mer s'étend « comme un ruban jaune entre le vert foncé des bois et le bleu terne des eaux (Chodzko) ». Elle est basse, malsaine, marécageuse, bordée de lagunes telle que la baie d'Enzili ou *Mourd-Ab*, c.-à-d. « l'eau morte » ; l'humidité y est constante et la chaleur torride en été. Le Guilân n'en est pas moins un pays relativement riche, possédant à lui seul tous les arbres de l'Europe. Les terres basses sont couvertes d'arbres fruitiers et de jardins; la vigne y est d'une vigueur surprenante. La province est divisée administrativement en cinq districts; la capitale est Recht (41,000 hab.), au fond du Mourd-Ab, avec comme avant-ports *Pir-i-Bazar* et *Enzili*; les autres localités sont: *Lahidjân* (8,000 hab.), *Lengheroûd* (3,000), *Roudbar* (5,000), *Foumen, Mendjil*. Le nombre des villages est de 1,250 environ. On donne au haut Guilân le nom de *Deïlem*. Le Guilân conserva presque toujours son indépendance jusqu'à sa réunion au royaume de Perse en 1591, sous les Séfévis. P. Rav.

Bibl.: Chodzko, *le Ghilân ou les marais caspiens*, dans *Nouv. Ann. des voyages*, déc. 1849, juil. 1850. — Guilliny, *Essai sur le Ghilan*, dans *Bull. Soc. géog.*, 1866. — Melgounof, *Gilan*; Saint-Pétersbourg, 1868.

GUILBERT (Saint) (V. Gilbert).

GUILBERT (Aimé-Victor-François), évêque et théologien, né à Cerisy-la-Forêt (Manche), en 1812, mort le 16 août 1889. Nommé à l'évêché de Gap en 1867, à celui d'Amiens en 1878. Une de ses publications (*la Crise religieuse et la pacification*) exprime une conception très sage des devoirs des évêques en notre pays et en notre temps. Œuvre principale : *la Divine Synthèse ou exposé, dans leur enchaînement, des preuves de la religion révélée* (Paris, 1864; 2e éd. 1875, 3 vol. in-8).

GUILBERT (Ernest-Charles-Démosthène), sculpteur français, né à Paris le 13 oct. 1848. Elève de Dupont et de Chapu, il commença d'exposer en 1867 et attira l'attention du public par son *Caïn maudit*. Son *Prométhée* (S. de 1874), son *Petit Justicier* et plusieurs bustes exposés de 1876 à 1879, précédèrent le monument à la mémoire de Thiers, inauguré en août 1879 à Nancy. On lui doit encore, outre de nombreux bustes, *Daphnis et Chloé*, groupe en plâtre ; *Christophe Colomb; Etienne Dolet*, statue qui se voit sur la place Maubert, à Paris, etc. Il a exécuté les figures de bronze qui ornent le monument élevé à la mémoire du peintre Feyen-Perrin, dans le cimetière Montmartre.

GUILBERT (Yvette), chanteuse française, née à Paris en 1869. Elle fut d'abord demoiselle de magasin, débuta comme figurante en 1889 au théâtre des Variétés, passa au *Divan japonais* où elle se fit apprécier par l'originalité de sa diction plus que par l'étendue de sa voix et fut engagée quelque temps après comme chanteuse de genre dans un des grands cafés-concerts de Paris. Mlle Guilbert est l'inventrice de la chanson dite *fin de siècle*. Son répertoire, spécialement écrit pour elle, est presque tout entier de MM. Xanrof et Lemercier (chansons types : *le Fiacre, les Quatre-z-Etudiants*, etc). L'engouement du public parisien a fait de Mlle Guilbert l'étoile par excellence du café-concert. Il faut remonter à Paulus pour trouver trace d'une vogue comparable. Un de ses biographes, M. Maizeroy, a défini en ces termes le genre de beauté de Mlle Guilbert : « Un maigre corps svelte et souple, invariablement moulé en des fourreaux de soie ; le masque pâle, étrange, où luisent des yeux moqueurs de gavroche ; un cou qui n'en finit plus ; une poignée de cheveux blonds qui pointe en toupet de clownesse. » S'il fallait apprécier maintenant le talent particulier de Mlle Guilbert, on pourrait dire qu'il correspond exactement au genre de beauté décrit par M. Maizeroy : la diction, chez elle, est mordante et sèche, mais d'une netteté extraordinaire ; son originalité la plus grande consiste dans la variété extrême des intonations qui changent souvent dans un même mot, prêtant à chacun des sous-entendus, et dans l'accentuation très prononcée des dernières syllabes des mots, particulièrement de ceux que frappe la césure musicale. Ajoutons que cette accentuation se trouve singulièrement facilitée du fait que la musique des chansons de Mlle Guilbert n'est en général qu'une transposition de quelque refrain populaire le plus simple du monde et choisi pour cette simplicité même. Il y a aussi les gestes de Mlle Guilbert qui entrent comme facteur appréciable dans son succès : ce sont des mouvements presque angulaires, secs comme sa diction et d'une belle régularité géométrique. Mlle Guilbert a fait école ; en même temps qu'avec M. Bruant et les poètes-musiciens du *Chat-Noir* elle vulgarisait la chanson *fin de siècle*, elle suscitait en province et à Paris même un nombre considérable de disciples qui lui empruntaient son répertoire, sa diction, ses gestes et ses costumes : il y a maintenant dans tous les cafés-concerts des chanteuses « Yvette », et c'est un emploi comme les « Dugazon » et les « Falcon » au théâtre. Ch. Le Goffic.

GUILBERT de Pixérécourt (V. Pixérécourt).

GUILBERVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Torigny ; 1,380 hab.

GUILDFORD. Ville d'Angleterre, ch.-l. du comté de Surrey, à 48 kil. S.-O. de Londres, située dans une dépression des North Downs au point où les franchit le Wey, affluent de la Tamise ; 10,470 hab. Nœud de plusieurs lignes ferrées rayonnant vers Londres, Portsmouth, Reading, Horsham, etc. Important marché des blés de Surrey. — Le château normand de Guildford, dont les ruines subsistent, fut pris par le prince Louis de France en 1216. On remarque encore les églises de la Trinité et Saint-Mary, remarquable spécimen du style dit « de transition » ; la halle municipale, un collège fondé par Edouard VI, etc. Formée essentiellement d'une rue qui borde le Wey à l'E., la ville a un aspect pittoresque.

GUILERS. Com. du dép. du Finistère, arr. et cant. de Brest ; 702 hab.

GUILERS. Com. du dép. du Finistère, arr. de Quimper, cant. de Plogastel-Saint-Germain ; 1,910 hab.

GUILFORD Court House. Petite localité de la Caroline du Nord (Etats-Unis), célèbre par la bataille du 15 mars 1781, où les Américains, sous le général Nathanal Greene, furent battus par les Anglais, que commandait lord Cornwallis, et restèrent toutefois maîtres du terrain. Cornwalis avait 600 tués ou blessés, et se trouvait tellement affaibli qu'il dut reculer trois jours plus tard et gagner la côte à Wilmington, abandonnant les Carolines au général Greene. Aug. M.

GUILHE (Henri-Charles), littérateur français, né à Villemagne (Gironde) en 1756, mort à Bordeaux en 1842. Professeur en divers collèges de province, il devint directeur de l'école des sourds-muets de Bordeaux. Outre un certain nombre de poésies en langue provençale et plusieurs ouvrages classiques, il a publié : *Etudes sur l'histoire de Bordeaux, de l'Aquitaine et de la Guienne* (Bordeaux, 1836, in-8) ; *De l'Etat actuel de l'instruction dans les écoles de sourds-muets* (1837, in-8) ; *Histoire du pays de Toulouse et du Lauraguais* (1837, in-8) ; *Histoire de Carcassonne* (1838, in-8) ; *Périodes de la littérature et des arts* (1843, in-12), etc.

GUILHEM (N.) (V. Clermont-Lodève).

GUILHEMS de Balaruc (V. Balaruc).

GUILHERAND. Com. du dép. de l'Ardèche, arr. de Tournon, cant. de Saint-Péray ; 592 hab.

GUILHERMY (Jean-François-César, baron de), magistrat et homme politique français, né à Castelnaudary le 18 janv. 1761, mort à Paris le 11 mai 1829. Magistrat dans son pays natal avant la Révolution, il alla le représenter aux Etats généraux comme député du tiers (1789), se fit remarquer dans l'Assemblée constituante par l'ardeur de ses sentiments royalistes, émigra en 1791, fut pendant de longues années un des agents les plus actifs et les plus dévoués du comte de Provence, reparut en France lors de la première Restauration (1814), et, envoyé comme intendant (29 juin 1814) à la Guadeloupe, fut rappelé par Louis XVIII (1816) qui le créa baron et président de la cour des comptes. Sans parler d'importants travaux archéologiques, on lui doit des *Recherches historiques* relatives à l'origine de la troisième race des rois de France. Il a été publié sous le titre de *Papiers d'un émigré* (Paris, in-8) un recueil de notes et de lettres extraites de son portefeuille et intéressantes à consulter pour l'histoire de la période comprise entre 1789 et 1829. A. Debidour.

Bibl.: Arnault, Jay, Jouy, Norvins, *Biographie des contemporains*. — Forneron, *Histoire des émigrés*.

GUILHERMY (Roch-François-Marie-Nolasque, baron de), archéologue français, né à Londres le 18 sept. 1808, mort à Paris le 27 avr. 1878. Entré au ministère des finances où il fit une carrière administrative, il a laissé des ouvrages d'archéologie nombreux. Nous citerons : *Monographie de l'église royale de Saint-Denis, tombeaux et figures historiques* (1848) ; *Itinéraire archéologique de Paris* (1855) ; *Description de Notre-Dame, cathédrale de Paris* (1856), avec Viollet-le-Duc ; *la Sainte-Chapelle de Paris* (1857) ; *Inscriptions de la France du* v^e^ *au* xviiie *siècle* (1873-75 ; 2 vol. seulement ont paru).

GUILLAC. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Libourne, cant. de Branne ; 181 hab.

GUILLAC. Com. du dép. du Morbihan, arr. de Ploërmel, cant. de Josselin ; 1,489 hab. Sources minérales de Saint-Jean-des-Prés. Un obélisque de granit, élevé en 1823, sur la route de Ploërmel, rappelle le combat des Trente de 1351.

GUILLAIN (Les). Famille d'architectes français des XVIe et XVIIe siècles. — *Guillaume* Guillain, le plus anciennement connu, était gendre de Pierre Ier *Chambiges* (V. ce nom) et semble, en 1544, avoir succédé à celui-ci comme maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris ; cependant, dès l'année 1541, Guillaume Guillain avait déjà succédé à Pierre Ier Chambiges comme maître des œuvres du roi aux châteaux de la Muette et de Saint-Germain-en-Laye, travaux où il eut pour associé Jean Langeries. Guillaume Guillain, qui était aussi expert juré des travaux du roi, est cité nombre de fois à l'occasion de travaux d'alignement, de pavage, de fontainerie, de fortification et aussi de décoration depuis 1544 jusqu'à 1582, époque où il se démit de ses fonctions en faveur de son fils Pierre Guillain, lequel lui était associé depuis 1575. — *Pierre* Guillain fut occupé, de 1594 à 1600, avec Pierre II Chambiges, Guillaume Marchant et Robert Marquelet, aux travaux du Louvre le long du quai et à ceux des Tuileries ; puis, de 1605 à 1613, il fit continuer, avec Charles Marchant, maître des œuvres de charpenterie de la ville de Paris, la construction de l'Hôtel de Ville, mais en se conformant « au dessin en parchemin » du Boccador : cependant Pierre Guillain donna les dessins du pavillon de gauche, dit du Saint-Esprit, de colonnes cannelées, d'une balustrade et des cheminées de la façade, ainsi que ceux des travaux de décoration de l'entrée et du couronnement de la reine Marie de Médicis, ces derniers en collaboration avec Jean-Baptiste Métezeau et l'ingénieur Franchine. Pierre Guillain résilia, en 1613, ses fonctions en faveur de son fils Augustin. — *Augustin* Guillain, né à Paris le 4 janv. 1581, mort à Paris le 6 juin 1636, avait été pourvu de la survivance de la charge de maîtres des œuvres de maçonnerie dès 1607 et se distingua surtout dans la direction des travaux d'achèvement de l'Hôtel de Ville de Paris qu'une inscription disait avoir été exécutés par Martin de La Vallée de 1606 à 1626. C'est encore à Augustin Guillain comme garde et ayant charge des fontaines de la ville qu'est dû le dessin de la fontaine commencée en 1625 sur la place de la Grève. — *Augustin II* Guillain, fils du précédent, remplaça son père dès 1636 dans toutes ses fonctions ; mais on lui associa, vu sa jeunesse, Christophe Gamard. Augustin II Guillain mourut en 1643. Charles LUCAS.

BIBL. : FÉLIBIEN et LOBINEAU, *Histoire de la ville de Paris*, 1725, dem.-fol., t. V. — LEROUX DE LINCY, *Histoire de l'hôtel de ville de Paris*, 1846, pet. in-4. — Paul LACROIX, *Revue universelle des arts* ; Paris, 1855, t. 1. — Ad. BERTY, *Topographie hist. du vieux Paris*, 1866, t. I, in-4.

GUILLARD (Nicolas-François), poète français, né à Chartres le 16 janv. 1752, mort à Paris le 26 déc. 1814. Dès l'âge de quatorze ans et pendant ses études, qu'il fit au collège de Chartres, il obtint un prix de poésie pour un poème sur *la Mort de Charles Ier*. Cependant son nom resta assez obscur jusqu'au moment où il composa le livret de l'*Iphigénie en Tauride*, dont Gluck fit la musique (1779). Le jeune poète avait trouvé sa voie, et il ne tarda pas à se distinguer dans ce genre, où il apportait peu d'invention, mais un style élégant et harmonieux. En 1781, il donna une tragédie lyrique, *Chimène ou le Cid*, et *Émilie*, comédie lyrique. Il avait une prédilection marquée pour les poètes grecs et leur a emprunté, outre l'*Iphigénie*, une *Electre* et un *Œdipe à Colone* (1786), dont Sacchini fit la musique. On cite encore de lui : *Louis IX en Egypte*, en collaboration avec Andrieux, la *Mort d'Adam et son Apothéose*, et la tragédie lyrique d'*Orosta*, qui ne fut pas jouée, mais fut couronnée par l'Académie française.

GUILLARD (Nicolas-Antoine), mathématicien français, né à Sorbais (Aisne) vers 1760, mort à Paris le 26 oct. 1820. D'abord maître de conférences (1783-1790), puis professeur suppléant de mathématiques (1803) au collège Louis-le-Grand, il se fit recevoir agrégé lors de la réorganisation de l'Université (1808) et obtint une chaire en 1816. Prony l'employa aux calculs des tables logarithmiques et Legendre à ceux de la Connaissance des temps. Outre une édition nouvelle du *Cours de mathématiques* de Bezout (Paris, 1800) et plusieurs traités de mathématiques élémentaires, il a publié : *Traité des opérations de change* (Paris, 1803, in-8). — Il eut un fils, également professeur de mathématiques au collège Louis-le-Grand, qui eut de vifs démêlés avec le conseil de l'instruction publique. L. S.

GUILLARD (Léon), auteur dramatique français, né à Montpellier le 11 avr. 1816, mort à Paris le 14 avr. 1878. Il débuta en 1837 par une pièce, *Femme et Maîtresse*, jouée au Vaudeville. Chef de cabinet du préfet de l'Hérault de 1839 à 1842, nommé en 1855 lecteur du Théâtre-Français et chargé de l'examen préparatoire des ouvrages présentés, il fit jouer lui-même, tant au Théâtre-Français que sur les différentes scènes de genre de Paris, un assez grand nombre de pièces, soit seul, soit en collaboration. Nous citerons plus particulièrement : *les Frais de la guerre, Un Mariage sous la régence, le Double Veuvage, la Statuette d'un grand homme* (Théâtre-Français) ; *le Dernier Amour, les Gaietés champêtres, le Vieil Innocent* (Vaudeville) ; *les Moyens dangereux, Machiavel, Delphine, les Paniers de Mademoiselle, le Médecin de l'âme* (Odéon) ; *le Mariage à l'arquebuse, le Marchand de jouets* (avec Mélesville), *le Bal du prisonnier* (avec Decourcelle), *Clarisse Harlowe* (avec Dumanoir ; Gymnase).

GUILLARD DE BEAURIEU (V. BEAURIEU [Gaspard de]).

GUILLAUME. I. TECHNOLOGIE. — Rabot dont la lumière occupe toute l'épaisseur et dont le fer étroit, échancré, dépasse un peu le fût sur les côtés afin de pouvoir couper à angle vif et atteindre les fonds de certains ouvrages. Les charpentiers et les menuisiers en possèdent une grande variété ; le guillaume des tailleurs de pierre, qui sert à finir des moulures ébauchées, est muni d'une poignée qui permet de le manœuvrer. — On donne aussi le nom de guillaume à un tamis à trous assez grands où l'on fait passer la poudre encore humide, pour la grener (V. POUDRE). L. K.

II. NUMISMATIQUE. — Monnaie du moyen âge. On a donné les noms de *Guillaume, Guillelmins, Guillelmus* à diverses pièces de monnaie frappées par des souverains du nom de Guillaume, spécialement aux florins d'or émis au XIVe siècle par l'un des ducs de Hainaut nommé Guillaume.

GUILLAUME (Terre de l'Empereur-) ou **KAISER-WILHEMS-LAND** (V. NOUVELLE-GUINÉE).

GUILLAUME (Terre du Roi-), ou **KING-WILLIAM'S LAND** (archipel polaire du N.). Dans la portion O. de ces îles et presqu'îles polaires, au S.-O. de la péninsule Boothia-Félix, entre lat. N. 68° 23′ et 69° 57′ et long. O. 96° 41′ et 102° 24′. Sa forme est à peu près triangulaire, avec les caps Booth à l'E., Cruzier à l'O., Félix au N. Elle est séparée au N.-E. par les détroits de Wellington et de Ross, de Boothia-Félix. C'est sur la côte O. de cette dernière que se trouvait, à l'époque du voyage de James Ross (juil. 1831), le pôle magnétique, à 55 kil. seulement E.-N.-E. du cap Félix, à 70° 5′ lat. La Terre du Roi-Guillaume est tristement célèbre par l'issue fatale de l'expédition de Franklin, dont les navires *Erebus* et *Terror* durent être abandonnés (avr. 1848), près de sa côte occidentale, tandis que l'équipage, semant cette côte et celle du S. de ses cadavres, achevait de s'anéantir à son dernier campement, sur la presqu'île Adélaïde. — Il est d'autres pays portant le même nom que l'île dont il est ici question, l'un sur la côte orientale du Grœnland, l'autre au S. de la Patagonie (V. GRŒNLAND, CHILI). Ch. DEL.

BIBL. : HALL, *Narrative Second Arctic Expedition during... 1864-1869* ; Washington, 1879. — SCHWATKA'S, *Schlitterreise nach King William's Land* ; *Mittheilungen...*, 1880, t. VI.

GUILLAUME-PEYROUSE. Com. du dép. des Hautes-Alpes, arr. de Gap, cant. de Saint-Firmin ; 406 hab.

GUILLAUME. *Les personnages ayant porté le nom de Guillaume sont classés dans l'ordre suivant : 1° les saints ; 2° les rois et les princes classés par pays selon l'ordre alphabétique (Allemagne, Angleterre, Ecosse, France, etc.) ; 3° les personnage divers.*

1° SAINTS.

GUILLAUME (Saint), duc d'Aquitaine, surnommé *le Grand*, vécut à la fin du VIIIe siècle et mourut le 28 mai 812. Fils du comte Thierry, qui passe pour avoir été parent de Charlemagne, Guillaume fut conseiller de ce dernier. Il remporta des victoires sur les Sarrasins et les repoussa en Espagne ; en récompense de ces services, Charlemagne le nomma comte, puis duc d'Aquitaine. Il se retira ensuite (806) dans un monastère qu'il avait fondé à Gellone, non loin de Lodève. Il reçut l'habit monastique de saint Benoît d'Ancône et consacra le reste de sa vie à la pénitence. On retrouva son corps, en 1679, sous l'autel du monastère de Gellone, qui prit son nom et s'appelle Saint-Guillem du Désert.

GUILLAUME (Saint), abbé de Saint-Bénigne de Dijon, né à Novare en 964, mort à Fécamp le 1er janv. 1031. Il était d'une famille noble originaire de la Souabe. Ses parents le vouèrent à Dieu dès sa naissance et le mirent tout jeune encore au monastère de Locedia. Il se fit remarquer dès sa jeunesse par son goût pour les lettres. Il acheva ses études à Verceil, puis à Pavie, et revint dans le monastère de Locedia où il dirigea l'enseignement et remplit les charges de trésorier, de chancelier et d'apocrisiaire. C'est là que saint Maïeul le connut. Il l'emmena à Cluny, puis lui confia la réforme du monastère de Saint-Saurin et, en 990, celle de Saint-Bénigne de Dijon, dont il devint abbé. Sa réputation de réformateur s'établit rapidement ; princes et évêques le demandèrent de toutes parts pour rétablir la discipline dans les monastères soumis à leur juridiction. Entre autres maisons il réforma, en Bourgogne : Vergy, Bèze, Moutier-Saint-Jean, Saint-Michel de Tonnerre ; en Lorraine : Saint-Arnoul de Metz, Saint-Evre de Toul, Gorze; en Normandie : Fécamp, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, le Mont-Saint-Michel ; dans l'Ile-de-France : Saint-Germain des Prés, Saint-Pierre de Melun, Saint-Faron de Meaux. De concert avec ses frères, il fonda sur les terres de leur patrimoine l'abbaye de Frutare, dite de Saint-Balain au diocèse d'Ivrée. Partout où il passa il releva les écoles, resserra la discipline, corrigea les offices divins. Sa vie se passa en voyages. C'est au cours d'une de ses visites pastorales qu'il mourut à Fécamp. Il y fut enterré. Son épitaphe, gravée sur une plaque de plomb, a été retrouvée en 1638. Les écrits qui nous restent de lui sont peu nombreux : trois lettres, dont deux adressées à Jean XIX et rapportées par Raoul Glaber, l'autre, à Saint-Odilon, rapportée par Hugues de Flavigny, puis quelques fragments de sermons. Raoul Glaber, son disciple, a écrit sa vie ; elle a été publiée par Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti* (t. VII, p. 380), et dans les Bollandistes (janvier, t. I, p. 57). M. PROU.

BIBL. : *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, pp. 318 à 325. — CROZET-MOUCHET, *Histoire de saint Guillaume*; Turin, 1859, in-8. — P. MIGNARD, *l'Abbé Guillaume et l'église Saint-Bénigne de Dijon*; Dijon, 1875, in-8. — G. CHEVALLIER, *le Vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon*; Dijon, 1875, in-8.

GUILLAUME (Saint) de Donjeon, prélat français, mort le 10 janv. 1209. Il fut successivement ermite de Grandmont, moine cistercien, prieur de Pontigny, abbé de Fontaine-Jean et de Chaalis, élu archevêque de Bourges le 23 nov. 1200. Il était l'oncle de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.

GUILLAUME (Saint), confesseur et prévôt de Neuchâtel. D'origine anglaise, il est né vers le milieu du XIIe siècle et mort, dit-on, le 29 mars 1231. Très instruit, il suivit à Paris l'éducation des fils du comte de Neuchâtel qui l'emmenèrent ensuite au pays de leur père. Il devint chanoine de Neuchâtel. La date de sa canonisation est inconnue ; peut-être est-ce même le simple vœu populaire qui en a fait un saint. La Réforme fit cesser le culte de saint Guillaume et en 1543 ses reliques furent déposées dans le trésor du Château. E. KUHNE.

2° ROIS ET PRINCES.

Allemagne.

GUILLAUME DE HOLLANDE, roi (empereur) d'Allemagne (1254-56), né en 1227, mort le 28 janv. 1256. Agé de sept ans, il succéda à son père Florent IV, comte de Hollande, sous la tutelle d'Othon III, évêque d'Utrecht. Le 3 oct. 1247, après la mort du landgrave de Thuringe, Henri Raspe, compétiteur de l'empereur Frédéric II, Guillaume de Hollande fut choisi, à l'instigation du légat du pape Innocent IV, par les princes rhénans, pour remplacer le prétendant; élu par eux roi des Romains, il s'empara après un long siège d'Aix-la-Chapelle où il fut couronné par l'archevêque de Cologne le 1er nov. 1248. Comme la plupart des seigneurs restaient fidèles à Frédéric II, Guillaume de Hollande, rappelé par l'invasion de Marguerite, comtesse de Flandre, dans ses Etats héréditaires, fut obligé de retourner en Hollande; il fit un accommodement avec Marguerite de Flandre par l'intervention du légat du pape. En 1250, la mort de Frédéric II, l'obligation où Conrad IV se trouva de repasser les Alpes pour aller défendre ses Etats héréditaires en Italie, enfin les distributions d'honneurs et de fiefs que fit Guillaume le firent proclamer empereur. En 1251, après la bataille d'Oppenheim, le margrave de Brandebourg et le duc de Saxe se soumirent, et l'année suivante, à la diète de Francfort, Guillaume déclara Conrad IV, son compétiteur, déchu du duché de Souabe; puis il s'attaqua à Marguerite dont il défit les troupes et envahit les Etats malgré l'aide que lui donnait Charles d'Anjou. La même année (1254), la mort de Conrad IV en Italie débarrassa Guillaume de son dernier adversaire, et c'est à partir de cette date qu'il fut reconnu définitivement par les princes allemands. Il ne jouit pas longtemps de l'Empire : ayant attaqué en janv. 1256 les Frisons qui défendaient avec courage leur indépendance, il s'engagea dans les marais glacés de la West-Frise, dans la direction de Hoochtwood, et, la glace s'étant rompue, enfonça avec son cheval dans la boue; les Frisons, embusqués dans les roseaux, se jetèrent sur lui et l'assommèrent. De sa femme Elisabeth, fille du duc Otton de Brunswick, il avait eu un fils, *Florent*, qui lui succéda en Hollande. Ph. B.

BIBL. : VAN DALEM, *Geschichte des Grafen Wilhelm von Holland, rœm. kœnigs*; Leipzig, 1787-88. — SATTLER, *Die flandrisch-hollændische Verwickelungen unter Wilhelm von Holland*; Gottingue, 1872. — ULRICH, *Geschichte des rœmischen Kœnigs Wilhelm von Holland*; Hanovre, 1882. — HINTZE, *Das Kœnigtum Wilhelms*; Leipzig, 1885.

Angleterre.

GUILLAUME Ier LE CONQUÉRANT (Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie), roi d'Angleterre (1066-1087), né à Falaise le 14 oct. 1027, mort à Rouen le 9 sept. 1087, fils de Robert le Diable et d'Arlète, fille d'un humble tanneur de Falaise, que le duc de Normandie avait rencontrée par hasard un jour qu'elle lavait du linge dans un ruisseau et qu'il aima à cause de sa douceur et de son incomparable beauté. Guillaume fut élevé avec autant de soin que s'il eût été fils légitime, et lorsque Robert partit en pèlerinage à Jérusalem (1033) il le fit reconnaître par ses barons comme son héritier. Le duché de Normandie était un des plus turbulents de la chrétienté ; aussi à peine eut-on appris que Robert le Diable était mort à Nicée (1035) qu'une rébellion éclata. Les seigneurs déclaraient « qu'un bâtard ne pouvait commander aux fils des Danois ». Le jeune duc, appuyé par le roi de France, reconquit son duché, après une grande bataille de cavalerie au Val des Dunes (1047). Il témoignait déjà d'une indomptable énergie, d'un courage à toute épreuve et de réelles qualités d'homme d'Etat : la largeur de vues et la patience. Sa taille gigantesque, sa force prodigieuse lui valurent des partisans passionnés. Il guerroya avec succès contre ses voisins d'Anjou et de Bretagne. Au siège d'Alençon, les habitants s'étant permis de railler l'humilité de sa naissance en criant du haut de leurs murs :

« La peau ! la peau ! » et en battant des cuirs, il fit sur le champ couper les pieds et les mains de ses prisonniers et ordonna à ses frondeurs de lancer dans la ville les membres mutilés. Cette féroce vengeance le rendit redoutable. En 1051, il vint en Angleterre visiter son cousin le roi Edouard le Confesseur qui, entouré de longue date de conseillers normands, lui promit, dit-on, sa succession. Une telle promesse, eût-elle été réellement faite, était sans valeur, puisqu'elle devait être ratifiée par une élection. D'autres préoccupations allaient d'ailleurs assaillir Guillaume. De nouveau son duché était en pleine révolte. Il lui fallut six années de rudes combats et deux grandes victoires à Mortemer et à Varaville pour réduire les mécontents. Mais en 1060, après avoir soumis le Maine et la Bretagne, il était un des plus puissants princes de France. Il employa les loisirs de la paix à favoriser l'agriculture et l'enseignement. C'est à cette époque que l'abbaye du Bec brilla du plus vif éclat.

Cependant Guillaume avait épousé Mathilde, fille de Baudouin V, comte de Flandre (1053). C'était sa parente à un degré prohibé par l'Eglise. Le mariage fut dénoncé à Rome ; le pape Nicolas II refusa de le sanctionner. Guillaume consulta, sur la validité de son union, le prieur du Bec, le fameux Lanfranc, qui donna raison au pape. Le duc furieux le bannit de ses Etats et vint surveiller son départ. Lanfranc, monté sur un cheval boiteux et usé, ne se hâtait pas assez et fut brutalement apostrophé ; il eut la hardiesse de répondre : « Donne-moi un meilleur cheval et je partirai plus vite ! » Guillaume ne put s'empêcher de rire et depuis cette aventure Lanfranc devint son conseiller le plus écouté et le dépositaire de ses secrets. En 1059, le moine plaidait auprès du saint-siège et gagnait la cause du duc. Bien mieux, il rapporta de Rome l'assurance que le pape encourageait les prétentions de Guillaume sur l'Angleterre. Tout paraissait les favoriser. Le roi Edouard n'avait pas d'enfants : il aimait les Normands et la Normandie ; il pouvait désigner son parent à l'élection du grand conseil national. Le duc de Normandie intriguait en Angleterre, gagnait à son parti de puissants seigneurs. Harold, le fils de *Godwin* (V. ce nom) était son ennemi le plus redoutable, car il jouissait comme son père d'une immense popularité auprès des Anglo-Saxons. Guillaume eut l'adresse de lui arracher la promesse de l'aider à obtenir le royaume, de lui faire jurer la confirmation de cette promesse devant le conseil des hauts barons de Normandie réuni à Bayeux et de le fiancer à sa fille Adelize (1065). Bientôt Edouard mourut (15 janv. 1066) en prophétisant : « Le Seigneur a tendu son arc, le Seigneur a préparé son glaive ; il le brandit comme un guerrier : son courroux se manifestera par le fer et la flamme. » Il avait désigné Harold pour son successeur et, le jour même de ses funérailles, Harold était élu par les grands et les nobles et sacré par l'archevêque Stigand.

Guillaume, désappointé, résolut de recourir aux armes, mais il était prudent et il rumina longtemps sa vengeance. Il expédia d'abord un émissaire à Harold pour lui rappeler le serment prêté « sur de bons et saints reliquaires ». Le roi anglais objecta que ce serment n'était pas valable, car il y avait été contraint ; qu'il avait promis ce qui ne lui appartenait pas, que sa royauté n'était point à lui et qu'il ne pouvait s'en démettre sans l'aveu du pays. Alors le duc de Normandie envoya partout des ambassadeurs : en Danemark, en Allemagne, en France, en Bretagne, en Anjou, en Flandre, à Rome pour dénoncer « l'injustice et le sacrilège du Saxon ». Les négociations habilement conduites lui valurent l'appui moral de tout le continent. Le pape Alexandre II lança une bulle d'excommunication contre Harold et tous ses partisans, permit au duc Guillaume d'entrer en Angleterre à main armée « pour y établir son droit comme héritier du royaume en vertu du testament du roi Edouard », lui adressa une bannière de l'Eglise romaine et un anneau. C'étaient là les fruits de la mission antérieure de Lanfranc. Mais il fallait l'appui effectif et le consentement des barons normands. Guillaume les obtint après des discussions épineuses et grâce aux ressources de sa fine diplomatie. Le 27 sept. 1066, il s'embarquait enfin à la tête d'une armée de 60,000 hommes. Cependant le roi Harold avait à surmonter des obstacles aussi considérables. Son frère Tolstig s'était révolté contre lui et avait obtenu l'alliance du roi de Norvège qui débarqua une armée dans le Yorkshire. Les Norvégiens furent battus à Stamford Bridge ; mais, pendant que Harold se hâtait de retourner à Londres, les Normands arrivaient sans encombre à Pevensey, puis campaient près d'Hastings après avoir ravagé toute la côte. Harold accourut à Hastings et se retrancha fortement derrière un rempart de pieux et de claies d'osier. Le 14 oct., au matin, s'engagea une bataille épique. Les Normands furent repoussés à plusieurs reprises : une panique les débanda ; le bruit courait que Guillaume était mort. Il fallut qu'il tombât à grands coups de lance sur les fuyards en criant de sa voix de tonnerre : « Me voilà ! regardez-moi ! je vis encore et avec l'aide de Dieu je vaincrai ! » Enfin, une retraite simulée attira les Saxons hors de leurs retranchements. Les Normands y pénétrèrent et un combat désespéré s'engagea autour de l'étendard royal puis autour du corps de Harold tué d'un coup de flèche. La nuit couvrit la déroute de l'armée anglaise. Guillaume assura ses communications avec la Normandie en prenant Rommey et Douvres, puis il marcha sur Londres où l'on avait proclamé roi un tout jeune homme, l'œtheling Edgar. Mais les Anglais étaient disposés à la soumission. La veuve d'Edouard rendit Winchester. Les évêques inclinaient pour la paix. Les puissants comtes de Mercie et de Northumbrie, Eadwin et Morkere, demeuraient les seuls soutiens du trône. Guillaume, traversant la Tamise à Wellingford, essaya de leur couper la retraite vers leurs Etats, ce qui les obligea à y retourner en toute hâte. Alors l'œtheling Edgar vint lui-même à la tête d'une députation offrir la couronne au duc de Normandie. Le 25 déc. 1066, il était couronné à Westminster aux acclamations de ses nouveaux sujets. Il s'attacha à gagner leur affection et n'eut garde de rien changer à leurs lois et à leurs coutumes. Nous dirons plus loin comment il répartit et organisa sa conquête.

Après avoir assuré le maintien de l'ordre par une promenade militaire dans les provinces envahies, Guillaume revint en Normandie (1067). Il laissait l'Angleterre à la garde de son frère Eudes, évêque de Bayeux, et de son ministre William Fitz Osbern. Pendant qu'il triomphait sur le continent, distribuant aux monastères l'or et les objets précieux, Eudes, par ses exactions et ses tyrannies, compromettait son œuvre. Les habitants du Kent se soulevèrent et appelèrent à leur secours Eustache, comte de Boulogne, qui faillit s'emparer de Douvres. Mais la garnison tint bon, les Boulonnais se découragèrent et les chefs du mouvement s'exilèrent d'eux-mêmes. Le Conquérant repassa en hâte le détroit en décembre. Il marcha sur la ville d'Exeter demeurée le centre de la résistance aux Normands, s'en empara et se dirigea sur York où s'étaient rassemblés nombre de mécontents autour des comtes Eadwin et Morkere. York fut pris et reçut une garnison de 3,000 hommes. Il faut noter que ces deux expéditions s'étaient faites à l'aide de contingents anglais. Mais bientôt éclatait une immense révolte (1068). En même temps que le roi de Danemark envoyait une flotte, l'œtheling Edgar soulevait la Northumbrie. Tout le Sud-Ouest prit part au mouvement (Devon, Somerset, Dorset). Exeter fut assiégé. La garnison normande d'York fut massacrée. Guillaume fit face au péril avec sa promptitude et son habileté ordinaires. Il commença par acheter la retraite de la flotte danoise, puis il ravitailla Shrewsbury, pendant que William Fitz Osbern dégageait Exeter. Le Conquérant pénétra dans York et voulant détruire par un terrible exemple tout germe de rébellion ultérieure, il fit saccager le pays, brûla les villes et villages, massacra les habitants, détruisit les cultures, si bien qu'une terrible famine se déclara qui fit périr plus de cent mille personnes. Cette épouvantable vengeance accomplie, Guillaume songea à réduire Chester. L'entreprise

était ardue ; il fallait traverser les hauteurs qui coupent en deux l'Angleterre du N. au S. par des chemins à peine frayés. L'armée épuisée par la conquête du Northumberland, sans provisions, forcée de manger ses chevaux, éclata en murmures et fit mine de se révolter. Elle fut domptée par l'incroyable énergie de son chef qui supportait les privations et travaillait à l'ouverture des chemins comme le dernier de ses soldats. Guillaume put entrer en vainqueur à Chester. Tout le pays anglo-saxon était conquis ; il fut couvert de forteresses. Solidement établi, le Conquérant réprima sans difficulté une dernière révolte d'Eadwin et de Morkere en 1071, détruisit le camp du Refuge, dernier asile des mécontents dans l'île d'Ely (1072), et comme l'œtheling Edgar, réfugié en Ecosse, était l'instigateur de toutes les intrigues qui troublaient sa sécurité, il passa la Tweed. Le roi Malcom, effrayé, vint au camp du roi Guillaume et se déclara son vassal et son homme-lige.

Cette série d'expéditions heureuses devait assurer à l'Angleterre plusieurs années de tranquillité. Guillaume revint en Normandie et fit campagne dans le comté du Maine qu'il soumit à sa suzeraineté (1073). Cependant les réformes qu'il avait accomplies dans l'organisation intérieure de son royaume, notamment la suppression des grands comtés qui fut le premier facteur de l'unité nationale de l'Angleterre, avaient mécontenté les grands seigneurs. Roger, fils de William Fitz Osbern, et le Breton Ralph de Guader, comte de Norfolk, essayèrent, en 1075, de restaurer ces comtés à leur profit. Cette rébellion fut rapidement comprimée. Roger fut jeté en prison et Ralph dut repasser la mer. Les barons intrigants eurent bientôt trouvé un nouveau chef dans le propre frère du roi, Eudes, évêque de Bayeux, qui, sous le prétexte d'aspirer à la papauté, se mit à lever une armée et à recueillir de l'argent. Guillaume l'arrêta de sa main au milieu de sa cour et le fit emprisonner. Enfin, en 1083, il eut à redouter une grande expédition méditée par le roi Knut de Danemark sur les côtes anglaises et il réunit même une armée. Mais la flotte danoise fut dispersée par une révolte et Knut massacré par ses soldats (juil. 1086). Ce péril écarté, les frontières fortement protégées du côté de l'Ecosse par la construction d'une forteresse à Newcastle-sur-Tyne, du côté du pays de Galles par l'établissement de trois grands barons sur les marches, le Conquérant fut attiré en 1087 en Normandie par une révolte suscitée par son fils Robert Courteheuse qu'appuyait ouvertement le roi de France. Il voulut d'abord négocier, étant fort malade et obligé même de garder le lit à Rouen sur le conseil de ses médecins qui tentaient de réduire par la diète son embonpoint excessif. Philippe Ier ne put se tenir de le railler. « Sur ma foi, disait-il, le roi d'Angleterre est long à faire ses couches ! » Le propos fut rapporté à Guillaume qui, furieux, jura par la splendeur de Dieu d'aller faire ses relevailles dans le pays de Philippe et d'y apporter des milliers de lances en guise de cierges. Il tint parole, pénétra en juil. dans le Vexin, foulant les moissons, arrachant les vignes et coupant les arbres fruitiers, incendiant les villes et les villages. Il galopait dans la grande rue de Mantes livrée aux flammes, lorsque son cheval s'abattit dans les décombres. Le Conquérant grièvement blessé fut ramené en hâte à Rouen et soigné au couvent de Saint-Gervais. Il occupa ses dernières heures à distribuer ses trésors aux pauvres et aux églises de ses domaines. Le 9 sept., alors que la cloche sonnait prime, il mourut dévotement les mains jointes en murmurant une prière.

Il se passa alors une scène incroyable. Nobles et prêtres s'enfuirent, laissant le cadavre presque nu sur le plancher. Les officiers pillèrent le mobilier, la vaisselle, les vêtements et les bijoux et gagnèrent la campagne. Les fils du Conquérant l'abandonnèrent également. Guillaume le Roux n'avait pas même attendu qu'il rendît le dernier soupir pour s'embarquer pour l'Angleterre. Henri Beauclerc mettait en sûreté l'or que son père lui avait légué. Les habitants de Rouen, rapporte Orderic Vital, couraient çà et là dans la ville, comme ivres, s'attendant à voir paraître à leurs portes une multitude d'ennemis. Tous étaient conscients de la force immense de Guillaume et il semblait qu'ils eussent tout perdu avec leur protecteur. Personne ne songeait aux funérailles du roi. Enfin un gentilhomme normand nommé Herlwin en prit l'initiative. A ses frais, il fit transporter le corps vers l'abbaye Saint-Etienne de Caen où il fut enfin inhumé.

De son mariage avec Mathilde, Guillaume avait eu quatre fils et cinq filles : *Richard*, mort en 1081, *Robert Courteheuse*, qui fut duc de Normandie ; *Guillaume le Roux* et *Henri Beauclerc*, qui furent rois d'Angleterre ; *Aude*, mariée à Etienne, comte de Blois ; *Constance*, mariée à Allain, duc de Bretagne, morte le 13 août 1090 ; *Adelize*, qui fut fiancée à Harold et mourut avant son mariage ; *Adèle*, qui épousa Etienne, comte de Chartres, et *Cécile*, qui fut abbesse de la Trinité de Caen, morte en 1127.

C'est une physionomie singulière et attachante que celle du Conquérant. Elle est faite de contrastes : une taille gigantesque, une voix de tonnerre, une force colossale, une bravoure désespérée, des colères furieuses, d'épouvantables vengeances, tous les attributs et les instincts de la brute ; le tempérament froid d'un politique, un profond mépris des hommes, les plus rares qualités de général, de stratégiste et de diplomate, le sens du gouvernement, tous les dons et toutes les aptitudes des grands hommes d'Etat modernes, alliées à une piété sincère, à une tendresse et à une douceur qui étonnent chez lui, dans ses relations avec sa femme et ses enfants ou dans ses entretiens avec Anselme d'Aoste. C'était un homme de génie, et les vieilles chroniques l'avaient déjà discerné lorsqu'elles disent : « Aucun chevalier sous le ciel n'est le pair de Guillaume. » On le verra mieux par un court aperçu du système qu'il suivit dans l'organisation de sa conquête.

Il appliqua à l'Angleterre la féodalité, mais non point telle qu'elle était pratiquée sur le continent, car il en corrigea certaines conséquences par de larges emprunts aux procédés de l'ancienne royauté anglaise. L'organisation militaire fut simple : les barons normands furent substitués aux seigneurs anglais. Les grands propriétaires fonciers étaient d'ailleurs presque tous tombés sur le champ de bataille ; d'autres furent exilés, d'autres enfin ne restèrent en possession que d'une petite partie de leurs domaines. Le Conquérant distribua tous ces fiefs à ses compagnons. Ainsi 200 manoirs du Kent et 200 situés dans d'autres comtés furent l'apanage de son frère Eudes ; William Fitz Osbern en eut presque autant, comme aussi les Clare, les Mowbray. Le moindre soldat de fortune reçut sa part des dépouilles. Mais, par contre, grands et petits s'obligèrent à prendre le service du roi, au premier appel. Une armée entière, toujours prête, se trouva ainsi campée sur le sol. D'autre part, Guillaume voulant éviter les exigences impérieuses et les intrigues des barons qui lui avaient causé tant d'embarras en Normandie, eut soin de répartir les grands feudataires de manière à rendre impossible une union entre eux contre la couronne. Par surcroît de précaution, il exigea que ses sous-tenanciers en rendant hommage aux tenanciers jurassent en même temps fidélité et loyauté au roi. En fait, il était donc, comme l'a écrit Green, le chef de la grande garnison qui occupait l'Angleterre.

Mais il était également le roi élu du peuple anglais ; aussi maintint-il la vieille organisation judiciaire et administrative. Seulement, il supprima les quatre grands comtés qui avaient toujours été un obstacle à la formation de l'unité nationale. Le shire devint dès lors l'unité la plus considérable du gouvernement local, et comme dans chaque shire les sheriffs étaient nommés par le roi, le souverain concentrait entre ses mains tout le pouvoir exécutif. De même il voulut avoir la haute main sur la justice. Les cours locales des Hundred furent maintenues, mais la cour du roi eut le droit d'appeler devant elle tout procès de n'importe quelle juridiction secondaire. Quant aux finances, le Danegeld ou impôt foncier perçu depuis Ethelred fut maintenu. Des droits furent frappés sur tous les manoirs avec affectation spéciale

à la couronne. C'étaient là les grosses ressources. Il faut y ajouter les revenus de l'ancien domaine de la couronne largement accru par la conquête, les produits des taxes judiciaires imposées par les juges des cours royales, ceux des taxes perçues pour garantie ou renouvellement de tout privilège ou charte, enfin les droits perçus sur les commerçants juifs pour le libre exercice de leur commerce. Nous ne ferons que mentionner ici le *Domesday Book*, M. Ch.-V. Langlois ayant déjà donné dans l'*Encyclopédie* des détails très complets sur ce fameux terrier (V. Domesday Book, t. XIV, p. 853).

La manière dont Guillaume entendit l'organisation de l'Eglise est extrêmement remarquable. Il s'attacha à la mettre dans une forte dépendance du pouvoir royal et chercha à s'en faire une garantie contre les barons. Le roi se réserva le choix des prélats, et l'évêque dut lui prêter hommage ainsi que les barons. Aucune excommunication ne put être lancée contre un tenant royal, sans la permission du souverain ; aucun synode ne put légiférer sans son assentiment préalable et sans que ses décrets fussent ensuite confirmés par lui. Aucune bulle ne put être reçue dans le royaume sans son autorisation. Lorsque Grégoire VII émit la prétention de faire prêter à Guillaume le serment de féodalité à la cour de Rome, le roi normand s'y opposa énergiquement en soutenant que ce serment n'avait jamais été prêté par ses prédécesseurs, que lui-même n'avait rien promis à cet égard et qu'il ne le voulait pas prêter. Du reste, la plupart des prélats anglais furent, comme l'avaient été les seigneurs, dépossédés de leurs sièges et remplacés par des Normands. Lanfranc, nommé archevêque de Canterbury, fit beaucoup, avec l'appui du roi, pour rétablir la discipline. Enfin Guillaume enleva à la connaissance des juges laïques les délits commis par les clercs. C'était une innovation considérable, car jusqu'alors les décrets en matière spirituelle et temporelle avaient été rendus par les deux pouvoirs réunis. Les princes, les comtes, les évêques étaient élus par des cours plénières composées de seigneurs laïques et des ecclésiastiques présidés par le roi et qui étendaient leur juridiction sur tous les grands tenanciers pour toute espèce de matières judiciaires. Les statuts destinés à régler la juridiction des évêques furent promulgués à Lillebonne en 1080. René Samuel.

Bibl. : Les sources les plus anciennes sont : Guillaume de Jumièges, contemporain du Conquérant, *le Roman de Rou*, de Wace, les *Gesta Willelmi* de Guillaume de Poitiers, le *Carmen de Bello Hastingensi* de Guy, évêque d'Amiens, la *Tapisserie de Bayeux*, Orderic Vital, Simeon de Durham, Guillaume de Malmesbury, le *Domesday Book ; Chronique des ducs de Normandie*, publ. par Francisque Michel ; Paris, 1836-1844, 3 vol. in-4; *Histoire des ducs de Normandie*, publ. par le même pour la *Société de l'Histoire de France;* Paris, 1840, in-8. — Voir aussi Haywarde, *Lives of three Normans Kings of England ;* Londres, 1613, in-4. — F. d'Eudemare, *Histoire excellente et héroïque de Guillaume le Bâtard;* Rouen, 1826, in-12. — S. Clarke, *Life and death of William the Conqueror ;* Londres, 1660, in-4. — De Clavigny, *Vie de Guillaume le Conquérant ;* Bayeux, 1675, in-12. — Henderson, *Life of W. the Conqueror ;* Londres, 1764, in-8. — Saunier, *Vie de Guillaume, duc de Normandie;* Paris, 1804, in-12. — Roscoe, *Life of W. the Conq.;* Londres, 1850, in-12. — Ch. Jullien, *Histoire abrégée de Guillaume le Conquérant;* Falaise, 1851, in-8. — Freeman, *History of the Norman conquest of England;* Oxford, 1876-1877, t. IV et V. — Freeman, *William the Conqueror;* Londres, 1888. — Cobbe, *History of the norman kings of England;* Londres, 1869. — Planché, *The Conqueror and his companions;* Londres, 1874, 2 vol. — A. Du Boys, *Lanfranc et Guillaume le Conquérant*, dans *Revue des questions historiques*, 1881, t. II. — Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands;* Paris, 1859, t. I, in-8. — Les histoires générales d'Angleterre, entre autres Green, *History of the english people;* Londres, 1878, t. I. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII. — Consulter aussi la bibliographie étendue donnée par Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques au moyen âge.* — Green, *The Conquest of England ;* Londres, 1884, in-8.

GUILLAUME II, dit *le Roux*, roi d'Angleterre (1087-1100), né en 1056, mort le 2 août 1100, fils du précédent. Il fut dans son enfance le favori de son père qui fit diriger son éducation par Lanfranc. A son lit de mort, Guillaume le Bâtard avait déclaré qu'il laissait à son fils aîné, Robert, le duché de Normandie, qui lui avait été transmis à lui-même par héritage. « Quant au royaume d'Angleterre, ajouta-t-il, je ne le lègue en héritage à personne parce que je ne l'ai point reçu en héritage, mais acquis par la force et au prix du sang ; je le remets entre les mains de Dieu, me bornant à souhaiter que mon fils Guillaume, qui m'a été soumis en toutes choses, l'obtienne, s'il plaît à Dieu, et y prospère. » Aussi, dès que la maladie de son père ne permit plus aucun espoir, Guillaume le Roux s'était empressé de se mettre en route pour l'Angleterre ; il en apprit l'issue fatale à Wissant près de Calais, et, s'embarquant en hâte, il se saisit des forteresses de Douvres, de Pevensey, d'Hastings. Arrivé à Winchester, il se fit délivrer les clefs du trésor royal par Guillaume de Pont de l'Arche. Le 27 sept. 1087, Lanfranc, après avoir consulté le conseil des barons et des prélats, le sacrait à Westminster.

La mort du Conquérant avait mis un terme à la terreur qu'il inspirait aux barons. Ils saisirent aussitôt une occasion de se soulever en appuyant les droits de Robert au trône. L'évêque Eudes, sorti de prison, se mit à la tête des conjurés. Mais les Anglais se rallièrent autour de l'étendard royal. Wulfstan, évêque de Worcester, battit les insurgés dans l'Ouest. Guillaume leva une armée de 30,000 hommes et investit Rochester où les barons rebelles s'étaient concentrés. La peste décima les assiégés et les força à capituler. Cependant Robert se montrait incapable d'asseoir son autorité en Normandie. Son duché était en pleine anarchie. Guillaume en profita pour y entrer à la tête d'une armée en janv. 1091. Le roi de France, Philippe Ier, intervint et grâce à sa médiation les deux frères firent la paix à Caen. Pendant l'absence de Guillaume, le roi d'Ecosse avait envahi le Northumberland. Le roi Roux revint donc combattre ce nouvel ennemi à la fin de 1091 ; à son approche, Malcolm se soumit et lui rendit hommage ; deux ans après, il envahissait de nouveau le Northumberland, mais il fut tué avec son fils aîné dès le début de son expédition (13 nov. 1093). Ces guerres terminées Guillaume revint en Normandie pour réduire son frère Robert qui avait obtenu l'appui effectif de Philippe Ier ; cette fois, il eut recours à la diplomatie et il venait de détacher à prix d'argent Philippe de son alliance, lorsqu'une conspiration beaucoup plus dangereuse que les précédentes éclata en Angleterre, l'empêchant de poursuivre ses avantages sur le continent. Le complot, dirigé par Robert Mowbray, comte de Northumberland, avait pour but de porter au trône Etienne d'Albemarle. Après deux campagnes (1094-95), le roi Roux eut raison des rebelles, mais il obtint peu de succès dans le pays de Galles qui s'était soulevé ; sa cavalerie subit des pertes terribles, et il dut se contenter d'établir sur les frontières une ligne de forteresses. En 1096, il devenait régent de Normandie, son frère lui ayant abandonné son duché contre 10,000 livres qui lui permirent de partir en Terre sainte. Le Maine se révolta (1100). Il chassait lorsque la nouvelle de cette révolte lui parvint. Aussitôt il courut à la côte, s'embarqua dans le premier bateau qu'il trouva et traversa la mer en pleine tempête. Cette rapidité déconcerta Elie de La Flèche, le promoteur de la révolte, qui s'enfuit épouvanté. Ce fut la dernière campagne de Guillaume.

Il nous reste à dire quelques mots de sa politique intérieure. Lanfranc avait écrit un jour à Grégoire VII au sujet du Conquérant : « Priez Dieu qu'il vive, car lui vivant nous jouissons d'une certaine paix. Après sa mort nous ne devons plus espérer aucune paix, aucun bien. » La prédiction du prélat devait se réaliser. Le Conquérant avait préservé l'Angleterre des dangers de la féodalité, mais en donnant à la couronne un pouvoir exagéré, qui en d'autres mains que les siennes pouvait se transformer en un pur despotisme. Lorsque Lanfranc fut mort (1089), Guillaume le Roux, poussé par son nouveau ministre, l'évêque de Durham, Flambard, mit à profit l'abaissement des nobles pour leur imposer les plus dures obligations féodales. Chaque tenant fut forcé de comparaître trois fois par an à

la cour pour payer ses droits de succession à son fief : il dut en outre contribuer à la rançon du roi en cas de captivité à la guerre, contribuer aux dépenses faites pour l'élévation à la chevalerie du fils aîné du roi, contribuer à la dot de sa fille aînée. Tout héritier mineur dut être confié à la garde du roi qui percevait jusqu'à sa majorité tous les produits de ses terres. Si l'héritier était une fille, sa main était mise à la disposition du roi qui la vendait au plus offrant. L'Eglise ne fut pas mieux traitée : durant la vacance d'un siège ou d'une abbaye, les produits furent versés au roi. Guillaume en vint à refuser de nommer des successeurs aux prélats morts afin d'augmenter ses ressources. « Tantôt, dit Eadmer, il taxait les moines dont il épargnait les biens ou il transportait violemment ces biens à d'autres qui payaient mieux. Tantôt il chassait les religieux de leurs couvents qu'il confisquait à son profit. Il laissait sans pasteurs les églises afin de s'en attribuer les revenus. » Anselme d'Aoste, devenu primat de Canterbury, éleva seul la voix contre ses exactions. Il refusa de payer un présent pour sa nomination à l'archevêché. « Traitez-moi, disait-il, comme un homme libre et je me mets à votre service, moi-même et tout ce que je possède ; mais, si vous me traitez comme un esclave, vous n'aurez rien. » Le roi Roux furieux le chassa de la cour. Son exil le laissa maître absolu. Il s'appuyait sur une armée de mercenaires composée de forbans et de vauriens de toute provenance, dont le passage à travers ses Etats laissait les mêmes traces que la marche d'une armée ennemie. Aussi lorsque ses sujets opprimés furent à bout de patience, ils n'eurent d'autre recours contre une telle tyrannie que le meurtre du tyran. Le 2 août 1100, Guillaume II chassait dans la Forêt-Neuve en compagnie de son frère Henri Beauclerc, de Guillaume de Breteuil et d'autres seigneurs, lorsqu'une flèche, partie on ne sait d'où, lui traversa la poitrine. Ses compagnons s'enfuirent. Henri s'empressa de mettre la main sur le trésor royal. Le cadavre demeura jusqu'au soir abandonné dans la forêt. Ce furent de pauvres charbonniers qui le ramenèrent au château de Winchester. Personne ne se soucia de pénétrer le secret de cette mort mystérieuse. On se contenta de jeter le soupçon du meurtre sur un chevalier français, Gaultier de Poix, « le seul peut-être des assistants, dit M. Rioult de Neuville, qui n'eut aucun intérêt à le commettre ».

Le roi Roux, comme on le nommait, soit à cause de sa barbe et de ses cheveux d'un rouge ardent, soit à cause de son visage rubicond et enflammé, était la caricature de son père. Sa taille était courte et ramassée, son ventre proéminent. Il se plaisait aux orgies et aux propos cyniques. Il dépensait en prodigalités folles les énormes produits de ses exactions. Il eut une sorte d'impiété bien remarquable pour l'époque. « Dieu, disait-il, c'est mon ennemi personnel », et il aimait à faire disputer entre eux les évêques catholiques et les rabbins juifs, en promettant d'embrasser la croyance de ceux qui obtiendraient la supériorité dans la discussion. Il avait au moment de son sacre fait de belles promesses à Lanfranc et même prêté le serment de respecter les droits de tous et de protéger l'Eglise de Dieu. Il les oublia vite et comme l'archevêque lui en faisait des reproches : « Bah ! répondait-il, qui donc tient toutes ses promesses ? » René Samuel.

Bibl. : V. la bibliographie de l'article précédent et Freeman, *The Reign of William Rufus;* Oxford, 1882, 2 vol. in-8. — Rioult de Neuville, *le Caractère de Guillaume le Roux*, dans *Revue des questions historiques*, 1885, II. — Lort-Serignan, *Guillaume le Roux*, dans *Spectateur militaire*, 1878, II et III. — *Mystery of death of William Rufus*, dans *Temple Bar*, 1873, 38, 49.

GUILLAUME III (Guillaume d'Orange et de Nassau), roi d'Angleterre (1689-1702), né à La Haye le 14 nov. 1650, mort à Kensington le 19 mars 1702. Fils de Guillaume II, stathouder de Hollande et d'Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier d'Angleterre, il naquit six jours après la mort de son père. Elevé sous la direction de Jean de Witt, il passa son enfance au milieu de gens qui regardaient son existence comme un péril pour l'Etat, car la Hollande, en réaction contre l'autoritarisme de son père, venait de supprimer le stathoudérat. On épiait ses actes, ses paroles, ses regards même ; on ne lui permettait pas de se faire un ami. Sa santé délicate, minée par une toux continuelle, la contrainte incessante qui pesa sur ses premières années lui imposèrent ce caractère taciturne, ces façons froides et hautaines, cette absence d'expansion et de confiance qui devaient si fort déplaire à ses sujets anglais. Dès 1661, il avait perdu sa mère. Son éducation fut négligée : il n'entendit jamais rien aux lettres ni aux arts. Mais Jean de Witt développa extrêmement son instruction politique et lui fit apprendre toutes les langues de l'Europe. En secret, il se passionnait à la lecture de Machiavel. Il passait généralement pour un esprit médiocre, mais les bons observateurs ne se laissaient pas tromper par son apparence lourde et rêveuse. Saint-Evremont décrit en 1665 : « De temps en temps nous allons faire notre cour au prince, à qui je donnerois sujet de se plaindre, si je dis seulement que jamais personne de sa qualité n'a eu l'esprit si bien fait que lui à son âge. »

Le 4 août 1672, une révolution, compliquée d'un assassinat, renversait le grand pensionnaire Jean de Witt, coupable d'avoir voulu signer à tout prix la paix avec Louis XIV déjà maître d'une partie de la Hollande. Aux acclamations populaires, le prince d'Orange fut nommé stathouder, capitaine général et grand amiral. Du premier coup, il conquit la confiance de ses concitoyens par la parfaite connaissance avec laquelle, dans sa première adresse, il passa en revue l'état général de l'Europe, par la capacité avec laquelle il calcula les chances d'une guerre, autant que par l'énergie et l'immuable volonté qu'il dévoila brusquement. Au duc de Buckingham qui lui disait : « Ne voyez-vous pas que votre pays est perdu ? » il répondit : « Il y a un sûr moyen de ne pas *voir* sa perte, c'est de mourir sur sa dernière digue. »

Il se mit à négocier activement avec l'Angleterre, cherchant à la détacher de Louis XIV, avec l'Empire, l'électeur de Brandebourg, le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Brunswick, le roi de Danemark qu'il réunit en une coalition formidable contre la France. Guillaume avait à lutter contre nos meilleurs généraux : Luxembourg et Condé. Il subit défaite sur défaite, mais rien ne le pouvait abattre et il tirait partie de ses revers comme d'autres capitaines de leurs victoires. Dès le printemps de 1673, il avait arraché la Hollande, province par province, des mains de l'ennemi. Le 11 août 1674, à la tête des armées hollandaise, allemande et espagnole (75,000 hommes), il livrait à Condé la sanglante bataille de Séneffe qui demeura indécise ; le 11 avr. 1676, il était battu par Luxembourg à Cassel. Tout à coup, au moment même où les républicains hollandais, abusant de ses continuelles défaites, l'accusaient d'impéritie et de faiblesse, voire de trahison, Guillaume passa en Angleterre.

Depuis longtemps il était populaire en ce pays où l'opinion publique s'affolait de la perspective d'un *roi papiste*, et cette popularité n'avait fait que croître à mesure que Charles II se discréditait et comblait d'honneurs le ministère détesté de la cabale. On songeait que si Jacques était exclu du trône, le prince d'Orange, petit-fils de Charles Ier, devenait le plus proche héritier de la couronne. Guillaume, d'ailleurs, entretenait d'actives relations avec Shaftesbury et les leaders du parti libéral. Au courant de ces menées, Charles crut habile de les contrecarrer en offrant au stathouder la main de Marie, fille de Jacques : il garantissait ainsi son frère contre toute revendication de son gendre et du même coup, donnant à Guillaume une chance de succession absolument légale, il calmait son peuple par la perspective assurée d'une royauté protestante. Des négociations furent ouvertes en ce sens à partir de 1674 ; elles traînèrent en longueur, car le parti catholique y suscitait des obstacles. Elles aboutirent enfin, grâce aux manœuvres de Danby et à la pression énergique de l'opinion publique ;

le mariage fut célébré le 25 nov. 1677. Ce fut un rude coup pour Louis XIV, car l'Angleterre était désormais unie à la Hollande ; aussi ne voulut-il rien entendre aux propositions de paix de la cour de Londres. Il lança une armée considérable sur Gand qu'il prit et menaça Anvers. La paix de Nimègue termina la guerre de Hollande (juil. 1678), au grand désespoir de Guillaume qui n'avait pu tirer parti de son alliance et qui dut consentir à ce que Louis XIV demeurât l'arbitre de l'Europe. Durant plusieurs années, sa position fut singulièrement difficile. Charles II était entré en lutte avec le Parlement au sujet du fameux complot papiste dénoncé par Titus Oates. Un bill d'exclusion, déclarant le frère du roi déchu de tout droit à la couronne, était présenté aux Communes. D'autre part, Shaftesbury appuyait les revendications d'un bâtard du roi, Monmouth. Guillaume, pour préserver les droits de sa femme, n'avait qu'une ressource : adopter la cause du duc d'York. Il essaya de ramener les Communes au roi, mais il échoua dans cette entreprise. Alors Charles revint à la France et signa avec elle un traité secret. Après avoir dissous le Parlement de 1681, il fit un appel éloquent au loyalisme du pays qui y répondit avec enthousiasme. Il s'ensuivit une réaction formidable en faveur de Charles et c'est en vain que le stathouder chercha à l'entraîner dans une nouvelle coalition contre la France. Il continua ses négociations avec l'Europe, et, le 30 sept. 1681, il faisait signer à La Haye un traité par lequel la Suède, l'empereur, l'Espagne et les Provinces-Unies s'engageaient à garantir intactes les conditions du traité de Nimègue. Bientôt Charles II mourut (6 févr. 1685) laisant son trône à Jacques dont Guillaume se mit à surveiller la politique avec une anxiété croissante, car une nouvelle guerre avec la France semblait inévitable. Il réussit, grâce à une fine diplomatie, à conclure la ligue d'Augsbourg (9 juil. 1686) qui réunissait contre la France l'empereur Léopold, le roi d'Espagne, le roi de Suède, les électeurs de Brandebourg, de Bavière, de Saxe, l'électeur palatin, la maison de Brunsvick, les princes souverains d'Allemagne ; mais il apprit que Jacques avait renouvelé le traité secret de son frère avec Louis XIV. Il envoya alors à Londres un diplomate hollandais fort habile, Dykvelt, qui rapprocha deux chefs de partis jusqu'alors ennemis, Danby et Halifax ; ils rendirent au prince d'Orange d'importants services. Dykvelt eut des entrevues avec les principaux tories et les principaux whigs. Il détacha de la cause royale Churchill qui pratiqua l'armée, tandis que l'évêque Compton et l'amiral Herbert pratiquaient le clergé et la flotte. Jacques, en voulant constituer un fort parti catholique, favorisait ces menées orangistes. La nation était mécontente. La noblesse venait en foule à Guillaume : les Hyde, Nottingham, Shrewsbury, Devonshire. La naissance inopinée d'un prince de Galles (20 mai 1688) précipita les événements. Les espérances de Guillaume semblaient ruinées. Mais presque aussitôt il reçut une supplique signée de Danby, Devonshire, Compton, Shrewsbury, Lumley, Russell, Sidney, l'invitant formellement à intervenir en armes pour la restauration des libertés anglaises et la protection du protestantisme. Il accepta, après quelques hésitations. Il réunit une flotte et une armée sous le prétexte de défendre la Hollande contre une flotte anglaise qui, à l'instigation de Louis XIV, se portait alors sur les côtes. Il obtint du Brandebourg la promesse d'avancer 9,000 hommes pour remplacer les troupes qu'il voulait faire passer en Angleterre. Les nobles anglais lui fournirent des subsides. Lumley, Danby et Devonshire préparèrent un soulèvement dans le Nord. Sunderland fut gagné au parti orangiste et révéla les secrets du roi. Averti de ces mouvements, Louis XIV fit déclarer par son ambassadeur, au commencement de septembre 1688, aux Etats-Généraux « que le premier coup de canon qui serait tiré par eux contre les Anglais, Sa Majesté le tiendrait pour un acte d'hostilité fait contre ses Etats et qu'elle leur ferait la guerre de toutes ses forces ». Furieux de cette déclaration qui dénonçait son traité secret, Jacques fit désapprouver publiquement cet ultimatum à la fois à Londres et à La Haye. Cette attitude donna à Guillaume tout le loisir de poursuivre ses préparatifs. Louis XIV se décida à agir énergiquement ; mais, au lieu d'envahir la Hollande, il suivit le conseil de Louvois et entreprit une campagne sur le Rhin, diversion qui permit au prince d'Orange de passer librement en Angleterre. Dès la fin d'octobre, il lançait une proclamation où il réclamait la réunion d'un parlement libre. Elle promettait la tolérance aux non-conformistes, la liberté de conscience aux catholiques et déclarait laisser au Parlement le soin de décider de la légitimité du prince de Galles qui avait été mise en doute et de régler la succession au trône. Le 15 nov., sa flotte, composée de 500 transports et 54 vaisseaux de guerre, portant son pavillon avec la devise : « Je maintiendrai la religion protestante et les libertés anglaises », abordait à Torbay, et presque aussitôt son armée de 13,000 hommes arrivait à Exeter. Elle y fut reçue sans grand enthousiasme, mais sans froideur. Guillaume avait eu l'habileté de la composer en grande partie des régiments anglais et écossais au service des Etats-Généraux, et, pour le reste, de protestants hollandais, suédois, brandebourgeois et de réfugiés français. Le pays ne remuait pas. La flotte royale, qui n'avait pu prévenir le débarquement des orangistes, les bloquait maintenant sur le sol anglais. Jacques ne se hâta pas assez, en sorte qu'au bout d'une semaine, toute la noblesse des comtés de l'Ouest faisait adhésion au parti du prince d'Orange. Plymouth se déclara en sa faveur, Danby provoqua une rébellion à York et rejoignit à Nottingham Devonshire qui avait levé une armée. Le duc de Norfolk fit une démonstration à Norwich. Hull, Oxford et Bristol se soulevèrent. Guillaume marcha sur Salisbury où le roi avait enfin concentré son armée ; aussitôt (27 nov.) cette armée battit en retraite sur Londres et ce mouvement provoqua la désertion générale de la cause royale. Le prince de Danemark, mari de la princesse Anne, et Anne elle-même, firent défection. « Dieu me soit en aide ! s'écria le malheureux roi, mes propres enfants m'ont abandonné. » Il s'enfuit en France. Le 28, Guillaume faisait son entrée à Londres. Une convention, réunie le 22 janv. 1689, lui remit solennellement le gouvernement provisoire. D'interminables discussions s'engagèrent alors sur le point de savoir comment le pouvoir serait transmis à Guillaume, car on sait que les questions de forme ont une importance prépondérante en Angleterre. L'assemblée considéra que si Jacques avait cessé d'être roi, le trône n'était point vacant, et elle décida que le prince d'Orange devait se contenter d'une régence. Mais Guillaume la refusa formellement. On offrit alors la couronne à Marie ; mais elle la refusa aussi. A la fin John Somers rédigea la fameuse déclaration des droits qui fonda en Angleterre la véritable royauté constitutionnelle. Elle reconnaissait comme roi et reine d'Angleterre le prince et la princesse d'Orange, mais ils durent jurer de maintenir les lois et de gouverner sur les avis du Parlement (13 févr. 1689). Guillaume contresigna volontiers ce bill des droits, car son heureuse expédition d'Angleterre n'était pour lui que le prélude d'une alliance de l'Europe contre la France et l'union des marines des deux grands Etats protestants qui devait lui assurer la prépondérance sur mer.

Cependant ces événements avaient obligé Louis XIV à rappeler brusquement son armée du Rhin qui avait conquis le Palatinat et pénétrait en Wurttemberg. Il reçut Jacques à Saint-Germain, comme s'il eût toujours été le roi d'Angleterre. Cette provocation irrita si fort le Parlement que Guillaume en obtint à l'unanimité une déclaration de guerre contre la France. La Hollande, l'Espagne, l'Autriche, la Savoie s'allièrent à l'Angleterre. Mais, dans la pratique, cette coalition n'était point aussi formidable qu'elle semblait en théorie. L'Empire se mettait en campagne avec une lenteur désespérante. L'Autriche était tout occupée d'une guerre avec la Turquie. L'Espagne était épuisée et sans pouvoir. En réalité, l'Angleterre et la Hollande seules étaient opposées à Louis XIV. Une armée anglaise rejoi-

gnit sur la Sambre les Hollandais. Elle fut commandée par Churchill, créé duc de Marlborough, en récompense de ses services. Guillaume avait à surmonter de graves embarras intérieurs. L'Ecosse, qui lui avait cependant conféré la couronne le 21 mai 1689, venait de se soulever. John *Graham* de Claverhouse (V. ce nom) avec les Highlanders, jetait l'épouvante dans les basses terres. Il battit à Killieckrankie le général Mackay (27 juil.) et, fort opportunément pour les Anglais, périt sur le champ de bataille. Après sa mort, les clans se dispersèrent et purent être assez rapidement soumis. John *Dalrymple* (V. ce nom) déshonora le gouvernement orangiste par l'épouvantable massacre de Glencoe (13 févr. 1692). Guillaume rétablit en Ecosse l'église presbytérienne, déclarant, toutefois, qu'il serait hostile à toute persécution religieuse. D'autre part, l'Irlande, grâce aux agissements de Louis XIV, était en pleine révolte. Les protestants y furent persécutés et massacrés. 1,500 familles durent s'exiler. La France fournit à l'armée irlandaise un cadre d'officiers et des subsides en argent. Jacques II vint se mettre à sa tête. Mais bientôt les tendances séparatistes de Tyrconnel paralysèrent ses efforts. Les protestants du Nord, enfermés dans Londonderry, soutinrent avec héroïsme un siège de 105 jours, qui permit à un vaisseau anglais de les ravitailler. Les troupes jacobites éprouvèrent un autre échec à Enniskillen, et l'hiver amena la suspension des hostilités (1689). Cependant Guillaume avait fort à faire avec le Parlement qui décidait coup sur coup que le vote du budget serait annuel, qu'un contrôle serait exercé par les assemblées sur la paye et la discipline de l'armée et que le Parlement devait être renouvelé tous les trois ans. Les whigs triomphants s'acharnaient contre les tories qu'ils accusaient de complicité avec Charles et avec Jacques. Pour en terminer avec ces dissensions intestines, Guillaume forma un ministère où il fit entrer le tory Danby, avec le titre de lord président, le comte de Shrewsbury (whig) avec celui de secrétaire d'Etat et lord Halifax (neutre) avec le titre de lord du sceau privé. Cet expédient mécontenta tout le monde et contribua même à la formation d'un fort parti jacobite : la guerre et les impôts qui en étaient la suite étaient odieux aux commerçants, l'expulsion des non-jurors mettait l'anarchie dans le clergé et les tories étaient terrifiés par les menaces des whigs. Guillaume dut dissoudre le Parlement et accorder une amnistie générale pour tous faits politiques. Le nouveau Parlement (1690) eut une majorité de tories et Danby devint le chef incontesté du gouvernement. Guillaume put alors songer à agir vigoureusement en Irlande, où 7,000 hommes venaient encore de débarquer sous le commandement de Lauzun. Il débarqua à Carrikfergus et marcha résolument vers le Sud. Le 1er juil. 1690, il remportait la brillante victoire de la Boyne. Jacques repassa en hâte en France. Restait une armée de 20,000 Irlandais. Marlborough fut chargé de la combattre. Il s'empara de Kinsale et de Cork, interrompant ainsi les communications avec la France. Au commencement de 1691, Girckell battait à Anghrim les franco-irlandais. Le généralissime jacobite Sarsfield fut contraint de se soumettre et emmena avec lui, en France, près de 10,000 Irlandais. L'Irlande était si complètement soumise qu'elle demeura près d'un siècle en paix.

Si Louis XIV avait perdu la partie de ce côté, il s'en vengeait par une série de succès en Flandre et en Italie. Tourville battit la flotte anglaise à Beachy Head et brûla Teignmouth, jetant la terreur dans Londres. Le trône de Guillaume fut un moment en danger. Aussi dès févr. 1691 passa-t-il en Flandre avec 45,000 hommes. Il fut forcé de battre en retraite devant Louis XIV qui s'empara de Mons. C'était un coup funeste pour ses projets. Les jacobites relevèrent la tête ; deux leaders tories, lord Clarendon et lord Dartmouth, même des whigs comme Shrewsbury, entrèrent en communication avec Jacques. Marlborough complota le renversement du roi pour donner sa couronne à la princesse Anne qui était l'amie intime de sa femme. L'amiral Russell fit défection. Une armée de 30,000 hommes fut rassemblée en Normandie toute prête à passer en Angleterre. Mais Russell, qui désirait un changement de règne, ne consentit point à une trahison. Il écrivit aux jacobites : « Ne croyez pas que je veuille laisser triompher les Français sur nos propres mers. Si je les rencontre, je les combattrai quand même le roi Jacques serait à leur bord. » Et il battit Tourville à La Hogue (mai 1692). Ce succès fut presque aussitôt contre-balancé par la prise de Namur et la sanglante victoire de Luxembourg à Steinkerque où Guillaume commandait en personne. Les alliés se lassaient, et Guillaume, dont la vie était à chaque instant menacée par des assassins, eut un instant de découragement. Il écrivait à Heinsius : « Je dois vous dire sans détours que, si nous pouvions obtenir la paix dans ce moment, ce qui certes ne serait pas à des conditions favorables, nous devrions cependant l'accepter ; car, à mon grand déplaisir, je ne crois pas que nous ayons du mieux à attendre, tant s'en faut, car les affaires vont de mal en pis. » Mais ce découragement dura peu et il reprit avec une nouvelle ardeur sa lutte contre la France. Celle-ci d'ailleurs s'épuisait aussi. Luxembourg eut quelque peine à résister à l'attaque vigoureuse de Guillaume à Neerwinden. L'œuvre de la grande alliance devait bientôt donner des résultats pratiques.

Son triomphe définitif fut retardé par divers incidents de politique intérieure. La révolution de 1688 avait transféré au Parlement la souveraineté qui jusqu'alors avait appartenu au roi, mais il restait à inventer les rouages du système constitutionnel. Les ministres demeuraient les créatures de la couronne, non des Communes. Il en résulta entre les deux pouvoirs des tiraillements continuels. Acculée à des expédients, la Chambre rendit, à la lettre, la vie impossible au roi. Elle voulut empêcher les ministres de siéger dans son enceinte, et cette proposition ne fut repoussée qu'à deux voix de majorité ; elle adopta le Triennal Bill qui bouleversait la stabilité du Parlement, et Guillaume dut lui opposer son veto. A la fin, Sunderland imagina une combinaison que le roi accepta. Il proposa de prendre les ministres de la couronne exclusivement dans le parti qui aurait la majorité à la Chambre basse. C'était, en germe, tout le parlementarisme moderne. En 1694, le premier ministère whig comprit Russell à l'amirauté, Somers au grand sceau, Shrewsbury à la secrétairerie d'Etat, Montague à l'Echiquier. Aussitôt la Chambre des communes se disciplina et lorsque à la fin de l'année Marie mourut, Guillaume fut maintenu sur le trône malgré les attaques des tories. Il fut profondément affecté par la perte de sa femme qui avait été pour lui une compagne dévouée et la seule confidente de ses secrets. « J'étais heureux hier, dit-il à Burnet, et tout à l'heure je serai le plus misérable des hommes. Vous la connaissiez tous. Vous saviez comme elle était bonne, mais moi seul peut dire exactement quel trésor de tendresse et de douceur renfermait son âme ! » On dut l'emporter sans connaissance. Ces témoignages de sensibilité sont assez rares dans la vie du prince d'Orange pour qu'ils vaillent la peine d'être signalés.

A la fin de 1695, Guillaume reprenait Namur. Ce succès fut fêté avec enthousiasme en Angleterre ; mais, comme tous ceux qu'il avait remportés, Guillaume le paya cher. Deux complots contre sa vie furent ourdis par les jacobites et se terminèrent par de sanglantes exécutions. La grande alliance fut attaquée par le pape qui en détachait, en 1696, la Savoie, ce qui permit à Louis XIV d'envoyer aux Pays-Bas l'armée d'Italie. Catinat s'empara d'Ath. Un mouvement sur Bruxelles fut tenté, mais Guillaume par une marche hardie le fit avorter. Les armées ennemies étaient aussi épuisées l'une que l'autre et forcées de vivre sur le pays qui n'offrait guère de ressources. Tout le monde désirait vivement la paix. Elle fut enfin signée à Ryswick (20 sept. 1697). Guillaume fut reconnu comme roi d'Angleterre. Aussitôt l'ère des difficultés intérieures recommença pour lui. La Chambre des communes exigea que l'armée fût réduite à 10,000 hommes. Le Parlement

de 1698, composé en majorité de tories, trouva cette réduction insuffisante et la porta à 7,000 hommes. Malgré les supplications du roi, la garde hollandaise fut renvoyée en Hollande. Il dut aussi renvoyer les ministres les plus odieux aux conservateurs : Russell et Montague. Le Parlement de 1699 fit plus encore : il refusa aux favoris hollandais les bénéfices qui leur avaient été accordés. Les autres ministres whigs durent démissionner et un nouveau cabinet entièrement tory, avec lord Rochester et lord Godolphin à sa tête, fut constitué. Les complications de la grosse affaire de la succession d'Espagne venaient s'ajouter à ces ennuis. Guillaume eût désiré, après la paix de Ryswick, se rapprocher assez de Louis XIV pour conclure cette alliance de la Hollande, de la France et de l'Angleterre, qui devait former plus tard la base de la politique de Walpole, mais il fut forcé de s'opposer au projet formé par le roi de France d'établir le duc d'Anjou sur le trône d'Espagne qui eût de nouveau déplacé la balance des pouvoirs en Europe. Et lorsque ce projet eut été réalisé, malgré les conventions de Ryswick, il écrivit avec une sorte d'abattement : « Je n'ai jamais eu grande confiance aux engagements contractés avec la France, mais j'avoue que je n'eusse jamais pu imaginer que cette cour eût osé rompre à la face de l'Europe un traité aussi solennel avant même qu'il eût reçu son accomplissement. » Toutes les subtiles combinaisons politiques auxquelles il avait voué sa vie étaient encore une fois détruites. Malade, secoué par une toux incessante, il était conscient de sa mort prochaine. Il se sentait haï par le peuple anglais qui lui reprochait son indifférence pour l'Eglise établie, sa partialité pour les whigs et sa froideur méprisante. Il est presque incroyable de constater qu'au lieu de le désespérer toutes ces difficultés ne firent qu'exalter son courage.

Les tories le pressaient de reconnaître le nouveau roi d'Espagne, et comme la Hollande s'y décida, Guillaume fut contraint de s'y résigner aussi (1701). Mais bientôt Louis XIV lui fournit de nouvelles armes. Il s'empara de la barrière hollandaise, c.-à-d. de sept forteresses qui, d'après un accord intervenu entre la Hollande et la France, devaient avoir des garnisons hollandaises au lieu d'espagnoles. C'était un acte d'agression formelle qui fut bientôt suivi à Londres d'une véritable panique et d'un brusque arrêt du commerce. Quoique tory en grande majorité, le Parlement de 1701 appuya la protestation de Guillaume qui exigeait le retrait des troupes françaises et l'autorisa à conclure une alliance avec la Hollande. Un nouveau complot jacobite avorté fortifia encore la position du roi en décidant le Parlement anglais à voter un acte de succession qui régla définitivement la question. Après Guillaume, la couronne devait passer à la princesse Anne et après elle à Sophie, femme de l'électeur de Hanovre, qui était protestante. Il fut arrêté, en outre, que tout futur souverain d'Angleterre devrait être en communion avec l'Eglise établie. Le roi de France refusa de rétablir la barrière hollandaise et envoya une flotte dans la Manche. Aussitôt le Parlement autorisa la levée de 30,000 hommes pour la flotte et de 10,000 pour l'armée. Guillaume expédia une armée en Hollande et signa un traité secret avec les Provinces-Unies pour reprendre à Louis les Pays-Bas et les donner avec le Milanais à l'Autriche. L'empereur adhéra aussitôt à l'alliance et les hostilités commencèrent en Italie. Louis XIV enfin mit le comble à l'irritation du Parlement en reconnaissant à la mort de Jacques (sept. 1701) le prince de Galles comme roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Du coup les whigs et les tories se réconcilièrent, car l'œuvre de la Révolution était remise en question. Guillaume III, à son retour de La Haye où il venait de créer une nouvelle grande alliance entre l'Angleterre, l'Empire, la Hollande et les Provinces-Unies, fut accueilli par les acclamations de ses sujets. Bientôt il gagnait à sa cause le Danemark, la Suède, le Palatinat, les Etats allemands. Il profita de sa popularité pour dissoudre le Parlement et obtint l'élection d'une Chambre bien décidée à la guerre (1702). La levée de 40,000 hommes et de 4,000 marins fut autorisée. Un bill d'attainder fut voté contre le prétendant ; les membres des deux Chambres et tous les fonctionnaires prêtèrent serment de fidélité à la maison de Hanovre. Guillaume mit Marlborough à la tête de l'armée de Flandre. Il se sentait à bout de forces et il le reconnaissait seul capable de diriger l'Angleterre et la grande alliance comme il l'eût pu faire lui-même. Le 12 févr. 1702, il parcourait à cheval le parc de Hamptoncourt lorsqu'il fut désarçonné et se brisa la clavicule. Transporté à Kensington, il y mourut le 19 mars, la consomption lente qui le minait ayant été précipitée par cet accident. Il dit à Bentinck : « Vous savez que je n'ai pas craint la mort ; il y a un temps où j'eusse été heureux d'être délivré de mes soucis, mais aujourd'hui que s'ouvre cette nouvelle lutte avec la France, j'aurais désiré vivre quelques jours de plus. » Avec lui s'éteignait la branche aînée de la maison d'Orange. La Prusse hérita de ses Etats. La princesse Anne lui succéda en Angleterre. On a publié ses lettres qui sont fort curieuses : *Original Letters from King William III* (Londres, 1704, in-8). R. S.

BIBL. : *History of William prince of Orange* ; Londres, 1688, in-4. — ARNAUD, *le Véritable Portrait de Guillaume de Nassau* ; Bruxelles, 1689, in-12. — DE NEUVILLE, *Histoire de Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne* ; Amsterdam, 1689, in-12. — PRITZ, *Curiœser Geschichts-Kalender Willhelmi III* ; Leipzig, 1698, in-8. — BOYER, *History of King W. III* ; Londres, 1702, 3 vol. in-8. — SAMSON, *Histoire de Guillaume III, prince d'Orange* ; La Haye, 1703-04, 3 vol. in-12. — W. HARRIS, *History of the Reign of William prince of Nassau and Orange* ; Dublin, 1749, in-fol. — SIRTEMA DE GROVESTINS, *Guillaume III, défenseur et soutien de l'indépendance de l'Europe contre la puissance de Louis XIV* ; Paris, 1851, in-8. — *Collection of state tracts published on occasion of the last Revolution in 1688 and during the reign of King William III* ; Londres, 1705-07, 3 vol. in-fol. — BELSHAM, *Memoirs of the reign of King William III* ; Londres, 1803, 2 vol. — A. TREVOR, *Life and times of William III* ; Londres, 1835-36, 2 vol. in-8. — VERNON, *Court and times of William III* ; Londres, 1841, 3 vol. in-8. — DE LORT SÉRIGNAN, *Guillaume III, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre*, Paris, 1880, in-8. — TRAILL, *William the Third* ; Londres, 1888. — GUIZOT, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*. — MACAULAY. — GREEN. — *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, in-4, dans *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*. — WATT, *Bibliotheca Britannica* ; Edimbourg, 1824, t. II, in-4.

GUILLAUME IV (Guillaume-Henry, duc de CLARENCE, comte de MUNSTER), né à Buckingham House le 21 août 1765, mort au château de Windsor le 20 juin 1837. Troisième fils de George III, il entra, en 1778, dans la marine, fit plusieurs campagnes aux Indes et, en 1789, fut créé duc de Clarence et de Saint-André et comte de Munster. Il ne s'était guère distingué que par son indiscipline et son mépris de toute autorité, si bien qu'on dut le relever du service actif, tout en lui faisant parcourir pour la forme les divers degrés de la hiérarchie militaire. Il était amiral de la flotte en 1811. D'une intolérable violence de caractère, il se rangea dans l'opposition de la Chambre des lords et se plut à entraver les réformes qui étaient le plus réclamées par l'opinion publique, par exemple l'abolition de la traite des noirs. En 1790, il entra en relation avec une actrice irlandaise, Dora Jordans, qui lui inspira une passion des plus vives et dont il eut dix enfants. Cette liaison dura vingt ans ; elle ne fut rompue, en 1811, que par les embarras financiers du prince et la pression du Parlement. Mrs Jordans mourait misérable à Saint-Cloud en 1815 et, le 11 juil. 1818, le duc de Clarence épousait Adélaïde-Louise-Thérèse-Caroline-Amédée, fille du duc de Saxe-Meiningen. Ses besoins d'argent ne firent que croître et il dut se résigner à habiter tantôt Hanovre, tantôt Meiningen, ne pouvant soutenir son rang à la cour. La mort du duc d'York, son frère, le fit héritier présomptif de la couronne (1827). Il obtint alors du Parlement une augmentation suffisante de revenus et fut créé grand amiral. Ce furent ses ordres personnels qui provoquèrent la bataille de Navarin. Ami des whigs, il fut en conflit perpétuel avec le cabinet tory présidé par Wellington et dut démissionner, en 1829, après s'être prononcé pour l'émancipation des catholiques d'Irlande.

A la mort de son frère George IV, Guillaume montait sur le trône (26 juin 1830). Homme de bon sens, il sut mettre un frein à son humeur violente et sacrifier parfois ses préjugés et ses goûts à l'intérêt public. Mais il n'eut ni vues profondes, ni intelligence extraordinaire. Cependant son règne est marqué par le fameux bill de réforme parlementaire de 1832, présenté par le cabinet libéral Grey et Brougham et fortement appuyé par Guillaume, qui se rendit en personne chez plusieurs lords antiréformistes pour les détacher de l'opposition. En 1834, le roi acceptait même la constitution d'un ministère radical, celui de lord Melbourne, qui, poussé par O'Connell, finit par exciter ses scrupules religieux en s'attaquant aux revenus de l'Eglise anglicane. Du coup, Guillaume devint tory et forma le ministère Peel.

Cette volte-face fut si brusque qu'elle déplut au pays et que le Parlement dissous revint avec une grande majorité de réformateurs. Il fallut rappeler Melbourne. Son administration fut extrêmement difficultueuse. Les radicaux, fiers de leurs succès aux élections, exigeaient le vote au scrutin secret, la suppression de la Chambre des lords, voire le suffrage universel et surtout la suppression des abus de l'Eglise anglicane. Guillaume, s'appuyant sur la Chambre haute, s'opposait avec énergie à toute réforme nouvelle et repoussait toute promotion à la pairie qui eût modifié l'esprit de la majorité. Il en résulta que le ministère Melbourne piétina sur place, n'osant hasarder aucune mesure décisive dans la crainte d'éprouver une défaite. Au milieu de toutes ces difficultés, compliquées par un grand krach financier, Guillaume IV mourut des suites d'une hydropisie. De son mariage avec Adélaïde de Saxe-Meiningen, il n'avait eu que deux filles, mortes en bas âge. La couronne d'Angleterre passa à sa nièce Victoria, fille du duc de Kent; celle de Hanovre à son frère, Ernest-Auguste. Il s'était occupé avec soin de l'établissement de ses enfants naturels, dont deux occupèrent de hautes situations officielles (V. FITZ-CLARENCE). R. S.

BIBL. : GLEICH, *Geschichte Wilhelms IV*; Leipzig, 1830, 3 vol. in-8. — HUISH, *Reign and life of William IV*; Londres, 1837. — WHRIGHT et WATKIN, *Life and reign of William IV*; Londres, 1844. — Charles GREVILLE, *Journal of the reigns of king George IV and king William IV*. — Percy FITZGERALD, *Life and times of William IV*; Londres, 1884, 2 vol.

Écosse.

GUILLAUME LE LION, roi d'Ecosse, mort à Sterling le 4 déc. 1214. Il succéda le 24 nov. 1165 à son frère Malcolm IV. En 1173, il entra dans la ligue contre Henri II d'Angleterre, dont faisaient partie le roi de France Louis VII et le comte de Flandre. Le jeune prince Henri, révolté contre son père, lui avait, comme prix de son concours, cédé ses droits de suzeraineté sur le Northumberland et le Westmoreland. Guillaume passa la frontière et envahit les comtés du Nord soulevés par Robert Mowbray. Il assiégea Wark défendue par Roger d'Estouteville qui, peu après, obtint une trêve. Le roi d'Ecosse marcha alors sur Alnwick, puis sur Newcastle, sur Prudhoe, et ayant échoué partout vint mettre le siège devant Carlisle qu'il abandonna bientôt pour se replier sur Roxburgh. En 1174, il rentra de nouveau dans le Northumberland, de nouveau investit Wark, puis Carlisle et finit par s'emparer d'Appleby et de Brough. Ses troupes commirent d'affreux ravages dans le pays. Guillaume marcha ensuite sur Alnwick où il fut surpris par plusieurs seigneurs du parti royal, entre autres Ranulph de Glanvill, et fait prisonnier. Interné en Normandie, il fut remis en liberté après avoir reconnu tenir en fief sa couronne de l'Angleterre et consenti à ce que le clergé et la noblesse d'Ecosse prêtassent serment d'allégeance et de fidélité à Henri II, au cas où il manquerait à ses engagements. Mais lorsque Richard Cœur de Lion eut succédé à son père, il partit pour la croisade, il vendit à Guillaume les places de Berwick, Roxburgh, Edimbourg, Stirling et Jedburgh, qui avaient reçu des garnisons anglaises en garantie du traité de 1174 et même lui rétrocéda, moyennant 10,000 livres, les droits de suzeraineté acquis par Henri II sur l'Ecosse. Guillaume le Lion eut pour successeur son fils Alexandre II. Il fut enterré à l'abbaye d'Arbroth. R. S.

BIBL. : *Archæologia Scotica*, 1831, t. III. — BUCHANAN, *Hist. scotica*. — JORDAN FANTOSME, *Poème sur la guerre d'Ecosse*; Paris, 1839, éd. Francisque Michel, in-8. — GREEN, *History of the english people*, t. I.

France.

Pour la biographie des personnages français ayant porté le nom de Guillaume, nous renvoyons aux articles consacrés au comté ou au duché : ALENÇON, ANGOULÊME, BOURGES, FORCALQUIER, FRANCHE-COMTÉ, GASCOGNE, NARBONNE, NEVERS, NORMANDIE, ORANGE, PERCHE, PROVENCE, SANCERRE, TOULOUSE, *etc.*

GUILLAUME LE BATARD, duc de Normandie (V. GUILLAUME LE CONQUÉRANT).

Pays-Bas.

GUILLAUME DE NASSAU, dit *le Taciturne*, prince d'Orange, libérateur des Pays-Bas, né à Dillenbourg (Nassau) le 16 avr. 1533, assassiné à Delft le 10 juil. 1584. Il était le fils de Guillaume de Nassau-Dillenbourg et de Julienne de Stolberg. Bientôt sa fortune, déjà importante, fut considérablement accrue par la succession de son cousin René de Nassau; elle comprenait la principauté d'Orange et de nombreuses seigneuries en Bourgogne, dans le Dauphiné et dans les Pays-Bas. Guillaume fut amené de bonne heure à la cour de Charles-Quint, et, bien que luthérien de naissance, il dut y professer la religion catholique. L'empereur, remarquant chez lui une intelligence supérieure unie à une remarquable discrétion, lui témoigna une grande bienveillance et l'initia de bonne heure au secret des affaires politiques. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'armée, prit part, en 1552, à la guerre en Artois, et, trois ans plus tard, commanda une armée de 20,000 hommes destinée à défendre les frontières méridionales des Pays-Bas. Décoré de la Toison d'or en 1556, il fut chargé de signifier aux électeurs l'abdication de Charles, et, en 1559, il négocia pour Philippe II la paix du Cateau-Cambrésis. Désigné comme otage pour garantir l'accomplissement du traité, il vécut pendant quelque temps à la cour de Paris. A ce propos, il raconte dans son *Apologie* qu'un jour, à la chasse, le roi Henri II, le croyant au courant des desseins de Philippe II, lui parla des projets combinés de concert avec lui pour détruire les hérétiques de France et des Pays-Bas. Guillaume apprit ainsi que des troupes espagnoles seraient conduites dans les Pays-Bas pour exécuter cette mission. C'est alors, dit-il, qu'il se décida à employer tous les moyens en son pouvoir pour débarrasser son pays de la « vermine espagnole ». Membre du conseil d'Etat depuis 1555, Guillaume devint, en 1559, gouverneur des provinces de Hollande, Zélande, Utrecht et Franche-Comté. Il excita la noblesse contre Granvelle, et, d'accord avec les comtes d'Egmont et Hornes, il déclara qu'il s'abstiendrait de paraître aux séances du conseil d'Etat aussi longtemps que le cardinal demeurerait en fonctions. Il parvint à ranger à son avis la gouvernante générale Marguerite de Parme, et le rappel du ministre fut décidé. A l'époque du *Compromis des nobles*, le prince d'Orange conseilla à la gouvernante une politique de concessions; et, envoyé à Anvers pour rétablir l'ordre dans la turbulente cité où les protestants s'étaient multipliés, il engagea les magistrats à demander la convocation des Etats généraux et à faire cesser, en attendant, les prêches illicites. Il ne fut pas écouté : la populace saccagea la cathédrale et rendit impossible l'exercice du culte catholique. Cependant Guillaume demanda à Marguerite d'amnistier les désordres passés et d'accorder aux dissidents le droit de pratiquer leur culte dans certaines limites. La gouvernante céda, mais dénonça au roi la conduite du Taciturne et l'accusa de viser au pouvoir suprême. Pendant ce temps, la situation s'était aggravée à Anvers; Guillaume fit poursuivre les briseurs d'images et rouvrir les églises catholiques; puis il négocia avec les protestants pour

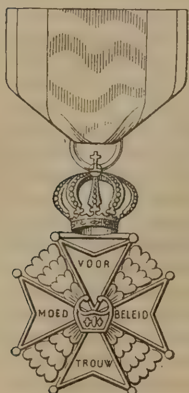
arriver à une tolérance mutuelle ; Marguerite désavoua ses démarches, et, profitant de la réaction causée dans le pays par les excès des hérétiques, elle exigea des fonctionnaires un nouveau serment de servir le roi *envers et contre tous*. Le prince d'Orange, presque seul, refusa de le prêter, et, reconnaissant l'inutilité de la résistance pacifique qu'il avait organisée contre le despotisme de Philippe II, il essaya d'entraîner le comte d'Egmont à prendre les armes pour empêcher une répression cruelle ; n'ayant pas réussi à convaincre son ami, il se démit de ses charges et se retira dans ses domaines allemands (1567). Peu de temps après, le duc d'*Albe* (V. ce nom, t. I, p. 1142) arrivait dans les Pays-Bas, sommait Guillaume de comparaître devant le conseil des Troubles, pour y répondre du crime de haute trahison, mettait le séquestre sur ses biens et faisait envoyer en Espagne le comte de Buren, son fils aîné, saisi à Louvain au mépris des privilèges de l'université. Le prince protesta énergiquement contre ces actes tyranniques, déclina la juridiction du conseil des Troubles et revendiqua le privilège des chevaliers de la Toison d'or de n'être jugés que par leurs pairs. Au mois d'avr. 1568, il publia une défense éloquente de ses actes sous le titre de *Justification du prince d'Orange contre les faulx blasmes que ses calumniateurs taschent à lui imposer à tort*. En même temps, il levait des troupes pour chasser le duc d'Albe. Ses premières campagnes furent pénibles : les ressources lui faisaient défaut comme les auxiliaires ; les secours de l'Allemagne et de la France ne vinrent que plus tard ; la sympathie des protestants allemands était fort tiède, et la plupart des princes luthériens n'avaient que peu de dispositions à soutenir le calvinisme dans les Pays-Bas. Les échecs subis à Heyligerlée et à Gemmingen n'abattirent pas le courage du Taciturne : il prit Tongres, Saint-Trond, mais ne parvint pas à s'emparer de Liège et finit par rejoindre Coligny en Normandie. Il combattit à La Roche-Abeille, puis au siège de Poitiers, et, n'ayant pu décider les luthériens d'Allemagne à se joindre aux huguenots, il se retira dans son comté de Nassau. En 1572, la prise de La Brielle par les gueux de mer fut le signal d'une révolte générale en Hollande et en Zélande. Les Etats de Hollande, réunis à Dordrecht, proclamèrent la liberté religieuse et fournirent une armée au prince d'Orange. Tandis que Louis de Nassau s'emparait de Mons, Guillaume entrait en Brabant et les huguenots marchaient vers la frontière du Hainaut. C'en était fait du duc d'Albe, si le massacre de la Saint-Barthélemy n'eût déjoué les projets de ses ennemis. Les huguenots, attaqués en France par les troupes du roi, ne purent marcher au secours de Mons, qui capitula, et Guillaume, se voyant isolé, se retira en Hollande. Ce fut à cette époque qu'il embrassa ouvertement le calvinisme ; mais il ne cessa jamais de faire preuve d'une tolérance absolue et n'hésita pas à protéger les catholiques contre le fanatisme de Guillaume de La Marck, chef des gueux de mer. Le duc d'Albe, disgracié, avait été remplacé par L. de Requesens. Le nouveau gouverneur s'empara de Walcheren, battit les protestants à Mook, où les deux frères du Taciturne furent tués, mais il échoua devant Leyde, lorsque Guillaume eût fait percer les digues du Rhin (1574). La délivrance de cette ville valut au prince d'Orange une recrudescence de popularité. Il fit rejeter les propositions faites au nom de Philippe II dans les conférences de Breda. Après la « furie espagnole » qui suivit la mort de Requesens, il réunit les Etats généraux qui établirent une ligue de tous les Pays-Bas. Par la pacification de Gand, les provinces promettaient d'unir leurs forces pour chasser les soldats étrangers. En même temps, les placards concernant l'hérésie étaient suspendus. L'arrivée de don Juan inspira au Taciturne des craintes sérieuses pour le maintien de l'alliance ainsi conclue, et il proposa d'interdire provisoirement au nouveau gouverneur l'entrée du pays ; mais les chefs de la noblesse catholique ne se rendirent pas à cet avis. Toutefois, Guillaume finit par faire partager sa méfiance aux Etats, et travailla de toutes ses forces à amener une rupture, disant que, sous des apparences hypocrites, don Juan avait pour mission réelle de rétablir dans le pays la domination espagnole et de châtier ceux qui avaient osé résister à la tyrannie de l'étranger. En même temps, il interdit la publication en Hollande et en Zélande de l'édit perpétuel de Marche et acheva de consolider son autorité dans le Nord. Bientôt, rappelé par les Etats, il entra en triomphe à Bruxelles le 23 sept. 1577. La popularité du prince d'Orange était alors à son apogée ; cependant, sans compter la jalousie personnelle de certains membres de l'aristocratie, il était l'objet d'une vive défiance de la part des nobles restés catholiques, et, d'autre part, son esprit de large tolérance le rendait suspect aux calvinistes fanatiques. Pour neutraliser son influence, le duc d'Aerschot et d'autres grands seigneurs appelèrent secrètement de Vienne l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe, et lui firent confier par les Etats le gouvernement du pays ; mais les partisans de Guillaume déjouèrent l'intrigue ourdie contre lui en exigeant qu'il fût proclamé *Ruward* de Brabant. Le Taciturne se rallia très habilement à l'archiduc et exerça l'autorité sous son nom. Le 22 juil. 1578, il fit promulguer par Mathias la *paix de religion*, qui établissait dans tous les Pays-Bas la liberté de conscience et accordait le libre exercice des cultes catholique ou réformé dans chaque commune où cent familles en témoigneraient le désir. Cette admirable charte, par le fait même qu'elle protégeait également les deux cultes en présence, mécontenta vivement les fanatiques qui dominaient autant parmi les protestants que parmi les catholiques ; aussi ne fut-elle pas obéie. L'union des provinces fut, du reste, bientôt rompue : tandis que les calvinistes commettaient à Gand des désordres de toute espèce, pillaient les églises et persécutaient les catholiques, par réaction contre ces excès déplorables, les députés du Hainaut et de l'Artois formèrent, le 6 janv. 1579, une ligue pour protéger la foi catholique et préparer une réconciliation avec Philippe II. A cette union, dite des *Malcontents*, répondit l'union d'Utrecht du 23 janv. suivant, due à l'initiative de Jean de Nassau : sans proclamer encore la déchéance de Philippe II, plusieurs provinces du Nord et un grand nombre de villes flamandes et brabançonnes s'engageaient à former un Etat fédératif pour mieux résister au despotisme espagnol, Guillaume n'adhéra à l'union d'Utrecht qu'après de vains efforts prolongés durant plusieurs mois pour reconstituer la confédération de tous les Pays-Bas sur la base de la liberté religieuse. Il était, en effet, pénétré de l'idée que, pour triompher de l'Espagne sans danger de revanche et sans appel, il fallait rallier les catholiques antiespagnols aux réformés. Depuis quelque temps déjà, il avait fait proclamer par les Etats généraux le duc d'Anjou *défenseur de la liberté des Pays-Bas* (12 août 1578) toujours dans le but de faire revivre sous le protectorat de la France l'ancienne puissance bourguignonne. Il comptait, pour reconquérir l'indépendance complète, sur le temps et sur sa propre persévérance. En 1580, Philippe mit à prix la tête du Taciturne : il promettait 25,000 écus d'or et des lettres de noblesse à celui qui le débarrasserait de son redoutable ennemi. Le prince répondit à cette odieuse proscription par son éloquente *Apologie* prononcée devant les Etats généraux de Delft. Ceux-ci déclarèrent alors le roi d'Espagne déchu du pouvoir souverain dans les Pays-Bas et appelèrent au trône le duc d'Anjou. Un traité fut conclu à Plessis-lez-Tours le 23 janv. 1581 ; le duc s'engageait à respecter les anciens privilèges du pays, à réserver les grandes charges de l'Etat aux nationaux et à maintenir la liberté religieuse. Des articles secrets assuraient au prince d'Orange la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. Mais le nouveau souverain manquait de droiture : il ne se contenta pas d'une autorité limitée par les constitutions et il voulut s'emparer du pouvoir absolu ; il échoua misérablement et s'enfuit en France. Alors les Etats du Nord, réunis à Middelbourg, conférèrent au Taciturne le gouvernement général des provinces soumises à l'union d'Utrecht. Farnèse, bien qu'ayant

retiré de sérieux avantages de ces dissentiments entre les insurgés, sentait le triomphe impossible aussi longtemps que Guillaume serait debout. C'est pourquoi il multiplia les promesses aux spadassins. Le Taciturne avait échappé à une tentative d'assassinat perpétrée à Anvers, en 1582, par Jean Jaureguy ; il fut moins heureux en 1584 : le 10 juil., le Bourguignon Balthazar Gérard le tua d'un coup de pistolet, dans le Prinsenhof de Delft. Le roi d'Espagne s'était imaginé que la mort de son ennemi lui rendrait les Pays-Bas. Les provinces méridionales rentrèrent, en effet, sous la domination du roi catholique, et l'œuvre à laquelle s'était dévoué Guillaume de Nassau fut ainsi détruite en partie. Mais la république des Provinces-Unies combattit opiniâtrément Philippe II et ses successeurs pendant plus d'un demi-siècle encore et abattit finalement la puissance espagnole. Le prince d'Orange avait épousé successivement Anne d'Egmont, fille unique de Maximilien d'Egmont, comte de Buren et de Leerdam, une des plus riches héritières de l'Europe ; Anne de Saxe, fille unique du célèbre Maurice de Saxe, chef des luthériens d'Allemagne ; Charlotte de Bourbon-Montpensier, ancienne abbesse de Jouarre, et Louise de Coligny. Il laissa neuf filles et trois fils : *Philippe-Guillaume*, comte de Buren et prince d'Orange, fils d'Anne d'Egmont ; *Maurice* de Nassau, fils d'Anne de Saxe, et *Frédéric-Henri*, fils de Louise de Coligny. E. HUBERT.

BIBL. : Les historiens du XVIe siècle. — GROEN VAN PRINSTERER, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*; La Haye, 1835-1864, 15 vol. in-8. — J.-L. MOTLEY, *The Rise of the dutch republic*; New York, 1856, 3 vol. in-8 (trad. franç., Paris, 1858-60, 4 vol. in-8).— L. GACHARD, *Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange* ; Bruxelles, 1847-1866, 6 vol. in-8. — Du même, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas* ; Bruxelles, 1848-1879, 5 vol. in-4. — *Notice chronologique et analytique* ; Bruxelles, 1861-66, 2 vol. in-8.— Du même, *Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II* ; Bruxelles, 1867-1881, 3 vol. in-4. — Th. JUSTE, *Guillaume le Taciturne, d'après sa correspondance et ses papiers d'Etat*; Bruxelles, 1873, in-8.— PIOT et POULLET, *Correspondance du cardinal de Granvelle* ; Bruxelles, 1878-1892, 9 vol. in-4.

GUILLAUME Ier D'ORANGE-NASSAU, roi des Pays-Bas, né à La Haye le 24 août 1772, mort à Berlin le 12 déc. 1843. Il était le fils de Guillaume V, stathouder des Provinces-Unies, et de Sophie-Wilhelmine de Prusse. Il épousa, en 1791, Frédérique-Wilhelmine, fille de Frédéric-Guillaume II. Il se distingua dans la guerre contre la République française, en s'emparant de Landrecies et en dégageant Charleroi. Mais les victoires de Pichegru et de Jourdan forcèrent les coalisés à la retraite, et Guillaume partit pour l'Angleterre en 1795. Plus tard, le premier consul lui céda quelques territoires westphaliens qui furent réunis aux domaines héréditaires de Nassau ; mais, en 1806, comme le prince refusait de briser les liens qui l'attachaient à la Prusse, Napoléon le dépouilla de tous ses Etats ; Guillaume prit alors le parti de la coalition et se signala par son intrépidité à Iéna et à Wagram. Quand la Hollande se souleva en 1813 contre la domination française, il se rendit à La Haye et se fit proclamer prince souverain. Les historiens de cette époque nous le dépeignent comme un homme doué de grandes qualités, affable, bien que peu communicatif, très intelligent, très laborieux, très équitable ; mais ils nous signalent aussi son obstination, son dédain pour la littérature et les beaux-arts, son économie excessive. Le traité de Paris lui donna la Belgique « comme accroissement de territoire », et le traité de Vienne lui accorda le grand-duché de Luxembourg en échange de ses domaines allemands. Les troupes du nouveau royaume des Pays-Bas prirent une part honorable à la bataille de Waterloo. Le roi rédigea alors une constitution et la soumit à la sanction des États généraux de Hollande et d'une assemblée de notables belges. Elle fut adoptée à l'unanimité par les Hollandais, mais rejetée, à une forte majorité, par les Belges ; la plupart des opposants déclaraient ne pouvoir se rallier aux articles de la loi fondamentale qui proclamaient la liberté des cultes. Le roi la déclara cependant adoptée : le principe de la liberté religieuse, disait-il, ne pouvait être écarté ; agir autrement était faire remettre en question l'existence même de la monarchie. Cependant, il faut bien le dire, à côté de dispositions excellentes, cette charte contenait des imperfections regrettables qui froissaient vivement les Belges ; ni la responsabilité ministérielle, ni la liberté de la presse n'y étaient inscrites, et, d'autre part, deux millions de Hollandais obtenaient autant de représentants aux Etats généraux que quatre millions de Belges. Toutefois, l'agitation causée par la promulgation de la loi fondamentale se calma bientôt. Le commerce et l'industrie prirent un essor rapide et amenèrent une prospérité matérielle jusque-là inconnue ; en même temps, le gouvernement organisait l'enseignement public d'une manière remarquable. Guillaume ne tarda pas à devenir populaire ; on savait avec quel zèle il accomplissait ses devoirs de roi, avec quelle bienveillance et quelle attention il écoutait tous ceux qui se présentaient à son audience publique du mercredi ; on n'ignorait pas avec quelle noble fierté il avait refusé de se soumettre aux injonctions des cours absolutistes qui réclamaient l'expulsion des proscrits français réfugiés à Bruxelles. Cependant certaines mesures trop visiblement inspirées par des préférences hollandaises, indisposèrent les habitants des provinces méridionales : à l'instigation du ministre van *Maanen* (V. ce nom), une loi rendit la langue hollandaise officielle, au vif mécontentement des Wallons ; les impôts furent réformés dans un sens opposé aux intérêts des Belges ; les grands établissements du royaume, comme la cour de cassation, furent fixés dans le Nord ; les Hollandais étaient préférés pour tous les emplois. De graves symptômes de désunion se manifestèrent bientôt et s'accentuèrent d'une façon menaçante lorsque parut le décret établissant le collège philosophique de Louvain. Cette tentative de résurrection du fameux séminaire général de *Joseph II* (V. ce nom) prouvait un manque complet de tact politique. Bientôt les libéraux, mécontents de n'obtenir ni la liberté de la presse, ni la responsabilité ministérielle, s'allièrent aux catholiques en 1828. Cependant, nul ne songeait à une séparation violente, et si le gouvernement avait persévéré dans le système d'apaisement qu'il inaugura en matière d'instruction publique, en rendant facultatif l'usage des langues, en abolissant l'impôt sur la mouture, il est probable que le calme serait rentrée dans les esprits. Malheureusement, le roi s'obstina à faire à la presse une guerre inconstitutionnelle, et tout le bénéfice de ses concessions fut perdu. Il ne fallait plus qu'une occasion pour faire éclater le mécontentement général ; elle s'offrit quand le trône des Bourbons fut renversé par les journées de juil. 1830. Au mois de septembre, le peuple de Bruxelles se souleva et les Hollandais furent chassés de la capitale. Si Guillaume avait consenti, dès le début des troubles, à une séparation administrative des deux pays, le prince d'Orange devenant gouverneur des provinces belges, peut-être la révolution eût-elle pu être évitée, mais, mal conseillé, il céda trop tard, quand les Belges, vainqueurs, avaient déjà proclamé leur indépendance. Il réclama alors l'intervention des puissances qui avaient constitué, en 1815, le royaume des Pays-Bas. Le traité, dit des dix-huit articles, conclu à Londres le 24 juin 1831, reconnut l'existence du royaume de Belgique. Guillaume, qui y avait d'abord adhéré, changea brusquement d'attitude et essaya, au mois d'août, sans déclaration de guerre préalable, de renverser le trône de *Léopold Ier* (V. ce nom) ; déjà ses troupes victorieuses marchaient sur Bruxelles, quand une armée française les contraignit à la retraite. Il ne céda cependant qu'en 1839 et il fallut, pour entraîner son consentement, la volonté énergique des États généraux qui voyaient le pays se ruiner par le maintien de l'armée sur pied de guerre depuis neuf ans. En même temps, l'opinion publique réclamait une revision de la loi fondamentale : la durée légale du budget ordinaire fut réduite de dix ans à deux, le roi n'eut plus la libre disposition du boni du budget colonial, et la responsabilité ministérielle fut établie. Ces modifications, rationnelles cependant et

peu radicales, suffirent à dégoûter Guillaume de l'exercice du pouvoir. D'ailleurs, le sentiment public se prononçait contre lui à cause de son projet de mariage avec la comtesse d'Oultremont, Belge et catholique. Guillaume abdiqua brusquement, le 7 oct. 1840, sans le moindre apparat, sans même requérir la présence des Etats généraux. Il se retira dans ses domaines de Silésie, s'y maria (1841) avec la comtesse d'Oultremont, et ne garda que le titre de comte de Nassau. Il vécut encore trois ans dans une retraite absolue. E. HUBERT.



Médaille de l'ordre de Guillaume.

Ordre militaire de Guillaume. — Créé par Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, dans ses Etats, le 30 avr. 1815, il fut destiné à récompenser spécialement les services militaires et les actions d'éclat. La grande maîtrise appartient à la couronne des Pays-Bas. Les membres sont divisés en quatre classes, grands-croix, commandeurs, chevaliers de troisième et chevaliers de quatrième classe. Les militaires étrangers peuvent être admis dans l'ordre dont la devise est : *Voor Moed Beleid Trouw* (pour le courage, la bonne conduite, la fidélité). Ruban orange bordé bleu de Nassau.

BIBL. : L. JOTTRAND, *Guillaume d'Orange-Nassau avant son avènement au trône des Pays-Bas* ; Bruxelles, 1827, in-8. — DE GERLACHE, *Histoire du royaume des Pays-Bas;* Bruxelles, 1839, 2 vol. in-8. — THONISSEN, *la Belgique sous le règne de Léopold Ier;* Louvain, 1861, 3 vol. in-8. — Th. JUSTE, *le Soulèvement de la Hollande en 1812 et la fondation du royaume des Pays-Bas;* Bruxelles, 1867, in-8. — L. HYMANS, *Histoire politique et parlementaire de la Belgique de 1814 à 1830;* Bruxelles, 1869, in-8. — — TELLEGHEN, *Etudes sur la constitution de 1814* (en holl.) ; Groningue, 1846, in-8. — SIRTEMA VAN GROVESTINS, *Notice et souvenirs biographiques du comte van der Duyn et du baron de Capellen;* La Haye, 1853, in-8. — BOSCH-KEMPER, *Histoire politique de la Hollande* (en holl.) ; Leyde, 1865, in-8.

GUILLAUME II D'ORANGE-NASSAU, roi des Pays-Bas, fils du précédent, né à La Haye le 6 déc. 1792, mort au Loo le 17 mars 1849. Il se distingua pendant les campagnes d'Espagne, de France, et à Waterloo. Il épousa, en 1816, la grande-duchesse Anne Pavlovna, sœur du tsar Alexandre. Le prince d'Orange était très populaire dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Dès que se manifestèrent les troubles avant-coureurs de la révolution de 1830, il s'employa de toutes ses forces à faire prévaloir des mesures de conciliation, mais il fut désavoué par le roi et se retira en Angleterre. L'année suivante, il fut mis à la tête de l'armée hollandaise, entra en Belgique et battit Léopold Ier à Louvain. Il marchait sur la capitale quand l'intervention de l'armée française l'obligea à la retraite. Il succéda à son père sur le trône de Hollande en 1840. La Révolution qui bouleversa la plupart des pays de l'Europe en 1848 laissa la Hollande paisible. Toutefois, le roi comprit la nécessité des réformes. D'accord avec les Etats généraux, il revisa la loi fondamentale en prenant pour modèle, dans une certaine mesure, la constitution belge de 1831 (V. CONSTITUTION, t. XII, pp. 689 et suiv.). E. H.

BIBL.: DE BRUYNE. *Histoire contemporaine de la Hollande* (en holland.) ; Schiedam, 1890, in-8.

GUILLAUME III D'ORANGE-NASSAU, roi des Pays-Bas, fils du précédent, né à Bruxelles le 19 févr. 1817, mort au Loo le 23 nov. 1890. Il épousa, en 1839, la princesse Sophie, fille du roi Guillaume Ier de Wurttemberg, femme distinguée dont la supériorité porta bientôt ombrage à son époux. La mésintelligence la plus complète régna dans le ménage royal et ne finit qu'avec la vie de la reine en 1877. D'autre part, si Guillaume eut une vie privée scandaleuse, il fut un bon roi constitutionnel ; pendant un règne de près de quarante-deux ans, il n'y eut pas entre lui et les Etats généraux un seul conflit de quelque importance, pas plus sous le ministère libéral de *Thorbecke* (V. ce nom), qui lui était cependant fort antipathique, que sous le cabinet réactionnaire de *Donker* (V. ce nom). En 1887, il se prêta de bonne grâce à une revision démocratique de la constitution de 1848 et se rendit populaire en renonçant spontanément au tiers de sa liste civile, et en consacrant une partie de son immense fortune à favoriser des entreprises d'utilité publique : création de chemins de fer, canalisation de rivières, desséchement du lac de Harlem, etc. A l'extérieur, sa politique fut toujours prudente et pacifique. Du mariage de Guillaume III avec la reine Sophie naquirent deux fils : le prince *Guillaume* d'Orange (1841-1879) et le prince *Alexandre* (1843-1884). Le roi épousa en secondes noces, en 1879, la princesse Emma de Waldeck-Pyrmont ; une fille, la princesse *Wilhelmine*, lui naquit en 1880. Guillaume possédait à titre personnel le Luxembourg, indépendant de la couronne des Pays-Bas. Ce grand-duché faisait partie de la Confédération germanique et du Zollverein. En 1866, le prince Henri, frère du roi et son représentant à Luxembourg, proposa de faire évacuer la forteresse par les troupes fédérales, de la démanteler et de déclarer le pays perpétuellement neutre. Des difficultés surgirent de la part de la Prusse et de la France ; ces deux puissances méditaient de s'annexer le grand-duché ; Guillaume avait même accepté de le vendre à la France moyennant 90 millions. Après bien des pourparlers, les propositions du prince Henri furent admises, et, depuis 1867, le Luxembourg occupe dans le droit public européen une situation analogue à celle de la Belgique. A la mort de Guillaume III, la jeune Wilhelmine fut proclamée reine des Pays-Bas sous la régence de sa mère. Mais le pacte de famille de 1783 a proscrit la succession des femmes dans les deux lignes de la maison de Nassau à la fois. La ligne d'Othon s'éteignant avec Guillaume III, la ligne de Walram hérite du Luxembourg. Le chef de cette ligne est Adolphe, ex-duc de Nassau, comte palatin du Rhin ; il a été inauguré à Luxembourg en 1890. E. H.

BIBL. : HUSEN, *Vie de Guillaume III* (en holland.); Heusden, 1890, in-8.— VAN WELDEREN RENGERS, *Esquisse d'une histoire parlementaire de la Hollande depuis 1849* (en holland.); La Haye, in-8.

Prusse.

GUILLAUME Ier (Frédéric-Louis), roi de Prusse (1861-88), empereur d'Allemagne (1871-88), né à Berlin le 22 mars 1797, mort à Berlin le 9 mars 1888. Second fils du roi Frédéric-Guillaume III et de la reine Louise, il passa avec ses parents trois années à Kœnigsberg et Memel après la bataille d'Iéna. Le 1er janv. 1807, il fut nommé officier. Dès sa jeunesse, il se signala par son caractère sérieux, son bon sens pratique et son goût de l'ordre. Le 30 oct. 1813, il devint capitaine et fit contre la France les campagnes de 1814 et 1815. Il continua sa carrière dans l'armée avec passion et passa par les différents grades pour arriver aux plus élevés ; en 1825, il fut nommé lieutenant général et commandant des gardes du corps. Le 11 juin 1829, il épousa la princesse Augusta de Saxe-Weimar, dont la sœur aînée, la princesse Marie, avait épousé son jeune frère Charles.

A la mort de son père (7 juin 1840), Guillaume, dont le frère aîné, le roi Frédéric-Guillaume IV, n'avait pas d'enfants, reçut le titre de prince de Prusse ; il était, en effet, l'héritier présomptif du trône. Il devint, en même temps, gouverneur de Poméranie et général de l'infanterie. Il siégea à la première diète que l'on convoqua à Berlin et eut une certaine influence sur les affaires politiques, manifestant ses préférences pour le règne militaire. Considéré en 1848 comme le représentant des doctrines absolutistes, il se réfugia en Angleterre pendant quelques mois ; il arriva à Londres le 22 mars et, grâce à l'habileté du ministre Camphausen, put rentrer à Berlin au mois de juin. Elu député à l'Assemblée nationale, il ne prit pas part à ses travaux. Le 8 juin 1849, il obtint le commandement des

troupes envoyées par la Prusse contre les révolutionnaires de Bade et pacifia le pays en quelques semaines. Au mois d'oct. 1849, il fut nommé gouverneur militaire des provinces rhénanes et de Westphalie et s'installa à Coblentz. En 1854, il reçut le titre de colonel général de l'infanterie avec le rang de feld-maréchal et le titre de gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence ; en même temps, il devenait grand maître des francs-maçons prussiens. Pendant la guerre d'Orient, il désapprouva vivement l'attitude passive de la Prusse vis-à-vis de la France et de l'Angleterre. Guillaume, dont on connaissait les idées nationales, devenait chaque année plus populaire. Les libéraux eux-mêmes, oubliant leurs anciens griefs, furent heureux de le voir prendre la direction du pouvoir, en oct. 1857, à cause de la maladie du roi Frédéric-Guillaume IV ; le 7 oct. 1858, le prince Guillaume fut nommé régent malgré la mauvaise volonté du parti dévoué à la politique de son frère. Le système politique fut modifié. Le ministère Manteuffel donna sa démission et fut remplacé par un cabinet présidé par M. d'Auerswald dont les tendances étaient plus libérales à l'intérieur et plus nationales au dehors. Du 15 au 18 juin 1860, il eut une entrevue avec Napoléon III à Baden-Baden, entrevue à laquelle assistaient la plupart des princes de l'Allemagne du Sud et quelques-uns de ceux de l'Allemagne du Nord.

Le prince Guillaume résolut, dès lors, de fortifier l'armée en perfectionnant l'organisation et augmentant le nombre des troupes ; le plan de réorganisation fut principalement son œuvre, et le ministre de la guerre Roon en fut l'exécuteur. Le 2 janv. 1861, Frédéric-Guillaume IV mourut et Guillaume succéda à son frère ; il publia une amnistie générale pour faits de politique et manifesta ses tendances belliqueuses : l'armée fut accrue, la marine développée, la défense des côtes organisée avec l'aide de la Confédération germanique. En octobre, le roi vint à Compiègne visiter l'empereur Napoléon III. Couronné le 18 oct., il déclara, à cette occasion, qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu. Il répondait ainsi à l'opposition que les élections générales avaient fortifiée à la Chambre des députés. La lutte s'engagea aussitôt : au mois de janv. 1862, la Chambre adopta une proposition du député Hagen contre le ministère qui donna sa démission. Le roi refusa cette démission, prononça la dissolution de la Chambre des députés et la prorogation de la Chambre des seigneurs (11 mars 1862). Il mit à la tête du cabinet le prince de Hohenlohe, président de la Chambre des seigneurs, qui fut remplacé peu de temps après par M. de Bernstorff. L'opposition triompha cependant aux élections, et, malgré quelques mesures libérales du cabinet (traité de commerce avec la France, reconnaissance du royaume d'Italie, intervention en Hesse en faveur de la constitution de 1831), les projets de réforme militaire furent repoussés à une grande majorité par la Chambre qui, le 20 sept., refusa de voter les crédits. Le roi appela alors M. de Bismarck à la présidence du conseil (22 sept.), mais ne put vaincre la résistance de la Chambre dont il fit clore la session, le 14 oct., par un message. Le gouvernement, s'appuyant sur le parti féodal (la Chambre des seigneurs), se passa du vote des députés et poursuivit les journaux progressistes. En 1863, la lutte continua ; un conflit s'éleva entre le président de la Chambre des députés et les ministres qui ne voulaient pas reconnaître son autorité : le roi soutint ses ministres et prononça la dissolution de la Chambre. En même temps, il supprimait, le 1er juin, la liberté de la presse. Au mois de novembre, le roi répondit à la proposition d'un congrès, faite par la France, qu'il acceptait « après entente préparatoire ». De nouvelles élections renforcèrent encore le parti libéral : heureusement pour le roi la question des duchés vint ajourner les difficultés et fournir une diversion.

L'histoire de la politique de la Prusse et de la transformation de l'Allemagne au profit de la Prusse qui en résulta est liée intimement à la grande personnalité de *Bismarck* (V. ce nom). Il suffit d'en rappeler les principaux événements : d'abord la conquête facile des duchés danois par les troupes austro-prussiennes à titre d'exécution fédérale ; puis le partage des provinces entre l'Autriche et la Prusse par la convention de Gastein du 14 août 1865 ; le conflit inévitable avec l'Autriche et l'alliance de la Prusse avec l'Italie ; la proclamation du roi Guillaume à son peuple (18 juin 1866), la guerre si rapidement terminée le 3 juil. 1866 par la victoire de *Sadowa* (V. ce mot) et le triomphe de la Prusse consacré par le traité de Nikolsbourg, qui excluait l'Autriche de la Confédération germanique. Le 4 août, le roi rentrait à Berlin. La nouvelle Chambre se montra apaisée ; la paix entre le roi et son peuple se rétablit. L'annexion de royaumes et de villes libres (Hanovre, Nassau, Francfort, Slesvig-Holstein, etc.) porta la Prusse à un degré de puissance qu'elle n'avait jamais atteint.

L'organisation de la Confédération de l'Allemagne du Nord (1er juil. 1867), dont le roi Guillaume devenait président, lui donnait la direction militaire et politique des Etats du Nord de l'Allemagne ; en même temps, par des arrangements avec les princes de l'Allemagne du Sud, il obtenait le commandement des contingents militaires de leurs Etats. Une nouvelle Allemagne achevait de se constituer. La guerre avec la France allait permettre de l'organiser définitivement. La question du Luxembourg, sans se terminer tout à fait au gré de la Prusse, ne satisfaisait nullement Napoléon III. Cependant Guillaume se préparait à la guerre contre la France. Le 5 juin il alla, en même temps que l'empereur Alexandre II de Russie, faire visite à Napoléon. A son retour, il acheva la réorganisation de l'armée et de la marine allemandes et se trouva prêt pour la guerre qu'il eut l'habileté de faire déclarer par la France. La participation plus ou moins personnelle qu'il eut dans les événements qui ont tranformé l'Allemagne est difficile à déterminer. Deux noms résument les grands événements de son règne : Bismarck, pour la diplomatie et la politique ; *de Moltke* (V. ce nom), pour l'organisation et l'exécution des opérations militaires.

La rupture motivée par la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne et rendue définitive par l'entrevue d'Ems avec Benedetti (juil. 1870) amena la déclaration de guerre. Le roi Guillaume quitta Berlin le 31 juil. et prit à Mayence, le 2 août, le commandement général de l'armée allemande. Le 11 août, il passa la frontière française, assista personnellement aux batailles de Gravelotte (18 août), de Sedan (1er sept.) et eut une courte entrevue avec Napoléon III au château de Bellevue (2 sept.). Du 5 oct. 1870 au 7 mars 1871, il eut son quartier général à Versailles, d'où il dirigea les opérations militaires et l'organisation politique de l'empire allemand (V. Franco-allemande [Guerre]). Il fut couronné empereur d'Allemagne le 18 janv. 1871 dans le salon des Glaces de Versailles. Les proclamations représentèrent le nouvel empire comme une continuation de l'ancien empire germanique. Le 3 mars, il signa les préliminaires acceptés par l'Assemblée nationale du traité qui réglait l'annexion de l'Alsace à l'empire d'Allemagne.

Le 17 mars, il revint à Berlin et le 21 mars il ouvrit le premier Reichstag allemand. Ses efforts continuèrent pour assurer l'unité du nouvel empire et parfaire l'organisation militaire de l'armée et de la marine nationales. Il s'attaquait en même temps au mouvement religieux qui portait les catholiques à reconnaître l'infaillibilité du pape et commença le célèbre Kulturkampf ; se tournant contre les jésuites, il les expulsa du territoire de l'empire par un décret d'Ems du 4 juil. 1872. La même année, il renoua les relations diplomatiques avec la France et reçut en grande pompe l'empereur d'Autriche à Berlin (sept. 1872) ; en mai 1873, il alla à Saint-Pétersbourg rendre visite à l'empereur Alexandre II. Au mois d'octobre, il continua la lutte contre l'ultramontanisme et échangea avec le pape Pie IX une correspondance très vive ; il ne céda pas davantage à son successeur, Léon XIII, et par une lettre du 24 mars 1878 et une autre écrite en son nom par le prince

royal le 10 juin 1878, lui affirma qu'une entente pacifique n'était possible qu'en prenant pour base la reconnaissance des lois de l'Etat par l'Eglise catholique.

A l'intérieur, l'empereur se préoccupa de la refonte monétaire (en 1873, on frappa 1,500 millions environ aux armes de l'Empire), de l'organisation de la flotte, de la défense des ports de la Baltique, des nouvelles lois militaires qui mettaient 400,000 hommes sous les armes en temps de paix (sans compter les volontaires d'un an et le landstrum) : le Reichstag ne vota la loi qu'à la troisième lecture et après intervention personnelle de l'empereur (20 avr. 1874). L'Assemblée nationale votait en même temps en France des lois militaires analogues, et des bruits de guerre se répandirent ; une visite d'Alexandre II à Berlin (10 mai 1875) ne fut sans doute pas étrangère au maintien de la paix ; le 13 mai, le prince Gortschakov annonçait, par une circulaire aux diplomates russes, que le tsar avait emporté de sa visite l'assurance que la paix ne serait pas troublée : les vues belliqueuses que l'on prêtait au prince de Bismarck n'avaient donc pu se réaliser. Le 18 oct. 1875, l'empereur Guillaume rendit au roi Victor-Emmanuel la visite que celui-ci lui avait faite ; il reçut l'accueil le plus empressé à Milan. Pour la troisième fois, l'empereur d'Allemagne rencontra l'empereur de Russie, à Berlin et à Ems (mai-juin 1876) et de leur entrevue résulta une entente sur la question d'Orient. La guerre ayant éclaté entre la Turquie et la Russie, Guillaume garda une neutralité tout à fait bienveillante pour cette dernière puissance. La guerre se termina par le traité de Berlin le 13 juil. 1878 et Guillaume l'empêcha de dégénérer en conflit russo-anglais.

Cependant, l'empereur prenait part dans l'empire à toutes les fêtes nationales où qu'elles se donnassent ; il assistait régulièrement tous les ans aux manœuvres des troupes au mois de septembre dans le N. et le S. de l'Allemagne ; il trouvait à ces voyages une grande utilité, restant ainsi en communication fréquente avec les princes alliés et la population des diverses provinces allemandes. C'est ainsi que du 1er au 5 mai 1877, il visita Strasbourg et, au retour de ce voyage, Haguenau et Metz. L'année suivante, un attentat contre sa vie causa la plus grande émotion : le 11 mai 1878, un ouvrier, Max Hœdel, tira deux coups de revolver, qui ne l'atteignirent pas, sur l'empereur qui, venant de Charlottenbourg, passait sur la promenade des Tilleuls en calèche découverte, dans la compagnie de la grande-duchesse de Bade. Cet attentat fut attribué aux excitations du parti socialiste. Le décret soumis au Reichstag contre les socialistes fut rejeté par celui-ci le 24 mai. Mais le mois suivant, le 2 juin 1878, l'attentat se renouvela. L'empereur passait en voiture découverte dans la promenade « sous les Tilleuls » quand Karl-Eduard Nobiling tira sur lui, du second étage d'une maison, deux coups de fusil chargés à petit plomb qui blessèrent le souverain au cou et au bras droit. Nobiling tenta de se suicider et se blessa grièvement. Il mourut de sa blessure le 10 sept. suivant (Hœdel avait eu la tête tranchée le 16 août). L'empereur, bien que blessé légèrement, fut obligé d'appeler le prince Frédéric-Guillaume à la régence.

Les conséquences des deux tentatives d'assassinat contre l'empereur furent graves pour la politique intérieure. M. de Bismarck, pour briser la résistance du Reichstag, le fit dissoudre (7 juin) et, après les élections (30 juil.), proposa les lois les plus sévères sur les associations (19 oct.) et l'établissement de l'état de siège (29 nov.). Tous les individus suspects furent arrêtés ou expulsés et la presse libérale rigoureusement réprimée. Sur l'initiative du maréchal de Moltke, une souscription surnommée « le Denier Guillaume », et destinée à commémorer la préservation des jours de l'empereur, produisit 1,740,000 marcs versés par douze millions de souscripteurs. Les soins des médecins ayant réussi à guérir l'empereur, il quitta Berlin le 22 juil. 1878 et le 20 sept. assista à cheval et le bras en écharpe à une grande revue à Cassel. Il parcourut plusieurs provinces et partout son passage souleva l'enthousiasme. Le 5 déc., il était de retour à Berlin où l'on célébra sa venue par des fêtes religieuses qui eurent presque un caractère expiatoire. Le 22 mars 1879, jour de sa naissance, fut un jour de réjouissances nationales, bientôt attristé par la mort du prince Waldemar (27 mars), le troisième et le plus jeune fils du prince héritier. Le 11 juin 1879, l'empereur et l'impératrice Augusta célébrèrent leurs noces d'or. Dans l'automne de 1879, l'empereur Guillaume retourna en Alsace et, à son retour, prorogea l'état de siège à Berlin (nov. 1879).

Cependant la longue entente de la Prusse et de la Russie, troublée par le mécontentement de la Russie à la suite des résultats du congrès de Berlin, provoqua l'entrevue des deux empereurs, Guillaume et Alexandre II à Alexandrowo (3 sept. 1879). L'entrevue étant restée sans résultats, Guillaume signa le traité défensif avec l'Autriche-Hongrie préparé par Bismarck (15 oct. 1879), traité auquel l'Italie a adhéré en 1883. Les entrevues annuelles de Guillaume avec l'empereur d'Autriche, François-Joseph, à Gastein, consolidèrent de plus en plus leur alliance. L'empereur de Russie, Alexandre III, bien qu'il ne fût bien disposé, avant d'être empereur, ni pour la Prusse, ni pour l'Autriche, ne put se tenir à l'écart de cette alliance défensive. Alexandre II étant tombé sous les coups des nihilistes, son successeur eut le 9 sept. 1881 une entrevue avec Guillaume à Dantzig pour combattre l'anarchie. Le 15 sept. 1884, les trois empereurs se rencontrèrent au château polonais de Skierniewice.

A l'intérieur, les idées de l'empereur et de M. de Bismarck se modifièrent touchant le parti socialiste : ils se flattèrent d'enrayer ses progrès, non plus par des mesures de répression, mais en prenant eux-mêmes l'initiative de lois nouvelles destinées à améliorer la situation matérielle des ouvriers et en favorisant l'industrie et le commerce germaniques par un retour au système protectionniste, abandonné depuis 1865. L'empereur intervenait personnellement au Reichstag chaque fois que l'opposition se manifestait. En même temps sa politique religieuse subissait une évolution analogue ; inquiet des progrès du socialisme et se demandant si la lutte poursuivie depuis 1873 contre les catholiques n'avait pas contribué, en déracinant le sentiment religieux, aux progrès du socialisme révolutionnaire, Guillaume se rapprocha du pape pour terminer le *Kulturkampf*. De 1880 à 1886, il proposa au Reichstag de nouvelles lois dans ce sens et envoya au Vatican un envoyé spécial pour arriver à un accommodement (1882). Enfin le 18 déc. 1883 le prince impérial eut avec le pape une entrevue d'une heure. Les difficultés intérieures continuaient cependant : le vote des lois militaires donnait lieu à des conflits constants. Celui de 1887 est encore dans toutes les mémoires (V. Bismarck). Après une dissolution du Reichstag, la pression administrative triompha et le 6 févr. 1888 les lois militaires furent votées. Douloureusement affecté de la maladie de son fils et de la mort de son petit-fils, le prince Louis de Bade, l'empereur mourut, le 9 mars, après une courte maladie, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Le 16 mars, on porta son corps à Charlottenbourg où il fut enseveli.

Guillaume Ier était d'une taille haute et imposante, et les larges traits de sa physionomie avaient un aspect franc et sympathique. La grande simplicité de sa manière de vivre lui permit de rester vert et en possession de son intelligence jusqu'à un âge très avancé. Son sentiment de la justice, sa fidélité, la reconnaissance qu'il eut pour ses ministres, l'attention qu'il portait à bien remplir tous ses devoirs de monarque étaient remarquables. Sa mère disait de lui en 1810 : « Il est simple, honnête et intelligent. » La postérité lui rendra cette justice. S'il n'a pas brillé par des dons d'intelligence exceptionnels, s'il n'a pas eu un goût très vif pour les sciences et les arts, du moins il a appliqué toute son intelligence à l'armée et à la politique ; on ne saurait trop louer aussi son désintéressement personnel qui l'a porté à s'effacer, à rester dans l'ombre, sans éprouver aucune envie de la glorification de Bismarck, de Moltke et de Roon. Il

a su sacrifier jusqu'à ses plus chères affections au bien de l'État : en 1826, il renonça, pour ne pas troubler l'ordre successoral dans la dynastie, à épouser la princesse Elise Radziwill qu'il aimait passionnément.

De son mariage avec la fille du grand-duc Charles-Frédéric de Saxe-Weimar, Marie-Louise-Catherine-*Augusta*, née le 30 sept. 1811, morte le 7 janv. 1890) (V. Augusta), naquirent un fils et une fille: Frédéric, plus tard roi de Prusse et empereur d'Allemagne (V. Frédéric III), et *Louise*-Marie-Elisabeth, née le 3 déc. 1838, mariée le 20 sept. 1856 au grand-duc de Bade, *Frédéric*-Guillaume-Louis. Ph. Berthelot.

Bibl.: Schneider, *Kœnig Wilhelm militaerische Lebensbeschreibung*; Berlin, 1869-75. — W. Müller, *Kaiser Wilhelm 1797-1877*; Berlin, 1876. — L. Hahn, *Kaiser Wilhelms Gedenkbuch*; Berlin, 1877. — L. Simon, *l'Empereur Guillaume et son règne*; Paris, 1887. — Lavisse, *Trois Empereurs*; Paris, 1888. — Ferd. Schmidt, *Kaiser Wilhelm und seine Zeit*; Leipzig, 1888.— Egelhaaf, *Kaiser Wilhelm*; Stuttgart, 1888. — Kugler, *Kaiser Wilhem und seine Zeit*; Munich, 1888. — L. Hahn, *Wilhelm der erste Kaiser des neuen Deutschen Reichs*; Berlin, 1888.— Kohut, *Goldene Worte des Kaisers Wilhelm I*; Leipzig, 1888. — Forbes, *Kaiser Wilhelm*; Gotha, 1888.

GUILLAUME II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, né à Berlin le 27 janv. 1859. Fils de l'empereur Frédéric III et de l'impératrice Victoria, fille de la reine d'Angleterre, il commença ses études sous la direction du conseiller intime Hinzpeter qui resta son ami, tandis que le général Stolberg dirigeait son instruction militaire et le pasteur Persius son instruction religieuse. Il entra dans l'armée le 27 janv. 1869, fut confirmé en 1874 et termina ses études au Lycæum Fridericianum de Cassel d'où il sortit le 25 janv. 1877; nommé le 27 janv. de la même année lieutenant au 1er régiment d'infanterie de la garde royale, il suivit les cours de l'université de Bonn et se mêla à la vie des étudiants jusqu'en 1879. Le 21 févr. 1880 il épousa la princesse Augusta-Victoria de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

L'âge avancé de son grand-père et de son père appelait l'attention sur le prince héritier qui pouvait les remplacer d'un moment à l'autre; il s'y préparait d'ailleurs, étudiant l'administration, remplissant une mission diplomatique en Russie (1884) et manifestant surtout son goût pour la vie militaire et le commandement de ses troupes. Il se montrait d'ailleurs assez pieux, témoignant beaucoup de sympathie au général comte Waldersee et au pasteur antisémite Stoecker. Le 13 juin 1888, Frédéric III mourait et Guillaume II lui succéda. Le nouvel empereur avait manifesté pendant le règne de son père son attachement et son admiration pour le prince de Bismarck; aussi celui-ci semblait-il devoir rester le conseiller de son maître. Guillaume II, le jour de son avènement, le 15 juin 1888, adressa à l'armée, à la marine et au peuple des proclamations, et le 25 juin dans le discours du trône lu au Parlement se prononça pour le maintien de la constitution, des lois d'Empire et des droits des Etats allemands; le maintien de la triple alliance était pour lui le gage de la paix. Presque aussitôt l'empereur entreprit de visiter les divers souverains d'Europe en commençant par l'empereur de Russie qu'il rencontra à Peterhof sans qu'il en résultât aucun changement diplomatique; de là il alla à Stockholm, puis à Copenhague, et revint à Potsdam au mois d'août; il mit aussitôt à la retraite un certain nombre de généraux pour rajeunir la direction de son armée; il accepta la démission du feld-maréchal de Moltke, qui fut remplacé par le comte de Waldersee; d'autre part, il nomma président supérieur de la province de Hanovre M. de Benningsen, ce qui déçut beaucoup les conservateurs qui voyaient les nationaux-libéraux triompher au lieu de la réaction qu'ils attendaient. Le 25 sept. 1888 Guillaume II se remit en route; il visita les chefs des petits Etats de l'Allemagne du Sud, l'empereur d'Autriche à Vienne, le roi d'Italie à Rome où il eut aussi une entrevue avec le pape Léon XIII. Revenu au mois d'octobre pour les élections, il constata avec plaisir le résultat favorable au gouvernement pour le Landtag (30 oct.). L'année suivante (1889), l'empereur continua à laisser la direction de la politique extérieure à M. de Bismarck. Le 16 mai, il accueillit favorablement les délégués des ouvriers mineurs de Westphalie. Il repartit au mois de juillet et visita la Norvège et l'Angleterre, reçut l'empereur d'Autriche en août, se rendit en Grèce en octobre et novembre, fut reçu solennellement à Constantinople avec l'impératrice par le sultan.

Au commencement de 1890 quelques dissentiments se produisirent entre M. de Bismarck et l'empereur qui voulait diriger lui-même et ne pas accepter la tutelle du chancelier. Ce dernier renonça d'abord à son portefeuille de ministre du commerce de Prusse (1er févr.); d'ailleurs le 4 févr. 1890 l'empereur lui adressa encore le rescrit où il affirmait sa volonté d'améliorer le sort des ouvriers allemands; puis Guillaume invita les gouvernements européens, moins la Russie, à une conférence ouvrière internationale à Berlin, qui fut ouverte le 16 mars. Le 20 mars, le prince de Bismarck donnait sa démission de chancelier de l'Empire, ministre des affaires étrangères et président du conseil des ministres de Prusse; l'empereur exprima ses regrets de cette séparation, et en témoignage de reconnaissance pour ses services le nomma duc de Lauenbourg. L'opinion publique recueillit les fruits de dissentiments profonds qui s'étaient élevés entre le chancelier et le souverain, et bientôt le nom de Bismarck allait représenter une politique d'opposition. Le prince lui-même provoquait des interviews nombreuses avec divers journalistes et laissait dire qu'il ne s'était pas retiré volontairement; en même temps, il confiait ses vues personnelles à la *Nouvelle Gazette de Hambourg* et se présentait au Reichstag dans la circonscription de Geestemunde (Hanovre) où il fut élu après ballottage : mais il ne se présenta pas au Reischtag pendant la session.

L'empereur avait nommé le général de Caprivi chancelier et président du conseil des ministres; peu après il remplaça le ministre des finances de Schultz par M. Miquel, un des chefs du parti national-libéral. Dès cette époque Guillaume II intervint personnellement dans l'administration : l'armée est rajeunie, la marine poussée activement, les lois contre les socialistes sont abolies, les passeports en Alsace-Lorraine suspendus (sept. 1891), les droits des Polonais reconnus lors de la nomination d'un évêque polonais à Gniesen (12 janv. 1892), enfin le séquestre mis sur la fortune du dernier roi de Hanovre, Georges V, levé, et le capital restitué au duc de Cumberland, son fils (mars 1892). Dans le courant du même mois, l'intervention de l'empereur dans l'enseignement rencontra une vive résistance. Un projet de loi sur l'instruction primaire, qui introduisait l'enseignement religieux confessionnel dans l'école, fut attaqué par les progressistes, les socialistes et les nationaux-libéraux. L'empereur demanda alors à M. de Caprivi et à M. de Zedlitz, qui en étaient partisans, de retirer le projet de loi; ils offrirent leur démission; celle du second fut acceptée et le général de Caprivi resta chancelier de l'Empire tandis que ses fonctions de président du conseil des ministres de Prusse étaient déférées au comte d'Eulenbourg.

La part de l'empereur dans la politique coloniale allemande que M. de Bismarck avait si puissamment inaugurée est aussi à noter : il se fit céder l'île d'Heligoland à l'embouchure de l'Elbe par un arrangement avec l'Angleterre et en prit possession personnellement (10 août 1890). En même temps, il concluait des traités de commerce avec plusieurs Etats européens pendant que la France dénonçait les siens. Dans le courant du mois d'août 1890, Guillaume II fit un nouveau voyage en Russie et en 1891 rendit visite à la reine régente de Hollande (juillet), puis à la reine d'Angleterre où il fut très bien accueilli. A la fin de 1891, il voyagea en yacht sur les côtes de Norvège et sur son navire expliqua les textes de la Bible à son équipage : il adressa un exemplaire de ses commentaires au pape Léon XIII (févr. 1892). Les voyages continuels de l'empereur, ses efforts pour diriger toutes les grandes affaires de l'Etat, ses allocutions nombreuses, etc., manifestent l'activité extrême de Guillaume II et ont à plusieurs re-

prises causé des inquiétudes, restées jusqu'ici sans fondement, pour le maintien de la paix en Europe.

Il continue à exercer une influence prépondérante sur la direction de la politique intérieure et a en particulier imposé au Parlement par son intervention personnelle le vote de nouveaux crédits militaires (1893) et du traité de commerce avec la Russie (1894). Au commencement de l'année 1894, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le prince de Bismarck est venu à Berlin où il a été reçu par l'empereur qui a désiré cette réconciliation solennelle. Ph. BERTHELOT.

GUILLAUME (Frédéric-Guillaume-Charles), prince de Prusse, né à Berlin le 3 juil. 1783, mort à Fischbach (Silésie) le 28 sept. 1851. Frère du roi Frédéric-Guillaume III et quatrième fils du roi Frédéric-Guillaume II, il épousa en 1804 la fille du landgrave de Hesse-Hambourg dont il eut dix enfants. Il entra dans l'armée en 1799, se signala en 1806 à la bataille d'Auerstaedt, vint en 1807 en mission à Paris pour obtenir l'adoucissement des conditions faites à la Prusse, sans obtenir des résultats importants, et en 1808 accompagna le roi et la reine de Prusse à Saint-Pétersbourg. Il prit part à la campagne de 1813 sous Blücher, se distingua spécialement à la bataille de Leipzig, fit la campagne de France en 1814, la campagne de 1815, prit part à la bataille de Waterloo et rentra à Paris. Après la paix, il séjourna à Berlin et dans son domaine de Fischbach en Silésie. Lors de la révolution de Juillet, il reçut du roi de Prusse le commandement des provinces rhénanes et vint habiter Cologne. En mars 1834, il fut nommé gouverneur de Mayence, mais bientôt se retira à Fischbach qu'il ne quitta presque plus jusqu'à la fin de sa vie.

Sicile.

GUILLAUME Ier, dit *le Mauvais*, roi de Sicile, né vers 1120, mort en mai 1166. Associé au gouvernement par son père, Roger II, en 1151, il lui succéda en 1154. Le pape Adrien IV lui ayant refusé l'investiture de la Sicile, Guillaume chassa le légat qui l'excommunia et souleva contre lui les barons de la Calabre et de l'Apulie. En même temps, le pape appelait Frédéric Barberousse à la conquête de la Sicile pour le compte de l'Eglise ; mais Frédéric préféra partager avec l'empereur grec les possessions de Guillaume ; ce dernier avait perdu ses biens d'Italie et s'était réfugié en Sicile en 1155, lorsque Frédéric Barberousse dut retourner en Allemagne. Guillaume en profita aussitôt, repassa la mer, remporta une grande victoire sur les troupes des barons et des Grecs et reconquit rapidement l'Apulie ; le pape se réconcilia avec lui (juin 1156) et le reconnut roi de Sicile pour s'allier contre Frédéric Barberousse ; la flotte de Guillaume soutint dès lors avec efficacité le saint-siège. Guillaume, ayant détruit la domination des Grecs en Italie, se retira à Palerme où il avait organisé un sérail. Le gouvernement tyrannique exercé par le grand chancelier Maïone et l'archevêque Hugo se termina par une guerre civile où tous deux périrent : Hugo empoisonné par Maïone, et Maïone tué par Bonnello, que l'archevêque avait suscité contre lui avant de mourir. Bonnello se mit ensuite à la tête des nobles qui reprochaient à Guillaume le Mauvais de n'autoriser le mariage des filles nobles qu'à un âge très avancé, si bien qu'elles ne pouvaient pas avoir d'enfants et que leurs fiefs lui revenaient. Guillaume fut d'abord déposé et remplacé par son fils Roger, âgé de neuf ans. Mais le clergé et le peuple rétablirent Guillaume qui frappa son fils avec une telle violence que celui-ci en mourut. En 1164, une nouvelle révolte ne réussit pas davantage et Guillaume continua ses exactions et ses cruautés. Sa femme, Marguerite, fille de Garcia V, roi de Navarre, tint quelques jours sa mort secrète de peur d'une sédition et le fit enterrer à Montreal sous un tombeau de porphyre ; l'église ayant brûlé en 1810, on a retrouvé le corps de Guillaume le Mauvais parfaitement conservé : de taille gigantesque, il montre une figure dont les traits ont un aspect d'horrible cruauté. Ph. B.

GUILLAUME II, dit *le Bon*, roi de Sicile, fils du précédent, né vers 1152, mort en nov. 1189. Couronné quelques mois après la mort de son père (juil. 1166), il commença à gouverner sous la tutelle de sa mère. Il acquit l'affection du peuple dès le début de son règne en faisant ouvrir les portes des prisons et abolir les impôts écrasants établis par son père. Cependant une révolte éclata en 1169 à Palerme, mais se calma bientôt, après le départ d'Etienne de Perche, son cousin, que la reine favorisait au grand déplaisir du peuple. Guillaume suivit à l'extérieur la même politique que son père ; il défendit le pape Alexandre III contre Frédéric Barberousse et refusa la paix signée que celui-ci lui offrait. Il épousa, en 1177, Jeanne, fille du roi d'Angleterre Henri II, et n'en eut qu'un enfant qui ne vécut pas. En 1185, il prit part contre Andronic l'Usurpateur, pour Alexis, neveu de l'empereur grec Manuel. Son armée, d'abord victorieuse en Grèce, fut battue par Isaac l'Ange, successeur d'Andronic ; elle attaqua ensuite le roi de Maroc qui fut contraint de céder à Guillaume la ville de Médéa. En 1188, le roi de Sicile envoya sa flotte au secours de Tyr que Saladin assiégeait. En mourant, l'année suivante, Guillaume le Bon légua, pour le plus grand malheur de la Sicile, son royaume à l'empereur Henri VI qui avait épousé Constance, fille de Roger II. Le règne de Guillaume est célèbre dans l'histoire de la Sicile : sa bonté, son amour pour ses sujets, sa justice ont été célébrés par tous les chroniqueurs. Ph. B.

GUILLAUME III, roi de Sicile, né à la fin du XIe siècle, mort au commencement du XIIe. En 1194, il succéda à son père Tancrède, roi de Sicile, et régna d'abord sous la tutelle de Sibylle, sa mère. L'année même, l'empereur Henri VI s'empara de ses possessions en Italie, de Messine et de Palerme. Guillaume voulut conclure un arrangement avec lui et tout d'abord obtint la principauté de Tarente en abandonnant à l'empereur le royaume de Sicile ; mais Henri VI n'exécuta pas la convention, s'empara de Guillaume, lui fit crever les yeux et le jeta en prison à Hohen-Ems, forteresse du pays des Grisons, où il mourut.

Wurttemberg.

GUILLAUME Ier, roi de Wurttemberg (1816-1864), né à Luben (Silésie) le 27 sept. 1781, mort au château de Rosenstein le 25 juin 1864. Son père (qui devint roi de Wurttemberg en 1806 sous le nom de Frédéric Ier) se trouvait, au moment de sa naissance, à Luben, comme général-major prussien de la garnison. Le jeune prince suivit, pendant sa jeunesse, sa famille qui errait de Silésie en Russie, de là en Suisse, enfin, en 1790, en Wurttemberg où elle se fixa ; son père succéda en 1797 à son propre père, Frédéric-Eugène, qui, depuis deux ans, gouvernait le duché de Wurttemberg. Le caractère emporté et despote de son père s'accordait mal avec le tempérament du jeune prince ; en 1800, il s'engagea dans un corps d'armée autrichien, sous les ordres de l'archiduc Charles, et se signala à la bataille de Hohenlinden ; en 1803, pour échapper au despotisme paternel, il entreprit un voyage en France et en Italie ; revenu en Wurttemberg en 1806, il y vécut fort retiré jusqu'en 1812 comme prince héritier. Son mariage (1808) avec la princesse Caroline-Augusta de Bavière (qui divorça d'avec lui en 1814 et épousa ensuite l'empereur d'Autriche) changea peu de chose à sa vie. En 1812, il dut prendre le commandement du contingent wurttembergeois pour la campagne de Russie ; tombé malade à Wilna dès le début de la guerre, il revint en Wurttemberg, et, après la bataille de Leipzig, son père s'étant rallié à la coalition contre Napoléon, il fut mis à la tête du 7e corps d'armée. Dans la campagne de 1814, il se distingua à plusieurs reprises. En 1815, il commanda le 3e corps d'armée en Alsace. A Paris, il fit la connaissance de la grande-duchesse de Russie, Catherine Pavlovna, veuve du prince Pierre de Holstein-Oldenbourg, et l'épousa en 1816 (il la perdit en 1819 après en avoir eu deux filles). Après la mort de son père (30 oct. 1816), Guillaume lui succéda avec le désir de faire des réformes po-

pulaires; le 25 sept. 1819, il promulgua une nouvelle constitution, accompagnée de réformes administratives. Sous son règne, le Wurttemberg jouit d'un régime libéral; à la diète de Francfort, le Wurttemberg fit opposition aux idées rétrogrades du prince de Metternich ; en 1848, ce fut un des pays où le calme se rétablit le plus vite. Il contint la révolution dans son royaume, mais lui laissa sa constitution. En 1848 et 1850, il défendit énergiquement les droits de son royaume contre la Prusse. Le 15 avr. 1820, il s'était remarié pour la troisième fois avec Pauline, fille de son oncle le duc Louis de Wurttemberg ; il en eut deux filles et un fils, le prince royal *Charles* (né en 1823) qui épousa la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas.

BIBL. : STRAUSS, *Kleine Schriften, Kœnig Wilhelm von Wurttemberg;* Berlin, 1866.

3° PERSONNAGES DIVERS.

GUILLAUME (Le Bienheureux), abbé de Hirschau, né en Bavière, mort en 1091. Il s'était acquis une grande réputation de science, comme professeur au monastère de Saint-Emmerand, près de Ratisbonne. En 1069, il fut élu abbé de Hirschau (Wurttemberg), réforma cette abbaye et lui donna des statuts (*Constitutiones Hirsaugienses*), d'après le modèle de Cluny dont il s'était fait communiquer les coutumes ; mais il les modifia par l'introduction de frères lais pour le service matériel et d'oblats. Cette réforme s'étendit bientôt à toute l'Allemagne ; elle avait été favorisée par Grégoire VII ; elle lui donna des alliés dévoués dans sa lutte contre Henri IV. Guillaume et ses moines soutinrent jusqu'à la fin le rival de cet empereur, Rodolphe de Souabe. E.-H. V.

BIBL. : BOLLANDISTES, *Acta Sanctorum*, 4 juil. — KERKER, *Wilhelm der Selige;* Stuttgart, 1863, in-4.

GUILLAUME, dit *le Clerc de Normandie*, poète français du moyen âge, florissait au commencement du XIIIe siècle. On a de lui quelques poèmes sur des sujets de morale ou des légendes religieuses : *le Bestiaire divin* (édit. Hippeau, très défectueuse, 1852 ; nouvelle édit. par Reinsch, 1890) ; *le Besant de Dieu* (édit. Hippeau, 1852 ; édit. Martin, 1879), où l'on remarque des personnifications dans le goût de celles que le *Roman de la Rose*, un peu plus tard, mit en vogue : *les Joies Notre-Dame* (édit. Reinsch, 1879); *les Trois Morts* (édit. Reinsch, 1879); *Sainte Madeleine* (édit. Schmidt, 1880) et *Tobie* (*id.*). Les dernières recherches philologiques ont montré qu'on avait eu tort d'attribuer à Guillaume le Clerc d'autres poèmes, tels que *Fergus*, et les fabliaux intitulés *le Prêtre et Alison, la Male Honte :* ces poèmes paraissent être l'œuvre de trois homonymes dont le premier était Picard et le dernier Anglo-Normand. En revanche, *le Roman des Romans*, qui nous est parvenu sans nom d'auteur, pourrait bien être de notre Guillaume.

BIBL. : SCHMIDT, *Guillaume le Clerc de Normandie, im besondere seine Magdalenenlegende*, dans *Romanische Studien*, 1880, t. IV, p. 493. — SEEGER, *Ueber die Sprache des Guillaume le Clerc de Normandie ;* Halle, 1881. — MANN, *Der Bestiaire divin des Guillaume le Clerc*, dans *Franzœsische Studien*, 1889, t. VI, p. 297.

GUILLAUME (Frère), dit *Peraldus*, dominicain célèbre par ses écrits, né à Peyraud (Ardèche) vers la fin du XIIe siècle, mort à Lyon avant 1260. Sa vie est peu connue. On sait seulement qu'après avoir suivi les cours de l'université de Paris et y avoir obtenu le grade de docteur, il entra dans l'ordre des frères prêcheurs récemment fondé et fut envoyé au couvent de Lyon où il resta toute sa vie. Mais le titre d'archevêque de Lyon ou d'évêque *in partibus*, souvent accolé à son nom, n'est pas justifié. F. Guillaume fut simplement administrateur du diocèse de Lyon pendant la vacance de ce siège, alors que Philippe de Savoie, quoique n'ayant jamais pris les ordres, portait le titre d'archevêque de Lyon. Il passa les dernières années de sa vie à évangéliser les populations de la Savoie et du Dauphiné, et mourut à Lyon, à un âge fort avancé. Le trait caractéristique de sa biographie, c'est que la plupart de ses ouvrages ont été publiés sous d'autres noms, tandis qu'on lui en attribuait d'autres qui n'étaient pas de lui. En résumé, F. Guillaume est l'auteur des ouvrages suivants, très appréciés de son temps, et qui ont pour ainsi dire fait loi dans les monastères jusqu'à la *Somme* de saint Thomas d'Aquin : *Summa de vitiis et virtutibus*, imprimée pour la première fois à Cologne (1479), ouvrage faussement attribué à Guillaume d'Auxerre, archevêque de Sens ; un recueil de *Sermons* (Paris, 1499, 1re édit.), attribués à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris ; *Expositio professionis quæ est in regula B. Benedicti*, imprimé s. l. n. d. (vers 1500, chez Jean Petit) ; *Liber de institutione religiosorum*, imprimé par les cordeliers qui l'attribuèrent à Humbert de Romans, cinquième maître de l'ordre des dominicains ; *De Regimine principum :* on croit que c'est le même que le traité *De Eruditione principum*, qui se trouve parmi les opuscules de saint Thomas d'Aquin édités à Rome en 1570. F. Guillaume aurait écrit beaucoup d'autres ouvrages. A. MAZON.

BIBL. : ECHARD, *Scriptores ord. FF. Pred.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX. — LECOY DE LA MARCHE, *la Chaire française au moyen âge.* — *Année dominicaine*, 28 févr. 1884.

GUILLAUME, auteur des romans néerlandais de *Madoc* et de *Reinaert de Vos*, vivait en Flandre pendant la première moitié du XIIIe siècle. Nous ne connaissons guère de sa biographie que le peu de détails qu'il nous apprend lui-même dans le prologue de son *Reinaert de Vos*. Le *Madoc* est perdu ; c'était, croit-on, l'histoire merveilleuse de Madoc, prince gallois, qui aurait découvert l'Amérique en 1170. Le *Reinaert de Vos* ou *Roman du Renard* contient près de 8,000 vers. Guillaume a puisé ses récits dans les fabliaux français qui ont eux-mêmes une origine germanique. En effet, la Flandre avait déjà vu éclore, au XIIe siècle, deux poèmes latins, *Reinardus* et *Isengrimus ;* le premier, de 6,600 vers, était probablement l'œuvre du moine gantois Nivardus ; l'autre, de 668 vers, racontait deux aventures seulement du *Renard et du Loup*. Les trouvères français s'emparèrent du sujet et le diversifièrent à l'infini. C'est à ces trouvères français que notre Guillaume emprunta le fond de son poème, sans toutefois les imiter servilement. Le *Roman du Renard* acquit une immense popularité. C'est un poème à tendances plutôt sociales que politiques, plein de verve satirique, flagellant d'une manière impitoyable les vices de toutes les classes ; une idée le domine tout entier : la défaite de la force brutale et stupide par l'intelligence et la ruse. Guillaume eut de nombreux continuateurs ; un de ceux-ci, également nommé Guillaume, est particulièrement remarquable. Il vécut au XIVe siècle en Flandre et remania complètement le *Roman du Renard*. Son œuvre, bien que moins intéressante, éclipsa les fabliaux latins et français ; elle fut traduite dans toutes les langues et se répandit dans toute l'Europe occidentale, tandis que l'œuvre originale semblait perdue. Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'on l'exhuma par fragments des bibliothèques. Grœter en découvrit le principal manuscrit à Stuttgart et le publia à Breslau en 1806. Depuis cette époque, un grand nombre d'éditions savantes et de commentaires remarquables ont vu le jour. Nous signalerons tout spécialement la savante dissertation de N. de Pauw dans la *Biographie nationale* de Belgique (t. VIII). E. HUBERT.

BIBL. : GRŒTER, *Odina et Teutina ;* Breslau, 1822. — JONCKBLOET, *Etude sur le roman du Renart ;* Paris, 1863, in-8. — N. DE PAUW, *Notice sur Guillaume, auteur de Madre et de Reinaert de Vos*, dans la *Biographie nationale* de Belgique ; Bruxelles, 1883.

GUILLAUME (Frère) (V. MARCILLAT).

GUILLAUME (Edme), musicien français (V. SERPENT).

GUILLAUME (Henri-Louis-Gustave), général et historien belge, né à Amiens en 1812, mort à Ixelles en 1877. Il devint lieutenant général et détint le portefeuille de la guerre dans les cabinets catholiques d'Anethan et de Theux-Malou, de 1870 à 1873. Il quitta les affaires avec beaucoup de dignité quand les Chambres refusèrent d'instituer le service militaire personnel obligatoire. Guillaume est plus

connu comme historien que comme soldat ou comme homme politique ; il se fit une spécialité de l'histoire militaire des Pays-Bas et publia un grand nombre d'ouvrages pleins d'intérêt et d'érudition. En voici les principaux : *Histoire de l'organisation militaire sous les ducs de Bourgogne* (Bruxelles, 1847, in-8) ; *Histoire des régiments nationaux belges pendant la guerre de Sept ans* (*id.*, 1854, in-8) ; *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la Révolution française* (*id.*, 1855, in-8) ; *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne* (*id.*, 1858, in-8) ; *Histoire des bandes d'ordonnance des Pays-Bas* (*id.*, 1873, in-4).

GUILLAUME (Jean-Baptiste-Claude-Eugène), sculpteur, esthéticien et administrateur français contemporain, né à Montbard (Côte-d'Or) le 4 juil. 1822. Entré à l'Ecole des beaux-arts le 8 avr. 1841, il y fut élève de Pradier, et remporta le grand prix de Rome en 1845 sur ce sujet : *Thésée retrouvant l'épée de son père*. Ses premières œuvres principales exposées aux Salons : *Anacréon* (1852), statue en marbre ; *les Gracques*, groupe en bronze (1853), et *le Faucheur* (1855), statue en bronze, furent acquises par l'Etat et se trouvent au musée du Luxembourg. En 1856, à la suite d'un concours, il fut chargé, pour la ville de Reims, de l'exécution du monument de *Colbert*, dont sa statue en bronze figura au Salon de 1859. Entre temps, il avait fait : quatre bas-reliefs de la *Vie de sainte Clotilde* et de celle de *Sainte Valérie*, pour le chevet du chœur de l'église Sainte-Clotilde ; le fronton et les cariatides du pavillon Turgot et la statue du chancelier *de l'Hôpital*, pour le palais du Louvre. Depuis 1859, il fit successivement huit statues ou bustes de *Napoléon I*er, aux différentes époques de sa vie, tous acquis par le prince Napoléon. D'autres statues ou bustes des personnages célèbres, dus à son ciseau, sont: *Hittorff*, architecte (1855) ; *Victor Le Clerc* (1867), pour la bibliothèque de la Sorbonne ; *Mgr Darboy*, archevêque de Paris (1876 ; musée du Luxembourg) ; *Ingres* (1877) ; *Rameau*, statue en bronze pour la ville de Dijon (1878) ; *Ph. de Girard*, statue en bronze pour la ville d'Avignon (1879) ; *Franç. Buloz*, fondateur de la *Revue des Deux Mondes* (1879) ; *Thiers*, statue pour le musée de Versailles (1880) ; *Marc Seguin* (1881) ; *Patin*, de l'Académie française (1883) ; *Monument à Duban*, à l'Ecole des beaux-arts ; *J.-B. Dumas* (1884) ; *Paul de Saint-Victor* (1885) ; *Claude Bernard*, statue, devant le Collège de France (1886) ; *Jules Ferry* (1887) ; le *Prince Napoléon* (1888) ; *D. Pedro II*, empereur du Brésil (1889) ; *Perrin*, administrateur du Théâtre-Français (1890), etc. Parmi ses autres œuvres, il faut citer : *Source de Poésie*, statue (1873) ; *Mariage romain*, groupe (1877) ; *Orphée*, statue (1879) ; *Andromaque*, groupe (1881). L'un des maîtres de la sculpture française, il a apporté dans l'exécution de ses œuvres une grande probité artistique. Elu membre de l'Académie des beaux-arts le 9 août 1862, en remplacement de Petitot, il a été nommé successivement professeur à l'Ecole des beaux-arts (1863), directeur de cette école (1864 à 1879), directeur général des beaux-arts (du 27 mai 1878 au 8 févr. 1879), professeur d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France (6 juin 1882), en remplacement de Charles Blanc ; enfin il est, depuis 1891, directeur de l'Académie de France à Rome. Artiste d'une rare érudition, il a publié de très remarquables études dans diverses revues, entre autres sur *Michel-Ange, sculpteur*, dans la *Gazette des beaux-arts* (1876). Il a réuni ses principaux articles dans ses *Etudes d'art antique et moderne* (Paris, 1888, in-18). G. P-I.

GUILLAUME (Louis), écrivain suisse, né aux Verrières (Neuchâtel) le 27 févr. 1823. M. Guillaume a été, de 1856 à 1889, directeur du pénitencier de Neuchâtel. Il est en Suisse le promoteur de la réforme pénitentiaire et a beaucoup écrit sur ce sujet. Depuis 1889, il est directeur du bureau fédéral de statistique.

GUILLAUME (Edmond), architecte, archéologue et professeur d'architecture français, né à Valenciennes le 24 juin 1826. Elève de l'atelier Lebas, M. Guillaume remporta, en 1856, le premier grand prix d'architecture sur un projet de palais pour l'ambassade de France à Constantinople. Parmi ses envois de Rome, il faut citer des études sur le théâtre de Marcellus, à Rome et sur les Propylées de l'Acropole, à Athènes, et la restauration du théâtre antique de Vérone. En 1860, il fut chargé, avec M. Georges *Perrot* (V. ce nom), d'une mission archéologique en Asie Mineure dont les résultats furent publiés par le gouvernement français sous le titre de : *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie*, etc. (2 vol. in-4, pl. in-fol.) et parmi lesquels est une importante étude de *l'Augusteum*, le temple d'Auguste et de Rome, à Ancyre (Galatie). A son retour, M. Guillaume fut successivement nommé inspecteur des travaux du palais de justice et du palais de Saint-Cloud, architecte des Archives nationales, où il fit construire le bâtiment en aile sur la rue des Archives, et du palais de Versailles, où il transforma en musée la salle du jeu de paume ; enfin, en 1881, architecte du palais du Louvre et des Tuileries, où il a fait exécuter d'importants travaux d'aménagement de musées spéciaux et de la grande salle de la peinture française du XIXe siècle, dirigé les fouilles archéologiques pratiquées sous la salle des Cariatides en vue de retrouver les vestiges du Louvre de Philippe-Auguste et de Charles V et enfin fait décorer de mosaïques l'escalier du pavillon Daru. On doit encore à M. Guillaume le monument commémoratif de la défense de Paris, place Clichy (statuaire, M. Doublemard) ; la colonne commémorative de l'Indépendance du Pérou à Lima ; les tribunaux et l'hôtel de ville de Cambrai ; de luxueux hôtels à Paris et, entre autres tombeaux, ceux de Paccard, de Louis Duc et du baron Taylor. Nommé, en 1884, professeur de théorie d'architecture à l'Ecole des beaux-arts, il a publié de plus de nombreux articles d'architecture ou d'archéologie dans *la Revue générale de l'architecture et des travaux publics* et dans *le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, ainsi qu'une *Histoire de l'art et de l'ornement* (Paris, 1886, in-8, av. fig.). Ch. LUCAS.

GUILLAUME AUX BLANCHES-MAINS, dit *le Cardinal de Champagne*, archevêque de Reims, né en 1135, mort à Laon le 2 sept. 1202. Quatrième fils de Thibaut II *le Grand*, comte de Champagne, il reçut, en 1164, l'évêché de Chartres, n'étant pas même encore diacre. Promu quatre ans après au siège archiépiscopal de Sens, il cumula les revenus du siège de Chartres jusqu'en 1176, époque à laquelle il résigna en faveur de Jean de Salisbury. Dans le courant de cette même année (1168), le pape Alexandre III, de passage en France, choisit Guillaume comme légat pour intervenir dans le différend soulevé entre Thomas Becket, archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, et le roi Henri II. L'habileté avec laquelle il sut s'acquitter de cette mission, infructueuse d'ailleurs, le fit appeler au siège archiépiscopal de Reims (1176). Il retourna ensuite en Angleterre pour y être témoin des miracles qui s'accomplissaient sur le tombeau de Thomas Becket, à Canterbury ; Henri II, déjà repentant de son crime, lui fit à cette occasion une réception magnifique. Rentré en France, Guillaume eut à sacrer, dans sa cathédrale, le 1er nov. 1179, son propre neveu, Philippe II, associé par Louis VII au trône paternel ; profitant du crédit dont il jouissait auprès de ce dernier, il obtint de lui l'attribution perpétuelle, pour lui et les archevêques ses successeurs, du privilège de sacrer les rois de France, décision qui fut confirmée ensuite par une bulle papale. Tombé en disgrâce au commencement du règne de Philippe-Auguste, Guillaume se tourna vers la cour de Rome et sut se faire donner le chapeau de cardinal (1180). Bientôt Philippe, reconnaissant la valeur de ce fin politique, lui rendit sa confiance et l'appela dans son conseil. Le nouveau ministre consacra notamment ses efforts à réprimer l'hérésie naissante des Vaudois, et le fit avec toute la barbarie usitée en ces temps ; par son ordre, et à la sollicitation du comte de

Flandre, Philippe d'Alsace, un grand nombre de malheureux hérétiques furent brûlés solennellement à Arras. En 1183, le prélat poussa le roi à guerroyer contre ce même comte de Flandre et, après une lutte sanglante, amena Philippe-Auguste à conclure la paix. Sur les instances du pape Lucius III et malgré la résistance du roi qui écrivit à ce sujet une lettre au souverain pontife, Guillaume dut faire le voyage de Rome en 1185; Lucius était mort peu de jours avant l'arrivée du cardinal, qui assista à l'élection de son successeur Urbain III. Quelques années après, Guillaume de Champagne refit encore un voyage en Italie. Philippe-Auguste, partant pour la croisade avec Richard Cœur de Lion, en 1190, confia la régence de son royaume à sa mère Alix de Champagne, et au cardinal qui était le propre frère de cette princesse ; il reçut à Saint-Denis, des mains de Guillaume, le bourdon et les sandales du pèlerin. Au retour du roi (1191), le ministre régent négocia avec beaucoup d'habileté un accommodement entre son neveu et Baudouin VIII, comte de Flandre, qui avait succédé à Philippe d'Alsace, mort devant Saint-Jean d'Acre. Il entreprit ensuite le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice. Toutefois, en 1193, il fit preuve d'une servile condescendance à l'égard du roi en annulant son mariage avec Ingelburge, fille du roi de Danemark, Valdemar I[er], au profit de la célèbre Agnès de Méranie. Le pape, qui avait désavoué hautement la conduite du prélat en obligeant Philippe à reprendre Ingelburge, nomma pourtant Guillaume primat de toutes les Gaules : celui-ci mourut peu de temps après, et son corps fut enterré dans la cathédrale de Reims.

La plupart des écrivains contemporains mentionnent Guillaume de Champagne avec estime. L éducation qui lui fut donnée, sous les auspices de saint Bernard, avait développé en lui le goût des lettres sacrées et profanes. Pierre de Blois, qui lui adressa deux de ses lettres, fait grand éloge de ses vertus ; Etienne de Tournai lui écrivit vingt-cinq épîtres sur divers sujets, qui témoignent des mêmes sentiments ; enfin Pierre Comestor lui a dédié son *Histoire scolastique*, et Gautier de Lille son poème de l'*Alexandriade*. — Le nom de Guillaume de Champagne est encore digne de mémoire, à cause de la fameuse charte d'affranchissement ou *loi de Beaumont* qu'il accorda, en 1182, à cette petite ville de l'Argonne, et dont les statuts libéraux jouirent d'une grande popularité en Champagne et en Lorraine à la fin du XII[e] siècle et pendant toute la durée du XIII[e]. A. TAUSSERAT-RADEL.

GUILLAUME D'AUVERGNE, quelquefois appelé GUILLAUME DE PARIS, évêque de Paris, docteur scolastique, né à Aurillac, mort à Paris en 1249. Quand il fut appelé à l'évêché de Paris (1228), il était professeur en renom à l'Université. Néanmoins, dans la lutte de l'Université contre les dominicains et les franciscains, il prit parti pour ses adversaires. On fait honneur à son épiscopat d'un grand nombre de fondations pieuses, parmi lesquelles celle de la maison des Filles-Dieu, pour les femmes repentantes. Comme docteur, il était l'adversaire d'Aristote, et il adopta plusieurs conceptions platoniciennes empruntées aux philosophes arabes. On dit qu'il fut le premier en Europe qui fit usage des livres attribués à Hermès Trismégiste. Son principal ouvrage est un traité *De Universo* où il aborde à peu près toutes les questions de métaphysique. Il s'est attaché surtout à démontrer contre Aristote que la matière ne saurait être éternelle. Il a aussi soigneusement étudié les questions relatives au libre arbitre de l'homme. Ses œuvres ont été imprimées à Nuremberg en 1496, et, avec de nombreuses corrections, à Orléans (1674, 2 vol. in-fol.).

BIBL. : *Histoire littéraire de la France*, t. XVII. — HAURÉAU, *Histoire de la philosophie scolastique* ; Paris, 1873, t. I, 2 vol. in-8. — N. VALOIS, *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris* ; Paris, 1880, in-8.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX (V. CHAMPEAUX).

GUILLAUME DE CHARTRES, écrivain du XIII[e] siècle. Chapelain de saint Louis, il accompagne ce prince en Egypte, partage sa captivité et séjourne avec lui en Syrie. De retour en Europe, il reçoit du roi un bénéfice important, la charge de trésorier dans un chapitre, peut-être à Saint-Quentin. Quelques années plus tard, sans cesser ses fonctions de chapelain, il entre dans l'ordre de Saint-Dominique. En 1270, il suit saint Louis à Tunis et assiste aux derniers moments de ce prince. On croit qu'il mourut vers 1280. Ayant longtemps vécu auprès de saint Louis, il voulut compléter l'ouvrage consacré par Geoffroi de Beaulieu à la vie de ce prince et composa vers 1275 ou 1278 un traité de la vie et des miracles du roi. Ce court traité, publié plusieurs fois (la meilleure édition est celle de Daunou, dans les *Historiens de France*, XX, 28-41), est avant tout une œuvre d'édification ; l'auteur insiste sur les vertus chrétiennes du roi et rapporte quelques anecdotes ; plusieurs sont intéressantes et dignes de remarque. A la suite, Guillaume raconte quelques miracles posthumes de saint Louis, la plupart de l'an 1271. Quétif et Echard (*SS. ord. Praed.*, I, 267) attribuent encore à Guillaume de Chartres trois sermons latins. A la suite du *De Vita et actibus regis Ludovici*, les manuscrits donnent un court recueil des miracles advenus à Evreux ; ce recueil, daté de 1295, n'est pas de notre auteur ; on doit, sans doute, l'attribuer à des frères prêcheurs du couvent d'Evreux.

BIBL. : QUÉTIF, I, 381. — *Histoire littéraire de la France*, XIX, 359-360 (art. de Daunou).

GUILLAUME DE CONCHES, philosophe français (V. CONCHES).

GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, poète français du XIV[e] siècle, dont le nom est souvent altéré en *Guilleville*, *Guigneville*, etc. Les bons manuscrits disent *G. de Deguilleville* ; mais la localité d'où ce nom est tiré paraît être celle qui s'appelle aujourd'hui *Digulleville*, dans la Manche : c'est donc cette forme qu'il faut préférer. Nous ne savons presque rien de la biographie de G. de Digulleville si ce n'est qu'il était moine à la célèbre abbaye de Châlis. C'est là qu'il composa un immense roman allégorique en vers qui eut un succès incroyable, sous le titre général de *Pèlerinage*. On distingue : 1° *le Pèlerinage de vie humaine*, composé vers 1331, mais que l'auteur remania une vingtaine d'années plus tard ; 2° *le Pèlerinage de l'âme*, composé vers 1355 ; 3° *le Pèlerinage de Jésus-Christ*, composé en 1358. Les manuscrits de cette œuvre sont extrêmement nombreux, et la plupart se recommandent par la richesse de leurs miniatures. Il a été plusieurs fois imprimé soit à la fin du XV[e] siècle, soit au commencement du XVI[e], mais les éditions ne donnent qu'un texte remanié par un moine de Clairvaux, Pierre Virgin, ou même une rédaction en prose faite à la prière de la duchesse d'Anjou, Jeanne de Laval, par Jean Gallopes. Les poèmes de Digulleville ont été traduits en partie en anglais par John Lidgate et ont servi de modèle au célèbre *Pilgrim's Progress* de John Bunyan. Une traduction espagnole par Vincenzo Mazuello a été imprimée en 1490. Une édition critique de l'œuvre du moine de Châlis est en ce moment (1894) sous presse pour le *Roxburgh Club* ; elle a pour auteur M. le professeur Stürzinger de l'université de Wurzburg ; une copieuse introduction précédera le texte.

GUILLAUME DE FERRIÈRES (V. FERRIÈRES).

GUILLAUME DE JULIERS, *le Jeune*, prévôt de Maestricht, né vers 1280, mort le 18 août 1304. Second fils de Guillaume, comte de Juliers, et de Marie, fille du comte de Flandre Gui de Dampierre et de sa première femme, Mahaut de Béthune. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à Bologne, devint archidiacre de Liège, puis (1299) prévôt de Maestricht, non d'Utrecht, comme l'écrivent presque tous les historiens modernes. Ces faits expliquent qu'il est aussi nommé par les chroniqueurs Guillaume le Clerc. Il joua un rôle éclatant dans le soulèvement des communes flamandes contre Philippe le Bel ; c'est lui qui imagina le terrible stratagème des fossés de Courtrai, où la chevalerie française, commandée par Robert d'Artois, vint culbuter le 11 juil. 1302. Il fut un type de héros populaire. Il commandait

encore les milices flamandes à la bataille de Mons-en-Puelle (18 août 1304), mais il y fut vaincu par Philippe le Bel et périt vers la fin de la journée. Boniface VIII l'avait, depuis peu, nommé archevêque de Cologne. Le peuple ne voulut pas croire à sa mort, et pendant de longues années on raconta, dans les veillées, qu'il réapparaîtrait subitement pour se remettre à la tête des milices populaires contre la noblesse et le roi. Son frère aîné, appelé, comme lui, Guillaume de Juliers, commandait l'armée flamande à Furnes (20 août 1297) contre les Français qui le firent prisonnier, et il mourut, entre leurs mains, de ses blessures. Frantz FUNCK-BRENTANO.

BIBL.: *Annales Gandenses*, publ. dans les *Monumenta german. hist.* (Pertz) SS. t. XVI. — Chronique artésienne, publ. par DE SMET, dans *Corp. chron. Flandriæ*, IV, 447-502. — L. VAN VELTHEM, *Spiegel-historical*, publ. par I. LE LONG; Amsterdam, 1727, in-4. — KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*; Bruxelles, 1847, 3 vol. in-8.

GUILLAUME DE JUMIÈGES (Guillaume CALCULUS), historien français du XI[e] siècle. Bénédictin de Jumièges. On ne sait rien de sa vie. Il a laissé une *Histoire des Normands* en huit livres, dont le début est emprunté en grande partie à *Dudon* de Saint-Quentin (V. ce nom) et dont le huitième livre n'est certainement pas de sa main. Cette histoire, dédiée à Guillaume le Conquérant, s'attache, plus que n'avaient accoutumé de faire les chroniques antérieures, à la peinture des caractères individuels. Les mœurs normandes y sont rapportées avec vie et véracité. La première édition en a été donnée par Camden, *Historiæ normanorum libri VII* (Francfort, 1603, in-fol.); Duchesne l'a insérée, en 1619, dans son *Recueil des historiens de Normandie*, et Guizot l'a traduite pour sa collection de *Mémoires relatifs à lhistoire de France*, t. XXIX (1826). R. S.

BIBL.: *Histoire littéraire de la France*, t. VIII. — GUIZOT, *Notice sur Guillaume de Jumièges*, dans l'ouvrage cité ci-dessus. — Léopold DELISLE, *Lettre à M. Jules Lair sur un exemplaire de Guillaume de Jumièges, copié par Orderic Vital*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1873, t. XXXIV, p. 267. — Du même, Préface à l'éd. de *l'Hist. ecclés.* d'Orderic Vital, 1855, I, 73-77. — U. CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques au moyen âge*.

GUILLAUME DE LORRIS, célèbre poète français du moyen âge, auteur de la première partie du *Roman de la Rose*. On ne sait rien de sa biographie; les tentatives faites par M. L. Jarry pour identifier le poète avec un « Guillelmus de Lorriaco » mentionné dans le testament d'Alphonse de Poitiers comme une sorte d'ingénieur, n'ont aucune base solide. Guillaume de Lorris, le poète, devait avoir vingt-cinq ans vers 1237; c'est à ce moment qu'il composa le *Roman de la Rose*, poème allégorique qu'il laissa interrompu après en avoir composé environ 4,000 vers. Il est à croire qu'une mort prématurée l'enleva et l'empêcha de terminer son œuvre, qui fut continuée environ quarante ans après par Jean de Meung. Tel que l'a conçu Guillaume de Lorris, le *Roman de la Rose* est une sorte d'*art d'amour* influencé par Ovide, mais en général conforme à l'idéal de la société du XIII[e] siècle. Les personnifications étaient depuis longtemps en usage dans la poésie française, mais Guillaume, en adoptant ce système, l'a modifié. Avant lui on avait personnifié telle vertu, tel vice; Guillaume personnifie tel ou tel sentiment plus ou moins passager, *Bel-Accueil*, *Danger*, etc. C'est là un procédé un peu grossier peut-être, mais qui frappe le lecteur et permet d'esquisser des études psychologiques; les exagérations des imitateurs ne doivent pas retomber sur Guillaume de Lorris, qui, au témoignage d'un bon juge, nous a laissé « un des plus agréables ouvrages du moyen âge ».

BIBL.: *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, pp. 5-15 et 45-61 (art. de Paulin Paris). — L. JARRY, *Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers*; Orléans, 1881. — Ernest LANGLOIS, *Origines et sources du Roman de la Rose*; Paris, 1891.

GUILLAUME DE MACHAUT, poète et musicien français (V. MACHAUT).

GUILLAUME DE MALAVALLE ou de MALEVAL (Saint), *instituteur d'ordre*, mort en 1157. Fête le 10 févr. Quelques hagiographes, parmi lesquels André Duval, le confondent avec Guillaume IX, duc de Guyenne et d'Aquitaine, converti par saint Bernard et qui mourut dans un pèlerinage à Compostelle. Tous les deux étaient nés en France et s'étaient livrés pendant la première partie de leur vie à tous les genres de licence et de violence. On ne sait point bien par qui ni comment fut converti celui qui fait l'objet de cette notice. Repentant de ses péchés, il alla à Rome pour y faire pénitence et demander absolution au pape; puis il fit le voyage de Terre sainte. Vers 1153, il revint en Italie et se retira en divers endroits du territoire de Sienne, dans la petite île de Lupocavio, puis sur le mont Pruno, enfin dans l'*Etable de Rhodes*, vallée déserte, à laquelle son aspect horrible valut le surnom de *Malavalle*. Quand il mourut, il n'avait encore que deux disciples. Ils bâtirent une chapelle sur sa tombe; l'un d'eux, Albert, consigna par écrit les particularités du régime fort sévère auquel il les avait soumis. Tel fut le germe de l'ordre des *guillelmites*. Grégoire IX modéra leur austérité, en ajoutant aux statuts d'Albert les dispositions essentielles de la règle de Saint-Benoît. Lorsque Innocent IV ordonna à tous les ermites de se réunir en une seule congrégation, sous la règle de Saint-Augustin, il exempta de cette fusion les *ermites de l'ordre de Saint-Guillaume* et leur accorda la faculté d'élire leur propre général, en conservant la règle de Saint-Benoît. Ces privilèges furent reconnus par Alexandre IV. Les guillelmites se répandirent en Italie, en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne. Au mot AUGUSTINS, nous avons mentionné leur maison de Bourges; en 1256, ils s'étaient établis à Montrouge, dans le couvent des Machabées; en 1298, Philippe le Bel leur donna, à Paris, le couvent des Blancs-Manteaux, précédemment occupé par les serviteurs de la Vierge (V. ANNONCIADE). En 1618, le prieur de ce monastère y introduisit les bénédictins de Saint-Maur. E.-H. VOLLET.

BIBL.: HÉLYOT, continué par BULLOT, *Histoire des ordres monastiques*; Paris, 1714-1721, 8 vol. in-4, fig.

GUILLAUME DE MALMESBURY, chroniqueur latin, né en 1096, mort en 1150. Son *Regalium* se compose de: 1° *De Regibus anglorum*, depuis l'invasion saxonne (449) jusqu'à la vingt-sixième année du règne de Henri I[er] (1126); 2° *Historia novella*, qui conduit le récit des faits jusqu'en 1143. Sa rédaction et l'examen attentif des faits le distinguent de la plupart des autres compilateurs, bien qu'il partage la crédulité naïve de son époque.

GUILLAUME DE MARSEILLE (V. MARCILLAT).

GUILLAUME DE MOËRBEKA, savant dominicain, né à Moërbeka (Flandre) au XIII[e] siècle, mort archevêque de Corinthe à un âge avancé. Il fut missionnaire en Orient. Il a laissé un *Traité de la géomancie*, qui est demeuré inédit, une traduction d'une partie des œuvres d'Aristote et les traductions partielles de Galien et d'Hippocrate, ainsi que de plusieurs ouvrages de Proclus.

GUILLAUME DE NANGIS, chroniqueur français, né vers le milieu du XIII[e] siècle, mort en juin ou juil. 1300. Moine de Saint-Denis, il devint vers 1285 archiviste du monastère et fut également chargé de la chancellerie et de la bibliothèque. Ses travaux littéraires sont assez nombreux. Citons tout d'abord le complément et la restauration d'un célèbre recueil d'annales latines, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (lat. 5925). Viennent ensuite, par ordre de date, une *Biographie de saint Louis* dédiée à Philippe III, une *Biographie de Philippe le Hardi*, rédigée entre nov. 1285 et le 22 juil. 1287, une *Chronique abrégée* en latin, datant de 1292 ou 1293, une *Chronique universelle*, fort considérable, écrite en grande partie avant 1297, remaniée après la mort de l'auteur vers 1304, enfin une traduction française de sa chronique abrégée. — La *Biographie de saint Louis* est empruntée en partie à Gilon de Reims et à Geofroi de Beaulieu, en partie aussi aux sources d'une chronique latine de Primat, dont nous n'avons plus qu'une version française. Cette *Vie de saint Louis* a été traduite en français dès le début du

XIVe siècle. — La *Chronique universelle* est une œuvre beaucoup plus importante. Jusqu'à l'an 1113 l'auteur suit à peu près exactement celle de Sigebert de Gembloux, sauf quelques additions peu importantes. M. Delisle regarde le ms. lat. 4918 de la Bibliothèque nationale comme l'original de la seconde rédaction. La *Chronique de Guillaume de Nangis* a été publiée (depuis 1113) par H. Géraud (*Société de l'Hist. de France;* Paris, in-8), mais l'éditeur a eu le tort de vouloir combiner les deux rédactions, d'où une certaine confusion. — Enfin la chronique française abrégée, remaniée par l'auteur lui-même, fut plus tard continuée et développée par différents auteurs, à l'aide des chroniques de Saint-Denis et d'autres sources également connues. — De toutes ces œuvres, aucune n'est en elle-même fort remarquable; le style de Guillaume de Nangis est fleuri et contourné sans toujours éviter la platitude, et si nous n'avions que ses biographies de saint Louis et de Philippe le Hardi nous connaîtrions assez mal l'histoire de ces deux princes. La *Chronique universelle* est plus intéressante, et les dernières années surtout abondent en renseignements précis et puisés aux bonnes sources. Elle a été souvent copiée au moyen âge et a servi de point de départ à trois continuations, dont il faut dire quelques mots. Tout d'abord, un moine de Saint-Denis remanie vers 1304 la *Chronique universelle* et la continue jusqu'à 1303; un autre ou d'autres religieux de l'abbaye continuent l'ouvrage de 1304 à 1316, puis de 1317 à 1340. Ces deux continuations, très importantes pour l'histoire des derniers Capétiens, sont loin d'ailleurs de valoir la suite écrite de 1340 à 1368 par le célèbre *Jean de Venette* (V. ce nom). La meilleure édition des vies de saint Louis et de Philippe est celle des *Historiens de France*, t. XX.

A. MOLINIER.

BIBL.: LACURNE DE SAINT-PALAYE, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, VIII, 560. — L. DELISLE, même collection, 1873, t. XXVII, 2e partie. — Fr. DELABORDE, *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, XLIV, p. 192. — Les auteurs cités par M. DELISLE, et par l'abbé U. CHEVALIER, *Répertoire*, c. 969, et *Supplément*, c. 2631.

GUILLAUME DE NEWBURY (William-Little), historien anglais, né à Bridlington le 25 déc. 1136, mort en 1208 (?). On sait peu de chose de sa vie. Chanoine à Newbury, il fut, en 1169, candidat malheureux au siège épiscopal de Saint-Asaph, laissé vacant par la mort de Geoffroy de Monmouth. Il a écrit une histoire d'Angleterre, terminée à l'année 1198, qui est une œuvre de l'école classique et se distingue par son bon sens et sa probité. Comme dans Guillaume de Malmesbury (V. ci-dessus), on y remarque un arrangement des matériaux historiques plus philosophique que chez les vieux chroniqueurs légendaires. Cette histoire a été publiée pour la première fois à Anvers sous le titre de *Gulielmus Neubrigensis rerum anglicarum libri V* (1567, in-12). Picard en a donné une édition annotée : *De Rebus anglicis* (Paris, 1610, in-8). Les meilleures éditions sont celles de Hearne : *Gulielmi Neubrigensis Historia* (Oxford, 1719, 3 vol. in-8) et celle d'Hamilton, pour l'*English Historical Society* (Londres, 1856, 2 vol. in-8). Des extraits en ont été donnés dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XIII et XVIII et dans Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, *Scriptores*, t. XXVIII. Guillaume de Newbury a laissé d'autres opuscules, entre autres un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques* et *Trois Homélies*, insérées par Hearne dans son édition.

R. S.

BIBL. : S. DENNE, dans *Archæologia*, 1789, t. IX, p. 310. — FABRICIUS, *Bibliotheca medii ævi*, 1735, t. III, pp. 463-64. — MICHAUD, *Bibliothèque des croisades*, 1829, t. III, pp. 245-50. — U. CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques au moyen âge*. — PAULI, Introduction aux *Extraits* donnés dans PERTZ cité ci-dessus.

GUILLAUME DE PARIS (V. GUILLAUME D'AUVERGNE)

GUILLAUME DE POITIERS, historien français du XIe siècle, né à Préaux, près de Pont-Audemer (Eure), vers 1020, d'une famille puissante du pays. Il va d'abord étudier à Poitiers; de retour en Normandie et après quelques années de vie séculière, il entre dans les ordres et devient chapelain du duc Guillaume, puis archidiacre de Lisieux, sous les évêques Hugues et Gilbert; favori de ce dernier prélat, il passe sa vie en doctes entretiens. Orderic Vital dit que Guillaume avait composé d'excellentes poésies; nous ne les avons plus. Le seul ouvrage subsistant de lui est une biographie de Guillaume le Conquérant, écrite vraisemblablement après la mort de ce prince, et qui ne fut jamais terminée. Orderic dit qu'elle s'arrêtait à l'an 1071. Les manuscrits subsistants sont même incomplets du début. L'ouvrage est important pour l'histoire du XIe siècle; l'auteur était à même d'être bien informé et avait assisté à quelques-uns des événements qu'il raconte. Il a été employé par Orderic Vital qui donne dans son *Histoire ecclésiastique* (éd. Leprévost et Delisle, II, 217-218) une courte biographie de l'auteur. Le texte publié anciennement par Duchesne (*Historiæ Normannicæ scriptores*) est également dans Migne (*Patr. lat.*, 149, cc. 1217-1270).

BIBL.: *Histoire littéraire de la France*, VIII, 192-197.

GUILLAUME DE RUBROUCK, célèbre voyageur, plus connu sous le nom de *Rubruquis* (V. ce nom).

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, chanoine de Beauvais, professeur de l'université de Paris, né à Saint-Amour (Jura), mort en 1273. Il enseignait la philosophie à l'école du Parvis de Notre-Dame, et il était procureur de la nation de France à cette école. Lorsque Robert de Sorbon constitua la société qui a gardé son nom, Robert se joignit à lui. Dans la lutte de l'Université contre les dominicains, il fut le plus énergique défenseur des maîtres séculiers, et il combattit non seulement les envahissements de leurs adversaires dans l'Université, mais leur existence et leurs procédés dans l'Eglise. Sans les nommer expressément, il trouvait le moyen de les mettre sur la même ligne que les truands, les béguins, les bons valets et autres, et il dénonçait, dans ses sermons comme dans ses leçons, tous les mendiants valides, tous ceux qui, capables de travailler, mendient, prétendant que la prière fait produire à la terre plus de fruits que le travail des mains; les faux prêcheurs, désœuvrés, curieux, envahisseurs des maisons, perturbateurs de la hiérarchie ecclésiastique. Les dominicains, qui se sentaient atteints, le poursuivirent devant l'évêque de Mâcon, parce qu'il était de ce diocèse; mais ils ne purent obtenir sa condamnation ; malgré l'intervention du légat, ils n'eurent pas plus de succès devant le tribunal du roi et devant l'évêque de Paris; mais ils obtinrent du pape Alexandre IV trois bulles approuvant leurs entreprises et étendant leurs privilèges, et finalement la concession à perpétuité de deux chaires doctorales à Paris. — Dans leurs débats avec les mendiants, les séculiers avaient signalé les actes de leurs adversaires comme engendrant les *périls des derniers temps* dont parle un apôtre. Un grand nombre de prélats leur demandèrent de réunir les passages des Ecritures et des canons concernant ces périls, pour servir d'instruction aux fidèles. Guillaume fut chargé de ce travail avec d'autres docteurs, et ce fut vraisemblablement lui qui le rédigea. Leur traité parut en 1256 sous le titre *De Periculis novissimorum temporum*. On le traduisit en français; on le mit même en vers. Il y est dit que la possession des biens temporels n'est point condamnable en elle-même; que la mendicité, loin d'être une preuve d'humilité, favorise l'orgueil et la paresse; que Jésus et les apôtres ont été pauvres, mais qu'ils n'ont pas été mendiants; que dès qu'on possède des biens et qu'on accepte des legs, la pauvreté n'est plus qu'une fiction; que, en usurpant les droits du clergé séculier, on devient pour l'Eglise une cause de désordre. Matthieu Paris atteste l'effet produit par cette publication : « Le peuple se mit aussitôt à tourner en ridicule les religieux mendiants; on leur refusa les aumônes qu'on leur avait données jusque alors; on les appelait hypocrites, successeurs de l'antéchrist, faux prêcheurs, adulateurs des rois et des princes, contempteurs des ordinaires et leurs supplanteurs... excitant à pécher avec plus d'audace... » Louis IX envoya l'écrit au pape, qui le condamna, par la bulle *Urbi et*

orbi, comme inique, abominable et exécrable. Néanmoins Guillaume persista à se défendre ; il alla à Rome et parvint à se faire absoudre personnellement. Mais, presque aussitôt, ses adversaires obtinrent un bref l'exilant de France et lui interdisant l'enseignement public. Il se retira à Saint-Amour. Après la mort d'Alexandre IV (1621), il revint à Paris, où les écoles séculières lui firent un accueil triomphal. Reprenant la lutte contre les mendiants, il composa ses *Collectiones catholicæ et canonicæ*, à l'appui du *De Periculis*, et les envoya à Clément IV, qui lui répondit par une lettre bienveillante, tout en l'exhortant à la prudence. — Ses œuvres ont été réunies et imprimées sous le titre *Opera Guillelmi doctoris olim integerrimi* (Constance, 1632, in-4). L'année suivante (14 juil.), les dominicains firent rendre par le conseil privé un avis ou arrêt défendant de mettre ce livre en vente ou de le débiter, sous peine de 3,000 livres d'amende.

E.-H. VOLLET.

BIBL. : *Histoire littéraire de la France*, t. XIX. — CORNEILLE SAINT-MARC, *Etude sur Guillaume de Saint-Amour* ; Lons-le-Saunier, 1865, in-8.

GUILLAUME DE SAINT-PAIR, poète normand du XIIe siècle. Il a composé *li Romans du mont Saint-Michel*, dont le manuscrit, que possède le British Museum, a été publié à Caen, en 1856, par Fr. Michel et Eug. de Beaurepaire.

BIBL.: Abbé DE LA RUE, *Trouvères et Bardes normands*. — Eug. DE BEAUREPAIRE, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. IX, 2e série. — *Hist. litt. de la France*, t. XXIII.

GUILLAUME DE SENS, maître d'œuvre français qui était chargé des travaux de la cathédrale de Sens, lorsqu'il fut appelé, en 1175, par le chapitre de la cathédrale de Canterbury, peut-être à la suite d'un concours mais dans tous les cas à la suite du séjour qu'avait fait à Sens, en 1164, l'archevêque de Canterbury Thomas Becket. Chargé de la reconstruction de la cathédrale de Canterbury qui avait été incendiée en 1174, Guillaume construisit un modèle complet de cette cathédrale dont il fit élever les quatre piliers de la croisée et les dix des cinq travées de la partie de nef comprise entre les deux transepts. Tombé en 1179 d'un échafaudage et blessé grièvement, Guillaume de Sens revint en France où il mourut le 11 août 1180.

GUILLAUME DE TELLO, comte d'Arques, né vers 1020, mort vers 1070, fils de Richard II, duc de Normandie (V. ARQUES).

GUILLAUME DE TYR, historien, né en Syrie, sans doute à Jérusalem, vers 1130, mort entre 1187 et 1190. Appartenant à une famille noble d'origine française, il devint successivement archidiacre de l'église de Tyr (1167), gouverneur du fils de son protecteur, le roi de Jérusalem Amaury, chancelier de son ancien élève, le roi Baudoin IV (1174), archidiacre aussi de Nazareth (1174), archevêque de Tyr (mai 1175). Doué d'une grande activité, chargé plusieurs fois de missions politiques à Constantinople et en Italie, il aurait été, d'après un de ses nombreux continuateurs, empoisonné pendant un voyage à Rome par un émissaire du nouveau patriarche de Jérusalem, Héraclius, au choix duquel il s'était opposé. C'est l'auteur d'une grande histoire des croisades entreprise entre 1163 et 1169 sous le titre de *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum;* elle s'étend de 1095 à 1184, en vingt-trois livres dont le dernier est inachevé. Composée, d'une part, à l'aide des récits de Tudebode, d'Albert d'Aix, de Foucher de Chartres, et, de l'autre, à partir surtout de 1144, au moyen de lettres et pièces officielles et de renseignements personnels qu'il avait été bien placé pour recueillir, son histoire est remarquable par l'exactitude des renseignements, notamment au point de vue géographique. Il avait écrit également, en se servant de sources arabes, une histoire des princes d'Orient de 614 à 1184, aujourd'hui perdue, comme l'est aussi sa relation des actes du concile de Latran auquel il avait assisté en 1179. La dernière édition de l'*Historia* a paru en 1844 dans le *Recueil des historiens occidentaux des croisades* (t. I). M. P. Paris a donné en 1879 une édition de la traduction française qui avait été faite du texte latin au XIIIe siècle (Paris, 2 vol. gr. in-8).

M. BARROUX.

BIBL. : Hans PRUTZ, *Studien über Wilhelm von Tyrus*, dans *Neues Archiv*, 1883, t. VIII, pp. 91-132. — *Archives de l'Orient latin*; Paris, 1881-84, *passim*, t. I et II, in-8.

GUILLAUME LE BRETON, historien et poète du XIIIe siècle, né dans le diocèse de Saint-Pol-de-Léon entre 1159 et 1169. Dès l'âge de douze ans il vient habiter Mantes, fréquente ensuite les cours de l'université de Paris, puis vers l'an 1195 ou 1200, il s'attache au service de Philippe-Auguste, devient chapelain de ce prince, est employé par lui dans plusieurs négociations avec la cour de Rome, puis est chargé de l'éducation du fils naturel du roi, Pierre Charlot. Témoin oculaire de plusieurs des grands faits du règne, il consacre à l'histoire de son maître deux ouvrages importants : 1° Un poème en 12 livres intitulé *Philippide;* composé d'abord en 10 livres dans l'espace de trois ans entre 1214 et 1219, il fut remanié par l'auteur, puis recorrigé et remanié par lui entre 1222 et 1224 ; enfin une troisième et dernière rédaction fut dédiée par lui à Louis VIII (mort en 1226). L'intérêt de cette œuvre historique est très grand ; on y trouve nombre de détails pittoresques sur les mœurs du temps, beaucoup de renseignements sur les opérations militaires ; c'est enfin un curieux monument d'histoire littéraire. Guillaume le Breton était lettré et connaissait bien la poésie classique, à laquelle il a su faire de nombreux et excellents emprunts. Son style est clair et élégant, et il ne sacrifie que modérément au goût de ses contemporains pour les jeux de mots, les acrostiches et autres puérilités. — 2° Une chronique en prose du règne de Philippe-Auguste. Guillaume s'était d'abord contenté de continuer l'ouvrage de Rigord, qui s'arrêtait à l'an 1207, puis, après avoir à deux reprises différentes remanié cet ouvrage, il en composa un nouveau renfermant un abrégé de Rigord et sa propre continuation jusque vers 1220. Le tout a été continué et remanié après la mort de l'auteur, vers 1227. Guillaume avait aussi composé un poème intitulé *Karlotis* aujourd'hui perdu et dédié à son élève Pierre Charlot. Il en parle dans sa *Philippide*.

Les manuscrits et éditions de Guillaume le Breton sont assez nombreux ; on en trouvera une liste complète dans la préface mise par M. F. Delaborde en tête des *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton* (Paris, 1882-1885, 3 vol. in-8). Cette préface, très soignée et très étendue, rend à peu près inutile la lecture des travaux antérieurs.

A. MOLINIER.

GUILLAUMES. Ch.-l. de cant. du dép. des Alpes-Maritimes, arr. de Puget-Théniers, au confluent de la Tuébie et du Var ; 1,132 hab. Elevage de vers à soie. Ruines importantes d'un ancien château fort et d'anciennes fortifications.

GUILLAUMET (Gustave), peintre français, né à Paris le 26 mars 1840, mort le 14 mars 1887. Son père avait fondé à Puteaux une teinturerie qui fut transportée ensuite à Suresnes. Le jeune artiste entra, en 1857, à l'Ecole des beaux-arts, remporta plusieurs médailles et eut le second prix au concours de Rome. En 1861, il envoya au Salon *la Destruction de Sodome*, *l'Enlèvement d'Atala*, *Macbeth et les Sorcières*. L'élève devait bientôt secouer l'influence de l'Ecole. Il se proposait d'aller en Italie avec un camarade : en arrivant à Marseille celui-ci changea de résolution et engagea Guillaumet à le suivre en Algérie. Guillaumet poussa jusqu'à Biskra, s'y établit pour quelque temps et peignit, aux confins du désert, des scènes et des types arabes ; *la Prière du soir dans le Sahara* (musée du Luxembourg) fut le produit de cette première initiation. Guillaumet nous a donné, comme peintre orientaliste, un grand nombre de compositions, dans une note toute différente de celle où Fromentin s'est distingué. On retrouve au musée du Luxembourg deux autres toiles capitales, *Laghouat* et *le Ravin de la Seguia, près de Biskra*. On connaît encore *le Mar-*

ché arabe dans la plaine de Tocria (Salon de 1865, musée de Lille) ; *la Famine* et *les Labours, frontière du Maroc* (Salon de 1869, musée de Limoges) ; *le Palanquin*, à M. L. Guillaumet; *les Fileuses de Bouçaadâ*, au baron Alphonse de Rothschild; *les Chiens du Douar* (musée de Carcassonne). On remarque dans chaque œuvre de Guillaumet un sentiment grave, une conception honnête, une exécution attentive et ferme. Point de concessions au désir de plaire ; l'artiste tient, avant tout, à la vérité et à la justesse. Il vivait la plupart du temps dans le S. de notre colonie, et, s'il prenait part à nos expositions, il venait rarement à Paris. Il y avait en lui, comme chez Fromentin, un écrivain qui voulait dire son mot sur les mœurs de l'Algérie. Il envoya à la *Nouvelle Revue* quelques pages qui furent suivies d'autres extraits. Après sa mort, on a publié, sous ce titre, *Tableaux algériens* (1880), un livre de croquis et d'impressions. Le volume est demeuré un peu fragmentaire. On ne saurait le comparer aux admirables ouvrages de Fromentin, mais on y retrouve une grande sincérité d'accent, une vision nette et franche, et certains chapitres servent de commentaire à quelques-uns des tableaux de l'artiste. Ant. Valabrègue.

Bibl. : *Exposition des œuvres de Guillaumet* au profit d'un monument à élever à la mémoire de F. Bonvin, 1888, préface par Roger Ballu.

GUILLAUMIN (Gilbert-Urbain), éditeur français, né à Couleuvre (Allier) en 1801, mort à Paris en déc. 1864. Il édita spécialement des publications de science économique et fit paraître entre autres le *Dictionnaire du commerce et des marchandises* (1835-1839) ; *Collection des principaux économistes* (1843-48, 15 vol., gr. in-8) ; le *Dictionnaire de l'Economie politique* (1851-55, 2 vol. gr. in-8) ; le *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation* (1856-61, 2 vol. gr. in-8) ; le *Journal des Economistes*, importante revue qui paraît depuis 1842. Guillaumin a joué un grand rôle dans le développement en France des études économiques.

GUILLAUMOT (Charles-Axel), architecte français, né à Stockholm le 27 févr. 1730, mort à Paris le 8 oct. 1807. Venu en 1741 en France où il fit ses études, Guillaumot, après avoir voyagé en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Angleterre, devint premier architecte de la généralité de Paris, architecte du roi, inspecteur général des casernes des gardes suisses, directeur des Gobelins et de la Savonnerie, intendant général des bâtiments du royaume et membre de l'Académie royale d'architecture. On lui doit les casernes de Saint-Denis, de Courbevoie, de Rueil et de Joigny, le palais abbatial de Vézelay, les châteaux de Sauvigny et de la Brosse, etc, Guillaumot a laissé de nombreux écrits didactiques sur l'architecture, en partie imprimés de 1794 à 1802, et un *Mémoire sur la manière d'éclairer les galeries du Louvre*. Charles Lucas.

GUILLAUMOU (Napoléon-Louis), homme politique français, né à Carcassonne (Aude) le 17 avr. 1834. Menuisier à Chalon-sur-Saône, puis à Lyon, il y fut élu conseiller municipal, puis député le 4 oct. 1885, sur la liste opportuniste du Rhône. Il siégea à la gauche radicale et soutint de ses votes les divers cabinets qui se succédèrent au pouvoir. Au mois de nov. 1888, il fut élu questeur de la Chambre. En 1889, il fut réélu député et questeur, mais il échoua aux élections de 1893.

GUILLEBAUD (Pierre), en religion Pierre de Saint-Romuald, historien français, né à Angoulême le 21 févr. 1585, mort à Paris le 29 mars 1667. Il fut d'abord prêtre séculier et entra, en 1615, dans la congrégation des feuillants. Il a écrit des ouvrages qui contiennent beaucoup de faits, mais peu de critique : *Hortus Epitaphiorum selectorum* (Paris, 1648-1666, in-12) ; *Trésor chronologique et historique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1647* (Paris, 1642-1647, 3 vol. in-fol.; 1658, in-fol.) ; *Abrégé du trésor chronologique et historique* (Paris, 1660, 3 vol. in-12) ; *Ephémérides ou Journal chronologique depuis le commencement du monde jusqu'en 1648* (Paris, 1664, 2 vol. in-12) ; *Historiæ Francorum* (Paris, 1652, 2 vol. in-12). Ce dernier ouvrage avait été condamné par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, mais sa décision fut réformée par un arrêt du Parlement. G. R.

Bibl. : Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, 1732, t. XIX, pp. 137-142.

GUILLEBERT de Metz, chroniqueur, né à Metz entre 1350 et 1360, mort après 1434. Les seuls renseignements qu'on ait sur cet écrivain sont fournis par l'ouvrage, également unique, qui nous est resté de lui, une *Description de Paris sous Charles VI*. Leroux de Lincy l'a publiée d'après le ms. original conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, d'abord en 1853 (Paris, in-16), puis dans l'ouvrage intitulé *Paris et ses historiens aux* XIVe *et* XVe *siècles* (*Collection de l'Histoire générale de Paris*, 1867, in-4). Cet érudit pense que Guillebert de Metz était scribe et libraire du duc de Bourgogne ; il vécut à Paris de 1407 à 1454, sans doute comme étudiant en l'Université. Son ouvrage est divisé en trente chapitres ; les dix-neuf premiers ne sont que la traduction ou la reproduction d'écrits antérieurs, et notamment du *Commentaire* de Raoul de Presle sur la *Cité de Dieu* ; les onze derniers seuls offrent de l'intérêt pour être la description des rues et des monuments de Paris par un témoin oculaire.

GUILLELMITES ou **GUILLEMITES** ou **GUILLEMINS**. Ermites de l'ordre de Saint-Guillaume (V. Guillaume de Malavalle).

GUILLEMAIN (Charles-Jacob), auteur dramatique français, né à Paris le 23 août 1750, mort à Paris le 25 déc. 1799. Ecrivain assez original et fertile en idées dramatiques, il donna au Vaudeville, aux Variétés-Amusantes, aux Jeunes-Artistes, près de 400 comédies ou vaudevilles : *l'Enrôlement supposé* (1781) ; *les Cent Ecus ; le Mensonge excusable, le Vannier et son seigneur* (1783) ; *Annette de Basile* (1786) ; *le Nègre aubergiste* (1793), etc. Il composait pour le théâtre de marionnettes de Séraphin de petites comédies, comme *la Chasse aux Canards*, qu'on lui payait 12 fr. la pièce et qui se jouaient indéfiniment avec le plus grand succès. Sa fécondité inépuisable ne lui apporta pas la fortune ; il vécut et mourut pauvre.

GUILLEMAIN (Guillaume-Antoine-Paul), ingénieur français, né à Corbigny (Nièvre) le 13 sept. 1823. Il est inspecteur général des ponts et chaussées, directeur de l'Ecole de ce corps, où il a professé longtemps (cours de navigation intérieure), tout en continuant son service ordinaire, comme ingénieur en chef d'abord, comme inspecteur général ensuite. La carrière de Guillemain a été consacrée aux ports maritimes (Rochefort) et à la navigation intérieure (Loire, puis Marne et Seine). Il a présidé la commission d'études sur l'achèvement ou le non-achèvement du canal de Panama. Son *Cours de navigation intérieure* a été imprimé et fait partie de l'*Encyclopédie des travaux publics* (Paris, 1885, 2 vol. gr. in-8). M.-C. L.

GUILLEMARDET (Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée), homme politique français, né à Conches le 3 avr. 1765, mort à Paris le 4 mai 1809. Médecin à Autun et maire de cette ville, il fut élu député de Saône-et-Loire à la Convention le 6 sept. 1792. Il vota la mort du roi. En 1793 (8 août), le comité de Salut public décida de l'envoyer avec Prieur à Cambrai pour encourager l'armée de la République et faire les préparatifs d'une attaque. Mais il ne semble pas avoir rempli cette mission. En déc., il était dans l'Yonne où il prit son fameux arrêté : « Les édifices nationaux connus sous le nom de temple, église ou chapelle ne peuvent être consacrés qu'à des objets d'utilité publique » (4 nivôse an III), et, en conséquence, il ordonna de les transformer en magasins et de les affecter aux réunions des sociétés populaires ou aux fêtes décadaires. De retour à l'Assemblée, en floréal, il proposa l'établissement de l'impôt en nature et s'occupa de diverses questions cons-

titutionnelles ou d'ordre intérieur. Il fut encore envoyé en mission au Havre en vendémiaire an IV. Réélu (24 vendémiaire) député de Saône-et-Loire au conseil des Cinq-Cents, il fut nommé ambassadeur en Espagne le 23 floréal an VI. Il témoigna une certaine mollesse dans ces fonctions, fut rappelé et nommé successivement préfet de la Charente-Inférieure (an IX) et préfet de l'Allier (1806). Il mourut des suites d'un accès d'aliénation mentale. Il avait été créé chevalier de l'Empire le 5 oct. 1808.

GUILLEMAUT (Jean-Joseph-Philibert), homme politique français, né à Saint-Usage (Saône-et-Loire) le 18 nov. 1778, mort à Louhans le 22 avr. 1854. Médecin à Louhans, maire de cette ville, il fut élu député de Saône-et-Loire le 5 juil. 1831 et siégea dans l'opposition dynastique. Il démissionna en 1833. — Son petit-fils, *Lucien-Alexandre*, né à Louhans le 21 août 1842, médecin à Louhans comme son grand-père et comme lui maire de cette ville, fut élu député de Saône-et-Loire le 8 juin 1884 et réélu le 4 oct. 1885, le 22 sept. 1889 et le 20 août 1893. Il siégea à la gauche radicale et combattit le boulangisme. On a de lui : *Notes et remarques sur la Bresse louhannaise* (Louhans, 1892, in-12) ; *Un Petit Coin de la Bourgogne à travers les âges* (Louhans, s. d., in-8).

GUILLEMAUT (Charles-Alexandre), général français et homme politique, né à Louhans (Saône-et-Loire) le 18 sept. 1809, mort le 17 déc. 1886. Il fut admis à l'Ecole polytechnique et en sortit dans l'arme du génie. Il était colonel au Havre, lorsque la guerre de 1870 éclata. Le colonel Guillemaut prit part à la défense de Paris et se distingua lors de l'attaque du plateau d'Avron par l'armée allemande. Le 2 juil. 1871, le colonel Guillemaut fut élu député de Saône-et-Loire et, en sept. 1871, il fut promu général de brigade, mais il n'exerça plus de fonctions militaires et il prit une part importante aux travaux législatifs de l'Assemblée nationale, particulièrement à l'élaboration des lois militaires. Elu sénateur le 30 janv. 1876, et réélu en 1882, le général Guillemaut intervint activement dans les délibérations du Sénat. Paul Marin.

GUILLEMEAU (Jacques), chirurgien français, né à Orléans en 1544, mort à Paris le 13 mai 1612. Elève et émule d'Ambroise Paré, il étudia à l'Hôtel-Dieu de Paris, puis servit dans l'armée et dans les hôpitaux de Flandre, enfin devint prévôt du Collège de chirurgie en 1595. Il fut aussi anatomiste et accoucheur. Ses ouvrages sont remarquables : *Traité des maladies de l'œil* (Paris, 1585, in-8) ; *De la Grossesse et accouchement des femmes* (Paris, 1621, in-8) ; *Œuvres de chirurgie* (Paris, 1602, 1612, in-fol. ; Rouen, 1649, in-fol.) ; *la Chirurgie française*, etc. (Paris, 1594, in-fol.). — Son fils, *Charles* (1588-1656), fut médecin de Louis XIII et doyen de la faculté de médecine de Paris. Dr L. Hn.

GUILLEMET. On appelle guillemets des signes typographiques qui servent à distinguer une citation du texte ordinaire. Ils ont la forme suivante « » et se placent le premier en tête de la citation, le second à la fin. Le guillemet initial peut être répété au commencement de chaque ligne de la citation ; il doit l'être pour une citation comprise dans une autre citation. Il se répète aussi au commencement de chaque alinéa. Les guillemets apparaissent pour la première fois en 1546. Ils sont ainsi appelés du nom de leur inventeur, un nommé Guillemet, dit Ménage, l'imprimeur Guillaume, suivant d'autres. P. Giqueaux.

GUILLEMET (Jean-Baptiste-Antoine), paysagiste français, né à Chantilly en 1842. Il reçut les conseils de Corot. Depuis 1865 jusqu'à ce jour (1894), il a exposé nombre de toiles, la plupart retraçant des sites de Normandie ou des vues des environs de Paris. Sa *Mer basse à Villerville* se trouve au musée de Grenoble ; sa *Vue de Bercy* est dans la galerie du Luxembourg. Le talent de ce paysagiste ne manque ni d'énergie ni de sincérité. A. Challamel.

GUILLEMET (Gaston-Marie), homme politique français, né à Fontenay-le-Comte (Vendée) le 25 mai 1851. Commerçant à Fontenay-le-Comte, il en devint maire en 1884 et fut, aux élections générales de 1889, le candidat des républicains contre M. Sabouraud, candidat conservateur ; il fut battu, mais l'élection ayant été invalidée par la Chambre, M. Guillemet l'emporta sur son concurrent à l'élection partielle de 1890. Il siégea dans les rangs du parti républicain avancé, où il ne tarda pas à conquérir une réelle autorité ; il soutint de ses votes la politique progressiste et fit preuve d'une remarquable activité parlementaire. Il est l'auteur d'un assez grand nombre de propositions de loi, notamment sur le crédit agricole et populaire, sur la réduction des tarifs de la grande vitesse (proposition votée par la Chambre, le 6 nov. 1890) ; sur la suppression des octrois (votée par la Chambre en mai 1893) ; sur la participation aux bénéfices dans les entreprises et concessions de l'Etat (20 mai 1891) ; sur la rectification obligatoire des alcools (adoptée par la Chambre, urgence déclarée, 20 nov. 1892), etc. M. Guillemet a été chargé de présenter à la Chambre un certain nombre de rapports, notamment le rapport sur le referendum en matière municipale (22 mai 1890), le rapport sur l'abolition de la censure et la liberté des théâtres (20 oct. 1891), le rapport sur la suppression des octrois (7 avr. 1892), le rapport sur le monopole de la rectification de l'alcool (9 juil. 1892 et 15 févr. 1893, rapport supplémentaire) ; enfin le très important rapport sur les entrepreneurs de Panama (mai 1893). M. Guillemet a pris fréquemment la parole à la Chambre, soit en qualité de rapporteur, soit pour soutenir les diverses propositions émanant de son initiative. Il a été réélu en 1893 par 10,445 voix contre 8,126 à son concurrent conservateur, M. de Villeneuve.

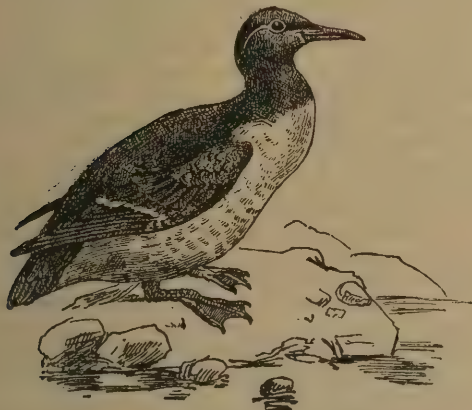
GUILLEMIN (Alexandre-Marie), peintre français, né à Paris le 15 oct. 1817, mort à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne) le 25 oct. 1880. Elève du baron Gros, cet artiste s'est fait une réputation comme peintre de genre, choisissant bien ses sujets, les composant avec habileté, les traitant avec autant de naïveté que d'esprit. Il a commencé à conquérir la faveur du public et l'estime des artistes en 1841, par *les Souvenirs de gloire*, *le Billet de logement* (1842) ; *Dieu et le Roi*, *les Bleus sont là !* (1844) ; *l'Avare* et *la Lecture de la Bible* (1845) ; *la Prière du soir* (1847) ; *Milton* et *Une Heure de liberté* (1849). Citons encore de lui : *le Colporteur* et *le Premier Pas* (1857) ; *le Galant Béarnais ; le Bénédicité* (1859), considéré comme son chef-d'œuvre ; *le Dimanche matin* (1864), qui figura à l'Exposition universelle de 1867 ; *l'Atelier du sculpteur*, *la Mariposa* (1877) ; *Fleur de printemps*, *Descente des moissonneurs béarnais*, *Cancionista*, qui ont tenu une place très honorable à l'Exposition universelle de 1878. On trouve au musée de Toulon plusieurs œuvres de cet artiste au talent fin et plein d'humour, au coloris brillant, et dont les compositions ont beaucoup de charme. A. Challamel.

GUILLEMINOT (Armand-Charles, comte de), général et diplomate français, né à Dunkerque le 2 mars 1774, mort à Bade le 14 mars 1840. Attaché en 1792 à l'état-major de Dumouriez, plus tard à celui de Pichegru, aide de camp de Moreau de 1799 à 1801, ingénieur-géographe au Dépôt de la guerre après la paix d'Amiens, il rendit de grands services sous Berthier dans l'état-major général de la grande armée à partir de 1805, devint en juil. 1808 général de brigade, fit ensuite les campagnes d'Italie et d'Autriche en 1809, de Catalogne en 1810 et 1811, puis celle de Russie (1812), à la fin de laquelle il servit comme chef d'état-major auprès du prince Eugène et, nommé général de division (23 mars 1813), se signala encore pendant les campagnes de Saxe et de France. Rallié aux Bourbons, nommé en mars 1815 chef d'état-major du duc de Berry, il se trouvait au même titre sous le maréchal Davout après Waterloo et fit partie de la commission chargée de négocier avec les alliés la convention militaire du 3 juil. Membre du Comité de défense (1818), puis directeur général du Dépôt de la guerre (23 janv. 1822), c'est lui qui, en 1823, dirigea réellement

comme major général l'expédition d'Espagne, dont le duc d'Angoulême n'était que le chef nominal. Nommé pair de France (9 oct. 1823) et peu après ambassadeur à Constantinople (1824), il fut rappelé en France par le gouvernement de Juillet, entra dans la commission des frontières et fit aussi partie, à dater de 1836, de la nouvelle commission de défense. On a de lui un mémoire écrit pour sa défense sous ce titre : *Campagne de 1823; exposition sommaire des mesures administratives adoptées pour l'exécution de cette campagne* (Paris, 1826, in-8). A. Debidour.

GUILLEMONT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Combles ; 426 hab.

GUILLEMOT (Ornith.). Les Guillemots sont des Palmipèdes propres aux régions boréales. Dans leur aspect extérieur, ils offrent quelque analogie avec les *Pingouins* et les *Manchots* (V. ces mots et Palmipèdes), mais dans leur charpente osseuse ils présentent des particularités assez importantes pour qu'ils méritent de constituer une famille particulière, désignée par Kaup sous le nom d'*Uriidés* (*Uriidæ*). Leur crâne est creusé, dans la région frontale, de cavités destinées à loger les glandes nasales et pourvu dans la région occipitale de fortes saillies pour l'insertion des muscles releveurs de la tête : leur sternum très allongé, assez étroit, muni d'un bréchet fort saillant et doublement échancré à son bord postérieur, ressemble un peu à celui des *Plongeons* (V. ce mot) ; mais la fourchette est plus



Guillemot bridé.

robuste que chez ces derniers oiseaux ; enfin le tarso-métatarsien est à quatre pans et fortement comprimé dans sa portion inférieure ; la gouttière est presque fermée au lieu d'être bien ouverte comme chez les Macareux et les Pingouins. Le bec est relativement court, comprimé latéralement, légèrement arqué en dessus et anguleux en dessous et les narines s'ouvrent à la base de la mandibule supérieure par deux fentes étroites à demi recouvertes par une membrane emplumée. La tête est forte et portée sur un cou très court; le corps, lourd et massif, se termine en arrière par une petite queue formée de 12 à 14 pennes, de forme normale, quoique assez étroites ; les ailes sont pointues, mais trop peu développées, relativement à la masse de l'oiseau, pour permettre à celui-ci de voler rapidement à la façon des Mouettes et des Canards. De même les pattes, par suite de leur situation à l'arrière du corps, ne constituent que des organes fort médiocres de locomotion terrestre ; mais, en revanche, elles sont admirablement adaptées à la locomotion aquatique, les tarses étant comprimés et les doigts largement unis par des membranes natatoires. Ces doigts ne sont qu'au nombre de trois, par suite de l'atrophie du pouce. Quant au plumage, il varie de teintes suivant l'âge, le sexe ou la saison, mais en général il est d'un blanc plus ou moins pur sur les parties inférieures, et d'un noir bleuâtre, d'un brun fuligineux, d'un gris foncé uniforme ou mélangé de blanc sur les parties supérieures du corps et sur la tête.

En raison sans doute de leur démarche gauche et embarrassée, les Guillemots ont une réputation de stupidité qui n'est nullement méritée. Ce sont même des oiseaux assez intelligents et, de plus, éminemment sociables. Au Grœnland, au Spitzberg, en Islande et dans l'archipel des Fœrőer, ils nichent par centaines, ou plutôt par milliers, les uns à côté des autres et dans le voisinage immédiat d'autres oiseaux de mer, sur de hautes falaises qui sont appelées *montagnes à oiseaux* et qui sont l'objet d'une exploitation régulière de la part des habitants de ces régions glacées.

Quelques Guillemots visitent en hiver diverses contrées de l'Europe septentrionale ou se reproduisent au printemps sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la France. Ils appartiennent les uns à l'espèce nommée Guillemot à capuchon (*Uria troile* L.), d'autres à la race appelée Guillemot bridé (*Uria lacrymans* La Pyl.), à cause de la présence d'un trait blanc à côté de l'œil, d'autres enfin à l'espèce dite *à miroir blanc* (*Uria grylle* L.). Au contraire, l'*Uria Mandtii* Licht séjourne dans les parages du Spitzberg, l'*Uria columba* Pall. et l'*U. carbo* ne quittant guère les côtes des îles Aléoutiennes et du Kamtschatka. — A côté des Guillemots proprement dits qui forment le genre *Uria* Moehr se placent, dans la famille des Uriidés, les *Brachyrhamphes* et les *Mergules* (V. ces mots). E. Oustalet.

Bibl. : Brünnich, *Ornithologia borealis*, 1764, p. 27. — Vieillot et Oudart, *Galerie des Oiseaux*, 1834, pl. 294 et 295. — J. Gould, *Birds of Europa*, 1838, pl. 396, 397 et 398. — Baird, *Birds N. America*, pl. 96. — Elliot Coues, *Proceed. Acad. Philad.*, 1868.

GUILLEMOT (Alexandre-Charles), peintre français, né à Paris en 1787, mort à Paris en 1831. Il entra à l'Ecole des beaux-arts à l'âge de treize ans, fut élève de Louis David et remporta le premier grand prix de Rome en 1808. Parmi les toiles qu'il exposa de 1819 à 1829, on remarqua surtout *la Mort d'Hippolyte*, *les Amours d'Atis et de Galatée*, *Mars et Vénus surpris par Vulcain* et *Saint Etienne lapidé*. Il a été chargé de peindre les fresques de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul dans l'église de Saint-Sulpice à Paris ; il a peint aussi, dans la première salle du conseil d'Etat, au Louvre, *la Clémence de Marc-Aurèle envers les rebelles de l'Asie*.

GUILLEMOT (Gabriel), publiciste et auteur dramatique français, né à Thiers le 11 févr. 1833, mort à Paris en janv. 1885. Elève de l'Ecole polytechnique, il débuta dans le journalisme sur les conseils de Rochefort, collabora au *Messager des Théâtres*, au *Figaro*, au *Nain jaune*, au *Corsaire*, au *Siècle* (sous le pseudonyme de John Wilkes), à la *Marseillaise*, à la *République française*, etc. Il fit à l'Empire une guerre de plume assez vive. Il a laissé : *l'Amour d'une Ingénue*, comédie en collaboration avec Emile Abraham ; *les Parents criminels*, en collaboration avec Henry Maret ; *le Bohême* (Paris, 1868, in-32) ; *le Fils d'un de ces hommes...* (1876, in-12) ; *le Roman d'une bourgeoise* (1881, in-12) ; *Maman Chautard* (1889, in-16), etc.

GUILLEMOT (Jules), auteur dramatique français, né à Paris le 14 avr. 1835. Il débuta comme critique dramatique à la *Revue contemporaine* en 1863 et collabora à de nombreux journaux et revues, entre autres le *Français*, le *Journal de Paris*, le *Soleil*, la *Revue bleue*. Il a fait jouer, notamment au Gymnase, d'assez nombreuses pièces parmi lesquelles nous citerons : *le Mariage à l'enchère* (1866, in-12) ; *la Victoire d'Annibal* (1867, in-12) ; *Une Heure en gare* (1873, in-12) ; *le Million de Monsieur Pomard* (1875, in-12), en collaboration avec H. Raymond, comédies ; *Altéré de sang* (1883, in-12), monologue ; *Florimond, grand premier rôle* (1891, in-12), nouvelles, etc.

GUILLEN (Filippe), naturaliste espagnol, né à Séville vers 1492, mort au Brésil après 1561. D'abord pharmacien

à Séville, puis employé dans les bureaux de l'administration des Indes, à Lisbonne, il s'embarqua en 1538 pour le Brésil, y fit de nombreuses explorations minéralogiques qui conduisirent les Portugais sur la trace de plusieurs gisements aurifères, et y étudia, l'un des premiers, les mœurs des Botocudos (V. Brésil, t. VII, p. 1090). Il eut la réputation d'un des plus habiles joueurs d'échecs de son temps.

GUILLEN, sculpteur espagnol qui travaillait en 1537, sous la direction d'Alonso de Covarrubias, à la décoration de sculpture du portail de la tour, à la cathédrale de Tolède. En 1539, Guillen sculptait les ornements qui couvrent la paroi voisine de l'orgue. Puis il quitta Tolède et alla se fixer à Séville où il ne tarda pas à s'acquérir le renom d'habile artiste. Le chapitre de la cathédrale lui commanda, en 1548, le modèle des portes de la grande sacristie, modèle qui fut adopté et mis en exécution. Ces portes décorées de figures de haut-relief, de divers bas-reliefs et d'ornements du meilleur style, sont de véritables chefs-d'œuvre de sculpture sur bois. Cean Bermudez, dans sa *Descripcion artistica de la cathedral de Sevilla*, attribue également à Guillen l'exécution de l'accotoir ou pupitre, placé devant le siège de l'archevêque, et dont la sculpture, d'un style Renaissance très pur, est fouillée avec un talent exquis.

GUILLEN (Pedro), peintre espagnol, né à Séville, mort à Séville en 1793. Il y produisit quelques ouvrages, durant la seconde moitié du xviiie siècle, qui se recommandent plutôt par la fraîcheur des colorations que par la correction du dessin. Il avait appris son art dans l'atelier de Salvador de Illanes.

GUILLEN de Castro (V. Castro [Guillen de]).

GUILLEN-Peyre, poète catalan (V. Peyre).

GUILLERAGUES (Gabriel-Joseph de Lavergne, comte de), diplomate et écrivain français, né à Bordeaux au commencement du xviie siècle, mort à Constantinople à la fin de 1684. Il était premier président à la cour des aides de Bordeaux, quand il fut remarqué par Conti qui en fit son secrétaire des commandements. Venu à la cour avec lui, il sut s'y pousser habilement, devint secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, et obtint, en 1679, la charge d'ambassadeur à Constantinople. Il y fut surtout occupé à des discussions sur le cérémonial, dans lesquelles il obtint le rétablissement du sofa, et à des négociations au sujet de l'expédition de Duquesne contre les Tripolitains. Guilleragues avait été chargé pendant quelque temps de la direction de la *Gazette*. Il y a des lettres de lui dans : *Ambassades du comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès du Grand-Seigneur* (Paris, 1687, in-12). On a aussi publié dans les *Curiosités historiques* (Amsterdam [Paris], 1759, 2 vol. in-12) : *Relation de l'audience donnée sur le sopha par le grand vizir à M. le comte de Guilleragues, le 28 octobre 1684*.

Bibl. : Saint-Priest, *Relation de l'ambassade de France à Constantinople*, publié par Schefer ; Paris, in-8.

GUILLERI (Les frères) (V. Brigandage, t. VIII, p. 22).

GUILLERMET de Bérigard (Claude) (V. Bérigard)

GUILLERMIE (La). Com. du dép. de l'Allier, arr. de La Palisse, cant. de Mayet-de-Montagne ; 794 hab.

GUILLERMIN (Jean), ivoirier, mort à Paris en 1699, D'après Florent Le Comte, il serait né à Lyon en 1645 et étudia la sculpture. Il vint à Paris où il s'établit et obtint une grande réputation pour les petits ouvrages d'ivoire et de coco, dont il remplit les maisons religieuses, entre autres celle des Carmélites du faubourg Saint-Germain et plusieurs cabinets d'amateurs. Il a fait nombre de petits *Christs*, mais il en a produit aussi de grands, entre autres celui de l'abbaye du Val-de-Grâce qui avait 5 pieds de haut. Florent Le Comte s'est trompé sur la date de la naissance de ce sculpteur, puisque la pièce la plus importante qu'il ait exécutée est datée de 1659 et qu'il n'aurait eu alors que seize ans. Cette dernière sculpture est un crucifix d'ivoire conservé dans la chapelle de la Miséricorde à Avignon. La légende s'en est emparée et c'est elle qui a rendu le nom de Guillermin célèbre dans le Midi. La confrérie des Pénitents de la Miséricorde était chargée d'accompagner les condamnés au dernier supplice en leur montrant le crucifix, de même qu'elle obtenait chaque année la grâce d'un coupable. On prétend que l'un des neveux du sculpteur devant être exécuté, J. Guillermin avait obtenu sa grâce en offrant à la confrérie de lui donner le beau *Christ* qu'elle possède encore. Si l'on doit rejeter la tradition comme apocryphe, il faut admirer l'ivoire qui est d'un beau travail. Mais il ressort des comptes de la confrérie que le crucifix fut commandé directement à Jean Guillermin et que le prix de son travail fut fixé à 40 écus blancs, soit 280 fr. et que la dent d'ivoire coûta 138 fr. A. de Champeaux.

Bibl. : Florent Le Comte, *Cabinet des singularités*. — Alph. Rastoul, *Tableau d'Avignon*. — Amédée Desandré, *le Christ d'ivoire de Jean Guillermin*. — De Chennevières, *Notes d'un compilateur sur les sculpteurs en ivoire*.

GUILLERVAL. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. d'Etampes, cant. de Méréville ; 555 hab.

GUILLESTRE. Ch.-l. de cant. du dép. des Hautes-Alpes, arr. d'Embrun, au confluent de la Chagne et du Rioubel ; 1,403 hab. Carderie de laines et fabriques de drap ; tanneries. Forêts de pins et de sapins. Carrière de marbre rose qui a servi à construire presque tous les monuments du pays. Eglise de la Renaissance. Fontaine monumentale élevée en l'honneur du général Albert. Ruines de l'ancien château des archevêques d'Embrun. Ruines des anciennes fortifications. Guillestre était au moyen âge le chef-lieu de l'une des baronnies du Dauphiné.

GUILLET (Pernette du) (V. Du Guillet).

GUILLET de Saint-Georges (Georges), littérateur français, né à Thiers vers 1625, mort à Paris le 6 avr. 1705. Reçu, en 1682, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, il fut le premier historiographe de cette compagnie. On a de lui : *les Arts de l'homme d'épée* (Paris, 1670, 3 vol. in-12) ; *Histoire des grands visirs, Mahomet Coprogli et Achmet Coprogli* (1676, in-12) ; *la Vie de Mahomet II* (1681, in-12) ; *Athènes ancienne et nouvelle* (1675, in-12) ; *Lacédémone ancienne et nouvelle* (1676, 2 vol. in-12). Ce dernier ouvrage lui attira une polémique retentissante avec l'archéologue Jacob Spon.

GUILLEVILLE (V. Guillaume de Diguleville).

GUILLIERS. Com. du dép. du Morbihan, arr. de Ploërmel, cant. de La Trinité ; 2,294 hab.

GUILLIGOMARCH. Com. du dép. du Finistère, arr. de Quimperlé, cant. d'Arzano ; 1,206 hab.

GUILLIMANN (François), de son vrai nom Vuillemain, historien suisse, né dans les environs de Romont (Fribourg) vers le milieu du xvie siècle, mort à Fribourg-en-Brisgau le 14 oct. 1612. Il fut proviseur de l'école latine au chapitre de Soleure. Expulsé pour cause politique, il devint secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, professeur à Fribourg-en-Brisgau et dès 1608 historiographe de l'empereur Rodolphe d'Autriche. Historien érudit et consciencieux, ses principaux ouvrages sont : *De Rebus Helvetiorum sive antiquitatum* (1598) ; *Habsburgiaca* (1605). C'est le premier historien qui ait mis en doute la légende de Guillaume Tell. E. K.

GUILLINOMYS (V. Echimys).

GUILLÓ (Vicente), peintre espagnol, né à Alcala de Chisbert, province de Valence, vers 1690, mort à Valence en 1701. Il résida durant les dernières années du xviie siècle à Barcelone et à Tarragone. Il existe, dans l'église de l'hôpital de Santa Tecla de cette dernière ville, une fresque, représentant *l'Adoration des Rois*, signée de l'artiste sous la date 1690. Guilló décora dans le même genre de peinture diverses parties de l'église San Juan del Mercado à Valence ; ces fresques à peine terminées furent remplacées par d'autres qu'exécuta Palomino, On dit que Guilló en conçut un tel chagrin qu'il en mourut. P. L.

GUILLÓ (Agustin), peintre espagnol, fils du précédent, né à Valence vers 1690. Ses peintures à fresque, dans

l'église de San Juan del Mercado, sont absolument médiocres. Celles qu'il exécuta pour diverses chapelles et couvents de Valence ne méritent pas d'être mentionnées. — Son fils et son élève, *Florencio* Guilló, habita également Valence, et comme son père y peignit des ouvrages sans valeur. P. L.

GUILLO DU BODAN (V. BODAN).

GUILLOCHIS. Motif d'ornementation formé de traits symétriques, de lignes droites ou courbes, croisés ou parallèles, en creux sur une surface. Les boîtes de montres, les pièces d'argenterie, les boutons, etc., reçoivent souvent un guillochis. Le guillochage se fait à l'aide d'un instrument particulier ou d'un tour dit *tour à guillocher*, et aussi au moyen d'un appareil électromagnétique.

GUILLOIS (Marc-François), littérateur français, né à Versailles le 1er janv. 1774. Rédacteur parlementaire au *Moniteur universel*, il devint, en 1797, secrétaire général de l'Opéra. Exilé de 1815 à 1819 pour participation à la fédération avignonnaise, il contribua à la fondation du *Journal du commerce* (transformation du *Constitutionnel*) et à celle du *Messager des Chambres*. Il termina sa carrière comme commissaire du gouvernement près le chemin de fer de Saint-Etienne. Il avait épousé Marie-Charlotte-Elisabeth-Eulalie Roucher (1776-1834), fille du poète. Guillois a édité : *les Consolations de ma captivité* ou *Correspondance* (1798) de son beau-père, et publié : *Analyse des débats entre les accusateurs et les accusés dans l'affaire de la colonie de Saint-Domingue* (Paris, 1795, in-8) ; *Justification des sciences divinatoires* (1807, in-12), sous le pseudonyme de Mlle A. Lelièvre ; *Mémoire sur la colonie du Sénégal* (Paris, an IX, in-8), d'après les notes du directeur de la compagnie du Sénégal, Pelletan ; *Appel aux générations présentes et futures* (Bruxelles, 1817), en collaboration avec le général Fressinet et sous le pseudonyme de *Un Officier général*, etc. — Son fils, *Charles-Antoine-Gabriel*, né à Paris en 1795, mort en 1860, entra dans la marine et se distingua à la bataille de Navarin (1819). Il devint contre-amiral en 1850 et entra au conseil d'Etat en 1858. R. S.

GUILLON. Com. du dép. du Doubs, arr. et cant. de Baume-les-Dames, sur le Cuisancin, affluent gauche du Doubs ; 159 hab. Beaux sites.

EAUX MINÉRALES. — Les eaux, « athermales, sulfatées calciques faibles, sulfureuses, carboniques et azotées faibles », ont une action spéciale sur la peau et les muqueuses : elles activent la circulation du tégument et les sécrétions des muqueuses, d'où leur effet expectorant et analeptique. Elles sont utiles dans les affections cutanées sécrétantes ou sèches, les laryngites, bronchites, pharyngites, les affections gastro-intestinales lorsqu'il est nécessaire d'agir sur la nature et la quantité des sécrétions, enfin les maladies des voies urinaires, surtout s'il y a production anormale de mucus ou de pus. L'établissement de Guillon est bien installé, avec salles de bains, de douches et d'inhalation. Dr L. HN.

GUILLON. Chef-lieu de cant. du dép. de l'Yonne, arr. d'Avallon ; 877 hab.

GUILLON (Henri-Nicolas-Sylvestre), professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie de Paris, évêque de Maroc *in partibus*, né à Paris le 31 déc. 1759, mort en 1847. A l'âge de vingt ans, il était déjà agrégé de l'université et régent au collège Louis-le-Grand ; cinq ans après, il était appelé à Versailles pour y prêcher le carême. Le succès de sa prédication et la recommandation de l'archevêque de Paris le firent choisir par la princesse de Lamballe comme aumônier, bibliothécaire et lecteur. Dans cette condition, il devait embrasser le parti de la reine et se faire l'adversaire de la Révolution. Ce fut tout particulièrement contre la constitution civile du clergé qu'il dirigea ses efforts. Sous le titre de *Collection ecclésiastique* (Paris, 1791-92, 12 vol. in-8), il entreprit une bibliothèque raisonnée de tous les écrits que cette réforme avait provoqués. Le IVe volume comprenait le *Parallèle des révolutions, sous le rapport des hérésies qui ont désolé l'Eglise*. Ce traité fut imprimé cinq fois. Pendant la Terreur, Guillon se retira à Sceaux, prit le nom de Postel, qui était celui de sa mère, étudia et pratiqua la médecine. En 1798, il publia une *Collection des brefs et instructions du saint-siège relatifs à la Révolution française* (Paris, 2 vol. in-8). En 1801, ses *Recherches historiques et critiques sur les élections populaires, la pragmatique sanction et le concordat* (Paris, in-8) le firent emprisonner au Temple pendant quatre mois. Quand le culte catholique fut officiellement rétabli, l'archevêque de Paris le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame et bibliothécaire de l'archevêché ; en 1807, il le chargea de prononcer le sermon pour l'anniversaire de la victoire d'Austerlitz. Guillon y mit les adulations d'usage. L'année suivante, il fut nommé professeur de la deuxième classe des langues anciennes au lycée Bonaparte. En 1811, le cardinal Maury lui donna la chaire d'éloquence sacrée à la faculté de théologie. Persuadé que la prospérité de cette faculté et le relèvement des études théologiques dépendaient, pour une large part, des avantages attachés à l'obtention des grades, Guillon ne cessa jamais de réclamer pour les gradués des privilèges analogues à ceux qui leur étaient anciennement attribués, et il est vraisemblable que l'ordonnance du 25 déc. 1830 fut le résultat de ses instances (V. GRADUÉ, t. XIX, p. 109). — A la Restauration, il salua le retour des princes légitimes avec une joie fort naturelle chez celui qui avait été l'aumônier de la princesse de Lamballe, mais il resta étranger aux menées réactionnaires du parti prêtre. Dès 1824, il était aumônier de la duchesse d'Orléans ; il conserva ces fonctions lorsque la duchesse fut devenue reine des Français, et il fut chargé de la direction et de l'instruction religieuses de ses enfants. Ce fut lui qui prononça les oraisons funèbres de la princesse Marie et du duc d'Orléans. La confiance de la famille royale le fit désigner pour l'évêché de Cambrai, puis pour celui de Beauvais ; mais la cour de Rome repoussa ces présentations. Tout ce qu'on put obtenir pour lui fut une nomination d'évêque de Maroc *in partibus* (1833). La cause de la malveillance romaine était le gallicanisme inflexible de Guillon ; le prétexte allégué fut sa conduite à l'égard de l'ancien évêque constitutionnel *Grégoire* (V. ce nom), à qui il avait administré les derniers sacrements. Censuré publiquement pour ce fait par l'archevêque de Paris, il avait répondu en termes très dignes, invoquant les canons de la vieille église d'Afrique et l'esprit de l'Evangile. — Aux œuvres de Guillon, précédemment mentionnées, il convient d'ajouter quelques autres, parmi les principales, comme caractérisant son esprit, ses études et ses efforts pour l'instruction du clergé : *La Fontaine et tous les fabulistes, examen critique, historique et littéraire des fables de La Fontaine* (1803, 2 vol. in-8) ; *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise ou Cours d'éloquence sacrée* (1824-28, 26 vol. in-8 ; plusieurs fois réimprimée) ; *Du Rétablissement des études* (1825, in-8) ; *Histoire générale de la philosophie ancienne et moderne* (1835, 2 vol. in-8 et 4 vol. in-12) ; *Histoire de la nouvelle hérésie du* XIXe *siècle ou réfutation complète des ouvrages de M. de Lamennais* (1835, 3 vol. in-8) ; *Modèles de l'éloquence chrétienne depuis Louis XIV jusqu'à nos jours*, précédés de *l'Histoire de la prédication française depuis saint Bernard jusqu'aux temps modernes* (1837, 2 vol. gr. in-8) ; traduction des *Œuvres complètes de saint Cyprien*, avec notes (1837, 2 vol. in-8) ; *Observations critiques sur les nouveaux sermons inédits attribués à saint Augustin* (1838, in-8) ; *Examen critique des doctrines de Gibbon, du docteur Strauss et de M. Salvador sur Jésus-Christ, son Evangile et son Eglise* (1839, 2 vol. in-8).

E.-H. VOLLET.

GUILLON (François-Gabriel), chirurgien français, né à Chançay le 21 janv. 1793, mort à Paris le 17 avr. 1881. Il servit comme chirurgien militaire lors des dernières campagnes de l'Empire, puis exerça à Paris ; en juil. 1830.

il établit spontanément une ambulance au Palais de la Bourse. Louis-Philippe le nomma chirurgien consultant de sa maison, poste qu'il occupa jusqu'en 1843 ; il refusa le même poste à l'avènement de Napoléon III, quoiqu'il fût appelé plus tard à soigner passagèrement l'empereur à Vichy et à Biarritz. Guillon a inventé et perfectionné divers instruments : bougies et sondes, brise-pierre, levier, insufflateur, spéculum uréthral, porte-caustique à fenêtre, dilatateur, etc. Ses écrits sont disséminés dans les recueils périodiques de l'époque ; quelques-uns se retrouvent dans : *Contributions à la chirurgie des voies urinaires, suivies de mémoires sur divers sujets de médecine et de chirurgie* (Paris, 1879, in-8). Dr L. Hn.

GUILLON (Adolphe-Irénée), peintre français, né à Paris en 1829. Elève de Jules Noël et de Gleyre, cet artiste a conquis une place éminente parmi ceux de son époque avec ses paysages et surtout ses vues de Vézelay, pleines de grandeur et de caractère dans la sévérité de leurs lignes ; sa peinture sobre, contenue, est admirablement subordonnée aux grands plans de son dessin. Les plus remarquables de ses compositions sont : *Clair de lune à Cannes* (S. 1867) ; *la Ville de Vézelay* (S. 1880) ; *la Vallée de la Cure, vue de la terrasse de Vézelay* (S. 1892). Ad. T.

GUILLON de Montléon (Aimé), littérateur français, né à Lyon le 24 mars 1758, mort à Paris le 12 févr. 1842. Ordonné prêtre en 1782, il prêcha à Lyon avec succès. En 1792, il se réfugia en Savoie, puis en Suisse, ayant refusé le serment constitutionnel. De retour en France en 1795, il fut traduit devant le tribunal criminel de la Seine en 1798 comme auteur de livres séditieux. Absous par le jury, il subit de nouveaux procès de presse en 1800, fut enfermé à Sainte-Pélagie, puis exilé à Milan. La Restauration lui permit de rentrer en France et, en 1816, il était nommé conservateur de la bibliothèque Mazarine. A. Guillon a produit un nombre d'ouvrages considérable. Citons : *Ressemblances historiques entre les commencements de la Révolution française et ceux de la révolution d'Angleterre* (Lyon, 1789, in-8) ; *Tableau historique de la ville de Lyon* (1792, in-12) ; *Histoire du siège de Lyon* (Paris, 1797, 2 vol. in-8) ; *Lyon tel qu'il est et tel qu'il était* (1807, in-12) ; *Etrennes aux amis du 18 fructidor* (1799, in-8) ; *le Grand Crime de Pépin le Bref* (1800, in-8) ; cette satire politique, dirigée contre Napoléon, publiée sous le pseudonyme de G. Audry, fut saisie et détruite ; *Réflexions sur la compétence ou l'incompétence en fait de jugements littéraires, à l'égard d'une littérature étrangère* (Milan, 1808, in-8) ; *le Cénacle de Léonard de Vinci* (1811, in-8) ; *Machiavel commenté par Napoléon Bonaparte* (Paris, 1816, in-8) ; *les Martyrs de la foi pendant la Révolution française* (1820-21, 4 vol. in-8) ; *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon* (1824, 3 vol. in-8) ; *De la Fraternité consanguine du peuple lyonnais avec la nation vraiment milanaise* (Lyon, 1828, in-8), etc. Le 1er mai 1797 Guillon avait fondé un journal, *la Politique chrétienne*, qui fut supprimé par le 18 fructidor ; il le remplaça par la *Feuille impartiale* (1798-99), rayée par le premier consul de la liste des périodiques autorisés après le 18 brumaire ; il reprit la direction de la *Politique chrétienne*, supprimée par ordre de Fouché et la ressuscita encore, pour trois mois environ, en 1815. R. S.

GUILLONVILLE. Com. du dép. d'Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun, cant. d'Orgères ; 886 hab.

GUILLOS. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, cant. de Podensac ; 415 hab.

GUILLOT (Le roi), chef de brigands. Le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier* l'appelle Guillaume Montelon ; la *Cronique du roy Françoys premier de ce nom* et le *Journal*, encore inédit, de Pierre Driart, chambrier de Saint-Victor de Paris, le nomment Montclou ; ces documents sont d'accord pour dire qu'il était, vers 1520, le capitaine d'une bande de brigands qui dévastait les environs de Paris, le Nivernais et le Bourbonnais. Le dernier texte que nous venons de citer fait connaître que le 29 juil. 1523 il eut les deux poings coupés, l'un au Palais, l'autre devant Notre-Dame ; puis, qu'aussitôt après, il fut décapité et écartelé sur la place de Grève. F. Bournon.

GUILLOT de Folleville (V. Folleville).

GUILLOT de Sainbris (Antonin), professeur de chant, né vers 1820, mort à Paris en 1880. Auteur de méthodes de chant et de vocalises. Fondateur de la Société chorale, qui porte son nom et qui a donné des premières auditions d'œuvres intéressantes (*Rebecca* de César Franck, *Narcisse* de Massenet, etc.).

GUILLOT-Duhamel (Jean-Pierre-François), ingénieur des mines et métallurgiste français, né à Nicorps (Manche) le 31 août 1730, mort à Paris le 19 févr. 1816. Il quitta l'étude de procureur, où il était petit clerc, pour aller se faire initier aux mathématiques par un de ses oncles, ancien ingénieur devenu capucin, et, en 1752, entra à l'Ecole des ponts et chaussées. Trudaine, alors directeur de cet établissement, projetait de remédier, par l'institution d'un enseignement spécial et d'un contrôle administratif, à l'état d'infériorité où avait laissé nos mines l'absence de toute méthode rationnelle d'exploitation et de toute réglementation. Il lui fallait former un premier noyau de professeurs et d'inspecteurs expérimentés et, ses vues s'étant portées sur Gabriel Jars et sur Guillot-Duhamel, il les envoya visiter les principales mines de la France, du Hartz, de l'Autriche et de l'Illyrie. A leur retour (1759), les jeunes voyageurs trouvèrent les ministres changés et l'exécution du projet Trudaine ajournée. Pour vivre, Guillot-Duhamel se plaça, en 1764, comme ingénieur, dans une grande fonderie de Ruffec, qui, sous sa direction et grâce à ses inventions, doubla bientôt ses bénéfices et put, à partir de 1767, fabriquer des aciers cémentés capables de rivaliser avec les meilleurs produits anglais. En 1775, il fut nommé commissaire pour l'inspection des forges et fourneaux ; en 1781, inspecteur général des mines ; en 1783, professeur d'exploitation des mines et de minéralurgie de la nouvelle Ecole des mines ; en 1786, membre de l'Académie des sciences de Paris, dont il était déjà correspondant depuis 1775. En 1794, après la Révolution, il reprit à l'agence des mines son titre et à l'Ecole des mines sa chaire, qu'il ne garda du reste que deux ans ; en 1795, il fut compris dans la réorganisation de l'Institut (membre de la section de minéralogie). Il a été le véritable initiateur, en France, de l'art des mines et de la métallurgie, qu'il y a en outre professés le premier. Deux manuscrits transmis par son fils, *l'Art du mineur* et *l'Art du métallurgiste*, rendent compte de cet enseignement et présentent à cet égard un très grand intérêt ; le premier est toujours à la bibliothèque de l'Ecole des mines, le second paraît malheureusement égaré. Quant à sa *Géométrie souterraine* (Paris, 1787, 2 vol. in-4), c'est le premier traité de levés de plans et de tracés souterrains digne de ce nom. On doit encore à Guillot-Duhamel : un *Dictionnaire portatif français-allemand* de la terminologie minière (Paris, 1800, in-4) ; tous les articles de l'*Encyclopédie méthodique* relatifs à l'art des mines ; des mémoires sur le traitement des minerais, l'utilisation des galènes, des scories et des cendres des orfèvres, l'affinage du plomb, la liquation de l'argent, les bocards, la recherche des veines, les machines hydrauliques, etc., insérés dans le recueil de l'Académie des sciences de Paris et dans le *Journal des mines*. Enfin il a eu part à la rédaction des *Voyages métallurgiques* de Gabriel *Jars* (V. ce nom).

Son fils, *Jean-Baptiste*, né à Ruffec (Charente) le 2 mai 1767, fut également ingénieur des mines. Il suppléa deux fois son père dans son enseignement, en 1785 et en 1794, dirigea de 1806 à 1813 l'Ecole pratique des mines de Geislautern, près de Sarrebrück (Prusse Rhénane), et parvint en 1813 au grade d'inspecteur général. Il eut, lui aussi, un fils ingénieur des mines, *Joseph-Auguste*, né à Paris le

30 nov. 1796, qui coopéra aux travaux de la carte géologique de la Haute-Marne. Léon Sagnet.

Bibl. : Gillet de Laumont, *Discours sur J.-P.-F. Guillot-Duhamel* ; Paris, 1816, in-4. — *Notice nécrologique*, dans les *Annales des mines*, année 1816, 1re sér., t. I, p. 493. — G. Cuvier, *Eloges historiques* ; Paris, 1827, t. III, in-8. — L. Aguillon, *l'Ecole des mines de Paris*, dans les *Annales des mines*, année 1889, 8e sér., t. XV, pp. 443 et suiv., 517 et 660.

GUILLOT-Gorju (Bertrand Harduin de Saint-Jacques, connu sous le nom de), farceur et acteur français, né tout à la fin du xvie siècle, mort à Paris en 1648. Il fut à l'Hôtel de Bourgogne, avec ses deux compagnons Gringalet et Goguelu, le successeur de cet incomparable trio d'illustres farceurs composé de Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin. Après avoir fait ses humanités, il étudia la médecine, selon la volonté paternelle, mais sans enthousiasme, paraît-il, car il interrompit cette étude pour s'échapper de Paris et parcourir la province avec une troupe de charlatans et d'opérateurs. C'était lui qui, en place publique, faisait les boniments et vantait les drogues aux amateurs. Il acquit en ce genre une grande renommée. Il revint alors à Paris. C'était en 1634, au moment où venaient de mourir, l'un après l'autre, les trois grands farceurs de l'Hôtel de Bourgogne. Guillot-Gorju fut appelé à les remplacer avec ses deux amis Gringalet et Goguelu, auxquels il était incomparablement supérieur. Il obtint aussitôt un très grand succès, et son nom est resté égal en célébrité à celui des trois fameux compagnons. Il se fit, au reste, une spécialité. Comme il avait étudié la médecine et qu'il était doué d'une mémoire et d'une volubilité prodigieuses, il se mit à railler la faculté, adopta surtout le rôle et les allures d'un médecin ridicule, et trouvait une grande source d'effets dans une nomenclature rapide et interminable d'une foule de termes techniques, énumérant sans broncher tous les remèdes possibles, les simples, les drogues, les potions, les maladies, les opérations, les panacées, les instruments de chirurgie et le reste. Les qualités burlesques de son physique ne nuisaient pas, d'ailleurs, au bon accueil que lui faisait le public. Son portrait, gravé par Leblond, nous le montre en manteau long, ses grandes jambes emprisonnées dans un maillot collant avec trousses, sur le chef un chapeau mou ridiculement déformé, à la ceinture un couteau de bois, les cheveux tombant presque sur les épaules, les moustaches hérissées et une large houppe au menton.

Quelle raison fit pourtant qu'au bout de huit années, et en dépit de ses incontestables succès, Guillot-Gorju quitta l'Hôtel de Bourgogne ? On prétend qu'il ne se croyait pas traité par ses confrères avec les égards qu'il croyait mériter, et l'on ajoute que des chagrins domestiques ne furent pas étrangers à sa retraite inattendue et prématurée. Toujours est-il qu'il quitta le théâtre pour se retirer à Melun, et, chose singulière, il se mit à exercer en ville… la médecine, qu'il avait toujours bafouée. Mais il avait la nostalgie de son métier de farceur, si bien qu'au bout de peu de temps il abandonna Melun pour revenir à Paris et se loger précisément dans les entours de cet Hôtel de Bourgogne, théâtre de sa gloire et de ses triomphes. Mais sa santé était délabrée, et il mourait bientôt, à peine âgé de cinquante ans. Avec lui, on l'a dit, s'éteignait cette illustre dynastie de farceurs dont la trace est restée si vivante dans la première moitié du xviie siècle, et dont tous les membres furent enterrés dans l'église Saint-Sauveur, leur Saint-Denis. On a publié, de son temps, un petit livre burlesque et ordurier à l'égal des parades de Tabarin, intitulé *Débats et facétieuses rencontres de Gringalet et de Guillot-Gorju, son maître.*

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), médecin français, né à Saintes le 28 mai 1738, mort à Paris le 26 mars 1814. Après de brillantes études, il entra au noviciat des jésuites et enseigna quelque temps en leur collège de Bordeaux. Puis il abandonna l'état religieux pour étudier la médecine à Paris, où il exerça avec succès. Il fit partie de la commission nommée par Louis XVI pour se prononcer sur les phénomènes du mesmérisme. Plus tard, fervent adepte des théories de la Révolution, il publia : *Pétition des citoyens domiciliés à Paris* (8 déc. 1788, in-4), fut nommé le 26 avr. 1789 secrétaire avec Bailly et le 5 mai siégea à Versailles comme le dixième député de Paris ; c'est le 1er déc. 1789 qu'il monta à la tribune pour réclamer les réformes au code pénal, l'égalité devant la loi, et fit la description de la mécanique à couper les têtes qui fut adoptée le 27 avr. 1792. Elu secrétaire de l'Assemblée le 1er févr. 1790, Guillotin, après la session, se retira de la politique. Incarcéré au temps de la Terreur, mis en liberté au 9 thermidor, il ne s'occupa plus que de l'exercice de la médecine. Il fut un propagateur zélé de la vaccine. Dr L. Hn.

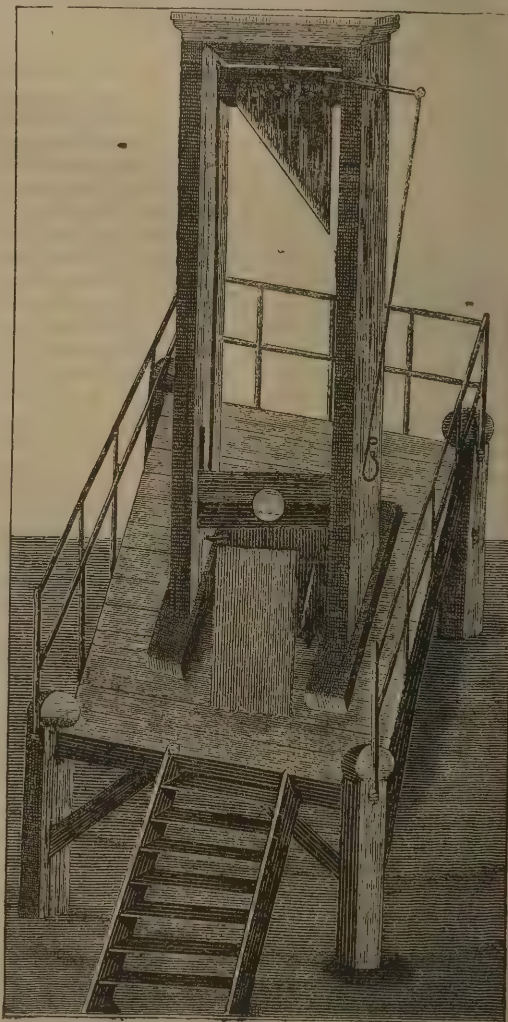
GUILLOTINE. La guillotine, au moins dans ses éléments essentiels, était connue bien longtemps avant que le docteur *Guillotin* (V. ci-dessus) lui eût donné son nom. Les anciens Perses, les Chinois, ont eu des instruments de supplice qui lui sont comparables. On en signale en Bohême au xiiie siècle, en Allemagne au xive, en Italie, en Ecosse, en Angleterre. En France elle existait déjà à l'époque de l'âge de pierre, si toutefois on veut considérer comme une guillotine le volumineux couperet de silex, découvert en 1865 à Limé (Aisne). Les archéologues l'ont reconnu pour un tranche-tête; afin de démontrer le bien fondé de leur hypothèse, ils ont suspendu cette pierre, pesant une centaine de kilogrammes, à une corde, et la faisant agir à la manière d'un pendule, ils ont décapité des moutons avec une facilité et une précision admirables (Peigné-Delacourt, *Notice raisonnée sur un tranche-tête;* Paris, 1866, in-4). Les documents précis sur d'authentiques guillotines remontent à environ trois cents ans avant la prétendue invention du célèbre médecin. La chronique de Jean d'Authon signale en 1507 l'exécution de Demetrio à l'aide d'un instrument qui s'en rapproche beaucoup. Une estampe de Georges Pencz, graveur de Nuremberg, mort en 1550, représente ainsi le supplice de Titus Manlius : le patient est à genoux entre deux montants de bois qui supportent un *mouton;* sa tête est serrée de côté entre deux planches; sur la nuque le bourreau appuie, de la main droite, une hache et de la main gauche il s'apprête à lâcher la corde qui retient le *mouton.* Une gravure d'Aldegrever (1552) montre le même Titus Manlius décapité à l'aide d'un couteau d'acier taillé en demi-lune et glissant dans une rainure pratiquée dans les montants de bois. Dans une estampe de Bonasone (1555), on voit la même machine à décapiter dressée sur un échafaud au lieu d'être au ras de terre comme dans les précédentes figurations. Elle s'appelait la *mannaia* et servait au supplice des gentilshommes et des ecclésiastiques italiens. L'ouvrage d'Achille Bocchi, *Symbolicarum Questionum libri V* (Bologne, 1555) renferme une gravure où figure la véritable guillotine moderne : couperet droit au lieu d'être découpé en demi-lune. L'Ecosse avait la *maiden*, sorte de hache finement aiguisée et chargée de plomb, suspendue à une corde roulant sur une poulie : elle servit au supplice du comte de Morton (1578). Callot a gravé en 1593 une machine qui a beaucoup de rapport avec la guillotine. Nous lisons dans les *Mémoires* de Puységur (1632) : « M. de Montmorency s'en alla à son échaffaut, sur lequel il entra par une fenêtre qu'on avait ouverte, qui conduisait audit échaffaut, dressé dans la cour de la maison de ville, sur lequel était un bloc où on lui fit mettre la tête. En ce pays là (Toulouse) on se sert d'une doloire qui est entre deux morceaux de bois, et quand on a la tête posée sur le bloc on lâche la corde et cela descend et sépare la tête du corps. » Une gravure de 1680, relative au supplice de Jacques le Majeur, nous fait connaître un autre procédé. Le patient, agenouillé à terre, les mains liées derrière le dos, a le cou appuyé sur une barre de bois fixée à deux montants; un couperet arrêté dans les mêmes montants repose sur sa nuque, et le bourreau assène sur le couperet un coup d'un énorme maillet en bois. Enfin si nous mentionnons le *Voyage du Père Labat en Espagne et en Italie* (Paris, 1730), où

est décrite la *mannaia* dont nous avons déjà parlé, nous aurons surabondamment prouvé que Guillotin n'avait nul besoin d'aller chercher jusqu'en Chine, comme on l'a prétendu, l'idée de sa machine à décapiter. Son premier projet date du 10 oct. 1789. Il proposait — en 6 articles — d'abolir le préjugé d'infamie qui rejaillissait sur la famille d'un condamné en infligeant les mêmes peines aux coupables de quelque rang qu'ils fussent, et de décréter que le plus grand supplice serait la décapitation. Cette proposition fut ajournée. Le 1er déc. 1789, Guillotin la reproduisait avec un grand luxe d'arguments dont le principal, « avec ma machine, je vous fais sauter la tête en un clin d'œil et vous ne souffrez pas », fut accueilli par une explosion d'hilarité et amena un nouvel ajournement. Les journaux ne se firent pas faute de dauber sur l'inventeur et son invention, si bien que le *Moniteur* crut devoir les tancer vertement : « De ces habitudes, la plus méprisable est celle de plaisanter sur les supplices. Depuis l'épée de Charlemagne surnommée la Joyeuse jusqu'au surnom La Veuve qu'une certaine classe du peuple a donné à la potence, on reconnaît dans notre nation une infirmité de l'esprit dont le siège est dans l'âme. »

Le 3 juin 1791, l'Assemblée décréta enfin que « tout condamné à mort aurait la tête tranchée ». Mais ce ne fut qu'à la date du 20 mars 1792 qu'on adopta la guillotine. Un avis motivé sur le mode de décollation avait été demandé au docteur Louis, secrétaire principal de l'Académie de chirurgie. Cet avis fut joint au décret. On y lit : « .... C'est le parti qu'on a pris en Angleterre. Le corps du criminel est couché sur le ventre, entre deux poteaux barrés par le haut par une traverse d'où l'on fait tomber sur le col la hache convexe au moyen d'un déclique. Le dos de l'instrument doit être assez fort et assez lourd pour agir efficacement comme le mouton qui sert à enfoncer des pilotis. On sait que sa force augmente en raison de la hauteur d'où il tombe. Il est aisé de faire construire une pareille machine dont l'effet est immanquable. On verra s'il ne serait pas nécessaire de fixer la tête du patient par un croissant qui embrasserait le col au niveau de la base du crâne. » Le charpentier Guédon, qui avait la fourniture ordinaire des bois de justice, fut chargé de présenter un devis des dépenses que nécessiterait la construction d'un tel instrument. Il le rédigea ainsi :

Premièrement la charpente de la machine très soignée et celle de l'échafaud sur lequel elle sera posée, ci	1.500	livres.
Pour l'escalier dudit échafaud et de ses dépendances	200	—
Pour la fermeture du tout	600	—
Pour trois tranchoirs	300	—
Pour les poulies et les rainures en cuivre de fonte	300	—
Pour le mouton en fer forgé	300	—
Façon du tout, expériences réitérées, temps, vacations et conférences y relatives	1.200	—
Pour le modèle en petit servant à la démonstration afin d'éviter autant que possible les événements, les prévenir pour la grande machine et prouver l'évidence	1.200	—
Pour les cordages	60	—
Total général	5.660	livres.

L'assemblée trouva ce devis trop élevé, et le pouvoir exécutif fut invité à chercher un autre constructeur. Ce fut un charpentier allemand, du nom de Schmidt, qui s'engagea à construire une machine bien conditionnée pour 305 fr. seulement, non compris le sac de peau destiné à recevoir la tête dont le prix fut fixé à part à 24 fr. L'instrument fut bientôt prêt et fut essayé sur des moutons vivants, dans la cour du Commerce, rue Saint-André-des-Arts. Le 15 avr. 1792, l'exécuteur Sanson l'expérimentait sur 5 cadavres dans l'amphithéâtre de Bicêtre. Le 25 avr. la guillotine était inaugurée sur la place de Grève par l'exécution d'un voleur et assassin nommé Nicolas-Jacques Pelletier. Le journaliste Duplan écrivait à ce sujet : « On fit hier l'essai de la petite Louison, l'on coupa une tête. » Comme on voit, l'instrument prit d'abord le nom du docteur Louis (la Louison, la Louisette), mais celui de Guillotin ne tarda pas à prévaloir à son



La véritable guillotine ordinaire. Ha le bon soutien pour la liberté! (Fac-similé d'une estampe de la collection du baron de Vinck d'Orp.)

grand désespoir. Le docteur Bourru qui prononça son éloge funèbre le 28 mars 1814 dit à ce sujet : « Malheureusement pour notre confrère, sa motion philanthropique a donné lieu à un instrument auquel le vulgaire a appliqué son nom : tant il est vrai qu'il est difficile de faire du bien aux hommes sans qu'il en résulte pour soi quelque désagrément. » Dès les premiers jours de mai, Schmidt s'était mis avec ardeur à construire des guillotines au prix réduit de 329 fr. l'une, accessoires compris ; mais tous les départements n'en furent munis que sous le Consulat. Aussi les exécuteurs ne se faisaient pas faute de majorer les frais de transport. Le représentant de Sacy en mission à l'armée du Nord s'en indigna en ces termes : « Les dilapidations se portent jusque sur la guillotine et l'exécuteur a aussi ses spéculations financières. 1,400 livres pour faire faire quelques lieues à la guillotine ! » (11 juil. 1793.) Les premiers condamnés politiques guillotinés furent Collenot d'Aigremont (21 août 1792), l'intendant de la liste civile, La Porte (24 août) et Farmain de Rosoi, rédacteur de la *Gazette de Paris* (25 août).

En 1793, le conseil général de la Commune de Paris

décida que la guillotine serait dressée en permanence « à l'exception toutefois du coutelas que l'exécuteur des hautes œuvres sera autorisé d'enlever après chaque exécution »; l'échafaud fut élevé sur la place de la Révolution; le sol était tellement imprégné de sang que les habitants du quartier firent entendre d'énergiques réclamations. Aussi, après le 25 prairial an II, l'échafaud fut transporté « à la barrière du Trône renversé ». On creusa sous la plate-forme un trou d'environ une toise cube où s'écoulaient le sang et l'eau avec laquelle on lavait l'instrument. Il y eut aussi des guillotines en permanence en province. Une d'elles, à Moulins, portait cette inscription : « Tirans, aristocrates, affameurs du peuple, tremblez, je suis en permanence. » (1793.) Le 1er pluviôse an III, le représentant Champein-Aubin demanda que toutes les guillotines, avec les échafauds, fussent détruites, brisées ou brûlées. Sa motion fut dédaigneusement écartée. Le terrible instrument était désormais tellement entré dans les mœurs, qu'à mesure que les conquêtes de la France s'étendaient, on envoyait dans les provinces conquises un exécuteur et sa machine, en même temps que le personnel administratif. Il reste, pour en terminer avec l'histoire déjà trop longue de la guillotine sous la Révolution, à mentionner un fait presque incroyable. Le 17 germinal an II, un citoyen se présenta à la barre de la Convention pour offrir une somme destinée aux frais d'entretien et de réparation de la guillotine. Il est juste d'ajouter que les plus violents murmures interrompirent le pétitionnaire. Il fut jeté à la porte de l'Assemblée et le comité de Sûreté générale fut chargé « d'examiner sa conduite ».

On trouvera dans notre article EXÉCUTION les renseignements relatifs aux divers emplacements qu'occupa la guillotine depuis la Révolution. Les deux figures que nous donnons (V. ci-dessus) nous dispensent de tous détails sur la construction et le mécanisme de l'ancienne guillotine. Aujourd'hui elle se compose de deux montants parallèles élevés de 2m80 sur des madriers posés en croix sur le sol (l'échafaud a été supprimé en 1872). Ces montants sont réunis à leur sommet par un linteau dénommé le chapeau. Au chapeau est fixé le glaive, lame d'acier triangulaire, emmanchée dans un mouton de plomb et pesant environ 60 kilogr. A 1 m. du plancher de la guillotine se trouvent deux planches placées verticalement l'une au-dessus de l'autre et percée chacune d'une demi-circonférence. La planche inférieure est fixée aux montants, la planche supérieure glisse dans des rainures latérales et peut être baissée ou haussée à volonté. Ces deux planches constituent la lunette. Face à la lunette se trouve la bascule, planche étroite, verticale au repos, et qui en s'abattant s'appuie sur une tablette plus longue qu'elle et aboutissant à la lunette. La bascule munie de galets roule sur la tablette. A droite de la bascule est disposé un plan incliné qui repose sur le bord d'un grand panier d'osier doublé de zinc et rempli de son. Sous la bascule et la lunette est placée une auge oblongue. Le dispositif de l'exécution est donc fort simple. Le condamné est fixé à la bascule qui, roulant sur la tablette, porte son cou sur la demi-lune inférieure. La demi-lune supérieure s'abat brusquement à l'aide d'un ressort commandé par un bouton qu'il suffit de pousser. Aussitôt le glaive (fixé au chapeau par une pince dont les branches sont écartées par un cordon d'appel qui correspond à un déclic que l'exécuteur n'a qu'a tourner) tombe avec une rapidité considérable (3/4 de seconde). Le corps et la tête du supplicié sont aussitôt poussés au panier. On a ainsi réalisé de nos jours les prévisions du docteur Louis qui terminait sa note consultative par ces mots : « Cet appareil, s'il paraît nécessaire, ne ferait aucune sensation et serait à peine aperçu. »



Médaille frappée en Hollande (1793).

En architecture on donne le nom de guillotine à une fenêtre dont le panneau inférieur se soulève au moyen d'un bouton, dans une rainure ménagée dans le châssis et qui est fixé en haut par un crochet. Ce mode de fermeture était très employé au XVIIe et au XVIIIe siècle et on rencontre encore à Paris nombre de vieilles maisons dont les panneaux mal assujettis pourraient frapper le cou des habitants. Ce moyen disgracieux et incommode ne convient qu'à des demeures pauvres et il a été abandonné chez nous. Il n'en est pas de même en Angleterre, en Hollande et dans les pays du Nord qui tâchent de se soustraire aux rigueurs du climat par une clôture hermétique. Les lamelles inférieures de leurs fenêtres s'élèvent à volonté, en se servant de contrepoids, de façon à être maintenus à la hauteur voulue pour l'aération des chambres. — Un avantage très apprécié des fenêtres à guillotine est d'éviter, à l'intérieur des pièces, le développement des vantaux de croisée, et de supprimer ainsi tout prétexte aux saillies souvent exagérées, surtout dans des salles de peu de profondeur, des tentures disposées pour recevoir et masquer le développement de ces vantaux.

BIBL. : *Compte rendu aux sans-culottes de la République française par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine*; Lyon, 1793, in-8. — SÉDILLOT, *Réflexions historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine*; Paris, 1795, in-8. — Anonyme, *Anecdotes sur les décapités*; Paris, 1796, in-8. — SŒMMERING, *Lettre à Œlsner sur le supplice de la guillotine*; *Moniteur* du 18 brumaire an IV. — George WEDEKIND, *Sur le Supplice de la guillotine*; *Moniteur* du 20 frimaire an IV. — Louis DUBOIS, *Recherches historiques et physiologiques sur la guillotine*; Paris, 1844, in-8. — BLŒME, *Notice sur la guillotine*; Paris, 1865, in-8. — Maxime DU CAMP, *Paris*, t. III. — CHEREAU, *Guillotin et la guillotine*; Paris, 1871, in-8. — G. LENOTRE, *la Guillotine et les exécuteurs des arrêts criminels pendant la Révolution*; Paris, 1893, in-8. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, Table. — *Archives parlementaires*.

GUILLOUARD (Louis-Vincent), né à Briouze-Saint-Servan (Orne) le 2 juin 1845. Avocat au barreau de Caen depuis le 25 déc. 1866, il prit part au concours d'agrégation des facultés de droit, ouvert à Paris au commencement de l'année 1870, et, ayant été reçu le premier, il fut attaché à la faculté de droit de Caen le 2 juin de la même année. Peu de temps après, la guerre ayant éclaté, il contracta un engagement volontaire et fit campagne dans la seconde armée de la Loire, d'abord comme lieutenant, puis comme capitaine de mobiles. La guerre terminée, il reprit ses fonctions d'agrégé à la faculté de droit de Caen, et, après la mort de Demolombe, il obtint la chaire de code civil de cet illustre jurisconsulte (1er janv. 1884). Depuis cette époque, M. Guillouard a été élu deux fois bâtonnier de l'ordre des avocats de la cour de Caen, en 1887 et en 1888. Fervent disciple de Demolomble, il continue fidèlement la tradition de son maître avec un complet succès, aussi bien dans son enseignement oral que dans ses publications. L'œuvre considérable entreprise par Demolombe était loin d'être achevée à sa mort, et c'est lui-même qui a expressément chargé Guillouard de la continuer. Celui-ci a déjà fait paraître plusieurs importants traités qui font suite à l'ouvrage de Demolombe : *Contrat de mariage* (1888-1889, 4 vol. in-8, 2e éd.); *Vente et échange* (1890-1891, 2 vol. in-8, 2e éd.); *Contrat de louage* (1891, 2 vol. in-8, 3e éd.); *Contrat de société* (1892, in-8, 2e éd.); *Prêts, dépôt et séquestre* (1893, in-8, 2e éd.); *Contrats aléatoires et mandats* (1894, in-8, 2e éd.). On doit encore à M. Guillouard deux études historiques importantes : *De la Condition des lépreux au moyen âge, notamment d'après la coutume de*

Normandie (Caen, 1875, in-8); *Recherches sur les colliberts* (Caen, 1878, in-8), ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. E. GLASSON.

GUILLOUTET (Louis-Adhémar, marquis de), homme politique français, né à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) le 16 avr. 1819. Propriétaire et agriculteur, il devint maire de Parlebon, et, le 1er juin 1863, il fut élu député de la 1re circonscription des Landes. Il présenta, le 11 févr. 1868, à l'occasion de la loi sur la presse, un amendement ainsi conçu : « Toute allégation malveillante, relative à la vie privée, publiée par la voie de la presse, est punie d'une amende de 500 à 5,000 francs ; la poursuite ne peut être exercée que sur la plainte de la partie intéressée. » La motion fut votée ; la majorité y ajouta même le droit, pour le parquet, de poursuivre d'office avec le consentement de la partie intéressée. Cet amendement, qui fit grand bruit à l'époque, est resté célèbre sous le nom d'amendement « du mur de la vie privée ». M. de Guilloutet fut réélu député en 1869. A la chute de l'Empire, il se retira dans son château de Lacoze (Landes) et s'y consacra à la direction d'une vaste exploitation agricole qu'il avait créée. Mais, aux élections législatives du 20 févr. 1876, il fut élu par la 1re circonscription de Mont-de-Marsan. M. de Guilloutet siégea dans le groupe de l'appel au peuple, soutint le cabinet du 16 mai, et fut réélu en 1877. Il le fut encore en 1881, puis en 1885, au scrutin de liste ; mais les élus de la liste conservatrice des Landes ayant été invalidés, il échoua avec ses amis. Aux élections générales du 22 sept. 1889, il fut à nouveau élu par la 1re circonscription de Mont-de-Marsan ; candidat rallié aux élections du 20 août 1893, il a échoué au premier tour de scrutin contre M. Dejean, candidat républicain élu.

GUILLY. Com. du dép. du Loiret, arr. de Gien, cant. de Sully ; 795 hab.

GUILMANT (Félix-Alexandre), organiste et compositeur français, né à Boulogne-sur-Mer le 12 mars 1837. Son père, organiste de Saint-Nicolas-de-Boulogne, fut son premier maître. En 1857, il devenait maître de chapelle de la même paroisse. A cette époque, Lemmens, frappé des rares dons de M. Guilmant, lui offrait ses conseils. En 1862, le jeune organiste inaugura l'orgue admirable construit par Cavaillé-Coll pour l'église Saint-Sulpice et révéla une rare maîtrise. En 1871, il fut appelé à remplacer Chauvet dans ses fonctions d'organiste à l'église de la Trinité de Paris, poste qu'il occupe encore aujourd'hui (1894). Ses *recitals* en Angleterre, ses concerts d'orgue donnés chaque année au Trocadéro ont valu à M. Guilmant une réputation européenne. Il exécuta les grandes œuvres de Bach et de Hændel avec un mécanisme et un style remarquables. Compositeur distingué, M. Guilmant a publié quatre messes, un grand nombre de motets, des pièces de différents styles pour orgue, une sonate, *l'Organiste pratique*, de nombreux morceaux pour harmonium, pour piano. On trouvera la liste de ses œuvres dans le supplément de la *Biographie des musiciens* de Fétis.

GUILMÉCOURT. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu ; 289 hab.

GUILMETH (Alexandre-Auguste), historien et archéologue français, né à Brionne (Eure) le 2 sept. 1807. Après avoir fait ses études au petit séminaire d'Ecouis et au collège de Bernay, il fut maître d'études au collège de Rouen (1828), sous-censeur au collège d'Amiens, censeur au collège de Dieppe. Ayant protesté contre la révolution de 1830 dans une *Ode aux poètes détracteurs de l'ancienne France*, il fut destitué. Il entra dans l'enseignement libre, fut directeur des études dans plusieurs établissements d'instruction et spécialement à Juilly. On lui doit un grand nombre de livres et mémoires sur l'histoire de la Normandie et de la Picardie. Citons : *Notice historique sur le château de Brionne* (Rouen, 1831, in-4) ; *Histoire de la ville de Pont-Audemer* (Rouen, 1832, in-8) ; *Alexandre de Bernay et les vers alexandrins* (Louviers, 1833, in-8) ; *Ælia Lælia Crispis, notice historique et explicative sur la célèbre inscription énigmatique de Bologne* (Louviers, 1833, in-8) ; *Histoire de la ville de Brionne* (Louviers, 1834, in-8) ; *Description des principales communes du département de l'Eure* (Paris, 1835, in-8) ; *Histoire de la ville et des environs d'Elbeuf* (Rouen, 1842, in-8) ; *Histoire de la ville et des environs de Lisieux* (Rouen, 1843, in-8) ; *Notice sur messire Jean Baucher, roi d'Yvetot* (Rouen, 1859, in-8). Il a inséré des notices dans le *Bulletin de l'Académie ébroïcienne*, la collection des *Arrondissements de la Seine-Inférieure*, la *Description de la Picardie et de l'Artois*. M. P.

BIBL. : B[enjamin] C[OCAGNE], *Notice biographique et littéraire sur Alexandre-Auguste Guilmeth de Brionne*; Paris, 1860, in-8. — L'abbé J.-F. DECORDE, *Notice biographique et littéraire sur A.-A. Guilmeth* ; Neufchâtel, 1860, in-12.

GUILMIN (Charles-Marie-Adrien), mathématicien français, né à Brest le 1er mars 1812, mort à Brest le 20 fév. 1884. Il fut quelque temps professeur de mathématiques au lycée Bonaparte, puis dirigea une institution libre (1853-1861). Il a écrit sur toutes les parties des mathématiques élémentaires des ouvrages classiques qui ont eu de nombreuses éditions. Il a en outre fourni une dizaine de notes intéressantes aux *Nouvelles Annales de mathématiques* de Terquem (1842 à 1851). Il est enfin l'auteur d'un *Traité de l'assurance sur la vie* (Paris, 1866, in-12, 3e éd.).

GUILMOT (Pierre-Joseph), archéologue français, né à Douai le 27 nov. 1753, mort le 22 juin 1834. Fils d'un pauvre maître tailleur, il put cependant faire ses études et devint membre de la commission administrative des hospices de Douai ; il renonça à ses fonctions pour se consacrer exclusivement aux recherches historiques. On a de lui : *Mémoire sur les habitations rurales du département du Nord* (1806, in-8 ; réimpr. en 1832 dans les *Archives historiques du Nord*) ; *Dissertation sur le Vicus Helena*, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin ; *Mémoire historique sur le wede ou pastel employé autrefois dans les teintureries de la ville de Douai* (1838, in-8) ; *Dissertation sur la fondation de Valenciennes*, dans *Annuaire statistique du département du Nord* pour l'année 1833. Il a fourni d'importants matériaux pour le troisième volume du *Supplément au Glossaire de langue romane*, de Roquefort.

GUILVINEC. Com. du dép. du Finistère, arr. de Quimper, cant. de Pont-l'Abbé, entre les pointes de Penmarch et de Lesconil ; 2,939 hab. Estuaire de 1,800 m. de profondeur sur 180 de largeur moyenne, où la mer se brise sur des roches. Deux fanaux de cinquième ordre. Port d'origine récente, créé à la suite de l'extension de la pêche. Fabriques de sardines salées et à l'huile, conserves alimentaires. Commerce et population en voie d'accroissement. Le pays est riche en monuments druidiques. C. DEL.

BIBL. : DE MINIAC, Notice, dans *Ports maritimes de France*, 1879, t. IV.

GUIMAËC. Com. du dép. du Finistère, arr. de Morlaix, cant. de Lanmeur ; 1,590 hab.

GUIMARÃES. Ville du Portugal, prov. d'Entre Douro et Minho, district de Braga, à 55 kil. N.-E de Porto, sur la r. dr. de l'Are et dans une jolie vallée ; 8,205 hab. et 12,740 avec les faubourgs. Elle est entourée de murailles flanquées de tours et se divise en deux parties : la vieille ville qui renferme un château fort ruiné, où naquit Alphonse Ier, fondateur de la monarchie portugaise, le palais en ruine également des ducs de Bragance, deux vieilles églises, dont une, celle de *Notre-Dame de l'Olivier*, rappelle un miracle survenu, dit-on, quand Wamba fut proclamé roi des Goths ; l'olivier qui naquit de son épieu planté en terre ou un de ses rejetons subsiste encore soutenu par une balustrade en fer ; la nouvelle ville qui date du XVe siècle a de belles places, des rues droites et larges, des maisons bien bâties ; elle se prolonge en dehors des murs par d'importants faubourgs (Azurey, Costa, Crexiomil, Fermentoes, Urgezes). L'industrie est active : coutelleries, quincailleries, tanneries, fabriques de linge de

table damassé, confitureries. La ville fait aussi un grand commerce de vins et d'eaux-de-vie avec Porto. Aux environs, sources thermales de *Vizela* et de *San Antonio des Taipas*. E. Cat.

GUIMARD (Marie-Madeleine), danseuse française, née à Paris le 10 oct. 1743, morte à Paris le 4 mai 1816. Elle commença sa carrière en 1756 à la Comédie-Française, où elle devint bientôt première danseuse, et débuta en 1762 à l'Opéra, dans des conditions relativement modestes et qui ne laissaient pas prévoir l'immense renommée qu'elle ne devait pas tarder à acquérir. Elle ne fit en effet, tout d'abord, que doubler Mlle Allard, mère du second Vestris, mais elle la surpassa bientôt, passa rapidement au premier rang et pendant vingt-cinq ans fut, en son genre, l'étoile de notre grande scène lyrique, ne connaissant pas de rivales et jouissant d'une situation absolument exceptionnelle. La variété, la grâce et la légèreté de sa danse, la volupté de ses attitudes, l'expression et la vérité de sa pantomime en faisaient une artiste vraiment hors de pair et telle qu'on en rencontre rarement. Et il fallait que ses qualités fussent bien grandes, car elles n'étaient pas aidées, comme il arrive souvent, par celles de son physique. Mlle Guimard était en effet, au dire de ses contemporaines, laide, noire, maigre et très marquée de la petite vérole, ce qui n'empêcha jamais son talent d'exercer sur le public une attraction extraordinaire. Outre les ballets dont elle créa à l'Opéra les principaux rôles, Mlle Guimard parut dans les divertissements de plus de cinquante opéras.

Au reste, Mlle Guimard ne brilla pas seulement comme danseuse. Elle se rendit fameuse aussi par ses amours, notamment par sa longue liaison avec le maréchal prince de Soubise, et par le luxe insolent qu'elle déployait grâce à la générosité de ses amants. La superbe maison qu'elle avait acquise à Pantin dès 1768, et dans laquelle elle avait fait construire une salle de spectacles, devint célèbre par les fêtes fastueuses qu'elle y donnait. C'est là qu'elle fit représenter *la Partie de chasse de Henri IV* de Collé, dont la représentation publique n'avait pas été autorisée, quelques pièces graveleuses du même écrivain, la plupart des *Proverbes* de Carmontelle, et des parades qui brillaient surtout par leur caractère libre et licencieux. Tous les rangs se trouvaient mêlés à ses représentations. De grands personnages, des princes du sang ne dédaignaient pas d'y assister. Mais Mlle Guimard ne s'en tint pas là. Elle fit construire plus tard, rue de la Chaussée-d'Antin, un hôtel fastueux, avec une autre salle de spectacle pouvant contenir 500 personnes et dont l'inauguration eut lieu au mois de déc. 1772, en dépit de l'opposition de l'archevêque de Paris, dont la puissance se brisa devant celle de la danseuse. C'est à cette maison de la Guimard qu'on donna le nom de *Temple de Terpsychore*. Cependant ses folies devinrent telles qu'en 1786 elle se vit obligée de se défaire de cette propriété. Mais pour en tirer un meilleur parti, elle imagina... de la mettre en loterie, à l'aide de 2,500 billets de 120 francs, formant une somme totale de 300,000 fr. Ce fut le banquier Perregaux qui fut le gagnant de cette loterie d'un nouveau genre, dont le tirage se fit aux Menus-Plaisirs. — Mlle Guimard prit sa retraite le 11 août 1789. Elle épousa peu de temps après son camarade Jean-Etienne *Despréaux* (V. ce nom).

GUIMARD, architecte français de la fin du dernier siècle. Lorrain d'origine, Guimard construisit à Bruxelles, de 1779 à 1783, pour le conseil de Brabant, le vaste édifice connu aujourd'hui sous le nom de palais de la Nation où siègent les deux Chambres du parlement belge. Il fut, de plus, l'auteur, de 1775 à 1790, de la plus grande partie du quartier du *Parc* dont s'enorgueillissent les Bruxellois, et commença, au fond de la place Royale, l'église Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Guimard mourut aux environs de Paris, dans les premières années du XIXe siècle.

GUIMAUVE. I. Botanique. — Nom vulgaire de l'*Althæa officinalis* L., de la famille des Malvacées (V. Althæa). C'est une plante vivace dont la souche est terminée par une racine fusiforme, épaisse, blanche en dedans, d'un gris jaunâtre à l'extérieur. Ses tiges dressées, hautes de 1 m. à 1m50, portent de nombreuses feuilles alternes, pétiolées, ovales, dentées ou crénelées sur les bords et couvertes d'un tomentum blanchâtre qui leur donne une couleur grise et les rend douces au toucher. Ses fleurs, d'un blanc rosé, sont axillaires et fasciculées au sommet des tiges ou des rameaux. — La Guimauve est commune dans certaines localités de l'Europe et de l'Asie tempérées et froides, où elle croît dans les prairies humides et les marais salins. On la cultive fréquemment dans les jardins comme plante médicinale. La G. à feuilles de chanvre (*A. cannabina* L.), espèce du midi de la France, est souvent cultivée dans les jardins comme ornementale. Depuis longtemps déjà, elle s'est naturalisée à Malesherbes dans le voisinage du château. — La Guimauve veloutée est l'*Hibiscus Abelmoschus* L. (V. Ketmie). Ed. Lef.

II. Thérapeutique. — Toutes les parties de la plante sont adoucissantes et émollientes ; on emploie surtout la racine. L'infusion ou la décoction conviennent dans l'entérite, la diarrhée catarrhale, la dysenterie, etc., dans les maux de gorge et les affections respiratoires. Extérieurement, on emploie les cataplasmes de feuilles ou de racines ou la décoction en lotions. On donne la racine à mâcher aux enfants lors de la dentition. On prépare un sirop, des tablettes, une pâte, etc. Dr L. Hn.

GUIMBARDE. I. Menuiserie. — On donne le nom de guimbarde à un petit outil à fût qui sert à dresser et unir le fond des mortaises et des entailles où le rabot ne peut atteindre. Il a le fer étroit et recourbé presque à angle droit. Pour s'en servir, on commence par donner assez de fer pour atteindre le fond, après quoi on le promène audessus de la mortaise ou de l'entaille. L. K.

II. Musique. — Petit instrument de musique composé d'une branche de fer pliée en deux, ayant à peu près la forme des tire-bouchons dont le manche se replie sur la vis, et d'une languette d'acier qui fait ressort et qui constitue l'âme de l'instrument. On le tient entre les dents, et on obtient les sons en faisant vibrer la languette avec le doigt et en en modifiant les vibrations par le jeu des lèvres. L'origine de la guimbarde est fort ancienne ; on la trouve aussi bien en Asie qu'en Europe ; elle fait les délices des habitants du Tirol et des Pays-Bas. Le nom de *jew's harp*, harpe de juif, que les Anglais lui donnent, semble indiquer qu'elle était particulière aux israélites. Pour exécuter des airs sur la guimbarde, il faut avoir au moins deux de ces instruments ; mais, si l'on veut jouer des morceaux compliqués, il en faut au moins une douzaine. Le principe de la languette vibrante appliqué à la guimbarde est celui de l'anche libre, c.-à-d. celui des nombreux instruments tels qu'accordéons, harmoniums, etc. (V. Anche).

GUIMET (Jean-Baptiste), chimiste et industriel français, inventeur de l'outremer artificiel, dit bleu Guimet, né à Voiron en 1795, mort en 1871. Il fit ses études à Paris et fut admis à dix-huit ans à l'Ecole polytechnique. En 1814, Guimet fut l'un des plus empressés parmi les élèves de l'Ecole qui se dévouèrent à la défense de la capitale. Le 7 oct. 1825, il fut déclaré admissible dans les services publics ; mais, n'ayant pas été classé dans les ponts et chaussées, il resta à l'Ecole jusqu'au moment où elle fut licenciée, le 13 avr. 1816. L'année suivante, après un brillant concours, il entrait dans les poudres et salpêtres. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale proposa, en 1826, un prix de 6,000 fr. pour la fabrication d'un outremer artificiel réunissant toutes les qualités de celui qu'on retire du *lapis lazuli* ; Guimet se mit à l'œuvre et, dès l'année suivante, il obtenait d'heureux résultats. De 1827 à 1828, il multiplia ses essais et arriva enfin à produire l'outremer avec tous les éléments qui le composent. Le prix de l'outremer avait varié jusqu'alors entre 2,000 et 5,000 fr. la livre ; Guimet livrait le sien à 400 fr. la livre. En 1828, il se présenta au concours et dans la séance générale du 3 mars, présidée par Chaptal,

sur le rapport de Mérimée, le prix lui fut adjugé. En même temps que le bleu, il avait trouvé le moyen de produire des roses et des verts. Guimet avait encore porté ses investigations sur d'autres applications de la chimie à l'industrie; il avait inventé des moyens économiques pour la fabrication du blanc de céruse, et il avait, en outre, apporté dans l'administration des poudres et salpêtres de nombreuses améliorations au service dont il était chargé; aussi fut-il nommé, en 1830, commissaire des poudres à Lyon. En 1834, Guimet donna sa démission pour se livrer entièrement à son industrie du bleu; dès lors, il fonda son établissement de Fleurieux et prit une large part aux travaux de toutes les commissions qui s'occupèrent des eaux publiques de la cité lyonnaise. L. K.

Son fils *Emile*, né le 2 juin 1836, dirige l'importante fabrique de Fleurieux-sur-Saône. C'est un savant doublé d'un artiste dont les compositions musicales ne sont point sans mérite. Voyageur infatigable, il a visité l'Amérique, le Japon, la Chine, les Indes, chargé par le ministère de l'instruction publique d'étudier les religions de l'extrême Orient. Ses voyages ont été publiés chez Hetzel.



Calvaire de Guimiliau.

Musée Guimet. — Ce musée, fondé à Lyon en 1879 par M. Emile Guimet, au retour de la mission officielle qui lui avait été confiée en 1876 pour étudier les religions de l'extrême Orient, a été donné par lui à l'Etat et transféré à Paris en 1885. Il occupe les trois étages d'un vaste monument, à l'angle des rues Boissière et d'Iéna. On y a réuni un grand nombre d'objets relatifs aux grands cultes de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Egypte ancienne, de la Grèce et de Rome. Aux collections déjà très précieuses et qui s'accroissent de jour en jour, sont joints des vues et des types peints par M. Félix Régamey. Enfin le musée renferme une bibliothèque de plus de 16,000 volumes qui reçoit tous les périodiques spéciaux. Un nouveau catalogue, dont un volume (*Chine et Japon*) a déjà paru, vient compléter l'excellent petit guide publié à Lyon dès 1880. Le classement général, très méthodique et très savant, fait honneur au conservateur, M. L. de Milloué; il a voulu faire de son musée une « collection d'idées », et il a réussi à rendre accessible pour beaucoup l'infinie complexité de ces sectes et de ces rites. Les savants groupés autour de cet admirable centre d'études poursuivent avec activité la publication d'ouvrages destinés à répandre la connaissance de l'histoire des religions; ils se divisent en plusieurs séries : *Annales du Musée Guimet* (24 vol. in-4); *Bibliothèque de vulgarisation*, comprenant des livres tels que *les Moines égyptiens* de M. Amélineau, et le *Précis d'Histoire des religions de l'Inde* de M. de Milloué; *Bibliothèque d'études*, où M. Paul Regnaud publie sa traduction du Rig-Véda; enfin *Revue de l'Histoire des religions*, dirigée à l'origine par M. Maurice Vernes, depuis plusieurs années par M. Jean Réville. Mais à côté de l'importance scientifique de ce musée, il ne faut pas oublier sa valeur artistique : deux galeries du rez-de-chaussée renferment des séries très riches et très précieuses de céramique chinoise et japonaise, qui complètent heureusement les collections médiocres du Louvre et de Fontainebleau, et peuvent rivaliser avec les trésors du South Kensington.

E. Bertaux.

GUIMILIAU. Com. du dép. du Finistère, arr. de Morlaix, cant. de Landivisiau, sur une colline entre le cours supérieur de la Penzé, à l'E., et le Quillivarou; 1,584 hab. Syndicat agricole. Beurre, engrais, tan, minoteries, blanchisserie de fils, fabriques de laine et de toiles; commerce de cheveux. Eglise en partie du XVIe siècle; porche (1605) sculpté en kersanton; arc de triomphe et ossuaire de 1648. Dans le cimetière, calvaire de la fin du XVIe siècle, l'un des plus remarquables de la Bretagne. C'est un monument important entouré de cinq arcades et orné d'une profusion de sculptures. Le patron de l'église est un prétendu roi de la Cornouaille, Miliau, assassiné vers 530.

Bibl. : Taylor, *Voy. pitt. en Fr. Bretag.*, 1847, t. II, pl. XXXV (le calvaire). — Aubert (Mme Vattier-d'Ambroyse), *le Littoral de la France*, 1885, t. II, fig. du porche.

GUIMOND de La Touche (Claude), poète français, né à Châteauroux le 17 oct. 1723, mort le 14 févr. 1760. Il fit ses études au collège des jésuites de Rouen, entra dans cet ordre à seize ans et y resta quatorze ans. Il reprit alors sa liberté et fit applaudir à la Comédie-Française, en 1757, *Iphigénie en Tauride*, tragédie bien conduite, mais d'un style un peu déclamatoire parfois. Ce poète écrivit peu en dehors de cette tragédie, qui fut un grand succès. En 1751, il avait composé une ode sur la naissance du duc de Bourgogne, *Mars au berceau*; en 1758, il publia son *Epître à l'Amitié*, et ne produisit plus que *les Soupirs du cloître ou le Triomphe du fanatisme*, satire énergique dirigée contre les jésuites et qui ne fut éditée qu'après sa mort, en 1765.

GUIMPS. Com. du dép. de la Charente, arr. et cant. de Barbezieux; 289 hab.

GUIMPS (Ch.-Fr.-L.-Roger, baron de), pédagogue suisse, né à Yverdon (Vaud) en 1802, mort en 1890. Il fut élevé dans le pensionnat de Pestalozzi jusqu'en 1817, puis à l'Ecole polytechnique. On lui doit l'*Histoire de Pestalozzi, de sa pensée et de son œuvre* (Lausanne, 1874), et plusieurs ouvrages pédagogiques, entre autres *la Philosophie et la Pratique de l'éducation* (1880). E. K.

GUIN (V. Dudingen).

GUINACCIA (Deodato), peintre italien de l'école napolitaine, né à Messine, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il fut le plus célèbre des élèves du fameux Polydore de Caravage, dont il termina plusieurs ouvrages. La *Transfiguration* de Saint-Sauveur des Grecs, qu'il peignit dans la manière de son maître, passe pour son chef-d'œuvre. Son école dura dans Messine par les efforts et les succès de plusieurs peintres de mérite.

GUINAND (Pierre-Louis), opticien suisse, né à Corbatière, près de La Chaux-de-Fonds (cant. de Neuchâtel) en 1748, mort aux Brenets (cant. de Neuchâtel) le 13 févr. 1824. Fils d'un menuisier, il fit d'abord des boîtes de pendule, puis des boîtes de montre, fut initié par Droz aux lois de l'optique, voulut alors construire des lunettes et des télescopes et fut ainsi conduit à rechercher un procédé de fabrication du flint-glass et du crown-glass, jusque-là monopolisés par les Anglais. Il se concerta dans ce but avec le verrier bavarois Fraunhofer, travailla neuf ans sous ses ordres, revint en 1814 dans son pays et reprit la direction de l'établissement qu'il y avait fondé, en 1795, près des Brenets, sur le Doubs. Le succès dépassa ses espérances. Il réussit, le premier, à lever des lentilles de grandes dimensions et d'une homogénéité parfaite, en brassant la matière en fusion au moyen d'un cylindre creux de la même nature que le creuset, c.-à-d. en terre réfractaire. Son fils vint en France, où il s'associa avec Bontemps, de Choisy-le-Roi.

GUINARD (Auguste-Joseph), homme politique français, né à Paris le 29 sept. 1799, mort à Villepreux (Seine-et-Oise) le 6 juin 1874. Après avoir pris part sous la Restauration aux campagnes du carbonarisme et de la presse libérale contre les Bourbons, il combattit sur les barricades en 1830, lutta ensuite contre la monarchie de Juillet, fut impliqué dans le procès d'Avril (1834), parvint à s'évader (15 juil. 1835) et passa près de treize années en Angleterre. De retour à Paris, il contribua personnellement à la révolution du 24 février en occupant l'Hôtel de Ville, fut nommé chef d'état-major de la garde nationale de Paris, puis colonel de la légion d'artillerie de cette garde et fut blessé en combattant l'insurrection de juin. Représentant de la Seine à l'Assemblée constituante, il vota d'ordinaire avec la Montagne. Non réélu à la Législative (mai 1849), il fut, pour sa participation à l'échauffourée du 13 juin (affaire des Arts et Métiers), condamné à la déportation perpétuelle et, gracié en 1854, ne sortit plus dès lors de la vie privée.

GUINARTHE-Parenties. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre ; 254 hab.

GUINCOURT. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Vouziers, cant. de Tourteron ; 249 hab.

GUINDAGE. I. Construction. — Disposition employée pour maintenir les madriers des tabliers d'un pont sur les poutrelles et à côté les uns des autres. Cette disposition consiste à placer sur les madriers une file de poutrelles, dites de guindage, qu'on dispose au-dessus des poutrelles extérieures de la travée, et qu'on relie à celles-ci au moyen d'une corde ou commande serrée par un billot. Le guindage réduit la largeur de la voie à 3 m. environ. Au lieu de guinder, on se contente souvent de clouer les madriers sur les poutrelles extérieures de la travée.

II. Marine. — Action d'élever des poids au moyen de cabestans, treuils ou de gros palans, qu'on nomme aussi appareils. Guindage est le substantif du verbe guinder qui veut dire hisser, sans cependant avoir tout à fait la même signification. Aussi il ne s'emploie en marine que dans certains cas déterminés, spécialement quand il s'agit des mâts. Exemple : quand le bâtiment n'a plus en place que ses bas mâts et ses basses vergues, on guindera les mâts d'hune et on hissera les vergues d'hune. Par mesure de précaution, quand on guinde les mâts, on se sert d'un appareil de sûreté appelé braguet, destiné à soutenir ce mât en cas de rupture de la guinderesse. En continuant l'opération, on guindera les mâts de perroquet et on hissera les vergues de perroquet. Donc, en résumé, guinder veut dire hisser un mât et le mettre en clef (V. Guinderesse).

III. Droit commercial. — On nomme guindages les cordages qui servent au chargement des marchandises sur le navire. Si ces cordages ne sont pas de bonne qualité ou d'une solidité suffisante, ils peuvent se briser et occasionner la chute des marchandises sur le pont ou dans la mer. La détérioration qui en résulte est classée par l'art. 405 du C. de comm. au nombre des avaries particulières (V. Avarie).

GUINDEAU (Mar.). Sorte de treuil horizontal employé surtout à bord des bâtiments de commerce n'ayant pas un très fort tonnage, qui, par suite, n'ont pas de cabestan et qui leur sert principalement à lever leurs ancres. Ce treuil est pourvu d'un tambour horizontal sur lequel peut s'enrouler une corde quelconque. Le bâtiment peut, par suite, se servir de son guindeau pour se haler sur une amarre ou pour toute autre manœuvre de force nécessitée à bord.

GUINDERESSE. Aussière de dimension variable suivant la grandeur des bâtiments et la force de leur mâture, servant à guinder les mâts d'hune et de perroquet et *uniquement réservée* à cet usage. Elle passe au *chouque* (V. ce mot) du bas mât dans des poulies spéciales appelées poulies de guinderesse, qui sont de fortes poulies simples à croc, estropées en fer avec un réa de bronze pour les mâts d'hune, et de gaïac pour les mâts de perroquet et dans des clans pratiqués à la base des mâts, à *la caisse* (il y en a deux placés à angle droit pour les mâts d'hune, un seul pour les mâts de perroquet), de sorte que l'on guinde le mât d'hune avec un palan double et le mât de perroquet avec un palan simple. Ainsi qu'il est dit au mot Guindage, un palan de sûreté nommé braguet est destiné à supporter le mât si, dans les efforts faits pour la mettre en clef, la guinderesse venait à se rompre. Le garant de la guinderesse, en arrivant sur le pont, est tourné autour du cabestan ; les hommes sont mis aux barres, et c'est en virant le cabestan que les mâts sont mis à la place qu'ils doivent occuper.

GUINDRECOURT-aux-Ormes. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Wassy, cant. de Joinville ; 226 hab.

GUINDRECOURT-sur-Blaise. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Vignory ; 162 hab.

GUINDY. Rivière du dép. des *Côtes-du-Nord* (V. ce mot, t. XIII, p. 4).

GUINECOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Saint-Pol-sur-Ternoise ; 68 hab.

GUINÉE. I. Métrologie. — Ancienne monnaie d'or anglaise, appelée ainsi, dit-on, parce que les pièces d'une livre frappées après la Restauration le furent avec de l'or provenant de la Guinée. La valeur en fut fixée à 21 shillings, mais elle variait souvent, et, sur une pétition présentée au roi, la valeur en fut de nouveau rétablie à 21 shillings par ordonnance du 22 déc. 1717. Le souverain (*sovereign*), frappé en conformité de l'ordonnance du 1er juil. 1817, est devenu la monnaie réelle en Angleterre, et a remplacé la guinée. Mais quoique n'ayant plus cours, celle-ci est encore employée pour fixer le prix des leçons, des visites, des cotisations de sociétés, etc.; on se sert soit de la désignation de guinée ou de la fraction correspondante), soit simplement de sa valeur : 21 sh. pour les souscriptions d'une guinée, 10 sh. 7 d. pour 1/2 guinée, etc. Il y avait des pièces de 1/2, 1/4 guinée, qui naturellement ont aussi disparu.

II. Industrie. — Tissu de coton teint en bleu à l'indigo, servant en quelque sorte de monnaie dans les transactions avec les indigènes de l'Afrique. Il se fabrique à Rouen, en Angleterre, Belgique, etc.

GUINÉE. Grande région de l'Afrique occidentale, qui s'étend sur le littoral de l'Atlantique. La Guinée ne correspondant ni à une zone physique distincte, ni à un domaine ethnographique particulier; il est difficile de lui assigner des limites précises. On s'accorde toutefois à comprendre sous ce nom la région littorale, depuis la baie de Sierra Leone jusqu'à l'estuaire du Gabon, sur une étendue de 9° 10′, dans le sens du N. au S., et avec un développement de côtes d'environ 3,300 kil. C'est donc une division de la Nigritie centrale, qui comprendrait le Soudan et la Guinée; la Guinée pourrait se définir la Nigritie maritime.

Bien que le nom de Guinée ait été imposé à cette région par les Européens, on peut néanmoins le considérer comme d'origine africaine, le mot Guinée étant la transformation des mots *Ginyia* ou *Gineua* par lequel les marchands maures, avec lesquels les explorateurs portugais furent en rapports, désignaient les royaumes nègres dont la ville de Jenné ou Djenné était alors le centre commercial le plus important. Une évaluation récente attribue à la Guinée une superficie approximative de 734,000 kil. q. et une population de 19 millions d'hab. (*Die Bevœlkerung der Erde*, 1891). La nature a longtemps isolé la Guinée du reste du monde civilisé en défendant l'accès de ses côtes. Sauf de rares points privilégiés, le littoral n'offre ni un golfe, ni une baie, ni une crique; sa direction est rectiligne. La côte, partout basse et plate, est rendue presque inaccessible par la barre, que signale aux navires une ligne blanche, écumeuse, que les embarcations européennes ne sauraient franchir. Dans l'intérieur, on limite ordinairement la Guinée non plus à l'imaginaire chaîne des monts de Kong, qui n'existe pas sous la forme d'une crête continue, mais au système des hauteurs qui séparent le versant de l'Atlantique du bassin du Niger supérieur et moyen.

La Guinée a été divisée par les marins en une série de stations ou côtes qui sont, de l'O. à l'E. : la côte de Sierra Leone, des Graines (Libéria), de l'Ivoire, de l'Or, des Esclaves, de Bénin, de Calabar, de Biafra. La côte de l'Or correspond, en s'étendant vers l'intérieur, au royaume des Achantis, et la côte des Esclaves au royaume de Dahomey.

Longtemps limitée au littoral, la reconnaissance de la Guinée par les Européens est tentée aujourd'hui à la fois par la côte et par l'intérieur; elle est le complément naturel des explorations du Soudan français et de la boucle du Niger. La Guinée offre au commerce européen les arachides, l'huile de palme, la cire, l'ivoire, la poudre d'or. Habitée exclusivement par la race nègre, elle a résisté victorieusement presque partout aux efforts de la propagande islamique; nulle part la barbarie nègre ne semble se donner plus librement carrière; cependant il faut peut-être réduire l'exagération des récits relatifs au cannibalisme. Le capitaine Binger déclare n'en avoir trouvé aucune trace dans la région qu'il a explorée. J. de Crozals.

Compagnie de Guinée (V. Compagnie, t. XII, p. 158).

Ver de Guinée (V. Dracontiase et Filaire).

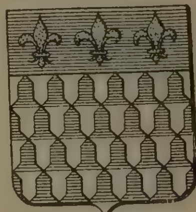
GUINÉE (Nouvelle-) (V. Nouvelle-Guinée).

GUINEGATTE (V. Enguinegatte).

GUINES. Ch.-l. de cant. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer; 4,502 hab. Petite ville agricole sise dans un pays marécageux, près de la forêt de Guines, à l'origine d'un canal de 6 kil. sans écluses, qui va joindre le canal de Calais à la Tournée-d'Ardres. Station du ch. de fer de Calais à Anvin (voie étroite).

Histoire. — Le bourg de Guines, qui paraît avoir été d'abord un domaine de l'abbaye de Saint-Bertin, devint au xe siècle capitale d'un comté dépendant des marquis de Flandre et donné à Sifrid le Danois. L'histoire du comté de Guines est liée intimement à l'histoire des rapports de la Flandre avec les rois de France et d'Angleterre. En 1209, le comte Arnoul de Guines est forcé de prêter foi et hommage à Philippe-Auguste. Son comté est alors dévasté par le comte de Flandre, le comte de Boulogne et par Jean sans Terre. A la fin du XIIIe siècle, en 1283, le comte Arnoul III, vendit son comté à Philippe III le Hardi pour cause « de pauvreté jurée ». A partir de cette époque, il y eut encore des comtes de Guines (exemple le comte Raoul décapité en 1350), mais la ville et le comté firent partie du domaine royal. La ville de Guines tomba aux mains des Anglais en 1352 par trahison, si l'on croit Froissard, et fut cédée au roi d'Angleterre par le traité de Brétigny. Toutefois une partie du comté resta sous l'hommage du roi de France avec le nom de Pays Conquis. Guines resta sous la domination anglaise pendant deux cent six ans. Elle fut reprise par François de Guise le 20 janv. 1558. Le roi d'Angleterre Henri VIII avait séjourné à Guines en 1520, lors de la célèbre entrevue du camp du Drap d'or qui eut lieu entre Guines et Ardres.

Guines, redevenue française, fut incorporée au Calaisis et administrée par un marguillier-syndic qui relevait des officiers municipaux de Calais. Les fortifications et son château ne furent pas relevés. Elle fit une tentative en 1766 pour avoir une organisation municipale indépendante, mais les négociations traînèrent en longueur et n'aboutirent pas. Dans la forêt de Guines a été élevé un monument commémoratif de l'atterrissement de l'aéronaute Blanchard, accompagné de l'Américian Jefferies à la suite de la première traversée aérostatique du Pas de Calais (7 janv. 1785). Les armes de Guines sont : *de vair au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*



Armes de Guines.

Bibl. : Une bibliographie détaillée se trouve dans E. Dramard, *Bibliographie géographique et historique de la Picardie*, t. I. *Boulonnais et Pays Reconquis*; Paris, 1881, pp. 436-444.

GUINES (Adrien-Louis, duc de) (V. Bonnières de Souastre).

GUINES (André Gosset de) (V. Gill).

GUINGAMP. Tissu de coton lisse, exécuté généralement en couleurs claires, à rayures ou à carreaux et recevant un apprêt glacé. Il s'emploie pour robes, cravates, etc.

GUINGAMP (*Gicanpum*, sur des monnaies). Ch.-l. d'arr. du dép. des Côtes-du-Nord, situé dans la riche vallée du Trieux et baigné par ce fleuve, dont il occupe principalement la rive droite; 9,196 hab. Station du chemin de fer de Paris à Brest; bureau de recrutement; hospice; société d'agriculture. Guingamp est une vieille ville, d'un aspect pittoresque. Fabriques de draps, de toiles de *Pédernec*, de percales lustrées dites *guingamps*, de fils retors, de chapeaux de feutre, de tan; tanneries, cireries, minoteries. Commerce de grains, cidre, cuivre, fers, bois du Nord; exportation de toiles. Guingamp possède une vaste halle.

Il n'est pas fait mention de la ville de Guingamp avant la fin du XIe siècle (sous Hoël II), où Havoise, héritière des seigneurs de Guingamp, l'apporta en mariage à Etienne de Penthièvre. Etienne et ses successeurs s'attribuèrent le droit de battre monnaie. Au commencement du XIIIe siècle, les comtés de Guingamp et de Penthièvre passèrent au pouvoir des ducs, qui continuèrent à y battre monnaie, notamment Pierre Mauclerc (1213-1237) et Jean II (1286-1305) (V. Bretagne). Jean III donna en 1317 le comté de Penthièvre en apanage à son frère Guy de Bretagne. Durant les luttes des maisons de Montfort et de Blois (1341-1364), le pays en fut fréquemment le théâtre, et Guingamp y prit une part active, assiégé deux fois par les Anglais, en 1342 et 1345. Duguesclin, en 1364, aida les habitants à se délivrer des Anglais qui habitaient deux châteaux voisins. En 1420, Guingamp fut enlevé aux Penthièvre par Jean V, qui en fit l'apanage de son fils Pierre. Guingamp fut assiégé et pris par La Trémoille, en oct. 1488, et enlevé ainsi aux Bretons, au nom de Charles VIII. Plus tard, la ville se déclara pour la Ligue et fut assiégée trois fois par les différents partis. Le prince de Dombes l'enleva, en 1591, au duc de Mercœur et y fit reconnaître Henri IV. Le traité d'Angers, pacificateur, en 1598, restitua Guingamp et le

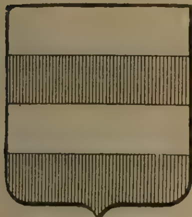
duché de Penthièvre (érigé du comté en 1569) au duc de Mercœur, dont la fille épousa le duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV. En 1626, après l'exécution de Chalais, Richelieu fit démanteler trois villes fortes appartenant à César de Vendôme, qui avait trempé dans la conspiration : Guingamp, Lamballe et Moncontour.

Par ses vieux monuments, la ville de Guingamp est l'une des plus intéressantes de la Bretagne ; encore ne reste-t-il presque rien de sa vieille enceinte gothique (1442), à peu près intacte au commencement de ce siècle. Il n'existe du château, qui était de forme carrée, que trois de ses quatre tours, et qui sont découronnées. L'église Notre-Dame de



Eglise Notre-Damede Bon-Secours, à Guingamp.

Bon-Secours est remarquable et appartient à diverses époques, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles ; c'est un monument historique. Il ne reste rien des constructions du XIIe siècle, époque à laquelle elle existait ; flèche octogone de 60 m. flanquée de trois gracieux clochetons ; sous le portail, du XVIe siècle, statue de Notre-Dame du Halgoët, la patronne vénérée ; le portail O. offre les styles ogival et de la Renaissance brusquement juxtaposé ; on admire, à l'extérieur, des statuettes et des ornements délicatement sculptés dans le granit ; à l'intérieur, le buffet d'orgues avec de belles boiseries, des vitraux à sujets variés, des tombeaux. Cette église est un but de pèlerinage. La chapelle Sainte-Croix (1130) sert aujourd'hui de grenier à fourrage. Manoir abbatial (1530) avec une tour hexagone, chapelle Saint-Léonard, du XIe siècle, en partie romane, pittoresquement située. Ancien couvent des ursulines du XVIIe siècle, occupé par le dépôt de remonte. Le couvent des cordeliers (1283) fut ruiné dans le siège de 1591. La fontaine de la Pompe est un gracieux monument avec statues et ornements sculptés. L'Hôtel-Dieu (1676), renferme dans son enclos un chêne centenaire d'une grosseur exceptionnelle. Il y a trois promenades : la place de la Pompe au centre de la ville, les promenades du Vally et des Cantons. A 2 kil. se trouve la chapelle de Notre-Dame de Grâces, à élégantes sculptures, possédant un reliquaire où sont enfermés les restes de Charles de Blois.



Armes de Guingamp.

Les armoiries de Guingamp sont : *Fascé d'argent et de gueules de quatre pièces.* C. DELAVAUD.

BIBL. : DE FRÉMINVILLE, *Antiquités de Bretagne ; Côtes-du-Nord*, 1837. — JOANNE, *Itinéraire en Bretagne*.

GUINGUAMADOU (Bot.). Nom donné indistinctement au *Myrica cerifera* L. (Castanéacées-Myricées) et au *Myristica sebifera* Sw. (Myristicacées).— Le Guinguamadou de montagne est le *Myristica surinamensis* Roland. (V. MYRICA et MUSCADIER). Ed. LEF.

GUINGUETTE (V. CABARET).

GUINICELLI (Guido), célèbre poète italien, né à Bologne vers 1240, mort en 1276. De la très ancienne famille des Principi, il étudia la jurisprudence et fut nommé juge dans sa ville natale. En 1274, il fut banni de Bologne avec le parti des Lambertozzi ; il était en effet, ainsi que sa famille, très attaché au parti gibelin. Deux ans après, Guinicelli mourut en exil. Il fut le poète le plus original de son temps avant l'apparition de Dante qui le considérait comme le père des poètes italiens. Guinicelli est le chef de l'école de poésie dite bolonaise, à laquelle ont appartenu Lapo Gianni, Cino da Pistoja, Guido Cavalcanti, etc. On n'a conservé de lui que sept canzone et cinq sonnets qui figurent dans le *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana*, publié à Florence en 1856 par Manucci. L'amour chevaleresque est le sujet unique de ces pièces ; fondateur de la seconde école de la poésie italienne, il imite les troubadours provençaux comme les Siciliens ses devanciers, mais se signale par un art plus grand, une langue plus pure, une imagination plus vive, des sentiments plus élevés et philosophiques. On lui reproche parfois son idéalisme exalté et raffiné.

BIBL. : GRION, *Guido Guinicelli e Dino Compagni* ; Bologne, 1870.

GUINOT (Eugène), littérateur français, né à Paris en 1812, mort à Paris le 9 févr. 1861. Après de bonnes études, pendant lesquelles il obtint un prix d'honneur, il débuta en 1835 dans l'*Europe littéraire* et en 1837 dans la *Revue de Paris ;* il fut ensuite rédacteur au *Siècle*, où il signait Pierre Durand, et fit apprécier sa manière ingénieuse de raconter les nouvelles du jour. Il donna entre temps des vaudevilles sous le nom de Paul Vermond. L'un d'eux, *la Restauration des Stuarts*, d'inspiration réactionnaire, le força à quitter le *Siècle* en 1848, et il passa au journal l'*Ordre*, puis au *Pays*. Outre ses articles, il a laissé des *Guides : De Paris à Calais*, *De Paris à Bruxelles*, *Boulogne*, *Un Eté à Bade* (1850), etc., et des nouvelles, *les Soirées d'avril* (1853).

GUIOT (Florent), homme politique français, né à Semur le 27 juil. 1755, mort à Avallon le 18 avr. 1834. Avocat à Semur, député du tiers état du bailliage d'Auxois aux Etats généraux, il siégea, sans éclat, dans les rangs de la majorité de la Constituante et devint ensuite juge au tribunal de Semur. Député de l'Yonne à la Convention nationale, il vota pour la mort de Louis XVI. En mission à l'armée du Nord, il y découvrit la conspiration de Lejosne. Après le 9 thermidor, il fut envoyé en mission dans le Pas-de-Calais et fit partie de la commission des Cinq, chargée de préparer la constitution. Député du Nord au conseil des Cinq-Cents, puis de la Côte-d'Or au conseil des Anciens, il fut nommé par le Directoire résident près la république des Grisons, puis ministre près la république batave. Il fit partie, après le 18 brumaire, du Corps législatif, fut inquiété et un instant incarcéré après l'affaire de la machine infernale et devint membre du conseil des prises. F.-A. A.

GUIPAGE (Techn.). Revêtement de chanvre ou de ruban, imbibé de goudron de bois, que l'on enroule autour des fils de cuivre isolés avec de la gutta-percha, afin d'empêcher celle-ci de s'oxyder et de se fendiller. Pour les câbles employés dans les égouts et dans les tunnels, le guipage est trempé, avant d'être goudronné, dans une solution de sulfate de cuivre, destinée à éloigner les animaux destructeurs. L. K.

GUIPAVAS. Com. du dép. du Finistère, arr. de Brest, cant. de Landerneau, près d'un affluent de l'Elorn se terminant dans l'anse de Kerhoun ; 8,339 hab. Gros bourg ; bastides nombreuses sur les collines environnantes regardant la mer. Station départementale d'étalons ; minoteries, tanneries, fabrique de produits chimiques ; exportation de céréales. Eglise reconstruite, sauf un portail de 1563, orné de statues. Chapelle (XVIe siècle) Notre-Dame du Run. Sanctuaire druidique à Pénarcréac'h ; au Relec était une abbaye

de l'ordre de Citeaux ; ruines des châteaux de Brézéan, de Coz ; menhirs, dolmen, tumulus. C. Del.

GUIPEL. Com. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes, cant. de Hédé; 1,906 hab.

GUIPRONVEL. Com. du dép. du Finistère, arr. de Brest, cant. de Plabennec; 598 hab.

GUIPRY. Com. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon, cant. de Pipriac ; 3,356 hab.

GUIPURE. Nom donné à certaines *dentelles* (V. ce mot) qui se fabriquaient anciennement à la main au moyen de fuseaux. Actuellement, les guipures se font mécaniquement et sont employées pour rideaux de vitrage ou grands rideaux d'appartements, voiles de fauteuils, etc. Elles forment un fond à mailles rectangulaires de largeurs uniformes mais de longueurs variables, sur lequel est produit un dessin constitué par des parties opaques qui peuvent être variées à l'infini, et représenter des fleurs, des paysages, des personnages ou des sujets quelconques. Les métiers dont on fait usage sont analogues à ceux qui servent dans la fabrication des tulles ou des dentelles, et le tissu est constitué par une chaîne tendue verticalement sur le métier, à chacun des fils de laquelle correspond : 1° un fil de bobine ; 2° un fil brodeur. Les fils de bobine sont fournis par de petites bobines logées dans des chariots qui constamment traversent la chaîne en passant d'un côté du fil de chaîne auquel ils correspondent dans l'un de leurs trajets, et de l'autre côté dans leur trajet de retour. Les fils de bobine, plus tendus, obligent ainsi les fils de chaîne à s'enrouler autour d'eux. Les fils brodeurs sont disposés comme les fils de chaîne, et fournis chacun par une bobine placée à la partie inférieure du métier ; de plus, ils sont guidés par des lames qui, ou bien les maintiennent contre leur fil de chaîne, ou bien les déplacent vers la gauche ou vers la droite pour les faire coïncider avec l'un ou l'autre des fils de chaînes voisins. Dans le premier cas, le fil brodeur reste confondu avec son fils de chaîne, dans le second il est amené, entre deux spires des fils de bobine, à former une petite bride tendue entre deux fils de chaîne voisins ; ces brides limitent les mailles lorsqu'elles ne se produisent qu'une fois de distances en distances, ou bien, par des répétitions plus ou moins nombreuses, elles produisent des parties opaques qui remplissent l'intervalle que laissent entre eux les fils de chaîne. Les dessins sont formés par la combinaison de semblables parties opaques convenablement agencées. P. Goguel.

GUIPUZCOA. Province espagnole, la plus orientale des trois provinces basques dans le N. de l'Espagne. Elle est bornée au N. par le golfe de Gascogne ; au N.-E. par la Bidassoa qui sert de frontière entre la prov. de Guipuzcoa et le dép. français des Basses-Pyrénées ; à l'E. et au S.-E. par la Navarre ; au S. par l'Alava ; à l'O. par la Biscaye. Le Guipuzcoa est la plus petite province de l'Espagne ; elle ne comprend, en effet, que 1,885 kil. q. environ, superficie douze fois moins grande que celle de Badajoz, la plus grande province du royaume : il y a en Espagne des districts, des communes même plus étendues que le Guipuzcoa. En revanche, cette province est très peuplée. La population, qui dépasse 180,000 hab. (c.-à-d. plus de 88 hab. au kil. q.), n'a pas sensiblement augmenté depuis plusieurs années à cause de l'émigration très active des habitants dans les autres parties de l'Espagne et en Amérique.

Le Guipuzcoa est montagneux ; il appartient au système des Pyrénées et est traversé par les monts Cantabres qui n'ont qu'une élévation assez faible, ne dépassant pas 1,500 m. ; mais la chaîne centrale est très raide et les passages sont assez étroits, peu nombreux et non sans dangers. Les montagnes sont très boisées et riches en sources qui forment de petites rivières sinueuses, mais peu développées, car les contreforts serrent de près la mer. De l'E. à l'O., les principales rivières sont la Bidassoa, l'Urumea (qui se jette à Saint-Sébastien), l'Oria (qui passe à Tolosa), l'Urola (qui traverse Azpeitia), enfin la Deva. Le climat du pays est doux et sain. La chaleur ne dépasse pas beaucoup 40° et le thermomètre ne descend guère plus bas que 5° au-dessus de zéro. Les rives de la mer sont gracieusement découpées et contiennent de bons ports. Avant tout autre, il faut citer Pasajes qui était jadis l'un des meilleurs du monde ; mais la calaison des navires a beaucoup augmenté et il n'est pas très profond. Autrefois, la côte avait d'autres ports excellents, tels que Zarauz, Orio, où d'habiles charpentiers, venus de Pise et de Gênes, avaient appris aux habitants à faire de bons navires; le bois en était fourni par les belles forêts de Salines et de Hernio. Les ports du littoral exportaient le fer, le cuivre, l'étain, les cuirs, les tissus de laine et de lin. La pêche de la baleine était très fructueuse. C'est de là que partaient les hardis navigateurs, tels que Juan de Echaide qui, le premier, alla à Terre-Neuve ; Sebastien El Cano qui fit le tour du monde ; Miguel Lopez de Legazpi qui alla aux Philippines et les soumit ; Blas de Lezo, le défenseur de Carthagène contre les Anglais ; Chucurra, de Motrico, dont l'héroïsme à Trafalgar a immortalisé le nom en Espagne. Enfin, en 1728, la Compagnie commerciale de Caracas se fonda à Saint-Sébastien et rendit au gouvernement les plus grands services. De nos jours, ces gloires sont un peu effacées. Il ne sort plus de grands navigateurs des ports du Guipuzcoa ; la pêche de la baleine a été remplacée par la petite pêche, qui est très active ; la construction des navires n'est pas tout à fait tombée ; Pasajes fournit encore des embarcations de 500 tonnes, lougres, vapeurs, paquebots très estimés.

Les habitants sont très industrieux et cultivent le sol avec soin ; les versants des montagnes sont couverts de cultures jusqu'aux points les plus élevés ; on y exploite des mines, et les torrents font mouvoir de nombreux établissements industriels. Bien que le sol ne se prête pas beaucoup à la production des fruits, on y fait pousser des pommiers que l'on exploite surtout pour faire du cidre. L'industrie est plus active dans le Guipuzcoa que dans la plupart des provinces espagnoles. On y trouve de nombreuses fabriques de papiers peints (Saint-Sébastien), de savons, de pianos, de voitures (Irun), de blanc de baleine et de bougies (Hernani), de tissus de fil (Renteria et Oyarzun), de tissus de coton (Vergara et Lasarte), de pointes (Pasajes), de tissus de laine, de bérets, des fonderies de fer (Tolosa et Irura). Les carrières et les mines sont activement exploitées : à Azpeitia ce sont des carrières de marbre ; à Alzo des pyrites de fer ; près d'Irun, dans la montagne de Haya, des sulfures de plomb ; à Asteazu du sulfure de cuivre et du cuivre gris ; à Cizurquil, du minerai de fer en abondance, etc.

Une des sources de richesse de la province sont ses bains de mer très fréquentés ; nous citerons en première ligne Saint-Sébastien, Fontarabie, Deva, Motrico, Zarauz ; les eaux minérales de l'intérieur sont aussi recherchées et visitées des points les plus lointains de l'Espagne ; ce sont les sources chaudes ou froides, ferrugineuses, sulfureuses ou salines d'Urberoaga, de Santa Agueda, d'Escoriaza, d'Arachevaleta, de Cestona, etc.

Les habitants de Guipuzcoa ont les qualités des *Basques* (V. ce mot). La province est divisée en quatre districts judiciaires ou partidos : Saint-Sébastien, Azpeitia, Tolosa et Vergara. Ces quatre partidos se subdivisent en quatre-vingt-treize communes ou ayuntamientos. La capitale est Saint-Sébastien. Ph. Berthelot.

GUIPY. Com. du dép. de la Nièvre, arr. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands ; 728 hab.

GUIR ou GHIR. Cap du S. du Maroc, sur le littoral où vient aboutir le dernier soulèvement de la chaîne de l'Atlas par lat. 30° 27′ 30″, long. 12° 12′, appelé Iguir-Oufrâni par les montagnards. C'est le meilleur havre de tout le littoral marocain (V. Founti).

GUIRAUD (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre, baron), littérateur français, né à Limoux (Aude) le 25 déc. 1788, mort à Paris le 24 févr. 1847. Elevé dans sa famille, il

étudia le droit à Toulouse. A dix-huit ans, il perdit son père, qui était manufacturier, et retourna se fixer à Limoux dans l'intention de lui succéder. Mais il fut vite éloigné des affaires par son goût pour la poésie que vinrent encourager plusieurs prix remportés aux jeux floraux. Débarqué à Paris en 1820, il s'y fit d'abord connaître comme poète dramatique. Après avoir composé trois drames qui ne furent pas représentés, il fit jouer avec quelque succès à l'Odéon, en 1822, *les Machabées* et *le Comte Julien ou l'Expiation*, pièces qui manquent un peu de mouvement, mais sont bien écrites. On retrouva la même élégance de style, unie à une mélancolie touchante, dans ses *Elégies savoyardes* (1823), dans ses *Poèmes et chants élégiaques* (1824) et dans ses *Poésies dédiées à la jeunesse* (1836). Il s'est essayé aussi dans l'ode ; ses deux pièces les moins oubliées dans ce genre sont : *Cadix ou la Délivrance de l'Espagne* (1823) et *les Deux Princes* (1832), ode composée à l'occasion de la mort du duc de Reichstadt. Deux romans de Guiraud, *Césaire* (1830) et *Flavien ou Rome au désert*, se firent lire avec plaisir en leur temps. En 1826, il entra à l'Académie, et en 1828 il reçut le titre de baron. Ses dernières années se passèrent dans son pays natal, dans sa terre de Villemartin, où il écrivit *la Philosophie catholique de l'histoire* (1839-1841) et un recueil de poèmes, *le Cloître de Villemartin* (1843). Ses œuvres furent réunies (Paris, 1845, 4 vol. in-8).

GUIRAUD (Jean-Baptiste), compositeur et professeur à Bordeaux, né en 1803, mort à La Nouvelle-Orléans vers 1864. Elève de Reicher et de Lesueur au Conservatoire de Paris, il obtint, en 1827, le grand prix de Rome. A son retour d'Italie, il tenta de débuter au théâtre. Découragé, il quitta la France et s'établit à La Nouvelle-Orléans, où il réussit brillamment comme professeur.

GUIRAUD (Ernest), compositeur français, né à La Nouvelle-Orléans le 23 juin 1837, mort à Paris le 6 mai 1892, fils du précédent. Il fut envoyé très jeune en France pour faire son éducation musicale au Conservatoire de Paris, et obtint le premier prix de piano en 1858. Elève de Barbereau et d'Halévy, il remporta, à son premier concours, le prix de Rome décerné à l'unanimité (1859). Son troisième envoi, *Sylvie*, opéra-comique, fut représenté au théâtre de l'Opéra-Comique (1864). Il donna successivement au même théâtre : *En Prison* (1869) ; *le Kobold* (1870). En 1872, il débuta aux concerts populaires de Pasdeloup avec une *Suite d'orchestre*, qui le mit au premier rang des compositeurs de la jeune école : le finale (*Carnaval*), d'une verve charmante et très française, devint rapidement populaire. La même année, l'Athénée représentait *Madame Turlupin*, opéra-comique en deux actes, dont le succès fut très grand. Il donna ensuite *Gretna-Green*, ballet (Opéra, 1873), *Piccolino*, son œuvre la plus importante et la plus réussie au théâtre (Opéra-Comique, 1876) ; *Galante Aventure* (Opéra-Comique, 1882), des fragments d'un opéra *le Feu*, une ouverture d'*Arteveld*, un caprice pour violon et orchestre, une deuxième suite d'orchestre, une *Chasse fantastique*, œuvres exécutées aux concerts de Pasdeloup, de MM. Colonne et Lamoureux. Il a laissé un opéra inachevé, *Brunehaut*, que Saint-Saëns, son ami, s'est chargé de terminer. Ernest Guiraud fut nommé professeur d'harmonie au Conservatoire en remplacement de Batiste (1876), puis professeur de composition à la mort de Victor Massé (1881). Il succéda à Delibes à l'Académie des beaux-arts (1891). La musique de Guiraud est claire, élégante, remarquablement orchestrée.

GUIRAUD (Paul), historien français, né à Cennemonestier (Aude) le 15 janv. 1850. Après de bonnes études faites en province, puis à Paris, il entra à l'Ecole normale en 1870, passa l'agrégation d'histoire (1874) et sa thèse de doctorat (1879). Il occupa la chaire d'histoire aux lycées de Saint-Etienne, Angoulême, Carcassonne (1874 à 1879), fut nommé maître de conférences d'histoire aux facultés de Douai (1879), de Toulouse (1880), professeur à la faculté de Toulouse (d'oct. 1881 à févr. 1886) ; à cette date, il devint maître de conférences d'histoire ancienne à l'Ecole normale à Paris, et en 1888 fut chargé d'un cours d'histoire ancienne à la faculté des lettres de Paris.

Les publications de M. Guiraud, qui ont trait à l'histoire ancienne, présentent un grand intérêt. Ce sont : *le Différend entre César et le Sénat*, thèse de doctorat (Paris, 1879) ; *les Assemblées provinciales de l'empire romain* (Paris, 1887), livre couronné par l'Institut, ainsi que *la Propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine* (Paris, 1893). Outre ces ouvrages originaux, il faut citer : *Lectures historiques sur la vie publique et privée des Grecs et des Romains*, et une *Histoire romaine* en collaboration avec M. Lacour-Gayet (1894, 7e édit.). M. Guiraud a publié aussi de nombreux articles dans des recueils périodiques, dans la *Revue des Deux Mondes* et dans la *Grande Encyclopédie*.

GUIRAUDET (Charles-Philippe-Toussaint), économiste français, né à Alais en 1754, mort à Dijon le 3 févr. 1804. Lecteur de Madame, il fut délégué à la Constituante par la ville d'Alais comme député extraordinaire, se lia intimement avec Mirabeau, collabora à ses œuvres et fit notamment toute la traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Mme Macauley Graham (1791). Il fut secrétaire chef de la mairie de Paris, secrétaire général du ministère de la marine, puis du ministère des relations extérieures et enfin préfet de la Côte-d'Or (1799). Citons de lui : *Contes en vers* (Amsterdam, 1780, in-12) ; *Qu'est-ce que la nation et qu'est-ce que la France?* (1789, in-8) ; *Erreurs des économistes sur l'impôt* (1790, in-8) ; *Doctrine sur l'impôt* (1800, in-8) ; *Mémoires sur les forges du dép. de la Côte-d'Or* (1802, in-8) ; *De la Famille considérée comme l'élément des sociétés* (1797, in-8), etc. Il a traduit les *Œuvres* de Machiavel (1799, 9 vol. in-8), a collaboré au *Journal de la société de 1789* et écrit de nombreux pamphlets politiques.

GUIRIA. Ville maritime du Venezuela, Etat de Bermudez, au S. de la presqu'île de Paria ; 4,000 hab. Plantations de cacao, commerce de 2 à 3 millions de francs.

GUIRLANDE (Archit.). Chaîne de fleurs ou de feuillage formant festons, spirales ou encadrements. Elle ne doit pas être confondue avec les *rinceaux*. La guirlande de fruits pendante s'appelle *encarpe*. L'usage d'enguirlander l'architecture pour faire une décoration de fête appartient à tous les temps, mais la reproduction des guirlandes en sculpture et en peinture est une création de l'antiquité romaine abandonnée avec l'art classique, reprise par la Renaissance et perpétuée jusqu'à nos jours. Elle est inconnue aux autres périodes de l'art. Ces guirlandes sont de trois variétés, soit espacées en bouquets reliés par des nœuds de rubans, disposition gracieuse et légère très usitée dans les peintures de Pompéi et dans les premiers monuments de la Renaissance, soit au contraire en boudin compact et souvent serré par des rubans entre-croisés. Ce motif est sculpté à la base de la colonne Trajane, et peint entre les caissons des voûtes de la chapelle Sixtine. Enfin des guirlandes de pampres s'enroulent sur des vases antiques, ou autour du fût de certaines colonnes généralement torses, des XVIIe et XVIIIe siècles. Les usages de la guirlande sont multiples et les exemples aux époques antiques et modernes en sont innombrables.

On peut citer, dans l'antiquité, les guirlandes décorant les frises du temple de Vesta à Tivoli et du tombeau de Cecilia Metella, à Rome (fig. 1 et 2, art. BUCRÂNE, t. VIII, pp. 322-323) et de nos jours, les guirlandes qui, à Paris, place du Panthéon, décorent le soubassement de la bibliothèque Sainte-Geneviève et les portes latérales du Panthéon : les premières, dessinées par Henri Labrouste, sont d'un galbe puissant et sculptées dans la pierre, et les secondes, dessinées par Constant-Dufeux, sont plus fines et fondues et ciselées dans le bronze. Au dernier siècle, les bâtiments de la place de la Concorde, œuvre de Gabriel, furent ornés de

sortes de guirlandes qui ressemblent plutôt à des serviettes pendantes entre des patères et que surmonte le chiffre royal composé de deux L accolés. Charles LUCAS.

GUIRRO (Francisco), peintre espagnol, né à Barcelone vers 1630, mort à Barcelone en 1700. Il y peignit d'assez nombreux ouvrages dont le meilleur, au jugement de Palomino, était au couvent des récollets et représentait *Sainte Monique*. Guirro était, pour son temps, un des bons artistes, pratiquant des traditions excellentes et dessinant avec goût et correction. P. L.

GUIRY. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Marines ; 131 hab.

GUISAN (Samuel), ingénieur français d'origine suisse, né à Avenches (cant. de Vaud) en mars 1740, mort à Berne le 19 juin 1801. Il était régisseur d'une sucrerie de la Guyane hollandaise, lorsque le gouverneur de la Guyane française, Malouet, l'appela à Cayenne (1777). Il y fit exécuter d'importants travaux de desséchement, creuser des canaux et édifier toutes sortes de constructions : ferme-modèle, casernes, batterie, etc. Il rentra en Europe en 1791 et fut, en récompense de ses éminents services, décoré de l'ordre de Saint-Louis. Il alla finir ses jours dans sa patrie et y devint chef de brigade du génie. Il a publié : *Traité sur les terres noyées de la Guyane* (Cayenne, 1788, in-4). L. S.

BIBL. : Ch. EYNARD, *le Chevalier Guisan, sa vie et ses travaux* ; Paris, 1844, in-8.

GUISANE. Torrent du dép. des Hautes-Alpes (V. ALPES, t. II, p. 475).

GUISARME. Arme d'hast de la famille des faucharts, dont elle présente tous les caractères, quoiqu'il soit peut-être plus raisonnable de la faire rentrer dans celle des hallebardes, à cause de la pointe en forme de dague par laquelle elle se termine. Son fer, long, recourbé, a un seul tranchant situé du côté concave ; le dos, convexe, porte un oreillon se courbant à angle droit, et, plus haut, il se continue en une forte pointe de dague. Dans un autre type, cette pointe est la continuation de l'oreillon recourbé à angle droit vers l'extrémité du fer, et se continuant alors parallèlement à lui-même de manière à le dépasser.

GUISBOROUGH. Ville du North Riding du comté d'York, à 64 kil. N. du chef-lieu, à 8 kil. de la mer ; 6,310 hab. Terminus d'un embranchement qui part de Middlesborough. Au centre d'une région minière. Ruines d'un prieuré du XIIe siècle.

GUISCARD (*Magny-Guiscard*). Chef-lieu de cant. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, sur la Verse ; 1,449 hab. Alun, couperose, sucre, carreaux vernis, etc. Ce bourg était le chef-lieu d'une importante seigneurie qui, sous le nom de *Magny*, appartint jusqu'au XIIIe siècle à une famille qui en portait le nom, puis aux maisons d'Hangest, de Boissy, d'Ognies, d'Ailly et de Chaulnes. Le duc de Chevreuse la vendit en 1699 au comte de Guiscard, lieutenant général, en faveur de qui elle fut érigée en marquisat de son nom en 1703. Marie de Guiscard, sa fille, l'apporta en 1708 à son mari le duc d'Aumont, qui y bâtit un beau château entouré d'un parc magnifique. Il ne reste plus aujourd'hui de ce château que trois grands pavillons. L'église avait été donnée, vers 988, au chapitre de Noyon. La nef est romane, le chœur et les bras du transept gothiques ; le clocher est placé sur le portail roman. C. ST-A.

GUISCARD (Robert), né vers 1015, mort le 16 juil. 1085, fils de Tancrède de Hauteville, seigneur normand. Les frères aînés de Robert, Guillaume Bras de Fer, Drogon, Humfroy, viennent en Italie chercher les aventures peu après 1030. Robert, plus jeune (il était né d'un second mariage), suit leur exemple vers 1047. Mal reçu par ses frères, il entre au service de Paudolfe, prince de Capoue, puis vit quelques temps de brigandages ; devenu célèbre par des exploits merveilleux, il s'associe à un chevalier normand, Girard di Buon Albergo, épouse la sœur de ce seigneur nommée Advérarde et commence à se tailler une seigneurie en Calabre. En 1053, après l'assassinat de son frère Drogon, il prend une part décisive à la victoire de Civitate, remportée le 18 juin sur l'armée pontificale, commandée par le pape Léon IX en personne. Les années suivantes sont employées par lui en escarmouches contre les Grecs de Calabre et Gisulfe, prince de Salerne. En 1057, il devient comte de Pouille après la mort de son frère Humfroy ; en 1059, il est nommé duc de Pouille et de Calabre et futur duc de Sicile par le pape Nicolas II, à Melfi, prête serment de fidélité au saint-siège et s'engage à lui payer un tribut annuel. Ce traité réconciliait définitivement les Normands et l'Eglise et consacrait les prétentions de la papauté sur l'Italie méridionale. Devenu peu après beau-frère du prince de Salerne, Gisulfe, il expulse son propre frère Guillaume des terres du prince lombard. En 1068, il enlève Tarente aux Grecs, prend Reggio, et met fin à la domination byzantine dans le sud de la péninsule.

Robert se tourne alors vers la Sicile, qu'occupaient encore les Sarrasins ; en 1061, il prend Messine et plusieurs autres forteresses du pays, mais c'est à son jeune frère Roger que revient principalement l'honneur d'avoir reconquis l'île presque entière, après une rude campagne contrariée par de longues et sanglantes dissensions entre les deux chefs normands. Enfin le 16 avr. 1071, après un siège de près de trois ans, Bari, dernière ville occupée par les Grecs, ouvre ses portes à Robert. L'année suivante voit la chute de Palerme, enlevée aux Sarrasins après un long siège (20 janv. 1072), et Robert Guiscard devient duc de la majeure partie de la Sicile.

L'année suivante Grégoire VII est élu pape ; il veut intervenir dans le S. de l'Italie, obliger Robert Guiscard à respecter Bénévent, possession du saint-siège, et lui interdire la conquête de Salerne. Le chef normand refuse ; il est excommunié au concile de Rome de 1074 et Grégoire VII marche contre lui avec une grosse armée ; l'expédition échoue piteusement et Robert Guiscard, qui veut absolument soumettre Salerne et humilier son parent le prince de Capoue, ne tient aucun compte des foudres pontificales. Il se garde bien au surplus de prendre parti dans la querelle entre l'empereur et Grégoire et se contente de poursuivre sa pointe. Didier, abbé du Mont-Cassin, s'entremet, Grégoire VII proteste pour la forme contre les usurpations de Robert, Salerne est conquise le 13 déc. 1076 après un long siège et le duc Gisulfe trouve un asile à Rome, où le pape le charge un peu plus tard d'une légation, singulier choix à coup sûr. En 1080, les deux adversaires se réconcilient (entrevue de Ceprano), Grégoire VII laisse Robert maître de Salerne et de Melfi, mais, par contre, le chef normand renouvelle le serment de 1059 ; dès lors, il tourne ses armes vers l'Orient ; il rêve la conquête de Byzance et dès l'année suivante il passe en Epire (mai 1081). En vain le pape l'appelle à son secours ; maître de Durazzo, Robert fait une courte apparition à Rome, puis emploie dix-huit mois à combattre le nouveau prince de Capoue, Jourdain. Longtemps sourd aux appels de Grégoire VII, il se décide pourtant à marcher sur Rome, quand Henri IV, déjà maître de la ville, tient le pape assiégé dans le château Saint-Ange. Le roi de Germanie fuit devant lui, le 27 mai 1084 ; Rome est occupée, le pape délivré, mais Robert Guiscard, qui ne veut pas partir les mains vides, traite la ville éternelle en ville prise d'assaut, la population est massacrée ou emmenée en esclavage, les églises incendiées, la plupart des monuments antiques détruits.

Pressé de reprendre la guerre d'Orient, que soutient à grand'peine son fils Bohémond, Robert Guiscard évacue Rome ; le pape, dès lors exécré des Romains, le suit et s'arrête à Salerne où il meurt en 1085. Le duc a cependant passé la mer ; il se prépare à attaquer Céphalonie, quand une maladie subite l'enlève à l'âge d'environ soixante-dix ans. Transporté en Italie, son corps est inhumé à Venouse.

De tous les aventuriers qui fondèrent les principautés normandes de l'Italie méridionale, Robert Guiscard fut certainement le plus remarquable à tous égards. Aussi actif que Drogon et Humfroy, il leur était infiniment

supérieur comme politique. Rien de plus habile à coup sûr que sa conduite envers le saint-siège, et Grégoire trouva en lui un adversaire redoutable et digne de lui. Ces qualités étaient chez Robert alliées à des défauts non moins extrêmes; il était habile, mais fourbe et rusé, entreprenant et brave, mais cruel et impitoyable. C'est, en un mot, un digne émule de Guillaume le Bâtard, peut-être même, si on tient compte des faibles ressources dont il disposait, faut-il estimer le vainqueur des Grecs, des Lombards et des Sarrasins supérieur au conquérant de l'Angleterre. A. MOLINIER.

BIBL.: Aimé DU MONT-CASSIN, *l'Histoire de li Normant*, éd. Delarc, Rouen, 1892, in-8. — Gaufridus MALATERRA, *De Gestis Roberti Guiscardi* — MURATORI, *Rer ital. Scr.*, V. — GUILLELMUS APULIENSIS, *ibid.* — DE BLASIIS, *La Insurezzione Pugliese e la conquista Normanna*; Naples, 1874, 3 vol. in-8. — DELARC, *les Normands en Italie*; Paris, 1883, in-8. — Du même, *S. Grégoire VII et la réforme de l'Eglise*; Paris, 1889, t. III, in-8.

GUISCARD (Antoine de) (V. BOURLIE).

GUISCHARDT (Karl-Gottlieb), nom germanisé de GUICHARD (Charles-Théophile), tacticien allemand, surnommé *Quintus Icilius*, né à Magdebourg en 1724, mort à Berlin le 13 mai 1775. Entré dans l'armée néerlandaise (1747), il se fit connaître par ses écrits sur l'art militaire et fut appelé par Frédéric II (1757), qui lui donna le nom de Quintus Icilius, aide de camp de César. Il fit partie de l'entourage immédiat du roi. Ses ouvrages sont : *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* (La Haye, 1758, 2 vol. in-4; Lyon, 1760, 2 vol.); *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires* (Berlin, 1773, 4 part., in-4).

GUISCRIFF. Com. du dép. du Morbihan, arr. de Pontivy, cant. du Faouët; 4,330 hab. Eglise du XVIe siècle. Chapelle Saint-Eloi, également du XVIe siècle.

GUISE. Ch.-l. de cant. du dép. de l'Aisne, arr. de Vervins, sur l'Oise; 8,153 hab. Stat. du ch. de fer du Nord, ligne de Laon à Guise et du ch. de fer de Saint-Quentin à Guise. Importants établissements industriels, fabrique de châles, filature, ateliers de tissage de coton et de laine, fabrique de sucre, de chicorée, de cuirs vernis, tanneries, corroiries, fonderies de fer et de cuivre, fabrique d'appareils de chauffage. Auprès de la ville, sur la route de Saint-Quentin, s'élève l'immense établissement connu sous le nom de *Familistère* (V. ce nom). Sur le territoire de la commune se trouvent des carrières de grès à paver et des gisements exploités de terre vitriolique.

La ville s'est formée autour du château qui s'élève sur un escarpement à pic et qui existait dès le début du XIe siècle. Rasé au XIIe siècle par les comtes de Flandre et de Hainaut, il ne tarda pas à être reconstruit, et, durant la guerre de Cent ans, il fut courageusement défendu contre les Anglais qui l'assiégèrent après avoir incendié la ville, en 1339. Il résista de même en 1422 à Jean de Luxembourg qui réussit cependant à s'en emparer en 1425. En 1443, la seigneurie de Guise, érigée en comté, fut donnée à Charles d'Anjou, comte du Maine, à la mort duquel (1481) elle fit retour à la couronne. En 1486, le château fut vainement assiégé par une armée de 12,000 impériaux. Le 29 mars 1491, Charles VIII concéda le comté à Jean et à Louis d'Armagnac. Il passa ensuite à la maison de Lorraine et donna son nom à l'une des branches de cette maison (V. LORRAINE [Maison de]). En janv. 1528, il fut érigé en duché-pairie par François Ier en faveur de Claude de Lorraine, comte de Guise et d'Aumale. Confisqué en 1632 sur Henri de Lorraine, il fut avec ses autres biens restitué à sa mère en 1642, à condition que la pairie et le titre de duché demeureraient éteints, sauf à obtenir de nouvelles lettres d'érection. Redevenue simple comté, la seigneurie de Guise passa dans la maison de Condé qui la posséda jusqu'à la Révolution. Au XVIe siècle, le château qui avait résisté aux attaques de Frédéric de Horn et des Espagnols (1523) fut enlevé par ceux-ci en 1538, mais le roi de France y rentra deux ans plus tard, et, en 1543, les Espagnols firent de vains efforts pour s'en emparer. Devenu l'un des boulevards de la Ligue, il résista victorieusement à Henri IV qui tenta de s'emparer de la place en incendiant ses faubourgs (1594). Occupé pendant quelque temps en 1636 par les Espagnols qui ne tardèrent pas à en être délogés, il soutint deux sièges contre eux en 1650 et en 1653; en 1650 notamment les assiégeants durent se retirer après onze jours de tranchée ouverte. Dans son état actuel le château est un édifice à peu près triangulaire qui remonte en partie à 1549, date de sa reconstruction par Claude de Lorraine et qui est en partie moderne. Il est occupé par divers services militaires et administratifs.

GUISE (Familistère de) (V. GUISE).

GUISE (Jacques de), chroniqueur belge, né à Mons vers 1334, mort à Valenciennes probablement en 1399. Il entra dans l'ordre des franciscains et écrivit une chronique des principaux événements survenus dans le comté de Hainaut. Il a recueilli beaucoup de renseignements intéressants, et cherche honnêtement la vérité, mais il manque d'esprit critique, croit à l'astrologie judiciaire et considère comme bien établies les origines troyennes de la Belgique. Cependant, malgré ces défauts, cette immense compilation n'est pas sans importance. Son ouvrage est intitulé *Annales Hannoniæ seu chronica illustrium principum Hannoniæ*. Il fut continué jusqu'au XVIe siècle par Jean Lefebvre. En 1531, on en publia à Paris une traduction française sous le titre : *Illustrations de la Gaulle Belgique, antiquitez du paiis de Hainnau* (in-fol., rééd. 1571, in-fol.). Le texte latin, auquel a été jointe une traduction nouvelle, a été publié à Paris de 1826 à 1838 par le marquis de Fortin d'Urban (21 vol. in-8).

BIBL. : PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVIII provinces des Pays-Bas*; Louvain, 1765, 3 vol. in-fol.

GUISE (Ducs de) (V. LORRAINE [Maison de]).

GUISENIERS. Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. des Andelys; 360 hab.

GUISLAIN (Le). Com. du dép. de la Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Percy; 351 hab.

GUISLAIN (Joseph), médecin aliéniste belge, né à Gand le 2 févr. 1797, mort à Gand le 1er avr. 1860. Nommé, en 1828, médecin des établissements d'aliénés de Gand, il devint, en 1834, professeur à l'université de cette ville. Les ouvrages de Guislain sont universellement connus et appréciés : *Traité de l'aliénation mentale*, etc. (Amsterdam, 1826, 2 vol. in-8); *Traité des phrénopathies*, etc. (Bruxelles, 1833, 1835, in-8); *Leçons orales sur les phrénopathies ou Traité... des maladies mentales* (Gand, 1852, 3 vol. in-8; 2e éd., Gand et Paris, 1881, 2 vol. in-8), etc. Dr L. HN.

GUISNEE, mathématicien français, mort en 1718. On sait seulement qu'il eut pour maître Varignon, qu'il entra à l'Académie des sciences de Paris comme élève en 1702, qu'il en fut nommé pensionnaire mécanicien, en remplacement de Carré, en 1707, et qu'il avait les titres de professeur royal et d'ingénieur ordinaire du roi. Il est surtout connu par son *Traité d'application de l'algèbre à la géométrie* (Paris, 1705, in-4; 3e éd., 1753), qui contient de savants développements sur la théorie des courbes algébriques et sur la construction de leurs équations. Il a fait imprimer en outre dans le recueil de l'Académie plusieurs mémoires intéressants : *Méthode générale pour déterminer géométriquement le foyer d'une lentille de forme et de nature quelconques* (1704); *Observations sur la méthode de maximis et minimis* (1706); *Théorie des projections ou du jet des bombes selon l'hypothèse de Galilée* (1707), etc. L. S.

GUISSENY. Com. du dép. du Finistère, arr. de Brest, cant. de Lannilis; 2,603 hab.

GUISY. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil-sur-Mer, cant. de Hesdin; 155 hab.

GUIT-GUIT (Ornith.). Les Guit-Guit ou *Oiseaux bleus*, forment, pour les ornithologistes, le genre *Cœreba*, type de la famille des *Cœrebidæ* qui comprend aussi les genres *Dacnis*, *Diglossa*, *Conirostrum* et *Chlorophanes*. Ce sont

des Passereaux de petite taille, au bec long, grêle et légèrement arqué, à la langue bifide, aux ailes pointues, à la queue de longueur moyenne et coupée carrément en arrière, aux pattes fines, au plumage teint de couleurs vives, principalement de bleu d'outremer chez les mâles et de vert clair chez les femelles. Par leurs formes générales, les Guit-Guit ressemblent aux Fauvettes, tandis que par leurs allures ils rappellent plutôt les Mésanges. En dehors de la saison des nids ils se réunissent en petites troupes qui s'abattent sur les arbres et passent prestement d'une branche à l'autre pour picorer quelques fruits ou découvrir de menus insectes. Outre des cris d'appel vifs et brefs, ils peuvent faire entendre, dit-on, un gazouillement assez harmonieux. On ne les rencontre que dans les parties chaudes du nouveau continent, depuis le Mexique jusqu'à la Bolivie et dans les Antilles.

A côté du Guit-Guit saï (*Cœreba cyanea* L.) et du Guit-Guit bleu de ciel (*C. cœrulea* L.), qui sont les espèces les plus anciennement connues, on peut citer encore



Guit-Guit bleu.

le Guit-Guit brillant (*C. nitida* Hartl.), le Guit-Guit éclatant (*C. lucida* Scl. et Salv.), etc. Dans toutes ces espèces le mâle adulte porte un costume somptueux, d'un bleu d'outremer foncé, tirant plus ou moins au violet, avec une calotte d'un bleu de cobalt clair et nuancé de cendre verte, un rabat et une plaque de velours noir sur le dos; la femelle porte une livrée verte, avec un plastron roux sur la gorge, des flammèches blanches et bleues sur les parties inférieures du corps. Le bec est généralement noir et les pattes rose clair ou rouge vif. E. Oust.

Bibl. : Vieillot, *Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, 1807, t. II, p. 70, et *Oiseaux dorés*, pl. 41, 42 et 43. — Ph.-L. Sclater, *Cat. B. Brit. Mus.*, t. XIII.

GUITALENS. Com. du dép. du Tarn, arr. de Castres, cant. de Vielmur; 574 hab.

GUITARE. I. Musique. — Instrument de musique à cordes pincées. Dans la nombreuse famille de ces instruments à laquelle appartiennent aussi le luth, la mandoline et leurs dérivés, la guitare diffère du genre luth par son dos plat, son cheviller droit ou légèrement incliné en dedans, le nombre de ses cordes et le genre de l'accord. La guitare paraît nous être venue d'Espagne par les Maures, et c'est vers le xiie siècle que nous trouvons les premières traces de son usage en Europe. On distinguait au moyen âge la guitare *morisque* et la guitare latine. L'époque la plus brillante de la guitare fut le xvie siècle, et de nombreuses méthodes et publications pour cet instrument datent de cette période. Les deux ouvrages les plus anciens sur l'art de jouer de la guitare sont écrits en espagnol; ils ont pour titre : *Libro di musica di vihuela di mano... compuesto por Don Luis Milan* (Valence, 1535, in-8) et *Libro di musica di vihuela, intitulado silva de sirenas... compuesto por Enriquez di Valderrabano* (Valladolid, 1547, in-8). Un autre traité curieux de la guitare se trouve au folio xci de l'ouvrage aussi rare qu'intéressant de Jean Bermudo : *Declaracion de Instrumentos* (Osuna, 1555, in-fol.). Les premières guitares ou guiternes n'avaient d'abord que quatre rangs de cordes doubles, et la chanterelle était simple ; au temps de Mersenne (1636), elle en avait cinq et ce fut en 1801 qu'un luthier de Paris, Maréchal, ajouta la sixième (*mi*). Son accord était des plus difficiles et des plus instables, de là le proverbe : « C'est une guitare qui ne veut jamais s'accorder. » Pendant le xviie siècle, cet instrument avait un peu disparu devant le luth, surtout en France, car, en Espagne et en Italie, il fut de tout temps très en vogue ; mais, au commencement du xviiie, un maître de guitare nommé Campion perfectionna l'instrument et indiqua un grand nombre d'effets nouveaux dans sa méthode intitulée *Nouvelles Découvertes sur la guitare, contenant plusieurs suites de pièces sur huit manières d'accorder* (Paris, 1705). Bientôt les chanteurs de salon, Jéliotte, Bérardet, Lagarde, mirent de plus en plus la guitare à la mode. Les artistes ayant trouvé commode de ne chanter qu'à demi-voix, le timbre doux et flatteur de la guitare leur avait fait choisir cet instrument. A la fin du siècle et au commencement de celui-ci, ce fut un redoublement de vogue avec la romance sentimentale. Les Romains et les Grecs étaient à l'ordre du jour; la guitare se donna des airs de lyre; on peut voir au Conservatoire la guitare-lyre qui fut offerte à Fabry-Garat, frère du chanteur et chanteur lui-même ; cet instrument ne manquait pas d'élégance, mais il était peu pratique et d'une mauvaise sonorité. On vit aussi des guitares à deux ou trois manches, la harpe-lyre de Salomon (1828), etc., etc., et jusqu'à des guitares en papier mâché fabriquées par un certain Richter. Aujourd'hui elle est revenue à sa forme primitive. Sa vogue se continua plus que jamais, surtout vers 1840 ; de brillants virtuoses, Carulli, Moretti, Carcassi, Aguado, Sor, Huerta avaient fait de la guitare un véritable instrument de concert, et cette mode dura jusqu'au moment où le piano détrôna la reine de la romance. De nos jours, la guitare est un peu revenue en faveur, et on peut classer le guitariste Bosch parmi les véritables artistes. Comme tous les instruments à cordes pincées, cet instrument possède des effets charmants, une étendue considérable, des sons harmoniques d'un timbre angélique, et l'on peut en tirer un excellent parti; malheureusement la faiblesse de ses sons et son manque de justesse en rendent l'emploi assez difficile à l'orchestre. C'est un instrument d'accompagnement avant tout, et c'est à ce titre que les compositeurs en ont fait usage pour soutenir les sérénades, comme Grétry dans *l'Amant jaloux*, Rossini dans *le Barbier de Séville*, Weber dans *Oberon*, Donizetti dans *Don Pasquale*, etc. H. Lavoix.

II. Construction. — Assemblage de pièces de charpente comprenant des liens courbes dits *liens de guitare* et ayant pour but de faire saillir, au-devant d'une lucarne, un avant-toit destiné à empêcher la pluie de pénétrer par l'ouverture de la baie de la lucarne. La forme curviligne produite par la réunion des liens de guitare motive assez bien le nom donné à cette petite construction, souvent laissée apparente et d'un aspect fort pittoresque, qui agrémente la monotonie des toitures. Charles Lucas.

Bibl. : Musique. — Berlioz, *Grand Traité d'instrumentation et d'orchestration*. — Gevaert, *Nouveau Traité d'instrumentation*. — Lavoix, *Hist. de l'Instrumentation*. — Du même, *la Musique au siècle de saint Louis*.

GUITART (Pedro), peintre espagnol, qui résida et travailla en Catalogne au xvie siècle. En 1576, il s'engageait à exécuter pour la décoration du retable de l'église Saint-Pierre, à Reus, six compositions tirées de la vie de cet apôtre. Ces peintures, qui furent terminées et mises en place en 1579, sont composées avec intelligence et prouvent que l'artiste possédait un talent consciencieux et correct.

GUITEAU (Charles), assassin du président des Etats-Unis *Garfield* (V. ce nom), né à Freeport (Illinois) en 1840, d'une famille franco-canadienne. Il se fit avocat, mais n'eut

aucun succès dans cette profession et ne réussit pas mieux comme écrivain. En 1880, lors de l'élection présidentielle, il fit de la propagande en faveur du général Grant. Garfield ayant été élu, Guiteau se crut ou se dit appelé par Dieu à tuer le nouveau président en expiation des discordes civiles qui agitaient le pays. Plus probablement, il voulut se venger de n'avoir pu obtenir une place de consul qu'il avait sollicitée. Le 28 juin, il tira sur le général Garfield deux coups de revolver. Le président mourut après quatre-vingts jours de terribles souffrances (V. GARFIELD). Malgré de sérieuses apparences d'aliénation mentale, l'assassin fut déclaré responsable, condamné à mort et exécuté le 30 juin 1882. Aug. M.

GUITER (Joseph-Antoine-Sébastien), né à Toreilles (Pyrénées-Orientales) le 23 févr. 1761, mort à Paris le 1er juil. 1829. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il y renonça pour adopter les principes de la Révolution. Maire de Perpignan, il fut élu député à la Convention nationale par le dép. des Pyrénées-Orientales et siégea parmi les modérés. Dans le procès de Louis XVI, il opina pour la reclusion pendant la guerre et le bannissement ensuite. Ami des girondins, il fut un des signataires de la protestation dite des 73 et se vit pour ce fait incarcéré jusqu'en l'an III. Député au conseil des Cinq-Cents, il se montra favorable à Bonaparte et fit partie du Corps législatif, puis de la Chambre des Cent-Jours. La seconde restauration le rendit à la vie privée. F.-A. A.

GUITERA-GIOVICACCE. Com. du dép. de la Corse, arr. d'Ajaccio, cant. de Zicavo; 294 hab.

GUITINIÈRES. Com. du dép. de la Charente-Inférieure, arr. et cant. de Jonzac; 445 hab.

GUITON (Jean), maire de La Rochelle, né à La Rochelle le 2 juil. 1585, mort à La Rochelle le 15 mars 1654. Sa famille en était originaire; il y eut même comme prédécesseurs à la mairie, en 1536 son aïeul Jacques, en 1586 son oncle Jacques dit le Jeune, et en 1587 son père, Jean. C'était une famille de commerçants et d'armateurs, et c'est comme tel qu'il débuta. A partir de 1620, il fut amené par les circonstances à jouer un rôle important dans l'histoire du protestantisme. Le 5 sept. 1621, il est nommé amiral de la flotte rochelaise, et il met en fuite, le 6 oct., la flotte royaliste. Dans une seconde affaire, il remporte encore des succès, avec des forces inférieures, contre Timoléon Saint-Luc, qu'il poursuit devant Brouage. Quelque temps après la défaite de Soubise à Rié (16 avr. 1622), Guiton eut à soutenir l'attaque de la flotte supérieure en nombre du duc de Guise, le 27 oct., dans la rade de Saint-Martin de Ré. Lorsque la paix, qui n'était qu'une trêve armée, fut rompue, Guiton fut de nouveau mis à la tête de la flotte, le 9 mai 1625; cette fois, il subit un échec, et, poursuivi par les vaisseaux de Montmorency (17 sept.) devant l'île de Ré, il fut obligé de se retirer, avec Soubise, en Angleterre : les royalistes avaient chèrement acheté leur victoire. Le 15 août 1627, l'armée royale vint asseoir son camp devant La Rochelle. Buckingham eût levé le siège de l'île de Ré si les Rochelais ne se fussent décidés à signer un traité avec lui (15 oct.). Ce fut l'amiral Guiton qui négocia, en stipulant que les Anglais ne garderaient ni l'île de Ré ni aucun fort sur la côte. Guiton fut élu maire, et son installation eut lieu le 4 mai 1628; la ville était assiégée depuis neuf mois, et la digue s'opposait au ravitaillement. Guiton accepta le mandat; mais, jetant un poignard sur la table des délibérations, il jura de l'enfoncer dans le cœur de celui qui parlerait de se rendre. Cette action dramatique a été niée par certains critiques. Bien que la table de marbre avec la trace du poignard que l'on montre à l'hôtel de ville de La Rochelle ne soit pas une preuve suffisante, le fait est vraisemblable et rendu probable par les actes ultérieurs de Guiton, par le caractère de ténacité des Rochelais (exemple Duperré), par le fanatisme et les passions de l'époque. La famine la plus épouvantable ne tarda pas à sévir, et il fallut toute l'énergie du nouveau maire pour réprimer les séditions. Reconnaissant enfin l'inanité des secours promis par les Anglais, qui, d'ailleurs, auraient voulu les leur faire payer en les englobant eux-mêmes, il se décida à capituler. De même que Guiton, alors qu'il était au pouvoir, avait rejeté vis-à-vis de ses ennemis tout moyen sanguinaire, ainsi Richelieu se comporta à son égard avec modération; il se contenta de l'exiler de la ville, avec dix des principaux chefs. Cet exil ne fut même pas de longue durée, et Guiton reçut plus tard le grade de capitaine de vaisseau dans cette marine royale qu'il avait combattue. En 1841, un projet de statue de cet homme célèbre fut présenté par le conseil de La Rochelle; le gouvernement d'alors s'opposa à son exécution. C. DEL.

BIBL. : Le P. ARCÈRE, *Hist. de La Rochelle*, 1755, t. II. — *Bull. de la Soc. des Arch. de Saintonge et Aunis*, 1886, 1891. — *Archives de Saintonge et Aunis*, t. XVI. — CALLOT, *Jean Guiton*, 1847. — TAMIZEY DE LARROQUE, *Quelques Mots sur Jean Guiton*; Agen, 1863.

GUITRANCOURT. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Limay; 321 hab.

GUÎTRES. Ch.-l. de cant. du dép. de la Gironde, arr. de Libourne, au confluent de l'Isle et du Lary; 1,543 hab. Fabrique de chapeaux; distillerie; minoteries; faïencerie, tannerie. Commerce de résine, de céréales, de vins, de bois de construction et à brûler, de foins et de légumes. Eglise romane (mon. hist.), voûtée à l'époque gothique, avec transept à coupole et deux absidioles. Ruines d'un vieux pont en brique connu sous le nom de pont de Charlemagne. L'ancienne abbaye bénédictine de Guîtres, dont il ne subsiste plus que des ruines, avait été fondée au début du XIIe siècle. Ce fut à Guîtres que commença, en 1548, l'insurrection soulevée en Guyenne par la gabelle, d'où le nom de *guîtres* donné aux insurgés.

GUITRY (Germain-Lucien), acteur français, né à Paris le 13 déc. 1860. Il fit son éducation scénique au Conservatoire. Engagé au Gymnase, il y débuta en 1878. En 1882, il accepta un brillant engagement à l'étranger, où il resta jusqu'en 1890. De retour à Paris, il entrait en 1891 à l'Odéon, dirigé alors par M. Porel, s'y montrait dans *Kean* et dans *Amoureuse*, puis, en 1892, suivit M. Porel au Grand-Théâtre que celui-ci fondait dans le local transformé de l'Eden, et passa, en 1893, à la Porte-Saint-Martin, dans la troupe constituée par Sarah Bernhardt.

GUITTÉ. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan, cant. de Saint-Jouan-de-l'Isle; 996 hab.

GUITTON (Gaston-Victor-Edouard-Gustave), sculpteur français, né à La Roche-sur-Yon en 1825, mort à Paris en 1892. Elève de Rude, il exposa une première fois en 1858 : *Saint Louis consolant les blessés*, groupe plâtre. Il partit ensuite pour l'Italie et y mûrit son talent simple, élégant et ferme. Il exposa ensuite successivement : *Léandre*, statue marbre (S. 1857; mus. du Luxembourg); *l'Attente*, statue marbre (S. 1861); *Sainte Hypathie*, statue marbre (S. 1863); *l'Amour de cire*, statue bronze (S. 1865; mus. de La Roche-sur-Yon); *Eve*, statue bronze (S. 1876; au Jardin des Plantes). Ad. T.

GUITTONE D'AREZZO (Fra), poète italien du XIIIe siècle, né à Santa Firmina, près d'Arezzo, vers 1230, mort à Florence en 1294. Il reçut une éducation très soignée et apprit, dès sa jeunesse, à fond le latin, la langue provençale, le français et l'espagnol : on trouve souvent, mêlés à ses écrits, des mots de ces diverses langues. Il mena d'abord une existence très libre, puis entra dans l'ordre des *cavalieri* ou *frati gaudenti*. Ayant à se plaindre d'un déni de justice, il quitta Arezzo pour Florence et y fonda un couvent de camaldules (1293) un an avant sa mort. Chef de l'école dite toscane, Guittone a exercé une influence importante sur le développement de la littérature italienne. Ses poésies consistent en sonnets (c'est lui qui a donné au sonnet sa forme régulière actuelle), en canzone et en épîtres en vers; ses œuvres ont été publiées pour la première fois dans les *Rime antiche* à Florence en 1527. La meilleure édition est celle que Valeriani donna à Florence en 1828; une autre édition a paru en 1867. On possède aussi de Guittone un recueil de trente-deux lettres que l'on consi-

dère, avec la *Chronique* de Malespina, comme le plus ancien monument de la prose italienne. Elles ont paru à Rome en 1745. Ces lettres sont d'un style très rude empreint de mauvais goût : l'auteur y recommande selon les prescriptions de son ordre (fondé pour défendre la paix publique et les opprimés) l'union et la concorde : ses conseils s'adressent tantôt à des particuliers, tantôt à des Etats. Les sonnets amoureux du poète sont la meilleure partie de son œuvre et expliquent sa réputation. Très supérieur aux fades et froides galanteries des troubadours qu'imitaient servilement ses contemporains, il a donné à ses sentiments une expression naturelle tout à fait nouvelle. Sa dame n'est plus une divinité, mais une personne vivant de notre vie, et l'on trouve dans ses vers des traits assez délicats pour le rapprocher parfois de Pétrarque. Sa langue est aussi beaucoup plus pure que sa prose.

Bibl. : Romanelli, *Di Guittone e delle sue opere;* Campobasso, 1875. — Koken, *Guittones von Arezzo Dichtung;* Leipzig, 1886.

GUIVRE (Blas.). Figure de fantaisie représentant une sorte de serpent tenant dans sa gueule un enfant dont on voit les bras et la tête. La guivre est du genre féminin ; on la dit halissante de... pour indiquer l'émail de l'enfant. Les croix et autres pièces, dont les extrémités se terminent par des guivres, sont dites *guivrées.*

GUIVRY. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Chauny; 387 hab.

GUIZANCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Poix; 117 hab.

GUIZENGEARD. Com. du dép. de la Charente, arr. de Barbezieux, cant. de Brossac; 386 hab.

GUIZERIX. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Castelnau-Magnoac; 423 hab.

GUIZEY (Egypte) (V. Ghizeh).

GUIZOT (François-Pierre-Guillaume), écrivain et homme d'Etat français, né à Nîmes le 4 oct. 1787, mort à Val-Richer (Calvados) le 12 oct. 1874. Issu d'une vieille famille protestante, élevé dans l'austérité calviniste de Genève, il se rendit, après de fortes études classiques, à Paris, où il arrivait en 1805, obscur et pauvre, mais déjà dévoré de cette âpre et tenace ambition qui, aidée d'une puissance de travail extraordinaire, d'une rare élévation d'esprit et d'une imperturbable foi dans l'excellence de son jugement, devait le porter si rapidement aux honneurs et le soutenir plus tard dans tant de luttes redoutables. Il fréquenta d'abord assidûment les salons littéraires du temps, surtout celui de l'académicien Suard, où il rencontra M[lle] Pauline de Meulan, qu'il devait plus tard épouser (V. ci-après).

A cette époque, Guizot cherchait encore sa voie et s'essayait dans les genres les plus variés. C'est ainsi qu'il publiait dès 1809 son *Dictionnaire des synonymes français* (2 vol. in-8) et, en 1811, son livre *De l'Etat des beaux-arts en France et du Salon de 1810* (in-8). Puis il donnait une édition annotée de la grande *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain par Gibbon*, entreprenait d'écrire les *Vies des poètes français du* XVII[e] *siècle* et dirigeait (de 1811 à 1815) les *Annales de l'éducation.* Entre temps, il avait épousé (le 9 avr. 1812) M[lle] de Meulan. Fort peu après, Fontanes, alors grand maître de l'Université, l'appelait comme professeur suppléant à la Sorbonne, où bientôt Guizot, devenu titulaire de la chaire d'histoire moderne, étonna et, on peut le dire, subjugua le grand public par la vigueur et l'originalité de son enseignement. Son dogmatisme et son penchant aux généralisations systématiques et préconçues ne doivent pas faire méconnaître l'esprit vraiment scientifique qu'il apportait dans l'étude et l'interprétation des sources, la profondeur de ses vues et de l'art avec lequel il s'attachait à recomposer, à retracer les institutions et les civilisations disparues. Son cours fut le signal de cette rénovation des études historiques qui a été l'honneur de la France au XIX[e] siècle.

Mais la gloire de l'historien ne lui suffisait déjà plus. La politique avait pour lui un invincible attrait. Autoritaire par tempérament, monarchiste par goût, constitutionnel par raison et par ambition, il applaudit en 1814 à la restauration des Bourbons. Royer-Collard, son collègue à la Sorbonne, l'ayant recommandé à l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur (avr. 1814), ce dernier se l'adjoignit comme secrétaire général. A ce titre, Guizot poussa tout d'abord un peu loin son zèle royaliste. C'est lui, en effet, qui prépara la loi fort peu libérale du 21 oct. 1814 sur la presse et l'ordonnance du 17 févr. 1815, qui semblait ne réorganiser l'Université qu'au profit de ses adversaires. A la même époque, il faisait partie du comité de censure avec l'abbé de Frayssinous. La révolution du 20 mars l'éloigna momentanément des affaires. Il dut retourner à la Sorbonne. Mais, avant la fin des Cent-Jours, il crut devoir aller rejoindre Louis XVIII à Gand. Aussi la seconde restauration lui fut-elle aussi profitable que la première. Barbé-Marbois, nommé garde des sceaux, le fit entrer comme secrétaire général au ministère de la justice. Guizot, à cette époque, n'épargna guère les anciens serviteurs de l'Empire et de la Révolution. Mais l'honnête Barbé-Marbois, que révoltaient les excès de la *Terreur blanche*, ayant donné sa démission le 10 mai 1816, il crut devoir l'imiter. Il appartenait dès lors à ce petit groupe des *doctrinaires* qui, aussi étroitement attaché à la dynastie qu'à la charte, prétendait tenir la balance égale entre la gauche et la droite et combattait à la fois le libéralisme, parce qu'il pouvait mener à la démocratie, et le royalisme pur, parce qu'il menaçait la France d'un retour à l'ancien régime. Les principes de ce parti furent exposés par lui à cette époque dans un écrit intitulé *Du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France* (1816, in-8). Il s'en inspira aussi, la même année, dans son *Essai sur l'histoire et l'état actuel de l'instruction publique en France.* Nommé maître des requêtes au conseil d'Etat (août 1816), il rédigea un mémoire qui, présenté au roi, le détermina à dissoudre enfin la *Chambre introuvable* (5 sept.). La politique doctrinaire triomphait. Guizot prit une part importante à l'élaboration de la loi électorale de 1817, devint peu après conseiller d'Etat, contribua puissamment à la préparation de la loi militaire de 1818, puis des lois sur la presse de 1819 et, cette dernière année, fut appelé au ministère de l'intérieur comme directeur général des affaires communales et départementales.

Mais la chute du cabinet Decazes (févr. 1820) l'arrêta de nouveau dans la carrière politique. Renvoyé à sa chaire de Sorbonne, Guizot y retrouva ses premiers succès dans de savantes leçons qui, secrètement inspirées par ses sentiments politiques, donnèrent naissance à un de ses plus beaux livres (*Histoire des origines du gouvernement représentatif*, 1821-1822, 2 vol. in-8). Le passé, du reste, ne lui fit pas négliger le présent. C'est ainsi qu'il lança vers cette époque contre la politique nouvelle du gouvernement plusieurs brochures qui eurent un grand retentissement : *Du Gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel* (1820, in-8) ; *Des Conspirations et de la justice politique* (1820, in-8) ; *Des Moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* (1821, in-8) ; *De la Peine de mort en matière politique* (1822, in-8).

Le ministère Villèle le punit de cette opposition en fermant son cours à la Sorbonne (12 oct. 1822). La persécution le rendit populaire et surexcita toutes ses ambitions. Jamais Guizot ne produisit davantage que pendant ces années de disgrâce qui furent non seulement les plus fécondes, mais les plus glorieuses de toute sa vie. Sans parler de plusieurs grandes publications littéraires qui ne furent pas sans lui faire honneur (éditions de Shakespeare, de Rollin, chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, etc.), il entreprit à cette époque (1823) deux recueils historiques de la plus haute importance : 1° *la Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* (26 vol. in-8) ; 2° *la Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*

jusqu'au XIIIe *siècle* (31 vol. in-8). La même année (1823), il publiait ses *Essais sur l'histoire de France* (in-8) et quatre ans après il donnait au public, sous le titre d'*Histoire de Charles Ier*, les deux premiers volumes de cette *Histoire de la Révolution d'Angleterre* qui devait être en somme son chef-d'œuvre. Dans le même temps, il prenait une part très active à la rédaction du *Globe*, principal organe du parti doctrinaire, fondait l'*Encyclopédie progressive*, soutenait l'œuvre de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, instituée pour défendre et assurer la liberté électorale, enfin créait en janv. 1828 la *Revue française*, recueil qui fut le précurseur de la *Revue des Deux Mondes*.

Guizot était alors à l'apogée de la popularité. Aussi le ministère Martignac qui s'inspirait, comme jadis Decazes, de la politique doctrinaire, fut-il applaudi quand il lui rouvrit en avr. 1828 les portes de la Sorbonne. Guizot professa deux années encore avec un succès toujours croissant, et c'est de cette dernière série de leçons que sortirent son *Histoire de la civilisation en Europe* (in-8) et son *Histoire de la civilisation en France* (4 vol. in-8). Devenu veuf le 1er août 1827, il épousa l'année suivante Mlle Elisa Dillon, nièce de sa première femme, et son nouveau mariage ne fut pas pour lui moins heureux que le précédent. Mais ni la gloire littéraire ni les satisfactions de la vie domestique ne suffisaient à cette âme hautaine, que l'appât du pouvoir avait séduite dès la jeunesse et qui se jugeait née surtout pour les luttes parlementaires.

Envoyé enfin à la Chambre des députés par les électeurs de Lisieux (23 janv. 1830), Guizot qui, en présence du ministère Polignac, avait, comme tout le parti doctrinaire, perdu ses dernières illusions sur la branche aînée des Bourbons et se résignait à une révolution, prit place au centre gauche, soutint l'adresse des 221 et, réélu le 23 juin 1830, rédigea le 27 juil. suivant, contre les fameuses *ordonnances*, une protestation qui fut signée de soixante-trois députés. Appelé par la commission municipale de l'Hôtel de Ville au ministère de l'instruction publique (28 juil.), il contribua de toutes ses forces à faire décerner la lieutenance générale, puis la royauté au duc d'Orléans. Aussi ce prince, qui l'avait d'abord appelé comme commissaire provisoire (1er août) au département de l'intérieur, l'y maintint-il comme ministre (11 août).

A dater de ce moment, Guizot se sépara nettement des libéraux avec lesquels il lui avait fallu faire campagne depuis plusieurs années. Fermement convaincu que la charte revisée donnait à la France le meilleur gouvernement qu'elle pût posséder, que nul sacrifice nouveau ne devait être fait ni au dedans ni au dehors à l'esprit de la Révolution, il se constitua le champion d'une politique conservatrice à outrance, pour laquelle il allait lutter sans relâche pendant dix-huit années et dont il devait soutenir l'excellence jusqu'à son lit de mort. Après un ministère de trois mois, il se retira le 2 nov. 1830, ainsi que de Broglie et Molé, qui représentaient avec lui le parti de la *résistance*, pour laisser s'user au pouvoir, en la personne de Laffitte et de ses amis, le parti du *mouvement*. Effectivement, le cabinet Laffitte ne tarda pas à succomber (13 mars 1831). Partisan du ministère Casimir Périer, Guizot, dont l'éloquence froide, dure et hautaine s'imposait à la Chambre par sa rigueur même et par son assurance, prit part en 1831 et 1832 aux plus importantes discussions parlementaires et se signala toujours par son opposition à tout développement des principes démocratiques. Aussi eut-il sa place marquée dans le cabinet qui, après la mort prématurée de Casimir Périer, eut à relever et à consolider la monarchie de Juillet ébranlée par les attaques sans cesse renouvelées du parti républicain et du parti légitimiste (11 oct. 1832). Il y représenta avec une singulière autorité l'élément conservateur.

Chargé du portefeuille de l'instruction publique, qu'il garda presque sans interruption près de trois ans et demi de suite, il fit d'abord rétablir à l'Institut, par ordonnance du 26 oct. 1832, la classe ou académie des sciences morales et politiques, où il fut nommé des premiers. Mais il se donna surtout pour tâche d'organiser en France l'enseignement primaire, ce qu'aucun des gouvernements antérieurs à 1830 n'avait pu ou n'avait voulu faire. Il y parvint par la célèbre loi du 28 juin 1833, qui est son honneur dans l'histoire. Cette loi, dont il travailla sans relâche jusqu'en 1836 à assurer le bon fonctionnement, était un immense progrès, et son auteur, qui haïssait la démocratie, ne se doutait pas qu'elle contribuerait puissamment à en amener le triomphe.

Mais le soin de son ministère spécial ne lui faisait pas un instant perdre de vue la politique générale, surtout la politique intérieure. Aucun débat parlementaire de quelque portée n'eut lieu de 1832 à 1836 sans qu'il y prît une part considérable et parfois décisive. Promoteur ou partisan déterminé de toutes les mesures de compression, il contribua notamment avec beaucoup d'énergie au vote des lois rigoureuses portées en avr. 1834 contre les associations et contre les crieurs publics, aux poursuites contre les *accusés d'avril*, enfin aux lois restrictives de la liberté de la presse votées en sept. 1835. Une politique aussi rigoureuse, servie par un homme d'Etat si autoritaire, si impérieux, devait provoquer, au sein même du gouvernement, une réaction qui ne tarda pas effectivement à se produire. Thiers, qui faisait partie comme lui du cabinet du 11 oct., où il représentait plutôt l'élément progressiste, ne tarda pas à s'opposer à lui dans le conseil. Il y avait du reste entre ces deux hommes d'Etat non seulement divergence d'idées et de tendances, mais rivalité d'ambition et radicale incompatibilité d'humeur et de caractère.

Aussi, le ministère du 11 oct. s'étant disloqué, Guizot refusa-t-il de faire partie du cabinet formé sous la présidence de Thiers le 22 févr. 1836 et qui, d'ailleurs, combattu par ses amis, sinon par lui-même, et contrecarré par le roi, ne dura guère plus de six mois. En revanche, le parti conservateur étant remonté au pouvoir, il reprit, le 6 sept. de la même année, le portefeuille de l'instruction publique dans le cabinet Molé. Mais il ne le considérait plus à ce qu'il semble, que comme un pis-aller; il lui fallait un ministère exclusivement politique. Il lui répugnait en outre, bien qu'il ne l'avouât pas, de demeurer subordonné à un homme d'Etat auquel il se jugeait bien supérieur à tous égards et qui se montrait du reste fort jaloux de sa prérogative. Quand, à la suite des débats relatifs à la *loi de disjonction*, le cabinet eut démissionné et qu'il fut question de le reconstituer, Guizot, qui, chargé par le roi de former une nouvelle combinaison, n'avait pu y parvenir, fut finalement écarté de celle que Molé, rappelé, soumit avec succès à Louis-Philippe (15 avr. 1837). Blessé dans son amour-propre, il eut le tort de sacrifier au désir d'une vengeance personnelle l'intérêt même de la monarchie qu'il aimait en provoquant dans le parti jusqu'alors compact, qui en était le principal appui, une scission qui devait lui être funeste.

C'est ainsi qu'après les élections de nov. 1837 il se donna pour tâche de désagréger la faible majorité obtenue par le ministère Molé et d'en former une de rencontre par une de ces coalitions parlementaires qui, bonnes pour détruire, sont impuissantes à rien établir. C'est en effet avec l'aide d'Odilon Barrot, de Thiers, de Berryer, chefs de la gauche dynastique, du tiers-parti et de la droite légitimiste, avec des hommes qui étaient ses adversaires la veille et qui devaient le redevenir le lendemain, qu'il battit en brèche, pendant toute l'année 1838, une politique qui eût été probablement la sienne s'il avait été à ce moment au pouvoir. Le résultat d'une telle manœuvre fut d'ébranler le gouvernement de Juillet, qui ne put jamais se remettre de cette secousse. Molé, ayant cru devoir provoquer la dissolution de la Chambre des députés, se retira le 31 mars 1839 à la suite des nouvelles élections. Sa démission fut suivie d'une crise très pénible qui dura six semaines et qui ne prit fin qu'après l'insurrection républicaine de Barbès, Blanqui et Martin Bernard (12 mai 1839).

Guizot ne put entrer dans le ministère du maréchal Soult. Il reprit ostensiblement ses travaux historiques et publia la

Vie, la *Correspondance et les écrits de Washington* (1839-1840, 6 vol. in-8). Mais au fond son ambition était plus éveillée que jamais. La question d'Orient, qui préoccupait alors si gravement toute l'Europe, lui donna bientôt l'occasion de rentrer en scène. Nommé ambassadeur à Londres (9 févr. 1840), il fut reçu en Angleterre avec de grands honneurs. Mais les égards qu'il y trouva ne s'adressaient qu'à sa personne. Le ministère Thiers, qui succéda le 1er mars suivant au cabinet Soult, fut, on le sait, étrangement joué en sa personne par le cabinet britannique. On se rappelle qu'à son insu l'Angleterre organisa, de concert avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, une formidable coalition contre la France et prétendit, par le traité de Londres (15 juil. 1840), régler sans cette puissance et au détriment de sa politique, le différend élevé entre la Porte et le pacha d'Egypte. Ce fut une profonde humiliation pour Louis-Philippe, qui l'accepta, du reste, et qui aima mieux se séparer de Thiers que de s'exposer en suivant ses conseils à l'éventualité d'une guerre européenne. Un nouveau cabinet fut bientôt constitué aux Tuileries (29 oct. 1840). Guizot, qui voulait comme le roi le maintien de la paix, en fut véritablement l'âme et la raison d'être. S'il n'y prit que le titre de ministre des affaires étrangères et s'il attendit la retraite du maréchal Soult, président nominal, pour s'en faire déclarer officiellement le chef (1847), il le dirigea effectivement depuis ce jour jusqu'à la chute du gouvernement de Juillet.

Parvenu au but de son ambition politique, Guizot ne montra plus que l'excès de ses qualités, c.-à-d. une infatuation superbe de lui-même, une invincible aversion pour tout changement et toute évolution politique ou sociale, une méconnaissance absolue et presque systématique des nécessités de son temps. Son programme, comme celui du roi, consistait simplement à maintenir au dehors la paix et l'ordre de choses établi en 1815, au dedans la charte de 1830 et l'état social sur lequel elle s'appuyait. C'est pour n'avoir jamais voulu s'en départir qu'il rendit inévitable la révolution de 1848.

De 1840 à 1848 son histoire se confond absolument avec celle du gouvernement de Juillet (V. Louis-Philippe). Nous nous bornerons ici à rappeler sommairement les principaux épisodes de son dernier et long ministère. Tout d'abord, Guizot fit voter la loi des fortifications de Paris (avr. 1841) et grâce à la *convention des détroits*, fit rentrer la France, par une bien petite porte, il est vrai, dans le concert européen (13 juil. 1841). Le fâcheux effet des troubles causés cette même année dans diverses villes par le recensement de la population et le rejet par la Chambre des députés (janv. 1842) des concessions faites à l'Angleterre par un récent traité relatif au droit de *visite* (V. ce mot), lui ayant fait craindre que la majorité dont il disposait ne fût insuffisante, il crut devoir recourir à une dissolution, non sans avoir fait préalablement repousser les propositions de l'opposition dynastique sur les *incompatibilités* et sur l'adjonction des capacités. Les élections, *travaillées* sans scrupule par le cabinet, lui donnèrent un résultat satisfaisant (9 juil. 1842). Peu de jours après, il est vrai, la mort du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe (13 juil.), mit en question l'avenir de la dynastie. Il fallut faire voter une loi de régence. Le roi et son principal ministre obtinrent que la régence éventuelle fût attribuée au duc de Nemours.

L'attention publique se fixa surtout à cette époque sur les rapports du gouvernement avec l'Angleterre, à qui on l'accusait de sacrifier trop aisément les intérêts et même l'honneur de la France. On reprocha au ministère d'avoir trop mollement soutenu notre marine dans les affaires des îles Marquises (1842) et de Taïti (1843-1844), d'avoir, pour complaire au cabinet britannique, fait la paix avec le Maroc sans tirer aucun avantage de la victoire d'Isly et d'avoir abaissé la France en consentant à l'indemnité *Pritchard* (V. ce nom) (1844). Guizot était en butte à une impopularité croissante qu'il avait le tort de dédaigner. Il faisait *flétrir* par sa majorité (janv. 1844) les députés légitimistes qui avaient *pèleriné* à Belgrave Square; mais il ne pouvait empêcher les électeurs de les renvoyer à la Chambre. On trouvait qu'il ne prenait pas assez énergiquement la défense de l'Etat dans la grande querelle des jésuites et de l'Université (1844-1845). L'opinion publique ne lui savait gré ni du traité avantageux qu'il venait de conclure avec la Chine (oct. 1844) ni de ses succès sur Rosas, dictateur de La Plata (nov. 1845). On criait que la France était à la remorque de l'Angleterre, que l'*entente cordiale* n'était qu'une inféodation du cabinet des Tuileries au cabinet de Londres. Le comte Molé se montrait aussi dur et aussi injuste pour son rival heureux que celui-ci avait pu l'être à son égard en 1838. Thiers, Odilon Barrot et leurs amis réclamaient plus hautement chaque année une réforme électorale modérée. Mais Guizot, intraitable, faisait encore rejeter leurs motions au début de 1846. Quant au petit groupe qui commençait à se former à la Chambre au nom des principes républicains et du suffrage universel, il ne prenait même pas la peine de le combattre. L'agitation démocratique et socialiste qui déjà se répandait dans toute la France le laissait froid et sans crainte.

Les élections de 1846, qui grossirent encore *sa* majorité, le fortifièrent dans sa sécurité. Guizot croyait du reste le gouvernement de Juillet d'autant plus solide qu'il travaillait depuis plusieurs années à le mettre en parfait accord moral avec le gouvernement le plus foncièrement monarchique et conservateur de l'Europe, c.-à-d. avec l'Autriche, et qu'il croyait y avoir réussi. Guizot et Metternich étaient en étroite communion d'idées sur la nécessité de réprimer ou de prévenir partout la révolution et sur le danger de faire la moindre concession à l'esprit nouveau. C'était là véritablement l'*entente cordiale*. Quant à celle de la France et de l'Angleterre, elle ne résista pas à la petite intrigue par laquelle Louis-Philippe et son ministre amenèrent en oct. 1846, dans un intérêt purement dynastique, les mariages espagnols. Dès lors le cabinet britannique soutint dans une grande partie de l'Europe la cause révolutionnaire, pour faire pièce au gouvernement français qui, lui, se rapprocha de plus en plus de la cour de Vienne. Non seulement la monarchie de Juillet laissa l'Autriche s'approprier Cracovie, mais elle se concerta durant toute l'année 1847 avec cette puissance, au sujet de l'Italie, où fermentait de toutes parts l'esprit de liberté et de nationalité, et, après avoir vainement soutenu en Suisse le *Sonderbund* (V. ce mot), elle s'apprêtait à le venger les armes à la main, de moitié avec l'Autriche, quand elle fut elle-même renversée par la révolution du 24 févr.

A l'intérieur, le mécontentement public grandissait chaque jour. Les inondations de 1846, la disette de 1847, des accusations de vénalité contre de hauts fonctionnaires, le procès scandaleux des anciens ministres Teste et Cubières, celui d'un pair de France, le duc de Praslin, avaient créé dans tout le pays une agitation sourde et confuse que suivit bientôt la campagne des banquets réformistes, commencée en juil. 1847. Guizot et Louis-Philippe continuaient à ne rien craindre, à ne rien voir. Le président du conseil déclarait avec hauteur qu'il n'y *aurait pas de jour pour le suffrage universel*.

On sait quel démenti lui donnèrent en peu de jours les événements. L'interdiction du banquet du XIIe arrondissement, une demande de mise en accusation formulée à la Chambre contre Guizot et l'insurrection de la capitale amenèrent enfin le ministre à donner sa démission et le roi à l'accepter (23 févr.). Mais il était déjà trop tard. Le lendemain la République était proclamée et Louis-Philippe prenait en hâte le chemin de l'exil. Dès le 1er mars, Guizot alla le rejoindre en Angleterre. Il y resta près d'une année. Puis, ayant reparu en France, il lança deux brochures retentissantes (*De la Démocratie en France; M. Guizot et ses amis*), sans pouvoir se faire élire à l'Assemblée législative (mai 1849). Il rentra dès lors pour toujours dans la vie privée et si, durant quelques années encore, il prit part à quelques intrigues royalistes et exhala dans quelques

opuscules sa mauvaise humeur contre les pouvoirs issus de la révolution de 1848 (*Cromwell sera-t-il roi?* 1852, br. in-8; *Nos Mécomptes et nos Espérances;* 1855, br. in-8, etc.), il se tourna de plus en plus vers les études historiques, morales et religieuses, auxquelles il finit par se livrer presque tout entier. Dès 1850, il avait publié son important *Discours sur la révolution d'Angleterre* et, peu d'années après, il mettait au jour, coup sur coup (1854), trois nouveaux ouvrages : *Histoire de la république d'Angleterre et du protectorat d'Olivier Cromwell* (2 vol. in-8); *Histoire du protectorat de Richard Cromwell et du rétablissement des Stuarts* (2 vol. in-8); *Monk ou la Chute de la République* (in-8). Un peu plus tard, il consacrait une substantielle étude à sir *Robert Peel,* qui avait été son ami (1856, in-8). Passionné d'autre part pour sa religion, qu'il servait de la parole aussi bien que de la plume, dans les consistoires et dans les synodes, avec la raideur et l'intolérance conservatrice de ce qu'il croyait être l'orthodoxie, il consacrait aussi une bonne part de ses loisirs à des travaux de théologie et de morale. De là les ouvrages suivants, dont aucun ne passa inaperçu : *Méditations et études morales* (1851, in-8); *l'Amour dans le mariage* (1855, in-16); *l'Eglise et la Société chrétienne en 1861* (1861, in-8); *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne* (1864, in-8); *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne* (1865, in-8); *Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel des sociétés et des esprits* (1868, in-8), etc.

Guizot participait en outre assidûment aux travaux de l'Institut, où il exerçait et exerça jusqu'à sa mort une influence considérable comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française, auxquelles il appartenait depuis 1832, 1833 et 1836. Ses *Discours académiques* (in-8) et ses *Mélanges biographiques et littéraires* (1868, in-8) en font foi. Il trouvait de plus le temps d'écrire ces *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps,* dont les 9 vol. in-8, publiés en moins de dix ans (1858-1868), sont une des sources les plus précieuses de l'histoire politique de la France au XIXe siècle. Citons encore l'étude intitulée *Trois Générations,* qui peut servir d'introduction à ces mémoires; l'*Histoire parlementaire de la France, ou Recueil complet de ses discours dans la Chambre de 1819 à 1848* (1863, 4 vol. in-8) et 1 vol. de *Mélanges politiques et historiques* mis au jour en 1869, et nous n'aurons pas, malgré tout, achevé d'énumérer ses ouvrages.

Bien que retiré des affaires, Guizot ne se désintéressait pas des destinées de la France. Il eut sous le second Empire une influence indirecte, mais très réelle, sur le monde de l'opposition. Il ne se bornait pas toujours à l'exercer dans les salons ou dans les conciliabules de l'Institut. On l'entendit non sans quelque surprise en 1861, dans une assemblée protestante, non seulement s'élever avec énergie contre l'intervention française en Italie, mais se déclarer partisan du pouvoir temporel du pape. En 1868, il jugeait encore avec sévérité la politique impériale, comme le prouve sa brochure sur *la France et la Prusse responsables devant l'Europe.* Cependant, vers la fin, il applaudit à l'Empire libéral, accepta du ministère Ollivier la présidence d'une commission extra-parlementaire chargée d'étudier les questions relatives à la liberté de l'enseignement supérieur et donna hautement à ses amis le conseil de voter *oui* lors du plébiscite du 8 mai 1870. Guizot n'était pas plus clairvoyant à cette époque qu'en 1848. Car on sait ce que devint l'Empire au 4 sept., moins de quatre mois après ledit plébiscite.

Pendant la guerre franco-allemande, il adressa au *Times* plusieurs lettres sur la situation. Il blâmait le gouvernement de la Défense nationale de n'avoir pas convoqué sans retard les représentants du pays. Il exhortait l'Angleterre à ne pas souffrir le démembrement de la France. Ses conseils ne furent pas écoutés. Il en donna aussi fréquemment, après la guerre, à ses amis de l'Assemblée nationale de Versailles. Il avait à cœur de prouver qu'il était resté jusqu'au bout autoritaire, monarchiste et adversaire de la démocratie. Mais il était trop vieux et, politiquement, trop oublié pour pouvoir exercer encore une action sérieuse sur les générations nouvelles. L'attention publique se fût détournée de lui, s'il ne l'eût retenue par de nouveaux écrits qui l'occupèrent jusqu'à sa mort. Si son *Etude sur le duc de Broglie* (1872, in-12) et ses *Vies des quatre grands chrétiens français* (dont il n'a paru qu'un volume publié en 1873 et renfermant les biographies de saint Louis et de Calvin) n'étaient guère pour lui que des passe-temps, on n'en peut dire autant de cette *Histoire de France racontée à mes petits-enfants,* entreprise à quatre-vingt-trois ans, qui ne sera pas devant la postérité un de ses moindres titres de gloire. Il lui fut permis d'en écrire la plus grande partie, c.-à-d. les quatre premiers volumes.

Guizot qui, à quatre-vingt-six ans passés, prenait encore une part active aux travaux de l'Académie française, fit décider que le discours de réception de M. Emile Ollivier, qui qualifiait de coup d'Etat parlementaire l'adresse des 221 et qui contenait un éloge aussi outré qu'intempestif de Napoléon III, ne serait pas lu en séance publique (26 févr. 1874). Les journaux bonapartistes rappelèrent alors qu'il s'était rallié à l'Empire en 1870 et révélèrent ce fait ignoré de lui-même qu'une somme de 50,000 fr. avait été fournie, en 1855, à titre de service personnel, par l'empereur, à M. Guillaume Guizot, son fils. Profondément mortifié, l'ancien ministre fit offrir le remboursement de la somme en question grossie de ses intérêts, à l'ex-impératrice Eugénie, qui la refusa. Il s'adressa aux tribunaux pour obliger ses ayants droit à l'accepter. Mais il ne vit pas la fin de cette instance. Ce pénible incident hâta peut-être sa fin. Il s'éteignit en effet la même année dans sa terre de Val-Richer, laissant le souvenir d'un historien de premier ordre, d'un orateur puissant, d'un moraliste éloquent, d'un théologien rigide et un peu étroit, enfin d'un politique bien intentionné, mais peu clairvoyant, en retard sur son siècle et souvent égaré par une imperturbable foi dans sa propre infaillibilité. A. Debidour.

GUIZOT (Mme) (née Elisabeth-Charlotte-Pauline de Meulan), femme de lettres française, née à Paris le 2 nov. 1773, morte à Paris le 1er août 1827. Fille d'un receveur général de la généralité de Paris, elle passa ses premières années au milieu du luxe; mais son père mourut en 1790, la laissant presque sans fortune. Elle vécut tant bien que mal pendant la Terreur, à Passy, avec sa mère, son frère et trois sœurs, puis eut recours aux lettres pour subvenir aux besoins de sa famille. Un spirituel roman, *les Contradictions,* parut en 1800 et la fit connaître; *la Chapelle d'Ayton,* roman d'un genre tout différent et où domine la sensibilité, la révéla sous un autre jour peu de temps après. Mais elle se fit surtout distinguer par les articles de critique et de morale que Suard lui demanda pour le *Publiciste.* Malheureusement elle tomba malade en 1807 et ne put continuer cette série d'articles qui faisaient le succès du journal. Un anonyme lui offrit de la remplacer, et elle accepta, après quelques hésitations. Cet obligeant et mystérieux ami n'était autre que l'historien Guizot, qui, s'étant fait connaître, épousa en 1812 Mlle Pauline de Meulan. Son rôle de mère de famille lui inspira de nouveaux ouvrages, où l'on retrouve le style net et élégant de ses premières œuvres, mis au service d'une morale élevée et attrayante; ce sont : *les Enfants,* contes (1812); *l'Écolier ou Raoul et Victor* (1821); *Nouveaux Contes* (1823); *Education domestique ou Lettres de famille sur l'éducation* (1826); *Une Famille* (1828); *Conseils de morale* (1828). En même temps elle secondait son mari dans ses recherches sur la littérature anglaise. Mais ces travaux excessifs altérèrent sa santé qui avait toujours été fort délicate, et elle s'éteignit au milieu des siens, écoutant son mari lire un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme. Une partie de ses articles du *Publiciste* avaient été réunis en 1802 dans *Essais de littérature et de morale* (1 vol.).

GUIZOT (Marguerite-Andrée-Elisa Dillon, seconde Mme), femme de lettres, née à Paris le 20 mars 1804, morte le 11 mars 1833. Nièce de la précédente, elle épousa Guizot en 1828. De son vivant elle ne publia que quelques articles anonymes dans la *Revue française* et *le Maître et l'Esclave* (1828) pour la Société des traités religieux ; après sa mort, on a édité de sa plume sept morceaux en prose, sous le titre de : *Madame Elisa Guizot* (Paris, 1834, in-8, tiré à 60 ex.), puis *Caroline, ou l'Effet d'un malheur; suivi de la Générosité : contes dédiés aux jeunes personnes* (1837 et 1840, in-18). Mme Tastu lui a consacré une notice, accompagnée de lettres, dans sa *Biographie des femmes auteurs*.

GUIZOT (Maurice-Guillaume), littérateur français, né à Paris le 12 janv. 1833, mort à Roche-Ferrand, près d'Uzès, le 23 nov. 1892. Second fils du ministre du gouvernement de Juillet, il fit couronner par l'Académie française, comme il n'avait encore que vingt ans, une remarquable étude sur *Ménandre, la comédie et la société grecque* (1853, publié en 1855, in-8 et in-18). On sait qu'à la suite d'un prêt ou don secret de 50,000 fr., qui lui avait été fait par Napoléon III, son père engagea contre l'ex-impératrice une action juridique dont la mort l'empêcha de connaître l'issue; l'action fut reprise par son fils, mais sans plus de succès. Cependant M. Guillaume Guizot avait été nommé en 1866 suppléant de la chaire de langue et de littérature françaises modernes au Collège de France. En 1871, il entrait au ministre de l'instruction publique, comme chef de la division des cultes non catholiques ; enfin, en 1874, la chaire de langues et littératures d'origine germanique étant vacante, il succéda dans cette chaire à M. Philarète Chasles au Collège de France. En outre de plusieurs articles parus dans les revues savantes, on doit à M. Guillaume Guizot une traduction partielle des *Essais d'histoire et de littérature* de Macaulay (1882, in-8). Ch. Le G.

GUIZOTIA (*Guizotia* Cass.) (Bot.). Genre de Composées, du groupe des Hélanthoïdées. L'espèce type, *G. abyssinica* Cass. (*G. oleifera* DC.), est une herbe annuelle à feuilles opposées, les supérieures alternes. Ses capitules sont formés d'une rangée extérieure de fleurs ligulées femelles et de fleurs hermaphrodites tubuleuses au centre. Les corolles, de couleur jaune, sont articulées au-dessus de l'ovaire et portent au milieu du tube une couronne de poils épais et articulés. Les achaines sont dépourvus d'aigrette. — Le *G. abyssinica* est cultivé en grand dans toute l'Inde sous le nom de *Ram-till* et en Abyssinie sous celui de *Nook* ou *Nug*. Ses achaines, réputés anthelminthiques, fournissent, par expression, une grande quantité d'une huile douce employée comme condiment, mais plus particulièrement pour l'éclairage. Ed. Lef.

GUJAN. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, cant. de La Teste; 3,916 hab. Stat. du chem. de fer du Midi, ligne de Bordeaux à Arcachon. Parcs à huîtres ; bois de construction et de chauffage ; résine ; térébenthine. — Bains de mer.

GUL-Hâné (Acte de) (V. Abd-ul-Medjid).

GULASCH ou **GOULIASCH**. Mets hongrois fort répandu en Autriche et en Allemagne. C'est un ragoût de veau ou de bœuf, accompagné d'oignons ou de pommes de terre et fortement assaisonné de poivre rouge (paprika).

GULDBERG (Ove Hœegh, anobli en 1773 sous le nom de Hœegh-), homme d'Etat et écrivain danois, né à Horsens le 1er sept. 1731, mort à Hald, près de Viborg, le 8 févr. 1808. Il était précepteur (1764) du prince Frédéric, frère de Christian VII, et secrétaire de son cabinet (1771) lorsqu'il dirigea le coup d'Etat qui renversa Struensee (1772). Il devint secrétaire du cabinet du roi (1773), secrétaire d'Etat (1776), conseiller intime (1780), et, à ces divers titres, il gouverna de concert avec son ancien élève et la reine douairière, Juliane-Marie. Les projets de réformes furent retirés, la presse bâillonnée, les manifestations antireligieuses réprimées, la nationalité et la langue danoise remises en honneur, la partie gottorpienne du Holstein réunie à la partie royale, moyennant la cession à la Russie des comtés d'Oldenburg et Delmenhorst (1773). Lorsque le prince de la couronne (Frédéric VI), devenu majeur, prit le pouvoir au nom de son père (14 avr. 1784), Guldberg, qui venait d'être nommé ministre d'Etat, fut envoyé à Aarhus comme grand bailli (1784-1802). C'était un conservateur et un chrétien convaincu, un patriote intègre, qui mourut pauvre, sans faire usage de 100,000 écus à lui donnés par le roi dément. Excellent styliste et fort instruit, il publia : *la Théologie naturelle* (1763) ; *la Théologie révélée* (1773), et 3 vol. d'une *Histoire universelle* (1765-72). Il prit part à la publication d'un nouveau *Psautier* (1778) et traduisit le *Nouveau Testament* (1794). — Son fils, *Frédéric* (1771-1852), maître de langue dans des écoles militaires et privées, fut un écrivain de talent et publia des ouvrages de linguistique, des œuvres dramatiques, des poésies religieuses, élégiaques, satiriques, didactiques, et traduisit Tibulle, Térence, Plaute.

GULDBERG (Cato-Maximilien), mathématicien et chimiste norvégien, né à Christiania le 11 août 1836. Il enseigna à l'école de guerre (1860-67), à la haute école militaire (1865) et devint professeur de mathématiques appliquées à l'université de Christiania (1869). Parmi ses très nombreuses publications, citons-en deux en français : *Etudes sur les affinités chimiques*, avec P. Waage (Christiania, 1867, in-4); *Etudes sur les mouvements de l'atmosphère*, avec H. Mohn (*id.*, 1876-80, 2 fasc.).

GULDBRANDSDALEN. Vallée de Norvège, province de Hamar, bailliage de Christians. Longue de plus de 250 kil. et élevée de 650 m. environ au point le plus haut, c'est une des régions les plus salubres et les plus peuplées de la Norvège. Elle est parcourue par le Lougen qui prend le nom de Vormen dans son cours inférieur et forme le lac de Miœsen. Plusieurs vallées transversales aboutissent au Guldbrandsdalen ; elles sont dominées au N. par le Dovrefield qui s'élève à 2,230 m. environ au pic de Snechaetten; de l'autre côté par Iœtungfielde qui a un pic, le Galhœpigen, qui s'élève à 2,560 m.

GULDEN. Synonyme en allemand, et en hollandais, de *florin* (V. ce mot).

GULDENMUND (Jean), graveur sur bois, de la première moitié du xvie siècle, né à Nuremberg. On lui doit une représentation symbolique du train du monde parue en 1526, et de nombreux portraits (plus de deux cents), parmi lesquels nous citerons *le Cortège nuptial de Charles-Quint* (1537), et un buste de *Hans Sachs* (1546).

GULDIN (Paul), mathématicien, né à Saint-Gall le 12 juil. 1577, mort à Gratz le 3 nov. 1643. Fils de parents protestants et d'abord compagnon orfèvre, il se convertit en 1597 à Freisingen, entra dans l'ordre des jésuites et devint professeur de mathématiques dans leurs collèges à Rome, puis à Vienne et à Gratz. En dehors de quelques dissertations, il a publié des *Centrobaryca* en quatre livres (1635-1640-1641), où il a vivement critiqué la *Doliométrie* de Kepler et surtout la *Géométrie des indivisibles* de Cavalieri. C'est dans le second livre des *Centrobaryca* (1640) que se trouve énoncé le *théorème* connu sous le nom de *Guldin*, à savoir que le volume d'un solide de révolution a pour mesure le produit de l'aire plane génératrice par la circonférence que décrit son centre de gravité. Ce théorème appartient en réalité à l'auteur grec Pappus, dont Guldin connaissait les écrits et auquel il convient d'en restituer l'honneur.

GULER de Weineck ou **Vinegg** (Jean), militaire, historien et magistrat grison, né à Davos, en 1562, mort à Coire en 1637. Il fut landammann à Davos, guerroya contre les Espagnols dans la Valteline et fut député par son canton en 1637 auprès de Louis XIII. Il a dédié à ce dernier un ouvrage devenu rare et intitulé *Raetia* (Zurich, 1616). C'est une description exacte des trois Ligues grises. E. K.

GULF-Stream (V. Courant, t. XIII, p. 95, et Océan).

GULO (V. Glouton).

GULPE (Blas.). Pièce héraldique représentant un tourteau de pourpre.

GULUSSA, roi de Numidie, fils de Massinissa (V. Numidie).

GUMÆLIUS (Gustaf-Wilhelm), écrivain suédois, né à Taxinge (Sœdermanland) le 5 mai 1789, mort à Œrebro le 22 nov. 1877. Docent en grec (1818), adjoint en philosophie (1825) à l'université d'Upsala, lecteur à l'école de Strengnæs (1828), il fut ordonné prêtre et pasteur de Viby (Nerike) en 1832, puis d'Œrebro en 1853 ; il représenta le clergé de son diocèse aux diètes de 1840 à 1866, et la ville d'Œrebro à la seconde Chambre de 1867 à 1869. Il publia un roman, *Thord Bonde* (1828, t. I, seulement) ; une nouvelle, *Trois Lieutenants en voyage sur un yacht* (1870) ; *Engelbrekt*, beau poème en neuf chants (1858) ; des traductions (*Anabase de Xénophon*, 1823 ; 1861, 6e édit. ; *Poésies d'Anacréon*, 1824 ; *Dictionnaire grec de Passow*, 1841) ; *Rapport sur l'état de l'agriculture dans le læn d'Œrebro* (1846).

GUMÈNE (Blas.). Pièce artificielle représentant le câble de l'ancre d'une galère. Les vieux auteurs héraldiques se servent aussi du mot *gume* pour la désigner.

GUMERY. Com. du dép. de l'Aube, arr. et cant. de Nogent-sur-Seine ; 300 hab. Eglise du XIIe siècle.

GUMERY (Charles-Alphonse), statuaire français, né à Paris le 14 juin 1827, mort à Paris le 20 janv. 1871. Elève de Toussaint, puis de l'Ecole des beaux-arts, il obtint en 1850 le premier grand prix de sculpture avec *la Mort d'Achille*. Parmi ses envois de Rome, on distingua son *Faune jouant avec un chevreau* que possède le musée de Montpellier et qui eut un grand succès à l'Expositionde 1855. Il exposa en 1857 *le Retour de l'enfant prodigue*.

GUMIANE. Com. du dép. de la Drôme, arr. de Die, cant. de La Motte-Chalançon ; 116 hab.

GUMIEL (Pedro), peintre espagnol, qui travaillait à la cathédrale de Tolède au XVe siècle, en collaboration avec deux autres artistes, Sancho de Zamora et Juan de Segovia, qualifiés comme lui peintres et sculpteurs. En 1448, ils exécutèrent en commun le retable décoré de sculptures et de quatorze panneaux peints sur fond d'or de la chapelle Saint-Jacques ; les panneaux représentent des saints, des saintes rangés autour d'une statue polychrome de saint Jacques. En bas, dans la prédelle, deux petits panneaux représentent don Alvaro de Luna, avec son saint patron et doña Juana Pimental, sa femme, enterrés tous deux dans cette chapelle. Ces dernières peintures sont flamandes de caractère tandis que les figures des saints, sur fond d'or, sont de style italien. P. L.

GUMIÈRES. Com. du dép. de la Loire, arr. de Montbrison, cant. de Saint-Jean-Soleymieux ; 953 hab.

GUMILLA (Le P. Joés), missionnaire et explorateur espagnol, né vers 1690, mort vers 1758. Entré dans la Société de Jésus, il fut, sur sa demande, envoyé en Amérique pour prêcher la foi. A son arrivée à la Nouvelle-Grenade, il étudia les divers dialectes des Indiens pour faciliter ses voyages à l'intérieur du pays. Il explora plus spécialement les bords de l'Orénoque qu'il remonta à une grande distance. Ses récits de voyages sont intéressants, mais le merveilleux y tient malheureusement trop de place. Le missionnaire resta plus de trente ans dans l'Amérique méridionale ; on le retrouve vers 1738 recteur des jésuites de Carthagène. Le résultat de ces voyages a été publié sous le titre de : *El Orinoco ilustrado y defendido* (Madrid, 1745 ; Barcelone, 1791, 2 vol. in-4 ; trad. en franç. par Eidous ; Paris, 1758, 3 vol. in-12).

GUMMENEN. Village de Suisse, cant. de Berne, sur la route de Berne à Morat, où un corps d'armée français livra, en 1798, une bataille à un détachement bernois.

GUMMERSBACH. Ville d'Allemagne, royaume de Prusse, district de Cologne ; 8,000 hab. Filatures, tissage de laine et de coton, papeteries, etc.

GUMMERUS (Carl-Jacob), nouvelliste finnois, né à Kokkola ou Gamla-Karleby le 13 avr. 1840. Lecteur en suédois et en finnois au lycée de Jyvæskylæ (1875), il a rédigé plusieurs journaux et recueils, traduit du danois des pièces de Holberg et de Heiberg, et publié : *les Frères* (1862) et d'autres *Nouvelles originales en finnois* (1863-73, 3 fasc.) ; *la Fille du peuple*, récit historique (1868) ; *Grands et Petits*, roman (1870 ; 2e édit., 1880 2 vol.). B-s.

GUMMITE (Minér.). La gummite est un produit d'altération de l'*uraninite* (V. ce mot).

GUMONT. Com. du dép. de la Corrèze, arr. de Tulle, cant. de La Roche-Canillac ; 387 hab.

GUMPELTZHAIMER (Adam), musicien allemand, né à Trossberg (Bavière) en 1559, mort à Augsbourg en 1625. Il occupa depuis 1578 le poste de cantor à Augsbourg. On connaît sous son nom un *Compendium musicæ* (1re éd., 1501), simple remaniement du *Compendium* de *H. Faber* (V. ce nom), traduit par Christophe Rid. Comme compositeur, Gumpeltzhaimer a produit plusieurs livres de chansons spirituelles allemandes à trois et à quatre voix, publiées de 1591 à 1617, le *Psaume L à huit voix* (1604), et un recueil de chants sacrés latins à huit voix. Des motets de sa composition se trouvent dans les recueils de Schad et de Bodenschatz. Ces compositions décèlent un talent remarquable. M. Br.

GUMPLOWICZ (Louis), publiciste polonais contemporain, né à Cracovie le 9 mars 1833. Il fit ses études dans cette ville et à Vienne. Il a collaboré à un grand nombre de journaux polonais et publié un certain nombre de travaux politiques et périodiques, notamment : *Huit Lettres de Vienne* (1867) ; *la Législation polonaise et les Juifs* (1867) ; *la Confédération de Bar*, *Correspondance entre Stanislas-Auguste et Xavier Branicki* (1872). En 1876, il est devenu professeur à l'université de Gratz. Depuis cette époque, il a publié en allemand : *Philosophisches Staatsrecht* (Vienne, 1877) ; *Das Recht der Nationalitæten und Sprachen in Œsterreich-Ungarn* (Innsbruck, 1879) ; *Reichstaat und Socialismus* (*id.*, 1881) ; *Verwaltungslehre mit Berücksichtigung des œster. Verwaltungsrechts* (*id.*, 1882) ; *Der Rassenkampf* (*id.*, 1883, trad. en franç., Paris, 1893) ; *Grundriss der Sociologie* (Vienne, 1885) ; *Einleitung in das Staatsrecht* (Berlin, 1889) ; *Lehrbuch des Œster. Staatsrechts* (1891).

GUMPP (Jean-Baptiste), architecte civil et militaire, dessinateur et graveur allemand du XVIIe siècle. D'abord au service de la Bavière, il exécuta en 1688 le dessin de l'arc de triomphe sous lequel les magistrats de Munich reçurent Max-Emmanuel à son retour de la guerre contre les Turcs ; il grava ensuite les sièges et combats auxquels ce grand électeur avait pris part. Plus tard, il devint conseiller impérial et ingénieur en chef de la forteresse de Constance. — Son frère *Franz*, né en 1641, mort à Florence en 1665, fut un imitateur distingué du Corrège et du Guide.

GUMUCH-Khané. I. Ville. — Ville de la Turquie d'Asie, province de Trébizonde, ch.-l. de district, située à 75 kil. S.-S.-O. de Trébizonde, dans la vallée septentrionale du Kharchyt-sou, fleuve qui se jette dans la mer Noire à Tripoli du Nord ; 1,494 m. au-dessus du niveau de la mer ; 4,000 hab. environ, chrétiens pour plus de moitié, logés dans 800 maisons. La ville s'élève en amphithéâtre sur les flancs escarpés d'une montagne ; les mines de plomb argentifère autrefois très florissantes sont aujourd'hui presque abandonnées. L'exportation principale de la ville concerne les fruits et s'élève à plus de 200,000 piastres par an. On envoie les fruits, poires, pommes, cerises, très réputés, à Trébizonde, à Constantinople, à Erzeroum, à Baïbourt. Les fruits viennent sur des arbres francs presque sans culture. Le commerce des poteries est aussi assez considérable ; on fabrique 35,000 pots d'argile par an que l'on colore avec de l'émail rouge, jaune ou vert, tiré des montagnes. Les habitants exportent aussi en grande quantité les peaux de chèvre, d'agneau, de lièvre et aussi quelques peaux d'ours, de loup, de lynx, de martre, etc. Comme souve-

nir historique se rattachant à Gumuch-Khané, il faut rappeler la victoire des Russes sur le pacha de Trébizonde le 24 août 1829.

II. District. — Le district de Gumuck-Khané occupe une superficie de 3,650 kil. q. environ, habités par 150,000 hab. environ.

GUMUCH-Tépé (c.-à-d. en turc *la colline d'argent*). Petit havre de pêche persan sur la Caspienne, à l'embouchure du Gourgân. La population, composée de Turkmènes du clan Yomout (3,500 âmes) se livre presque exclusivement à la pêche et prépare le caviar que des négociants arméniens se chargent d'expédier en Russie. Le site de Gumuch-Tépé doit son nom aux nombreuses trouvailles de monnaies d'argent faites autrefois par les chercheurs de trésors dans les mines du *Qyzyl-Alân*, muraille fameuse en Irân et dont la construction, en vue de protéger le pays contre les incursions des peuplades du Toûrân (Gog et Magog), remonterait, d'après les légendes, à Kosroès Nouchirévân, voire à Alexandre le Grand. Le Qyzyl-Alân ou *muraille rouge*, construit en brique, a disparu aujourd'hui, mais l'emplacement en est désigné par une série de buttes situées sur la ligne de partage entre le Gourgân et l'Atrek. Ces buttes (*tépé* ou *kourgân*), qui présentent l'aspect de petites redoutes carrées, sont distantes l'une de l'autre de quarante minutes et mesurent en général 150 pas de long. Sur le parcours, on trouve les traces d'un autre rempart parallèle au premier ; la route passe entre les débris de ce second mur. Le Qyzyl-Alân commençait au mont Poucht-i-Kemer, à environ 40 kil. de la source du Gourgân, longeait le fleuve jusqu'à son embouchure et s'avançait même à une certaine distance dans la mer ; son développement atteignait une centaine de lieues. Paul Rav.

Bibl. : Melgounof, *Das sudliche Ufer des Kaspischen Meeres* ; Leipzig, 1868, pp. 80 et suiv.

GUNA (Gramm.). Les grammairiens de l'Inde appelaient ainsi l'allongement d'une voyelle brève (*ă*, *ĭ*, *ŭ*) obtenu par sa combinaison avec *ă* bref. *ê* (= *ăi*) était le guna de *ĭ* ; *ô* (= *ău*) celui de *ŭ*. Bopp appliqua cette théorie à l'étude des autres langues indo-européennes, et en grec où ε = *ă* skr., ει devint le guna de ι, ευ celui de υ. Mais, au lieu que les grammairiens hindous n'avaient en vue qu'une classification empirique, Bopp prétendit que les voyelles gounées étaient réellement issues des voyelles simples. Cette théorie, depuis longtemps contestée, n'a plus que de rares défenseurs. P. Giqueaux.

GUNDA (Turbellariées) (V. Procerodes).

GUNDEMAR (V. Gondemar).

GUNDISALVI (Dominicus), archidiacre de Ségovie, au XIIe siècle, traducteur d'Aristote et de ses commentateurs arabes et juifs. Selon Hauréau, il serait l'auteur du petit traité *De Unitate et uno*, faussement attribué à Boèce.

GUNDLING (Nikolaus-Hieronymus), philosophe et polygraphe allemand, né à Kirchen Sittenbach, près de Nuremberg, le 25 févr. 1671, mort le 9 déc. 1729. Il fit des études de théologie, puis alla à Halle étudier le droit près du célèbre Thomasius. Il devint en 1705 professeur de philosophie à Halle, puis obtint successivement les chaires d'éloquence et de droit naturel ; malgré les offres du roi de Prusse, il ne voulut pas quitter son université où de nombreux élèves, attirés par l'originalité de ses idées, suivaient ses cours. Son principal mérite est d'avoir toujours montré une grande indépendance d'esprit. Son ouvrage le plus connu est intitulé *Historie der Gelahrtheit*, publié par Hempel à Francfort (1734-1736, 5 vol.).

GUNDLING (Jakob-Paul, baron de), historien allemand, né à Hersbruck, près de Nuremberg, le 16 août 1673, mort à Potsdam le 11 avr. 1731. Il fit ses études dans diverses universités et voyagea ensuite en Hollande et en Angleterre comme précepteur de deux jeunes gens de bonne famille. En 1705, il fut nommé professeur d'histoire et de politique dans la Adelsakademie (académie pour la jeune noblesse fondée par Fréderic Ier), à Berlin. Quand cette académie fut supprimée par le roi Frédéric-Guillaume Ier, celui-ci donna à Gundling le titre de conseiller aulique et d'historiographe (1713). Mais sa vanité, sa pédanterie et ses graves défauts de caractère en firent bientôt l'objet des risées du prince et de la cour et il devint un véritable fou de cour que chacun se plaisait à mystifier. Il tâcha de s'enfuir pour échapper à son sort, mais fut repris et ramené (1717). Le roi le nomma alors baron (1724), conseiller intime, l'accabla de titres et le mit à la tête de la Société royale des sciences. On continua à lui jouer les tours les plus risibles et à le tourner en ridicule ainsi que sa femme. Après sa mort, pour faire allusion à ses défauts, on l'enterra dans un tonneau peint en noir et recouvert d'inscriptions bachiques. On a de lui : *Leben und Thaten Friedrichs I* (Halle, 1715) ; *Auszug brandenburgischer Geschichten* (Halle, 1722), et de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Prusse et de l'Europe.

Bibl. : *Leben und Thaten J.-P. Freiherrn von Gundlings* ; Berlin, 1795.

GUNDRY (Sir Nathaniel), homme politique anglais, né à Lyme Regis vers 1701, mort le 23 mars 1754. Membre du barreau de Londres en 1725, il fut député au Parlement en 1741 par le bourg de Dorchester et réélu en 1747. Il se signala comme un des plus âpres opposants à la politique de Robert Walpole et, à sa chute, devint conseiller du roi. Il faillit même être nommé sollicitor general. En 1750, il recevait les fonctions de juge des plaids communs.

GUNDULIC (en italien *Gondola*). Famille ragusaine qui a produit un certain nombre de personnages distingués. Le plus célèbre est le poète *Ivan* Gundulić, né le 8 janv. 1588, mort en 1638. On sait peu de chose sur sa jeunesse ; il étudia les sciences politiques et entra au service de la république. Passionné pour les poètes italiens, il traduisit en langue illyrienne, c.-à-d. serbo-croate, la *Jérusalem délivrée* (cette traduction est perdue), un drame de Bonarelli, *Fillide à Sciro*, et un poème de Preti, *L'Amante timido*. Il donna ensuite quelques drames, une traduction des Psaumes de David, un poème, *les Larmes de l'enfant prodigue* (Venise, 1621 ; 1re édit.), quelques œuvres lyriques et enfin le grand poème qui devait assurer sa gloire, *Osman*. Il y célèbre un épisode récent de la lutte entre les Turcs et les Polonais, entre le sultan Osman ou Othman et le roi Sigismond III. Le poème doit son nom au sultan Osman qui mourut en 1622. Gundulić l'entreprit peu de temps après la mort du sultan, mais il ne l'acheva qu'en 1627. L'ouvrage est écrit en strophes de quatre vers de huit syllabes ; ce rythme lui prête une allure plutôt lyrique qu'épique. Il renferme des épisodes romanesques et des digressions lyriques dont quelques-unes sont fort remarquables. Dans l'original, il avait vingt chants ; deux ont été perdus. Deux poètes du XIXe siècle, Pierre Sorkočević (Sorgo) et Mažuranić, ont entrepris de combler cette lacune. L'*Osman* est resté longtemps inédit ; il a été publié pour la première fois à Raguse, en 1803 ; il a été réimprimé depuis dans cette ville en 1827 ; d'autres éditions ont été données à Zagreb (Agram) en 1884, 1854, 1877, 1887. Des éditions en caractères serbes ont en outre été publiées à Bude en 1827 et à Semlin (1890). Les œuvres lyriques ou dramatiques de Gundulić ont été éditées en partie du vivant de l'auteur à Venise, et réimprimées depuis à Raguse et à Zagreb. Une édition complète a été publiée par l'académie sud-slave dans la *Collection des anciens écrivains croates* (Zagreb, 1877).

Outre l'épopée et les poésies lyriques, ce recueil comprend des comédies pastorales ou mythologiques : *Ariane*, *l'Enlèvement de Proserpine*, *Dubravka*. L'*Osman* est considérée comme l'œuvre la plus achevée de la poésie serbo-croate ; l'auteur imite particulièrement le Tasse et l'Arioste et rivalise souvent avec eux. Gundulić s'inspire non seulement du patriotisme ragusain, mais encore du patriotisme slave ; il a une haute idée de la grandeur de sa race. L'*Osman* n'a encore été traduit qu'en italien (par Appendini, Raguse, 1827) et en vers latins. L. Leger.

Bibl. : Antoine de Sorgo, *Revue du Nord*, 1838. —

C. Ostrowski, *Lettres slaves;* Paris, 1857.— Pypine, *Histoire des littératures slaves* (traduction Denis); Paris, 1878. — *Mémoires de l'Académie d'Agram*, passim. — Rzazewski, *Iwan Gundulic* (en polonais); Varsovie, 1860. — R. Brandt, *Etude historique et littéraire sur l'Osman* (en russe); Kiev, 1879.

GUNGL (Joseph), célèbre compositeur de danses allemand, né à Zsambeck (Hongrie) le 1er déc. 1810. Il fit ses études de musique à Pesth, entra comme hautbois dans l'armée, et dirigea pendant huit ans la musique de son régiment. Ses succès comme compositeur, surtout le bon accueil fait à sa *Marche hongroise* (1836), l'engagèrent alors à travailler pour son propre compte et il forma un orchestre pour l'exécution de ses œuvres, marches, polkas, galops et valses qu'il jouait de ville en ville. Très bien accueilli dans les principales villes allemandes, il se rendit à Berlin où il resta de 1843 à 1848 ; à cette époque les troubles de la révolution lui faisant craindre de voir cesser ses grands succès, il passa en Amérique avec ses musiciens, mais revint l'année suivante à Berlin où il fut nommé directeur de la musique royale. Il recommença ensuite ses tournées musicales en Russie et à Vienne où il arriva en 1857. De 1858 à 1864, il fut chef d'orchestre du 23e régiment d'infanterie autrichien. Pendant ses voyages, il avait produit sans cesse, si bien qu'en 1874 les danses de sa composition, surtout des valses, dépassaient le chiffre de 300. En 1876 il s'est fixé à Francfort.

GUNN (William), érudit anglais, né à Guildford le 7 avr. 1750, mort à Smalburgh (Norfolk) le 11 avr. 1841. Entré dans les ordres, il fut recteur de Sloley. Admis à la bibliothèque du Vatican, il y fit de fructueuses recherches et publia : *Extracts from state papers of the sixteenth century, describing the ancient mannor of placing the kingdom in military array*, etc. (1803); *Inquiry into the origin and influence of gothic architecture* (1819, in-8); *Cartonensia, or an historical and critical account of the Tapestrie in the Palace of Vatican* (1831, in-8). Il avait découvert au Vatican un manuscrit du xiiie siècle de l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius qu'il publia avec une traduction anglaise (1819).

GUNNAR Pálsson, poète et érudit islandais, né le 2 août 1714, mort le 2 oct. 1791. Recteur de l'école de Hóls (1742), il devint pasteur de Hjardarholt (1753) et prévôt de Dala-syssel. Il composa des poésies latines et islandaises, et l'une de celles-ci, le beau chant de Gunnar et Gjukung (*Gunnarslag*) est si bien dans l'esprit et le ton de l'ancienne Edda, qu'elle passa longtemps pour une des pièces originales de ce célèbre recueil. Il publia, en outre une grammaire latine et ajouta des commentaires et éclaircissements à diverses éditions d'anciens ouvrages islandais.

GUNNERA (*Gunnera* L.) (Bot.). Genre de plantes qui a donné son nom au groupe des *Gunnéracées* (V. ce mot). Ce sont des herbes vivaces, souvent très développées, dont la souche souterraine, tantôt épaisse et courte, tantôt grêle et rampante, donne naissance à des feuilles alternes, pétiolées, à limbe crénelé ou lobé. Les fleurs, hermaphrodites ou monoïques, sont petites, généralement dimères et disposées en épis ou en grappes composées. Dans les espèces monoïques, les fleurs femelles occupent le plus ordinairement la portion inférieure des inflorescences et les mâles la portion supérieure. L'ovaire est infère, uniloculaire et surmonté d'un style à deux branches. Il devient à la maturité une petite drupe, dont le noyau renferme une seule graine à embryon situé au sommet d'un albumen charnu. — On connaît une dizaine d'espèces de *Gunnera*. La plus importante est le *G. chilensis* Lamk (*G. scabra* R. et Pav.) qui croît au Chili et au Pérou. Ses racines et ses feuilles, douées de propriétés astringentes, sont employées comme hémostatiques, antidiarrhéiques et pour teindre en noir. L'espèce est cultivée en Europe comme ornementale. Son port rappelle celui d'une Rhubarbe. Les pétioles des feuilles, épais et charnus, peuvent se manger comme légume. Ed. Lef.

GUNNÉRACÉES (*Gunneraceæ* Endl.) (Bot.). Groupe de Végétaux Dicotylédones, qu'on rattache aujourd'hui comme simple tribu (*Gunnérées*) à la famille des Onagrariacées et qui renferme le seul genre *Gunnera* (V. ce mot).

GUNNING (Sir Robert), diplomate anglais, né le 8 juin 1731, mort à Horton le 22 sept. 1816. Entré dans la diplomatie en 1765, il débuta comme résident à la cour du Danemark où il remplaça bientôt le ministre plénipotentiaire W. Titley (1768). Envoyé extraordinaire en Prusse en 1771, puis en Russie, il fut chargé de négocier la paix entre la Russie et la Turquie et d'appuyer la politique de l'impératrice en Pologne. Il réussit admirablement à la cour de Russie et même obtint un contingent de 20,000 hommes pour défendre en Amérique la cause de l'Angleterre (1775). Mais Panine fit rompre les négociations engagées à ce sujet, en tirant parti de ce que le gouvernement britannique exigeait des officiers russes commandant ce contingent le serment de fidélité à la couronne. Gunning réclama son rappel et fut récompensé de ses services par le titre de baronnet (1778).

GUNNING (Susannah Minifie, dame), nouvelliste anglaise, née vers 1740, morte à Londres le 28 août 1800. Elle épousa en 1768 le général Gunning dont les sœurs, Maria et Elisabeth, furent les fameuses comtesse de Coventry et duchesse d'Hamilton et Argyll. Elle eut une fille, Elisabeth, qui, fort jolie, fut courtisée par le marquis de Lorne et le marquis de Blandford. Le général Gunning voulut forcer l'un ou l'autre à épouser sa fille. Il s'ensuivit un scandale énorme et une pluie de pamphlets. Le général finit par jeter à la porte sa femme et sa fille et peu après il était impliqué dans un procès en adultère, condamné à 5,000 livres de dommages-intérêts et s'enfuyait à Naples avec sa maîtresse. Ce nouveau scandale donna lieu à une seconde série de pamphlets. Susannah Gunning a écrit une foule de nouvelles généralement assez faibles. Citons : *Barford Abbey* (Londres, 1768, 2 vol. in-12); *Memoirs of Mary* (1793, 5 vol. in-12); *Love at first Sight* (1797, 5 vol. in-12); *Fashionable Involvements* (1800, 3 vol. in-12); *The Heir apparent* (1802, 3 vol. in-12).

Sa fille *Elisabeth* (1769-1823), mariée en 1803 au major James Plunkett, a donné plusieurs traductions du français, entre autres celle de la *Pluralité des mondes* de Fontenelle (1808, in-12), et a écrit des romans aussi nombreux et aussi insipides que ceux de sa mère. Citons : *The Packet* (Londres, 1794, 4 vol. in-12); *The Gipsey Countess* (1799, 5 vol. in-12); *Family Stories* (1802, 2 vol. in-12); *The Man of fashion* (1815, 2 vol. in-12).

GUNNLAUG Illugason, surnommé *Ormstunga* (langue de serpent), skald islandais, né à Gilsbakkè vers 983, mort à Dinganes (Norvège) en 1008. A l'âge de dix-huit ans, il alla chercher fortune à l'étranger et chanta successivement le roi des Anglo-Saxons, Ethelred (1001), Sigtrygg Silkiskegg, chef des Scandinaves de Dublin (1002), Sigurd, jarl des Orcades, Sigurd, jarl de Skara, Olaf, roi de Suède (1003), Eirik, jarl de Norvège (1005). En rentrant dans son île natale (1006), il apprit que sa fiancée, Helga, petite-fille du poète Eigil Skallagrimsson, après l'avoir attendu trois ans, avait épousé le poète Skald-Hrafn. Il se battit deux fois en duel avec son rival, le mit hors de combat, mais fut lui-même tué par trahison. Il est le héros d'une belle et touchante saga, qui contient des extraits de ses poésies et qui a été éditée par Jón Eiriksson, avec traduction latine et commentaires (Copenhague, 1775, in-4); dans *Islandinga sægur* (*id.*, 1847, t. II) ; par O. Rygh (Christiania, 1862) ; par Th. Mœbius, dans *Analecta norrœna* (Leipzig, 1859 et 1877) ; par L. Wimmer, dans *Oldnordisk Læsebog* (Copenhague, 1870 et 1877); par Jón Thorkelsson (Reykjavik, 1880) ; par Mogk (Halle, 1887); traduite en danois par N.-M. Petersen (1840) et par O. Rygh (1859) ; en suédois par P.-A. Gœdecke (Stockholm, 1872) ; en allemand par Edzardi (Hanovre, 1875) et E. Kœlbing (Heilbronn, 1878) ; en anglais par Eirik Magnússon (Londres, 1869). B-s.

GUNNLAUG Leifsson, chroniqueur islandais, mort en 1218 ou 1219. Il était, en même temps que les historiens

Carolus Jonœus et Odd Snorrason, moine au couvent de Thingeyré, et il écrivit en latin, d'après Aré Frôdé et beaucoup de traditionnaires, une *Histoire d'Olaf Tryggvason*, qui est perdue, mais qui a été fondue dans la grande saga de ce monarque. Son poème en islandais sur les *Prédictions de Merlin* a été édité et traduit en danois dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed*, année 1849 (Copenhague, in-8). B-s.

GUNNLAUGSSON (V. Bjœrn).

GÜNS (en magyar *Koszeg*). Petite ville de Hongrie, comitat de Soprony, sur la Güns ou *Gyœngiœs*, affluent du Raab. Ses 7,300 hab. sont Allemands pour la plupart. Les remparts de Güns et sa situation près de la frontière d'Autriche lui valurent l'honneur d'un siège héroïque, lorsqu'en 1532 Jurisics repoussa les Turcs.

GUNTER (Edmund), mathématicien anglais, né dans le Herefordshire en 1581, mort à Londres le 10 déc. 1626. Il se destina d'abord à l'état ecclésiastique, prit même les ordres, mais se passionna pour l'étude des sciences exactes et se fit élire en 1619 professeur d'astronomie au Gresham College de Londres. Il a collaboré aux tables de logarithmes de *Briggs* (V. ce nom). Il a inventé plusieurs instruments géométriques dont on trouvera la description dans la cinquième édition de ses œuvres, donnée par W. Leybourne (Londres, 1673, in-4), et dont le plus connu est l'échelle logarithmique qui porte son nom (V. Arithmomètre, t. III, p. 957). Il a enfin, le premier (1622), constaté la variation annuelle de la déclinaison magnétique. L. S.

Bibl. : J.-F. Montucla, *Histoire des mathématiques* ; Paris, an VII, t. II, p. 23, in-4.

GUNTER (Archibald-Clavering), romancier anglais, né à Liverpool le 25 oct. 1847. Après avoir fait ses études en Angleterre et à l'University College de San Francisco, il fut d'abord ingénieur des mines, puis se rendit à New York en 1877 et écrivit des romans et des pièces de théâtre. En 1889, il fit représenter *Two Nights in Roma*, puis donna successivement *After the Opera*, *Deacon's Daughter*, *Mr. Potter du Texas*, etc. Ce dernier ouvrage eut un très grand succès de librairie et fut traduit en plusieurs langues. Parmi les romans de M. Gunter ayant eu aussi beaucoup de succès, il faut citer *That Frenchman*, dont l'entrée en Russie fut interdite par le tsar, en raison des détails qu'il renfermait sur la police secrète ; *Mr. Barnes* et *Miss Nobody of Nowhere*.

GUNTHER, archevêque de Cologne (850), mort en Italie en 873. C'est lui qui prononça le divorce de Lothaire II et de sa femme Teutberge. Déposé par le pape, il conserva néanmoins ses fonctions jusqu'à la soumission de son roi (869) (V. Lothaire II).

GÜNTHER, poète latin du XIIe siècle. Dans sa jeunesse il vivait à la cour impériale d'Allemagne, où il était le précepteur du prince Conrad, fils de Frédéric Barberousse. Vers 1215, il entra au couvent des cisterciens de Pairis, dans le val d'Orbey (Haute-Alsace). Il est l'auteur de deux poèmes épiques : l'un, intitulé *Solymarius*, sur la première croisade, est perdu ; il n'en existe qu'un fragment découvert en 1876 par M. Wattenbach dans une bibliothèque scolaire de Cologne ; l'autre, un poème en dix livres, est consacré à célébrer les hauts faits de Frédéric Barberousse dans le N. de l'Italie et porte le titre de *Ligurinus*. Il fut découvert au commencement du XVIe siècle par Conrad *Celtes* (V. ce nom) au couvent d'Ebrach et publié en 1507 à Augsbourg. Ce poème, composé vers 1187 d'après les *Gesta Friderici* d'Otto de Freising, attira bientôt l'attention des amateurs de belle latinité, eut beaucoup d'éditions avec ou sans commentaires et pendant longtemps fut lu comme livre classique dans les écoles des humanistes. A cette époque on ne connaissait point encore l'auteur ; on le nommait Ligurinus. Ce n'est qu'en 1694 que Caveus attribua le *Ligurinus* à Günther de Pairis ; mais en 1737, Senkenberg révoqua en doute l'authenticité de l'ouvrage et le considéra comme une falsification de Celtes ou d'un autre humaniste. Cette hypothèse fut renversée d'une manière définitive par M. Gaston Paris et M. Pannenbrog, qui, en 1870, simultanément et d'une façon absolument indépendante, démontrèrent l'authenticité du *Ligurinus*, cependant sans l'attribuer au moine de Pairis. Günther écrivit d'après les récits de Martin, abbé de Pairis, une *Historia Constantinopolitana*. Cette histoire de la quatrième croisade, dont elle peut être considérée comme une source importante, puisque l'abbé Martin y avait pris part, fut publiée par Canisius en 1604. Migne le reproduit au t. CCXII de sa *Patrologie* ainsi qu'un traité *De Oratione, de jejunio et de eleemosynis* que Günther paraît avoir composé vers la fin de sa vie et qui avait paru à Bâle en 1507. Une bonne édition du *Ligurinus* a été entreprise, en 1812, par Dümge, professeur à Heidelberg. L. W.

Bibl. : Gaston Paris, *Dissert. crit. sur le poème latin du Ligurinus*; Paris, 1872. *Revue critique*, 1873, 32-38; 1883, 310. — Pannenbrog, *Ueber den Ligurinus*, dans *Forschungen zur deutschen Gesch.*, vol. XI, 161-300. — Du même, *Magister Guntherus u. seine Schriften*, *ibid.*, vol. XIII, 225-234. — Du même, *Noch einmal Magister Guntherus*, *ibid.*, vol. XIV, 185-206. — Du même, *Die Verse in der Hist. Constantinop. u. der Dichter des Ligurinus*, *ibid.*, vol. XIX, 611-624. — Du même, *Der Verfasser des Ligurinus*; Gœttingue, 1883. — Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, vol. II, 218-221, 4e éd. — Du même, *Die Ehrenrettung des Ligurinus*, dans *Histor. Zeitschr.*, XXVI, 386-400. — Riant, *Historia Constantinopolitana* ; Genève, 1877. — Theodor Vulpinus, *Günthers von Pairis Historia Constantinop.*, dans *Jahrb. des Vogesen-Clubs*, V, 1-56. — *Der Ligurinus Gunthers von Pairis, deutsch von* Theod. Vulpinus ; Strasbourg, s. d.

GUNTHER, dit *de Schwarzburg*, prétendant au trône d'Allemagne, né en 1304, mort le 18 juin 1349. Vaillant guerrier, il combattit au service de l'empereur Louis et de son fils, le margrave de Brandebourg. La faction des Wittelsbach le choisit pour l'opposer à Charles et l'élut roi des Romains, à Francfort, le 30 janv. 1349. Il ne put résister à son rival ; vaincu et assiégé dans Eltville, il abdiqua le 20 mai 1349 en échange de 20,000 marcs d'argent et mourut trois semaines après. Il fut enseveli dans la cathédrale de Francfort.

Bibl. : Utterodt, *Gunther, Graf von Schwarzburg*; Leipzig, 1862.

GÜNTHER (Johann-Christian), poète allemand, né à Striegau, en Silésie, le 8 avr. 1695, mort à Iéna le 15 mars 1723. Son père était un pauvre médecin de village ; un ami de la famille le reçut dans sa maison à Schweidnitz, et lui fit faire ses premières études. Il se rendit ensuite à Wittenberg et à Leipzig, pour étudier la médecine ; mais il ne prit jamais son diplôme de docteur. Un amour contrarié le découragea d'abord ; son humeur hautaine acheva de le perdre, et il erra enfin de ville en ville, offrant ses vers pour du pain. Ses poésies furent publiées, après sa mort, en trois recueils (Francfort et Leipzig, 1724, 1725 et 1727), et eurent ensuite de nombreuses éditions. Mais son génie ne fut réellement reconnu qu'au XVIIIe siècle ; Gœthe l'appelle un poète dans toute la force du terme, ayant de la sensibilité, de l'imagination, le don de l'expression et le sentiment de l'harmonie (*Wahrheit und Dichtung*, l. VII). Une édition nouvelle des poésies de Günther, avec une introduction, a été donnée par Tittman (Leipzig, 1874). A. B.

Bibl. : Heinrich Hoffmann (von Fallersleben), *Johann Christian Günther*, *ein litterarhistorischer Versuch* ; Breslau, 1832. — Otto Roquette, *Leben und Dichten J. Chr. Günthers* ; Stuttgart, 1860. — K. Wittig, *Neue Entdeckungen zur Biographie des Dichters J.-Chr. Günther* ; Striegau, 1881.

GÜNTHER (Anthon), philosophe et théologien autrichien, né à Lundenau (Bohême) le 17 nov. 1783, mort à Vienne le 24 févr. 1863. Ordonné prêtre en 1820, il s'établit à Vienne. L'Eglise rejette son système et il se soumet. Sa doctrine est une curieuse conciliation du christianisme et de la philosophie de Hegel. Il suit la méthode dialectique de Hegel, mais oppose au panthéisme de son maître un dualisme où Dieu est en opposition (*contraposition*) avec le monde. Comme Hegel, il prétend unir philosophie et théologie. La liberté de la recherche est absolue. Les mystères

mêmes appartiennent à la raison. La révélation supplée à sa faiblesse, suite du péché. La science a tout droit sur le phénomène, mais l'être ne peut être qu'objet de foi. La foi se complète par la science. Les principaux ouvrages de Günther sont : *Vorschule zur speculativen Theologie* (1828, 2 vol); *Süd-und Nordlichter am Horizonte speculativer Theologie* (1832); *Januskœpfe für Philosophie und Theologie* (en collab. avec le médecin viennois Pabst, 1834); *Die Justemilieus in der deutschen Philosophie gegenwærtiger Zeit* (1838); *Eurystheus und Herakles, metalogische Kritiken und Meditationen* (1843); le journal *Lydia*, de 1849 à 1854, en collab. avec Veith. C-EL.

GÜNTHER (Gustave-Biedermann), chirurgien allemand, né à Schandau, près de Dresde, le 22 févr. 1801, mort à Leipzig le 8 sept. 1866. Il créa en 1831 un institut orthopédique à Hambourg et en 1837 fut nommé professeur de chirurgie à Kiel, en 1841 passa à Leipzig avec le même titre et celui de directeur de la clinique chirurgicale. Günther fut un professeur remarquable, un excellent clinicien et un habile opérateur. Parmi ses nombreux ouvrages, citons : *Das Handgelenk*, etc. (Hambourg, 1841, 1850, in-8); *Operationslehre am Leichname* (Leipzig, 1843-44, gr. in-4); *Die chirurg. Anatomie in Abbildungen... Atlas*, etc. (Hambourg, 1844, gr. in-4 ; 1850, gr. in-4); *Lehre von den blutigen Operationen am menschlichen Körper*, etc. (Leipzig, 1853-66, gr. in-4), son ouvrage capital; *Leitfaden zu den Operat. am menschl. Körper*, etc. (Leipzig, 1859-65, in-8). Dr L. Hn.

GÜNTHER (Albrecht-Carl-Ludwig-Gotthilf), zoologue anglais, né à Esslingen (Wurttemberg) le 3 oct. 1830. Après avoir étudié successivement la théologie, l'histoire naturelle et la médecine dans diverses universités de sa patrie d'origine et y avoir conquis les grades de docteur en philosophie (à Stuttgart, en 1853) et de docteur en médecine (à Tubingue, en 1855), il passa à Londres, entra en 1858, comme assistant, au British Museum et y fut nommé, en 1875, conservateur de la section de zoologie. Il est membre de la Société royale de Londres. Outre plus de deux cents mémoires et notes en allemand et en anglais nsérés dans les *Jahreshefte des Vereins für Naturkunde* Stuttgart), dans les *Proceedings* de la Zoological Society ans les *Archiv* de Wiegmann, dans le *Record of zoological Literature*, qu'il a fondé en 1864, dans les *Annals and Magazine of natural history*, dont il est un des directeurs, dans les *Philosophical Transactions*, etc., il a fait paraître : *Die Fische des Neckars* (Stuttgart, 1853); *Medicinische Zoologie* (Stuttgart, 1858); *Catalogue of the Colubrine Snakes in the collection of the British Museum* (Londres, 1858, in-12); *Catalogue of the Batrachia Salientia...* (Londres, 1858, in-8); *Catalogue of the Fishes...* (Londres, 1859-70, 8 vol. in-8); *The Reptiles of British India* (Londres, 1864, in-4); *The Gigantic Land-Tortoises* (Londres, 1877, in-4); *Introduction to the study of Fishes* (Edimbourg, 1880, in-8); *Deep-Sea Fishes* (Londres, 1887, in-4), et des guides pour la visite de plusieurs collections du British Museum : colibris, reptiles, etc. L. S.

Bibl. : Liste des principaux mémoires antérieurs à 1874 dans le *Catalogue of scientific papers*, édité par la Société royale ; Londres, 1869 et 1877, t. III et VII, in-4.

GUNY. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Courcy ; 616 hab.

GUNZ. Rivière de Bavière, prov. de Souabe, affluent de dr. du Danube, formée par deux branches qui se réunissent près de Lauben. Elle coule au N., a 75 kil. de long et finit près de Günzburg.

GÜNZBURG. Ville d'Allemagne, royaume de Bavière, prov. de Souabe, sur le Danube, en aval du confluent de la Günz ; 4,000 hab. environ. Vieux château. Asperges renommées. Ney y défit l'archiduc Ferdinand le 9 oct. 1805.

GUNZENHAUSEN. Ville d'Allemagne, royaume de Bavière, prov. de Franconie moyenne ; 4,000 hab. environ. Belle église de 1448.

GUOY. Pays du Sénégal, sur la rive gauche du fleuve Sénégal et de la rivière Falémé. On y compte une quinzaine de villages. Le principal centre de population est Touabo. La majeure partie du Guoy est soumise à la France.

GURA-Saratui. Village de Roumanie, district de Buzău. Eaux minérales.

GURA-Vaii. Rivière de Roumanie. Elle prend sa source au mont Paringu et se jette dans l'Oltu, au village du même nom (district d'Oltu).

GURAN. Com. du dép. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, cant. de Saint-Béat ; 249 hab.

GURAT. Com. du dép. de la Charente, arr. d'Angoulème, cant. de Villebois-la-Valette ; 506 hab.

GURBE. Affluent de l'Aar, dans le cant. de Berne. Sa source est au pied de la chaîne du Stockhorn et il se jette dans l'Aar près de la petite ville de Belp.

GURCY. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Donnemarie ; 205 hab.

GURGUEIA. Rivière du Brésil, prov. de Piauhy, dans la partie septentrionale du pays. Principal affluent de droite de la Parnahyba, le Gurgueia prend sa source dans la serra do Piauhy, coule du S. au N. sur un parcours de plus de 600 kil. où il forme le grand lac de Parnagua et traverse les comarcas de Panargua et de São Gonçalo. Le Gurgueia égale presque le Parnahyba par son développement et a un bassin plus étendu où il reçoit un plus grand nombre d'affluents.

GURGY. Com. du dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, cant de Seignelay ; 562 hab.

GURGY-la-Ville ou la-Pierre. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Recey-sur-Ource ; 147 hab.

GURGY-le-Chateau. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Recey-sur-Ource ; 262 hab.

GURGY (Edmond et Henry Burat de) (V. Burat).

GURJUN (Baume de). Oléo-résine très employée, dans l'Inde, comme succédané du baume de copahu et qu'on extrait, par incisions, du tronc de plusieurs espèces de *Dipterocarpus*, notamment des *D. alatus* Roxb., *D. trinervis* Bl. et *D. turbinatus* Gaertn. Il est employé depuis plus d'un demi-siècle comme succédané du copahu dans le traitement de la blennorrhagie et de la blennorrhée. M. Vidal l'a conseillé, le premier, en France, dans le traitement de la lèpre. Il possède sur le copahu l'avantage de ne pas donner de renvois et de produire rarement des coliques et de la diarrhée. On n'observe pas non plus avec le gurjun, comme avec le copahu, d'éruption cutanée. Les doses sont de 10 à 20 gouttes pour l'huile essentielle de gurjun, de 4 à 6 gr. pour le baume, à prendre immédiatement avant le repas. On peut encore l'administrer dans des capsules gélatineuses contenant 0,30 de substance, ou sous forme de bols solidifiés à l'aide de magnésie anglaise ou de carbonate de magnésie.

GURK. Nom de deux rivières d'Autriche : la première, affluent de g. de la Drave, coule en Carinthie ; longue de 105 kil., elle descend du Kaltebenkopf, parcourt la gorge de Weitensfeld et la plaine de Klagenfurt, arrose Gurk, Strassburg, reçoit à g. la *Metnitz* et la *Gœrschitz*, à droite la *Glan*, qui passe à Sankt-Veit et Klagenfurt. — La seconde Gurk est un affluent de dr. de la Save qui arrose la Carniole ; longue de 82 kil., elle passe à Weixelburg, Seisenburg, Rudolfswerth, Landstrass et finit à Rann.

GURK. Ville d'Autriche, duché de Carinthie, district de Sankt-Veit, sur la Gurk ; 600 hab. Ancien évêché fondé en 1072, transféré en 1787 à Klagenfurt. Eglise romane du XIIe siècle, avec crypte.

GURKO (V. Gourko).

GURLITT (Johann-Gottfried), pédagogue et archéologue allemand, né à Halle (Prusse) le 11 mars 1754, mort à Hambourg le 14 juin 1827. Il fit ses études de philosophie et de théologie à Leipzig en 1773, fut de 1778 à 1802 recteur du Pædagogium de Kloster-Bergen près de

Magdebourg. A cette date (1802), il devint directeur du Johanneum et professeur de langue orientale du gymnase de Hambourg où il resta jusqu'à sa mort. Ses ouvrages sont en partie des livres de pédagogie comme *Schulschriften* (Magdebourg, 1801-29, 2 vol.), et en partie des livres d'érudition tels que *Ueber Gemmenkunde*, paru en 1798; *Ueber Mosaik* (1798); *Versuch ueber Büstenkunde* (1800). Corn. Müller publia ses œuvres d'archéologie sous le titre de *Archæologische Schriften* (Altona, 1831).

GURLITT (Ludwig), peintre allemand, né à Altona le 8 mars 1812. Il vint en 1829 à Hambourg, où il reçut les leçons de Bendixen, et où il peignit, d'après nature, son premier tableau, *Motiv aus Buxtehude*. Après avoir ensuite étudié à Munich et à l'Académie de Copenhague, il acheva de se former par des voyages en Norvège, en Suède, dans le Jutland et les îles danoises (1838), puis en Tirol, en Bavière et en Italie (1839-1843). Revenu en Allemagne, il fit successivement à Berlin, dans la Basse-Silésie (Nischwitz), à Vienne, à Gotha, des séjours interrompus par de nouvelles pérégrinations en Dalmatie, en Italie, en Grèce, en Espagne et en Portugal. Parmi ses paysages, inspirés tour à tour de la nature du Nord et de celle du Midi, nous citerons: *Un Pâturage du Jutland*, *la Plaine de Krissa* en Grèce, *la Plaine de Thèbes*, *site des monts albains* (Galerie nationale de Berlin), *le Lac Némi*, *Soir au cloître de Bussaco* en Portugal (musée de Dresde), une *Vue de Palerme*, des *Sites de la Haute-Bavière* (Pinacothèque de Munich) et du *Holstein*. Cet artiste, à la touche empreinte d'un sain naturalisme, a exécuté aussi quelques gravures d'un goût délicat.

GURLT (Ernst-Friedrich), médecin allemand, né à Drentkau (Silésie) le 13 oct. 1794, mort à Berlin le 13 août 1882. Il fut professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine vétérinaire de Berlin depuis 1827, et en devint le directeur en 1849. Son ouvrage le plus important est: *Chirurgische Anat. u. Operationslehre f. Thierærzte*, avec Hertwig (Berlin, 1847, in-8); il a encore publié des traités importants sur l'anatomie et la physiologie comparée, et sur l'anatomie pathologique des animaux domestiques.

GURLT (Ernst-Julius), chirurgien allemand, fils du précédent, né à Berlin le 13 sept. 1825. Depuis 1862, il est professeur de chirurgie à l'université de Berlin. Il a pris part aux campagnes de 1848, 1864, 1866 et 1870-1871. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur les affections articulaires (1853, 1854), sur les fractures (1860-1865), sur le service de santé en campagne (1859, 1864, 1868, 1873), sur la chirurgie de guerre (1875), sur les résections à la suite de blessures par armes à feu (1879), etc. Il a été l'un des fondateurs de *l'Archiv f. klin. Chirurgie*, créé en 1860. Dr L. Hn.

GURMENÇON. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. et cant. d'Oloron-Sainte-Marie; 279 hab.

GURNEY (Joseph-John), philanthrope anglais, né près de Norwich le 2 août 1788, mort le 4 janv. 1847. Fils d'un rigide quaker et riche banquier de Norwich, il fit de très fortes études à Oxford. Entré en 1818 dans la Société des Amis, il se consacra aux œuvres philanthropiques et s'occupa notamment de la réforme des prisons, de l'éducation du peuple et de l'abolition de l'esclavage, avec Wilberforce, Clarkson et Buxton. Il entreprit, pour faire triompher ses idées, de nombreux voyages en Allemagne et aux Etats-Unis. Il a écrit un très grand nombre de traités religieux, dont l'un: *Essays on the habitual exercise of Love of God* (1834), obtint un grand succès aux Etats-Unis et fut traduit en français et en allemand. Citons encore de lui: *The Papal and Hierarchical System* (1843); *A Report on the state of Ireland* (1827), et des *Mémoires* qui ont été publiés par J.-B. Braithwaite (Norwich, 1854, 2 vol.).

GURNEY (John-Hampden), littérateur anglais, né à Londres le 15 août 1802, mort à Londres le 8 mars 1862. Il fit de bonnes études à Cambridge, entra dans les ordres et devint en 1874 recteur de Sainte-Marie à Londres. Ce fut un prédicateur renommé. Il a laissé un grand nombre de traités religieux et de sermons et *Historical Sketches* (1852); *Saint Louis and Henry IV* (1855); *God's Heroes and the world's heroes* (1858); *Hildebrand, Bernard, Innocent III, Wiclif* (1864).

GURNEY (Archer-Thompson), littérateur anglais, né à Tregony le 15 juil. 1820, mort à Bath le 21 mars 1887. Inscrit au barreau de Londres en 1846, il entra dans les ordres en 1849 et occupa plusieurs cures aristocratiques. Outre un certain nombre de traités religieux dont l'un, *Words of Faith and Cheer* (1874), a obtenu un succès considérable, il a laissé: *Turandot, Princess of China* (1836), drame tiré de Schiller; *Faust*, 2e partie (1842), tragédie; *King Charles the first* (1846), poème dramatique; *Love's Legends* (1845); *Poems Spring* (1853); *March and April Ditties* (1853); *A Satire for the age* (1853); *Songs of present* (1854); *Iphigenia at Delphi* (1855); *The Ode of the Peace* (1855), etc.

GURNEY (Edmund), écrivain anglais, né à Hersham le 23 mars 1847, mort à Brighton le 23 juin 1888, fils John-Hampden (V. ci-dessus). Il fit de fortes études à Cambridge et passionné pour la musique dut renoncer à devenir un artiste et s'en tint à la théorie. Il publia en ce sens d'excellents traités, notamment: *On Some disputed points in Music* (1876) et *The Power of the Sound* (1880), travail remarquable de psychologie physiologique. Esprit actif, il étudia la médecine à Londres et à Cambridge et écrivit *A Chapter on the Ethics of pain* (1881) et *An Epilogue on vivisection* (1882), qui méritèrent le suffrage de Darwin; puis le droit l'attira quelque temps. Finalement il fonda la *Society for psychical Research* (1882) à laquelle il donna tout son temps. En 1886, il publiait avec MM. Myers et Podmore un ouvrage considérable, *Phantasms of the Living* (2 vol.), traduit en français par M. Marillier (Paris, 1891, in-8), où il essaya de prouver la *télépathie* (V. ce mot) et où il donna une remarquable étude psychologique de l'hallucination. Il consacra ses dernières années à une enquête approfondie sur l'hypnotisme dont les résultats ont été publiés dans *Mind* (tomes IX, X, XII), dans les recueils de la *Société de recherches psychiques* (depuis 1882). Citons encore de lui: *Tertium Quid, chapters on various disputed questions* (1887, 2 vol.).

Bibl.: Myers, *The Work of Edmund Gurney in experimental psychology*, dans *Proceedings of the Society for psychical Reseach*, t. V.

GURNIGEL. Station climatérique de la Suisse, cant. de Berne, à 50 kil. de cette ville; 1,153 m. d'alt. Sources froides d'eaux minérales sulfatées calciques; acides sulfhydrique et carbonique libres; température 7°-9°. Boissons, bains, douches. Traitement des affections des voies digestives.

GUROWSKI (Adam, comte), publiciste polonais, né à Rusocice, près de Kalisz, le 10 sept. 1805, mort à Washington le 4 mai 1866. Il fit ses études en Allemagne et prit part à la révolution polonaise de 1830. Il s'y fit remarquer par son ardeur patriotique et fut chargé d'une mission diplomatique. Après l'échec de l'insurrection, il s'établit à Paris et fut l'un des fondateurs de la Société démocratique, puis il rentra en Russie, rédigea un journal polonais, *l'Avenir*, et occupa un poste dans l'administration. En 1845, il émigra de nouveau et alla s'établir aux Etats-Unis; il fut attaché au ministère des affaires étrangères de Washington. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages qui décèlent un tempérament fougueux, une remarquable versatilité de caractère: *la Cause polonaise sous son véritable point de vue* (Paris, 1821); *la Vérité sur la Russie et les provinces polonaises* (*id.*, 1834); *la Civilisation et la Russie* (Saint-Pétersbourg, 1840; cet ouvrage a eu plusieurs éditions en Allemagne); *Die letzte Ereignisse in der drei Theilen des alten Polens* (Munich, 1846); *le Panslavisme, son histoire, ses véritables éléments, religieux, sociaux, philosophiques et*

politiques (Florence, 1848); *The Turkish Question* (New York, 1854); *Russia as it is* (*id.*, 1854); *A Year of the war* (*id.*, 1855). Après sa mort, on a publié *Count A. Gurowskis Diary* (*id.*, 1866).

GURS. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. d'Orthez, cant. de Navarrenx; 574 hab.

GURTEN. Mont de Suisse, cant. de Berne, au S. de la ville de Berne, 861 m. d'alt.; but de promenade à cause de la vue magnifique que le sommet présente.

GURTLER (Nicolas), théologien, historien et philologue suisse, né à Bâle le 8 déc. 1654, mort le 25 sept. 1711. Reçu ministre, il professa la théologie à Hanau, Brême, Deventer, Franeker (Pays-Bas) et laissa la réputation d'un des hommes les plus savants de son temps. On lui doit entre autres: *Histoire des Templiers; Lexique grec, latin, allemand et français; Institutiones theologicæ.*

GURUNHUEL. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Guingamp, cant. de Belle-Isle-en-Terre; 1,356 hab.

GURUPA. Ville du Brésil, prov. de Para, ch.-l. de comarca, escale de tous les paquebots sur la rive méridionale de l'estuaire de l'Amazone. Située dans la région septentrionale du Brésil, Gurupa, bâtie sur une roche où l'on monte par un escalier très raide, domine le point d'escale et commande le passage. C'est la clef commerciale de l'Amazone.

GURUPAS. Groupe d'îles du Brésil, situées dans l'estuaire de l'Amazone. Il comprend une vingtaine d'îles qui sont orientées du S.-O. au N.-E. et s'étendent sur une longueur de plus de 200 kil. en aval du confluent du Xingu jusqu'à la ligne équatoriale. Au point de vue administratif, les îles sont distribuées entre les comarcas de Macapa, Marajo, Breves et Gurupa. Les plus grandes sont celles du Tucuys, de Gurupa et dos Porcos. Moins larges que longues, elles s'étendent en trois files parallèles dont la régularité prouve la puissance du fleuve. La végétation y est d'une admirable richesse; les palmiers y abondent et l'on y récolte le caoutchouc et la salsepareille.

GURUPY. Fleuve du Brésil, qui coule depuis sa source jusqu'à son embouchure (dans l'Atlantique à 220 kil. E. du Para), entre les provinces de Para à l'O. et de Maranhão à l'E., auxquelles il sert de délimitation pendant les 450 kil. de son cours. La vallée du Gurupy, qui coule du S. au N., est très étroite; aussi ses nombreux affluents sont-ils très courts; la vallée est très boisée; la vanille, la girofle, la cannelle, le cacao, le copahu, la salsepareille, etc., y croissent en abondance. Près de son embouchure il laisse sur sa rive gauche la villa de Viseu et sur sa rive droite la colonie militaire de Gurupy. Sa rive droite avance de 10 kil. environ au delà des dunes de la côte et forme le cap Gurupy sur lequel on a construit un phare.

GURWOOD (John), officier et écrivain anglais, né en 1790, mort en 1845. Le colonel Gurwood remplit pendant longtemps les fonctions de secrétaire particulier auprès du duc de Wellington; c'est lui qui édita les *Wellington Despatches*, dont le dernier volume, contenant la table des matières de tout le reste, venait d'être achevé par ses soins lorsqu'il mourut. B.-H. G.

GURY. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, cant. de Lassigny; 229 hab.

GURY (Le P. Jean-Pierre), théologien français, né à Mailleroncourt le 23 janv. 1801, mort à Vals le 18 avr. 1866. Entré dans la Société de Jésus, il enseigna la théologie morale en divers collèges de l'ordre. Il est fort connu par deux ouvrages spéciaux qui ont excité une vive polémique et ont été l'objet de critiques peut-être imméritées étant donnés leur objet et leurs fins: *Compendium theologiæ moralis* (Lyon, 1850, 2 vol. in-12; 1875, 2 vol. in-8); *Casus conscientiæ* (Lyon, 1863, 2 vol. in-12).

GUSE (Blas.). Pièce héraldique, représentant un tourteau de gueules. C'est un mot qu'on ne trouve employé que dans les vieux traités de blason; on ne s'en sert plus de nos jours.

GUSMAN ou **GUSMÃO** (Le P. Bartholomeu-Lourenço de), physicien brésilien, né à Santos (prov. de São Paulo) vers 1685, mort à Tolède (Espagne) le 19 nov. 1724. Il vint étudier la théologie à l'université de Coïmbre (Portugal), se passionna pour les sciences physiques et commença en 1708 la construction d'une machine propre à s'élever dans les airs. Le 8 août 1709, il s'élança, en présence du roi Jean V, de la tourelle de la Casa da India, à Lisbonne. On ne possède aucuns renseignements bien précis ni sur le fonctionnement de l'appareil, qui utilisait à la fois l'action du vent, les propriétés de l'ambre et celles de l'aimant, ni sur les résultats de l'expérience. On a même fait de leur auteur deux aéronautes différents: l'abbé Barthélemy Lourenço, qui se serait borné à présenter au roi Jean un projet de machine, et le physicien Gusman, qui aurait fait, en 1736, devant le même prince, une ascension assez malheureuse dans une sorte de montgolfière en osier recouvert de papier (V. Aérostat, t. I, p. 664). Mais les travaux de savants archivistes (Freire de Carvalho, de Lisbonne, le vicomte de São Leopoldo, de Rio de Janeiro, et Ferdinand Denis, de Paris) semblent bien établir qu'il n'y eut qu'un seul et même personnage, Bartholomeu-Lourenço de Gusman, frère du diplomate brésilien (V. le suivant), et qu'on lui doit l'ascension et l'appareil dont il vient d'être question. Il aurait reçu, pour prix de son invention, un canonicat et un bénéfice de 600,000 réis. Il se serait ensuite occupé de construction navale et de recherches historiques; le t. III de la *Coleccão dos Documentos* de l'Académie de Lisbonne, dont il était membre, contient en effet une dissertation qu'il y lut en 1723. En 1724, soupçonné de sorcellerie, il aurait furtivement quitté le Portugal et serait allé mourir dans un hôpital de Tolède. Outre plusieurs sermons religieux, il a publié: *Varios Modos de esgotar sem gente as naus que fazem agua*, en portugais et en latin (Lisbonne, 1710, in-4). L. Sagnet.

Bibl.: *Journal des Savants*, oct. 1784. — J.-F.-F. Pinheiro de S. Leopoldo, *Da Vita e feitos de Al. e B.-L. de Gusmão*; Rio de Janeiro, 1841. — F.-F. de Carvalho, *A Memoria que tem por objecto*, etc.; Lisbonne, 1843. — Journal *le Pays*, 26 juil. 1853. — Fr. da Silva, *Diccionario bibl. portuguez*; Lisbonne, 1858-67, t. I, p. 332, et t. VIII, p. 362, in-8.

GUSMAN ou **GUSMAO** (Alexandre de), homme d'Etat brésilien, frère du précédent, né à Santos en 1695, mort le 3 déc. 1753. Venu jeune en Europe, il fut attaché à la légation portugaise à Pavie où il prit le grade de docteur ès lois (1714). Agent diplomatique, il fut employé dans les questions discutées entre la France et Rome. En 1720, il retourna à Lisbonne et fut envoyé à Rome pour soutenir près du pape les intentions de Jean V au sujet de l'Eglise patriarcale et de ses privilèges. Il réussit à souhait et demeura à Rome pendant sept ans près de Benoît XIII. De retour à Lisbonne, il eut la direction des affaires étrangères sans le titre de ministre; depuis 1734 il s'occupa surtout des affaires du Brésil où il était né, en particulier de la colonisation de ce pays; il régla en particulier la question des limites du Brésil et des provinces de la Plata (1750). Il ne semble pas, d'ailleurs, que ses services aient été reconnus aussi bien qu'ils auraient dû l'être. Il perdit tous ses enfants et mourut de la goutte. Bien qu'il fût très érudit, sachant les diverses langues d'Europe, les langues anciennes et quelques langues orientales, il a peu écrit. Ce que l'on a conservé de ses œuvres n'est pas très intéressant. Ph. B.

GUSSAINVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun, cant. d'Etain; 70 hab.

GUSSIGNIES. Com. du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavay; 549 hab.

GUSSOW (Karl), peintre allemand, né à Havelberg en 1843 ou 1844. Il reçut les premières leçons d'art à l'école claustrale de Zerbst (duché d'Anhalt), et acheva de se former à Weimar, sous Arthur de Rambert, puis sous Pauwels, qui, en 1866, le prit pour collaborateur. En 1867, il alla à Munich, où il fréquenta un moment l'école de Piloty. Après un voyage en Italie, il revint s'établir à

Weimar. Ses premiers petits tableaux de genre, *Diane chasseresse*, *Faune et Nymphe* (1870), qui révélaient un talent de coloriste plein d'originalité, lui valurent d'être nommé professeur à l'école des beaux-arts. De là il fut appelé à Karlsruhe, et passa ensuite (1876) à l'Académie de Berlin. Quatre de ses productions les plus estimées sont *le Petit Chat*, *l'Ami des fleurs*, *Bonheur perdu* et *la Vénus buandière* (1877),

GUSTATION (V. Goût).

GUSTAVE Ier (en suédois *Gustaf*), fondateur de la dynastie des Vasa, né au château de Lindholm (Upland) le 12 mai 1490 ou 1496, mort à Stockholm le 29 sept. 1560, régna à partir de 1523. Membre d'une illustre et turbulente famille qui avait une gerbe ou bourrée (*vase* en suédois) dans ses armoiries; parent du président de l'Etat, Sten Sture le Jeune et fils du riksråd Erik Jonsson de Rydbyholm, il étudia à Upsala, porta la grande bannière de Suède à la bataille de Brænnkyrka (1518), fut donné en otage au dernier roi de l'Union scandinave, Christian II, et illégalement enfermé au château de Kalœ, en Jutland (1518). S'étant évadé (1519), il se réfugia à Lübeck, mais ne put regagner sa patrie que le 31 mai 1520. A la nouvelle de l'exécution de plusieurs magnats à Stockholm (nov.), il alla soulever les Dalékarliens, fut proclamé capitaine de la province à Mora (janv. 1521), puis président de l'Etat suédois à la diète de Vadstena (24 août). Après avoir conquis les forteresses de l'intérieur et, avec l'aide d'une flotte lübeckoise, les places maritimes, notamment Stockholm (20 juin 1523) et Kalmar (juill.), il fut maître du royaume, ayant été élu roi à la diète de Strengnæs (6 juin). A l'autorité politique, il unit le pouvoir religieux, après avoir été nommé chef de l'Eglise à la diète de Vesterås (1527). Quoiqu'il favorisât la Réforme, il s'appliqua surtout à accroître les revenus de la couronne, non seulement par de nouveaux impôts, mais encore en confisquant peu à peu les biens du clergé et en pillant les églises. Il alla si loin qu'il se brouilla avec ses anciens collaborateurs, Laurentius Andreæ, archevêque protestant d'Upsala, et Olaus Petri, premier pasteur de Stockholm, et que ses premiers auxiliaires, les Dalékarliens, se soulevèrent trois fois : en 1524-25 ; sous le Daljunkare en 1527-28 ; enfin en 1531-33 à propos des cloches enlevées pour payer les Lübeckois ; quant à la jacquerie de Dacke (1542-43), elle s'étendit surtout dans les provinces gœtiques. Ce n'est pas sans peine que le nouveau monarque réussit à réprimer ces insurrections.

Les dogmes et le culte, en partie modifiés par le synode d'Œrebro (1529), le furent ultérieurement par la diète de Vesterås (1544) ; aussi, par suite de sa rupture avec Rome, la Suède ne fut-elle pas invitée au concile de Trente (1545). Pendant la guerre du Comte (1534-36), Gustave Ier s'allia avec son beau-frère Christian (III) de Danemark contre leur ennemi commun, Christian II, qui finit par renoncer à toute prétention sur les trois couronnes (1546), et contre la ville de Lübeck, dont les créances et les monopoles furent réduits par le traité de 1537. La guerre avec la Russie, à propos de la Finlande (1554-57), ne fut pas signalée par de grands combats et n'amena pas de changements. La couronne fut déclarée héréditaire dans la maison de Vasa (diète d'Œrebro, 1540) et la succession, par ordre de primogéniture, de mâle en mâle, réglée par la diète de Vesterås (1544). Habile, prudent, laborieux, économe, l'un des meilleurs orateurs de son temps, Gustave Ier gouverna presque despotiquement, tout en s'appuyant sur la *riksråd* et sur la diète ; il tripla les revenus de la couronne, créa une armée régulière et une flotte de trente navires, encouragea le commerce, l'industrie et l'agriculture, mais il eut le tort d'instituer de grands fiefs héréditaires pour trois de ses fils (1556-60). Il avait été marié trois fois : 1° en 1531, avec Catherine de Saxe-Lauenburg (1513-35), dont il eut Erik XIV, son successeur; 2° en 1536, avec Marguerite Leijonhufvud (1514-51), dont il eut dix enfants, entre autres Jean III, d'abord duc de Finlande; Magnus (1542-95), duc d'Œstergœtland ; Charles IX, d'abord duc de Sœdermanland ; enfin 3°, en 1552, avec une nièce de sa seconde femme, Catherine Stenbock (1536-1621), dont il n'eut pas d'enfants. Il est inhumé avec les trois reines dans la chapelle des Vasa, à la cathédrale d'Upsala. Sa statue, modelée par Larchevesque, a été érigée à Stockholm en 1773. Beauvois.

Bibl. : *K. Gustaf den fœrstes registratur*, éditée par V.-G. Granlund, 13 vol. in-8 jusqu'en 1541 ; Stockholm, 1861-92. — *Historiam R. Gustavi I monumenta quæ respiciunt, è bibliotheca De la Gardiana in Lœberœd deprompta*, édit. par P. Wieselgren ; Lund, 1829. — *Handlingar rœrande Sveriges inre fœrhållanden under K. Gustaf I*, éd. par Ekblom et Thyselius, 1841-45, 2 vol. — *Sveriges traktater med fræmmande magter*, éd. par Rydberg, 1885, t. IV. — P.-A. Svart, *Gustaf Is krœnika* (jusqu'en 1533 seulement), éd. par E. Klemming; Stockholm, 1870. — Chroniques inédites de Sven Elofsson, P. Brahe et Rasmus Carlsson. — Erik Jœransson Tegel, *Gustaffs historia* ; Stockholm, 1622, in-fol., abrégée par L. Grubb, sous le titre de *Breviarium Gustavianum* ; Linkœping, 1671, in-4. — Samuel Kempe, *Historia Gustavi I*; Strengnæs, 1629, in-8 ; 2e éd., 1648. — Ægidius Girs, *K. Gustaffs I och K. Erichs den XIVs chrœnikor* ; Stockholm, 1670, in-4. — O. Celsius, *K. Gustaf Is historia* ; Upsala, 1746, t. I, in-8; Stockholm, 1753, t. II ; 3e éd.; Lund, 1792, 3 vol. ; trad. en allemand, Copenhague, 1749, 2 vol. in-8. — J.-W. von Arckenholtz, *Geschichte Gustav Wasa's* ; Tubingen, 1801, 2 vol. in-8; trad. en franç. par Girard de Propiac; Paris, 1803, 2 vol. in-8. — A. Fryxell, *Gustaf I*, t. III de ses *Berættelser*; Stockholm, 1828, in-18. — A. de Flaux, *Hist. de Gustave Ier* ; Paris, 1861, in-8. — C.-F. Allen, *De tre nordiske Rigers Historie*; Copenhague, 1870-72, t. IV et V, in-8. — H. Forssell, *Sveriges inre historia från Gustaf I*; Stockholm, 1869-75, 2 vol. in-8. — L. A. Anjou, *Svenska kyrko reformationens historia*, 1850-51, 3 vol. — H. Reuterdhal, *Svenska kyrkans historia*, t. IV, 1re part., ann. 1520-33 (1866). — O. Ahnfelt, *Utvecklingen af svenska kyrkans ordning under Gustaf Is regering* ; Lund, 1893. — Autres sources citées dans *Bibl. sveo-gothica* de Warmholtz, 1791, t. VII, in-8, nos 2963-3054. — H. Wieselgren, *les Chroniques relatives à Gustave Vasa*, dans *Historisk Tidskrift* ; Stockholm, 1890, fasc. I, pp. 41-60.

GUSTAVE II Adolphe, né à Stockholm le 9 déc. 1594, tué à Lützen le 6 nov. 1632, grand-duc de Finlande et de Vestmanland en 1607, régna à partir de 1611. Fils aîné de Charles IX et de Christine de Holstein-Gottorp, il reçut une éducation très soignée et si étendue qu'il parlait six langues et en comprenait six autres. Il fut de bonne heure jeté dans la vie pratique : à six ans, il fit un très long voyage sur mer et par terre ; dès l'âge de neuf ans, il assistait aux délibérations du *Riksråd* ; à treize ans, il négociait déjà avec les diplomates ; à quinze ans, il fut chargé de prononcer un discours du trône ; à seize ans, il enleva aux Danois Christianopel et Borgholm. A la mort de son père (30 oct. 1611), il eût pu exercer le pouvoir si la question de succession eût été définitivement réglée ; mais, quoique son cousin, le duc d'Œstergœtland, Jean, fils du roi Jean III, eût renoncé au trône dès 1604, Charles IX l'avait par son testament désigné comme le légitime héritier du trône ; il y eut un intérim de deux mois, avec un gouvernement provisoire, composé de la reine douairière, du duc Jean et de six *riksråds*. A la diète de Nykœping (déc. 1611), le duc Jean ayant renouvelé sa renonciation en faveur de Gustave-Adolphe, celui-ci, proclamé roi et déclaré majeur (16 déc.), sanctionna un projet de constitution qui lui fut soumis, la Garantie royale (*Konungafœrsækran*) de 1611. La Suède était alors en guerre avec trois nations, Danemark-Norvège, Russie et Pologne. Les Danois, maîtres d'Elfsborg (aujourd'hui Gœteborg) et de Kalmar, menaçaient Jœnkœping; il les expulsa des Gœtlands (déc. 1612) et conclut avec eux le traité de Knæred (28 janv. 1613), sur les bases du *statu quo ante*, mais en payant deux millions d'écus pour les frais de guerre. Libre de ce côté, il poursuivit la guerre de Russie où Jacob de La Gardie occupait Novgorod et où Evert Horn faisait des conquêtes dans l'Ingrie et le bassin du Ladoga : il y fit lui-même deux campagnes (1614, 1615), mais ne put s'emparer de Pskov, et il conclut avec le fondateur de la dynastie des Romanov le traité de Stolbova (27 fév. 1617) par lequel il renonçait tacitement à la couronne de tsar offerte à son frère Charles-Philippe, mais il conservait

parmi les pays occupés par ses troupes la Karélie russe jusqu'au Ladoga, le bassin de la Neva et l'Ingrie, de sorte que la Russie n'avait plus accès au golfe de Finlande et était même exclue du littoral de la Baltique, ayant en même temps renoncé à ses prétentions sur l'Esthonie et la Livonie.

La possession de ces deux dernières provinces, ainsi que la couronne de Suède, étant disputées à Gustave-Adolphe par son cousin Sigismond, fils aîné de Jean III et roi de Pologne, il tourna contre lui les troupes devenues disponibles, s'empara de Pernau (1617), de Riga (1621), de Dorpat (1625), et la victoire de Wallhof en Courlande (1626) le rendit maître de ce pays et de la Livonie, mais la résistance de Dantzig balança la prise de Pillau, d'Elbing, de Marienburg et d'une quinzaine d'autres places dans la Prusse orientale, aussi bien que la victoire de Wrangel à Gurzno (1629). Gustave-Adolphe dut renoncer aux embouchures de la Vistule et il conclut avec la Pologne, à Altmark (1629), un armistice de six ans.

Ayant eu pour adversaire, dans ses dernières campagnes l'empereur Ferdinand II, allié de Sigismond, il se décida à prendre part à la guerre de Trente ans, autant pour la défense du protestantisme que pour accroître ses possessions au S. de la Baltique. Après y avoir été trois fois autorisé par la Diète (1628-30) et avoir augmenté d'un tiers le chiffre de son armée, porté à 70,000 h., il passa en Poméranie à la tête de 13,000 h. (juin 1630), prit Stettin sans coup férir, dispersa l'armée impériale campée à Garz (décembre), obtint de la France, par la convention de Bærwalde (janv. 1631), un subside de 400,000 écus, entra à la suite d'un sanglant assaut à Francfort-sur-l'Oder (avr. 1631), imposa son alliance à l'électeur de Brandebourg, mais n'arriva pas assez tôt pour secourir sa première alliée en Allemagne, la ville de Magdebourg, qui fut mise à sac par Tilly (mai 1631). Après avoir repoussé ce général qui l'avait attaqué (juillet) dans son camp retranché à Werben, au confluent de l'Elbe et du Havel, il fut placé, par les princes allemands, qui l'avaient d'abord repoussé comme intrus, à la tête de la ligue protestante (août).

La brillante victoire de Breitenfeld, près de Leipzig (7 sept. 1631) lui permit de marcher vers le Rhin et de prendre ses quartiers d'hiver à Mayence où il reçut les hommages d'une grande partie de l'Europe. De là, s'étant porté sur le Danube, ses 40,000 h. écrasèrent les 25,000 h. de Tilly qui fut blessé mortellement au passage du Lech (5 avr. 1632) et remplacé par Wallenstein. Tenu en échec pendant deux mois (juillet et août), dans les environs de Nuremberg, par ce grand capitaine qui, pour lui couper sa ligne de retraite, alla ravager la Saxe, il dut quitter les pays catholiques du Sud pour aller secourir ses alliés protestants de l'Allemagne centrale. Dans la bataille qu'il livra à son redoutable adversaire à Lützen, près de Leipzig (6 nov. 1632), il périt dans la sanglante mêlée, mais son armée garda ses positions et les grands généraux formés à son école, J. Banér, L. Torstensson, K.-G. Wrangel, continuèrent pendant seize ans d'occuper diverses parties de l'Allemagne.

Les victoires, qui avaient élevé la Suède au niveau des grandes puissances, étaient dues en partie à sa prudente et habile stratégie et à sa tactique imitée de celle de Maurice d'Orange ; partie à l'accroissement de l'armée permanente au moyen de la conscription annuelle ou des abonnements de provinces et districts, et de l'affectation plus étendue des domaines de la couronne à l'entretien des troupes. Il avait rendu les trois armes plus mobiles et augmenté l'importance de la mousqueterie et de l'artillerie. Sa puissante personnalité inspirait la confiance à ses soldats, à qui il imposait d'ailleurs la plus stricte discipline. Aussi était-il respecté même des catholiques, qu'il protégeait contre les représailles de ses alliés.

Malgré ses continuelles absences, les affaires intérieures n'avaient pas été négligées ; il avait posé les bases de la constitution de 1634 ; le *riksråd* divisé en collèges dirigeait l'administration ; un budget régulier fut établi ; la comptabilité simplifiée ; les pouvoirs civil et militaire séparés ; la législation et la justice améliorées par le code de procédure de 1614 ; par des lois sur les corporations, la marine, le commerce; par une ordonnance sur la chevalerie (1626) ; par la création de cours d'appel à Stockholm (1614), à Abo (1623), à Dorpat (1629) ; les écoles furent réorganisées, des gymnases créés, une université pour les provinces baltiques fondée à Dorpat (1630), celle d'Upsala dotée (1624) de plus de trois cents domaines patrimoniaux des Vasas ; l'industrie minière progressa par l'immigration d'ingénieurs et d'ouvriers wallons ; quinze villes nouvelles, entre autres Gœteborg (1619), développèrent le trafic. Le revers de la médaille, c'est qu'il fallut accorder à la noblesse des dotations et des privilèges proportionnés aux sacrifices qu'elle faisait, et appauvrir la nation par de continuelles levées d'hommes et de nouveaux impôts ; mais la gloire des armes faisait oublier toutes les misères aussi bien en Finlande qu'en Suède et, sous ce règne, il n'y eut pas de troubles intérieurs comme sous les quatre précédents.

Au génie militaire, Gustave-Adolphe joignait des talents variés ; c'était un puissant orateur politique ; il écrivit aussi des poésies en suédois et en allemand ; une *Histoire du gouvernement de Charles IX*, inachevée (éditée par Bergius ; Stockholm, 1759, in-4, et, sous le titre d'autobiographie, par Zettersten, *id.* 1773, in-8, et 1780) ; enfin, de nombreuses lettres remarquables par le style et la pureté du langage. Ses *Ecrits* ont été édités par K.-G. Styffe (1861). Il sacrifia à la raison politique sa passion pour Ebba Brahe, et il épousa (1620) Marie-Eléonore de Hohenzollern, fille de l'électeur de Brandebourg, Jean-Sigismond ;





Médaille d'argent avec le portrait de Gustave-Adolphe (Cabinet des médailles de Berlin).

il en eut trois filles, dont l'une seulement, Christine, née en 1626, survécut et lui succéda. Avant son mariage il avait reconnu un fils de Margareta Cabeljau, Gustaf Gustafsson (1616-53), créé comte de Vasaborg en 1646. Un monument de style gothique a été élevé en 1832 à l'endroit où fut retrouvé son cadavre, qui repose dans l'église de Riddarholm à Stockholm. Sa statue par Larchevesque fut érigée à Stockholm (1791) ; deux autres par Fogelberg à Gœteborg (1854) et à Brème. BEAUVOIS.

BIBL. : Axel OXENSTIERNA, *Skrifter och brefvexling* (1re série, Stockholm, 1888, gr. in-8 ; 2e série, *id.*, 1888-93, t. I-V). — *Handlingar till Gustaf II Adolfs historia*, (1784, t. I). — *Lettres et mémoires de Gustave-Adolphe, de ses ministres et de ses généraux* (1625-32), publiées par Ph.-H. de Grimoard ; Paris, 1790, in-8. — *Ungedrückte Briefe Albrecht's von Wallenstein und Gustav-Adolph's*, édit. par E. H. Zober ; Stralsund, 1830, in-8. — *Sverigs och Hollands diplomatiska fœrbindelser* (1621-30), documents publiés par M. G. Schybergsson ; Helsingfors, 1881, in-8. — Joh. WIDEKINDI, *Gustaff Adolphs II historia*, jusqu'en 1617 seulement ; Stockholm, 1691, in-fol. — Du même, *Historia belli sueco-moscovitici decennalis*, 1607-21 ; Stockholm, 1672, in-4 ; aussi en suédois, 1671. — J. FOWLER, *The History of troubles of Suetland and Poland*, jusqu'en 1629 ; Londres, 1656, pet. in-fol. — L. FORNELIUS, *Gustavus sago-togatus* ; Upsala, 1631, in-fol. — Eloges de Gustave-Adolphe par WINSEMIUS, D. HEINSIUS, J. FREINSHEMIUS, (1632). — L.-F. G., *Histoire des armes victorieuses de Gustave-Adolphe* ; Genève, 1632. — Fr. SPANHEIM, *le Soldat suédois* ; Genève, 1633, in-8. — P.-B. DE BURGE, *De Bello suecico Gustavi Adolphi* ; Leyde, 1633, 1639, 1643 ; Cologne,

1641, 1644; en français par P. de Mauvoy; Paris, 1653, in-8. — B. Ph. von CHEMNITZ, *K. Schwedischer in Deutschland geführter Krieg;* Stettin, 1648, t. I, in-fol., aussi en latin, *id.* — A GARRISOLES, *Adolphidos*, en 12 chants; Montauban, 1649, in-4. — S. PUFFENDORF, *Commentariorum de rebus suecicis libri XXVI*, 1630-54; Utrecht, 1686, in-fol.; Utrecht, 1705, in-fol., éditions passablement différentes qui font l'objet des *Lectiones variantes* d'Arckenholtz; Marburg, in-8. — C. Chr. GJŒRWELL, *K. Gustaf-Adolfs tyska fælttåg*, 1630-32; Stockholm, 1759-61, 2 vol. — MAUVILLON, *Histoire de Gustave-Adolphe;* Amsterdam, 1764, in-4; *id.*, 4 vol. in-12. — J. von ARCKENHOLTZ, *Recueil des sentiments et des propos de Gustave-Adolphe;* Stockholm, 1769 in-12. — DUFRESNE DE FRANCHEVILLE, *Histoire des dernières campagnes et négociations de Gustave-Adolphe en Allemagne;* Berlin, 1772, in-4. — J. HALLENBERG, *Svea rikes historia under K. Gustaf-Adolfs regering*, jusqu'en 1626; Stockholm, 1780-96, 5 vol. in-8. — Ph. H. DE GRIMOARD, *Histoire des conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne* (1630-32); *id.*, 1782, in-fol. — FANT, *Gustaf-Adolfs historie indtill 1630, id.*, 1784-85. — C.-R. BERCH, *K. Gustaf-Adolfs och dess gemåls lefvernesbeskrifning;* Stockholm, 1788. — C.-F. RÜHS, *Erinnerungen an Gustav-Adolph;* Halle, 1806. — A.-H.-D. von BÜLOW, *Gustav-Adolph in Deutschland;* Berlin, 1808, 2 vol. in-8.— A.-F. GFRŒRER, *Geschichte Gustav-Adolph's und seiner Zeit;* Stuttgart, 1835-37, 2 vol., 3e édit., 1852. — A. FRYXELL, *Gustaf II Adolf;* Stockholm, 1833, in-18; trad. en français par Mlle du Puget; Paris, 1847, 2 vol. — A. CRONHOLM, *Sveriges historia under Gustaf II Adolfs regering;* Stockholm, 1857-72, 6 vol. in-8. — V.-E. SVEDELIUS, *Om, K. Gustaf Adolfs karaktersutveckling;* Upsala, 1862; 2e édit., 1863. — G. SŒDERGREN, *Om Gustaf II Adolfs plan att blifva rysk czar;* Vexiœ, 1868. — P. KERFSTEDT, *Statsfœrvaltningen under Gustaf II Adolfs regering;* Upsala, 1872. — DE PARIEU, *Histoire de Gustave-Adolphe;* Paris, 1875, in-8. — A. CRONHOLM, *Trettioåriga kriget und underhandlingarna i Tyskland;* 1848-49; 2e édit., Stockholm, 1878-80. — J. KROHN, *Kertomuksia Suomen historiasta*, t. IV; Tammerfors, 1878. — J. MANKELL, *Om Gustaf II Adolfs politik;* Stockholm, 1881. — Du même, *Om orsakerna till Gustaf II Adolfs deltagande i Trettioåriga kriget;* 2e édit. remaniée, Lund, 1882. — W. RIDDERSTAD, *Gustaf II Adolfs deltagande i Trettioåriga kriget;* Stockhlom, 1882. — M. HŒJER et G. BJŒRLIN, *Gustaf-Adolf, id.*, 1882. — Fr. FÆH, *Gustav-Adolph und die Eidgenossen 1629-32*, 1887, in-4. — A. RYDFORS, *De Diplomatiska fœrbindelserna emellan Sverige och England 1624-30;* Upsala, 1890. — Claës BRATT, *Gustaf II Adolph som fæltherre;* Stockholm, 1891. — Otto KLOPP, *Der Dreissigjæhrige Krieg bis 1632;* Paderborn, 1892-93, 2 vol., 2e édit. — Autres sources citées dans *Bibl. hist. sveo-gothica* de WARMHOLTZ; Stockholm, 1793, t. VII, nos 3439-3894.

GUSTAVE III, né à Stockholm le 24 janv. 1748, mort le 29 mars 1796, régna à partir de 1771. Fils aîné du roi Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique de Hohenzollern, sœur de Frédéric le Grand, il eut à souffrir des tiraillements entre ses parents et les Etats qui lui choisirent des gouverneurs et précepteurs, et même une épouse (1766); aussi conçut-il de bonne heure le projet de s'affranchir de cette tutelle excessive et il s'y prépara avec toute la dissimulation qu'il savait imposer à son esprit vif et à son cœur ardent. Il décida son père à abdiquer (12 déc. 1768) pour forcer le *Riksråd* à convoquer la Diète (1769) où les Bonnets furent en minorité. Comme Catherine II et Frédéric II protégeaient ce parti et tenaient au maintien du parlementarisme désorganisateur, ils se concertèrent avec le Danemark (13 déc. 1769) pour démembrer la Suède, si elle modifiait la constitution de 1720. Le prince Gustave, qui craignait pour sa patrie le sort prévu de la Pologne, profita de son séjour à Paris (du 4 févr. au 25 mars 1771) pour s'assurer l'appui de la France avec une augmentation de subsides. La mort de son père (12 févr.) le rappela à Stockholm. Quoiqu'il eût signé (15 mars) la *garantie* exigée de tout nouveau roi, il chargea J.-K. Toll et J.-M. Sprengtporten de soulever les troupes de Skanie et de Finlande, et il fit lui-même arrêter les *riksråds* ainsi que les chefs du parti des Bonnets (19 août 1772).

Ce coup d'Etat, si prestement exécuté sans effusion de sang ni représailles, ne rencontra pas la moindre opposition et valut même au roi les félicitations des quatre ordres, ce qui priva les trois coalisés de tout prétexte d'intervention, d'autant plus que deux d'entre eux étaient alors occupés à dépecer la Pologne. La nouvelle constitution adoptée par la Diète, le 21 août, augmentait les prérogatives du monarque, tout en laissant le pouvoir judiciaire au *Riksråd*, et le vote du budget aux Etats avec lesquels il partagea le pouvoir législatif. Gustave III, imbu, comme sa mère, des principes philosophiques, abolit la torture (1772), maintint la liberté de la presse, affranchit le commerce intérieur des céréales (1775 et 1780), adoucit les pénalités, mit la flotte et l'armée sur un meilleur pied, accorda une certaine liberté aux étrangers (1781) et aux juifs (1782) dans l'exercice de leur culte. Une nouvelle cour de justice fut créée à Vasa (1776). Les billets de banque, dont le cours était forcé depuis 1745, purent être changés en espèces contre la moitié de leur valeur nominale (1775). Ces mesures rendirent populaire le jeune roi, mais on le blâma d'avoir monopolisé au profit de l'Etat la fabrication de l'alcool (1775) et privé les agriculteurs de la faculté d'en distiller pour leurs besoins. Ses préparatifs secrets pour l'annexion éventuelle de la Norvège et pour une guerre contre la Russie, son brillant mais dispendieux voyage en Italie et en France (1783-84) avaient épuisé le trésor, et des emprunts répétés avaient doublé la dette publique en 1786. Le *Riksråd* était blessé de ce que le roi avait une tendance à gouverner sans sa participation, soit directement et secrètement, soit à l'aide de ses favoris, Toll et G.-M. Armfelt; la noblesse regrettait la perte de son pouvoir parlementaire; le clergé se plaignait de l'émancipation partielle des catholiques et des juifs, de la simonie du directeur des cultes, Schrœderheim, et de ses mauvais choix. Le mécontentement presque général se fit jour à la Diète de 1786, qui réduisit le budget et rejeta presque toutes les propositions royales. Gustave III remédia bien à la simonie et à quelques abus, mais il ne put désarmer ses ennemis ni à l'intérieur ni en dehors.

Etant au fait des menées de beaucoup de personnages qui sollicitaient l'appui de Catherine II, les uns pour le rétablissement du parlementarisme, les autres, comme M. G. Sprengtporten, pour la création d'une principauté autonome en Finlande sous le protectorat de la Russie, il pensa parer au danger, en profitant de la guerre entre la Turquie et la tsarine, pour attaquer celle-ci, quoiqu'il n'eût pu obtenir l'alliance ni de la France, ni de l'Angleterre, ni de la Prusse, ni du Danemark, et, comme sans le consentement de la Diète, il ne pouvait faire qu'une guerre défensive, les incursions de quelques cosaques sur le territoire finlandais (28 juin 1788) servirent de prétexte à l'envahissement de la Karélie russe. Il ne restait que 6,000 combattants à Saint-Pétersbourg où devaient converger deux corps suédois marchant au nord et au sud du golfe de Finlande; mais, dans un combat livré vers le milieu de ce golfe, près de l'îlot de Hogland (17 juil.), la flotte russe barra le chemin au prince Charles qui devait débarquer des troupes dans l'Ingrie; d'autre part tout fut si mal conduit sur la terre ferme que l'armée de Finlande ne put même s'emparer de Fredrikshamn; beaucoup d'officiers, regardant la guerre comme illégale, se liguèrent au camp d'Anjala (12 août) et sollicitèrent la protection de la puissance qu'ils étaient chargés de combattre. Gustave III, qui se trouvait sur le théâtre des hostilités et qui craignait pour sa liberté, fut heureux d'apprendre que le Danemark lui avait déclaré la guerre; il se hâta de regagner la Suède (1er sept.) et, mettant à profit l'indignation causée par la trahison des conjurés d'Anjala, il souleva les Dalékarliens, marcha avec des volontaires au secours de Gœteborg que menaçaient les Dano-Norvégiens; ceux-ci, sous la pression de l'Angleterre, cessèrent les hostilités (9 oct. 1788) et finirent même par se déclarer neutres (9 juil. 1789).

Libre de ce côté, Gustave III retourna à Stockholm, convoqua la Diète qui se réunit le 26 janv. 1789 et qui, au lieu du régime parlementaire réclamé par l'aristocratie, donna au monarque des pouvoirs plus étendus, par l'*Acte d'union et de sûreté* voté seulement par les trois ordres plébéiens (21 févr. 1789). Le roi, ayant obtenu des subsides pour continuer la guerre, retourna en Finlande (3 juin), remporta quelques petits avantages sur terre, tandis que la flotte commandée par son frère le duc Charles gagnait

une bataille près de l'île d'Œland (26 juil.) et que la flottille côtière sous C.-E. Ehrensværd se distinguait, tout en faisant de sérieuses pertes à Svensksund (24 août). L'année suivante fut plus favorable aux armes de la Suède : Gustave III vainquit à Valkiala (29 avr. 1790), dispersa une flottille russe devant Fredrikshamn (15 mai) et, après être sorti avec beaucoup de peine (3 juil.) du golfe de Viborg où ses deux flottes étaient bloquées, il remporta à Svensksund (9 et 10 juil.) une brillante victoire navale qui hâta la conclusion de la paix (Værælæ, 14 août), sur les bases du *statu quo ante*. Cette guerre, entreprise si légèrement, avait coûté à Gustave III 50,000 hommes et une trentaine de navires, mais c'était la première, depuis Charles XII, où la Suède eût fait respecter son drapeau et son indépendance.

Malgré le mauvais état des finances, un peu atténué par un subside annuel de 300,000 roubles que le tsar s'engagea à payer (19 oct. 1791), l'aventureux monarque songeait à se faire élire roi de Pologne et à faire une descente sur le littoral français de la Manche ; à cet effet, il se rendit à Aix-la-Chapelle dans l'été de 1791 pour se concerter avec les partisans de Louis XVI ; ces projets, d'une réalisation difficile, furent mis à néant par une nouvelle conjuration de quelques nobles : dans un bal masqué (16 mars 1792), l'un d'eux, Anckarstrœm, tira sur Gustave III qui ne fut pas tué sur le coup, mais il mourut des suites de sa blessure (29 mars) après avoir institué un conseil de régence présidé par son frère le duc Charles et avoir pris des mesures qui paralysèrent les desseins de l'aristocratie. Son règne avait été, malgré tant de fautes, l'un des plus brillants de l'histoire de Suède. Quant à sa personnalité, elle est très diversement jugée selon le point de vue auquel on se place ; mais on ne peut nier qu'il n'ait joué en grand acteur un rôle des plus dramatiques. De Sophie-Madeleine (1746-1813), fille de Frédéric V, roi de Danemark, qu'il avait épousée le 1er oct. 1766, il eut deux fils : *Gustave IV* qui lui succéda, et *Charles-Gustave*, duc de Småland (1782-3).

Quoiqu'il se fût constamment appuyé sur les plébéiens, ses goûts étaient très raffinés ; il aimait la pompe, les arts, les lettres ; il ne se borna pas à fonder quatre académies (de musique, 1771 ; de peinture et sculpture, 1773 ; suédoise, 1786 ; des belles-lettres, d'histoire et d'archéologie, 1786), le théâtre suédois (1773, appelé grand théâtre depuis 1782) ; à encourager les beaux esprits de toute sorte et d'en appeler même de l'étranger ; à acquérir beaucoup d'antiques de haute valeur ; il cultivait lui-même la gravure à l'*aqua-tinta* et à l'eau-forte, l'architecture ; il était l'un des premiers orateurs politiques et académiques dans une période qui en produisit en grand nombre ; il donna le plan de *Gustave Vasa*, opéra national, mis en vers par J.-H. Kellgren et en musique par Naumann (représenté en 1786) ; il composa en prose : *Gustave-Adolphe et Ebba Brahe*, mis en vers par Kellgren et en musique par l'abbé Vogler (1788) ; *Siri Brahe et Johan Gyllenstierna* (1788), trois pièces qui sont restées au répertoire jusqu'à nos jours ; de plus il en adapta et localisa beaucoup d'autres. Ses *Ecrits politiques, littéraires et dramatiques suivis de sa correspondance* (traduite en français par Dechaux, Stockholm, 1803-5, 5 vol. in-8), ont été publiés en suédois par J.-G. Oxenstierna (*id.* 1806-13, 5 vol. ; nouv. édit., 1835, 3 vol.) ; les pièces de théâtre réimprimées en deux volumes (1826 et 1857). Des extraits et analyses des *Papiers de Gustave III* ont été donnés par E.-G. Geijer (Upsala, 1843-45, 3 vol. ; 2e édit., 1876). Sa statue par Sergel a été érigée à Stockholm en 1808. BEAUVOIS.

BIBL. : *Correspondance entre le prince Gustave de Suède et le comte de Scheffer*, 1772, in-8. — *Hemliga Handlingar hœrande till Sveriges historia efter K. Gustaf IIIs antræde till regeringen*, édit. par P.-A. Vallmark et J.-E. Schartau ; Stockholm, 1821-25, 3 vol. — *Recueil de documents inédits concernant l'histoire de Suède sous le règne de Gustave III*, publ. par L. Manderstrœm ; *id.*, 1847-49, 2 vol. — *Gustaf IIIs bref till C.-A. Wachtmeister och Franc*, édit. par G. Andersson ; Œrebro, 1860. — *K. Gustaf IIIs bref till G.-M. Armfelt*, édit. par E. Tegner ; Stockholm, 1883. — Mémoires de F.-A. et H.-A. von FERSEN, L. et J. von ENGESTRŒM, G.-J. EHRENSVÆRD, O. WALLQVIST, J.-Chr. G. BARFOD, CHARLES prince de Hesse, et réimpression de ceux d'E. SCHRŒDERHEIM, G.-G. ADLERBETH et G.-M. ARMFELT, faite par les soins d'E. Tegner sous le titre de *Från tredje Gustafs dagar* ; *id.*, 1892 et suiv. — Fr. BECCATINI, *Storia del regno e della vita di Gustavo III* ; Venise, 1792, 4 vol. in-8. — E.-L. POSSELT, *Geschichte Gustav's III* ; Karlsruhe, 1792, in-8 ; trad. en franç. par J.-L. Manget ; Paris, 1807, in-8. — A.-Fr. GEISLER, *Leben des Kœnigs von Schweden Gustav's III* ; Leipzig, 1793, 2 vol. in-8. — A.-H.-D. von BÜLOW, *Geschichte Gustav's III* ; *id.*, 1806-10, 3 vol. in-8. — C.-J.-E. D'AGUILA, *Histoire du règne de Gustave III* ; Paris, 1807, 3 vol. in-8 ; *id.*, 1815, 2 vol. — G. von SCHANTZ, *Historia œfver kriget emellan Sverige och Ryssland, 1788-90*, 1817-18, 2 vol. — C.-M, CREUTZ (Malmanen), *Anjala fœrbundet* ; Helsingfors, 1848. — BERGMAN VON SCHINKEL, *Minnen ur Sveriges nyare historia* ; 1855-6, t. I-IV, 2e édit. — L. MANDERSTRŒM, *Om Gustaf IIIs yttre politik, 1791-92*, 1859. — G. LAGUS, *Gustaf III och hans tidehvarf uppfattade af poesien* ; Helsingfors, 1860. — B. von BESKOW, *Om Gustaf III sasom konung och menniska* ; Stockholm, 1860-67, 4 vol. — J.-A.-C. HALLSTENIUS, *Fœrsœk till framstællning af K. Gustaf IIIs danske politik* ; Upsala, 1862 — V. THAM, *K. Gustaf III och rikets stænder, 1789* ; Stockholm, 1866, 2 fasc. — A. GEFFROY, *Gustave III et la cour de France* ; Paris, 1867, 2 vol. in-12. — E.-W. MONTAN, *Bidrag till Gustaf IIIs historia* ; Stockholm, 1869. — J. MANKELL, *Anteckningar rœrande finska arméens och Finlands krigs-historia* ; *id.*, 1870, 2 vol. — N. TENGBERG, *K. Gustaf IIIs fœrsta regeringstid* ; Lund, 1871. — O. NILSSON, *Blad ur K. Gustaf IIIs historia* ; Malmœ, 1873, in-4. — C.-G. MALMSTRŒM, *Sveriges Politiska Historia*, 1877, t. VI. — V. KOERSNER, *Gustaf IIIs yttre politik, 1788* ; Upsala, 1882. — A. FRIEDLANDER, *Gustaf III såsom dramatisk fœrfattare* ; Lund, 1884, in-8. — C.-T. ODHNER, *Sveriges Politiska Historia under K. Gustaf IIIs regering* ; Stockholm, 1885, t. I, in-8 ; ann. 1771-78. — Nils AKESON, *Gustafs IIIs fœrhållande till franska revolutionen* ; Lund, 1885-6. — A. HJELT, *Sveriges Stællning till utlandet efter 1872* ; Helsingfors, 1887. — *La Comtesse d'Egmont, 1740-73, d'après ses lettres inédites à Gustave III*, par la comtesse d'Armaillé ; Paris, 1890. — O. SJŒGREN, *Gustaf IIIs regering* ; Stockholm, 1891-92, formant les t. XLVII-XLVIII de l'*Hist. de Suède* par Fryxell. — H. HÜFFER, *Das Zerwürfniss Gustav's III von Schweden mit seiner Mutter* ; Leipzig, 1894.

GUSTAVE IV ADOLPHE, né à Stockholm le 1er nov. 1778, mort à Saint-Galles le 7 févr. 1837, régna de 1792 à 1809. Fils aîné du précédent et de la reine Sophie-Madeleine, il fut soigneusement élevé par N. von Rosenstein et J.-G. Flodin, qui lui inculquèrent le goût de l'ordre et de l'économie, la piété et la fermeté de caractère ; mais, par suite de l'étroitesse de son esprit ces qualités dégénérèrent en parcimonie, en mysticisme et en opiniâtreté ; la fin tragique de son père l'avait d'ailleurs rendu sombre et méfiant. Monté sur le trône le 29 mars 1792, il fut jusqu'au 1er nov. 1796 sous la tutelle d'un conseil de régence présidé par son oncle le duc Charles de Sœdermanland. A sa majorité, il voulut gouverner par lui-même et réussit à mettre les finances en bon état, jusqu'à ce que la disette de 1798-99 fit tomber les billets de banque à la moitié de leur valeur nominale. Il dut convoquer la Diète à Norrkœping (1800) et lui arracha son consentement à des projets irréalisables ; aussi fallut-il faire un emprunt au duc de Mecklembourg-Schwerin, en lui donnant en gage la ville de Wismar (1803).

D'abord opposé à l'Angleterre, contre laquelle il conclut avec la Russie, le Danemark et la Prusse un traité de neutralité armée (1800), il dut se rapprocher d'elle (1801), comme ses alliés avaient été forcés de le faire. Pendant un long séjour dans la principauté de Bade (1803-5), excité par les émigrés français et exaspéré de l'assassinat du duc d'Enghien, il conclut avec l'Angleterre (3 déc. 1804) et avec la Russie (14 janv. 1805) un traité d'alliance contre Napoléon en qui il voyait la bête de l'Apocalypse. Il rompit toute relation avec la France, prohiba même les livres et les journaux français, et passa avec une armée dans la Poméranie suédoise ; mais il se montra aussi incapable comme général que comme politique et refusa de conclure la paix lorsque la Prusse et la Russie eurent été vaincues. En 1807, la Poméranie fut occupée par les Français qui, de concert avec les Danois, menaçaient le S.-O. de la Suède.

Mais le plus grand danger était du côté de l'E., où les Russes, devenus les alliés de Napoléon, envahirent la Finlande (févr. 1808). Rien n'avait été préparé pour leur résister efficacement, et le général en chef V.-M. Klingspor avait ordre de se tenir sur la défensive ; malgré les beaux faits d'armes de quelques-uns de ses colonels, C.-J. Adlercreutz, J.-A. Sandels, et G.-C. von Dœbeln, il rétrograda jusqu'en Laponie. La Finlande était dès lors perdue de fait en attendant qu'elle le fût de droit en vertu du traité de Fredrikshamn (17 sept. 1809).

Toute la nation était indignée de l'inactivité du roi ; aussi le lieutenant-colonel G. Adlersparre n'eut-il pas grand'peine à soulever l'aile gauche de l'armée de l'Est. Après avoir conclu un armistice avec le prince Charles-Auguste d'Augustenborg, chef de l'armée dano-norvégienne, il marcha de Carlstad en Værmland sur Stockholm où il arriva le 22 mars 1809 ; mais, le 13, Gustave IV avait déjà été arrêté par un des héros de la guerre de Finlande, C.-J. Adlercreutz ; il fut interné à Drottningholm, puis à Gripsholm, où il abdiqua (29 mars) en faveur de son fils. La Diète le déposa (10 mai) en prononçant la déchéance de tous ses descendants nés ou à naître. Sa fortune personnelle lui fut rendue et une rente annuelle de 30,000 riksdalers accordée à lui et à sa famille. Conduit en Allemagne (1er déc.), il vécut en différentes localités sous le nom de comte de Gottorp, puis de colonel Gustafsson. Le titre de citoyen de Bâle lui fut conféré en 1818. Il publia en français : *Suède, 1808-9* (1814, nouv. éd., 1820) ; *Premiers Faits d'armes* (1817) ; *Mémorial du colonel Gustafsson* (1829) ; *Nouvelles Considérations sur la liberté illimitée de la presse* (1833) ; *la Journée du 13 mars 1809* (1835).

Après avoir demandé la main d'une princesse de Mecklembourg-Schwerin et obtenu celle de la grande-duchesse Alexandra de Russie (1796), qu'il refusa d'épouser parce qu'elle entendait rester dans la communion grecque-orthodoxe, il se maria (31 oct. 1797) avec Frédérique-Dorothée-Wilhelmine de Bade (1781-1826) dont il fut séparé par divorce en 1812. Il en eut cinq enfants ; 1° *Gustave*, prince Vasa ; 2° *Sophie-Wilhelmine* (1801-65), mariée à Charles-Léopold-Frédéric, grand-duc de Bade, aïeul de la princesse Sophie-Marie-Victoire, née le 7 août 1862, mariée le 20 sept. 1881 au prince Oscar-*Gustave*-Adolphe, fils aîné du roi de Suède Oscar II ; 3° *Charles-Gustave* (1802-5) ; 4° *Amalia-Maria-Charlotta* (1805-53) ; 5° *Cecilia* (1807-44), mariée au grand-duc d'Oldenbourg, Paul-Frédéric-Auguste. BEAUVOIS.

BIBL. : G. D'ALBEDYHL, *Recueil de mémoires et autres pièces authentiques*, 1798, 1811, 2 vol. — C.-F. RIDDERSTAD, *Gœmdt ær icke glœmdt*, 1846-53, 12 fasc. — Mém. de C.-H.-L.-C. VON STEDINGK, M. BJŒRNSTJERNA, J.-J. BURMAN, BERGMAN VON SCHINKEL, E.-G. VON DŒBELN et J.-L. VON GREIFF. — P.-A. GRANBERG, *Historisk tafla af Gustaf IV Adolfs sednaste regeringsår* ; Stockholm, 1810-11, 3 vol. ; aussi en allemand, Hambourg, 1810-11. 2 vol. — J.-Kragh HŒST, *Gustaf IV Adolphs Levnet og Regjering* ; Copenhague, 1808. — Du même, *Gustaf IV Adolphs sidste Regjeringstid* ; *id.*, 1809. — K.-L. RAHBEK, *Gustaf IV Adolphs seneste Regjeringsaar* ; *id.*, 1810-11, 3 vol. aussi en allemand, 2 vol. — M.-G. CRUSENSTOLPE, *Historisk tafla af f. d. K. Gustaf IV Adolfs færsta lefnadsår* ; Stockholm, 1837. — E. M. ARNDT, *Schwedische Geschichten unter Gustav III, vorzüglich aber unter Gustav IV Aaolph* ; Leipzig, 1839, in-8. — P. van SUCHTELEN, *Kriget emellan Sverige och Ryssland, 1808-9*, trad. du russe par R.-F.-G. Wrede ; 2e éd., 1836. — G. MONTGOMERY, *Historia œfver kriget emellan Sverige och Ryssland, 1808-9*, 1842, 2 vol. avec rem. d'un ex-officier finlandais, 1843. — C.-A. ADLERSPARRE, *1809 års revolution och dess mæn*, 1849, 2 vol. — MICHAILOFSKY-DANILEFSKY, *Finska kriget 1808-9*, trad. du russe en suédois, 1850. — P.-O. BÆCKSTRŒM, *Gustaf IV Adolfs historia* ; Stockholm, 1877. — S.-J. BOËTHIUS, *les Tuteurs de Gustave V et la Révolution française*, dans *Historisk Tidskrift 1888-9* ; *id.*, in-8. — K.-V. KEY-ABERG, *De Diplomatiska Jœrbindelserna mellan Sverige och Storbritannien under Gustaf IV Adolfs krig mot Napoléon indtill, 7 sept. 1807* ; Upsala, 1890. — Sur les projets de mariage de Gustave IV, V. *Historisk Tidskrift*, 1892, fasc. 3, pp. 45-58 du supplém.

GUSTAVE, fils du roi Erik XIV et de Catherine Månsdotter, né à Nykœping en 1568, mort à Kachin (gouv. de Tver) en 1607. Il partagea d'abord la prison de son père, mais il fut ensuite exilé par son oncle Jean III (1575), étudia en Pologne dans des collèges de jésuites et embrassa le catholicisme. Son cousin, le roi Sigismond, lui fit bon accueil, et le tsar Boris Godunov l'appela à Moscou (1600) pour créer des difficultés au roi de Suède. Gustave, ayant refusé de se prêter à ces intrigues, fut incarcéré par ordre de Boris, ensuite de Dmitri, et ne recouvra la liberté qu'à la mort de ces deux princes. B-s.

GUSTAVE, prince Vasa, fils aîné de Gustave IV Adolphe et de la reine Frédérique de Bade, né à Stockholm le 9 nov. 1799, mort à Pillnitz (Saxe) le 4 août 1877. Après la déposition de son père, les *Gustaviens*, dirigés par le comte Jacob de La Gardie, essayèrent vainement (1809-1810) de le faire élire comme héritier présomptif de son oncle Charles XIII. Exilé de Suède avec ses parents dès la fin de 1809, il entra au service de l'Autriche et devint lieutenant général. Par suite des protestations (1829) de Charles XIV Jean, il échangea le titre de prince de Suède qu'il portait contre celui de prince Vasa, que lui refusa même l'*Annuaire royal* de Suède, où il est qualifié de prince de Holstein-Gottorp. Il épousa en 1830 la princesse Louise de Bade, morte en 1854, et il en eut une fille, Caroline, née le 5 août 1833, mariée le 18 juin 1853 au fils aîné de Jean-Népomucène, roi de Saxe, le prince Albert, né le 23 avr. 1828, qui a succédé à son père le 29 oct. 1873.

GUSTAVE-OSCAR (Frans), duc d'Upland, né au château de Haga le 18 juin 1827, mort à Christiania le 24 sept. 1852. Fils puîné du prince Oscar (I) et de Joséphine de Leuchtenberg, il fit de sérieuses études historiques et fut chargé (1851) d'éditer les archives des guerres et des institutions militaires suédoises. Parfaitement doué comme artiste, il mit en musique des poésies de Sætherberg et composa des quatuors, des soli pour piano, des marches, etc. L'Académie de musique, dont il était membre d'honneur (1844), lui éleva un monument dans le parc de Haga (1854). B-s.

BIBL. : *Minne af prins Gustaf* ; Stockholm, 1852. — *Prins Gustafs minne* ; UDSALA, 1852. — F.-F. CARLSON, *Personalier Œfver H. K. H. Fr. Gustaf-Oscar* ; Stockholm, 1853, in-4.

GUSTAVE-ADOLPHE (Oscar), duc de Værmland, héritier présomptif de la couronne, né à Drottningholm le 16 juin 1858. Fils aîné d'Oscar (II) et de Sophie de Nassau, il fut nommé sous-lieutenant (1875) dans la garde du corps et dans quatre autres régiments, et proclamé majeur le 16 juin 1876. Après avoir fait à l'université d'Upsala et à la haute école militaire de Stockholm (1877-1880) des études interrompues par des voyages dans tous les pays de l'Europe, il a plusieurs fois gouverné comme régent. De la princesse Sophie-Marie-Victoire de Bade, arrière-petite-fille de Gustave IV Adolphe, née le 7 août 1862, qu'il a épousée le 20 sept. 1881, il a eu trois fils : Gustave-Adolphe, duc de Skanie, né le 11 nov. 1882 ; Vilhelm, duc de Sœdermanland, né le 17 juin 1884 ; Erik, duc de Vestmanland, né le 20 avr. 1889. B-s.

GUSTAVIA. Ville des Antilles françaises, port de l'île *Saint-Barthélemy* (V. ce mot).

GUSTAVSVARN. Forteresse située dans une île de l'extrémité S.-O. de la Finlande, à l'entrée du golfe de Finlande. Dans ces parages la flotte de Pierre le Grand défit la flotte suédoise en 1714.

GUSTROW. Ville d'Allemagne, grand-duché de Mecklembourg, sur la Nebel, affluent de Warnow ; 14,000 hab. Beau château (1558-65). Hôtel de ville, cathédrale bâtie du XIIIe au XVe siècle. Marché de bestiaux et de laines important. Gustrow était au XIIe siècle une des principales villes du pays. Le prince Henri Borwin II y fixa sa résidence. Ce fut de 1555 à 1695 la capitale des ducs de Mecklembourg-Gustrow. Wallenstein y résida pendant un an (V. MECKLEMBOURG).

GUTACH. Rivière d'Allemagne (grand-duché de Bade), affluent de g. de la Kinzig ; sa vallée est une des plus

pittoresques de la Forêt-Noire ; elle fournit près de Triberg les sept cascades du *Fallbach*, par lesquelles elle descend 150 m. Le chemin de fer d'Offenbourg à Singen, voie transversale de la Forêt-Noire, remonte sa vallée au moyen de travaux d'art remarquables.

GUTCH (John), archéologue anglais, né en 1746, mort en 1831. Il a laissé des ouvrages précieux sur les antiquités d'Oxford, où il était recteur de Saint-Clément's et archiviste de l'Université. B.-H. G.

GUTCH (John-Mathew), publiciste anglais, né à Oxford en 1776, mort à Barbourne, près de Worcester, le 20 sept. 1861. Employé chez un homme d'affaires de Southampton, il s'établit en 1803 à Bristol où il acquit la propriété du *Felix Farley's Bristol Journal*. Devenu bientôt un des journalistes les plus estimés de la province, il fonda le *London Morning Journal* qui ne lui procura que des déboires et qui fut finalement supprimé par le gouvernement. Il dirigea encore une maison de librairie, puis fut associé à Worcester dans la banque de son beau-père Lavender. Il avait réuni une importante bibliothèque qui fut vendue en 1858. Gutch a écrit : *Narrative of a singular imposture carried out by the princess Caraboo* (1817) ; *Observations upon the writing of the Ancients* (1827) ; *The Letters of Cosmo*, etc. Il a édité les *Poèmes* de G. Wither, une collection de tous les poèmes et ballades relatifs à Robin Hood (1850, 2 vol.), etc.

GUTENBERG, inventeur de l'*imprimerie* (V. ce mot).

GUTHORM Sindré, skald norvégien du xe siècle. Issu d'une famille noble du canton de Throndhjem, il célébra (vers 920) le roi Harald Hárfagré et son fils Hálfdan le Noir et ne voulut pour toute récompense que la promesse faite par eux d'exaucer un de ses vœux ; plus tard, en effet, ils se réconcilièrent à sa prière. Ses poèmes sur ces princes sont perdus, mais on a conservé sept strophes de sa *drápa* sur Hákon le Bon, composée après 955.

GUTHRIE (William), écrivain écossais, né en 1708, mort en 1770. Reporter politique au *Gentleman's Magazine*, il acquit une véritable influence, qu'il mit vénalement au service des opinions les plus opposées. Parmi ses nombreux écrits, on remarque une *History of England* (1744-51, 4 vol.), une *History of the World* (1765, 12 vol.), une *History of Scotland* (10 vol.), une *Geographical Grammar* (1770) qui a été traduite en français (1797, 3 vol. in-8 ; 4e édit., 1809, 9 vol.), un roman, *The Friends* (1754, 2 vol.), et des *Remarques sur la tragédie anglaise* (1757). B.-H. G.

GUTHRIE (George-James), chirurgien anglais, né à Londres le 1er mai 1785, mort à Londres le 1er mai 1856. Il servit dans l'armée durant la guerre d'Amérique et dans la campagne d'Espagne. En 1816, il inaugura au Collège de chirurgie des leçons de chirurgie qu'il continua pendant trente ans ; il fut en outre chirurgien au Westminster Hospital. Son ouvrage le plus important, ouvrage qui a fait époque, est : *On Gunshot wounds of the extremities*, etc. (Londres, 1815, in-8), dont la troisième édition parut sous le titre : *A Treatise on gunshot-wounds, on inflammation, erysipelas*, etc. (Londres, 1827, gr. in-8, fig.). On lui doit encore : *Lectures on the operative surgery of the eye*, etc. (Londres, 1823, 1827, in-8, pl.) ; *On the Diseases and injuries of the arteries*, etc. (Londres, 1830, in-8) ; *On the Anatomy and diseases of the neck of the bladder and of the urethra*, etc. (Londres, 1834, in-8) ; *On the Anat. and dis. of the urinary and sexual organs* (Londres, 1834, in-8) ; *Clinical Lectures*, etc. (Londres, 1838, in-8), etc.

GUTHRIE (Thomas), littérateur anglais, né à Brechin (Ecosse) en 1805, mort en 1873. Il descendait de James Guthrie de Stirling, le covenanter exécuté en 1661. Après dix ans passés à l'université d'Edimbourg et un séjour à Paris, il obtint en Ecosse la cure d'Arbirlot, où il se fit remarquer par ses sermons. En 1837, lors du conflit dans l'Eglise d'Ecosse, il réclama énergiquement l'indépendance de celle-ci vis-à-vis de l'autorité civile. Curé de Frie Saint-John à Edimbourg, sa philanthropie lui valut autant de popularité que sa prédication, et ses funérailles, le 24 févr. 1873, furent l'occasion d'une grande démonstration publique.

GUTHRIE (James-Cargill), poète écossais, né à la ferme d'Airniefoul (Forfarshire) en 1814. Destiné à l'Eglise, il passa plusieurs années à l'université d'Edimbourg ; il entra dans le commerce, puis devint bibliothécaire de Dundee. Il a composé, durant les loisirs de sa vie commerciale, un grand nombre d'œuvres poétiques : *Village Scenes* (1851), souvent réédité ; *The First False Step* (1854) ; *Wedded Love* (1865) ; *My Last Love* (1865) ; *Summer Flowers* (1867) ; un poème, *Rowena* (1871) ; un recueil de poésies, *Woodland Echoes* (1878). Il a composé un conte en prose, *The Vale of Strathmore* (1875). Beaucoup de ses poésies ont la forme des chansons populaires.

GUTHRIE (Frederick), chimiste et physicien anglais, né à Londres le 15 oct. 1833, mort le 21 oct. 1886. Elève de Kobbe à Marbourg, il professa à Manchester, à Edimbourg, à l'île Maurice (1850-67), fut nommé à l'Ecole royale des mines de Londres, et à celle des sciences (1881). Il a publié, outre un grand nombre de traités élémentaires, de bons travaux de chimie organique, notamment sur les alcools et le *nitrite d'amyle* (V. ce mot, t. II, p. 879). Il a publié un poème, *The Tew*, et un drame, *Logrono* (1877) sous le pseudonyme de Fréd. *Cerny*.

GUTIERREZ (Juan-Simon), peintre espagnol et élève de Murillo dont il parvint à s'assimiler assez bien le coloris plein de fraîcheur, sans toutefois que son dessin soit irréprochable. Il résidait à Séville, et prit part, avec son maître, à la création de l'Académie de peinture que celui-ci fonda en 1664. Gutierrez mourut à Séville dans les premières années du xviiie siècle. Parmi ses meilleurs ouvrages, on remarque surtout *la Vierge au Rosaire* dans la cathédrale de Séville. P. L.

GUTIERREZ (Manuel), sculpteur espagnol, né en 1635 à Palacios de Banayel (Vieille-Castille), mort à Madrid en 1687. On le croit élève de Manuel Pereyra, l'auteur de la célèbre statue de *Saint Bruno*, gravée par Carmona. Deux de ses figures, de grandeur naturelle, représentant *Saint Paul* et *Saint Mathieu*, dans l'église paroissiale de San Pedro, à Madrid, paraissent en effet, comme style, se rattacher à l'école de Pereyra. Gutierrez a fait pour des couvents un assez grand nombre d'autres ouvrages, aujourd'hui disparus. P. L.

GUTIERREZ (Francisco), sculpteur espagnol, né à San Vicente de Arevalo, près d'Avila, en 1727, mort à Madrid en 1782. Amené jeune à Madrid, il y suivit l'enseignement du sculpteur Luis Salvador, puis, à la suite d'un concours, il obtint d'être envoyé comme pensionnaire à Rome. Là, il entra dans l'atelier de Maini. Les divers envois qu'il fit successivement à Madrid lui valurent d'être choisi, comme membre de mérite, dès 1757, par l'Académie de San Fernando. Gutierriez résida douze ans à Rome, où il épousa Gertrude Bertoni, peintre de talent et qui fut elle-même admise à l'Académie. On doit à Gutierrez, nommé sculpteur de camara par Charles III, le bas-relief qui décore le tombeau de Ferdinand VI, et la statue équestre de *Philippe V* élevée jadis dans les jardins du Buen Retiro. En 1765, il fut chargé du cours de sculpture et nommé adjoint à directeur de l'Académie en substitution de son propre professeur Luis Salvador Carmona qui prenait sa retraite. Il forma de nombreux élèves et produisit quelques ouvrages plus vantés de son temps qu'ils ne méritaient, tels que la statue de *Cybèle* qui surmonte une fontaine sur la promenade du Prado, et les groupes décoratifs des portes d'Alcala et de San Vicente à Madrid. Cean Bermudez cite comme étant sa meilleure œuvre une *Pieta* qui est dans la cathédrale de Tarazona. P. L.

GUTIERREZ (Juan Maria), littérateur, érudit et homme d'Etat argentin, né à Buenos Aires en 1809, mort à Buenos Aires vers 1880. Obligé de s'expatrier en 1843 devant les persécutions du dictateur Rosas, il fit un long séjour

en Europe, puis se rendit au Chili, et fonda à Valparaiso une école navale. Il collabora en même temps à de nombreux périodiques. En 1851, il passa au Pérou, et la chute de Rosas lui permit de rentrer dans sa ville natale en 1852. Elu membre de l'Assemblée constituante, il devint plus tard ministre de l'intérieur et des affaires étrangères et enfin recteur de l'université. Un des écrivains les plus glorieux de l'Amérique méridionale, il est l'auteur de nombreux et estimables travaux parmi lesquels nous signalerons : *Estudios biográficos y criticos sobre algunos poetas sud-americanos anteriores al siglo XIX* (Buenos Aires, 1865, in-8) ; *Frai Domingo de Neyra, hijo de Buenos Aires : sus viages por España, Italia, Francia, Inglaterra y el Brazil, durante el primer tercio del siglo XVIII* (*id.*, 1865, in-8) ; *Bibliografía de la primera imprenta de Buenos Aires desde su fondacion hasta el año 1810... con una disertacion sobre el orijen del arte de imprimir en America* (*id.*, 1866, in-8, tiré à 40 ex.) ; *Poesia americana, composiciones selectas escritas por poetas sud-americanos de fama* (*id.*, 1866-67, 2 vol. in-8, tiré à 50 ex.) ; *Bosquejo biografico del general D. José de San Martin... con un rápido paralelo entre San Martin y Bolivar* (*id.*, 1868, in-8) ; *Noticias históricas sobre el orijen y desarrollo de la enseñanca pública superior en Buenos Aires* (ibid., 1868, in-4), ouvrage considérable et important, rempli de documents inédits ; *Estudios biográficos y criticos de oradores, poetas y hombres de Estado de la República Arjentina* (*id.*, 1869, in-8) ; un volume de *Poesias* et de nombreuses traductions. G. P-I.

GUTIERREZ de La Concha (Don José) (V. Concha).

GUTIERREZ de La Vega (José), homme politique, publiciste et savant espagnol contemporain, né à Séville le 24 août 1824. Après avoir fait des études médicales, il aborda le journalisme. Rédacteur en chef d'*El Independente de Sevilla* (1846), il fonda ensuite la revue littéraire *La Giralda*. Nommé, en 1849, historiographe du corps expéditionnaire de Rome, il publia à cette occasion des études littéraires sur l'Italie contemporaine : *Viajes por Italia* (Madrid, 1887, 2 vol. in-8, nouv. édit.). En 1852, il fonda un journal médical, et dirigea ensuite la section de médecine de la *Biblioteca universal*, où il édita une série d'ouvrages anciens et en publia d'originaux et de traduits des langues étrangères. En 1854, il fonda le journal constitutionnel *El Leon español*, fut emprisonné l'année suivante, et nommé député en 1857 par le parti conservateur. Réélu en 1864, il devint gouverneur de la province de Grenade, puis de celle de Madrid, enfin gouverneur de La Havane (1866). Après la chute de la reine Isabelle, il vint se fixer à Paris, et retourna à Madrid après l'avènement du roi Amédée, pour fonder le journal constitutionnel *Cristóbal Colon*. Ayant beaucoup contribué à la restauration d'Alphonse XII, il fut nommé directeur général de l'administration civile (1873), puis intendant général des finances à Cuba. Il démissionna en 1875, rentra au Parlement et devint conseiller d'Etat. Editeur d'une *Biblioteca venatoria* (1877 et suiv.), comprenant un recueil d'ouvrages cynégétiques espagnols, rares ou inédits, il publia encore à cet égard une *Bibliografía venatoria española* (Madrid, 1877, in-8). G. P-I.

GUTIERREZ-Garcia, dramaturge espagnol (V. Garcia).

GUTIERREZ Gonzalez (Gregorio), poète et homme polique colombien, né à La Ceja del Tambo le 9 mai 1826, mort à Medellin le 6 juil. 1872. Il fit ses études à Bogotá et y fut reçu docteur en droit. Député à la Chambre des représentants de la Confédération colombienne de 1855 à 1856, il devint sénateur en 1857. Après avoir pris une part active à la guerre de 1860-1862, il entra dans la magistrature Poète romantique très original, il jouit d'une grande popularité. Ses *Poesias* ont été réditées plusieurs fois; la 4e édit., celle de Bogotá, 1882, in-8, a été réimprimée à Paris, 1890, in-12.

GUTSCHMID (Alfred von), historien allemand, né près de Dresde en 1831, mort à Tubingue le 2 mars 1887. Il a été successivement docteur à l'université de Leipzig (1854), professeur à Kiel (1863), à Kœnigsberg (1873), à Iéna (1876) et à Tubingue (1887). Ses principaux écrits sont : *Beitræge zur Geschichte des alten Orients* (1858); *Die Nabatæische Landschaft* (1861) ; *Die Assyriologie in Deutschland* (1876); *Agathangelos* (1877); *Die Glaubwürdigkeit der armenischen Geschichte des Moses von Khoren* (1877) ; *Untersuchung über die Syrische Epitome des Eusebischen Canones* (1886, in-4) ; *Untersuchungen über die Geschichte des Kœnigreichs Osroene* (1887, in-4) ; *Geschichte Irans* (1888) et une série de mémoires sur l'histoire et la géographie de l'Orient ancien, qui ont été réunis par F. Rühl et réimprimés depuis sa mort sous le titre de *Kleine Schriften* (1889-1891, 2 vol.). Gutschmid a laissé en outre plusieurs travaux importants en manuscrit. E. Drouin.

GUTTA-PERCHA. I. Chimie. — La gutta-percha est une substance gommo-résineuse qui se rapproche beaucoup du caoutchouc par son origine et un grand nombre de ses propriétés. Elle a été portée à la connaissance des Européens en 1842 par un Anglais, le docteur Montgomerie, qui vit à Singapour différents ustensiles fabriqués avec elle par les indigènes; il s'appliqua à en répandre l'usage et à vulgariser son emploi. — La gutta-percha existe dans la sève descendante d'un grand arbre, l'*Isonandra percha*, de la famille des Sapotées, lequel croît dans toute l'Asie équatoriale, notamment à Singapour, à Bornéo et dans les autres îles malaises; on le trouve aussi dans la Guyane hollandaise. Pour obtenir la gutta-percha, on pratique des incisions dans l'*Isonandra* à des périodes convenables de l'année ; la sève est recueillie dans des vases appliqués contre l'arbre, et, aussitôt qu'elle commence à se coaguler, on la pétrit entre les mains de façon à séparer toute l'eau. Autrefois on abattait simplement l'arbre et on l'inclinait pour faciliter l'écoulement du liquide dans une calebasse ou sur des feuilles de bananier placées à son extrémité inférieure. Les applications croissantes de la gutta et la prévision d'une extinction totale des arbres qui la produisent ont fait supprimer ce procédé barbare d'extraction. Divers procédés, récemment brevetés, tendent à extraire la gutta de toutes les parties de la plante, brindilles, feuilles, etc. — La gutta-percha se trouve dans le commerce sous la forme de pains ronds ou carrés, un peu aplatis; il en existe trois sortes distinctes : la meilleure est jaunâtre, fibreuse et nerveuse; les autres sont rougeâtres ou blanchâtres et fréquemment poisseuses. La gutta-percha est débarrassée en Europe des diverses impuretés, bois, sable, terre, etc., qui l'accompagnent, par des lavages et des triturations convenables. L'évaporation d'une solution de gutta dans le sulfure de carbone fournit une substance pure.

La gutta-percha est blanche et incolore sous une faible épaisseur lorsqu'elle est pure; elle est imperméable et a une densité de 0,97 ou 0,98. Aux températures ordinaires de nos climats, de 0 à + 25°, elle est douée d'une ténacité aussi forte que celle des gros cuirs et d'une flexibilité un peu moindre. Elle s'amollit et devient sensiblement pâteuse vers 48°, quoique très consistante encore. Sa ductilité est telle, aux températures de 45 à 60°, qu'on peut aisément la laminer en feuilles minces, l'étirer en fils ou en tubes. Cette souplesse et cette ductilité diminuent quand la température s'abaisse. Dans l'eau bouillante, elle devient presque fluide, si bien qu'on peut lui faire prendre la forme que l'on veut, la mouler; par refroidissement, elle reprend sa solidité et sa résistance tout en conservant, avec toutes leurs délicatesses, les empreintes qu'on lui a données. Elle fond à 130° et distille à une température plus élevée en ne laissant qu'un léger résidu de charbon. La gutta ne possède à aucune température cette extensibilité élastique qui caractérise le caoutchouc; elle ne perd pas non plus sa souplesse aux températures inférieures à 0°. La gutta conduit mal la chaleur et l'électricité; son pouvoir isolant persiste même

dans les conditions atmosphériques où le verre est rendu bon conducteur. Aussi trouve-t-elle l'un de ses principaux usages dans la confection des enveloppes destinéees à isoler les conducteurs électriques. La gutta est insoluble dans l'eau à toutes les températures ; les huiles volatiles, les huiles de schiste, la benzine la dissolvent partiellement à froid, mais presque en totalité à chaud. Ses meilleurs dissolvants sont le sulfure de carbone et le chloroforme qui peuvent en absorber des proportions notables.

La gutta résiste, plus encore que le caoutchouc, à l'action des alcalis et de la plupart des acides ; cependant les acides chlorhydrique et sulfurique agissent sur elle à la longue et la rendent cassante; l'acide nitrique concentré l'attaque vivement. Exposée à l'air, elle absorbe l'oxygène en perdant ses propriétés caractéristiques ; cette oxydation n'a plus lieu lorsqu'elle est immergée dans l'eau ou lorsqu'on la conserve à l'abri de la lumière. Elle doit être considérée comme un mélange de trois principes immédiats: la gutta, l'albane et la fluavile qui s'y rencontrent dans les proportions suivantes :

Gutta	75 à 82
Albane	19 à 14
Fluavile	6 à 4

La gutta proprement dite est un carbure ($C^{20}H^{16}$) dur et corné à froid, insoluble dans l'alcool bouillant, qui possède en gros les propriétés du mélange. L'albane est une substance oxygénée, résineuse, soluble dans l'alcool chaud et fusible seulement à 140°. La fluavile est une résine jaunâtre, dure et cassante, qui se dissout dans l'alcool froid. La composition élémentaire de ces deux résines correspond aux nombres suivants :

	Albane		Fluavile	
Carbone	78,87	78,95	83,36	83,52
Hydrogène	10,58	10,31	11,17	11,42

Il résulte de là que la gutta-percha prise dans son état primitif et telle qu'elle est contenue dans les sucs végétaux, avant toute réaction de l'air et de la lumière, paraît être constituée principalement par des carbures multiples de la formule $C^{10}H^8$, qui, sous l'influence de l'oxygène, s'oxydent lentement en se changeant partiellement en produits résineux. Le mélange de semblables produits oxydés avec les carbures primitifs constitue la gutta-percha du commerce. C. Matignon.

II. Chimie industrielle. — *Analyse de la gutta-percha industrielle.* — Il y a un grand intérêt à déterminer dans la gutta-percha commerciale la proportion de gutta pure qu'elle contient, puisque cette substance seule lui communique ses qualités et lui donne de la valeur. De plus, il est nécessaire de s'assurer que le nettoyage du produit brut a été bien effectué et que la proportion d'eau contenue est insuffisante pour favoriser l'oxydation de la gutta-percha. M. Montpellier, chimiste de l'administration des postes et des télégraphes, est l'auteur d'une méthode d'analyse complète de la gutta-percha qui donne les meilleurs résultats. On y dose l'*eau*, les *impuretés*, les *cendres*, la *gutta* pure et les résines: *albane* et *fluavile*.

1° *Dosage de l'eau.* Ce dosage se fait en chauffant un poids connu de l'échantillon à examiner à une température de 100-110°. La perte de poids donne la quantité d'eau. M. Montpellier fait remarquer avec justesse que, dans cette opération, la gutta-percha, chauffée au contact de l'air, s'oxyde assez rapidement en donnant lieu à une augmentation de poids qui pourrait dépasser celui de l'eau évaporée. L'auteur évite cet inconvénient en desséchant la gutta-percha dans un courant d'acide carbonique ou d'azote.

2° *Dosage des impuretés.* On effectue ce dosage en prenant de 0,5 à 1 gr. de gutta-percha que l'on divise en menus fragments et que l'on épuise à l'aide du chloroforme qui dissout la gutta-percha, laissant les impuretés que l'on pèse après dessiccation.

3° *Dosage des cendres.* Le dosage des cendres se fait en incinérant un poids connu de gutta-percha dans une capsule tarée. La proportion de cendres est généralement très faible ; elle ne dépasse jamais 0,570.

4° *Dosage de la gutta pure et des résines.* On pèse 1 gr. de gutta-percha divisée en menus fragments que l'on épuise avec de l'alcool absolu bouillant. L'opération dure plusieurs heures et a pour but de dissoudre les résines, l'albane et la fluavile laissant la gutta pure et les impuretés dont on connait déjà la proportion. Il suffit ensuite de peser après dessiccation dans une étuve traversée par un courant d'acide carbonique. La diminution de poids correspond à la quantité de résines dissoutes par l'alcool, augmentée du poids de l'eau (déjà dosée).

D'après les nombreuses expériences de M. Lagarde, les gutta-percha employées comme diélectriques et ayant au maximum 0,5 °/₀ de matières minérales et 5 °/₀ d'eau sont considérées comme assez bonnes lorsqu'elles contiennent au moins 50 °/₀ de gutta pure, comme bonnes lorsqu'elles en ont au moins 60 °/₀ et comme très bonnes à partir de 65 °/₀.

Usages de la gutta-percha. Depuis plusieurs siècles, les Indiens emploient la gutta-percha pour en faire des manches de cognée très résistants et pour confectionner des toiles imperméables et des chaussons. Actuellement, la gutta-percha est propre à une foule d'usages ; on s'en sert pour les réservoirs d'acides, d'alcalis, pour les récipients usités dans la galvanoplastie, pour les pompes, robinets, tubes, entonnoirs de tous genres. On en fait des cadres, des manches de couteau, des poignées de sabre, des cannes, des fouets, des boutons, des bouteilles, des courroies de transmission, des bobines, des rouleaux de filature et d'impression, des tubes acoustiques, des vêtements, des chaussons, des bustes et des statues, des instruments de chirurgie, etc. Par moulage, estampage, emboutissage, coulage, etc., on confectionne avec la gutta-percha des corniches, des moulures, des lambris que l'on recouvre ensuite d'un vernis souple pour les préserver du contact de l'air. On emploie en grande quantité la gutta-percha dans la préparation des moules en creux destinés à recevoir les dépôts galvaniques. En solution, on utilise la gutta-percha comme vernis hydrofuge pour le cuir, les tissus légers, les métaux ; pour ces emplois, il est bon d'y ajouter du suif, de la cire ou de la gomme laque. Geiseler a recommandé sa solution dans le chloroforme comme substitut du collodion. Mélangée à des résines, de la poix, etc., on peut employer la gutta-percha comme mastic. Lorsqu'on veut lui donner une élasticité et une souplesse plus grandes que celles qu'elle possède naturellement, on la mélange aux diverses proportions de caoutchouc. Si on veut, au contraire, lui donner plus de raideur et moins de fusibilité, on y incorpore 10 à 30 °/₀ de gomme laque. Mackintosh a proposé, pour atteindre le même but, de plonger la gutta-percha pendant quelques instants dans de l'acide sulfurique concentré et de la laver ensuite à grande eau. D'après Hall, on parvient à donner à la gutta-percha une conservation plus longue, en la traitant à chaud par une solution de soude caustique (1 lit. d'eau pour 340 gr. de soude) qui élimine les parties altérables de la gutta-percha. Lorsque la gutta-percha a été ramollie par la chaleur, elle peut être soudée à elle-même sans intermédiaire; lorsqu'il s'agit de la fixer sur du cuir ou sur des corps analogues, la meilleure colle à employer est sa dissolution dans la benzine.

Comme corps mauvais conducteur de l'électricité, la gutta-percha est le plus important des matériaux employés à la construction des câbles télégraphiques et à l'isolement des fils électriques, souterrains et aériens. Il est nécessaire cependant dans cette application que la gutta-percha soit préservée du contact direct de l'eau ou de la terre humide qui peu à peu lui feraient perdre sa propriété isolante. La consommation de la gutta en France s'élève à plus de 60,000 kilogr. Les quantités importées en Angleterre s'élèvent à plus de 1 million de kilogr.

Fabrication des objets en gutta-percha. La fabrication des objets en gutta-percha est assez simple ; elle consiste à faire passer la matière pâteuse entre des cylindres chauffés, qui la transforment en feuilles unies lorsque les cylindres ont des surfaces planes, en fils ou en cordes lorsqu'ils sont cannelés. Les tuyaux en gutta-percha, de même que les tubes qui recouvrent les fils métalliques, se font par pression dans des vermicillières. Les feuilles très fines sont obtenus par l'évaporation des solutions de gutta.

Gutta vulcanisée. La vulcanisation de la gutta-percha s'est beaucoup moins généralisée que la vulcanisation du caoutchouc ; comme pour cette substance, elle a pour but de rendre la gutta-percha moins fusible et plus résistante aux agents atmosphériques. Cette opération se pratique comme pour le caoutchouc, en évitant néanmoins de produire dans la masse des soufflures qu'on attribue au dégagement d'une huile essentielle. On évite ces soufflures soit par l'addition de terre de pipe en quantité égale à celle du soufre et en chauffant préalablement la gutta-percha à 150-160°, soit enfin en opérant comme pour la vulcanisation, mais avec 2 à 3 °/₀ de soufre seulement et en vulcanisant ensuite. Ch. GIRARD.

III. Thérapeutique. — La gutta-percha a reçu en thérapeutique des applications diverses. Elle occupe une large place dans la pathologie cutanée. Dans ce cas, elle est employée sous forme de solution chloroformique (*traumaticine*) et rend les mêmes services que le collodion. Etendue avec un pinceau ou avec le doigt, la traumaticine, par l'évaporation rapide du chloroforme, laisse sur les parties où on l'applique une sorte de vernis ou pellicule mince, dont on augmente à volonté l'épaisseur par des couches successives. Ce médicament a été employé contre l'eczéma rubrum, la lèpre, le psoriasis et la variole dont on peut prévenir, à l'aide de la traumaticine, les cicatrices difformes. La propriété que possède la gutta-percha de se ramollir à une température peu élevée, et de conserver, après refroidissement, la forme qui lui a été donnée, a conduit les chirurgiens à l'utiliser pour la fabrication d'attelles, de moules et de gouttières pour les fractures. En France, on se sert peu de ce mode de contention. La gutta rentre encore dans la fabrication de certains appareils de prothèse dentaire. Dr CAB.

GUTTE (Gomme) (V. GOMME-GUTTE).

GUTTIER (Bot.) (V. GARCINIE).

GUTTIFÈRE (Bot.) (V. CLUSIACÉES).

GUTTINGUER (Ulric), poète français, né à Rouen en 1785, mort le 21 sept. 1866. Ses principaux ouvrages sont : *Mélanges poétiques* (1824); *Charles VII à Jumièges* (1827) ; *Amour et Opinion*, roman (1827, 3 vol. in-12); *Recueil d'élégies* (1829) ; *Arthur* (1836); *les Deux Ages du poète* (1844); *Dernier Amour* (1852).

BIBL. : E. FRÈRE, *Manuel du bibliogr. norm.* — Mme OURSEL, *Nouvelle Biogr. norm.*

GUTTURALE. Les gutturales sont des consonnes appartenant à l'ordre des explosives, et sont produites par le contact du dos de la langue avec un point quelconque de la partie supérieure de la cavité buccale : elles se divisent en fortes ou sourdes (*kh*, *k*) et en douces ou sonores (*gh*, *g*) ; les sons *kh* et *gh* représentent les gutturales aspirées. Le grec ne connaît que l'aspirée forte (χ); les deux aspirées manquent en latin, où la ténue est exprimée par *c* (plus anciennement *k* devant certaines voyelles). La langue primitive indo-européenne possédait deux séries de sons gutturaux, produites l'une par le contact du dos de la langue avec le voile du palais (série *vélaire*), l'autre par le contact du même organe avec la voûte palatine (série *palatale*). Dans les différentes langues, ces deux séries se sont ou confondues, ou développées de diverses manières. La sourde palatale (exprimée ordinairement dans les ouvrages spéciaux par *k*) est restée généralement en grec κ, en latin *c*, mais s'est transformée en arien et dans les langues letto-slaves en un son sifflant ; la sourde vélaire (notée *q*) semble avoir eu dès le principe une tendance à développer après elle un son *u* (*w*) semi-vocalique, qui tantôt s'est perdu et a produit ainsi une confusion des deux séries, tantôt est resté ferme (par exemple en latin d'où est résulté *qu*) et a amené ensuite par voie d'assimilation certaines modifications de la gutturale primitive; c'est ainsi que cette consonne, qui est restée parfois en grec κ, est devenue aussi π (ἵππος = *equus*, λείπω = *linquo*) ou τ devant les voyelles claires (τε = *que*, τέσσαρες = *quattuor*). Les gutturales sonores ont été, toutes proportions gardées, traitées de la même manière ; notons qu'en latin la vélaire, par un processus différent de celui qui vient d'être indiqué, est devenue souvent *v*, le *g* précédent étant tombé, de sorte qu'on a des rapports comme les suivants : βαίνω = *venio* (*gvenio*), βορά = *vorare* (*gvorare*). Combinées avec la sifflante, les gutturales ont produit en grec et en latin les signes doubles ξ et *x*; avec d'autres consonnes ou semi-voyelles, elles ont subi certaines modifications dont l'étude est du ressort des grammaires spéciales. Les gutturales ont une affinité remarquable avec les dentales et les sons chuintants ou sifflants ; c'est ainsi que s'expliquent d'une part certaines prononciations comme *cintième*, d'autre part la transformation de la gutturale en *tch*, *ch*, *s*, et respectivement en *dj*, *j*, *z* ; phénomène déjà constaté plus haut pour certaines langues anciennes et plus visible encore dans la dérivation : p. ex. italien *cielo* (pron. *tch*), français *ciel* (pron. *s*) à côté de *cœlum* ; fr. *chien* à côté de *canis* ; it. *genere* (pron. *dj*), fr. *genre* (pron. *j*) à côté de *genus*, et les prononciations des enfants ou de certains étrangers, *sien*, *zenre*, qui représentent pour ainsi dire le dernier degré de l'affaiblissement.

Mondry BEAUDOUIN.

GUTTUS (Arch.) (V. FIOLE).

GUTZKOW (Karl), écrivain allemand, né à Berlin le 17 mars 1811, mort à Francfort-sur-le-Main le 16 déc. 1878. Son père, d'abord écuyer du prince Frédéric-Guillaume-Charles, occupa plus tard un emploi subalterne au ministère de la guerre. Ce fut par l'intervention du ministre de Kamptz que le jeune Gutzkow fut destiné à la carrière des lettres. Il entra au gymnase *Friedrichswerder*, et suivit ensuite les cours de théologie et de philologie à l'université. Il a raconté lui-même, et non sans charme, ses années d'enfance et de jeunesse dans son livre *Aus der Knabenzeit* (Leipzig, 1852). Il remplaça un jour Schleiermacher dans sa chaire, et il obtint un prix avec son traité *De Diis fatalibus*. C'était en 1830 ; la nouvelle de la révolution de Juillet venait d'arriver à Berlin ; Gutzkow en fut très ému, et il se décida aussitôt à entrer dans le mouvement de l'époque. Quel rôle y jouerait-il ? c'est ce qui ne lui apparaissait encore que vaguement. Il se borna, pour le moment, à écrire des articles dans les journaux, et à dresser, pour ainsi dire, la liste des questions qu'il se proposait de mettre à l'ordre du jour, dans *Forum der Journallitteratur* (Berlin, 1831). Ce livre attira l'attention de Wolfgang Menzel, qui associa Gutzkow à la rédaction du *Morgenblatt* de Stuttgart. C'est ici qu'il écrivit la nouvelle *Der Sadducæer von Amsterdam*, dont il reprit plus tard le sujet dans le drame d'*Uriel Acosta*. Il ne put s'entendre longtemps avec Menzel, esprit médiocre, et qui craignit sans doute de se voir éclipsé par lui. Il revint prendre son grade de docteur à Berlin (1832), fit ensuite une tournée à travers l'Allemagne méridionale, l'Autriche et la haute Italie, et vécut alternativement à Berlin, à Hambourg et à Leipzig. C'est l'époque de ses deux romans, *Maha-Guru, histoire d'un dieu* (Stuttgart, 1833, 2 vol.), et *Wally, die Zweiflerin* (Mannheim, 1835). Le premier était une satire, souvent spirituelle, de la superstition, le second une apologie du doute, à travers laquelle perçaient de vagues théories sur l'émancipation des femmes. La *Vie de Jésus* de Strauss, qui venait de paraître, ne fut pas sans influence sur la conception de *Wally*. Gutzkow fut considéré, à partir de ce moment, comme le porte-drapeau de ce qu'on a appelé la *Jeune Allemagne*, qui ne fut, à vrai dire, ni une école, ni un parti politique, mais un

groupe de jeunes écrivains, pénétrés des mêmes idées, nourrissant les mêmes espérances, mais de talent fort inégal, et dont la plupart n'eurent entre eux aucune relation personnelle. Leurs premières hardiesses mirent en émoi le parti conservateur, et Menzel, se tournant brusquement contre son ami de la veille, le dénonça au gouvernement badois comme un ennemi de la religion et de l'Etat. Gutzkow fut condamné à trois mois de prison par le tribunal de Mannheim; *Wally* fut confisquée; tous les ouvrages que l'auteur avait publiés précédemment « et tous ceux qu'il publierait encore » furent interdits sur tout le territoire de la Confédération, et la même interdiction fut prononcée contre les écrits de Henri Heine, de Laube, de Wienbarg et de Mundt. Gutzkow garda de son procès une irritation qui ne se calma jamais entièrement, et qui, jointe à des excès de travail, menaça plus tard de troubler sa raison. Il écrivit, dans sa prison, *Zur Philosophie der Geschichte* (Hambourg, 1836), contre Menzel. Il essaya ensuite de fonder à Francfort, avec un prête-nom, un journal politique, la *Frankfurter Bœrsenzeitung*. La censure n'autorisa que le supplément littéraire, le *Telegraph für Deutschland*, que Gutzkow transporta dans la ville libre de Hambourg, et pour lequel il déploya une activité extraordinaire. Il venait de recueillir ses articles sous le titre de *Œffentliche Charaktere* (Stuttgart, 1835); il écrivit rapidement : *Beitrœge zur Geschichte der neuesten Litteratur* (Stuttgart, 1836, 2 vol.); *Gœthe im Wendepunkte zweier Jahrhunderte* (Berlin, 1836); *Zeitgenossen* (Stuttgart, 1837, 2 vol.); *Seraphine*, un roman de mœurs (Hambourg, 1837); *Basedow und seine Sœhne*, un roman pédagogique (Stuttgart, 1838), et *Bœrne's Leben* (Hambourg, 1840), toutes compositions hâtives, trop peu méditées, trop peu personnelles, et qui témoignaient seulement des influences qui s'exerçaient tour à tour sur Gutzkow, soit celle de Gœthe, soit celle de Jean-Paul. Gutzkow était, avant tout, journaliste ; il l'était avec conviction, avec désintéressement ; et il le restait, quelque forme qu'il choisît pour sa pensée. Il ne vivait que dans l'actualité. Tout écrivain est de son temps, même sans le vouloir ; le tort de Gutzkow fut de trop vouloir l'être. C'est ce qui diminue aussi l'intérêt de ses drames ; ils ont le défaut qu'on a reproché à certaines tragédies de Voltaire : ils démontrent une idée ; et ils n'ont pas, pour racheter ce défaut, l'éclat du style de Voltaire. Ses plus grands succès au théâtre furent *Richard Savage* (1839), *Uriel Acosta* (1846) et la comédie *Zopf und Schwert* (1843). Richard Savage est un fils naturel, un jeune écrivain qui cherche à se rapprocher de sa mère, qui est repoussé par elle, et qui meurt dans l'abandon. Acosta est une victime de l'intolérance, un philosophe de naissance juive, condamné par la synagogue, et qui se donne la mort après une rétractation inutile. *Zopf und Schwert* est une peinture assez spirituelle, quoique poussée au baroque, de la cour de Frédéric-Guillaume Ier. La direction du théâtre de Dresde hésita d'abord à faire jouer cette comédie, parce que le roi de Prusse y paraissait en manches de chemise et sans bottes. Nous ne parlons pas de *Das Urbild des Tartüffe* (1844), qui éveille le souvenir, fâcheux pour Gutzkow, du *Tartufe* de Molière, ni du *Kœnigslieutenant* (1849), qui ne fut qu'un heureux à-propos pour l'anniversaire de la naissance de Gœthe, ni d'une dizaine d'autres pièces qui ne firent que passer sur la scène. En 1842, Gutzkow avait fait un voyage à Paris, dont les résultats furent les *Briefe aus Paris* (Leipzig, 1842, 2 vol.). Au retour, il abandonna le *Telegraph*, s'établit encore une fois à Francfort, et fit une revision de ses œuvres, en vue d'une édition complète (Francfort, 1845-1846, 12 vol.). En 1847, il succéda à Tieck dans la direction littéraire du théâtre de Dresde. Mais il résigna, trois ans après, ces fonctions, pour lesquelles il n'était point fait, et il termina ses deux grands romans, *Die Ritter vom Geiste* (Leipzig, 1850-1852, 9 vol.) et *Der Zauberer von Rom* (Leipzig, 1859-1862, 9 vol.) C'était un même tableau sous deux aspects différents, une peinture de l'Allemagne politique et religieuse après l'échec de la révolution de 1848 ; mais les proportions étaient immenses, l'auteur sembla le reconnaître lui-même, puisqu'il raccourcit les deux ouvrages de moitié. Gutzkow publia, en même temps, de 1852 à 1862, une revue populaire, *Unterhaltungen aum hœuslichen Herde*. En 1860, il fut nommé secrétaire général de la *Schillerstiftung*, mais il se trouva bientôt en désaccord avec le comité de direction. Son cerveau était épuisé ; son caractère s'assombrissait. Il voulut retourner à Francfort, auprès de sa famille (févr. 1865) ; mais, arrivé à Friedberg, il essaya de se donner la mort. On crut à un accès de folie, et on le transporta dans l'asile de Saint-Gilgenberg, près de Bayreuth. Lui-même déclara plus tard que ce qui l'avait déterminé, c'était « la froide résolution de quitter un monde où il ne trouvait plus que peine et déception ». Un mouvement de sympathie se déclara pour lui dans toute l'Allemagne ; on fit des souscriptions en sa faveur ; on donna des représentations à son bénéfice. Il passa une année à Vevey, pour se rétablir (1866), séjourna ensuite à Kesselstadt, près de Hanau, et à Bregenz, sur le lac de Constance (1869). Les événements de 1870 l'attirèrent à Berlin, mais il ne tarda pas à se déclarer mécontent du nouvel ordre de choses ; il demeura trois ans (1874-1877) à Weiblingen, près de Heidelberg, et revint enfin à Francfort. Il avait de fréquentes insomnies ; le soir du 15 déc. 1878, il prit une forte dose d'opium ; une lumière qu'il avait négligé d'éteindre mit le feu aux meubles, et il mourut étouffé par la fumée. Le plus important des ouvrages qu'il écrivit encore après 1870, c'est le roman *Die neuen Serapionsbrüder* (Breslau, 1877, 3 vol.), une peinture du nouvel Empire, qui fut sa dernière déception. « Une outrecuidance qui se croit tout permis, dit un personnage de ce roman, une aveugle soif de jouissance, un esprit de rancune et de rapine (*Rauf-und Raubgeist*), reste des habitudes de la guerre, ont créé une situation morale dont le signe le plus manifeste est la chasse aux emplois. L'élan national est paralysé. Et qui est-ce qui profitera de la révolution ? Rome et l'Internationale. » L'intérêt de la vie et des ouvrages de Gutzkow, c'est qu'on y trouve le contre-coup de tous les événements de son temps ; c'est un miroir de l'Allemagne politique et littéraire entre les années 1830 et 1875. Sa mort interrompit la publication de ses œuvres complètes, dont il existe deux séries : la première (Iéna, 1871-1872, 20 vol.) est formée des ouvrages dramatiques ; la seconde (Iéna, 1873-1876, 12 vol.) est consacrée aux romans et aux travaux d'histoire littéraire, mais elle ne contient ni *Wally*, ni les *Ritter vom Geiste*, ni le *Zauberer von Rom*, ni les *Serapionsbrüder*. A. Bossert.

GUTZLAFF (Karl-Friedrich-August), sinologue allemand, né à Pyritz (Poméranie) le 8 juil. 1803, mort à Hong-kong le 9 août 1851. Entré par la protection du roi de Prusse dans l'institut des missions de Jænike (1821), il apprit le chinois à Batavia (1826-28), se rendit à Bangkok où il traduisit la Bible en siamois, puis de là passa en Chine. Il a publié : *Journal of three voyages along the coasts of China* (Londres, 1834 ; all., Bâle, 1835) ; *Gesch. des chinesischen Reichs* (Stuttgart, 1847) ; *China opened* (Londres, 1838, 2 vol.) ; *The Life of Tao-Kuang* (Londres, 1851 ; all., Leipzig, 1852).

GUY, vicomtes et comtes d'*Auvergne* (V. ce mot).

GUY, comtes de *Forez* (V. ce mot).

GUY (Seymour-Joseph), peintre américain contemporain, né en Angleterre en 1824. Après avoir fait ses études d'art, il se rendit, en 1854, à New York, où il devint rapidement portraitiste en vogue. Mais il obtint ses plus beaux succès dans la peinture de genre, où il est resté sans rival dans son pays d'adoption, surtout dans la représentation de la vie enfantine. Ses œuvres sont remarquables au point de vue de l'expression et du sentiment, et il y joint une minutie de détails digne d'un préraphaélite. Il a figuré à l'Exposition de Paris de 1878 avec trois tableaux. G. P-i.

GUY d'Arezzo (V. Guido d'Arezzo).

GUY d'Auvergne, prélat et homme politique français, connu aussi sous le nom de *Cardinal de Boulogne*, né dans les premières années du XIVe siècle, mort près de Lérida, en Espagne, à la fin de 1373. Il était fils de Robert VII, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marie de Flandre. Après avoir étudié à Paris au couvent des jacobins, il entra dans les ordres, devint chanoine d'Amiens et archidiacre de Flandre en l'église de Thérouanne. En 1339, il servit d'arbitre entre Bernard Dauphin et ses compétiteurs à la seigneurie de Mercœur. Nommé archevêque de Lyon le 11 oct. 1340, il fut créé deux ans après cardinal du titre de Sainte-Cécile et, après une première légation en Hongrie (1349), appelé à l'évêché de Porto, suffragant du pape (1350). En 1353, il fut envoyé comme légat dans sa patrie afin d'essayer de réconcilier les rois de France et d'Angleterre. Il échoua dans cette tâche, mais contribua à faire accorder au roi de Navarre, Charles le Mauvais, des lettres de rémission pour le meurtre du connétable Charles d'Espagne. C'est probablement au cours de cette mission qu'il obtint le doyenné de Saint-Martin de Tours et le prieuré de Ris en Basse-Auvergne. En 1354, il arrangea le différend qui s'était élevé entre le roi et l'évêque de Clermont, Pierre d'Aigrefeuille. En 1359, il fut envoyé comme légat en Espagne afin de ménager un accord entre les rois de Castille et d'Aragon. Héritier du Combrailles après la mort de Philippe, duc de Bourgogne et comte d'Auvergne (1361), il jouit durant les dernières années de sa vie de la plus grande influence dans l'Eglise et parut même un moment désigné pour la papauté. L'empereur le nomma en 1368 son lieutenant et vicaire général en Italie. Il quitta cependant le pays en 1372 pour aller remplir en Espagne une nouvelle légation, au cours de laquelle il mourut. L. F.

Bibl. : Baluze, *Hist. généalogique de la maison d'Auvergne*; Paris, 1708, in-fol.

GUY de Brès ou de Bray (V. Brès).

GUY de Chauliac (V. Chauliac).

GUY de Montfort (V. Montfort).

GUY-Pape (V. Gui-Pape).

GUYANCOURT. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. et cant. de Versailles ; 708 hab.

GUYANE. I. Géographie physique. — Généralités. — Le mot Guyane est une expression géographique qui désigne, dans la partie N.-E. de l'Amérique du Sud, cette vaste région qui s'étend sur la côte entre l'Orénoque et l'Amazone et qui est limitée dans l'intérieur par le rio Negro et le Cassiquiare, canal naturel qui fait communiquer le rio Negro à l'Orénoque, particularité curieuse à laquelle la Guyane doit de former une île. L' « île » de Guyane n'est toutefois qu'un bloc compact du continent sud-américain. Les rivières qui séparent la Guyane du reste du continent, rivières barrées de chutes (haut rio Negro et moyen Orénoque), présentent des obstacles infranchissables à la navigation à vapeur et ne constituent aucunement une frontière avec les terres voisines absolument identiques d'ailleurs. Le Venezuela à l'O., le Brésil au S. et les trois Guyanes anglaise, hollandaise et française, au N., se partagent inégalement le territoire de la Guyane.

Côtes et Iles. — La côte de Guyane, qui s'étend sur plus de 1,500 kil., est uniformément plate, sauf entre Cayenne et l'Oyapock où s'étend une petite chaîne de collines. La côte est partout basse, bordée d'une lisière de palétuviers de quelques centaines de mètres de profondeur. La zone des palétuviers couvre à marée haute et découvre à marée basse ; elle n'est interrompue que sur un petit nombre de points où de petites dunes de sable couvertes d'une végétation basse arrêtent l'effort de la vague. Sur plusieurs points, la limite des palétuviers n'est pas absolument fixe : tantôt, d'année en année, la mer gagne, enlevant dans ses fortes marées des hectares de palétuviers ; tantôt elle perd, et des forêts de palétuviers s'établissent dans son lit abandonné. La mer offre peu de profondeur ; il faut parfois s'éloigner jusqu'à 10 kil. du rivage pour trouver des fonds de 5 m. Sur la plus grande partie du littoral, ce sont des bancs de vase molle qui souvent se déplacent, parfois découverts à marée basse et finissant par se solidifier, par faire corps avec le continent qu'ils accroissent. Toutefois, ces modifications du rivage sont beaucoup moins fréquentes qu'on l'a dit ; elles ont assurément besoin de plusieurs siècles pour modifier d'une façon tant soit peu sensible le tracé de la côte. Les bons ports sont rares. Cependant, à l'embouchure de quelques fleuves et sur un petit nombre de points privilégiés, on trouve quelques bons mouillages avec des fonds de 4 à 6 m. à marée basse. On rencontre très peu d'îles et seulement dans la partie méridionale où la Guyane française présente deux petits archipels d'îlots. La seule île importante est celle de Maraca, à quelques kilomètres au N. de l'embouchure de l'Amazone.

Orographie. — Non loin de l'Amazone, sous le premier degré de latitude N., naissent les montagnes centrales, désignées dans leur partie orientale sous le nom générique de Tumuc-Humac. Cette chaîne, qui répartit les eaux entre l'Atlantique et l'Amazone, forme un ensemble de massifs irrégulièrement dessinés, massifs reliés entre eux et s'élevant graduellement de l'E. à l'O. A son extrémité orientale, elle accuse au plus 400 m. ; au S. de la Guyane française et de la Guyane hollandaise, elle s'élève jusqu'à 800 m. ; au S-E. de la Guyane anglaise, aux montagnes de la Lune, elle atteint 1,500 m. ; au S. du Venezuela, au mont Roroïma et à la sierra Pacaraïma, elle atteint 2,500 m. De nombreux contreforts perpendiculaires ou parallèles, encore mal connus, s'étendent sur de vastes étendues, spécialement sur le versant N. La Guyane n'est en réalité qu'un massif montagneux, bordé de côtes basses, avec de vastes plateaux dans la région intérieure.

Géologie. — On ne peut dire que la géologie de la Guyane soit connue. On ne possède sur la matière que des études très locales ou des généralisations hasardées. On peut induire cependant, de travaux fort sommaires, que la partie centrale et montagneuse est d'éruption ancienne avec prédominance des granits, des quartz et des schistes cristallins, et que de vastes parties du pourtour maritime ou amazonien sont de formation tertiaire ou d'alluvions quaternaires.

Hydrographie. — L'hydrographie de la Guyane est aujourd'hui bien connue dans ses grands traits. Les cours d'eau sont très nombreux ; quelques-uns communiquent entre eux par des canaux naturels dans la partie littorale. Leur caractéristique est d'être pour la plupart obstrués de chutes. L'Orénoque n'en compte que deux, celle d'Atures et celle de Maïpures ; l'Amazone n'en a pas, mais le rio Negro en compte une vingtaine dans son cours supérieur et la plupart des grands affluents, sauf le rio Branco qui n'en compte qu'un seul groupe important, en sont à chaque instant barrés. Ces cours d'eau — soit les fleuves du versant N. : l'Essequibo, le Corentyne, le Surinam, le Maroni, l'Oyapock et l'Araguary ; soit les affluents de l'Amazone : le Yary, le Parou, le Trombetas, le Jamunda, le Uatuman, l'Urubu, le rio Branco ; soit les affluents de l'Orénoque : le Caura, le Caroni — roulent tous autant ou plus d'eau que le Rhône ou le Rhin. Ils comptent chacun pour l'ordinaire quelques douzaines de chutes, franchissant par bonds des barrages rocheux de 1 à 20 m. de dénivellation. Dans l'état actuel, la navigation fluviale n'est possible qu'au pourtour et encore seulement de l'embouchure de l'Amazone aux chutes du haut Negro et de l'embouchure de l'Orénoque à la chute d'Atures. La navigation de l'intérieur reste celle des pirogues indiennes et des petites embarcations européennes menées à la pagaye. Un canot d'une tonne aurait beaucoup de peine, aux grosses eaux, à arriver aux montagnes centrales. Pendant les deux ou trois mois de grandes sécheresses, les toutes petites pirogues peuvent seules parcourir les cours d'eau pleins de rochers émergés ; un canot d'une tonne ne ferait pas plus de 5 à 10 kil. par jour et n'arriverait pas à mi-chemin de la région des sources.

Climat. — Le climat de la Guyane offre une moyenne

de 28° tout le long de l'année, ne dépassant guère 32° pendant l'été, descendant tout au plus à 16° dans la fraîcheur des nuits. La saison hivernale dure à peu près de décembre à juin et la saison estivale de juin à décembre, mais ces saisons sont loin d'être nettement tranchées ; on constate fréquemment un été de mars de six semaines de durée et, d'autre part, bien des étés sont passablement pluvieux. La moyenne des pluies est d'environ $2^{m}50$ à 3 m. par an. Les orages sont rares et les vents peu violents. La moyenne de la mortalité annuelle oscille entre 3 et 4 °/₀, dépassant à peu près d'un quart la moyenne de l'Europe. La zone équatoriale, au N. de la ligne, offre-t-elle un climat moins favorable que celui de la zone S. ? Les Etats littoraux du Brésil, entre l'Amazone et Pernambuco, situés sous la même latitude que celle de la Guyane, nourrissent une race à peu près blanche, très vivace qui s'accroît rapidement sans immigration. Le seul Etat de Ceara, guère plus grand que la Guyane française (laquelle a environ 33,000 hab.), nourrit une population de 1,000,000 d'hab. presque entièrement de race blanche ou plutôt d'une race légèrement croisée d'Indiens. Il est évident que ce climat tropical américain que présente la Guyane n'est pas aussi favorable à la race blanche que les régions tempérées. Il faut une adaptation et des croisements. Toutefois, s'il est prouvé que l'individu peut s'acclimater, on peut discuter que notre race blanche puisse faire souche. Cependant la race portugaise a fait souche dans tout le Brésil équatorial, tandis qu'elle a complètement échoué dans l'Afrique du Sud. Ce qui semblerait prouver d'abord que l'Amérique chaude est plus favorable à la race blanche que l'Afrique chaude, et ensuite que les Portugais, tout au moins, peuvent s'acclimater comme race dans les régions équatoriales de l'Amazone et du Nord-Brésil et sans doute aussi dans la Guyane. Tout défrichement est pernicieux, d'ailleurs comme en Europe, mais plus qu'en Europe. Plus de précautions sont nécessaires, mais les travaux préparatoires faits par des races mieux adaptées, il semble permis de croire que la race européenne pourrait faire souche en Guyane, sauf à se croiser avec les créoles du pays et avec les Indiens aborigènes.

Ethnographie. — Le pays de Guyane, pour ce qui est de sa population autochtone, présente trois races, ou plus exactement trois familles ethniques distinctes. Ces trois familles de la race indigène américaine sont à peu près identiques entre elles, au point de vue anthropologique : elles ne diffèrent qu'au point de vue linguistique. L'Indien des Guyanes se partage entre trois groupes de langues correspondant à trois divisions ethniques : les *Caraïbes*, les *Tupis*, les *Ouapichianes*. Le rameau caraïbe occupe la presque totalité de la Guyane. Sauf l'espace triangulaire, situé à l'E. du méridien de Cayenne et la partie moyenne du rio Branco et du rio Negro, on peut dire, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, que toute la terre de Guyane ne recèle que des Indiens du groupe caraïbe.

Les tribus caraïbes que les voyages des explorateurs ont le plus fait connaître sont : les *Galibis*, sur la côte, entre Cayenne et Paramaribo ; les *Roucouyennes*, sur les deux versants des Tumuc-Humac françaises ; les *Aparaïs*, dans le moyen Parou ; les *Ouaycoués* dans le haut Urubu ; les *Macouchis* et les *Yarecunas*, dans les prairies du haut rio Branco ; les *Caraïbes* dans la partie moyenne des Guyanes hollandaise et anglaise.

Le rameau Tupi des Guyanes comprend principalement deux tribus aujourd'hui bien connues : les *Oyampis*, dans la région des sources de l'Oyapock, et les *Emérillons*, dans la région des sources de l'Approuague.

Le rameau Ouapichiane comprend : les *Ouapichianes* et les *Atorradis* du haut rio Branco et les débris des *Manaos* et des *Barès* du moyen rio Negro.

Une foule d'autres tribus se rattachent plus ou moins à ces trois groupes linguistiques principaux. Dans la Guyane se sont heurtés les grands groupes ethniques et linguistiques des deux Amériques orientales. Les Oyampis parlent presque la même langue que les anciens Tupis de la baie de Rio de Janeiro et que les Guaranis actuels du Paraguay. Les Galibis, Roucouyennes, Aparaïs, Macouchis et autres Caraïbes modernes parlent des idiomes issus de l'ancienne langue caraïbe des Antilles et de la Floride. Le groupe Ouapichiane, jusqu'à plus ample informé, peut être considéré comme un produit des races indiennes de la Cordillère des Andes.

Les mœurs de ces trois groupes de populations indiennes sont à peu près celles que l'on trouve chez tous les Indiens de l'Amérique du Sud. Elles ne se différencient que par l'idiome. Or il se présente, dans cette Guyane, terre de fusion des races américaines, une facilité d'études linguistiques et philologiques que nos explorateurs ont mis à profit. D'après eux le caraïbe et le tupi, comme le guarani, feraient partie d'une même classe de langues, ne présentant pas entre elles plus de dissemblances que les différentes branches des langues latines d'Europe. Le tupi-guarani-caraïbe serait langue mère plus ou moins modifiée dans ses dialectes, mais langue à peu près unique et exclusive dans toute la partie orientale des Amériques, qui s'étend de la Floride à la Plata et jusque non loin de la Cordillère des Andes.

On a écrit des volumes sur l'origine de cette grande famille indienne caraïbe-tupi-guarani. Il en est qui lui ont donné les Juifs pour pères ; d'autres, les Egyptiens ; d'autres les populations civilisées des Indiens des Andes. On leur a prêté une origine soit mongoloïde, soit ibéro-berbère. Dans l'espèce, le plus prudent est de s'abstenir et de les considérer comme autochtones, autant qu'une race peut être autochtone, c.-à-d. comme étant de très anciens possesseurs du sol.

On a beaucoup disputé sur la date du peuplement américain. Longtemps on l'a voulue récente ; aujourd'hui les spécialistes indiqueraient plutôt une date très ancienne.

II. Géographie politique. — Historique. — La Guyane fut découverte au commencement de l'année 1500 par le navigateur Vicente Yanes Pinzon, qui le premier en reconnut toutes les côtes. Cinq peuples se sont partagé la colonisation de la contrée. Jusqu'en 1581, les Espagnols furent seuls à tenter des opérations coloniales sur les côtes de Guyane. En 1581, les Hollandais à leur tour y firent leur apparition ; ils jetèrent sur les bords du Demerara, de l'Essequibo et de la Berbice, puis bientôt sur ceux du Surinam, les fondements d'une colonie qui devait devenir prospère. En 1604, ce furent les Français qui commencèrent dans l'île de Cayenne leurs tentatives de colonisation de la Guyane méridionale. En 1688, ce furent les Portugais qui, en construisant leur fort de Macapa, essayèrent de s'assurer la possession de la rive septentrionale de l'Amazone. Français, Anglais, Hollandais se sont maintes fois disputé à main armée leurs colonies de Guyane. Ces diverses possessions sont restées, depuis 1815, dans les limites où nous les voyons aujourd'hui.

Au point de vue politique, la Guyane présente deux groupements distincts. Au N., elle comprend trois colonies européennes, les Guyanes anglaise, hollandaise et française. Au S. elle est répartie entre les deux grands Etats brésiliens de Grão Pará et d'Amazonas et les territoires vénézuéliens de Delta, Yuruari, Bolivar, Caura, Alto Orinoco et Amazonas. Ces territoires vénézuéliens forment ce qu'on appelle quelquefois la *Guyane vénézuélienne* (V. Venezuela) et la partie des deux Etats brésiliens de Grão Pará et d'Amazonas situés au N. de l'Amazone et du rio Negro, ce qu'on appelle parfois la *Guyane brésilienne* (V. Brésil). Mais ces deux expressions de « Guyane brésilienne » et de « Guyane vénézuélienne » ne correspondent à aucune division administrative précise.

GUYANE anglaise. **I. Géographie physique.** — Généralités. — Une première difficulté se présente sitôt qu'on traite d'une des colonies européennes en Guyane : celle des « territoires contestés ». La Guyane anglaise en a deux, l'un avec le Brésil, l'autre avec le Venezuela. Le contesté anglo-brésilien est d'une importance très rela-

tive. Le Brésil revendique la limite de ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Amazone par le rio Branco, et le bassin de l'Essequibo. L'Angleterre revendique un accès sur les voies navigables de l'Amazone par une frontière sur le Takutu et le Surumu, grands formateurs du rio Branco, rivières qu'elle considère comme ses limites naturelles. Ce terrain contesté, qui n'a pas donné lieu jusqu'à ce jour à de bien grosses actions diplomatiques, est une région de prairies d'environ 15 à 20,000 kil. q., dont les Indiens Macouchis, qui en sont les possesseurs naturels, se montrent assez bénévoles à l'endroit des deux nationalités qui veulent les absorber. — Le contesté anglo-vénézuélien est beaucoup plus important ; il s'étend entre l'Essequibo et le territoire incontesté de la République vénézuélienne, c.-à-d. à peu près jusqu'au méridien qui passe par la pointe Barima à l'embouchure de l'Orénoque. Il mesure près de 100,000 kil. q. Dans sa partie extrême occidentale, vers le cours moyen de la rivière Cuyuni, il recèle de très riches gisements d'or d'alluvion ainsi que des filons de quartz aurifères. Ce qui fait que, dans ces dernières années, le gouvernement de la Guyane anglaise, agrandissant son « contesté », a estimé que le bassin tout entier du Cuyuni devait lui appartenir. Et le gouvernement de la Guyane anglaise envoya quelques miliciens établir des postes jusqu'aux sources de la rivière, en plein territoire vénézuélien. Le gouvernement de Caracas protesta avec indignation ; mais les postes anglais sont restés là, attendant une solution lointaine. Ces deux contestés représentent plus de la moitié de ce que le gouvernement britannique regarde comme sa Guyane officielle.

Superficie. — Les statistiques officielles anglaises attribuaient récemment encore à la Guyane britannique (y compris, bien entendu, les territoires que contestent le Venezuela et le Brésil) une superficie de 222,000 kil. q. environ. Les dernières prétentions émises par la Grande-Bretagne sur les territoires du haut Cuyuni et du haut Mazaruni, c.-à-d. sur tout le bassin drainé par les sous-affluents de l'Essequibo, augmenteraient ce territoire d'environ 30,000 kil. q.

Population. — La population totale de la Guyane anglaise était, en 1871, de 193,000 hab., et, en 1891, de plus de 300,000. Cette augmentation rapide de la population n'est pas due à l'excédent des naissances sur les décès ; en effet, les décès qui sont pour la population entière d'environ 3,67 °/₀, dépassent quelque peu les naissances, qui ne sont que de 3,47 °/₀. Cette augmentation est due à l'immigration, qui est à peu près dans les proportions suivantes : coolies de l'Inde, 57 °/₀ ; Chinois, 6 °/₀ ; Africains, 6 °/₀ ; Portugais de l'île Madère, 15 °/₀ ; Antillais, 16 °/₀. A défaut de statistiques bien exactes, on peut estimer que la partie la plus nombreuse de la population, les coolies de l'Inde, nés dans la colonie ou émigrés récents, représentent plus de 120,000 individus. Parmi les blancs, les plus nombreux sont les Portugais des îles, lesquels, créoles ou émigrés, sont en permanence au nombre de plus de 20,000 dans la colonie. Les Anglais ne sont pas 10,000. Les Hollandais viennent ensuite. Seuls, les Portugais des îles paraissent pouvoir faire souche de race dans la contrée.

Côtes. — De l'Orénoque au Corentyne, les côtes de la Guyane anglaise se présentent uniformément basses avec une bordure de palétuviers que les défrichements ont fait cependant disparaître entre Essequibo et Berbice. Peu d'îles, pas de ports maritimes et, sur le littoral, une mer vaseuse et peu profonde ; — telle est, d'ailleurs, la caractéristique de toute la côte des Guyanes.

Orographie. — Grâce aux voyages de Schomburgk (1840-1844), de Brown (1871), E. im Thurn, Coudreau (1884-1885), la géographie de la Guyane anglaise est aujourd'hui assez bien connue, quant à l'orographie, l'hydrographie et l'ethnographie. La chaîne des montagnes centrales de Guyane s'étend dans la région S.-E. entre les sources de l'Essequibo et celles du Surumu où se trouve le mont Roroïma qui a une hauteur de 2,500 m. Entre le moyen Essequibo et les affluents supérieurs du rio Branco, c'est la chaîne de Couandou-Couandou. Enfin, aux sources de l'Essequibo et du Takutu, c'est la chaîne des montagnes de la Lune, important massif de 1,500 m. d'alt., qui a été étudié en détail par Henri Coudreau en 1884-85. Dans la partie septentrionale de la colonie se trouve, entre le Cuyuni et le Mazaruni, et parallèlement au Couandou-Couandou, une chaîne de moindre importance.

Hydrographie. — Le fleuve le plus important de la colonie est l'Essequibo qui vient du mont Aouarioua, dans la chaîne des montagnes de la Lune. Son estuaire mesure à l'embouchure 30 kil. de largeur. La longueur totale de l'Essequibo dépasse 800 kil.; c'est le plus important des fleuves des trois Guyanes coloniales. Il reçoit, à gauche, plusieurs affluents ; le Cuyuni, le plus important de tous, riche en alluvions aurifères, ainsi que son affluent, le Mazaruni ; le Potaro, le Repunani, le Cuyuuini et le Yaore. Un petit lac, le lac Pirarare, fait communiquer, pendant les grosses eaux de l'hiver, le Repunani et le Takutu, établissant ainsi une communication pour pirogues entre Demerara et Manaos. Au delà de l'Essequibo, la Guyane anglaise est ensuite arrosée, de l'O. à l'E., par le Demerara, puis la Berbice, fleuves secondaires, mais dont le cours, qui n'est coupé de chutes que dans la partie supérieure, offre à la navigation de fort tonnage, le premier un parcours de 150 kil., le second un parcours de 75. Puis, c'est le Carentyne, frontière entre la Guyane anglaise et la Guyane hollandaise.

Climat. — La moyenne de la température est de 27°. La saison des pluies dure de décembre à juillet, avec recrudescence de mai à juin, et un « été de mars » en mars ou avril. La saison sèche dure d'août à décembre, avec deux mois sans pluie : septembre et octobre. La moyenne des pluies varie de $2^{m}50$ à $3^{m}20$ selon les années.

Ethnographie. — Les statistiques officielles évaluent au nombre de 7,000 les Indiens de la colonie ; mais ce chiffre est absolument arbitraire, ces populations n'ayant jamais été recensées, même approximativement. Dans les limites officielles de la colonie, on connaît surtout les tribus suivantes : les *Tarumans*, les *Chiriues* et les *Moonpidiennes*, aux sources de l'Essequibo ; les *Atorradis*, aux sources du Repunani : les *Macuchis*, du haut Repunani au haut Surumu, ayant leur centre principal dans la chaîne de Couandou-Couandou ; des groupes *Yarecunas* dans la région du Roroïma, une tribu de *Caraïbes* et une tribu de *Caripunas* dans le bassin moyen de l'Essequibo entre la Repunani et le Mazaruni ; et quelques populations mal connues dans les hauts de la Berbice et du Corentyne. Ces populations appartiennent à peu près toutes à la famille caraïbe ; mais elles n'ont été étudiées encore que d'une façon très superficielle.

Géographie politique. — Historique. — Les Hollandais furent les premiers colons de la Guyane anglaise actuelle. Ils s'y établirent dès 1581. En 1596 ils fondèrent, à l'embouchure du Demerara, Stabrock, qui devint le Georgetown actuel. La colonie hollandaise prospéra ; mais, pendant les guerres de la Révolution, les Anglais s'en emparèrent (1796) et, depuis cette époque, sauf de 1802 à 1803, à la suite du traité d'Amiens qui la rendit à la République batave, elle est constamment restée entre leurs mains.

Administration. — La colonie est divisée en trois comtés : Demerara, Essequibo et Berbice ; le plus important est celui de Demerara où se trouve la capitale, Demerara ou Georgetown. L'administration est confiée à un gouverneur et à une *court of policy*, espèce de conseil colonial de neuf membres qui rend les lois et ordonnances intérieures. Un *combined court* ordonnance les taxes annuelles. Ces deux conseils, bien que le premier compte cinq membres élus, sont à peu près entièrement dans la main du gouverneur. Les lois en vigueur sont, au civil, l'ancienne loi hollandaise modifiée, et, au criminel, les lois britanniques. La situation financière de la colonie est bonne ; le budget, aux recettes comme aux dépenses, est d'environ 12 millions de fr. par

an; la dette s'élève à 11 millions de fr. environ. La garnison est d'environ 300 hommes des « régiments noirs des Indes occidentales »; les écoles sont nombreuses, mais peu fréquentées; les différents cultes sont subventionnés. Demerara possède un évêque catholique et un évêque anglican. La colonie est rattachée à la métropole par une ligne télégraphique et par un service postal anglais et le service postal français.

III. Géographie économique. — Agriculture. — La Guyane anglaise est un pays sucrier; de Demerara à Berbice, le littoral, qui a été desséché et solidifié, est couvert de plantations de cannes. Les usines à sucre et à tafia s'étendent, pour ainsi dire ininterrompues, sur cette partie de la côte. Les anciennes cultures de coton, de café, ont été à peu près complètement abandonnées, comme moins rémunératrices; il reste encore quelques plantations de cacao très bien entretenues. Il existe aussi quelques exploitations de bois; on fait un peu, mais très peu, d'élevage dans les petites savanes du littoral ; enfin, les cultures vivrières locales suffisent à l'alimentation de la population créole. Mais la Guyane anglaise est avant tout un pays producteur de sucre.

Mines. — La seule industrie minière qui mérite d'être signalée est celle du lavage des alluvions aurifères. Jusque vers 1885 ces alluvions restèrent inexploitées : des taxes presque prohibitives éloignaient les « chercheurs d'or » qu'absorbaient alors exclusivement les alluvions des Guyanes française et hollandaise. Mais, depuis, les taxes ont été fortement abaissées; ce fut alors que les chercheurs d'or de la Guyane française et de la Guyane hollandaise créèrent l'industrie nouvelle dans le Cuyuni et ses affluents.

Voici quelle est la production d'or déclarée dans la Guyane anglaise depuis ces six dernières années : en 1886, 6,518 onces d'or; en 1887, 11,902; en 1888, 14,570; en 1889, 28,282 ; en 1890, 62,615 ; en 1891, 102,287 ; et jusqu'à fin juin 1892, 50,606 onces.

Industrie. — La seule industrie de quelque importance est l'industrie sucrière avec ses différentes ramifications. Les autres ne sont que de petites industries de consommation locale au premier rang desquelles il faut citer la construction navale (petites goélettes, canots, etc.).

Commerce. — Le commerce total de la colonie qui, en 1878, ne s'élevait qu'à 116 millions de fr., atteint aujourd'hui 200 millions environ, dont plus de la moitié avec le Royaume-Uni. Ce sont les Etats-Unis qui occupent le second rang dans les échanges. Les exportations consistent en sucre brut, rhum, tafia, mélasse, et aussi en riz. Les importations consistent en denrées alimentaires, boissons et liqueurs, vêtements confectionnés, machines, etc. Le mouvement de la navigation au long cours et au cabotage représente près de 1,000,000 de tonnes. Henri Coudreau.

Bibl. : Rob. H. Schomburgk, *A Description of British Guyana*, 1840, in-8. — Ch. Brown et J.-G. Sawkins, *Reports on the physical, descriptive and economic geology of British Guiana*; Londres, 1875, gr. in-8 (avec carte). — Everard F. im Thurn, *A Journey in the interior of British Guiana*, 1878; *Proceedings of the Roy. Geogr. Soc.*, 1880. — Rev. W.-H. Brett, *The Indian Tribes of Guyana* : Londres, 1868, in-8. — Henri Coudreau, *la France équinoxiale*; Paris, 1887, 2 vol. in-8 et atlas.

GUYANE française. — Géographie physique. — Généralités. — Nous devons distinguer, dans la Guyane française, deux parties nettement séparées, le *territoire incontesté* et le *contesté franco-brésilien*. Nous ne nous occuperons d'abord que de la Guyane officielle, c.-à-d. de la Guyane incontestée, pour traiter à la fin, dans un paragraphe spécial, du territoire contesté. Tout ce qui suit ne se rapporte donc qu'à la partie non litigieuse de notre colonie de Guyane. La Guyane française (incontestée) s'étend entre le Maroni continué par l'Awa et l'Itany, l'Oyapock continué par le Kerindioutou, le Ouaatéou et le Souaure, l'Atlantique et les Tumuc-Humac. Ses deux points extrêmes au S. sont : la source de l'Itany par 2° 9′ de lat. N., et la source de Souanre par 1° 32′. La frontière méridionale suit donc sensiblement le 2e degré. La superficie est de 81,000 kil. q. et la population totale, en 1891, de 33,500 hab. environ. Le chef-lieu est Cayenne.

Côtes. — Du Maroni à l'Oyapock, la Guyane française possède 340 kil. de côtes, îles non comprises. Ces côtes, du Maroni à Cayenne, sont plates et ne présentent guère que des petites éminences isolées. De Cayenne à l'Oyapock s'étend une petite chaîne côtière à peu près ininterrompue, d'une alt. maximum de 300 m., bien visible à une assez grande distance en mer et qui est la seule partie montagneuse du littoral entre l'Orénoque et l'Amazone. L'aspect des côtes de la Guyane française ne diffère guère de celui du littoral du reste des Guyanes. La mer est peu profonde; la ligne des fonds de 5 m. se trouve à 10 ou 15 kil. de la ligne des palétuviers en bordure sur l'Océan. Toutefois, à travers les fonds sous-marins des boues émergées, qui s'étendent parfois jusqu'à 2 ou 3 kil. du littoral, les embouchures des fleuves présentent des échancrures permettant aux navires d'un tirant d'eau de 3 m. de remonter les principaux cours d'eau jusqu'à la région, d'ailleurs trop voisine, des premières chutes. Derrière les *palétuviers* s'étendent les *terres mouillées*, à la végétation marécageuse. Les terres mouillées sont fréquemment envahies par la mer à l'époque des grosses marées, et par les débordements des fleuves pendant la saison des grandes pluies. C'est dans la région des terres mouillées que se trouvent les *pinotières* et les *pripris*, marécages qui deviennent pâturages quand les eaux se retirent et où poussent parfois de véritables petites forêts de pinots, ces gracieux et flexibles palmiers, les assahys des Brésiliens, fameux par l'espèce de boisson qu'on peut tirer de leurs régimes. C'est aussi dans cette région que se trouvent des *savanes tremblantes*, marais dénudés, faits de vases mal consolidées, où les bestiaux parfois s'enlizent, s'enfoncent et peuvent même disparaître.

Savanes. — C'est derrière cette première zone plus ou moins envahie par la mer, zone qui s'enfonce dans l'intérieur parfois jusqu'à 2 ou 3 kil., que se trouvent lee savanes. On distingue les *savanes des anses*, qu'on trouvs sur quelques points recouvrant les côtes sablonneuses ; les *savanes basses* que les eaux des pluies ou les débordements des rivières envahissent pendant l'hiver, et les *savanes hautes* ou *savanes sèches* qui ne sont jamais inondées.

Les savanes n'occupent qu'une petite partie de la région littorale. Elles mesurent environ 2,000 kil. q. ; elles s'étendent, en présentant de fréquentes lacunes, dans la partie sous le Vent, c.-à-d. de Cayenne au Maroni. La partie au Vent n'en offre aucune jusqu'à l'Oyapock. Les meilleures sont celles de Counamama, d'Iracoubo et d'Organabo.

Iles. — Des trois Guyanes coloniales, la Guyane française est la seule dont la côte présente quelques îles, ou plutôt quelques îlots, d'ailleurs d'une bien minime importance ; les plus vastes d'entre eux ne mesurent guère qu'une centaine d'hectares. De l'O. à l'E., on trouve d'abord, près de l'embouchure du Sunamary, deux îlots appelés l'île Verte et l'îlot Saracou. Un peu plus loin, sous le méridien de l'embouchure du Kourou, à peu près à une dizaine de kil. de la terre, se trouve un premier petit archipel, celui des îles du Salut. Ces petites îles s'appelaient d'abord îles du Diable ; c'est à la suite de la funeste expédition de Kourou, en 1763, que les quelques centaines de colons ayant échappé au désastre, s'y étant réfugiés, on appela depuis ces îles, îles du Salut. Les trois îlots qui composent le petit archipel s'appellent aujourd'hui, l'île de l'O., qui est la plus grande, île Royale ; l'île de l'E., île Saint-Joseph, et l'île du N., île du Diable, celle-ci conservant seule l'ancien nom abandonné. Dans ces îlots ont été installés les pénitenciers des transportés incorrigibles. C'est entre l'île Royale et l'île Saint-Joseph qu'existe le meilleur mouillage de la côte ; on y trouve des fonds de 20 m. C'est là où relâchent les navires d'un tirant d'eau de plus de 5 m. ayant à faire le service de la Guyane. Par le travers de Cayenne se trouve un autre petit archipel qu'on appelle les

îles Rémire ; il commence par un petit îlot appelé l'Enfant-Perdu, rocher plat et bas sur lequel a été élevé un phare, indiquant l'entrée de la rivière de Cayenne. Ces îles Rémire forment une espèce de famille dont l'Enfant-Perdu est la sentinelle avancée. On trouve ensuite le Malingre, le Père, la Mère et les Deux Mamelles. Enfin, sous le méridien et à 28 kil. de l'embouchure de l'Approuague, se trouvent deux îlots stériles, énormes rochers, dans le plus grand desquels les Américains du Nord ont fait une exploitation du phosphate de chaux ; ce sont le Grand et le Petit Connétable.

Orographie. — On peut affirmer qu'une esquisse orographique de la Guyane française n'a encore été tentée nulle part. Mais nous sommes en mesure aujourd'hui de donner une étude d'ensemble et une classification détaillée des montagnes de la Guyane française. L'arête centrale, la chaîne des monts *Tumuc-Humac* (V. ce mot), forme la base du système. Au N. des Tumuc-Humac, deux chaînes parallèles à ces montagnes et à la mer traversent la contrée ; la première, qui commence non loin du confluent de l'Awa et du Tapanahony, passe aux sources de la Mana, du Sinnamary et de l'Approuague et va finir au confluent du Camopi, sur les bords de l'Oyapock ; nous l'appellerons la chaîne médiane. La seconde commence aux montagnes de l'Iracoubo pour finir à l'embouchure du Ouanary, sur la baie d'Oyapock ; nous l'appellerons la chaîne littorale. Ces montagnes, dont l'altitude maximum est de 800 m. dans les Tumuc-Humac, de 500 m. dans la *chaîne médiane* et de 350 m. dans la *chaîne littorale*, sont rattachées entre elles par une *chaîne longitudinale*, qui part des sources du Camopi pour séparer, par à peu près, le haut bassin du Maroni de celui de l'Oyapock, et qui longe ensuite la rive gauche de l'Approuague, puis la rive droite du Sinnamary. La caractéristique des chaînes de montagnes de la Guyane française, c'est qu'elles sont loin d'être ininterrompues ; elles présentent de nombreuses solutions de continuité ; elles sont disloquées, brisées, et leur ossature, si la logique géologique n'a pas de peine à en faire un organisme orographique normal, n'en présente pas moins de nombreuses lacunes. Comme autant de chaînons qui manqueraient aux différentes chaînes, ce sont partout plateaux, larges cols, dépressions, qui interrompent, en la déjetant dans un sens et dans l'autre, la direction générale des chaînons principaux. Renvoyant à Tumuc-Humac pour l'étude de la chaîne principale, nous étudierons ici les trois autres grandes chaînes de notre colonie.

La *chaîne médiane* se compose d'une quinzaine de chaînons disloqués, épars, séparant plus ou moins les bassins secondaires de la Mana, du Sinnamary et de l'Approuague, des grands bassins du Maroni et de l'Oyapock ; la direction générale de cette chaîne est sensiblement O. 1/4 S.-E. Voici la liste de ces chaînons : 1° sur la rive droite du Maroni, du confluent de l'Aboumani au confluent de Béiman, la *chaîne de la montagne Française ;* 2° entre les deux bras de l'Aboumani, la *chaîne de l'Aboumani ;* 3° aux sources de l'Aboumani et des grands affluents de gauche de l'Inini, la *chaîne de la montagne Magnétique*, où l'on remarque la montagne Magnétique, qui a 218 m. d'alt. absolue, et le mont Acinou ; 4° le *chaînon de la haute Inini*, où se trouve l'Ioutire Oû (la Grande Montagne des Indiens Emérillons) ; 5° la *chaîne du haut Inipi*, entre l'Inipi du Nord et la crique Montagne, affluent de l'Approuague ; 6° le *chaînon Toucouchy*, qui, partant du haut Inipi, délimite au N. le bassin du Camopi ; ces six chaînons constituent l'arête septentrionale de la chaîne médiane que plusieurs autres chaînons flanquent au S. et qui sont : 7° la *chaîne de Cottica*, composée des montagnes de Cotica, de Gabarimongo et d'Adenoupache ; 8° le *massif d'Atachibacca*, entre la basse Inini et la basse Araoua ; 9° le *massif d'Aoura Soula*, sur la rive gauche de la basse Araoua ; 10° le *chaînon de l'Ouaqui*, entre la basse Araoua et son affluent l'Ouaqui ; 11° le *massif de la montagne Leblond ou Paritou*, entre la haute Ouaqui et la haute Araoua ; 12° la *chaîne des sources d'Approuague*, comprenant les monts Atipiri, Paritou de Saï, Itoupa (sources de l'Approuague) et Simiriuit ; 13°, 14° et 15° les trois *massifs du bas Camopi :* Yanioué, Alicorne, Alikéné.

La *chaîne littorale* commence sur la rive droite de la Mana ; elle se continue par les montagnes de l'Iracoubo et arrive au Sinnamary par les montagnes du Corossoni. A partir de ce point, elle se partage entre une direction méridionale et une direction septentrionale ; la chaîne du midi longe la rive droite du moyen Sinnamary, s'étend des deux côtés de la moyenne Approuague et finit à la baie d'Oyapock. La chaîne septentrionale se tient presque constamment à quelques kilomètres derrière la côte, avec quelques massifs projetés sur la rive même de la mer qu'ils surplombent comme des bastions.

L'ensemble de la chaîne littorale compte environ une vingtaine de chaînons ou massifs principaux : 1° la *montagne de Fer* (156 m.), sur la rive droite de la Mana ; 2° les *montagnes de l'Iracoubo*, dans le bassin supérieur de ce petit fleuve ; 3° les *montagnes du Corossoni*, entre les sources de ce petit fleuve et le Sinnamary ; 4° la chaîne de la *montagne de Plomb*, continuant les montagnes du Corrossoni sur la rive droite du Sinnamary et au S. du Kourou ; 5° le *mont Saparouna*, au S. du Kourou et à l'O. de la riv. de la Comté ; 6° la *montagne Soufflet*, au S. de la crique Galibi, affluent de gauche de la haute Comté ; 7° la *montagne Pelée*, aux sources de l'Orapu, affluent de droite de la Comté ; 8° la *montagne Alexis*, entre l'Orapu et l'Approuague ; 9° la *montagne Aroua*, entre l'Approuague et le Courouaye ; 10° les *monts du Ouanari*, comprenant la montagne de Cassa, les Trois-Ermites, la montagne de la Condamine, la montagne de l'Observatoire, et enfin la montagne Lucas, sur la rive droite de l'Ouanari, à son embouchure dans l'Oyapock. Les autres massifs font partie de la chaîne nord. Ce sont : 11° le *mont Anaïbo*, sur la rive gauche du Sinnamary ; 12° la *montagne du Diable*, sur la rive droite ; 13° le *mont Pariacabo* et la *montagne des Singes*, sur la rive gauche du Kourou ; 14° le *mont de la Condamine* (170 m.), sur la rive droite ; 15° le *mont Macouria* (112 m.), sur la rive droite de ce petit fleuve ; 16° la *montagne Serpent*, entre la rivière de Cayenne et la Comté ; 17° la *montagne de la Gabrielle*, sur la rive droite de l'Orapu ; 18° les *montagnes de Kaw*, entre l'Orapu et l'Approuague ; 19° le *mont Carimaré*, sur la rive droite de l'Approuague ; 20°, les *montagnes de l'île de Cayenne :* Montabo (122 m.) ; Bourda, Mont Joly, Rémire (185 m.) ; Baduel, Sèche, Lucas, Tigre, Cabassou (239 m.), et deux montagnes isolées dans la partie S. de l'île, la montagne de Matoury (255 m.) et la montagne des Paramans ; 21° les *mornes du bord de la mer*, entre l'Approuague et l'Oyapock : le Petit Coumarouman, le Grand Coumarouman, la fausse montagne d'Argent et la montagne d'Argent (80 m.).

La *chaîne longitudinale* va, assez fortement brisée, des sources du Camopi jusqu'à la chaîne littorale ; elle est formée, du S. au N. par les montagnes encore peu connues du *haut Camopi* et de la *haute Araoua ;* ensuite, elle se rattache par les *monts des sources de l'Approuague* à la grande *chaîne granitique* (600 m.), découverte par Leblond, sur la rive droite du haut Sinnamary. La *chaîne granitique ou chaîne Leblond* se rattache plus ou moins aux montagnes de la haute Comté (montagnes Soufflet et Saparouna).

Aspect de l'intérieur. — Au delà d'une vingtaine de kilomètres au S. du littoral, en arrière des dernières savanes, la Guyane se présente sous son uniforme et monotone aspect, jusque par delà les Tumuc-Humac, jusqu'aux prairies de l'Amazone et du rio Branco. C'est la forêt vierge, « le Grand Bois », comme disent les créoles, avec des cours d'eau encombrés de chutes et de rapides. Pas une clairière importante, seulement quelques montagnes

dénudées au sommet, mais très rares, excessivement rares ; beaucoup moins de fauves et de vermine qu'on ne croit, mais peu d'Indiens, nulle vie pour ainsi dire, le repos d'une nature rien que végétale, une sorte de région du silence avec des animaux silencieux, des oiseaux peu babillards, un désert boisé que troublent seulement les bruits de la pluie et du vent : tel un monde préhistorique. Cette immense forêt vierge est coupée de nombreux marécages ; on en trouve jusqu'au pied des Tumuc-Humac ; on ne traverse point leurs hautes jungles couvertes de palmiers et d'arbustes : on remonte alors rapidement la rivière devenue presque impraticable, et l'on met parfois deux ou trois jours à traverser en pirogue ces fantastiques espaces. Ce que sera cette contrée quand elle sera défrichée, qui oserait le prédire? Il suffit de la voir aujourd'hui vierge, vierge telle qu'un paysage tertiaire qui aurait pourtant sur les rochers plats de ses fleuves quelques traces du polissage des haches de pierre des anciens hommes, cela suffit pour pouvoir dire qu'elle présente une poésie à peu près unique sur notre terre déjà peuplée partout.

Hydrographie. — Les deux grands fleuves de la Guyane française sont les deux fleuves frontières : l'Oyapock et le Maroni. Ce sont, pour la région des Guyanes coloniales, des fleuves de premier ordre (V. Maroni et Oyapock). La Guyane française compte en outre quatre fleuves de second ordre : la Mana et le Sinnamary, sensiblement parallèles au Maroni ; le Mahury et l'Approuague, sensiblement parallèles à l'Oyapock. Entre chacun de ces quatre fleuves secondaires se trouvent des petits cours d'eau peu importants, constituant des fleuves de troisième ordre. Les bassins des quatre fleuves de second ordre s'arrêtent à peu près à mi-distance des Tumuc-Humac, dans la chaîne médiane. Les fleuves de troisième ordre prennent leurs sources dans le plateau que forme la double chaîne du littoral. La Mana descend des régions peu connues où la chaîne médiane se rattache à la chaîne longitudinale, dans la partie S. de la chaîne granitique de Leblond. Son embouchure n'est qu'à 15 kil. de celle du Maroni. Ses affluents sont peu importants, sauf dans la partie inférieure de son cours où elle reçoit à gauche les rivières Araouani et Lézard et à droite la rivière Laussat. L'entrée du fleuve est obstruée par des vases et des sables ne laissant de libre qu'un chenal de $1^{m}40$ de profondeur. Un peu au-dessus, la Mana offre 4 et 5 m. de fond, mais bientôt les chutes viennent interrompre sa navigabilité.

Le Sinnamary vient de la chaîne de Leblond. Il présente, à son embouchure et dans son cours inférieur, les mêmes particularités que la Mana. Ses sauts sont encore plus nombreux et plus dangereux que ceux de ce dernier fleuve. Ses deux seuls affluents importants sont le Couriège et la rivière Tigre, affluents de gauche qui se déversent dans le fleuve, en face de la chaîne des montagnes de Plomb.

Le Mahury (appelé la Comté dans son cours supérieur), descend des contreforts septentrionaux de la chaîne médiane. Il reçoit à droite l'Orapu ; près de son embouchure il communique par un bras que l'on appelle le Tour de l'île avec la petite rivière de Cayenne. Ce qu'on appelle l'île de Cayenne est en quelque sorte le delta du Mahury. A gauche la Comté reçoit un petit affluent appelé crique Galibi que l'on a cru quelque temps, mais à tort, en communication avec le Sinnamary par un affluent de ce fleuve. La Guyane française, du Maroni à l'Oyapock, ne présente nulle part l'heureuse particularité qu'offre la Guyane hollandaise : les rivières ne communiquent point entre elles dans la partie littorale par des canaux naturels.

L'Approuague est le plus important des quatre fleuves de second ordre. Elle descend du massif que nous avons désigné sous le nom de massif des sources de l'Approuague, du mont Itoupa, non loin des sources de l'Inini et de l'Inipi. L'Approuague reçoit à gauche deux affluents importants : la crique Couy et l'Arataye, et trois à droite : la crique Sapoucave ou Koura, le Matarony et le Courouaïe ou Cououèye. Les chutes de l'Approuague sont nombreuses ; les quatre plus importantes sont le saut Canouri, le saut Machicou, le saut Mapaou et le saut Tourépé, ce dernier infranchissable à marée basse, mais que la marée haute recouvre complètement. Le Machicou et le Canouri ont chacun une dizaine de mètres de hauteur. De toutes les rivières de la Guyane c'est l'Approuague qui offre le plus de profondeur et dont la navigation est le plus facile. L'estuaire de l'Approuague est presque aussi large que l'estuaire du Maroni.

Les fleuves de troisième ordre de notre Guyane sont, entre la Mana et le Sinnamary : Organabo, Macari, Iracoubo, Counamama et Corossoni ; entre le Sinnamary et le Mahury : Malmanoury, Carouabo, Kourou, Macouria et les rivières de Montsinery, de Tonnégrande et des cascades formant la rivière de Cayenne ; entre le Mahury et l'Approuague : Angélique et Kaw ; entre l'Approuague et l'Oyapock, aucun, à moins qu'on ne considère l'Ouanari comme un fleuve distinct.

Climat. — La température moyenne est sur la côte d'environ 28° ; elle s'élève rarement au-dessus de 33° et ne descend guère au-dessous de 22°. Elle n'est pas beaucoup moins élevée dans les régions montagneuses de l'intérieur. Dans les plateaux des Tumuc-Humac, la moyenne est d'environ 24° ; le maximum est également de 33°, mais, la nuit, la température descend fréquemment à 18° et parfois jusqu'à 16°. La moyenne des pluies est de $2^{m}50$ à 3 m. La distribution des saisons est la même que dans les deux autres Guyanes coloniales.

Ethnographie. — La population indigène vivant dans les limites incontestées de la Guyane française est très peu nombreuse. Les tribus importantes se trouvent au S. des Tumuc-Humac, dans les territoires contestés par le Brésil. Les tribus parfaitement connues ne sont qu'au nombre de 4 : les *Galibis*, les *Emérillons*, les *Roucouyennes* et les *Oyampis*, ne donnant, entre Maroni, Oyapock et Tumuc-Humac, qu'une population totale d'environ 600 individus dont 300 au plus pour les Galibis, 100 pour les Emérillons, 100 pour les Oyampis et 100 pour les Roucouyennes. Les Galibis ont 2 villages à l'Iracoubo, 1 au Sinnamary et 2 à la Mana. Les Emérillons ont 3 villages sur le Saï, affluent de la haute Inini. Les Roucouyennes ont 2 villages sur la rive droite de la haute Itany et 3 dans le bassin supérieur du Marouini. Les Oyampis ont 3 villages dans le haut Oyapock et 1 seul aux sources de ce fleuve, sur notre territoire incontesté. Soit un total de 17 villages indiens dans nos limites provisoires. Si l'on joint à ce groupe les *Indiens créoles* du bas Oyapock, les *Taïras* qu'on dit exister aux sources de la Mana et deux autres tribus très peu connues, les *Coussaris* et les *Elétianas* dans la partie centrale des Tumuc-Humac français, on arrive tout au plus, pour notre colonie officielle, à un total de 1,000 Indiens. On peut compter environ sur un chiffre de 4,000 pour ceux vivant un peu au S. des Tumuc-Humac dans les hauts bassins du Yary, du Parou et des rivières voisines. De tous nos Indiens de Guyane, les seuls qui se soient jusqu'à ce jour civilisés sont les Indiens créoles du bas Oyapock, mélange de plusieurs débris d'anciennes tribus : Caripounes, Nouragues, etc. Les Galibis, les Emérillons et les Oyampis sont en voie d'extinction rapide ; la seule tribu importante qui soit sur notre territoire, la seule qui se maintienne à peu près en nombre, est celle des Roucouyennes, lesquels habitent, il est vrai, en plus grande partie, au S. des Tumuc-Humac. Ces tribus appartiennent, les Galibis et les Roucouyennes au groupe caraïbe, les Emérillons et les Oyampis au groupe tupi.

Géographie politique. — Historique. — Peu de temps après la découverte des côtes de la Guyane par Vicente Yanes Pinzon (Vincent Pinçon) en 1500, prit naissance la légende de l'El Dorado, pays fabuleux où l'or était en extrême abondance et où, disait-on, le dernier des Incas s'était réfugié avec tous ses trésors. Cette légende de l'El Dorado amena dans le courant du XVIe siècle plusieurs aventuriers sur divers points de la Guyane, mais ce n'est que de 1604 que date la première entreprise historique

des Français dans ce pays. L'état chronologique ci-dessous donne la liste de nos différentes tentatives de colonisation dans la contrée, avec l'évolution de la population jusqu'à nos jours.

1604. Quelques Français se fixent sous la conduite de La Ravardière dans l'île fluviale qui devait plus tard s'appeler l'île de Cayenne. — 1604. Une petite colonie anglaise, sous Charles Leigh, occupe la rive gauche des bas Oyapock qu'elle évacue au bout de deux ans. Mais une seconde colonie anglaise s'y installe encore pour quelques mois en 1608, sous Rob. Harcourt. — 1626. 26 Français viennent sous la conduite des sieurs de Chanteil et de Chambaut, représentants de la Compagnie des marchands de Rouen, s'établir sur les bords du Sinnamary. — 1628. Quelques colons envoyés par la même compagnie se fixent, sous le commandement du capitaine Hautepine qui y laissa pour y commander son lieutenant Lafleur, sur les rives du Counamana. — 1630. 50 hommes sont amenés, sous la conduite du sieur Legrand, pour renforcer la colonie de Counamama. — 1633. 66 hommes conduits par le capitaine Grégoire viennent encore renforcer la colonie de Counamama. Cette même année, les Anglais et les Hollandais, chacun de leur côté, font un établissement dans l'île qui sera plus tard l'île de Cayenne. — 1634. Un certain nombre de Français envoyés par une nouvelle compagnie de marchands normands, compagnie qui avait obtenu, en 1633, le privilège du commerce et de la navigation des pays situés entre les rivières Orénoque et Amazone, les deux incluses, s'établissent sur la côte de Rémire qu'ils commencent à cultiver. En 1635, ils fondent le village qui prit bientôt le nom de Cayenne et bâtissent un fort pour le défendre. — 1638. Quelques Français se trouvent en outre à cette époque au Maroni et vers le Cap de Nord, ainsi que le constatent les lettres patentes de la compagnie de 1633 renouvelées en 1638. — 1643. 300 hommes sous la conduite de Poncet de Brétigny, représentant de la Compagnie du Cap de Nord qui avait remplacé dans tous ses privilèges celle de 1633, se fixent dans l'île de Cayenne, au mont Cepérou, non loin du Cayenne de 1635. Les colons des expéditions précédentes furent trouvés le long des côtes, réduits presque à rien, parlant la langue des Galibis dont ils avaient pris les mœurs. — 1645. 40 hommes de renfort sont envoyés par la Compagnie du Cap de Nord. Mais Poncet de Brétigny avait été tué par les Indiens et ses 300 hommes étaient réduits à 25. Sur ces 25 hommes 16 seulement consentirent à rester, les autres se rembarquèrent. Des 16 restants, 14 furent tués par les Indiens, 2 seulement purent se sauver en 1645 à Surinam, chef-lieu du territoire pris par les Hollandais, entre le Maroni et l'Orénoque.

En 1645, la Guyane était vide de colons. De 1604 à 1645 il en était mort environ 600. — 1652. Environ 700 hommes d'une nouvelle compagnie de la France équinoxiale, substituée aux droits et privilèges de la Compagnie du Cap de Nord, débarquent à Cayenne sous la conduite des douze seigneurs, successeurs du sieur de Roiville, assassiné pendant la traversée. 60 hommes étaient arrivés à Cayenne quelque temps auparavant, envoyés par la Compagnie du Cap de Nord, qui, mais en vain, voulut essayer de se maintenir. Les 60 hommes se soumirent aux seigneurs de la Compagnie de la France équinoxiale. — 1654. La colonie est encore une fois détruite par les Indiens et par les dissensions intestines. Ses restes se réfugient à Surinam. Peu après les Hollandais, sous Spranger, s'emparent de l'île de Cayenne qui était redevenue déserte et amènent avec eux les premiers nègres qu'ait vus la colonie.

Colons morts de 1645 à 1654, environ 700, plus 600 morts de 1604 à 1645. Total en 1654 : 1,300 colons morts dans notre Guyane. — 1663. 1,000 nouveaux colons français sont envoyés par la Compagnie de la France équinoxiale dans l'île de Cayenne, d'où ils chassent les Hollandais. — 1664. Quelques colons sont envoyés, sous le commandement de M. de la Barre, par la compagnie des Indes occidentales, à laquelle furent cédés en 1664 les droits et privilèges de la compagnie de la France équinoxiale, pour prendre la colonie à l'ancienne compagnie et fortifier la colonie naissante. — 1667. Les Anglais ravagent entièrement la colonie et l'abandonnent sans y faire d'établissement. Les débris de la colonie, sous M. de La Barre, se remettent au travail. Le chef-lieu est alors à Armire (Rémire). — 1674. La Compagnie des Indes étant supprimée, la colonie passe en domaine royal. — En 1676. La colonie est prise par les Hollandais qui avaient déjà établi clandestinement de petites colonies à Approuague et à Oyapock. A la fin de cette même année 1676, la colonie est reprise par d'Estrées. — 1686. En 1677, le chevalier de Lézy, gouverneur de Cayenne, chasse les Hollandais de l'Oyapock. Quelques flibustiers s'établissent avec leurs richesses dans l'île de Cayenne, Rémire est abandonné comme chef-lieu pour le fort Saint-Louis de Cayenne. — 1688. La plus grande partie des habitants s'embarquent avec le corsaire Ducasse pour aller piller Surinam. L'expédition ayant échoué, ceux des survivants qui ne furent pas faits prisonniers se réfugièrent aux Antilles avec Ducasse.

Colons morts de 1663 à 1688 : environ 700. Total des colons détruits de 1604 à 1688, environ 2,000. — 1688. Le chevalier de La Motte-Aigron remonte l'Oyapock pendant 50 lieues, pour arriver à l'Amazone, mais il est obligé de rebrousser chemin. — 1696. 600 Français environ, d'après Froger, compagnon de M. de Gennes, peuplaient alors l'île de Cayenne et ses environs immédiats, dont 200 hommes pour la garnison de Cayenne. Il existait dans la colonie, dès 1685, 1,500 esclaves nègres. — 1725. D'Orvilliers, gouverneur de Cayenne, fait établir le fort Saint-Louis sur la rive gauche de l'Oyapock, en face du Taprabo (Taparoubo) ; le village de Saint-Pierre d'Oyapock se forme et se développe à côté du fort Saint-Louis. — 1740. Population : 5,290 (dont 1,000 environ à Cayenne), 566 blancs ; 54 affranchis ; 4,634 esclaves noirs ; 36 Indiens. — 1744. Le corsaire anglo-américain Potter détruit le fort Saint-Louis et le village de Saint-Pierre à l'Oyapock. Le fort Saint-Louis, reconstruit, est attaqué par les Portugais en 1794. — 1762. Réductions indiennes du Kourou : 6,000 Indiens. Réductions indiennes de l'Oyapock, 2,000 Indiens. Total, 8,000 Indiens. De 1764 à 1766, les Indiens des Réductions de Kourou disparaissent et ceux de l'Oyapock se disséminent. — 1763-65. Expédition de Kourou : environ 12,000 morts. — 1766. Colonisation de Tonnégrande (Bessner), 80 soldats agriculteurs. Meurent tous. — 1775. Pop. : 9,300 ; 1,300 personnes libres ; 800 esclaves. — 1777-80. Fondation du poste de Vincent-Pinçon et des missions de Macari et de Counani. — 1783. Colonisation de Cachipour (Bessner). — 1788. Colonisation de l'Approuague (Villeboi). — 1790. Pop. : 14,520 ; 2,000 blancs ; 520 individus de couleur libres ; 12,000 esclaves, population indigène utile : environ 800 Indiens de différentes tribus. — 1791. Colonisation du Ouanari (Compagnie du Sénégal). — 1794. Les Portugais détruisent Vincent-Pinçon, Macari, Counani et ravagent l'Ouassa et l'Oyapock. — 1795. Proscrits montagnards de Germinal et de Prairial. — 1797-98. 600 proscrits réactionnaires (du 18 fructidor), à Sinnamary et à Counamama, 16 en 1797, puis plus de 500 en 1798. J.-J. Aimé, un des déportés de Fructidor, donne un tableau de mortalité concernant 329 déportés, 8 sont morts pendant la traversée et 55 furent débarqués d'urgence, pour cause de maladie due aux mauvais traitements du bord. Professions libérales, morts : 11 sur 45 ; ecclésiastiques 147 sur 255 ; hommes de métiers, 5 sur 21. Total sur 321 : 163 morts dont 147 ecclésiastiques. — 1799. Proscrits du 18 brumaire. — 1818. Pop. : de 15 à 16,000. — 1820. Envoi de 32 Chinois ; au bout d'un an il n'en reste plus que 3. — 1821. A Laussadelphie, sur la Passoura, affluent du Kourou, ferme modèle du gouverneur Laussat, 7 familles de settlers des Etats-Unis. Total, 20 personnes y sont installées, puis rapatriées au bout d'un an. — 1823. Milius fonde la Nouvelle-Angoulême dans la Mana, à 60 kil.

de l'embouchure. La colonie (164 hommes) est bientôt renvoyée en France en bloc. — 1824. Milius, 3 familles du Jura (27 personnes), à 8 kil. de l'embouchure de la Mana, nouveaux envois. La colonie est rapatriée en 1826. — 1828. Mme Javouhey commence à fonder le bourg actuel de Mana qu'elle termine en 1847 avec 36 religieuses, 39 engagistes blancs de trois ans (qui au bout des trois ans l'abandonnent) et 550 nègres de traite libérés. — 1837. Etablissement du fort de Casfesoca à l'Oyapock. — 1838. Création du Fort-Inférieur (fort Malouet) à l'Oyapock. — 1839. Pop. : 20,940 (non compris la garnison et les fonctionnaires non-propriétaires), population libre, 5,189 ; population esclave, 15,761. — 1851-1854. *Transportation* (V. ce mot). — 1857. Pop. : 25,561. — 1854-1869. Emigration africaine : 1,000 nègres d'Afrique environ pris à Libéra, à Krou et au Dahomey. A partir de 1869 la traite est interdite. — 1861-1876. Emigration asiatique. Environ 3,000 coolies de l'Indoustan. En 1876, l'Angleterre défend le recrutement sous prétexte de mauvais traitements. Depuis 1860, quelques émigrants annamites.

Organisation politique. — La colonie est administrée par un gouverneur assisté, pour certaines questions administratives et contentieuses, d'un conseil privé composé des chefs de service et de deux habitants notables nommés par le gouverneur. Le conseil général se compose de 16 membres, dont 7 pour la ville de Cayenne. La colonie nomme un député, mais n'a pas de sénateur. En dehors de Cayenne, qui forme un district spécial, la Guyane se compose de 13 communes, qui sont : Mana, Sinnamary, Iracoubo, Kourou, Macouria, Mousinéry, Tonnégrande, Tour-de-l'Ile, Ile-de-Cayenne, Roura, Kaw, Approuague et Oyapock. En plus, sur la rive droite du Maroni, entre ce fleuve et la commune de Mana, se trouve un territoire spécialement attribué à l'administration pénitentiaire. Chacune de ces 14 divisions est assez mal délimitée d'avec sa voisine et fort vaguement arrêtée du côté du S. On les borne généralement par une limite assez arbitraire, s'étendant tout au moins pour les besoins du point de vue électoral, sinon au point de vue des concessions aurifères, par une ligne indécise située environ à une cinquantaine de kilomètres de la côte qu'elle suit plus ou moins parallèlement. Cette zone des quatorze districts littoraux présente une étendue d'un peu plus de 10,000 kil. q. de superficie. En arrière, les 7/8e du territoire total, environ 70,000 kil. q., n'ont pas jusqu'à ce jour été l'objet d'une division administrative quelconque.

Population. — En 1891, on évaluait la population totale à environ 33,500 hab. Voici la décomposition du total de cette population :

Créoles (hommes de couleur, noirs, blancs, etc.).	21.000
Réfugiés brésiliens	300
Immigrants	3.500
Etrangers	250
Transportés et relégués	3.400
Libérés astreints à la résidence	2.000
Fonctionnaires	250
Prêtres et ordres religieux	100
Militaires	700
Nègres du Maroni et de l'Aoua	1.000
Indiens	1.000
Total	33.500

La population créole se compose presque exclusivement de noirs et d'hommes de couleur. La population créole blanche, en dehors de quelques directeurs et employés de placers, compte à peine une centaine d'individus. La population créole se compose en très forte majorité (pour les 4/5 au moins) d'originaires de la Guyane. Mais, depuis une vingtaine d'années, le courant d'immigration antillaise a pris une importance qui va croissant. Les Martiniquais et aussi les Guadeloupéens et les créoles de la Dominique semblent s'être donné à tâche de s'emparer de ce pays vide ; malheureusement, aucun de ces nouveaux colons ne s'adonne à la culture, tous s'emploient au commerce ou dans les placers. Une bonne partie de ceux qu'on appelle les « réfugiés brésiliens » sont des individus venant de la côte contestée, Counani, Mapa, etc. Les immigrants sont pour la plupart des coolies de l'Inde anglaise ; on range aussi généralement dans cette classe quelques Annamites venus dans ces dernières années. Parmi les étrangers, le nombre des Européens et des immigrants des colonies voisines est extrêmement peu élevé. La colonie étrangère la plus importante est celle des Chinois, commerçants pour la plupart, mais s'employant aussi à la pêche pour les besoins de la ville de Cayenne, au canotage pour les placers, etc.

Libérés. Les libérés astreints à la résidence forment une partie importante de la population totale, le dixième environ. Malheureusement, célibataires pour la plupart, anémiés par le pénitencier, ils ne sont pour la colonie que d'une faible utilité. Ils sont artisans pour l'ordinaire, ou bien employés dans les placers ; un très petit nombre s'adonne à l'agriculture. Les Arabes qui forment une bonne partie de cette classe des libérés ont de petites boutiques, infimes magasins, ou plutôt tavernes augmentées de quelques marchandises accessoires, mais la plus grande partie d'entre eux sont concessionnaires au Maroni.

Nègres marrons. Les nègres marrons du Maroni et de l'Aoua sont répartis en trois tribus : les *Bonis*, les *Paramacas* et les *Youcas*. Ils se sont rapidement créolisés dans ces dernières années, grâce à leur contact avec les chercheurs d'or de l'Awa (ou Aoua). On peut prévoir que, d'ici une génération, ils ne différeront guère des créoles noirs de la côte. La plus importante de ces tribus habitant notre territoire est celle des Bonis qui sont divisés en deux groupes : les Bonis du bas Maroni, concentrés au village d'Apatou, près du saut Hermina, et les Bonis de l'Aoua, répartis en quatre villages : le nouveau Cottica, situé rive française, en face de l'ancien Cottica qui était rive hollandaise ; Pomofou, Assissi et Cormontibo. Les Bonis sont au nombre d'environ 500. Les *Youcas*, vulgairement *Boschs*, appartiennent à cette grande tribu des Youcas ou Aucas qui s'étend du Tapanaony à Paramaribo. Ils sont environ 400 sur la rive française, un peu en aval et un peu en amont du confluent du Tapanaony. Les Paramacas sont environ au nombre de 100 en terre française, un peu au-dessus des Bonis d'Apatou.

Transportation. L'introduction en Guyane de condamnés aux travaux forcés date d'un décret de 1851. Le premier convoi arriva aux îles du Salut en mai 1852. Plusieurs pénitenciers furent successivement établis qui, pour la plupart, furent successivement évacués pour cause d'insalubrité : celui de la Montagne-d'Argent (1852-64) ; celui de Saint-Georges d'Oyapock (1853-63) ; les trois pénitenciers de la Comté : Sainte-Marie, Saint-Augustin et Saint-Philippe (1854-60). Un chantier forestier fut établi aux Trois-Carbets, à 30 kil. de l'embouchure du Kourou, et bientôt évacué, puis rétabli ; un ponton établi à l'embouchure de ce fleuve fut bientôt abandonné. Dans l'île de Cayenne, les pénitenciers de Bourda et de Baduel durèrent de 1854 à 1856 ; celui de Mont-Joly de 1854 à 1864. Le pénitencier de Cayenne fut établi, en 1853, dans la geôle ; en 1855, on répartit les déportés sur les pontons ; enfin, peu après, le pénitencier de Cayenne fut établi dans une caserne attenant au jardin militaire. De 1852 à 1867, 18,000 transportés furent envoyés en Guyane. Mais à partir de 1867 jusqu'en 1887, ce fut la Nouvelle-Calédonie qui fut désignée comme principale colonie pénale. Enfin, depuis 1887, la Guyane reçoit tous les condamnés européens ayant à subir plus de huit ans de peine et tous les condamnés de race arabe et de race noire. De plus, en 1885, la Guyane a été désignée, concurremment à la Nouvelle-Calédonie, pour la relégation collective des récidivistes. La Guyane compte actuellement quatre pénitenciers, d'où l'on détache divers chantiers de travaux publics, le pénitencier de Cayenne, celui des îles du Salut, celui des roches de Kourou et, enfin, le territoire pénitentiaire du Maroni. Les centres principaux du terri-

toire pénitentiaire du Maroni sont : Saint-Laurent, commune pénitentiaire spéciale, qui forme l'agglomération la plus importante de la colonie après Cayenne ; Saint-Maurice, à 4 kil. au S. de Saint-Laurent, qui a une usine à sucre située au centre des plantations de cannes des concessionnaires ; Saint-Jean, à 20 kil. en amont de Saint-Laurent, est le centre de la relégation.

En 1889, le nombre total des condamnés en cours de peine était de 3,376 hommes et 42 femmes, dont 1,065 hommes au Maroni, 561 à Kourou, 626 aux îles du Salut et 1,164 à Cayenne. C'est dans le territoire pénitentiaire du Maroni que se trouvent, en majeure partie, les 2,000 libérés astreints à la résidence.

Géographie économique. — Agriculture. — La Guyane peut fournir tous les produits des pays tropicaux, mais, jusqu'à ce jour, le manque de bras a paralysé son développement agricole. Toutefois, jusqu'à l'émancipation définitive des esclaves en 1848, le développement des cultures était en progression rapide, ainsi qu'on peut le constater par les chiffres ci-dessous. Depuis cette époque, la découverte des gisements d'or alluvionnaire a fait presque complètement abandonner les travaux agricoles.— En 1740, 1,240 hect. étaient en culture, dont : canne à sucre, 243 hect.; café, 47 ; coton, 10 ; cacao, 839 ; roucou, 101. — En 1818, 5,223 hect., dont : canne à sucre, 567 ; café, 171 ; coton, 1,863 ; cacao, 360 ; roucou, 655 ; girofle, 732 ; épices, 175 ; vivres, 700.— En 1839, 12,131 hect. : canne à sucre, 1,305 ; café, 156 ; coton, 2,389 ; cacao, 167 ; roucou, 2,657 ; girofle, 1,179 ; poivre, 114 ; cannelle, 9 ; muscade, 1 ; vivres, 4,154.— En 1841, la production totale était de : roucou, 432,000 kilogr. ; café, 33,000 kilogr. ; cacao, 45,000 kilogr. ; sucre brut, 1,420,226 kilogr. ; coton, 149,000 kilogr. ; girofle, 151,000 kilogr.

Voici quelle a été, pour les principales denrées agricoles de la colonie, le maximum de la production : Sucre, en 1836, 2,514,796 kilogr. ; café, en 1841, 33,000 kilogr. ; cacao, en 1841, 45,000 kilogr. ; coton, en 1836, 275,622 kilogr. ; roucou, en 1875, 567,000 kilogr. ; indigo, en 1790, 2,400 kilogr. ; girofle, en 1841, 151,000 kilogr. ; poivre, en 1836, 24,177 kilogr.

Parmi les autres produits agricoles cultivés ou exploités dans la colonie, ou plutôt qui y ont été cultivés ou exploités, citons : la muscade, la cannelle, la vanille, le tabac, l'encens, le bois de rose, la pistache, le sésame ; parmi les palmiers : le cocotier, l'aouara, le maripa, le caumou, le pinot, le pékéa, et un grand arbre également à fruit oléagineux : le carapa. La salsepareille et l'ipécacuanha sont les deux principaux produits médicinaux. Le principal produit textile acclimaté est la ramie. Les principaux produits alimentaires sont : le manioc, le maïs, le riz, la patate, l'igname, l'aubergine. Les principaux fruits sont : la banane, le fruit de l'arbre à pain, l'ananas, l'orange, le citron, la mangue, la sapotille, l'avocat, la goyave, la pomme d'acajou, la pomme cythère, la pomme cannelle, la pomme rosat, l'abricot, la papaye, la barbadine, la marie-tambour, le mombin, la cerise, etc. La plupart de nos plantes potagères réussissent très bien en Guyane.

En 1890, après une quarantaine d'années de régression agricole, on ne compte plus en culture que 3,334 hect. répartis ainsi : canne à sucre, 27 ; café, 349 ; cacao, 245 ; roucou, 335 ; girofle, 2 ; poivre, 3 ; vivres et riz, 2,227 ; carapas et autres graines oléagineuses, 103 ; fourrages verts, 26 ; cocotiers, 17. La production totale se décompose ainsi : sucre, 52,000 kilogr. ; tafia, 5,600 litres ; café, 17,000 kilogr. ; cacao, 26,000 kilogr. ; roucou, 74,500 kilogr. ; girofle, 100 kilogr. ; poivre, 300 kilogr. ; vivres et riz, 820,000 kilogr. ; fourrages verts, 100,000 kilogr.

Mines. — L'*or* fut découvert en Guyane en 1855, dans les hauts de l'Arataye, par un Indien brésilien, Paolino, qui cherchait de la salsepareille. On n'a guère exploité encore que les alluvions des rivières ; les quelques exploitations de quartz qu'on a tentées jusqu'à ce jour ont peu réussi. En 1860, la production de l'or était de $90^{kgr}651$; en 1861, $168^{kg}967$; en 1862, $190^{kg}013$; en 1863, $395^{kg}733$.

Voici le tableau de l'or produit en Guyane depuis vingt ans, du moins d'après les déclarations faites à la douane à l'entrée. Les chiffres ci-dessous ne représentent pas la production réelle de l'or. On estime qu'un quart environ de la production totale échappe, par la fraude, aux statistiques de la douane :

Années	Kilogrammes	Valeur
1870....	$312^{k}73$	888.434 fr.
1875....	1.996 21	5.689.207
1880....	1.871 00	5.332.358
1885....	1.654 93	4.716.559
1889....	1.397 42	3.868.689

La production totale de 1870 à 1889 (20 ans) a été de $31,025^{kg}239$ et de 88,580,628 fr. Moyenne annuelle en kilogrammes (1870-1889) : $1,551^{kg}26$, valant 2 fr. 85 le gramme. Depuis 1855 jusqu'à la fin de 1892, on peut évaluer de 150 à 200 millions de francs la valeur de l'or extrait des alluvions de la colonie. Aujourd'hui, la production diminue sensiblement. Les gisements de la zone inférieure s'épuisent. Les tentatives faites récemment sur la rive droite de l'Aoua, dans le bassin de l'Inini et aux sources de l'Approuague, ne paraissent pas jusqu'à présent devoir rendre à cette industrie une activité bien grande. — Les deux autres métaux, dont la présence a été constatée en Guyane, sont : le *fer*, qui se trouve un peu partout, mais principalement dans le massif de Roura, et l'*argent*, qui a été exploité en 1700 à la Montagne-d'Argent, à l'embouchure de l'Oyapock.

Industrie. — Elle est nulle en Guyane : deux fabriques de tafia peu importantes, deux roucoueries qui le sont moins encore, une briquetterie, quelques chantiers forestiers intermittents ; une petite goélette construite de temps à autre dans l'une ou l'autre des rivières : à cela se borne l'industrie coloniale.

Elevage du bétail. — L'industrie qu'on appelle dans la colonie l'industrie « hattière » ou industrie des « ménageries », autrement dit l'élevage du bétail, est aussi singulièrement délaissée. Voici ci-dessous un tableau de la statistique du bétail dans la colonie depuis 1695.

ANNÉES	Chevaux	Taureaux	Vaches	Génisses	Bœufs	Veaux	Total	Moutons	Cochons	Anes	Mulets	Chèvres
1695..............	159	»	»	»	»	»	400	228	»	»	»	»
1716..............	382	»	»	»	»	»	1.106	524	»	»	»	»
1740..............	401	»	»	»	»	«	1.990	392	116	»	»	»
1769..............	323	«	»	»	»	»	1.600	900	177	»	»	»
1789..............	186	»	»	»	»	»	5.477	830	729	»	»	»
1840..............	»	«	»	»	»	»	8.000	»	»	»	»	»
1854..............	»	»	»	»	»	»	5.700	»	»	»	»	»
1872..............	101	602	2.603	1.190	243	1.069	5.707	782	4.325	25	80	»
1890..............	218	693	2.904	1.209	466	927	6.199	203	6.732	62	99	337

Les *chevaux* réussissent mal en Guyane ; on n'a pu encore acclimater de races indigènes ; cependant les savanes de Marajo, à l'embouchure de l'Amazone, sont un admirable centre d'élevage. Les *moutons* ont également donné de très médiocres résultats. En revanche les espèces bovine et porcine résistent très bien au climat de la contrée. Les *ânes* et *mulets* n'ont pas donné non plus grande satisfaction.

Commerce. — Le tableau ci-dessous donne le mouvement du commerce depuis cent quarante ans, d'après les quelques statistiques que l'on possède sur la matière :

1752. Exportation : Sucre, 80,363 livres; café, 26,881 livres ; coton, 17,919 livres ; cacao, 91,916 livres ; roucou, 260,541 livres; 618 pieds courants de bois. — 1775. Exportation : 488,398 livres tournois, dont : sucre : 4,000 livres, valant 2,156 livres tournois ; café, 65,888 livres, valant 31,297 livres tournois ; coton, 97,260 livres, valant 243,150 livres tournois; cacao, 15,241 livres valant 10,669 livres tournois ; roucou, 300,355 livres valant 187,706 livres tournois ; bois, 14,228 livres valant 7,604 livres tournois ; indigo, 334 livres valant 2,639 livres tournois ; peaux, 353 valant 3,177 livres tournois. — 1790. Commerce général : 1,205,040 fr. Commerce avec la France : 1,005,550 fr. : exportation de la Guyane française en France : 447,713 fr. ; importation de France à la Guyane française : 557,837 fr. Commerce avec l'étranger : 199,490 fr. ; exportation de la Guyane française pour l'étranger : 87,122 fr. ; importation de l'étranger à la Guyane française : 112,368 fr. Détail des exportations de la Guyane en France : sucre, 74,600 kilogr. ; café, 28,000 kilogr. ; coton, 35,800 kilogr. ; indigo, 2,400 kilogr. — 1818. Commerce avec la France : 2,042,830 fr. Exportations : 862,801 fr. ; importations : 1,180,039 fr. Détail des exportations : sucre, 57,154 kilogr. ; tafia, 58,228 litres ; café : 20,131 kilogr. ; coton, 197,996 kilogr. ; cacao, 9,853 kilogr. ; épices : 31,048 kilogr. ; bois de teinture et d'ébénisterie : 18,532 kilogr. — 1839. Commerce général : 6,962,355 fr. ; commerce avec la France : 5,587,744 fr. ; exportations, 2,905,471 fr. ; importations, 2,682,273 fr. ; commerce avec les autres colonies françaises : 203,221 fr. ; exportations : 108,775 fr. ; importations : 94,446 fr. ; commerce avec l'étranger : 1,171,390 fr., dont exportations, 620,601 fr. ; importations, 550,789 fr. — 1857. Exportations, 1 million de fr.

En 1870, 1875, 1880, et de 1885 à 1889 :

ANNÉES	TOTAL	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS
1870	9.042.486	1.670.752	7.371.734
1875	14.422.994	6.144.097	8.278.897
1880	16.534.668	5.731.566	10.803.102
1885	12.605.796	4.831.664	7.774.132
1886	11.904.243	4.740.907	7.163.336
1887	13.933.154	5.300.083	8.633.071
1888	18.285.157	6.013.822	12.271.335
1889	13.222.409	4.271.924	8.950.485
Moyenne de 20 ans (1870-89)	13.908.364	4.814.051	9.094.313

L'écart considérable annuel entre les importations et les exportations provient en grande partie des marchandises à destination des services publics tels que : l'administration pénitentiaire, les hôpitaux, la marine et les troupes, qui ne sont que consommateurs ; la douane, dans ses écritures, n'a pas établi de catégories particulières à ces services et leurs dépenses ainsi que celles de la population civile y sont confondues. En outre, il y a les remises en espèces faites par l'intermédiaire de la Banque sous forme de traites qu'elle délivre au commerce local, et dont nous n'avons pas le relevé. Faute de ces renseignements, il n'est pas possible d'établir la balance commerciale du pays.

DÉTAIL DES EXPORTATIONS

ANNÉES	OR	AUTRES PRODUITS	SUCRE BRUT	ROUCOU	BOIS	DIVERS
1870	888.434	782.318	127.142	340.632	81.841	232.703
1875	5.689.207	454.890	72.701	187.081	29.262	265.846
1880	5.332.358	399.208	128.780	56.159	20.160	194.109
1885	4.716.559	115.105	11.209	29.308	1.232	73.356
1886	4.542.673	198.234	10.540	21.309	»	166.385
1887	5.006.186	293.897	7.428	37.499	32.900	216.250
1888	5.679.872	333.950	23.583	7.550	6.666	296.151
1889	3.868.689	403.235	7.979	4.980	»	390.276
Moyenne de 20 ans (1870-1889)	4.429.031	385.019				

De 1885 à 1890 le produit des douanes a varié entre 1,008,000 fr. et 1,495,000 fr.

Finances. — Le budget de la colonie est de 2,000,000 de fr. aux recettes et autant aux dépenses. Le budget de la transportation, qui est distinct de celui de la colonie, est de 3,000,000 de fr. La dette de la colonie est de 400,000 fr.

Voies de communication. — La Guyane ne possède de routes carrossables que dans l'île de Cayenne où on peut en distinguer trois : la route de Cayenne à Bourda (chalet du gouverneur) ; la route de Cayenne au dégrad des Cannes (Mahury) par Baduel et la côte ; la route de Cayenne au dégrad des Cannes par Cabassou et Rémire. Ces trois routes avec leurs embranchements ne mesurent ensemble qu'une quarantaine de kilomètres. Une quatrième route, qui n'est pas carrossable sans péril, traverse toute l'île du S. au N., de Cayenne au dégrad Stoupan. Deux autres chemins qui ne valent guère mieux que des sentiers d'Indiens et qu'il est difficile de suivre à cheval vont, l'un par Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Mana jusqu'au Maroni ; et l'autre par Roura et Kaw jusqu'à l'Approuague. Une ligne télégraphique d'un fonctionnement des plus médiocres relie Cayenne à Saint-Laurent du Maroni. La colonie est desservie par l'annexe des Guyanes qui rattache Cayenne à la Martinique par Paramaribo et Demerara. Deux petits vapeurs particuliers font le service entre le chef-lieu et le Maroni. Un troisième, qui va chercher dans le bas Orénoque le bétail pour le ravitaillement de Cayenne et de Saint-Laurent, touche aussi à ce dernier point. Le mouvement de la navigation n'atteint pas 100,000 tonnes dont un peu plus de moitié sous pavillon français.

Territoire contesté. — Géographie physique. — *Généralités.* Le territoire contesté entre la France et le Brésil est limité (conférences diplomatiques franco-brésiliennes de 1853-1856), au N. par l'Oyapock, les Tumuc-Hamac et leurs prolongements occidentaux ; à l'E. par l'océan Atlantique ; à l'O. par le rio Branco et au S. par une frontière formée par l'embouchure N. de l'Araguary, l'Araguary, et une ligne indéterterminée partant des hauts de ce fleuve pour aboutir au rio Branco, et se confondant plus ou moins avec l'équateur à travers les espaces inconnus de la Guyane centrale. Sa superficie est d'environ 260,000 kil. q., superficie plus que triple de celle de

notre Guyane incontestée. Sa population ne se compose que d'Indiens, sauf dans sa partie littorale et sur la rive gauche du haut rio Branco.

Côtes et îles. De l'embouchure de l'Oyapock à l'embouchure N. de l'Araguary (baie Carapapori ou Vincent-Pinçon), la côte mesure environ 350 kil., quelques kilomètres de plus que la Guyane incontestée. Elle est constamment basse, inondée souvent sur plusieurs kilomètres derrière la bordure de palétuviers, et n'offre qu'une seule éminence, la petite montagne de l'embouchure du Counani, sur la rive droite de ce fleuve. Les embouchures des cours d'eau présentent pour la navigabilité les mêmes particularités que la Guyane incontestée. Les bons ports n'existent pas plus que sur le littoral d'entre Oyapock et Maroni, sauf un excellent mouillage de 6 m. à marée basse qui se trouve entre la côte du Mapa et la grande île qui est en face. Cette île, la seule importante de toute la côte de Guyane, est l'île de Maraca qui mesure plus de 1,400 kil. q. (500 kil. q. de plus que la Martinique). Maraca a 150 kil. de côtes ce qui donne au contesté maritime un littoral de 500 kil., chiffre supérieur de 160 kil. à celui du littoral de la colonie officielle. Maraca est plate, mais boisée, inondée seulement dans la zone des palétuviers par les eaux des fortes marées. On trouve à l'intérieur deux lacs d'eau douce et des savanes. Elle est traversée, de l'E. à l'O., par deux canaux naturels: au S. l'Igarapé da Cidade, au N. la crique Calebasse à l'entrée occidentale de laquelle se trouve le port naturel de 6 m. à marée basse dont il a été parlé plus haut.

Hydrographie. Au point de vue hydrographique, le contesté présente deux régions distinctes : la côte et l'intérieur. — Les fleuves côtiers sont le Couripi, avec son affluent l'Ouassa et son sous-affluent le Rocaoua, le Cachipour, le Counani, le Carsevenne, le Mapa Grande et l'Araguary Entre le Carsevenne et le Mapa Grande se trouve la baie de Mayacaré où débouchent les émissaires de plusieurs lacs. La région la plus curieuse est celle du Mapa. De Mapa Grande jusqu'à l'Apurema, affluent de gauche de l'Araguary, une série de lacs est drainée, du S. au N., par une rivière souvent obstruée et qui, à chaque lac, change de nom. Le plus méridional de ces lacs, le lac des Deux-Bouches, reçoit le Tartarougal : le lac Comprido reçoit le Cujubi, le lac Jaburu reçoit le Fréchal. Ces rivières sont des cours d'eau de troisième ordre tout au plus de l'importance de l'Iracoubo. Les lacs, au nombre de quinze environ, se comblent pour la plupart. Leur régime est encore mal connu. Ceux qui limitent à l'E. les terres du Cap de Nord, et que l'on considère comme l'ancien bras septentrional, aujourd'hui obstrué, de l'Araguary, s'étendent comme le bras d'un delta du cours maritime de ce fleuve, de l'Araguary à la baie de Vincent-Pinçon ou de Carapapori, au S. de Maraca. Ce sont les lacs Novo ou du Roi, Comprido, da Jac ou du Corossol, ce dernier se déversant dans la baie de Vincent-Pinçon par la rivière Macari qu'un îlot sépare d'un autre bras appelé Jourdon ou Pourdon. — Les rivières de l'intérieur sont affluentes de l'Amazone : il suffit de citer leurs noms. Ce sont les rivières Yary, Parou, Urubucuara, Gurupatuba Curua, Trombetas, Jamunda, Uatuman, Urubu, rio Branco. Les plus petits de ces cours sont presque aussi importants que le Maroni. Ils sont encombrés de chutes dès la partie inférieure de leurs cours, sauf le rio Branco. Aussi les Brésiliens n'ont-ils colonisé que les rives de l'Amazone et n'ont-ils pu exploiter ni même explorer, jusqu'à ce jour, cette partie de la région litigieuse.

Orographie. En dehors des Tumuc-Humac et des montagnes de la Lune, et de quelques montagnes isolées sur les rives des fleuves côtiers, on peut dire que l'orographie du contesté brésilien est inconnue.

Savanes. La région littorale entre Oyapock et Araguary est extrêmement riche en savanes. Elles forment une zone ininterrompue de plus de 10,000 kil. q. entre l'Ouassa et l'Araguary. Cinq fois plus vastes que celles de la Guyane incontestée elles sont aussi beaucoup plus riches, ainsi que le prouvent les souvenirs du passé et les expériences d'aujourd'hui.

Climat. Dans la région intérieure le climat est le même que dans toute la Guyane ; mais, dans la zone littorale, d'Araguary à Ouassa, il est de quelques degrés moins chaud en raison de l'aération des vastes savanes et de l'influence bienfaisante du courant de l'Amazone et du courant maritime qui ne trouvent, dans cette partie du littoral, aucun obstacle devant eux. Certains districts, comme celui de Counani et celui de Carsevenne, sont réputés d'une salubrité exceptionnelle.

Ethnographie. Les populations de la côte étant civilisées, on n'en traitera qu'à la géographie politique.

La population de l'intérieur se compose exclusivement de tribus indiennes. Les plus importantes sont celles des *Roucouyennes* (V. ce mot) dans le haut Parou et le haut Yary, des *Aparaïs* dans le moyen Parou ; des *Pianocotos* entre le haut Parou et les formateurs orientaux du Trombetas, et les *Ouayeoués* dans le haut Urubu. Les *Roucouyennes* et les *Aparaïs* ont seuls été bien étudiés et sont aujourd'hui parfaitement connus (Voyages de Crevaux, 1877-1879, et de Coudreau, 1887-1891). De nombreuses autres tribus moins importantes ou moins connues se trouvent dans la contrée : des *Oyampis* et des *Caïcouchianes* dans la région des sources de l'Oyapock, quelques *Trios* aux sources du Parou ; les *Oupourouis* entre le moyen Parou et le moyen Yary. Du Parou à l'Urubu, sur une étendue de 400 kil. de pays, on ne possède sur la population indigène que des renseignements assez vagues. Au delà des Pianacotos se trouvent, dans le bassin supérieur du Trombetas, des tribus hostiles mal connues sur lesquelles Coudreau seul a pu obtenir quelques renseignements dans son voyage de 1884-1885, du rio Branco au Trombetas ; ce sont : les *Coudouis*, les *Nères*, les *Yaous*, les *Taras*, les *Ouatchas*. Entre ces tribus et les Ouayeoués se trouvent les *Moonpidiennes* qui sont pacifiques. Tout à fait aux sources de l'Urubu, ce sont les *Tarianos*, les *Japiis* et les *Toucanes* également pacifiques. Au S. des montagnes de la Lune se trouvent deux tribus hostiles, aussi redoutées que mal connues, les *Coucoichis* et les *Chiricoumes*. Toute la région du haut Urubu au rio Branco, sur près de 400 kil. de pays, a été étudiée en détail par Coudreau (1884-1885). On y trouve au N. des montagnes de la Lune, prolongement extrême-occidental des Tumuc-Humac, la tribu des *Atorradis* et des villages de *Macouchis* et de *Ouapichianes*.

Entre le Parou et le rio Branco la partie explorée est celle au N. de l'Equateur; au S. de l'Equateur et jusqu'à quelques lieues de l'Amazone, le pays est inconnu ; les Brésiliens ne l'ont pas encore visité. Le contesté franco-brésilien, des montagnes centrales à l'Equateur, du rio Branco à Counani, n'a été exploré que par des Français, principalement Crevaux et Coudreau. Le tiers oriental (Parou-Oyapock) et le tiers occidental (Urubu-rio Branco) sont assez bien connus, le tiers central (Trombetas-Parou) ne l'est que par renseignements. On peut évaluer à environ 12,750 individus le total de la population indigène du contesté, population se décomposant ainsi : Grandes tribus : *Roucouyennes*, 1,500 ; *Aparaïs*, 1,500 ; *Pianocotos*, 2,000 ; *Ouayeoués*, 2,000. Petites tribus ou fragments de tribus : *Oyampis*, 200; *Caïcouchianes*, 50 ; *Oupourouïs*, 300 ; groupes de 5 tribus hostiles : *Coudouïs*, *Nerès*, *Yaous*, *Caras* et *Outchas*, en tout 2,000 ; *Moonpidiennes*, 200 ; *Tarims*, *Japiis* et *Toucanes*, en tout 600 ; tribus hostiles du S. des montagnes de la Lune : *Coucouachis*, 500 ; *Chiricounes*, 1,500 ; et, enfin, au N. des montagnes, *Atorradis*, 100 ; groupes de *Ouapichianes*, 200 ; groupes de *Macouchis*, 100, soit pour 21 tribus connues réparties sur un territoire de 170,000 kil. q. environ, des sources de l'Araguary au rio Branco, une population d'environ 12,750 individus.

Géographie politique. — *Historique.* Depuis le XVIIe siècle, la France et le Portugal se disputent la possession de la rive septentrionale de l'Amazone. En 1688, le gouvernement portugais fait établir à l'embouchure du grand

fleuve, sur la rive gauche et sur l'emplacement de celui de Carriau pris aux Anglais par les Portugais en 1632, le fort de Macapá et quatre autres petits forts. Les protestations de Louis XIV étant demeurées vaines, celui-ci, en 1697, fait détruire les quatre petits forts et occuper Macapá par M. de Férolles, gouverneur de Cayenne. Les Portugais y rentrèrent la même année.

Le traité d'Utrecht (11 avr. 1713), qui devait terminer le différend, ne servit qu'à le prolonger jusqu'à nos jours. (V. l'art. Brésil [Territoire contesté]). Le traité dit que la France renonce aux terres du Cap de Nord, situées entre la rivière des Amazones et celle de Vincent-Pinçon ; que la navigation de l'Amazone ainsi que les deux *bords*, les deux *rives* du fleuve appartiendront au Portugal, et que la rivière de Vincent-Pinçon servira de limite aux deux colonies. Or, les Portugais prétendirent ensuite que la rivière Vincent-Pinçon était l'Oyapock ; tandis que les Français considéraient que la rivière de Vincent-Pinçon c'était l'Araguary dont l'embouchure principale se trouvait alors à la baie de Vincent-Pinçon au S. de l'île Maraca. Depuis, on n'a pu se mettre d'accord. Voici quels sont les principaux faits auxquels a donné lieu l'interprétation du traité d'Utrecht.

1715-1720. Les Portugais envoient des missionnaires dans le Yary, jusqu'aux sources de l'Oyapock, et font des incursions chez les peuplades indiennes de la côte contestée. — 1722. Pour punir les déprédations des Portugais, le gouvernement français envoie un détachement s'installer aux portes de Para, à Maribira, dans l'île des Guaribas. Le détachement reste un an dans le poste conquis. — 1725 à 1736. Les Français, prenant par la mer, s'assurent la possession de la côte jusqu'à l'Araguary, tandis que les Portugais, prenant par l'intérieur, font des razzias d'Indiens jusqu'à l'Oyapock. — 1736. Les Portugais nous reconnaissent la libre pratique des terres litigieuses. — 1764. Construction du nouveau fort de Macapa par les Portugais. — 1777. Fondation par les Français, sur la rive gauche de la bouche Nord de l'Araguary, du poste de Vincent-Pinçon puis de la mission de Macari (1783) qui devait subsister jusqu'en 1794. — 1780. Fondation de la mission de Counani qui devait subsister également jusqu'en 1794. — 1782. Le gouvernement français donne au géographe Simon Mentelle la mission de relever l'Araguary et de se rendre au rio Branco en suivant l'équateur, « afin de chercher à nos possessions une frontière scientifique ». Mais Mentelle ne put se rendre qu'au premier saut de l'Araguary. — 1794. La guerre étant déclarée, les Français évacuent Vincent-Pinçon, Macari et Counani; les Portugais pillent la côte contestée, et établissent un poste sur la rive droite de l'Oyapock. — 1797. Traité du 20 août. La frontière est fixée au Corsevenne. Le Directoire ne ratifie pas le traité. — 6 juin 1801. Traité de Badajoz. La frontière suit l'Araguary, de la grande bouche aux sources, et des sources au rio Branco. — 29 sept. 1801. Traité de Madrid. La frontière suit le Carapanatuba, à quelques minutes au N. de l'Equateur, et va des sources de ce petit fleuve au rio Branco. — 25 mars 1802. Traité d'Amiens. On revient au traité de Badajoz : grande bouche de l'Araguary, Araguary, et des sources d'Araguary au rio Branco. — 1817. La Guyane, occupée depuis 1809 par les Portugais, est restituée à la France conformément au *statu quo ante*. Une commission mixte, qui ne se réunit pas, devait étudier sur place le différend. — 1836. Etablissement d'un poste militaire français à Mapa. — 1840. Le Brésil établit la colonie militaire de dom Pedro II sur la rive gauche de l'Araguary. — 1840. Evacuation du poste de Mapa et convention de non-action politique réciproque des Français et des Brésiliens dans le contesté (1841). Contrairement à la convention précédente, les Brésiliens conservent la colonie militaire de Pedro II, de l'Araguary au Tartarougal, dans le contesté. — 1860. Le gouvernement brésilien annexe (contrairement à la convention) le district d'Apurema, la plus riche région du contesté. — 1887. Jules Gros prend en France le titre de président de la République du territoire contesté qu'il nomme *Guyane indépendante* avec Counani pour capitale. — 1890-91. Une expédition militaire brésilienne s'empare du Mapa et y fonde la colonie « Ferreira Gomes ». — 1892. Une autre expédition brésilienne part d'Alemquer, sur les bords de l'Amazone, pour se rendre aux Tumuc-Humac à travers le contesté de l'intérieur.

Divisions politiques. Il n'existe pas, à proprement parler, de divisions politiques dans le contesté franco-brésilien. On peut cependant, au double point de vue diplomatique et politique, le partager en trois régions : 1° le *contesté de la Côte*, entre l'Oyapock, la bouche Nord de l'Araguary, l'Araguary jusqu'à ses sources et la ligne de partage des eaux des sources de l'Araguary à celle de l'Oyapock ; cette région mesure environ 90,000 kil. q. ; 2° le *contesté au S. des Tumuc-Humac*, comprenant les hauts bassins du Yary et du Parou jusqu'à l'équateur et à une ligne tirée du point où l'équateur coupe le Yary à la première chute de l'Araguary ; cette région mesure environ 80,000 kil. q. ; 3° le *contesté occidental* s'étendant du bassin du Parou jusqu'au rio Branco et au moins jusqu'à l'équateur et dont la superficie dépasse 90,000 kil. q.

Le *contesté de la côte* est celui-là seul que, dans le langage courant, on appelle le « contesté ».

Le *contesté au S. des Tumuc-Humac* est cependant parfaitement connu ; dans ces dernières années (1876-1891), Crevaux et Coudreau ont rendu, par leurs explorations, cette région aussi familière que la Guyane officielle. Les populations qui l'habitent, Roucouyennes, Oyampis, etc., n'ont de rapports depuis plus d'un siècle qu'avec les populations du Maroni et de l'Oyapock.

Le *contesté occidental* compte, sur la rive gauche du rio Branco, une dizaine de petits établissements brésiliens et le fort délabré de Sam Joaquim, établi au confluent du Takutu et du l'Uraricuera, les deux grands formateurs du rio Branco, pour surveiller les routes de la Guyane anglaise et du Venezuela. Toute la région intérieure, du moyen rio Branco au bassin du Parou, ignore les Brésiliens.

Le contesté de la côte est beaucoup plus important, non seulement à cause de sa position stratégique à l'embouchure de l'Amazone, mais encore en raison du chiffre de sa population civilisée qui s'élève, en 1862, à environ 3,000 individus. Les deux centres principaux sont le bourg de Counani qui a environ 400 hab., et celui de Mapa qui en a 250.

La population se compose en majeure partie de descendants de réfugiés brésiliens, anciens esclaves ou soldats déserteurs. 300 individus seulement de cette catégorie sont fixés dans la Guyane officielle : l'indépendance absolue du contesté convenait mieux à leur tempérament. Toutefois, les 2,000 fils de Brésiliens sur les 3,000 individus qui peuplent le contesté de la côte ont fait des démarches auprès du gouvernement de Cayenne pour obtenir une rudimentaire organisation française (1883, 1885, 1888), ce qui témoigne de leurs sentiments. L'autre tiers de la population se compose des Indiens créoles de l'Oyapock, de Rocaoua et de Ouassa ; de créoles de la Guyane française (rive droite de l'Oyapock, Counani, lacs du Mapa, Apurema) et de quelques Martiniquais, Portugais, etc.

Le niveau intellectuel de cette population n'est pas inférieur à celui des communes de la Guyane française. Il existe déjà une école privée à Counani et une à Mapa, et chacun de ces deux bourgs possède une église.

Géographie économique. — Il n'y a à s'occuper, pour la géographie économique, que du contesté de la côte, le contesté au S. des Tumuc-Humac et le contesté occidental n'étant que des régions à Indiens.

Agriculture. Le contesté de la côte fournit tous les produits des autres Guyanes. Parmi les plus importants il faut citer, à Oyapock, Ouassa, Cachipour et Counani, la farine de *manioc;* dans le Mapa, les lacs de Mapa et l'Araguary, le *caoutchouc*. Mais c'est l'élevage du *bétail* qui constitue la principale richesse agricole de la contrée. Dans le seul district d'Apurema on en compte 12,000 têtes ; dans les savanes du Mapa, 3,000. L'élevage commence aussi à se

développer dans les savanes de l'île Maraca, dans celles de Carsevenne et de Counani. Les savanes de l'Ouassa, qui comptaient près de 15,000 têtes de bétail en 1794, au moment où les Portugais commencèrent leurs razzias dans la contrée, sont aujourd'hui complètement désertes. On peut estimer aujourd'hui la somme totale du bétail (espèce bovine) qui se trouve entre l'Oyapock et l'Araguary à 18,000 têtes. Parmi les produits agricoles secondaires du contesté de la côte, il faut citer le *cacao* (cacaoyères de la mission de Counani), le *carapa* (Ouassa et Cachipour) et les *bois* de construction et d'ébénisterie. Il faut citer aussi la *pêche*, très fructueuse sur la côte où le machoiran donne la *colle de poisson* (vessie natatoire) et la pêche des lacs (*lamentin* et *pirarucu*). La chasse aux aigrettes pour leurs plumes (*cross*) et aux petits *oiseaux d'ornement* donne aussi des produits appréciables.

Mines. Les alluvions aurifères du contesté de la côte n'ont été qu'effleurés jusqu'à ce jour. L'exploitation s'est dirigée de l'E. à l'O., de la Guyane française à la Guyane hollandaise et à la Guyane anglaise. Cependant les alluvions du contesté de la côte ne doivent être ni moins abondantes ni moins riches que celles des régions voisines si on en juge par les découvertes déjà faites dans le Couripi, le Counani et le Tartarougal, par des aventuriers pauvres qui n'ont pu trouver de capitaux pour exploiter dans cette région inattribuée.

Industrie. Il n'existe aucune industrie dans la région, si ce n'est celle de la construction navale, fournissant au cabotage des petites goélettes de 5 à 15 tonneaux. Sous ce rapport, Mapa et principalement Counani sont des centres plus importants qu'aucun des chefs-lieux de la Guyane française, Cayenne excepté.

Voies de communication. La ligne ininterrompue de services à vapeur qui entoure toute l'Amérique du Sud ne présente qu'une seule solution de continuité : c'est entre Cayenne et Para. La côte contestée est desservie seulement par les petites goélettes indigènes qui font le service entre les petits centres de la côte, jusqu'à Para et jusqu'à Cayenne.

Commerce. Le commerce de cette population si réduite est relativement important ; il ne doit pas s'élever à beaucoup moins de 1,500,000 fr. par an, à peu près moitié à l'importation et moitié à l'exportation. Les deux tiers environ des affaires se font avec Cayenne et l'autre tiers avec Para. Les deux centres les plus importants sont Counani et Mapa. L'importation consiste surtout en vin, tafia, conserves, articles de ménage, indiennes, confections, armes, poudre, etc., et l'exportation en farine de manioc, bétail, caoutchouc, colle de poisson, poissons salés, plumes et oiseaux d'ornement, etc. Henri COUDREAU.

BIBL. : Robert HARCOURT, *Relation d'un voyage fait à la Guyane*; Londres, 1613, in-4. — D'AIGREMONT, *Relation du voyage des Français au Cap de Nord*; Paris, 1654, in-12. — BOYER, *Voyage que M. de Brétigny fit à l'Amérique occidentale*; Paris, 1654, in-8. — PELLEPRAT, *Relation des missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans les îles et terres fermes de l'Amérique méridionale*; Paris, 1655, in-8. — BIET, *Voyage de la France équinoxiale en 1652* ; Paris, 1664, in-5. — LEFEBVRE DE LA BARRE, *Description de la France équinoxiale*; Paris, 1666, in-4. — GRILLET et BÉCHAMEL, *Voyage au centre de la Guyane*, 1674, *passim*. — LABAT, *Voyage du chevalier Des Menhais en Guinée et Cayenne*; Paris, 1730, 4 vol. in-12.— BARRÈRE, *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*; Paris, 1743, in-12; et *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*; Paris, 1749, in-12. — LA CONDAMINE, *Relation abrégée*; Paris, 1745, in-8. — PRÉFONTAINE, *Maison rustique de Cayenne*; Paris, 1763, in-8. — BELLIN, *Description géographique de la Guyane*; Paris, 1763, in-4. — BAJON, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne*; Paris, 1777, 2 vol. in-8. — LESCALLIER, Quatre mémoires sur la Guyane ; Paris, 1785-1798 — GUISAN, Cinq mémoires sur la Guyane ; Paris, 1778-1788. — MENTELLE, Six mémoires sur la Guyane ; Cayenne et Paris, 1767-1799. — GALLARD DE TERRAUBE, *Tableau de Cayenne*; Paris, an VII, in-8. — RAMEL, *Journal*; Londres, 1799, in-8. — MALOUET, *Mémoires* ; Paris, 1860, 2 vol. in-8, — AYMÉ, *Déportation* ; Paris, 1801. — MONGROLLE, *la France équinoxiale*; Paris, 1802, in-8. — PITOU, *Voyage à Cayenne*; Paris, 1805, 2 vol. in-8. — HUMBOLDT, *passim*. — LEBLOND, *Voyage aux Antilles, etc.*, Huit mémoires ; Paris, 1791-1814. — THÉBAULT DE LA MANDERIE, *Voyage à l'Oyapock* ; Nantes, 1843, in-8. — MILTHIADE, *Voyages*, dans *Feuille de la Guyane*, 1822. — CATINEAU-LAROCHE, *Rapports officiels*, 1822. — SAINT-AMANT, *Des Colonies et de la Guyane* ; Paris, 1822, in-8. — NOYER, Treize mémoires ; Cayenne et Paris, 1831-1834. — BARBÉ-MARBOIS, *Journal d'un déporté*; Paris, 1835, 2 vol. in-8. — DE BAUVE, *Voyages*, dans *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 1832-34. — REYNAUD, *Voyages*, dans *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 1839. — TERNAUX-COMPANS, *Notice historique sur la Guyane française* ; Paris, 1843, in-8. — *Publications de la Société d'études pour la colonisation de la Guyane française* ; Paris, 1843-44, 4 vol. in-8. — CAETANO DA SILVA, *l'Oyapock et l'Amazone* ; Paris, 1861, 2 vol. in-8. — VIDAL, *Rapport*, dans *Revue maritime et coloniale*, 1862. — BOUYER, *la Guyane française* ; Paris, 1867, in-4. — MOURIÉ, *la Guyane française* ; Paris, 1874, in-18. — CREVAUX, *Voyages dans l'Amérique du Sud* ; Paris, 1882, in-4.— Henri COUDREAU, *la France équinoxiale* ; Paris, 1887, 2 vol. in-8 et atlas. — Du même, *Dialectes indiens de Guyane* ; Paris, 1891, in-8. — Du même, *Chez nos Indiens* ; Paris, 1893, in-8 et carte.

GUYANE NÉERLANDAISE. **I. Géographie physique. —** GÉNÉRALITÉS. — La colonie néerlandaise de Guyane, appelée en hollandais Suriname, s'étend entre le Corentyne et le Maroni, l'Atlantique et les Tumuc-Humac. Des trois colonies européennes de Guyane, elle est la seule qui n'ait pas de « territoire contesté », et cela seulement depuis la récente solution intervenue le 25 mai 1891 entre la France et la Hollande, de par l'arbitrage du tsar. La superficie de la Guyane néerlandaise est d'environ 120,000 kil. q. et sa population d'environ 75,000 hab.

CÔTES. — La côte de la Guyane néerlandaise est basse, plate et sans île comme celle de la Guyane anglaise. C'est la même bordure de palétuviers inondés, avec, en arrière-côte, des espaces marécageux, partie forêt, partie savane, partout où le défrichement n'a pas encore eu lieu. En retrait de cette étroite lisière, quelques savanes, et, plus loin, la forêt vierge.

OROGRAPHIE. — Toutes les eaux de la colonie descendent des Tumuc-Humac ou de leurs contreforts ; mais cette partie de la chaîne centrale de Guyane est à peu près complètement inconnue. On peut dire que, des montagnes de la Lune (aux sources de l'Essequibo) aux montagnes des Roucouyennes (aux sources du Yary), l'orographie de la chaîne centrale devrait, n'était l'habitude contractée de combler sur le blanc des cartes ces sortes de solutions de continuité, être laissée sans indication aucune. Toutefois, si l'on s'en rapporte aux renseignements recueillis par les voyageurs qui ont parcouru les régions voisines, il y aurait, au S. de la Guyane néerlandaise, comme une dépression, un abaissement de la chaîne centrale. Aussi bien les petites chaînes connues dans l'intérieur de la colonie ne sont-elles guère, sauf dans le bassin du Maroni, que de modestes collines.

HYDROGRAPHIE. — La Guyane néerlandaise présente un beau système fluvial malheureusement fort peu navigable au-dessus de 50 kil. des embouchures. Aucun fleuve de la colonie ne peut être remonté aussi loin que le Demerara qui est, dans la Guyane coloniale, comme une exception à la règle. A partir du Corentyne (en hollandais *Corantijn*) on trouve d'abord le Nickerie qui peut être considéré comme un affluent du Corentyne. Puis, à 125 kil. de l'estuaire de ce fleuve, trois cours d'eau qui se réunissent dans une même baie : le Coppename qui communique par des canaux naturels, des sortes d'arroyos, avec le Nickerie ; le Coeswine, et enfin le Saramacca qui est le fleuve le plus important depuis le Corentyne. Un peu plus loin c'est le Surinam (en hollandais *Suriname*), le grand fleuve central, lequel communique par des criques et un canal creusé de main d'homme avec le Saramacca. Dans l'estuaire du Surinam tombe aussi le Comewyne qui, par son affluent la Cottica et son sous-affluent le Cormontibo (Coermotibo), communique par la Ouana-crique (Wane Cr.) avec le Maroni (la Marowijne des Hollandais). Ce curieux régime fluvial établit une communication presque ininterrompue, un peu en arrière-côte, entre les deux fleuves frontières de la colonie, le Maroni et le Corentyne. Le Maroni, le plus important des

fleuves des Guyanes coloniales après l'Essequibo, est formé dans son cours supérieur par deux grands cours d'eau, le Tapanaony, bras occidental, et l'Awa (appelée Itany dans son cours supérieur) qui forme le bras oriental (V. MARONI).

CLIMAT (V. GUYANE et GUYANE ANGLAISE).

ETHNOGRAPHIE. — *Population créole.* La population créole atteint tout au plus le chiffre de 60,000 hab., sur les 75,000 de population totale. Les blancs, au nombre de 1,000 environ, sont presque tous des Hollandais, avec un petit nombre de Portugais. Une des particularités curieuses que présente cette population est la proportion considérable de juifs qu'elle renferme. Les juifs, chassés d'Espagne, du Portugal, puis du Brésil, firent de Surinam une de leurs terres de refuge. Vers le milieu du siècle passé, ils constituaient le tiers de la population blanche. Bien que ne possédant pas aujourd'hui dans la colonie une proportion aussi forte, ils sont encore aujourd'hui dans Surinam nombreux et influents.

Tribus indiennes. En dehors de la population créole et européenne, on distingue dans la Guyane néerlandaise deux groupes particuliers de population : les *Indiens* et les *nègres boschs* ou nègres marrons. La colonie compte peu de tribus indiennes. Aux sources du Tapanaony se trouvent les *Trios ;* entre le Tapanaony et l'Awa, les *Yapocoyes*, les *Comayanas*, et surtout les redoutés *Oyaricoulets*, peuplade hostile restée irréductible jusqu'à ce jour. Dans la partie littorale se trouvent, sur la rive gauche du Maroni, des *Galibis* et des *Arouagues* mêlés de quelques *Taïras*, et dans le bassin inférieur du Surinam une tribu de *Caraïbes* ou *Calinas*. Les statistiques officielles n'évaluent qu'au chiffre de 800 individus le total de toutes ces populations indiennes ; ce chiffre est évidemment beaucoup au-dessous de la vérité, car les seules populations indiennes du haut bassin hollandais du Maroni doivent compter au moins 2,000 individus.

Tribus nègres. Les nègres boschs, esclaves révoltés, partis des plantations de Surinam dans le dernier quart du siècle précédent, se sont fractionnés en un grand nombre de tribus : les *Paramacas*, dans le moyen Maroni ; les *Poligoudoux*, au confluent du Tapanaony ; les *Aucas* ou *Youcas*, qui occupent la basse Aoua et le moyen Tapanaony et se répartissent dans le bassin de la Cottica jusque non loin de Paramaribo, la capitale de la colonie ; plus à l'O. ce sont les *Saramaccas* qui occupent le moyen Surinam ; et un important groupe mal connu appelé *Matrocans* qui occupe le moyen Samaracca. Les statistiques officielles évaluent l'ensemble de ces nègres boschs au chiffre de 16,000 individus. Ces nègres, autrefois presque indépendants, ont été peu à peu soumis à l'influence du gouvernement colonial. Aujourd'hui l'autorité de leur chef de tribu (*gramman* ou *grand man :* grand homme) et celle de leurs *loucoumans* ou médecins-sorciers, est singulièrement affaiblie. Les créoles parcourent le pays des Boschs pour y chercher de l'or ; les grands mans vont se faire investir à Paramaribo où ils font instruire leurs enfants ; les sujets de ces anciennes petites républiques nègres font constamment du canotage pour les civilisés : les derniers vestiges de l'autonomie disparaissent, la créolisation complète est proche. Le patois parlé par ces nègres, le *taki-taki*, patois dérivé du hollandais, de l'anglais et du portugais, diffère tant soit peu du jargon créole parlé par les civilisés de la côte. Beaucoup de nègres boschs d'ailleurs, grâce à leurs canotages pour les placers de la Guyane française, parlent aussi le créole français. Les anciennes superstitions de fétichisme africain qui étaient, il y a une trentaine d'années encore, assez intéressantes à étudier chez ces tribus alors isolées et presque autonomes, tendent de plus en plus à disparaître. On n'en trouve plus que des vestiges d'un assez piètre intérêt.

II. Géographie politique. — HISTORIQUE. — Les Hollandais ont été avec les Français les premiers colonisateurs de la Guyane. A partir de leurs premières installations en 1581, leurs établissements, faits avec assez de rapidité et avec assez de succès, pouvaient faire présager que toute la Guyane resterait aux mains de ses premiers possesseurs. Mais, de même qu'en 1713 les Français durent, devant la ténacité portugaise, renoncer aux rives de l'Amazone, de même, en 1796, les Hollandais durent, devant la conquête britannique, se retirer en deçà du Corentyne.

ADMINISTRATION. — La colonie est divisée en plusieurs districts politiques aux circonscriptions variables ; elle a pour capitale Paramaribo qui a environ 25,000 hab. ; parmi les autres petits centres de moindre importance, il faut citer Nickerie et Vredenburg. L'administration est entre les mains du gouverneur assisté d'un conseil consultatif de 9 membres élus pour six ans. En fait, l'autorité du gouverneur de Surinam est encore plus absolue que celle du gouverneur de la colonie anglaise.

III. Géographie économique. — AGRICULTURE. — C'est du Saramacca au Maroni qu'est concentrée dans la région littorale l'activité économique de la colonie. De grands travaux de canalisation et de desséchement ont été accomplis, et, au siècle passé, la Guyane néerlandaise atteignit à un haut degré de prospérité. Paramaribo était alors la grande ville des Guyanes. Elle exportait près de 20 millions de kilogr. de sucre et de 10 millions de kilogr. de café. Mais la colonie ne s'est pas encore complètement relevée des ruines qu'entraîna, à la fin du siècle passé, la longue lutte contre les esclaves marrons. Ces noirs, qui ne sont guère que 16,000 aujourd'hui, étaient partis au nombre de 30 ou 40,000. Ces bras n'ont pu être remplacés jusqu'à ce jour, la traite ayant cessé presque aussitôt et les Hollandais n'ayant pu recourir à l'émigration des coolies. Cependant la production agricole de Surinam, tout en étant bien inférieure à celle de Demerara, est encore infiniment supérieure à celle de la Guyane française. L'exportation des produits agricoles atteint environ 15 millions de fr. dont 7 millions pour le cacao et 5 millions pour les sucre, tafia, rhum et mélasse.

MINES. — Depuis une quinzaine d'années, les chercheurs d'or de la Guyane française ont commencé d'exploiter les placers vierges de Surinam. Aujourd'hui, une partie de la population de la colonie hollandaise s'adonne au travail des alluvions. La production annuelle est d'environ 5 millions de francs.

COMMERCE. — Le commerce total, qui est à peu près stationnaire, atteint environ 50 millions de fr. dont un peu plus de 20 millions pour l'exportation et un peu moins de 30 millions à l'importation. Henri COUDREAU.

BIBL. : Ph. FIRMIN, *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam ;* Maestricht, 1768-77, in-8. — STEDMAN, *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane ;* Paris, 1790, 5 vol. in-8 et atlas in-4. — PALGRAVE, *Dutch Guiana ;* Londres, 1876, in-8.

GUYANS-DURNES. Com. du dép. du Doubs, arr. de Besançon, cant. d'Ornans ; 282 hab.

GUYANS-VENNES. Com. du dép. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames, cant. de Pierrefontaine ; 676 hab. Vestiges de deux anciens camps retranchés dans les plaines de Grand-Chaon. Grottes de Lançot et Maurepos, où se réfugia la population pendant l'invasion suédoise de 1637 ; cette même invasion détruisit la forteresse féodale du Chatel-Neuf, dont il ne subsiste que des ruines. Fontaine Saint-Martin, but de pèlerinage.

GUYARD (Jean), historien français du XVIe siècle, né à Tours, mort près de Lucé vers 1600. Avocat au Mans. On a de lui : *Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet* (Tours, 1590, in-4) ; *Traité de l'origine, vérité et usance de la Loi Salique* (Tours, 1590, in-4).

GUYARD (Laurent), sculpteur français, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1723, mort à Carrare (Toscane) en 1788. Elève de Bouchardon, il obtint le grand prix de Rome en 1749. En Italie, il exécuta des œuvres importantes, entre autres le groupe d'*Enée et Anchise*, pour le duc de Parme. De retour à Paris en 1767, il fut rebuté par le mauvais accueil que ses confrères firent à son *Mars au re-*

pos et retourna en Italie. La ville de Parme possède de lui une *Vierge colossale*, une *Bacchante* et un *Cupidon* qui donnent une idée avantageuse du talent de leur auteur.

BIBL. : DUSSIEUX, *les Artistes français à l'étranger*.

GUYARD (Stanislas), orientaliste français, né près de Vesoul en 1846, mort à Paris en sept. 1884. Elevé en Russie jusqu'à l'âge de quinze ans, il vint à Paris en 1861 et se livra à l'étude des langues orientales. Nommé en 1868 répétiteur d'arabe et de persan à l'Ecole des hautes études, il publia l'année suivante un *Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe* (Paris, 1870, in-8) et ensuite une série de mémoires dans le *Journal asiatique*, dans les *Notices et Extraits*, les *Mémoires de la Société de linguistique* et la *Revue critique*. Nous mentionnerons spécialement : *Abd ar Razzâq* et son *Traité de la Prédestination* (1873) ; *la Métrique arabe* (1877) ; *Un Grand Maître des Assassins* (1877) ; une série de *Notes assyriologiques*. M. Guyard a en outre publié en 1874 une traduction du russe de la *Grammaire pali* de Minayev, un *Manuel de la langue persane vulgaire* (1880) ; trois fascicules de la 3e partie de la grande édition du *Tabari* arabe (1881) ; *la Question suméro-accadienne* (1882) ; l'article *Eastern Caliphate* dans l'*Encyclopédie britannique* (1883, t. XVI) et le 2e volume de la traduction française de la *Géographie* d'Aboulfeda (1883, in-4). Au mois de févr. 1884, il fut nommé professeur titulaire de la chaire d'arabe au Collège de France en remplacement de M. Defrémery et quelques mois après se suicidait dans un accès de fièvre cérébrale. Guyard était bibliothécaire et secrétaire adjoint de la Société asiatique, et en dernier lieu l'un des directeurs de la *Revue critique*. E. DROUIN.

GUYARDIN (Louis), homme politique français, né à Dammartin le 21 janv. 1758, mort à Fribourg (Suisse) le 14 avr. 1816. Vicaire général de l'évêque de Langres, il fut député suppléant du clergé de ce bailliage aux Etats généraux (1789) et siégea dans l'assemblée en remplacement de son évêque, M. de La Luzerne, qui avait démissionné. Bientôt il quitta les ordres et se maria. Le 4 sept. 1792 il était élu député de la Haute-Marne à la Convention : il vota la mort du roi. Le 25 juil. 1793 il était adjoint aux représentants du peuple près les armées de la Moselle et du Rhin. Il y rendit un arrêté célèbre relatif aux ornements du culte : « Les ornements scandaleux d'or et d'argent qui ont trop longtemps insulté à la misère du peuple et déshonoré la simplicité de la véritable religion seront enlevés pour être déposés sur l'autel de la Patrie. » Le 2 oct. 1793, il écrivait « que les armées du Rhin et Moselle étaient supérieurement organisées et que si Mayence était tombée au pouvoir des ennemis il ne fallait s'en prendre qu'aux généraux et à leurs états-majors. Ils sont coalisés avec nos hommes d'Etat et presque tous sont des contre-révolutionnaires outrés. » Il était persuadé, en effet, avec ses collègues, qu'il y avait un complot pour livrer l'Alsace, remontant à Custine, et suivi par les généraux qui lui avaient succédé. Il avait proclamé la levée en masse les 22 et 24 août et avait voulu obliger Landremont à passer le Rhin le 18 sept. Ce projet n'ayant pas été mis à exécution, il fit arrêter Landremont (1er oct.). Le 3, il destitua et remplaça les corps administratifs de Strasbourg, y établit le 8 un comité de surveillance et de sûreté générale, créa un tribunal révolutionnaire dont il disait : « Le tribunal n'épargnera personne et ça ira. » Le même jour il était rappelé. Mais avant son départ il fit brûler les titres féodaux existant à l'hôtel des Deux-Ponts de Strasbourg (4 nov. 1793). Il fut chargé en 1794 de nouvelles missions dans l'Ardèche et la Haute-Loire. Il s'y montra plus modéré, et comme les populations réclamaient la réouverture des églises, il demanda à la Convention « un décret qui règle cette délicate matière et puisse me servir de guide », et il s'opposa à ce que l'arrêté de Reynaud, qui obligeait les béates au serment constitutionnel, fût appliqué comme on le voulait faire « aux femmes veuves ou filles vivant dans leurs familles ou séparément, sans affectation de régime particulier ». Dénoncé en 1795 pour ses actes à Strasbourg, il fut défendu par Serres qui prouva qu'il avait soustrait les habitants de l'Ardèche aux tentatives redoutables de la commission d'Orange. La Convention passa à l'ordre du jour sur lui et sur son collègue Michaud. Guyardin fut député de l'Ardèche au conseil des Cinq-Cents et après le coup d'Etat de Brumaire devint premier président de la cour criminelle de la Haute-Marne d'où il passa au tribunal d'appel de Dijon. Il fut exilé comme régicide en 1816. Il avait été créé chevalier de Mémartin le 29 sept. 1809. R. S.

GUYAU (Jean-Marie), philosophe français, né à Laval le 28 oct. 1854, mort à Menton le 31 mars 1888, fils de la femme distinguée qui a publié sous le pseudonyme de *G. Bruno* des ouvrages d'éducation si estimés (V. FOUILLÉE). M. A. Fouillée, son « oncle à la mode de Bretagne », et qui devint plus tard son second père, fut après elle son seul guide dans ses études. Couronné à dix-neuf ans par l'Académie des sciences morales pour son *Mémoire sur la Morale utilitaire depuis Epicure jusqu'à l'Ecole anglaise*, Guyau fut l'année suivante (1874) chargé d'un cours de philosophie au lycée Condorcet. Mais sa santé le força presque aussitôt à renoncer à l'enseignement. Il passa dès lors les hivers à Pau d'abord et à Biarritz, puis à Nice et à Menton, où il s'éteignit à trente-trois ans, épuisé par un travail excessif mais d'une merveilleuse fécondité Cette mort prématurée, qu'il vit venir et attendit en sage, lui a inspiré les plus belles pages qu'il ait écrites. On a de lui : une traduction du *Manuel d'Epictète* (Paris, 1875, in-8); *la Morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines* (1878, in-8 ; 3e éd., 1886) ; *la Morale anglaise contemporaine* (1879, in-8 ; 3e éd., 1886) ; *Vers d'un philosophe* (1881, in-16) ; *Esquisse d'une Morale sans obligation ni sanctions* (1885, in-8 ; 2e éd., 1890) ; *les Problèmes de l'Esthétique contemporaine* (1884, in-8) ; *l'Irréligion de l'avenir* (1887, in-8 ; 4e éd., 1890) ; *l'Art au point de vue sociologique* (1889, in-8) ; *Education et Hérédité* (1889, in-8 ; 2e éd., 1892) ; *la Genèse de l'idée du Temps* (1890, in-8). Il a publié en outre des livres d'éducation, dont le plus répandu est *la Première Année de lecture courante*. Enfin il a collaboré à la *Revue des Deux Mondes* et à la *Revue philosophique*.

Bien que sensible autant que personne à l'attrait de la pure spéculation, Guyau voulait que la philosophie revînt à sa fonction pratique et sociale, c.-à-d. s'appliquât à guider les peuples comme les individus dans leurs efforts vers une condition meilleure, en tirant des données scientifiques la solution des problèmes qui s'imposent à chaque époque. Tout en poussant la critique aussi loin que possible, en morale notamment et en religion, ce brillant remueur d'idées trouvait dans le savoir positif les éléments d'un système de croyances, discret, mais cohérent, et dont l'intérêt esthétique égalait à ses yeux la valeur pratique. Deux choses pour lui, et deux choses seulement défient toute critique, savoir, la vie et la beauté. Or, la vie ne s'épanouit que dans la société, et l'art ne fleurit que dans la vie sociale : l'idée de société devient ainsi une troisième idée fondamentale, et bientôt l'idée dominante de la philosophie de Guyau. La pensée génératrice de son système, c'est que la vie enveloppe, dans son *intensité* individuelle, un principe d'*expansion*, de fécondité, de générosité, en un mot de sociabilité. La vie normale, de la sorte, réconcilie en soi le point de vue individuel et le point de vue collectif dont l'opposition n'avait pu être levée par les écoles utilitaires. Mettre en relief le côté *social* de l'individu humain, voire même de l'être vivant en général, telle devait être, à ses yeux, la tâche de la philosophie, complétant et corrigeant ainsi à la fin du XIXe siècle l'individualisme exclusif du XVIIIe. D'où l'intérêt souverain de la sociologie, et sa place aujourd'hui unique au centre des connaissances humaines. En étudiant l'aspect social de la vie individuelle, elle rétablira sur une même base, désormais solide, la morale, l'art et la religion.

Toutes les études de Guyau ont un caractère sociologique, et font entrevoir cette « ère sociologique » à laquelle, selon lui, s'achemine la science moderne. Car il ne doute pas que le XIXe siècle ne finisse « par des découvertes dans le monde moral aussi importantes peut-être que celles de Newton et de Laplace dans le monde sidéral : celles de l'attraction des sensibilités et des volontés, de la solidarité des intelligences, de la pénétrabilité des consciences ». Tous les problèmes philosophiques sont rajeunis et simplifiés par le seul fait d'être posés en termes sociaux. Le problème moral, en particulier, inextricable quand l'individu se considère seul, devient relativement simple quand il se considère comme partie vivante d'un tout vivant, comme membre d'un corps dont la solidarité est la loi, et l'harmonie le souverain bien. La vie se fait son « obligation » d'agir non en vertu d'un impératif mystique, mais par le sentiment même de sa puissance d'agir, de sa fécondité individuelle et collective : « Je puis, donc je dois. » Elle se fait aussi sa « sanction » par son action même, car, en agissant, elle jouit de soi, monte ou descend au point de vue de la valeur et du bonheur tout ensemble. L'éducation a pour but de développer chez l'enfant cette fécondité morale et sociale et de la fixer peu à peu dans la race par l'hérédité. — L'art aussi enlève l'individu à lui-même. Ce qui fait la beauté, c'est la vie expansive qui se manifeste dans les choses, et avec laquelle sympathise notre vie propre ; la beauté artistique, c'est l'expression intense et sympathique de la vie. Le génie est une puissance supérieure de sociabilité, en laquelle se concentre la vie de l'humanité et de la nature entière. L'art est donc sociologique, non pas seulement par son but et par ses effets, mais par son essence même et sa loi, qui est de faire rayonner la sympathie en s'inspirant d'elle et en l'inspirant. Guyau a lui-même, par ses *Vers d'un philosophe*, qui contiennent des pièces d'une grande beauté, donné un exemple de ce que peut, dans l'art, la sympathie universelle ressentie avec une profonde émotion et jointe à la force de la pensée. — Pour lui, enfin, l'idée d'un « lien de société » entre l'homme et l'univers, est au fond de toutes les conceptions religieuses, et c'est ce qui en fait l'unité. La religion, c'est la société universelle. Les religions particulières fondées sur des dogmes, des mythes et des rites, sont destinées à disparaître. Dans son livre sur *l'Irréligion de l'Avenir*, il expose les grands systèmes entre lesquels se partageront alors les esprits, et termine par des vues d'une singulière ampleur sur l'avenir moral de l'humanité, sur la manière notamment dont le sage envisagera la mort.

Dans Guyau, sous l'écrivain on sent partout l'homme : une âme vivante et vibrante anime et colore une pensée hardie, subtile, étonnante à la fois de souplesse et de vigueur. Sa prose large, pittoresque, naturellement éloquente, ses vers souvent admirables atteignent aux plus grands effets sans les chercher. Sa langue, si habile qu'elle soit, doit partout à la pensée bien plus encore qu'elle ne lui prête. Ces qualités lui assurent une place à part parmi les philosophes et les écrivains de notre temps. En dépit de sa mort si digne de regrets, son influence, en France et à l'étranger, est sensible. C'est que sa génération n'a pas produit peut-être un penseur qui incarnât aussi bien « les doutes, les négations, les croyances et les espérances de notre époque ». H. M.

BIBL. : A. FOUILLÉE, *la Morale, l'Art et la Religion d'après Guyau* ; Paris, 1889, in-8.

GUYBERT (Nicolas), sculpteur et imagier français du XVIe siècle. Elève de l'imagier de Paris, Jean Soulas, il exécuta divers travaux pour l'église de Notre-Dame de Chartres. En 1542, il exécuta pour cette église le *Baptême de Jésus-Christ*, groupe qui forme la quinzième niche du tour du chœur ; cet ouvrage passe pour l'un des meilleurs des quarante et un sujets qui décorent le chœur de la cathédrale de Chartres. On cite encore de Guybert des travaux d'art importants pour l'église d'Ablis, dans l'Ile-de-France ; mais ces sculptures ont été mutilées en 1550 par les réformés.

GUYE (Nicolas-Philippe, baron), général français, né à Lons-le-Saunier le 1er mai 1773, mort à Saint-Dié le 15 juil. 1845. Entré au service en 1792, il servit aux armées des Alpes (1792), des Pyrénées (1793), d'Italie (1796), d'Angleterre (1798), du Rhin (1800). Nommé chef de bataillon en 1803, il assista à la bataille d'Austerlitz et passa en 1806 au service du roi Joseph, à Naples, où, comme major dans la légion corse ou colonel, il détruisit et désarma les bandes insurgées dans le Cilinto et les Calabres. Il suivit le roi Joseph en Espagne, devint de nouveau son aide de camp et fut nommé maréchal de camp le 12 janv. 1810, gouverneur de la province de Séville, puis de celle de Guadalajara en 1811 ; en 1812, il détruisit, avec 1,100 hommes, la bande de l'Empecinado, forte de 3,500 hommes, ce qui lui valut le titre de marquis de Rio Milanos. Rentré au service de la France comme général de brigade le 8 janv. 1814, il fit la campagne de France où il eut la jambe gauche fracturée d'un coup de feu. Ce fut lui qui remit à Autun à l'empereur la fameuse proclamation du maréchal Ney ; sa déposition, dans le procès de ce dernier, parut atténuer la gravité de certaines circonstances. Pendant les Cent-Jours, Guye fut employé dans la division de la jeune garde et en prit le commandement à Waterloo, après la mort du général Duhesme ; ce fut lui qui défendit le village de Planchenoist jusqu'à la nuit. Mis en retraite en 1825, il reçut en 1830 le commandement de l'Ecole militaire de La Flèche.

GUYENCOURT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Laon, cant. de Neufchâtel ; 300 hab.

GUYENCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Sains ; 265 hab.

GUYENCOURT-SAULCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Roisel ; 522 hab.

GUYENNE. En 1789, on entendait sous ce nom une vaste région de la France méridionale qui confinait à l'O. à l'océan Atlantique, au N. à la Saintonge, à l'Angoumois et au Limousin, à l'E. à l'Auvergne et au Languedoc, au S. au Languedoc et à la Gascogne ; réunie à la Gascogne, elle formait le gouvernement militaire de Guyenne-et-Gascogne. La Guyenne comprenait donc les diocèses de Bordeaux, Bazas, Agen, Condom, Périgueux, Sarlat, Cahors, Rodez et Vabres. Le mot *Guyenne*, en provençal *Guyana*, est une altération d'*Aquitania*, et non une forme régulière issue du développement phonétique (la forme régulière serait *Aidaigne* qui se trouve effectivement dans le nom d'une petite région du Languedoc, le *val d'Aidaigne*, écrit à tort *Val-de-Daigne*, *Vallis Aquitaniæ*). A l'origine, *Guyenne* est synonyme d'*Aquitaine* (V. ce mot). Le traité de Paris, en 1259, établit que le roi d'Angleterre ferait hommage au roi, sous le nom de duché de Guyenne, à la fois de la Gascogne et de la Guyenne proprement dite : sous ce dernier nom se trouvaient compris le Bordelais, le Bazadais, le Limousin, le Périgord, le Quercy (en partie) et l'Agenais. Le roi d'Angleterre n'avait que l'hommage de ce dernier pays qui était possédé par Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis : à la mort de ce dernier, Edouard Ier réclama l'Agenais, et Philippe III le lui céda par le traité d'Amiens (1279). Les confiscations prononcées en 1294 et en 1324 par Philippe IV et par Charles IV n'eurent pas de résultat durable et la Guyenne finit par rester entre les mains des rois d'Angleterre. Le traité de Brétigny augmenta singulièrement l'étendue de la Guyenne anglaise en y adjoignant la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Poitou et le Rouergue. Confisquée en 1369, la Guyenne ne fut définitivement arrachée à l'Angleterre qu'en 1453. Charles VI avait donné à son fils Louis le titre de duc de Guyenne dès l'âge de cinq ans ; le prince mourut à dix-neuf ans, le 18 déc. 1415, sans avoir eu la possession effective du duché. En 1469, Louis XI céda à son frère Charles la Guyenne en échange de la Normandie : c'était l'ancien domaine des rois d'Angleterre, moins le Poitou, le Limousin et le Rouergue. On sait qu'une mort opportune débarrassa Louis XI des soucis que lui causa bientôt

la reconstitution imprudente d'un duché de Guyenne (mai 1472). Depuis lors la Guyenne ne fut plus séparée de la couronne. Chacune des provinces qui ont été à différentes époques comprises sous le nom de Guyenne ayant un article spécial, nous renvoyons à chacun de ses articles pour l'histoire détaillée de cette région depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1789 (V. AGENAIS, BAZADAIS, BAZAS, BORDEAUX, BORDELAIS, LIMOUSIN, PÉRIGORD, POITOU, QUERCY, ROUERGUE; V. aussi GASCOGNE). Ant. T.

GUYETAND (Claude-Marie), littérateur français, né à Septmoncel en 1748, mort à Paris en 1811. Commis libraire à Paris, puis secrétaire du marquis de Villette, il entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. Citons de lui : *Examen raisonné du plan d'imposition économique* (1774, in-4) ; *le Génie vengé* (1780, in-8) ; *Poésies satiriques du* XVIIIe *siècle* (1782, in-8) ; *Poésies diverses* (1790, in-8) ; *les Noces de Rosine* (1795, in-8).

GUYHO (Corentin-Léonard-Marie), homme politique français, né à Jonzac (Charente-Inférieure) le 7 mai 1844. Fils d'un conseiller à la cour de cassation, il fit ses études de droit, fut reçu docteur et devint avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Candidat républicain aux élections législatives du 20 févr. 1876, dans l'arrondissement de Quimperlé (Finistère), il fut élu contre M. Ducouëdic, ancien député bonapartiste. Réélu le 5 mai 1878 contre M. Lorois, conservateur, et le 20 août 1881, contre le même concurrent, M. Corentin Guyho, porté, le 4 oct. 1885, sur la liste républicaine du Finistère, ne fut pas réélu. Depuis, il a été nommé avocat général près la cour d'Amiens.

GUYMIER (Cosme), canoniste français du XVe siècle, né à Paris. Il fut chanoine de la collégiale de Saint-Thomas du Louvre, conservateur des privilèges apostoliques de l'université de Paris, président de la chambre des enquêtes au Parlement, sous Louis XII. En 1486, il publia des gloses sur la pragmatique sanction de Charles VII, qu'il avait expliquée à la faculté (dernière édition, 1666).

GUYNAUD (Balthazar), écrivain français du XVIIe siècle. Il n'est connu que par son ouvrage *la Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire depuis Henri IV jusqu'à Louis le Grand* (Paris, 1693, in-12), où il s'efforce de prouver que les prédictions du fameux devin se sont toujours réalisées.

GUYOMAR (Pierre), homme politique français, né à Guingamp le 19 déc. 1757, mort à Guingamp le 10 oct. 1826. Négociant, maire de Guingamp, il fut élu député à la Convention nationale par le dép. des Côtes-du-Nord et, dans le procès de Louis XVI, vota pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix. Il fut un des plus fermes et des plus habiles adversaires de la Montagne. Membre du conseil des Cinq-Cents, puis du conseil des nciens, il s'éleva contre Bonaparte au 18 brumaire et rentra ensuite dans la vie privée. F.-A. A.

GUYON (Mme, née Jeanne-Marie BOUVIER DE LA MOTTE), née à Montargis le 13 avr. 1648, morte à Blois le 9 juin 1717, fille de Claude Bouvier, écuyer, seigneur de La Motte-Vergonville, maître des requêtes de la reine Anne d'Autriche, procureur du roi au bailliage et siège présidial de Montargis, et de Jeanne Le Maistre de La Maisonfort. — On sait que la doctrine mystique de cette femme donna naissance à la mémorable controverse du quiétisme, qui mit aux prises Bossuet et Fénelon ; l'histoire de sa vie n'est donc pas sans intérêt.

I. Elle était de famille dévote. Lorsque son père et sa mère contractèrent le mariage dont elle est issue, tous deux étaient veufs ; les quatre enfants du premier lit de M. de La Motte, aussi bien que la fille de Jeanne de La Maisonfort et d'Etienne Ravault de Putteville, entrèrent en religion. Jeanne-Marie naquit un mois avant terme : pendant quelque temps, on la crut morte, et ce n'est qu'après plusieurs semaines qu'on espéra la sauver. Elle resta toute sa vie de constitution débile et fit de nombreuses maladies ; ce mauvais état de sa santé n'est peut-être pas indifférent pour l'explication de son mysticisme. A deux ans et demi, on la mit au couvent ; sa mère, absorbée par la dévotion, n'avait pas le temps de s'occuper d'elle. A cinq ans, elle avait déjà des visions. Son enfance se passa à errer d'un couvent à l'autre ; chez les ursulines, elle fut confiée à la direction d'une sœur aînée, pour qui elle garda beaucoup d'affection. A douze ans, elle lut les œuvres de saint François de Sales et la *Vie de sainte Jeanne de Chantal*, qui firent sur elle une impression profonde. « Un jour, raconte-t-elle, que je lus que Mme de Chantal avait mis le nom de Jésus sur son cœur et qu'elle avait pris un fer rouge où était gravé ce saint nom ; je restai fort affligée de ne pouvoir faire de même. Je m'avisai d'écrire ce nom sacré et adorable, en gros caractères, sur un morceau de papier ; avec des rubans et une grosse aiguille, je l'attachai à ma peau, en quatre endroits, et il resta longtemps attaché de cette manière. »

Sortie du couvent à quatorze ans, belle et spirituelle, elle avoue qu'elle prit goût aux vanités du monde, lut des romans et les aima « à la folie ». A quinze ans, on la maria (18 févr. 1664) avec Jacques Guyon, écuyer, seigneur du Chesnoy, de Champoulet et l'un des seigneurs du canal de Briare, riche, mais âgé de trente-huit ans et goutteux. Elle l'avait vu pour la première fois deux jours avant son mariage. De cette union, qui ne fut guère heureuse, naquirent cinq enfants, dont deux moururent du vivant de leur père. M. Guyon mourut lui-même le 21 juil. 1676, laissant deux fils et une fille. Il n'est pas inutile de dire que Mme Guyon, avant d'être veuve, fut atteinte de la petite vérole et en resta toute défigurée : ce qui ruine la thèse de Michelet attribuant le succès de son prosélytisme au charme de sa beauté. Les germes de mysticisme que nous avons signalés dans certains traits de son enfance, s'étaient développés pendant son mariage, sous l'influence de son cousin, l'abbé de Toissy (des missions étrangères), de la prieure des bénédictines, Geneviève Granger, et d'un franciscain dont on ne nous a pas conservé le nom. En 1671, elle vit pour la première fois, à Montargis, le père La Combe, barnabite, qui devait jouer un grand rôle dans sa vie. Ce fut elle, si nous l'en croyons, qui l'initia aux *voies intérieures ;* elle écrit en effet : « Nous nous entretînmes un peu... Dieu lui fit tant de grâces par ce misérable canal, qu'il m'a avoué depuis qu'il s'en alla changé en un autre homme. »

Son veuvage lui permit de s'abandonner en toute liberté à la folie mystique. Elle passa d'abord par un état de sécheresse, de *mort mystique*, pendant lequel elle disait à Dieu : « Damnez-moi et que je ne pèche pas ! Vous envoyez les autres en enfer par justice : donnez-le-moi par miséricorde ! » C'est, paraît-il, une étape nécessaire avant d'arriver à la perfection. Elle y parvint, nous assure-t-on, le 22 juil. 1680, qui fut le jour de sa *résurrection mystique* et le début de sa vie nouvelle.

Le premier acte de cette vie nouvelle fut d'abandonner ses deux fils et de se rendre, avec sa fille, à Genève où l'appelait le P. La Combe, supérieur des barnabites de Thonon. Elle avait rencontré à Paris l'évêque de Genève, Jean d'Aranthon, qui voulait fonder dans son diocèse une communauté de « nouvelles-catholiques », analogue à celle dont Fénelon était supérieur : Mme Guyon, riche de 50,000 livres de rente, lui parut propre à le seconder dans l'exécution de ce pieux dessein et il l'engagea vivement, lui aussi, à venir à Genève. Avant de partir, elle se dépouilla de sa fortune au profit de ses héritiers, ne se réservant qu'une pension viagère ; l'enthousiasme de l'évêque semble en avoir été quelque peu refroidi. Mme Guyon demeura néanmoins deux ans à Gex, chez les nouvelles-catholiques, puis chez les ursulines de Thonon, où elle retrouva le P. La Combe, que l'évêque de Genève lui donna comme directeur. C'est alors qu'eurent lieu deux de ces prétendus miracles qui devaient plus tard révolter le bon sens de Bossuet. Elle tomba malade. Le P. La Combe accourut. « Sitôt, dit-elle, qu'il entra dans la maison, sans que je

le susse, mes douleurs s'apaisèrent; et, dès qu'il fut entré dans ma chambre et qu'il m'eut bénie, m'appuyant les mains sur la tête, je fus guérie parfaitement, en sorte que je fus en état d'aller à la messe. » Cependant, il lui restait une forte toux. Mais le P. La Combe lui dit : « Que votre toux cesse ! » et elle cessa. Un an après, elle fut de nouveau malade et faillit mourir. Heureusement, le barnabite revint de Rome. A genoux près du lit, il observait les progrès du mal : il voyait le visage pâlir, les yeux s'éteindre. Il demanda à la malade où était la mort; elle mit la main sur son cœur. Alors La Combe, d'une voix forte, défendit au mal de passer outre. Le mal se retira et Mme Guyon fut sauvée.

Cependant elle s'était brouillée avec les religieuses de Gex, et d'autre part l'évêque de Genève s'alarmait de son prosélytisme. Elle dut quitter le diocèse. Pendant deux ans environ, elle mena une vie errante à Turin, à Verceil, à Grenoble, à Marseille, Nice, Gênes, Chambéry, Dijon, la plupart du temps en compagnie du P. La Combe. Un jour, à ce qu'elle raconte, elle fut surprise en route par des voleurs. Loin de s'effrayer, elle les accueillit par un gracieux sourire et les bandits, après l'avoir saluée respectueusement, s'en allèrent sans lui faire aucun mal. Elle revint à Paris le 21 juil. 1886, avec le P. La Combe, cinq ans après son départ pour la Savoie. Elle avait alors trente-cinq ans. Elle avait été précédée d'une déplorable réputation. Les religieuses de Gex avaient répandu par lettres des récits de ses plus bizarres aventures ; il n'était bruit que d'un voyage qu'elle aurait fait à cheval avec le P. La Combe en croupe ; d'un carrosse où ils se trouvaient tous les deux et qui avait versé, etc. Si nous l'en croyons, ce fut son propre frère, le P. de La Motte, provincial des barnabites et directeur de l'archevêque de Paris, Harlai de Champvalon, qui dirigea la persécution par dépit de n'avoir pas été compris dans la distribution de ses biens qu'elle avait faite à ses héritiers et par jalousie des succès oratoires du P. La Combe. Quoi qu'il en soit, ce dernier fut arrêté le 30 oct. 1687 et mis à la Bastille ; peu de temps après, il fut condamné à la prison perpétuelle, pour crime de molinosisme. Les doctrines mystiques du moine espagnol Molinos venaient d'être condamnées à Rome par l'Inquisition. Le P. La Combe ne sortit de prison que pour passer les dernières années de sa vie à l'asile d'aliénés de Charenton. Il mourut seulement en 1715.

Quant à Mme Guyon, elle fut enfermée à la Visitation de la rue Saint-Antoine le 29 janv. 1688, par ordre du roi. Elle fut mise en liberté le 13 sept. de la même année, grâce à la protection d'une femme célèbre par sa vertu, Mme de Miramion, qui transformait en une sorte d'hôpital son hôtel du quai de la Tournelle (occupé aujourd'hui par la pharmacie centrale des hôpitaux) et dont on nous a conservé cette maxime fort peu quiétiste : « Nous aurons, pour contempler, l'éternité tout entière : cette vie est faite pour le travail. » Mme de Miramion s'entremit auppès de Mme de Maintenon, qui obtint du roi l'élargissement de Mme Guyon. Celle-ci alla loger à l'hôtel de Miramion et connut alors une période de prospérité.

Par sa protectrice et par la duchesse de Béthune-Charost, fille du surintendant Fouquet, avec qui elle s'était trouvée en relations dans son enfance à Montargis, Mme Guyon fut introduite dans la société des duchesses de Chevreuse, de Beauvillier et de Mortemart, filles de Colbert, chez qui fréquentaient Mme de Maintenon et Fénelon, récemment nommé précepteur du duc de Bourgogne. Voici comment Mme Guyon rend compte dans sa *Vie* de sa première rencontre avec Fénelon, qui eut lieu à la campagne, chez la duchesse de Béthune : « Je fus tout à coup occupée de lui avec beaucoup de force et de douceur. Il me semblait que Notre-Seigneur me l'unissait très intimement et plus que tout autre... Je sentis que cette première entrevue ne le satisfaisait pas, qu'il ne me goûtait point, et j'éprouvai un je ne sais quoi qui me faisait tendre à verser mon cœur dans le sien ; mais je n'y trouvai point de correspondance... Je souffris huit jours entiers; après quoi je me trouvai unie à lui sans obstacle. » Saint-Simon dit : « Leur sublime à tous deux s'amalgama. » Mme Guyon séduisit bien vite tout « le petit troupeau ». Elle avait déjà publié plusieurs de ses opuscules, notamment : *le Moyen court et très facile de faire oraison* et *les Torrents spirituels*, qui contiennent l'essentiel de ses doctrines. Mme de Maintenon lisait *le Moyen court* au roi, qui disait que « c'étaient des rêveries ». La fondatrice de Saint-Cyr laissa pénétrer le nouveau mysticisme dans cette maison, où Mme Guyon allait souvent visiter sa cousine Mlle de La Maisonfort, qui avait joué le rôle d'Elise dans *Esther* et dont Fénelon brusqua, pour ne pas dire qu'il força l'entrée en religion. « Presque toute la maison devint quiétiste, dit l'auteur des *Mémoires des dames de Saint-Cyr ;* on ne parla plus que de pur amour, de sainte indifférence ; au lieu de faire leur ouvrage, les sœurs converses passaient leur temps à lire les livres de Mme Guyon. » Ce fut le zèle indiscret de Mlle de La Maisonfort qui perdit tout. L'évêque de Chartres, Godet des Marais, directeur de Mme de Maintenon, auquel furent rapportés des propos imprudents de Mlle de La Maisonfort, obtint de sa pénitente qu'elle priât Mme Guyon de ne plus paraître à Saint-Cyr. Fénelon et les amis de Mme Guyon l'engagèrent alors à soumettre sa doctrine au jugement de Bossuet, et telle est l'origine de la célèbre controverse qui divisa pendant plusieurs années les deux plus grands prélats de France.

II. Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer sur le fond de ce débat où, d'après Bossuet, « il y allait du tout pour l'Eglise », et ce n'est pas ce qu'on attend de nous. Essayons seulement de préciser les doctrines litigieuses, autant que le permet la subtilité habituelle aux théologiens, et de rapporter brièvement l'histoire de la querelle, en toute impartialité. Nous avons déjà parlé du quiétisme du moine espagnol Molinos, qui fut condamné comme hérétique par une bulle du pape Innocent XI (20 nov. 1687). D'après l'auteur de l'excellente *Analyse de la controverse du quiétisme*, qui se trouve au t. IV des œuvres complètes de Fénelon (édit. Lebel), la doctrine de Molinos peut se réduire aux assertions suivantes : 1° La perfection de l'homme consiste, même dès cette vie, dans un acte continuel de contemplation et d'amour, qui contient éminemment les actes de toutes les vertus : cet acte, une fois produit, subsiste toujours, même pendant le sommeil, pourvu qu'il ne soit pas expressément révoqué ; d'où il suit que les parfaits n'ont jamais besoin de le réitérer. 2° Dans cet état de perfection, l'âme ne doit plus réfléchir ni sur Dieu, ni sur elle-même, ni sur aucune autre chose ; mais elle doit anéantir ses puissances, pour s'abandonner totalement à Dieu et demeurer devant lui comme un corps sans âme. C'est cet état d'inaction absolue que Molinos appelle *quiétude* ou *voie intérieure*. 3° L'âme ne doit plus alors penser ni à la récompense ni à la punition, ni au paradis ni à l'enfer, ni à la mort ni à l'éternité. Elle ne doit plus avoir aucun désir des vertus, ni de sa propre sanctification, ni même de son salut dont elle doit perdre l'espérance. 4° Dans ce même état de perfection, la pratique de la confession, de la mortification et de toutes les bonnes œuvres extérieures est inutile et même nuisible, parce qu'elle détourne l'âme du parfait repos de la contemplation. 5° Dans l'oraison parfaite, il faut demeurer en *quiétude*, dans un entier oubli de toute pensée particulière, même des attributs de Dieu, de la Trinité et des mystères de Jésus-Christ. 6° Le libre arbitre étant une fois remis à Dieu, avec le soin et la connaissance de notre âme, il ne faut plus avoir aucune peine des tentations ni ne soucier d'y faire aucune résistance positive. Les représentations et les images les plus honteuses qui affectent alors la partie sensitive de l'âme sont tout à fait étrangères à la partie supérieure. L'homme n'est plus comptable à Dieu de ces actions honteuses, parce que son corps peut devenir l'instrument du démon, sans que l'âme, intimement unie à son Créateur, prenne aucune part à ce qui se passe dans cette maison de chair qu'elle habite. 7° Ces terribles épreuves sont une voie courte et assurée pour parvenir à

purifier et à éteindre toutes les passions. L'âme qui a passé par cette voie intérieure ne sent plus aucune révolte et ne fait plus aucune chute même vénielle.

Il n'est pas nécessaire d'être un profond théologien pour discerner l'immoralité de cette doctrine. Mme Guyon n'a rien écrit qui permette de lui attribuer cette théorie de la séparation de l'âme et du corps, et quant à l'imputation de l'avoir pratiquée dans ses mœurs, si peut-être il serait excessif de la tenir pour une absurde calomnie, il faut du moins convenir qu'elle n'a pas été matériellement prouvée. Mais il fut reconnu qu'elle était tombée dans les mêmes erreurs que Molinos, en ce qui concerne l'acte continuel, l'inutilité des œuvres, l'indifférence aux vertus et au salut, l'oubli, dans la contemplation, de toute idée distincte et par conséquent de la pensée même des attributs de Dieu et des mystères de Jésus-Christ (V. *Analyse de la controverse du quiétisme*, ch. III).

Mme Guyon avait donc prié Bossuet, sur le conseil de ses amis et de Fénelon lui-même, de vouloir bien examiner ses écrits (1693). Il importe de faire remarquer que, non seulement Bossuet n'avait pas pris l'initiative de se constituer le juge de cette affaire, mais que tout absorbé par la préparation de sa polémique contre Richard Simon, il ne céda qu'aux instances du duc de Chevreuse. Mme Guyon et Fénelon écrivirent à Bossuet des lettres qui l'assuraient de leur soumission absolue à sa décision. Bossuet, en effet, qui avait alors pour Fénelon une vive amitié, craignait que son attachement à la *spiritualité* de Mme Guyon ne le compromît. « Tout ce que vous ne trouverez pas bon ne sera pas mon sentiment, écrivait Fénelon à l'évêque de Meaux... Ne soyez pas en peine de moi ; je suis dans vos mains comme un petit enfant. » — « Dieu le voulait, dit Bossuet dans la *Relation sur le Quiétisme;* je vis Mme Guyon; on me donna tous ses livres, et non seulement les imprimés, mais les manuscrits, comme sa *Vie* qu'elle avait écrite dans un gros volume, des commentaires sur *Moïse*, sur *Josué*, sur les *Juges*, sur l'Evangile, sur les *Epîtres* de saint Paul, sur l'*Apocalypse*, et sur beaucoup d'autres livres de l'Ecriture. Je les emportai dans mon diocèse où j'allais ; je les lus avec attention ; j'en fis d'amples extraits comme on le fait des matières dont on doit juger; j'en écrivis au long de ma main les propres paroles : je marquai tout jusqu'aux pages ; et durant l'espace de quatre ou cinq mois, je me mis en état de prononcer le jugement qu'on me demandait. »

Le récit des visions et des extravagances de Mme Guyon indigna d'abord Bossuet. « Je trouvai dans la vie de cette dame, écrit-il, que Dieu lui donnait une abondance de grâces dont elle crevait au pied de la lettre : il la fallait délacer : elle n'oublie pas qu'une duchesse avait une fois fait cet office : en cet état on la mettait souvent sur son lit : souvent on se contentait de demeurer assis auprès d'elle : on venait recevoir la grâce dont elle était pleine, et c'était là le seul moyen de la soulager. Au reste, elle disait très expressément que ces grâces n'étaient point pour elle : qu'elle n'en avait aucun besoin, étant pleine par ailleurs, et que cette surabondance était pour les autres. Tout cela me parut d'abord superbe, nouveau, inouï, et dès là du moins fort suspect, et mon cœur, qui se soulevait à chaque moment contre la doctrine des livres que je lisais, ne put résister à cette manière de donner les grâces. » Bossuet cite encore, dans la *Relation sur le Quiétisme,* le récit fait par Mme Guyon, d'un songe mystérieux ; elle vit, dit-elle, « une montagne où elle fut reçue par Jésus-Christ ; une chambre où elle demanda pour qui étaient les deux lits qu'elle y voyait : « En voilà un pour ma mère », dit le Christ. — « Et l'autre ? » reprit-elle. Jésus lui répondit : « Pour vous, mon épouse. » Et il ajouta : « Je vous ai choisie pour être ici avec vous. »

Ces sottises sacrilèges et les erreurs de doctrine relevées dans ses ouvrages déterminèrent Bossuet à donner à Mme Guyon « le conseil de se retirer sans voir ni écrire à personne autrement que pour ses affaires » (4 mars 1694). Elle répondit par une lettre de soumission. Peu de temps après, elle demanda que des commissaires fussent nommés pour achever l'examen de cette affaire ; on associa à Bossuet M. de Noailles, évêque de Châlons, qui fut plus tard archevêque de Paris, et M. Tronson, supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice. Les trois commissaires qui se réunissaient à Issy, dans la maison de campagne de Saint-Sulpice, où M. Tronson était retenu par ses infirmités, reçurent de Fénelon et de Mme Guyon de nouvelles lettres de soumission et de nombreux éclaircissements sur leurs doctrines en matière de spiritualité. Au bout de huit ou dix mois les commissaires rédigèrent les trente-quatre articles d'Issy, qui condamnaient les erreurs de Mme Guyon, sans la nommer. Fénelon signa les articles avec Bossuet, MM. de Noailles et Tronson, le 10 mars 1695. Il semblait que tout fût terminé. Pendant les conférences, Fénelon fut nommé archevêque de Cambrai, ce qui n'était nullement une disgrâce, puisque l'archevêché de Cambrai rapportait environ 200,000 livres de rente et conférait le titre de prince de l'Empire. Mme de Maintenon, sur les conseils de son directeur, l'évêque de Chartres, et par crainte de déplaire au roi qui était le moins mystique des hommes, avait renoncé au quiétisme, mais elle n'avait pas encore rompu les liens d'amitié qui l'unissaient à Fénelon. Celui-ci fut sacré par Bossuet et partit pour son diocèse, après s'être engagé, ainsi que les autres signataires, à publier une ordonnance approuvant et commentant les articles d'Issy.

On ne peut nier que, dès qu'il eut pris possession de son siège archiépiscopal, Fénelon changea d'attitude. Il ne publia pas l'ordonnance qu'il avait promise, et, peu de temps après, il refusa de donner son approbation à l'ouvrage de Bossuet : l'*Introduction aux états d'oraison*, qui était un commentaire des trente-quatre articles, prétextant que si certains passages des livres de Mme Guyon étaient censurables en soi, l'auteur n'avait péché que par ignorance et n'avait jamais voulu s'écarter de la foi catholique. Il ne pouvait donc condamner une amie dont les sentiments étaient si purs (janv. 1697). La suite de la controverse montre que la vraie raison du refus de Fénelon était qu'il différait d'opinion avec Bossuet sur les questions de mysticisme et de spiritualité. En effet, il rédigea rapidement et, gagnant Bossuet de vitesse, il publia, avant même qu'eût paru l'*Introduction aux états d'oraison*, ses *Maximes des Saints* (1697).

Fénelon y distingue cinq degrés de l'amour de Dieu, l'*amour purement servile*, qui consiste à aimer Dieu, comme les juifs charnels, pour les biens terrestres qu'on espère en obtenir ; l'*amour de pure concupiscence*, par lequel on n'aime Dieu que comme le moyen ou l'instrument unique de félicité ; l'*amour d'espérance,* qui n'est pas entièrement intéressé, mais dans lequel le motif de notre propre bonheur prévaut encore sur celui de la gloire de Dieu ; l'*amour de charité mélangée*, où le motif désintéressé domine sans que le motif intéressé ait complètement disparu ; enfin le *pur amour* qui est sans mélange du motif de l'intérêt propre. Le *pur amour* de Fénelon est-il conforme aux maximes des saints mystiques, ou bien au contraire n'est-il que le molinosisme déguisé ? Tel sera désormais le point capital de la controverse. Pour le détail de cette controverse, nous sommes obligés de renvoyer à l'*Analyse* déjà citée (art. III).

Les *Maximes des Saints* firent scandale ; Fénelon prit le parti de soumettre son livre au pape (27 avr. 1697). Le roi, de son côté, le 24 juil., dénonça au pape le livre de Fénelon et, quelques jours plus tard, invita l'archevêque de Cambrai à se retirer dans son diocèse, où il devait rester jusqu'à sa mort. L'autorisation d'aller à Rome défendre sa cause lui fut refusée, et il dut confier ses intérêts à l'abbé de Chanterac ; l'évêque de Meaux était représenté par son neveu, l'abbé Bossuet. Sans prendre à la lettre cette phrase de la princesse Palatine : « Je vous assure que toute cette querelle d'évêques n'a trait à rien moins qu'à la foi : tout cela est ambition pure », il n'est pas douteux que la querelle fut aussi celle de deux partis po-

litiques, et encore celle des gallicans et des jansénistes, pour qui penchait Bossuet, contre les ultramontains et les jésuites qui soutinrent Fénelon, au moins au début. Dans son étude sur la *Condamnation du Livre des Maximes des Saints*, M. Griveau écrit : « C'est la dévolution du procès à la cour romaine qui excita chez Bossuet cette énergie et cette animosité : c'est la crainte du retour du règne des principes romains qui a fait mouvoir tant de ressorts pour éloigner Fénelon du pouvoir. » Si cette thèse est juste, — et l'on ne peut dire qu'elle soit fausse, — il convient du moins d'ajouter que cette animosité des gallicans, qui desservait Fénelon à Versailles, ne lui nuisait point à Rome, et contribua peut-être à lui épargner d'une condamnation plus sévère.

Pendant que les représentants de Louis XIV, de Bossuet et de Fénelon exerçaient à Rome leur diplomatie, la controverse continuait à Paris. En 1698, Bossuet publiait son admirable *Relation sur le Quiétisme*, dont nous avons cité plusieurs passages concernant les folies de Mme Guyon, et qui eut un succès prodigieux. Fénelon riposta par une éloquente *Réponse à la Relation de M. de Meaux*. Puis vinrent les *Remarques sur la Réponse de M. de Cambrai* et la *Réponse aux Remarques*. La lecture de ces ouvrages est encore aujourd'hui fort intéressante ; peut-être est-il cependant permis de regretter qu'ils doivent en grande partie leur intérêt à ceci, que la controverse théologique y est reléguée au second plan et fait place à des attaques personnelles, plus passionnées chez Bossuet, plus impertinentes et plus politiques chez Fénelon. Enfin la cour de Rome prononça, mais son jugement ne fut pas aussi décisif que Louis XIV et Bossuet l'avaient désiré. Sur les dix examinateurs du saint-office, cinq étaient pour la condamnation et cinq contre ; suivant l'usage, le livre eût bénéficié de l'égalité des suffrages, si Louis XIV n'eût adressé au pape une lettre pressante. Le livre de Fénelon fut donc soumis à l'examen des cardinaux, qui décidèrent qu'il serait censuré. Il le fut par un bref du 12 mars 1699. On remarque toutefois que le pape refusa d'appliquer la qualification d'hérétique et de condamner les ouvrages de polémique qui avaient suivi les *Maximes des Saints*. On sait que Fénelon se soumit, au moins en apparence.

III. Qu'était devenue, pendant ce temps, Mme Guyon ? Dès que les deux grands prélats se furent emparés du débat que ses livres avaient soulevé, et l'eurent élevé bien au-dessus de sa chétive personnalité, elle perdit en quelque sorte sa raison d'être et disparut dans l'oubli. Après avoir été enfermée, de 1695 à 1703, chez les visitandines de Meaux, à Vincennes, à Vaugirard, et enfin à la Bastille, elle vécut quelque temps chez son fils, puis se fixa à Blois. On a pu juger si Mme Guyon fut autre chose que ce qu'on appelle une névropathe, et si de notre temps la Salpêtrière n'aurait pas remplacé pour elle Vincennes et la Bastille. Cette illuminée, dont la valeur ne dépasse point celle, par exemple, d'une Marie Alacoque, n'a dû évidemment qu'à Bossuet et à Fénelon de transmettre son nom à la postérité.

La 1re édition des œuvres complètes de Mme Guyon a été imprimée à Amsterdam, par les soins du ministre protestant Poiret, et publiée sous la rubrique de Cologne, ann. 1713 et suiv. Une nouvelle édition en 40 vol. a été publiée à Paris en 1790, par Du Toit-Mambrini. Voici la liste de ses ouvrages : *l'Ame amante de son Dieu ; la Bible traduite en français avec des explications et des réflexions qui regardent la vie intérieure* (20 vol.) ; *Discours chrétiens et spirituels* (2 vol.) ; *Lettres chrétiennes et spirituelles* (2 vol.) ; *Opuscules spirituels*, comprenant *le Moyen court et très facile de faire oraison, la Courte Apologie du Moyen court, les Torrents spirituels, le Traité de la Purification de l'âme après la mort ou du Purgatoire, le Petit Abrégé de la voie et de la réunion de l'âme à Dieu, la Règle des associés à l'Enfance de Jésus*, et *l'Instruction chrétienne d'une mère à sa fille* (2 vol.) ; *Poésies et cantiques spirituels* (4 vol.), *la Vie de Mme Jeanne-Marie Bouvier de La Motte-Guyon écrite par elle-même* (3 vol.). Paul Souday.

Bibl. : Sur Mme Guyon et sur le Quiétisme, outre les ouvrages de Bossuet et de Fénelon que nous avons cités, on consultera : Algar Griveau, *Etude sur la condamnation du livre des Maximes des Saints* ; Paris, 1878. — Guerrier, *Mme Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence*, thèse de doctorat ; Paris, 1881. — F. Brunetière, *la Querelle du Quiétisme*, dans les *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française* ; Paris, 2e série. — Paul Janet, *Fénelon*, dans la collection des *Grands Ecrivains français* ; Paris, et, d'ailleurs, la plupart des ouvrages consacrés à Bossuet et à Fénelon, *passim*.

GUYON (Jean-Louis-Geneviève), chirurgien français, né à Albert (Somme) le 5 avr. 1794, mort à Alger le 23 août 1870. Chirurgien sous-aide en 1811, il fut envoyé en Hollande où il fut occupé jusqu'en 1814. Il partit alors pour la Martinique et la Guadeloupe, et devint chirurgien-major en 1822. C'est vers cette époque qu'après avoir étudié très attentivement la fièvre jaune, il se fit inoculer, à plusieurs reprises, de la matière prise sur la peau ou dans l'estomac des malades qui venaient de succomber, et qu'il écrivit plusieurs mémoires contre la contagion immédiate de cette affection. Revenu en France, il partit pour l'Espagne, voyagea en Pologne, en Autriche et en Hongrie, chargé de missions par le ministère de la guerre, puis passa en Algérie. C'est pendant son séjour en Pologne qu'il se fit inoculer du sang et du mucus intestinal provenant des cholériques. Médecin-inspecteur en 1852, membre correspondant de l'Institut en 1856, ce savant laborieux a publié plus de cent mémoires sur la fièvre jaune, la pathologie, la géographie médicale, la botanique et l'ethnologie surtout de l'Algérie.

GUYON (Richard Debaufre), général hongrois, né à Walcot, près de Bath (Angleterre), le 31 mars 1813, mort à Constantinople le 12 oct. 1856. Il entra en 1832, au service de l'Autriche. Au début de la révolution hongroise, il fut nommé chef de bataillon (1848) ; l'année suivante, il commandait une division dans l'armée de Gœrgei ; il ne dut pas s'entendre avec lui ; après avoir commandé la place de Komorn, il servit sous les ordres de Vetter, s'empara d'Arad et contribua à la victoire d'Hegyes (14 juil. 1849). Défait par les Autrichiens à Szöreg et à Temesvár, il passa en Turquie. Il y entra au service ottoman sous le nom de Kourchid Pacha. En 1850, il réprima à Alep un mouvement populaire. En 1854, il fut chef d'état-major d'Ahmed Pacha et prit part à la défense de Kars. Rappelé à Constantinople, il fut mis en disponibilité.

GUYON (Emilie), actrice française, née à Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or) en oct. 1821, morte en févr. 1878. D'abord ouvrière en broderie, elle se sentit le goût du théâtre et se fit admettre au Conservatoire après s'être essayée sur quelques petites scènes d'amateurs. Elle passa avec succès à la Renaissance (1840), à la Comédie-Française (1841), enfin à l'Ambigu (1843) où elle resta dix ans. Après un court séjour à la Porte-Saint-Martin, elle rentra à la Comédie-Française comme sociétaire, pour y tenir l'emploi des premiers rôles de tragédie et de comédie. Mme Guyon avait épousé son cousin germain, l'acteur Guyon, et en secondes noces le chimiste Mathieu Plessy.

GUYON (Jean-Casimir-Félix), chirurgien français, né à Saint-Denis (île Bourbon) le 21 juil. 1831. Il a commencé ses études médicales à Nantes et les a terminées à Paris, où il a été successivement interne des hôpitaux de la promotion de 1853, six fois lauréat des hôpitaux et de la faculté, aide d'anatomie en 1856, docteur en médecine et prosecteur en 1858, chirurgien des hôpitaux en 1862. Agrégé de la faculté en 1863, M. Guyon faisait régulièrement, depuis 1868, à l'hôpital Necker des conférences sur les maladies des voies urinaires ; aussi fut-il chargé, à partir de 1876, d'un cours de clinique complémentaire. Les principaux sujets de cet enseignement sont consignés dans un grand nombre de thèses soutenues par ses élèves et dans les ouvrages ci-après : *Leçons cliniques sur les maladies des voies urinaires* (1881) ; *Atlas des mala-*

dies des voies urinaires (avec Bazy, 1886) ; *Leçons cliniques sur les affections chirurgicales de la vessie* (1888) ; *Diagnostic des affections chirurgicales des reins; séméiologie, exploration* (1891). Professeur de pathologie externe en 1877, il a pris possession, en 1890, de la chaire de clinique des maladies des voies urinaires, chaire créée pour lui, et il a continué dans cette chaire, à titre officiel, les leçons et l'enseignement que la faculté désirait voir entrer, d'une façon définitive, dans ses programmes. Il a organisé un enseignement complémentaire, régulièrement donné par son chef de clinique et ses chefs de laboratoire, et établi, de ses deniers, des laboratoires, des collections de pièces anatomo-pathologiques et de préparations d'histologie et de bactériologie, une bibliothèque, dont l'installation, en ce qui concerne les voies urinaires, n'a pas d'analogue, et réalisé un enseignement scientifique et pratique complet. M. Guyon est membre de l'Académie de médecine (1878) et de l'Académie des sciences (1892).

GUYON (M[lle] Maximilienne), peintre française contemporaine, née à Paris. Elève de G. Boulanger et de MM. T. Robert Fleury et Lefebvre, cette artiste s'est fait connaître par d'excellents portraits et des sujets de genre spirituellement peints. Citons : *le Violoniste* (S. 1888) ; *Pierrot; le Rêve* (S. 1889). A partir de 1892, M[lle] Guyon signe, par suite de son mariage, *Gœpp-Guyon*. Le meilleur tableau de sa dernière exposition est *Un Verre d'eau*.

GUYON-Guérin de Bouscal (V. Bouscal).

GUYONNIÈRE (La). Com. du dép. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon, cant. de Montaigu ; 1,230 hab.

GUYONVELLE. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de La Ferté-sur-Amance ; 251 hab.

GUYOT (Jean), dit *Castileti*, prêtre et compositeur flamand, né à Chatelet-sur-Sambre (Hainaut) en 1512, mort à Liège le 11 mars 1588. Il fit ses études à l'université de Louvain, devint en 1546 maître des chantres de l'église Saint-Paul, à Liège, fut ensuite maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Lambert, dans la même ville, et devint maître de chapelle de l'empereur Ferdinand I[er] en 1561. Il quitta cet emploi à la mort du souverain en 1564. On connaît de lui, sous le nom de Castileti et sous ceux de Guyot, Guiot et Guidonius, un certain nombre de motets et de chansons à plusieurs voix, imprimés dans des recueils publiés depuis 1543 par Tylman Susato à Anvers et J. Montanus à Nuremberg, et dans le *Novus Thesaurus musicus* de Giovanelli. En 1554, Guyot publia à Maestricht un ouvrage sur les arts libéraux intitulé *Minervalia*, rédigé en langue latine et disposé en une sorte d'action par personnages. M. Br.

Bibl. : Clément Lyon, *Jean Guyot dit Castileti*; Charleroi, 1881, in-8.

GUYOT (Germain-Antoine), feudiste français, né à Paris en 1694, mort le 27 juil. 1750. Avocat au Parlement, il s'occupa spécialement de traiter les questions féodales, et sa réputation était si bien établie à cet égard qu'on le surnomma *Guyot-des-Fiefs*. Ses ouvrages les plus connus sont : *Traité ou Dissertations sur plusieurs matières féodales* (Paris, 1738 et années suivantes, 7 vol. in-4 ; 2[e] éd. augmentée, Paris, 1767, 7 vol. in-4) ; *Traité des fiefs, tant pour le pays coutumier que pour les pays de droit écrit* (Paris, 1746, in-4, t. I [ouvrage interrompu par la mort de l'auteur]) ; *Institutes féodales, ou Manuel des fiefs*, publié en 1753 (in-12) ; *Coutumes du comté et bailliages de Mantes et Meulan* (Paris, 1739) ; *Observations sur le droit des patrons et des seigneurs de paroisse aux honneurs dans l'église* (Paris, 1751), etc.

GUYOT (Joseph-Nicolas), jurisconsulte et magistrat français, né à Saint-Dié le 2 déc. 1728, mort à Paris le 7 mars 1816. On lui doit le *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiaire* (Paris, 1775-1786, 64 vol. in-8 et 17 de supplément, 1784-1785, 17 vol. in-4), auquel collabora Merlin qui, plus tard, refondit ce recueil et en donna sous son nom plusieurs éditions (1807-1809, 1812-1825, 1827-1828) (V. Merlin). Guyot a édité les *Œuvres posthumes* de Pothier (1776-1779, 6 vol. in-12) et pris part à diverses publications juridiques.

GUYOT (Claude-Etienne, comte), général français, né à Villevieux (Jura) le 5 sept. 1768, mort à Paris le 28 nov. 1837. Fils de paysan, il s'engagea le 1[er] nov. 1790 au 10[e] régiment de chasseurs à cheval et fit avec ce corps toutes les campagnes de la Révolution. Employé tour à tour aux armées du Rhin, de la Moselle, de Vendée et d'Italie, il s'y distingua, mais sans réussir à dépasser le grade de capitaine. Enfin, en 1802, ayant été appelé à servir comme officier d'habillement dans la garde consulaire, il déploya dans cette fonction de si remarquables aptitudes administratives qu'il s'attira la bienveillance particulière de Bonaparte. Dès lors son avancement fut rapide. Versé en 1804 aux chasseurs de la garde impériale, promu en même temps chef d'escadrons, il devint dans l'espace de deux années major, puis colonel-major du 1[er] régiment de ce corps d'élite. Il avait fait avec lui les campagnes de 1805, 1806 et 1807. En 1808 il le conduisit en Espagne, rejoignit ensuite la grande armée en Allemagne au début de la campagne de 1809, contribua à la victoire de Wagram par une charge fameuse et reçut en récompense les étoiles de général de brigade. Deux ans plus tard, il était nommé général de division (1811). Après avoir pris part à l'expédition de Russie et à la guerre de 1813 en Saxe à la tête des chasseurs de la garde, il obtint au commencement de 1814 le poste envié de commandant des grenadiers à cheval, et presque aussitôt après celui de commandant de la division de cavalerie de la garde. Ce fut le plus beau moment de sa carrière. Pendant toute la campagne de France il se signala par mille traits d'héroïsme, notamment à Brienne, à Montmirail, à Reims et à Arcis. L'année suivante, lors du retour de l'île d'Elbe, Napoléon s'empressa de lui confier l'une des divisions de cavalerie de la garde. Avec cette division Guyot fit des prodiges à Ligny et à Waterloo. Après le désastre, il conduisit ses régiments au delà de la Loire, fut employé malgré ses répugnances au licenciement de l'armée, et mis finalement en non-activité. Rappelé au service en 1830, il alla commander à Toulouse la 10[e] division militaire. En 1833 il fut admis à la retraite. Il était aux côtés de Louis-Philippe lors de l'attentat de Fieschi, à la suite duquel le roi eut un moment l'intention de le créer maréchal de France (1835). Guyot avait reçu en mai 1808 le titre de baron de l'Empire et en 1813 celui de comte. Ch. G.

GUYOT (Paul-Charles-Guillaume), archéologue et historien hollandais, né à Groningue en 1800, mort à Nimègue en 1861. Après avoir servi dans l'armée des Indes, il publia un grand nombre de travaux d'histoire provinciale et locale qui se distinguent par la sûreté de l'érudition ; les principaux sont : *Histoire des juifs à Nimègue* (Nimègue, 1845, in-8) ; *Histoire des Anabaptistes à Nimègue* (*id.*, 1846, in-8) ; *Dissertation sur les couleurs héraldiques de la maison de Bavière* (Leyde, 1852, in-8) ; *l'Organisation communale de Nimègue au* XVI[e] *siècle* (Nimègue, 1856, in-8), tous en holland.

GUYOT (Arnaud-Henry), naturaliste suisse, né à Boudevilliers (cant. de Neuchâtel) le 28 sept. 1807, mort à Princeton (Etats-Unis) le 8 févr. 1884. Il fit ses études en Allemagne, entreprit en 1835, à travers l'Europe et principalement dans les régions glaciaires, un long voyage d'explorations géologiques, dont les résultats se trouvent consignés dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel* et dans le t. II de l'*Histoire des progrès de la géologie* de d'Archiac (Paris, 1848, in-8), fut de 1839 à 1848 professeur à Neuchâtel, passa en Amérique, y donna d'abord des conférences (1849) qui furent traduites en anglais et publiées par le professeur Felton sous le titre : *Earth and Man* (Boston, 1853, in-8), étudia ensuite la constitution géologique des monts Alleghanies, sur laquelle il écrivit plus tard deux importants

mémoires (*Journal* de Silliman et *Canadian Naturalist*, 1861), et obtint en 1854 la chaire de géographie physique et de géologie du collège de Princeton ; il la conserva jusqu'à sa mort. Il était membre de la *National Academy of sciences*. L. S.

GUYOT (Emile), homme politique français, né à Saint-Dizier le 13 mars 1830. Docteur en médecine, il se distingua par son opposition à l'Empire et fut élu, le 13 mai 1873, député du Rhône à l'Assemblée nationale. Membre de l'Union républicaine, il s'occupa activement des questions d'impôts et d'organisation administrative. Réélu député de Villefranche, le 20 févr. 1876, il fit partie des 363, fut réélu avec eux le 14 oct. 1877 et combattit vigoureusement le gouvernement du 16 mai. Le 8 janv. 1882, il était élu sénateur du Rhône. Il combattit le boulangisme et fut réélu au renouvellement triennal du 4 janv. 1891.

GUYOT (Yves), homme politique français, né à Dinan (Côtes-du-Nord) le 6 sept. 1843. Il fit ses études à Rennes et vint à l'âge de vingt ans à Paris, où il s'occupa d'abord de navigation aérienne. Secrétaire de la rédaction du journal *l'Aéronaute* et agent général de la Société de locomotion aérienne, il publia, en 1866, un volume sur la propriété industrielle) intitulé *l'Inventeur*, qui fit aussitôt autorité. Mais ses convictions républicaines le portèrent de bonne heure à jouer un rôle actif dans la politique. Après l'incident de la réunion Lang-Guillon dans le Gard (juil. 1868), il fut appelé à Nîmes pour prendre la direction de *l'Indépendant du Midi*. Il fut condamné à un mois de prison pour manœuvres à l'intérieur à l'occasion de la souscription Baudin. De retour à Paris, il fit campagne contre le plébiscite, en qualité de secrétaire du Comité de la rue de la Sourdière et de rédacteur du *Rappel*. Il fut poursuivi pour un discours prononcé contre l'Empire, et condamné par défaut à six mois de prison ; cette peine fut réduite à 4,000 fr. d'amende. Arrêté le 9 août 1870, il fut peu après remis en liberté et put ainsi participer à la révolution du 4 sept. Pendant le siège, il prit part à la bataille de Buzenval. Sous la Commune, il fut membre de la Ligue des Droits de Paris. En oct. 1871, il fonda *la Municipalité* et devint un des principaux rédacteurs du *Radical*. Il fut le collaborateur du grand industriel Menier, pour son projet d'impôt sur le capital. Il soutint la politique républicaine, combattit le gouvernement du Seize-Mai ; *le Bien Public*, qu'il dirigeait, prit l'initiative d'une souscription à 1 fr. pour l'érection d'une statue à M. Thiers. Au mois de nov. 1878, il commença, dans *la Lanterne*, sa campagne contre la police des mœurs et la préfecture de police ; ses articles, signés *Un vieux petit Employé*, firent sensation. Le procès intenté par M. Ansart, chef de la police municipale, au journal *la Lanterne*, mit en lumière des faits scandaleux. Un certain nombre de hauts fonctionnaires durent donner leur démission, qui entraîna celle de M. Albert Gigot, préfet de police (janv. 1879). La Chambre nomma une commission d'enquête qui se sépara après quelques séances, dans lesquelles fut éclaircie entre autres l'affaire Rouvier.

Dès nov. 1874, M. Yves Guyot fit partie du conseil municipal de Paris pour le quartier Saint-Avoye ; au conseil, il fut, avec M. Sigismond Lacroix, un des fondateurs du groupe de l'Autonomie communale. Il ne se représenta pas en 1878. En 1880, il fut élu dans le quartier Notre-Dame. Le 11 mars 1883, M. Yves Guyot ayant voulu, dans une réunion à la salle Tivoli, empêcher les maçons de prendre part à des manifestations organisées par les anarchistes, fut assailli et assez gravement blessé. En 1884, il fut battu aux élections municipales par M. Ruel ; on tira surtout argument contre lui de son hostilité à l'établissement des prix de série de la ville de Paris (1882), et de son opposition à la proposition de subvention aux grévistes d'Anzin (1884). Aux élections générales législatives d'oct. 1885, M. Yves Guyot fut porté, dans le dép. de la Seine, sur la liste dressée par la presse radicale et sur celle de l'Alliance républicaine au premier tour de scrutin, il arriva le seizième, avec 172,000 voix, et fut élu au second tour le vingt-septième sur 34, par 283,452 suffrages (416,886 votants et 564,338 inscrits). Il siégea à l'extrême gauche et joua à la Chambre un rôle actif. Rapporteur de la proposition de loi de MM. Floquet et Martin Nadaud, étendant aux travaux des villes la loi de 1865 sur les associations syndicales pour les travaux ruraux, M. Yves Guyot défendit le projet, qui fut adopté le 18 févr. 1886. Il convient de citer une motion émanée de son initiative, qui tendait à réaliser la séparation des Eglises et de l'Etat, par la faculté laissée à chaque commune de disposer de la part lui revenant sur le budget des cultes. Libre-échangiste convaincu, il prit la parole, en 1886, contre l'augmentation des droits sur le blé, réclamée par MM. Paul Deschanel, de Roys, Sevaistre, etc. Membre de la commission du budget, il se prononça dans le sein de la commission, en nov. 1886, pour l'impôt sur le capital contre les divers projets d'impôt sur le revenu qui furent présentés, déclarant que l'impôt sur le revenu était tyrannique, parce qu'il frappait les personnes, non les choses, et devait forcément revêtir un caractère progressif. En mars 1887, il fut rapporteur de la commission du budget pour la demande de crédits supplémentaires présentée par M. Dauphin, ministre des finances, et, en juin 1888 pour les contributions directes. Enfin, le 4 nov. 1888, il fut désigné comme rapporteur général du budget. En cette qualité, il élabora, d'accord avec la commission, un projet portant : 1° distraction du passif dans les successions, pour la fixation des droits de mutation et élévation du tarif des droits, avec échelle progressive pour les successions en ligne collatérale ; 2° réforme de l'impôt sur les boissons. Le 9 mars 1888, il fit voter par la Chambre la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Il est vrai que, revenue de son entraînement, la Chambre annula le lendemain son vote. Finalement le budget des recettes fut voté le 16 mars 1888 tel qu'il l'avait été en 1887. Dans la discussion du budget de 1889, M. Yves Guyot présenta dans la commission un amendement tendant à transformer en impôt de quotité l'impôt foncier sur la propriété bâtie ; cet amendement fut repoussé par M. Peytral, ministre des finances. A la fin de la législature, M. Yves Guyot s'est prononcé contre le rétablissement du scrutin d'arrondissement (11 févr. 1889); contre l'ajournement indéfini de la revision de la constitution ; pour les poursuites contre le général Boulanger. A la chute du cabinet Floquet (févr. 1889), M. Yves Guyot entra dans le cabinet Tirard, avec le portefeuille des travaux publics.

Aux élections générales du 22 sept. 1889, il se présenta comme candidat radical dans le premier arrondissement de Paris, où il avait déjà été candidat en 1881, contre M. Tirard, et fut élu avec 6,133 suffrages contre 5,407 à M. Ed. Turquet, candidat boulangiste. Après la retraite de M. Tirard, le 14 mars 1890, M. Yves Guyot est resté ministre des travaux publics dans le cabinet formé par M. de Freycinet. Comme ministre, il a fait voter l'adduction des eaux de l'Avre à Paris, a fait rendre les décrets de févr. et mars 1890, réorganisant le corps des commis et conducteurs des ponts et chaussées et des contrôleurs des mines; il a fait voter la loi du 8 juil. 1890 sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs ; il a négocié avec les compagnies de chemins de fer la suppression du compte d'exploitation partielle et a réalisé le dégrèvement de la grande vitesse. Après la chute du ministère de Freycinet, M. Yves Guyot a pris, le 11 avr. 1892, la direction du journal *le Siècle*. Dans cet organe, M. Yves Guyot a préconisé la résistance aux théories protectionnistes et a combattu avec la plus grande ardeur le socialisme. A l'occasion de la discussion de la loi sur les bureaux de placement (8 mai 1893), M. Yves Guyot dénonça à la tribune la situation irrégulière d'un certain nombre de syndicats à la Bourse du travail et déclara que dans la salle des Grèves se trouvaient accumulés les « détritus de la population pari-

sienne » ; ces paroles provoquèrent de violentes protestations et donnèrent lieu à de vifs incidents. Aux élections générales du 20 août 1893, M. Yves Guyot eut pour concurrents, dans le premier arrondissement, MM. René Goblet et Muzet. Il obtint au premier tour de scrutin 2,158 voix contre 4,500 à M. Goblet et 2,310 à M. Muzet (14,583 inscrits, 9,640 votants) ; il se retira de la lutte. M. Goblet fut élu le 3 sept. Depuis son échec, M. Yves Guyot s'est consacré à la direction du *Siècle*, où il a continué à soutenir sa politique antiprotectionniste et antisocialiste.

On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, traitant notamment de questions économiques : *l'Inventeur* (1866) ; *les Préjugés politiques et les Lieux communs* (1872) ; *la Science économique*, son plus important ouvrage ; *Dialogue entre John Bull et Georges Dandin* (1881) ; *la Prostitution* (1882) ; *la Morale* (1883) ; *Lettres sur la politique coloniale* (1885) ; *l'Impôt sur le revenu* (1887) ; *la Tyrannie socialiste* (1893) ; *les Principes de 1789 et le Socialisme* (1894). René Renoult.

GUYOT de Folleville (V. Folleville).

GUYOT de Merville (Michel), littérateur français, né à Versailles le 1er févr. 1696, mort le 4 mai 1755. Après quelques voyages en Italie, en Allemagne et en Angleterre, il revint à Paris et présenta à la Comédie-Française trois tragédies qui furent refusées. Dépité, il alla fonder une librairie en Hollande ; mais sa maison tomba vite, et en même temps le journal qu'il éditait et rédigeait, *l'Histoire littéraire de l'Europe*. Il rentra à Paris et ses œuvres y furent mieux accueillies que la première fois. Le Théâtre-Italien joua de lui en 1736 *les Mascarades amoureuses*, en 1737, *les Impromptus de l'Amour*. Peu après la Comédie-Française recevait *Achille à Scyros*, et *le Consentement forcé*, la plus intéressante de ses pièces et la plus applaudie. Il ne retrouva pas ce succès dans les comédies qui suivirent : *les Epoux réunis*, *le Dédit inutile*, *les Dieux travestis*, *le Roman*, *l'Apparence trompeuse*, *les Talents déplacés*. A peu près tombé dans la misère, il se remit à voyager et se rendit à Genève. Il essaya de s'y réconcilier avec Voltaire qu'il avait maltraité dans quelques articles de jeunesse et dont l'appui lui eût été utile dans sa détresse ; mais il ne put fléchir le poète, et découragé, il se noya dans le lac de Genève. Ses *Œuvres de théâtre* ont été réunies après sa mort, en 1766 (3 vol. in-12) ; cette édition renferme quelques comédies qui n'avaient pas été publiées précédemment, entre autres *les Tracasseries ou le Mariage supposé*, et *le Triomphe de l'Amour et du Hasard*.

GUYOT de Provins, poète français, vers 1200. Après avoir été sans doute ménestrel et être allé peut-être à Jérusalem, il fut bénédictin à Clairvaux, puis à Cluny. Il a composé entre 1203 et 1208, dans un style vif et original, mais âpre et dur, un ouvrage satirique en 2,691 vers octosyllabiques qu'il a intitulé *Bible* pour laisser entendre probablement qu'il ne prétendait dire que la vérité et où il passe en revue presque toute la société contemporaine. On y remarque en particulier la critique du pape, faite avec une grande indépendance, et celle de tout le haut clergé et des médecins ; le passage d'où il ressort que la boussole était connue de son temps y a été relevé aussi bien des fois. On a conservé de lui également cinq *Chansons d'amour*. Ces œuvres se trouvent réunies dans l'édition que San Marte a donnée avec J.-F. Wolfart dans ses *Parcival Studien* (Halle, 1861, in-8, 1re part.). M. Barroux.

Bibl. : *Hist. litt. de la France*, 1835, t. XVIII, pp. 806-816, et 1856, t. XXIII, pp. 610-612. Notice de l'édition précitée, pp. 3-11. — *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, 1890, t. XXXIII, 1re part., pp. 33-35.

GUYOT-Desfontaines (Pierre-François) (V. Desfontaines).

GUYOT-Desherbiers (Charles-Antoine), littérateur et homme politique français, né à Joinville (Haute-Marne) le 20 mai 1745, mort au Mans le 5 mars 1828. Avocat à Paris, il commença à se faire connaître par une satire contre le chancelier Maupeou, qui fit un certain bruit : *les Chancelières* (1771). Juge au tribunal civil de Paris (1790), puis chef de division au ministère de la justice (1795), il fut élu député de la Seine au Conseil des Cinq-Cents, en 1798, et devint secrétaire de cette assemblée. Après le coup d'Etat de brumaire, il fut désigné par le Sénat comme député de la Seine au Corps législatif. Après la session, il se fit inscrire au tableau des avocats de Paris. Citons de lui : *les Heures et les Chats*, poésies publiées dans les recueils du temps, notamment dans *le Magasin encyclopédique*, t. V. ; *l'Etat restitué ou le Comte de Bourgogne* (1814, in-8), drame en quatre actes, tiré de Kotzebue ; *Robespierre aux frères et amis* (1799, in-8), etc. Il a édité, en outre, les *Mémoires du comte de Bonneval* (1802, 2 vol. in-8) et les *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné* (1806, 3 vol. in-18), en collaboration avec A. de Labouisse.

GUYOT-Dessaigne (Jean-François-Edmond), homme politique français, né à Brioude (Haute-Loire) le 25 déc. 1833. M. Guyot-Dessaigne est fils d'un ancien ingénieur des ponts et chaussées du Puy-de-Dôme, et gendre de Dessaigne, décédé en 1861, président du tribunal de Clermont-Ferrand et député sous la monarchie de Juillet. Après avoir terminé ses études de droit à Paris, M. Guyot-Dessaigne se fit inscrire au barreau ; mais il entra bientôt dans la magistrature. Substitut à Clermont, il devint chef du parquet d'Issoire, puis avocat général près la cour d'appel de Riom et enfin juge au tribunal de la Seine. Il se démit de cette fonction en 1879.

M. Guyot-Dessaigne, qui s'était retiré à Cunlhat (Puy-de-Dôme), fut élu conseiller général (1880), et, au mois de mars 1881, maire de Cunlhat. Aux élections générales du 4 oct. 1885, il fut porté sur la liste de concentration républicaine et élu au scrutin de ballottage le sixième sur 9, par 77,550 voix (132,128 votants, 169,883 inscrits). A la Chambre, M. Guyot-Dessaigne fit preuve d'activité ; il vota généralement avec la gauche radicale ; fut rapporteur de la loi sur le recrutement militaire après la démission de Labordère, président de la commission de réforme du code d'instruction criminelle, vice-président de la commission de réforme du code de procédure. Au mois de févr. 1889, après la démission de M. Ferrouillat, garde des sceaux, M. Guyot-Dessaigne fut appelé par M. Floquet, président du conseil des ministres, à prendre le portefeuille de la justice. On traversait alors la période aiguë de la lutte contre le boulangisme : le président du conseil avait résolu de faire le procès du général Boulanger et de tous les chefs de la conspiration ; il avait à cet effet réuni de nombreux documents dont une partie servit plus tard au procès de la haute cour, et il lui fallait s'assurer le concours d'un ministre de la justice qui adoptât ses vues. C'est dans ces conditions qu'il fit choix de M. Guyot-Dessaigne dont la désignation souleva d'ailleurs d'assez vives critiques. Le nouveau garde des sceaux ne conserva son portefeuille que quelques jours ; il se retira avec tout le cabinet à la suite du vote de la Chambre prononçant l'ajournement indéfini de la revision de la constitution (févr. 1889). — A la fin de la législature, M. Guyot Dessaigne vota pour le projet de loi Lisbonne sur la presse, pour les poursuites contre le général Boulanger et contre les députés membres de la Ligue des patriotes. Aux élections législatives du 22 sept. 1889, il fut élu dans la deuxième circonscription de Clermont-Ferrand au premier tour de scrutin par 11,159 voix contre 6,072 à M. Alexandre Poupon, candidat boulangiste. Dans la dernière législature, M. Guyot-Dessaigne s'est constamment associé aux votes du parti républicain avancé ; il a présidé la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la réparation des erreurs judiciaires. Il a été réélu le 20 août 1893 au premier tour dans la même circonscription avec 13,582 suffrages contre 6,409 à M. Colombier, républicain modéré. René Renoult.

GUYOT-Duclos (Pierre-Nicolas), marin français, né à

Saint-Malo le 14 sept. 1722, mort à Saint-Servan le 10 mars 1794. Il fut embarqué comme pilote à douze ans et se distingua, de 1737 à 1748, dans huit campagnes. Le 9 juin 1756, Guyot-Duclos découvrit dans la mer de Behring une nouvelle terre située à trente lieues de celle des Etats (aujourd'hui Itoroupt), terre qu'il nomma *île Saint-Pierre* et qui depuis fut appelée *île Georgia*. Au début de la guerre de 1756, il fut nommé lieutenant de frégate. Promu capitaine de brûlot en 1763, il fit le tour du monde sous les ordres de Bougainville qui, en témoignage de l'intérêt qu'il lui portait, donna son nom à une baie située à 7 lieues N.-N-O. du cap Nord. Guyot-Duclos prit part à la guerre de 1778 et, en 1789, devint colonel de la garde nationale de Saint-Servan.

Bibl. : Bougainville, *Voyage autour du monde;* Paris, 1776, in-8.

GUYOT-Lavaline (Jean-Baptiste-Charles), homme politique français, né à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) le 15 juil. 1827. Maire de Vic, il fut révoqué par l'Empire (1865) et, réintégré dans ces fonctions en 1870, il fut nommé sénateur du Puy-de-Dôme le 5 janv. 1879 et successivement réélu le 8 janv. 1882 et le 4 janv. 1891. Membre de la gauche républicaine, il a combattu le boulangisme. Il fut secrétaire du Sénat du 14 janv. 1886 au 8 janv. 1889.

GUYOT-Montpayroux (Antoine-Léonce), homme politique français, né à Brioude (Haute-Loire) le 14 janv. 1839, mort à Ivry (Seine) le 18 avr. 1884. Frère de M. Guyot-Dessaigne, Guyot-Montpayroux fit comme lui ses études de droit à Paris. Dès l'âge de vingt et un ans, il entrait au cabinet du ministère de l'intérieur, mais il dut quitter ce poste en 1863 pour avoir publié une brochure intitulée *l'Opposition dynastique* où il manifestait des opinions libérales. Le prince Napoléon l'ayant pris sous sa protection, il fut attaché comme secrétaire à l'exposition universelle de 1867 et chargé des rapports avec la presse. Mais Rouher exigea bientôt son renvoi et Guyot-Montpayroux entra alors dans le journalisme. Il écrivit d'abord à la *Liberté* que dirigeait Emile de Girardin, puis il prit la direction de l'*Indépendant* de Brioude. Candidat de l'opposition au Corps législatif le 24 mai 1869, il fut élu dans la circonscription de la Haute-Loire par 18,946 voix (32,082 votants, 39,104 inscrits) contre 13,060 voix à M. de Romeuf, député sortant, candidat officiel. Il prit place au centre gauche et se signala par de fréquentes interruptions; il fit partie du petit groupe dont Ernest Picard était le chef. Le 11 janv. 1870, au moment de l'attentat d'Auteuil, il déposa une proposition tendant à l'abrogation des articles des sénatus-consultes qui soumettaient les membres de la famille impériale à une juridiction spéciale, il préconisa l'abstention lors du plébiscite et vota contre la déclaration de guerre à la Prusse. Il fut de ceux qui le 4 sept. prononcèrent la déchéance de la dynastie napoléonienne; mais, revenu dans son département, il se montra hostile aux actes du gouvernement de la Défense nationale; il combattit vivement Gambetta auquel il reprocha sa « présomption et son incapacité ». Arrêté, comme mobilisé réfractaire, le 3 févr. 1871 par ordre de Ranc et du préfet de la Haute-Loire, M. Henri Lefort, il fut relâché après avoir justifié d'un congé délivré par M. de Freycinet. Après avoir échoué aux élections du 8 févr. 1871 dans la Haute-Loire (avec 11,615 suffrages), il se rallia à la politique de Thiers qui le nomma consul de France à Pesth (juil. 1872). Il ne tarda pas à quitter ce poste pour combattre dans le *Soir* la coalition monarchiste de l'Assemblée, mais il abandonna ce journal en sept. 1873 quand il devint l'organe officieux du cabinet du 24 mai; il se rendit alors propriétaire du *Courrier de France* où il défendit la politique du centre gauche et la République conservatrice. Candidat républicain modéré, patroné par Thiers, aux élections du 20 févr. 1876, Guyot-Montpayroux échoua dans la première circonscrition du Puy avec 5,705 voix contre 6,052 à M. de Miramon-Farguy, conservateur monarchiste élu. Cette élection fut invalidée par la Chambre et, le 21 mai 1876, Guyot-Montpayroux l'emporta par 7,036 voix contre 4,983 à M. de Miramon et 2,030 à M. Jouve (14,073 votants, 19,693 inscrits). Guyot-Montpayroux siégea au centre gauche, vota avec le parti républicain, combattit le gouvernement du 16 mai et fut des 363. Réélu le 14 oct. 1877, il fut presque aussitôt atteint d'une maladie mentale qui le tint éloigné de la Chambre. Après plusieurs mois de traitement dans une maison de santé, il mourut. Il avait publié en 1870 une brochure ayant pour titre *la France du suffrage universel*. René Renoult.

GUYOTVILLE. Com. du dép. d'Alger, arr. et cant. d'Alger, à 15 kil. N.-O. de cette ville, sur les bords de la mer, non loin du cap Caxine ou ras El Acirata (V. Alger); 1,983 hab. Monuments mégalithiques.

GUYOU (Emile), marin et mathématicien français, né à Fontainebleau (Seine-et-Marne) le 25 déc. 1843. Entré en 1860 à l'Ecole navale, il a passé au service actif les vingt premières années de sa carrière, a fait partie, de 1879 à 1886, du corps enseignant de l'Ecole navale, et, promu capitaine de frégate en 1886, a été appelé, la même année, à Paris, comme chef du service des instruments de navigation, fonctions qu'il occupe encore (mars 1894). Il a été élu membre de l'Académie des sciences de Paris le 15 janv. 1894. Savant distingué et praticien très expérimenté, M. Guyou a plus particulièrement concentré ses efforts sur deux sciences professionnelles, la mécanique du navire et l'astronomie nautique, et il est parvenu, par des théories plus simples et par des démonstrations plus claires, à en faciliter considérablement l'étude à nos officiers de marine, dont il a ainsi contribué, pour une large part, à élever le niveau des connaissances, en même temps qu'il a rectifié de nombreuses erreurs commises par les géomètres qui ont traité ces questions avant lui. On lui doit notamment : des théories nouvelles de la houle, de la stabilité de l'équilibre des corps flottants et des variations de la stabilité des navires; de remarquables travaux sur la pesanteur apparente à bord des navires, sur la loi de dépendance entre les courbes des centres de carène et des flottaisons et les parois du navire, sur l'influence de la forme du maître couple sur celle de la développée métacentrique à l'origine, sur les actions obliques du vent et de l'eau, sur les courbes de giration, sur les méthodes à employer pour la détermination de la position du navire au large; un système ingénieux de projection de la sphère entière, dans lequel les méridiens et les parallèles sont représentés par un réseau de courbes orthogonales. Il s'est enfin personnellement occupé de la transformation de notre vieux matériel d'instruments de navigation, compas et baromètres : six années lui ont suffi (1886-91). Il a publié, outre des cours autographiés et une vingtaine de mémoires originaux insérés dans la *Revue maritime* (1875 à 1885), dans les *Annales hydrographiques* (1887 à 1893), dans le *Recueil des savants étrangers* (t. XXX) et dans les *Comptes rendus* (1888 et 1893) de l'Académie des sciences de Paris, dans la *Connaissance des temps*, etc., quelques ouvrages de réelle valeur : *Tables de poche* (Paris, 1884, in-16); *Théorie du navire* (Paris, 1887, in-8 ; 2e éd., 1894); *Description et usage des instruments nautiques* (Paris, 1889, in-8); *Traité de trigonométrie rectiligne et sphérique* (Paris, 1890, in-8); *Nouvelles Ephémérides astronomiques pour 1891* (Paris, 1891, in-8); *Cours d'astronomie*, en collaboration avec M. Willotte (Paris, 1893, in-8). Léon Sagnet.

Bibl. : *Notice sur les travaux scientifiques de M. E. Guyou;* Paris, 1893, in-8.

GUYS (Pierre-Augustin), littérateur français, né à Marseille en 1721, mort à Zante en 1799. Commerçant intelligent et ami des lettres, il fut amené par ses affaires à visiter divers pays d'Orient sur lesquels il a publié d'intéressantes études. Après quelques ouvrages d'importance médiocre au point de vue littéraire, comme le *Mémoire sur le commerce d'Angora* (1760) et *Marseille ancienne*

et moderne (1766), il donna en 1771 son œuvre la plus importante : *Voyage littéraire en Grèce ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes* (2 vol.; 2e édit. très augm., 1776, 2 vol.; 1783, 4 vol. in-8 et in-4), où il s'efforce de retrouver chez les Grecs modernes les traces des mœurs et des institutons de la Grèce ancienne : c'est un livre curieux, qui valut à son auteur une polémique avec l'hélléniste Larcher. Guys a fait aussi des traductions d'Ovide et de Tibulle, un opuscule intitulé *le Bon Vieux Temps*, un mémoire *Sur les Hôpitaux*, etc.

GUYS (Pierre-Alphonse), diplomate et littérateur français, né à Marseille le 27 août 1755, mort à Tripoli le 13 sept. 1812, fils du précédent. Il débuta dans la diplomatie comme attaché d'ambassade à Constantinople (1777). En 1786, il était consul aux Canaries ; en 1793, consul général à Tripoli, et, en 1797, consul général de Syrie. Il a écrit : *Lettres sur les Turcs* (1776) ; *Eloge d'Antonin le Pieux* (1786, in-8) ; *la Maison de Molière* (1787, in-8), comédie en quatre actes.

GUYTON DE MORVEAU (Louis-Bernard, baron), chimiste et conventionnel français, né à Dijon le 4 janv. 1737, mort à Paris le 2 janv. 1816. Fils d'un professeur de droit, il était déjà en 1755, à dix-huit ans, avocat général au parlement de Dijon. Assez érudit, fort éloquent, il eut de nombreux succès juridiques et oratoires. Mais les sciences physiques, la chimie surtout, le passionnaient, et quelque mépris dont on fît alors montre dans le monde de la magistrature à l'égard de ce genre d'études, il s'y adonna avec ardeur et ouvertement. Plusieurs travaux remarquables attirèrent bientôt sur lui l'attention des savants; l'Académie de Dijon, dont il fut par la suite chancelier, lui ouvrit avec empressement ses portes et, en 1775, il se fit confier l'un des trois cours publics (celui de chimie) que les Etats de Bourgogne avaient, à son instigation, créés l'année précédente dans sa ville natale. Les tracasseries ne lui furent dès lors plus ménagées et, en 1782, après quelques démêlés un peu plus vifs avec ses confrères, il se démit de sa charge. Quant à ses leçons, dont il a publié le résumé sous le titre : *Eléments de chimie théorique et pratique* (Dijon, 1776-77, 3 vol. in-12), il les continua jusqu'au jour où ses compatriotes, qui l'avaient choisi en 1790 comme procureur syndic du dép. de la Côte-d'Or l'envoyèrent à l'Assemblée législative (1791). Il en fut président du 4 au 18 mars 1792. Réélu à la Convention, il y siégea parmi les plus avancés des montagnards, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis et fut l'un des neuf membres désignés le 6 avr. 1793 pour composer le comité de Salut public, qui le choisit pour président dans sa première séance (7 avr.). Il y demeura jusqu'au 10 juil. suivant. Il fit en temps partie du comité d'instruction publique. Dans l'un et l'autre, il rendit à l'humanité et au pays de signalés services, qui devaient faire oublier plus tard ses violences d'opinion et de langage. C'est ainsi qu'il usa de son influence pour sauver la tête de plusieurs savants et qu'il contribua à la défense nationale en travaillant avec Lavoisier et quelques autres à l'organisation des fabriques d'armes et de munitions et à l'amélioration des procédés de production des poudres et du salpêtre. La création du corps d'aérostiers militaires fut également son œuvre (V. AÉROSTAT, t. I, p. 669) et il fut envoyé en 1794 à l'armée du Nord, avec le titre de commissaire général, pour en surveiller les opérations. Il ne resta pas non plus étranger à la fondation de l'Ecole polytechnique, dont il fut nommé professeur de chimie dès l'ouverture, en 1794, et où il enseigna pendant onze ans. La réaction du 9 thermidor ne l'atteignit pas et il fut réélu l'année suivante au conseil des Cinq-Cents ; mais il cessa d'en faire partie après le renouvellement du 20 mai 1797. Le Directoire, le Consulat, le gouvernement impérial lui firent bon accueil : Bonaparte lui confia, en 1798, lors du départ de Monge pour l'Egypte, la direction de l'Ecole polytechnique et le confirma dans ces fonctions en 1800 ; il le nomma en outre, en 1799, administrateur de la Monnaie ; devenu empereur, il lui conféra le titre de baron (1811). Quant à la Restauration, elle ne pouvait lui pardonner entièrement ses votes régicides des 17 et 19 janv. 1793 ; elle lui retira donc sa place d'administrateur de la Monnaie ; mais elle lui en conserva les émoluments sous la forme d'une pension. Il avait été élu en 1772 correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Dès la réorganisation de l'Institut de France (1795), il fut compris parmi les membres de la section de chimie. Il faisait également partie de la Société royale de Londres.

Guyton de Morveau a attaché son nom à la découverte des propriétés désinfectantes du chlore, à la création de la nouvelle nomenclature chimique et aux premiers essais de direction des ballons. C'est en 1773, pour combattre les miasmes répandus dans la cathédrale de Dijon par l'ouverture d'un très ancien caveau, qu'il proposa les fumigations d'« acide marin déphlogistiqué » (de chlore), encore appelées aujourd'hui *guytoniennes ;* elles furent quelques années plus tard appliquées à la purification de l'air des prisons par leur inventeur, qui en a décrit le mode d'emploi, exposé les résultats et préconisé la généralisation dans deux livres intitulés *Nouveau Moyen de purifier une masse d'air infectée* (Dijon, 1773, in-8) et *Traité des moyens de désinfecter l'air* (Paris, 1801, in-8; 3e édit., 1805). Ses premières tentatives de réforme de la langue des chimistes datent de 1782, année où il publia son *Mémoire sur les dénominations chimiques* (Dijon, in-8) ; on sait qu'il dut associer à cette œuvre Lavoisier, qui en prit bientôt la direction, Laplace, Monge, Berthollet et de Fourcroy, et que l'apparition de la *Méthode d'une nomenclature chimique* (Paris, 1787, in-8), fruit de leurs conférences, reçut de la presque unanimité du monde savant un accueil enthousiaste (V. CHIMIE, t. XI, p. 61). Particularité à noter : Guyton de Morveau s'etait, en 1772, dans ses *Digressions académiques* (Dijon, in-12), et dans quelques lettres réunies en brochure (*id.*), posé en ardent défenseur de la théorie du phlogistique. Quant à ses expériences aérostatiques, elles furent entreprises en 1784 sous les auspices de l'Académie de Dijon ; on en trouvera le détail à l'art. AÉROSTAT (t. I, pp. 665 et 666). Ses autres travaux, quoique fort nombreux, n'ont eu ni le même retentissement, ni la même importance. On peut même dire que leur quantité a nui à leur qualité. Déjà distrait par toutes sortes d'occupations étrangères à la science, il a en outre abordé trop de questions pour pouvoir apporter dans l'examen de chacune d'elles le soin et la constance nécessaires ; aussi, bien que possédant des connaissances profondes, il n'est pas arrivé à se placer au rang des hommes illustres dont il a été le collaborateur ; plusieurs de ses résultats ont du reste été vivement critiqués. Nous signalerons seulement ses recherches sur la congélation de l'acide sulfurique, sur la combustion du diamant, sur les cristallisations métalliques, sur la ténacité des métaux, sur la formation de l'acier, sur l'alliage de l'argent et du fer, sur la préparation de la baryte, sur les ciments hydrauliques, sur les affinités, sur la composition des sels, sur le carbonate de magnésie, sur le meilleur mode de fabrication du rouge à polir les glaces et l'acier. Il s'est encore préoccupé de l'altération des couleurs employées par les peintres et, dans son *Rapport fait à l'Institut sur la restauration du tableau de Raphaël connu sous le nom de la Vierge de Foligno* (Paris, 1802, in-4), a indiqué ses causes et le moyen de la prévenir. Il a enfin inventé divers appareils, entre autres plusieurs pyromètres.

Les écrits de sa jeunesse ont surtout été littéraires ou juridiques : *le Rat iconoclaste ou le Jésuite croqué*, poème héroï-comique (Paris, 1763, in-12; nouv. édit., 1810, in-8) ; *Mémoire sur l'éducation publique* (Paris, 1764, in-12) ; *Eloge du président Jeannin* (Paris, 1766, in-8) ; *Discours sur l'état actuel de la jurisprudence* (Paris, 1768, in-8) ; *Discours publics et Eloges* (Paris, 1775-

1782, 3 vol. in-12); *Plaidoyers* (1785, in-4), etc. Quant à ses ouvrages scientifiques, ce sont, outre ceux déjà cités au cours de cette notice : *Instruction sur le mortier de Loriot* (Dijon, 1775, in-8); *Description de l'aérostat de l'Académie de Dijon* (Dijon et Paris, 1784, in-8); le t. I du *Dictionnaire de chimie* de l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1786, in-4), qui fut couronné par l'Académie des sciences et où l'on remarque surtout l'art. *Acide*. Il a de plus fait paraître une quantité considérable de mémoires, de notes et d'articles dans le *Recueil de l'Académie de Dijon* (1769 à 1785), dans les *Annales de chimie* (près d'un cent, de 1789 à 1815), dans le *Journal de l'Ecole polytechnique* (1794 à 1801), dans le *Journal des mines* (1795 à 1808), dans les *Mémoires de l'Institut de France* (1800 à 1808) et dans plusieurs journaux étrangers. — Sa femme, née Poullet et veuve Picardet, l'a secondé dans ses traductions de chimistes étrangers et a elle-même donné en français les œuvres de Scheele (1785) et le *Traité des fossiles* de Werner (1790). — Son frère a publié, sous le pseudonyme de Brumore : *Traité curieux des charmes de l'amour conjugal*, extrait de Swedenborg (Berlin, 1784, in-8) ; *Vie privée d'un prince célèbre* (Berlin, 1785, in-18). Léon SAGNET.

BIBL. : A.-B. GRANVILLE, *An Account of the life of Guyton de Morveau;* Londres, 1817, in-8. — QUÉRARD, *la France littéraire*, t. III. — Docteur HOEFER, *la Chimie enseignée par la biographie de ses fondateurs;* Paris, 1865, in-18, p. 207. — *Catalogue of scientific papers*, publié par la Société royale ; Londres, 1869, t. III, in-4.

GUZARGUES. Com. du dép. de l'Hérault, arr. de Montpellier, cant. de Castries ; 110 hab.

GUZERATE, GUZERAT ou **GOUDJERAT.** Province de l'Inde britannique, comprise dans la présidence de Bombay, et qui s'étend entre 20° et 24° 45′ lat. N., et 66° 40′ et 72° long. E. Elle a pour limites au N. le Rajpoutana, à l'E. le Malwa, au S. le Konkan, à l'O. le golfe Arabique. Le Guzerate comprend : 1° les districts britanniques de Surate, de Broach, de Kaira, de Panch Mahals et d'Ahmadabad (au total 10,158 milles carrés, 2,857,731 hab.) ; 2° des territoires morcelés ressortissant du Guikowar de Baroda, les Etats natifs de Kathiawar, les agences de Rewa Kantha et de Mahi Kantha, les Etats de la surintendance de Palanpour, les Etats de Katch, Cambaye, Naroukot, Bansda, Dharampour, Sachin : ensemble 55,880 milles carrés ; 6,922,049 hab. Le Guzerate n'est guère qu'une longue bande de terre serrée entre la mer et les derniers escarpements des grandes chaînes : Aravali, Vindhya, Satpoura, Rajpipali, renflée de deux grandes presqu'îles à peine rattachées au continent, le Katch et le Kathiawar. L'aspect n'en est pas moins singulièrement varié : le littoral ne change pas moins de caractère entre le delta de l'Indus et Surate, que l'intérieur entre la riche vallée de la Tapti et les sables inféconds de Palanpour. Les régions méridionales, largement arrosées par deux grands fleuves, la Narmada et la Tapti, étendent au pied d'un plateau rocheux de grandes plaines alluviales où poussent vigoureusement le coton, le riz, le millet, la canne à sucre, le tabac, bordées par un littoral sablonneux lentement envahi par la mer qui s'y insinue en criques, en lagunes, en marais salants. Le commerce de l'Orient hellénique ou romain prospéra jadis sur ces bords : Barygaza recevait les navires de la mer Rouge, de l'Arabie et du golfe Persique ; les caravanes y affluaient du Gange et du Dekkhan. Surate à son tour se vit disputée du XVIe au XVIIIe siècle par les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Français, jaloux d'assurer à leurs comptoirs un monopole envié. Aujourd'hui Broach, l'héritière de la vieille Barygaza, languit sur les bords de la Narmada au fond d'un estuaire ensablé, périlleux, accessible seulement aux embarcations de faible tonnage (37,821 hab.) ; et Surate, éclipsée par la fortune éclatante de Bombay, pillée deux siècles durant par les conquérants mahrathes, n'abrite plus dans l'estuaire de la Tapti que les humbles bateaux de cabotage ; sa population, qui atteignait, dit-on, 800,000 hab. au XVIIIe siècle, est réduite à 109,844 hab. Le golfe de Cambaye, étroit chenal creusé par la mer entre le Kathiawar et la terre ferme, exhaussé lentement par les apports de la Mahi, de la Narmada et de la Tapti, battu par la marée, agité par la barre, a détruit les fortunes maritimes qu'il avait créées jadis. Cambaye au fond du golfe n'est plus que l'ombre d'un grand nom (36,007 hab.). La domination britannique a pu lui laisser sans inquiétude un semblant d'autonomie (pop. totale de l'Etat de Cambaye : 86,074 hab.). Les trois autres districts britanniques, de Kaira, d'Ahmadabad et de Panch Mahals n'ont que peu de contact avec la mer ; le district de Kaira (ou Kheda) au N. de Cambaye, arrosé par le cours inférieur de la Mahi et de la Sabarmati, est essentiellement agricole ; son chef-lieu se glorifie, en dépit de sa faible population (12,640 hab.), de figurer dans les vieilles légendes épiques du Mahâ-Bhârata, et ne se recommande plus guère que par son *ghi* (beurre fondu) qu'on y vient chercher de fort loin. Les Panch Mahals, au S.-E. de Kaira, se relèvent vers le nord en ondulations couvertes de forêts, et ne montrent plus que les ruines de leur ancienne capitale Champanir ; les tribus sauvages des Bhils, disséminées dans la chaîne des Vindhyas, y forment plus que le quart de la population. Le district d'Ahmadabad couvre la langue de terre qui rattache le Kathiawar au continent, plaine marécageuse, coupée de lagunes, souvent inondée par les grandes marées, baignée au N. par les eaux torrentueuses de la Sabarmati, qui déverse tantôt 1,500, tantôt 90,000 pieds cubes à la seconde. Au S., des collines, au N., des roches bordent ce vaste terrain mis en valeur par les rois d'Anahilwad aux environs du Xe siècle. La ville d'Ahmadabad, sur la Sabarmati, groupe autour de ses manufactures de soie, d'orfèvrerie, de coton, une population de 124,767 hab. ; une des métropoles du djaïnisme, elle renferme cent vingt temples d'une architecture originale dans son éclectisme, inspirée à la fois de l'art hindou et de l'art arabe. La prospérité commerciale d'Ahmadabad y a développé une remarquable organisation des castes, transformées en véritables syndicats pour la défense des intérêts communs et pour la régularisation du marché. Ouvriers et fabricants, embrigadés dans ses guildes, décident en assemblées de corporation les salaires à fixer, les heures de travail, les jours fériés, les bonnes œuvres à soutenir.

Disséminés dans le Guzerate, morcelés, coupés d'enclaves, les territoires du Guikowar sont répartis en quatre districts : Baroda, Nausari, Kadi, Amreli, avec une population de 2,185,005 hab., sur une superficie de 8,570 milles carrés. Le district de Nausari, à l'extrémité S. du Guzerate, a les mêmes caractères que le district de Surate ; son chef-lieu, Nausari (14,920 hab.), construit sur la Pourna, à quatre lieues de la mer, a, comme Surate et Barygaza, connu jadis des jours glorieux. Ptolémée le nomme parmi les ports fréquentés de la côte et c'est aussi à Nausari que les fidèles de Zoroastre expulsés de leur patrie par le fanatisme musulman vinrent chercher asile avec leur feu sacré au début du XVe siècle. Mais la Pourna ensablée a trahi Nausari, comme la Tapti Surate, comme la Narmada Broach. Le district de Baroda, enclavé entre les districts britanniques de Broach au S., et de Kaira au N., des Panch Mahals à l'E., participe de leur triple caractère. La ville de Baroda (106,512 hab.), près de la Visvamitri, est la résidence du Guikowar ; les palais, les bâtiments publics, les temples, avec leur enceinte de vieux arbres, donnent à Baroda un cachet de grandeur imposante et pittoresque. Le district d'Amreli, dans le Kathiawar, avec l'île d'Okhamandal, à la pointe N.-O. de la presqu'île et à l'entrée du golfe de Katch, n'est qu'une division politique sans caractère géographique spécial ; le district de Kadi, au N.-O. d'Admadabad, compte dans ses bourgades à demi rurales Pattan, héritière modeste d'une grande capitale, Anahilwad, qui domina plusieurs siècles sur le Guzerate.

La presqu'île de Kathiawar, entre le golfe de Cambaye à l'O, et le golfe de Katch à l'E., développe une longue

ligne de côtes basses, coupée d'anses profondes et sûres où s'abrite une nombreuse flottille de cabotage. Une chaîne de collines court parallèlement au littoral, à une faible distance, surtout vers le midi, en face du golfe Arabique, où elle atteint près de Girnar une hauteur de 1,200 m. De nombreux torrents en descendent; la seule rivière qui mérite une mention est le Bhadar. L'état politique du Kathiawar actuel éclaire l'histoire de l'ancienne féodalité hindoue; sa surface, de 30,000 milles carrés environ, est répartie en 187 Etats, placés tous sous le contrôle de l'administration anglaise, et distribués hiérarchiquement en classes d'après leurs pouvoirs de juridiction et les honneurs qui leur sont concédés. L'agent britannique réside à Rajkot, au centre de la péninsule; il est secondé par quatre assistants, chargés chacun d'un des prants ou secteurs administratifs : Jhalawar au N., Halal au N.-O., Sorath au S., Gohelwar à l'O. Les quatre Etats principaux (indépendamment des territoires qui appartiennent au Guikowar de Baroda) sont ceux de Dhrangadra, de Navanagar, de Junagadh et de Bhaunagar. Le commerce est presque tout entier concentré dans les villes de Bhaunagar (47,792 hab.), près le golfe de Cambaye et de Wadhwan (16,949 hab.), au S.-O. d'Ahmadabad. Le port principal est Porbandar (14,569 hab.). Le Kathiawar doit son nom aux Kathis du Katch qui l'envahirent vers le XIVe siècle; il est encore désigné souvent sous son ancien nom de Sourachtra, la Saurastrênê des géographes grecs.

Le Kathiawar est étroitement associé à l'histoire générale de l'Inde. Le rocher de Girnar porte encore les inscriptions qu'y fit graver le roi Açoka-Piyadasi vers le milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. La presqu'île était dès cette époque fréquentée par les marchands helléniques qui y avaient ouvert des comptoirs, et gouvernée par un préfet d'origine iranienne qui portait le titre de Yavanarâja. Les rois grecs de la Bactriane poussèrent leurs conquêtes jusqu'à la Mahi et soumirent le Sourachtra; aux environs de l'ère chrétienne, la dynastie des Kchatrapas y fonda un puissant royaume, d'abord vassal des Indo-Scythes, puis émancipé. Conquis ensuite par les Gouptas de Canoge, il reprit son autonomie sous les rois de Valabhi, du VIe au IXe siècle. Les Chaloukyas d'Anahilwad s'en emparèrent à leur tour et le tinrent en vassalité jusqu'au XIIe siècle, mais ils furent impuissants à arrêter les incursions des musulmans, et Mahmoud de Ghazni, le premier des grands envahisseurs, pénétra dès 1024 jusqu'à Somnath, sur la côte méridionale du Sourachtra, et y pilla le magnifique temple de Siva où tant de trésors s'étaient accumulés pendant de longues suites de générations. Des dynasties musulmanes locales s'y établirent et s'y maintinrent jusqu'au XVIe siècle, où Akbar incorpora le Kathiawar à l'empire mogol (1573). Les Portugais l'avaient devancé et s'étaient installés dès 1536 dans l'île de Dieu qu'ils ont conservée. Les Marathes à leur tour disputèrent la presqu'île aux Mogols, mais durent céder enfin devant les Anglais appelés par les chefs indigènes, en 1803.

Le pays de Katch, île ou presqu'île selon les temps, termine au N.-O. la côte de Guzerate. Baigné par le golfe Arabique, le golfe de Katch et la bouche de Kori, la dernière du delta de l'Indus, le Katch n'est en relation avec la terre ferme que par les deux Rinn, fond de mer exhaussé peut-être par une convulsion volcanique, tantôt détrempé par les eaux marines, tantôt brûlé par l'ardeur du soleil et revêtu sur toute sa surface d'une couche miroitante et stérile de sel, sans ombre, sans herbe, sans refuge, égayé seulement par des mirages décevants, perfide aux caravanes qui entreprennent de le traverser. Le Katch doit à son isolement forcé son originalité presque intacte encore; par la langue et le caractère, il constitue une véritable nationalité. Les indigènes restent fidèles à ce sol nu, sans arbres, ondulé, parsemé de roches, coupé de torrents, riche en sources, fertile en pâturages, fréquemment agité par des tremblements de terre (512,084 hab.). La capitale, Bhuj (22,308 hab.), est au centre du Katch; le port principal, Mandavi (35,980 hab.), est en relations suivies avec la côte indienne, Mascate, l'Arabie.

Sur la rive opposée du Rinn, un groupe de 13 Etats indigènes forme l'agence de Palanpour, organisée sur le même type que le Kathiawar. Deux de ces Etats sont classés comme Etats de premier rang : l'Etat de Palanpour et celui de Radhanpour.

Les Etats de Mahi Kantha, ou des bords de la Mahi, sont au nombre de 52, groupés depuis 1877 en sept classes hiérarchiques. Adossés aux hauteurs qui limitent au S.-O. le bassin du Gange, ils s'étendent du S.-E. au N.-O. entre le Rajpoutana, les districts de Kaira et d'Ahmadabad et les territoires du Guikowar. Le principal est l'Etat d'Edar, qui couvre à lui seul la moitié de l'agence. (4,966 milles carrés; 258,429 hab.).

L'agence de Rewa Kantha, ou des bords de la Narmada, comprend 61 Etats, dispersés dans les contreforts du Vindhya, du Satpoura, du Rajpipla, et couverts de forêts qui servent de retraite aux Bhils. Les principaux Etats sont ceux de Rajpipla, Chota Udaipour, Bariya.

Le Guzerate a une physionomie particulière dans la géographie religieuse de l'Inde; il est la terre d'élection de deux religions secondaires, l'une indienne d'origine et l'autre d'adoption. Les Djaïnas y forment un groupement beaucoup plus compact que dans tout le reste de l'Inde, et les temples qu'ils y ont élevés comptent parmi les plus beaux spécimens de l'architecture hindoue. La colline de Girnar, et la colline de Satrounjaya, toutes deux dans le Kathiawar, sont littéralement couvertes d'édifices sacrés qui remontent en partie au XIIe siècle. Les Parsis, expulsés de l'Iran depuis 450 ans, ont fait du Guzerate leur seconde patrie; si l'amour des grandes affaires en a entraîné quelques-uns jusqu'à Aden ou jusqu'en Birmanie, c'est autour de Surate, de Nausari, de Baroda que se groupent encore les grandes colonies parsies. S'ils se sont établis en grand nombre à Bombay, attirés par l'importance commerciale de la ville, ils ont moins déserté le Guzerate qu'ils ne l'ont étendu. Ils ont véritablement conquis Bombay au Guzerate en y répandant la langue et l'écriture guzeraties.

La langue guzeratie appartient à la famille des langues aryennes de l'Inde moderne, dont l'Hindi est le type le plus élevé. Elle est parlée par environ 6 millions de personnes sur un domaine de 50,000 milles carrés, qui coïncide à peu près avec les limites du Guzerate; pourtant le dialecte de Katch ne lui est rattaché qu'à titre provisoire, et paraît se rapprocher davantage du Sindhi. Le guzerati n'a pas de littérature, mais un assez grand nombre de journaux sont publiés dans cette langue. L'alphabet dont on se sert pour l'écrire n'est qu'une modification assez malheureuse de l'alphabet dévanagari.

Sylvain Lévi.

GUZLA ou mieux **GOUZLA**. Instrument de musique particulièrement en usage chez les Slaves méridionaux (Serbes et Croates). C'est une sorte de violon monocorde que l'on fait vibrer avec un archet nommé *goudalo*. Le nom véritable de la guzla en serbe est *gousle*. Les chanteurs aveugles ou *gouslars* s'en servent pour accompagner la mélopée des chants qu'ils récitent. Un instrument analogue existe en Russie sous le nom de *gousli*. Mérimée, comme on sait, a donné le nom de *guzla* à un prétendu recueil de chants serbes apocryphes qu'il avait composés en s'inspirant de l'ouvrage de l'abbé Fortis : *Viaggio in Dalmazia*.

L. L.

GUZMAN (Alonzo Perez de), dit *El Bueno*, célèbre guerrier espagnol, né à Valladolid en 1258, mort en 1309. Fils naturel de Pero de Guzman, gouverneur de la Castille et cousin du roi, il se distingua dans des combats contre les Mores. Abreuvé souvent d'humiliations, en raison de sa naissance illégitime, il passa en Afrique, avec nombre de chevaliers, et se mit au service d'Aben-Jusef, roi de Maroc, contre ses sujets rebelles, mais en stipulant qu'il n'aurait pas à combattre contre des chrétiens. Investi

du commandement en chef des troupes, il soumit les souverains de Fez et de Tripoli. C'est à cette époque (1282), que le roi Alphonse X le Sage, rendu malheureux par la révolte de ses propres fils, lui adressa une lettre de détresse, qui resta un précieux monument de la vieille prose castillane. Rentré en Espagne, il devint un dévoué serviteur du roi don Sancho. Il conquit, à ses propres frais, l'importante place de Tarifa (1293), et y fut bientôt assiégé par l'infant don Juan, le frère rebelle du roi, ligué avec les Mores. C'est pendant ce siège que Guzman fit un acte de sacrifice tragique. Sommé de capituler, sous la menace de voir égorger sous ses yeux son fils, enfant au service de don Juan, il accueillit cette épouvantable sommation avec un courage héroïque, et jeta son propre poignard dans le camp des assiégeants, en disant : *Mas pesa el rey que la sangre* (Mon roi importe plus que mon sang!) L'enfant fut massacré, mais la place ne fut pas rendue. Cet acte de fidélité valut à Guzman le surnom de *El Bueno* (le Bon) et la modification du blason de sa famille pour y perpétuer ce triste et glorieux souvenir, que Lope de Vega célébra plus tard par des vers, et que deux dramaturges de renom, Louis Velez de Guevara (vers 1620) et Moratin père (1717), mirent habilement sur la scène. Guzman fut encore un intrépide défenseur de la Castille contre les Mores pendant la minorité de Ferdinand IV. Il infligea à l'ennemi des défaites mémorables, lui enleva Gibraltar (1308), et périt l'année d'après des suites d'une blessure. De lui descend la maison des comtes de Niebla, devenus ducs de Médina-Sidonia. G. P-i.

Bibl. : M.-J. Quintana, *Vida de Guzman el bueno*, dans les *Vidas de Españoles célebres*, 1807.

GUZMAN (Leonora de), dame de Médina-Sidonia, favorite d'Alphonse XI, roi de Castille, née vers 1310, morte en 1350. Veuve de don Juan de Velasco, elle devint, en 1330, maîtresse déclarée d'Alphonse le Justicier, qu'elle ouverna à sa fantaisie pendant vingt ans. A la mort de celui-ci (1350), elle fut jetée en prison et mise à mort par ordre de Pierre le Cruel. Elle avait donné au roi Alphonse une fille et neuf fils, dont le plus connu est le célèbre Henriquez, comte de Transtamare, qui monta sur le trône de Castille, sous le nom de Henri II. G. P-i.

GUZMAN (Fernan Perez de), sire de Batrès et membre du conseil royal, poète et chroniqueur castillan, mort vers 1470. Il était fils de Pedro Suarez de Guzman, *notario mayor* d'Andalousie, et de doña Elvira de Ayala, sœur de Pedro Lopez de Ayala, le célèbre chroniqueur. Dès 1421, il fut envoyé comme ambassadeur de l'infant don Enrique vers la reine d'Aragon. En 1431, Perez de Guzman combattit à la bataille de la Higueruela, gagnée par don Juan II de Castille sur les Mores grenadins et fut emprisonné quelque temps, sur l'ordre du roi, pour s'être querellé en sa présence avec Juan de Vera, capitaine de Mérida; il s'agissait de savoir lequel des deux avait secouru Pero Melendez de Valdès, enveloppé par les musulmans. Etant d'humeur indépendante et rude, Perez de Guzman passa la plus grande partie de son existence dans sa terre de Batrès. Ses deux principaux ouvrages en prose sont une *Crónica del Rey don Juan II*, sous le règne duquel il avait vécu, et les *Generaciones y semblanzas*. Comme poète, outre beaucoup d'hymnes à la Vierge, il écrivit les *Setecientas Coplas de bien vivir*, les *Coplas de vicios y virtudes*, la *Confesion rimada*, les *Proverbios*, etc., œuvres dans lesquelles l'auteur met la morale en vers. Don Eugenio de Ochoa a publié pour la première fois et d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Paris, 1844) une sorte de chronique rimée de Perez de Guzman : *Loores de los claros varones de España*, dédiée à son neveu, don Fernan Gomez de Guzman, commandeur de Calatrava. C'est un éloge historique des grands hommes de l'Espagne, du fabuleux Géryon au pape Benoît XIII et au cardinal Gil de Albornoz, mort en 1367. On y rencontre des strophes énergiques et d'éloquentes exhortations. Nombre de poèmes lyriques de Perez de Guzman figurent dans le *Cancionero general* et dans celui que compila Juan Alfonso de Baena, vers le milieu du xve siècle. On remarque, dans cette dernière collection, entre plusieurs autres, un *dit* « sur les empereurs et rois, princes et grands seigneurs que tua la cruelle mort et qu'elle enleva de ce monde ». C'est une longue et mélancolique énumération de personnages fameux, dans laquelle défilent Annibal et Samson, Hector, Hélène, la vierge Marie, Minerve et Geniève, Cassandre et Oriane : toutes les histoires et toutes les légendes. Perez de Guzman était oncle du marquis de Santillana qui le cite avec éloge dans le *Proemio al Condestable de Portugal*. Plusieurs œuvres de ce poète sont encore inédites à la bibliothèque de Madrid.

GUZMAN (Hernan Nuñez de), humaniste espagnol (en latin *Nonnius Pincianus*), né à Valladolid (anc. Pincium) en 1488, mort à Salamanque en 1552. Issu de la grande maison de ce nom, il eut pour maître le célèbre latiniste Antonio de Lebrija, puis alla étudier le grec à l'université de Bologne et devint le premier helléniste de son siècle et de sa patrie. Il traduisit la plus grande partie de l'édition grecque des Septante, pour la Bible polyglotte du cardinal Ximénès; professa le grec à la nouvelle université d'Alcalá de Henarès, puis à celle de Salamanque et publia des commentaires sur Sénèque le Philosophe (1536), sur Pomponius Mela (1543) et sur Pline le naturaliste (1544). On lui doit encore, dans le domaine de la littérature espagnole : *Glosa sobre las Obras de Juan de Mena* (Séville, 1528, in-fol., et autres éd.), et *Refrancs y Proverbios glosados* (Salamanque, 1555, in-4), recueil d'environ six mille proverbes de sa composition, très intéressant pour l'étude de la langue castillane. G. P-i.

GUZMAN (Pedro de), peintre espagnol et élève de l'Italien Patricio Cajesi, appelé en Espagne par Philippe II. Guzman ayant décoré, au palais du Pardo, le plafond de la chambre du roi, Philippe III le nomma son peintre, en 1601, comme successeur de Nicolao Granelo, mort quelques années auparavant. P. L.

GUZMAN (Feliciana Enriquez de) (V. Enriquez).

GUZMAN (D. Luiza de), reine et régente de Portugal, née en 1610, morte au monastère de Xabregas, près de Lisbonne, le 28 févr. 1666. Fille aînée de Juan-Manuel Perez de Guzman, duc de Médina-Sidonia, et de Juana de Sandoval de Lerme, elle épousa, par procuration, à Madrid, le 10 déc. 1632, Jean, duc de Bragance, et contribua à l'élévation de celui-ci au trône de Portugal en 1640. Elle fit son entrée solennelle à Lisbonne le 27 déc. de cette année, et son mariage officiel eut lieu le 26 janv. suivant. Après la mort de son mari (V. Jean IV), en 1656, elle prit la régence durant la minorité de son fils Alphonse VI, et par sa fermeté elle sut conserver la couronne à ce jeune souverain faible d'esprit. Elle se démit de la régence le 23 juin 1662, et alla finir ses jours au couvent de Xabregas qu'elle avait fondé. G. P-i.

GUZMAN (Juan de), peintre et religieux espagnol, connu en religion sous le nom de *fray Juan del Santisimo Sacramento*, né à Puente de D. Gonzalo (province de Cordoue) en 1610. Après avoir appris dans cette ville les premiers rudiments de l'art, il alla se perfectionner à Rome. Revenu en Espagne vers 1634, il se fixa à Séville. Ses peintures n'y obtinrent pas tout le succès que l'artiste se promettait, et la notoriété qu'il cherchait lui vint d'un autre côté. On le connut bientôt comme bretteur, puis comme émeutier. Il fut en effet compromis dans un soulèvement qui se produisit à Séville en 1634. Recherché de ce fait, Guzman se réfugia au couvent du Carmel, où il prit l'habit. Puis, à la suite de sa médiocre conduite, il changea de couvent, et entra chez les carmélites déchaussés. Envoyé en résidence à Aguilar, il y peignit quelques ouvrages, puis il alla à Cordoue en 1666, où il laissa dans le couvent de son ordre plusieurs peintures louées par ses contemporains, et dans l'exécution desquelles Guzman s'efforçait sans y parvenir du reste à se rapprocher, pour le coloris, de Rubens et de Van Dyck. A la suite de la

sécularisation des couvents, les ouvrages de cet artiste ont été dispersés et nous sont aujourd'hui inconnus. P. L.

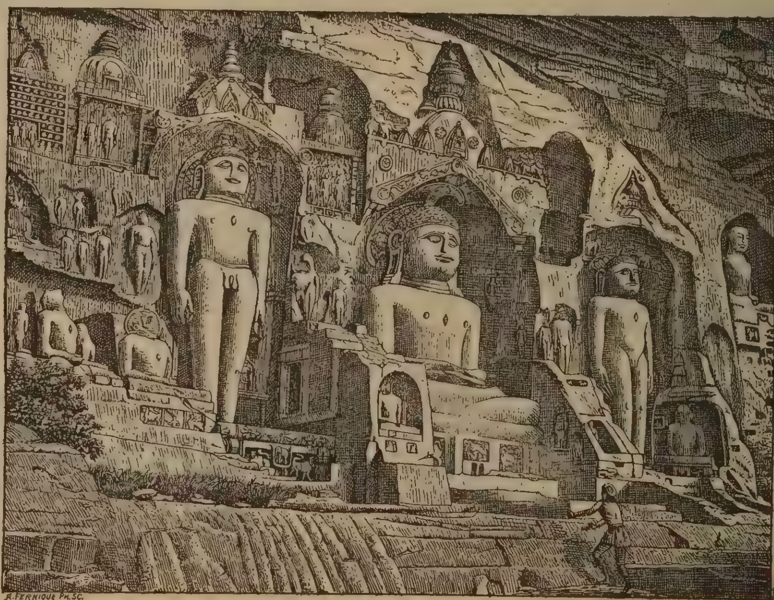
GUZMAN (V. Medina-Sidonia et Olivarès).

GUZMAN-Blanco, ancien président des Etats-Unis du Venezuela (V. Blanco [Antonio-Guzman]).

GUZMICS (Isidore), théologien et helléniste hongrois, né à Vámos-Család en 1786, mort en 1839. A ses études pour entrer dans les ordres, à sa carrière ecclésiastique, dont le couronnement devait être en 1832 l'importante dignité d'abbé de Bakony, Guzmics ne cessa d'associer l'ardeur littéraire la plus vive et la plus variée. Ses écrits théologiques sont nombreux. Parmi les classiques, Sophocle et Théocrite l'ont surtout séduit. Il est aussi l'auteur de poésies estimées et d'une correspondance importante avec Kazinczy.

Bibl. : Toldy, *Magyar Irodalom Tœrténete*.

GUZZARDI (Giuseppe), peintre italien contemporain, né à Ascherio (province de Catane). Il s'est établi à Florence. La *Vierge au Golgotha* (1875), que l'on conserve dans la cathédrale d'Aderno, est l'un de ses premiers ouvrages. Son *Idylle champêtre* eut un si grand succès qu'il en dut faire quatorze copies, dont l'une se trouve à Melbourne. Une *Scène du* XVII*e siècle* et une *Cavalcade*, qu'il peignit ensuite, sont en Amérique, d'autres tableaux à Bucarest, à Londres, à Liverpool. *La Lutte inégale* fut, en 1883, acquise par le prince Amédée. Du voyage qu'il avait fait en 1877 dans sa patrie, il rapporta quelques scènes siciliennes. Il professe à l'Académie des beaux-arts de Florence.



Rocher sculpté à Gwalior.

GVADÁNYI (Comte Joseph), officier et poète hongrois, né à Ruda-Bánya en 1725, mort à Skalitz en 1801. Retraité en 1783 comme général de cavalerie, ce Magyar d'origine italienne (comme son nom l'indique) et dont le portrait éveille l'idée d'un chanteur bouffe italien, occupa ses loisirs en composant des poésies satiriques. La plus connue est l'amusant *Voyage d'un notaire de village à Bude* (1790). L'année suivante, il publia une description humoristique de la Diète, rassemblée alors dans la capitale.

GWALIOR ou **GOUALIOR**. Etat indien vassal du gouvernement britannique et rattaché à l'*Agence* de l'Inde centrale. Les territoires qui le composent sont disséminés, morcelés, enclavés dans le domaine impérial. La portion principale où est située la ville de Gwalior s'étend entre 23° 20′ et 26° 52′ N., 73° 55′ et 76° 52′E., elle est comprise entre les districts britanniques d'Agra et d'Etawah et les Etats natifs de Dholpur, Karauli, Jaipur (Rajpoutana) au N., les districts britanniques de Jalaun, Jhansi, Lalitpur, Sagar à l'E., les Etats de Bhopal, Tonk, Kilchipour, Rajgarh au S., les Etats de Jhalawar, Tonk, Kotah à l'O. La population totale soumise au Sindhia est de 3,115,857 hab., pour la plupart de religion hindoue (2,768,385); un grand nombre appartiennent à des castes brahmaniques, mais sans fortune ni science. Le pays est en général rocheux et fournit des pierres de construction faciles à travailler; la culture donne de l'opium, des céréales, du lin, des graines oléagineuses, de l'indigo et du coton. La faune comprend de grands fauves, tigre, léopard, vautour, aigle, boa. Les recettes, fournies par les tributs des vassaux et les douanes, s'élèvent à 30 millions de francs.

La dynastie régnante est issue du Mahratte Ranoji Sindhia, soldat de fortune au service de Balaji Peshwa au commencement du XVIIIe siècle, qui se tailla une principauté dans les domaines du Mogol, et légua à son fils Mahadaji Gwalior avec son territoire. Mahadaji combattit aux côtés du Peshwa dans le combat de Panipat (1761) qui renversa l'empire mahratte; après la défaite, il attira des aventuriers français et anglais qu'il chargea d'instruire son armée, et s'assura ainsi une prépondérance incontestée sur ses voisins. La puissance de son successeur, Daulat Rao, inquiéta les Anglais; il n'hésita pas à envahir les Etats du Nizam, protégé britannique. Il fallut plusieurs campagnes pour le réduire et l'obliger à rendre ses conquêtes (1803-5). La guerre des Pindaris réveilla ses ambitions; mais les Anglais le devancèrent et l'arrêtèrent au milieu de ses préparatifs. Il mourut sans désigner d'héritier. L'Angleterre donna l'investiture à Jhankouji Sindhia, sous la régence de l'ambitieuse Baiza Bai. La mort de Jhankouji souleva de nouvelles compétitions : sa veuve, autorisée par le gouvernement britannique, adopta Baghirat Rao qui prit le nom de Jayaji Sindhia. Le nouveau Sindhia paya largement aux Anglais sa dette de reconnaissance; pendant la guerre des cipayes, il se refusa à soutenir les révoltés et se vit abandonné de ses propres troupes. Les vainqueurs le rétablirent dans ses territoires en le comblant d'honneurs. Jayaji modifia la vieille et glorieuse bannière des Sindhias, orangée avec un serpent comme emblème; l'étendard actuel porte deux bandes orangées, chacune ornée du serpent emblématique.

Gwalior, capitale des Etats du Sindhia, est située par 26° 13′ N. et 75° 52′ E., à 104 kil. S. d'Agra, au pied d'un rocher qui porte la citadelle et considéré longtemps comme inaccessible. Ce rocher est un bloc de basalte, à cape de grès, long de 4 kil. environ, qui domine la plaine de 130 m. Dans le roc même sont sculptées de très curieuses figures dont nous donnons une reproduction; le plateau qui s'étend sur le rocher est entouré d'une enceinte de remparts de 8 kil. de long; les Anglais en sont les maîtres et dominent de leurs canons la ville dont ils ont respecté les monuments et les belles sculptures. Un escalier difficile conduit au sommet et aboutit à la porte de l'Eléphant. La vieille ville montre avec fierté les belles ruines de deux temples jaïnas construits au XIe siècle, et le palais de Man Singh édifié de 1486 à 1516. La ville neuve, Lashkar (le

camp), résidence du Sindhia, compte 88,066 hab. (recensement de 1881) dont 70,742 Hindous. Sylvain Lévi.

GWALTHER (Rodolphe), théologien suisse, né à Zurich en 1518, mort le 24 déc. 1586. Il fit de bonnes études en Suisse et en Allemagne, puis se fixa à Zurich où il devint pasteur et épousa la fille de Zwingli (1575). Ses œuvres complètes ont été publiées en 15 vol. (1585). Son *Antechristus*, traduit en plusieurs langues, excita tout particulièrement l'indignation des catholiques.

GWILT (George), architecte anglais, né le 8 mai 1775, mort le 26 mai 1856. Fils d'un architecte mort en 1807, qui construisit à Londres les docks de la Compagnie des Indes, il étudia en Italie. Fort érudit en son art, il s'est surtout distingué par des restaurations intelligentes, notamment celle du chœur de Sainte-Mary Overy, dans le faubourg de Southwark à Londres, et de Sainte-Mary le Bow dans la Cité, dont il a reconstruit les voûtes et la célèbre tour gothique. Il eut deux fils qui firent aussi de l'architecture.

GWILT (Joseph), architecte anglais, frère du précédent, né le 11 janv. 1784, mort en 1863. On lui doit plusieurs châteaux remarquables. Il a aussi laissé divers traités et opuscules techniques, entre autres une *Encyclopædia of architecture* et une traduction de Vitruve.

GWILYM (David), célèbre barde gallois du XIVe siècle, né à Brogynin, dans le comté de Cardigan, en 1340; on ne connaît pas l'endroit de sa mort, qui eut lieu à la fin du siècle. Sa jeunesse se passa dans la maison de lord Cardigan, qu'il quitta pour devenir précepteur et intendant dans la maison d'Hoel. Gwilym est resté célèbre dans le comté de Cardigan sous le nom de David de Glamorgan et sous le surnom de Rossignol de Teivi Vale. Ses poèmes ont été publiés en 1792 par Owen Jones et William Jones; ils se distinguent par la clarté et l'élégance du style aussi bien que par le rythme et l'invention. D'après ses éditeurs, Gwilym serait un des plus remarquables bardes gallois.

GWINN (James), peintre anglais, mort le 26 avr. 1769. Il avait d'abord exercé en Irlande, son pays natal, la profession de peintre en voitures. Ayant appris seul le dessin, il se fixa à Londres, où il acquit quelque réputation à peindre des marines. Pris de passion pour les sciences occultes, il ne demanda plus à l'art qu'un gagne-pain, et finit par dessiner des dessus de tabatière. Il mourut d'une façon tragique et mystérieuse dans la chambre d'auberge qu'il avait toujours habitée.

GWYN (Francis), homme politique anglais, né à Combe Florey (Somersetshire) vers 1648, mort à Ford Abbey le 2 juin 1734. Elu au Parlement en 1673 par Chippenham, en 1685 par Cardiff. Il représenta diverses circonscriptions, entre autres Christchurch, jusqu'en 1727, date à laquelle il rentra dans la vie privée. Tory renforcé, il occupa de hautes situations. Deux fois sous-secrétaire d'Etat (1681 et 1688), secrétaire adjoint du Trésor, il devint secrétaire chef et conseiller privé du lord lieutenant d'Irlande, Rochester (1701), et secrétaire à la guerre en 1714. Il avait accompagné le roi Jacques dans son expédition de 1688 dont il a écrit une relation éditée par la *Fortnighthly Review* en 1886. Son journal des débats de la Chambre des lords en 1688 est demeuré manuscrit. La reine Anne lui avait fait présent d'une splendide tapisserie qui fut vendue en 1846 avec une énorme quantité de vaisselle plate et une collection de portraits de famille en même temps que le château de Ford Abbey.

GWYN (Eleanor), maîtresse de Charles II d'Angleterre, née probablement à Hereford le 2 févr. 1650, morte le 13 nov. 1687. D'origine très humble, elle vendait des oranges au théâtre Royal, lorsqu'elle fut remarquée par les artistes Charles Hart et John Lacy qui devinrent ses amants et la firent débuter en 1665 dans Cydalia de l'*Indian Emperor* de Dryden. Elle obtint un succès considérable et jusqu'en 1682 elle créa une infinité de rôles. Sa drôlerie séduisit Charles II, qui en fit sa maîtresse. Dès lors commença entre Nelly Gwyn, « la plus indiscrète et la plus extravagante personne qui parut jamais dans une cour » (Burnet), et la duchesse de Portsmouth une rivalité qui alimenta la chronique scandaleuse de l'Angleterre, prit une part importante dans la correspondance de nos ambassadeurs à Londres et dont Mme de Sévigné se fit l'écho. « La comédienne est aussi fière que la duchesse de Portsmouth : elle la morgue, elle lui fait la grimace, elle l'attaque et lui dérobe souvent le roi; elle se vante de ses préférences. Elle est jeune, folle, hardie, débauchée et plaisante; elle chante, elle danse et fait son métier de bonne foi... Cette créature tient le haut du pavé et décontenance et embarrasse extraordinairement la duchesse. » Nelly affichait un luxe effréné, avait un lit en argent ciselé et des miroirs pour parquets dans sa chambre à coucher. Les Anglais lui témoignaient de l'indulgence en haine de Louise de Kéroualle; elle affecta d'ailleurs de se mettre à la tête du parti protestant, ce qui ne l'empêcha pas de se convertir par la suite au catholicisme. Elle eut du roi deux enfants: *Charles Beauclerk*, né le 8 mai 1670, qui fut créé en 1676 baron Heddington et comte de Burford, en 1684 duc de Saint-Albans; *James*, né le 25 déc. 1671, mort en 1680. Charles II était sur le point de la nommer comtesse de Greenwich lorsqu'il mourut. Jacques II paya les dettes de la favorite traquée par une meute de créanciers; il lui fit de fréquents cadeaux, dégagea son château de Bestwood Park à Nottingham et paya son enterrement à Saint-Martin des Champs. On a de Nelly Gwyn de nombreux portraits, dont l'un peint par Lely figure à la *National Portrait Gallery*. C'était une petite femme potelée, remarquable par sa chevelure rouge foncé et l'extrême petitesse de ses pieds. R. S.

Bibl. : *Memoirs of the life of Eleanor Gwinn*; Londres, 1752, in-8. — Cunningham, *Story of Nell Gwyn*; Londres, 1852, in-8. — Hart, *Memorial of Nell Gwyn, the actress*; Londres, 1868, in-4. — Forneron, *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth*; Paris, 1886, in-12.

GWYNN (John), architecte anglais, membre de l'Académie royale, mort à Worcester le 27 févr. 1786. Auteur de divers édifices, notamment à Oxford, et de ponts à Shrewsbury et Worcester, il est surtout connu pour ses nombreux écrits techniques.

GY. Com. du dép. du Loir-et-Cher, arr. de Romorantin, cant. de Selles-sur-Cher; 824 hab.

GY (*Gyacus*). Chef-lieu de cant. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Gray; 1,822 hab. Tête de ligne du chemin de fer de Gray à Gy et du prolongement de Gy à Bucey-lès-Gy. Moulins, tanneries, teinturerie, tuilerie; carrières de pierre. Le château, qui existe encore, a appartenu depuis le Xe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe aux archevêques de Besançon. Il fut, ainsi que la ville, qui était entourée de murs, pris par les seigneurs de la province soulevés contre l'archevêque Guillaume de La Tour en 1259. Des questions de monnayage le firent encore assiéger par les ducs de Bourgogne, Eudes IV en 1344, Philippe le Hardi en 1375 et en 1389. Louis XI s'en empara en 1477 et Tremblecourt en 1595, mais Tavannes y échoua en 1636. Enfin les Suédois l'occupèrent en 1637. Gy possédait un couvent de capucins avant la Révolution. Armes de la ville : *d'azur à une loyauté d'argent.* Lex.

GY-les-Nonains. Com. du dép. du Loiret, arr. de Montargis, cant. de Château-Renaud; 695 hab.

GY-l'Evêque. Com. du dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, cant. de Coulange-la-Vineuse; 614 hab.

GYAMAN (Guinée) (V. Djaman).

GYÁRFÁS (Etienne), magistrat et historien hongrois, a publié, entre autres travaux, une importante histoire des Jazyges et des Cumans de Hongrie, *Jász-Kunok Tœrténete* (1870 et suiv., 3 vol.).

GYARMATHI (Samuel), grammairien hongrois, né à Kolozsvár en 1751, mort à Kolozsvár en 1830. D'abord médecin, puis professeur, il se consacra à l'étude de la langue magyare et de ses origines, dont il a déterminé le caractère finnois. Son travail principal, publié par lui en 1799 à Gœttingue où il fit un long séjour, *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis grammatice demonstrata*, a fondé la grammaire comparée des langues de cette famille.

GYE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. (S.) de Toul; 325 hab.

GYÉ-SUR-SEINE (*Gagiacum*). Com. du dép. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Mussy-l'Evêque; 1,063 hab. Stat. du chemin de fer de l'Est, ligne de Troyes à Châtillon-sur-Seine. — Ce bourg, situé dans la pittoresque vallée de la Seine, est mentionné dès le XIIe siècle. Jadis entouré de remparts et de fossés dont on voit encore les vestiges, il possédait en outre un important château fort dont subsistent quelques parties intéressantes. Il fut démantelé après les troubles de la Ligue. La seigneurie de Gyé appartenait, au XIIIe siècle, aux ducs de Bourgogne; la fameuse Marguerite, femme de Louis X le Hutin, en fit don à sa fille Jeanne de France, héritière du royaume de Navarre, lors du mariage de cette princesse avec Philippe, comte d'Evreux (1328). La terre passa successivement aux mains de Blanche de Navarre (1349), fille des précédents, femme de Philippe VI de Valois, et de sa sœur Jeanne de Navarre (1398), femme de Jean Ier, vicomte de Rohan. De là le surnom de *Navarrais* donné autrefois aux habitants de Gyé.

GYERGYÓ-SZENT-MIKLÓS. Bourg de Transylvanie, situé dans le comitat de Csik. Ses 5,500 hab. sont Magyars pour la plupart. Toutefois, un certain nombre d'entre eux sont des Arméniens qui descendent d'immigrants du XVIIe siècle, et qui, encore aujourd'hui, entendent la messe dite en arménien.

GYFFORD (Edward), architecte anglais, mort en 1834. C'était un habile et ingénieux dessinateur d'architecture. Il a laissé entre autres ouvrages un intéressant recueil de modèles de « cottages et pavillons de chasse pittoresques ».

GYFFORD (Lord BROUGHTON de) (V. BROUGHTON).

GYGER (Conrad), cartographe suisse, né à Zurich le 22 juil. 1599, mort le 25 sept. 1674. On lui doit une carte très remarquable du cant. de Zurich et des régions voisines au 32,000e, encore admirée aujourd'hui.

GYGÈS, premier roi de Lydie de la dynastie des Mermnades; selon les traditions des Grecs, il était un des officiers et le favori du roi Candaule, de la dynastie assyrienne des Sandonides. Le roi Candaule, le premier roi de Lydie dont les historiens aient parlé avec détails, vanta devant Gygès les charmes de la reine et le cacha dans la chambre à coucher de celle-ci pour lui permettre de voir sa beauté nue, mais la reine s'aperçut de la présence de Gygès et le lendemain le mit dans l'alternative de périr ou de tuer le roi Candaule pour lui succéder sur le trône et dans son lit. Gygès préféra assassiner son maître et usurper le pouvoir. Les Lydiens se révoltèrent d'abord contre lui, mais se soumirent quand l'oracle de Delphes, consulté, leur ordonna d'obéir à Gygès. Celui-ci, reconnaissant, envoya de magnifiques présents, à Delphes en particulier, six cratères d'or qui pesaient 30 talents. Gygès garda le pouvoir pendant trente-cinq ans et régna de 689 à 654 av. J.-C. Il agrandit son royaume et dirigea plusieurs expéditions contre les villes d'Asie Mineure, Milet, Smyrne, Colophon dont il s'empara et Magnésie. Les historiens grecs ne sont, d'ailleurs, pas d'accord sur les détails de la vie et du règne de Gygès. Nous avons résumé le récit d'Hérodote. Plutarque rapporte d'une façon différente la manière dont Gygès s'empara du pouvoir. Platon nous a conservé la légende d'après laquelle Gygès, simple berger de Lydie, aurait trouvé un anneau merveilleux dont il suffisait de tourner la pierre en dedans pour devenir invisible; au moyen de cet anneau, Gygès aurait séduit la reine et assassiné le roi Candaule. Cicéron a plus tard rapporté cette légende. — Pour la valeur historique de ce récit et le rôle de Gygès, V. LYDIE. Ph. B.

GYLDEN (Clas-Vilhelm), géomètre et cartographe finlandais, né à Eura le 12 mai 1802, mort à Helsingfors le 16 mars 1872. Attaché au bureau de géodésie dès 1823, il en devint directeur général (1854) et fut nommé conseiller d'Etat (1869). Il traça les limites entre la Grande-Principauté et le gouvernement d'Olonetz (1839-40), dressa des plans de toutes les villes de la Finlande (1837-43) avec notices historiques et statistiques (1845); une carte des altitudes de la Finlande (1850) et la grande carte générale de ce pays; il composa en outre un mémoire en finnois sur *les Rivières et les lacs de la Finlande* (dans *Suomi*, 1863). L'organisation actuelle du régime forestier est en grande partie son œuvre. Il publia à ce sujet un *Manuel de sylviculture finlandaise*, en suédois (1853). On lui doit aussi un utile *Recueil de règlements relatifs au cadastre, au régime forestier et à la vérification des poids et mesures en Finlande* (1836-53). B-s.

GYLDÉN (Johan-August-Hugo), astronome finno-suédois contemporain, né à Helsingfors le 29 mai 1841. Après avoir étudié (1861-62) en Allemagne et à l'observatoire de Pulkova, il y devint adjoint (1863) et astronome (1865). Depuis 1871, il est professeur à l'Académie des sciences et directeur de l'observatoire de Stockholm. On lui doit nombre de publications sur les sciences mathématiques, en suédois, en allemand, en français; mais c'est surtout en astronomie qu'il jouit d'une grande autorité pour ses travaux sur la réfraction, sur la perturbation, sur les mouvements des astres. Ses principaux écrits sur ces matières sont : *Untersüchungen über die Constitution der Atmosphære und die Strahlenbrechung in derselben* (1866, 1868); *Studien auf dem Gebiete der Stœrungstheorie* (1871, I); *l'Astronomie dans son développement historique et son état actuel*, en suédois (1874; trad. en allemand); *Recueil de tables contenant les développements numériques à employer dans le calcul des perturbations des comètes*, en français (1877); *Ueber die Bahn eines materiellen Punktes* (1879); *Versuch einer mathematischen Theorie zur Erklærung des Lichtwechsels der verænderlichen Sterne* (1879); *Examen de la théorie des mouvements des astres* (1881); *De la Stabilité du système planétaire* (1890); ces deux derniers mémoires en suédois. B-s.

GYLDENSTJERNE (Axel), mémorialiste danois, mort à Sandvig, dans l'île de Bornholm, le 13 juil. 1603. Après avoir pris part à la guerre septentrionale de Sept ans (1563-70), dont il écrivit l'histoire, il fut juge en Skanie, où il possédait le fief de Lyngbygaard; gouverneur de la Norvège (1588-96) et bailli d'Akershus (1588-1601). Il fut chargé d'importantes missions, notamment en Russie (1602-3). Il a laissé une intéressante relation de cette ambassade et de celle de J. Ulfeldt (1579). Ses écrits ont été publiés dans *Norske Magasin* de N. Nicolaysen (Christiania, 1848, t. I); *Historisk Kalender* de L. Engelstoft et J. Mœller (Copenhague, 1814, 1re année); *Monumenta historiæ danicæ* de H.-F. Rœrdam (*id.*, 1875, t. II).

GYLES (Henry), peintre sur verre anglais du XVIIe siècle. Il a vécu de 1640 à 1700 dans la ville d'York, où il a exécuté de nombreux travaux et fondé une école de verriers qui est demeurée réputée pendant un siècle. On voit aussi de ses vitraux à Oxford, et on connaît de lui des tableaux d'histoire et des paysages. Son portrait par lui-même aux crayons de couleur existe au British Museum.

GYLIPPE, général lacédémonien. Il secourut Syracuse que les Athéniens assiégeaient, et battit leurs généraux Nicias et Démosthène, qui se rendirent à lui. Les Syracusains, qui n'avaient supporté qu'avec peine la sévérité toute spartiate de Gylippe, refusèrent de les lui livrer pour qu'il les menât à Sparte et le traitèrent avec mépris (414 av. J.-C.). Jusque-là, Gylippe voyait retomber sur lui les fautes de son père, qui s'était fait détester par son avarice et ses exactions. Mais, en 404, lui-même ternit, par une action indigne, la gloire des belles actions accomplies précédemment. Chargé par Lysandre, après la prise d'Athènes, de diriger sur Sparte 1,500 talents, sous forme d'argent, de présents de toutes sortes, renfermés dans des sacs, Gylippe aurait décousu le dessous des sacs pour en retirer une grosse somme, et les aurait ensuite recousus. Les éphores, en examinant le contenu des sacs, virent qu'il ne concordait pas avec les bordereaux renfermés dans chacun d'eux,

et que Gylippe n'avait point vus. Il fut dénoncé par un de ses esclaves, et s'exila pour éviter sa condamnation. Il mourut dans la misère la plus complète (V. Thucyd., VI, 93 ; VII, 53, 65-86 ; Plut., *Nicias*, XXXIX ; *Lysandre*, XIX).

GYLLEMBOURG-Ehrensværd, née Buntzen (Thomasine-Christine), célèbre nouvelliste danoise, née à Copenhague le 9 nov. 1773, morte le 2 juil. 1856. Mariée à seize ans avec le fougueux publiciste P.-A. Heiberg, deux fois plus âgé, et qui n'avait ni le loisir ni le goût de s'occuper d'elle, elle s'éprit d'un noble suédois, Fr. Ehrensværd, qui avait été banni après le meurtre de Gustave III (1792). Aussi, deux ans après sa séparation d'avec Heiberg, qui avait lui-même été exilé (24 déc. 1799), elle obtint son consentement au divorce et elle épousa (17 déc. 1801) Ehrensværd qui avait pris le nom de Gyllembourg ; son foyer continua d'être le rendez-vous des beaux esprits. Devenue veuve en 1815, elle vécut avec son fils, le spirituel polygraphe J.-L. Heiberg, dans le journal duquel (*Kjœbenhavns flyvende Post*) elle publia (1827) sa première nouvelle, *la Famille Polonius*, et continua par *Une Histoire de tous les jours* (1828). Celle-ci eut tant de succès que l'auteur voulant garder l'anonyme, comme elle fit toute sa vie, s'intitula *Forfatteren til en Hverdags-Historie*. Son premier recueil de nouvelles fut publié par J.-L. Heiberg en 1833-4 (3 vol. ; 2e édit., 1835-6). Ses *Ecrits*, édités par le même (Copenhague, 1849-51, 12 vol. ; 3e édit., 1883-4), comprennent vingt-quatre nouvelles, des mélanges, quatre pièces de théâtre, dont deux furent jouées, mais qui n'ont pas la valeur des nouvelles. Celles-ci ont été traduites en allemand, la plupart en suédois et quelques-unes en français par X. Marmier (*Nouvelles danoises;* Paris, 1855). Ce sont de fines observations de la vie réelle, présentées poétiquement dans une ingénieuse intrigue et écrites d'un style agréable et limpide. Beauvois.

Bibl. : Otto Borchsenius, *Fru Gyllembourg*, dans *Aftenlæsning*, nouv. sér., VIII, 1868. — B. Arnesen-Kall, *Fru Gyllembourg og hendes Værker*, 1875. — Mme J.-L. Heiberg, *P.-A. Heiberg og Thomasine Gyllembourg* ; Copenhague, 1882. — H. Jæger, *En gammel Kjærligheds-historie* ; Christiania, 1891.

GYLLENBORG (Olof, comte), poète suédois, né le 21 août 1676, mort à Nykœping le 28 mai 1737. Après avoir été juge, il fut préfet d'Elfsborg (1725) et de Nykœping (1733). Il continua l'*Argus* de Dalin (Stockholm, 1735) et écrivit des poésies d'une bonne facture, publiées soit à part, soit dans les recueils de Carlsson, de Sahlstedt, et réunies dans celui de Hanselli (1863, t. V). B-s.

GYLLENBORG (Carl, comte), homme d'Etat et écrivain suédois, frère du précédent, né à Stockholm le 7 mars 1679, mort le 9 déc. 1746. Officier (1701-3) dans la guerre de Pologne, il fut envoyé à Londres comme secrétaire de légation (1703), devint résident (1710), ministre (1715), et fut incarcéré pendant cinq mois pour avoir comploté en faveur des Stuarts (1717). A son retour en Suède, il fut secrétaire d'Etat pour le commerce (1718), chancelier de la cour (1720), *riksråd* (1723), soutint d'abord les prétentions du duc de Holstein, Charles-Frédéric, neveu de Charles XII et gendre de Pierre le Grand ; mais, à partir de 1727, il commença de se rapprocher du roi Frédéric et, s'appuyant sur la petite noblesse et sur la bourgeoisie, il réussit à supplanter Arvid Horn comme chef du gouvernement, en qualité de président de la chancellerie (1739). Il fonda le parti des Chapeaux (*Hattparti* ou *Hattar*) qui, par une imprudente guerre contre la Russie (1741-43), fit perdre à la Suède le gouvernement de Wiborg. Chancelier de l'université de Lund (1728), puis de celle d'Upsala (1739), il y introduisit beaucoup d'améliorations. Cultivant les lettres, en même temps qu'il les protégeait, il publia à Londres (1714-17) en anglais et en français des brochures politiques et religieuses et il traduisit de l'anglais l'*Andromaque* de Racine et une pièce de Steele. Le *Petit Maître suédois*, comédie en 5 actes, jouée en 1737 (Stockholm, 1740), d'après *le Français à Londres* de Boissy, est si bien localisée qu'on peut la considérer comme une pièce originale. Les deux dernières pièces ont été reproduites avec des poésies dans le recueil de Hanselli (1863, t. V). Sa *Correspondance* des années 1715-6, avec Erik Sparre, ambassadeur en France, figure dans le t. X des *Handlingar rœrande Skandinaviens historia* (Stockholm, 1822). Beauvois.

Bibl. : *Eloges*, par J. Ihre, O. Celsius le Jeune, G. Harmens et Sv. Bring. — H. Larson, *Karl Gyllenborg i London, 1715-7* ; Gœteborg, 1891.

GYLLENBORG (Gustaf-Fredrik, comte), écrivain suédois, neveu des précédents, né à Strœmsbro, près de Linkœping, le 6 déc. 1731, mort à Stockholm le 30 mars 1808. Archiviste à la cour suprême (1751), gentilhomme (1756-62) du prince Gustave (III), puis délégué de la noblesse à la banque de l'Etat (1777-1800), il fut, avec son inséparable ami Creutz et Mme Nordenflycht, un des coryphées de la société littéraire *Utile dulci*, et se trouva par là désigné pour un des treize premiers fauteuils de l'Académie suédoise (1786). Le goût français dominait alors ; aussi en formula-t-il les règles dans son *Essai sur la poétique* (Stockholm, 1798), et il les appliqua dans ses *Fables*, au nombre de plus de cent, imitées de La Fontaine et qui sont les meilleures de la littérature suédoise ; dans le *Passage des Belts*, épopée du genre de la *Henriade* en douze chants (1785 ; nouv. édit., 1800) ; dans ses odes et ses poèmes descriptifs, didactiques, satiriques, comme *les Saisons; Plaisir et Misère de l'homme; la Force de l'âme ; le Contempteur du monde ;* dans ses *Pièces de théâtre* (Stockholm, 1797) : *le Parvenu* (1773) ; *Birger Jarl* (1774) ; *Mathilde* (1774) ; *Sune Jarl* (1783). De ses dix-sept psaumes originaux et de ses dix-neuf imitations qui avaient été admis dans le *Psautier* de 1797, trois seulement ont passé dans le nouveau Psautier. Ses poésies, qui parlent moins au cœur qu'à l'esprit, sont fort bien écrites, ainsi que son *Autobiographie*, 1731-75 (éditée avec notes par Gudmund Frunck, Stockholm, 1885), et que son *Parnasse suédois*, discours de réception à l'Académie. Ses petits poèmes, d'abord publiés dans des recueils, ont été réunis dans *Vitterhets-arbeten* af Creutz och Gyllenborg (Stockholm, 1795 ; 2e édit. 1812) et dans *Sednare Vitterhets-arbeten* (*id.*, 1795). B-s.

GYLLENHAAL (Leonard), entomologiste suédois, né à Ribbingsberg le 3 déc. 1752, mort à Hœberg le 13 mai 1840. Après avoir servi dans l'armée (1769-99) qu'il quitta avec le grade de major, il s'appliqua à l'observation des insectes, dont il donna des études aussi complètes que détaillées dans ses *Insecta suecica* (1807-27, 4 vol.) et dans nombre de monographies. B-s.

GYLLENKROOK (Axel, baron), mémorialiste finno-suédois, né à Åbo le 18 août 1665, mort le 17 sept. 1730. Capitaine dans la garde (1696), il gagna dans la guerre de Pologne le grade de maréchal général des logis (1707), suivit Charles XII en Turquie, tomba entre les mains des Russes près de Carnovitz en Moldavie (1709), fut nommé lieutenant général à son retour en Suède (1722), gouverneur de Gœteborg (1723) et fait baron (1727). On a de lui une importante *Relation* des campagnes de Charles XII, de 1706 à 1709 (dans *Handlingar till upplysning af svenska historien* de Fant). B-s.

GYMNARCHUS (Ichtyol.). Genre de Poissons osseux (Téléostéens) de l'ordre des Physostomes et de la famille des Mormyridæ, ayant pour caractères : un corps allongé, les ouïes peu ouvertes, au-devant des pectorales, le dos garni, dans toute sa longueur, d'une nageoire à rayons mous, pas de nageoires anales ni caudales. Tête conique nue, bouche petite garnie de petites dents tranchantes disposées sur une seule rangée ; la seule forme connue est le *Gymnarchus niloticus*, non spéciale au Nil, comme son nom l'indiquerait, mais propre à presque tous les fleuves d'Afrique.

Bibl. : Gunther, *Study of Fishes*. — Rochbr., *Faune. Sénégambie, Poissons*.

GYMNASE. I. Antiquité. — Les gymnases étaient des

établissements publics où les jeunes gens déjà formés venaient faire de la gymnastique. Ils se distinguent des *palestres* qui étaient des établissements privés. Chaque ville grecque avait son gymnase; Athènes en avait trois, situés hors de la ville, l'*Académie* au N.-O., le *Lycée* et le *Cynosarge* au N.-E., les deux premiers réservés aux fils de citoyens, le Cynosarge fréquenté par les étrangers. Vitruve (*De Arch.*, V, 11) nous a laissé une description détaillé d'une palestre ou d'un gymnase grec. Mais, outre que sa description est obscure en bien des points, il n'est pas probable que les règles qu'il donne fussent suivies par les Grecs de l'époque classique. Les ruines de gymnases qui ont été retrouvées à Ephèse, à Hiéropolis, à Alexandrie en Troade, etc., sont insuffisantes pour reconstituer les édifices. Toutefois, il est certain qu'un gymnase se composait essentiellement d'un péristyle ordinairement rectangulaire formé de galeries ou de portiques, avec des salles d'exercices et une ou plusieurs salles de bains, et qu'au milieu se trouvait un stade découvert. Parfois, attenant à l'un des portiques, il y avait un stade couvert ou xyste. Les gymnases étaient consacrés chacun à une divinité spéciale, l'Académie à Athéné, le Lycée à Apollon, le Cynosarge à Héraclès. Ils renfermaient un autel et une statue de la divinité protectrice, souvent aussi celles d'autres dieux.

A Athènes, les éphèbes y venaient en grand nombre avec les autres jeunes gens. Le *pédotribe* ou maître de gymnastique leur enseignait la course, la lutte, le saut, le jet du disque et le javelot. Ils faisaient aussi des exercices d'assouplissement : haltères, maniement du cerceau. Ils s'exerçaient au pugilat et au pancrace. Ils travaillaient nus (γυμνοί), le corps frotté d'huile et saupoudré de sable fin. L'exercice terminé, ils se frottaient avec la *strigile* et se baignaient dans la piscine. Pendant la durée des exercices, il était interdit aux esclaves d'entrer dans les gymnases.

Au ve siècle, les gymnases devinrent en Grèce ce que furent les thermes à Rome, des lieux de rendez-vous, aussi bien pour les hommes que pour les jeunes gens. On venait s'y promener, causer, regarder les jeunes gens en train de s'exercer. La société aristocratique surtout s'y réunissait, et les Athéniens, suivant l'exemple de Cimon qui embellit l'Académie, déployèrent un grand luxe à orner leurs gymnases. Au ive siècle, on y enseigna la philosophie, et ce fut un attrait de plus pour les jeunes gens riches, car cet enseignement n'était pas gratuit comme les autres, et Platon fut le seul peut-être à ne pas faire payer ses leçons. Il enseigna dans l'Académie, où il eut pour successeurs Speusippe, Aristippe, etc. Au Lycée, c'était Aristote, qui y établit son école en 336, et eut pour successeurs Eudème, Théophraste, etc. Au Cynosarge, c'étaient les philosophes cyniques. L'affluence était grande à ces cours, et Théophraste eut jusqu'à deux mille élèves. Paul Giqueaux.

II. Temps modernes. — 1° *France*. En France, le gymnase est un local clos et couvert où l'on trouve les moyens de s'exercer sur place à des exercices corporels exigeant une énergie supérieure à celle qu'on déploie dans les exercices naturels qui se prennent en plein air. Destiné à l'enseignement et à la pratique de la gymnastique d'application, pour être correct, son agencement architectural exige certaines règles déterminées. Il faut que le local, aussi spacieux que possible, ait environ 10 m. d'élévation. La température y doit pouvoir osciller entre 10 et 15° centig. La couverture en doit être vitrée; mais partiellement, afin de fournir contre l'ardeur du soleil un moyen de protection. Il convient, en outre, que le mobilier et le vestiaire n'y occupent qu'un espace restreint et que le sol recouvert de sable fin ou de sciure de bois dans un tiers de son étendue soit planchéié dans les deux autres avec du sapin du Nord. En dernier lieu — mais c'est là un point capital — il faut qu'un appareil d'hydrothérapie, si simple soit-il, soit annexé au gymnase, chaque séance devant rationnellement avoir une douche froide pour terminaison. La douche elle-même est suivie d'une friction assez énergique pour équivaloir à un massage.

Le matériel qui compose le gymnase nécessite une surveillance et des soins spéciaux dictés par la prudence et l'hygiène. Avant chaque séance les appareils fixes et mobiles doivent être l'objet d'une inspection minutieuse. En outre, le sol doit être remué très fréquemment et soigneusement arrosé. Le soin de la vérification des appareils incombe au directeur. Il ne saurait s'en décharger sur qui que ce soit. L'aération, le chauffage, la propreté constante du local sont sous sa surveillance immédiate. Sous aucun prétexte les maîtres (directeur, moniteurs, adjoints) ne doivent tolérer de la part des élèves aucune fantaisie acrobatique. Pour être sans danger, tout exercice a besoin d'avoir été démontré avec méthode au préalable. Pour chacun d'eux, afin d'en inculquer, de prime saut, à l'élève une notion exacte, le maître doit d'abord exécuter lui-même avec lenteur et en en décomposant les temps, le mouvement, puis, lorsque l'élève le répète, se tenir à portée de façon à le pouvoir aider et secourir si, par hasard, il se présentait quelque risque. De la part des maîtres, l'observation des convenances et d'une urbanité parfaite; de la part des élèves, celle de l'ordre et de la discipline sont de rigueur. L'heure la plus propice, enfin, pour les séances de gymnastique, est celle qui précède le principal repas. A leur issue, les variations brusques de température, les courants d'air froid, la satisfaction hâtive de la soif exposent à des dangers faciles à éviter.

Quant à la fréquence des séances, consacrer une heure par jour à la gymnastique d'application suffit pour obtenir des résultats satisfaisants. Pour les jeunes sujets dont l'instruction intellectuelle encore inachevée, se poursuit parallèlement, l'heure de la séance d'instruction physique ne saurait sans inconvénient empiéter sur celles du jeu et de la récréation. Dr Collineau.

Les gymnases militaires sont des établissements consacrés à l'instruction de l'armée dans la gymnastique. Le plus important en France est l'Ecole de gymnastique et d'escrime établie près de Joinville-le-Pont (Seine) (V. Ecole, t. XV, p. 423).

2° *Allemagne*. Le gymnase en Allemagne correspond aux établissements d'enseignement secondaire que nous appelons *lycées* (V. ce mot).

Bibl. : V. Gymnastique.

GYMNASE-Dramatique. Depuis trois quarts de siècle qu'il existe, le Gymnase-Dramatique n'a presque jamais cessé d'être l'un des théâtres favoris du public parisien. Chose rare et remarquable, dans ce long espace de temps, il n'a connu que trois directeurs : Delestre-Poirson, son fondateur, qui demeura à sa tête de 1820 à 1844; Lemoine-Montigny, successeur de celui-ci, qui le conserva jusqu'à sa mort en 1880; M. Victor Koning, qui s'y est maintenu depuis lors jusqu'en 1893, et enfin MM. Masset et Emile Abraham, qui ont remplacé ce dernier à cette époque. Un certain de La Roserie obtint, en 1820, le privilège du Gymnase et le transmit à Poirson, écrivain dramatique de quatrième ordre, mais très expert en tout ce qui touchait les choses de théâtre et excellent administrateur. Il commença par lier Scribe à son théâtre par un traité exclusif, puis s'occupa de la construction de l'édifice. Il choisit l'emplacement du café Vaspard, au boulevard Bonne-Nouvelle; les travaux furent si rapidement menés qu'en moins de trois mois tout était terminé et que le théâtre s'élevait où nous le voyons encore aujourd'hui, au n° 38 actuel du boulevard Bonne-Nouvelle. La formation de la troupe fut aussi bien menée; Poirson enleva au Vaudeville Gontier, un de ses meilleurs acteurs; il s'attacha Perlet, excellent comique, et alla chercher en province deux femmes charmantes, dont les succès avaient été grands naguère à Paris, Mme Grévedon et Virginie Déjazet. Le reste de la troupe fut aussi bien composé. Il faut citer la petite Léontine Fay qui parut à l'âge de onze ans et fit courir tout Paris dans ses rôles d'enfant. Tout d'abord, le Gymnase-Dramatique semblait destiné à n'être qu'une manière de scène d'application, sur laquelle viendraient s'essayer, avant

d'aborder des théâtres plus importants, les jeunes élèves sortant du Conservatoire. A cet effet, le Gymnase devait surtout se consacrer à la comédie et à l'opéra-comique, et on lui accordait la faculté de reprendre des pièces de l'ancien répertoire de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique, mais à la condition ridicule de les resserrer et de les réduire en un acte. C'est ainsi qu'on vit jouer au Gymnase, ainsi compressés dans l'étendue d'un acte, *l'Amour médecin*, *le Dépit amoureux*, etc. Le résultat fut tel qu'on reconnut bientôt la sottise de ce procédé et qu'on se résigna à y renoncer. Le Gymnase abandonna complètement la comédie classique et l'opéra-comique, et au bout de peu de temps s'en tint exclusivement à la comédie-vaudeville, c.-à-dire aux pièces à couplets en un, deux ou trois actes, qui formaient alors le fond du répertoire de la plupart des théâtres parisiens.

C'est le 23 déc. 1820 que le Gymnase fit son inauguration et obtint presque aussitôt de sérieux succès. Poirson ne négligeait rien pour attirer le public. On était aux premiers temps de l'introduction de la lumière du gaz, et le Gymnase, fut, dès 1823, l'un des premiers théâtres qui adoptèrent ce mode d'éclairage. D'autre part, il se concilia l'intérêt de la duchesse de Berry, en envoyant à Dieppe pendant l'été une partie de sa troupe pour charmer les vacances de l'Altesse. Il obtint alors l'autorisation de changer le titre du Gymnase et de lui substituer celui de « Théâtre de Madame » (1824).

A partir de ce moment, de nouvelles et excellentes recrues vinrent encore compléter la troupe, parmi lesquelles il faut signaler surtout Legrand, Paul, et deux comédiennes exquises, Minette et Jenny Colon. D'autre part, les auteurs affluaient au Gymnase, que Scribe, malgré sa fécondité, ne pouvait pas suffire à alimenter. C'était Mélesville, Duvert, Dupeuty, de Villeneuve, Paul Duport, Saint-Hilaire, Germain Delavigne, Désaugiers, Rochefort, Dupin, Lockroy, etc. Dans la période qui s'étend de 1824 à 1830, on constate un grand nombre de succès. Mais le moment approche où le théâtre de Madame, dont le succès est vraiment devenu considérable, va redevenir purement et simplement le Gymnase-Dramatique. Depuis dix ans qu'il existe, des réparations sont nécessaires à la salle ; il ferme donc ses portes le 30 juin 1830 pour procéder à une restauration urgente et lorsque, le 17 août suivant, il les rouvre une fois les travaux accomplis, une révolution a fait disparaître son titre officiel. La vogue ne l'abandonna pas, et la révolution de Juillet ne changea rien aux allures ordinaires du théâtre, qui conserva son genre et ses coutumes. Pendant quelques années encore on n'aura à signaler, en ce qui le concerne, que l'arrivée de nouveaux artistes dont quelques-uns, il est vrai, tout à fait supérieurs, comme Mme Allan-Despréaux, Rachel, Rose Chéri, etc., et l'éclosion de nombreuses pièces, mais qui ne sortent pas du cadre adopté dès l'origine.

Une crise redoutable approchait pourtant. Poirson, qui, une première fois, en 1830, avait eu quelques démêlés avec la Société des auteurs dramatiques, eut de nouveau maille à partir avec elle en 1842. Celle-ci voulait lui imposer des conditions qu'il trouvait trop dures, et qu'il se refusa formellement à subir. La guerre éclata entre les deux parties, et, finalement, la Société mit le théâtre en interdit, c.-à-d. qu'elle fit défense à tous ses membres d'y laisser jouer leurs pièces. C'était un désastre. Poirson tint bon cependant et s'adressa à tous les jeunes auteurs désireux de se faire jouer et qui ne faisaient point partie de la Société. Pour ceux-ci, c'était une aubaine ; mais ces jeunes auteurs, pour bien doués que fussent quelques-uns d'entre eux, manquaient naturellement de l'expérience nécessaire, et, de plus, n'avaient point l'oreille du public. La situation devint rapidement critique ; les spectateurs finirent par désapprendre le chemin du théâtre, et l'on put craindre un instant une déroute complète, Poirson ne voulant pas céder sur ce qu'il considérait comme son droit et parlant plutôt de fermer son théâtre et de licencier sa troupe. C'est à ce moment qu'un homme, qui s'était fait connaître à la fois comme acteur et comme auteur dramatique, Lemoine-Montigny, vint offrir à Poirson de prendre sa succession et de lui acheter son entreprise. C'était un moyen de cesser le combat sans paraître vaincu. Poirson accepta, et le 20 juin 1844 Montigny prenait possession du Gymnase, dont il allait rester le directeur pendant près de quarante ans.

Le premier soin de Montigny fut de faire la paix avec la Société des auteurs, puis de renforcer sa troupe de quelques sujets nouveaux. Rose Chéri, cette comédienne charmante qui allait bientôt devenir sa femme, avait pris déjà comme une sorte d'autorité sur le public ; à côté d'elle brillaient, avec sa sœur Anna Chéri, Mlles Melcy, Désirée, Eugénie Sauvage ; puis Bressant, Achard, Geoffroy, Lafontaine, Dupuis, etc. Rien ne fut changé d'abord au genre du théâtre, où le vaudeville pur et la comédie-vaudeville continuaient de régner en maître avec, comme auteurs, Dumanoir, Clairville, Bayard, Ad. d'Ennery, Anicet-Bourgeois, etc. Grâce à l'activité du nouveau directeur, le Gymnase vit revenir à lui un public qui s'en était éloigné. Peu à peu, quelques pièces d'un genre plus sérieux et tendant au drame, telles que *Madame Marneffe*, *Faust et Marguerite*, *Clarisse Harlowe*, *Manon Lescaut*, semblaient préparer une évolution dans le répertoire, évolution qui ne tarda pas à se produire et qui, grâce à l'appui de quelques-uns de nos premiers écrivains dramatiques, allait faire du Gymnase l'une des premières scènes littéraires de Paris. Cette évolution date des environs de l'année 1850. On était encore sous le régime des privilèges et de la limitation des genres, qui interdisait absolument aux théâtres dits « de vaudeville », comme le Gymnase, le Vaudeville, les Variétés et le Palais-Royal, de jouer des pièces sans couplets, c.-à-d. de véritables comédies, si bien que lorsque M. Alexandre Dumas porta au Vaudeville sa *Dame aux camélias*, il fut obligé d'y ajouter quelques rondes et chansons qui ne s'y trouvaient pas. Le Gymnase était donc empêtré dans les termes de son privilège, lorsqu'un auteur bien connu, Mazères, vint lui offrir une véritable comédie en trois actes, *le Collier de perles*, qui était absolument dépourvue de couplets. Montigny fit une démarche au ministère ponr obtenir l'autorisation de jouer une pièce sans aucune espèce de flons-flons. Ce fut tout une affaire, mais, à force de sollicitations, l'autorisation fut obtenue. Ce fut le signal d'un changement complet dans les coutumes et dans le répertoire du Gymnase. Non seulement on lui laissa la faculté de jouer des comédies, mais même des comédies en vers, ce qu'on n'avait jamais vu sur une scène « secondaire ». Après *le Collier de perles* vint le *Mercadet* de Balzac, qui fut un triomphe posthume pour l'auteur et un triomphe réel pour Geoffroy ; puis ce furent les jolis chefs-d'œuvre de George Sand, puis les pièces d'Emile Augier, les jolis proverbes d'Octave Feuillet, enfin les premières pièces de M. Alexandre Dumas fils : *le Demi-Monde* et *Diane de Lys*. C'en était fait. Le Gymnase s'était transformé. Il abandonnait complètement l'ancien vaudeville conventionnel pour le drame littéraire et la comédie contemporaine, de mœurs ou de caractère.

A partir de ce moment, en effet, le vaudeville n'existe plus, et ce qu'on appelait le « spectacle coupé », comprenant deux, trois ou quatre pièces, tend à disparaître de plus en plus. On en viendra bientôt à ne plus jouer d'habitude qu'une seule pièce tenant toute la soirée, habitude fatigante pour le public et qui est destructive de toute variété. Mais les auteurs s'appellent alors Alexandre Dumas, Victorien Sardou, Meilhac et Halévy, Labiche, Edmond Gondinet ; leurs succès sont retentissants, et le Gymnase est en quelque sorte devenu le rival de la Comédie-Française, qui d'ailleurs s'est emparée depuis d'un grand nombre des pièces offertes par lui au public au cours de cette période glorieuse.

En 1880, la mort de Montigny amène à la tête du Gymnase M. Victor Koning, ancien directeur de la Gaîté et de la Renaissance. C'est un nouveau règne qui commence,

promettant d'être aussi fructueux, sinon aussi brillant que celui qui finit. A la littérature de MM. Dumas et Sardou succède celle de M. Georges Ohnet, qui n'a peut-être point la même valeur, mais qui n'en réalise pas moins de brillantes recettes. Le public accourt en foule voir trois pièces de M. Ohnet: *Serge Panine*, *la Comtesse Sarah* et *le Maître de forges*, qui n'obtient pas moins de 271 représentations. On joue *Phryné*, de M. Meilhac ; *l'Abbé Constantin*, de M. Halévy ; *Belle-Maman*, de M. Sardou, puis *le Fils de Coralie* et *le Père de Martial*, de M. Albert Delpit ; *Monsieur le Ministre* et *le Prince Zilah*, de M. Jules Claretie ; *Sapho* et *la Lutte pour la Vie*, de M. Alphonse Daudet ; *Un Roman parisien*, d'Octave Feuillet; *le Bonheur conjugal*, de M. Valabrègue ; *Musotte*, de M. Guy de Maupassant... Quant au personnel, des modifications profondes y sont introduites, et l'on voit figurer successivement sur l'affiche les noms de MM. Lagrange, Marais, Noblet, Romain, Raphaël Duflos, etc., et ceux de Mmes Pasca, Léonide Leblanc, Magnier, Jane Hading, Devoyod, Desclauzas, Darlaud, Lina Munte, Grivot, Raphaele Sisos, Rosa Bruck, Jeanne Malvau, Depoix, etc. Cependant, après plusieurs années d'une administration brillante, M. Koning vit tout à coup le fortune l'abandonner, et une série d'insuccès consécutifs le décida à se retirer. Ses successeurs, MM. Masset et Abraham, après des commencements assez difficiles, ont réussi à ramener le public au Gymnase, qui semble appelé à retrouver auprès de lui sa faveur passée. En résumé, après soixante-treize années d'existence, le Gymnase reste l'un des théâtres les plus fréquentés de Paris, l'un de ceux qui ont toujours joui de la meilleure renommée, l'un des plus sérieux enfin et des plus brillants, tant au point de vue de la valeur des œuvres représentées qu'en ce qui touche le talent de leurs interprètes des deux sexes. A part certaines crises passagères, on peut dire que sa prospérité n'a jamais faibli, et cette prospérité a été particulièrement remarquable pendant la période qui s'est écoulée de 1882 à 1891. La recette totale de ces dix années a atteint en effet le chiffre de 12,220,000 fr. ! L'année la plus faible, 1886, a produit seulement 724,000 fr. ; la plus forte, 1884, a fait encaisser 1,294,000 fr. Ces chiffres sont concluants.

GYMNASE-ENFANTIN. Petit théâtre fondé en 1829 et qui, détruit par un incendie en 1843, disparut pour toujours. Il était situé passage de l'Opéra, sur le côté gauche et au bout de la galerie du Baromètre. Ce petit théâtre n'était d'abord qu'un spectacle de marionnettes, fondé et dirigé par un ancien et excellent acteur du Vaudeville, Joly, qui ne manquait pas d'habileté comme peintre et qui avait l'amour et le génie de la mécanique. Il avait été obligé, par l'état de sa santé, de renoncer à sa profession. Déjà il avait imaginé un petit théâtre mécanique portatif très ingénieux, avec lequel il avait été invité plusieurs fois à se rendre aux Tuileries, pour amuser le jeune duc de Bordeaux. Lorsqu'il se vit dans la nécessité de quitter le Vaudeville, il obtint l'autorisation d'établir, au passage de l'Opéra, le petit théâtre auquel il donna son nom en l'appelant théâtre Joly. Il en fit l'inauguration le 26 oct. 1829, par un spectacle dont les journaux du temps donnaient ainsi le programme : *Polichinel directeur*, prologue mêlé de couplets; *le Jardin des Plantes*, scènes à la silhouette ; *la Danse de corde*, scène à la silhouette ; *la rue de Rivoli et la place du Carrousel*, tableaux mécaniques. Joly ne fit pas de brillantes affaires avec son entreprise et, peu de temps après la révolution de 1830, il la céda à un nommé Berthaut et alla se retirer en province avec sa femme. Berthaut obtint l'autorisation de substituer des enfants à ses marionnettes, mais avec cette restriction qu'il n'aurait jamais en scène plus de deux personnages parlants; comme il était ingénieux, il tourna la difficulté, n'ayant jamais en effet que deux personnages parlants mais en joignant à ceux-là beaucoup d'autres qui faisaient semblant de parler en remuant les lèvres et pour qui, tandis qu'ils faisaient des gestes, on parlait et chantait dans la coulisse. Ce procédé obtint beaucoup de succès, et à cette époque le petit théâtre était très suivi. Th. de Banville, qui en parlait *de visu*, le constate dans ses *Souvenirs* avec beaucoup de charme.

Une foule de comédiens firent leur apprentissage sur les petites planches du Gymnase-Enfantin, où leurs appointements mensuels oscillaient entre 25 et 50 fr. Le Gymnase-Enfantin avait acquis une réelle prospérité dans les mains d'un certain auteur dramatique nommé Demonval, qui avait succédé, comme directeur, à Joly et à Berthaut. Mais il fut détruit le 30 juil. 1843 par un incendie. Devant le renouvellement possible d'un tel danger et les désastres qui pouvaient en résulter si le feu se communiquait à l'Opéra, tout voisin, on jugea utile d'en faire disparaître la cause involontaire et de sacrifier le gentil petit théâtre, à qui il fut interdit de se rétablir.

GYMNASIA PAUPERUM (Archéol. chrét.). On nommait parfois ainsi, aux premiers siècles chrétiens, les *nosocomia* et les *xenodochia*, sorte d'hospices où les indigents et les malades étaient recueillis et soignés (V. HÔPITAL).

GYMNASTIQUE. Ce nom dérive de γυμνός, *nu*, de ce que les anciens avaient coutume pour se livrer aux exercices gymnastiques de dépouiller tout vêtement. La gymnastique est la science rationnelle des mouvements; elle a pour but le développement régulier du corps, l'accroissement et l'équilibration de toutes les forces de l'organisme et elle comprend l'étude des exercices du corps, en soi et en vue d'un but déterminé : but physiologique, esthétique, athlétique ou médical. Vivante image des étapes franchies par nos ancêtres préhistoriques, tous les peuples primitifs, sans exception, s'adonnent sous une forme plus ou moins empirique, mais en rapport constant avec les besoins les plus impérieux que leur créent les conditions mésologiques, à la culture des forces du corps. Dès les temps les plus reculés, les nations civilisées : Chine, Inde, Égypte, en codifient les préceptes. Sous l'influence de ce travail d'évolution, la gymnastique revêt trois modalités différentes. Selon les circonstances elle se fait militaire, thérapique ou rituelle. — En Grèce, elle occupe, dans les mœurs et les occupations, une place plus que nulle part ailleurs prépondérante. Là, c'est l'esthétique qui est son objectif dominant. — A Rome, elle sert presque exclusivement de préparation au métier des armes. — Après la nuit du moyen âge, dans l'obscurité de laquelle les exercices corporels méthodiques tombent en désuétude, la féodalité la fait concourir à l'éducation du chevalier. La Renaissance exhumant les traditions de l'antiquité remet en honneur les errements qui y étaient usuels en vue d'un entraînement systématisé de l'organisme. Avec les temps modernes, embrassant les uns l'ensemble de la question, les autres tel ou tel autre de ses aspects diversifiés, les nombreux travaux qui se succèdent font faire à l'éducation physique un progrès considérable. De nos jours, enfin, des recherches multiples conçues dans un esprit scientifique rigoureux, fécondées par des institutions largement et fortement organisées, font entrer la culture des forces du corps dans une phase nouvelle et en assurent la vitalité.

Grâce à ces efforts répétés, la gymnastique a irrévocablement trouvé la base solide qui lui convient. Deux sciences positives : l'anatomie et la physiologie, constituent cette base; son enseignement désormais est indissolublement lié aux informations que l'anatomie et la physiologie sont aptes à fournir sur les conditions qui régissent le développement rationnel et intégral de l'organisme. Bref, classée, de longs siècles, parmi les arts, la gymnastique prend définitivement rang au nombre des sciences positives et ne saurait plus être appliquée qu'avec unité et scientifiquement.

Considérée dans ses grandes lignes, la gymnastique se prête à deux divisions fondamentales : elle est *naturelle* ou bien elle est *artificielle;* et les matières qui entrent dans l'un ou l'autre de ces deux cadres sont réciproquement complémentaires. La gymnastique naturelle embrasse

la réglementation des exercices auxquels chacun se livre naturellement et spontanément. Elle répond à la *palestrique* (V. ce mot) des Grecs et reçoit dans la pratique la dénomination de gymnastique *sans appareils*. Les matières qui composent la gymnastique artificielle ont trait aux exercices qui s'exécutent à l'aide d'engins appropriés au développement spécial d'une région musculaire, d'une fonction locomotrice, d'un système organique en particulier. Leur ensemble constitue la gymnastique dite *avec appareils* ou encore d'*application*.

Quelles que soient les conditions qui président à l'accomplissement de ces exercices, il est certaines dispositions préalables à prendre, certaines règles générales à observer. Les principales sont celles-ci : 1° l'heure propice pour se livrer à la gymnastique est celle qui précède le repas soit du matin, soit du soir ; 2° on doit avant tout se dépouiller de tout vêtement pouvant déterminer des compressions au niveau du ventre, de la poitrine ou du cou ; 3° pour les exercices aux agrès, la ceinture *dite* de gymnastique est de rigueur ; 4° pour tout exercice en général, pour ceux de la marche en particulier, les chaussures à hauts talons doivent être mises de côté ; 5° une fois commencés, les exercices doivent être, pour amener un résultat, continués avec fermeté et persévérance ; 6° ils doivent être exécutés avec vigueur dans la plénitude de force de tension des muscles, mais sans hâte, avec lenteur ; 7° si les mouvements respiratoires ou les battements du cœur s'en trouvent notablement accélérés, il faut avant de continuer attendre le retour du calme ; 8° la graduation des exercices doit être toujours progressive, bien pondérée et l'extrême limite des forces respectée de loin ; 9° l'inconvénient toujours à éviter, sinon toujours évitable dans les exercices de force, c'est l'*essoufflement ;* 10° les exercices peuvent être poussés jusqu'à occasionner une fatigue momentanée cédant au repos qui suit. Ils ne doivent pas aller jusqu'à causer des douleurs musculaires vives et persistantes. De toute façon, la dépense de force exigée du sujet doit être en rapport avec l'âge, le sexe et la vigueur de la personne. Et il est un signe certain qu'une sage mesure a été observée, c'est la conservation du sommeil, ainsi que celle de l'appétit. Pour l'un, comme pour l'autre sexe, avant l'âge de huit ans, les mouvements réglés et disciplinés manquent d'attrait. Leur répétition périodique a un danger : l'ennui, et, par suite de l'ennui, l'aversion. Des jeux improvisés leur sont substitués avec avantage. Pour accoutumer sans qu'ils s'en doutent les jeunes enfants à la discipline, on ne saurait faire mieux que d'avoir recours à des petits jeux gymnastiques mêlés de chants instructifs et amusants. A partir de huit ans, les enfants peuvent être initiés aux mouvements préliminaires, aux exercices dits élémentaires ou d'assouplissement ; puis aux applications directes telles que la course, le saut, etc., qui en découlent. Jusqu'à neuf ans, il est prudent de prohiber encore la gymnastique aux machines et aux agrès. De neuf à onze ans, les manœuvres d'assouplissement seront reprises avec une ponctualité plus stricte. Il sera donné plus d'ampleur à leurs applications, et l'on pourra, sans inconvénient, autoriser le maniement des appareils les plus simples. L'âge de onze à quinze ans est le plus favorable pour rompre la jeunesse à la marche, à la course, à la natation, à l'équitation, aux exercices d'équilibre, au maniement des agrès. A partir de quinze ans, le jeune homme sera invité à la répétition des manœuvres avec lesquelles il a été familiarisé, afin qu'il s'y perfectionne. Les exercices de force : lutte de traction, perche, échelle, course en vitesse, natation, etc., lui seront enseignés. Les évolutions militaires et le maniement du fusil compléteront son éducation physique. Les exercices qui demandent un grand déploiement de force ne sauraient être le fait de la jeune fille. Pour elle, au contraire, on insistera sur les mouvements qui exigent de la souplesse, de la grâce ou qui favorisent les attitudes régulières du corps. Quant à la *gymnastique d'entraînement* proprement dite, elle convient seulement aux hommes faits ; aux sujets parvenus à l'âge auquel la musculation est achevée, les soudures osseuses accomplies et la vigueur de l'organisme dans sa plénitude.

Pour entrer maintenant dans les détails de la question, l'enseignement et l'application de la gymnastique dite naturelle impliquent sur le mécanisme et sur l'action physiologique et thérapeutique des attitudes, de la marche, de la course, du saut, des équilibres, de la phonation, de la natation, de l'équitation, de la lutte, de l'escrime, du patinage, de la vélocipédie, des notions scientifiques aussi exactes qu'étendues. Les considérations qui ont trait à la gymnastique dite artificielle ou d'application sont de différents ordres. Les unes se rattachent au *gymnase* (V. ce mot), considéré dans ses dispositions architecturales ou dans son agencement pédagogique, les autres concernent soit les divers appareils, engins ou agrès, soit les exercices à l'exécution desquels ils servent. Les exercices qui se pratiquent au gymnase peuvent être divisés en trois groupes. Les exercices *élémentaires* constituent le premier. Les instruments à l'aide desquels ils s'exécutent sont les haltères, le bâton, les barres à sphères, les massues ou mils, la perche. Ceux du second groupe : exercices *essentiels*, peuvent se pratiquer au moyen des quelques agrès suivants : perche fixe, mobile, à crochets, échelle de corde, corde à nœuds, cordes lisses verticale, horizontale, inclinée. *Complémentaires*, les exercices du troisième groupe nécessitent l'emploi d'appareils de deux sortes : des appareils de suspension et des appareils de traction. Les premiers sont fixes ou mobiles. Fixes, ils consistent en échelles de bois horizontale, verticale, inclinée, poutre horizontale ou inclinée, barres parallèles ou à suspension. Mobiles, ce sont les anneaux et le trapèze. Quant aux appareils de traction invariablement fixes, strictement ils ne sont autres que la planche à rainures et la planche à rétablissements.

Que les exercices ressortissent à la gymnastique d'application ou à la gymnastique naturelle, les effets physiologiques de la mise en activité du système locomoteur ne varient pas. Tout muscle en contraction est le siège de combustions intenses. Si le muscle en se contractant ne rencontre pas de résistance, les combustions dont il est le siège se transforment en *chaleur*. Mais s'il se rencontre une *résistance*, un certain nombre d'entre les unités de chaleur qui se sont développées se transforment en équivalents mécaniques. La somme de chaleur produite par les combustions que la contraction musculaire a engendrées se traduit dès lors partie en *chaleur*, partie en *travail*. D'un autre côté, le véritable facteur du développement de l'organe, c'est le *travail*. A son défaut, il n'y a pour la puissance ou le volume de l'organe que des chances restreintes de développement. Or, *travail* implique *résistance*. En vue du développement organique, la résistance est donc une circonstance à rechercher. Point capital, en outre, toute la locomotion animale gravite autour des poumons qui sont à la fois les organes importateurs du grand épurateur de l'organisme, l'oxygène, et exportateurs pour une part importante des résidus et produits excrémentitiels, suppléant la peau et les reins et réciproquement. Les exercices du corps, activant la circulation périphérique, augmentent la quantité de sang qui, dans un temps donné, traverse le cœur et les poumons ; ils augmentent les combustions et peuvent élever la température du sang de plusieurs degrés. Le phénomène d'échange des gaz, l'hématose, s'opère, il est vrai, dans toutes les parties du corps où le sang circule ; mais c'est dans les vésicules pulmonaires terminales que l'oxygène est absorbé. Si, à chaque inspiration, la quantité d'air absorbée est considérable, les inspirations seront proportionnellement moins fréquentes et l'*essoufflement* sera évité. Quand le nombre des inspirations monte de 14 à 50 et même à 60 par minute, le cœur est en plein désordre ; les poumons d'une capacité trop faible ne peuvent recevoir le sang des veines pulmonaires, et l'hématose reste incomplète. Qu'avec des engins qui se manient à la surface

du sol on fasse de la *gymnastique* dite *de plancher*, ou à l'aide d'appareils suspendus au faîte, de la *gymnastique* dite *aux agrès*, ou bien que, restant dans le domaine de la *gymnastique* dite *naturelle* on s'exerce à la marche, à la course, à l'équitation, à la natation ou à tout autre sport, tels sont les principes fondamentaux de physiologie que l'on doit constamment avoir à l'esprit et desquels il convient, dans la pratique, de ne jamais se départir.

Ménager les forces de l'élève est la principale préoccupation de la gymnastique *pédagogique*. Développer les mêmes forces dans leur intégralité est la préoccupation de la gymnastique d'*entraînement*. Celle-ci ne s'adresse plus à des êtres faibles, mais bien à des hommes jeunes, ardents, robustes, et jouissant dans leur plénitude de leurs forces : vigoureux, mais inexpérimentés, la gymnastique d'entraînement a à les faire alertes, audacieux, et en même temps calmes et maîtres d'eux-mêmes. C'est alors qu'au gymnase, à côté de la bascule brachiale et du pavillon d'escalade, les exercices qui s'exécutent au *portique* (V. ce mot) sont d'opportunité. C'est alors également qu'ont lieu d'intervenir, dans l'enseignement physique, les marches et évolutions militaires et le maniement du fusil.

Sous le rapport des applications thérapeutiques, la gymnastique fournit à la clinique de précieux moyens d'action. Toute la gymnastique dite *médicale* repose sur le principe fondamental suivant : De tous les modificateurs de l'organisme, il n'en est pas de plus direct ni de plus actif que le mouvement. *Volontaires* ou *involontaires*, les mouvements sont *contractiles* et *actifs*, *non contractiles* et *provoqués*. *Volontaires*, ils sont *libres*, et alors correspondent à la gymnastique *naturelle;* ou bien *provoqués* et alors correspondent à la gymnastique *d'application*. L'inertie ou simplement l'insuffisance de mouvement entraîne par degrés la déchéance des forces organiques. Celles-ci, en effet, rencontrent dans l'assiduité même de l'emploi qui en est fait leur gage le plus sûr d'entretien. Faute d'entretien, d'autre part, elles tombent dans une torpeur qui laisse le champ libre aux prédispositions morbides existant dans l'organisme à l'état plus ou moins latent. La langueur de l'hématose, la paresse de la circulation, l'anémie, la gracilité des muscles, l'absence ou l'irrégularité de l'appétit, l'exacerbation des fonctions nerveuses avec tout le cortège des désordres qu'elle entraîne, telles sont les conséquences fatales de l'insuffisance d'exercice musculaire. Dès lors, il n'est guère de perversion nutritive qui ne soit à redouter. Les unes sont propres à la jeunesse; les autres le sont à l'âge mûr. Il en est qui se produisent indifféremment aux diverses périodes de la vie.

Envisagées au point de vue de la perversion nutritive qui en est le caractère essentiel, les maladies au cours desquelles une gymnastique appropriée offre des ressources thérapiques et des avantages incontestés, se prêtent à la classification suivante : 1° maladies par arrêt du travail d'ossification : cyphose, lordose, scoliose, difformités diverses du squelette; 2° maladies par atonie ou ataxie des fonctions nerveuses : idiotie et imbécillité, chorée, hystérie, épilepsie, hypochondrie, gastralgie, paralysies fonctionnelles, paralysie hystérique, atrophie musculaire progressive; 3° maladies par infériorité de fonctionnement des appareils de nutrition : scrofules, scorbut; 4° maladies par abaissement dans la production de la chaleur animale : tuberculose; 5° maladies par insuffisance d'élaboration et présence en excès dans l'économie d'acides organiques ou de principes azotés : diathèse urique, goutte, gravelle, obésité, diabète; 6° maladies par vice de proportion des éléments fluides et plastiques du sang : chloro-anémie, pléthore, état congestif et apoplectique; 7° maladies par insuffisance ou perversion des fonctions de la peau : eczéma, acné, ecthyma.

Les pratiques gymniques qui dans ces différents ordres de maladies trouvent une indication spéciale varient avec la nature même de l'affection au traitement de laquelle elles concourent; mais en termes généraux l'état languissant des fonctions nutritives est l'origine d'une foule de maladies qui cèdent aux moyens propres à ranimer l'énergie des phénomènes de la nutrition; et la gymnastique, dans ses modalités multiples, offre à la thérapeutique un de ces moyens entre tous puissant. Dr COLLINEAU.

École de gymnastique (V. ÉCOLE, t. XV, p. 423).

Gymnastique vocale (V. VOIX).

BIBL. : MERCURIALI, *De Arte gymnasticia*; Paris, 1577, in-4. — M. TISSOT, *Gymnastique médicinale et chirurgicale*; Paris, 1780, in-42. — CLIAS, *Gymnastique élémentaire*; Paris, 1809, in-8. — N. DALLY, *la Cinésiologie*; Paris, 1857, gr. in-8. — N. LAISNÉ, *Gymnastique pratique*; Paris, 1879, gr. in-8. — CHASSAGNE et DALLY, *Influence de la gymnastique sur le développement de la poitrine, des muscles et de la force*; Paris, 1881, broch. in-8. — *Manuel officiel de gymnastique*; Paris, 1881, 1882, 1883. — COLLINEAU, *la Gymnastique*; Paris, 1884, in-8. — E. DALLY, *Dict. encycl. des sciences médicales*, art. *Gymnastique*; Paris, 1885. — LEBLOND, *Manuel de gymnastique*; Paris, 1877, in-12. — COLLINEAU, *l'Hygiène à l'école*; Paris, 1889. — SÉHÉ et STREHLY, *Manuel des exercices physiques*; Paris, 1891, in-8. — D. MAMOZ, *De la Gymnastique en France au XIXe siècle*; Angoulême, 1891, etc.

GYMNEMA (*Gymnema* R. Br.) (Bot.). Genre d'Asclépiadacées, composé de plantes volubiles, frutescentes ou suffrutescentes, à feuilles opposées, à fleurs réunies en cymes ombelliformes. Ces fleurs sont pentamères avec les filets staminaux unis en tube. — Le genre renferme une vingtaine d'espèces disséminées dans les régions chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie. Dans l'Inde, les feuilles du *G. sylvestre* R. Br. sont préconisées, depuis longtemps, comme remède de la morsure des serpents venimeux. Il y a quelques années, M. Edgeworth a découvert qu'en mâchant ces feuilles, on détruit l'appréciation du goût du sucre. Il a observé en effet que la poudre de sucre, prise immédiatement après avoir mastiqué quelques feuilles, produit dans la bouche la même impression que si on y avait du sable. Au dire de M. David Hooper, qui a renouvelé l'expérience, cette impression peut durer une heure ou deux.

GYMNIQUES. Jeux grecs (V. JEU).

GYMNOBRANCHES. I. MALACOLOGIE. — Groupe de Mollusques Gastéropodes, encore appelés *Nudibranches* ou *Dermatobranches*, de l'ordre des Opistobranches. Ce sont des Mollusques nus, marins, respirant par la peau, sans appendices spéciaux (*Sacoglossa*) ou par des appendices cutanés variés, en touffes ou ramifiés (*Aeolidiidæ* ou Phlébentérés), ou enfin par des branchies placées sur le dos et que le manteau ne recouvre jamais. Ces branchies dorsales se détachent facilement et ont pu être prises pour des animaux distincts (*Phœnicum*). À l'extrémité des appendices respiratoires s'observent parfois des nématocystes semblables à ceux des Cœlentérés (*Aeolis*). Les embryons et les larves sont pourvus d'une coquille. Il n'existe pas toujours de foie distinct.

II. PALÉONTOLOGIE. — Les Mollusques Gymnobranches ayant le corps entièrement mou et dépourvu de coquille, on ne trouve pas trace de leur existence dans les couches géologiques.

GYMNOCEPHALIDÆ (V. NÉMERTES).

GYMNOCLADUS (*Gymnocladus* Lamk) (Bot.). Genre de Légumineuses-Cæsalpiniées, à fleurs polygames-dioïques, à ovaire libre, pluriovulé. Le fruit est une gousse épaisse, oblongue, presque ligneuse, renfermant une pulpe dans laquelle sont nichées de grosses graines albuminées à téguments épais et durs. On en connaît seulement deux espèces. L'une, *G. dioica* H. Bn. (*G. canadensis* Lamk; *Guilandina dioica* L.), originaire de l'Amérique du Nord, est désignée sous les noms vulgaires de Gros Févier, Chicot du Canada (V. CHICOT). Ses graines, appelées Gourganes ou Fèves à café, sont employées au Kentucky comme succédané du café. On en retire, par expression, une huile purgative. La seconde espèce est le *G. chinensis* H. Bn. (*Dialium chinense* Decne). Ses gousses, nommées Gousses à savon, donnent un mucilage qui sert, en Chine, au lavage des étoffes et auquel Payen a donné le nom de *Dialose*. Ed. LEF.

GYMNODÈRE (Ornith.). Les Gymnodères (*Gymnoderus* Geoffr.) appartiennent à la famille des *Cotingidés*

(V. ce mot) et se rapprochent des *Arapungas* et des *Céphaloptères* (V. ces mots). Ce sont des Passereaux de la taille d'un petit Pigeon et rappelant un peu les Corbeaux par leur physionomie, quoiqu'ils aient le bec plus aplati et plus largement fendu et les pattes relativement moins hautes. Ils ont le corps massif, le cou court, la tête forte, la gorge et une partie du cou dénudées ou parsemées seulement de



Gymnodère à cou nu (Gymnoderus fœtidus).

petites plumes, les ailes de dimensions moyennes, la queue peu développée et formée de douze pennes. Leur plumage est d'un noir terne, varié de gris clair sur les ailes, chez les mâles, et d'un noir brunâtre mélangé de gris chez les femelles. — Ils habitent les grandes forêts de la Guyane, du bassin de l'Amazone et de la république de l'Equateur. En dehors de la saison des nids, ils vivent en petites troupes et se nourrissent de fruits et de graines. Leur voix a un timbre particulier dû à la conformation du larynx dont les parois sont dilatées. — Jusqu'à présent on ne connaît qu'une seule espèce de *Gymnnoderus,* le *G. fœtidus* L. que Daubenton appelait le *Colnud de Cayenne.* E. Oust.

Bibl. : Daubenton, *Planches enlum. de Buffon*, pl. 609. — Ph.-L. Sclater, *Cat. B. Brit. Mus.*, 1888, t. XIV, p. 402.

GYMNOPÉDIE (V. Danse, t. XIII, p. 863).

GYMNOPHIONES (Erpét.) (V. Cœcilie).

GYMNOPLEURE (*Gymnopleurus* Illig.) (Entom.). Genre de Coléoptères-Lamellicornes, du groupe des Coprides, dont les représentants se reconnaissent facilement à leurs élytres rétrécis d'avant en arrière et fortement échancrés sur les côtés au-dessous des épaules. Ces Bousiers ont à peu près les mêmes mœurs que les *Ateuchus* (V. ce mot). Les espèces connues, au nombre d'une soixantaine, sont répandues dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. Celles de l'Europe ont en général une coloration noire uniforme, tandis que les exotiques sont pour la plupart parées de belles couleurs métalliques. Toutes vivent rassemblées en troupes plus ou moins nombreuses dans les déjections des Solipèdes et des Ruminants. Le *G. Mopsus* Pall. (*G. pilularius* Fabr.) est répandu dans tout le S. de l'Europe. On l'a pris quelquefois aux environs de Paris. C'est le *Bousier à couture* de Geoffroy. Ed. Lef.

GYMNOSOMA (*Gymnosoma* Meig.) (Entom.). Genre de Diptères, de la famille des Tachinides, dont les représentants sont caractérisés notamment par l'abdomen arrondi, dépourvu de soies, les antennes allongées à troisième article long, prismatique, terminé par un style nu et la première cellule postérieure, des ailes fermées, à pétiole allongé. L'espèce type, *G. rotundatum* L., est commune en France sur les fleurs, surtout sur celles des *Daucus* et des Achillées. Elle est longue de 7 à 8 millim., de couleur noire avec l'abdomen ferrugineux translucide, orné de trois taches dorsales noires. M. J. Kunckel d'Herculais a observé sa larve dans le corps d'un Hémiptère, le *Rhaphigaster griseus* Fabr. (*Ann. Soc. ent. de France*, 1879, p. 349). Ed. Lef.

GYMNOSOMES (Malac.). Genre de Mollusques Ptéropodes, à tête bien distincte, portant des tentacules souvent pourvus de branchies externes. Les nageoires latérales sont séparées du pied. Les larves portent des couronnes ciliées. — Genres principaux : *Clione* Pall., *Cymodocea* d'Orb., *Pneumodermon* Cuv.

GYMNOSOPHISTES. Philosophes de l'Inde que rencontra Alexandre lors de son expédition et qui étaient toujours nus (d'où leur nom en grec). Ils passaient leur vie à s'exercer à la patience, étant entourés de la vénération universelle. Strabon a laissé un récit curieux de leurs mœurs et de leur doctrine. Les plus célèbres de ces sages au moment de la conquête macédonienne étaient Calanus et Mandanis. Les gymnosophistes sont les jaïnas *digambara* (qui a pour tout vêtement l'espace), une des sectes religieuses de l'Inde moderne, qui, comme les *Çvetâmbara* (couvert de blanc vêtement), depuis Mahâvira, le fondateur de cette religion, vivent complètement nus. E. Dr.

Bibl. : Strabon, *Géographie*, livre XV. — Jacobi, *Die Entstehung der Çvetâmbara und Digambara Sekten*, 1884.

GYMNOSPERMES (Bot.). Ce mot a été créé, au commencement de ce siècle, par R. Brown, pour désigner les végétaux, qui, à l'exemple des Pins (étudiés surtout, à ce point de vue, par l'illustre botaniste anglais), auraient une fleur femelle, essentiellement constituée par un ovule, nu, par suite de l'absence constante d'ovaire. Cette question de la gymnospermie a passionné pendant un temps les esprits, mais on peut dire, sans exagération, qu'elle a beaucoup perdu de son importance première, et que c'est bien plutôt une question de mots que de faits. Pour bien suivre la marche des idées sur cette question, examinons sommairement la fleur femelle d'un Pin, prise pour type par R. Brown. Chaque écaille du chaton qui constitue l'inflorescence femelle porte, à son aisselle, une lamelle aplatie dont la face supérieure porte deux corps de structure particulière. Ces corps sont essentiellement formés par une sorte de sac, bilabié au sommet, béant, et dont le fond enchâsse un mamelon plus ou moins allongé. Tels sont les faits : voyons leur interprétation.

Pour R. Brown, la fleur des Pins, composée d'un sac et d'un mamelon celluleux, est un ovule dont le mamelon est le nucelle, et le sac une enveloppe de l'ovule, la secondine. Le pédoncule aplati, qui porte les deux fleurs, est une feuille carpellaire. Il est facile de comprendre qu'à cette époque R. Brown ait pu concevoir cette interprétation, car personne n'avait encore observé d'ovule sans enveloppe. Proposée par un botaniste aussi autorisé, la théorie fit rapidement fortune, et on s'empressa de placer dans un groupe particulier des Gymnospermes, toutes les plantes qui présentèrent des fleurs femelles, construites sur un type semblable, ou à peu près, à celui des Pins. Les Conifères, les Cycadacées et les Gnétacées fournirent dès lors un groupe opposé à l'ensemble des autres Phanérogames, désignées sous le nom d'Angiospermes.

Cependant, dès sa naissance, la théorie de Brown fut combattue par des botanistes non moins éminents. B. Mirbel, après une consciencieuse étude de la fleur des Conifères, déclara que le mamelon central est un ovule, le sac qui l'entoure, un ovaire, et l'écaille sur laquelle il est inséré, un pédoncule floral, dont l'aplatissement s'explique par la compression, à laquelle il est soumis, entre la bractée axillante et l'axe du chaton. Il n'y a aucune invraisemblance à admettre cette interprétation, car on connaît aujourd'hui nombre d'ovules sans enveloppe, et d'axes aplatis par des raisons purement mécaniques. Mais le meilleur moyen d'expliquer les choses est de les voir venir. L'étude du développement de la fleur, c.-à-d. son étude organogénique, est donc la méthode de choix, pour trancher la question. Cette

étude fut entreprise par M. Baillon, et ses résultats confirmés par Payer. L'étude organogénique montre que la fleur des Pins se forme exactement de la même manière que le gynécée d'une Polygonée ou d'une Chénopodée à ovaire dicarpellé. La conclusion s'imposait : cette fleur représente un ovaire contenant un ovule réduit au nucelle. On sait aujourd'hui que, d'une façon presque générale dans les Conifères, l'écaille qui porte les fleurs apparaît comme un pédoncule ordinaire à l'aisselle d'une bractée, et que sur ce pédoncule aplati et devenant écailleux, chaque pistil se montre d'abord comme deux bourrelets distincts, représentant deux feuilles carpellaires, ainsi qu'on le voit chez un *Chenopodium* par exemple ; tandis qu'une enveloppe d'ovule naît sous forme d'un bourrelet continu, susceptible de perdre ultérieurement sa régularité primitive.

Demandons-nous, enfin, si nous ne trouvons pas dans le groupe prétendu si homogène des Gymnospermes des passages nets, au point de vue de la fleur femelle, vers les véritables Angiospermes. Examinons par exemple la fleur du *Welwitschia*, une Gnétacée typique. Elle est hermaphrodite, mais l'androcée et le périanthe ne nous intéressent point, à notre point de vue particulier. Le sommet du réceptacle porte un nucelle conique, autour duquel s'élève un sac surmonté d'un style. Il est absolument logique d'admettre que ce sac est une paroi ovarienne. Car si on se refuse à admettre cette opinion, on doit classer, parmi les Gymnospermes, certains Angiospermes (de l'avis de tous), les *Anthobolus* par exemple. Le gynécée de ces Santalacées est, en effet, formé d'un sac ovarien et d'un ovule nu, réduit au nucelle. Les Anthobolées, les Olacinées, les Loranthacées, les Santalacées uniovulées devraient donc logiquement rentrer dans la gymnospermie. Aucun gymnospermiste, quelle que fût son ardeur, n'y consentirait assurément ; la proposition a été faite en Allemagne par un botaniste de talent, Meyen, et a cependant été tournée en ridicule par ceux mêmes qui admettaient la gymnospermie.

Nous devons envisager la question au point de vue anatomique, et voir si les caractères de structure intime légitiment une séparation tranchée entre les Angiospermes et les Gymnospermes. La structure des organes végétatifs n'offre rien d'absolument caractéristique pour l'ensemble de la gymnospermie ; aussi s'est-on surtout appuyé sur la structure des organes reproducteurs.

Pendant son développement, le grain de pollen des Gymnospermes se divise en une ou plusieurs cellules, séparées par des membranes cellulosiques. Chez les Angiospermes, il ne se divise qu'en deux cellules séparées par une cloison albuminoïde et fugace. Mais il n'y a en somme là qu'une question de degré, puisque toute cloison commence par être d'abord albuminoïde, l'incrustation cellulosique survenant ultérieurement. Chez les Gymnospermes, dans le cas le plus simple, il se forme deux cellules, l'une grosse, l'autre petite ; dans d'autres cas, la grosse cellule donne par division une seconde cellule, petite, qui se place contre la première ; enfin il peut y avoir (Mélèze) trois ou quatre petites cellules provenant de la première. D'après M. Strasburger, la grosse cellule participe seule à la formation du tube pollinique ; aussi considère-t-on généralement la ou les petites cellules comme un reste ancestral du prothalle mâle des Cryptogames vasculaires. D'autres auteurs font remarquer, avec raison, qu'un prothalle vrai ne naîtrait pas de la cellule sexuelle, et considèrent les petites cellules comme un produit d'élimination accompagnant la différenciation des éléments sexuels, quelque chose, semble-t-il, d'analogue aux globules polaires de l'œuf des animaux. On croyait, jusqu'à ces derniers temps, qu'une différence considérable s'observait, pendant la germination du pollen, entre Angiospermes et Gymnospermes. Chez les premiers, la grosse cellule fournirait le tube pollinique, dans lequel s'introduit la petite cellule qui est génératrice. Chez les seconds, la grosse cellule est génératrice, et, dans le tube formé par elle, la ou les petites cellules ne pénétreraient pas. Récemment, M. Belajeff a prouvé, par l'étude de l'If et du Genévrier, la fausseté de cette opinion. La grosse cellule du grain de pollen des Gymnospermes n'est pas génératrice, mais végétative ; lorsque le grain possède une seule petite cellule, c'est une cellule issue de celle-ci qui est génératrice. L'une de ces petites cellules devient migratrice, gagne le sommet du tube pollinique, formé par la grosse cellule, et devient l'élément fécondant mâle. Aucune différence essentielle ne séparerait donc, à ce point de vue, les Angiospermes des soi-disant Gymnospermes. Une telle différence s'observe-t-elle dans le nucelle ? De bonne heure, une cellule sous-épidermique du nucelle se différencie, et, par des cloisons horizontales successives, donne une file de cellules, dont l'inférieure est la *cellule mère primordiale*. Les cellules supérieures constitueront la *calotte*, tandis que la cellule inférieure se divise de nouveau en trois. De ces trois cellules, l'inférieure seule subsiste : c'est la cellule mère du sac embryonnaire. Jusqu'ici, tout s'est passé à peu près comme chez les Angiospermes. Mais, bientôt, le noyau du sac embryonnaire se divise en deux, quatre, huit. La bipartition et le cloisonnement continuant à gagner le centre du sac, il finit par être rempli par un parenchyme compact que l'on a comparé à un prothalle femelle, et qu'on appelle l'*endosperme*. A la partie supérieure de l'endosperme, le cloisonnement s'est arrêté pour quelques cellules, qui demeurent plus grandes que leurs voisines : ce sont les *corpuscules* que l'on a assimilés aux cellules mères des *archégones* des Cryptogames. Chaque corpuscule se divise en deux cellules. La supérieure, plus petite, se cloisonne à nouveau, puis par deux cloisons verticales en croix ; il se forme ainsi trois assises de quatre cellules, qui constituent la *rosette*. En face de chaque corpuscule, l'endosperme et le sommet du nucelle se creusent d'une sorte de canal, une cellule du canal écarte la rosette, comme la cellule du col pour une archégone. Ce qui reste de la partie inférieure du corpuscule, après la différenciation de la cellule du canal, constitue l'élément reproducteur femelle, l'*oosphère*. C'est de sa fusion avec l'élément reproducteur mâle que résulte l'œuf.

Les Gymnospermes seraient donc caractérisés par le développement sur la plante même, dans le sac embryonnaire, du prothalle femelle, déjà très réduit chez les Cryptogames vasculaires. Il y aurait accélération de développement. D'après cette théorie, chez les Angiospermes, l'endosperme n'est plus représenté que par les synergides, les cellules antipodes et le noyau secondaire du sac embryonnaire, cellules nues, entre lesquelles il ne se formera même pas de cloison. Il faut noter, cependant, que chez certains Angiospermes, en particulier les Santalacées, on retrouve des traces de ce cloisonnement. Il y a donc passage insensible du sac embryonnaire des Gymnospermes à celui des Angiospermes. Chez les Angiospermes, c'est une des synergides qui constitue directement l'oosphère ; celle-ci ne se forme pas aux dépens d'une archégone, c.-à-d. d'un corpuscule. Mais cette accélération embryogénique se retrouve aussi dans le *Welwitschia*, c.-à-d. une Gnétacée, car là le corpuscule unique forme d'emblée l'oosphère, sans rosette ni cellule du canal.

La conclusion de tous ces faits, c'est qu'il y a passage insensible des Gymnospermes aux Angiospermes, par les Gnétacées, de même qu'il y a passage des Gymnospermes aux Cryptogames vasculaires par les Cycadacées (V. les caractères de ces groupes aux mots correspondants).

Avions-nous tort de dire au début que la question de la gymnospermie est beaucoup plutôt une question de mots que de faits? F. Heim.

Bibl. : Ne pouvant citer tous les travaux relatifs à cette question, dont la bibliographie est extrêmement riche, nous nous contentons d'indiquer ceux-là seuls qui nous paraissent d'une importance capitale : H. Baillon, *Adansonia*, I, V. — *Hist. des pl.*, CX, CXI, CXII. — Strasburger, *Angiosp. und Gymnosp.*, 1879. — Belajeff, *Zur Lehre von dem Pollenschlauche der Gymn.*, dans *Berichte der deutsch. bot. Gesell.*, t. XI, p. 280.

GYMNOTE (*Gymnotus*, Cuv.) (Ichtyol.). Genre de poissons osseux (Téléostéens) de l'ordre des Physostomes et

de la famille des Gymnotidæ, caractérisés par l'absence de nageoires caudale et dorsale, par l'anale étendue jusqu'au niveau de la queue, des dents coniques sur une seule rangée, la peau nue. Ce genre ne comprend qu'une seule forme, le *Gymnotus electricus*, souvent de 2 m. de long. Cet animal possède un appareil électrique consistant en deux paires de corps placés longitudinalement et immédiatement sous la peau : une paire se trouve sur le haut du corps, l'autre le long de la nageoire anale. Il forme une



Gymnotus electricus.

masse d'un rouge jaunâtre clair, molle et gélatineuse ; ce corps est formé de faisceaux longitudinaux, constitués eux-mêmes par un grand nombre de petites plaques membraneuses, placées les unes à côté des autres et situées horizontalement ; elles sont divisées par des membranes longitudinales. Le bord externe du septum est presque parallèle à la direction de l'axe longitudinal du corps et consiste en de minces membranes qui cloisonnent l'organe et le subdivisent en une infinité de cellules. Les petites cellules, de forme prismatique, renferment une matière mucilagineuse. L'appareil est innervé par un nombre considérable de nerfs qui viennent des rameaux antérieurs des spinaux. Les gymnotes donnent leur commotion à volonté ; l'action électrique de leur organe paraît être uniquement sous l'influence directe du cerveau et du cœur. Dans tous les cas, l'action se comporte comme les courants électriques de conducteurs chargés d'une bouteille de Leyde ou d'une pile voltaïque. C'est à l'aide de cette faculté qu'ils tuent et paralysent les animaux dont ils se nourrissent et qui, lorsqu'ils se trouvent dans la zone d'action d'une décharge, sont infailliblement frappés et viennent flotter inanimés à la surface de l'eau. ROCHBR.

BIBL. : SAUVAGE, dans BREHM, éd. fr. — GUNTHER, *Study of Fishes*.

GYMNURE (*Gymnura*). I. ZOOLOGIE. — Genre de Mammifères insectivores créé par Vigors et Horsfield (1828) pour un animal qui se rattache à la famille des Hérissons (*Erinaceidæ*), mais doit former dans cette famille une sous-famille à part (*Gymnurinæ*) caractérisée par sa dentition et l'absence d'épines dans le pelage. La formule dentaire est la suivante :

$$i\,\frac{3}{3},\ c\,\frac{1}{1}\ pm\,\frac{4}{4},\ m\,\frac{3}{3} \times 2 = 44 \text{ dents},$$

c.-à-d. huit dents de plus que les Hérissons qui n'ont que 36 dents, par suite de réductions portant sur les incisives et les prémolaires. Cette dentition indique un type plus ancien et moins spécialisé que celui des Hérissons : parmi les Insectivores actuels, les *Talpidæ* seuls ont encore 44 dents. Le GYMNURE DE RAFFLES (*Gymnura Rafflesi*) est un animal de la taille d'un grand Rat avec une longue queue nue et un long nez mobile. Son pelage est soyeux, non épineux et d'un gris foncé. Il habite Sumatra et la presqu'île de Malacca, vivant ordinairement à terre où il fait la chasse aux vers et aux insectes. Une seconde espèce remarquable par sa couleur entièrement blanche, et d'ailleurs semblable (*G. alba* ou *candida*), est propre à Bornéo. — On place dans un genre distinct, sous le nom d'*Hylomys*, une petite espèce à queue courte qui habite la Birmanie, Malacca et Java (*H. suillus*). Une variété à raie dorsale plus foncée que le reste du pelage habite les monts Kina-Balu dans l'île de Bornéo.

II. PALÉONTOLOGIE. — Il a existé en France, à l'époque tertiaire, des Insectivores assez voisins des Gymnures et présentant la même formule dentaire. Le *Neurogymnurus cayluxi* (Filhol) est des phosphorites éocènes du Quercy, et le *Cayluxotherium elegans* du même auteur n'en diffère pas. Deux autres espèces du même gisement ont été nommés par Lydekker *N. major* et *N. minor* (V. INSECTIVORES).

GYMPIE. Ville d'Australie, colonie de Queensland, district de Burnett, située dans une vallée des montagnes d'Aguilar, où naît le Mary River qui se jette dans la baie d'Hervey ; 5,000 hab. environ, en comptant les mineurs établis tout autour de la ville. Gympie est reliée par un chemin de fer au port de Maryborough qui en est éloigné de 87 kil. La ville est surtout bâtie en longueur : la grande rue s'étend sur 5 kil. environ, et les maisons, bâties d'une manière hâtive avec des matériaux très divers, présentent un aspect bizarre. En 1867, on a découvert des mines d'or très riches à Gympie ; on les a exploitées avec succès depuis cette époque. D'autres gisements (cuivre, argent, nickel, bismuth) font tort aussi à l'agriculture et à l'élevage du bétail auxquels le pays se prête très bien.

GYNANDRE (Térat.) (V. HERMAPHRODISME).

GYNANDROPSIS (Bot.). Genre de Capparidacées, établi par de Candolle et qui ne forme plus qu'une section du genre *Cleome* (V. ce mot).

GYNÉCÉE. I. ANTIQUITÉ. — Les Grecs appelaient ainsi (γυναικεῖον) l'appartement réservé où habitaient les femmes : le mari seul avait le droit d'y pénétrer. Le gynécée était séparé des autres appartements et placé en général à l'arrière de l'habitation. Il se composait essentiellement d'une grande pièce (οἶκος), sorte de salon où la femme passait une grande partie de son temps ; de la chambre à coucher ou θάλαμος, et d'une pièce où les esclaves, attachés au service de la femme, se tenaient ; c'était l'ἀμφιθάλαμος. Les femmes, en Grèce, avaient très peu de liberté et vivaient très retirées (V. FEMME). Leur condition n'était pas beaucoup plus libre que celle des femmes musulmanes. A Athènes, on avait institué un clan de magistrats, nommés γυναικονόμοι, qui veillaient au maintien des bonnes mœurs des femmes.

A Rome, le mot de gynécée n'avait pas le même sens qu'en Grèce, et cela tient à la plus grande liberté des femmes dans la civilisation romaine, où elles partageaient la vie commune avec leur mari. Les gynécées étaient des maisons, sortes de magasins que les empereurs possédaient dans diverses villes, destinées à servir de garde-meuble et de garde-robe. Des ateliers y étaient installés où des ouvriers, hommes et femmes, travaillaient, soit contre un salaire, soit comme punition, aux ameublements impériaux. La direction de ces maisons appartenaient aux *procuratores gynæciorum*, fonctionnaires qui étaient spécialement affectés à leur surveillance.

II. BOTANIQUE (V. PISTIL).

GYNÉCOCRATIE (V. FAMILLE, t. XVI, p. 1149, et FEMME, § *Politique*).

GYNERIUM. I. BOTANIQUE. — (*Gynerium* H. B.). Genre de Graminées, du groupe des Festucées, caractérisé par les épillets dioïques, formés d'un plus ou moins grand nombre de fleurs lâchement groupées, dont les mâles ont trois étamines et dont les femelles sont entourées de longs poils naissant de l'axe même des épillets, mais le plus souvent des glumes. Les trois espèces connues sont de grandes et belles plantes américaines, à feuilles souvent très longues et rapprochées en grand nombre à la base de la plante. L'une d'elles, *G. argenteum* Nees (*Arundo dioica* Spr.) est bien connue sous le nom de Graminée des Pampas. On la cultive fréquemment dans les jardins et les parcs où elle produit le plus bel effet par ses grandes inflorescences d'un blanc argenté. Ces inflorescences une fois desséchées sont teintes en rouge, en vert, en brun, en jaune, etc., pour l'ornement des appartements. Ed. LEF.

II. HORTICULTURE. — Le *G. argenteum* Nees convient pour l'ornementation des jardins paysagers et des pelouses. Planté en terrain frais et profond, il se développe rapidement. Dans le Nord, il est bon de rassembler des feuilles

sèches au pied des touffes pour les garantir des fortes gelées. On le multiplie en automne ou au printemps par éclats des touffes. G. B.

GYNOBASE (Bot.). L'organe charnu ou *disque* (V. ce mot) sur lequel l'ovaire paraît inséré chez les Labiées et les Borraginées. Chez les Labiées, le style, dit *gynobasique*, grâce à la forte courbure de la partie dorsale du carpelle, paraît naître de la base de l'ovaire. On observe un fait analogue chez les Ochnacées et les Rutacées.

GYNOCARDIA. I. Botanique. — (*Gynocardia* R. Br.). Genre de plantes de la famille des Bixacées et du groupe des Pangiées. L'unique espèce, *G. odorata* R. Br. (*Chaulmoogra odorata* Roxb.), est un arbre à feuilles alternes, à fleurs dioïques, solitaires ou disposées en cymes. Les fleurs femelles ont de cinq à quinze staminodes et un ovaire sessile à six placentas multiovulés. Le fruit est une grosse baie renfermant de nombreuses graines albuminées. Le *G. odorata* croît aux Indes orientales et dans les îles Malaises. Ses graines, d'un gris jaunâtre ou brunâtre, fournissent, par expression, une huile fixe qui se vend communément dans les bazars indiens. Cette huile est douée de propriétés émétiques, mais on l'emploie surtout, comme topique, dans le traitement des maladies de la peau. Ed. Lef.

II. Thérapeutique. — Les semences écrasées du *Gynocardia odorata* sont d'un usage fréquent dans la médecine populaire des Indiens, qui les emploient contre les affections de la peau, mélangées à du beurre chauffé, de façon à faire une pâte homogène. On en retire, par expression, une huile particulière qui porte le nom d'*huile de chaulmoogra*. C'est un liquide épais et visqueux, d'une odeur et d'une saveur spéciales, qui, employé sous forme de pommade ou d'emplâtre, provoque une dermite artificielle. Cette dermite substitutive est un excellent modificateur de maladies cutanées anciennes (eczéma lichénoïde, lupus tuberculeux, etc.). Dans la lèpre, l'huile de chaulmoogra produit des effets rapides à l'intérieur sous forme de capsules, ou pure à la dose de 6 à 8 gouttes deux fois par jour et en augmentant progressivement la dose jusqu'à une cuillerée à café. On doit, autant que possible, proscrire, pendant toute la durée du traitement, les viandes salées ou épicées, les acides et les mets sucrés. Le beurre et les aliments huileux favorisent, au contraire, l'action du médicament. Dr Cab.

GYNO-DIOÏQUES (Plantes). Darwin désigne ainsi les plantes chez lesquelles on trouve des fleurs hermaphrodites et des fleurs femelles sur deux pieds différents de la même espèce (Thym, *Satureia*, *Origanum*, *Mentha*, *Glechoma*, etc.). Ce groupe comprend une partie de la polygamie de Linné.

GYNOPHORE (Bot.). C'est le réceptacle floral allongé en colonne portant au sommet le gynécée et plus bas les autres parties de la fleur ; les éléments de l'androcée accompagnent parfois le gynécée (*Lychnis*) ; le calice est toujours inséré plus bas. Quand le fruit est mûr, la colonne s'appelle *carpophore*.

GYŒNGYŒS. Ville de Hongrie, située dans le comitat de Heves. Ses 16,000 hab. sont occupés aux travaux de la vigne, de l'agriculture et de l'industrie. C'est aussi un centre de baigneurs et maintenant de touristes. Plusieurs sources importantes jaillissent dans le voisinage. L'église des Franciscains est un curieux monument du xve siècle, et le comité de la section Mátra de la société hongroise des Karpates réside à Gyœngyœs.

GYŒNGYŒSI (Stefan), poète hongrois, né vers 1625, mort en 1704. Secrétaire du comte François Vesselányi, il remplit des fonctions de représentant et de vice-comte de Soprony. Mais ce qui fait son importance historique, c'est qu'il compte au premier rang parmi les fondateurs de la poésie magyare. Ses poèmes de la *Vénus de Murányi* (Maria Szécsy, héroïne contemporaine) (1664), de *Jean Kemény* (1693), etc., sont remarquables par une richesse d'imagination toute populaire. Un choix de ses œuvres a été publié par F. Toldy (Pest, 1864, 2 vol.).

GYŒR (V. Raab).

GYŒRY (Guillaume), poète et écrivain hongrois, né à Raab le 7 janv. 1838. Concurremment à des études de théologie qui l'ont conduit à devenir pasteur à Budapest, il s'est livré aux études philologiques et littéraires les plus variées. Le public magyar lui est redevable de traductions qui l'ont initié à la littérature suédoise et à la littérature espagnole. Ses traductions dramatiques, certaines pièces de Calderon, par exemple, ont été représentées sur le théâtre national, mais c'est en interprétant le vieux poème scandinave, le *Frithioff Saga* (1867), qu'il a fondé sa réputation.

GYOMA. Bourg de Hongrie, situé dans le comitat de Békés. Ses 10,160 hab., Magyars catholiques ou protestants, s'adonnent à l'agriculture, très prospère en cette région.

GYP. Pseudonyme de la comtesse de *Martel* (V. ce nom).

GYPAÈTE (Ornith.). Les Gypaètes se distinguent des *Aigles* (V. ce mot) par leur physionomie, par la conformation de quelques-unes des pièces de leur squelette et par



Gypaète barbu.

leurs mœurs. Aussi sont-ils classés aujourd'hui, non pas seulement dans un genre particulier (*Gypaetus*) mais dans une famille distincte (*Gypaetidæ*) de l'ordre des *Rapaces* (V. ce mot et Oiseaux de proie). Leur bec, plus allongé que celui des Aigles, a toute sa portion basiliaire cachée sous de longues soies, dirigées horizontalement, qui recouvrent la cire et masquent les ouvertures nasales percées obliquement. Leur face et leur gorge sont duveteuses, tandis que la nuque et le cou sont garnis de plumes bariolées rappelant celles des *Pygargues* (V. ce mot). La queue est étagée, comme chez ces derniers Rapaces ; les ailes sont plus longues et plus aiguës que chez les *Vautours* (V. ce mot) et les tarses sont courts, robustes et complètement emplumés. Le sternum des Gypaètes est aussi plus large, plus fortement bombé, mais pourvu d'une carène, moins saillant que celui des Aigles, et présente, près de son bord postérieur, des fenêtres ovales moins développées que chez les Vautours européens.

Enfin, sous le rapport des mœurs et du régime, les Gypaètes s'éloignent quelque peu des Aigles pour se rapprocher des Vautours. En Afrique, ils se repaissent volontiers de charognes, et dans les Alpes et les Pyrénées ils font surtout leur proie des animaux abattus ou qui ont roulé dans des précipices. S'ils peuvent enlever de jeunes agneaux et s'ils méritent ainsi leur nom de *Lœmmergeier* (Vautour des agneaux), ils ont des serres trop faibles pour capturer des Chamois et des Bouquetins adultes, et s'ils

défendent du bec et des ongles leurs petits contre toute entreprise, ils sont probablement incapables d'emporter de jeunes enfants dans leur aire, comme on l'a prétendu.

Cette aire, large de plus d'un mètre et toute en proportion, est formé d'un lacis de grosses branches et de brindilles et tapissé intérieurement de crins, de poils et de fibres végétales. Elle est toujours placée sur les rochers les plus inaccessibles. Dès les premières semaines du printemps la femelle y dépose un ou deux œufs blancs ou jaunâtres, à coquille rugueuse. Les petits, couverts d'abord d'un duvet blanchâtre, sont élevés avec sollicitude par les deux parents durant plusieurs semaines et n'acquièrent qu'assez tard leur livrée définitive qui dans l'espèce européenne (*Gypaetus barbatus* L.) est d'un blanc pur ou roussâtre, sur les parties inférieures du corps, sur le cou et sur la tête, à l'exception des joues, traversées sur une bande noire, et d'un brun grisâtre lustré sur le dos, les ailes et la queue. On remarque d'ailleurs de notables variations de couleurs parmi les individus adultes, variations dont quelques-unes proviennent, dit-on, de la nature du terrain sur lequel vivent les Gypaètes.

Le Gypaète barbu, appelé aussi *Læmmergeier*, *Vautour des Alpes* ou *Vautour doré*, habite les montagnes de l'Europe centrale, méridionale et orientale, de l'Asie Mineure, de l'Asie intérieure et du N. de la Chine. Il est remplacé dans le N.-E. et dans le S. de l'Afrique par une espèce ou plutôt par une race peu tranchée, appelée *Gypaetus ossifragus* Rüpp. E. OUSTALET.

BIBL. : VIEILLOT et OUDART, *Galerie des Oiseaux*, pl. 8. — BREHM, *Vie des animaux*, éd. franç., *Oiseaux*, par Z. GERBE, t. I, p. 452.

GYPIDULA (Paléont.) (V. RHYNCHONELLE).

GYPOHIERAX (Ornith.). Sous le nom de *Gypohierax* Rüppel a désigné un genre de *Rapaces* (V. ce mot) dont le type et l'unique espèce est le Vautour d'Angola (*Angola*



Gypohierax angolensis.

Vulture de Pennant (*Tour in Wales*, 1778, t. I, p. 307, pl. 16) qui, en réalité, n'est nullement un Vautour, mais un oiseau de proie voisine des *Pygargues* (V. ce mot). Le *Gypohierax angolensis* est à peu près de la taille d'une Buse et porte une livrée blanche, marquée de noir sur les épaules, le bout des ailes et la queue. Les côtés de sa tête sont dénudés et de couleur chair, ses pattes roses, son bec brunâtre avec la cire grise. Il habite la côte occidentale d'Afrique, depuis la Sénégambie jusqu'au pays d'Angola et certains points de la côte orientale, notamment les parages de Zanzibar. E. OUSTALET.

BIBL. : C.-R. GRAY et MITCHEL, *Genera of Birds*, 1844, pl. 4. — R.-B. SHARPE, *Cat. B. Brit. Mus.*, 1874, t. I, p. 312. — BARBOZA DU BOCAGE, *Ornith. d'Angola*, 1877, t. I, p. 39.

GYPS (Ornith.). Genre créé par Savigny pour le Vautour fauve (*Vultur fulvus* Gm.) de l'Afrique septentrionale et de l'Europe orientale et méridionale et pour quelques autres espèces qui diffèrent des Vautours ordinaires (V. VAUTOUR) par leurs formes moins variées, leur tête plus effilée, leur cou plus grêle et revêtu, de même que la tête, d'un duvet court et laineux. E. OUSTALET.

GYPSE. I. Minéralogie. — Sulfate de chaux hydraté ($CaSO^4 + 2HO$). Monoclinique, $mm = 111°\,30'$, ph^1 ($113°\,51'$). Les formes les plus fréquentes dans les cristaux sont les suivantes : g^1, m, g^3, a_3, p. Macles fréquentes parallèles, soit à h^1, soit à $a^1/_2$ (les cristaux présentant cette dernière macle ont souvent leurs arêtes courbes, et leur groupement constitue les *cristaux en fer de lance*, bien connus des environs de Paris). Clivages, parfait suivant g^1, donnant des lames miroitantes, facile et vitreux suivant h^1, fibreux suivant p. Les lames de clivages sont flexibles ; elles sont rayées par l'ongle. Densité, 2,31 à 2,33. Le plan des axes optiques est parallèle à g^1 et passe dans un plan perpendiculaire à cette face à 80° C. La bissectrice aiguë est positive et fait dans g^1 un angle de 52° avec l'arête verticale $2E = 95°$ environ à 20°. L'angle des axes optiques varie beaucoup avec la température. Dispersion inclinée énergique. Les cristaux de gypse sont incolores et transparents ; les diverses couleurs, prises occasionnellement par ce minéral, sont dues à des interpositions de matières étrangères. Au chalumeau, décrépite, donne de l'eau, blanchit, puis fond difficilement en émail blanc. Sur le charbon, le minéral se transforme en sulfure de calcium blanc. Soluble dans 380 à 460 fois son volume d'eau, peu soluble dans les acides. Les beaux cristaux de gypse proviennent des mines de soufre de Sicile, des mines de sel de Bex (Suisse) et d'une façon plus générale des fissures de gypses que l'on trouve en abondance dans les formations sédimentaires (surtout triasiques et tertiaires) d'un grand nombre de localités. Ces gypses sont parfois grenus et translucides (*albâtre*, *gypse saccharoïde*) et employés dans l'ornementation ; plus souvent, ils sont compacts et calcarifères (pierre à plâtre des environs de Paris). C'est dans ces masses compactes que l'on trouve des variétés fibreuses ou soyeuses, des variétés cristallines jaunâtres (*pied d'alouette* de Montmartre, lentilles de gypse *en fer de lance*). Le gypse est exploité pour la fabrication du plâtre. LACROIX.

II. Géologie. — ETAGE DU GYPSE (V. EOCÈNE).

III. Industrie (V. PLÂTRE).

GYPSERIE (Archit.). Ouvrage qui, comme son nom l'indique, est fait de gypse ou de plâtre, le plus souvent pur. Cette sorte d'ouvrage fut beaucoup employé dans l'antiquité pour liaisonner ou revêtir les constructions et pour faire les moules de figures ou d'ornements sculptés. En France, où le plâtre est si abondant et de si bonne qualité, on en fit au moyen âge plus encore que de nos jours, des cloisons moulurées, ajourées et ornées ; des manteaux de cheminée, des consoles et d'autres membres d'architecture. (V. PLÂTRE). Ch. L.

GYPSOPHILA. I. BOTANIQUE. — (*Gypsophila* L.). Genre de Caryophyllacées, du groupe des Lychnidées, composé d'herbes annuelles ou vivaces dont les fleurs petites et très nombreuses, ordinairement disposées en panicules, ont un calice campanulé ou turbiné à cinq lobes et à cinq nervures, cinq pétales non onguiculés et dix étamines disposées sur deux rangs. — On connaît une quarantaine d'espèces de *Gypsophila*, disséminées dans l'Europe tempérée et australe, la région méditerranéenne et l'Asie extratropicale. Le *G. paniculata* L., de la Sibérie, est cultivé comme ornemental et très recherché pour faire des bouquets, à cause de ses petites fleurs blanches et délicates disposées en panicules très élégantes. Le *G. Struthium* L. ou Saponaire d'Espagne, espèce de la région méditerranéenne, fournit au commerce la racine de Saponaire d'Egypte ou d'Orient employée pour le dégraissage des laines et qui sert à l'extraction de la *saponine* (V. ce mot). Ed. LEF.

II. Horticulture. — Les Gypsophiles se cultivent en bordure, en corbeille ou par petits groupes sur les plates-bandes. Ces gracieuses plantes se couvrent, au printemps et en été, de fleurs très recherchées pour la confection des bouquets. On les multiplie de graines. Semer en place, au printemps ou en automne, ou encore en pépinière en automne, repiquer le plant en planches abritées et mettre en place au printemps. G. B.

GYRACANTHUS (Paléont.). Ces poissons, du terrain carbonifère, sont connus par des épines de deux types, dont l'une devait être libre et l'autre faire partie d'une nageoire. Cette dernière est allongée, forte, plus ou moins recourbée, ornée de côtes parallèles, obliques, transverses, disposées en chevrons; la pointe de l'épine est lisse. L'épine est large, latéralement comprimée, à section triangulaire, ornée de quelques tubercules arrondis. E. S.

Bibl. : Agassiz, *Poiss. foss.*, t. III, p. 17. — Smith Woodward, *Cat. Foss. fishes British Museum*, 1891, t. II.

GYRATION (Méc.). Si l'on appelle M la masse d'un corps, μ son moment d'inertie pris par rapport à un axe et si l'on pose $\mu = Mk^2$, k sera ce que l'on appelle le rayon de gyration du corps par rapport à l'axe.

GYRIN. I. Entomologie. — (*Gyrinus* Geoffr.). Genre de Coléoptères qui a donné son nom à la famille des Gyrinides, placée à la suite des Dyticides (V. Dytique) dans la grande division des *Carnivora*. Cette famille, très naturelle et très homogène, constitue en même temps un des groupes les plus aberrants et les plus curieux comme structure parmi tous les Coléoptères. Le corps est ovalaire, plat en dessous, avec la tête très grosse, emboîtée dans le prothorax, qui est trapézoïdal, et pourvue de deux paires d'yeux superposées, l'une supérieure, l'autre inférieure. Les antennes, très courtes, sont formées de onze articles, dont le premier creux, écailleux et demi-sphérique, renferme toute la base du second ; celui-ci est triangulaire, légèrement concave, cilié sur les bords et en forme d'oreillette dirigée en dehors. Les neuf articles suivants, plus ou moins soudés et



Gyrinus natator L. (vu en dessus et en dessous).

cylindriques, forment dans leur ensemble une massue serrée, allongée, souvent comprimée. L'écusson, quand il est apparent, est toujours très petit et triangulaire. Les élytres sont arrondies, tronquées ou même épineuses au sommet, avec les épipleures très larges emboîtant très exactement les côtés du corps. Les pattes antérieures, normalement constituées et souvent fort longues, servent à la préhension des aliments. Leur tarse aplati est, chez les mâles, dilaté et garni de cupules pétiolées très petites. Quant aux pattes intermédiaires et postérieures, elles sont très courtes, très comprimées, élargies en forme de rames. — Tous les Gyrinides vivent dans l'eau, comme les Dyticides, mais ils se tiennent presque toujours à la surface, où on les voit réunis en groupes plus ou moins nombreux, souvent composés de plusieurs espèces, décrire des courbes rapides et s'entre-croiser dans tous les sens. De là leur nom vulgaire de *Tourniquets*. La plupart recherchent les eaux courantes et même les torrents. Quand on les saisit, ils sécrètent un liquide laiteux d'une odeur forte et des plus désagréables. D'après l'essai monographique publié par le docteur Régimbart dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 1882, p. 379, on en connaît plus de 250 espèces, très inégalement réparties dans huit genres, dont les principaux sont : *Gyrinus* Geoffr., *Orectochilus* Lacd. et *Dineutes* Mac Leay.

Les *Gyrinus* sont répandus dans le monde entier, surtout dans les régions tempérées. Leur prothorax est marqué, plus ou moins nettement, d'un sillon médian transversal et de deux sillons latéraux un peu courbés en S, et leurs élytres présentent dix séries de points, les externes souvent enfoncées et canaliculées, les internes souvent obsolètes. L'espèce type, *G. natator* L., que nous figurons, est très commune dans les eaux stagnantes et courantes. Elle est d'un noir vernissé un peu bleuâtre, avec les bords latéraux bronzés, le bord réfléchi des élytres, la bouche, les pattes et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé.

Les *Orectochilus*, au contraire, ont un facies spécial qui les fait immédiatement reconnaître. Leur forme est en général allongée, fortement convexe ; le prothorax et les élytres sont garnis, sur les côtés, d'un duvet grisâtre argenté, doré ou roux, et leur abdomen se termine en pointe, ce qui contraste avec la large tromature des élytres. Ils se rencontrent surtout en Asie et dans l'archipel Indo-Malais. Une seule espèce, *O. villosus* Müll., habite l'Europe, la région méditerranéenne et la Sibérie. On la rencontre dans plusieurs localités du bassin de la Seine ; elle recherche exclusivement les eaux courantes.

Quant aux *Dineutes*, ils sont totalement étrangers à l'Europe. Ils renferment les plus grandes espèces de la famille. Tous sont remarquables par le grand développement des pattes antérieures et par la dépression destinée à loger les pattes postérieures. Les espèces connues, au nombre d'une quarantaine, sont disséminées en Asie, en Afrique et en Amérique. Le *D. vittatus* Germ. est très répandu aux Etats-Unis. Ed. Lef.

II. Paléontologie. — Les premiers Insectes de cette famille se montrent dans le lias de Suisse et d'Angleterre (*Gyrinites antiquus* de Schambelen en Argovie), mais ils sont rares jusqu'à l'époque tertiaire où les genres *Gyrinus*, *Dineutes*, *Gyrinoïdes* se trouvent à Œningen, dans le miocène (*Dineutes longiventris* Heer) et dans l'ambre. Trt.

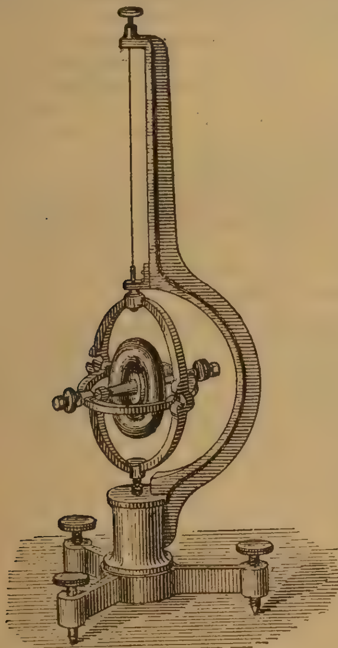
GYROCERAS (Paléont.). Genre de Céphalopodes fossiles, de la famille des *Nautilidæ* (V. Nautile), caractérisé par une coquille en spirale lâche formée d'un seul ou d'un petit nombre de tours enroulés dans un même plan, mais ne se touchant pas. La section transversale est ronde, elliptique ou triangulaire. La dernière loge occupe seulement un tiers du dernier tour. L'ouverture est simple, dilatée avec échancrures dorsale et ventrale. Les cloisons sont nombreuses. La coquille est ornée de fines lignes d'accroissement ou de tubercules et de côtes. On connaît 15 espèces du silurien, 17 du dévonien, 9 du carbonifère. Nous citerons *Gyroceras alatum* (Barrande), du silurien de Bohême. Trt.

GYROCORIS (V. Trichodine).

GYROMITRA (Bot.). Syn. : Mitre sinueuse. Genre de Champignons Dyscomycètes, de la famille des Pezizées, voisin des Morilles et des Helvelles, à asques cylindriques, à spores ovales, à disque ou chapeau difforme, portant des côtes flexueuses présentant de l'analogie avec les circonvolutions cérébrales, d'où son aspect ondulé, ridé, cannelé. Sa coloration va du brun au noir ou au noir brunâtre. Stipe blanc ou rouge pâle, comprimé ou anguleux, d'abord pourvu de moelle, puis creux et celluleux. Habitat : forêts de conifères en terrains sablonneux. Comestible. Saisons, printemps de préférence. Sur six espèces, trois sont américaines. Deux genres principaux : *G. esculenta* (Fries), comestible, très recherché, à chapeau bai ou noirâtre, à stipe haut de 2 à 5 centim. Habitat : bruyères, bois de conifères. *G. gigas*, rare, comestible, à chapeau blanc jaunâtre ou ochracé, irrégulier, très variable de forme. Stipe blanchâtre, de 4 à 7 centim. Habitat : bois moussus.

GYRONDE. Torrent des Alpes (V. Alpes [Hautes-], t. II, p. 475).

GYROSCOPE (Phys.). Petit appareil imaginé par Foucault pour mettre en évidence le mouvement de rotation de la terre. L'emploi du gyroscope repose sur ce principe de mécanique que lorsqu'un corps, qui n'est soumis à aucune force extérieure, est animé d'un mouvement de rotation autour d'un de ses axes principaux d'inertie, cet axe doit rester parallèle à lui-même si l'on vient à déplacer le corps d'une manière quelconque, tout en laissant l'axe libre de prendre toutes les directions. Si donc, on imagine qu'une toupie soit suspendue de manière à être soustraite à l'action de la pesanteur, et de façon que son axe de rotation puisse s'orienter dans tous les sens, il arrivera que cet axe conservera une direction fixe dans l'espace, quoiqu'il soit entraîné par le mouvement de la terre ; par conséquent, il semblera se déplacer par rapport aux objets terrestres, et son mouvement relatif sera le même que celui des directions fixes du ciel, c.-à-d. qu'il semblera tourner comme les étoiles autour de l'axe du monde, dans le sens du mouvement diurne et dans une période de vingt-quatre heures sidérales. Le gyroscope de Foucault n'est pas autre chose qu'une toupie ainsi suspendue. La toupie est formée d'un tore de cuivre ; les deux extrémités de son axe viennent se fixer dans un anneau suspendu horizontalement aux deux extrémités du diamètre perpendiculaire à l'axe du tore, de sorte que celui-ci peut prendre toutes les inclinaisons possibles sur l'horizon ; enfin, les deux pivots de ce premier anneau reposent sur un deuxième anneau, dont le plan est vertical et qui peut tourner lui-même autour de la verticale, car il porte à sa partie inférieure un pivot reposant sur une crapaudine fixe, en même temps qu'il est suspendu par un fil métallique. Il s'ensuit que son plan, et par suite l'axe du tore, peut s'orienter dans les azimuts. Il résulte donc de ce mode de suspension que l'axe du tore est entièrement libre ; de plus, il est évidemment en équilibre dans toutes ses positions. Tout l'appareil est supporté par un pied muni de trois vis calantes. Pour faire l'expérience, on commence par imprimer au tore de cuivre un mouvement rapide en le portant sur un mécanisme spécial de rouages, puis on le place sur ses supports dans le premier anneau. On reconnaît alors que l'axe du tore semble décrire un cône autour de la ligne des pôles, et sa vitesse de rotation apparente est précisément celle qui conduirait à un tour entier par vingt-quatre heures. Si l'on supprime l'anneau intérieur horizontal ou, ce qui revient au même, si l'on fixe l'axe du tore aux mêmes points où cet anneau repose sur l'autre, l'axe du tore ne pourra plus se déplacer que dans un plan horizontal. L'expérience et la théorie indiquent qu'il exécute alors une série d'oscillations autour de la méridienne sur laquelle il vient finalement se fixer quand les frottements ont absorbé ce mouvement oscillatoire, pourvu, toutefois, que la rotation de la toupie dure assez longtemps. Si, au contraire, on fixe l'anneau vertical dans un plan perpendiculaire au plan méridien, l'axe du tore ne pourra plus se déplacer que dans ce plan méridien. On le voit alors venir se fixer, après plusieurs oscillations, dans la direction même de l'axe du monde. Des cercles divisés permettent de relever avec précision la position du tore, de sorte qu'on peut, à l'aide de cet instrument et sans aucune observation astronomique, déterminer la position du plan méridien, celle de l'axe du monde et par suite la latitude.


Gyroscope de Foucault.

M. Trouvé a imaginé, en 1865, une disposition au moyen de laquelle l'électricité actionne le gyroscope de Foucault pendant un temps assez considérable pour permettre de faire une série prolongée d'observations. M. de Fonvielle a construit aussi un gyroscope électrique composé d'une aiguille de fer doux ou d'un disque de même métal en équilibre sur un pivot et placé à l'intérieur d'un cadre galvanométrique à travers lequel on fait passer un courant d'induction fourni par une bobine dont l'induit et l'inducteur ont la même résistance. Lorsqu'on approche le pôle d'un aimant de l'aiguille ou du disque, cette partie mobile se met à tourner. L. Knab.

GYROSCOPIQUE (Toupie) (V. Toupie et Gyroscope).

GYROWETZ (Adalbert), compositeur allemand, né à Budweiss (Bohême) le 19 févr. 1763, mort à Vienne le 15 août 1849. Elève de Sala (à Naples) et de Mozart, il fut extrêmement fécond, mais sans aucune originalité. On trouvera, dans son autobiographie (Vienne, 1848), des détails sur sa jeunesse et ses voyages, dans Fétis la liste de ses 30 opéras et de ses 50 recueils de musique instrumentale. Rien n'en a survécu.

GYSELS, GYSSELS, GYSSEL, GYSEN, GYZEN ou **GYZENS** et les mêmes mots avec *ij* (Peter), peintre flamand, né à Anvers en 1621, mort à Anvers en 1690 ou 1691. Il fut inscrit dans la gilde de Saint-Luc comme élève de J. Bauts ou Boots, et reçu franc maître en 1649. Il a peint des paysages, des tableaux de fleurs et de fruits et des natures mortes. Le musée de Berlin possède deux paysages de lui. On trouve à Anvers, à Bruxelles, à Munich, à Saint-Pétersbourg, etc., des tableaux de lui ayant pour sujet du *gibier mort*. Son talent, sans être supérieur, est remarquable. Il a signé *P. Gyssels* une *Vue de ville* du musée d'Amsterdam, et *Peter Gysels* un *Jardin* avec figures et objets de nature morte, du musée de l'Ermitage. Ces deux formes très voisines sont d'accord avec les documents d'archives et montrent que les orthographes par *n* sont erronées. E. Durand-Gréville.

GYSIS (Nicolas), peintre grec, né le 1er mars 1842, dans l'île de Tinos (Cyclades). Il fit ses premières études à l'école des arts d'Athènes. En 1865, il vint à Munich pour les y achever, à l'école des beaux-arts de cette ville, sous la direction de Piloty. Parmi ses toiles principales, on cite : *le Pèlerinage ; les Fiançailles d'enfants ; l'Art entouré de ses génies ; les Contes de la Grand'Mère ; Harmonie de printemps ; Carnaval en Grèce*. M. Gysis a exposé à plusieurs reprises au Salon de Paris et à l'Exposition universelle de 1889.

GYTHION (Géogr. anc.). Ville maritime de la Laconie, au S.-O. de l'embouchure de l'Eurotas. Son importance date de la période dorienne ; ce fut le port de l'Etat spartiate. L'amiral athénien Tolmidas le brûla (455 av. J.-C.). Epaminondas l'assiégea (370). Nabis accrut ses fortifications ; Flamininus s'en empara (195 av. J.-C.). Ce devint une des principales cités des *Eleuthérolaconiens* (V. Laconie). Les ruines de Gythion se voient à *Paléopoli*, au N. de Marathonisi ; elles datent surtout de l'époque romaine. — En face de la ville était l'îlot de *Cranaé*, où la légende plaçait la scène de l'enlèvement d'Hélène par Pâris.

GYULA (forme magyare du nom de *Julius*, *Julia*). Nom de plusieurs localités de la Hongrie, mais surtout d'une ville située dans le comitat de Békés, et qui est le chef-lieu de ce comitat. Ses 18,000 hab. sont Magyars,

Allemands ou Roumains, et les quatre paroisses catholique, luthérienne, réformée, grecque sont considérables toutes les quatre. Gyula est un centre agricole florissant; la noble famille Wenckheim y possède un beau château.

GYULAI (Paul), poète et critique hongrois, né en 1826 à Kolozsvár. Ses études dans sa ville natale furent complétées par des séjours à Berlin et à Munich et par un voyage en Occident qu'il fit avec son jeune élève, le comte Thomas Nádasdy. Etabli à Budapest en 1862, après avoir enseigné quelque temps à Kolozsvár, il s'est mis, depuis vingt-cinq ans par ses nombreux travaux, à la tête de la littérature magyare tout entière; le gouvernement a donné à cette situation une confirmation éclatante en élevant Paul Gyulai, devenu déjà secrétaire de l'Académie et professeur de littérature magyare à l'université de Budapest, à la dignité de membre de la Chambre haute. Comme poète, il a publié plusieurs recueils pleins de charme et de sentiment, où parfois, comme dans son *Világos*, l'énergie populaire et patriotique vient s'associer à la mélancolie, et l'on attend de lui un grand poème satirique. Comme romancier, il a composé plusieurs petits chefs-d'œuvre traduits en anglais ou en allemand. Comme critique, il a, mieux que personne, fait connaître les grandes figures de son pays, entre autres Vœrœsmarty, Katona et Petœfi, son beau-frère. MM. Dóczy, Kertbény, Littrow ont fait connaître ses pièces principales au public allemand. Directeur de l'importante revue intitulée *Budapesti Szemle*, Paul Gyulai a encore édité avec M. Ladislas Arany, fils du grand poète et poète lui-même, la collection la plus récente et la meilleure des poésies populaires magyares (1872). E. S.

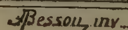
BIBL. : SCHWICKER, *Geschichte der ungar. Litteratur.*

GYULAI DE MAROS-NÉMETH ET NADASKA. Famille de la noblesse hongroise de Transylvanie, qui fut élevée à la dignité baronale en 1694, comtale en 1704 et se partagea en une branche aînée catholique et branche cadette protestante. Ses principaux membres appartenant à la branche aînée sont : *Samuel*, né à Nadaska en 1719, mort à Karlsburg le 24 avr. 1802, qui combattit dans les principales guerres du XVIIIe siècle. — Son fils *Ignace*, né à Hermannstadt le 11 sept. 1763, mort à Vienne le 11 nov. 1831, se distingua dans les guerres contre les Turcs et les Français, notamment à Menningen et à Hohenlinden, où il combattit Richepanse (1800). Il signa la paix de Presbourg avec le prince de Liechtenstein (1805), fut ban de Croatie, Dalmatie et Slavonie (1806), commanda en 1809 le IXe corps (Italie) et défendit la Carniole. Promu feld-maréchal en 1813, il commandait l'aile gauche à la bataille de Dresde; à celle de Leipzig, il assura les communications entre les armées de Schwarzenberg et de Blucher; à celle de La Rothière (Brienne), il eut le plus grand rôle et enleva la tête de pont de l'Aube (1er févr. 1814). Il fut ensuite gouverneur militaire de l'Autriche (1815), du Banat, de la Bohême (1823), de Vienne (1829), président du conseil de guerre (1830). — Son frère *Albert*, né à Ofen le 12 sept. 1766, mort à Pest le 17 avr. 1836, se distingua à la prise de Belgrade, eut l'initiative de la surprise nocturne de Tirlemont (1793), combattit les insurrections hongroises de 1800 et 1805, commanda en 1809 le VIIIe corps (Italie), dirigea la retraite par le val de Fella et remporta un succès à Wolfsbach, près de Tarvis. — *François*, fils d'Ignace, né à Pest le 1er sept. 1798, mort à Vienne le 1er sept. 1868. En 1848, il était feld-maréchal-lieutenant; il organisa la défense des côtes et sauva la flotte autrichienne. Appelé au ministère de la guerre (juin 1849-juil. 1850), il était avec l'empereur à la bataille du Raab et réorganisa l'armée après la soumission de la Hongrie. Il fut envoyé en Italie en qualité de commandant du Ve corps (Milan); sa morgue aristocratique le rendit impopulaire auprès des soldats. Il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques auprès des cours italiennes et même à Saint-Pétersbourg. Au début de la guerre de 1859, il fut nommé gouverneur de Lombardie et général en chef des forces autrichiennes en Italie. Il paraît avoir signalé dès le début l'insuffisance des effectifs. Après avoir passé le Tesin le 29 av., il resta immobile dans la Lomellina, laissant les Français réunir leurs forces. Après les échecs de Montebello et Palestro, il repassa le Tesin, attendant les Français du côté du Pô; la manœuvre de ceux-ci, qui franchirent le Tesin et le prirent en flanc, aboutit à la bataille de *Magenta* (V. ce mot). Gyulai fut destitué et passa le reste de sa vie à rédiger des écrits justificatifs. Il mourut sans enfants et son nom passa à son neveu le général d'Edelsheim.

BIBL. : *Der Krieg in Italien 1859* (3 vol. publiés par l'état-major autrichien, 1872-76).

LA
GRANDE ENCYCLOPÉDIE

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE



1. Ms. anglo-saxon du VIIe siècle.
2. Ms. visigothique du VIIIe siècle.
3. Ms. irlandais du VIIIe siècle.
4. Ms. visigothique du VIIIe siècle.
5. Ms. visigothique du IXe siècle.
6. Ms. français du XIIIe siècle.
7. Ms. français du XIIIe siècle.
8. Ms. français du XIIIe siècle.
9. Ms. français du XIVe siècle.
10. Ms. de Laon du XIVe siècle.
11. Ms. du Mont-Cassin, XVe siècle. Gothique de chœur.
12. Bible de Wittenberg, XVIe siècle.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

H

H. I. Phonétique. — Le *h*, qui est la huitième lettre de l'alphabet latin, représente dans cet alphabet la gutturale forte aspirée χ du grec. C'est ainsi que ces deux sons se correspondent dans *hu-mor* auprès de χυ-μός, sens radical « couler »; *hortus* auprès de χόρτος « enclos »; *humi* auprès de χαμαί « à terre »; *hirundo* auprès de χελιδών « hirondelle », etc. Toutefois, le phénomène de dégradation phonétique, qui a altéré en latin la plupart des aspirées primitives, n'a guère laissé à la lettre *h* que son aspiration même. Par là s'explique le fait que, dans les transcriptions latines des vocables grecs, elle tienne lieu de l'esprit rude, comme dans *hamaxa* auprès de ἅμαξα, *Helene* auprès de Ἑλένη, *hepta* auprès de ἑπτά, etc., alors que le groupe *ch* a été, dans la même langue, affecté à la représentation du χ, comme dans *chorus* auprès de χορός, *Achilles* auprès de Ἀχιλλεύς, etc.

La preuve, du reste, que l'aspiration même dont le *h* était le signe tendait à disparaître, résulte de la suppression fréquente de cette lettre déjà dans les plus anciennes inscriptions; on y trouve en effet *aruspex* pour *haruspex*, *eredes* pour *heredes*, *ostia* pour *hostia*, etc., et Quintilien nous apprend que les anciens écrivaient *aedus* et *ircus* au lieu de *haedus* et *hircus*, ce qui ne veut pas dire que, dans ces différents mots, le *h* provienne d'une addition postérieure; mais l'orthographe était devenue ambiguë à cause de la faiblesse du son initial, et c'est par archaïsme que les grammairiens rétablirent le *h* étymologique et primitif là où l'usage populaire commençait à le laisser tomber. On peut ajouter que l'altération identique dans les deux cas du préfixe *cum* (*co*) devant les mots commençant par une voyelle ou par *h* (*cohibeo* auprès de *coago*, etc.), ainsi que la chute fréquente d'un *h* interne devant une voyelle, comme dans *nil* pour *nihil*, *mi* pour *mihi*, etc., sont autant d'autres preuves de la réduction à néant, ou à peu près, du son représenté par la lettre en question, dès les plus anciennes périodes de la littérature latine.

En français, le *h* muet, qui n'est plus qu'un memento orthographique comparable à cet égard au iota souscrit du grec, représente, soit le *h* latin comme dans *hirondelle*, *honneur*, *horreur*, *humeur*, etc., soit, comme en latin et souvent par l'intermédiaire de cette langue, l'esprit rude du grec; exemples : *histoire* (ἱστορία), *hydro-*, dans les nombreux composés où ce premier terme a été emprunté au grec ὑδρο-, *hymen* (ὑμήν), etc. Parfois, l'orthographe en est arrivée à se modeler sur la prononciation et à abandonner le signe de l'aspiration tombée en désuétude, comme dans *avoir* auprès du latin *habere*.

Le plus souvent le *h* aspiré appartient à des expressions qui nous viennent d'autres idiomes que le grec et le latin. Tel est celui des mots *hareng*, *harnais*, *halle*, *houblon*, empruntés aux langues germaniques; *hâbleur*, tiré de l'espagnol; *harem*, *haschich*, *houri*, que nous tenons des musulmans. Quelquefois, pourtant, l'usage a conservé dans des mots venant du grec l'aspiration primitive de l'esprit rude, comme dans *harpie* (ἅρπυια), *héros* ((ἥρως) [mais le *h* muet apparaît dans les dérivés *héroïsme*, etc.], *hiérarchie*, anomalie auprès du *h* muet de *hiératique*, etc., à cause de l'extension de la forme, — ou celle du *h* latin, dans *haleter* (*halitare*), *hennir* (*hinnire*), *hérissé* (cf. *her*, *hirsutus*), etc. — Dans *huile* auprès du latin *oleum* et *huit* auprès du latin *octo*, le *h* n'a rien d'étymologique et sert seulement à indiquer que l'*u* initial a pris devant une autre voyelle un son voisin de la semi-voyelle *v* (*vuit*).

Le *h* du groupe latin *ch*, servant à transcrire le χ grec, s'est conservé en français. Ex. : *Achéron* auprès de *Acheron* et Ἀχέρων; *chœur* auprès de *chorus* et χορός; *Achille* auprès de *Achilles* et Ἀχιλλεύς; *chimère* auprès de *chimaera* et χίμαιρα; dans ces deux derniers exemples et toutes les fois que le groupe *ch* précède *i*, il a pris un son palatal ou chuintant, qui est une altération sensible de celui d'autrefois.

Le *h* figure en français dans un autre groupe semblable, mais dont l'origine est toute différente : c'est celui qui représente la gutturale forte du latin *c*, transformée en palatale, comme dans *cheval* auprès de *caballus*, *chauve* auprès de *calvus*, *chancre* auprès de *cancer*, *chou* auprès de *caulis*, *planche* auprès de *planca*, *sèche* auprès de *sicca*, etc. Citons encore le cas tout particulier de *ache* venant d'*opium* ou plutôt d'*apjum*, avec durcissement du *j* sous l'influence du *p*, d'où le *ch* de *ache* pour *apje*, *apche*. C'est sans doute, d'ailleurs, d'après l'analogie de faits de ce genre que le *ch* des mots comme *Achille* a pris le son nouveau qui le distingue de celui qui l'a précédé.

Paul Regnaud.

II. Paléographie. — Le signe H qui dans l'alphabet grec servait à exprimer une voyelle, l'E long, reçut dans l'alphabet latin une autre destination : il y exprima d'abord une gutturale analogue au χ grec, puis bientôt l'aspiration notée en grec par l'esprit rude ou par un caractère parti-

culier, lorsqu'elle était combinée avec une consonne : θ = *th*, φ = *ph*, χ = *ch*. La forme capitale primitive ne tarda pas à s'altérer ; souvent dans les graffiti et les tablettes de cire, elle est représentée par deux traits verticaux non réunis par une barre transversale : II ; plus souvent le trait vertical de droite ne dépasse pas la hauteur de la barre horizontale, parce qu'ils ont été tracés d'un seul trait : h ; c'est la forme qui prévaudra dans l'écriture onciale. Dans ce cas, le trait vertical de gauche a une tendance à s'allonger par le haut et à devenir une haste, tandis que la combinaison de la barre horizontale et du trait vertical de droite se transforme en une simple boucle ou panse ouverte par le bas, *h ;* c'est la forme de la minuscule et de la cursive. Parfois, cependant, cette boucle a été surmontée d'un petit appendice, rappelant l'ancienne barre verticale et, dans ce cas, la forme de la lettre H s'est rapprochée de celle du K, avec laquelle elle a été parfois confondue. Toutefois l'ancienne forme capitale s'est conservée sans altération dans les inscriptions et dans les manuscrits et se retrouve aujourd'hui dans l'H capitale de la typographie.

1. ÉCRITURES DE LA PREMIÈRE PÉRIODE DU MOYEN AGE

	Inscriptions	Graffiti	Tablettes de cire	Capitale des manuscrits	Onciale	Semi-onciale	Cursive	Minuscule
Écritures antiques	H	H	h l	H			h	
Ve siècle	H			H	h		h	
VIe siècle.......	H			H	h	h	h	h
VIIe siècle......	H			H	h	h	h	h
VIIIe siècle	H			H	h	h	h	h
IXe siècle.......	H			H	h	h	h	h
Xe siècle	H			H	h	h	h	h
XIe siècle.......	H h			H	h	h	h	h

A partir du XIe siècle, toutefois, il n'est pas rare de rencontrer dans les inscriptions et les majuscules la forme onciale, et c'est la forme minuscule qui a prévalu à l'époque gothique ; au XVe siècle seulement, on retrouve le type de l'antiquité. Dans l'écriture minuscule, la panse inférieure a une tendance à se fermer par le bas, ce qui la rend susceptible d'être confondue avec le *b*. Depuis le XIIe siècle, on allonge au contraire assez souvent au-dessous de la ligne le trait droit de la panse. Souvent, enfin, depuis le XIIIe siècle, aussi bien dans la minuscule que dans la cursive, la haste s'est développée à droite par une boucle plus ou moins large, qui a persisté dans beaucoup d'écritures jusqu'à nos jours.

Une curieuse particularité se rencontre dans un assez grand nombre de manuscrits du VIIIe au XIIIe siècle : la lettre *h*, au lieu d'être écrite sur la ligne avec les autres lettres, y est fréquemment suscrite en interligne, et comme dans ce cas elle est beaucoup plus petite que les autres lettres et fort succinctement tracée, elle en arrive à prendre le caractère d'un signe tout à fait analogue à l'esprit rude

2. ÉCRITURES GOTHIQUES

	Majuscule	Inscriptions	Sceaux	Minuscule	Cursive
XIIe siècle......					
XIIIe siècle.....					
XIVe siècle.....					
XVe siècle......					

3. ÉCRITURES MODERNES

Néogothique	Romaine	Italique	Écriture des bulles	Bâtarde

4. ÉCRITURES DITES NATIONALES

	Capitale	Onciale	Cursive	Minuscule
Mérovingienne...				
Lombarde				
Visigothique.....				
Irlandaise.......				
Anglo-Saxonne ..				

des Grecs. Dès le XIIe siècle, on voit même ce signe désigné par des grammairiens sous le nom de *dasia* (gr. δασεῖα), équivalent à celui d'esprit rude.

L'*h* n'est point une des lettres qui ont eues dans les écritures dites nationales des formes caractéristiques ; on y retrouve les formes capitale, onciale, minuscule et cursive des autres écritures. Les tableaux ci-dessus qui permettent de suivre de siècle en siècle les transformations de cette lettre peuvent nous dispenser d'entrer dans plus de détails. Quant aux lettres ornées et historiées, toutes dérivées des formes capitale et onciale, on en trouvera dans notre frontispice les spécimens les plus caractéristiques. ***

III. MUSIQUE. — La lettre H représente dans la notation le septième degré ou le *si* naturel dans l'échelle dite de Guy d'Arezzo ; c'est cette note qu'elle désigne encore dans l'alphabet musical usité en Allemagne. Le *si* bémol étant figuré au moyen âge par le *b* rond ou mou (*b rotundum*, *b molle*), l'H représenta le *si* naturel, puis, s'altérant de plus en plus, devint le *b quadratum* ou *b durum*. De là la désignation de *bécarre* opposé à *bémol* (V. BÉCARRE, BÉMOL). Dans la notation moderne, l'H ainsi transformé est resté le bécarre, communément employé, tandis que la lettre elle-même indique la note ou la tonalité de ce *si* naturel.

HAACH (Ludwig), peintre allemand, né à Dresde en 1813, mort à Rome le 24 mars 1842. Après avoir fréquenté tout jeune l'école de dessin de Meissen, il entra, en 1830, à l'Académie de sa ville natale et étudia ensuite à Dusseldorf sous Hildebrandt. Dès 1836, il avait fait pour le libraire Barth, de Leipzig, d'importants travaux de décoration que suivirent de près son grandiose tableau du *Christ dans la tempête* et son *Isaac et Rébecca*. En 1841, il se rendit à Rome, où un labeur excessif lui causa une hémorragie foudroyante. Son dernier grand ouvrage du genre historique, *les Trois Rois devant Hérode*, est resté inachevé.

HAAG (Eugène), théologien et historien protestant, né à Montbéliard le 11 févr. 1808, mort à Paris en mars 1868. Après avoir étudié la théologie à Strasbourg, il occupa pendant quelques années une chaire de littérature à l'école de commerce de Leipzig, se fixa en 1836 à Paris, où il publia avec son frère Emile (1810-65) un dictionnaire biographique des protestants français, connu sous le titre de *France protestante* (Paris, 1848-59, 10 vol. ; 2e édit. par M. Henri Bordier ; Paris, 1877). On a de lui plusieurs traductions de l'allemand et de l'anglais ainsi que de différents ouvrages théologiques, dont les principaux sont : *Vie de Luther* (Paris, 1839) ; *Vie de Calvin* (Paris, 1840) ; *Histoire des dogmes* (Paris, 1862) ; *Théologie biblique* (Paris, 1870). En 1853, il a été un des fondateurs de la Société de l'histoire du protestantisme français, dont il fut secrétaire et vice-président.

BIBL. : *Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. français*, XIV, 119-120, et XVII, 210-213.

HAAG (Paul-Emile), ingénieur français, né à Paris le 10 janv. 1843. Entré à l'Ecole polytechnique en 1863 et à l'Ecole des ponts et chaussées en 1865, ingénieur ordinaire en 1868, ingénieur en chef en 1884, il a passé les premières années de sa carrière dans des services d'études et de travaux de chemins de fer, puis s'est consacré à l'enseignement et a été successivement nommé : répétiteur de géométrie à l'Ecole polytechnique (1873), répétiteur d'analyse à l'Ecole des ponts et chaussées (1876), professeur d'analyse et de mécanique à la même école (1879). Il est l'auteur d'un projet très étudié de chemin de fer métropolitain pour Paris, qu'il a exposé et défendu dans diverses brochures, parmi lesquelles : *le Métropolitain de Paris et la rue Montmartre* (Paris, 1883, in-4). Plus récemment, il a publié un très bon précis d'analyse infinitésimale, sous le titre : *Cours de calcul différentiel et intégral* (Paris, 1893, in-8). L. S.

HAAGENGEBIRGE. Chaînon des Alpes de Salzbourg (2,465 m. d'alt.), à l'O. du défilé de *Lueg* (V. ce mot), le long de la Salza.

HAAK (Théodore), traducteur anglais, né à Neuhausen, près de Worms, en 1605, mort à Londres en 1690. Il vint en Angleterre à l'âge de vingt ans, étudia à Oxford et à Cambridge, entra dans les ordres et fut chargé de traduire les annotations hollandaises sur la Bible (Londres, 1657, 2 vol. in-fol.). Il fut un des fondateurs de la Royal Society. B.-H. G.

HAANEN (Remy Van), peintre hollandais, né à Oosterhoudt, dans le Brabant septentrional, le 5 janv. 1812. Paysagiste d'une certaine valeur, élevé par son père Gaspard, marchand de tableaux, il fit de longs séjours dans plusieurs capitales et devint membre des académies d'Amsterdam, de Venise, de Milan, de Saint-Pétersbourg. Il se fixa à Vienne en 1842. Il a gravé un grand nombre de ses œuvres. — Il a eu un fils, *Cecil*, paysagiste habile. — Son frère aîné, *Georges-Gillis* (1807-1879), a peint des effets de nuit. — Sa sœur cadette, *Adrienne* (née en 1814), était estimée comme peintre de fleurs.

HAANSBERGEN ou **HAENSBERGEN** (Jean Van), peintre hollandais, né à Utrecht en 1642, mort à La Haye en 1705. Il fut un bon élève de Poelenburg et l'imita d'assez près pour qu'on ait pu quelquefois confondre leurs ouvrages. A l'âge de vingt-sept ans, il vint s'établir à La Haye, où son succès comme portraitiste mondain fut très grand. Oubraken dit de ses portraits de femmes qu'ils « n'étaient que lis et roses ». Il signait ses tableaux J. V. H. La galerie Van Slingelandt, à La Haye, possède de lui une *Baigneuse ;* on voit à Rotterdam, dans la galerie Bisschop, une *Dame à sa toilette* et un *Enfant dans les bras de sa nourrice ;* au musée de Dresde, cinq tableaux, paysage et sujets religieux. Son portrait, peint par lui-même, est au musée d'Amsterdam.

HAAR (Bernard TER), poète et historien hollandais, né à Amsterdam le 13 juin 1806, mort à Velp le 19 nov. 1880. Il devint professeur de théologie à l'université d'Utrecht, mais se voua surtout au culte des lettres et des sciences historiques. Il publia un grand nombre de poèmes, dont les plus remarqués furent : *Jean et Théogène, légende des temps apostoliques* (en holland.) (Arnhem, 1838, in-8 ; 4e éd., 1856), et *le Rocher de saint Paul* (*id.*, Amsterdam, 1847, in-8 ; 5e éd., Arnhem, 1865). Ses premières œuvres poétiques ont été rassemblées sous le titre de : *Chants de jeunesse et poésies nouvelles* (Arnhem, 1851, in-8, souvent rééd.). Un troisième recueil de ses poésies (1866) contient une de ses plus belles œuvres : *Eliza's Vlucht*. Enfin il publia de son vivant ses dernières poésies : *Laatste Gedichten* (La Haye, 1879), et une édition populaire de ses *Kompleete Gedichten* (1878-1879, 2 vol.). Il a écrit aussi une bonne *Histoire de la Réforme* (en holland.) (La Haye, 1843, 2 vol. in-8 ; 5e éd., Amsterdam, 1854), et une dissertation très méthodique, *Historiographie de l'histoire de l'Eglise* (en holland.) (Utrecht, 1870-73, 2 vol. in-8). La *Vie de Jésus* de Renan donna naissance à son écrit *Wie was Jezus ?* (Utrecht, 1863). Il a donné à diverses revues un grand nombre d'articles théologiques.

BIBL. : N. BEETS, *Levensbericht van Bernard ter Haar ;* Leyde, 1881. — J. ten BRINK, *Histoire des lettres néerlandaises au* XIXe *siècle* (en holland.) ; Haarlem, 1882, in-8.

HAARLEM. I. GÉOGRAPHIE. — Ville des Pays-Bas, ch.-l. de la province de Hollande septentrionale, à 6 kil. E. de la mer du Nord, sur le Spaarne, canal qui aboutit au Zuyderzee ; 53,692 hab. (au 31 déc. 1891). Le Spaarne divise la ville en deux parties, reliées par cinq ponts. Haarlem est une des cités les plus caractéristiques de la Hollande ; l'industrie n'y est pas très développée ; l'horticulture fait, depuis près de trois siècles, la fortune de Haarlem ; tulipes, hyacinthes, narcisses, renoncules s'exportent dans le monde entier ; les jardins s'étendent tout autour de la ville, notamment vers les bourgs voisins de *Bloemendaal* et d'*Overveen*. On sait qu'au XVIIe siècle la vogue des tulipes fut fabuleuse ; sur les oignons précieux s'organisa une spéculation à terme qui porta les prix de certains (le *Semper Augustus*) à 13,000 florins. Les environs de Haarlem sont couverts de villas appartenant en

grande partie aux riches négociants d'Amsterdam, et bien que Haarlem n'ait plus autant d'importance que jadis, c'est encore une des villes les plus opulentes des Pays-Bas. Elle a conservé de son passé de magnifiques monuments. La plus belle de ses quatorze églises est Saint-Bavon, cathédrale gothique de 140 m. de long, avec une tour de 80 m.



Moulin et pont sur la Spaarne, à Haarlem.

et un orgue colossal (8,000 tuyaux). L'hôtel de ville, ancien palais des comtes de Hollande, renferme une galerie de portraits des anciens souverains de la Hollande, une série de portraits de Fr. Hals, une collection d'incunables, etc.; citons encore le palais de la Diète provinciale, la porte d'Amsterdam, etc. Haarlem possède un grand nombre d'institutions d'assistance publique ou d'enseignement, notamment la fondation Teyler. On y trouve la plus vieille imprimerie des Pays-Bas, avec une fonderie de caractères très renommée; de là sort le plus ancien journal du pays, *De opregte Haarlemmer Courant*. — A quelque distance de la ville sont les ruines du château de *Brederode* et le *bois de Haarlem*, parc de 40 hect., avec des hêtres centenaires et un pavillon (*Paviljoen Welgelegen*) renfermant un petit musée. Non loin est le domaine de *Hartekamp* où Linné élabora sa classification.— Haarlem est la patrie des ingénieurs Conrad et Bruning, du poète Bilderdijk, de Laurent Coster, de l'helléniste Schrevelius, des peintres Ruisdaël, Wouwerman, Van der Helst, Berghem, Ostade, etc.



Porte d'Amsterdam, à Haarlem.

II. Histoire. — Haarlem était, dès le XIIe siècle, une ville considérable, formée au pied d'un château qui joua un grand rôle dans les luttes de la Hollande contre la Frise occidentale. Elle fut saccagée en 1492 par les paysans insurgés, puis par l'administrateur impérial qui la reprit. On y établit un évêché en 1559. Ses habitants furent au premier rang des insurgés protestants en 1572. Aussi fut-ce le premier objectif des Espagnols. Le fils du duc d'Albe vint assiéger Haarlem avec 30,000 hommes. La garnison forte de 2,000 hommes résista désespérément avec le

concours des habitants, y compris les femmes dirigées par l'héroïque amazone Kenau Hasselaar. La ville ne se rendit (12 juil. 1573) qu'au bout de sept mois, quand les communications par la mer de Haarlem furent interceptées, les troupes de secours battues, et que la famine fit tomber les armes des mains des défenseurs. Au mépris de l'amnistie, les Espagnols égorgèrent la garnison et décapitèrent ou jetèrent dans le lac 2,000 hommes ; 12,000 avaient péri durant le siège. En 1577, Guillaume d'Orange reprit Haarlem. Elle recouvra sa prospérité et, au XVIIe siècle, le commerce des fleurs la maintint, ainsi que l'immigration de réfugiés français. En 1570, elle comptait encore 50,000 hab. Elle déclina ensuite, et bien qu'elle se soit relevée dans la période contemporaine, elle n'a pas retrouvé la même importance.

Mer de Haarlem. — Ancien lac aujourd'hui desséché qui s'étendait dans la province de Hollande septentrionale entre Haarlem, Amsterdam et Leyde ; il mesurait 22 kil. de long du N. au S., 11 kil. de large, 183 kil. q., 4m5 de profondeur. Il était d'origine récente et s'agrandit sans cesse jusqu'au moment où on le supprima. En 1531, il existait sur son emplacement quatre étangs mesurant ensemble 5,300 hect. et trois villages nommés Nieuwkerk, Dorp-Rijk, Wijk-Huysen ; en 1591, un des villages avait disparu ; en 1641, les trois étaient submergés ; cependant il existait encore deux lacs distincts : celui de Haarlem et celui de Leyde. En 1647, ils étaient réunis ; une île, le Beinsdorp, émergeait encore, qui ne disparut qu'au XVIIIe siècle. En 1802, la superficie du lac atteignait 16,200 hect. ; en 1840, elle arrivait à 18,300. Cette petite mer intérieure était très dangereuse dans ces terres situées au-dessous du niveau de la mer (V. PAYS-BAS) ; les tempêtes ruaient les eaux contre les digues et on était menacé de les voir se répandre dans les tourbières du voisinage. Le 9 nov. 1836, une tempête amena les eaux du lac aux portes d'Amsterdam. Il fallait aviser ; d'ailleurs, l'entretien de travaux de défense était si coûteux qu'il y avait avantage à entreprendre le grand travail de desséchement de la mer de Haarlem. Celui-ci avait été proposé, dès 1641, par Leghwater. Il fut exécuté de 1840 à 1853 ; le desséchement proprement dit dura trente-neuf mois. L'opération coûta une vingtaine de millions. Des pompes assurent l'épuisement des eaux ; l'ancien lit de la mer de Haarlem, entouré d'un canal de 40 kil. et sillonné de canaux ou fossés, a rendu à la culture 18,300 hect. sur lesquels vivent plus de 15,000 personnes ; les terres achetées d'abord 275 fr. l'hect. valent aujourd'hui près de 4,000 fr. l'hect. A.-M. B.

BIBL. : P. BOEKEL, *Geschiedeniss van het Haarlem* ; Amsterdam, 1868. — Du même, *Het Haarlem;* Amsterdam, 1872. — Cf. art. *Rev. des Deux Mondes*, juil. 1855. — CROIZETTE-DESNOYERS, *les Travaux publics en Hollande*. — V. aussi la bibl. de l'art. PAYS-BAS.

HAARLEM (*Gerrit* van, Gérard de) ou *Geertjen van sint Jans*, Gérard de Saint-Jean, peintre hollandais, vécut probablement dans la seconde moitié du XVe siècle. On sait seulement qu'il est mort à l'âge de vingt-huit ans. Elève d'Albert Ouwater, il habita, sans être moine, le couvent des johannites ou chevaliers de Saint-Jean. Il peignit pour leur église un triptyque dont le panneau central, représentant le *Christ en croix*, et un des volets, ont péri pendant les troubles religieux et le siège de Haarlem. Les deux panneaux des volets restants, une *Descente de croix* et la *Légende des reliques de saint Jean*, sont au musée de Vienne. Le musée de Munich possède trois tableaux religieux qui lui sont attribués. Au musée d'Amsterdam, on voit de lui : *le Sacrifice expiatoire de Jésus-Christ*, composition allégorique très remarquable, qui permet de le placer, chronologiquement, entre Van Eyck et Memling, et, au point de vue de l'art, à côté de Thierry Bouts. Dans une église dont le style marque la transition du roman au gothique, on voit au premier plan *Sainte Anne*, la *Vierge assise avec l'Enfant*, le *Petit saint Jean sur les genoux de sainte Elisabeth ;* au second plan et aux suivants, de nombreux personnages de saints, et, près de l'autel, un jeune homme aux traits fins, un peu maladifs, que M. Bredius considère avec toute raison comme étant le portrait du maître. Geertjen peut être compté parmi les meilleurs maîtres de second ordre du XVe siècle flamand et hollandais. E. DURAND-GRÉVILLE.

HAARLEM (CORNELIZ van) (V. CORNEILLE, t. XII, p. 985).

HAAS (Johann-Matthias), géographe allemand, né à Augsbourg le 14 janv. 1684, mort à Augsbourg le 24 sept. 1742. Fils de *Johann-Mathias* (mort en 1702), géographe, il est l'auteur de plusieurs grands ouvrages de géographie historique: *Phosphorus historiarum* (1742, in-fol.) ; *Historiæ universalis politicæ idea* (Nuremberg, 1743, in-4, av. 48 cartes, etc,) ; *Atlas historicus* (Nuremberg, 1750, in-fol.), etc.

HAAS (Wilhelm), imprimeur et officier suisse, né à Bâle le 23 août 1741, mort à Saint-Urban (cant. de Lucerne) le 8 juin 1800. Il fut d'abord, comme son père, fondeur en caractères, améliora les procédés typométriques de *Preuschen* (V. ce nom) pour l'impression des cartes géographiques et, vingt ans avant lord Stanhope, inventa une presse à balancier presque toute en fer, dont la description se trouve dans un opuscule qu'il fit paraître à Bâle en 1790 : *Beschreibung und Abriss einer neuen Buchdruckerpresse erfunden in Basel 1772*. Entré très tard dans l'artillerie helvétique, il en devint rapidement inspecteur général, servit avec ce grade sous Masséna (1799) et fonda l'école d'artillerie de Saint-Urban, qu'il dirigea un an (1799-1800). — Son fils, également prénommé *Wilhelm* (1766-1838), prit dès 1789 la direction de sa fonderie et de son imprimerie et édita de bonnes cartes de la Pologne, de l'Italie, de la Suisse, etc. L. S.

BIBL. : *Geograph. Ephemer.*, 1800, II, 370.

HAAS (Philipp), industriel autrichien, né à Vienne le 7 juin 1791, mort à Vöslau (Basse-Autriche) le 31 mai 1870. La fabrique de tapis et d'étoffes d'ameublement qu'il fonda à Vienne en 1810 et celle de tissus dont il prit la direction à la mort de son père, en 1818, comptèrent bientôt, grâce à d'importants perfectionnements et à la collaboration d'artistes célèbres, parmi les plus renommées et les plus considérables du monde entier. De nouveaux ateliers furent successivement créés à Hlinsko, en Bohême (1849), à Ebergassing, dans la Haute-Autriche, à Mitterndorf, en Styrie, à Maroth-Aranyos, en Hongrie, à Bradford, en Angleterre (1856), à Lissone, près de Milan (1862), et des comptoirs de vente établis à Prague, Graetz, Milan, Bucarest et Berlin. En 1883, la maison *Philipp Haas und söhne*, après avoir été administrée par le fils, *Eduard*, puis par le petit-fils, *Philipp*, de son fondateur, s'est transformée en une société par actions. L. S.

BIBL. : *Catalogue de l'Exposition universelle de 1855*. — *La Presse* du 22 juil. 1855.

HAAS (Jean-Hubert-Léonard de), peintre hollandais, né à Hedel (Brabant septentrional) le 25 mars 1832, mort à Bruxelles le 16 août 1880. Elève de Van Os à Haarlem, il s'établit à Bruxelles en 1857. Il a peint le paysage et les animaux. On trouve des ouvrages de lui aux musées de la Haye, d'Amsterdam, de Bruxelles, etc. Il a gravé un grand nombre de ses œuvres.

HAAS (Maurice-Frédéric-Henri de), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1832. Peintre de marines, il fit des esquisses d'après nature le long des côtes de Hollande et d'Angleterre, puis s'établit, en 1858, à New York, où il fut nommé membre de l'Académie des beaux-arts en 1863. La plupart de ses ouvrages sont en Amérique. — Son frère, *Willem-Frédéric*, né à Rotterdam en 1830, mort à Fayal en 1888, était peintre de marine comme lui.

HAASE. Nom d'une célèbre famille d'imprimeurs de la ville de Prague. Le fondateur de la maison fut *Gottlieb* Haase, né à Halberstadt en 1763, mort en 1824. Il fonda à Prague une imprimerie qui acquit une grande renommée. Ses fils, *Ludwig* (né en 1801) et *Andreas* (né en 1804), prirent ensuite la direction de la maison, sous la raison

sociale *Gottbieb Haase Söhne.* En 1831, leurs deux autres frères, *Gottlieb* (né en 1809) et *Rudolf* (né en 1811), s'associèrent à eux et augmentèrent encore l'importance des affaires par l'adjonction d'une fabrique de papier établie à Wran en Bohême. En 1864, après le départ des deux frères aînés, Rudolf prit la direction de la fabrique de papier et Gottlieb celle de l'imprimerie. En 1871, l'imprimerie fut mise en actions jusqu'en 1879 où elle reprit la raison sociale de *A. Haase*. Parmi les publications de cette grande maison, il faut citer le célèbre journal *Bohemia* fondé en 1824 qui est devenu longtemps après un très important journal politique. Ph. B.

HAASE (Friedrich), célèbre philologue allemand, né à Magdebourg le 4 janv. 1808, mort à Breslau le 16 août 1867. Fils d'un tailleur, il fit ses études de philologie à Halle, Greifswald et Berlin. Il fit un voyage scientifique à Heidelberg, Strasbourg et Paris, devint en 1840 professeur de philologie à Breslau et en 1851 codirecteur du séminaire philologique. En 1848, il fut élu à la Chambre prussienne et fit partie du centre gauche. Il a donné le *De Republica Lacedæmoniorum* de Xénophon (Berlin, 1833); Thucydide avec une traduction latine (Paris, 1841), *Lucubrationes Thucydideæ* (Berlin, 1841); Sénèque (Leipzig, 1852, 3 vol.); Tacite (Leipzig, 1855, 2 vol.). Il a rédigé encore *Vorlesungen ueber lateinische Sprachwissenschaft* (publiées à Leipzig, 1874 et 1880). Parmi ses autres œuvres, citons : *Vergangenheit und Zukunft der Philologie* (Berlin, 1835); *Die Athenische Stummverfassung* (Berlin, 1857). On possède aussi de lui de nombreux travaux sur l'histoire de la philologie au moyen âge et pendant la Renaissance. Ph. B.

Bibl. : Fickert, *Fr. Haasii memoria*; Breslau, 1868.

HAASE (Friedrich), célèbre acteur allemand, né à Berlin le 1er nov. 1827. Il reçut une bonne éducation et fit son apprentissage d'acteur pendant deux ans sous la direction de Ludwig *Tieck* (V. ce nom). Engagé à Weimar en 1846, après un excellent début, il eut pendant longtemps à lutter contre de graves défauts de prononciation. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre ; il joua à Prague de 1849 à 1851, puis à Karlsruhe jusqu'en 1855 et passa à Munich où il remporta de véritables triomphes. Engagé pendant trois ans à Francfort, il alla jouer de 1860 à 1866 à Saint-Pétersbourg où il acquit la renommée d'un grand acteur. En 1869, il fit une tournée en Amérique, reparut au théâtre de la cour à Berlin et, en 1870, prit la direction du théâtre de Leipzig qu'il conserva pendant six années. Depuis cette époque il a fait de nombreuses tournées dans différents pays ; en 1882, il donna des représentations dans l'Amérique du Nord et alla jusqu'en Californie. Il s'est installé à Berlin où il a paru à plusieurs reprises au Deutsche Theater dont il fut sociétaire pendant quelques mois. Haase s'est fait une spécialité des rôles aristocratiques et nobles ; sa belle prestance et sa distinction y conviennent naturellement. Les grands rôles tragiques qu'il affectionne conviennent beaucoup moins à son talent ; on a aussi reproché à ce grand acteur son accentuation excessive des détails. Ph. B.

HAAST (Sir Francis-Julius von), géologue et explorateur d'origine allemande, né à Bonn le 1er mai 1824, mort à Wellington (Nouvelle-Zélande) le 15 août 1887. Il fit à l'université de sa ville natale de bonnes études scientifiques, s'occupa ensuite, durant une dizaine d'années, de géologie et de commerce, fut envoyé, en 1858, en Nouvelle-Zélande par une maison anglaise pour y organiser une colonie d'émigrants, mais se joignit presque aussitôt au géologue Hochstetter, qui explorait alors l'intérieur de l'archipel. Après le départ d'Hochstetter (1859), il continua seul ses investigations, qui le retinrent durant dix années dans la partie centrale de l'île méridionale et qui amenèrent, en même temps que la découverte de nombreuses mines, celle de tout un monde alpestre, d'une magnificence extraordinaire. Haast est d'ailleurs, de tous les géographes, celui qui a le mieux étudié, au double point de vue orographique et géologique, la structure des monts néo-zélandais. Il n'a pas non plus négligé le côté paléontologique et a réuni dans le *Canterbury Museum*, fondé par lui à Christchurch en 1866, de riches collections de fossiles. Il a longtemps enseigné la géologie à l'université de cette ville. Elu en 1867 membre de la Société royale de Londres, il a été fait chevalier par la reine en 1885. Outre de nombreux mémoires, en anglais et en allemand, parus dans divers recueils scientifiques, il a publié : *Geology of the provinces of Canterbury and Westland, New-Zealand* (Auckland, 1879). L. S.

Bibl. : Liste partielle des mémoires dus à Haast, dans le *Catalogue of scientific papers of the Royal Society*; Londres, 1869 et 1877, t. III et VII. — *Athenæum*, 27 août 1887.

HABAB. Tribu nomade d'Afrique, qui vit au N.-E. de l'Abyssinie, sur le littoral O. de la mer Rouge, entre Souakin et Massaoua, entre le territoire des Bogos au S. et celui des Beni-Amer au N. Le pays des Habab n'a été exploré que récemment et n'est pas encore parfaitement connu. En 1871, l'explorateur Muzinger l'étudia au point de vue géographique. En 1875, de Heuglin et Vieweg ont à leur tour exploré le pays et ont publié le résultat de leur voyage dans le *Bulletin trimestriel de la Société khédiviale de géographie du Caire*. Au point de vue physique, le territoire des Habab forme un plateau montagneux dont le versant E. descend par étages jusqu'à la mer Rouge ; les points culminants du plateau ne dépassent guère 2,600 m. : l'Enyelat, situé par 16° 32′ lat. N., a à peu près cette altitude, mais ne s'élève en réalité que de 175 m. environ au-dessus du plateau sur lequel il repose. On remarque au N. de ce pic le superbe cirque de Nakfa qui se creuse dans le plateau. De nombreux petits torrents descendent vers la mer Rouge ; ces torrents ne coulent que pendant la saison des pluies pour la plupart : la limite qui sépare au N. les Habab des Beni-Amer est marquée par un de ces torrents, le Falkat. Les Habab, comme les différents peuples nomades, se déplacent deux fois par an, en hiver et en été. Pendant l'été, de juin à octobre, ils s'établissent sur le plateau de Hakfa, à 1,800 m. de haut environ, où les bœufs, les moutons, les chiens trouvent leur pâture. Pendant l'hiver, ils descendent dans la plaine maritime, le Sahel. Les éléphants arrivent jusqu'au territoire des Habab ; pendant l'hiver, lorsque les hommes descendent vers la côte de la mer Rouge, les éléphants arrivent du Sud pour quitter de nouveau le plateau au retour des habitants. Les Habab n'ont donc pas de centre d'habitation permanent et pas de constructions en pierre ; leurs maisons sont de petites huttes recouvertes de paille. Les Habab professent l'islamisme et se divisent en trois branches : les Az Temariam, les Az Tekles et les Az Hibdes. Leur industrie est presque nulle : ils ne façonnent que le cuir pour les sandales et pour le harnachement des chameaux. Le khédive a soumis pacifiquement les Habab, depuis l'incorporation de Massaoua et Souakin à l'Egypte. On estime le territoire qu'occupent ces nomades à 6,200 kil. q. de superficie environ qui seraient habités par 68,000 âmes, soit 11 hab. à peu près par kil. q. Cette estimation est celle de l'explorateur Muzinger. Ph. Berthelot.

Bibl. : W. Muzinger, *Die nœrdliche Fortsetzung der abessinischen Hochlande, Gebiete der Beni-Amer und Habab*, 1871. — Von Heuglin, *le Territoire des Beni-Amer et des Habab*, dans *Bulletin de la Société khédiviale de géographie*, 1876. — Du même, *Reise in Nordost Afrika Schilderungen aus dem Gebiete der Beni-Amer und Habab*; Brunswick, 1877, 2 vol. avec carte.

HABACUC, prophète hébreu, qu'on écrit également *Abacuc*, Ἀμβακούμ dans la traduction des Septante. Ce personnage, d'ailleurs inconnu, est l'auteur d'un court opuscule contenu dans le recueil des douze petits prophètes du canon de la Bible hébraïque. Toutefois, les additions grecques au livre de *Daniel* rapportent qu'un prophète du même nom fut merveilleusement transporté de Judée à Babylone par un ange du Seigneur pour y apporter de la nourriture à Daniel, jeté dans la fosse aux lions. La personne plus ou

moins énigmatique de Habacuc-Ambakoum semble donc, comme celle de Daniel lui-même, avoir appartenu au cycle des légendes qui, aux temps de la Restauration, avaient cours sur la période de l'exil, comportant de merveilleuses délivrances entourées de détails parfois baroques. — Le court écrit placé sous le nom de Habacuc comprend, en premier lieu, un oracle ou prophétie ; la nation israélite va être cruellement châtiée par les Chaldéens et subira ainsi la juste punition de ses fautes ; mais les Chaldéens, instrument du châtiment divin, recevront, à leur tour, la peine de leur arrogance et de leur cruauté. Vient ensuite une prière, ou plutôt un cantique, d'une facture élégante, brillante même, quoique un peu apprêtée, qui contient une théophanie remarquable. — Cette petite œuvre, sans être à la hauteur des plus belles pages d'Isaïe, de Jérémie ou d'Ezéchiel, n'est donc pas indigne de la réputation qu'on lui a faite. Est-elle authentique, exprime-t-elle réellement les pensées d'un prophète antérieur à l'exil, d'un contemporain des rois Josias ou Joachim ? Cela est d'autant plus matière à doute qu'il s'agit, au fond, de quelques idées générales, qui étaient à la disposition des écrivains juifs de la restauration, et que le Cantique porte des traces visibles d'une époque récente. Nous tenons donc le livre de Habacuc pour une composition libre, faite à bonne distance des événements par un poète qui cherche dans une des situations critiques de l'histoire ancienne d'Israël un thème à l'exposition des idées familières à la prédication prophétique, châtiment, réconciliation, toute-puissance et miséricorde divines. M. Vernes.

Bibl.: Reuss, *les Prophètes*; Paris, 1876, I, p. 391. — Vernes, *Examen de l'authenticité des écrits prophétiques*, dans *le Prétendu Polythéisme des Hébreux*; Paris, 1891, II, p. 374. — Delitzsch, *Der Prophet Habakuk*; Leipzig, 1843.— Carrière, *Etude historique et critique sur l'époque de la prophétie d'Habacuc*; Strasbourg, 1864.— Baumgartner, *le Prophète Habakuk, introduction critique et exégèse*; Genève, 1885.

HABAÑA (Marquis de La) (V. Concha).

HABARQ. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Beaumetz-les-Loges ; 359 hab.

HABAS. Com. du dép. des Landes, arr. de Dax, cant. de Pouillon ; 1,714 hab. Stat. (Misson-Habas) du chem. de fer du Midi, ligne de Dan à Puzoo. Foires assez importantes. Fabrication de sabots. Commerce de sangsues.

HABASQUE (François-Marie-Guillaume), érudit français, né à Lesneven (Finistère) le 18 avr. 1788, mort à Dinan le 22 déc. 1855. On a de lui : *Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord* (1832-1836, 3 vol. in-8).

HABB. Fleuve d'Asie, qui marque dans la partie inférieure de son cours la limite entre le Lâs (prov. du Béloutchistan) et le Sindh (prov. anglaise de l'Inde). Le Habb prend sa source dans la chaîne de Pabb, ramification des monts Hala, coule sur un espace de 150 kil. au S. puis au S.-O. et se jette sans avoir reçu aucun affluent important dans le golfe d'Oman, au N. des bouches de l'Indus, au cap Monzé. Presque à sec pendant l'été, il grossit énormément pendant la saison des pluies : il est d'ailleurs absolument fixe ; son lit et son embouchure ne se déplacent pas. On a construit dans la partie inférieure du cours du Habb, depuis quelques années, un barrage de 335 m. de long et 7 m. de haut qui retient les eaux de crue et permet l'irrigation de 5,000 hect. de terres environ. Ph. B.

HABBAN. Petite ville de l'Arabie méridionale, prov. du Hadramaut, située à l'intérieur des terres, à 200 kil. N.-O. environ du petit port de Bir-Ali, qui est lui-même à 360 kil. au N.-E. d'Aden. C'est sur le bord d'un grand plateau de 900 m. d'alt. que se dresse cette ville dont la population, estimée tantôt à 20,000 hab., tantôt à 2,000 seulement, s'occupe surtout de la teinture des étoffes au moyen de l'indigo qu'elle récolte et prépare elle-même.

HABBERTON (John), écrivain américain, né à Broocklyn (New York) en 1842. D'abord apprenti typographe, puis commis de banque, il s'enrôla en 1862, fut promu lieutenant et, la guerre terminée, reprit son premier métier dans la maison éditoriale de Harper Brothers où il avait débuté. En 1872, il s'établit à son compte, dirigea la revue *Christian Union* et devint l'un des principaux rédacteurs du *New York Herald*. Ses premiers écrits sont des esquisses de la vie en Occident, suivies de *Helen's Babies* que les éditeurs refusèrent tout d'abord, l'un parce qu'il trouvait la nouvelle insuffisante pour remplir un volume, l'autre parce qu'elle lui semblait trop enfantine, un troisième parce qu'il avait cru y découvrir des tendances *objectionnables;* publié enfin à Boston en 1876, le livre obtint un immense succès ; plus de 250,000 exemplaires s'enlevèrent aux Etats-Unis et onze éditions successives dans la Grande-Bretagne, sans compter les traductions françaises, allemandes, italiennes. Les œuvres de Habberton sont nombreuses : *The Burton Experiment; The Jericho Road; Chicago; Other People's Children; Some Folks; The Scripture Club of Valley Rest ; The Crew of the Sam Weller; Little Guzzy; Canoing in Kanuckia*. Puis vinrent : *The Worst Boy in Town ; Just our Day ; Who was Paul Grayson? Bowsham Puzzle, One Tramp, Brueton's Bayon*, des *Essais*, plusieurs drames et une vie humoristique de *George Washington* (1884). Hector France.

HABEAS Corpus (Dr. angl.). Nom des actes et du « writ » qui garantissent, en Angleterre, la liberté individuelle. Un writ d'*Habeas corpus* est adressé, à la requête de toute personne illégalement emprisonnée, ou de n'importe quel individu qui s'intéresse à cette personne, par la *High Court of Justice*, à celui ou à ceux qui séquestrent cette personne; c'est un ordre de produire le *corps* du détenu (*habeas corpus, have the body*) devant la cour, afin qu'il soit statué par celle-ci sur la validité de l'arrestation. La désobéissance à un pareil writ expose celui qui s'en rend coupable à de lourds dommages-intérêts et aux pénalités applicables au crime de *contempt of Court*. Le droit à l'obtention d'un writ de cette espèce existait, en *common law*, longtemps avant la promulgation des célèbres *Habeas corpus Acts* de Charles II (31, Ch. II, c. 2), et de Georges III (56, Geo. III, c. 100). Il n'en est pas moins exact de dire, comme c'est l'usage, que le droit des Anglais à la liberté individuelle repose sur ces deux actes. Avant 1679, en effet, le droit au writ d'*Habeas corpus* était souvent entravé par des exceptions, des objections, soit de la part des juges, soit de la part des geôliers, qui le rendaient illusoires. L'*Act* de Charles II a fait table rase de ces empêchements en ce qui touche les personnes accusées de crimes; celui de Georges III, qui a complété le précédent, s'applique aux personnes qui ont été privées de leur liberté pour tout autre motif. — Quelqu'un est emprisonné sous l'inculpation de crime. Il obtient un writ d'*Habeas corpus*. Celui qui le garde le produit aussitôt devant la cour de justice, en même temps qu'il explique la cause de la détention (*the day and cause of his being taken and detained*). Cette cause est-elle insuffisante, le prisonnier est mis en liberté. La cause est-elle suffisante, mais le prisonnier n'a-t-il commis qu'une faute de telle nature qu'il est en droit de demander sa libération sous caution jusqu'au jour du jugement, il formule une requête en ce sens. Si enfin la libération sous caution n'est pas possible, le prisonnier peut encore insister pour être jugé à la première session, et, s'il ne l'a pas été, requérir sa liberté. Ainsi, grâce à l'*Habeas corpus*, aucun accusé ne peut être détenu indéfiniment en prison préventive, car il a le droit de requérir ou sa mise en liberté ou un prompt jugement. — L'*Act* de Georges III a eu pour but d'appliquer cet ingénieux mécanisme de l'*Act* de 1679 aux individus séquestrés sous n'importe quel prétexte. En cas de rapt, de séquestration dans un asile d'aliénés, de détention d'une religieuse dans un couvent contre sa volonté, la cour accorde un writ d'*Habeas corpus*, et prononce après confrontation des détenus et de ceux qui les ont tenus enfermés. — Ainsi, la liberté individuelle est en Angleterre aussi parfaitement garantie que possible; nul

citoyen, nul étranger ne peut être emprisonné illégalement, s'il existe une seule personne qui s'intéresse assez à lui pour requérir en sa faveur de la cour de justice, qui ne le refuse jamais, un writ d'*Habeas corpus*.

Il importe de remarquer que les *Habeas corpus Acts*, qui ont pour effet direct et principal de garantir la liberté individuelle, ont pour effet secondaire et indirect de limiter le pouvoir de la Couronne et de ses agents. Ceux-ci ne se laissent jamais aller, en Angleterre, à faire arrêter des gens pour des faits que la jurisprudence des cours de justice ne qualifie point de punissables; ils s'exposeraient à recevoir un writ d'*Habeas corpus*, et à un châtiment légal pour arrestation arbitraire. Le pouvoir judiciaire est ainsi investi, en fait, d'un droit de contrôle effectif sur les actes de l'exécutif, même en matière de police. Le gouvernement sait bien que s'il se permettait des mesures non autorisées par la lettre de la loi, les cours de justice l'arrêteraient aussitôt, grâce au mécanisme de l'*Habeas corpus*, et il se conduit en conséquence. En 1854, des matelots, déserteurs d'un navire russe, furent arrêtés à Guilford, sans ressources; le surintendant de police, à la requête d'un officier russe, qui les reconnut, les fit mener à Portsmouth, pour être réintégrés de force à bord de leurs navires : mais l'acte était illégal, et la seule menace d'une demande d'*Habeas corpus* suffit à faire relâcher les prisonniers. — Le meilleur exemple de cette surveillance constante de l'exécutif par le judiciaire qu'entraîne la procédure d'*Habeas corpus* est fourni par les procès d'extradition. Pour la *common law*, l'extradition n'existe pas; aucun criminel étranger ne peut être livré, pour un crime commis à l'étranger, à son gouvernement par le Couronne d'Angleterre. Cette règle était si incommode que des *Acts* récents ont autorisé la Couronne à conclure avec divers pays étrangers des traités d'extradition réciproques. Soit donc un criminel arrêté en Angleterre, sur l'ordre d'un secrétaire d'Etat, pour être livré au gouvernement français qui le réclame; s'il pense que, pour une raison ou pour une autre, son cas n'est pas précisément prévu par l'*Extradition Act* invoqué contre lui, il met en mouvement le mécanisme de l'*Habeas corpus;* produit devant la cour de justice, il est mis en liberté s'il prouve que le gouvernement anglais a interprété arbitrairement contre lui les termes de l'*Extradition Act*. — De la sorte l'autorité des juges, qui s'exerce toujours pour imposer le respect du sens littéral des lois, annule absolument en Angleterre les pouvoirs discrétionnaires de la Couronne. Il suit de là que le gouvernement anglais n'est pas en état de prendre certaines mesures préventives qui sont, en France, couramment usitées. Arrêter des anarchistes sans avoir la preuve qu'ils organisent un attentat, mais simplement parce qu'on a des raisons sérieuses de croire qu'ils en organisent un ou qu'ils vont en organiser, c'est un acte de prudence que les gouvernements du continent sont fiers d'accomplir avec énergie. Un ministre anglais, en pareil cas, recevrait aussitôt, de la *High Court of Justice*, une pluie de writs d'*Habeas corpus*, et les détenus seraient aussitôt, par ordre de la cour, délivrés; en vain ce ministre représenterait-il que la sécurité publique réclamait les arrestations arbitraires, et se réclamerait-il de la raison d'Etat; s'il n'y avait pas de cause « légale » d'emprisonnement, les juges ne voudraient rien entendre. Il n'y a pas, pour ce motif, de « droit administratif » en Angleterre. « L'intervention positive ou seulement possible des cours de justice, dit M. A.-V. Dicey, qui s'exerce par le moyen de writs d'*Habeas corpus*, limite l'action du gouvernement à la stricte observation de la lettre de la loi. Chez nous l'Etat peut punir; il ne peut guère prévenir les crimes. »

Aux époques troublées, les actes d'*Habeas corpus*, justement parce qu'ils limitaient trop étroitement l'action du gouvernement, ont été, quelquefois, « suspendus » par décision du Parlement. Non pas suspendus intégralement, comme l'expression courante *Habeas corpus Suspension Acts* le donnerait à croire. Est suspendu seulement le droit des personnes emprisonnées par ordre du secrétaire d'Etat, pour cause de haute trahison, de demander à être immédiatement relâchées ou jugées. N'est conféré à l'exécutif qu'un seul droit : celui de prolonger arbitrairement l'emprisonnement préventif des personnes soupçonnées de crimes politiques. Cet accroissement des pouvoirs du gouvernement est considérable; mais c'est peu de chose si on le compare à celui que l'« état de siège » procure aux autorités du continent, dans des circonstances analogues, ou même à celui qu'a donné récemment au gouvernement de l'Irlande le *Coercion Act* de 1881. Cela est si vrai que les *Habeas corpus Suspension Acts* sont généralement suivis d'un *Act of indemnity*, destiné à régulariser rétrospectivement toutes les mesures illégales dont les agents de la Couronne ont pu se rendre coupables durant la suspension de l'*Habeas corpus Act*. Le secrétaire d'Etat, durant la suspension, a fait arrêter par erreur une personne innocente, ou procéder à une arrestation avec effraction, bris illégal de clôtures, etc. Il a ainsi violé la loi, et, malgré la suspension de l'*Habeas corpus Act*, il n'en est pas moins responsable vis-à-vis des personnes lésées; à l'expiration de la suspension, il pourra être traduit devant les tribunaux, qui ne manqueront point de le condamner. Mais quel est le but secret des *Habeas corpus Suspension Acts ?* C'est de permettre au gouvernement de prendre des mesures qui, politiquement utiles, ne sont pas strictement légales. Le Parlement qui suspend les actes d'*Habeas corpus* n'agit ainsi que parce qu'il pense que la liberté individuelle doit être temporairement sacrifiée à l'intérêt de l'Etat. Or, il est clair que le but désiré ne serait pas atteint par la pure et simple suspension de l'*Habeas corpus Act*, qui laisserait le gouvernement et ses officiers sous le coup de réclamations ultérieures pour la plupart des actes commis dans l'exercice de leur autorité discrétionnaire. C'est pourquoi toutes les fois que l'*Habeas corpus* a été suspendu, le retour au droit commun a été accompagné d'un *Act of indemnity*. Ainsi, l'*Habeas corpus* a été suspendu de 1794 à 1801; il fut suivi d'un *Act* (41, Geo. III, c. 66) *indemnifying such persons as... have acted in the apprehending, imprisoning, or detaining in custody in Great Britain of persons suspected of high treason or treasonable practices*. C'est l'*Act of indemnity* prévu qui, durant la suspension de l'*Habeas corpus*, assure en réalité le gouvernement d'un pouvoir discrétionnaire. Encore l'ignorance où l'on est des termes en lesquels cet *Act of indemnity* sera conçu est-elle un frein à l'arbitraire, car l'*Act* peut être rédigé de manière (comme, par exemple, en 1801), à n'accorder de protection rétrospective qu'à un certain nombre d'actions limitativement désignées. D'ailleurs, l'*Act of indemnity*, qui légalise les illégalités commises, est lui-même une loi, voté suivant les formes ordinaires, et il est peu probable qu'un Parlement couvre jamais de la sorte les abus des agents de la Couronne, si ces abus avaient été trop manifestes. L.

Bibl. : L'*Habeas Corpus Act* de 1679 se trouve dans W. Stubbs, *Select Charters and others illustrations of english constitutional history*; Oxford, 1884, pp. 517-523. — Stephen, *Commentaries...*, III, pp. 627-636.— A.-V. Dicey, *Lectures introductory to the study of the law of the Constitution*; Londres, 1886, pp. 228-252.

HABENECK (Antoine-François), violoniste et maître d'orchestre français, né à Mézières le 23 janv. 1781, mort à Paris le 8 févr. 1849. Fils d'un musicien de régiment qui lui donna les premières notions musicales, Habeneck témoigna, dès sa jeunesse, un goût très vif pour la musique : à l'âge de dix ans, il se fit entendre en public dans des concertos. Arrivé à Paris à l'âge de vingt ans, il entra au Conservatoire (1801) et y remporta le premier prix de violon comme élève de Baillot (1804). Il remplit ensuite diverses fonctions à l'Opéra où il devint premier violon. En 1816, après le retour des Bourbons, il fut nommé à la chapelle royale, devint premier solo en 1818, second chef d'orchestre (1820) et en 1821, directeur de l'Opéra. En 1824, Sosthène de La Rochefoucauld ayant modifié

l'organisation de l'Opéra, Habeneck redevint premier chef d'orchestre, place qu'il conserva jusqu'en 1846.

Un des principaux mérites de Habeneck fut d'avoir révélé au public français le génie de Beethoven. Dès 1806, il prit la direction d'un orchestre de concerts; dans ce but, il joua devant quelques dilettantes; en 1815, il prit la direction des Concerts spirituels de l'Opéra et continua à faire connaître les œuvres du maître allemand à des amateurs éclairés trop peu nombreux; en 1828, l'organisation d'une nouvelle société de concerts au Conservatoire lui permit d'imposer définitivement au grand public les œuvres de Beethoven : son brio, la perfection et la chaleur de son exécution, enthousiasmèrent les auditeurs et rendirent célèbre en Europe l'orchestre du Conservatoire. Jusqu'à sa mort, Habeneck resta professeur au Conservatoire et forma de brillants élèves : les plus célèbres violonistes français, Alard et Léonard, sont sortis de son cours. Les deux concertos de Habeneck, ses compositions pour violons solos, etc., malgré leur mérite ne sont pas restés célèbres. Ph. B.

BIBL. : ELWART, *Histoire de la Société des concerts du Conservatoire impérial de musique*; Paris, 1863, 2e éd.

HABÈRE-LULLIN. Com. du dép. de la Haute-Savoie, arr. de Thonon, cant. de Boëge; 538 hab.

HABÈRE-POCHE. Com. du dép. de la Haute-Savoie, arr. de Thonon, cant. de Boëge; 793 hab.

HABERT (François), poète français du XVIe siècle, né à Issoudun, mort vers 1562. Secrétaire du duc de Nevers, il fut pensionné par Henri II qui lui fit traduire en vers les *Métamorphoses* d'Ovide (1557, nombr. éd.). Citons de lui : *la Jeunesse du Banny de Liesse* (Paris, 1541, in-8); *le Jardin de Félicité* (1541, in-8); *le Combat de Cupido et de la Mort* (s. d.); *le Philosophe parfait* (1542); *le Voyage de l'homme riche* (Troyes, 1543); *les Trois Nouvelles Déesses* (Paris, 1549); *le Temple de chasteté* (1549); *les Epistres héroïdes* (Paris, 1550), le meilleur de ses ouvrages; *Description poétique de l'histoire du beau Narcissus* (Lyon, 1550, in-8); *Quatre Livres de Caton pour la doctrine des mœurs* (1552), etc.

HABERT (Pierre), frère du précédent, né à Issoudun, mort vers 1590. Conseiller du roi, il a laissé quelques ouvrages : *Sur le Style de composer toutes sortes de lettres* (1559); *le Miroir de vertu et chemin de bien vivre* (1559); *Traité du bien et utilité de la paix et des maux provenant de la guerre* (Paris, 1568, in-8), etc.

HABERT (Suzanne), fille du précédent, morte à Paris en 1633. Entrée en religion, elle était très versée dans les langues anciennes. Elle a laissé beaucoup d'études théologiques et philosophiques demeurées en manuscrit. On a imprimé d'elle quelques poésies en 1682.

HABERT (Isaac), aussi fils de Pierre, né à Paris vers 1560. Il a laissé d'assez bonnes poésies, réunies sous le titre de *Œuvres poétiques* (Paris, 1582, in-8), et un poème des *Météores* (Paris, 1585, in-8).

HABERT (Isaac), fils du précédent, mort près de Rodez le 15 sept. 1668. Il entra dans les ordres et devint prédicateur du roi. Chanoine de la cathédrale de Paris, il prit violemment parti contre les jansénistes. En 1645, il fut nommé évêque de Vabres. On a de lui de nombreux écrits contre les jansénistes, beaucoup de sermons et plusieurs ouvrages de polémique, entre autres : *De Consensu hierarchiæ et monarchiæ* (Paris, 1640), qui fut traduit par Louis Giry, sous le titre de : *Réunion de l'Eglise avec l'Etat* (Paris, 1641, in-8). Habert tournait fort bien les vers latins; il en a laissé tout un recueil (Paris, 1653, in-4).

HABERT (Philippe), né à Paris vers 1605, mort en 1637. Entré dans l'armée, il devint commissaire de l'artillerie sous La Meilleraye. Il se signala à la bataille d'Avein (1635), aux sièges de La Motte, de Nancy et de Landrecies et périt victime d'une explosion devant le château d'Emery, entre Mons et Valenciennes. Ami de Conrart, il fut un des premiers membres de l'Académie française. Il n'a laissé qu'un ouvrage imprimé. C'est un poème de trois cents vers sur la mort de Mme de La Meilleraye : *le Temple de la mort* (Paris, 1637, in-8).

HABERT (Germain), abbé de Cerisy, né vers 1615, mort à Paris en mai 1654, frère du précédent. Il fit aussi partie de l'Académie française à la création de laquelle il avait activement participé. Il y prononça le 21 janv. 1636 un *Discours sur la pluralité des langues*, fut un des membres chargés de rédiger les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. On a de lui des poésies éparses dans les recueils littéraires du temps, quelques *Paraphrases des psaumes*, *la Métamorphose des yeux de Philis en astres* (Paris, 1639, in-8); une *Vie de Berulle* (1646, in-4).

HABERT (Pierre-Joseph, baron), général français, né à Avallon le 22 déc. 1773, mort à Monréal, près d'Avallon, le 19 mai 1825. Volontaire de 1792, il fit les campagnes de la Révolution, devint aide de camp du général Menou (1800), conquit sur les champs de bataille d'Iéna, d'Eylau et de Friedland le grade de général de brigade et en Espagne celui de général de division (25 juin 1811), dirigea l'arrière-garde pendant la retraite du maréchal Suchet (1812-13) et défendit victorieusement la Basse-Catalogne jusqu'après la chute de l'Empire (avr. 1814). Pendant les Cent-Jours, il commanda une division à Ligny (16 juin 1815) et fut grièvement blessé à Wavre (18 juin). Le gouvernement de la Restauration le mit en non-activité dès 1815 et à la retraite en 1824. A. DEBIDOUR.

HABERT (Henri-Ernest-Marcel), homme politique français, né à Montfort-l'Amaury le 20 sept. 1862. Avocat à la cour d'appel de Paris, conseiller général de Seine-et-Oise, et membre actif de la Ligue des patriotes et du parti boulangiste, il fut poursuivi, en 1889, sur la plainte de M. Quesnay de Beaurepaire, pour avoir organisé contre ce dernier une grande réunion publique au cirque Fernando, à la suite du procès de la haute cour. Le conseil de l'ordre refusa de le frapper. Après avoir échoué comme candidat revisionniste aux élections législatives de 1889, il se présenta de nouveau en 1893 et fut élu dans l'arr. de Rambouillet comme candidat républicain indépendant; il donna alors sa démission de conseiller général. De 1890 à 1891, M. Marcel Habert avait fait en Syrie un voyage d'exploration et d'études.

HABIBAS. Iles de la Méditerranée, sur la côte d'Algérie, dép. d'Oran, au N. du cap Figalo et à l'O. du golfe d'Oran, par 33° 42′ lat. N. et 3° 28′ long. E. Ces îles sont au nombre de trois, et la plus grande a 4 kil. de tour. Elles sont d'un accès difficile.

HABICHT (Karl-Wilhelm-Eberhart), astronome allemand, né à Karlshafen (Hesse-Nassau) le 13 nov. 1807, mort à Gotha le 2 juil. 1875. Il dirigea durant quelques années de vastes exploitations minières en Pologne, puis une fabrique de sucre dans sa patrie, et, en 1855, vint se fixer à Gotha, où il se fit élever un observatoire particulier et d'où il découvrit en 1857 deux comètes (III et IV). On lui doit en outre d'importants travaux sur les étoiles doubles, une série d'observations de l'anneau de Saturne et la détermination de la hauteur du pôle au-dessus du Brocken. Il n'a écrit que quelques mémoires sans grand intérêt.

HABICHTSWALD. Montagne de la Hesse prussienne, à l'O. de Cassel, entre la Fulda, l'Eder et la Diemel; 595 m. d'alt. au *Hohen Gras*. C'est un massif basaltique à pentes abruptes, bien boisé du côté de Wilhelmshœhe.

HABICOT (Nicolas), anatomiste et chirurgien français, né à Bonny-sur-Loire (Gâtinais) vers 1550, mort à Paris le 17 janv. 1624. Reçu maître en chirurgie, il exerça cet art à l'Hôtel-Dieu et aux armées, et obtint de grands succès comme opérateur. Ses ouvrages sont : *Problèmes sur la nature... de la maladie pestilentielle* (Paris, 1607, in-8); *Semaine, ou Pratique anatomique*, etc. (Paris, 1610, in-8, et nombr. édit.), petit manuel d'anatomie et de dissection qui eut un grand succès; *Paradoxe myologique... le diaphragme n'est pas un seul muscle* (Paris, 1610, in-8); *Recueil de problèmes médicinaux et chirurgicaux* (Paris, 1617, in-8); *Question chirur-*

gicale... bronchotomie, vulgairement dite laryngotomie, etc. (Paris, 1620, in-8) ; *Gigantostéologie*, etc. (Paris, 1613, in-8). Dr L. Hn.

HABILLAGE. I. Horticulture. — Opération consistant à tailler les racines des plantes au moment de la plantation. On habille les racines blessées lors de l'arrachage et encore lorsque, exposées trop longtemps à l'air, elles se sont flétries. On les habille aussi lorsqu'on veut diminuer la vigueur des plantes pour les mettre à fruit, obtenir des sujets nains, transformer en racines fasciculées une racine pivotante. Les sections doivent être nettes et faites sur les parties bien vives des racines. Autour des sections se développent des radicelles formant chevelu. Mais en attendant que ces radicelles se forment et fonctionnent, l'appareil aérien de la plante est incomplètement nourri. Il convient donc de l'habiller à son tour : on taille certains rameaux, on supprime partie des feuilles. Dans le but d'obtenir un chevelu abondant et de faciliter la plantation, on habille souvent les plantes. Il est certain pourtant que leur reprise et leur végétation immédiates seraient mieux assurées, toutes conditions d'une bonne plantation étant observées d'ailleurs, si on se dispensait d'habiller les racines saines. G. Boyer.

II. Typographie. — Les figures intercalées dans le texte et n'occupant pas la totalité de la justification peuvent être *habillées*, c.-à-d. entourées de texte de tous côtés ou d'un côté seulement. Lorsqu'une figure est totalement entourée de texte, les blancs qui l'en séparent en hauteur aussi bien qu'en largeur doivent être d'une rigoureuse exactitude. Quand un cliché est habillé sur un côté seulement, le texte est placé à droite pour les pages paires et à gauche pour les pages impaires ; il en est de même pour les ouvrages à deux colonnes : en un mot le cliché se trouve toujours du côté de la marge extérieure.

HABILLÉ (Blas.). Attribut d'un buste, ou d'une personne représentée avec des vêtements, soit du même émail soit d'un émail particulier ; — d'un navire représenté avec des voiles d'un émail particulier. G. de G.

HABILLEMENT militaire (Adm.). L'habillement est une des branches les plus importantes de l'administration militaire. Si l'on peut suivre dans l'histoire les transformations de l'uniforme, il est difficile de découvrir en France un procédé administratif régulier pour le service de l'habillement des troupes avant le milieu du xviiie siècle. Jusque-là, tout était vague et arbitraire. Sous Louis XIII nous voyons les Parisiens frappés d'une réquisition d'habits pour les gardes françaises ; sous Louis XIV la solde devait subvenir aux frais du costume, et des indemnités étaient fréquemment accordées à des régiments pour remédier à son délabrement. Au commencement du xviiie siècle parurent quelques documents officiels ; mais ils ne renfermaient que des dispositions obscures et vagues. L'ordonnance du 10 mars 1729 et la décision du 18 janv. 1734 furent les premiers essais officiels embrassant la question administrative de l'habillement. Des règlements plus étendus parurent sous le ministère de d'Argenson (19 janv. 1747, 1er mai 1750). Jusqu'au ministère Choiseul les capitaines eurent le maniement et la gestion souveraine de l'habillement des hommes de leurs compagnies ; à partir de cette époque les majors commencent à en être chargés. Une régie de l'habillement pourvoyait aux besoins des hommes de troupe : elle fut supprimée par l'ordonnance du 25 mars 1776, qui remit cette partie aux conseils d'administration et voulut que le remplacement se fît au fur et à mesure des besoins ; une masse générale fut créée pour subvenir aux frais de l'habillement des soldats. Ces innovations introduites par Saint-Germain ne subsistèrent que jusqu'à l'apparition du règlement du 21 févr. 1779, modifié par celui du 1er oct. 1786, qui fut l'œuvre de Ségur. Vint ensuite le règlement du 1er janv. 1792 ; jusqu'à l'an II, les durées et les remplacements qu'il prescrivait étaient sinon observés, du moins réglés légalement. De l'an II à l'an IV, le gouvernement délivra aux corps l'habillement tout confectionné, à l'aide de marchés ministériels et d'entrepreneurs ; la décision du 12 brumaire an V en donne les tarifs. Mais en raison des guerres et des troubles de cette époque, il fut impossible de maintenir le principe des durées et des remplacements ; le 10 nivôse an VI, on rendait aux corps le soin de la confection de l'habillement et sa surveillance ; les étoffes de laine seules continuaient à être fabriquées d'après les ordres du ministre et étaient distribuées par ses soins. Sous l'Empire, le règlement du 10 févr. 1806 et le décret du 25 avr. suivant changèrent le système ; le service fut remis à l'administration des corps, et l'instruction du 12 mars le régularisa. Le règlement du 24 sept. 1808 détermina la forme et la vérification de la comptabilité de l'habillement, la manière d'en dresser les états de situation, etc. Les vêtements ne se renouvelaient alors que tous les trois ans. Les dispositions adoptées sous l'Empire furent maintenues sous la Restauration et rassemblées dans le règlement du 19 mars 1823. L'ordonnance du 10 nov. 1830 créa un personnel d'agents ou de commis d'habillement.

Enfin l'ordonnance du 10 mai 1844 sur l'administration des corps de troupes détermina les règles de comptabilité du service de l'habillement telles qu'elles ont été suivies jusqu'à l'adoption du règlement du 16 nov. 1887, modifié par celui du 18 mars 1889. Voici les grandes lignes de cette organisation : les matières premières étaient fournies par l'industrie. Les draps se fabriquaient en grande majorité à Lodève (Hérault), Pierrepont (Meurthe-et-Moselle) et Châteauroux (Indre). Les effets étaient confectionnés dans les corps de troupe à l'aide d'un personnel d'ouvriers et de maîtres ouvriers qui faisaient partie de la compagnie hors rang. Toutefois, la main-d'œuvre devint insuffisante et l'on dut recourir à l'industrie pour la confection des divers objets de l'habillement. Les entreprises les plus célèbres sont celles de Tacconet et de Godillot. Ce régime mixte fut ensuite appliqué à partir de 1859 et prit un développement de plus en plus considérable.

Les effets étaient reçus des fournisseurs par des commissions militaires et étaient répartis dans les corps de troupe au fur et à mesure des besoins. Une durée était imposée à chaque effet ; la supputation en était faite par trimestre pour les effets de la première catégorie (habillement proprement dit) et par année pour ceux de la deuxième catégorie (coiffure et grand équipement).

Les capitaines d'habillement, dans les régiments, centralisaient ce service et avaient un magasin où était conservé tout ce matériel. Les vêtements étaient délivrés aux compagnies sur des bons, soit à titre de première mise, soit à titre de remplacement. Les effets étaient marqués de l'indication du trimestre de la mise en service ; quand ils étaient réintégrés pour une cause ou pour une autre avant la limite de durée, ils recevaient une seconde marque indiquant le trimestre de réintégration. Quand un effet était arrivé au terme fixé pour sa durée, il était proposé pour la réforme. L'intendant militaire l'examinait en premier lieu, puis le général inspecteur prononçait la réforme ou maintenait en service. Outre les vêtements et l'équipement, l'habillement comprenait aussi le linge, les chaussures et les effets de petit équipement dont la valeur était imputée aux hommes sur leur masse individuelle. Cette masse était constituée par une première mise allouée à l'homme le jour de son incorporation et alimentée par une prime journalière individuelle dont la perception se justifiait en fin de trimestre par l'établissement d'une pièce comptable nommée feuille de décompte. La masse individuelle servait aussi à solder les réparations à l'habillement et à la chaussure ainsi que les imputations provenant du casernement, de l'armement, du service des lits militaires du campement, etc.

Certains corps comme les zouaves et les tirailleurs algériens, les sapeurs-pompiers de Paris, les spahis, mettaient au compte de la masse individuelle la plupart des effets confiés à l'homme.

Organisation actuelle du service de l'habillement en France. Le quatrième bureau de la direction des ser-

vices administratifs du ministère de la guerre centralise le service de l'habillement. A l'administration centrale ce service embrasse la fourniture des matières premières pour la confection des effets d'habillement; la confection de ces effets; la fourniture des effets confectionnés de coiffure, de grand équipement et de chaussure; la fourniture des objets de campement; la fourniture des effets de petit équipement. Les propositions relatives à l'habillement sont étudiées par les directions d'armes et par la commission supérieure d'habillement près de laquelle fonctionne le dépôt des modèles. Le bureau de l'habillement n'intervient que comme agent d'exécution.

Les approvisionnements du service sont conservés dans les magasins administratifs et dans les magasins des corps de troupe. Dans les magasins administratifs on distingue trois classes: 1° les magasins généraux; il en existe en France quatre : Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille. Ils renferment trois mois d'approvisionnements pour l'effectif de paix de la région où ils sont situés, non compris le trimestre en cours de durée ; 30,000 paires de chaussures et le matériel de couchage auxiliaire nécessaire ; un approvisionnement en draps et toiles pour six mois et pour tout l'effectif de paix de la région de confection ; enfin un approvisionnement particulier de drap à titre de grande réserve pour les besoins généraux d'une guerre. — 2° Les magasins centraux, qui n'ont de différence avec les précédents qu'en ce qui concerne l'approvisionnement à titre de grande réserve. Près de ces deux premières classes de magasins fonctionnent des ateliers de confection qui fournissent chacun un certain nombre de corps d'armée. Ces confections sont entre les mains d'entrepreneurs civils sous le contrôle des fonctionnaires de l'intendance et de certaines commissions dites de réception. — 3° Les magasins régionaux sont ceux qui n'ont pas d'ateliers de confection ; ils ont les approvisionnements de trois mois et les 30,000 paires de chaussures, mais ils n'ont pas les approvisionnements spéciaux de draps et toiles. — En Algérie, il existe un magasin général à Alger, des magasins divisionnaires à Oran et Philippeville et neuf magasins de dépôts. Chaque magasin entretient, en outre des quantités que nous venons d'énumérer, des approvisionnements spéciaux de mobilisation ; réserve d'effets du quartier général, collection d'effets destinés aux formations spéciales.

Magasins des corps de troupe et fonctionnement du service dans les corps. Les approvisionnements de l'habillement dans les corps sont conservés dans le magasin du corps et dans les magasins de compagnie. Le magasin du corps appelé aussi magasin commun renferme : 1° L'approvisionnement de l'Etat, réserve destinée à parer aux besoins généraux d'une mobilisation, et qui comprend: les effets nécessaires à l'armée active au moment d'une mobilisation en plus des approvisionnements du corps et des compagnies ; les effets de mobilisation de l'armée territoriale et les approvisionnements spéciaux confiés au corps de l'armée active. — 2° L'approvisionnement du corps, réserve particulière servant d'intermédiaire entre les magasins administratifs et les compagnies, et qui comprend les effets ou accessoires que le corps reçoit des magasins administratifs ou qu'il confectionne, et ceux qu'il est autorisé à acheter directement. Le capitaine d'habillement est l'agent du conseil d'administration pour la gestion du magasin commun du corps; il réside à la portion centrale, dispose d'un personnel spécial pour l'aider dans sa mission et est sous la surveillance et l'autorité directe du major.

Les magasins de compagnie, d'escadron ou de batterie renferment une dotation spéciale à chaque unité administrative qui comprend: les effets nécessaires pour habiller l'effectif de paix en temps de paix et au moment de la mobilisation et ceux qu'il faut pour les hommes appelés à faire une période d'instruction et que la compagnie sera chargée de pourvoir. Le commandant de l'unité est pécuniairement responsable des effets qu'il a pris en charge. Il règle entièrement l'exécution du service de l'habillement dans son unité; fait exécuter les réparations, achète dans ce but les matières premières et passe les marchés avec les maîtres ouvriers si le chef de corps ne juge pas utile d'imposer des marchés généraux.

Les effets n'ont pas de durée obligatoire; ils doivent être maintenus en service jusqu'à complète usure ; ils ne sont jamais la propriété d'un homme, mais sont considérés comme la propriété collective de la compagnie.

Les effets de l'approvisionnement des unités administratives sont classés sous les dénominations suivantes: Collection n° 1. Guerre et parade. Composée d'effets neufs ou très bons. Elle est conservée dans le magasin, étiquetée au nom des hommes et n'est remise qu'exceptionnellement à ceux auxquels elle est affectée, soit pour des exercices de mobilisation, soit pour des revues de parade. — Collection n° 2. Extérieur. Composée des effets les meilleurs après la collection de guerre. Elle sert aux hommes pour sortir en ville isolément, même quand la grande tenue est ordonnée si l'état des effets le permet. — Collection n° 3. Instruction. Composée de tous les autres effets.

Toutes ces dispositions ont été calquées sur les prescriptions en vigueur dans l'armée allemande. La charge des capitaines d'habillement était devenue si écrasante par suite de l'augmentation des forces militaires et des approvisionnements à entretenir que l'on avait songé pendant quelque temps à confier l'habillement dans les corps de troupe à des agents spéciaux pris en dehors des combattants. Ce système rencontra une vive opposition dans les hautes sphères militaires. La méthode mise en vigueur actuellement fut essayée dans quelques corps à partir de 1885 ; le règlement du 16 nov. 1887 est venu la consacrer; l'instruction de la même date, la modification du 18 mars 1889 et diverses circulaires ministérielles sont venues le compléter. Ces diverses prescriptions sont insérées au *Bulletin officiel* du ministère de la guerre.

L'entretien de l'habillement et de l'équipement est assuré au moyen de prestations en deniers. Ces prestations sont dues dans les mêmes cas que la solde de présence; pour chaque journée il est alloué aux corps une journée de prime d'habillement en deniers fixée, suivant l'arme, par un tarif. Le corps reçoit en outre des primes fixes et des primes mensuelles. Les considérations budgétaires font parfois varier ces allocations.

L'ensemble des prestations constitue la masse d'habillement et d'entretien qui se divise en fonds commun et en fonds particuliers. Le fonds commun est destiné à pourvoir aux dépenses communes à l'ensemble du corps et parfois à venir en aide aux compagnies; il est géré par le conseil d'administration. Les fonds particuliers subviennent aux dépenses spéciales de chaque unité administrative; ils sont gérés par les commandants de ces unités.

Les écritures à tenir dans les compagnies, escadrons ou batteries, comprennent: l'établissement d'un bon mensuel de demande d'effets ; l'enregistrement au livret individuel des effets délivrés aux hommes; la tenue du registre de comptabilité; la tenue du compte d'entrées et sorties pouvant donner à tous moments la situation exacte des effets existants tant en magasin qu'en service. A la fin de chaque trimestre, le commandant d'unité arrête et signe le compte trimestriel du fonds particulier et celui des entrées et sorties de matériel. L'officier d'habillement rapproche les comptes des compagnies, escadrons ou batteries, de ses propres écritures et le trésorier établit le compte trimestriel du fonds commun.

Le service de l'habillement des corps de troupes sous la responsabilité des chefs de corps est soumis aux vérifications des officiers généraux, des fonctionnaires de l'intendance et des contrôleurs de l'armée. — V. ADMINISTRATION DE L'ARMÉE (t. I, p. 604) ; APPROVISIONNEMENT (t. III, p. 453), et UNIFORME.

HABINGTON ou ABINGTON (Edward), conspirateur anglais, né vers 1553, mort le 20 sept. 1586. Fils d'un vice-trésorier de la reine Elisabeth, il fit ses études à

Oxford, puis entra à la cour, où il fit connaissance de Babington. Celui-ci l'engagea dans le grand complot tramé par les catholiques pour la délivrance de Marie Stuart (V. les détails au mot Babington). Habington, enfermé en juil. 1586 à la Tour de Londres, fut condamné à mort, pendu et écartelé. R. S.

HABINGTON (Thomas) (V. Abington).

HABIT (V. Costume).

Habit ecclésiastique (V. Vêtement ecclésiastique).

HABIT (L'). Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Saint-André ; 315 hab.

HABITACLE (Mar.). L'habitacle est l'habitation de la boussole ou, pour se servir du terme usité en marine, du compas de route. Quel que soit le système de compas employé, l'habitacle se compose essentiellement d'une boîte cylindrique, cuivre ou bois, d'une hauteur variable de 0^m40 à 1^m20, fixée à demeure sur le pont ou la passerelle, d'une façon étanche. Elle est fermée à sa partie supérieure par une glace transparente, qui permet au timonier de voir la *ligne de foi* (V. ce mot) et la *rose* (V. ce mot), et met cette dernière à l'abri du vent. Un pivot fixé dans l'habitacle à hauteur convenable porte la rose. Un dôme de cuivre supporté par la boîte met la glace à l'abri de la pluie, des embruns. Pour la nuit, un petit fanal glissant dans une rainure placée sur le pourtour de l'habitacle éclaire le compas. Quand on fait usage du compas *Thompson*, on voit en plus, en haut de l'habitacle, deux sphères de fer doux qui servent à corriger de la *déviation quadrantale* (V. ce mot) et un système de barreaux aimantés, mobiles en bas, qui corrigent de la déviation semi-circulaire. Chaque navire possède autant d'habitacles qu'il a de roues pour sa barre. A bord des bâtiments de guerre, il y en a deux derrière, un de chaque côté de la roue de navigation, un dans le blockaus du commandant, près de la roue du servo-moteur Farcot, et enfin un sur la passerelle.

HABITANTS. Bourg de la Guadeloupe (Antilles françaises), situé sur la côte occidentale de l'île, au N.-O. et à 10 kil. environ de la Basse-Terre, à l'embouchure de la rivière des Habitants ; 3,200 hab. environ.

HABITATION. I. Ethnographie. — Presque tous les peuples savent aujourd'hui se construire quelque habitation. Ce n'est pas cependant un usage absolument général dans l'humanité, et une foule d'animaux sont plus habiles que bien des hommes pour se créer des abris sûrs. La plupart des Veddahs n'ont aucun abri permanent, ni aucun abri préparé de leurs mains. Ils se réfugient en cas de tempête sous des rochers ou dans le creux des arbres. D'autres assemblent simplement quelques branchages au milieu des arbres. Les chimpanzés et les orangs-outangs savent en faire autant, au témoignage de plusieurs observateurs. D'autres peuples du même genre et vivant dans des conditions semblables, les Aëtas des Philippines, les Orangs-Kubus de Sumatra, couchent de même sur les arbres ou dans la cendre de leurs feux. Dans la plus grande partie de l'Australie (N.-O.), toute habitation fixe ou temporaire est inconnue. Dans d'autres, on ne construit que des petits abris temporaires contre le vent, du modèle de celui formant à peine toit d'un seul côté qui a figuré à la section australienne de l'Exposition universelle de Paris en 1889. Ailleurs, il y a de toutes petites huttes fragiles, formées de baguettes courbées en arc, fichées dans le sol par les deux bouts, et recouvertes de feuilles de palmier et d'écorce. Les Boschimans ne vont pas jusque-là, car c'est tout au plus s'ils se construisent des abris rudimentaires. La rigueur du climat a rendu d'autres sauvages, aussi dégradés, plus soigneux. Les Fuégiens, qui n'ont le plus souvent que des huttes temporaires faites de perches assemblées vers le sommet de manière à laisser une ouverture pour la fumée, ont souvent aussi la précaution, pour les rendre plus stables et plus chaudes, de creuser d'abord le sol de 75 à 90 centim. et de rejeter la terre autour. Toutes les populations plus ou moins nomades de l'extrême nord, Lapons, Samoyèdes, Ostiaks et autres Sibériens, n'ont pas d'habitations bien plus parfaites. Ce sont habituellement des tentes coniques, plus hautes, faites aussi de perches assemblées au sommet où une ouverture est ménagée, et recouvertes d'écorces.

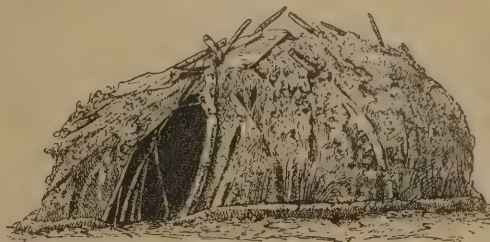


Fig. 1. — Tente fuégienne.

Cette tente est encore en usage même chez les Finlandais, qui savent maintenant construire de véritables maisons de bois à toit à double pente. Chez d'autres peuples arctiques, chez les Kamtchadals, la hutte d'hiver est tout entière creusée en terre et recouverte d'un monticule gazonné. On y pénètre au moyen d'une échelle, par le trou à fumée



Fig. 2. — Kota ou hutte finnoise.

au milieu du toit. La même disposition est adoptée pour les habitations d'été en forme de tours, par crainte de la visite des ours. J'ai dit déjà quelles étaient les demeures des *Esquimaux* (V. ce mot). L'homme quaternaire paraît n'avoir pas eu d'autre habitation que les cavernes naturelles. Les Aléoutes se réfugient encore dans des cavernes, et des troglodytes ont été signalés çà et là (V. Caverne). De véritables demeures ont été ensuite creusées dans le rocher, et cet usage a persisté même jusqu'à notre époque, même jusque dans nos villes. J'en ai vu à Poitiers. Cependant, pendant l'âge de la pierre polie, alors que l'absence d'outils en métal rendait si difficile le travail du bois, on construisait de véritables cabanes en rondins, bien couvertes avec des chaumes et bien closes avec du mortier sur des planchers établis sur pilotis. Certainement les huttes coniques faites de perches étaient aussi en usage. On a retrouvé plusieurs fois des fonds de ces cabanes. Ce sont des cuvettes avec foyer au centre. Mais on construisait déjà en même temps des cabanes carrées faites de murs de pierres brutes jointoyées avec du mortier de terre. On a retrouvé de leurs ruines en Seine-et-Marne. La hutte conique qui fut aussi l'habitation des Gaulois paraît néanmoins avoir dominé jusqu'à l'époque de la colonisation romaine. Mais c'est un fait régional, car il n'y a nulle part de règle géné-



Fig. 3. — Grenier à grains des Baris.

rale absolue dans le progrès des constructions. L'homme a élevé des habitations sans doute pour s'abriter contre les intempéries, mais aussi pour se défendre contre les animaux et contre ses ennemis. Et il a dû pour cela le plus souvent s'inspirer moins des exigences du climat que de la nature des matériaux à sa disposition et de son genre de vie. L'homme préhistorique des pampas de l'Amérique du Sud, n'ayant ni bois ni roche, se réfugiait sous des carapaces de glyptodon. La tente de feutre est restée en usage sous le climat rigoureux de la Mongolie et du Turkestan comme en plein désert du Sahara. Les conquérants, autrefois nomades, du Turkestan, devenus sédentaires, continuent à élever leur tente, leur *iourte*, au milieu de la cour de leur maison, pour y vivre. Dans ce pays du *lœss* d'ailleurs toutes les maisons et les forteresses elles-mêmes sont en mortier de terre séché. Chez les Indiens des plaines du N. de l'Amérique, la tente conique (autrefois de peaux) est encore la



Fig. 4. — Village du Sarro.

demeure la plus commune. En pays nègre, dans la presque totalité de l'Afrique, c'est aussi la hutte conique qui domine de beaucoup. Mais elle a la forme d'une ruche en raison de ce que le toit, ne faisant pas corps avec les parois, forme hangar par son avancement sur le pourtour. Elle consiste donc en un cylindre recouvert d'un toit conique. Ce toit est fait de paille ou de feuilles; les parois, soit de mortier de terre mêlé avec de la paille hachée, soit de roseaux et de paille ou de branchages entrelacés, souvent enduits en dehors et en dedans de terre battue. Ces ruches sont quelquefois élevées sur des pieux au-dessus du sol à cause des insectes et pour se préserver de l'humidité ou des inondations. Un grand nombre de cases nègres rappellent plutôt nos meules de paille. L'abandon de ces formes révèle en général une influence non nigritique. Dans les villes, au voisinage du Sahara, elles sont remplacées par des maisons de terre. Ailleurs, par exemple sur la côte occidentale et çà et là dans le centre et l'est, elles cèdent la place aux paillotes plus ou moins rectangulaires dont les parois et le toit sont faits de paillassons ou de feuilles de palmiers ou de roseaux tressés et dont le toit est à deux pentes. La case du nègre ne lui sert généralement que pour dormir, loger ses fétiches et serrer ses provisions. Mais il en a souvent plusieurs, notamment pour ses femmes. Dans beaucoup d'autres régions, même plus ou moins civilisées, les habitations n'ont pas non plus d'autre usage, le climat se prêtant à la vie en plein air. Dans tous ces cas, ces habitations sont toujours fort petites et généralement composées d'une seule pièce où tout le monde s'entasse pour la nuit. Il y a aussi des maisons en commun, par conséquent grandes, mais où plusieurs familles sont étroitement parquées, comme chez les Dayaks, chez les Indiens des deux Amériques, etc. De grandes maisons communautaires, à niches séparées, bâties ou plus généralement creusées dans le rocher, servaient jusqu'à une époque récente à loger des villages entiers, dans les régions aujourd'hui desséchées du S.-O. des Etats-Unis (V. Cliff-Dwellers et Pueblos). Les Guaranis savent construire de grandes cabanes dont les murs sont souvent faits de troncs d'arbres et le toit couvert de feuilles de palmier. A côté d'eux, les Botocudos élèvent de simples huttes temporaires de branchages. Les indigènes à demi civilisés du S.-E. de l'Asie, Annamites, Laotiens, Siamois, etc., pris dans leur ensemble, ne se logent pas beaucoup mieux que les nègres. Mais leurs cases, dont le bambou, les feuilles de palmier et aussi la paille forment les matériaux, ont des ouvertures



Fig. 5. — Tente kirghiz.

normales, ce qui n'a pas lieu chez beaucoup de nègres et chez les Guaranis, qui pénètrent chez eux en rampant. De plus et surtout elles sont bien mieux meublées. En Chine, enfin, ce sont de véritables maisons qu'on habite partout, bien que les matériaux employés, bois, bambous, paille, soient généralement légers; mais des matériaux travaillés, briques, tuiles, entrent dans leurs constructions. Les véritables maisons, demeures solides permettant la vie d'intérieur sans promiscuités répugnantes, apparaissent avec la civilisation et n'apparaissent qu'avec elle. Leur construction implique en effet l'emploi de matériaux travaillés, indestructibles à l'air, pierres taillées et briques cuites. Les anciens Egyptiens les premiers ont su débiter les roches en pierres régulièrement taillées. Habitants de plaines limoneuses, les anciens Chaldéens ont inventé la brique. Briques et pierres sont encore les matériaux essentiels de nos constructions,



Fig. 6. — Village battak.

les seuls matériaux dont la durée soit indéfinie. Mais je n'ai pas à parler ici des maisons, œuvres d'architecture et d'art, en rapport avec le développement des divers genres de civilisations politiques, industrielles, religieuses, littéraires. Aujourd'hui les maisons de pierre ou de brique sont répandues dans l'univers entier avec les civilisations héritières de l'Egypte, de la Grèce et de Rome. Mais en Europe même elles sont loin d'avoir partout supplanté la cabane, sinon la hutte primitive. Et dans nos villes les besoins et les progrès de l'industrie ont çà et là substitué à la pierre et à la brique des produits nouveaux moins durables, mais plus économiques et plus faciles à obtenir. La plus grande partie des maisons de paysans sont encore construites, comme on construisait dès l'époque de la pierre

polie jusqu'au moyen âge, avec des pierres ramassées à la surface, et réunies avec du mortier de terre en murs très épais. Beaucoup aussi sont couvertes de chaumes comme les cases des nègres, d'où leur nom de *chaumières*. Dans bien des régions, comme le Perche, où la pierre manque, les murs sont faits d'un simple mortier de terre appliqué de chaque côté d'un bâti de lattes. Les maisons des villes, aujourd'hui encore, sont ainsi construites, de même que les clôtures de jardins, que préservent seules contre l'action dissolvante de la pluie une couverture de paille maintenue avec des pierres. Au mortier de terre on mêle de la pierraille. On mêle aussi, notamment, dans le Nord, de la paille hachée qui lui donne beaucoup plus de consistance. Dans



Fig. 7. — Abri des Australiens.

les plaines du Turkestan et d'autres régions de l'Asie centrale, la terre est employée seule, je l'ai dit, même pour la construction de forteresses. En Russie, les maisons sont de bois, comme en Suède et en Norvège, sur de grandes étendues, partout où les forêts dominent. Dans les plaines de culture et les steppes, on monte les murs des cabanes avec de la paille qu'on presse en bottes dans des cadres de bois mobiles et qu'on arrose d'argile liquide. On les élève en surélevant les cadres au fur et à mesure que les parties inférieures prennent de la consistance par la dessiccation. Les mêmes cadres peuvent indéfiniment servir pour ce genre de constructions, assez durables, incombustibles et surtout très économiques. Ces chaumières et cabanes, en matériaux grossiers, médiocrement résistants et d'un maniement peu commode, ne comportent guère qu'une seule pièce. Elles ne se distinguent extérieurement par rien des toits et écuries à bestiaux, sauf que dans nos campagnes au moins le chambranle de la porte, de pierre taillée, est blanchi à la chaux. Dans plusieurs provinces, les Alpes, la Bretagne, elles font corps avec les hangars ou les écuries, et leurs habitants y vivent, en hiver au moins, de compagnie avec les animaux domestiques. Les familles y sont dans une grande promiscuité, lorsque le mobilier (avec lequel s'établit en Bretagne, en Hollande, des sortes de cloisons) est pauvre ou absent, et lorsque le climat est rigoureux comme en Russie où tout le monde couche ensemble sur le poêle, et dans la Scandinavie où tous les membres de la famille couchaient nus dans le même lit. L'entassement dans les villes industrielles, où, malgré la perfection de constructions gigantesques, plusieurs individus ou tous les membres de familles nombreuses, vivent souvent dans une seule chambre, aboutit à la même promiscuité. Au voisinage de nos grandes villes, on fabrique des carreaux d'épaisseur variable, de 30 centim. de large sur 50 centim. de long, en plâtre, là où la pierre à plâtre est abondante (Paris), en mâchefer là où l'on ne sait que faire de ce résidu (Saint-Etienne, Lyon), etc., avec lesquels on peut construire rapidement et à bon compte des maisonnettes, d'ailleurs légères et de conditions hygiéniques médiocres. Si donc le perfectionnement dans la construction des habitations est intimement lié, partout au moins où la vie d'intérieur est une nécessité, au progrès social, moral et esthétique, il est aussi inégal que celui-ci. Zaborowski.

II. Architecture. — Dès que, par suite du développement de la civilisation, les hommes firent appel à la science de la construction et à l'art de la décoration, à l'architecture en un mot, pour élever et embellir leurs habitations, jusqu'alors formées de cavernes naturelles, de huttes de branches d'arbre ou de tentes de clayonnage recouvert de peaux de bêtes ou de boue séchée, ces habitations, jusqu'alors du domaine de l'ethnographie, occupèrent une place spéciale dans l'histoire de l'architecture et, dans la suite des siècles, elles y reflétèrent, par leur isolement ou par leur juxtaposition, par leurs principales dispositions extérieures et intérieures ainsi que par leur ornementation, la législation et les mœurs, souvent même la religion de leurs habitants. C'est à ces points de vue si divers que peu d'éléments peuvent, autant que les habitations, servir à étudier la marche de la civilisation chez telle ou telle grande race de l'humanité et à en fixer les progrès moraux et matériels ou les époques de décadence : aussi est-il naturel, pour faire une étude utile des habitations au point de vue de l'architecture, de diviser cette étude en grandes périodes historiques, telles que l'*antiquité*, la *période gréco-romaine*, le *moyen age*, la *renaissance* et les *temps modernes*. En outre, il peut être intéressant de rechercher les données primordiales qui, des habitations des temps passés, se sont perpétuées jusque dans les habitations actuelles de notre monde occidental et se sont adaptées à nos besoins modernes. Cependant les châteaux forts et les palais seigneuriaux, d'une part, et les habitations dites ouvrières, économiques ou à bon marché, d'autre part, châteaux, palais et habitations élevés à presque toutes les époques, sont traités dans d'autres parties de cette Encyclopédie (V. Château, Cités ouvrières, Palais) et ne figureront pas dans cette étude, plus spécialement consacrée aux habitations de famille servant de cadre à la vie privée, mais dans laquelle, en dehors des grandes divisions de temps indiquées plus haut, seront rappelées les habitations de l'*extrême Orient* (Chine ou Japon), habitations qui, depuis l'antiquité la plus reculée, sont restées presque immuables aussi bien dans leur aspect extérieur que dans leurs dispositions intérieures.

I. Antiquité. — Malgré la diversité des races qui, dès les temps les plus reculés, occupèrent l'Inde, la Perse, la Chaldée, l'Asie Mineure et l'Egypte, ces régions desquelles la civilisation devait se transmettre, surtout par les navires sillonnant le bassin méditerranéen, à l'Europe occidentale, une grande règle, presque partout appliquée de même, semble s'être imposée pour la construction des habitations privées dans ces pays qui, aux yeux des Européens, constituent le monde oriental. Or, cette règle dérivant du climat, des traditions primitives et des mœurs autant que consacrée par la religion et par la législation, consistait en l'interdiction de toute communication directe, sauf celle de la porte donnant accès du dehors, entre l'intérieur de l'habitation et l'extérieur de cette habitation en façade sur la voie publique : d'où une disposition toute particulière de l'habitation en Orient, celle d'une cour intérieure à laquelle on accède de la porte d'entrée et sur laquelle prennent jour et air toutes les pièces formant l'habitation. De plus, la polygamie, d'un usage presque général dans ces régions orientales où elle était plus répandue encore dans l'anti-

quité que de nos jours, a, de tout temps, forcé d'isoler, le plus loin possible de la porte d'entrée et de cette cour que l'on pourrait considérer comme une sorte de partie publique de l'habitation, un appartement spécial réservé aux femmes, appartement souvent relégué au premier étage. C'est pourquoi, si on tient compte de la persistance des mêmes mœurs en Orient, depuis les temps les plus reculés de la période historique jusqu'à nos jours, on ne sera pas étonné de voir que les substructions d'habitations trouvées récemment dans les fouilles faites en Egypte sur l'emplacement des villes pharaoniques du moyen empire font supposer, pour ces habitations, un ensemble de dispositions analogues à celles que nous voyons régner encore de nos jours dans les maisons de ces mêmes régions dont la religion de Mohammet a conservé et consacré les habitudes primitives. Au reste, comme exemple frappant de cette disposition typique et semblable dans la maison orientale de l'antiquité et dans la maison musulmane de nos jours, nous reproduisons (fig. 1) quatre plans de maisons égyp-

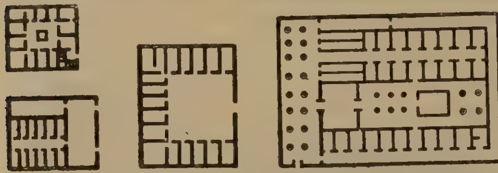


Fig. 8. — Plans de maisons égyptiennes antiques.

tiennes antiques reconstitués par M. Ch. Garnier d'après les découvertes de l'archéologue anglais Wilkinson dans les ruines de Tell-el-Amarna, et (fig. 12) un plan de maison arabe moderne de Tlemcen, telle qu'une maison de ce genre fut élevée au pied même des jardins du Trocadéro, lors de l'Exposition universelle de Paris en 1878. Une même description sommaire pourrait convenir à ces deux genres d'habitations : peu ou point d'ouvertures sur la rue en dehors de la porte donnant accès dans la cour intérieure, et les pièces réservées aux usages domestiques s'ouvrant sur cette cour, tandis que, au premier étage, se trouvent les appartements des femmes, et qu'une terrasse, entourée d'un mur bas d'appui, comme le prescrivait la loi hébraïque, forme la toiture (V. Harem et au mot Palais le plan de l'état actuel du palais de Sargon, roi d'Assyrie).

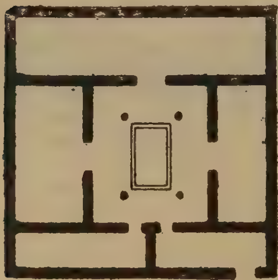


Fig. 9. — Plan de maison arabe moderne de Tlemcem.

L'île de Thérasia, située dans l'archipel, a conservé, elle aussi, mais sous un amas de cendres volcaniques qui en fait une sorte de Pompéi préhistorique, des substructions d'habitations peut-être plus anciennes que celles de Tell-el-Amarna, et ces habitations, élevées probablement par des ancêtres de la race hellénique, offrent une disposition bien différente de celle des maisons de l'Orient. D'après le plan d'une de ces habitations, relevé et publié par M. Fouqué dès 1867 (fig. 10), on reconnaît qu'un mur d'enceinte, d'un tracé irrégulier, entoure un bâtiment composé de plusieurs pièces placées comme elles pourraient l'être dans une habitation de notre époque, et que quelques-unes de ces pièces prennent directement jour sur l'extérieur. En outre, l'étude des découvertes faites à Thérasia montre un degré de civilisation très avancé pour une époque aussi reculée. En revanche, l'Italie et particulièrement l'Etrurie et le Latium, ce berceau de la grandeur romaine, n'offraient alors, comme habitations — s'il faut en croire les urnes cinéraires trouvées dans les plus anciens cimetières de ces régions, — que des cabanes rondes ou ovales, qui prirent, par la suite, une forme carrée, cabanes de bois et de terre battue et n'ayant d'autre ouverture qu'une

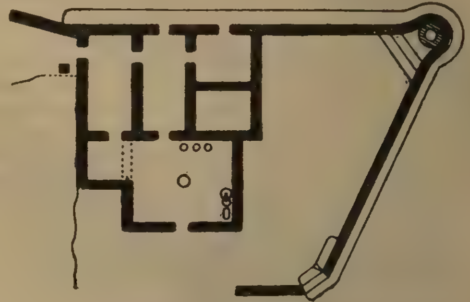


Fig. 10. — Plan d'une construction antéhistorique de Thérasia.

porte surmontée, dans la pente du toit fait de paille ou de roseaux, d'une sorte de lucarne destinée à donner passage à la fumée (fig. 11). Et si nous remontons des bords de la Méditerranée jusque vers les bords de la mer Baltique, tout au N. de l'Europe, nous trouvons un autre type d'habitation, aussi primitif, mais qui s'est perpétué en Scandinavie pendant une partie du moyen âge, et que les Esquimaux imitent encore de nos jours. D'après le professeur suédois Sven Nilsson, les premiers habitants de ces régions aménageaient de la même façon les cavernes naturelles dont ils régularisaient les anfractuosités et les cavernes factices qu'ils se construisaient de pierres et de terre humide, cavernes dans lesquelles ils vivaient avec leur famille et leur troupeau ou dans lesquelles ils enterraient leurs parents. La fig. 12 montre au-devant d'une salle souterraine de forme rectangulaire, une allée couverte semblable à un dolmen, et c'est dans la salle souterraine que, de nos jours encore comme autrefois leurs ancêtres, les Esquimaux établissent des divisions permettant de trouver trois pièces distinctes : l'une centrale, au bout de l'allée couverte et leur servant de salle de réunion, et les deux autres, celle de droite et celle de gauche, réservées, l'une aux hommes et l'autre aux femmes.



Fig. 11. — Cabane des aborigènes du Latium.

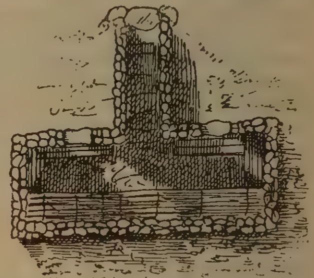


Fig. 12. — Caverne de la Scandinavie

II. Période gréco-romaine. — La Grèce fut, au début des temps historiques, le premier pays de l'Europe qui, par suite de la chaîne presque ininterrompue des îles de l'Archipel la mettant en communication avec l'Asie Mineure et la Phénicie, subit l'influence des grands empires de l'Egypte et de l'Asie : aussi, à une époque assez reculée, voyons-nous, par les récits d'Homère que sont venus confirmer les résultats des fouilles récemment faites à Tyrinthe, que le

palais de Priam et ceux des chefs grecs de la même époque offraient, dans leurs dispositions principales, des données toutes orientales. Mais, s'il en fut de même, encore plusieurs siècles plus tard, pour les habitations des riches citoyens de la Grèce et des rois de Macédoine dont nous verrons, à l'art. PALAIS, les dispositions servir de transition naturelle entre celles des habitations de l'Orient et celles des riches demeures des praticiens romains de la fin de la République, il n'en fut pas de même pour les petites habitations anciennes des quartiers pauvres des grandes cités helléniques, et des fouilles poursuivies à Ephyra, près de Corinthe, à Syracuse, en Sicile et surtout à Athènes, ont permis de reconnaître combien étaient modestes les demeures des artisans et des ouvriers dans les grandes villes grecques au moment où quelques-unes d'entre elles étaient cependant les puissantes métropoles de nombreuses colonies. Les habitations relevées dans le quartier de Mélité, près et sur un des versants de l'Acropole d'Athènes, sont souvent isolées les unes des autres par d'étroits passages et ne comprennent guère, à rez-de-chaussée, qu'une chambre de 16 à 20 m. superficiels, servant de boutique ou d'atelier. Dans un angle de cette chambre se trouve un départ d'escalier façonné à même le roc et qui se continuait probablement en charpente, pour conduire au premier étage dans une pièce semblable à la première, mais que les écrits de différents auteurs et un plaidoyer de Lysias nous montrent réservée à la vie de famille et surtout à la demeure de la femme. Enfin, près d'un grand nombre de ces habitations, on voit une citerne, laquelle est quelquefois commune à deux habitations contiguës. Dans les quartiers riches s'élevaient de luxueuses demeures se rapprochant du type de la maison grecque à *péristyle* (V. ce mot) telle que la décrit Vitruve et qu'ont essayé depuis plusieurs siècles, non sans vraisemblance, de restituer ses commentateurs. En effet, une maison retrouvée au milieu des ruines explorées de l'île de Délos a permis de fixer les dispositions principales de ces habitations grecques des derniers siècles avant notre ère. Cette maison (fig. 13), située à proximité du mur d'enceinte de la ville et le long d'un portique, offre, sur ce portique, une porte d'entrée et un étroit vestibule conduisant à une cour unique entourée de colonnes formant des galeries couvertes, et sur ces galeries — comme dans la maison égyptienne antique de Tell-el-Amarna ou dans la maison arabe moderne de Tlemcen — s'ouvrent des pièces de dimensions diverses, mais dont celles du fond devaient être réservées à la vie privée et renfermer un escalier conduisant au premier étage et aux chambres à coucher. Les colonnes et les mosaïques de marbre des galeries, les revêtements de stuc des murs intérieurs et des petits renfoncements ou niches disent toute la richesse de semblables habitations; mais nous renvoyons aux art. MAISON et PALAIS l'étude de toute la décoration extérieure et intérieure des habitations ainsi

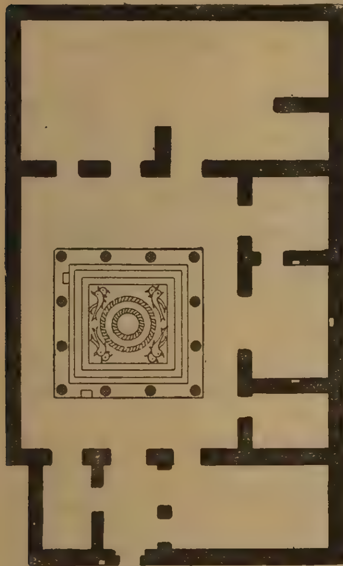


Fig. 13. — Plan d'une maison de Délos.

que de la distribution détaillée des pièces composant ces habitations.

Tel nous voyons le plan de cette habitation grecque de Délos, tel nous pouvons nous figurer, dans des proportions différentes, le plan des habitations anciennes de Rome et de l'Italie, aussi bien sous la monarchie à l'époque de l'influence étrusque que vers la fin de la République, à l'époque de l'influence grecque. Néanmoins, comme dans les très riches maisons grecques qui avaient souvent deux péristyles, les maisons romaines, même modestes, avaient souvent une première cour, ressouvenir de l'*atrium* toscan (V. ce mot), cour ornée ou non de colonnes, mais entourée d'abris ne laissant qu'une ouverture centrale, et une seconde cour, celle-là véritable péristyle, et les pièces s'ouvrant sur ces deux cours formaient assez bien deux parties distinctes répondant à la partie publique et à la partie privée de l'habitation. La fig. 14 et la fig. 15 donnent une idée de cette disposition générale de l'habitation romaine et montrent, à des échelles différentes et surtout dans des données de richesses également différentes, ce que pouvait être l'habitation d'une famille romaine. Cependant, s'il est facile de remarquer — aussi bien dans les trois petites maisons du plan du Capitole que dans la maison de l'édile Pansa, à Pompéi, — que des boutiques, véritables dépendances de l'habitation, mais pour la plupart privées de communication avec elle, s'ouvrent sur la façade ou sur les façades, il est une remarque plus importante que suggère la comparaison des deux plans fig. 14 et fig. 15. Dans le premier, les mai-

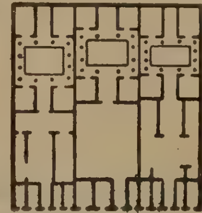


Fig. 14. — Trois maisons du plan de marbre du Capitole, à Rome.

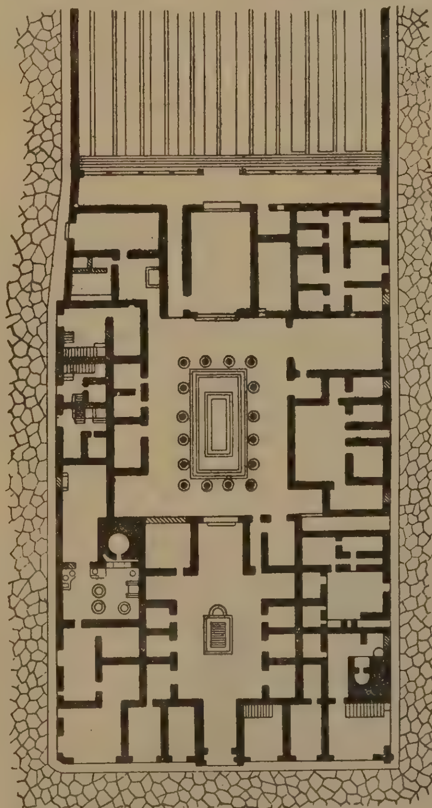
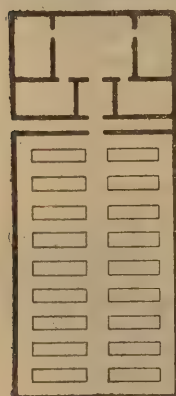
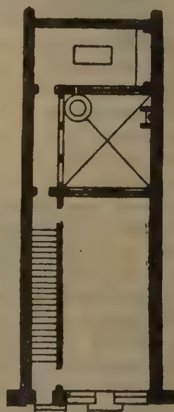


Fig. 15. — Maison de l'édile Pansa, à Pompéi.

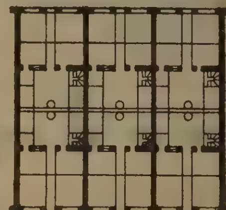
sons juxtaposées et ayant des murs mitoyens constituent assez nettement ce que les Romains appelaient plus particulièrement des *domus* ou habitations d'une seule famille, tandis que, dans le second, une seule maison isolée par quatre rues (il y avait une quatrième rue limitant le jardin derrière les bâtiments) constituait ce que les Romains appelaient plus particulièrement *insula* ou *île*. — Rome et les grandes villes du monde romain connurent de plus les habitations à plusieurs étages et dans lesquelles s'entassaient de nombreux locataires; car une loi édictée par l'empereur Auguste défendit de donner aux murs de face une élévation supérieure à 70 pieds ($20^{m}74$), et d'autres lois, conservées par le *Digeste*, réglaient les saillies ou encorbellements dont ces étages supérieurs pouvaient empiéter sur la voie publique.

III. Moyen âge. — Des habitations romaines de la fin de la République aux habitations des Gaulois et des Germains que purent voir César et encore Tacite et que nous savons avoir consisté en *huttes* (V. ce mot) de branchages et de terre desséchée, la différence est des plus considérables; mais les Gaulois surtout s'assimilèrent rapidement les mœurs et les arts de leurs vainqueurs, et la Gaule ne tarda pas à se couvrir, dès le premier siècle de la domination romaine, de *villas* (V. ce mot) avec portiques rappelant, par leurs dispositions et leur décoration, les habitations des riches propriétaires fonciers des environs de Rome et de Naples. De nombreuses substructions de ces villas, ayant souvent conservé de riches pavements de mosaïque, ont été retrouvées non seulement en Gaule, mais dans toute l'étendue du monde romain, des colonnes d'Hercule aux bouches du Rhin et du mur des Pictes aux rives du Danube et jusqu'à l'Oronte, et montrent bien toute l'influence exercée par la civilisation de Rome sur les habitations des peuples formant son vaste empire. Les traditions romaines se perpétuèrent au reste pendant les premiers siècles du moyen âge, et les villas mérovingiennes, décrites par Grégoire de Tours et Sidoine Apollinaire ne différaient guère des villas gallo-romaines que par une moindre habileté dans leur construction et dans leur décoration, et on retrouve encore, au commencement du XIe siècle, dans un fragment du plan de l'abbaye de Saint-Gall (fig. 16), reproduisant un logement de jardinier, les dispositions d'une petite maison antique gréco-romaine avec son entrée, son vestibule et quatre pièces s'ouvrant sur une cour centrale. Ce n'est qu'à la fin du XIe siècle que, répudiant toute imitation sinon toute influence de l'art antique, les constructeurs du moyen âge élevèrent dans les villes des habitations juxtaposées, différentes d'aspect, mais offrant par leurs dispositions en plan, par la nature des matériaux mis en œuvre et aussi par un certain sentiment décoratif, une réelle analogie entre elles, ce qui fit que ces habitations, différentes, mais répondant aux mêmes besoins, constituèrent un type des plus intéressants à étudier. Ce type d'habitation, connu sous le nom de *maison romane* et dont un exemple achevé existe encore à Cluny (fig. 17) donne, à rez-de-chaussée, sur un espace resserré, une grande salle offrant toute satisfaction à l'industrie de ses habitants, qu'ils soient artisans ou commerçants, et réserve les étages supérieurs pour la vie de famille. Mais, au contraire de l'habitation antique, cette habitation du moyen âge s'ouvre largement sur la rue où très souvent une grande baie éclairait la grande salle, boutique ou atelier, et une plus petite baie (la porte d'entrée) était située à proximité du départ de l'escalier conduisant aux étages supérieurs, pendant que, sous la grande salle du rez-de-chaussée, une vaste cave, véritable sous-sol, servait de magasin. La grande salle, devenue chambre aux étages supérieurs, occupait tout l'espace entre la rue et une cour intérieure de l'autre côté de laquelle se trouvaient, à rez-de-chaussée, la cuisine, et, aux autres étages, des chambres. Suivant le climat et aussi l'abondance de tels ou tels matériaux de construction, pierre, brique ou bois, ces habitations romanes revêtaient un aspect extérieur différent et que vint encore modifier l'influence de l'art gothique; mais la perpétuité des mêmes dispositions intérieures pendant plusieurs siècles en fit une page remarquable dans l'histoire de l'architecture domestique.


Fig. 16. — Fragment du plan de l'abbaye de Saint-Gall.


Fig. 17. — Plan d'une maison romane de Cluny.

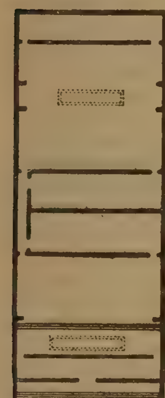
IV. Renaissance et temps modernes. — S'exerçant plus à l'extérieur qu'à l'intérieur et plus apparente que réelle fut l'influence de la première Renaissance, celle des Valois, sur l'habitation dans l'Europe occidentale. Des motifs d'ornementation, empruntés à l'art romain et se mêlant aux dernières efflorescences de l'art gothique, décorèrent les façades des habitations seigneuriales et des maisons de famille; mais les premières conservèrent longtemps encore la distribution intérieure des châteaux fortifiés du moyen âge, et, dans les villes, les dernières continuèrent à s'élever sur le plan des maisons romanes, plan si bien approprié aux mœurs de ses habitants. Il faut arriver au commencement du XVIIe siècle, que caractérisèrent à Paris, comme architecture privée, les groupes d'habitations formant la place Royale (aujourd'hui place des Vosges) et la place Dauphine, maintenant si défigurée, pour trouver un nouveau type d'habitations constituant de véritables *maisons à loyer* (V. ce mot), type qui se modifiera successivement pendant trois siècles jusqu'à nos jours, mais dont il faut noter au passage la disposition intérieure primitive (fig. 18). On trouve, dans chacune de ces habitations collectives, un vestibule conduisant à une cour qui devient, au-dessus du mur de clôture, commune à deux maisons contiguës, et, à droite et à gauche de ce vestibule, des boutiques, arrière-boutiques et cuisines, avec, sur la droite, l'escalier desservant les étages, lesquels sont divisés en appartements.


Fig. 18. — Plan d'un groupe de six maisons entre le quai de l'Horloge et la place Dauphine, à Paris.

Cette maison à loyer, dont les groupes de maisons de la place Dauphine nous offrent une distribution rudimentaire, est le plus récent type d'habitations que nous ayons à examiner. C'est cette maison à loyer qui, comprenant, suivant les quartiers, des locaux commerciaux ou industriels dans ses étages inférieurs et des appartements de diverse importance ou des chambres à sa partie supérieure, occupera de plus en plus le cœur des villes et s'élèvera, de nos jours, sur toutes les grandes artères de leur circulation intérieure ainsi que dans leurs quartiers populeux, et c'est pour assurer l'indépendance relative et le bien-être particulier (une sorte de confortable, en un mot) des habitants de ses nombreux appartements que les architectes feront appel à toutes les ressources de la science et de l'industrie de bâtir ainsi qu'à toutes les merveilles des arts décoratifs. Soumise, pour cette dernière transformation des habitations, à l'influence de la mode et du goût français, toute l'Eu-

rope, pendant trois siècles, et depuis cent ans la jeune Amérique du Nord réaliseront, dans la construction et l'ornementation des maisons à loyer, des progrès de distribution et d'aménagement inspirés tour à tour des styles français dits Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et du premier Empire, et reflétant la physionomie particulière de ces styles. Mais si, à notre époque, chaque appartement, souvent fort bien étudié pour satisfaire aux besoins de la vie d'affaires et à ceux de la vie de famille, forme un tout complet des mieux conçus, cet appartement n'est toujours, pour ses occupants, qu'un lieu de séjour passager plus ou moins prolongé et dans lequel, lors de son départ, il laisse toujours quelque peu des souvenirs de sa vie intime. Aussi les peuples de race anglo-saxonne chez lesquels l'individu a conservé, plus peut-être que chez les peuples de race latine, un certain sentiment d'indépendance personnelle se manifestant par un besoin du *at home*, du *chez soi*, ces peuples se sont-ils efforcés de maintenir ou de rétablir, à notre époque, les traditions de l'habitation de famille, de cette habitation qui, comme la maison romane du moyen âge, n'abritait sous son toit qu'une seule famille dont elle était la propriété, et, chez les peuples du N. de l'Europe et des États-Unis d'Amérique, on peut voir les quartiers excentriques des villes et la banlieue de ces dernières se couvrir d'habitations à deux ou trois étages au plus y compris le rez-de-chaussée et destinées à la vie d'une seule famille dont elles sont assez souvent la propriété (V. Maison). Ce retour à l'habitation exclusivement réservée à une seule famille s'est, au reste, considérablement développé depuis un demi-siècle et dans toutes les situations sociales ; il constitue même un besoin, plus impérieusement ressenti peut-être, chez les ouvriers qui y ont été initiés de longue date par les efforts faits par de grandes compagnies industrielles ou minières pour s'attacher leur personnel (V. Cités ouvrières), et c'est ainsi que, à toutes les échelles, dans toutes les données de dépense et pour tous les besoins, la fin du XIX[e] siècle voit, au point de vue de l'habitation, non un grand mouvement de recul vers les traditions d'un autre âge, mais la continuité et le développement de ces traditions en vue d'assurer à un plus grand nombre le charme moral et le bien-être matériel qui résultent de l'habitation personnelle et familiale à la fois.

V. Extrême Orient. — En Chine, au Japon et dans les pays de l'extrême Orient, les habitations, obéissant encore dans leurs dispositions générales à des traditions vieilles de plus de vingt siècles, sont caractérisées, en dehors de leur mode de construction et de leur ornementation si originale, par leur enceinte formée d'un mur plein qui les isole de la voie publique ou des voisins, par l'absence de fenêtres sur l'extérieur et par des cours intérieures, le plus souvent plantées de fleurs et sur lesquelles s'ouvrent, à la partie antérieure, des pièces de réception et dans le fond des chambres à coucher. En outre, les habitations de ces pays présentent une succession de pièces parallèles et juxtaposées plutôt qu'un plan d'ensemble étudié en vue de relier plusieurs pièces entre elles et, dans ces habitations, si différentes de celles de l'Occident, les cloisons séparant les pièces sont faites de panneaux sculptés et de papier verni ou d'étoffes et s'enlèvent facilement les jours de réception pour ne plus former que quelques grandes salles (fig. 19). On peut donc constater une fois de plus, en terminant ce rapide exposé des dispositions générales des habitations à toutes les époques, combien, dans les pays de l'Orient, on semble avoir toujours cherché à dérober la vie intérieure de l'habitation aux regards étrangers, tandis que, dans l'Occident, au contraire, l'habitation s'est transformée de plus en plus et, rejetant les traditions du monde oriental, s'est largement ouverte sur la voie publique (V. Appartement, Architecture, Hôtel, Maison, Palais).


Fig. 19. — Plan d'une habitation chinoise.

Charles Lucas.

III. Hygiène (V. Hygiène).

IV. Droit romain. — L'habitation est, en droit romain, le droit réel concédé à une personne, ordinairement par testament, d'habiter une maison. Rationnellement, il constitue donc une variété de l'*usage* ou tout au plus de l'*usufruit* (V. ces mots), et on applique en effet à son bénéficiaire l'obligation de donner caution de la restitution de la chose imposée à l'usufruitier. Mais la même interprétation bienveillante des legs qui a fait élargir la portée du droit d'usage au delà de ses limites rigoureuses a déterminé à reconnaître l'habitation comme un droit indépendant sur lequel il paraît d'ailleurs y avoir eu beaucoup d'incertitudes. Une constitution de Justinien (C., 3, 33, 13) nous apprend qu'on se demandait avant lui si c'était un usage, un usufruit, ou même, semble-t-il, un droit de propriété, et il a dû y avoir une doctrine plus ancienne qui y voyait moins qu'une servitude personnelle d'usage, une espèce de simple remise d'une année de loyers ; car un texte d'Ulpien nous dit que son caractère de droit viager a été admis sous l'influence de Rutilius, consul en 649, à l'encontre d'une autre opinion qui ne le faisait durer qu'un an. En tout cas, le droit classique y voit, sauf la question de qualification, un droit réel qui diffère seulement de l'usage par certains avantages spéciaux ramenés ou ramenables à l'idée que le testateur a surtout voulu faire le légataire profiter de l'habitation de la maison, en s'occupant plus du fait que des catégories du droit. Ainsi, par exemple, à la différence de l'usage et de l'usufruit, il ne s'éteint ni par le non-usage, ni par la *capitis deminutio ;* ainsi, d'après certains, il peut faire l'objet d'un louage de la part du bénéficiaire. Justinien, qui a sanctionné ces décisions dans la constitution précitée, a en même temps déclaré qu'il constituerait une servitude personnelle spéciale, distincte de l'usage et de l'usufruit. P.-F. Girard.

V. Ancien droit. — Droit d'habitation. — L'habitation était le droit d'usage portant sur une maison. Dans les pays de coutume, celui qui avait l'usage d'une maison avait le droit de l'habiter avec sa famille et ses domestiques, mais il devait l'occuper lui-même. Si la maison était trop spacieuse, eu égard à sa fortune et à sa qualité, il devait se contenter d'un logement convenable. Il ne pouvait la louer à d'autres soit en totalité, soit en partie. Le droit d'habitation différait par là de l'usufruit d'une maison qui aurait donné à l'usufruitier le droit de retirer tous les fruits que la maison pouvait produire, par conséquent de la louer et de toucher les loyers. Dans les pays de droit écrit, on admettait, d'après la doctrine qui avait prévalu à Rome, que le droit d'habitation entraînait celui de louer la maison. Quelques auteurs avaient voulu étendre cette règle au pays de coutume, mais cette opinion devait être condamnée. Le droit d'habitation pouvait résulter de la loi ou de la volonté de l'homme. Dans ce dernier cas, le titre pouvait régler l'étendue du droit accordé et en modifier les effets ordinaires.

L'expression d'habitation désignait souvent, dans un sens plus restreint, le droit accordé à la veuve d'habiter dans une des maisons de son mari ; c'était une espèce de gain de survie. Le droit d'habitation était légal ou conventionnel. En général, dans les pays de droit écrit et dans la plupart des coutumes, notamment dans celle de Paris, le droit ne pouvait exister pour la femme qu'en vertu d'une convention expresse. Quelques coutumes l'accordaient de plein droit à la veuve noble seulement. D'autres regardaient le droit d'habitation comme faisant partie du douaire et l'attribuaient même à la veuve roturière. Enfin, certaines coutumes, sans interdire la stipulation d'un pareil avantage, donnaient, comme droit préfix, soit à la veuve seule, soit même à l'époux survivant quel qu'il fût, la faculté

d'habiter dans la maison commune aux frais de la communauté pendant les délais pour faire inventaire et délibérer; plusieurs coutumes accordaient le même avantage en le restreignant à quarante jours. Lorsque le droit d'habitation était conventionnel, la femme pouvait avoir l'option entre le droit d'habitation en nature ou un argent; elle ne perdait son droit d'habitation par un convol en secondes noces que si elle avait choisi la maison dénommée dans le contrat. Lorsque le contrat de mariage ne donnait que le droit d'habitation en nature et que le mari ne laissait pas de maison, la femme pouvait exiger une indemnité; pour le cas où le mari en laissait plusieurs, les coutumes variaient sur la façon dont le choix devait être exercé; lorsqu'il n'y en avait qu'une, toutes les coutumes ne donnaient pas à la femme droit à la maison entière. Le droit d'habitation mettait en général la veuve dans la situation d'un usager, notamment en ce qui touche les charges; mais si son droit était censé faire partie du douaire, sa situation se rapprochait de celle de l'usufruitier. G. Regelsperger.

VI. Droit actuel. — Le droit d'habitation ne constitue plus comme chez les Romains un droit d'une nature spéciale. Ainsi chez les Romains celui qui avait le droit d'habitation pouvait louer, tandis qu'on lui refuse chez nous cette faculté, de même qu'à tout usager d'une chose quelconque. Celui qui un a droit d'habitation doit jouir de la chose en bon père de famille; il peut habiter la maison avec sa famille, même si au moment où le droit a été constitué à son profit, il n'était pas encore marié. Cette disposition de la loi montre qu'on ne doit entendre ici par *famille* que la femme et les descendants. Celui qui a un droit d'habitation supporte les mêmes charges que l'usufruitier, soit pour le tout, soit pour partie seulement, selon qu'il occupe tout ou partie de la maison. D'ailleurs, le droit d'habitation s'éteint par les mêmes causes que l'*usufruit* (V. Usage et Usufruit) (C. civ., art. 625 et suiv.). E. Glasson.

VII. Economie sociale. — Habitations ouvrières (V. Cités ouvrières).

VIII. Economie rurale (V. Bâtiment, t. V, p. 777).

Bibl.: Architecture. — Viollet-le-Duc, *Dict. raisonné de l'architecture*; Paris, 1868, in-8, fig. — Ch. Lucas, *l'Habitation à toutes les époques*; Paris, 1879, in-8, fig. — P. Chabat, *Dict. de la construction*; Paris, 1881, in-8, 2e éd., fig. — Ch. Daremberg et Edm. Saglio, *Dict. des antiquités grecques et romaines*; Paris, 1889, in-4, fig., art. *Domus*. — Ch. Garnier et A. Ammann, *l'Habitation humaine*; Paris, 1892, in-8, fig.

Droit romain. — Accarias, *Précis de droit romain*, 1886, t. I, pp. 720-721, 4e éd. — Baron, *Institutionen*, 1884, p. 157. — Windscheid, *Lehrbuch des Pandektenrechts*, 1891, t. I, § 208, 7e édit. — Elwers, *Die rœmische Servitutenlehre*, 1854-1856, § 60. — Cf. Cuq, *Institutions des Romains*, 1891, t. I, pp. 623 et suiv. — Von Jhering, *Jahrbücher für Dogmatik*, 1872, pp. 342 et suiv.

Ancien droit. — Boucher d'Argis, *Traité des gains nuptiaux et de survie*; Lyon, 1738, pp. 69 à 72, 311 à 313, in-4. — Denisart, *Collection de décisions nouvelles*, nouv. éd., 1790, t. IX, pp. 555 à 557, 560 à 572. — De Salvandy, *Essai sur l'histoire des gains de survie entre époux*; Paris, 1855, pp. 201 à 203.

HABITUDE. La loi de conservation est la loi fondamentale de tout être. Tout être tend à persévérer dans son être. Les tendances persévèrent avec d'autant plus de ténacité qu'elles se sont manifestées plus souvent. Cette aptitude de l'être à conserver ou à reproduire plus aisément les modifications antérieurement acquises se nomme l'*habitude*. Cependant il faut que la modification soit susceptible de prendre place parmi les autres qualités de l'être sans risquer de le détruire; elle ne peut être contradictoire à son essence. Par exemple, on n'habituera pas une pierre à ne pas peser, ni un animal à ne pas manger ou à ne pas respirer, ni un homme à répéter constamment la même série de mouvements. Chacun sait qu'après avoir répété un certain nombre de fois un doigté au piano, les doigts se crispent et la continuation serait plutôt nuisible qu'utile; l'habitude se contractera mieux après un repos. L'habitude commence dès la première modification. En effet, si après la première modification il ne restait rien du tout, il n'y aurait pas de raison pour qu'après cent ou mille répétitions il se formât une tendance. Aristote, à ce propos, disait qu'une hirondelle ne fait pas le printemps; il est vrai, mais elle l'annonce. Réduite à cela, l'habitude n'est pas exclusivement propre aux êtres conscients; elle leur est commune avec tous les êtres. Un morceau de papier une fois plié ne redevient jamais parfaitement lisse; il se pliera toujours plus aisément selon les plis anciens; les habits s'ajustent au corps, etc. (V. Léon Dumont, *De l'Habitude*, dans *Revue philosophique*, 1876).

Mais, chez les êtres conscients, l'habitude, mise en fonction de leur activité essentielle, donne naissance à d'autres phénomènes régis par une nouvelle loi qui peut se formuler ainsi: La continuité ou la répétition d'une modification crée une tendance à reproduire cette modification. Dans les êtres inanimés, la source d'activité qui peut produire en eux des modifications leur est extérieure; ainsi le papier ne se plie pas de lui-même, mais est plié par une force extérieure. L'habitude ne peut qu'augmenter leur plasticité réceptive, diminuer la dépense de force des agents extérieurs pour leur imprimer la modification; le papier, par l'habitude, reprend plus aisément les anciens plis. Dans les êtres conscients, au contraire, la source d'activité est intérieure: le chien par exemple saute lui-même, produit lui-même les mouvements du saut. Or, l'activité tendant toujours à se manifester en suivant la ligne de moindre résistance, l'habitude affaiblissant les résistances de l'être à telle ou telle modification, crée une tendance interne à la reproduire, comme un torrent formé par les pluies prendra un lit dans les anciens ravins plutôt que d'en former de nouveaux; c'est pour cela que le chien, habitué à sauter quand on lui présente un bâton, sautera tout à coup au lieu de continuer à marcher tranquillement, si, sans même y penser, on étend devant lui une canne ou un morceau de bois. Ainsi s'expliquent les gestes habituels, la danse, l'escrime, l'équitation, ce qu'on appelle les *habitudes physiques*. Les muscles ayant été mus souvent d'une certaine manière et dans un certain ordre, dès que l'activité intérieure a à se dépenser, elle le fait dans l'ordre même où les mouvements se sont déjà succédé.

Les associations d'idées donnent lieu à des *habitudes mentales* et en particulier à la *mémoire* (V. ce mot), habitude très importante qui est la condition de toutes les autres. De plus, chaque savant prend l'habitude de porter partout l'esprit et les méthodes de la science qu'il cultive. Les mathématiques donnent à l'esprit l'habitude de la rigueur et de la clarté, mais elles donnent aussi l'habitude de ne vouloir accepter pour vraies que les idées et les démonstrations mathématiques. Le système de Descartes, par exemple, n'est que cette habitude mentale érigée en système. Le positivisme de même. Les sciences expérimentales donnent à ceux qui les cultivent l'habitude de n'admettre comme vrai que ce qui est expérimentalement vérifié. Or le positivisme prétend que tout ce qui n'est pas susceptible de l'être doit être complètement négligé. Toutes ces habitudes se ramènent en dernière analyse à des associations. Ainsi se résout la question de savoir si l'habitude dépend de l'association des idées, ou si l'association dérive de l'habitude. L'habitude, en tant que puissance de conservation, est évidemment la condition d'existence de l'association; mais, à leur tour, les associations, une fois formées, sont la condition d'existence des habitudes particulières. L'homme peut ainsi prendre des *habitudes morales*, c.-à-d. l'habitude de diriger sa volonté de telle ou telle manière. Le vice et la vertu sont des habitudes morales.

Quand la modification habituelle est une sensation, l'habitude diminuant l'activité nécessaire à la production de cette sensation, diminue par là la sensation même. « Mon sachet de fleurs, dit Montaigne, sert d'abord à mon nez, puis il ne sert plus qu'au nez de mes voisins. » La sensation s'émousse donc par l'habitude. Mais, en même temps, le désir de sentir, la tendance au plaisir restent les mêmes, il faut donc répéter plus souvent l'acte qui procure la sensation, augmenter la dose pour éprouver un plaisir égal à celui qu'on a autrefois senti et que la mémoire rappelle.

Cette nouvelle impulsion venant s'ajouter à l'augmentation de mouvement déjà expliquée, rend les tendances très fortes. Si maintenant le désir prend la forme de la passion, l'habitude acquiert une force presque irrésistible. C'est ainsi que l'alcoolique, le morphinomane augmentent constamment les doses d'alcool ou de morphine. L'habitude finit par soustraire les mouvements habituels à l'enregistrement de la conscience ; les muscles se meuvent avec une facilité si grande que leurs mouvements ne sont plus sentis. C'est pour cela qu'un seul acte conscient de volonté suffit à faire exécuter, tout en pensant à autre chose, des actes très compliqués, comme jouer un morceau de piano ou réciter un rôle. L'aisance dans les mouvements est même d'autant plus grande qu'on laisse l'habitude agir seule et que la volonté réfléchie s'abstient d'entrer en jeu. La réflexion dans l'exécution d'un morceau rapide arrêterait ou du moins ralentirait notablement le mouvement des doigts et par conséquent rendrait l'exécution défectueuse. L'habitude augmente donc la facilité, la tendance à agir et diminue la conscience. Elle diminue la dépense et augmente le rendement. Les habitudes deviennent des tendances toutes prêtes à se réaliser inconsciemment dès que la sensation leur désigne un point d'application. L'habitude prend alors exactement la forme de l'*instinct* (V. ce mot). Elle n'en diffère que par son caractère d'acquisition plus ou moins artificielle. L'habitude peut même devenir héréditaire. C'est une remarque courante que « bon chien chasse de race ». Il suffit, pour cela, que l'habitude produise dans l'organisme, par son action sur les centres nerveux et sur les muscles, des modifications susceptibles de se reproduire par l'hérédité. Il est probable que bon nombre des instincts des animaux sont ainsi des habitudes héréditaires. G. F.

BIBL. : MAINE DE BIRAN, *Influence de l'habitude sur la faculté de penser. Œuvres*, éd. Cousin. *Principes de psychologie, Œuvres inédites*, éd. Naville. — REID, *Essai sur les facultés actives de l'homme*. — DUGALD-STEWART, *Philosophie de l'esprit humain*. — RAVAISSON, *De l'Habitude* ; Paris, 1844, in-8 ; réimprimé dans *Revue de métaphysique et de morale*, janv. 1894. — LEMOINE, *l'Habitude et l'instinct* ; Paris, in-18. — RIBOT, *l'Hérédité*, 3e éd. — DARWIN, *la Descendance de l'homme*. — JOLY, *l'Instinct*, 1875, in-8.

HABLAINVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Baccarat ; 410 hab.

HABLOVILLE. Com. du dép. de l'Orne, arr. d'Argentan, cant. de Putanges ; 540 hab.

HABOUS. Terme de droit musulman. Ce mot, quelquefois écrit à tort *habbous*, est la transcription généralement adoptée de l'arabe *hobous* ou *hobs*, substantif qui signifie *immobilisation*. Il s'applique à une des formes de la libéralité que les jurisconsultes musulmans définissent de la façon suivante : « Le habous est la donation de l'*usufruit* d'une chose, pour une durée égale à celle de la chose, la nue propriété demeurant au donateur même éventuellement. » Un peu obscure dans sa forme, tout en étant très exacte pour le fond, cette définition exige quelques commentaires qui indiquent nettement la situation faite aux trois éléments essentiels du habous : le constituant, le bien constitué et les dévolutaires. — Nul ne peut faire une donation habous s'il n'a établi au préalable qu'il est le légitime propriétaire du bien dont il veut ainsi disposer. Il doit, en outre, jouir de la plénitude de ses droits, c.-à-d. être libre, pubère, capable et n'avoir pas renié la loi musulmane. Au cas où, obéré de dettes, il essayerait de frustrer ses créanciers par le moyen d'un habous, le cadi aura le droit d'annuler la donation qui, sans ce jugement, demeurerait valable. Dès que le constituant a formulé régulièrement sa décision de constituer habous l'un de ses biens, il cesse, à partir de ce moment, d'avoir le droit d'aliéner la nue propriété de ce bien ; mais il a le droit d'en répartir l'usufruit selon sa volonté. A la condition de ne pas offenser les préceptes moraux de la religion et de ne point contrevenir aux prescriptions fondamentales de la législation musulmane, l'auteur d'un habous règle comme il l'entend la répartition de l'usufruit. Il peut l'attribuer soit à sa descendance directe, soit à toute autre personne, même à une personne morale, et les termes dont il s'est servi sont considérés à l'égal d'un texte de loi. Exceptionnellement, chez les Malékites, on exige que le constituant se dessaisisse immédiatement du bien qui fait l'objet du habous, mais cette obligation n'existe pas dans les trois autres rites orthodoxes qui admettent le constituant comme premier dévolutaire. — En principe, tout bien, quelle que soit sa nature, est susceptible d'être constitué en habous ; toutefois, les docteurs musulmans sont unanimes pour exclure de cette forme de libéralités les denrées comestibles ; quelques-uns ont même nié qu'elle pût être appliquée aux objets mobiliers et aux êtres animés, esclaves et animaux, mais l'usage n'a pas sanctionné cette dernière opinion. La nue propriété du bien habous, devenue inaliénable, est, selon l'expression arabe, attribuée à Dieu ; l'usufruit seul se transmet aux dévolutaires dans les conditions fixées par l'acte de habous. Si le dévolutaire est une personne morale ou un incapable, un administrateur est chargé de la gérance du bien, à moins que le constituant n'ait lui-même désigné quelqu'un qui serait alors chargé de ce soin. — Le premier dévolutaire est souvent une personne morale, un pont, une mosquée, un cimetière, voire même un arbre, qu'en souvenir de son ombre bienfaisante le constituant voudra faire soigner et entretenir. En général, cependant, les héritiers directs du constituant sont les premiers bénéficiaires, et c'est seulement quand leur lignée s'éteint que le bien fait retour à un établissement de bienfaisance ou à un édifice public. La part des dévolutaires est établie par le constituant, qui se trouve ainsi à même de modifier les règles de la loi successorale, soit par la quotité qu'il attribue à chacun de ses héritiers, soit par l'exclusion qu'il prononce contre certains d'entre eux. Quand les dévolutaires sont les enfants du constituant, celui-ci ne saurait exclure ses filles du partage s'il est malékite ; mais s'il est hanéfite, rien ne s'y oppose. — Les deux divergences signalées ci-dessus et celles de moindre valeur qui séparent les différents rites orthodoxes en matière de habous n'ont aucune importance au point de vue pratique. En effet, sans être obligé de renoncer au rite qu'il professe et dans tel cas particulier qu'il juge convenable, un musulman peut toujours aller contracter devant un magistrat d'un rite orthodoxe autre que le sien, selon les doctrines adoptées par ce dernier rite. L'usage a introduit divers tempéraments dans l'application rigoureuse des règles du habous. Ainsi, par exemple, il peut arriver que, par suite de son délabrement, le bien habous cesse de produire ou ne produise pas la somme nécessaire pour réaliser les volontés du donateur. Dans ce cas et après constatation préalable, l'administrateur peut obtenir du cadi un jugement qui l'autorise à vendre le bien à la condition de faire remploi du prix de la vente pour la constitution d'un nouveau habous se rapprochant autant que possible du premier. Si, au lieu de vendre le bien pour tirer parti de son prix, il était possible d'arriver à en obtenir un revenu convenable en le louant pour une longue durée ou même moyennant un bail perpétuel (*ana*, *enzel*), le cadi peut également autoriser la chose. — A l'origine, l'institution du habous a rendu de réels services à la société musulmane. Grâce à ces sortes de donations, et à défaut de budget régulier, on a pu pourvoir à bien des nécessités ; c'est ainsi qu'on s'est procuré les ressources nécessaires à l'édification et à l'entretien des édifices publics, et qu'on a doté l'assistance publique musulmane. En outre, on a évité le morcellement excessif de la grande propriété, et les faibles ont eu un moyen de soustraire leurs biens à la rapacité des souverains. Mais, à côté de ces avantages faciles à obtenir d'une autre façon, que de graves inconvénients ! La multiplicité des habous a rapidement fait tomber nombre d'immeubles, terres et maisons, entre les mains mercenaires des administrateurs de habous, qui n'avaient souvent pas la capacité nécessaire pour les gérer et qui, dans tous les cas, n'avaient pas en eux cette énergie particulière

qui fait naître chez l'homme le sentiment de la propriété individuelle. De là, dans les pays musulmans, l'existence de ces nombreuses maisons qui tombent en ruine et de ces vastes espaces fertiles où la culture se montre si clairsemée. — Au dire des jurisconsultes musulmans, c'est Mohammet lui-même qui a autorisé la donation habous. Aucun autre musulman, sans doute, n'aurait osé prendre l'initiative d'une telle institution qui permet de violer d'une façon flagrante la doctrine successorale consignée dans le Coran. — Le mot habous est remplacé en Orient par son synonyme *waqf* ou *waqouf*. O. HOUDAS.

HABRA, Rivière d'Algérie (V. ORAN [Dép. d']).

HABRANTHUS (*Habranthus* Herb.) (Bot.). Section du genre *Amaryllis* (V. ce mot).

HABRICH (Alexis), historiographe morave, né à Buzov (Moravie) en 1736, mort à Rajhrad (Raigern) en 1791. Il fut le collaborateur de Dobne, Pelel, Dobrovsky, Cerroni, Il compléta l'ouvrage de Pitter : *Monasticum... omnium Moraviæ monasterium*, et publia *Jura primæva Moraviæ* (Brünn, 1781). Il mourut prieur du célèbre monastère de Rajhrad.

HABROCOMA (Zool.) (V. OCTODON).

HABROCRINUS (Paléont.) (V. CARPOCRINUS).

HABROTHRIX (Zool.) (V. HAMSTER).

HABSBOURG. Localité de Suisse, canton d'Argovie, sur le Wulpelsberg, au-dessus de la station balnéaire de Schinznach. On y voit les ruines de l'ancien manoir de la famille impériale de Habsbourg, dont les épaisses murailles (2^m50) ont bravé le temps. Un gardien l'habite.



Ruines du château de Habsbourg.

Maison de Habsbourg. — La maison de Habsbourg fut une des principales familles souveraines de l'Europe, où elle joua un rôle prépondérant au XVIe et au XVIIe siècle. Elle s'est éteinte au XVIIIe. La généalogie authentique et complète des Habsbourg ne se suit que jusqu'à Albert le Riche en 1153. Mais on peut remonter pour la recherche de ses origines jusqu'au Xe siècle, à l'époque d'Otton le Grand. C'était une famille de la Souabe méridionale, établie sur les bords de l'Aar et de la Reuss. On a tenté de la rattacher aux anciens ducs de Lorraine, mais c'est une hypothèse dénuée de preuves. Les premiers ancêtres connus sont le comte *Gontran* (Guntranm) et son fils *Conrad*, établis dans le château d'Altenburg, au temps d'Otton le Grand. C'étaient des personnages énergiques qui étendirent leur ascendant sur une grande partie de l'Argovie, donnant ou imposant leur protection aux faibles, les dépouillant de leur liberté. Il faut citer ensuite *Werner*, évêque de Strasbourg (1001-1029) et son frère ou beau-frère *Radbod*, fils d'un comte d'Altenburg du nom de Kanzelin ou Conrad. Werner joua un grand rôle dans les affaires allemandes au temps de Henri II et de Conrad II. Il fut le fondateur du couvent de Muri (1027) et bâtit auprès le château de Habsbourg, dont les seigneurs furent les avoués héréditaires du couvent. Les comtes Kanzelin et Radbod combattirent avec Ernest de Souabe contre *Henri II* (V. ce nom). Quoique Radbod eût des frères, ses descendants recueillirent l'héritage entier de la famille qui prit le nom de son nouveau château de Habsbourg ; le nom primitif d'Altenburg fut abandonné. Le premier acte officiel où paraisse le nom des Habsbourg est daté du 11 oct. 1064. C'est un diplôme par lequel un comte Werner de Habsbourg (neveu de l'évêque de Strasbourg et apparemment fils de Radbod), à l'occasion de la consécration du couvent de Muri par l'évêque de Constance, Rumolt, confirme les donations et fondations faites par ses prédécesseurs. Ce comte Werner embrassa le parti de l'anticésar Rodophe de Souabe contre Henri IV, mais ne paraît pas avoir eu à en pâtir. Le premier des Habsbourg qui ait joué un grand rôle, le fondateur de la puissance de la famille, fut Albert III le Riche, fils du comte Werner II.

La fortune des Habsbourg fut due à la protection des *Hohenstaufen* (V. ce nom), leurs voisins, auxquels ils s'attachèrent. *Albert le Riche* fut comblé de faveurs par Frédéric Barberousse. Il reçut le landgraviat d'Alsace à l'extinction de la famille des comtes d'Egisheim, le comté de Zurich, l'avouerie des couvents de Seckingen et de Murbach. Son fils, *Rodolphe l'Ancien* (1199-1232), fut pourtant un partisan d'Otton IV ; c'était déjà un des plus grands seigneurs de la Souabe. Il se fabriqua une généalogie qui le rattachait au comte Liutfried, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Trudpert (Forêt-Noire) au Xe siècle, et par celui-ci aux Etichons, ducs d'Alsace au VIIIe siècle. Plus tard d'autres généalogistes rattachèrent les Habsbourg à la famille romaine des Pierleoni, celle du pape Anaclet (XIIe siècle) et par ceux-ci à la gens romaine des Anicii ou même aux Scipions (oubliant la filiation juive des Pierleoni). Néanmoins la première version prévalut et à partir de Maximilien Ier elle devint officielle ; on échafauda des combinaisons généalogiques, associant les Habsbourg à la maison de Zæhringen et à celle de Lorraine. Elles furent portées à leur perfection par Herrgott (mort en 1762), tandis que les moines de Muri, Kopp et Wieland s'en tenaient à la descendance de Gontran, qui paraît vraisemblable.

A la mort de Rodolphe l'Ancien, les deux fils qu'il avait eus d'Agnès de Staufen, Albert et Rodolphe, se partagèrent ses possessions après une querelle terminée en 1238 par un jugement arbitral. L'aîné, *Albert le Sage*, garda le primitif château de Habsbourg, les terres d'Argovie, de Zurich, du Sundgau et Brisgau, l'avouerie de Muri, Seckingen, Bremgarten, Maienberg, Brugg, etc. Le cadet, *Rodolphe*, reçut les terres de Schwytz, Sarnen, Stanz, Buochs, Sempach, Willisau, Meggenhorn, Ramefluh, où il bâtit un nouveau château de Habsbourg, Laufenburg et la moitié de Limberg. Le landgraviat d'Alsace resta indivis entre les deux frères. Ceux-ci devinrent les fondateurs de deux lignées : la lignée Albertine ou de Habsbourg, et la lignée Rodolphine ou de Laufenburg. Albert et ses descendants prirent parti pour les Gibelins, Rodolphe et les siens pour les Guelfes. Leur fortune fut très inégale. Albert le Sage eut de son mariage avec Heilwig, fille du comte Ulrich de Kyburg, trois fils : les deux cadets, Albert et Hartmann, moururent jeunes ; mais l'aîné, *Rodolphe* (né le 1er mai 1218), devint empereur (V. RODOLPHE DE HABSBOURG). N'oublions pas de citer leur sœur *Elisabeth*, mariée au burgrave de Nuremberg Frédéric de Hohenzolern. Avant de suivre plus loin les destinées de la famille impériale de Habsbourg, il nous faut terminer l'histoire de la branche cadette ou de Laufenburg. Confinée dans ses possessions héréditaires, surtout autour de Laufenburg et Waldshut, elle eut un rôle très effacé. Elle perdit dès l'avènement de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial sa part du landgraviat d'Alsace ; au milieu du XIVe siècle, la branche aînée lui enleva les possessions des cantons forestiers de la Suisse centrale et notamment la ville de Rapperswyl (1359) ; cependant elle put conserver le landgraviat de Klettgau. Elle

se subdivisa en deux lignes, dont la première s'éteignit en 1408 avec le comte Jean IV, et la seconde en 1415 avec le comte Egno. Ursule, fille de Jean IV, porta le landgraviat de Klettgau aux comtes de Sulz, des mains de qui il passa aux Schwarzenberg. Le reste des terres de la maison de Habsbourg-Laufenburg fut annexé par les Suisses.

La branche aînée des Habsbourg devint à partir de Rodolphe la maison d'Autriche. Elle avait accru ses possessions de Souabe par l'héritage de la maison de Kyburg (Bade, Kyburg, Winterthur, Frauenfeld, Dissenhofen, landgraviat de Thurgovie), mais Rodolphe ne put réussir à acquérir le duché de Souabe vacant par l'extinction des Hohenstaufen. L'opposition des comtes palatins du Rhin et des comtes de Wurttemberg fit échouer ce projet, et le centre de gravité de la principauté habsbourgienne fut reporté vers ses nouvelles acquisitions des rives du Danube (Autriche), où l'attendait un plus brillant avenir que dans son domaine primitif. Celui-ci fut en grande partie perdu à la suite des guerres soutenues contre les montagnards suisses de la fin du XIIIe à la fin du XVe siècle. On trouvera dans l'art. SUISSE l'histoire de cette lutte et des agrandissements continus des confédérés au détriment des Habsbourg, dont ils finirent pas occuper tout le territoire originel. A la suite des désastres de Sempach et Næfels (1386 et 1388), la Suisse centrale fut perdue (Rothenburg, Sempach, Niederurnen, Nidau, Buren, Unterseen, Bucheck) ; la mise au ban de l'Empire de Frédéric à la Bourse vide au temps du concile de Constance entraîna la perte de l'Argovie (Bade, comté de Kyburg, Schaffhouse, Waldshut, Seckingen, etc.). Puis Raperswyl fit défection, et l'empereur Frédéric III, malgré l'appui des ducs de Bourgogne, dut reculer encore. Sargans, la Thurgovie furent perdus, Winterthur vendu, si bien que le duc Sigismond, par la médiation de Louis XI, conclut avec les confédérés un pacte, dit *Eurze Richtung*, aux termes duquel il renonçait à tout ce qu'ils avaient enlevé à la maison de Habsbourg. Le centre de la maison avait été transféré du château de Habsbourg à Bade (Argovie) après l'annexion du comté de Kyburg, puis à Vienne.

L'histoire des Habsbourg de la branche principale se confond avec celle de l'Autriche à partir de Rodolphe de Habsbourg. Nous renverrons donc à l'art. AUTRICHE et aux biographies des souverains, nous bornant à rappeler ici les faits essentiels. Rodolphe, empereur (1273-91), enleva à Ottocar l'Autriche, la Styrie, la Carniole qu'il donna à son fils *Albert*. Celui-ci ne devint empereur (1298-1308) qu'à la mort d'Adolphe de Nassau et tenta vainement d'acquérir la Hollande, la Zélande, la Thuringe. Frédéric le Beau, fils d'Albert, ne put se maintenir sur le trône impérial ; mais les Habsbourg, momentanément éclipsés par la maison de Luxembourg, continuèrent leur extension territoriale ; *Albert II*, troisième fils d'Albert Ier, acquit la Carinthie (1336); *Rodolphe IV*, fils d'Albert II, y ajouta le Tirol (1364). A la mort de celui-ci (1365), les Habsbourg possédaient plus de 90,000 kil. q. Ces domaines furent partagés entre la *branche autrichienne* et la *branche styrienne*.

La branche autrichienne (on l'appelle aussi branche Albertine), issue d'Albert V, acquit la Hongrie et la Bohême et remonta sur le trône impérial désormais héréditaire pendant trois siècles dans la famille de Habsbourg, mais elle s'éteignit avec Vladislav le Posthume dès 1457 (V. ALBERTINE, t. I, p. 1166). — La branche styrienne (on l'appelle aussi branche Léopoldine), fondée par Léopold III, acquit Fribourg-en-Brisgau (1369), Feldkrich (1375), se subdivisa en 1406 en *branche styrienne* proprement dite et *branche tirolienne ; Ernest*, fils de Léopold III, fonda la première ; son frère, *Frédéric IV* à la Bourse vide, la seconde. Le fils d'Ernest fut *Frédéric V;* le fils de Frédéric IV fut *Sigismond*, qui mourut sans enfants, de sorte que la branche styrienne subsista seule. Frédéric V, devenu empereur sous le nom de Frédéric III (1440-93), réunit tous les domaines des Habsbourg, l'Autriche en 1457, le Tirol en 1490. Il prépara la splendeur de sa maison par le mariage de son fils Maximilien avec l'héritière de la maison de Bourgogne (1477). Ce faible prince avait une telle confiance en l'avenir qu'il inscrivait partout la devise A E I O U (*Austriæ erit imperium orbis universi*). Maximilien Ier (1493-1519) recueillit cet héritage et acheva de préparer la grandeur des Habsbourg par le mariage de son fils Philippe le Beau avec Jeanne, héritière de l'Aragon et de la Castille (1496). Les deux enfants issus de cette union, Charles et Ferdinand, furent la souche des *Habsbourg d'Espagne* et des *Habsbourg d'Autriche*. Charles-Quint céda en effet à son cadet les Etats autrichiens auxquels Ferdinand ajouta la Bohême et l'Autriche. Le partage devint définitif en 1556, à l'abdication de Charles-Quint, la branche autrichienne reprenant possession de l'Empire. La branche espagnole représentée par *Philippe II* (1556-98), *Philippe III* (1598-1621), *Philippe IV* (1621-65) et *Charles II* (1665-1700) (V. ces noms), s'éteignit avec ce dernier le 1er nov. 1700, du moins dans la ligne masculine. De son héritage, la branche autrichienne reçut les Pays-Bas, Milan, Naples et la Sicile.

La branche autrichienne se subdivisa à la mort de Ferdinand Ier; *Maximilien II* (1564-76) eut, avec l'Autriche, la Bohême et la Hongrie ; Ferdinand, le Tirol ; Charles, la Styrie, Carinthie et Carniole. La lignée tirolienne s'éteignit la première avec son fondateur (1595) et l'héritage passa à celle de Styrie ; celle-ci recueillit également l'Empire et les couronnes de la lignée autrichienne après la mort des deux fils de Maximilien II, *Rodolphe II* (1576-1612) et *Matthias* (1612-19). Ferdinand, fils de Charles de Styrie, devint empereur sous le nom de Ferdinand II ; il aurait réuni toutes les possessions habsbourgeoises s'il n'eût laissé le Tirol à son frère Léopold ; cette nouvelle branche tirolienne ne dura que quarante ans (1625-65). La branche des Habsbourg d'Autriche représentée par *Ferdinand II* (1619-37), *Ferdinand III* (1637-57), *Léopold Ier* (1658-1705), *Joseph Ier* (1705-11), *Charles VI* (1711-40) (V. ces noms), s'éteignit avec ce dernier le 20 oct. 1740. N'ayant pas d'enfants mâles, il avait fait des efforts désespérer pour assurer sa succession à sa fille *Marie-Thérèse*. Elle la recueillit en effet et la porta avec l'Empire à son mari *François Ier* et à son fils *Joseph II*, fondateurs de la maison de Lorraine-Autriche, qu'on appelle souvent Habsbourg-Lorraine et qu'on regarde comme continuant la vieille race des Habsbourg.

Pour les détails, V. les bibliographies des souverains et princes de la maison de Habsbourg où sont indiquées leurs relations de famille, femme, enfants, etc. V. aussi les art. AUTRICHE, TIROL, STYRIE, etc. A.-M. B.

BIBL. : HERRGOTT, *Genealogia diplomatica augustæ gentis Habsburgicæ;* Vienne, 1837-38, 3 vol. — RŒPELL, *Die Grafen von Habsburg;* Halle, 1832. — LICHNOWSKI, *Gesch. des Hauses. von Habsburg;* Vienne, 1836-37, 8 vol. — GLÜCKSELIG, *Ursprung des œsterreichischen Kaiserhauses;* Prague, 1860. — V. aussi l'art. AUTRICHE et les biographies des principaux princes.

HABSHEIM (*Habuhinasheim*, 758; *Hapsichheim*, 1103). Ch.-l. de cant. de la Haute-Alsace, arr. de Mulhouse, sur le chem. de fer de Strasbourg à Bâle ; 1,749 hab. Foires aux bestiaux. Eglise moderne avec tour du XIIIe siècle. Chapelle Notre-Dame-des-Champs, du XIVe siècle, lieu de pèlerinage. Habsheim, autrefois ville fortifiée, était le siège d'une prévôté, bailliage de Landser, avait une colonge, et porte *d'azur à un faucon d'argent, la tête contournée, perché sur un sautoir alézé d'or et accosté en chef des deux lettres H et B de même.*

HABZELI (Bot.) (V. XYLOPIA).

HAÇA (El-). Province du N.-E. de l'Arabie, qui, après avoir longtemps constitué un petit Etat indépendant, est devenue, depuis 1870, partie intégrante de l'empire ottoman et forme le merkez-sandjak du Nedjd ou d'El-Haça. Longeant le golfe Persique de Koweït à la baie de Bahréïn, la province d'El-Haça n'a point, dans l'intérieur des terres, de limites bien nettement déterminées au milieu des sables de l'Arabie ou du désert de Syrie. Cependant on s'accorde

à lui attribuer une superficie de 50,000 kil. q. enserrés entre 44° 30′ et 47° 50′ de long. E. et 25° 20′ et 29° de lat. N. La population, établie sur ce vaste espace, est fort peu dense et s'est groupée surtout aux environs des points assez rares où l'on trouve de l'eau. On l'évalue à 250,000 individus, tous de race arabe et professant la religion musulmane ; mais, bien qu'ils se disent sunnites (225,000) ou chiites (25,000), les habitants de cette région appartiennent en réalité à la secte wahhabite. Une garnison turque de 1,500 hommes, faisant partie du 6[e] corps d'armée, est répartie dans les trois villes principales : Hofhouf (600), Kattar (300) et El-Katif (300). Le gouvernement de la province est confié à un motaserrif ou gouverneur qui réside au chef-lieu, c.-à-d. à Hofhouf, ville qui compte 42,000 hab., en y comprenant les faubourgs, ou, plus exactement, la banlieue formée par quatre-vingts villages entourés de magnifiques jardins. Un caïmacam est installé à El-Katif, ville de 18,300 hab., et un autre à Kattar qui ne compte que 9,300 âmes. Enfin trois mudirs administrent les autres localités de quelque importance : Mobarradj (900 hab.), Djafer (960 hab.) et El-Adjer, ce dernier point n'étant qu'un simple fort situé dans le voisinage d'El-Katif. En général le sol est peu fertile, et il ne donne aucun produit s'il n'a été irrigué artificiellement. Aussi toute la production agricole est-elle concentrée au-dessus de quelques nappes souterraines dont les eaux affleurent quelquefois à la surface du sol, mais qui, le plus souvent, sont extraites de puits nombreux aboutissant à une même nappe, et nommés par les Arabes *haci* (pluriel *ahça*). C'est à la présence fréquente de ces sortes de puits que la contrée doit son nom actuel, qui est plus usité que celui de Hedjer sous lequel elle est quelquefois désignée par les Arabes. Les eaux, souvent thermales, sont très favorables à la culture des dattiers qui fournissent annuellement 1,539,540 tonnes de dattes. Les autres produits agricoles consistent en riz, céréales, fruits, dont le montant total annuel ne dépasse guère 12,500 tonnes. L'élevage constitue aussi une des principales ressources de la population ; on compte en effet, dans la province d'El-Haça, 250,000 moutons, 50,000 chameaux, 20,000 bœufs, 5,000 buffles, 40,000 ânes et 38,000 chevaux. L'industrie, peu active d'ailleurs, ne fournit que des nattes fines, des tentes, des étoffes, un peu de chaudronnerie et d'orfèvrerie, et des chaussures en bois en usage dans le pays. Une partie de ces produits est exportée en même temps que des dattes, du beurre et des peaux ; l'importation consiste en céréales, riz, denrées coloniales et quelques articles manufacturés. Dans les transactions commerciales, on se sert d'une petite monnaie de cuivre, particulière au pays, de thalaris à l'effigie de Marie-Thérèse, et de roupies de l'Inde. L'instruction est peu répandue parmi les indigènes ; elle est donnée seulement à 3,540 enfants dans 241 écoles primaires et 3 établissements d'instruction secondaire. Comme tous les Arabes, les habitants de la province d'El-Haça sont d'une grande frugalité : quelques dattes, du poisson et parfois un peu de riz constituent la nourriture de la population. L'extrême chaleur, combinée avec l'humidité due aux marécages, rend le climat très malsain, surtout pour les étrangers ; heureusement des sources thermales, fort nombreuses dans la région, permettent de trouver sur place un remède efficace aux dangers de la malaria. Détachée de l'empire ouahhabite, la province d'El-Haça supporte impatiemment l'autorité des Turcs, et il a fallu une répression énergique pour réduire l'insurrection de 1876. O. Houdas.

Bibl. : Vital Cuinet, *la Turquie d'Asie ;* Paris, 1893.

HACELDAMA. Ce terme, d'origine araméenne, signifie le « champ du sang ». Une légende, rapportée par les Evangiles, veut que l'emplacement désigné sous ce nom de fâcheux augure ait été acheté par les autorités ecclésiastiques de Jérusalem avec l'argent payé à Judas pour le prix de sa trahison envers Jésus, son maître, afin de servir de lieu de sépulture aux étrangers. La tradition recherche ce terrain au S. de Jérusalem.

HACHAN. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Castelnau-Magnoac ; 110 hab.

HACHE. I. Paléoethnologie (V. Age [Préhistor.]).

II. Technologie. — La hache est un outil en fer aciéré terminé à une extrémité par un tranchant et de l'autre par une douille dans laquelle passe un manche en bois. Cet outil sert à couper et à fendre le bois. La hache diffère de forme suivant les services qu'on en attend ; on distingue, outre la hache proprement dite, la cognée, la doloire ou épaule de mouton, l'herminette, la hache à main.

L'acier employé pour la fabrication des haches doit être d'excellente qualité, dur et tenace en même temps. A la trempe il doit être revenu bleu. Si on ne le fait revenir que jaune d'or ou gorge de pigeon, la hache s'ébrèche par éclats. Cet outil est surtout employé par les charpentiers et les bûcherons. Il ne doit pas être affûté droit, mais suivant une courbe dont la flèche sera plus ou moins longue selon le débit que l'on veut obtenir ; plus la flèche est longue, plus l'outil débite.

III. Art militaire. — La hache représente l'arme de main la plus ancienne et qui fut tout à la fois un outil de travail. Les plus anciennes, en usage aux temps préhistoriques, sont connues sous le nom de *celts ;* c'étaient des sortes de coins de pierre taillée et affûtée comme on en voit encore aujourd'hui aux mains des sauvages océaniens, l'emmanchement étant resté le même. Plus tard on fondit des haches de bronze de formes très variées, *celts*, *palstaves*, etc. Les haches de guerre usitées aux périodes historiques furent surtout de fer et d'acier ; leur fer est en général à un seul tranchant, avec une panne présentant une surface simple ou une pointe, soit droite, soit recourbée. Les haches à deux tranchants comptent dans l'antiquité, parmi les exceptions, et étaient des formes adoptées soit dans le rituel religieux, soit dans le rituel judiciaire. Les haches de guerre des Francs étaient nommées *francisques* (V. ce mot). — Au moyen âge on se servait de grandes haches d'armes, dites *haches danoises*, que Viollet-le-Duc a figurées et décrites avec la plus grande précision.

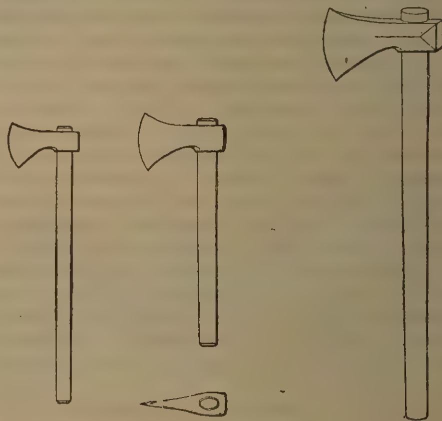


Fig. 1 et 2. Fig. 3.

A partir du xiv[e] siècle, les haches d'armes tendent à s'alléger, mais elles empruntent leur qualité à la perfection de la forge et de la trempe. Jusqu'au xvii[e] siècle on les voit figurer dans l'équipement réglementaire du gendarme des compagnies d'ordonnance ; elles disparaissent sous Louis XIV.

Les haches d'armes étaient essentiellement des armes de cavaliers ; celles des fantassins étaient plutôt des *merlins* (V. ce mot). Mais les mineurs et sapeurs portaient des haches à fer large et plat prolongé supérieurement en pointe d'estoc et ressemblant aux haches des charpentiers allemands. Le musée d'artillerie de Paris possède une belle suite de haches de mineurs saxons, armes d'apparat dont le manche est incrusté d'ivoire et le fer gravé et

repercé. On emploie actuellement la hache comme outil, sous les noms et pour les usages ci-après: la *hache portative à main* (fig. 1) du modèle de l'infanterie, et celle (fig. 2) du modèle du génie. La première est distribuée à raison de 3 par compagnie d'infanterie, et la dernière à raison de 9 par régiment, dont 6 pour les sapeurs hors rang et 3 pour les pourvoyeurs de munitions. Ces haches peuvent servir à tous les travaux de débroussaillement, de construction, d'abatis ou autres défenses accessoires, ainsi qu'à la destruction de tous les ouvrages en bois. On peut abattre des arbres de 0^m15 à 0^m20 de diamètre avec les premières, et des arbres de 0^m30 avec les autres.

La *hache de bûcheron* (fig. 3), du modèle des parcs du génie, au nombre de 71 par régiment d'infanterie, sert à l'abatage des arbres, à la création et à la destruction de certaines défenses accessoires, à briser les portes, les volets, etc. Dans chaque compagnie du génie, 38 de ces outils sont portés par les hommes.

IV. Marine. — Hache d'abordage. — Petite hache ayant un manche en bois dur d'environ 50 centim. de long, qui fait encore partie de l'armement des navires de guerre, quoique son emploi paraisse devoir être désormais d'un usage douteux dans les batailles navales futures. Elle se manie d'une seule main. Son fer, tranchant d'un côté, se termine du côté opposé par une forte pointe en fer recourbée en dessous. Le but de cette pointe était de s'en faire un point d'appui dans les murailles en bois du navire, pour monter à l'abordage de l'ennemi. A la tête du manche, un crochet faisant ressort permet de suspendre la hache au ceinturon. Cette arme n'a plus qu'un rôle décoratif, et ne sera probablement pas remplacée une fois le stock de l'approvisionnement en usage terminé.



Fig. 4.

V. Art héraldique. — Figure artificielle représentant l'instrument de ce nom. Le manche est ordinairement du même émail que le fer; elle est seule ou en nombre; parfois deux haches sont adossées. On la nomme hache d'armes lorsqu'elle a un fer large à dextre, une pointe à senestre et que son manche est arrondi; elle est alors l'emblème d'un fait militaire; cependant Mazarin portait une *hache d'armes d'argent futée d'or*. Celle d'argent à manche d'or, de forme courbe, qui figure dans les armes du royaume de Norvège, est dite hache danoise. G. de G.

VI. Botanique. — Hache royale (V. Asphodèle).

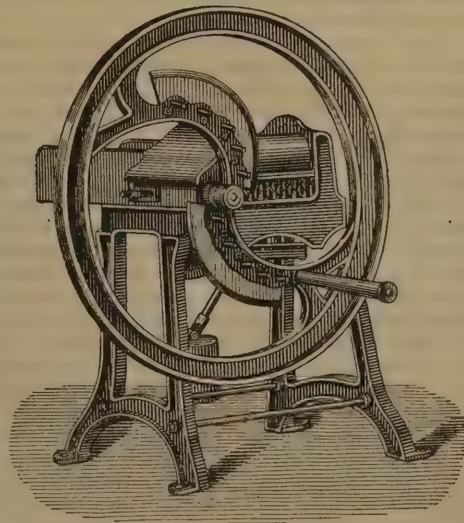
Bibl. : Art militaire. — J. Evans, *les Ages de la pierre;* Paris, 1878. — Al. Bertrand, *la Gaule avant les Gaulois;* Paris, 1884, in-8. — H. Le Hon, *l'Homme fossile en Europe;* Paris, 1878, in-8. — Sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique;* Paris, 1876, in-8. — J. Evans, *l'Age du bronze;* Paris, 1882, in-4. — Chantre, nombreuses publications sur l'âge du bronze depuis 1873. — Desor et Favre, *le Bel Age du bronze lacustre;* Paris, 1874, in-fol. — Maurice Maindron, *les Armes;* Paris, 1891.

HACHE-ÉCORCE (Techn.). Machine destinée à couper l'écorce à tan, constituée par un tambour armé d'un grand nombre de couteaux et animé d'un mouvement de rotation qui peut s'élever jusqu'à 400 tours par minute, mais c'est là une vitesse que l'on n'atteint généralement pas. Les écorces, étendues sur une table en fonte, sont comprimées par la rotation de cylindres alimentaires cannelés et amenées jusqu'aux tranchants qui les réduisent en parcelles d'un demi-millimètre de longueur environ.

HACHEM. Nom de plusieurs tribus de l'Algérie. La plus connue est celle qui a donné naissance au grand champion des Arabes en Algérie, à Abd-el-Kader, qui vit le jour à la Guethna, près de Mascara, dans la province d'Oran. Cette tribu est divisée en *Hachem-Cheraga* (ou de l'Est) de beaucoup les plus nombreux (5,300 hab. environ), et *Hachem-Gharaba* (ou de l'Ouest); ils habitent la plaine d'Eghris, autour de Mascara. Les longues luttes soutenues par les Hachem contre les Français ont beaucoup diminué leur nombre, et l'importance des terres qu'ils habitent diminue de jour en jour par l'envahissement des agriculteurs français. — Une autre tribu de Hachem, les *Hachem-Darough*, habite aussi la province d'Oran, sur le littoral, au N.-E. de Mostaganem, entre l'embouchure du Chéliff et cette ville. La colonisation les envahit de plus en plus. Ils sont partagés en deux douars : les *Hachem-Darough-Fouaga* (ou d'en bas) et les *Hachem-Darough-Tahta* (ou d'en haut); les premiers font partie des com. de Mostaganem, d'Aboukir et de Pélissier ; les seconds de la com. de Tonnin. — On trouve encore des Hachem dans la province d'Alger, à 15 kil. au S. de Miliana, sur la rive gauche du Chéliff, où ils forment le douar d'*Oued-Deurdem*, habité par 1,500 âmes environ. — Enfin, dans la province de Constantine, une tribu de Hachem, comptant 4,000 âmes environ, occupe plus de 75,000 hect. de terres assez fertiles, mais sujettes à la sécheresse. Ces Hachem sont établis autour de Bordj-bou-Aréridj, au centre de la Medjana. Après la révolte de 1871, on y a fondé plusieurs colonies : Medjana, Aïn-Sultan, Bir-Aïssa, Bir-Kasdali, Sidi-Embarek, Aïn-Tagrout, etc., et un millier d'Européens occupent le territoire à côté des indigènes dont une partie a été cantonnée au S., dans le bassin du Hodna. Ph. B.

HACHEMENT (Blas.). Echancrure des lambrequins rappelant les rubans dont les dames nobles aimaient à orner, dans les tournois, le heaume de leurs chevaliers.

HACHE-PAILLE, HACHE-MAÏS, HACHE-FOURRAGE (Agric.). La paille entrant dans une assez forte proportion dans l'alimentation du bétail, il importe, pour la mélanger plus intimement aux racines, aux tubercules et aux autres aliments aqueux, ainsi que pour la rendre plus assimilable, de la réduire en fragments assez petits. Tel est le but des hache-paille, aujourd'hui d'un usage courant dans les exploitations agricoles. Il existe différents systèmes de ces instruments: en principe ils se composent tous d'un volant dont un, deux ou trois rayons sont munis de lames courbes tranchantes, qui passent à frottement doux devant une bouche métallique par laquelle sortent les fourrages ou la paille. La courbure des lames coupantes est calculée de façon que chacun de leurs éléments, au fur et à mesure qu'il arrive devant la bouche, se présente au contact de la paille à couper sous un angle constant, compris entre 30 et 45°. Des vis de réglage servent à modifier la position des lames pour



Hache-paille.

que, malgré l'usure, le contact du tranchant et du plan de la bouche soit toujours assuré. Le volant, en tournant, commande par engrenages un appareil d'alimentation composé de deux cylindres armés de dents qui tournent en sens contraire et qui poussent le fourrage devant les couteaux. Dans quelques hache-paille, ces cylindres alimentaires tournent d'un mouvement uniforme, et l'alimentation est *continue ;* dans d'autres, le mouvement est périodique : alors l'alimentation est *intermittente.* La longueur des brins coupés dépend de la vitesse de rotation de ces cylindres, puisque l'avancement du fourrage dépend de cette vitesse. Le plus souvent, les hache-paille peuvent couper à deux longueurs ; ils peuvent débiter en brins de 1 centim. pour l'alimentation des moutons, et en brins de 2 ou 3 centim. pour le gros bétail. Dans les petites exploitations, le hache-paille est mû à bras et débite 50 à 60 kilogr. de fourrage à l'heure ; dans les grandes fermes, où le bétail est nombreux, il est commandé par un manège ou par une machine à vapeur ; dans ce cas le débit varie entre 150 à 400 et même 600 kilogr. par heure, suivant la taille de l'appareil et la puissance du moteur. Le prix de ces instruments varie entre 70 et 250 fr. A. LARBALÉTRIER.

HACHEREAU (Art milit.). Diminutif de hache. On lui donnait aussi le nom de *serpe d'armes*, parce que cette petite hache, destinée au combat corps à corps, avait à peu près la forme d'une serpe ordinaire. C'était un des instruments de la trousse de veneur, pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles.

HACHETTE. I. TECHNOLOGIE. — Petite hache, marteau tranchant d'un côté, avec lequel les charpentiers et les menuisiers façonnent ce qu'ils ont dégrossi à la hache. La hachette des maçons est un marteau ayant une tête carrée d'un côté et un tranchant de l'autre. Le tranchant sert à ébousiner les pierres, à les purger des parties attaquées par la gelée, à les tailler et à les équarrir. La tête sert à frapper les moellons à petits coups et à les fixer sur la couche de mortier.

II. ART MILITAIRE. — Petite hache ou hache à une main, ayant un fer et un manche plus petit que la hache ordinaire. Une hachette de campement est distribuée dans l'armée française, à raison de une par groupe de 4 hommes pour les troupes campées en temps de paix, et de une par escouade ou groupe équivalent sur le pied de guerre, pour couper et fendre le bois de chauffage dans les camps et les bivouacs.

HACHETTE (Jeanne LAINÉ ou FOURQUET, dite *Jeanne*), héroïne du Beauvaisis, née vers 1454, morte à Beauvais. On ne sait rien de précis touchant la famille de Jeanne Hachette. S'appelait-elle, comme on l'a prétendu, Fourquet, et était-elle fille d'un officier qui l'avait confiée à une dame Mathieu Lainé, ou son nom était-il bien Lainé et avait-elle pour père un simple ouvrier de Beauvais ? C'est ce qu'on ignore. Quoi qu'il en soit de ses origines, voici dans quelles circonstances elle illustra son nom : en 1472, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, furieux de l'inexécution des traités de Péronne et de Conflans, avait commencé contre les villes du domaine de Louis XI, voisines de ses places de la Somme, une guerre sans merci. Après avoir mis Nesle à feu et à sang, il menaçait Beauvais, défendu seulement par Louis de Balagny et trois cents hommes d'armes de sa compagnie. La ville avait eu à peine le temps de se mettre hâtivement en défense, et elle était encombrée de réfugiés qui, de toutes les abbayes, de tous les châteaux et de tous les villages d'alentour, étaient venus y mettre à l'abri leurs personnes et leurs richesses. De plus, l'évêque, Jean de Bar, n'était pas sûr et paraissait disposé à pactiser avec l'ennemi. Le samedi 27 juin, le gros des Bourguignons arrive inopinément devant la porte d'Amiens, et le duc somme la ville de se rendre. Puis, sur le refus du maire Guillaume Binet et du capitaine Louis de Balagny, il envahit le faubourg et, sans perdre de temps, ordonne un assaut immédiat. Bien que tous les hommes valides fussent aux créneaux, soutenus par les femmes, qui leur passaient des armes et jetaient elles-mêmes sur les assaillants des pierres, de l'huile bouillante, des fascines enflammées et autres engins de guerre, tandis que leurs compagnes parcouraient les murailles, promenant la châsse de sainte Angadrême, leur patronne, la défense faiblissait. Déjà plusieurs Bourguignons avaient gravi le sommet du rempart et l'un d'entre eux, portant un étendard, l'avait planté sur les créneaux en criant : Ville gagnée ! Soudain, une jeune fille se précipite sur lui, une hache à la main ; elle frappe l'homme d'armes et le jette dans le fossé, puis saisit l'étendard et, ramenant au combat les hommes découragés et les femmes éplorées, elle repousse partout l'ennemi et sauve la ville. En effet, leur coup de main manqué a découragé les Bourguignons ; au même moment, par la porte de Paris restée libre, entre dans Beauvais un important secours de chevaliers et d'hommes d'armes. Charles le Téméraire abandonne le siège et fait sonner la retraite. Louis XI, émerveillé de la belle défense des Beauvaisins, institua une procession dite de l'*Assaut* qui a encore lieu aujourd'hui tous les ans, dans laquelle on porte la châsse de sainte Angadrême et où le drapeau pris par Jeanne fut longtemps tenu, de génération en génération, par une femme de sa famille. Le roi combla également la jeune fille de grâces et de faveurs ; il la maria avec le fiancé de son choix, Colin Pilon, les exempta de toutes charges publiques, eux et leurs descendants ; il affranchit aussi la ville de la taille et donna plusieurs privilèges honorifiques aux femmes de Beauvais. En 1851, une statue a été élevée à Jeanne Hachette sur la grande place de Beauvais. CAIX DE SAINT-AYMOUR.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), géomètre français, né à Mézières (Ardennes) le 6 mai 1769, mort à Paris le 16 janv. 1834. Fils d'un libraire, il fit ses études à Charleville et à Reims, professa successivement à Rocroy (1787), à l'Ecole du génie de Mézières (1788-92), au collège de Collioure (1793), se fit connaître de Monge par quelques applications de la géométrie à la navigation et, lors de la création de l'Ecole polytechnique (1794), y fut appelé pour y installer les collections, les instruments et la bibliothèque ramenés de Mézières. Il accompagna, la même année, Guyton de Morveau à l'armée de Sambre-et-Meuse et assista dans un ballon captif à la bataille de Fleurus. A son retour, il fut adjoint à Monge pour l'enseignement de la géométrie à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole normale ; en 1797, il devint titulaire de la chaire de géométrie descriptive que son illustre protecteur occupait à la première de ces deux écoles. Il fut en outre nommé, en 1810, professeur à la faculté des sciences de Paris. Mais le gouvernement de la Restauration ne lui laissa que cette dernière fonction, qu'il devait conserver jusqu'à sa mort, et refusa même de ratifier, en 1823, son élection à l'Académie des sciences en remplacement de Bréguet. Réélu à l'unanimité, en 1831, en remplacement de Sané, il put, cette fois, prendre possession de son fauteuil. Beaucoup d'autres sociétés savantes se l'étaient d'ailleurs déjà attaché comme membre ou comme correspondant, et il faisait partie de nombreux comités, conseils et commissions. Outre une centaine de mémoires, notes et articles, portant sur des questions diverses de mathématiques et de physique, notamment sur l'écoulement des liquides par des orifices et sur la contraction de la veine fluide, et insérés dans le *Journal de l'Ecole polytechnique*, dans la *Correspondance de l'Ecole polytechnique*, créée et dirigée par lui (Paris, 1817, 3 vol. in-8), dans les bulletins de la Société d'encouragement et de la Société philomatique, dans les *Annales de chimie et de physique*, dans le *Journal* de Crelle, dans le *Génie civil*, etc., il a fait paraître : *Traité élémentaire des machines* (Paris, 1809, in-4 ; 4e éd., 1828) ; *Programme d'un cours de physique* (Paris, 1809, in-8) ; *Eléments de géométrie à trois dimensions* (Paris, 1817, in-8) ; *Traité de géométrie descriptive* (Paris, 1822, in-4 et atlas ; 4e éd., 1828) ; *Histoire des machines à vapeur* (Paris, 1830, in-8), etc. Il a en outre collaboré au *Dictionnaire technologique* et a donné de nouvelles éditions du *Traité de statique* de Monge, du

Précis de mécanique et du *Résumé complet de mécanique* de Th. Young, de l'*Essai sur la composition des machines* de Lantz et Betancourt. Léon SAGNET.

BIBL. : SILVESTRE, *Discours aux funérailles;* Paris, 1834, in-8. — *Notice sur J.-N.-P. Hachette;* Bruxelles, 1836, in-12. — F. ARAGO, *Œuvres*, t. III, p. 578; Paris, 1855, in-8. — Liste des mémoires dus à Hachette dans le *Catalogue of scientific papers of the Royal Society;* Londres, 1869, t. III.

HACHETTE (Louis-Christophe-François), libraire-éditeur français, né à Rethel (Ardennes) le 5 mai 1800, mor à Paris le 31 juil. 1864. Elève de l'Ecole normale supérieure jusqu'à son licenciement en 1822, il étudia ensuite le droit et fonda, en 1826, une librairie d'éditions de livres classiques pour l'enseignement primaire et secondaire. Il déploya à cet égard une activité énorme et rendit des services inappréciables. En 1850, il aborda la publication d'ouvrages de sciences, de littérature, d'histoire, etc., s'attachant, d'un côté, à répandre les œuvres des contemporains de talent, et, de l'autre, à vulgariser les connaissances variées au moyen de *Dictionnaires* spéciaux, tels que ceux de Bouillet, de Vapereau, de Bélèze, de Joanne, etc., auxquels il faut ajouter la collection des *Guides-Itinéraires* en France et à l'étranger. A la publication des *Chefs-d'œuvre de littérature ancienne*, il joignit celle des *Œuvres complètes des grands écrivains français*, et aussi celle des *Chefs-d'œuvre des littératures modernes étrangères*, et une *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*. On lui doit personnellement des *Rapports* et des *Mémoires* sur des questions d'assistance et d'organisation sociale, et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la reconnaissance du droit international de propriété littéraire. — Ses gendres, MM. Louis Bréton (mort en 1883) et Emile Templier (mort en 1891), furent ses collaborateurs actifs et les continuateurs de son œuvre, avec le concours du second fils du fondateur de la maison, *Georges* Hachette (né à Paris le 28 févr. 1838, mort à Paris le 15 déc. 1892), qui entra aux affaires en 1863. L'activité de cette librairie ne fit que s'accroître dans toutes les branches du savoir humain. A côté des publications monumentales, telles que la collection des *Grands Ecrivains de la France*, la *Géographie universelle* de Reclus, etc., vinrent se placer de grands ouvrages illustrés par Gustave Doré, les *Evangiles* et quelques livres de la *Bible* illustrés par Bida, et tant d'autres de premier ordre ou d'un mérite particulier. Cette maison est actuellement dirigée par les neveux de M. Georges Hachette, MM. Fouret, Armand Templier, Guillaume Bréton et Desclosières. G. P-I.

HACHICH (Matière médicale et thérapeutique). Le hachich est le nom d'un produit narcotique et enivrant, consommé dans tout l'Orient, et en même temps celui de la plante qui le fournit, le chanvre indien, *Cannabis indica*. Disons tout d'abord qu'il est reconnu aujourd'hui que l'espèce asiatique n'a rien de spécial, au point de vue botanique, et ne diffère du *Cannabis sativa* de nos pays que par sa plus grande richesse en principes actifs, en sorte que les mêmes effets peuvent être retirés du chanvre européen, à la condition de tripler ou de quadrupler les doses. En principe, le hachich est constitué par les sommités fleuries de la plante ; mais d'autres préparations narcotiques sont obtenues avec le chanvre indien, et plus ou moins recherchées selon les régions de l'Orient : l'*assis*, préparé en Egypte par le broiement des feuilles de chanvre avec l'eau ; le *bang*, infusion préparée avec les graines vertes ; le *charras*, résine recueillie en promenant dans les plantations des lanières de cuir qui s'enduisent, au passage, de la matière gluante des feuilles et des sommités, puis en réunissant cette résine en boulettes ; le *ganja* ou *ganzar*, obtenu en Perse en triturant les feuilles et en recueillant le suc qui passe par expression à travers une toile grossière ; le *gunjah* est la plante simplement desséchée. On prépare également avec le chanvre des électuaires composés dont le plus connu est le *dawamesk* des Arabes, où il entre des feuilles et des inflorescences cuites dans le beurre, de la muscade, des essences diverses. Le dawamesk se mange comme une friandise ; le gunjah se fume dans le narghilé ; le charras de même, soit seul, soit mélangé au tabac. Au Caire, il existe, pour les *haschachs* ou consommateurs de chanvre, des établissements spéciaux ou *mahschechehs*, analogues aux fumeries d'opium de l'Indo-Chine et où se consomment le dawamesk et le narghilé de gunjah. Ces établissements deviennent aujourd'hui de plus en plus rares en Egypte, mais on en retrouve d'analogues dans toute l'Arabie et dans l'Inde. Inutile de rappeler ici la légende classique du Vieux de la Montagne, Hassan-ben-Sabah-Homairi, que connurent les croisés, et des fanatiques qu'il dominait par l'espoir des voluptés entrevues pendant les rêves du hachich.

On connaît mal le principe actif du hachich. Gastinel isola sous le nom de *hachichine*, et Courtive sous le nom de *cannabine*, une résine complexe, brune, insoluble dans l'eau et les alcalis, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles. Personne retira du chanvre, par la distillation dans l'eau, un hydrocarbure liquide, le *cannabène* (V. ce mot), dont l'odeur donnait le vertige. Hay a retiré du hachich un alcaloïde, la *tétano-cannabine*, ayant des propriétés voisines de celles de la strychnine. M. Richter en a retiré également un autre corps, le *cannabinone*. Enfin, Préobraschensky a découvert dans le hachich la présence d'une notable proportion de *nicotine*, ce qui simplifierait la question de la détermination des véritables principes narcotiques.

L'action du hachich sur l'homme a pu être étudiée aisément sur les malheureux qui se vouent à cette ivresse. Les doses ordinaires provoquent, chez les néophytes, — tels que les expérimentateurs européens qui ont étudié la drogue sur eux-mêmes, — de l'oppression, des nausées, analogues à celles que produit, en pareil cas, le tabac, parfois des vomissements, puis l'accélération du pouls et enfin des troubles cérébraux qui paraissent s'accompagner d'une action congestive. Ces troubles consistent en un délire gai, exceptionnellement un délire furieux. Sa caractéristique essentielle consiste dans la suppression de la notion d'espace et de temps. Le hachiché croit vivre des siècles, n'a plus conscience du poids de son corps, est persuadé qu'il vole dans l'espace, qu'il va soulever sans effort les objets les plus lourds ; certains expérimentateurs se seraient jetés par leurs fenêtres si des témoins ne les eussent retenus. Des images anciennes, enfouies dans les souvenirs, se représentent à l'esprit et semblent prendre une existence réelle. Des hallucinations bercent le dormeur, en général gaies, flattant les sens, et d'ordres très divers : musicales, gustatives, érotiques le plus souvent. On sait aujourd'hui que les prédispositions personnelles, les goûts, les tendances d'esprit du sujet jouent ici un grand rôle, et, dans une certaine mesure, on pourrait dire que chaque hachiché a le rêve qu'il mérite ; parfois, avons-nous dit, ce sont des images violentes et des rêves terrifiants qui se présentent à l'esprit, le plus souvent sous l'influence des préoccupations du moment. A cette phase d'excitation succède un sommeil calme et paisible, identique au sommeil naturel; il ne reste, au réveil, aucune impression pénible, souvent même une mémoire très précise des visions entrevues. Les doses élevées provoquent un délire furieux, en général court ; la période de narcose apparaît de bonne heure, très profonde, analogue au sommeil chloroformique (au point qu'en Chine cette anesthésie a pu être utilisée pour pratiquer des opérations chirurgicales) et suivie, au réveil, d'une grande fatigue, d'un affaissement musculaire et moral d'une durée de plusieurs jours. Le hachichisme chronique, tel qu'il s'observe chez les vieux fumeurs, s'accompagne d'un état d'hébétude, d'un facies farouche, stupide, indifférent, d'un affaiblissement musculaire général : les mouvements sont indécis, l'appétit est nul, la peau prend une teinte ictérique ; bientôt apparaît la folie avec monomanie, hallucinations ; le sujet meurt dans la cachexie et la consomption.

Au point de vue physiologique, le hachich a été étudié

sur les animaux par différents expérimentateurs, en particulier Liouville et Voisin qui essayèrent son action sur les cobayes ; ils ont noté, à la dose de 1 gr. à 1gr50, de la somnolence, l'incoordination des mouvements, des frissons s'exagérant à la moindre excitation ; néanmoins, la sensibilité était conservée ; la mort survenait au bout de trois à quatre jours : les nerfs n'étaient plus sensibles à l'électrisation, alors que les muscles répondaient encore à l'excitation électrique. A l'autopsie, on notait des signes de congestion cérébrale et méningée, des ecchymoses dans les méninges et dans les plèvres, de la congestion pulmonaire. L'empoisonnement chronique, réalisé aussi sur les cobayes par les mêmes expérimentateurs, était caractérisé par la diminution du poids, l'incoordination motrice du train postérieur, la cachexie, la diarrhée.

Avec la tétano-cannabine, M. Hay a obtenu chez les grenouilles des convulsions tétaniques semblables à celles que donne la strychnine, avec hyperexcitabilité réflexe des centres spinaux. Pour Richter, le cannabinone produirait l'affaiblissement des impressions sensorielles, alors que la cannabine, au contraire, les exagérerait. En résumé, le hachich procure avant tout des troubles psychiques (hallucinations, illusions de tous les sens, sommeil, aliénation dans la forme chronique), des troubles sensoriels (analgésie, visions), des troubles de la motilité (hyperexcitabilité musculaire, convulsions), des troubles digestifs (appétit à faible dose ; inappétence, dyspepsie aux doses élevées) ; les sécrétions paraissent augmentées, sauf les sécrétions intestinales ; il y a excitation génitale aux faibles doses, anaphrodisie dans l'intoxication chronique.

Le hachich intéresse surtout le médecin au point de vue de l'hygiène et de la démographie, car le nombre des malheureux voués à ce poison atteint plusieurs millions. Au point de vue thérapeutique, ses applications jusqu'ici sont nulles ; il semble, d'après Stanislas Julien, que les Chinois l'aient employé pour produire l'anesthésie chirurgicale. Fronmüller l'a essayé comme hypnotique avec des résultats inconstants (sommeil complet dans 13 °/₀ des cas, partiel dans 25,5 °/₀). Les aliénistes l'ont employé chez les déments, avec peu de succès en général ; toutefois, Moreau de Tours le recommande contre l'excitation maniaque. Polli, Reisch l'ont employé, associé au bromure, contre la lypémanie. D'autres en ont été très satisfaits dans les délires des maladies aiguës et les troubles psychiques des maladies chroniques. Pusinelli prescrit le tannate de cannabine contre l'insomnie des neurasthéniques. Beddoe a vanté l'extrait et la teinture contre le *delirium tremens*. Ses propriétés analgésiques et calmantes, souvent essayées, ont été trouvées très inférieures. Par contre, en Angleterre, il a été employé comme antispasmodique dans l'asthme, le catarrhe suffoquant, et comme excitant de l'utérus pour favoriser les contractions de l'accouchement et arrêter les hémorragies utérines. Enfin, les homéopathes prescrivent la teinture contre la blennorhagie aiguë, avec succès, paraît-il. Récemment, M. Germain Sée a beaucoup vanté l'extrait *gras* de chanvre indien contre les affections de l'estomac ; cette médication, renouvelée du *dawamesk* des Arabes, ne paraît avoir eu qu'une vogue momentanée.

Contre l'empoisonnement aigu par le chanvre indien, on a recommandé les acides, la strychnine, l'électrisation ; le thé et le café ne font qu'ajouter à ses effets. Dr R. BLONDEL.

BIBL.: MOREAU DE TOURS, *Etudes psychologiques*, 1845. — REISCH, *Ann. de méd. psychol.*, 1848. — LIOUVILLE et A. VOISIN, *Accidents aigus et chron. produits par le hachich chez les animaux*, 1873. — HAY, *American Journal of Pharm.*, 1883. — PUSINELLI, *Berl. Klin. Wochenschr.* — FONSSAGRIVES, *Traité de thérap. appliquée*, 1880, t. X. — R. BLONDEL, *Man. de mat. médicale*, 1885. — Ch. ELOY, *Dict. encycl. des sc. méd.*, XII, 500, 4e série.

HACHICHEN. Sectaires musulmans (V. ISMAÏLIENS).

HACHIS (Art cul.). Le hachis se fait avec toutes les viandes, cuites, bouillies ou rôties, auxquelles on ajoute de la chair à saucisses. On hache le tout très menu, avec assaisonnement de persil et de ciboule et on le met dans une casserole ; on passe au feu avec un morceau de beurre, une pincée de farine, on mouille de bouillon ou d'eau, on laisse mijoter sur un feu doux pendant une demi-heure et au moment de servir on ajoute un filet de vinaigre et des tranches de cornichons. — Avec le hachis additionné d'œufs battus et de mie de pain, on peut faire des boulettes que l'on fait frire après les avoir roulées dans la farine. On sert sur une sauce tomate ou sur une sauce piquante.

HACHISCH, HACHISCHINE (V. HACHICH).

HACHOIR (V. CHARCUTERIE, t. X, p. 611).

HACHURE. I. GRAVURE (V. GRAVURE).

II. ART HÉRALDIQUE. — Traits employés pour désigner les émaux et les métaux soit de l'écu, soit des pièces qui y sont représentées ; les hachures horizontales indiquent l'azur ou bleu ; celles verticales le gueules ou rouge ; celles croisées à angle droit le sable ou noir ; les diagonales de gauche à droite le sinople ou vert, les diagonales de droite à gauche le pourpre (il est entendu qu'il s'agit d'un blason qu'on regarde), les simples points l'or ; les mouchetures l'hermine et les cloches le vair. Sur les blasons anglais on voit aussi des diagonales de senestre à dextre (de droite à gauche) croisées par des lignes horizontales, pour représenter le tanné ou couleur orange (*Tenny*) et des diagonales de dextre à senestre croisées par d'autres de senestre à dextre pour indiquer la couleur sanguine (*Blood-Colour*). Les Allemands procèdent de même pour cette couleur qu'ils appellent *Lisen*. Enfin, ceux-ci, qui emploient aussi en blason la couleur naturelle (*Natur-farbe*) l'indiquent par des hachures en zigzag, allant de dextre à senestre. Ce fut Philippe de l'Epinay qui le premier, adopta le système des hachures appliqué au blason. G. DE G.

HACIB (Al-) (V. FERGANI [Al-].

HACIK (Bender). Petit port de l'Arabie méridionale, à l'extrémité orientale du pays de Cheher. Il est abrité à l'O. par le cap ou ras Hacik dont les coordonnées sont les suivantes : 17° 21′ 35″ lat. N. et 52° 38′ 12″ long. E.

HACK (Marie), femme auteur anglaise, née de parents quakers à Chichester (Sussex) en 1778, morte à Bevis Hill (Soupthampton) le 4 janv. 1844. Elle a surtout écrit en vue d'instruire et d'amuser l'enfance. Ses ouvrages fort nombreux ont été souvent réimprimés. Parmi ses écrits, il convient de citer plus particulièrement : *Winter Evenings or Tales of Travellers* (1818, 4 vol.) ; *English Stories* (1820) ; *Harry Beaufoy, or the Pupil of Nature* (1821) ; *Grecian Stories* et *Oriental fragments* (1828).

HACKAERT, HACKERT ou **HAKKERT** (Jean), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1629, mort à Amsterdam en 1699 (?). On le dit élève de Jean Wynants. Il fut l'ami de Lingelbach, de Wouwerman, de Berchem, surtout d'Adrien Van de Welde, qui peignirent les figures de ses paysages. Si l'on doit en croire la tradition, il aurait voyagé en Allemagne et en Suisse ; dans ce dernier pays, les paysans, le prenant pour un sorcier qui traçait sur le papier des caractères magiques, l'auraient saisi et amené pieds et poings liés, au milieu d'une foule menaçante, chez le magistrat du canton, qui eut quelque peine à le délivrer. Il a peint des sites montagneux et, plus souvent encore, des allées d'arbres, des intérieurs de parcs hollandais, aux troncs blancs et élancés, coupés de rivières ou de pièces d'eau. Habile arrangeur de lignes, fin coloriste dans les tonalités grises, il rendait la nature avec une touche large et spirituelle. Il peut être placé, comme artiste, très près de la pléiade des paysagistes hollandais italianisants, dont Berchem, Moucheron, Jean Both sont les représentants les plus connus. On trouve de ses paysages dans la plupart des galeries européennes, surtout en Hollande.

HACKBRETT (V. TYMPANON).

HACKENSACK. Rivière des Etats-Unis (Etat de New Jersey), prend sa source dans l'Etat de New York, au S. des monts Catskill, court du N. au S., parallèlement à la rive occidentale de l'Hudson, arrose la petite ville d'Hackensack et se jette dans la baie de Newark, à Bergen.

HACKER (Francis), homme politique anglais, né dans le comté de Nottingham, mort le 19 oct. 1660. Dès les

débuts de la guerre civile, il prit avec ardeur le parti du Parlement, et combattit à la tête de la milice dans le comté de Leicester. Fait prisonnier en 1643, par les royalistes, il fut échangé peu après contre le colonel Sands, se distingua à la prise de Leicester et tomba de nouveau entre les mains des ennemis. Il recouvra bientôt sa liberté et contribua à la défaite des royalistes à Willoughby (5 juil. 1648). Hacker fut chargé de la garde de Charles Ier, et c'est lui qui signa l'ordre d'exécution. Il suivit ensuite Cromwell en Ecosse et fut employé, en 1656, à la répression des troubles suscités par les cavaliers dans les comtés de Leicester et de Nottingham. Il représenta Leicester au Parlement de Richard Cromwell, combattit les intrigues de Lambert et conserva le commandement d'un régiment jusqu'à la Restauration. Arrêté et emprisonné à la Tour le 5 juil. 1660, il fut condamné à mort et pendu.

HACKERT (Jakob-Philipp), peintre allemand, né à Prenzlau (marche de l'Ucker) le 15 sept. 1737, mort à Florence le 28 avr. 1807. Après avoir eu pour premier maître son père Philippe, et pris à l'Académie de Berlin les leçons du paysagiste Lesueur, il alla étudier la nature à Stralsund, à l'île de Rügen et travailla d'abord à Stockholm. Des voyages à Paris, puis en Italie, en compagnie de son frère, Johann-Gottlieb, achevèrent de former son talent. Ce fut à Rome que, sur la commande de Catherine II, il représenta en six tableaux, réputés ses chefs-d'œuvre, la *Bataille navale de Tchesmé* (5 juil. 1770) gagnée par la flotte russe sur la flotte ottomane, et l'incendie de cette dernière. En 1782, avec son second frère, Georg-Abraham (1755-1805), un graveur émérite formé à Berlin à l'école de Berger, et qui avait ouvert à Florence un magasin d'objets d'art, il entra au service du roi de Naples, Ferdinand IV, qui le nomma (1786) peintre de la cour. Ce fut la période la plus brillante de sa vie d'artiste, celle où, en 1787, il se lia avec Gœthe, qui a écrit sa biographie (*Œuvres complètes*, éd. de Stuttgart, 1831, t. XXXVII). Après la chute de Ferdinand (1799), il se retira en Toscane et acheta (1803) un petit bien à Careggi, près de Florence. Très habile maniériste, il avait un sens remarquable de la perspective et du coloris, et il a produit une quantité de peintures à l'huile, à la gouache et aussi des dessins au sépia, qu'on trouve dans la plupart des collections d'Europe. Parmi ses œuvres, nous citerons : une *Vue de Saint-Pierre*, *le Monastère de Vallombreuse*, plusieurs sites des *Environs de la villa d'Horace*, des *Vues de Pise*, des *Ports de la Pouille* et douze *Marines* (galerie de l'empereur de Russie). Avec Georg-Abraham, il avait fondé une imprimerie en taille-douce à Rome et une fabrique de papier pour gravures à Fabiano. On lui doit une *Instruction théorique et pratique* pour la peinture de paysage (Berlin, 1803). GOURDAULT.

HACKET (William), fanatique anglais, né à Oundle (Northamptonshire), mort à Londres le 28 juil. 1591. Domestique, il mena une vie de débauche jusqu'au jour où il se déclara converti et se mit à prêcher sur les places publiques qu'il était envoyé de Dieu pour préparer la voie au Messie. Chassé de York et de Leicester, il s'attaqua au gouvernement qui le fit enfermer à Northampton. Remis en liberté, il vint à Londres où il fit des disciples et où il prêcha, aux applaudissements de la foule, l'abolition de l'épiscopat et le renvoi de la reine et de ses ministres. Bientôt on le prit pour le Christ en personne, et ses prédications enflammées amenèrent de tels désordres que le conseil privé le fit arrêter. Mis en jugement, il insulta ses juges et le clergé avec la dernière violence. Condamné à mort, il fut pendu et écartelé. R. S.

HACKET (John), évêque de Coventry, né à Londres le 1er sept. 1592, mort le 28 oct. 1670. Il fit des études brillantes à Cambridge, se distingua dès sa jeunesse par une comédie écrite en latin et dirigée contre les jésuites : *Loyola* (Londres, 1648, in-8), comédie qui eut deux fois les honneurs de la représentation devant Jacques Ier et qui est aussi ennuyeuse que possible. Ordonné en 1618, Hacket devint chapelain du roi en 1623 et, prédicateur fort populaire, fut pourvu de nombreux bénéfices. Membre du comité nommé par la Chambre des lords en 1641 pour étudier la réforme ecclésiastique, il défendit énergiquement devant les Communes la cause des chanoines dont on voulait abolir les revenus. Il refusa d'entrer dans le parti du Parlement, et cette attitude hostile ne lui valut pas d'autres ennuis qu'un court emprisonnement. Il se tint dans la vie privée jusqu'à la Restauration. Le 4 nov. 1661, il était nommé évêque de Lichfield et Coventry. Il reconstruisit en partie à ses frais la cathédrale de Lichfield. Il a laissé une vie très documentée de l'archevêque Williams (Londres, 1693, in-fol.), *A Century of Sermons* (1675, in-fol.), et a traduit en latin avec Ben Jonson les *Essais* de Bacon. R. S.

BIBL. : PLUME, *Life of Hacket*; Londres, 1865.

HACKETT (Horatio-Balch), philologue américain, né à Salisbury (Massachusetts, Etats-Unis) en 1808. Ministre de l'Eglise baptiste, il enseigna les langues anciennes à l'université de Brown (1835-39), et l'hébreu au séminaire de Newton (1839-67). Il s'adonna ensuite exclusivement à des travaux d'interprétation de la Bible.

HACKLÆNDER (Friedrich-Wilhelm, chevalier de), écrivain allemand, né à Burtscheid, près d'Aix-la-Chapelle, le 1er nov. 1816, mort à la villa Leoni, sur le lac de Starnberg, dans le Wurttemberg, le 6 juil. 1877. Orphelin à quatorze ans, il entra d'abord dans le commerce, puis s'engagea comme volontaire dans l'artillerie prussienne. Ne recevant pas d'avancement, il revint à sa première carrière. Ses *Tableaux de la vie militaire en temps de paix*, qui parurent dans la *Morgenblatt*, et qui furent plus tard publiés en volume (Stuttgart, 1841), furent lus dans toute l'Allemagne et successivement traduits dans toutes les langues de l'Europe. Le baron de Taubenheim, grand écuyer du roi de Wurttemberg, charmé de ces spirituelles esquisses, emmena l'auteur dans un voyage en Orient, dont les résultats furent les deux ouvrages, *Daguerreotypen aufgenommen auf einer Reise in den Orient* (Stuttgart, 1842, 2 vol.), et *Pilgerzug nach Mekka* (Stuttgart, 1847). Au retour, Hacklænder fut employé à la chancellerie royale de Stuttgart, et, en 1843, il devint secrétaire particulier du prince Charles, avec lequel il voyagea en Allemagne, en Italie, en Belgique et en Russie. Il donna dans les *Wachtstubenabenteuer* (Stuttgart, 1841) une suite à ses premiers *Tableaux*, et continua d'écrire pour le *Morgenblatt* divers articles qui furent réunis dans les *Humoristiche Erzæhlungen* (Stuttgart, 1847) et les *Bilder aus dem Leben* (Stuttgart, 1850). En 1849, il suivit le maréchal Radetzky dans la campagne d'Italie, et il assista à l'occupation du duché de Bade par le prince royal de Prusse. Ce fut l'occasion des *Tableaux de la vie militaire en temps de guerre* (Stuttgart, 1849-1850, 2 vol.). En 1854, Hacklænder fit un voyage en Espagne, qu'il raconta dans *Ein Winter in Spanien* (Stuttgart, 1855, 3 vol.). Nommé, en 1859, conservateur des bâtiments et des jardins royaux, il contribua beaucoup à embellir la ville de Stuttgart. La guerre entre la France et l'Autriche, en 1859, le remit encore une fois en campagne ; il assista à la bataille de Solférino. L'empereur d'Autriche lui conféra la chevalerie héréditaire. Après la mort de son protecteur, le roi Guillaume Ier de Wurttemberg, en 1864, Hacklænder se retira dans la vie privée. Il avait le travail facile, et, tout en rédigeant au jour le jour ses impressions de voyage et ses aventures de guerre et de paix, il écrivit un grand mombre de romans, peintures agréables de la société allemande. Les principaux sont : *Handel und Wandel* (Berlin, 1850, 2 vol.) ; *Namenlose Geschichten* (1851, 3 vol.) ; *Eugen Stillfried* (1852, 3 vol.) ; *Europæisches Sclavenleben* (1854, 4 vol.) ; *Der Augenblick des Glücks* (Stuttgart, 1857, 2 vol.) ; *Der neue Don Quixote* (1858, 5 vol.) ; *Die dunkle Stunde* (1863, 5 vol.). Les comédies de Hacklænder se distinguent par les mêmes qualités que ses

romans. Les caractères ne sont que faiblement esquissés, l'intrigue est parfois décousue, mais le dialogue est vif et spirituel. *Der Geheime Agent* (1851) et *Magnetische Kuren* (1853) firent le tour des théâtres allemands, et y reparaissent encore de temps en temps. Hacklænder fonda en 1857, avec Edmund Zoller, la revue illustrée *Ueber Land und Meer*, où parurent *Tag und Nacht* (Stuttgart, 1860, 2 vol.); *Wechsel des Lebens* (1861, 3 vol.); *Fürst und Cavalier* (1865). Les œuvres complètes de Hacklænder ont été publiées en 4 séries et 60 vol. (Stuttgart, 1863-1874); il en a fait un choix en 20 vol. (1881-1882). Ses œuvres posthumes contiennent ses mémoires sous le titre de *Der Roman meines Lebens* (Stuttgart, 1878, 2 vol.). A. BOSSERT.

HACKLUYT (Richard), géographe anglais, né à Londres vers 1553, mort en 1616. Après ses études à Oxford, où il s'était adonné principalement aux langues modernes et aux découvertes géographiques, il résida cinq années à Paris, se mit en relation avec les géographes du temps, entre autres Ortelius et Mercator, et publia une édition du livre latin de P.-M. d'Anghiera, *De Orbe Novo* (Paris, 1587). Ses travaux, grâce auxquels quantité d'aventures et de découvertes de navigateurs ne tombèrent pas dans l'oubli, parurent en trois volumes, de 1589 à 1600, sous le titre : *The Principal Navigations, Voyages, Traffiques and Discoveries of the English Nation made by sea or over land to the Remote and Farthest Distant Quarters of the Earth, within the Compass of the 1500 years* étaient consultés par tous les navigateurs de l'époque et furent réédités en 5 vol. in-4 en 1809-12. Il traduisit du portugais, d'Antonio Galvão, gouverneur de Ternate (Indes orientales), *Discoveries of the world, from the first original to the year of our Lord 1555* (Londres, 1601). A sa mort, ses manuscrits tombèrent entre les mains de Samuel Purchass, qui en tira une histoire de voyages, *Pilgrimes* (1625-1626, 4 vol. in-fol.). Les Anglais ont honoré la mémoire de Hackluyt en donnant son nom à une île, à un cap et à une rivière. Hector FRANCE.

HACKMANN (Alfred), bibliographe anglais, né en 1811, mort en 1874. Il fut élevé en France, où son père dirigeait une institution de jeunes gens. Ayant pris les ordres, il remplit diverses fonctions dans l'Eglise anglicane, et fut nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque Bodléienne en 1862. On a de lui un bon *Catalogue of the Collection of the Tanner mss. in the Bodleian* (Oxford, 1860, in-4).

HACOURT. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Bourmont; 108 hab.

HACQUET (Balthasar), naturaliste et voyageur français, né au Conquet (Bretagne) en 1740, mort à Vienne (Autriche) le 10 janv. 1815. Il étudia en Autriche et professa l'anatomie et les sciences naturelles à Laibach (1780) et à Lemberg (1788), enfin en 1810 se fixa à Vienne. Il parcourut en tous sens l'empire autrichien et publia : *Oryctographia Carniolica* (Leipzig, 1776-89, 4 vol. in-4, avec cartes et pl.); *Plantæ Alpinæ Carniolicæ* (Vienne, 1782, in-4); divers voyages en Carinthie et au Tirol, dans les Alpes autrichiennes, etc. (Vienne, 1784, in-8; Leipzig, 1785-87, 4 vol. in-8; Nuremberg, 1790, 2 vol. in-8); un *Voyage dans les Karpathes* (Nuremberg, 1796, 4 vol. gr. in-8, grav.); un voyage très intéressant au point de vue de l'ethnographie et des mœurs dans le pays des Vendes, Illyriens, Slavons, etc. (Leipzig, 1801-1808, 4 vol. in-4), etc. Dr L. HN.

HACQUEVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. des Andelys, cant. d'Etrépagny; 454 hab.

HAD (Ras El-), « le cap de la limite ». Nom donné par les Arabes à la pointe extrême de la péninsule arabique dans la direction du S.-E. La position de ce promontoire bas et sablonneux est par 22° 23′ 30″ de lat. N. et 57° 34′ 38″ de long. E. Le nom exact de ce cap est ras El-Hadd; il a souvent été défiguré en Raselgate. Rigoureusement, ce serait le ras Aknis, placé à 8 kil. de là dans le S., qui serait le véritable cap Finisterre de l'Arabie.

HADAD. Dieu des Syriens d'après Macrobe (*Saturnales*, I, 23, pl. 37). Les rois de Syrie le regardaient comme l'expression de la plus haute autorité gouvernementale. Il semble avoir été donné comme nom à presque tous les monarques : Nicolas de Damas (Josèphe, *Ant. ind.*, XII, 7, 2) donne l'attribution d'*Adodus* à tous les rois. Comme élément du nom propre, il paraît dans les noms de Hadad-ezer et Hadad-Rimmon. Ce nom a été à tort confondu avec le Hadar, divinité édomite, par la transcription des Septante. Ce dieu se trouve également dans le Panthéon assyrien, sous la forme d'*Adad*. Mais, dans ce culte, il représente le dieu des phénomènes météorologiques de la foudre, du tonnerre, des vents, etc. La forme de ce nom, longtemps inconnue et faussement prononcée *Ben*, *Bur*, *Vul*, *Ramman*, est aujourd'hui prouvée par les textes assyriens, confirmée par des inscriptions bilingues en araméen et en grec.

Parmi les rois de Damas on cite un *Hadad-ezer*, prince très puissant du temps de David, dont les livres de Samuel parlent longuement et qu'ils nomment à tort Hadar-ezer. Le même nom est porté par un contemporain d'Achab, nommé dans le texte actuel de la Bible *Ben-Hadad*, et appelé dans les textes assyriens *Adad-Idri;* il est probable que les annales bibliques contiennent ici une corruption, et que le document original portait *Hadad-ezer ben Hadad...* avec une terminaison encore inconnue. Le nom de Hadad-Rimmon est douteux : les Septante voient dans le dernier élément le mot hébreu désignant *grenade*. J. OPPERT.

HADAMARD (Auguste), peintre français, né à Metz en 1823, mort à Paris en 1886. Elève de Paul Delaroche, il vint s'établir à Paris, et y peignit des tableaux de genre d'une manière plus adroite que savante. Il exécuta aussi de nombreuses illustrations pour diverses publications périodiques. On peut citer comme les meilleurs de ses tableaux: *la Pâque juive; Allemagne*, XVIIe *siècle* (S. 1847); *l'Education d'Azor* (S. 1872); *Billet de logement* (S. 1878); *la Fée aux mouettes* (S. 1883); *Chant du soir* (S. 1885). Ces compositions sont gracieuses, d'un coloris agréable, mais d'un dessin mou et lâché.

HADAMARD (Zélie), actrice française, née à Oran en 1849. Son père était professeur d'arabe et interprète à l'armée d'Afrique. Elle passa au Conservatoire, débuta à l'Odéon, joua à Bruxelles, puis à Rouen. On la vit ensuite sur divers théâtres de Paris : aux Nations, à l'Ambigu, à la Porte-Saint-Martin. Engagée de nouveau à l'Odéon, elle y créa plusieurs rôles importants, en même temps qu'elle s'y montrait avantageusement dans la tragédie classique. Enfin elle débuta à la Comédie-Française, dans *Andromaque*, le 13 sept. 1887, et depuis lors n'a cessé d'appartenir à ce théâtre, où elle a paru tour à tour dans le répertoire classique ou moderne, tragique ou comique.

HADANCOURT-LE-HAUT-CLOCHER. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Chaumont; 275 hab. L'église gothique a un clocher carré du XVIe siècle, avec flèche en ardoises, qui a donné son nom au village. Il y a une autre église du XIe siècle au hameau de Lévemont.

HADDAN (Th.-H.), publiciste anglais, né en 1814, mort à Vichy le 5 sept. 1873. Après avoir fait son droit à Oxford et s'être distingué au barreau, il fonda un journal, *The Guardian*, qui eut un succès considérable. Ses principaux écrits traitent souvent de questions de droit : *Remarks on legal Education with reference to legal studies in the University of Oxford; Outlines of administrative Juridiction of the court of Chancery* (1812), etc.

HADDAN (A.-W.), historien anglais, né à Woodford (Essex) le 31 août 1816, mort à Barton-on-the-Heath le 8 févr. 1873, frère du précédent. Comme son frère, il fit d'excellentes études et sut se faire remarquer à Oxford : il s'était plus particulièrement adonné à la théologie et fut péniblement impressionné par le développement des théories de la Haute Eglise et l'importance que celle-ci acquérait à Oxford. Entré dans les ordres, il devint doyen du collège

de Trinity et soutint, en 1847, la politique de M. Gladstone. Ses écrits, dont beaucoup parurent sous forme d'articles dans le *Guardian*, journal de son frère, sont consacrés à des questions religieuses et à l'histoire de la religion: il montra une grande compétence dans la critique de la Bible et toutes les questions théologiques, philosophiques et classiques. Doué d'une grande modestie, il avait horreur de la moindre inexactitude et ne traitait jamais une question qu'il ne l'eût au préalable approfondie, ce qui donne à ses ouvrages une incontestable valeur. Les principaux seraient : *Apostolical Succession in the Church of England* (1869), qui eut plusieurs éditions ; *English Divines of the 16th and 17th Century* (1870) ; une traduction du *De Trinitate* de saint Augustin, etc.

HADDIK (André, comte), général hongrois, né dans l'île de Schütt en 1710, mort à Vienne en 1790. Il fit ses premières armes devant Philipsbourg, puis se distingua dans la guerre contre les Turcs et dans celle de la succession d'Autriche. Devenu général-major, il joua un rôle considérable dans la guerre de Sept ans. En 1757, il surprit Berlin avec un corps de cavalerie, et leva sur la capitale prussienne une contribution de guerre. Après de nouveaux succès, en 1762, le prince Henri lui infligea une défaite à Freyberg. La paix une fois rétablie, le comte Haddik reçut le gouvernement de la Transylvanie, et y réussit fort bien ; en 1773 on lui confia celui des provinces polonaises attribuées à l'Autriche ; depuis 1776, il présida le conseil suprême de guerre à Vienne, avec le titre de feld-maréchal. La dernière campagne de l'Autriche contre les Turcs, en 1789, se trouva dépasser les forces du vieillard, et il ne revint à Vienne que pour y mourir. Le comte Haddik a laissé des notes utiles sur les événements auxquels il a été mêlé. E. Sayous.

HADDINGTON. I. Ville. — Ville d'Ecosse, chef-lieu de comté du même nom, située sur la rive gauche du Tyne, à 29 kil. à l'E. d'Edimbourg ; 4,100 hab. environ. Ruines d'une église célèbre que l'on éclairait pendant la nuit et qui portait le nom de lampe de Lothian (*Lucerna Landoniæ*). Musée. Grand commerce de blés et marché important pour la laine.

II. Comté. — Le comté de Haddington ou *East-Lothian* est un comté maritime situé au S.-E. de l'Ecosse, borné au N. et à l'E. par le Firth de Forth et la mer du Nord, à l'O. par le comté d'Edimbourg, et au S.-E. par le comté de Berwick. Sa superficie dépasse 703 kil. q. Dans sa plus grande longueur, de l'O. à l'E., il mesure 40 kil. environ et sa largeur moyenne est de 20 kil. La population est de 39,000 hab. environ. Le comté de Haddington est en grande partie accidenté, couvert de collines fertiles ; dans sa partie méridionale, il est traversé par les collines de Lammermuir, couvertes de marais, qui ne dépassent guère 520 m. en leur point le plus élevé : le *Sayrs Law* compte 528 m. Les côtes sont bordées de falaises au pied desquelles se creusent de nombreuses petites baies de sable. La partie moyenne du comté est traversée par le Tyne, fleuve très poissonneux, et le seul important de la contrée. Dans aucune partie de l'Ecosse l'agriculture n'est plus développée que dans le Haddingtonshire, et c'est la principale richesse du comté, dont toutes les campagnes sont admirablement cultivées. Les cantons voisins des montagnes, dans l'intérieur, s'occupent spécialement de l'élevage du bétail ; on comptait dans le Haddingtonshire environ 12,000 bœufs et 133,000 moutons. Les petites localités maritimes vivent de pêche et de cabotage. L'industrie est à peu près nulle. Ph. B.

HADDINGTON, homme politique anglais (1780-1858) (V. Hamilton).

HADDJADJ ben Yousef, célèbre général arabe, né à Taïf vers 622, mort en 714. Le khalife omeyyade, Abd el Malek ben Merouan, avait résolu d'envoyer une armée combattre, à La Mecque même, son rival Abdallah ben Zobeïr ; mais aucun musulman n'osait en prendre le commandement et diriger une attaque contre la ville sainte, quand Haddjadj, à peine âgé de trente ans, offrit de se mettre à la tête de cette expédition. Grâce à une énergie peu commune, il réussit à vaincre la répugnance que ses soldats éprouvaient à user de violence contre la ville qui renfermait le temple sacré de la Caaba ; après un siège long et meurtrier, Abdallah ben Zobeïr fut vaincu et tué et El-Haddjadj entra en vainqueur à La Mecque, où il s'empressa de réparer les dommages que ses mangonneaux avaient causés à la Caaba. A la suite de ce succès éclatant, Haddjadj reçut le gouvernement de Koufa, d'où il lança les musulmans à la conquête des territoires avoisinant la Perse au N. et à l'E. En même temps, il avait à lutter contre les Kharédjites et à réprimer la révolte des habitants de l'Iraq. La vigueur et la cruauté qu'il déploya dans toutes ces circonstances sont demeurées célèbres dans toutes les annales musulmanes et lui ont valu la haine des populations conquises. Mais, en dépit des intrigues ourdies contre lui, il sut conserver la confiance du khalife et garda jusqu'à sa mort l'administration des provinces qui lui avaient été confiées. La terreur qu'inspirait son nom favorisa, dans une large mesure, les progrès de l'islamisme, car sa sévérité excessive n'avait généralement rien d'arbitraire. O. H.

HADDJADJ ben Yousouf ben Matar, mathématicien arabe du commencement du IXe siècle. Il travailla par ordre du Barmécide Yayhâ ben Khaled, sous Haroum al Rachid, aux premières traductions de l'*Almageste* et des *Eléments* d'Euclide. Sous Almamoun, il donna de ce dernier ouvrage une édition dont le texte subsiste pour les six premiers livres dans un manuscrit de Leyde, avec le commentaire d'Al Narizi. Besthorn et Heiberg en ont commencé la publication (*Codex Leidensis*, 399, 1 ; Copenhague, 1893). T.

HADDOCK (Sir Richard), amiral anglais, né à Leigh (Essex) en 1629, mort le 26 janv. 1715. Il servit dans la Méditerranée sous les ordres de Blake, figura aux affaires de Dunes et de Dunkerque (1658), prit part à l'attaque de Vlie et Shelling en 1666 et après avoir fait plusieurs voyages au Levant dans la marine marchande, il fut nommé capitaine du Royal James en 1672. A la bataille de Solebay (28 mai), Haddock, assailli par deux navires ennemis, fit une héroïque défense et fut grièvement blessé ; son vaisseau fut brûlé. Sauvé non sans peine avec cinq ou six matelots, Haddock fut choisi par le prince Rupert pour commander le Royal Charles (1673) ; à la paix, il devint commissaire de la flotte. En 1690, après la bataille de Beachy Head, il fut nommé amiral et fit partie de la commission extraordinaire des trois amiraux, avec Killigrew et Ashby. Lorsque Cork et Kinsale eurent été réduits, les amiraux résignèrent leurs pouvoirs entre les mains de Russell, et Haddock devint contrôleur de la flotte. — Son fils, *Nicolas*, né en 1686, mort en 1746, entra en 1699 dans la marine. Il se distingua lors de l'expédition de Cadix et prit part à la destruction de la flotte franco-espagnole à Vigo (1702), au ravitaillement de Barcelone (1705), servit dans la mer du Nord où il s'empara d'une frégate montée par Thomas Smith qui fut pendu comme traître, dans la Méditerranée, décida du succès de l'affaire du cap Passaro (1718), et devint commandant en chef dans la Baltique en 1726. Contre-amiral en 1738, il fut chargé du blocus de la côte espagnole entre Barcelone et Cadix. Il eut la malechance de laisser échapper en déc. 1741 l'amiral Navarro qui, appuyé par une escadre française, put convoyer des troupes espagnoles en Italie. Cet échec eut une influence sur sa santé et il fut obligé de se démettre de son commandement. Il fut promu amiral en 1744. Il avait représenté Rochester au Parlement en 1734 et en 1741. R. S.

HADDON (Walter), philologue anglais, né dans le Buckinghamshire en 1516, mort à Londres le 21 janv. 1571. Entré à Oxford, il quitta bientôt cette université pour Cambridge, où il attira sur lui l'attention par l'ardeur qu'il apportait à l'étude du grec. Remarquable écrivain en latin, il enseigna deux ans le droit civil. Il est surtout resté célèbre comme l'une des lumières de la Réforme sous le règne du roi Edouard. Ce fut lui qui, de concert avec Cheke et

sous la direction de Cranmer, fut l'auteur responsable des lois ecclésiastiques. Lors de l'accession au trône de la reine Marie, en dépit de vers latins qui la félicitaient de cet heureux avènement, il dut quitter ses fonctions à l'université. Mais, élu au Parlement, il revint en faveur sous le règne d'Elisabeth. Ce fut lui qui répondit pour réfuter les arguments de Jérôme Osorio da Fonseca, prêtre portugais qui, en 1563, écrivit à la reine pour l'exhorter à revenir à la religion catholique. Ses ouvrages, écrits pour la plupart en latin, lui valurent, de son vivant, une grande réputation. Hallan a cependant contesté la valeur de son style latin et déclare que, loin de rappeler Cicéron, il ne réussit jamais à perdre l'allure semi-poétique et un peu pompeuse du latin du IVe siècle.

HADENDOA. Nom d'une grande tribu pastorale et agricole, qui habite principalement la province de Taka, dans la Haute-Nubie. On estime à un million environ le nombre des individus qui composent cette tribu; ils appartiennent à la race bedja et jouissent d'une assez mauvaise réputation. Leur chef, qui est héréditaire, est placé sous la dépendance des autorités égyptiennes. Bien que la capitale officielle soit Miktinab, c'est la ville de Fillik qui est considérée comme la ville la plus importante des Hadendoa. Elle est située dans le voisinage du Herdoub, torrent qui se jette dans le Gâch, un des affluents de l'Atbara. Un tiers environ de la population totale de la tribu des Hadendoa est établi dans le pays de Souakin. O. H.

HADENHAM (Edmund de), chroniqueur anglais, qui florissait vers 1307. Il ajouta, croit-on, de nombreuses notices sur Rochester, où il était moine, à la chronique de Matthew de Westminster. On les trouve imprimées dans les *Anglia Sacra* de Wharton (I, 341-355).

HADERSLEBEN. Ville de Prusse, province de Slesvig-Holstein, chef-lieu de cercle, situé au fond du Foehr de Hadersleben, bras de mer très étroit qui s'enfonce de 14 kil. dans les terres et aboutit au Petit-Belt; 8,000 hab. environ. Deux églises, dont l'une est la belle église de la Vierge; manufactures de tabacs et de cigares; petit port. Une faible partie seulement des habitants sont Danois. Hadersleben reçut du duc Waldemar ses droits de ville en 1292. Au XVe siècle, elle appartenait au duché de Slesvig. Le roi Eric de Poméranie s'en empara dans la suite, mais le roi Christophe III le rendit au duc Adolphe de Slesvig. Les rois de Danemark, Frédéric II (1534) et Frédéric III (1609), sont nés à Hadersleben. Ph. B.

HADÈS (V. ENFERS, t. XV, p. 1049).

HADFIELD (George), homme politique et écrivain anglais, né en 1787, mort en 1879. Il fut longtemps avoué à Manchester; il se fit envoyer au Parlement par Sheffield, sa ville natale, en 1852, et y resta jusqu'en 1874, dans les rangs des libéraux. Il a laissé plusieurs écrits sur des questions de droit et de discipline religieuse.

HADFIELD (William), écrivain anglais, né en 1806, mort en 1887. Il vécut longtemps dans l'Amérique du Sud. On a de lui deux ouvrages sur le Brésil (1854 et 1869), dont l'un est le complément de l'autre.

HADFIELD (Charles), journaliste anglais, né en 1821, mort en 1884. Il apprit d'abord le métier de peintre décorateur, où il se distingua. Son goût pour la poésie l'attira vers le journalisme. Les journaux de Manchester et le *Glasgow Herald* l'eurent pour rédacteur. Il dirigea plus tard le *Mid-Cheshire Examiner* et le *Salford Weekly News*, toujours occupé des questions ouvrières, qu'il traitait avec une grande compétence. Son étude : *Suggestions for Improving the Homes of the Working Classes* mérite encore d'être consultée. B.-H. G.

HÂDÎ (Aboû Mohammed Moûsâ el-), quatrième khalife abbâside, fils aîné du khalife el-Mahdî et de Khaïzourân, né à Sirvan, près de Rey (Perse), en 764, mort le 25 sept. 786. Dès l'année 784, el-Mahdî, qui avait une préférence marquée pour son second fils Hâroûn (er-Rachid), avait reconnu celui-ci pour son successeur immédiat au mépris des droits de l'aîné, qui guerroyait alors dans le Gournâg contre Vendâd-Hormouz et Chervîn, princes rebelles du Tabaristan. En réponse à cet acte, Moûsâ se révolta lui-même contre l'autorité paternelle; el-Mahdi crut devoir marcher en personne contre son fils; mais la mort le surprit dès le début de l'expédition. Hâroûn qui, d'après les dernières volontés de son père, devait du moins succéder à Moûsâ, laissa celui-ci monter tranquillement sur le trône (4 août 785). Moûsâ prit en même temps le nom d'*el-Hâdî*, c.-à-d. *directeur des hommes dans la voie de Dieu*. C'était un prince jeune, brave, généreux et juste; tout en se montrant impitoyable envers les hérésiarques, il resta à l'égard de lui-même d'une orthodoxie peu sévère, car il fut adonné au vin, à tous les plaisirs des sens et s'entoura de poètes, de chanteurs et de musiciens. Il commença par reléguer son intrigante mère au fond du harem : elle soutenait Hâroûn. Puis, sans se préoccuper du testament de son père, il travailla par tous les moyens l'opinion des grands, afin d'assurer la couronne à son propre fils *Djafar*, un enfant de trois ans. L'ancien vizir d'el-Mahdî, le tuteur et le conseiller de Hâroûn, Yahyâ ibn Khalid le Barmécide, fut mis au cachot, ayant résisté à toutes les menaces, à toutes les tentatives de séduction. Hâroûn lui-même, sur qui le khalife exerça une pression de tous les instants pour le faire renoncer à ses droits au trône, dut se mettre à l'abri du ressentiment de son frère. Quant à Khaïzourân, dans la nuit même où le khalife tentait sans succès de se débarrasser d'elle par le poison, plus heureuse dans ses noirs complots, elle réussissait à faire étouffer celui-ci, alors malade, sous une pile de coussins. Cet événement eut lieu le 15 sept. 786 dans un palais de plaisance appelé Qasr es-Salâm, à Issabâd, qui était un domaine situé à l'E. de Bagdad. Hâroûn, l'enfant favori d'el-Mahdî et de Khaïzourân, était aussitôt proclamé khalife. Le court règne d'el-Hâdî ne fut guère troublé à l'intérieur que sur un point de l'empire, à Médine, où les Chyites de la région se soulevèrent à l'appel de trois Alides, Hoseïn ibn Ali et ses cousins Idrîs et Yahyâ, fils d'Abd-Allâh el-Kâmil. La ville sainte fut onze jours durant le théâtre d'une guerre civile acharnée. Enfin un combat sanglant fut livré au bourg d'el-Fakhkh, à une parasange de Médine (11 juin 786). Les Alides, qui venaient de proclamer une fois de plus la déchéance des Abbâsides, étaient encore une fois vaincus; Hoseïn avait péri sur le champ de bataille; Yahyâ put gagner le Daïlam où il fomenta d'autres révoltes, et Idrîs s'enfuit au Maroc où il fonda la dynastie et l'empire des *Idrîsites* (788-985). P. RAVAISSE.

HADIATCH ou **GADIATCH.** Ville de Russie, gouvernement de Poltava, située au confluent du Groux et du Psiol dans le bassin du Dniéper; 8,500 hab. environ. La ville est surtout fréquentée à l'époque des quatre foires annuelles où le commerce des bestiaux, des grains et de l'eau-de-vie est important. Hadiatch était autrefois une ville fortifiée; en 1658, l'Ukraine et la Pologne y signèrent un traité d'union fédérale.

HADIGNY-LES-VERRIÈRES (*Hadigniacus*). Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Châtel, formée en 1843 par la réunion des villages de Hadigny et des Verrières d'Onzaines; 359 hab. Les seigneurs des Pilliers y avaient un château qui fut détruit au XVIIe siècle. Sur son emplacement les jésuites construisirent une maison de campagne, une ferme avec deux tourelles, six cellules et une chapelle. Eglise moderne avec chœur très ancien, sous laquelle on a découvert un souterrain avec tombeau et statue en pierre, représentant un chevalier tout armé. Patrie du docteur Jean-Baptiste Demangeon (1764-1844), membre de l'Académie de médecine, et de Joseph Piroux (1800-84), fondateur et directeur de l'institut des sourds-muets de Nancy.

HADING (Jeanne-Alfrédine TRÉFOURET, dite *Jane*), née à Marseille le 25 nov. 1859. Fille d'un acteur du Gymnase de Marseille, elle parut sur la scène dès l'âge de trois ans où elle joua le rôle muet de la petite Blanche de Caylus dans *le Bossu*. Elle passa par le Conservatoire de Mar-

seille et en 1873 fut engagée au théâtre d'Alger. On fondait des espoirs sur sa voix ; cependant elle y joua des rôles de comédie tels que Zanetto dans *le Passant*. Elle alla ensuite au théâtre du Khédive au Caire où elle joua indifféremment des rôles de coquette, de soubrette et d'ingénue. En 1876, elle revint à Marseille et joua de grands rôles dans *Ruy Blas*, en même temps qu'elle paraissait comme chanteuse d'opérette. Engagée par Plunkett au Palais-Royal à Paris, elle y débuta dans *la Chaste Suzanne*, passa à la Renaissance où elle joua de nouveau l'opérette. En 1883, elle entra au Gymnase sous la direction Koning et y eut de grands succès, en particulier dans *le Maître de Forges*. Le 18 juin 1884 elle épousa son directeur, M. Koning, mais en nov. 1887 divorça avec lui. En 1888, elle suivit la tournée Coquelin en Amérique ; à son retour à Paris, elle entra au Vaudeville où elle a contribué au bon accueil fait au *Prince d'Aurec* de M. Lavedan. Ph. B.

HADITS. Sous ce vocable arabe, qui, dans son acception générale, signifie *nouvelle*, *récit*, on désigne chacune des traditions attribuées au prophète Mohammed. Sa vie durant, le fondateur de l'islamisme, comme on le sait, concentra entre ses mains l'universalité des pouvoirs sur les adeptes de la nouvelle religion. Toutes les décisions qu'il eut à rendre, tous les actes de sa vie publique ou privée furent observés avec soin par ses disciples qui, plus tard, s'en servirent de bases pour diriger leur conduite, soit dans les actes religieux, soit dans le domaine politique, administratif, judiciaire, voire même dans les habitudes domestiques ou mondaines. Six personnages principaux : Aïcha, femme de Mohammed; Abou Horeïra, Ibn Abbas, Ibn Omar, Djâber ibn Abdallah et Anas ibn Malek, qui s'étaient trouvés dans des conditions particulièrement favorables pour connaître les faits et gestes du prophète, transmirent de vive voix à leurs contemporains tout ce qu'ils avaient vu ou entendu. Mais, comme tout bon musulman, à cette époque, tenait à honneur, sinon d'avoir fréquenté Mohammed lui-même, tout au moins d'avoir connu ceux qui l'approchaient, le nombre des hadits s'accrut d'une foule de légendes plus ou moins authentiques. Aussi quand, après se les être transmis oralement, on voulut les mettre par écrit, il fut nécessaire de procéder à un triage scrupuleux pour démêler le vrai d'avec le faux, et El-Bokhari rapporte qu'il eut à choisir entre 600,000 anecdotes qui, de son temps, étaient réputées hadits. Malgré la revision sévère à laquelle ont procédé les auteurs des recueils les plus autorisés : El-Bokhari, Termidi, Abou Daoud, Moslem, etc., on doit encore tenir pour apocryphes bon nombre des hadits qu'ils nous ont conservés. L'ensemble de ces récits, auquel on donne le nom de *Sonna* (*règle*), constitue une des sources les plus importantes du droit musulman, car le Coran n'a le plus souvent formulé que des principes généraux, dont l'application présenterait, sans les hadits, d'assez grandes difficultés. En outre, les hadits ont créé entre les divers groupes de musulmans une communauté d'usages et de traditions qui assure à l'islamisme une unité que le Coran eût été insuffisant à maintenir. O. Houdas.

HÂDJ. Prononcé *hâdji* par les Turcs, mot arabe signifiant *pèlerin*. L'islamisme impose à tous ses adeptes l'obligation de se rendre, une fois dans leur vie, à la ville de La Mecque pour y accomplir certains rites déterminés. Ce pèlerinage confère à celui qui l'a fait dans les conditions voulues le titre de hadj qu'il ajoute dorénavant à son nom : ainsi Abdelkader deviendra El-Hadj Abdelkader ; Khalfa, Hadji-Khalfah, etc. Diverses circonstances autorisent le musulman à ne pas s'acquitter de ce voyage à La Mecque ; aussi le nombre de ceux qui acquièrent le titre de hadj ne dépasse-t-il pas annuellement le chiffre moyen de 37,000, chiffre peu élevé pour tout l'islam et qui explique seul le prix que les musulmans attachent au titre honorifique dont ils peuvent parer leur nom. Le musulman, qui va faire ses dévotions à La Mecque en dehors de l'époque fixée par la loi canonique, n'a droit qu'à l'épithète de *motamir*. Cette épithète ne s'accole généralement au nom que dans les documents écrits. Les Grecs, qui ont fait le pèlerinage de Jérusalem, prennent le titre de hadji (V. Pèlerinage).

HADJ (Oulad el-). Puissante tribu arabe du Maroc, moitié nomade, moitié sédentaire ; elle occupe les deux rives de la Molouïa et la vaste plaine qui en forme la vallée depuis Misour jusqu'à Oulad Hamid. Plusieurs des qsour situés sur les pentes de l'Atlas lui appartiennent, les autres sont ses alliés ; enfin elle possède le Rekkam et une partie du Djebel Debdou. Les Oulad el-Hadj sont Arabes de race et de langue ; autrefois, ils étaient de nom plutôt que de fait, soumis au sultan, et avaient un qaïd nommé par lui. Depuis 1882, ils sont indépendants. Ils se divisent en dix-huit fractions et peuvent mettre en ligne environ 5,000 fantassins et plusieurs centaines de cavaliers dont les chevaux sont réputés. Une petite fraction des Oulad el-Hadj est établie près de Fez, sur la rive droite du Sebou. Elle est soumise. H.-M.-P. de La Martinière.

HADJAR (Batn El-). Nom d'une contrée de Nubie qui fait partie de la vallée du Nil, mesure 150 kil. environ et se trouve comprise entre la deuxième cataracte (Ouadi Halfa) et le Dar Seikkot. On ne trouve méritant d'être signalé que le village d'Ouadi Attyré dans cette contrée ; elle est en effet tout à fait infertile. Le fleuve coule entre des roches granitiques en écumant ; les rochers sont parfois très rapprochés et la navigation n'est possible que pendant une partie de l'année. Les points les plus dangereux appelés *chellal* (ou cataractes) se trouvent près de Semné, d'Amboukal et de Song. Batn El-Hadjar signifie : entrailles de rochers.

HADJAR-R'Houm. Village d'Algérie, dép. d'Oran, com. de Lamoricière, situé sur l'Isser occidental, dans la jolie vallée des Ouled-Mimoun, à 30 kil. à l'E. de Tlemcen. On y signale les ruines romaines intéressantes d'un fort établi par Alexandre Sévère vers 235.

HADJI, pèlerin musulman (V. Hadj),

HADJI-Kandil. Village d'Egypte, prov. de Siout, situé sur la rive droite du Nil, à 11 kil. environ au S.-O. de Mellaoui el-Arich. On trouve dans les environs le tumulus de Tell el-Amarna et les ruines d'une grande ville qui s'élevait là vers la fin de la XVIIIe dynastie : on l'identifie avec Psinaula. On visite aussi de belles grottes couvertes de peintures et des carrières d'albâtre abandonnées.

HÂDJI-Khalfah. C'est ainsi qu'on désigne généralement le célèbre historien et bibliographe turc, dont le nom était Mustafa ibn Abdallah et qui portait, en outre, le surnom de Katib Tchélébi. Hâdji-Khalfah naquit à Constantinople à une date inconnue ; on sait seulement qu'il était d'un âge assez avancé lorsqu'il mourut en 1658. Employé, dès 1622, comme comptable militaire, il suivit en cette qualité l'armée ottomane dans un grand nombre d'expéditions, et il profita de ces voyages pour amasser une foule de matériaux qu'il devait utiliser plus tard. Mécontent de n'être point arrivé à obtenir la place d'assesseur à la cour des comptes, situation à laquelle ses services lui donnaient droit, il résigna ses fonctions en 1642 pour se livrer entièrement à l'étude. Il consacra, dès lors, le reste de sa vie à faire des cours dans lesquels il chercha à combattre les préjugés de ses concitoyens. En 1648, la publication de son *Tarikh Kebir* lui valut enfin le titre d'assesseur ou *khalfah* qu'il avait ambitionné vainement durant sa carrière administrative. Hâdji-Khalfah écrivait avec une égale facilité en arabe, en turc et en persan, mais il semble, le plus souvent, avoir composé ses livres d'abord en arabe et ne les avoir mis en turc ou en persan que plus tard. Son ouvrage arabe, le plus connu des Européens, a pour titre : *Asami el-Kotoub wa el-Fonoun* ; il a été réimprimé et traduit par Fluegel, sous le titre de : *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum a Mustafa ben Abdalla, Katib Jelebi dicto et nomino Haji-Kalfa celebrato* (Leipzig, 1835-58, 7 vol. in-4). Pétis de La Croix avait déjà fait de cet ouvrage une traduction française qui n'a pas été publiée et dont le manuscrit est déposé à la Bibliothèque nationale. Ce *Lexicon* est un catalogue général, très complet, des principaux

livres arabes, turcs et persans; il contient plus de 25,000 notices indiquant le titre et la nature de l'ouvrage, le nom de l'auteur et l'époque à laquelle il a vécu. Un autre travail également très important, dû à Hâdji-Khalfah est son *Djihan-Numa*, traité de géographie universelle écrit en arabe d'abord, puis en turc. La partie relative à l'Asie a été traduite en français par Armain, mais non imprimée, et le manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale. On doit encore à Hâdji-Khalfah : le *Lewami' en-Nour fi Zoulmet Athlas minour*, traduction turque du petit atlas de Mercator; le *Tarikh Kebir*, histoire universelle; le *Tacouïm et-Touarikh*, chronologie historique; le *Tohfet el-Kibar fi asfar el-Bahr*, histoire des guerres maritimes de la Turquie, traduite en anglais; le *Roukan es-Soultaneh*, histoire de Constantinople; le *Destour el-Amil*, traité d'administration; le *Mizan el-Hakk*, traité de controverses théologiques; le *Tohfet el-Akbar fi'l-Hikm oua'l-Amtsal*, recueil de sentences; la *Lapidation du diable*, recueil de décisions juridiques, et une *Histoire de l'empire ottoman de 1591 à 1658*. O. Houdas.

HÂDJI-Loja, chef bosniaque (xix[e] siècle). Il appartenait à la religion musulmane; le pèlerinage de La Mecque lui avait valu le titre de hâdji. Il acquit en Bosnie une importance considérable, prêcha la révolte contre le gouvernement turc et fut même condamné à mort. Il réussit à s'échapper. Quand les Autrichiens occupèrent la Bosnie, il organisa contre eux la résistance. Il fut fait prisonnier et en 1879 condamné à cinq ans de prison et interné dans la forteresse de Theresienstadt. L. L.

HÂDJI Miloutine Savitch Garachanin (V. Garachanine).

HADJIN. Ville de la Turquie d'Asie, prov. d'Adana, située à 70 kil. au N.-E. de Sis, à une alt. de 1,576 m. d'où elle domine la vallée où coule le Saros; 10,000 hab. environ. La population est arménienne et chrétienne et ne compte pas plus de 10 % de musulmans; elle est industrieuse et exploite les mines de fer de l'Anti-Taurus. Ses fabriques d'armes sont estimées. En face de la ville s'élève le pic de Kermez Dagh (3,200 m. environ). Au-dessus de Hadjin est établi un couvent fortifié.

HADJIPOUR. Ville de l'Inde, prov. de Patna, district de Tirhout, située sur la rive gauche du Gange, à l'embouchure du Gandak; elle fait face à Patna : un îlot de sable se trouve entre les deux villes; 22,500 hab. environ. Le commerce de Hadjipour est assez important : au mois de novembre, une grande foire s'y tient (au village de Sônpour). C'est le port principal du bas Gandak. La ville contient quelques vieux monuments tels qu'une mosquée et une citadelle; le temple bouddhiste est moderne. Hadjipour a été fondée au xv[e] siècle par un chef musulman.

HADJIRA (El-). Oasis d'Algérie, prov. de Constantine; elle est éloignée de plus de 70 kil. d'Ouargla, sur la route de Touggourt. Ses 2,500 palmiers sont plantés dans des bas-fonds artificiels et communiquent ainsi avec la nappe d'eau souterraine. Ses oasis voisines, celle de Taïbet (5,000 palmiers), celle de Taïbin (1,500), etc., sont plantées aussi dans des excavations.

HADJITCH (Jean), écrivain serbe (V. Khadjitch).

HADJOUTES. Tribu d'Algérie, prov. d'Alger, établie dans la Métidja occidentale, de la Chiffa à l'Atlas et au Sahel, que le Tombeau de la Chrétienne domine. La tribu des Hadjoutes, très guerrière, a lutté avec passion contre les Français : très réduite par ses pertes, elle voit son territoire de plus en plus envahi par les colons européens.

HADLEY (John), mécanicien et astronome anglais, né dans le comté d'Hertford le 16 avr. 1682, mort à East Barnet (même comté) le 14 févr. 1744. Fils d'un haut sheriff, il se révéla de bonne heure comme un mathématicien de grande valeur et comme un habile hydraulicien, fut élu en 1717 membre de la Société royale de Londres, dont il devint par la suite vice-président, et apporta en 1720 au télescope de Gregory d'importants perfectionnements qui accrurent considérablement la puissance et la précision de cet instrument. Il en tira du reste parti, l'un des premiers, en étudiant, comme on n'avait pu le faire jusque-là, les satellites de Jupiter et de Saturne (*Philosophical Transactions*, 1723). Le 13 mai 1731, il lut à la Société royale un mémoire intitulé *Description of a new Instrument for taking angles*. Cet instrument n'était autre que le quadrant (aussi appelé octant et sextant), d'un usage universel pour l'établissement du point en mer. Il est, aujourd'hui encore, désigné communément sous le nom de *quadrant de Hadley* (V. Quadrant). Les Anglais en font toutefois remonter l'idée première à Hooke et à Newton, et les Américains en revendiquent tout le mérite pour *Godfrey* (V. ce nom), que Hadley aurait sciemment spolié. Comme écrits, Hadley n'a laissé que quelques mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*. — Un de ses neveux, appelé comme lui *John Hadley* (1731-1764), fut un chimiste et un médecin distingué, professeur à l'université de Cambridge et membre, à vingt-sept ans, de la Société royale de Londres. L. S.

Bibl. : Rigaud, *Correspondence of scientific men*, I, pp. 286-288. — *Biograph. Account of John Hadley and his brothers* (*Trinity College Library*, Cambridge).

HADLEY (George), savant anglais, frère du précédent, né à Londres le 12 févr. 1685, mort à Flitton le 28 juin 1768. Il fit ses études à Oxford et fut inscrit au barreau de Londres en 1709, mais il s'occupa de mécanique et de physique, laissant bientôt de côté la jurisprudence. Il est surtout connu par sa théorie des courants atmosphériques : *Paper concerning the cause of the general trade Winds*, communication présentée à la Société royale dont il avait été élu membre le 10 févr. 1735 (*Philos. Transactions*, XXXIX), où il a formulé le premier la loi de la direction de ces courants. Citons encore : *Account and abstract of the meteorological diaries communicated for the years 1729-1735*.

HADLEY (George), orientaliste anglais, mort en 1798. Il partit au service de la Compagnie des Indes orientales en 1763 et, capitaine en 1766, quittait le service en 1771. Afin de pouvoir exercer avec fruit son commandement des cipayes, il ramena leur dialecte à un système grammatical. Ce manuscrit, tombé entre les mains d'un éditeur, fut imprimé et obtint au Bengale un très légitime succès. Outre cet ouvrage qu'il devait perfectionner plus tard, il a publié quelques écrits sur la langue persane.

HADLUB (Jean), poète zurichois, qui vivait dans la période de 1280 à 1320. On ne sait de sa vie que ce qu'il nous apprend dans ses vers sur une folle passion qu'il eut pour une dame de haut parage. Ses poésies, qui font partie de la collection des *Minnesinger*, ont été publiées à part à Zurich en 1840. On y trouve d'intéressants détails sur la vie rustique d'alors et de pittoresques descriptions de la nature.

HADOL. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Xertigny; 2,448 hab.

HADONVILLE-lès-la-Chaussée. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Commercy, cant. de Vigneulles; 73 hab.

HADOT (Marie-Adélaïde Richard, dame), femme de lettres française, née en 1769, morte à Paris le 20 fév. 1821. Elle a écrit un nombre effrayant de mélodrames et de romans dont on trouvera l'énumération dans la *France littéraire* de Quérard (t. IV). Nous citerons seulement parmi les mélodrames : *Jean Sobieski* (Paris, 1806, in-8); *Charles-Martel* (1814); parmi les romans : *les Deux Casimir ou Vingt Ans de captivité* (Paris, 1814, 4 vol. in-12); *la Vierge de l'Indoustan* (1816, 4 vol. in-12); *M[lle] de Montdidier* (1821, 5 vol. in-12). Elle eut parfois pour collaborateurs René Perrin et Victor Ducange.

HADRAMAUT ou **HADRAMAOUT.** Vaste région de l'Arabie méridionale, ayant pour limites au S. l'océan Indien sur une étendue de 400 à 500 kil., à l'O. le Yémen, au N. le désert de *Dahna*, à l'E. les contrées barbares du *Chihr* et du *Mahra*. La table ethnographique de la Bible mentionne

ce pays sous le nom de *Hatzarmaveth* que les Grecs rendirent par celui de *Khatramôtitis*. Ce nom, d'après l'étymologie, signifierait « présence de la mort ». Le Hadramaut est la région la moins connue de toute la péninsule arabique, même des auteurs orientaux. Le premier Européen qui ait pénétré dans l'intérieur de ce pays inhospitalier est le voyageur allemand de Wrede qui le visita en 1843 ; depuis, trois autres voyageurs, M. Munzinger, le capitaine Miles et M. Van den Berg ont donné de nouveaux renseignements sur l'ensemble de cette contrée. A partir de la mer, le pays, doucement incliné, est tout semé de hauteurs isolées et de petites chaînes à sommets plats et nus, s'élevant en moyenne à 450 et 500 m. au-dessus de la plaine. Les ravins, présentant d'étroites bandes d'alluvion, sont les seules parties susceptibles de culture. C'est là, du reste, que se concentrent les agglomérations urbaines, nombreuses et prospères. Cette zone méridionale s'étend jusqu'à une crête parallèle à la côte et dont les plus hautes sommités sont estimées par de Wrede à 2,400 m. environ ; tels sont le *djebel Khor*, le *dj. Korn*, le *dj. Tahoura*, le *Kaur-Saïbân* au N. de Makalla. Cette crête forme le point d'appui d'un plateau intérieur large de douze à quinze journées de marche et qui va s'inclinant vers la Dahna où il se termine brusquement par une falaise granitique de 300 m. de hauteur. Le versant méridional des monts du Hadramaut est sillonné de dépressions profondes où les wadis roulent l'eau des très rares averses. Du Yémen à l'Omân, les montagnes s'abaissent graduellement, le *dj. el-Kamar* et le *dj. Sahban* sont les dernières cimes importantes ; puis de larges brèches, envahies par des coulées de sable, isolent les massifs. Le littoral, qui se développe dans son ensemble en une légère convexité vers la pleine mer, est bordé d'escarpements et de falaises jusqu'au ras Madrak, puis de dunes qui forment le trait d'union entre la mer et le désert. Le trait dominant de la surface du plateau est une large et profonde vallée demi-circulaire. Cette immense vallée reçoit dans son parcours un grand nombre d'appellations (Minwa, Hadjarîm, Mosseïla), mais est surtout connue sous le nom de *Wadi Doân*. Cette région admirablement arrosée est, suivant de Wrede, la seule fertile et peuplée du Hadramaut. Ce voyageur cite plus de quarante villes ou villages échelonnés sur les pentes de ce cours d'eau ou de ses embranchements ; on y découvre des bois de palmiers, des champs de culture s'élevant en terrasses et sillonnés de petits canaux, mais le wadi Doân arrive épuisé à la côte. C'est le Hadramaut proprement dit. *Térim* et *Chibam*, distantes d'une quarantaine de kil., sont les deux capitales de cette riche contrée. Les autres villes situées dans la même dépression sont : *Haura*, *Beda*, *Amd*; *Kéchin* est la résidence du grand cheikh de la région du *Mahra*, pays de sables mouvants, habité par une population misérable ; *Thalghot*, *Damghot* et *Housveïl* sont des havres de pêche comme Kéchin. Dans le *Beled Beni-Isa*, le port de *Makalla* n'est dépassé en mouvement commercial que par Aden. Il sert de marché à la ville de *Souk el-Bazar* et aux riches vallées de l'intérieur. *Habban* est la principale ville du *Beled el-Hadjar;* ses ports sont *Bir-Ali* et *Magdaha*. Dans le *Beled Beni-Yafva*, il faut citer *Yechboum*, *Nisab* où l'on exploite le sel gemme, et *Choukra* qui est un port actif. L'organisation politique n'existe pas, pour ainsi dire, dans le Hadramaut. Les Bédouins ont une multitude de cheikhs indépendants ; de même nombre de villes ou de villages. Nominalement le sultan de Chibam est regardé comme supérieur aux autres cheikhs du Hadramaut, mais son autorité est subordonnée aux moyens matériels qu'il a de la faire reconnaître.

D'après les documents les plus récents, documents de source ottomane, la population du Hadramaut s'élèverait à 1,550,000 hab. Cette population est d'origine ismaélite et parle un idiome appelé *ehkili* qui est regardé comme représentant l'ancien *himyarite* et qui diffère sensiblement de l'arabe vulgairement parlé dans l'Yémen. Musulmane, elle ne l'est guère que de nom. P. Ravaisse.

Bibl. : Von Wrede, *Reise in Hadramaut* (1843), publié par von Maltzan ; Brunswick, 1870, in-8. — *Lettre de M. de Wrede sur son voyage en Arabie*, dans *Bull. de la Soc. de Géogr. de Paris*, 1845, t. III, pp. 41-45. — Capitaine Miles et Werner Munzinger, *Account of an excursion in to the interior of Southern Arabia*, 1870. — Van den Berg, *le Hadramaut et les colonies arabes dans l'archipel indien;* Batavia, 1886, in-8.

HADRANUM. Ville de l'ancienne Sicile, près de l'Etna. Dans un de ses temples étaient nourris plus de 1,000 chiens habitués, paraît-il, à y conduire les étrangers, et, d'autre part, à poursuivre les larrons. Denys l'Ancien était le fondateur d'Hadranum. C'est aujourd'hui *Aderno*.

HADRIA (V. Adria).

HADRIANOPOLIS (Géogr. anc.) (V. Andrinople).

HADRIEN (V. Adrien).

HADROSAURUS (Paléont.). Leidy a désigné sous ce nom un Reptile Dinosaurien caractérisé par les vertèbres dorsales opisthocéliennes, les dents dentelées sur les bords et pourvues d'une fossette pour la réception de la dent correspondante de la mandibule. Le type du genre, *H. Foulki*, est du terrain crétacé supérieur du New Jersey; une autre espèce a été décrite par le même auteur sous le nom d'*H. breviceps;* elle est du terrain crétacé du Wyoming. E. Sauvage.

HADRUMÈTE (Géogr. anc.) (V. Adrumète).

HÆBERLIN (Franz-Dominikus), historien et jurisconsulte allemand, né à Grimmelfingen, près d'Ulm, le 31 janv. 1720, mort à Helmstedt le 20 avr. 1787. Après avoir fait de bonnes études à Gœttingue, il devint, en 1746, professeur d'histoire à Helmstedt; en 1751, professeur de droit public, et, plus tard, doyen de la faculté de droit ; en 1771, il fut nommé conseiller intime de justice. Les ouvrages de Hæberlin sont très nombreux. Les plus remarquables sont : *Auszug aus der allgemeinen-Welthistorie* (Halle, 1767-73, 12 vol.) ; *Neueste deutsche Reichshistorie* (Halle, 1774-86, 20 vol.). Ces ouvrages sont d'une bonne critique historique et n'ont pas encore vieilli, malgré les nombreux travaux d'histoire de notre siècle.

HÆBERLIN (Karl-Friedrich), professeur de droit allemand, fils du précédent, né à Helmstedt le 5 août 1756, mort à Helmstedt le 16 août 1808. Il fit ses études dans sa ville natale, passa à la chancellerie de justice de Wolfenbuttel et, en 1782, fut nommé professeur de droit public allemand à Erlangen. Revenu à Helmstedt, il y devint professeur de droit public en 1786 et, en 1799, conseiller intime de justice. Il représenta le duc de Brunswick au congrès de Rastadt et après l'organisation du royaume de Westphalie fut membre de l'assemblée des Etats et de la commission législative. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Handbuch des deutschen Staatsrechts* (Berlin, 1794-97, 3 vol.), et *Deutsches Staatsarchiv* (Helmstedt, 1796-1808, 16 vol.).

HÆBERLIN (Karl), peintre allemand, né à Oberesslingen (Wurttemberg) le 16 déc. 1832. Il fit son éducation à Stuttgart et, de 1852 à 1856, résida à Dusseldorf où il travailla sous la direction de Hildebrand et de Schadow. Ses premiers tableaux reproduisaient des scènes de la vie militaire locale et de la guerre du Slesvig-Holstein. En 1860, il se rendit à Munich; il y produisit des tableaux remarquables, tels que celui intitulé *Die Weiber von Schorndorf* et des fresques. En 1864, il fit un voyage en Italie, se rendit à Stuttgart (1866) et peignit ses tableaux de *Tezel*, *Savonarole*, *Diebesbande vor Gericht*, etc. ; en même temps, il illustrait un grand nombre de livres. De 1869 à 1885, il fut professeur de la peinture de genre à l'école d'art de Stuttgart. Ses tableaux sont surtout remarquables par la vie des personnages, l'énergie des attitudes et la couleur générale.

HAECHT. Com. de Belgique, prov. de Brabant, ch.-l. de cant. de l'arr. de Louvain, sur la Dyle. Stat. du chem. de fer de Cologne à Ostende ; 5,000 hab. Grand commerce agricole, brasseries, meuneries.

HÆCKEL (Ernst-Heinrich), naturaliste allemand contemporain, né à Potsdam le 16 févr. 1834. Il étudia à Berlin et à Wurtzbourg, fut le préparateur de Virchow,

exerça quelque temps la médecine à Berlin, puis se consacra de préférence à l'histoire naturelle. Depuis 1865 il est professeur ordinaire de zoologie à Iéna. — Hæckel, dans de nombreux voyages, a visité les côtes maritimes de presque toute l'Europe, recueillant de nombreux documents pour ses remarquables travaux. Le premier en Allemagne il a accepté sans arrière-pensée la théorie de Darwin, qu'il a développée en lui imprimant un cachet plus ou moins spéculatif. Une des notions les plus curieuses introduites dans la science par Hæckel, c'est de considérer le développement embryonnaire de l'individu comme donnant en raccourci ou résumant toute l'évolution, la phylogénie du groupe. — Ouvrages principaux : *Die Radiolarien* (Berlin, 1862, in-fol.) ; *Generelle Morphologie der Organismen* (Berlin, 1866, 2 vol. in-8) ; *Natürliche Schœpfungsgeschichte* (Berlin, 1868, in-8, et nombr. édit. ; trad. en français sous le titre d'*Histoire de la création*, Paris, 1874, in-8) ; *Anthropogenie*, etc. (Leipzig, 1874, in-8 ; trad. fr., 1877, in-8) ; un nombre considérable de monographies sur les Méduses, les Siphonophores, les Spongiaires, les Monères, etc., sur des questions générales et théoriques telles que les preuves du transformisme, les plastides, etc. Dr L. Hn.

HÆDENKAMP (Hermann), mathématicien allemand, né à Halle (Westphalie) le 6 mars 1809, mort à Hamm (Westphalie) le 24 oct. 1860. Il était professeur au gymnase de Hamm. Ses remarquables travaux sur les transcendantes elliptiques et ultraelliptiques et sur l'attraction des ellipsoïdes portent l'empreinte des leçons de Dirichlet et de Jacobi, dont il avait été l'élève à Berlin et à Kœnigsberg. Il aborda encore avec succès plusieurs autres parties des hautes mathématiques et s'occupa plus particulièrement de leurs applications à la physique, science qui lui était presque aussi familière que le calcul. Tous ses écrits, fort nombreux, se trouvent disséminés, sous forme de mémoires, dans le *Journal* de Crelle (1840 à 1852), dans les *Annalen* de Poggendorff (1840 à 1853), dans les *Archiv* de Grunert (1843 à 1854), etc.; celui intitulé : *Ueber die Tangentenboussole* (*Archiv* de Grunert, 1854) mérite une mention spéciale. L. S.

HAEDO ou **HÆDO** (Diego de), écrivain espagnol, né au val de Carranza, mort dans la première moitié du XVIIe siècle. Il vécut en Sicile (la Sicile appartenait alors à l'Espagne) et devint chapelain d'un de ses parents, archevêque de Palerme. On suppose qu'Haedo dut visiter Alger et les côtes barbaresques, probablement pour racheter des captifs chrétiens. Ce qui est plus certain, c'est qu'il connut nombre d'esclaves échappés des bagnes turcs et rédigea son histoire d'après les notes et les renseignements fournis par eux. En 1612, parut à Valladolid la *Topografia é historia general de Argel, repartida en cinco tratados do se verán casos estraños, muertes espantosas y tormentos exquisitos*, etc., le tout écrit avec « beaucoup de doctrine et singulière éloquence », comme ajoute le titre. L'ouvrage était dédié à l'archevêque de Palerme, président et capitaine général au royaume de Sicile. Le principal intérêt du livre d'Haedo, outre beaucoup de détails sur Alger et son gouvernement, est le récit qu'il fait de l'évasion de Cervantes et des souffrances atroces endurées par les forçats chrétiens. Lucien Dollfus.

HÆFNER (Johann-Christian-Friedrich), musicien allemand, né à Oberschoenau, dans le Hennebourg, le 2 mars 1759, mort à Upsal le 28 mai 1833. Directeur de musique de l'université d'Upsal et organiste de la cathédrale de cette ville, il composa trois opéras, *Electre*, *Alcide*, *Renaud*, dans le style dramatique de Gluck. On connaît également de lui des chorals, des essais lyriques pour chant, des messes et des chansons suédoises.

HÆGEN (*Hegenheim*, XVIIIe siècle). Com. de la Basse-Alsace, arr. de Saverne, cant. de Marmoutiers ; 533 hab. Eglise avec tour romane.

Bibl. : D. Fischer, *le Réclusoire de Haegen* ; Strasbourg; 1868.

HÆGGLINGEN. Village de Suisse, cant. d'Argovie, 1,435 hab. Les Suisses y conclurent la paix à la fin de leur première guerre civile religieuse, en 1529, et il se livra près de cette localité, en 1798, un combat entre les Français et les paysans de quelques vallées argoviennes.

HAEGHEN (Ferdinand Van der), historien et bibliographe belge, né à Gand en 1823. Il est depuis 1867 bibliothécaire de l'université de Gand et a fait don à cet établissement de sa riche collection de manuscrits et de livres rares. Il est l'auteur d'un grand nombre de travaux bibliographiques et historiques qui témoignent d'une vaste érudition et d'une grande sûreté de critique. Nous citerons spécialement sa *Bibliographie gantoise* (Gand, 1858-1869, 7 vol. in-8), mine inépuisable de renseignements historiques de tout genre, et son édition de la chronique inédite et découverte par lui du Gantois Marcus Van Vaernewijck : *Des Troubles dans les Pays-Bas* (en flamand) (Gand, 1872-76, 4 vol. in-8), qui, mieux que tout autre écrit du temps, nous donne un tableau saisissant et véridique des excès des iconoclastes et de la tyrannie du duc d'Albe. F. Van der Haeghen a entrepris, en 1881, la publication d'uné *Bibliotheca belgica*, qui sera l'œuvre la plus importante parue en Belgique au cours de ce siècle. C'est une histoire de l'imprimerie dans les Pays-Bas ; nous y trouvons la description de tous les livres imprimés en Belgique et en Hollande au XVe et au XVIe siècle, ainsi que celle des principaux ouvrages publiés depuis 1600 jusqu'à nos jours. Chaque description est accompagnée du fac-similé exact de la marque typographique de l'imprimerie et indique les bibliothèques où l'ouvrage est conservé. Cent dix-neuf fascicules ont vu le jour de 1881 à 1893. L'Académie royale de Belgique a décerné le grand prix quinquennal d'histoire à la *Bibliotheca belgica* en 1891.

HAELEN. Com. de Belgique, prov. de Limbourg, arr. de Hasselt, sur le Demer, affluent de la Dyle ; 5,000 hab. Grand commerce agricole.

HÆLLSTRŒM (Carl-Peter), géographe suédois, né à Ilmola-Socken (auj. Botnie russe) le 27 févr. 1774, mort à Stockholm le 13 mars 1836. Il étudia d'abord la philosophie et le droit, puis entra au bureau du cadastre et devint en 1809 directeur des archives hydrographiques et en 1826 lieutenant-colonel du génie maritime. Ses remarquables travaux géodésiques, topographiques et cartographiques l'avaient fait élire dès 1803 membre de l'Académie des sciences de Stockholm ; ils comprennent, entre autres : le nivellement des grands cours d'eau tributaires de la Baltique ; la triangulation des côtes du Blekinge, de la province de Calmar, de l'île Gotland, etc.; l'exécution de nombreuses cartes pour l'atlas de Hermelin, le *Voyage pittoresque* de Skjœldebrand, la *Description de la Scanie* de Sjœborg, les ouvrages géologiques de Hisinger, etc. Il s'était aussi occupé de botanique et avait rapporté de ses voyages dans les régions inexplorées de la Suède un herbier de plantes fort rares. Ses écrits, tous en suédois, se composent de nombreux mémoires insérés, pour la plupart, dans le recueil (*handlingar*) de l'Académie de Stockholm, et de quelques ouvrages à part, parmi lesquels : *Table de la longitude et de la latitude des localités de la Suède* (Stockholm, 1818, in-4). L. S.

Bibl. : Berzelius, Notice sur Hællstrœm dans les *Handlingar* de l'académie de Stockholm, 1836.

HÆLLSTRŒM (Gustaf-Gabriel), physicien suédois, frère du précédent, né à Ilmola-Socken le 25 nov. 1775, mort à Helsingfors le 2 juin 1844. Nommé en 1801 professeur de physique à l'université d'Abo (transférée en 1867 à Helsingfors), élu membre de l'Académie des sciences de Stockholm en 1808 et de la *Soc. scient. Fennica* en 1838, il a publié, tant dans les *Acta* de cette dernière société que dans les *Annalen* de Gilbert et de Poggendorff, un nombre considérable d'intéressants mémoires, dont les plus remarquables ont trait aux modifications moléculaires de l'eau sous l'influence de la chaleur, à sa densité, aux sons de combinaison, à la pression barométrique, au thermomètre, etc. L. S.

Bibl. : Liste des mémoires dus à G.-G. Hællstrœm dans le *Catalogue of scientific papers of the Royal Society* ; Londres, 1869, t. III.

HAELTERT. Com. de Belgique, prov. de Flandre orient., arr. d'Alost ; 3,600 hab. Fabriques de dentelles, de tissus et de toiles.

HÆMADIPSA (Tennent, 1861 ; synon. de *Chthonobdella* Grube, 1865). Genre de Vers de l'ordre des Hirudinées renfermant des Sangsues terrestres dont une espèce, *H. ceylanica*, est très connue sous le nom de *Sangsue de Ceylan* par les récits des voyageurs. Ce ver, à l'état de contraction, est long de 2 centim. au plus, mais son corps peut s'allonger extrêmement et devenir mince comme un crin de cheval. Au temps des pluies, on les rencontre par toute l'île ; on les trouve en tout temps dans les parties humides ; dans les parties plus sèches, elles s'enfoncent dans le sol, d'où la moindre pluie les fait sortir. Ces Sangsues vivent dans l'herbe, sous les feuilles mortes, les pierres et même aussi dans les buissons et sur les arbres ; elles sont extrêmement rapides dans leurs mouvements et doivent flairer leur proie à une certaine distance, car, dès qu'elles perçoivent la présence d'un homme ou d'un animal, elles arrivent de tout le voisinage et se jettent sur leur victime ; elles s'insinuent à travers les mailles des bas et de la toile pour arriver à la peau, se gorgent de sang et se détachent alors spontanément. « Les tourments que provoquent les blattes et les moustiques ne sont rien, dit Schmarda, en comparaison des douleurs qui torturent les voyageurs à Ceylan ; les petites Sangsues terrestres grouillent dans les forêts et les prairies, et en dépit de toutes les précautions, on en est vite envahi par tout le corps ; elles s'attaquent, naturellement, surtout aux jambes, et le meilleur moyen de s'en préserver consiste à porter des guêtres de cuir ou de laine très épaisse, qu'on lie solidement au-dessus du genou : J'ai souvent trouvé au niveau du lien, dit le savant naturaliste, des douzaines de Sangsues qui s'efforçaient de pénétrer. » Les soldats enropéens en campagne dans l'île ont beaucoup souffert des attaques de ces animaux, qui ont causé une mortalité relativement considérable parmi les troupes, en s'attaquant surtout aux soldats endormis : les plaies produites par les Sangsues ne sont pas dangereuses par elles-mêmes, mais elles peuvent avoir de très graves conséquences, par suite du manque de soin, comme cela peut arriver d'ailleurs pour toutes les plaies dans les pays chauds. Des espèces du même genre, avec des mœurs analogues, ont été observées dans toute la chaîne de l'Himalaya, dans les îles de la Sonde, aux îles Philippines, à la Nouvelle-Guinée, au Japon, au Chili. R. Moniez.

HÆMANTHUS. I. Botanique. — (*Hæmanthus* L.). Genre d'Amaryllidacées, composé d'herbes à bulbe tuniqué, à inflorescence en cyme ombelliforme, enveloppée d'une spathe polyphylle et colorée. Le périanthe est régulier avec six étamines exsertes. Le fruit est une baie globuleuse à une ou deux loges monospermes. Originaires de l'Afrique australe et tropicale, les *Hæmanthus* sont remarquables par leurs fleurs d'un rouge pourpre éclatant. L'*H. coccineus* L., notamment, est cultivé en Europe comme ornemental. Ses feuilles fraîches sont employées topiquement, au Cap, contre les ulcères. — L'*H. toxicarius* Ait. appartient au genre *Brunsvigia* Heist. (V. Brunsvigie). Ed. Lef.

II. Horticulture. — Ces plantes se plaisent en serre chaude ou tempérée. On cultive : *H. Coccineus* L., *H. multiflorus* Martyn., *H. pubescens* L. Ce dernier aime l'ombrage. La culture se fait en pots, dans une terre légère qu'on renouvelle chaque année après la floraison et le repos hivernal. Arrosages fréquents pendant la floraison. On multiplie de graines ou de caïeux. G. B.

HÆMATOPOTE (*Hæmatopota* Meig.) (Entom.). Genre de Diptères, de la famille des Tabanides. Ses représentants, peu nombreux en espèces, sont voisins des Taons ; ils en diffèrent surtout par l'absence d'ocelles sur le front et d'épines terminales aux tibias postérieurs. Leur couleur est brun foncé avec des taches grises, et leurs yeux à facettes ont des reflets pourpres. L'espèce type, *H. pluvialis* L., est très commune en France dans les bois. On l'appelle vulgairement Taon gris, Petit Taon. Elle est extrêmement importune, surtout quand le temps est orageux et couvert. Elle tourmente beaucoup les grands quadrupèdes (chevaux et bœufs), ainsi que l'homme, en se posant silencieusement sur les parties découvertes du corps et en enfonçant sa puissante armure buccale dans les téguments. Ed. Lef.

HÆMATOXYLON (*Hæmatoxylon* L.) (Bot.). Genre de Légumineuses-Cæsalpiniées, dont l'unique espèce, *H. campechianum* L., fournit le bois de *Campêche* (V. ce mot).

HÆMILIS. Synonyme de *Depressaria* Haw. (V. ce mot).

HÆMOGAMASUS (Zool.) (V. Gamase).

HÆMONIA (*Hæmonia* Kirby) (Entom.). Genre de Coléoptères Phytophages, du groupe des Donacides. Ses représentants, disséminés dans presque tout l'hémisphère boréal, sont voisins des *Donacies* (V. ce mot). Ils en diffèrent surtout par les tibias dépourvus d'arête dorsale, par le dernier article des tarses extrêmement allongé et par les élytres prolongées en une pointe aiguë à leur angle apical externe. L'espèce type, *H. appendiculata* Panz., est jaune avec deux taches noires sur le prothorax et des lignes longitudinales de même couleur sur les élytres. Elle vit, aussi bien à l'état d'insecte parfait qu'à celui de larve, dans les bas-fonds vaseux des eaux tranquilles, sur les tiges des *Potamogeton* et des *Myriophyllum*. Ed. Lef.

Bibl. : Bellevoye, dans *Bull. Soc. Hist. nat. de la Moselle*, XII, p. 91. — Leprieur, dans *Bull. Soc. Hist. nat. de Colmar*, X, p. 339. — Rupertsberger, *Biol. Käf. Eur.*, p. 247.

HÆMOPHILA (Ornith.). Les *Hæmophila* (Cab.) dont le nom avait été écrit *Aimophila* par Swainson, appartiennent à la grande famille des Fringillidés et représentent, jusqu'à un certain point, dans l'Amérique centrale et au Pérou, les Bruants de l'ancien monde, concurremment avec les *Passerella*, les *Diuca*, etc. Ces *Hæmophila* sont à peu près de la grosseur d'un Moineau et ont la queue fortement étagée avec les pennes médianes étroites. Leur plumage est varié de gris, de noir, de brun et quelquefois de roux vif, le dos étant presque toujours marqué de raies de couleur foncée, comme chez nos Bruants. E. Oust.

HÆMOPSIS (Zool.) (V. Sangsue).

HAEMSTEDE (Adrien Van), théologien protestant, né en Zélande vers 1525, mort à Oldersum, en Frise, en 1562. Il devint pasteur à Anvers et fit d'abord dans cette ville, puis en Hollande, en Allemagne et en Angleterre, une propagande très active en faveur de la Réforme. D'un caractère doux et conciliant, il fut bientôt accusé d'anabaptisme et tomba en disgrâce. Il fut réduit à se faire jardinier pour vivre. Il a écrit, en hollandais, un martyrologe intitulé *Histoire des pieux martyrs* (Anvers, 1559, in-4), souvent réédité et très important pour l'histoire du protestantisme dans les Pays-Bas.

Bibl. : J. ab Utrecht Dresselhuis, *Adriaan van Hamstede* (en holl.), dans les *Archives d'histoire religieuse*, publiées par Kist et Royaards, t. VI. — F. Van der Haeghen, *Bibliographie des martyrologes protestants néerlandais* ; La Haye, 1890, 2 vol. in-8.

HÆMUS. Monts de l'Europe ancienne, séparant la Thrace et la Mésie, limités au Pont-Euxin par l'*Hæmi extrema*. Suivant la légende, Hæmus, roi de Thrace, et son épouse, Rhodope, furent changés, par la volonté de Jupiter, en montagnes, comme coupables d'avoir obligé leurs sujets à les adorer sous les noms de Jupiter et de Junon. Cette chaîne donnait son nom à l'une des provinces du diocèse de Thrace, l'Hémimont. C'est aujourd'hui l'*Eminet-Dagh*.

HAËN (Anton de), médecin hollandais, né à La Haye en déc. 1704, mort à Vienne le 4 sept. 1776. Elève de Boerhaave, il exerça son art pendant vingt ans à La Haye, puis en 1754 fut appelé à Vienne où il fonda la célèbre clinique illustrée après lui par Stoll, Frank, etc., et, plus tard, succéda à Van Swieten comme premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse. Parmi ses nombreux ouvrages, citons : *Ratio medendi in nosocomio practico* (Vienne, 1758-79, 18 part., in-8 ; trad. allem., Leipzig, 1779-85,

in-8); *Prœlectiones in H. Boerhaave Institutiones pathologiæ* (Vienne, 1780-82, 5 vol. in-8), etc.

HÆNDEL (Georg-Friedrich), compositeur allemand, né à Halle (Saxe) le 25 févr. 1685, mort à Londres le 13 avr. 1759. Fils d'un chirurgien de Halle, il jouait, dès l'âge de sept ans, du clavecin et de l'orgue avec une remarquable habileté ; son père, qui le destinait à l'étude du droit, tenta d'abord de s'opposer à sa vocation musicale ; mais, l'ayant emmené à la cour du duc de Saxe-Weissenfels, il fut prié par celui-ci, qui entendit par hasard l'enfant jouer du clavecin, de laisser le petit prodige à sa vocation. Revenu à Halle, le père de Hændel confia son éducation musicale à l'excellent organiste Zachau. Dès l'âge de dix ans, il composait des motets chantés à l'église de Halle. Quand il eut atteint sa treizième année, son père l'envoya à Berlin où il fut bien accueilli par Attilio Ariosti qui dirigeait alors l'Opéra (1696). Le jeune musicien perdit son père l'année suivante, passa à Leipzig, puis se rendit à Hambourg (1703) où se trouvait le meilleur Opéra allemand de l'époque ; dans cette ville, Hændel se lia avec Matheson qui nous a laissé de nombreux renseignements sur lui. Reinhard Keiser était le principal compositeur de l'Opéra, mais il fit de mauvaises affaires et fut obligé de se retirer. Hændel, qui était entré comme second violon à l'orchestre, prit bientôt la direction de l'Opéra avec Matheson. Il donna son premier opéra, *Almire*, le 8 janv. 1705. Dès le mois de février suivant, son second opéra, *Nero*, parut et reçut de même le meilleur accueil. Un peu plus tard, Hændel composa des morceaux nombreux : un *Laudate*, un oratorio intitulé *La Resurrezione;* en 1708, il fit jouer deux nouveaux opéras, *Florinde* et *Daphné*. Ces différents ouvrages furent composés pendant un voyage qu'il fit en Italie. Il revint à Hambourg, puis retourna à Florence en 1708 pour composer son premier opéra italien, *Rodrigo*, à la demande du prince de Toscane ; de là il se rendit à Venise où il composa, en trois semaines, son opéra *Agrippina*, dont le succès fut tel qu'on le joua vingt-sept soirs de suite, événement alors très rare. Il passa ensuite à Rome où il écrivit une cantate intitulée *Il Trionfo del Tempo*. En 1710, il quitta Rome pour Naples, où il composa une pastorale, *Aci, Galathea e Polifemo*, tout à fait différente de celle qu'il fit exécuter plus tard en Angleterre.

Ne trouvant pas d'engagement en Italie, le compositeur revint en Allemagne et se rendit à Hanovre où il fit la connaissance de Steffani, maître de chapelle de la cour. Celui-ci le présenta au prince comme son successeur, et l'électeur de Hanovre engagea Hændel. Cette époque est décisive dans sa vie ; dès lors, il adopta le style élégant de Steffani qu'il fondit avec la vive modulation allemande et les qualités propres de son génie. Le changement dans sa manière est frappant. Avec l'approbation de l'électeur de Hanovre, Hændel fit ensuite un voyage en Angleterre, où il arriva en déc. 1710. Fort bien accueilli à la cour, il composa, en quatorze jours, son opéra de *Rinaldo*, qui fut joué le 24 févr. 1711 avec un grand succès. Revenu à Hanovre, il composa douze duos de chambre, qui sont devenus célèbres, pour la princesse électorale, Charlotte, qui devint plus tard reine d'Angleterre. Au commencement de 1712, Hændel revint à Londres, où il se fixa dès lors et qu'il ne quitta plus que pour des voyages limités. Tout le reste de sa vie se passa en Angleterre. Peu après son arrivée, il composa pour célébrer le traité d'Utrecht un *Te Deum* et un *Jubilate*, qui furent joués le 7 juil. 1713. En même temps, il faisait représenter ses opéras, *Theseus* et *Il Pastor Fido* (1712). Après la mort de la reine Anne, en 1714, l'électeur de Hanovre lui succéda sur le trône ; il se montra d'abord peu favorable à Hændel auquel il reprochait d'avoir oublié ses engagements envers lui, mais bientôt s'apaisa et lui rendit sa faveur. Le comte de Burlington lui offrit alors son domicile et Hændel habita trois ans chez lui où il composa son opéra d'*Amadigi* qui fut représenté le 25 mai 1715. Le duc de Chandos lui donna ensuite la direction de sa chapelle (1718) et Hændel y composa vingt grandes antiennes et une pastorale anglaise d'*Acis et Galatée*, qui diffère absolument de celle composée à Naples. Il écrivit, de 1718 à 1720, l'oratorio d'*Esther*, le premier de ce genre composé sur des paroles anglaises, et l'oratorio allemand de *la Passion*, qui fut exécuté à Hambourg.

La haute noblesse anglaise ayant à cette époque formé une association pour la représentation des opéras italiens à Hay Market, qui prit le titre de *Royal Academy of music*, on chargea Hændel d'engager les meilleurs chanteurs d'Europe ; il se rendit à Dresde où il engagea Senesino et Marguerite Durantasti, puis il composa l'opéra de *Radamisto*, qui fut joué au nouveau théâtre pendant l'hiver de 1720. Le succès fut immense. De 1720 à 1728, le grand compositeur écrivit treize opéras, qui furent représentés dans la Royal Academy ; mais la violence de caractère de Hændel et sa hauteur lui avaient fait beaucoup d'ennemis ; des discussions avec les artistes, l'opposition d'une partie des directeurs amenèrent la ruine de l'entreprise. Les anciens souscripteurs établirent aussitôt un nouveau théâtre d'opéra en excluant Hændel qui, de son côté, tenta d'ouvrir une salle nouvelle (2 déc. 1729) pour laquelle il alla engager des chanteurs en Italie. Il fit représenter *Lotario*, *Partenope* et cinq autres opéras. En 1733, il composa l'oratorio de *Deborah*, un de ses chefs-d'œuvre. Cependant son entreprise périclitait. Haendel retourna en Italie où il engagea Carestini. Il lutta encore pendant plusieurs années contre le théâtre rival ; mais, en 1740, après la représentation de sa *Deidamia*, son trente et unième opéra, il renonça définitivement à son théâtre où il avait englouti toutes ses ressources. On doit remarquer d'ailleurs que les œuvres qu'il écrivit pendant ces dix années, au milieu des difficultés et des soucis de toutes sortes, sont sensiblement inférieures aux précédentes. Sa santé se ressentit en même temps de ses tourments et il fut frappé de paralysie au bras droit. Les eaux d'Aix-la-Chapelle le guérirent, et l'énergie de Hændel reprit le dessus. Il allait s'engager dans une voie nouvelle où il recueillit le plus pur de sa gloire.

Pensant qu'il devenait moins propre à la musique dramatique qu'à la musique grave, et frappé de l'indifférence que les Anglais témoignaient maintenant à ses ouvrages, il prit, en 1740, la résolution de ne plus écrire que des oratorios, de la musique d'église et des pièces instrumentales. Il avait déjà composé les admirables oratorios de *Deborah, Esther*, *Israël en Egypte* et *Athalie*. Un des motifs de sa résolution fut certainement l'idée que l'exécution de ces drames religieux pendant le carême, où tout autre spectacle était interdit, ne comportait que peu de dépenses et était facile : une musique large et simple, dont l'effet réside surtout dans les chœurs, n'a besoin que de belles voix et ne demande pas une habileté exceptionnelle pour être exécutée. Il introduisit dans ses oratorios le concerto d'orgue dont l'invention semble lui revenir ; il était alors avec Sébastien Bach le plus grand organiste d'Europe, et son merveilleux talent était une nouveauté pour les Anglais ; presque dans chaque oratorio, il plaça un concerto d'orgue avant le chœur final. A partir de 1741 surtout, ses séances de musique religieuse acquirent une vogue immense après l'audition du *Messiah* que l'on considère comme le chef-d'œuvre de Hændel ; cet admirable ouvrage fut composé en vingt-quatre jours ; la prodigieuse rapidité de l'artiste était une qualité constante de son génie. Le duc de Devonshire emmena Hændel en Irlande où il passa huit mois ; le 18 avr. 1742, il y donna son *Messie*, puis fit exécuter son *Saul*. Il commença ensuite un nouvel oratorio, le *Samson*, qui fut terminé en 1742 ; dès lors la supériorité du musicien ne fut plus contestée en Angleterre et ses oratorios attirèrent chaque année la foule à Covent Garden. Dans l'espace de huit ans, Hændel composa encore *Semele* (1743), *Herakles* et *Belsazar* (1744), *Judas Makkabaus* et *Joseph* (1746), *Josua* et *Alexander*

Balus (1747), *Susanna* et *Salomo* (1748), *Theodora* (1749) et *Jephté* (1751). A cette époque, Hændel eut la douleur de sentir sa vue baisser beaucoup; à la fin de 1751, il perdit tout à fait la vue. Il se soumit à son sort et vécut paisiblement pendant plusieurs années; son élève Smith le remplaçait dans la direction de ses oratorios. Dans les premiers mois de 1759, son état s'aggrava et il mourut doucement. On lui fit des obsèques magnifiques à l'abbaye de Westminster. On lui éleva un tombeau de marbre blanc, et sa statue par Roubillac y fut élevée en 1762. C'est près de son tombeau qu'en 1784 et les années suivantes jusqu'en 1787 on célébra l'anniversaire de la mort de Hændel dans des concerts magnifiques auxquels prirent part jusqu'à huit cents exécutants. La description de ces fêtes a été donnée par Burney dans un beau livre intitulé *Account of the musical performance in commemoration of Handel.*

La prodigieuse activité de Hændel explique seule qu'il ait pu composer d'aussi nombreux ouvrages au milieu de ses fréquents voyages et des soucis de toutes sortes que lui donnaient la direction de ses spectacles et de ses concerts. Son genre de vie était très simple: il ne sortait que pour ses travaux, refusant toute invitation; ses amis, très peu nombreux, se bornaient à Smith, son élève, un peintre, du nom de Goupy, et un teinturier en écarlate nommé Hurtes. Il vécut dans un célibat sévèrement observé, et l'on ne peut guère trouver dans sa vie une affection pour une femme. Il travaillait constamment et jouait du clavecin: le clavier de l'instrument dont il se servait était si usé que les touches étaient creusées en forme de cuillers. On ne lui a connu comme goût, en dehors de la musique, que celui des tableaux. Son éducation était assez négligée. Ses emportements sont célèbres; malgré ces accès de colère assez fréquents, il avait une figure noble et douce; sa taille élevée était gâtée par l'embonpoint qui alourdissait sa démarche. On lui a élevé dans sa patrie, à Halle, en 1859, cent ans après sa mort, une statue colossale, œuvre de Heidel, qui représente assez bien son apparence. La qualité dominante de Hændel est l'élévation du sentiment, une solennité sublime; chez lui la modulation est toujours douce et naturelle; l'art de disposer les voix et de les faire chanter sans effort est remarquable chez lui; on lui a reproché, mais sans justice, de manquer de mélodie. C'est dans les chœurs qu'il est incomparable pour la grandeur du style, pour la netteté des pensées et la progression de l'intérêt, comme le dit très justement Fétis: « L'effet de ces morceaux, dont le plus grand nombre n'est accompagné que par des violons, des violes et des basses, est immense et accuse des proportions colossales. Telle est la puissance de ces chœurs, que, loin d'y ajouter par le luxe de l'instrumentation moderne, on ne pourrait que l'affaiblir. » Mozart lui-même l'a reconnu. Malgré la richesse et la variété des motifs de ses compositions, la manière de les traiter est uniforme chez Haendel: l'instrumentation est presque partout la même. Il se distingue surtout par la netteté de la pensée et par la simplicité, tandis que Bach est plus admirable par la profondeur et l'infinie variété des formes.

Les œuvres de Hændel se divisent en opéras, oratorios, musique d'église, musique de chambre et de concert, musique d'orgue et de clavecin. La liste la plus complète que l'on en ait donné figure dans Fétis. En la lisant, on a peine à comprendre qu'un homme ait pu suffire au travail matériel qu'elles représentent. Les éditions les plus importantes que l'on en connaisse sont des éditions anglaises, celles de Walsh, Meare et Clues qui contiennent les opéras italiens et anglais représentés à Londres, les cantates italiennes, les oratorios, les grandes antiennes et les pièces d'orgue. Ces éditions sont plus correctes bien que moins luxueuses que la grande édition d'Arnold exécutée par ordre du roi George III. Cette collection n'a même pas été achevée; elle comprend quarante volumes (1786). Une édition perfectionnée a été entreprise sous la direction de Chrysander par la *Hændægesellschafft* de Leipzig, fondée en 1856; quatre-vingt-quatre livraisons ont déjà paru. Ph. BERTHELOT.

BIBL.: SCHŒLCHER, *The Life of Handel*; Londres, 1858. — CHRYSANDER, *G.-F. Hændel*; Leipzig, 1858-67. — GERVINUS, *Hændet und Shakespeare*; Leipzig, 1868. — REISSMANN, *G.-F. Hændel, sein Leben und seine Werke*; Berlin, 1881. — KRETZSCHMAR, *G.-F. Hændel*; Leipzig, 1883. — E. DAVID, *G.-F. Hændel, sa vie, ses travaux et son temps*; Paris, 1884.

HÆNEL (Gustav-Friedrich), jurisconsulte allemand, né à Leipzig le 5 oct. 1792, mort le 1er août 1858. Il fit son éducation à Leipzig et à Gœttingue, suivit les conseils de Hugo et de Haubold et se consacra à l'étude du droit. Nommé docteur à Leipzig en 1817, il fut nommé en 1821 professeur de droit extraordinaire. La même année, il entreprit un grand voyage qui dura sept ans à travers l'Italie, la Suisse, la France, le Portugal, l'Angleterre et les Pays-Bas pour étudier les manuscrits contenus dans les diverses bibliothèques de ces pays, spécialement en ce qui concerne le droit romain. Ses recherches infatigables, les excellentes éditions qu'il a données d'une série de sources très importantes du droit romain, ont fait faire à cette branche du droit les grands progrès qu'elle a faits pendant ce siècle. A son retour, il publia (1829) les *Catalogi librorum manuscriptorum* et (1839) les *Dissensiones dominorum, sive controversiæ veterum juris romani interpretum, qui glossatores vocantur*, collection de recueils inédits qui se rapportent aux questions discutées entre les quatre glossateurs du XIIe siècle appelés les *Donum*. La même année, il donna les *Antiqua summaria codicis Theodosiani*, et en 1837 les *Codicis Gregoriani et codicis Hermogeniani fragmenta*. Il s'occupa ensuite, jusqu'en 1842, de la publication importante du *Codex Theodosianus* qui parut à Bonn. En 1844, il fit suivre ce grand travail des *Novellæ Constitutiones imperatorum Theodosii II, Valentiniani III, Maximi, Majoriani, Severi, Anthemii* et des *XVIII Constitutiones quas Jac. Sirmondus divulgavit*. Hænel a publié encore de nombreux articles, en particulier dans les *Kritischen Jahrbüchern* de Richter et d'autres recueils, des études telles que *Legis romanæ Visigothorum particula* (Leipzig, 1838), et le *Ulpianus de Edendo*. En 1838, il avait été nommé professeur ordinaire de droit à Leipzig. Après avoir compulsé soixante-seize manuscrits, il publia la *Lex romana Visigothorum* (Leipzig, 1849), qui a acquis une valeur définitive. Il s'est adonné encore à de grandes recherches et a réuni le *Corpus legum ab imperatoribus romanis ante Justinianum latarum* (Leipzig, 1857-60); en 1873, enfin, il a publié *Juliani epitome latina Novellarum Justiniani*.

Son cousin *Gustav Friedrich*, jurisconsulte allemand, que l'on nomme en général seulement Friedrich Hænel pour le distinguer de son célèbre cousin désigné spécialement sous le seul nom de Gustav Hænel, est né à Annaberg le 18 avr. 1792 et mort le 1er août 1858. Il fit ses études à Leipzig, y fut nommé professeur de droit en 1818 et, en 1841, vice-président de la cour d'appel suprême. Il a publié une partie de l'ouvrage de Curtius: *Handbuch des im Kœnigreich Sachsen geltenden Zivilrechts* (Leipzig, 1819) et une courte monographie intitulée *Lehre vom Schadenersatz* (Leipzig, 1823).

HÆNEL (Albert), jurisconsulte allemand, neveu du précédent, né à Leipzig le 10 juin 1833. Il fit ses études à Vienne, Leipzig et Heidelberg, fut nommé docteur en droit en 1857, en 1858 privat docent, en 1860 professeur extraordinaire à Kœnigsberg, professeur ordinaire en 1862 et passa en cette qualité à Kiel l'année suivante. Membre de la Chambre de Slesvig-Holstein, il fonda après l'annexion des duchés par la Prusse le parti progressiste allemand, fit partie, en 1867, de la Chambre des députés de Prusse et du Reichstag de l'Allemagne du Nord, puis du Reichstag de l'Empire; vice-président du Reichstag en 1874 et de la Chambre des députés en 1876, il fut membre de la commission pour l'unification des lois de

l'Empire. Il a publié des ouvrages très nombreux concernant l'histoire du droit de l'Allemagne et a collaboré à la *Nachweisung des Erbrechts Herzog Friedrichs VIII auf die Herzogtuemer Schleswig-Holstein* en 1865. Nous citerons parmi ses œuvres : *Das Beweissystem des Sachsenspiegels* (Leipzig, 1858) ; *Decisiones consulum Goslariensium* (Leipzig, 1862) ; *Die Garantien der Grossmæchte fur Schleswig* (Leipzig, 1864) ; *Das Recht der Erstgeburt in Schleswig-Holstein* (Kiel, 1864) ; *Zur Frage der Stehenden Gefaelle in Schleswig-Holstein* (Kiel, 1870-73) ; *Studien zum deutschen Staatsrecht* (Leipzig, 1873-80) ; enfin il a publié, en collaboration avec Th. Lesse, *Die Gesetzgebung des Deutschen Reichs ueber Konsularwesen und Seeschiffahrt* (Berlin, 1875).

HÆNKE (Thadæus), naturaliste tchèque, né à Kreibitz (Bohême) le 5 oct. 1761, mort près de Cochabamba (Pérou) en 1817. Il étudia à Prague et à Vienne, suivit Malaspino dans son expédition autour du monde, et se fixa au Pérou en 1796 et y fit exploiter une mine d'argent. Une partie de son herbier seulement a pu être transportée à Prague ; il a été décrit par Prest : *Reliquiæ Hænkeanæ, seu descriptiones et icones plantarum quas... collegit Th. Hænke* (Prague, 1830-35, 2 vol. in-4). Dr L. Hn.

HAENTJENS (Alphonse-Alfred), homme politique français, né à Nantes le 11 juin 1824, mort à Paris le 11 avr. 1884. Industriel riche, grand propriétaire et gendre du maréchal Magnan, il devint, grâce à l'appui du gouvernement, député du Mans au Corps législatif (1er juin 1863) où, tout en se montrant fort dévoué à l'Empire, il parla et vota avec une certaine indépendance, fut réélu le 24 mai 1869, entra comme représentant de la Sarthe à l'Assemblée nationale (8 févr. 1871), où il contribua à la chute de M. Thiers et combattit de toutes ses forces l'établissement de la République. Il était président du groupe de l'appel au peuple. Les électeurs du Mans l'envoyèrent, le 20 févr. 1876, à la Chambre des députés, où il rentra encore par suite des élections du 14 oct. 1877, et ne cessa de servir la cause bonapartiste. Non réélu le 21 août 1881, il le fut un peu plus tard (26 févr. 1882), l'élection de son concurrent ayant été invalidée. A. Debidour.

HÆREDIUM. Mesure agraire en usage dans l'ancienne Rome. Elle valait 2 jugères, soit, selon notre système métrique, 50 ares 7 centiares.

HÆRING (Georg-Wilhelm-Heinrich), romancier allemand, connu sous le pseudonyme de *Wilibald Alexis*, né à Breslau le 23 juin 1798, mort à Arnstadt le 16 déc. 1871. Issu d'uue famille de réfugiés français venus de Bretagne, qui avaient modifié leur nom français de *Hareng* en *Hæring*, il commença ses études à Berlin, fit la campagne de 1815 contre la France comme volontaire, et, à son retour, étudia le droit à Berlin et à Breslau. Il entra pendant quelque temps dans l'administration prussienne, mais abandonna bientôt cette voie pour s'adonner entièrement à son goût pour la littérature. Un peu plus tard, il consacra une partie de sa fortune à la fondation d'un grand cabinet de lecture et fonda un établissement de librairie. Mais, au milieu de ses travaux, il réserva la meilleure part de son activité à ses romans et ne négligea pas son grand talent littéraire. Jusqu'en 1856, il garda son activité, mais à cette époque, il reçut, en se rendant à sa maison d'Arnstadt en Thuringe, une atteinte dont il ne se remit jamais complètement. Le premier livre de Hæring fut une idylle en vers intitulée *Die Treibjagd* (Berlin, 1820) ; en 1822, parut le second, *Die Schlacht bei Torgau und der Schatz der Tempelherren* (1822). L'année suivante, il publia un roman, *Walladmor*, en exécution d'un pari qu'il avait fait avec des amis ; il présentait cet ouvrage comme la traduction d'un roman de Walter Scott et trompa aussi bien le public que les critiques allemands. Le livre fut accueilli avec enthousiasme et traduit en diverses langues. Il publia de la même façon, en 1827, *Schloss Avalon*. Entre temps avait paru *Die Geæchteten* (1825). Peu de temps après, le romancier entra dans une nouvelle voie où son originalité se développa mieux, sous l'influence des nouvelles idées de la nation allemande. Il composa alors un grand nombre de nouvelles et de romans poétiques qui parurent dans divers journaux et revues et furent réunis sous le nom de *Gesammelte Novellen* (1830, 4 vol.) et *Neue Novellen* (1836, 2 vol.) ; parmi celles-ci on peut en citer telles que *Venus in Rom* et *Acerbi* qui ont une grande perfection d'exposition et de forme. Il revint ensuite au roman d'histoire et publia une œuvre très intéressante, *Cabanis* (Berlin, 1832, 6 vol., réédité en 1880, 2 vol.), que l'on considère souvent comme son chef-d'œuvre, où l'on trouve une peinture très caractéristique du temps de Frédéric le Grand. Mais, presque aussitôt, Hæring aborda une voie nouvelle et publia *Das Hans Dusterweg* (1835). Il a publié à la même époque un certain nombre de récits et d'impressions de voyages : *Herbstreise durch Skandinavien* (1828) ; *Wanderungen im Sueden* (1828) ; *Wiener Bildern* (1833), qui fut interdit en Prusse tandis que les *Shattenrisse aus Suddeutschland* (1834) était attaqué par les libéraux. En 1838 parurent *Zwœlf Næchte* ; en 1843, *Urban Grandier* ; en 1851, *Der Zauberer Virgilius* ; en 1852, *Mærchen aus der Gegenwart* ; en 1860, *Ja, in Neapel*.

Hæring a écrit à plusieurs reprises pour la scène, et, dans cet ordre, nous citerons de lui les comédies intitulées : *Der Prinz von Pisa* (1828) ; *Die Sonette* (1828) ; le drame qui porte le nom de *Ænnchen von Tharau* (1829) ; puis *Der Verschwundene Schneidergesell* (1841). En 1836, il publia un volume de *Balladen* et, en 1837, *Babiolen*. Il faut aussi mettre à part une publication considérable qu'il entreprit avec Hitzig sous le nom de *Der neue Pitaval* (33 vol. qui parurent de 1842 à 1863 à Leipzig). C'est une sorte de recueil des causes célèbres, le meilleur peut-être qui existe au point de vue de l'intérêt qu'il présente pour le grand public. La véritable gloire de Hæring lui est venue surtout de ses romans historiques ; ce sont eux qui lui assignent une place à part et originale dans la littérature allemande de ce siècle. Nous avons parlé de *Cabanis* qui fut le premier et peut-être le meilleur de la série. Ensuite vinrent *Der Roland von Berlin* (1840, 3 vol.), roman historique du xve siècle où l'on voit s'élever la puissance des Hohenzollern ; *Der falsche Woldemar* (1842, 3 vol.) ; le double roman intitulé *Die Hosendes Herrn von Bredow* (1846-48, 5 vol. qui se divisent en *Hans Jurgen and Hans Jochem* et *Der Wærwolf*). Avec *Ruhe ist die erste Burgerflicht* (1854, 5 vol.), on se trouve au commencement du siècle dans la Prusse avant Iéna ; *Isegrimm* (1854, 3 vol.) marque les années qui suivirent 1806 ; *Dorothe* (1856, 3 vol.) nous reporte de nouveau plusieurs siècles en arrière. Les différentes restitutions historiques ont une grande puissance et ont rencontré en Allemagne un accueil souvent enthousiaste. La plupart de ces romans ont eu de nombreuses éditions dont quelques-unes datent encore de ces dernières années. Les œuvres de Hæring ont été réunies sous le titre de *Gesammelten Werken* (Berlin, 1874, 20 vol.) et les *Væterlændischen Romane* ont paru à part en 8 vol. dont la dernière édition date de 1884. Ph. Berthelot.

Bibl. : Julian Schmidt, *Neue Bilder aus dem geistigen Leben unsrer Zeit* ; Leipzig, 1873. — Ad. Stern, *Zur litteratur der Gegenwart* ; Leipzig, 1879.

HÆRING (Theodor), théologien allemand, né à Stuttgart le 22 avr. 1848. Il étudia la théologie à Tubingue et Berlin et après quelques années de pastorat à Stuttgart, il devint professeur de dogmatique à l'université de Zurich (1887), puis à Gœttingue (1889). Parmi ses nombreux écrits théologiques, citons : *l'Elément durable du christianisme ; Une Nouvelle Méthode apologétique ; la Dogmatique de Schœberlein ; la Doctrine de la Rédemption de Ritschl*, etc.

HAERLEBEKE ou **HARLEBEKE.** Ville de Belgique, prov. de Flandre occidentale, ch.-l. de cant. de l'arr. de Courtrai, sur la Lys ; 6,600 hab. Stat. du chem. de fer de Courtrai à Gand. Dentelles, toiles, tabac, meuneries,

brasseries. — Haerlebeke passe pour être une des plus anciennes localités de la Flandre; elle fut prise par les Normands en 880. Les armoiries d'Haerlebeke sont : *d'argent, au chevron de gueules, à la bordure de même, l'écu timbré d'une couronne d'or.*

HAERNE (Désiré DE), écrivain et homme politique belge, né à Ypres en 1804, mort à Bruxelles en 1890. Il entra dans les ordres et devint professeur au collège de Courtrai. Après la révolution de 1830, il fut élu membre du Congrès national et se prononça dans cette assemblée pour la forme républicaine et pour l'extension la plus large de toutes les libertés politiques. Il devint ensuite représentant pour l'arr. de Courtrai et siégea à la Chambre pendant près d'un demi-siècle, prenant une part importante à la discussion des questions d'enseignement, défendant avec ardeur les revendications flamandes, et entouré des sympathies universelles, grâce à sa droiture et à sa bienveillance. De Haerne a publié un grand nombre d'écrits traitant de politique, de linguistique et de pédagogie; la liste complète se trouve dans la *Bibliographie nationale* de de Koninck (pp. 399-401). En voici les principaux : *Tableau de la charité chrétienne en Belgique* (Louvain, 1858, in-8); *De l'Enseignement des sourds-muets, considéré dans les méthodes principales, d'après la tradition et le progrès* (Bruxelles, 1865, in-8).

HAERT (Henri Van der), peintre flamand, né à Louvain en 1794, mort à Gand en 1846. Il fut élève de David et peignit des portraits d'une réelle valeur et des tableaux de genre. Il réorganisa l'Académie de Gand, dont il fut nommé directeur en 1841. Deux de ses ouvrages sont au musée de Gand.

HAES (Carlos de), peintre contemporain établi en Espagne, mais originaire de Bruxelles, où il apprit les premiers éléments de son art. Venu jeune en Espagne, il habita d'abord Malaga où il fut quelque temps l'élève du peintre Juan Cruz. En 1857, réputé déjà comme paysagiste, il obtenait, à la suite d'un concours, la place de professeur de paysage à l'école des beaux-arts de Madrid. En 1860, l'Académie de San Fernando l'accueillait au nombre de ses membres. Deux paysages : *Côtes de la Méditerranée, près de Torremolinos* (Andalousie) et une *Vue du Lozoya*, datés de 1860 et 1862, ont été acquis par l'Etat et figurent actuellement au musée du Fomento. En 1878, à l'Exposition universelle à Paris, il envoyait une excellente toile intitulée *Environs de Vreeland (Pays-Bas)*. L'enseignement naturaliste de Carlos de Haes a grandement contribué à former en Espagne la jeune école paysagiste contemporaine. P. L.

BIBL. : OSSORIO Y BERNARD, *Galeria biografica de artistas españoles del siglo XIX*; Madrid, 1868.

HÆSER (August-Ferdinand), écrivain musical allemand, né à Leipzig le 15 oct. 1779, mort à Weimar le 1er oct. 1844. Il vécut plusieurs années en Italie; de retour en Allemagne, le duc de Weimar lui confia en 1817 l'organisation d'un chœur pour le théâtre de la cour, dont il fut nommé chef. A partir de cette époque il écrivit plusieurs articles, principalement sur le chant, dans la *Gazette musicale de Leipzig*, dans la *Cæcilia*, dans la *Musicalische Eilport*, dans l'*Almanach de Sichler et de Reinhart*. On a aussi de lui une méthode de chant et une méthode pour apprendre à chanter en chœur. En 1829, Haeser fut nommé directeur de musique à l'église principale de Weimar, en 1817 il devint maître de musique des princes de Weimar. Il composa beaucoup de musique d'église, des ouvertures pour orchestre, des morceaux de musique d'ensemble et des pièces et sonates pour piano. Haeser laissa quatre fils, dont l'aîné a écrit un ouvrage intitulé : *la Voix humaine, ses organes, son hygiène et sa conservation à l'usage des professeurs de chant.*

HÆSER (Christian-Wilhelm), chanteur et compositeur allemand, frère du précédent, né à Leipzig le 24 déc. 1781. Doué d'une voix de basse fort belle il débuta au théâtre de Leipzig, entra à celui de Prague en 1809, chanta au théâtre de Breslau, ensuite à Vienne, et finit par être engagé comme chanteur du théâtre de la cour à Stuttgart. Haeser a été considéré comme un des meilleurs chanteurs allemands, tant pour la beauté de sa voix que par son talent d'acteur. Il s'est fait connaître comme compositeur par la musique de deux petits opéras, par des solfèges et chansons allemandes et italiennes. Enfin, comme versificateur de poèmes italiens, il a traduit en vers *Don Carlos* de Schiller, ainsi que d'autres pièces de ce grand écrivain et de Gœthe. — Sa fille, *Mathilde*, née à Stuttgart le 23 déc. 1815, fut engagée comme première chanteuse au théâtre de Gotha. — Le fils du même artiste, *Charles*, né à Stuttgart le 14 mars 1818, fut violoniste de la chapelle du roi de Wurttemberg. Un autre de ses fils, *Gustave*, fut ténor au théâtre de Stuttgart et d'Iéna; on connaît de lui six *Lieder*. Sylvio LAZZARI.

HÆSER (Charlotte-Henriette), sœur du précédent, née à Leipzig le 24 janv. 1784. Douée d'une voix superbe et d'un sentiment exquis de la musique, elle fut dirigée par son frère et se fit d'abord entendre dans des concerts. Mais elle se destina bientôt à la scène et entra au théâtre de Dresde à dix-neuf ans. Elle chanta pendant huit mois au théâtre italien de Vienne, puis elle partit pour l'Italie où elle se fit une brillante réputation de cantatrice. En 1812 elle alla à Munich où elle excita les plus vifs enthousiasmes. Elle épousa vers la fin de cette même année un jurisconsulte, Joseph Vero. Elle se retira alors du théâtre. Sa vie mouvementée a fourni le sujet d'une nouvelle intitulée *la Cantatrice*, parue dans la *Cæcilia*.

HÆSER (Heinrich), célèbre historien de la médecine allemand, né à Rome le 15 oct. 1811, mort à Breslau le 13 sept. 1885. Il étudia à Iéna et à Vienne et fut nommé professeur extraordinaire à Iéna, en 1839, professeur ordinaire de médecine en 1846. Il occupa ensuite une chaire à Greifswald, et en 1862 à Breslau. Il enseigna successivement et avec un égal succès la pathologie générale, la thérapeutique, la pathologie spéciale, l'histoire de la médecine. Il fonda un hôpital d'enfants à Iéna. Son ouvrage le plus important est le beau *Lehrbuch der Geschichte der Medicin und der Volkskrankheiten* (Iéna, 1845, in-8; 3e édit., 1875-88, 3 vol. in-8).

HAFFNER (Giovanni-Enrico), poète italien de l'école bolonaise, né à Bologne en 1640, mort en 1702. Fils d'un militaire, il débuta comme lui dans la carrière militaire, mais l'abandonna bientôt. Elève de Mitelli pour la perspective et l'ornement et de Canuti par la figure, il peignit avec ce dernier la voûte de l'église Saint-Dominique et Saint-Sixte à Rome. C'est à Bologne qu'il exécuta ses principaux ouvrages avec Marcantonio Franceschini, Canuti et Luigi Quaini : il décora les églises de Saint-Barthélemy, des Célestins, l'église et la bibliothèque de San Michele in Bosco; ce sont ses peintures les plus réputées. En 1696, il contribua à exécuter les fresques du grand salon dans le palais ducal de Modène. — Son frère, *Antonio*, né à Bologne en 1654, mort à Gênes en 1732, élève des mêmes maîtres, lui était inférieur pour l'invention, mais supérieur pour la douceur du coloris; il fut surtout un excellent peintre d'ornements et travailla principalement à Bologne et à Florence. Il se décida à entrer en religion et sous l'habit monastique forma un excellent élève, Giovanni-Battista Revello, que l'on connaît sous le surnom de *Mustacchi*.

HAFFNER (Paul-Leopold), théologien catholique allemand, né à Horb (dans le Wurttemberg) le 21 janv. 1829. Il fit ses études à Tubingue, y fut ordonné prêtre en 1852 et, en 1855, fut nommé professeur de philosophie au séminaire théologique de Mayence. L'évêque le nomma chanoine de la cathédrale et, le 25 mai 1886, le pape le nomma à l'évêché de Mayence, vacant depuis la mort de Ketteler (1877). Haffner fut un des défenseurs les plus actifs de la cour de Rome en Allemagne et se signala pendant le Kulturkampf comme un ardent défenseur de l'Eglise dans l'*Ecclesia militans*. Il fonda une association pour la

surveillance de l'éducation scientifique dans l'Allemagne catholique et contribua à la publication des *Frankfurter zeitgemæssen Broschuren* auxquelles il donna un grand nombre d'articles parmi lesquels on peut citer : *Gœthes Faust als Wahrzeichen moderner Kultur* (1879); *Gœthes Dichtungen auf sittlichen Gehalt geprueft* (1881); *Voltaire und seine Epigonen* (1884). Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *Die deutsche Aufklærung* (Mayence, 1864); *Der Materialismus in der Kulturgeschichte* (1865); *Eine Studie ueber G.-E. Lessing* (Cologne, 1878); *Grundlinien der Philosophie* (Mayence, 1881-84, 2 vol.).

HAFIZ (de son vrai nom Chems ed-Dîn Mohammed, surnommé *Hafiz*, c.-à-d. qui sait réciter le Coran par cœur), l'un des poètes les plus célèbres et les plus populaires de la Perse. Les débuts de sa vie comme la date de sa naissance sont incertains : on sait toutefois qu'il naquit à Chirâz dans le premier quart du XIVe siècle. Il étudia dans sa ville natale la poésie et la jurisprudence musulmane ; pauvre il se vantait d'être, et pauvre il voulut toujours rester, se contentant de son titre de derviche. La Perse n'avait pas encore recouvré son indépendance nationale : la dynastie des *Mozafférides* (1318-1393) régnait dans le Farsistan. Sept de ces princes le protégèrent pendant sa vie. Ses poésies, qu'il publia séparément, lui valurent une grande réputation dans l'islamisme oriental : mais en vain les Ikhanides de Bagdad, le prince indien Mahmoud Chah Bahmani et d'autres l'invitèrent à leur cour : Hafiz refusa de quitter Chirâz, où Djelâl-ed-Dîn Chah, et Chah Mansour le comblèrent de faveurs. Un an avant sa mort parut à Chirâz le terrible Tamerlan ; il traita avec distinction le grand poète. On prétend que le conquérant mongol lui reprocha deux vers célèbres : « Si ce Turk de Chirâz voulait accepter mon cœur, je donnerais pour le grain de beauté de sa joue Samarkand et Bokhara. » La première de ces villes était la capitale de Tamerlan. Hafiz mourut l'année suivante (1389). Sa tombe est aujourd'hui le but de pieux pèlerinages.

Les poésies de Hafiz célèbrent avec une grande verve le vin, l'amour et le bien-être matériel. Comme la pauvreté voulue de Hafiz semble en contradiction avec l'esprit qui émane de ses poèmes quasi épicuriens, on a vu de bonne heure, dans les œuvres de Hafiz, un sens mystique et philosophique, qui a été développé par ses commentateurs Schemi, Sorouri et autres.

Le *divan* de Hafiz, contenant 700 pièces, ne fut recueilli qu'après sa mort par son ami Mohammed Gulandam. Ce divan a été imprimé pour la première fois à Calcutta en 1791 ; depuis ce temps, il a été souvent réédité dans l'Inde et en Perse, à Constantinople et à Boulaq (1840, 3 vol.). En Europe, Hermann Brockhaus s'est spécialement consacré à l'édition critique du poète (Leipzig, 1854-1861, 3 vol.). L'éditeur allemand a ajouté au texte le commentaire en langue turque de Soudi qui avait déjà paru séparément au Caire en 1834. Les œuvres de Hafiz ont souvent été traduites : la traduction la plus complète est celle qu'en donna von Hammer Purgstall (1812-1813) ; puis Bodenstedt les vulgarisa pour le public allemand. Rosenzweig donna un choix de ghazels avec le texte persan (Vienne, 1858); Palmer (1881) traduisit le poète en anglais; puis Bicknell en publia une anthologie. J. Oppert.

HAFIZ el-Moulk, chef afghan d'une partie de la province de Delhi, né en 1709, mort le 23 avr. 1774. Son véritable nom était *Hamid Bahmid-Khan;* sa famille descendait du cheikh Chehab ed-Din, auteur d'une histoire généalogique des Afghans. Un esclave de son père du nom de Daoud, qui avait été dans l'Inde chercher fortune, obtint le gouvernement de la province de Kutheir; après la mort de Daoud, son successeur Ali désigna Hafiz pour lui succéder. Ce dernier fut reconnu en 1748 par les chefs de l'armée ; attaqué par Safdar-Jang, vizir du Grand-Mogol, il se réfugia dans les montagnes et obtint une paix avantageuse (1750). Vers cette époque, il voulut se démettre du pouvoir en faveur des fils d'Ali, mais les chefs de l'armée n'y consentirent pas. En 1756, il s'allia au chef des Douranis qui se fit représenter par lui en 1760 à la cour de Dehli. Hafiz avait conçu un grand projet : une confédération des Afghans pour faire échec à la puissance des Mahrattes, mais les chefs afghans manquaient trop d'esprit pratique pour que ce projet pût être exécuté. Hafiz-el-Moulk (dont le nom signifie : *gardien de l'empire*) attaqué par Chodja ed-Daulah, nabab d'Aoude, assisté des Anglais, fut vaincu et tué dans la bataille ; ses Etats furent partagés par les vainqueurs. La mémoire de Hafiz est encore vénérée dans les pays où il a commandé.

HÂFIZ li-Dîn-Allâh (Aboû l-Meïmoûn Abd el-Madjid el-), onzième khalife fâtimite,né à Ascalon en 1074, mort au Caire en 1149. Il était petit-fils d'El-Mostansir et cousin d'El-Amir auquel il succéda après l'assassinat de celui-ci, le 8 oct. 1130. Toutefois, la veuve d'El-Amir s'étant déclarée enceinte, il ne reçut que le titre de régent en attendant l'issue des couches de cette princesse. Mais encore le véritable régent fut l'émir *Ahmed Katifât*, fils et petit-fils d'El Afdal et de *Bedr el-Djamâlî* (V. ce nom), qui s'étaient illustrés comme ministres sous les précédents règnes : Ahmed, populaire dans l'armée, avait dès le premier jour séquestré Abd el-Madjid au fond du palais ; fervent adepte du dogme ismaélien et se refusant à reconnaître la ligitimité du pontificat fâtimite, il avait fait battre monnaie à son coin et gouvernait à sa guise, sagement du reste. Sur ces entrefaites la veuve du khalife défunt mit au monde une fille, et Abd el-Madjid trouva enfin l'occasion de se débarrasser de l'usurpateur. Deux hommes confiés à sa garde, qu'il parvint à soudoyer, se chargèrent de poignarder Ahmed (nov. 1131), et le régent, tiré aussitôt de prison, fut salué khalife sous le nom d'*El-Hâfiz li-Dîn-Allâh*, c.-à-d. *le conservateur de la religion d'Allâh.* L'Arménien *Yânis*, qui avait joué un rôle actif dans cette affaire, fut en récompense de ses services appelé au vizirat ; mais il ne tarda pas à se rendre insupportable au khalife, qui le fit empoisonner (sept. 1132). El-Hâfiz crut bien faire en le remplaçant par son propre fils, *Aboû Ali Hasan :* le père dut bientôt sacrifier le vizir à ce qui passait alors pour la raison d'Etat ; Hasan était d'une avarice et d'une cruauté excessives ; désavoué par le khalife, qui faillit être déposé à cause de lui, il périt par le poison comme son prédécesseur (mars 1135). Le dangereux poste de premier ministre fut alors confié à *Aboû el-Moudhaffar Tadj el-Moulk Behrâm* qui fut fut peu de temps après supplanté par *Roudwân el-Walakhchî el-Malik el-Alfal ;* celui-ci s'arrogea, avec la plénitude du pouvoir, le titre inusité de *roi* (malik). Mais lui aussi se rendit odieux par ses cruautés ; il périt dans une émeute (avr. 1148). El-Hâfiz s'était décidé à régner sans le concours de ces ministres ambitieux et turbulents, lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-dix ans le 11 oct. 1149, laissant un pouvoir fortement ébranlé à son septième fils, Aboû el-Mansoûr Ismâil qui régna sous le nom d'*ed-Dhafir li-Adhad Allâh.* C'est sous son règne qu'arriva au Caire celui qui devait renverser la dynastie fâtimite vingt-deux ans plus tard, le Kurde Saladin. P. Ravaisse.

HAFNER (Philippe), auteur comique autrichien, né à Vienne en 1731, mort à Vienne en 1764. Il écrivit un grand nombre de farces fort goûtées en Autriche et en Allemagne au XVIIIe siècle. On cite notamment : *Der alte Odoardo und der lœcherliche Hanswurst* (1755); *Mœgera die færchterliche Hexe* (1764); *Die reisenden Komœdianten* (imprimé en 1774), etc. Ses œuvres lyriques se trouvent dans le recueil intitulé *Scherz und Ernst in Liedern* (Vienne, 1770, 2 vol.).

HAFOUN (Ras). Cap de la côte orientale de l'Afrique, pays des Somalis, à 185 kil. au S. du cap Gardafui. Constitué par le cratère d'un ancien volcan, ce cap domine la mer par des escarpements rocheux et se rattache au continent par un isthme formant plateau.

HAFSA (V. Mohammed).

HAFSIDES. Dynastie berbère qui a succédé à celle des Almohades et a régné sur la Tunisie et le Maghreb central de l'année 1228 à l'année 1574. Son nom lui vient de Abou Hafs Omar, chef de l'importante tribu berbère des Hintata, dans l'Atlas marocain. Ce personnage avait contribué pour une large part à l'élévation de la dynastie des Almohades, en apportant son précieux concours au mehdi Ibn Toumert et à Abdelmoumen. Sa vie durant, il fut honoré et respecté des souverains almohades, et la faveur dont il jouissait fut ensuite reportée sur son fils, Abou Mohammed, qui reçut, en 1206, le gouvernement de l'Ifrikiya avec mission de combattre Ibn Ghânia, le chef du parti almoravide qui essayait de reconstituer à son profit un nouvel empire aux dépens des Almohades. Les succès remportés par le fils d'Abou Hafs ne furent pas décisifs; à sa mort, survenue en mars 1221, son fils, Abderrahman, lui succéda pendant trois mois seulement et fut ensuite relevé de ses fonctions. En avr. 1226, Abou Mohammed II, fils d'Abou Mohammed Ier, fut à son tour investi du commandement de l'Ifrikiya, mais comme il refusa de prêter serment d'obéissance au sultan almohade, El-Mamoun, alors en compétition avec El-Adel, il fut déposé et remplacé par son frère, Abou Zakariya (1228), le véritable fondateur de la dynastie hafside. Abou Zakariya se déclara indépendant, tout en ne prenant que le titre d'émir; il fit de Tunis la capitale de son empire auquel il annexa bientôt les territoires de Constantine et de Bougie, puis il poursuivit sans relâche Ibn Ghânia qui, traqué de toutes parts, erra vaincu et fugitif jusqu'à sa mort (1233). Débarrassé de son adversaire le plus redoutable, Abou Zakariya devint maître incontesté de tout le territoire qui s'étend de Tripoli à Tlemcen, et son autorité, nominale tout au moins, fut reconnue par les provinces de l'Andalousie et de l'Espagne orientale, une partie du Maroc et même par le chérif de La Mecque. A sa mort (1249), Abou Zakariya laissa à son fils, Abou Abdallah El-Mostancer, un vaste empire assez florissant, mais sans grande cohésion. El-Mostancer eut de grandes luttes à soutenir pour maintenir l'intégrité de ses Etats, menacée à la fois par la compétition de ses frères et par les révoltes des tribus berbères. Néanmoins il vint à bout de toutes ces résistances et son règne fut un des plus glorieux de la dynastie hafside. Bien qu'il ait dû payer une forte contribution de guerre pour obtenir le départ des croisés, les musulmans lui font honneur de l'insuccès de la huitième croisade, dont la mort de saint Louis, à Carthage, avait seule arrêté la marche. Tunis doit à El-Mostancer une grande partie de ses embellissements. En mai 1277, El-Ouatsek, surnommé El-Mekhlou', succéda à son père. Son oncle, Abou Ishac, lui ayant enlevé Bougie, l'obligea bientôt à abdiquer (juil. 1279) et le fit ensuite périr lui et tous ses fils vivants. Cette usurpation ne se fit pas sans difficultés et en janv. 1283, un agitateur, du nom d'Ibn Abou Omara, profitant de sa ressemblance avec El-Ouatsek, se donna comme son fils et s'empara de Tunis; puis, marchant sur Bougie où Abou Ishac s'était réfugié, il fit assassiner ce prince (juin 1283). Seul maître du pouvoir, Ibn Abou Omara ne tarda pas à mécontenter ses sujets par ses exactions et ses cruautés; aussi quand Abou Hafs, oncle d'Abou Ishac, se présenta devant Tunis, la population lui ouvrit-elle les portes de la ville. Abandonné de tout son entourage, Ibn Abou Omara essaya de s'enfuir, mais il fut arrêté et mis à mort de la façon la plus cruelle (juil. 1284). Abou Hafs, qui prit le surnom de Mostancer-billah, ne jouit pas longtemps en paix du pouvoir. Dès 1285, Abou Zakariya, fils d'Abou Ishac, se fit reconnaître sultan; il s'empara successivement d'Alger, de Bougie, de Constantine et de la Tripolitaine et créa un nouveau royaume dont Bougie fut la capitale, démembrant ainsi l'empire hafside. Abou Hafs conserva seulement l'Ifrikiya, mais à sa mort (1295), son successeur, Abou Acida, un fils posthume d'El-Ouatsek, résolut de détruire le royaume de Bougie et, dans ce but, il fit appel aux Mérinides. Le succès ne répondit pas à ses espérances, car Abou Zakariya, lorsqu'il mourut en 1298, laissa son royaume intact à son fils, Abou'l-Beka. Tout d'abord, Abou'l-Beka songea à se rapprocher d'Abou Acida, mais quand il apprit que les Mérinides qu'il redoutait venaient de subir un échec devant Tlemcen, il changea d'attitude et, à la mort d'Abou Acida en 1309, il marcha sur Tunis dont il s'empara et fit mettre à mort Abou Bekr, fils et successeur d'Abou Acida, qui ne régna que dix-sept jours. Cette victoire eut pour conséquence de mettre provisoirement un terme au démembrement de l'empire hafside qui demeura en entier aux mains d'Abou'l-Beka. Les cruautés de ce prince amenèrent bien vite de fâcheux événements. Abou Yahia Abou Bekr se fit proclamer souverain et s'établit à Bougie, tandis que Abou Yahia Zakariya El-Lihyani, marchant sur Tunis, s'en empara en 1311 et fit mettre à mort Abou'l-Beka. De son côté, Abou Yahia Abou Bekr, poussé par son vizir, Ibn Ghamr, partit de Constantine et essaya, en 1315, de s'emparer de Tunis que El-Lihyani avait abandonné en abdiquant en faveur de son fils, Abou Derba. Après une première tentative demeurée infructueuse, il entra dans Tunis et devint seul maître de tout l'empire hafside, car Ibn Ghamr, qui conserva le commandement de Bougie, était en réalité sous ses ordres. Abou Yahia Abou Bekr éprouva de vives résistances pour maintenir son autorité. Cependant il se maintint au pouvoir jusqu'en 1346, époque à laquelle il mourut et où il fut remplacé par son fils, Abou Hafs II qui se débarrassa par le meurtre de son légitime compétiteur, Abou'l-Abbas. Mais les Mérinides, conduits par le sultan Abou'l-Hasen, envahirent le Maghreb central et l'Ifrikiya; Abou Hafs fut tué dans un combat un an à peine après son élévation au trône et l'empire hafside cessa pour un moment d'exister. La défaite d'Abou'l-Hasen à Kairouan rendit courage aux partisans des Hafsides et El-Fadel, fils d'Abou Yahia, se fit proclamer à Bône en 1348. L'année suivante, les Mérinides étaient expulsés, mais la faiblesse d'El-Fadel ne lui permit pas de prolonger longtemps son règne, et en 1350 il était étranglé et remplacé par Abou Ishac II, tout jeune enfant placé sous la tutelle du célèbre vizir Ibn Tafraguin. Un prince hafside, Abou Zeïd, voulut alors profiter de la jeunesse du souverain pour lui enlever la couronne; il avait déjà obtenu quelques succès, quand son frère, Abou'l-Abbas, s'étant lui aussi mis sur les rangs, les Mérinides, à la faveur de ces divisions, intervinrent de nouveau et reprirent le Maghreb central et l'Ifrikiya. Toutefois cette occupation ne fut pas de longue durée et la même année, en 1357, Abou Ishac II remontait sur le trône. L'empire hafside fut de nouveau divisé pour un instant, Abou Abdallah s'étant établi à Bougie et Abou Abou'l-Abbas à Constantine; bientôt cependant Abou'l-Abbas chassa Abou-Abdallah de Bougie et il n'y eut plus que deux princes hafsides. Lors de la mort d'Abou Ishac II en 1369, son fils et successeur Abou'l-Beka II fut attaqué par Abou'l-Abbas et perdit la couronne et la vie en 1370. Abou'l-Abbas, devenu par suite seul maître de tout l'empire, régna en paix jusqu'en juin 1394, époque à laquelle il mourut; son fils, Abou Farès Azzouz, s'empara du pouvoir après avoir fait périr l'héritier présomptif légitime, son oncle Abou Zakariya. Grâce à l'intelligence et à la vigueur d'Abou Farès, l'empire hafside brilla une fois encore d'un vif éclat et s'étendit de nouveau de Tripoli à Tlemcen. Après son long règne, qui dura jusqu'en 1434, le déclin arriva promptement. Abou Abdallah ne conserva la couronne qu'un an, et son successeur, Abou Omar Otoman, ne cessa jusqu'à sa mort (1488) d'essayer d'étouffer les insurrections constantes des tribus arabes et berbères révoltées contre son autorité. Après lui, Abou Zakariya II (1488-94) et Abou Abdallah Mohammed (1494-1526) furent incapables de rétablir l'ordre et de maintenir leur autorité; aussi Moulay Hasen, leur successeur, vit-i ses Etats réduits à la banlieue de Tunis. La faiblesse de ce prince était telle que Kheir ed-din songea à s'emparer de Tunis; il y réussit sans peine et obligea Moulay Hasen à chercher un refuge en Espagne. Charles-Quint accueillit

avec bienveillance le monarque fugitif et le rétablit sur son trône en 1535, mais la présence de troupes chrétiennes à Tunis indisposa les musulmans qui méconnurent l'autorité de leur souverain et, durant un voyage qu'il avait fait en Espagne pour obtenir du secours contre les Turcs, les Tunisiens proclamèrent Ahmed sultan en 1542. Celui-ci, grâce aux 3,000 hommes que Charles-Quint avait laissés à Tunis, se maintint au pouvoir jusqu'en 1569. A ce moment, les Turcs reparurent de nouveau et reprirent Tunis. Une flotte, commandée par don Juan d'Autriche, chassa les Turcs en 1573, mais Ahmed fut remplacé par Moulay Mohammed, puis l'année suivante les Turcs devenaient définitivement maîtres de Tunis. — L'histoire de la dynastie hafside est celle d'une lutte perpétuelle. Attaquée d'abord par les derniers partisans des Almoravides, puis par les Mérinides et les Abdelouadites, elle eut encore à réprimer sans cesse les révoltes de ses propres sujets. La foi musulmane, chez les populations berbères, n'était pas assez vive pour remplacer, comme elle eût pu le faire dans d'autres circonstances, les sentiments de patrie ou de nationalité. Enfin la forme par trop allongée du territoire et son relief tourmenté en rendant les communications difficiles, appelaient presque fatalement le morcellement de l'empire hafside et devaient hâter sa chute définitive. O. Houdas.

Bibl. : Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. II. — E. Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. II et III.

HAGA (Corneille), diplomate hollandais, né à Schiedam en 1578, mort à La Haye en 1654. Il devint, en 1610, ambassadeur des Etats-Généraux en Suède et rendit, dans cette mission, de grands services au commerce hollandais ; il passa en la même qualité auprès du sultan, en 1611, et demeura pendant vingt-huit ans dans ce nouveau poste. Il s'y constitua le défenseur dévoué des chrétiens grecs et obtint pour eux beaucoup de concessions de la part du gouvernement turc. Il rentra dans son pays en 1639 et fut appelé à la présidence du conseil supérieur de Hollande.

Bibl. : Van Harderwijck, *Biographie de C. Haga* (en holl.) ; Schiedam, 1850, in-8.

HAGBERG (Carl-August), écrivain suédois, né à Lund le 7 juil. 1810, mort le 9 janv. 1864. Docent en littérature grecque à Upsala (1833), il devint professeur d'esthétique et d'histoire littéraire (1840), puis de langues septentrionales (1859) à l'université de Lund. Son éloquence et sa belle traduction des *Œuvres dramatiques* de Shakspeare (1847-51, 12 vol. ; nouv. éd., 1861) lui valurent un des dix-huit fauteuils de l'Académie suédoise, dont il revisa le *Dictionnaire* (lettre A). On lui doit, en outre, la traduction des *Démagogues* d'Aristophane ; des études sur le théâtre grec, sur la littérature française contemporaine (dans *Skandia*, 1834), des éloges de Tegner (1847) et de son père, le prédicateur C.-P. Hagberg (1847).

HAGBERG (Jacob-Teodor), écrivain suédois, frère du précédent, né à Stockholm le 20 janv. 1825. Docent (1851), adjoint en français et en italien (1860), professeur de linguistique et de littérature modernes (1868) à l'université d'Upsala, il a composé deux tragédies : *Charles XII* (1864) et *Charles XI* (1866), traduit *Trois drames* de Calderon (1870), les *Sonnets* de Pétrarque (1874), et publié nombre de mémoires dont plusieurs concernent notre littérature : *De la Comédie de Molière* (1851) ; *Pourquoi notre temps n'est-il pas poétique ?* (1852) ; *De Rabelais* (dans *Nordisk Universitets tidskrift*, 1862) ; *le Drame historique* (1866) ; *la Saga de Frithjof comme poème national de la Suède* (1866) ; *la Renaissance de la littérature provençale au* XIXe *siècle* (1873) ; *la Tradition de Roland aux points de vue historique et poétique* (1884).

HAGEAU (Amable), ingénieur français, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, né en Picardie le 16 juin 1756, mort en 1836. Collaborateur du célèbre Gauthey pendant sa jeunesse, il devint, en 1805, ingénieur en chef du canal de l'Escaut à la Meuse et au Rhin, décrété sous le nom de grand canal du Nord, puis chargé des études du canal projeté de Charleroi et de Mons à Condé. Nommé inspecteur en 1811, il fut chargé d'un service en Italie, puis (1814) adjoint à l'inspection du canal du Rhône au Rhin. Chargé ensuite de l'inspection de Carcassonne, puis de celle des canaux et des eaux à Paris, il revint à Carcassonne jusqu'au moment de sa retraite (1830). Hageau a publié en 1805 et 1806 des rapports importants sur la fondation de l'écluse de Dole et sur les travaux hydrauliques de la Hollande ; en 1819, un rapport sur l'entretien des routes, question alors mal comprise et qu'il présentait déjà sous son vrai jour. M.-C. L.

HAGECOURT. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire ; 299 hab.

HAGEDET. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes, cant. de Castelnau-Rivière-Basse ; 93 hab.

HAGEDORN (Friedrich von), poète allemand, né à Hambourg le 23 avr. 1708, mort le 28 oct. 1754. Il fit ses études au gymnase de sa ville natale et à la faculté de droit d'Iéna. En 1728, il se rendit à Londres comme secrétaire particulier de l'ambassadeur danois, et c'est de là qu'il envoya ses premières poésies, imprimées à Hambourg sous le titre de : *Versuch einiger Gedichte* (1829 ; réimpr. par Sauer, Heilbronn, 1883). Il les donnait modestement comme un *Essai*, et elles s'écartaient, en effet, par une simplicité qui fait aujourd'hui leur mérite, du goût maniéré que les derniers Silésiens avaient mis à la mode. Hagedorn revint à Hambourg en 1731, et deux ans après il devint secrétaire de l'*English Court*, une charge qui, tout en le faisant vivre, lui laissait des loisirs suffisants pour satisfaire son goût pour les arts. La meilleure édition de ses œuvres, précédée d'une notice biographique et critique, est celle d'Eschenburg (Hambourg, 1800, 5 vol.). Les contemporains de Hagedorn l'appelaient le chantre des Grâces, tandis que Mme de Staël ne voyait dans ses chansons et dans ses épîtres que « du français appesanti ». S'il n'a pas toujours atteint ses modèles, s'il est même resté assez loin d'Horace et de La Fontaine, il a du moins exercé une heureuse influence sur la langue, et il a laissé dans les anthologies quelques pièces que, par un travail de retouche opiniâtre, il a approchées beaucoup de la perfection.

HAGEDORN (Christian-Ludwig von), écrivain allemand, frère du précédent, né à Hambourg le 14 févr. 1713, mort à Dresde le 24 janv. 1780. Il était conseiller de légation et directeur de l'Académie des beaux-arts de Dresde. Ses deux ouvrages : *Betrachtungen über die Malerei* (Leipzig, 1762, 2 vol.) et *Briefe über die Kunst* (Leipzig, 1797), font de lui un des meilleurs précurseurs de Winckelmann. A. B.

HAGELAND. Région de la Belgique, dont le nom signifie *pays des haies*, et qui s'étend au N. du Brabant, entre Louvain, Aerschot, Diest, Léau et Tirlemont. Le sol y est sablonneux et boisé. Pendant les guerres du moyen âge, ses halliers servaient souvent de refuge aux vaincus.

HAGEMAN (Les). Famille de musiciens néerlandais dont le chef, *François* Hageman, né à Nimègue en 1802, fut élève de Hauff et devint organiste à Zutphen en 1823, créa dans cette ville une société pour la réforme du chant. — *François*, son fils aîné, pianiste et organiste, né à Zutphen le 20 sept. 1827, fut élève de son père. D'abord organiste royal à Appeldoorm, il devint chef de musique à Nyherk. Il fut élève du conservatoire de Bruxelles, puis, en 1859, organiste à Leuwarden, et enfin directeur de musique à l'école de Leyde. François Hageman a publié quelques morceaux de piano et quelques travaux relatifs à la musique. — Son frère, *Maurice*, pianiste, violoniste, né à Zutphen le 25 sept. 1829, fit ses études musicales au conservatoire de Bruxelles. Il devint par la suite organiste à Groningue et publia un assez grand nombre de compositions pour le piano et pour le chant.

HAGEMEISTER (Julius), sénateur et secrétaire d'Etat russe, né au château de Drostenhof, en Livonie, le 11 juil. 1806, mort à Riga le 24 avr. 1878. Hagemeister fit ses premières études à Dorpat (actuellement Iouriev), s'établit ensuite à Pétersbourg où il s'adonna particulièrement à

l'étude de l'économie sociale et de l'histoire financière de la Russie. Le gouvernement l'avait chargé de diverses missions dans les ports russes et étrangers de la mer Noire et de la Caspienne. La manière dont il s'acquitta de ces missions lui valut d'être nommé directeur de la section du crédit au ministère des finances. Hagemeister laisse plusieurs ouvrages très estimés sur l'histoire économique et financière de la Russie. LEM.

HAGEN. Ville de Prusse, prov. de Westphalie, présid. d'Arnsberg, située à 166 m. au-dessus du niveau de la mer, à l'embouchure de l'Ennepe, dans la Volme (affluent de la Ruhr qui se jette dans le Rhin) ; 30,000 hab. environ. Ville industrielle très florissante. On y trouve de nombreuses forges de fer et d'acier, des teintureries, des fabriques de drap, de papier, de tabac, de chapeanx, etc. L'exportation des différents objets fabriqués est très importante et s'étend dans le monde entier.

BIBL. : SAUERLAND, *Geschichte der Stadt Hagen* ; Dortmund, 1874.

HAGEN (Etienne Van der), navigateur hollandais, né vers 1550, mort vers 1620. Il fut envoyé, en 1559, en mission commerciale aux Indes par les directeurs de la Compagnie avec trois vaisseaux. Il aborda successivement à Bantam et à Amboine ; à la demande des Amboinais, il chassa les Portugais, et, en récompense de ce service, il obtint pour les Hollandais des traités de commerce très avantageux. En 1603, il fut mis à la tête d'une flottille de treize navires pour réprimer les exactions des Espagnols et des Portugais dans les mers indiennes ; il remporta des succès signalés, chassa les Portugais des Moluques et assura pour longtemps à ses compatriotes le monopole du commerce des Indes.

HAGEN, HAAGEN, VERHAAGEN et VERHAGEN (Joris ou Georges Van der), peintre hollandais. On ignore le lieu de sa naissance, mais on sait qu'il a habité La Haye depuis 1640, jusqu'à sa mort en mai 1669. En 1656, il fut un des quarante-sept membres de la gilde de Saint-Luc qui firent une scission et fondèrent la confrérie « Pictura ». Son nom est écrit *Joris Verhaagen* et *Van der Haagen* dans les registres de ces deux sociétés. L'initiale de son prénom, mal interprétée, a fait créer de toutes pièces un *Jan Van Hagen* dont on ne trouve aucune trace et auquel la plupart de ses ouvrages ont été attribués. Il en est de même d'un prétendu *K. J. et K Van der Hagen* dont deux tableaux sont signalés par Terwestus dans une vente. Ce peintre est un très remarquable paysagiste et mariniste, dont des peintres de valeur, Asselyn, A. Van de Welde, Le Duc, Lingelbach « étoffèrent » les tableaux. Influencé par Ruysdaël au point qu'un des tableaux de ce maître au musée d'Amsterdam lui a été attribué avec raison par M. J. Sin, il a pourtant un vif sentiment de la nature et une facture très personnelle, presque trop minutieuse, mais qui n'empêche pas ses paysages d'être conçus assez largement. Ses tableaux ont malheureusement noirci parce qu'il se servait, dit-on, de cendre bleue. Il a toujours eu des prix élevés dans les ventes, aussi bien pour ses dessins que pour ses tableaux. On voit de lui, au Louvre, deux *Paysages* coupés d'eaux courantes ; au Mauritshuys de La Haye, une *Vue de Gueldre* et une *Vue du Rhynpoort* à Arnhem, datée 1649, l'une et l'autre avec figures d'A. Van de Welde ; trois beaux paysages au Rijhs. Museum d'Amsterdam, d'autres à Berlin, Rotterdam, Karlsruhe, Hambourg, Copenhague, etc. E. DURAND-GRÉVILLE.

BIBL. : *De Leven en wertien der hollandische en vlaamische Kunstschilders, etc., door Christian Kramn* ; Amsterdam, 1857.

HAGEN (Friedrich-Heinrich von der), philologue allemand, né à Schmiedeberg, dans le Brandebourg, le 19 févr. 1780, mort à Berlin le 11 juin 1856. Il fit ses études au gymnase de Prenzlau et à l'université de Halle, et se tourna de bonne heure vers les antiquités germaniques. En 1810, il fut nommé professeur extraordinaire de langue et littérature allemandes à l'université qui venait d'être créée à Berlin. Il fut appelé à Breslau l'année suivante, et, en 1821, il revint à Berlin comme professeur ordinaire ; il entra bientôt après à l'Académie des sciences. Von der Hagen fut un des plus puissants auxiliaires des frères Grimm dans la restauration de la vieille littérature allemande ; tandis que les frères Grimm en publiaient et en expliquaient les documents, von der Hagen la faisait entrer dans l'enseignement public. Il a donné plusieurs éditions des *Nibelungen* (1810, 1816, 1820 et 1842), et, parmi ses autres travaux, il faut citer surtout le *Heldenbuch* (Berlin, 1820, 2 vol., en collaboration avec Primisser) et la collection des *Minnesinger*, la plus complète qui existe encore aujourd'hui (Leipzig, 1838, 3 vol.). Il a dirigé pendant vingt ans le *Jahrbuch der Berliner Gesellschaft für deutsche Sprache und Alterthumskunde.* A. B.

HAGEN (Gotthilf-Heinrich-Ludwig), hydraulicien allemand, né à Kœnigsberg le 3 mars 1797, mort à Berlin le 3 fév. 1884. Il s'occupa d'abord de mathématiques et d'astronomie, puis d'architecture et d'hydraulique, professa quelque temps cette dernière science, participa à la construction de plusieurs ports de commerce et de guerre et fut nommé, en 1842, membre de l'Académie des sciences de Berlin. Il occupa, par la suite, de hautes fonctions dans l'administration prussienne et prit sa retraite en 1875. Il a écrit un ouvrage considérable : *Handbuch der Wasserbaukunst* (Berlin, 1841-65, 10 vol. in-8 ; 3e éd., 1869-81). Il a encore publié à part : *Grundzüge der Wahrscheinlichkeitsrechnung* (Berlin, 1837, in-8 ; 3e éd., 1882) ; *Ueber Form und Stärke gewölbter Bogen* (Berlin, 1844 ; 3e éd., 1874) ; *Ueber die gleichförmige Bewegung des Wassers* (Berlin, 1876), etc. Il est enfin l'auteur d'une quarantaine de mémoires sur l'hydraulique et l'architecture, insérés dans divers recueils scientifiques, particulièrement dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin (V., pour les titres, le *Catalogue of scientific papers* de la Société royale de Londres, t. III, VII et X).

HAGEN (Ernst-August), critique d'art, poète et publiciste allemand, né à Kœnigsberg le 12 avr. 1797, mort à Kœnigsberg le 15 févr. 1880. Il fit ses études dans sa ville natale en commençant par la médecine et l'histoire naturelle qu'il abandonna bientôt pour l'art et la critique. En 1821, il alla à Rome où il resta deux ans ; à son retour à Kœnigsberg, il entreprit des conférences sur l'esthétique et l'histoire des littératures pour lesquelles il fut nommé professeur à l'université en 1831 ; en même temps, il était nommé inspecteur des beaux-arts. Il fonda la même année la Société des arts et du musée municipal de Kœnigsberg. Il continua ensuite paisiblement ses études d'art jusqu'à sa mort. La facilité de Hagen se montra dès ses années d'étude où il publia un poème romantique intitulé *Olfrid und Lisena* (1820), sous l'influence de Gœthe ; en 1822, il réunit ses vers sous le titre de *Gedichte*. Les nouvelles eurent un grand succès. Nous citerons : *Norica* (Breslau, 1827), nouvelles nurembergoises de l'ancien temps ; *Die Chronik seiner Vaterstadt vom Florentiner Ghiberti* (1833) ; *Die wunder der heiligen Katharina von Siena* (Leipzig, 1840) ; *Leonardo da Vinci in mailand* (1840). Il a collaboré avec Gebser à la *Beschreibung des Dorns zu Kœnigsberg* (1833). Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *Die deutsche Kunst in unserm Jahrhundert* (Berlin, 1857) ; *Acht Jahre aus dem Leben Michelangelo Bonarrottis* (Berlin, 1869) ; *Max v. Sehenkendorfs Leben, Denken, und Dichten* (Kœnigsberg, 1863). Enfin Hagen a abordé la scène et composé plusieurs drames qui furent bien accueillis. Dans le même ordre d'études, il a publié une *Geschichte des Theaters in Preussen* (Kœnigsberg, 1854). Ph. B.

HAGEN (Karl), historien allemand, né à Dottenheim le 10 oct. 1810, mort à Berne le 24 janv. 1868. En 1845, il fut nommé professeur d'histoire à Heidelberg ; en 1848, il fit partie du Parlement de Francfort, où il s'inscrivit à l'extrême gauche, ce qui le fit destituer en 1849. En 1855, il fut nommé professeur à Berne où il passa le reste de sa vie. Parmi ses ouvrages, il faut distinguer : *Deutschlands*

litterarische und religiœse Verhœltnisse im Reformationszeitalter (Erlangen, 1841-44, 3 vol.); *Fragen der Zeit* (Stuttgart, 1843-45, 2 vol.); *Geschichte der neuesten Zeit* (Brunswick, 1848-51, 2 vol.); *Deutsche Geschichte von Rudolf von Habsburg bis auf die neueste Zeit* (Francfort, 1854-58, 3 vol.).

HAGEN (Otto von), administrateur allemand, né à Ilsenbourg le 15 févr. 1817, mort à Berlin le 10 sept. 1880. Il fit ses études à Berlin, suivit les cours de l'académie forestière d'Eberswalde (1838) et fit toute sa carrière dans l'administration des forêts dont il obtint les plus hauts grades en 1861 et 1863. A cette époque, il devint chef de l'administration des eaux et forêts de Prusse et directeur de l'académie forestière d'Eberswalde. Il rendit de grands services dans sa partie et organisa plus spécialement l'administration des eaux et forêts dans le Slesvig-Holstein, le Hanovre, Hesse-Nassau (1867), enfin dans l'Alsace-Lorraine après 1871. Il a publié *Die forstlichen Verhaeltnisse Preussens* (Berlin, 1883, 2 vol., 2e édit.).

HAGEN (Theodor), peintre allemand, né à Dusseldorf le 24 mai 1842. Après avoir étudié à l'Académie de cette ville et près d'Oswald Achenbach, il devint (1871) professeur, puis (1877) directeur de l'école de Weimar. Comme paysagiste, il s'est surtout attaché à reproduire les sites alpestres ou les monts secondaires de l'Allemagne, avec les vieilles villes, les ruines au caractère romantique, et sa manière s'inspire visiblement de Ruysdaël et des Hollandais. Parmi ses œuvres, nous citerons : une *Vue de Zons*, près de Dusseldorf (1879, galerie de Dresde), des *Vues de Westphalie*, de la *Route du Gothard*, du *Kanderthal*, de la *Guffernalp*, un *Village au printemps*.

HAGENAU (V. Haguenau).

HAGENBACH (Peter von), landvogt d'Alsace, de Fenette, de Sundgau et de Brisgau, né en Alsace, mort à Brisach le 9 mai 1474. Après avoir été au service du duc Jean de Clèves, il passa en 1461 au service de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, dont il devint majordome. Le duc Sigismond d'Autriche ayant remis (1469) en gage à Charles le Téméraire le landgraviat d'Alsace, le comté de Fenette, le Brisgau, le Sundgau et les quatre villes forestières des bords du Rhin, contre une somme d'argent, le duc de Bourgogne nomma Hagenbach landvogt d'Alsace et lui en abandonna le gouvernement. Hagenbach s'installa à Brisach. Ses cruautés et ses débauches terrifiaient la contrée, mais Charles le Téméraire dédaignait toutes les plaintes faites contre Hagenbach. Le duc Sigismond voulut alors racheter ses propriétés (1474) et s'allia avec les Suisses, les seigneurs palatins et les villes de Strasbourg et de Bâle. Le landvogt s'enferma dans Brisach, mais les habitants s'emparèrent de lui et l'emprisonnèrent (11 avr. 1474). Le duc Sigismond se rendit aussitôt à Brisach et assembla un tribunal solennel composé des représentants des villes et de la noblesse. Peter von Hagenbach fut condamné à être décapité et exécuté le 9 mai sur la place publique ; il montra le plus grand courage. Aussitôt Charles le Téméraire, pour venger cette offense, décida l'expédition contre la Suisse et les villes d'Alsace, qui devait causer sa fin misérable. Les cruautés de Hagenbach et les péripéties de sa vie extraordinaire donnèrent naissance à une complainte très curieuse que Mone a reproduite dans la *Quellensammlung*, publiée en 1863 à Karlsruhe.

HAGENBACH (Karl-Rudolf), théologien suisse, né à Bâle le 4 mars 1801, mort à Bâle le 7 juin 1874. Dès 1824, il fut professeur à l'université de Bâle et le resta pendant cinquante ans, exerçant une action profonde et personnelle sur ses élèves. Cela fit de lui, durant la seconde partie de sa vie, le chef reconnu du parti ecclésiastique du juste milieu dans la Suisse allemande. Il ne s'est jamais donné pour un érudit ou un penseur ; mais ses nombreux manuels, traduits en anglais, en hollandais et en hongrois, ont grandement étendu l'influence bienfaisante et pacifique de son caractère. Les principaux sont : *Encyklopædie u. Methodologie der theol. Wissenschaften* (Leipzig, 1833 ; 9e éd., 1874 ; 12e éd., 1889, par Reischle) ; *Lehrbuch der Dogmengeschichte* (Leipzig, 1840 ; 5e éd., 1867) ; *Kirchengeschichte* (Leipzig, 1869-1872, 7 vol.; d'abord publié en parties séparées de 1834-1861) ; enfin *Krit. Geschichte der... ersten Basler Konfession* (Bâle, 1827).

HAGENBACH (Frédéric), philologue suisse, né à Bâle le 3 févr. 1840. Il fit ses études à Bâle, Bonn, Berlin et Gœttingue. Sa thèse de doctorat fut assez remarquable pour lui valoir, jeune encore, la chaire de philologie classique à l'université de Bâle qu'il occupe encore aujourd'hui. Il s'est surtout occupé de la littérature latine.

HAGENBACH-Bischoff (Edouard), physicien bâlois, né le 20 févr. 1833. A vingt-deux ans, il était docteur en sciences et à trente professeur de physique à l'université de Bâle, poste qu'il occupe encore aujourd'hui (1894). En dehors de très nombreux mémoires scientifiques publiés en Allemagne, à Bâle et dans les *Archives* de Genève, il a beaucoup contribué à répandre la doctrine de la réforme électorale pour la représentation des minorités.

HAGENBUCH (Jean-Gaspard), philologue suisse, né près de Zurich en 1700, mort à Zurich le 5 juin 1763. Après de longs voyages, il revint à Zurich où depuis 1730, il professa les langues anciennes, l'histoire et la théologie. En 1752, il fut nommé membre corespondant de l'Académie royale des inscriptions de Paris. On lui doit des dissertations latines publiées à Zurich et à Leyde, traitant surtout d'épigraphie et de nombreux manuscrits déposés à la bibliothèque de sa ville natale.

HAGENBUT, HANBUT ou **HAYNPOL**, de son nom latinisé *Janus Cornarius*, helléniste et médecin allemand, né à Zwickau en 1500, mort à Iéna le 16 mars 1558. Ce savant, qui a mérité d'être appelé le restaurateur des lettres et de la médecine grecques, étudia à Leipzig et à l'âge de vingt et un ans fut nommé professeur de philosophie à Wittenberg. Il voyagea dans toute l'Europe à la recherche des ouvrages des médecins grecs ; il trouva à Bâle les éditions des Alde et publia lui-même en 1538 le texte d'Hippocrate et en 1546 (in-fol.), la traduction latine (la meilleure édition est celle de Bâle, 1558, in-8). Il enseigna alors à Marbourg et à Iéna. Hagenbut a en outre publié des traductions de Platon, de Paul d'Egine, de Synesius, de saint Epiphane, de Macer, de quelques traités de Galien, de Marcellus Empiricus, d'Adamantius, de Denis d'Utique, etc., et plusieurs ouvrages sur la médecine.

HAGENIA (*Hagenia* Lamk.) (Bot.). Genre de Rosacées, du groupe des Agrimoniées, dont l'unique espèce, *H. abyssinica* Willd., fournit le *Cousso* (V. ce mot et Brayera).

HAGER (Hermann), littérateur et pharmacien allemand, né à Berlin le 3 janv. 1816. Il commença ses études spéciales à Salzwedel, les continua à Berlin et se consacra entièrement aux études de chimie et de pharmacie. Ses principaux ouvrages sont : *Handbuch des pharmazeutischen Regeptierkunst* (1850) ; *Manuale pharmaceuticum* (Leipzig, 1878) ; *Untersuchungen* (Leipzig, 1881) ; *Erster unterricht des Pharmazeuten* (Berlin, 1885) ; *Handbuch der Pharmazeutischen Praxis* (1885). Il a rédigé en collaboration avec Jacobsen, de 1864 à 1880, les *Industrielblætter*.

HAGERSTOWN. Ville des Etats-Unis (Etat de Maryland, région des monts Alleghanies), sur un petit affluent du Potomac ; 11, 698 hab.

HAGERUP (Eiler-Henning), linguiste danois, né à Nysœ, près de Præstœ, le 5 sept. 1817, mort le 13 juin 1863. Pasteur de Solt, dans le pays d'Angel en Slesvig (1850), il publia sur l'idiome presque éteint de ce pays le meilleur travail grammatical et lexicologique qui eût encore paru sur un dialecte danois (*Om det danske Sprog i Angel*, 1854; réédité par Lyngby, 1867).

HAGERUP (Georg-Francis), juriste et ministre norvégien, né à Horten le 22 janv. 1855. Suppléant (1885), puis professeur en droit (1887) à l'université de Christiania, il a reçu (2 mai 1893) le portefeuille de la justice dans le ministère conservateur présidé par E. Stang. Il a publié,

outre de nombreux mémoires dans *Norsk Retstidende* et *Tidskrift for Retsvidenskab*: *De l'Achat et de la vente* (1883; 2e éd., 1884); *De la Tradition dans la vente des meubles* (1884); *Discours sur la question des femmes* (1884); *Trois Leçons* (1885); *De la Revision de la loi sur les faillites* (1887); *De l'Hypothèque en droit norvégien* (1889); *la Loi de procédure criminelle*, texte et commentaire avec B. Getz (1889); *De l'Attentat à la propriété et de la falsification des documents* (1891).

HAGET. Com. du dép. du Gers, arr. de Mirande, cant. de Miélan; 476 hab.

HAGET-Aubin. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. et cant. d'Orthez; 801 hab.

HAGETMAU. Ch.-l. de cant. du dép. des Landes, arr. de Saint-Sever; 3,142 hab.

HAGÉVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, cant. de Chambley; 297 hab.

HAGGAÏ (V. Aggée).

HAGGARD (Henry Rider), romancier anglais contemporain, né en 1856. Employé dans les colonies africaines, il se retira du service en 1879, et en 1882 publia son premier ouvrage, *Cetywayo and his White Neighbours*. Deux ans après il donnait un roman, *Dawn*, puis, en 1885, *The Witch's Head*. Mais sa réputation date de la publication de *King Solomon's Mines* (1886); d'autres romans, où les descriptions brillantes des contrées ignorées de l'Afrique se mêlent aux imaginations les plus fantastiques, comme *She*, n'ont fait qu'accroître sa popularité. B.-H. G.

HAGHE (Louis), peintre belge, né à Tournai le 17 mars 1806, mort à Stockwell (Angleterre, en 1885. Il alla en 1824 à Londres, où il devint, en 1835, membre et, plus tard, président de la Société des aquarellistes. Il a traité surtout le genre historique. Il peignait de la main gauche. Quelques-uns de ses très nombreux tableaux, harmonieux et riches, se trouvent à la National Gallery. Il a été aussi un très bon lithographe.

HAGIOGRAPHES (Livres), c.-à-d. *Ecrits sacrés*. Ce terme, par lequel les traducteurs grecs de la Bible ont rendu l'hébreu *Ketoubim*, littéralement *Ecrits*, servant à désigner les livres compris dans la troisième partie du canon de la Bible hébraïque, est d'un emploi courant en matière d'exégèse et de critique bibliques. Les Hagiographes comprennent les *Psaumes*, les *Proverbes*, *Job*, le *Cantique des cantiques*, *Ruth*, les *Lamentations*, l'*Ecclésiaste*, *Esther*, *Daniel*, *Esdras*, *Néhémie*, les *Chroniques* (V. Bible).

HAGIOGRAPHIE. Ce nom peut être et a été parfois appliqué à toute la littérature sacrée; les juifs le réservent à certains livres de la Bible, investis, suivant eux, d'une autorité moins grande que ceux qu'ils appellent *prophétiques*. Les chrétiens ne s'en servent ordinairement que pour désigner les ouvrages consacrés à la vie et aux actes des saints et à l'institution des fêtes qui célèbrent leur mémoire (V. Bollandistes, Calendrier ecclésiastique, Canonisation, Légende, Martyrologe, Ménologe, Passionnaire, Saints).

HAGION OROS (V. Athos [Mont-]).

HAGIOSIDÈRE. Lame de fer attachée par le milieu à une corde qui la tient suspendue à la porte d'une église. On frappe dessus avec un marteau, pour appeler les fidèles au culte. Les Grecs s'en servent dans les lieux où l'usage des cloches leur est interdit par les Turcs.

HAGIOSTRATI ou **BOZBAZA.** Ile de l'Archipel (Turquie d'Asie), à 30 kil. S.-S.-O. de Lemnos; 43 kil. q. de superficie. Elle forme un *nahié* du *sandjak* de Lemnos.

HAGN (Mme Charlotte de), actrice allemande, née à Munich en 1809, morte à Munich en 1890. Elle tenait l'emploi des soubrettes avec une grâce, une finesse et une légèreté remarquables, si bien qu'on l'avait surnommée la Déjazet allemande. Sa carrière ne fut qu'une longue suite de succès. Après avoir débuté très jeune et avec beaucoup de bonheur dans sa ville natale, elle s'était montrée à Vienne, puis à Dresde, puis à Pest, où ses triomphes éclatants la firent engager au théâtre de la cour, à Berlin, en 1833. Là, elle enchanta véritablement les spectateurs, et de cette année 1833 jusqu'en 1846, elle fut l'enfant gâtée du public et ne cessa de briller au premier rang, toujours applaudie, choyée et fêtée de la part de tous. Après ces treize années passées à ce théâtre, elle se retira dans toute la force de l'âge et du talent. A. P.

HAGN (Ludwig von), peintre allemand, né à Munich le 23 nov. 1820, frère de la précédente. Elevé à l'Ecole des cadets, il se tourna vers l'art au contact du peintre de marine Krause qu'il connut en 1840 à Berlin, et, après avoir suivi les cours de l'Académie de Munich, il alla tour à tour à Anvers, à Paris et en Italie. Sous l'influence des tableaux de Menzel et des châteaux de Potsdam et de Sans-Souci, il s'était d'abord adonné exclusivement au genre rococo; puis ses horizons s'élargirent; ses œuvres ultérieures, inspirées d'époques et de milieux divers, révèlent pour la plupart un sens plein de poésie et de délicatesse joint à une certaine recherche de la coquetterie. Citons: *la Friande* (1861), *l'Alchimiste*, *le Marché aux poissons à Rome*, *Entretien musical au Parc* (Nouvelle Pinacothèque), une *Bibliothèque romaine*, un *Duel entre cavaliers au* XVIIe *siècle*, *Musiciens ambulants*, à l'époque de la guerre de Trente ans, une *Brasserie à Munich* et de nombreuses scènes d'*intérieur* et de *jardin* au XVIIIe siècle.

HAGNÉVILLE. Com. du dép. des Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville; 125 hab.

HAGNICOURT. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rethel, cant. de Novion-Porcien; 167 hab.

HAGNO (Myth.) (V. Agno).

HAGNON, fils de Nicias. Il prit part à la guerre de Samos avec Périclès. En 437, il bâtit Amphipolis, qui devint prospère et s'embellit de monuments élevés en l'honneur de son fondateur; mais ses habitants se rallièrent au parti de Brasidas et lui attribuèrent la fondation de la colonie. En 430, Hagnon conduisit une armée athénienne contre Potidée; l'armée étant décimée par la peste, il dut lever le siège et rentrer à Athènes (Thucyd., II, 58).

HAGNONIDES, orateur athénien (V. Agnonides).

HAGSTRŒMER (Anders-Johan), médecin suédois, né à Länna (Södermanland) le 8 sept. 1753, mort à Stockholm le 8 mars 1830. Prosecteur d'anatomie à Stockholm en 1782, professeur extraordinaire en 1785, professeur ordinaire en 1793, président de la Société de chirurgie en 1795, directeur général des hôpitaux en 1808, anobli en 1812, il a rendu d'éminents services à son pays, surtout au point de vue de l'enseignement de la médecine. Ses écrits très nombreux sont disséminés dans les transactions de l'Académie des sciences de Suède, dans *Svenska läkare Sällskapet handlingar*, dans *Läkaren och naturforskaren*, journal fondé par lui avec Kraak en 1781, etc.

HAGSTRÖM (Dr K.-L.), météorologiste suédois, né en 1855, docteur en philosophie, *docent* en physique de l'université d'Upsal. Il a publié, en collaboration avec M. N. Ekholm: *Mesures des hauteurs et des mouvements des nuages* (Société royale des sciences d'Upsal, 1885), et, en collaboration avec M. A. Falk: *Mesures de hauteur faites dans les montagnes de Jemtland pendant l'été de 1887* (comptes rendus de l'Académie royale des sciences de Stockholm, 1891).

HAGTHORPE (John), poète anglais qui florissait au commencement du XVIIe siècle. Un John Hagthorpe, capitaine de vaisseau à la même époque, ne fait peut-être qu'un avec le poète, dont on a: *Divine Meditations and Elegies* (Londres, 1622, in-16); *Visiones Rerum*, quatre poèmes dédiés à Charles, prince de Galles (1623) et un discours en prose mêlé de vers sur la mer et l'art de la navigation, intitulé *Englands-Exchequer* (1625, in-4).

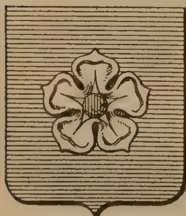
HAGUE (Cap de la). Cap du département de la Manche, à l'extrémité N.-O. de la presqu'île de Cotentin. Ce promontoire a le Nez de Jobourg pour arête culminante et se

creuse en baies profondes à l'abri du large, les anses de Varaville, de Saint-Martin et le havre d'Omonville. On a hésité à créer, dans une de ces anses, un port militaire de préférence à Cherbourg. Le cap de la Hague porte, sur le rocher appelé Gros-du-Raz, un phare de 48 m. de hauteur, dont la portée dépasse 30 kil.

HAGUENAU (*Hagenowe*, 1153, en allem. *Hagenau*). Ch.-l. d'arr. de la Basse-Alsace, sur la Moder; 14,752 hab., y compris une garnison de 2,809 hommes. Stat. de chem. de fer de la ligne de Wissembourg à Bâle avec embranchements sur Sarreguemines, Bouxwiller et Rastatt. Filatures de laine, brasseries, tanneries, tuileries, imprimerie, commerce de houblon et de bois; hôpital, hospice, gymnase, maison centrale de détention pour femmes, maison de correction pour jeunes détenus. La ville possède 14,750 hect. de forêts. La *sainte forêt* ou forêt de Haguenau (*Heiliger Vorst*, *sylva sacra*), qui au commencement du moyen âge formait la frontière entre les Francs et les Alémans et abritait un grand nombre d'ermitages, appartenait mi-partie à l'Etat et mi-partie à la ville. Aujourd'hui il s'y trouve un immense champ de manœuvre pour exercices d'artillerie. — A 4 kil. au S.-E. de la ville, *Marienthal*, annexe de Haguenau, célèbre lieu de pèlerinage.

Monuments. — L'église Saint-George, construite au XIIe siècle par les Hohenstaufen; les trois nefs sont en style roman, tandis que le transept et le chœur datent de la période gothique; dans le chœur, sculpture sur bois de 1488, représentant le Christ, de dimensions colossales; l'église Saint-Nicolas, qu'on dit avoir été fondée par l'empereur Frédéric Ier Barberousse, est une basilique à trois nefs du commencement du XIVe siècle, dont la tour octogonale est considérée comme un reste de l'église romane primitive; temple protestant; synagogue; bibliothèque et archives de la fin du XVe siècle; théâtre; halle au houblon; l'ancien collège des jésuites a été converti en une caserne de cavalerie; des anciennes fortifications, on ne voit plus que quelques restes de murs et des cinquante-quatre tours il n'en existe plus qu'une seule appelée le *Ritterthurm*, convertie en prison.

Histoire. — Haguenau doit son origine à un château de chasse, construit au commencement du XIIe siècle dans une île de la Moder, par Frédéric le Borgne, duc de Souabe et d'Alsace, et père de l'empereur Frédéric Ier Barberousse. Celui-ci, après avoir converti le château de son père en palais impérial, dans lequel il conserva ses trésors et les joyaux de l'Empire, entoura en 1164 la ville naissante d'un mur d'enceinte et lui accorda d'importants privilèges. La ville, agrandie à plusieurs reprises, devenue en 1255 ville impériale et en 1354 siège de préfecture de la Décapole d'Alsace, servait souvent de résidence aux empereurs d'Allemagne. Elle fut très éprouvée pendant la guerre de Trente ans. Le traité de Wesphalie l'annexa à la France, et en 1662 les députés des dix villes impériales d'Alsace vinrent y prêter le serment de soumission au roi. En 1677, une partie de la ville, le palais impérial, l'hôtel de ville et d'autres édifices publics furent détruits dans l'incendie ordonné par le maréchal de Créqui parce qu'un habitant avait tué un officier d'un coup de feu au moment de l'entrée des troupes françaises dans la ville. A la fin du XVe et pendant le XVIe siècle, les imprimeries de Haguenau jouissaient dans le monde savant d'une certaine réputation. La Réforme introduite à Haguenau au XVIe siècle fut abolie par les jésuites en 1628. Haguenau est la patrie du chanoine Gotfrid de Haguenau, mort en 1313, poète et médecin; du réformateur Capiton (1478-1537); de Dangkrozheim, poète du XVIIe siècle; de Micyllus ou Vitus Han (1557-1634), auteur de *Seelzagendes Elsass* (Nuremberg, 1676); de Gaspard Bisch, professeur de droit à l'Académie de Strasbourg (1579-1636); de David-Léon Cahun, littérateur français, né en 1841. Haguenau porte *d'azur à une quintefeuille d'argent, boutonnée de gueules*. L. Will.


Armes de Haguenau

Bibl. : Schoepflin, *Als. ill.*, II, 354. — Aug. Stoeber, *Von dem Urspung und Auffkommen der Stadt Hagenau*, dans *Alsatia*, IX, 339. — S. Billing, *Esquisse d'une hist. de l'Egl. évang. de Haguenau de 1521 à 1659*, dans *Rev. d'Als.*, 1859. 549; — *Bull. de la Soc. pour la cons. des mon. hist. d'Als.*, 1re sér., II, 144, 173, 215; 2e sér., V, 104; VI, 145, 162. — Lotz, *Kunst-Topographie Deutschlands;* Cassel, 1863, II, 155. — Guerber, *Haguenau avant la Réforme*, dans *Rev. cath. d'Als.*, 1861. — Du même, *Etablissement et décadence du luthéranisme à Haguenau* (*id.*). — L. Spach, *Charte de l'empereur Henri IV contenant une donation de la forêt sainte de Haguenau;* Strasbourg, 1870. — Arn. Jaeger, *la Réformation à Haguenau;* Strasbourg, 1872. — Otte, *Gesch. der deutschen Baukunst;* Leipzig, 1874, I, 690. — Woltmann, *Gesch. der deutschen Baukunst in Els.-Lothr.*, 29-31; 179. — Kraus, *Kunst u. Alterth. in Els.-Lothr.*, I, 78-89. — J. Klélé, *Hagenau zur Zeit der Revol.;* Strasbourg, 1885. — E. Scheid, *Hist. des Juifs à Haguenau;* Paris, 1885, — Ney, *Gesch. des heil. Forstes bei Hagenau;* Strasbourg, 1886.

HAGUENOT (Henry), médecin français, né à Montpellier le 26 janv. 1687, mort à Montpellier le 11 déc. 1775. Reçu dès 1711 membre de la Société royale des sciences de sa ville natale, il obtint en 1715 une chaire de l'université qui venait d'être créée pour son père et qu'il illustra. On lui doit : *Tractatus de morbis externis capitis* (Avignon, 1750, in-12); plusieurs dissertations et des articles dans les *Mémoires de la Société royale de Montpellier*.

HAHA (Fortif.). On donne ce nom à une coupure ou interruption de 4 m. de largeur et de 3 m. de profondeur au moins, qu'on laisse subsister dans les paliers des escaliers ou des rampes de la fortification permanente, afin d'empêcher au besoin l'ennemi de se servir de ces moyens de communication. Pour rétablir la communication, on emploie un petit pont mobile, facile à placer ou à déplacer. On emploie également un haha au point où une poterne vient déboucher au fond d'un fossé, pour interrompre au besoin la circulation en ce point au moyen d'un petit fossé de 4 m. de largeur et de profondeur.

HAHA (Baie). Baie ou élargissement lacustre du Saguenay (affluent du Saint-Laurent), à 100 kil. de son embouchure; elle a 15 kil. de long, 5 de large, 30 et jusqu'à 215 m. de profondeur; la marée y monte de 5 m. Elle reçoit la rivière Haha ou rivière à Mars.

HAHA. Province occidentale du Maroc, qui tire son nom de celui de la tribu qui l'habite. Elle est bornée à l'O. par l'océan Atlantique, au N. par la province de Chiadema, à l'E. par celle des Rahamena et au S. par la chaîne du grand Atlas, qui la sépare de la province du Sous. Deux villes maritimes se trouvent sur son territoire : Mogador et Agadir-Ighir; mais, administrativement, elles n'en font point partie, car elles ont des chefs spéciaux. La population du Haha est sédentaire; elle se compose de douze fractions placées sous l'autorité des cheikhs qui dépendent de quatre caïds, entre lesquels est répartie l'administration de la province. La langue berbère est parlée par la totalité des habitants du Haha, mais la plupart d'entre eux usent aussi de la langue arabe; c'est ce dernier fait qui a sans doute donné naissance à la légende locale, qui prétend que les Haha sont d'origine arabe et qu'ils auraient subi l'influence berbère au point d'en adopter le langage et les mœurs. Les Juifs, que l'on rencontre assez souvent chez les tribus berbères du Maroc, font entièrement défaut dans le Haha, en dehors des deux villes citées ci-dessus. Le sol, riche et fertile, produit en abondance l'orge, le blé; de nombreux arganiers y donnent une huile fort estimée des Marocains; enfin les moutons, les chèvres et les bœufs y trouvent d'excellents pâturages. Avant d'avoir été divisée en quatre caïdats, il y a quelques années seulement, par le sultan actuel, Mouley el-Hasen, la province de Haha avait eu à souffrir cruellement du despotisme et des exactions d'un caïd unique. Sa prospérité, bien compromise alors, s'est relevée d'une façon sensible durant ces derniers temps.

HAHN (Philipp-Matthäus), mécanicien et théologien allemand, né à Scharnhausen (Wurttemberg) le 15 nov. 1739, mort à Echterdingen (Wurttemberg) le 2 mai 1790. Il montra pour les arts mécaniques de précoces dispositions, se voua néanmoins au saint ministère et fut successivement pasteur à Onstmettingen, à Kornwestheim et à Echterdingen, dans le Wurttemberg. Mettant à profit ses moindres instants de loisirs pour imaginer et construire de nouveaux instruments et de nouvelles machines, il parvint, dans la mécanique de précision, au plus haut degré de la perfection et fonda même à Onstmettingen un centre d'habiles ouvriers en cet art. On cite surtout, parmi ses plus ingénieuses productions, une horloge astronomique, d'une très grande complication, que l'on voit encore dans la bibliothèque de Louisbourg, et un arithmomètre, décrit dans le *Mercure* allemand de 1774. Il s'occupa aussi d'astronomie et de peinture. Son principal écrit scientifique a pour titre : *Versuche über die Locke'schen Witterungsregeln* (Tubingue, 1762, in-8). Quant à ses ouvrages théologiques, trop nombreux pour que nous puissions en donner la liste, ils sont presque tous empreints d'un certain mysticisme qui lui valut les remontrances du consistoire wurttembergeois. L. S.

Bibl. : *Nouveau Magasin historique* ; Gœttingue, t. I, pp. 173 et 190. — Ph. Paulus, *Ph.-M. Hahn* ; Stuttgart, 1858.

HAHN (Friedrich, comte de), astronome allemand, né à Neuhaus (Holstein) le 27 juil. 1742, mort à Remplin (Mecklembourg) le 9 oct. 1805. A la tête d'une fortune considérable, il s'adonna avec passion à l'étude des sciences exactes, entra en relations avec Herder, Herschel, Bode, etc., et se fit construire, en 1790, sur sa terre de Remplin, un observatoire particulier, qu'il pourvut de magnifiques instruments et d'où il effectua de nombreuses observations, consignées dans l'*Astronomische Jahrbuch* (1794 à 1807). Il collabora en même temps au grand atlas du ciel de Bode et le fit éditer à ses frais en Angleterre (1801). Il fut aussi un agronome distingué. En 1802, il reçut le titre de comte. Son nom a été donné à l'un des cirques de la Lune. L. S.

Bibl. : Lisch, *Geschichte des Geschlechts Hahn*, t. IV, pp. 255-319. — *Mecklemb. Jahrbücher*, t. XXI, pp. 80-125.

HAHN (Johann-Michel), théosophe allemand, né à Altdorf (Wurttemberg) le 2 févr. 1758, mort à Sindlingen le 20 janv. 1819. Fils de paysan, destiné à l'état de boucher, il se voua dans des réunions séparatistes à une vie religieuse plus ardente et étudia non seulement l'Ecriture sainte, mais encore les ouvrages de Jacob Bœhm, d'Œtinger et d'autres théosophes. Bientôt en opposition avec l'Eglise établie, il exerça une grande influence comme prédicant, dans les réunions séparatistes. Il rejetait la doctrine des peines éternelles à laquelle il substituait celle du rétablissement final. Il passa les vingt-quatre dernières années de sa vie dans le château de la duchesse Françoise de Wurttemberg, à Sindlingen. Ses adhérents, appelés *Micheliens*, ne se sont pas séparés de l'Eglise officielle ; ils sont nombreux encore aujourd'hui. Les écrits de Michel Hahn ont été publiés en 1819 à Tubingue, en 12 forts volumes.

Bibl. : Haug, *Die Sekte der Michelianer*, dans *Studien der ev. Geistlichkeit Württembergs*, vol. XI. — Palmer, *Die Gemeinschaften u. Sekten Württembergs*, 1877.

HAHN (Elkan-Markus, puis Eduard-Moritz), mathématicien allemand, né à Gross-Glogau (Silésie prussienne) le 26 avr. 1781, mort à Breslau le 27 mars 1841. Il fit à Breslau et à Berlin d'excellentes études scientifiques, entra en 1804 dans l'enseignement, effectua vers la même époque d'importants travaux de triangulation en Poméranie et créa à Breslau, en 1815, un institut technique, qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Il a laissé quelques écrits mathématiques de valeur. On lui doit notamment plusieurs ouvrages classiques qui comptent parmi les meilleurs publiés en Prusse dans la première partie du siècle, de nouvelles tables de logarithmes, des traductions allemandes des principales œuvres de Monge, de Lacroix, de Puissant, etc. Ayant abjuré en 1820 la religion juive pour le christianisme, il changea ses prénoms d'Elkan-Marcus en ceux d'Eduard-Moritz. L. S.

Bibl. : *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 1841, p. 1268.

HAHN (Karl-Friedrich, comte de), directeur de théâtre allemand, surnommé *Theatergraf*, à cause de sa passion pour la scène, né à Remplin (Mecklembourg) en 1782, mort à Altona le 21 mai 1857. Il vécut pendant sa jeunesse à Hambourg et se sentit de tout temps une inclination invincible pour le théâtre ; à la fin de ses études, il revint dans ses propriétés de Remplin, où il fonda un théâtre d'amateurs dans les plus grandes proportions : un grand nombre d'acteurs qu'il invitait vinrent y jouer pendant des semaines. Plus tard, il organisa à ses frais une troupe d'acteurs et, en 1805, après la mort de son père, prit la direction du théâtre de la cour à Schwerin, puis à Altona ; ses profusions le jetèrent bientôt dans de grands embarras d'argent. Après avoir fait la campagne de 1813-14 en qualité de soldat et s'y être signalé à plusieurs reprises, il revint à sa passion en 1817 et reprit la direction de troupes théâtrales : de 1821 à 1827, il resta à Lubeck, puis à Stralsund, Greifswald et Magdebourg, de 1834 à 1836 à Altenbourg, Erfurt, etc., passant de ville en ville. Son immense fortune fut engloutie par sa passion et il mourut de la goutte à Altona. Ph. B.

Bibl. : Fr.-A. Meyer, *Charakterzuege aus dem Leben des grafen Hahn-Neuhaus* ; Hambourg, 1858.

HAHN (August), théologien allemand, né à Grossosterhausen le 27 mars 1792, mort à Breslau le 13 mai 1863. Il fut professeur de théologie à Kœnigsberg, puis professeur et prédicateur à Leipzig, où il débuta (1827) par une dissertation latine contre le rationalisme : *De Rationalismi, qui dicitur, vera indole et qua cum naturalismo contineatur ratione*. Dans la même année, il publia un autre écrit : *Erklærung an die ev. Kirche zunæchst in Sachsen u. Preussen*, dans lequel il invite les rationalistes à sortir de l'Eglise ; il en résulta une vive polémique avec *Bretschneider* (V. ce nom). En 1838, il fut appelé comme professeur de théologie et conseiller du consistoire à Breslau et, en 1844, il fut nommé superintendant général de Silésie. Autres publications : *Lehrbuch des christlichen Glaubens* (1857-59, 2e éd.) ; *Biblia hebraica* (1833) ; *Novum Testamentum græce* (1840 et 1861) ; *Bibliothek der Symbole u. Glaubens regeln der apost. katholischen Kirche* (1842). D'abord partisan de l'Union, il se rattacha plus tard au luthéranisme strictement confessionnel.

HAHN (Karl-August), philologue allemand, né à Heidelberg le 14 juil. 1807, mort à Vienne le 20 févr. 1857. Il a publié *Mittelhochdeutsche Grammatik* (Francfort, 1843-47, 2 vol. ; 4e éd., Bâle, 1884) : *Neuhochdeutsche Grammatik* (Francfort, 1848) ; *Althochdeutsche Grammatik* (Prague, 1852 ; 2e éd., 1882) et édité plusieurs ouvrages du moyen âge.

HAHN (Jean-Baptiste-Alexandre), érudit français, né à Paris le 25 juil. 1814, d'un père originaire du grand-duché de Berg (Prusse). Propriétaire à Luzarches, il se fit naturaliser Français le 30 juin 1847 et devint, en 1850, greffier de la justice de paix de Luzarches. Il s'est beaucoup occupé d'archéologie et a donné notamment : *Un Mot sur l'enseignement primaire* (Paris, 1844, in-8) ; *Enseignement laïque de l'instruction morale et religieuse* (1844, in-8) ; *Précis sur la critique historique* (1861, in-8) ; *Essai sur l'histoire de Luzarches et de ses environs* (1864, in-8), etc.

HAHN (Werner), écrivain allemand, né à Marienbourg le 13 mai 1816. Il fit ses études de philosophie et de théologie à Berlin et à Halle et se consacra bientôt aux études littéraires, historiques et esthétiques. Il s'établit à Berlin ; depuis 1870, il a fixé son domicile à Sakrow, près de Potsdam. D'un patriotisme passionné, il a publié surtout des livres de l'histoire de son pays à la portée de tous. Nous citerons : *Friedrich Wilhelm III und Luise, Kœnigin von Preussen* (Berlin, 1850) ; *Friedrich I, Kœnig in*

Preussen (*id.*, 1851); *Kurprinz Friedrich Wilhelm, Geschichte der Kindheit des nachmaligen Kœnigs Friedrich Wilhelm I* (*id.*, 1867). Parmi ses livres d'histoire littéraire, on connaît surtout: *Geschichte der poetischen Litteratur der Deutschen* (Berlin, 1883, 10e éd.); *Deutsche Litteraturgeschichte in Tabellen* (1881, 3e édit.); *Deutsche Poetik* (1879), etc. Ph. B.

HAHN (C.-Hugo), missionnaire allemand, né à Riga le 18 oct. 1818. Il partit en 1841 pour l'Afrique du Sud et resta jusqu'en 1844 chez les Namaquas ; à cette date, il se rendit dans le Damaland où il fonda la station de Neubarmen. Il étudiait en même temps la langue des habitants et, à son retour en Europe (1855), publia un dictionnaire et, une grammaire de la langue des Hereros. Il entreprit à différentes reprises des voyages dans la direction du Counéné; en 1857, il accompagna le missionnaire Rath et, en 1859, le chasseur d'éléphants Green jusqu'à Ondonga où régnait le roi Nangoro. Il ne put pousser plus loin à cause de la défense de celui-ci; mais en 1866, le roi Tjikongo, son successeur, l'invita à revenir. Hahn atteignit alors le Counéné ; en 1870, il fut l'intermédiaire de la paix conclue entre les Namaquas et les Hereros, et visita (1873) le pays de ces derniers. En 1874, il revint en Europe et est retourné presque aussitôt après en Afrique. Ph. B.

HAHN (Ludwig-Ernst), historien allemand, né à Breslau le 18 sept. 1820. Après avoir fait ses études à Berlin, il vint à Paris de 1842 à 1848 comme précepteur des fils du ministre des finances Humann; dans cette ville il fit la connaissance de Guizot, Cousin, Thiers, etc. De retour en Allemagne, il fit une carrière administrative brillante et prit sa retraite en 1884. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons: *Das Unterrichtswesen in Frankreich* (1848); *Geschichte des preussischen Vaterlands*, livre qui eut un grand succès et dont la 20e édit. a paru à Berlin en 1885; *Friedrich der Grosse* (1855); *Der Krieg Deutschland gegen Frankreich* (1871); *Kaiser Wilhelms Gedenkbuch* (1880, 5e éd.); *Das deutsche Theater und seine Zukunft* (1879); *Fürst Bismarck, sein politisches Leben und Wirken*, où sont réunis très complètement les discours, dépêches, écrits d'Etat et lettres politiques du chancelier (Berlin, 1878-1885, 4 vol.); *Geschichte des Kulturkampfs in Preussen* (*id.*, 1881); *Zwanzig Jahre* (1862-82); *Das Heer und das Vaterland* (*id.*, 1884). Ph. B.

HAHN (François-Louis), médecin français contemporain. né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 16 déc. 1844. Après de bonnes études au lycée de sa ville natale, il subit avec succès, en 1869, les épreuves de la licence ès sciences physiques et en nov. de la même année fut nommé professeur de mathématiques au collège de Bouxwiller. Reçu docteur en médecine à Paris, en 1874, avec une thèse couronnée (*Des Complications qui peuvent se présenter du côté du système nerveux dans la phtisie pulmonaire chronique*, in-4 et in-8), il fut nommé en 1877 bibliothécaire adjoint de la faculté de médecine de Paris, bibliothécaire en chef en 1885. Le Dr Hahn a traduit de l'anglais un ouvrage de Harley, *De l'Urine*, etc. (Paris, 1875, in-18), de l'allemand un ouvrage de P. Guttmann (*Traité du diagnostic*, etc.; Paris, 1877, in-18), un autre de F. Seegen (*la Glycogénie animale;* Paris, 1890, in-8), enfin le texte de l'important *Atlas de médecine légale* de Lesser (Paris, 1890-1893, in-4); il a publié la 6e et la 7e édit. du *Traité élémentaire d'hygiène* de Becquerel, considérablement augmenté et remis par lui au niveau de la science, et, avec le Dr Thomas, un mémoire important: *Du Rôle du thymus dans la pathogénie des tumeurs du médiastin* (*Arch. gén. de méd.*, mai 1879, et Paris, 1879, in-8). En 1875, le Dr Hahn devint le secrétaire de la rédaction du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre ou *Dictionnaire en 100 volumes*, et depuis 1886 en partagea la direction avec le Dr Lereboullet. Il a fourni à ce dictionnaire un très grand nombre d'articles sur la biographie médicale, l'histoire de la médecine, l'histoire naturelle, la pathologie, etc., et a pris une part prépondérante à la rédaction du *Dictionnaire usuel des sciences médicales* (Paris, 1883-84, gr. in-4); enfin, en 1887, il a publié un *Vocabulaire médical allemand-français* (Paris, in-18). Le Dr Hahn a adressé en 1889 une *Etude historique sur la dernière épidémie de choléra en France* (1884-85) à l'Académie de médecine, qui a récompensé son mémoire d'une médaille d'argent. Il fait partie du comité de direction de la *Grande Encyclopédie*, à laquelle il a également donné un très grand nombre d'articles. Ed. Lef.

HAHN-Hahn (Ida-Marie-Louise-Sophie-Frederike-Gustave, comtesse de), femme de lettres allemande, née à Tressow, dans le grand-duché de Mecklembourg, le 22 juin 1805, morte à Mayence le 12 janv. 1880. Son père, le comte Karl-Friedrich ci-dessus, avait la manie du théâtre, et il consacra sa fortune à promener une troupe de comédiens dans le N. de l'Allemagne; les biens de la famille finirent par être mis en séquestre. Ida vécut avec sa mère à Rostock, à Neubrandenburg, à Greifswald, et reçut d'elle une éducation toute mondaine. En 1826, elle épousa son cousin, le comte Friedrich-Wilhelm-Adolf von Hahn-Hahn, mais elle se sépara de lui trois ans après. Elle demeura alternativement à Berlin et à Dresde, et voyagea en Autriche, en Italie, en Espagne, en France, en Suède, en Orient. Ses poésies, *Gedichte* (Leipzig, 1835), *Neue Gedichte* (1836), *Venetianische Næchte* (1836) et *Lieder und Gedichte* (Berlin, 1837), furent peu remarquées ; on y trouve cependant, parmi des idées rebattues et des images de convention, quelques élans de vraie sensibilité. Elle eut plus de succès avec ses romans, où elle se fit l'organe de la société aristocratique au milieu de laquelle elle vivait. Elle présenta la noblesse comme le plus sûr soutien de l'Etat, comme la classe libérale par excellence, puisque, n'ayant plus rien à conquérir pour elle-même, elle pouvait aisément tenir la balance entre les partis opposés. A ce paradoxe se mêlaient des sorties passionnées contre le mariage, qui, en réduisant la femme à des devoirs obscurs, l'empêchait d'exercer son influence sur la société. Les meilleurs de ces romans, *Grœfin Faustine* (Berlin, 1841), *Ulrich* (1841, 2 vol.), *Clelia Conti* (1846), sont peu intéressants dans l'ensemble; mais on y trouve de fines observations de détail, et on peut les consulter encore, si l'on veut connaître le ton et le langage d'un salon aristocratique de Berlin aux environs de 1840. La révolution de 1848, en révélant à la comtesse Ida l'existence de forces populaires inconnues, lui causa une sorte d'effroi, et les prédications du baron Guillaume de Ketteler, plus tard évêque de Mayence, achevèrent de la jeter dans le catholicisme ultramontain. Elle passa, sans transition, du boudoir à la sacristie, et la femme émancipée devint, au grand étonnement de l'Allemagne, une Madeleine repentante. Elle expliqua sa conversion dans un écrit intitulé *Von Babylon nach Jerusalem* (Mayence, 1851), et, en 1852, elle entra dans la maison mère de l'ordre du Bon-Pasteur à Angers. Deux ans après, elle s'établit à Mayence, où elle fit construire un couvent à ses frais. Mais elle ne vécut pas dans la retraite; ce n'était pas son goût. Son activité, toujours très grande, se partagea entre le prosélytisme et la publication de ses derniers romans : *Doralice* (Mayence, 1861, 2 vol.), *Die Geschichte eines armen Frœuleins* (1869, 2 vol.), *Die Erzœhlungen des Hofraths* (1872, 2 vol.), *Vergilb uns unsere Schuld* (1874, 2 vol.), *Nirwana* (1876, 2 vol.). Ce sont presque uniformément des récits de conversions et nous ne les citons pas tous, car la comtesse de Hahn-Hahn avait la plume très facile. A. Bossert.

Bibl.: Marie-Helene, *Grœfin Ida Hahn-Hahn, ein Lebensbild*, 1869. — P. Haffner, *Grœfin Ida Hahn-Hahn, eine psychologische Studie*; Francfort, 1880. — H. Keiter, *Lichtstrahlen aus den Werken der Grœfin Ida Hahn-Hahn*; Leipzig, 1881.

HAHNEL ou HÄHNEL (Ernst-Julius), sculpteur allemand, né à Dresde le 9 mars 1811. Il étudia d'abord dans sa

ville d'origine, acheva de se former à Munich sous Genelli et Schwanthaler et devint plus tard professeur à l'Académie de Dresde. Parmi ses œuvres, nous citerons : à Dresde, au nouveau théâtre de la cour, un *Cortège de Bacchus*, bas-relief brûlé en 1869, mais dont on a conservé les moulages ; les statues de *Sophocle*, *Aristophane*, *Shakespeare* et *Molière;* à l'Orangerie, une *Flore* et une *Pomone;* au nouveau musée, les statues d'*Alexandre*, *Lysippe*, *Michel-Ange*, *Raphaël*, *Pierre de Cornelius;* puis de charmants bas-reliefs ayant trait à la mythologie et à l'Ancien Testament ; les *Quatre Evangélistes* de la tour de l'église du faubourg Neustadt ; le monument funéraire du roi Frédéric-Auguste ; à Bonn, la statue de *Beethoven ;* à Vienne, celle du *Prince de Schwarzenberg ;* à Leipzig, celle de *Leibnitz*, etc. E. G.

HAHNEMANN (Samuel-Christian-Friedrich), médecin allemand, créateur de l'*homœopathie* (V. ce mot), né à Meissen (Saxe) le 10 avr. 1755, mort à Paris le 2 juil. 1843. Reçu docteur à Erlangen en 1779, il fut pendant quelque temps bibliothécaire du médecin privé du gouverneur de Transylvanie, puis mena une existence plus ou moins nomade, mais dès 1789 commença à jouir d'une brillante réputation, due en partie à de bons travaux sur la toxicologie et la chirurgie. C'est en 1796 qu'il lança sa fameuse doctrine du *Similia similibus curantur* dans le journal de Hufeland, doctrine qui fut acceptée avec enthousiasme par un grand nombre de médecins en Allemagne, en Angleterre, en France, etc. ; pendant plus de quarante-cinq ans, il lutta opiniâtrément pour le triomphe de son système, écrivant livres et brochures, fondant des sociétés, organisant des congrès ; à l'époque de sa mort, il possédait une riche clientèle à Paris. Ses ouvrages les plus importants sont : *Organon der rationnellen Heilkunde* (Dresde et Leipzig, 1810, in-8, et nombreuses traductions en toutes langues ; la meilleure traduction française est celle de Jourdan, Paris, 1832, 1845, 1856, in-8) ; *Reine Arzneimittellehre* (Dresde et Leipzig, 1812-21, in-8, et nombr. édit. et trad., parmi lesquelles trad. fr. par Jourdan, Paris, 1834, 3 vol., in-8) ; *Die chronischen Krankheiten*, etc. (Dresde et Leipzig, 1828, in-8 ; trad. fr. par Jourdan, Paris, 1832, 2 vol. in-8), etc. Dr L. Hn.

HAHNSSON, née Limon (Sofia-Theodolinda), romancière finnoise, née à Kiika, paroisse de Tyrvis, le 1er févr. 1838. Elle épousa, en 1864, J.-A. Hahnsson († 1888), maître au collège de Gamla-Karleby, puis à celui de Tavastehus, auteur d'un grand *Dictionnaire suédo-finnois* (Helsingfors, 1884-88, 2 fasc. A-FR). Elle a publié nombre de jolies nouvelles idylliques où est surtout dépeinte la vie du peuple : *Haaoakallio* (1869) ; *les Jumeaux* (1870) ; *la Fleur de Kuusela* (1872) ; *Souvenirs de Nådendal* (1874) ; *Lise de Mæækelæ* (1880), réunies dans *Susurrations du sapin de la maison* (*Kotikuusen kuiskehia*, 1884) ; *les Pauvres assistés*, esquisses du temps présent (1887), et trois pièces de théâtre : *l'Unique Moment* (1873) ; *le Chasseur du Savolax* (1877) ; *le Brandeviniar* (1877). B-s.

HA-HOR (V. Apollinopolis).

HAÏ. Localité de la Palestine ancienne, située aux environs de Béthel et que mentionnent les livres de la *Genèse*, de *Josué*, d'*Esdras* et de Néhémie. Le livre de *Josué* (ch. vii et viii) rapporte d'une façon pittoresque la manière dont Josué se serait emparé de Haï : ce récit porte au plus haut degré la marque des procédés propres aux écrivains théocratiques.

HAIBEL (Jakob), chanteur scénique et compositeur allemand, né à Gratz en 1761. Il chantait les ténors et entra en cette qualité, en 1780, au théâtre que Shikaneder, l'auteur du livret de *la Flûte enchantée*, dirigeait à Vienne. Il resta à ce théâtre jusqu'en 1804, et y fit représenter une dizaine de petits opéras-comiques dont il avait composé la musique : *Der Tyroler Kastel*, *Der Landsturm*, suite du précédent, *Das Medicinische Consilium*, *Papagei und Gans*, *Der Einzug in der Friedensquartier*, *Tsching! tsching! tsching! Alle neun, und der Centrum*, *Astaroth der Verführer*, *Liebe macht kurzen Prozess*. En 1815, on retrouve Haibel occupant les fonctions de maître de chapelle de l'évêque de Diokovar, en Hongrie. Outre ses opéras, Haibel a écrit la musique de plusieurs ballets. A. P.

HAID (Johann-Elias), dessinateur et graveur allemand, né à Augsbourg en 1739, mort en 1809. On lui doit de nombreux portraits, entre autres ceux de *Gessner*, de *Lavater*, de *Gellert*, de *Marie-Antoinette*, et d'autres estampes d'après Caravaggio, Cranach, Rottenhammer et Rembrandt.

HAIDA. Ville de Bohême, près de Bœhmisch-Leipà ; 3,000 hab. Porcelaines et verreries. C'est le centre de la fabrication des fameux verres de Bohême. Auprès sont la fabrique de glaces et le château de *Bürgstein* (aux comtes Kinsky) et la ruine de celui d'*Einsiedlerstein*.

HAÏDAH. Indiens de la Colombie britannique qui s'étendent aussi sur l'archipel de la Reine-Charlotte. On en compte à peine 3,000, dispersés sur 90,000 kil. q.

HAÏDAMAKS. Ce nom a été porté par des bandes de Cosaques Zaporogues révoltés contre la république polonaise. En 1769, les Haïdamaks commirent d'effroyables excès dans les pays situés entre le Boug et le Dniester. Ils luttaient tout ensemble contre les Russes et les Polonais, brûlaient et pillaient les villages. Leur chef, Gouba, fut pris et mis à mort par les Russes, et les Haïdamaks disparurent peu à peu.

HAIDARI (Le mounchi Mir), mort en 1828, fut attaché au collège de Fort William (Calcutta). Outre de nombreuses poésies, il a composé plusieurs ouvrages traduits ou imités du persan, notamment le *Totâ-kahâni* (contes du perroquet) ; l'*Araïch-i Mahfil* (ornement de l'assemblée) ; *Goul-i magfirat* (rose du pardon), sur les martyrs musulmans, depuis Mahomet jusqu'à Housseïn ; *Goulzâr-i dânich* (le jardin de la science) ; *Târikh-i Nâdiri* (histoire de Nadir-châh), le plus important de ses ouvrages, datant de 1810 ; *Haft païkar* (les sept images) ; le *Gouldastâ-i Haïdari* (bouquet de Haïdari), qui coutient cent récits pour la plupart historiques ; un *Diwan*, c.-à-d. un recueil de biographies des poètes hindoustanis. Haidari est un des écrivains les plus féconds de l'Inde moderne.

Bibl. : Garcin de Tassy, *Hist. de la litt. hindouïe et hindoustanie* ; Paris, 3 vol. in-4.

HAIDER Ali. Célèbre radja de Maïssour, né en 1728, mort le 10 déc. 1782. Fils d'un gouverneur musulman de Bangalore, il servit dans l'armée des rois de Maïssour et, dès 1759, la commandait en chef. En 1761, il s'empara de la souveraineté. On trouvera dans les art. Maïssour et Inde l'histoire d'Haïder-Ali et de sa lutte contre les Anglais continuée par son fils, Tippo-Saïb.

HAIDERABAD (V. Hyderabad).

HAIDERABAD Assigned Districts (V. Bérar).

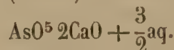
HAIDINGER (Karl), minéralogiste et géologue autrichien, né à Vienne le 10 juil. 1756, mort à Vienne le 16 mars 1797. Il professa aux mines de Chemnitz, puis fut conseiller de l'administration des mines à Vienne. Ses ouvrages ont beaucoup contribué aux progrès de la science : *Dispositio rerum naturalium Musei Cæsarei Vindobonensis* (Vienne, 1782, in-4 et en allem., couronné par l'Académie de Pétersbourg ; Pétersbourg, 1786, in-4), aussi sous le titre : *System. Eintheilung der Gebirgsarten* (Vienne, 1787) ; *Etwas über den Durchgang der Blätter bei Fossilien über Saphir, Rubin u Spinell* (*Neue Abhandl. Kœnigl. Bœhm. Gesellsch.*, 1875, II), etc.

HAIDINGER (Wilhelm von), minéralogiste et géologue autrichien, fils du précédent, né à Vienne le 5 fév. 1795, mort à Vienne le 19 mars 1871. Il commença ses études scientifiques sous la direction de son père, fut, de 1812 à 1822, l'élève de Mohs, à Graetz d'abord, puis à Freiberg, se rendit ensuite en Angleterre, vécut longtemps à Edimbourg auprès du banquier Allan, dont il accompagna le fils

dans de nombreux voyages à travers la Norvège, l'Allemagne, la France et l'Italie, donna à la même époque une traduction en anglais, avec notes, du principal ouvrage de son ancien maître, *Treatise of Mineralogy* (Edimbourg, 1825, 3 vol.), et, rentré dans sa patrie en 1827, dirigea pendant treize années, avec ses frères, leur célèbre fabrique de porcelaine d'Elbogen (Bohême). En 1840, Mohs étant mort, il lui succéda comme conseiller des mines et comme directeur des collections minéralogiques (*Montanistische Museum*), dont il donna en 1843 un catalogue détaillé, professa à Vienne de 1843 à 1849 une série de cours pratiques de minéralogie et fit paraître en 1847 une carte géognostique de la monarchie autrichienne. En 1849, il reçut la direction du nouveau service impérial géologique (*Geol. Reichsanstalt*), créé à son instigation, et en poussa si activement les opérations que la grande carte géognostique de l'empire, au 1/576,000, put être achevée en 1866. Il prit sa retraite la même année. Il était membre de l'Académie des sciences de Vienne depuis sa fondation, en 1847, et correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1855. Il avait été élevé au rang de chevalier héréditaire en 1865. Non seulement Haidinger a fait réaliser des progrès considérables à la minéralogie par ses remarquables travaux sur la cristallographie et le pseudomorphisme, sur les caractères et les propriétés optiques des minéraux, sur leur classification naturelle, sur la formation, la structure et la composition des météorites, etc., mais il a eu encore une part incontestable et très large au mouvement général de renaissance scientifique qui a marqué en Autriche le milieu du siècle. On peut même dire qu'il a introduit dans ce pays la géologie, en tant que science véritable. Son œuvre écrite est d'ailleurs immense. Elle comprend d'abord plus de 400 mémoires, en allemand et en anglais, ayant trait pour la plupart à la minéralogie ou à la géologie, et insérés dans les recueils suivants : *Edinburgh Journal of science*, *Edinburgh Philos. Journ.*, *Transactions of the Roy. Soc. of Edinburgh*, *Annalen* de Gilbert, *Annalen* de Poggendorff, *Abhandlungen* et *Berichte* de la Société des amis des sciences naturelles de Vienne, fondée par lui (1847) ainsi que la Société de géographie (1855) et la Société de géologie pratique, *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Vienne, *Jahrbuch. der geolog. Reichanstalt*, etc. Il a, de plus, publié à part : *Anfangsgründe der Mineralogie* (Leipzig, 1829, in-8) ; *Handbuch der bestimmenden Mineralogie*, son principal ouvrage (Vienne, 1845, in-8) ; *Krystallographische und mineralogische Figurentafeln*, complément du précédent (Vienne, 1846, in-fol.), etc. Léon Sagnet.

Bibl. : *Bericht über die Haidinger-Feier* ; Vienne, 1865. — Rose, *Erinnerung an Haidinger*, 1871. — On trouvera la liste presque complète des mémoires dus à W. Haidinger dans le *Catalogue of scient. papers* de la Soc. roy. de Londres, t. III et VII.

HAIDINGÉRITE (Minér.). Arséniate hydraté de chaux,



$$AsO^5\,2CaO + \frac{3}{2}aq.$$

C'est un minéral très rare, qu'on trouve toujours en compagnie de la pharmacolithe, dont il présente les principaux caractères. On l'a trouvé à Alpirsbach, dans le grand-duché de Bade, et à Joachimsthal (Bohême). Il se présente en petits cristaux (prismes orthorhombiques) agglomérés, d'éclat vitreux, tendres, solubles dans les acides ; dureté, 1,5 à 2,5 ; densité, 2,848. Au chalumeau, il offre les réactions de l'arsenic et forme un émail blanc en dégageant de l'eau.

HAÏDOUKS, HEIDOUKS ou **HEIDOUQUES**. Ce mot vient du turc *Haïdûd* qui veut dire brigand. Haïdouk est lui-même emprunté au hongrois *hajdu* (soldat). Chez les Slaves des Balkans, Serbes et Bulgares, le haïdouk correspond au klephte grec. Les haïdouks étaient en général des chrétiens serbes ou bulgares, parfois valaques, qui du temps de la domination turque s'organisaient en bandes dans les montagnes pour échapper aux vexations des fonctionnaires osmanlis. Chaque bande avait un chef appelé *haram bacha*. Ils s'attaquaient de préference aux Turcs, notamment aux fonctionnaires prévaricateurs, parfois aussi aux chrétiens. Quelques-uns d'entre eux ont été des chefs redoutables et ont laissé leur nom dans l'histoire : au XVIe siècle, par exemple, le haïdouk Novak et au XIXe le haïdouk Velko. Les haïdouks qui ne tuaient que les Turcs n'étaient pas considérés comme des brigands ; leur situation sociale était à peu près analogue à celle des bandits corses. Parfois un haïdouk après avoir tenu la montagne pendant de longues années annonçait solennellement son intention de quitter la vie aventureuse et après avoir obtenu sa grâce du pacha rentrait dans la société. Les exploits des haïdouks ont contribué à préparer l'indépendance de la Serbie et de la Bulgarie. Ils sont célébrés par les chansons populaires. En Bosnie et en Herzégovine on appelait haïdouks les Monténégrins ou les Dalmates qui attaquaient les Turcs ou se livraient au brigandage dans les pays musulmans. En Hongrie et en Pologne le nom s'est appliqué ou s'applique aux domestiques des grandes maisons. En France, au XVIIIe siècle, on nommait *heïduques* les chasseurs qui accompagnaient les voitures de gala. Ils étaient vêtus à la hongroise et portaient l'épée. Une ordonnance royale de 1779 leur interdit de porter « cette marque distinctive de l'état militaire ». L. Leger.

Bibl. : Vouk Karadjitch, *Dictionnaire serbe*. — Rosen, *Die Balkanhaiduken* ; Leipzig, 1878.

HAÏDRA. Localité de Tunisie, à 32 kil. N.-E. de Tebessa, sur l'oued Serrat, remarquable par les ruines d'une importante ville romaine, probablement *Ad Medera*. On y signale une citadelle, un forum, un arc de triomphe, etc.

HAÏ-DZUONG. Province du *Tonkin* (V. ce mot).

HAIE. I. Agriculture. — Les haies sont les clôtures les plus généralement employées pour séparer deux champs ou deux héritages contigus. On distingue les haies vives, qui sont formées d'arbustes ou d'arbrisseaux en végétation, et les *haies sèches*, faites avec des branchages. Nous ne parlerons ici que des premières, les secondes pouvant être facilement remplacées par d'autres *clôtures* (V. ce mot). Les haies vives sont d'un établissement économique ; elles sont solides, exigent peu de soins et constituent une barrière infranchissable lorsqu'elles sont établies dans de bonnes conditions. On devra choisir, pour la formation des haies, des arbrisseaux qui s'accommodent bien d'une croissance en lignes serrées, dont les racines n'exercent aucune influence fâcheuse sur les terrains environnants, et surtout qui soient bien appropriées au sol et au climat où on veut les établir. A ces deux derniers points de vue, on peut ranger les espèces dans l'ordre suivant :

Région septentrionale. 1° sols argileux : aubépine, érable champêtre, houx commun, charme, orme, troène, prunellier sauvage, etc. ; 2° sols siliceux : poirier sauvage, bourdaine, châtaignier, févier, épicéa, aubépine, nerprun, maclura, etc. ; 3° sols calcaires : orme, prunier de Sainte-Lucie, saule-marceau, cytise, genévrier, épine-vinette ; 4° terrains salés : tamarix.

Région méridionale. 1° sols argileux : aubépine, paliure épineux, érable de Montpellier, mûrier blanc, chêne kermès, argousier, etc. ; 2° sols siliceux : aubépine, grenadier, acacia, olivier sauvage, prunellier sauvage, févier ; 3° sols calcaires : chêne vert, genêt d'Espagne, chêne kermès, paliure épineux, buis, alaterne, lentisque, etc.

Pour établir une haie vive, on ouvre dans le courant de l'été une tranchée large d'environ 1 m. sur 60 à 80 centim. de profondeur ; la terre extraite restera sur le bord exposée aux influences atmosphériques qui l'amélioreront. La plantation se fait en automne, de préférence en novembre et au plus tard en février, car la plupart des espèces citées plus haut commencent à végéter en mars. On choisira des plants de deux ans au moins, bien enracinés. Lorsqu'on veut établir une *haie simple*, on plante sur une seule ligne ; pour les haies *doubles*, on dispose les plants sur deux lignes. On a quelquefois tenté de faire des plantations sur trois lignes ; elles ne sont pas à recomman

der, car les plants de la ligne intermédiaire, gênés dans leur développement, dépérissent bientôt. Dans les haies simples, on laisse entre les plants un intervalle de 10 à 15 centim., dans les haies doubles on espace à 18 ou 20 centim. en disposant les plants en échiquier pour que la haie soit mieux garnie à la base. Pendant l'été qui suit la plantation, et les deux années suivantes, on donne les binages nécessaires pour que le sol soit toujours meuble et propre. A la fin de la seconde année, les plants étant parfaitement repris, on procède au recépage de la haie, qui consiste à couper toutes les jeunes tiges à 10 centim. environ au-dessus de la surface du sol ; mais il faut bien se garder de faire ce recépage immédiatement après la plantation, car alors, les jeunes plants n'étant pas repris, on n'obtiendrait qu'une végétation languissante, et ce n'est qu'après la quatrième année que la haie prendrait son essor. Après la chute des feuilles, on enfonce dans le sol, au milieu de la haie, une série de pieux placés à 3 m. environ d'intervalle et ayant une hauteur égale à celle que l'on veut donner à la haie. Cela fait, on incline les unes sur les autres les jeunes tiges développées à la suite du recépage; on les entasse convenablement et on les fixe contre ces pieux au moyen de liens. Pendant le troisième hiver qui suivra le recépage, on tondra la haie pour l'empêcher d'acquérir une épaisseur trop grande et forcer ainsi les rameaux à se ramifier davantage, ce qui comblera les vides. Cette tonte sera répétée tous les deux ans.

Les soins d'entretien annuels, la haie une fois installée, sont peu nombreux si l'établissement en a été bien fait; ils consistent en élagages portant sur le vieux bois; puis en remplacements dans les *brèches* ou *vides* qui se produisent parfois ; pour faire ces remplacements on choisira des plants déjà assez forts.

Il arrive un moment où la haie, fatiguée, finit par dépérir; pour la rajeunir, il faut alors procéder à la fin de l'hiver à un recépage total à quelques centimètres du sol. Les haies vives, bien garnies, et hautes de 2 à 3 m., ont une remarquable action sur les terres labourables, les prairies naturelles et les herbages. Loin de leur nuire, au printemps, elles modèrent les effets nuisibles des vents secs sur les terres argileuses ; en été, elles protègent les prairies contre les vents chauds et desséchants; en automne elles abritent le bétail contre les vents froids et humides. Suivant le but spécial qu'on se propose dans l'établissement d'une haie, il y a lieu de distinguer: 1° les haies défensives, qui servent de clôture contre les maraudeurs, le bétail, ou de délimitation entre deux parcelles; 2° les haies d'agrément qu'on établit pour masquer une muraille ou une situation peu agréable; 3° les haies d'abri, qui sont plus élevées, mais peu épaisses; elles servent surtout à protéger contre le soleil ou les vents violents ; 4° enfin les haies fruitières, qu'on ne trouve guère que dans le S.-O. et qui donnent des fruits pour la vente ou la consommation; on les établit surtout en amandier commun, en grenadier et en citronnier. A. Larbalétrier.

II. Droit civil. — Vives ou sèches, plantées sur la limite d'une propriété et séparant deux héritages, les haies sont présumées être mitoyennes à moins qu'une seule des propriétés ne soit close, ou que l'un des deux propriétaires, si les deux héritages sont tous deux clos ou ouverts, ne produise un titre de propriété. La haie appartient alors soit au propriétaire clos, soit à celui qui produit un titre. De même, si l'un des propriétaires appuie sa prétention de non-mitoyenneté sur l'existence de marques, bornes ou fossé, existant d'un seul côté et en dehors de la haie; ou sur le fait que depuis plus de trente ans il a seul la possession et la jouissance de la haie. L'entretien des haies mitoyennes est à la charge commune des copropriétaires qui s'en partagent les fruits par moitié. Chacun d'eux a le droit de renoncer à la mitoyenneté ou de détruire la haie jusqu'à la limite de sa propriété, à charge dans ce dernier cas de construire un mur sur l'emplacement de la partie de haie détruite. Le voisin resté seul propriétaire de la haie ou de la partie conservée aura seul la charge de l'entretien, mais profitera seul des fruits. Par contre, le propriétaire d'un héritage joignant une haie non mitoyenne ne peut obliger son voisin à lui en céd r la mitoyenneté même en offrant de contribuer à l'entretien. Ces diverses règles s'appliquent aux arbres qui peuvent se trouver dans la haie. Une seule différence existe : le copropriétaire d'une haie qui renferme des arbres mitoyens peut exiger qu'ils soient arrachés.

Sauf le cas de mitoyenneté, ou celui d'une haie devenue non mitoyenne par suite du renoncement de l'un des copropriétaires, il n'est pas permis d'avoir une haie joignant immédiatement l'héritage voisin. Afin d'empêcher le préjudice pouvant résulter pour celui-ci du voisinage immédiat de la haie, soit par les branches s'étendant au-dessus de sa propriété, soit par l'envahissement du sous-sol par les racines, un intervalle de 50 centim. au moins doit être laissé entre la limite de la haie et la face extérieure de la haie, si celle-ci, ou les arbres qu'elle renferme, ne dépassent pas 2 m. de hauteur. Dans le cas contraire, l'espace intermédiaire devra être porté à 2 m., ou bien le voisin serait en droit d'exiger soit l'arrachement si la haie est à moins de 50 centim. ; soit la réduction de la hauteur à 2 m. de la haie ou des arbres, si la distance, supérieure à 50 centim., était, si peu que ce soit, inférieure à 2 m. Ce droit subsiste tant que le propriétaire de la haie ne peut invoquer soit un usage constant et reconnu dans la région, soit un règlement particulier actuellement existant et autorisant le mantien d'arbres ou de haie à une distance inférieure à celle prévue par la loi (de tels usages devant toujours être appliqués de préférence à la loi même), on ne peut s'appuyer sur un titre, sur la destination du père de famille ou une prescription de trente ans. Mais même son droit ainsi établi ne s'appliquera qu'aux haies existant au moment de la contestation et il ne pourrait, si elles disparaissaient pour une raison quelconque, les replanter qu'en observant les distances prescrites.

Dans aucun cas, le voisin ne peut être tenu de souffrir que les branches ou les racines envahissent le dessus ou le sous-sol de sa propriété ; même si la distance légale a été observée, il peut toujours exiger que les branches qui dépassent la limite de sa propriété soient coupées, ou couper lui-même les racines qui avanceraient sur son héritage. S'il consent à supporter les branches qui s'étendent au-dessus de sa propriété, il est en droit de recueillir les fruits en tombant naturellement, et s'il avait toléré, même pendant plus de trente ans, le maintien de ces branches ou de ces racines, son droit de les faire couper ne serait pas prescrit. Pour le calcul de la distance à observer, il faut tenir compte de la nature de la ligne de démarcation des deux propriétés. Si c'est une haie, un mur, un fossé, un sentier, un cours d'eau appartenant aux deux propriétaires mitoyens, la distance est comptée à partir de l'axe du mur de la haie, etc. Si la séparation n'est pas mitoyenne, la distance sera comptée de la face externe à l'héritage du propriétaire. Si elle était formée par un chemin public ou une rivière appartenant à l'Etat, la distance sera prise de chaque côté à partir du bord de la route ou du cours d'eau.

Ch. Strauss.

III. Fortification. — Les haies et les broussailles protègent contre les vues et forment un obstacle d'autant plus sérieux qu'elles sont plus épaisses et épineuses. Mais le couvert est généralement insuffisant et, pour le créer, on creuse en arrière, suivant le temps dont on dispose, soit une tranchée pour tireur couché faisant feu au niveau du sol, soit une tranchée-abri dont les terres sont rejetées contre l'obstacle. Dans ce cas et afin de permettre aux défenseurs de faire feu, on pratique dans la haie, à hauteur de la partie supérieure du remblai, des trous formant créneaux. Ces trous peuvent être pratiqués au moyen d'une serpe ou d'une hache, ou plus simplement en tirant trois ou quatre coups de feu dans la direction du créneau à construire. Quand la haie est très épaisse et que l'on veut obtenir une organisation plus solide, en plaçant le parapet

en avant de la haie, on arrive à mieux observer le terrain, puisque le tireur peut se rapprocher davantage du masque de verdure. Mais cette disposition présente l'inconvénient de faire procéder à l'exécution du travail du côté de la haie ou par l'ennemi, et par suite de moins bien dissimuler l'organisation adoptée. — On peut aussi créer une haie artificielle, avec des branches d'arbres très feuillus, tout le long et au pied d'un retranchement dont il y a intérêt à masquer la ligne de feu, quand les haies ou les broussailles font défaut.

IV. Tactique. — Formation tactique sans profondeur, généralement sur un seul rang, comme dans le sens de former la haie. Dans la guerre de 1665, border la haie consistait à réduire progressivement à 4, 3 ou 2 rangs une troupe formée sur une grande profondeur, de manière à obtenir ainsi une défense plus efficace par le feu, qu'on nommait feu de haie. Au début du siècle dernier, on appelait double haie la formation d'une troupe en bataille sur quatre rangs serrés, dont deux rangs faisaient face en avant et les deux autres en arrière.

V. Histoire. — *Bataille de la Haie des Morts*. Nom donné par plusieurs historiens à la bataille de Broqueroie, près de Mons, où le comte de Flandre, Robert le Frison, vainquit en 1072 ses compétiteurs au comté.

Haie-Sainte. Episode de la bataille de *Waterloo* (V. ce mot).

Bibl. : Droit civil. — V. tous les traités de droit civil, art 666 à 673. — Pardessus, *Traité des servitudes*. — Croos, *Code rural*.

HAIE-Traversaine (La). Com. du dép. de la Mayenne, arr. et cant. de Mayenne ; 651 hab.

HAIFA (V. Khaïfa).

HAIGER. Bourg de Prusse, près de Wiesbaden, sur le Dill ; connu depuis le ixe siècle. Vieille église gothique.

HAIGERLOCK. Bourg de Prusse, principauté de Hohenzollern, sur l'Eyach. Beau château. Non loin, eaux minérales.

HAIGH (Daniel-Henry), archéologue anglais, né en 1819, mort en 1879. Converti au catholicisme, il reçut la prêtrise en 1848 et consacra la meilleure partie de sa grande fortune à des œuvres charitables et à des fondations pieuses. Versé dans les antiquités assyriennes et runiques non moins que dans les antiquités anglo-saxonnes, numismatiste distingué, il a donné d'importants mémoires aux journaux savants de son temps. Il a publié à part : *An Essay on the Numismatic History of the Ancient Kingdom of the Angles* (Leeds, 1845, in-8) ; *The Conquest of Britain by the Saxons* (1861, in-8) et *The Anglo-Saxon Sagas* (1861, in-8). B.-H. G.

HAIGNEVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Bayon ; 93 hab.

HAÏK (Lac). Lac de l'Abyssinie, à l'E., entre le Choa et le Hasta ; il a 60 kil. de tour.

HÂÏL. Ville de l'Arabie centrale, capitale de l'Etat du Djebel-Chammar à 720 kil. S.-S.-O. de Bagdad, à 515 kil. N.-E. de Médine, bâtie à 1,064 d'alt. à la pointe orientale du Djebel-Adja, sur le bord d'un faible ouadi qui va se perdre au N. dans les sables du Nefoud ; 20,000 hab. Hâïl, dont l'importance est récente, est entourée d'une vaste enceinte avec tours bastionnées et portes massives. On y trouve un vaste palais, le *Kasr*, résidence de l'émir *Mohammed ibn Râchid*, un haras, le plus beau de l'Arabie, un riche bazar, une mosquée cathédrale, etc. Les rues sont d'une propreté extraordinaire. La plaine d'alentour est parsemée de jolies villas appartenant à de riches habitants ou aux membres de la famille royale. On fabrique à Hâïl des bijoux, des armes, des poignées d'épées en or et en argent, des serrures et des clefs en bois sculpté.

HAILES (Lord) (V. Dalrymple [Sir David]).

HAILLAINVILLE. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Châtel-sur-Moselle ; 439 hab.

HAILLAN. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, cant. de Blanquefort ; 1,091 hab.

HAILLAN (Bernard de Girard, seigneur du), historiographe de France, né à Bordeaux en 1535 (ou 1537), mort à Paris le 23 nov. 1610, fils de Louis, lieutenant de l'amirauté de Guyenne (cette charge passa à son frère François). Né calviniste, il se convertit vers 1555 et fut secrétaire de François de Noailles dans ses ambassades d'Angleterre (1556) et de Venise (1557). Il se fit d'abord connaître par des poésies françaises et latines sur les mariages de Philippe II et de Philibert-Emmanuel avec des princesses françaises (*l'Union des princes...* ; Paris, 1559, in-4), sur la mort du roi (*le Tombeau de Henry II ;* Paris, 1559, in-4), sur les rois de France (*Regum gallorum Icones, item ducum Lotharingorum ;* Paris, 1559, in-4) ; puis par une adaptation du *De Officiis* (*les Devoirs des hommes ;* Blois, 1560, in-4) et des traductions d'Eutrope (Paris, 1560, in-8), d'Æmilius Probus (Paris, 1568, in-4), de l'Italien Domenichi. Son *Estat et succès des affaires de France* eut de nombreuses éditions (Paris, 1570, in-8, et 1571, avec une *Histoire sommaire... de Pharamond à Louis XI ;* 1572, in-4, 1573, 1577, 1580, 1584 ; Paris et Anvers, 1594 ; Paris et Genève, 1609 ; Paris, 1613). Secrétaire du duc d'Anjou, plus tard Henri III, il écrivit sur son ordre l'*Histoire des comtes et ducs d'Anjou, Bourbonnais et Auvergne* (Paris, 1571, in-8 ; 1572, in-4 ; 1573, in-16 ; 1580, in-8). Secrétaire des finances, plus tard conseiller du roi, il reçut de Charles IX le titre d'historiographe de France, et publia en 1571 (Paris, in-8) une *Promesse et desseing de l'histoire de France*, où il blâmait tous les chroniqueurs et annonçait l'intention d'écrire une histoire politique à l'imitation des anciens et des Italiens. En 1574, il fit paraître (Paris, in-8) un *Discours sur les causes de l'extrême cherté...* Enfin, maintenu par Henri III dans sa charge d'historiographe (La Popelinière prétend même qu'alors seulement cette fonction fut érigée en office), il donna en 1576 l'*Histoire générale des rois de France jusqu'à Charles VII inclusivement* (Paris, in-fol. ; Genève, 1577-1580, 2 vol. in-8 ; Paris, 1580-85, 2 vol. in-8 ; 1584, in-fol., puis réimpr. avec des continuations extraites de la *Chronique scandaleuse*, Paris, 1615, 2 vol. in-fol., et de P. Emile, Commynes, Ferron, etc. ; Paris, 1627, 2 vol. in-fol., traduite en latin par Boulanger de Loudun). S'il rejette un certain nombre de légendes, il invente souvent des assemblées imaginaires et traduit les discours de P.-Emile. Très vaniteux et très intéressé, il se plaignit souvent de Henri III, qui pourtant le nomma généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit et lui accorda une pension de 1,200 écus (1585). Il menaçait Henri IV d'échanger sa *plume d'or* contre une *plume de fer*. Après avoir déclaré qu'il ne dépasserait pas Charles VII, il se remit à l'ouvrage et écrivit un *Louis XI* qui passa dans les papiers de Séguier, et de là dans ceux de Saint-Germain-des-Prés. En 1578, il avait publié un *Recueil d'avis... tirés des Vies de Plutarque* (Paris, in-4). H. Hauser.

Bibl. : *Dict.* du P. Le Long, La Croix du Maine, Moreri, Bayle, etc. — Dubos, *Disc. prélim. de l'hist.* — Aug. Thierry, *Dix Ans d'études*, pp. 373-383.

HAILLES. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Sains ; 336 hab.

HAILLICOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Houdain ; 604 hab.

HAILLOT (Charles-Alexandre), général et écrivain militaire français, né en 1795, mort à Toulouse en 1854. Après avoir passé par l'Ecole polytechnique, il entra dans l'artillerie et devint successivement capitaine en 1825, chef d'escadron en 1841, colonel en 1848. Il venait d'être promu général de brigade et commandait l'artillerie à Toulouse lorsqu'une mort prématurée l'emporta. Le général Haillot est surtout connu par ses ouvrages. Il a laissé la réputation d'un officier très instruit dans la technique de son arme et notamment dans l'art de l'ingénieur-pontonnier. Parmi les nombreuses études ou publications dont il est l'auteur, il faut citer : *Essai d'une instruction sur le*

passage des rivières et la construction des ponts militaires (Paris, 1835-37) ; *Statistique militaire et recherches sur l'organisation et les institutions militaires des armées étrangères* (Paris, 1846-51) ; *Nouvel Equipage de ponts militaires de l'Autriche* (Paris, 1846). Le premier de ces ouvrages a été longtemps classique et mérite encore d'être consulté. Ch. G.

HAILLOT (Charles-Henri), général français, né à Strasbourg le 20 juin 1827. Sorti premier de Saint-Cyr en 1849, il se signala pendant la campagne d'Italie sous les ordres du général Saint-Jean-d'Angély, dont il était aide de camp. Chef d'escadrons en 1864, il était aide de camp du général de Failly au moment de la guerre de 1870. En 1873, il fut nommé lieutenant-colonel, colonel en 1879, général de brigade le 29 déc. 1882, En 1887, il a été appelé au ministère de la guerre comme chef d'état-major général.

HAILS ou **HAILES** (W.-Anth.), écrivain anglais, né à Newcastle-upon-Tyne le 24 mai 1766, mort le 30 août 1845. Un accident retarda longtemps ses études, mais il sut regagner le temps perdu et, doué d'un remarquable esprit d'assimilation, collabora d'abord à plusieurs journaux, puis se mit sans grand succès à la tête d'une maison d'éducation. Il trouva, pendant ses loisirs, moyen de publier des ouvrages sur les sujets les plus différents, depuis une *Etude sur les bateaux de sauvetage* jusqu'à un *Traité sur la préexistence et la divinité du Messie*.

HAÏMANEH. Canton d'Asie Mineure, dans l'Anatolie, situé au S. et au S.-O. d'Angora. Le district de Haïmaneh est absolument désolé : ce sont des landes immenses et montueuses, où paissent quelques troupeaux de moutons et de chèvres.

HAIMAREM (V. Emméran [Saint]).

HAIMON (V. Aymon).

HAIMON, orthographié aussi **HAYMO** ou **AIMO**, évêque de Halberstadt, né vers 778, mort le 27 ou le 28 mars 853. Il vécut comme moine à *Fulda* (V. ce mot) ; en 802, on le trouve avec Raban Maur à Tours auprès d'Alcuin ; puis, il enseigne à Fulda et à Hersfeld, et, à partir de 840, administre l'évêché de Halberstadt, où il fonda un couvent et créa une bibliothèque. Ses écrits, réimprimés sans souci critique dans la *Patrologie* de Migne (*Series latina*, t. CXVI-CXVIII), sont surtout des explications bibliques ; on y trouve aussi un résumé d'histoire ecclésiastique. Ils témoignent d'une grande activité littéraire et reflètent l'indépendance relative des théologiens du IXe siècle. Ils furent édités et beaucoup lus au milieu du XVIe siècle. F.-H. K.

HAIMPS. Com. du dép. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean-d'Angély, cant. de Matha ; 688 hab.

HAINA. Village d'Allemagne, royaume de Prusse, province de Hesse-Cassel, sur la Wohra. Vieille abbaye cistercienne sécularisée en 1527 ; magnifique église (de 1250). On appelle mont de Haina une colline schisteuse de 673 m. de haut (au Kellerwald).

HAÏ-NAN. Grande île d'une superficie d'environ 34,700 kil. q., située dans la mer de Chine, au S. de la province de Kouang-tong. Elle renferme de grandes forêts et des mines d'or, d'argent et de cuivre ; elle exporte des noix de bétel, du sucre, de l'huile, des œufs et des porcs. La population est évaluée à 1 million et demi d'hab. La ville principale, *Khioung-tcheou-fou* (V. ce mot), est ouverte au commerce étranger depuis 1858. Le nom de Haï-nan (qui signifie : *au sud des mers*) a pour origine la dénomination de Haï-pei-haï-nan-tao (district au N. de la mer et au S. de la mer) qui fut donnée à cette île par la dynastie mongole des Yuen. Les Chinois la désignent plus volontiers par le nom de préfecture de Khioung-tcheou, sous lequel elle est connue administrativement.

La préfecture de Khioung-tcheou comprend 3 préfectures secondaires (tcheou) qui sont : Wan-tcheou, Ai-tcheou et Tan-tcheou, et 10 sous-préfectures (hien), qui sont Khioung-tcheou hien, Ting-ngan hien, Wen-tch'ang hien, Koei-t'ong hien, Lo-hoei hien, Ling-choei hien, Kang-ngen hien, Tch'ang-hoa hien, Lin-kao hien et Tch'eng-mai hien. Le préfet du Khioung-tcheou est subordonné à un tao-t'ai qui réside dans la même ville que lui, mais dont l'autorité s'étend à la fois sur Haï-nan et sur la presqu'île de Lei-tcheou, située en face de cette île. Un général de brigade, qui a le titre de khioung-tcheou-tchen-t'ai, commande aux forces militaires. Toutes ces autorités relèvent, en dernier ressort, du gouverneur du Kouang-tong et du vice-roi des deux Kouang dont la résidence est à Canton.

La population de Haï-nan se compose de deux éléments distincts : les Chinois qui sont des envahisseurs et les aborigènes. Les Chinois désignent ces derniers sous le nom de Li ; ils distinguent entre les Cheng-Li qui sont les sauvages insoumis habitant le centre de l'île et les Chou-Li qui ont accepté leurs fonctionnaires et ont adopté, du moins les hommes, leur vêtement et leur coiffure. On sait peu de chose sur l'origine de ces sauvages ; une tradition indigène raconte qu'un œuf fut déposé sur la montagne appelée Li-mou-chan (montagne mère des Li) ; cet œuf fut frappé par la foudre et il en sortit une femme ; un homme venu de la Cochinchine aborda dans l'île de Haï-nan ; il s'unit à la femme et ainsi prit naissance la race des Li. D'après M. Edkins, le langage de ces sauvages paraît présenter quelque analogie avec celui des Miao-tse du Koueitcheou ; d'après M. Swinhoe, il se rapprocherait de celui des aborigènes du Kouang-si. Il y avait au S. du Yang-tse-kiang, avant l'arrivée des Chinois, une population entièrement différente d'eux ; les Li de Haï-nan n'en sont peut-être qu'un rameau. Une autre théorie émise par MM. Parker et Jeremiassen rattache le langage primitif des Li au siamois.

Les Chinois occupèrent, pour la première fois, Haï-nan en l'an 110 av. J.-C., après la destruction du royaume de Nan-yue, dont la capitale était à Canton. Ils la divisèrent en deux commanderies (kiun), celle de Tchou-yai au N. et celle de Tan-eul au S. Ils ne paraissent pas toutefois s'y être établis bien fermement, et, lors des troubles qui éclatèrent à la fin de la première dynastie Han, Haï-nan recouvra son indépendance. Elle se soumit de nouveau, en l'an 43 de notre ère, après la conquête du Tonkin par le général Ma-yuan. Elle est toujours restée, depuis lors, sujette de l'empire. Son histoire se résume dans une longue série de luttes sanglantes entre les indigènes et les Chinois.

Haï-nan est célèbre dans la littérature chinoise par les vers du poète Sou Tong-p'o qui y avait été envoyé en disgrâce comme sous-préfet de Tch'ang-hoa et y resta cinq années, de 1095 à 1100. Une mission catholique est établie à Khioung-tcheou-fou ; son origine remonte à l'année 1630, époque à laquelle un jésuite portugais, Benoît de Mathos, fonda une église dans cette ville. Une mission protestante a été organisée en 1881 par M. Jeremiassen.

Ed. Chavannes.

Bibl. : Klaproth, *Description de l'isle de Haï-nan*, *Nouv. Ann. des voy.*, VI. — E.-C. Taintor, *Hainan, Custom's trade report*, 1867. — Hirth, *China Review*, I, pp. 124-127 et 266-269. — Mayers, *A Historical and Statistical Sketch of the island of Hainan*, J. N. C. B. Roy. As. Soc., 1873, pp. 1-40. — Swinhœ, *Narrative of an exploring visit to Hainan*, *ibid.*, pp. 41 et suiv. — Bowra, *Hainan*, dans *China Review*, II, pp. 332-335. — Rev. B.-C. Henry, *Glimpses of Hainan*, dans *Chinese Recorder*, vol. XIV, pp. 165, 302, 335. Cf. *China Review*, XII, pp. 109, 134, 143, et l'ouvrage de ce même auteur intitulé *Ling Nam*. — E.-H. Parker, *China Review*, XIX, pp. 369-375. — E.-H. Parker et C. Ford, *China Review*, XX, pp. 167-172. — Jeremiassen, *China Review*, XX, pp. 296-304. — Frank-F. Gilman, *Chinea Recorder*, 1890, pp. 271-280.

HAINAU (Silésie) (V. Haynau).

HAINAUT. Prov. de Belgique (en flamand *Henegouwen*), bornée au N. par le Brabant et les deux Flandres, à l'E. par la prov. de Namur, au S. et à l'O. par la France ; son étendue est d'environ 110 kil. du S.-E. au N.-E., sa largeur de 60 kil. de l'E. à l'O., sa superficie est de 3,722 kil. q., sa population de 1,065,000 hab. Il est divisé en trois arrondissements judiciaires dont les chefs-lieux sont : Mons, Charleroi et Tournai, et en six arrondissements administratifs dont les chefs-lieux sont : Mons, Soignies, Tournai, Ath, Charleroi et Thuin ; en 33 cantons de justice

de paix et en 51 cantons de milice. Il élit 13 sénateurs et 26 représentants. Le Hainaut compte 438 communes dont 21 villes : Mons, Soignies, Tournai, Ath, Charleroi, Thuin, Saint-Ghislain, Braine-le-Comte, Enghien, Lessines, Le Rœulx, Antoing, Leuze, Peruwelz, Chièvres, Gosselies, Châtelet, Fontaine-l'Evêque, Binche, Beaumont et Chimay. Cette province relève du ressort de la cour d'appel de Bruxelles; elle forme le diocèse de Tournai lequel comprend 32 doyennés et 442 succursales.

Le Hainaut est arrosé par la Sambre et ses affluents dans le bassin de la Meuse; par l'Escaut, la Haine et la Trouille, la Dendre, la Senne, et par l'Oise. Les principaux canaux sont ceux de Mons à Condé, de Pommerœul à Antoing, de Blaton à Ath, et de Charleroi à Bruxelles; un canal, dit *du Centre*, destiné à relier le canal de Mons à Condé à celui de Charleroi à Bruxelles, est en construction.

Le sol du Hainaut est très fertile; il produit en abondance des céréales, des plantes légumineuses et des plantes industrielles, comme le tabac, le houblon, la chicorée, la betterave. Sur la rive droite de la Sambre il y a des forêts considérables. L'industrie est très active dans le Hainaut: verreries, fabriques de glaces, établissements métallurgiques, fabriques d'étoffes, de porcelaines, de tapis, sucreries, charbonnages, carrières de pierre à bâtir et à paver, de marbre, de pierre à chaux, gisements de phosphates, etc.

Histoire. — A l'époque de César, le Hainaut était occupé par les Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens; sous Auguste, il faisait partie de la seconde Belgique: son histoire à cette époque est d'ailleurs fort obscure. A l'époque gallo-romaine, il fut dans une situation prospère; des villes assez importantes naquirent alors : Cambrai (*Camaracus*), Tournai (*Turnacus*), Bavay (*Bavacus*). Au ve siècle, Clodion conquit la *civitas Cameracensium;* Mérovée et ses successeurs firent de Cambrai, puis de Tournai leur capitale. Après la mort de Clovis, le Hainaut fit partie du royaume de Metz, puis de la Lotharingie. Au viiie siècle, le territoire du Hainaut comprenait le pagus *Hainoensis* ou *Hainaus*, le pagus *Fanomartensis*, le pagus *Templutensis*. Le pagus moyen du Hainaut, c.-à-d. l'archidiaconé de Mons, forma le vrai noyau du comté de Hainaut; il s'accrut plus tard d'une partie considérable du *pagus Bracbantensis* et d'autres moins importants; il grandit au point que, sous Louis XIV, il comprenait 25 villes et 950 villages.

Le fondateur de la lignée des comtes de Hainaut fut *Gislebert* de Mansuarie, beau-fils de l'empereur Lothaire, qui mourut en 846. Il eut pour fils *Regnier au Long Col*, mort en 916; les descendants de celui-ci se divisèrent en trois branches : ducs de Basse-Lorraine (V. Lorraine), comtes de Louvain et comtes de Hainaut. Les deux premières disparurent dans le courant du xe siècle; mais, après *Regnier III* (mort en 960), la maison de Hainaut se divisa derechef : en branche de Louvain, de laquelle sortent les ducs de Lorraine et de Brabant, et branche de Hainaut. *Regnier IV*, qui mourut vers 1036, laissa le Hainaut à sa fille *Richilde*, morte en 1086, qui, par son mariage, fut en même temps comtesse de Flandre. Son mari, Baudouin VI de Flandre, se nomma en Hainaut *Baudouin Ier* (V. t. V, pp. 872-3). A sa mort, la Flandre et le Hainaut furent séparés. Baudouin II (1070-1098) prit part à la première croisade et fut surnommé *de Jérusalem;* Baudouin III (1099-1120) concéda la charte de Valenciennes en 1114; Baudouin IV (1120-1171) le Bâtisseur acquit de nombreux territoires et y éleva des forteresses; Baudouin V le Courageux (1171-1195) purgea le Hainaut des brigands qui l'infestaient. Sous le règne de ce prince, la Flandre fut de nouveau réunie au Hainaut par suite de son mariage avec Marguerite (1195-1206), sœur de Philippe d'Alsace (V. les biographies de ces princes, t. V, p. 873). Baudouin VI (IX en Flandre, Baudouin Ier comme empereur) donna à ses sujets de remarquables institutions judiciaires (V. sa biographie, t. V, pp. 862-4). Après lui, ses filles, Jeanne et Marguerite, possédèrent successivement les deux comtés. *Jeanne* (1206-44) les porta à son mari, Ferdinand de Portugal, l'un des vaincus de Bouvines; *Marguerite* (1244-79), qui succéda à sa sœur, avait été successivement mariée à Bouchard d'Avesnes et à Gui de Dampierre. On en profita pour séparer de nouveau la Flandre du Hainaut, attribuant aux enfants du premier lit l'expectative du Hainaut (1246), à ceux du second celle de la Flandre. A la mort de Marguerite, son fils Jean Ier d'Avesnes n'était plus; ce fut son petit-fils *Jean II* (1279-1304) qui devint comte de Hainaut. Il fut l'ennemi déclaré de la branche cadette de sa famille, celle des comtes de Flandre. L'origine de ces dissensions remontait aux querelles de Marguerite avec ses fils du premier lit (V. Flandre, t. XVII, p. 570). Elles furent fatales aux comtes de Flandre. Jean II (1299) fut l'allié des rois de France et contribua puissamment à tous les désastres que subit Gui de Dampierre, en envoyant l'élite de ses troupes combattre sous la bannière de Philippe le Bel. Il recueillit, du chef de sa mère, les comtés de Hollande et de Zélande. On trouvera dans l'art. Hollande la suite de l'histoire des comtes de Hainaut, les deux provinces étant restées liées pendant les xive et xve siècles. Rappelons brièvement les dates essentielles. Sous les comtes Guillaume Ier le Bon (1304-1337), Guillaume II (1337-45), les communes du Hainaut acquirent une grande importance politique. La sœur du second, Marguerite, lui succéda (1345-56); mariée à l'empereur Louis IV de Bavière, elle apporta à la maison des Wittelsbach le Hainaut avec la Hollande et la Zélande. Ses fils régnèrent ensuite : *Guillaume III* (1356-59) et *Albert Ier de Bavière* (1359-1404), qui offensa la noblesse hennuyère par sa tyrannie. Puis vinrent Guillaume IV, fils d'Albert (1404-17) et sa fille, la fameuse *Jacqueline* (V. ce nom), qui fut dépouillée de ses Etats par Philippe le Bon; depuis cette époque le Hainaut suivit les destinées des *Pays-Bas* (V. ce mot). Une partie en fut cédée à la France par les traités des Pyrénées et de Nimègue. Le reste fut conquis par les armées républicaines en 1792 et forma jusqu'à 1814 le dép. de Jemmapes. Les armes du Hainaut sont : *d'or, au premier et quatrième, au lion de sable, au deuxième et au troisième, d'or au lion de gueules.* E. Hubert.

Bibl. : Gislebert, *Chronica Hannoniæ;* Bruxelles, 1784, in-4, rééd. dans les *Monumenta Germaniæ* de Pertz. — Baudouin d'Avesnes, *Historia genealogica comitum Hannoniæ;* Anvers, 1692, in-fol. — J. de Guise, *Histoire du Hainaut;* Paris, 1826-38, 19 vol. in-8. — C. Delecourt, *Bibliographie de l'histoire du Hainaut*, dans les *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. V. — Th. Bernier, *Dictionnaire géographique, historique, etc., du Hainaut;* Mons, 1891, in-8. — Moke et Hubert, *Histoire de Belgique;* Bruxelles, 1892, in-8.

HAINBURG. Ville de la Basse-Autriche, sur la rive droite du Danube, à 4 kil. de la frontière hongroise. La ville actuelle, bien rebâtie après l'incendie de 1827 qui avait dévoré les anciennes maisons, possède une fabrique d'aiguilles et une manufacture impériale de tabacs, qui occupent une bonne partie de ses 5,000 hab. L'histoire de Hainburg et de ses monuments est importante et fort ancienne. Comprise dans les lignes de fortifications de Carnuntum, elle a conservé de l'époque romaine un aqueduc, une tour, un autel. Pendant la première partie du moyen âge, Hainburg, forteresse élevée sur l'emplacement romain, devint assez célèbre pour figurer dans les *Niebelungen* comme frontière du Hunnenland, et de fait elle resta aux mains des Hongrois jusqu'en 1042, époque où l'empereur Henri III la reconquit. Résidence des Babenberg, elle fut le théâtre des fêtes qui célébrèrent le mariage d'Ottokar avec Marguerite d'Autriche.

HAINE (Psychol.). La haine est une passion par laquelle l'homme désire l'anéantissement d'un être qu'il se représente comme cause d'un mal réel ou même simplement possible. La haine en effet se distingue de l'*aversion* (V. ce mot). Dans l'aversion on se détourne simplement du mal et de l'objet qui le cause, on le fuit, on s'en éloigne, mais dans la haine on fait plus, on souhaite que l'objet qui cause le mal soit anéanti et souvent on concentre toutes ses forces

pour réaliser cet anéantissement. Il semble de plus que la haine s'adresse aux causes du mal plutôt qu'au mal même et qu'elle suppose en ces causes une part de malice et par conséquent de volonté. On ne hait pas la fièvre ou la maladie et pas même le poison, mais on déteste l'empoisonneur. Et si quelqu'un déteste une pierre qui l'a fait tomber et la réduit en poussière, on est près de rire de lui ainsi qu'on rit de Xerxès qui faisait fouetter la mer. On comprend que l'on détruise une plante malfaisante ou que l'on tue une bête venimeuse, mais la haine contre ces êtres ne se comprend que parce que l'imagination leur attribue quelque volonté de nuire. La haine se comprend au contraire fort bien quand elle porte sur une personne considérée comme libre de ses actes. Ainsi, à proprement parler, la haine ne s'adresse qu'aux personnes, jamais aux choses. Elle s'adresse moins au mal qu'à sa cause, et dans la cause elle s'attache à la volonté de nuire, à la méchanceté radicale dont témoigne une telle volonté. Son objet propre n'est donc pas le mal en tant que réalisé, mais le mal en tant que voulu, la malice intérieure, la volonté perverse, comme l'objet propre de l'amour est non pas tant le bien en tant que réalisé, mais le bien en tant que voulu, la bonté intérieure, la volonté bienfaisante et bonne. G. Fonsegrive.

HAINE. Rivière de Belgique qui a donné son nom à la prov. de Hainaut. Elle est formée de trois ruisseaux qui prennent leur source à Anderlues et se réunissent à Carnières. Elle coule de l'E. à l'O. et passe à Morlanwelz, Haine-Saint-Pierre, Haine-Saint-Paul, Havré, Obourg, Nimy, Mons, Jemmapes, Quaregnon, Saint-Ghislain, Boussu, Pommerœul, et se jette dans l'Escaut à Condé après un parcours de 70 kil. Son affluent principal est la Trouille. La Haine communique par le canal de Caraman avec le canal de Mons à Condé.

HAINE-Saint-Paul. Com. de Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Soignies, sur la Haine; 5,000 hab. Stat. du chem. de fer de Morlanwelz à Houdeng. Exploitation de houillères, fabriques de boulons, clouteries, laminoirs, forges.

HAINES ou **HAYNES** (Joseph), acteur et écrivain anglais, mort en 1701. Elevé à Oxford, il débuta dans la vie comme secrétaire d'un ministre, et en vint promptement à être danseur dans une troupe d'opéra. Il aborda ensuite la comédie avec succès et se fit une réputation d'homme d'esprit en écrivant des prologues et des épilogues pour les pièces dans lesquelles il jouait. En France, où il vint à plusieurs reprises, tantôt comme acteur, tantôt comme voyageur de distinction sous le titre emprunté de comte Haines, il s'endetta considérablement et faillit être mis à la Bastille. B.-H. G.

HAINEVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Cherbourg, cant. d'Octeville; 1,496 hab.

HAINICHEN. Ville de Saxe, élevée de 317 m. au-dessus du niveau de la mer; 8,300 hab. L'importance de Hainichen vient de son industrie : c'est le centre de la fabrication de la flanelle en Allemagne ; tous les genres de flanelle y sont fabriqués et sont envoyés dans les pays les plus éloignés, Asie, Australie, Amérique du Sud. La qualité de la flanelle blanche, sa couleur et sa douceur tiennent à la nature de l'eau. La valeur des marchandises fabriquées annuellement à Hainichen dépasse 15 millions. Le célèbre écrivain allemand *Gellert* (V. ce nom) y est né ; en 1865 on lui a érigé un monument.

HAINL (Georges-François), musicien français, né à Issoire le 19 nov. 1807, mort à Paris le 2 juin 1873. Violoncelliste distingué, il commença par voyager en donnant des concerts où il obtint de brillants succès. En 1840, il fut nommé chef d'orchestre du théâtre de Lyon où il se fit remarquer par ses grandes qualités dans la direction d'un orchestre. En 1863, on le nomma chef d'orchestre à l'Opéra de Paris où il resta jusqu'à sa mort; mais son éducation musicale laissait un peu à désirer, et on dut lui adjoindre un chef de musique; chef d'orchestre des concerts du Conservatoire, il eut la sagesse de ne garder cette fonction que trois ans. Berlioz a rendu hommage à ses grandes qualités de directeur.

HAINS. Com. du dép. de la Vienne, arr. de Montmorillon, cant. de La Trimouille ; 716 hab.

HAINSSELIN (Gustave), ingénieur et député français, né à Airion le 9 févr. 1835. Il passa par l'Ecole polytechnique et en 1859 entra dans les ateliers de construction de M. Gouin; il a construit des ponts en Russie sur le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Varsovie, en France au port militaire de Lorient, sur le Loir, près d'Angers (pont de 600 m. de longueur); il a contribué à la construction du viaduc de quatorze arches du Mœrdyck, en Hollande, à l'embouchure du Rhin et de la Meuse, enfin un pont sur le Danube à Pesth. En 1875, il s'est retiré des affaires et en 1889 a été élu député de l'arr. de Clermont contre M. de Châtenay, conservateur sortant ; en 1893, il a été réélu. Ph. B.

HAINVILLIERS. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, cant. de Ressons ; 81 hab.

HAINZELMANN ou **HEINTZELMANN** (Konrad), architecte allemand du XVe siècle. Il commença, de 1429 à 1434, la construction, dans le style gothique, de la principale église, la Hauptkirche, sous le vocable de Saint-Georges, à Nœrdlingen (Bavière) et fut ensuite appelé, vers 1439, à diriger les travaux, dans le même style, de la Liebfrauenkirche à Essling (Wurttemberg); enfin, en 1458, il commença la construction du chœur de la Lorenzkirche à Nuremberg, chœur postérieur à la nef et de beaucoup plus élevé qu'elle. Charles Lucas.

HAINZELMANN (Elias), graveur allemand, né à Augsbourg en 1640, mort en 1693. Après avoir étudié d'abord dans sa ville d'origine, il vint à Paris à l'atelier de François de Poilly, dont il imita dès lors la manière. Parmi ses meilleurs ouvrages, on cite une *Madone du Silence*, d'après Annibal Carrache, et des *Saintes Familles*, d'après Raphaël et Séb. Bourdon.

HAINZELMANN (Johann), graveur allemand, frère cadet du précédent, né à Augsbourg en 1641, mort à Berlin en 1700. Après s'être également formé sous F. de Poilly, il fut nommé graveur de la cour de Prusse. Outre un grand nombre de portraits, parmi lesquels on distingue ceux du roi de Pologne, *Jean Sobieski*, et du grand électeur, *Frédéric-Guillaume*, on lui doit la reproduction de plusieurs tableaux du Poussin et de Séb. Bourdon.

HAÏ-PHONG. Ville du Tonkin, située dans le delta du fleuve Rouge, sur la rive droite du Cua-Cuam et à 10 kil. de son embouchure. Haï-phong est en communication journalière avec Hanoï par le canal des Rapides et le fleuve Rouge : elle n'est éloignée de cette ville que de 85 kil. environ. La France a un résident supérieur à Haï-phong. Créée récemment, elle est en voie de prospérité ; de nombreux établissements sont construits sur la rive gauche du Song-tam-bac où les Chinois ont installé leurs entrepôts. Le port forme un bon mouillage où s'abritent les navires ayant un tirant d'eau de 4m50. L'exportation de Haï-phong consiste en riz principalement, puis en porcs, soie, incrustations de nacre, cunan, etc. L'importation des cotonnades et du sel y est considérable. Ph. B.

HAIRE (V. Cilice).

HAIRION (Frédéric), médecin belge contemporain, né à Beaumont (Hainaut) le 6 mai 1809. Depuis 1841, il est directeur de l'Institut ophtalmique militaire de Louvain, créé par lui, et depuis 1846 professeur ordinaire à l'université catholique de cette ville. Il est surtout connu par des travaux importants sur l'ophtalmie et en particulier sur l'ophtalmie, dite militaire, sur la syphiligraphie et la dermatologie. Dr L. Hn.

HAIRONVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc, cant. d'Ancerville ; 609 hab.

HAISNES. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Cambrin ; 916 hab.

HAÏTI ou **SAINT-DOMINGUE. Généralités.** — Ile américaine de l'archipel des Antilles, la seconde des Grandes Antilles pour l'étendue et la population. Elle est

située au milieu de la chaîne septentrionale des Antilles, baignée au N.-E. par l'océan Atlantique, au N.-O. par le canal de Bahama qui la sépare des îles Caïques (à 150 kil.) et de la Grande Inagua (à 110 kil.); à l'O. par la passe des Vents, qui la sépare de Cuba (à 67 kil.) et de la Jamaïque (à 180 kil.); à l'E. par le canal de Mona, qui la sépare de Porto Rico (120 kil.); au S. par la mer des Antilles, qui la sépare de l'Amérique du Sud, dont la pointe la plus voisine (pointe Gallinas) est à 570 kil.

Les pointes extrêmes de l'île d'Haïti sont : vers l'E., la pointe Engaño, par 70° 40′ long. O.; vers l'O., le cap des Irois, par 76° 49′ long. O.; vers le S., le cap Ysabela, par 19° 57′ lat. N.; vers le N., le cap Beata, par 17° 39′ lat. N. — Elle a 650 kil. dans sa plus grande longueur de l'E. à l'O, et 260 kil. dans sa plus grande largeur du N. au S. Sa forme est irrégulière. Elle s'élargit de l'E. à l'O., n'ayant en face de Porto Rico que 60 à 70 kil. de large et près de 200 à l'O., avant de se diviser en deux longues presqu'îles entre lesquelles s'enfonce le golfe Haïtien ou de la Gonave, large de 130 kil., profond de 150 kil.

La superficie de l'île est évaluée à 77,253 kil. q.; mais ce chiffre comprend la superficie totale des deux républiques qui se la partagent, et par suite on y compte la superficie des îles qui dépendent de la grande. Celle-ci n'a que 76,000 kil. q., le septième de la France; quant aux dépendances, qui mesurent environ 1,250 kil. q., les principales sont : Gonave, 745 kil. q.; — La Tortue, 303 kil. q.; — Saona, 110 kil. q.; — Cayemite, 44 kil. q.; La Vache, 33 kil. q., etc.

Le nom de *Haïti*, actuellement donné à l'île, est un mot caraïbe signifiant haute terre ou montagne; il avait disparu quand Dessalines le reprit en 1803 pour affirmer l'indépendance des insulaires. Celui de Quisqueya, que quelques patriotes ont proposé de reprendre, était également employé par les indigènes et aurait signifié la terre mère. Christophe Colomb avait donné à l'île le nom d'*Hispaniola*, auquel les Espagnols substituèrent ultérieurement celui de la capitale *Santo Domingo* ou *Saint-Domingue*, lequel prévalut jusqu'au début de ce siècle et désigne encore l'un des deux États qui se partagent l'île : la république *Dominicaine*.

Envisagée dans l'ensemble des quatre grandes Antilles, Haïti occupe la position centrale; c'est là que se bifurque la chaîne qui commence à Porto Rico et se continue au N. dans Cuba, au S. dans la Jamaïque. Toutefois les profondeurs sont assez considérables entre Haïti et les îles voisines : près de 1,000 m. à l'E., bien plus à l'O. où elles atteignent 3,000 m.

Géographie physique. — Côtes. — Haïti a un grand développement de côtes, et celles-ci sont à la fois très accidentées et plus accessibles que celles de Cuba, par exemple. Le développement total approche de 3,000 kil. En ne tenant compte que des principales indentations du littoral, on trouve encore plus de 2,400 kil., dont 1,000 pour le rivage méridional de la pointe Engaño au cap Tiburon; 600 pour le rivage occidental du cap Tiburon au môle Saint-Nicolas; 800 pour le rivage septentrional du môle Saint-Nicolas à la pointe Engaño. Au point de vue politique, la république occidentale (Haïti) a un littoral plus étendu de 200 à 300 kil. que la république orientale (Dominicaine), bien que sa surface ne soit que la moitié de celle-ci.

Le littoral méridional, baigné par la mer des Antilles, court d'abord au S.-S.-O. à partir de la pointe Engaño jusqu'à la pointe Espada; au bout de ces 35 kil., il tourne vers l'O. Cette côte est bordée de coraux; en face, à l'extrémité S.-O. d'Haïti, est l'île Saona ou Adamanay, également entourée de coraux. La côte se dirige ensuite de l'E. à l'O.; elle est formée de calcaires. On y remarque la pointe Magdalena, la baie Andres, les pointes Caucedo et Balandra Torrecilla, la petite rade de Santo Domingo, où débouche le rio Ozama, puis derrière le renflement montagneux de la terre de Bani, le golfe d'Azua ou d'Ocoa avec les baies moindres de la Caldera, Puerto Tortuguerro et Puerto Escondido, le golfe de Neyba ou Neyva, où débouche le fleuve de ce nom et au S. duquel s'allonge une presqu'île triangulaire très montueuse, terminée par le cap Beata à l'O. duquel sont les îlots Beata et Alta Vela, riches en guanos. A l'O. de la presqu'île Beata commence, après l'embouchure du Pedernale, la longue et étroite presqu'île du Requin ou de Tiburon, qui a 230 kil. de long; signalons les anses de Sale Trou, de Jacmel, le cap Bayenet, la baie d'Aquin, l'île de la Grosse-Caille, les baies Anglaise, de Saint-Georges, de Saint-Louis, du Mesle, Flamande, l'île de la Vache et ses récifs coralliaires abritant la baie des Cayes, la pointe Abacou, la pointe à Gravois, les mouillages de Port-Salut et des Anglais. L'extrémité de la presqu'île, en face de l'îlot Navaza, est formée par les caps Tiburon, des Irois et Dame-Marie. — Le littoral occidental est celui du grand golfe Haïtien ou de la Gonave, ainsi nommé de l'île qui est au centre. Fermé au S. par la longue presqu'île de Tiburon (230 kil. de long), au N. par celle plus massive du môle Saint-Nicolas (90 kil. de long), ce golfe mesure plus de 10,000 kil. q. Une grande quantité de criques secondaires s'y ouvrent. Sur le littoral septentrional de la péninsule de Tiburon, on rencontre l'anse de Jérémie, les îles Grande et Petite de Cayemite, la mince presqu'île du Bec-à-Marsouin, fermant la baie des Baradères, les anses de Miragoane, Petit et Grand Goave. Au S.-E. de l'île de la Gonave est la baie de Port-au-Prince, à l'E. de la pointe Lamentin, avec les îlots des Pélicans; à l'E. de cette île, la reliant à la grande terre, est le banc de coraux des Rochelois, à peine percé de quelques brèches; le long du rivage, les pointes Boucassin, Arcahaie et des Vases; au N. est le canal Saint-Marc, le long du cap de ce nom; puis au N. les baies de Saint-Marc et des Gonaïves; puis la péninsule du môle Saint-Nicolas terminée par la pointe de la Plate-Forme, le cap à Foux, le cap et le môle Saint-Nicolas entre lesquels s'ouvre la petite baie du môle Saint-Nicolas, étroite et bien abritée. — Le long du littoral septentrional, encore plus obstrué de récifs coralliaires que les autres, on trouve : Port de la Paix, en face de l'île de la Tortue; la baie de l'Acul, l'anse médiocre de Cap-Haïtien; la belle baie Mancenille ou Manzanillo, la pointe de la Grange, les caps Ysabela et Frances Viejo (vieux cap Français), un vaste banc coralligène prolongeant au N. le massif de Monte Cristi, le mouillage de Puerto Plata, puis une longue presqu'île de 10 à 15 kil. de large sur 65 kil. de long, comprise entre la baie Escocesa et la baie de Samana, qu'elle ferme au N.; notons-y les caps Cabron et Samana. La baie de Samana, ouverte vers l'E., a 75 kil. de profondeur, sur 16 à 20 kil. de large; elle figure un rectangle de 1,300 kil. q. et ferait une rade magnifique si elle n'était obstruée par les coraux, les bancs de sable qui en occupent la moitié, et si les rivages n'étaient insalubres. Sa grande valeur stratégique tient à ce que les récifs, prolongeant la pointe méridionale d'Icaco, ne laissent que deux chenaux d'accès, dont le plus large n'a pas plus de 1,500 m. de large et qu'il serait facile de fortifier. Sur les bords sont les havres de Las Flechas, Santa Barbara, Las Ganatas, San Lorenzo, Savana la Mar au S. du cap Yabon, et la baie de la Gina à l'O. de la pointe d'Icaco; les meilleurs mouillages sont : celui de Samana ou Santa Barbara, celui de San Lorenzo ou des Perles, dont on voulut faire le port septentrional de la capitale Santo Domingo; signalons aussi les houillères du voisinage et le fleuve Yuna qui débouche au fond de la baie de Samana, après avoir arrosé la riche plaine de la Vega. Ces avantages expliquent les convoitises des Etats-Unis (V. ci-après). Après cette baie, la côte incline vers le S.-E.; citons le cap San Rafael, le cap Macao, et, à 25 kil. de celui-ci, la pointe Engaño.

Orographie. — L'étude du relief du sol haïtien fait discerner dans l'île trois principaux massifs orographiques qu'un faible abaissement des plaines intermédiaires trans-

formerait en îles distinctes. De ces massifs allongés de l'E. à l'O., le principal est le massif central, sur l'alignement de Porto Rico à Cuba ; il occupe le grand diamètre de l'île depuis les caps Engaño et Macao jusqu'à l'extrémité du môle Saint-Nicolas ; le massif septentrional en est isolé par la plaine de la Vega, qui s'étend entre les baies de Samana et de Manzanillo ; le massif méridional est isolé par une chaîne de lacs et de marécages. Entre le massif central et le massif méridional, on en pourrait distinguer un quatrième, sorte de bifurcation du premier, au S. de la plaine de l'Artibonite, à peu près isolé à l'E. par la vallée du Yaqui. Les régions orographiques déterminées par le soulèvement du sol sont donc : le massif septentrional, la plaine de la Vega Real, le massif central, la plaine de l'Artibonite, le massif qui la limite au S., les llanos de la côte sud-orientale, enfin le massif sud-occidental.

Le massif septentrional comprend deux parties différentes : la presqu'île de Samana, ancienne île rattachée à la grande par le comblement du chenal qui l'en séparait. Au début du XIX[e] siècle, un bras du Yuna, le grand Esterre ou Gran Estero, y coulait encore et se jetait au N. dans la baie Escocesa ; ce lit pourrait être recreusé à travers le sol spongieux de l'isthme et un canal isolerait de nouveau la presqu'île. Toutefois, celle-ci est bien le prolongement de la chaîne septentrionale. Vers son extrémité orientale culmine le Pain de Sucre (Pilon de Azucar), haut de 590 m., bien connu des marins ; on trouve ensuite le Monte Diablo, un plateau dont les eaux du golfe rongent les falaises méridionales. Au delà de l'isthme les hauteurs s'élèvent rapidement formant la sierra de Monte Cristi, qui s'étend jusqu'à la baie Manzanillo sur une longueur de 220 kil. Cette chaîne côtière atteint 50 kil. de large, à cause des contreforts greffés sur l'arête médiane. Celle-ci est placée au S. le long de la plaine sur laquelle plongent ses escarpements ; vers le N. elle s'abaisse moins rapidement jusqu'aux roches calcaires et aux récifs coralliaires des bords de l'Atlantique. Elle se rétrécit vers l'O. Ses premères collines auprès de l'isthme atteignent 400 m. à peine ; puis s'élèvent des dômes ou mornes : le Quita Espuela, le Palo Guemado, le mont ou Loma Diego Campo (1,220 m.), son point culminant, au N.-O. de Santiago, la Sella de Caballo (1,188 m.) ; le plateau de Monte Cristi, situé au N.-E de la baie Manzanillo, reçut de Christophe Colomb ce nom qui a passé à la chaîne entière. — La plaine de la Vega Real, également baptisée par Christophe Colomb, a 200 kil. de long entre les baies de Samana et Manzanillo, la chaîne de Monte Cristi et le massif central ; son point le plus haut n'est qu'à 200 m. d'alt. aux environs de Santiago, où se trouve le faîte de partage des eaux, car celles-ci s'écoulent : d'une part, au N.-O. par le Yaqui Grande ; d'autre part, à l'E. par la Yuna. Cette plaine alluviale est très fertile.

Le massif central a 550 kil. de long, de l'une à l'autre pointe de l'île ; mais sa partie orientale, au S. de la baie de Samana, n'est qu'une colline ravinée de 200 à 300 m. d'alt. ; le véritable massif se trouve au centre et prend le nom de monts Cibao ; il a près de 100 kil. de large du N. au S. ; ses contreforts s'étendent depuis le rivage de la mer des Antilles à l'O. de Santo Domingo jusqu'aux environs de Santiago, le long de la plaine de la Vega Real. La crête centrale a une altitude moyenne de 2,000 m. ; plusieurs dents atteignent 2,400 à 2,500 m. : Vanilejo, Entre los Rios (2,440 m.), Gallo, Jicome ; les plus hauts sommets de Haïti sont, au S. de cette axe, le Yaqui ou Rucillo et la Loma Tina. On donne 2,955 m. au premier et 3,140 m. au second, mais ces évaluations sont contestées ; le géologue Gabb attribue jusqu'à 4,155 m. au pic de Yaqui. On n'a pu gravir ces cimes ; les inextricables lacis de lianes et de fougères ont arrêté les plus résolus. Le plus probable est que les deux pics ont environ 3,000 m. et il se pourrait que celui de Yaqui, qui est le plus central, fût le plus élevé. Le Loma Tina domine une sorte de promontoire rocheux qui s'avance vers le S. dans la direction de la baie d'Ocoa. A partir du nœud du Cibao, la chaîne centrale bifurque ; une arête se dirige vers le N.-O., une autre vers l'O. Mais la seconde est séparée du massif central par la profonde coupure où coule le Yaqui Chico ou Neyba, de sorte que la première est regardée comme formant la suite de l'arête principale. Elle se rétrécit et s'abaisse, mais garde encore 30 kil. de large dans la presqu'île du môle Saint-Nicolas, au bout duquel les mornes ont encore 500 à 600 m. — Le rameau qui se prolonge vers l'O., encadrant avec le précédent la plaine de l'Artibonite, va depuis la haute vallée de cette rivière et de la Neyba jusqu'au cap Saint-Marc, sur le golfe haïtien ; nous avons dit qu'on peut le regarder comme un massif indépendant ; il a près de 250 kil. de long ; ses principaux sommets sont : à l'E., la Loma Pansa ou Paciencia (1,900 m.), et la Loma Barrama (2,285 m.) ; puis de moindres hauteurs découpées par les vallées : là sont le mont des Orangers, le mont Pensez-y-bien, au N.-E. de Port-au-Prince ; le mont Terrible, le mont de la Selle. L'île de la Tortue en représente le principal contrefort septentrional. Au S., il faut noter les monts Noirs et les monts de Cahos, qui s'avancent dans la plaine de l'Artibonite. — La plaine de l'Artibonite est la plus importante de l'île, sinon la plus étendue ; elle se déroule, le long du golfe haïtien, du cap Saint-Marc aux Gonaïves. — Au S.-E. de l'île s'étendent les llanos de Seylo et Santo Domingo, haute plaine ondulée, semée de marais et d'étangs, « savane loin des rivières et forêt le long des eaux courantes ; de même que dans l'île de Cuba, les berges sont ombragées de *cejas* ou cils, par les grands arbres ; presque partout les étendues herbeuses, comme jadis la nappe des eaux (qui couvrirent ces terres) pénètrent dans l'intérieur des terres jusqu'à la base des collines » (E. Reclus). Au S.-O. de la Loma Tina est la petite plaine d'Azua, qui se rattache à celle de la Neyba.

La montagne méridionale s'étend depuis la baie de Neyba, au S. de laquelle elle projette la pointe Avarena, jusqu'au cap Tiburon. Elle a environ 400 kil. de long, presque autant que les Pyrénées françaises ; sa largeur est d'une quarantaine de kilomètres dans la presqu'île Tiburon qu'elle couvre tout entière ; rétrécie à la racine vers Jacmel, elle s'étale à l'E. sur la presqu'île triangulaire de Baburuco et du cap Beata. Elle est complètement isolée du côté N. par une profonde dépression qui relie la plaine et la baie de la Neyba à la baie et à la plaine de Port-au-Prince. Cette dépression, jadis occupée par les eaux marines, est à peu près plane et son niveau ne dépasse guère 100 m. La moitié environ est formée par deux lacs : l'Enriquillo (90 m. d'alt., 418 kil. q.) et le Fondo (110 kil. q.); le premier a des eaux saumâtres et s'appelle aussi Etang Salé ; les requins et les marsouins y vivent à côté des caïmans ; il renferme la petite île Cabritos, où se défendit longtemps un chef caraïbe dont le surnom est devenu le nom du lac. Quand il déborde, il s'unit au lac Fondo, Azuay ou Saumache, dont les eaux sont très peu salées ; à l'E. de l'Enriquillo se trouve le lac Rincon, qui communique avec le delta de la Neyba ; au S. et un peu plus haut est l'Icotea de Simon, aux eaux parfaitement douces. En somme, la plus grande partie de cette plaine est occupée par les eaux ou temporairement inondée ; aux deux extrémités sont, le long de la mer, les plaines fertiles du Culde-Sac, sur le golfe de Port-au-Prince, et le Neyba, sur le golfe de ce nom. La chaîne côtière commence par le vaste massif presque inexploré qui couvre la presqu'île terminée par le cap Beata ; au N. est la crête de Baburuco, prolongée vers l'O. par la montagne Noire, les monts dits des Nègres marrons, des Commissaires, le mont de la Selle (2,715 m.), au S.-E. de Port-au-Prince, que domine une ramification de cette chaîne, le mont Prince (1,522 m.). Après la dépression qui marque l'origine de la péninsule, les montagnes se redressent dans les mornes de la Hotte (2,255 m.) ; des pics isolés en dehors de l'arête médiane sont désignés sous le nom de Tapions ; citons ceux de Miragoane (790 m.), et du Petit-Goave ;

des contreforts parallèles à la crête longent la côte. Le dernier mont est celui du cap Tiburon ou des Requins, qui plonge sur la mer, d'une hauteur de 869 m. L'aspect de ces montagnes est grandiose et elles ont longtemps passé pour les plus hautes de l'île.

Géologie. — On n'a sur la géologie d'Haïti que des renseignements imparfaits, dus principalement à l'Américain Gabb. On n'a pas trouvé de terrains primaires ni paléozoïques à jour. Le noyau montagneux de l'île est composé de schistes, de conglomérats et de calcaires anciens, au travers desquels se sont injectées des syénites. Au N. et au S. de ce noyau sont de larges dépôts tertiaires, flanqués de calcaires récents et de graviers. La chaîne centrale et la chaîne septentrionale, y compris la péninsule de Samana, sont formées de roches métamorphiques, de grès, de conglomérats, de calcaires, de glaises. Dans la zone centrale et occidentale, ces dépôts sont bouleversés et percés de dykes éruptifs, de veines de quartz souvent aurifères. Autour des montagnes s'étendent les stratifications dont la décomposition des roches a fourni les éléments, argiles, marnes, et, dans les fonds, alluvions anciennes ou récentes. L'étage miocène est le même pour la structure et les fossiles que celui de la côte occidentale (océan Pacifique) de l'Amérique du Sud, ce qui indique les anciennes liaisons de ces régions (V. Amérique, §§ *Flore* et *Faune*). La moitié environ du sol de l'île est formée d'alluvions, et, sur presque tout son pourtour, elle continue de s'accroître par le double travail des polypiers marins et des apports roulés par les torrents et les fleuves. Aussi une grande partie des rivages est-elle occupée par des terrains marécageux situés au niveau de la mer, nommés esterres. Ces plages basses couvertes de palétuviers et hantées de moustiques, alternativement couvertes et découvertes, malgré la faible hauteur des marées, sont un foyer de décompositions organiques, donc extrêmement insalubres.

Hydrographie. — L'île d'Haïti est admirablement arrosée et très riche en eaux courantes : d'une part à cause de l'abondance des pluies et, d'autre part, à cause des forêts qui recouvrent les pentes et régularisent le régime des eaux. Il n'y a que peu de ces calcaires où s'engloutissent les rivières comme à la Jamaïque. Haïti échappe presque au grand inconvénient des rivières tropicales, crues subites et dévastatrices après des pluies diluviennes. Elle les connaît cependant, et les ruisseaux qui dévalent des hautes terres perpendiculairement aux côtes se transforment parfois en torrents inondant leurs bords et laissant même derrière eux, dans les creux, des mares qui n'assèchent que lentement. En raison de la proximité de la mer, aucun des cours d'eau haïtiens ne peut acquérir un grand développement. On peut néanmoins citer plusieurs fleuves dignes de ce nom par le volume de leurs eaux. Le centre du système hydrographique de l'île est le massif du Cibao et le pic de Yaqui ; c'est autour de ses sommets majeurs que les vents alizés accumulent les nuages et précipitent le plus d'eau. De là découlent l'Artibonite, les deux Yaqui et la Yuna, les quatre principaux fleuves de l'île, le premier descendant vers l'O., le second vers le N.-O., le troisième vers le S., le quatrième vers l'E. Il est bon de remarquer que les trois plus longs, Artibonite, Yaqui Grande et Yuna, sont à peu près parallèles aux alignements montagneux ; leurs bassins sont les seuls qui aient quelque importance ; ceux des fleuves qui coulent vers le N. ou le S., perpendiculairement aux montagnes, sont beaucoup plus restreints.

L'Artibonite a 400 kil. de long ; il réunit les eaux d'une multitude de ruisseaux concentrés en deux rivières principales, le Guayayuco venu du N. et le rio de Cañas, venu de l'E., dans une région montagneuse et sauvage, la savane de Guabo ; il est déjà fort large à son entrée dans le territoire de la république d'Haïti et devient navigable avant son embouchure. Au N., dans la même plaine, coule la rivière des Gonaïves, descendue des montagnes Noires ; au S. la rivière Blanche, la rivière du Cul-de-Sac et la rivière de Léogane complètent la liste des tributaires du golfe Haïtien. — Ceux du versant septentrional, qui vont à l'océan Atlantique, sont les Trois-Rivières et le Yaqui Grande. Les Trois-Rivières (75 kil.), qui finissent en face de l'île de la Tortue. — Le Yaqui Grande, long de 300 kil., navigable sur un parcours de 100 kil., malgré les bancs de sable de son embouchure, large de 50 à 90 m. Né au pic de Yaqui, il coule vers le N. jusqu'à Santiago, puis vers l'O. à travers la plaine de la Vega Real et finit dans la baie Manzanillo, près de Fort-Liberté. Son embouchure s'est souvent déplacée à travers les alluvions qu'il a charriées ; récemment encore, elle était à Monte Cristi, au S. de la pointe de la Grange, à 15 kil. N. de son emplacement actuel. — Le Yuna (150 kil.), dont la direction est contraire à celle du Yaqui Grande, parcourt l'E. de la plaine de la Vega Real et aboutit à la baie de Samana ; il reçoit à gauche le Nova qui passe à Concepcion. — Les principaux cours d'eau du littoral méridional sont les rivières des llanos (los Dos Rios, Brujuelas), dont la principale est l'Ozama (50 kil., grossi du Boca et du Yabacao à gauche, du Yuca et de l'Ysabela à droite et qui baigne Santo-Domingo), le Yaqui Chico ou Neyba (150 kil.), descendu des pentes méridionales du pic de Yaqui, qui déroule ses sinuosités dans une vallée pittoresque. Nous avons parlé des lacs qui occupent le fond de la dépression comprise entre les baies de Neyba et de Port-au-Prince ; ce sont les seuls lacs considérables d'Haïti.

Climat. — La structure montagneuse de l'île produit de très grandes différences de climat ; la variété des cultures et des végétations l'indique nettement. Les observations météorologiques faites avec méthode, de 1761 à 1789, par les colons français, ont été complétées sur certains points par d'autres plus récentes, et un petit observatoire a été créé au petit séminaire de Saint-Martial (Port-au-Prince) ; presque toutes ces observations se rapportent à la moitié occidentale de l'île et particulièrement à Port-au-Prince. Le climat général est celui des Antilles et de l'Amérique centrale. La température moyenne de la mer est de 26°,5 ; c'est également celle des plages riveraines et, par suite, des principales villes. La plus haute température observée est de 37°. Dans les montagnes, la chaleur dépasse rarement 20° ; les nuits sont fraîches ; souvent le feu est utile, la couverture de laine indispensable. Quand on s'élève, le froid nocturne devient vif ; les arbres résineux croissent seuls. Le thermomètre descend au-dessous de zéro.

Au point de vue des vents, Haïti est dans la zone des alizés du N.-E. Le matin, à Port-au-Prince, le vent souffle de l'E.-N.-E. ou de l'E.-S.-E. ; dans la journée, tantôt de l'E., tantôt de l'O. ; le soir surtout, de l'O. La brise de mer ou vent d'E.-N.-E. est le courant aérien le plus fréquent sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble du jour ; cette brise se lève entre huit et dix heures du matin et gagne en intensité jusque vers trois heures de l'après-midi. La brise de terre, qui souffle des montagnes pendant la nuit, rafraîchit la température ; elle commence en général après le coucher du soleil et dure jusqu'à son lever. Cette alternance des brises de terre et de mer est soumise aux influences locales ; la configuration des vallées et des barrières montagneuses dévie les courants atmosphériques ; ceux-ci varient aussi selon les saisons. Au moment des solstices et des équinoxes, la brise du large domine ; elle souffle très fort durant des journées entières, et la brise de terre manque ; dans la saison des orages, au contraire, c'est la brise de terre qui domine et se prolonge durant la matinée. Ces deux brises tempèrent la chaleur ; mais la plus agréable est celle de terre qui favorise le sommeil. Quand le calme s'établit, la chaleur humide devient insupportable.

On peut distinguer en Haïti quatre saisons d'inégale durée caractérisées par le régime des pluies. Sur la côte occidentale, on observe : une saison sèche d'hiver (novembre, décembre, janvier, février, mars) ; une saison pluvieuse de printemps (avril, mai) ; une saison sèche d'été

(juin, juillet); une saison pluvieuse d'automne (août, septembre, octobre). La vraie saison sèche est l'hiver; l'été marque seulement une diminution dans les chutes d'eau. Sur la côte septentrionale, la répartition des saisons est la même, mais leur durée diffère. L'hiver (sec) dure de janvier à mars; le printemps (pluvieux) d'avril à la mi-juin; l'été (sec) de la mi-juin à la fin septembre; l'automne (pluvieux) d'octobre à décembre. On plante dans les deux saisons pluvieuses; on récolte dans les deux saisons sèches. Les différences locales dans le régime des saisons sont très grandes, surtout dans les vallées de l'intérieur. Les pluies sont abondantes; la chute d'eau annuelle est en moyenne de 1,428 millim. à Port-au-Prince, de 1,346 à Léogane, de 1,274 à Cap-Haïtien; elle atteint 2,700 dans les montagnes du N.-O. de l'île, près du Breri, à Marmelade, Limonade, Sainte-Rose, et 3,373 dans les hauts vallons de la presqu'île de Tiburon. Le versant oriental de l'île, abrité par les montagnes contre le vent de l'E., paraît moins humide; le plateau d'Azua recevrait très peu d'eau, sauf des rosées matinales. Le nombre des jours de pluie varie de 70 à 160 sur la côte O. et N.; il est en moyenne d'une centaine. On a vu pour un seul orage la chute d'eau atteindre 150 millim. De telles trombes d'eau transforment le moindre ruisseau en torrent. Les pluies d'orages sont communes dans toute l'île. La côte septentrionale a des pluies spéciales, apportées par les vents de N.-O. d'octobre à mars, et qu'on appelle les « nords »; ce sont des pluies fines et froides qui durent parfois 50 jours sans s'arrêter; on les a même vus, en 1787, tomber au Cap pendant 102 jours de suite. Les ouragans sont fréquents et dévastateurs; ce sont des cyclones qui se manifestent seulement en été, du 15 juil. au 15 oct., et particulièrement sur le rivage méridional. On cite ceux de 1502 qui détruisit la ville de Saint-Domingue, de juil. 1808 qui dévasta Port-au-Prince, d'août 1831 qui, sur son trajet de la Barbade à la Louisiane, démolit la ville de Cayes. — Les tremblements de terre sont également redoutables. Celui de 1564 détruisit Concepcion de la Vega; ceux de 1673, 1684, 1691 ravagèrent les villes françaises; celui de 1701 ruina Léogane; ceux de 1713 et 1734, le Cap; celui de 1751 détruisit Azua et, durant deux mois, renouvela si souvent les secousses que toute la population dut camper sous la tente; en juin 1770, on eut jusqu'à cent secousses par jour, et Port-au-Prince fut renversée; on ne construisit plus que des maisons de bois; en 1842, la destruction du Cap fit périr 4,000 personnes. Les ruines causées par les commotions sismiques s'aggravent encore de ce fait que comme on est obligé de construire en bois, les édifices de pierre étant trop souvent renversés et plus dangereux, on se trouve exposé aux incendies qui, périodiquement, ravagent les villes.

Flore (V. l'art. Amérique du Nord, § *Flore*, t. II, p. 683). — La richesse de la végétation est prodigieuse, et Haïti n'est surpassé à cet égard par aucun autre lieu du globe. A la flore tropicale indigène sont venus s'ajouter une quantité d'espèces importées. Le coton, le riz, le maïs, le cacao, le gingembre, l'indigo sauvage, l'arrow-root, le manioc ou cassave, le piment, le bananier, le plantain, l'ananas, l'artichaut, l'igname, la patate sont locaux; on a acclimaté la canne à sucre, le café, l'indigo franc, le melon, une série de légumineuses, le bambou dont un insecte enraye le développement, tous les arbres fruitiers, oranger, figuier, mûrier, vigne et particulièrement le manguier partout répandu. Ajoutez dans les forêts le mancenillier, l'acajou, le bois de rose, de satin, de fer, de campêche, le cyprès, le cèdre, l'acacia, le caroubier, le pin, le chêne, plusieurs espèces de palmiers, etc.

Faune (V. l'art. Antilles, § *Faune*, t. III, pp. 204-6). — Le plus grand mammifère de la faune haïtienne est l'agouti. Les oiseaux aquatiques sont très abondants et forment du guano dans les îlots de la côte. Les reptiles sont très nombreux, mais presque aucun n'est venimeux. On trouve des alligators et des caïmans dans les lacs et rivières, des lézards, iguanes, etc. Les poissons pullulent. De même les insectes, les tarentules, les scorpions; citons une araignée venimeuse, la cacata.

Géographie médicale. — Le climat haïtien a les inconvénients des climats tropicaux maritimes. L'acclimatation des blancs et des noirs fut longue à se réaliser. La mortalité des nègres surpassait de beaucoup la natalité dans les plantations. Il est vrai qu'il faut faire la part des détestables conditions démographiques de l'esclavage. Aujourd'hui, les nègres libres, descendants de ceux qui ont survécu et qui, probablement, étaient les plus vigoureux, sont parfaitement acclimatés. Au contraire, pour les Européens qui sont de passage, le climat haïtien est fort dangereux. La maladie principale est la malaria; les fièvres sévissent surtout de mai à septembre, durant la saison chaude; la forme pernicieuse est fréquente et tue rapidement; la fièvre intermittente est accompagnée d'hypertrophie splénique et résiste souvent au sulfate de quinine. Ajoutez que plusieurs villes du littoral sont dans les plus mauvaises conditions; ainsi Cayes, Aquin sont bâties au milieu des palétuviers; mais les collines elles-mêmes sont atteintes par la malaria. La dysenterie est rare, bien qu'on puisse citer les épidémies meurtrières de 1666 et de 1802; les hépatites, la fièvre typhoïde sont rares; les bronchites et catarrhes très fréquents dans les montagnes; la pneumonie et la pleurésie, rares chez les blancs, sont fréquentes chez les noirs. La phtisie est très rare. La fièvre jaune est endémique en Haïti, mais elle atteint surtout les visiteurs européens; elle est pire dans les années sèches. On l'appelait jadis mal de Siam, en attribuant l'importation à un navire venu de Siam. Elle a exterminé les expéditions anglaise et française qui tentèrent la conquête de l'île. En 1797-98, les Anglais, débarqués au nombre de 25,000, perdirent en été les sept huitièmes de leur effectif; la mortalité atteignit 1,200 personnes par jour. Il en fut de même pour l'expédition française de 1802, que la fièvre jaune extermina durant la saison chaude. Le médecin en chef Gilbert a fait l'histoire de cette mémorable catastrophe. La variole est très meurtrière pour la population nègre, les habitants des campagnes ne voulant pas accepter la vaccine. Le choléra est inconnu. D'une manière générale, l'état sanitaire est bon sur les hauteurs de l'intérieur; mauvais pour les Européens, bon pour les nègres dans les plaines; mauvais pour toutes les races dans les marécages côtiers. Les visiteurs européens doivent toujours craindre les épidémies.

Ethnographie. — L'île d'Haïti a été tour à tour occupée par trois des grandes races humaines, rouge, blanche, noire; chacune des deux dernières a exterminé la précédente; cependant une partie considérable des Haïtiens représente un élément métis réunissant le sang rouge et noir, blanc et noir ou même les trois. On trouvera dans le § *Histoire* le récit des sanglants massacres qui ont substitué les blancs aux rouges, puis les noirs aux blancs dans la possession de la perle des Antilles. Dans le N. de l'île et dans les vallées centrales, le sang des Indiens est encore abondant, ainsi que l'attestent les longs cheveux plats très noirs des habitants; si les blancs purs sont peu nombreux, du moins dans toute la moitié orientale, les mulâtres ont la majorité et ils forment plus des deux cinquièmes de la population totale de l'île.

Histoire. — L'histoire d'Haïti commence avec la découverte de l'île par Christophe Colomb le 6 déc. 1492. Venant de Cuba, il aborda au havre Saint-Nicolas, d'où il passa dans le port de Concepcion, puis, longeant la côte septentrionale, il visita Puerto de Valparaiso (port de la Paix), Santo Tomas, Puerto Real (baie de Caracol). Dans ce dernier lieu, il édifia un fort le 25 déc. et lui donna le nom de Nativité. Il y laissa une garnison qui fut exterminée par les indigènes après son départ. Les Cubains désignaient sous le nom de Cubao l'île ou ses districts aurifères; les indigènes l'appelaient Quisqueya (grande terre), Bohio (terre des villages) ou Haïti (terre montagneuse); Colomb la dénomma Petite Espagne, Española ou (sous la

forme latinisée) Hispaniola. La population est évaluée par Christophe Colomb à près de 1 million d'âmes ; Las Casas dira même 3 millions, ce qui paraît exagéré. Ces Indiens étaient de petite taille, de teint clair, la figure peinte et le corps souvent tatoué, le crâne déformé dans l'enfance ; ils parlaient des dialectes voisins les uns des autres et étaient de même race, bien qu'on distinguât à l'O. les Cebuneyes, parents des Cubains, et à l'E. les Araouaques ; au S., les cannibales Caraïbes avaient pris pied et leurs razzias étaient très redoutées. Les mœurs des Haïtiens étaient douces, la propriété respectée, les chefs très obéis, le culte des morts très observé. Ils se croyaient autochtones et célébraient des cérémonies dans les cavernes. On racontait que la voûte à Minguet (au S. de Cap-Haïtien), la plus célèbre de ces grottes sacrées, avait vu apparaître le premier homme. On y sacrifiait aux dieux du ciel et de la terre.

Au point de vue politique, l'île était partagée en cinq royaumes principaux ayant chacun son cacique. Au N.-O., le royaume de Marien, gouverné par Guacanaric, s'étendait de l'embouchure du Yaqui Grande à celle de l'Artibonite ; au S.-O., le Xaragua, gouverné par Bohechio, occupait la bande du S., presqu'île du cap Tiburon et alentours ; au N., le Maragua ou royaume de la plaine, gouverné par Guavionex, occupait la plaine aujourd'hui dénommée Vega Real ; la pointe orientale de l'île formait le Higuey ayant pour cacique Gayacoa ; enfin, entre ces districts, était celui de Maraguana, soumis à Caonabo ; il était séparé du Higuey par le cours de la Jayna, du Maragua par le massif du Cibao, du Xaragua par celui de Bahuruco et touchait au Marien dans le haut bassin de l'Artibonite. Il existait encore en Haïti d'autres cantons de moindre importance, comme le Ciguay dans les montagnes centrales, le Bahuruco. Au-dessous des caciques principaux, monarques héréditaires, chefs politiques et religieux, étaient des caciques inférieurs, sorte de gouverneurs de province, tributaires des précédents.

C'est avec Guacanaric, cacique du Marien, que Colomb fut d'abord en rapport. Le naïf Indien accueillit avec empressement les étrangers, et c'est chez lui que s'éleva le fort de la Nativité construit avec les débris du navire *Santa Maria*, jeté à la côte et où l'amiral laissa quarante Espagnols. La tyrannie de ceux-ci irrita les Indiens ; le cacique du Maraguana, Caonabo, d'origine caraïbe, envahit le Marien et les massacra ; le vieux Bohechio, cacique du Xaragua, s'attaqua également au Marien. A son retour, le 28 nov. 1493, Christophe Colomb bâtit une nouvelle colonie sous le nom d'Ysabela, à l'E. du cap Monte Cristi ; il vengea ses soldats ; il prit Caonabo qui fut noyé dans un naufrage, et infligea une sanglante défaite à son frère. Cette victoire détermina la soumission de la plupart des petits chefs. La colonie d'Ysabela fut mise sous les ordres du frère de Christophe Colomb, Bartolomé. Celui-ci la transféra en 1496 sur la côte méridionale, sous le nom de Nueva Ysabela, plus tard Santo Domingo (1496), à l'E. de l'Ozama, puis à l'O. de ce fleuve (1502). A l'intérieur de l'île, dans la région des sables aurifères du Cibao, objectif de la cupidité des envahisseurs, s'éleva le fort Saint-Thomas. Bohechio, auprès de qui s'était réfugiée sa sœur et héritière Anacoana, veuve de Caonabo, vit son pays envahi par Bartolomé Colomb et paya tribut. Le cacique du Maragua, Guavionex, se souleva ; traqué dans les monts du Ciguay, il fut pris et exécuté à Santo Domingo. Bientôt la mort de Bohechio laissa le Xaragua à sa sœur. Celle-ci fut attaquée par Ovando, pour un retard dans le payement du tribut ; le Xaragua fut dévasté et la princesse Anacoana pendue (1503). Cayacoa, cacique du Higuey, se souleva en 1506, détruisit le fort espagnol bâti sur ses terres et résista vaillamment, mais inutilement ; il fut pris et exécuté. En 1507, les massacres des indigènes, les morts causées par le travail des mines avaient réduit la population à 60,000 âmes ; en une armée, dit-on, 300,000 avaient péri. En 1514, eut lieu une dernière révolte, menée par un cacique de Bahuruco ; après une lutte de treize années, on lui laissa un vallon boisé entre Santo Domingo et la baie de Samana, au lieu où se trouve le village actuel de Boya. Il reçut le titre de don ou de cacique d'Haïti. Les descendants de ces derniers Indiens libres y vivaient encore en 1750, et on les y retrouve, mais mélangés aux mulâtres du voisinage. En 1517, il ne survivait plus que 14,000 des indigènes d'Española ; en un quart de siècle, ils avaient diminué dans la proportion de 70 à 1 ; en 1533, on en comptait 4,000 à peine ; en 1717, on n'en retrouve qu'une centaine de sang pur. Toutefois, ainsi que nous l'avons dit, leurs métis forment encore le fond de la population du N. de l'île. Les mines d'or de San Cristoforo découvertes par Bobadilla, exploitées ensuite par Ovando, avaient achevé d'user les Indiens et, après ceux d'Haïti, avaient en quelques années coûté la vie à 40,000 autres amenés des îles Bahama. La destruction de l'élément indigène fut un grand malheur pour l'île. Le massacres systématiques, le travail des mines, les maladies, les famines avaient en quelques années consommé l'extermination de cette race douce et incapable de résistance. Elle a du moins légué à ses successeurs, un certain nombre de mots qui ont passé dans les langues européennes : patate, tabac, cassave, gayac, maïs, igname, cacique, canot.

Les Espagnols, maîtres de l'île dépeuplée, se trouvèrent embarrassés pour l'exploiter, car ils se souciaient peu de travailler eux-mêmes. Afin de suppléer à la main-d'œuvre indienne, ils importèrent des nègres d'Afrique. On trouvera ailleurs l'histoire de la traite des nègres et de ses origines (V. TRAITE). Commencée dès 1505, elle fut régularisée par l'édit de 1517, autorisant l'importation annuelle de 4,000 noirs africains en Haïti. Cette immigration était indispensable à la colonie. Le dur travail des mines, bien que rémunérateur puisqu'il fournit plus de 36 millions par an et un total de près de 400, fut délaissé et n'a plus été repris ; le vide se fit dans l'île quand on se jeta sur le Mexique et le Pérou, dont les trésors attirèrent tous les aventuriers en quête d'une fortune rapide. Haïti, de colonie minière, devint une colonie agricole. L'origine des plantations remonte à Pedro d'Atenza qui y apporta des Canaries la canne à sucre ; Gonzalez les développa. Les esclaves noirs cultivèrent pour les propriétaires blancs. Toutefois, l'île ne se repeuplait que lentement ; les savanes du S.-E. nourrissaient des bergers presque aussi sauvages que leurs troupeaux de bœufs ; ceux-ci se multipliaient dans les plaines et les collines. Les plantations n'étaient pas très répandues et la colonie languissait. Sa splendeur éphémère fut due à de nouveaux arrivants.

On trouvera ailleurs (V. FLIBUSTIER) l'histoire de ces aventuriers français, anglais, etc., qui, à partir du premier quart du XVII[e] siècle, prirent pied en Haïti, à l'île de la Tortue, sur la côte septentrionale et occidentale. Ces boucaniers vivaient de la chasse, des bœufs sauvages, et s'entendaient avec les corsaires. Les Espagnols ne réussirent pas à les éliminer. Aidés par les commerçants français de Saint-Christophe, ils créèrent des établissements sédentaires sur la côte septentrionale de l'île, restée à peu près déserte. Ils se consolidèrent au Petit-Goave vers 1654, puis au Port-de-Paix, obtinrent de Louis XIV l'envoi d'un gouverneur français, Dageron (1661) et organisèrent une véritable colonie (1665). Saccagée par les Espagnols (1676), elle n'en comptait pas moins, en 1687, 8,000 hab., dont 4,411 blancs et 3,582 noirs ou gens de couleur. Plus humains et plus pratiques que les Espagnols, les colons français créaient une population servile, amenant autant de femmes que d'hommes et élevant les enfants de ces familles d'esclaves, de sorte que les noirs se reproduisirent normalement, au lieu d'être sans cesse renouvelés par la traite. Celle-ci continua d'amener surtout des travailleurs mâles, mais le Saint-Domingue français ne connut pas une disproportion entre les deux sexes aussi grande que les autres îles. Lorsque la colonie, restaurée par Ducasse (1691), fut définitivement reconnue au traité de Ryswick, qui céda à la France le tiers occidental de l'île, elle prit

un grand essor. Celui-ci date surtout de 1722, quand les règlements qui paralysaient le commerce furent modifiés (V. Colonisation et Compagnie). Au xviiie siècle, la colonie française de Saint-Domingue fut le type des colonies à plantations et de beaucoup la plus riche du Nouveau-Monde. Bien que plus petite que sa voisine, la colonie espagnole, elle était trois ou quatre fois plus peuplée et plus prospère. Au moment de la délimitation de 1776, qui a fixé les frontières conservées depuis entre la région française et la région espagnole de l'île, la première, vaste de 28,000 kil. q. au plus, possédait plus de 11,500 plantations, tandis que la seconde, sur 48,000 kil. q., n'en comptait que 5,528. Le recensement de 1788 constatait dans le Saint-Domingue français 27,717 blancs, 21,808 gens de couleur libres et 405,564 esclaves, soit un peu plus de 455,000 hab. Le Saint-Domingue espagnol n'avait que 125,000 hab., dont seulement 15,000 esclaves. La moindre importance des plantations rend compte de cette différence et de l'écart moindre entre les éléments blanc et noir. Au xviiie siècle, il semblait que tout l'avantage fût pour le système des planteurs français. La culture de l'indigo et surtout celle de la canne à sucre leur procurèrent d'énormes bénéfices. Ils purent ainsi « se procurer un personnel de noirs vraiment exceptionnel pour sa vigueur et sa beauté. Sur les marchés des Antilles, les hommes d'élite étaient réservés pour les « habitations » de Saint-Domingue, tandis que les nègres de rebut étaient laissés aux acheteurs moins fortunés des Petites Antilles. Par un procédé de sélection analogue à celui qu'emploient les éleveurs d'animaux, les blancs d'Haïti obtinrent pour la culture de leurs terres et le service de leurs équipages sucriers une race de nègres sans égale dans les autres îles. Mais, singulier retour des choses, ce fut peut-être ce choix attentif de beaux et vaillants nègres qui fut la cause déterminante de la défaite et du massacre des propriétaires blancs. Les solides « ateliers » de noirs recrutés pour l'esclavage s'étaient peu à peu fondus en une race énergique, mûre pour l'indépendance. Les planteurs, enivrés par la fortune, ne songeaient qu'à augmenter l'étendue de leurs domaines et les bandes de leurs esclaves. Très puissants en cour, alliés par les mariages aux familles nobles de France, ils faisaient encourager la traite par les exemptions de taxe et les faveurs royales. Bordeaux, la cité française par laquelle se faisait le commerce de Saint-Domingue avec l'ancien monde, avait alors le premier rang parmi les ports d'Europe pour l'ensemble des échanges. » (E. Reclus.) La période de la plus grande prospérité de la colonie fut celle du quart de siècle qui précéda la Révolution française. En 1791, la production du sucre atteignait 73,500 tonnes, celle du café (en 1789) 43,000 tonnes. L'exportation de l'île vers la France, en 1789, représentait 203,370,067 livres coloniales, soit environ 135,580,000 fr. Elle fournissait à l'Europe presque tout son coton et son sucre. Les nègres, qui faisaient les frais de cette fortune, unique dans l'histoire des Antilles, étaient soumis à l'oppression la plus dure ; les iniquités et l'aveuglement des planteurs amenèrent leur ruine.

Au moment où éclata la Révolution française, il y avait dans la colonie française, en dehors des esclaves, trois classes d'hommes dont une seule accaparait tous les droits. C'était celle des *grands blancs*, propriétaires des plantations qui formaient l'aristocratie foncière ; au-dessous, les *petits blancs*, bourgeoisie et peuple des villes, commerçants, artisans, employés, gens d'affaires réclamaient, comme en France, l'égalité. Puis venaient les mulâtres, au nombre de 25,000 environ, à peu près égaux en instruction aux blancs et désireux d'obtenir, eux aussi, l'égalité. Enfin, au-dessous de ces trois classes d'hommes libres étaient les esclaves, sept ou huit fois plus nombreux, et qui allaient prendre conscience de leurs droits et de leur force. Cependant, au début, les réclamations ne vinrent que des « petits blancs » et des mulâtres. Mais en Europe se constituait la société des « Amis des Noirs », qui demandait l'abolition de l'esclavage. Les aristocrates ne voulaient faire nulle concession. Maîtres du gouvernement colonial, ils bravaient leurs adversaires. Aux constitutionnels s'opposaient les monarchistes. L'Assemblée constituante procéda timidement, hésitant à prendre parti contre les planteurs. Elle promulgua, en 1790, une loi électorale qui ne reconnaissait pas explicitement le droit de vote des hommes de couleur. Elle avait fait convoquer une assemblée coloniale ; celle-ci entra bientôt en conflit avec le gouverneur. Les mulâtres, dirigés par Ogé, revendiquèrent l'égalité, tout en déclarant qu'ils ne s'occupaient pas des nègres vivant dans l'esclavage. Ogé fut traqué, extradé par les Espagnols chez qui il s'était enfui et périt sur la roue. L'Assemblée constituante finit pourtant par donner aux mulâtres, nés de père et de mère libres, l'éligibilité aux assemblées coloniales. Exaspérés, les planteurs se mirent en hostilité ouverte avec la mère patrie. Revêtant l'uniforme anglais, leurs délégués allèrent à la Jamaïque mendier le secours des Anglais. Un soulèvement éclata, inaugurant la guerre de races. Le 23 août 1791, les mulâtres et les nègres s'insurgèrent aux environs de Cap-Français (auj. Cap-Haïtien). La confusion était telle qu'une partie des nègres s'armèrent au nom de Louis XVI et à l'appel des prêtres comme « gens du roi », contre les autorités constitutionnelles ; mais la lutte prit vite le caractère d'une guerre de races. Dans les campagnes, les noirs égorgeaient les blancs, qui leur faisaient subir d'atroces représailles aux alentours des villes. De part et d'autre, on commit d'effroyables atrocités, torturant les captifs avant de les tuer. Ces carnages devaient tourner contre les blancs, beaucoup moins nombreux, d'autant que l'émigration les affaiblissait. « Cette révolte, écrit Onésime Reclus, fut pour nous un désastre immense, car presque toutes les familles nobles du Sud-Ouest, dans le pays de la basse Dordogne, de la Garonne et de l'Adour, avaient des parents ou des amis à Saint-Domingue. De mois en mois, de semaine en semaine, l'île perdit tous ses blancs, car ceux qui échappèrent aux combats ou aux surprises se dispersèrent de tous côtés ; les uns passèrent le canal du Vent et s'établirent à Cuba ; d'autres préférèrent les Antilles de langue française, la Dominique, Sainte-Lucie, la Guadeloupe, la Martinique ; beaucoup allèrent former le fond de la population créole de la Trinité ; quelques-uns partirent pour la Louisiane ; d'autres enfin regagnèrent la France. » Nous ne pouvons retracer ici les mille épisodes de cette lutte poursuivie durant des années. La division des blancs, l'hostilité des Espagnols et des Anglais ravitaillant d'armes les noirs insurgés, leur assurèrent l'avantage. Les blancs avaient d'abord concédé l'égalité aux mulâtres ; mais, le décret ayant été rapporté, les mulâtres s'allièrent décidément aux esclaves soulevés et maîtres du haut pays. Les blancs entrèrent en lutte avec la République établie en France, de sorte que les commissaires envoyés par la Convention pour administrer l'île, Polverel et Sonthonax prirent parti pour les noirs. Ils leur donnèrent la liberté (1793) et, l'année suivante, la Convention ratifia cette mesure en donnant aux noirs l'égalité politique (4 févr. 1794). Ils s'emparèrent alors de Cap-Français (21-23 juin 1793) dont les habitants blancs furent massacrés. Ce fut le sort de milliers de colons. En revanche, les nègres combattirent les Anglais et les Espagnols qui, après avoir pris Port-au-Prince, assiégeaient Port-de-Paix. Grâce à leur concours, le général Lavaux chassa les envahisseurs décimés d'ailleurs par le climat. Le chef le plus influent des noirs était Toussaint Breda qui prit le nom de Toussaint Louverture. Le traité de Bâle (22 juil. 1795) donna à la France la partie espagnole de Saint-Domingue. Toussaint Louverture fut nommé par le Directoire général en chef des troupes de Saint-Domingue. Ce dictateur fit preuve des plus grands talents ; il pacifia l'île, y fit reconnaître partout son autorité. Les 25,000 Anglais débarqués en 1797 furent anéantis par la fièvre jaune, et la poignée de survivants durent se rembarquer. Toussaint Louverture essaya de tirer profit pour lui-même de cette situation. Il forma une assemblée centrale de sept blancs et trois mulâtres qui vota

une constitution (9 mai 1801) et l'élut gouverneur à vie de la colonie de Saint-Domingue. Son gouvernement était sage et modéré et il cherchait l'entente avec les blancs. Ceux-ci la rejetèrent. Le premier consul Bonaparte, époux d'une créole, voulut reconquérir Saint-Domingue et y expédia son beau-frère, le général Leclerc, avec 25,000 hommes et une flotte; Toussaint ne pouvait résister de front, mais ses partisans et lui restaient maîtres de l'intérieur. Leclerc l'attira dans un guet-apens aux Gonaïves et l'embarqua pour Brest (1802), d'où il fut conduit au fort de Joux, où il mourut bientôt (1803). Cette trahison eut de pitoyables conséquences. Les planteurs affichèrent l'intention de rétablir l'esclavage des noirs, d'accord avec le premier consul. L'insurrection redevint générale, conduite par Dessalines, Christophe, Clervaux. Une épidémie de fièvre jaune fit périr l'armée française; Leclerc succomba et fut remplacé par Rochambeau dont les abominables cruautés égalèrent celles de ses adversaires. Des 35,131 hommes débarqués, il en disparut 24,000 en quelques semaines. La flotte anglaise, maîtresse de la mer, rendit la position intenable. Le 30 nov. 1803, les 8,000 Français survivants capitulèrent et furent embarqués pour l'Europe. Sauf Saint-Domingue même, où la garnison se maintint quelques années, toute l'île était indépendante.

La proclamation officielle d'indépendance eut lieu le 1er janv. 1804, au congrès réuni aux Gonaïves. Dessalines, élu président, rendit à l'île son ancien nom d'Haïti. Il fit procéder à l'extermination méthodique des blancs, et se comporta en tyran capricieux et violent, se fit couronner empereur sous le nom de Jacques Ier (8 oct. 1804), fabriqua une nouvelle constitution (20 mai 1805), fut assassiné dans une émeute (17 oct. 1806). Les chefs du mouvement étaient le mulâtre Alexandre Pétion et le nègre Henri Christophe. Les vainqueurs se divisèrent; la cause de cette scission fut double : d'une part, une question ethnique, l'hostilité entre mulâtres et nègres, les premiers se jugeant supérieurs ; d'autre part, une question sociale, le régime de la grande propriété n'ayant pas été modifié, de sorte que l'immense majorité des habitants, et spécialement les nègres, quoique affranchis, n'avaient pas de terres. Ce double antagonisme s'est perpétué depuis lors, et, plus que la différence de couleur, l'antagonisme entre propriétaires et prolétaires est au fond de la plupart des guerres civiles et des révolutions, si nombreuses en Haïti depuis un siècle. Les Espagnols avaient réoccupé l'E. de l'île; Christophe se fit proclamer président par une assemblée constituante qu'il réunit à Port-au-Prince (27 déc. 1806); mais il fut rejeté au N. et se déclara indépendant à Cap-Haïtien (févr. 1807), tandis que l'assemblée élisait président Pétion (19 mars 1807). Celui-ci resta maître du bassin de l'Artibonite et du Sud; il réorganisa l'armée, les finances, les douanes, le commerce, l'agriculture. Le dualisme entre l'Etat nègre de Christophe au N. et l'Etat mulâtre de Pétion fut aggravé par l'insurrection de Rigaud, revenu de France, qui se déclara indépendant dans la presqu'île méridionale, aux Cayes (3 nov. 1810). Dans l'ancienne colonie espagnole, les Français avaient repris pied en 1805; le général Ferrand en resta maître jusqu'en 1808, où il fut assailli par les Anglais et les Espagnols de Porto Rico, et fut tué, le 7 nov., dans une escarmouche. Son successeur, Dubarquier, voulut s'entendre avec Pétion, sans y réussir. La prise de Samana (10 nov. 1808), puis de Santo Domingo (11 juil. 1809) par les Anglais consomma l'expulsion des Français. Les Anglais restituèrent aux Espagnols leur colonie par le traité de Paris (1814).

La moitié occidentale s'était, avons-nous dit, morcelée en trois fragments. Rigaud, délaissé par les siens, se laissa mourir de faim; son lieutenant et successeur, Borgella, se soumit à Pétion; celui-ci fut un des meilleurs souverains qu'ait eus Haïti; il s'efforçait de remédier à l'inégalité sociale, et distribuait des terres aux officiers et soldats de son armée. Mais il ne put établir solidement son pouvoir sur la presqu'île méridionale, où, après Rigaud, un noir, le cacique Henri, se rendit indépendant. Du côté du Nord, un compromis était intervenu avec Christophe, et on sépara les deux Etats par une bande inculte de dix lieues de large, qui fut bientôt couverte d'inextricables fourrés constituant une barrière naturelle. Christophe se fit proclamer roi sous le nom de Henri Ier (mars 1811) et calqua la constitution de l'Empire français. Il promulgua un code (code Henri), organisa une cour parallèle à celle de Napoléon, maintint l'esclavage. Pétion donna, au contraire, à sa république (2 juin 1816) une constitution modèle (abolition de l'esclavage, liberté de la presse, responsabilité des fonctionnaires, deux Chambres, président à vie). En face des prétentions de la Restauration qui rêvait de reconquérir Saint-Domingue, il s'entendit avec son rival. A sa mort (27 mars 1818), Christophe essaya d'annexer la république mulâtre. Mais celle-ci avait pour chef l'habile général Jean-Pierre Boyer. Ce furent, au contraire, les mulâtres du Nord qui rendirent intenable la position de Christophe. En face d'une insurrection, il se suicida le 8 oct. 1820; son fils, le prince royal, fut égorgé. Le général Paul Roman fit proclamer la république, mais ne put y prévaloir; l'armée reconnut le président Boyer qui occupa le Cap et réunit ainsi en une république haïtienne toute la partie occidentale de l'île. Il réussit aisément à s'emparer de la partie orientale qu'il enleva à l'Espagne, de sorte que, le 19 févr. 1822, il se trouva maître de l'île entière. Les principales nations européennes avaient reconnu le nouvel Etat. Les Etats-Unis, où prévalait la politique esclavagiste, furent les derniers à reconnaître l'indépendance d'Haïti, et seulement en 1862. La France l'avait fait en 1825, mais elle stipula une indemnité de 150 millions en faveur des anciens colons expropriés. Cette indemnité fut une charge écrasante que la jeune république ne put supporter. Elle subit de graves crises financières et finit par obtenir, par le traité du 11 févr. 1838, faisant à la France des concessions commerciales, que le payement serait réduit à 60 millions; les versements furent réguliers jusqu'en 1844, puis suspendus et repris à dater de 1848. Boyer se maintint au pouvoir durant vingt-cinq années. Ses perpétuels conflits avec la Chambre des représentants finirent par amener sa chute. D'abord vainqueur de son adversaire, Hérard Rivière, il succomba en face d'une insurrection qui éclata en févr. 1843. Il s'enfuit à la Jamaïque, puis en France, où il mourut (1850). Après quelques mois d'anarchie, Rivière fut élu président (déc. 1843) et on vota une constitution imitée de celle des Etats-Unis. On décida que seuls les Africains et les Indiens pourraient jouir de droits politiques et posséder des propriétés foncières. Sur ces entrefaites, la région orientale, l'ancienne colonie espagnole, qui refusait de participer au payement de l'indemnité allouée aux anciens colons français, se sépara. L'union de l'île, réalisée en 1822, fut brisée en 1844, et on revint au dualisme établi au XVIIe siècle.

C'est le 27 févr. 1844 qu'éclata l'insurrection des districts de l'E. qui formèrent un nouvel Etat sous le nom de république Dominicaine. Le chef du mouvement fut un riche éleveur, du nom de Pedro Santana. Il vainquit, près de Santiago, Rivière qui marchait contre lui, tandis qu'une autre armée conduite par Pierrot était mise en déroute au marais de Pimentel, près de Seybo. Rivière fut attaqué de toutes parts, les nègres secouant le joug des mulâtres, et se réfugia à la Jamaïque. Le général Salomon s'insurgea dans le S.; Dalzon à Port-au-Prince; Pierrot (parent de Christophe) au N. de Cap-Haïtien; les partisans de Rivière élurent président un vieil ivrogne nègre, le général Guerrier. A sa mort, qui survint rapidement (1845), on lui donna pour successeur le nègre Pierrot, qui conspira un soulèvement des mulâtres en faveur de Rivière (Léogane, 25 sept. 1845). Un conflit avec la France fit tomber Pierrot. L'énergique vieillard J.-B. Riché le remplaça (févr. 1846) et pacifia les esprits; il signa une bonne constitution ramenant les principales clauses de celle de

1816, autorisa l'établissement des blancs dans la république, amnistia les crimes politiques, épura l'armée, restaura les finances, etc. ; mais il mourut dès le 27 févr. 1847. Le Sénat lui donna pour successeur le nègre Faustin Soulouque (1er mars 1847). Il débuta par le massacre des principaux bourgeois de Port-au-Prince, refusa de payer l'indemnité à la France et tenta de reconquérir la moitié espagnole de l'île. Ce tyran, Faustin-Soulouque-Napoléon-Robespierre, est demeuré célèbre par sa vanité ridicule. Sa grande affaire fut la lutte contre la république Dominicaine. Il l'attaqua en mars 1849, à la tête de 20,000 hommes. Après quelques succès à Las Matas et Azua, il fut complètement défait à Savanna Numero par Santana (22 avr. 1849) et n'échappa à une ruine totale que grâce à la diversion provoquée par Jimenes (V. ci-après). Il se consola en se faisant proclamer empereur, sous le nom de Faustin Ier (26 août 1849), couronné pompeusement dans la cathédrale de Port-au-Prince et sacré par un vicaire apostolique le 27 avr. 1852. Il obtint ce sacre en échange d'un concordat signé avec le pape. Il se modelait sur Napoléon, s'entourant d'une cour, d'une noblesse, d'une garde impériale. Il dissipa les revenus publics, prit le monopole du sucre et du café, des denrées d'exportation, entra en lutte avec les consuls étrangers parce qu'il voulut fermer les ports. Il multiplia à l'intérieur les exactions et les cruautés. En sept. 1850, il fit une nouvelle tentative contre la république Dominicaine ; mais, dès le 8 oct., son armée fut battue à Banica ; la médiation de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis suspendit les hostilités. Soulouque les rouvrit en 1855, sans plus de succès que les premières fois ; son armée fut vaincue dans la savane de San Tomé (22 déc. 1855). Il avait fui honteusement abandonnant les bagages et la caisse. Il fit fusiller, sous prétexte de trahison, trois de ses généraux et plusieurs officiers, mais essuya une nouvelle défaite dans la Sabana Larga le 24 janv. 1856 et, malgré ses fanfaronnades, conclut une trêve de trois ans. Il voulut se débarrasser de son principal lieutenant, le général Geffrard, de race griffe (fils de mulâtre et d'une négresse). Celui-ci le devança, se jeta dans Gonaïves où les troupes du dép. de l'Artibonite l'acclamèrent président de la république d'Haïti (21 déc. 1858). Trois semaines après, Geffrard entrait sans coup férir à Port-au-Prince (15 janv. 1859) et rétablissait la constitution de 1846. Soulouque fut embarqué pour la Jamaïque.

Geffrard se comporta avec une grande modération, fit une large part aux noirs dans son administration. Il eut bientôt les complots du général Salomon, ministre de Soulouque. Sa clémence envers les premiers conspirateurs (général Lespérance, général Prophète) ne réussit pas. Il réprima sévèrement les suivants après le meurtre de sa fille ; les tentatives faites à Gonaïves (sept. 1861), aux Cayes (mai 1862), à Dessalines (mai 1863), à Port-au-Prince (avr. 1864), au Cap-Haïtien (juin 1864), coûtèrent la vie à leurs auteurs. Celle du mulâtre Salnave au Cap en mai 1865, dirigeant le parti dit des *Lézards* et appuyé par l'Angleterre, échoua de même ; mais la popularité de Geffrard s'usait ; les incendies de Gonaïves (1864), de Port-au-Prince (févr. 1865 et mars 1866) causaient de grandes souffrances qu'accrut l'explosion de l'arsenal de la capitale (sept. 1866). Vainement le président offrit de limiter à cinq années la durée des pouvoirs qu'on lui avait donnés pour la vie. Le 8 mars 1867, les partisans de Salnave s'emparèrent de Saint-Marc ; l'armée fit défection et Geffrard s'embarqua pour la France. Durant sa présidence, il avait consacré ses efforts au développement de l'instruction publique, créé des lycées, une série d'instituts de haut enseignement, augmenté la flotte et réduit l'armée portée par Soulouque au chiffre excessif de 30,000 hommes ; enfin il avait conclu un concordat avec le pape afin d'améliorer le clergé haïtien. Salnave, qui avait renversé Geffrard, lui succéda. Mais il eut à lutter contre deux rivaux ; le général Domingue dans le dép. du Sud et le général Nissage-Saget, maître du Nord, s'intitulaient l'un président de l'Etat méridional, l'autre président d'Haïti ; Salnave n'était reconnu que dans les villes principales. Ses adversaires s'intitulaient parti des *Cacos* (perroquets qui mangent les lézards). Ils justifièrent ce sobriquet. En effet, Salnave échoua au siège des Cayes et ses adversaires vinrent l'assiéger dans Port-au-Prince. Il dut fuir (déc. 1869), mais fut extradé par les Dominicains et fusillé. Le gouvernement provisoire formé eut pour président Nissage-Saget, pour vice-président Domingue ; il avait pris pour devise : « Liberté, égalité, civilisation ou la mort. » Nissage-Saget fut choisi comme président définitif en mars 1870, pour une période de quatre années. Il eut pour successeur Domingue (mai 1874) ; celui-ci émit en mars et juin 1875 un double emprunt ; le premier de 41,650 obligations de 500 fr. émis par la Société générale de crédit industriel, à Paris et à Londres, réussit ; il en fut de même du second de 166,906 obligations de 500 fr. à 8 °/o, qui était destiné à solder la dette d'Haïti envers la France ; à convertir l'emprunt précédent plus onéreux ; à liquider la dette flottante, enfin à exécuter des chemins de fer et autres travaux publics. Malheureusement le général Domingue s'était fait détester ; son neveu Rameau commit de tels abus et exactions qu'une insurrection éclata en janv. 1876 ; les gouvernants essayèrent d'emporter la caisse ; Rameau et le ministre Loriquet furent tués ; le président s'enfuit (avr. 1876).

Le parti des nationaux, qui l'avait culbuté, porta à la présidence le général Boisrond-Canal. Celui-ci s'empressa de faire banqueroute, déclarant illégaux les emprunts contractés par son prédécesseur. Il fut incapable de maintenir l'ordre et vit s'insurger contre lui le parti libéral ayant pour chef Boyer-Bazelais (1879). On se battit à la Chambre où quarante députés furent tués ou blessés, puis dans les rues de la capitale qui fut incendiée. Boisrond-Canal abdiqua. Alors le général Salomon renversa le gouvernement provisoire installé au Cap-Haïtien et en organisa un autre qui le fit élire président (8 oct. 1879). C'était un homme instruit et énergique qui se maintint près de dix ans, non sans lutte, car en mai 1882 on se soulevait sans succès au Cap-Haïtien, puis Boyer-Bazelais débarqua à Miragoane et s'y fortifia (mars 1883). L'insurrection gagna le Sud et la capitale qui fut saccagée par les émeutiers. Le président rétablit l'ordre et réprima la révolte avec une extrême cruauté, exterminant ses ennemis. Il fut réélu président pour sept ans (juin 1886). Il s'engagea ensuite dans un conflit avec l'Angleterre qui appuyait les prétentions d'ailleurs fantaisistes d'une Haïtienne, qui se disait Anglaise, sur l'île de la Tortue, et cherchait à se saisir de cette île. Les Haïtiens, grâce à l'intercession de la France, s'en tirèrent moyennant une rançon de 800,000 fr. (avr. 1887). Le général Salomon avait essayé de faire supprimer la clause de la constitution de 1879 interdisant aux étrangers les acquisitions de biens-fonds, espérant vivifier l'agriculture ; mais le mécontentement déchaîné par cette proposition fut une des causes de l'insurrection de 1883. La chute du général Salomon fut le signal d'une nouvelle période d'anarchie. Cette chute eut lieu en juil. 1888, à la suite d'une insurrection où Port-au-Prince fut brûlé. Le chef du pronunciamento, le général Télémaque, qui l'avait fait au nom de Boisrond-Canal, voulut prendre le pouvoir pour lui-même. Il fut battu et tué par l'armée de son rival. Mais les gens du Nord restèrent hostiles à ce dernier et marchèrent sur la capitale ; on y proclama président provisoire le général Légitime. Les gens du Nord proclamèrent au Cap-Haïtien le général Hippolyte (mai 1889) lequel finit par l'emporter et fut élu régulièrement le 15 mai 1890 pour une période de sept années.

Histoire de la république Dominicaine. L'histoire de la république orientale n'a été guère moins troublée que celle de sa voisine depuis leur scission. Celle-ci était presque inévitable dans des pays aussi fréquemment livrés à la guerre civile, attendu qu'il existe entre les deux moitiés de l'île un contraste qui est la conséquence de leur

histoire antérieure. Depuis le milieu du XVIIe siècle, une partie est espagnole, l'autre française. Nous avons vu que la colonie espagnole, plus pauvre et moins peuplée, renferme une population de mulâtres, alors que dans l'ancienne colonie française les nègres sont en écrasante majorité : différence de langue, de civilisation, de mœurs, de race, tout concourt à les séparer. Momentanément réunies, de 1822 à 1844, elles se sont détachées complètement. Les gens de Saint-Domingue refusaient de participer au payement de l'indemnité payée à la France pour dédommager les anciens colons de la moitié occidentale, alléguant que c'était une question qui ne les regardait pas. Le 27 févr. 1844, une insurrection éclata, dirigée par don Pablo Dunte. Elle réclamait l'autonomie sous le protectorat français et était le résultat de manœuvres concertées avec le consul général de France et l'amiral de Moges, commandant la station française des Antilles. Ceux-ci furent désavoués par Louis-Philippe, et les Dominicains constituèrent un Etat indépendant. Ils se donnèrent une constitution, imitée de celle du Venezuela, et élurent président un éleveur, Pedro Santana, homme énergique et capable, qui battit Soulouque (V. ci-dessus). En 1848, il se démit et fut remplacé par Jimenes ; celui-ci tenta une réaction et provoqua par ses intrigues une nouvelle invasion de Soulouque. Santana défit les envahisseurs, bloqua Jimenes dans Santo Domingo et l'obligea à capituler. Après quelques mois de dictature, Santana transmit la présidence à Buenaventura Baez (1849). Celui-ci fut le champion du parti clérical. En 1853, Santana reprit la présidence et s'efforça de refréner les ambitions de l'archevêque. Celui-ci exigeait une juridiction ecclésiastique indépendante et refusait le serment à la constitution. Il cherchait à s'appuyer sur la France où la réaction avait prévalu. Santana le mit en demeure de jurer la constitution ou de quitter l'île. L'archevêque partit. Baez, accusé de trahison pour ses négociations avec l'étranger, fut exilé par son ancien ami Santana. Il se retira à Saint-Thomas, refuge de la moitié des anciens présidents de l'île. La république Dominicaine, qui avait été reconnue en 1848 par la France, en 1850 par l'Angleterre, conclut le 2 oct. 1854 un traité d'amitié, de commerce avec les Etats-Unis ; mais la France et l'Angleterre, désirant sauvegarder l'indépendance de la jeune république, protestèrent et firent rejeter le traité par le congrès dominicain. Santana repoussa de nouvelles agressions de Soulouque, mais il sentait diminuer sa popularité et abdiqua (juin 1857).

Le vice-président Manoel de Reglamotte, qui lui succéda, le réconcilia avec Baez, et ce dernier revint prendre la présidence ; son retour fut salué par une insurrection dirigée par Balverde, qui rappela Santana. Baez fut battu, enfermé dans la capitale et capitula (juin 1858). Santana reprit le pouvoir. On désirait se débarrasser de l'hostilité des Haïtiens, avec lesquels on n'avait que des trêves. Lassé des dissensions intestines et soucieux de trouver une protection efficace, Santana se prêta à un retour sous la domination espagnole. La situation était très délicate. Pour obtenir de l'Espagne la reconnaissance de l'indépendance de son ancienne colonie, on avait inséré dans le traité du 16 févr. 1856 une clause dite d'immatriculation, aux termes de laquelle les sujets nés espagnols et leurs enfants pouvaient reprendre la nationalité espagnole en se faisant inscrire sur un registre spécial. Comme, d'autre part, on exemptait des impôts publics et du service militaire les Espagnols habitant l'île, il s'ensuivit que tous les gens riches se firent immatriculer comme Espagnols. Le gouvernement devenait impossible ; Santana n'ayant pu empêcher cette manœuvre à cause de l'attitude de l'Espagne, se retira et céda la place à Baer. Le mal gagnant sans cesse, tout ce qui avait quelque ressource devenait espagnol. Santana jugea que le seul remède était de procéder à l'annexion complète, de manière à rétablir les charges sur la généralité des habitants. Il s'entendit avec le gouvernement de Madrid et, le 18 mars 1861, proclama la réunion du territoire dominicain aux possessions espagnoles. Baez et Cabral protestèrent, armèrent, mais ne purent tenir. La reine d'Espagne accepta et nomma capitaine général Santana, qui le resta peu de temps. Haïti et le Pérou protestèrent ; la France appuya l'annexion ; l'Angleterre fut mécontente ; les Etats-Unis, paralysés par la guerre de la Sécession, n'intervinrent pas. Mais le 16 août 1863 éclata un soulèvement ; un gouvernement provisoire présidé par Salcedo fut établi à Santo Domingo. Une guerre de partisans épuisa les forces des Espagnols, contre lesquels un nouveau président, Polanco, dirigea la lutte avec énergie. Cabral les vainquit à La Canela, près de Neyba (4 déc. 1864), et l'insurrection devint générale. Les Cortès espagnoles votèrent l'évacuation de l'île, et le décret d'incorporation fut rapporté (5 mai 1865). On élut président Baez (nov. 1865), bientôt renversé par Pimentel (juin 1866) et remplacé par Cabral. Celui-ci déclara la guerre à la république d'Haïti parce qu'elle avait appuyé Baez ; mais ce dernier souleva le N. de la république Dominicaine et chassa son rival (janv. 1868). Baez s'engagea alors dans une longue négociation avec les Etats-Unis. Ceux-ci avaient offert à Cabral d'acheter pour deux millions de dollars la baie de Samana (1868). Baez, qui avait voulu en faire un port libre, la loua à des capitalistes de New York. Le congrès américain rejeta le projet d'acquisition qui avait soulevé en Europe une grande émotion, et, après de longs pourparlers, le contrat de location fut annulé et le projet de créer une station navale américaine abandonné. Une insurrection fit passer la présidence de Baez à Ignacio Gonzales (1873) qui la conserva cinq ans, malgré les menées des amis de Cabral et de Baez. Il fut renversé par le général Guillerme en 1878 et celui-ci par don Fernando-Arturo Merino en 1879. Le général Ulysse Heuraux prit ensuite le pouvoir en 1884, puis Francisco Bellini (1885) et de nouveau Heuraux (1886), qui vainquit un soulèvement fomenté par Moya, gouverneur de Monte Cristi. Depuis il s'est maintenu au pouvoir et a été réélu.

Après avoir exposé l'histoire de l'île, l'origine et les causes de sa division en deux républiques indépendantes, il nous reste à indiquer la situation actuelle de celles-ci, leur géographie politique et économique.

La république d'Haïti. — Superficie. Limites. — La république d'Haïti comprend la partie occidentale de l'île, correspondant à l'ancienne colonie française, et formée essentiellement de la presqu'île du N.-O., de la presqu'île du S.-O. et de la plaine de l'Artibonite. Elle mesure 28,676 kil. q. officiellement. D'autres réduisent sa superficie à 23,911 kil. q. Il existe, en effet, un territoire contesté entre les Haïtiens et les Dominicains ; il comprend le bassin supérieur de l'Artibonite ; il s'agit d'une région colonisée par les nègres français ; le traité de 1876 leur en laisse la jouissance tout en réservant la suzeraineté nominale de la république Dominicaine attestée par un tribut de 750,000 fr. et la franchise douanière pour ses marchandises importées par terre. D'une manière générale, la frontière est marquée par une ligne sinueuse, mais suivant à peu près le même méridien depuis l'embouchure du Massacre (baie de Mancenille ou Manzanillo) jusqu'à l'embouchure du Pedernales. La région annexée en 1876 comprend les vallées des affluents supérieurs de l'Artibonite, la savane de Guaba, les districts de Hincha et Las Caobas ; elle forme, au S. de la chaîne septentrionale, un renflement vers l'E. au lieu de la concavité de l'ancienne frontière trop souvent maintenue sur les cartes même récentes. La limite passe ensuite à l'extrémité O. du lac Enriquillo et suit le cours du Pedernales jusqu'à la mer des Antilles. La république a 325 kil. selon sa grande diagonale, du cap Tiburon à l'embouchure du Massacre et 275 kil. du Mole-Saint-Nicolas à l'embouchure du Pedernales ; profondément échancrée par le golfe Haïtien ou de la Gonave, elle a près de 1,600 kil. de côtes en comprenant les principales sinuosités. Aucun point n'est à plus de 80 kil. de la mer.

Population. — La population est évaluée officiellement à environ 1 million d'âmes ; mais d'autres estimations la

réduisent à 550,000, soit 19 hab. par kil. q. au lieu de 34 à 35. Comme il n'existe pas d'état civil régulièrement tenu, ces évaluations sont arbitraires. Ce qui est certain, c'est que la population réduite par la révolution à 250,000 ou 300,000 âmes, a beaucoup augmenté depuis ; la fécondité de la race noire, l'excédent sensible des naissances sur les décès fournissent des arguments à l'appui de l'estimation officielle. On admet que les neuf dixièmes des gens d'Haïti sont des nègres et un dixième des mulâtres. Les croisements rapprochent la race du type noir, et ses apologistes, dont le plus connu est le Dr Janvier, ont pu dire que tous les Haïtiens sont « sacatra » ; ce terme désigne le mélange où prévaut le sang nègre. Toutefois, ceci n'est vrai que de la couleur de la peau ; car l'influence du milieu et les mélanges ont profondément modifié le type africain originel, le rapprochant beaucoup du type européen. Le pays reçoit des immigrants nègres français de la Martinique et de la Guadeloupe et quelques-uns des Etats-Unis ; mais ceux-ci ayant une langue, une religion, des mœurs différentes ne s'implantent guère ; beaucoup de Jamaïcains vivent à Port-au-Prince. Quelques Haïtiens émigrent au Venezuela.

Divisions administratives. — La république est divisée en cinq départements subdivisés en 24 arrondissements, 75 communes et 504 sections rurales. Le tableau suivant indique les départements avec leur chef-lieu et leur population présumée (d'après l'*Almanach de Gotha*) et les arrondissements.

	Habitants.	Arrondissements.
Dép. du Sud, ch.-l. Les Cayes	250.000	Les Cayes. Aquin. Nippes (Miragoane). Tiburon. Grand'Anse (Jérémie). Les Coteaux-aux-Anglais.
Dép. de l'Ouest, ch.-l. Port-au-Prince	350.000	Port-au-Prince. Léogane. Jacmel. Sale-Trou. Mirebalais. Las Caobas.
Dép. de l'Artibonite, ch.-l. Les Gonaïves.	134.000	Les Gonaïves. Saint-Marc. Dessalines. Marmelade.
Dép. du Nord, ch.-l. Le Cap-Haïtien	187.000	Le Cap-Haïtien. Le Trou. La Grande-Rivière-du-Nord. Fort-Liberté. Limbé. Borgne.
Dép. du Nord-Ouest, ch.-l. Port-de-Paix.	39.000	Port-de-Paix. Môle-Saint-Nicolas.

Au point de vue financier, la république se divise en onze arrondissements : Port-de-Paix, Cap-Haïtien, Gonaïves, Saint-Marc, Port-au-Prince, Petit-Goave, Miragoane, Jérémie, Les Cayes, Aquin, Jacmel.

Gouvernement.— La capitale est Port-au-Prince où réside le gouvernement, c.-à-d. le président de la République et l'Assemblée nationale (V. ci-après le § *Législation*). — Le pavillon est formé de deux bandes horizontales bleue et rouge. Ce sont les couleurs françaises, moins le blanc, exclu à dessein.

La langue officielle est le français ; la langue usitée est le patois créole. — La religion d'Etat est le catholicisme, mais tous les cultes sont tolérés. Il existe un archevêché à Port-au-Prince, un évêché au Cap-Haïtien. Les prêtres sont français. Des missionnaires wesleyens sont établis à Port-au-Prince, des baptistes à Jacmel et Saint-Raphaël.

Il y a des tribunaux civils, criminels et correctionnels à Port-au-Prince, Jacmel, Jérémie, aux Cayes, aux Gonaïves, Port-de-Paix et au Cap-Haïtien ; des tribunaux de commerce à Port-au-Prince, Jacmel, Jérémie, aux Cayes, aux Gonaïves et au Cap-Haïtien.

Les finances sont embarrassées et le budget se règle trop souvent en déficit ; on comble la différence par une émission de papier-monnaie. Les guerres civiles fréquentes sont la cause de ce désarroi. Les recettes sont fournies par les douanes, sous la double forme de droits d'importation et de droits d'exportation, qui prélèvent près de 50 % sur la valeur des échanges. Voici le tableau du budget haïtien pour l'année 1892–93 (du 1er oct. 1892 au 30 sept. 1893). Les chiffres sont donnés en piastres de 5 francs.

Recettes	
Droits d'exportation	3,164,911
— d'importation	4,526,619
Total	7,691,530

Dépenses	
Affaires étrangères	170,530
Finances et commerce	706,714
Guerre	1,247,636
Marine	406,780
Intérieur et police	1,177,329
Travaux publics	527,241
Agriculture	311,574
Instruction publique	975,374
Justice	483,418
Cultes	89,158
Service de la dette	2,227,920
Banque nationale	174,850
Total	8,498,524

On voit que le déficit serait de 4 millions de francs environ sur un budget de 42,500,000 fr.

La dette publique était, au 31 déc. 1892, de près de 85 millions de francs, soit, en piastres :

Dette extérieure (emprunt de 1875)	4,471,312
— intérieure	4,406,083
— flottante	989,674
Emprunts en cours	3,085,483
Papier-monnaie en circulation	4,040,795
Total	16,993,347

L'indemnité française est complètement payee depuis 1886. La situation financière s'est considérablement améliorée depuis quelques années. Le papier-monnaie, dont on avait émis une valeur nominale de près de 3 millions, put être retiré il y a une vingtaine d'années en échange de 10 millions en numéraire. Bien qu'on en ait remis un peu en circulation, le régime actuel est presque normal et l'équilibre est presque rétabli.

L'*armée* se recrute par la conscription et par engagements volontaires. La durée du service est de quatre ans pour les volontaires et de sept ans pour les conscrits. L'effectif est de 6,828 hommes, comprenant deux corps distincts, la garde du gouvernement et l'armée ; l'un et l'autre sont encombrés de généraux et officiers supérieurs; on en compte 10 pour la garde, forte de 650 hommes. Elle comprend un bataillon d'artillerie (100 h.), un régiment d'infanterie (300 h.), un escadron de cavalerie (100 h.) et un bataillon de chasseurs (150 h.). L'armée de ligne comprend 4 bataillons d'artillerie (1,000 h.), 6 régiments d'infanterie (3,200 h.) et 46 compagnies de gendarmes (1,978 h.).

La flotte comprend : 4 vieux vapeurs en fer à hélice, déplaçant ensemble 3,200 tonnes et portant 27 canons de

plus de 10 cent.; une canonnière en acier de construction récente (1886), avec 3 canons de plus de 10 cent. et 2 autres. A.-M. B.

Législation. — *Droit constitutionnel*. La première constitution que se donna le nouvel Etat d'Haïti, après la proclamation de son indépendance (1er janv. 1804) fut celle du 5 mai 1805. Depuis lors, les constitutions se sont succédé, nombreuses comme les révolutions politiques qu'elles consacraient, éphémères comme les gouvernements qu'elles organisaient : il suffit d'énumérer les constitutions de 1806, de 1807, de 1811, de 1816, de 1843, de 1846, de 1849; les lois constitutionnelles modificatives de la constitution de 1846 votées en 1859 et en 1860; les constitutions de 1867, de 1874, de 1879 (cette dernière amendée successivement le 4 sept. 1880, le 14 sept. 1880, le 27 juil. 1883 et le 10 oct. 1884) et celle du 16 déc. 1888, complétée par trois lois du 23 déc., réglant, les deux premières la composition et le mode d'élection du Sénat et de la Chambre des communes, la troisième les rapports des pouvoirs publics entre eux.

La constitution actuellement en vigueur est celle du 9 oct. 1889; elle comprend 8 titres et 202 articles. Les principes qu'elle consacre et proclame sont : l'inviolabilité et l'inaliénabilité du territoire de la République (1), l'interdiction pour les étrangers de posséder ou d'acquérir des immeubles (6), mais la faculté pour eux d'obtenir la naturalisation (4), l'égalité de tous les citoyens devant la loi et devant l'impôt (160), leur admission aux emplois publics (13), la liberté individuelle (14 et suiv.), l'inviolabilité de la propriété (19), la suppression de la confiscation et de la peine de mort en matière politique (19 et 20), la liberté de la presse (21), des cultes (22), la liberté et la gratuité de l'enseignement (24), le droit de réunion (26), d'association (27) et de pétition individuelle (28), la responsabilité de tous les fonctionnaires (31, 35, 40), la séparation des pouvoirs (34, 35), l'inamovibilité de la magistrature (134), sauf des juges de paix (135) et des officiers du ministère public (137), etc.

Le pouvoir législatif est exercé par la Chambre des communes et le Sénat (36). La Chambre des communes se compose de 50 représentants élus pour trois ans par le suffrage direct de tous les Haïtiens âgés de vingt et un ans (41, 44). Le Sénat comprend 39 membres (48), élus par la Chambre des communes sur deux listes de candidats, l'une présentée par les assemblées électorales, l'autre par le pouvoir exécutif (49). Les sénateurs, dont les pouvoirs durent six ans, se renouvellent par tiers tous les deux ans (48, 51). Pour être éligible, il faut jouir de ses droits civils et politiques, être propriétaire d'immeuble ou exercer une industrie ou une profession et être âgé de vingt-cinq ans comme député, et de trente ans comme sénateur (43, 50). Les représentants du peuple reçoivent une indemnité de 300 piastres fortes par mois, les sénateurs 150 (46-57); leurs fonctions sont incompatibles avec toutes autres fonctions rétribuées par l'Etat (47-55). Ils sont inviolables (85, 88). Les deux Chambres réunies en Assemblée nationale statuent sur les déclarations de guerre, approuvent ou rejettent les traités de paix et revisent la constitution. Elles nomment le président de la République pour sept ans.

Le président partage avec les deux Chambres l'initiative des lois (69); il a le droit de faire des objections aux lois déjà votées et de les renvoyer à la Chambre qui en a été primitivement saisie : celle-ci peut passer outre, mais la majorité doit alors être des deux tiers (77 et suiv.). Il y a six secrétaires d'Etat, nommés et révoqués par le président (98, 113), mais responsables devant la Chambre (117-119). Les départements ministériels sont : l'intérieur, l'agriculture, les travaux publics, la justice, l'instruction publique, les cultes, les finances, le commerce, les relations extérieures, la guerre et la marine. Ces départements sont répartis par le président entre les six secrétaires au moment de leur nomination (121).

Il est établi dans chaque arrondissement un conseil élu pour quatre ans, au second degré, par les assemblées électorales d'arrondissement, nommées elles-mêmes par les assemblées primaires de chaque commune; et dans chaque commune un conseil communal, élu directement tous les trois ans par les assemblées primaires. Est électeur dans les assemblées primaires tout citoyen âgé de vingt et un ans révolus, s'il est propriétaire foncier, s'il a l'exploitation d'une ferme pour une durée d'au moins cinq ans, ou s'il exerce une profession, un emploi public ou une industrie (150). Les présidents des conseils d'arrondissement sont nommés par le président d'Haïti, mais doivent être pris parmi les membres desdits conseils; ils sont salariés par l'Etat. Les présidents des conseils communaux ou magistrats communaux et leurs suppléants sont élus par les conseils communaux et choisis dans leur propre sein : ils sont rétribués aux frais de la commune (121-126). La rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres sont confiées à des citoyens spéciaux nommés par le président d'Haïti et prenant le titre d'officiers de l'état civil (loi du 6 avr. 1880).

La puissance judiciaire, d'après la constitution (39), est exercée par un tribunal de cassation, des tribunaux d'appel, des tribunaux civils, de commerce et de paix. En fait, l'institution des tribunaux d'appel, promise déjà par les constitutions de 1843, de 1867 et de 1879, n'a pu encore être réalisée. Les tribunaux ont la garde de la constitution (147).

Les finances sont décentralisées (157). Les impôts doivent être votés annuellement (159). Aucune décision impliquant une dépense ne peut être prise, dans l'une ou l'autre Chambre, sans consulter le secrétaire d'Etat des finances sur la possibilité d'y pourvoir sans compromettre l'équilibre budgétaire. Le secrétaire d'Etat peut exiger qu'on lui donne les voies et moyens de satisfaire à la dépense avant de prendre la responsabilité de l'exécution (165). La chambre des comptes, chargée de l'examen et de la liquidation des comptes de l'administration générale et de tous comptables envers le Trésor public, est composée de neuf membres nommés par le Sénat sur deux listes de candidats, fournies, l'une par le pouvoir exécutif, l'autre par la Chambre des communes, chaque liste portant deux candidats pour chaque membre à élire (168).

Droit international. Les droits et libertés garantis par la constitution sont accordés aux étrangers aussi bien qu'aux nationaux. Parmi les traités les plus importants, contentons-nous de mentionner : *avec la France*, le traité de commerce et de navigation du 2 avr. 1831, la convention d'amitié et de commerce du 12 févr. 1838, la convention pour la répression de la traite du 29 août 1840; — *avec Brême*, la déclaration pour la réciprocité du commerce et de la navigation du 20 févr. 1829; — *avec la Grande-Bretagne*, le traité d'extradition du 7 déc. 1874; — *avec les Pays-Bas*, la convention consulaire du 18 mai 1883. Citons encore la convention du 9 sept. 1886, concernant la création d'une union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, et, à la date du 1er avr. 1881, l'accession à l'Union postale de 1878 avec les décrets d'exécution des 17 mai, 7 sept. 1881 et 14 janv. 1884, et l'Acte additionnel de Lisbonne du 21 mars 1885.

Codes et lois diverses. Le code civil d'Haïti a été promulgué le 27 mars 1825; le code de commerce le 28 mars 1826; le code de procédure civile le 9 juil. 1835; le code d'instruction criminelle le 31 juil. 1835, et le code pénal le 11 août 1835.

Bornons-nous à citer encore : le concordat du 28 mars 1860 entre Haïti et Rome, l'arrêté organique des diocèses du 12 mars 1861; — la loi du 6 sept. 1870 sur la procédure devant les tribunaux correctionnels en matière politique et de presse, la loi du 28 oct. 1885 sur la presse, la loi du 30 sept. 1891 sur la peine de mort en matière politique, la loi du 13 avr. 1880 sur l'état de siège, la loi du 18 oct. 1860 sur la forme de procéder devant la Haute-Cour, la loi du 3 juil. 1871 sur le mode de procéder contre les secrétaires d'Etat, la loi du 2 août 1872 sur la police

administrative, la loi du 26 sept. 1860 sur le droit de grâce, la loi électorale du 24 août 1872, la loi additionnelle du 17 nov. 1876, la loi du 28 oct. 1881 modifiant le décret du 22 juin 1867 et la loi du 24 août 1872, la loi du 21 juin 1872 sur les conseils communaux, la loi du 17 nov. 1876 sur les conseils d'arrondissement, le décret du 10 sept. 1879 qui la rapporte et la loi interprétative du 9 juil. 1878, la loi du 6 oct. 1881 et la loi additionnelle du 19 avr. 1886 sur les conseils communaux, la loi du 19 août 1886 relative à la perception des recettes des communes qui ne s'administrent pas elles-mêmes, la loi du 6 avr. 1880 sur les officiers de l'état civil; — la loi du 9 juin 1835 et celle du 23 juil. 1877 sur l'organisation judiciaire, la loi du 19 nov. 1860 organisant les conseils militaires et la procédure, etc., le code pénal militaire du 26 nov. 1860, la loi du 28 nov. 1846 sur le recrutement, l'arrêté du 1er mars 1859 sur le service militaire, la loi du 27 août 1877 sur la réorganisation de l'armée, la loi du 27 août 1877 sur le recrutement, la loi du 20 oct. 1881 créant une Ecole militaire, la loi du 20 oct. 1881 sur le recrutement, l'arrêté du 1er mars 1859, les lois du 18 oct. 1860 et du 15 sept. 1870 sur la garde nationale; — la loi du 16 sept. 1870 sur la chambre des comptes, la loi du 26 août 1870 sur la responsabilité des fonctionnaires, la loi additionnelle du 15 août 1871, l'arrêté du 2 sept 1890 sur le service de la trésorerie; la loi du 25 sept. 1890 sur les agents de change et courtiers.

Joseph Dubois.

État social et moral. — Il est assez difficile de tenir la balance égale et de discerner l'exacte vérité entre les apologies des uns et les détractations des autres. Toutefois, d'une manière générale, on peut dire que, si les Haïtiens ont encore beaucoup à faire, ils forment dès maintenant un des peuples les plus intéressants du grand groupe français, à côté des métis franco-canadiens et des nègres ou mulâtres de la Réunion ou des Antilles françaises. La rivalité des mulâtres et des nègres a rendu les uns et les autres injustes pour leurs adversaires, et les commotions politiques continuelles ont paralysé le développement de la jeune nation. Ce qui est le plus défectueux, c'est l'état social. Par une singulière anomalie, on a conservé le régime de la propriété de l'époque des planteurs. Dans la période de lutte, on se groupa par plantations; puis, quand l'ordre fut rétabli, des hommes de couleur, les chefs du mouvement, se substituèrent dans chacune aux anciens propriétaires français, par concession plus ou moins régulière. Cette nouvelle aristocratie terrienne exclut de la propriété l'immense majorité de la population. Elle était tellement opposée à la constitution de la petite propriété qu'elle fit interdire la vente de domaines ruraux de moins de 25 hect. Pétion réagit contre cette déplorable tendance et distribua des champs à ses soldats; mais la situation s'est perpétuée. Il s'ensuit que les pauvres campagnards, qui aspirent à la possession du sol, sont toujours prêts à se soulever pour y arriver, et que l'antagonisme entre nègres et mulâtres se double d'une crise sociale permanente. Ces jacqueries endémiques sont la grande cause de l'instabilité. Les *piquets*, paysans armés de piques par opposition aux armes à feu des soldats réguliers, ont malheureusement nui à leurs revendications par des massacres et des sauvageries; cependant, ils ont fini par imposer, en 1883, le vote d'une loi d'affranchissement qui autorise la répartition des terres du domaine public en lots d'un hectare et demi à quiconque s'engage à cultiver une denrée d'exportation, sucre, café, etc. La petite propriété, encore exceptionnelle, sauf dans quelques coins des montagnes, est donc en voie d'accroissement. Mais c'est encore la grande propriété qui domine, bien que souvent divisée en fermes ou métairies de surface moyenne.

Les Haïtiens ont pris des précautions pour empêcher le retour des blancs et leur ont interdit la possession du sol. Cette mesure empêche les capitalistes étrangers de reconstituer des établissements agricoles qui retrouveraient la richesse de ceux d'avant 1790. Elle gêne incontestablement l'essor actuel de la république; mais elle a l'avantage de réserver l'avenir. Surtout avec le régime actuel de propriété, il serait à craindre que les financiers du dehors n'accaparent la terre et n'exploitent la population noire. Les emprunts concédés à des banquiers européens ne sont pas faits pour inspirer confiance; ce n'ont été que des spoliations déguisées. Il serait d'ailleurs injuste de juger de la prospérité matérielle actuelle en comparant les chiffres du commerce avec ceux du siècle dernier. Jadis, en effet, le travail était appliqué à peu près entièrement à la production de denrées d'exportation, tandis qu'aujourd'hui il l'est d'abord à la satisfaction des besoins des habitants. Aussi, bien que le commerce maritime soit dix ou vingt fois moins actif, il ne faut pas juger le Haïti actuel d'après cette seule donnée. Ce qui manque à l'île ce sont les capitaux, et il faut lui souhaiter de les obtenir des Français, des Anglais ou des Américains, pour la construction de bonnes routes et l'organisation d'industries agricoles et manufacturières qui décupleraient la fortune de la nation en quelques années. « Au point de vue des travaux publics, Haïti est encore dans un état d'infériorité lamentable. Les routes sont mal entretenues, les ponts rares et branlants; cependant l'introduction de voitures légères de fabrication américaine devient considérable, ce qui prouve l'amélioration des chemins, où l'on ne pouvait guère voyager qu'à cheval. Aucune voie ferrée ne rattache la capitale aux autres cités haïtiennes. Les rues des villes sont poussiéreuses, salies d'ordures pendant les sécheresses, boueuses, coupées de fondrières pendant l'hivernage. Les incendies, allumés souvent par les partis politiques en lutte, ont dévoré la plupart des édifices construits à diverses époques aux frais de la nation. Villes et villages ne sont guère que des groupes de paillotes et de maisonnettes en bois. » (E. Reclus.) Un des grands obstacles au progrès, c'est l'extrême facilité de la vie, aux besoins de laquelle pourvoit la nature tropicale sans presque exiger d'effort. Il ne faut pas plus d'une demi-heure de travail par jour pour les quelques pieds de manioc qui fournissent au nègre le fond de sa nourriture et de celle de sa famille; il n'a que la peine de cueillir les bananes; les légumes, patates, ignames et même haricots, pois, n'exigent guère plus de soins. Comment s'étonner qu'avec des besoins très simples et si aisément satisfaits, il ne se livre pas à un travail comparable à celui d'un esclave? Pour lui en donner le goût, il faudrait que la civilisation accroisse ses besoins et le décide à tirer parti des prodigieuses richesses naturelles du sol haïtien.

L'instruction est peu répandue; la grande majorité des nègres sont illettrés. Les statistiques indiquent 400 écoles primaires fréquentées par 15,000 garçons et 9,000 filles, mais elles paraissent optimistes. Gratuite et obligatoire sur le papier, l'instruction ne l'est pas en réalité. Les villes ont cependant de bonnes écoles. Trois ont un lycée : Port-au-Prince, Les Cayes, Cap-Haïtien; une université a été fondée en 1876. Beaucoup de jeunes gens viennent faire leur éducation en France, surtout y chercher l'enseignement supérieur. Cette fraction de la nation est très éclairée et au même niveau que dans les autres pays de civilisation européenne. La finesse et la solidité du jugement de ces Haïtiens sont souvent très remarquables. Ils ont une littérature d'une valeur réelle, des publicistes, des historiens et de nombreux poètes dont les œuvres écrites dans le dialecte local ont un singulier charme. La solidarité qui les unit à la France est vivement ressentie. Le peuple a, d'une manière générale, le respect et le goût de l'instruction. Mais il est en majorité adonné à des superstitions où se mélangent les légendes et les rites européens et africains. « Les nègres d'Haïti croient aux loups-garous, comme maints paysans français; en divers endroits, l'adoration du serpent ou culte du Vaudoux subsiste, comme dans le pays d'Ajuda, sur la côte de Guinée. Malgré les décrets de Toussaint Louverture et d'autres chefs d'Etat, des prêtres magiciens, des obi, des papas-rois, des mamans-

rois (papalois et mamanlois) égorgent des coqs et des chevreaux blancs pour en boire le sang; même des chevreaux sans cornes, c.-à-d. des enfants (on dit aussi des porcs noirs sans soies) sont sacrifiés dans certaines fêtes mystérieuses. Sorcières et sorciers n'ont pas oublié la préparation des charmes, filtres ou poisons; mainte cérémonie catholique est mélangée de rites païens, et parfois, comme dans les « réveils » des Etats-Unis, on a vu des foules, saisies d'un vertige religieux, danser avec des contorsions frénétiques et se rouler sur le sol en poussant des cris. Des « moanes-pouvoirs », ou gens qui croient disposer d'une puissance surnaturelle, jettent des sorts sur leurs ennemis et se mettent en communication avec le monde invisible en récitant une suite de mots incompréhensibles pour le vulgaire et entremêlés de zib, zib, zib, sifflements qu'ils lancent du fond de la gorge, tandis qu'ils agitent la tête, la poitrine, les bras, comme les derviches tourneurs. » (E. Reclus.) Il ne faut pas, d'ailleurs, exagérer l'importance de ces superstitions, et il est permis à des libres penseurs de ne pas regretter que les nègres d'Haïti ne soient chrétiens que nominalement. Qu'ils aient gardé un fond de pratiques et de rites africains, c'est incontestable, mais les progrès de la civilisation l'élimineront bientôt, et soit qu'on les compare à leurs frères d'Afrique pour mesurer combien ils en sont loin, soit qu'on les compare aux Hispano-Américains, aussi nonchalants et superstitieux, on voit qu'ils tiennent leur place dans les peuples du Nouveau-Monde. Le retard économique dû aux susceptibilités qui font écarter les blancs et le régime de la grande propriété qui pèse sur le travail rural sont les deux causes qui pèsent sur leur état social et les empêchent de tirer parti des merveilleuses ressources de leur patrie.

Géographie économique. — Les richesses minières sont grandes, mais inexploitées. On trouve de l'or dans les quartz et les sables des rivières qui descendent au N. et au S. du Cibao; ces exploitations sont délaissées. Le sol renferme encore du platine, de l'argent, du mercure, du cuivre, du fer, de l'étain, du manganèse, de l'antimoine, du soufre, du bitume, du marbre, du jaspe, de l'agate, des opales, calcédoine, lazulite, du sel gemme, etc.; un peu de lignite en couche mince, de l'anthracite, mais aussi de vrais bassins houillers à Las Caobas, Hincha, San Miguel de la Atalaya, Les Cayes. Toutes ces richesses sont délaissées. Les sources minérales sont nombreuses, froides ou chaudes, salées, ferrugineuses ou sulfureuses. Les plus célèbres sont celles de Port-à-Piment, Banica, Mirebalais, Jacmel, Dame-Marie, Les Irois et Tiburon.

Les produits naturels et les cultures sont la principale ressource. Nous avons parlé des essences forestières; on les exploite en particulier dans la belle île de Gonave; on exporte un peu d'acajou, davantage de bois de teinture, campêche (introduit en 1730) ou brésiliet, un peu de vanille. L'agriculture est rudimentaire. La canne à sucre, symbole de l'ancienne servitude, est délaissée; elle est cultivée surtout en vue de la consommation locale et de la fabrication du rhum; cependant on y revient et de grandes usines se sont construites au Petit-Goave. L'indigotier, qui commença la fortune des plantations, est également délaissé. Le nopal à cochenille, le canellier sont négligés. La culture du cacaotier se répand. Le maïs, le gingembre, l'arrowroot, le manioc, le piment, le plantain, l'ananas, la patate, l'igname ne dépassent guère les besoins de l'alimentation locale, non plus que la vigne dont on obtient de bons vins muscats. On planta beaucoup de cotonniers lors de la guerre de la Sécession; mais, depuis, la concurrence américaine a fait décliner cette exploitation. Celle du tabac, introduite en 1818, a pris une sérieuse extension. Celle du café, sans atteindre encore les chiffres de 1789, est la grande richesse de Haïti. La facilité de cette culture la fait préférer; les plants ont été renouvelés à plusieurs reprises dans ce siècle et sont à peu près aménagés. La production annuelle est de 30,000 à 35,000 tonnes presque uniquement pour l'exportation; on classe les cafés de Haïti en catégories 1° Saint-Marc; 2° Les Gonaïves; 3° Le Cap-Haïtien et Port-de-Paix; 4° Port-au-Prince, Léogane, Jacmel; 5° Miragoane; 6° Jérémie, Les Cayes, Aquin. On manque de machines à décortiquer et à trier. Malgré la richesse en eaux, les plantations sont souvent mal arrosées, faute d'aménagements. Les travaux des colons français n'ont pas été entretenus. Ainsi le réservoir qui permettait d'irriguer la plaine du Cul-de-Sac a été ruiné par l'ouragan de 1816. Non moins que les routes, des canaux d'irrigation donneraient à l'agriculture une vive impulsion.

Le commerce intérieur est languissant, le commerce extérieur également; nous sommes loin des 270 millions de fr. de 1791. On évaluait, pour 1892, les importations à 4,526,620 piastres (papier) et les exportations à 3 millions 164,961 piastres (or), soit un total de 35 à 40 millions de fr. Il faut ajouter que la contrebande est très active, en raison de l'élévation des droits de douane, et que ces chiffres devraient être fortement majorés pour répondre aux transactions réelles. Les ports sont nombreux et bons : Fort-Liberté (ancien Port-Dauphin), un des plus beaux; Le Cap-Haïtien (ancien Cap-Français), le second de la république; l'Acul, Port-Margot, Port-de-Paix ou Borgne, le Môle-Saint-Nicolas, ancien arsenal, bien déchu; Les Gonaïves et Saint-Marc, débouchés des plaines de l'Artibonite; Port-au-Prince, le plus fréquenté, qui eut, en 1892, un mouvement total de 282 navires jaugeant 316,911 tonnes; Ça-Ira, port de Léogane; Le Grand-Goave, Le Petit-Goave, Miragoane, Nippes, Anse-à-Veau, Petit-Trou, Baradères et Jérémie (avec ses annexes de Pestel et Corail), port de pêche et chantier de construction, mais mauvais mouillage; Dalmarie ou Dame-Marie, Les Irois, Tiburon, Les Coteaux-des-Anglais, Port-Salut, Les Cayes, Aquin et Jacmel, dont un court chemin de fer ferait le port méridional de la capitale; enfin Sale-Trou. L'exportation consiste surtout en café, auquel il faut ajouter du bois de campêche, puis de petites quantités de cacao, coton, acajou, peaux, miel, cire, gomme, etc. On importe surtout des tissus, puis des vins et spiritueux, des farines, des viandes, du poisson salé, de la quincaillerie, des bois de construction, des comestibles fins, de la passementerie. Le premier rang dans le commerce appartient aux Américains, puis aux Anglais; la France vient au troisième rang, puis l'Allemagne, etc. Le commerce français se fait par Nantes, Bordeaux, Marseille vers le Cap et Port-au-Prince. Il avait beaucoup profité des goûts de luxe généralisés vers 1860.

On jugera de l'inactivité haïtienne par les chiffres relatifs à la poste; il existait, en 1887, 31 bureaux qui ont transmis 295,013 lettres et cartes postales, 174,853 imprimés et échantillons, 10,130 plis recommandés; d'après ces chiffres, la moyenne serait d'une lettre en trois ans et demi par tête d'habitant. Les recettes ont atteint 79,300 fr., les dépenses 139,042 fr.

République Dominicaine. — Généralités. — La république Dominicaine, qui occupe le centre et l'E. de l'île d'Haïti, est cependant moins importante que sa voisine, étant moins riche et moins peuplée. Sa structure est plus massive. Les deux golfes qui l'entourent au S. (double baie de Neyba et d'Ocoa) et au N.-E. (baie de Samana) ne pénètrent pas avant dans les terres; le massif central isole les diverses régions du pays. — La superficie est de 48,577 kil. q.; on la porte à 53,344 kil. q. en y comprenant les districts cédés à Haïti (V. ci-dessus). Nous avons indiqué la frontière qui, à l'O., sépare la république Dominicaine de celle d'Haïti.

La population est évaluée, pour la fin de l'année 1888, à 417,000 hab., soit à peu près 9 hab. par kil. q.; ces chiffres sont ceux de l'*Almanach de Gotha;* d'autres réduisent la population à 250,000 âmes, et E. Reclus l'élève à près de 600,000. Les Dominicains sont de sang mêlé, en grande majorité; les croisements multipliés, depuis l'origine de la colonie, ont mélangé les éléments rouge, noir et blanc. La prédominance numérique appar-

tient aux mulâtres espagnols; l'influence des blancs est considérable. La natalité est très forte. L'immigration de Porto Rico, de la Jamaïque et des Etats-Unis, également forte, concourt à l'accroissement rapide de la population. Les progrès sont manifestes.

La capitale est Santo Domingo, où siègent le président de la république, le Congrès et la cour suprême. Un archevêque est établi à Santo Domingo. Le pavillon national est cantonné par une croix diagonale blanche, chargée au milieu d'un emblème (la Bible avec une croix) posé sur des drapeaux et entouré de feuillages; le canton supérieur près de la hampe et le canton inférieur flottant sont bleus, les autres blancs.

Les *finances* ne sont pas très prospères. Le budget de 1890 s'élevait à 19,141,645 fr. de recettes et 19,186,500 fr. de dépenses. Le principal revenu est celui des douanes, affermées à une société. La dette comprend quatre éléments :

	Francs
Dette intérieure	6.414.760
Dette publique (intérieure)	8.212.115
Dette extérieure	17.857.500
Emprunt 6 % de 1890	22.500.000
Total	54.984.375

En y ajoutant 17 millions d'intérêts arriérés, on arrive à un total d'environ 72 millions, soit à peine trois ans et demi de revenu. Les ressources se développent d'ailleurs rapidement. Il faut ajouter que les Dominicains ont été durement spoliés par les financiers étrangers; de l'emprunt de 757,000 livres sterling émis à Londres en 1869, il est à peine entré dans leurs caisses de 38,000 à 50,000 livres. Ils en ont fait un nouveau pour construire des chemins de fer.

L'*armée* est peu nombreuse, mais représente une charge assez lourde. Les principaux points occupés sont Almacen, Blanco, Cercado, Cericos, La Romana, Matanzas, Pajarito, Petit-Trou, Puerto Caballo, Sabana la Mar, Sabana Mula, San José de Yasama et Victoria.

Les *divisions politiques et administratives* sont six provinces et cinq districts maritimes. En voici le tableau avec la population, d'après E. Reclus :

PROVINCES	HABITANTS
Azua	50.000
Santo Domingo	134.000
Seibo	56.000
Vega Espaillat (ch.-l. Moca)	132.000
Santiago	40.000
DISTRICTS	**HABITANTS**
Barahona	20.000
San Pedro de Macoris	40.000
Samana	18.000
Puerto Plata	40.000
Monte Cristi	40.000

A.-M. B.

LÉGISLATION.— *Constitution et droit public.* La partie orientale de l'île a proclamé son indépendance le 27 févr. 1844 sous le nom de république Dominicaine. Sa première constitution porte la date du 18 nov. 1844. Elle fut remise en vigueur, avec quelques modifications, le 14 nov. 1865. Elle a subi depuis lors de nouvelles modifications en 1879, 1880, 1881, 1887, et, en dernier lieu, le 15 nov. 1888.

La république Dominicaine est une sorte de fédération de six provinces ou Etats, ayant chacun leur législature distincte. Il y a en outre cinq districts maritimes. Les législatures de chaque province élaborent les lois dont l'objet n'est pas expressément réservé au Congrès fédéral.

Le pouvoir législatif central est confié à un Congrès national de 22 membres (deux par province ou par district), élus pour deux années au suffrage restreint. Le président de la république est également élu par le suffrage restreint : c'est lui qui nomme les gouverneurs des provinces. L'administration des communes, cantons et sections est confiée aux préfets et aux magistrats désignés par les gouverneurs. Les communes ont des corps municipaux élus par les habitants. Le territoire de la république est divisé en onze districts judiciaires, ayant chacun son tribunal de première instance, et ces districts sont subdivisés en communes possédant un juge local (alcade), un greffier-secrétaire et un *alguazil.* La plus haute autorité judiciaire est constituée par la cour suprême de justice, composée d'un président et de quatre juges choisis par le Congrès, et d'un ministre fiscal chargé des fonctions de ministère public et nommé par le pouvoir exécutif. Ces magistrats ne sont désignés que pour la durée d'une période présidentielle.

La religion catholique est la religion d'Etat ; mais tous les cultes sont tolérés sous certaines restrictions.

Droit international. Les droits des Français, dans la république Dominicaine, sont réglés par le traité d'amitié, de commerce et de navigation, conclu le 9 sept. 1882 (ratifié le 21 juin 1887, *Journal officiel* du 24 juin), qui est venu remplacer le traité antérieur du 8 mai 1852. Par ce traité, les Français ont toute liberté de pénétrer, voyager ou séjourner dans la république ; ils jouissent de la même protection, des mêmes libertés et des mêmes droits que les nationaux. Ils sont exempts de toute obligation militaire. Ils peuvent se livrer au commerce et à l'industrie, acquérir, posséder et transmettre par succession, testament ou donation, tous biens meubles et immeubles. Ils peuvent avoir recours, pour la défense de leurs droits, aux tribunaux du pays et obtenir le bénéfice de l'assistance judiciaire. — Une déclaration relative à la protection de la propriété industrielle a été signée le 9 sept. 1882 (promulguée le 23 juin 1887, *Journal officiel* du 24 juin). — Enfin la convention du 25 oct. 1882 a fixé les droits et devoirs des consuls, les a autorisés notamment à recevoir comme notaires les dispositions testamentaires de leurs nationaux. — Il n'existe pas de traité d'extradition. Les malfaiteurs français, réfugiés sur le territoire de la république, ne peuvent qu'être l'objet d'une extradition volontaire de la part du gouvernement dominicain, sous condition de réciprocité.

Droit privé. La républicaine Dominicaine suit la législation espagnole. Joseph DUBOIS.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — Les mines, qui attirèrent à l'origine les Espagnols dans l'île, appartiennent pour la plupart au territoire dominicain. Nous en avons déjà énuméré les richesses (V. ci-dessus le § *République d'Haïti*); les principales sont les mines d'or de la région du Cibao et les sables aurifères des rivières qui en découlent : Yaqui et affluents, Ocoa, Jaina, etc. ; il faut mentionner les gisements houillers de Neyba, Samana, Santiago, le fer de Hatillo Maimon, le mercure, l'argent, etc., qui donnent lieu à de petites exploitations. — Les ressources de la république orientale sont plus variées que celles de sa voisine ; aux produits des forêts et des plantations, elle ajoute, non seulement ceux de ses mines, mais ceux de l'élevage. Les savanes nourrissent des troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes qu'il serait facile d'accroître au point d'alimenter toutes les Antilles. Les plantations de canne à sucre sont assez prospères, produisant près de 20,000 tonnes de sucre et 22,000 de mélasse, surtout pour l'exportation ; on fabrique aussi beaucoup de rhum. Le café est cultivé, mais moins qu'en Haïti ; le tabac l'est beaucoup dans la sierra de Tabaco, système de collines de gravier rougeâtre comprises entre le Gurabo et le Cana, affluent du Yaqui ; on en exporte 8 à 10,000 tonnes par an. La culture du cacao se développe aussi en vue de l'exportation. L'exploitation des bois précieux vise surtout le bois de campêche et le gaïac. Les progrès sont favorisés par une loi de 1876, concédant des terres aux immigrants.

Le commerce extérieur est encore relativement faible,

ce qui tient au peu d'importance des villes et au manque de ports. A cet égard, la république Dominicaine est bien moins favorisée que sa voisine. Sur les belles baies de Neyba et d'Ocoa, on ne trouve à citer que le petit port de Barahona ; celui de Santo Domingo est mauvais ; ceux de la baie de Samana ne sont pas encore aménagés (V. ci-dessus le § *Côtes*). Au N. sont Puerto Plata, débouché de la plaine de la Vega, et Monte Cristi, peu fréquenté. En somme, deux seulement ont quelque trafic : Santo Dominguo et Puerto Plata ; le premier a (en 1892) un mouvement de 227 navires et 127,470 tonnes ; le second en a un de 129 navires, jaugeant 147,347 tonnes. La valeur totale des échanges fut, en 1892, de 23,725,375 fr., dont 12,463,750 fr. aux importations et 11,261,625 fr. aux exportations. On importe des tissus, objets manufacturés, etc. ; on exporte du tabac, du sucre, du café, du cacao, du miel, de la cire, de l'acajou, du bois de campêche, du gaïac, etc. Le commerce se fait par navires étrangers vers les Etats-Unis, l'Angleterre, et l'entrepôt danois de Saint-Thomas.

Les routes intérieures font défaut. Il existe cependant une voie ferrée de 115 kil. en exploitation, reliant Samana à Concepcion de la Vega ; une autre se construit de Samana à Santo Dominguo. Le réseau télégraphique comprend les lignes de Samana à la Vega et de Puerto Plata à Santo Domingo, soit 370 kil. Il y avait (en 1889) 46 bureaux de poste qui ont distribué 204,546 lettres et imprimés pour le service intérieur, et on ont transmis 182,778 pour le service international ou le transit. La proportion est meilleure qu'en Haïti. Les recettes postales atteignent 110,098 fr. ; les dépenses, 99,639 fr.

En résumé, la situation politique et économique de la république Dominicaine accuse un progrès sensible, dû particulièrement à l'appui de capitaux et d'immigrants étrangers. A.-M. BERTHELOT.

BIBL. : Elisée RECLUS, *Géographie universelle*, t. XVII (Indes occidentales). — GABB, *On the Topography and geology of Santo Domingo*, au t. XV des *Transact. of the Amer. Phil. Soc., 1873*, av. carte (au 1,100,000e) reproduite dans les *Mitth.* de Petermann ; l'auteur a publié en 1872 une autre carte au 400,000e. — DE CASTRO, *La Isla de Santo Domingo*, dans *Bull. Soc. geog. de Madrid*, 1879. — LA SELVE, *le Pays des nègres, Voyage à Haïti* ; Paris, 1881. — RAMSAY, *Abrégé de la géographie d'Haïti* ; Paris, 1881. — SAINT-JOHN, *Hayti* ; Londres, 1884. — NAU, *Agronomie et agriculture d'Haïti* ; Paris, 1886. — LAS CASAS, *Brevissima relacion de la destruccion de las Indias* ; Séville, 1552. — OVIEDO Y VALDEZ, *Historia general y natural de las Indias* ; Tolède, 1535, in-fol. ; 2e éd. refondue et complétée par TRAVELLO, 1783. — DUTERTRE, *Hist. gén. des Antilles franç.* ; Paris, 1667-71, 4 vol. in-4. — — CHARLEVOIX, *Hist. de Saint-Domingue* ; Paris, 1730, 2 vol. in-4. — ŒXMELIN, *Hist. des aventuriers flibustiers* ; Trévoux, 1744, 4 vol. in-12. — Em. PETIT, *Droit public des colonies françaises* ; Paris, 1773, 2 vol. in-8. — Du même, *Traité du gouvernement des esclaves* ; Paris, 1777, 2 vol. in-8. — MOREAU DE SAINT-MÉRY, *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue* ; Philadelphie, 1796, 2 vol. in-8 (av. carte). — Du même, *Description de la partie française de l'île de Saint-Domingue* ; Philadelphie, 1797, 2 vol. in-4. — Du même, *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent de 1750 à 1785* ; Paris, 1784-90, 6 vol. in-4. — On conserve aux archives de la marine 75 vol. in-fol. de notes et manuscrits de MOREAU DE SAINT-MÉRY, dont les ouvrages sont la somme principale pour l'étude de la colonie française et de la colonie espagnole. — GARRAN DE COULON, *Rapports sur les troubles de Saint-Domingue* ; Paris, 4 vol. in-8. — DE WIMPFFEN, *Voyage à Saint-Domingue (1788-90)* ; Paris, 1797, 2 vol. in-8. — ARCHENHOLTZ, *Hist. des flibustiers* (trad. de l'all.) ; Paris, 1804. — MALOUET, t. IV de sa *Collect. de Mém. sur les colonies* ; Paris, 1802. — GUILLERMIN DE MONTPINAY, *Journal historique de la révolution de Saint-Domingue* ; Philadelphie, 1810, in-8. — L. DUBROCA, *Vie de Toussaint Louverture* ; Paris, 1802, in-8. — HÉRARD-DUMESLE, *Voy. dans le Nord d'Haïti* (auprès de Christophe) ; Port-au-Prince, 1824, in-4. — CLAUSSON, *Précis historique de la révolution de Saint-Domingue* ; Paris, 1819, pet. in-8. — MÉTRAL, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue* ; Paris, 1825, in-8. — GILBERT, *Histoire médicale de l'armée française de Saint-Domingue* ; Paris, 1803. — SAINT-RÉMY, *Vie de Toussaint Louverture* ; Paris, 1850, in-8. — Du même, *Mém. de Toussaint Louverture* ; Paris, 1853, in-8. — Du même, *Pétion et Haïti* ; Paris, 1854-55, 5 vol. in-12 (incomplet). — G. D'ALAUX, *l'Empereur Soulouque et son empire* ; Paris, 1856, in-12. — SCHŒLCHER *Colonies étrangères et Haïti* ; Paris, 1843, 2 vol. in-8. — Em. NAU, *Hist. des caciques d'Haïti* ; Port-au-Prince, 1855, in-8. — Pamphile DE LACROIX, *la Révolution de Saint-Domingue* ; Paris, 1819, 2 vol. in-8, av. carte. — MADIOU, *Histoire d'Haïti* ; Port-au-Prince, 1847, 3 vol. — ARDOUIN, *Histoire d'Haïti (1799 à 1843)* ; Paris, 1853-1860, 11 vol. in-8. — Du même, *Géographie d'Haïti* ; Port-au-Prince, 1832, in-4. — LINSTANT-PRADINE, *Recueil général des lois et actes du gouvernement d'Haïti* ; Paris, 1851-65, 5 vol. — Al. BONNEAU, *Haïti, ses progrès et son avenir* ; Paris, 1862, in-8, av. une bibliographie. — LA SELVE, *Hist. de la littérature haïtienne* ; Versailles, 1876. — CHANUY, *l'Indépendance nationale d'Haïti* ; Paris, 1884. — Les nombreuses publications du Dr JANVIER (V. sa biographie), parmi lesquelles nous citerons : *la République d'Haïti, 1840-82* ; Paris, 1883 ; *les Affaires d'Haïti, 1883-84* ; Paris, 1885 ; — *les Contributions d'Haïti* ; Paris, 1886 ; — *le Vieux Piquet* ; — *les Détracteurs de la race noire*, etc. — V. aussi la collection du *Moniteur haïtien*, journal officiel de la république d'Haïti, et les notes publiées à l'occasion des expositions universelles.

HAÏTIA. Tribu arabe d'Algérie, dép. d'Oran, formant le douar d'El-Bordj dans la com. mixte de Cachesou, entre Mascara et Relizane ; 2,500 hab. — On a établi sur une partie de ses terres la colonie d'*Haïtia* (1880), sur l'oued Maoussa.

HAITZE (Pierre-Joseph de), connu sous le nom de HACHE, littérateur et historien français, né à Cavaillon vers 1648, mort à Tretz, près d'Aix, le 26 juil. 1736. Sa famille était originaire du Béarn. Il s'occupa de l'histoire de Provence et l'on cite parmi ses nombreux ouvrages : *les Curiosités remarquables de la ville d'Aix* (1679, in-8) ; *Dissertations sur divers points de l'histoire de Provence* (Anvers [Aix], 1704, in-12) ; *Portraits ou Eloges historiques des premiers présidents au parlement de Provence* (Avignon, 1727, in-12).

HAÏZ. Ville du Yémen (Arabie), à 100 kil. N. de Moka ; 8,000 hab. Célèbres fabriques de poteries.

HAÏZ (El-). Oasis dépendant de l'Egypte, au S.-O. de celle de Baharieh ; les pèlerins s'y rendent au tombeau de Cheik Ali.

HAIZINGER (Anton), chanteur dramatique allemand, né à Wilfersdorf (Autriche) le 14 mars 1796, mort à Karlsruhe le 31 déc. 1869. Fils d'un instituteur, il se sentit de bonne heure du goût pour la musique et débuta en 1821 à Vienne, dans l'emploi des ténors, au théâtre An der Wien. Il s'y fit aussitôt remarquer par la puissance de son organe et son superbe sentiment dramatique, particulièrement dans *Don Juan*. Il se perfectionna alors sous la conduite du grand compositeur Salieri, et put être considéré bientôt comme un des premiers chanteurs dramatiques de son temps. Il obtint de véritables triomphes à Vienne, Francfort, Stuttgart, Mannheim, Karlsruhe, Paris et Londres, où il se fit entendre successivement.

HAIZINGER (Amalie MORSTADT, Mme), comédienne allemande, née à Karlsruhe le 5 mai 1800, morte à Vienne le 11 août 1884. Elle reçut une éducation distinguée, débuta fort jeune au théâtre et épousa en premières noces un acteur du nom de Neumann. Après avoir obtenu de brillants succès en Allemagne, elle parcourut l'Europe et se fit applaudir, de 1822 à 1826, à Londres, à Paris, à Saint-Pétersbourg. Son mari étant mort, elle retourna dans sa patrie, se remaria avec le chanteur Haizinger, et se fixa au théâtre de Karlsruhe, où elle passa seize années, de 1828 à 1844. Elle fut appelée à Vienne et engagée au Burgtheater qui est la grande scène de comédie classique de la capitale autrichienne. Elle y fournit une seconde carrière, qui se prolongea pour elle jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, au milieu de l'affection du public et de l'estime de tous. Elle a été une des plus célèbres comédiennes de l'Allemagne.

HAJDU. Comitat hongrois formé en 1876 du district des Heydukes et de quelques parties des comitats de Szabolcs et de Bihar. Ses 191,137 hab. (1890) sont en grande majorité de race magyare et de religion réformée. Environ 8,500 juifs. Le sol est plat, presque sans arbres, insuffisamment arrosé, d'autant plus que le climat est sec, très fertile néanmoins en blé, en maïs, en tabac, en fruits, surtout en melons.

Le bétail aussi est abondant; la richesse est purement agricole, à part le chef-lieu, l'importante ville de Debreczin. — Ce nom de Hajdu est aussi porté par plusieurs localités du même comitat, telles que Hajdu-Nánas et Hajdu-Szoboszló, grands bourgs agricoles ayant chacun 13,000 hab. environ.

HAJEK de Liboczane (Vaclav), chroniqueur tchèque, mort à Prague le 19 mars 1553. On ignore la date de sa naissance. On sait qu'il fut prêtre de diverses paroisses et qu'il appartenait à la secte des utraquistes. Il commença à écrire sa *Chronique de Bohême* en 1534; grâce à de hautes protections, il put pénétrer dans les archives et mettre à profit les documents officiels. Il l'imprima à Prague en 1541. Elle fut traduite en allemand et eut dans cette langue trois éditions (Prague, 1596; Nuremberg, 1697; Leipzig, 1718). Une édition latine en a été donnée par Dobner: *Wenceslaï Hajek Annales Bohemorum latine redditi et notis illustrati* (Prague, 1764-1786, 6 vol.). Elle a été réimprimée à Prague en 1819 par le chevalier Jean de Schœnfeld. Elle va des origines de la Bohême à l'année 1527. Elle manque absolument de critique. C'est avant tout une œuvre d'imagination; Dobner, dans son édition latine, a signalé avec soin les lacunes et les erreurs de Hajek; elles ont été relevées aussi par Palacky dans l'ouvrage intitulé *Würdigung der alten bœhmischen Geschichtschreiber*. — Hajek de Liboczane ne doit pas être confondu avec son contemporain *Thadée* Hajek, né à Prague en 1525, mort en 1600, auteur d'un grand nombre de travaux sur les sciences physiques écrits en latin ou en langue tchèque. Cet Hajek est connu sous le nom latin de *Nemicus*. L. L.

Bibl.: Jireczek, *Manuel de littérature tchèque*; Prague, 1875.

HAJNAL (Antoine), ingénieur hongrois, né à Makó en 1838. Son œuvre principale est l'agrandissement du port de Fiume, dont les travaux ont été placés sous sa direction. Lui-même a été, dans plusieurs dissertations, l'historiographe des travaux entrepris dans ce port.

HAJOS. Bourg de Hongrie, comitat de Pest; 4,000 hab. Palais d'été de l'archevêque de Kaloisa.

HAKAM Ier-II (V. Espagne, t. XVI, p. 328).

HAKATA et **FOUKOUOKA**. Agglomération urbaine du Japon, formée d'une double ville dont une rivière sépare les deux parties; c'est le chef-lieu de la province de Tchikouzen, île de Kiousiou; au N.-O. de l'île, sur une baie du détroit de Corée; 54,885 hab. — Hakata est la ville de commerce et d'industrie, Foukouoka la ville officielle, résidence du daïmio de Tchikouzen. Les tissus de soie de Hakata (sorte de faille) sont très renommés. Citons aussi les passementeries. Aux environs, on trouve un grand nombre de temples. Celui de Yeiyas, qui était le plus important, édifié en l'honneur du fondateur de la dynastie Tokougana, a été détruit après la révolution de 1868.

HAKE (Edward), satiriste anglais de la fin du XVIe siècle. Il remplit des fonctions municipales importantes à New Windsor et représenta même cette ville au Parlement; mais il n'est connu que par ses vigoureuses satires puritaines, comme *Newes out of Powles Churchyarde* (1579), *A Touchstone for this Time Present* (1574), et par une traduction anglaise de l'*Imitation de Jésus-Christ* (1567, in-8). B.-H. G.

HAKEA (*Hakea* Schrad.) (Bot.). Genre de Protéacées, du groupe des Embothriées, composé d'arbrisseaux et d'arbustes à feuilles alternes, à fleurs disposées en grappes ou en panicules axillaires. Le fruit est un follicule ventru ou gibbeux, renfermant des graines comprimées et ailées. Les *Hakea* habitent exclusivement l'Australie. Plusieurs espèces sont cultivées dans les serres froides de l'Europe comme ornementales. Tel est, notamment, l'*H. cucullata* R. Br., à fleurs d'un rouge vif, fasciculées à l'aisselle des feuilles supérieures. Ed. Lef.

HAKEWILL (George), théologien anglais, né en 1578, mort en 1649. Il s'acquit une grande réputation de prédicateur et devint recteur d'Exeter College, à Oxford, où il avait étudié. Il a laissé *The Vanity of the Eie*; *King David's Vow for Reformation*, suite de douze sermons; *An Apologie of the Power and Providence of God in the Government of the World*, et d'autres écrits en anglais ou en latin. Il fut un des maîtres à l'étude desquels Johnson forma son style. B.-H. G.

HÂKIM bi-Amr-Allâh (Aboû Alî el-Mansoûr el-), sixième khalife fâtimite, né au Caire en 985, mort en 1021. Il n'avait que onze ans et demi lorsqu'il succéda à son père El-Azîz Billâh le 15 oct. 996. « Cet enfant, dit R. Dozy, était destiné à devenir un homme fort étrange. Son extérieur déjà était bizarre et inspirait la crainte. Personne ne pouvait soutenir le regard de ses grands yeux d'un bleu brunâtre; sa forte voix suffisait pour faire naître la terreur. Son caractère était encore plus étrange. Le souverain de l'Egypte et de la Syrie était versatile et changeant à l'excès; à en juger par quelques-uns de ses actes, on le prendrait pour un fou, si sa conduite en d'autres occasions ne venait contredire cette opinion. » Il reçut, en montant sur le trône, le nom d'*El Hâkim bi-Amr-Allâh*, c.-à-d. « qui gouverne par l'ordre de Dieu ». Conformément aux dernières volontés du khalife défunt, le Berbère *Hasan ibn Ammâr*, décoré du titre de *Wâsita*, « intermédiaire », et l'Esclavon *Aboûl-Foutoûh Berdjwân* prirent en mains la tutelle du jeune prince et les affaires de l'Etat. Mais la discorde ne tarda pas à éclater entre les deux régents; chacun d'eux comptant de nombreux et zélés partisans, il s'ensuivit une guerre civile qui se termina par la défaite et la fuite du Berbère que, d'ailleurs, les Egyptiens détestaient comme tous ceux de sa nationalité. Ibn Ammâr fut remplacé par l'émir *Hoseïn*, fils du célèbre Djauhar, le conquérant de l'Egypte, le fondateur du Caire. Quant à Berdjwân, il ne jouit pas longtemps de son triomphe. Fort de son extrême popularité, il lassa le khalife par son insolence, et celui-ci, montrant qu'il savait agir, — il avait quatorze ans, — le livra au bourreau (mars 1000). Les années qui suivirent furent en partie troublées par la révolte d'un parti tout nouveau dont le chef était un certain *Walid* surnommé *Aboû Rakwa*. Cet aventurier disait descendre de Hichâm, fils du khalife omeyyade Abd el-Malik (705-715), et prétendait que les Fâtimites étaient des imposteurs, ce qui, du reste, était vrai. Il se fit, en conséquence, proclamer khalife sous le nomd'*Et-Thâïr bi-Amr-Allâh* par ses bandes de Bédouins et réussit à tenir en échec, une année durant, les troupes d'El-Hâkim. Vaincu enfin dans une bataille décisive livrée en vue des Pyramides, à *Râs el-Birka*, Aboû Rakwa s'enfuit en Nubie, fut pris et livré au khalife qui le fit périr dans un supplice de son invention (1007). El-Hâkim, cependant, à mesure qu'il avançait en âge, se montrait animé d'un zèle aveugle et cruel, souvent contradictoire, pour la religion. C'est ainsi qu'on le voyait favorisant tantôt les Chyites, tantôt les orthodoxes qui formaient la majorité en Egypte. Où il restait conséquent avec lui-même, c'est dans les persécutions dont il accablait juifs et chrétiens. D'autre part, il s'efforçait de combattre l'immoralité sans bornes de son temps par des ordonnances de police des plus sévères, parfois même bizarres : il interdit l'usage du vin et des spiritueux, prohiba les arts d'agrément, les jeux de hasard et jusqu'aux échecs, édicta des lois somptuaires, mit un terme aux scandales des bains publics et aux débordements des femmes à qui il défendit, sous peine de mort, de paraître dans les rues. Sa conduite répondait, dans une certaine mesure, à ses idées : il se trouvait toujours au milieu de son peuple, prodiguant l'or, jugeant les différends, mais restait impitoyable pour les grands et les riches; il bannissait autour de sa personne tout cérémonial, élevait de superbes mosquées et donnait l'exemple du bon musulman, du moins au sens chyite du mot. Mais, pour peu qu'il cédât à ses lubies ou aux impressions du moment, il devenait bien vite injuste et cruel. Il atteignit de la sorte sa trentième année (1015). Vers cette époque, un sectaire ismaélien, *Mohammed Darâzi*, nou-

vellement arrivé de Perse, entrait au service du khalife. C'était un missionnaire de cette secte ultra-chyite qui croyait à l'incarnation de la divinité. Il eut le talent de persuader à El-Hâkim qu'El-Hâkim était dieu fait homme ; il le prêcha publiquement et, ce qui est plus extraordinaire, il rassembla toute une Eglise autour de ce dieu de chair. Mais l'indignation des orthodoxes fut à son comble ; il y eut un soulèvement général qui dura trois jours et dans lequel on massacra plus d'un néophyte. Effrayé des suites de sa tentative, El-Hâkim n'osa se prononcer ouvertement en faveur de Darâzî ; il le fit passer en Syrie, et cet homme transporta le nouveau culte dans le Liban en fondant la secte dite des *Druzes*, d'après son nom. Mais le khalife gardait près de lui le lieutenant de Darâzî, un Persan appelé *Hamza ibn Ahmed*, moins compromis, plus habile encore. Grâce à un service d'espionnage admirablement organisé, El-Hâkim put se faire passer pour omniscient auprès du peuple qui en vint dès lors à lui rendre les honneurs divins. Ne s'attachant plus désormais qu'à l'interprétation symbolique du Coran, El-Hâkim osa abolir les canons sacrés de l'Islâm et la prière elle-même ; il devint, conséquemment, d'une tolérance invraisemblable de sa part, au point qu'en une semaine 6,000 chrétiens apostats abjurèrent le mahométisme. Ce prince extravagant, craint et haï de tous, en était là de ses avatars, lorsque, trois ans après son apothéose, dans la nuit du 23 févr. 1021, il disparut subitement, assassiné, dit-on, dans un guet-apens que lui aurait tendu sa propre sœur Sitt el-Moulk. Sa mort resta ignorée pendant une semaine, après quoi son fils fut appelé à lui succéder sous le nom d'*Ed-Dhâhir*. Hamza prêcha qu'il reparaîtrait dans son humanité au jour de la Résurrection ; mais le culte d'El-Hâkim ne put survivre à son dieu en Egypte.

Paul Ravaisse.

Bibl. : Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden Chalifen* ; Gœttingue, 1881. — R. Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme*, traduit du hollandais par V. Chauvin ; Leyde, 1879.

HAKKARI ou **HEKKIARI**. Sandjak du vilayet de Van (Turquie d'Asie), sur la frontière turco-persane ; 25,000 kil. q. environ ; 300,000 hab., dont 180,000 musulmans, 15,000 Arméniens Grégoriens, 92,000 Nestoriens, 5,000 Chaldéens catholiques, 4,000 Israélites, 4,000 Yézidis. Ce sandjak a été constitué en 1876 en un vilayet détaché de celui d'Erzeroum ; il a été réuni en 1888 au vilayet de Van. Il comprend onze cazas (Djoulamerk, Elback, Ghever, Chemdinan, Mahmoudi, Nordouz, Tchal, Mamouret-oul-Hamid, Beït-oul-Chébab, Ouramar, Amadié) et 49 nahiés. Les musulmans sont presque tous des Kurdes de la tribu des Hakkari. Produits : vigne, riz, céréales, tabac, fruits ; forêts de chênes. Pas d'industrie, 12 écoles seulement comptant 490 élèves. Archevêché chaldéen et patriarcat nestorien à Djoulamerk.

L. Del.

Bibl. : Ainsworth, *On the Hakkari*, dans *J. of the R. Geogr. Loc.* ; Londres, t. XI. — J. Von Zwiedineck, *Historisch-geographische Notizen über den Nestorianer District Hakkari*, dans *Mitth. der Geogr. Gesells.* ; Vienne, 1876. — Vital-Cuinet, *la Turquie d'Asie*, t. II.

HAKKERT (Jean), peintre hollandais (V. Hackaert).

HAKLUYT (Richard), géographe anglais (V. Hackluyt).

HAKODADÉ. Ville maritime du Japon, prov. d'Oshima, à la pointe S. de l'île d'Yéso, sur le détroit de Matsumaï ; 58,000 hab. (en 1892). Elle a grandi très vite, puisqu'en 1858 elle n'avait que 8,000 hab. C'est la vraie capitale de l'île d'Yéso (administrativement Hokkaïdo), qui relève de son tribunal et de son bureau administratif. Etablie sur une belle rade, Hakodadé est l'un des sept ports ouverts aux étrangers par les traités de 1858 (V. Japon). La marine russe le prit quelque temps comme station d'hivernage. Il concentre tout le commerce de Yéso : exportation de poissons frais ou secs, algues, comestibles, peaux, etc. ; importation de riz et de produits manufacturés. — La ville est bâtie en bois, sur le flanc d'une colline escarpée que la mer entoure de trois côtés. Ce fut le dernier boulevard des partisans du taïkoun et de la famille des Tokougana, lors de la révolution. Elle ne se soumit que le 1er juil. 1868.

HÁKON. Forme norraine du nom de plusieurs rois et princes norvégiens (en danois *Hagen*, en suédois *Håkan*, en latin *Haquinus*).

ROIS DE NORVÈGE

HÁKON Adalsteinsfostré (pupille d'Æthelstán), surnommé *le Bon*, né vers 920, mort en 961. Fils cadet de Harald Hárfagré, il fut élevé en Angleterre à la cour du roi Æthelstán et baptisé. A la mort de son père (933), il retourna en Norvège pour disputer la couronne à son frère Eirik Blódœxe, fut soutenu par le puissant Sigurd Hlada-jarl et proclamé roi (935) par les habitants du pays de Throndhjem, auxquels il promit de rendre leur franc-alleu. Eirik dut quitter la Norvège où Hákon institua divers grands fiefs en faveur de plusieurs de ses frères et neveux et de Sigurd Jarl. Il promulgua la loi du Gulathing pour les cant. de l'Ouest et celle du Frostathing pour le pays de Throndhjem, divisa le royaume en districts maritimes dont chacun devait équiper un navire de guerre ; mais ses tentatives d'évangélisation échouèrent complètement ; il dut laisser démolir les quelques églises fondées par lui et même prendre part aux fêtes païennes et manger de la chair de cheval. Il réussit à repousser les attaques des fils d'Eirik Blœdexe, soutenus par le roi de Danemark, d'abord près d'Agvaldsnes (vers 950), ensuite près de Fridareye (955), enfin à Fitjes, dans l'île de Stord, au S. de Bergen (961) ; mais, dans cette dernière bataille, il fut blessé d'une flèche et en mourut. N'ayant pas d'enfants, il désigna, pour lui succéder, Harald Gráfell et les autres fils d'Eirik Blœdexe. Son apothéose fait le sujet du *Hákonarmál* par le poète Eyvind Skaldaspilli.

HÁKON Sigurdarson, surnommé *Herdibreid* (large des épaules), né vers 1147, mort à Sekk (Romsdal) en 1162. A la mort de son père, le roi Sigurd Mund (1157), il fut élu roi dans le pays de Throndhjem, en compétition avec Ingé Krokrygg. Son parti, dirigé par Sigurd Jarl de Reyr, fut d'abord battu près de Konungahelle (1159) par Gregorius Dagsson, mais il le vainquit près d'Uddevalla en janv. 1161 et, un mois plus tard, il l'emporta sur le roi Ingé, près d'Oslo (Christiania). Hákon, resté seul roi, ne jouit pas longtemps de la victoire de Sigurd Jarl, qui fut vaincu à Tœnsberg par Erling Skakké, père de Magnus, le nouveau prétendant, puis à Sekk, où périt Hákon (1162).

HÁKON Sverrisson, mort le 1er janv. 1204. Fils naturel du roi Sverri et élu roi par le parti des Birkibeins (1202), il les réconcilia avec le clergé ; l'interdit fut levé et la faction opposée, les Bagls (Crossards), se dispersèrent ; mais il mourut peu après, empoisonné, dit-on, par sa belle-mère. Il fut remplacé par son cousin Ingé Bárdarson.

HÁKON Hákonarson, surnommé *l'Ancien*, fils naturel et posthume du précédent, né dans le Borgarsysla en 1204, mort à Kirkjuvág, dans les Orcades, le 15 déc. 1263. Reconnu comme prince par le roi Ingé Bárdarson, il fut à l'âge de trois ans mené à la cour de celui-ci, soigneusement élevé et, après sa mort (1217), proclamé roi par les Birkibeins malgré la compétition du demi-frère d'Ingé, Skulé Jarl, qui fut nommé régent. La même année, Philippe, roi des Bagls, étant venu à mourir, la plupart d'entre eux se rallièrent à Hákon et l'aidèrent à comprimer une nouvelle faction, celle des Slitungs, qui s'était formée dans le Vik ; mais le reste des Bagls, les Ribbungs du Vik, rendirent hommage à Sigurd, fils d'un de leurs anciens rois, Erling Steinvegg (1218) ; il fallut les soumettre par les armes (1225). Quoique Hákon eût épousé (1225) Marguerite, fille de Skulé Jarl, et eût donné en fief à celui-ci le tiers du royaume et plus tard le titre de duc (1237), il trouva dans cet ambitieux un redoutable rival qui se fit proclamer roi à Throndhjem (1239), s'efforça vainement de s'emparer du Vik et fut tué (1240) par les Birkibeins. Ce fut la fin des guerres civiles qui désolaient la Norvège depuis un siècle. Pour en empêcher le retour, Hákon fit adopter une loi de succession d'après laquelle les fils naturels seraient

exclus du trône. S'étant fait légitimer par le pape (1246), il fut couronné à Bergen (1247) par Guillaume de Sabine, légat pontifical. A cette occasion, il abolit l'ordalie du feu. La loi du Frostathing fut revisée (1260) et on y introduisit le principe de la succession exclusive des fils légitimes; les forteresses de Bergenshus et de Konungahelle furent construites; des églises et des couvents fondés, ainsi que la ville de Marstrand; celles de Bergen et de Nidaros (Throndhjem) prirent de l'essor. Les plaies du royaume étant ainsi pansées d'une main douce, mais ferme, Hákon jouit d'une grande considération à l'étranger; il se fit respecter du Danemark et de Lubeck, la puissante ville hanséatique; saint Louis lui proposa le commandement d'une croisade projetée (1248); le pape Innocent IV lui offrit la couronne impériale de Frédéric II; le roi Alphonse de Castille lui demanda pour son frère Philippe la main de sa fille Christine; enfin le Grœnland (1261) et l'Islande (1262) s'unirent volontairement à la Norvège, qui possédait depuis longtemps les autres îles nordatlantiques. En 1263, Hákon, à la tête d'une puissante flotte, fit une expédition contre le roi d'Ecosse, Alexandre III, qui lui disputait les Hébrides; mais il mourut pendant la campagne. Il eut pour successeur le troisième de ses fils, Magnus IV Lagabæti (1238-80); l'aîné d'entre eux, Olaf, né en 1227, et le second, Hákon le Jeune, né en 1232, associé au trône dès 1240, étaient décédés avant lui: l'un vers 1230, l'autre en 1257.

HÁKON V Magnússon, surnommé *l'Ancien* et *Háleġg* (haut de jambes), né en 1270, mort en 1319. Petit-fils du précédent et second fils de Magnús IV, il devint, à la mort de son père (1280), duc des Osplands, d'Oslo et des Færoër, fut associé au gouvernement dès 1284 et succéda à son aîné, Eirik Magnússon, en 1299. Ayant trouvé la Norvège en guerre avec le Danemark, il continua de soutenir les meurtriers d'Erik Glipping, acheta du comte Jacob le Halland et, à la conclusion de la paix de Copenhague (1309), il conserva le N. de cette province. Du côté de la Suède, il soutint le duc Erik contre son frère, le roi Birger et, en mariant avec le premier sa fille Ingeborge, il prépara la première union des deux royaumes. Son petit-fils, Magnús Eiriksson, hérita, en effet, des deux couronnes (1319). Hákon, en s'entourant de parvenus, étendit les prérogatives de la couronne au détriment des grands et du haut clergé; il réorganisa l'administration et le système financier, mais il ne réussit pas à restreindre le monopole des Hanséates. Avec lui s'éteignit la lignée agnatique du roi Sverri. Il avait épousé en secondes noces Euphémie d'Arnheim († 1312) qui fit traduire en langue vulgaire trois poèmes chevaleresques.

HÁKON VI Magnússon *le Jeune*, né en 1340, mort en 1386. Arrière-petit-fils du précédent, second fils du roi de Suède et de Norvège, Magnús Smek, et de Blanche de Namur, il fut, dès 1343, proclamé héritier présomptif de la dernière de ces deux couronnes et, à partir de 1355, il gouverna la Norvège, dont une partie cependant avec l'Islande fut réservée à son père et à son frère Erik, le futur roi de Suède. Après la mort de celui-ci (1359), il devint, en Suède, associé de son père, qui fut déposé par les grands en févr. 1362; Hákon, ayant persisté à maintenir celui-ci comme corégent et refusé la main d'Elisabeth de Holstein, qui lui était destinée par le riksråd, pour épouser (1363) la grande Marguerite, fille de Valdemar III, roi de Danemark, il fut à son tour déposé et remplacé par son cousin Albert de Mecklembourg (1363). Leur armée norvégienne fut battue à Gataskog, près d'Enkœping; le père fut fait prisonnier, et le fils, occupé contre les Hanséates, ne put le délivrer qu'en 1371 en payant une rançon de 12,000 marcs d'argent et en reconnaissant leur rival comme roi de Suède. Hákon conserva toutefois les provinces suédoises de Vestergœtland, de Dal et de Værmland, et il continua de régner en Norvège, où il était fort aimé. De la reine Marguerite il n'eut qu'un fils, *Ólaf*, né en 1370, mort en 1387, qui fut roi de Norvège et de Danemark.

JARLS NORVÉGIENS

HÁKON *Jarl*, surnommé *le Puissant*, né en 937, mort en 987. Fils de Sigurd, jarl de Hladis, près Throndhjem, il devint, après la mort de son père, chef de ce pays (962); mais, forcé de céder aux fils du roi Eirik Blódœxe, il se réfugia en Danemark auprès du roi Harald Blátann, qui le fit jarl des parties occidentale et septentrionale de la Norvège (970), fut son auxiliaire en Slesvig contre l'empereur Otton II, puis il se déclara indépendant et le resta après avoir vaincu (986) à la bataille de Hjœrungavág les corsaires de Jomsvik, que le fils et successeur de Harald, Svein Tjúguskegg, avait envoyés contre lui. Malgré sa grande habileté, il se rendit odieux par son despotisme; les habitants du pays de Throndhjem se soulevèrent et rendirent hommage à Ólaf Tryggvason, tandis que Hákon, caché à Rimul, était assassiné par son esclave Kark. Quoiqu'il eût été baptisé en Danemark, il releva les temples en Norvège et fut le dernier chef païen de ce royaume. Ses deux fils, les jarls *Eirik* et *Svein*, jouèrent également un grand rôle.

HÁKON *Jarl*, né en 997, mort en 1030. Petit-fils du précédent et fils d'Eirik jarl et de Gyda, fille du roi de Danemark, Svein Tjúguskegg, il devint régent de Norvège lorsque son père suivit son beau-frère Knut ou Canut le Grand à la conquête de l'Angleterre. Il fut lui-même peu après expulsé de ce royaume après avoir été fait prisonnier par saint Ólaf, mais son oncle Knut le réinstalla en 1028. Il périt dans la mer du Nord en revenant d'Angleterre, où il était allé chercher sa fiancée. Avec lui s'éteignit la lignée agnatique des jarls de Hladis. Beauvois.

HAKONÉ. Station thermale du Japon, prov. de Sagami, au centre de Nippon, à 80 kil. S.-O. de Tokio, à 741 m. d'alt., dans un district volcanique où abondent les sources thermales, le plus souvent sulfureuses. On applique à l'ensemble le nom de bains de Hakoné, de même qu'aux montagnes et au lac riverain du village; les principales sources sont celles d'Asinoyou, Miyanosita, Kiga, Sokokoura, Tonosava et Youmota, étagées dans les ravins de 57 à 845 m. d'alt. Le lac, dont le vrai nom est Asi, mesure 6 kil. de long, 16 kil. de tour, 9 kil. q. de superficie; il est très pittoresque, bordé d'une superbe allée de pins, de cèdres et de cyprès. Ce site, très fréquenté pendant l'été, est un des plus beaux du Japon. Les monts de Hakoné, dont la plus haute cime, le Komagataké, atteint 1,345 m., ont une importance stratégique, et le défilé de Hakoné (871 m.), à la limite des provinces de Sagami et d'Idzou, ouvre une route de Tokio à Kioto.

HAKOSAKI. Ville du Japon, prov. de Tchikouzen, île de Kiousiou; 3,000 hab. Vieux temples.

HAKOU-SAN ou **SIRO-YAMA** (Mont Blanc). Mont du Japon, île de Nippon, entre les prov. de Kaga et Hida; 2,618 (Atkinson) ou 2,720 m. (J. Rein). C'est un massif volcanique très pittoresque.

HAL. Com. de Belgique, prov. de Brabant, ch.-l. de cant. de l'arr. de Bruxelles, sur la Senne et sur le canal de Bruxelles à Charleroi; 11,000 hab. Stat. du chem. de fer de Bruxelles à Paris. Fabriques de dentelles, de chicorée, de porcelaine, papeteries. Le principal monument de Hal est l'église collégiale de Notre-Dame dont la célèbre Vierge noire attire constamment, depuis l'an 1262, un immense concours de pèlerins. Hal a vu naître le célèbre violoncelliste Servais (1807-1867); ses concitoyens lui ont érigé une statue de marbre due au ciseau de Godebski. Hal fut vainement assiégé par les calvinistes en 1580; les Français s'en emparèrent en 1677 et en 1691. Les armoiries de la ville sont: *écartelées au premier d'azur, à une demi-image de Notre-Dame, d'argent, tenant son fils couronné et chevelé d'or, le deuxième et troisième de Hainaut et le dernier de Bavière.*

Bibl.: Everaert et Bouchery, *Histoire de la ville de Hal*; Louvain, 1884, 2 vol. in-8. — E. Nève, *les Monuments de Hal*, dans les *Annales de la Soc. d'archéologie de Bruxelles*, 1893.

HAL (Nicolas Van), peintre flamand, né à Anvers en

1668, mort à Anvers (?) en 1738. Il peignit l'histoire. Ses premiers ouvrages montrent des qualités de dessin et surtout de couleur, qu'il perdit en vieillissant. Plusieurs peintres de son temps, tels qu'Hardimé, firent « étoffer » leurs paysages par des figures de nymphes et des amours qu'il exécutait facilement.

HAL (Jacques Van), peintre flamand, né à Anvers en 1672, mort en 1750. Son meilleur titre est d'avoir eu pour disciple Jacques de Wit. Il était peintre d'histoire et de sujets religieux. On trouve de ses ouvrages à Anvers dans l'église de Saint-Jacques et dans la chapelle du collège des jésuites.

HALA ou **BRAHOUIS** (Monts) (V. Béloutchistan).

HALA ou **NYA-HALLA**. Ville de l'Inde, présidence de Bombay, prov. de Sindh, sur la rive gauche de l'Indus. Fabrication de coffrets, boîtes, vases, plateaux revêtus de laques jaunes et rouges. La fabrication des tuiles et carreaux vernissés, qui avait fait jadis la célébrité de Hala, est presque abandonnée.

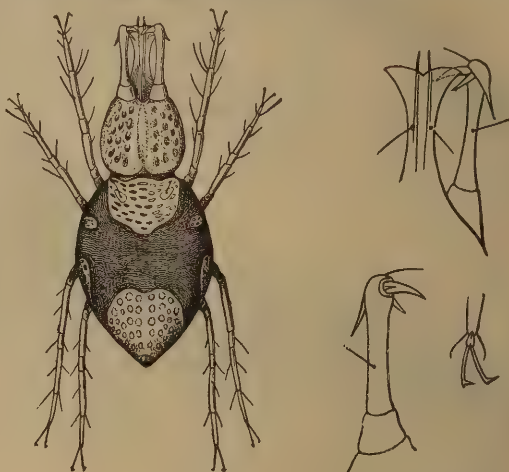
HALAB (V. Alep).

HALACARUS (Zool.). Genre d'Acariens, type de la famille des *Halacaridæ* qui présente les caractères suivants : corps ovoide à rostre bien distinct terminé par un hypostome (lèvre infér.) très développée ; palpes fusiformes de 4 (rarement 3) articles dont le dernier est plus ou moins conique, styliforme ; chélicères à ongle mobile atrophié, terminées par une seule griffe droite ou faiblement recourbée. Téguments plissés renforcés par des plaques dorsales et ventrales lisses ou sculptées, dilatées quelquefois en forme de crêtes ou de lames. Pattes latérales, à double griffe souvent pectinée. Une paire d'yeux latéraux et un œil médian sur l'épistome. Trachées atrophiées. Cette famille, qui ne renferme que des animaux marins, doit prendre place entre les *Trombididæ* et les *Hydrachnidæ*. Les Halacariens vivent dans la mer, depuis la zone littorale jusqu'à 80 et 100 m. de profondeur : on les trouve attachés aux algues, aux bryozoaires et à d'autres animaux marins. Le régime est végétal dans le seul genre *Rhombognatus* dont les espèces sucent le suc des algues ; tous les autres genres se nourrissent de matières animales ou d'animaux vivants (petits annélides, etc.). On en connaît dans toutes les mers, des régions arctiques à l'équateur. Les genres sont : *Rhombognathus* Trt ; *Simognathus* Trt ; *Acaromantis*, Trt ; *Coloboceras* Trt ; *Halacarus* Gosse type : *H. spinifer*, dont l'espèce figurée est voisine) ;



Halacarus ctenopus (rostre fortement grossi). Halacarus ctenopus, grossi.

Agaue Lohmann ; *Leptognathus* Hodge et *Scaptognathus* Trt que nous figurons, et qui est celui qui s'éloigne le plus, par son rostre, du type de la famille. Tous ces genres se trouvent sur les côtes de France. E. Trouessart.



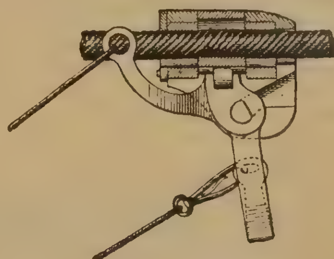
Scaptognathus tridens, grossi. Scaptognathus tridens (palpe et hypostome vu par-dessous, palpe vu par-dessus et griffe, fortement grossis.

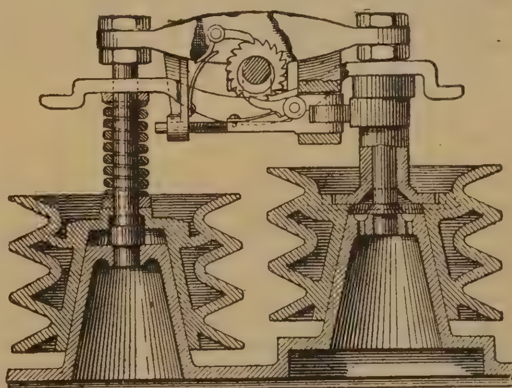
HALAGE. I. Technologie. — C'est le plus ancien des procédés employés pour faire marcher les bateaux sur les rivières et les canaux ; des hommes ou des chevaux, cheminant sur l'une des rives, tirent le bateau à l'aide d'une corde dont l'obliquité est combattue au moyen du gouvernail ; s'il n'y a pas de gouvernail, ou s'il est insuffisant, on attache la corde de halage de façon à maintenir le bateau dans une obliquité telle que la résistance de l'eau sur le côté opposé du courant fasse équilibre à la composante de la traction perpendiculaire à la rive. Dans les deux cas, il convient de tenir le bateau aussi près que possible du chemin de halage et d'employer une corde assez longue, pour diminuer cette composante qui tend à approcher le bateau vers la rive et l'expose à s'échouer. Sur la rivière, lorsque les sinuosités du chenal et son élargissement de la rive rendent le halage trop difficile, on modifie le système de traction en faisant tirer la corde par des hommes placés sur le bateau ; dans ce cas, l'autre extrémité de cette corde est attachée à un point fixe, généralement à une ancre mouillée dans le chenal ; pour éviter les arrêts, on emploie deux cordes, que de petits bateaux, appelés courriers, portent successivement en avant. C'est en remplaçant les hommes par des chevaux attelés à un manège installé sur un bateau spécial, que le halage à points fixes est devenu le *touage* (V. ce mot). Sur les canaux, deux hommes peuvent haler des poids de 80 à 100 tonnes, mais en ne faisant par jour que 13 à 14 kil. ; pour chacun d'eux, l'effort moyen à la vitesse de 60 centim. par seconde est d'environ 12 kilogr. ; la durée du travail est de huit heures. Les chevaux de halage peuvent traîner le même poids avec une vitesse presque double, 1 m. environ dans un canal à eau dormante ; en remontant un courant, leur effet utile décroît en raison du carré de la somme des vitesses du cheval et du courant. Le halage par les hommes est celui qui coûte le moins cher ; cependant, à cause de sa lenteur et de l'encombrement qui en résulte, ce mode barbare d'emploi de la force humaine tend heureusement à disparaître. L'usage général est le halage par les chevaux qui se fait, soit par relais, soit à longs jours, c.-à-d. avec les mêmes chevaux pour un trajet considérable dont le prix est débattu à l'avance. Sur les canaux du Nord, une péniche de 280 tonnes emploie un attelage de deux chevaux que l'on appelle une

courbe et que l'on paye de 50 à 60 cent. par kilomètre, un peu moins d'un cinquième de centime par tonne kilométrique; la vitesse moyenne varie de 1,500 à 2,000 m. à l'heure. Les bateaux, dits accélérés, qui marchent à raison de 3 kil., payent une courbe 80 cent. Sur le canal de Bourgogne, les prix sont plus élevés et on paye environ 1 fr. par courbe. Sur le canal du Berry, qui ne porte que des bateaux de 50 tonnes, le halage est fait par un âne, qui couche sur le bateau ; le cheminement journalier peut atteindre 16 kil. On avait établi, en Ecosse, un service à grande vitesse pour le transport par eau des voyageurs; ce système n'est applicable que sur les canaux à petite section, en ce qu'il exige de la part des chevaux une marche régulière et assez rapide pour que l'intumescence produite par le mouvement du bateau se trouve sous le bateau lui-même; l'effort de traction est considérable et atteint au dynamomètre de 70 à 80 kilogr. par cheval. Comme les chevaux vont au galop, ils se fatiguent promptement et on ne les fait courir qu'une demi-heure. Ce mode de halage a existé sous le nom de coches d'eau, sur le canal de l'Ourcq, entre Meaux et Paris; on parcourait 47 kil. en moins de quatre heures, arrêts compris. Des coches d'eau ont existé également entre Paris et Auxerre, entre Toulouse et Cette, et, aux Etats-Unis, entre New York et Philadelphie.

On a proposé de remplacer les animaux par des locomotives routières ; des essais ont été faits sur le canal de Bourgogne, entre La Roche et Saint-Jean-de-Losne, avec des machines roulant sur un seul rail, système Larmenjat. L'état généralement mauvais des chemins de halage n'a pas permis d'établir un service régulier, et l'on est revenu à la voie double parcourue par des locomotives spéciales qui permettent d'obtenir, presque au même prix, une vitesse supérieure à celle des chevaux, et un service plus régulier. Une compagnie exploite ce système sur les canaux de Neufossé (13 kil.), d'Aire à La Bassée (42 kil.) et de la Haute-Deule (23 kil.). Sur les deux premiers, on emploie de petites locomotives de 5 tonnes 1/2 en charge, avec une paire de roues motrices; ces machines, qui donnent un effort de traction de 800 kilogr. sur la barre d'attelage, halent aisément deux bateaux chargés ensemble de 550 tonnes; la vitesse varie de 2,400 à 2,500 m. à l'heure et la dépense de charbon est d'environ 5 kilogr. Sur la Haute-Deule, où il existe un courant assez sensible, les locomotives sont à quatre roues couplées; elles pèsent en charge 14,000 kilogr. et peuvent fournir un effort de traction de 2,000 kilogr. Dans ces deux types de machines la transmission du mouvement se fait par l'intermédiaire d'engrenages. La voie ferrée est formée de deux rails vignoles, en fer, de 15 kilogr. au mètre courant, fixés sur des traverses à 1 m. d'écartement. L'attelage des bateaux aux machines se fait au moyen de cordages en aloès ou en chanvre, de 50 à 60 m. de longueur et de 30 à 35 millim. de diamètre ; les prix moyens par tonne kilométrique sont de 0 fr. 0058 sur la Haute-Deule et de 0 fr. 0036 sur les deux autres canaux.

Le tonnage des transports, effectués sur les voies navigables, s'accroît depuis plusieurs années en France de 10 % en moyenne par an. Cette augmentation pourrait être plus rapide, si les améliorations apportées dans l'exploitation des canaux venait y rendre les voyages moins lents et moins irréguliers. D'autre part, une réduction dans les frais de la traction constituerait un progrès énorme, car, actuellement, ces frais sont l'élément le plus important de la dépense totale du voyage. Il était tout naturel de songer à faire entraîner les bateaux par un câble sans fin actionné par un moteur fixe et dont les deux brins, marchant le long des berges du canal dans un sens et dans l'autre, peuvent servir à la fois à la remonte et à la descente. Ce problème avait déjà été étudié en 1862 par MM. Troll et Mercier. D'autres essais ont été exécutés en 1871 sur la Sambre canalisée, en 1882 sur le canal de la Meuse à l'Escaut, et, en 1883, sur le canal Saint-Martin. Une tentative plus intéressante a été faite en 1884 sur le canal Saint-Quentin par M. Oriolle. Cet ingénieur établit son câble sur des poulies à gorge disposées pour osciller sur leurs supports de façon que la poulie se trouve toujours ramenée dans la direction de l'effort et que le câble demeure au fond de la gorge. Un guide est fixé en avant de la poulie pour dégager l'amarre au moment de son passage. Ce système ne fonctionnerait pas bien lors des changements de direction, notamment au passage des angles concaves. L'attache des amarres se fait librement, sur un point quelconque du câble, au moyen de menottes dans lesquelles le câble peut à la fois tourner et glisser. Cette menotte (fig. 1) contient trois galets dont l'un, celui du milieu, peut être soulevé à l'aide d'un levier auquel est attachée une cordelette d'enclenchement. Le soulèvement de ce galet empêche le glissement du câble et provoque l'entraînement du bateau qui redevient libre lorsqu'on laisse le galet retomber. Le démarrage s'opère au moyen du boulard (fig. 2). Cet appareil se compose de deux bittes à gorge profonde en fonte, disposées chacune sur un pivot tronconique venu de fonte sur le socle de l'appareil; la corde de remorque est enroulée autour des bittes. Au moment du démarrage, la corde se déroulera sur les bittes en faisant tourner celles-ci ; dans ce mouvement, les bittes se trouvent progressivement serrées sur leur pivot; cette pression s'opère graduellement à chaque tour. Après neuf tours, la pression est telle que les bittes cessent de tourner sous l'effort ordinaire d'entraînement ; la traction, nulle au début, atteint graduellement le maximum nécessaire au halage. On réalise ainsi, en évitant de donner au câble une surtension dangereuse, une répartition régulière des tensions. On évite en même temps l'usure de la remorque. Le boulard sert aussi à éviter les à-coups qui se produiraient si l'effort de traction, pour une raison quelconque, échouage, talonnement, venait à subir une augmentation anormale. Dans ce but, la cordelette de remorque est fixée à un levier faisant partie du boulard. Si l'effort de traction vient à augmenter subitement, les bittes, sous cet effort, se remettent à tourner et la remorque file ; la cordelette de remorque, entraînée par le câble, se tend et, agissant sur le levier, rend les bittes indépendantes de leur pivot sur


Fig. 1. — Menotte.


Fig. 2. — Boulard.

lequel elles tournent librement. La solution imaginée par M. Maurice Lévy est appliquée depuis 1888 sur toute l'étendue des canaux Saint-Maur et Saint-Maurice, soit environ 5 kil., entre Charenton et Joinville. Le système implique l'intervention de l'équipage dans toutes les circonstances de mise en vitesse, de variation de résistance à l'entraînement et d'échouage. L'amarre est fixée au câble avec la plus ingénieuse simplicité ; de distance en distance, une douille est montée sur le câble, invariable en position, mais folle ; cette douille porte un anneau auquel l'amarre est fixée par l'intermédiaire d'une sorte de nœud coulant, qui peut être lâché si l'on vient à tirer sur une cordelette prolongée jusqu'au bateau. Le câble est intentionnellement choisi lourd, et il subit, indépendamment de tout effort extérieur, une tension permanente importante. Les poulies que le câble ne saurait quitter sont simples ; elles ne présentent comme particularité qu'une série d'encoches sur leur joue face au canal, encoches destinées à aider l'amarre à sauter. Seules les poulies situées aux brisures du tracé ont un aspect particulier ; constituant le sommet d'un triangle dont la base serait le trajet effectué par le bateau, elles sont presque toujours franchies par une amarre complètement détendue, moins apte, par conséquent, à résister franchement. Elles sont montées dans un plan oblique sur l'horizontale et plongeant vers le canal et munies d'encoches à saillies considérables. Si l'on adopte la vitesse du halage par chevaux de $0^{m}70$ par seconde, il faut environ 2 chevaux-vapeur pour entraîner une grande péniche chargée à 350 tonnes, et à la vitesse de 1 m. par seconde, il faudrait 4 chevaux 1/2. En ajoutant un demi-cheval par kilomètre de câble à vide, on arrive, pour un trafic de un million de tonnes marchant à 1 m. par seconde, à deux machines de 45 à 50 chevaux tous les 30 kil. Dans ce cas, les frais d'établissement peuvent être évalués à 17 fr. par mètre courant de voie, et les frais d'exploitation, comprenant l'amortissement du capital, à 3 fr. 18. La dépense de traction est alors de 3 millimes par tonne et par kilomètre. Si le tonnage atteint 3 millions de tonnes, elle descend à 0 fr. 0012, soit une économie de plus de 50 % sur les prix actuellement payés, sans compter celle qui serait réalisée sur le temps employé à effectuer le parcours. L. K.

II. Droit administratif (V. Chemin de halage, Navigation).

HALAKHA (V. Agada).

HALAKHOT Guedolot. Recueil des règles casuistiques et juridiques qui se dégagent des discussions réunies dans le Talmud. Après la clôture de ce vaste *Corpus*, les rabbins reconnurent la nécessité d'extraire de cette encyclopédie touffue les lois qui réglaient la vie des Juifs, lesquels, aussi bien en Orient qu'en Occident, avaient conservé leur statut personnel. Les *Halakhot Guedolot* sont intéressantes parce qu'elles sont les premières d'une longue lignée de collections du même genre. Elles sont l'œuvre, d'après les rabbins de l'école française, de R. Yehouday Gaon (mort en 762), et, d'après ceux d'Espagne, de R. Simon Kiyara. On explique ainsi ces divergences : le premier rédacteur aurait été R. Yehouday, et le second R. Simon, vers 891. Cette hypothèse est cependant combattue par M. Weiss. M. J. Hildesheimer vient de publier de cet ouvrage une nouvelle rédaction tirée d'un très ancien manuscrit de Rome (Berlin, 1892). On trouvera, dans l'introduction de cette édition, le résumé des recherches auxquelles a donné lieu ce recueil.

HALANZIER-Dufrenoy (Olivier), directeur de théâtre français, né à Paris le 11 déc. 1819. Fils d'une comédienne de talent, longtemps directrice de théâtre en province, il fut à son tour directeur de théâtre à Strasbourg, Bordeaux, Lille, Marseille, Bruxelles, Lyon. Mais son objectif était Paris, et il avait fait assez ses preuves en province pour qu'on prît confiance en lui. Lorsqu'en 1871 Emile Perrin donna sa démission de directeur de l'Opéra, il accepta de gérer provisoirement ce théâtre pour le compte des artistes, puis bientôt fut nommé directeur à ses risques et périls. Malheureusement l'incendie, en 1873, de la salle de la rue Le Peletier, l'éprouva cruellement ; il ne perdit pas courage et en attendant l'achèvement de la salle du boulevard des Capucines, installa provisoirement l'Opéra dans la petite salle Ventadour ; après plus d'une année d'attente, il put faire, le 5 janv. 1875, l'inauguration de la nouvelle salle, où son administration rendit à l'Opéra toute sa prospérité. Il se retira en 1879, laissant la place à Vaucorbeil.

HALAR. Province du *Guzerate* (V. ce nom).

HALARACHNE (Zool.). Genre d'Acariens créé par Allman (1847), et qui par ses caractères se rattache à la famille des *Gamasidæ* et à la sous-famille des *Dermanysses* (V. ce mot). C'est un type parasite qui a été trouvé dans les narines postérieures d'un phoque (*Halichærus gryphus*) qui habite les mers du Nord et s'avance accidentellement sur les côtes des Iles-Britanniques. Ce genre diffère de *Dermanyssus* par la forme de l'abdomen qui est allongé, chez l'adulte, vermiforme, et rappelle les Phytoptes et les Démodex par son apparence générale, mais ne présente pas de plis en forme d'anneaux : les pattes sont relativement très courtes, mais les larves ont l'abdomen beaucoup moins développé, les pattes relativement plus longues et sont semblables à celle des Dermanysses. L'*H. halichœri* est l'unique espèce connue : sa taille atteint près de 3 millim., de la pointe des palpes à l'extrémité de l'abdomen. E. Trt.

HALAVATA. Ville maritime de Ceylan, sur la côte O. ; papiers, cotonnades, huile de palme.

HALBERSTADT. Géographie. — Ville d'Allemagne, district de Magdebourg, sur la Holzemme, au N. du Harz ; 36,786 hab. Les principales industries sont la ganterie, la corroirie, la papeterie, la distillerie, la fabrication de machines ; il y existe un grand atelier de chemins de fer. La liqueur de Conrad Brohyan, fabriquée d'abord à Halberstadt en 1526, fut jadis renommée.

Monuments. — La ville d'Halberstadt est une des plus pittoresques d'Allemagne et des plus intéressantes pour l'archéologie. Comme d'autres cités de la région du Harz, elle a conservé beaucoup de ses anciennes maisons, bâties en bois selon un système particulier. Chaque étage porté sur des poutres en saillie surplombe le précédent. Un certain nombre de ces maisons sont décorées de sculptures sur bois. Citons aussi l'hôtel de ville (1360-81), devant lequel s'élève une colossale statue de Roland ; la Cave de la ville (1461) ; le palais épiscopal ; l'église Saint-Martin, de style gothique ; l'église de la Vierge (1005-1147), avec ses quatre tours et ses curieux bas-reliefs et fresques, et surtout la cathédrale Saint-Etienne. Elle a été complètement restaurée de 1850 à 1871. C'est un bel édifice de 135 m. de long, 23 de large, qui fut commencé en style gothique sévère au début du XIIIe et achevé à la fin de XVe siècle. Le chœur est isolé de la nef par un jubé d'une ornementation exubérante. L'ensemble est élégant, à cause de la svelte légèreté des tours et des piliers et des vingt-quatre arcs-boutants. Le trésor renferme une quantité d'objets d'art.

Histoire. — L'origine de la ville remonte à l'évêque Hildegrim Ier qui y transféra en 820 l'évêché fondé à Osterwieck (Seligenstadt) par Charlemagne. Ses successeurs furent *Haimo* (V. ce nom) (840-853), Hildegrim II (853-888) qui bâtit la première église Saint-Etienne, Sigismond (894-923) qui agrandit son diocèse ; Bernhard (924-968) qui tira grand profit des mines du Harz. L'évêque Hildemard dut en 968 céder une partie de son diocèse à ceux de Magdebourg et de Mersebourg. Sous Arnulf (996-1023), Halberstadt reçut les droits de ville, l'évêque eut la juridiction sur elle ; Bukko ou Burkhard (1036-59) bâtit le palais épiscopal et, hors la ville, la chapelle de Huyseburg ; Burkhard II (1059-88) rebâtit la cathédrale et obtint le privilège d'immunité pour son diocèse ; ce fut un adversaire décidé de l'empereur Henri IV. De même l'évêque Ulrich (1149-81) combattit avec acharnement Frédéric Barberousse qui le déposa en 1160 ; rétabli en 1177 il en-

tra en lutte avec Henri le Lion qui pilla et brûla Halberstadt (1179). L'évêque Frédéric II (1209-36) commença la reconstruction de la cathédrale. Jean de Hoyne eut à combattre un soulèvement du peuple (1420-25). La Réformation fut adoptée par la population et en 1566 le chapitre élut évêque un petit duc de Brunswick (Henri-Jules), âgé de deux ans. Celui-ci devenu majeur abolit le catholicisme. Ses fils et successeurs furent les administrateurs Charles, Rodolphe et Christian. Ce dernier joua un grand rôle dans la guerre de Trente ans (V. Brunswick, t. VIII, p. 261). La paix de Westphalie sécularisa l'évêché d'Halberstadt et l'attribua au Brandebourg, lequel en prit possession en 1662 à la mort de son dernier évêque Leopold-Wilhelm d'Autriche. Au xviii[e] siècle, Gleim groupa autour de lui quelques poètes, Lichtwer, Klamer-Schmidt, etc., qui formèrent ce qu'on appela l'*Ecole d'Halberstadt*. A.-M. B.

Bibl. : Lucanus, *Wegmeiser durch Halberstadt*; Halberstadt, 1866, 2e éd. — Schmidt, *Urkundenbuch der Stadt Halberstadt*; Halle, 1878, 2 vol. — Du même, *Urkundenbuch der Hochstalts Halberstadt*; Leipzig, 1883 et suiv.— Elis, *Der Dom zu Halberstadt*; Berlin, 1883. — Lucanus, *Histor. Bibl. der Fürstentum Halberstadt*; Halberstadt, 1884, 2 vol.

HALBERTSMA (Hidde-Justusz), médecin hollandais, né à Bolsward le 20 mars 1820, mort à Laubach le 22 nov. 1865. Il étudia à Leyde, à Paris, à Vienne, à Berlin, etc., puis, en 1848, remplaça Sandifort, à Liège, dans la chaire de médecine. Il réorganisa là l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie et enseigna avec succès l'anatomie pathologique et microscopique. Il laissa un grand nombre de travaux qu'on trouvera énumérés dans *Hirsch's Lexicon hervorrag. Aerzte* (t. III, p. 24). Dr L. Hn.

HALBIG (Johann von), sculpteur allemand, né à Donnersdorf (Basse-Franconie) le 13 juil. 1814, mort à Munich le 29 août 1882. Après avoir étudié à l'Académie de cette dernière ville, il y devint professeur de sculpture au Polytechnicum, et, dès 1845, il s'efforça le premier de ramener à une conception plus réaliste de la nature les tendances romantiques de l'école de Schwanthaler. Parmi ses travaux, du genre décoratif, nous citerons : *les Lions* de l'entrée de la salle de la Pinacothèque ; *Rome et Minerve*, au Hofgarten ; douze figures colossales d'artistes pour le vestibule du musée de Saint-Pétersbourg (1843), le *Quadrige attelé de lions* du Siegesthor (1845) ; dix-huit statues colossales des principales provinces de l'Allemagne (entre autres la Franconie) pour la salle de la Liberté à Kehlheim (Basse-Bavière) ; soixante bustes pour la Pinacothèque ; la statue du roi *Maximilien II* pour Lindau (1854) ; le monument funéraire du poète *Platen* à Ansbach (1858) ; celui du maréchal *Cachahiba d'Argolo*, pour Bahia (Brésil) ; les statues de *Louis I*[er] pour Kehlheim, du grand-duc palatin *Joseph* pour Pest (1869) ; du roi *Guillaume de Wurttemberg* pour Cannstatt (1876) ; les magnifiques groupes des *Nymphes sortant du bain* et de *l'Emancipation* pour New York ; *la Bacchante montée sur un tigre* pour la grande-duchesse Hélène ; enfin le groupe de *la Passion* pour Oberammergau (1675). Sa dernière œuvre, exécutée pour le nouveau cimetière de Munich, est un groupe de marbre représentant un *Ange qui emporte au ciel un enfant*.

HALBOURG (Pêche). Dans la mer du Nord, dans la partie N. de la Manche, on prend, en dehors du temps de la pêche, et en toute saison, des harengs, qui, quoique vides, sont gras ; on les nomme *halbourgs*, *harengs fonciers*, ces dénominations exprimant l'idée qu'un certain nombre de harengs restent sur nos côtes. Alors que la théorie des grandes migrations était dans tout son crédit, on donnait diverses explications de la présence de ces harengs halbourgs. A la fin du siècle dernier, d'après Duhamel-Dumonceau, les uns prétendaient que ce sont des harengs qui sont restés dans nos mers lorsque les autres sont retournés dans le Nord ; d'autres pensaient que les halbourgs viennent des côtes d'Angleterre, où ils ont été se rétablir de la maladie du frai et où ils se sont engraissés, la nourriture étant fort abondante dans ces parages ; d'autres encore voulaient que ces harengs, ayant quitté la colonne avant les autres, arrivent les premiers, et que le voyage s'étant pour ainsi dire accompli en ligne droite, ils soient moins fatigués, et dès lors plus gras, comme ceux que l'on pêche sous les latitudes élevées. Le nombre de ces harengs sédentaires est assez élevé pour que l'on puisse affirmer que les prétendues migrations du hareng se bornent à de faibles déplacements (V. Harengaison). E. Sauvage.

HALBRAN (Ornith.). Nom que les chasseurs donnent aux jeunes Canards sauvages (V. Canard) qui ont atteint à peu près leur taille définitive, mais qui ne portent pas encore la livrée des adultes.

HALCYON (Ornith.). Le genre *Halcyon* de Swainson ne repose pas sur des caractères d'une grande valeur : il constitue cependant une subdivision assez naturelle de la famille, aujourd'hui si nombreuse, des Martins-Pêcheurs ou Alcédinidés. Il renferme une soixantaine d'espèces, les unes africaines, d'autres asiatiques, d'autres océaniennes, dont la taille et le mode de coloration varient notablement, mais qui toutes ont des formes ramassées et un bec relativement plus robuste et plus déprimé que celui du Martin-Pêcheur de nos pays. Certains *Halcyon* comme l'*Halcyon chelicuti* Stanl. d'Abyssinie, comme l'*Halcyon lazuli* Tem. d'Amboine, ne sont pas plus gros que notre Martin-Pêcheur, tandis que d'autres comme l'*Halcyon smyrnensis* de l'Asie Mineure et de l'Inde, comme l'*Halcyon cinnamomina* des îles Mariannes atteignent des dimensions beaucoup plus fortes. Cette dernière espèce porte une livrée d'un roux cannelle assez intense. D'autres *Halcyon*, au contraire portent un manteau d'un bleu d'outremer, d'un vert foncé ou d'un vert de mer, qui contraste avec la teinte blanche ou rousse des parties inférieures du corps, teinte qui est parfois recoupée par une écharpe de la couleur du dos. Les *Halcyon* n'ont du reste pas tout à fait les mêmes mœurs que notre Martin-Pêcheur et se nourrissent plutôt de reptiles et d'insectes que de petits poissons. E. Oustalet.

HALDANE (Robert), missionnaire anglais, né à Londres le 28 févr. 1764, mort le 12 déc. 1842. Il débuta dans la marine, qu'il quitta à la paix de 1783, pour se consacrer tout entier aux intérêts de la religion, pour lesquels il dépensa plus de 70,000 livres sterling, rien qu'en Ecosse. Il alla prêcher les doctrines baptistes à Genève, puis à Montauban, où il publia une Bible en français. Outre de nombreux écrits de controverse, on a de lui : *The Evidences of Authority Revelation* (1816 et 1834) ; *The Authenticity and Inspiration of the Scriptures* (1828), et *An Exposition of the Epistle to the Romans* (1835). B.-H. G.

HALDANE (James-Alexander), écrivain anglais, né à Dundee le 14 juil. 1768, mort le 8 févr. 1851, frère du précédent. Aspirant à bord d'un navire de la Compagnie des Indes, il fit plusieurs voyages aux Indes et en Chine. En 1794, sous l'influence d'un de ses amis, il renonça à la carrière de marin et se fixa à Edimbourg pour se consacrer bientôt à une prédication laïque. Il réussit à fonder dans cette ville une société pour la propagation de l'Evangile et fut ordonné pasteur le 3 févr. 1799 de la première église *congregational* d'Ecosse ; mais, en 1808, il modifia ses opinions religieuses et fit naître de vives controverses par cette conversion. Ses écrits sont tous consacrés aux discussions théologiques et aux controverses religieuses de son époque. Mais en dépit de celles-là même qu'il avait fait jaillir par la modification de ses propres opinions, il conserva toujours l'estime des honnêtes gens et apporta une même ardeur à toutes ses prédications.

HALDAT du Lys (Charles-Nicolas-Alexandre), médecin et physicien français, né à Bourmont (Lorraine) le 24 déc. 1770, mort à Nancy le 26 nov. 1852. Il servit dans la chirurgie militaire, fut reçu docteur à Strasbourg en 1803, fut ensuite professeur de physique au lycée de Nancy, devint en 1824 inspecteur d'académie, et lors de la création de l'école secondaire de médecine de Nancy en 1843 en

devint le directeur ; enfin il fut jusqu'à sa mort secrétaire de l'Académie des sciences de Nancy. Outre un assez grand nombre de mémoires sur la médecine et la physiologie, il a publié : *Recherches chimiques sur l'encre* (Strasbourg, 1805, 3e édit.) ; *Exposition de la doctrine magnétique*, etc. (Nancy, 1852, in-8) ; *Eloge de Jeanne d'Arc* (Neufchâteau, 1820, in-8) et *Examen critique de l'histoire de Jeanne d'Arc* (Nancy, 1850, in-8). Dr L. Hn.

HALDE (Mines). L'orifice des puits de mine s'entoure ordinairement d'un terre-plein qui s'élève de 2 m. environ au-dessus du sol environnant. Ce terre-plein forme ce que l'on appelle la halde des puits, le plâtre de la mine. On évite ainsi que les eaux de la surface ne se déversent par l'ouverture et on se ménage certaines facilités pour le service.

HALDE (J.-B. du) (V. Du Halde).

HALDENSTEIN. Village de Suisse, cant. des Grisons, au pied du Calanda, à une petite distance du Rhin ; 418 hab. Tout près, sur un rocher, le château imposant du même nom qui fut habité, jusque vers la fin du siècle dernier, par la famille Salis. Un autre château très beau et plus moderne se trouve dans le village. Il a été détruit à peu près complètement deux fois par le feu, en 1741 et 1825. Il forma pendant plusieurs siècles, avec le territoire de deux châteaux voisins, une baronnie indépendante appartenant à la maison de Salis ; elle fut supprimée en 1798. En 1761, un Salis fonda, dans le vieux château, un établissement d'éducation d'après les principes des philanthropinistes, qui jouit longtemps d'une grande réputation, mais qui n'existe plus aujourd'hui.

HALDENWANG (Christian), graveur allemand, né à Durlach le 14 mai 1770, mort à Rippolsdau le 27 juin 1831. Elève de Mechel, à Bâle, il devint, en 1796, gérant de la Société chalcographique de Dessau, pour laquelle il exécuta une série de grandes planches à l'aquatinte. Nommé en 1803 graveur de la cour de Karlsruhe, il ne fit dorénavant que des travaux de burin et d'eau-forte. Ce fut surtout un remarquable interprète des paysages de Claude Lorrain, du Poussin, de Ruisdael et d'Elsheimer.

HALDER (Arnold), poète suisse, né à Saint-Gall le 30 nov. 1812. Sa vie s'est passée dans l'industrie dont une cécité complète l'a contraint à se retirer en 1883. On lui doit plusieurs volumes de poésies, surtout en dialecte appenzellois et un drame populaire, *le Voyage du Sœntis*.

HALDIMAND (Sir Frederick), général anglais, né dans le cant. de Neuchâtel (Suisse) en oct. 1718, mort à Yverdon (Suisse) le 5 juin 1791. Il servit dans les armées sarde et hollandaise, puis en Amérique où il fut nommé colonel (1758), général (1776) et où il se distingua dans les combats livrés au Canada contre les Français et les Indiens, notamment dans l'expédition contre Montréal en 1760. Il exerça le commandement en Floride de 1766 à 1778, devint gouverneur de New York par intérim, puis gouverneur et commandant en chef au Canada (1778-1784). Son administration fut extrêmement dure et arbitraire : pourtant il réalisa quelques bonnes mesures, entre autres le premier recensement du Canada. Sa correspondance (1758-1785) figure au British Museum (Add. Mss. 21,661-892). Haldimand a donné son nom à un des comtés du Canada. — Son neveu, *William* Haldimand, né en 1784, mort en 1862, directeur de la Banque d'Angleterre, membre du Parlement pour Ipswich en 1820 et 1826, est connu par ses libéralités et ses œuvres philanthropiques. Il donna des sommes considérables en faveur de l'indépendance des Grecs, fonda un hôpital à Aix-les-Bains (1829), un asile pour les aveugles à Lausanne, une église à Ouchy, etc. R. S.

HÂLE. Effet produit par l'action combinée de la lumière solaire, du grand air et du vent, sur la peau de l'homme (V. Ephélides) qui prend une teinte brune et basanée. Il est surtout remarquable chez les individus qui se livrent aux travaux des champs : plus leur peau est blanche et fine, plus ils sont fortement hâlés. — Le hâle n'est ni une maladie, ni une infirmité, et il ne se produit que sous l'action du soleil même par une température très peu élevée. Le seul moyen de s'en préserver est de se mettre à l'abri de la lumière solaire, même réfléchie.

HALE a bord (Mar.). Cordage ayant pour but d'établir une communication constante, soit entre un bâtiment et la terre, soit entre deux bâtiments, par exemple quand deux navires se remorquent, et permettant ainsi de faire venir, de *haler à bord* un objet quelconque dont le besoin se fait sentir. — Dans le service des torpilles, on appelle aussi hale à bord un bout de filin à demi usé, qui n'est plus susceptible d'allongement, et dont l'âme a été remplacée par deux conducteurs électriques, un fil de sonnerie et un câble militaire. Ce hale à bord est fixé à l'arrière de la hampe porte-torpille, et sert à faire rentrer à bord ladite hampe, soit quand la torpille a fait explosion, soit quand on veut mettre la hampe à son poste de *navigation*.

HALE (Sir Matthew), jurisconsulte anglais, né à Alderley (Gloucestershire) le 1er nov. 1609, mort à Alderley le 25 déc. 1676. Il n'étudia le droit qu'assez tard, mais il ne fut pas long à acquérir la réputation d'un avocat plein d'éloquence et de savoir. Il plaida dans un grand nombre de procès politiques, sans se lier à aucun parti. Nommé magistrat et envoyé au Parlement au moment de la chute de Charles Ier, il s'y conduisit avec dignité. Cromwell mort, il travailla à la restauration des Stuarts, et fut fait chevalier en 1660. En 1671, il fut nommé à la présidence du Banc du roi dont il se démit quatre ans après, pour cause de santé. Parmi ses nombreux écrits, dont beaucoup, restés manuscrits, sont conservés à Lincoln's Inn (V. le catalogue de J. Hunter, 1838), on peut citer : *Contemplations Moral and Divine* (2 vol.) et *Pleas of the Crown* (Londres, 1678, in-8). B.-H. G.

HALE (Sarah-Josepha Buell, Mrs), femme de lettres américaine, née dans le New Hampshire (Etats-Unis) à la fin du xviiie siècle, morte à Philadelphie en 1879. Restée veuve avec cinq enfants en 1822, elle s'adonna à la littérature et réussit à se faire une place distinguée dans la société cultivée de la Nouvelle-Angleterre. A la direction de magazines pour dames, elle joignit la composition de poèmes et de romans. Ses deux plus intéressantes productions sont : *Woman's Record* (1853), dictionnaire de biographies féminines, et *Sketches of American Character*.

HALE (Edward-Everett), écrivain américain, né à Boston le 3 avr. 1822. Pasteur dans sa ville natale, il consacra ses loisirs à cette littérature fade et religieuse dont les pays protestants sont inondés. La liste de ses ouvrages est considérable ; il suffit de citer : *The Rosary* (1848) ; *Sketches of Christian History* (1850) ; *The Man without a country* (1868) ; *Our New Crusade* (1875) ; *The Bible and its Revision* (1879) ; *What is the american People?* (1885). Il collabora également à plusieurs journaux religieux et littéraires, entre autres au *Christian Examiner*, à la *Sunday School Gazette* et fonda, en 1869, un journal mensuel consacré aux réformes sociales, *Old and New*.

HALE (William-Matthew), peintre anglais contemporain. Il exposa à la Grosvenor Gallery de Londres, où l'on a vu, notamment : en 1879, *Psyché travaillant dans le jardin de Vénus* ; en 1881, *Trois Princesses* ; en 1883, *Psyché devant Vénus* ; en 1884, *Allant au théâtre* ; en 1885, *Au temps de Phidias*.

HALEB (Syrie) (V. Alep).

HALEBAS (Mar.). On nomme ainsi toute manœuvre courante servant à faire descendre, à *haler bas* une voile courant sur une *draille* (V. ce mot), comme les focs ou les voiles d'étai. Quand il s'agit de vergues, telles, par exemple, que les *volants* des doubles-huniers, le halebas s'appelle le calebas. Son but est le même, c'est de faire descendre la vergue supérieure à toucher l'inférieure, soit qu'on veuille serrer le hunier ou prendre des ris. Pour bien faire comprendre ce que c'est qu'un halebas, nous allons donner le passage réglementaire du halebas du grand foc. Il passe dans une poulie ou dans un clan du gaillard d'avant, longe le beaupré et le bout dehors du grand foc,

passe dans une poulie aiguilletée à l'extrémité du bout dehors, de là à travers toutes les bagues de la draille, et fait dormant au point de drisse. Par suite, en agissant sur le halebas, le point de drisse (poulie la plus élevée du foc) viendra forcément en contact avec l'extrémité du bout dehors, et la voile sera ainsi descendue, halée bas, déventée par suite, et susceptible d'être serrée ou rabantée.

HALEBREU (Mar.). Nom donné à un cordage servant à guider les vergues de perroquet quand on les degrée, c.-à-d. quand on les amène sur le pont, ou qu'on les met en croix. Ce filin, d'une circonférence moyenne de 60 à 80 millim., est frappé (fixé) au moment de la manœuvre sur le côté de la vergue qui doit descendre le premier, par exemple sur la fusée tribord, s'il s'agit du grand perroquet, et de là descend directement sur le pont. Au moment où l'on apique la vergue, des hommes s'emparent du halebreu, et peuvent alors faire parer l'extrémité de la vergue, de la hune, etc., et amener le perroquet à l'endroit qu'il doit occuper, soit sur le pont, soit dans les haubans.

HALECRET (Arm. anc.). Corps de cuirasse avec tassettes et brassards, composé de lames d'acier imbriquées comme les anneaux d'une écrevisse, et en usage de la fin du XVe siècle à la seconde moitié du XVIIe. Cette défense de corps en usage parmi les gens de pied ne tarda pas à être adoptée par les cavaliers, la mobilité de ses éléments rendant les mouvements du corps plus faciles. Le halecret, nommé aussi *écrevisse* et *anime*, fut porté par les archers, comme le prouvent les ordonnances de François Ier, et aussi par les gens de mer ; souvent on le nommait corselet, bien qu'il faille plutôt entendre sous ce dernier nom une cuirasse composée d'une dossière et d'un plastron, sans tassettes ni brassards et plus semblable à nos modernes cuirasses qu'à tout autre chose. Les halecrets ne sont pas rares dans nos musées d'armes : la fameuse *armure aux Lions* du musée d'artillerie, travail allemand de la seconde moitié du XVIe siècle, en fournit le plus bel exemple.

BIBL. : GIRAUD, *Notice du Catalogue de la collection Spitzer (armes)* ; Paris, 1892, in-fol. — Maurice MAINDRON, *la Collection d'armes du Musée d'artillerie*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, févr. 1894.

HALEINE. L'air plus ou moins chargé de vapeur d'eau qui sort des poumons pendant l'expiration. Le degré d'humidité de l'haleine dépend de l'état de la muqueuse buccale et des conditions qui font varier l'exhalation pulmonaire ; les boissons chaudes prises copieusement, un exercice violent augmentent la quantité de vapeur d'eau en même temps que la température. Celle-ci augmente chaque fois que la circulation devient plus active, entre autres dans la fièvre ; elle s'abaisse dans la période d'algidité de certaines maladies et pendant l'agonie ; normalement la température de l'haleine est de 30 à 35°. — L'odeur de l'haleine dépend de l'état des organes respiratoires et de l'appareil digestif ; dans la gingivite, les aphtes, etc., c'est une odeur fade ; dans le muguet et l'angine diphtéritique, une odeur putride ; dans la carie dentaire, la gangrène de la bouche, la bronchite gangreneuse, le cancer de la langue, du pharynx ou des poumons, les abcès du poumon, etc., une odeur nauséabonde qui se reconnaît à distance ; dans la carie des os du nez et la punaisie ou *ozène* (V. ce mot), c'est une odeur horrible ; les affections gastriques et fébriles, en déterminant les premières par voie réflexe, les autres, directement, une altération des liquides salivaires, engendrent également une haleine fétide. Les matières étrangères accumulées dans la bouche des personnes peu soigneuses, par leur décomposition, la fumée du tabac, la chique, principalement chez ces mêmes personnes, rendent l'haleine mauvaise. Enfin les médicaments, les cachexies mercurielle et saturnine, etc., peuvent communiquer à l'haleine une odeur particulière. Chez les alcooliques, de même que chez les diabétiques, c'est l'aldéhyde que rappelle l'odeur de l'haleine. — On combat la fétidité de l'haleine par les soins de propreté, l'usage des pastilles de chlorate de potasse, de menthe, de cachou, etc., et par les antiseptiques tels que l'acide phénique, etc.

HALEINE. Com. du dép. de l'Orne, arr. de Domfront, cant. de Juvigny-sous-Andaine ; 398 hab.

HALEK (Vitěslav), poète tchèque, né à Dolinek le 5 avr. 1835, mort à Prague le 8 oct. 1874. Il fit ses études à Prague et se lia avec les principaux représentants du parti national. Il débuta dans la poésie en 1858 par un poème épique et lyrique, *Alfred*, publia la même année les *Chants du soir* et rédigea l'almanach *Maj* ; il fit ensuite paraître *Mejrima et Husein*, et *la Belle Lejla*. Il aborda ensuite le genre dramatique et donna successivement *le Tsarevitch Alexis* (1860) ; *Zavis de Falkenstein*, *le Roi Rodolphe* qui, pour des raisons politiques, ne put être représenté et fut publié en 1862. On lui doit encore deux drames, *le Roi Vukasin* et *Catilina*, et des poèmes d'une allure épique et lyrique : *Goar* (1867) ; *le Drapeau noir* (1869) ; *les Epigones de la Montagne Blanche* (1869) ; et un recueil de poésies lyriques : *la Vierge des Tatras* (1871) ; *Contes de notre village* (1874). Après avoir rédigé le feuilleton de la *Gazette nationale* (Narodni Listy) il fonda en 1866, avec Neruda, la revue *Květy*. Halek est avec Vrchlicky et Svatopluk Čech le poète lyrique le plus remarquable de la Bohême au XIXe siècle. Ses œuvres complètes ont été publiées par Ferdinand Schulz (Prague, 1878-86, 8 vol.). En 1882, les compatriotes de Halek lui ont élevé un monument sur une des places publiques de Prague. L. L.

HALEN (Juan Van), comte de Peracampos, général espagnol, d'origine belge, né dans l'île de Léon le 16 févr. 1790, mort à Cadix le 8 nov. 1864. Pendant la guerre de l'Indépendance (1808-14), il suivit alternativement la cause nationale et celle du roi Joseph. Lieutenant-colonel sous Ferdinand VII, il fut deux fois accusé de conspiration et jeté en prison (1815-17), servit ensuite en Russie, mais retourna bientôt en Espagne, où, jusqu'en 1823, il fut un des lieutenants de Mina dans l'armée constitutionnelle. La réaction absolutiste l'obligea ensuite à s'exiler. Après plusieurs années passées aux Etats-Unis, il se trouvait à Bruxelles au moment où éclata la révolution belge (avr. 1830). Van Halen fut quelque temps commandant en chef des forces insurrectionnelles, puis gouverneur du Brabant méridional, mais ne tarda pas à être suspecté d'orangisme. Rappelé dans son pays (1836), il y combattit les carlistes, devint en 1840 capitaine général de la Catalogne, soutint énergiquement le régent Espartero, après la chute duquel il dut se retirer en Angleterre (1843), reparut encore en Espagne en 1854 et fut jusqu'en 1856 président du tribunal suprême de guerre et de marine.

HALES (Alexandre de) (V. ALEXANDRE DE HALES).

HALES (Thomas), poète anglais du XIIIe siècle. C'était un moine franciscain dont on sait, au point de vue biographique, fort peu de chose. Un poème à *Henri notre roi*, qui est Henri III, permet seulement de déterminer à peu près son existence au XIIIe siècle. Il aurait été docteur en théologie de la Sorbonne, et fameux pour son érudition en France, en Italie et en Angleterre. On lui attribue : *Vita Beatæ Virginis Mariæ ; Sermones Dominicales*, dont le manuscrit se trouve à Oxford ; *Disputationes scholasticæ ; A Luve Ron* (chant d'amour) en stances de huit vers et qui, à la demande d'une nonne, aurait été écrit sur le Christ, parfait amant.

HALES (John), écrivain anglais, mort en 1571. Il réussit, sans fréquenter une université, à apprendre seul le latin, le grec, le français et l'allemand. Boiteux par suite d'un accident survenu pendant sa jeunesse, il occupa un emploi à la cour sous Henri VIII et Edouard VI. Il avait, en 1543, écrit *Highway to Nobility* et traduit un opuscule de Plutarque, quand, profitant de la dissolution des monastères, il convertit en collège libre le Saint-John's Hospital à Coventry, en 1548. A l'usage de cette institution, il publia des *Introductions à la grammaire*. En 1548, il entra au Parlement où il se fit remarquer par son intérêt pour les pauvres, mais où ses propositions n'eurent aucun succès. A l'avènement de Marie, il se retira avec son frère à Franc-

fort, mais, de retour en Angleterre à la mort de celle-ci, il retrouva sous Elisabeth son emploi à la cour, tomba en défaveur à la suite d'un écrit, fut enfermé à la Tour d'où l'influence de Cecil le tira assez vite, mais dut vivre dans la retraite par ordre royal.

HALES (John), théologien anglais, né en 1584, mort en 1656. Professeur de grec à Marton, « fellow » d'Eton, il prit part au synode de Dort (1618), et reçut, grâce à Laud, un canonicat à Windsor (1639) d'où il fut chassé par les parlementaires en 1642, l'année où paraissait, sans nom d'auteur, son livre sur le *Schism*. Ses œuvres ont été publiées par sir David Dalrymple (Glasgow, 1765, 3 vol. in-16). B.-H. G.

HALES (Sir Edward), comte de Tenterden, mort à Paris en 1695. Colonel d'un régiment d'infanterie, il entra au conseil privé en 1686, devint lord de l'amirauté, garde des Cinq Ports, lieutenant du château de Douvres et en 1687 lieutenant de la Tour de Londres. C'est avec Hales que Jacques II quitta Whitehall le 11 déc. 1688, déguisé en valet, pour passer en France. Hales découvert fut arrêté et enfermé à la Tour. Il fut mis en jugement sous l'accusation de haute trahison pour s'être converti au catholicisme en 1685. Relâché en 1690, il rejoignit Jacques II à Saint-Germain. Il fut créé comte de Tenterden en 1692. Il avait demandé en vain l'autorisation de rentrer en Angleterre. Il fut enterré à Paris dans l'église Saint-Sulpice. On a de lui un *Journal* assez intéressant pour l'histoire du temps et qui est demeuré manuscrit (British Museum, add. mss. 15551 et 32520). R. S.

HALES (Stephen), physiologiste anglais, né à Beckesbourne (Kent) le 17 (ou le 7) sept. 1677, mort à Teddington (Middlesex) le 4 janv. 1761. Il fit ses études à Cambridge, entra dans les ordres et reçut en 1708 la cure de Teddington, qu'il conserva jusqu'à sa mort, mais à laquelle vinrent s'ajouter, par la suite, plusieurs bénéfices. Il s'était, de bonne heure, passionné pour les sciences et avait, dès sa jeunesse, inventé diverses machines et réalisé quelques découvertes ingénieuses, qui le firent élire, en 1717, membre de la Société royale de Londres. En 1727, il publia la première partie d'un ouvrage réédité avec sa seconde partie sept ans plus tard et traduit depuis dans toutes les langues : I. *Vegetable Staticks*. II. *Hæmastaticks* (Londres, 1733, in-8 ; trad. franç. par Buffon et Sauvages de La Croix, 2e éd., Paris, 1779-80, 2 part. in-8). Il y passe minutieusement en revue tous les phénomènes relatifs à la nutrition, à la respiration et à la transpiration des végétaux, les compare aux manifestations analogues de la vie animale et montre quelles différences séparent le mouvement de la sève dans les plantes et la circulation du sang dans les artères. C'est le premier traité de grande envergure sur la physiologie végétale. Le reste du livre contient une foule de notions, déduites d'expériences personnelles et entièrement neuves, sur les propriétés de l'air et sur le rôle du sang. On doit aussi à Hales un appareil propre à recueillir les gaz sur l'eau, lequel servit plus tard aux mémorables expériences de Priestley, de Scheele, de Lavoisier, et aurait peut-être fait avancer la chimie d'un siècle si les esprits n'avaient alors été égarés par la doctrine du phlogistique. Hales n'en fit pas moins, dans ses analyses de substances organiques, de curieuses remarques ; mais tous les gaz qu'il recueillait n'étaient pour lui que de l'air plus ou moins modifié par les circonstances. On cite encore parmi ses plus utiles inventions un ventilateur (1741), qui fut bientôt employé dans les prisons, les greniers royaux, les hôpitaux, etc., et une méthode de distillation de l'eau de mer. Tant de travaux lui acquirent une réputation universelle et, en 1751, l'Académie des sciences de Paris le nomma associé étranger. Outre son livre sur la statique végétale et hématologique et de nombreux mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*, il a écrit : *A Friendly Admonition to the drinkers of brandy and other distilled spirit*, anonyme (Londres, 1734, in-8) ; *Philosophical Experiments* (Londres, 1739, in-8) ; *A Description of ventilators* (Londres, 1743-58, 2 vol. in-8 ; trad. franç. par Demours), etc. Léon Sagnet.

Bibl. : Fouchy, *Eloge de Hales*, dans le recueil de l'Acad. des sc. de Paris, 1762, *Hist.*, p. 213. — *Annual Register*, 1764. — G. Cuvier, *Hist. des sc. natur.*, t. IV, p. 62, — F. Hœfer, *Hi de la chimie*, t. II p. 346.

HALES (Thomas), auteur dramatique français (1740-1780), connu sous le nom de d'*Hèle* (V. ce nom).

HALES (William), érudit irlandais, né en 1747, mort en 1831. Professeur de langues orientales à l'université de Dublin, puis recteur de Killeshandra, dans le comté de Cavan, il s'occupa beaucoup de physique et de recherches chronologiques. On consulte encore son ouvrage intitulé *New Analysis of Chronology* (Londres, 1809-14, 4 vol.).

HALESA. Ancienne rivière de l'Ionie (Asie Mineure). La ville de Colophon était bâtie sur ses bords. On appelait aussi de ce nom une rivière de Sicile, près de laquelle Pluton aurait enlevé Proserpine.

HALESIA. I. Botanique. — (*Halesia* L.). Genre de Styracacées, dont on connaît cinq ou six espèces, originaires de l'Amérique du Nord, de la Chine et du Japon. Ce sont des arbustes à feuilles alternes, à fleurs blanches, tétramères ou pentamères, avec un nombre double d'étamines à anthères biloculaires et introrses. L'ovaire, infère, devient à la maturité un fruit sec, pourvu d'ailes longitudinales épaisses et renfermant une ou plusieurs graines albuminées. Les *H. tetraptera* L. et *H. diptera* L., de l'Amérique du Nord, sont fréquemment cultivés en Europe comme ornementaux. Ed. Lef.

II. Horticulture. — Deux jolies espèces : *H. tetraptera* L. et *H. diptera* L., réussissent assez bien, sans abri, sous le climat de Paris. L'*H. parviflora* Mich. est plus délicat. On les place en terre franche, légère, fraîche, à mi-ombre. On les multiplie de marcottes qui s'enracinent lentement ou de graines. G. B.

HALEUR à vapeur (V. Halage).

HALÉVY (Jacques-François-Fromental-Elie), musicien dramatique français, né à Paris le 27 mai 1799, de parents israélites, mort à Nice le 17 mars 1862. Admis comme élève au Conservatoire le 30 janv. 1809, il y fut élève de Cazot, Charles Lambert, Berton et Cherubini. En 1819, il obtint le premier grand prix de composition, au concours de l'Institut, pour sa cantate *Herminie*. En 1820, il fut envoyé à Rome ; dans cette ville, il écrivit un opéra et des compositions instrumentales dans le style classique. Après son retour (1822), il se voua complètement à la musique dramatique. Il avait en portefeuille une partition, *les Bohémiennes*, composée avant son voyage d'Italie, mais qui ne fut pas représentée ; ayant ensuite écrit un grand opéra, *Pygmalion*, et un opéra-comique, *les Deux Pavillons*, il ne put réussir à les faire jouer ; enfin, en 1827, au théâtre Feydeau, on donna de lui *l'Artisan*, qui eut peu de succès. En 1828, il fit la musique d'une pièce pour la fête de Charles X, *le Roi et le Batelier*, en collaboration avec Rifaut. En 1829, vinrent *Clari*, joué au Théâtre-Italien avec Mme Malibran dans le rôle principal, et *le Dilettante d'Avignon*, à l'Opéra-Comique. En 1830, il donna à l'Opéra un ballet en trois actes, *Manon Lescaut*, puis un opéra-comique, *Yella*, qui ne fut pas représenté, et un petit acte, *Attendre et courir* (en société avec de Ruolz). En 1831, on joue *la Langue musicale*, pièce mêlée de morceaux de chant écrits par Halévy. En 1831, collaborant avec M. Gide, il fait jouer *la Tentation*, opéra-ballet en cinq actes, et, en 1834, *les Souvenirs de Lafleur ;* cette même année, l'Opéra-Comique donne une œuvre, commencée par Hérold, *Ludovic*, et achevée par Halévy.

1835 est l'année de *la Juive*. Le succès de ce grand opéra en cinq actes eut un retentissement européen. *L'Eclair*, opéra-comique en trois actes, apparut six mois après et fut très applaudi. En 1838, *Guido et Ginevra ou la Peste de Florence* n'obtint qu'un succès d'estime, malgré des pages intéressantes. L'année 1839 vit éclore *les Treize* et *le Shériff*, deux opéras-comiques de peu d'importance ; *le Drapier*, en trois actes, fut joué en 1840

à l'Opéra, sans succès. *La Reine de Chypre*, en cinq actes, avait été écrite pour Mme Stolz; elle fut très favorablement accueillie (1841). La représentation du *Guitarero* est de la même année. *Charles VI* fut exécuté à l'Opéra en 1843; après ce grand ouvrage en cinq actes, il faut nommer : *le Lazzarone*, deux actes (1844); *les Mousquetaires de la Reine*, trois actes, à l'Opéra-Comique (1846); *les Premiers Pas*, prologue écrit en collaboration avec Carafa, Adam et Auber (1847); *le Val d'Andorre*, trois actes (1848); *la Fée aux roses*, trois actes (1849); *la Dame de Pique*, trois actes (1850); *la Tempesta*, opéra italien en trois actes, représenté à Londres (1850) et à Paris (1851); *le Juif errant*, cinq actes (1852); *le Nabab*, trois actes (1853); *Jaguarita*, trois actes (1855); *Valentine d'Aubigné*, trois actes (1856); *la Magicienne*, cinq actes, à l'Opéra (1857). On lui attribue aussi un petit opéra-comique, *l'Inconsolable*, joué en 1855, sous le pseudonyme d'*Alberti*, et il a laissé deux partitions inachevées, *Valentine d'Ornano* et *Noé* ou *le Déluge*, terminé par Georges Bizet. A tous ces ouvrages, on doit ajouter le *De Profundis* qu'il fut chargé d'écrire sur le texte hébreu, avant son départ pour Rome, à l'occasion de la mort du duc de Berry; la musique de scène du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, traduit par son frère, Léon Halévy; une cantate, *les Plages du Nil;* des chœurs orphéoniques, *France et Italie*, *la Nouvelle Alliance*, *le Chant du forgeron*, des romances, un rondo, une sonate pour piano à quatre mains, des nocturnes, etc.

Halévy a été professeur de solfège, puis d'harmonie et d'accompagnement, et enfin de contrepoint et de fugue, au Conservatoire de Paris; parmi ses élèves, on cite Gounod, Victor Massé, Bazin, Mathias, Deldevez. Il a publié des *Leçons de lecture musicale* (Paris, 1857, gr. in-8). Il fut *maestro al cembalo* au Théâtre-Italien, de 1827 à 1829, puis chef de chant à l'Opéra jusqu'en 1845, et, en 1836, il remplaça Reicha à l'Institut. Devenu secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts (1857), il a écrit des éloges d'académiciens, qui ont été fort goûtés et qu'on a réunis, avec quelques autres morceaux littéraires de sa composition, dans les recueils intitulés : *Souvenirs et Portraits; Etudes sur les beaux-arts* (Paris, 1861, in-16), et *Derniers Souvenirs et Portraits* (1863).

Halévy a donné à l'opéra historique une de ses formules les plus importantes; au-dessous de Meyerbeer pour l'habileté technique, le tempérament, le don musical, il a pu rivaliser avec lui néanmoins dans *la Juive* et *la Reine de Chypre*, et il demeure l'un des compositeurs qui personnifient le mieux l'art pompeux, conventionnel souvent, imposant parfois, qui a régné sur nos scènes pendant près d'un demi-siècle. Au point de vue purement musical, la mélodie d'Halévy est courte, laborieuse, souvent vulgaire malgré sa recherche. On ne peut nier pourtant l'importance de sa production, le dessin accentué, quoique lourd, des inspirations mélodiques qui ont fait sa réputation et que la France tout entière a chantées, comme l'air célèbre d'Eléazar dans *la Juive*, l'anathème du cardinal dans le même opéra, le duo de *la Reine de Chypre*, certaines mélodies de *Charles VI*, de *l'Eclair* et des *Mousquetaires de la Reine*. Une page dont tout le monde reconnaît la belle solennité et la grandeur est celle qui ouvre le deuxième acte de *la Juive*, la scène de la Pâque. Malgré un ensemble remarquable de solides mérites, les opéras d'Halévy ont déjà souffert du temps, et il est probable que la postérité n'en retiendra que des fragments peu étendus, sans pour cela diminuer la place considérable que l'artiste a occupée de son vivant et le très vif intérêt historique de son œuvre.

Alfred ERNST.

BIBL. : Léon HALÉVY, *F. Halévy, sa vie, ses œuvres*; Paris, 1862, in-8; 2e éd., 1863. — BEULÉ, *Notice sur la vie et les ouvrages de F. Halévy* (Eloge prononcé à l'Académie des beaux-arts). — Edouard MONNAIS, *F. Halévy, souvenirs d'un ami, pour joindre à ceux d'un frère*, 1863, in-8. — Arthur POUGIN, *F. Halévy écrivain*, 1865, in-8.

HALÉVY (Léon), littérateur français, né à Paris le 14 janv. 1802, mort à Saint-Germain-en-Laye le 2 sept. 1883, frère du précédent. Après d'excellentes études au lycée Charlemagne où il remporta en rhétorique, avec une traduction en vers, un premier prix de version grecque, il aborda l'enseignement, y renonça presque aussitôt pour le droit, devint un des disciples et collaborateurs de Saint-Simon, fut nommé, en 1831, professeur adjoint de littérature française à l'Ecole polytechnique, abandonna ce poste en 1834, et fut attaché enfin, de 1837 à 1853, au ministère de l'instruction publique comme chef du bureau des monuments historiques. Mis en disponibilité à cette époque, il se voua tout entier aux lettres qu'il n'avait jamais abandonnées, d'ailleurs. Outre des poésies et traductions en vers d'un réel mérite : *Emma ou la Nuit des noces* (in-12), paru sous l'anagramme de Noël Hyeval; *le Vieux Guerrier au tombeau de Napoléon* (1821); *la Peste de Barcelone* (1822); *les Cyprès*, élégies modernes; *Bessières et l'Empecinado* (1825); *Poésies européennes* (1828); *Saint-Simon*, ode (1831); *Œuvres lyriques d'Horace* (1831, in-8; 2e éd., 1856); *Luther*, poème dramatique (1834); *Recueils de fables* couronnés par l'Académie française (1844 et 1856); *la Grèce tragique* (1846, in-8; 2e éd., 1849), ou choix de traductions en vers des chefs-d'œuvre dramatiques, également couronnée par l'Académie française, on lui doit : *Résumé de l'histoire des juifs anciens* (1827); *Résumé de l'histoire des juifs modernes* (1828); une adaptation en vers du *Macbeth* de Shakespeare (1853); une *Vie de François Halévy* (1862), et différents ouvrages dramatiques parmi lesquels nous citerons : *le Duel* (1826), comédie en deux actes, représentée au Théâtre-Français; *l'Espion* (1828), drame en cinq actes, en collaboration avec Fontan et Drouineau, à l'Odéon; *le Dilettante d'Avignon* (1829), opéra-comique en un acte, imité d'Hoffmann, musique de son frère, à Feydeau; *le Czar Démétrius* (1829), tragédie en cinq actes, au Théâtre-Français; *le Chevreuil* (1831), comédie en un acte, avec Jaime, aux Variétés; *Beaumarchais à Madrid* (1831), drame en trois actes, à la Porte-Saint-Martin; *Indiana* (1833), drame en cinq actes, à la Gaîté; *la Rose jaune* (1839), comédie en un acte, au Vaudeville; *Leone Leoni* (1840), drame en trois actes, à l'Ambigu; *Un Mari, s. v. p.* (1843), au Vaudeville; *le Balai d'or* (1843), vaudeville en trois actes, avec Jaime; *le Mari aux épingles* (1856), aux Variétés; *Ce que fille veut* (1858), à l'Odéon; *Un fait-Paris* (1859), aux Variétés; *Electre* (1864), tragédie en quatre actes, à l'Odéon, etc. Léon Halévy a, de plus, collaboré à un grand nombre de livrets de vaudevilles et d'opéras bouffes. Ecrivain facile, agréable, élégant à l'occasion, il a rencontré souvent le succès et l'a mérité.

Ch. LE GOFFIC.

HALÉVY (Joseph), orientaliste contemporain, né à Andrinople le 15 déc. 1827, naturalisé Français. Il enseigna d'abord dans les écoles juives d'Andrinople et de Bucarest et se fit remaquer par des poèmes en langue hébraïque. L'Alliance israélite universelle le chargea, en 1868, d'étudier la condition des juifs *Falachas* d'Abyssinie. Il fut chargé, l'année suivante, par l'Académie des inscriptions, d'une mission dans le Yémen, d'où il rapporta les copies de 686 inscriptions himyaritiques, sabéennes et minéennes, insérées en 1872 dans son *Rapport sur une mission archéologique dans le Yémen*. M. Halévy est actuellement directeur adjoint pour l'éthiopien, à l'Ecole des hautes études, et bibliothécaire adjoint de la Société asiatique. En dehors de son *Rapport*, il a publié entre autres : *Voyage au Nedjrân* (1873); *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques* (1874); *Etudes sabéennes* (1875); *Etudes berbères, épigraphie lybique* (1875); *la Prétendue Langue d'Accad est-elle touranienne?* (1875); *Etudes sur le syllabaire cunéiforme* (1876); *Recherches critiques sur l'origine de la civilisation babylonienne* (1876); *la Nouvelle Evolution de l'accadisme* (1876-78); *Prières des Falachas*, texte éthiopien et traduction en hébreu (1877); *Documents*

religieux de l'Assyrie et de la Babylonie, texte, traduction et commentaire (1882); *Essai sur les inscriptions de Safâ* (1882); *Mélanges de critique et d'histoire relatifs aux peuples sémitiques* (1883); *Aperçu grammatical sur l'allographie assyro-babylonienne* (1885); *Essai sur l'origine des écritures indiennes* (1886); *Recherches bibliques* (1886 et suiv.). Cette dernière série, encore inachevée, a paru jusqu'à la fin de 1892, dans la *Revue des études juives*. M. Halévy la continue dans une revue nouvelle qu'il a fondée au commencement de 1893 et intitulée *Revue sémitique d'épigraphie et d'histoire ancienne*. Il a été un collaborateur actif du *Journal asiatique* et de la *Revue critique*. Arthur GUY.

HALÉVY (Ludovic), auteur dramatique et romancier français, fils de Léon Halévy et neveu du compositeur Fromental Halévy, né à Paris le 1er janv. 1834. Au sortir du lycée Louis-le-Grand, où il avait fait ses études, il entra dans l'administration et devint successivement rédacteur au secrétariat du ministère d'Etat (1852), chef de bureau au ministère de l'Algérie et des colonies (1858), et enfin secrétaire-rédacteur au Corps législatif (1861), fonction qu'il abandonna en 1865 pour se donner exclusivement aux lettres. Sous le nom de Jules Servières, puis sous son vrai nom, il avait déjà fait jouer à cette époque un grand nombre de pièces parmi lesquelles nous citerons : *Ba-ta-clan*, chinoiserie en un acte, musique d'Offenbach (1855); *Entrez, Mesdames, Messieurs*, prologue d'ouverture du théâtre des Bouffes-Parisiens, en collaboration avec Méry (1855); *l'Impresario*, opérette bouffe « adaptée à la musique de Mozart », en collaboration avec Battu (1856); *le Docteur Miracle*, opérette en un acte, en collaboration avec le même, musique de Bizet et Lecocq (1857); *Rose et Rosette*, drame-vaudeville en trois actes, musique de M. Oray (1858); *le Mari sans le savoir*, opérette en un acte, en collaboration avec son père, musique du duc de Morny (1860); *la Chanson de Fortunio*, opéra-comique en un acte, en collaboration avec M. Crémieux, musique d'Offenbach (1861); *les Eaux d'Ems*, opérette en un acte, en collaboration avec le même, musique de Léo Delibes (1861); *le Pont des soupirs*, opéra bouffon en deux actes et quatre tableaux, en collaboration avec le même, musique d'Offenbach (1861); *le Menuet de Danaé*, comédie-vaudeville en un acte, en collaboration avec M. Henri Meilhac (1861); *les Moulins à vent*, comédie en trois actes, en collaboration avec le même (1862); *le Roman comique*, opéra bouffe en trois actes, en collaboration avec M. Crémieux, musique d'Offenbach (1862); *la Baronne de San-Francisco*, opérette en deux actes, en collaboration avec le même, musique de M. Caspers (1862); *Une Fin de bail*, opérette en un acte, en collaboration avec le même, musique de A. Varney (1862); *le Train de minuit*, comédie en deux actes; *les Brebis de Panurge*, comédie en un acte; *le Brésilien*, comédie en un acte, mêlée de chant; *la Clef de Métella*, comédie en un acte, en collaboration avec M. Meilhac (1863); *Néméa ou l'Amour vengé*, ballet-pantomime en deux actes, en collaboration avec le même, musique de Minkous (1864). C'est à peu près vers ce moment que M. Ludovic Halévy renonça aux fonctions administratives qu'il occupait au Corps législatif, et, libre de toute attache, il multiplia, dès lors, les pièces de toute sorte, opérettes, opéras-comiques, ballets, vaudevilles, comédies. Il serait difficile de dresser la liste complète des pièces de théâtre dues à cette production infatigable et où la critique a signalé, depuis longtemps, à côté de fantaisies quelque peu irrévérencieuses pour la tradition, de véritables chefs-d'œuvre de goût, d'observation et d'esprit. Le plus grand nombre de ces pièces, M. Halévy les a écrites en collaboration avec M. Meilhac : quelle part dans le succès commun devons-nous faire à chacun des collaborateurs? La réponse à cette insidieuse question, posée à l'Académie même par M. Pailleron, qui recevait M. Halévy, nous la trouverions peut-être dans ces lignes de M. Sarcey, antérieures pourtant à la réception de celui qu'elles visaient : « Doué d'un sens exquis de la réalité, disait M. Sarcey, M. Ludovic Halévy a maintenu ce qu'il y a de trop fantasque et d'un peu bizarre dans le tour d'imagination de M. Meilhac. De ce travail en commun sont sorties des œuvres qu'on n'estime pas assez à mon gré. » L'opinion, sur ce dernier point, a donné, depuis longtemps, un heureux démenti à M. Sarcey. Cependant, l'année même où il renonçait à ses fonctions administratives, M. Halévy remportait au théâtre un des succès les plus bruyants de sa carrière, avec cette *Belle Hélène* (1864), écrite en collaboration avec M. Meilhac, musique d'Offenbach, Iliade bouffonne qui arrachait les hauts cris à Paul de Saint-Victor, atteint pour la deuxième fois, depuis *Orphée aux Enfers* (auquel M. Halévy avait collaboré secrètement), dans son culte sévère de l'antiquité. La même année encore, M. Halévy donna au théâtre *le Singe de Nicolet*, comédie en un acte, en collaboration avec M. Meilhac (1865); puis, toujours avec le même et désormais presque invariable collaborateur : *les Méprises de Lambinet*, comédie en un acte avec couplets (1865); *Barbe-Bleue*, opéra bouffe en trois actes, musique d'Offenbach (1866); *la Vie parisienne*, opéra bouffe en trois actes, musique du même (1866); *la Grande-Duchesse de Gérolstein*, opéra bouffe en trois actes, musique d'Offenbach (1867), piquante satire de la société cosmopolite du troisième Empire; *la Périchole*, opéra bouffe en deux actes, musique du même (1868); *le Château à Toto*, opéra bouffe en trois actes, musique du même (1868); *Tout pour les dames*, comédie-vaudeville en un acte (1868); *Fanny Lear*, comédie en cinq actes, la première tentative des deux auteurs dans le genre sérieux (1868); *la Diva*, opéra bouffe en trois actes, musique d'Offenbach (1869); *les Brigands*, opéra bouffe en trois actes, musique du même (1869); *le Bouquet*, comédie en un acte (1869); *l'Homme à la clef*, comédie en un acte (1869); *Froufrou*, enfin, comédie en cinq actes, qui est, peut-être, la création la plus personnelle, la plus fine et la plus émouvante, sous sa légèreté, qu'on doive à MM. Halévy et Meilhac (1869). Triomphe de la grande Desclée, au Gymnase, objet de différentes interprétations intéressantes, dont celle de Mme Sarah Bernhardt à la Porte-Saint-Martin, *Froufrou* est depuis 1892 au répertoire de la Comédie-Française, où la pièce paraît devoir se maintenir parmi les chefs-d'œuvre du théâtre contemporain. La guerre de 1870 n'arrêta pas une collaboration si heureuse; elle la suspendit seulement, et c'est à cette époque que M. Ludovic Halévy, qui avait publié, dès 1860, *Un Scandale* (in-18), donna au *Temps* ses « tableaux de guerre » réunis plus tard en volume sous le titre de *l'Invasion* (1872, in-18). Dès 1871, pourtant, les deux auteurs étaient revenus au théâtre avec *Tricoche et Cacolet*, comédie bouffe en cinq actes qui eut le plus grand succès. La série se poursuivit l'année suivante avec *Madame attend*, comédie en un acte; *les Sonnettes*, comédie en un acte, et *le Réveillon*, comédie en trois actes. Ensuite furent joués *Toto chez Tata*, comédie en un acte (1873); *l'Eté de la Saint-Martin*, comédie en un acte (1873); *Pomme d'Api*, opérette en un acte, musique d'Offenbach (1873); *le Roi Candaule*, comédie en un acte (1873); *la Petite Marquise*, comédie en trois actes (1874); *la Mi-Carême*, vaudeville en un acte (1874); *l'Ingénue*, comédie en un acte (1874); *le Passage de Vénus*, « leçon d'astronomie en un acte » (1875); *la Boule*, comédie en quatre actes (1875); *la Boulangère a des écus*, opéra bouffe en trois actes, musique d'Offenbach (1875); *Carmen*, opéra-comique en quatre actes, tiré de la nouvelle de Mérimée, musique de Bizet (1875); *la Veuve*, comédie en trois actes (1875); *Loulou*, vaudeville en un acte (1876); *la Cigale*, comédie en trois actes (1877); *le Prince*, comédie en quatre actes (1877); *le Fandango*, ballet-pantomime en un acte, musique de G. Salvayre (1877); *le Petit Duc*, opéra-comique en trois actes, musique de Lecocq (1878); *Janot*, opéra-comique en trois actes, musique du même (1878); *la Petite Mademoiselle*, opéra-comique en trois actes, musique du même (1879); *le Petit*

Hôtel, comédie en un acte (1879) ; *le Mari de la débutante*, comédie en quatre actes (1879) ; *Lolotte*, comédie en un acte (1879) ; *la Petite Mère*, comédie en trois actes (1880) ; *la Roussotte*, comédie-vaudeville en trois actes et un prologue (1881). C'est la dernière des pièces dues à la collaboration des deux auteurs. Nous n'avons point à rechercher ici les causes de la rupture, d'ailleurs toute momentanée, qui suivit. M. Halévy abandonna presque complètement le théâtre pour le roman. Il avait déjà recueilli en volume, dès 1873, sous le titre général de *Monsieur et Madame Cardinal*, les plus mordantes et les plus finement observées des petites études relatives au monde des théâtres, publiées par lui dans la *Vie parisienne* sous les initiales A. B. C. Ce recueil avait été suivi de la publication de : *Marcel* (1876), œuvre de jeunesse qui avait paru en 1864 dans la *Revue de Paris ; les Petites Cardinal* (1880) ; *Un Mariage d'amour* (1881) ; *l'Abbé Constantin* (1882), l'un des grands succès du roman contemporain, et qui retrouva ce succès au théâtre ; *la Famille Cardinal* (1883) ; *Criquette* (1883) ; *Deux Mariages* (1883) ; *Princesse* (1886) ; *Notes et Souvenirs* (1888) ; *Récits de guerre*, réimpressions (1891) ; *Karikari* (1892). Le 4 déc. 1884, M. Ludovic Halévy fut nommé membre de l'Académie française. Il a épousé, en 1868, Mlle Louise Bréguet. Ch. Le Goffic.

HALEWYN (Georges de), humaniste belge, né en 1473, mort en 1536. Il se voua de bonne heure aux études philologiques et traduisit en français l'*Eloge de la folie* d'Erasme. Il publia ensuite des études sur la langue latine intitulées *Restauratio linguæ latinæ* (Anvers, 1533). Il est aussi l'auteur de commentaires sur Virgile qui n'ont jamais été imprimés et dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque royale de Bruxelles.

Bibl. : Foppens, *Bibliotheca belgica ;* Malines, 1739, 2 vol. in-4. — L. Rœrsch, *Notice sur G. de Halewyn*, dans la *Biographie nationale* de Belgique.

HALFA (V. Alfa).

HÁLFDAN Einarsson, érudit islandais, né à Kirkjubæ le 20 janv. 1732, mort le 1er févr. 1785 à Hóls, dont il dirigeait le collège depuis 1755. Il publia *Sciagraphia historiæ litterariæ islandicæ* (Copenhague, 1777), esquisse générale qui, malgré sa concision, est encore fructueusement consultée à cause de son exactitude. Il travailla à l'édition du *Speculum regale* (Sorœ, 1768, in-4), et édita à Hóls, avec notices, les psaumes et poésies de Hallgrim Pétursson (1770), de Sigurd Jónsson (1772), et de Thorlák Thórarinsson (1775 ; 2e édit., 1780).

HALGAN (Emmanuel), amiral français, né à Donges (Morbihan) le 31 déc. 1771, mort à Paris le 20 avr. 1852. Entré dans la marine militaire (1793), il fit avec éclat les guerres de la Révolution et de l'Empire, devint capitaine de vaisseau (22 sept. 1805), prit part à la défense d'Anvers (1814) et fut, sous la Restauration, nommé contre-amiral (1819). Député du Morbihan de 1819 à 1820, il fut, dans le même temps (1819-24), directeur du personnel au ministère de la marine, entra au conseil d'Etat (1824) et obtint le grade de vice-amiral le 13 sept. 1829. Sous la monarchie de Juillet, il fut successivement gouverneur de la Martinique (1834), inspecteur général des ports de l'Océan, pair de France (1837) et directeur du dépôt des cartes et plans de la marine (1845-46). A. Debidour.

HALGAN (Stéphane), homme politique français, né à Nantes le 8 avr. 1828, mort à Nantes le 19 janv. 1882, petit-fils du précédent. Conseiller municipal de Nantes, directeur de l'école industrielle de cette ville, il fut élu sénateur de la Vendée le 5 janv. 1879 et réélu le 8 janv. 1882. Conservateur monarchiste, il siégea à droite et combattit notamment la politique du cabinet Ferry. Il a laissé un volume de poésies : *Souvenirs bretons* (Nantes, 1857, in-12), et une *Anthologie des poètes bretons du* XVIIe *siècle* (Nantes, 1884, in-8), en collaboration avec le comte de Saint-Jean, O. de Gourcuff et René Kerviler. — Son frère, *Emmanuel* Halgan, né à Nantes le 16 févr. 1839, le remplaça au Sénat le 25 janv. 1885. Egalement monarchiste, il combattit les divers cabinets républicains et s'occupa principalement des questions d'enseignement. Il vota en faveur du boulangisme et fut réélu le 4 janv. 1891.

HALHED (Nathaniel-Brassey), orientaliste anglais, né en 1751, mort en 1830. S'étant vu préférer son ami Sheridan par miss Linley, qu'il recherchait en mariage, il partit pour l'Inde où il traduisit, sous les auspices de Warren Hastings, le code Gentou (1776), dont une traduction française fut faite sur sa version. Il fut un des premiers à signaler la parenté du sanscrit avec les autres langues indo-européennes. De retour en Angleterre, il siégea au Parlement où il défendit le prophète Richard Brothers, au risque de se faire enfermer comme fou (1795). A sa mort, ses manuscrits orientaux furent achetés par le British Museum. Parmi ses nombreux écrits, il faut citer *A Grammar of the Bengal Language* (1778), une traduction en vers anglais des *Epîtres* d'Aristénète (1771) et des imitations fort piquantes de quelques épigrammes de Martial (1793). B.-H. G.

HALIA (Malac.). Genre de Mollusques, de l'ordre des Prosobranches-Pectinibranches, établi par Risso en 1826 pour une coquille de forme oblongue, mince et polie, revêtue d'un épiderme brillant à spire développée, à sommet obtus ; ouverture ovale à columelle arquée, tronquée à la base ; à bord externe simple et un peu sinueux. Ce Mollusque, essentiellement marin, vit à de grandes profondeurs sur les côtes de l'océan Atlantique depuis Cadix jusque vers le Sénégal.

HALIACMON. Rivière de la Macédoine (Grèce ancienne). Elle prenait sa source aux monts Citius et débouchait dans le golfe Thermaïque. C'est aujourd'hui l'*Indjé-Karasou*.

HALIARTE. Ancienne ville de la Grèce (Béotie). Elle était située près du lac Copaïs, dans une plaine arrosée par le Lophis. Cette ville lutta contre Xerxès, au nombre des villes confédérées de la Béotie ; mais elle fut prise et incendiée. Rebâtie, elle vit renaître son ancienne opulence. Les Thébains y battirent et tuèrent Lysandre. Détruite par Lucretius durant la troisième lutte de Rome contre la Macédoine, elle ne se releva pas de ses ruines. On y remarquait le tombeau de Rhadamanthys, qui avait importé à Haliarte le *styrax*, arbre commun en Crète. Lysandre y avait aussi un mausolée. C. Ganiayre.

HALIBURTON (James), égyptologue anglais, né en 1788, mort en 1862. Appelé par Mehemet Ali pour travailler à la description géologique de l'Egypte (1822), il parcourut le pays pendant plusieurs années, étudiant les monuments et les inscriptions. Les résultats de ses recherches sont consignés dans soixante-trois volumes de *Collectanea Ægyptiaca*, texte manuscrit, lithographies et dessins, dont son père, Decimus Burton, l'architecte, a fait présent au British Museum en 1864. Soixante-quatre planches lithographiées, sans aucun texte, avaient été publiées au Caire entre 1825 et 1828 sous le titre de *Excerpta Hieroglophyca*. B.-H. G.

HALIBURTON (Thomas-Chandler), littérateur anglo-américain, né à Windsor (Nova Scotia) en 1796, mort à Isleworth, près de Londres, le 27 août 1865. Il fit ses études dans sa ville natale, sut se créer dans le barreau un rôle important et rémunérateur, et fut élu à l'Assemblée législative pour l'arr. d'Annapolis. Nommé juge, il conserva ses fonctions jusqu'en 1856, époque à laquelle il se retira en Angleterre. Il mit d'abord au jour une histoire de la Nouvelle-Ecosse (*An Historical and statical Account of Nova Scotia ;* Halifax, 1829, 2 vol. in-8, avec cartes et pl.) ; puis une série d'articles publiés sous le pseudonyme de *Sam Slick*, dans un journal de Nova Scotia, le rendirent très populaire, et ces articles réunis en volume, sous le titre de *Clockmaker* (1837), eurent un succès énorme en Amérique et en Angleterre. Ses autres ouvrages sont : *The Attaché* (Londres, 1843-44, 4 vol.) ; *Traits of american humour* (1852, 3 vol.) ; *Nature and human nature* (1855), etc.

HALIBUT (V. Flétan et Hippoglosse).

HALICARNASSE. Ancienne ville de l'Asie Mineure (Carie) et colonie de Trœzène, patrie des historiens Hérodote et Denys. Prise par les Doriens, elle fit longtemps partie de l'hexapole dorienne, mais n'en garda pas moins la langue et les mœurs des Ioniens. Les inscriptions de la ville nous montrent qu'au temps d'Hérodote, les actes officiels étaient rédigés en ionien ; la ville, alors soumise à l'empire perse, formait néanmoins un gouvernement distinct. Artémise II, femme de Mausole, en avait accru la prospérité et l'avait doté de riches monuments tels que le fameux tombeau du Mausole. Sous Lygdamis, son petit-fils, Halicarnasse, se déclara pour les Perses contre les villes grecques d'Asie Mineure. Panyasis et son neveu Hérodote, partisans de la révolte, furent expulsés ; mais, après le bannissement de Lygdamis, Halicarnasse reconquit sa liberté et entra, avec Athènes, dans la confédération de Délos. C'est aujourd'hui *Bodroun*.

HALICHŒRUS (Zool.) (V. Phoque).

HALICHONDRIA (Zool.). Sous-ordre d'Eponges auxquelles on a encore donné le nom de Monactinellides ; elles offrent une composition très variable et sont munies d'aiguilles simples ou de corps sphériques siliceux plus ou moins intimement englobés dans un parenchyme spongieux assez lâche. Trois cents espèces vivantes composent six familles. Les trois quarts environ des Eponges siliceuses appartiennent à ce groupe ; la plupart vivent dans des eaux peu profondes. On trouve un petit nombre d'espèces fossiles dont les échantillons sont assez mal conservés ; deux de celles-ci appartiennent au calcaire carbonifère. Certains trous comme percés au foret que l'on rencontre dans les terrains silurien, jurassique, crétacé et tertiaire, peuvent être rapportés à des espèces perforantes semblables aux espèces actuelles.

HALICORE (Zool.) (V. Lamantin).

HALICRYPTUS (Zool.). Genre d'Annélides, de l'ordre des Géphyriens inermes, de la famille des *Priapulidæ*, créé par Siebold (*Neue Preuss. Provinc.-Blätter*, VII). Les Halicryptus ont le corps subcylindrique, la trompe dépourvue de couronne tentaculaire, le pharynx armé de dents ; l'appendice caudal manque ; l'anus est terminal et l'extrémité postérieure du corps arrondie. Espèce type : *Halicryptus spinulosus* v. Sieb., de la Baltique et du Spitzberg, ainsi appelé pour ses anneaux de piquants.

HALICTE (*Halictus* Latr.) (Entom.). Les Insectes-Hyménoptères qui composent ce genre sont voisins des *Andrènes*. Ils se reconnaissent à leurs ocelles disposés en ligne courbe, à leurs antennes allongées, surtout chez les mâles, et à leurs ailes pourvues de quatre cellules cubitales, dont la dernière est rudimentaire, tandis que la première est presque aussi grande que les deux suivantes prises ensemble. L'abdomen, ovale elliptique chez les femelles, est presque cylindrique chez les mâles ; les premières sont lentes dans leurs mouvements ; les seconds, au contraire, sont très vifs et presque toujours de taille plus grande. Les Halictes sont des Apides solitaires, qui creusent, dans la terre durcie, des tubes ordinairement à plusieurs branches, dans chacune desquelles ils déposent un œuf avec la quantité de nourriture nécessaire à la future larve. D'après Fabre, ils ont deux générations par an : l'une printanière et sexuée, provenant de femelles qui, fécondées en automne, ont passé l'hiver dans leurs cellules ; l'autre, estivale, due à la parthénogénèse. Du concours des deux sexes naissent uniquement des femelles ; de la parthénogénèse proviennent à la fois des femelles et des mâles. Les espèces connues sont très nombreuses ; la France à elle seule en renferme plus de cinquante. L'*H. fulvo-cinctus* Kirby, espèce commune en Europe, a pour ennemi redoutable le *Cerceris ornatus* Latr., qui s'en empare au vol, l'anesthésie, sans le tuer, par le venin de son aiguillon et le transporte dans son trou pour le donner en pâture à ses larves (V. de Walckenaer, *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des Halictes* ; Paris, 1817). Ed. Lef.

HALICZ. Ville d'Autriche, prov. de Galicie, sur la ligne Lemberg-Czernowitz ; 4,000 hab. Elle fut, au XIIe et au XIIIe siècle, le chef-lieu d'une principauté qui a donné son nom à la Galicie.

HALIDAY (Alexander-Henry), homme politique anglais, né à Belfast vers 1728, mort à Belfast le 28 avr. 1802. Médecin renommé de Belfast, il jouit dans sa région d'une influence politique considérable. Grâce à lui, lorsque Belfast fut envahi par les *Cœurs d'acier* (23 déc. 1770), la ville fut préservée de l'incendie. Sa correspondance avec le comte de Charlemont est remplie de détails relatifs à la politique et à l'histoire du N. de l'Irlande. Il a laissé une tragédie et nombre de poésies satiriques qui n'ont jamais été imprimées. R. S.

HALIDAY (William), grammairien irlandais, né en 1788, mort en 1812. Bien qu'il n'eût appris l'irlandais que comme une langue étrangère, il s'enthousiasma pour cet idiome celtique et y consacra tous ses efforts. On a de lui : *A Grammar of the Irish Language*, d'après Stewart (1808), et le premier volume de *The History of Ireland* de Keating, texte et traduction (1811). Il travaillait à un dictionnaire irlandais, lorsqu'il mourut.

HALIFAX. Ville d'Angleterre, comté d'York, située dans la vallée profonde de la Hebble, affluent du Calder, à 57 kil. environ d'York ; 74,000 hab. environ. La principale industrie est la fabrication d'étoffes de drap, de serge, de tapis. C'est un centre commerçant important de l'Angleterre, en relation suivie avec Hull, Manchester, Liverpool, Leeds, etc. Avec Leeds et Bradford, c'est le centre de l'industrie de la laine. Les produits des fabriques se vendent dans le *Piece-Hall*, grand bâtiment qui contient de nombreux étalages et autour duquel est établie une piazza que des rampes de fer garantissent. La vallée étroite de la Hebble est traversée par un viaduc de 180 m. de long et est en relation avec le petit lac de Rochdale par un second viaduc. Les rues de la ville sont étroites et irrégulières pour la plupart, mais Halifax renferme de beaux monuments : l'église de Saint-Jean qui date du XVe siècle, un hôtel de ville neuf bâti dans le style italien, un musée, un théâtre, une belle promenade que décorent des fontaines et des statues, deux grands parcs. Ph. B.

HALIFAX. Ville du Canada, ch.-l. de la prov. de la Nouvelle-Ecosse, située sur l'Atlantique, dans la baie de Chebucto ; 36,500 hab. environ. Le port, qui est un des plus vastes de l'Amérique et l'un des plus beaux du monde, ne gèle jamais ; il peut contenir un millier de navires ; il est en communication par un canal long et étroit avec le grand bassin de Bedford qui a une cinquantaine de kil. Le commerce d'Halifax est très florissant ; ses exportations dépassent 5 millions de dollars, ses importations 7 millions de dollars ; la belle position de son port la met en relations constantes avec les ports de l'Amérique du Nord et ceux d'Angleterre. Les rues de la ville sont larges et bien bâties, mais beaucoup de maisons sont en bois ; les quais sont beaux. Parmi les monuments, on remarque le palais du gouvernement, en pierre, d'une belle architecture, un des plus beaux bâtiments du Canada ; un grand nombre d'église (28) ; l'université Dalhousie, des bibliothèques publiques, etc. Halifax est défendue par une citadelle et des ouvrages fortifiés ; elle contient plus de 3,000 hommes de milice et 2,000 soldats anglais qui habitent dans de magnifiques casernes, les plus grandes d'Amérique. La ville est d'origine récente ; elle a été fondée en 1749. Ph. B.

HALIFAX (Sir George Savile, marquis d'), homme d'Etat anglais, né en 1630, mort à Londres le 20 avr. 1695. Il hérita du titre de baronnet à la mort de son père, se mêla aux événements politiques à la suite desquels les Stuarts furent restaurés et fut créé pair et vicomte d'Halifax par Charles II en 1668. Il s'attacha pendant quelque temps à Schaftesbury et fut un des membres importants de l'opposition bien qu'il n'appartînt à aucun des deux grands partis, les whigs et les torys ; il était l'un des chefs les plus importants du parti des *trimmers* (balanceurs) qui s'étaient placés entre les wighs et les torys. En 1672, il entra au conseil privé ;

il parla avec éloquence à plusieurs reprises contre le bill de non-résistance par lequel tout opposant au pouvoir royal était exclu des fonctions publiques. Exclu pendant quelque temps du conseil privé, il y rentra en 1679 avec plusieurs autres membres de l'opposition et fut nommé comte d'Halifax; il prit avec Temple et lord Sunderland la direction des affaires. En 1680, il prononça un beau discours dans la Chambre haute (15 nov.) contre le bill d'exclusion par lequel on voulait enlever au duc d'York comme catholique les droits de succession au trône. En avr. 1682, il fut créé marquis d'Halifax puis lord du sceau privé. Il n'abandonna pas cependant son rôle de modérateur, s'opposa à l'alliance française et combattit, en même temps que le duc d'York, le comte de Rochester qu'il obligea à quitter la trésorerie. Quand Jacques II monta sur le trône en 1685, Halifax ne fut pas immédiatement écarté des affaires; mais, ayant refusé son vote au roi en faveur du rappel des actes de l'*habeas corpus* et du *test*, il fut rayé le 21 oct. 1685 du livre du conseil. Il entra de nouveau dans l'opposition et lutta contre l'influence de la France et les empiétements de l'autorité royale. Chef des whigs, il resta dans l'opposition légale lors du projet d'invasion de Guillaume d'Orange. Quand celui-ci eut débarqué à Torbay le 5 nov. 1688, le marquis d'Halifax conseilla à Jacques II de destituer les catholiques, de rompre avec la France, et d'accorder une amnistie; désigné pour être un des trois commissaires chargés de traiter avec Guillaume à Hungerford, il s'efforça d'amener un accommodement entre Jacques II et Guillaume d'Orange; mais après la fuite du roi il se rallia à Guillaume. A la tête du gouvernement provisoire, il présida la réunion des pairs à Windsor qui se prononça le 17 déc. pour l'éloignement de Jacques II et sa rélégation à Ham. Président de la Chambre des lords, il se prononça avec énergie pour appeler au trône Guillaume d'Orange. Après le couronnement de celui-ci, Halifax fut nommé, en 1689, garde du sceau privé; mais il ne s'entendit pas longtemps avec le nouveau roi et au commencement de 1690 abandonna le sceau privé et ses fonctions de lord président. Attaqué par ses ennemis dans sa retraite il sut encore faire triompher son droit et resta dans l'opposition; sa descendance mâle ne tarda pas à s'éteindre; il eut pour petit-fils le célèbre Philippe Stanhope, comte de Chesterfield, et son fils naturel eut dans sa descendance l'illustre acteur Edmond Kean. On a souvent loué les grandes qualités d'Halifax, comme homme politique. Macaulay en a fait un très beau portrait. Ce fut certainement un des plus grands hommes d'Etat de son temps. Ph. Berthelot.

HALIFAX (Georges Montague, comte d') (V. Dunk).

HALIFAX (Sir Charles Wood, vicomte d'), homme d'Etat anglais, né à Barnsley (York) le 20 déc. 1800, mort à Hichleton (York) le 8 août 1885. Fils aîné du baronnet sir Francis Lindley Wood, il fit ses études à Oxford, fut nommé en 1826 à la Chambre des communes et devint secrétaire du comte Grey qui, en 1830, fut nommé premier ministre. En 1832, il devint secrétaire de la trésorerie; en 1835, secrétaire de l'amirauté; en 1846, chancelier de l'Echiquier sous l'administration de lord Russell. Très attaqué à cette époque, il contribua à discréditer l'administration des whigs. En 1852, il fut appelé à la présidence du comité de contrôle dans le ministère Aberdeen; en 1854 devint premier lord de l'amirauté dans le ministère Palmerston; en 1859 secrétaire d'Etat pour les Indes dans le second ministère Palmerston, puis président du conseil des Indes; devenu pair en 1866 sous le titre de vicomte Halifax de Monk-Bretton. En juil. 1870, il fut choisi comme lord du sceau privé dans le ministère Gladstone jusqu'en 1874. Il suivit son chef dans la retraite. Ph. B.

HALIMODENDRON (*Halimodendron* Fisch.) (Bot.). Genre de Légumineuses-Papilionacées, du groupe des Astragalées, composé d'arbrisseaux asiatiques, caractérisés surtout par le calice à cinq dents courtes et par l'ovaire stipité et pluriovulé. L'*H. argenteum* DC ou Caragana argenté, à feuilles blanchâtres, soyeuses et à fleurs rosées, est fréquemment cultivé en Europe comme ornemental.

HALINGHEM. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, cant. de Samer; 458 hab.

HALIOMMA. I. Zoologie. — Genre de Radiolaires établi par Ehrenberg, mais modifié dans son acception par Hæckel; il renferme beaucoup d'espèces tant vivantes que fossiles; le plus grand nombre des formes décrites est de la Méditerranée; plusieurs ont été trouvées à 4,000 m. de profondeur dans l'Océan. Les *Haliomma* ont le squelette formé de deux écailles concentriques, sphériques ou ellipsoïdes; les baguettes radiales, qui relient ces deux coquilles, ne se prolongent pas vers le centre pour se souder entre elles. R. Moniez.

II. Paléontologie. — Le genre *Haliomma* est connu à l'état fossile dans le tertiaire de Girgenti, des Barbades, des Bermudes, des Nicobar, etc. Ce genre, tel que le délimitait Ehrenberg, a été subdivisé en plusieurs genres (*Heliodiscus*, *Actinomma*, *Didymocystis* Hæckel). Trt.

HALIOMMATIDIUM (Zool.). Genre de Radiolaires, voisin des *Haliomma*, établi par J. Müller (1858); il est intéressant en ce qu'il rattache la famille des Ommatides à plusieurs autres familles. Le squelette est formé par vingt baguettes, disposées radialement, qui se soudent entre elles au centre de la capsule; elles ont des prolongements latéraux treillissés qui se soudent de manière à former une sorte de coquille extracapsulaire, complètement close. Méditerranée. Type: *H. echinoides*, trouvé à Nice et à Saint-Tropez.

HALIOTIS. I. Malacologie. — Genre de Mollusques Gastéropodes, de l'ordre des Prosobranches-Scutibranches, établi par Linné en 1735 pour une coquille ovale ou oblongue, auriforme, à spire courte et latérale, à tours peu nombreux séparés par une suture marquée. Ouverture très grande, à bords continus; le columellaire aplati, arqué, l'externe aigu; un rang de trous arrondis, partant du sommet et disposés sur une ligne parallèle au bord columellaire. Exemple: *Haliotis tuberculata* Linné. Ces Mollusques habitent les mers chaudes et tempérées de l'Europe et de l'Asie. J. Mab.

II. Paléontologie. — Les plus anciens représentants du genre *Haliotis* sont du crétacé supérieur de Maëstricht (*H. antiqua*); ces coquilles sont encore rares dans le miocène (*H. Volhynica*) et même dans le pliocène, leur plus grand développement étant dans les mers chaudes de l'époque actuelle. Trt.

HALIPLUS (*Haliplus* Latr.) (Entom.). Genre d'Insectes-Coléoptères qui a donné son nom à la famille des Haliplides, intermédiaire entre les Carabides et les Dytiscides. Ses représentants sont remarquables par leur corps court, très épais, très convexe en dessous avec les antennes de dix articles seulement et l'abdomen recouvert en grande partie par les hanches postérieures élargies en forme de lames. Tous vivent dans les eaux douces ou saumâtres, où ils se tiennent sur les bords et sur les plantes submergées du voisinage. Les espèces, au nombre d'une cinquantaine, sont répandues surtout en Europe et en Amérique. Elles sont toutes de petite taille, et leur couleur varie du brun fauve au jaune pâle, avec ou sans dessin noir. L'*H. lineaticollis* Marsh est une espèce commune en France dans les eaux stagnantes ou courantes. Ed. Lef.

HALIRSCH (Ludwig), poète autrichien, né à Vienne la 7 mars 1802, mort à Vérone le 19 mars 1832. Il termine ses études à Vienne, entra dans l'administration en 1823 et y remplit diverses fonctions; en 1831, il entra au service de la Lombardie. Il mourut très jeune. Ses œuvres poétiques sont intéressantes. En 1824 parurent un drame intitulé *Petrarca* et une tragédie, *Die Demetrier*; en 1827, il donna des *Novellen und Geschichten*; en 1829 publia: *Der Morgen auf Capri*; *Balladen und lyrische Gedichte* et *Die beiden Bilder*. En 1840, Seidl a publié à Vienne en 2 vol.: *Litterarischen Nachlass*, écrits posthumes de Halirsch. Ph. B.

HALISARCA *Duj.* (Zool.). Genre d'Eponges fibreuses, du sous-ordre des Myxospongiaires et de la famille des Halisarcides. Ces Eponges à chambres ciliées, ramifiées et relativement grandes, se présentent sous l'aspect de masses spongieuses à bords lobés, molles, dépourvues de toute espèce de squelette. Elles forment souvent un revêtement à la partie inférieure des pierres ou des algues. La face libre de ces Eponges offre une apparence veloutée; en tant que taille, forme, coloration et consistance, elles présentent les plus grandes variations. Leur grosseur va de celle d'une tête d'épingle à celle de la main. Leur hauteur normale est de 2 à 3 millim. et atteint rarement 6. Leur consistance est à peu près celle de la mie de pain; ordinairement d'une teinte bleu de ciel ou bleu violet, jaunâtre ou brun rouge, plus rarement rouge pourpre ou brun sombre et même jaune noirâtre, elles peuvent encore être presque incolores. Plusieurs espèces vivent à de petites profondeurs dans la Méditerranée, sur les côtes du N. de la France, du S. de l'Angleterre et à Heligoland. Parmi les espèces les plus importantes, on doit citer l'*H. lobularis* O. Schm., de teinte violette et formant des croûtes sur les rochers. L'*H. Dujardinii* Johnst. produit un revêtement blanchâtre sur les Laminaires de la mer du Nord; on la retrouve encore dans la Méditerranée et les mers d'Orient. C'est une espèce à bords lobés et irrégulièrement arrondis; sa taille est de quelques centimètres, sa hauteur de 5 millim. à peine. Consistance gélatineuse; coloration jaunâtre, verdâtre ou blanchâtre avec des taches plus sombres. Cellules épithéliales ectodermiques dépourvues de flagellums; le mésoderme présente un réseau filamenteux englobé dans la substance fondamentale.

HALISERIS (Bot.). Genre d'Algues-Dictyotées caractérisées par la fronde plane, dichotome, membraneuse, réticulée, avec une nervure médiane et une racine composée de filaments laineux; les spores, nues, forment des sores disposés en lignes longitudinales sur les deux faces de la fronde. Les *Halisérites* (V. ce mot) fossiles s'en rapprochent beaucoup. Dr L. Hn.

HALISÉRITES (Bot.). Genre d'Algues-Dictyotées fossiles, caractérisées par leurs feuilles rubanées à nervure médiane saillante; les sommets sont enroulés, ce qui s'observe rarement chez les Algues. Grand-Eury rapproche les Halisérites d'un genre de Lycopodiacées, qui présente cette même particularité, les *Psilophyton* filicoïdes. L'espèce type, *Haliserites Dechenianus* Goepp., se trouve dans quelques couches du schiste argileux et de la grauwacke de la région rhénane, particulièrement près de Hachenburg et de Coblentz. Dr L. Hn.

HALISSANT (Blas.). Attribut particulier à la *guivre* (V. ce mot).

HALITHEA (V. Aphrodite [Zool.] et Aphroditiens).

HALITHERIUM (Paléont.) (V. Lamantin et Siréniens).

HALKERTOUN (Lord) (V. Falconer).

HALKET (George), chansonnier écossais du XVIIIe siècle, né, croit-on, à Aberdeen, mort en 1756 Maître d'école dans la commune de Rathen, comté d'Aberdeen, son inconduite le fit congédier et il alla, avec sa femme et ses cinq enfants, s'installer à quelque distance, à Cairnbulg, où, tant bien que mal, il enseigna pendant vingt-cinq ans. En 1750, il devint précepteur des enfants du colonel Fraser, puis de ceux de sir James Inner, et se retira enfin à Tyrie. Il a publié un maigre volume intitulé *Occasionnal Poems on several subjects*, et qui comprend quatre poèmes différents, mais ceux-ci n'ont pas grande valeur et surtout manquent du souffle et du mouvement de la *Jacobite Ballad*, de *Whirry Whigs*, d'*Awa'Men*, et n'ont rien de la romanesque tendresse qui inspira *Logie O'Buchan*, que l'on attribue sans garantie aucune au maître d'école de Rathen.

HALKETT (Anne Murray, lady), femme auteur anglaise, née à Londres le 4 janv. 1622, morte le 22 avr. 1699. Elle reçut en Angleterre et en France une instruction très développée; même elle poussa assez loin ses études médicales pour être capable de donner des consultations aux principaux personnages de la cour où elle était en faveur, sa mère Jane Drummond ayant été sous-gouvernante du duc de Gloucester et de la princesse Elizabeth. Après deux amours malheureux, elle épousa le 2 mars 1656 sir James Halkett. Royaliste ardente, elle avait, avec Joseph Bampfield, contribué à assurer, sous un déguisement, la fuite du duc d'York (1647). Présentée à Charles II à Dunfermline en 1650, elle prit part à divers complots en sa faveur. Elle a laissé une vingtaine de volumes, principalement sur des sujets religieux. On a imprimé en 1701 (Edimbourg, in-4) un volume qui contient des méditations et des instructions pour les jeunes gens. La *Camden Society* a publié d'elle une *Autobiographie* (Londres, 1875).

Bibl. : *Life of lady Halkett*; Edimbourg, 1701, in-4.

HALKETT (Sir Hugh, baron de), général anglais, né à Musselburgh le 30 août 1783, mort à Hanovre le 26 juil 1863. Entré jeune dans l'armée, il servit dans l'Inde de 1798 à 1801, passa avec le grade de capitaine dans l'armée hanovrienne en 1803, prit part à l'expédition de Rugen, au siège de Stralsund (1807), puis à l'expédition contre Copenhague où il se distingua en emportant une redoute danoise. Il combattit ensuite en Suède, en Portugal et en Espagne, assista aux principales batailles de la guerre de la Péninsule où il témoigna à maintes reprises d'une bravoure à toute épreuve et d'une grande sûreté de jugement. Il revint combattre les Danois en 1813 et eut un commandement aux sièges de Gluckstadt et d'Harbourg (1814). A la bataille de Waterloo il commandait les 3e et 4e brigades de la landwehr de Hanovre. C'est lui qui fit Cambronne prisonnier. Il avait l'habitude de dire que le fameux mot « la garde meurt et ne se rend pas » était une « sacrée blague ». Il demeura au service du Hanovre, devint général en 1848 et commanda un corps d'armée dans la guerre du Slesvig. Il prit sa retraite en 1858, et fut créé baron. R. S.

Bibl. : E. von Knesebeck, *Lebendes Freiherrn H. von Halkett*; Stuttgart, 1865.

HALKETT (Samuel), bibliographe écossais, né en 1814, mort en 1871. Nommé, en 1848, bibliothécaire de la Faculté des avocats, à Edimbourg, il en commença immédiatement le catalogue, dont la publication, entamée en 1863, ne se compléta qu'après sa mort, en 1879 (7 vol. in-4). Il laissa aussi les matériaux d'un *Dictionary of the Anonymous and Pseudonymous Literature of Great Britain*, qui fut publié par les soins de miss C. Laing (Edimbourg, 1882-88, 4 vol. in-8). B.-H. G.

HALL (Archit.) (V. Antichambre).

HALL (Phénomène de). Les actions qu'exercent les aimants sur les conducteurs mobiles parcourus par des courants électriques sont connues depuis l'expérience célèbre d'Œrstedt en 1819. Mais ce n'est que beaucoup plus récemment, en 1879, que Hall montra que si le conducteur est fixe, les actions électromagnétiques peuvent cependant agir sur l'électricité qui le parcourt en la déplaçant en quelque sorte par rapport aux molécules du conducteur. Pour montrer ce phénomène, on prend comme conducteur une feuille d'or très mince, à laquelle on a donné la forme d'une croix et que l'on a collé sur une lame de verre. Les extrémités opposées de l'une des branches de la croix sont mises en rapport avec les pôles d'une pile; un courant circule donc dans cette branche; les extrémités opposées de l'autre branche sont mises en communication avec un galvanomètre; les points où se fait la communication peuvent être choisis de façon que le galvanomètre n'indique le passage d'aucun courant : c'est ce qui a lieu lorsqu'ils sont au même potentiel. Si on approche alors un aimant de façon que les lignes de forces électromagnétiques soient dirigées suivant la branche dont les extrémités communiquent avec le galvanomètre, l'aiguille de celui-ci se trouve déviée d'une façon permanente; le courant qui produit cette déviation est de sens inverse à celui de l'action électromagnétique quand la feuille métal-

lique est en or, en argent, en platine, etc. ; il est au contraire de même sens pour le fer. Son intensité est en relation simple avec l'intensité du courant qui parcourt l'autre branche, avec l'intensité du champ magnétique et les dimensions de la lame. Soient l la largeur et e l'épaisseur de cette lame ; si l'on désigne l'intensité du courant de la pile par I, si M désigne l'intensité magnétique du champ et si E désigne la force électromotrice à laquelle correspond le courant qui passe dans le galvanomètre, on trouve que l'on a :

$$\frac{M\frac{I}{le}}{\frac{E}{l}} = \text{constant},$$

c.-à-d. que le quotient, par la force électromotrice rapportée à l'unité de longueur, du produit de l'intensité magnétique par l'intensité du courant rapportée à l'unité de section, est un nombre constant pour un même métal. Voici quelques nombres trouvés par Hall et exprimés dans le système C. G. S.

Or	$-1{,}5 \times 10^{12}$
Platine	$-4{,}2 \times 10^{12}$
Argent	$-1{,}2 \times 10^{12}$
Fer.	$+0{,}13 \times 10^{12}$

Les courants produits sont donc très faibles comme ces nombres l'indiquent. A. Joannis.

Bibl.: Hall, *American Journal of mathematics*, 1879, II.— Du même, *American Journal of Science*, XX, p. 161.— Ces deux mémoires sont analysés dans le *Journal de physique* (1) IX, p. 289, et X, 132.

HALL ou SCHWÆBISCH-HALL. Ville d'Allemagne, dans le Wurttemberg, située dans une vallée profonde, sur les deux rives du Kocher; 9,200 hab. environ. Il y a à Hall des bains fréquentés, des distilleries, tanneries, brasseries ; l'orfèvrerie et la bijouterie sont estimées ; commerce de toiles et grands marchés de bestiaux. Au milieu de la ville se trouve la source saline à laquelle la ville doit sa prospérité et que les Romains exploitaient déjà; parmi les édifices publics, on remarque surtout la belle église Saint-Michel (1425-1527). Au S. de la ville, près du Kocher, les ruines des fortifications de Limpurg subsistent ainsi que le château crénelé de Komborne.

HALL. Ville d'Autriche, dans le Tirol, sur la rive gauche de l'Inn, qui y devient navigable, à 559 m. au-dessus du niveau de la mer, à quelques kil. d'Innsbruck; 5,600 hab. environ. Château des princes de Trauttmansdorff. Grande production de sel. La saline de Tauern-Alpe, peu éloignée, produit près de 300 quintaux de sel annuellement. La ville est très ancienne et possède une église bâtie en 1271, très intéressante.

Bibl. : Schweyger, *Chronik der Stadt Hall, 1303-1572*; Innsbruck, 1867.

HALL ou BAD-HALL. Station balnéaire d'Autriche, prov. de la Haute-Autriche, sur la Sulzbach; une des sources est connue depuis le VIIIe siècle.

Eaux minérales. — Ces eaux athermales, chlorurées sodiques fortes, bromo-iodurées, carboniques faibles, ont une action reconstituante et tonique, diurétique et résolutive. Elle sont utiles intus et extra contre la scrofule, la syphilis secondaire et tertiaire, les catarrhes des voies urinaires. Dr L. Hn.

Bibl. : Schuler, *Der Kurort Hall*; Hall, 1881, 2e éd.

HALL (Edward), chroniqueur anglais, mort en 1547. Il eut une carrière politique et judiciaire assez brillante, mais il ne mérite d'être connu que par sa chronique : *The Union of the Noble and Illustre Famelies of Lancastre and York*, glorification de la maison de Tudor, et tout particulièrement de Henry VIII. L'édition la plus complète est celle que publia Richard Grafton en 1550. Document important en ce qui concerne Henry VIII, cette chronique est, en outre, écrite d'un style nerveux et rapide, et renferme sur les mouvements populaires des pages descriptives de premier ordre. B.-H. G.

HALL ou HALLE (John), poète et médecin anglais, né vers 1529, mort vers 1566. Il exerça la médecine à Maidstone, dans le comté de Kent, et a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels des imitations en vers des Proverbes de Salomon et d'autres livres de l'Ecriture; *A Poesie in Form of a Vision*, sur la sorcellerie (Londres, 1563, in-8); *The Courte of Vertue*, recueil de chants, sonnets, etc. (1565, in-16), et de curieux ouvrages de chirurgie et de médecine.

HALL (Richard), théologien anglais, né vers 1540, mort en 1604. Après un long séjour sur le continent, en Belgique, à Rome, en France, où il fut fait chanoine de l'église Saint-Géri, à Cambrai, il passa quelques années en Angleterre, puis s'établit définitivement, comme chanoine de la cathédrale, à Saint-Omer, où il mourut. Il a laissé plusieurs écrits sur la discipline et la morale, en latin, un volume de *Carmina diversa* et une biographie manuscrite de John Fisher, évêque de Rochester, qui a été publiée avec des changements injustifiables en 1655. B.-H. G.

HALL (Arthur), homme politique anglais, né à Grantham vers 1540, mort après 1604. Membre du Parlement pour Grantham de 1572 à 1583, il fut l'occasion d'une de ces interminables discussions de procédure où excellent les Chambres anglaises, pour avoir, par des pamphlets et des paroles inconsidérées, paru porter atteinte aux prérogatives de la Chambre des communes et il fut même emprisonné à la Tour de Londres pendant six mois. Réélu par Grantham en 1585, il eut de nouvelles querelles avec l'assemblée, fut envoyé sur les pontons en 1588 et fut enfin relâché grâce à la protection de Burghley. On a de lui une traduction de l'*Iliade* (Londres, 1581, in-4), la première qui ait été faite en anglais ; des poésies, un *Treatise of transportable commodities* demeuré manuscrit (British Museum, Royal, 18 A, 75). R. S.

HALL (Joseph), poète et moraliste anglais, né à Bristow Park (Leicestershire) le 1er juil. 1574, mort à Higham, près de Norwich, le 8 sept. 1656. Son premier ouvrage, *Virgidemiarum, Sixe Bookes*, publié en 2 vol. (1597-98) avec ce sous-titre trop modeste : *Toothlesse Satyrs*, lui acquit du premier coup une réputation qui confinait au scandale. Mais il entra bientôt dans les ordres et renonça à la satire. Son dernier ouvrage en vers : *The King's Prophecie* (1603), célèbre l'avènement de Jacques Ier. Ses *Meditationes Subitanæ* attirèrent l'attention d'hommes éminents qui le poussèrent dans l'Eglise ; il prit une part active aux querelles religieuses de l'époque, se montrant adversaire violent du catholicisme romain. En 1627, il fut promu au siège épiscopal d'Exeter, puis à celui de Norwich. Il fut parmi les treize évêques qui, ayant protesté contre la légalité des actes du Parlement qui leur enlevaient leur vote à la Chambre des lords, furent emprisonnés à la Tour, et il vit les revenus de son siège confisqués. Il a raconté ces événements dans un livre intitulé *Hard Measure*. Ecrivain remarquable par la pureté et la vigueur du style, il a mérité le surnom de Sénèque anglais. Ses œuvres complètes ont été publiées par les soins de J. Pratt (1808, 10 vol. in-8) et ensuite par P. Hall (Oxford, 1837-39, 12 vol.). B.-H. G.

HALL (Thomas), théologien et érudit anglais, né dans la commune de Saint-Andrew's (Worcester) en 1610, mort le 13 avr. 1665. Après de solides études à Oxford, il entra dans les ordres, devint curé de King's Norton et ajouta aux bénéfices de cette cure en prenant la direction du collège qu'avait fondé là Edouard VI. Pendant la guerre civile, il fut à plusieurs reprises pillé et emprisonné cinq fois, mais il refusa tous les honneurs que lui offrit son parti revenu au pouvoir. Prédicateur simple et fervent, il n'avait d'autre passion que les livres et la science. Ce fut lui qui fonda la bibliothèque de King's Norton. Il a publié un nombre d'opuscules considérable sur des questions religieuses et des sujets de critique littéraire, qui témoignent d'une grande érudition et d'une puissance de travail remarquable.

HALL (John), poète anglais, né à Durham en 1627, mort le 1er août 1656. Il débuta dans les lettres à dix-neuf ans par une publication, *Horæ Vacivæ* ou *Essays*, qui obtint un succès très exagéré à Cambridge où le jeune homme achevait ses études. Après cette première tentative parurent des *Poems* (1646) qui ne sont pas sans quelque intérêt. Ses pamphlets politiques, dont le premier, *A Satire against Presbytery*, fut publié en 1648, contribuèrent surtout à le faire connaître, et il jouit de la faveur de Cromwell qu'en 1650 il accompagnait en Ecosse et qui, en échange de ses services, lui accorda une pension.

HALL (John), graveur anglais, né près de Colchester le 24 déc. 1739, mort à Londres le 7 avr. 1797. Elève de Ravenet. Il grava d'après Benj. West : *William Penn traitant avec les Indiens de l'acquisition de la Pennsylvanie* (1775) ; *Bataille de la Boyne ; Olivier Cromwell dissolvant le Long Parlement* (1781) ; *Vénus racontant à Adonis l'histoire d'Atalante et d'Hippomène*, etc. ; d'après G. Caster : *la Mort du capitaine Cook*; une série de portraits, entre autres ceux de l'historien *Gibbon* et de *Sheridan*, d'après J. Reynolds. Buriniste habile et soigneux, quoique poussant trop au noir, Hall fut le meilleur graveur d'histoire que l'école anglaise ait produit après Woollett. G. P-i.

• **HALL** (Pierre-Adolphe), miniaturiste suédois, né à Boras en 1739, mort à Liège en 1794. Il fit ses études à Upsal et étudia la peinture sous la direction de maîtres allemands. Revenu en Suède, il n'y obtint que peu de succès et décida d'abandonner sa patrie. Il se rendit alors à Paris et devint peintre de la famille royale ; lié avec La Fayette et Necker, il assista à la prise de la Bastille et suivit La Fayette à Liège : il mourut dans la pauvreté. Miniaturiste très habile, il avait acquis une véritable réputation ; quelques-unes de ses œuvres sont conservés au château de Drottningsholm.

HALL (Sir James), géologue et archéologue anglais, né à Dunglass, en Ecosse, le 17 janv. 1761, mort à Edimbourg le 23 juin 1832. Quatrième baronnet de Dunglass, il fut membre du Parlement (1807-13) et président de la Société royale d'Edimbourg. Il est surtout connu par ses recherches expérimentales sur l'origine des volcans et sur la transformation artificielle, par fusion, du carbonate de chaux en marbre (*Edinb. Philos. Trans.*, 1794 et 1805), et aussi par son *Essay on the origin, history and principles of Gothic Architecture* (Edimbourg, 1813, in-4).

HALL (Robert), théologien anglais, né en 1764, mort en 1831. Fils d'un pasteur de la secte des baptistes, il exerça d'abord le ministère à Bristol (1785) et acquit bientôt un grand renom d'éloquence. Ses œuvres ont été publiées par Gregory (Londres, 1831-33, 6 vol.). Il était un des directeurs de l'*Eclectic Review*, fondée en 1805.

HALL (Mrs A.-C.), femme de lettres anglaise, née à Roxburghshire en 1777, morte en 1846, femme du précédent. Elle fut un infatigable écrivain : elle collabora à un grand nombre de journaux, de revues, d'encyclopédies, traduisant aussi des volumes étrangers. Parmi ses œuvres originales, il convient de citer : *Rural Recreations, Obstinacy* (1826) ; *First and last Years of Weddedlife*, etc.

HALL (Basil), navigateur anglais, fils de sir James (V. ci-dessus), né à Edimbourg le 31 déc. 1788, mort fou à Gosport, près de Portsmouth, le 11 sept. 1844. Il fit, comme officier de la marine royale, de nombreux voyages aux Indes orientales, dans les mers de Chine, du Japon et de Corée, sur les côtes de l'Amérique du Sud, aux Etats-Unis, au Canada, et en donna d'intéressantes relations : *A Voyage of discovery to the western coast of Corea and the great Loo-Choo Islands* (Londres, 1818, in-4) ; *Extracts from a Journal written on the coasts of Chile, Peru and Mexico* (Londres, 1824, 2 vol. in-8 ; trad. franç.) ; *Travels in North-America* (Londres, 1829, 3 vol. in-4 ; trad. franç.) ; *Fragments of Voyages and Travels* (Londres, 1831-33, 9 vol. in-12 ; trad. franç.). Ses deux derniers ouvrages, qui tiennent plutôt du roman, ont eu également un très grand succès : *Schloss Hainfeld* (Londres, 1836, in-8 ; trad. franç.) ; *Patchwork* (Londres, 1840, 3 vol. in-12). Il était membre de la Société royale de Londres depuis 1816. L. S.

HALL (Marshall), médecin anglais, né à Bashford le 18 févr. 1790, mort à Brighton le 11 août 1857. D'abord médecin de l'hôpital de Nottingham, il se fixa à Londres en 1826 et fit quelques cours aux écoles d'Aldergate Street et de Webb Street ainsi qu'à l'hôpital Saint-Thomas ; mais il ne fut attaché à aucun des grands hôpitaux de Londres. Il se livra avec une ardeur infatigable à des recherches anatomiques et anatomo-pathologiques qui ont fait époque dans la science. Le premier il a nettement distingué l'irritation de l'inflammation ; c'est à lui qu'est due la découverte des mouvements réflexes ; les affections convulsives l'ont également beaucoup occupé. Les ouvrages sont très nombreux ; citons seulement : *Commentaries upon various diseases peculiar to females* (Londres, 1827, in-8 ; 3e édit., 1837) ; *Lectures on the nervous system and its diseases* (Londres, 1836, in-8) ; *Memoirs of the nervous system*, etc. (Londres, 1837, in-4) ; *On the Diseases and derangements of the nervous system* (Londres, 1841, in-8, pl.) ; *Essays on the theory of convulsive diseases* (Londres, 1848, in-8), etc. Dr L. Hn.

HALL (James), romancier populaire américain, né à Philadelphie le 19 août 1793, mort près de Cincinatti le 5 juil. 1868. Il servit pendant la guerre de 1812 sous les ordres de Winfield Scott, de Brown, etc., assista aux batailles de Chippewa et Lundy's Lane. Rendu, en 1818, à l'étude du droit, il résolut d'aller chercher une clientèle dans les terres neuves de l'Ouest et s'établit dans l'Illinois, récemment admis comme Etat dans l'Union. Il y plaida, consulta, rédigea l'*Illinois Gazette*, puis fut nommé attorney de circuit (ministère public) et parcourut le pays à cheval représentant la loi au milieu des ruffians et des voleurs de chevaux mêlés aux honnêtes pionniers et *backwoodmen* qui commençaient à peupler les déserts de l'Ouest. Plus tard il fut juge de la cour de circuit, trésorier de l'Etat, éditeur de l'*Illinois Intelligencer* et de l'*Illinois Monthly Magazine*. Après avoir vécu douze années dans cet Etat frontière, il se retira dans l'Ohio, à Cincinnati, et y passa le reste de sa vie, caissier, puis président d'une banque.

Hall écrivit, dans les premières années de son séjour en Illinois, des *Letters of the West*, qu'il donna au *Port Folio*, publication périodique de l'époque, impressions de voyage, légères, plaisantes, très familières. De 1820 à 1830, il multiplia les productions, peintures politiques et sociales de la vie dans l'Ouest, récits romanesques, etc. Il entreprit avec le colonel Thomas M'Kenney la composition d'une œuvre importante illustrée, *A History of the Indians Tribes* (1838-44, 3 vol. in-8) dont chaque exemplaire valait 120 dollars et qui ne rapporta rien à leurs auteurs. Voici les titres de divers autres ouvrages de James Hall : *Sketches of History, Life and Manners in the West* (1835) ; *The West, its Soil, Surface and Productions* (1835) ; une biographie du général William-Henry Harrison (1836) ; *The Legends of the West* (1832) ; *The Border Tales* (1835) ; *The Soldier's Bride* (1832), etc., tous sujets empruntés à la vie dans les Etats frontières, aux légendes indiennes, aux incidents encore récents du peuplement des solitudes.

Son frère *John*, né en déc. 1783, mort le 11 juin 1829, s'adonna à l'étude du droit. A Philadelphie, il dirigea le recueil périodique, *Port Folio*, jusqu'en 1827, avec le concours de ses frères, *Harrison* et *Thomas-Mifflin*. Sa mère, Mrs. Sarah Hall, qui avait été une collaboratrice active du *Port Folio*, mourut en 1830.

HALL (Samuel-Carter), publiciste anglais, fils d'un officier, né près de Waterford en 1800, mort à Londres le 16 mars 1889. Il débuta dans la littérature par *The Talents, a dramatic Poem*, ouvrage peu important, devint secrétaire de Ugo Foscolo et, en 1823, entra comme ré-

dacteur à la Chambre des lords. Dès lors, il collabora à un grand nombre de journaux et fonda *The Amulet*, journal littéraire qui contribua à le ruiner, puis fut successivement rédacteur en chef et éditeur de plusieurs journaux et revues et annota de nombreux ouvrages. Mais, en dehors de ses articles, il n'a guère laissé, comme livre, de production originale. Du moins, la liste des publications pour lesquelles il écrivait est-elle fort longue. Son plus grand mérite est d'avoir fondé, en 1839, l'*Art Journal*, qui contribua au développement du goût artistique en Angleterre.

HALL (Anna-Maria Fiedling, Mrs.), femme de lettres anglaise, née à Dublin en 1800, morte à Devon Lodge (East Moulsey) le 30 janv. 1881. Venue, en 1815, avec sa mère en Angleterre, elle épousa, le 20 sept. 1824, Samuel-Carter Hall (V. ci-dessus) et débuta dans la littérature par *Master Ben*, esquisse irlandaise qui parut dans une revue ; une série de ces articles formèrent bientôt un volume qu'elle intitula *Sketches of Irish Character*. L'un de ses récits, *The Groves of Blarney*, mis au théâtre, eut un succès considérable à l'Adelphi en 1838. Plusieurs romans, dont *Mariann*, plusieurs pièces de théâtre, *The French Refugee*, *Who's Who ?* outre un grand nombre d'articles pour l'*Art Journal*, que dirigeait son mari, lui valurent de figurer sur la liste des pensins civiles. Ses ouvrages renferment des descriptions pleines de fraîcheur et de coloris, une veine d'*humour* délicate et sont d'une saine moralité.

HALL (Spencer), bibliographe anglais, né en 1806, mort en 1875. D'abord commis libraire, il séjourna quelque temps en Allemagne ; il était employé à Dublin, lorsqu'un de ses parents, Magrath, qui succédait à Faraday au secrétariat en chef de l'Athenæum Club, l'y fit nommer bibliothécaire (1833). Outre les travaux qu'il publia dans plusieurs revues spéciales et dans les *Proceedings* de la Society of Antiquaries dont il était membre, on a de lui plusieurs brochures sur des points intéressants d'archéologie locale et une étude intitulée *Suggestions for the Classification of the Library now collecting at the Athenæum* (1838, in-8). B.-H. G.

HALL (James), géologue et paléontologiste américain, né à Hingham (Massachusetts), de parents anglais, le 12 sept. 1811. Successivement attaché aux Geological Surveys des Etats de New York (1837), de l'Iowa (1855), du Wisconsin (1858), et, à partir de 1843, comme paléontologiste, au même service, à New York, il a effectué, dans ces diverses régions et dans le Canada, de savantes explorations, qui en ont fait connaître, en même temps que la constitution géologique, la faune et la flore fossiles. Il a aussi professé, pendant de longues années, la géologie au Polytechnic Institute de Troy (New York), dont il est un ancien élève, et il a été nommé, en 1866, directeur du New York State Museum. Il est membre de la National Academy depuis 1863 et correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1884. Outre un nombre considérable de mémoires, articles et notes insérés dans le *Journal* de Silliman, dans les *Proceedings* de l'American Association et de l'American Philosophical Society, dans les *Reports* de la British Association, etc., il a publié : *The Geology of New York* (Albany, 1843, in-4) ; *Palæontology of New York* (Albany, 1847-79, 5 vol. in-4), œuvre colossale dont la valeur scientifique égale l'étendue et qui a été éditée aux frais du gouvernement ; *Report on the geological survey of Iowa*, en collab. avec Whitney (New York, 1858-60, 2 vol.) ; *Report on the geological survey of Wisconsin*, en collab. avec le même (New York, 1862, in-8) ; *Descriptions of new species of fossils from the Niagara formation* (New York, 1879, in-8), etc. L. S.

HALL (Carl-Christian), homme politique danois, né à Copenhague le 25 févr. 1812, mort le 14 août 1888. Auditeur militaire (1837), docent en droit romain (1847) dont il publia un bon manuel (Copenhague, 1850-1), il fut nommé par le roi membre des Etats de Roskilde (1848), puis élu député de Copenhague à l'Assemblée constituante (1848) et au Folkething jusqu'à l'année 1881 où il se retira de la vie politique. Il fut chef du parti national-libéral et fonda en 1851 l'*Association du 5 juin*. Son opposition au ministère Œrsted lui fit perdre sa place d'auditeur général (1854), mais, peu après, il reçut le portefeuille du culte et de l'instruction publique (12 déc. 1854), devint président du conseil (13 mai 1857) et ministre des affaires étrangères (10 juil. 1858). A part un intervalle de quelques mois (de déc. 1859 au 24 févr. 1860), il conserva ces fonctions jusqu'au 31 déc. 1863. Il y joignit en 1861 celles de ministre du Holstein et du Lauenburg, duchés qu'il exclut du projet de constitution pour le Danemark et le Slesvig, promulgué le 13 nov. 1863. Cette rupture de l'union administrative des duchés servit de prétexte à l'Allemagne pour envahir le Danemark. Du 28 mai 1870 au 14 juil. 1874, Hall fut de nouveau ministre du culte et donna une nouvelle organisation aux écoles savantes (1871). Traduit devant la haute cour (1877) à cause de la direction donnée à la réédification du théâtre royal de Copenhague, il fut acquitté. Doctrinaire habile et respecté, il représentait bien les idées de la classe moyenne ; c'est ce qui explique la longue durée de son pouvoir effectif et surtout de son influence parlementaire. B-s.

HALL (Spencer-Timothy), poète anglais, né dans une chaumière de la forêt de Sherwood le 16 déc. 1812, mort à Blackpool le 26 avr. 1885. Son père était cordonnier et sa mère servante de ferme. Dès son enfance, la lecture d'une *Vie de Benjamin Franklin* lui avait donné le désir de devenir imprimeur ; une lecture lui inspira quelques vers qui furent bien accueillis, et le jeune apprenti, aidé de plusieurs amis, put s'établir libraire-imprimeur à Sutton-in-Ashfield, où il édita le *Sherwood Magazine*. En 1841, il publiait un poème descriptif, *The Forester's Offering*, dans lequel il célébrait le lieu de sa naissance. A ce poème succéda un volume en prose, *Rambles in the country*, qui fut réédité sous le titre de *The Peak and the Plain*. Il fut un puissant soutien de la science phrénologique et du mesmérisme qui, en 1842, lui inspirèrent plusieurs conférences. A la suite de ces études il se fit médecin homœopathe. Mais ses multiples spéculations ne furent pas couronnées de succès. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Lays from the Lakes and other Poems* (1878) ; *Days in Derbyshire* (1863) ; *Biographical Sketches of remarkable people* 1873).

HALL (Charles-Francis), voyageur américain, né à Rochester (New Hampshire) en 1821, mort le 8 nov. 1871. Forgeron, puis journaliste à Cincinnati, il prit part à une expédition dans les régions arctiques en 1860, passa vingt mois chez les Esquimaux, et à son retour (sept. 1862) écrivit : *Arctic Researches and Life among the Esquimaux* (New York, 1864, 2 vol.). Dans un second voyage, il passa cinq années au N. de la baie d'Hudson, sur la presqu'île de Melville et trouva quelques vestiges de l'expédition de Franklin. En 1871, le gouvernement des Etats-Unis lui confia le commandement du *Polaris* pour un nouveau voyage de découvertes dans les régions arctiques. Il s'avança jusqu'au 82° 16′ lat. N. Il tomba malade et mourut dans le canal de Robeson. Aug. M.

Bibl. : Petermanns, *Mittheilungen*, 1871. — Davis, *Narrative of the North Polar Expedition in the U. S. Ship Polaris, Capt. H.*; New York.

HALL (George-Henry), peintre américain, né à Boston en 1825. Après avoir étudié à Dusseldorf, puis à Paris et à Rome, il s'est fixé à New York. On estime fort ses nombreux tableaux de nature morte et de genre, sujets pris pour la plupart en Espagne, à Venise et au Caire. Il fit aussi le portrait et a peint celui du milliardaire *John-Jacob Astor*.

HALL (Asaph), astronome américain, né à Goshen (Connecticut) le 15 oct. 1829. Aide-astronome à l'observatoire de l'Harvard College de 1857 à 1862, il est passé ensuite à celui de la marine, à Washington, et y a été nommé professeur de mathématiques, avec le rang de capitaine. Il

est membre de la National Academy depuis 1875 et correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1879. Il est surtout connu par sa découverte des deux satellites de Mars, Deimos, le 11 août 1877, et Phobos, le 17 août 1877. On lui doit en outre de remarquables travaux sur les étoiles doubles, sur les orbites des satellites de Jupiter, sur la masse de Mars, sur la rotation de Saturne, etc. Il a fait partie des expéditions chargées d'aller observer à Vladivostok (Sibérie), en 1874, et à San Antonio (Texas), en 1882, les passages de Vénus sur le Soleil. Il est l'auteur de nombreux mémoires et notes d'astronomie parus dans les recueils et journaux scientifiques des deux mondes. L. S.

HALL (Sidney-P.), peintre anglais, né à Newmarket en 1842. Elève de l'Académie royale, attaché à la personne du prince de Galles pendant son voyage aux Indes en 1876, et collaborateur assidu du *Graphic*, il s'adonne de préférence à la représentation de scènes d'apparat officiel, telles que : *Une Revue à Windsor*, *la Reine visitant le camp d'Ascot*, *Un Chapitre de l'ordre de l'Etoile de l'Inde à Calcutta*, *le Duc et la Duchesse de Teck recevant les officiers du contingent hindou*. En 1884, il a peint les princesses *Louise*, *Victoria* et *Maud de Galles*.

HALL (Granville Stanley), philosophe et pédagogue américain, né à Ashfield (Massachusets) le 1er févr. 1846. Après avoir fait ses études dans son pays, à East-Hampton d'abord, puis à Williamstown, il suivit, de 1868 à 1871, les cours des universités d'Allemagne. Professeur de philosophie à Antioch College (Ohio) de 1871 à 1876, il revint sur le continent en 1878 pour étudier d'abord en France, puis de nouveau en Allemagne sous Helmholz, Ludwig et Wundt. Il fut depuis professeur à Harvard College (1881-82), professeur de psychologie et pédagogie à Johns Hopkins University (1882-88) et depuis 1888, il est président de Clark University, Worcester, Mass. En 1888-89, il fit un nouveau séjour en Europe pour y étudier les systèmes d'éducation et les institutions pédagogiques. Les écrits de M. G. Stanley Hall se rattachent soit à la psychologie pure, soit à la pédagogie. Ils sont en grande partie épars dans des revues : les premiers surtout dans *Mind* et dans *The American Journal of Psychology* qu'il dirige ; les seconds surtout dans *Princeton Review* et dans *The Pedagogical Seminary*, qu'il a fondé en 1891 et dont il a fait aussitôt une des meilleures publications du genre. Citons les études relatives au *Contenu de l'esprit des enfants*, aux *Mensonges des enfants*, à leur *Education morale et religieuse*, à l'*Education de la volonté*. Il a publié en outre : *Aspects of German Culture* (Boston, 1881) ; *Methods of teaching History* (Boston, 1885) ; *Hints toward a select and descriptive Bibliography of Education*, en collab. avec M. J. Mansfield (Boston, 1886, in-12). H. M.

HALL Magnússon ou **RIMNA-HALL**, skald irlandais, né vers 1530, mort en 1601 ou 1602. Très processif, il composa des *rimas* contre ses adversaires, et l'une d'elles lui valut une grosse amende. Ses principales œuvres sont deux poèmes sur la *Métrique* qui ont été édités, avec des extraits des autres, par Jón Thorkelsson (*Om Digtningen på Island i det XV og XVI Arhundrede*, Copenhague, 1888, in-8). — Son fils *Tómas Hallsson*, mort en 1638, était également bon poète.

HALL Œgmundarson, skald islandais du xvie siècle. Il fut prêtre de Stad, de 1508 environ à 1539. On a de lui divers poèmes religieux sur *Saint Michel*, sur *la Croix* (*Krossdrápa* ou *Gimstein*, aussi attribué à Eystein Asgrimsson et à l'évêque Jón Arason) sur la *Sainte Vierge ;* une *Nikulasdrápa*, imparfaitement éditée par W.-H. Carpenter (Halle, 1881).

HALLAF. Tribu nomade marocaine, de race et de langue arabes, divisée en deux groupes : les Ahel Refoula et les Hallaf proprement dits. Les premiers ont une casba sur la Mlouïa, Refoula, et habitent à l'entour sous la tente. Les seconds, que l'on désigne seuls quand on prononce le nom de Hallaf, occupent les deux rives de la Mlouïa, entre les Houara et les Beni Oukil, et se décomposent en six fractions. Les Hallaf, ceux de Refoula comme les autres, sont soumis au sultan ; ils n'ont point de qaïd particulier, tous dépendent du qaïd des Kerarma. H.-M.-P. de La M.

HALLAGER (Georg-Frederik), juriste dano-norvégien, né à Copenhague le 20 mars 1816, mort le 10 nov. 1876. Elevé à Bergen, il devint lecteur (1841), puis professeur de droit (1847) à l'université de Christiania, assesseur à la cour suprême (1864), et fut chargé de rédiger des projets de loi sur les successions et les codes pénal et maritime. On a de lui des ouvrages estimés : *les Obligations en droit norvégien* (1844-1846 ; plusieurs fois réédité, notamment par L.-M.-B. Aubert, 1879, 2 vol.) ; *Des Successions en droit norvégien* (1862 ; 2e éd. revue par Fr. Hagerup, 1885) ; *le Droit maritime norvégien* (1867 ; 3e éd. par Fr. Hagerup, 1881). Il édita avec Fr. Brandt *le Code norvégien de Christian IV, 1604* (1855).

HALLALI (Vénerie) (V. Chasse).

HALLAM (Robert), évêque anglais, né entre 1360 et 1370, mort en 1417. Archidiacre de Canterbury (1400), il fut élu chancelier de l'université d'Oxford, où il avait étudié en 1403. En 1406, il résigna ses bénéfices pour aller résider à Rome. Une bulle de Grégoire XII (1407) l'institua évêque de Salisbury, et, deux ans après, il était envoyé au concile de Pise pour y représenter l'Eglise d'Angleterre. Il y parla avec ardeur dans le sens du rétablissement de l'unité et de l'union de l'Eglise. Nommé cardinal par Jean XXIII en 1411, il partit avec une suite nombreuse, accompagné de neuf collègues, comme ambassadeur d'Angleterre au concile de Constance, emportant avec lui un traité sur les réformes ecclésiastiques écrit à sa requête par le Dr Richard Ullerston. Il s'occupa surtout et avant tout de la réforme de l'Eglise *in capite et in membris*, étroitement uni à cet effet avec Sigismond, roi des Romains, plus tard empereur. Cela le mit en opposition avec son ex-protecteur Jean XXIII, dont il dénonça énergiquement la conduite, affirmant la supériorité du concile sur le pape. Il fut donc une des causes de la fuite de Jean XXIII de Constance et de Shaffhouse, signant au nom de l'Eglise anglaise la lettre du concile qui notifia ces faits aux princes de l'Europe. Il consentit ensuite à la suspension de Jean XXIII. Quoique enclin à la modération envers Jean Huss, Jérôme de Prague et Wicleff, de même que les autres réformateurs du concile, il semble les avoir considérés comme un obstacle sérieux à la réalisation de ses espérances. Après avoir conclu un traité avec Sigismond, il fut chargé de négocier différentes alliances avec le roi d'Aragon, des princes et des villes d'Allemagne et la ville de Gênes. Il fut du comité chargé de juger et de déposer Benoît XIII (1417) ; puis, lorsque le concile hésita s'il fallait élire de suite le nouveau pape ou élaborer un plan complet de réforme ecclésiastique, il se prononça, d'accord avec Sigismond et les Allemands, pour la réforme. Mais le 4 sept. il mourait à Gottlieben, près de Constance, et son parti, changeant immédiatement de politique, élisait le nouveau pape, Martin V. L.

HALLAM (Henry), historien anglais, né à Windsor le 9 juil. 1777, mort à Pickhurst (Kent) le 21 janv. 1859, fils de John Hallam, chanoine de Windsor et doyen de Bristol. Après avoir étudié à Eton et à Oxford, il exerça, pendant quelques années, la profession d'avocat. Ayant hérité des domaines de son père, et pourvu par les chefs de l'aristocratie whig, à laquelle il appartenait, d'une agréable sinécure (*commissioner of Stamps*), il quitta le barreau pour se consacrer tout entier aux études historiques. Il publia en 1818 le premier de ses grands ouvrages : *A View of the state of Europe during the middle ages* (2 vol.), qui établit sa réputation ; et, en 1827, le second : *The Constitutional History England from the accession of Henry VII to the death of George II* (3 vol.) ; enfin, de 1837 à 1839, son *Introduction to the literature of Europe during the XV, XVI and XVII centuries* (4 vol.). Il mena toujours une vie studieuse, parta-

gée entre les recherches, les lectures, les devoirs de famille et de société. Il ne s'occupa jamais de politique active, et n'a pas commandé l'attention des contemporains. Il fut un des fondateurs de la Statistical Society et l'un des vice-présidents de la Société des antiquaires. Ses œuvres complètes ont été publiées en 9 vol. (1855-56). — Hallam est un des principaux historiens de l'Angleterre : il est grave, clair et généralement exact, quoique décidément partial pour les whigs dans le domaine de l'histoire constitutionnelle. Est-il utile d'ajouter que tous ses ouvrages, sans exception, et surtout l'*Introduction to the litterature of Europe*, sont aujourd'hui très arriérés ? — Hallam eut onze enfants de sa femme, fille de sir Abraham Elton, qui moururent tous avant lui : *Arthur-Henry* (1811-1833) et *Henry-Fitz Maurice* (1824-50) étaient des jeunes gens distingués. L.

HALLAND. Province de Suède ; le læn de Halland a 4,913 kil. q. et 136,106 hab. environ (au 31 déc. 1890). Il est situé sur la côte du Cattégat entre Westgotland et Schonen, limité par les læns de Göteborg au N.-O., d'Elfsborg au N.-E., de Jœnkeping et de Kronsberg à l'E., de Christianstad au S.-E. Le læn est divisé en trois bailliages et huit districts ; la ville principale est Halmstad ; les plus notables sont Laholm, Falkenberg, Barberg et Kongsbacka. La côte du Halland sur le Cattégat s'étend sur une longueur de 160 kil. ; sa largeur varie de 14 à 50 kil. La partie méridionale est basse, sablonneuse et assez fertile, surtout dans le voisinage des cours d'eau ; tandis que le long de la mer il se forme des dunes mouvantes d'une hauteur de 20 à 25 m., la partie septentrionale est montagneuse et boisée ; un quart seulement du pays est labouré. Les rivières et les lacs sont très nombreux ; les principaux cours d'eau qui coulent dans des lits profonds sont le Viskan, l'Altran, le Nissan, le Lagan, etc. ; ils ne sont pas navigables ; très poissonneux, on y trouve surtout des saumons qui sont expédiés à Stockholm. Les habitants vivent de culture, élevage du bétail, tissage de laine, petit commerce de pêche. Le læn de Halland a été réuni à la Suède en 1645.

HALLARSTEIN, skald islandais (V. Stein Herdisarson).

HALLASCHKA (François-Ignace-Cassian), astronome autrichien, né à Budešov (Moravie) en 1780, mort en 1847. Ordonné prêtre en 1804, il enseigna la philosophie, la physique et les mathématiques à Vienne, à Brünn et à Prague. En 1832, il devint recteur de l'université de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *Elemente der Naturlehre* (Brünn, 1812) ; *Elementa eclipsium quas patitur Tellus, ab anno 1816 usque ad annum 1866* (Prague) ; *Calculus eclipsis solis observatæ* du 19 nov. 1816 (*ib.*, 1820) ; *Handbuch der Naturlehre* (Prague, 1820). L. L.

HALLAU. Nom de deux villages de Suisse, cant. de Schaffhouse : Hallau-Dessus, 559 hab. ; Hallau-Dessous, 2,201 hab. La seconde de ces localités située dans une contrée très fertile, qui produit des vins assez renommés, contient quelques édifices remarquables, entre autres un hôtel de ville gothique et une vieille église fortifiée.

HALLAYS-Dabot (Jean-Baptiste-Adrien), avocat et jurisconsulte français, né à Paris le 4 janv. 1824, mort à Paris le 26 déc. 1890. Il fit ses études au lycée Henri IV où il eut pour camarades les princes d'Orléans dont il a toujours défendu la cause. Docteur en droit (1849), il fut secrétaire de Paul Fabre et devint, en 1855, successeur de Lebon comme avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Il commença vers la même époque sa collaboration au *Recueil des arrêts du conseil d'Etat* (fondé en 1821), œuvre à laquelle il a consacré trente-cinq années de sa vie. Membre du conseil de l'ordre à deux reprises, adjoint au maire du VIIe arrondissement de 1875 à 1878, il a rempli les fonctions de juge suppléant du tribunal des conflits de 1878 à 1884. Sa réputation de jurisconsulte lui est venue de sa longue collaboration au *Recueil des arrêts du conseil d'Etat*. Ph. B.

HALLBÆCK (Hans-Henrik), littérateur suédois, né en 1838, mort en 1885. Docent en esthétique et attaché à la bibliothèque de l'université de Lund, il publia : *Histoire de la littérature française, de la Renaissance à la Révolution* (1872) ; *Lutte entre les éléments nationaux et étrangers dans la littérature danoise après Holberg* (1872) ; *Olof Tyste*, cycle poétique (1874) ; *Souvenirs du Sud*, vers et prose (1882).

HALLBERG (Louis-Eugène), professeur et littérateur français, né à Sickingen, dans le grand-duché de Bade, le 27 mars 1839. Son père se fit naturaliser Français et Hallberg fit ses études à Paris ; reçu à l'Ecole normale en 1858, nommé docteur ès lettres en 1869, il a été nommé professeur de littérature étrangère à la faculté de Toulouse en 1879. Parmi ses œuvres, consacrées surtout à l'histoire littéraire allemande, nous citerons, en dehors de ses traductions de Schiller, de Lessing, etc. : un *Recueil de lettres extraites des meilleurs écrivains allemands* (1875), et une *Histoire des littératures étrangères* (1879-80, 2 vol.) comprenant les littératures scandinave, allemande, hollandaise, anglaise et slave depuis les origines jusqu'à 1850.

HALLBERG-Broich (Theodor-Marie-Hubert, baron de), voyageur et littérateur allemand, connu sous le pseudonyme de l'*Hermite de Gauting*, né à Broich (duché de Juliers) le 18 sept. 1768, mort le 17 avr. 1862. Il se consacra d'abord à la carrière militaire qu'il quitta en 1790 pour faire de grands voyages en Allemagne, Scandinavie, Angleterre, Italie, France, Russie, Orient. Revenu en Allemagne, il y témoigna son patriotisme et sa haine de Napoléon trop ouvertement et fut mis en prison à Paris, où il resta huit mois ; en 1813, il organisa le landsturm entre Rhin et Meuse, réunit 30,000 hommes qu'il mena le 6 janv. 1814 à Coblentz. Chargé à diverses reprises de fonctions militaires, il s'établit ensuite en Bavière, près de Munich, pendant quelques années. En 1835, il recommença ses voyages ; en 1850, devenu presque aveugle, il acheta le château de Hœrmannsdorf, où il passa paisiblement les dernières années de sa vie. Hallberg-Broich était d'une force de constitution extraordinaire : il fit des voyages presque complètement à pied. Très original, il a raconté ses voyages dans des livres nombreux d'une grande saveur. Nous citerons : *Reise durch Skandinavien* (Cologne, 1818) ; *Reise-Epistel durch den Isarkreis* (Augsbourg, 1825) ; *Reise durch Italien* (Augsbourg, 1839) ; *Reise nach dem Orient* (Stuttgart, 1839) ; *Reise durch England* (Stuttgart, 1841) ; *Deutschland, Russland, Kaukasus, Persien* (Stuttgart, 1844).

Bibl. : Gistel, *Leben des preussischen generals Freiherrn von Hallberg-Broich* ; Berlin, 1863.

HALLBERGER (Eduard de), éditeur allemand, né à Stuttgart le 22 mars 1822, mort à Tutzing, sur le bord du lac de Starnberg le 29 août 1880. Fils d'un libraire, il apprit son métier chez son père, puis acheva ses études à Potsdam et Berlin. En sept. 1848, il fonda dans sa ville natale, à Stuttgart, une maison d'édition dont la première publication fut le *Jugend-Album*, qui paraissait tous les mois. En 1853, l'*Illustrierte Welt* qu'il édita eut un grand succès ; il en fut de même de la célèbre revue, *Ueber Land und Meer*, qu'il fit paraître en 1858, sous la direction de Hacklænder. En 1875, il édita l'*Illustrated Magazine*. Une autre branche de son commerce fut l'illustration de luxe ; de magnifiques ouvrages furent édités chez lui, par exemple la *Bible* de Doré, les œuvres de Shakespeare avec gravures de Gilbers, les œuvres illustrées de Schiller, Gœthe, *Ægypten* de G. Ebers, etc. Halberger a aussi édité de la musique classique avec un soin très remarqué et à des prix raisonnables. — Son frère *Karl*, qui avait complété son instruction en Amérique, l'aida dans ces diverses entreprises. C'est lui qui, après la mort d'Eduard sans héritiers, reprit la direction de la maison qui avait été mise en société par actions (1er juil. 1881). Ph. B.

HALLDÓR Kristján Fridriksson (V. Fridriksson).

HALLDÓR Skvaldré (Clabaudeur), un des skalds islandais les plus féconds du xiie siècle. Il chanta les rois de Norvège Sigurd Jorsalafaré, qu'il suivit dans son pèlerinage

en Terre sainte, Magnús Berfœt, Ingé Haraldsson et Harald Gillé ; de Suède Soné Ivarsson et Sœrkvi Kolsson ; de Danemark Erik Emune, et d'autres princes ; mais on a conservé fort peu de ses poésies.

HALLE. I. Archéologie. — La halle est un marché couvert : elle a son origine dans les galeries qui entouraient le *forum* des villes romaines, et sous lesquelles s'abritaient des boutiques. Un certain nombre de halles du moyen âge reproduisaient cette disposition : telles étaient les halles construites par Henri II d'Angleterre à Saumur, et décrites par Joinville qui les compare à un grand cloître. Les halles élevées à Paris sous Philippe-Auguste formaient de même une cour entourée de portiques, mais d'autres bâtiments s'élevaient au centre. Les halles de Bruges (XIIIe, XIVe, XVe siècles) entourent aussi une cour. Ce type persiste jusqu'au XVIe siècle. Les deux *bourses* d'Anvers construites à cette époque étaient des cours carrées entourées de portiques et de boutiques. Ce n'est cependant pas là le type de halles le plus répandu : ces établissements affectaient généralement la forme d'un rectangle allongé, couvert de voûtes ou de charpentes et divisé assez souvent en deux ou trois nefs, parfois aussi surmonté d'un étage. Les halles pouvaient être générales, servant à toute espèce de commerce ou réservées à un seul. Elles pouvaient être la propriété d'un seigneur laïque ou religieux, d'une ville ou d'une corporation. De là quelques différences dans les dimensions, le luxe ou certaines dispositions accessoires de ces constructions. A Paris (V. Félibien, *Hist. de Paris*), sous saint Louis, il existait deux halles aux draps ; plus tard, chaque corporation eut la sienne, et les villes importantes ou rapprochées de la capitale y firent bâtir des halles qui étaient leur propriété. On peut citer comme halles spécialement affectées à un commerce les halles aux draps de Bruges, Bruxelles, Louvain, Gand ; les halles à la viande de Gand, Diest, Ypres, Anvers ; la halle au pain de Bruxelles, et de nombreuses poissonneries. Les plus belles halles anciennes qui subsistent sont celles d'Ypres, commencées en 1201, terminées en 1304. Elles ont un étage supérieur et mesurent 133^{m}10 de façade. Comme à Bruges, le beffroi communal occupe le centre de cette façade et de chaque côté s'étendent vingt-deux travées d'une riche architecture. Les halles étaient également reliées au beffroi à Arras et à Boulogne ; souvent elles faisaient corps avec l'hôtel de ville, comme à Clermont en Beauvaisis. Elles occupent fréquemment le milieu d'une place, et, surtout dans le Midi, elles ne se composent souvent que d'un toit porté sur piliers ou sur arcades : telles sont les halles de Figeac, de Caylus, de Cordes (Haute-Garonne), de Couhé (Vienne). Du XVe au XVIIe siècle, on construisit un grand nombre de halles tout en bois ; telles sont celles d'Évron (Mayenne), Dives (Calvados), Gamaches (Somme), Villeneuve-l'Archevêque (Yonne). C. ENLART.

II. Architecture (V. MARCHÉ).

III. Législation (V. MARCHÉ).

IV. Commerce et statistique. — HALLES CENTRALES DE PARIS. — Presque dès leur origine (1137), les halles furent le principal centre d'approvisionnement de Paris. Louis VI n'avait installé sur le terrain des Champeaux Saint-Honoré, acheté à l'archevêque de Paris, qu'un marché au blé autour duquel plusieurs autres marchés vinrent peu à peu se grouper. Dès 1183, Philippe-Auguste y faisait construire des maisons, appentis, étaux, ouvroirs et boutiques pour y vendre toutes sortes de marchandises. Il y installa une foire permanente et fit clore de murailles le terrain des Champeaux. Philippe le Bel donna aux constructions une certaine extension. On y vend alors non seulement des aliments, mais des draps, des chanvres, des armes, de la cordonnerie, de la friperie, des gants, des colliers, des pelisses et autres vêtements. En 1551, les halles furent démolies et reconstruites ; deux ans après on y perça de nouvelles rues, où se groupèrent les marchands de même nature. Elles ont gardé jusqu'à nos jours leurs anciens noms significatifs : rue de la Cossonnerie (volaille), rue de la Lingerie, rue des Potiers-d'Etain. D'autre part, les commerçants en spécialités provinciales formaient aussi bande à part, et divers points des halles étaient connus sous la dénomination de halles de Gonesse, halles de Pontoise, de Beauvais, de Douai, d'Amiens, de Bruxelles, etc. « Il n'est rien, dit Michel de Marolles (XVIIe siècle), qui ne se vende aux halles où il y a plusieurs places jointes ensemble, l'une pour le blé, l'autre pour les herbes et les fruits, une autre pour la marée, d'autres pour la friperie, des rues tout entières pour des pourpoints, d'autres pour des chausses et quelques-unes pour des souliers. » Les choses restèrent à peu près en cet état jusqu'au second Empire. La halle au blé, brûlée en 1802, fut reconstruite et surmontée d'une coupole en fer en 1811 ; elle a disparu lors de la création de la Bourse du commerce ; la halle aux cuirs, transférée en 1784 rue Mauconseil, émigra, en 1803, rue Censier ; la halle aux draps et toiles, créée en 1786, fut incendiée en 1855 et ne reparut plus. C'est de 1851 seulement que datent les halles centrales, commencées d'après les plans et sous la direction de *Baltard* (V. ce nom), et encore ne sont-elles point achevées.

Des quatorze pavillons qu'elles doivent comprendre, dix sont en service. Ce sont les numéros 3 à 12. Le pavillon III, à l'angle N.-O., vers la rue Vauvilliers et parallèle à l'église Saint-Eustache, est affecté à la vente au détail, à la vente en gros et à la criée des viandes. Le pavillon IV renferme le marché de la volaille et du gibier ; le pavillon V, la triperie et une annexe du marché de la boucherie ; le pavillon VI, les fruits et légumes, les grains et farines ; le pavillon VII est destiné à la vente au détail des fruits, légumes et fleurs coupées ; le pavillon VIII à la vente au détail des gros légumes ; le pavillon IX à la vente en gros et au détail des poissons d'eau douce et de la marée ; le pavillon X à la vente en gros des beurres et œufs. Le pavillon XI est un marché de détail pour la volaille, les primeurs et la viande cuite. Au pavillon XII, on trouve les fromages et les huîtres.

Reprenant en détail ces divisions, nous rendrons compte, sommairement, des transactions énormes qui s'y font. 1° *Pavillons III et V*. Les viandes qui y sont amenées forment environ 28 °/₀ de la consommation de Paris pour la viande de boucherie et 11 °/₀ pour la viande de porc. En 1892, les quantités introduites ont été de 43,095,901 kilogr., en diminution de près de 8 °/₀ sur la moyenne des cinq années précédentes. Les arrivages ont lieu après minuit par camions de chemins de fer. Les viandes proviennent principalement des abattoirs municipaux. Le surplus est fourni par les communes suburbaines et surtout les pays étrangers. L'Allemagne et l'Autriche fournissent des moutons (2,087,945 kilogr.) ; la Suisse des aloyaux de bœuf (434,231 kilogr.) ; la Russie envoie des bœufs. Les porcs viennent surtout de la Bretagne et de la Normandie. Les salaisons sont fournies par des établissements de Paris et achetées par les petits restaurateurs et les marchands au panier. Aussitôt les viandes arrivées, elles sont vérifiées par l'administration et le service sanitaire. Tout panier pénétrant sur le marché doit porter le visa de l'inspecteur de la boucherie qui siège en permanence au pavillon n° III. En 1892, on a saisi 241,564 kilogr. de viandes reconnues insalubres (bœuf surtout). Le droit d'abri acquitté pour toute espèce de viande est de 2 fr. 10 par 100 kilogr. ; il a produit, en 1892, 941,081 fr. 82. Les facteurs étaient la même année au nombre de 48, les commissionnaires opérant à l'amiable au nombre de 8. Il y a de plus 5 découpeurs assermentés qui procèdent à la mise en état et au découpage des viandes. Dans le sous-sol du pavillon V opèrent les *cabocheurs* qui brisent les têtes de moutons pour en tirer la langue et la cervelle.

2° *Pavillon IV*. Le pavillon à la volaille et au gibier est plus connu sous le nom de *la Vallée*, qui lui vient de cette circonstance que le marché était jadis situé sur le quai de la Mégisserie et le quai des Grands-Augustins, lieu connu anciennement sous la dénomination de la Vallée de misère. Les introductions ont été, en 1892, de

22,823,573 kilogr., dont 20,882,883 kilogr. de volailles et 476,000 kilogr. de gibier français. L'Allemagne et l'Autriche envoient surtout des lièvres (120,000 pièces) et des perdrix (225,000 pièces) ; la Hollande des alouettes (30,000) et des faisans (10,000); l'Angleterre des alouettes (20,000) et des faisans (20,000) ; l'Espagne des grives et merles (30,000), des sansonnets (150,000), des alouettes (75,000) ; l'Italie des cailles (120,000), des pigeons (1,350,000), des grives et merles (25,000) ; la Russie des coqs de bruyère (1,500), des gélinottes (1,400), des lagopèdes (3,000), des poulets (22,000). Les volailles sont presque toutes indigènes. Elles sont amenées vivantes des départements dans des cages à claire-voie. Descendues dans les sous-sols du pavillon, elles sont, avant d'être tuées et mises en vente, gavées une dernière fois par des *gaveurs*. Cette opération a pour but de leur donner une meilleure apparence. On a saisi, en 1892, 6,481 pièces défectueuses. Le droit d'abri est de 2 fr. par 100 kilogr. Le montant du droit a atteint 468,383 fr. 80. Le nombre des facteurs était de 44 et celui des commissionnaires de 59.

3° *Pavillon V. Triperie* (V. ci-dessus pavillon III pour l'annexe de la boucherie). Les abats sont introduits par lots (1,995,981 lots en 1892). Ce sont des foies, mous, cœurs, langues, cervelles, rognons de bœuf, de veau, de mouton, des fressures de veau et de mouton, des fraises, pieds et ris de veau, des tetines, du gras double, etc. Ils proviennent principalement des abattoirs (58 %) ; la Hollande envoie beaucoup de rognons et de cervelles de bœuf salés, qui sont achetés par les marchands au panier et les tripiers des quartiers excentriques. Le produit des droits d'abri s'est élevé, en 1892, à 115,868 fr. 05. Il y avait à ce moment 18 facteurs, mais toutes les opérations de ce marché se font à l'amiable. La triperie a été transportée au pavillon VI le 31 mars 1890.

4° *Pavillon VI*. Les fruits et légumes sont apportés par les cultivateurs de la banlieue qui les déchargent sur le carreau (V. ci-après), par les producteurs de l'Algérie et de l'étranger qui expédient des primeurs, soit au pavillon VI, soit dans des magasins situés aux abords directs des Halles. Les apports totaux se sont élevés, en 1892, à 12 millions 083,465 kilogr. Les départements qui contribuent le plus à l'approvisionnement sont : Seine, Seine-et-Oise, Oise, Seine-et-Marne, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gironde, Nièvre, Yonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne. Les arrivages de l'étranger représentent environ 10,52 % des introductions totales. L'Espagne vient en première ligne avec les oranges, citrons, mandarines, raisins ; puis la Belgique avec les pêches, fraises, raisins de choix, endives. Le cresson à lui seul a atteint le poids de 5,559,900 kilogr. Les saisies opérées en 1892 ont porté sur 25,612 kilogr. de marchandises, surtout sur le cresson, les champignons, les cèpes, les oranges, les cerises, les pêches. Il y avait 10 facteurs. Le droit d'abri a produit 68,976 fr. 08. Les grains et farines vendus dans le même pavillon donnent lieu à des transactions peu importantes : 7,419 quintaux introduits en 1892 ; le droit d'abri ne produit que 372 fr. 70. Jadis (1885), les chiffres étaient plus importants : 41,676 quintaux de grains et 10,868 quintaux de farines. Sur 4 facteurs inscrits, 2 seulement font des opérations.

5° *Pavillon VII*. Il ne s'y vend qu'au détail des fruits, des légumes et des fleurs coupées. 283 places de 4 m. chacune sont réservées aux détaillants. Les droits pour la location des places et resserres se sont élevés, en 1892, à 89,593 fr. 05. Dans ce pavillon, on trouve encore des couronnes d'immortelles et de perles, des médaillons emblématiques à bon marché.

6° *Pavillon VIII*. Il ne sert qu'à la vente au détail des gros légumes. Les droits de location aux marchands ont donné à la Ville, en 1892, un produit de 87,381 fr. 50.

7° *Pavillon IX*. Les quantités de poissons et de coquillages de toutes espèces introduites aux halles, en 1892, ont été de 31,124,342 kilogr., dont 2,974,190 kilogr. de poissons et 4,703,770 kilogr. de moules et coquillages provenant de l'étranger (surtout de l'Angleterre, de la Hollande et de la Belgique). Il a été saisi comme défectueux 241,030 kilogr. de marée, 36,504 kilogr. de poisson d'eau douce, 54,078 kilogr. de moules et coquillages. Le droit d'abri perçu sur tous les poissons indistinctement est de 1 fr. par 100 kilogr. et de 0 fr. 10 par 100 kilogr. pour les moules et coquillages. Le montant des produits s'est élevé à 259,144 fr. 53. Le nombre des facteurs était de 61, celui des commissionnaires de 92. Le poisson déballé est placé dans des paniers plats par les *verseurs* qui assemblent les espèces et répartissent les lots à mettre en vente, de manière que la marchandise soit présentée sous le meilleur aspect. Le poisson d'eau douce arrive généralement vivant et est versé dans des boutiques en pierre alimentées d'eau courante.

8° *Pavillon X. Vente en gros des beurres et œufs*. Les beurres de toute espèce, margarines, beurrines et autres produits sont entrés aux halles, en 1892, pour la quantité de 11,341,737 kilogr., dont 345,321 kilogr. provenant de l'étranger. Le droit d'abri perçu est de 1 fr. par 100 kilogr. ; il a produit 115,905 fr. 50. Le nombre des facteurs était de 31. Les beurres, après leur arrivée, sont transportés dans les caves et rafraîchis, puis pétris à nouveau. Cette opération, qui s'appelle la *maniotte*, a pour but de mélanger plusieurs espèces de beurres, d'origine différente, et d'en faire un seul et même type. Ce type est blanchâtre ; aussi le colore-t-on à l'aide du rocou. On reproche, assez vraisemblablement, semble-t-il, à la *maniotte* de favoriser une incorporation assez forte de margarine au vrai beurre.

Les œufs apportés aux halles, en 1892, pesaient 16,031,400 kilogr., dont 290,344 kilogr. provenant de l'étranger. Les œufs français viennent surtout de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, du Bourbonnais, de Picardie, de Brie, de Champagne, de Beauce, du Nivernais ; les étrangers presque uniquement d'Autriche-Hongrie. 654,866 œufs reconnus impropres à la consommation ont été saisis ; le montant du droit d'abri s'est élevé à 161,452 fr. 10. Les facteurs étaient au nombre de 26. Les œufs sont renfermés dans des mannes qui en contiennent chacune 1,000 environ. Les *compteurs mireurs*, dépendant de la préfecture de police et assermentés, comptent tous ces œufs (environ 230,000,000 par an), les mirent à la bougie et évaluent leur grosseur à l'aide de bagues plus ou moins larges où ils les font passer. Ce triage détermine la qualité des œufs et leur répartition en trois choix. Les compteurs mireurs comptent aussi les fromages vendus en nombre, vérifient et comptent les beurres en mottes d'une livre.

9° *Pavillon XI*. Ce pavillon, très fréquenté, est un marché de détail. Il existe 146 marchands de volailles, 122 de verdure et de primeurs, 8 de viandes cuites. Les droits de location ont rapporté, en 1892, 92,951 fr. 30. Dans le sous-sol, comme au pavillon IV, se font le gavage et le plumage des volailles. Les marchands de viandes cuites ont reçu le surnom populaire de marchands d'arlequins. Ils recueillent les dessertes des ministères, des ambassades, des grands restaurants, des hôtels, des maisons riches, font un tri dans les resserres et procèdent à un mélange habile qu'ils vendent deux ou trois sous la portion. Les morceaux de belle apparence atteignent des prix plus élevés et sont achetés le plus souvent par les petits restaurateurs. Les rogatons informes deviennent une pâtée destinée à la nourriture des chiens de luxe. Les os sont achetés par les fabricants de tablettes de bouillon. On fait aussi commerce dans ce pavillon des mies et des croûtes de pain provenant surtout des lycées et pensions.

10° *Pavillon XII. Fromages et huîtres*. Il a été introduit aux halles, en 1892, 7,716,875 kilogr. de fromages de toute espèce, dont 7,178,898 kilogr. de fromages frais. Les fromages secs (gruyère, hollande, roquefort, cantal, chester, etc.) et frais (brie, livarot, bondon, camembert, pont-l'évêque) payent un droit d'abri de 1 fr. par 100 kil.,

droit dont le produit total a été de 78,808 fr. 30. Aucune saisie n'a été opérée. Le nombre des facteurs était de 7. Quant aux huîtres, on en a apporté 328,670 centaines. Elles payent un droit d'abri de 0 fr. 05 par centaine qui a produit 16,433 fr. 50. Les introductions d'huîtres de Portugal sont les plus considérables ; elles sont évaluées aux deux tiers de l'arrivage total. On a saisi 356 centaines d'huîtres défectueuses.

État récapitulatif des quantités introduites et du produit des droits d'abri en 1892.

NUMÉROS des Pavillons	NATURE des DENRÉES	QUANTITÉS INTRODUITES	MONTANT du DROIT D'ABRI
3 et 5	Viandes..........	43.095.901 kil.	941.081 f.82
4	Volaille et gibier.	22.823.573 —	468.383 80
5	Triperie..........	1.995.981 lots	115.868 05
6	Fruits et légumes	12.083.465 kil.	68.976 08
	Grains et farines.	7.419 qx.	372 70
9	Poissons..... ...	24.980.712 kil.	253.000 90
	Moules et coquillages.	6.143.630 —	6.143 63
10	Beurres..........	11.341.737 —	115.905 50
	Œufs.............	16 031.409 —	161.452 10
12	Fromages........	7.716.875 —	78.808 30
	Huîtres...........	328.670cent	16.433 50
	Total....		2.226.426 f.38

Carreau des halles. On comprend sous ce nom les voies couvertes qui séparent les pavillons et les espaces découverts (rues, places, carrefours) situés autour des halles dans un rayon d'environ 1 kil. Les approvisionneurs de ce marché forain sont les jardiniers et horticulteurs de Paris et de la banlieue, qui le fournissent de primeurs, de roses, de lilas, de plantes de serre chaude; les cultivateurs de Seine, Seine-et-Oise et autres départements limitrophes qui apportent les gros légumes, les choux, les carottes, les fraises, les cerises, les groseilles ; certaines localités y envoient leurs produits spéciaux : Gonesse ses artichauts, Monthléry ses potirons, Thomery ses raisins, le Midi ses fleurs. Le marché des abonnés contient 1,518 places, dont 1,418 pour les jardiniers-maraîchers, 32 pour les horticulteurs et 68 pour les marchands de cresson. Les produits des droits de place du carreau ont été, en 1892, de 475,645 fr. A partir de dix heures du soir, les voitures des maraîchers commencent à entrer dans Paris par toutes les barrières ; elles se placent rue Rambuteau, rue Pierre-Lescot, rue Berger, rue Baltard, rue de la Cossonnerie, rue Montmartre, rue Saint-Denis, rue de la Lingerie, etc. On trouve un marché aux plantes officinales dans la rue de la Ferronnerie, des légumes dans la rue des Halles, des fruits rue Turbigo. Le stationnement des voitures est concédé à un industriel dont les nombreux agents et gardeuses surveillent toutes voitures venues soit pour la vente, soit pour l'achat de denrées et stationnant entre l'Hôtel de Ville, les quais, le Palais-Royal, la rue Mandar et le square des Arts-et-Métiers. Les bons de place coûtent de 0 fr. 30 à 0 fr. 40. A huit heures du matin en été, à neuf heures en hiver, un coup de cloche donne le signal de la dislocation de cette agglomération de véhicules évaluée, en 1892, à 567,900. Le carreau appartient alors aux marchands au petit tas qui se placent près des pavillons VII et VIII et sur lesquels la ville perçoit encore 7,900 fr. 35 de droits. Les places du carreau sont concédées soit à la journée, soi au mois par abonnement.

En somme, le mouvement des halles est perpétuel. Une fois la vente finie, à la tombée de la nuit, et accomplis les travaux de rangement et de nettoyage, les arrivages commencent. Dès neuf heures du soir, l'activité est déjà considérable ; elle redouble vers minuit, s'exaspère jusqu'à neuf heures du matin, tombe progressivement de deux heures de l'après-midi à neuf heures du soir et reprend de plus belle.

RECETTES DE TOUTES SORTES PERÇUES DANS LES HALLES EN 1892

DÉSIGNATION des PAVILLONS	VENTES EN GROS — DROITS D'ABRI	MARCHÉS DE DÉTAIL DES HALLES — PRODUITS DE LA LOCATION			RÉUNION des DROITS D'ABRI et des DROITS DE PLACE
		des bureaux et resserres des facteurs	des droits de place et resserres des détaillants	TOTAL	
Pavillon n° 3........	639.148f23	1.215f28	112.631f65	113.846f93	752.995f16
— n° 4........	468.383 80	1.844 64	»	1.844 64	470.228 44
— n° 5........	301.933 59	638 44	82.004 40	82.642 84	384.576 43
— n° 6........	185.216 83	12.252 41	»	12.252 41	197.469 24
— n° 7........	»	»	89.953 05	89.593 05	89.593 05
— n° 8........	»	»	87.381 50	87.381 50	87.381 50
— n° 9........	259.144 53	8.868 21	87.739 30	96.607 51	355.752 04
— n° 10.......	277.357 60	15.573 06	»	15.573 06	292.930 66
— n° 11.......	»	»	92.951 30	92.951 30	92.951 30
— n° 12.......	95.241 80	220 20	76.323 20	76.543 40	171.785 20
Resserre du carreau.	»	69 65	»	69 65	69 65
Totaux........	2.226.426f38	40.681f89	628.624f40	669.306f29	2.895.732f67
	PRODUITS DES PLACES — Du carreau	Du marché au petit tas			
Places extérieures...	475.645f »	7.923f30			483.568 30
Redevance pour le stationnement des voitures d'approvisionnement.......					845.100 »
Total général des produits des Halles......................					4.224.400f97

Il nous reste à dire un mot du personnel spécial des halles. L'administration y est représentée par des agents de la préfecture de la Seine et des agents de la préfecture de police. Deux inspecteurs principaux, dépendant du bureau de l'approvisionnement, sont chargés du service des perceptions municipales. La surveillance des ventes et l'inspection de la salubrité des denrées sont confiées à cinq inspecteurs principaux répartis dans les divers pavillons. Un

chef de service et un contrôleur chef de laboratoire s'occupent spécialement de l'inspection des viandes.

Les ventes à la criée et à l'amiable se font par l'intermédiaire des *facteurs* auxquels nous avons consacré, à cause de leur importance, un article à part (V. FACTEUR, t. XVI, p. 1053).

Les *dames* de la halle sont les marchandes au détail des divers pavillons, celles surtout des pavillons de la marée, des fruits, légumes, fleurs, de la volaille et de la triperie. On les appelait jadis les poissardes, et la verdeur de leur langage est légendaire. On connaît aussi leur enthousiasme séculaire pour la famille royale de France. Elles avaient le privilège de complimenter le roi dans les grandes occasions (naissance d'un fils de France, mariage royal, victoire, jour de l'an). Elles lui portaient des bouquets, et, admises dans la galerie du château de Versailles, elles faisaient à genoux leurs compliments. Elles dînaient au grand commun : un des premiers officiers de la maison du roi leur faisait les honneurs. Elles pouvaient encore occuper la loge du roi et de la reine aux représentations gratuites. Leur royalisme subit une sérieuse atteinte aux débuts de la Révolution, car elles furent les premières à courir à Versailles les 5 et 6 octobre pour en ramener « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Mais elles revinrent aux bonnes traditions. Napoléon Ier les admit aux Tuileries. Napoléon III leur donna un bal splendide après le 2 décembre. Elles ont été boulangistes. Elles sont aujourd'hui russophiles. Elles ont deux syndicats datant de 1887 : la chambre syndicale des marchands et marchandes de fruits et légumes des pavillons des Halles centrales qui comprend 120 membres ; la chambre syndicale des dames détaillantes du pavillon à la marée qui comprend 103 membres. R. S.

Forts de la halle. Les forts de la halle sont les porteurs attachés à la vente en gros, avec la qualité d'ouvriers privilégiés, en nombre limité, formant une corporation régie par des statuts et gouvernée par des syndics, ayant une caisse commune. Ils sont placés sous l'autorité de la préfecture de police, nommés par elle, par elle subordonnés à l'inspection des halles et marchés. Les aspirants aux fonctions de forts ont à faire une déclaration à leur mairie, à justifier de leur moralité. La mairie leur délivre une médaille ; la préfecture leur remet de son côté une commission et une plaque aux armes de la ville, qui doit être suspendue au côté droit de leur veste. L'insigne de leurs syndics est une médaille d'argent. Outre les garanties de moralité, ils ont, au point de vue de l'aptitude professionnelle, à fournir la preuve de leur force physique. Ainsi l'on montre, déposé sur le sol dans la halle de la volaille, dite encore aujourd'hui *Vallée*, le cageot destiné aux épreuves. Le postulant, pour être accepté, doit le descendre à la cave et le remonter chargé de 200 kilogr. L'institution des forts remonte à saint Louis. Il les établit pour servir les chasse-marée des côtes de la Manche qui, poussant devant eux de solides bidets, venaient approvisionner la halle de poisson de mer. Aussi la confrérie des forts avait-elle adopté le saint roi comme patron, tandis que les autres groupes de portefaix s'étaient mis sous la tutelle de saint Christophe.

Il y a des équipes de forts pour chaque division de la vente en gros. Aux forts sont exclusivement réservés la décharge et le rangement des apports dans les lieux où se fait cette vente, soit sur le carreau, soit dans les pavillons. Seuls, avec le personnel du factorat, ils ont accès dans les resserres dépendantes de cette vente (arrêt du 6 mai 1861). Les marchandises étant sous la responsabilité des facteurs et subsidiairement des forts, il fallait réduire autant que possible les chances de détournement ou de perte. Particulièrement au marché de la volaille, une consigne sévère interdit la sortie de tout panier de toute espèce qui ne serait pas entre les mains d'un fort. C'est à la porte que livraison en est faite par lui, soit aux acquéreurs, soit aux porteurs. Ce service est tarifé ; le minimum pour les petits poids est de 10 cent., avec augmentation proportionnelle ; pour 600 kilogr. la taxe est de 1 fr. Dans la resserre de la volaille, la responsabilité est partagée par les *gaveurs*, catégorie d'employés que l'on peut rattacher aux forts. Ce sont eux qui ont à garnir le jabot des pigeons, et à les empêcher de périr faute de nourriture : eux et leurs chiens font en outre une guerre d'extermination aux chats qui, en dépit de toute vigilance, parviennent souvent à décapiter la volaille assez mal avisée pour allonger le cou à travers les claires-voies des cages.

L'équipe dite des grands fruits est en possession du carreau. Chacun des arrivants se dirige vers le kiosque où il se fait délivrer par un agent de la perception municipale un bulletin de placement, qu'il présente au syndic des forts chargé d'assigner les places. Le pourvoyeur opère lui-même la décharge s'il s'agit de gros légumes ; le fort, moyennant un salaire fixe, lui prête son concours pour les sacs et les paniers. Il faut se hâter, la besogne presse, surtout lorsqu'à la saison des fraises les jardiniers forment une ininterruption jusqu'à Montrouge, et le carreau doit, à cette époque de l'année, être libre à neuf heures. Mais le fort des grands fruits ne plaint pas sa peine et plus d'un camarade envie son emploi. Le bénéfice annuel d'un fort est de 1,500 à 3,000 fr. ; depuis 1864 une rente viagère de 600 fr. est allouée au fort âgé ou malade qui compte trente ans d'exercice et dont le service a été satisfaisant.

Il n'a été jusqu'ici question que de la corporation des forts proprement dits, qui compte cinq à six cents membres ; mais les halles occupent encore d'autres manœuvres. Il y a des *forts livreurs* et des *forts de ville*. Les forts livreurs, également privilégiés, sont en nombre limité comme les forts proprement dits ; ils sont médaillés et munis d'un certificat délivré par le commissaire de police. Ils reçoivent des forts la marchandise vendue par les facteurs ou les approvisionneurs. Les forts de ville sont les porteurs occupés dans Paris à décharger les farines destinées à l'approvisionnement des boulangeries. Le nombre n'en est pas limité ; leur médaille doit être renouvelée annuellement par le commissaire de police ; leur travail n'est pas tarifé ; ils traitent de gré à gré. Il ne leur est pas permis d'exhiber leur médaille sur le carreau et d'y quêter du travail. Pour qui n'est pas un habitué des halles, ils représentent le type classique du fort, à la belle carrure, à l'aplomb libre. Toutefois, les plus beaux spécimens de forts se trouvent aux halles, particulièrement aux pavillons de la volaille et des beurres. Eux aussi portent ordinairement le chapeau aux larges ailes ; ils passent de plus à leur cou le colletin de gros velours destiné, avec le chapeau frotté de craie, à empêcher les fardeaux de glisser. Ils conservent ainsi la liberté des mains et l'aisance de l'allure ; leur cou de taureau, leur puissante musculature, toute leur personne vigoureusement charpentée, quoique tassée, pour ainsi dire, par la pesée continuelle des lourdes charges, prouve la force ; la souplesse, l'élasticité des mouvements, l'adresse leur sont tout aussi nécessaires pour se faire jour, sans causer d'accidents, à travers l'encombrement et le tourbillon de notre gigantesque marché ; cariatides vivantes et mobiles, ils en sont les physionomies les plus frappantes.

Marcel CHARLOT.

BIBL. : COMMERCE ET STATISTIQUE. — *Annuaire statistique de la ville de Paris, 1892* ; Paris, 1894, gr. in-8. — *Préfecture de la Seine, Rapport sur les services municipaux de l'approvisionnement de Paris, 1892* ; Paris, 1893, in-4. — MAX. DU CAMP, *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie* ; Paris, 1870, t. II, in-8. — VITU, *Paris* ; Paris, 1889, in-fol. — STRAUSS, *Paris ignoré* ; Paris, 1892, in-fol. — BOUCARD, *la Vie de Paris* ; Paris, 1892, in-12.

FORTS DE LA HALLE. — Maurice BLOCK, *Dictionnaire de l'administration française* ; Paris, 1877. — Ernest THOMAS, *Manuel des halles et marchés en gros*, 1867. — *Paris illustré*, 4e année, nos 41 et 42.

HALLE. I. GÉOGRAPHIE. — Ville d'Allemagne, royaume de Prusse, district de Mersebourg, sur la Saale ; 101,401 hab. La ville est principalement construite sur la rive droite de la Saale et s'étend sur les îles qu'elle forme et où sont deux faubourgs, Strohhof et Klausthor ; il y en a cinq autres, dont deux sont d'anciens villages absorbés dans les agran-

dissements : Neumarkt au N. et Glaucha au S. Halle a grandi rapidement, car en 1816 elle ne comptait que 19,900 hab. Les quartiers neufs, séparés de la vieille ville par des gazons qui marquent la place des anciens remparts, s'étendent d'année en année. Le centre de la ville est la place du Marché, au centre de laquelle s'élève la Tour rouge (84 m.), enveloppant un puits artésien ; au S.-E. est l'hôtel de ville ; à l'O. l'église de Marie reconstruite de 1529 à 1554. Du côté de la rivière sont la cathédrale (XVIe siècle), au N.-O.; l'église Saint-Maurice (XIIe siècle, style gothique), au S. Entre deux était la vallée ou « halle » dont les salines ont commencé la fortune de la ville. Exploitées par la corporation des *Hallores* qui a conservé son antique costume et ses usages, et compte encore 800 membres, elles ont produit en 1884 environ 107,000 quintaux de de sel comestible. Il faut encore citer, au N. de la cathédrale, la citadelle (Montzburg) bâtie en 1484, résidence des archevêques de Magdebourg.

L'industrie de Halle est active ; sans parler des salines, elle a une grande raffinerie de sucre, des distilleries, brasseries, fabriques de machines (1,400 ouvriers), des imprimeries, des carrosseries, des huileries, etc. — Le commerce est prospère, en particulier sur les farines et la librairie ; c'est à Halle qu'est l'établissement Canstein qui édite la Bible de Luther.

L'Université fondée le 12 juil. 1694 par l'électeur Frédéric III absorba celle de Wittenberg. Elle a 110 maîtres et 1,500 étudiants environ, une belle bibliothèque, etc.

II. HISTOIRE. — Les salines de Halle étaient exploitées dès le XIIe siècle par les Wendes. En 806, Charles, fils de Charlemagne, fortifia Halle. En 952, le duc de Saxe, Hermann Billung, y bâtit un château. L'empereur Otton donna la ville à l'archevêché de Magdebourg. Elle s'accrut et entra dans la Hanse, guerroya contre les archevêques de Magdebourg, mais finit par succomber ; elle fut prise en 1484 et la citadelle fut édifiée pour la tenir en bride. La Réformation y fut introduite en 1541 et elle devint la résidence des administrateurs de Magdebourg appartenant à la famille des Hohenzollern. Elle fut cédée à l'électeur de Brandebourg par la paix de Westphalie. Le 17 oct. 1806, Bernadotte défit à Halle les Prussiens du prince Eugène de Wurttemberg. La ville fut incorporée au royaume de Westphalie de 1807 à 1813, puis réoccupée par les Prussiens.

BIBL. : HAGEN, *Die Stadt Halle*; Halle, 1866-67, 2 vol.

HALLÉ (Pierre), jurisconsulte et écrivain français, né à Bayeux le 8 sept. 1611, mort à Paris le 27 déc. 1689. Dès l'âge de vingt-quatre ans, il professa la rhétorique à Caen et il fut élu recteur en 1640. Il dut à sa situation de haranguer le chancelier Seguier, qui avait été envoyé en Normandie pour apaiser la sédition des Va-nu-pieds ; ce fut en sa présence qu'il reçut le titre de docteur en droit. Bien qu'on ait offert à Hallé divers emplois importants, il préféra être professeur au collège d'Harcourt, à Paris. En 1646, il fut nommé lecteur et interprète du roi pour les langues grecque et latine. Il fut appelé en 1654 à la chaire de professeur *ès saints décrets*, à la faculté de droit de Paris ; il y fit créer deux nouvelles chaires et y restaura la discipline. Il mourut dans une maison appartenant à la famille de Choisy, où il avait reçu asile. Les principaux ouvrages de Hallé sont : *Orationes et poemata* (Paris, 1655, in-8) ; *Institutiones canonicæ* (Paris, 1685, in-12). G. R.

BIBL. : *Journal des Savans*, 30 janvier 1690. — HUET, *les Origines de la ville de Caen*; Rouen, 1706, in-8, pp. 394-395. — NICERON, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*; Paris, 1727, t. III, pp. 243-247.

HALLÉ (Daniel), peintre français, né à Rouen vers 1615, mort à Paris le 14 juil. 1675. Les principales œuvres de cet artiste, qui passa son existence à Paris, sont : *Saint Jean se préparant au supplice* (mai des Orfèvres pour 1662 ; ce tableau, d'une belle composition, a été gravé par Cossin) ; *la Naissance du Christ* (musée de Rouen) ; *la Multiplication des pains* (église Saint-Ouen de Rouen).

HALLÉ (Claude-Guy), peintre français, né à Paris le 17 janv. 1652, mort à Paris le 5 nov. 1736. Fils et élève du précédent, il fut reçu à l'Académie royale en 1682. Ses œuvres conçues avec une certaine ampleur décorative, sont dépréciées par le maniérisme et l'afféterie de leurs personnages. Les principales sont : *Jésus chassant les vendeurs du temple* (1686) ; *Saint Paul à Lystre empêchant son geôlier de se tuer* (au Louvre ; esquisse terminée du tableau exécuté par l'artiste en grandes dimensions pour Saint-Germain des Prés) ; *Réparation faite au roi par le doge de Gênes* (1665 ; galeries de Versailles ; commandé comme modèle de tapisserie des Gobelins) ; *Saint Nicolas faisant l'aumône* (mus. de Grenoble). Ad. T.

HALLÉ (Noël), peintre français, né à Paris le 2 sept. 1711, mort à Paris le 5 juin 1781, fils du précédent. Nommé à l'Académie royale en 1748, il devint surinspecteur des Gobelins en 1771 et directeur de l'Ecole de Rome en 1775. Ses principaux tableaux sont : *Jésus-Christ appelant à lui les petits enfants* (1751, église Saint-Sulpice) ; *la Justice de Trajan* (1765) ; *la Fuite en Egypte* ; *l'Archevêque Flavien demandant à Théodose la grâce des habitants d'Antioche* (ces deux tableaux sont au musée d'Orléans). Noël Hallé est aussi l'auteur d'un certain nombre de grands cartons destinés à être reproduits en tapisserie aux Gobelins ; dans ces compositions, comme dans ses tableaux, le dessin est correct, l'arrangement pompeux, mais la couleur trop souvent froide et sans vérité. Ad. T.

HALLÉ (Jean-Noël), médecin français, fils du précédent, né à Paris le 5 janv. 1754, mort à Paris le 11 févr. 1822. Reçu docteur en 1778, il fut nommé en 1794 professeur de physique médicale et d'hygiène publique. Il fut successivement médecin de l'empereur Napoléon Ier et du roi Louis XVIII, et membre de l'Institut. Il prit la part la plus importante à la rédaction du *Codex* de 1818 et publia une série de mémoires sur la thérapeutique, l'hygiène publique, etc., entre autres : *Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisances* (Paris, 1785, in-8).

HALLEBARDE. Arme d'hast à l'usage de l'infanterie ; elle tient à la fois de la pique et de la hache d'armes, c.-à-d. qu'elle permet de frapper de taille et d'estoc et est montée sur une hampe longue de plus de six pieds. Elle se caractérise par son fer très large, asymétrique, avec oreillons et dardes et s'effilant en une longue et forte dague. En usage en Allemagne et en Suisse dès le XIIIe siècle, cette arme ne disparut qu'à la fin du XVIe siècle. Les Français ne s'en servirent jamais, et les hallebardes comptent parmi les armes les plus rares dans les collections françaises. On donne faussement le nom de hallebarde à nombre d'armes d'hast rentrant dans la catégorie des *espontons*, des *roncones* et des *corsesques*, des *pertuisanes*, des *fauchards*, des *plançons* et des *vouges* (V. ces mots).

HALLEBARDIERS. Expression générale et vague indiquant tout soldat armé d'une longue arme d'hast, tout garde d'un souverain portant une hallebarde ou arme semblable. Cette expression n'a aucune signification rigoureuse, d'autant qu'en France notre infanterie ne fut jamais armée de hallebardes. Sous la Restauration, on réorganisa quelques hallebardiers que Charles X supprima définitivement. On ne trouve actuellement des hallebardiers que dans la maison militaire du roi d'Espagne et dans la garde du pape.

HALLECK (Fitz-Greene), poète satirique américain, né à Guildford (Etat de Connecticut) le 8 juil. 1790, mort à Guildford le 17 nov. 1867. Employé de la maison de banque Jacob Barker de New York, puis comptable chez John-Jacob Astor, il débuta dans la carrière poétique par l'envoi de quelques pièces de circonstance à un recueil périodique pendant la guerre de 1812-14. Il fut l'un des auteurs des pièces satiriques qui parurent en 1819 dans l'*Evening Post*, sous la signature Croaker et Cie et dont les principaux sujets sont les politiciens du jour, les éditeurs, les aldermen, le directeur du théâtre, etc., publica-

tion d'un intérêt absolument local, sauvée de l'oubli par l'esprit répandu dans quelques-uns des morceaux dus à la plume soit d'Halleck, soit de Drake. Un autre poème satirique de Fitz-Greene Halleck parut en 1821, *Fanny*, histoire de l'élévation, puis de la chute d'une « belle » de New York, et en même temps tableau des engouements littéraires et politiques de l'époque. Halleck fut un collaborateur régulier des périodiques de Bryant, *The New York Review* et *The United States Review*. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1852 et ont eu de nombreuses rééditions. Aug. M.

HALLECK (Henry-Wager), général américain, né à Waterville (Etat de New York) le 15 janv. 1815, mort à Louisville le 9 janv. 1872. Lieutenant du génie en 1839, au sortir de l'école de West Point, il fut occupé à des travaux de fortifications du port de New York, fit un voyage en Europe, prit part à la guerre du Mexique et contribua à la formation de l'Etat de Californie. Il quitta le service en 1854 pour prendre la direction d'une mine de mercure et d'un chemin de fer en Californie. Lorsque la guerre civile éclata, il rentra dans l'armée et fut nommé major général et commandant en chef du département du Missouri. C'est lui qui dirigea Grant sur les forces confédérées dans le Kentucky et le Tennessee. Après la bataille de Shiloh, que Grant avait failli perdre, Halleck prit lui-même le commandement de l'armée et occupa l'importante position de Corinth (30 mai 1862). Appelé au commandement en chef à Washington, il ne dirigea plus les opérations que comme chef de l'état-major, et son rôle s'effaça devant celui de Grant. Après la guerre, il commanda diverses circonscriptions militaires, en dernier lieu celle du Sud, avec résidence à Louisville. Il a publié : *Elements of military Art and Science* (New York, 1846) ; des notes critiques sur les guerres du Mexique et de Crimée (1861) ; *Elements of international law and laws of war* (1866). Aug. M.

HALLEIN. Ville d'Autriche, pays de Salzbourg, située tout près de la frontière bavaroise, au bord de la Salza et au pied du Dürrenberg. Elle reçoit de cette montagne les eaux chargées de sel qui font sa fortune et l'occupation principale de ses 3,800 hab. Cependant une partie d'entre eux fabriquent des objets en bois. En 1809, les insurgés tiroliens commandés par Haspinger ont soutenu des combats contre les Français près de Hallein.

HALLENCOURT. Ch.-l. de cant. du dép. de la Somme, arr. d'Abbeville; 2,080 hab. Fabriques de toiles.

BIBL. : PRAROND, *Histoire de cinq villes et de trois cents villages;* Paris et Abbeville, 1861, 1re part., p. 219, in-8.

HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN. Com. du dép. du Nord, arr. de Lille, cant. de Haubourdin ; 1,015 hab.

HALLER (Berthold), réformateur bernois, né près de Rottweil (Forêt-Noire) en 1492, mort à Berne le 25 févr. 1536. Dans sa jeunesse, il se lia à Rottweil avec Melchior Volmar, plus tard le maître de Calvin, et à Pforzheim avec Melanchthon. Il devint bachelier en théologie à Cologne, puis revint à Rottweil dans l'enseignement. C'est de là qu'il fut appelé à Berne qui devait devenir sa patrie d'adoption et sur laquelle son influence fut considérable. D'une âme très droite, Haller se sentait attiré vers les novateurs. Il devint le diacre et le commensal du chanoine Wyttenbach, ancien maître de Zwingli. En 1520, il fit la connaissance personnelle de ce dernier. Haller était alors devenu chanoine de la cathédrale de Berne. Conquis à la Réforme, il ne voulut pas brusquer les choses dans une ville où les anciennes croyances étaient encore celles de la majorité des conseils; mais, encouragé par Zwingli, il persista malgré tous les obstacles à répandre ses idées. Le 15 juin 1523, il obtint enfin des autorités le premier *mandat* favorable à la Réforme, en ce qu'il permettait la libre explication des Ecritures. Mais cette victoire ne fut pas décisive. Les autorités bernoises hésitèrent encore plusieurs années avant d'abolir la messe que Haller célébra pour la dernière fois à la Noël 1525. La dispute de Baden (1526) ayant tourné en faveur des catholiques, le conseil des Deux-Cents lui ordonna de retourner à la messe. Haller refusa et perdit pour cela son poste de chanoine, gardant cependant celui de prédicateur. En avr. 1527, la Réforme conquit la majorité dans les conseils : l'année suivante, la dispute de Berne fut la contre-partie de celle de Baden et, dès le lendemain, la messe était abolie et les images supprimées. Peu à peu les communes de la campagne bernoise suivirent l'exemple de la capitale, sauf celles de l'Oberland qui se révoltèrent (automne 1528). L'Eglise bernoise fut enfin définitivement constituée dans un synode solennel en janv. 1532. Avant de mourir, Haller eut la joie d'apprendre le succès de la Réforme à Genève. Il put même le 19 janv. 1536 exhorter l'armée bernoise à son départ pour cette ville. Marié en août 1529, il n'a pas laissé d'enfants. Haller, auquel on a reproché ses tergiversations, mais dont la vie fut à la hauteur de l'éloquence, est le véritable fondateur de la Réforme dans le cant. de Berne. E. KUHNE.

HALLER (Jean), réformateur suisse, né à Wyl (Saint-Gall), mort sur le champ de bataille de Cappel le 11 oct. 1531. Ancien condisciple de Luther à Erfurt, il était prêtre à Amsoldingen dans l'Oberland bernois, lorsqu'il fut gagné par la Réforme. Il prêta à son homonyme Berthold Haller, le grand réformateur bernois, un concours très actif. C'est le premier prêtre suisse qui ait eu le courage de se marier. Cette hardiesse le força à quitter le territoire bernois. Il se réfugia alors auprès de Zwingli aux côtés duquel il mourut à Cappel. La nombreuse et illustre famille des Haller bernois, plus tard anoblie, descend de lui.

HALLER (Albrecht de), célèbre médecin et écrivain suisse, né à Berne le 16 oct. 1708, mort à Berne le 12 déc. 1777. Il étudia à Tubingue, à Leyde, à Paris et à Bâle, et suppléa Mieg dans la chaire d'anatomie de cette dernière université. Un amphithéâtre d'anatomie ayant été construit à Berne en 1734, Haller l'inaugura, puis en 1736 passa à Gottingue comme professeur d'anatomie, de chirurgie et de botanique ; il enseigna là pendant dix-sept ans; c'est lui qui planta le jardin de Gottingue en 1739; il y créa un hospice de maternité et fonda un cabinet d'anatomie. Il revint à Berne en 1753 et occupa plusieurs charges qui lui permirent de rendre de grands services à sa patrie. — Haller a exercé une influence extraordinaire sur les progrès de la physiologie et de la médecine scientifique; parmi ses principales découvertes nous ne mentionnerons que celle de l'*irritabilité* (V. ce mot). Ses ouvrages sont très nombreux. Citons seulement : *Prælectiones Boerhaavii*, etc. (Gottingue, 1739-1744, 6 vol. in-8) ; *Boerhaavii methodus studii medici* (Amsterdam, 1751, 2 vol. in-4) ; *Icones anatomicæ* (Gottingue, 1743-56, 8 fasc. in-fol.) ; *Primæ lineæ physiologiæ* (Gottingue, 1744, in-8 ; et autr. édit.) ; *Elementa physiologiæ* (Lausanne, 1757-66, in-4) ; ses *Bibliotheca botanica*, *chirurgica*, *anatomica*, chacun en 2 vol., in-4, et *medicinæ practicæ*, 4 vol. in-4, parus de 1771 à 1787, sont journellement consultés. Haller, par son poème descriptif intitulé *les Alpes* (Berne, 1732), a été l'un des précurseurs de la littérature classique en Allemagne. Dr L. HN.

HALLER (Rodolphe-Emmanuel de), financier et homme politique suisse, fils du précédent, né à Berne en 1747, mort à San Benedetto, près de Mantoue, en 1833. Etabli jeune à Paris, il y fonda une banque bientôt prospère. Partisan de la Révolution, il se mêla à plusieurs grandes affaires financières, emprunts et fournitures, qui firent sa fortune. En 1793, il fut pourvoyeur général des armées des Alpes et du Midi, puis, en 1796, trésorier général de l'armée d'Italie. Plusieurs fois suspecté par Cambon, puis par Bonaparte, il réussit à se tirer d'affaire et devint ministre helvétique auprès de la république cisalpine. Il fut chargé par le Directoire de faire rentrer les contributions forcées levées en Italie et s'acquit dans cette besogne une triste réputation de dureté. En 1799, il fut placé quelque temps à la trésorerie, mais, suspect, il dut promptement l'abandonner pour rentrer dans la vie privée. En 1816, malgré

sa réputation de richesse, il fit une faillite retentissante. Il passa ses dernières années en Suisse et en Italie. E. K.

HALLER (Albrecht de), botaniste et administrateur suisse, frère du précédent, né à Berne en 1758, mort à Berne le 1er mars 1823. Sa vie politique se compose de nombreuses missions diplomatiques concernant son pays et d'une participation très active à l'élaboration de la législation civile bernoise. Comme son père, il avait une prédilection marquée pour la botanique, surtout pour la flore helvétique. Il a laissé sur ce sujet de nombreux manuscrits. Longtemps domicilié à Genève, il légua à cette ville son magnifique herbier. E. K.

HALLER (Karl-Ludwig de), jurisconsulte et historien suisse, petit-fils du grand Haller, né à Berne le 1er août 1768, mort à Soleure le 20 mai 1854. D'abord secrétaire du conseil de Berne, il se retira à Erlangen, puis à Vienne pendant la période troublée de 1801 à 1806. De retour à Berne, il professa le droit public à l'Académie et devint membre du petit conseil de la République. Venu à Paris pour la publication française de son livre capital, *la Restauration de la science politique*, il y poussa jusqu'à l'extrême ses principes légitimistes en abjurant le protestantisme, par une lettre célèbre adressée à sa famille et maintes fois réimprimée. Il entra ensuite aux *Débats* sous les auspices de de Bonald, puis comme publiciste au ministère des affaires étrangères. En 1830, il venait d'être nommé professeur à l'Ecole des chartes lorsque la révolution de Juillet le força à retourner en Suisse. Rayé comme magistrat bernois lors de son abjuration, il s'établit dans le catholique canton de Soleure et devint membre des conseils de son canton d'adoption. Outre le grand ouvrage cité plus haut, on doit à Haller : *De la Constitution des Cortès d'Espagne; Histoire de la révolution religieuse ou de la Réforme protestante dans la Suisse occidentale; Etude historique sur la révolution d'Espagne et de Portugal*. Cette branche catholique de la famille de Haller s'est éteinte en avr. 1893. E. KUHNE.

HALLER (Gustave), pseudonyme de Mme Gustave *Fould* (V. ce nom).

HALLER VON HALLERSTEIN (Le P. Augustin), astronome hongrois, né en Carniole le 18 août 1703, mort à Pékin en 1774. D'une vieille famille d'origine allemande, qui était passée au XVIe siècle en Transylvanie et à laquelle la langue magyare doit quelques-uns de ses premiers littérateurs, il entra fort jeune dans la Compagnie de Jésus, partit en mission pour la Chine en 1735, s'acquit rapidement la réputation d'un savant de premier ordre et succéda à *Kœgler* (V. ce nom) en 1746 comme mandarin-président du tribunal des mathématiques de Pékin. On lui doit une foule d'observations astronomiques, aussi utiles que variées, dont les résultats se trouvent consignés dans les *Philos. Transactions* (1746-52), dans les *Novi Commentarii* de l'Académie de Saint-Pétersbourg (t. IX et XIX), dans l'*Astron. Jahrbuch* de Bode (1776), etc.; la plupart ont été réunies sous le titre : *Observationes astronomicæ* (Vienne, 1768, 2 vol. in-4). Il est aussi l'auteur d'une nouvelle méthode pour le calcul de la distance des centres du soleil et de la lune pendant les éclipses solaires. Il a enfin levé, au cours d'excursions scientifiques, une carte de la Tartarie et un plan de Macao et de ses environs. L. S.

BIBL. : MONTUCLA, *Hist. des Mathématiques*, t. I, pp. 471 et 474.

HALLERIA (*Halleria* L.) (Bot.). Genre de Scrofulariacées, dont on connaît seulement cinq espèces de l'Afrique australe et de Madagascar. Ce sont des arbustes à feuilles opposées, à fleurs axillaires pourvues d'un androcée de quatre étamines exsertes. Le fruit est une baie contenant des graines souvent entourées d'une aile épaisse. L'*H. lucida* L. est fréquemment cultivé en Europe comme ornemental. Ed. LEF.

HALLES. Com. du dép de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Stenay ; 405 hab.

HALLES (LES). Com. du dép. du Rhône, arr. de Lyon, cant. de Saint-Laurent-de-Chamousset ; 360 hab. — Les Halles, La Forest-des-Halles, puis Les Halles-de-Fenoyl, d'abord simple parcelle de la paroisse de Haute-Rivoire, fut successivement possédée par les Arod, vassaux de l'archevêque de Lyon, à raison de leur maison forte de La Forest, les de Rostaing, les de Charpin, qui la vendirent en 1680 à Jean, comte de Fenoyl-Turey. Par succession cette terre appartint, des premières années du XVIIIe siècle à la Révolution, à la famille de Gayardon, en faveur de laquelle elle fut érigée en marquisat ; puis, en 1769, en paroisse, sous le titre de Sainte-Suzanne-de-Fenoyl, en mémoire de Suzanne-Andrée de Challion de Jonville, comtesse de Fenoyl, fondatrice de l'église. G. G.

BIBL. : Henri MATAGRIN, *Origine de la paroisse des Halles-le-Fenoyl* ; Montbrison, 1893.

HALLETTE (A.), mécanicien français, né en 1788, mort à Arras en 1846. Il fonda dans cette ville, vers 1815, d'importants ateliers de construction qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Il s'est surtout fait connaître par sa presse hydraulique à extraire les huiles et autres sucs de fruits, dans laquelle le robinet de distribution est remplacé par un système de soupapes (*Polytechn. Journal* de Dingler, 1827, XXIV, pp. 473), et par un nouveau mode de fermeture du tube propulseur des chemins de fer atmosphériques. Ce dernier perfectionnement, qui porte son nom, consiste essentiellement dans l'application sur les bords de la fente longitudinale donnant passage à la tige du piston (V. ATMOSPHÉRIQUE) de deux lèvres creuses juxtaposées et gonflées d'air (*C. r. de l'Acad. des sc. de Paris*, année 1884, XVIII, p. 226, et XIX, p. 1321, et année 1846, XXII, p. 408) ; il en a donné la description dans : *Tube propulseur Hallette* (Paris, 1844, in-8). L. S.

HALLÉVI (Juda, fils de Samuel), en arabe *Aboul-Hassan ibn Allawi*, célèbre théologien et poète juif. Né en Castille vers 1085, il passa sa jeunesse dans l'étude de la Bible et du Talmud, de la philosophie aristotélicienne et des sciences physiques, auxquelles il dut sa profession de médecin. Il savait aussi l'arabe et le castillan. Ses premières productions furent des vers où, pour la première fois, l'émotion sincère, la fraîcheur des impressions se jouaient des difficultés de la prosodie néo-hébraïque, calquée sur celle de l'arabe. Tandis que ses devanciers, comme leurs maîtres, n'avaient été que d'habiles versificateurs, Juda Hallévi se laissa aller à l'inspiration, qui est chez lui abondante ; aussi est-il, avec *Salomon ibn Gabirol* (V. ce nom), le seul vrai poète juif du moyen âge. D'abord profane, sa muse se voua définitivement aux sujets religieux et nationaux, et ses élégies sur Sion sont les plus belles pages de la littérature juive. Son génie poétique donna une vie nouvelle à la théologie, qui n'était jusque-là qu'une sèche scolastique. Sans rompre tout à fait avec la manière de ses prédécesseurs, il sut faire dans la théologie une place plus grande au sentiment. La nostalgie de la Palestine, après lui avoir dicté d'admirables vers, lui fit entreprendre un pèlerinage aux lieux saints, et il s'embarqua en 1141 pour l'Egypte, abandonnant sa famille et l'école qu'il avait fondée à Tolède. La légende le fait mourir sous les pieds d'un cheval que montait un musulman, au moment où, devant Jérusalem, il chantait sa fameuse *Sionide*. Cette fiction poétique traduit bien l'impression qu'il produisit sur ses contemporains. Ses poésies, dont plusieurs sont entrées dans le Rituel des prières, n'ont été encore publiées qu'en partie, entre autres par S.-D. Luzzatto (*Betoulat bat Yehouda, Virgo filia Jehudæ, sive Excerpta ex inedito celeberrimi Jehuda Levitæ Diwane* ; Prague, 1840) ; des traductions allemandes en ont été faites par Geiger (*Diwan des Castiliers Abul-Hassan Juda Halevi* ; Breslau, 1851) ; S. Heller (*Die echten hebr. Melodien* ; Trèves, 1893) ; M. Sachs (*Die religiose Poesie der Juden in Spanien* ; Berlin, 1855). Un choix de ces versions vient de paraître à Berlin sous le titre de *Divan des Jehuda Halevi*. Le traité théologique de Juda Hallévi porte le nom de *Kozari*, parce

que, sous la forme d'un dialogue, il fait parler le roi des Kozares qui se convertit au judaïsme, après avoir entendu un philosophe, un chrétien, un musulman et finalement un juif. Le *Kozari*, écrit en arabe, a été traduit en hébreu par Juda ibn Tibbon, en latin par Buxtorf et en allemand par D. Cassel.

BIBL. : GRAETZ, *Geschichte d. Juden*, VI, 140. — STEINSCHNEIDER, *Catalog. libr. hebr. in Bibliotheca Bodleiana*, 1338. — D. KAUFMANN, *Jehuda Halevi. Versuch einer Charakteristik*; Breslau, 1877.

HALLEY (Antoine), poète français, né à Bazanville en 1595, mort le 3 juin 1675. Il succéda à Gosselin dans la chaire de belles-lettres du collège du Bois (université de Caen) et y professa avec éclat. Il eut parmi ses élèves Huet, l'évêque d'Avranches. Ce fut plutôt un bel esprit qu'un vrai poète, et la renommée dont il a joui est réellement excessive. Bayle va jusqu'à le proclamer « l'un des plus grands poètes de son siècle ». Tout son bagage littéraire se compose d'un *Traité sur la grammaire latine* (Caen, 1672), de quelques poésies françaises fort médiocres et de vers latins assez élégants : *Opuscula miscellanea* (Caen, 1675, pet. in-8).

HALLEY (Edmond), astronome anglais, né à Haggerton, près de Londres, le 29 oct. 1656, mort à Greenwich le 14 janv. 1742 (a. s.). Son père, riche fabricant de savons, lui fit donner une éducation littéraire, mais il fut de très bonne heure entraîné par son goût pour les mathématiques, et dès dix-sept ans, à Oxford, il observait le ciel et se faisait bientôt connaître de Flamsteed. En 1676, recommandé par Charles II à la Compagnie des Indes orientales, il s'embarquait pour Sainte-Hélène et y dressait le premier catalogue des étoiles du ciel austral (350 positions). Nommé à son retour membre de la Société royale (1678), il fut chargé en 1679 d'une mission à Dantzig pour mettre terme à une querelle élevée entre Hooke et Helvetius, et observa deux mois avec ce dernier. Au commencement de 1682, il visitait Paris où il se lia avec Cassini et acheva d'observer la comète qui porte son nom et dont il prédit le retour pour la fin de 1758 ou le commencement de 1759 ; il poussa jusqu'en Italie, revint en Angleterre où il se maria, et s'établit à Islington où il poursuivit avec ardeur ses travaux scientifiques, tant sur l'astronomie (découverte de l'inégalité séculaire du mouvement de la lune, etc.) que sur le magnétisme terrestre qui le préoccupait depuis l'âge de douze ans. En 1698, le roi Guillaume lui confia un navire avec lequel il accomplit un voyage de vingt mois dans l'océan Atlantique pour observer les variations de la déclinaison de l'aiguille aimantée. En 1701 et 1702, il fut chargé des travaux d'hydrographie sur les côtes d'Angleterre et dans la mer Adriatique. En 1703, il succéda à la chaire de Wallis à l'université d'Oxford et en 1719 remplaça Flamsteed à l'observatoire de Greenwich. Ses principaux ouvrages sont : son *Catalogus stellarum australium* (1676) ; 3 vol. de *Miscellanea curiosa* (1708) ; son édition des *Coniques d'Apollonius* (1710). Parmi les nombreux mémoires qu'il fit insérer dans les *Philos. Transactions* de 1776 à 1731, on peut signaler la première carte de déclinaison magnétique (1701), fruit de ses voyages de 1698 à 1700 ; *A Synopsis of the astronomy of comets* (1705), où il établit l'ellipticité de l'orbite pour la comète qui porte son nom ; une exposition (1716) de la méthode déjà proposée par Gregory pour déterminer la parallaxe du soleil d'après les passages de Vénus ; l'établissement de la liaison entre les aurores boréales et les phénomènes du magnétisme terrestre (1716) ; sa *Théorie de la variation du compas magnétique* (1683) ; *la Reconnaissance du mouvement propre des principales étoiles fixes* (pour la latitude seulement, 1718). Ses *Tables astronomiques*, auxquelles il travailla depuis 1725 jusqu'à sa mort et dont l'exactitude ne fut pas dépassée pendant longtemps, ne parurent qu'en 1749 ; Lalande en donna une édition française en 1759. T.

HALLEY (Robert), théologien anglais, né en 1790, mort en 1876. Fils d'un fermier non conformiste, il entra dans les ordres en 1822, enseigna longtemps à Highbury College, qui venait de s'ouvrir (1826), dirigea avec succès une congrégation à Manchester, et, après un voyage en Orient, succéda au docteur John Harris comme principal et professeur de théologie de New College, Saint John's Wood, à Londres. A partir de 1872, il vécut dans la retraite à Clapton. Parmi ses écrits, on peut citer : *The Sinfulness of Colonial Slavery* (1833, in-8) ; *The Act of Uniformity : a Bicentenary Lecture* (1862), et *Lancashire : its Puritanism and Nonconformity* (1869, 2 vol. in-8).

HALLEZ (Germain-François), peintre belge de genre et de portrait, né à Frameries (Hainaut) en 1769, mort à Bruxelles en 1840. Il s'établit à Bruxelles, où il fut chargé de faire le portrait de l'empereur *Léopold*. De 1802 à 1840, il fut directeur de l'Académie de Mons. Il a signé plusieurs de ses ouvrages de son surnom : *le Petit Borain*. Sa peinture est sincère et d'un coloris brillant.

HALLEZ-CLAPARÈDE (Philippe-Christophe, comte), homme politique français, né à Haguenau le 30 avr. 1778, mort à Andlau le 19 nov. 1844. Entré dans l'armée, il fut sous le gouvernement de Juillet général de brigade de la garde nationale de Paris. Elu député du Bas-Rhin le 4 nov. 1837, il fut un des partisans du cabinet Molé. Il fut réélu le 2 mars 1839 et le 9 juil. 1842. Gendre du général *Claparède* (V. ce nom), il avait été créé baron de l'Empire, avec majorat, le 21 févr. 1814. — Son fils, *Xavier-Alphonse-Emmanuel-Léonce*, né à Paris le 17 juin 1813, mort à Colmar le 9 avr. 1870, débuta dans l'administration. Inspecteur général adjoint des prisons, il entra au conseil d'Etat comme maître des requêtes. Elu député du Bas-Rhin en remplacement de son père le 21 déc. 1844, réélu le 1er août 1846, invalidé et réélu le 19 sept., il rentra dans la vie privée lors de la Révolution de 1848. Mais partisan de Louis-Napoléon, il fut réélu député du Bas-Rhin au Corps législatif comme candidat officiel le 29 févr. 1852, puis le 22 juin 1857. Comme il inclinait de plus en plus vers le parti orléaniste, il perdit le patronage du gouvernement et fut battu le 1er juin 1863 par M. Zorn de Bulach ; mais, l'Assemblée ayant invalidé son concurrent, il fut réélu le 17 janv. 1864 avec une grande majorité. Il ne se représenta pas en 1869. On a de lui : *Rapport sur le système pénitentiaire* (Paris, 1838, in-8) ; *Rapport sur les prisons de la Prusse* (1843, in-4) ; *Réunion de l'Alsace à la France* (1844, in-8) ; *Des Fonctionnaires politiques* (1869, in-8) ; *Des Noms propres et de leur origine* (1869, gr. in-8).

HALLFRED OTTARSSON VANDRÆDASKALD (poète difficultueux), excellent skald islandais, né vers 967, mort en mer près d'Iona (Irlande) vers 1007. Expulsé avec son père du Vatnsdal, à cause de son caractère difficile, il passa en Norvège (987), chanta d'abord Hákon Jarl, puis le roi Ólaf Tryggvason qui l'admit dans sa garde, après l'avoir fait baptiser et lui avoir servi de parrain (996), enfin Sigvaldé Jarl et Ólaf, roi de Suède. S'étant marié dans ce pays, il dut en retournant près d'Ólaf Tryggvason composer une ode de réhabilitation, parce qu'il avait vécu chez les infidèles. En rentrant en Islande (1000), il apprit la mort de ce prince et fit son panégyrique dans une belle ode (*Ólufsdrápa*). Il ne reste que des fragments de ses œuvres, mais c'est assez pour donner une haute idée de leur valeur poétique ; elles ne sont pas moins précieuses pour l'histoire à cause des allusions aux événements dont il fut témoin oculaire. On sait aussi qu'il composa une satire contre le poète Griss Sæmingsson, mari de Kolfinna, qu'il avait aimée. Il est le héros d'une des plus intéressantes sagas, éditée dans *Fornmanna sægur* (1825-27, t. I-III), dans les *Fornsægur* de Gudbrand Vigfússon (1860), dans les *Præver* de Konrád Gislason (1860), dans le *Flateyjarbók* (1860, t. I) ; traduite en latin dans *Scripta historica Islandorum* (1828-29, t. I-III) ; en suédois par S.-H.-B. Svensson (1864) ; en danois par Fr. Winkel Horn (t. III de ses *Billeder*, 1876). B-s.

HALLGRIM (PÉTURSSON), le meilleur des psalmistes islandais, né en 1614, mort le 27 oct. 1674. Apprenti forgeron

à Glückstadt (1628) et à Copenhague, il étudia dans ses menus loisirs, épousa une compatriote revenant d'Alger où elle avait été captive, retourna en Islande où il vécut de son métier, jusqu'à ce que l'évêque Brynjúlf Sveinsson, frappé de ses aptitudes, l'ordonnât prêtre et le nommât pasteur de Hvalsnes (1664), puis de Saurbæ (1651). La lèpre le força de se démettre de ces fonctions en 1667. Il composa des ouvrages de piété, dont le plus connu est le *Psalterium passionale* (Hóls, 1666, comprenant cinquante psaumes islandais, dont la 32e édit. a paru à Reyjavik en 1880 ; ils ont été traduits en latin par Kolbein Thorsteinsson, Copenhague, 1778, et par Hjœrleif Thórdarson, *id.*, 1785 ; et mis en prose islandaise) ; des *Poésies religieuses* (Hóls, 1755 ; 2e édit., Reykjavik, 1857) ; des *rimas* sur *Krókaref*, sur *Maguelone et Pierre le Fortuné*. Le premier vol. d'un recueil de ses *Salmar og kvœdi* a paru à Reykjavik en 1887. B–s.

HALLIDAY (Andrew HALLIDAY DUFF, dit *Andrew*), auteur dramatique et publiciste anglais, né en 1830, mort en 1877. Il commença de bonne heure à collaborer à différents périodiques, particulièrement à *All the Year Round*. Fondateur et président du Savage Club (1857), il écrivit, seul ou en collaboration, beaucoup de pièces de théâtre, dont le sujet est généralement emprunté à quelque romancier aimé du public, telles que : *Little Em'ly*, d'après Dickens ; *Amy Robsart*, d'après Walter Scott ; *Notre-Dame*, inspirée de Victor Hugo, etc. Outre les volumes où il rassembla ses principaux articles de la presse périodique, il a laissé encore : *The Adventures of Mr. Wilderspin in his Journey through Life* (1860). B.-H. G.

HALLIER (Ernst), botaniste allemand contemporain, né à Hambourg le 15 nov. 1831. Il fut nommé en 1865 professeur extraordinaire de botanique à Iéna ; depuis 1886, il vit retiré à Stuttgart. Il s'est spécialement occupé des champignons et des organismes inférieurs et a beaucoup contribué au progrès de la théorie parasitaire des maladies infectieuses ; en 1869, il fonda *Zeitschrift für Parasitenkunde*. Outre un grand nombre d'ouvrages sur la parasitologie végétale, il a publié des ouvrages de botanique pure. Dr L. Hn.

HALLIGEN. Petites îles situées sur la côte de la mer du Nord allemande, spécialement sur la côte O. du Slesvig, dans la mer dite Wattenmeer, au voisinage des îles de Lœar, Pelvorm et Nordtsland. Ces îles, n'étant pas endiguées, soit que les digues aient été détruites, soit qu'on n'en ait jamais construit, se trouvent fréquemment submergées par les eaux de la mer comme en 1825 où elles furent absolument dévastées. Une *Hallig* ne s'élève guère à plus de 1 m. au-dessus des flots et est parfois couverte par l'eau deux fois par jour en hiver. Les Halligen sont au nombre de 14 environ ; les plus grandes ne dépassent pas 25 kil. ; les plus petites n'ont pas plus de 500 m. de long et de large ; les unes s'augmentent d'alluvions, les autres sont rongées par les flots. Elles sont à peine habitées. Les plus importantes sont *Hooge* (195 hab.) ; *Langeness* (147 hab.) et *Nordmarsch* (87 hab.) ; la plus fréquentée est celle qui est située le plus au N., *Oland* (53 hab.). On ne visite les petites Halligen que pour y prendre l'herbe courte, fine et recherchée qui y pousse. Les habitations sont en bois, bâties sur pilotis ; ce sont des maisonnettes recouvertes de paille ; il n'y a pas trace d'arbre sur le sol des îles ; quelques moutons y vivent ; les habitants sont de hardis pêcheurs. Ils boivent l'eau de pluie qu'ils recueillent. Malgré leur sort misérable, ils se décident rarement à abandonner leur île et rebâtissent leur maison à la place où les flots l'ont emportée. Ph. B.

BIBL. : VIERNATSKIS, *Die Halligen* ; Altona, 1836 ; 3e éd., Leipzig, 1852. — JOHANSEN, *Halligenbuch, eine untergehande Inselwelt* ; Schleswig, 1866.

HALLIGNICOURT. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Wassy, cant. de Saint-Dizier ; 293 hab.

HALLINES. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, cant. de Lumbres ; 909 hab.

HALLINGUER (Marie-Julienne) (V. BOULANGER [Mme]).

HALLIVILLERS. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye ; 206 hab.

HALLIWELL-PHILLIPPS (James-Orchard), littérateur anglais, né à Chelsea le 21 juin 1820, mort à Birmingham le 3 janv. 1889. Il manifesta un goût précoce pour la bibliographie et, avant même d'avoir terminé ses études à Cambridge, il collaborait au *Parthenon* (1836-37). Il se lia avec des érudits : Thomas Wright, Agnès Strickland, Jerdan, Staunton, entra à la Société des antiquaires et, avant d'avoir atteint sa dix-neuvième année, fit partie de la Société royale. Son premier ouvrage fut *An Account of the Live and inventions of sir S. Morland* (Cambridge, 1838, in-8). Jusqu'à sa dernière heure, il ne cessa de travailler dans les bibliothèques, de collectionner des manuscrits et des livres précieux et de publier des travaux d'érudition. Citons : *Dictionary of archaic and provincial Words* (Londres, 1846, in-8) ; *Letters of the Kings of England* (1849, 2 vol.) ; *Contributions to early english literature* (1848-49) ; *Literature of the Sixteenth and Seventeenth Centuries* (1851), etc. Mais toute sa renommée lui vient surtout des travaux qu'il a consacrés à Shakespeare dont il publia une vie, *Life of W. Shakespeare* (1848) et une remarquable édition (Londres, 1853-65, 16 vol. in-fol.). On peut mentionner dans cet ordre d'idées ses *Shakespeariana* (Londres, 1841) ; *Stratford upon Avon in the times of the Shakespeares* (1864) ; *Outlines of the life of Shakespeare* (1887, 2 vol. in-4, 7e éd.) ; *Stratford Records and Shakespeare autotypes* (1885), etc. En d'autres genres, on a de lui : *Early History of the english freemasonry in England* (1842) ; *Notes of excursions in North Wales* (1861) ; *Rambles in Western Cornwall* (1861), etc. R. S.

HALLMAN (Carl-Israël), poète suédois, né à Stockholm le 31 déc. 1732, mort le 23 avr. 1800. Employé au collège des mines, il composa des opéras, des parodies, des pièces de circonstance, la plupart dialoguées, des discours en vers pour de joyeuses sociétés semi-littéraires. Ces écrits, dont on loue le style vif, harmonieux et parfaitement approprié à la musique, ont été en grande partie édités dans ses *Skrifter* par J.-M. Stjernstolpe (Stockholm, 1820 ; 2e édit., 1837-38) et par P. Hunselli (Upsala, 1853, 2 vol.).

HALLOMYS (Zool.) (V. HAMSTER).

HALLOPEAU (François-Henri), né à Paris le 17 janv. 1842. Docteur en médecine en 1871, il a été nommé médecin des hôpitaux en 1877 et agrégé de la faculté en 1878. Outre un *Traité élémentaire de pathologie générale*, devenu classique (1893, 4e éd.), il a publié plusieurs mémoires *Sur une Nouvelle Forme de dermatite pustuleuse chronique en foyers à progression excentrique* (1889-1892) ; *Sur une Forme atrophique et végétante de pemphigus iodique* (1888). Il a décrit, pour la première fois, plusieurs variétés de lichens (1889-1890), et une nouvelle variété d'éruption acnéiforme de la face (1891). Il a démontré, par la clinique, la nature tuberculeuse du lichen scrofulosorum (1892) et l'un des premiers il a soutenu, dans sa thèse d'agrégation, *Sur le Mercure* (1878), la nature microbienne du contage syphilitique. M. Hallopeau a été nommé membre de l'Académie de médecine le 11 juil. 1893. Dr A. DUREAU.

HALLORAN (Lawrence-Hynes), littérateur anglais, né en Irlande en 1766, mort à Sydney le 8 mars 1831. Professeur dans une institution privée, il entra dans les ordres et devint chapelain de la flotte. Il assista ainsi à la bataille de Trafalgar. Vers 1806, il fut nommé recteur de l'école primaire de Cape Town et chapelain des armées du S. de l'Afrique, poste qu'il perdit pour avoir défendu devant le cour martiale deux officiers qui s'étaient battus en duel. Il se vengea du gouverneur par une satire : *Cap Abilities or south african characteristics* (1811). Poursuivi pour ce fait, il fut banni de la colonie. Il mena en Angleterre une vie errante et misérable et fut condamné en 1818 à sept ans de transportation pour avoir affranchi une lettre

à l'aide d'un faux timbre. Il créa une école à Sydney où il mourut. Citons de lui : *Odes, poems and translations* (1790); *Poems on various occasions* (1791); *The Battle of Trafalgar* (1806); *The Genius of Erin's complaint* (1801); *The Female Volunteer* (1801), etc. R. S.

HALLOTIÈRE (La). Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel-en-Bray, cant. d'Argueil ; 212 hab.

HALLOVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Blamont; 137 hab.

HALLOWELL (Sir Benjamin) (V. Carew).

HALLOY. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers ; 389 hab.

HALLOY-les-Pernois. Com. du dép. de la Somme, arr. de Doullens, cant. de Domart; 299 hab.

HALLOYSITE (Minér.). Variété d'argile d'un blanc laiteux, verte, jaunâtre, rose; translucide sur les bords, tendre, attaquable par les acides, mais infusible au chalumeau. On rencontre l'halloysite dans les filons et les gîtes de contact. Elle paraît renfermer $2SiO^3$, $1Al^2O^3$ et 2aq. ou 4aq.

HALLSTATT. Bourg de la Haute-Autriche, dans la région du Salzkammergut, sur le lac de Hallstadt. Ce dernier est traversé par la Traun ; son alt. est de 494 m.; sa longueur de 8 kil.; sa largeur de 1 à 2 kil.; sa profondeur de 125 m. Les hautes montagnes qui l'entourent lui donnent son aspect pittoresque qui contribue avec le voisinage d'Ischl à lui amener tous les étés de nombreux visiteurs. Les riches salines de Hallstatt sont dominées par le Plassenstein, haut de 1,952 m. Le bourg, qui compte 1,500 hab. avec ses annexes, est curieusement étagé, faute de place, sur les flancs de la montagne, et des échelles au lieu de rues établissent les communications. L'exploitation du sel et la fabrication des objets en bois se partagent le travail de la population. E. S.

Les mines, exploitées de toute antiquité, ont fait la fortune d'une puissante colonie qui s'y est établie au moment où florissait encore en Italie la civilisation du bronze. Mais ce n'est pas à ce commerce seul que cette colonie s'est enrichie. En relations avec les populations encore bien pauvres des bords de la Baltique, elle en recevait l'ambre, contre lequel elle échangeait les plus riches produits des cités commerçantes de la Méditerranée. Aussi a-t-on trouvé dans les tombes, au nombre d'un millier, de la nécropole qu'elle a laissées comme monument de son existence, les échantillons les plus beaux et les plus variés de la civilisation industrielle de l'époque. Cette civilisation se caractérise par la présence du fer, mais du fer employé surtout pour les armes, telles que la lame des épées, et par l'absence de l'argent et des monnaies. Elle est préétrusque et considérée comme synchronique de la première introduction du fer en Europe. Le *Halstattien* est donc synonyme de civilisation du premier âge du fer. Le bronze y domine encore de beaucoup, et les armes elles-mêmes ont une partie en bronze, notamment la poignée. Les vases en bronze ou cistes sont nombreux et d'un travail luxueux. Viennent ensuite les fibules. Les objets de parure, fibules, épingles, colliers, bracelets, etc., représentent d'ailleurs à eux seuls plus de la moitié du matériel industriel. On remarque aussi des petits couteaux de fer, en forme de serpettes pour la plupart. Les bijoux en or ne sont pas rares, et cet or semble avoir été tiré de la Transylvanie. L'ivoire de l'Afrique était employé pour les pommeaux d'épée, les têtes d'épingle. Avec le verre, enfin, inconnu jusque-là, on savait déjà fabriquer des petits vases (V. Autriche). Quatre crânes recueillis en assez bon état seraient du type germanique (Hochstetter). Zaborowski.

HALLSTRŒM (Ivar), musicien suédois, né en 1826. Compositeur très populaire en son pays, ses compositions, en assez grand nombre, ont obtenu pour la plupart un vif succès. Hallstrœm a écrit plusieurs opéras : le premier, *Hertigmagnus*, fut froidement accueilli au théâtre de Stockholm, mais il y obtint plus tard un vif succès avec *la Fiancée du Gnôme* (1873) et *la Montagnarde enlevée* (1874); enfin, en 1877, ce même théâtre monta *les Vikings*, opéra écrit sur un sujet national. Une idylle de M. Hallstrœm, *les Fleurs*, pour soli, chœurs et orchestre, fut couronnée par le Musikvereine de Stockholm.

HALLU. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Rosières; 160 hab.

HALLUCINATION. « Un homme, dit Esquirol, qui a la conviction intime d'une sensation actuellement perçue, alors que nul objet extérieur propre à exciter cette sensation n'est à la portée de ses sens, est dans un état d'hallucination. » Ball abrège cette définition en disant : « L'hallucination est une perception sans objet. » Ce n'est que depuis Esquirol que l'hallucination est étudiée comme un phénomène morbide; auparavant elle était envisagée comme un phénomène divin ou diabolique, et pendant tout le moyen âge elle joua un grand rôle au point de vue religieux. L'hallucination diffère de l'illusion, car dans celle-ci il y a simplement fausse interprétation d'une sensation perçue. Tous les sens peuvent être hallucinés, soit isolément, soit plusieurs à la fois. L'hallucination se voit le plus souvent, mais non pas nécessairement, chez des aliénés. Elle peut exister sans folie et il suffit alors pour la faire naître d'un trouble dans la circulation cérébrale ou de surmenage intellectuel; elle est par conséquent toujours l'indice d'un état pathologique quelconque. Elle peut se manifester sans le secours d'aucun sens ; c'est le cas chez ces malades qui disent qu'on leur parle d'âme à âme, sans langage d'aucune sorte. Baillarger donne à ces hallucinations intérieures le nom d'*hallucinations psychiques* et Seglas d'*hallucinations psychomotrices;* elles sont fort mal connues, et il ne s'agit sans doute que d'une variété d'hallucinations auditives.

Hallucinations de la vue. Plus fréquentes que celles de l'ouïe chez les gens sains d'esprit, elles viennent en seconde ligne chez les aliénés. Elles peuvent ne consister qu'en lueurs, ombres, taches, etc., mais elles peuvent aussi prendre corps et devenir des formes confuses ou distinctes, spectres, animaux, personnes connues, et être diversement colorées ; des scènes entières auxquelles prennent part plusieurs personnes peuvent se dérouler ainsi sous les yeux de l'halluciné. Terrifiantes dans certains cas et en particulier chez les alcooliques, elles prennent parfois un caractère agréable comme dans les intoxications par l'opium et le hachich. Elles sont souvent colorées ; chez les alcooliques elles se présentent colorées en noir ou en rouge. Les aveugles-nés ne peuvent avoir d'hallucinations visuelles; il n'en est pas de même de ceux qui ont perdu la vue plus tard. Dans l'hallucination dite *dédoublée*, l'apparition ne se montre que d'un côté et suit le mouvement des yeux.

Hallucinations de l'ouïe. Ce sont les plus fréquentes dans la folie. Les sons fictifs peuvent être confus et se borner à des bruits de cloche, de tambour, de chemin de fer, ou prendre la forme de voix, se bornant à un seul mot, ou composant des phrases entières et variées. Ces voix rendent les aliénés hallucinés très dangereux, car elles leur commandent souvent des actes de violence auxquels ils finissent par se laisser aller. Souvent aussi elles prennent une intonation connue du malade qui croit alors entendre telle ou telle personne, et, comme elles disent ordinairement des injures ou des menaces, elles entrent pour une large part dans la genèse du délire des persécutions. Les hallucinations de l'ouïe peuvent être unilatérales, et Morel cite le cas d'une vieille fille qui avait d'un côté un esprit familier, qui lui disait des grivoiseries et de l'autre un diable qui l'injuriait. Quelquefois les voix semblent sortir du corps même de l'aliéné et lui donnent l'idée qu'il est double. Certains aliénés se plaignent qu'on répète tout haut leurs pensées les plus cachées; il y a comme un *écho de la pensée.* Les voix emploient ordinairement le langage usuel, devenant polyglottes quand le malade parle plusieurs langues, mais elles peuvent aussi fabriquer des mots qui ne prennent de signification que pour lui ; c'est un signe de chronicité.

Hallucinations de l'odorat et du goût. Ce sont les

plus rares, et elles s'observent dans certaines formes de mélancolie et dans le délire des persécutions. Les malades croient sentir des odeurs infectes ou se figurent qu'eux-mêmes répandent ces odeurs.

Hallucinations du tact. Ce sont des sensations de secousses, de commotions électriques, d'enlèvement dans les airs. Toutes les sensations internes ou externes peuvent devenir l'origine des *hallucinations de la sensibilité générale*, et le malade se figure avoir un serpent dans le corps, des oiseaux dans le ventre, etc. Dans d'autres cas ce sont des *hallucinations génitales* toujours fort pénibles pour le malade; elles ont joué un grand rôle dans les procès de sorcellerie et donné naissance aux incubes et aux succubes. Très singulières sont les hallucinations où le malade se croit changé en un animal.

Les hallucinations sont parfaitement compatibles avec la raison, mais elles sont alors rectifiées par l'entendement et sont dues à des modifications passagères dans le fonctionnement des centres nerveux; des intoxications, des maladies fébriles, l'hystérie peuvent ainsi les propager en l'absence de toute aliénation, mais c'est surtout dans la folie qu'elles sont fréquentes. Bien nombreuses sont les théories qui ont été faites pour expliquer la production des hallucinations. Une de celles qui ont recueilli le plus d'adeptes est celle de Baillarger qui, tenant compte du double caractère psychosensoriel de l'hallucination, la considère comme un phénomène toujours pathologique qui se produit quand sont réalisées les trois conditions suivantes: 1° exercice involontaire de la mémoire et de l'imagination; 2° suspension des impressions externes; 3° excitation interne des appareils sensoriaux. Une autre théorie fort ingénieuse est de Despine qui suppose que, dans l'hallucination, il y a d'abord une excitation des cellules qui conservent l'empreinte d'objets connus autrefois; de ce centre l'excitation se propage par une voie centrifuge aux ganglions sensitifs d'un ou de plusieurs centres et là l'idée se transforme en une sensation tout comme le ferait l'ébranlement produit dans ce centre par une impression venue d'un objet réel; cette sensation transmise au cerveau est perçue par lui comme si elle venait du dehors. L'hallucination étant liée aux troubles les plus divers de l'idéation présente, selon les cas, une valeur très variable; elle n'offre d'importance clinique sérieuse qu'en médecine mentale où elle peut aider à poser un diagnostic. Elle ne possède pas de traitement particulier. Pour la question très spéciale des hallucinations télépathiques, V. Télépathie. Dr Georges Lemoine.

HALLUIN. Com. du dép. du Nord, arr. de Lille, cant. (N.) de Tourcoing; 14,841 hab. Bureau de douanes. Fabriques de tissus de coton et de toiles. Minoteries. Eglise gothique. — La seigneurie d'Halluin a donné son nom à une famille d'où sont sortis les seigneurs de Rosbeck, de Gavre, de La Capelle, de Piennes, de Ronsois, de Maignelay, d'Esclebecq, de Wailly, de Nieurlet, de Bouzinghem, de Hautekerque, de Henserode, de Lichterweld et du Moulinet.

HALLWYL. Lac de Suisse, cant. d'Argovie, formé par la rivière l'Aa, au milieu d'une plaine fertile et riante. Près de l'extrémité septentrionale, l'établissement hydrothérapique de Brestenberg et, dans la même direction, le grand château de Hallwyl, berceau de la famille du même nom, anciennement l'une des plus illustres de la Suisse. Les seigneurs de Hallwyl se sont distingués comme capitaines dans la plupart des guerres des Suisses: Jean de Hallwyl commandait l'avant-garde de l'armée suisse qui défit Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, à Morat.

HALM (Frédéric) (V. Münch-Bellinghausen).

HALM (Karl de), philologue et critique allemad, né à Munich le 5 avr. 1809, mort à Munich le 5 oct. 1882. Il fit ses études à Munich et y devint professeur de philologie en 1834; nommé professeur à Spire en 1839, puis à Hadamar (Nassau) en 1847, il devint en 1849 directeur du gymnase Maximilien, que l'on venait de fonder à Munich. En 1856, il fut nommé bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale et professeur à l'Université de Munich. Les œuvres principales de Halm sont des éditions critiques, des écrits philosophiques et des discours de Cicéron (1845-1856), des *Rhetores latini minores* (1863), de Quintilien (1868-1869), de Cornelius Nepos (1871), d'Esope (1852), de Florus (1854), de Tacite (1873), de Valère Maxime (1865), de Velleius Paterculus (1874), etc. On peut citer encore de lui les *Lectiones Stobenses* (1841); *Beitrœge zur Berichtigung und Ergunzung der Ciceronianischen Fragmenti* (1862); *Ueber die handschriftliche Sammlung der Camerarii und ihre Schicksale* (Munich, 1873). Halm a en outre donné, dans la collection entreprise par l'Académie de Vienne, le catalogue des anciens manuscrits des Pères de l'Eglise, Sulpicius Severus et Minutius Felix. Ph. B.

HALMA (Nicolas), mathématicien français, né à Sedan le 31 déc. 1755, mort à Paris le 4 juin 1828. Après avoir terminé ses études, il prit les ordres et le titre d'abbé, continua à travailler les sciences et les langues anciennes, accepta en 1791 la place de principal du collège de Sedan; en 1793, le collège ayant été fermé, il revint à Paris, obtint une place d'adjoint dans le corps du génie, fut employé dix-huit mois comme chirurgien militaire, puis comme secrétaire des études à l'Ecole polytechnique. Démissionnaire en 1797, après avoir tenté de diriger une pension libre, il se fit attacher comme géomètre au cadastre, puis obtint la place de professeur de mathématiques au Prytanée de Paris, passa comme professeur de géographie à l'Ecole militaire de Fontainebleau; nommé bibliothécaire de l'impératrice et de l'Ecole des ponts et chaussées, il fut chargé par le ministre de l'intérieur de continuer l'*Histoire de France* de Velly (il rédigea deux volumes restés manuscrits) et entreprit en même temps, sur les encouragements de Delambre, la traduction française des œuvres de Ptolémée et des *Commentaires*. Sous la Restauration, il obtint la place de conservateur adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève et un canonicat à Notre-Dame. Halma ne possédait malheureusement pas toutes les qualités nécessaires pour mener à bien l'œuvre à laquelle son nom restera néanmoins attaché, tant que l'on ne possédera pas une édition de Ptolémée plus satisfaisante que la sienne. Elle comprend 12 volumes in-4: 2 pour la *Syntaxe*, 2 (la table chronologique de règnes, etc., et les hypothèses des planètes) où sont insérés les importants mémoires d'Ideler sur la chronologie des anciens, etc., 2 pour les commentaires de Théon sur les deux premiers livres de Ptolémée; 3 pour les tables manuelles et leurs commentaires; 2 pour les phénomènes d'Aratus et la table pascale d'Isaac Argyre; 1 pour la géographie (le premier livre seulement). Ils ont été imprimés de 1813 à 1882. L'abbé Halma a publié en outre quelques ouvrages d'éducation élémentaires et quelques essais d'érudition. T.

HALMAHEIRA. Ile de la Malaisie (V. Djilolo).

HALMSTADT. Ville de Suède, ch.-lieu du læn de Halland, à l'embouchure du Nissan, sur le Cattégat; 9,000 hab. environ. Le filage et le tissage de la laine sont parmi les principales industries de la ville. Bains de mer fréquentés. Exportation importante de bois et céréales. La navigation côtière est très active; pour son commerce, Halmstad possède une trentaine de bâtiments à voiles et une dizaine à vapeur. C'est près de la ville que Charles XII défit les Danois en 1696. Les fortifications de la ville ont été détruites en 1734.

HALO. On désigne ainsi un phénomène météorologique assez fréquent dans les régions polaires, plus rare et moins complet dans les latitudes plus basses. Les halos sont produits par des rayons lumineux du soleil ou de la lune, rencontrant de petits prismes de glace très fins, flottants dans l'atmosphère, tels que ceux qui constituent les cirrhus. Un halo complet se compose d'une série de circonférences plus ou moins lumineuses, disposées systématiquement par rapport au soleil et de taches lumineuses désignées sous le

nom de faux soleil. La fig. ci-dessous reproduit l'aspect d'un halo; S représente le soleil vu directement sans déviation à travers l'air et les parcelles de glace qui se trouvent entre cet astre et l'œil de l'observateur. h et H sont deux cercles lumineux ayant pour centre le point S. Ce sont surtout à ces cercles que l'on donne le nom de halos. Le petit halo h ou halo intérieur a un rayon qui sous-tend un angle constant d'environ 22°. Le grand halo H ou halo extérieur a un rayon qui soustend un angle constant d'environ 46°. L'intérieur du petit halo est beaucoup plus sombre que le reste du champ sur lequel apparaissent les autres cercles.



Halo.

Les parhélies ou faux soleils sont des taches lumineuses p, p', P, P' qui se trouvent sur les halos et sur leur diamètre horizontal. On voit en outre ce diamètre se détacher sur le fond plus obscur sous forme d'une ligne blanche qui peut embrasser tout l'horizon, c'est le cercle parhélique ph, ph. Sur ce cercle, on peut parfois voir à l'opposé du soleil une image blanche du soleil, c'est l'anthélie. D'autres images du soleil qui se trouvent sur le même cercle parhélique se nomment des paranthélies. On observe encore parfois d'autres arcs lumineux T, T', t, t' tangents au grand et au petit halo. Citons encore les *colonnes verticales* qui se présentent sous forme de traînées lumineuses blanches accompagnant le soleil.

Il est très rare que l'on observe ces diverses parties à la fois ; celles qui se montrent le plus fréquemment sont le petit halo, les parhélies et le cercle parhélique. On a depuis longtemps cherché à expliquer les halos. Mariotte, en 1740, trouva l'origine des halos dont il attribua avec raison la formation à l'existence d'aiguilles de glace en suspension dans l'atmosphère. Brewster et Arago développèrent cette théorie, mais c'est surtout aux travaux de Bravais qu'est due la connaissance exacte de toutes les particularités que présente ce phénomène.

Explication des halos. La glace est cristallisée dans le système rhomboédrique, le plus souvent en prismes hexagonaux réguliers dont les bases sont parfois surmontées de pyramides. Deux faces du prisme font entre elles des angles de 120° quand elles sont consécutives, ou de 60° quand une autre les sépare. De pareils cristaux peuvent donc agir comme des prismes de 60 ou de 120°. Ces derniers ne donnent lieu à aucun phénomène que nous ayons à considérer. Les prismes de 60°, au contraire, donnent naissance au petit halo. Considérons en effet le faisceau de rayons parallèles qu'envoie un point du soleil. Ces rayons rencontreront un nombre considérable de ces prismes de glace et renverront à l'œil de la lumière dans des directions très diverses. Cependant la déviation minima qui correspond à un prisme de glace de 60°, étant de 21° 50', soit sensiblement 22°, aucun de ces prismes ne pourra renvoyer de lumière à l'œil, à l'intérieur d'un cône ayant 22° pour demi-angle au sommet ; on observe en effet cette région sombre. D'autre part, les prismes sont orientés d'une façon absolument quelconque et il semblait que, en dehors de cette aire sombre, on devrait avoir une partie uniformément éclairée ; il n'en est rien, parce que, au voisinage de la position du minimum de déviation, un prisme peut être notablement tourné de part et d'autre de cette position, sans que le rayon devié change sensiblement de direction. Il en résulte que, malgré l'uniformité de l'orientation des prismes, il y en aura un plus grand nombre qui enverront de la lumière dans la direction de la déviation minima que dans toute autre direction, et, par suite, on verra dans cette direction une traînée lumineuse circulaire d'une épaisseur sensiblement égale au diamètre apparent du soleil et formant autour de cet astre un cercle dont le rayon sous-tendra 22°. Comme la lumière du soleil n'est pas simple, chaque radiation considérée agira de même et formera un cercle d'une couleur correspondante, mais ils empiéteront les uns sur les autres et l'on ne verra qu'un peu de rouge à l'intérieur du petit halo. C'est à Mariotte que l'on doit cette explication. — Le grand halo a une origine analogue à celle du petit ; mais les arêtes réfringentes, le prisme de glace qui produisent ce phénomène sont celles des bases, de telle sorte que l'angle du prisme qui intervient ici est l'angle des bases avec les faces latérales, c.-à-d. un angle de 90°. Or, pour un pareil prisme, la déviation minima est de 45°44', nombre très voisin du nombre 46°. Ce halo se produit plus rarement que l'autre, car souvent les prismes hexagonaux, au lieu d'être terminés par des bases planes, sont terminés par des pyramides hexagonales. Les couleurs sont mieux séparées dans le grand halo que dans le petit, parce que l'angle du prisme est plus grand, mais, par contre, elles sont moins lumineuses, les bases du prisme étant moins développées que les faces latérales. — La présence des parhélies p et p' s'explique ainsi : dans un air calme, les cristaux de glace tendent à tomber, les faces du prisme étant verticales ; il n'y aura donc plus uniformité de l'orientation de l'axe des prismes ; le nombre des prismes à axe vertical étant plus grand, le halo sera plus brillant aux deux extrémités de son diamètre horizontal. D'autre part, si les rayons solaires ne traversent pas ces petits prismes de glace dans un plan normal à leur axe, ces prismes se comporteront comme s'ils avaient un angle un peu supérieur à 60° ; ils donneront donc des parhélies un peu éloignées du halo. Bravais a vérifié l'accord de la théorie et de l'expérience, en mesurant ces distances pour différentes hauteurs du soleil. — La présence des parhélies P et P', beaucoup plus rares et plus sombres que les précédents, s'expliquerait, d'après Bravais, par deux réfractions successives donnant une déviation de deux fois 22°, soit 44°, nombre voisin de 46°. — Les arcs tangents au petit halo t et t' sont produits, d'après Young, par de petits prismes horizontaux. Ceux qui sont perpendiculaires au plan vertical passant par l'œil de l'observateur et par le soleil, donnent deux parhélies verticaux p_1 et p_1' ; ceux qui, tout en étant horizontaux, n'ont pas cette direction perpendiculaire, donnent des taches lumineuses qui vont en s'écartant du petit halo ; c'est la suite de ces taches qui constitue les arcs tangents t et t'. Ces arcs dont la concavité au point de contact est tournée vers le zénith se recourbent tantôt en tournant leur concavité en sens inverse, ils forment ainsi une courbe qui peut entourer complètement le petit halo en lui étant tangent en p_1 et en p_1' ; c'est ce que l'on nomme *le halo circonscrit*. Ces arcs tangents ne se voient jamais sans le petit halo. — Les arcs tangents au grand halo se voient au contraire assez souvent sans le grand halo. Ils ont des couleurs aussi belles que l'arc-en-ciel. Galle a expliqué l'existence de ces arcs tangents par la réfraction des rayons solaires à travers l'angle de 90° formé par les faces planes avec les faces latérales, les prismes étant verticaux. — Le cercle parhélique ou *cercle blanc* est dû uniquement, d'après Young, à la réflexion de la lumière sur les faces des prismes ; sa couleur blanche

montre qu'il n'est pas dû à des phénomènes de réfraction. Ce cercle est toujours horizontal ; il est très rarement accompagné de cercles blancs inclinés ; ceux-ci seraient dus à la réflexion sur les faces de pyramides surmontant les prismes. — L'anthélie est produite, comme l'a montré Bravais, par la réflexion de la lumière à l'intérieur de la glace ; considérons une lamelle de glace ayant une section normale de forme rectangulaire, un rayon lumineux pénétrant dans cette section se réfracte, rencontre la face opposée, se réfléchit, rencontre le côté adjacent, s'y réfléchit et vient sortir par la face d'entrée suivant une direction parallèle à la direction primitive, mais il chemine en sens inverse et on observe à l'opposé du soleil une tache lumineuse, s'il y a un nombre suffisant de ces lamelles convenablement orientées. — Les paranthélies sont dues à des réflexions sur des cristaux verticaux présentant des angles rentrants.

Bravais a complété la théorie qu'il a donnée de ces phénomènes en construisant un appareil qui permet de les reproduire : il se compose essentiellement d'un prisme que l'on peut faire tourner rapidement, à l'aide d'un mouvement d'horlogerie, autour d'un axe vertical. On place une bougie à une distance d'une dizaine de mètres et on regarde la bougie à travers le prisme. On a pu imiter ainsi les deux halos, les cercles tangents circumzénithaux, etc. A. JOANNIS.

BIBL. : BRAVAIS, *Comptes rendus de l'Ac. des sciences*, XXI, 154 ; XXII, 740 ; XXIV, 962 ; XXVIII, 605 XXXII, 952. — GALLE, *Ann. de Poggendorff*, XLIX, 1 et 421.

HALOANDER (V. HOFFMANN).

HALOBATES (*Halobates* Eschsch.) (Entom.). Genre d'Hémiptères-Hétéroptères, de la famille des Hydrométrides (V. HYDROMÈTRE). Ce sont des Punaises de haute mer, vivant sur les algues flottantes, surtout sur les raisins des tropiques (*Fucus vesiculosus* L.), dans la mer des Sargasses. Leur corps est ovale ou oblong, avec les antennes de quatre articles, le prothorax transverse, l'abdomen très court et les pattes longues, grêles, filiformes, les intermédiaires plus allongées que les postérieures et terminées par des tarses de deux articles. Buchanan-White a publié une monographie des espèces de ce genre, dans *The Zoology of the Voyage of H. M. S. Challenger* (Londres, 1883).

HALOCRINITES (Paléont.). Ce genre de Steininger est synonyme de *Cupressocrinus* (V. ce mot).

HALOGÈNES (Eléments). Corps simples, susceptibles de former des sels en se combinant avec les métaux. Ce sont le *fluor*, le *chlore*, le *brome*, l'*iode* (V. ces mots).

HALOLŒLAPS (Zool.). Genre d'Acariens créé par Berlèse et Trouessart (1889) et appartenant à la famille des *Gamasidæ* (V. ce mot). Le type (*H. glabriusculus*) est une espèce des rivages de l'Océan, qui se trouve sur les côtes de France, sous les algues épaves et qui est de couleur orangée.

HALONÈSE. Ile de la mer Egée, située non loin des rivages de la Thessalie. La fable du massacre des habitants de l'île par leurs femmes l'a rendue célèbre dans la mythologie grecque. Son nom revient souvent dans les discours de Démosthène et d'Eschine. C'est aujourd'hui *Dromi*.

HALOPIN (Pêche). On désigne sous ce nom, dans le second arrondissement maritime, la petite seine dont les mailles ont 6 millim. de côté.

HALORAGÉES (*Halorageæ* R. Br.) (Bot.). Groupe de Végétaux Dicotylédones, longtemps considéré comme une famille distincte, mais qu'on rattache aujourd'hui à la famille des Onagrariacées, dans laquelle il forme une tribu caractérisée par les fleurs tétramères, hermaphrodites ou polygames, souvent très petites, par le fruit sec et indéhiscent et par les graines albuminées. Il renferme seulement les cinq genres : *Haloragis* Forst., *Loudonia* Lindl., *Myriophyllum* Vaill., *Serpicula* L. et *Proserpinaca* L. (H. Baillon, *Histoire des plantes*, t. VI, pp. 485, 497). Ed. LEF.

HALOTYDEUS (Zool.) (V. EUPODE).

HALPHEN (Georges-Henri), mathématicien français, né à Rouen le 30 oct. 1844, mort à Versailles le 21 mai 1889. Il entra à l'Ecole polytechnique en 1862, à l'Ecole d'application d'artillerie de Metz en 1864, en sortit lieutenant en 1866, passa capitaine en 1870, fut décoré la même année sur le champ de bataille de Pont-Noyelles pour sa brillante conduite et prit encore part aux affaires de Bapaume et de Saint-Quentin. Nommé répétiteur à l'Ecole polytechnique en 1873 et examinateur d'admission à la même école en 1884, il se consacra tout entier, pendant quatorze ans, à l'enseignement et à la science. Mais en 1886, alors que l'Académie des sciences de Paris venait de l'élire, à sa première candidature et par 49 voix sur 51 votants, membre de la section de mathématiques, il demanda instamment à reprendre du service actif dans l'armée et fut envoyé, en 1887, au 11e régiment d'artillerie, à Versailles, avec le grade de chef d'escadron, auquel il avait été promu en 1884.

Sa première production mathématique date de 1864 ; elle a pour titre : *Sur l'Intégration des équations linéaires ;* elle fut insérée dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sc. de Paris* (LVIII, 471). Mais son premier travail vraiment original est de 1869 ; il est relatif à la recherche du nombre de droites communes à deux congruences (*C. r. Ac. des sc.*, LXVIII, 142). Halphen porta ensuite ses efforts sur la théorie célèbre des caractéristiques, et, en 1878, plus heureux que de Jonquières et que Clebsch, parvint à déterminer d'une façon indiscutable et complète le nombre des coniques qui satisfont à cinq conditions quelconques (*Proceedings of the London Math. Soc.*, t. X, nos 145 et 146), arrêtant ainsi la nouvelle *géométrie énumérative* sur la pente dangereuse où l'avait quelque temps entraînée le théorème inexact de Chasles. La théorie des points singuliers des courbes algébriques l'occupa également assez longtemps ; il y consacra quinze mémoires (1874 à 1877), où sont élégamment développées les principales solutions que comporte la question ; il donna en particulier deux méthodes nouvelles pour transformer une courbe quelconque en une autre qui n'ait plus que des singularités ordinaires. En 1878, il conquit le grade de docteur avec une remarquable thèse *Sur les Invariants différentiels* (Paris, 1878, in-4). En 1880, l'Académie des sciences de Paris lui décerna le grand prix des sciences mathématiques pour son *Mémoire sur la réduction des équations différentielles linéaires aux formes intégrables* (*Rec. des Sav. étr.*, t. XXVIII), et, en 1881, l'Académie de Berlin, qui avait mis au concours pour le prix Steiner « la solution d'une question importante dans la théorie des courbes gauches algébriques » le couronna, conjointement avec M. Nöther, pour un travail sur la classification de ces courbes (*Journal de l'Ec. polyt.*, LIIe cah., p. 1), qui constitue, aux yeux de beaucoup de géomètres, son chef-d'œuvre, et qui se termine par un tableau complet des courbes des vingt premiers degrés et des courbes de degré 120. Les trois dernières années de sa vie furent consacrées à l'élaboration d'un *Traité des fonctions elliptiques et de leurs applications* (Paris, 1886-89, 3 vol. in-8), œuvre à la fois théorique et de haute vulgarisation, dont il voulait doter surtout les physiciens et les astronomes ; mais la caserne et l'Académie absorbaient la majeure partie de ses journées ; d'autre part, la tâche était ardue : il y succomba, à quarante-cinq ans, avant d'avoir pu rédiger le IIIe volume, qui est posthume et ne contient que des fragments retrouvés dans ses papiers.

Bien que caractérisée par une absolue perfection et par l'épuisement de tous les sujets abordés, l'œuvre de Georges Halphen comprend encore beaucoup d'autres travaux de grande valeur, dont nous ne pouvons donner ici une analyse, même succincte ; nous renvoyons aux publications indiquées dans la bibliographie ci-dessous. Quant aux 120 mémoires et notes où s'en trouvent consignés les résultats, ils ont paru dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sc. de Paris* (1864 à 1889), dans le *Bulletin de la Soc. math.* (1872 à 1882), dans le *Journal de mathématiques* (1876 à 1889), dans les *Proceed. of the Lon-*

don Math. Soc. (1877 et 1878), dans le *Recueil des savants étrangers* (1877 et 1883), dans le *Journal de l'Ecole polytechnique* (1878 à 1884), dans les *Mathem. Annalen* (1879 à 1884), dans les *Nouv. Annales de mathématiques* (1881 à 1888), etc. On en trouvera la liste complète dans le *Journal des mathématiques* (4ᵉ sér., t. V, année 1889, pp. 352-359). Nous nous bornerons à mentionner, outre ceux déjà cités : *Sur les Points singuliers des courbes algébriques* (*Rec. Sav. étr.*, 1877, XXVI); *Sur Diverses Formules récurrentes concernant les diviseurs des nombres entiers* (*Bull. Soc. math.*, 1878, VI) ; *Sur les Invariants différentiels des courbes gauches* (*Journ. de l'Ec. polyt.*, 1880, XLVIIᵉ cah.); *Sur les Invariants des équations différentielles linéaires du 4ᵉ ordre* (*Acta mathematica*, 1883, III) ; *Sur un Problème concernant les équations différentielles linéaires* (*Journal de mathématiques*, 1885, 4ᵉ sér., t. I). Léon SAGNET.

BIBL. : G. HALPHEN, *Notice sur ses travaux mathématiques*; Paris, 1885, in-4. — HERMITE, *Note sur Halphen*, dans les *C. r. de l'Acad. des sc. de Paris*, année 1889, CVIII, p. 1079. — PICARD, *Notice nécrologique, ibid.*, année 1890, CX, p. 489. — C. JORDAN, *Georges Halphen*, dans le *Journ. de math.*, 1889, 4ᵉ sér., t. V, p. 345. — H. POINCARÉ, *Notice sur Halphen*, dans le *Journ. de l'Ec. polyt.*, année 1890, LXᵉ cahier.

HALPIN (Nicholas-John), écrivain irlandais, né en 1790, mort en 1850. Elevé à l'université de Dublin, il entra dans les ordres, mais s'adonna surtout à la littérature. Il dirigea longtemps l'*Evening Mail*, le grand journal protestant de Dublin, et fit partie de la « Royal Irish Academy ». On a de lui des vers, des publications sur des sujets d'économie ou de politique, et des études critiques sur Shakespeare et sur Spenser. B.-H. G.

HALPIN ou **HALPINE** (Charles-Graham), écrivain américain sous le pseudonyme de *Miles O' Reilly*, né dans le comté de Meath, en Irlande, en 1829, mort à New York en 1868. Elevé à Trinity College (Dublin) il émigra en 1851 et débuta dans le journalisme américain à Boston. On le trouve successivement à Washington et à New York, toujours correspondant et rédacteur de journaux. Pendant la guerre de la Sécession, il combattit pour le Nord et puisa dans cette campagne les éléments de son livre populaire : *Life and Adventures, Songs, Services and Speeches of Private Miles O' Reilly* (1864), suivi de *Baked Meats of the Funeral* (1866). Il quitta le service avec le titre d'adjudant général en second et devint rédacteur en chef et propriétaire du *Critique* de New York. B.-H. G.

HALS (Franz), peintre hollandais, né probablement à Anvers en 1584, mort à Haarlem le 26 août 1666. D'une famille originaire de Haarlem, on ne possède pas de renseignements très précis sur son enfance ; on a voulu parfois qu'il ait vécu à Anvers où il aurait pu recevoir de Rubens ses premières leçons ; il paraît plus vraisemblable qu'il vint, dès 1602, à Haarlem où il fut élève de Karel Van Mander. Il passa le reste de sa vie à Haarlem. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il avait un goût excessif pour la boisson et se brouilla avec sa première femme pour cette raison. Cependant son grand talent, sa bonne humeur et sa gaieté firent passer sur ce défaut, et il n'en était pas moins estimé de la bonne société de la ville, où on lui confia diverses fonctions : en 1644, il était commissaire de la gilde. Sa vie joyeuse jeta un grand désordre dans ses affaires et il se trouva constamment dans la gêne ; en 1662, la ville dut lui donner des secours et lui faire une pension annuelle. Malgré tout, il vécut jusqu'à un âge avancé et resta jusqu'au dernier jour en possession d'une santé vigoureuse, de son intelligence et de son talent.

Le premier tableau daté que l'on possède de Franz Hals est le portrait de *Scriverius* (1613) qui se trouve à Paris; le suivant date de 1616 et représente le *Banquet des officiers des Arquebusiers de Haarlem* (au musée de Haarlem), tableau plein de vie et d'un coloris puissant. En 1627 viennent deux nouveaux tableaux représentant le *Banquet des officiers des Arquebusiers de Saint-Georges et Saint-Hadrien* : ils sont tous deux au musée de Haarlem où une salle spéciale contient un grand nombre des compositions les plus caractéristiques du maître. En 1633, il peignit le *Banquet des officiers des Arquebusiers de Saint-André* (musée de Haarlem) ; l'attitude naturelle et la belle composition de ce tableau sont remarquables. En 1637, *Banquet de seize officiers* (hôtel de ville d'Amsterdam) ; en 1639, nouveau *Banquet de dix-neuf officiers de Saint-Georges* (musée de Haarlem) ; dans ce dernier tableau, Franz Hals s'est représenté lui-même au nombre des officiers. En 1641, il peint les *Régents de l'hôpital Sainte-Elisabeth* (musée de Haarlem); le ton général est gris et la manière beaucoup plus simple que dans ses premières œuvres. Ce changement est encore plus sensible dans le singulier et triste tableau qui représente *les Régents et Régentes de l'hôpital des Vieillards* (1664). Hals avait alors quatre-vingts ans. Il a peint aussi des sujets historiques, tels que *la Levée du siège d'Ypres par l'intercession de la Sainte Vierge*, placé autrefois à l'église des Récollets.

En dehors de ces grandes compositions, Franz Hals a peint un très grand nombre de petits tableaux de genre et surtout de portraits ; pendant sa vie, il fut surtout réputé comme portraitiste pour sa profondeur d'observation. Sa manière large et simple, sa couleur puissante et hardie, que l'on a pendant longtemps taxée de vulgarité dans la touche, ses qualités de pittoresque et la composition railleuse de quelques-uns de ses intérieurs montrent la force et la variété de son talent ; critiqué de son vivant, il a été pendant bien des années tenu dans un dédain injuste ; ce n'est qu'au milieu de ce siècle qu'on a commencé à lui rendre justice. Aujourd'hui on le considère comme un maître et l'on pourrait citer quelques-uns des peintres les plus réputés de l'école anglaise contemporaine, Whistler, par exemple, dont le talent procède de Franz Hals. Celui-ci semble avoir subi vers 1635 l'influence de Rembrandt, les tons chauds et le clair-obscur de ce peintre. Parmi ses meilleurs portraits, nous citerons celui de *Scriverius*, le portrait d'*Acronius* (1627) au musée de Berlin; la *Famille Beresteijn* (1629), à Haarlem; un portrait de *Femme* (1630) qui se trouve au musée Van der Hoop; un portrait de *Jeune Homme* (1632) au musée de Bordeaux; celui de *Pieter Bor* (1634), au musée de Rotterdam; celui de *la Chambre* (1638) ; un portrait d'*Homme* (1660), chez M. Farrer à Manchester; le portrait de l'artiste lui-même et de sa femme, en pied, grandeur nature, au musée d'Amsterdam. D'autres tableaux remarquables de Franz Hals sont dispersés dans toutes les villes d'Europe : les *Hille-Bobbe*, Aix-la-Chapelle (ancienne galerie Suermond, aujourd'hui au musée de Berlin); *le Fou, jouant de la mandoline*, au musée d'Amsterdam); plusieurs portraits à Cassel; le *Rommelpotspeeler*, à La Haye, chez Neville Goldsmith; *l'Homme à la baguette*, à Londres, chez H. Wilson; *la Bohémienne* et le portrait si expressif de *René Descartes*, au Louvre ; *le Bourgmestre* de Haarlem, chez A. Pillet, à Paris; plusieurs tableaux chez MM. de Rothschild, etc. Les musées et les collections de Berlin, Bruxelles, Dresde, Gotha, Francfort, Munich, Saint-Pétersbourg, Stuttgart et Vienne contiennent aussi des toiles de Franz Hals. Les principaux élèves du maître hollandais ont été *Ad. Van Brouwer* et *A. Van Ostade*. Suijderhoef a gravé un grand nombre des compositions du peintre.

Rembrandt, Van der Helst et Franz Hals sont les trois grands peintres de portraits du XVIIᵉ siècle de l'école hollandaise ; mais Rembrandt est le seul qui ait réellement fondé une école et formé des élèves. Van der Helst, esprit sage, méthodique, talent modéré, exact, qui plaisait tant à ses contemporains et représente si bien les qualités de sa race, n'a pas fait d'élèves. Franz Hals, dit M. Havard, « le peintre emporté, débordant, maître absolu de sa main, admirablement servi par son œil, forma beaucoup d'élèves et n'eut pas un imitateur ». Ni son frère

Dirck Hals, ni Brouwer, ni Adriaan Van Ostade ne cherchèrent à marcher sur ses traces. Quant à Franz Hals le fils, il a peint de bons portraits, mais ne mérite pas une place à part dans l'histoire de l'art. Le talent vivant, primesautier de Franz Hals, est très séduisant. Ampleur de touche, coloris brillant, vigueur d'oppositions, harmonies inattendues, l'art ne peut guère aller au delà. La vigueur de son pinceau rappelle avec plus d'audace le procédé de Rubens; mais sa lumière contenue, sa manière d'éclairer ses tableaux, le choix et la composition de ses sujets le rangent dans l'école hollandaise. Sa place y est d'une grande importance : car son exemple a porté les portraitistes à élargir leur facture. Jamais on n'a égalé la certitude avec laquelle il juxtaposait les tons de ses chairs sans les fondre; personne n'a dépassé la fermeté de son dessin. Sa facilité extrême l'a parfois entraîné à une largeur de touche excessive, voisine du genre décoratif; la liberté de sa vie, son amour de la bonne chère et de la bouteille lui ont sans doute fait terminer trop hâtivement quelques-uns de ses tableaux qui sont demeurés imparfaits ; mais nul n'a manié le pinceau avec plus de sûreté et de force. Nous ne pouvons le juger par ce que nous avons de lui en France : le portrait de *Descartes* au Louvre est secondaire ; *la Bohémienne*, *Hille-Bobbe* et le portrait de *Femme* du musée Lacaze sont de second ordre. C'est à Haarlem qu'il faut voir son œuvre : ses magnifiques réunions de gardes civiques, ses *Arquebusiers de Saint-Georges* et, dans un autre ordre, les portraits des *Berestijn*, sont les morceaux qu'il faut voir pour le connaître et l'apprécier à sa valeur ; les tableaux que l'on a retrouvés de lui sont très nombreux : on en compte cent soixante environ. Ph. B.

Bibl. : A. Vander Willigen, *les Artistes de Haarlem;* Haarlem, 1870. — W. Bode, *Fr. Hals und seine Schule;* Leipzig, 1871. — C. Vosmaer et W. Unger, *Franz Hals Galerie;* Amsterdam, 1873.— W. Bode, *Studien zur Geschichte der hollændischen Malerei;* Brunswick, 1883.

HALS (Dirck), peintre hollandais, né avant 1600, mort à Haarlem en 1656. Il était le plus jeune des frères de Franz Hals. Il fut un des premiers à peindre des « tableaux de société » représentant des jeunes gens, hommes et femmes, dînant ensemble, faisant de la musique, chantant, causant, dansant; ce genre devint vite à la mode et fut traité par un grand nombre de ses contemporains, dont le plus connu est Palamedes. Ses peintures, dans lesquelles les personnages sont presque toujours de petite dimension, ont une tonalité fine et ressemblent à des tableaux de son frère aîné vus par le petit bout de la lorgnette. Peu connu il y a trente ans, Dirck Hals est devenu presque célèbre. Bode lui a consacré une étude dans laquelle il énumère une centaine de ses ouvrages. Ses meilleurs ouvrages se trouvent au musée de Vienne, à la National Gallery et dans beaucoup de galeries particulières de Paris, de La Haye, etc.

HALS (W.), historien anglais, né à Tresawen (Merther) en 1655, mort à Tregury (Saint-Wenn) en 1737 ou 1739. Vers 1685, il réunit des documents pour son *Histoire communale de Cornwall*, qu'il continua pendant un demi-siècle.

HALSOU. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, cant. de Ustaritz ; 301 hab.

HALSWORTH ou **HOLDSWORTH** (Daniel), érudit anglais, né dans le Yorkshire vers l'année 1558, mort vers 1595. Il fut envoyé au collège anglais de Douai, qui fut, en 1580, transporté quelque temps à Reims et, de là, au collège de Rome. Devenu prêtre, il resta dans ce collège jusqu'en 1586. Il continua d'ailleurs de vivre en Italie où son érudition le rendit célèbre, et il ne quitta Milan et Rome où il séjournait tour à tour, que pour se rendre à la cour du duc de Savoie. Il a laissé un nombre considérable d'ouvrages en prose et en vers, écrits tous en latin.

HALT (Louis-Charles Vieu, dit Robert), littérateur français, né à Montpellier en 1837. Il a écrit de nombreux romans parmi lesquels : *Une Cure du docteur Pontalais* (Paris, 1865, in-18) ; *Madame Frainex* (1868, in-18) ; *le Cœur de M. Valentin* (1877, in-18) ; *le Dieu Octave* (1880, in-18) ; *Brave Garçon* (1881, in-18) ; *la Fantaisie de Camille* (1882, in-18) ; *Marianne* (1884, in-18) ; *les Infortunes d'un gentilhomme* (1887, in-18), etc., et a donné le complément de la *Correspondance de la famille impériale : Papiers sauvés des Tuileries* (1871, gr. in-8). — Sa femme, Marie Malézieux, connue sous le nom de Marie-Robert Halt, née à Saint-Quentin en 1849, a donné aussi de nombreux romans fréquemment couronnés par l'Académie française. Mentionnons : *Histoire d'un petit homme* (1883, in-18); *la Petite Lazare* (1884, in-18) ; *Ladies et Gentlemen* (1885, in-18) ; *Monsieur Maurice* (1887, in-12) ; *le Jeune Théodore* (1891, gr. in-8), etc.

HALTE. I. Art militaire. — Les haltes ou temps d'arrêt que font les troupes en marche sont de deux sortes, suivant leur durée : horaires ou grandes. Les *haltes horaires* sont faites après chaque période de cinquante minutes de marche et durent dix minutes. En principe, l'heure de la première de ces haltes est seule fixée, et les suivantes se font sans de nouveaux ordres. Lorsque plusieurs colonnes voyagent sur la même route, il est même plus rationnel d'admettre, une fois pour toutes, que, quelle que soit l'heure du départ, les haltes horaires se feront sans commandement à une heure fixée invariablement. A l'heure prescrite, chaque chef d'unité de marche arrête et remet en route à l'heure précise l'unité qu'il commande. Au moment de l'arrêt, les troupes et les voitures serrent sur la tête de l'unité. Les troupes à pied forment les faisceaux et déposent les sacs ; les troupes à cheval mettent pied à terre, ressanglent les chevaux et rectifient le paquetage. A la première halte, les officiers vérifient la tenue et passent l'inspection ; ils s'assurent notamment que les hommes ne portent que le nombre réglementaire d'effets. Dans les routes, en temps de paix, la dernière halte se fait à l'entrée du nouveau gîte ; on en profite pour rétablir la tenue. La *grande halte*, en temps ordinaire, se fait autant que possible lorsqu'on a parcouru un peu plus que la moitié du chemin ; elle a lieu dans un endroit habité et peut durer une heure. Elle permet par suite aux hommes de se reposer plus complètement et de se restaurer. En campagne, il n'est fait de grandes haltes que lorsque la distance ou la température la rendent indispensable. En général, quand il n'y a que quatre ou cinq heures de marche, il vaut mieux franchir l'étape d'une seule traite. Quand la grande halte est nécessaire, on la fait toujours sous la protection de l'avant-garde et autant que possible après avoir parcouru les deux tiers ou les trois quarts de la route. Elle a lieu près d'un village, près d'un cours d'eau ou dans le voisinage d'une fontaine assez abondante pour fournir de l'eau à la colonne. L'ordre de mouvement indique la durée de la grande halte, le lieu où elle doit se faire et la distance qui la sépare du point initial de marche. Pendant la halte, les troupes font un léger repas de café ou de viande froide ; les chevaux sont débridés et légèrement dessanglés ; ils peuvent être attachés et on leur donne un peu de nourriture. La halte est dite *gardée*, lorsque le commandant de l'avant-garde est prévenu d'avoir à prendre des mesures de précautions particulières lorsque l'on est à proximité de l'ennemi, que la configuration du terrain le rend nécessaire ou que la halte doit être de quelque durée. Ce commandant reçoit également avis de l'endroit où le corps principal doit s'arrêter et de la durée de la halte. Au moment voulu, les différentes fractions de l'avant-garde s'arrêtent ou se portent en avant, s'il y a lieu, pour occuper une position meilleure. Le dispositif d'avant-garde est alors changé en service d'avant-postes, avec sentinelles, petits postes et grand'gardes sur le front, postes détachés sur les flancs et en arrière, et même en organisant un système de patrouilles et de reconnaissances, si le pays est couvert et favorable aux surprises. Lorsque la marche est reprise, tous les postes ou sentinelles placés pour protéger la halte rejoignent la fraction à laquelle ils appartenaient.

II. Chemin de fer. — Simple point d'arrêt pour les

trains de voyageurs, composé d'un ou de deux quais d'embarquement, à bordure gazonnée et d'un bâtiment rudimentaire, qui n'est souvent que la maison du garde du passage à niveau, auprès duquel est située la halte. Destinées à desservir des intérêts peu importants, les haltes sont disposées aussi économiquement que possible ; on n'y reçoit ni les chiens, ni les bagages et elles ne délivrent de billets que pour les stations les plus rapprochées ; on les considère même souvent comme établies à titre d'essai. Leur importance ne croît que par l'adjonction d'un embranchement industriel, raccordant une usine avec la voie ferrée. L. K.

HALTÈRE (Gymn.). L'engin de gymnastique désigné sous le nom d'*haltère* se compose de deux boules de fonte de volume et par conséquent de poids variable, reliées par une barre de 12 à 14 centim. de long. Susceptibles d'être diversifiés à l'infini, les exercices qui se pratiquent à l'aide de cet instrument peuvent être ramenés à quarante-quatre principaux et, pour le mécanisme, présentent une étroite analogie avec les *mouvements* dits d'*assouplissement*. Ils en diffèrent en ce que les flexions, extensions, circumductions alternatives ou simultanées des membres s'exécutent, dans les exercices aux haltères, la main chargée d'un appareil représentant un poids déterminé. Il y a, en conséquence, *résistance* à vaincre, et, partant, *travail* à fournir. Le poids des haltères demande à être proportionné à l'âge et à la force des élèves. Il varie de 250 gr. à 3 kilogr. En partant du poids *minimum* de 250 gr. qui convient aux enfants de huit ans, on peut en général porter, chaque année, celui des haltères qu'on leur donne à soulever à 250 gr. de plus. Le maniement des haltères a pour but d'accoutumer les élèves à l'appréciation du poids et à la recherche des meilleures combinaisons de mouvements, soit qu'il s'agisse simplement de les soulever, soit de décrire, en les portant, des évolutions. Son *effet physiologique spécial* consiste dans le développement qui en résulte pour les muscles des bras, des épaules, du dos et de la poitrine. Il exige une précaution lorsqu'on exerce à la fois un certain nombre d'élèves : celle d'observer rigoureusement les distances afin d'éviter les chocs. Dans les salles pourvues de plancher, la place de chacun est d'ordinaire, à cet effet, marquée d'un disque noir. Dr Collineau.

Chez les Grecs, qui en faisaient grand usage, l'haltère avait souvent une autre forme et une autre destination. C'était alors une simple pièce de métal demi-ovale, percée d'une ouverture où l'on passait la main. Comme le prouve l'étymologie même (ἁλτῆρες, de ἅλλομαι, je saute), on se servait des haltères surtout dans l'exercice du saut en largeur, qui est souvent représenté sur les peintures de vase. A l'aide des haltères, les athlètes grecs franchissaient d'énormes distances : suivant la tradition, Phayllos de Crotone aurait fait ainsi des sauts de 50 pieds (plus de 15 m.). P. Monceaux.

HALVORSEN (Jens-Braage), bio-bibliographe norvégien, né à Bergen le 7 mars 1845. Journaliste et attaché à la bibliothèque de l'université de Christiania (1883) et à d'autres, il a publié nombre de nécrologies, le *Catalogue de la Bibliothèque des étudiants* (1869), celui *de la Société de lecture* l'Athænæum (1874-78), la *Bibliographie norvégienne* pour 1870 et 1871. Son œuvre capitale est le *Dictionnaire des écrivains norvégiens*, de 1814 à 1880 (Christiania, 1881-94, 4 vol. in-8, de A à Ny.), nouvelle édition, mise à jour, du *Dictionnaire* de Kraft et Lange pour les années 1814-56. Les noms, prénoms des auteurs, les dates officielles et les circonstances de leur vie, les titres exacts de leurs ouvrages, brochures, articles, avec le format, le lieu, la date, le nombre de pages, et même l'indication des notices dont ils ont été l'objet et les traductions qui en ont été faites : le tout fort exact et très complet, trop même à cause des détails donnés sur des scribes obscurs. B-s.

HALYBURTON (Thomas), théologien écossais, né à Dupplin (Pertshire) le 25 déc. 1674, mort à Saint-Andrews le 23 sept. 1712. Fils d'un pasteur à qui ses fonctions furent retirées à cause de dissidence en matière religieuse, il partit avec sa mère, restée veuve avec onze enfants, à Rotterdam et y fit sa première éducation. En 1692, il retourna en Ecosse, prit ses grades à l'université de Saint-Andrews et entra dans les ordres. Sur la recommandation du synode de Fife, la reine Anne lui donna la chaire de théologie à l'université de Saint-Andrews où le travail excessif auquel il se livra abrégea ses jours. Ses œuvres parues après sa mort firent grand bruit à l'époque, d'autant qu'il avait pris part avec Samuel Rutherford et Thomas Boston à la « grande controverse de Marrow » (V. Fisher [Edward]), et la lecture en était recommandée par les fondateurs de la secte des méthodistes, George Whitefield et John Wesley. Les titres des principales suffisent à en montrer l'esprit et le but : *National Religion insufficient and revealed necessary to man's Happiness ; A Modest Inquiry whether Regeneration or Justification has the Precedency in the order of Nature ; Essay concerning the Reason of Faith*, publiés à Edimbourg en 1714, réédités en 1798 et en 1865. Halyburton attaque violemment le déisme de lord Herbert de Cherbury et de Charles Blount au point de vue calviniste. Les nombreuses rééditions de ses *Mémoires* parus pour la première fois en 1715 et celle de ses œuvres complètes en 1835 témoignent de son singulier mérite et de la réputation dont il jouit encore parmi les sectaires.

HALYMÉNITES (*Halymenites* Stemb.) (Paléont.). Genre d'Algues fossiles qui, par leurs frondules membraneuses ou subcoriaces, planes, munies de découpures irrégulières, se rapprochent des types actuels *Halymenia* et *Rhodymenia*. — Les espèces principales sont *H. pyrenaicus* Sap., du schiste ardoisier des Pyrénées, *H. Crussoli* Sap., de l'étage oxfordien inférieur de Crussol (Ardèche) et *H. Arnaudi* Sap. et Mar. du miocène inférieur de Bonnieux (Vaucluse). Dr L. Hn.

HALYS (V. Kizil-Irmak).

HALYSITES (Paléont.). Genre de Polypiers fossiles créé par Fischer, appartenant aux *Zoantharia tubulosa*, mais dont la position systématique reste douteuse. Ce polypier est formé de tubes juxtaposés en séries linéaires croisées et pliées en tous sens, mais qui restent néanmoins parallèles entre eux ; les cloisons sont faibles, souvent disparues et les planchers horizontaux. Le type (*H. catenularia*) est du silurien supérieur du N. de l'Europe. Ce genre est synonyme de *Catenipora* (Lamouroux). Ce nom vient de ce que l'ouverture des tubes juxtaposés figure une chaîne. Trt.

HALYZONES. Ancien peuple de la Scythie, d'après Hérodote. Selon Strabon, dans la Mysie, sur la Propontide, se trouvait une ville, Allazonius, bâtie par les Allazones sur la rive gauche de l'Œsepus. Suivant Pline, Homère nomme Halyzones les habitants de la Bithynie, parce que leur territoire est bordé par la mer.

HAM. Com. du dép. du Calvados, arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer ; 89 hab.

HAM (Le). Com. du dép. de la Manche, arr. de Valognes, cant. de Montebourg, sur le Merderet ; 242 hab. Eglise en partie romane, dont le chœur a été refait au XIIIe siècle. Une table, qui surmonte l'autel, est couverte d'inscriptions qui remonteraient au VIIIe siècle. Dans le cimetière, plusieurs statues anciennes, dont l'une est du XIIe siècle ; croix du XVIe siècle.

HAM. Com. du dép. de la Mayenne, arr. de Mayenne, cant. du Horps ; 938 hab.

HAM. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes ; 642 hab. Ancienne abbaye bénédictine, fondée en 1084, dont les bâtiments ont été transformés en usine. L'ancienne église abbatiale, devenue paroissiale, a un fort beau chœur et un clocher octogonal surmonté d'une flèche.

HAM (*Hamus*). Ch.-l. de cant. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, sur la Somme ; 3,082 hab. Stat. du chem. de fer d'Amiens à Tergnier. Sucreries et raffineries. La

charte communale de Ham fut confirmée en 1188 par Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Il subsiste encore une partie des bâtiments de l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Augustin et notamment l'église, aujourd'hui paroissiale, édifice de 60 m. de long, composé d'une nef romane avec bas côtés sans voûtes et dont les grandes arcades en plein cintre sont portées par des piliers carrés, d'un transept, de trois travées de chœur avec bas côtés terminés carrément et d'une abside semi-circulaire, le tout de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, d'un style très pur; cette partie de l'église est tout entière voûtée sur croisées d'ogives simples. La façade principale remonte à la même époque. Sous le chœur s'étend une fort belle crypte voûtée d'ogives et construite en même temps que lui, pour racheter une différence de niveau très sensible. Cette église ayant considérablement souffert d'un incendie, en 1760, fut à cette époque dénaturée par une décoration moderne. — Le premier châtelain connu de Ham est Simon (986). Après avoir appartenu aux comtes de Vermandois, la seigneurie de Ham passa à la fin du XIVe siècle à la famille de Coucy; en 1400, Marie de Coucy la vendit au duc d'Orléans; réunie au domaine après l'assassinat de celui-ci, elle alla ensuite dans la maison de Luxembourg, puis dans celle de Bourbon, et fut enfin réunie au domaine par l'avènement de Henri IV. Le château de Ham est célèbre par les prisonniers politiques qui y ont été de tout temps renfermés, et principalement par la détention du prince Louis-Napoléon Bonaparte, plus tard Napoléon III, qui y séjourna de 1840 à 1846 et d'où il s'évada sous le costume d'un ouvrier nommé *Badinguet* (V. ce nom). Les principaux bâtiments qui subsistent de ce château ont été élevés en partie par le duc d'Orléans, frère de Charles VI, et en partie par le connétable Louis de Luxembourg, et ont été par la suite plusieurs fois remaniés suivant les progrès de l'artillerie. Le château a la forme d'un carré long, avec une tour cylindrique à chaque angle: celle qui occupe l'angle N.-E., beaucoup plus importante que les trois autres, a été construite au milieu du XVe siècle par Louis de Luxembourg qui y a fait sculpter son emblème, une houppe, et sa devise: *Mon myeux*. Elle en a gardé son nom de *Tour du connétable*. — La ville de Ham porte *d'azur à trois croissants d'argent 2 et 1, accompagnés en cœur d'une fleur de lis d'or*. G. DURAND.

BIBL.: DE LA FONS-MÉLICOQ, *Notice sur la ville et le château de Ham*, dans les *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, 1839, t. II, p. 273, in-8. — Ch. GOMART, *Ham, son château et ses prisonniers*; Ham, 1864, in-8. — DE CAGNY, *Histoire de l'arr. de Péronne*, 1869, p. 123, t. II, in-8. — FLEURY et DANICOURT, *Histoire populaire de la ville et du château de Ham*; Ham, 1881, in-12.

HAM-LES-MOINES. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Renwez; 205 hab.

HAM-SUR-MEUSE. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rocroi, cant. de Givet; 280 hab.

HAMAC. Lit en toile, suspendu par les deux extrémités à des crochets fixés aux baux ou barrotins des ponts, en usage à bord des navires. Le hamac se compose d'un rectangle en toile de $1^{m}95$ de long sur $0^{m}86$ de large. A la partie médiane, une seconde toile, cousue sur la première par trois de ses côtés, donne passage à un matelas ayant de 8 à 10 centim. d'épaisseur. Cela forme ainsi le drap inférieur d'un lit. Une grosse couverture de laine brune complète le hamac. Chacune des deux extrémités de la toile est percée de petits trous ou *œils de pie*. Dans ces œils passent de petites cordelettes qui viennent toutes se réunir sur une boucle en fer, une cosse, qui est crochée au croc du pont. L'ensemble des cordelettes s'appelle *une araignée*. A l'une des deux cosses est fixée une corde appelée raban, qui sert à tendre le hamac de la quantité voulue, en le raidissant plus ou moins sur le deuxième croc du pont. Chaque matelot a deux toiles, l'une en service, l'autre au blanchissage. Au branlebas du matin, les hamacs sont décrochés et portés, soit aux *bastingages* (V. ce mot), soit dans les batteries, à l'endroit désigné. Ils ne sont recrochés qu'au branlebas du soir. — Le hamac s'appelait autrefois branle, d'où le mot branlebas resté en usage, qui signifie: décrocher les branles.

Chirurgie (V. APPAREIL).

HAMADA (Géol.) (V. ÉROSION, t. XVI, p. 206).

HAMÂDA. On désigne sous ce nom l'immense région désertique qui rattache l'Arabie au continent. Bornée à l'O. par les monts du Trans-Jourdain, ceux de l'Idumée et les chaînons volcaniques de la *Harra* ou « terre de feu », au S. par le djebel Chammar, au N. et à l'E. par les plaines du moyen et du bas Euphrate, la Hamâda couvre une superficie de plus d'un demi-million de kil. carrés. Les Arabes l'appellent communément *Bâdiyat ech-Châm*, c.-à-d. « le pays des Bédouins de Syrie ». La plus grande partie de ce désert consiste en plaines plates couvertes à perte de vue, tantôt de pierres, de cailloux, de fragments de granit, de grès, de silex et de calcaires unis comme par une espèce de mortier, tantôt de sables striés de bandes de galets. De là le nom de *Hamâda*. Mais au N. et à l'E., la région présente des steppes herbeux où les Bédouins nomades trouvent d'abondants pâturages pour leurs troupeaux. La flore et la faune y sont des plus pauvres: une espèce de truffe appelée *tchéma;* des ânes sauvages et des autruches qui tendent d'ailleurs à disparaître. Un vaste sillon longitudinal coupe la Hamâda parallèlement à l'Euphrate; c'est le *ouadi Sirhân*, qui commence dans le Hauran et aboutit à la grande oasis de *Djauf* (anc. *Daumat el-Djandal*) dont les jardins sont fécondés par des puits creusés dans son lit. Le ouadi Sirhân est le grand réceptacle central de la région. L'eau s'y rencontre à une profondeur de 5 m. au plus; son lit est composé en grande partie de sable à peu près blanc; en quelques endroits on trouve des dépôts argileux suffisants pour former des *sebkha* ou lacs salés. Par son orientation, le ouadi Sirhân est la route naturelle entre Damas, Hâïl et le bassin Persique. On évalue à 600,000 individus l'ensemble des tribus nomades qui errent d'une extrémité à l'autre de la Hamâda; ce sont les *Aneza*, les *Chammar*, les *Rouwala*, les *Mawâly*, les *Haddâdîn*, les *Beni Sakhr* et les *Cherrarât*. P. RAVAISSE.

HAMADAN. Ville de Perse, province de Irak-Adjémi; elle est située à plus de 1,780 m. d'alt., sur un plateau dominé par le mont Elvend, à 340 kil. O.-S.-O. de Téhéran. On évalue sa population très diversement; en 1868, Thomson lui attribuait plus de 30,000 hab., et en 1872, Bellew, après une famine qui avait duré deux années, ne comptait plus que 15,000 hab. La ville compte actuellement 35,000 hab. Hamadan est l'ancienne *Ecbatane* (V. ce mot, t. XV, pp. 248-249); elle a traversé des périodes de prospérité et des années de déchéance; aujourd'hui encore, elle a une importance considérable par ses souvenirs historiques, comme par sa situation géographique; dans une position centrale entre la Perse et la vallée mésopotamienne, elle est le point où se rencontrent plusieurs routes commerciales importantes. La communauté juive, très nombreuse, compte un millier de familles, tandis qu'il n'y a qu'une vingtaine de familles d'Arméniens; cette population industrieuse est établie en plus grand nombre au village de Chévenin, à peu de distance de la ville. Hamadan produit surtout des cuirs et des tapis qui sortent de ses grandes tanneries et de ses teintureries. Son commerce avec Mossoul, Bagdad et Bassora est considérable. Le climat de Hamadan est assez frais, grâce au voisinage du mont Elvend où la neige séjourne une partie de l'année; des canaux et des cours d'eau traversent la ville. La vigne prospère dans la région, et l'on en tire un vin blanc assez léger. Dans le voisinage de la grande mosquée, on montre aux visiteurs une bâtisse quadrangulaire en bois noir, que l'on décore du nom de tombeau d'Esther et de Mardochée. Parmi les souvenirs de Hamadan, il faut citer le tombeau du célèbre *Avicenne* (V. ce nom). Le sol de la ville recèle de nombreuses antiquités, malheureusement inaccessibles, car la cité moderne recouvre absolument les ruines de l'ancienne. Le monument musulman le

plus remarquable de la ville est une mosquée qui date du XIVe siècle. Ph. B.

HAMADANI (Al-). Surnom donné, concurremment avec celui de Badi az-Zamân, à Abou'l-Fadhl Ahmed ibn Hoseïn, un des meilleurs écrivains arabes, né à Hamadan en 968, mort à Hérat en 1007. Disciple du célèbre lexicographe Ahmed ibn Faris, Hamadani se fit remarquer, tout jeune encore, par son élégante diction, sa verve intarissable et sa mémoire extraordinaire. Ces qualités le firent apprécier par le vizir Saheb, qui l'appela auprès de lui à la cour du prince bouyide, Moayyid ed-Daula. Bientôt sa réputation littéraire s'accrut à la suite de la lutte oratoire et poétique qu'il soutint contre Abou Bekr el-Khouarezmi, et tous les petits princes qui régnaient alors en Perse l'attirèrent successivement à leur cour. Il venait de s'établir à Hérat et de s'y marier lorsqu'il mourut subitement. Sa fin prématurée a été expliquée de deux façons : selon les uns sa femme l'aurait empoisonné ; suivant d'autres il aurait été enterré hâtivement alors qu'il n'était qu'en état de léthargie. Bien que poète brillant, Hamadani s'est surtout illustré par ses écrits en prose rythmée appliquée à un genre particulier fort goûté des Arabes et qu'on appelle des *séances*. Ce sont de très courtes saynètes se passant successivement dans des localités différentes et dans des milieux divers. Le héros de ces aventures, une sorte de bohème, toujours le même, se présente chaque fois sous un nouveau déguisement et réussit à remplir son escarcelle en abusant de la crédulité naïve des badauds qui viennent l'écouter. Le narrateur, qui pourtant le reconnaît chaque fois, n'ose pas le dénoncer au public, car il subit lui-même le charme de l'éloquence de cet homme. Il se contente de lui reprocher l'impudence qu'il déploie dans ses fourberies, et le bohème alors de lui décocher une repartie spirituelle, d'une moralité pratique peut-être, mais à coup sûr peu scrupuleuse. Le déguisement du héros et son immoralité avérée permettent à l'auteur de ces saynètes de formuler sans se compromettre de cruelles satires contre les hommes ou les institutions de son temps, nul ne pouvant lui en vouloir des ridicules qu'il prête à un fantoche. C'est Rabelais qui, dans notre littérature, pourrait donner une idée du genre des *séances* arabes, avec cette différence toutefois que l'auteur français a fait un tout de son livre, tandis que l'auteur arabe ne relie pas entre elles, par un lien commun, ses diverses saynètes. Le style de Hamadani est d'une rare élégance tout en étant exempt de cette recherche et de cette préciosité qu'on rencontre trop souvent chez son émule et imitateur Hariri. Il ne reste que 50 séances des 400 qu'Hamadani a écrites. Elles ont été publiées à Lacknau en 1875 et à Constantinople en 1881. Ses lettres ou *Rasâïl* ont été également publiées à Constantinople en 1881. O. Houdas.

HAMADE (Art hérald.) (V. Hamaïde).

HAMADRYADE (Myth.) (V. Nymphe).

HAMADRYAS (V. Cynocéphale).

HAMAH. Nom moderne de l'ancienne Hamath (Syrie), souvent mentionnée dans l'Ancien Testament. Située sur les bords de l'Oronte, à 150 kil. N.-E. de Damas, elle renferme actuellement environ 40,000 hab. dont 30,000 musulmans, 9,000 Grecs orthodoxes, 500 jacobites, le reste appartenant à divers cultes : chrétiens, maronites et autres. Comptoir commercial des Phéniciens à l'origine, Hamah tomba successivement au pouvoir des Hébreux et des Assyriens, et elle avait perdu son importance au point de vue du commerce lorsqu'elle prit, sous les Séleucides, le nom de *Epiphania*. Attaquée à diverses reprises par les croisés, elle resta définitivement au pouvoir des musulmans en 1178. La ville est entourée de superbes jardins, qui sont arrosés à l'aide des eaux de l'Oronte que l'on élève au moyen de puissantes roues hydrauliques, et, de loin, elle présente un aspect des plus agréables. Mais, à part l'ancienne maison des Abdin et le palais du gouverneur, on ne rencontre aucun édifice remarquable, et les mosquées nombreuses qu'on y rencontre n'ont aucun caractère architectural. Hamah, qui relève du vilayet de Damas, fait aujourd'hui un commerce assez important, surtout avec les tribus bédouines qui viennent s'y approvisionner. Les produits venus d'Europe ont peu à peu remplacé ceux de fabrication locale, et la seule industrie qui ait résisté à la concurrence européenne est celle du tissage des manteaux arabes, appelés *aba*.

HAMAÏDE (Art hérald.). Pièce héraldique formée de trois fasces alésées et qui représentent une barrière de bois ; c'est l'emblème d'une place enlevée. Suivant certains héraldistes, ce serait tout simplement un chantier propre à soutenir les tonneaux dans les caves et qu'on nomme *hames* en Flandre. L'hamaïde d'ailleurs n'est guère employée que dans les blasons flamands : *d'argent à l'hamaïde de gueules*. G. de G.

HAMAKER (Henri), orientaliste hollandais, né à Amsterdam le 25 févr. 1789, mort à Leyde le 10 oct. 1835. Professeur de langues orientales successivement à Franeker et à Leyde, il exerça tant par son enseignement que par ses écrits une influence considérable sur la marche des études philologiques. Ses nombreux ouvrages sont très estimés. En voici les principaux : *Oratio de religione mohammedica* (Leyde, 1817, in-8) ; *Specimen catalogi codicum mss. Orientalium bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ* (*id.*, 1820, in-4) ; *Diatribe philologo-critica monumentorum aliquot Punicorum, nuper in Africa repertorum, interpretationem exhibens* (*id.*, 1820, in-4) ; *Miscellanæa Phœnicia* (*id.*, 1828, in-4).

Bibl. : Siegenbeck, *Histoire de l'université de Leyde* (en holl.); Leydee, 1829-32, 2 vol. in-8.

HAMAL (Henri-Guillaume), compositeur belge, né à Liège en 1685, mort à Liège le 3 déc. 1752. Il occupa des fonctions musicales dans les églises de Notre-Dame, à Saint-Trond, et de Saint-Lambert, à Liège, et laissa de nombreux motets et cantates en manuscrit.

HAMAL (Jean-Noël), compositeur belge, né à Liège le 23 déc. 1707, mort à Liège le 26 nov. 1778. Fils et élève du précédent, il obtint un subside du chapitre de Liège pour aller achever ses études à Rome. Il succéda à son père en 1738 comme maître de chapelle de l'église Saint-Lambert. Il a écrit de nombreux ouvrages en tous genres, parmi lesquels on remarqua son psaume *In exitu Israël*, ses oratorios *David et Jonathas* et *Judith triomphante*, et surtout ses petits opéras-comiques sur des textes wallons, dont deux sont restés célèbres : *Li Liégeois egagi* et *Li Voyège di Chaudfontaine* (1757). Ce dernier a été représenté avec succès à Liège et à Bruxelles, en 1867 et en 1890. M. Th. Radoux a réduit pour piano et pour chant la partition du *Liégeois egagi*, et L. Terry celle du *Voyège*. M. Br.

Bibl. : Laveleye, *Essais de biographies musicales liégeoises : les Hamal*; Liège, 1860. — *Biographie nationale belge*, t. VIII.

HAMAMÉLIDÉES (*Hamamelideæ* R. Br.) (Bot.). Groupe de Végétaux Dicotylédones, que M. H. Baillon (*Hist. des plantes*, t. III, p. 389) réunit à la famille des Saxifragacées. Ses représentants sont des arbres, des arbustes ou des arbrisseaux, à feuilles alternes, simples, stipulées, à fleurs hermaphrodites ou polygames, disposées en épis ou en panicules. Le périanthe est tantôt simple, tantôt double, quelquefois presque nul. Les anthères sont déhiscentes par des fentes ou des panneaux. L'ovaire, à deux loges uniovulées, devient une capsule qui s'ouvre en deux valves pour laisser échapper des graines albuminées. Les Hamamélidées habitent l'Asie tropicale et tempérée, l'Afrique australe et l'Amérique du Nord. Leurs espèces, relativement peu nombreuses, se répartissent dans treize genres, dont les principaux sont : *Hamamelis* L., *Corylopsis* Sieb., *Distylium* Sieb., *Fothergilla* L. et *Rhodoleia* Hook. Ed. Lef.

HAMAMELIS. I. Botanique. — (*Hamamelis* L.). Genre de plantes qui a donné son nom au groupe des *Hamamélidées* (V. ce mot). Ses représentants sont des arbustes à feuilles alternes, à fleurs axillaires, hermaphrodites ou polygames, avec un calice et une corolle tétramères et les

pétales en forme de languettes étroites et allongées. Des trois espèces connues, la plus importante est l'*H. virginica* L. ou *Witch Hazel* des Etats-Unis, que l'on cultive assez fréquemment en Europe dans les jardins et les parcs.



Hamamelis virginica L. (rameau florifère).

II. Thérapeutique. — L'*Hamamelis* est employé depuis longtemps dans l'Amérique du Nord. Son nom vulgaire de *Witch-Hazel* ou noisetier de sorcière, rappelle les vertus magiques que lui attribuait la tradition populaire, entre autres celle de permettre aux sorciers de reconnaître les gisements d'or. Les Indiens l'employaient en cataplasmes contre les fluxions, les tumeurs, les plaies, les affections cutanées. Importé en Europe en 1736, puis complètement oublié, bien que cité par Mérat et de Lens, il fut étudié à nouveau par les médecins américains et fit sa réapparition en France vers 1880. Le principe actif paraît être l'huile essentielle découverte par Van der Epst; la plante renferme, en outre, des tanins, des matières colorantes, mais point de glucosides ni d'alcaloïdes. On emploie les feuilles et l'écorce, sous forme d'*extrait fluide*, préparation très vantée en Amérique, ou sous forme de décoction ou de teinture, plus rarement à l'état d'eau distillée (*hazeline* des Anglais). L'étude de l'action physiologique de cette plante a été faite chez nous par Dujardin-Beaumetz et H. Guy. Une partie de l'effet produit, surtout sur les voies digestives, — douleurs d'estomac, constipation, puis, à haute dose, coliques, dyspnée, accélération des mouvements respiratoires et cardiaques — est dû au tanin que l'hamamelis renferme en grande quantité. En somme, on ne lui a pas trouvé d'action physiologique bien nette : même à doses élevées, cette plante n'est jamais toxique.

Cependant, la clinique démontre que l'hamamelis a une action active bien marquée sur les tuniques veineuses, dont il ranime la contractilité. De là son emploi classique en Amérique contre toutes les ectasies du système veineux, en particulier les varices et les hémorrhoïdes; dans ce dernier cas, il faudra avant tout faire cesser le spasme du sphincter, s'il existe, par des applications externes du médicament qui agit alors par son astringence. Dans les varices, on a obtenu des résultats très réels, à condition qu'elles ne soient pas trop anciennes et que la paroi vasculaire ne soit pas encore hypertrophiée et dégénérée. Massir le donne alors à l'intérieur, à la dose d'une cuillerée à café d'extrait fluide toutes les quatre heures. Hale l'a employé contre le varicocèle, la phlébite, la phlegmatia alba dolens, l'ulcère variqueux. On l'a recommandé également dans les congestions utérines chroniques, dans les métrorrhagies, les hémoptysies, l'épistaxis. How le préfère à l'ergot dans les hémorragies graves consécutives à l'avortement des premiers mois. On l'a même employé contre des troubles nerveux que l'on rattachait à une origine congestive. Extérieurement, l'hamamelis a été également utilisé dans tous les cas qui réclament l'emploi des astringents : catarrhes muqueux, amygdalites, angines, leucorrhée, etc. Enfin Durham l'a vu employer avec succès en Amérique, contre l'avortement que les Indiens se procurent avec la racine de cotonnier : il le juge même supérieur, dans ces cas, au *Viburnum prunifolium*.

Les résultats obtenus en France paraissent avoir provoqué moins d'enthousiasme que dans le pays d'origine de la plante, ce qui peut tenir à ce que l'on emploie moins souvent la plante fraîche et que celle-ci doit toutes ses vertus à son huile volatile. Elle a cependant rendu des services contre les varices, les hémorrhoïdes, la dysenterie : je l'ai trouvée absolument inactive contre le varicocèle. L'extrait fluide s'emploie à la dose de 20 à 80 gouttes : la décoction à la dose de 30 gr. de plante pour 500 gr. d'eau ; la teinture par 2,5 et 10 gouttes. Dr R. Blondel.

Bibl. : Mérat et de Lens, *Dict. de mat. méd. et de thérap.*, 1831. — Hale, *Mat. med. and special Therap. of the New. Remedies*, vol. I, p. 315. — Dujardin-Beaumetz, *Bull. gén. de thérap.*, mars 1884. — Van der Epst, *Journ. de méd., de chirurg. et de pharm. de Bruxelles*, 1884. — Guy, *Thèse de Paris*, 1884.

HAMAN (V. Aman).

HAMANN (Johann-Georg), écrivain allemand, né à Kœnigsberg le 27 août 1730, mort à Munster le 21 juin 1788. Il était destiné par son père à la théologie, mais il avait la parole difficile et il manquait de mémoire ; c'était un esprit vigoureux sous des dehors ingrats, et plutôt fait pour la retraite studieuse que pour une carrière active. Il entra d'abord comme précepteur (1752) dans la maison de la baronne de Budberg, mais n'y resta que quelques mois. Il se rendit ensuite à Riga (1753), puis il reprit une place de précepteur chez le général de Witten, en Courlande. Il revint à Riga en 1755, et demeura quelque temps chez son ami le négociant Berens. Le général de Witten essaya encore une fois de le fixer auprès de lui, sans y réussir. Hamann, dans l'intervalle, avait étudié l'économie politique et le droit commercial, et, pour appliquer ses nouvelles connaissances, il fit un grand voyage dans le nord de l'Allemagne, en Hollande et en Angleterre, pour le compte de la maison Berens. Il passa même une année entière à Londres, où il se mit au courant de la littérature et de la philosophie anglaises. Au retour, il demeura dans sa maison paternelle à Kœnigsberg occupé d'études littéraires et théologiques. En 1763, il fut nommé greffier de la chambre des domaines, mais il quitta presque aussitôt ce modeste emploi pour voyager en Allemagne, en Alsace et en Suisse. En 1767, il entra dans l'administration des douanes à Kœnigsberg, et c'est pendant les loisirs que lui laissaient ses fonctions qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages. Lorsqu'il demanda un congé, en 1787, pour rétablir sa santé affaiblie, on le renvoya simplement. Il vécut ensuite alternativement à Dusseldorf auprès du philosophe Jacobi, et à Munster auprès de la princesse Galitzin. Celle-ci le fit enterrer dans son jardin, et lui érigea un monument. Hamann était un esprit original et profond, un homme versé dans toutes les sciences, philologue, théologien, orientaliste, critique d'art ; mais sa pensée était toujours enveloppée d'images et de symboles. Il était ignoré du grand public, mais il eut une véritable influence sur tous les écrivains marquants de son époque, en particulier sur Herder. Moser l'appelait « le Mage du Nord », et ce nom lui est resté. Il n'a jamais écrit que des brochures, qui ont été recueillies et publiées en neuf volumes par Roth (Berlin, 1821-43). A. Bossert.

Bibl. : Gildemeister, *Johann Georg Hamanns Leben und Schriften*; Gotha, 1857-1873, 6 vol. — Petri, *Johann Georg Hamanns Schriften und Briefe*, 1872-1874, 4 vol. — Delf, *Johann Georg Hamann, Lichtstrahlen aus seinen Schriften und Briefen*; Leipzig, 1874. — Pœl, *Johann Georg Hamann*; Hambourg, 1874-1876, 2 vol. — J. Minor, *Johann Georg Hamann in seiner Bedeutung für die Sturm-und-Drangperiode*, Francfort, 1881.

HAMAR. I. Ville. — Ville de Norvège, appelée aussi Storehammer, chef-lieu de la province du même nom, située sur la rive orientale du lac Miœsen que forme le Vormen, affluent droit du Glommen ; 2,380 hab. environ. Près de la ville on trouve les ruines imposantes d'une cathédrale brûlée en 1567 lors de la destruction de Hamar par les Suédois. De 1152 (date de sa fondation) à 1567

Hamar avait été le siège d'un évêché; la nouvelle ville l'est redevenue depuis 1864.

II. Province. — La prov. de Hamar forme une des six grandes divisions de la Norvège ; c'est la seule province qui n'ait pas de frontière maritime ; elle est en effet comprise entre la prov. de Throndjem au N., celle de Bergen à l'O., celle de Christiania au S. et forme la limite avec la Suède à l'E. Sa superficie est de 53,168 kil. q.; elle compte 236,500 hab. environ. Pays de plateaux élevés, balayés par les vents, la province de Hamar s'appuie aux montagnes de Hardanger, d'Ymes-field et de Dovre-field à l'O.; elle est traversée par le Glommen, le plus grand fleuve de Norvège qui y coule du N.-O. au S.-E. et reçoit le Vormen. La vallée du fleuve est fertile ainsi que les plaines qui entourent le lac Miœsen ; les forêts qui couvrent le pays et les mines que l'on y exploite sont la principale industrie des habitants. La prov. de Hamar est divisée en deux bailliages : celui de Christians à l'E. et celui de Hedemarken à l'E.

HAMARA. Terre des trois grandes divisions politiques de l'Abyssinie, déterminée par les conditions physiques de la contrée. L'Hamara est compris entre le Tacazzé, au N., qui le sépare du Tigré, et l'Abaï, au S. Il est limité au S.-E. par le Choa, et à l'O. par le Sennaar. C'est une région très accidentée, comparée souvent à la Suisse, dont le lac Tzana ou Dembéa occupe le centre. Gondar en est la capitale. Les provinces de l'Hamara sont : le Beghamider, le Sémèn, le Godjam, le Damot. Depuis le démembrement de l'empire du négus Theodoros en 1868, l'Hamara forme un État indépendant. J. de Crozals.

HAMAROUA. Ville du Sokoto (Soudan central), appelée encore *Mouré* ou *Mouri*, à 20 kil. de la rive droite de la Bénoué, à 180 kil. environ au S.-E. de Yakouba. La population se compose exclusivement de Foulbé qui font l'élève du gros bétail et cultivent le sol.

HAMARS. Com. du dép. du Calvados, arr. de Caen, cant. d'Evrecy ; 698 hab.

HAMATITES (Inscriptions) (V. Hittites).

HAMBACH. Grand village de Bavière, dans le Palatinat rhénan, sur le versant oriental du Hardt, à 3 kil. S. de Neustadt ; 2,200 hab. environ. Sur une colline qui domine le village s'élève le très ancien Kestenburg, d'où l'on a une vue admirable sur toute la plaine du Rhin, de Worms à Strasbourg. Le burg, construit sur les fondations d'un fort romain, appartenait jusqu'à la Révolution au prince-évêque de Spire ; détruit, en 1552, par le margrave Albert de Brandebourg, il passe pour avoir été le point de départ de Henri IV pour son voyage de pénitence à Canossa. Le château de Hambach est célèbre par la fête qui s'y est donnée le 27 mai 1832, connue dans l'histoire sous le nom de *Hambacher Fest*. Un grand mécontentement régnait alors dans le Palatinat contre le gouvernement bavarois ; les sympathies pour la France était encore très vives, et la révolution de Juillet avait donné une nouvelle force à l'opposition, à la tête de laquelle s'étaient mis Siebenpfeiffer, Wirth, et les avocats Schuler et Geib ; ils décidèrent de faire une grande réunion populaire où l'on se livrerait à une vive propagande en faveur de la république. Plus de 20,000 personnes se rendirent à l'invitation, et parmi eux un grand nombre de Français et de Polonais ; des discours furent prononcés pour la régénération de l'Allemagne, puis en faveur des Polonais, de la république, et contre les princes. Malgré l'appel aux armes, on n'osa pas passer des paroles aux actes, et la fête se termina sans violences. Le *Hambacher Fest* a une importance assez grande, car ce fut la première fois qu'un parti républicain se manifesta ouvertement en Allemagne. Le résultat de cette importante manifestation furent les décrets du 28 juin 1832 contre la liberté de la presse et le droit de réunion. Les organisateurs s'enfuirent à l'étranger, à l'exception de Wirth qui fut condamné à deux ans de prison. L'année suivante, l'autorité militaire bavaroise s'opposa par la force au renouvellement de la fête et fit garder les ruines : il y eut quelques coups échangés, mais le mouvement resta sans résultat. Le Palatinat donna en 1842 le château, qui s'appelle maintenant *Maxburg*, en cadeau de noces au prince héritier qui devint roi plus tard avec le nom de Max II. Ph. B.

Bibl. : Wirth, *Das Nationalfest der Deutschen zu Hambach* ; Neustadt, 1833. — Mitter, *Die neuesten Ereignisse in Rheinbayern* ; Weissenburg, 1833. — Remling, *Die Maxburg* ; Mannheim, 1844.

HAMBERGER (Julius), théosophe allemand, né à Gotha le 3 août 1801, mort à Munich le 5 août 1885. Disciple de Schelling et de Baader, il se consacra à propager les idées de Bœhmer. Il a écrit : *Die Lehre des J. Bœhme* (Stuttgart, 1844) ; *Lehrbuch der christlichen Religion* (2e édit., 1864) ; *Stimmen aus dem Heiligtum* (Stuttgart, 1857, 2 vol.) ; *Christentum und Moderne Kultuur* (Erlangen, 1863-75, 3 vol.) ; *Erinnerungen aus meinem Leben* (Stuttgart, 1883), curieuse autobiographie.

HAMBERS. Com. du dép. de la Mayenne, arr. de Mayenne, cant. de Bais ; 1,528 hab.

HAMBLAIN-les-Prés. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Vitry ; 467 hab.

HAMBOURG. Ville d'Allemagne, capitale d'un des Etats qui forment l'empire d'Allemagne.

La ville. — Hambourg est situé sur la rive septentrionale de l'Elbe maritime (bras septentrional), à 120 kil. de la mer du Nord, au point où l'Alster s'y jette. Elle comptait, en 1890, 569,260 hab., y compris les faubourgs.

Topographie. — Hambourg s'étend au N. du bras principal de l'Elbe, qui a une largeur d'environ 400 m. ; mais le fleuve se divise à son entrée dans la ville, et son bras septentrional, divisé en canaux sur lesquels se greffent ceux du port supérieur, forme plusieurs îles avant de se réunir au grand bras et à l'Alster. Celui-ci est un cours d'eau qui vient du N. de la province de Holstein et s'élargit au N. de la ville en un véritable lac (*Aussen Alster*), dont la pointe méridionale isolée par un remblai correspondant aux anciens remparts forme un second petit bassin (*Binnen Alster*) ; de celui-ci au fleuve, la rivière traverse le milieu de la ville. Le noyau de celle-ci est représenté par l'espace à peu près circulaire qu'enfermait sur les rives de l'Alster la ligne de l'ancienne enceinte ; celle-ci est encore visible, marquée par les gazons et, à l'O., les fossés pleins d'eau. On y distingue la *Vieille Ville* (Altstadt), à l'E. de l'Alster, et la *Ville Neuve* (Neustadt) à gauche, sur un terrain plus élevé ; le centre de cette région (c.-à-d. l'O. de l'Altstadt) est un quartier neuf, parce qu'il a été reconstruit après le grand incendie de 1842. A l'E. de la Vieille Ville se développe le quartier *Saint-Georges*, longeant le lac de l'Alster extérieur ; le quartier de Hammerbrook, assis sur les canaux du port supérieur, s'étend entre le précédent et l'Elbe. A l'O. de la Ville Neuve, est le quartier *Saint-Paul* qui se continue sans interruption avec les rues de la grande ville prussienne d'Altona ; de ce côté, la frontière passe au milieu des maisons. De vastes faubourgs s'étendent au N. de ces quartiers de l'Elbe et de l'Alster. A l'E. du quartier de Saint-Georges, *Borgfelde* ; au N.-E., *Hohenfelde* ; puis, au delà du premier, Hamm et Horn ; au delà du second, Eilbek, Wandsbek (Prusse) et *Uhlenhorst*, riverain du lac de l'Alster extérieur. Sur l'autre rive de ce lac, au N. de la Ville Neuve, est le faubourg de Rotherbaum, continué au N. par *Harvestehude*, à l'O. par *Eimsbuttel*. Enfin nous avons dit qu'Altona (et son faubourg occidental Ottensen) sont des dépendances de l'agglomération hambourgeoise.

Le *port* de Hambourg se développe tout le long de l'Elbe et jusque sur la rive méridionale du grand bras. On distingue le port supérieur en amont, surtout destiné à la navigation fluviale, le port inférieur en aval du confluent de l'Alster (à l'abri des glaces), les nouveaux bassins entre les deux, dans les terrains bas de Grasbrook qui forment, au S. de la Vieille Ville, une sorte de presqu'île découpée par les bassins et canaux, et dont les quais, les docks, les gares occupent presque toute la superficie. Lorsque, en 1888, Hambourg, qui était jusque-là port libre, adhéra à l'Union douanière (Zollverein) de l'Allemagne, on constitua en port

libre cette région et celle de l'île située vis-à-vis, de manière à garder les avantages d'un entrepôt qui avaient tant contribué à la fortune de Hambourg.

Description. — L'aspect général de Hambourg est très pittoresque, tant à cause de la situation de la ville que de son extrême animation. Chaque quartier a sa physionomie propre. Les canaux (*Flethen*) qui sillonnent la Vieille Ville et la zone du port leur donnent quelque ressemblance avec Venise ; mais ils sont très larges et généralement profonds ; plus de soixante ponts les franchissent ; les maisons riveraines sont bâties sur pilotis ; quelques-uns découvrent presque à marée basse. La grande nappe d'eau du double lac de l'Alster contribue fort à l'embellissement de la ville. Le point de vue classique pour en embrasser l'ensemble est la petite éminence de l'Elbhœhe ou Stintfing, près de la « porte du port », qui relait la Ville Neuve au faubourg Saint-Paul, le long du fleuve. — La Vieille Ville, située dans un fond marécageux, entre l'Alster et l'Elbe, a conservé ses ruelles étroites et tortueuses, malsaines, avec de vieilles maisons du moyen âge ; celles-ci offrent une très grande variété de construction. Elles sont d'ailleurs assez laides, généralement édifiées en brique; dans beaucoup les sous-sols ou caves servent d'habitations, ce qui est d'autant plus fâcheux que lors des grandes marées l'eau les inonde. La partie occidentale de la Vieille Ville, le long de l'Alster, est au contraire neuve et bien bâtie; elle a été dévorée par l'incendie de 1842 et reconstruite depuis ; elle forme ce qu'on appelle le quartier neuf. C'est le centre de l'activité commerciale et des grandes affaires autour de la Bourse. — La Ville Neuve est presque aussi vieille que l'autre, représentant un faubourg annexé dès le XVIe siècle. De grandes opérations de voirie y ont été exécutées pour l'assainir et le moderniser. — Le quartier Saint-Paul a conservé un caractère populaire avec ses théâtres, concerts, cirques, etc. — La partie la plus élégante de Hambourg et réellement belle est celle des quais qui entourent le petit lac de l'Alster : Alsterdamm, le long de la Vieille Ville; Jungfernstieg le long de la Ville Neuve, chaussée des Lombards au N., séparant ce lac du grand. Plantés d'arbres, ces quais sont bordés de beaux magasins, d'hôtels, de restaurants. Ils se prolongent d'ailleurs le long du lac supérieur par de belles promenades. Les anciens remparts ont été remplacés par des pelouses et des jardins qui contribuent également à égayer la ville, formant autour des anciens quartiers centraux une zone de verdure qui les sépare des quartiers Saint-Paul à l'O., Saint-Georges à l'E. Les voies ferrées qui pénètrent dans la ville par le N. et l'E. viennent aboutir à deux grandes gares situées le long du port supérieur : la gare de Berlin sur la terre ferme, la gare de Venlo dans une île. A la première aboutit le chemin de fer venant du Holstein et du Danemark, qui passe sur la chaussée des Lombards et dans les jardins le long de la Vieille Ville.

Monuments. — Les monuments sont peu nombreux et médiocres. Le principal est la Bourse, au cœur de la ville, bâtie de 1836 à 1841, sur le modèle de celle de Paris ; à côté s'élève l'hôtel de ville récemment achevé, tout près aussi la Banque. Au milieu de la Vieille Ville, un vaste établissement scolaire a remplacé l'ancienne cathédrale (fondée par Charlemagne, rebâtie au XIIe siècle), qu'on a rasée en 1805, parce qu'elle s'effondrait; dans cet établissement, on a réuni le *Johanneum* (école d'instruction secondaire), la bibliothèque (400,000 vol., 5,000 manuscrits), des musées, etc. Dans la Ville Neuve est la Maison de ville, bâtie par le baron de Gœrtz au début du XVIIIe siècle. Il ne reste que deux églises du moyen âge, Saint-Jacques et Sainte-Catherine ; elles sont bâties en style gothique du XVe siècle, surmontées de clochers neufs de 114 et 122 m., les anciens ayant été foudroyés. On a rebâti en ce siècle des églises gothiques neuves, Saint-Nicolas, Saint-Pierre (après l'incendie de 1842, qui les avait détruites) ; citons encore l'église Saint-Michel (1751-62), surmontée par un clocher de bois de 143 m.

Population. — En 1890, l'agglomération hambourgeoise comptait 569,260 âmes, dont 323,923 pour la ville proprement dite. La population se répartissait de la manière suivante :

Vieille Ville	59.969 hab.
Ville Neuve	100.842 —
Saint-Georges	84.631 —
Saint-Paul	73.949 —
Population du port	4.532 —

Les 15 communes limitrophes avaient 245,337 hab. En déc. 1892, on évaluait l'ensemble de la population de la ville et des faubourgs à plus de 580,000 hab. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, pour avoir le total de l'agglomération, on doit ajouter les 143,249 hab. d'Altona (en 1890), ce qui élève le total à plus de 700,000. La cité des bords de l'Elbe est la plus peuplée d'Europe après les capitales (Londres, Paris, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, Moscou et Constantinople). La grande majorité des habitants sont protestants; les catholiques et les réformés n'ont obtenu droit de cité qu'en 1784-85 et l'égalité de droits qu'en 1814 et 1819; celle-ci n'a été concédée aux israélites qu'en 1848. La population est cosmopolite aussi bien dans la haute bourgeoisie que dans la classe ouvrière.

Etat moral. — Hambourg est une ville riche ; on y comptait en 1883 près de 108,000 personnes payant la taxe sur un revenu de plus de 750 fr. dont 164 accusaient un revenu de plus de 125,000 fr. Mais, comme dans tous les grands centres commerciaux, la misère y coudoie la grande richesse. Un grand nombre d'hospices et d'hôpitaux y ont été créés par des particuliers ou par la ville ; le plus vaste est l'hôpital général situé à l'extrémité du quartier Saint-Georges. La vie intellectuelle est médiocrement développée ; il n'y a pas d'établissement important d'enseignement supérieur : à peine un observatoire, des musées scientifiques et artistiques fort ordinaires; un très beau jardin zoologique et botanique (fondé par Brehm en 1863). L'enseignement secondaire est représenté par plusieurs gymnases et écoles professionnelles et par le *Johanneum*, école latine fondée en 1529 par Bugenhagen à laquelle on a annexé une école réale. Il existe un certain nombre de sociétés scientifiques de divers ordres. Hambourg est la patrie d'érudits et de savants distingués, Krantzius, Holstenius, Gronovius, Lambecius, Reimarus, Poggendorff, Encke, J. Oppert, Liechtenstein, Barth, Overweg, Roscher, etc. On sait que Klopstock et Lessing y vécurent, et que son théâtre, dirigé par Ackermann et Schrœder, contribua à la fin du XVIIIe siècle à la rénovation de l'art dramatique en Allemagne.

Industrie et Commerce. — Hambourg est presque exclusivement une cité commerçante. Il s'y est développé comme dans toute grande agglomération des industries importantes : distilleries, fonderies, fabriques de machines, de produits chimiques, d'objets en caoutchouc, de cigares, de meubles, de voitures. Les îles de l'Elbe, Steinwærder et Klein Grasbrook renferment de vastes chantiers de constructions navales.

Le commerce de Hambourg représente plus des deux cinquièmes de tout le commerce maritime de l'Allemagne et, pour la valeur, environ les trois huitièmes de son commerce total. C'est le plus grand port du continent européen et le troisième d'Europe.

Voici le tableau du commerce maritime de Hambourg en 1892. Les chiffres sont donnés en millions de francs.

	Importations	Exportations
Autres ports allemands	36	102
Pays scandinaves	39	124
Russie	21	25
Grande-Bretagne	466	464
Pays-Bas	31	25
Belgique	19	15
A reporter...	612	755

	Importations	Exportations
Report......	612	755
France..................	66	20
Espagne et Portugal........	39	34
Italie....................	20	19
Autriche et pays balkaniques.	53	24
Etats-Unis...............	267	190
Mexique.................	26	22
Amérique centrale.........	38	13
Antilles................	51	22
Venezuela	19	15
Brésil.................	161	89
Uruguay	8	8
Argentine	70	41
Chili	87	60
Autres pays américains.....	50	31
Asie..................	195	88
Afrique	60	45
Australie..............	31	24
Total..........	1.253	1.500

Il y faut ajouter une importation de 184 et une exportation de 43 millions de fr. d'argent monnayé. On évalue le commerce qui se fait par l'Elbe fluviale et les chemins de fer à 1,390 millions de fr. pour les exportations et autant pour les importations. Ces chiffres font en grande partie double emploi avec ceux du commerce maritime, puisque Hambourg concentre les produits de l'Allemagne pour les exporter et lui distribue en retour ceux de l'étranger.

L'importation moyenne annuelle, non compris l'argent monnayé, n'a cessé de s'accroître très rapidement jusqu'à la période actuelle; son progrès continue quoiqu'elle subisse maintenant les conséquences de la crise universelle. Voici les chiffres pour l'importation totale relatifs aux quatre dernières périodes décennales :

1851-60...........	642	millions de fr.
1871-70...........	1.013	—
1871-80...........	1.844	—
1881-90...........	2.429	—

Il faudrait majorer ces chiffres d'environ un sixième pour la part revenant à Altona dans l'ensemble du commerce général de l'agglomération hambourgeoise.

Le tableau suivant indique le mouvement de navigation du port de Hambourg en 1892 :

1° Navigation maritime

PAYS D'ORIGINE OU DE DESTINATION	ENTRÉES		SORTIES	
	Navires.	Tonneaux de registre.	Navires.	Tonneaux de registre.
Ports allemands	2.321	402.419	2.114	344.382
Grande-Bretagne	3.226	2.222.463	3.703	2.794.494
Autres pays européens	1.656	1.001.144	1.562	733.695
Amérique	1.013	1.458.275	840	1.255.696
Afrique	135	165.660	166	212.865
Asie et Océanie	218	389.049	180	299.031
Total...............	8.569	5.639.010	8.565	5.640.163

Sur l'ensemble du mouvement maritime, la part respective de la navigation voilière et de la navigation à vapeur, des navires chargés et des navires sur lest est la suivante :

	ENTRÉES		SORTIES	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Vapeurs...	6.128	4.979.481	6.141	5.002.080
Voiliers...	2.441	659.529	2.424	638.083
Chargés...	7.175	5.203.044	6.036	3.941.981
Sur lest...	1.394	435.966	2.529	1.698.182

La progression ressort de la comparaison avec les chiffres de 1865, 1875 et 1885.

	ENTRÉES		SORTIES	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1865.....	5.186	1.223.000	5.186	1.216.000
1875.....	5.260	2.118.000	5.209	2.085.000
1885.....	6.790	3.704.000	6.798	3.712.000
1892.....	8.569	5.639.000	8.565	5.640.000

On remarquera combien depuis une vingtaine d'années les progrès ont été rapides. Ils se sont accentués avec ceux de la navigation à vapeur. Jusqu'en 1860, les voiliers avaient la majorité du tonnage; de 1861 à 1865 celui-ci se partageait à peu près également entre les deux modes de transport; vers 1880, la vapeur représentait les deux tiers; elle ne laisse maintenant qu'un huitième ou un neuvième du trafic aux voiliers. Des services réguliers relient Hambourg à Amsterdam, Anvers, Bahia, Bergen, Bordeaux, Buenos Aires, Cadix, Christiania, Dunkerque, Gênes, Gibraltar, Goteborg, Grimsby, Hartlepool, Le Havre, Hull, Leith, Lisbonne, Livourne, Liverpool, Londres, Malaga, Messine, Montevideo, Naples, Newcastle, New York, la Nouvelle-Orléans, Rio-de-Janeiro, Rotterdam, aux ports de l'extrême Orient, etc. L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, l'extrême Orient sont les principaux clients de Hambourg.

A la fin de 1892, l'effectif de la marine marchande appartenant au port de Hambourg était de 291 navires à voiles déplaçant 198,815 tonneaux et de 314 vapeurs déplaçant 392,365 tonneaux; soit un total de 605 navires et 591,180 tonneaux représentant les deux cinquièmes de la marine marchande de l'Allemagne.

2° *Navigation fluviale.* La navigation fluviale ou de l'Elbe supérieure est extrêmement importante. Les entrées ont été en 1892 de 12,618 navires jaugeant 2,625,772 tonnes et les sorties de 12,860 navires jaugeant 2,679,169 tonnes. Des services réguliers remontent le fleuve jusqu'à Dœmitz. Le flottage a peu de développement.

Les principaux articles de commerce sont : les céréales et denrées alimentaires importées surtout par mer et exportées ou réexportées, soit par mer, soit à l'intérieur; les matières premières importées surtout par mer et exportées surtout vers l'intérieur; les produits manufacturés qui sont surtout exportés. L'émigration est un des éléments du chargement des steamers hambourgeois. En 1892, ils ont transporté 28,072 émigrants. On sait que ce chiffre est à peine la moitié de celui des émigrants qui partent de Brême et que l'émigration a beaucoup diminué depuis une dizaine d'années. La part du simple transit est très considérable dans l'ensemble du commerce hambourgeois, comme jadis dans les opérations de la Hanse (V. Commerce), et atteste la puissance d'attraction de ce grand entrepôt.

Pour être complet, il faudrait encore décrire les institutions qui sont le point d'appui du commerce hambourgeois : la banque de Hambourg fondée en 1619, remplacée en 1876 par une banque d'Etat (V. Banque) ; sa monnaie de compte, le *marc banco*, était devenue une des unités monétaires de l'Europe. La première compagnie d'assurances d'Allemagne fut créée à Hambourg en 1765. On en comptait en 1885 huit. Les affaires de change ont également une grande extension.

L'État de Hambourg. — Hambourg est une ville libre et hanséatique entrée dans la Confédération de l'Allemagne du Nord (15 mai 1867) puis dans l'empire d'Allemagne. Elle est restée en dehors du Zollverein jusqu'au 15 oct. 1888, et y est entrée alors, mais sous cette réserve qu'une superficie de 1,015 hect. continuerait de former au S. de la ville un port franc. Le territoire du port franc de Cuxhaven (290 hect.) est resté également en dehors des frontières douanières de l'empire allemand. L'Etat hambourgeois comprend la ville et ses environs, quelques îles de l'Elbe en tout ou en partie, et de plus six enclaves dont cinq dans le Holstein-Lauenbourg au N. et une dans le district de Lunebourg, au S. ; en outre, le bailliage de Ritzebüttel à l'embouchure de l'Elbe.

La superficie de l'Etat hambourgeois est de 414 kil. q. dont 2,56 de superficie fluviale. La population totale est de 622,530 hab. dont 311,330 nationaux et 311,200 étrangers. La population de la ville et des 15 communes limitrophes était de 569,260 hab., celle du reste du territoire de 53,270 hab.

Au point de vue administratif, il y a trois villes (Hambourg, Bergedorf, Cuxhaven), 15 faubourgs et 37 communes rurales. La zone septentrionale ou bassin de l'Alster est un pays ondulé, un peu boisé, bien cultivé. La zone méridionale est un marécage sillonné de canaux de drainage et extrêmement fertile.

Hambourg a une voix au Conseil fédéral et trois députés au Reichstag de l'empire d'Allemagne. Le tribunal supérieur des villes hanséatiques siège à Hambourg ; l'Etat a son tribunal national à Hambourg et trois du premier degré à Hambourg, Bergedorf et Ritzebüttel. La vieille constitution a été revisée en 1860, puis en 1879, et la constitution actuelle date du 13 oct. 1879. Le *Sénat* exerce le pouvoir exécutif et partage le pouvoir législatif avec la *Bourgeoisie*. Le Sénat se compose de 18 membres inamovibles, élus par un système compliqué ; 9 doivent avoir étudié le droit, 7 des autres appartenir au commerce. Le Sénat choisit dans son sein deux bourgmestres, élus pour un an. La *Bourgeoisie* compte 160 membres : 80 élus au suffrage universel direct ; 40 par les propriétaires fonciers ; 40 par les tribunaux et les administrations. Ils sont élus pour six ans, renouvelés par moitié tous les trois ans. Il faut avoir vingt-cinq ans pour être électeur, trente pour être éligible. La Bourgeoisie élit dans son sein un comité de 20 membres.

Le budget de 1893 était de 60,537,317 marcs aux recettes ; 66,100,298 marcs aux dépenses, plus 12,477,000 marcs de dépenses extraordinaires. La dette publique atteignait au 1er janv. 1893 le total de 280,963,381 marcs.

Les troupes forment avec celles des deux autres villes hanséatiques les 75e et 76e régiments.

Histoire. — L'origine de Hambourg est un des forts construits par Charlemagne en 808 sur l'Alster pour tenir en respect les Slaves. Ce fort de Hambourg fut détruit par les Wilzes, mais rebâti en 810. Ce devint le centre de la propagande chrétienne dans la région du N. de l'Elbe et des pays scandinaves. En 831, Hambourg fut érigé en évêché, et dès 834 en archevêché en faveur d'Ansgar ; le diocèse s'étendait, d'après la charte de fondation, sur les pays de Scandinavie, Islande et Grœnland. Les Normands brûlèrent la ville en 845 ; on réunit alors l'archevêché à celui de Brême où en fut transféré le siège (848). Reconstruit et de nouveau dévasté, Hambourg n'eut de sécurité qu'au xe siècle, grâce à l'énergie du duc de Saxe, Hermann Billung. Les Slaves la reprirent en 983 et la gardèrent quatre ans. Fortifiée par l'archevêque Adalbert (1043-72), elle fut encore incendiée par les Slaves en 1072. En 1110, les comtes de Schauenburg en devinrent maîtres (V. Holstein). Adolphe III fonda, à côté de la cathédrale et de l'église de la Vieille Ville, l'église Saint-Nicolas ; pour la Ville Neuve, habitée par les marchands, il vendit à la ville des privilèges étendus : juridiction, franchise douanière, liberté de la pêche. A partir de cette époque (1189), elle fut affranchie des comtes de Holstein et gouvernée par un Conseil. Elle gagna à la ruine d'Helgoland et devint maîtresse de la navigation de l'Elbe ; les habitants de Bardowiek y furent transplantés après que Henri le Lion eut détruit cette place. Au xiiie siècle il y eut une crise. Hambourg, définitivement privé de son archevêché (1223), fut opprimé par le comte de Holstein, Adolphe IV de Schauenburg, qui bâtit un château en amont (1231). La ville n'avait pas encore acquis un développement considérable, puisqu'en 1311 on y comptait seulement 7,000 hab. Elle noua en 1241 avec Lubeck une alliance qui fut consolidée par d'autres traités et étendue à Brême (1259). Hambourg entra dans la *Hanse* (V. ce mot). Elle agrandit son domaine par quelques achats et résista victorieusement au Holstein. Elle vainquit également les pirates et notamment Stœrtebeker et les chefs de la Frise orientale qui avaient bloqué l'Elbe (1402). Elle concourut aux luttes de la Hanse contre le Danemark et obtint l'appui de l'empereur. Maximilien Ier la déclara ville impériale (1510) ; toutefois, ce ne fut qu'en 1618 qu'on obtint de la Chambre impériale la reconnaissance de cette qualité.

Les guerres civiles avaient éclaté dans la ville ; le peuple, mécontent du régime aristocratique, se souleva et imposa un compromis qui, à côté du Sénat, donna le pouvoir à un conseil de 48, puis de 60 délégués des corporations (Bourgeoisie). Le déclin de la Hanse, au lieu de nuire à Hambourg, lui fut profitable en l'affranchissant d'une réglementation qui paralysait l'initiative de ses négociants. La Réformation, accueillie en 1521, prévalut en 1529. Hambourg resta à l'abri des guerres qui suivirent et, par une fortune exceptionnelle, ne vit jamais l'ennemi durant la guerre de Trente ans. Cependant, il subit à cette époque une perte sensible ; les dissidents protestants persécutés sortirent de Hambourg et fondèrent sur le territoire du Holstein la nouvelle ville d'Altona. Néanmoins, la prospérité de Hambourg s'accroissait rapidement, par suite de l'extension de ses relations avec l'Angleterre ; en 1611, les *Merchant Adventurers* s'établirent à Hambourg. On trouvera ailleurs (V. Commerce, t. XII, pp. 73 et suiv.) l'exposé des faits généraux auxquels fut due la grande importance prise par Hambourg dans le commerce général de l'Europe. La lutte continuait entre l'aristocratie et le peuple, le Sénat et la Bourgeoisie. Le pasteur Mayer souleva les classes inférieures et imposa une revision de la constitution (1693) ; banni, il fut rappelé par un nouveau soulèvement des prolétaires qui déposa le Conseil. On finit par s'entendre, et la constitution de 1712 fut le résultat de cet accord. — Menacé, d'autre part, par les Danois, la ville libre sut maintenir son indépendance, notamment en 1685, 1712. Le traité de Gottorp (1768) la reconnut formellement, et, en 1770, la ville reçut une voix et un siège à la Diète impériale. Le renchérissement des grains durant la guerre de Sept ans procura au commerce hambourgeois d'énormes bénéfices, mais l'engagea dans des spéculations qui finirent en 1763 par un krach ruineux. Mais la protection du commerce des neutres durant la guerre de l'Indépendance américaine permit aux négociants hambourgeois d'étendre leur commerce avec l'Amérique et fut l'origine de la grande importance qu'ils prirent alors dans les affaires générales du monde. L'occupation de la Hollande par les Français transféra à Hambourg une grande partie de son commerce. Mais la cité de l'Elbe souffrit à son tour de la guerre. Les Danois l'occupèrent en 1801 ; puis les Français s'emparèrent du Hanovre et de Hambourg (19 nov. 1806), les Anglais bloquant l'Elbe, le commerce fut arrêté. Le 13 déc. 1810, Hambourg fut annexé à l'Empire français et devint le chef-lieu du dép. des Bouches-de-l'Elbe. Le 18 mars 1813, le général russe Tettenborn y entra ; mais, malgré le concours empressé des habitants, les Français reprirent la ville. Davout lui imposa une contribution de guerre de 48 millions de marcs banco et, comme elle ne fut pas payée, il confisqua le trésor de la Banque (7 millions et demi de marcs). Il se fortifia et soutint un siège qui ne prit fin qu'en mai 1814, après la chute de Napoléon. La popula-

tion s'était abaissée de 100,000 à 55,000 hab. La constitution fédérale du 8 juin 1815 fit de Hambourg un Etat souverain, membre de la Confédération germanique et adjointe à Brême, Lubeck et Francfort pour former le collège des villes libres. Les événements principaux de son histoire au XIXe siècle furent : le grand incendie du 5 au 8 mai 1842 qui dévora 4,219 maisons, 3 églises, etc., laissa sans demeure 20,000 personnes ; — la révolution de 1848 et la tentative de revision constitutionnelle étouffée par la réaction, mais qui finit par aboutir à la revision définitive du 28 sept. 1860 ; — la grande crise commerciale de 1858 ; — l'adhésion au Zollverein en 1888, en vertu d'un traité signé dès 1881. A.-M. Berthelot.

Bibl. : Hess, *Hamburg topographisch, politisch und historisch beschreben* ; Hambourg, 1810, 2 vol., 2e éd. — *Statistiches Handbuch für den hamburgischen Staat*, 1885, 3e éd. — Les publications de la Chambre de commerce, du *Zeitschrift für hamburgische Gesch.* (depuis 1841), des *Mitteilungen für Hamburgs Geschichte* — Lappenberg, *Hamburger Urkundenbuch*. — Gallois, *Gesch. der Stadt Hamburg*, 1856-57, 3 vol. — Du même, *Hamburgische Chronik*, 1861-65, 5 vol.

HAMBOYS (John) (V. Hanboys).

HAMBYE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, cant. de Gavray ; 2,158 hab. Fonderie de cloches; filature de laines, corderie, bonneterie; fabrique de tamis. — L'ancienne abbaye bénédictine de Hambye (*Hambeia*), fondée vers 1015, rétablie vers 1145 par Paisnel, seigneur de Hambye, s'élevait dans la vallée de la Sienne, au pied d'un coteau boisé. Il en subsiste des ruines (mon. hist.), une partie du cloître, de l'église gothique des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et surtout un corps de logis comprenant la salle capitulaire, la chambre des morts et des cellules de religieux.

HAMD-Allahi. Ville du Soudan occidental, capitale du Massina, à 40 kil. environ E.-S.-E. du confluent du Niger et du Bakhoy. C'est une ville ouverte. Elle fut occupée en 1862 par le célèbre chef torodo El-Hadji Omar, et reprise, en 1864, par le cheik du Massina.

HAMDAN (Bou-) ou **BENI-BRAHIM.** Tribu berbère d'Algérie, dép. de Constantine, établie sur l'oued Zénati, qui change de nom à cet endroit, prend celui de Bou-Hamdan et se jette dans la Seybouse au-dessus de Guelma. La tribu compte de 1,800 à 2,000 âmes et occupe 8,400 hect. environ ; le douar qu'elle forme dépend de la commune mixte de Guelma.

HAMDANIDES. Dynastie de princes musulmans qui régnèrent tant à Mossoul qu'à Alep, de 892 à 1014. En 892, le khalife El-Motamid nommait au gouvernement de Mossoul un certain *Hamdân*, dont les cinq fils ne tardèrent pas à obtenir des postes importants, soit à la cour, soit au dehors. En 913, l'aîné, *Abd Allâh Aboû l-Heïdjâ*, qui avait succédé à son père, essaya sans y réussir de se rendre indépendant à Mossoul. Mais en 929 son fils et successeur, *Nâsir ed-Daula Hasan*, profitait de l'anarchie qui régnait à Bagdâd pour proclamer définitivement l'indépendance des Hamdanides depuis longtemps déjà sourdement conquise, et se taillait une principauté dont les villes furent, outre Mossoul, Mâridîn, Diyâr-Bekr et Meyafâriqîn. Trois ans plus tard, il embrassait le parti de l'eunuque Mounis disgracié et le ramenait triomphant à Bagdâd, après avoir battu les troupes abbâsides et massacré le khalife El-Moqtadir (932). Toutefois, en 985, *Ibn Moqla* (V. ce nom), vizir d'Er-Radhî, s'emparait de Mossoul et en chassait momentanément les Hamdanides ; de nouveau, en 938, Nâsir ed-Daula, qui avait pu, dans l'intervalle, recouvrer sa capitale, était contraint à fuir devant l'émîr El-Oumarâ Bekdjem. Mais il y rentra bientôt plus puissant que jamais ; il put même offrir un asile et des troupes au khalife El-Mottakî que le gouverneur de Basra, Obeïd Allâh el-Barîdî, avait chassé de Bagdâd. Pour prix de ses services, il obtint la charge d'*émir et-Oumarâ* en remplacement d'Ibn-Râïq ; mais ne put cependant conserver que pendant quelques mois ce poste convoité par Toûroûn (943). Entre temps, il n'avait cessé de guerroyer contre les Byzantins sur les frontières du N. ; il entrait en conflit avec les Ikhchîdites auxquels il prenait Alep, Antioche, etc., et surtout avec le Bouyide Mouizz ed-Daula qui, maître de Bagdâd et du pouvoir temporel des khalifes, commençait à devenir pour les Hamdanides un voisin redoutable. Il entama la lutte, échoua et dut payer tribut. Son fils, *Aboû Taghlib Adhoud ed-Daula*, qui le détrôna en 968, ne put résister à la puissance des princes Bouyides ; il fut complètement dépossédé par eux en 979. La dynastie des Hamdanides n'était cependant pas éteinte. Elle subsistait à Alep où Nâsir ed-Daula avait installé son frère *Seïf ed-Daula* dès 944, et régnait, en outre, sur Harrân, Kinnesrîn, Antioche et Homs. Elle s'y maintint jusqu'en 1014, date à laquelle les Fâtimites d'Egypte se déclarèrent les maîtres de toute cette région. La dynastie des Hamdanides durait depuis un siècle et demi et avait fourni dix princes dont quatre avaient régné à Mossoul : *Hamdân* (892), *Abd Allâh Aboû l-Heïdjâ* (905), *Aboû Mohammed Hasan Nâsir ed-Daula* (929), *Aboû Taghlib Adhoud ed-Daula* (968-979), et six à Alep : *Seïf ed-Daula* (944), *Saad ed-Daula* (967), *Aboû l-Fadhâïl* (991), *Nasr ed-Daula* (1001), *Loûloû el-Khâridjî* (1002), *Mourtadha ed-Daula* (1009-1014). P. Ravaisse.

HAMDOUCH (Sidi Ali ben). Petit qsar du Maroc où se trouve le tombeau du saint Ali ben Hamdouch, sur le flanc méridional du djebel Zerhoun, au N. de Meknas et à environ 25 kil. de cette dernière ville. L'importance de ce lieu, rendez-vous de pèlerinage pour une grande partie des Aïssaoua et pour les disciples Hamadcha, est considérable.

HAMEAU. Le hameau est formé par le groupement d'un petit nombre d'habitations rurales, éloignées du chef-lieu de la commune. Ce mot n'a pas toujours un sens précis; il ne désigne une circonscription territoriale bien déterminée que dans le cas où il s'applique à une portion de commune ayant des biens et des intérêts propres, c.-à-d. une section de commune. Le hameau se distingue du bourg et du village en ce qu'il est constitué par une plus petite agglomération, et qu'il ne possède ni marché, comme le bourg, ni église paroissiale, comme le village. Il est question du hameau dans plusieurs textes législatifs. C'est ainsi que l'art. 643 du C. civ. défend au propriétaire d'une source d'en changer le cours, lorsqu'elle fournit aux habitants d'une commune, village ou hameau, l'eau qui leur est nécessaire. Le code forestier, parlant des distances à observer pour les constructions voisines des forêts, réunit dans la même exception les villes, villages et hameaux (art. 156). La fraction de commune dont traite l'art. 75 de la loi du 5 avr. 1884, et pour laquelle un adjoint spécial peut être institué, n'est autre chose qu'un hameau. Jules Forestier.

Ecole de hameau (V. Ecole, t. XV, p. 372).

HAMEÇON. I. Technologie. — *Fabrication.* Ce petit article n'a pu jusqu'à présent être fabriqué en grand, comme les épingles par exemple. Chaque hameçon doit, en effet, être travaillé isolément, et les ouvriers employés à cette fabrication doivent faire preuve d'une adresse et d'un tour de main extraordinaires. Aussi le prix de revient en est-il notablement élevé. L'acier employé est un acier de toute première qualité; de là dépend en effet sa résistance aux efforts de traction considérables qu'il devra supporter. On doit donc employer de l'acier fondu, ou de l'acier obtenu en cémentant du fer doux. Il est alors réduit en longues aiguilles de section carrée (*a*). Le travail se fait ensuite avec des limes dans les petits ateliers. Au moyen d'une lime très fine on pratique une entaille (*b*) destinée à former le crochet rentrant de l'hameçon. Pendant cette opération, l'aiguille est immobilisée dans une rainure pratiquée sur une plaque de bois très dur, comme le buis. Puis l'hameçon dont on a arrondi la



section reçoit une courbure convenable, et c'est là qu'intervient le tour de main de l'ouvrier qui se sert de pinces rondes pour cette opération. Martelant l'autre extrémité et la limant, on produit une petite palette qui servira à retenir les fils d'attache. L'hameçon est enfin recuit à haute température. Cette cuisson est suivie d'une trempe qui se fait dans un bain de suif. Dès lors, sa couleur est noire et sa confection terminée. Il existe une fabrication multiple complète des hameçons, permettant tout au moins la suppression de l'emploi de la lime pour former le crochet rentrant, opération la plus longue et la plus difficile dans la méthode précédente. Imaginez une scie à lame continue (analogue à celles qu'on emploie dans les scieries, mais à lame très fine). D'autre part, un chariot déplaçable d'un mouvement d'ensemble, porte une série d'aiguilles parallèles fixées entre deux paires de mâchoires. Le plan de ces aiguilles est très oblique par rapport au tranchant de la scie. Cette dernière étant en mouvement, au moyen d'un volant à main on rapproche de plus en plus le plan des aiguilles de façon à produire l'entaille nécessaire sur toutes les aiguilles à la fois. Ce procédé donne des entailles bien plus parfaites que par le travail à la lime, tant comme netteté du métal coupé que comme régularité dans la profondeur de l'entaille, un mouvement très grand du volant à main n'accroissant, en effet, que d'une très faible fraction de millimètre la quantité dont mord la scie. Chaque hameçon est ensuite travaillé isolément. Pour faire la palette on écrase brusquement l'extrémité de l'hameçon dans une sorte de presse manœuvrée par l'ouvrier en appuyant sur un long balancier. La courbure de l'hameçon n'a pu être faite mécaniquement, mais le polissage se fait en plaçant les hameçons avec de l'émeri et du savon dans des tonneaux animés d'un mouvement continu de rotation autour de leur axe. RIEGEL.

II. PÊCHE. — Les crochets de métal qu'on attache à l'extrémité des lignes et qui servent à accrocher le poisson portent communément le nom d'hameçons. La partie inférieure de cet engin est recourbée et armée d'un dard, dont la pointe est opposée à celle qui termine l'hameçon, de telle sorte que lorsque celle-ci a pénétré dans les chairs du poisson, le dard empêche qu'elle ne se dégage ; la branche supérieure de l'hameçon est parfois terminée par un anneau ou par un chas, mais le plus souvent par une palette qui maintient le nœud qui fixe l'hameçon à la ligne ; assez souvent la pointe du dard de l'hameçon sur la hampe présente une courbure plus ou moins prononcée et cette disposition a reçu le nom d'*avantage*. La forme et la grandeur de l'hameçon varient beaucoup suivant la pêche pour laquelle on doit l'employer. Les hameçons peuvent être simples ou doubles; ces derniers portent le nom de *bricoles* et peuvent être tournés du même côté ou être à pointes contrariées ; on désigne les hameçons triples sous le nom de *grappins*. Les hameçons se fabriquent principalement en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en France, en Angleterre ; pour les hameçons fins destinés à la pêche en eau douce, les limerick anglais jouissent d'une universelle réputation. E. SAUVAGE.

HAMEÇONS (Parti des) (V. CABILLAUDS).

HAMÉGICOURT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Moy ; 569 hab.

HAMEL. Com. du dép. du Nord, arr. de Douai, cant. d'Arleux ; 421 hab.

HAMEL (Le). Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie ; 927 hab.

HAMEL-NOTRE-DAME (LE). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers ; 199 hab. Instruments aratoires ; cuivrerie. L'abbaye de Saint-Germer avait la seigneurie du lieu. Le chœur de l'église paroissiale est de la Renaissance avec un autel orné et des restes de beaux vitraux datés de 1541. La chapelle Notre-Dame est le but d'un pèlerinage très fréquenté. Aux voûtes de cette chapelle sont suspendues de lourdes chaînes de fer, provenant d'un sire de Créquy, miraculeusement délivré, dit la légende, par l'intercession de Notre-Dame du Hamel.

HAMEL (Jean-Baptiste du) (V. DUHAMEL).

HAMEL (Henri), voyageur hollandais, né à Gorcum. Il fut attaché comme secrétaire à l'expédition du navire *Sperber*, qui, parti de Texel en 1653, aborda à Batavia, à Formose, et fit naufrage sur la côte de Corée. Une partie de l'équipage parvint à gagner la côte, mais fut capturé par les Chinois et conduit à Hokso où il eut à subir de durs traitements. En 1668 Hamel s'enfuit avec ses compagnons survivants, s'embarqua sur une jonque de pêche, arriva au Japon et revit enfin son pays en 1669. Il publia une relation très intéressante de ses aventures ; elle a été traduite en français par Minutoli sous le titre de : *Relation du voyage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Quelpaert* (Paris, 1670, in-4).

BIBL. : VAN KAMPEN, *Histoire des Néerlandais hors d'Europe ;* Harlem, 1831-33, 4 vol. in-8.

HAMEL (Louis-Joseph, comte Du), homme politique français, né à Bordeaux le 8 août 1777, mort à Paris le 11 févr. 1852. Emprisonné pendant la Terreur, à cause de ses attaches avec la famille royale, il fut délivré au 9 thermidor. Nommé, en 1810, maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs, il devint en 1812 sous-préfet de Toulon, en 1813 préfet des Pyrénées-Orientales ; il s'empressa d'accourir auprès du duc d'Angoulême en Espagne pendant les Cent-Jours. Aussi fut-il nommé préfet de la Dordogne, puis de la Vienne en 1815. Destitué par Decazes, dont il avait combattu la politique, il fut élu député de la Gironde le 13 nov. 1820 et siégea parmi les ultras-royalistes. Rapporteur de la loi sur les chemins vicinaux, il fut appelé au conseil d'Etat en 1822. Réélu député le 6 mars 1824, il se signala dans la discussion du milliard des émigrés et, ayant échoué aux élections de 1827, rentra tout à fait dans la vie privée. Il avait été créé baron de l'Empire avec majorat le 3 juin 1811. — Son fils, *Victor-Auguste*, né à Paris le 17 avr. 1810, mort à Paris le 6 sept. 1870, fervent bonapartiste, fut nommé en 1849 préfet du Lot. Successivement préfet du Pas-de-Calais (1852) et de la Somme (1854), il fut élu député des Deux-Sèvres le 22 juin 1857 et rentra dans la vie privée en 1862. Il a écrit : *Sur l'Etat de la société au 1er janv. 1834* (Paris, 1834, in-8) ; *De la Noblesse* (1838, in-8) ; *la Ligue d'Avila* (1840, 2 vol. in-8) ; *la Duchesse d'Halluye* (1842, 2 vol. in-8) ; *le Château de Rochecourbe* (1843, 3 vol. in-8) ; *Histoire constitutionnelle de la monarchie espagnole* (1845, 2 vol. in-8) ; *Histoire d'Espagne* (1848, in-12) ; *El Mentidero* (1847, 2 vol. in-8) ; *l'Italie, l'Autriche et la guerre* (1859, in-8) ; *l'Angleterre, la France et la guerre* (1860, in-8) ; *Don Juan de Padilla* (1862, in-12) ; *le Bonheur chez soi* (1858, in-18, comédie) ; plusieurs brochures sur la question italienne, etc.

HAMEL (Pierre-Marie), constructeur d'orgues et musicien français, né à Auxeuil (Oise) le 24 févr. 1786. Il reçut quelques leçons de musique de différents professeurs, fréquenta aussi le Conservatoire de Paris. Quoique le violon fût le seul instrument dont il jouât, il avait un penchant irrésistible pour l'orgue ; la construction de cet instrument l'intéressait particulièrement ; à l'âge de treize ans, il construisit un petit orgue de trois octaves sans autres outils qu'un canif, suppléant à ce qui lui manquait par son ingéniosité. Plus tard, à quatorze ans, dans l'église d'un petit village, il remit en état l'orgue complètement détérioré ; les réparations une fois faites, il accorda l'instrument. Ce fut à l'église Saint-Etienne de Beauvais que Hamel put faire la première application pratique de ses connaissances, en 1820, et, plus tard, dans la reconstruction de l'orgue de la cathédrale qu'il parvint à doter, à peu de frais, d'un orgue à 5 claviers et 64 jeux, d'un très bel effet. En 1840, Hamel fit pour l'éditeur Roret un nouveau manuel du facteur d'orgues, ou *Traité théorique et pratique de l'art de construire les orgues*, suivi d'une biographie des principaux facteurs

d'orgues français et étrangers. Cet ouvrage est, sans exagération, le meilleur qui ait paru en France et à l'étranger sur la matière. Hamel fut nommé membre de la commission des arts et monuments. Musicien distingué, il fonda, à Beauvais, une société philharmonique qui fut une des premières en France à exécuter les symphonies de Beethoven.

HAMEL (Louis-Ernest), publiciste et homme politique français, né à Paris le 2 juil. 1826. Connu par ses ouvrages historiques et ses conférences à l'Athénée et à la salle des Capucines, collaborateur de la *Réforme*, de l'*Opinion nationale*, du *Siècle*, etc., directeur de l'*Homme libre* à la fondation duquel il avait contribué avec Louis Blanc, il se présenta sans succès à diverses élections pour le Corps législatif, l'Assemblée nationale, la Chambre des députés et le Sénat. Le 6 janv. 1878, il était élu conseiller municipal de Paris pour le quartier des Quinze-Vingts jusqu'en 1887, et il entrait au Sénat le 9 oct. 1892, en remplacement de M. Léon Journault, sénateur de Seine-et-Oise, décédé. M. Hamel, qui a été à plusieurs reprises vice-président de la Société des gens de lettres, a débuté par des poésies, *Derniers Chants* (Paris, 1851, in-12) ; mais sa grande notoriété lui vient surtout de ses ouvrages historiques qui se recommandent par la sûreté de ses informations et l'impartialité de ses jugements. Citons : *Histoire de Saint-Just* (Paris, 1859, in-8) ; *Histoire de Robespierre* (1865-67, 3 vol. in-8) ; *Marie la Sanglante* (1861, 2 vol. in-8) ; *Histoire des deux conspirations du général Malet* (1873, in-8) ; *Histoire illustrée du second Empire* (1873, 3 vol. in-4) ; *Histoire du premier Empire* (1882, in-8) ; *Histoire de la Restauration* (1887, 2 vol. in-8) ; *Histoire du règne de Louis-Philippe* (1889, 2 vol. in-8) ; *Histoire de la seconde République* (1891, in-8) ; *Histoire du second Empire* (1893-94, 2 vol. in-8) ; *Précis de l'histoire de la Révolution française* (1870, in-8) ; *Histoire de la République française sous le Directoire et sous le Consulat* (1872, in-8) ; *la Statue de J.-J. Rousseau* (1868, in-12) ; *Thermidor* (1891, in-12) ; *Monsieur Michelet, historien* (1869, in-8) ; *Souvenirs de l'Homme libre* (1878, in-12), etc.

HAMELET (Le). Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie ; 460 hab.

HAMELIA (*Hamelia* Jacq.) (Bot.). Genre de Rubiacées, du groupe des Génipées, composé d'arbustes, à feuilles opposées ou verticillées, à fleurs hermaphrodites, de couleur jaune ou rouge, disposées en cymes terminales. Le fruit, charnu, renferme des graines nombreuses et albuminées. On en connaît une dizaine d'espèces des régions chaudes de l'Amérique. La plus importante est l'*H. patens* Jacq. (*H. coccinea* Sw.). Ses feuilles sont employées comme astringentes dans le traitement des affections cutanées. Ses fruits servent à préparer un sirop préconisé comme antiscorbutique et antidysentérique. Une autre espèce, *H. ventricosa* Sw., de l'Amérique du Sud, fournit le *Bois des princes*, si estimé des ébénistes. Ed. Lef.

HAMELIN. Com. du dép. de la Manche, arr. d'Avranches, cant. de Saint-James ; 185 hab.

HAMELIN (Jacques-Félix-Emmanuel, baron), amiral français, né à Honfleur le 13 oct. 1768, mort à Paris le 25 avr. 1839. Issu d'une famille d'armateurs et destiné dès sa jeunesse à la profession maritime, il fit son apprentissage dans la marine du commerce de 1785 à 1791, passa en 1792 dans la marine de l'Etat et y obtint un emploi d'enseigne en 1793. Pendant les sept ans qui suivirent il participa à différentes croisières dans l'Océan et la Méditerranée ainsi qu'à l'expédition d'Irlande. Il y gagna les grades de lieutenant de vaisseau (août 1795) et de capitaine de frégate (nov. 1796). Il prit part ensuite, sous les ordres de Baudin, au voyage de découvertes que les corvettes *le Naturaliste* et *le Géographe* accomplirent dans les mers du Sud de 1800 à 1803. Lors de son retour en France, il fut nommé capitaine de vaisseau (sept. 1803) et chargé bientôt après de diriger la concentration d'une partie de la flottille de Boulogne. La flottille ayant été désarmée en juil. 1806, Hamelin prit alors le commandement de la frégate *Vénus*, avec laquelle il alla faire une campagne de trois années dans la mer des Indes. Cette campagne, d'abord exceptionnellement heureuse et brillante, se termina malheureusement, au début de 1810, par la capture de la *Vénus* qui dut se rendre après un combat héroïque à une division anglaise. Hamelin rentra de captivité en févr. 1811 : créé aussitôt contre-amiral et baron de l'Empire, il fut mis à la tête de l'une des divisions de l'escadre de l'Escaut, poste qu'il échangea en 1813 contre le commandement de l'escadre de Brest. La Restauration le mit d'abord en disponibilité, puis elle lui confia successivement les fonctions de major de la marine à Toulon (1818-22) et la direction des forces navales qui coopérèrent au siège de Cadix durant l'expédition d'Espagne (1823). Ecarté momentanément du service par l'état de sa santé, Hamelin fut rappelé à un emploi actif en 1832 comme inspecteur général des équipages de ligne. En 1833, il devint directeur du dépôt des cartes et plans. Ch. G.

HAMELIN (François-Alphonse), neveu du précédent, amiral et homme d'Etat français, né à Pont-l'Evêque le 2 sept. 1796, mort à Paris le 16 janv. 1864. Il avait à peine dix ans lorsque, en 1806, son oncle, qui partait pour les Indes orientales avec la frégate *Vénus*, le prit comme mousse à bord de ce bâtiment. Après une campagne de trois années dans l'océan Indien, campagne terminée par quelques mois de captivité en Angleterre, le jeune Hamelin rentra en France en 1811. Il était alors pourvu du brevet d'aspirant qui lui avait été décerné en 1808. Son oncle le fit nommer enseigne (1812) et l'emmena à l'escadre de l'Escaut. Promu lieutenant de vaisseau en 1821, il prit part en cette qualité au siège de Cadix (1823) et au blocus des ports algériens (1827) ; puis, ayant été nommé capitaine de frégate (1828), il fut appelé au commandement du brick *Actéon*, avec lequel il participa à la conquête d'Alger (1830-31). On lui confia ensuite la frégate *Favorite*, à bord de laquelle il fit plusieurs voyages dans la mer des Indes et aux Antilles (1832-35). A l'issue de ces campagnes il devint capitaine de vaisseau (1836). Quatre ans après il était nommé contre-amiral et major général de la marine à Toulon (1842). En 1844, il échangea ce poste contre le commandement de la division navale du Pacifique. La France venait alors de s'annexer les îles Marquises, et cet incident donnait lieu à des difficultés avec l'Angleterre : la fermeté d'Hamelin contribua à les dénouer. Peu après son retour, il fut élevé au rang de vice-amiral (1848), et, l'année suivante, envoyé à Toulon comme préfet maritime. Il s'y révéla grand administrateur en organisant avec rapidité les transports nécessités par l'expédition de Rome, et, plus tard, les premiers envois de troupes destinés à l'expédition d'Orient (1849-53).

Appelé, vers le milieu de 1853, au commandement en chef des forces navales dirigées contre la Russie, il conduisit la flotte française dans la mer Noire (octobre), et là, de concert avec l'escadre anglaise de l'amiral Dundas, il appuya les mouvements des armées alliées (blocus des bouches du Danube, bombardement d'Odessa, etc.). L'année suivante, il eut à assurer le passage des troupes françaises de Varna en Crimée, gigantesque opération qui réussit au delà de toute espérance (sept. 1854). Quelques jours plus tard, il dirigeait avec Dundas une attaque restée fameuse contre les forts de Sébastopol (17 oct.). Les bâtiments alliés souffrirent beaucoup dans cette affaire, sans endommager sérieusement la place. La *Ville de Paris*, qui portait l'amiral Hamelin, fut très maltraitée, et lui-même faillit être enlevé par un obus qui renversa la passerelle, d'où il conduisait le combat. Le 2 déc. suivant, il était promu à la dignité d'amiral et rappelé en France, tandis que son collègue anglais, avec qui il s'entendait mal, était, de son côté, rappelé en Angleterre. Quelques semaines après, il recevait le portefeuille de la marine, vacant par la mort de Th. Ducos (19 avr. 1855). Son administration dura cinq

ans et demi. Elle fut marquée par d'incessantes expéditions maritimes (fin de la guerre de Crimée, guerre d'Italie, guerre de Chine, conquête de la Cochinchine) et par une innovation qui devait révolutionner toutes les marines : la construction de la *Gloire*, premier navire cuirassé. Le 24 nov. 1860, à la suite des réformes constitutionnelles accomplies par Napoléon III, l'amiral Hamelin céda son portefeuille à Chasseloup-Laubat, pour devenir grand chancelier de la Légion d'honneur, poste qu'il garda jusqu'à sa mort. Il fut inhumé aux Invalides. Ch. G.

HAMELIN (Octave), professeur de philosophie, né au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire) le 22 juil. 1856. Il fit de fortes études au lycée Henri IV (1867-1878), et, reçu licencié l'année même où il les termina, fut aussitôt nommé professeur de philosophie à Foix. Il passa de là au lycée de Pau, en 1883, après un brillant succès à l'agrégation, et l'année suivante, fut nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux, où il a été depuis chargé d'un cours complémentaire. Dans ce cours et ses conférences, il s'occupe surtout de l'histoire de la philosophie et plus spécialement de l'explication des auteurs portés au programme de l'agrégation. C'est ainsi qu'il est devenu un des hommes de ce temps qui connaissent le mieux, d'une part la philosophie grecque, de l'autre la philosophie allemande. Il a fait, en particulier, une étude approfondie de la *Physique* d'Aristote, dont il projette de donner une édition savante. Kant, dont il a ressenti vivement l'influence tout en sachant rester indépendant, puis Fichte sont ceux des modernes auxquels il s'est le plus attaché. Malheureusement, cet érudit qui fait autorité, ce penseur vigoureux n'est guère connu encore que par son enseignement et ses élèves, dont plusieurs sont déjà des maîtres ; il n'a publié jusqu'ici que de rares articles, dans la *Critique philosophique* (1880) et dans la *Revue philosophique*, et une étude sur *la Pesanteur de l'atome dans le système de Démocrite* (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1888).

HAMELINCOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Croisilles ; 432 hab.

HAMELN. Ville de Prusse, district de Hanovre, au confluent de la Hamel et du Weser; 12,000 hab. Le tourbillon redouté qui gênait la navigation du Weser a été supprimé par des écluses (1733-1873). Fondée par saint Boniface (712), la ville eut quelque importance, passa des abbés de Fulda aux ducs de Brunswick, entra dans la Hanse, fut fortifiée, démantelée par les Français en 1806. — La légende du « Ratier de Hameln » est très connue. On conte qu'en 1284 un musicien se serait présenté, offrant de noyer tous les rats de la ville dans le Weser; il les y attira en sifflant un air sur son pipeau ; comme on refusait de lui payer le prix convenu, le dimanche suivant, pendant la messe, il emmena tous les enfants à la montagne voisine, où il s'enfonça avec eux. Ils auraient reparu en Transylvanie et fondé une colonie allemande. L'origine de cette légende paraît être, soit une croisade d'enfants, soit une inscription mal interprétée.

BIBL. : SPRENGER, *Gesch. der Stadt Hameln*; Hameln. 1861. — MEINARDUS, *Der historische Kern der Hameler Rattenfængersage*; Hanovre, 1882.

HAMERIK (Asger) (V. HAMMERICH).

HAMERKEN (V. THOMAS A KEMPIS).

HAMERLING (Robert), poète autrichien, né à Kirchberg-am-Walde, dans la Basse-Autriche, le 24 mars 1830. Le château de Kirchberg servit longtemps de refuge à la famille du roi de France Charles X, et l'enfance du poète, dont les parents étaient fort pauvres, fut protégée par la princesse Louise, plus tard duchesse de Parme. Robert reçut sa première instruction chez les moines cisterciens de Zwettl, puis il entra au gymnase de Vienne. Il faisait des vers tout jeune, et à seize ans il avait déjà composé un drame en deux actes sur Christophe Colomb et une pièce en cinq actes intitulée *les Martyrs*. Heureusement qu'il ne se fia pas à son extrême facilité. Au sortir du gymnase, il se fit inscrire à la faculté de médecine ; mais il étudia surtout les sciences naturelles, et il y ajouta les littératures classiques et les langues orientales. Ses études terminées (1855), il fut nommé professeur au gymnase de Trieste. En 1856, il passa ses vacances à Venise, et en rapporta son premier ouvrage de longue haleine, un poème intitulé *Venus im Exil* (Prague, 1858). La Vénus que chante Hamerling, c'est la beauté céleste, l'harmonie qui régit l'univers et dont la contemplation fait le seul bonheur véritable de l'homme. La même élévation de pensée se retrouve dans le poème qui suivit, *Ein Schwanenlied der Romantik* (Hambourg, 1862), dont la forme est plus achevée. Dans l'intervalle, Hamerling avait recueilli ses poésies de jeunesse sous le nom de *Sinnen und Minnen* (Prague, 1859). Il célébra ensuite, dans une sorte de canzone intitulée *Germanenzug* (Vienne, 1864), la mission historique des Germains. Mais l'ouvrage qui le fit réellement connaître, et qui est resté son chef-d'œuvre, c'est un poème en six chants : *Ahasver in Rom* (Hambourg, 1866), Ahasvérus, c'est le génie de l'humanité, assistant, sous le règne de Néron, à la décadence de l'ancienne Rome et à la naissance d'une Rome nouvelle. Hamerling publia encore, dans le même genre philosophique, *Der Kœnig von Sion* (Hambourg, 1868), dont le sujet était le roi des anabaptistes Jean de Leyde, et *Die sieben Todsünden* (Hambourg, 1876), une cantate en trois parties. Il s'essaya sans beaucoup de succès au théâtre avec la tragédie *Danton und Robespierre* (1871) et les deux comédies *Teut* (1872) et *Lord Lucifer* (1880). Son roman *Aspasia* (Hambourg, 1875) est la peinture d'une société qui est heureuse dans le culte des arts. Hamerling, affligé d'une maladie chronique, avait obtenu, en 1866, quoiqu'il n'eût que trente-six ans, sa mise à la retraite, et on lui doubla sa pension ; il établit sa demeure à Gratz. A. BOSSERT.

BIBL. : Alfred MARCHAND, *les Poètes lyriques de l'Autriche*; Paris, 2e série.

HAMERNIK (Joseph), médecin tchèque, né à Patzau le 18 août 1810, mort à Prague le 22 mai 1887. D'abord médecin à l'hôpital général de Prague, il devint en 1840 membre du Parlement autrichien, et en 1849 professeur ordinaire à l'université de Prague ; en 1853 il dut renoncer à l'enseignement. Il a publié une série d'excellents ouvrages sur la physiologie et la pathologie du cœur. Dr L. HN.

HAMERTON (Philippe-Gilbert), écrivain d'art anglais contemporain, né à Oldham (comté de Lancastre) le 10 sept. 1834. Issu d'une ancienne famille de l'aristocratie non titrée du comté d'York, il reçut une solide éducation classique à Burnley et Doncaster et pensa d'abord à faire une carrière universitaire. Mais un goût très vif pour la peinture et pour la littérature se déclara bientôt chez lui et il se consacra en même temps à ces deux arts. En 1855, dès l'âge de vingt et un ans, il publia un livre de vers, *The Isles of Loch awe*, qu'il illustra lui-même ; le livre passa à peu près inaperçu. La même année, Hamerton vint en France pour la première fois ; en 1856 et 1857, il s'installa dans un atelier démontable de son invention et peignit d'après nature dans le comté de Lancastre et en Ecosse. L'artiste goûtait beaucoup la nature grandiose et sauvage qui l'entourait et le campement qu'il s'était organisé. En 1858, il se maria avec une Française, la fille de Fr. Gindriez, ancien membre de l'Assemblée nationale ; en 1861, il vint s'établir définitivement en France, à Sens, puis dans le voisinage d'Autun. Depuis cette époque, les publications de Hamerton se sont succédé et ont rencontré un excellent accueil. En 1862, il donna *le Campement d'un peintre dans les montagnes d'Ecosse* et *Pensées sur l'Art* ; peu de temps après, il devint collaborateur de diverses revues et, en particulier, critique d'art à la *Saturday Review* (de 1866 à 1869). En 1868 parut *Etching and Etchers*, volume de luxe qu'il illustra et qui obtint un succès très franc ; *Wenderholme*, roman paru l'année suivante. C'est aussi en 1869 qu'il fonda le *Portfolio*, publication artistique

très intéressante dont il est encore aujourd'hui rédacteur en chef : il a publié dans le *Portfolio* un grand nombre d'études (telles que : *Paris in old and present Times*, 1885 ; *De l'Imagination dans la peinture de paysage*, 1887 ; *De l'État actuel des beaux-arts en France*, 1892). Parmi ces études, il faut mettre à part celle intitulée : *The Elements of Beauty in Ships and Boats* où l'auteur montre le goût très vif qu'il a toujours eu pour la construction des bateaux. En 1873, Hamerton publia : *The Intellectual Life*, traité sous forme de lettres de la discipline et de l'emploi de l'intelligence ; son succès fut très grand en Amérique et en Angleterre. En 1878, *Marmorne*, roman donné sous un pseudonyme, fut bien accueilli ; il a été traduit en français. En 1882, parut un livre d'art, *The Graphic Arts*, comparaison technique de tous les arts du dessin, accompagné de nombreuses illustrations ; en 1884, *Human Intercourse*, essai sur les rapports sociaux qui fut très discuté à son apparition et réimprimé à plusieurs reprises. En 1886 et 1887, Hamerton donna à *The Atlantic Monthly*, revue américaine, une série d'articles qu'il a réunis sous le titre : *French and English* (1889) et qui ont été traduits en français ; le volume a été accueilli assez froidement en Angleterre à cause de son impartialité. En 1891, Hamerton a quitté le voisinage d'Autun pour venir s'établir à Paris ; son dernier livre, *Man in art*, collection d'études sur la représentation de l'homme dans les arts graphiques et plastiques, a paru en 1892. Ph. B.

HAMES-Boucres. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, cant. de Guines ; 710 hab.

HAMES (Nicolas de), homme de guerre belge, né en Picardie dans la première moitié du XVIe siècle, mort à Neerhoren en 1568. Bien que bâtard, il devint roi d'armes de la Toison d'or et officier supérieur de l'artillerie de Philippe II. Il ne tarda pas à jouer un rôle politique et fut un des rédacteurs du Compromis des nobles. Très dévoué à la politique du prince d'Orange, il prit les armes avec lui contre le duc d'Albe. Il fut tué au camp de Neerhoren en voulant réprimer une sédition qui avait éclaté parmi les soldats gascons envoyés au Taciturne par le prince de Condé.

Bibl. : Henrard, *Notice sur Nicolas de Hames*, dans la *Biogr. nat.* de Belgique.

HAMES (Ignace-Jean), philologue tchèque, né à Prague en 1812, mort en 1869. Il fit ses études à Prague et devint professeur de philosophie à Vienne, puis à Lemberg. Il publia en 1842, dans cette ville, *Die Wissenschaft des slavischen Mythus*, ouvrage défectueux, mais où l'on trouve réunis de précieux matériaux. Il passa ensuite à l'université d'Olomouc (Ollmutz) et enfin à celle de Prague ; mais, suspect d'hégélianisme, il dut quitter sa chaire en 1852. En 1860, il devint bibliothécaire de l'université. Ses principaux ouvrages en tchèque sont : *Essai sur la philosophie de Thomas de Stitny* (1851) ; *la Littérature des proverbes slaves et allemands* (1852) ; *Vie de Celakovsky* (1862) ; *Saint Cyrille a écrit non en cyrillique, mais en glagolitique* (1857) ; *la Vierge aux cheveux d'or* (1860) ; *Petit Recueil d'ancienne littérature tchèque* (1863) ; *Calendrier mythologique* (1868) ; *Complément à l'histoire littéraire de Ingmann* (1871). En allemand : *Geschichte der Philosophie* (1849) ; *Der bulgarische Mönch Chrabr ; Schriftwesen und Schriften der bœhm. Literatur* (1867) ; *Quellenkunde und Bibliographie der bœm. Literatur* (1868) ; *Die Gefælschten bœhmischen Gedichte* (Prague, 1868). Presque tous ces ouvrages ont été édités à Prague. Il a en outre écrit quelques manuels de philosophie. L. L.

HAMI. Ville de Chine, située dans la région S.-O. de la Mongolie, aux confins du Turkestan oriental, dans une oasis qu'arrose le Bougas, rivière qui va se perdre dans le désert au S. du Thian-chan. Tout autour de la ville le pays est irrigué et produit des céréales, des fruits, spécialement des melons très réputés en Chine. Cependant les récits chinois ont exagéré la fertilité de l'oasis. Hami communique par le col de Kocheti, qui a près de 3 kil. de long, avec la ville de Barkoul qui est située de l'autre côté des Thian-chan, sur le versant septentrional. Les productions de la Chine centrale s'échangent à Hami avec le produit de la Kachgarie et les laines de Tourfan. Ph. B.

HAMIAN. Nom de plusieurs tribus d'Algérie, province d'Oran. La plus importante est établie sur le plateau d'Oran, dans l'espace compris au S. des Chotts, entre Géryville et la frontière marocaine ; au S. ils s'étendent jusqu'aux chaînons qui marquent l'extrémité du plateau et qui les séparent des Ouled-Sidi-Cheikh. Ils se divisent en *Hamian-Chaffa* ou *Gharaba* qui comptent environ 2,400 âmes et en *Hamian-Djembâa* qui sont plus de 3,600 ; ils ont leurs dépôts dans des bourgs fortifiés, à Tiout, Aïn-Safra, Aïn-Sfisifa, Asla. Les Hamian envoient annuellement une importante caravane au Gourara dans le centre du désert ; cette caravane comprend parfois jusqu'à 10,000 chameaux. Une partie du grand chott occidental s'appelle chott des Hamian, tandis que la partie marocaine se nomme chott des Maïa. Une autre tribu de Hamian est établie sur la rive droite de la Mékena et sur le Tralimet, affluents de l'Habra, à une vingtaine de kilomètres de Sidi-bel-Abbès, dont le douar dépend ; cette tribu occupe près de 14,000 hect. et compte de 600 à 700 hab. Enfin il existe une tribu de Hamian près d'Arzeu, entre la forêt de Muley-Ismael, la mer et le marais de Macta ; ce sont les Hamian-el-Melah qui occupent 7,000 hect. Ph. B.

HAMIDOU (Le Raïs), célèbre corsaire dont le nom est resté populaire parmi les Maures d'Alger. Né vers 1765, Hamidou se sentit tout jeune encore une vocation irrésistible pour la marine. Dès l'âge de dix ans il abandonna l'état de tailleur que lui faisait apprendre son père Ali, pour s'engager comme mousse. Sa vive intelligence et surtout sa témérité inouïe lui attirèrent de bonne heure un certain renom, aussi le dey Hassan ayant appris l'audace dont il avait fait preuve à Oran le rappela à Alger pour lui donner le commandement d'un chebec. La perte de ce navire, qui fut brisé contre un récif, faillit ruiner pour toujours ses projets ambitieux ; mais grâce à son sang-froid il sut calmer la colère du dey et bientôt après il rentrait avec son chebec dans le port d'Alger, amenant un vaisseau de guerre portugais de 44 canons, qu'il avait capturé. Ce succès extraordinaire lui valut la direction de la flottille algérienne et de nombreuses courses heureuses lui assurèrent honneurs et profits. Il sillonna la Méditerranée dans tous les sens et osa même une fois s'aventurer dans l'Océan, où il s'empara de quelques navires portugais. Il écumait la mer lorsque, le 17 juin 1815, il rencontra une escadre américaine qui venait demander raison au dey Omar des insultes faites au pavillon américain. Au début du combat qui fut engagé, un boulet tua le raïs Hamidou sur son banc de quart, et la flottille algérienne ne tarda pas à être dispersée, après avoir perdu deux de ses navires. Ainsi périt ce forban dont les Algériens avaient fait une sorte de héros. O. Houdas.

HAMILCAR (V. Amilcar).

HAMILTON. Ville du Canada, province d'Ontario, chef-lieu du comté de Wentworth, situé sur un plateau qui domine la baie de Burlington, sur le lac Ontario ; 40,000 hab. environ. La ville, fondée en 1813, s'est développée très rapidement ; en 1836, elle comptait à peine 3,000 hab. Sa magnifique situation sur le lac Ontario lui a permis de donner une grande extension à son commerce ; elle est l'entrepôt d'un des pays les plus riches et les plus fertiles du Canada. — Services quotidiens de steamers pour Toronto, Kingston, Montréal.

HAMILTON. Ville d'Ecosse, comté de Lanark, située sur la rive gauche de la Clyde, près de son confluent avec l'Avon, à 16 kil. au S.-E. de Glasgow ; 15,000 hab. environ. La principale industrie consiste en fabriques de mousseline, de batiste et filatures de coton ; le charbon de terre, la chaux, le fer, la pierre de taille sont extraits dans le voisinage. Les légumes et les pommes de Hamilton sont réputés en Ecosse. La ville date du XVe siècle. A quelque

distance se trouve le célèbre château d'Hamilton, résidence du duc de Hamilton et Brandon, le premier pair d'Ecosse; le château bâti dans un parc admirable est la principale curiosité de la contrée; il date de 1822; sa façade, de 80 m. de long, reproduit dans son portique le temple de Jupiter Stator à Rome. Le château contenait des collections précieuses; les manuscrits ont été vendus à la Bibliothèque royale de Berlin en 1882. Dans le parc s'élève un beau mausolée bâti par le dixième duc d'Hamilton; dans le voisinage paît un troupeau de bétail blanc, presque sauvage, qui, au dire des Ecossais, représente le type des bœufs primitifs de l'Ecosse. A environ 3 kil. au S.-E. de Hamilton subsistent, sur une colline qui domine l'Avon de 60 m. environ, les mines du castel de Cadzow, château originaire des Hamilton. Ph. B.

HAMILTON. Ville des Etats-Unis (Etat d'Ohio), au N. de Cincinnati et sur la rivière Great Miami, à peu de distance du confluent avec l'Ohio; 17,519 hab. Entrepôt de Cincinnati, sur le Miami.

HAMILTON (Famille). Grande maison écossaise, d'origine anglaise. On ne sait exactement ni quand ni comment elle s'établit en Ecosse. D'après quelques généalogistes, son origine vient de Robert aux Blanches Mains, troisième comte de Leicester, qui mourut en 1190. Plusieurs personnages du nom d'Hamilton ont vécu en Angleterre et en Ecosse vers le milieu du XIIIe siècle, et l'un d'eux fut en possession du manoir seigneurial d'Hamilton dans le Yorkshire en même temps qu'il possédait des terres dans la paroisse d'Oxnam en Ecosse. La généalogie régulière de la famille Hamilton ne peut pas être donnée avant *Walter-Fitz-Gilbert* (ou Gilbertson) d'Hamilton qui, en 1296, possédait des terres dans le comté de Lanark et jura fidélité au roi d'Angleterre, Edouard Ier, comme suzerain d'Ecosse; en 1314, il occupa pour les Anglais le château de Bothwell, sur la Clyde; il obtint du roi Robert Bruce le fief de Cadyow. Devenu chevalier, il épousa Mary, fille de sir Adam of Gordon of Huntly et en eut deux fils. — Le plus âgé, *sir David-Fitz-Walter-Fitz-Gilbert* ou, comme on l'appelait plus couramment, sir David-Fitz-Walter, ou encore sir David d'Hamilton, lui succéda. Il fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Neville-Cross en 1346, bâtit une chapelle dans la cathédrale de Glasgow en 1361 et fit partie, comme baron, des parlements d'Ecosse en 1368, 1371 et 1373. — Son fils aîné, *sir David of Hamilton of Cadyow*, mourut vers 1392, après avoir eu de sa femme, Janet of Keith (seule fille et héritière de sir William of Keith of Galston), cinq fils et une fille. — Son fils aîné, *sir John of Hamilton of Cadyow*, épousa Janet, fille de sir James of Douglas of Dalkeith, et eut pour fils *sir James of Hamilton of Cadyow*, qui, en 1422, épousa Janet, fille d'Alexander of Livingston of Callander, et en eut *James of Hamilton of Cadyow* et quatre autres fils.

Jusqu'ici, la famille de Hamilton ne possédait que la dignité de chevalier. Elle fut anoblie à la sixième génération dans la personne de *sir James of Hamilton of Cadyow* qui, en 1445, fut créé *lord Hamilton;* en même temps, la baronnie de Cadyow prenait le nom d'Hamilton qu'elle a gardé jusqu'à nos jours. On peut dire à la louange du premier lord Hamilton qu'il fonda, en 1460, à l'université de Glasgow, le premier collège qu'un laïque ait fondé en Ecosse. Vers la fin de sa vie, il épousa la fille aînée du roi Jacques II, la princesse Mary, veuve ou femme divorcée de Thomas Boyd, comte d'Arran. Lord Hamilton ne survécut que cinq ans à ce mariage et mourut en 1479. — Son fils, *James*, second lord Hamilton, devint, en 1503, *comte d'Arran*, avec des droits sur l'île que sa mère avait eue en dot de son premier mariage. Après avoir pris une part importante dans les affaires publiques pendant la minorité du roi James V, il mourut en 1529 et eut pour successeur son fils aîné, qu'il avait eu de sa troisième femme, nièce du cardinal Beaton. — *James*, troisième lord Hamilton et second comte d'*Arran*. La mort du roi James V, en 1542, ne laissait plus, entre le trône et lui, qu'un enfant âgé de cinq jours. Le Parlement d'Ecosse le déclara héritier présomptif de la couronne et tuteur de la jeune reine et lui confia la régence pendant la minorité de Marie Stuart. Il signait de son nom de James et s'intitulait : « James, par la grâce de Dieu, comte d'Arran et lord Hamilton, gouverneur et prince d'Ecosse ». Il garda la régence jusqu'en 1554, où il l'abandonna à la reine mère, Marie de Guise, recevant en retour, du roi Henri II, le titre de *duc de Châtellerault*. Sa proche parenté avec le trône, ses grands biens en faisaient d'ailleurs un personnage si considérable que son fils, le comte d'Arran, comme on l'appelait, fut pendant quelque temps prétendant à la main de Marie Stuart et, plus tard, à la main de la reine Elisabeth d'Angleterre : sa vie, commencée avec de si grandes espérances, se termina bientôt par une fin très triste; frappé de folie en 1562, il ne recouvrit jamais la raison et vécut jusqu'en 1609 dans cet état. Son père, premier duc de Châtellerault, mourut en 1575, et son second fils, *lord John Hamilton*, abbé séculier d'Arbroath, lui succéda comme chef de la maison; à ce titre, il fut, en 1599, créé *marquis d'Hamilton*. Il mourut en 1604 et eut pour successeur son fils, *James*, second marquis d'Hamilton, qui, en 1619, fut créé *comte de Cambridge* en Angleterre et mourut en 1625. — *James*, troisième marquis d'Hamilton, son fils aîné, lui succéda; compagnon et favori du roi d'Angleterre, Charles Ier, il rejoignit (1631-32) le roi de Suède Gustave-Adolphe pendant la guerre de Trente ans, à la tête d'un corps anglais nombreux, et contribua à la victoire de Leipzig. Rappelé en Angleterre, il fut un des partisans les plus fidèles de Charles Ier qui, en 1643, le créa *duc d'Hamilton*, avec la condition que ce titre, en cas de mort de James et de son frère William, sans postérité mâle, reviendrait à la postérité femelle. En 1648, il amena une armée écossaise en Angleterre au secours du roi, mais fut vaincu par Cromwell à Preston, dans le Lancashire. Il échappa d'abord, mais fut bientôt fait prisonnier par les troupes parlementaires. Il fut décapité à Westminster le 16 mars 1649. — Son frère *William* lui succéda et fut, en 1639, créé *comte de Lanark*. Celui-ci mourut en 1651 des blessures qu'il reçut à la bataille de Worcester, où il avait été et fait prisonnier par Cromwell. La ligne mâle principale de la maison d'Hamilton s'éteignait avec lui, car il ne laissait pas de postérité mâle. Mais, en conformité avec les termes de la création du titre de duc d'Hamilton, le titre passa à la fille du premier duc, *lady Anne*, dont le mari, *lord William Douglas, comte de Selkirk*, fut, en 1660, créé duc d'Hamilton à vie. Il mourut en 1694. La duchesse Anne lui survécut jusqu'en 1716, mais, en 1698, résigna ses titres entre les mains du roi en faveur de son fils aîné, *James*, comte d'Arran, qui fut de nouveau créé duc d'Hamilton comme en 1643. Il s'opposa très vivement, dans le Parlement écossais, à l'union des deux royaumes d'Ecosse et d'Angleterre, ce qui le fit accuser de jacobinisme et emprisonner. Créé *duc de Brandon* en Angleterre en 1711, il se présenta à la Chambre des lords, mais celle-ci refusa de l'admettre, soutenant que, d'après l'acte d'Union, la couronne n'avait pas le droit de nommer un pair d'Ecosse pair d'Angleterre. Le duc fut tué, en 1712, en duel par lord Mohun à Hyde Park. — Son fils aîné, *James*, lui succéda et mourut en 1743. — Son fils aîné, *James*, lui succéda et épousa, en 1752, la fameuse beauté Elizabeth Gunning; il mourut en 1758 et eût pour successeur son fils aîné, *James-George*, enfant âgé de trois ans. A la mort du duc de Douglas en 1761, la lignée mâle de la branche Angus des Douglas, avec les titres de *marquis de Douglas*, *comte d'Angus*, etc., revint au duc d'Hamilton comme descendant de William, comte de Selkirk, troisième fils du premier marquis de Douglas et mari de la duchesse Anne. James-George, septième duc d'Hamilton, mourut dans sa quinzième année en 1769, et eut pour successeur, *Douglas*, son seul frère, qui, en 1782,

reprit au Parlement son siège comme duc de Brandon, la Chambre des lords s'étant décidée à admettre le droit de la couronne qu'elle avait contesté d'abord en s'appuyant sur les termes de l'acte d'union. Le duc de Douglas mourut en 1799 sans héritiers; ses titres et ses biens passèrent à son oncle. — *Archibald*, second fils de James, le cinquième duc. Le duc Archibald mourut en 1819, et eut pour successeur son fils aîné, *Alexander*, qui, en 1810, avait épousé la fille de Mr. Beckford of Fonthill et qui mourut en 1852. — *William-Alexander-Anthony-Archibald*, son seul fils, onzième duc d'Hamilton, lui succéda. Il mourut en 1863 et eut pour successeur, *William-Alexander-Louis-Stephen Douglas Hamilton*, le duc actuel, qui est né en 1845.

En dehors de la ligne principale des Hamilton, des branches secondaires ont donné naissance à des lignes nombreuses. Nous signalerons les principales:

Lord Claud Hamilton, quatrième fils du premier duc de Châtellerault, fut nommé abbé commendataire de Paisley en 1553, et créé *lord Paisley* en 1587; il mourut en 1622. Pendant sa vie, son fils aîné James fut fait *lord Abercorn* en 1603 et *comte d'Abercorn* en 1606. Il mourut en 1618 et son fils aîné *James* lui succéda; il avait été fait *lord Strabane* en 1616. Le sixième comte d'Abercorn fut en 1701 créé *vicomte Strabane* en Irlande; le huitième comte d'Abercorn fut en 1786 créé vicomte Hamilton. Le neuvième comte d'Abercorn fut, en 1790, créé marquis d'Abercorn. A la mort du second duc d'Hamilton en 1651, le second comte d'Abercorn avait réclamé à titre de représentant mâle de la maison d'Hamilton, et en 1861 le second marquis d'Abercorn et dixième comte d'Abercorn (qui a été en 1868 créé duc d'Abercorn) a été jugé héritier mâle du premier duc de Châtellerault, malgré les protestations du duc d'Hamilton, Brandon et Châtellerault. Le duc d'Abercorn est un des trois pairs qui ont des pairies en Ecosse, en Irlande et en Grande-Bretagne (les autres sont le marquis de Hastings et le comte de Verulam). La maison d'Abercorn a donné naissance en 1646 au célèbre *Antoine Hamilton* (V. ci-dessous). Il était le petit-fils du premier comte d'Abercorn.

Lord Charles Hamilton, troisième fils d'Anne, duchesse d'Hamilton, fut, en 1688, créé *comte de Selkirk*. Mort sans enfants en 1739, il eut pour successeur son frère *lord John Hamilton, comte de Ruglen*, qui mourut sans postérité mâle en 1744; le titre de comte de Selkirk passa alors à son petit-neveu *Dunbar Hamilton of Baldoon* (petit-fils de lord Basil Hamilton, sixième fils d'Anne, duchesse d'Hamilton). Celui-ci mourut en 1799 et eut pour successeur son fils *Thomas* qui mourut en 1820; son fils *Dunbar-James* lui a succédé; c'est le sixième comte de Selkirk.

Lord George Hamilton, cinquième fils d'Anne, duchesse d'Hamilton, fut créé, en 1696, *comte d'Orkney*. Il mourut en 1737, et sa fille aînée lui succéda; son arrière-arrière-arrière-petit-fils est actuellement sixième comte d'Orkney.

Lord John Hamilton, quatrième fils d'Anne, duchesse de Hamilton, a été, en 1697, créé *comte de Ruglen*. Il a acquis le titre de *comte de Selkirk* à la mort de son frère en 1739 et est mort lui-même en 1744; le titre de comte de Selkirk a passé à son petit-neveu, et le titre de comte de Ruglen à sa fille aînée Anne, veuve de William, second *comte de March*. A sa mort, en 1748, le comté de Ruglen passa à son fils, *William*, comte de March, après quatrième *duc de Queensberry;* il mourut en 1810, et le titre de comte de Ruglen s'est éteint.

Sir Walter-Fitz-Gilbert, le premier ancêtre connu de la maison d'Hamilton, avait un frère, *sir John of Hamilton of Rossaven*, d'où est venue la famille de *Fingalton et Preston*, qui en 1788 a donné naissance à *sir William Hamilton* (V. ci-dessous), le fameux philosophe; ce frère a été aussi la souche de la famille d'*Innerwick* qui, en 1563, a donné naissance à *sir Thomas Hamilton*, célèbre jurisconsulte écossais. Il fut créé, en 1613, *lord Binning et Byres* et *comte de Melrose* (1619), titre qui a été plus tard changé en celui de *Haddington*. Il existe encore un de ses descendants, *George-Arden-Baillie Hamilton*, onzième comte de Haddington.

Sir John Hamilton of Bargeny et Carriden, petit-fils naturel du premier marquis d'Hamilton, a été, en 1639, fait *lord Bargeny*. Le titre s'est éteint après la mort du quatrième lord en 1736.

Sir James Hamilton of Biel, qui épousa une fille naturelle du second marquis d'Hamilton, fut, en 1647, créé *lord Belhaven et Stentoun*. Il eut pour successeur, en 1679, le mari de l'une de ses petites-filles, *John Hamilton*, qui s'est distingué par son éloquence contre l'Union. Il mourut en 1708 et eut son fils *John* pour successeur; en 1764, le titre passa au frère de son petit-fils, *James*, qui mourut en 1777. Les biens et les titres passèrent alors à Mrs. *Mary-Hamilton-Nisbet*, veuve de Nisbet of Dirleton, puis à la petite-fille de celle-ci. En 1799, ils vinrent à *lord William Hamilton of Wishaw*, dont le fils *Robert Montgomery Hamilton, lord Bellhaven et Stentoun*, a été, en 1831, *lord Hamilton of Wishaw*. Le titre n'eut plus de possesseurs de 1868 à 1875, époque à laquelle il fut accordé à *James Hamilton*.

Gustavus Hamilton, petit-fils de lord Claud Hamilton, premier lord Paisley, a été en 1715 créé *lord Hamilton of Strackallan* et en 1717 *vicomte Boyne*. Un de ses descendants, *Gustavus-Frederick Russell Hamilton Russell* a été, en 1866, créé baron Brancepeth.

Enfin, *James Hamilton*, fils de Hans Hamilton (lui-même fils naturel d'Archibald Hamilton of Raploch), vicaire de Dunlop, dans l'Ayrshire, établi en Irlande depuis 1587, fut créé, en 1622, *vicomte de Clanboy*. Son fils *James*, créé *comte de Clanbrassil*, mort en 1659, eut pour successeur son fils *Henry*, à la mort duquel le titre s'éteignit (1675). Plus d'un siècle après on l'a fait revivre en faveur d'un de ses descendants indirects *James Hamilton of Tullimore* (petit-fils de Hans Hamilton, vicaire de Dunlop); celui-ci fut, en 1719, créé *vicomte de Limerick et lord Clanboy*, et en 1756, *comte de Clanbrassil*. A la mort de son fils *James*, en 1799, le titre s'est éteint. Ses biens sont revenus à sa sœur *Anne, comtesse de Roden*, dont le petit-fils *Robert, comte de Roden*, a été fait, en 1821, *lord Clanbrassil*. Ph. Berthelot.

Bibl. : Dr James Baillie of Carnbroe, *Briefe Account of the family of Hamilton*, mss du xviie siècle, Advocater Library, Edimbourg. — Hamilton of Wishaw, *History of the House of Hamilton*. — Gilbert-Burnet, *Memoirs of the Lives and Actions of James and William, Dukes of Hamilton and Châtellerault*, 1677. — John Anderson, *Historical and genealogical Memoirs of the House of Hamilton*, 1825.

HAMILTON (Patrick), réformateur écossais, né à Glasgow en 1504, mort sur le bûcher le 29 févr. 1528. Il se destina de bonne heure à la carrière ecclésiastique et fit ses études à Paris et à Louvain, où il connut Erasme. En 1523, nommé membre de l'université de Saint-André, il employa l'influence que lui donnait cette position pour propager les doctrines de la Réforme. Afin de se soustraire à l'animosité du cardinal Beatoun, il se rendit en Allemagne où il vit Luther à Wittenberg et Lambert d'Avignon à Marbourg. A son retour en Ecosse, il se maria et se mit à prêcher avec un nouveau zèle en faveur de la Réforme. Convaincu d'hérésie dans un conseil d'évêques présidé par son adversaire, le cardinal Beatoun, il fut condamné à monter sur le bûcher.

Bibl. : Peter Lorimer, *Hamilton, the first preacher and martyr of the Scottish Reformation*; Edimbourg, 1859.

HAMILTON (Elizabeth, dite *la Belle*) (V. Gramont).

HAMILTON (Antoine, comte d'), né en Irlande, vers 1646, mort à Saint-Germain en 1720. Il appartenait à l'ancienne famille de ce nom (V. ci-dessus). Sa mère, Marie Butler, était sœur du duc d'Ormond, vice-roi d'Irlande et grand

maître de la maison de Charles Ier. Après la mort de ce monarque, la famille d'Hamilton suivit en France les survivants de la famille royale, le prince de Galles et le duc d'York. Antoine Hamilton passa donc son enfance dans ce pays dont il devait si bien écrire la langue; il avait quatorze ans lorsque la Restauration le ramena en Angleterre, à la cour de Charles II. Lorsque Jacques II perdit son royaume, Hamilton, toujours fidèle aux Stuarts, reprit le chemin de l'exil (en était-ce bien un pour lui?) et passa les dernières années de sa vie au château de Saint-Germain, où s'était retiré le souverain détrôné.

Ses œuvres complètes, qui remplissent 3 vol. in-8 (édit. Renouard; Paris, 1812), se composent des *Mémoires de Gramont*, qui ont fait sa réputation durable, de cinq *Contes* et d'un grand nombre d'*Epîtres*, de *Poésies diverses* et de *Chansons*. La plupart des épîtres, mêlées de vers et de prose, et des poésies, sont des ouvrages légers, tout d'actualité, si j'ose dire, dont le badinage rappelle l'esprit des Chaulieu, des La Fare, amis et correspondants d'Hamilton, et fait même prévoir celui de Voltaire.

Les contes (*Histoire de Fleur d'Epine*, *le Bélier*, *les Quatre Facardins*, *Zénéyde* et *l'Enchanteur Faustus*) sont des histoires fantastiques de sorcières et de magiciens, dans le goût des *Mille et une Nuits*, qui venaient de paraître, et qu'il a parodiées, sous couleur de les continuer. Dans la préface en vers des *Quatre Facardins*, il raille

> Cette inondation subite
> De Califes et de Sultans

et déclare à « l'adorable Sylvie » que c'est uniquement pour lui plaire qu'il va

> ... Se signaler par une autre folie
> Et coudre un nouveau supplément
> Au dernier tome de Galland.

Les Quatre Facardins et *Zénéyde*, qu'il avait laissés interrompus au beau milieu du récit, ont été terminés sans grand succès par M. de Lévis.

Les *Mémoires de Gramont* suffisent à la gloire d'Hamilton. Le chevalier de Gramont était né en 1621, d'une famille béarnaise. Bien qu'en sa qualité de cadet on l'eût destiné à être d'Eglise, il préféra la carrière des armes, prit part à un grand nombre de campagnes, suivit un instant le prince de Condé dans le parti de la Fronde, fit sa paix avec la cour, fut banni par Louis XIV pour avoir osé se porter son rival auprès d'une fille d'honneur, Mlle de La Motte-Houdancourt, se rendit à Londres où il brilla à la cour de Charles II, épousa Mlle d'Hamilton, sœur d'Antoine, et revint en France, où il mourut en 1707, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Gramont, dont la conversation était la plus spirituelle du monde, perdait tous ses avantages la plume à la main. Si nous en croyons Hamilton, il aurait écrit sous la dictée du chevalier, mais c'est trop de modestie, et il est bien évident qu'il y a mis du sien. Les mémoires, rédigés en 1704, ont été imprimés seulement en 1713.

Dans sa préface, Hamilton déclare inexacts les portraits de son héros qu'ont tracés Bussy et Saint-Evremond, « auteurs plus agréables que fidèles », et décrivant son caractère, il insiste sur « ce relief incompréhensible qui, dans la guerre, l'amour, le jeu et les divers états d'une longue vie, a rendu le comte de Gramont l'admiration de son siècle. C'est par là, ajoute Hamilton, qu'il a fait les délices de tous les pays où il a promené ses agréments et son inconstance; de ceux où la vivacité de son esprit a répandu de ces mots heureux qu'une approbation universelle transmet à la postérité; de tous les endroits enrichis des profusions de sa magnificence et de tous ceux enfin où il a conservé la liberté de son jugement dans les périls les plus pressants, tandis que le badinage de son humeur, au milieu des dangers les plus sérieux de la guerre, marquait une fermeté qui n'appartient pas à tout le monde. »

Mais il faut lire le récit des prouesses de toutes sortes du brillant gentilhomme, depuis la perte des quatre cents pistoles, qu'un petit Suisse prit « la liberté grande » de lui escamoter au jeu, jusqu'à l'inénarrable partie de *quinze* où, soutenu par un détachement d'infanterie, il allégea de quinze cents autres pistoles un honnête gentilhomme piémontais; depuis le siège de Trin jusqu'à ceux de Lérida et d'Arras, et de la cour de Turin à celles de Paris et enfin de Londres. A propos des innombrables aventures militaires et galantes de l'irrésistible chevalier, Hamilton esquisse des portraits (Mazarin, Cromwell, Louis XIV) et décrit les mœurs de l'époque (Charles II et sa cour), en véritable historien.

Les *Mémoires de Gramont* ne sont pas seulement l'un des ouvrages les plus amusants de notre littérature, l'un des plus français par l'esprit et par le style, qui est déjà presque du XVIIIe siècle; mais l'intérêt qu'ils offrent pour l'histoire des mœurs ne le cède guère qu'à celui des *Lettres* de Mme de Sévigné, des *Caractères* de La Bruyère et des *Mémoires* de Saint-Simon. Paul SOUDAY.

HAMILTON (Alexander), écrivain anglais, mort en 1732. Il s'adonna avec passion aux voyages et, tantôt matelot ou capitaine, tantôt à son propre bord ou sur un bâtiment qu'il commandait pour le compte d'autrui, visita presque tous les ports de Djeddah dans la mer Rouge à Amoy en Chine. Dans *New Account of the East Indies* (Edimbourg, 1727, 2 vol. in-8), il conte ses aventures et ses voyages avec une simplicité naïve; mais la valeur historique de ses souvenirs de trente-cinq années de voyages (1688-1723) est parfois sujette à caution.

HAMILTON (Philippe-Ferdinand), peintre autrichien, né à Bruxelles en 1664, mort à Vienne en 1750. Peintre d'animaux, de chasse et de nature morte, il eut pour maître son père Jacques. Il travailla beaucoup pour l'empereur Charles VI d'Autriche et pour sa cour. Ses tableaux se rencontrent dans un grand nombre de galeries publiques allemandes.

HAMILTON (William), poète écossais, né vers 1665, mort en 1751. Après avoir servi sur le continent et atteint le grade de lieutenant, il partagea le reste de sa vie entre les plaisirs des champs et la culture des lettres. Quelques-unes de ses meilleures productions ont été réunies par Watson dans son recueil: *Choice Collections of Comic and Serious Scots Poems* (Edimbourg, 1706). Les œuvres de Ramsay contiennent aussi *Seven Familiar Epistles*, qui lui furent adressées par Hamilton. B.-H. G.

HAMILTON (Karl-Wilhelm), peintre allemand, né à Bruxelles en 1668, mort à Augsbourg en 1754, frère de Philippe-Ferdinand ci-dessus. Il se distingua, dans la peinture d'animaux, par l'extrême fini de son pinceau, ce qui lui valut le titre de peintre du cabinet de l'évêque d'Augsbourg, Alexandre-Sigismond, de la maison Palatine.

HAMILTON (Johann-Georg), peintre autrichien, né à Bruxelles en 1672, mort à Vienne le 3 juin 1737. Après quelques années de séjour à Bruxelles, il rejoignit son frère Philippe (V. ci-dessus) à Vienne et traita comme lui, avec moins de talent, les fleurs, les fruits et les sujets de chasse. On voit de lui au musée de Vienne le *Haras impérial de Lipicza*, où sont représentés 72 chevaux peints d'après nature. Ses tableaux ne sont pas rares dans les musées allemands.

HAMILTON (Charles), historien anglais, fils naturel de James Douglas, comte d'Arran, né à Cleveland House le 20 mars 1691, alors que son père était prisonnier à la Tour, mort à Paris en 1754. Sa naissance fit scandale et son père n'obtint sa liberté qu'à la condition que la mère du nouveau-né, lady Barbara Fitzroy, elle-même fille naturelle de Charles II et de la duchesse de Cleveland, consentît à s'exiler. La grand'mère maternelle de Cleveland se chargea de son éducation. Lors du mariage de son père, il fut envoyé en France près du comte de Middleton, secrétaire de Jacques II et y séjourna sous le nom de comte d'Arran. Il profita de son séjour pour réunir des documents historiques. A la suite d'un duel de son père, dans lequel il avait lui-

même joué un rôle, il fut emprisonné. Il se fixa ensuite en Suisse où il s'adonna aux études classiques et se maria en 1737. Il serait l'auteur d'un ouvrage intitulé *Transactions du règne de la reine Anne*.

HAMILTON (Charles), lord Binning, poète anglais, né en 1697, mort en 1733. Il se distingua dans l'armée et au Parlement, mais sa santé le força à aller en Italie, où il mourut jeune. Quelques poésies de lui sont restées populaires, notamment la pastorale intitulée *Ungrateful Nanny*.

HAMILTON (William), poète écossais, né en 1704, mort en 1754. Il collabora de bonne heure aux recueils poétiques, tels que le *Tea Table Miscellany* d'Allan Ramsay. Par ses vers comme par ses actes, il se dévoua à la cause des Stuarts et dut, pendant un temps, se réfugier en France. Revenu en Ecosse, sa santé l'obligea à chercher un climat plus doux, et il alla mourir à Lyon. L'édition autorisée de ses œuvres parut après sa mort, sous ce titre : *Poems on Several Occasions, by William Hamilton of Bangour, Esquire* (Edimbourg, in-12). B.-H. G.

HAMILTON (Gavin), peintre écossais, né vers 1730, mort à Rome en 1797 de la frayeur, dit-on, que lui causa l'entrée de l'armée française. Il y avait passé presque toute sa vie. Son art classique, pur, mais froid et conventionnel, n'a su trouver la solidité qu'au prix de la lourdeur. Sa couleur est superficielle, son dessin timide. Il a traité en plusieurs compositions (gravées pour la plupart), l'*Histoire d'Achille* et le *Siège de Troie*, et décoré une salle de la villa Borghèse à Rome de panneaux représentant l'*Histoire de Pâris*. Il a opéré à la villa d'Adrien à Tivoli des fouilles importantes et envoyé des marbres de valeur au British Museum. Son ouvrage, *Schola Italica Picturæ* (Rome, 1773, gr. in-fol.), contient quarante reproductions des maîtres depuis Léonard jusqu'aux Carrache. Parmi ses portraits, citons ceux de la *Duchesse de Hamilton* et de la *Comtesse de Coventry*, deux sœurs, beautés célèbres de l'époque, et ceux de *Dawkins* et *Wood*, à qui est due la découverte des ruines de Palmyre. A. de B.

HAMILTON (Sir William), antiquaire et diplomate anglais, né en 1730, mort à Londres le 6 avr. 1803. De 1757 à 1758, il servit dans l'armée d'où il fut détaché auprès de la personne du prince de Galles (George III), puis il fit la campagne de Hollande, sous les ordres du duc de Cumberland. Il se maria en 1758, après avoir quitté son régiment. Envoyé anglais à Naples (1764), il prit une part importante aux fouilles qui mirent en lumière Herculanum et Pompéi; il encouragea le Père Antonio Piaggi dans ses travaux pour le déchiffrement des vieux papyrus et manuscrits que l'on avait retrouvés à Herculanum, et hérita de ses papiers après sa mort. Il perdit sa première femme en 1782 et épousa, en 1798, la célèbre *Emma Hamilton* (V. ce nom). Avec son aide, il réussit à conclure le traité entre Naples et l'Angleterre en 1793. En 1798, lors de l'invasion des Français dans le royaume de Naples, il accompagna le roi de ce pays à Palerme. En revenant en Angleterre (1800), il perdit dans un naufrage une partie des précieuses collections qu'il avait réunies. Il avait déjà vendu auparavant, au British Museum, une collection de vases antiques qu'il avait fait dessiner et graver. Il a publié le résultat de ses études sur le Vésuve et l'Etna dans *Observations on mount Vesuvius* (Londres, 1772) et *Campi Phlegraei* (Naples, 1766-79). Il fut l'initiateur de l'étude des peintures des vases anciens.

Bibl. : Kirk, *Gravures au trait d'après les tableaux, bordures et ornements de vases étrusques, grecs et romains, recueillis par feu sir William Hamilton*; Londres, 1806.

HAMILTON (Hugh-Douglas), peintre irlandais, né à Dublin vers 1734, mort en 1806. Elève de l'Académie de sa ville natale, il s'y fit connaître fort jeune par de petits portraits ovales au crayon, avec rehauts de fusain et de sanguine, d'un art simple, facile, expressif. Lorsqu'il vint se fixer à Londres, le roi et la reine posèrent devant lui, et le prix de ses portraits s'éleva à la somme considérable pour le temps de 9 guinées. En 1778, il s'établit à Rome, et c'est alors seulement que, sur le conseil du sculpteur Flaxman, il aborda la peinture à l'huile. Vers 1791, il revint à Dublin, où il fut élu membre de l'Académie. Sa couleur est faible, sa facture lâchée, mais sa composition agréablement ingénieuse. Outre ses nombreux portraits, dont ceux de femme sont les meilleurs, il a peint quelques sujets classiques : *Cupidon et Psyché*, *Prométhée*, une tête colossale de *Méduse*. A. de B.

HAMILTON (Lady Mary), romancière anglaise, née à Edimbourg en 1739, morte à Amiens en 1816. Elle avait d'abord épousé le Dr James Walker de Innerdovat le 5 janv. 1762 et en secondes noces épousa Robert Hamilton. A la mort de son mari, elle se retira à Amiens où elle vécut très intime avec sir Herbert Croft (1751-1816), qui lui présenta Charles Nodier. Nodier a traduit ou plutôt récrit plusieurs de ses romans. Elle a publié : *Letters from the Duchesse de Crony* (1777); *Munster Village* (1778); *The Duc de Popoli* (1810).

HAMILTON (Robert), mathématicien et économiste anglais, né à Edimbourg le 11 juin 1743, mort à Aberdeen le 14 juil. 1829. Elève de l'université d'Edimbourg, il s'appliqua surtout aux mathématiques, fut quelque temps employé dans une maison de banque, obtint en 1769 le rectorat de l'académie de Perth et passa les cinquante dernières années de sa vie (1779-1829) à l'université d'Aberdeen, où il professa successivement les mathématiques et la physique. Il s'est surtout fait connaître par un livre qui a eu un grand retentissement et dans lequel il a démontré, le premier, ce qu'a d'illusoire le système des fonds d'amortissement : *An Inquiry concerning... the national debt of Great-Britain and Ireland* (Edimbourg, 1813, in-8; 3e édit., 1818; trad. franç. par Lasalle, 1817). On lui doit encore : *Introduction to Merchandise* (Edimbourg, 1777-79, 2 vol. in-8; plus. édit.); *Arithmetic and bookkeeping* (Londres, 1788, in-12); *The Progress of Society*, ouvr. posth. (1830, in-8), etc. L. S.

HAMILTON (Charles), orientaliste irlandais, né vers 1753, mort en 1792. Employé par la Compagnie des Indes orientales au Bengale, il étudia les langues et les littératures du pays et fut un des premiers membres de la Société asiatique de Calcutta. On a de lui deux importants ouvrages : *Historical Relation of the Origin, Progress and Final Dissolution of the Government of the Rohilla Afgans in the Northern Provinces of Hindostan* (1787), et une traduction du persan en anglais du *Hedaya* ou *Guide des lois musulmanes* (1791, 4 vol. in-4).

HAMILTON (W.), publiciste anglais, né à Londonderry le 16 déc. 1755, assassiné le 2 mars 1797. Il entra à Trinity College à Dublin et termina brillamment ses études en 1779. Il s'adonna principalement à la chimie, à la minéralogie. Il écrivit plusieurs mémoires pour des sociétés savantes, mais son principal ouvrage est *Letters concerning the northern coast of Antrim, containing a Natural History of its Basaltes* (*sic*) *with account of the antiquities, manners and customs of that country* (1786). Il publia également des *Letters on the Principles of the french Democracy*. En 1790, nommé recteur de Cloudavaddog, dans le comté de Donegal, il se fit, comme curé et comme magistrat, détester à cause de l'appui résolu qu'il prêtait au gouvernement et il dut pour se protéger demander une escorte. Il n'en fut pas moins assassiné par des bandits à la porte même de la maison de ses amis, d'où l'avaient chassé les domestiques pour détourner la colère des assassins.

HAMILTON (Alexander), homme d'Etat américain, né aux Antilles (île de Nevis) le 11 janv. 1757, mort à New York le 12 juill. 1804. Fils d'un Ecossais établi à Saint-Christophe, James Hamilton, il perdit de bonne heure sa mère, fille d'un médecin de l'île Nevis. Il tenait d'elle, disent ses biographes, l'esprit d'indépendance, l'énergie, l'habitude de compter sur lui-même, qualités qui le distinguèrent dès

sa jeunesse et déterminèrent sa brillante fortune. Son père ayant fait de mauvaises affaires, il tomba à la charge de parents de sa mère, étudia quelque temps dans une école à Sainte-Croix et fut placé à treize ans (1769) chez un négociant dont il gagna rapidement la confiance. Il lut beaucoup de livres d'histoire, de poésie, de philosophie, mais s'adonna spécialement aux études économiques. Il quitta les Antilles en 1772 pour se rendre à New York, muni de lettres de recommandation de son ami et précepteur, le docteur Knox, passa une année à l'école d'Elisabethtown, puis entra en 1774 au Collège du roi (auj. Columbia College) à New York. La révolution américaine venait d'éclater ; Hamilton se jeta avec ardeur dans la mêlée politique ; à dix-huit ans, il se révéla orateur véhément dans les meetings et polémiste fougueux dans les journaux. Embrassant la cause des insurgents, il s'enrôla dans la milice provinciale et fut le capitaine de la première compagnie d'artillerie du New York au service continental. Avec sa compagnie, il prit une part active aux combats de Long Island, de Harlem, de New Brunswick, de Trenton et de Princeton. Sa vaillante conduite en ces diverses rencontres, notamment à Harlem et à New Brunswick, attirèrent l'attention de Washington, qui le prit pour secrétaire particulier et le nomma lieutenant-colonel (janv. 1777). Hamilton avait alors vingt ans. Malgré la grande différence d'âge, il fut l'ami et le confident intime en même temps que le secrétaire et l'aide de camp du général. Un incident futile les brouilla pour quelque temps en 1781, mais sans détruire leur solide amitié, faite d'estime et de confiance réciproques.

Anglais de naissance, orphelin, Américain par choix et par occasion, Hamilton resserra les liens qui l'unissaient aux Etats-Unis et à l'Etat de New York, sa patrie d'adoption, en épousant, en 1780, la fille du général Philip Schuyler, d'une des plus illustres familles de l'aristocratie de l'ancienne province hollandaise. Lors de la jonction des forces de terre et de mer de la France avec les troupes de Washington devant Yorktown (1781), il courut reprendre sa place dans l'armée, enleva une redoute et fut un des plus brillants parmi les vainqueurs du général anglais Cornwallis. Il s'adonna, dès lors, à la tâche politique qu'il avait entreprise : substituer un gouvernement central, pourvu d'organes indépendants et d'une action directe sur les citoyens, à la faible organisation du pouvoir fédéral, constituée par les articles de la confédération (V. Etats-Unis [Histoire]). Dans cette campagne, il eut pour principal allié le Virginien James Madison, et rallia peu à peu de nombreux et influents adhérents. Ces efforts conduisirent à la conférence d'Annapolis en 1786 et à la réunion des délégués des Etats-Unis en Convention spéciale à Philadelphie pour la revision des Articles de confédération. Cette assemblée célèbre rédigea la constitution actuelle des Etats-Unis (1787). Hamilton, pour faire accepter le nouvel organisme fédéral par la population de New York qui s'y montrait fort hostile, déploya les plus remarquables talents de propagandiste. Avec le concours de Madison et de Jay, il présenta dans le *Federalist* un commentaire excellent, précieux encore aujourd'hui, de la constitution, et finalement réussit à enlever dans la convention de l'Etat, réunie à Poughkeepsie, le vote d'adhésion impatiemment attendu.

Washington, élu président, choisit pour secrétaire du trésor son ancien aide de camp, dont il connaissait les remarquables aptitudes financières. Hamilton fut le véritable organisateur du système fiscal de l'Union. Il fit reconnaître par le Congrès, puis unifier et consolider toutes les dettes tant de l'Union que des Etats, et cette habile politique porta très haut d'un seul coup le crédit du nouveau gouvernement. Hamilton créa en outre la Banque nationale des Etats-Unis, organisa le système budgétaire, tarif douanier et taxes intérieures. Malheureusement, on vit se déclarer bientôt entre le secrétaire du trésor et son collègue, le secrétaire d'Etat, M. Jefferson, une incompatibilité de vues et d'esprit politiques, un antagonisme d'opinions sur toutes les grandes questions de conduite gouvernementale. Hamilton, chef des fédéralistes, était partisan d'un pouvoir central fortement organisé ; Jefferson, libéral et démocrate, tenait pour les droits particuliers des Etats et pour la réduction au strict minimum des attributions, des organes et de l'action du gouvernement. Lorsque Washington inclina vers les fédéralistes, Jefferson sortit du cabinet pour organiser l'opposition contre les visées ambitieuses de son rival qu'il accusait de rêver le rétablissement de la monarchie en Amérique. Cette opposition devint, en peu de temps, si ardente que le secrétaire du trésor dut, à son tour, donner sa démission et prendre lui aussi l'attitude d'un chef de parti. Mais Hamilton ne trouva chez les fédéralistes ni la discipline ni l'enthousiasme que Jefferson obtenait et suscitait chez les républicains. Le fédéralisme était un système politique pour une élite d'esprits éclairés et supérieurs, non pour la masse. Le parti eut encore longtemps un brillant état-major alors qu'il n'avait plus d'armée ; Hamilton lutta vainement pour enrayer la décadence de cette organisation, naguère puissante, qui avait fait la constitution et établi le gouvernement et qui n'était plus qu'une coterie. Il ne put en empêcher la chute définitive en 1800. Il vécut dès lors presque dans la retraite, suivant toutefois le mouvement politique général et s'intéressant surtout aux affaires de l'Etat de New York. C'est sur le terrain de cette politique restreinte, locale, qu'il se heurta à l'influence néfaste d'Aaron Burr, le Catilina des rives de l'Hudson. Il réussit à le tenir en échec à New York, à lui barrer l'accès du pouvoir. Burr en conçut une rancune implacable, chercha à Hamilton une misérable querelle et l'entraîna de force à un duel où il le tua (1804) (V. Etats-Unis [Histoire]). A. Moireau.

Bibl. : John-C. Hamilton (fils d'Alexander), *History of the republic of the United States, as traced in the writings of Alex. Hamilton and his contemporaries* ; New York, 1855-1860, 7 vol. — Lodge, *A. Hamilton* ; Boston, 1882.

HAMILTON (Elizabeth), romancière et moraliste anglaise, de famille écossaise, née à Belfast le 21 juil. 1758, morte à Harrogate le 23 juil. 1816. Elle fut élevée, restée orpheline à neuf ans, par des parents dévoués. A la mort de ceux-ci, elle rejoignit son frère Charles à Londres et vécut avec lui et sa sœur Catherine. La mort de ce frère fut un coup pénible pour les deux sœurs (1792), qui se retirèrent à Hadleigh, qu'elles habitèrent quatre ans. Avant de venir à Londres, Elizabeth avait déjà publié un roman historique avec Arabella Stuart pour héroïne et où Shakespeare jouait un rôle secondaire ; en 1785 aussi, elle avait fait paraître un poème, *Anticipation*. En 1796, elle donnait son *Hindos Rajah*, critique sur l'Angleterre dans le genre du *Citizen of the World* de Goldsmith, et écrit sous l'influence d'impressions notées par son frère. En 1800, avec un grand succès parurent ses *Memoirs of Modern Philosophers*, série d'amusants croquis. Ses *Letters on Education* et *Letters on the Formation of the religions and moral Principle to the Daughter of a Nobleman* lui acquirent une réelle importance et une grande influence comme moraliste ; elle s'occupa activement d'œuvres philanthropiques. Elle publia encore *The Cotlagers of Glenburie* (1808), et des *Essais populaires*.

HAMILTON (Emma Lyon, lady), née à Great Neaston (Cheshire) vers 1761, morte à Calais le 15 janv. 1815. D'origine très humble, elle fut bonne d'enfants, puis femme de chambre, et après de nombreuses aventures devint la maîtresse du parlementaire Charles Greville qui lui fit connaître le peintre George *Romney* (V. ce nom). Elle lui servit de modèle, ainsi qu'à Reynolds, Lawrence et autres artistes. En 1786, elle devint la maîtresse de sir William Hamilton (V. ci-dessus), ambassadeur à Naples. Celui-ci était l'oncle de Greville, qui s'arrangea fort bien de la perte de sa maîtresse, moyennant une grosse somme d'argent. Emma, spirituelle, extrêmement belle, cantatrice admirable, joua un rôle considérable à la cour de Naples, où son salon

composé d'artistes, de poètes, de musiciens, eut bientôt une renommée européenne. En mai 1791, elle épousait à Londres l'ambassadeur et à son retour en Italie, elle devenait l'amie et la confidente de Marie-Caroline de Naples : le gouvernement anglais sut tirer parti de cette intimité. Lors d'une visite à Naples, en 1793, Nelson fit la connaissance de lady Hamilton ; après la bataille d'Aboukir (1798), il devint son amant au vu et su de tout le monde. Il la prit à son bord, avec son mari, lorsque Championnet menaça le royaume de Naples, les ramena de Palerme en 1800, voyagea avec eux à Vienne, à Dresde, à Hambourg, en Angleterre. La mort d'Hamilton (1803) mit Emma dans une situation fort précaire. Elle était accablée de dettes et elle essaya en vain, avec l'appui de Nelson, d'obtenir une pension soit de Marie-Caroline, soit du gouvernement britannique, en récompense de ses services diplomatiques. La mort de Nelson la plongea tout à fait dans la misère ; arrêtée pour insolvabilité en 1813, elle fut enfermée à la prison de King's Bench où elle demeura un an, puis elle se réfugia à Calais où elle mourut. Elle avait eu plusieurs enfants de ses divers amants. Une fille, Emma, mourut en 1804 ; un fils, attribué à sir Harry Fetherstonhaugh, mourut en enfance ; *Horatia*, fille de Nelson, fut élevée avec les sœurs du grand amiral ; elle épousa, en 1822, Ph. Ward et mourut le 6 mars 1881 ; une autre fille de Nelson, *Emma*, née en 1803, mourut en 1804. On a de nombreux portraits de lady Hamilton : les plus remarquables sont ceux de Romney et de M[me] Lebrun. On a publié ses *Mémoires* (Londres, 1815), auxquels il ne faut pas trop se fier, et les *Lettres de Nelson à lady Hamilton* (Londres, 1814, 2 vol. in-8). On sait que le roman d'Alexandre Dumas, *la Favorite*, est tiré des Mémoires d'Emma Hamilton. R. S.

Bibl. : Jeaffreson, *Lady Hamilton and lord Nelson* ; Londres, 1887. — Du même, *The Queen of Naples and lord Nelson* ; Londres, 1889. — Paget, *Memoir of Lady Hamilton*, dans *Blackwood's Magazine*, avr. 1860. — Palumbo, *Carteggio di Maria Carolina con lady Emma Hamilton* ; Naples, 1877. — Gagnière, *la Reine Marie-Caroline de Naples* ; Paris, 1886, in-12.

HAMILTON (Francis-Buchanan), historien anglais, né à Branziet (comté de Perth) le 15 fév. 1762, mort le 15 juin 1829. Médecin de la marine, il entra en 1750 au service de la compagnie des Indes et remplit divers missions scientifiques dans l'intérieur du pays. Il devint en 1814 surintendant du jardin botanique de Calcutta. On lui doit d'importants ouvrages sur l'Inde, entre autres : *A Journey from Madras through the countries of Mysore, Canara and Malabar* (1807, 3 vol. in-4) ; *History of Nepal* (1802) ; une statistique immense de la présidence du Bengale (1816) dont on n'a publié que quelques extraits et diverses études de botanique et d'ichtyologie. R. S.

HAMILTON (Alexander), orientaliste anglais, né en 1762, mort en 1824. Employé de la Compagnie des Indes orientales, membre de la Société asiatique de Calcutta, il continua ses études sur le sanscrit à Londres, au British Museum et à la Bibliothèque impériale de Paris. Frédéric Schlegel et Fauriel furent ses disciples. Il rédigea le catalogue des manuscrits sanscrits de la Bibliothèque impériale, et son travail fut publié par Langlès dans le *Magasin encyclopédique* (1807). On a de lui : *The Hitopadesa in the Sanscrit Language* (1811) ; *Terms of Sanscrit Grammar* (1815) ; *A Key to the Chronology of the Hindus* (1820). B.-H. G.

HAMILTON (Lady Anne), née le 16 mars 1766, morte à Islington le 10 oct. 1846. Fille du neuvième duc d'Hamilton, elle devint dame d'honneur de la reine Caroline, femme de George IV, qui lui témoigna beaucoup d'amitié. De ses confidences on a tiré, contre sa volonté, un volume qui fit beaucoup de bruit : *Secret History of the court of England* (Londres, 1832). R. S.

HAMILTON (James), philologue anglais, né à Londres en 1769, mort à Dublin le 31 oct. 1831. Mêlant les occupations commerciales aux études littéraires, il apprit l'allemand à Hambourg, puis le français d'un émigré français, et, ruiné après la rupture de la paix d'Amiens, il alla en Amérique où il se fit professeur de langues. Systématisant la méthode de son maître, le général d'Angély, il voulut « enseigner et non point commander d'apprendre ». Pour cela, il mettait tout d'abord l'élève à l'explication d'un texte et faisait sortir peu à peu de ses lectures les règles de la grammaire. Revenu en Angleterre, en 1823, il y fonda plusieurs écoles et porta son système de ville en ville avec de merveilleux résultats. On peut consulter à ce sujet : *Hamilton's History ; Principles, Practice and Results of the Hamiltonian System* (Manchester, 1829). B.-H. G.

La *méthode Hamilton*, comme on a continué à l'appeler, est essentiellement expéditive pour l'enseignement pratique des langues, mais sans valeur proprement éducative. Elle consiste, en effet, à mettre d'emblée aux mains des élèves un texte très simple, de préférence même un texte connu quant au fond (pour Hamilton, c'était l'évangile de saint Jean, dans la langue, quelle qu'elle fût, qu'il voulait enseigner) et à le faire traduire mot pour mot, sans relâche, jusqu'à ce que la mémoire soit en possession du vocabulaire et des tournures, qu'on grave dans les esprits par des exercices multipliés. Après un texte un autre ; mais le premier, quand on le possède bien, donne la clef des autres, qu'on s'étonne de lire bientôt sans trop de peine. Les règles grammaticales sont ajournées et, même à la fin, réduites au strict nécessaire. On conçoit que la rapidité avec laquelle une langue est apprise de la sorte soit expiée par la médiocre connaissance qu'on en a. Si on la sait vite de manière à la lire à peu près, on n'arrive guère ainsi à la parler correctement, encore moins à l'écrire avec finesse. H. M.

HAMILTON (Lord Archibald), homme politique anglais, né le 6 mars 1770, mort à Hammersmith le 28 août 1827, frère de lady Anne (V. ci-dessus). Inscrit au barreau de Londres en 1799, il fut en 1802 élu au Parlement par le Lanarkshire qu'il représenta jusqu'à sa mort. Il devint bientôt un des leaders de l'opposition et se distingua par la part qu'il prit à la campagne en faveur de la réforme parlementaire. On a de lui : *Thoughts on the formation of the late and present administrations* (Londres, 1804, in-8) ; *Burgh Reform* (1819, in-8) ; *Royal Burghs of Scotland* (1822, in-8). R. S.

HAMILTON (William-Richard), diplomate anglais, né à Londres le 9 janv. 1777, mort à Londres le 11 juil. 1859. Entré en 1799 dans la carrière diplomatique comme secrétaire de lord Elgin, ambassadeur à Constantinople, il fut chargé en 1801 d'une mission en Egypte relative à l'évacuation du pays par les troupes françaises. Il gagna toute la confiance de son ambassadeur en nous reprenant la fameuse inscription de Rosette. Aussi fut-il l'agent le plus actif de lord Elgin dans les fouilles de Grèce (1802). En 1809, il fut nommé sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et devint en 1822 ministre à la cour de Naples. Il a publié : *Ægyptiaca or some account of the ancient and modern State of Egypte* (Londres, 1809, in-4), ouvrage considérable qui n'a pas été achevé ; *Memoir on the subject of the Earl of Elgin's pursuits in Greece* (1811). Il fut un des principaux fondateurs de la *Royal Geographical Society* (1833). R. S.

HAMILTON (George), théologien irlandais, né à Armagh en 1783, mort à Killermogh en 1830. Fils d'un doyen et petit-fils d'un évêque, il obtint, après ses études à Dublin, le rectorat de Killermogh, diocèse d'Ossory, siège épiscopal de son grand-père. C'est là qu'il écrivit quantité d'ouvrages théologiques et d'histoire religieuse dont voici les principaux : *General Introduction to the Study of the Hebrew Scriptures with a Critical History of the Greek and Latin Versions of the Samaritain Pentateuch and of the Chaldee Paraphrases* (Dublin, 1813) ; *Codex criticus of the Hebrew Bible beeing an attempt to form a Standard text of the Old Testament* (Londres, 1821) ;

Observations in a passage in the Medea of Seneca and on the Argument against the Evidence of Prophecy drawn from it by Deistical writers (Londres, 1821). De nombreuses brochures et lettres sur les *Erreurs de l'Eglise de Rome*, l'*Etat présent de la Bible anglaise catholique*, l'*Autorité de l'Ecriture sur le sabbat chrétien vengé des catholiques romains et des séparatistes;* des *Sermons*, etc., composent son bagage de théologien.

Hector France.

HAMILTON (Sir William), philosophe écossais, né à Glasgow le 8 mars 1788, mort à Edimbourg le 6 mai 1856. Issu d'une famille de médecins, il fit ses études à Oxford, se fixa à Edimbourg où il exerça d'abord la profession d'avocat, puis obtint à l'université la chaire de droit civil et d'histoire. Une série d'articles publiés dans la *Revue d'Edimbourg*, de 1819 à 1839, appela sur lui l'attention des philosophes allemands et français. Lorsqu'en 1836, la chaire de logique et de métaphysique devint vacante, il y fut nommé sur la recommandation de Cousin, qui déclara que personne en Europe ne connaissait aussi bien Aristote. Ses dernières années furent occupées à préparer des éditions des œuvres de Reid et de Dugald-Stewart. Ses principaux ouvrages sont : *Discussions sur la philosophie* (Edimbourg et Londres, 1866, 3e éd.), en partie traduites par M. L. Peisse sous le titre de *Fragments de philosophie; Leçons de métaphysique* et *Leçons de logique*, professées à l'université d'Edimbourg et publiées après sa mort par ses élèves, MM. Mansel et Veitch ; enfin ses éditions de Reid et de Dugald-Stewart, dont la première contient peut-être les plus remarquables dissertations qu'il ait écrites.

L'érudition philosophique de Hamilton était immense. Il connaissait à fond non seulement Aristote, mais ses commentateurs les plus obscurs : la bibliographie de la logique scolastique paraît n'avoir pour lui aucun secret. Le premier, il a fait connaître Kant en Angleterre, et, tout en continuant la tradition de Reid et de Dugald-Stewart, il a essayé de combiner ses doctrines avec celles de l'Ecole écossaise que cette combinaison a profondément transformées. Par là surtout s'explique sa très grande et très durable influence : il a été, pour ses contemporains, le représentant autorisé de la philosophie critique. C'est à ce titre que Stuart Mill l'a, en quelque sorte, choisi comme adversaire en écrivant son *Examen de la philosophie de Hamilton*. Cette influence ne se remarque pas seulement chez des idéalistes ou des mystiques tels que Shadworth Hodgson ou Mansel ; on la vérifie même chez des empiriques. Ainsi, plus d'une des théories de Spencer (la relativité de la connaissance ; l'existence de l'inconnaissable ; le critérium de l'inconcevabilité du contraire ; la réalité du monde extérieur défendue contre les idéalistes ; la causalité conçue comme l'identité substantielle de la cause et de l'effet, etc.), lui vient évidemment de Hamilton. Enfin, toute une école de logiciens contemporains (Boole, Stanley Jevons, etc.) reconnaît Hamilton comme son chef.

Hamilton, en effet, a prétendu réformer la logique. Il voit en elle non la science de la démonstration et des méthodes scientifiques, mais la science des lois formelles de la pensée, c.-à-d. une sorte de géométrie du raisonnement qui en détermine à priori les propriétés et les formes indépendamment de toute application à la réalité. Ses innovations portent sur trois points : 1° l'induction formelle ; 2° la quantification du prédicat ; 3° l'extension et la compréhension considérées comme les deux points de vue distincts de la syllogistique. Tout d'abord, il admet deux types du syllogisme, l'un déductif, étudié par Aristote, qui repose sur ce principe : ce qui appartient au tout contenant appartient à chacune des parties contenues ; l'autre inductif, irréductible au précédent, qui repose sur ce principe : ce qui appartient aux parties constituantes appartient au tout constitué, et dont voici un exemple : cet aimant, cet autre, etc., attirent le fer ; cet aimant, cet autre, etc., sont tous les aimants (c.-à-d. sont *pensés* comme étant tous les aimants) ; donc tous les aimants attirent le fer. Il admet, en outre, que, dans toute proposition, nous déterminons par la pensée non seulement la quantité (ou extension) du sujet, mais encore celle de l'attribut ou prédicat : par exemple, « tout A est B » peut signifier soit « tout A est tout B », soit « tout A est quelque B ». D'où la division des propositions en toto-totales et toto-partielles, parti-totales et parti-partielles, qui réduit toute conversion à la simple transposition du sujet et de l'attribut. Enfin tout syllogisme peut et doit être considéré aux deux points de vue distincts de l'extension et de la compréhension. Dans le syllogisme extensif, le sujet de la conclusion est le mineur et l'attribut le majeur ; dans le syllogisme intensif, le majeur est le sujet et le mineur l'attribut de la conclusion.

En métaphysique, Hamilton, comme on l'a dit, oscille sans cesse entre Kant et Reid. D'une part, il fonde toute sa doctrine, qu'il appelle la *philosophie du conditionné*, sur le principe de la relativité de la connaissance. Nous ne connaissons pas les choses en elles-mêmes, mais seulement dans leurs phénomènes, c.-à-d. dans les relations qu'elles ont entre elles et avec nous. L'absolu n'est pas seulement inconnaissable, ainsi que Kant l'a démontré : il est inconcevable, car « penser, c'est conditionner ». D'autre part, et c'est ici la double contradiction que Stuart Mill relève chez Hamilton, nous avons directement conscience de l'existence du monde extérieur ; nous percevons les qualités primaires des corps, non comme des causes occultes de nos sensations, mais telles qu'elles sont dans les corps eux-mêmes ; et bien que l'absolu soit inconnaissable et même inconcevable, nous croyons légitimement qu'il existe. « La sphère de notre croyance est beaucoup plus étendue que celle de notre connaissance, et, par suite, quand je nie que nous puissions connaître l'infini, je suis loin de nier que nous y croyions et que ce soit pour nous un devoir et une nécessité d'y croire ; j'ai même pris soin de le démontrer. » Ainsi Hamilton, selon le mot de Stuart Mill, ramène par la croyance ce qu'il rejette de la connaissance. Bien plus, il admet comme règles de la connaissance elle-même tout un ensemble de croyances dont il semble emprunter la liste à la doctrine écossaise des vérités de sens commun (unité et identité du moi ; liberté morale ; existence de Dieu, etc.).

E. Boirac.

Bibl. : L. Peisse, Préface de la traduction des *Fragments de philosophie* ; Paris, 1840. — Ravaisson, *Fragments de philosophie* de Hamilton, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1840. — Ch. de Rémusat, *Hamilton, ibid.*, 1er avr. 1856, 1er mars 1860. — P. Janet, *Hamilton et Stuart Mill, ibid.*, 15 oct. 1869. — Stuart Mill, *Examen de la philosophie de William Hamilton*, traduit par Cazelles, 1869.— Baynes, *Nouvelle Analytique des formes logiques*; Edimbourg, 1850. — Ch. Waddington, *Essais de logique* ; Paris, 1857. — J. Lachelier, *De Natura Syllogismi* ; Paris, 1871, p. 24. — Mansel, *la Philosophie du conditionné*; Londres, 1860. — Masson, *Nouvelle Philosophie anglaise* ; Londres, 1867. — Liard, *les Logiciens anglais contemporains* ; Paris, 1880.

HAMILTON (Thomas), littérateur anglais, né en 1789, mort à Pise le 7 déc. 1842. Après de fortes études à l'université de Glasgow, il entra dans l'armée, servit en Espagne, dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick et fit partie de l'armée d'occupation de France. Il quitta le service en 1818 avec le grade de capitaine et se fixa à Edimbourg, où il fut lié avec Hogg et Walter Scott. Citons de lui un très joli roman : *Cyril Thornton* (1827); *Annals of the peninsular campaign* (1829); *Mens and Manners in America* (1833). Ce dernier ouvrage a eu un grand succès et a été traduit en français et en allemand.

HAMILTON (Henry Parr), publiciste anglais, doyen de Salisbury, né le 3 avr. 1794, mort le 7 févr. 1880. Il termina ses études à Cambridge, prit les ordres, devint recteur de Wath, près de Ripon, puis vicaire de Saint-Mary the Great à Cambridge, qu'il quitta en 1844 pour se retirer à Warth, mais fut en 1855 fait doyen de Salisbury. Ses écrits les plus importants sont : *The Principles of Analytical Geometry ; The Education of the lower classes; The Church and the Education question*, etc.

HAMILTON (Janet), femme poète écossaise, fille d'un

cordonnier nommé Thompson, née à Carshill (Lanarkshire) le 12 oct. 1795, morte aveugle le 27 oct. 1875. Elle épousa, en 1809, Hamilton, ouvrier chez son père. Dès sa jeunesse, Janet avait aimé la lecture et s'était familiarisée avec la Bible, Shakespeare et Milton et les poèmes d'Allan Ramsay, Fergusson et Burns. Elle s'était déjà essayé à rimer, mais ce n'est guère qu'à cinquante-quatre ans qu'elle commença d'écrire pour le *Working Man's Friend* de Cassel. Bientôt après elle devenait aveugle, peu de temps avant sa mort. Ses œuvres méritent d'attirer l'attention, si l'on songe à sa bizarre éducation. Elle publia *Poems and Songs* (1863), *Sketches* en 1865 et *Ballads* en 1868. Ses poèmes traitent de l'Ecosse, des amis, des paysages qui lui étaient familiers, et par la verve et le patriotisme de quelques-uns, par le charme descriptif de certains autres, Mrs. Hamilton a droit de prendre rang parmi les poètes écossais.

HAMILTON (George-Alexander), homme politique anglais, né à Tyrellas (Irlande) le 29 août 1802, mort à Kingstown le 17 sept. 1871. De bonne heure il s'occupa de politique et, après plusieurs échecs, il fut élu, en 1837, député de Dublin au Parlement, grâce à l'appui du parti « des protestants d'Angleterre ». Orangiste zélé, il présenta au Parlement la pétition du célèbre meeting protestant de 1837. Très actif il prit une part prépondérante à la fondation de la Conservation Society for Ireland. De mars à déc. 1852 il fut secrétaire financier du Trésor dans le cabinet de lord Derby et exerça les mêmes fonctions de mars 1858 à janv. 1859, date à laquelle il devint secrétaire permanent de la Trésorerie. Il quitta alors la Chambre, devint conseiller privé (1869), et député lieutenant du comté de Derby. R. S.

HAMILTON (Sir William-Rowan), mathématicien anglais, né à Dublin le 4 août 1805, mort à Dunsink, près de Dublin, le 2 sept. 1865. Fils d'un *solicitor* émigré d'Ecosse en Irlande, il montra une précocité prodigieuse, qui, par extraordinaire, n'était pas spécialisée. A sept ans, dit-on, il comprenait passablement l'hébreu; à treize, il connaissait autant de langues qu'il comptait d'années : l'arabe, le sanscrit, le malais étaient du nombre ! Vers le même temps, il défia en un tournoi de calcul mental le jeune *Colburn* (V. ce nom), de passage à Dublin, et marqua plus d'un point. Il avait alors achevé l'étude de l'*Arithmétique universelle* de Newton et abordait celle de ses *Principia*. A dix-sept ans, lorsqu'il entra au Trinity College de Dublin, où il obtint, dans tous les concours et en toutes matières, la place de premier, son éducation mathématique pouvait être considérée comme terminée et il commençait à produire des travaux originaux : il adressa en effet, dès 1822, un mémoire de réelle valeur sur les contacts des courbes et des surfaces algébriques au célèbre Dr Brinkley, devenu ensuite évêque. En 1827, à vingt-deux ans, il fut choisi spontanément pour succéder à ce savant comme astronome royal et comme professeur d'astronomie de l'université de Dublin. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Il ne fit d'ailleurs que peu ou point d'astronomie pratique, et son enseignement fut, comme ses travaux, surtout mathématique. En 1835, il fut fait chevalier. De 1837 à 1846, il occupa le fauteuil présidentiel à l'Académie royale d'Irlande. En 1848, il fut élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

Hamilton a sa place parmi les génies mathématiques du siècle. N'ayant eu en réalité aucun maître, l'esprit dégagé, par conséquent, de tous liens, de toute préoccupation d'école, il put aller de l'avant avec une entière indépendance, et son œuvre n'en est que plus originale. Elle est en outre considérable. Nous ne pouvons en donner ici une analyse complète, ni même énumérer les nombreuses questions sur lesquelles s'est exercée, quarante années durant, son infatigable et productive activité. Nous indiquerons seulement ses plus remarquables travaux. C'est dans une petite note, intitulée *Caustics* et communiquée en 1824 à l'Académie royale d'Irlande, que l'on trouve le germe de sa théorie des réfractions optiques, étendue ensuite si heureusement à la dynamique et développée dans trois longs mémoires, qui ont assuré à leur auteur la célébrité. Le premier (*Theory of Systems of Rays*) a paru en 1828 dans les *Transactions* de l'Académie d'Irlande et a eu deux suppléments, dont le dernier, imprimé en 1833, contient un passage où est émise l'hypothèse, vérifiée depuis, de l'existence d'une double réfraction conique. Les deux autres (*On a General Method in Dynamics*) ont été insérés en 1834 et en 1835 dans les *Philosophical Transactions*. Il y est incidemment question des équations canoniques, dites *hamiltoniennes*, déjà rencontrées par Cauchy en 1831 (V. Hamiltonienne). Dans un ordre différent de recherches, il s'est occupé, après Abel, Jerrard et Badano, de la possibilité de trouver une solution algébrique des équations quelconques du 5e degré et a démontré, par une méthode nouvelle et entièrement personnelle, la fausseté de toutes les propositions faites à ce sujet. Enfin, il est l'inventeur du calcul des *quaternions* (V. ce mot), découverte considérable, qui est appelée à faire époque dans l'histoire des mathématiques et sur laquelle il a publié deux ouvrages fondamentaux : *Lectures on Quaternions* (Dublin, 1852) et *Elements of Quaternions* (Londres, 1865; trad. allem. par Glan; Leipzig, 1882-84, 2 vol.). Sauf ces deux livres, ses écrits, auxquels on peut d'ailleurs reprocher une certaine prolixité, sont des mémoires ou des notes insérés dans les *Reports of the British Association*, dans les *Proceedings of the Royal Irish Academy*, dans le *Philosophical Magazine*, dans la *Correspondance mathématique* de Quételet, etc. : nous avons mentionné les principaux. Il est en outre l'auteur de poésies estimées, dont on trouvera des extraits, ainsi que de sa volumineuse et souvent fort intéressante correspondance, dans la biographie très complète que lui a consacrée le R. P. Graves (V. ci-dessous Bibl.). Léon Sagnet.

Théorème ou principe d'Hamilton. — Si l'on considère un système de points matériels en mouvement et si l'on désigne par 2 T sa force vive à l'époque t, par δ U le travail élémentaire des forces qui sollicitent ce système, on a :

$$(1) \qquad \int \left(\delta \mathrm{T} + \delta \mathrm{U}\right) dt = 0,$$

l'intégrale étant prise entre des limites fixes. C'est dans cette équation que consiste le principe d'Hamilton. Sa démonstration est immédiate ; en effet, en appelant m la masse, x, y, z les coordonnées d'un point du système, 2 T est égal à $\Sigma\, m\,(x'^2 + y'^2 + z'^2)$ et 2 δ T à 2 $\Sigma\, m\,(x'\,\delta\, x' + y'\,\delta\, y' + z'\,\delta\, z')$, en sorte que le premier membre de l'équation précédente se réduit à :

$$\int \left[\sum m\,(x'\,\delta x' + y'\,\delta y' + z'\,\delta z') + \delta \mathrm{U} \right] dt$$

ou en intégrant par parties, en observant que les limites sont fixes,

$$-\int \left[\sum m \left(\frac{d^2 x}{dt^2}\,\delta x + \frac{d^2 y}{dt^2}\,\delta y + \frac{d^2 z}{dt^2}\,\delta z \right) - \delta \mathrm{U} \right] dt$$

qui est nul en vertu des équations du mouvement. Le théorème d'Hamilton permet de trouver les équations du mouvement avec des coordonnées quelconques q; il suffit de remplacer dans l'équation (1) δT par

$$\sum \left(\frac{\partial \mathrm{T}}{\partial q}\,\delta q + \frac{\partial \mathrm{T}}{\partial q'}\,\delta q' \right)$$

et d'intégrer les termes en $\partial q'$ pour obtenir :

$$\int \sum \left[\left(\frac{\partial \mathrm{T}}{\partial q} - \frac{d}{dt}\,\frac{\partial \mathrm{T}}{\partial q'} \right) \delta q + \delta \mathrm{U} \right] dt = 0$$

et par suite :

$$\sum \left(\frac{\partial \mathrm{T}}{\partial q} - \frac{d}{dt}\,\frac{\partial \mathrm{T}}{\partial q'} \right) \delta q + \delta \mathrm{U} = 0$$

qui est l'équation générale du mouvement en coordonnées quelconques. Le théorème d'Hamilton a été le point de

départ des belles recherches de Jacobi sur la dynamique.

BIBL. : *Catalogue of scientific papers of the Royal Society*; Londres, 1869, t. III, in-4. — R. P. GRAVES, *Life of sir W.-R. Hamilton*; Dublin, 1882-89, 3 vol. in-8. — JACOBI, *Vorlesungen ueber Dynamik*.

HAMILTON (J.-A.), musicien anglais, né à Londres en 1805, mort à Londres en 1848. Fils d'un bouquiniste de Londres, son instruction fut très négligée ; mais sa curiosité d'esprit lui permit de faire lui-même son éducation. Il s'occupa spécialement de musique, mais surtout au point de vue de la théorie. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages et de traités pratiques sur l'étude du piano et du chant, sur la symphonie, le contrepoint, sur l'art d'écrire pour l'orchestre, etc. Ses livres élémentaires eurent de nombreuses éditions, et leur utilité est incontestable. Malgré le grand succès de ses livres, Hamilton vécut et mourut dans la misère : ses habitudes d'intempérance et ses excès en furent la cause.

HAMILTON (Frank-Hastings), chirurgien américain, né à Wilmington (Vermont) le 10 sept. 1813. Il fut, de 1862 à 1875, professeur de chirurgie au Bellevue Medical College de New York et il continue à remplir ses fonctions comme chirurgien de Bellevue Hospital. Son ouvrage le plus important a pour titre : *A Pratical Treatise on fractures and dislocations* (Philadelphie, 1860, in-8, et nombr. édit. ; trad. fr., Paris, 1884, in-8) ; citons aussi : *A Practical Treatise on military surgery and hygiene* (New York et Londres, 1861, in-8, et autres édit.) D[r] L. HN.

HAMILTONNIENNE. On appelle improprement équations de forme hamiltonnienne les équations *canoniques* (V. ce mot), car elles ont été considérées avant Hamilton par Cauchy, qui en a donné une théorie très complète dès l'année 1831 dans le fameux mémoire lithographié et dans les mémoires de l'Académie de Turin.

HAMITES (V. LANGUE et RACE HUMAINE).

HAMIZ. Fleuve d'Algérie, dép. d'Alger. Il naît dans l'Atlas métidjien, dans les ravins voisins de Sakamodi, passe à Arbatache, au Fondouk et se jette dans la baie d'Alger entre Matifou et le Fort de l'Eau. Ce petit fleuve a son importance dans le barrage qui l'arrête lorsqu'il sort des gorges et forme un grand réservoir pour l'irrigation de la Métidja orientale. Le barrage de 35 m. de haut retient 14 millions de mètres cubes d'eau qu'un réseau de petits canaux répartit dans la plaine. Le Hamiz s'appelle, dans la première partie de son cours, oued Artabache, et son véritable nom est oued el-Khemis.

HAMLET, prince légendaire de Danemark dont Shakespeare a mis l'histoire en scène dans la célèbre et profonde tragédie qui porte le nom de *Hamlet*. Il ne semble pas cependant que le grand dramaturge anglais ait connu les anciennes chroniques qui parlent de Hamlet. Le récit de sa vie se trouve dans l'historien Sax. Grammaticus. C'est là, sans doute, que Belleforest l'a pris pour le faire passer dans ses *Histoires tragiques* qui parurent en 1564 : la traduction de ce dernier ouvrage n'a paru en Angleterre qu'en 1596, mais plusieurs parties détachées avaient été déjà précédemment traduites en anglais, en particulier celle intitulée *The Hystorie of Hamblett*. Selon l'opinion que Hebler a soutenue dans les études sur Shakespeare qui parurent à Berne en 1865, il paraît vraisemblable que Shakespeare eut connaissance de cette traduction et s'en inspira. Les anciennes légendes ne contaient pas l'histoire de Hamlet de la même manière. Selon ces récits, Hamlet aurait vécu vers l'an 500 de J.-C., soit en Seeland, soit en Jutland ; son nom est tantôt écrit Aminth et tantôt Amleth ; le nom de celui qui usurpa le trône est soit Claudius Fago, soit Fengo ; le père d'Hamlet s'appelle Hewondillus ou Howondill. L'usurpateur Fengo tue son frère d'accord avec la femme de celui-ci ; et plus tard Hamlet venge son père et tue son oncle dans une fête après avoir mis le feu à la salle du festin et fait périr dans les flammes ses partisans. Dans la légende, Hamlet épouse la princesse écossaise Hermuntrude et est vaincu par le roi de Danemark Viglet, au cours d'un combat qu'il lui livre comme vice-roi de Jutland dans une lande de la contrée ; après sa mort, Hermuntrude épouse Viglet. On voit à quel degré Shakespeare aurait modifié la légende. On n'est pas encore d'accord aujourd'hui sur la source d'où il a tiré l'idée initiale d'*Hamlet*. Ph. B.

BIBL. : WERDER, *Vorlesungen ueber Shakspeare Hamlet* ; Berlin, 1875. — STRUVE, *Hamlet eine Charakterstudie*; Weimar, 1876. — BAUMGART, *Die Hamlet Tragœdie und ihre Kritik* ; Kœnigsberg, 1877. — ZINZOW, *Die Hamlet-Sage an und mit verwandten Sagen erlaütert*; Halle, 1877. — BUCHNER, *Hamlet le Danois* ; Paris, 1878. — MOLTKE, *Shakspeares Hamlet-Quellen* ; Leipzig, 1881.

HAMLEY (Edward-Bruce), général anglais, né à Bodmin (Cornouailles) le 27 avr. 1824, mort le 12 août 1893. Entré dans l'artillerie en 1843, il était colonel en 1873 et lieutenant général en 1882. Il prit part à l'expédition de Crimée en 1854-55, et se distingua à la bataille d'Inkerman où il eut un cheval tué sous lui et au siège de Sébastopol. Commandant de l'école d'état-major de 1870 à 1877, il fut employé en 1877 à la délimitation de la frontière des Balkans, puis en 1880 à la délimitation de la frontière russo-turque en Arménie et en 1881 surveilla l'occupation de l'Epire et de la Thessalie par l'armée grecque. Commandant de la seconde division de l'armée d'expédition en Egypte (1882), il combattit brillamment à Tell el-Kebir. En 1885, il fut élu à la Chambre des communes par Birkenhead et réélu en 1886. Il a écrit divers ouvrages, entre autres : *Ensign Faunce*, nouvelle (*Fraser's Magazine*, 1848-49) ; *Lady Lee's widowhood* (1854, 2 vol.), roman ; *Campaign of Sebastopol written in the Camp* (1855, in-8); *The Operations of war* (1855, in-4); *Our poor Relations* (1870); *Voltaire* (1877); *Thomas Carlyle* (1881); *Wellington's Career* (1882); *National Defence* (1889), etc. R. S.

HAMLIN (Hannibal), homme d'Etat américain, né à Paris (Etat du Maine, Etats-Unis) le 27 août 1809, mort à Bangor (même Etat) le 4 juil. 1891. Admis au barreau (1833), il s'engagea d'abord dans le parti démocrate, et siégea comme tel au Congrès fédéral de 1842. Antiesclavagiste déclaré, il passa alors au parti républicain qui venait de se constituer, fut gouverneur du Maine en 1857 et de nouveau sénateur fédéral. La convention nationale du parti républicain l'adopta en 1860 comme candidat à la vice-présidence de l'Union. Il fut élu avec Lincoln (1861-1865). Lorsqu'il sortit de charge, le président Johnson le nomma receveur des douanes du port de Boston. Hamlin reprit un siège au Sénat en 1868 et 1875 et alla représenter les Etats-Unis à Madrid en 1881-83, puis rentra dans la vie privée. Depuis 1861 il avait fait partie de l'administration du Smithsonian Institute. A. MOIREAU.

HAMM. I. VILLE. — Ville de Prusse, prov. de Westphalie, située à 36 kil. au N.-O. d'Arnsberg, à l'embouchure de l'Ahse et de la Lippe, affluent de droite du Rhin ; 22,000 hab. environ. Fonderies de fer importantes ; fabriques d'instruments d'agriculture et de produits chimiques ; fabriques de gants, tanneries, brasseries, teintureries, etc. Hamm a été autrefois capitale du comté de Mark et a fait partie de la Hanse ; en 1666, elle est venue à la maison de Brandebourg par la succession de Clèves et Juliers ; c'était une place fortifiée assez importante ; elle fut successivement assiégée par les Hollandais en 1614 et bombardée par les Français en 1761 ; en 1763, les fortifications furent détruites.

II. CERCLE. — Le cercle de Hamm a une superficie de 454 kil. q. et une population de 68,000 hab. environ.

HAMM (Wilhelm von), écrivain d'agriculture, né à Darmstadt le 5 juil. 1820, mort à Vienne le 8 nov. 1880. Il fut employé dans l'administration de divers biens et, en 1839, entra au service du comte Otto de Solms-Laubach qu'il abandonna pour faire un long voyage en France, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord. A son retour, il publia : *Die landwirtschaftlichen Geræte und maschinen Englands* (Brunswick, 1845). Il acheva ensuite ses études à l'université de Giessen. En 1843, il avait été

nommé professeur de chimie et d'agriculture à Hofwyl et en 1844 directeur de l'Ecole d'agriculture de Rüti (près de Berne). Il devint ensuite rédacteur de l'*Agronomische Zeitung* à Leipzig, et en 1848 prit part au mouvement révolutionnaire. Revenu à Leipzig, il y fonda une fabrique de machines agricoles, la première de cette espèce qui ait existé en Allemagne (1851) et la dirigea pendant plusieurs années. En 1866, il publia : *Wesen und Ziele der Landwirtschaft*. Après avoir occupé diverses fonctions administratives élevées à Vienne, il entra, en 1868, au ministère de l'agriculture qui venait d'être établi et dont l'organisation fut en grande partie son œuvre. En 1870, il fut anobli par l'empereur. Les ouvrages les plus importants de Hamm sont : *Katechismus der Ackerbauchemie, Bodenkunde und Düngerlehre* (Leipzig, 1848) ; *Chem. Bilder aus dem tæglichen Leben* (Leipzig, 1850) ; *Grundzüge der Landwirtschaft* (Brunswick, 1850) ; *Belehrungen ueber alle Zweige der Viehzucht* (Leipzig, 1862) ; *Das Weinbuch* (Leipzig, 1874) ; *Landwirtschaft in Bildern* et *Die Naturkræfte in ihrer Anwendung auf die Landwirtschaft* (Munich, 1876). Ph. B.

HAMMA. Bourg d'Algérie, dép. de Constantine, situé sur le versant S.-E. du mont Bergli, près de la rive droite du fleuve côtier le Roumel ; 5,064 hab. environ. A Hamma jaillissent des sources chaudes à 33° qui donnent 600 lit. par seconde ; elles mettent en mouvement de nombreuses usines et irriguent 1,200 hect. de jardins où croissent des palmiers.

HAMMA (El-). Nom de plusieurs oasis de Tunisie ; la plus importante, située à 30 kil. O. de Gabès, est formée de cinq villages, dont le plus notable se nomme El-Ksar ; quatre sources d'eau chaude à 35°, qui ont donné son nom à l'oasis, favorisent la culture de beaux palmiers ; c'est là qu'était située *Aquæ Tacapitanæ ;* on trouve des restes de bains et de bassins.

HAMMA (Fridolin), organiste, compositeur et professeur allemand, né à Friedingen (Wurttemberg) le 16 déc. 1818. Il fut organiste à Meersbourg, qu'il quitta pour aller vivre en Italie où il fit représenter quelques opéras et ballets ; puis se fixa à Neustadt sur le Haard, où il se livra à l'enseignement du piano et du chant.

HAMMADITES. Dynastie berbère d'origine senhadjienne, qui, durant 138 ans (1014-1152), régna sur la plus grande partie du Maghreb central. Le fondateur de cette dynastie, Hammad, fils de Bologguin, appartenait à la famille royale des Zirides et avait été chargé par son frère, El-Mansour, d'administrer cette portion du territoire, sur laquelle il devait plus tard se déclarer indépendant. Grâce à d'habiles dispositions il sut ramener le calme dans le pays qui lui avait été confié et il dirigea avec tant d'énergie la lutte qu'il eut à soutenir contre les Zenata révoltés, qu'il vint à bout de leur opiniâtre résistance. Ce succès obtenu, il fonda en 1007 la ville de Calaâ, dont il fit sa résidence, et dès ce moment il songea à se créer un royaume indépendant ; mais ce ne fut qu'en 1014 qu'il mit ce projet à exécution en répudiant ouvertement la suzeraineté des Fatimides pour se placer sous l'autorité nominale des Abbassides, lorsqu'il reçut l'ordre de remettre à El-Moëzz, fils de Badis, le gouvernement de Constantine. La lutte qu'il soutint à cette occasion contre Badis fut très vive et elle se continua sous El-Moëzz, qui l'obligea à demander la paix ; toutefois, dans le traité qui fut conclu à cette occasion, Hammad obtint la reconnaissance de son indépendance. Peu de temps après (1028), il mourut, laissant le pouvoir à son fils El-Caïd. Celui-ci, vivement attaqué par El-Moëzz, réussit néanmoins à maintenir son autorité, mais il dut pour cela renier les Abbassides et accepter d'être le vassal des Fatimides. Quand il mourut, en 1054, il eut pour successeur son fils Mohcen ; celui-ci, après neuf mois de règne, fut assassiné par ordre de son cousin, Bologguin, fils de Mohammed, qui monta sur le trône. La cruauté excessive de ce dernier prince lui aliéna l'esprit des Senhadja ; aussi la gloire qu'il s'était acquise dans ses expéditions victorieuses contre les Almoravides ne suffit pas à apaiser les colères qu'il avait soulevées, et son cousin En-Nacer le fit assassiner en 1062 et le remplaça au pouvoir. Ce fut sous le règne d'En-Nacer que l'empire hammadite atteignit son apogée. Ce prince sut habilement profiter des embarras que créait à ses ennemis l'invasion *hilalienne* (V. Hilal) pour étendre les limites de ses Etats auxquels il donna une capitale digne de ce nom en fondant la ville de Bougie (1067). A sa mort, survenue en 1088, le pouvoir passa à son fils El-Mansour. Celui-ci eut de grandes luttes à soutenir : d'une part contre les gouverneurs des provinces qui tentèrent de s'affranchir de son autorité ; d'autre part contre les derniers efforts des Almoravides. Il sortit vainqueur de ces épreuves et finit par régner paisiblement sur tout le pays. Son fils Badis lui succéda en 1104, mais il ne vécut qu'un an, sans s'être fait autrement remarquer que par une grande violence de caractère. Son frère El-Aziz fut un prince éclairé, ami des lettres ; aucun événement important ne vint le distraire de ses occupations intellectuelles, car ce fut seulement au moment de sa mort (1121) que les Almohades entrèrent en scène et commencèrent à menacer la dynastie hammadite, qui ne devait pas tarder à succomber sous leurs coups. Yahia, le fils d'El-Aziz, était un prince efféminé ; il se laissa enlever Bougie et Calaâ par les Almohades et bientôt il dut leur prêter serment d'obéissance (1152) ; c'était la fin de l'empire hammadite. Yahia, envoyé à Salé, dans le Maroc, y mourut en 1163. O. H.

HAMMAM. Nom d'un grand nombre de localités, douars, sources et sites d'Algérie et de Tunisie. Les plus notables sont :

Hammam-bou-Hadjar. Village d'Algérie, dép. d'Oran, entre le fleuve côtier appelé rio Salado et les petites chaînes qui descendent du Tessala, à l'E. de la route d'Oran à Tlemcen. Eaux assez semblables à celles de Vichy, très fréquentées par les indigènes et les Européens. On a annexé à ce village les douars d'*Oued-Bertech* (4,000 hab. qui occupent 28,000 hect. environ) ; d'*Oued-Sebbah* (5,330 hab. qui occupent 27,400 hect.) ; de *Bou-Hadjar* (3,400 hab. occupant 27,370 hect.).

Hammam-El-Lif. Bourg de Tunisie, situé à 15 kil. S.-E. de Tunis, près du bord du golfe de Tunis et dominé par le djebel Bou-Kournéim, qui se rattache aux monts de Zaghouan. Villa du bey de Tunis. Sources chaudes fréquentées.

Hammam-Meskhoutin. Village d'Algérie, dép. de Constantine, situé sur l'oued Bou-Hamdan, affluent gauche de la Seybouse, à 250 m. au-dessus du niveau de la mer, à 16 kil. O.-S.-O. de Guelma. Sources réputées qui donnent 100,000 litres d'eau par heure, ce qui en fait une des eaux curatives les plus abondantes ; thermalité de 78 à 90°, ce qui permet d'y cultiver les primeurs les plus délicates ; les eaux sont de nature très différente et utilisées par un établissement civil et un établissement militaire. Des cônes très curieux se forment par les dépôts calcaires des sources, montent avec la vasque naturelle qu'elles augmentent peu à peu jusqu'au moment ou elles ont perdu leur force d'ascension et vont jaillir plus loin. L'abondance et la variété des eaux, la beauté du site et la salubrité ont rendu Hammam-Meskhoutin célèbre dans la contrée.

Hammam-Rirha. Village d'Algérie, dép. d'Alger, arr. de Miliana, situé à 520 m. d'alt., près de l'oued El-Hammam. Le village français de date récente (il a été créé en 1877) est très prospère. Sources salines à haute température. Ph. B.

HAMMAMÂT. La vallée appelée aujourd'hui Hammamât et dont le nom hiéroglyphique était *Rohannou*, conduisait de la forteresse de Coptos (Haute-Egypte), aux ports de la mer Rouge. Elle contenait des carrières de granit et de brèche qui ont été exploitées par les Egyptiens dès la Ve dynastie.

HAMMAMET. Ville de Tunisie, sur le bord du golfe de

Hammamet, à 71 kil. au S.-E. de Tunis; 3,000 hab. environ. La ville, fondée au début du XVIe siècle, est une place murée avec des tours carrées; elle est bâtie sur un rivage que les dunes envahissent. Le port est très médiocre, peu sûr et mal abrité. Le commerce est peu développé. Dans les environs de la ville, on cultive le chanvre; Hammamet envoie à Tunis de l'huile, du blé et de la laine.

HAMMAN (Edouard-Jean-Conrad), peintre belge, né à Ostende en 1819, mort à Paris en 1888. Il traita le genre historique. Elève de de Keyser, à Anvers, il s'établit à Paris en 1846 et exposa à tous nos Salons. Sans sortir complètement du rang, il eut pourtant des qualités remarquables : bonne composition, dessin correct, couleur assez harmonieuse. Il ne manquait pas d'habileté dans le choix de sujets propres à frapper l'esprit. Parmi ses nombreuses toiles, la plus connue est son *André Vésale*.

HAMMARSKJŒLD ou **HAMMARSKŒLD** (Lorenzo), fécond écrivain suédois, né à Tuna (læn de Kalmar) le 7 avr. 1785, mort à Stockholm le 15 oct. 1827. Attaché (1806) à la bibliothèque royale de Stockholm, dont il devint directeur (1826), il étudia avec zèle, mais parfois trop superficiellement, plusieurs branches de l'histoire des lettres et des sciences. Ayant embrassé trop de sujets, ses critiques sincères et indépendantes ne sont pas toujours justes; admirateur du romantisme allemand, il ne sut pas apprécier la littérature française, d'ailleurs représentée alors, surtout en Suède, par de pseudo-classiques. On lui doit des traductions, des manuels de grec et de logique, une tragédie, des nouvelles, des *Poésies* dont un choix a été recueilli par B. Norling (*Humoristika och poetiska Skrifter*, 1882), des articles de critique, des polémiques, des éditions de Stjernhjelm (1818) et de Stagnelius (1824-26). Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de l'imprimerie en Suède* (1810-11); *Catalogue des ouvrages scolaires et pédagogiques publiés en Suède* (1817); *Leçons sur l'histoire des arts plastiques* (1817); *la Littérature suédoise* (1818-19; nouv. édit. fort améliorée par Sondén, 1833); *Eléments de l'histoire de la philosophie* (1825-27, 4 vol.).

HAMMARSKJŒLD (Carl-Gustaf), économiste et homme politique suédois, petit-neveu du précédent, né à Stockholm le 22 févr. 1838. Docent (1865), adjoint (1870), professeur d'économie politique et de droit financier (1877) à l'université d'Upsala il prit part comme laïque aux synodes de 1873 et 1878, représenta la ville d'Upsala à la seconde chambre (1879-81), devint chef du département du culte (1880-88), puis conseiller à la cour suprême. On lui doit des mémoires : *Sur le Vagabondage* (1866); *Sur la Suppression des impôts fonciers* (1866); *Sur les Faux Rapports et l'outrage* (1875); et, dans *Theologisk tidskrift : l'Eglise libre dans l'Etat libre* (1875); *De la Nouvelle Loi projetée sur les dissidents*, etc.

HAMMARSTRAND (Sven-Fromhold), érudit suédois, né à Stockholm le 16 mars 1821, mort à Upsala le 25 janv. 1889. Docent (1856), adjoint (1859), professeur d'histoire à l'université d'Upsala (1877), il fit de profondes recherches dans les archives de la Suède (1852-57) et de l'Allemagne (1857-58) sur les *Négociations et délibérations concernant la participation de la Suède à la guerre de Trente ans*, sujet qu'il traita dans quatre bons mémoires (Upsala, 1854-5 et 1859). On lui doit en outre : *Constitution de l'Attique au temps de la royauté* (1863; trad. en allemand par G.-F. Schœmann dans *Jahrbücher fur klassische Philologie*, 1873); *la Constitution de Solon* (1863); *Histoire de la Constitution de l'empire romain* (1882-87, 2 vol.)

HAMME. Com. de Belgique, prov. de Flandre orientale, ch.-l. de cant. de l'arr. de Termonde, sur la Durme, affl. de l'Escaut; 12,000 hab. Stat. du ch. de fer de Termonde à Saint-Nicolas et tête de ligne d'un chem. de fer vers Gand. Fabriques de dentelles, de chicorée, d'huiles, de tabac, de tissus de lin et de laine, corderies, chantiers pour la construction de bateaux.

HAMMELBURG. Ville de Bavière, sur la rive droite de la Saale franconienne, affluent droit du Main, à 24 kil. N.-O. de Schweinfurt et 19 kil. S.-O. de Kissingen; 3,000 hab. environ. Fabriques d'étoffes de laine et de lin. Dans le voisinage on trouve des ruines intéressantes, le vieux château de Saaleck, le couvent des franciscains Altsadt, les ruines d'Amalienbourg que la sœur de Charlemagne avait fait construire. Hammelburg est une ville très ancienne; Charlemagne la donna à l'évêque de Fulda; ses successeurs établirent leur résidence d'été à Amalienbourg. En 1854, un incendie a détruit les principaux monuments de la ville.

HAMMER (Guido), peintre allemand contemporain d'animaux et de chasse, né à Dresde le 4 févr. 1821. Elève de de Hübner, il se consacra bientôt à son goût pour les bois et la chasse qui font le sujet de ses principaux tableaux. Sa réputation lui est venue plus encore de ses aquarelles et de ses illustrations pour la *Gartenlaube* et l'*Illutrierte Zeitung*. Hammer a accompagné souvent ses illustrations d'un texte intéressant comme il fit en publiant *Jagdbilder und Geschichten* en 1863 et *Hubertus-Bilder* dont la seconde édition parut en 1877. Il s'est établi à Dresde.

HAMMER (Virginius-Johann-Bernard), homme politique suisse, né à Olten (Soleure) le 3 mars 1822. Après une brillante carrière militaire, M. Hammer fut choisi en 1868 comme ministre plénipotentiaire auprès du roi de Prusse, plus tard empereur d'Allemagne. Il y resta jusqu'en 1876; il fut alors nommé au conseil fédéral où il a dirigé successivement jusqu'en 1890, date de sa démission, le département militaire, puis celui des finances et péages. Il a été président de la Confédération helvétique en 1879 et en 1889. Depuis 1878, M. Hammer a été constamment réélu conseiller national par le cant. de Soleure et a siégé au centre.

HAMMER-PURGSTALL (Joseph, baron de), orientaliste autrichien, né à Gratz le 9 juin 1774, mort à Vienne le 23 nov. 1856. Entré en 1788 à l'Académie orientale du prince de Kaunitz à Vienne, il en sort en 1796, secrétaire et collaborateur de von Jenisch, l'éditeur du grand dictionnaire arabe-persan et turc de Meninski. Il est ensuite attaché en qualité de jeune de langues à l'internonce baron de Herbert et se rend avec lui à Constantinople (1799). M. de Herbert l'envoie en mission en Egypte, où il accompagne l'armée anglo-turque. Il rapporte à la bibliothèque impériale d'Autriche une riche collection de manuscrits arabes et d'objets précieux (momies, pierres hiéroglyphiques, etc.). Il est nommé successivement secrétaire de légation à Constantinople auprès du baron de Sturmer (1802), agent consulaire à Jassy (1806), conseiller intime à la chancellerie d'Empire (1807). Il accompagne l'archiduchesse Marie-Louise à Paris, où il entre en relations avec Silvestre de Sacy. Il devient ensuite conseiller aulique (1817). Il hérite en 1835 des biens que la dernière comtesse de Purgstall possédait en Styrie et reçoit le titre de baron. La nouvelle Académie impériale de Vienne l'élit président en 1847. M. de Hammer était associé de l'Institut de France à titre étranger. Ses ouvrages forment à eux seuls une bibliothèque. Citons l'*Encyklopædische Uebersicht der Wissenschaften des Orients* (Leipzig, 1804, 2 vol. sans nom d'auteur); *Rosenæl, oder Sagen und Kunden des Morgenlandes* (Tubingue, 1813, 2 vol.); *Des Osmanischen Reichs Staatsverfassung und Staatsverwaltung* (Vienne, 1814, 2 vol.); *Geschichte der Schœnen Redekünste Persiens* (Wien, 1818); *Geschichte der Assassinen* (Tubingue, 1818; traduction française, Paris, 1833); *Geschichte des Osmanischen Reichs* (Pest, 1834-36, 4 vol., 2e éd.), ouvrage traduit deux fois en français, par Hellert (1835-44) et par Dochez (1840-41); *Geschichte der Osmanischen Dichtkunst* (Pest, 1836-38, 4 vol.); *Gemäldesaal moslimischen Herrcher* (Darmstadt, 1833-39, 6 vol.); *Geschichte der goldenen Horde im Kiptchak* (Pest, 1840); *Geschichte*

der Ilchane (Darmstadt, 1854); *Literaturgeschichte der Araber* (Darmstadt, 1850-56, 7 vol.). Cette dernière publication est inachevée. Elle devait servir de prélude à une refonte de l'*Encyklopædische Uebersicht der Wissenschaften des Orients*, son premier ouvrage, quand la mort arrêta l'auteur dans ses travaux. M. de Hammer a publié de nombreux textes, arabes, persans et turcs, avec traductions. On ne doit s'en servir qu'avec critique. Signalons en arabe : les *Poésies d'Almoutanabbi* (Vienne, 1823); *les Colliers d'or de Zamakhchari* (Pest, 1835); en persan : *le Divan de Hâfiz* (Tubingue, 1812-13); *Gül vé Bülbül* (la Rose et le Rossignol) de Fasli (Leipzig et Pest, 1834); *les Roses du Mystère*, poème didactique de *Mahmoûd Chebisteri* (Pest, 1838); *Yâ ayyouhâ al-Walad* de Gazali (Vienne, 1838); l'histoire de Perse de Vassâf (Vienne, 1856); en turc : *Falknerklee* (Vienne, 1840), les poésies lyriques de Baki (Vienne, 1825). M. de Hammer a écrit en outre différents ouvrages de moindre importance, tels que : *Voyage de Constantinople à Brousse* (Tubingue, 1818), *Constantinople et le Bosphore* (Pest, 1821, 2 vol.), une traduction en persan des *Pensées de Marc-Aurèle* (Vienne, 1831). Ce fut lui qui fonda avec le comte Reviczki : *Die Fundgruben des Orients*, publication périodique qui parut de 1810 à 1819 et dont la collection forme 6 vol. in-fol. En outre, une foule d'articles de M. de Hammer sont disséminés dans les *Wiener Jahrbücher*, les *Mémoires des Académies* de Vienne et de Munich, le *Journal asiatique*, etc., etc.

Arthur Guy.

Bibl. : Schlottmann, *Joseph von Hammer*; Zurich, 1857.

HAMMERFEST. Ville de Norvège, prov. de Tromsö, ch.-l. du district de Finmark, bâtie sur la côte occidentale de l'île Kvalo, autour d'une petite baie protégée par la presqu'île de Fuglenaes contre les vents du Nord; 2,130 hab. environ. C'est la ville la plus septentrionale du monde, située entre 70° 39′ 15″ de lat. N. et 41° 25′ 16″ de longit. E. (de Ferro). Le bouleau même n'y pousse pas; pendant l'été, le soleil reste onze semaines au-dessus de l'horizon, du 13 mai au 29 juil. La petite ville est très vivante pendant cette période : son commerce consiste en huile de foie de morue, peaux de renne et de renard, plumes d'eider, etc., que l'on échange contre les objets de première nécessité. Le commerce est assez actif avec Arkhangelsk, l'Angleterre et Hambourg. Hammerfest est la ville de Norvège qui envoie le plus de bâtiments (environ une trentaine) vers le Spitzberg et la mer de Kara pour s'y livrer à la chasse des morses et à la pêche des morues. La pêche est la principale ressource des habitants. La température moyenne générale est de + 1°,8, celle du mois de janvier est de — 5° et celle de juillet de + 11°. Hammerfest est connue depuis une époque très ancienne, mais elle ne s'est développée qu'à partir du commencement de ce siècle. Avant 1315, elle ne comprenait que quelques habitations : les habitants sont pour la plupart des immigrants finnois. La ville marque l'extrémité septentrionale d'un arc de méridien que l'on a mesuré sur 26 degrés de lat. pendant les années de 1829 à 1846 depuis le Danube : la colonne en granit de Fuglenaes rappelle le succès de cette belle œuvre de triangulation, accomplie sous la direction de Struve. Pendant l'année 1882, il est venu à Hammerfest 83 navires de diverses nationalités pour y faire le commerce; les bâtiments russes au nombre de 64 étaient en grande majorité, puis venaient les bâtiments norvégiens; ils apportaient de la farine, du chanvre, etc., qu'ils échangèrent contre 734,000 kilogr. de poisson séché, du poisson salé, de l'huile de foie de morue.

Ph. B.

HAMMERICH (Peter-Frederik-Adolph), historien et théologien danois, né à Copenhague le 9 août 1809, mort le 9 févr. 1877. Pasteur à Starup au S.-O. du Jutland (1839-43), chapelain de l'église de la Trinité à Copenhague de 1845 à 1858, et dans l'intervalle aumônier militaire pendant la guerre des duchés (1848-50), il devint professeur de théologie à l'université de Copenhague (1859). C'est sur sa proposition (1846) et avec sa collaboration que fut rédigée l'édition autorisée du *Psautier de 1855* et, sous sa présidence, que se réunirent à Copenhague (1857 et 1871) des ecclésiastiques des trois Etats scandinaves. Comme théologien, il se rapprochait de Grundtvig. Outre des ouvrages en vers comme *Chants héroïques* (1841); *Gustave-Adolphe en Allemagne* (1844); *Thorvaldsen* (1844), on a de lui : *le Danemark au temps des Valdemar* (1847-8, 2 vol.), *pendant l'Union scandinave* (1849-54, 2 vol.); *sous le Régime aristocratique de 1523 à 1660* (1854-59, 3 vol.), *Esquisses de la guerre du Slesvig* (1849); *la Troisième Campagne du Slesvig* (1851; traduit en français par A. Caroé, Paris, 1852); *la Guerre triennale du Slesvig* (1852); *Sainte Brigitte* (1863; trad. en allemand, 1873); *Un Scholastique et un théologien biblique du Nord*, Anders Sunesen et maître Matthias (1865); *Histoire de l'Eglise* (1868-71, 3 vol.); *les Anciennes Epopées chrétiennes* (1873; en allemand, 1874); *le Plus Ancien Poème du Nord, la Vœluspa* (1876); *Autobiographie* (1882); des oraisons funèbres, des discours, des *Conférences d'histoire religieuse* (1856).

HAMMERICH (Martin-Johannes), linguiste et pédagogue danois, frère du précédent, né à Copenhague le 4 déc. 1811, mort à Iselingen, près de Vordingborg, le 20 sept. 1881. Docent en sanscrit (1841-44) à l'université de Copenhague, il devint recteur de l'école de la Vertu civique à Christianshavn (1842-67), où il enseignait depuis 1831. Il publia des remarques originales et profondes sur le *Mythe de Ragnarok* (1836); une élégante traduction de *Sakountala* (1845; 3ᵉ édit., 1879); *Caractéristique de Holberg* (1858); *Vie d'Evald* (1860); *Coup d'œil sur la littérature dano-norvégienne* (1864); *Thorvaldsen et son art* (1870); *De l'Art d'exposer dans les ouvrages de vulgarisation* (1881). Ses nombreux *Petits Ecrits sur la culture et l'enseignement* forment un intéressant recueil en 5 vol. (1866-82).

HAMMERICH ou **HAMERIK** (Asger), compositeur danois, fils de Peter (V. ci-dessus), né à Copenhague le 8 avr. 1843. Après avoir étudié dans sa ville natale sous Mathison-Hansen, à Berlin sous R. Würst et H. von Bülow, il s'établit à Paris (1864-70) où il se lia étroitement avec Berlioz. Il écrivit la musique de trois opéras : *Tovelille* et *la Vendetta* (1870) dont il avait composé le livret, et *Hjalmar et Ingeborg* de Josephson. Depuis 1871, il dirige le conservatoire de l'Institut Peabody à Baltimore. On lui doit des ouvertures, des morceaux pour clavier, pour violoncelle, pour orchestre, des chœurs, des symphonies, des cantates, un *Opéra sans paroles*, deux *trilogies*, l'une juive, l'autre chrétienne. Il a subi l'influence de Wagner; ses œuvres se distinguent par le coloris septentrional et par une orchestration puissante et nuancée. — Son frère *Angul*, né à Copenhague le 25 nov. 1848, attaché comme critique musical à divers journaux, a écrit de sérieuses études sur l'*Histoire de la Société de musique à Copenhague* (1886), et du *Conservatoire* de cette ville (1892); sur *la Musique à la cour de Christian III* (1892); sur *les Lurs de l'âge de bronze* (1892, trad. en français par E. Beauvois, 1894). Il a fait entendre dans des concerts quelques-unes de ces antiques trompettes restaurées par ses soins.

HAMMERSCHMIDT (Andreas), compositeur et organiste allemand, né à Brüx (Bohême) en 1611, mort à Zittau le 29 oct. 1675. En 1639, il se fixa à Zittau comme organiste de l'église Saint-Jean. On le regarde comme un des meilleurs compositeurs allemands de musique religieuse. Successeur de Henri Schütz, il fut le précurseur de Hændel et de J.-S. Bach, dans le style de l'oratorio. Entre ses nombreux ouvrages, il faut citer ses *Geistliche Concerten* à deux, trois et quatre voix, en deux recueils (1638 et 1641); ses *Dialogi spirituali, oder Gespræche zwischen Gott und einer glaubigen Seele*, en deux recueils (1645 et 1652); son livre de motets de cinq à douze voix, intitulé *Die musikalische Andachten* (1648); ses messes,

dont dix-sept parurent en 1633, et seize en 1664. Dans le genre profane, Hammerschmidt a publié des odes et des pièces instrumentales. M. Br.

Bibl. : Docteur A. Tobias, *A. Hammerschmidt*; Prague, s. d., in-8.

HAMMERSHAIMB (Venceslaus-Ulricus), linguiste danois, né à Steig (île de Vaagœ, l'une des Færœrs), le 25 mars 1819. Pasteur de Nord-Strœmœ (1855), puis d'Œsteræ (1862) ; prévôt des Færœrs (1867) ; membre du *Lagthing* de ces îles (1866-78), il en a profondément étudié l'idiome, dont il a publié la *Grammaire* (1854) et les *Chants populaires* (1851-55, 2 vol.), le tout réédité avec de nombreuses additions dans *Færœsk Anthologi* (1886-91, 2 vol.). L'orthographe qu'il a adoptée pour la transcription de ces documents oraux se rapproche plus de l'islandais que de la véritable prononciation. Depuis 1878, il est pasteur de Lyderslev en Selande.

HAMMERSMITH. Un des faubourgs occidentaux de *Londres* (V. ce mot).

HAMMEVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, cant. de Vézelise; 157 hab.

HAMMOND (Henry), théologien anglais, né en 1605, mort en 1660. Ayant pris parti pour la cause royale, il courut quelques dangers, ce qui ne l'empêcha pas de publier, en 1644, son *Practical Catechism*, qui eut un grand succès ; mais il fut toujours dès lors tenu en suspicion par le parti victorieux. En outre de ses très nombreux écrits poétiques ou politiques, Hammond collabora avec Brian Walton. B.-H. G.

HAMMOND (William), poète anglais, né en 1614. On a de lui un curieux volume de vers: *Poems* (1655, in-8), devenu très rare, et réimprimé, à quarante exemplaires seulement, par sir Samuel Egerton Brydges en 1816.

HAMMOND (Anthony), écrivain anglais, né le 1er sept. 1668, mort en 1738. Dès l'année 1695 les électeurs du comté de Huntingdon, où sa famille avait de grandes propriétés, l'envoyèrent au Parlement. Une querelle au sujet de son élection entre lui et lord W. Pawlet amena (1697) un duel où il fut blessé. Il acquit au Parlement une certaine situation en se spécialisant dans les questions financières, mais Chesterfield, à cause de son manque de tact, déclare qu'il manquait de sens commun. Réélu en 1698 par Cambridge, il publia, sous l'anonymat : *Considerations on the choice of a Speaker of the House of Commons in the approaching session.* Ayant échoué aux élections de 1701, il se consola avec un pamphlet sur la corruption des élections. Il occupa plusieurs fonctions publiques et en 1711 partit pour l'Espagne comme trésorier-payeur des forces anglaises. Le duc d'Argyll se plaignit de lui, et, bien que ses accusations n'aient pas été prouvées, Hammond, en 1737, quitta la flotte. Il continua de s'adonner à la littérature. On a de lui: *Miscellany of Original Poems* (1820); *Solitudinis Munus* (1820) ; *The National Debt as it stood at Michaelmas* (1750), etc.

HAMMOND (James), poète anglais, né en 1710, mort en 1742. Fils d'une femme bel-esprit et d'un aimable prodigue, il montra une grande diversité dans ses goûts, passant des plaisirs d'une vie à outrance à l'isolement et aux études les plus sérieuses. Membre du Parlement, il y joua un rôle effacé. On a de lui un volume de vers, non sans mérite, intitulé *Lone Elegies* (1743), un prologue pour la tragédie posthume de Lillo, appelée *Elmerick*, et d'autres productions qui ont, pour la plupart, paru dans le *Gentleman's Magazine*. Johnson lui a décerné un brevet de « froide pédanterie », contre lequel il n'y a pas lieu de protester. B.-H. G.

HAMMOND (Hans), pasteur et écrivain dano-norvégien, né à Meldal le 24 sept. 1733, mort à Rakkestad le 15 sept. 1792. Chapelain à Throndhjem (1759), à Bragernæs (1764) ; aumônier de l'église danoise de Londres (1774) ; pasteur de Bragernæs (1775), enfin de Rakkestad (1782), il publia : *Histoire de la mission septentrionale chez les Lapons* (Copenhague, 1787), ouvrage important quoique partial ; un traité de *la Charité chrétienne* (1769) ; des oraisons funèbres et des discours.

HAMMOND (George), diplomate anglais, né en 1763, mort à Londres le 28 avr. 1853. Il débuta dans la carrière diplomatique comme secrétaire du plénipotentiaire à Paris, David Hartley (1783), devint chargé d'affaires à Vienne (1788), à Copenhague (1790), puis à Madrid et fut nommé en 1791 ministre plénipotentiaire à Philadelphie. Il était le premier diplomate anglais accrédité auprès du gouvernement des Etats-Unis. Il sut se tirer à son honneur de cette situation qui ne laissait pas d'être délicate. Son mariage avec une jeune fille de Philadelphie consolida son influence. Sous-secrétaire aux affaires étrangères en 1795, il se lia d'étroite amitié avec lord Grenville et Canning et fut chargé d'importantes missions à Berlin en 1796 et 1805 et à Vienne en 1799. A l'avènement de Fox (1806) Hammond perdit son emploi au Foreing Office ; il le reprit sous Canning en 1807 et démissionna après le désastre de Walcheren (1809). De 1815 à 1828, il fut un des arbitres chargés de fixer les indemnités dues aux sujets britanniques par suite des guerres de la Révolution. Sa correspondance avec Jefferson, fort importante, a été publiée en partie dans *Authentic Copies of the correspondence of Ths. Jefferson and G. Hammond* (Londres et Philadelphie, 1794). R. S.

HAMMOND (William-Alexander), médecin américain contemporain, né à Annapolis (Maryland) le 28 août 1828. Il servit dans l'armée, fut nommé en 1862 chirurgien général et prit sa retraite en 1864. En 1859, il avait occupé la chaire de physiologie et d'anatomie à l'université de Baltimore; en 1864, il devint professeur de psychiatrie et de maladies nerveuses au Collège de médecine et de chirurgie de New York et, depuis 1874, il remplit les mêmes fonctions à l'Ecole de médecine de New York. — Ouvrages principaux : *Military Medical and surg. essays* (Philadelphie, 1864, in-8) ; *A Treatise on hygiene* (Philadelphie, 1863, in-8) ; *A Treatise on the diseases of the nervous system* (Philadelphie, 1871, in-8, et nombr. édit. ; ouvrage capital). Hammond le premier a observé et décrit la maladie qu'il a désignée sous le nom d'*athétose*. Il a fondé l'« Army Medical Museum ». Dr L. Hn.

HAMMOUDA Pacha, bey de Tunis, né en 1759, mort le 15 sept. 1814. Associé de bonne heure à l'administration du pays par son père Ali Bey, Hammouda Pacha lui succéda, sans rencontrer la moindre résistance de la part des membres de sa famille, le 26 mai 1782. Il était au pouvoir depuis un an à peine lorsqu'il rompit toute relation avec la république de Venise. Le bombardement des principaux ports de la Tunisie, exécuté à deux reprises différentes par l'amiral Emo n'amena cependant pas la conclusion d'un traité de paix. Traînant à dessein en longueur les négociations entamées, Hammouda Pacha profita de la mort soudaine de l'amiral vénitien pour rompre les pourparlers et il fut très heureux de cette circonstance qui, en produisant de fait une cessation presque complète des hostilités, lui permit de donner libre cours à la piraterie de ses sujets, tout en procurant un aliment à l'activité de sa soldatesque turque, dont la turbulence lui créait souvent de graves embarras. Les soldats turcs ou yoldachs mirent parfois la vie du bey en danger et, en 1792, l'arrivée inopinée du garde des sceaux l'empêcha seule de périr sous le poignard de trois d'entre eux. Un aventurier du nom d'Ali Bourghoul, qui avait chassé les Karamanli de Tripoli où ils régnaient, menaçait de s'emparer de l'île de Djerba. Effrayé des progrès de cet agitateur, Hammouda Pacha se décida, non sans quelque hésitation, à venir au secours des Karamanli et à rétablir leur autorité à Tripoli en 1793. Lors de l'expédition de Bonaparte en Egypte, le gouvernement ottoman avait invité les Tunisiens à rompre avec la France, mais les hostilités ne furent pas de longue durée et, le 27 août 1800, Hammouda Pacha signait à Tunis un armistice qui fut bientôt converti en traité définitif. Tout en étant indépendant en fait, le bey

de Tunis avait conservé l'habitude d'envoyer tous les ans, sous forme de cadeau, une sorte de redevance au dey d'Alger. Cet acte de vassalité apparente amenait à chaque instant des conflits entre les Algériens et les Tunisiens, car tandis que ceux-ci ne voyaient là qu'une marque de sympathie et de déférence, les Algériens s'imaginaient avoir le droit d'intervenir dans les affaires de leurs voisins. En 1806, pour mettre un terme à cette situation ambiguë, Hammouda Pacha supprima l'envoi de la redevance annuelle, puis, prenant l'initiative d'une lutte inévitable, il envoya une armée assiéger Constantine. Cette entreprise échoua malheureusement, et l'armée tunisienne dut effectuer une retraite désastreuse. Cependant, rentrés dans leur pays, les Tunisiens infligèrent à l'Oued-Serat une rude défaite à l'armée algérienne, et pendant plusieurs années les hostilités se poursuivirent sur terre et sur mer, mais sans grande activité ni sans sérieux résultats. Enfin, une tentative de rapprochement commencée en 1813 entre le dey d'Alger et le bey de Tunis semblait en bonne voie d'aboutir, lorsque la mort d'Hammouda Pacha vint interrompre les négociations. Les yoldachs, au nombre de 2,200, devenus de plus en plus exigeants et ne pouvant obtenir toutes les satisfactions qu'ils exigeaient, avaient décidé de renverser Hammouda Pacha, en 1811 ; mais celui-ci, aidé de la population, vint à bout de cette soldatesque, qu'il fit massacrer jusqu'au dernier (31 août 1811). Cette mesure énergique eut pour la Tunisie les plus heureuses conséquences ; elle affermit l'autorité du bey et lui permit enfin de gouverner librement. Le long règne d'Hammouda Pacha a marqué une ère des plus prospères pour la Tunisie ; il eut pour successeur son frère Osman Bey, qui ne régna que trois mois. O. Houdas.

HAMOCHE (Jean-Baptiste), acteur français, né dans les dernières années du XVIIe siècle. Il commença par jouer du violon dans l'orchestre d'une troupe de province, joua ensuite la comédie à Lille et dans diverses villes, puis, en 1712, vint à Paris, et débuta à l'Opéra-Comique de la Foire, où il se fit remarquer dans les rôles de Pierrot, qu'il joua toute sa vie avec le plus grand succès. En 1715 il retourna en province, où il resta jusqu'en 1721. Il revint alors à la Foire, où il excita la joie et les applaudissements du public jusqu'en 1732, époque où il prit, de moitié avec Devienne, la direction d'un des théâtres d'opéra-comique. Cette affaire ne réussit pas et Hamoche joua encore pendant de nombreuses années avec des succès divers.

HAMON (André-Jean-Marie), prélat français, né au Pas (Mayenne) en 1795, mort à Paris en 1874. Ordonné prêtre en 1820, il fut professeur de théologie au séminaire de Saint-Sulpice, devint en 1825 supérieur du grand séminaire et vicaire général de Bordeaux et en 1851 curé de Saint-Sulpice. Il jouissait d'une notoriété considérable. Il a laissé entre autres : *Vie du cardinal de Cheverus* (Paris, 1837, in-8, traduite deux fois en anglais); *Vie de saint François de Sales* (1854, 2 vol. in-8, nombreuses éditions); *Notre-Dame de France* (1865, 7 vol. in-8); *Retraites pastorales* (1889, 2 vol. in-12).

HAMON (Jean-Louis), peintre français, né à Saint-Raphaël (Var) en 1821, mort à Plouha (Côtes-du-Nord) en juin 1874. Destiné par ses parents à la vie religieuse, il s'échappa du couvent, et, n'écoutant que sa vocation, gagna Paris, où il travailla dans les ateliers de Paul Delaroche et de Gleyre, attiré sans doute par la distinction et l'élégance de leur peinture. Quoique appartenant à la Bretagne par sa race, Hamon ne fut pas un Brizeux du pinceau, et ses œuvres, peintes avec une légèreté souvent féminine, se rattachent aux fantaisies classiques des néo-grecs. Théophile Gautier loua grandement la grâce prudhonesque de ses figures d'enfants. Un de ses premiers tableaux (Salon de 1848), *le Tombeau du Christ*, se trouve au musée de Marseille. En 1849 et 1850, il exposa *l'Egalité au Sérail*, *Perroquet jasant avec deux jeunes filles*, *Une Affiche romaine*. Il travailla aussi pour la manufacture de Sèvres, et son *Coffret en émail* fut remarqué à l'exposition de Londres en 1851. *Ma Sœur n'y est pas*, un de ses chefs-d'œuvre où il semble avoir modernisé la grâce antique, date de 1853. En 1852, il avait exposé *la Comédie humaine*, énigmatique et bizarre composition où l'on trouve la fois, autour d'un guignol aux Champs-Elysées, Minerve, Bacchus, Cupidon pendu, Dante, Virgile, Aristophane, Molière et Horace. L'esprit clair d'Edmond About sembla s'accommoder de cette composition. Théophile Gautier en fut intrigué et Gustave Planche y perdit son latin. Cette toile, qui est peut-être un simple rêve ou une fantaisie, fut achetée pour le Luxembourg. Citons encore de Hamon : *l'Amour et son troupeau*, *les Orphelins*, *Gardeuse d'enfants*, *Ce n'est pas moi* (1855); *le Papillon enchaîné*, *la Cantharide esclave*, *la Boutique à quatre sous*, *le Dompteur*, *l'Amour et les Dévideuses* (1857) ; *la Volière*, *l'Escamoteur*, *la Tutelle*, *les Vierges de Lesbos*, *la Sœur aînée* (1861) ; *l'Imitateur*, *Un Jour de fiançailles*, *l'Aurore*, exécutée en 1864 pour l'impératrice Eugénie, *les Muses à Pompéi* (1866) et *la Promenade* (1867). *La Jeune Mère* se trouve au musée de Nantes. La dernière toile intitulée *Triste Rivage* et qui semble refléter les mystérieuses mélancolies de sa vieillesse, nous présente une Ophélie morte sur un rocher et l'Amour s'élevant au-dessus de la mer. Hamon fut toujours très personnel dans son art qui ne rappelle en rien les fantaisies spirituelles néo-grecques ou néo-romaines de Gérôme, parfois trop précis et trop serré, comme dans *le Combat de Coqs* et *les Deux Augures*. Le tempérament breton où le rêve s'affirme quand même s'est rarement démenti chez Hamon. Son séjour dans l'île de Capri semble indiquer cependant une étrange attirance de ce Celte vers les clartés du Midi.

Charles Grandmougin.

Bibl. : Livrets du Salon, Delécluze, les *Débats* du 24 nov. 1855 et du 10 juil. 1857. — Théophile Gautier, *Moniteur* du 11 oct. 1855. — W. Fol, *Jean-Louis Hamon*, extr. de la *Gazette des beaux-arts*.

HAMOND (Walt.), explorateur et écrivain anglais du XVIIe siècle. Il était entré à la Compagnie des Indes pour le compte de laquelle il explora Madagascar. Outre une traduction de *Méthode de traicter les playes faites par harquebuses et autres bâtons à feu* d'Ambroise Paré, il a laissé deux volumes sur Madagascar où il fait de cette île la plus brillante description et déclare que ses habitants sont les plus heureux du monde.

HAMONT (Pierre-François), vétérinaire français, né en 1805, mort en août 1848. Il contribua aux progrès de l'art vétérinaire en France et fut appelé en Egypte pour diriger le haras du vice-roi ; il fonda l'Ecole vétérinaire d'Abou-Zabel, près du Caire. On lui doit entre autres : *Causes premières de la morve et du farcin* (Paris, 1842, in-8) ; *Considérations générales sur l'amélioration des chevaux en France* (Paris, 1843, in-8) ; *l'Egypte sous Méhémet-Ali* (Paris, 1843, 2 vol. in-8).

HAMONVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul, cant. de Domèvre ; 108 hab.

HAMOUN. Lac d'*Afghanistan* (V. ce mot).

HAMOUM ou **HOMOUM**. Grande tribu arabe qui occupe la partie orientale du Hadramaut, dans l'Arabie méridionale. On ne possède que fort peu de renseignements sur ces nomades ; on sait seulement le nom de quatre des principales fractions de leur tribu : les Baït-Ali, les Baït El-Qirzât, les Baït El-Mâârah et les Baït El-Djouhiyîn.

HAMPDEN (John), homme d'Etat anglais, né vers 1594, mort en 1643. Après avoir étudié à Oxford, il fut reçu en 1613 membre de l'Inner Temple à Londres. En 1619, il se maria et quitta Londres pour s'établir à Great Hampden (Buckinghamshire) domaine de l'ancienne famille dont il descendait. Dès le commencement du règne de Charles Ier, il se fit remarquer par son attitude d'opposant irréconciliable. Pour avoir refusé de payer au roi un prêt forcé, il fut emprisonné en 1627. Membre de la Chambre des communes, il exerça dans cette assemblée une grande influence, non par son éloquence, mais par sa science de la procédure parlementaire et par son application aux affaires, —

comme Selden, Coke et Pym. Il s'intéressa à la colonisation puritaine en Amérique : s'il ne paraît pas qu'il ait été membre de la Compagnie de la baie de Massachusetts, il fut certainement l'une des douze personnes auxquelles le comte de Warwick céda, le 19 mars 1632, une grande partie du territoire qui forme aujourd'hui l'Etat de Connecticut. Hampden est surtout connu par son opposition à la fameuse levée de la taxe illégale, dite *ship-money*, qui commença en 1635. Il fut taxé à 31 sh. 6 d. pour ses biens situés dans la paroisse de Great Kimble (Buckinghamshire); à 20 sh. pour ses biens à Stoke Mandeville. « Vingt shellings, s'écriera plus tard Burke, dans son discours au sujet de la taxation des colonies américaines, n'auraient pas ruiné M. Hampden. Mais le payement d'un seul shelling, exigé sans cause légale, eût fait de lui un esclave. » Le procès intenté à Hampden par le fisc fut inscrit au rôle de l'Echiquier vers la fin de l'année 1637 ; Hampden fut défendu par Holborn et Saint-John; il fut condamné, par 7 voix contre 5, le 12 juin 1638. Mais cette sentence fut un triomphe pour le condamné, et la levée du *ship-money* n'en devint pas plus facile. Hampden siégea dans le *Short Parliament* (avr. 1640), dont Hyde atteste qu'il fut un des membres les plus populaires; il dirigea l'opposition lors de la délibération de la demande de subsides faite par le roi (4 mai). Le 5 mai, le Parlement fut dissous, et Hampden mis en prison pendant quelques jours. On perd sa trace durant les mois qui suivent ; les écrivains royalistes l'ont accusé d'avoir entretenu des intrigues, durant cette période, avec les Ecossais et de les avoir invités à envahir l'Angleterre; mais ils n'ont pas fourni la preuve de leurs allégories, et cette preuve ne se retrouve point. Membre du Long Parlement, conseiller très intime de Pym, le *leader* officiel du parti populaire à la Chambre des communes, *debater*, sinon orateur, très écouté, à cause de sa « subtilité » et de sa « courtoisie », il était alors un des hommes les plus en vue du royaume. Le 7 déc. 1640, la Chambre des communes déclara que la sentence de l'Echiquier contre Hampden était attentatoire aux lois du royaume, à la pétition des droits et à la liberté des sujets. Le 27 févr. 1641, pareille déclaration fut adoptée par les Lords. Le rôle de Hampden dans le procès de Strafford fut secondaire, car il était royaliste et disposé à la modération, pourvu que le roi se conformât aux conseils du Parlement. Il fut même question en juillet de l'appeler à la dignité de secrétaire d'Etat; mais cette combinaison échoua par suite de son attitude intransigeante dans les questions religieuses. Avec l'âge, Hampden était devenu puritain, très hostile à la haute Eglise; il se brouilla, à ce sujet, avec Falkland. D'ailleurs, le cours de la révolution commençante emportait tout. Le 3 janv. 1642, le roi, à la nouvelle que les *leaders* parlementaires se proposaient de mettre la reine en cause, envoya un sergent d'armes à la Chambre des lords pour arrêter Hampden et plusieurs de ses collègues. Dans l'après-midi du 4, le roi vint personnellement procéder à l'arrestation, mais les députés menacés s'étaient enfuis; ils rentrèrent, huit jours après, en triomphe, à Westminster. Quatre mille gentilshommes et tenanciers du Buckinghamshire, le comté représenté par Hampden, arrivèrent en armes à Londres pour le défendre. Le 20 janv., en réponse à un message conciliant du roi, Hampden, raidi par l'hostilité persistante de la Couronne à son égard, fit voter par les Communes le vœu que la garde de la Tour de Londres fût remise entre leurs mains. C'est à quoi Charles Ier ne pouvait pas consentir. Et la guerre éclata. — Un des premiers régiments au service du Parlement fut celui des *green coats* de Hampden. Hampden lui-même n'assista pas à la bataille d'Edgehill, mais il semble qu'il ait pressé vivement Essex de mener la campagne avec énergie. Opposé aux négociations avec l'ennemi, il aurait attaqué Oxford plutôt que Reading s'il avait été général en chef. Après la prise de Reading, il fut mortellement blessé dans une escarmouche, à Chalgrove Field par les cavaliers du prince Rupert (18 juin). — Le meilleur portrait de Hampden est en la possession du comte de Buckingham, à Hampden House. L.

HAMPDEN (John), homme politique anglais, né vers 1656, mort le 12 déc. 1696. Elu membre du Parlement par le Buckinghamshire en 1679, par Wendover en 1682, il joua un rôle important dans l'opposition. Impliqué dans le complot de la Rye House et incarcéré à la Tour (1683), il fut condamné le 12 févr. 1684, à une amende de 40,000 livres sterling, et à la prison jusqu'à complet payement de l'amende. Après le soulèvement de Monmouth, il fut accusé de haute trahison et condamné à mort. Le roi le gracia. Remis en liberté, il représenta Wendover au Parlement Convention de 1689. Il y fut le leader des whigs extrêmes et s'emporta en accusations passionnées contre les ministres de Jacques demeurés au service de Guillaume III : Nottingham, Godolphin et Halifax entre autres. Non réélu en 1690, il publia plusieurs brochures contre l'impôt et le gouvernement : *Some Considerations concerning the most proper way of raising money* (1692); *Some short Considerations concerning the state of the Nation* (1692) ; *An Inquiry or discourse between a yeoman of Kent and a knight of the Shire* (1693). En déc. 1696 il se présenta à une élection partielle pour le Buckinghamshire; il échoua et en éprouva un tel désespoir qu'il se coupa la gorge. R. S.

HAMPE. I. Botanique. — Nom donné par les anciens botanistes à tout axe florifère de plante bulbeuse, pourvu qu'il fût dépourvu de feuilles (jacinthe, agraphis, scille, etc.). Mais entre les axes florifères nus et leurs analogues feuillés, il existe toutes sortes d'intermédiaires, et cette dénomination est d'autant plus arbitraire qu'elle s'applique même à des Dicotylédones, par exemple au pédoncule radical des Primevères. Dr L. Hn.

II. Art militaire. — Manche cylindrique, généralement assez long, que l'on adapte à un drapeau ou à certaines armes, telles que la hallebarde, la lance, l'épieu, etc.

III. Marine. — Le sens propre du mot hampe est manche, par exemple : la hampe d'un écouvillon, d'un refouloir. Par extension, on a donné ce nom aux *espars* (V. ce mot) en bois ou en acier au bout desquels sont fixées les torpilles portées. Les hampes en bois servent pour les canots à rames, les hampes en acier pour canots à vapeur et torpilleurs. Nous allons en dire quelques mots, et, afin de fixer les idées, décrire en quelques lignes la hampe employée dans l'appareil *Couteausse* (canots à rames) et la hampe d'un canot à vapeur. La hampe en bois de sap, de première qualité, a une longueur de 9 m. environ. Son diamètre est de 0^m10 au gros bout et 0^m09 à l'autre. Elle est garnie à sa génératrice inférieure d'un liteau carré en bois de chêne, dont le but est de la guider dans les blins où elle passe et de l'empêcher de tourner. A 45° de sa génératrice et sur toute sa longueur se trouve une rainure donnant passage aux fils électriques conducteurs. Le bout de la hampe reçoit une fourche en fer sur laquelle s'emmanche la torpille dont les fils sont reliés aux fils conducteurs. A l'autre extrémité se trouve une douille en fer terminée par un piton où se fixe le *hale à bord*. Une cheville à double piton traverse la hampe ; elle sert à fixer le cartahu de manœuvre qui doit pousser la hampe à son poste de combat. Pour les canots à vapeur, la hampe se compose de deux parties : la hampe et la hampelle. La hampe, qui a 5^m60 de long, est en bois, recouverte d'un manchon en tôle d'acier. La hampette, qui porte la torpille, se visse sur l'avant de la hampe : elle est formée d'une tige d'acier de 3 m. de long. La partie avant est filetée et reçoit la fourche porte-torpille. La partie arrière, également filetée, se visse sur la partie taraudée placée à l'avant de la hampe. Elle est maintenue en place par six prisonniers. L'appareil tout entier est soutenu en arrière par un chariot, au milieu par un rouleau et à l'avant par un rouleau d'étrave.

HAMPE (Karl-Friedrich), peintre allemand, né à Berlin le 13 juin 1772, mort le 29 déc. 1848. Il étudia sous Niedlich et Frisch à l'Académie de sa ville natale, où il

devint, en 1823, professeur, puis (1829) inspecteur et bibliothécaire. Cet artiste a peint surtout des scènes de genre du temps de la Réforme : *Chambre de Luther* (1821) ; *Fontaine du château ; Bourg féodal au clair de la lune* (Galerie nationale de Berlin).

HAMPEL (Anton-Josef), corniste allemand du XVIIIe siècle. Il fut attaché depuis 1746 à l'orchestre de l'Opéra et de la chapelle électorale de Dresde, et se distingua à la fois par son talent de virtuose et par de notables perfectionnements apportés à la construction et à la pratique du cor. Il découvrit notamment l'usage des sons bouchés (V. Cor).

HAMPEL (Joseph), archéologue hongrois, conservateur du musée national de Budapest, membre de l'Académie depuis 1884. Son ouvrage capital, directement accessible au public français, est intitulé *Antiquités préhistoriques de la Hongrie* (Paris, 1877, 2 vol.). En 1892, il a lu à la Société archéologique le plan d'un grand ouvrage qui devra figurer à l'exposition millénaire hongroise de 1896.

HAMPIGNY. Com. du dép. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne; 413 hab.

HAMPSHIRE (V. Southampton [Comté]).

HAMPSHIRE (New). Etat de la république des Etats-Unis de l'Amérique du Nord (V. New Hampshire).

HAMPSON (John), polygraphe anglais, né en 1760, mort vers 1817. Il entra dans les ordres et fut « recteur » de Sunderland. On a de lui plusieurs écrits théologiques, politiques, économiques ou purement littéraires, parmi lesquels il faut citer les *Memoirs of the late Rev. John Wesley* (Sunderland, 1791, 3 vol.). B.-H. G.

HAMPTON. Ville d'Angleterre, comté de Surrey, à 3 kil. O. de Kingston, sur la Tamise; 6,200 hab. environ. A 2 kil. au S.-E. de la ville s'élève le palais de *Hampton Court* (à 18 kil. de Londres environ). Ce palais célèbre fut bâti par le cardinal Wolsey sous Henri VIII et donné au roi dans la suite. La reine Elisabeth installa dans son parc le premier jardin botanique qui ait existé en Angleterre. Guillaume III qui se plaisait à Hampton Court le fit orner par l'architecte Wren et fit agrandir les jardins : c'est à cette époque que l'on donna au palais la disposition qu'il a conservée autour de trois grandes cours carrées de 50 m. de côté. De nombreux souvenirs historiques se rattachent à Hampton Court ; c'est là que furent tenues en 1603-1604 les conférences entre anglicans et presbytériens présidées par Jacques Ier Stuart; ce fut une prison d'Etat pendant quelques années, et Charles Ier y fut enfermé; plus tard, ce devint la résidence de Cromwell, de Charles II, de Jacques II, de la reine Anne, de Georges Ier et Georges II. Depuis cette époque, aucun roi anglais n'y a habité, et le palais a été ouvert au public par la reine Victoria. Une galerie célèbre renferme de nombreux tableaux de Titien, Van Dyck, Léonard de Vinci, Holbein, Murillo ; mais elle n'avait que des pièces secondaires à l'exception des fameux cartons de Raphaël composés comme modèles de tapisseries pour la chapelle Sixtine ; ces cartons ont été transportés à Londres au South Kensington Museum. Hampton Court est très fréquenté par la population de Londres les jours de fête. Ph. B.



Palais de Hampton Court.

HAMPTON (James), érudit anglais, né en 1721, mort en 1778. Il consacra la majeure partie de sa vie à traduire Polybe. On a encore de lui : *An Essay on Ancient and Modern History* (Oxford, 1746, in-4) ; *And a Plain and Easy Account of the Fall of Man* (Londres, 1750, in-8).

HAMPTON (Wade), général américain, né à Columbia (Caroline du Sud) en 1818. Avocat et membre de la législature de la Caroline du Sud, il s'attacha dès le début de la guerre civile (1861) à la cause sudiste, combattit à Bull Run (1861), fut blessé à Gettysburg (2 juil. 1863), et commandait l'arrière-garde de l'armée confédérée qui reculait devant Sherman. Hampton, après la guerre, resta un des politiciens les plus actifs du parti démocrate dans la Caroline du Sud. Aug. M.

HAMRAN. Tribu arabe du Soudan oriental, dans la vallée supérieure de l'Atbara, au N.-O. de l'Abyssinie. Les Hamran vivent de la vie nomade; ils sont chasseurs et s'attaquent au lion, à l'éléphant, au rhinocéros. Les villages et les cultures sont très rares dans la région qui leur sert de domaine de chasse. S. Baker vante leur courage et leur habileté dans cet exercice.

HAMSTEDIUS de Dordrecht (V. Adrianistes).

HAMSTER (*Cricetus*). I. Zoologie. — Genre de Mammifères de l'ordre des Rongeurs et de la famille des *Muridæ* (V. Rat) créé par Cuvier (1817) et devenu le type d'une nombreuse sous-famille qui présente les caractères suivants : molaires au nombre de trois paires en haut et en bas, radiculées, à couronne tuberculeuse, les tubercules de la mâchoire supérieure sur deux rangs (tandis qu'il y en a trois chez les véritables Rats). — O. Thomas a montré récemment que cette sous-famille était propre aux deux continents, les Rongeurs que l'on plaçait précédemment dans la sous-famille des *Hesperomynæ* devant être réunis aux *Cricetinæ* et le genre *Hesperomys* lui-même (qui comprend les Souris indigènes d'Amérique) différant à peine comme sous-genre du genre *Cricetus*. — Le type du genre Hamster (*Cricetus*) est une espèce européenne à formes assez ramassées, à queue courte et à oreilles moyennes, rappelant les *Campagnols* (V. ce mot) du sous-genre *Microtus*, pourvue de larges abajoues dans l'intérieur de la bouche. Les pieds sont armés d'ongles larges propres à fouir. Le *Hamster commun* (*Cricetus frumentarius*) est un animal à peu près de la taille du Surmulot, mais dont la queue, couverte de poils ras, n'a que 3 à 4 centim. de long. Son pelage est brun clair sur le dos, roux sur la tête avec les joues jaunes et les lèvres blanches ; le ventre et les pattes sont plus foncés que le dessus, presque noirs ; les pieds sont blancs. Le Hamster se trouve sur le versant alsacien des Vosges et remonte jusqu'en Belgique (prov. de

Liège) ; de là il s'étend vers l'E. et le N., sur toute l'Europe et une partie de l'Asie, jusqu'à l'Obi. A l'époque quaternaire, il s'étendait jusque dans le centre de la France



Fig. 1. — Hamster commun (Cricetus frumentarius).

et jusqu'à Paris. Il vit de racines, d'herbes, de graines qu'il emporte dans ses abajoues et qu'il entasse dans son terrier. Au besoin, il est omnivore comme les Rats et s'attaque aux petits animaux. Chaque individu a son terrier, celui des femelles étant plus compliqué et présentant sept à huit issues, tandis que celui du mâle n'en a que deux ; une des chambres sert de magasin et l'on y trouve quelquefois jusqu'à 100 kilogr. de provisions consistant en grains de toute espèce. Ces chambres sont à 2 ou 3 pieds de profondeur, et l'une des galeries communiquant avec l'extérieur est oblique, tandis que l'autre plus courte et perpendiculaire sert pour la fuite. En hiver, le Hamster bouche ses galeries et vit des provisions qu'il a amassées : il devient alors très gras : si le froid pénètre le sol, il s'engourdit du sommeil hivernal. Le terrier d'été est différent de celui d'hiver. A la fin d'avril, le mâle se rend dans celui de la femelle où ils vivent quelque temps ensemble. Les jeunes naissent nus et aveugles, mais déjà pourvus de dents. Il y a deux portées par an.

Le type du Hamster proprement dit est caractéristique des steppes eurasiatiques. Ce qui le prouve, c'est que de nombreuses espèces de ce genre et du sous-genre voisin *Cricetulus* (M.-Edv.) habitent la Russie méridionale, le Turkestan, la Perse, le S. de la Sibérie, la Mongolie et le N. de la Chine, s'étendant au S.-O. jusqu'en Syrie. Toutes ont des formes ramassées rappelant celles des Campagnols à queue courte et ne diffèrent que par la taille et les couleurs (*C. arenarius, songarus*, etc., *Cricetulus phæus, obscurus, longicaudatus, auratus*, etc.).

Les Hamsters américains (genre *Hesperomys* des anciens auteurs) sont plus nombreux encore et surtout plus variés sous le rapport des formes et des habitudes, bien que les dents soient absolument conformées sur le même type que celles de nos Hamsters européens et que le régime soit presque exclusivement végétal, comme chez ceux-ci. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ils comprennent tous les Rats et Souris indigènes du nouveau continent et les seuls qui y existassent avant l'introduction du Surmulot, du Rat noir et de la Souris par les navires européens. En raison de leurs formes extérieures et de leurs mœurs, les *Hesperomys* ont été divisés en plusieurs sous-genres. *Rhipidomys* renferme des espèces arboricoles rappelant les Loirs par leur longue queue poilue ; *Oryzomys* représente les Rats ; *Calomys* et *Vesperimus* les Hamsters ou les Mulots, suivant que la queue est courte ou longue ; *Onychomys, Phyllotis* et *Habrothrix* dont la queue est très courte, rappellent les Campagnols ; *Scapteromys* est plus semblable aux Rats en raison de sa queue longue, mais poilue ; enfin *Oxymicterus* porte au pouce un ongle plat au lieu d'une griffe. O. Thomas a fait remarquer que dans l'Amérique méridionale, à mesure que l'on avance vers le Sud, les types tropicaux et septentrionaux des *Rhipidomys, Vesperimus* et *Oryzomys* à formes de Loir et de Rat ou de Souris, sont remplacés peu à peu par les sous-genres *Habrothrix* et *Calomys* à formes de Campagnol et de Hamster, exactement comme sur l'ancien continent les genres *Mus* et *Myoxus* propres aux régions intertropicales ou méridionales et tempérées sont remplacés par les genres *Cricetus* et *Arvicola* à mesure que l'on s'avance vers le Nord, c.-à-d. vers les régions arctiques.

Des espèces de grande taille propres à l'Amérique chaude et plus distinctes d'*Hesperomys* par les proportions de leurs molaires, constituent le genre *Holochilus*, auquel on peut réunir comme sous-genres *Megalomys* et *Nectomys*. Les espèces d'*Holochilus* proprement dit sont du Brésil (*H. brasiliensis, H. sciureus*, etc.), et ont des habitudes terrestres. *Megalomys* (Trt.) est fondé sur le RAT PILORI des anciens auteurs (*Mus pilorides*) qui habitait autrefois



Fig. 2. — Rat Pilori (Megalomys pilorides).

la Martinique et Sainte-Lucie (Antilles), mais semble presque complètement détruit aujourd'hui en raison de la guerre d'extermination que les colons lui ont faite à cause des dégâts qu'il commettait dans les plantations. C'est le plus grand des *Cricetinæ*, car il atteint la taille d'un Lapin avec des formes semblables à celles d'un Surmulot et une longue queue écailleuse à poils peu abondants ; le pelage est d'un brun noir velouté dessus, blanc dessous, et la queue, noire dans son premier tiers, est blanche à son extrémité. Les *Nectomys* sont des espèces aquatiques comme l'indique leurs pieds légèrement palmés : ils habitent le Brésil et l'Equateur. Le genre *Sigmodon* est plus différent des Hamsters par la forme de ses molaires qui ressemblent à celles des Campagnols : le *S. hispidus*, ou Rat des rizières, habite l'Amérique du Nord jusque dans le S. des Etats-Unis et de là jusqu'à l'Equateur. Les genres *Reithrodon* et *Ochetodon* se distinguent surtout des Hamsters par leurs incisives supérieures sillonnées. Le premier renferme des espèces à formes de Rat qui s'étendent du Pérou et du Venezuela à la Patagonie ; le second habite l'Amérique du Nord et ses représentants ont la taille et l'apparence de notre Mulot (*Mus sylvaticus*). Un dernier genre nord-américain (*Neotoma*) ressemble encore plus que le *Sigmodon* aux Campagnols par ses dents : ce sont des Rats des bois qui atteignent la taille de notre Surmulot, et l'une d'elles (*N. cinerea*), qui habite l'O. des Etats-Unis et le Mexique, a la queue aussi touffue qu'un Ecureuil.

On trouve à Madagascar un certain nombre de Rats indigènes qui, par leurs caractères dentaires, doivent être rangés dans la sous-famille des *Cricetinæ*. Le plus grand (*Hypogeomys antinema*), qui a plus de 33 centim. de long, est de couleur fauve, avec les oreilles, la queue et les pattes bien développées malgré ses habitudes souterraines. Le genre *Nesomys* contient deux espèces à longs poils de couleur rousse et de la taille du Rat noir. *Brachytarsomys albicauda* présente un pelage soyeux avec une longue queue et des pattes courtes. *Hallomys Audeberti* diffère au contraire de *Nesomys* par ses pattes postérieures allongées comme chez les animaux sauteurs. Enfin l'*Eliurus myoxinus*, récemment décrit, est une petite espèce à formes de Loir, à oreilles courtes et nues, munie d'une longue queue, écailleuse dans son premier tiers, touffue à son extrémité : le pouce est rudimentaire aux pattes antérieures, mais bien développé aux postérieures. Cette petite faune de *Muridæ* de Madagascar est, comme on voit, assez variée et très intéressante par le parallélisme qu'elle présente avec celle de l'Amérique du Sud. — Les genres afri-

cains *Cricetomys* et *Saccostomus* doivent être placés parmi les *Murinæ* (V. Rat), et le nouveau genre *Deomys* (Thomas), du Congo, relie les deux sous-familles.

II. Paléontologie. — Les Hamsters étaient nombreux en Europe à l'époque miocène. Le genre *Cricetodon* (Lartet) diffère à peine de *Cricetus* et peut être considéré comme la souche primitive à la fois des Hamsters herbivores et des Rats omnivores. Ce genre est synonyme de *Decticus* (Aymard) et de *Myarion* (Pomel). Le genre *Cricetus* se montre dans le pliocène (*C. angustidens* Déperet) du S. de la France. Le Hamster actuel (*Cricetus frumentarius*) et une race plus petite (*C. musculus*) se trouvent dans le quaternaire de France, mais ce type était beaucoup plus commun en Allemagne, où il fait partie de la faune des steppes quaternaires du centre de l'Europe (Nehring). Ce genre se trouve aussi dans l'Amérique du Nord : *Eumys* ou *Eomys* (Leidy) du miocène des Etats-Unis ne diffère pas d'*Hesperomys* et par conséquent de *Cricetus*. Le genre *Paciculus*, du même gisement, est plus distinct. La plupart des sous-genres d'*Hesperomys* sont déjà représentés dans les cavernes quaternaires de l'Amérique du Nord et du Brésil. Plus au S. (La Plata et Patagonie), les Rats du type des *Cricetinæ* (ou *Hesperomydæ*) se montrent pour la première fois dans le pliocène : outre les genres existants, Ameghino y signale plusieurs types nouveaux pour lesquels il crée les genres *Ptyssophorus*, *Bothryomys*, *Tretomys*, *Necromys*, etc. E. Trouessart.

Bibl. : E. Trouessart, *Catalogue des Rongeurs vivants et fossiles*, dans *Bull. Soc. d'études scient. d'Angers*, 1881, pp. 114, 131 et 133, — 58, 76 et 77 du tirage à part. — Du même, *Note sur le Rat musqué*, etc., dans *Ann. des Sc. nat., Zool.*, 1885, art. 5. — Du même, *Faune des mammifères de France*, 1885, p. 131. — O. Thomas, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1884, p. 448 ; 1888, p. 133. — Grandidier, *Rev. et Mag. de Zool.*, 1869, p. 338. — Peters, *S. B. Ges. Natur. Freund*, 1870, p. 54. — Günther, *P. Z. S.*, 1875, p. 79. — Jentink, *Notes Leyd. Mus.*, 1879, p. 107. — A.-M. Edwards, *Ann. Sc. nat., Zool.*, 1886, art. 1 *bis*.

HAMSUN ou **HAMSUND** (Knut-Pedersen), écrivain norvégien, né à Vaage le 4 août 1860. Il fut de bonne heure emmené en Amérique. Depuis son retour (1888), il a vécu tantôt à Copenhague, tantôt en Norvège. On a de lui : *Bjærger*, nouvelle (Bodœ, 1878) ; *Faim*, roman qui fit sensation (Copenhague, 1890) ; *la Vie intellectuelle dans l'Amérique moderne* (*id.*, 1889) ; *Lars Oftedal* (Christiania, 1889).

HAMULJAK (Martin), écrivain et patriote slovaque, né à Jasenice (comitat de Hongrie) en 1789, mort à Namïstov en 1859. Il fit ses études à Eger (Erlau) et à Bude, et servit dans l'administration. Il fonda à Bude, en 1834, une société des Amis de la littérature slovaque, publia à ses frais les poésies de Holly qui lui dédia son poème, *la Cyrillo-Méthodiade*, collabora aux *Chants slovaques* de Kollar, etc. Les Slovaques le considèrent comme un des restaurateurs de leur nationalité.

HAMY (Théodore-Jules-Ernest), anthropologiste français, né à Boulogne-sur-Mer le 22 juin 1842. Il fit ses études de médecine à Paris, devint docteur en 1868, aide-naturaliste au Muséum en 1872, envoyé en mission à plusieurs reprises dans les pays scandinaves, aux congrès ethnographiques de Moscou (1879) et de Vienne (1881), puis en Tunisie en 1887. Il a été nommé, en 1892, professeur d'anthropologie au Muséum. Depuis 1880, il est conservateur du musée ethnographique du Trocadéro, et en 1890 il a été nommé membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses publications sont assez nombreuses. Nous citerons : *Précis de paléontologie humaine* (1870) ; *Crania ethnica, les crânes des races humaines* (1875-1882, 2 vol.) ; *les Origines du musée d'ethnographie* (1890). Ph. B.

HAMZA EL-ISFAHANÎ (Ibn el-Hasan), chroniqueur persan, né, comme son nom l'indique, à Ispahân dans la première moitié du xe siècle (ive de l'hégire). Sa vie est peu connue. On sait qu'il séjourna dans plusieurs villes de l'Orient musulman, telles que Meragha, Hamadân, Bagdâd. Il écrivit en arabe plusieurs livres d'histoire, dont un seul nous est parvenu. Nous n'avons pas sa *Vie des hommes illustres* (Tarîkh kibâr el-Bachar), ni son *Livre d'Ispahân* (Kitâb Isfahân), mais il nous reste ses *Annales des Rois de la terre et des Prophètes* (Kitâb Mouloûk el-Ard oua'l-Anbiyâ'). Cet ouvrage est le premier dans la littérature arabe où l'auteur ait tenté d'écrire une histoire universelle basée sur un système de chronologie comparée. Les dix livres qu'il contient mentionnent les annales des Perses, des Ptolémées, des empires de Rome et de Byzance, des Grecs, de l'Egypte ancienne et moderne, du peuple d'Israël, de Hira, de Himyar et des Qoraichites, tribu à laquelle appartenait Mohammed et plusieurs khalifes. Le texte de cette histoire intéressante a été publié, avec une traduction et des notes en latin, par M. Gottwaldt sous ce titre : *Hamzal Ispahanensis Annalium libri X* (Petropoli, Lipsiae, MDCCCXLIV). Arthur Guy.

HAN-devant-Pierrepont. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Spincourt ; 239 hab.

HAN-lès-Juvigny. Com. du dép. de la Meuse, arr. et cant. de Montmédy ; 233 hab.

HAN-sur-Lesse. Com. de Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant ; 550 hab. La Lesse y disparaît sur une distance de 840 m. et traverse une des plus belles grottes du monde entier. Suivant les fantastiques conformations des stalactites qu'elles présentent, les diverses chambres de la grotte ont reçu des noms particuliers, depuis celui de *Galerie de la Grenouille* jusqu'à ceux de *Boudoir de Proserpine*, *Trône de Pluton*. La plus grandiose est la *Salle du Dôme*, qui a 154 m. de long, 140 de large et 56 de haut ; ensuite viennent les *Merveilleuses*, quatre salles nouvellement ouvertes, où sont les plus belles stalactites.

HAN-sur-Meuse. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Commercy, cant. de Saint-Mihiel ; 175 hab.

HAN. Nom de cinq dynasties chinoises : les Han occidentaux ou Han antérieurs (206 av. J.-C.- 8 ap. J.-C.), les Han orientaux ou Han postérieurs (25-220), les Han du pays de Chou (221-264), la petite dynastie Han ou Han postérieurs (936-950), les Han du Nord (951-979). Nous nous contenterons de rappeler brièvement ici les principaux faits qui marquèrent le règne de chacun des empereurs de ces dynasties, en renvoyant pour plus de détails aux articles particuliers consacrés aux plus importants de ces souverains.

Han occidentaux. — Cette dynastie eut sa capitale à Tch'ang-ngan (auj. Si-ngan fou, dans le Chen-si), tandis que la dynastie suivante résida à Lo-yang (prov. de Honan) ; c'est pourquoi on les distingue l'une de l'autre en appelant la première « dynastie des Han occidentaux » et la seconde « dynastie des Han orientaux ». Elles avaient toutes deux pour nom de famille *Lieou*.

Kao-tsou (206-194) triomphe définitivement de son rival Hiang-yu en 202 av. J.-C. Il attaque les Hiang-nou en l'an 200, mais est cerné par eux et ne se sauve qu'en gagnant par des présents la femme du chef ennemi. Jusqu'à la fin de son règne il doit lutter contre des rébellions et c'est dans une expédition militaire qu'il reçoit une blessure mortelle.

Hoei-ti (194-187), fils du précédent, n'exerce que nominalement le pouvoir ; il est entièrement sous la dépendance de sa mère, l'impératrice Lu, qui, à sa mort, prend en main le gouvernement.

Lu-heou (187-179), femme intrigante et cruelle, cherche à mettre sa propre famille sur le trône au détriment de la famille Lieou. Mais, au moment où elle expire, les principaux ministres font un complot et réussissent à massacrer tous les membres de la famille Lu ; ils donnent le pouvoir à un frère cadet de Hoei-ti ; ce fut Wen-ti.

Wen-ti (179-156) se fait remarquer par une sage administration ; il permet qu'on lui adresse les critiques qu'on peut avoir à formuler contre le gouvernement ; il établit des colonies militaires pour la garde de la grande muraille ;

il supprime les mutilations qui avaient été jusqu'alors des châtiments légaux. Sous son règne et par son ordre on cherche à reconstituer les livres classiques qu'avait tenté de faire disparaître Ts'in Che-houang-ti; Fou-cheng remet au jour 29 chapitres du Chou-king (V. KING).

King-ti (156-141), fils du précédent, doit lutter contre la rébellion de sept rois, ses parents, dont le premier ministre Tch'ao Ts'o avait voulu diminuer le pouvoir. Il triomphe d'eux et fortifie le pouvoir central. Vers l'an 153, on découvre, en démolissant une maison où Confucius passait pour avoir vécu, des textes de plusieurs classiques.

Ou-ti (140-86), fils de King-ti, lui succède et commence un règne qui devait durer cinquante-quatre ans et compter parmi les plus glorieux qu'il y eut jamais en Chine. Il envoie l'ambassadeur Tchang K'ien jusque dans la Bactriane pour s'allier avec cet Etat contre les Hiong-nou. De 111 à 108 av. J.-C., il détruit le royaume de Nan-yue qui avait sa capitale à Canton et subsistait depuis un siècle : il soumet les principautés indépendantes qui s'étaient établies dans les provinces actuelles du Ngan-hoei, du Yunnan et du Se-Tch'oan; il triomphe du roi de Tch'ao-sien, en Corée; il tient en respect les Hiong-nou. Sous son règne, Se-ma Ts'ien écrit ses mémoires historiques; Se-ma Siang-jou compose ses poésies; K'ong Ngan-kouo déchiffre l'ancien texte du Chou-king; une grande impulsion est donnée aux études littéraires. Ou-ti se montre très superstitieux ; il accorde une grande faveur à des charlatans qui lui promettent l'immortalité. — Les dernières années de son règne sont attristées par le complot de quelques favoris qui réussissent à lui faire décider la mort de l'héritier présomptif.

Tchao-ti (86-73) n'a que dix ans lorsqu'il succède à son père. L'empire est en réalité gouverné par le général Ho Kouang. Tchao-ti meurt sans enfants.

Hiuen-ti (73-48) lui succède : il était petit-fils de Ou-ti. En 59 av. J.-C., Tcheng Ki est nommé gouverneur du Turkestan oriental, et l'autorité de la Chine s'établit ainsi pour la première fois dans ces régions. En 51, le chef (Chen-yu) des Hiong-nou, Hou-han-sié, vient en personne rendre hommage à l'empereur.

Yuen-ti (48-32), fils du précédent.

Tcheng-ti (32-6), fils du précédent.

Ngai-ti (6 av. J.-C.-1 ap. J.-C.), petit-fils de Yuen-ti et neveu de Tcheng-ti. En l'an 2 av. J.-C., I-ts'oen, envoyé du roi des Ta-yue-tche, apporte pour la première fois en Chine l'enseignement oral des livres bouddhiques.

Ping-ti (1-6), son cousin, lui succède à l'âge de neuf ans. Un parent de la mère de Tcheng-ti, Wang-Mang, exerce la régence ; il empoisonne le jeune roi et met sur le trône un enfant de deux ans, Jou-tse-yng ; en l'an 9, il supprime ce dernier semblant de royauté légitime, se déclare lui-même empereur et prétend fonder une nouvelle dynastie à laquelle il donne le nom de Sin. Ainsi prend fin la dynastie des Han occidentaux.

En l'an 23 de notre ère, Wang Mang est vaincu et tué par des rebelles ; un autre usurpateur, connu dans l'histoire sous le nom de Hoai-yang-wang, occupe le trône pendant deux ans. Enfin un descendant de la famille Lieou reprend le pouvoir et fonde la dynastie des Han orientaux.

HAN ORIENTAUX. — *Koang ou ti* (25-58) consacre les premières années de son règne à triompher de tous les révoltés. Son général Ma Yuan est célèbre par ses succès contre les T'ou-fan (Tibétains) en l'an 36 et par la conquête du Tonkin en l'an 41.

Ming-ti (38-76), fils du précédent. Son règne marque l'entrée définitive du bouddhisme en Chine : Yng, roi de Tch'ou, frère de Ming-ti, s'en déclare le fervent adhérent ; l'empereur, à la suite d'un songe qu'il fit en l'année 61, envoie des gens chercher en Inde des livres et des docteurs de la loi ; les émissaires reviennent en l'an 67, ramenant avec eux les çramanas Kacyamâtanga et Dharmaraksha.

Tchang-ti (76-89), fils de Ming-ti, lui succède. En l'an 79, il réunit une commission de lettrés dans la salle du tigre blanc (po hou) pour discuter des questions littéraires; les résultats de leurs recherches ont été en partie consignés par Pan Kou dans son *Po hou t'ong*. Pan Kou rédige aussi l'histoire des premiers Han qui avait été commencée par son père Pan Piao et qui fut terminée par sa sœur Pan Tchao.

Ho-ti (89-105), fils du précédent. Sous son règne, le général Pan Tch'ao, frère cadet de Pan Kou, étend la domination impériale dans l'Ouest jusqu'aux confins de l'empire parthe ; il envoie en mission un de ses officiers, Kan Yng, qui atteint les rives d'une mer qu'on croit généralement être la Méditerranée, mais que M. Hirth (*China and Roman Orient*, pp. 165 et suiv.) identifie avec le golfe Persique.

Chang-ti (106), est âgé de quatre mois lorsqu'il devient empereur et ne vit qu'un an.

Ngan-ti (107-126), petit-fils de Tchang-ti, monte sur le trône à l'âge de douze ans. La régence est exercée par la femme du défunt empereur Ho-ti, l'impératrice Teng, jusqu'en l'an 122. Ngan-ti est blâmé par les historiens chinois pour avoir confié les postes les plus importants du gouvernement à des eunuques.

Choen-ti (126-145), fils du précédent, a un règne paisible ; il encourage les lettres.

Son fils, *Tchong-ti* (145), âgé de deux ans, ne règne qu'un an.

Tche-ti (146).

Hoan-ti (147-168) monte sur le trône à l'âge de quinze ans. L'impératrice Leang, femme du défunt empereur Choen-ti, continue à exercer la régence qu'elle avait assumée depuis la mort de son mari; elle meurt en 150. Un taoïste nommé Tchang Tch'eng prend une grande influence sur l'empereur et des persécutions sont dirigées contre les principaux lettrés. En 166, des envoyés du royaume de Ta Ts'in, se disant ambassadeurs de leur souverain, An-toun, arrivent à la capitale de la Chine; on a identifié cet An-toun avec Marc-Aurèle (Marcus Aurelius *Antoninus*) ; la guerre contre les Parthes (162-165) devait en effet avoir rendu le nom de l'empereur romain célèbre dans l'Asie centrale; mais il est douteux que les marchands qui vinrent en Chine fussent des Romains et plus douteux encore qu'ils fussent officiellement envoyés par Marc-Aurèle ; ils étaient, selon toute vraisemblance, de simples commerçants syriens qui se réclamaient de l'empereur romain pour se donner plus d'importance (Hirth, *China and Roman Orient*, pp. 175-176). Les bas-reliefs des tombes de la famille Ou, dans le Chan-tong, ont été sculptés sous le règne de Hoan-ti.

Ling-ti (168-189), arrière-petit-fils de Tchang-ti. En 175, on grave sur pierre, par ordre impérial, le texte des ouvrages classiques.

Chao-ti, fils du précédent, monte à l'âge de quatorze ans sur le trône, mais il n'y reste que quelques mois. La toute-puissance des eunuques indigne les principaux officiers de la cour ; Tong Tcho se met à la tête de la rébellion, dépose et tue Chao-ti et donne le pouvoir à son frère cadet qui reçut le titre posthume de Hien-ti.

Hien-ti (190-220) est un empereur faible et incapable. Dans la lutte qu'il soutient contre la révolte des « bonnets jaunes », il perd tout pouvoir et avec lui finit la dynastie des Han orientaux.

Après la période de troubles qui signale les dernières années de Hien-ti, trois royaumes distincts se constituent : celui de Wei, celui de Ou et celui de Han. Nous n'avons à parler ici que de ce dernier qui est regardé par quelques historiens comme le seul légitime parce que son fondateur fut un certain Lieou Pei, membre de l'ancienne famille impériale. La dynastie dont il fut le premier souverain s'appelle dynastie des Han de Chou; elle était établie en effet dans le pays de Chou qui correspond à la province actuelle de Se-Tch'oan.

HAN DU PAYS DE CHOU. — *Tchao-lié-ti* (221-223) est le

titre posthume qui fut décerné à Lieou Pei; cet empereur avait dû en grande partie son succès à la fidélité de Koan-Yu (qui a été déifié en 1594 sous le nom de Koan-ti, dieu de la guerre) et de Tchou-ko Leang dont la bravoure et la sagesse sont restées légendaires.

Heou-tchou (223-263), fils du précédent, voit le début de son règne illustré par les conquêtes de Tchou-ko Leang dans le Yun-nan; ce général meurt en 234 dans la campagne qu'il dirigeait contre l'Etat rival de Wei. En 263, Heou-tchou se soumet à Se-ma Tchao, général et premier ministre du royaume de Wei; Se-ma Tchao fonde la dynastie des Tsin; l'empire cesse alors d'être divisé et les trois royaumes de Han, de Wei et de Ou disparaissent de la scène de l'histoire. Nous retrouvons, lors du démembrement de l'empire qui suivit la chute de la dynastie T'ang, deux petites dynasties du nom de Han; elles n'eurent qu'une durée éphémère et leur autorité ne s'étendit que sur un territoire fort restreint.

Les Han postérieurs sont représentés par deux empereurs, *Kao-tsou* (947-948) et *Yu-ti* (948-951).

Les Han du Nord eurent pour premier souverain un certain *Lieou Tchong*, oncle de Yu-ti, qui prit le pouvoir en 951. Il eut pour successeur *Tch'eng-keou* qui meurt en 968. Après le règne de deux mois de *Ki Ngen*, *Ki Yuen* exerce le pouvoir pendant onze années. Il est vaincu en 979 par le premier empereur de la dynastie Song qui, depuis dix-neuf ans déjà, était maître de la plus grande partie de l'empire. Rappelons enfin que les chefs d'une horde turke qui fut un moment très puissante prirent, de 304 à 330 de notre ère, le titre de dynastie Han (V. Deguignes, *Hist. des Huns*, livre 2). Les deux premières dynasties Han sont au nombre des plus illustres que la Chine ait eues; elles tinrent en grand honneur les arts et les lettres; elles fondèrent et maintinrent un empire dont les frontières ne différaient pas sensiblement de celles qui délimitent aujourd'hui les dix-huit provinces. Aussi est-ce avec raison que les Chinois se réclament d'elles en s'appelant les fils des Han. Ed. Chavannes.

HAN (Ulrich), en latin *Udalricus Gallus*, typographe romain, né à Ingolstadt (Bavière), mort à Rome fin 1475 ou en 1476. Il reçut le droit de cité à Vienne en 1450, ce qui donna naissance à la légende qu'il établit dans cette ville, en 1462, une imprimerie qui aurait été saccagée par le peuple. Ce qui est certain, c'est qu'il fut appelé à Rome par le célèbre cardinal Torquemada, dont il imprima, en gros caractères gothiques, l'ouvrage mystique, les *Meditationes* (Rome, 31 déc. 1467, in-fol.), premier livre orné de gravures sur bois qui ait été publié en Italie; on n'en connaît que trois exemplaires. Il s'associa ensuite, pour l'exploitation de son imprimerie, un marchand lucquois, Simone-Nicholai Chardella, qui lui servit de commanditaire, et, en 1476, il eut pour successeur son frère Wolfgang Han (*Lupus Gallus*). G. P-i.

Bibl.: G.-A. Schimmer, *Ueber den Buchdrucker U. Han*; Vienne, 1862.

HANA. Rivière de Moravie qui se jette dans la Morava ou March auprès de Kojetin; sa plaine est célèbre par sa fertilité. Ses habitants s'appellent Hanaks; ils se font remarquer par le pittoresque de leurs costumes, la propreté de leurs maisons et leur hospitalité. Ils parlent un dialecte tchèque assez différent du tchèque de Moravie.

HANAKS (V. Hana).

HANAN (V. Anan).

HANAP (V. Coupe).

HANAPES (Nicolas de), prélat français, né à Hannappes (Ardennes) vers 1225, mort en mer le 18 mai 1291. Entré dans l'ordre des dominicains à Reims, il vint terminer ses études théologiques au couvent de Saint-Jacques, à Paris, et, bientôt appelé à Rome, fut nommé pénitencier du pape. En 1288, il devenait patriarche de Jérusalem. Le pape lui confia en même temps l'administration de l'église d'Acre (30 avr.) et lui donna le titre de légat en Syrie, Jérusalem, Chypre et Arménie (17 août). Nicolas de Hanapes trouva les affaires de la chrétienté dans un déplorable état. En 1289, la prise de Tripoli par Kelaoun menaça l'existence d'Acre. Nicolas IV envoya quelques galères et essaya d'organiser une nouvelle croisade. Mais lorsque le roi d'Angleterre Edouard et quelques princes se furent décidés à prendre la croix il était déjà trop tard et Acre avait succombé. Le patriarche de Jérusalem avait tenu jusqu'au dernier moment avec une incroyable énergie. Le siège, commencé en avr. 1291 par le sultan Khalill el-Aschraf, dura un mois. Nicolas de Hanapes périt en s'embarquant sur une chaloupe surchargée de fugitifs et qui coula. On a de lui une imitation de Valère Maxime, sous le titre: *Virtutum vitiorumque exempla*. Ce livre, bientôt populaire, reçut le surnom de *Bible des pauvres*. Il fut imprimé pour la première fois sous le nom de saint Bonaventure: *Biblia pauperum* (Venise, 1477, in-8) et eut de nombreuses éditions. Il fut traduit en français par Tyron: *le Promptuaire des exemples des vertus et des vices* (Anvers, 1520, in-8), en anglais par Paynel: *The Exsamples of vertue and vice* (Londres, 1561, in-8). Deux autres ouvrages sont restés manuscrits: *Prœdicationes* (à la bibliothèque Saint-Marc, de Florence) et *Dicta Salutis* (bibl. Pauline, de Leipzig).

Bibl.: C. Oudin, *De Scriptoribus eccles.*, t. III. — Fabricius, *Bibliotheca med. et inf. œtatis*, t. III. — Le Quien, *Oriens Christianus*, t. III. — Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, pp. 51-78. — Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques au moyen âge*.

HANARY. Rivière du dép. de la *Drôme* (V. ce mot, t. XIV, p. 1122).

HANAU. I. Géographie. — Ville de Prusse, province de Hesse-Nassau, située sur la rive droite du Main, affluent droit du Rhin, à son confluent avec la Kinzig, dans la partie la plus fertile de la Wetterau; 25,029 hab. Un port s'ouvre sur le Main, reste d'un ancien canal qui conduisait jusqu'à la ville. Comme beaucoup de villes d'Allemagne, Hanau se divise nettement en deux villes, la Nouvelle Ville et la Vieille Ville; la nouvelle a été bâtie en 1597 par les Flamands et les Wallons réfugiés qui s'y établirent et développèrent l'industrie. Les rues sont larges et droites. A l'extrémité N. de la ville est le vieux château de l'électeur où logent maintenant la famille de Hesse-Philippsthal; au centre de la ville la grande place du marché. La ville est entourée de jardins et de promenades. Hanau est la ville la plus industrieuse de la Hesse. Elle a de très importantes fabriques de bijouterie vraie et fausse, de tabac, de tapis, de gants, de papier, de bas. C'est la seule ville d'Allemagne où existe une maison de taille du diamant et où l'on travaille le platine. Le commerce consiste en planches, bois de toute espèce, denrées coloniales, etc. Dans les environs les lieux les plus remarquables sont le château de Philippruhe, résidence du landgrave de Hesse, les bains très fréquentés de Wilhelmsbad, et Rumpenheim, l'ancienne résidence desl andgraves de Hesse.

II. Histoire. — Les habitants de Hanau obtinrent en 1303 le droit de bourgeoisie; le comté dont la ville était le centre devint en 1429 comté de l'Empire. En 1451, après la mort du comte Reinhard II, ses deux fils se partagèrent l'héritage et il se forma deux lignes; la branche cadette hérita en 1642 de la première et subsista jusqu'en 1736. En 1803, la diète fit une principauté des deux comtés de Hesse-Cassel. Le 30 oct. 1813, l'armée française remporta une victoire sur les Autrichiens et les Bavarois. En 1866, la principauté de Hanau fut annexée à la Prusse avec le reste de la province. Ph. B.

HANAU (Salomon ou Salman), hébraïsant juif, né à Hanau en 1687, mort à Berlin en 1746. Envoyé par son père à Francfort-sur-le-Main pour y étudier le Talmud, il se prit de goût pour l'hébreu, et à l'âge de vingt ans publia une grammaire hébraïque, où il malmenait fort ses devanciers. L'ouvrage fit scandale, et des rabbins le condamnèrent au feu. D'autres exigèrent de l'auteur une rétractation. Hanau quitta Francfort et se réfugia à Hambourg,

où, pendant dix-sept ans, il enseigna l'hébreu. Là il s'attira encore une fois des haines pour avoir critiqué Elia Wilna, pour son commentaire sur le Rituel des Prières. Il alla ensuite à Jesnitz, à Amsterdam, retourna en Allemagne, revint à Amsterdam, puis se rendit à Furth et enfin à Berlin. Dans chacune de ces villes, il édita des ouvrages de grammaire. En voici la liste: *Binian Schelomo* (Francfort, 1708) ; *Schaarè Tora* et *Schaarè Zimra* (Hambourg, 1718) ; *Schaarè Tefilla* (commentaire sur le Rituel des Prières; Jesnitz, 1725) ; *Yesod Hannicoud* (Amsterdam, 1730) ; *Çohar Hattèba* (Berlin, 1733) ; *Corè Akbisch* (Furth, 1744).

HANBAL (Ahmed ibn), célèbre docteur musulman, né à Bagdad en 780, mort en 855. La façon nouvelle dont il interpréta le Coran et les Hadits, pour en déduire les éléments essentiels de la jurisprudence musulmane, lui attira un assez grand nombre d'adhérents, et ses opinions sur la matière formèrent bientôt un corps de doctrines qui constituèrent le quatrième rite orthodoxe du droit musulman. Cependant l'idée qu'il professait que le Coran dans sa forme actuelle n'avait pas été créé et ses tendances marquées à l'anthropomorphisme lui valurent les persécutions du khalife Er-Radhi. Emprisonné pendant quelque temps, Ibn Hanbal fut enfin relâché, et lorsqu'il mourut il laissa la réputation d'un homme dont la piété avait été excessive. O. H.

HANBALITES. On appelle ainsi les musulmans qui ont adopté la doctrine jurisprudentielle établie par Hanbal. Beaucoup moins nombreux que les adeptes des autres rites orthodoxes, les Hanbalites sont restés confinés dans quelques localités de la Syrie et de la Mésopotamie. Ils s'en tiennent volontiers à la lettre même des textes du Coran et des Hadits, ne faisant que rarement usage de la déduction analogique si fréquemment employée par les autres rites. De là un rigorisme étroit qui a nui à la propagation de leurs théories et une sorte de puritanisme qui leur a attiré au début de violentes persécutions de la part des khalifes abbassides. O. H.

HANBURY (Benjamin), historien anglais, né à Wolverhampton le 13 mai 1778, mort à Brixton le 12 janv. 1864. Employé à la Banque d'Angleterre de 1803 à 1859, il s'occupa avec passion de théologie et fut un non-conformiste intransigeant. Il a laissé des ouvrages fort documentés sur l'histoire religieuse de l'Angleterre. Citons : *An Historical Research concerning the most ancient Congregational Church in England* (1820, in-8) ; *Historical Memorials relating to the independents from their rise to the Restoration* (1839-44, 3 vol. in-8) ; une *Vie de Calvin* (1831). Il a publié une partie du *Journal* de Joseph Williams (1815, in-8). R. S.

HANC. Com. du dép. des Deux-Sèvres, arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne ; 607 hab.

HANCHE. I. Anatomie. — La hanche ou articulation coxo-fémorale est formée par la réunion de la cuisse avec le bassin, ou mieux du fémur avec l'os iliaque ou os coxal. Les parties osseuses qui composent l'articulation sont, du côté du fémur, une tête hémisphérique et du côté de l'os iliaque une cavité correspondant à cette tête et pouvant la recevoir en partie. C'est donc une *énarthrose.* Une capsule allant de l'un à l'autre et des ligaments extérieurs réunissent ces deux os. Voici quelques détails sur tous ces éléments : La cavité de l'os iliaque, ou *cavité cotyloïde*, représente un hémisphère creux regardant, lorsque l'os est en place, en bas, en dehors et en avant. Le rebord de cette cavité, ou *sourcil cotyloïdien*, présente trois échancrures: une antérieure ou iléo-pubienne, une postérieure ou iléo-ischiatique et une inférieure ou ischio-pubienne, plus profonde que les autres. La cavité présente dans son fond une dépression rugueuse, ou *arrière-fond* du cotyle, qui est continuée par l'échancrure inférieure. Son sourcil est recouvert par un bourrelet fibreux qui l'agrandit afin de mieux contenir la tête du fémur ; il efface complètement les échancrures postérieure et antérieure du sourcil et passe sur l'inférieure qu'il convertit en trou, destiné au passage des vaisseaux de la tête du fémur et du tissu graisseux qui remplit l'arrière-fond de la cavité. La coupe du bourrelet est celle d'un triangle dont la base repose sur le sourcil, tandis que le sommet libre entoure la tête du fémur. Toute la cavité, sauf sa partie moyenne, qui reste rugueuse, est recouverte du cartilage ainsi que la face interne du bourrelet. La partie articulaire de la tête du fémur représente les deux tiers d'une sphère régulière, avec, au-dessous du sommet, une dépression profonde au fond de laquelle on voit plusieurs petit trous destinés au passage des vaisseaux. La capsule fibreuse qui réunit les deux os s'insère d'une part sur le pourtour du sourcil cotyloïdien et sur le bourrelet, sans fermer l'échancrure ischio-pubienne ; d'autre part sur le col du fémur, en avant, suivant une ligne rugueuse qui sépare le corps du col de cet os, allant du grand au petit trochanter, en arrière, sur la face postérieure du col suivant une ligne située à l'union du tiers externe avec les deux tiers internes ; il s'ensuit que cette capsule est plus étendue en avant qu'en arrière. Elle est aussi beaucoup plus épaisse en avant qu'en arrière, où son insertion est moins solide ; cette épaisseur est encore augmentée par un ligament qui va de l'épine iliaque antérieure et inférieure au petit trochanter (*ligament de Bertin*) et en dedans par un ligament annulaire qui, parti de l'épine iliaque antérieure et supérieure, descend vers le col, l'entoure d'avant en arrière et retourne à son point de départ. Entre les deux os est le *ligament* rond qui va du sommet de la tête à l'arrière-fond de la cavité cotyloïde ; là il se divise en trois faisceaux dont l'un s'insère à la partie supérieure de la dépression et les deux autres aux extrémités de l'échancrure inférieure. Il contient dans l'intervalle de ses faisceaux un paquet graisseux, et dans son épaisseur des vaisseaux qui vont de l'os iliaque à la tête du fémur. Cette capsule est tapissée par une synoviale qui se réfléchit sur la tête du fémur, sur le ligament rond et sur la cavité cotyloïde ; parfois elle envoie en avant du ligament de Bertin une expansion qui fait communiquer avec elle la séreuse située sous le muscle psoas iliaque. La différence d'étendue de la capsule en avant et en arrière fait que, dans les fractures du col, la fracture peut être intra-capsulaire en avant et extra-capsulaire en arrière. L'articulation est en rapport en avant avec le psoas iliaque et le droit antérieur, en arrière avec le carré crural, les deux jumeaux, l'obturateur interne et le pyramidal, en haut avec le petit fessier, en bas avec l'obturateur interne et le pectiné. L'artère, la veine fémorale et le nerf crural sont en avant ; mais les vaisseaux articulaires sont des branches des circonflexes et des obturateurs et les nerfs viennent du grand sciatique placé en arrière.

II. Physiologie. — Les mouvements sont facilités par la synoviale et par le paquet graisseux dont nous venons de parler ; cette graisse, différente du liquide synovial, sert encore à garantir les vaisseaux intra-articulaires contre les compressions et à remplir le vide qui tend à se former dans l'articulation pendant les mouvements. Pour leur exécution, l'os coxal est fixe, le fémur mobile ; il peut ainsi tourner en avant, en arrière, en dedans, en dehors, en haut et en bas. La *flexion* est déterminée par le psoas iliaque, le couturier et le droit antérieur ; *l'extension*, par le biceps, le demi-tendineux, le demi-membraneux et le grand fessier ; l'*adduction*, par le pectiné, les trois adducteurs et le droit interne ; l'*abduction*, par le petit fessier, le moyen fessier et le tenseur du fascia lata ; la *rotation en dehors*, par les pelvi-trochantériens : pyramidal, obturateur, jumeaux et carré crural ; le grand fessier, le moyen fessier et le psoas iliaque ; la *rotation en dedans*, par les fibres antérieurs du petit et du moyen fessier. La circumduction est la succession de ces divers mouvements. Tous les muscles placés autour de la hanche appliquent la tête fémorale contre la cavité cotyloïde ; mais cette tête est surtout retenue en place par la pression atmosphérique.

III. Pathologie. — Les maladies de la hanche sont des

contusions, des luxations, des plaies pénétrantes, des inflammations, des néoplasmes. La contusion de la hanche devient souvent une contracture des muscles pelvi-trochantériens qui donne lieu à une déviation telle qu'on a souvent cru en pareil cas à une fracture du col du fémur, surtout chez les vieillards. Chez les tuberculeux, les contusions sont souvent l'origine d'une *coxalgie* (V. ce mot). Les luxations de la hanche sont relativement fréquentes, et surviennent dans des chutes qui ont pour résultat de tordre le membre inférieur sur son axe ou de le porter violemment en dedans ou en dehors, ou en haut. De là les différentes variétés de luxations : iliaque, pubienne, obturatrice, etc., avec ou sans fracture du sourcil cotyloïdien, de la cavité cotyloïde ou du col du fémur. Les plaies pénétrantes sont le plus souvent causées par des projectiles de guerre et entraînent fréquemment la résection de l'articulation ; ce sont les plus graves de toutes les affections articulaires de ce genre. Les inflammations de la hanche sont consécutives soit à une de ces blessures, soit à une poussée de tuberculose, soit à l'ouverture d'un abcès du voisinage, venu le plus souvent de la colonne vertébrale ou du bassin le long du muscle psoas. La carie de la tête du fémur ou de la cavité cotyloïde en est souvent la conséquence. Les néoplasmes sont des kystes hydatiques consécutifs en général à des fractures du col ; des exchondromes ou des cancers, soit primitifs, soit consécutifs à des cancers de l'os iliaque, du fémur ou des parties molles voisines. Les opérations que l'on pratique sur la hanche sont la résection et la désarticulation. On fait la résection de la manière suivante : 1° incision verticale en arrière du grand trochanter, d'environ 8 centim. jusqu'à l'os ; 2° ouverture de la capsule articulaire, indiquée par le sifflement de l'air qui y pénètre et l'allongement du membre ; 3° luxation de la tête du fémur, en tournant le membre en dedans ; 4° résection de la partie malade du fémur de la cavité cotyloïde ; 5° drainage et pansement. La désarticulation comprend les temps suivants : 1° ischémie préliminaire du membre avec la bande élastique ; 2° incision comme pour lier l'artère fémorale ; 3° ligature de la veine et de l'artère fémorales ; 4° continuation de l'incision, pour tracer un lambeau antéro-externe, allant vers la mi-cuisse et rejoignant la partie postérieure du grand trochanter ; 5° dissection du lambeau qui met à nu l'articulation ; 6° ouverture de celle-ci ; 7° formation d'un petit lambeau postéro-interne (procédé de Verneuil) ; pansement antiseptique ouvert de Verneuil ou réunion des lambeaux, drainage de la cavité cotyloïde; pansement. Dr L.-H. Petit.

IV. Art vétérinaire. — On donne le nom de hanche au relief que forme sous la peau l'angle externe de l'ilium. Placée entre la cuisse et la croupe, elle a pour base l'articulation coxo-fémorale. La beauté de la croupe réside dans l'étendue de l'ilium qui lui sert de base et dans le mode de fonctionnement de l'articulation qu'elle embrasse, car plus l'ilium est développé plus les muscles qui s'y attachent seront favorisés dans leurs actions et capables d'effets utiles comme agents propulseurs de l'arrière-train. Plaies, déchirures, fractures et, comme conséquence de ces dernières, atrophie des couches musculaires de la croupe, de la fesse et de la cuisse, telles sont les maladies principales dont la hanche peut être le siège, et qu'on traite par l'hydrothérapie, les vésicatoires ou le feu. L. Garnier.

V. Marine. — Partie extérieure du bâtiment, comprise entre l'arrière et les haubans du grand mât. Il y a, par suite, la hanche de tribord et la hanche de bâbord. Ce mot était surtout employé pour les anciens navires en bois. Depuis l'apparition des cuirassés et de leurs nouvelles formes, il tombe peu à peu en désuétude.

HANCHER (Beaux-Arts). Accentuer la souplesse apparente d'une figure en faisant porter le torse uniquement sur une jambe, la seconde restant détendue et légèrement repliée. La hanche se trouve ainsi faire le sommet d'un angle plus ou moins obtus, formé par les lignes du torse et par celles des jambes. Les personnes jeunes, nerveuses et fines, sont portées à hancher naturellement lorsqu'elles appartiennent à une race souple et déliée, comme les Italiens, les Grecs, les Arabes. Les statues antiques offrent une foule de charmants exemples de cette attitude, que les artistes doivent bien se garder d'exagérer lorsqu'ils la reproduisent; l'effet en deviendrait immédiatement choquant et ridicule. Ad. T.

HANCHES. Com. du dép. d'Eure-et-Loire, arr. de Chartres, cant de Maintenon ; 871 hab.

HANCOCK (Winfield-Scott), major général de l'armée américaine, né dans le comté de Montgomery (Pennsylvanie) le 14 févr. 1824, mort à New York le 9 févr. 1886. Elève de West Point, lieutenant d'infanterie en 1846, il fit la guerre du Mexique. Lors de la guerre civile de 1861, il fut nommé brigadier général (général de brigade) des volontaires et prit part à la campagne de Virginie sous Mac Clellan. A Fredericksburg il commandait une division. Il se distingua à Chancellorsville, et reçut à Gettysburg (juil. 1863) une blessure qui le tint six mois hors des rangs. Il servit quelque temps en 1864 sous Grant dans la campagne de Wilderness, mais sa blessure le contraignit, sinon au repos, du moins à des devoirs moins actifs. Après la guerre, réputé un des officiers le plus capables de l'armée des Etats-Unis, il occupa jusqu'à sa mort de hautes positions militaires. Bien qu'il appartînt au parti démocrate, Grant, président, le nomma au commandement du département de l'Est. Candidat de son parti dans l'élection présidentielle de 1880, il fut battu par le général Garfield. Il mourut à soixante-deux ans dans sa résidence officielle de l'île du Gouverneur (port de New York).

HANCORNIA (*Hancornia* Mart.) (Bot.). Genre d'Apocynacées, dont on connaît seulement trois espèces originaires du Brésil. Ce sont des petits arbres lactescents, à feuilles opposées et à fleurs odorantes et pentamères. Le fruit est une baie globuleuse ou piriforme, contenant de nombreuses graines albuminées. L'*H. speciosa* Gom. ou *Mangaba* des Brésiliens et l'*H. laxa* DC fournissent au commerce une grande quantité de caoutchouc. Le premier a des fruits acidulés très estimés ; on les mange crus ou confits dans du sucre. Le latex de l'*H. pubescens* Mart. sert à préparer un extrait préconisé contre l'ictère et les éruptions cutanées. Ed. Lef.

HANCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Roisel ; 218 hab.

HANDECK. C'est le nom que l'on donne à une magnifique cascade de l'Aar, au-dessus du village de Guttannen, en Suisse, dans le cant. de Berne. La rivière déjà grosse se précipite avec un fracas épouvantable dans un abîme de plus de 75 m. de profondeur. Sa large nappe produit, quand elle est éclairée par le soleil, un effet grandiose.

HANDELMANN (Gottfried-Heinrich), historien et antiquaire allemand, né à Altona le 9 août 1827, mort à Kiel le 26 avr. 1891. Il rédigea les *Jahresbucher fur handeskunde des Herzogthumer Schleswig-Holstein*, de 1858 à 1863. Ses premières publications furent consacrées à l'histoire et spécialement à l'Amérique ; ce sont : *Geschichte der vereinigten Staaten* (2e édit., 1860) ; *Geschichte der Insel Haïti* (2e édit., 1860) ; *Geschichte von Brasilien* (1860). Plus tard il s'est consacré à l'étude de son pays natal. Nous citerons : *Die dæn. Reunionspolitik, um die Zeit der Siebenjæhrigen Kriegs ; Herzog Adolph von Holstein-Gottorp* (1865) ; *Vorgesch. Steindenkmæler in Schleswig-Holstein* (1872-74) ; *Geschichte von Schleswig* (1873) ; *Die amtlichen Ausgrabungen auf Sylt* (1873), etc.

HANDIA ou **HINDIA.** Ville de l'Inde, prov. de Nerbada, sur la rive gauche de la Nerbada qui se jette dans le golfe de Cambaye ; 2,000 h. environ. Ce fut jadis une des plus grandes cités de la Nerbada, et ses ruines subsistent sur un grand espace le long du fleuve. Handia perdit son importance après la création de la route qui passe au S. à Harda où les habitants émigrèrent.

HANDICAP (Sport) (V. Course).

HANDJERI (Le prince Alexandre), de la famille des Paléologue, né en 1759, mort en 1854. Il fut hospodar de Moldavie de 1807 à 1821. Il abdiqua et se rendit à Moscou. Ce fut dans cette ville qu'il entreprit d'écrire un dictionnaire français-arabe, persan et turc. Son ouvrage, qui est la traduction du *Dictionnaire de l'Académie française*, parut de 1840 à 1843 (Moscou, 2 vol. in-4).
Arthur Guy.

HÄNDLER (Paul), peintre allemand, né à Altenweddingen, près de Magdebourg, le 16 mars 1833. Il se forma tour à tour à Berlin, à Dusseldorf, à Dresde dans l'atelier de Schnorr, puis en Italie et à Paris. Après ses premiers travaux, un *Crucifiement* pour l'église d'Arnswald, un *Christ et ses disciples* pour celle de Schlawa, un *Christ portant sa croix* pour l'église de la garnison à Posen, il devint professeur à l'école des beaux-arts de Berlin. Représentant du style sévère dans la peinture religieuse, cet artiste se fait remarquer par un coloris brillant joint à beaucoup de sentiment et d'idéalisme dans la conception.

HANDMANN (Emmanuel), peintre suisse, né à Bâle en 1718, mort à Bâle en 1781. Après avoir étudié à Schaffhouse, à Paris, puis plusieurs années en Italie, il se fixa définitivement en Suisse où l'histoire et le portrait occupèrent particulièrement son activité. Ses portraits les plus connus sont ceux d'*Euler* et d'*Albert de Haller*.

HANDZAEME. Com. de Belgique, prov. de Flandre occidentale, arr. de Dixmude, sur le canal de Handzaeme à Dixmude; 3,000 hab. Stat. du chem. de fer de Dunkerque à Gand. Fabriques de tissus, d'huile, de chicorée.

HANE-Steenhuyse (Constantin, comte d'), général belge, né à Gand en 1790, mort à Bruxelles en 1860. Il était le fils du comte d'Hane, qui donna l'hospitalité à Louis XVIII pendant les Cent-Jours. Il entra au service de la France, fit les campagnes de Russie et d'Allemagne et se distingua notamment au combat de Krasnoë, où il fut blessé. Il passa ensuite dans l'armée des Pays-Bas, devint colonel de cavalerie, et, en 1830, suivit le parti de la Révolution. Léopold Ier le fit lieutenant général et chef de sa maison militaire. Hane détint pendant quelque temps le portefeuille de la guerre et prit une part importante à l'organisation de l'armée belge.

HANEBANE (Bot.) (V. Jusquiame).

HANÉFITES. Nom que l'on donne aux musulmans qui ont adopté les doctrines de l'imam Abou-Hanifa sur l'application à faire au point de vue pratique des principes juridiques contenus dans le Coran et les Hadits (traditions). Le rite orthodoxe hanéfite est suivi dans diverses parties du monde musulman et domine surtout en Turquie (V. Abou-Hanifa et Droit musulman).

HANEL (Jaromir), savant tchèque, né à Trebič, en Moravie, le 9 avr. 1847. Il a été professeur d'histoire du droit à l'université d'Agram et est devenu, en 1881, professeur à l'université tchèque de Prague. Il a écrit en croate et en tchèque. Ses principaux ouvrages sont: *De l'Influence du droit germanique en Moravie et en Bohême* (1874); *Statuta et leges civitatis et insulæ Curzolæ* (1877); *Statuta et leges civitatis Spalali* (1878); *Esquisse de l'histoire littéraire du droit bohême* (1879); *Esquisse de l'histoire du droit autrichien* (1881); *Histoire de l'empire et du droit germanique* (1886 et années suiv.), etc.

HANENCHA. Grande tribu d'Algérie, prov. de Constantine, établie sur la Medjerda supérieure et le long des sources de la Seybouse, dans un pays de montagnes très pittoresque et très fertile, boisé et bien arrosé. On y a créé la ville de Souk-Ahras. La tribu des Hanencha compte plus de 9,000 âmes et occupe près de 44,000 hect. Autrefois très puissants, ils sont depuis 1868 divisés en trois douars-communes: *Hanencha* (3,700 hab. environ et 15,600 hect.); *Tifech* (2,850 hab. et 12,100 hect.); *Zarouria* (2,500 hab. et 16,300 hect. environ).

HANET (J.-B.-Antoine et J.-P.-Louis) (V. Cléry).

HANFSTANGL (Franz), lithographe et photographe allemand, né à Bayernrain le 24 mars 1804, mort à Munich le 18 avr. 1877. Après s'être occupé de lithographie, il se rendit à Dresde et publia une magnifique collection des 190 plus beaux tablaux de la Galerie royale. En 1844, il fonda à Munich un grand atelier, abandonnant celui de Dresde à ses frères Hans et Max. En 1853, il fonda à Munich un grand Institut photographique qui consacra sa réputation; il publia une série de collections d'une valeur artistique, des reproductions de la Glyptothèque et de la Pinacothèque de Munich et une série intitulée *Galerie moderner Meister*. — Son fils *Edgar* continua son œuvre et a publié des reproductions de la Galerie royale de Cassel, puis, en 1884, la collection des maîtres anciens de Bruxelles.
Ph. B.

HANG. Arme des Francs (V. Angon).

HANGAL ou **HONGAL.** Ville de l'Inde, prov. de Dekhan, située à la limite du Cassara, dans la vallée supérieure du Varda; 9,000 hab. environ. Très beau temple artistique de Djarkêchvara: on y voit un lotus de pierre taillé dans un monolithe de 7 m. de diamètre. Culture de bétel et plantations florissantes de cannes à sucre.

HANGAR (Charpente). Construction légère faite généralement de bois ou de métal, couverte de chaume, de carton bitumé, d'ardoise, de tuile ou de zinc, avec ou sans châssis vitrés, et destinée à offrir un abri temporaire aux personnes ou aux choses. Au point de vue de leur emplacement et de leur disposition générale, les hangars sont *isolés* ou *adossés*, et l'un ou l'autre de ces types peut être ouvert sur une partie de ses faces et former comme une *halle* ou avoir ses faces garnies de clôtures légères de maçonnerie, de bois ou de verre, et former plutôt une *remise* (V. ces mots). Pour les hangars isolés, leur toiture a souvent deux pentes et est parfois supportée par des piliers de pierre ou de maçonnerie de moëllons ou de briques; mais les hangars adossés ont le plus souvent leur toiture à une seule pente et formant un véritable appentis. Les hangars reçoivent les destinations les plus diverses: abris pour les voyageurs aux stations de chemins de fer ou dépôt de marchandises dans les gares, les douanes et les docks; ils servent encore de préaux couverts ou de gymnases dans les écoles et de remises pour les pompes à incendie et le matériel dans les édifices municipaux. Avant l'emploi, devenu fréquent aujourd'hui, du métal pour constituer les fermes de leur couverture, les hangars en charpente de bois atteignaient difficilement 40 m. de largeur sans points d'appui intermédiaires; mais depuis les grands développements pris par les constructions métalliques, surtout à l'occasion des expositions universelles, on a pu voir des hangars atteindre une largeur beaucoup plus considérable et recevoir parfois une ornementation spéciale, comme la Galerie des machines, véritable hangar de métal et de verre, construit au Champ de Mars, à Paris, sous la direction de M. F. Dutert, architecte, pour l'Exposition universelle de 1889.
Charles Lucas.

HANGARD. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Moreuil; 232 hab.

HANGER (George), baron Coleraine, écrivain militaire anglais, né vers 1751, mort en 1824. Il servit en Amérique pendant la guerre de la Sécession, fut mis en prison pour dettes en 1798, et en 1800 s'établit marchand de charbon. On le retrouve, en 1806, capitaine du train; il fait figure dans la société élégante de l'époque et est un des familiers du prince régent, dont il s'aliène la faveur à la longue par la liberté de ses manières. *The Life, Adventures and Opinions of Colonel George Hanger written by himself* (Londres, 1801, 2 vol. in-8) est une compilation faite par William Combe, mais qui montre bien le caractère du personnage. Il a laissé un grand nombre d'écrits, comme: *Anticipation of the Freedom of Brabant* (1792); *Military Reflections on the Attack and Defence of the City of London* (1795); *Reflections on the menaced Invasion* (1804); *The Lives and Advent-*

ures and Sharping Tricks of Eminent Gamesters (1804); *Colonel George Hanger to all Sportsmen* (1814), etc.

HANGEST-en-Santerre. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Moreuil; 1,460 hab.

HANGEST-sur-Somme. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, sur la rive gauche de la Somme, au confluent de la rivière Saint-Landon; 761 hab. Stat. du chem. de fer de Paris à Calais. Eglise, clocher en pierre de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

HANG-TCHEOU. Ville maritime de Chine, capitale de la prov. de Tche-kiang, située sur la rive gauche du Tsien-tang-kiang, à l'embouchure de cette rivière, dans la baie de Hang-tchéou; 800,000 hab. Une des villes les plus riches et les plus grandes de Chine, Hang-tchéou a un mur d'enceinte de 18 kil. de circuit. La fabrication des étoffes de soie, etc., est importante. Ce fut autrefois une ville beaucoup plus peuplée; avant qu'elle ne fût détruite par les Taiping, on évaluait sa population à plus de deux millions d'habitants.

HANICH ou HARNICH. Groupe d'îlots volcaniques du S. de la mer Rouge, signalés par de nombreux naufrages. La principale est *Zougour* qui a 20 kil. de long et 10 de large.

HANÎF. Monothéistes arabes, précurseurs de l'islamisme. Bien avant la proclamation de l'Islâm, à côté du paganisme et du monothéisme chrétien et juif, il existait parmi les Arabes une autre religion ou plutôt une doctrine simple et rationnelle, mais qui, à vrai dire, n'était professée que par un fort petit nombre. On donnait à ses sectateurs le nom de *hanîf*. Ils avaient une foi profonde à l'unité de Dieu et une vive conscience de la responsabilité morale. Rejetant également le christianisme et le judaïsme, ils disaient professer la religion d'Abraham, qui était l'ancêtre des Arabes par Ismaël et avait bâti la Kaba de La Mecque. « Abraham, lisons-nous dans le Coran, n'était ni juif ni chrétien; il était pieux et *résigné à la volonté d'Allâh* (traduction de *mouslim*, c.-à-d. musulman); il n'était pas du nombre des idolâtres...» (Coran, XXXVII, 101 et suiv.) Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les *Hanîf* ne formaient pas de secte, n'étaient unis par aucun lien et n'avaient pas de culte commun. Mais aux yeux des idolâtres et ceux-ci formaient la majorité, les *hanîf* étaient des libres penseurs, et ce nom dans leur bouche était synonyme d'*impie*. Libres penseurs sérieux, toutefois, pieux et croyants, dont les convictions profondes, les hautes tendances morales devaient l'emporter un jour sur le polythéisme grossier et le christianisme dégénéré et falsifié des populations de la péninsule et mettre fin, par la voix du plus grand d'entre eux, Mohammet, au *Zamân el-Djâhilîya* ou « temps de l'Ignorance ». Dès les premières années de sa prédication, Mohammet, en effet, se considéra lui-même comme un *hanîf;* il aimait à être regardé comme conservateur de la religion d'Abraham et non comme un novateur original. Les historiens ont conservé le nom des principaux d'entre les *hanîf*. C'étaient *Omeyya ibn Abi s-Salt*, poète célèbre et chanteur en titre des nobles de Yathrib (Médine), qui se convertit après avoir lu la Thora et revêtit le costume des pénitents; *Zeïd ibn Amr*, autre poète dont les hymnes sont de remarquables protestations d'une conscience droite et d'une âme pieuse contre les erreurs de la superstition; *Koss ibn Saïda*, poète et orateur, qui prêcha l'unité de Dieu et le dogme de la résurrection; *Osmân ibn Matzoum*, sombre enthousiaste, qui parcourut le monde en pénitent; *Aboû Qeïs Sirma*, dont les poésies sont empreintes d'une réelle inspiration. Ces hommes, esprits supérieurs, que le prophète des Arabes tenait en haute estime, combattaient comme lui l'idolâtrie, s'abstenaient des viandes sacrifiées aux faux dieux, condamnaient la coutume barbare de l'immolation des filles, ne négligeaient pas les purifications, menaient une vie des plus austères, s'acquittaient consciencieusement du pèlerinage à la Kaba et se montraient exclusifs dans leur doctrine. On peut dire des *hanîf* qu'ils furent les musulmans d'avant le Livre. P. Ravaisse.

Bibl.: Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammed;* Berlin, 1861-65, 3 vol.

HANK. Lac d'Algérie, dép. de Constantine, sur le territoire de la grande tribu des Segnia, dans un pays peu cultivé, à 75 kil. de Constantine. Long de 8 à 10 kil. et d'une largeur égale, il est situé entre les montagnes d'Hank-el-Djemel au N. et de Fedjoudj au S. Le lac de Hank est séparé par une petite langue de terre d'un autre lac salé plus petit, nommé Guellif, et voisin lui-même du Tharf.

HANKA. Lac de la Mandchourie, compris dans le gouvernement de la Sibérie, prov. russe de Primorskaïa. Il forme une partie de la frontière de cette province du côté de la Chine. Ce lac de forme elliptique a 80 kil. de long et 60 kil. de large environ. Sa profondeur ne dépasse guère 7 m. au centre et 2 m. au bord; en outre, de fréquentes rafales rendent la navigation très difficile. Il reçoit la Léfou. Le lac de Hanka se déverse au N. dans le Soungadji qui se jette dans l'Oussouri, affluent de l'Amour inférieur. Le lac peu élevé est rendu impraticable sur plusieurs points par des marais infranchissables.

HANKA (Vacslav), littérateur tchèque, né à Horinaves (aux environs de Kœniggrætz le 10 juin 1791, mort à Prague le 12 janv. 1861. Il fit ses études à Kœniggrætz et à Prague où il fut l'élève de Dobrovsky. Il se rendit ensuite à Vienne où il étudia le droit et collabora au journal tchèque de Hromadko. Il publia, de 1814 à 1816, des poésies qui furent remarquées. Il donna ensuite un *Traité d'orthographe tchèque* (1817) et commença la même année un recueil d'*Anciens Textes* d'après les manuscrits. En 1818, il fit paraître, sous le nom de *Kralodvorsky rukopis* un recueil d'anciens poèmes épiques et lyriques qu'il déclarait avoir découverts, l'année précédente, dans la petite ville de Kralove Dvor (Kœniginhof). Ce recueil fut accueilli en Bohême et dans les pays slaves avec un enthousiasme universel, mais l'authenticité fut bientôt vivement contestée par Dobrovsky, et plus tard par un grand nombre de philologues. Il paraît avéré aujourd'hui que ces chants ont été fabriqués de toute pièce dans un but patriotique. Hanka aimait ces mystifications littéraires qui lui semblaient excusées par les intérêts de sa nation. Un certain nombre de ces mystifications sont aujourd'hui parfaitement démontrées. Hanka contribua puissamment à la fondation du musée national tchèque (1818) et en fut nommé bibliothécaire. Le gouvernement russe lui fit offrir une situation brillante à Pétersbourg; il la refusa. Il continua la publication de ses *Anciens Textes* dont il donna en tout cinq volumes, et écrivit un certain nombre d'ouvrages destinés à faire connaître en Bohême les langues et les littératures slaves: *Igor Svjatoslavič* (Prague, 1821); *Grammaire tchèque d'après le système de Dobrovsky* (Prague, 1832); *Histoire de Bohême* (*id.*, 1832); *Krakoviaks* (*ib.*, 1835); *Grammaire polonaise* (*id.*, 1839); *l'Evangile de Sazava Emmaus* (*id.*, 1846); *les Neuf Livres du droit tchèque* de Kornelius Všehrd (1841); *Principes de la langue slavonne* (1846). Il collaborait, en outre, à divers recueils littéraires. En 1848, il prit part aux événements politiques, notamment au congrès slave de Prague et devint député à la Diète de Bohême. La même année, il fut nommé docent de langues slaves à l'université. En 1852, il fit paraître une édition polyglotte du *Manuscrit de Kraloved-vor*. Il donna encore une *Grammaire russe*, une édition de la *Chronique de Dalemil* (1849 et 1850). En 1858, il soutint un procès contre le *Tagesbote aus Boehmen* qui l'accusait d'avoir fabriqué le fameux manuscrit; il gagna ce procès. Mais la critique l'a renouvelé depuis la mort d'Hanka et il paraît difficile qu'il puisse définitivement le gagner devant la postérité. Quoi qu'il en soit, Hanka a joué un rôle considérable dans l'histoire de la Bohême et des lettres slaves au XIXe siècle. Sa mort fut considérée par ses compatriotes comme un deuil national. Un monu-

ment lui a été élevé à Prague, au cimetière du Vyšehrad, et le théâtre de Kralove-Dvor porte le nom de théâtre Hanka. Comme poète, il n'a écrit que des œuvres de second ordre ; comme érudit, il est bien au-dessous de Dobrovsky, mais il fut un puissant agitateur d'idées. Par ses travaux et sa correspondance, il appela l'attention des savants russes sur la philologie slave. L'Académie russe lui décerna une médaille d'or ; le gouvernement russe lui avait conféré les ordres de sainte Anne et de saint Vladimir. On rencontre sans cesse son nom dans la correspondance de tous ceux qui, pendant la première moitié du siècle, se sont intéressés au mouvement des peuples slaves. L. LEGER.

BIBL. : *Revue du musée de Prague*, 1870-71. — *Briefwechsel zwischen Dobrowsky und Kopitar;* Saint-Pétersbourg, 1885. — *Bibliographische Uebersicht über die slavische Philologie ;* Berlin, 1892.

HANKE (Henriette-Wilhelmine), femme de lettres allemande, née à Jauer le 24 juin 1785, morte à Jauer le 15 juil. 1826. Fille d'un négociant nommé Arndt, elle épousa en 1814 le pasteur protestant Hanke, qui mourut en 1819 ; après sa mort elle alla vivre avec sa mère et publia un grand nombre de romans, dont quelques-uns eurent un vif succès. Nous citerons : *Die Pflegetœchter* (1821) ; *Claudia* (1815, 3 vol.) ; *Bilder der Herzens und der Welt* (1822) ; *Die Freundinnen* (1826) ; *Der letzte Wille* (1830) ; *Die Schwester* (1831) ; *Die Perlen* (1836) ; *Eine schlesische Gutsfrau* (1850) ; *Mein Wintergarten* (1854). Ses œuvres complètes ont paru à Hanovre (1841-1857) : elles comprennent 126 volumes.

HANKE DE HANKENSTEIN (Jean-Aloys), écrivain morave, né en Holesov, mort à Prostějov (Moravie) en 1806. En 1777, il devint conservateur de la bibliothèque de l'université de Holomouc (Olmutz) et fut chargé de dresser l'inventaire des bibliothèques des couvents supprimés dans la province. Il a beaucoup écrit sur l'histoire de la Moravie et des pays voisins : *Bibliothek der mœrischen Staatskunde* (Brunn, 1786); *Empfehlung der bœmischen Sprache* (1782) (plusieurs années auparavant il avait réclamé l'établissement d'une chaire de langue tchèque à Vienne); *Recension der œltesten slavischen Urkunde, Kirchengeschichte, Literatur und Sprache aus dem VIII Jahrhunderte* (Ofen, 1804); *Slavenka, für Slavische Geschichte Staats Kunde ; Naturgeschichte und Philologie mit besonderer Rücksicht auf Bœhmen* (1804), etc. Hanke est un des précurseurs du mouvement historique qui aboutit à la résurrection nationale et politique de la Bohême. L. L.

HANKEL (Wilhelm-Gottlieb), physicien allemand, né à Ermsleben (Saxe prussienne) le 17 mai 1814. Il acheva ses études à l'université de Halle, où il se fit recevoir en 1840 agrégé de chimie et de physique, fut nommé en 1847 professeur extraordinaire et passa en 1849 à l'université de Leipzig comme titulaire de la chaire de physique. Toute son activité scientifique s'est concentrée sur l'électricité qu'il a enrichie de nombreux et très importants travaux. En première ligne, il faut citer ses découvertes relatives aux propriétés thermoélectriques des cristaux, qu'il a divisés en actinoélectriques, s'électrisant, comme le cristal de roche, sous l'influence de rayons caloriques, et en photoélectriques, s'électrisant, comme le spath fusible coloré, sous l'influence de rayons optiques. Il s'est également livré à de fructueuses recherches sur les courants, leurs modes de production et leur action, sur le pouvoir électrique de la flamme, sur les effets magnétiques résultant de la décharge d'une batterie, sur les rapports électriques des métaux entre eux et vis-à-vis de l'eau. On lui doit enfin d'ingénieuses méthodes et des instruments d'une très grande précision pour la mesure expérimentale de l'électricité atmosphérique et une théorie nouvelle de l'électricité, qu'il suppose engendrée par des vibrations circulaires de l'éther. Il a écrit sur ces diverses questions une soixantaine de mémoires originaux, qui ont paru dans les *Annalen* de Poggendorff, dans les *Berichte* et dans les *Abhandlungen* de la Société des sciences de Saxe. Il a publié à part : *Grundriss der Physik* (Halle, 1848, in-8) ; *Elektrische Untersuchungen* (Leipzig, 1856-83, 17 fasc. in-4). Il a donné une traduction allemande des œuvres d'Arago (Leipzig, 1854-60). Léon SAGNET.

BIBL. : Pour les titres des mémoires de Hankel antér. à 1873, V. le *Catalogue of scient. papers* de la Soc. roy. de Londres, t. III et VII.

HANKEL (Hermann), mathématicien allemand, né à Halle le 14 févr. 1839, mort à Schramberg (Forêt-Noire) le 29 août 1873. Fils du précédent, il fut nommé privat-docent de mathématiques à l'université de Leipzig en 1863, y devint professeur extraordinaire en 1867, alla comme professeur ordinaire la même année à Erlangen, puis en 1869 à Tubingue. Il mourut d'un accident dans un voyage de vacances; dans sa courte carrière, il s'était signalé par d'importants travaux, les uns sur l'histoire des mathématiques, les autres touchant à leur philosophie. Les plus considérables sont d'une part : le volume posthume *Zur Geschichte der Mathematik im Alterthum und Mittelœlter* (1874), malheureusement inachevé ; d'un autre côté, sa *Théorie des systèmes de nombres complexes, en particulier des nombres imaginaires ordinaires et des quaternions d'Hamilton, avec leur exposition géométrique* (1867) et les *Eléments de géométrie projective* (posthumes, 1875). Hankel s'est surtout attaché à développer les idées de Riemann ; la clarté de son esprit, sa puissance de coordination et l'excellence de sa méthode lui promettaient une haute influence sur le développement des mathématiques. La faiblesse de sa santé et sa mort prématurée l'ont empêché de donner ce que l'on devait attendre de lui. T.

BIBL. : *Bullettino Boncompagni*, 1876. On y trouvera la liste complète des nombreux opuscules et articles de Hankel.

HAN-KÉOU. Ville de Chine, prov. de Hou-pé, située sur la rive gauche du Han-kiang à son confluent avec le Yang-tsé-kiang. La ville n'est pas séparable de *Han-yang-fou* (V. ce mot) qui est située sur la rive opposée du Han-kiang et de *Ou-tchang-fou* (V. ce mot), capitale de la province, dont elle est séparée par le Yang-tsé-kiang. Cette agglomération de trois villes a une très grande importance commerciale ; elles sont en relations incessantes. Avant la guerre des Taiping, elles comptaient à elles trois plus de 6 millions d'hab. ; détruites et brûlées à cette époque, leur population a été considérablement réduite. Han-kéou compte environ 600,000 hab. Entièrement incendiée en 1858, elle a été rebâtie à nouveau presque complètement. Le port ouvert aux Européens en 1861, en vertu du traité de Tien-tsin de 1858, est l'un des ports les plus occidentaux ouverts aux étrangers dans l'intérieur de la Chine : I-tchang seule est plus occidentale. Sur le bord du fleuve sont bâtis les magasins et les maisons des négociants européens dont le commerce augmente d'année en année. La ville, admirablement située, est en relation avec les provinces de l'E. et de l'O. par le Yang-tsé-kiang et son affluent le Han-kiang, et avec les provinces du S. par les lacs de Pou-yan et Thoung-ting qui reçoivent de nombreuses rivières ; elle communique, en outre, avec les diverses provinces par les affluents du fleuve et les canaux qui les rejoignent. Han-kéou est le centre du commerce intérieur et l'entrepôt du commerce de thé avec la Sibérie ; plusieurs fois par semaine, des lignes de bateaux à vapeur font le trajet de Changhaï, soit 936 kil. (trois jours pour remonter à Han-kéou, deux jours pour descendre) ; d'innombrables jonques sont toujours à l'ancre au confluent du Han-kiang pour décharger et charger leur cargaison. L'exportation se chiffre par plus de 50 millions et l'importation est beaucoup plus faible, mais elle a beaucoup perdu de son importance ces dernières années et son port est devenu une annexe de Changhaï. Han-kéou a subi de terribles inondations en 1869, 1870 et 1879. Ph. B.

HAN-KIANG. Rivière de la Chine centrale, affluent du Yang-tsé-kiang. Le Han-kiang a ses sources dans les monts Tsing-ling, chaîne qui forme la séparation des bassins du

Hoang-ho et du Yang-tsé-kiang, à l'angle S.-O. de la province de Chen-si. Son cours affecte à peu près la forme d'un Z. Il court d'abord de l'O. à l'E. entre les parois abruptes de longues chaînes de montagnes; il serait difficilement navigable, car il est étroit, encombré de bancs de sable et rendu très dangereux par de nombreux rapides; mais des deux côtés du fleuve sont disséminés une cinquantaine de lacs, d'une longueur de 30 à 60 kil., et en communication avec lui. Dans la partie moyenne de son cours, le Han-kiang coule du N. au S. sur un espace de 320 kil. environ, dans une vallée qui s'élargit progressivement et sans interruption; sa pente est peu sensible. Bien que ses eaux soient assez impures, elles le sont moins que celles des rivières du littoral de la Chine méridionale qu'épaissit une vase argileuse; vers le milieu de son cours, il traverse une chaîne de montagnes riches en ardoises et en charbon; à cet endroit il forme 350 rapides dont le courant parcourt plus de 3 m. par seconde; malgré les fréquents naufrages qui ont lieu dans ces parages, les jonques chinoises y circulent activement. Le Han-kiang entre ensuite dans la province de Hou-pé et roule de nouveau de l'O. à l'E. pendant 140 kil. jusqu'à son embouchure dans le Yang-tsé-kiang à Han-kéou; il coule lentement dans une plaine basse et marécageuse. Il est navigable dans la partie inférieure de son cours, même pour les grands vapeurs; sur ses bords croissent des plantations de coton, des rizières, s'élèvent d'innombrables fermes et des villages qui sont cachés par un rideau de saules et de cytises. On rencontre alors Yé-kia-kou, Than-yang, célèbres pour le commerce du riz et du papier de coton; Fan-tching, Lao-ké-kou, etc. On évalue la superficie de son bassin à 68,000 kil. q. environ. Ph. B.

HANKINSON (Thomas-Edwards), théologien et poète anglais, né en 1805, mort en 1843. Outre ses sermons, on a de lui un recueil de *Poems*, dont la plupart avaient été couronnés à Cambridge, de 1831 à 1842 (Londres, 1844, in-8).

HANLÉ. Village du royaume de Cachemire, à l'extrémité N.-O. de l'Inde, dans le Petit-Tibet. Il est situé dans une vallée de l'Himalaya oriental, large de 10 à 12 kil. et traversé par un affluent de l'Indus supérieur. Il est situé à 4,595 m. de haut (c.-à-d. presque aussi haut que le sommet du mont Blanc); c'est un des lieux habités les plus élevés du monde : on ne connaît guère que les mines d'or de Tok-yaloung, à l'E. de Gartok, qui soient à une plus grande altitude (4,980 m.) et les villages du plateau lacustre d'Ombo, dans le Tibet. Un petit lac est situé au pied du village; les habitants cultivent l'orge dans la petite vallée qu'ils habitent; ils peuvent en sortir par la passe de Lanagh, qui franchit la montagne au-dessus d'eux à 5,698 m. d'alt.

HAN-LIN-YUAN (c.-à-d. comité de la forêt des pinceaux). Nom d'une institution chinoise. Le Han-lin-Yuan fut fondé en l'an 740 par l'empereur Hiuem-tsong, de la dynastie T'ang, pour « répondre aux questions que l'empereur pourrait vouloir faire sur la langue et la littérature ». Il comprend deux catégories de membres : les uns sont de hauts fonctionnaires chargés de diriger l'exécution des travaux littéraires qui leur sont confiés par l'empereur; les autres sont des stagiaires qui continuent leurs études; ces derniers sont recrutés par la voie du concours entre les personnes qui ont obtenu le titre de docteur (tsin che) à l'examen triennal de la capitale. Parmi les attributions des hauts fonctionnaires du Han-lin-Yuan, il faut noter celle de rédiger le texte des inscriptions que l'empereur fait graver et celle d'écrire l'histoire et plus particulièrement les biographies des hommes illustres. Comme dans la plupart des administrations chinoises, le personnel du Han-lin-Yuan est mi-partie mandchou et mi-partie chinois. Les présidents et les vice-présidents se réunissent neuf fois par mois dans un local qui est situé à côté de la légation d'Angleterre à Péking, pour assigner à leurs subordonnés les travaux qu'ils auront à faire. Le Han-lin-Yuan a une organisation hiérarchique; il est astreint à une tâche déterminée; c'est donc une erreur absolue de le comparer, comme on l'a fait quelquefois, à l'Académie française. Ed. Chavannes.

Bibl. : Biot, *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine*, pp. 522-534. — Mayers, *Chinese Government*, nos 201 et suiv. — W.-A.-P. Martin, *Han-lin Papers*.

HANMER (Meredith), historien anglais, né à Porkington, dans le Shropshire, en 1543, mort en Irlande, à Kilkenny, en 1604, où il avait été en 1603 nommé chancelier de la cathédrale de Saint-Canice. Il était venu en Irlande en 1591 comme archidiacre de Ross, et occupa ses loisirs en étudiant l'histoire d'Irlande. Sa *Chronicle of Ireland* est un ouvrage de mérite. Il a en outre écrit une traduction de *The Auncient Ecclesiasticall Histories of the First six Hundred Year after Christ* (1577), et quelques pamphlets.

HANMER (Sir Thomas), homme politique anglais, né le 24 sept. 1677, mort à Mildenhall (Suffolk) le 7 mai 1746. Elu au Parlement, en 1701, par les bourgs de Flint et de Thetford, il représenta ensuite le Flintshire, puis Suffolk de 1708 à 1727. Il s'y occupa avec compétence de questions financières, et acquit une grande notoriété en présentant la fameuse motion relative à la conduite des tories envers Marlborough et les alliés. Il accompagna le duc d'Ormonde en Flandre, et revenant par Paris fut reçu par le roi de France avec des honneurs extraordinaires. Devenu l'homme le plus influent des Communes, il en fut élu speaker le 16 févr. 1714. Il s'occupa avec zèle de l'affaire de la succession protestante. Remplacé au fauteuil par un whig, il entra dans le parti de la haute Eglise, s'attacha un moment au prince de Galles, et, ayant perdu peu à peu toute son influence, il rentra dans la vie privée. Il s'occupa alors de littérature et donna une édition des *Œuvres* de Shakespeare (Oxford, 1743-44, 6 vol. in-4), avec de belles illustrations. On a encore de lui : *A Review of the text of the twelve Books of Milton's Paradise lost* (Londres, 1733, in-8); *Some Remarks on the tragedy of Hamlet* (1736, in-8). Sa *Correspondance* a été publiée par sir Henry Bunbury (1838). R. S.

HANMER (Sir John), qui fut lord Hanmer, poète et homme politique, né le 22 déc. 1809, mort à Kontley Hall, près de Tumbridge Wells, le 8 mars 1881. Comme homme politique à la Chambre des lords, Hanmer soutint les théories libre-échangistes et la liberté religieuse; il tenta aussi de réagir contre la corruption des élections. Comme poète, en 1836, il publia *Poems on various subjects* et en 1839 *Fra Cipolla*. En 1840 parurent des *Sonnets*, dans lesquels nous trouvons surtout des descriptions de l'Italie. On remarque dans ses œuvres un sentiment très vif de la beauté et une certaine vigueur d'allure.

HANN (Julius), météorologiste autrichien, né au château de Haus, près de Linz, le 23 mars 1839. Il fit ses études de mathématiques et de physique à Vienne, devint professeur à Vienne (1865), puis à Linz, fut nommé assistant, en 1867, au Bureau central météorologique de Vienne, dont il devint directeur en 1877, après la mort de Jelinek. Son œuvre principale a été la fondation avec Jelinek, en 1866, de la *Gazette de la Société autrichienne de météorologie*, dont il devint seul directeur en 1877, qui a pris le titre de *Meteorologische Zeitschrift* depuis 1883, et dont le docteur Hellmann, de Berlin, est actuellement codirecteur. Hann a publié une grande partie de ses travaux dans cette publication, en particulier ceux qui traitent du climat des différents pays de la terre. Ses principaux ouvrages sont : *Astronomische Geographie und Physik der Erde* (Prague, 1881); *Handbuch der Klimatologie* (Stuttgart, 1883); *Die Temperaturverhæltnisse der oesterreichischen Alpentænder* (Vienne, 1885), et *Allgemeine Erdkunde*, en collaboration avec Hochstetter et Pokorny (Prague, 1886, 4e éd.). Dans ce dernier ouvrage, il a rédigé la partie qui étudie la terre comme corps céleste, son atmosphère et son hydrosphère.

HANNACHES. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Songeons ; 231 hab.

HANNAH (John) *le Jeune*, littérateur anglais, né en 1818, mort en 1888. Son père, John Hannah *l'Ancien*, était un ministre wesleyen très en vue. Le fils, après une brillante éducation universitaire, entra dans les ordres, fut recteur de l'Académie d'Edimbourg, puis « gardien » de « Trinity College », à Glenalmond, dans le comté de Perth, titulaire de la paroisse de Brighton, où il marqua son passage par d'importantes réformes, et enfin archidiacre de Lewes. A sa grande érudition il ajoutait un vrai talent d'écrivain, et aimait à aborder les sujets les plus divers. On a de lui, entre autres, de remarquables éditions des vieux poètes, comme Henry Wotton, et les poètes de cour depuis Raleigh jusqu'à Montrose (1870). B.-H. G.

HANNAPES. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Vervins, cant. de Wassigny ; 769 hab.

HANNAPPES. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rocroi, cant. de Rumigny ; 410 hab.

HANNAY (Patrick), poète écossais, mort vers 1629. Il occupa différentes fonctions à Dublin, mais il serait bien oublié sans son livre sur le mariage : *A Happy Husband, or Directions for a Maide to choose her Mate*, et ses *Songs and Sonnets*, dont l'édition collective de 1622, ornée d'un titre gravé par Crispin de Pas, est très recherchée des bibliophiles. B.-H. G.

HANNAY (James), écrivain écossais, né en 1827, mort en 1873. Après avoir servi sur la flotte, d'où il fut exclu pour indiscipline, il écrivit dans plusieurs journaux et devint rédacteur en chef de l'*Evening Courant* d'Edimbourg, en 1860. Il publiait en même temps des nouvelles et des romans maritimes : *Ultramarine* (1853) ; *Singleton Fontenoy* (1850) ; *Eustace Conyers* (1855) ; des livres de critique littéraire et d'histoire : *Satire and Satirist* (1854) ; *Studies on Thackeray* (1869) ; *Three Hundred Years of a Norman House* (1866) ; *Course of English Literature* (1866). Il mourut consul à Barcelone.

HANNEMAN (Adriaan), peintre hollandais, né à La Haye en 1601, mort à La Haye en 1671. Il cultiva le portrait et la peinture allégorique. Elève de Jan Van Ravesteyn et de Daniel Mytens le Vieux, il quitta son pays pour aller en Angleterre vers 1625. Il y trouva un bon accueil. L'arrivée de Van Dyck fut pour lui l'occasion de changer sa manière. Revenu dans son pays, il devint le peintre de la princesse Marie d'Orange. Il avait épousé, en 1640, la fille de Ravesteyn. En 1656, il compta parmi les fondateurs de la nouvelle gilde de peintres *Pictura*, dont il fut doyen. Ses portraits aux mains élégantes, aux chairs souples, se rapprochent parfois beaucoup de ceux de Van Dyck, dont ils n'ont pourtant pas la légèreté dans les ombres. Il fit, entre autres, ceux du roi *Charles II*, de *Guillaume II* et d'autres personnages de la maison de Nassau. On lui doit aussi de remarquables figures allégoriques : sur la cheminée de la grande salle des Etats de Hollande, à La Haye, il a représenté *la Paix* sous la figure d'une femme vêtue de satin blanc, avec une colombe sur les genoux, et deux génies qui la couronnent ; dans la salle des échevins, on voit *la Justice* et *la Guerre*. Cette dernière composition est dramatiquement conçue. Ses tableaux se trouvent à Londres, à Vienne, à Rotterdam, etc. E. Durand-Gréville.

HANNES Finsson (V. Finsen [Hans]).

HANNESCAMPS. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Pas ; 197 hab.

HANNETAIRE (Jean-Nicolas Servandoni, dit), comédien et littérateur français, né à Grenoble le 4 nov. 1718, mort à Bruxelles en 1780. Fils naturel du célèbre architecte Servandoni, il reçut une bonne éducation ; son père voulait le faire entrer dans l'Eglise, mais il se sentit dès sa jeunesse la vocation de comédien. Il débuta à Liège sous le nom d'Hannetaire et y acquit bientôt dans les rôles à *manteau* une brillante réputation : il interprétait particulièrement tous les personnages de Molière. En 1745, on le trouve à Aix-la-Chapelle, à la tête d'une troupe de comédiens ; en 1752, il était entrepreneur de la comédie à Bruxelles et le resta jusqu'en 1780. Fort riche, il traitait tous les littérateurs de la ville, et était en correspondance avec Voltaire, le maréchal de Saxe, Garrick, etc. Il a composé, en 1764, un ouvrage très estimé sur sa profession, intitulé *Observations sur l'art du comédien*. Ph. B.

HANNETON (*Melolontha* Fabr.). **I. Entomologie.** — Genre d'Insectes-Coléoptères, de la famille des Scarabéides (*Lamellicornes* de Latreille), qui a donné son nom au groupe des Mélolonthides, caractérisé surtout par les mandibules cornées, ne débordant pas le chaperon, les antennes de neuf ou dix articles, le pygidium découvert, le mésosternum non saillant, les crochets des tarses dentés ou bifides. Autrefois très nombreux en espèces, le genre *Melolontha* n'en renferme plus aujourd'hui qu'une douzaine qui, toutes, ont la plus grande analogie avec le *M. vulgaris* Fabr. ou Hanneton commun et habitent exclusivement l'Europe et l'Asie. Ces espèces se reconnaissent facilement à leurs hanches antérieures transversales et à leurs antennes de dix articles, à massue formée de sept longs feuillets transverses chez les mâles et de six courts feuillets transverses seulement chez les femelles. De plus, le chaperon est transversal et un peu rebordé en avant ; le pygidium, fortement défléchi ou perpendiculaire, est grand, triangulaire, le plus souvent prolongé en pointe dans les deux sexes ; les tibias antérieurs sont terminés par un éperon interne, et les crochets des tarses sont munis, à leur base, d'une dent interne droite. L'espèce la plus connue, *M. vulgaris* Fabr. ou Hanneton commun, est longue de 20 à 27 millim., noire, avec les antennes, les élytres et les pattes d'un fauve rougeâtre. Elle est couverte de poils grisâtres, très courts sur les élytres et l'abdomen, très longs sur le prothorax, la tête et la poitrine. Enfin chacun des segments de l'abdomen est pourvu, sur les côtés, d'une tache triangulaire d'un blanc de lait, formée de poils squamiformes très denses.


Melolontha vulgaris Fabr. (mâle au vol).


Melolontha vulgaris Fabr. (nymphe).


Melolontha vulgaris Fabr. (larve ou ver blanc).

Le Hanneton commun se rencontre dans presque toute l'Europe, mais il est beaucoup plus répandu dans le Nord et le Centre que dans le Midi. C'est un Insecte extrêmement nuisible à raison des dégâts considérables qu'il commet tant à l'*état de larve*, en coupant les racines des céréales, des plantes potagères et même des arbustes, qu'à l'*état d'insecte parfait* en rongeant les feuilles des arbres, principalement des chênes, des ormes, des hêtres, des bouleaux, etc. Les mâles se distinguent facilement des femelles par leur massue antennaire beaucoup plus grande et composée de sept feuillets. Pendant l'accouplement, le mâle est placé sur la femelle qu'il tient fortement avec ses pattes antérieures ; ses organes reproducteurs sont armés de pinces qui saisissent avec beaucoup de force ceux de la femelle et s'en détachent difficilement. L'accouplement est assez long, car il peut se prolonger de dix à vingt-quatre heures. Lorsqu'il est terminé, le mâle lâche sa femelle et celle-ci le traîne quelque temps à terre, renversé sur le

dos, jusqu'à ce qu'il se détache tout à fait ; il meurt peu après d'épuisement. Une fois fécondée, la femelle creuse, dans les terres légères ou ameublies par les labours, un trou profond de 10 à 20 centim., et y dépose de vingt à trente œufs ovalaires, d'un blanc jaunâtre. De ces œufs sortent, au bout d'un mois environ, des larves blanchâtres, contournées en demi-cercle, à tête dure et cornée, brunâtre, pourvue de fortes mandibules cornées. Ces larves, connues sous les noms vulgaires de *Vers blancs*, *Vers mais*, *Vers turcs*, *Mans*, *Engraisse-poule*, etc., vivent en société pendant la première année et s'enfoncent profondément en terre pour passer l'hiver. Au printemps suivant, elles se dispersent pour chercher leur nourriture. Ce n'est qu'au bout de la troisième année qu'elles atteignent leur entier développement et qu'elles se métamorphosent en nymphes dans des coques ovales, enduites d'une bave glutineuse. Au bout de quatre à six semaines éclosent les insectes parfaits, qui, une fois hors de terre, prennent leur essor et vont s'abattre sur les arbres voisins, où ils restent généralement immobiles pendant le jour. Mais, au crépuscule, ils deviennent très actifs ; ils dévorent avec avidité les feuilles des arbres et volent çà et là soit pour rechercher leur nourriture, soit pour s'accoupler. Avant de s'envoler, ils commencent par gonfler d'air leurs trachées vésiculeuses, en entr'ouvrant leurs ailes, tirant la tête et remuant l'abdomen par des inspirations précipitées. Les enfants disent alors que « le Hanneton compte ses écus » et l'excitent par le traditionnel *Hanneton, vole, vole !* L'Insecte prend un lourd essor ; mais son vol est peu soutenu, mal dirigé, et il tombe lourdement au moindre choc ; d'où le proverbe : « Etourdi comme un Hanneton ». Le *Melolontha vulgaris* a été étudié anatomiquement par Straus-Durkheim dans ses *Considérations générales sur l'anatomie comparée des animaux articulés* (Paris, 1828) et dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* (1833). D'autre part, M. le professeur Laboulbène (*Ann. Soc. ent. de France*, 1849, p. 30) et M. Balbiani (*Comptes rend. de la Soc. de biologie*, 1857, p. 157) ont signalé la grande résistance que cet Insecte à l'état adulte oppose à l'asphyxie par submersion dans l'eau. Enfin, il résulte d'expériences faites par M. Félix Plateau, au sujet de la force musculaire du Hanneton, que cet Insecte est capable d'une puissance de traction vingt et une fois plus grande que celle d'un cheval.

Outre le *Melolontha vulgaris*, on trouve en France le *M. hippocastani* Fabr., qui s'en distingue par sa taille plus petite, par la pointe du pygidium plus courte et par la coloration rougeâtre de la tête et du prothorax. Cette espèce se trouve, non sur le marronnier comme pourrait le faire supposer son nom, mais sur les chênes dans les grands bois. Bien que souvent très abondante, elle ne l'est jamais autant que le *M. vulgaris*.

Hanneton des blés (V. Rhizotrogus).

Hanneton-foulon (V. Polyphylla).

Hanneton des jardins ou H. de la Saint-Jean (V. Phyllopertha). Ed. Lefèvre.

II. Agriculture. — La destruction des hannetons, c.-à-d. le hannetonnage, a été rendu obligatoire dans ces dernières années, par arrêtés préfectoraux, dans plusieurs départements ; mais, en toute justice, l'intervention pécuniaire de l'Etat pourrait être utilement réclamée ici, et la mesure, pour être efficace, devrait être générale. En Suisse, chaque propriétaire est tenu de hannetonner sous peine d'amende. La destruction de ces insectes doit se faire dès leur apparition ; c'est de grand matin que cette chasse doit être effectuée ; les hannetons engourdis tombent alors des arbres par une simple secousse et ils ne peuvent ni fuir, ni s'envoler ; si on a eu soin d'étaler de grandes toiles sous les arbres, il est alors aisé de ramasser les insectes. On les entasse dans des sacs fortement liés et on s'occupe de les anéantir. Il faut bien se garder de les jeter dans la terre ou dans le fumier, car les hannetons ont la vie très dure ; le mieux est donc de les brûler ou bien de les enfouir dans des fosses en les stratifiant avec de la chaux vive et de la terre, en arrosant avec du purin ; on obtient ainsi un excellent engrais, riche en azote. Il existe dans le dép. de la Mayenne, à Goron, un syndicat de hannetonnage qui procède de la sorte ; il en est de même dans l'arr. de Meaux, en Seine-et-Marne, où, en 1888, du 15 avr. au 15 juin, on a ainsi détruit 149,175 kilogr. de hannetons, ce qui représente, à raison de 1,200 hannetons par kilogramme, une destruction totale de 179 millions d'insectes. Un autre mode de hannetonnage consiste à confier cette besogne aux enfants auxquels il est accordé une petite prime en argent par chaque décalitre de hannetons apportés à la mairie. Dans la Sarthe, la Somme, la Seine et la Seine-Inférieure, les administrations départementales accordent de 10 à 30 cent. par décalitre de hannetons, soit environ 3,000 insectes. — Le plus ordinairement ces ravageurs, dans une contrée déterminée, sont très nombreux tous les quatre ans (année à hannetons), mais le hannetonnage, pour être efficace, doit être continué les années où l'insecte est moins commun. Le nombre des survivants est d'autant plus petit et on approche bien plus d'une destruction relativement complète. Enfin, le hannetonnage, pour être vraiment efficace, doit être complété par la destruction des larves, qu'on réalise au moyen de pratiques culturales diverses ou en lâchant des volailles dans les terres fraîchement labourées ou encore en utilisant, comme cela a été proposé en 1891 par M. Le Moult, une maladie parasitaire du ver blanc analogue à la muscardine des vers à soie et causée par le développement, sur la larve, d'un cryptogame, le *botrytis tenella*, qui entraîne infailliblement sa mort. On ensemence le champ avec quelques larves ou même des insectes préalablement contaminés ; les spores des parasites se diffusent dans la terre et la plupart des larves périssent ainsi. Ce nouveau procédé, fort simple, a été appliqué d'une façon courante dans bon nombre de cultures en 1892 et 1893 ; il a donné, en général, d'excellents résultats.

A. Larbalétrier.

III. Administration.—La loi des 28 sept.-6 oct. 1791 (sect. IV, art. 20) avait confié aux municipalités le soin d'encourager, au moyen de récompenses, la destruction des insectes nuisibles. Beaucoup de communes et de départements votèrent, dans ce but, des sommes assez fortes. On visa notamment les hannetons, très malfaisants pour l'agriculture, soit à l'état de larves, soit à l'état d'adultes. Malheureusement, les mesures prises n'étant pas générales n'aboutirent pas à un résultat satisfaisant, les hannetons passant facilement d'une contrée à l'autre. La loi du 24 déc. 1888, qui régit actuellement la matière, a obvié à cet inconvénient en rendant partout obligatoire la destruction des insectes et aussi des cryptogames et autres végétaux nuisibles à l'agriculture. Elle a remplacé avantageusement la loi du 26 ventôse an IV, qui ne s'appliquait qu'aux chenilles (V. Insecte nuisible). Jules Forestier.

HANNEY ou de Hanneya (Thomas), grammairien anglais, né vers 1313. On ignore la date de sa mort. Il est l'auteur d'un traité *De Quatuor partibus Grammaticæ*, connu comme le *Memoriale Juniorum* et dont deux manuscrits se trouvent à Oxford dans la Bodleian Library. De l'auteur on ne sait rien, et sa nationalité même est inconnue.

HANNIBAL. Ville des Etats-Unis (Etat de Missouri), sur la rive occidentale du Mississippi ; 12,857 hab. Stat. importante de chemin de fer reliant Springfield (Illinois) à Saint-Joseph (Missouri). Aug. M.

HANNIBAL (V. Annibal).

HANNIKAINEN (Pietari), écrivain finnois, né à Sææminge le 24 août 1813. Métreur-vérificateur dans le læn de Wiborg (1857), puis dans celui de Nyland (1866), il édita divers périodiques : *Kanava* (1845-7 et 1861-2) ; *Lectures pour les agriculteurs* (1849-50) ; *l'Aurore* (1856-8) ; *Suometar* (1864), dans lesquels il publia des articles de fonds, des poésies, des pièces de théâtre, des nouvelles. On lui doit aussi des écrits pour le peuple, des traductions de l'allemand, du français (*l'Avocat Pathelin*,

Gringoire), de l'esthonien. Ses principaux ouvrages sont: *l'Escamoteur* (Saint-Michel, 1847), la première véritable comédie originale en finnois ; *Fleurettes d'hiver* (Helsingfors, 1865); *De loin et de près*, récits (Kuopio, 1882-4).

HANNOGNE-Saint-Martin. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Flize ; 671 hab.

HANNOGNE-Saint-Remy. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rethel, cant. de Château-Porcien ; 445 hab.

HANNON, navigateur carthaginois. Pline raconte qu'il fit un voyage de circumnavigation, dépassant les colonnes d'Hercule ; il est plus probable qu'il ne s'avança pas au delà du cap Bojador. Une relation en grec nous est restée de ce voyage, intitulée *Périple d'Hannon* (publiée, entre autres, dans les *Geographi græci minores*, de C. Müller ; Paris, 1855). Les historiens fixent la date de cette expédition, les uns vers 1000, les autres vers 500 av. J.-C.

HANNON. Nom de plusieurs généraux carthaginois : 1° *Hannon*, battu et pris à Messine en 264 av. J.-C., par Appius Claudius Caudex. — 2° L'amiral *Hannon*, battu aux îles Egades par le consul Lutatius Catulus (242). — 3° *Hannon*, général et homme politique, combattit les projets d'Amilcar et d'Annibal durant les guerres puniques, et sacrifia la grandeur de Carthage à son ambition et à sa cupidité en poussant ses concitoyens à refuser tout secours à Annibal. C. Ganiayre.

HANNON ou **HENNON** (Saint) (V. Annon).

HANNON (Théodore), peintre et poète belge, né à Bruxelles en 1851. Il est plus connu comme poète naturaliste que comme peintre. Nous citerons quelques-uns de ses volumes, dont le titre dit les tendances : *Au Pays de Manneken-Pis* (1880) ; *Rimes de Joie* (1881) ; *Gaietés malades* (1883); on lui attribue enfin un volume clandestin très bien imprimé en cinq couleurs : *les Treize Sonnets du Doigt dedans*, par M. de La Braguette (Bruxelles, 1882).

HANNONG. La famille des Hannong a compté une suite de fabricants de faïence et de porcelaine. *Charles-François* Hannong avait créé, à Strasbourg, en 1709, une usine de pipes à laquelle il joignit, en 1721, une manufacture de poterie émaillée et de porcelaine. La prospérité de cet établissement le décida à monter une seconde fabrique à Haguenau. Ses deux fils, *Paul-Antoine* et *Balthasar*, s'associèrent après sa mort pour diriger ces usines; mais, en 1737, Balthasar resta seul à Haguenau, tandis que Paul-Antoine restait à Strasbourg. C'est à ce dernier que l'on doit les belles faïences décorées de fleurs et d'insectes, peints sur fond blanc, qui caractérisent les faïences de cette dernière ville. En 1754, un arrêt de la cour vint arrêter cette fabrication que jalousait la manufacture royale, et il dut s'exiler dans le Palatinat. *Pierre-Antoine*, fils de Paul-Antoine, vendit à la fabrique de Sèvres le secret de la porcelaine, tandis qu'il cédait la direction des manufactures d'Alsace, qui avaient été rouvertes en 1766, à son frère *Joseph*, lequel, poursuivi par ses créanciers, dut cesser sa fabrication et aller mourir en Allemagne. Les Hannong fabriquaient concurremment de la faïence et de la porcelaine. Les manufactures de Vincennes et plus tard de Sèvres les persécutèrent longtemps pour obtenir le secret de la porcelaine dure. Il leur fut cependant impossible de se servir de la recette qui leur avait été vendue par Pierre-Antoine Hannong, faute de matière première en France, jusqu'à ce que Mme Darnet eût découvert un gisement de kaolin à Saint-Yrieix, près de Limoges. A. de Ch.

Bibl. : Jacquemart, *Histoire de la céramique*. — Marryatt et Riocreux, *Histoire des poteries, faïences et porcelaines*.

HANNONVILLE-au-Passage. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, cant. de Conflans ; 398 hab.

HANNONVILLE-sous-les-Côtes. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Fresnes-en-Woëvre ; 959 hab.

HANNOTIN (Emile), publiciste français, né à Bar-le-Duc le 21 août 1812, mort à Contrisson (Meuse) en 1886. Rédacteur en chef du *Journal de la Meuse*, il fit campagne, dès 1838, en faveur du suffrage universel. Persécuté, à l'avènement de l'Empire, à cause de ses idées libérales, il abandonna le journalisme et se tint strictement dans la vie privée. Il a laissé : *Doctrine religieuse et philosophique fondée sur le témoignage de la conscience* (Paris, 1842, in-8) ; *Notice biographique sur M. Etienne* (Bar-le-Duc, 1842, in-12) ; *Un Progrès du christianisme* (1854, in-18) ; *la Philosophie ancienne retrouvée* (1863, in-12); *les Grandes Questions* (1867, in-8) ; *Dix Ans d'études philosophiques* (Paris, 1872, in-8, 2e éd.) ; *Essai sur l'Homme* (1882, in-8).

HANNOVER (Adolf), médecin danois, né à Copenhague le 24 nov. 1814. Peu de médecins se sont occupés avec un égal succès de toutes les parties de la science. Hannover a cultivé l'histologie, qu'il a même enseignée à Copenhague comme privat-docent, l'anatomie, la physiologie, l'ophtalmologie, l'anatomie pathologique et la tératologie, la médecine et la chirurgie. L'Académie de médecine de Paris lui a décerné le prix Monthyon en 1856 et en 1878 pour ses remarquables travaux sur l'anatomie et la physiologie de l'œil. Dr L. Hn.

HANOÏ. Capitale du Tonkin, ch.-l. de la prov. de Hanoï, située dans une plaine fertile sur la rive droite du Song-koï (ou fleuve Rouge), sur le delta du fleuve ; 140,000 hab. environ. La ville a 8 kil. de tour, et la forme d'un triangle isocèle dont la base, longue de 3 kil., s'appuie au fleuve ; les deux côtés ont 2 kil. de développement ; au N. est un petit lac. Les principales rues sont assez larges (20 m.) et pavées de grandes dalles de marbre noir ; mais elles sont rétrécies par les auvents des boutiques, sous lesquels s'abritent les marchands et les indigènes ; un certain nombre de rues en forme de terrasses sont situées les unes au-dessus des autres. Les habitants sont pour la plus grande partie Chinois et Annamites. Les premiers font avec les provinces chinoises le commerce des étoffes de soie, du métal, du fer travaillé en cloches, clous, couteaux, ciseaux, etc. ; les Annamites font des objets de filigrane d'or et d'argent, des boîtes laquées d'or et incrustées de nacre, des nattes, des corbeilles, des chaussures, du cuir travaillé, etc. La navigation constitue l'élément vital de la prospérité de Hanoï ; le fleuve n'est navigable que pour les bateaux de 3 m. de tirant d'eau ; il peut être remonté jusqu'à la frontière du Yunnam pendant toute l'année par des steamers à fond plat. La ville est accessible aux navires calant 2 m. et pendant les crues d'été $2^{m}50$; les vapeurs peuvent gagner la mer par trois routes différentes : par le canal de Bac-ninh qui mène directement à Haï-phong, par la branche d'Haï-dzuong et par la branche de Kin-taï ; on peut ainsi descendre droit à la mer par le Fleuve Rouge en le suivant jusqu'à son embouchure appelée Ba-lac. Le climat de Hanoï est chaud et humide ; il est en moyenne de + 24° et ne descend guère au-dessous de + 7°, ni ne monte au-dessus de + 37°.

Fondée vers 767 ap. J.-C. par un gouverneur chinois, elle fut pendant des siècles, presque sans interruption, la capitale de l'empire d'Annam. Elle était beaucoup plus voisine de la mer dont elle a été éloignée depuis par les apports du delta. Sa citadelle fut bâtie en 808. Prise par Nam-chieu, reprise par les Chinois, elle cessa, de 968 à 1010, d'être la capitale du royaume, quand le Tonkin eut conquis son indépendance. Le roi Ly-thay-tho y retransporta la capitale du royaume et lui donna le nom de *Thang-long ;* au xve siècle elle partagea le titre de capitale avec Tay-dzai, dont les ruines subsistent ; elle portait alors le nom de *Dông-dô ;* au milieu du xviie siècle, Hanoï redevint la capitale unique et prit le nom de *Ké-cho* qu'elle conserva jusqu'en 1873, époque où sa citadelle fut enlevée par Francis Garnier. On pense que la ville actuelle est une ville nouvelle bâtie au xviie siècle près de Ké-tcho, dont il subsiste quelques ruines, en particulier celles d'un palais grandiose. L'histoire de Hanoï depuis 1873 et son admi-

nistration actuelle se confond avec celle du *Tonkin* (V. ce mot). Ph. B.

HANOT (Victor-Charles), né à Paris le 6 juil. 1844. Docteur en médecine en 1875, médecin des hôpitaux en 1880, il a été nommé agrégé de la faculté en 1883. Il a publié plusieurs mémoires sur les différentes formes de *Cirrhose du foie* (1875 à 1887); un ouvrage *sur la Cirrhose hypertrophique avec ictère chronique* (collection Charcot-Debove); *Endocardite aiguë* (collection Léauté); *Etudes sur les maladies du foie*, en collaboration avec M. Gilbert (1888). Il a collaboré aussi au *Traité de la phtisie pulmonaire* (1888, 2e éd.) de MM. Hérard et Cornil. Dr A. Dureau.

HANOTAUX (Gabriel), homme politique et historien français, né à Beaurevoir (Aisne) le 19 nov. 1853. Archiviste paléographe, il fut maître de conférences d'histoire moderne à l'Ecole des hautes études; puis, admis en 1879 au ministère des affaires étrangères, il devint chef du bureau historique à la direction des archives. Il fut ensuite sous-chef de cabinet de Gambetta et chef de cabinet de Jules Ferry. Nommé en 1885 conseiller d'ambassade à Constantinople, il fut secrétaire de la conférence chargée de régler les affaires de Bulgarie; puis, comme chargé d'affaires, il fut délégué à la même conférence le 5 avr. 1886. Elu, le 18 avr. 1886, député de l'Aisne en remplacement de M. Villain, décédé, il siégea à gauche et s'occupa de questions diplomatiques et militaires. Il combattit le boulangisme. Battu aux élections de 1889 dans la deuxième circonscription de Vervins, par le comte Caffarelli, royaliste, il fut nommé, le 30 octobre, sous-directeur à la direction politique et chargé de la sous-direction des pays de protectorat. Commissaire du gouvernement aux conférences relatives à la délimitation des sphères d'influence en Afrique (1890), il est devenu directeur des consulats et des affaires commerciales le 15 oct. 1892 et a négocié en cette qualité les conventions commerciales avec la Russie du mois d'août 1893, celle avec la Roumanie, et celle avec l'Espagne du 30 déc. 1893. On a de lui: *les Villes retrouvées: Thèbes, Ninive, Babylone, Troie, Carthage, Pompéi, Herculanum* (Paris, 1880, in-12); *Origines de l'institution des intendants des provinces* (1884, in-8); *Henri Martin, sa vie, ses œuvres, son temps* (1885, in-12); *Etudes historiques sur le* XVIe *et le* XVIIe *siècle en France* (1886, in-12); le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs à Rome* (1888, t. I); *Histoire du cardinal de Richelieu* (Paris, 1893, gr. in-8, t. I).

HANOTEAU (Louis-Joseph-Adolphe-Charles-Constant), général français, né à Decize le 12 juin 1814. Elève de l'Ecole polytechnique, il était, en 1834, sous-lieutenant du génie, colonel en 1865 et général de brigade en 1870. Il fut presque constamment employé en Algérie où il occupa, entre autres, les postes de commandant du Fort-Napoléon et d'adjoint au bureau des affaires politiques. Il prit sa retraite le 10 oct. 1878. Membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1873, le général Hanoteau a écrit: *Essai de grammaire kabyle* (Alger, 1858, gr. in-8); *Essai de grammaire de la langue tamachek'* (Paris, 1860, in-8); *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura* (1867, in-8); *la Kabylie et les coutumes kabyles* (1873, 3 vol. in-8), en collab. avec A. Letourneux, etc.

HANOTEAU (Hector), peintre français, né à Decize le 25 mai 1823, mort le 7 avr. 1890. Elève de Gigoux, le peintre d'histoire franc-comtois, il ne se sentit pas attiré vers les sujets solennels tirés des chroniques ou des grandes époques. Paysagiste avant tout, il exprime d'une façon sincère toujours et quelquefois un peu ingrate les impressions suggérées par son pays natal ou par ses voyages. Son exécution soignée n'est pas tout à fait d'un rêveur, et nous ne trouvons dans ses toiles ni le flou mystérieux de Corot, ni la sauvagerie d'Harpignies, ni la primitive simplicité de Daubigny. Son *Campement arabe* (1855) n'indique pas une tendance très marquée vers l'orientalisme, et il est beaucoup plus inspiré dans ses *Prés de Charency*, dans son *Etang du Nivernais*, sa *Matinée sur les bords de la Canne* (1859), tant il est vrai que les impressions d'enfance et l'atavisme jouent un rôle prépondérant dans les conceptions de tout artiste. Hanoteau a beaucoup produit. Citons: *Matinée de pêche* (1861); *Chevaux libres* (1863); *Hutte abandonnée* (1864); *Coin de parc* (1865); *Soir à la ferme* et *Après la pêche* (1866); *le Garde-Manger des Renardeaux* (1868); *Passée du grand gibier* et *Roseaux*, *la Mare du village* (1869); *Une Chaumière* (1872); *Chèvrefeuille* (1873); *les Grenouilles* (1875); *le Moulin* (1877); le portrait de son parent le *Général Hanoteau* (1878); *la Victime du Réveillon* (un cochon qui a inspiré de jolis vers à Gabriel Vicaire dans le *Salon illustré* de 1879); *Mon Jardin* (1881); *l'Automne* (1882); *la Haie mitoyenne* (1883); *Septembre et Avril* (1884); *l'Homme utile* (1885); *l'Entrée de la maison*, *les Bords de la Loire*, *Nénuphars* (1887); *Temps de pluie* (1888); *Cabaret* (1889); *la Mare du village* et *les Grenouilles* ont été achetées pour le musée du Luxembourg. Beaucoup des peintures de Hanoteau ont été gravées par Duvivier et Pierdon. — Il a laissé un fils, *Marcel* Hanoteau, qui s'occupe de peinture avec distinction. Charles Grandmougin.

HANOUARD (Le). Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. d'Ourville; 377 hab.

HANOUCCA ou **HANUCCA**. Fête de la *Dédicace* ou de l'*Inauguration*, appelée encore par l'historien Josèphe fête des *Lumières*, se célèbre, chez les Juifs, le 25 du mois de Kislev (décembre). Elle a été instituée en souvenir des victoires remportées sur Antiochus Epiphane par Juda Macchabée, et surtout de la restauration du culte dans le temple de Jérusalem et spécialement de la reconstruction de l'autel. Elle dure huit jours et consiste en des illuminations faites à la synagogue et dans les maisons. D'après le Talmud, qui ne savait plus rien, pour ainsi dire, des événements, ces illuminations se rattacheraient à un épisode fabuleux: lors de la restauration du culte, les prêtres cherchèrent dans le temple de l'huile sainte non souillée par les païens. Ils finirent par trouver une fiole portant intact le cachet du grand prêtre. Cette huile, à peine suffisante pour l'éclairage d'un seul jour, brûla miraculeusement pendant huit jours. On a voulu mettre en relation cette fête avec celle du solstice d'hiver (Grünbaum, *Zeitschrift d. deutsch. morgenl. Gesellschaft*, 1877, XXXI). Rappelons, pour mémoire, que d'après M. Paulus Cassel, les lumières de l'arbre de Noël seraient une imitation de l'usage juif. Les textes qui relatent les premiers cette fête sont: I Macchabées, IV, 52; II Macch., X, 5; Josèphe, *Antiquités*, XII, VII, 7; *Meguillat Taanit*, ch. X, 23; Talmud, *Sabbat*, 21 *b*.

HANOUMAT. Personnage favori de l'épopée et du panthéon hindous, le singe Hanoumat « aux larges mâchoires » n'a pas vu décroître sa popularité depuis les jours lointains du poète Valmiki. Le *Ramayana* exalte sa fidélité, son dévouement, sa science, son adresse; fils du Vent et d'Anjana, il doit à sa naissance divine la faculté de se transformer à volonté, et surtout une agilité et une vigueur incomparables; qu'il s'agisse de franchir l'Océan d'un bond pour retrouver et rassurer Sita, ou de transporter à travers les airs la montagne où poussent les plantes salutaires qui rendront la vie à Rama et à Lakchmana, le bon singe ne s'en fait qu'un jeu. Il est de plus poète à ses heures: témoin des aventures de Rama, il les a représentées dans un long drame qu'il a gravé sur des rochers; mais, à entendre plus tard la divine épopée de Valmiki, il a eu honte de son œuvre et l'a réduite en morceaux. Précaution vaine, il est vrai! car la mer qui les avait engloutis en a rendu des fragments, sous le règne romanesque de Bhoja, et deux savants pandits en ont tenté des restaurations assez divergentes, si bien que le drame d'Hanoumat figure aujourd'hui dans le théâtre classique de l'Inde. Hanoumat est de plus rangé parmi les grammairiens célèbres.

Dans l'hindouisme moderne, Hanoumat préside à tous

les groupements d'habitations permanentes ; il est la divinité tutélaire des villes comme des hameaux. Son image, souvent à peine dégrossie, mais toujours soigneusement peinte d'une couche fraîche de minium et d'huile, reçoit chaque jour les hommages de millions d'hommes. La fête d'Hanoumat se célèbre à la fête de l'automne ; au mois de Kartika, le quatorzième jour de la quinzaine noire (c.-à-d. de la lune décroissante) ; ce jour est considéré comme l'anniversaire de la naissance du singe-dieu. Les Hindous ce jour-là prennent un bain chaud qui doit les préserver de la maladie pour l'année nouvelle, et commencent à porter leurs vêtements d'hiver.

L'origine de cette étrange divinité est incertaine. Une opinion assez répandue explique Hanoumat, ainsi que tous les singes du *Ramayana*, comme une représentation fantaisiste des chefs aborigènes établis dans le Dekkhan à l'arrivée des Aryens. Mais cette interprétation ne concorde pas avec les traits essentiels du personnage, et surtout elle ne rend pas raison du culte universellement rendu à Hanoumat dans l'Inde. Le singe divinisé se laisse entrevoir, semble-t-il, dès l'époque védique dans le personnage de Vrichakapi, énigmatique du reste. L'interprétation naturaliste, qui voit dans Hanoumat le génie de la mousson, n'a guère plus de valeur qu'un simple jeu d'esprit. Il n'est pas impossible que le singe-dieu soit une survivance de l'ancien totémisme, reconnaissable encore à d'autres indices dans les documents lointains des Aryas védiques. Sylvain Lévi.

HANOV (Michael-Christoph), polygraphe allemand, né à Zamborst (Poméranie) le 18 déc. 1695, mort à Dantzig le 21 sept. 1773. Il obtint à Leipzig en 1720 le grade de maître ès arts, fut ensuite précepteur et, à partir de 1727, professa la philosophie et les mathématiques à l'Athenæum de Dantzig, auquel il légua une grande fortune et une riche bibliothèque. Polyglotte, très érudit et suffisamment versé dans les sciences mathématiques et naturelles, il fut l'un des auteurs les plus féconds de son temps. Son œuvre, qui ne comprend pas moins de 160 volumes et opuscules traitant les sujets les plus divers, est plus remarquable, il est vrai, par la quantité que par la qualité et n'offre guère d'intérêt que par la multitude des renseignements, quelques-uns fort curieux, que Hanov a accumulés. Il faut pourtant faire une exception en faveur de ses écrits philosophiques, dans lesquels il expose et défend avec chaleur, tout en les complétant, les doctrines de Chr. Wolf : *Philosophia civilis* (Halle, 1756-59, 4 vol. in-4) ; *Philosophia naturalis* (Halle, 1762-68, 4 vol. in-4). Ses *Danziger-Ehrfarungen*, revue mensuelle formant 20 vol. in-4 (1739-59), méritent aussi une mention spéciale.

Bibl. : G. Wernsdorfius, *Laudatio M.-C. Hanovii cum vita illius* ; Wittenberg, 1776, in-4. On y trouvera la liste complète des écrits de Hanov.

HANOVRE. I. Ville. — Géographie. — La ville de Hanovre se trouve au S. de la province de Hanovre dont elle est la capitale. Elle est située dans une plaine sablonneuse, mais fertile, sur la rivière Leine, qui est navigable depuis Hanovre jusqu'au Weser. La Leine reçoit à Hanovre un affluent, l'Ihme. La vieille ville se trouve sur la rive gauche de la Leine, la ville nouvelle sur la rive droite de la Leine, entre la Leine et l'Ihme. La vieille ville est bâtie irrégulièrement, avec des rues étroites et d'anciennes maisons. La ville nouvelle est bâtie régulièrement, avec de larges rues et des places. Les plus remarquables sont la place de la Gare, la place du Théâtre qui a la forme d'un triangle, la place Georges, la place de Waterloo. Dix ponts réunissent les diverses parties de la ville. Le principal monument public est le palais royal. Il a été bâti en 1636-40 par le duc Georges, rebâti en 1837. La chapelle du palais contient un Lucas Cranach et des reliques que Henri le Lion rapporta de Palestine en 1172. Il faut noter encore l'hôtel de ville bâti en 1439 et 1455 ; le théâtre de la cour, ouvert en sept. 1852, et qui peut contenir 2,000 spectateurs ; le musée, élevé en 1856 ; la gare centrale ; le palais des postes et télégraphes, bâti en 1878-1881 ; 15 églises dont 10 luthériennes. Nommons aussi la statue d'Ernest-Auguste, la colonne de Waterloo, le monument de Leibnitz, la statue de Schiller. La bibliothèque royale contient 175,000 volumes, la Societætsbibliothek en contient 32,000. Il y a à Hanovre nombre d'écoles et de lycées ; la ville est le siège de plusieurs sociétés savantes. Les deux tiers de la population vivent de l'industrie et du commerce. La ville est station des lignes Berlin-Hanovre-Cologne, Hanovre-Altenbecken, Hanovre-Cassel, Hanovre-Harbourg et Hanovre-Geestemünde. C'est le centre des chemins de fer du N. de l'Allemagne. Aussi le commerce et l'industrie y prennent-ils un développement toujours plus grand. Il y a des foires annuelles où l'on vend de la toile, du cuir, de la laine, etc. On y trouve plusieurs banques, une chambre de commerce. Presque toutes les industries y sont maintenant représentées, au lieu qu'autrefois les habitants tiraient presque toutes leurs ressources de la présence de la cour et de la noblesse.

La ville possède des filatures de coton, des fonderies de fer, des manufactures de tabac, des brasseries, des distilleries, etc. Hanovre est la première ville allemande qui ait été éclairée au gaz. C'est le lieu de naissance de l'astronome sir William Herschel (1822) et des frères Schlegel ; Leibnitz y est mort en 1716. La population était, en 1852, de 49,909 âmes (avec les faubourgs) ; en 1879, de 106,677 (et avec Linden, de 127,576) ; elle est actuellement (1894) de 163,593 âmes.

Histoire. — C'est en 1163 qu'il est question pour la première fois de la ville de Hanovre. En 1202, le partage des pays guelfes entre les trois fils de Henri le Lion la fit tomber aux mains du comte Henri, qui la donna en 1223, avec le reste de son héritage, à son neveu Othon, le fondateur de l'ancienne maison de Brandebourg. En 1227, la ville se soumit au comte Conrad de Lauenrode, qui la rendit à Othon en 1241. Le partage des pays guelfes, qui se fit en 1241 à Quedlinbourg donna Hanovre au comte Jean, dont le fils Othon améliora beaucoup la ville. En 1369, la ville échut en partage au duc Magnus ; en 1388, aux ducs de Lunebourg, Bernard et Henri. En 1481, elle entra dans la ligue hanséatique. Lors du partage de 1495, elle échut au duc Eric de Gœttingue, sous lequel, au commencement du xvie siècle, Urbanus Regius introduisit le protestantisme à Hanovre. En 1636, le duc Georges quitta sa résidence de Celle pour Hanovre ; il y resta jusqu'en 1714, année où Georges fut élevé au trône d'Angleterre. En 1837, quand cessa l'union personnelle avec l'Angleterre, Hanovre devint la résidence du roi. Au commencement de la guerre de 1866, Hanovre fut occupée le 17 juin par la Prusse ; la ville fut ensuite réunie à la Prusse avec tout le royaume de Hanovre. C'est maintenant la capitale de la province de Hanovre.

II. Province. — Géographie. — Ancien royaume de l'Allemagne, formant depuis 1866 une province de la Prusse. Il mesure 38,474 kil. q. et comptait au 1er déc. 1890 une population de 2,278,361 hab., soit 59 hab. par kil. q. Le Hanovre est situé au N.-O. de l'Allemagne, borné au N. par la mer du Nord ; au N.-E. par le Holstein, le territoire de Hambourg, le Mecklembourg ; à l'E. par les prov. de Brandebourg, de Saxe prussienne, par le duché de Brunswick ; au S. par la prov. de Saxe, la principauté d'Anhalt, la prov. de Hesse-Nassau ; au S.-O. par la prov. de Westphalie et la principauté de Lippe ; à l'O. par le royaume des Pays-Bas. Il comprend trois parties à peu près séparées : la première représente le gros du pays ; la seconde à l'O. en est séparée par le grand-duché d'Oldenbourg et n'y touche que par une langue de terre, large de 6 kil. ; la troisième, au S., en est séparée par le territoire du Brunswick. De petites enclaves hanovriennes se trouvent dans le Harz et autour du Weser, de même que le Hanovre renferme de petites enclaves des Etats ou provinces de Hambourg, Saxe, Brunswick, Hesse-Nassau, Westphalie, etc.

Le Hanovre est formé pour la plus grande partie d'une plaine sablonneuse où s'étendent de vastes landes et des

tourbières et où les vallées fluviales créent des zones basses, marécageuses, mais fertiles. Le S. de la province est montagneux ; des sommets du Harz y atteignent 902 m. (Winterberg) et 926 (Bruchberg) ; à l'O. de ce massif se prolongent des collines triasiques, jurassiques et crétacées : Gœttingerwald (440 m. au Treppenberg) ; Siebenberge (421 m.), à droite de la Leine ; Sollingerwald (515 m. au Moosberg), à gauche de la Leine ; Hils (469 m.) et Ith, entre Leine et Weser ; Osterwald, Süntel (446 m.), Deister (403 m.), plus au N. Les derniers contreforts sont les hauteurs de Linden (125 m.) et Lokkum (163 m.) à l'E. du Weser. La région des collines mesure près de 8,000 kil. q. ; les vallées y sont fertiles ; il en est de même dans la région de la plaine où ces vallées avec leurs fonds marécageux sont la partie la plus productive, s'étendant le long des fleuves sur 2,500 kil. q. La plaine sablonneuse (*Geest*) occupe 21,500 kil. q. ; ses deux régions les plus caractéristiques sont la lande de Lunebourg, entre l'Aller et l'Elbe, et le Humling entre l'Ems et le grand-duché d'Oldenbourg. Les tourbières s'étendent sur 6,500 kil. q., autour des marais, le long des vallées par conséquent, et surtout dans le bassin de l'Ems ; là se trouve le marais de Bourtange, presque inculte, à la frontière des Pays-Bas. — Le Hanovre est parcouru par trois fleuves débouchant dans la mer du Nord par de larges estuaires : l'Elbe, le Weser, l'Ems. Le Weser, dont le bassin occupe la majeure partie de la province, y reçoit (à droite) l'Aller, grossie elle-même (à gauche) de l'Ocker, de la Leine. De nombreux canaux de navigation et de drainage traversent la plaine.

Le Hanovre est un pays essentiellement agricole ; les champs et jardins occupent 12,500 kil. q., les prairies 4,000, les pâtis et landes 13,500, les bois 6,000. On s'occupe d'élevage, particulièrement dans la zone des marais ; la pomme de terre, le lin, le trèfle sont les cultures caractéristiques. La province possède environ 200,000 chevaux, 900,000 bœufs, 1,500,000 moutons, 800,000 porcs, 200,000 chèvres et 180,000 ruches. L'élevage des chevaux prospère surtout vers Aurich, Stade, Hildesheim et Hanovre ; celui des bœufs dans la Frise orientale (district d'Aurich). La pêche est une ressource notable. Dans le Harz, les exploitations minières ont une réelle extension, fournissant 600,000 tonnes de houille, 20,000 d'asphalte, 500,000 de minerai de fer, 6,000 de minerai de zinc, 45,000 de minerai de plomb, 25,000 de minerai de cuivre, etc. La valeur annuelle de ces produits atteint 12 millions de fr. — L'industrie n'existe guère que dans les villes, à Hanovre, Gœttingue, Osnabruck, autour des mines du Harz. — Les ports n'ont guère d'importance ; le seul qui ait des navires de grande taille est Geestemünde. — Administrativement le Hanovre se divise en six districts :

	Superficie en kil. q.	Habitants	Hab. par kil. q.
Hanovre....	5.716	526.212	92
Hildesheim..	5.316	476.263	90
Stade......	11.343	420.093	37
Lunebourg..	6.787	338.195	50
Osnabruck..	6.205	299.478	48
Aurich.....	3.107	218.120	70

Les vieilles divisions historiques sont : duché de Brême, entre les embouchures du Weser et de l'Elbe ; principauté de Lunebourg, entre l'Elbe et l'Aller ; duché de Verden, sur le Weser et l'Aller, au S. de Brême ; principauté de Kalenberg, sur la Leine ; de Hildesheim, à l'E. de la Leine ; de Grubenhagen et Gœttingue, dans le fragment méridional ; d'Osnabruck, d'Arenberg-Meppen et de Frise orientale dans le fragment occidental. La *Frise* (V. ce mot) forme d'ailleurs une région bien à part.

On compte environ 275,000 catholiques, 17,000 juifs et 198,000 protestants. Les catholiques ne sont en majorité que dans l'ancienne principauté d'Arenberg-Meppen (dépendant jadis de l'évêché de Munster), et Lingen, soit dans le bassin de l'Ems. — Les principales villes sont : au S., Munden, Gœttingue, Klausthal, Einbeck, dans le district de Gœttingue ; Hildesheim et Goslar, dans celui d'Hildesheim ; — au centre, Hameln, Hanovre, Nienburg, Diepholz, dans celui de Hanovre ; Celle, Ulzen, Lunebourg, Harburg, dans celui de Lunebourg ; — au N., Verden, Stade, dans celui de Stade ; — à l'O., Osnabruck, Lingen, Papenburg, dans celui d'Osnabruck ; Leer, Emden, Aurich, Wilhelmshaven, dans celui d'Aurich. La prov. de Hanovre comprend quelques cantons qui ne faisaient pas partie de l'ancien royaume : les uns dans le Harz ont été cédés par le Brunswick en 1874 ; un autre, celui de Jade (enclavé dans l'Oldenbourg) appartenait à la Prusse.

Histoire. — L'électorat, ensuite royaume de Hanovre, fut un démembrement du duché de *Brunswick* (V. ce mot). Il correspond au Brunswick-Lunebourg. C'est en 1546, à la mort d'Ernest le Confesseur, qu'eut lieu la scission, confirmée par le traité de partage du 10 sept. 1569. Ce traité attribuait à Guillaume le duché de Lunebourg, laissant à son frère aîné Henri le reste des territoires des Welfs. Deux fois déjà le Brunswick avait été divisé en deux duchés dont l'un correspondait au Hanovre, en l'an 1267 et en l'an 1428 ; mais ces divisions n'avaient été que provisoires, au lieu que le partage de 1545 fut définitif. Quand Guillaume mourut en 1592, il laissait sept fils, dont quatre, Ernest, Christian, Auguste et Frédéric, régnèrent successivement sur le pays. Frédéric survécut à tous ses frères. Il mourut en 1648, l'année où finissait la guerre de Trente ans. Un seul des sept frères se maria : ce fut Georges, en faveur de qui fut constituée à l'état de duché séparé une partie de Lunebourg, nommée Calenberg ; il prit Hanovre pour capitale, Celle étant la capitale de Lunebourg. Il permit à son fils aîné de choisir entre Calenberg et Lunebourg, son second fils devant prendre le duché que lui laissait son frère, et ses autres enfants n'ayant aucun pays à gouverner. Son fils aîné, Christian-Louis, choisit Lunebourg, où il régna jusqu'à sa mort, survenue en 1665. Le second fils, Georges-William, régna sur Calenberg jusqu'en 1665. A cette date, il prit le gouvernement de Lunebourg, où il régna jusqu'en 1705. Le troisième frère, Jean-Frédéric, devint par suite duc de Calenberg à cette même date de 1665. Il eut pour successeur, en 1679, le quatrième frère, Ernest-Auguste, qui épousa Sophie, petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Ernest-Auguste, pour accroître le pouvoir de son pays, y introduisit, en 1682, le droit d'aînesse. En 1692, il obtint pour lui-même et pour ses successeurs le titre d'électeur. Il mourut en 1698. Il eut pour successeur son fils Georges-Louis, qui épousa sa cousine Sophie-Dorothée, fille de Georges-Guillaume de Calenberg, et réunit les deux duchés à la mort de ce prince. En 1714, Georges-Louis, électeur de Lunebourg, montait sur le trône de Grande-Bretagne sous le nom de Georges Ier. Depuis ce temps jusqu'à la mort de Guillaume IV, le souverain du Hanovre fut le roi d'Angleterre. Cette union personnelle des deux pays eut pour le Hanovre des conséquences importantes, d'abord sous Georges II, qui fut l'allié de Frédéric le Grand pendant la guerre de Sept ans, ensuite et davantage encore sous Georges III (1760-1820), pendant le règne duquel le Hanovre subit tous les contre-coups de la politique étrangère de l'Angleterre. En 1803, quand les troupes hanovriennes eurent capitulé à Sullingen, le pays fut occupé par une armée française et dut payer une indemnité de guerre. En 1806, Napoléon donna le Hanovre à la Prusse. En 1807, il l'annexa en partie au royaume de Westphalie. Le 1er mars 1810, il fut annexé dans sa totalité au royaume de Westphalie. La même année, Napoléon sépara la partie septentrionale du Hanovre pour l'annexer directement à l'empire français. Le 4 nov. 1813, le pays fut rendu à Georges III. L'envoyé du Hanovre au congrès de Vienne, le comte de Munster, obtint non seulement l'élévation de l'électorat au titre de royaume, mais des accroissements territoriaux importants. Le 24 oct. 1816 le prince régent, Georges IV, donna à son frère, le duc de Cambridge, le titre de gouverneur général du Hanovre ;

mais ce fut le comte de Munster qui, de Londres, gouverna le pays. L'évolution des idées et l'influence de la Révolution française avaient fait naître chez les Hanovriens le désir de la liberté. Mais on ne tint pas compte de leurs vœux. Le comte de Munster lui donna une constitution qui entra en vigueur en 1819. Elle était réactionnaire et aliéna le peuple à la classe dirigeante : cette constitution comportait deux Chambres, et la Chambre haute s'opposait à toute transformation dans le sens des idées libérales.

En 1831, les mouvements populaires d'Osterode (5 janv.) et de Gœttingue (8 janv.) amenèrent la chute du comte de Munster. Une assemblée prépara une constitution libérale qui fut sanctionnée le 20 sept. 1833 par Guillaume IV, après avoir reçu de lui diverses modifications dans un sens réactionnaire. La loi de Hanovre ne permettant pas à une femme de monter sur le trône, ce fut Ernest-Auguste, duc de Cumberland, qui devint roi en 1837, à la mort de Guillaume IV. Il abolit, l'année même de son avènement, la constitution de 1833. Sept professeurs de Gœttingue ayant protesté contre cette mesure qu'ils considéraient comme illégale, ils furent privés de leurs chaires et trois d'entre eux, Gervinus, Jacob Grimm et Dahlmann, furent exilés. La Diète refusa d'intervenir en faveur des libéraux, et en 1840 une constitution fut promulguée qui ne leur donnait pas satisfaction : elle maintenait, à côté de la Chambre élective, une seconde Chambre, réservée à la noblesse et au clergé. Le mécontentement fut très grand : en 1847, le peuple envoyait presque uniquement dans la Chambre élective des partisans de la constitution de 1833. En mars 1848, le mouvement révolutionnaire qui se produisit dans le Hanovre comme dans le reste de l'Europe manqua renverser Ernest-Auguste. Il se hâta de concéder le 17 mars la liberté de la presse ; le 20 mars, il céda sur la question constitutionnelle et prit un ministère libéral. Mais, le danger une fois passé, il renvoya ce ministère en 1850, et sa mort, survenue en 1851, empêcha seule un conflit entre sa politique intérieure et les vœux de la nation. Au dehors, en 1849, après que la diète de Francfort se fut montrée impuissante à établir l'unité allemande, Ernest-Auguste avait formé la triple alliance avec le roi de Prusse et le roi de Saxe ; mais bientôt il se sépara d'eux et s'associa à la politique réactionnaire de l'Autriche, Ernest-Auguste eut pour successeur son fils, Georges V, qui était aveugle (18 nov. 1851). Georges V n'était pas moins opposé que son père aux idées libérales ; le ministère qu'il constitua chercha à combattre la constitution de 1848 ; mais la seconde Chambre lui résista énergiquement ; aussi, en 1852, les ministres les plus conservateurs durent-ils quitter le pouvoir, et, en 1853, le ministère, même modifié, fut complètement battu. Les conseillers du roi l'engagèrent à en appeler à la Diète pour faire abolir la constitution de 1848. C'est ce qui fut fait en 1855. Le roi prononça alors la dissolution des Etats et forma un ministère qui restaura la constitution de 1840. Le Parlement lui résistant, le roi fit faire de nouvelles élections qui lui assurèrent, en 1857, une forte majorité. Mais le peuple n'était pas d'accord avec ses représentants et il en donna plus d'une fois le témoignage ; en 1862, une tentative ayant été faite pour imposer aux écoles un catéchisme du XVIIe siècle, la révolte de l'opinion publique amena le renvoi du ministère. Le nouveau cabinet comptait parmi ses membres Windthorst qui avait siégé pendant peu de temps dans le ministère renversé en 1853, et qui depuis s'est rendu célèbre comme adversaire de Bismarck et chef du parti ultramontain dans le Reichstag. Le roi, cependant, ne put renoncer définitivement à ses prétentions et, en 1865, il chargea de Borries de constituer un ministère conforme à ses idées personnelles. Mais, sur ces entrefaites, les dangers qui menaçaient sa dynastie devenaient plus grands à l'extérieur qu'à l'intérieur. La Prusse apparaissait comme prétendant à l'hégémonie en Allemagne et, le conflit s'étant produit entre la Prusse et l'Autriche, le Hanovre vota dans la diète pour cette dernière puissance, le 14 juin 1866. Le 15 juin, il reçut un ultimatum de la Prusse ; il le rejeta et, le 17, l'armée prussienne prenait possession de la capitale. La victoire des Hanovriens à Langensalza le 27 juin leur demeura inutile, et le traité de Prague annexa le Hanovre à la Prusse, avec la Hesse, le Nassau et Francfort. Le 3 oct. 1866, les Prussiens en prenaient définitivement possession. Depuis, le Hanovre n'a cessé de protester contre l'annexion dans les élections au Reichstag, en nommant des députés guelfes qui réclamaient la restauration du royaume de Hanovre.

BIBL. : SEE BARING, *Notitia scriptorum rerum Brunsvicensium ac Luneburgensium* ; Hanovre, 1729. — HUENE, *Gesch. der Kœnigr. Hannover und Herzogth. Braunschweig* ; Hanovre, 1825-30. — HAVEMANN, *Gesch. der Lande Braunschweig und Lueneburg* ; Gœttingen, 1853-57. — GROTEFEND, *Verfassung der Kœnigreichs Hannover 1814-48* ; Hanovre, 1857. — SCHAUMANN, *Handbuch der Gesch. der Lande Hannover und Braunschweig* ; Hanovre, 1864. — GUTHE, *Die Lande Braunschweig und Hannover* ; Hanovre, 1867. — OPPERMANN, *Zur Geschichte Hannover 1832-60* ; Berlin, 1868. — SICHART, *Gesch. der Kœnigl. hannœverschen Armee* ; Berlin, 1866-71. — THIES, *Hannover und seine benachbarten Gebiete* ; Hanovre, 1873. — R HARTMANN, *Geschichte der Residenzstadt Hannover von den ældtesten Zeiten bis auf die Gegenwart* ; Hanovre, 1879. — Du même, *Die Kœnigliche Residenzstadt Hannover* ; Hanovre, 1883. — HAVEMANN, *Geschichte von Braunschweig und Hannover* ; Gotha, 1884. — MEDING, *Memoiren zur Zeitgeschichte* ; Leipzig, 1881-84.

HANOVRE (Nouveau-). Ile d'Océanie (V. NOUVEAU-HANOVRE).

HANOVRE. Ile de Patagonie, située sur la côte occidentale au S. de l'archipel de la Madre de Dios, dont elle est séparée par le détroit de Lord-Nelson. Un étroit chenal sépare à l'E. l'île de Hanovre de la côte du continent américain : il porte le nom de canal Estevan entre l'île de Hanovre et les petites îles, et le nom de canal Sarmiento entre les petites îles et la côte. L'île de Hanovre fait face au N.-E. à l'île Chatham.

HANRION (Bertrand-Alexandre), général français, né à Perpignan le 8 déc. 1824, mort à Nancy le 22 sept. 1892. Ancien élève de Saint-Cyr (1842-44), il fit avec distinction les campagnes d'Afrique, de Crimée, puis d'Italie, et prit part, comme colonel du 26e de ligne (14 juil. 1870), à la guerre franco-allemande. Blessé à Saint-Privat, il concourut, après son retour de captivité, au second siège de Paris (1871), devint général de division (10 sept. 1881), fut mis à la tête du 17e corps d'armée à Rennes le 20 févr. 1885, puis du 10e corps à Toulouse (15 févr. 1887). Placé dans le cadre de réserve le 8 déc. 1889, il alla terminer sa vie à Nancy, où il avait longtemps commandé et où il était très populaire. — Son frère aîné, *Louis-François-Joseph* Hanrion, né à Besançon le 24 janv. 1821, général de brigade en 1870, se distingua dans la défense de Paris (1870-71) et commanda de 1871 à 1880 l'Ecole militaire de Saint-Cyr. A. DEBIDOUR.

HANRIOT (François), homme politique français, né à Nanterre (Seine) en 1761, décapité à Paris le 28 juil. 1794. Commis dans l'octroi de Paris, il devint commandant de la section des sans-culottes et prit part à la journée du 10 août 1792. Dans la nuit du 30 au 31 mai 1793, il fut proclamé par le conseil général de la Commune commandant général provisoire de la force armée de Paris. Le 11 juin suivant, il donna sa démission en ces termes : « Le calme est rétabli, mes services ne sont plus nécessaires ; il faut d'ailleurs qu'un général de sans-culottes sache être soldat. Je rentre dans mon obscurité, ou plutôt je redeviens soldat pour servir encore le peuple et lui sacrifier mon sang et ma vie, s'ils lui sont nécessaires. » Invité à ne quitter ses fonctions que lorsqu'il aurait un successeur, on réclama, à la Convention, le 13 juin, un décret d'accusation contre lui, mais sans succès. Le 25 juin, Hanriot obtint un nombre considérable de voix pour les fonctions de commandant général de la force armée, mais resta en ballottage contre Raffet. Le 1er juil., il fut élu à une grande majorité. Le 8 déc. 1793, accusé de ne pas faire exécuter strictement les arrêtés du conseil géné-

ral de la Commune, il fit, aux applaudissements de l'assemblée, la déclaration suivante : « Je ne commanderai jamais la force armée contre le peuple; ce ne sont pas des baïonnettes dont on doit se servir pour faire exécuter des arrêtés, mais bien des armes de la raison. » Le 9 thermidor (27 juil. 1794), Hanriot, qui était l'homme de confiance de la Commune de Paris, fut décrété d'arrestation sur la proposition de Tallien et de Delmas. En apprenant l'arrestation de Robespierre, il monta à cheval, prit les ordres de la Commune, enjoignit à la gendarmerie de se porter à l'Hôtel de Ville (cat. B. Fillon, n° 632) et convoqua tous les citoyens dans leurs arrondissements respectifs. Puis il marcha sur les Tuileries pour délivrer les députés; sur sa route il rencontra Merlin de Thionville et le fit arrêter. Arrivé aux Tuileries, il fut lui-même appréhendé au corps par des gendarmes, mais il fut bientôt délivré par Coffinhal. Hanriot se rendit alors à l'Hôtel de Ville, pendant que Barère écrivait de sa main l'ordre de le prendre mort ou vif (n° 112 du catalogue révolutionnaire Jacques Charavay). Lorsque les partisans de la Convention envahirent l'Hôtel de Ville le 10 thermidor, vers deux heures du matin, il essaya en vain de lutter, et, après la blessure de Robespierre, il réussit à se cacher dans une cour isolée. Découvert et arrêté vers une heure de l'après-midi, Hanriot fut condamné et exécuté à cinq heures du soir avec Robespierre et ses amis. Etienne Charavay.

Bibl.: Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre*.

HANS-le-Grand, com. du dép. de la Marne, arr. et cant. de Sainte-Menehould, sur la Bionne; 310 hab. Eglise de différentes époques, édifice intéressant à trois nefs du XIIIe siècle avec des remaniements postérieurs. Le chœur, qui est la partie la plus ancienne, remonte au XIIe siècle, il est flanqué de deux chapelles carrées du XIIIe; chapiteaux historiés. Château du Val de Dampierre.

HANS ou JEAN, roi de l'Union scandinave (V. Jean).

HANSÁG. Marécage de Hongrie, situé à l'E. du lac de Neusiedl (en magyar *Fertœtava*). C'est à vrai dire une continuation de ce lac, un dépôt terreux plus ou moins épais, reposant sur une nappe d'eau qui communique avec le lac. Le Hanság comprend d'ailleurs des parties très différentes les unes des autres ; quelques-unes sont des prairies qui nourrissent le bétail. En 1780, le prince Eszterhazy a séparé le marécage du lac par une longue digue.

HANSARD (Luke), imprimeur anglais, né à Norwich le 5 juil. 1752, mort le 29 oct. 1828. D'abord apprenti à Norwich, il entra comme compositeur dans l'imprimerie de John Hughs (1703-71) (Great Turnstile, Lincoln's Inn Fields, à Londres), imprimeur de la Chambre des communes, établissement dont il devint gérant et associé en 1774. Seul propriétaire en 1800, il s'associa ses fils. C'était un typographe excellent; il a travaillé pour Burke, Harris, Porson ; mais il est surtout connu comme éditeur du *Journal of the House of Commons*. — En 1837, la maison Hansard soutint un procès fameux (Stockdale v. Hansard) pour avoir imprimé, par ordre de la Chambre, un rapport des inspecteurs des prisons (V. Stockdale).

HANSARD (Thomas-Curson), imprimeur anglais, fils aîné du précédent, né à Londres le 6 nov. 1776, mort le 14 mai 1833. C'est lui qui commença à imprimer, à partir de 1803, les *Parliamentary Debates*. On lui doit une histoire de l'imprimerie : *Typographia,... with practical directions for conducting every department in an Office* (Londres, 1825, gr. in-8, et 1869, in-8). L.

HANSBIE (Morgan-Joseph), moine et écrivain, né en 1673, mort en 1750. Il atteignit une situation élevée dans l'ordre des dominicains, et consacra sa vie à l'étude. Jacobite ardent, il fut inquiété un instant en 1745, mais faute de preuves les magistrats de Croydon le libérèrent. Il a publié *Philosophia Universa* (1715) et un certain nombre d'écrits théologiques, tous en langue latine.

HANSCH (Michael-Gottlieb), mathématicien et philosophe allemand, né à Müggenhahl, près de Dantzig, le 22 sept. 1683, mort à Vienne vers 1750. Alors qu'il était étudiant à Dantzig, il acheta pour 100 florins, dans la succession d'Hevelius, qui les tenait lui-même du fils de Kepler, les manuscrits, encore inédits pour la plupart, de l'illustre astronome. Il se voua bientôt tout entier à leur publication et fit paraître à Francfort-sur-le-Main, en 1718, un premier volume, précédé d'une bibliographie très détaillée. Mais les subsides sur lesquels il avait compté pour continuer lui manquèrent, et, en 1721, réduit à la misère, il dut engager, pour 828 florins, tous les manuscrits qui ne furent retrouvés que cinquante ans plus tard (V. Kepler). Hansch, qui passa à Vienne les vingt-cinq dernières années de sa vie, a personnellement écrit quelques ouvrages de valeur : *G. Leibnitii principia philosophica more geometrico demonstrata* (Leipzig, 1728, in-4); *Leges motus* (Vienne, 1730, in-4), etc. Il a en outre donné à divers recueils, notamment aux *Acta eruditorum*, de nombreuses dissertations philosophiques. L. S.

HANSCH (Anton), peintre autrichien, né à Vienne le 24 mars 1813, mort à Salzbourg le 8 déc. 1876. Après avoir reçu ses premières leçons du professeur Mössmer, il acheva de se former en voyageant en Allemagne, en Belgique, en Carinthie, en Tirol et en Suisse. Parmi ses paysages, non moins remarquables par le dessin que par le soin de l'exécution, nous citerons : *le Lac de Constance au coucher du soleil*, *Forêt de pins dans le Salzkammergut*, *Après l'orage*, *Site solitaire en Syrie*, *Au Col du Bernina*, *Forêt alpestre*, *Glacier de l'Œtzthal*, *Site du Chiemsee*, *le Wetterhorn*, *Unter den Linden*. En 1873, ayant perdu toute sa fortune, il se retira à Salzbourg, où il peignit douze vues de l'*Hintersee*, achetées par l'empereur.

HANSE. Le mot de Hanse est déjà employé dans la traduction de la Bible d'Ulfilas. Au moyen âge, il servit à désigner les associations de commerçants allemands à l'étranger, qui faisaient leurs affaires dans des comptoirs communs et se promettaient leur protection réciproque. Le nom est resté attaché à la *Hansa teutonica*, qui du XIIIe au XVIIe siècle comprit, à titre temporaire ou permanent, plus de 90 villes. Elle a été étudiée, comme association commerciale, à l'article Commerce. Nous nous attacherons surtout à l'étudier ici comme association politique.

A l'époque du grand interrègne, la désorganisation de l'empire allemand et l'anarchie firent perdre aux villes allemandes, dans lesquelles la bourgeoisie et le commerce étaient déjà très développés, les garanties qu'un gouvernement fort aurait seul pu assurer à leur commerce, privilèges dans les pays extérieurs, sécurité à l'intérieur. De là, des fédérations entre les villes, dont la Hanse fut la principale et la plus puissante, car son action s'étendit non seulement dans l'empire germanique, mais dans les pays voisins et fut prédominante dans les bassins de la Baltique et de la mer du Nord. D'une part, en effet, le commerce allemand s'étendait déjà à l'E. jusqu'en Russie, à l'O. jusqu'en Angleterre. Les plus anciens comptoirs se trouvaient à Londres, Bruges, Wisby et Novgorod ; ils remontaient au XIIe siècle et en partie à des dates antérieures. Les associations cherchaient à obtenir des privilèges auprès des souverains étrangers. D'autre part, les villes allemandes cherchaient à assurer, à l'intérieur, la sécurité de leur commerce de terre et de mer. La première association connue de ce genre fut entre Hambourg et Lubeck (1241-1255). Elle avait pour but d'assurer la liberté de la route commerciale qui traversait le Holstein, d'une mer à l'autre. En 1259, Lubeck, Rostock et Wismar conclurent une ligue contre les pillards de terre et de mer. Presque en même temps, les villes westphaliennes de Munster, Dortmund, Lippstadt, Soest conclurent une ligue analogue. Les commerçants allemands qui se trouvaient à l'étranger réclamèrent dès lors la protection de la ville à laquelle ils appartenaient. Cette protection leur fut assurée par des traités, des prohibitions, au besoin des guerres. Ces guerres furent particulièrement dirigées contre les pays scandinaves. En 1284-5, les cinq villes wendes, Lubeck,

Wismar, Rostock, Stralsund et Greifswald obtinrent ainsi du roi Erik de Danemark un accroissement de leurs privilèges. En 1311 et les années suivantes, Wismar, Rostock, Greifswald et Stralsund conduisirent une guerre moins heureuse contre le roi Erik Menved de Danemark. En 1361, la destruction de Wisby par Waldemar IV de Danemark amena une guerre nouvelle, la plus considérable et la plus heureuse que la Hanse ait faite. Elle se termina aux traités de 1370 et 1376, par lesquels le Danemark et la Norvège étendaient les privilèges commerciaux de la Hanse. A la même époque, Albert de Mecklembourg, parvenu au trône de Danemark, grâce à l'appui de la Hanse, récompensait celle-ci par le grand privilège de 1368. C'est alors que commence la période la plus brillante de l'existence de la Hanse, maîtresse désormais de la mer Baltique et de tout le commerce de l'Europe septentrionale. — Bien que la Hanse se trouvât être une association pour la défense des intérêts commerciaux communs à l'étranger, aucun traité d'alliance ne la constitua jamais à l'état de corps unique ; il n'y eut que des conventions particulières, relatives à des cas spéciaux. Pourtant Lubeck, cour suprême pour les villes qui admettaient le droit de Lubeck, était considérée comme la capitale de la Hanse. A Lubeck, se tenaient les « grands jours » de la Hanse, où les envoyés des villes traitaient les affaires de la confédération. On y examinait aussi les conventions des villes entre elles et on excluait de la Hanse les villes récalcitrantes. Mais les envoyés étaient limités dans leurs pouvoirs par les instructions qu'ils avaient reçues en partant, et ils devaient, à leur retour, rendre compte des décisions prises, que le conseil de la ville restait libre d'accepter ou de rejeter. — Le commerce en se développant développait la navigation directe d'une ville à une autre aux dépens des villes intermédiaires. Les Hollandais, par exemple, allaient directement en Suède et en Russie, les Livoniens en Hollande et en Angleterre. Lubeck, dont la suprématie se trouvait ainsi compromise, voulut la rétablir en s'assurant des droits nouveaux. Le résultat fut que les Hollandais se séparèrent de la Hanse. Aussi, à partir de 1425, furent-ils exclus de la Baltique. Mais, en 1525, Lubeck dut céder et leur rouvrir la mer Baltique. Finalement, les villes wendes, qui avaient les mêmes intérêts que Lubeck, restèrent à peu près les seuls membres actifs de la Hanse. Il leur fallut soutenir, au XVe et au XVIe siècle, de nouvelles guerres contre l'union des pays scandinaves, pour conserver leur suprématie dans la Baltique. La chute de Christian II et la rupture définitive de l'union des pays scandinaves, en 1523, fut leur dernier succès : il fut obtenu pour une alliance de Lubeck et de Dantzig, soutenues en partie par la Suède et le Slesvig-Holstein. Dans la guerre de 1534-36, la Suède et le Slesvig-Holstein s'étaient alliés au Danemark ; Wismar, Rostock et Stralsund restaient seules du côté de Lubeck. Des dissensions intérieures, religieuses et politiques, achevèrent d'affaiblir les villes de la Hanse. Elles perdirent leur domination sur la Baltique. La guerre de 1563-70, où elles s'allièrent au Danemark contre la Suède, ne rétablit pas leur suprématie, et la Hanse cessa d'être une puissance politique pour ne plus jouer que le rôle d'une association commerciale. L'activité industrielle et commerciale qui se développait dans les pays scandinaves contribua encore à son abaissement, ainsi que les guerres entre la Russie, la Pologne et la Suède par lesquelles les villes livoniennes perdirent le marché russe. Le commerce hollandais se développait de plus en plus. Les Anglais retiraient à la Hanse ses anciens privilèges, sous le règne d'Elisabeth. La guerre de Trente ans, qui fut nuisible à toutes les villes allemandes, consomma la ruine de la Hanse. L'Espagne essaya bien en 1627-29 de créer une compagnie commerciale espagnole et hanséatique pour l'exploitation des colonies espagnoles. Mais les villes protestantes de la Hanse ne voulurent pas s'allier à l'Espagne catholique. En 1629, les trois villes de Lubeck, Brême, Hambourg, furent chargées de veiller aux intérêts communs, et elles conclurent en 1630, puis en 1641, une étroite alliance. Après la paix de Westphalie on tenta, à plusieurs reprises, de reconstituer la ligue. Une dernière assemblée de la Hanse eut lieu en 1669 : Lubeck, Brême, Hambourg, Brunswick, Dantzig et Cologne y furent représentées ; mais l'assemblée n'eut aucun résultat. Le nom de la Hanse est resté depuis aux trois villes de Lubeck, de Brême et de Hambourg. R. B.

BIBL. : SARTORIUS, *Geschichte des hanseatischen Bundes*; Gœttingue, 1802-1808, 3 vol. — LAPPENBERG, *Urkundliche Geschichte des Ursprungs der deutschen Hansa* ; Leipzig, 1854, 3 vol. — HŒFPEBAUM, *Hansisches Urkundenbuch* ; Halle, 1876-84, t. I à III. — *Hansische Geschichtsblætter* ; Leipzig, 1871-82, années I à X. — *Recesse und andere Akten der Hansetage von 1256-1430* ; Leipzig, 1870-80, t. I à V. — *Hanserecesse von 1431-76* ; Leipzig, 1876-83, t. I à IV. — *Hanserecesse von 1477-1530* ; Leipzig, 1880-83, t. I à II.

HANSELAERE (Pieter Van), peintre flamand, né à Gand en 1786, mort à Gand en 1862. Il traita l'histoire et le portrait. Elève de l'Académie de Gand, il vint à Paris étudier dans l'atelier de David en 1809 ; il obtint le grand prix à Gand, en 1814, partit pour l'Italie, devint peintre du roi de Naples, membre des Académies de Rome et de Naples, puis professeur à l'Académie de Gand. On trouve ses ouvrages aux musées de Gand (*Descente de Croix*), d'Amsterdam (son propre portrait et *la Chaste Suzanne*), de Haarlem, de Weimar, etc.

HANSELLI (Per HANSSON, plus tard), éditeur suédois, né à Skepptuna le 21 févr. 1815, mort à Upsala, où il était libraire, le 29 janv. 1879. Il édita les œuvres de Hallman, Kexel, Mme Nordenflycht, O. Rudbeck, J. Vallenberg, Zibeth (1852-5) et le t. I de celles de Thorild (1874), ainsi que le *Recueil de travaux littéraires d'écrivains suédois, de Stjernhjelm à Dalin* (Upsala, 1856-78, 22 vol. in-8), qui est la principale source pour l'étude d'une centaine de poètes et prosateurs, la plupart peu connus ou inédits de la période caroline (de 1640 à 1730 environ).

HANSEMANN (David-Justus-Ludwig), homme d'Etat et publiciste prussien, né à Firkenwerder (près de Hambourg) le 12 juil. 1790, mort à Schangenbad le 4 août 1864. Il s'établit à Aix-la-Chapelle, en 1817, comme commerçant en laines, et fonda, en 1824, la Compagnie d'assurances contre l'incendie. Il fut ensuite élu membre du tribunal de commerce, de la chambre de commerce, puis de la diète provinciale. Cette dernière élection ne fut pas acceptée par le gouvernement, car Hansemann avait, dans un mémoire adressé au roi en 1830, proposé l'application du système constitutionnel en Prusse et une centralisation plus énergique des forces de l'Allemagne ; en outre, en 1833, il avait publié : *Preussen und Frankreich, Staats wirtschaflich und politisch*, écrit où il découvrait les défauts du système financier de la Prusse. En 1834, il fonda la Société d'encouragement pour le travail manuel dans les classes populaires et rendit les plus grands services dans la construction des chemins de fer rhénans, westphaliens et internationaux, de 1836 à 1846. En 1838, il fut nommé président de la chambre de commerce d'Aix-la-Chapelle. Après l'avènement du roi Frédéric-Guillaume IV, en 1840, Hansemann se consacra tout entier à la politique ; en 1844, il quitta sa maison de commerce et l'année suivante fut nommé membre de la Diète rhénane; en 1847, il fut un des promoteurs les plus décidés des réformes constitutionnelles. A la fin de mars 1848, il devint ministre des finances dans le ministère Camphausen et forma lui-même en juillet un ministère où il garda son portefeuille ; dès le 10 sept. 1848, il fut obligé de se retirer. Il exprima alors ses idées libérales dans une série d'écrits tels que *Die deutsche Verfassungsfrage* (1848) ; *Die deutsche Verfassung vom 28 mærz 1849 mit anmerkungen* (1849), et *Das preuss. und deutsche Verfassungwerk* (1850). Nommé directeur de la Banque de Prusse, il la quitta en mars 1851 après le triomphe de la réaction. Il fonda ensuite la *Diskontogesellschaft*, société d'escompte, qui a rendu les plus grands services au petit commerce.

Son fils aîné, *Adolf*, né à Aix-la-Chapelle le 27 juil. 1826, entra en 1857 dans la Discontogesellschaft qu'il dirigea après la mort de son père avec le plus grand succès. En 1872, il fut anobli.

Le plus jeune fils de Hansemann, nommé *Gustav*, né à Aix-la-Chapelle le 22 juin 1829, s'est distingué comme écrivain d'économie politique. On cite de lui : *Die Wirtschaflichen Verhœltnisse des Zollvereins* (1863), et des ouvrages philosophiques tels qu'une critique de la *Philosophie de l'Inconscient* de Hartmann et un livre personnel intitulé *Die Atome und ihre Bewegungen* (1871). Ph. B.

HANSEN (Christian-Frederik), architecte danois, né à Copenhague le 28 févr. 1756, mort le 10 juil. 1845. Après deux ans de séjour en Italie, élu membre de l'Académie des beaux-arts de sa ville natale, il était architecte en Holstein lorsque, après la mort de son maître Harsdorff, il fut rappelé à Copenhague (1801) pour reconstruire l'Hôtel de ville (1803-15), le palais de Christiansborg (1803-28, incendié en 1884), puis l'église *Notre-Dame* (1808-29). Ses autres principales constructions sont l'Ecole métropopolitaine (1816) et l'église de Hirschholm (1823). Toutes ces œuvres sont dans le style gréco-romain.

HANSEN (Charles-Louis), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1765, mort en 1840. Il apprit le paysage sous la direction de P. Barbiers le Jeune. Il peignit surtout des vues de villes et de châteaux. Il fut aussi un bon graveur. Ses ouvrages se trouvent surtout dans des galeries privées, en Hollande.

HANSEN (Mauritz-Christopher), nouvelliste norvégien, né Modum le 5 juil. 1794, mort à Kongsberg le 16 mars 1842. Maître à l'école des cadets (1816), à une école de filles fondée par sa femme (1817), puis aux écoles professionnelle (1820) et latine (1825) de Throndhjem, il devint directeur de l'école moyenne de Kongsberg (1826). Outre des ouvrages d'enseignement dont plusieurs, comme ses grammaires norvégiennes, ont été bien des fois rééditées, il publia 4 calendriers poétiques, 75 *Fables* (Bergen, 1838 et 1842) en partie traduites, et de nombreuses nouvelles, à part ou dans des recueils, réunies après sa mort par C.-N. Schwach; *Noveller og Fortællinger* (Christiania, 1855-8, 8 vol.; choix par H. Jæger, *id.*, 1882). Quoiqu'il eût subi l'influence du romantisme allemand, on peut le regarder comme le premier qui ait traité avec talent et originalité des scènes de la vie norvégienne. Ce sont les mœurs des petites villes qu'il peint le mieux; aussi fût-il, dans son pays, le prosateur le plus populaire de son temps.

HANSEN (Jens-Olaus), juriste danois, né à Giesegaard le 22 févr. 1795, mort le 14 août 1854. Assesseur à la cour d'appel de Copenhague (1827) et docent à l'université, il entra à la chambre des finances en 1831 et devint membre de la direction de l'université et des écoles savantes (1832); chef de département au ministère du culte et de l'instruction (1848-53). On lui doit un excellent *Exposé systématique du partage en droit danois* (1825; 3e éd., 1837) et le commencement d'un ouvrage sur la *Procédure civile en Danemark* (1837-39, 2 fasc.).

HANSEN (Peter-Andreas), éminent astronome dano-allemand, né à Tœnder (Slesvig) le 8 déc. 1795, mort à Gotha le 28 mars 1874. Il était horloger, lorsque l'astronome Schumacher le prit pour collaborateur (1821). Directeur de l'observatoire de Seeberg à Gotha à partir de 1825, il écrivit de bons traités sur l'emploi des instruments; exposa dans les *Astronomische Nachrichten* (1826) une nouvelle théorie de la *perturbation;* dressa avec Olufsen, pour l'Académie des sciences de Copenhague, les *Tables du Soleil* (1857, supplém., 1857). Ses *Tables de la Lune* (1854) ont été imprimées pour le compte de l'amirauté anglaise et, avec les corrections empiriques de Newcomb, elles sont encore en usage. B-s.

HANSEN (Lambert-Jean), peintre hollandais, né à Staphorst en 1803, mort à Amsterdam en 1859. Elève de Pieneman, il a traité surtout la peinture de genre. Sa *Marchande de légumes* est au musée d'Amsterdam.

HANSEN (Hans-Christian), architecte danois, né à Copenhague le 20 avr. 1803, mort à Vienne le 2 mai 1883. Après avoir étudié sous Hetsch et gravé une partie des planches de l'ouvrage de Thiele sur Thorvaldsen, il reçut de l'Académie des beaux-arts de Copenhague une subvention pour aller étudier en Italie (1831); de là il passa en Grèce (1833); fut nommé architecte du roi Othon (1834), édifia en style gothique le Temple anglican d'Athènes et s'inspira de l'antique pour l'Université qui, pour la noblesse et la pureté des lignes, est considérée comme un modèle du néo-classique. Conjointement avec Schaubert, il exhuma le Temple de la Victoire dans l'Acropole et en donna la description. Appelé à Trieste par la compagnie du Lloyd (1856), il construisit pour elle le vaste Arsenal maritime (1854-57), en style roman avec des particularités byzantines. A son retour en Danemark, il fut intendant des bâtiments de la Fionie (1851), puis de la Sélande (1857), membre de l'Académie des beaux-arts (1851), professeur d'architecture (1857-83). Les principaux monuments qu'il édifia à Copenhague sont : l'hôpital de la Commune (1859-63); le Musée zoologique (1863-69); l'Observatoire et les Bains romains. B-s.

HANSEN (Carl-Christian-Constantin), peintre danois, né à Rome le 3 nov. 1804, mort le 29 mars 1880. Fils du portraitiste Hans Hansen (1769-1828), il étudia à Copenhague et, après s'être perfectionné en Italie (1835-44), il fut chargé de peindre à fresque pour l'Université huit grandes scènes mythologiques (1844-53) et, pour l'abside de la cathédrale de Roskilde, *le Christ et les douze apôtres*. C'est lui qui réintroduisit en Danemark la peinture murale, peu appropriée au climat humide. Ses œuvres les plus appréciées sont : ses tableaux de genre exécutés en Italie, *le Festin d'Ægi* (1857 et 1870) et de nombreux portraits, surtout ceux de la plupart des membres de l'Assemblée constituante de 1848-49, habilement groupés dans une grande composition (1865). Il ne fut élu qu'en 1864 membre de l'Académie des beaux-arts, dont il devint vice-directeur (1875). B-s.

HANSEN (Frantz-Johannes), poète danois, né à Copenhague le 4 sept. 1810, mort le 14 mars 1852. Commis aux archives de la chancellerie (1842), puis au ministère de la justice (1848), il écrivit des *Poésies* (Copenhague, 1832 et 1836), des *Fictions romantiques* (1839), des *Nouvelles humoristiques* (1841-44, 2 vol.), et quatre pièces de théâtre. Ses *Poésies lyriques* ont été réunies par H.-H. Nyegaard (1852) et ses *Ecrits poétiques* par F.-L. Liebenberg (1857, 2 vol.). Ses œuvres se distinguent plutôt par la versification facile et le vif coloris que par le sentiment et le goût. Il avait un réel talent musical comme l'attestent deux fascicules de ses compositions (1852).

HANSEN (Theophilus-Edvard), architecte dano-autrichien, né à Copenhague le 18 juil. 1813, mort à Vienne le 17 févr. 1891. Il végétait dans sa patrie comme dessinateur de motifs industriels, lorsqu'il alla rejoindre à Athènes son frère Hans-Christian (1838) et fut chargé d'y construire l'Observatoire et l'Académie des beaux-arts, deux édifices d'un noble et pur style grec. Expulsé comme étranger en 1843, il fut attiré à Vienne par l'architecte Ludwig Fœrster, dont il épousa la fille et avec lequel il publia l'*Allgemeine Bauzeitung*. Il prit une part active à l'embellissement de cette capitale. Ses principales œuvres sont : en style byzantin, le Gymnase évangélique, avec Fœrster (1846-49) et l'Eglise des Grecs-Unis; en style roman, le Musée d'artillerie (1855); en style de la Renaissance, Heinrichshoff (1861-63), le Conservatoire (1865-67), la Salle de concert (1860-70), l'Académie des beaux-arts (1872-76), la Bourse, avec Tietz (1872-77), l'imposant palais du Reichsrath (1883). Ces édifices sont richement décorés et d'un aspect grandiose. Leur auteur fut baronnisé et il était professeur à l'Académie des beaux-arts de Vienne (1869-84). B-s.

BIBL. : G. NIEMANN et F. VON FELDEGG, *Th. Hansen und seine Werk*; Vienne, 1893.

HANSEN (Jens-Julius), publiciste dano-français, né à Dalum, près d'Odense le 17 juil. 1828. Il était employé à la cour d'appel de Copenhague depuis 1860, lorsqu'il fonda un journal, collabora à d'autres et fut envoyé à Paris (1864) par un comité de patriotes pour renseigner la presse française sur les affaires des duchés. Quoi qu'il sût alors à peine le français, il devint correspondant de divers journaux, entra en relations avec des personnages influents, fut chargé par eux de missions secrètes en Allemagne, plus tard en Italie, et parvint à faire insérer dans le traité de Prague (1866) l'art. 5, d'ailleurs inexécuté, d'après lequel les Slesvigois du Nord devaient être consultés sur la question de nationalité. Sous la République, il continua d'être l'agent de nos hommes politiques, fut naturalisé Français en 1887 et nommé conseiller d'ambassade. En 1876, il avait fondé à Paris l'*Europe diplomatique* et il y publia : *A Travers la diplomatie, 1864-67* (1875) et *les Coulisses de la diplomatie, 1864-79* (1880). B-s.

HANSEN (Mads), écrivain danois, né à Hundstrup, près de Svendborg en Fionie, le 23 juil. 1834, mort le 12 avr. 1880. Tout en travaillant la terre de manière à être primé dans divers concours, il cultiva la littérature et la musique, fut secrétaire de diverses communes, fonda des sociétés de musique, de tir, d'industrie domestique, dont il fut l'orateur et le poète, et une haute école populaire à Vester-Skjerninge (1864). Ses *Chants*, dont il donna un recueil (1866) eurent tant de succès qu'il en parut cinq éditions en trois ans. Une nouvelle collection (*Sange*, 1870; 2ᵉ éd., 1877) et ses *Fleurs des Champs* (1873) furent moins bien accueillies. Sa poésie manque en effet d'originalité, mais la forme est pure et les vers gracieux. Pour reconnaître l'heureuse influence qu'il avait exercée par son exemple, ses fondations et ses écrits, auxquels il faut ajouter : *le Livre du Journalier* (1873) et *du Cultivateur* (1877), ses compatriotes érigèrent par souscription son buste en bronze, à Vester-Skjerninge (1885). B-s.

BIBL. : P.-R. MŒLLER, *Mads Hansen*, 1881. — J.-S. BRANDT, *Mindeblade over Digteren M. Hansen*, 1880.

HANSEN (Hans-Chiristian-Peter), littérateur danois, né à Copenhague le 27 avr. 1840. Correspondant de nombreux journaux, feuilletoniste, critique littéraire et dramatique, directeur de l'excellent périodique *Nær og Fjern* (*Ici et là-bas*, 1872-80) et de l'*Illustration danoise* (1880-84), traducteur de diverses pièces de Molière, de Sardou, de Dumas fils, du *Faust* de Gœthe (1881-89), éditeur de : *Poètes septentrionaux de notre siècle*, avec de bonnes notices (1868), des *Nouvelles* de Blicher, des *Ecrits posthumes* de C.-N. Rosenkilde et d'autres ouvrages, il publia un roman, *Christian de Copenhague* (1882), et une intéressante *Histoire illustrée de la littérature danoise* (1883-86, 2 vol. gr. in-8) qu'il fut chargé d'enseigner au prince Christian et à la princesse Louise. Son *Histoire du théâtre danois*, sur le même plan, est en cours de publication depuis 1889. B-s.

HANSEN (Hans-Olaf), littérateur norvégien, né à Fuse le 21 avr. 1843, mort à Lilleli le 9 juin 1875. Il écrivit *les Frères*, pièce en trois actes avec musique de C. Arntzen (Christiania, 1862) et *la Littérature norvégienne de 1814 jusqu'à nos jours* (Copenhague, 1862).

HANSGIRG (Antonin), bibliographe et écrivain tchèque, né à Kralove Hradec (Kœniggratz) en 1806, mort en 1877. Il fut professeur de l'enseignement secondaire, collabora à un grand nombre de recueils, à l'*Encyclopédie tchèque* (*Nauczny Slovnik*) et rédigea un *Catalogue des livres tchèques* publiés de 1774 à 1839 (Prague, 1840).

HANSGIRG (Karl-Victor, chevalier de), poète autrichien, né à Pilsen le 3 août 1823, mort à Joachimsthal le 28 janv. 1877. Poète très estimé, il publia à cet égard : *Heimatstimmen* (Prague, 1844) ; *Lorbeer und Eichenblætter* (1858); *Lieder für Deutsche in Bœhmen* (1863); *Kaiserkronen und Schwertlilien, patriotische Dichtungen* (1868; 4ᵉ édit., 1869); *Glockenstimmen* (1871) ; *Liebe und Leben* (1873), et *Orient und Occident*, poésies épiques (1875). — Sa femme (née le 28 mars 1833) a publié, sous le pseudonyme de *Theodor Reinwald*, un roman : *Dünkle Fügungen* (Prague, 1862, 2 vol.) et ses *Gesammelte Novellen* (1874, 2 vol.).

HANSI. Ville de l'Inde, dans le Pendjab, prov. de Hissar, dans le Harriana, sur le canal de Firôz-Chah; 14,000 hab. environ. Après la dispersion de l'empire mogol, Hansi est devenu la capitale de l'Etat formé par George Thomas, aventurier anglais (1798); en 1801, cet aventurier fut détrôné par un Français, Perron, qui était à la solde du roi mahrate Scindia ; en 1806, elle vint aux Anglais avec le Harriana dont elle est la capitale.

HANSIZ (Markus), jésuite autrichien, né à Voelkermarkt (Carinthie) le 25 avr. 1683, mort à Vienne le 2 sept. 1766. Professeur au collège de Gratz depuis 1713, il se proposa de doter sa patrie d'un équivalent de la *Gallia christiana*. Il réunit consciencieusement les documents et publia sur la métropole de Lorch et le diocèse de Passau un volume intitulé *Germania sacra*, t. I : *Metropolis Laureacensis cum episcopatu Pataviensi chronologice proposita* (Vienne, 1727, in-fol.) ; le IIᵉ tome est consacré à l'archevêché de Salzbourg (Vienne, 1729, in-fol.) ; du IIIᵉ tome il ne parut que le *Prodromus de episcop. Ratisbonensi* (Vienne, 1754, in-fol.). L'impartialité historique de l'auteur à l'égard des légendes locales, lui suscita tant de désagréments qu'il renonça à publier les documents qu'il avait réunis. F.-H. K.

BIBL.: DE BAKER, *Bibliothèque des écrivains de la Comp. de Jésus;* Liège, 1872, t. II, pp. 28 et suiv., cite les autres ouvrages de l'auteur).

HANSLICK (Eduard), esthéticien et critique musical autrichien, né à Prague le 11 sept. 1825, fils du bibliographe Joseph Hanslick. Il termina ses études en 1849 et fut, en 1861, nommé professeur d'esthétique et d'histoire de la musique à l'université de Vienne. Critique musical très estimé, il s'est fait un nom par ses études parues à la *Wiener Zeitung* (1849), à la *Presse* (1855) à la *Neuen Freien Presse* (1864). Hanslick s'est montré l'un des adversaires les plus signalés de la *Zukunfstmusik* (musique de l'avenir) de Richard Wagner. Parmi ses ouvrages importants nous citerons : *Vom Musikalisch-Schœnen. Ein Beitrag zur Revision der Aesthetik der Tonkunst* (Leipzig, 1854; 6ᵉ éd., 1881) ; *Geschichte des Konzertwesens in Wien* (Vienne, 1869-70) ; *Die moderne Oper* (Berlin, 1875); *Aus dem Opernleben der Gegenwart* (Berlin, 1881).

HANSOM CAB (V. CAB).

HANSON (Sir Levett), écrivain anglais, né en 1754, mort à Copenhague en 1811. Il passa la plus grande partie de sa vie sur le continent, où il devint le conseiller du prince Philippe de Limbourg, duc de Holstein, puis brigadier général et chambellan du duc de Modène. Là, il éveilla les soupçons de l'Autriche, fut arrêté et jugé à Vienne. Mis en liberté, on le retrouve en différentes cours de l'Europe, et finalement à Copenhague, où il publia ses *Miscellaneous Compositions in Verse*. On a aussi de lui : *An Accurate Historical Account of all the Orders of Knighthood at present existing in Europe* (1803).

HANSON (Sir Richard Davies), magistrat anglais, né à Londres le 6 déc. 1805, mort en Australie le 4 mars 1876. Employé chez un sollicitor de Londres, il collabora activement à divers périodiques, entre autre au *Morning Chronicle*. S'étant occupé avec passion du système colonial de Gibbon Wakefield, il fut un des premiers fondateurs de la colonie de l'Australie du Sud (1830-34). Commissaire adjoint de la commission d'enquête au Canada, présidée par lord Durham (1838), puis secrétaire particulier de cet homme d'Etat, il s'établit en 1840 à la Nouvelle-Zélande et devint, en 1851, avocat général en Australie. Il prit une part prépondérante à la discussion et à la rédaction de l'acte constitutionnel de la colonie (1856), fut nommé attorney general en 1856 et promu chief justice de la cour suprême en 1861. Il remplit quelque temps les

fonctions de gouverneur de la colonie et fut le premier chancelier de l'université d'Adelaide. On a de lui : *Law in nature* (1862) ; *The Jesus History* (1869) ; *Letters to and from Rome* (1869), etc.

HANSSEN (Georg), économiste allemand, né à Hambourg le 31 mai 1809. Employé dans l'administration allemande il fut, en 1837, nommé professeur à l'université de Kiel, en 1842 à celle de Leipzig et, en 1848, professeur à Gœttingue et président de la nouvelle académie d'agriculture. En 1860, il fut nommé à Berlin membre du bureau de statistique, et, en 1862, membre de l'Académie des sciences. En 1869, il revint à Gœttingue. Outre ses nombreux articles parus dans des publications périodiques. Hanssen a publié *Zur Geschichte norddeutsche Gutswirtschaft* (1875). On a réuni un grand nombre de ses études sous le titre de *Agrarhistorische Abhandlungen* (Leipzig, 1880).

HANSSENS (Edmond), officier et explorateur belge, né à Furnes en 1843, mort à Vivi (Congo belge) en 1884. Envoyé par le roi Léopold II en mission spéciale au Congo, il y remplaça Stanley et fonda divers établissements, en particulier Philippeville et Muokoumbi (1883) ; en 1884, il accomplit l'expédition qui le conduisit jusqu'au cœur même de l'Afrique, aux Stanley Falls, et qui eut des résultats importants. Hanssens, qui s'était mis en évidence, allait être nommé gouverneur général du Congo, quand il mourut en quelques jours, de la fièvre.

HANSSON (Jœns) (V. Daljunkaren).

HANSSON (Per) (V. Hanselli).

HANSTEEN (Christopher), astronome, mathématicien et physicien norvégien, né à Christiania le 26 sept. 1784, mort à Christiania le 11 avr. 1873. Professeur à Frederiksborg, puis à Christiania, il dirigea, à partir de 1832, le nouvel observatoire astronomique, auquel il adjoignit en 1839 un observatoire magnétique. Dès 1819 il avait publié des *Recherches sur le magnétisme terrestre* (Christiania, 1 vol. et 1 atlas, in-4), qui avaient eu un grand retentissement, et il avait découvert en 1821 la variation régulière quotidienne de l'intensité magnétique horizontale. Il commença alors une série de voyages d'observations, parmi lesquels il faut surtout mentionner celui qu'il fit en Sibérie, au compte de son gouvernement, de 1828 à 1830, avec le lieutenant Due et Hermav, de Berlin ; il en a donné deux relations : l'une abrégée, traduite en allemand par Sebald (Leipzig, 1854) et en français par Mme Colban, sous le titre : *Souvenirs d'un voyage en Sibérie* (Paris, 1857, in-8), l'autre détaillée et plus scientifique, parue à Christiania en 1863. Il s'est aussi occupé de géodésie et a dirigé, de 1845 à 1860, la mesure d'un arc du méridien entre Atjik (68° 54′ N.) et Fuglenäs, près d'Hammerfest (70° 40′ N.). Ses écrits comprennent, outre les publications déjà citées : 1° environ deux cents mémoires, notes et articles parus dans le *Magazin for Naturvidenskaberne*, dont il fut, avec Lundh et Maschmann, l'un des principaux collaborateurs, dans les *Annalen* de Gilbert, dans celles de Poggendorff, dans le *Journal de Physique*, dans le *Journal* de Schweigger, dans les *Astronomische Nachrichten*, etc. ; 2° quelques ouvrages classiques en norvégien : un traité de géométrie (Christiania, 1835, in-8), un traité de mécanique de très grande valeur (Christiania, 1834-38, 3 vol. in-8), etc. ; 3° deux ouvrages en français : *Observation de l'inclinaison magnétique faites pendant les années 1855 à 1864* (Bruxelles, 1865, in-8) ; *Sur les Variations séculaires du magnétisme* (Bruxelles, 1865, in-8). Léon Sagnet.

Bibl. : C. Fearnley, *Astronom. Nachrichten*, 1873, LXXXI, p. 273. — *American Academy, Proceedings*, 1874, IX, p. 282. — *Royal Society, Proceedings*, 1876, XXIV, V. — Liste des mémoires dus à Hansteen, dans le *Catalogue of scientific papers of the Royal Society* ; Londres, 1869 et 1877, t. III et VII, in-4.

HANSTEIN (Johannes von), botaniste prussien, né à Potsdam le 15 mai 1822, mort à Bonn le 27 août 1880. Il se distingua de bonne heure comme habile histologiste, fut reçu en 1855 privat-docent de botanique à l'université de Berlin, en 1861 conservateur de l'herbier royal, en 1865 professeur à Bonn et directeur du Jardin botanique et de l'Institut botanique. Il s'occupa spécialement d'histologie végétale, de la germination des Marsilea et des Pilulaires, des Gessnériacées, de la classification générale des végétaux (Sachs a adopté ses principes). Son ouvrage le plus important a pour titre : *Botanische Abhandlungen aus dem Gebiet der Morphologie and Physiologie* (Bonn, 1870, 2 vol. in-8). Dr L. Hn.

HANTAY. Com. du dép. du Nord, arr. de Lille, cant. de La Bassée ; 534 hab.

HAN TCHEOU-FOU (V. Hang-tchéou).

HANTRADA. Ce mot désigne un mode d'affranchissement de l'époque franque et ne se trouve que dans un passage de la loi dite des Francs Chamaves. D'après cette loi, le maître peut affranchir son esclave à l'Eglise en jurant qu'il est libre et à la condition que son serment soit confirmé par onze conjureurs (V. Affranchissement et Chamaves).

HANUCCA (V. Hanoucca).

HANUSZ (Ignace-Jean), philologue tchèque, né à Prague en 1812, mort en 1869. Il fit ses études à Prague et devint professeur de philosophie à Vienne, puis à Lemberg. Il publia en 1842, dans cette ville, *Die Wissenschaft des slavischen Mythus*, ouvrage défectueux, mais où l'on trouve réunis de précieux matériaux. Il passa ensuite à l'université d'Olomouc (Olmutz) et enfin à celle de Prague ; mais, suspect d'hélégianisme, il dut quitter sa chaire en 1882. En 1860, il devint bibliothécaire de l'université. Ses principaux ouvrages en tchèque sont : *Essai sur la philosophie de Thomas Stitne* (1851) ; *la Littérature des proverbes slaves et allemands* (1852) ; *Vie de Celakovsky* (1862) ; *Saint Cyrille a écrit non en cyrillique, mais en glagolitique* (2857) ; *la Vierge aux cheveux d'or* (1860) ; *Petit Recueil d'ancienne littérature tchèque* (1863) ; *Calendrier mythologique* (1868) ; *Complément à l'Histoire littéraire de Ingmann* (1871) ; en allemand : *Geschichte der Philosophie* (1849) ; *Der bulgarische Mönch Chrabr ; Schriftwesen und Schriften der bœhm. Litteratur* (1867) ; *Quellenkunde und Bibliographie der bœm Litteratur* (1868) ; *Die Gefælschten bœhmischen Gedichte* (Prague, 1868). Presque tous ces ouvrages ont été édités à Prague. Il a en outre écrit quelques manuels de philosophie. L. L.

HANVEC. Com. du dép. du Finistère, arr. de Brest, cant. de Daoulas ; 3,090 hab.

HANVOILE. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Songeons ; 601 hab.

HANWAY (Jonas), voyageur et écrivain anglais, né en 1712, mort en 1786. Elevé pour le commerce, il partit en 1743 à la tête d'une caravane, pour faire le trafic des laines en Perse. Il eut à subir bien des mécomptes et des mésaventures et ne rentra en Angleterre qu'en 1750. Il s'occupa, dès lors, de rédiger le récit de son long voyage, qui parut en 1753 (4 vol. in-4), en même temps qu'il s'intéressait aux questions de philanthropie. C'est ainsi qu'il fonda la « Marine Society », et qu'il devint directeur de l'Hôpital des Enfants trouvés (« Founding Hospital »). La liste de ses publications est longue ; mentionnons seulement : *A Letter against the Proposed Naturalization of the Jews* (1753) ; *Reflections, Essays, and Meditations on Life and Religion* (1762) ; *Thoughts on the Uses and Advantages of Music and other Amusements* (1765) ; *Virtue in Humble Life* (1774, 2 vol.), et *A Sentimental History of Chimney Sweepers in London and Westminster* (1785). B.-H. G.

HAOMA. Nom, dans l'*Avesta*, de la boisson enivrante qui donne la force et la vie. Il correspond au *Soma* des Védas, liqueur sacrée qui s'obtenait par la macération d'une plante et que le prêtre devait boire en célébrant la cérémonie religieuse. De liqueur, le haoma est devenu, comme Soma, le nom d'un dieu qui est le roi des plantes dont il incarne en lui toutes les vertus de vie et de force ; il est l'ambroisie qui donne aux dieux leur vigueur et l'immortalité ; il donne la force de vaincre le démon, et la vie éternelle au mortel

qui le boit. D'après la légende avestique, Zoroastre est né du Haoma. E. Dr.

Bibl. : J. Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*, 1877. — A. Hillebrandt, *Soma und Verwandte Götter*; Breslau, 1891, in-8.

HAORA. Ville de l'Inde (Bengale), prov. de Burdwan, située sur la rive droite de l'Hougli (branche occidentale du Gange inférieur), en face de Calcutta à laquelle elle est unie par un pont de bateaux ; 35,000 hab. C'est le faubourg industriel de Calcutta. Formant le point terminus du chemin de fer qui unit la grande ville indo-britannique par Allahabad aux provinces de l'O. et du centre, Haora doit sa prospérité à cette situation.

HAOUACH. Rivière de l'Afrique orientale, dans le pays des Danakil. Elle sort du plateau d'Abyssinie, revers méridional, dans le Choa. Elle n'arrive pas jusqu'à la mer et se déverse dans une grande lagune saumâtre, le Gorgori, qui est à 80 kil. environ de la baie de Tadjoura, sur le même parallèle. Le cours de l'Haouach, encore très imparfaitement connu, suit la direction N.-S., puis S.-N. et O.-E. Il présente à peu près la forme d'un S. Le nom de ce cours d'eau n'est pas le même dans toute l'étendue de son développement; il est désigné aussi sous le nom d'Aouâsi.

HAOUAMED. Tribu d'Algérie, dép. d'Alger, établie à l'E. de Bou-Saada, au S. du lac salé du Hodna ; ses 1,600 hab. occupent environ 87,200 hect. Depuis 1869, cette tribu forme le douar de Haouamed, cant. de Bou-Saada.

HAOUARA. Tribu d'Algérie, dép. d'Alger, établie au S. de Médéa, sur le djebel Haouara, à 1,200 m. de haut. Cette tribu porte le nom d'une célèbre tribu berbère répandue, lors de la conquête arabe, dans le Maghreb oriental et la région des Syrtes; de nombreux restes en subsistent encore dans le N. de l'Afrique, surtout dans la Haute-Egypte. Depuis 1868, les Haoura forment un douar de 2,000 hab. établis sur 8,270 hect. et dépendant de la com. de Ben-Chicao.

HAOUARET (Beni-). Tribu d'Algérie, dép. d'Oran, établie sur la lisière du Tell et des Hauts-Plateaux, à 35 kil. S.-S.-O. de Tiaret. Ils dépendent de la com. mixte de Frenda et sont au nombre de 1,720 environ occupant 12,700 hect.

HAOUCH. Terme arabe employé en Algérie, surtout dans le dép. d'Alger, et qui servait à dénommer le territoire d'un certain nombre de grandes fermes dont la superficie égalait souvent celle d'une commune moyenne de France. On peut comme exemple citer, dans la plaine de la Mitidja, les haouchs Réghaïa, Rassauta, Roumily, Boukandoura, etc. Le bâtiment principal de ces fermes était en maçonnerie ; il attenait à une cour entourée de murs, servant de parc aux bestiaux et dont le nom arabe était *haouch*. Les gourbis, cabanes de fermiers ou tenanciers, étaient groupés autour de ce bâtiment : ils formaient une sorte de village ombragé par des arbres et placé dans le voisinage d'un puits ou d'une source. Chacun des bouquets d'arbres qu'on apercevait autrefois émergeant sur le fond dénudé de la plaine marquait l'emplacement d'un haouch ou, pour mieux dire, son centre. Il est vraisemblable que tous ces haouchs ont été bâtis sur les ruines d'anciennes fermes romaines, bien que leurs noms, empruntés à celui de leur propriétaire musulman ou à quelque accident de terrain, ne rappellent en rien cette origine. Dans la toponymie tunisienne, le mot *enchir* est le synonyme de *haouch*.

HAOURAN (Syrie) (V. Hauran).

HAOURIA (El-). Village de Tunisie, situé au N. de la presqu'île du cap Bon, dans les montagnes du cap Bon, près de la mer. A 2 kil., on trouve Ghar-el-Kebir, carrières immenses qui remontent aux Phéniciens à l'époque de la fondation d'Utique et de Carthage. L'an 309 av. J.-C., Agathocle y débarqua et brûla ses vaisseaux pour ne laisser à ses soldats aucune autre sauvegarde que la victoire ou la mort.

HAOUSSA. Géographie. — Ce nom désigne à la fois une grande contrée du Soudan central et le peuple qui l'habite. Le pays du Haoussa s'étend entre le 1° et le 9° de long. E. (de Paris) et entre le 14° et 9° de lat. N. Il comprend le Damergou, le Sokoto, le Gando et diverses provinces qui dépendent plus ou moins étroitement de ces Etats. Les fleuves qui l'arrosent sont : le Niger et ses affluents de la rive gauche, entre autres le Goulbi-u-Sokoto et le Koutouma ; le Yéou ou Komadougou qui verse ses eaux dans le lac Tchad. La population relativement dense est d'environ 20 ou 25 hab. par kil. q. Les villes principales sont : Kano (80,000 hab.), cité commerciale et industrieuse où l'on fabrique des toiles peintes renommées dans le Soudan ; Yakoba (100,000 hab.) ; Sokoto, capitale politique et religieuse, bien déchue aujourd'hui de sa grandeur passée ; Wourno (25,000 hab.) ; Say, entrepôt commercial sur le Niger, point désigné comme limite méridionale de la zone d'influence française par le traité franco-anglais de 1890 ; Berni-u-Kebbi, Katchéna, Zinder, etc. Placé d'abord sous la domination des Sourhaï, le Haoussa fut ensuite conquis par les Berbères qui ont encore conservé quelque influence dans le Damergou. Au commencement de ce siècle, les Foulans ou Fellata, conduits par Othman-Fodia, pénétrèrent dans le Haoussa et y fondèrent les Etats musulmans de Sokoto et de Gando. La majeure partie des habitants du Haoussa sont musulmans ; très industrieux et très entreprenants, ils ont étendu leurs relations commerciales jusque dans le Bornou, l'Adamaoua, le Mossi, le Macina et vers le N. chez les Touareg de l'Aïr. Lander, Clapperton, Denham et Oudney, Barth et en dernier lieu le commandant Monteil, ont successivement visité le Haoussa.

Linguistique. — La langue haoussa est par excellence la langue commerciale et diplomatique de l'Afrique centrale. Elle est parlée dans le Mossi, le pays de Kong, le Borgou, le Noupé, le Yarouba, le Bornou et l'Aïr, mais c'est dans la province de Katchena qu'elle a sa forme la plus pure. Tandis que Barth rattache le haoussa aux langues hamitiques, Schœn, à tort, sans doute, lui trouve une parenté avec les langues sémitiques. Ce qui a motivé cette différence d'appréciation, c'est l'emprunt fait à la fois par la langue haoussa aux dialectes berbères et à la langue arabe. Le haoussa est une langue affixante ; la plupart des noms composés se forment à l'aide de préfixes : les formes des pluriels sont très variées, ainsi que celles du féminin qui, le plus souvent, est terminé par *a*. La conjugaison est assez développée, la plupart des temps se distinguant par des modifications du pronom sujet. Les formes verbales sont nombreuses. Un grand nombre de syllabes étant ouvertes, la langue est sonore. Elle est riche en termes abstraits et sa syntaxe est très simple. O. Houdas.

Bibl. : Géographie. — Barth, *Reisen und Entdeckungen in Nord und Central-Afrika;* Gotha, 1858, 5 vol. in-8°. — Clapperton et Lander, *Journal of a second expedition into the interior of Africa* ; Philadelphie, 1829, in-8. — Denham, Clapperton et Oudney, *Voyages et découvertes dans le Nord et dans les parties centrales de l'Afrique* ; Paris, 1826, 3 vol. in-8. — Standinger, *Im Herzen der Haussa-Lænder* ; Oldenbourg et Leipzig, 1891, in-8.

Linguistique. — Barth, *Sammlung und Bearbeitung Central-Afrikanischer Vocabularien;* Gotha, 1862, in-4. — Koelle, *Polyglotta africana;* Londres, 1854, in-fol. — G.-A. Krause, *Die Sprache von Ghat* ; Leipzig, 1890, in-8. — Le Roux, *Essai de dictionnaire français-haoussa et haoussa-français* ; Alger, in-4. — Rév. F. Schœn, *Vocabulary of the Haussa language;* Londres, 1843, in-12 ; *Farawa letafin magana Hausa* ; Berlin, 1857 ; *Grammar of the Hausa language* ; Londres, 1862, in-8° ; *Dictionary of the Hausa language;* Londres, 1876, in-8 ; *Reading book Hausa* ; Londres, 1877, in-8.

HAPAÏ. Groupe d'îles de la Polynésie, faisant partie de l'archipel de Tonga. D'une superficie de 68 kil. q., ces îles s'étendent du S.-S.-O. au N.-N.-E. et sont protégées à l'O. par un récif madréporique. Les principales sont : *Haano* au N. (20 kil. q.) ; *Lefouka* (14 kil. q.), et *Foa* (12 kil. q.). Quelques-unes de ces îles sont si rapprochées qu'à marée basse on peut passer de l'une à l'autre. Sur les quarante îles dont se compose ce groupe, un peu moins de la moitié environ est habitée.

HAPALE, HAPALIENS (Zool.) (V. Ouistiti).

HAPALODERMA (Ornith.). Le genre *Hapaloderma* ou

Apoloderma de Swainson ne renferme que trois espèces de Couroucous africains, savoir : l'*Hapaloderma narica* V., dont l'aire d'habitat s'étend depuis l'Abyssinie jusqu'au Cap et de là jusqu'au pays d'Angola; l'*H. constantia*, qui paraît jusqu'ici cantonné dans l'Afrique occidentale, et l'*H. vittatum* qui est au contraire propre à la région orientale. Ces espèces, qui ne diffèrent des autres Trogonidés que par des caractères de minime importance, résidant soit dans la disposition des plumes des côtés de la tête, soit dans le dessin des rectrices, portent un manteau et un capuchon d'un vert métallique, à reflets bleus, contrastant avec la couleur rouge des parties inférieures du corps. E. Oust.

HAPALOTIS (Zool.) (V. Rat).

HAPARANDA. Ville de Suède, læn de Norrbotten, située au fond du golfe de Botnie, à 3 kil. O. de l'embouchure de la Tornea ; 1,130 hab. environ. En face de la ville frontière russe de Tornea. Ce n'est qu'après la cession de cette ville à la Russie, en 1809, que Haparanda fut fondée et en 1842 qu'elle obtint ses privilèges de ville. Le commerce de la ville consiste surtout en construction de navires. Le port de Haparanda, nommé Salmid, est situé à 7 kil. à l'O. de l'embouchure de la Tornea. Au S. se trouve Maloeren, le phare le plus septentrional de Suède. Le climat du pays est très rigoureux. Sa moyenne est de — 2° ; il est en janvier de — 12° en moyenne et en juillet de + 14°. D'après les traditions locales, les voyageurs partent d'Haparanda pour aller sur la montagne d'Avasaxa passer la nuit de la Saint-Jean éclairée par les rayons du soleil.

HAPDÉ (Jean-Baptiste-Augustin), auteur dramatique français, né à Paris en 1774, mort en 1839. Il débuta au théâtre en 1795 par une pièce de circonstance, *le Dernier Couvent de France*, et un opéra-comique, *la Prise de Mantoue* (1797). Bientôt (1799) il obtenait sur la scène des Jeunes-Artistes un grand succès avec *le Commissionnaire de Saint-Lazare*, pièce relative à la journée du 10 thermidor. De 1800 à 1802, il servit à l'armée du Rhin et devint secrétaire du général Hédouville. En 1810, il fonda à la Porte-Saint-Martin les Jeux gymniques, série de pantomimes qui succomba en 1812, malgré une vogue éphémère due à la représentation de divers épisodes de la vie de Napoléon Ier, sous le titre de *l'Homme du destin*. On y vit notamment *le Passage du mont Saint-Bernard* et *les Pyramides d'Egypte*. Devenu, en 1812, directeur des hôpitaux de la grande armée, Hapdé abandonna Napoléon en 1814 et témoigna tout de suite un zèle royaliste exagéré. Aussi dut-il s'enfuir en Angleterre pendant les Cent-Jours. Il reparut après Waterloo, fit représenter à Lyon, à l'occasion du passage de la duchesse de Berry, *le Berceau de Henri IV* (1816, in-8) et publia coup sur coup : *Deux Heures avec Henri IV* (1815, in-8) ; *le Panache blanc de Henri IV* (1816, in-8, rééd. avec augm. du précédent) ; *Relation historique heure par heure des événements funèbres de la nuit du 13 février 1820* (1820; 6e éd., 1825, in-8). Il reçut force faveurs. Hapdé a laissé une centaine de pièces de théâtre dont les plus courues furent : *Un Tour de Roquelaure* (1799, in-8) ; *Cadet Roussel misanthrope et Manon repentante* (1799, in-8) ; *le Sérail* (1800, in-8) ; *l'Enfant du mystère* (1800, in-8) ; *le Prince invisible* (1804, in-8) ; *Elisabeth du Tyrol* (1804, in-8) ; *les Fêtes d'Eleusis* (1810, in-8) ; *l'Enlèvement d'Hélène* (1812, in-8) ; *Célestine et Faldoni* (1812, in-8); *les Vierges de la Lune* (1812, in-8); *les Visions de Macbeth* (1817, in-8). En d'autres genres, il a laissé : *Voyage souterrain ou Description des salines de Hallein* (1816, in-8) ; *De la Propriété dramatique* (1819, in-8) ; *Expédition et naufrage de La Peyrouse* (1829, in-8); *les Sépulcres de la grande armée* (1814, in-8) ; *Tontine théâtrale* (1819, in-8), etc.

HÂPI. Sous le nom d'Apis (*Hâpi*) et sous la forme d'un taureau, les Egyptiens adoraient le dieu solaire en tant que doué de la propriété d'engendrer de lui-même en lui-même les divinités destinées à animer, à personnifier les phases successives de sa course diurne et nocturne. C'est, en effet, avec l'hiéroglyphe du taureau que s'écrit le mot *fécondateur*. Le dieu taureau était adoré à Memphis sous le nom d'Apis et à Héliopolis sous le nom de Mnévis. Au point de vue de la symbolique, on voit que l'expression courante *Bœuf Apis* est un absolu contresens. Apis est représenté ou par un taureau ou par un homme à tête de taureau, coiffé du disque solaire. Tous les animaux mis à contribution par l'idéographisme religieux pour symboliser les facultés divines étaient l'objet d'un culte de leur vivant et ils étaient, après leur mort, soigneusement embaumés. L'ensevelissement des taureaux memphites était tout particulièrement luxueux. A. Mariette a découvert, en 1851, auprès de l'emplacement de Memphis, une nécropole où furent successivement enterrés des Apis, depuis la XVIIIe dynastie jusqu'à la fin de la domination grecque ; c'est ce qu'on appelle le Serapeum. Tout mort devenait un Osiris ; Apis mort s'appelait Osor-Apis (*Asar-Hapi*), dénomination que les Grecs ont contractée en *Sérapis*. P. Pierret.

HAPLINCOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Bertincourt ; 524 hab.

HAPLOCÈRE (V. Chèvre, t. X, p. 1164).

HAPLOCRINUS (Paléont.). Genre de Crinoïdes fossiles appartenant aux Eucrinoïdes et au sous-ordre des *Tessellata* et devenu le type de la famille des *Haplocrinidæ* (Rœmer), qui présente les caractères suivants : calice irrégulier formé de deux à trois zones de plaques ; opercule du calice formé de cinq grandes plaques orales ; bras faiblement développés. Les genres *Coccocrinus* (Müller) et *Haplocrinus* (Steininger) représentent cette famille qui est du silurien et du dévonien. Dans *Coccocrinus* le calice est petit, sphérique, avec trois basalia inégaux et cinq radiala, dont la surface articulaire supérieure est en croissant. La tige est mince, cylindrique. *Cocc. rosaceus* est du dévonien d'Allemagne. Le genre existe déjà dans le silurien. *Haplocrinus* présente un calice très petit, sphérique ou pyriforme à cinq basalia pentagonaux et trois plaquettes asymétriques intercalées entre les basalia et les radialia. Les bras inconnus devaient être au nombre de cinq, minces et simples. La tige est courte, cylindrique. *H. mespiliformis* est du dévonien d'Allemagne. E. Trt.

HAPLODON (Zool.). Genre de Mammifères de l'ordre des Rongeurs, assez voisin des Marmottes par ses formes extérieures, mais dont on a formé une famille à part (*Haplodontidæ*), basée sur les caractères ostéologiques suivants : molaires dépourvues de racines ; une seule prémolaire à la mâchoire inférieure, deux en haut dont la première est très petite ; crâne déprimé dépourvu d'apophyses postorbitaires au frontal. Ces animaux signalés pour la première fois par Richardson (1829) habitent l'Amérique du Nord à l'O. des montagnes Rocheuses et leurs mœurs sont celles des chiens des prairies (*Cynomys*), c.-à-d. qu'ils vivent en société dans des terriers. On en a décrit deux espèces : *H. rufus* et *H. major* (V. Marmotte). E. Trt.

HAPLOSMILIA (Paléont.) (V. Euphyllia).

HAPPE (Serrurerie) (V. Harpon).

HAPPENCOURT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Saint-Simon ; 390 hab.

HAPPONVILLIERS. Com. du dép. d'Eure-et-Loir, arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de Thiron-Gardais ; 557 hab.

HA-QES (V. Apollinopolis).

HAQUET. I. Technologie. — Espèce de charrette à long brancard qui est beaucoup employée pour transporter des ballots pesants et surtout des tonneaux. Les limons ne font pas corps avec les brancards : ils y sont attachés seulement par un grand boulon de fer, qui traverse sa partie antérieure et autour des extrémités duquel ils peuvent tourner librement. Ce mode de jonction permet de faire basculer le brancard, de manière à appuyer une extrémité postérieure sur le sol ; dans ce mouvement de bascule, les limons restent à peu près dans la même position horizontale qu'ils avaient auparavant et le cheval ne s'en trouve nullement gêné. Le brancard ainsi placé forme un plan incliné : le chargement et le déchargement de fardeaux s'y feront donc

beaucoup plus facilement que sur une charrette ordinaire. Les limons portent en outre, dans le voisinage de leur jonction avec le brancard, un tour à l'aide duquel un homme seul peut charger et décharger des fardeaux très pesants. Lorsque le haquet est convenablement chargé, on relève l'extrémité postérieure du brancard, qui reprend ainsi sa position horizontale. La corde qui s'enroule sur le tour et qui est destinée à faire monter les fardeaux sur le brancard incliné, sert ensuite, pendant toute la durée du transport, à les maintenir dans la position qu'on leur a donnée. A cet effet, on la fait passer sur les fardeaux ; on l'attache à la partie postérieure du haquet, et, à l'aide du tour, on lui communique une tension suffisante ; puis, afin de maintenir cette tension, on attache aux limons un des leviers qui servent à agir sur le tour. Il est facile de déterminer la grandeur de la force que doit développer un homme, en agissant à l'extrémité de l'un des leviers du tour, pour faire monter, sur le brancard incliné, un corps qui serait attaché à la corde du tour. Admettons que, lorsque le brancard est incliné, la hauteur de sa partie antérieure au-dessus du sol soit le quart de sa longueur : la tension de la corde devra être le quart du poids du corps qu'elle fait monter. Si le bras du levier de la force développée par l'homme est dix fois plus grand que le rayon du tour, cette force devra être dix fois plus petite que la tension qu'elle communique à la corde : elle sera donc aussi quarante fois plus petite que le poids du corps. Ainsi, avec une force de 30 kilogr., appliquée à l'extrémité de l'un des leviers du tour, on pourra faire monter sur le haquet un fardeau pesant 1,200 kilogr. Cette machine, qui présente une heureuse combinaison du tour et du plan incliné, est de l'invention de Pascal. L. K.

II. Artillerie. — Le haquet, modèle 1853, est une voiture à quatre roues servant, dans les équipages de pont, à transporter les bateaux, nacelles, corps morts, chevalets, poutrelles et ancres. Ses deux trains sont reliés par une cheville ouvrière. Les roues de l'avant-train sont assez basses pour passer sous les brancards de l'arrière-train. De la sorte, le haquet peut faire demi-tour sur un terrain large seulement de 6 m., lorsqu'il n'est pas gêné à droite et à gauche par des obstacles verticaux tels que murs, clôtures, etc. Pour que le même mouvement soit possible dans une rue bordée de maisons, il faut que cette rue ait au moins 10 m. de largeur. Le haquet s'attelle ordinairement à six chevaux. Lorsqu'il est chargé d'un bateau, sa longueur est de $11^{m}60$ jusqu'au bout du timon et de $17^{m}60$ jusqu'à la tête des chevaux de devant, sa hauteur de $2^{m}50$ et son poids de 2,120 kilogr. Sur les 48 voitures qui composent l'équipage de pont de corps d'armée, 21 sont des haquets ; parmi ceux-ci 16 portent chacun un bateau.

HAR (L'). Rivière de France (V. Arc [L']).

HARABURDA, diplomate polonais-lithuanien du XVIe siècle. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort. Les rois de Pologne, grands-ducs de Lithuanie, lui confièrent diverses missions en Moscovie et en Crimée. Après la mort de Sigismond-Auguste (1572), il fut chargé par un certain nombre de Lithuaniens d'offrir la couronne du grand-duché à Fédor, fils d'Ivan le Terrible. Mais cette mission n'aboutit pas. Haraburda avait rapporté de Moscou une traduction slavonne de la Bible que Constantin d'Ostrog fit imprimer en 1581. Sous Batory, il fut chargé des négociations de la paix de Kiverova Horka. On le trouve encore à Moscou en 1584.

HARACTA. Tribu d'Algérie, dép. de Constantine, établie autour d'Aïn-Beïda dans les plaines dominées par l'Aurès au S. et par les montagnes du bassin de le Seybouse au N. ; 33,000 hab. qui occupent 496,100 hect. De la famille des Haouara, mais mêlée d'éléments arabes, la tribu a conservé l'usage du berbère. Elle commence à cultiver le sol et abandonne la vie nomade. En 1870, un décret a divisé les Haracta en vingt-six douars. D'autres tribus du même nom sont établies dans le dép. de Constantine. Ce sont les *Haracta-el-Mader* qui vivent au N.-E. de Batna et sont partagés depuis 1865 en quatre douars, et les *Haracta-Djerma-Guebala*, voisins de ces derniers.

HARAIRI (Soliman al-), littérateur et savant arabe, né à Tunis en 1824. D'une famille d'origine persane, il fit ses études scientifiques et médicales à Tunis, où il devint professeur de mathématiques. En 1845, il fut nommé secrétaire arabe de la légation française et en 1846 fut appelé à Paris au poste de répétiteur à l'Ecole des langues orientales vivantes. Connaissant parfaitement la langue française, Soliman al-Harairi s'est surtout attaché à répandre parmi ses compatriotes nos connaissances littéraires et scientifiques. Entre autres œuvres qu'il traduisit en arabe, il faut citer : les *Fables de Lafontaine*, l'*Economie politique*, d'Adolphe Blanqui, etc., etc.

HARALD *Klak* régnait en Jutland au IXe siècle. Etant en lutte avec les fils du roi Godfred, l'adversaire de Charlemagne, il alla demander à Ingelheim l'appui de l'empereur Louis le Pieux, qui le fit baptiser avec sa suite à Mayence (826), lui donna en fief une partie des pays frisons ainsi que des vignobles sur la Moselle, et fit prêcher l'Evangile dans le Nord par saint Ansgarius (1030).

HARALD Gormsson *Blátann* (à la dent bleue), mort à Jómsborge dans l'estuaire de l'Oder le 1er nov. 986 ou 987. Fils du roi Gorm l'Ancien et de Thyra Danabóte, il fut d'abord corsaire avec son aîné Knut Danaáste et, par suite du prédécès de celui-ci, il succéda à son père vers 940. Il aida son pupille Harald Gráfeld à s'emparer du trône de Norvège, mais, comme le tribut stipulé n'était pas payé, il le fit tuer par Gullharald et il conquit pour son propre compte le royaume vacant où il installa comme régents (970) Harald Grenzké et Hákon, jarl de Hladis, qui fut d'abord son auxiliaire en Jutland contre Otto II (974), mais qui, plus tard, se déclara indépendant (986). En Danemark il eut pour compétiteur au trône son fils naturel Svein et il dut aller chercher du secours chez les corsaires de Jómsborge ; dans le cours d'une descente qu'il fit avec eux en Fionie, il fut mortellement blessé par le fameux archer Toké et plus tard inhumé à Roskilde dans l'église de la Trinité qu'il avait fait bâtir, car il était chrétien comme sa mère et il avait permis à l'archevêque de Brême, Adalbert, de fonder trois évêchés en Danemark : à Slesvig, à Ribe et à Aarhus (948). Il éleva pourtant à la mémoire de ses parents deux tertres selon la coutume païenne, mais il érigea sur l'un d'eux une énorme pierre à peine dégrossie, qui est ornée d'un Christ sans croix et d'une inscription runique où il se vante d'avoir soumis et christianisé le Danemark. B-s.

HARALD Sveinsson *Hein* (queux), mort le 17 avr. 1080. Fils naturel du roi Svend Estridsen, il prit part, avec son frère Knut et son beau-père le jarl Ásbjœrn, à l'expédition d'Angleterre en 1069. Après la mort de son père, il fut élu roi (1076) malgré la compétition de quelques-uns de ses frères qui se retirèrent en Norvège. Il réforma les monnaies et donna des lois, dont la confirmation fut exigée de plusieurs de ses successeurs. Il fut remplacé par son frère Knut le Saint.

HARALD *Kesja* (pique), décapité en 1135 à Skiping, près de Veile, en Jutland. Etant l'aîné des quatre fils naturels d'Erik Ejegod, pendant le pèlerinage duquel il gouverna conjointement avec l'archevêque Asger (1102), il ne put se faire élire pour lui succéder (1104) et, pendant le règne de son oncle Niels qui lui avait été préféré, il causa des troubles par ses luttes contre son frère Erik Emune, s'enfuit en Jutland après la bataille de Fodevig en Skanie (1134), devint corégent de Niels et, après la mort de celui-ci, il se fit rendre hommage par les Jutlandais, fut peu après surpris par Erik et décapité avec huit de ses quinze fils.

HARALD *Skrænk* (postérieur), petit-fils du précédent, fut élu roi par les paysans révoltés de la Skanie, après la mort de Valdemar Ier (1182). Soutenu par les Suédois, mais repoussé par les bourgeois de Lund et vaincu à Lommeaa par les troupes du roi Knut VI, il fut proscrit et dut se réfugier en Suède (1183) où il mourut.

HARALD *Hárfagré* (à la belle chevelure), l'unificateur de la Norvège, né vers 850, mort près de Haugesund en 933. N'ayant que dix ans à la mort de son père Hálfdan Svarté, qui avait soumis plusieurs roitelets, il réussit, avec l'aide de son oncle Guthorm, à réprimer les velléités d'indépendance de ces principicules. Bientôt, poursuivant le cours de ses précoces exploits, il promit à sa fiancée de ne pas couper ses cheveux avant d'avoir rendu tributaires tous les autres chefs norvégiens ; il commença par soumettre le pays de Throndhjem avec l'aide de Hákon, jarl de Hladis, puis les cantons de l'Est, enleva le Værmland à la Suède, et vainquit à Hafrsfjœrd, près de Stavanger, les flottes combinées des roitelets du Sud-Est (872). Après avoir brisé le pouvoir aristocratique, il soumit à l'impôt les propriétaires fonciers, confisqua les terres de ceux qui, par amour de l'indépendance, avaient émigré en Normandie, dans les Shetlands, les Orcades, les Hébrides, l'Irlande, et, pour administrer les domaines royaux, il mit à la tête de chaque canton un jarl (*earl* ou comte) qui gardait le tiers des revenus, mais était tenu de mettre sur pied 60 hommes de guerre et d'héberger une fois par an le roi et sa suite. Pour réduire à l'impuissance les bannis et émigrés qui faisaient des incursions dans leur ancienne patrie, il fit une expédition maritime dans laquelle il soumit les Shetlands et les Orcades, dont beaucoup de colons allèrent fonder de nouveaux établissements dans les Færoes et l'Islande (874). De ses nombreuses femmes il eut beaucoup d'enfants auxquels il donna de grands fiefs sous la suzeraineté d'Eirik Blódœxe. Il leur abandonna le pouvoir vers l'an 930. Trois ans plus tard, il fut inhumé à la manière païenne dans un tertre à Haugé, où un monument lui a été élevé en 1872, lors du millénaire de l'unification de la Norvège. B-s.

HARALD *Gráfeld* (pelisse grise), arrière-petit-fils du précédent, fils d'Eirik Blódœxe et de la reine Gunnhilde, né vers 930, mort près de Hals dans le Liimfjœrd (Danemark) en 965. Il fut baptisé en Angleterre où son père s'était réfugié ; après la mort de celui-ci, il se rendit auprès de son père adoptif, le roi de Danemark Harald Blátann, avec le concours duquel il fit plusieurs incursions en Norvège, fut toujours repoussé par son oncle Hákon le Bon qui, blessé à mort (961), le désigna avec les autres fils d'Eirik pour lui succéder ; mais, comme Sigurd Hladajarl était maître du pays de Throndhjem et que plusieurs descendants de Harald Hárfagré s'étaient proclamés indépendants, chacun dans sa principauté, il ne fut d'abord reconnu roi que dans les cantons de l'Est ; il étendit successivement ses possessions en faisant périr plusieurs de ses rivaux, notamment Sigurd qui fut brûlé dans sa maison (962). Le fils de ce dernier, Hákon jarl, s'enfuit en Danemark, et c'est à son instigation que Harald Blátann attira Harald Gráfeld en Danemark et le fit tuer par Gullharald. B-s.

HARALD Sigurdarson *Hardrádé* (le Sévère), né en 1015, mort à Stanford (Angleterre) le 25 sept. 1066. Fils d'un arrière-petit-fils de Harald Hárfagré, Sigurd Syr, roitelet du Hringariké, et de Asa Gudbrandsdóttir, mère de saint Olaf, il combattit pour lui à Stiklastads (1030) et, après la défaite et la mort de ce dernier, il passa en Gardariké (Russie) et de là à Constantinople (vers 1032), où il se mit au service de l'empereur. Il se distingua contre les Sarrasins en Péloponèse et en Asie Mineure, contre les Normands en Sicile. Emprisonné à la suite d'une intrigue avec Maria, parente de l'impératrice Zoé, il parvint à s'échapper, se réfugia en Russie (1044) où il avait précédemment envoyé ses grands trésors ; il y épousa la princesse Elisabeth, fille de Iaroslav, et devint ainsi beau-frère du Capétien Henri Ier, puis il alla demander à son neveu Magnús le Bon la moitié du royaume de Norvège (1046). Elle lui fut accordée non sans difficulté et, peu après (1047), il hérita de l'autre moitié ; il éleva même des prétentions sur la couronne de Danemark que Magnús avait léguée à Svend Estridsen ; de là une guerre de seize ans dans le cours de laquelle il faillit être pris avec sa flotte dans le Liimfjœrd (1061), mais il remporta une grande victoire navale à l'embouchure de la Nisaa dans le Halland (1062). A peine la paix avec le Danemark était-elle conclue (1064) sur les bases du *statu quo ante* que Harald s'occupa de faire valoir les prétentions de son prédécesseur Magnús sur l'Angleterre. Il eut pour auxiliaire le frère et compétiteur du roi Harold, Tostig, qui promit de le reconnaître pour roi en obtenant en fief la moitié du royaume. A la tête d'une flotte de trois cents navires, la plus puissante qui eût jamais été équipée en Norvège, il fit une descente dans le Northumberland qu'il soumit (sept. 1066), gagna la bataille de Fulford, s'empara d'York (20 sept.), mais fut vaincu et périt non loin de là, vers le pont de Stanford. Ses grandes qualités furent ternies par sa cruauté et l'arbitraire avec lequel il traita, non seulement l'aristocratie et le clergé, mais encore les insurgés des Oplands. La ville d'Oslo (plus tard Christiania) fut fondée par lui (1048). Il eut pour successeurs les deux fils issus de son second mariage, Magnús et Olaf Kyrre. B-s.

HARALD *Gille*, né en Irlande vers 1103, mort le 14 déc. 1136. C'était un Gaël nommé Gilchrist (serviteur du Christ, d'où son surnom est formé par apocope) qui, s'étant rendu des Hébrides en Norvège (1129), se donna pour fils naturel du précédent roi, Magnús Berfœtt, et pour frère du roi régnant, Sigurd le Hiérosolymitain ; il subit avec succès l'épreuve du feu (1130), après avoir toutefois promis de ne pas élever de prétentions à la couronne, du vivant de Sigurd et de son fils Magnús. Mais, à la mort du premier (26 mars 1130), il força le dernier à lui céder la moitié du royaume (3 oct.) jusqu'à ce que, vaincu à Fyrileiv (10 août 1134), il dût se retirer en Danemark auprès d'Erik Emune, qui lui donna en fief le Halland. De cette province voisine de la Norvège, Harald envahit ses anciens Etats, s'empara de Bergen (7 janv. 1135), fit crever les yeux et couper un pied à Magnús, qui fut en outre mutilé et enfermé dans un cloître. Devenu seul maître, il se fit pardonner ses cruautés par sa libéralité et sa faiblesse ; mais il fut à son tour victime du mauvais exemple qu'il avait donné ; un diacre défroqué, Sigurd Slembidjákn, qui se donnait aussi pour fils naturel de Magnús Berfætt et qui prétendait l'avoir prouvé par une ordalie, se voyant repoussé par Harald Gille, le surprit dans son sommeil, le mit à mort et tenta vainement de restaurer Magnús l'Aveugle. Ingé, fils légitime de Harald, ainsi que Sigurd Mund, Eystein et Magnús, ses fils naturels, régnèrent les uns conjointement, les autres successivement après lui. B-s.

HARALD, sculpteur du Vestergœtland (Suède), vivait au XIIe siècle. Il grava avec élégance des stèles funéraires dont il reste quelques-unes, pourvues d'inscriptions runiques ou onciales.

HARAMBURE (Louis-François-Alexandre, baron d'), général et homme politique français, né à Preuilly (Indre-et-Loire) le 12 févr. 1742, mort à Tours le 27 déc. 1828. Entré comme cornette dans les dragons de Bauffremont en 1757, capitaine en 1760, il fit la guerre de Sept ans. Colonel du Royal-Roussillon, brigadier des armées du roi (1781), il fut nommé maréchal de camp le 9 mars 1788. Elu député de la noblesse du bailliage de Touraine aux Etats généraux le 28 mars 1789, il fut un des premiers de son ordre à se réunir au tiers, mais protesta contre l'abolition de la noblesse. Après la session, il reprit du service et fut promu lieutenant général le 20 mars 1792. Envoyé à l'armée du Rhin, il commanda les troupes du Haut-Rhin et du Porrentruy. Décrété d'accusation comme noble, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui l'acquitta le 22 avr. 1793. Il vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration. On lui doit des *Eléments de cavalerie* (1791) et une *Opinion sur l'instruction à donner aux troupes à cheval de la France* (1817). Etienne Charavay.

Bibl.: Etienne Charavay, *Correspondance générale de Carnot*, t. I.

HARAMONT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets ; 453 hab.

HARAN ou **HARRAN**. Il existe plusieurs villes de ce

nom : *Harran*, près d'Edesse, en Mésopotamie, l'ancienne *Carrhes* (V. ce mot). D'après la tradition, ce serait celui de la Bible, où Abraham séjourna après son départ de Ur en Chaldée. Mais cette tradition est aujourd'hui contestée. Harran est devenu plus tard la ville des Sabiens, secte religieuse, mélange de dogmes asiatiques et de mythologie, qui existait encore au moyen âge ; elle a disparu devant les persécutions des khalifes qui considéraient les Sabiens comme des idolâtres. Les Arabes leur donnaient le nom de *Harrani*, Harraniens (V. Masoudi). Harran était une ville importante sous les Abbassides et du temps des croisades ; elle avait un château féodal, des temples grecs, des mosquées qui sont aujourd'hui en ruine ; c'était aussi le siège d'un évêché. La ville moderne n'est plus qu'une bourgade de 7 à 800 âmes. — *Harran*, près de Damas, dit aussi *Harran el-Aoudmid* (des colonnes) à cause de ses ruines. D'après certains auteurs, ce serait le vrai Harran d'Abraham et de la Bible. Philon traduit le nom de cette ville par τρώγλη, « caverne », ce qui a fait croire que tel était le sens de ce nom de lieu. — *Harran* dans le Hauran, cité par les voyageurs qui ont visité cette partie de la Palestine ; c'est probablement un village moderne. — *Harran*, en Babylonie, près de Sippara, ancienne ville depuis longtemps disparue, qui n'est citée que par les textes cunéiformes. — *Harran*, en Assyrie, était aussi le nom de « la ville d'Assour », la capitale de l'Assyrie ; elle n'est connue que par les inscriptions cunéiformes. — Le nom de *Harran*, dont on ignorait le sens jusque dans ces derniers temps et que l'on rendait par « grotte » à cause de la traduction de Philon, est un mot sémitique qui est resté dans l'assyrien avec le sens de « passage, route », mot qui convient très bien comme nom de lieu. — Le *Harran* du Yemen et celui du Diar Modar qui se trouvent dans l'*Index* de Masoudi sont les mêmes que *Harran* de Mésopotamie. E. Drouin.

HARANG (Guillaume-Alphonse) (V. Cabasson).

HARANT de Polzice (Christophe), voyageur tchèque, né en 1564, mort en 1621. Il prit part de 1593 à 1597 aux guerres contre la Turquie. En 1598, après la mort de sa femme, il entreprit un voyage aux lieux saints, visita les îles de Zante, Candie, Chypre et gagna Jérusalem ; il se rendit ensuite en Egypte. Il jouit de la faveur de l'empereur Rodolphe. En 1608, il publia le récit de son voyage sous ce titre : *Voyage du royaume de Bohême à Venise, puis à la Terre sainte, en Judée, en Egypte, au mont Oreb, au Sinaï, dans le désert d'Arabie*. C'est un livre fort sérieux, où l'auteur ne se contente pas de raconter ce qu'il a vu et pour lequel il a mis à profit environ six cents écrivains antérieurs. En 1619, il prit part à la révolte des Etats de Bohême et embrassa la cause de Frédéric le Palatin. Après la bataille de la Montagne-Blanche, il fut fait prisonnier par les Impériaux et exécuté le 19 juin 1621, à Prague. Une édition nouvelle du *Voyage* a été publiée en 1854 par Erben (Prague). L. L.

Bibl. : J. Jireczek, *Manuel de littérature bohême*.

HARAOTI. Contrée de l'Inde, située dans la région orientale du Radjpoutana et bornée au S. par le Malva, à l'E. par les Etats de Scindia et de Holkar, au N. par le royaume de Djeïpour, à l'O. par le royaume de Mêvar. Région plate et fertile, le Haraoti est arrosé par le Tchambal qui le traverse du S.-O. au N.-E. et reçoit sur son territoire les rivières de Kali Sindh, Nevadj, Parbati, etc. ; la plaine est enfermée entre les monts de Tchittor au N. et à l'O. ; ceux de Mokoundra et du Malva au S. Longtemps vassal des Ranas d'Oudeïpour, le Haraoti a été partagé au xviii[e] siècle en sept principautés : Tonk, Chahpoura, Kichengarh, Boundi, Kota, Djalava. Sa superficie était de 32,234 kil. et sa population de un milion et demi d'habitants.

HARAR ou **HARRAR**. Petit Etat musulman de l'Afrique orientale compris entre 38° et 41° de long. E. et 10° et 13° de lat. N. Il confine à l'E. au Choa et au S. aux établissements français du golfe de Tadjoura. La capitale, Harar, située à 1,860 m. d'alt., est considérée comme une ville sainte par les musulmans de l'Afrique orientale, et c'est, en outre, une cité commerçante ; elle se trouve placée sur la limite des provinces françaises et italiennes. Les autres villes principales du Harar sont : Boubana, Fiambiro et Tchallanko. La population, venue de l'Asie, forme deux groupes principaux : les Harariya, de race sémitique et qui parlent un dialecte voisin de l'amharique, et les Galla ou Oromo, de race hamitique et qui portent aussi les noms de Argatta, Ittou et Djarso. On y rencontre, en outre, des Midgân ou Akhdam, sorte de parias fort méprisés des autres habitants. O. H.

Bibl. : Bardey, *Notes sur le commerce du Somal, du Harrar et des pays des Gallas*, dans *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1886. — Hunter, *Report on the province of Harrar* ; Bombay, 1884. — Paulitschke, *Beitrage zur Ethnographie und Anthropologie der Somâl, Galla und Harari* ; Leipzig, 1886. — Du même, *Harar* ; Leipzig, 1888. — Ragazzi, *Da Antoto all'Harar*, dans *Bolletino della Societa geografica italiana*, 1888.

HARAS. I. Architecture. — Au point de vue des constructions qu'entraîne leur exploitation, on peut diviser les haras en deux classes : la première comprenant les *haras sauvages* et les *haras parqués ;* la seconde comprenant les *haras domestiques*, que ces derniers haras soient *privés*, c.-à-d. appartenant à des particuliers, ou qu'ils soient *publics*, c.-à-d. dépendant du domaine de l'Etat. — Les haras sauvages consistent en plaines immenses, steppes de la Russie méridionale ou pampas de l'Amérique du S., dont les chevaux, errant et se reproduisant en liberté, nécessitent seulement, pour leur exploitation, quelques abris légers, espacés de loin en loin et où se reposent, à certaines époques, les propriétaires et leurs employés. Il en est de même pour les haras parqués, qui ne diffèrent des premiers que par leur moindre étendue et par la clôture qui les limite ; mais les haras domestiques, ceux où les animaux sont logés et nourris par l'homme qui en surveille la reproduction, entraînent un ensemble de constructions obéissant à quelques lois spéciales fixées par M. Gayot dans l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*. En principe, un haras comprend plusieurs dépendances ou succursales, occupant un domaine de deux ou trois cents hectares et même plus : 1° un dépôt d'étalons ; 2° une jumenterie ; 3° une poulinerie avec partie spéciale à l'entraînement ; 4° des bâtiments d'habitation et de régie ; 5° des magasins, ateliers, etc. Les formes circulaire ou octogonale sont préférables pour le plan des bâtiments du dépôt d'étalons, de la jumenterie et de la poulinerie qui constituent les haras proprement dits, parce que ces formes permettent de répartir les écuries et les boxes des animaux autour d'une cour centrale, sur laquelle ils s'ouvrent intérieurement, tandis qu'ils s'ouvrent extérieurement sur des *paddocks* ou préaux d'hiver correspondant à plusieurs boxes. De larges percées, disposées suivant la direction des vents de la région, doivent interrompre la masse des bâtiments, afin d'assurer une grande aération de la cour intérieure. Un manège circulaire couvert et un hippodrome découvert entourent assez souvent et complètent le bâtiment des boxes. Au-dessus de ces derniers sont disposés les *fenils* ou magasins à fourrage et les *greniers* ou chambres à grains, fenils et greniers communiquant par des trappes avec un couloir de service longeant à rez-de-chaussée les boxes et par lequel se fait l'alimentation des mangeoires. Des précautions doivent être prises pour empêcher les animaux de se blesser aux ébrasements des portes et aux angles des bâtiments, et il doit en être de même dans la disposition à donner aux bassins ou aux tonneaux servant d'abreuvoirs. Toutes les constructions d'un haras, ne comportant qu'un étage avec comble et devant s'élever au milieu de prairies boisées, peuvent être bâties en charpente de bois avec remplissages et divisions en briques ou en planches et couverture en tuiles, tous matériaux assez faciles à se procurer aux abords du haras, et on peut donner à ces constructions, grâce à d'ingénieuses dispositions de leurs masses principales et à l'agencement des matériaux mis en œuvre, un certain caractère pittoresque. Charles Lucas.

II. Administration. — Un haras est un établissement où sont entretenus des étalons et des juments pour améliorer l'espèce chevaline. L'administration des haras dépend, de nos jours, du ministère de l'agriculture : il importe de donner un court historique de ce service.

Historique. — Pendant la période féodale, des haras particuliers appartenant à de grands seigneurs assuraient les besoins de l'industrie chevaline ; plus tard, après la disparition de ces haras, une période très fâcheuse pour l'élevage commença : le nombre des produits diminua sensiblement et leur qualité allait aussi en diminuant progressivement. Bientôt l'insuffisance des chevaux venant du pays se manifesta avec d'autant plus d'évidence que les guerres fréquentes amenaient une grande consommation de chevaux. Dès la fin du règne de Louis XI, on fut obligé de chercher à l'étranger les chevaux nécessaires à la remonte de la cavalerie. Louis XIII se préoccupa de cette situation dangereuse et très onéreuse pour le pays. Par un édit de 1639, il institua une administration des haras aux frais de l'Etat ; l'essai ne fut pas heureux. Mais la nécessité pressait et Colbert fit rendre successivement trois édits qui se complétaient : le 17 oct. 1665, le 29 sept. 1668 et 28 oct. 1683, pour organiser un système de perfectionnement du cheval qui se basait sur un concours de l'industrie privée avec des encouragements et une participation de l'Etat ; en même temps, Louis XIV chargea le célèbre écuyer Garsault de visiter les divers pays d'Europe pour y acheter des reproducteurs mâles et femelles que l'on répartit en France. Cette nouvelle tentative ne produisit pas les résultats attendus : à la fin du règne de Louis XIV, après les grandes guerres qui le terminèrent, on constata que plus de cent millions avaient été dépensés pour remonter la cavalerie de chevaux étrangers. On modifia donc l'organisation par un règlement du 22 févr. 1717 qui confiait aux intendants des provinces l'administration des haras royaux ; à côté de ceux-ci existaient des haras des grands seigneurs, dont quelques-uns étaient très importants : le haras de Chambord, par exemple, comptait 241 étalons et était un véritable établissement public. On créa, à la même époque, des offices de gardes-étalons qui donnèrent lieu à des abus. Ce système était assez onéreux ; en 1764, il coûtait 695,140 fr.

A l'époque de la Révolution, il existait en France 15 dépôts royaux qui contenaient 365 étalons ; les gardes-étalons avaient la surveillance de 750 reproducteurs et en possédaient 2,124 qui avaient reçu le brevet d'approbation. Malgré son organisation défectueuse, l'administration des haras avait créé de grandes ressources chevalines qui furent utilisées pendant les guerres de la fin du siècle ; cependant le 29 janv. 1790, l'Assemblée constituante la supprima. Le danger de cette mesure radicale fut bientôt reconnu et cinq ans après on se préoccupa de la reviser. Le 2 germinal an III une loi nouvelle fut votée, mais elle demeura sans effet. Trois ans plus tard, Eschassériaux jeune présenta un rapport au conseil des Cinq-Cents (28 fructidor an VI), et, en 1802, Huzard publia un rapport sur le même objet par ordre du gouvernement. Les haras ne furent cependant réorganisés que par le décret du 4 juil. 1806, qui prévoyait 6 haras, 30 dépôts d'étalons et 2 écoles d'expériences. Il proclamait de plus le principe des encouragements de l'Etat à l'industrie privée, et son système basé sur la double intervention des pouvoirs publics a été maintenu dans ses lignes générales. Le décret ne produisit pas encore d'effets très heureux ; cependant au moment de la Restauration il existait 1,109 étalons dans les établissements nationaux. Le service des haras a été pendant ce siècle constamment troublé par les perturbations politiques : une ordonnance du 16 janv. 1825 a touché à son personnel, une du 19 juin 1832 a supprimé 9 dépôts d'étalons, et réduit à 4 les inspecteurs généraux ; une ordonnance du 15 déc. 1833 fixa le nombre des haras à 3, celui des dépôts de poulains à 3, et celui des dépôts d'étalons à 16. L'histoire des haras est marquée encore par l'arrêté du 11 déc. 1848, les décrets du 7 juin 1852, 19 déc. 1860, 7 sept. 1863 et l'arrêté du 11 sept. 1871.

L'armée fut réorganisée après la guerre de 1871 par une loi du 27 juil. 1872 et on se préoccupa en même temps de lui assurer les ressources en chevaux qui lui étaient nécessaires. La loi du 29 mai 1874 donna à l'institution des haras l'unité et la fixité désirables ; c'est cette loi qui régit encore l'institution. Elle a complété le système ancien sans le bouleverser.

Législation actuelle. — La loi maintenait les 22 dépôts, les cadres du personnel et le conseil supérieur ; elle plaçait un inspecteur à la tête du service, rétablissait l'Ecole des haras du Pin et installait à la jumenterie de Pompadour 60 juments consacrées exclusivement à la production du cheval de sang arabe et anglo-arabe. A partir de 1875, l'effectif des étalons entretenus par l'administration devait être augmenté chaque année de 200 étalons choisis parmi les différentes races et le plus possible parmi les chevaux de sang, jusqu'à ce que l'on atteigne le chiffre de 2,500 étalons. Outre les crédits votés tous les ans pour les courses, les écoles de dressage, etc., l'allocation destinée aux primes (683,000 fr.) devait être augmentée d'année en année ; portée à 800,000 fr. en 1875, elle atteint aujourd'hui 1,500,000 fr. Ces primes sont réservées aux étalons qui appartiennent à des particuliers, à des sociétés ou à des départements et approuvés par l'administration des haras ; à des juments poulinières, des pouliches et des poulains. Une somme de 50,000 fr. était affectée aux épreuves des arabes et anglo-arabes.

L'*administration des haras* forme une direction qui est rattachée au ministère de l'agriculture ; à la tête de cette direction se trouve un inspecteur général des haras qui a deux bureaux sous ses ordres. Depuis la loi du 29 mai 1874 le personnel technique se compose en outre de 6 inspecteurs généraux, 22 sous-directeurs agents comptables et d'un nombre de surveillants calculés pour assurer le service ; de plus, on emploie un certain nombre de vétérinaires, 1 régisseur de domaine pour le dépôt du Pin et un grand nombre de palefreniers et de personnel subalterne. Les traitements de ce personnel ont été fixés par une décision ministérielle du 18 janv. 1889 :

Officiers

6 Inspecteurs généraux......	1re classe,	10.000 fr.
	2e —	8.000 —
22 directeurs de dépôts d'étalons.	1re —	6.000 —
	2e —	5.000 —
	3e —	4.000 —
23 sous-directeurs, agents et comptables..............	1re —	3.500 —
	2e —	3.000 —
	3e —	2.500 —
11 surveillants..............	1re —	2.000 —
	2e —	1.800 —
14 surveillants stagiaires......	(sans traitement).	
23 vétérinaires............	Classe spéc.,	3.000 fr.
	1re classe,	2.500 —
	2e —	2.000 —
	3e —	1.500 —
7 professeurs.		
1 régisseur...............		3.000 —

Gagistes

2 adjudants....................	1.700 fr.
22 brigadiers-chefs....................	1.500 —
106 brigadiers..........................	1.300 —
51 palefreniers-maréchaux	1.300 —
283 palefreniers de première classe.......	1.200 —
345 palefreniers de deuxième classe.......	1.100 —
12 élèves palefreniers	550 —

Pendant la période de monte, les directeurs de dépôt peuvent engager quelques journaliers qui reçoivent 3 fr. par jour. Par un décret du 19 déc. 1880, on a institué

auprès du directeur des haras un comité formé de la réunion des inspecteurs généraux et qui donne son avis à titre consultatif sur le service des haras et le budget des dépôts.

Le personnel est recruté dans l'Ecole des haras (V. Ecole, t. XV, p. 469).

La *production et l'effectif* des dépôts sont absolument conformes aux termes de la loi du 29 mai 1874. Chaque année depuis 1875 des crédits ouverts au budget ont été affectés à l'accroissement du nombre des étalons, jusqu'au chiffre prévu de 2,500 étalons qui a été atteint dès 1881. Le 1er janv. 1888 il existait dans les dépôts 2,505 reproducteurs qui se divisaient ainsi qu'il suit :

Étalons.	de pur sang anglais	191	soit	7,62 %
	— arabe	124	—	4,95
	— anglo-arabe	134	—	5,35
	de demi-sang	1.744	—	69,62
	de trait	312	—	12,46
	Total	2.505		100,00 %

Les étalons supplémentaires sont un excédent destiné à combler les vides qui se produisent dans les dépôts avant l'ouverture de la monte. Tous ces chevaux, à l'exception de quelques-uns que l'on garde en réserve au Pin, sont répartis dans 22 établissements (1 haras à Pompadour et 21 dépôts) qui forment 6 circonscriptions d'inspection générale. La jumenterie de Pompadour contient les 60 juments qui d'après la loi doivent être consacrées uniquement à la production des chevaux de pur sang arabe et anglo-arabe. Le haras contient de plus des animaux de l'espèce bovine destinés à l'élevage.

Les *acquisitions d'étalons* (pour remplacer les morts ou les réformés dans les dépôts) ont lieu tous les ans à la fin du printemps pour les chevaux de trait, et à l'automne pour les pur sang et demi-sang. Des commissions d'inspecteurs généraux se rendent dans les différents centres d'élevage de France et même de l'étranger. Une décision spéciale fixe chaque fois le crédit dont ils disposent et le nombre de chevaux qu'ils doivent acheter. Les Chambres allouent un crédit de 1,410,450 fr.; en 1888 on a acheté 239 chevaux dont 12 pur sang anglais, 5 pur sang arabe, 14 pur sang anglo-arabe, 156 demi-sang, 48 de trait et 4 poulains pour l'élevage de Pompadour. La moyenne annuelle est sensiblement la même. Voici la moyenne des prix payés depuis plusieurs années :

Pur sang anglais	13.000 fr.
— arabe	4.680 —
— anglo-arabe	5.707 —
Demi-sang	5.985 —
Trait	2.968 —
Poulains	500 —

L'*épreuve* sur l'hippodrome doit être faite pour tous les étalons achetés par l'administration des haras (à l'exception des achats faits à l'étranger) : c'est la condition à laquelle est soumis le brevet d'approbation. Pour les pur sang, les courses générales tiennent lieu d'épreuve. Pour les demi-sang et les trait, un arrêté du 18 févr. 1880 a institué des épreuves au trot. Les demi-sang de 3 et 4 ans courent sur une distance de 3,200 à 4,000 m. portant respectivement 60 et 68 kilogr. L'étalon de demi-sang, qui a gagné 1,200 fr. de prix, portera 3 kilogr. de plus, 6 kilogr. s'il a gagné 3,000 fr. et 10 kilogr. s'il a gagné 6,000 fr. Dans les épreuves d'attelage, on donne 20 secondes de plus pour franchir la distance aux chevaux de 3 ans contre ceux de 4 ans. Les étalons de trait courent sur 2,000 m. au trot, à la voiture ou à la selle devant les inspecteurs généraux chargés des achats ou de l'approbation.

La *monte* est réglée avec soin ; tous les ans, les directeurs des dépôts adressent au ministère un projet de répartition des étalons entre les diverses stations (en 1885 on comptait 655 stations). Un extrait de ce projet est envoyé aux préfets de la circonscription, et des affiches indiquant la composition de chaque station sont placées par les maires dans les communes intéressées. Les écuries de monte sont concédées gratuitement à l'administration des haras ; les fumiers, en échange, sont abandonnés aux propriétaires. Le prix du saut est proposé par le directeur pour chaque cheval et arrêté par le ministre. Le receveur des domaines le reçoit et le centralise. En 1887, le prix des saillies a rapporté 815,544 fr. Les propriétaires de juments reçoivent gratuitement (sauf 25 cent. de timbre si le prix du saut dépasse 10 fr.) des cartes de saillies que l'on échange contre des certificats de naissance (60 cent. de timbre) dans l'année de la naissance des produits. Après la rentrée des étalons de monte, les inspecteurs les visitent et font leurs propositions de réformes. Les étalons à réformer sont remis aux agents des domaines, castrés et vendus par leurs soins.

Brevets, concours, primes. — Les 700,000 poulinières qui renouvellent la population chevaline de la France exigent un nombre de 14,000 reproducteurs (on compte 50 juments par étalon) ; il faut donc ajouter aux 2,500 étalons de grand mérite de l'Etat les étalons des particuliers. On accorde donc des primes aux étalons que l'on reconnaît capables d'améliorer l'espèce et on leur délivre un *brevet d'approbation*. D'autre part, on accorde un simple *brevet d'autorisation*, sans prime, aux reproducteurs que l'on reconnaît susceptibles de reproduire sans détériorer l'espèce. L'inspecteur de l'arrondissement propose les brevets, le directeur des haras rédige un rapport sur cette proposition et le ministre décide ; un arrêté du 15 sept. 1886 a réglé les conditions de délivrance des brevets.

D'autre part, il est nécessaire que les poulinières s'améliorent en même temps que les étalons et contribuent pour leur part au perfectionnement de l'espèce chevaline. Dans ce but, on a institué des concours et des primes, réglés par un arrêté du 20 sept. 1882. A. Concours pour juments de 4 ans et au-dessus, suitées de leur produit de l'année issu d'un étalon de l'Etat approuvé ou autorisé, et en outre saillies dans la même année par un étalon de l'une de ces catégories ; les juments doivent être de demi-sang ou de trait léger et appartenir depuis trois mois au moins à un propriétaire de la circonscription. — B. Concours pour pouliches de 3 ans saillies dans l'année par un étalon, soit de l'Etat, soit approuvé, soit autorisé et appartenant depuis trois mois au moins à un propriétaire de la circonscription du concours. Les concours ont lieu sans épreuves ou avec épreuves, au trot monté sur 2,000 m. — C. Primes de 200 à 500 fr. pour les juments de race pure, suitées d'un produit de pur sang arabe ou anglo-arabe. — D. Concours régionaux hippiques pour les reproducteurs mâles et femelles, annexés au concours régionaux agricoles. Dans les pays de production de mulet, les reproducteurs de l'espèce asine forment une catégorie spéciale. — E. Primes de dressage (réglées par l'arrêté du 25 févr. 1880) accordées chaque année en concours publics aux chevaux hongres et juments nés et élevés en France, âgés de 4 et 5 ans, montés ou attelés et appartenant depuis trois mois au moins à l'exposant.

Les prix de courses se divisent en *prix classés* ouverts aux chevaux nés et élevés en France, et *prix non classés*, déterminés chaque année par arrêté ministériel. En 1889, on a affecté aux prix classés une somme de 98,000 fr.

Stud-Book français. — En France, les chevaux de race pure sont inscrits sur un registre matricule du nom de Stud-Book français, créé par l'ordonnance du 3 mars 1833. Après avis d'une commission de seize membres nommée et présidée par le ministre de l'agriculture qui statue sur les questions relatives à l'origine des chevaux, l'inscription a lieu. Enfin par un arrêté du 30 avr. 1887, une commission a été nommée à l'effet de préparer un *Stud-Book spécial aux races de demi-sang*. Ce service ne tardera pas longtemps à fonctionner. Ph. Berthelot.

HARATCH. Mot turc signifiant capitation. Ce terme sert à désigner, en Turquie, l'impôt que les sujets non musulmans ou raïas doivent servir à la Porte.

HARAUCOURT. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Raucourt; 1,274 hab.

HARAUCOURT (*Hara curia* 1187; *Heiraulcourt*, 1323). Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, cant. de Saint-Nicolas, à 18 kil. à l'E. de Nancy; 873 hab. Broderies, distilleries, fabrique de chaux; deux tours d'un ancien manoir. Patrie de Hanzelet, mathématicien, graveur et typographe (1596–1647). Le fief de Haraucourt relevait de la châtellenie d'Einville, bailliage de Nancy.

HARAUCOURT (Edmond), poète et romancier français, né à Bourmont (Haute-Marne) le 18 oct. 1857. Il débuta, sous l'anonyme, en 1883, par un livre de vers intitulé *la Légende des sexes, poèmes hystériques par le sire de Chambley* (Bruxelles, in-8), tiré à très petit nombre d'exemplaires et hors du commerce. C'est de la littérature sotadique, mais de la littérature pourtant. Nombre des pièces du volume purent reparaître dans *l'Ame nue* (1885, in-12), publiée deux ans plus tard avec un très vif succès et qui, en affirmant les qualités de force, de couleur et de pensée de M. Haraucourt, lui valut une place de choix parmi les nouveaux poètes. *Seul*, autre recueil de poésies publié en 1891 (in-12), n'a fait qu'ajouter à la réputation de l'auteur. En 1887, il donna son premier roman, *Amis* (in-12), puis s'essaya au théâtre avec un *Schylok* adapté de Shakespeare (1889), que suivirent une sorte de poème dramatique intitulé *la Passion* (1890) et une manière de féerie lyrique en trois actes, interprétée au théâtre des Ombres, *Héro et Léandre* (1893). M. Haraucourt a également fait jouer à Vienne et à Budapest un opéra en cinq actes, *Alienor*. On connaît encore de lui un drame en cinq actes, *Myriam*, non joué. Enfin différentes études et nouvelles ont paru sous sa signature dans la *Nouvelle Revue*, la *Revue bleue*, la *Revue illustrée*, l'*Indépendance belge*, les *Chroniques*, la *Jeune France*, etc. En 1890, l'Académie française lui décerna son grand prix de poésie pour un poème inspiré des anciennes légendes scandinaves, *les Vikings*. En 1894, il présenta deux drames en vers : *Don Juan*, à la Comédie-Française, et *Elisabeth*, au théâtre de la Renaissance. La même année, il a été nommé conservateur du musée du Trocadéro. Ch. Le G.

HARAUMONT. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Dun-sur-Meuse; 111 hab.

HARAVESNES. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise, cant. d'Auxy-le-Château; 145 hab.

HARAVILLIERS. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Marines; 315 hab.

HARBIN (G.), théologien et publiciste du XVIIIe siècle. Il fut successivement chapelain de Francis Turner, évêque d'Ely et du vicomte Weymouth. Il a laissé plusieurs ouvrages : *The English Constitution fully stated* (1710); *The Hereditary Right of the Crown of England asserted* (1713), etc.

HARBINGANT (V. Barbireau [Jacques]).

HARBLOT-Browne, dessinateur anglais, né en 1822, mort à Londres en 1882. Sa réputation est liée au succès des œuvres de Dickens dont il fut le grand illustrateur sous le pseudonyme de Phiz; il a incarné les principales figures du romancier, et ses dessins ont obtenu une vogue extraordinaire.

HARBONNIÈRES. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Rosières; 1,907 hab. Filatures de laine. Bonneterie. Elle faisait jadis partie de l'élection de Péronne. Belle église des XVe et XVIe siècles en style gothique flamboyant, à trois nefs et transept voûtés sur croisées d'ogives simples dans la nef, avec liernes et tiercerons dans le transept et dans le chœur. Les piliers sont encore en faisceaux de colonnettes munis de chapiteaux sculptés.

HARBORD (Edward), baron Suffield, homme politique anglais, né le 10 nov. 1781, mort à Londres le 6 juil. 1835. Membre de la Chambre des communes pour Great Yarmouth de 1806 à 1812 et pour Shaftesbury de 1820 à 1821, il fut chargé de quelques missions diplomatiques de peu d'importance par lord Castlereagh et devenu baron Suffield en 1821 à la mort de son père, entra à la Chambre des lords où il se montra, au grand scandale de sa famille, un libéral avancé. Grand amateur de sports athlétiques, il était, pour ce fait, fort populaire en Angleterre. Il a écrit : *Remarks respecting the Norfolk county Gaol* (Londres, 1822, in-8); *Considerations on the game Laws* (Londres, 1824, in-8). R. S.

HARBORNE (William), diplomate anglais, né à une date inconnue, mort à Norfolk le 9 sept. 1617. Magistrat provincial, il voyagea en Turquie en 1577 et en rapporta des lettres du grand seigneur à la reine d'Angleterre qui amenèrent la formation de la Turkey Compagny (1579) et la création de l'ambassade de Constantinople dont Harborne fut le premier titulaire (20 nov. 1582-3 août 1588). On lui doit de fort intéressantes relations de son séjour en Orient : *An Account of a journey from Constantinople to London in 1588* (dans *Collection des voyages* de Hakluyt); *The Relation of my ten years foraine travelle* et de nombreux documents relatifs à son ambassade figurent en manuscrit au British Museum (*Lansdowne Mss.*).

HARBOUEY. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Blâmont; 411 hab.

HARBURG. Ville d'Allemagne, prov. de Hanovre, située à 10 kil. au S. de Hambourg, sur la rive gauche du bras méridional de l'Elbe que traverse un pont de chemin de fer de 625 m. de long; 19,200 hab. environ. Château fortifié qui, de 1524 à 1642, fut la résidence des représentants de la ligne de Harbourg, de la maison de Lunebourg. Le commerce est considérable ainsi que l'industrie. Fabriques importantes de caoutchouc, de produits chimiques, de cuir, de soude, de verre, de tabac, de machines, etc.; trois chantiers de construction pour navires. Le commerce de Harburg consiste en denrées coloniales, vin, huile, bois, etc. Le commerce maritime et fluvial a beaucoup perdu par la concurrence de Hambourg; il est aussi gêné par les bas-fonds du fleuve. On compte annuellement un mouvement de 440 navires environ, représentant 55,000 tonnes de registre à l'entrée et de 580 navires à la sortie avec 55,000 tonnes de registre. Ph. B.

HARCANVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant de Doudeville; 630 hab.

HARCHA, roi de l'Hindoustan, célèbre à la fois par sa puissance et par ses mérites littéraires. Il appartient à la dynastie des Vaisyas de Sthanvisvara (Thanésar) qui dominait sur le cours supérieur de la Joumna et qui avait poussé ses conquêtes jusqu'au Malwa. Monté sur le trône à la mort de son frère Rajyavardhana (607), Harcha soumit à sa suzeraineté toute l'Inde septentrionale, du Cachemire à l'Assam, du Nepal à la Narmada; mais ses progrès furent arrêtés au Sud par le souverain du Dekhan, Poulikési II, de la famille Chaloukya, qui régnait à Vatapi. La littérature a vengé Harcha de son heureux rival; ses poètes favoris, Bana, Mayoura et le Jaina Matanga Divakara, ont préservé son nom; un d'eux, Bana, a conté, dans une sorte de roman historique en prose poétique, les premières aventures de son protecteur. Harcha lui-même passe pour être l'auteur de trois comédies héroïques : *Ratnavali*, *Priyadarçika* et le *Nagananda* qui comptent parmi les chefs-d'œuvre du théâtre indien. Le Nagananda est bouddhique d'origine et d'inspiration; un petit poème inséré dans le canon bouddhique est également attribué à Harcha, l'Eloge des huit grands lieux sacrés. Esprit large et accommodant, Harcha sut satisfaire les religions qui se partageaient ses sujets. Le pèlerin chinois Hiouen-Thsang, qui visitait l'Inde en pieux touriste, reçut à la cour de ce prince des honneurs exceptionnels, tandis que les brahmanes et les prêtres jainas se voyaient comblés de présents. L'empire de Harcha ne survécut pas à son fondateur; à sa mort, l'anarchie déchira son royaume; la Chine, sous prétexte de ven-

ger un outrage à son ambassadeur, envoya une expédition qui s'empara de l'usurpateur Arjouna. Le trône échut alors à Yaçovarman. L'avènement de Harcha (606/607) sert de point de départ à une ère usitée même au Cachemire pendant plusieurs siècles. La forme complète du nom de Harcha est : Harchavardhana Siladitya. Sylvain Lévi.

HARCHAOUA. Tribu berbère d'Algérie, dép. d'Alger, établie dans la Grande-Kabylie, au S.-S.-O. de Drâ-el-Mizan, sur des montagnes de 500 à 1,000 m. qui descendent vers l'Isser ; 1,760 hab. Le village le plus considérable est *Bou-Haroun.*

HARCHÉCHAMP. Com. du dép. des Vosges, arr. et cant. de Neufchâteau ; 194 hab.

HARCIGNY. Com. du dép. de l'Aisne, arr. et cant. de Vervins ; 538 hab.

HARCLAY, HARCLA, ou **HARTCLA** (Andrew), comte de Carlisle, mort en 1323. Fils de Michael de Harclay, « sheriff » ou juge du Cumberland, il rendit de grands services à Edouard Ier et à Edouard II dans leurs guerres contre les Ecossais. Il défit et fit prisonnier Thomas de Lancastre révolté à Boroughbridge (1322), et, après l'exécution de Thomas, dont il fut l'un des juges, il reçut du roi le titre de comte de Carlisle avec d'importantes pensions et de grands domaines. Cependant, après la fuite du roi à Byland, il conclut avec Robert Bruce une convention par laquelle il trahissait les intérêts d'Edouard ; et celui-ci l'ayant fait enlever par surprise dans son château de Carlisle, il fut pendu, décapité et écartelé : se tête fut envoyée à Londres, et les quartiers de son cadavre distribués pour l'exemple aux villes de Carlisle, de Newcastle, d'York et de Shrewsbury.

HARCOURT. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Brionne ; 834 hab. Fabriques de draps et de coutils. L'église paroissiale, dont le chœur est du XIIe siècle, a conservé d'intéressants fonts baptismaux. Chapelle romane (mon. hist.) d'une ancienne léproserie, enclavée dans les bâtiments de l'hôpital. Ruines de l'ancien château féodal (mon. hist.) dont certaines parties remontent aux premières années du XIIe siècle ou peut-être même aux dernières du XIe ; d'autres datent du XIVe. Ancienne baronnie de Normandie, la seigneurie d'Harcourt a donné son nom à une illustre maison dont les principaux membres furent : Jean II, sire d'Harcourt, maréchal et amiral de France, mort le 21 déc. 1302 ; Godefroi le Boiteux, sire de Saint-Sauveur, maréchal de l'armée d'Angleterre, tué près de Coutances en nov. 1356 ; Jean IV, en faveur duquel fut érigé le comté d'Harcourt en 1338, tué à Crécy en 1346 ; Jean V, comte d'Harcourt et d'Aumale, vicomte de Châtellerault, décapité à Rouen le 5 avr. 1355 ; Jean VIII, comte d'Aumale et de Mortain, lieutenant général en Normandie, tué à la bataille de Verneuil le 17 août 1424. Avec lui s'éteignit la branche aînée. Les principaux personnages de la branche de Montgommery furent : Jean d'Harcourt, successivement évêque d'Amiens et de Tournai, archevêque de Narbonne et patriarche d'Antioche, mort en 1452 ; Jacques, baron de Montgommery, tué devant Parthenay en 1428 ; Guillaume, connétable et chambellan héréditaire de Normandie, fut souverain maître et réformateur des forêts et mourut en 1487.

La seigneurie de La Mothe, échue aux barons de Beuvron, héritiers du nom d'Harcourt, fut érigée en marquisat sous le nom d'Harcourt en août 1593, en faveur de Pierre d'Harcourt, qui servit successivement les rois Charles IX, Henri III et Henri IV et mourut en 1617. Son fils Gui, marquis d'Harcourt, fut gouverneur de Falaise et mourut devant Casal le 3 nov. 1628. Louis-François d'Harcourt, comte de Sézanne, lieutenant général, chevalier de la Toison d'Or, mourut le 20 oct. 1714. Henri Ier, en faveur duquel fut érigé en nov. 1700 le duché d'Harcourt, élevé au rang de pairie en nov. 1709, fut lieutenant général et gouverneur de Tournai en 1693 ; il contribua à la victoire de Neerwinden, commanda l'armée de la Moselle en 1695 et 1696, et fut deux fois, en 1697 et en 1701, ambassadeur extraordinaire en Espagne ; il mourut le 19 oct. 1718.

Bibl. : A. de La Roque, *Histoire généalogique de la maison d'Harcourt* ; Paris, 1662, 4 vol. in-fol. — Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. V.

HARCOURT (Robert), voyageur et écrivain anglais, né vers 1574, mort en 1631. En 1609, il partit pour la Guyane, avec son frère Michael et une troupe d'aventuriers. Il revint seul en Angleterre, où il eut à soutenir des procès embrouillés, tout en faisant d'actives démarches dans l'intérêt de sa colonie. En 1613 parut sa *Relation of Voyage to Guiana*, et bientôt après une compagnie se fonda, qui donna à Roger North le commandement d'une nouvelle expédition. Une tentative de colonisation sur les bords de l'Amazone, dont on trouve le plan dans *Proposal for the formation of a Company of Adventurers to the river Amazon* (1626), échoua et entraîna la ruine d'Harcourt.

HARCOURT (Henri de Lorraine, comte d'), comte de Brionne, vicomte de Marsan, sénéchal de Bourgogne, né le 20 mars 1601, mort le 25 juin 1666, second fils de Charles Ier, duc d'Elbeuf. Il s'acquit tout d'abord de la réputation dans la guerre de Bohême. En 1636, il commanda sur les côtes de Provence ; en févr. 1637, il s'empara des îles de Lérins. Richelieu le plaça en 1639 à la tête de l'armée du Piémont, qu'il conduisit brillamment ; il prit Turin et Coni (1640). L'année suivante, il défendit la frontière de Picardie.

La régente l'envoya en Angleterre comme ambassadeur, puis le nomma vice-roi de Catalogne (déc. 1644) ; il prit Rosas et Balaguer, mais échoua au siège de Lérida. Fidèle au roi pendant la première Fronde, il fut mis à la tête de l'armée de Flandre en 1649 et prit Condé et Maubeuge. Commandant ensuite l'armée du Midi, il combattit le prince de Condé avec succès. Soudain, s'étant laissé entraîner dans le parti des princes (1652), il quitta brusquement son armée et se rendit à Brisach qu'il se fit livrer et qu'il occupa au nom des rebelles. Il allait traiter avec l'empereur quand le maréchal de La Ferté accourut, s'empara de Philippsbourg, de Belfort et des autres places que tenaient les gens de d'Harcourt (déc. 1653). Le comte se décida à traiter ; il rendit Brisach, obtint son pardon et la promesse d'un nouveau gouvernement en échange de celui d'Alsace (mai 1654). Le comte d'Harcourt passait pour un des grands capitaines de son temps ; sa valeur personnelle n'était pas moins renommée. Il était connu sous le nom de *Cadet la Perle*, portant une perle à l'oreille, comme le représente le beau portrait gravé, en 1667, par Antoine Masson. Marié en 1639 à Marguerite-Philippe du Cambout de Croislin, veuve du duc de Puylaurens (morte le 9 déc. 1674 à cinquante-deux ans), il en eut quatre fils, le *comte d'Armagnac*, le *chevalier de Lorraine*, le *comte de Marsan* et le *bailli d'Harcourt*, général des galères de Malte. Grand écuyer de France le 8 août 1643, il passa en 1658 à son fils aîné cette dignité qui demeura dès lors dans leur maison. Il fut aussi sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou, de Touraine, de Guyenne, de Normandie, lieutenant général des mers du Levant, etc. L. Del.

Bibl. : Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V. — Chéruel, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV et sous le ministère du cardinal Mazarin*. — Comte de Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. III, pp. 190-263, 369-423. — Tamizey de Larroque, *Archives historiques de la Gironde*, t. VIII, p. 369, etc. — Cardinal de Sourdis, *Correspondance*. — Du Plessis-Besançon, *Mémoires* publiés par le comte Horric de Beaucaire, 1892.

HARCOURT (Simon, vicomte), homme politique anglais, né vers 1661, mort à Londres le 23 juil. 1727. Inscrit au barreau de Londres en 1683, il fut élu, en 1690, membre du Parlement par le bourg d'Abingdon qu'il représenta jusqu'en 1705. Tory renforcé, il prit une grande part aux débats de la Chambre et devint, en 1702, solicitor general. Réélu, en 1705, par Bossiney (Cornouailles), il fut membre de la commission chargée de réaliser l'union avec l'Ecosse (1706) et eut l'habileté de faire passer dans les deux Chambres le bill de ratification avec le minimum d'opposition. Promu attorney general en 1707, il ne fut pas

réélu en 1708. Il défendit alors avec éclat Sacheverell à la barre de la Chambre des lords (1710). Le bourg de Cardigan le choisit bientôt pour représentant (1710) ; le 19 oct., il était nommé garde du grand sceau, entrait au conseil privé et était créé pair le 3 sept. Il s'occupa activement des négociations du traité d'Utrecht, devint lord chancelier en 1713. Il perdit à la mort de la reine Anne la faveur dont il avait joui à la cour. Un des leaders de l'opposition, il combattit vivement le Mutiny Bill (1718) et fit échec au gouvernement, grâce à l'appui et aux conseils de Walpole, dans la procédure dirigée contre le comte d'Oxford. Pour apaiser ce terrible adversaire, le roi lui donna le titre de vicomte, en 1721, et le fit rentrer au conseil privé. Orateur puissant et influent, Harcourt joua un rôle considérable dans toutes les affaires du temps. Il aimait les lettres et était fort lié avec Pope, Gay, Prior, Swift. R. S.

HARCOURT (Simon, comte), homme politique anglais, né en 1714, mort à Nuneham le 16 sept. 1777. Gentilhomme de la maison de George II en 1735, il accompagnait le roi sur le champ de bataille de Dettingen et levait, en 1745, un régiment dont il fut fait colonel. Créé vicomte Harcourt en 1749, il devint, en 1751, gouverneur du prince de Galles (George III) et entra au conseil privé. Le 3 juil. 1761, il fut nommé ambassadeur à la cour de Mecklembourg-Strelitz. Il y demanda la main de la princesse Charlotte pour le jeune roi et il l'épousa par procuration. Bientôt il recevait le titre de grand écuyer de la reine, puis celui de lord chambellan de sa maison (1763). Il succéda, en 1768, à lord Rochford à l'ambassade de Paris et devint vice-roi d'Irlande en 1772. Il voulut imposer une taxe aux landlords absents, mais cette mesure excita une telle réprobation en Angleterre qu'elle fut rejetée par le parlement irlandais. Harcourt, dont le gouvernement avait été assez populaire, démissionna le 25 janv. 1777, à la suite de dissentiments graves avec le ministère de l'intérieur et le commandant en chef des armées d'Irlande. Il se retira dans sa propriété de Nuneham où il se noya accidentellement dans un puits. On a son portrait par Reynolds. R. S.

HARCOURT (William, comte), feld-maréchal anglais, né le 20 mars 1743, mort à Saint-Leonard's Hall (Berkshire) le 18 juin 1830, fils du précédent. Entré dans l'armée en 1759, il était aide de camp de lord Albemarle lors de la prise de La Havane (1762). Membre du Parlement pour Oxford de 1768 à 1774, il servit en Amérique en 1776, fit prisonnier le général Lee, près de la Delaware, haut fait qui lui valut les remerciements solennels des Chambres et le titre d'aide de camp du roi. Lieutenant général en 1793, Harcourt commanda la cavalerie du duc d'York pendant la guerre de Flandre (1793-94) et lui succéda au commandement de l'armée jusqu'en 1795. Général en 1796, il fut nommé gouverneur du Royal Military College. Il fut promu feld-maréchal à l'occasion du couronnement de George IV. R. S.

HARCOURT (Charles-Louis-Hector, marquis d'), homme politique français, né au château d'Escausseville (Manche) le 15 juil. 1743, mort à Paris le 5 juin 1820. Emprisonné pendant la Terreur, il fit sous l'Empire partie du conseil général de la Seine et entra à la Chambre des pairs le 4 juin 1814. Maréchal de camp et lieutenant général (1815), il vota la mort de Ney. — Son fils, *Amédée-Louis-Charles-François*, né à Paris le 17 juil. 1771, mort à Saint-Léonard (Angleterre) le 14 sept. 1831, émigra pendant la Révolution et prit du service dans l'armée anglaise. Il succéda de droit et nominalement à son père à la Chambre des pairs en 1820, car il ne quitta pas l'Angleterre. — *Georges-Trevor-Douglas-Bernard*, fils du précédent, né à Brighton le 4 nov. 1808, mort à Gurcy le 30 sept. 1883, entra à la Chambre des pairs en 1842, passa en Angleterre lors de la révolution de 1848 et se tint longtemps dans la vie privée. Le maréchal de Mac-Mahon le fit nommer ambassadeur à Vienne (1873), puis à Londres (1875). Le marquis d'Harcourt démissionna en même temps que le maréchal (1879).

HARCOURT (François-*Eugène*-Gabriel, duc d'), homme politique français, né à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise) le 22 août 1786, mort à Paris le 2 mai 1865. Chef d'escadron dans la maison du roi (1814-15), puis dans les hussards de la garde, il donna sa démission en 1820, servit la cause de l'indépendance hellénique auprès de Charles X et fut envoyé en 1827 à la Chambre des députés par les électeurs de Provins, qui lui renouvelèrent son mandat jusqu'en 1834. Il prit place dans le parti libéral, vota l'adresse des 221 et se rallia au gouvernement de Louis-Philippe, qui le nomma d'abord ambassadeur à Madrid, puis à Constantinople. Membre de la Chambre des pairs (1837), il soutint, dans une certaine mesure, la politique commerciale du libre-échange. Après la Révolution de février, le gouvernement provisoire le chargea de représenter la République française à Rome, où il s'efforça de pousser le pape dans la voie libérale. Mais, après le meurtre de Rossi, d'Harcourt ne put empêcher Pie IX de se retirer à Gaëte et, l'année suivante, le pape s'étant jeté dans la réaction, il crut devoir résigner ses fonctions et rentrer en France, où il demeura dès lors dans la vie privée. Il était duc d'Harcourt depuis la mort de son frère aîné, arrivée en 1840. Il avait eu neuf enfants. Le premier de ses fils *Henri-Marie-Nicolas*, marquis d'Harcourt, né à Paris le 14 nov. 1808, mort le 29 sept. 1846, élève de l'Ecole polytechnique en 1827, marié en 1829 avec M[lle] de Choiseul-Praslin, en a eu lui-même plusieurs, dont l'aîné est indiqué ci-après. A. Debidour.

HARCOURT (*Bernard*-Hippolyte-Marie, comte d'), diplomate français, troisième fils du précédent, né le 23 mai 1821. Entré fort jeune dans la diplomatie, il devint ministre plénipotentiaire à Karlsruhe, puis à Stuttgart (1851), donna sa démission après le coup d'Etat du 2 déc. et resta dans la vie privée pendant le second Empire. Envoyé par M. Thiers comme ambassadeur auprès du saint-siège en avr. 1871, il alla ensuite (1[er] mai 1872) représenter la France à Londres, d'où il fut rappelé le 6 déc. 1873 et occupa, à partir du 9 sept. 1874, l'ambassade de Berne, que ses attaches et ses tendances monarchistes lui firent perdre le 14 janv. 1879. — Son frère, le comte *Bruno-Jean-Marie* d'Harcourt, né le 14 oct. 1813, ancien capitaine de vaisseau, a publié, en 1845 et 1846, des études sur le *Commerce maritime de la France* et sur la *Pêche côtière*. A. Debidour.

HARCOURT (Sir William-George Granville-Vernon), jurisconsulte et homme politique anglais, né le 14 oct. 1827. Inscrit au barreau de Londres en 1854, il fut député au Parlement par la cité d'Oxford en 1866, et, en 1868, il était nommé professeur de droit international à l'université de Cambridge. Solicitor général en 1873, il devint secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le cabinet Gladstone de 1880, et chancelier de l'Echiquier dans le nouveau cabinet libéral de 1886. Il représentait alors Derby depuis 1880 et il a continué à le représenter. Il redevint chancelier de l'Echiquier dans le cabinet Gladstone de 1892 et appuya le bill du Home Rule. Il conserva les mêmes fonctions dans le cabinet Rosebery de 1894. Orateur habile, il est un des premiers collaborateurs de la *Saturday Review*, et il a publié, sous le pseudonyme d'*Historicus*, de remarquables articles dans le *Times*. Il est le leader du parti libéral home ruler à la Chambre des communes.

HARCOURT (Charles-François-Marie, duc d'), homme politique français, né à Paris le 21 juin 1835. Petit-fils du duc Eugène (V. ci-dessus), dont il porte le titre depuis 1865, il servit dans sa jeunesse comme officier de chasseurs à pied. Représentant du Calvados à l'Assemblée nationale (1871), il siégea au centre droit, et vota constamment avec le parti orléaniste. Envoyé à la Chambre des députés le 20 févr. 1876 par l'arr. de Falaise, il combattit la politique des gauches, soutint celle des ministres du 16 mai, fut réélu le 14 oct. 1877, mais n'obtint pas le renou-

vellement de son mandat aux élections du 21 août 1881.

HARCOURT (Louis-Bernard, comte, puis marquis d'), homme politique français, né à Paris le 20 août 1842. Ancien élève de Saint-Cyr (1862-64), officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon, en 1870 et 1871, il entra comme représentant du Loiret, le 2 juil. 1871, à l'Assemblée nationale, où il vota constamment avec le centre droit. Depuis, il s'est à plusieurs reprises présenté sans succès aux élections législatives. — Son frère, le vicomte, puis comte *Louis-Emmanuel* d'Harcourt, né le 24 juin 1844, fut appelé le 24 mai 1873 au secrétariat de la présidence de la République par le maréchal de Mac-Mahon, sur qui, durant plusieurs années, il exerça une influence considérable et notoirement antirépublicaine. Au mois de déc. 1877, le parti constitutionnel le fit éloigner de l'Elysée. Nommé premier secrétaire d'ambassade à Vienne en sept. 1878, il résigna son titre à la nouvelle de la démission du maréchal. A. Debidour.

HARCY. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Renwez ; 778 hab.

HARDANCOURT. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Rambervillers ; 69 hab.

HARDANGER-Fjeld. Massif de montagnes de Norvège, situé à la limite des provinces de Bergen, de Hamar, de Christiania et de Christiansand. Il se dresse entre le haut plateau de Hardanger Vidden au S.-E. et les abîmes du Sogne-Fjord au N.-O. Dirigé du N.-E. au S.-O., il se rattache d'un côté au Jœtungfjeld (qui atteint 2,550 m. au Ymesfjeld) et de l'autre se termine en falaises abruptes dans le fond du fjord qui porte son nom. C'est en ce point que s'élèvent les plus hautes cimes de la chaîne, le Vosseskavlen (2,055 m.) et le Joeklen (1,990 m.) qui dominent de 800 m. environ le plateau de Hardanger Vidden, dont la surface est couverte de petits lacs. Ph. B.

HARDANGER-Fjord. Fjord de Norvège, l'un des plus grands du pays, ouvert sur l'océan Atlantique, au S.-O. de la côte, dans la province de Bergen. Il s'enfonce dans les terres à 104 kil. de profondeur, en conservant une largeur moyenne de 6 kil. dans la direction du S.-O. au N.-E. On a sondé le fjord en divers endroits à plus de 500 m. sans trouver le fond. L'entrée est garantie par les grandes îles de Bœmmel, Stor, Tysnaes ; d'autres petites îles moins importantes s'étendent à l'intérieur ; plusieurs fjords s'ouvrent à l'intérieur du bras de mer principal ; les plus considérables sont l'Aakrefjord et le Sœrfjord. Dans un site très pittoresque, le Hardangerfjord est entouré de hautes montagnes et ses bords se dressent en falaises abruptes. Un puissant massif montagneux isolé se dresse dans l'intervalle qui sépare le Hardanger-Fjord du Sœrfjord et dès le bord même de la mer s'élève à 1,653 m. de haut ; il porte le Folgefonden, couvert de neiges éternelles et dont les glaciers remplissent les vallées de la montagne. Au N. du fjord s'élève le glacier de Hallingjœkull de 1,800 m. de hauteur. Ph. B.

HARDANGES. Com. du dép. de la Mayenne, arr. de Mayenne, cant. du Horps ; 874 hab.

HARDECOURT-aux-Bois. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Combles ; 389 hab.

HARDEE (William), général américain, né en Georgie (Etats-Unis) en 1819, mort le 6 nov. 1873. Elève de West Point, capitaine et lieutenant-colonel pendant la guerre du Mexique, il fut professeur de tactique à West Point en 1856. Lorsque la guerre civile éclata, il parti pour le Sud et servit sous les ordres de Polk, évêque de la Louisiane et général confédéré. Il conquit le grade de lieutenant général dans l'invasion du Kentucky (oct. 1862), prit part aux batailles de Chickamauga et de Chattanooga (1863), recula avec les troupes confédérées devant Sherman, et fit sa soumission après la chute de Richmond. Il a publié divers ouvrages militaires, entre autres un traité de tactique (Philadelphie, 1855, 2 vol.) Aug. M.

HARDEGG (Julien von), écrivain militaire allemand, né à Ludwigsburg le 11 avr. 1810, mort à Stuttgart le 16 sept. 1875. Entré au service du Wurttemberg en 1828, il fut, de 1833 à 1843, précepteur du prince héritier (le roi actuel) de Wurttemberg ; professeur à l'Ecole de guerre, il monta en grade dans l'armée et, en 1859, obtint le commandement en chef de l'infanterie wurttembergeoise. Mais la maladie l'obligea bientôt à renoncer au service actif. Ses ouvrages principaux se rapportent à l'histoire de la guerre. Nous citerons : *Vorlesungen ueber Kriegsgeschichte* (1852-56), encyclopédie des guerres de tous les temps et de tous les peuples, avec le récit du développement de la science de la guerre et de la tactique. L'ouvrage a été remanié sous le titre de *Anleitung zum Studium der Kriegsgeschichte* (Darmstadt, 1868-78, 3 vol.). Ph. B.

HARDEN-Hickey (James Aloysius, baron), publiciste cosmopolite, né à San Francisco en 1854. En 1878, il fondait, à Paris, le *Triboulet*, journal satirique qui se distingua bientôt par de violentes attaques contre le gouvernement républicain, et encourut, de ce fait, force poursuites. Finalement, le baron Harden-Hickey, sujet américain, après avoir eu des duels retentissants avec ses confrères de la presse, entre autres MM. Lavertujon et de Cyon, fut expulsé par un décret du ministre de l'intérieur Fallières (1880). Outre ses nombreux articles dans le *Triboulet*, il a écrit sous le pseudonyme de *Saint-Patrice : Un Amour dans le monde* (1877, in-12) ; *Mémoires d'un Gommeux* (1877, in-12) ; *Près du Gouffre* (1877, in-12) ; *Sampiero* (1878, in-12) ; *Lettres d'un Yankee* (1879, in-12) ; *Aventures merveilleuses de Nabuchodonosor Nosebreaker* (1880, in-12) ; *les Facéties de Trogneville* (1883, in-12) ; *Nos Ecrivains* (1888, in-4) ; *la Théosophie* (1890, in-12) ; *Plagiats bibliques* (1891, in-12).

HARDENBERG (Friedrich-August de), homme d'Etat allemand, né à Oberwieberstadt le 30 oct. 1700, mort à Hanovre le 15 sept. 1768. Après avoir été au service du Brunswick, puis du Wurttemberg, il devint, après 1727, président de chambre dans ce dernier pays et s'occupa avec autant de succès que de zèle de relever le commerce et les finances du pays. Nommé grand maréchal de la cour par le duc Charles-Alexandre, il fut pendant plusieurs années écarté de la vie publique (1734) par le puissant parti des *Süsschen ;* après sa disparition, il revint en Wurttemberg (1741) et servit le duc Charles-Eugène près duquel il garda une grande influence jusqu'à sa seconde disgrâce en 1755 ; à cette époque, il entra au service du landgrave Guillaume VIII de Hesse-Cassel comme ministre et suivit une politique protestante et prussienne. Après l'échec de son plan, pendant la guerre de Sept ans, qui consistait en une alliance entre tous les princes évangéliques, il conseilla au landgrave de s'allier à Frédéric le Grand ; son maître suivit cet avis et resta fidèle au roi de Prusse, malgré l'occupation de son pays et les invites de la France. Après la mort de Guillaume VIII, le landgrave Frédéric, son successeur, ne conserva pas Hardenberg qui entra au service du roi George III de Hanovre comme ministre de l'électorat de Hanovre. Ph. B.

Bibl. : *Friedrich-August von Hardenberg, ein kleinstaatlicher Minister des 18. Jahrhunderts* ; Leipzig, 1877.

HARDENBERG (Karl-August, prince de), homme d'Etat prussien, né à Essenroda (Hanovre) le 31 mai 1750, mort à Gênes le 26 nov. 1822. Il fit ses études à Leipzig et Gœttingue, fut nommé, en 1770, conseiller de chambre en Hanovre. Il voyagea ensuite en France, en Hollande et en Angleterre pour parfaire son éducation. A son retour en 1778, il fut nommé conseiller privé de chambre, obtint le titre de comte et fut envoyé comme ministre en Hollande. A la suite d'une querelle privée avec le prince de Galles, qu'il surprit avec sa femme, il quitta le service du Hanovre et passa à celui du duc de Brunswick qui le nomma d'abord conseiller privé et lui donna de hauts emplois dans l'administration. Après la mort de Frédéric II, il fut chargé

d'apporter à Frédéric-Guillaume II le testament que le roi avait déposé entre les mains du duc de Brunswick ; il attira ainsi sur lui l'attention du nouveau roi de Prusse qui le recommanda (1790), au margrave d'Ansbach et Baireuth comme ministre de ses Etats. Quand ces deux principautés eurent été réunies à la Prusse, en 1791, Hardenberg garda sa situation et eut même siège au conseil. Les talents qu'il avait montrés dans l'administration d'Ansbach et Baireuth furent très remarqués et en 1795, il fut envoyé à Bâle et chargé, après la mort du comte de Goltz, de diriger les négociations entamées avec la France pour la conclusion de la paix. En 1797, quand Frédéric-Guillaume III devint roi de Prusse, Hardenberg fut rappelé à Berlin et placé à la tête des affaires de Franconie pour l'intérieur et l'extérieur. Plus tard, après la retraite du ministre comte de Haugwitz, qui s'était montré très favorable à la France et fut obligé d'abandonner le pouvoir après l'occupation du Hanovre par les troupes françaises, Hardenberg fut chargé de le remplacer provisoirement d'abord (1803), puis définitivement (1804). Sous son influence, la Prusse tendit à se rapprocher de l'Angleterre ; mais ouvertement il garda le plus longtemps possible la neutralité et ne se décida à abandonner cette politique qu'après la violation du territoire d'Ansbach par les Français ; la Prusse se prépara à la guerre, mais la victoire d'Austerlitz la força à suspendre ses armements par les traités du 15 déc. 1805 et du 15 févr. 1806 ; et Hardenberg fut obligé de donner sa démission (24 avr.). Haugwitz le remplaça à son tour. Après la bataille d'Iéna, Hardenberg suivit le roi en Prusse et au mois d'avr. 1807, reprit le portefeuille du ministre des affaires étrangères à la place de Zastrow ; mais il ne le conserva que jusqu'au mois de juillet, car Napoléon mit sa démission pour condition à la paix de Tilsitt. Il se retira alors dans sa propriété de Tempelhof, près de Berlin, jusqu'au retour de Stein aux affaires le 6 juin 1810, époque où il redevint chancelier d'Etat. C'est alors que commence la période la plus brillante de la vie politique de Hardenberg et la grande influence qu'il exerça sur les affaires de son temps. Obligé d'abord de s'allier à la politique française, il le fit avec le plus de mesure possible, sans rompre ouvertement avec elle ; à l'intérieur, il s'occupait activement des réformes qui amenèrent le relèvement de la Prusse ; dès que l'occasion se présenta, après la campagne de Russie et le retour des armées françaises, il fut des premiers à conseiller une décision immédiate et une alliance étroite avec la Russie. Pendant toute la durée des guerres de 1813 et 1814, il dirigea la politique de la Prusse, signa le traité de Paris et fut, en récompense de ses services, créé prince le 3 juin 1814 à Paris. Il accompagna ensuite les trois rois alliés à Londres, défendit de son mieux, sans toutefois obtenir un succès complet, les prétentions de la Prusse au congrès de Vienne et prit une part active aux nouveaux traités de Paris de 1815. En 1817, il fut chargé par le roi de Prusse d'organiser le conseil d'Etat et en fut nommé président. Il figura ensuite aux congrès d'Aix-la-Chapelle (1818) et de Carlsbad (1819) et à l'intérieur organisa le nouveau système d'impôts et l'administration des archives en Prusse. A la fin de sa vie, il prit avec le ministre comte de Bernstorff une part active aux congrès de Troppau (1820), de Laibach (1821) et de Vérone (1822). De cette dernière ville, se sentant souffrant, il entreprit un voyage dans le N. de l'Italie, mais il tomba tout à fait malade à Pavie et vint mourir à Gênes. Ses restes furent transportés au château de Lietzen.

Le prince de Hardenberg a rendu de grands services à la Prusse ; ce sont pour beaucoup ses efforts qui contribuèrent à son relèvement : les modifications essentielles introduites dans l'organisation administrative intérieure sont en grande partie son œuvre. Parmi les réformes qu'il accomplit non sans peine, signalons les différentes mesures qui abolirent les exemptions d'impôt personnel dont jouissaient les nobles, qui mirent à la charge des domaines du clergé le remboursement d'une partie de la dette publique, qui supprimèrent les corporations d'arts et de métiers en proclamant la liberté illimitée en matière d'industrie, qui abolirent les corvées et proclamèrent l'égalité devant la loi en rendant les paysans libres propriétaires du sol qu'ils cultivaient. Mais la légèreté d'esprit de Hardenberg qui lui fit beaucoup de tort dans la vie privée, sa complaisance mondaine qui souvent dégénérait en faiblesse, entravèrent à plusieurs reprises le succès des meilleures combinaisons ; c'est ainsi qu'il se laissa entraîner, malgré son opinion très arrêtée, dans la Sainte-Alliance, sous l'influence de Metternich. Dès le congrès de Vienne, Hardenberg s'était montré défenseur du système constitutionnel. C'est sous son influence que parut l'édit royal du 22 mai 1815, qui promettait l'organisation d'une représentation nationale. Mais il n'eut pas l'énergie de mener son plan à bonne fin : 1815 et 1816 passèrent sans que les promesses faites au peuple aient eu même un commencement d'exécution. Le chancelier d'Etat confirma bien les Etats rhénans dans leurs institutions et tenta d'obtenir la même chose pour les provinces orientales ; mais il n'eut pas l'énergie de poursuivre dans cette voie. Il ne sut pas combattre les idées réactionnaires de l'entourage du roi et resta dans son conseil où il put du moins préserver le pays d'une réaction complète. Il a laissé en mourant des mémoires manuscrits sur les événements qui se sont accomplis de 1801 à la paix de Tilsitt ; il les avait confiés au conseiller d'Etat Schœll, et ils devaient paraître en 1850. Frédéric-Guillaume IV les a fait déposer aux archives à Berlin où ils sont encore. Ph. B.

Bibl. : Klose, *Leben Karl Augusts, Fursten von Hardenberg* ; Halle, 1851. — Ranke, *Denkwurdigkeiten des Staatskanzlers Fursten von Hardenberg* ; Leipzig, 1877, 5 vol. — E. Meier, *Die Reform der Verwaltungs organisation unter Stein und Hardenberg* ; Leipzig, 1880.

HARDENBERG (Georg-Friedrich-Philipp, baron de), écrivain allemand, né à Wiederstædt, dans le comté de Mansfeld, le 2 mai 1772, mort à Weissenfels le 25 mars 1801. Il prit le nom de Novalis, qu'il a rendu célèbre, d'après un domaine qui avait appartenu autrefois à la famille. Il reçut sa première instruction dans la maison paternelle, passa quelques années au gymnase d'Eisleben, et étudia ensuite la philosophie et le droit à Iéna, à Leipzig et à Wittenberg. En 1793, il s'établit à Arnstadt en Thuringe, pour s'exercer dans la pratique du droit, et deux ans après il fut attaché à l'administration des salines de Weissenfels. Il se fiança avec Sophie de Kühn, alors âgée de treize ans. L'année 1797 lui enleva, à quelques semaines d'intervalle, sa fiancée et un frère qu'il aimait beaucoup. Atteint lui-même d'une phtisie héréditaire, les deuils successifs qu'il avait éprouvés augmentèrent son penchant à l'exaltation pieuse. Dans l'école romantique, à laquelle il s'était attaché depuis sa liaison avec Fichte et avec les frères Schlegel à Iéna, on fondait sur lui de grandes espérances ; il n'a laissé qu'un roman inachevé, *Heinrich von Ofterdingen*, de beaux cantiques, des *Hymnes à la Nuit*, que lui-même préférait parmi toutes ses poésies, et des fragments philosophiques et littéraires. Tieck a classé et publié ses œuvres (Berlin, 1837-46, 3 vol., 5e éd.). A. B.

Bibl. : Haym, *Friedrich von Hardenberg genannt Novalis, eine Nachlese aus den Quellen des Familienarchivs* ; Gotha, 1873, 2e éd.; 1883. — *Novalis Briefwechsel mit Friedrich und August Wilhelm, Charlotte und Karoline Schlegel, herausgegeben* von Raich ; Mayence, 1880.

HARDENCOURT. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure ; 142 hab.

HARDER (Johann-Jacob), médecin suisse, né à Bâle le 17 sept. 1656, mort le 28 avr. 1711. Il occupa successivement plusieurs chaires à l'université de sa ville natale ; l'empereur Léopold lui conféra la dignité de comte palatin ; le margrave de Bade-Durlach, le comte de Wurttemberg et d'autres princes le comblèrent d'honneurs. Ses principales recherches ont porté sur l'anatomie comparée et l'anatomie pathologique ; les zoologistes ont donné son nom à une glande (*glande de Harder*) qui existe chez beaucoup de mammifères et chez les oiseaux. On lui doit un grand nombre de dissertations et *Apiarium observa-*

tionibus medicis et experimentis refertum (Bâle, 1687, in-4 ; nouv. édit., 1736) ; *De Cerebri humani structura naturali* (Bâle, 1710, in-4). Dr L. Hn.

HARDERWICK. Ville des Pays-Bas, prov. de Gueldre, arr. d'Arnhem, située sur la côte E. du Zuyderzée ; 7,200 hab. environ. Port de pêche avec phare ; dépôt de recrutement pour l'armée coloniale néerlandaise ; quelques fabriques, teintureries, etc. L'université, fondée en 1648 et qui fut célèbre, a disparu en 1811. La ville de Harderwick a été assiégée par les Français en 1674.

HARDERWYK (Jean Van), poète hollandais, né à Huizum en 1790, mort à Rotterdam en 1858. Ses parents en firent un négociant en thé et en café, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les lettres avec ardeur. Il composa des poèmes de différents genres, mais surtout des œuvres lyriques qui se distinguent par l'ampleur de la pensée et la sonorité du rythme, et qui obtinrent en Hollande un vif succès ; il publia aussi des études de critique littéraire qui témoignent d'une solide érudition et d'un jugement éclairé. Voici les œuvres les plus importantes de Harderwyk : *Jean van Eyck* (Bruges, 1822, in-8) ; *la Peinture* (Rotterdam, 1834, in-4) ; *la Vie humaine* (Amsterdam, 1837, in-8) ; *Klopstock considéré comme poète, comme homme et comme chrétien* (Amsterdam, 1843, in-8) ; *Guillaume III* (Rotterdam, 1849, in-8) ; *Choses anciennes et choses nouvelles* (Rotterdam, 1854, in-8).

HARDIFORD. Com. du dép. du Nord, arr. de Hazebrouck, cant. de Cassel ; 527 hab.

HARDIKNUT (V. Canut III).

HARDIMAN (James), historien anglais, né à Connaught vers 1790 d'une famille irlandaise, mort en 1855. Pourvu d'un emploi au château de Dublin, il devint un des membres actifs de la Royal Irish Academy et autres sociétés savantes et mourut bibliothécaire de Queen's College, Galway, en 1855. En 1820, il publia : *A History of the County and the town of Galway*, et, en 1831, deux volumes de vers, *Irish Minstrelsy or Bardic Remains of Ireland*. Enfin, en 1843, il publia encore *An Account of two Irish Wills, the Statute of Kilkenny* et pour la Société archéologique d'Irlande édita le *West Connaught* de Roderick O'Flaherty.

HARDIMÉ (Pierre), peintre flamand, né à Anvers en 1678, mort à Dorpat en 1748. Il apprit à peindre les fleurs chez son frère Simon, artiste médiocre. A l'âge de dix-neuf ans, il vint à La Haye, puis visita plusieurs villes allemandes, où il fut un peintre à succès. Il remplaça Verbruggen à la cour de Prusse. C'est lui qui peignit les fleurs des plafonds exécutés pour Guillaume III par Mathieu Terwesten. Son faire était libre et franc, sa couleur brillante. La plupart de ses ouvrages sont restés en Flandre et en Hollande. Son œuvre la plus remarquable, qui se trouve au couvent des bernardins, près d'Anvers, est une série de quatre grandes toiles, *les Quatre Saisons*.

HARDING, abbé de Cîteaux (V. Etienne [Saint]).

HARDING (John), poète et chroniqueur anglais, né en 1378, mort à Kyme (Lincolnshire) en 1465. Entré à douze ans dans la maison de sir Henry Percy, fils aîné du comte de Northumberland, il combattit les Écossais à la bataille de Shrewsbury (1403), passa, à la mort de Percy, au service de sir Robert Umfreville et prit part à la bataille d'Azincourt (1415), et avec le duc de Beaufort au combat naval de l'embouchure de la Seine. Après un voyage à Rome, il fut fait constable du château d'Umfreville à Kyme où il vécut de nombreuses années dans l'étude des anciennes archives, surtout des relations féodales entre l'Angleterre et l'Ecosse. Il visita ce dernier pays en vue de se procurer des documents officiels pour lesquels il dépensa des sommes considérables. C'est alors qu'il composa la *Chronique d'Angleterre* en stances de sept lignes et en mauvais vers. Bien que son nom se trouve sur la liste des anciens poètes anglais, son œuvre n'a aucun mérite littéraire et très peu au point de vue historique. Elle est cependant consultée par les antiquaires et compte plusieurs éditions, entre autres celle de sir Henry Ellis, publiée en 1812. On en prépare en ce moment une édition définitive refaite sur de nouveaux manuscrits. Hector France.

HARDING (Thomas), historien anglais, mort en 1648. Il fut sous-directeur de l'école de Westminster et recteur, ou pasteur, de Souldern, dans le comté d'Oxford. Il mourut, laissant inédit un grand ouvrage sur l'histoire des affaires ecclésiastiques et civiles, particulièrement en Angleterre, pendant huit siècles. Une souscription pour couvrir les frais de cette publication échoua, et le manuscrit, mis en vente à Whitechapel en sept. 1695, a disparu depuis lors.

HARDING (Karl-Ludwig), astronome allemand, né à Lauenburg (Prusse) le 29 sept. 1765, mort à Gœttingue le 31 août 1834. Fils d'un pasteur protestant, il étudia les sciences physiques sous Lichtenberg à l'université de Gœttingue, entra ensuite, en qualité de précepteur, chez l'astronome *Schröter* (V. ce nom), à Lilienthal, fut attaché à partir de 1796 à son observatoire et y découvrit, le 1er sept. 1804, la planète Junon (V. Astéroides). Nommé l'année suivante professeur d'astronomie à l'université de Gœttingue, il conserva cette chaire jusqu'à sa mort. Ses observations, fort nombreuses, ont notamment porté sur les étoiles changeantes et sur les météores, et il a aperçu, le premier, outre Junon, trois comètes (II, 1813, II, 1824, et II, 1832). Mais son œuvre capitale est son *Atlas novus cœlestis* en 26 pl. (Gœttingue, 1808-23), qui ne comprend pas moins de 120,000 étoiles et qui a été réédité en 1856 par Jahn. On lui doit encore : la carte XV des *Sternkarten* de l'Académie de Berlin (1830), des *Kleine astronomische Ephemeriden*, éditées avec Wiesen de 1830 à 1835, et de nombreuses notes insérées dans les *Gelehrt. Anzeig.* de Gœttingue, dans la *Monatl. Correspondenz* de Zach, dans les *Astron. Nahrichten*, dans l'*Astron. Jahrbuch* de Bode, etc. L. S.

HARDING (Mrs. A.), femme de lettres anglaise, née en 1779, morte en 1858. Elle a publié anonymement une demi-douzaine de romans, une *Universal History* (1848), des *Sketches of the Highlands*, plusieurs petits ouvrages pour l'instruction populaire, et de nombreux articles dans les *magazines* du temps.

HARDING (Chester), portraitiste américain, né à Conway (Massachusets) le 1er sept. 1792, mort à Boston le 1er avr. 1866. Il apprit son art en exerçant pour vivre la profession de peintre décorateur et d'attributs. En 1832, il s'établissait à Londres, où il peignit les portraits des ducs de *Norfolk*, d'*Hamilton* et de *Sussex*, frère du roi, de lord *Aberdeen*, du poète *Samuel Rogers*. Dans la suite, il habita Saint-Louis, Philadelphie et Boston. Presque tous les personnages américains de son temps posèrent devant lui, notamment le général *Sherman*, les présidents *Madison*, *Monroe*, *J.-Q. Adams*. A. de B.

HARDING (James-Duffield), peintre et lithographe anglais, né à Deptford en 1798, mort à Barnes le 4 déc. 1863, élève de son père. Le musée de Kensington à Londres renferme quelques-uns de ses nombreux paysages de Suisse, du Tirol, d'Italie, de France et d'Angleterre, à l'aquarelle ou à l'huile, d'un dessin facile, d'une facture adroite, mais d'un style voulu et faux. Il contribua beaucoup au perfectionnement de l'art lithographique. Son album in-fol. de 60 *esquisses anglaises et étrangères* est fort estimé en ce genre, ainsi que *l'Alhambra*, *le Parc et la Forêt*, et surtout *l'Ornementation gothique* (in-4), 100 lithographies d'après des motifs tirés des édifices anglais et français. Il a laissé divers ouvrages d'enseignement des arts du dessin. A. de B.

HARDINGE (George), écrivain anglais, né à Canbury le 22 juin 1743, mort à Presteign le 26 avr. 1816. Il prit ses grades à l'université de Cambridge, s'inscrivit au barreau de Londres en 1769, et après un long voyage en France et en Suisse et son mariage avec Lucy Long d'Hinxton (1777) il s'établit près de Twickenham où il se lia fort avec Horace Walpole. Nommé en 1782 solicitor general et, en 1794, attorney general de la reine, il fut élu au Parlement en 1784 par le bourg d'Old Sarum et réélu en 1787, 1790,

1796 et 1801. Orateur habile, il appuya la politique de Pitt et devint senior justice en 1787. Il donna beaucoup d'articles littéraires aux *Literary Anecdotes* et aux *Literary Illustrations* de Nichols et publia : *A Serie of letters to E. Burke* (Londres, 1791, in-8); *The Essence of Malone* (1800-1801, 2 vol. in-8); *Rowley and Chatterton in the Shades* (1782). Son ami J. Nichols a donné ses *Miscellaneous Works* (Londres, 1818, 3 vol. in-8).

HARDINGE (Sir Henry, vicomte), général anglais, né à Wrotham (Kent) le 30 mars 1785, mort près de Tunbridge Wells le 24 sept. 1856. Entré dans l'armée en 1799, il servit en Portugal sous Wellesley, fut blessé à Vimeira, et combattit brillamment à Busaco et à Albufera (22 mai 1811) où ses dispositions contribuèrent à la victoire. Il prit part aux autres affaires de la campagne d'Espagne, à la fin de laquelle il était promu lieutenant-colonel (1814). Lors du retour de l'île d'Elbe, Wellington chargea spécialement Hardinge d'observer tous les mouvements de Napoléon et l'envoya ensuite à l'état-major de Blücher. Blessé grièvement à la bataille des Quatre-Bras, Hardinge accompagna cependant Blücher à Paris et il demeura en France jusqu'en 1818. Revenu en Angleterre, il fut élu membre du Parlement par Durham (1820), réélu en 1826, devint secrétaire à la guerre (1828-1830), secrétaire pour l'Irlande (1830) et promu major général. Il fut depuis député de Newport (1830-1831) et de Launceston (1834) et redevint secrétaire pour l'Irlande en 1834 et secrétaire à la guerre (1841-44). En 1844, il était nommé gouverneur général de l'Inde en remplacement de lord Ellenborough. Il témoigna dans son gouvernement de beaucoup d'énergie et d'habileté, battit les Sikhs, avec Gough, en 1845-1846 et leur imposa un traité qui établit à Lahore un résident anglais appuyé sur 10,000 hommes de troupes. Hardinge fut aussitôt créé pair avec le titre de vicomte Hardinge de Lahore et de Durham. Il s'occupa de travaux publics et de la suppression de la piraterie jusqu'à son rappel, qu'il sollicita en 1848. En 1852, il était nommé maître général de l'artillerie et il remplaçait Wellington comme commandant en chef de l'armée. Au début de la guerre de Crimée on lui reprocha fort la mauvaise organisation de l'expédition.

HARDINGHEN. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, cant. de Guines; 1,100 hab.

HARDINVAST. Com. du dép. de la Manche, arr. de Cherbourg, cant. d'Octeville; 430 hab.

HARDION (Jacques), érudit français, né à Tours le 17 oct. 1686, mort à Versailles le 1er oct. 1766. Employé au ministère de la marine, puis au ministère des affaires étrangères, il devint en 1711 élève, en 1715 associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et entra en 1730 à l'Académie française. Nommé alors conservateur des livres du Cabinet du roi, il donna des leçons d'histoire et de linguistique à Mme Victoire, aux princesses Adélaïde, Henriette, Sophie et Louise. Outre un grand nombre de dissertations sur des questions de l'antiquité grecque, insérées dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, Hardion a laissé : *Nouvelle Histoire poétique pour l'usage de Mesdames de France* (Paris, 1751, 3 vol. in-12); *Histoire universelle sacrée et profane* (1754-1769, 20 vol. in-12), les deux derniers volumes sont de Linguet.

HARDION (Jean), architecte français, né à Tours le 4 avr. 1858. Elève de MM. Vaudremer et Raulin et de l'Ecole des beaux-arts de Paris d'où il sortit avec le diplôme d'architecte, M. Hardion, revenu à Tours, a fait terminer le théâtre de cette ville construit par M. Léon *Rohard* (V. ce nom) et y a fait élever plusieurs hôtels et maisons d'habitation. On doit aussi à M. Hardion un établissement de bains des plus pittoresques construit récemment à Loches. Ch. L.

HARDIVILLERS (*Harduinvillare*). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Clermont, cant. de Froissy ; 871 hab. Il y avait, à 1 kil. du village actuel, un monastère sous le titre de Saint-Pierre qui fut détruit au xe siècle par les Normands. La seigneurie, très ancienne, fut cédée en 1189, par Raoul de Ygi à l'abbaye de Breteuil, moyennant 4 livres, monnaie de Beauvais, dont il avait besoin pour la croisade. Cette seigneurie vint plus tard à la maison de Barentin qui la posséda jusqu'à la Révolution. L'église est des xve et xvie siècles, sauf la nef rebâtie en 1770 par le chancelier de Barentin. On a trouvé sur le territoire, traversé par une voie romaine, de nombreuses antiquités, sarcophages, etc. Carrière, tuilerie, fabrique d'étoffes de laine et de boutons en nacre.

HARDIVILLERS-EN-VEXIN. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Chaumont ; 116 hab.

HARDMAN (Frederick), journaliste et romancier anglais, né en 1814, mort en 1874. Revenu d'Espagne où il avait été blessé en combattant les carlistes, il entra à la rédaction du *Blackwood's Magazine*, auquel avait collaboré son père. Le *Times* l'engagea comme correspondant étranger, vers 1850, et il remplit cet emploi, en dernier lieu, à Paris, jusqu'à sa mort. Parmi les volumes qu'on a de lui, citons: *Peninsular Scenes and Sketches*, *Central America*, et une traduction de l'*Histoire des réfugiés protestants de France*, par Ch. Weiss. B.-H. G.

HARDOUIN (Les), architectes français des xive, xviie et xviiie siècles. — L'architecte le plus anciennement connu du nom de *Hardouin* fut un maître d'œuvre parisien plus ou moins hypothétique, né vers 1260 et que Scamozzi (*Idea dell' architettura universale*, Venise, 1615, 2 vol. in-fol.) cite comme ayant été chargé, en l'an 1300, de la construction de l'ancienne basilique San Petronio, à Bologne. — *Pierre* Hardouin, architecte et sculpteur français du commencement du xviie siècle, fut chargé de dessiner, en 1617, l'entrée royale de Louis XIII à Rouen, et travaillait, vers 1630, avec Robelin, de Paris, à l'église Notre-Dame-du-Havre. — *Antoine* Hardouin, fils du précédent, fut, en 1654, l'architecte de l'hôpital Saint-Louis-Saint-Roch, à Rouen, édifice aujourd'hui détruit, mais dont une vue a été gravée par Jean Marot.

Mais les plus célèbres architectes de ce nom de Hardouin furent en dehors de *Jules* Hardouin, qui ajouta à son nom le nom de son grand-oncle *François Mansart* (V. à MANSART les notices consacrées à ces artistes) : *Michel* Hardouin et *Jules-Michel-Alexandre* Hardouin, le premier, frère et le second neveu de ce Jules Hardouin-Mansart. — *Michel* Hardouin, d'abord entrepreneur des bâtiments, devint architecte du roi, puis contrôleur des bâtiments et manufactures de France, et entreprit, en 1677, avec Lemaistre, Girardot et Jacques Gabriel, les bâtiments du château de Clagny, sous la conduite de Jules Hardouin-Mansart, pour Mme de Montespan. — *Jules-Michel-Alexandre* Hardouin, fils du précédent, fut élève de l'Académie de France à Rome, de 1703 à 1706, devint architecte et contrôleur des bâtiments du roi, puis entra à l'Académie royale d'architecture en 1720. Il avait été chargé de la presque reconstruction de la ville de Châteaudun après l'incendie de cette ville en 1723 et mourut en 1737. Charles LUCAS.

BIBL. : A. JAL, *Dict. crit. de biographie et d'histoire*; Paris, 1872, in-8°, 2 édit.

HARDOUIN (Jean), jésuite et érudit français, né à Quimper en 1646, morte à Paris le 3 sept. 1729. Entré fort jeune dans la Compagnie de Jésus, il remplit pendant la plus grande partie de sa vie les fonctions de bibliothécaire du collège Louis-le-Grand. Il publia une foule d'ouvrages fort savants, notamment des travaux de numismatique et surtout une excellente édition de Pline l'Ancien (1685) et une *Collection de conciles* (1715, 12 vol. in-fol.). Ce singulier archéologue prétendait que la plupart des œuvres et des monuments de l'antiquité étaient l'œuvre des moines du moyen âge ; il n'exceptait que Pline l'Ancien, Cicéron, les *Géorgiques* de Virgile, les *Epîtres* et les *Satires* d'Horace ; partout ailleurs, depuis les œuvres d'Homère, il montrait des allusions au christianisme ou aux événements du moyen âge et des allégories qui décelaient une origine récente ; les prétendues médailles de l'antiquité étaient l'œuvre d'artistes modernes, et tous les conciles antérieurs à celui de Trente,

dont, du reste, il a établi des textes qui font encore autorité, auraient été chimériques. Lui-même, dans l'épitaphe qu'il avait composée, s'était qualifié *hominum parodoxotatos*.

BIBL. : L. DE BACKER, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

HARDOYE (La). Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rethel, cant. de Chaumont-Porcien ; 267 hab.

HARDRICOURT. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de Meulan ; 290 hab.

HARDT. Nom très répandu dans l'Allemagne centrale ; *hardt* signifiait autrefois forêt et entre dans la composition du nom de nombreuses chaînes de collines boisées en Allemagne. Il s'applique particulièrement (sous le nom de *Hardtgebirge*) au prolongement septentrional des Vosges qui traverse à l'état de collines peu élevées et couvertes de forêts le Palatinat bavarois depuis les frontières de l'Alsace ; cette région est célèbre par son versant sur la vallée du Rhin dont les riches vignobles et l'aspect romantique ont été maintes fois célébrés. Le Hardt s'abaisse peu à peu vers le N. où il a pour limite la large dépression de Kaiserslautern emplie autrefois par les eaux d'un lac, aujourd'hui couverte de marécages et de tourbières et connue sous le nom de *Landstuhler Bruch* ; l'ancienne route qui conduisait de Worms vers la Lorraine passait par là, et aujourd'hui c'est le trajet que suit le chemin de fer de Neunkirchen-Neustadt-Worms. Le Donnersberg, près de Mayence, qui est à l'extrémité du massif et que l'on a souvent considéré comme le point le plus élevé du Hardt, n'en fait réellement pas partie et se trouve en dehors. La roche dominante des collines du Hardt est le grès à gros grains nommé grès des Vosges ; c'est ce grès qui forme la base d'un large plateau haut de 300 à 450 m., un des points élevés du Hardt, et les hauteurs de Kalmit (681 m.) qui dominent Neustadt et l'extrémité orientale des collines du Hardt. Ce n'est que sur les bords du Rhin que le Hardt a l'aspect d'un versant montagneux ; en réalité, c'est un plateau qui se lie au pauvre et froid Westrich palatin (Pirmasens et Zweibrucken). Par les vallées boisées de Dahn (bassin de la Lauter) et d'Annweiler (bassin de la Queich) passent les lignes de chemins de fer de Landau-Annweiler-Zweibrucken ; et par la vallée de Neustadt la ligne qui va à Kaiserslautern. De tous côtés sur les hauteurs on aperçoit les ruines d'anciens burgs et de vieux couvents ; parmi les plus célèbres, il faut citer : le Madenburg près d'Eschbach ; le burg de Trifels près d'Annweiler ; le Maxburg (ancien château de Hambach) près de Neustadt ; les ruines du cloître de Limbourg près de Durkheim, etc. Le pied des collines orientales, couvert de vignobles et de bois de châtaigniers, est très fertile et jouit d'un climat si doux que les amandes y mûrissent ; mais l'intérieur du Hardt est pauvre, aride et peu propice à l'agriculture : des hêtres, des chênes et des pins couvrent les trois cinquièmes du pays. Ph. B.

HARDT (Hermann von der), écrivain de théologie et historien allemand, né à Melle le 15 nov. 1660, mort à Helmstedt le 28 févr. 1746. Bibliothécaire à Helmstedt en 1688, puis professeur de langues orientales dans la même ville en 1690, il a composé plus de 300 ouvrages. Un seul restera : *Magnum œcumenicum Constantiense concilium* (Francfort et Leipzig, 1697-1700 et 1742, 7 vol.).

BIBL. : BREITHAUPT, *Memoria Hermanni von der Hardt* ; Helmstedt, 1746.

HARDUIN, marquis d'YVRÉE (V. ARDUIN).

HARDVAR. Ville de l'Inde, prov. de Mirat (Northwest-Provinces), district de Saharanpour, sur la rive droite du Gange, près des monts Sivalik, à 400 m. au-dessus du niveau de la mer ; 3,600 hab. environ. L'importance de la ville vient en partie de ce qu'elle est le point de départ sur la rive droite du Gange du grand canal du Gange. D'autre part, Hardvar (ou *Gangadvara*, c.-à-d. porte du Gange) est un des lieux saints du monde brahmanique. Elle est située à l'entrée méridionale du défilé des Sivalik, petite chaîne qui se rattache à l'Himalaya ; c'est par là que le Gange débouche dans la plaine de l'Hindoustan au sortir de son berceau de montagnes. La ville est au bord du fleuve qui, large d'un kil. et coulant à pleins bords pendant la saison des pluies, est divisé en petits canaux qui séparent des îles de sable pendant l'été. Du milieu de mars au milieu d'avril a lieu une grande fête où des centaines de milliers de pèlerins viennent se plonger dans les eaux du Gange. Une grande foire se tient alors à Hardvar ; on y vend les chevaux et les mules du Pendjab, les châles, les mousselines de laine du Cachemire, les bijoux émaillés, les idoles de marbre, les jouets de bois doré et laqué du Radjpoutana, les soieries du Bengale, ainsi que les toiles et les produits manufacturés de l'Angleterre. Le nombre des pèlerins, des marchands et des visiteurs était évalué autrefois à deux millions et demi (1796) ; ces grandes réunions d'hommes eurent à diverses reprises de graves conséquences ; en 1760 deux sectes rivales se combattirent sur le champ de foire et laissèrent 1,800 cadavres sur le terrain ; en 1847, c'est là que commença la terrible épidémie de choléra qui se propagea avec une rapidité effrayante à travers l'Asie jusqu'en Europe. Les Anglais ont pris depuis lors de grandes précautions et des mesures de sécurité très sévères qui ont beaucoup diminué le nombre des pèlerins : on l'estime actuellement à 100,000 environ. Ce chiffre est triplé lors de la grande fête sainte de Koumbhmela qui n'est célébrée que tous les douze ans. Ph. B.

HARDWICK (Les), architectes anglais des XVIII[e] et XIX[e] siècles. — Le plus anciennement connu, *Thomas I*[er] Hardwick, habitant une propriété de famille à New Brentford (Middlesex), était maçon, puis devint entrepreneur de constructions et enfin architecte. — *Thomas II*, fils du précédent, né en 1752, fut élève de sir William Chambers et attaché sous les ordres de ce maître à la construction de Sommerset House ; il exposa dans la classe d'architecture de l'Académie royale de nombreux dessins, de 1772 à 1805, et voyagea de 1777 à 1779 en Italie d'où il rapporta un album d'études conservé à l'Institut royal des architectes britanniques. Thomas Hardwick se signala comme architecte d'édifices religieux tels que les églises Saint-Mary, à Wanstead (Essex) ; Saint-Paul, Covent Garden ; Saint-James's Chapel, Pontonville ; la chapelle et le cimetière dans Hampstead Road pour la paroisse de Saint-James, Westminster ; le cimetière et l'église de Saint-John's Wood, la restauration de Saint-Bartholomew the Less, l'achèvement de Christ Church, Marylebone, etc. Thomas II Hardwick fut nommé par George III architecte du palais de Hampton Court et, outre une *Notice* sur la vie et les œuvres de sir W. Chambers qui fut éditée par C. Gwilt en 1825 dans *Civil Architecture* de Chambers, il présenta à la Société des Arts, en 1785, un mémoire intitulé *Observations on the Remains of the Amphitheatre of Flavius Vespasian* (le Colisée), mémoire accompagné d'un modèle de cet édifice fait sur ses relevés et sous sa direction par Giovanni Algieri, et tous deux conservés de nos jours, le mémoire au Soane Museum et le modèle au British Museum. Thomas Hardwick, qui fut membre fondateur du Club des architectes, mourut le 16 janv. 1829. — *Philip* Hardwick, fils du précédent, né à Londres le 15 juin 1792, mort à Londres le 28 déc. 1870. Il fut élève de son père ainsi que de l'Académie royale et compléta ses études par un voyage en France et en Italie d'où il rapporta des relevés des temples de Pœstum. Successivement architecte de plusieurs hôpitaux, dont celui de Greenwich, des docks Sainte-Catherine, des chemins de fer de Londres et Birmingham et de nombreux membres de la pairie anglaise dont le duc de Wellington, Philip Hardwick fit élever de remarquables édifices qui le firent nommer en 1841 membre de l'Académie royale. — *Philip-Charles* Hardwick, fils du précédent et d'une fille de l'architecte John Shaw, succéda à son père dont il termina une partie des travaux. Charles LUCAS.

HARDWICKE (Comtes de) (V. YORKE).

HARDY (Alexandre), auteur dramatique français, né à Paris vers 1560, mort vers 1631. Poète au service d'une troupe de comédiens de province, qui vint s'établir à Paris vers 1598 et hérita de la salle du Théâtre de Bourgogne, il lui fournit cinq ou six cents pièces en vers au prix de 3 écus la pièce. Vers la fin de sa vie, il fit lui-même un choix parmi ses nombreuses productions et publia, en les corrigeant, une quarantaine de pièces qu'il jugeait les meilleures. Ce sont 9 poèmes dramatiques, 5 pastorales, 15 tragi-comédies et 12 tragédies. On a dit que Hardy avait emprunté tout son théâtre aux Espagnols et aux Italiens. C'est une exagération manifeste, car il s'inspira tout autant de Plutarque et il traita autant de sujets historiques que de romanesques. Son nom marque une date dans l'histoire du théâtre en France, car il régna souverainement sur la scène de 1600 à 1630 et il est le premier de nos tragiques qui n'ait pas considéré la tragédie comme un simple exercice de rhétorique. Il supprima les chœurs, raccourcit les monologues, équilibra les actes, compliqua l'intrigue, faisant ainsi, suivant l'expression de M. Brunetière, « passer la tragédie française du mode oratoire ou lyrique au mode proprement dramatique ». Il prépara la voie à Corneille, et, s'il n'eut point de génie, il fut du moins un inventeur adroit et fécond. Mais ce fut un écrivain pitoyable. « Jamais peut-être on n'a plus mal écrit en vers, d'un style à la fois plus emphatique et plus plat. Jamais non plus on n'a dépensé plus de mots pour dire moins de choses, ni entassé plus d'invraisemblances pour produire au total moins d'effets » (Brunetière). Citons de Hardy: *les Chastes et loyales amours de Théagène et de Chariclée* (1601), formant une série de huit pièces; *Didon* (1603); *Scédase* (1604); *Méléagre* (1604); *Procris* (1605); *Alceste*, *Ariadne* (1606); *la Mort d'Achille*, *Coriolan* (1607); *Cornélie* (1609); *Marianne* (1610), son chef-d'œuvre; *le Ravissement de Proserpine* (1611); *Félismène* (1613); *la Belle Egyptienne* (1616); *la Mort de Daire* (1619); *la Mort d'Alexandre*, *Frédégonde* (1621); *le Triomphe d'amour* (1623). R. S.

Bibl. : Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au xvie siècle*, t. I. — Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. II. — Eug. Rigal, *Alexandre Hardy et le théâtre français au commencement du xvii*e *siècle*; Paris, 1890, in-8. — F. Brunetière, *Alexandre Hardy*, dans *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*; Paris, 1891, t. IV, in-12.

HARDY (Claude), mathématicien français, né au Mans vers 1600, mort à Paris le 5 avr. 1678. Fils d'un conseiller à la chambre des comptes et conseiller lui-même au Châtelet de Paris, il s'attira par ses profondes connaissances en mathématiques l'estime et l'amitié de Descartes, qui le choisit pour l'un de ses juges dans sa fameuse querelle avec *Fermat* (V. ce nom). On a conservé de Claude Hardy une excellente édition grecque, avec traduction latine, des *Data* d'Euclide et de leur commentaire par Marinus (Paris, 1625, in-8). Ses autres écrits sont perdus. Il connaissait, d'après Baillet, trente-six langues et dialectes. L. S.

Bibl. : Baillet, *Vie de Descartes*; Paris, 1691, I, 137, et II, 365; in-4.

HARDY (Antoine-François), homme politique français, né à Rouen en 1748, mort à Paris le 25 nov. 1823. Médecin, élu député de la Seine-Inférieure à la Convention le 5 sept. 1792, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention, le bannissement et pour le sursis. Ami des girondins, il fut décrété d'arrestation le 2 juin 1793 et mis hors la loi le 20 juil. Ayant réussi à se cacher, il rentra dans l'Assemblée le 18 ventôse an III (8 mars 1795) et se montra un des plus ardents thermidoriens. Il réclama constamment l'arrestation des anciens membres du comité de Salut public et entra au comité de Sûreté générale le 1er sept. 1795. Elu au conseil des Cinq-Cents par la Seine-Inférieure le 25 vendémiaire an IV (17 oct. 1795), il combattit la réaction royaliste, fut réélu le 23 germinal an VI (12 avr. 1798) et maintenu, après le 18 brumaire au nouveau Corps législatif jusqu'en 1802. Nommé directeur des droits réunis, il perdit sa place à la Restauration.

HARDY (Francis), biographe irlandais, né en 1751, mort en 1812. Membre du Parlement irlandais pour Mullingar, jusqu'à sa suppression, il s'occupa ensuite de réunir les matériaux d'une biographie de lord Charlemont, qui parut en 1810. Il avait été nommé « commissaire des appels » à Dublin, en 1806.

HARDY (Thomas), politicien anglais, né dans le comté de Stirling le 3 mars 1752, mort à Pimlico le 11 oct. 1832. Cordonnier à Londres, il fonda en 1792 la London Corresponding Society, qui avait pour but de provoquer la réforme parlementaire. Cette association se mit en rapports avec la Convention nationale française et avec la convention d'Edimbourg (1793). Le gouvernement, effrayé de ces tentatives, fit arrêter Hardy le 12 mai 1794 et l'enferma à la Tour, sous l'inculpation de haute trahison. Acquitté par le jury le 5 nov., Hardy fut promené triomphalement dans les rues de Londres. Ce procès, qui fit un bruit énorme, avait ruiné Hardy qui vécut dès lors des libéralités de ses admirateurs. Il a laissé d'assez nombreux documents manuscrits qui figurent au British Museum.

Bibl. : Ramsay, *Trial of T. Hardy*; Londres, 1794, in-8. — J. Newton, *Trial of T. Hardy*; Londres, 1794, in-12. — Sibly, *Genuine Trial of T. Hardy*; Londres, 1795, 2 vol. in-8. — F. Gregor, *Remarks on the meeting held to celebrate the acquittal of Hardy*; Londres, 1810, in-8. — *Memoir of Thomas Hardy*, 1832.

HARDY (Jean), général français, né à Mouzon (Ardennes) en 1763, mort le 6 juin 1802. Il entra au service comme volontaire en 1792 et fut aussitôt nommé commandant du 7e bataillon de Paris. Envoyé à l'armée des Ardennes, il se fit remarquer aux combats de Givet et au bois de la Jamaïque, près de Philippeville. Promu général de brigade le 27 brumaire an II, il fit la campagne de Sambre-et-Meuse en l'an IV sous les ordres de Marceau, dans le corps duquel il commandait une division. Il se distingue le 3 vendémiaire à Seder-Ulm-Oleer et à Nieder-in-Gelheir. Il attaque et prend Saint-Wendel, Kaiserslautern et la montagne Saint-Roch. Blessé le 6 févr. 1797, au combat du Mont-Tonnerre, on lui donne le commandement de la 4e division militaire. Hardy subit alors les vicissitudes de la politique; le Directoire le destitua le 28 pluviôse an VI, mais il fut réintégré dans les cadres et envoyé à l'armée dite d'Angleterre où il devait commander une partie de l'expédition d'Irlande et faire sa jonction avec Humbert. Embarqué sur le vaisseau *le Hoche*, il fut pris sur ce navire le 12 oct. 1799 en vue des côtes anglaises à la suite du combat livré entre les flottes de Bompard et de sir John Borlase Warren. Il rentra bientôt en France, fut promu divisionnaire et envoyé à l'armée du Rhin pendant la campagne de 1800; il y fut grièvement blessé. Lorsqu'il fut rétabli le gouvernement l'envoya sous les ordres du général Leclerc à Saint-Domingue où il fut tout d'abord chargé de la prise de Cap-Haïtien. C'est pendant cette campagne lointaine de 1802 qu'il fut enlevé par une maladie contagieuse.

HARDY (Sir Thomas-Masterman), amiral anglais, né à Kingston le 5 avr. 1769, mort le 20 sept. 1839. Entré dans la marine en 1781, il se distingua sous Nelson en 1796-97, par son intrépidité, gagna sa faveur et l'accompagna à Naples et à Palerme en 1799, à Copenhague en 1801, à Trafalgar en 1805. Il lui servit de témoin pour la rédaction de son testament et ramena son corps en Angleterre. Créé baronnet le 4 févr. 1806, il servit sur les côtes de l'Amérique du Nord (1812-13), puis de l'Amérique du Sud (1819), où il déploya pendant la période délicate de la guerre d'indépendance une habileté qui lui valut les compliments de l'amirauté. Promu contre-amiral en 1825, il entra au conseil d'amirauté en 1830 et fut nommé gouverneur de l'hôpital de Greenwich en 1834. A l'ancienneté il passa vice-amiral en 1837.

HARDY (Elizabeth), femme de lettres anglaise, née en Irlande en 1794, morte en prison pour dettes en 1854. Elle a écrit des romans anonymes fort oubliés, parmi les-

quels : *The Confessor, a Jesuit Tale of the Times* (1854).

HARDY (Sir Thomas-Duffus), érudit anglais, né à Port-Royal (Jamaïque) le 22 mai 1804, mort le 14 juin 1878. Fils d'un major de l'armée anglaise, il obtint, en 1819, un emploi d'archiviste à la Tour de Londres et fut chargé, à la mort d'Henry Petne, de l'achèvement des *Monumenta historica* auxquels il donna une introduction générale (1848). En 1861, il succédait à Palgrave comme archiviste du Record Office. Il a publié *The Close Rolls, 1204-27* (Londres, 1833-44) ; *The Patent Rolls, 1201-16* (1835); *The Norman Rolls, 1200-05 et 1417-18* (1835) ; *The Fine Rolls of the reign of King John* (1835) ; *The Charters Rolls of the reign of King John* (1837) ; *The Liberate Rolls* (1844) ; *Modus teniendi Parliamentum* (1846) ; *A Descriptive Catalogue of mss relating to the History of Great Britain and Ireland* (1862-71) : *Registrum Palatinum Dunelmense* (1873-78) ; *Syllabus in english of Rymer's Fœdera* (1869), plusieurs rapports sur les documents relatifs à l'histoire anglaise, conservés à Venise, une *Vie de lord Langdale* (1852), etc.

HARDY (Sir William), paléographe anglais, né à la Jamaïque en 1807, mort en 1887. Frère cadet du précédent, il vint en Angleterre avec lui (1811), et débuta, comme son frère l'avait fait, à la Tour de Londres, sous Lysons. Il devint plus tard conservateur des archives du duché de Lancastre, d'où il passa au « Record Office », pour prendre sa retraite en 1886. Il était de la commission des Manuscrits historiques depuis 1878, de la « Society of Antiquaries » depuis 1839, et avait été fait chevalier à Osborne en 1883. Il édita les premiers volumes du *Recueil des Croniques et Anchiennes Istories de la Grant Bretaigne*, par Jehan de Waurin. On a aussi de lui un volume intitulé *Charters of Duchy of Lancaster* (1841).

HARDY (Louis-Philippe-Alfred), né à Paris le 30 nov. 1811, mort le 23 janv. 1893. Docteur en médecine en 1836, médecin des hôpitaux en 1840, il fut nommé agrégé en 1847, professeur titulaire de pathologie interne en 1867 et professeur de clinique en 1873. Arrivé en 1851 à l'hôpital Saint-Louis, il n'a cessé de professer la dermatologie jusqu'à son passage à la Charité en 1883. On lui doit entre autres le traitement rapide de la gale. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Leçons sur les maladies de la peau* (1858-1859); *Leçons sur les affections cutanées dartreuses* (1862); *Leçons sur la scrofule* (1864); *Traité pratique et descriptif des maladies de la peau* (1886). Cet ouvrage est dédié à ses élèves.—M. Hardy, entré à l'Académie de médecine en 1867, l'a présidée en 1883.

HARDY (Edouard-René), ingénieur français, né à Paris le 21 juil. 1817, mort le 22 juin 1887. Il appartenait au corps des ponts et chaussées, où il parvint au grade d'inspecteur général à la suite d'une carrière des plus laborieuses et des mieux remplies. Il s'est signalé surtout en Algérie, où de grands travaux, notamment au port d'Alger, ont été dirigés par lui, puis dans le dép. de Vaucluse. On doit à Hardy plusieurs mémoires importants dans les *Annales* de son corps : *Formes de radoub d'Alger* (1862, 1er semestre) ; *Défense des côtes près d'Alger* (1862, 1er semestre) ; *Endiguements de la Durance* (1876, 1er semestre). Ce dernier mémoire est souvent cité.

HARDY (Léopold-Amédée), architecte français, né à Paris le 7 mars 1829. Elève de Nicolle et de l'Ecole des beaux-arts, M. Hardy a été l'architecte de l'Exposition universelle de Paris en 1867 et du palais du Champ de Mars lors de l'Exposition de 1878, et il est architecte du service des bâtiments civils, service pour lequel il a restauré les anciens bâtiments de l'Ecole de pharmacie et construit le nouvel Institut agronomique. M. Hardy est aussi architecte de la direction des cultes pour les diocèses de Nancy, Albi et Cambrai, et on lui doit, comme édifices religieux, une partie du grand séminaire de Nancy, des travaux à la cathédrale d'Albi, l'église de Colmey (Meurthe-et-Moselle), la façade de l'église de Presles (Seine-et-Oise) et son œuvre la plus remarquable, l'église du Rosaire à Londres, ainsi que les rampes d'accès et la basilique en cours d'exécution. Membre de la commission des bâtiments scolaires au ministère de l'instruction publique, M. Hardy a construit le collège de Romans (Drôme). Charles Lucas.

HARDY (Thomas), romancier anglais, né dans le comté de Dorset le 2 juin 1840 d'une ancienne famille du pays. Adonné vers l'architecture ecclésiastique, il vint à Londres pour s'y perfectionner, écrivit de nombreux essais sur l'architecture préraphaélique, puis trouva sa vraie voie dans le roman. Parmi les plus en vogue, il faut citer : *Desperate Remedies* (1871) ; *Under the Greenwood Tree* (1872) ; *A Pair of blue Eyes* (1873) ; *Far from the Madding Crowd* (1874), qui le fit comparer à Charles Read et à George Eliot ; *The Land of Ethelberta* (1876) ; *The Return of the native* (1878) ; *The Trumpet Major* (1880) ; *Two in a Tower* (1882) ; *The Major of Cater bridge* (1886), etc. Hardy excelle dans la peinture des scènes rustiques. Hector France.

HARDYNG (John) (V. Harding).

HARE (Hugh), premier lord Coleraine, né vers 1606, mort en 1667. Le mariage de sa mère avec sir Henry Montagu, plus tard comte de Manchester, l'introduisit à la cour, où Charles Ier le prit en amitié et lui donna un titre de pair irlandais (1625). Pendant la guerre civile, il se montra partisan zélé du roi et eut à supporter de grandes pertes d'argent. Sa femme publia après sa mort un volume des élucubrations poétiques de son mari : *The Ascents of the Soul, or David's Mount towards God's House* (1681, in-fol.). On a aussi de lui une sorte de roman mystique intitulé *The Situation of Paradise found out* (1683, in-8).

HARE (Francis), prélat anglais et écrivain, né en 1671, mort en 1740. Evêque de Chichester, il avait en 1804 été chapelain de l'armée en Flandre et a, dans une série de lettres, raconté la campagne. Comme évêque, un caractère peu conciliant lui valut de la part de lord Hervey des ennuis et de fortes remontrances. Hare a beaucoup écrit ; outre ses lettres et une édition de Térence (1724), il publia une édition de Phèdre, une édition des psaumes en hébreu (1736) et enfin un grand nombre de brochures politiques et religieuses, dans lesquelles il examine et discute les différentes questions qui émurent l'opinion publique à son époque.

HARE (James), homme politique anglais, né à Winchester en 1749, mort à Bath en 1804. Il connut à Eton et à Oxford Charles-James Fox, avec lequel il se lia intimement et, dès son apparition à Londres, il fut un des rois de la fashion. De 1772 à 1774, il représenta au Parlement le bourg de Stockbridge et, de 1781 à 1804, celui de Knaresborough. Il avait, avant d'avoir abordé la tribune, une réputation de grand orateur qui s'évanouit dès son premier discours. Aussi n'en prononça-t-il jamais d'autre. Joueur effréné, il perdit des sommes considérables et, pour se ranger, se fit nommer ministre plénipotentiaire en Pologne (1779-82). Fort intelligent et fort lettré, Hare est un des auteurs de la *Rolliade*.

HARE (Robert), chimiste et physicien américain, né à Philadelphie le 17 janv. 1781, mort à Philadelphie le 15 mai 1858. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il inventa le chalumeau oxyhydrogène, avec lequel il fondit, le premier, en quantités assez considérables la chaux, la magnésie, l'iridium et le platine. En 1818, il fut nommé professeur de chimie à l'école de médecine de l'université de Pennsylvanie. Il y construisit, pour ses expériences, toute une riche collection d'instruments et d'appareils, dont il fit don, quand il prit sa retraite (1847), à la Smithsonian Institution ; plusieurs sont de son invention, entre autres un calorimoteur et un déflagrateur voltaïques. Il découvrit que le mélange, par parties égales, de vapeur d'eau et de vapeur de carbone empêche la première de se condenser. Il obtint le calcium à l'état métallique, le baryum et le strontium à l'état pur. Il était membre de l'American Academy of arts and sciences. Outre plus de deux cents mémoires et notes, où sont relatées ses nombreuses décou-

vertes et qui ont paru pour la plupart dans le *Journal* de Silliman (1818 à 1851), il a écrit : *Brief View of the Policy and Resources of the U. S.* (1810); *Chemical Apparatus and manipulations* (1836); *Compendium of Chemistry* (1840); *Spiritualism scientifically demonstrated* (New York, 1855, in-8). L. S.

Bibl. : J.-C. Poggendorff, *Biogr. Liter. Handwœrterbuch*; Leipzig, 1863, t. I, in-4. — *Catalogue of scientific papers of the Royal Society*; Londres, 1869, t. III, in-4.

HARE (Julius-Charles), érudit anglais, né à Valdagno (Italie) le 13 sept. 1795, mort à Londres le 23 janv. 1855. Ministre zélé de l'Eglise anglicane et prédicateur d'une éloquence prolixe, il est surtout connu par ses publications érudites, dont les principales sont : *History of Rome*, traduite de Niebuhr en collaboration avec son ami Thirlwall (1828-32, 2 vol.) ; *English Hexameter Translations from Gœthe and Schiller* (1847), et *The Vindication of Luther* (1854). Il était le troisième fils de Francis Hare-Naylor (V. ci-dessous). B.-H. G.

HARE (Augustus-John), écrivain anglais, né à Rome en 1834. Il parcourut l'Italie et l'Espagne et écrivit en différents volumes ses impressions de voyage : *Walks in Rome; Days near Rome; Cities of Northern and Central Italy; Wanderings in Spain ; Memorials of a quiet Life ; Walks in London.*

HARE-Naylor (Francis), écrivain anglais, né en 1753, mort à Tours en 1815. Après un mariage romanesque avec Georgiana Shipley, cousine de la duchesse de Devonshire, il voyagea en Allemagne et sur le continent. La mort de son père le rappela à Hurstmonceaux, où il essaya vainement, en écrivant des pièces comme *The Mirror* et une *History of the Helvetic Republic*, de suppléer à l'insuffisance de ses revenus. Sa femme étant devenue aveugle, l'amitié de la duchesse de Weimar les appela à sa cour. C'est alors qu'il écrivit son roman *Theodore, or the Enthusiast*, si peu digne des belles illustrations de Flaxman. Dans l'année qui suivit sa mort, parut son meilleur ouvrage : *Civil and Military History of Germany* (1816, 2 vol. in-8).

HAREL (Charles), économiste français, né en 1771, mort à Paris le 16 févr. 1853. Industriel, il s'occupa beaucoup d'économie politique et fut un des fervents adeptes de Fourier. Il a laissé son nom à un système de fourneaux économiques. Citons de lui : *Vues d'améliorations pour les hôpitaux de Paris* (Paris, 1838, in-4) ; *Projet d'un établissement qui conviendra très bien aux célibataires et aux gens mariés sans enfants* (1839, in-8) ; *Des Falsifications des substances alimentaires* (1844, in-18), en collab. avec J. Garnier.

HAREL (F.-A.), littérateur français, né à Rouen le 3 nov. 1790, mort à Paris le 16 août 1846. Neveu de Luce de Lancival, il débuta dans l'administration et fut successivement auditeur au conseil d'Etat (1810), sous-préfet de Soissons (1812) et préfet des Landes pendant les Cent-Jours. A la seconde Restauration, il fut placé sous la surveillance de la police générale (24 juil. 1815) et exilé le 17 janv. 1816. Il se réfugia à Bruxelles. Puis il parcourut le continent à la tête d'une troupe de comédiens. Autorisé à rentrer en France le 16 déc. 1819, il devint directeur de l'Odéon le 14 avr. 1829. Il passa par la suite à la Porte-Saint-Martin. On a de lui : *la Féodalité comparée à la liberté* (Paris, 1818, in-8) ; *Pièces inédites et officielles sur les affaires de Naples* (1820, in-8) ; *Petit Almanach législatif* (1820, in-12), en collab. avec Cauchois-Lemaire et de Saint-Ange ; *Dictionnaire théâtral* (1824, in-12) ; *Confidences sur les procédés de l'illusion* (1824-25, 2 vol. in-12) ; *le Succès*, comédie en deux actes, jouée à l'Odéon le 9 mars 1843 ; *les Grands et les Petits*, comédie en cinq actes, jouée au Théâtre-Français le 23 mai 1843 ; *Discours sur Voltaire* (1844, in-18) ; *Voltaire, particularités curieuses de sa vie et de sa mort* (1817, in-8).

HAREL (Paul), poète français, né à Echauffour en 1854. Cabaretier à l'enseigne de la Croix de Saint-André, il a composé de jolies poésies qui lui ont valu une grande notoriété. Citons : *Sous les Pommiers* (1879, in-8) ; *Gousses d'ail et Fleurs de serpolet* (1881, in-8) ; *Rimes de broche et d'épée* (1883, in-12) ; *Aux Champs* (1886, in-12) ; *la Hanterie* (1889, in-12); une pièce en trois actes, en vers, *l'Herbager*, représentée en 1891 sur la scène de l'Odéon, etc.

HARELDA (Ornith.). Genre créé par Leach (1816) en faveur du Canard de Miquelon (*Anas glacialis* L.) qui offre cependant des affinités incontestables avec les Garrots et les Fuligules.

HARELLE. Révolte populaire qui éclata à Rouen au mois d'oct. 1381 et qui survint à la suite d'une augmentation des impôts (V. Rouen).

HAREM. Architecture. — Partie reculée de l'habitation qui, chez les peuples orientaux adonnés à la polygamie, a été, de toute antiquité, réservée au logement et aussi à la reclusion des femmes. M. de Sarzec (*Découvertes en Chaldée;* Paris, 1884, dem.-fol.) a cru reconnaître le plus ancien harem que l'on puisse mentionner dans les ruines du palais chaldéen de Tello, édifice dont la construction pouvait remonter à 3,000 ans avant notre ère. Ce harem, qui constituait une des trois parties du palais, comprenait une cour entourée de chambres et sans communication directe avec la grande cour ou cour d'honneur qui formait la première partie, la partie publique de ce palais, et on ne pouvait parvenir à ce harem qu'en traversant une seconde partie du palais, celle réservée aux appartements de réception, et encore la communication ne se faisait-elle que par un passage étroit et resserré à chaque extrémité. Cependant le harem pouvait communiquer avec l'extérieur par une porte sans ornements s'ouvrant sur une des façades. Après l'antique Chaldée, les monarchies de l'Asie centrale et les dynasties des pharaons égyptiens continuèrent les traditions du harem dans ses palais, eux aussi ruinés, mais dans les substructions desquels on ne peut nier la présence d'appartements réservés à l'habitation des femmes. C'est ainsi que dans une partie latérale du palais de Sargon, une cour centrale richement décorée et aménagée de façon à former comme un salon en plein air, était entourée de chambres dont les plus petites constituaient évidemment l'habitation particulière de chacune des femmes, mais dont une plus grande, ayant à ses extrémités une estrade sous une vaste niche formant alcôve, devait être la chambre de parade, celle du seigneur et maître, et dont les autres, de dimensions variées, pouvaient être des salles de réception. De l'Orient et de l'Egypte, le harem devint le *gynécée* (V. ce mot), en passant dans les habitations grecques et, à défaut de ruines assez bien conservées pour nous permettre de restituer le plan du harem d'Ulysse, les derniers livres de l'*Odyssée* ne laissent aucun doute sur la présence, dans le palais du roi d'Ithaque, de la chambre à coucher écartée où se trouvait le lit qu'Ulysse avait fait de ses mains quand il épousa Pénélope et aussi de la présence de chambres réservées aux servantes qui trahirent la fidélité à leur maître et se livrèrent, en son absence, aux prétendants. C'est aux mots Habitation et Maison que se trouveront exposées les transformations successives du harem et du gynécée jusqu'au moyen âge chez les peuples d'Occident ; il suffira seulement de rappeler ici que, au point de vue des dispositions architectoniques, les mêmes données, qui caractérisaient les anciens harems de l'Orient, se retrouvent chez les peuples asiatiques observant la religion de Mohammed. Charles Lucas.

Harem musulman. — Le mot est arabe. *Harem* ou *Haram* s'applique à tout ce qui est privé, interdit, consacré, inviolable. L'enceinte d'une mosquée en général, et plus particulièrement des temples de La Mecque, Médine et Jérusalem, est appelée *El-Haram* (*ech-Chérif*). Enfin le mot désigne non seulement l'enceinte qui abrite la réunion des femmes d'un même homme, mais une femme purement et simplement. L'institution du gynécée est la conséquence inévitable de la polygamie. Elle a existé et existe dans tous les pays où le mariage *cum pluribus* est l'apanage de l'homme : chez les Perses, les Babyloniens, les Péru-

viens, et actuellement les Siamois, les Hindous, les Turcs, les Persans, les Arabes. C'est parmi les musulmans que cette institution a atteint le développement le plus parfait. Les harems du châh de Perse et du sultan de Constantinople (V. Sérail) peuvent être regardés comme les types du genre. L'Arabe, dès la plus haute antiquité, avait le droit d'épouser autant de femmes légitimes qu'il en pouvait entretenir, autant d'esclaves et de concubines qu'il lui plaisait. Le harem existait donc déjà parmi les Arabes antéislamiques, avec cette restriction, toutefois, que la femme, traitée à l'égal de l'homme, était beaucoup plus libre, beaucoup moins méprisée qu'aujourd'hui et qu'elle constituait, à l'inverse de ce qui se voit dans la société musulmane, comme la parure de la société païenne. Mohammed vint, et ce fut dès lors un devoir, une vertu que de cacher toutes les femmes. On les dressa à croire que celle dont un étranger voit la face est presque outragée. Voilà pourquoi toute maison musulmane est divisée en deux parties absolument distinctes : l'appartement des hommes ou *sélamlik* en Turquie et en Perse, *mandara* en pays de langue arabe, celui des femmes, *haremlik*, *harem; endéroûn* en Perse, *zénânah* dans l'Inde. C'est dans la première seule que le musulman reçoit ses visites, travaille, s'isole pour la sieste ou le repas ; seul il entre dans la seconde et n'y pénètre même pas lorsque s'y trouvent des femmes étrangères. Un médecin est-il appelé au harem, il n'y entre qu'accompagné du mari ou d'eunuques éprouvés, et la femme se couvre la figure d'un voile, au cas échéant. Le sélamlik est séparé du harem par un long couloir, à moins que la demeure des femmes n'occupe un pavillon extérieur. Le premier n'est meublé que de quelques divans bas placés le long des murs, et des accessoires nécessaires. Le second réunit seul tout le luxe de la maison. Depuis quelques années, surtout dans les familles turques, le goût des meubles européens — ou *à la franque* — a littéralement envahi les plus riches harems, et il est de bon ton, pour plus d'un musulman, d'offrir à ses femmes un piano souvent automatique, plusieurs canapés de style Louis XV et le plus de pendules possible. De nombreuses fenêtres grillagées de *moucharabî* (sing. *mechrabîya*) permettent aux dames musulmanes de voir sans être vues ce qui se passe au dehors. En outre, la plupart des maisons renferment entre leurs hautes murailles un jardin généralement réservé à l'usage des femmes. La femme est maîtresse absolue dans le harem, comme l'homme dans le sélamlik. Elle en a l'administration et le gouvernement et y fait tout ce qu'elle veut ; elle y mange, boit, dort, fume, rêve, reçoit ses amies, bavarde, joue, se dispute, intrigue, se baigne et se parfume, se mire et s'admire, s'habille et se déshabille, fait danser et chanter ses esclaves, se fait réciter des contes sans fin, prie quelquefois, lit moins encore, quand elle sait lire ! se souvient de son mari, entre temps vaque à l'éducation de ses enfants ; elle peut faire tout ce qu'elle veut, hormis de recevoir des hommes autres que ses plus proches parents (Coran, XXXIII, 55). Ceci est la vie du harem aisé. Dans le harem plus modeste ou pauvre, la femme est sa propre servante en même temps que celle de son mari, et ses loisirs sont entièrement absorbés par les soins du ménage. En général, l'homme n'entre jamais dans le harem comme mari, c.-à-d. comme compagnon ou comme éducateur des enfants, mais comme amant. La femme pour lui signifie plaisir. « Bête de somme le jour, femme la nuit », dit un proverbe arabe (*Fî n-Nahâr Dabba, fî l-Leïl Chabba*). Les harems sont de plusieurs sortes : il y a le harem pacifique et le harem orageux, puis le harem du jeune musulman sans préjugés qui approuve et seconde les tendances européennes de sa jeune femme, enfin celui du musulman rigoriste, véritable geôle, bien grillée, bien verrouillée, gardée par de fidèles eunuques. Mais, dans celui-ci comme dans ceux-là, combien d'infidèles épouses ? Le musulman qui a plusieurs femmes légitimes — il a droit à quatre — est tenu de donner à chacune un train de maison particulier et aussi complet que le lui permet sa situation de fortune ; car il est rare que ces épouses qui se partagent son cœur consentent aussi à partager le même toit. Aujourd'hui cependant la polygamie tend à disparaître, ayant toujours été considérée par le musulman comme un abus tolérable plutôt que comme un droit naturel. Mahomet a dit : « Celui qui n'épouse qu'une seule femme est digne d'éloges. » Il en épousa lui-même quatorze, il est vrai, mais c'était en sa qualité de prophète. Et en effet, celui qui veut donner l'exemple de mœurs simplement honnêtes n'épouse qu'une seule femme, n'a qu'un harem, quitte à se dédommager au dehors. Les uns y sont forcés par manque de fortune, les autres s'y contraignent par respectabilité. La vérité est que le plus grand obstacle à la polygamie se trouve dans les dépenses qu'elle entraîne. P. Ravaisse.

Bibl. : *Il Serraglio del gransignore descritto per Ottaviano Bon, ambasciatore della Ser. Rep. nel anno 1608* ; Venise, 1865. — Flandin, *Revue des Deux Mondes*, 1852. — Lady Montague, *Letters and Works* ; Londres, 1887. — Harvey, *Turkish Harems and Circassian Homes* ; Londres, 1871. — Comte de Beauvoir, *Voyage autour du Monde* ; Paris, 1872. — Jules La Beaume, *le Koran analysé* (art. *Femmes* ; Paris, 1878. — Edmond de Amicis, *Constantinople* ; Paris, 1883. — Lane, *Manners and customs of the modern Egyptians* ; Londres, 1871.

HAREN (Adam Van), homme de guerre hollandais, mort en 1590. Il fut un des signataires du *Compromis des nobles*. Après l'arrivée du duc d'Albe, il s'engagea parmi les Gueux de mer et prit une part importante à la guerre contre Philippe II. Il se distingua notamment à la prise de La Brielle et devint ensuite grand maître de la maison de Guillaume d'Orange. Il avait rédigé un journal des événements qui se passaient sous ses yeux ; ce précieux document périt malheureusement dans un incendie en 1732. Toutefois, l'historien néerlandais *Bor* (V. ce nom) avait pu le consulter et s'en est servi pour la composition de son grand ouvrage sur les troubles des Pays-Bas. E. H.

HAREN ou **HARENIUS** (Jean), pasteur calviniste belge, né à Valenciennes vers 1540, mort vers 1620. Chapelain militaire au service des Etats-Généraux, il jouissait de toute la confiance du Taciturne et avait même été chargé par lui de plusieurs missions secrètes, quand, en 1583, obéissant aux suggestions de Charles de Croy, il déserta la cause nationale. Bien que marié et père de plusieurs enfants, il entra dans l'ordre des jésuites et y demeura pendant près de vingt ans, attaquant ses anciens coreligionnaires par la parole et par la plume avec une extrême violence. En 1602, on lui attribua la paternité du *Libelle fameux*, recueil d'accusations infamantes contre les princes protestants. En dépit de ses énergiques dénégations, il fut emprisonné, et ne parvint à faire reconnaître son innocence qu'après sept années de détention. Il abandonna alors l'Eglise catholique et publia une profession de foi calviniste. Son abjuration fut très froidement accueillie, et il vécut dans la misère pendant ses derniers jours. Les principaux ouvrages de Haren sont : *Brief Discours des causes justes et équitables qui ont meu Jean Haren de quitter la religion prétendue réformée* (Anvers, 1587, in-8) ; ce livre a été réfuté par *F. Du Jon* (V. ce nom) sous le titre de *Admonition chrestienne* (Strasbourg, 1587, in-8) ; *Treize Catéchèses contre Calvin et les calvinistes* (Nancy, 1599, in-12) ; *la Repentance de Jean Haren et son retour en l'Eglise de Dieu* (La Haye, 1610, in-12). E. H.

Bibl. : Haag, *la France protestante* ; Paris, 1877-1892, 9 vol. in-8. — C. Rahlembeck, *Notice sur Jean Haren*, dans la *Biographie nationale* de Belgique.

HAREN (Willem Van), petit-fils d'Adam, diplomate hollandais, né à Leeuwarden en 1626, mort à Leeuwarden en 1708. Il fut d'abord administrateur général des domaines, puis il entra dans la diplomatie et s'acquitta avec succès de missions importantes ; c'est ainsi qu'en 1659, il fut choisi comme arbitre entre la Suède et le Danemark. Ambassadeur des Etats-Généraux à Stockholm, puis à Londres, il prit part aux conférences d'Aix-la-Chapelle et de Ryswyck. Il avait rédigé d'importants mémoires dont le

manuscrit périt dans l'incendie du château des Van Haren en 1732. E. H.

Bibl. : Huber, *Oratio funebris in obitum G. Van Haren*; Franeker, 1708, in-fol.

HAREN (Willem Van), poète hollandais, né à Leeuwarden en 1710, mort à Bruxelles en 1768. Il occupa diverses fonctions dans l'administration des finances et dans celle des eaux, puis devint ambassadeur des Etats-Généraux à Bruxelles. Il consacra ses loisirs au culte des lettres et composa un grand nombre de poésies dont les principales sont : *les Aventures de Friso, roi des Gangarides et des Prasiades*, poème épique très estimé, en 18 chants (en holl., Amsterdam, 1741, in-8), et *la Vie humaine*, poème lyrique, qui fut traduite en français par le baron d'Holbach et qui valut à Van Haren les éloges de Voltaire. E. H.

Bibl. : Halbertsma, *la Famille de Van Haren* (en holl.); Deventer, 1829, in-8. — Van Kampen *Histoire de la littérature néerlandaise* (en holl.), 1821-26, 3 vol. in-8.

HAREN (Ono-Zwier Van), diplomate et poète hollandais, né à Leeuwarden en 1718, mort à Leeuwarden en 1779. Ami dévoué de la famille d'Orange, il aida puissamment à l'élévation de Guillaume IV au stathoudérat et devint ambassadeur des Etats-Généraux auprès des cantons protestants de la Suisse ; il prit également part aux conférences d'Aix-la-Chapelle. Il composa des œuvres littéraires que ses contemporains jugeaient fort remarquables ; malheureusement, la plupart périrent encore inédites dans un incendie en 1779. Quelques-unes seulement échappèrent au désastre : *les Gueux*, poème qui célèbre l'affranchissement des Pays-Bas au XVIe siècle et qui reçut dans toute l'Europe un accueil enthousiaste (Zwolle, 1771, in-8, six fois réédité) ; *la Liberté*, poème lyrique (*id.*, 1778, in-8) ; *Guillaume Ier*, tragédie (*id.*, 1773, in-8) ; *Mémoire sur les écrivains nationaux* (Flessingen, 1778, in-8), étude très intéressante d'histoire littéraire. E. H.

Bibl. : Siegenbeck, *Histoire de la littérature néerlandaise* (en holl.) ; Leyde, 1829-32, 2 vol. in-8.

HARENBERG (Johann-Christoph), théologien et orientaliste allemand, né en 1696, mort en 1774. Il enseigna les langues orientales à l'université de Helmstædt. Parmi ses nombreux ouvrages relatifs à l'Orient, aux livres bibliques et à l'histoire de l'Eglise, nous citerons : *Kurze Einleitung in die Æthiopische, sonderlich Habessinische alte und neue Theologie* (1719) ; *Jura Israelitarum in Palæstina* (1724) ; *Historia ecclesiæ Gandersheimensis*, qui provoqua de vives polémiques (1734) ; carte de la Palestine (*Palæstina*) (1737 et 1750) ; *De Theologia primorum christianorum dogmatica* (1746) ; *Monumenta historica adhuc inedita* (1758-62, 3 vol. in-8) ; des explications de l'Apocalypse de saint Jean et du livre de Daniel (en allemand) (1759 et 1770-72) ; *Pragmatische Geschichte des Ordens der Jesuiten* (1760-61, 2 vol. in-4).

HARENG. I. Ichtyologie. — Nom vulgaire d'une forme appartenant au genre *Clupea*, de l'ordre des Physostomes et de la famille du *Clupeidæ*, ayant un corps comprimé,



Clupea Harengus.

l'abdomen denticulé sur la ligne médiane, les denticulations s'étendant jusque sous le thorax, les écailles de dimensions moyennes, les deux mâchoires non protractyles et une plaque ovalaire couverte de très petites dents situées sur le vomer. La couleur du Hareng vivant (*Clupea harengus*) est d'un vert glauque sur le dos, blanche sur les côtés et le ventre ; tout le corps est couvert d'un glacé argenté brillant et métallique. Après sa mort le vert du dos se change en bleu. Le Hareng habite en quantités immenses tout l'Océan boréal, les baies du Grœnland, de l'Islande, autour des îles de la Laponie, des îles Feroë et toutes les côtes de la Grande-Bretagne. Il peuple également les golfes de la Norvège, du Danemark, la Baltique. On le rencontre enfin dans la Manche et le long des côtes de France jusqu'à la Loire. Rochbr.

II. Pêche. — La pêche du hareng se fait avec des engins différents, suivant qu'on le prend au large ou près des côtes. En Norvège, c'est entre le cap Lindesnæs et le cap Staat que se pratique la pêche du hareng d'hiver ou *vaarsild ;* ce hareng se prend, soit avec des filets flottants, soit avec des seines. Pour la pêche aux filets flottants, on emploie de petits bateaux non pontés, dont l'équipage ne se compose que de trois à quatre hommes ; les filets sont disposés à l'arrière du bateau sur des sortes de rouets ; on embarque 20 à 25 filets par bateau dans le N. de la Norvège, de 15 à 18 dans le S. ; ces filets, fabriqués avec du fil fin, tannés avec de l'écorce de bouleau, ont de 12 à 15 brasses de long, sur 100 à 120 mailles en profondeur ; pour maintenir les filets verticalement, on emploie des flottes en liège et l'on fait couler à fond avec des pierres ; les filets sont réunis par 40 à 50 et mis à l'eau le soir, pour être relevés le lendemain matin. La pêche à la seine a lieu au moyen de trois bateaux, montés par vingt à vingt-cinq hommes ; l'armement se compose d'un grand filet de 120 à 150 brasses de longueur, d'un filet moyen de 80 à 100 brasses sur 15 à 20 de profondeur, d'un petit filet de 35 à 40 brasses sur 8 ou 10 de profondeur ; la pêche à la seine a surtout lieu au S. de Bergen. La pêche du hareng d'été ou *sommersild* se fait suivant une ligne très étendue, qui s'étend depuis Bergen jusqu'au Finmark ; le poisson se prend, soit avec la seine, soit avec des filets ; ceux-ci ont de 36 à 50 brasses de long ; chaque bateau tend de deux à trois tessures formées chacune de six filets, qu'on allège avec des bouées en liège ou des flottes en verre : les filets de barrage ont de 160 à 340 m. de long. Sur les côtes de Suède, le hareng se pêche à l'aide de filets fixes, de filets dérivants et de seines. — Sur la côte de Finlande on pêche le hareng comme sur les côtes de Norvège ; dans le golfe de Bothnie, on emploie des filets dérivants, que de petites barques non pontées soutiennent, en se laissant aller à la dérive. — Pour la pêche du hareng, les Danois emploient de grands filets, dont l'ouverture est placée vers le rivage ; entre cette ouverture et la terre se trouve une nappe de filets qui a pour but de détourner le poisson de sa route et de le faire entrer dans le sac ; ces engins atteignent jusqu'à 720 pieds de long. — En Hollande, dans le Zuyderzée, le hareng arrive souvent en bandes pressées, le long des rives, du commencement d'avril au 15 mai ; on pêche alors à l'aide de nasses ou de verveux, de tramail et d'un filet connu sous le nom d'*haringuet*, traîné par deux bateaux naviguant de concert, et qui mesure de 100 à 120 brasses. Pour la grande pêche dans la mer du Nord, les Hollandais se servent du même filet que les Allemands, les Anglais, les Français. — Ce filet, qui, le plus souvent, a près de 5 kil. de longueur, porte le nom de *tessure ;* il est formé de morceaux dits *alèzes* ajoutés les uns aux autres ; par le bas le filet est rendu pesant par un bourrelet fait de vieux cordages et tombe par son propre poids ; pour le soutenir à hauteur voulue, on y adapte par le haut des tonnelets, dits *quarts-à-poche*, tous reliés les uns aux autres par un câble ou *fincelle ;* sur ces fincelles sont amarrées, à l'extrémité de chaque alèze composant le tessure, des cordes dites *ralingues* qui s'attachent d'un côté aux filets et de l'autre aux tonnelets ; un cordage dit *bassouin* rattache le filet à l'*haussière* qui est retenue au cabestan. Arrivé à l'endroit convenable, le bateau se met en panne ; on abat le grand mât ; la nuit étant venue, les filets sont jetés par l'arrière du bateau ; celui-ci se laisse aller à la dérive, tout en déroulant la tessure ; le filet est

viré au cabestan, soit à force de bras, soit, le plus souvent, à la vapeur. E. SAUVAGE.

III. COMMERCE. — Les harengs frais ou conservés font l'objet d'un commerce important. Ce commerce a donné pour la France, pendant l'année 1892, les chiffres suivants :

Exportation. Harengs frais, 171,192 kilogr., représentant une valeur de 25,679 fr., exportés principalement en Belgique; harengs secs, salés ou fumés, 1,737,153 kilogr., soit une valeur de 347,431 fr., allant en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, et surtout en Algérie.

Importation. Harengs frais, 241,841 kilogr., valant 36,277 fr., venant surtout des Pays-Bas et d'Angleterre; harengs secs, salés ou fumés, 300,497 kilogr., valeur 60,099 fr., qui nous sont envoyés par les Pays-Bas, l'Angleterre et Saint-Pierre.

IV. ART CULINAIRE. — On consomme des harengs dans le monde entier, et ils forment la base de l'alimentation populaire dans plusieurs pays du Nord ; en Suède et en Norvège leur abondance est parfois telle qu'ils sont employés pour engraisser les porcs et même pour fumer les terres. Leur chair est savoureuse, légère et de facile digestion ; la plus délicate est celle où se trouve la laie ou les œufs. — Les *harengs frais* doivent être fermes au toucher, avoir les ouïes sanguinolentes, l'écaille argentée, l'œil saillant hors de la tête et le corps plutôt court que long. On les mange en *matelotte* (V. ce mot), frits, ou bien après les avoir fait mariner dans un peu d'huile avec assaisonnement de sel et de persil en branches, on les met sur le gril en ayant soin de les retourner souvent pendant la cuisson, puis on les sert accompagnés d'une sauce blanche au beurre à laquelle on ajoute une cuillerée de bonne moutarde. — *Harengs fumés* ou *harengs saurs*. Après leur avoir enlevé la tête, on les ouvre en deux et on les laisse s'imbiber d'huile dans une assiette, ou bien on les fait griller pendant deux ou trois minutes seulement et on les sert comme hors d'œuvre avec des tartines de beurre. — *Harengs salés*. On leur enlève la tête, le bout de la queue, les nageoires, la peau et la grosse arête après les avoir lavés, et on les fait dessaler pendant huit ou dix heures dans un mélange d'eau et de lait à parties égales. On les place ensuite dans un plat avec quelques feuilles de laurier, de l'estragon, des oignons, des câpres, du poivre en grains, le tout recouvert de vinaigre additionné d'une petite quantité d'eau. Au bout de deux jours on les sert coupés par petits tronçons arrosés d'huile d'olive ou bien garnis avec les ingrédients hachés de la marinade.

V. HISTOIRE. — *Journée des Harengs*. Victoire remportée par les Anglais sur les Français le samedi 12 févr. 1429. Pendant le siège d'Orléans le capitaine anglais Falstolf partit de Paris avec 1,500 hommes escortant un convoi de 300 chariots chargés de vivres, d'armes, de munitions, que les assiégeants attendaient. Arrivé près de Rouvray-Saint-Denis (cant. de Janville, arr. de Chartres), il apprit qu'une armée française d'environ 4,000 hommes s'avançait d'Orléans et de Blois contre lui. Elle était commandée par Ch. de Bourbon, comte de Clermont, ayant sous ses ordres le bâtard d'Orléans, J. Stuart, connétable des Ecossais, La Hire et beaucoup d'autres capitaines renommés. Falstolf s'arrêta en rase campagne, et, avec ses chariots, improvisa un retranchement, protégé lui-même par des pieux. J. Stuart, le bâtard d'Orléans et La Hire voulaient attaquer les Anglais avant qu'ils eussent le temps de se mettre en défense, mais le comte de Clermont leur avait ordonné de l'attendre, sans quitter la selle. Dès que le prince parut, ils firent attaquer le camp anglais par leurs gens de pied, qui avaient quelques canons et coulevrines. Comme l'ennemi ne bougeait pas, le connétable d'Ecosse mit pied à terre avec ses cavaliers pour l'assaillir dans ses retranchements. Cette faute changea en un véritable désastre un combat qui promettait aux Français une victoire certaine ; J. Stuart périt avec beaucoup d'autres seigneurs ; le bâtard d'Orléans fut blessé. Le comte de Clermont ne tenta même pas de leur porter secours et revint honteusement à Orléans. Les boulets ayant défoncé des barils de harengs, cette bataille fut appelée la *journée des Harengs*.

BIBL. : ICHTYOLOGIE. — GUNTHER, *Study of Fishes*. — VALENCIENNES et CUVIER, *Ichtyol. génér.*

HISTOIRE. — Les Chroniques de l'époque, notamment le *Journal du Siège d'Orléans*, dans le *Procès de J. d'Arc*, publié par J. QUICHERAT, V, pp. 119-208, 288 ; — *Le Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. A. TUETEY; Paris, 1881, pp. 230-233 ; — *La Chronique de la Pucelle*, éd. VALLET (DE VIRIVILLE) ; Paris, 1858, p. 266. — H. WALLON, *J. d'Arc*, t. I, pp. 58 et suiv.

HARENGAISON (Pêche). Bien que l'on puisse pêcher dans la mer du Nord et dans la partie N.-E. de la Manche du hareng pendant presque toute l'année, le poisson est toutefois beaucoup plus abondant à certaines époques, au moment où, se réunissant en grandes bandes, il se rapproche de la surface. De tous les ports français, Boulogne est incontestablement celui qui, au point de vue de la pêche, tient le premier rang ; ce port a le véritable monopole de la pêche du hareng, avec salaison à bord ; c'est ainsi que, pendant la période décennale 1880-89, il a été pêché par les bateaux français 278,680 tonnes de hareng, d'une valeur de 85 millions de fr. ; les bateaux inscrits au quartier maritime de Boulogne ont pêché, pendant cette même période décennale, 232,800 tonnes de hareng, d'une valeur brute de plus de 64 millions de fr., cette somme représentant la vente de 159,640 tonnes de poisson salé en mer et de 72,160 tonnes de poisson frais.

Les bateaux de Boulogne pêchent le hareng depuis le N. des îles Shetland jusque par le travers de l'embouchure de la Seine ; six voyages sont consacrés à cette pêche. Vers le milieu du mois de juin partent les bateaux pour la pêche dite du Nord ; cette pêche s'exerce à l'O. des îles Shetland, dans les parages de l'île Fair, et sur un large espace qui s'étend depuis le 58° jusqu'au 60° lat. N. d'une part, depuis 0°1′ jusqu'à 5° long. O. de Paris, d'autre part. Le second voyage a lieu depuis le 56° lat. N., par le travers du cap Saint-Abbs, jusque par le travers du cap Duncansby, au N. de l'Ecosse. Au troisième voyage, le hareng est pêché depuis la hauteur du Firth of Forth jusque par le travers du cap Flamborough. Le quatrième voyage s'effectue principalement dans les parages du Dogger Bank. Au cinquième voyage, dit de Yarmouth, on pêche principalement le long de la partie S. du Dogger Bank et sur les bancs qui se trouvent dans cette partie méridionale de la mer du Nord, tels que Silver Pit, le Swarte, le Leman, le Smith Knoll, jusqu'au Gabbard, par le travers d'Harwick. C'est vers le milieu du mois d'octobre que le hareng s'approche des côtes de Belgique et du N. de la France ; on fait alors le dernier voyage, qui a lieu dans la partie méridionale de la mer du Nord et dans la Manche du S.-E.

Après Boulogne, Fécamp est, en France, le principal port pour la pêche du hareng, et cette pêche s'exerce dans les mêmes parages que ceux qui sont fréquentés par les Boulonnais. Le produit de la pêche du hareng s'est élevé pour Fécamp, pendant la période décennale 1880-89, à 117,900 tonnes, soit 68,000 tonnes de poisson salé en mer et 49,900 tonnes de poissons frais ; le prix brut de la vente du hareng a dépassé 16 millions de fr. — Les autres ports français qui arment pour la pêche du hareng sont Saint-Valery-sur-Somme, Dieppe, Saint-Valery-en-Caux ; d'autres ports du premier arrondissement maritime, tels que Calais, Le Havre, Cherbourg ne font que des pêches de peu d'importance.

La pêche du hareng est particulièrement active sur les côtes de Norvège. C'est surtout le hareng dit printanier ou *vaarsild* qui donne les produits les plus abondants ; cette pêche commence dans la seconde quinzaine de janvier et dure jusqu'à fin mars. En considérant la côte de Norvège comme lieu de pêcheries, on peut, avec de Mande, la diviser en deux zones distinctes : la première s'étend de Stavanger à Bergen ; la seconde commence à Christiansand ; la première zone, celle du midi, fournit l'espèce de hareng dit printanier ; le hareng dit d'été se pêche principalement dans la zone supérieure.

Le hareng est une source d'immenses richesses pour la

Hollande; aussi la pêche de ce poisson y est-elle très active, tant dans la mer du Nord que dans le Zuyderzée. C'est principalement sur les côtes du Labrador que se fait la pêche du hareng aux Etats-Unis.

Nous avons dit plus haut que, commencée à la fin du mois de juin aux îles Shetland, la pêche du hareng par les bateaux français se termine fin janvier dans la partie N. de la Manche; le hareng semble, dès lors, être un poisson migrateur, se dirigeant du N. au S. En combinant les données fournies par les pêcheurs, certains naturalistes, tels que Dodd et Anderson, étaient arrivés à tracer la marche du poisson dans ses migrations. Pour Anderson, sous les glaces du cercle arctique est la patrie du hareng; vers janvier part de la mer glaciale une immense troupe de poissons voyageurs qui, bientôt, se divise en deux corps, dont l'un se porte vers l'E., l'autre vers l'O.; le corps occidental de droite se jette sur les côtes E. de l'Amérique du Nord, tandis que celui de gauche est surtout destiné à l'Europe. A peine en marche, le corps de gauche se divise en deux colonnes; celle de droite se porte au mois de mars sur l'Islande; la colonne de gauche se dirige vers l'E., arrive au cap Nord et s'engage sur les côtes de Norvège. Vers la hauteur des îles Shetland, une aile se détache, gagne les Shetland, se rend aux Hébrides et, là, se divise encore en deux ailes de moindre importance; celle de droite gagne les Hébrides, se rend sur la côte occidentale de l'Ecosse, à l'île de Man, s'engage dans le canal Saint-George et dans les eaux qui baignent, à l'O., le littoral de l'Irlande; la sous-division de gauche passe le long des Orcades et, défilant le long de la partie N.-E. de l'Ecosse, se rend vers le milieu de la mer du Nord, qui semble être le rendez-vous général des diverses divisions. A la pointe S. de la Norvège, vers le cap Lindesnæs, de la colonne de gauche une autre aile se détache; parvenue à l'entrée de la Baltique, elle se sépare en plusieurs divisions; l'une, par le Sund, pénètre dans la Baltique; l'autre, arrivée à la pointe N. du Jutland, se fractionne encore en deux; tandis qu'une bande, passant le long de la côte orientale du Jutland, se réunit par les Belts avec les divisions qui ont pénétré dans la Baltique, l'autre, côtoyant le Slesvig, le Holstein, la Frise, se jette dans le Zuyderzée et, l'ayant parcouru, s'en retourne dans la mer du Nord. Cependant, le gros de la troupe, continuant sa marche vers le S., visite successivement la côte E. de l'Ecosse, la côte de Berwick, les parages de Yarmouth, les côtes de Hollande et de la Flandre, enfin les eaux de la Manche, où elle se réunit à la fraction de l'aile droite qui, après s'être engagé dans le canal Saint-George, a visité le canal de Bristol et a doublé le cap Lizard. Les dernières divisions vont frayer, les unes près de la côte anglaise, depuis Douvres jusqu'à Torbay, les autres vers le littoral de la France jusqu'un peu plus bas que La Hève. Enfin l'on perd le poisson de vue sans qu'on puisse exactement savoir ce qu'il devient. Toutefois, à la fin du siècle dernier, Gilpien ayant observé que, sur les côtes des Etats-Unis, une espèce de hareng se dirige du S. au N., en conclut que les harengs d'Europe, en sortant de la Manche, traversent l'Atlantique, gagnent la Floride et remontent jusqu'à Terre-Neuve.

Cette hypothèse des migrations lointaines du hareng se trouve en opposition formelle avec des faits nettement constatés. Le hareng varie de taille, de forme, suivant les localités, et il existe des races locales bien caractérisées; le poisson qui se pêche aux Shetland n'est pas celui du Dogger Bank, et celui-ci n'est pas semblable à celui que l'on prend dans la Manche, dans les parages du Havre et de Cherbourg, par exemple. Les harengs qui fréquentent le littoral scandinave appartiennent à diverses races, au lieu d'être les détachements d'une même troupe homogène; le hareng des fjords n'est pas celui que l'on pêche au large. Nous rappellerons que les recherches de F. Heinke ont montré que, dans la Baltique, existent deux races de harengs bien distinctes : l'une, le hareng de mer; l'autre, le hareng pondant en eau presque douce et à une époque à laquelle l'autre hareng est vide. On trouve du hareng pendant toute l'année dans la mer du Nord et dans la Manche du N.-E. de telle sorte qu'en réalité ce n'est pas le poisson qui se déplace, mais bien le pêcheur; on ne pratique la pêche que lorsque le poisson est abondant, ce qui, pour le hareng, a lieu vers le moment de la ponte, alors que le poisson, remontant du fond, se réunit en grandes troupes. Pendant presque toute l'année, on peut pêcher du hareng sur la côte E. de la Grande-Bretagne, par exemple; c'est ainsi que, de Noël à fin d'avril, on prend un petit hareng guai dans le North-Firth, au N. de l'Ecosse et dans le Firth of Forth, alors que la grande pêche a lieu pendant le mois de juillet dans ces deux parages; la pêche a lieu pendant les mois de novembre et de décembre dans la partie N. de la Manche; or, on a pêché au mois de juil. 1892 du hareng assez abondamment dans les parages de Dungeness. Mêmes faits peuvent être notés pour les côtes O. d'Ecosse et d'Angleterre. A l'île Lewis, le hareng se pêche en mai et en juin; on le pêche également de novembre à janvier sur la côte d'Ecosse, en face; la pêche a lieu en juillet, puis de novembre à janvier, dans les parages de la presqu'île de Cantire, de mai à juillet, puis pendant l'hiver un peu plus au S., par le travers de Belfast. Pour ce qui est de l'Irlande, la pêche a lieu d'avril à juin, puis d'août à novembre au N. de cette île; sur la côte E., vers la partie S., on prend du hareng de juin à août, puis de novembre à fin décembre, depuis le travers de Dublin jusque par la pointe de Carnsore; mêmes faits pour la côte O., où la pêche se pratique de mai à octobre dans les parages de Donegal et de la baie de Clew, en septembre dans la baie de Galway, de juillet en décembre plus au S.

De l'examen des faits observés, il résulte que le hareng n'est pas un poisson migrateur dans le sens propre du mot, mais que, se tenant habituellement dans les fonds, il se rapproche de la surface à des époques à peu près fixes pour une latitude donnée; c'est alors que le poisson se réunit en grandes bandes et qu'on le pêche aux filets dérivants. Tous les individus ne sont pas adultes en même temps, et cependant ceux dont les organes sont loin d'être encore à leur parfait développement se mêlent à ceux qui vont pondre; plusieurs bancs se lèvent ainsi progressivement.

E. SAUVAGE.

HARENGÈRE. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Louviers, cant. d'Amfreville-la-Campagne; 347 hab.

HARENGULE (Pêche). Sous le nom de *menuise* ou *blanquette*, on désigne sur les côtes de Normandie un petit poisson voisin du sprot; il n'est pas l'objet d'une pêche spéciale; on le prend avec les autres petits clupes, sous le nom de *blanche*, avec des carrés ou des nappes de filet à petites mailles, au moment où il entre dans les baies.

HAREUX (Ernest-Victor), peintre français contemporain, né à Paris en 1847. Elève de MM. Busson et Pelouse, cet artiste est connu principalement par des paysages peints dans une gamme harmonieuse et avec une très grande justesse d'impression. Depuis ses débuts en 1868, *Fin d'une journée à Epinay-sur-Seine*, il a exposé presque sans interruption; le genre dans lequel il excelle surtout est celui des effets de nuit. On peut citer parmi ses meilleurs ouvrages : *le Fossé de la Digue blanche, près de Quillebœuf* (S. 1880), tableau acquis par l'Etat; *le Chemin du séminaire à Grenoble, effet de neige au crépuscule* (S.1892), et *le Déclin du jour à Sassenage, Isère* (S. 1893). Ad. T.

HAREVILLE. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Vittel; 307 hab.

HARFANG (*Nyctea* Steph.) (Ornith.). Genre de Rapaces dont les représentants ont la tête petite, dépourvue d'aigrette; leur plumage est généralement d'un blanc à peine maculé de brun ou de noir, au moins à l'âge adulte, et leur queue arrondie, très réduite, est recouverte en dessous par des plumes très allongées. L'espèce type, *N. nivea* Daud. ou Harfang des neiges, a environ 65 centim. de longueur; le plumage, blanc de neige, est marqué de taches trans-

versales brunes qui disparaissent avec l'âge. Elle habite les pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique ; elle est rare au S. de la Suède et ne s'avance qu'exceptionnellement dans nos régions. Le Harfang des neiges fait la chasse aux Lièvres, aux Lapins et aux Gélinottes. Des espèces voisines sont : *N. funerea* L. et *N. nisoria* Meyer.

HARFLEUR. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, cant. de Montivilliers, sur la Lézarde, près de l'embouchure de la Seine ; petit port accessible seulement aux petits bâtiments ; 2,307 hab. Stat. de chem. de fer



Eglise d'Harfleur.

sur la ligne de Paris au Havre et sur celle du Havre à Montivilliers. Culture maraîchère, pêche, mégisseries, huileries, distilleries, savonneries.

Quelques auteurs fixent à Harfleur le *Caracotinum* de l'Itinéraire d'Antonin, à cause de la distance assez concordante de 28 kil. qui séparaient *Juliobona* (Lillebonne) de *Caracotinum*. Harfleur était appelé par Monstrelet « le souverain port de Normandie » et a joué un beau rôle dans la guerre de Cent ans, mais il n'y a plus que des souvenirs de sa prospérité maritime et de son importance militaire. On y montre avec orgueil au passant de vieilles murailles qui rappellent une scène d'un drame historique de Shakespeare. Pour rendre ces murailles à la France, cent quatre héros anonymes ont, le 4 nov. 1435, ouvert les portes de la ville aux paysans cauchois soulevés par Le Carruyer et conduits par Grouchy de Montérollier. Le sire de Montérollier trouva la mort dans son triomphe, et la reconnaissance des Harfleurais lui a érigé, en 1876, une statue sur le théâtre de ses exploits. Harfleur possède un certain nombre d'anciennes maisons et une église classée parmi les monuments historiques. Cet édifice date du XVe et du XVIe siècle. Le grand portail est de 1630. Il est surmonté d'un magnifique clocher haut de 88 m. dont la flèche principale est entourée de quatre petites pyramides à crochets. Ce clocher paraît avoir été élevé de 1480 à 1520. Au N. de l'église, un parc verdoyant encadre un joli château bâti en 1650, et restauré habilement par le célèbre architecte Viollet-le-Duc. Le port d'Harfleur est situé sur la rivière la Lézarde, qui avait son embouchure dans la Seine, et dont les eaux se déversent actuellement dans le canal du Havre à Tancarville. Les navires pénètrent directement du canal dans le port d'Harfleur, où ils trouvent jusqu'à 7 m. d'eau. Le port se compose d'un quai sur la rive gauche de la rivière, formé par un mur en maçonnerie d'une longueur de 235 m. et d'un terre-plein muni de caissons d'amarrage pour les navires. Le canal de Tancarville a été inauguré et livré à la navigation le 27 juil. 1887. Les armes d'Harfleur sont : *d'azur à une nef à château devant et derrière, d'or, voguant sur une mer ondée, d'argent.* Léon BRAQUEHAIS.

BIBL. : DE LA MOTTE, *Antiquitez de la ville d'Harfleur*; Havre de Grace, 1676, in-8. — E. DUMONT et LEGAMBIER, *Histoire de la ville de Harfleur*; Havre, 1868, in-8. — Léon FALLUE, *Caracotinum-Harfleur*; Havre, 1840, in-4. — LETELLIER, *Recherches historiques sur la ville de Harfleur*, 1786, in-4. — Abbé SAUVAGE, *Harfleur au XIVe siècle, son commerce et son industrie*; Dieppe, 1875, in-8. — R. VIAU, *Esquisse hist. et archéol. sur Saint-Martin d'Harfleur*; Havre, 1840, in-12.

HARFORD (John-Scandrett), écrivain anglais, né en 1785, mort en 1866. Philanthrope et ami des arts, ses ouvrages reflètent ces deux traits de son esprit ; voici les principaux : *Account of the Life, Death and Principles of T. Paine* (1820) ; *Essay on the Grecian Drama* (1833) ; *Life of Michael Angelo Buonarotti* (1857, 2 vol.) ; *Illustrations of the Genius of M. A. Buonarotti* (1857), et *Recollections of W. Wilberforce* (1864), qu'il dicta à sa femme, après qu'il eut été frappé de cécité.

HARGEVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc, cant. de Vavincourt ; 332 hab.

HARGEVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Houdan ; 118 h.

HARGICOURT. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. du Catelet ; 1,460 hab.

HARGICOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. et cant. de Montdidier ; 323 hab.

HARGNIES. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rocroi, cant. de Fumay ; 1,350 hab.

HARGNIES. Com. du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Berlaimont ; 492 hab.

HARGRAVES (Edmond-Hammond), explorateur anglais, né à Gosport (Sussex) en 1815, mort à Sidney le 1er nov. 1891. Employé dans la marine du commerce, il s'établit en 1834 en Australie. Après un voyage dans les placers de Californie (1849), il remarqua l'analogie de structure géologique de ces terrains avec ceux des montagnes Bleues d'Australie ; ses recherches aboutirent (mai 1851) à la découverte des riches mines d'or dont il organisa l'exploitation. Commissaire des terrains de l'Etat, il démissionna en 1852. Il a laissé un livre fort intéressant, *Australia and its gold fields* (Londres, 1855).

HARGREAVES (James), inventeur anglais, mort à Nottingham en avr. 1778. On croit qu'il naquit à Blackburn (Lancashire) et qu'il travailla près de là, à Standhill, comme charpentier, puis comme tisserand, entre 1740 et 1750. Vers 1760, il fabriqua une nouvelle carde et vers 1764 il inventa, — ou il perfectionna après Highs, il y a constestation sur la priorité, — la première machine à filer le *coton* (V. ce mot, t. XIII, p. 13), la *Spinning Jenny* (Jeannette la fileuse). Comme Jacquard cinquante ans plus tard, il souleva une tempête parmi les ouvriers qui saccagèrent sa maison. Il put cependant élever à Nottingham une petite fabrique où fonctionnèrent ses machines. Mais *Arkwright* (V. ce nom) survint bientôt, qui s'empara de l'invention, réunit des capitaux et monta de grandes usines. Hargreaves mourut presque pauvre. L. S.

HARGROVE (Ely), libraire et écrivain anglais, né en 1741, mort en 1818. Etabli d'abord à Knaresborough, dans le comté d'York, il eut bientôt une succursale à Harrogate. On a de lui : *History of the Castle, Town and Forest of Knaresborough*, souvent réimprimée ; *Anecdotes of Ar-*

chery (York, 1792) et *The Yorkshire Gazetteer* (1806). — Son fils, *William* Hargrove, né en 1788, mort en 1862, fut pendant trente-cinq ans directeur du *York Herald* et publia, entre autres ouvrages, une *History and Description of the ancient City of York* (2 vol. in-8).

HARI. Fleuve de *Sumatra* (V. ce mot).

HARI (Jean), peintre hollandais, né à La Haye en 1772, mort à La Haye en 1849. Elève de Jean-George Teissier, il peignit presque exclusivement le portrait. Il fut nommé membre de l'Académie d'Amsterdam en 1835. Le nombre de ses ouvrages est très considérable. On trouve au musée de La Haye le portrait de *Pieter de Riemer;* à celui d'Amsterdam, un *Bivouac*.

HARICOT. I. Botanique. — (*Phaseolus* L.). Genre de Légumineuses-Papilionacées, qui a donné son nom au groupe des Phaséolées. Ses représentants sont des herbes annuelles à tiges volubiles ou dressées, portant des feuilles alternes, pennées-trifoliolées et stipulées. Les fleurs, réunies en grappes simples ou multiples, ont un calice gamosépale à cinq divisions rapprochées en deux lèvres et une corolle papilionacée, avec l'étendard orbiculaire, prolongé à sa base en deux sortes d'auricules latérales plus ou moins saillantes, et la carène terminée en un rostre contourné en spirale. Les étamines, au nombre de dix, sont diadelphes, et l'ovaire, sessile, devient à la maturité une gousse droite ou arquée, qui s'ouvre en deux valves pour laisser échapper des graines réniformes ou ovoïdes, pourvues d'un embryon charnu, féculent. — Le genre *Phaseolus* renferme une cinquantaine d'espèces répandues dans les régions chaudes du globe. Plusieurs sont cultivées en grand pour l'usage alimentaire que l'on fait de leurs graines mûres, appelées vulgairement Haricots, Phaséoles, Favioles, Fèverolles, ou bien de leurs gousses avant leur maturité, sous le nom de Haricots verts. Le *P. vulgaris* L. ou Haricot commun, que l'on croit originaire de l'Inde, a fourni par la culture un grand nombre de variétés, considérées par plusieurs auteurs comme autant d'espèces distinctes. Ces variétés se divisent en deux groupes : les *Haricots à rames*, comprenant notamment le H. de Soissons (*P. compressus* DC.), le H. sabre, le H. de dragon et le H. d'Orléans (*P. sphœricus* Sav.) ; les H. nains ou sans rames, renfermant principalement le H. nain de Hollande, le H. flageolet, le H. princesse, le H. suisse et le H. rouge. — Le *P. multiflorus* L. ou H. d'Espagne et le *P. caracalla* L. ou H. limaçon, tous deux de l'Amérique du Sud, sont souvent cultivés dans les jardins pour couvrir les berceaux et les tonnelles. — Le H. d'Egypte est le *Dolichos Lablab* L. (V. Dolic). Ed. Lefèvre.

II. Agriculture. — Dans la grande culture, les haricots sont surtout produits en vue de la production des graines sèches, qui sont très employées dans l'alimentation et qui donnent lieu à un commerce considérable. C'est surtout dans les dép. de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or qu'on se livre à cette culture. Cependant la France ne produit pas assez de haricots pour sa consommation, et, tous les ans l'étranger, surtout la Belgique et l'Allemagne, nous en envoient d'énormes quantités. Les variétés les plus communément cultivées sont : 1° le *haricot de Soissons*, à grain blanc, plat, gros et brillant ; c'est une variété à rames ; 2° le *haricot sabre*, également à rames, à grains blancs, plats, moyens ; 3° le *haricot de Prague*, à grain rond, rouge violacé ou panaché : c'est une variété tardive. Parmi les variétés naines, c.-à-d. pouvant être cultivées sans rames, il faut citer : 4° le *haricot suisse gris*, à grains allongés, marbrés de rouge et de rose ; 5° le *haricot solitaire*, à grains rouge violet tachés de blanc, variété très productive.

Le haricot est considéré comme plante sarclée, et ouvre généralement la rotation ou précède les récoltes qui exigent un sol bien propre. On donne deux ou trois labours, puis au printemps, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, car cette plante y est assez sensible, on sème en lignes espacées de 40 à 50 centim. en déposant quatre ou cinq graines tous les 30 centim. environ ; on recouvre d'une légère couche de terre. Il faut en moyenne 150 litres de semence par hectare. Le haricot se plaît surtout dans les terres un peu fortes, riches en engrais bien décomposés ; on leur applique avantageusement des phosphates ou des superphosphates comme complément de fumure. Lorsque la terre est suffisamment fraîche et que la température est douce, les haricots germent au bout de huit jours. Dès qu'ils ont une hauteur d'environ 6 centim., on leur donne un premier binage ; le second est appliqué à la floraison, en même temps on butte un peu. Lorsque les tiges commencent à s'entortiller les unes dans les autres, on les rame au moyen de gaulettes. Lorsque le plus grand nombre des gousses est mûr, on arrache les plantes ; les gousses moins avancées achèvent leur maturité sur le sol, où il est bon de les laisser en javelles pendant quelques jours. On choisit pour la récolte le moment de la rosée, car on a moins à craindre l'égrenage. Aussitôt que les plantes sont bien sèches, on les rentre. On les étend à l'abri, dans un endroit bien aéré, puis lorsqu'ils sont secs on procède au battage avec le fléau. Le produit d'un hectare de haricots est en moyenne de 28 hectol., et un hectolitre pèse 77 kilogr. ; en outre, on obtient environ 2,000 kilogr. de fanes. Dans les pays où on s'occupe spécialement de cette culture, on compte que les dépenses par hectare s'élèvent en moyenne à 360 fr., y compris le loyer du sol, l'hectolitre de haricot valant environ 16 fr., le produit est de $28 \times 16 = 448$ fr., auquel il faut ajouter 25 fr. de paille ou fanes, ce qui fait 473 fr., soit un bénéfice net de 113 fr. par hectare. Albert Larbalétrier.

III. Horticulture. — Le haricot d'Espagne (*Phaseolus multiflorus* L.) et le haricot limaçon (*Ph. Caracalla* L.), espèces volubiles à fleurs rouges, roses ou blanches, conviennent pour orner les treillages et les tonnelles. Le premier se sème au printemps. Il demande une terre légère et fraîche. Le second se multiplie de boutures, quelquefois de graines. Dans les jardins potagers, on cultive de nombreuses races de haricots, naines, grimpantes ou à rames. Les fruits, cosses ou gousses, sont parcheminés intérieurement ou bien ils restent tendres, herbacés, sans parchemin, et sont ordinairement consommés en vert sous le nom de *mange-tout*. Les variétés les plus précoces sont fréquemment soumises à la culture forcée. On leur donne aussi la préférence dans les pays froids où elles peuvent mûrir leurs graines avant les gelées d'automne. Les haricots ne sont pas exigeants sur la nature du sol ; ils préfèrent cependant à tous les autres les bons terrains légers et frais. Les fumiers seront incorporés au sol l'année qui précède la culture de ces plantes. Les engrais chimiques, les cendres, la chaux, selon les sols, leur conviennent. Suivant les climats, la culture courante des haricots commence en mars, avril ou mai. Elle consiste à semer les graines en *poquets* disposés en échiquier, ou en rayons espacés de 30 à 40 centim. et de 5 à 6 centim. de profondeur. On met cinq ou six graines au fond de chaque poquet et, dans les rayons, on sème les graines à 10 centim. environ les unes des autres. On les couvre ensuite de 2 à 3 centim. de terre meuble. Les semis en rayons ou en lignes sont préférés pour les haricots à rames. Les rames sont piquées le long des lignes lorsque les plantes ont environ 30 centim. de hauteur. Les haricots peuvent être semés jusque dans le courant de juillet et donner, avant les gelées d'automne, des fruits que l'on consomme en vert. Les soins à donner pendant la végétation consistent en binages et arrosages. G. Boyer.

IV. Art culinaire. — Les gousses de haricot renferment une forte proportion d'eau, des substances albuminoïdes, du sucre, de la dextrine et des sels ; elles constituent un aliment très sain, mais d'une faible valeur nutritive ; on peut en dire autant des semences vertes. Mais il n'en est plus de même des haricots secs ; ils sont très nutritifs, il est vrai, grâce à la grande quantité d'azote assimilable (25 %) qu'ils renferment, mais l'énorme proportion de fécule (60 %) qu'ils contiennent les rend difficiles à

digérer. — En raison de leur conservation facile, les haricots forment une précieuse ressource pour l'alimentation. On les emploie frais et secs. Dans ce dernier cas, il est bon de les faire tremper, la veille de leur cuisson ou pendant quelques heures seulement, dans de l'eau à laquelle on a ajouté quelques pincées de sel. La manière la plus simple de les accommoder à l'état sec est la suivante : après les avoir fait tremper dans de l'eau comme nous venons de le dire, on les fait bouillir à grand bouillon dans beaucoup d'eau, avec sel, poivre, bouquet garni, ail et oignon. La cuisson achevée, on les égoutte et on les sert à la maître d'hôtel ou en salade. On peut aussi les faire cuire avec du lard coupé en morceaux, du poivre, des oignons, en ne mouillant qu'avec la quantité d'eau strictement nécessaire pour n'avoir ni à en enlever ni à en remettre et en veillant à ce qu'ils soient parfaitement cuits, bien liés, sans être en bouillie. — Les haricots verts doivent être choisis petits et tendres, avant que le grain soit formé. Après les avoir épluchés et rafraîchis, on les cuit à grand feu dans de l'eau salée bouillante. La cuisson terminée, on les retire, on les égoutte et on les met dans l'eau froide. Au moment de les servir, on les passe à la casserole avec du beurre, du sel, du poivre, du persil et on les saute. On peut aussi passer un oignon à blanc dans du beurre, mouiller avec du bouillon, lier avec des jaunes d'œufs et un filet de vinaigre, et servir les haricots avec cette sauce, dite à la poulette.

HARICOURT. Com. du dép. de l'Eure, arr. des Andelys, cant. d'Ecos ; 104 hab.

HARIMA. Province maritime du Japon située dans la région méridionale de Nippon. Elle a une côte de 100 kil. sur la mer Intérieure du Japon (Séto-Outchi), entre les provinces de Bizen à l'O. et Setsou à l'E. ; elle touche vers l'intérieur à Mimasaka au N.-O., à Inaba et Tadjima au N., à Tamba au N.-E. Son territoire ne contient pas de montagnes ; il est vallonné et incliné d'une façon continue du N. au S. ; de nombreux petits fleuves côtiers le traversent dans toute sa largeur avec un développement de 40 kil. environ et se jettent dans le Séto-Outchi : les plus considérables sont le Tchikousa et l'Itchi. La mer Intérieure qui baigne la côte de la province de Harima s'appelle mer de Harima jusqu'aux îles Avadji à l'E. et Sikok au S.; elle ne contient presque pas d'îles, à l'exception d'un archipel où l'on distingue les petites îles de Nisi, Iyé, Danka et Osé. La route de Nagasaki à Kioto traverse la province de Harima ; à son entrée occidentale elle passe par un col de 179 m. de haut (Vœïkof), puis elle se dirige de l'O. à l'E. à peu de distance du rivage par Himedji et Akachi. L'industrie de Harima est notable : les habitants élèvent des vers à soie, font le commerce de biche de mer, fabriquent des porcelaines et des faïences; on exploite dans la province des mines de fer et quelques carrières de pierres à bâtir; 650,000 hab. environ. Harima est une des huit provinces du Sanyodo et a servi à former le gouvernement de Hiogo. Les villes principales sont Himedji (25,000 hab.); Tatsouno (5,200 hab.); Akachi (14,500 hab.) et Ako (7,150 hab.) sur la côte; Chikamatsou (7,250 hab.); Takasago (6,350 hab.), etc. Ph. B.

HARIMA-NADA (ou mer de *Harima*), partie orientale de la mer Intérieure du Japon (ou Séto-Outchi) qui baigne la côte de la province de Harima (V. ci-dessus). Elle s'étend à l'O. jusqu'à Chodzou où commence une rangée d'îlots et de récifs qui encombrent la mer Intérieure. Harima-Nada est reliée à Idsoumi-Nada par le détroit d'Akachi au N.-E.; elle communique avec le détroit de Kii par la passe de Narouto entre les îles de Sikok et d'Avadji. Cette passe est célèbre par ses bruyants tourbillons et est divisée en deux passages O-Narouto (du côté d'Aradji), et Ko-Narouto (du côté de la prov. d'Ava).

HARINGH, HARINGHS (Daniel), peintre hollandais, né à Loosduynen en 1636, mort à La Haye en 1706. Elève d'Arnold van Ravesteyn et de Caspar Netscher, il devint un bon peintre de portraits ; il fut nommé directeur de l'Académie de La Haye. Il a signé avec et sans *s ;* son prénom est Daniel et non David. Le musée de Haarlem possède sept portraits de ce peintre.

HARINGHATA. Branche du *Gange* (V. ce mot).

HARINGHS, HAARINGHS (Mathieu), peintre hollandais, né vers le commencement du XVIIe siècle. On connaît de lui, entre autres, le portrait du poète *Gisbert Jaapix*, daté de 1637 et gravé par Jean Jaapix.

HARINGTON (Sir John), écrivain anglais, né en 1561, mort à Kelston le 20 nov. 1612. Elève d'Eton et de Cambridge, il fut, dès sa jeunesse, le favori de la cour où son père avait été au service de la princesse Elisabeth. Pour l'amusement des dames d'honneur, il traduisit l'épisode de *Joconde*, du *Roland furieux*. La reine l'accusa de corrompre ses femmes et lui imposa, comme punition, la traduction complète de l'*Arioste*. Elle parut en 1501, in-fol., obtint du succès et fut réimprimée en 1607 et 1634. Haut sheriff de Somerset en 1592, Harington fut autorisé à reparaître à la cour en 1596. Il écrivit aussitôt une série de satires des plus grivoises : *Metamorphosis of Ajax*, *Ulysses upon Ajax*, *An Anatomie of the metamorphosed Ajax*, etc., qui lui valurent un nouveau bannissement et même une comparution devant la chambre de l'Etoile. Gracié en 1598, il accompagna le comte d'Essex dans son expédition d'Irlande dont il écrivit le journal (impr. dans *Nugæ antiquæ*) pour l'édification de la reine. Ce journal contribua largement à la perte d'Essex. En déc. 1602, Harington était de nouveau à la cour où il s'occupait de rédiger un mémoire sur les derniers jours d'Elisabeth et un autre sur la *Succession à la couronne* où il soutenait les droits de Jacques. Il ne jouit pas de la même faveur auprès du nouveau roi et, retiré dans son domaine de Kelston, s'en montra inconsolable. Il sollicita vainement le poste de chancelier d'Irlande en 1605, et appuya même sa demande d'un traité fort intéressant qui n'a été imprimé que de nos jours : *A View of the state of Ireland in 1605* (Oxford, 1879). A force de persévérance, il réussit toutefois à être admis au nombre des précepteurs du prince Henri, avec lequel il demeura jusqu'à sa mort en termes fort amicaux. Citons encore de lui : *A Briefe View of the church of England* (1653); *The Englishman's Doctor* (1609); *Epigrams* (1615); *Nugæ antiquæ* (1769). R. S.

HARINGTON (Sir Edward), voyageur et écrivain anglais, né en 1753, mort à Londres le 18 mars 1807. Le 27 mai 1795, il fut fait chevalier lors d'une visite du roi à Bath, dont il était maire. Il a laissé : *Excursions de Paris à Fontainebleau* (1766) ; *Pensées diverses sur le peuple français; A Schizzo on the genius of man*, etc.

HARINGTON (Henry), écrivain anglais, fils de John, né à Wels en 1755, mort le 25 déc. 1791. Il fit ses études à Oxford et, entrant dans les ordres, devint recteur de North Cove (Suffolk), puis de Heywood (Norfolk), enfin chanoine de la cathédrale de Norwich où il mourut. A l'aide de papiers de famille appartenant à son père, il a formé une collection précieuse de morceaux littéraires et de notes d'histoire connus sous le titre de *Nugæ antiquæ*.

HARINGTON (John-Herbert), orientaliste anglais, mort à Londres en 1828. Au service de la Compagnie des Indes orientales depuis 1780, il gravit tous les échelons jusqu'au conseil suprême et à la présidence du bureau du commerce. Il revint en Angleterre en 1828, pour y mourir. Il avait édité : *The Persian and Arabic Works of Sâ'dee* (Calcutta, 1791-95, 2 vol. in-fol.), et publié *An Elementary Analysis of the Laws and Regulations enacted by the Governor General... in Bengal* (Calcutta, 1805-17, 3 vol. in-fol.). B.-H. G.

HARINGTON D'EXTON (Lords). John Harington, créé baron au couronnement de Jacques Ier (21 juil. 1603), reçut, le 19 oct., la garde de la princesse Elisabeth, et pour se consacrer entièrement à elle, se démit de ses charges au Parlement et se retira à Combe Abbey. En 1605, les affiliés du complot des poudres voulurent se saisir de la princesse pour la proclamer reine ; Harington la conduisit à Concurry.

Après le mariage d'Elisabeth (1613), il l'escorta à Heidelberg avec le titre de commissaire royal et d'ambassadeur. Il s'occupait d'arranger les finances fort embrouillées de la princesse lorsqu'il mourut à Worms le 23 août 1613.

John, fils du précédent, né à Combe-Abbey en avr. 1592, mort à Kew le 27 févr. 1614, fit de très fortes études à Cambridge. Extrêmement lettré, il devint le favori du prince de Galles et entretint avec lui une correspondance française et latine des plus curieuses. Il jouit de son temps d'une réputation considérable.

HARINGVLIET. Bras de la *Meuse* (V. ce mot).

HARIRI (Aboû Mohammed el-Qâsim ibn Alî ibn Mohammed ibn Othmân el-), écrivain arabe, né probablement à Bassora en 1054, mort à Bassora vers 1121 ou 1123 de notre ère. Il tenait son surnom de son père, qui était marchand de soie — *harîrî*. Il ne semble pas qu'il se soit jamais occupé de commerce; mais, possédant une belle fortune, il consacra une grande partie de son temps à l'étude; il acquit ainsi une connaissance approfondie de la littérature arabe et devint un des érudits les plus réputés du ve siècle de l'hégire. Sa réputation se répandit et Aboû Chirvân Khalid, vizir du sultan Mahmoud, l'engagea à composer un ouvrage où il consignerait ses précieuses connaissances. Hariri écrivit alors le livre célèbre des *Maqâmât* (ou séances), sorte de recueil de sentences, conversations et discours. Il n'est pas le premier auteur de recueils de ce genre et on cite avant lui le livre d'El-Hamadani, qui contient près de quatre cents maqâmât, tandis que l'ouvrage de Hariri n'en contient qu'une cinquantaine, beaucoup plus développées il est vrai : elles sont d'ailleurs infiniment supérieures à celles de son prédécesseur par l'érudition, la pensée et la langue. Les maqâmât sont liées entre elles par un fil léger. Le héros de son livre est un poète, *Aboû Zeïd es-Saroudjî*, espèce de Guzman d'Alfarache, bohème, gai compagnon, franc buveur, railleur spirituel, vivant surtout aux dépens de ceux qui l'écoutent, qui a une série d'aventures merveilleuses et ravit toujours les assistants par la verve de ses discours. Les sentences de Hariri sont précieuses, car elles renferment une grande partie des richesses de la langue arabe, de ses dialectes, de ses formules, de ses expressions figurées et énigmatiques. Il a composé en outre le *Dourrat el-Ghawwâs* (la Perle du Plongeur) où il traite des fautes de langage des hommes bien nés ; un poème sur la grammaire intitulé *Molhat el-I'rab* (Récréations grammaticales); des élégies et de nombreuses pièces de vers. Hariri était, dit-on, fort laid et affligé de la gale. « Il faut m'entendre, non me voir », dit-il, dans une de ses pièces de vers. Il se retira, dit-on, à Bassora et y mourut à l'âge de soixante-sept ans sous le règne de Mostarched-Billah.

La meilleure édition des *Maqâmât* a été donnée par Silvestre de Sacy sous le titre de *les Séances de Hariri* (Paris, 1822, 2 vol., plus tard rééd. par Reinaud et Derenbourg, 1847-53, 2 vol.). En 1835, Peiper a donné à Leipzig une traduction latine de l'ouvrage de l'auteur arabe. Fr. Ruckert en a donné une adaptation en allemand : *Die Verwanlungen des Abu Seid von Serey* (Stuttgart, 1878, 7e éd.). Quant aux œuvres grammaticales de Hariri, le *Molhat el-I'râb* et le *Dourrat el-Ghawwâs*, on en trouve des fragments dans *l'Anthologie arabe* de S. de Sacy (Paris, 1829). Le *Dourrat* a été publié en entier par H. Thorbecke à Leipzig, en 1871. Ph. B.

HARISPE (Jean-Isidore, comte), maréchal de France, né à Saint-Etienne-de-Baïgorry le 5 déc. 1768, mort à Lacarre, près de Bayonne, le 26 mai 1855. Harispe débuta dans la carrière militaire comme volontaire en 1792. Nommé capitaine le 8 mars 1793, il est promu chef de bataillon le 24 déc. de la même année après s'être emparé du camp d'Ipegny et avoir été blessé à cette attaque, puis chef de brigade le 3 juin 1794 sur le champ de bataille, après avoir enlevé les redoutes de Berdaritz. Il fit en 1800 la campagne des Grisons et celle d'Italie et fut placé à la tête du 16e léger le 18 mai 1802. Pendant la campagne de 1806, il fut blessé grièvement à Iéna. Général de brigade le 29 janv. 1807, il combattit à Gutstadt, Heilsberg et Friedland. Chef d'état-major en Espagne en 1808, il se fait remarquer à Valence et pendant les journées de mai à Madrid où il est nommé baron. Il sert sous Moncey, puis sous Suchet et ne quitte l'Espagne qu'avec les derniers détachements français. Il est à Tudela, Alcanitz et Maria où il est blessé au pied gauche ; assiste au siège de Saragosse et à celui de Lérida où il mérita ses étoiles de général de division qui lui furent données le 12 oct. 1810; le 29 mai 1811 il est encore blessé à l'assaut de Tarragone. Après avoir contribué à la conquête du royaume de Valence et s'être distingué à Sagonte, il reçoit le titre de comte le 3 janv. 1813, et fait 5,000 prisonniers à l'ennemi le 11 avr. suivant; en 1814 il se bat à Barcelone, Baïgorry, Orthez, Tarbes et enfin à Toulouse où il a le pied fracassé et amputé. Il resta prisonnier des Anglais, fut rendu à la signature de la paix et accepta un poste du gouvernement sous la première restauration. Ayant repris du service pendant les Cent-Jours, la seconde restauration le laissa en demi-solde. Replacé dans les cadres aussitôt après les journées de Juillet il obtint le commandement supérieur des Hautes et Basses-Pyrénées. Il siégea à la Chambre de 1831 à 1834, fut nommé pair de France en 1835 et maréchal de France en 1851.

HARISPE (Jean-Charles), homme politique français, né à Saint-Etienne-de-Baïgorry le 17 juil. 1817. Il habita quelque temps la Havane où il fit fortune. Revenu en France, il se fit nommer député (20 févr. 1876) dans l'arr. de Mauléon contre M. Renaud, républicain et député sortant. Il siégea à droite et après le 16 mai 1877 fut un des 158 qui soutinrent le cabinet de Broglie. Réélu sans concurrent le 14 oct. suivant, il fut battu en 1881 dans le même arrondissement et élu de nouveau au scrutin de liste le 4 oct. 1885 : il était inscrit sur la liste monarchiste des Basses-Pyrénées. Il ne s'est pas représenté aux élections du 22 oct. 1889.

HARITH. Nom qui fut porté par sept princes arabes ou phylarques qui exercèrent leur autorité sur le territoire désertique situé au N. de l'Arabie, entre la Palestine et la Mésopotamie. *Harith Ier* (303-330) était l'arrière-petit-fils de Djafna Ier, le fondateur de la dynastie des Ghassanides ; il n'a joué aucun rôle important et s'est borné à faire quelques expéditions militaires dans le but d'amasser du butin. — *Harith II* (360-373) a d'abord, à ce que l'on croit, prêté assistance à l'empereur Julien, dans son expédition contre les Perses ; puis, ses soldats mécontents des Romains qui leur refusaient des subsides, se mirent ensuite à harceler l'armée romaine. — *Harith III* (466-472) est peu connu ; on suppose qu'il a régné conjointement avec son frère Noman IV. — *Harith IV* (495-529) vainquit et tua le roi de la tribu de Kinda, mais il succomba dans la lutte qu'il soutint contre Mondhir III, roi de Hira. Il avait épousé une femme de Kinda, nommée Maria, dont le nom est resté célèbre parmi les Arabes à cause de la richesse de ses boucles d'oreilles. — *Harith V* (529-572) fut l'objet d'une faveur toute spéciale de la part de l'empereur Justinien qui lui conféra les titres de roi et de patrice afin de l'encourager dans sa lutte contre le roi de Hira. Lors de la défaite infligée par Kobad à Bélisaire, on assure qu'il trahit les Romains en abandonnant le champ de bataille pour aller ensuite ravager les bords du Tigre. Harith V fit une expédition heureuse contre Teyma et Khaïbar et, vers la fin de son règne, il remporta une victoire sur les rois de Hira. Enfin, en 562, il se rendit à Constantinople afin d'assurer sa succession à ses fils. — *Harith VI* (572-587). La vie de ce prince est assez mal connue ; on sait seulement qu'il défit Mondhir IV, roi de Hira. — *Harith VII* (600-630) refusa d'embrasser la foi musulmane et, soutenu par les Romains, il vainquit les musulmans à la bataille de Mouta (629).

HARITH IBN HILLIZA, poète arabe antéislamique, qui

appartenait à la tribu des *Banoû Bakr* et vivait vers 570 de notre ère. Il était âgé de plus de cent ans et était atteint de la lèpre, lorsqu'il eut l'occasion, à propos d'un conflit survenu entre deux puissantes tribus arabes, les *Banoû Bakr* et les *Banoû Tahglib*, d'improviser en présence du roi de Hira *Amr, fils de Hind*, choisi comme arbitre, le poème qui l'a rendu célèbre dans les fastes littéraires de l'Arabie païenne. C'est, à part l'exorde qui peut passer pour un hors-d'œuvre, un admirable plaidoyer, si achevé même dans la forme et dans le fond, que les critiques doutent qu'il ait été improvisé. Ce discours en vers mérita d'être mis au nombre des *Moallaqât* (V. ce mot). Il a été édité dans les recueils des Moallaqât par W. Jones (Londres, 1782); par Ahmed Chirâzî (Calcutta); par Arnold (Leipzig, 1850). Il a été aussi publié à part : par Boldyrew, avec traduction française (Gœttingue, 1805); par Wyndham Knatchbull (Oxford, 1820); par Wüllers (Bonn, 1827); ces deux derniers éditeurs ont donné une traduction latine du poème accompagnée d'un commentaire en arabe par Zouzeni. Caussin de Perceval en a donné une traduction française à la suite de la relation des événements auxquels il se rattache dans son *Histoire des Arabes avant l'islamisme* (Paris, 1847, t. II, pp. 362 et suiv.).

P. Ravaisse.

HARIVAMSA. Poème épique annexé en manière d'appendice au *Maha-Bharata* et compté d'ordinaire comme le XIXe livre de la grande épopée brahmanique. Il se divise en trois sections : la première, proprement appelée Harivamsa (la race de Hari-Vichnou) conte l'histoire de la dynastie mythique où Hari-Vichnou doit descendre s'incarner sous la forme de Krichna, et mêle à ce récit des exposés cosmogoniques et des préceptes sur les devoirs à rendre aux mânes des ancêtres défunts. La seconde section, intitulée Vichnouparvan (section de Vichnou) retrace la vie et les aventures de Krichna depuis sa naissance merveilleuse jusqu'au mariage fameux d'Anirouddha, son petit-fils, avec la belle Oucha. La troisième, Bhavichya parvan (section de l'avenir), complète l'histoire des Pandavas, héros du Maha-Bharata, jusqu'à leurs derniers descendants, dépeint sous forme de prophétie les misères et les maux de l'âge Kali, le dernier et le plus vil des quatre âges du monde, et exalte divers exploits accomplis par Vichnou dans ses multiples incarnations. Le *Harivamsa* est, comme les dix-huit livres du *Maha-Bharata*, attribué à Vyasa; la date réelle de la rédaction est impossible à déterminer; il est seulement permis d'affirmer qu'il est connu et mentionné dès le VIIe siècle. Mais on est en droit de le supposer beaucoup plus ancien. Le *Harivamsa* a été remarquablement traduit en français par A. Langlois : *Harivamsa, ou Histoire de la famille de Hari, formant un appendice du Mahabharata, et traduit sur l'original sanscrit* (Paris, 1834-35, 2 vol. in-4); aux frais de l'*Oriental Translation Fund*. Sylvain Lévi.

HARKAVY (Abraham-Iakovlevitch), orientaliste russe, né à Novogrodnok (Lithuanie) en 1839. Professeur à l'université de Saint-Pétersbourg, il fut nommé en 1872 à la bibliothèque de l'université. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *la Langue des Juifs en Russie* (1886), et *Notices historiques et géographiques tirées des sources russes et hébraiques* (1886-89).

HARKIKO. Bourgade d'Abyssinie (V. Arkiko).

HARLAMOV (Alexis), peintre russe, né à Saratov en 1849. Il eut d'abord pour maître Markov à Saint-Pétersbourg. En 1870, il obtint le prix de Rome et vint à Paris où il travailla à l'atelier de M. Bonnat. Il est devenu membre de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. Il a plusieurs fois exposé au Salon de Paris. Ivan Tourguénev s'intéressait à lui et encouragea ses débuts. On cite parmi ses portraits ceux de *Tourguénev*, de *M.* et *Mme Viardot*, de l'empereur *Alexandre*, du prince *Kotchoubey*. On lui doit aussi des tableaux de genre : *la Leçon de musique*, *les Enfants et les Fleurs*, *Jeune Fille mordvine*, etc.

HARLAND (John), publiciste anglais, né en 1806, mort en 1868. D'abord imprimeur, il devint bientôt d'une habileté comme sténographe qui le fit entrer au *Manchester Guardian*, auquel il rendit de grands services en qualité de reporter. Il s'occupait aussi des antiquités locales et publia, en outre de plusieurs éditions de vieilles poésies et de *folk-lore*, une *History of Sawley Abbey*, dans le Yorkshire. B.-H. G.

HARLAY. Famille originaire de Franche-Comté qui a donné à la France plusieurs magistrats et prélats célèbres. — *Christophe* de Harlay, seigneur de Beaumont, fut conseiller au parlement de Paris (1531), puis président à mortier (1555); il mourut le 2 juil. 1572. — *Achille Ier* de Harlay, fils du précédent, né le 7 mars 1536 à Paris où il mourut le 21 oct. 1619. Il succéda à son père en 1572 comme président à mortier et conseiller d'Etat et devint premier président à la mort de son beau-père, Christophe de Thou, en 1582. Fermement attaché à la cause royale, il continua après le retour du duc de Guise à Paris et la journée des Barricades (1588) à résister énergiquement aux ligueurs; arrêté et emprisonné à la Bastille, il en sortit moyennant une rançon de 10,000 écus et s'empressa d'aller rejoindre à Tours le parlement royaliste où il servit chaudement la cause de Henri IV; celui-ci l'en récompensa en érigeant en comté en sa faveur le domaine de Beaumont en Gâtinais. Il se signala également par son zèle contre les jésuites et les doctrines ultramontaines en faisant condamner le livre du P. Mariana et celui de Bellarmin sur le pouvoir des papes. Il se démit de sa charge en 1616. — *Charles* de Harlay, baron de Dolot, frère du précédent, mort en 1617, remplit diverses missions diplomatiques en Allemagne, en Pologne et en Suisse. — *Achille II* de Harlay, comte de Beaumont, petit-fils d'Achille Ier, mort le 7 juin 1671. Il fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'Etat et, en 1661, succéda à Fouquet dans la charge de procureur général. — *Achille III* de Harlay, comte de Beaumont, seigneur de Grosbois, fils du précédent, mort le 7 juil. 1712, fut conseiller au parlement, procureur général et enfin premier président. Les armes de la famille de Harlay sont *d'argent à deux pals de sable*.

Bibl. : Anselme, *Hist. généal. de la maison de France*, t. VIII.

HARLAY de Champvallon (François de), V^e archevêque de Paris, né à Paris le 14 août 1625, mort à Paris le 6 août 1695. Au sortir du collège de Navarre, l'archevêque de Rouen, son oncle, le pourvut de la riche abbaye de Jumièges. Il n'avait guère que vingt-six ans, lorsque le même oncle se démit de son évêché en sa faveur (1651). Ce jeune prélat était appelé à tous les succès : dès 1657, il figure d'une manière peu édifiante dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Le témoignage de Daguesseau (*Œuvres*, t. XIII, p. 162) et les lettres de Mme de Sévigné indiquent qu'il tint jusqu'à sa mort ce que sa jeunesse avait promis en ce genre. En 1671, il fut nommé archevêque de Paris, en remplacement de Hardouin de Péréfixe, à qui il succéda aussi comme membre de l'Académie. Ce fut pour lui que fut érigée en duché-pairie la terre de Saint-Cloud (1690), devenue domaine des archevêques de Paris. Il avait aspiré à la succession de Mazarin; il dut se contenter de la direction des affaires du clergé régulier. Le roi lui donnait chaque semaine quelques heures, pendant lesquelles on discutait avec le P. La Chaise les intérêts de l'Eglise. Le mariage secret avec Mme de Maintenon fut consacré par lui. Instigateur de la révocation de l'édit de Nantes, il se signala par son zèle contre les protestants : enlevant les enfants pour les faire élever dans des couvents catholiques, effrayant les parents qui répugnaient à se laisser acheter, il les persuada tous, écrit son biographe, *par la force de ses raisons*. A l'occasion de la régale et de la déclaration du clergé, il soutint énergiquement le parti de la cour. Dans l'Eglise, il officiait avec une gracieuse majesté, prêchait avec succès et veillait attentivement au maintien de la discipline : sous le titre de *Synodicon parisiense*, il avait

fait recueillir et imprimer les décisions de tous les synodes tenus par ses prédécesseurs. E.-H. VOLLET.

BIBL. : LEGENDRE, *Vie de Harlay* ; Paris, 1720, in-4.

HARLE (Ornith.). Les Harles (*Mergus* L.) sont des Palmipèdes qui appartiennent à la grande famille des Anatidés, mais qui diffèrent des Canards par leur bec beaucoup plus étroit, crochu à l'extrémité et muni de dents très nettes sur les côtés de la mandibule supérieure. Il suffit de voir leurs ailes courtes et pointues, leurs pattes terminées par des doigts largement palmés et rejetées tout à fait dans



Harle.

la région postérieure du corps pour savoir que ce sont des oiseaux qui mènent une existence essentiellement aquatique. Les Harles, en effet, ne viennent à terre que pour nicher ou se reposer et passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau, nageant et plongeant avec plus d'aisance encore que les Canards. Ce sont même, pour le dire en passant, ces habitudes qui ont fait donner aux Harles le nom générique de *Mergus* (de *mergere*, plonger), et à une de leurs espèces le nom vulgaire de *Bièvre*, c.-à-d. de Castor, en vieux français.

Les Harles se nourrissent presque exclusivement de poissons dont ils font une très grande consommation, et méritent à ce titre d'être considérés comme des oiseaux nuisibles. Heureusement, ils ne sont pas assez répandus pour causer de bien graves dommages sur les côtes, à l'embouchure des rivières ou dans les lacs. Dans le nord de l'ancien monde nichent trois espèces de ce genre qui visitent plus ou moins régulièrement nos contrées pendant la saison froide ; ce sont le Harle bièvre (*Mergus merganser* L.), le Harle huppé (*M. serrator* L.) et le Harle piette (*M. albellus* L.). Dans ces trois espèces, dont la troisième est de taille notablement plus petite que les deux autres, le mâle offre sur son plumage des teintes nettement tranchées, du noir à reflets verdâtres, du gris et du blanc pur, tandis que la femelle est nuancée de brun, de roux et de gris cendré. Quelques Harles, plus ou moins semblables aux nôtres, habitent aussi les régions septentrionales du Nouveau-Monde et le Brésil, et d'autres formes, plus différenciées et plus habilement colorés, pour lesquelles on a créé le petit genre *Merganetta*, vivent dans les Andes du Pérou et du Chili. E. OUSTALET.

BIBL. : J. GOULD, *Birds of Europa*, 1838, pl. 384 à 387. — G.-R. GRAY et MICHELL, *Genera of Birds*, 1844, pl. 170. — DEGLAND et GERBE, *Ornith. europ.*, 1867, 2e éd., t. II, p. 567.

HARLEBEKE (V. HAERLEBEKE).

HARLESS (Gottlieb-Christoph), humaniste allemand, né à Kulmbach le 21 juin 1738, mort à Erlangen le 2 nov. 1815. Il fut successivement professeur à Cobourg (1765) et à Erlangen (1770). Il a donné de bonnes éditions d'un grand nombre de livres classiques. Ses travaux d'érudition sur l'histoire de la littérature ancienne de la Grèce et de Rome, très appréciés de son temps, n'ont plus guère qu'une valeur historique. Les plus importants sont : *Introductio in historiam linguæ græcæ* (Altenbourg, 1792-95) ; *Introductio in notitiam literaturæ romanæ* (Leipzig, 1794) ; *Vitæ philologorum* (Brême, 1764-72). Il a rendu service aux études par la publication de la 4e éd. de la *Bibliotheca græca* de Fabricius (Hambourg, 1790-1809, 12 vol.), qui malheureusement n'est pas tout à fait finie ; elle a été complétée par un *Index* (Leipzig, 1838). Son fils Christian-Friedrich Harless a écrit sa biographie (Erlangen, 1818).

HARLESS (Johann-Christian-Friedrich), médecin et érudit allemand, fils du précédent, né à Erlangen le 11 juil. 1773, mort à Bonn le 11 mars 1853. Professeur à Erlangen (1812), il passa à l'université de Bonn en 1818 et y resta jusqu'à sa mort. Il a écrit : *Geschichte der Hirn- und Nervenlehre in Alterthum* (Erlangen, 1801) ; *Die Krankheiten des Pankreas* (Nuremberg, 1812) ; *Handbuch der ærztlichen Klinik* (Leipzig et Coblentz, 1817-26, 3 vol.) ; *Die sæmtlichen Heilquellen und Kurbæder des südlichen und mittlern Europas, Westasiens und Nordafrikas* (Berlin, 1846-48) ; il a en outre dirigé le *Journal der auslændischen medizinischen Litteratur*, avec Hufeland et Schreyer (Nuremberg, 1802-10, 10 vol.) et les *Jahrbücher der deutschen Medizin und Chirurgie* (Nuremberg, 1813-19).

HARLESS (Gottlob-Cristoph-Adolf), théologien protestant allemand, né à Nuremberg le 21 nov. 1806, mort le 5 sept. 1879. Professeur à Erlangen et à Leipzig, il vint en 1850 remplacer Ammon comme conseiller ecclésiastique intime près le ministère des cultes. En 1852, il revint à Munich comme président du consistoire protestant. Il a été considéré comme un des meilleurs prédicateurs d'Allemagne et a eu une grande influence sur ses coreligionnaires. Ses prédications ont paru sous le titre de : *Sonntagsweihe* (1859-60) ; il a écrit en outre : *Theologische Encyklopædie und Methodologie vom Standpunkt der protestantischen Kirche* (Nuremberg, 1839) ; *Die christische Ethik* (Stuttgart, 1842 ; 7e éd., 1875) ; *Staat und Kirche* (Leipzig, 1870) ; il a lui-même donné sa biographie sous le titre de : *Bruchstucke aus dem Leben eines suddeutschen Theologen* (1873).

BIBL. : K.-V. RAUMER, *A. Harless, ein Erinnerungsblatt* ; Gutterse, 1880.

HARLESS (Emil), physiologiste allemand, né à Nuremberg le 22 oct. 1820, mort le 16 févr. 1862. Professeur à l'université de Munich en 1857, il a laissé des ouvrages nombreux. Nous citerons : *Lerbuch der plastichen Anatomie* (Stuttgart, 1856-58) ; *Molekulare Vorgaenge in der Nereensubstanz* (Munich, 1858-61) ; *Zur innern Mechanik der Muskelzuckung* (Munich, 1862). En 1851, il a publié : *Populære Vorlesungen aus dem Gebiete der Physiologie und Psychologie*.

HARLEY (Brilliana, lady), écrivain anglais, fille cadette de sir Edward Conway, née à Brill aux Pays-Bas, dont son père vers 1600 était alors gouverneur, morte en 1643. Venue en Angleterre en 1606, elle fut naturalisée et épousait le 22 juil. 1623 sir Robert Harley. Vivant principalement dans sa propriété de Brampton Bryan Castle, dans le comté de Hereford, elle se consacra à l'éducation de ses enfants. Très religieuse, elle s'était entourée de prédicateurs et, lorsque éclata la guerre civile, elle prit comme son mari parti pour le Parlement : en 1643, comme son mari était à Londres, les royalistes assiégèrent le château mais sans succès ; ce siège avait duré six semaines. Lady Brilliana mourait quelque temps après. Deux cent cinq lettres, où éclate toute sa tendresse maternelle et écrites entre le 30 sept. 1625 et le 9 oct. 1643, ont été publiées par la Camden Society et forment son bagage littéraire.

HARLEY (Sir Edward), homme politique anglais, né à Brampton Tryan le 21 oct. 1624, mort à Brampton le 8 déc. 1700. Après avoir, sans succès, posé sa candidature à Hereford en 1642, il prit le commandement d'une troupe de cavalerie dans l'armée parlementaire. Il se distingua bientôt à l'affaire de Red Marley (1644) où il battit complètement les Cavaliers et fut grièvement blessé. De nouveau blessé le 22 avr. 1645 dans un combat contre le prince Rupert près de Ledbury, il devint général de la cavalerie pour les comtés d'Hereford et Radnor en 1646. Elu

la même année au Parlement par le Herefordshire, il fut un des adeptes les plus fervents du parti presbytérien. Son opposition à Fairfax et à Cromwell lui valut une accusation de haute trahison et son renvoi de l'armée. Réélu en 1656, il signa la remontrance au protecteur et entra au conseil d'Etat en 1659. Nommé, en 1660, gouverneur de Dunkerque, il refusa formellement de remettre la place à la France et dut être rappelé le 22 mai 1661. Il siégea dans tous les parlements de Charles II, soit pour le comté de Hereford, soit pour la ville de Radnor. Il s'y opposa à la persécution des non-conformistes. Orangiste zélé, il continua de représenter le comté d'Hereford sous le règne de Guillaume III. Il a écrit : *An Humble Essay toward the settlement of Peace* (Londres, 1681, in-4); *A Scriptural and Rational Account of the Christian Religion* (1695, in-12).

HARLEY (Robert), comte d'Oxford, homme d'Etat anglais, né à Londres le 5 déc. 1661, mort le 21 mai 1724. Membre de l'Inner Temple le 18 mars 1682, il ne parut jamais au barreau. Il fut de ceux qui, au moment de la Révolution, s'emparèrent de Worcester au nom de Guillaume III. Il fut élu membre de la Chambre des communes, pour la première fois, en avr. 1689. A cette époque, il était whig et favorable aux non-conformistes ; cependant, durant les dernières années du XVIIe siècle, il batailla presque toujours aux côtés des tories, à la Chambre, où il acquit une grande influence. Le 10 févr. 1701, il fut élu *speaker*, avec 120 voix de majorité sur sir Richard Onslow. Le 18 mai 1704, il devint secrétaire d'Etat à la place de Nottingham, et fut nommé, le 10 avr. 1706, l'un des commissaires pour conclure l'acte d'Union avec l'Ecosse. Harley cherchait à cette époque à supplanter les Churchill dans la faveur de la reine Anne, et à incliner tout à fait celle-ci du côté des tories et des *high churchmen* aux doctrines desquels il était lui-même converti. Les whigs, Marlborough, Godolphin, lui déclarèrent alors la guerre : en janv. 1708, un des subalternes de Harley fut arrêté sous l'inculpation d'avoir communiqué au ministre français Chamillard des documents confidentiels, et des insinuations furent répandues sur le compte d'Harley lui-même. Le 11 févr., il fut forcé d'offrir sa démission à la reine, mais, hors du cabinet, il garda l'entière confiance, l'amitié particulière d'Anne (par l'intermédiaire de sa cousine, Abigaïl Hill, plus tard lady Masham). Ses intrigues pour saper le pouvoir des whigs qui l'avaient expulsé réussirent pleinement en 1710. Le 10 août de cette année, il fut nommé chancelier de l'Echiquier, et forma bientôt un ministère exclusivement tory, où figurèrent Rochester, Saint-John et Harcourt. Sûr d'une majorité aux Communes, il entama aussitôt des négociations en vue de la paix avec la cour de Versailles. Defoë, Swift, mettaient leur plume à son service. Sa popularité fut encore ranimée par l'attentat de ce réfugié français, le pseudo-marquis de Guiscard, devenu espion au service de son pays natal, qui le frappa d'un coup de canif. Le 23 mai 1711, Harley fut élevé à la pairie sous le titre de baron Harley of Wigmore, Herefordshire, comte d'Oxford et comte Mortimer (c'est en 1702 seulement que s'était éteint le dernier comte d'Oxford de la dynastie de Vere). Le 29, il fut nommé *lord high treasurer;* le 15 août, gouverneur de la Compagnie des mers du Sud. Cependant les articles préliminaires de la paix furent signés avec la France le 27 sept., à la violente indignation des whigs, qui réussirent à faire voter une motion en faveur de la guerre à outrance par la Chambre des lords. Harley riposta par une fournée de douze pairs nouveaux, et Marlborough, le *leader* de ses adversaires, fut privé de tous ses emplois. Le traité d'Utrecht fut enfin signé le 31 mars 1713. — Harley, en arrivant au pouvoir, avait deux buts : la paix, la restauration des Stuarts. Mais la restauration des Stuarts était une entreprise bien difficile ; il ne s'en occupa guère ; il fit même des politesses publiques à la famille électorale. Bolingbroke, son collègue, était plus ardent. Jaloux d'ailleurs d'Harley, il profita de la brouille de celui-ci avec lady Masham pour le ruiner dans l'esprit de la reine, à l'occasion de ses ménagements pour les *dissenters*, ses anciens amis. Le 27 juil. 1714, Harley fut renvoyé ; « la reine, dit Swift, le trouvait maintenant négligent, peu sûr, ivrogne, de mauvaises manières ». Mais la reine Anne mourut le 1er août, et Bolingbroke, dont le triomphe avait été de courte durée, crut prudent de s'enfuir en France. Harley demeura, mais pour être accusé de haute trahison par les whigs triomphants, avides de punir l'auteur de la paix d'Utrecht. Acquitté le 1er juil. 1715, il n'en fut pas moins excepté nominativement de l'*Act of Grace* (3 Geo. I, c. 19), et l'accès de la cour lui fut interdit. Il prit la parole à la Chambre des lords en 1718, en 1719, puis vécut dans la retraite, en correspondance, jusqu'à son dernier jour, avec les Jacobites. — Pope et Swift ont chanté les louanges d'Harley ; le comte Cowper et Bolingbroke en ont laissé, au contraire, des portraits poussés au noir. C'était un politicien très retors, mais d'un caractère bas, vaniteux, irrésolu, fait pour l'intrigue, incapable de vues profondes ; très froid, avec une voix désagréable et une parole hésitante. Il buvait, mais ne jouait pas, et on le loue de n'avoir pas reçu de pots de vin, bien qu'il ait activement travaillé à l'élévation de sa famille. C'est au mois d'août 1705 qu'il commença, par un achat considérable de livres, la formation de la belle bibliothèque qui porte son nom. En 1721, il ne possédait pas moins de 6,000 volumes manuscrits, sans parler de 14,000 chartes originales et de 500 rôles ; cette superbe collection (où sont venues se fondre celles antérieures de Foxe, de Stow, de sir Simonds d'Ewes, etc.) est aujourd'hui au musée *Britannique* (V. ce mot). — Le sixième et dernier comte d'Oxford, de la lignée de Robert Harley, est mort en 1853. L.

HARLEY (Edward), fils du précédent, second comte d'Oxford, collectionneur anglais, né en 1689, mort le 16 juin 1741. Lié avec tous les écrivains éminents de son temps, il rendit de grands services à plusieurs d'entre eux, notamment à Pope. A l'exemple de son père, il collectionnait avec passion les livres, les tableaux, les médailles et tous les objets de curiosité. Cette passion le ruina à fort peu près et il finit par chercher à noyer ses soucis dans le vin. Ses curiosités, avec les médailles et les portraits, furent vendues par sa veuve en 1742, et un libraire, Thomas Osborne, acheta pour 13,000 livres sterling la bibliothèque contenant environ 50,000 ouvrages imprimés, 41,000 estampes et 350,000 brochures. Quant aux manuscrits (7,639 volumes), ils furent cédés moyennant 10,000 livres sterling à l'Etat ; ils forment un fonds spécial au British Museum : le catalogue en a été publié en 2 vol. in-fol. (1759-63). Oldys a édité, sous le titre de *Harleian Miscellany* (1744-46, 8 vol. in-8), un choix des brochures et des traités les plus rares et les plus curieux de la bibliothèque de Harley (nouv. édit. complétée par Park, 1808-13, 10 vol.). B.-H. G.

HARLEY (G. Davies, dit), acteur et auteur anglais, mort en 1811. Il avait commencé, suivant les uns, par être tailleur, et suivant les autres commis de banque. Il prit des leçons de John Henderson et débuta au théâtre dans le rôle de Richard III le 20 avr. 1785 à Norwich ; s'étant acquis dans cette ville une certaine réputation, il fut engagé à Covent Garden, où, le 25 sept. 1789, il joua successivement les rôles de Shylock, Touchstone, King Lear, Macbeth et créa quelques rôles de pièces contemporaines. En 1796, il alla jouer avec succès à Bristol, Birmingham, etc., etc. Ses écrits consistent en : *A Monody on the Death of M. John Henderson* (1787) ; *Poems* (1796) ; *Ballad Stories* (1799) ; *Holyhead Sonnets* (1800) ; *The Fight off Trafalgar*, etc. Ses œuvres n'ont pas grande valeur et, ainsi que le dit un critique, ses sonnets, qui ont quatorze vers naturellement, n'ont guère droit à ce titre que pour cette seule raison.

HARLEY (George), médecin anglais contemporain, né à Haddington (East Lothian) le 12 févr. 1829. Il étudia à

Edimbourg, à Paris et en Allemagne et fut, en 1856, chargé du cours de physiologie pratique et d'histologie à University College, nommé en 1859 professeur de médecine légale, en 1860 médecin de l'hôpital annexé au collège. Ouvrages principaux : *The Urine and its derangements*, etc. (Londres, 1872, in-18 ; trad. fr. par le Dr Hahn, Paris, 1875, in-18) ; *A Treatise on diseases of the liver*, etc. (Londres, 1883, in-8 et autres édit.).

HARLEZ (Charles de), orientaliste contemporain, né à Liège le 21 août 1832. M. de Harlez est chanoine du chapitre de la cathédrale de Louvain, docteur en droit, membre de l'Académie royale de Belgique. Il enseigne les langues orientales à l'université catholique de Louvain. Ses principales publications sont : une traduction de l'*Avesta* (Liège, 1875-77 ; 2e éd., Paris, 1880) ; *Manuel de la langue pelhvi, grammaire, anthologie et lexique* (1880) ; *Grammaire pratique du sanscrit* (1877) ; *les Origines du Zoroastrisme* (1879) ; *Manuel de la langue de l'Avesta, grammaire, anthologie et lexique* (Paris, 1880, 2e éd.) ; *Études éraniennes* (1880) ; *Védisme, Brahmanisme et Christianisme* (Bruxelles, 1881) ; *De l'Exégèse et de la correction des textes avestiques* (Leipzig, 1883) ; *le Calendrier avestique et le pays originaire de l'Avesta* (1883) ; *Manuel de la langue mandchoue, grammaire, anthologie et lexique* (Louvain, 1884) ; *Histoire de l'empire de Kin* (Louvain, 1887) ; *le Texte originaire du Yih-king* (1887) ; *Tchou-Tze-Tsieh-Yao-Tchuen* (1887) ; *la Religion nationale des Tartares orientaux, mandchoux et mongols, comparée à la religion des anciens Chinois* (Louvain, 1888). M. de Harlez a publié nombre d'articles dans l'*Athæneum belge*, le *Journal asiatique*, le *Muséon*, etc. Arthur Guy.

HARLINGEN. Ville maritime des Pays-Bas, prov. de Frise, arr. de Leeuwarden, située sur la mer du Nord, à l'entrée orientale du Zuyderzée ; 10,500 hab. environ. Le port comprend un port intérieur qui est protégé de la haute mer par des écluses puissantes et un port extérieur formé par les deux jetées, long de 800 m., large de 170, où viennent mouiller les grands navires à vapeur. Sur la digue S. de la ville se dresse le monument de Caspar de Robles qui, au XVIe siècle, a amélioré les digues. L'industrie de Harlingen consiste en toiles de lin et toiles à voiles, construction de machines et de navires. La Compagnie des bateaux à vapeur de Frise est établie à Harlingen et est en communication avec Amsterdam, Enkhuizen, Hull et Londres ; le commerce avec l'Angleterre consiste surtout en beurre et bétail.

HARLOW (George-Henry), peintre anglais, né à Londres le 10 juin 1787, mort à Londres le 4 févr. 1819. Dès sa dix-huitième année, il exposa avec succès à l'Académie royale. Renvoyé de l'atelier de Lawrence pour indiscipline, il se jeta dans le monde du théâtre où il peignit à bas prix d'abord des portraits qui ne tardèrent pas à lui être payés 40 guinées. Puis il se rendit à Rome, où Canova le fit recevoir membre de l'Académie de Saint-Luc. Sa mort prématurée coupa court à une carrière pleine de promesses. Ses portraits, dans une manière large, ont du caractère et de la couleur, mais la faiblesse du dessin trahit l'insuffisance d'éducation première. Il excellait dans les têtes au fusain, légèrement teintées. Son œuvre capitale est le *Jugement de la reine Catherine d'Aragon*, prétexte à une réunion de portraits, notamment ceux de toute la famille de comédiens Kemble. A. de B.

HARLY. Com. du dép. de l'Aisne, arr. et cant. de Saint-Quentin ; 491 hab.

HARMAKHIS (Archéol. égypt.). Quand le soleil a disparu aux regards de l'homme, quand il est pour lui le soleil mort il s'appelle Osiris, et il renaît à l'Orient sous le nom d'Horus, fils d'Osiris, et avec la désignation spéciale de *Har-am-Khou*, c.-à-d. « Horus surgissant de l'horizon », désignation que les Grecs ont transcrite *Harmakhis*. Il est représenté sous la forme d'un homme à tête d'épervier que surmonte le disque solaire, et traversant le ciel dans une barque (V. Horus).

HARMALINE (Chim.). Form. { Equiv... $C^{26}H^{14}Az^2O^2$. Atom... $C^{13}H^{14}Az^2O$.

La harmaline, découverte en 1837 par Gœbel, est un alcaloïde qui se trouve en même temps que la harmine dans les graines du *Peganum harmala* (Rutacées). Elle paraît exister dans la graine à l'état de phosphate et se retire de l'extrait qu'on obtient en traitant les graines pulvérisées par de l'eau aiguisée d'acide sulfurique ou d'acide acétique. Pour l'obtenir, on utilise l'insolubilité de son chlorhydrate dans une solution de sel marin ; le chlorhydrate une fois précipité est redissous dans l'eau et décomposé par l'ammoniaque. La harmaline se dépose de sa solution aqueuse en feuillets, tandis qu'elle cristallise dans l'alcool en octaèdres à base rhombe ; elle est blanche quand elle est bien pure, mais se présente le plus souvent avec une teinte jaune ou brunâtre. La harmaline est peu soluble dans l'eau et dans l'éther, assez soluble dans l'alcool à froid, très soluble dans l'alcool bouillant ; elle colore la salive en jaune. Chauffée, elle fond en répandant des vapeurs blanches et en se charbonnant ; dans un tube, elle donne un sublimé blanc et farineux. Les agents d'oxydation transforment la harmaline en harmine :



$$C^{26}H^{14}Az^2O^2 + O^2 = H^2O^2 + C^{26}H^{12}Az^2O^2.$$

Il suffit pour cela de porter à 200° le bichromate de harmaline ou bien de chauffer à l'ébullition une solution alcoolique étendue de harmaline, additionnée d'acide chlorhydrique et d'un peu d'acide nitrique. Certains oxydants convertissent aussi la harmaline en une matière colorante rouge insoluble dans l'eau et soluble dans l'alcool. Sous l'influence de l'acide azotique concentré elle donne un dérivé nitré, la nitroharmaline, $C^{26}H^{43}(AzO^4)Az^2O^2$, qui déplace à chaud l'ammoniaque de ses sels ammoniacaux. Si l'acide azotique est employé bouillant, la nitrification se produit en même temps que l'oxydation et l'on obtient alors la nitroharmine $C^{26}H^{11}(AzO^4)Az^2O^2$. L'acide cyanhydrique se combine à la harmaline pour donner un nouveau composé basique, l'hydrocyanharmaline, $C^{26}H^{14}Az^2O^2C^2AzH$; avec la nitroharmaline, on obtient dans les mêmes conditions l'hydrocyanonitroharmaline, $C^{26}H^{13}(AzO^4)Az^2O^2HC^2Az$, composé peu stable que l'eau décompose à l'ébullition dans ses éléments constituants : l'acide cyanhydrique et la nitroharmaline. Les sels de harmaline sont jaunes, fort solubles et cristallisables. Le chlorhydrate forme de longues aiguilles jaunes et prismatiques contenant deux molécules d'eau. Il est assez soluble dans l'eau et dans l'alcool, mais ne se dissout que difficilement dans l'acide chlorhydrique. Le chloroplatinate est un précipité jaune clair cristallin. C. M.

Bibl. : Gœbel, *Ann. der Chem. und Pharm.*, t. XXXVIII, p. 363. — Will et Warentrapp, *ibid.*, t. XXXIX, p. 289. — Fritzsche, *ibid.*, t. LXIV, p. 360.

HARMAN (Thomas), écrivain anglais du XVIe siècle. Il demeurait sur ses terres à Crayford, dans le comté de Kent, et appliquait toutes ses facultés d'observation à étudier les vagabonds et les mendiants dont les campagnes étaient alors remplies. Il en résulta un livre unique : *A Caveat or Warening for commen cursetors vulgarely called Vagabones*, dont la première édition, publiée en 1566 ou au commencement de 1567, a complètement disparu, et dont la seconde (1567) n'existe plus qu'à trois exemplaires connus. Le livre de Harman, bien plus curieux que celui de John Awdelay : *The Fraternitye of Vacabondes* (1561 ?) et contenant un précieux vocabulaire argotique, a été souvent contrefait ou mis au pillage par des plagiaires. La Early English Text Society en 1869 et la New Shakspeare Society en 1880, ont l'une et l'autre publié une réimpression de la seconde édition du *Caveat*.

HARMAND (Jean-Baptiste), homme politique français, né à Souilly (Meuse) le 10 nov. 1751, mort à Paris le 24 févr. 1816. Après avoir servi aux Indes comme soldat, il revint s'établir comme avocat à Bar-le-Duc en 1787. Juge de paix, élu député de la Meuse à la Convention le 7 sept. 1792, il vota le bannissement de Louis XVI, mais se prononça contre le sursis. Membre de la Plaine, il fut

envoyé en mission à l'armée de la Moselle en août 1793 et entra, après le 9 thermidor, au comité de Sûreté générale (5 nov. 1794). Membre du conseil des Anciens (13 oct. 1795), puis de celui des Cinq-Cents (14 avr. 1799), il adhéra au coup d'Etat du 18 brumaire et fut sous l'Empire préfet du Haut-Rhin, puis de la Mayenne. On a de lui des *Anecdotes relatives à quelques personnages et à plusieurs événements remarquables de la Révolution* (Paris, 1814, in-8). Etienne Charavay.

HARMEL (Bot. et thérap.) (V. Peganum).

HARMENOPULOS (Constantin), jurisconsulte byzantin du xive siècle. Les indications que l'on donne généralement sur sa vie ne doivent être acceptées que sous réserves, car elles ont été fournies pour la première fois seulement au xviie siècle par un Grec, Papadopoulos, dans un ouvrage intitulé *Prænotiones mystagogicæ* (1695). Harmenopulos serait né en 1320 et mort en 1380 ou 1383. Il serait fils d'un curopalate ou grand maître du palais impérial, et sa mère aurait été cousine germaine de l'empereur Jean Cantacuzène. Il aurait été, dès 1348, professeur de droit, en 1350, juge au tribunal suprême en matière civile, puis conseiller de l'empereur Cantacuzène, sébaste et europalate de Jean Paléologue, et plus tard juge à Thessalonique et nomophylax, c.-à-d. gardien des lois. Harmenopulos dut sa grande réputation à son manuel de droit civil connu sous le nom de *Promptuarium juris civilis*. Il indique dans la préface qu'il a pris comme source principale pour son traité le Πρόχειρον νόμων publié par les empereurs Basile, Constantin et Léon ; on trouve cités dans le corps de l'ouvrage des constitutions des empereurs, des canons des apôtres et des saints synodes, et des décisions des patriarches. Le *Promptuarium* est divisé en six livres ; les diverses matières du droit civil sont traitées dans les cinq premiers, et le sixième est relatif aux délits et aux peines. Les manuscrits du *Promptuarium* sont nombreux. Les premières éditions sont dues à Adamée de Suallemberg (Paris, 1540) et à Denis Godefroy (Genève, 1587) ; Reitz fit une troisième édition qui fut insérée en 1780 dans le supplément du *Trésor* de Meermann. Le *Promptuarium* a été traduit en latin par Regius (Cologne, 1547, 1556, 1558, 1565) et par Mercier (Lyon, 1556, 1580), en allemand par Gobler (Francfort, 1564). La renommée de cet ouvrage fut telle qu'il remplaça de son temps tous les textes législatifs. Depuis il a beaucoup contribué à conserver l'usage du droit romain en Grèce sous la domination turque. En 1828 et en 1835, on a donné ou reconnu force de loi à ce manuel. On sait l'allusion que Racine y avait faite dans *les Plaideurs*. Les autres ouvrages d'Harmenopulos furent l'*Epitome des canons divins et sacrés*, traduit et inséré dans la collection du droit gréco-romain de Marquard Freher (Francfort, 1596, t. I) ; *Croyance des hérétiques*, publié à la suite du précédent ; *Edit de Constantin le Grand concernant le pape*, édité dans Bulengerus, *De Imperio romano* (liv. II, ch. vi) ; *Sur les trois Tomes ou décrets du Synode*, imprimé par Yriarte. G. Regelsperger.

Bibl. : Mortreuil, *Histoire du droit byzantin*, 1834-46, 3 vol. in-8, *passim*. — D.-E. Maurocordato *Harmenopule et son manuel de droit civil*, dans *Revue de législation et de jurisprudence*, 1846, t. I, pp. 193-204. — Rivier, *Introd. historique au droit romain*, 1872, pp. 443 et 450.

HARMÉVILLE. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Wassy, cant. de Poissons ; 143 hab.

HARMINE (Chim.). Form. { Equiv. $C^{26}H^{12}Az^2O^2$. Atom. $C^{13}H^{12}Az^2O$.

La harmine a été retirée par Fritzsche du *Peganum harmala*, où elle coexiste avec la harmaline, mais en plus petite quantité que cette dernière. On prépare la harmine en suivant le procédé qui sert à obtenir la *harmaline* (V. ce mot) ; la solution du mélange des chlorhydrates des deux bases, traitée par l'ammoniaque, laisse déposer d'abord la harmine et ne fournit la harmaline qu'en second lieu. On peut encore transformer la harmaline en harmine par oxydation : on chauffe le bichromate de harmaline au delà de 120° ; il se décompose subitement avec production de harmine dont une partie se volatilise et l'autre se condense en cristaux ; mais il vaut mieux chauffer à l'ébullition la harmaline avec un mélange à parties égales d'acide chlorhydrique et d'alcool additionné d'un peu d'acide nitrique, la liqueur fournit par refroidissement une grande quantité de fines aiguilles de chlorhydrate de harmine. La harmine précipitée par l'ammoniaque se dépose en aiguilles microscopiques ; cristallisée dans l'alcool, elle se présente en prismes monocliniques à quatre pans. Elle est presque insoluble dans l'eau, très peu soluble à froid dans l'alcool qui la dissout moins bien que la harmaline ; à l'ébullition, elle déplace l'ammoniaque de ses sels ammoniacaux. Quand on traite la harmine en solution très étendue par de l'acide chlorhydrique concentré et du chlorate de potasse, il se forme la dichloroharmine dont le chlorhydrate se dépose par refroidissement. Il existe un dérivé monitré de la harmine, $C^{26}H^{11}(AzO^4)Az^2O^2$, qu'on obtient par l'action de l'acide azotique concentré et chaud sur la harmaline ; on n'a pas réussi à obtenir cette combinaison directement à partir de la harmine. La nitroharmine est une base moins énergique que la harmine ; cependant elle est encore susceptible de décomposer lentement le chlorhydrate d'ammoniaque à l'ébullition. Les sels de harmine sont incolores ; leurs solutions sont bleuâtres quand elles sont étendues et jaunâtres lorsqu'elles sont concentrées. Le chlorhydrate est en aiguilles cristallines peu solubles dans l'eau et l'alcool ; il contient deux molécules d'eau comme le chlorhydrate de harmaline. C. M.

Bibl. : Fritzsche, *Annal. der Chem. und Pharm.* ; t. LXIV, p. 360 ; t. LXVIII, p. 351 ; t. LXXII, p. 306.

HARMODIUS (V. Aristogiton).

HARMONIA. I. Mythologie. — Personnalité fabuleuse de la légende thébaine, fille d'*Arès* et d'*Aphrodité*, épouse de *Cadmus*, fondateur de Thèbes, mère d'*Ino*, de *Sémélé*, d'*Autonoé*, d'*Agavé* et de *Polydore* (V. ces noms). L'épisode principal de son histoire est le mariage avec Cadmus ; tous les dieux assistèrent aux noces ; les Muses y chantèrent et Apollon y joua de la lyre. La jeune épouse fut comblée de leurs dons ; mais dans le nombre figuraient un manteau et un collier, celui-ci fabriqué par Hephaistos, que l'on retrouve dans la légende des Sept Chefs contre Thèbes (V. Amphiaraus) comme un talisman funeste. Les noces de Cadmus et d'Harmonia furent, comme celles de Pélée et de Thetis, un thème mainte fois exploité par les poètes et par les artistes grecs. Le destin n'attendit pas la mort du couple pour s'acharner sur ses descendants ; eux-mêmes furent obligés de quitter Thèbes et de s'exiler en Illyrie où ils fondèrent un royaume nouveau. C'est là qu'ils moururent ; Zeus les plaça dans l'Elysée, tandis que sous la forme de serpents ils continuèrent de vivre sur terre, auprès de leur propre tombeau. L'influence de ce culte, interprété par la philosophie, transforma Harmonia en une divinité allégorique personnifiant l'ordre et la beauté dans la nature et dans l'art ; à ce titre elle figurait à côté de la Fortune, de la Persuasion, de la Santé (V. Hygie). J.-A. H.

II. Astronomie. — Nom du 40e *astéroïde* (V. ce mot),

HARMONICA (Mus.). Instrument de musique, actuellement formé de lames de verres suspendues afin de pouvoir librement vibrer, et que l'on frappe avec de petits marteaux. Il en existe des types nombreux, employés presque uniquement comme jouets. Berlioz, cependant, en son *Traité d'instrumentation*, consacre un paragraphe assez étendu à l'harmonica et à son usage, car, si cet instrument est aujourd'hui fort délaissé, il n'en a pas toujours été de même, alors qu'il était fondé sur un autre principe, celui de la vibration sonore du cristal au frottement du doigt mouillé. Ce principe était déjà connu vers le milieu du xviie siècle ; en 1746, Gluck, de passage à Londres, joua un « concerto » sur vingt-six verres à boire, accompagné par l'orchestre ordinaire, et Goldsmith, dans *le Vicaire*

de Wakefield, fait allusion à l'engouement universel pour ce genre de curiosités musicales. Franklin, lorsqu'il vint à Londres en 1757, imagina de remplacer les verres à boire par des coupes ou « cloches » de cristal, enfilées sur une tringle d'acier, laquelle tringle était placée horizontalement. Les plus larges cloches devaient donner les sons graves, les plus petites les sons aigus ; elles étaient graduées, du reste, de façon à former l'échelle musicale usuelle. La tringle ainsi chargée occupait une caisse longue et étroite, demi-pleine d'eau, où plongeait le limbe inférieur des coupes de verre ; une petite roue de rémouleur, actionnée par une pédale, pouvait faire tourner la tringle avec ses cloches. Cet harmonica permettait d'obtenir de jolis effets, relativement complexes, puisque tous les doigts du virtuose étaient à même d'agir. Mozart a écrit un *Adagio* et un *Rondo* en *ut* pour harmonica, flûte, hautbois, alto et violoncelle, et esquissa un autre quintette dans le même ton. En 1788, à Leipzig, un musicien nommé J.-C. Müller, publia une *Méthode* pour l'harmonica. Beethoven a composé un tout petit morceau d'harmonica (l'harmonie y est à trois parties), pour une pièce, *Leonora Prohaska*, qu'avait écrite son ami Duncker. A. Ernst.

Bibl. : C.-F. Pohl, *Zur Geschichte der Glasharmonica ;* Vienne, 1862.

HARMONICON (Mus.). Instrument de musique inventé vers 1780 par le docteur W.-Chr. Müller, maître de chapelle à la cathédrale de Brême. C'était une espèce d'harmonica à clavier auquel on a ajouté un jeu de flûte.

HARMONICORDE (Mus.). Instrument de musique à cordes et à anches, espèce de combinaison du piano et de l'harmonium. En 1809, un facteur de Dresde, Kauffmann, inventa un instrument qui avait la forme d'un piano à queue posé verticalement. Les cordes métalliques étaient mises en vibration par l'effet de la rotation d'un cylindre frottant contre des lames de bois qui servaient d'intermédiaires entre ce dernier et les cordes. Plus tard, en France, Aristide Cavaillé adapta à un piano d'Erard toute une série d'anches posées d'après un procédé à lui. Mais c'est le célèbre facteur Debain qui devait trouver la formule définitive de ce nouvel instrument. Il imagina de joindre à l'harmonium une série de cordes métalliques, disposées comme sur le piano droit, mais dans laquelle une seule corde répond à chaque touche. Le marteau qui frappe la corde au moment où l'air trouve un passage, met l'anche en vibration et il résulte de cet ensemble beaucoup de fermeté dans l'attaque. En réunissant dans le même instrument la qualité du piano, qui consiste dans la netteté de l'attaque et celle de l'harmonium, qui est la prolongation du son, Debain a créé un instrument d'une rare perfection. Les deux systèmes, qui sont combinés dans l'harmonicorde, sont indépendants l'un de l'autre, de sorte qu'une mélodie confiée à l'orgue expressive peut être accompagnée par le piano. On voit quelle variété d'effets un artiste habile peut tirer de cet instrument. S. Lazzari.

HARMONIE. I. Astronomie. — Aspect des astres lorsque leurs positions paraissent entre elles avec certaines coordonnées en rapports simples. Par exemple, deux astres en *quadrature* ou dont les rayons visuels font entre eux un angle de 90° sont en harmonie par rapport à des astres en aspect *sextile* lorsque les rayons visuels font un angle de 60°, puisque $\frac{90}{3} = \frac{60}{2}$.

II. Peinture. — Equilibre des éléments d'une œuvre d'art où la science préside et en règle l'accord. Dans celui des arts qui embrasse le champ le plus vaste, dans la peinture, on peut appliquer cette expression à l'ensemble d'une composition considérée dans ses lignes, à son clair-obscur et à son coloris. L'harmonie des lignes résulte de la position des figures ou des objets quelconques représentés sur le tableau, et disposés soit parallèlement, soit perpendiculairement, soit obliquement les uns aux autres, par l'artiste. Le mot *harmonie* est plus généralement appliqué au clair-obscur et au coloris ; il est pris alors dans un sens plus matériel. Les savantes dégradations de valeurs, les transitions bien ménagées, même dans les accidents de lumière les plus violents, constituent un clair-obscur harmonieux ; l'œuvre de Rembrandt est rempli d'exemples admirables de cette qualité. Enfin l'harmonie du coloris résulte de l'intelligente observation des lois du contraste simultané des couleurs, de l'heureux choix des nuances juxtaposées, et de leurs différentes intensités de tons (V. Accord de tons). Ad. T.

III. Musique. — L'harmonie est la partie de la science musicale qui traite des groupements de sons simultanés et de l'enchaînement de ces groupements. Ces groupements de sons simultanés peuvent recevoir le nom général d'*accords* (V. ce mot), bien que beaucoup de théoriciens restreignent ce nom aux groupements de sons dont la génération se fait naturellement par tierces ascendantes et qui appartiennent à une même gamme. Cette dernière définition, un peu trop étroite au point de vue acoustique, est cependant celle dont se servent d'ordinaire les musiciens et les auteurs de traités d'harmonie. Au mot Accord, on trouvera la nomenclature des différentes espèces d'accords. Rappelons qu'ils se divisent en deux groupes essentiels : 1° les accords *consonants*, formés de trois sons distincts (on ne tient pas compte des notes redoublées) constituant une *harmonie consonante*, c.-à-d. une harmonie qui donne la sensation d'un repos relatif ; 2° les accords *dissonants*, formés de plus de trois sons, et qui engendrent l'*harmonie dissonante*. Aux mots Dissonance et Consonance, nous avons dit que la distinction de ces accords et par suite de ces deux sortes d'harmonie n'est pas aussi tranchée qu'elle le paraît à première vue ; il suffira de redire ici que l'accord de *quinte diminuée*, qui se place sur le 7e degré du mode majeur (en *ut*, ce sera l'accord *si-ré-fa*) ou sur le 2e et le 7e du mode mineur, participe des deux natures d'accords dont il s'agit ; classé par quelques auteurs parmi les accords consonants, il est qualifié par d'autres d'*accord mixte* ou *neutre* et se prête tout particulièrement à l'harmonie dissonante.

L'étude de l'harmonie suppose d'abord quelques préliminaires. On appelle *parties harmoniques* d'une harmonie les séries de notes qui se correspondent dans un groupement d'accords successifs. Ces parties sont donc des séries *mélodiques* de sons, séries que l'on pourrait considérer isolément, mais dont la production simultanée forme précisément l'ensemble harmonique que l'on examine. On les distingue en *partie supérieure*, *parties intermédiaires*, *partie grave ou inférieure*, aussi appelée *basse* (V. ce mot). L'harmonie peut être à deux, trois, quatre parties ou davantage. Chaque partie est susceptible de *mouvements mélodiques* divers, et ces mouvements mélodiques, considérés les uns par rapport aux autres, engendrent les *mouvements harmoniques ;* ainsi, quand deux parties se meuvent dans le même sens (ascendant, par exemple), le mouvement harmonique de ces deux parties s'appelle *mouvement direct ;* quand l'une demeure immobile, le mouvement est *oblique*, et quand elles marchent dans des sens opposés, leur mouvement harmonique est dit *contraire*. Il est interdit, *en général*, d'aboutir à une *quinte* juste, à une *octave*, à un *unisson* par mouvement direct. Il est défendu également de faire *de suite* deux ou plusieurs *quintes* justes, octaves ou unissons par mouvement direct ou par mouvement contraire (cette règle souffre d'ailleurs des exceptions).

Dans l'étude de l'*harmonie consonante*, on a coutume d'enseigner d'abord l'harmonie *diatonique*, sans y admettre de modulations ou passages d'un ton dans un autre. L'harmonie à deux parties ne nécessite guère que les notions préliminaires résumées plus haut. Celle à trois parties exige des notions sur les *accords*, leurs différents *renversements*, leurs *positions*, *larges* ou *serrées*. L'accord parfait majeur, l'accord parfait mineur et l'accord de quinte diminuée, accords dont il a été question dès le début, sont étudiés alors ; on considère leurs renversements et leurs

enchaînements corrects. On donne les règles qui proscrivent les quintes justes consécutives et octaves consécutives et les quintes (ou octaves) cachées, avec les nombreuses exceptions que ces règles comportent; on indique dans quels cas la résolution de certaines notes d'un accord, — le 4e et le 7e degré du ton — est obligée sur le 3e degré et sur la tonique (résolution des *notes attractives* de l'accord). Un chapitre spécial est consacré d'habitude aux accords de sixte en général, et un autre au deuxième renversement de l'accord parfait, majeur ou mineur, qui prend le nom d'accord de *quarte et sixte* (ceci s'applique également à l'accord de quinte diminuée, dont le deuxième renversement a nom accord de *quarte augmentée et sixte*); dès lors apparaît cette question de la préparation de la quarte et de sa résolution, qui montre que l'intervalle consonant de quarte juste doit être souvent traité comme un intervalle dissonant. L'harmonie de même nature à quatre parties exige quelques considérations complémentaires. On place souvent là l'étude des *cadences*, qui suppose des notions sur le rythme et les divisions de la phrase musicale. Les *marches* d'harmonie peuvent aussi être examinées dans la section consacrée à l'harmonie diatonique non modulante.

L'harmonie *chromatique* comporte deux chapitres principaux, celui qui traite de la *modulation* et celui qui se rapporte aux *altérations* d'accords. Il y a différentes manières de *moduler*, c.-à-d. de passer d'un ton dans un autre ; on trouvera au mot Modulation les renseignements nécessaires sur cette question. L'altération par un dièse ou un bémol, dans un accord, d'*une seule note* formant l'un des degrés de la gamme diatonique du ton où l'on se trouve, suppose la connaissance de la gamme chromatique correspondante. Ces altérations sont dites *simples;* on examine aussi les altérations *doubles* et *triples*. Ceci conduit aux notes « essentiellement mélodiques », qui sont étrangères à l'harmonie, les *notes de passage*, les *broderies*, *appogiatures*, etc.

L'*harmonie dissonante naturelle* repose sur la considération des accords de *septième de dominante*, de *septième de sensible*, de *septième diminuée* et de *neuvième de dominante*, avec leurs dérivés; on étudie leurs préparations, résolutions, altérations, renversements, les broderies dont on peut les orner, etc. L'*harmonie dissonante artificielle* consiste dans la formation des accords dissonants par *prolongations* et *retards;* on y comprend aussi l'étude des *altérations dissonantes*, c.-à-d. qui, introduites dans un accord qui peut être déjà dissonant, y produisent des dissonances nouvelles, et celle de *l'anticipation*, des *pédales*, etc.

Il est vraisemblable que la science de l'harmonie était ignorée des anciens ; rien n'y fait clairement allusion dans les écrits théoriques des Grecs sur la musique, et l'on croit que, dans la pratique, l'unisson et l'octave étaient alors les seules associations simultanées de sons en usage. Au moyen âge, l'harmonie prend naissance en même temps que le contrepoint, qui d'ailleurs ne se distingue pas d'elle au point de vue scientifique. Les contrapuntistes du xve et du xvie siècle la poussent à un haut degré de développement, et l'emploi de l'accord de septième de dominante donne une base simple et assurée à l'harmonie dissonante naturelle. De plus en plus, le sentiment et les lois de la tonalité s'affirment, principe essentiel de l'harmonie moderne, et par cela même l'harmonie peut devenir modulante à son gré. De nos jours, tandis que les œuvres des musiciens modernes étendent sans cesse le vocabulaire harmonique de la composition, les travaux des physiciens, particulièrement ceux d'Helmholtz, renouvellent l'acoustique, et rendront sans doute possible l'établissement de l'harmonie et de ses règles sur des bases scientifiques, d'après une méthode rigoureuse. Jusqu'ici, il faut le reconnaître, les traités d'harmonie sont des recueils de préceptes qui s'adressent plus à la mémoire qu'à l'intelligence et dont les auteurs ne donnent pas les raisons. Cependant la plupart des règles peuvent être rapportées à des principes simples: nécessité de la clarté dans la marche des parties harmoniques, maintien du sentiment tonal, logique ou aisance des mouvements mélodiques, etc., et ces principes, clairement rappelés, non seulement justifieraient les règles, mais permettraient de prévoir aussitôt les exceptions que ces règles comportent. Bref, un bon traité d'harmonie est encore à faire.

Nous n'avons pu que résumer très sommairement les chapitres principaux de l'harmonie telle qu'actuellement on l'enseigne; mais chaque question est traitée avec détail ou résumée, selon son importance, à l'article spécial qui la concerne. Il faut donc renvoyer le lecteur à chacun des mots qui ont paru au cours de cette étude ou qui se rapportent à son sujet. Alfred Ernst.

IV. Littérature. — Harmonie imitative. — L'harmonie imitative, comme son nom l'indique, est une imitation de la nature par les sons. Elle peut résulter de la répétition de consonnes, de syllabes ou de mots tout entiers ayant un son identique. Grâce à ces artifices et à d'ingénieuses combinaisons, elle en arrive à peindre pour ainsi dire, à l'oreille, les objets et les actions, en reproduisant les sons qui leur sont propres, ou ceux qui ont un rapport conventionnel. La poésie, avec ses arrangements de syllabes longues ou brèves, ses rythmes variés, ses enjambements nombreux et ses licences, donne fréquemment des effets imitatifs très curieux. Nous citerons comme modèles du genre le fameux vers de Virgile décrivant le galop d'un cheval :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum,

et le non moins célèbre vers que Racine met dans la bouche d'Oreste se croyant poursuivi par des serpents :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ?

Les prosateurs du xiiie siècle et, entre autres, Bossuet et les orateurs sacrés ont produit des effets aussi réels. Tantôt l'harmonie imitative naît sans effort apparent de cette harmonie d'analogie qui tend à donner au style de l'écrivain quelque chose de la physionomie des objets qu'il dépeint par la vérité des sentiments exprimés; tantôt elle se trouve d'elle-même dans le rapport naturel des mots avec la pensée. Elle doit résulter non de la recherche, mais de l'inspiration, ne sacrifier en rien à l'expression vraie et n'être qu'un degré de plus dans le nombre et dans la mesure, une appropriation plus précise et plus étroite des sons à la pensée. La langue française ayant adopté et inventé des onomatopées, c.-à-d. des noms qui représentent l'effet des objets eux-mêmes sur nos sens, l'harmonie imitative est d'un emploi facile; mais il serait dangereux d'en abuser, car des effets purement artificiels ne sont ordinairement que de savantes cacophonies qui ont besoin, comme les dissonances en musique, d'être sauvées et préparées dans l'harmonie générale du style. Arthur Bernède.

V. Théologie. — Harmonie des évangiles (V. Concordance).

VI. Philosophie. — Harmonie préétablie (V. Leibniz).

HARMONIFLÛTE (Mus.). Petit harmonium de trois à quatre octaves, avec ou sans registres.

HARMONIPHON (Mus.). Instrument de musique à vent et à clavier inventé par J.-P. Paris, de Dijon, en 1837. Il devait remplacer le hautbois et le cor de basset, dont l'apprentissage est difficile. On le jouait avec la bouche ou au moyen d'un soufflet, pendant que les doigts se mouvaient sur les touches du clavier.

HARMONIQUE. I. Mathématiques. — Proportion harmonique. — Trois nombres, a, b, c, sont en proportion harmonique quand on a :

$$\frac{a-b}{b-c}=\frac{a}{c}.$$

Série ou progression harmonique. — Une suite de nombres forment une série ou progression harmonique, quand trois

nombres consécutifs quelconques de la suite forment une proportion harmonique ; la plus simple des séries harmoniques est

$$1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5} + \dots$$

qui est divergente.

MOYENNE HARMONIQUE. — La moyenne harmonique de plusieurs quantités $a, b, \dots l$ est la quantité ρ donnée par la formule

$$\frac{m}{\rho} = \frac{1}{a} + \frac{1}{b} + \dots + \frac{1}{l},$$

dans laquelle m désigne le nombre des quantités

$$a, b, c, \dots, l.$$

FONCTIONS HARMONIQUES. — Une fonction des variables $x_1, x_2, \dots x_n$ est dite harmonique dans un certain domaine D, quand elle reste finie et continue ainsi que ses dérivées du premier et du second ordre dans ce domaine, et, en outre, quand elle satisfait à l'équation aux dérivées partielles

$$\frac{\partial^2 u}{\partial x_1^2} + \frac{\partial^2 u}{\partial x_2^2} + \dots + \frac{\partial^2 u}{\partial x_n^2} = 0.$$

Les fonctions harmoniques jouent un rôle important en physique mathématique, et les fonctions harmoniques à deux variables un rôle encore bien plus important en analyse ; c'est l'étude de ces fonctions qui a donné l'explication des phénomènes les plus curieux de la théorie des fonctions de variables imaginaires. Les fonctions harmoniques de deux variables méritent une étude à part, et nous allons nous en occuper tout spécialement. Nous désignerons par x et y les deux variables, et en les considérant comme les coordonnées rectangulaires d'un point, nous pourrons énoncer les théorèmes suivants : il existe une et une seule fonction harmonique à l'intérieur d'un contour fermé simple, prenant tout le long de ce contour des valeurs données. Ce théorème est encore vrai pour un contour fermé, tracé sur une surface de Riemann ; il est encore vrai, si à l'aire limitée par un contour simple on substitue une aire limitée par plusieurs contours, pourvu que l'on se donne la valeur de la fonction tout le long de ces contours. Rien n'est plus facile que de démontrer ces théorèmes quand on admet le postulatum suivant, posé par Dirichlet : il existe une fonction u de x et y finie et continue ainsi que ses dérivées du premier et du second ordre prenant des valeurs données sur un contour donné C et rendant l'intégrale

$$\int\int \left[\left(\frac{\partial u}{\partial x}\right)^2 + \left(\frac{\partial u}{\partial y}\right)^2 \right] dx\, dy$$

étendue à l'aire limitée par le contour C minima. Cette fonction est harmonique. Si l'on n'admet pas le postulatum de Dirichlet, la démonstration du théorème qui nous occupe devient très difficile ; ce n'est que dans ces derniers temps qu'on est parvenu à l'achever. Un grand nombre de géomètres ont travaillé à cette démonstration et il serait injuste de l'attribuer à un seul. Aussi désigne-t-on souvent le théorème en question sous le nom de principe de Dirichlet que lui a donné Riemann. Une autre propriété importante des fonctions harmoniques consiste en ce que toute fonction harmonique à l'intérieur d'un contour fermé simple, tracé sur un plan, est développable en série convergente dont les termes sont des fonctions harmoniques entières. Le principe de Dirichlet a pour conséquence immédiate le théorème fondamental de la théorie des fonctions : une fonction synectique de $x + y\sqrt{-1}$ dans un contour C est bien déterminée quand on se donne sa partie réelle tout le long du contour et sa partie imaginaire en un point intérieur à ce contour. Ces théorèmes s'étendent aux fonctions de plusieurs variables ; nous nous dispenserons de les énoncer.

DIVISION HARMONIQUE. — Quatre points en ligne droite a_1, a_2, a_3, a_4 forment une division harmonique quand leur rapport anharmonique est égal à -1, ou si l'on veut quand on a

$$(1) \qquad \frac{a_2\, a_1}{a_4\, a_1} : \frac{a_2\, a_3}{a_4\, a_3} = -1,$$

alors on dit que a_1 et a_3 sont conjugués harmoniques, a_2 et a_4 sont également conjugués harmoniques. Si l'on pose $a_1 a_2 = a$, $a_1 a_3 = b$, $a_1 a_4 = c$, il est facile de voir que a, b, c sont en proportion harmonique. De la formule (1) on déduit :

$$\frac{2}{a_1\, a_3} = \frac{1}{a_1\, a_2} + \frac{1}{a_1\, a_4} \quad \text{ou} \quad \frac{2}{b} = \frac{1}{a} + \frac{1}{c}.$$

FAISCEAU HARMONIQUE. — Lorsque quatre droites concourantes ont un rapport anharmonique égal à -1, on dit qu'elles forment un faisceau harmonique. En d'autres termes, si quatre droites concourantes $o\,a_1$, $o\,a_2$, $o\,a_3$, $o\,a_4$ sont telles que

$$\frac{\text{Sin } a_1\, o\, a_2}{\text{Sin } a_1\, o\, a_4} : \frac{\text{Sin } a_3\, o\, a_2}{\text{Sin } a_3\, o\, a_4} = -1,$$

elles forment un faisceau harmonique. Lorsqu'on coupe un faisceau harmonique par une transversale, les quatre points d'intersection forment une division harmonique. — $o a_1$ et $o a_3$ sont droites conjugués harmoniques, ainsi que $o\,a_2$ et $o\,a_4$. Comme exemples de faisceaux harmoniques, nous citerons les côtés d'un angle et leurs bissectrices, si l'on considère un système de deux droites $o\,a$ et $o\,b$ et un point s. Si l'on mène deux sécantes arbitraires $s\,p$ et $s\,n$, on forme un quadrilatère $m\,q\,p\,n$, dont les diagonales se coupent en ω, $o\,\omega$ et $o\,s$ sont des droites conjuguées dans le faisceau $o\,s$, $o\,a$, $o\,\omega$, $o\,b$, qui est harmonique. Ce théorème subsiste quand aux droites $o\,a$, $o\,b$ on substitue un cercle et plus généralement une conique quelconque. On conclut du théorème qui précède un moyen simple et facile de construire la droite conjuguée harmonique d'une droite donnée quand on donne encore deux droites de ce faisceau, et par suite le moyen de construire le quatrième point d'une division harmonique dont on donne les trois autres.

COURBES HARMONIQUES. — Si l'on considère sur une surface un système de lignes coordonnées, on appelle lignes harmoniques ou courbes harmoniques un réseau de lignes dont les tangentes aux points où elles se croisent forment un faisceau harmonique avec les tangentes aux lignes coordonnées.

CONGRUENCES HARMONIQUES. — Une congruence de droites est harmonique par rapport à une surface quand ses développables découpent sa surface suivant des lignes conjuguées ; les normales à une surface par exemple forment une congruence harmonique par rapport à cette surface, puisque les développables de cette congruence coupent sa surface suivant ses lignes de courbure.

DROITE HARMONIQUE. — C'est la droite, lieu du conjugué harmonique d'un point d'inflexion d'une courbe du 3e degré par rapport aux deux autres points d'intersection avec la courbe d'une sécante issue du point d'inflexion.

TRIANGLE HARMONIQUE DE LEIBNITZ. — Si l'on forme les différences successives de la fonction $\frac{1}{n}$, à savoir

$$\Delta \frac{1}{n} = \frac{-1}{n(n+1)},$$

$$\Delta^2 \frac{1}{n} = \frac{1.2}{n(n+1)(n+2)},$$

. . . .

$$\Delta^p \frac{1}{n} = \frac{(-1)^p p!}{n(n+1)\dots(n+p)},$$

le tableau

$$\begin{array}{llll} 1 & \Delta \frac{1}{1} & \Delta^2 \frac{1}{1} & \Delta^3 \frac{1}{1} \\ \frac{1}{2} & \Delta \frac{1}{2} & \Delta^2 \frac{1}{2} \dots\dots & \\ \frac{1}{3} & \Delta \frac{1}{3} \dots\dots\dots\dots & & \\ \frac{1}{4} \dots\dots\dots\dots\dots & & & \end{array}$$

porte le nom de triangle harmonique. H. LAURENT.

II. Physique. — En acoustique on appelle harmoniques d'un son les notes dont les nombres de vibrations sont égaux au nombre de vibrations de la première, multiplié par un nombre entier quelconque. Si n est le nombre de vibrations d'une note, ses harmoniques correspondent à

n, $2n$, $3n$, $4n$, $5n$.... vibrations.

Si la première note, correspondant à n vibrations, est l'*ut* fondamental, les harmoniques seront :

ut_1, ut_2, sol_2, ut_3, mi_3, sol_3, une note entre *la* ♯ et *si* ♭, ut_4, $ré_4$, mi_4.

Les six premiers harmoniques sont consonants. Dans la plupart des instruments de musique, la note fondamentale est accompagnée d'harmoniques qui caractérisent son timbre. C'est ainsi que les harmoniques d'un tuyau d'orgue fermé, donnant la note fondamentale *ut*, seront les harmoniques d'ordre impair n, $3n$, $5n$ correspondant aux notes ut_1, sol_2, mi_3, tandis qu'un tuyau d'orgue ouvert donnant la même note fondamentale *ut*, donnera tous les harmoniques n, $2n$, $3n$, $4n$, etc., ou ut_1, ut_2, sol_2, ut_3, etc.

A. JOANNIS.

BIBL. : MATHÉMATIQUES. — Les œuvres de RIEMANN. — HARNACK, *Die Grundlage der Theorie des logarithmischen Potentiales*. — La thèse de M. RIQUIER résume tous les travaux relatifs aux fonctions harmoniques. — PICARD, *Traité d'analyse*. — CHASLES, *la Géométrie supérieure*. — ROUCHÉ et COMBEROUSSE, *Géométrie*. — Le mémoire de M. RIBAUCOUR sur les *Elassoïdes*, couronné par l'Acad. de Belgique.

HARMONIUM (Mus.). Cet instrument est, avec la famille des saxophones, celui qui a été le plus récemment inventé ; mais, bien qu'il ne date en réalité que d'une cinquantaine d'années, il a rapidement acquis une popularité qui égale presque celle du piano. Il a pour principe l'anche libre, c.-à-d. une lame de métal fixée par une de ses extrémités et vibrant librement sous l'impulsion de l'air. Peut-être l'anche libre était-elle connue des anciens ; dans tous les cas, nous la retrouvons dans un instrument chinois nommé *cheng*, et c'est encore elle qui sous le nom de *guimbarde* constitue le jouet d'enfant que l'on connaît. Les petites orgues portatives, si répandues au moyen âge et au XVe siècle, paraissent avoir contenu des jeux d'anches libres, mais la première application régulière et bien connue de cet engin sonore à un intrument véritablement musical est due au français Grenié vers la fin du siècle dernier. En 1814, Eschenbach de Kœnigshoven, en Bavière, inventa un instrument à clavier et à anches libres qu'il appela *organo-violine*. A partir de cette époque, les inventions comme les noms d'instruments se multiplient à l'infini, reproduisant toujours, à peu de chose près, l'application du même principe. En 1816, Schlimbach d'Ohrdruff produisait l'*œoline;* en 1823, on voyait paraître l'*aérophone* de Christian Dietz (*Revue musicale*, 1829). En 1836, Fourneaux père construisait un instrument sonnant, l'*ut* à l'unisson du seize pieds de l'orgue. Deux ans avant, Jacquet, en inventant le *mélophone* (V. ce mot), appliquait le principe de l'anche libre à une sorte d'instrument portatif qui fut entendu dans *Guido et Ginevra* d'Halévy. Enfin, nous ne décrirons pas les multiples instruments qui, sous les noms d'œolodicon, de terpodion, d'adelphone, d'adiaphonon, d'harmonikon, d'harmonine, de panorganon, ne diffèrent en somme pas entre eux d'une manière bien sensible. Tous reviennent, à un même type : celui des instruments à anches libres, à touches ou à claviers. Je citerai cependant à part le poikilorgue de Cavaillé-Coll.

Le moment approchait où l'harmonium allait entrer dans une voie nouvelle. En 1840, Alexandre Debain prenait un brevet pour un instrument qu'il appelait organino. Son invention avait pour principal mérite de varier l'expression du jeu d'anche d'après la disposition des rainures ou petits canaux dans lesquels sont enchâssées les lames de métal. C'était le commencement de l'*orgue expressif* (V. ce mot). Cette invention a été attribuée aussi au facteur Alexandre, mais celle qui a eu le plus d'utilité et fait de l'harmonium un instrument véritablement musical fut la *percussion* de Martin de Provins ; l'inventeur avait appliqué aux jeux d'anches libres le principe de l'échappement du piano, c.-à-d. qu'un petit marteau frappait les languettes métalliques au moment même où elles étaient mises en vibration au moyen de l'air. Martin de Provins inventa aussi les pédales mises en jeu par le moyen des genoux qui permettait de tenir le son quand le doigt avait abandonné la touche. Enfin, le facteur Mustel, en inventant la double expression, compléta les principaux perfectionnements de l'harmonium connus jusqu'à ce jour.

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de toutes les améliorations qui ont été apportées aux inventions de Grenié, de Debain, de Martin de Provins, de Mustel, qui ont fait de l'harmonium un instrument véritablement musical, expressif et d'une magnifique sonorité. En général, l'harmonium a un clavier, quelquefois deux (V. ORGUE EXPRESSIF), de cinq octaves (de l'*ut* de seize pieds à l'*ut* suraigu). Nous ne citerons que les jeux ordinaires : cor anglais ou flûte, bourdon ou clarinette, basson ou hautbois, harpe éolienne, musette, voix céleste, baryton, grand jeu, car les inventeurs en ont trouvé une infinité d'autres qu'il serait trop long de détailler et qui, en somme, diffèrent peu les uns des autres. Cependant il nous faut nommer le *tremolo* qui ajoute à l'expression et la *sourdine* qui, en diminuant la force du vent qui fait vibrer les languettes, permet de produire les effets de douceur.

L'harmonium est comme le piano un instrument complet en lui-même ; il se suffit et remplace souvent dans les églises le grand orgue dont le prix est trop élevé ; les nombreux perfectionnements qui lui ont été appliqués lui ont donné la plénitude du son, la variété des timbres, la douceur, la force et l'égalité. Souvent, et nous citerons en particulier l'invention du piano-orgue dit *harmonicorde* de Debain, on a cherché à le combiner avec le piano, mais la différence des timbres de ces deux instruments, dont l'un est à sons continus et l'autre au contraire ne peut tenir longtemps la note, rend cette association généralement assez difficile ; cependant, quelques essais récents permettent d'espérer que les inventeurs arriveront à de bons résultats (V. PIANO). En revanche, l'harmonium remplace souvent dans la musique d'ensemble les instruments à vent. Les compositeurs de théâtre ont employé l'harmonium sinon comme instrument d'orchestre, du moins d'une façon que l'on pourrait appeler absolument pratique. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que dans *l'Africaine* de Meyerbeer, c'est lui qui guide et soutient les voix dans la coulisse au chœur du quatrième acte et facilite l'exécution de la modulation hardie écrite par le compositeur ; un emploi analogue se trouve dans la partition de *Zampa* d'Hérold.

L'harmonium est surtout un instrument d'église et de salon plutôt qu'un instrument d'orchestre, mais à ce titre il rend à l'art les plus grands services, et en lui conservant son caractère religieux et élevé, en ne poussant pas trop loin la recherche de la fantaisie des timbres, on trouve en lui de belles et magnifiques ressources. H. Lavoix.

Bibl. : Fétis, *Rapport sur la fabrication des instruments de musique;* Exposition de Paris, 1855. — *Notabilités de la facture instrumentale;* Paris, 1887.

HARMONOMÈTRE (Mus.). Instrument acoustique qui permet de fixer la relation mathématique des sons (la somme des mouvements vibratoires). Comme nos sens ne sont pas assez aiguisés pour suivre de l'œil ou de l'oreille ces vibrations, on y supplée par divers instruments d'acoustique, dont le plus ancien est le *monocorde* (V. ce mot). L'harmonomètre, inventé par M. Lissajous, se compose d'une boîte renfermant six diapasons de dimensions différentes, munis chacun d'un miroir. Ces diapasons portent les indications suivantes :

$$1, \frac{5}{4}, \frac{3}{2}, 2, 3.$$

Le premier donne pour ainsi dire la fondamentale, le second la tierce majeure, le troisième la quinte majeure, le quatrième l'octave, le cinquième la quinte de l'octave. Le troisième $\frac{3}{2}$ est en double. L'appareil contient, en outre, une lampe munie d'une cheminée opaque, percée d'un petit trou, ainsi qu'une lentille destinée à opérer la projection des phénomènes à l'aide de la lumière solaire ou électrique.

HARMONVILLE. Com. du dép. des Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey; 342 hab.

HARMOSTE. Magistrat spartiate (V. Sparte).

HARMOTOME (Minér.). C'est un silicate hydraté d'alumine et de baryte répondant à la formule : $BaO. Al^2O^3. 5 SiO^3 + 5$ aq., décrit par Thomson sous le nom de *morvénite*, par Rouée de Lisle sous celui de *hyacinthe blanche cruciforme*. L'harmotome se rencontre toujours à l'état cristallin ; il forme des prismes orthorhombiques, maclés, souvent des croix résultant de l'entre-croisement parfait de deux macles pareilles. Il est d'un blanc laiteux, quelquefois teinté de gris, de jaune ou de rouge, translucide, à l'éclat vitreux. L'acide chlorhydrique l'attaque et la silice forme un précipité pulvérulent. L'harmotome fond difficilement au chalumeau. Sa densité est de 2,44 à 2,49, sa dureté de 4,5. On le trouve dans les filons d'Andreasberg (Harz), de Kongsberg (Norvège), dans les cavités amygdaloïdes de Strontian (Ecosse) et d'Oberstein (Birkenfeld), etc.

HARMOYE (La). Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Saint-Brieuc, cant. de Plœuc ; 985 hab.

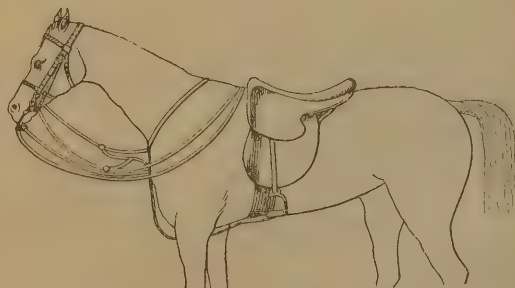
HARMOZIA (Ἁρμοζεια). Nom d'une province de la Carmanie, avec Harmouza, Ἁρμουζα πόλις pour capitale, sur le golfe Persique. La ville était située au fond d'une baie entre le promontoire Harmozon Ἅρμοζον ἄκρον de Strabon et Ptolémée et l'embouchure du fleuve Andanis ou Ananis (mod. Minao). La flotte de Néarque y relâcha à son retour de l'Inde en 325 av. J.-C. Ce port n'est pas cité dans le *Périple de la mer Erythrée*. Du cap Harmozon, dit Eratosthène, on voit juste en face de soi le cap Macae se détacher sur la côte d'Arabie (Strabon, XVI, 3, 2). L'ancien port d'Harmouza n'existe plus; il a été abandonné par les habitants, et le nom d'Ormouz est passé aujourd'hui à l'île d'Organa ou Ogyris (Pline), qui est en face le fleuve et qui était déserte à l'époque de Néarque. Cette île, située au N.-E. de la grande île Kishm (ancienne *Oaracta*), servit de refuge aux Parsis fuyant les persécutions musulmanes avant leur exode à Bombay au ixe siècle. Quelques géographes ont pensé que Harmozia était une altération du perse Ahuramazda, Ormazd, mais l'ancienne forme grecque Ἁρμοζεια s'oppose à cette identification, de même que l'orthographe arabe *Hormuz*. A l'époque du géographe Ibn Batoutah qui la visita en 1335, l'île d'Hormouz avait une grande et belle cité qui servait d'entrepôt à l'Inde et à la Perse ; elle était gouvernée par un sultan. La richesse de l'île et de la plaine de Harmozia étaient telles qu'un proverbe arabe disait : « Si le monde était une bague, Hormuz en serait le joyau. » Harmozia est la *Formose* de Marco-Polo. E. Dr.

HARMS (Louis-Georg-Detlef-Theodor), pasteur et prédicateur luthérien, né à Walsrode (Lunebourg) le 5 mai 1808, mort à Hermannsbourg le 14 nov. 1865. Suffragant de son père à Hermannsbourg depuis 1844, il y devint pasteur en 1849. Il y accomplit une œuvre de relèvement religieux, moral et social qui transforma la contrée. Pendant vingt ans, Hermannsbourg fut comme un pèlerinage où l'on venait de loin pour voir et entendre Harms. Sa prédication, sans le moindre apparat, mais populaire et puissante par sa simplicité, manquait rarement son effet. On a de lui : *Evangelienpredigten* (Hermannsbourg, 1877, 8e éd.); *Epistelpredigten* (*id.*, 1875, 2e éd.); *Goldene Aepfel in silb. Schalen* (*id.*, 1888, 10e éd.), et un grand nombre d'autres d'écrits, publiés en grande partie après sa mort. Il maintenait une certaine indépendance vis-à-vis de son consistoire, ce qui explique le schisme qui fit, en 1878, de Hermannsbourg une Eglise libre. Pour l'œuvre apostolique de Harms parmi les païens, V. Hermannsbourg (Missions de). F.-H. K.

Bibl. : Th. Harms, *Pastor Louis Harms;* Hermannsbourg, 1877, 5e éd.— A. Weber, *L. Harms*, etc.; Paris, 1869.

HARMS (Friedrich), philosophe allemand, né à Kiel le 24 oct. 1819, mort à Berlin le 5 avr. 1880. Professeur de philosophie à Berlin et membre de l'Académie royale des sciences, il fut un des principaux représentants du « réalisme scientifique ». Parmi ses écrits, il faut citer : *Prolegomena zur Philosophie* (Brunswick, 1852) ; une *Introduction philosophique* à la *Allgemeine Encyclopædie der Physik* (Leipzig, 1856) ; *Abhandlungen zur system. Philosophie* (Berlin, 1868) ; *Ueber den Begriff der Psychologie*, dans *Abhandlungen der Berl. Acad.* (Berlin, 1874) ; *Die Reform der Logik* (*id.*, 1874) ; *Ueber der Begriff der Wahrheit* (*id.*, 1876) ; *Die Philosophie seit Kant* (Berlin, 1876) ; *Die Formen der Ethik* (*id.*, 1878) ; *Geschichte der Psychologie* (*id.*, 1878) ; *Geschichte der Logik* (*id.*, 1881). Après sa mort, on a publié une *Métaphysique* tirée de ses manuscrits (Breslau, 1885). Sa conception de la philosophie comme « science de l'absolu » le rapproche de Fichte.

HARNACHEMENT. I. Technologie. — On nomme harnachement l'ensemble des pièces qui servent à lier les animaux de selle, de bât ou de trait aux fardeaux qu'ils doivent transporter et aussi celles qui ont pour destination de les contenir ou de les protéger contre les frottements et les intempéries atmosphériques. Le harnachement des chevaux de selle (fig. 1) se compose de deux parties : la selle et la



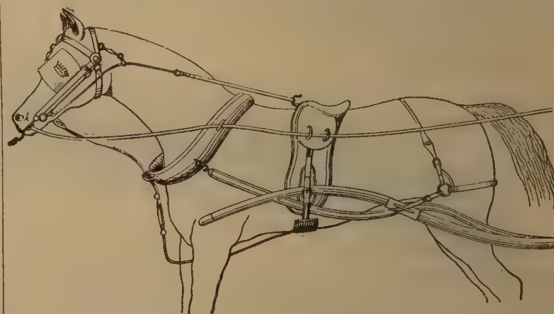
Harnachement du cheval de selle.

garniture de tête. La selle est formée d'un arçon généralement en bois qui comprend une arcade constituée par deux pièces réunies en haut de la liberté de garrot par une entaille collée, deux bandes d'arçon réunies à l'arcade par des entailles à mi-bois ; un troussequin, entaillé pour rece-

voir les bandes sur lesquelles il est collé de champ, forme la partie relevée du derrière de l'arçon. L'arçon est nervé et entoilé ; une couche de nerfs de bœuf, étendue en travers du fil du bois, est collée à la colle forte. Pardessus, on enveloppe toutes les parties de l'arçon avec des bandes de toile de lin collées sur le nervage et recouvertes de deux couches de colle forte. Cette opération se nomme l'encurage. Ainsi préparé et consolidé par des ferrures, l'arçon forme un ensemble à la fois solide et élastique, qui sert à préserver le garrot et l'épine dorsale du cheval. Sur l'arçon consolidé, on dispose le faux siège qui comprend : une sangle croisée placée au milieu de la longueur en écartant un peu les bouts, le pli cloué sur le devant de la tête d'arcade, les bouts sur le devant du troussequin, laissant entre eux un intervalle de 7 à 8 centim. ; une sangle-traverse dont les bords sont cousus à la sangle croisée et les bouts cloués sur les bandes d'arçon vers leur milieu ; une toile de faux siège clouée sur les bandes d'arçon, sur l'arcade en avant de la bande du collet et contre le devant du troussequin ; deux mamelles ou fourreaux de basane ou toile remplie de bourre, clouées au pied du troussequin, près des bords intérieurs des bandes d'arçon ; une toile de matelassure fortement tendue, recouvrant tout l'arçon ; enfin une matelassure de bourre de bœuf ou de veau (370 gr.) introduite de force entre le faux siège et la toile de matelassure, par une fente ménagée au milieu de cette toile. La selle reçoit ensuite un siège en cuir, étendu mouillé, cloué provisoirement derrière le troussequin, sous les bandes d'arçon et sur l'arcade ; cette pièce fortement tendue et séchée en place, prend la forme convenable. Puis on la détache de l'arçon ; on découpe les bords qui sont réunis aux quartiers latéraux par une couture. Le siège est ensuite fixé sur l'arçon d'abord par quatre vis à bois, à tête ronde ; puis il est fortement tendu avec des pinces jusqu'à ce qu'il porte bien sur la matelassure, et les tirants sont alors cloués au-dessous des bandes ; le derrière du siège est découpé suivant le contour du troussequin. La selle est fixée sur le cheval au moyen de sangles qui passent sous le ventre ; elle est encore, dans certains cas, fixée en avant au moyen d'un poitrail et d'une croupière dont le culeron rempli de 40 gr. de bourre embrasse la queue du cheval. Quoique les matières employées pour la construction des divers modèles de selles ne soient pas toujours les mêmes, on retrouve toujours la même série de pièces. Dans les selles anglaises qui sont devenues chez nous d'un usage général, le troussequin est moins élevé, le siège est en peau de truie qui présente beaucoup plus de résistance que la vache. La croupière et le poitrail sont supprimés ; les sangles sont en tissu croisé de laine ou de fil au lieu d'être en crin. Pour ne pas blesser le cheval, la selle doit reposer également sur tous les points d'appui qu'elle a sur le corps du cheval. Le poids total de la selle, tout compris, principal et accessoires, doit rester fixé de 5 kilogr. à 8 k. 50, le métal des étriers y comptant pour 1 kilogr. au moins. Le harnachement complet du cheval de selle peut varier de 6 à 9 kilogr. La garniture de tête comprend un système de courroies qui embrassent la tête du cheval et supportent le mors sur lequel le cavalier agit au moyen des rênes (V. Bride, t. VIII, p. 4).

Dans les pays où le manque de routes oblige à porter tout à dos de mulet, les transports se font ordinairement par des troupes d'animaux. Le harnachement d'un mulet ou d'un cheval de bât comprend : une garniture de tête composée d'un simple licol dont la muserolle est formée par une plaque de fer faisant au besoin office de caveçon et reliée aux montants par deux chaînes qui se réunissent à un niveau inférieur d'où part la chaîne qui sert de longe ; une couverture en laine épaisse doublée de feutre qui couvre tout l'animal ; elle est maintenue par un surfaix en coton, un poitrail et une large avaloire. Cette couverture tient lieu de bât ; quand elle a pris le pli de toutes les parties du corps, elle forme comme une deuxième peau d'une grande résistance que les frottements ne peuvent pas entamer. C'est au muletier, en plaçant deux caisses reliées par des cordes pour le chargement, à les disposer de façon qu'elles ne tirent pas trop la couverture de haut en bas et qu'elles ne portent pas sur le garrot ou sur le dos du mulet.

Il nous reste à parler du harnachement des chevaux attelés. On distingue divers modes d'attelage. Dans l'attelage de la charrette à deux roues, le cheval, placé entre les limons, supporte le poids des brancards au moyen d'une dossière ; la sous-ventrière du limon empêche les brancards de s'élever. Le harnais est disposé au moyen de l'avaloire et des chaînes de retraite pour que le cheval retienne la voiture dans les descentes. Ce mode d'attelage, qui est très employé, présente de nombreux avantages ; mais il fatigue beaucoup le cheval qui est alternativement écrasé ou soulevé suivant la nature du terrain et qui reçoit aussi souvent des chocs latéraux. Si le cheval vient à s'abattre, il court le danger d'être grièvement blessé. Dans le mode d'attelage dit à la française, plusieurs chevaux sont attelés en file, celui de derrière entre les limons ; chacun des chevaux de devant n'a qu'un collier et deux traits qu'on attache aux traits du cheval de derrière, un peu en arrière du collier. La fig. 2 représente le harnais



Harnachement du cheval attelé.

du cheval attelé entre les brancards. Quelquefois deux chevaux sont attelés de front, l'un placé entre les limons, l'autre à gauche a ses traits attachés à la voiture au moyen d'un crochet passé dans un piton du limon de gauche ; une traverse en bois, faisant fourchette à ses deux extrémités, donne aux traits l'écartement nécessaire pour ne pas blesser le cheval. Lorsque le cheval de gauche est monté, le point d'attache de ses traits est en avant de ceux du limonier, afin que la jambe du conducteur dépasse le brancard. On peut rapporter à ce mode l'attelage russe avec trois chevaux de front. Au point de vue de l'attelage à limonière, il y a une différence au moins dans les dimensions des harnais, suivant que le limon est supporté par le cheval et qu'il a une position fixe comme dans certaines voitures à quatre roues. Dans l'attelage à timon avec deux chevaux, lorsque le timon n'est pas fixe, d'après la forme de la voiture, son poids est supporté par les chevaux à l'aide de branches de support. Le cheval de gauche se nomme porteur, celui de droite sous-verge lors même qu'on conduit à grandes guides, aucun des chevaux n'étant monté. Lorsqu'on attelle plus de deux chevaux, il y a deux systèmes : dans le premier, qui est celui des attelages de luxe à la Daumont, les chevaux sont trait sur trait comme dans l'attelage à la française. Le deuxième, qui s'emploie lorsque l'avant-train a des points d'appui en avant et en arrière de son essieu et que le timon est supporté par la voiture, se nomme attelage à l'allemande. La voiture est dirigée par les deux chevaux de derrière qui marchent de front et dont les traits sont attachés soit à une volée fixée sur les armons, soit à des palonniers portés par la volée. Deux chaînes, pendant au bout du timon, servent à retenir et à faire reculer la voiture. Les chevaux de derrière ont un harnais très simple qui n'exige ni sellette, ni sous-ventrière. Les deux chevaux en avant de ceux de derrière tirent sur une

volée mobile, accrochée au bout du timon. Ce n'est que quand il y a plus de quatre chevaux que les autres virent sur les traits des chevaux du milieu. Ce mode d'attelage donne beaucoup d'indépendance aux mouvements des chevaux et il se prête parfaitement à l'utilisation de toutes les forces de l'attelage, quand il faut donner un coup de collier. Nous avons indiqué les principaux systèmes de harnachement; il se comprend qu'on peut en combiner les éléments, de manière à en créer beaucoup d'autres. Mais au fond, au point de vue des parties essentielles qui doivent composer le harnachement, il n'y a lieu de distinguer que l'attelage à limonière, l'attelage à timon et dans ce dernier système deux cas : les chevaux fixés au timon ou de derrière et les chevaux de devant. Une selle complète les harnais des porteurs quand on les fait monter. Le harnachement complet du cheval de trait ne devrait jamais dépasser 10 kilogr., les traits ou chaînes d'attelage non compris. L. Knab.

II. Armée. — Ensemble des harnais nécessaire pour conduire et utiliser, au service de l'armée, le cheval, le mulet ou tout autre animal de selle, de trait ou de somme. Le modèle de harnachement est différent, suivant les armes ou plutôt suivant le genre d'emploi auquel il est destiné; en outre, le harnachement pour les chevaux d'officiers diffère de celui pour les chevaux de troupe. En principe, et pour ne parler que des chevaux et mulets, il y a des modèles distincts pour le harnachement des chevaux de selle, des chevaux de trait et des chevaux ou mulets de bât. Le harnachement des chevaux de troupe est en général fourni par l'Etat, qui le fait confectionner dans l'industrie privée. Le remplacement a lieu après réforme et l'entretien par abonnement. Il y a actuellement à l'essai un règlement instituant nne masse de harnachement, destinée à pourvoir à tous les besoins sous ce rapport. Pour leurs chevaux, les officiers se procurent les effets de harnachement réglementaires, pour lesquels ils reçoivent une indemnité de première mise, et ils sont chargés de leur entretien au moyen d'une indemnité journalière de monture.

HARNACK (Théodose), théologien luthérien, né à Saint-Pétersbourg le 3 janv. 1817, mort à Dorpat le 23 sept. 1889. Il étudia à l'université de Dorpat la théologie, qu'il professa de 1843 à 1853, puis à Erlangen de 1853 à 1866; après quoi il revint à Dorpat, où il prit sa retraite en 1873. Principaux ouvrages : *Die Idee der Predigt, entwickelt aus dem Wesen der prat. Kultur* (1844) ; *Der christliche Gemeinde-Gottesdienst im apostolischen u. altkatholischen Zeitalter* (1854) ; *Luthers Theologie mit besonderer Beziehung auf seine Versœhnungs u. Erlœsungslehre* (1862) ; *Die Kirche, ihr Amt, ihr Regiment* (1862) ; *Praktische Theologie* (1877-78, 2 vol.).

HARNAIS. I. Art militaire. — Appareils divers disposés de manière à tirer parti des animaux pour leur faire exécuter des transports soit à dos, soit par traction. Ces appareils sont en général les suivants : 1° *de gouverne*, comprenant la bride pour les chevaux, les ânes et les mulets, l'anneau pour le buffle et quelquefois pour le bœuf, le licou pour le chameau, etc.; 2° *de transport à dos*, qui sont le bât ou la selle avec leurs accessoires ; 3° *de traction*, qui comportent un collier ou bricole avec des traits, ainsi qu'un appareil de recul nommé avaloire ; il faut ajouter, pour atteler un cheval à une voiture à deux roues, une sellette avec dossière destinée à supporter les brancards, et une sous-ventrière, pour empêcher ceux-ci de s'élever trop haut ; 4° *accessoires*, tels que le licol servant à attacher l'animal, la couverture avec le surfaix destinée à la fixer sur le dos de l'animal, etc.

II. Tissage. — Dans l'industrie du tissage, on donne le nom de *harnais* (ou *harnat*, ou *remisse*) à l'ensemble des *lames* (ou *lisses*) que l'on dispose dans le métier à tisser pour déterminer la levée des fils de chaîne, lors du passage des duites de trame (V. Tissage).

HARNES. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Lens, sur la Deule; 3,673 hab. Fabrique de sarraux et de broderies. Ruines d'un ancien monastère. Eglise surmontée d'une tour carrée.

HARNESS (William), écrivain anglais, né près de Wickham (Hampshire) le 14 mars 1790, mort à Battle le 11 nov. 1869. Ami d'enfance de Byron, qu'il avait connu à Harrow, il entra dans les ordres en 1812 et occupa diverses cures. On lui doit une édition de Shakespeare (1825, 8 vol. in-8), précédée d'une très remarquable biographie du poète : *The Connexion of Christianity with human happiness* (1823, 2 vol.) ; une adaptation des *Plays* de Massinger (1830) ; une édition des *Œuvres dramatiques* de Ford (1831) ; *Welcome and Farewell* (1837), drame; *The First Born* (1844), drame; *The Life of Mary Russell Mitford* (1870) ; *The Literary remains of Fanshawe* (1876); des sermons, etc. R. S.

HARNICH. Iles de la mer Rouge (V. Hanich).

HARNISCH (Christian-Wilhelm), pédagogue et théologien allemand, né à Wilsnack (près de Potsdam) le 28 août 1787, mort à Berlin le 15 août 1864. Il vint professer à Berlin en 1819, où il enseigna la méthode de Pestalozzi, et se lia avec Fichte, Schleiermacher, Kœpfe, Zeune, Jahn, etc. En 1812, il alla professer au séminaire pédagogique de Breslau, eut la princesse Charlotte (plus tard impératrice de Russie) pour élève et contribua beaucoup au développement de l'instruction en Silésie. Devenu directeur du séminaire pédagogique de Weissenfels de 1822 à 1830, il revint ensuite à Berlin pour diriger le collège des professeurs. Il renonça plus tard à l'enseignement et devint pasteur en 1842; mêlé activement au mouvement révolutionnaire de 1848, il fut un partisan ardent de l'unité de l'Allemagne. Ses écrits sont très nombreux ; les derniers sont surtout consacrés à la théologie. Nous citerons : *Die deutschen Volksschulen* (Berlin, 1812) ; *Der fetzige Standpunkt des gesamten preussischen Volkschulwesens* (Leipzig, 1844) ; il a publié aussi l'histoire des principaux voyages de terre et de mer des temps modernes sous le titre de : *Land und Seereisen* (Leipzig, 1821-32, 16 vol.). Après sa mort a paru : *Mein Lebensmorgen; zur geschichte der Jahre 1787-1822* (Berlin, 1865). — Son fils *Adalbert*, né le 18 févr. 1815, s'est fait un nom comme poète en Allemagne. On peut citer de lui : *Feldblumen* (1839); *Gedichte* (1860); *Vom Stadtmœuschen und Feldmœuschen; Trost im Leid* (1870) et *Hans Dudlee* (1874), etc. Ph. B.

HARNOIS. (Archéol.). — C'est le nom donné à l'armure complète de plates enfermant l'homme d'armes, dès le milieu du XIVe siècle, dans une carapace d'acier composée de pièces articulées habillant le corps et les membres sans donner passage à la pointe des armes. Ce ne fut pas sans de longs tâtonnements que l'on arriva à forger toutes ces pièces d'armures, battues en acier plein, et s'articulant entre elles de manière à permettre tous les mouvements, à pied comme à cheval, tout en protégeant les moindres parties du corps. Dès l'antiquité la plus reculée, on s'était évertué à défendre l'homme comme le cheval de guerre par des bardes de bronze ou de fer dont on possède encore quelques débris. Mais sauf quelques rares cuirasses de bronze, quelques chanfreins de cheval et quelques bardes de poitrail, les premières armures antiques se réduisaient à des défenses de tête, à des casques légers protégeant seulement le crâne. Les Gaulois ne connurent pas d'autres armes défensives, tout comme les populations italo-grecques ; et les Orientaux se servaient de mailles. En Assyrie, on en a trouvé des débris, et les monuments figurés donnent des renseignements sur ces hauberts. Les Romains et les Grecs, à l'époque classique, eurent des cuirasses, des casques de fer et d'acier, et les derniers armaient les jambes de leurs hoplites de cnémides de métal. Il semblerait qu'après les invasions des barbares, la fabrication de ces pièces d'armure se fût perdue, et dans tout notre haut moyen âge l'armure se réduit à des casques dont le heaume représenta le modèle plus parfait, et à des cottes d'armes d'étoffes

ou de peau sur lesquelles étaient fixés des anneaux, des clous ou des plaques de fer. Au XIIIe siècle, on arma les épaules d'ailettes de fer qui les garantissaient des coups de masse ou d'autres armes de coup. Le haubert de mailles dont l'origine paraît orientale et remonte chez nous aux croisades tendait à se compliquer de pièces d'acier battu destinées à protéger les articulations des genoux et des coudes. A mesure que l'art du forgeron se perfectionnait, on arrivait à fabriquer des pièces plus grandes, comme des grèves enserrant les jambes et des canons habillant les bras; des écailles rivées sur des gants de peau faisaient pressentir les gantelets. Pendant tout le XIVe siècle on travailla pour composer des armures complètes, formées de *plates*, c.-à-d. de plaques d'acier forgé, se modelant sur les contours du corps. Des corps de cuirasse complets furent construits, formés d'un plastron et d'une dossière bouclés sur les côtés et d'où dépendait une sorte de jupon de lames articulées formant braconnière et d'où descendaient des tassettes protégeant la région inguinale, des flancards protégeant les côtés des cuisses et les hanches. Les cuisses étaient renfermées dans des cuissots plus ou moins articulés; les jambes étaient revêtues de grèves complètes comprenant la jambière et la molletière ; les pieds étaient chaussés de pédieux ou solerets imbriqués comme la queue d'une écrevisse. Les genoux armés de genouillères bombées et compliquées de plates articulées permettaient le jeu des jointures, comme les cubitières armant les coudes dont la défense se continuait par les canons d'avant et d'arrière-bras complètement clos, tandis que les épaules étaient assez bien défendues par des épaulières ou spallières encore imparfaites. La maille que revêt l'homme d'armes sous son harnois defendait les défauts des jointures et apparaissait en bien des points. En outre, on devait encore porter des gamboisons rembourrés sous la cuirasse. Les haumes et les bacinets défendaient assez bien la tête et le col, le visage étant mis à l'abri des coups par des visières percées de trous se continuant avec un gorgerin massif rejoignant la cuirasse. Mais tous ces harnois étaient encore insuffisants et fort lourds; aussi arriva-t-il souvent que les gens de guerre moururent étouffés dans leurs armures. Les chevaux n'étaient pas moins lourdement armés, houssés d'étoffes épaisses recouvrant des vastes pièces de mailles, avec la tête prise dans un massif chanfrein de fer ou de cuir bouilli. Tel demeura pendant des années le harnois complet des gens de guerre; ce fut celui d'Azincourt, différant encore bien peu de celui que portaient les chevaliers anglais et français à Poitiers.

Au commencement du XVe siècle de grands progrès avaient cependant été faits pour alléger l'armure tout en la rendant plus parfaite, plus résistante aux coups, et l'art du batteur de plates commençait à produire des chefs-d'œuvre. C'était en Lombardie surtout que l'on fabriquait des harnois d'une légèreté et d'une solidité merveilleuses; les armuriers de Milan acquéraient cette réputation que leur disputaient les Plattners allemands de Nuremberg et d'Augsbourg et qui se maintint jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les pièces d'armures de ces époques sont d'une rareté extraordinaire; à peine en possède-t-on quelques débris; seuls les casques, bacinets, heaumes, salades, d'autres formes encore, sont assez abondants dans les musées. Cette rareté tient sans doute à ce que toutes ces pièces d'armes étaient d'un métal si bien forgé et écroui qu'on en faisait le plus long usage possible en les rebattant et les remaniant suivant les modes du jour. Une bonne cuirasse se repassait de père en fils ; on la faisait remettre à la taille du dernier propriétaire, ou tout au moins son acier servait à en confectionner une autre. D'ailleurs ces harnois complets coûtaient fort cher, et l'on trouve dans les inventaires des renseignements sur la valeur à laquelle on les cotait. Les rois et les grands seigneurs avaient déjà pris l'habitude de faire orner ces pièces d'armures d'applications de métaux précieux, de gemmes, d'émaux, d'orfrois qui faisaient de chacune d'elles des joyaux d'orfèvrerie et de joaillerie. Les ducs de Bourgogne dont la cour était la plus riche de l'Europe, le roi d'Angleterre payaient des sommes énormes pour leurs armures, et certains casques valaient des fortunes ; c'était surtout dans les tournois que l'on déployait le plus grand luxe, et tous se ruinaient pour y paraître. Aucune de ces armes défensives ainsi enrichies n'est parvenue jusqu'à nous ; par la valeur des métaux ou des pierres qui les ornaient elles portaient en elles la raison de leur perte : au cours des héritages ou des ventes, des pillages, toutes ont été martelées ou fondues, et l'on n'en trouve plus de traces que dans les inventaires. Mais les figures des manuscrits enluminés, les pierres tombales, les statues funéraires permettent de reconstituer le harnois complet de l'homme d'armes jusqu'à la seconde moitié du XVe siècle. Alors les objets deviennent moins rares et l'on a des données vraiment nettes sur les armures d'hommes de pied ou de cheval et on peut les suivre dans leur marche progressive vers la perfection, du commencement du XVIe siècle jusqu'à leur décadence au milieu du XVIIe siècle.

Mais dès 1430 ou 1440 le harnois de l'homme d'armes a atteint sa plus haute expression d'élégance. Les pièces pourront se compliquer, s'adapter mieux au corps, lui fournir une plus forte défense, mieux protéger les articulations, jamais on ne trouvera une forme plus fine, plus humaine, s'il se peut dire, que celle de l'armure gothique dont quelques rares spécimens existent dans les musées d'armes de la Suisse ou du S. de l'Allemagne. Ce qui frappe avant toutes choses en ces armures, c'est leur caractère de sveltesse qui leur donne qnelque chose d'éphébique ou de féminin; aussi souvent les a-t-on prises pour des armures de femmes. Au reste, quand on les considère et, avec elles, celles du XVIe siècle, on est étonné de voir combien peu d'hommes de nos jours y pourraient entrer. A peu d'exceptions près, le contour de leur taille n'est guère supérieur à celui d'une femme, et les jambes sont d'une finesse extrême. Ces *armures gigantesques* dont parlent sans cesse les écrivains, paraissent avoir appartenu à des races nerveuses et émaciées, de taille plutôt moyenne, d'une maigreur de jambes remarquable. L'extraordinaire finesse de la taille, l'allure serrée des hanches, font paraître les épaules plus larges encore.

Les harnois de Milan étaient au milieu du XVe siècle estimés entre tous ; ceux de Nuremberg n'occupaient que le second rang, car ils étaient plus lourds et d'une allure moins élégante. Aussi tous les puissants commandaient-ils leurs armures en Lombardie, et prétendait-on que les armuriers s'y servaient d'une eau magique pour tremper leur acier. Tous les harnois d'Italie ne possédaient pas de semblables qualités et il suffit de considérer les peintures des maîtres italiens des diverses écoles pour voir qu'à côté d'armures d'une architecture impeccable il en existait de beaucoup plus disgracieuses. Si l'on prend l'admirable *Saint-Georges* de Mantegna, on voit que son harnois résume toutes les perfections atteintes á l'époque, et ce n'est pas une fantaisie, car le monument de *Richard Beauchamp* figuré par Stothard et exécuté par le sculpteur John Essex, le fondeur de Londres William Austin, et le fabricant de bronzes Thomas Stevyns, en 1454, reproduit une armure absolument du même type. Telles étaient celles que fabriquait l'illustre batteur de plates Tomaso Missaglia dont la famille, unie au XVIe siècle avec celle des Negroli, demeura à tout jamais illustre dans la cité de Milan. Si l'on considère, au contraire, le *Saint Georges* que Pisanello a représenté avec *Saint Antoine* et qui fut exécuté vers la même époque que celui de Mantegna, on est frappé de la lourdeur de l'armure dont le caractère de sincérité est fait pour rappeler la nature. On remarquera en outre qui toute l'armure de corps est recouverte d'une courte robe ou huque à gros plis, en forme de cloche plissée, qui ne laisse voir que les jambes avec leurs genouillères à grande ailes épanouies comme celles d'un papillon, et les bras à cubitières énormes. De ceux-ci les vastes épaulières sont

bouclées sur la huque, et celle de gauche présente une pièce de renfort contournée qui défend le pectoral.

C'était en effet l'usage des hommes d'armes de charger la lance en arrêt appuyée sur le faucre, fixé au côté droit de la cuirasse à hauteur du sein, en présentant le côté gauche à l'attaque; aussi ce côté devait-il être armé plus fortement que le droit. En outre, une pièce de renfort nommée pansière habillait la région hypogastrique par-dessus le plastron. La palette d'arçon de la selle d'armes et ses grandes bâtes d'acier suffisaient à protéger le ventre et les cuisses qui n'avaient dès lors pas besoin d'autre renfort.

Dans un harnois complet du xv[e] siècle, on distingue les pièces suivantes : la cuirasse, composée d'une dossière et d'un plastron et renforcée d'une pansière; la braconnière à plusieurs lames protégeant le ventre se continue par deux tuiles ou tassettes retombant sur les cuissots habillant les cuisses. Les genouillères avec plates supplémentaires défendant les genoux; les jambes sont munies de grèves complètes; les solerets ou pédieux articulés à la région des orteils se continuent en une longue poulaine mobile que l'on enlevait pour combattre à pied. En arrière, la dossière de la cuirasse présentait souvent un renfort correspondant à la pansière, et un garde-rein à lames imbriquées défendait le séant mieux protégé encore parfois par une hoguine épanouie en queue de paon comme il en existe dans les harnois du temps de Charles VII. Des brassards complets avec gantelets parfaitement articulés se complétaient par des épaulières défendant toute la région scapulaire, les pectoraux, les omoplates, et articulées à trois lames sur l'épaule, à quatre ou cinq lames sur l'arrière-bras, de manière à permettre tous les mouvements. Le colletin articulé protégeait le cou et la gorge ; sur lui se posait la cuirasse, se bouclaient aussi les spallières ; il se fermait sur le côté gauche par des boutons tournants. Les cuissots étaient attachés à la ceinture du vêtement de dessous par des lacets passant en des œillets fixés à leur garniture de cuir; aussi devait-on armer tout d'abord les jambes de l'homme de guerre, après quoi on lui mettait son colletin, sa cuirasse, ses brassards. Les diverses pièces des défenses de bras et de jambes étaient unies entre elles par des boutons tournants. La cuirasse se fermait par une courroie de ceinture bouclée en avant et par des crochets ou des moraillons agrafés à la région des aisselles. Les casques le plus habituellement portés étaient les salades et les armets dont les modèles variaient beaucoup. La salade était un casque d'abord dépourvu de visière mobile; on y suppléait par une sorte de masque ou bavière, fixée au bord supérieur du plastron et se dressant devant le visage jusqu'à rejoindre l'avance de la salade; l'homme d'armes pouvait juste voir par l'intervalle. Plus tard on fit des salades à visière mobile, façonnée en soufflet, avec trous pour la vue, et qui se relevait et s'abaissait à volonté sur des tourillons situés à hauteur des tempes. Mais dès le milieu du xv[e] siècle, en Italie, on se coiffait d'armets, déjà parfaits, plus légers et gracieux que la salade à long couvre-nuque, et enfermant la tête complètement tout en lui laissant sa mobilité. Dans cette défense de tête, un timbre bombé, presque sphéroïde, habille le crâne ; il est largement échancré pour découvrir le visage que recouvre en cas de besoin un masque complexe se levant et s'abaissant en tournant sur des pivots. Sa région inférieure, nommée mentonnière, protège le menton et le haut du cou, puis vient la ventaille s'avançant en pointe jusqu'à hauteur du nez; elle est rejointe par le nasal déclive en un autre sens et qui forme avec elle un bec ; à la région des yeux correspond la vue percée de deux fentes. Au droit du front ne tardera pas à s'adjoindre un renfort que l'on appelle le frontal. Le timbre sera surmonté d'une crête de plus en plus haute destinée à amortir et à faire passer les coups verticalement appliqués sur le timbre ; on ajoutera aussi un gorgerin à lames articulées en deux régions, au bas de la mentonnière et à la queue du timbre. Mais comme les premiers armets étaient formés de diverses pièces unies par des charnières et s'ouvrant latéralement, notamment à la région cervicale, on devait maintenir le casque fermé par une courroie serrée sous les mâchoires. La nuque étant exposée aux coups, et cette courroie ayant besoin d'être à l'abri, car, si elle avait été rompue, le casque eût pu s'ouvrir, il fallut la protéger. C'est pourquoi l'on monta à la hauteur du couvre-nuque une petite targe dressée sur une tige, sorte de champignon d'acier nommé rondelle de volet, qui subsista jusqu'aux premières années du xvi[e] siècle et dont l'utilité ne fut comprise que tard à notre époque. On la croyait plutôt destinée à attacher les plumes des panaches.

Tel fut le *harnois blanc*, suivant l'expression consacrée, des hommes d'armes du xv[e] siècle. Leurs chevaux n'étaient pas moins soigneusement pourvus. Un chanfrein d'acier battu protégeait la tête ; des bardes articulées couvraient toute la région cervicale, le reste du cou étant habillé de mailles. Le poitrail était habillé d'une barde que l'on appelle la pissière ; les flancs possédaient leurs flançois; la croupe avait une grande barde hémisphérique nommée tonnelle, et un garde-queue enserrait la racine de la queue. Les rênes de brides étaient pareillement bardées de fer, et de larges bossettes défendaient les attaches du mors à la région du banquet tout en mettant la bouche à l'abri. De la grande selle d'armes toute la carcasse est d'acier ; seul le siège est garni de cuir. La palette et les bâtes défendent le ventre et les cuisses de l'homme, jusqu'aux genoux qui viennent y buter au moment de la charge. Car alors le gendarme est assis sur le troussequin de la selle dont la cuiller est soutenue par des tiges d'acier cannelées et tordues s'empattant sur une barde continuant les panneaux à la région des rognons. Le séant appuyé sur la cuiller, le corps incliné, les jambes portées en avant et complètement droites, le cavalier porte l'épaule gauche en avant, la lance fixée sous le bras droit passant à gauche de l'encolure du cheval.

Dans les tournois et les joutes, des pièces de renfort venaient compliquer encore cette panoplie qui, du reste, affectait pour ces exercices une forme spéciale. Il en sera traité au mot Tournois.

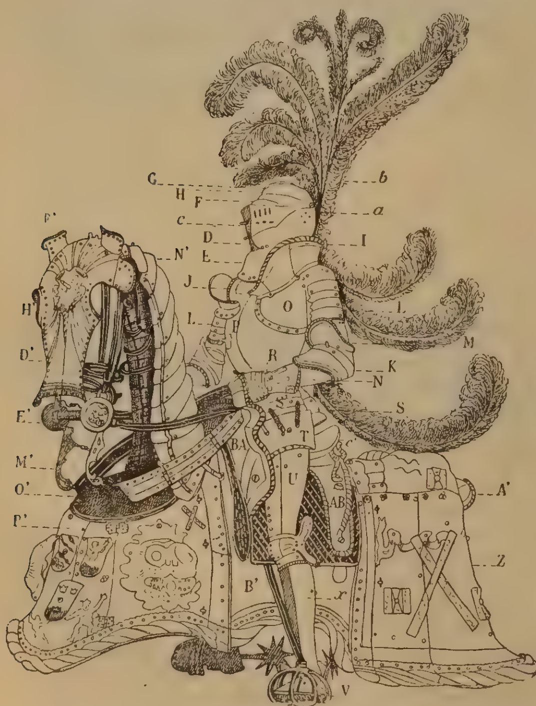
Ces harnois coûtaient fort cher, et, si simples qu'ils fussent, leur valeur, pour l'armement complet de l'homme et du cheval, représentait environ 10,000 fr. (pouvoir d'argent) de notre époque. Les gens de guerre n'étaient pas tous pareillement équipés, et beaucoup se contentaient de demi-armures, de brigantines, de halecrets qui, sans être aussi parfaits, rendaient aussi de bons services. Les hommes de pied, notamment, n'allaient pas à la guerre avec des harnois complets; aussi leur armement ne saurait-il être étudié ici; et d'ailleurs, comme l'a fort bien dit Viollet-le-Duc, l'étude des modifications du harnois et des diverses espèces d'armures demanderait, rien que pour le xv[e] siècle, tout un volume. En Italie, cependant, on faisait déjà, à cette époque, des armures pour combattre à pied, qui étaient absolument parfaites; on s'en servit, du reste, jusque vers 1530 environ, surtout pour les combats d'approches, pour défendre les brèches, et pour les duels en champ clos.

Jusque vers les dernières années du xv[e] siècle, le champ des pièces d'armures demeura uni, puis les Milanais et les Allemands commencèrent à les façonner à cannelures longitudinales ou rayonnantes. Ce travail de forge permettait de faire les plates plus minces en leur conservant toute leur rigidité; en outre toutes ces fines gouttières arrêtaient les coups et les faisaient glisser en dehors, tant elles étaient artistement disposées. Ces cannelures caractérisent les armures dites *maximiliennes*, dont l'usage se maintint jusque vers 1530, notamment en Allemagne, car, à cette époque, les armuriers de Milan construisaient sur un autre type.

Les armures du xvi[e] siècle gagnent en solidité ce qu'elles perdent en élégance; construites dans un but utilitaire, elles doivent protéger l'homme de guerre contre les armes

à feu, et à cela elles réussirent parfaitement. Car il ne faut pas croire que l'on ait abandonné les armures dans la suite parce qu'elles ne valaient rien contre l'arquebuse ou le mousquet ; on les laissa de côté uniquement parce qu'elles coûtaient trop cher, et les soldats s'en affranchirent volontiers parce qu'ils les trouvaient trop lourdes. Pour déjouer l'effet des balles, on s'appliqua donc à faire le plastron de la cuirasse en biseau comme un bréchet d'oiseau, jusqu'à lui donner cette forme en polichinelle, en *cosse de pois*, comme l'a si heureusement baptisée Meyrick, qu'il affecte sous les petits Valois. Au reste, l'armure se modèle toujours sur le costume civil ; elle en reproduit les formes, en reflète les élégances et les excentricités, de telle sorte qu'au xvie siècle, on la voit prendre progressivement ces contours de plus en plus élégants, pour tomber ensuite, sous Henri IV et Louis XIII, dans le parti décoratif le plus lourd accentué par la brièveté de la taille et l'extraordinaire développement des cuissots. Jusqu'au règne de François Ier, les harnois de guerre demeurèrent assez légers, une armure complète d'homme d'armes ne pesant guère plus de 50 livres, poids qui, réparti sur tout le corps, n'avait rien d'exagéré. Une panoplie complète d'homme et de cheval (compagnie d'ordonnance de Charles VII) pèse exactement 147 livres en y comprenant les pièces de mailles, et d'autres même n'en pèsent que 124, tandis qu'un harnois de 1533 arrive à peser 165 livres. C'est que l'on épaississait de plus en plus les cuirasses ; on les chargeait de pièces de renfort, notamment au plastron ; les armets étaient d'un poids prodigieux. Ces armures ainsi renforcées étaient dites « à l'épreuve », et ceux qui les portaient chargeaient au premier rang.

Voici un de ces harnois complets de gendarme du temps de François Ier. L'homme est coiffé d'un armet sans crête G ; le timbre présente à la région des oreilles des trous A pour permettre d'entendre ; en H est le frontal ; en C se voit la ventaille avec son piton à queue servant à pousser le ressort quand on veut la relever ; en F est la vue sou-



dée au nasal, en D la mentonnière. Le grand gorgerin E est d'une seule pièce, mais ordinairement il est composé d'une série de plates imbriquées, et il recouvre presque complètement le colletin J. Le grand plumail de plumes d'autruche *b* est conforme aux types que l'on voit dans les *Triomphes de Maximilien*, le *roi blanc*, les entrées triomphales de Charles-Quint, et des dessins originaux conservés à Madrid nous montrent les dimensions et la disposition de ces plumails montés sur de fines tiges d'acier. Dans les ouvrages militaires du xvie siècle, les grands chefs de guerre sont toujours représentés ainsi empanachés de plumets prodigieux, sans doute pour qu'on pût les reconnaître de plus loin ; cette mode a subsisté longtemps et l'on sait combien était hautement emplumée la coiffure de Bernadotte pendant la campagne de 1813.

La cuirasse laisse voir son plastron M avec son faucre P. L'épaulière gauche O beaucoup plus vaste que la droite, ce qui caractérise les armures des gendarmes qui usaient de la lance, possède en outre un très vaste passe-garde ou garde-collet I, destiné à protéger le cou. L'épaulière droite très échancrée a son passe-garde réduit; elle est échancrée pour permettre le maniement de la lance. Les canons d'arrière-bras des brassards L sont articulés pour permettre les flexions et mouvements de l'épaule. Les cubitières K ont leurs ailes contournées pour protéger la saignée. Les gantelets sont complets ; leurs gardes très hautes renforcent encore les canons d'avant-bras N ; la main de bride est gantée d'un miton R, sans divisions pour les doigts, mais des plates articulées à la région métacarpienne permettent les flexions. A la braconnière S′ formée de trois lames et continuée en arrière par le garde-rein ou culette S se rattachent des tassettes d'un goût archaïque, car elles ne comportent qu'une seule tuile. Les cuissots U formés de deux demi-cylindres arment complètement les cuisses ; on voit les genouillères avec leurs ailes, les grèves complètes X se continuent par des solerets V à bouts épanouis en pied d'ours suivant le goût de l'époque. Plus tard, on les portera largement arrondis en bec de cane, puis on reviendra aux formes en arc tiers-point.

Le harnois du cheval a atteint son maximun de perfection. Il se compose d'un chanfrein D′, avec ses menins d'oreilles F′, ses coquilles d'œillères H′. Par des goujons se rattachent à sa portion cervicale les bardes de crinière N′ qui se bouclent sur la pissière P′ défendant le poitrail. Les flançois B′ sont échancrés pour permettre le jeu de l'éperon. La barde de croupe en forme de vaste cloche, Z, se complète par un garde-queue A′. Le mors à longues branches à la connétable M′ a son banquet abrité par de grandes bossettes E′. Les rênes de bride O′ sont également bardées d'acier. La selle d'armes a son siège et ses panneaux revêtus de peau ou de velours piqué ; on voit en C′ la cuiller où s'assied l'homme pour charger, en BA les grandes bâtes des arçons, en AB les tiges cannelées soutenant la cuiller.

Bien que la palette et les bâtes d'arçon protégeassent le bas-ventre, la braconnière et les tassettes y laissaient cependant un défaut que l'on garantissait avec une sorte de tablier pointu de mailles, tandis que les gens de pied portaient même une braguette d'acier. Sous Louis XII et François Ier, l'homme d'armes revêtait un court jupon de cuir à gros plis, recouvert de velours ou de soie, et qui complétait la défense du bassin. On continua du reste longtemps à porter des robes dans la gendarmerie. Sous les bardes, on habillait les chevaux de housses d'étoffe, notamment pour les joutes et les tournois, et l'on remplaçait parfois les bardes d'acier par de grandes pièces en cuir bouilli affectant les mêmes formes.

Mais les harnois des chefs de guerre, des hauts personnages, étaient d'une complication plus grande encore, car une seule armure arrivait, par ses nombreuses pièces de rechange et de renfort, à constituer plusieurs habillements de fer complets. L'armet pouvait se remplacer par d'autres casques, tels que la bourguignote, dont la forme rappelait celle des casques antiques, avec une sorte de masque mobile protégeant le visage, ou tels que le cabasset et le morion usités par les gens de pied. Les armures des capitaines de ces gens de pied étaient symétriques, sans faucre, sans

grèves, parfois même sans cuissots ; on complétait la défense par une rondache qui était l'insigne même du grade. Au reste, tous les cavaliers munis de l'armure et qui n'usaient pas de la lance avaient des cuirasses à épaulières symétriques. Les pièces de renfort étaient : le renfort de cuirasse, sorte de pansière plus ou moins haute, défendant parfois chez les gendarmes le seul côté gauche comme cela s'observe dans les harnois espagnols, et auquel s'adjoignait dans les joutes une bavière fixe dite haute pièce, un manteau d'armes défendant l'épaule gauche, et un renfort d'épaule droite. Les défauts des aisselles étaient gardés par des goussets demi-circulaires habillant les échancrures du plastron et de la dossière, tout en permettant à l'arrière-bras et à l'épaule les mouvements nécessaires.

Vers la fin du XVIe siècle, on faisait, en Italie notamment, de beaux renforts complets unissant en une seule pièce la haute pièce, le manteau d'armes, le renfort de cuirasse supérieur, et le renfort d'épaule droite. Le mézail (c'est l'ensemble du masque de l'armet) avait ses pièces de renfort, comme le gantelet gauche souvent remplacé par un bras de fer, miton énorme et massif défendant la main, le poignet et l'avant-bras. Car il fallait protéger la main de bride contre les coups, tandis que la main de l'épée, plus légèrement armée, a toujours ses doigts séparés. Les pièces de rechange et de renfort permettant de faire d'un même harnois une armure de gendarme, de pistolier, de capitaine de gens de pied, voire de tournoi et de joute, étaient si nombreuses, qu'il est à Madrid certain harnois de Charles-Quint avec lequel on a pu armer cinq mannequins.

Les armures pour combattre à pied méritent une mention spéciale ; l'Italie en a construit, au commencement du XVIe siècle, qui sont des merveilles. Là, toutes les plates sont articulées, de telle sorte que l'homme est complètement enfermé dans une carapace de fer articulée ne laissant aucun défaut par où passer la pointe d'une dague. Le fourcher lui-même est armé, outre la baguette, de petites plates se continuant avec celles du séant et moulant les formes du corps. Les armets sont à soufflet et à gorge, c.-à-d. qu'ils ont une visière peu saillante, très plissée, et le gorgerin est remplacé par une courte encolure s'articulant par une rainure avec le colletin, ce qui permet à la tête toute sa mobilité et ne laisse aucun joint pour passer une lame. Les halecrets sont des harnois dérivant de ce type ; ils sont formés de bandes d'acier imbriquées en queue d'écrevisse et permettant les flexions du corps (V. HALECRET).

Les armures à tonnes appartiennent à la première moitié du XVIe siècle ; on les appelle ainsi parce que leur braconnière et leur garde-rein se continuent en une grande et vaste jupe d'acier descendant jusqu'aux genoux vers lesquels elle va en s'évasant comme une cloche. Ces harnois ne furent jamais d'un usage commun ; on s'en servait dans les champs clos ; mais ils pouvaient servir aussi pour combattre à cheval : on démontait alors la partie inférieure de la jupe de fer qui ne descendait plus qu'à la moitié du séant. De telles armures ne comportaient donc pas de tassettes. Dans d'autres types, contemporains de Henri II, les cuissots et les tassettes, au contraire, s'unissent pour former de grandes défenses imbriquées allant des genoux jusqu'aux hanches. A peine une courte braconnière sert-elle d'intermédiaire entre le plastron et ces grands cuissots. Ces harnois furent d'un grand usage à partir de 1550, et c'est sur leur structure que tendirent de plus en plus à se modeler les armures de la fin du XVIe siècle et de la première moitié du XVIIe. Sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, la panoplie ne change plus guère de forme ; la cuirasse très courte, avec plastron à long busc, se rejoint directement aux vastes et longs cuissots y fixés par de grands écrous. Un long garde-rein imbriqué comme les cuissots défend le séant. Les épaulières sont disposées en éventail ; les arirère-bras sont articulés complètement ; souvent les canons d'avant-bras sont remplacés par les hautes gardes des gantelets, selon la mode des reîtres. Le casque le plus porté à cette époque fut la capeline, sorte de salade à long couvre-nuque articulé, avec une avance comme toute visière, et un nasal mobile, barreau descendant verticalement suivant la direction du nez, pour arrêter les coups de taille. Jamais les armures ne furent plus lourdes qu'à cette époque, ni plus solides ; les renforts de plastron étaient à l'épreuve de la balle. Mais les principes nouveaux sur lesquels s'appuyèrent les gens de guerre du règne de Louis XIV rendirent inutiles ces défenses d'acier qui furent progressivement abandonnées, à mesure que l'on augmenta les effectifs des armées régulières, notamment les formations d'infanterie.

Il faut dire un mot des armures ornées, car si certaines étaient toutes de parade, d'autres se portaient à la guerre. Les harnois repoussés, chargés de figures et d'ornements en relief, tels qu'en ont tant fabriqué les Augsbourgeois et les Milanais, datent pour la grande majorité de la seconde moitié du XVIe siècle et du commencement du XVIIe. Leur minceur en fait exclusivement des armes de parade. Mais quantité d'armures dorées, gravées, bronzées, furent des armes de guerre, épaisses et à l'épreuve, ornées suivant le goût et la richesse de chacun. Ce que l'on entendait par le *harnois blanc*, en France, était une armure fourbie comme celle que portaient les gendarmes ; mais, dès le règne de François Ier, on commençait à la noircir au feu, avec de l'huile, de la corne, etc., suivant une mode venant de Suisse et d'Allemagne et datant du XVe siècle. Les armes ainsi noircies étaient d'un entretien plus facile et leur usage devint général. Les Italiens doraient avec habileté, et comme les Allemands chargeaient alors leurs harnois de très belles gravures à l'eau-forte, comme les Milanais gravaient à la pointe, ces divers procédés s'unirent, et, à partir de 1515, on porta des armures ornées de bandes à motifs gravés, dorées, sur fond blanc ou noir, suivant les modes. Les ordonnances militaires ne purent rien contre cet état de choses ; les cuirasses gravées et dorées étaient à si bon marché en Piémont que tous les soldats de nos bandes à pied en portaient au retour des guerres d'Italie. En Italie et en Allemagne, où l'art du batteur de plates atteignit à une perfection que nous ne pûmes jamais égaler, on avait fait au commencement du XVIe siècle de curieuses armures, chefs-d'œuvre de forge, où l'acier, façonné comme une étoffe, représentait les taillades, les piqûres, les boudins, les crevés du costume civil. Malgré cette fantaisie, ces armures, généralement destinées à combattre à pied, étaient d'une perfection irréprochable et d'un excellent usage. Maurice MAINDRON.

BIBL. : Pour tous les ouvrages classiques, parus jusqu'en 1889, V. Maurice MAINDRON, *les Armes*, dans *Bibliothèque de l'Enseignement des beaux-arts* ; Paris, 1890. — A. ANGELUCCI, *Catalogo della armeria Reale* ; Turin, 1891, in-4. — Baron de COSSON, *Arsenals and Armouries in Southern Germany*, dans *Archæol. Journal*, t. XLVIII. — Colonel ROBERT, *Catalogue du Musée d'artillerie* ; Paris, 1891, t. I et II, in-4. — GIRAUD, *Catalogue de la collection Spitzer* (Armes) ; Paris, 1892, in-fol. — Wendelin BŒHEIM, *Handbuch der Waffenkunde* ; Leipzig, 1890. — Maurice MAINDRON, *la Collection d'armes du Musée d'artillerie*, dans *Gazette des beaux-arts*, oct. 1893, févr. 1894, et *Art pour tous*, 1891, 1892 et 1894, *passim*. Et les collections de photographies du Musée d'artillerie de Paris, de l'Armeria Reale de Madrid, de l'Exposition récente du centenaire de Christophe Colomb, ces dernières publiées à Madrid en 1893.

HARO (Clameur de). La clameur de haro apparaît soument comme une institution d'un usage très fréquent dans notre ancienne province de Normandie, et elle est encore aujourd'hui usitée dans les îles de Jersey, Guernesey et dépendances. Le haro était une sorte de formule juridique que l'on prononçait pour arrêter toute atteinte portée à la personne ou aux biens, mais seulement en cas d'extrême urgence. Dans l'ancien droit normand, la clameur de haro était propre à certaines affaires criminelles ; elle supposait un crime flagrant et grave. Celui qui était menacé ou qui assistait au crime devait crier le haro, et toutes les personnes qui l'avaient entendu étaient obligées d'accourir

pour prêter main-forte, poursuivre le coupable, l'arrêter et le conduire devant la justice. Ce flagrant délit, constaté par clameur de haro, était de la compétence exclusive du duc de Normandie ou de ses hauts justiciers. Mais après la réunion de cette province à la France, sous Philippe-Auguste, tous les seigneurs auxquels nos rois conférèrent la haute justice furent également compétents pour en connaitre. L'accusé arrêté à la suite d'une clameur de haro devait être traduit presque sans délai devant la justice. Toutefois, lorsque l'affaire n'était pas jugée sur-le-champ, on le mettait en prison provisoire, à moins qu'il n'offrît de se soumettre à la procédure de l'enquête, et il faut entendre par là la preuve par le jury qui était alors commune à l'Angleterre et à la Normandie. La clameur de haro permettait de saisir et de traduire devant les juridictions séculières même les clercs, lesquels étaient, en pareil cas, privés du privilège clérical. Mais le caractère le plus remarquable de la clameur de haro est sans contredit la qualité qu'elle donnait à la personne qui l'avait poussée. La clameur faisait considérer celui qui avait crié le haro comme investi d'une sorte de fonction publique; aussi pouvait-il arrêter le coupable ou l'ajourner devant la cour sans être obligé de s'adresser à un agent de la justice, par exemple à un sergent. De même celui qui avait lancé le haro était placé *ipso facto* sous la sauvegarde du duc de Normandie ou du seigneur haut justicier, et celui qui se serait permis de le maltraiter aurait été coupable d'avoir enfreint cette sauvegarde. Mais par cela même que le haro donnait à chaque particulier le droit de s'ériger en officier de justice, d'arrêter le coupable pris en flagrant délit, de contraindre les voisins à prêter main-forte, il serait devenu une source d'abus fréquents si l'on n'avait pas menacé de certaines peines les personnes disposées à s'en servir en dehors des cas permis par la loi. Celui qui avait à tort crié le haro encourait une forte amende, et il pouvait même être mis en prison préventive, à moins qu'il ne donnât bon plège de l'amende. En fait, les abus étaient rares et les avantages du haro criminel en cas de flagrant délit ou, comme on disait alors, du *haro de plaie et de sang* étaient tels que de très bonne heure les jurisconsultes normands imaginèrent d'étendre le haro aux affaires civiles, notamment en matière possessoire. On avait été frappé de l'analogie qui existait entre les délits flagrants et certains troubles de possession. Celui qui était victime de violences, attaques ou autres entreprises injustes dirigées contre son bien ne pouvait pas, le plus souvent, s'adresser tout de suite à la justice; il n'avait même pas sous la main un sergent pour notifier à l'auteur du trouble de cesser son entreprise. La clameur de haro, en l'érigeant en officier de justice, lui donnait le moyen d'arrêter par lui-même les entreprises injustes dirigées contre ses biens. Elle fut permise, toutes les fois qu'il y avait un trouble de fait apporté à la possession; mais, en cas de dépossession complète, la clameur n'était plus autorisée, et il fallait recourir à l'action de nouvelle dessaisine. Au contraire, en cas de simple trouble, une fois le haro lancé, l'auteur du trouble devait immédiatement s'arrêter; s'il avait continué son entreprise, il aurait, par ce seul fait, commis un délit, et lors même que dans la suite il serait parvenu à établir qu'avant le haro il était resté dans la limite de son droit. Toutefois, dès que le haro avait été clamé, le défendeur avait comme le demandeur le droit d'exiger qu'on allât tout de suite devant la justice; les deux parties devaient y fournir caution, l'une de poursuivre le haro, l'autre d'y défendre, et les cautions une fois données le juge ordonnait la mise en séquestre de l'immeuble litigieux. Puis, ensuite, il examinait de quel côté était le droit, si l'entreprise pouvait être continuée ou devait être définitivement abandonnée. Celui des plaideurs qui succombait encourait en outre une amende et, s'il y avait lieu, des dommages-intérêts.

Telle était la clameur de haro sous l'ancienne coutume de Normandie. Dans la nouvelle coutume, elle se développa encore : on l'admit même en matière bénéficiale; on l'appliqua aux meubles comme aux immeubles. Les art. 54 et 55 de la nouvelle coutume prouvent bien que la clameur de haro pouvait être levée dans tout procès civil où il y avait péril urgent pour protéger la personne ou les biens contre les voies de fait. C'est ainsi que le débiteur pouvait clamer le haro lorsque le créancier voulait exercer la contrainte par corps sans en avoir le droit ou pratiquer à tort une mesure d'exécution sur les biens. Toutefois l'extension du haro à presque toutes les matières où il y avait danger imminent d'être victime d'une voie de fait comportait une importante restriction : le haro était rigoureusement défendu vis-à-vis des employés chargés de la perception des droits dus au roi. D'ailleurs, le haro criminel continuait à être permis, mais on en usait beaucoup moins souvent depuis que la justice du roi était sérieusement organisée et la paix publique garantie. Toutefois, le haro criminel n'est tombé complètement en désuétude que vers la fin de l'ancien régime. A cette époque, on ne pratiqua plus que le haro civil; de là est née l'erreur de certains auteurs qui, s'en tenant à cette dernière période, n'ont vu dans la clameur de haro qu'une sorte d'action possessoire.

D'ailleurs, dans la nouvelle comme dans l'ancien coutume, la clameur de haro continuait à produire des effets très énergiques. Une fois le haro crié, le défendeur devait suspendre ses entreprises, comme dans l'ancienne coutume et sous les mêmes sanctions. Chaque partie avait ensuite, dans la nouvelle coutume de Normandie, un délai d'un an et un jour pour saisir la justice. Ce délai expiré, il y aurait eu prescription du haro; les effets de la clameur auraient cessé et le défendeur aurait pu reprendre ses entreprises. Une fois arrivés en justice, les plaideurs devaient, si l'affaire n'était pas jugée sur-le-champ, fournir l'un et l'autre caution ou garder prison, et la chose litigieuse était mise en séquestre pour la durée du procès entre les mains d'un tiers choisi d'un commun accord par les plaideurs ou désigné d'office par le juge. Une fois l'instruction terminée, le séquestre était levé et le bien était remis entre les mains de celui qui obtenait gain de cause. Le jugement ordonnait le maintien ou la suppression des entreprises suivant qu'elles étaient conformes ou contraires à la loi; le perdant pouvait être condamné à des dommages-intérêts, et il encourait nécessairement une amende qui était fixée arbitrairement par le juge.

Telle était la clameur de haro dans notre coutume de Normandie. La question de son origine est une de celles qui ont soulevé le plus de controverses parmi les historiens, autrefois comme de nos jours. A l'époque où l'influence du droit romain était dominante en France, on ne se fit pas faute, autrefois, de rattacher la clameur de haro aux institutions des Romains. C'était là une véritable œuvre d'imagination. D'autres, n'ayant rencontré la clameur de haro que dans la coutume de Normandie, en ont conclu qu'elle avait été inventée par les Normands, peut-être par leur premier duc, le célèbre Rollon. Quelques auteurs, tout en attribuant la clameur de haro à Rollon, ont prétendu que ce chef de bande l'avait empruntée aux lois de la Norvège; ils ont même soutenu qu'une fois devenu maître de la Normandie, Rollon aurait imposé à ce pays des usages scandinaves. Mais il est au contraire aujourd'hui établi que le droit normand se compose bien plutôt d'éléments germaniques. D'autres auteurs et des plus récents se sont davantage rapprochés de la vérité en disant qu'on trouve déjà la clameur de haro dans les capitulaires des rois francs. Mais ils n'ont cependant pas vu toute la vérité, car il est aussi parlé de la clameur de haro dans les coutumes d'un grand nombre de pays qui n'ont jamais été placés sous le sceptre des rois francs. Ainsi la clameur de haro existait en Angleterre, longtemps avant la conquête de Guillaume le Bâtard. Plusieurs textes en parlent très nettement. En réalité, la clameur de haro n'est autre chose que l'ancienne procédure de la *ligatio* admise en cas de flagrant délit par un grand nombre de lois barbares, la

loi salique, la loi ripuaire, la loi de Gondebaud, la loi des Bavarois, celle des Thuringiens, celle des Frisons. La *ligatio* des *Leges* suppose que le coupable a été surpris en flagrant délit ; la partie lésée a le droit de s'emparer de lui, de l'empêcher de prendre la fuite, mais à la condition de le conduire aussi promptement que possible devant la justice ; de même elle peut clamer le cri et alors tous ceux qui l'ont entendu sont tenus de venir à son secours sous peine d'encourir une amende. Ce qui est vraiment remarquable dans cette procédure, c'est à la fois son formalisme et la qualité d'officier public provisoire qu'elle donne à celui qui a jeté le cri. Le titre 4, § 8, de la loi des Bavarois, appelle précisément la mainmise pratiquée sur le coupable du nom de *haropant*, terme qui désigne littéralement le gage sur la personne par le cri, par le haro, car *haro* n'est qu'une forme de ce mot et dont on n'avait pas compris le sens jusque dans ces derniers temps, précisément parce qu'on n'avait pas pensé à la clameur de haro et aux rapports de cette procédure avec la *ligatio* des lois barbares. De ces lois, la clameur de haro a passé dans presque toutes les coutumes du moyen âge ; il en est question dans Beaumanoir, dans les *Etablissements de saint Louis*, dans le *Livre de jostice et de plet*, dans l'ancienne coutume de Bretagne. Une ordonnance de saint Louis de 1273 oblige les habitants de Paris, toutes les fois qu'ils assistent à un acte de violence, à accourir pour l'empêcher et, s'ils ne le peuvent, à élever un cri, une clameur pour obliger ceux qui l'ont entendu à prêter main-forme. Ces prescriptions ont été longtemps et rigoureusement observées, comme le prouve le *Registre de la justice criminelle de Saint-Martin des Champs*, à Paris, au XIVe siècle, où il est souvent question du haro. On le retrouve encore au moyen âge en Allemagne, dans le *Sachsenspiegel*, comme aussi en Angleterre et dans les pays scandinaves. Toutefois, en France, la procédure du haro en cas de flagrant délit tendit à s'affaiblir sous l'influence de la féodalité ; mais, en Normandie et en Angleterre, la féodalité resta toujours assez faible, et c'est cette cause qui a permis à la clameur de haro de se maintenir et même de se développer. En Angleterre, la division en centaines et en dizaines persista malgré le régime féodal, et facilita la conservation de la poursuite à cor et à cri. De même en Normandie, il n'y eut pas entre les seigneurs de querelle semblable à celle que la faiblesse de Charles le Simple laissait éclater en France ; le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire du duc s'étendaient sur tous, directement ou indirectement, et la clameur de haro qui s'était faite de centaine en centaine avant le régime féodal eut lieu de fief en fief. C'est ainsi qu'elle se maintint et se développa, comme on l'a dit, au point de s'étendre même aux affaires civiles. Mais on voit par cet exposé combien est inexacte l'opinion longtemps générale et encore aujourd'hui assez répandue, suivant laquelle la clameur de haro serait une institution exclusivement normande. E. GLASSON.

BIBL. : *Très Ancien Coutumier de Normandie*, éd. TARDIF; Rouen, 1881. — *Assises de l'Echiquier de Normandie*, éd. MARNIER, p. 140. — *Grand Coutumier de Normandie*, chap. LIV, éd. de GRUCHY, p. 136 ; *Style de procéder de clameur de haro*, chap. XI. — *Nouvelle Coutume de Normandie*, art. 14 et suiv. — Tanneguy SORIN, *De Quiritatione Normannorum quam haro appellant*; Caen, 1567. — DE LAURIÈRE, *Glossaire*, v° *Haro*. — HOUARD, *Dictionnaire de droit normand*, v° *Haro*, II, p. 697. — MERLIN, *Répertoire*, v° *Haro*. — DEPPING, *Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au Xe siècle*; Paris, 1843, pp. 319 et suiv. — GUILLOUARD, *De l'Origine de la clameur de haro*; Caen, 1872 (extrait du XXVIIIe volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*). — TIPHAIGNE, *Etude sur la clameur de haro*; Caen, 1880.— DE GRUCHY, l'*Ancienne Coutume de Normandie*; Jersey, 1881 (V. la note 8 de la p. 136). — GLASSON, *Etude historique sur la clameur de haro*; Paris, 1882.

HARO. Passe du détroit de Juan de Fuca, côte de l'Amérique du Nord, entre l'île Vancouver et l'archipel San Juan, frontière entre le Dominion et les Etats-Unis.

HARO. Ville d'Espagne, prov. de Logroño, bâtie en amphithéâtre sur deux petites collines au-dessus du confluent de l'Ebre et du Trion ; 6,450 hab. environ. Vins clairets estimés.

HARO (Juan de), peintre espagnol qui florissait en Castille aux premières années du XVIIe siècle. Lorsque, en 1604, le cardinal Quiroga fonda, à Madrigal, son collège des augustins, il fit venir, pour en décorer la chapelle, plusieurs artistes réputés, tels que Luis de Carbajal et Pantoja de La Cruz et il leur adjoignit Juan de Haro. La signature de ce peintre se lit au bas d'un tableau représentant *Saint Thomas de Villeneuve*, nullement inférieur aux autres toiles placées dans la même chapelle et qui sont de la main des artistes susnommés. P. L.

BIBL. : Cean BERMUDEZ, *Diccionario de los mas ilustres profesores*; Madrid, 1800.

HARO (D. Luis MENDEZ, comte de), homme d'Etat espagnol, né en 1599, mort à Madrid le 26 nov. 1661. Il succéda, en 1643, comme premier ministre, à son oncle maternel, le célèbre comte Olivarès, et, grâce à son caractère modéré et affable, il s'empara entièrement de la confiance de Philippe IV et gouverna à sa place. Homme avisé et persévérant, il ne se découragea pas des revers subis par l'Espagne dans sa lutte contre la France, et, usant d'habileté, il sut attendre l'heure propice pour la conclusion d'une paix honorable, sans avoir voulu sacrifier les intérêts du grand Condé. C'est lui qui conclut avec Mazarin la célèbre paix des Pyrénées (1659), et qui détermina le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. En récompense de ses éclatants services, il fut créé duc de Carpio. Ce fut assurément le plus capable des hommes d'Etat que l'Espagne ait produits au XVIIe siècle, et qui sauva son pays d'une décadence complète, à force de sagesse et de patience. G. P-I.

HAROL. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire ; 1,003 hab.

HAROLD Ier, roi d'Angleterre, mort en 1040, fils de Kanut et d'Elfgifu de Northampton, résida dès sa jeunesse en Angleterre. A la mort de son père, son frère, Hard Canut, qui régnait en Danemark, fut désigné pour lui succéder en Angleterre aussi (1035), mais Harold, soutenu par Leofric, comte de Mercie, par les gens du port de Londres et par les seigneurs les plus considérables du N. de la Tamise, c.-à-d. par les Danois établis dans le royaume, aspira de son côté à la couronne, et dans une réunion du *witan* à Oxford, on décida qu'Harold régnerait au N. de la Tamise et Hard Canut au S. Pendant l'absence de Hard Canut, sa mère, Elfgifu-Emma, gouverna pour lui, aidée par son ministre, le comte Godwin. Harold attira, dit-on, en Angleterre les æthelings exilés, Edward et Alfred, par une fausse lettre de leur mère et il assassina Alfred. En 1037, Godwin, abandonnant Hard Canut, se rallia à Harold, qui fut élu roi de toute l'Angleterre. Dès qu'il fut maître du Wessex, il en bannit la reine Emma. En 1039, les Gallois envahirent la Mercie, et Duncan, roi d'Ecosse, assiégea Durham. Hard Canut se préparait, de son côté, à une invasion, lorsque Harold mourut à Oxford (1040). Il fut enterré à Westminster. Son frère l'exhuma, le fit décapiter et jeter à la Tamise. Un pêcheur le rapporta à Londres où il fut déposé dans le cimetière danois. Il ne laissa ni femme ni enfants. Il scandalisait, dit-on, les Anglais par son irréligion, chassant et buvant au lieu d'aller à la messe. L.

HAROLD II, roi d'Angleterre, né vers 1022, mort en 1066 ; fils du comte Godwin et de Gytha, belle-sœur de Canut. En 1045, il apparaît comme comte d'Estanglie. Quand le roi Edward (1051) se querella avec Godwin, Harold joignit son père dans sa révolte. Banni avec lui par le witan tandis que Godwin fuyait en Flandre, Harold s'embarqua pour l'Irlande afin de lever des forces et de résister à ses ennemis. Il attira autour de lui les Danois de la côte, et, quittant Dublin au printemps, débarqua en Sommerset. Vainqueur, il pilla le pays, emmenant force captifs et joignit son père à Portland. Ils entrèrent dans Londres, et Godwin fut rétabli dans son comté de Wessex. En 1053, Harold

était attablé à Winchester avec le roi, lorsque Godwin mourut subitement. Harold lui succéda en Wessex ainsi que dans toutes ses charges. Il fut alors le premier homme d'Angleterre après le roi et, pendant le reste du règne, son tout-puissant ministre. Il était grand, beau, très vigoureux, sobre, supportant aisément la fatigue, sage dans le conseil, énergique et habile dans l'action ; équitable et loyal quoique ambitieux, mais d'une franchise parfois inconsidérée ou rude. Après la mort de son père, il fut le chef du parti national, aimé des Anglais, quoique à demi Danois par sa mère. Il continua le schisme de Canterbury et chercha à obtenir l'approbation du pape à la nomination de l'archevêque *Stigand* (V. ce nom). Harold ne fut probablement pas étranger à l'injuste bannissement d'Elfgar, fils du comte de Mercie Leofric, le grand rival de sa maison. Il combattit ce prince qui, appuyé par Gruffydd, roi des Gallois, avait saccagé Hereford. En 1077, l'ætheling Edward, appelé par le roi qui avait manifesté l'intention d'en faire son héritier, mourut très rapidement. Quelques-uns pensent que Harold, qui commençait alors à espérer la succession royale, ne fut pas étranger à cet événement. En tout cas, aucun héritier mâle de la maison royale n'existait plus. La mort de son ennemi, Leofric de Mercie, et celle de Ralph, comte de Herefordshire, dont il hérita, fortifièrent encore sa position. Toutefois Guillaume de Normandie, auquel Edward avait presque formellement promis sa succession, d'une part, et la possibilité de la prolongation de la vie d'Edward jusqu'à ce que le fils des æthelings, Edgar, fût grand, d'autre part, faisaient encore obstacle à Harold. — Vers 1058, il fit un pèlerinage à Rome et c'est sur sa demande, sans doute, que le pape Benoît X se décida à envoyer le pallium archiépiscopal à Stigand. Attaqué en chemin par des brigands, il leur échappa et rapporta de précieuses reliques pour l'église qu'il bâtissait alors à Waltham. Il dota richement cette église ; en vue d'y annexer une école, il envoya, dit-on, chercher Adélard de Liège, qui lui avait conseillé avec succès, lors d'une maladie, de se faire guérir de paralysie par la châsse miraculeuse de Waltham. L'église fut dédiée en 1060, en présence du roi, de la reine et des nobles, par l'archevêque d'York. Au cours de son voyage à Rome, Harold s'était attardé en France afin de se rendre compte du caractère et de la puissance des princes de ce pays, pour le cas où il souhaiterait leur assistance. En 1062, Gruffydd, roi du pays de Galles, ayant recommencé ses ravages, Harold infligea à ce peuple turbulent une très rude correction ; Gruffydd fut tué ; les Gallois, domptés pour longtemps, promirent le tribut et donnèrent des otages. C'est probablement en 1064 qu'Harold fit le voyage de Normandie pour aller dire au duc de la part du roi que le witan acceptait de le considérer comme héritier apparent du trône d'Angleterre, et pour obtenir le retour de son frère Wulfroth et de son neveu Hakon donnés jadis comme otages par le comte Godwin. On le voit représenté sur la tapisserie de Bayeux, partant pour cette ambassade avec ses chiens et ses faucons. Naufragé sur la côte de Ponthieu, fait prisonnier, il fut mené devant Guillaume, à Eu, sur sa demande. Le duc l'emmena à Rouen, où Harold promit à la duchesse Mathilde d'épouser une de ses filles, et de donner sa sœur Elfgifu à un Normand. Il marcha avec Guillaume contre Conan de Bretagne. Fait chevalier par le duc à Bayeux, il s'engagea par serment à soutenir sa cause en Angleterre, à lui ouvrir le château de Douvres ; l'autre lui promettait, en échange, la main de sa fille et la moitié du royaume d'Angleterre. Harold, au pouvoir de Guillaume, jura sur une boîte contenant, à son insu, dit la légende, de précieuses reliques. De retour en Angleterre, Harold épousait la veuve de Gruffydd, Aldgyth, sœur d'Edwin, comte de Mercie, car il songeait plus que jamais au trône d'Angleterre et voulait se faire un appui de la maison de Mercie, toute-puissante dans le Nord. C'est ainsi qu'il donna tort à son frère Tostig, chassé par les Northumbriens qui avaient élu à sa place Morkere, frère d'Edwine de Mercie. Il agit en cette circonstance malgré le roi Edward, qui voulait faire céder les rebelles par la force, car ils l'avaient défié insolemment et saccageaient le pays. Le 5 janv. 1066, le roi Edward, à son lit de mort, le désigna aux suffrages des grands ; le jour suivant, il était couronné par l'archevêque d'York : choisi par le roi, élu par l'assemblée de la nation, et consacré, il paraissait avoir tous les droits. Bientôt arrivèrent, cependant, des messagers de Guillaume de Normandie ; ils venaient le prier de tenir son serment. Harold refusa, sous prétexte que ce serment n'avait pas été libre. C'était une déclaration de guerre. Tostig, allié de Guillaume, fut forcé de s'enfuir en Ecosse. Pendant quatre mois, Harold attendit l'invasion normande à l'île de Wight, puis, les provisions manquant, il rentra dans Londres. Là il entendit dire que le roi de Norvège, Harold Hardrada, avait débarqué à York. Il emmena la moitié des soldats anglais et deux cents bateaux de guerre. Réunis à Tostig et aux Irlandais, les Norvégiens avaient pris York, vaincu à Fulford les comtes de Mercie et Northumberland, et les peuplades du Nord marchaient avec eux vers le Sud. Harold, après avoir invoqué le secours de la châsse miraculeuse de Waltham et, dit-on, vu en songe le Confesseur qui lui promit victoire, rencontra l'armée de l'invasion à Stamford Bridge. Il envoya proposer à son frère Tostig de lui donner le tiers de son royaume. Et comme Tostig demandait quelle serait la part de son allié de Norvège : « Sept pieds de terre ou plus, si c'est nécessaire, répondit Harold, car il est fort grand. » La bataille dura un jour ; les deux alliés furent tués, et, pendant des années, le champ de bataille resta couvert des ossements des vaincus. Olaf, fils du roi de Norvège, se rendit. Tandis qu'Harold fêtait sa victoire à York, il apprit que Guillaume atterrissait à Pevensey avec une très nombreuse armée. Le duc de Normandie avait fait valoir le mépris sacrilège avec lequel Harold avait traité les reliques des saints de Bayeux, et obtenu du pape un anneau et une bannière consacrée. Il mena son expédition contre Harold, usurpateur et parjure, comme une croisade. Les comtes Edwin et Morkere firent défection presque immédiatement. Harold, de retour à Londres, envoya un message vers Guillaume, pour le sommer de se retirer. Guillaume répondit par un moine de Fécamp qui provoqua Harold en combat singulier. Celui-ci en appela au jugement de Dieu. Malgré les avis de son frère Gyrth, qui lui conseillait de ne pas se risquer et de ravager le pays pour affamer Guillaume, il marcha vers le camp retranché des Normands à Hastings et s'établit en face sur une colline. Nous n'avons pas à faire ici le récit de la fameuse bataille d'Hastings où Harold fut tué. On raconte que, le jour suivant, la mère d'Harold offrit à Guillaume de lui payer le corps de son fils son pesant d'or ; deux moines de Waltham le cherchèrent en vain ; ce fut Edith au cou de cygne, son premier amour, qui le reconnut. L.

HAROLD (Francis), moine franciscain et écrivain anglais, né à Limerick, mort à Rome le 18 mars 1685. Entré dans l'ordre des franciscains, il fut quelque temps professeur de théologie à Vienne et à Prague, puis passa au couvent de Saint-Isidore à Rome. Harold a publié un abrégé latin des *Annales des Franciscains* de Wadding, qui fut recteur de son couvent à Rome ; ces annales vont de 1208 à 1540. Il publia aussi une *Life de Wadding*, qui parut d'abord avec le premier volume des annales et fut réédité à Rome en 1731. Nous avons aussi de lui deux autres ouvrages latins qui renferment des documents précieux relativement aux affaires des représentants espagnols de l'Eglise catholique au Pérou.

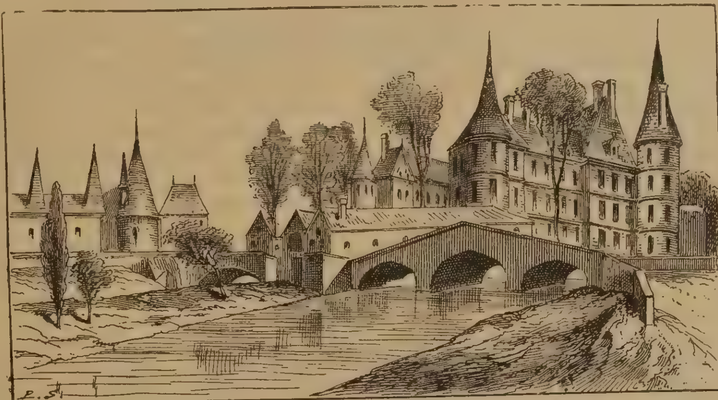
HÁROMSZEK (nom magyar signifiant *Trois-Sièges*). Comitat de Hongrie, organisé en 1876, et formant l'extrême pointe S.-E. de l'Autriche-Hongrie, à l'intersection de la Moldavie et de la Valachie. C'est le vieux pays des Szeklers, tribu particulière des Magyars, ayant conservé à travers les siècles des institutions spéciales. Ces Magyars forment les 83 °/₀ de la population, qui s'élevait à 129,760 hab. en 1890. La bonne moitié d'entre eux

appartient à l'Eglise réformée, l'autre moitié à l'Eglise catholique. Une minorité d'environ 15,000 Roumains se rattache à l'Eglise grecque. La passe d'Ojtoz fait communiquer le pays avec la Moldavie, la passe de Bodza avec la Valachie, à travers les Alpes de Transylvanie. Les bords de l'Aluta et du Fekete-Ugy jouissent d'un climat assez doux et sont assez fertiles en céréales, en tabac, en arbres fruitiers. Les régions élevées sont très froides, et malgré leurs forêts, malgré le bétail de leurs pâturages, beaucoup d'habitants ne peuvent vivre qu'en allant travailler en Roumanie une partie de l'année. Le chef-lieu est Sepsi-Szent-Gyœrgy.

HAROU-ROMAIN (Les), architectes français des XVIIIe et XIXe siècles. *Jean-Baptiste-Philippe* Harou, dit *le Romain*, né à Champeaux, près de Bernay (Eure), en 1761, mort le 13 janv. 1822. Ayant obtenu le second grand prix en 1788, son surnom permet de supposer qu'il fit le voyage de Rome. Il devint architecte en chef du dép. du Calvados, où il commença, en 1820, la construction de la Maison centrale de détention de Beaulieu, près de Caen, sur un plan alors nouveau, destiné à l'application du système cellulaire et consistant en bâtiments formant les rayons d'un cercle et venant de la circonférence au centre où se tenait le poste de surveillance d'un gardien-chef. — *Romain* Harou-Romain, fils du précédent, né à Paris en 1797, mort à Paris le 21 avr. 1866, entra à l'Ecole polytechnique en 1814, puis étudia l'architecture de 1815 à 1820 auprès de son père auquel il succéda comme architecte en chef du dép. du Calvados. Il termina la prison de Beaulieu où il appliqua toutes les données alors connues du système cellulaire, fit élever le théâtre de Caen et fut chargé en 1840, par le ministère de l'intérieur, de rédiger en collaboration avec Blouet et Horeau, les *Instructions pour la construction de maisons d'arrêt et de justice du système cellulaire*. On lui doit, à cette occasion, un *Projet de pénitencier* (Paris, 1840, in-4, pl.). Romain Harou-Romain, nommé, en 1850, architecte du diocèse d'Alger, étudia un projet de séminaire pour ce diocèse, mais ne put le faire exécuter. Charles LUCAS.

HAROUDJ. Chaîne de montagnes de l'Afrique septentrionale, s'étendant de l'O. à l'E., entre la Tripolitaine et le Fezzan. Elle se divise en djebel *es-Soda* et *Haroudj* proprement dit. Le djebel es-Soda est un massif volcanique qui commence à l'E. du plateau de la Hammada el Homra, et s'étend de l'O. à l'E. sur une longueur de 110 kil. environ avec une largeur moyenne de 55 kil. et une alt. de 736 m. environ; un col coupe la chaîne en deux tronçons, la Soda-Gharbia et la Soda-Cherguia. Les points culminants sont : à l'E. le Gâret-Tefirmi et à l'O. le Daharet-es-Soda (900 m.); un peu en dehors de la Soda se trouve le mont isolé de Gara-el-Kohela, qui appartient au même système montagneux. Le Haroudj se rattache à la Soda; ce massif a 224 kil. du N. au S., sur une largeur de 170 kil. de l'O. à l'E. Le point culminant, qui dépasse 800 m., est à peu de distance de Zella. On distingue quelquefois le Haroudj en Haroudj-el-Asoued et Haroudj-el-Abiod. Le Haroudj est le *Mons Ater* et la Soda le *Mons Niger* de Pline. Ph. B.

HAROUÉ (*Erouel*, 1241, *Harouel*, 1358). Ch.-l. de cant. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, sur le Madon, à 29 kil. au S. de Nancy; 617 hab. Fabrique de lingerie; orphelinat agricole des sœurs de la Foi; église de 1598; beau château construit au XVIIIe siècle sur l'emplacement d'une ancienne forteresse (XIIe siècle) par Marc de Beauvau sur les dessins de Boffrand, architecte de Louis XIV, avec sculptures de Guibal et de Renard. Le fief d'Haroué relevait de la châtellenie et du bailliage de Nancy; il devint en 1623 le siège d'un marquisat. En 1768, le nom d'Haroué fut changé en celui de *Craon*, qu'on donne encore au château. Patrie de François de Bassompierre, maréchal de France (1579-1646).


Château d'Haroué.

HAROUKA. Petite île de l'archipel des Moluques, au S. de Céram. Située entre Amboine (île principale du groupe dont elle fait partie) à l'O. et Saparoua à l'E., Harouka s'étend de l'E. à l'O. De forme ovale, l'île a 72 kil. q. de superficie et une population de 7,200 hab. environ; elle est entourée d'une ceinture de coraux que la marée basse découvre. L'île est très fertile et bien cultivée; elle produit des épices, girofle, muscade; la culture du café, assez récente, y vient bien. Les deux petites places fortes, Hoorn et Zelandia, sont occupées par les Hollandais.

HÂROÛN ER-RACHÎD (*Aboû Djafar*), 5e khalife abbâside, fils du khalife El-Mahdî et de Khaïzourân, né à Rey (Perse) en 145 de l'hégire (763 de J.-C.) suivant Tabarî, en 149 suivant d'autres, mort près de Toûs le 3 Djoumada el-Akhir 193 (23 mars 809). Son père, qui avait pour lui une prédilection marquée, lui avait décerné le nom d'*Er-Rachîd*, c.-à-d. « l'Orthodoxe », lorsqu'il l'avait reconnu pour son successeur immédiat, au mépris des droits du fils aîné El-Hâdi. Hâroûn, néanmoins, ne monta sur le trône qu'après le meurtre de celui-ci, meurtre commandé par Khaïzourân elle-même (15 sept. 786). Le premier acte de Hâroûn fut de choisir pour vizir l'homme qui l'avait élevé et qu'El-Hâdi destinait au bourreau, *Yahya, fils de Khalid le Barmécide*. Puis il fit emprisonner ou exécuter un certain nombre de ses ennemis politiques. De concert avec son célèbre ministre, il employa les cinq premières années de son règne à organiser complètement l'Etat; il acheva l'œuvre de ses prédécesseurs et consolida pour plusieurs siècles les bases de l'administration. Le vaste empire abbâside, qui s'étendait alors de l'océan Atlantique aux frontières de l'Inde et de la Chine, devint en peu de temps aussi florissant que jamais. A partir de 791 jusqu'à la fin de ce long règne, la paix relative dont venait de jouir l'empire ne cessa pas d'être troublée au dedans comme au dehors. Ce fut d'abord l'Alide *Yahya ibn Abd Allâh* qui, s'étant enfui dans le Daïlam après la bataille d'El-Fakhkh en 786 (V. HÂDI), était parvenu à réveiller dans tout le N. de la Perse les anciennes haines du parti Chyite. Il prit le titre de khalife et de nouveau leva l'étendard de la révolte. Hâroûn envoya sans tarder contre lui son frère de lait, le Barmécide *Fadhl ibn Yahya* à la tête de 50,000 hommes. Effrayé par ces préparatifs, puis amené à composition par la diplomatie du général abbâside, Yahya consentit à se rendre à Bagdâd pour y faire sa soumission.

Le chef reconnu des Alides fut reçu à la cour avec force honneurs ; Hâroûn le choya, le gratifia d'une dotation magnifique, puis, un an après, lui faisait secrètement trancher la tête. Le parti n'en demeurait pas moins vivace et sa haine séculaire comme ses revendications (792). A peu près vers la même époque éclatait entre deux Bédouins de la plaine de Damas, à propos d'une pastèque volée à l'un par l'autre, une querelle que bientôt épousait non seulement les clans auxquels appartenaient ces deux hommes, mais deux des tribus arabes les plus puissantes, les Modharites et les Yéménites, auxquels les liens du sang les rattachaient. De cette querelle naquit une véritable guerre civile qui s'étendit à la Syrie tout entière et ne dura pas moins de quatre ans. Djafar, chargé par le khalife de rétablir l'ordre, n'en put venir à bout qu'en 796. Dans l'intervalle, comme contre-coup des divisions intestines de Damas, les Egyptiens, mécontents de leur gouverneur, se révoltaient en 794, mais Harthama, gouverneur de la Palestine, les faisait rentrer bon gré malgré dans le devoir; *Allâf ibn Sofyan el-Azdî* s'emparait de Mossoul et s'y maintenait jusqu'à ce qu'il en eût été chassé par le khalife en personne ; la Mésopotamie se soulevait à la voix de *Walîd ech-Cheïbânî*, chef de tous les *Khâridjites* (V. ce mot) de la contrée ; enfin les *Zendiqs* (athées, communistes) du Gourgân et du Khorasân menaçaient de nouveau, comme au temps d'El-Mansoûr et d'El-Mahdî, la sécurité de l'Etat; les prisons regorgèrent de ces hérétiques que la cour inquisitoriale envoya impitoyablement au supplice. En même temps qu'il cherchait à apaiser ces troubles pour ainsi dire endémiques, Hâroûn avait à soutenir la guerre contre les Byzantins, l'ennemi national. L'impératrice *Irène*, rompant la trêve de 782, avait recommencé les hostilités dès le début du règne de Hâroûn : celui-ci avait fait envahir la Phrygie par *Ishâq ibn Souleïmân*, qui avait poussé jusqu'à Samsoun. Puis sa flotte, maîtresse de la mer, avait ravagé les îles grecques et détruit la flotte d'Irène dans le golfe de Satalia. En 797, le khalife prend lui-même le commandement d'un corps d'armée et pénètre au cœur de la Cilicie; pendant ce temps, un autre corps gagne Amorium, Ancyre et ne s'arrête qu'à Ephèse (798). Irène, effrayée de la marche des Sarrasins, envoya au khalife deux légats chargés de traiter de la paix. Les négociations n'aboutirent qu'à un échange de prisonniers. En 798, trois corps de cavalerie se lancent à travers l'Asie Mineure, saccageant tout sur leur passage; l'un s'avance jusqu'au Bosphore, en vue de Byzance, l'autre envahit l'Hellespont, le troisième la Lydie. Un immense butin fut le résultat de cette triple razzia. Enfin Irène se décida à implorer la paix et à payer tribut. Hâroûn, comme ses prédécesseurs, ne témoignait pas une très vive sollicitude pour les provinces occidentales de son vaste empire. Aussi bien la domination arabe n'avait jamais pu s'implanter complètement dans les contrées berbères. En 800, le khalife accorda à *Ibrahim ibn el-Aghlab* et après lui, à ses descendants, l'investiture du gouvernement de l'Ifriqiya tout entière, à la seule condition de reconnaître la suzeraineté abbâside. Les Aghlabides régneront ainsi à Kaïrouân pendant un siècle. L'année 803 fut marquée par une invasion de *Khozars ;* ce peuple, venu des steppes occidentales de la Caspienne, avait franchi le Caucase et s'était rué sur l'Arménie musulmane ; en quelques jours, il avait réuni plus de 100,000 captifs. Cette attaque imprévue ne put être châtiée et n'eut pas de suite. Toutefois, l'événement le plus considérable de cette année-là fut la disgrâce éclatante des Barmécides. Irrité de l'issue, facile à prévoir pourtant, qu'avait eu le mariage de sa sœur Abbâsa avec son ami Djafar ibn Yahya, mais surtout jaloux de voir sa propre autorité contre-balancée par l'énorme influence dont jouissait chacun des membres de cette famille et trompé par les nombreux ennemis des Barmécides qui les accusaient de haute trahison, Hâroûn er-Rachîd, oubliant tout sentiment de reconnaissance et ne cédant qu'aux instincts cruels de sa race, ordonna le massacre de tous les Barmécides qui existaient dans l'empire et la confiscation de leurs biens. Djafar eut la tête tranchée et le vieux Yahya ibn Khalid fut jeté dans un cachot où il mourut en 805. La disgrâce de cette illustre famille constitue un horrible drame qui a laissé sur le nom d'Er-Rachîd une tache hideuse et indélébile. Hâroûn confia le soin de le remplacer à son grand chambellan Fadhl ibn Rabî. C'était un adroit courtisan, sinon un habile ministre ; il n'avait pas peu contribué à préparer la chute de son prédécesseur. Cependant l'impératrice Irène ayant été déposée en 802, Nicéphore, qui lui succédait, voulut inaugurer son règne par une reprise d'hostilité avec les Arabes. Il écrivit à Hâroûn une lettre pleine de jactance ; le khalife, en réponse à ce défi, renvoya la missive à son auteur après avoir écrit sur la marge : « Hâroûn, commandeur des croyants, au chien des Grecs. J'ai lu ta lettre, ô fils d'une infidèle. Tu n'entendras pas seulement ma réponse, mais tu la verras. » En même temps, il entre en Asie Mineure avec 135,000 soldats et ne s'arrête que lorsque l'empereur réclame la paix et promet de payer tribut. Le pays évacué, Nicéphore refuse (805) et la campagne continue, désastreuse pour ses armes sur terre et sur mer : Héraclée est prise par les musulmans, pillée et brûlée, Chypre est dévastée par la flotte arabe (806), ainsi que Rhodes et la plus grande partie du littoral anatolien (807). C'est en cette même année 807 que Hâroûn envoya une ambassade à Charlemagne pour lui remettre, sur sa prière, les clefs du saint sépulcre ; parmi les présents qu'il lui offrit, on remarquait une paire d'éléphants, une clepsydre et un jeu d'échecs dont il reste encore une pièce conservée à la Bibliothèque nationale. L'année suivante (808), le Khorasân se révoltait de nouveau. A la tête du mouvement se trouvait *Rafî ibn Leïç*, petit-fils du fameux Nasr ibn Seyyâr, gouverneur de cette province sous le dernier khalife omeyyade. Hâroûn, ayant remis la régence entre les mains de son fils aîné *El-Amîn*, se hâta de marcher contre les rebelles, accompagné d'*El-Mâmoûn* son fils cadet. Mais, dès son départ pour cette expédition, il se sentit gravement atteint par le mal qui devait l'emporter. Il ne put, en effet, aller plus loin que *Toûs* en Khorasân et mourut à *Senabad*, village de la banlieue de cette ville ; il était âgé de quarante-six ou quarante-huit ans et avait régné vingt-trois ans et quelques mois.

Il y a dans l'histoire peu de figures de princes dont la gloire ait été autant surfaite que celle de Hâroûn er-Rachîd. Ce nom est un de ceux qui ont le plus à perdre du prestige et de l'éclat prêté par les historiographes complaisants. Hâroûn, en effet, ne posséda ni grands talents, ni grandes vertus; il n'exécuta aucune grande entreprise, ne fit point de conquêtes et se laissa surpasser par les Barmécides en munificence et en libéralité. Il fut le type du despote oriental : fastueux, excentrique dans ses goûts, d'une jalousie inexorable, cruel, injuste, égoïste, vantard, viveur insaturable, prodigue jusqu'à l'extravagance. Mais il payait bien les poètes et les littérateurs courtisans. Tous les écrivains arabes se sont, par imitation mutuelle, immolés à sa renommée, si bien que son nom a franchi les limites du monde musulman et qu'il est devenu le héros d'un cycle de contes et d'anecdotes qui l'ont rendu célèbre dans le monde entier. Hâroûn eut le bonheur d'être conseillé par de grands ministres et aussi par sa femme favorite, la fameuse *Zobeïda*. Il sut racheter toutefois ses vices et ses crimes par quelques belles qualités. Il aimait passionnément les lettres et les arts et admettait dans son intimité ceux qui les cultivaient. Il avait dans son harem 400 concubines qui toutes excellaient dans quelque art d'agrément ; l'histoire de la littérature arabe a conservé les noms d'un grand nombre de ces femmes poètes, conteuses, danseuses ou musiciennes. Hâroûn était lui-même bon poète ; il avait le goût des constructions, embellit Bagdâd et Raqqa dont il finit par faire sa capitale et fit bâtir *Hâroûnîya*. Son règne fut illustré par une foule d'hommes distingués tels que les *Bakhtichoû*, famille de médecins célèbres ; les grammairiens *Ibn Yoûnis* et *Sibawaïhî*, les

imâms *Malik ibn Anas*, *Aboû Hanîfa* et *Châfey*, le conteur *El-Asmaï*, les poètes *Khataf el-Ahmar*, *Aboû-Nowâs*, *Ismâïl ibn Mohammed es-Seyyid el-Himyarî*, *Aboû l-Atahîya*, l'aveugle *Aboû Zakkar*, ami et commensal de Djafar le Barmécide; *Khalîl ibn Ahmed*, le codificateur de la métrique arabe; *Ibrahîm de Mossoul*, le musicien de la cour; le grand kadi *Aboû Yoûsouf*, le savant *Abd el-Moubârak* et tant d'autres dont les noms allongeraient démesurément cette liste. P. Ravaisse.

Bibl. : Weil, *Geschichte der Chalifen*; Mannheim, 1848, t. II. — Osborn, *Islam under the Caliphs of Bagdad*; Londres, 1878. — E.-H. Palmer, *Haroun Alraschid and Saracen civilization*; Londres, 1880.

HARPA. I. Malacologie. — Genre de Mollusques Gastéropodes, de l'ordre des Prosobranches-Pectinibranches, établi par Lamarck en 1799 pour une coquille imperforée, ovale, ventrue, solide, ornée de côtes longitudinales, parallèles, tranchantes, terminées sur la suture en pointes aiguës; spire peu développée; dernier tour très grand, à ouverture ample, échancrée en avant; bord externe épaissi par la dernière côte, le columellaire muni d'une callosité plus ou moins tendue. Exemple : *Harpa ventricosa* Linné. Les Harpas habitent les mers chaudes de l'Asie, de l'Amérique et l'Océanie. J. Mab.

II. Paléontologie. — Le genre *Harpa* date du tertiaire : *Harpa mutica* est du calcaire grossier des environs de Paris. Le sous-genre *Silia* (Mayer) en diffère peu : *S. Zitteli* est également éocène. Le genre *Harpopsis* (Mayer) est plus distinct par sa bouche étroite, allongée, et son labre sinué en arrière. L'espèce type (*H. stromboïdes*), qui est du calcaire grossier, avait été décrite par Lamarck comme un *Buccinum*. Trt.

HARPACTICUS (*Harpacticus* Milne-Edwards) (Malac.). Genre de Crustacés Copépodes, type d'une nombreuse famille de la section des Gnathostomes. Ce genre est caractérisé comme il suit : tête unie au premier segment thoracique, premier et second segments abdominaux soudés chez la femelle, première paire d'antennes à huit ou neuf articles, le cinquième et le sixième, chez le mâle, forment un renflement vésiculeux; palpe mandibulaire à deux branches, seconde paire de pattes-mâchoires fortement développée, branche externe de la première paire de pattes à trois articles, l'interne biarticulée; les trois paires suivantes ont les deux branches triarticulées ; chez le mâle la branche interne de la deuxième paire est modifiée par l'apparition, sur le second article, d'une ou plusieurs épines, tandis que la branche externe de la troisième paire est recourbée et armée à la pointe de trois fortes épines. L'ovisac est simple. Nous citerons parmi ces petits animaux : l'*H. fulvus* Fischer, commun sur nos côtes de la Manche : il est cantonné dans des flaques d'eau de mer ou les creux de rochers situés à la limite extrême de la zone littorale, au niveau des plus hautes marées, et se rencontre en prodigieuse quantité vers la fin de l'été, alors que le soleil élève considérablement la température des flaques en question, et en augmente le degré de salure par l'évaporation. L'*H. chilifer* est une autre forme remarquable en ce sens que, vivant d'ordinaire dans la mer, on l'a trouvée, cependant, dans des lacs d'eau douce, en Norvège, au voisinage de la côte. Ce n'est pas là un cas isolé : d'autres formes encore, à l'exemple des espèces que nous venons de citer, savent s'adapter à des conditions de milieu très différentes. R. Moniez.

HARPACTOR (Entom.) (V. Réduve).

HARPAGE, lieutenant de Cyrus, roi des Perses. Attaché au palais d'Astyage, grand-père de Cyrus, il fut chargé par celui-ci de faire périr son petit-fils qui, suivant un oracle, devait un jour le détrôner. Harpage se contenta d'éloigner Cyrus de la cour et le fit élever secrètement ; Astyage l'ayant appris le punit de sa désobéissance en lui faisant servir à table les membres de son fils. Harpage cacha longtemps son ressentiment ; mais Cyrus étant devenu grand, il le poussa à la révolte, et se mit à son service pour réduire l'Asie Mineure. Il échoua devant Phocée, dont les habitants, qui avaient d'abord quitté la ville, surprirent, par un retour inattendu, et massacrèrent la garnison perse. Téos fut abandonnée par ses habitants ; la plupart des villes de l'Ionie défendirent quelque temps leur indépendance, puis firent leur soumission. Les îles reconnurent aussi bientôt la domination perse. La Carie dut se soumettre ; la Lycie fut vaincue après une longue lutte. Dès cette époque, il n'est plus question d'Harpage dans l'histoire des Perses ; l'un des meilleurs officiers de Cyrus, il a contribué pour une grande part à l'assujettissement de l'Asie Mineure (Hérod., I, 80, 162-177 ; Fellows, *Lycia*, 1841, p. 276.)

HARPAGON. Sorte de grappin employé par les anciens dans les combats sur mer. Il se composait d'une forte perche, longue de cinq coudées, garnie à un bout d'un crampon de fer et à l'autre d'un anneau de même métal auquel était attachée une corde. On lançait, à l'aide d'une catapulte, l'harpagon sur un vaisseau, et l'on tirait sur la corde pour fondre sur le navire ennemi (T. Liv., XXX, 10). L'invention de l'harpagon est due à Périclès ; il fut employé chez les Romains, pour la première fois, par le consul Duilius contre les Carthaginois à Myles. Ayant de plus petites dimensions, il servait de fourchette (Scol. Aristoph., *Eq.*, 772), de crampon pour retirer un seau d'un puits (Ulp. Dig., 37, 7, 12). On appelait aussi *harpagon* ou *loup*, chez les Romains, un énorme harpon fixé à une longue poutre dont on se servait pour faire des brèches dans les murs d'une place assiégée. C. Ganiayre.

HARPALE (*Harpalus* Latr.) (Entom.). Genre de Coléoptères-Carnivores, de la famille des Carabiques, dont les représentants, de taille médiocre, ont le corps oblong, avec le prothorax subcarré, cordiforme ou trapézoïdal, et les élytres allongées, presque parallèles. Le dernier article des palpes est fusiforme, presque tronqué et les tarses antérieurs des mâles sont revêtus en dessous de squamules. Les espèces, très nombreuses et très difficiles à distinguer, sont répandues principalement dans les régions tempérées de l'hémisphère boréal. On les trouve dans les terrains meubles, sous les pierres ou enterrés au pied des plantes. L'*H. æneus* Fabr. est commun presque partout, sous les pierres et dans le sable. Il est long de 10 à 11 millim., d'un vert métallique, passant au bronzé, avec les palpes, les antennes et les pattes d'un testacé roussâtre.

HARPALE, Macédonien de la famille des princes d'Elymiotis, fils de Machatas, vivait du temps d'Alexandre le Grand. Celui-ci le traita avec faveur pour le récompenser du dévouement qu'il avait montré à la cause de sa mère Olympias. Harpale suivit Alexandre en Asie Mineure comme surintendant du trésor, mais commit des malversations et avant la bataille d'Issus s'enfuit à Mégare (333 av. J.-C.). Alexandre lui pardonna cependant et, l'ayant fait revenir, lui confia la garde des trésors des rois de Perse, à Ecbatane (330 av. J.-C.). Mais Harpale, pendant que son maître entreprenait son expédition dans la Haute-Asie jusqu'à l'Indus, se mit à dissiper en prodigalités de toutes sortes, à Ecbatane et Babylone, le trésor qui lui était confié ; il avait excité la haine générale, et, à la nouvelle qu'Alexandre revenait, contre son espérance, de son expédition lointaine (325), il s'enfuit avec 5,000 talents et 6,000 mercenaires et s'embarqua pour l'attaquer ; ayant laissé ses troupes et sa flotte au cap Ténare il gagna Athènes, où il obtint le droit de cité grâce à des largesses habiles. Les Athéniens différèrent la livraison d'Harpale aux Macédoniens et déposèrent les 700 talents qu'il avait apportés dans le trésor public. Harpale rejoignit ses mercenaires et passa en Crète où il fut assassiné par le Lacédémonien Thimbron qui, à son tour, s'enfuit à Cyrène. Après la fuite d'Harpale, les Athéniens remirent aux Macédoniens l'argent d'Harpale ; mais la moitié de la somme manquait. Ils accusèrent alors un certain nombre de personnages les plus considérables de la ville, et parmi eux Démosthène, qui dut quitter l'Attique (V. Démosthène).

HARPE. I. Musique. — Un des instruments les plus poétiques, les plus beaux et les plus anciens connus. Depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, le principe de l'instrument est toujours le même ; le corps sonore est représenté par

une sorte de triangle ; sur un des côtés sont tendues les cordes qui vibrent à vide et sont fixées sur l'autre côté ; le troisième sert pour ainsi dire de soutien à l'ensemble. Les Grecs paraissent ne pas avoir connu la harpe ou du moins ne l'avoir connue que fort tard après l'avoir empruntée aux Orientaux. En revanche, les Assyriens, les Egyptiens, les Hébreux en avaient de diverses espèces que l'on voit représentées sur les sculptures d'Assyrie, sur les peintures d'Egypte. Ces dernières surtout nous montrent de magnifiques instruments superbement ornés et très complets. Celle de Thèbes, qui date du XIII[e] siècle av. J.-C., a plus de 6 pieds de haut ; elle n'a pas de pilier pour soutenir la barre où sont fixées les cordes et les chevilles, mais l'instrument tout entier est admirablement construit. Les harpes des Assyriens ressemblent à celles des Egyptiens, mais leur forme est moins gracieuse ; chez l'un comme chez l'autre peuple, elles sont de tailles différentes ; les unes doivent être posées à terre, les autres peuvent être portées dans les bras.

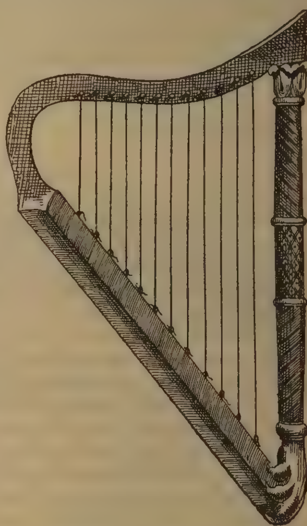


Harpe assyrienne.



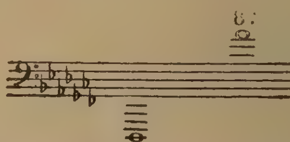
Harpiste égyptien.

Les harpes anciennes occidentales sont en général de petites et de moyennes dimensions et presque toutes sont portatives ; les plus célèbres sont la harpe galloise et la harpe irlandaise, dont la forme a été conservée jusqu'à nos jours et que l'on peut voir dans les armes d'Angleterre. La harpe irlandaise était montée à 43 cordes et sa sonorité était fort agréable ; son étendue représentait deux octaves et une tierce : . La première dont on trouve le modèle est dans un manuscrit du IX[e] siècle, représentant David ; elle est triangulaire, mais elle a varié à l'infini ; la plus ancienne semblerait dater de 830 de notre ère. La harpe galloise est plus grande que l'irlandaise ; elle a trois rangs de cordes avec les tons et les demi-tons. La harpe se transforma peu à peu ; sa structure devint plus élancée et plus élégante, mais en somme son principe resta jusqu'au XVIII[e] siècle celui des cordes tendues et pincées à vide. Cérone, au XV[e] siècle, donne 15 cordes à la harpe qui offrait ainsi une étendue bien restreinte. Un peu plus tard, Prætorius lui en donne 24 ; de plus, on connaissait la harpe à double rang de cordes dont l'étendue était celle-ci : côté gauche, , côté droit, . Vincent Galilée décrit longuement la harpe double introduite en Italie de son temps (au XVI[e] siècle) et qui n'avait pas tardé à jouir d'une grande vogue. Plus tard, en 1636, Mersenne décrit une harpe à trois rangs de cordes et cite même un nommé Fesle, virtuose des plus remarquables sur cet instrument.

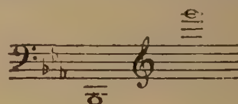


Harpe des XII[e] et XIII[e] siècles.

A mesure que l'art instrumental moderne grandissait, que les instruments à cordes pincées tombaient en désuétude, les musiciens sentaient instinctivement de quelle utilité pourrait être la sonorité légère et harmonieuse de la harpe, le jour où elle serait susceptible de moduler ce qui jusqu'à ce jour lui était impossible. Aussi, dès 1720, les facteurs tendirent-ils à donner à la harpe les intervalles qui lui manquaient. A cette époque, un luthier de Donauwœrth, nommé Hockbrucker, eut idée d'employer les pédales afin de faire agir un mécanisme pour raccourcir les cordes et les hausser d'un demi-ton. Le principe des pédales avec tirasses placées dans la colonne était trouvé, principe fécond d'où sortit la harpe moderne. En 1740, la harpe à pédales n'était pas encore connue en France. Elle y fut importée par un musicien allemand, neveu de l'inventeur, en 1770. Ce fut surtout Krumpholz, dont la femme était harpiste distinguée, et Nadermann, luthier à Paris, qui portèrent à son plus haut degré de perfection la harpe dite à crochets ou à pompes. A la fin du XVIII[e] siècle, elle avait de 30 à 36 cordes et sept pédales, son étendue était :



La harpe a aujourd'hui, comme on sait, 46 cordes accordées en *ut* ♭, ce qui permet, grâce au double mouvement, d'obtenir tous les sons de l'échelle diatonique :



Nous avons nommé le double mouvement, et c'est l'in-

vention de cet ingénieux système, qui a permis à la harpe de devenir le magnifique instrument que l'on connaît. En effet, les crochets présentaient encore de graves inconvénients. Lorsqu'ils agissaient sur les cordes, celles-ci étaient tirées hors de leur position perpendiculaire, et le timbre de l'instrument perdait tout son caractère. En 1786, Séb. Erard inventa le mécanisme dit des fourchettes, grâce auquel il raccourcissait la corde de la longueur voulue sans la faire sortir de la ligne verticale. Enfin ce fut en 1801 qu'il prit à Londres une patente pour la harpe qu'il appela à *double mouvement*. Le double mouvement n'était que le développement du mécanisme des fourchettes : au lieu d'une, Erard en employait deux. On peut voir dans le rapport fait par Franz, lorsque Erard présenta son instrument aux académies des sciences et des beaux-arts, la description détaillée du double mouvement, dans lequel sept pédales seulement suffisaient pour rendre chaque corde égale à trois cordes différentes. Bientôt, malgré les réclamations de Henry Nadermann, le fils du facteur dont nous avons parlé plus haut, la harpe à double mouvement fut la seule en usage parmi les virtuoses célèbres comme Dizi, Labarre et Bochsa. Nous devons signaler cependant celle de Cousineau, à double rang de pédales, mais au mécanisme trop fragile, inventée en 1782. La harpe avait enfin conquis droit de cité, grâce aux progrès accomplis, à ce point qu'elle était enseignée officiellement au Conservatoire ; mais lorsqu'il s'agit de nommer un professeur, on choisit justement Nadermann, le seul adversaire de la harpe d'Erard. Ce ne fut qu'en 1845 que l'instrument à double mouvement fut introduit dans notre première école de musique. A partir des inventions d'Erard, la harpe ne subit que des changements relativement peu importants. Il nous faut citer cependant la harpe perpendiculaire de Dizi, dans laquelle la console était fendue en deux parties dans son extrémité inférieure.



Harpe de Marie-Antoinette (musée du Conservatoire).

Au point de vue de l'instrumentation, la harpe n'entre pas, à proprement parler, dans la masse de l'orchestre ; employée pour des effets spéciaux, elle donne des sonorités légères et fines, pleines de poésie et de charme. Mariée à certains instruments à vent comme la flûte et le cor, elle a quelque chose de cristallin et de fin d'une couleur délicieuse. Aussitôt qu'Erard et Cousineau en eurent enrichi le timbre, les compositeurs en firent d'autant plus usage que les poésies de Macpherson étaient plus à la mode ; c'est ainsi que l'on en trouve souvent l'emploi dans l'œuvre des maîtres du commencement de ce siècle : *les Bardes* de Lesueur, *Uthal* de Méhul, etc. Les musiciens modernes, pour la plupart poètes et rêveurs, ont fait grand usage de la harpe. Nous citerons Berlioz, Meyerbeer, Halévy, dans toutes les scènes de rêve, d'apparition ou d'exaltation lyrique ; Richard Wagner a employé les harpes d'une façon toute spéciale, et le début de *l'Or du Rhin* nous fait voir un exemple plein de charme et de couleur de l'usage de cet instrument.

H. Lavoix.

Harpe éolienne ou Harpe météoréolique. — Nom donné à un appareil musical destiné à produire des sons harmonieux par la seule action du vent. On l'emploie dans certains pays, principalement en Angleterre, pour l'agrément des jardins de plaisance. Il se compose de deux tables d'harmonie de forme carrée, sur lesquelles sont tendues plusieurs cordes métalliques. En mettant toutes les cordes à l'unisson et en soumettant l'instrument à l'action d'un courant d'air assez fort, ces cordes font entendre des accords qui, sans être de la véritable musique, ne sont pas toutefois dénués de charme et dont l'étrangeté est le caractère principal. Quand plusieurs harpes éoliennes sont tendues à de courtes distances, elles se répondent et produisent un effet des plus agréables. — On attribue la découverte de la harpe éolienne à l'abbé Gattoni (Giulio-Cesare), chanoine de la cathédrale de Côme, qui vivait dans la dernière moitié du XVIIe siècle.

II. Construction. — Partie d'assise en pierre faisant saillie sur le nu d'une chaîne en élévation et destinée à former liaison, soit avec une autre assise, soit avec des matériaux de moindre hauteur comme moellon, meulière, brique, etc. Les harpes réglées, c.-à-d. d'égale saillie, que l'on dispose dans le style d'architecture française du commencement du XVIIe siècle afin de recevoir, entre les assises alternativement longues et courtes d'une même chaîne, un même nombre de rangées de briques, ne contribuent pas peu au caractère rationnel et pittoresque à la fois de cette architecture dont la place Dauphine et la place Royale fournissent à Paris d'intéressants exemples ; mais les harpes laissées lors de la construction d'une maison et en dehors du mur de cette maison, afin de relier la façade de cette maison avec la maison voisine, forment, tant que leurs saillies souvent brutes et irrégulières n'ont pas reçu leur emploi, un effet des plus disgracieux. Pour les morceaux de fer coudés appelés *harpes* en serrurerie, V. Harpon.

III. Ornithologie. — Genre créé par Ch.-L. Bonaparte pour le Faucon de la Nouvelle-Zélande (*Falco Novæ-Zealandiæ* L.) et équivalant en partie au genre *Hieracidea* qui a lui-même pour type le Faucon berigora (*Falco berigora* Vig. et Horsf.) de l'Australie. Les *Harpes* (ou *Harpa*) et les *Hieracidea* rappellent un peu, avec des teintes plus rembrunies et une taille constamment plus forte, notre *Hobereau* (V. ce mot); mais, par les proportions de leurs doigts, ils se placent plutôt à côté des Gerfauts (V. Faucon).

Bibl. : Musique. — Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*. — Berlioz, *Traité d'instrumentation et d'orchestration*. — Gevaert, *Traité d'instrumentation*. — *Observations de M. Nadermann*. — Franz, *Sur la Nécessité d'un enseignement régulier de harpe au Conservatoire*, 1834, in-8. — Du même, *Rapport sur la harpe à double mouvement*, 1834. — *Mémoire sur la nouvelle harpe de Cousineau*, 1782.

HARPEDONAPTES (Archéol.). Mot grec signifiant « ceux qui attachent le cordeau » et par lequel, dans un fragment de Démocrite, sont désignés les géomètres égyptiens. Le cordeau semble leur avoir servi non seulement pour mesurer des longueurs, mais aussi pour élever des perpendiculaires (formation du triangle rectangle de côtés 3, 4, 5).

HARPÈGE (Mus.) (V. Arpège).

HARPER (Adolph-Friedrich), peintre allemand, né à Berlin le 17 oct. 1725, mort le 23 juin 1806. Fils et élève de l'artiste suédois Jean Harper, peintre de la cour de Prusse, il acheva de se former par des voyages en France et en Italie, entra, en 1756, au service du grand-duc de Wurttemberg, travailla à la construction de la Résidence, puis devint peintre de la cour, professeur à la nouvelle

académie, directeur du musée, et enfin, en 1798, il se retira à Berlin. Ses toiles, conservées en grand nombre dans les châteaux wurttembergeois, décèlent une richesse de motifs remarquable et des combinaisons pleines de charme. Une de ses bonnes œuvres décoratives est le *Théâtre de jardin de la villa Madama* à Rome (1760).

HARPER (Robert-Godloe), écrivain politique et orateur du parti fédéraliste aux Etats-Unis, né à Fredericksburg (Etat de Virginie) en 1765, mort en 1825. Il s'établit avocat dans la Caroline du Nord, y fit de la politique, fut membre de la législature locale, puis représentant au Congrès fédéral où il soutint, en fervent fédéraliste, les administrations de Washington et d'Adams. Il quitta le Congrès après l'élection de Jefferson, et, ayant épousé la fille de Charles Carroll, se retira à Baltimore pour y exercer comme avocat. Aug. M.

HARPER (William), poète et biographe anglais, né à Manchester en 1806, mort en 1857. Ses goûts littéraires ne l'empêchèrent ni de se livrer au commerce, ni de prendre part à la vie publique dans sa ville natale. On a de lui en volumes: *The Genius and other Poems* (1840); *Cain and Abel* (1844) et *Memoir of Benjamin Braidley* (1845). B.-H. G.

HARPER'S Ferry. Bourg historique des Etats-Unis (Etat de la Virginie occidentale), sur une colline escarpée formant promontoire, au confluent de la Shenandoa et du Potomac. Le gouvernement fédéral y possédait avant 1860 un arsenal dont l'abolitionniste John Brown essaya de s'emparer pour donner le signal d'un soulèvement des nègres (V. Brown [John]). Aug. M.

HARPES (Paléont.). Genre de Trilobites créé par Goldfuss et devenu pour Barrande le type de la famille des *Harpedidæ* qui se distingue par sa tête plus grande que le reste du corps, entourée d'un large limbe aplati qui se prolonge en arrière en formant deux grandes cornes souvent aussi longues que l'abdomen. *Harpes* est le seul genre connu : il comprend trente-trois espèces du silurien et du dévonien de Bohême et d'Angleterre. Le type est *H. ungula* du silurien supérieur des environs de Prague. On en a séparé, sous le nom d'*Harpina*, les espèces du silurien inférieur qui ont l'hypostome très large (V. Trilobites). Trt.

HARPESFELD (V. Harpsfield).

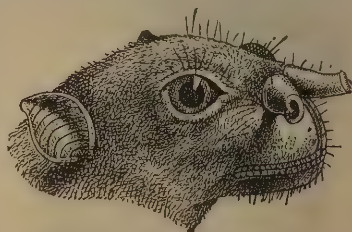
HARPICHORDUM (Mus.) (V. Clavecin).

HARPIE (*Harpia*). I. Mythologie. — Les Harpies sont des monstres mythologiques, déjà connus d'Homère, primitivement au nombre de deux, plus tard de trois par l'adjonction, à Aello et Ocypété, de Celæno, laquelle, dans l'*Enéide*, est devenue leur chef. Il y a dans leur personnalité du cheval, de l'oiseau et de la femme; un mythographe du temps d'Auguste les présente comme des femmes ailées dont les pieds et même la tête ont quelque chose de l'oiseau. Tantôt elles ressemblent aux Sirènes, tantôt aux Furies; ailleurs elles se confondent avec les Hespérides. On leur donnait pour père ou Thaumas, ou Poseidon, ou Typhon; pour mère Elektra, une Océanide. Elles habitèrent les Strophades.


Harpie enlevant une âme (bas-relief du monument de Xanthos).

On les voit figurer dans la légende de *Phinée* (V. ce nom), dont elles dérobent ou souillent la nourriture; Virgile les a mêlées avec les mêmes traits aux aventures d'Enée (En., III, 252 et suiv.). La légende les met aux prises avec les Boréades qui les relèguent dans les cavernes de quelque contrée lointaine et montagneuse, en Crète ou en Scythie, ou bien les font périr. Elles donnent naissance aux coursiers fabuleux d'Achille, des Dioscures et d'Erechthée. Elles ne sont autre chose que des personnifications des nuées d'orage qui se mêlent aux vents, entrent en lutte contre eux et sont chassées, rapides et sombres, jusqu'aux confins du ciel. J.-A. H.

II. Zoologie. — 1° (*Harpyia*). Genre de Mammifères de l'ordre des Chiroptères et de la famille des *Pteropodidæ* (V. Roussette), caractérisé par sa dentition qui ne comprend que vingt-quatre dents, par suite de la réduction des incisives qui ne comptent qu'une paire en haut et sont atrophiées à la mâchoire inférieure. Les narines forment une paire de tubes qui se projettent en divergeant au-dessus de la lèvre supérieure. Les formes et le développement des ailes sont d'ailleurs semblables à ce qu'on observe dans le genre *Cynopterus*. On connaît deux espèces de ce genre, toutes deux de la région papoue ou austro-malaise. Nous figurons la tête de *Harpyia major* pour montrer la disposition des narines, tout à fait exceptionnelle parmi les Mammifères. Cette espèce est de la Nouvelle-Guinée. Une seconde espèce (*H. cephalotes*) est des Moluques et du N. de l'Australie. E. Trt.


Harpyia major.

2° Les Harpies (*Thrasaetus* Gray) sont des Oiseaux de proie de très grande taille et plus forts que des Aigles, qui vivent dans l'Amérique tropicale. Leur bec est extrêmement puissant; leurs tarses, emplumés à la partie supérieure, garnis de scutelles en avant et couverts sur les côtés de petites écailles en réseau, sont terminés par des doigts plus robustes encore que ceux d'un Aigle pêcheur et armés d'ongles énormes. Leurs ailes sont assez courtes, leurs pennes caudales très amples; leur plumage offre des teintes claires et harmonieuses, du gris cendré pâle et du gris foncé grivelé et tacheté de noir sur la tête et le manteau, du blanc un peu nuancé de gris sur les parties inférieures du corps, et leur tête est ornée d'une huppe ou plutôt d'une touffe de plumes implantées sur l'occiput et susceptibles de se relever en diadème. La seule espèce du genre *Thrasaetus* est le *Thrasaetus harpyia* L. ou Harpie féroce qui habite la Guyane, le Brésil, la Bolivie et le Paraguay et se tient de préférence sur la lisière des grandes forêts, dans le voisinage des fleuves. Il est déjà question de cette espèce dans les écrits des voyageurs du xviie siècle qui racontent à son sujet toutes sortes


Harpie féroce.

d'histoires merveilleuses. Grâce aux observations d'Alcide d'Orbigny et de Tschudi, on sait aujourd'hui que la Harpie ne se jette pas sur l'homme sans provocation, qu'elle n'enlève pas dans les airs des ruminants de forte taille et qu'elle se nourrit principalement de Singes capucins, d'Ecureuils, d'Opossums, de Pénélopes et de Tinamous. Il est toutefois extrêmement imprudent de s'approcher de ce Rapace lorsqu'il est irrité, et à plus forte raison lorsqu'il est blessé, car avec ses serres et son bec il peut infliger à son adversaire de mortelles blessures. E. OUSTALET.

III. ART HÉRALDIQUE. — Figure de fantaisie, représentant un aigle avec une tête et un buste de femme sans bras, mais avec des ailes éployées, des serres et une queue.

BIBL. : ZOOLOGIE. — R.-B. SHARPE, *Cat. B. Brit. Mus.*, 1874, t. I, p. 224. — D'ORBIGNY, *Voy. dans l'Amérique méridionale, Oiseaux*, 1847, p. 81.

HARPIGNIES (Henri-Joseph), paysagiste français, né à Valenciennes le 28 juil. 1819. Elève de J. Achard, de Grenoble, M. Harpignies voyagea d'abord beaucoup en Italie et en France, et c'est au Salon de 1853 seulement qu'il exposa pour la première fois : *Un Chemin creux aux environs de Valenciennes*. Au Salon de 1861, il fut très remarqué avec une *Lisière de bois sur les bords de l'Allier*. Depuis son premier Salon, M. Harpignies n'a cessé d'exposer tous les ans et nous nommerons parmi ses tableaux : *Une Vue de l'île de Capri* (1855) ; *Chercheurs d'écrevisses* (1857) ; *Un Orage* (1859) ; *le Soir sur les bords de la Loire* (1861); *les Corbeaux* (1863); *Rome vue du mont Palatin* (1865) ; *le Soir* (1866; au musée du Luxembourg); *Solitude* et *la Prairie* (1867) ; *Souvenir de la Vallée d'Egérie* (panneau décoratif pour l'Opéra, en 1870). Il a exposé, en 1872, *les Ruines du château d'Hérisson;* en 1873, *le Saut du loup*, vue prise sur l'Allier (au musée du Luxembourg); en 1875, *les Chênes de Château-Renard;* en 1876, *Une Prairie du Bourbonnais ; le Colisée à Rome* (1878) ; *le Pavillon de Flore* (1879) ; *la Vallée du Loing à Saint-Privé* (1881) ; *Lever de lune* (1884; au musée du Luxembourg); *la Ferme* (1885) ; *Solitude* (1887) ; *Un Torrent dans le Var* (1888). Enfin M. Harpignies a exposé, en 1892, *les Bords de la Sarthe*, effet du matin, et une *Vue prise à Beaulieu*, et, en 1893, *Un Matin aux Loups près Bonny-sur-Loire* et *Un Soir aux Loups*. Cet artiste, à la manière simple et puissante, a aussi remporté de grands succès avec ses aquarelles, qui sont tous les ans une des attractions de l'Exposition des aquarellistes ; parmi elles : *le Jardin de la villa Médicis, le Pont-Neuf, Souvenir de l'Yonne* (1880), et *Une Vue du pont des Saints-Pères* (1893). M. Harpignies cultive en outre avec succès la musique ; on vante son talent comme violoncelliste. Etienne BRICON.

HARPIN ou **HARPON** (Art milit.). Arme d'hast, dont on faisait usage surtout dans les sièges, aux XVIe et XVIIe siècles. Elle consistait en une double fourche à dents recourbées en sens inverse, au centre de laquelle était disposée une longue pointe quadrangulaire ; elle était emmanchée à une hampe. Elle servait pour frapper à distance et attirer à soi (accrocher) l'ennemi qu'un obstacle empêchait d'aborder corps à corps.

HARPIRHYNCHUS (V. SARCOPTERUS).

HARPOCERAS (Paléont.). Genre d'Ammonites fossiles devenu le type de la famille des *Harpoceratidæ* qui se distingue par une coquille généralement plate, à haute ouverture, à ombilic étroit. Les flancs sont ornés de côtes ou stries arquées. Le pourtour présente une quille lisse, dentée ou granulée. L'ouverture est munie d'oreilles latérales arrondies et d'une apophyse ventrale. La ligne suturale est découpée. L'ouverture était fermée par un *aptychus* calcaire, plissé en dehors, parfois recouvert en dedans d'une substance noire. — L'ancien genre *Harpoceras* (Waagen) a été subdivisé en plusieurs groupes ou sous-genres, tous nombreux en espèces (le genre en comprend 190) et qui s'étendent du lias moyen au jurassique supérieur, le maximum de la famille étant dans le lias supérieur, le Dogger et le Malm. Nous citerons *H. bifrons* (Brug.) du lias supérieur, type du genre *Hildoceras* (Hyatt) ou *Lillia* (Bayle). Les genres *Hammatoceras* et *Oppelia* sont plus distincts : ce dernier genre à lui seul comprend 150 espèces. Les *Harpoceras* se rattachent aux *Ægoceras* (V. ce mot) dont il est vraisemblable qu'elles dérivent plus ou moins directement (V. CÉPHALOPODES FOSSILES). E. TRT.

HARPOCRATE (Archéol. égypt.). Sous le nom de *Harpa-khrat*, qui signifie « Horus l'enfant », les Egyptiens désignaient le dieu enfant, né d'Isis et d'Osiris. Les Grecs en ont fait Harpocrate et ont vu à tort en lui le dieu du silence, parce qu'il porte le doigt à la bouche, geste enfantin. Har-pa-khrat est le successeur d'Osiris et symbolise l'éternel renouvellement de la divinité (V. HORUS).

HARPOCRATION, qui, selon Suidas, était contemporain de César, et qui était originaire d'Argos, a composé un Commentaire de Platon en 24 livres et un Lexique de Platon (Λέξεις Πλάτωνος), en 2 livres. — Un autre HARPOCRATION, *Aelius*, est l'auteur d'une Rhétorique (τέχνη ῥητορική). — HARPOCRATION, *Valerius*, qui semble avoir été le maître d'Antoninus Verus (IIe siècle ap. J.-C.) est, selon Suidas, l'auteur d'un Lexique des dix orateurs (Λέξεις τῶν δέκα ῥητόρων), que nous avons conservé. Cet ouvrage ne nous est pas seulement utile pour la connaissance de la langue, mais aussi pour celle du droit antique. Ses principales sources en sont Aelius Dionysius, Pausanias, et, indirectement, Didyme Chalcentère. C'est de ce lexique que procède le *Lexicon rhetoricum Cantabrigiense*. Méderic DUFOUR.

HARPODON (Ichtyol.). Genre de Poissons osseux (*Téléostéens*), de l'ordre des *Physostomes* et de la famille des *Scopelidæ*, ayant le corps allongé couvert d'écailles minces, transparentes et caduques, la tête large présentant des pores muqueux profonds, le museau très court ; la ligne latérale porte une paire de pores correspondant à chaque écaille ; l'intermaxillaire est très long, styliforme ; le maximillaire fait défaut. Les dents sont en cardes, recourbées et de dimensions diverses ; l'œil est petit, les ventrales longues insérées au niveau du rayon antérieur de la dorsale. La dorsale est située à la moitié de la longueur du corps, l'adipeuse petite ; la caudale est trilobée. Deux formes seules appartiennent à ce genre ; elles vivent à de grandes profondeurs et apparaissent périodiquement à la surface. L'*Harpodon nereheus* des mers de l'Inde passe pour avoir un goût délicat et est estimé des habitants ; il est fortement phosphorescent. La seconde forme, l'*Harpodon microchir*, d'une taille un peu plus forte que la précédente, habite les mers du Japon. ROCHBR.

BIBL. : GUNTHER, *Study of Fishes*.

HARPON. I. ARCHÉOLOGIE. — Le harpon est une arme de chasse, une des plus ingénieuses inventions de l'homme primitif. Il offre les avantages de la flèche et ceux de la sagaie. Il consiste en une pointe de flèche qui se détache aisément de sa hampe, mais qui d'une part reste fixée dans la plaie et de l'autre est attachée à la hampe même par un lien flexible. Sa forme se distingue de celle de la flèche par de fortes barbelures à sa pointe, et de la sagaie par l'existence d'encoches ou d'un trou à son talon. C'est autour de ces encoches ou par ce trou qu'est passée la corde. Après avoir été lancé avec l'arc comme une flèche, le harpon reste dans la blessure faite comme la flèche et la sagaie, mais il fait plus qu'entraver la marche de l'animal comme cette dernière, il peut l'arrêter dans sa fuite ou empêcher qu'on le perde de vue. En effet, sa hampe se détache par le choc ; mais, fixée par un lien plus ou moins long, elle gagne la surface de l'eau pendant que le poisson atteint plonge et se dérobe, ou elle s'accroche au sol pendant que l'animal terrestre fuit. L'homme a commencé par chasser le poisson à la main comme le font encore certains Australiens, puis à coups de flèche comme les riverains actuels de l'Amazone. Mais, blessé par une flèche, le poisson pouvait fuir assez loin pour être perdu pour le chasseur. Le harpon fut un perfectionnement destiné à prévenir cette perte. Et l'on sait que les Esquimaux, par exemple, chassent la baleine

avec des harpons attachés à de longues cordes, mais lancés sur l'animal à la manière des sagaies. Aux temps préhistoriques le harpon ne se montra avec certitude qu'avec le travail de l'os et des bois de cervidés, c.-à-d. à l'époque de la Madeleine. A cette époque aussi certainement l'homme chassait le poisson sur nos rivières, et c'est pour cette chasse surtout qu'il s'en servait. D'après M. G. de Mortillet, cependant, il s'en servait aussi pour le gibier. Au centre de l'Afrique, le harpon est en effet encore employé, et des nègres chassent avec la sagaie et même avec le fusil dans des conditions analogues à celle qu'implique l'emploi du harpon. Ne pouvant tuer le gros gibier du premier coup, ils le suivent longtemps après l'avoir blessé, et ce n'est souvent qu'après un parcours de plusieurs lieues qu'ils le retrouvent mort. A l'époque néolithique on se servait aussi du harpon. Il était fabriqué avec des cornes de cerf. Mais il était peut-être bien moins commun et de formes plus simples. Dès lors, en effet, on cultivait une plante textile et on savait faire des filets, c.-à-d. qu'on pêchait le poisson au lieu de le chasser comme auparavant, et le harpon était moins indispensable. ZABOROWSKI.

II. ART MILITAIRE (V. HARPIN).

III. PÊCHE. — Cet engin consiste en une pointe en forme de dard fixée à l'extrémité d'un manche en bois ; il se lance sur le poisson, qu'il pique, et qu'il suit au moyen d'une ligne déliée. Le harpon qui sert pour la pêche de la baleine et d'autres cétacés de grande taille est, le plus souvent, un large fer de lance, de forme triangulaire, fixé à l'extrémité d'un manche de bois d'environ 2 m. de longueur, manche qui porte un anneau auquel est attachée une longue corde ; le harpon peut être à deux pointes, à tête fixée, ou n'avoir qu'une seule pointe ; nous devons également mentionner l'engin perfectionné connu sous le nom de *toggle-iron*, qui a la pointe mobile, de telle sorte qu'elle peut pivoter autour du cabillot ; les Mégaptères se chassent, aux Etats-Unis, au moyen du *humpbrach-iron*. Les harpons porteurs d'un réservoir à acide prussique sont aujourd'hui abandonnés, à cause des accidents auxquels ils ont donné lieu trop fréquemment. Autrefois lancé à la main, le harpon est aujourd'hui lancé au moyen d'une arme à feu, ce qui permet d'attaquer le cétacé de beaucoup plus loin. Les cétacés de grande taille se chassent, en effet, à l'aide d'armes à feu, que l'on peut distinguer en armes de faible calibre et en armes à fusées. Le type de l'arme de faible calibre est le fusil que l'on peut épauler et dont le modèle Brand est très généralement employé par les baleiniers du Massachusetts. Le fusil à lance (*darting-gun*) combine le système du harpon et de la lance ; il sert principalement dans les mers arctiques, là où les glaçons sont abondants; pour le *swivel-gun* ou pierrier, le harpon est placé à la bouche de l'arme. E. SAUVAGE.

IV. SERRURERIE. — Morceau de fer de peu d'épaisseur, droit ou coudé, qui sert, en maçonnerie, à relier deux pierres, et, dans la construction en charpente, à relier le poteau cornier d'un pan de bois avec les murs de face ou avec les murs mitoyens et les cloisons de refend. Les anciens employaient, pour former les harpons, de préférence au fer, le bronze qui n'a pas, comme le fer, l'inconvénient de s'oxyder facilement, et ils scellaient les harpons de bronze avec du plomb. Charles LUCAS.

HARPONNAGE (Méd.) (V. TRICHINE).

HARPONVILLE. Com. du dép. de la Somme, arr. de Doullens, cant d'Acheux ; 373 hab.

HARPSFIELD ou **HARPESFELD** (Nicholas), théologien et historien anglais, né à Londres en 1517, mort prisonnier en 1575. Il fit ses études à Winchester College et de là passa à Oxford, où il étudia le droit civil et le droit canon. En 1546, il fut nommé professeur de grec à Oxford, mais n'exerça que peu de temps, car en 1550, il quitta l'Angleterre et se retira à Louvain : il désapprouvait les changements religieux survenus sous le règne d'Edouard VI. Il revint cependant en Angleterre lors de l'avènement de Marie et devint plus tard archidiacre de Canterbury : il relevait de ses fonctions de juger les hérétiques, que d'ailleurs il traita toujours avec douceur, préférant la persuasion au supplice. Sous le règne d'Elisabeth, il fut enfermé à la tour en 1559 et y resta jusqu'à sa mort. Nous avons de lui : *Historia Anglicana Ecclesiastica in quindecim centurias distributa* (1662), qui renferme *Historia hæresis Wicclifianæ*, puis *A Treatise on the pretended divorce between Henry VIII and Catherine d'Aragon ; A Life of Cranmer ; A Life of sir Thomas More*, enfin des *Dialogues* sur diverses questions théologiques.

HARPSICORDE (Mus.). Un des nombreux noms donnés au clavecin du XVIe au XVIIIe siècle (V. CLAVECIN et PIANO).

HARPYE (V. HARPIE).

HARPYIA (Entom.) (V. DICRANURA).

HARPYIOCEPHALUS (Zool.) (V. VESPERTILION).

HARQUENCY. Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. des Andelys ; 220 hab.

HARRACH. Rivière du dép. d'*Alger* (V. ce mot, t. II, p. 156).

HARRACH (El-). Tribu d'Algérie, dép. de Constantine, sur la rive droite du Bou-Sellam, affluent du Sahel, établie dans les montagnes. Ses 7,200 hab. sont répartis en petites fractions assez nombreuses.

HARRACH. Grande famille comtale de Bohême. Elle doit son nom à un château de Harachy, situé aux environs de Budějovice (Budweiss). Elle est mentionnée dès le XIe siècle. Au XIVe, elle se divisa en deux branches, les Harrach de Bohême et les Harrach d'Autriche. La branche bohémienne s'éteignit au XVIIIe siècle. La branche autrichienne existe encore aujourd'hui. Les principaux représentants de la famille ont été : *Karl* de Harrach, né en 1570, mort en 1628. Il fut chargé par Ferdinand II d'importantes missions diplomatiques. Sa fille *Elisabeth* épousa le célèbre Wallenstein. — *Ernest-Albert* Harrach, fils du précédent, né en 1598, mort en 1667, fut archevêque de Prague et cardinal. — *Ferdinand-Bonaventure*, né en 1637, mort en 1706, fut ambassadeur à Madrid pendant la guerre de la succession d'Espagne, et laissa sur sa mission des *Mémoires et négociations secrètes* (La Haye, 1720, 2 vol.). — *Aloïs-Thomas-Raymond*, troisième fils du précédent, né en 1669, mort en 1742, fut ambassadeur à Madrid, vice-roi de Naples et ministre des finances. — *Aloïs-Thomas*, né en 1696, mort en 1749, fut gouverneur général des Pays-Bas, ministre plénipotentiaire et chancelier de Bohême. — Son frère, *Ferdinand-Bonaventure*, né en 1708, mort en 1778, fut de 1747 à 1750 gouverneur de Milan. — *François-Ernest*, né en 1799, mort en 1884, membre héréditaire de la Chambre des seigneurs, chevalier de la Toison d'or, a été l'un des chefs du parti féodal en Bohême. — Son fils, *François-Népomucène*, comte de Harrach, né en 1828, embrassa la carrière militaire. C'est l'un des chefs du parti fédéraliste de Bohême ; il a publié à ses frais un certain nombre d'ouvrages scientifiques, institué des concours de musique et écrit en tchèque un ouvrage estimé : *Coup d'œil chronologique sur l'histoire du royaume de Bohême*. En 1879, il a été nommé député au Reichsrat autrichien. Il est membre héréditaire de la Chambre des seigneurs. — *Ferdinand*, comte de Harrach, peintre autrichien contemporain, né à Rosnochau (Haute-Silésie) le 27 juil. 1832. Après avoir, ses études terminées, passé un an en Italie, il se rendit à Weimar, où, sous la direction du comte Kalkreuth, du baron Bamberg et du professeur Pauwels, il se voua à la peinture historique et de paysage. Parmi ses œuvres, remarquables surtout par l'expression et le naturel, nous citerons : *Chasseurs de chamois*, *Henri l'Oiseleur*, *l'Empereur Maximilien à la Martinswand*, *Famille de pêcheurs écossais*, *l'Ile d'Arran*, *Attaque nocturne*, *l'Enlèvement de Luther*, *le Sacrifice d'Isaac*, *le Roi de la mer*. En 1880, il a exposé à Berlin un excellent portrait du ministre *Varnbüler*.

HARRAN. Bourgade de la Turquie d'Asie, prov. de Haleb,

dans la Mésopotamie occidentale, sur le Djoulab, affluent gauche de l'Euphrate. Située dans une plaine absolument plate, Harran n'est habitée que par quelques Arabes et ne renferme que quelques vestiges historiques de camps romains et de fortifications des croisés du temps de Baudouin. Son intérêt vient de ce qu'on s'accorde en général à l'identifier avec la Haran dont parle l'histoire biblique d'Abraham.

HARRAR (V. Harar).

HARRÉVILLE. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Bourmont; 510 hab.

HARRICOURT. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Vouziers, cant. de Buzancy; 735 hab.

HARRICOURT. Com. du dép. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt; 138 hab.

HARRING (Johannes), pseudonyme de *Bagger* (V. ce nom).

HARRINGTON (Sir John) (V. Harington).

HARRINGTON (James), publiciste anglais, né en 1611, mort en 1677. Il fut activement mêlé aux troubles politiques de la rébellion et du *Commonwealth* et fut emprisonné quelque temps. L'abus qu'il faisait des infusions de gayac lui occasionna, dit-on, des accès de délire et des visions. Son premier ouvrage: *Oceana* (1656), où il expose son plan de république, fut très discuté et est resté fameux. Presque toutes ses publications postérieures sont des défenses ou des développements de ce premier ouvrage. On a aussi de lui une traduction de deux églogues de Virgile et de six livres de l'*Enéide*. B.-H. G.

HARRINGTON (Maria Foote, comtesse de), née à Plymouth le 24 juil. 1797, morte le 27 déc. 1867. Fille de Samuel T. Foote, directeur du théâtre de Plymouth, elle monta dès treize ans sur les planches et débuta dans le rôle de Juliette. En 1814, elle entrait à Covent Garden où elle obtint de grands succès, plutôt dus à sa beauté éblouissante qu'à son talent. Elle fit de nombreuses tournées en Angleterre, en Ecosse et en Irlande et joua même à Paris. Elle avait eu deux enfants du colonel Berkeley qui lui avait promis le mariage et qui, manquant à sa promesse, fut condamné à 3,000 £ de dommages-intérêts (1815). Le 7 avr. 1831, Maria Foote épousa Charles Stanhope, comte d'Harrington, après avoir renoncé à la scène un mois auparavant. R. S.

HARRINGTON (Mark-Walrod), astronome et météorologiste américain, né dans l'Illinois en 1848. Il fonda l'*American meteorological Journal* (1884) et fut nommé (1891) directeur du bureau météorologique quand cette institution, qui ressortissait auparavant à l'armée, fut transférée au ministère de l'agriculture.

HARRIOT (Thomas), mathématicien anglais, né à Oxford en 1560, mort à Londres le 2 juil. 1621. Maître ès arts à dix-neuf ans et peu fortuné, il commença par donner des leçons de mathématiques, accompagna en 1585 Walter Raleigh dans la Virginie, leva la carte du pays et publia en 1588: *A Brief and true Report of the new found land of Virginia*. Il trouva plus tard un bienveillant protecteur dans le duc Henry-Percy de Northumberland, auquel il communiqua ses découvertes et ses travaux, sans désormais rien faire imprimer. L'ouvrage qui l'a rendu célèbre: *Artis analyticæ praxis ad æquationes algebricas resolvendas*, ne parut qu'en 1631, dix ans après sa mort, par les soins de Walter Warner. Singulièrement exalté par Wallis aux dépens soit de Viète, soit de Descartes, Harriot est un disciple du premier, et, quelques progrès qu'il ait réalisés, il n'a certainement rien appris au second. Il conçoit nettement les équations comme résultant du produit de facteurs de la forme $(a - b)$ ou $(a + c)$. Le développement d'un tel produit dont le terme connu (positif ou négatif) constitue seul le membre de droite, donne une *équation canonique* par comparaison avec laquelle on cherche à résoudre les équations *communes* du même type. Ce n'est que pour des déterminations particulières que Harriot égale un premier membre à 0, et cette innovation n'a pas chez lui la portée qu'on lui a attribuée. Il ne reconnaît d'ailleurs que les racines positives des équations et distingue les formes canoniques d'après les signes des termes. Il s'était occupé avec succès d'astronomie et de physique; il a par exemple discuté avec Kepler les explications de l'arc-en-ciel et il paraît avoir aperçu de très bonne heure les taches du soleil. T.

HARRIS. District d'Ecosse, situé dans l'île Lewis, une des Hébrides orientales, et comprenant la partie méridionale de l'île. Le village de Tarbert est le point le plus important du district, qui a 4,120 hab. environ. Ce village est assis sur un isthme étroit qui rattache une grande péninsule à l'île. Les îlots des environs appartiennent au district. On y récolte de l'orge et de l'avoine; la pêche est abondante.

HARRIS (John), écrivain scientifique et théologien anglais, né dans le Shropshire vers 1667, mort à Norton Court (Kent) le 17 sept. 1719. Il entra dans les ordres, occupa plusieurs cures et bénéfices à Londres et à Rochester et fut élu en 1696 membre de la Société royale de Londres. Ce ne fut guère qu'un compilateur. Son *Lexicon technicum or an Universal English Dictionary of Arts and Sciences* (Londres, 1708-10, 2 vol. in-fol.; 5e éd. et suppl., 1744) est la première encyclopédie écrite en langue anglaise; elle a servi de base à celle de Chambers. Quant à sa *Navigantium atque itinerantium Bibliotheca* (Londres, 1702-1705, 2 vol. in-fol.; nouv. éd. 1744 et 1764), c'est une collection assez médiocre d'extraits de relations de voyages (plus de six cents). On a encore de J. Harris: *The Universal Deluge and the natural History of the Earth* (Londres, 1697, in-8); *Astronomical Dialogues* (Londres, 1719, in-8; 3e éd., 1766); *The History of Kent* (Londres, 1719, in-fol.), et quelques ouvrages sur les mathématiques et la théologie. L. S.

HARRIS (James), philosophe et grammairien anglais, né à Salisbury le 20 juil. 1709, mort à Londres le 22 déc. 1780. Membre du Parlement et haut fonctionnaire sous l'administration de lord Grenville, il est connu aujourd'hui comme l'auteur de *Hermes, or a Philosophical Inquiry concerning Universal Grammar* (1751), traduit en français par Thurot sur l'ordre du Directoire (1796). On a encore de lui des traités sur la musique, la peinture, la poésie, le bonheur (1744) et quelques autres ouvrages philologiques ou philosophiques, réunis dans l'édition de ses œuvres que donna, en 1801 (2 vol.), son fils, lord *Malmesbury*. B.-H. G.

HARRIS (William), biographe anglais, né en 1720, mort en 1770. Il était pasteur non conformiste. On a de lui, entre autres, des *Vies* de Jacques Ier (1753), de Charles Ier (1758), de Cromwell (1762), de Charles II (1766), qui ont été réunies dans ses œuvres complètes en 5 vol. in-8 (1814) et qui valent surtout par les notes abondantes et documentaires dont le texte est accompagné. B.-H. G.

HARRIS (James), diplomate anglais (V. Malmesbury).

HARRIS (George, lord), général anglais, né le 18 mars 1746, mort à Belmont (Kent) en mai 1829. Elève de l'école de Woolwich, il entra dans l'artillerie en 1760 et passa dans la ligne en 1762. Il servit en Amérique où il se distingua en de nombreux combats. Venu dans l'Inde en 1789, il combattit Tippo Sahib (1791-92) et devint commandant de Fort William en 1794, puis commandant supérieur des troupes de la présidence de Madras (1796-1800). En 1798, Wellesley le désigna pour commander une armée de 50,000 hommes dirigée contre Tippo Sahib. Harris mena rapidement cette expédition qui fut terminée par la prise de Seringapatam et la mort de Tippo Sahib. L'annexion du Maïssour (Mysore) en fut la conséquence. Harris fut créé pair (11 avr. 1815) avec le titre de baron Harris de Seringapatam et Mysore; il avait été promu général en 1812. R. S.

Bibl.: Stephen Lushington, *Life of lord Harris*; Londres, 1840.

HARRIS (Sir William-Snow), physicien anglais, né à

Plymouth le 1er avr. 1791, mort à Plymouth le 22 janv. 1867. Il fut d'abord chirurgien, puis s'occupa exclusivement d'électricité et de magnétisme, inventa en 1820 un nouveau système de conducteurs électriques pour la préservation des mâtures de navire contre la foudre et, quelques années plus tard, une nouvelle boussole marine, fut élu en 1831 membre de la Société royale de Londres, qui lui accorda en 1835 la médaille Copley pour ses savantes recherches sur les lois de l'électricité, et reçut de la reine, en 1847, le titre de chevalier, en même temps qu'une récompense de 5,000 livres sterling. Outre une soixantaine de mémoires originaux, où sont consignés les résultats de ses travaux et qui ont paru dans les *Philosophical Transactions*, dans les *Proceedings* de la Société royale, dans les *Reports* de la British Association, dans le *Philosophical Magazine*, etc., il a écrit : des manuels d'électricité, de magnétisme et de galvanisme (collect. Weale, 1848, 1850 et 1856) qui ont eu plusieurs éditions ; *National Defences* (Londres, 1862, in-8) ; *Treatise on frictional Electricity* (Londres, 1867, in-8) ; une dizaine d'opuscules sur les effets de la foudre et sur les moyens d'y parer. L. S.

Bibl. : *Catalogue of scientific papers of the London Roy. Society*, t. III et VII.

HARRIS (Sir William-Cornwallis), explorateur anglais, né en 1807, mort en 1848. Après avoir servi comme officier du génie dans l'Inde, il alla au Cap pour rétablir sa santé et y entreprit bientôt, avec Richard Williamson, une lointaine excursion de chasse, au cours de laquelle il recueillit des observations qu'il consigna dans son livre : *Narrative of an Expedition in South Africa*, publié à Bombay en 1838 et, en 1841, à Londres, sous le titre de *Wild Sports in South Africa*. On a encore de lui : *Portraits of the Game Animals of Southern Africa, drawn from life* (1840, in-fol.) et *Highlands of Ethiopia*, relation d'une mission au royaume de Choa (1844). B.-H. G.

HARRIS (James-Howard), homme politique anglais (V. Malmesbury).

HARRIS (John), poète anglais, né en 1820, mort en 1884. Fils d'un mineur des Cornouailles, il ne reçut qu'une éducation primaire et travailla à la mine, tout en s'instruisant lui-même. Grâce à d'intelligents protecteurs, il put, en 1853, publier par souscription son premier volume : *Lays from the Mine, the Moor and the Mountain*, dont le succès lui permit dès lors de se livrer plus complètement aux lettres. Il publia depuis plusieurs recueils de vers surtout descriptifs, d'un style naturel et d'un rythme harmonieux, et remporta, en 1864, le prix dans le concours poétique ouvert pour le troisième centenaire de Shakespeare.

HARRISBURG. Ville des Etats-Unis, capitale de la Pennsylvanie, sur la Susquehanna, en aval du confluent avec la Juniata ; 39,685 hab.

HARRISON (W.), historien anglais, né à Londres le 18 avr. 1534, mort à Windsor en 1593. Il devint chapelain de sir William Brooke, lord Cobham, qui lui donna le rectorat de Radwinter Sussex (1558), qu'il garda jusqu'à sa mort. En 1586, il fut fait chanoine de Windsor. Harrison contribua à une partie d'un projet qu'avait conçu Reginald Wolfe, imprimeur de la reine Elisabeth, *A Universal Cosmographic of the whole world*. Wolfe, mort, ses successeurs avaient réduit son projet à une histoire de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande : Harrison écrivit une *Description of England* qui a fait de lui une autorité pour tous ceux qui désirent se faire une exacte idée de la condition de l'Angleterre à l'époque d'Elisabeth.

HARRISON (Stephen), charpentier, architecte et décorateur anglais du xviie siècle, connu par un très rare volume in-fol. imprimé à Londres en 1604 et renfermant les dessins, avec texte explicatif, de sept arcs de triomphe que Harrison fit ériger le 15 mai 1603 en l'honneur de l'entrée solennelle, dans la Cité, de Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Ecosse. Ch. L.

HARRISON (Thomas), parlementaire anglais, né à Newcastle-under-Lyme en 1606, mort à Charing Cross le 13 oct. 1660. Major, sous le comte de Manchester en 1644, il prit part à la bataille de Marston Moor, à celles de Naseby et de Langport, à la prise de Winchester et de Basing, au siège d'Oxford. Partisan fanatique de Cromwell, il fut élu au Parlement par Wendover en 1646, servit de bras droit à lord Lisle dans son gouvernement d'Irlande et reçut de Fairfax le commandement d'un régiment de cavalerie. Il témoigna d'une animosité extrême contre le roi qu'il appelait « un homme de sang » et demanda qu'on ne poursuivît point les négociations avec lui. En 1648, il jouait un rôle prépondérant sur le champ de bataille de Preston. Il fut chargé d'escorter le roi à Londres, se montra un des membres les plus assidus de la haute cour de justice et signa la condamnation de mort. Cromwell le fit entrer au conseil d'Etat (1649) et il le désigna comme commandant en chef de l'armée en Angleterre pendant son absence. Avec Lambert, il fut chargé de repousser Charles II, tenta vainement d'arrêter les royalistes à Knutsford (16 août 1651) et, après la bataille de Worcester, les poursuivit dans leur retraite avec une telle ardeur que peu purent s'échapper. Partisan de la dissolution du Long Parlement, il assista Cromwell lors de l'expulsion de cette assemblée (1653) et il présida le conseil de treize membres chargé du pouvoir exécutif. Il fit ensuite partie du Parlement Barebone où il exerça une influence considérable. Ayant refusé de reconnaître le Protectorat, il fut envoyé en disgrâce dans le Staffordshire en 1654. Il fut emprisonné à deux reprises (1654 et 1655) comme suspect d'avoir provoqué et dirigé les mouvements des anabaptistes, de nouveau en 1657 pour sa participation présumée à la conspiration de Venner, en 1658 à l'occasion d'un autre complot. A la Restauration il fut arrêté, mis en jugement comme régicide et exécuté à Charing Cross. R. S.

HARRISON (Anne), lady *Fanshawe* (V. ce nom).

HARRISON (William), poète anglais, né en 1685, mort le 14 févr. 1713. Boursier de New College d'Oxford, où il devint fellow en 1706. Ami d'Addison qui le recommanda à Swift, il vint à Londres en 1710 et prit en janv. 1711 la direction du *Tatler*. Peu après (19 mai), il devenait secrétaire de lord Raby, ambassadeur extraordinaire à La Haye. Il rapporta à Londres le traité dit de la Barrière hollandaise (janv. 1713). Il mourut prématurément des suites d'une pneumonie. Il a laissé des poésies qui ont eu de son vivant une réputation considérable. Citons : *Woodstock Park* (1706) ; *To the Yacht which carried the Duke of Marlborough to Holland* (1707), imitation de la troisième ode d'Horace. Plusieurs de ses poèmes sont insérés dans les *Poetical Miscellanies* de Steele (1714).

HARRISON (John), horloger anglais, né à Foulby (Yorkskire) en mars 1693, mort à Londres le 24 mars 1776. Fils d'un charpentier, il exerça obscurément jusqu'à trente ans la profession paternelle, tout en étudiant la mécanique et en s'appliquant à la construction des horloges, imagina vers 1726 le pendule compensateur, dit pendule à gril ou de Harrison, basé sur l'inégale dilatabilité du fer et du cuivre (*Philos. Trans.*, 1751, p. 517), et vint en 1728 à Londres pour faire connaître sa seconde invention, le *Time-Keeper* (garde-temps) ou chronomètre, qui, terminé en 1736 et successivement perfectionné en 1739, en 1741 et en 1759, lui valut la médaille Copley (1749) et, après de multiples et longues épreuves, une récompense nationale de 20,000 livres sterling (500,000 fr.). Il a écrit, dans un style presque inintelligible : *Principles of Time-Keeper* (Londres, 1767, in-4 ; trad. franç. par Pezenas, 1767) ; *Description concerning such mechanism as will afford a nice or true Mensuration of Time*, etc. (Londres, 1759, in-8), etc. L. S.

Bibl. : *La Connaissance des temps pour 1765*. — *Annual Register*, 1777. — Montucla, *Hist. des mathém.*, t. IV, p. 554.

HARRISON (Thomas), dit *de Chester*, architecte anglais, né à Richmond (Yorkshire) en 1744, mort à Chel-

sea le 29 mars 1829. Ayant fait ses études d'architecture en Italie, aux frais de sir Lawrence Dundas, Th. Harrison dessina, pour le pape Clément XIV, des projets d'embellissements du Belvédère et de la porte du Peuple à Rome, qui lui valurent de ce souverain des médailles avec le titre de membre de l'Académie de Saint-Luc et, revenu en Angleterre, il fit élever le pont sur la Lune à Lancastre et le pont sur la Dee à Chester, ainsi que de nombreux édifices tels que la reconstruction du château de Lancastre et la reconstruction du château de Chester, ce dernier renfermant une prison, des cours de justice et d'autres services publics ; les colonnes de Lord Hill près Shrewsbury et de lord Anglesea à Pias Newydd ; l'obélisque de Moel Vammau (Denbighshire) ; les théâtres de Liverpool et de Manchester, la Bourse de cette dernière ville et Broomhall dans le Fifeshire pour lord Elgin. C'est même sur les suggestions de Th. Harrison que ce dernier, étant ambassadeur à Constantinople, forma cette remarquable collection d'antiques qui porte son nom et qui fut achetée en 1816 par le British Museum où elle occupe une galerie spéciale.

HARRISON (Suzannah), femme poète anglaise, née probablement à Ipswich en 1752, morte en 1784. D'une famille pauvre et nombreuse, elle entrait en service comme domestique à l'âge de seize ans. Accablée par la maladie, elle devint infirme et consacra son temps à acquérir l'éducation qu'on n'avait pu lui donner. Elle se mit à écrire et, très pieuse, n'a guère écrit que des vers religieux inspirés par la lecture de la Bible et qu'elle intitula *Song in the Night*. Ces chants, dictés par l'enthousiasme religieux, dont la versification est facile, bien que la grammaire n'y soit pas toujours respectée, atteignaient en 1823 leur quinzième édition.

HARRISON (Robert), chanteur anglais, né à Londres en 1760, mort en 1812. Il reçut son éducation musicale à la chapelle royale, où il fut admis comme enfant de chœur dès ses plus jeunes années, y resta attaché et ne la quitta pas jusqu'à sa mort. Sa voix de ténor, d'une étendue pleine de deux octaves, était d'un timbre superbe. Elle brillait non seulement à l'église, mais au concert, et Harrison fut surtout, pendant plusieurs années, l'un des chanteurs les plus applaudis des concerts Salomon, si fameux à Londres dans les dernières années du XVIIIe siècle.

HARRISON (William-Henry), neuvième président des Etats-Unis, né à Berkeley (Virginie) le 9 févr 1773, mort à Washington le 4 avr. 1841. Fils de Benjamin Harrison, gentleman virginien, ami du général Washington, il fit ses premières armes en 1791 contre les Indiens sous le général Clair, et gagna en 1793, sous les ordres du général Wayne, le grade de capitaine. En 1797, le président Adams le nomma lieutenant gouverneur du territoire du Nord-Ouest. Lorsque l'assemblée fédérale eut organisé une partie de la région en Territoire spécial sous le nom d'Indiana, W. H. Harrison en fut pendant treize ans le gouverneur. En 1811, il battit quelques centaines d'Indiens réunis sous les ordres d'un chef nommé le Prophète, et fut depuis ce temps appelé le héros de Tippecanoe, nom de la localité où il avait été victorieux. La guerre ayant éclaté avec les Anglais, il dirigea les hostilités dans l'Ouest. Après avoir défendu l'Ohio, il profita de la victoire navale de l'Américain Perry, sur le lac Erie, pour envahir la presqu'île canadienne de Toronto où il battit le général anglais Proctor et son allié, l'Indien Tecumseh, frère du vaincu de Tippecanoe. La guerre terminée, il fut successivement membre de la Chambre des représentants à Washington, sénateur dans l'Ohio, puis sénateur fédéral, et ministre des Etats-Unis dans la république de Colombie. Au retour de cette mission (1829), il vécut retiré dans son domaine de North-Bend, sur l'Ohio, à quelques milles au-dessous de Cincinnati, où naquit, quatre ans plus tard, son petit-fils, futur président des Etats-Unis de 1889 à 1893. William Henry Harrison n'était pas riche ; il dut, pour soutenir sa famille, accepter un emploi de greffier au tribunal du comté d'Hamilton. C'est dans cette position modeste que les whigs vinrent le chercher en 1840 pour l'opposer au candidat des démocrates, Van Buren, successeur du général Jackson à la présidence de l'Union. Harrison fut élu, mais ne jouit pas longtemps de son exaltation au pouvoir ; il mourut un mois après l'inauguration. A. Moireau.

HARRISON (Benjamin), vingt-troisième président des Etats-Unis, un des nombreux petits-enfants du précédent. Benjamin Harrison, deuxième du nom, né en 1833, fut élevé à North-Bend sur la propriété de son grand-père et fit ses études à l'université Miami (Etat d'Indiana). Pauvre comme l'avait été William-Henry, il s'adonna à la profession légale. Il avait épousé la fille d'un professeur de l'université, et ce mariage, s'il lui donna le bonheur, ne lui avait pas apporté la fortune. Il alla s'installer à Indianapolis et y vécut modestement, se formant peu à peu une clientèle. En 1851 éclata la guerre civile. Harrison abandonna ses dossiers, partit avec une compagnie de volontaires, et conquit lestement les grades de lieutenant, de capitaine et de colonel. Il ne trouva cependant pas l'occasion de se distinguer par quelque action d'éclat, et se contenta de rendre d'honorables services à son pays. Après la chute de la Confédération, il rentra à Indianapolis et se remit à plaider. Mais l'avocat se doubla chez lui, dès lors, du politicien. Attaché au parti républicain, il avait déjà fait de la propagande pour Fremont en 1856, et pour Lincoln en 1860. Il s'engagea avec ardeur dans les luttes politiques après 1866, et les républicains de l'Indiana le récompensèrent en adoptant, en 1876, sa candidature pour le poste de gouverneur. Il échoua, mais fut envoyé en 1880 au Sénat fédéral dont il resta membre pendant les six années réglementaires, s'y montrant habile *debater*, sans jouer cependant un rôle bien en vue. En 1887 la majorité de la législature de l'Indiana étant redevenue démocrate, Benjamin Harrison fut rendu à la vie privée. Une année après, sa candidature à la présidence de l'Union, contre M. Cleveland qui allait sortir de charge, fut acclamée par la convention nationale du parti républicain. Il eut en effet 544 voix contre 118 à M. Sherman, 100 à M. Alger, etc. Au mois de novembre suivant, M. Harrison l'emportait sur M. Cleveland par 233 voix contre 168.

Les quatre années de présidence de M. Harrison, de mars 1889 à mars 1893, n'ont pas été très heureuses pour les Etats-Unis. Ni sur le terrain politique, ni sur le terrain économique, son administration n'a laissé à celle de son successeur une tâche facile. Au point de vue international, M. Blaine, secrétaire d'Etat, a fait un pas de clerc avec le fameux congrès panaméricain. Il n'a guère mieux réussi avec son système de réciprocité commerciale qui n'a pas ouvert à l'exportation des Etats-Unis les débouchés de l'Amérique du Sud. Les excentricités de conduite de M. Egan, représentant des Etats-Unis au Chili, faillirent provoquer une guerre entre cette petite république méridionale et la grande république du Nord. Les deux grandes mesures de la présidence Harrison ont été le vote du tarif Mac Kinley et celui de la loi Sherman sur les achats obligatoires de lingots d'argent par le Trésor. Ces deux lois sont de 1890, et elles eurent, en deux années, le temps de produire les effets que l'on devait en redouter : les recettes des douanes ont fléchi, les relations commerciales avec l'étranger ne se sont pas développées. En même temps, la majorité républicaine du Congrès votait des accroissements énormes de dépenses surtout au chapitre des pensions. En 1893, le déficit a fait place aux larges excédents de recettes dont le Trésor fédéral était depuis près de vingt années si fier. En outre, l'accumulation énorme d'argent en lingots au Trésor, et la représentation de ces richesses inutiles en billets du Trésor remboursables en or, ont presque compromis la solidité du système de circulation monétaire aux Etats-Unis en provoquant une exportation considérable du métal précieux. Le résultat a été une crise monétaire d'une intensité tout à fait extraordinaire dans les premiers mois de

la nouvelle administration de M. Cleveland (mars à septembre 1893), et qui n'a pris réellement fin qu'avec le vote d'abrogation de la loi Sherman sur les achats d'argent (30 nov. 1893). M. Harrison, après avoir quitté la Maison-Blanche, rentra à Indianapolis et y reprit son ancienne place au barreau. A. MOIREAU.

HARRISON (Alexandre-Thomas), peintre américain, né à Philadelphie en 1853. Elève de Gérôme à l'Ecole des beaux-arts et fixé à Paris, il y expose depuis 1881 des scènes de genre et surtout des marines remarquables. A citer : *Au Bord de la mer*, *Plage de galets*, *le Port de Concarneau*, *la Vague*, *Crépuscule*, *Jardin breton*, *Un Naufrage*, *le Petit Esclave*, *Amateur*, *Châteaux en Espagne*. — Son frère cadet, *Butler*, élève de Boulanger et de Jules Lefebvre, fait aussi de la peinture à Paris.

HARRISSE (Henry), érudit français, d'origine américaine, né à Paris en 1830. Ses nombreux travaux se partagent entre la bibliographie et les recherches concernant Christophe Colomb et autres navigateurs célèbres. A la première catégorie appartiennent : *Bibliotheca americana vetustissima* (New York, 1866, gr. in-8, et supplément, Paris, 1872), bibliographie d'ouvrages relatifs à l'Amérique publiés de 1492 à 1551; *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents* (1872, in-8, sans nom d'auteur); *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut, bibliographie et notes pour servir à l'histoire du livre* (Paris, 1875, in-8); *Excerpta Colombiniana* (1887, in-8), bibliographie des raretés de la collection de Fernand Colomb à Séville. A la seconde catégorie : *Fernand Colomb, sa vie et ses œuvres* (1872, gr. in-8); *les Colombo de France et d'Italie* (1874, in-4); *Histoire de Christophe Colomb attribuée à son fils Fernand* (1875, in-8); *Christophe Colomb, son origine, sa vie, ses voyages, sa famille* (1884-1885, 2 vol. gr. in-8); *Jean et Sébastien Cabot, leur origine et leurs voyages* (1882, gr. in-8); *les Corte-Real et leurs voyages autour du monde* (1883, gr. in-8); *Christophe Colomb et Savone Verzellino* (Gênes, 1887, gr. in-8); *Christophe Colomb, les Corses et le gouvernement français* (Paris, 1890, in-8), etc.

HARRISSON (Frédéric), écrivain anglais, né à Londres le 18 oct. 1831. Sorti d'Oxford avec les honneurs universitaires, il y resta comme professeur jusqu'en 1858, où il entra au barreau. Il fit, de 1867 à 1869, partie de la commission royale sur les *Trades-Unions* et, de 1877 à 1889, occupa la chaire de jurisprudence et de loi internationale à Lincoln's Inn Hall. Positiviste en religion, libéral avancé en politique, il a propagé ses opinions par de nombreux et éloquents articles en différentes revues, spécialement dans les *Westminster* et *Fortnightly Reviews*. Parmi ses œuvres, il faut citer : *The Meaning of History* (1862); *Order and Progress* (1875); *The Present and the Future* (1880); *Lectures on Education* (1883); *On the Choice of Books* (1886); *Oliver Cromwell* (1888). Après un échec au Parlement en 1886 comme candidat *home-ruler*, il fut nommé *alderman* par le *London County Council*. H. F.

HARROGATE. Ville d'Angleterre, comté d'York, à égale distance de Londres, de Dublin et d'Edimbourg; 9,500 hab. C'est une des villes d'eaux les plus fréquentées de l'Angleterre. On y compte plus de trente sources minérales. Vastes et beaux établissements. Les environs, très pittoresques, renferment aussi de nombreuses sources.

EAUX MINÉRALES. — Ces eaux, athermales, chlorurées sodiques fortes ou moyennes ou sulfureuses sodiques faibles, azotées fortes ou sulfureuses faibles (Rotureau), ont une action variable selon leur composition; on les emploie dans les dermatoses, les dyspepsies, la scrofule, l'anémie, etc. Dr L. HN.

HARROW-ON-THE-HILL. Ville d'Angleterre, comté de Middlesex, située à 14 kil. au N.-O. de Hyde Park (Londres); 5,600 hab. environ. Ecole classique célèbre de la fin du XVIe siècle, fondée par John Lyon, sous le gouvernement d'Elisabeth. Un grand nombre d'hommes connus, tels que Byron et Robert Peel, y ont fait leurs études.

HARROWBY (Dudley RIDER, comte d') (V. RIDER).

HARRY-ALIS (V. PERCHER).

HARRY ou **HENRY** *l'Aveugle* ou *le Ménestrel*, poète écossais du XVe siècle. Il est l'auteur d'une épopée en douze chants, intitulée *The Actis and Deidis of the illuster and vailzeand campioun, Shir William Wallace, Knicht of Ellerslie*, et publiée pour la première fois à Edimbourg en 1570 d'après un manuscrit, aujourd'hui unique, conservé à la bibliothèque du barreau de cette ville et portant la date de 1488. Tout ce que l'on sait sur la vie et le personnage d'Harry est contenu dans le passage suivant de Major (né en 1469) : « Harry, qui était aveugle de naissance, composa au temps de ma jeunesse le livre complet de *William Wallace*, et arrangea toutes les traditions qui le concernent dans la mesure usitée, travail auquel il était bien préparé. En récitant son œuvre devant les grands, il se procura le vivre et le vêtement auxquels il avait droit. » Suivant Tyther, dans ses *Lives of Scottish Worthies*, Harry mériterait quelque attention au point de vue historique. « Son poème, dit-il, est l'œuvre d'un homme sans éducation, mais qui travaillait sur des matériaux importants et authentiques. » A glorifier le héros national, il s'acquit cependant une grande popularité près des paysans de l'Ecosse; on peut dire que ses mérites poétiques n'y furent pour rien. Il a de l'énergie et du souffle, mais l'expression, chez lui, est encore toute barbare. Ch. LE G.

HARSAULT. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Bains; 960 hab.

HARSCHER (Nicolas), médecin et écrivain suisse, né à Bâle le 1er mai 1683, mort à Bâle le 27 oct. 1742. Docteur en médecine, il pratiqua toujours son art, occupant concurremment à Marbourg, puis à Bâle la chaire d'éloquence et d'histoire. Deux fois, il fut recteur de l'université de Bâle. Outre ses oraisons funèbres et ses discours latins, son œuvre la plus remarquable est le traité *De Divinatione Ciceronis* (Marbourg, 1710).

HARSDŒRFER (Georg-Philipp), poète allemand du XVIIe siècle, né à Nuremberg le 1er nov. 1607, mort à Nuremberg le 22 sept. 1658. Il voyagea pendant une partie de sa vie en Europe et fonda à Nuremberg, avec Johann Klaj, en 1644, le *Pegnitzorden*, société dans laquelle il prit le nom de *Strephon*. Ses écrits latins et allemands occupent plus de cinquante volumes. On peut en citer : *Poetischen Trichter* (Nuremberg, 1650-55, 3 vol.); *Die Frauenzimmergesprœchspiele* (1641-1649, 8 vol.); une sorte d'encyclopédie sous forme de dialogues, intitulée *Nathan, Jotham und Simson, oder geistliche und weltliche Liederdichter* (1650-51, 2 vol.). On trouvera un choix de ses poèmes dans la *Bibliothek deutscher Dichter des 17 Jahrhunderts* de Muller (Leipzig, 1826). Widmann a fait la biographie de Harsdœrfer (Altdorf, 1707). Ph. B.

BIBL. : TITTMANN, *Die Nurnberger Dichterschule*; Gœttingue, 1847.

HARSDORFF (Caspar-Frederik HARSDŒRFFER, plus tard) architecte danois, né à Copenhague le 26 mai 1735, mort le 24 mai 1799. Elève de Coustou, de J.-F. Blondel et de Soufflot (1757-62) et formé par l'étude des monuments de Rome (1762-64), il fut à son retour en Danemark agréé (1764), puis membre (1765) de l'Académie des beaux-arts, professeur de perspective (1766), puis d'architecture (1771), architecte de la cour (1770), directeur de l'Académie (1777-79). Son réel talent et sa brillante imagination n'eurent que de médiocres occasions de se manifester dans les constructions de châteaux et les restaurations dont il fut chargé. Le beau modèle qu'il avait donné pour l'achèvement de l'*Eglise de marbre* ne fut pas exécuté. Sa

chapelle funéraire de Christian VI et de Frédéric V dans la cathédrale de Roskilde (1774-79), ne fut achevée que longtemps après sa mort par son élève C.-F. Hansen. Son plus beau travail est la *Colonnade* du palais d'Amalienborg (1795), malheureusement exécutée en bois. Les dessins de ses principales *Œuvres* ont été publiés en 1871 avec une notice de Hœyen et de Julius Lange. B-s.

HARSHEFI (Mythol. égypt.). Les Egyptiens donnaient le nom de Harshefi « maître de l'ardeur » à une forme du dieu Khnoum à tête de bélier adorée à Héracléopolis. Harshefi symbolisait le soleil diurne dans toute la puissance de sa radiation.

HARSKIRCHEN. Com. de la Basse-Alsace, arr. de Saverne, cant. de Saar-Union, à 3 kil. au S.-O. de Saar-Union; 957 hab. Commerce de foin; antiquités romaines : voie, monnaies, restes d'un aqueduc ; église gothique du XIVe ou XVe siècle avec tour carrée à six étages. Harskirchen appartenait aux comtes de Saarwerden et plus tard aux princes de Nassau-Saarbrück qui y résidaient souvent, et était à partir de 1745 le ch.-l. d'un bailliage. Patrie de Max-Fréd. Schoell, litttérateur (1766-1833).

BIBL. : *Annuaire du Bas-Rhin*, 1822, 349; 1852, 60. — *Bul. de la Soc. pour la conserv. des mon. d'Als.*, 1re sér., IV, 69.

HART. Lien employé dans la confection des fascinages. Il sert soit à assembler les différentes parties d'un fascinage, soit, lorsque celui-ci est terminé, à le fixer en place. Les harts sont faites avec des brins de bois flexibles, forts, droits et sans nœuds, repliés en boucle du côté du petit bout. Pour augmenter leur flexibilité, on a soin, au moment de s'en servir, de les tordre un grand nombre de fois sur elles-mêmes. On emploie de préférence aujourd'hui les harts en fil de fer galvanisé qui font des ligatures très solides et qui n'exigent, pour être mises en place, aucun travail préparatoire.

HART (Salomon-Alexandre), peintre anglais, né à Plymouth en 1806, mort en 1881. D'abord apprenti graveur, il étudia la peinture à l'Académie royale, dont il fut élu membre en 1840, et où il occupa de 1854 à 1863 l'emploi de professeur, puis celui de bibliothécaire. Doué de beaucoup d'imagination et de souplesse d'exécution, il a peint avec succès des scènes bibliques, notamment : *la Mort d'Athalie* et *le Couronnement de Joas ;* des sujets empruntés au culte israélite auquel il appartenait : *Intérieur de synagogue* (Galerie nationale), *Cérémonie juive, Simchath Torah;* des intérieurs d'églises et de couvents italiens, des sujets d'histoire : *Richard et Saladin* (son œuvre capitale) ; *Wolsey et Buckingham, l'Exécution de Jane Grey* (galerie de Plymouth), *Isaac d'York dans le château de Front de Bœuf.* Il a aussi laissé des miniatures, des gravures et des dessins. A. DE B.

HART (Alexandre Van der), homme de guerre hollandais, né à Rotterdam en 1808, mort aux Célèbes en 1855. Dès l'âge de treize ans, il s'engagea dans la marine et assista à la deuxième expédition de Palembang; puis il se distingua dans toutes les guerres des Indes et devint en 1853 colonel d'infanterie et gouverneur des Célèbes; il parvint à soumettre les tribus rebelles et à rendre définitif le protectorat de la Hollande dans l'archipel. Dans toutes les missions dont il avait été chargé, il avait fait preuve d'une intelligence et d'un courage remarquables ; il paraissait appelé aux plus hautes fonctions politiques, quand il périt assassiné, victime de la vengeance d'un serviteur.

HART (Henry-George), écrivain militaire anglais, né en 1808, mort en 1878. Officier distingué, parvenu au grade de lieutenant général, il a attaché son nom à l'annuaire militaire anglais, dont il eut l'idée et qu'il fonda. La première édition de sa *Quarterly Army List*, parut en 1839 et fut accompagnée, à partir de 1840, de l'*Annual Army List.* Ces publications ont gardé jusqu'à ce jour la forme que lui avait donnée leur fondateur, dont elles ont rendu le nom populaire dans l'armée anglaise. B.-H. G.

HART (William), peintre écossais, né à Paisley (Ecosse) en 1822. En 1831, il émigra avec ses parents à Albany ; il commença par être peintre de voitures, puis, sa vocation se déclarant, se mit à peindre des portraits. Après avoir fait un voyage d'études d'art dans sa patrie, il s'établit à New York (1853) et se consacra à l'aquarelle. En 1865, il fut nommé président de l'Académie de dessin de Brooklyn, et, de 1870 à 1873, président de la Société des peintres à l'aquarelle. Il a très bien marqué les différents caractères des paysages d'Angleterre, d'Ecosse et de l'Amérique du Nord; sa peinture est très vivante. On cite comme ses meilleures toiles, soit à l'huile, soit à l'aquarelle : *l'Heure dorée, Un Jour de pluie au printemps, Un Matin de brouillard au bord de la mer*, et ses œuvres de peintre animalier.

HART (James), peintre écossais, frère du précédent, né à Kilmarnock (Ecosse) en 1828. Peintre paysagiste et animalier de valeur, il passa quatre années à Albany avant de s'établir à New York (1856). On cite de lui : *le Retour du bétail, Un Bois au printemps*, etc.

HART (Sir Robert), administrateur anglais, né à Portadown (Irlande) en févr. 1835. Entré dans le service consulaire anglais en 1854, il se rendit la même année comme élève interprète chinois à Ning-po, puis, en 1858, à Canton, où il fut secrétaire de la commission qui gouverna pendant l'occupation franco-anglaise. En juin 1859, il entra au service du gouvernement chinois et fut nommé sous-directeur de la douane de Canton. En 1863, il fut chargé de la direction générale avec le titre d'inspecteur général des douanes maritimes chinoises ; pendant trente ans, il est resté à la tête de ce grand service. Hart a reçu en outre la direction du collège de Pékin, établi au ministère des relations extérieures (Tsoung-li-Yamon) et destiné à former aux langues et institutions européennes de jeunes Chinois destinés à la diplomatie. Il acquit une très grande influence près du gouvernement chinois et l'a employée à diverses reprises pour l'avantage des Etats européens, surtout de l'Angleterre, en 1868, en 1876, de 1884 à 1887 (négociations franco-chinoises), en 1886 (convention de Hong-kong pour l'opium), en 1887 (cession de Macao aux Portugais), en 1890, de 1889 à 1892 (négociations de Sikkim ou du Tibet), etc. Il est venu à diverses reprises en Europe ; en 1885, l'Angleterre voulut se l'attacher directement et le nomma ministre plénipotentiaire en Chine ; sir Robert Hart accepta d'abord et donna sa démission d'inspecteur des douanes chinoises, situation qu'il transmit à son frère James Hart; mais, à la demande de la cour de Pékin, il abandonna, dès le mois de décembre, son nouveau titre et reprit ses anciennes fonctions en Chine. Ph. B.

HARTE (Walter), poète et historien anglais, né en 1709, mort à Bath en mars 1774. Il publia en 1727 *Poems on several occasions*, et, en 1730, pour flatter Pope, qui venait de publier la *Dunciade* ou *Sottisiade*, il fit paraître un *Essay on Satire*. En 1740, après deux conférences couronnées de succès à Oxford, il fut nommé vice-principal de Saint-Mary Hall et, en 1745, fut choisi pour accompagner dans ses voyages M. Stanhope, fils naturel de lord Chesterfield, auquel ce gentilhomme adressa ses lettres restées fameuses. Harte était d'une érudition consommée, mais manquait de distinction, ainsi que nous l'apprend dans une lettre le célèbre lord. De retour en Angleterre, il fut nommé chanoine de Windsor. En 1759, il publiait une *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède*, et en 1764, un *Essai sur l'Economie domestique*. Tombé malade, il se retira à Bath où il donna encore *The Amaranth on Religious Poems*.

HARTE (Francis-Bret), poète et nouvelliste américain contemporain, né à Albany le 25 août 1837. Fils d'un professeur, il perdit fort jeune son père, et partit pour la Californie où il entra à dix-sept ans comme sous-maître dans une école. Tour à tour mineur, compositeur d'imprimerie, rédacteur en chef de *Golden Era* à San Francisco, secrétaire dans une administration, il dirigea le *Californian* et, en 1868, entreprit la publication de l'*Overland Monthly*, revue littéraire où parurent ses poèmes et ses intéressantes nouvelles et études de mœurs sur la vie califor-

nienne : *Luck of Roaring Camp and other Tales* (1868) ; *The Outcasts of Poker Flat* (1869); *Miggles; Tennessee's Partner* (1870) ; *East and West Poems* (1871). Il quitta la direction de la revue et une chaire à l'Ecole supérieure pour se rendre à New York où il publia : *Episode of Fiddletown* (1872) ; *The Rose of Toulumne* (1873); *Idyls of the foot hills* (1874); *Gabriel Convoy* (1876); *Drift from two Shores* (1877). En 1878, il fut nommé consul en Angleterre où ses œuvres complètes ont été publiées en 1881 (5 vol.). Il faut ajouter aux ouvrages cités : *An Heiress of Red Dog; Thankful Blossom; The Iliad of Sandy Bar*, et depuis l'édition de Londres : *In the Carquinez Woods* (1883) ; *On the Frontier* (1884) ; *By Shore and Sedge* (1885) ; *Snow-Bound at Eagles* (1886) ; *History of a Mine* (1887), etc. Harte est un des littérateurs américains contemporains les plus estimés ; son humour et l'originalité de ses récits californiens lui ont valu en Amérique une très grande réputation qui commence à se répandre en Europe. Hector FRANCE.

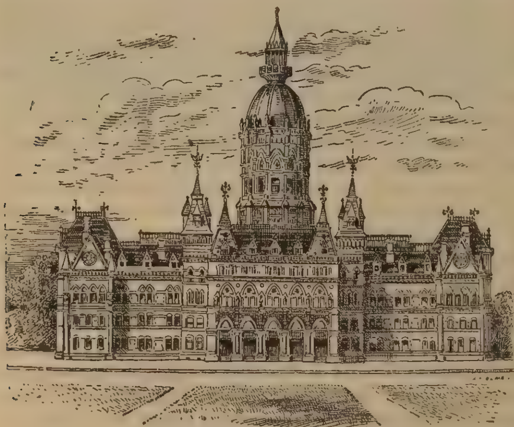
HARTEL, éditeur allemand (V. BREITKOPF et HÄRTEL).

HARTENNES. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Soissons, cant. d'Oulchy ; 328 hab. Monuments mégalithiques, dolmen de Taux ; antiquités celtiques et romaines ; ruines d'une ancienne forteresse du moyen âge. Eglise du XVIe siècle.

HARTENSTEIN (Gustav), philosophe allemand, né à Plauen (Saxe) le 18 mars 1808. Il étudia à l'université de Leipzig, soutint, en 1833, sa thèse : *De Archytæ Tarentini fragmentis philosophicis*, fut nommé la même année professeur adjoint à Leipzig, et deux ans après titulaire. Conservateur de la bibliothèque de l'Université, il en avança le catalogue et se retira à Iéna en 1859. Ses principaux ouvrages sont : *Problem der allgemeinen Metaphysik* (Leipzig, 1836); *De Ethices a Schleiermachero propositæ fundamento* (1837) ; *Grundbegriffe der ethischen Wissenschaften* (1844) ; *De Materiæ apud Leibnizium notione* (1846) ; *Rechtsphilosophie des Grotius* (1850); *Lockes Lehre* (1861); *Historisch-philosophische Abhandlungen* (1870). Il a donné une édition des œuvres de Kant (Leipzig, 1867-60, 8 vol. in-8). C-EL.

HARTFORT-PROLIFIC (Vitic.). Le Hartford-Prolific est une des nombreuses formes du *V. Labrusca* cultivées en Amérique. Comme toutes les espèces du V. Labrusca, ce cépage a une résistance très faible au phylloxera. Ses fruits ont un goût très foxé. Ces défauts essentiels font que ce cépage n'aura jamais aucune valeur pour les vignobles européens.

HARTFORD. Ville des Etats-Unis, capitale de l'Etat de Connecticut, sur la rive droite du fleuve de ce même nom. Fondée en 1636. Cité riche et somptueuse ; 53,000 hab. Capitole en marbre blanc avec statues, bas-reliefs et dôme.



Le Capitole, à Hartford.

Importante fabrique d'armes appartenant à l'Etat ; librairies florissantes. Aug. M.

HARTIG. Famille comtale de Bohême. Elle est originaire de la Silésie et établie en Bohême depuis le XVIIe siècle. *François-Antonin*, comte de Hartig, né en 1758, mort à Prague en 1797, fut en 1787 ministre de l'empereur à Dresde. Il fut président de la Société des sciences de Prague et a collaboré à ses mémoires (*Abhandlungen*). Il a écrit : *Lettres sur la France, l'Angleterre et l'Italie* (Genève, 1785) ; *Mélanges de vers et de prose* (Paris, 1788) ; *Historische Betrachtungen über die Aufnahme und den Verfall der Feldwirtschaft* (Prague et Vienne, 1786). — Son fils, *François*, comte de Hartig, né à Dresde en 1789, mort en 1865, fut en 1836 gouverneur de la Lombardie et en 1840 ministre d'Etat à Vienne. En 1861, il fut nommé membre de la Chambre des seigneurs. Il a laissé quelques écrits politiques, notamment *Genesis der Revolution in Œsterreich* (Leipzig, 1851, 3e éd.). — *Edmond*, fils du précédent, né à Vienne en 1812, mort à San Remo en 1883, a été ministre d'Autriche à Darmstadt, à Copenhague et à Munich. Il a fait partie de la Diète de Bohême, du Reichsrat autrichien et de la Chambre des seigneurs.

HARTIG (Georg-Ludwig), forestier allemand, né à Gladenbach, près Biedenkopf, le 2 sept. 1764, mort à Berlin le 2 févr. 1837. Il étudia à Giessen et fut successivement employé en 1786 à Hungen (Wetterau) où il fonda une école forestière privée, en 1797 à Dillenburg où il transporta son école, en 1806 à Stuttgart en qualité de conseiller ; enfin en 1811 il fut nommé grand maître des forêts de la Prusse. Plusieurs de ses ouvrages ont fait époque : *Anweisung zur Holzzucht für Fœrster* (1791 ; 7e édit., Marbourg, 1817) ; *Die Anweisung zur Taxation und Beschreibung der Forste* (1795 ; 4e édit., Giessen, 1819) ; *Lehrbuch für Fœrster* (Stuttgart, 1808 ; 10e édit., 1861, remaniée par Borggreve ; 2e édit., Berlin, 1875 ; nombr. trad.), etc. Dr L. HN.

HARTIG (Theodor), forestier allemand, fils du précédent, né à Dillenburg le 21 févr. 1805. Il professa la science forestière à l'université de Berlin (1831-38), puis à Brunswick. Ses ouvrages sont nombreux ; citons entre autres : *Die Adlerflügler Deutschlands* (Berlin, 1837) ; *Vollstændige Naturgeschichte der Forstculturpflanzen Deutschlands* (Berlin, 1840 et autres édit.) ; *Luft, Bodenund Pflanzenkunde in ihrer Anwendung auf Forstwirtschaft* (Berlin, 1840-51 ; le premier vol. des nouvelles éditions du *Lehrbuch* de son père) ; *System und Anleitung zum Studium der Forstwirtschafstlehre* (Leipzig, 1858), etc. Dr L. HN.

HARTINGTON (Marquis d') (V. DEVONSHIRE [Ducs de]).

HARTINGTON (Spencer-Compton CAVENDISH, duc de DEVONSHIRE, marquis d'), homme d'Etat anglais, né le 23 juil. 1833. Elève de Cambridge où il prit ses grades, il débuta dans la diplomatie en 1856, comme attaché au comte Granville, ambassadeur en Russie. Elu en 1857 membre de la Chambre des communes par le Lancashire, il devint rapidement un des hommes les plus en vue du parti libéral. Il se distinguait moins par son éloquence que par son aptitude pour les affaires. En 1863, il entrait dans le cabinet Palmerston, avec le portefeuille de sous-secrétaire d'Etat à la guerre, reprenait ces fonctions en 1866 et occupait celles de maître général des postes dans le cabinet Gladstone de 1868. Ayant échoué aux élections générales dans le Lancashire, il fut réélu par Radnor. Secrétaire chef pour l'Irlande de 1871 à 1874, il devint, après la retraite de M. Gladstone en 1875 et sur la désignation formelle de cet homme d'Etat, le leader de l'opposition. Il combattit énergiquement la politique de Beaconsfield, et ses critiques avaient un retentissement considérable dans toute l'Europe. Réélu député du Lancashire aux élections de 1880, qui arrachèrent le pouvoir aux conservateurs, il reçut de la reine la mission de former un gouvernement libéral, mais il passa la main à M. Gladstone, acceptant seulement le portefeuille de secrétaire d'Etat pour l'Inde (mai 1880). Le 16 déc. 1882, il succédait à la guerre à M. Childers. Réélu en 1885 par Rossendale, il refusa en 1886 de s'as-

socier à la politique de M. Gladstone concernant le *Home-rule* et fonda même pour le combattre le parti des libéraux-unionistes dont les efforts firent échouer le bill en deuxième lecture. Lord Salisbury lui offrit en vain un portefeuille dans son cabinet de 1886, mais reçut la promesse de son appui. Réélu jusqu'en 1891 par Rossendale, le marquis d'Hartington, devenu à cette date duc de Devonshire, à la mort de son père, est entré à la Chambre des lords. R. S.

HARTLAUBIE (Ornith.). Sous le nom de Merle de Madagascar (*Merula madagascariensis*), Brisson a fait connaître dans son *Ornithologie* (1760, t. II, p. 225 et pl. 25, fig. 2) une espèce de Passereau dans laquelle on a reconnu plus tard une sorte d'*Etourneau* (V. ce mot) et que l'on a transportée, par conséquent, dans la famille des Sturnidés, en en faisant le type d'un genre particulier, le genre Hartlaubie (*Hartlaubius*). Les Passereaux de cette espèce sont de taille un peu plus faible que l'Etourneau vulgaire; ils ont le bec grêle, médiocrement allongé, légèrement recourbé et terminé par un petit crochet à la pointe de la mandibule supérieure, la langue pénicillée, les narines arrondies, les ailes assez aiguës. La première rémige est très réduite, mais les trois pennes suivantes atteignent la même longueur, la queue ample et très faiblement échancrée, les pattes robustes, de hauteur moyenne, avec les tarses garnis de larges scutelles et le doigt externe égal au doigt interne. Le mâle de l'*Hartlaubius madagascariensis* a la tête et les parties supérieures du corps d'un brun roux ou plutôt d'une teinte chocolat, les grandes pennes alaires et caudales d'un bleu d'acier foncé, à reflets verdâtres, les rémiges et les deux rectrices externes offrant en outre un liséré blanc, la poitrine est d'un brun plus clair que le dos, d'une teinte fuligineuse, et le ventre est d'un blanc presque pur. La femelle porte un costume analogue, avec des nuances moins pures. Les *Hartlaubius* sont des Oiseaux d'un naturel aussi sociable que nos Etourneaux; ils vivent en bandes dans les plaines humides de la côte E. et de la côte N.-O. de Madagascar et se nourrissent de graines, de baies et d'Insectes, principalement de Diptères et de larves qu'ils vont chercher jusque sur le dos des Bœufs dans les pâturages. Chaque soir ils se retirent sur la cime d'un arbre pour y passer la nuit. E. OUST.

BIBL. : A. GRANDIDIER et A. MILNE-EDWARDS, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar, Oiseaux*, p. 311 et pl. 93, 95, 96.

HARTLEPOOL. Ville maritime d'Angleterre, comté de Durham, sur un promontoire escarpé, au pied duquel se développe la ville nouvelle, dite *West-Hartlepool*; 45,000 hab. C'est un des principaux ports du N. de l'Angleterre (V. GRANDE-BRETAGNE), possédant une flotte de 250 navires, jaugeant 210,000 tonnes. La valeur du commerce international atteint 80 millions de francs. Il exporte des cotonnades, des fers, de la houille. L'industrie y est prospères (constructions navales, machines, etc.). — Importante au temps des rois normands, la ville déclina ensuite et en 1800 elle ne comptait même plus 1,000 hab. Elle s'est relevée à partir de 1832 et surtout de 1847, date de la fondation de West-Hartlepool.

HARTLEY. Ville d'Australie, Nouvelles-Galles-du-Sud, à 100 kil. N.-O. de Sidney, dans les montagnes Bleues.

HARTLEY (David), médecin philosophe anglais, né à Armley (Yorkshire) le 30 août 1705, mort à Bath le 28 août 1757. Il passe pour le père de la psychologie associationniste. Il a écrit: *Conjecturæ quædam de motu, sensus et idearum generatione* (Londres, 1746), et *Observations on man, his frame, his duty and his expectations* (Londres, 1749; 1834, 6e éd.); trad. en allemand (Rostock et Leipzig, 1772-73). Hartley a été étudié comme fondateur de l'associationnisme par Th. Ribot en France, par Spencer Bower en Angleterre et Bruno Schœnlank en Allemagne. H. M.

HARTLEY (David), homme politique anglais, né en 1732, mort à Bath le 19 déc. 1813, fils du précédent. Il fit de fortes études à Oxford, rencontra en 1759 Benjamin Franklin à Londres et se lia d'amitié avec lui. Représentant de Hull à la Chambre des communes de 1774 à 1780 et de 1781 à 1784, il s'opposa à la guerre d'Amérique et combattit l'esclavage avec une énergie et un talent qui lui firent une réputation universelle. Plénipotentiaire à Paris en 1783, il y signa le 3 déc. le traité de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. On a de lui : *Letters on the American War* (Londres, 1778-79); *Argument on the french Revolution* (Bath, 1794). Il s'était aussi occupé avec passion de chimie et de mécanique et il a inventé un moyen de préserver du feu les bâtiments et les vaisseaux dont il a donné la description (1785).

HARTLEY (Sir Charles-Augustus), hydraulicien anglais, né à Heworth (comté de Durham) en 1825. Il fit ses debuts comme ingénieur au *Scottish central railway* (1845-48), travailla ensuite à l'amélioration des ports de Plymouth et de Devonport, se mit, pendant la guerre de Crimée, au service de la Turquie pour l'exécution, à Kertch, d'importants ouvrages de défense et, après la paix (1856), fut nommé ingénieur en chef de la commission européenne du Danube. Trois années lui suffirent (1858-61) pour rendre la bouche de Soulina accessible aux grands navires (V. DANUBE, t. XIII, p. 913). Il demeura toutefois dans le delta jusqu'en 1872 pour les travaux de parachèvement et pour l'établissement d'un port, puis s'occupa de la rectification des bouches du Mississippi, qu'il visita en 1875. Ces grandes entreprises, qui acquirent à sir Charles Hartley, fait chevalier en 1862, une réputation universelle, ne constituent pas toute son œuvre. Entre temps, il dressa, à la demande des gouvernements intéressés, des plans et projets pour l'agrandissement des ports de Trieste, d'Odessa, de Kustendje (Roumanie), pour l'amélioration des bouches du Don, pour celle de l'Hougli (Gange), etc. En 1861, le gouvernement anglais l'ayant chargé d'aller examiner sur place les conditions de percement de l'isthme de Suez, il fournit un rapport favorable; mais, délégué en 1879 au congrès du canal de Panama, il se prononça contre le projet de Lesseps, qu'il déclara insuffisamment étudié. Il a publié quelques écrits techniques : *The Delta of Danube; Notes on the public Works in the United States and Canada; Inland Navigations in Europe*, etc. L. S.

BIBL. : *Cartes du delta du Danube*; Leipzig, 1887, in-fol. — *Mémoires sur les travaux d'amélioration du Bas-Danube*; Galatz, 1888, in-fol.

HARTLIB (Sam.), écrivain et agronome anglais, mort à Londres en févr. 1662. Il fut l'ami de Milton et dut naître vers la fin du XVIe siècle, vraisemblablement à Elbing. D'après une lettre de lui, son père aurait été Polonais : établi en Lthuanie et de famille protestante, son père, qui exerçait la profession de marchand, se serait enfui pour éviter les persécutions des jésuites, aurait passé en France et se serait marié à trois reprises; sa troisième femme, mère de Samuel, aurait été la fille d'un riche négociant de Dantzig. Samuel vint en Angleterre en 1628 et fonda une agence de renseignements : généreux, il faillit se ruiner par suite des nombreux secours qu'il distribuait. C'est à lui que Milton dédia son *Traité sur l'Education*, car Hartlib s'était occupé de cette question et publia lui-même plusieurs brochures sur ce sujet. En fait, ce fut un infatigable écrivain et ses écrits, en général des brochures fort ingénieuses, font connaître très heureusement la condition économique et sociale de ses contemporains.

BIBL. : H. DIRCKS, *A Biographical Memoir of S. Hartlib*; Londres, 1865.

HARTMAN (Gabriel-Israël), philosophe finno-suédois, né à Lumparland, dans le groupe d'Åland, le 28 janv. 1776, mort à Åbo le 1er mars 1809. Docent en philosophie (1802), bibliothécaire de l'université d'Åbo (1807), il publia, outre des poésies et un *Manuel de géographie générale* (1806; 19e éd., 1879), trois dissertations philosophiques en latin (1801-4) et, en suédois, un *Traité de l'intellect* (1807-8, 2 vol.), fondé sur une analyse critique pleine d'originalité.

HARTMAN (Carl-Johan), médecin et botaniste suédois,

né à Gefle le 14 avr. 1790, mort à Stockholm le 28 août 1849. Médecin à Ulriksdal (1822), à Sigtuna (1826), à Eskilstuna (1828), à Gefle (1833), il fut élu membre de l'Académie des sciences de Stockholm en 1838. Il avait formé une grande collection botanique qui, grâce à la munificence d'O. Dickson, est au musée de l'université d'Upsala. On lui doit un excellent *Manuel de la flore scandinave* (1820; 12e édit. par Krok, 1889); *le Médecin de la maison* (1828; 6e édit. remaniée par O.-F. Hallin, 1872); *Esquisse populaire d'histoire naturelle* (1836; 2e édit., 1849); *Flore suédoise et norvégienne recueillie dans des excursions* (1846; 4e édit., 1866). — Son fils *Carl*, né en 1824, mort en 1884, maître à l'école de Gefle (1852), lecteur à celle d'Œrebro (1859), publia les éditions 6 à 11 du *Manuel* précité; *Flora Gevaliensis* (1847-8; 2e édit., 1863): *Notices détachées sur les oiseaux de la Scandinavie* (1859); *Mollusques du Nerike* (1864); *Flore du Nerike* (1866); *les Champignons comestibles et vénéneux de la Scandinavie* (1874).

HARTMANN (Georg), mécanicien et physicien allemand, né à Eckoltsheim (Bavière) le 9 févr. 1489, mort à Nuremberg le 9 avr. 1564. Il fut fabricant d'instruments de précision, puis prêtre à Nuremberg. Il aurait découvert dès 1544, en même temps que quelques autres particularités du magnétisme, l'inclinaison de l'aiguille aimantée. Il a publié, outre quelques écrits astrologiques : *J. Pisani perspectiva communis* (1542). L. S.

HARTMANN (Adam), prêtre de la secte des frères bohêmes. Il était vers 1618 prédicateur de la chapelle de Bethléem à Prague. Il se rendit ensuite à Leszno, en Pologne, où la secte avait constitué une église importante. Sur l'ordre des anciens de l'Union, il rédigea un ouvrage fort important: *Historia persecutionum ecclesiæ bohemicæ* (Leszno, 1864), véritable martyrologe qui fut traduit en tchèque par Hartmann lui-même et a été souvent réimprimé (Leszno, 1655; Amsterdam, 1653; Zitava, 1756; Hirschberg, 1844, etc.). L. L.

BIBL. : JIRECZEK, *Manuel de littérature tchèque*; Prague, 1875.

HARTMANN (André), industriel français, né à Colmar en 1746, mort à Munster (Haut-Rhin) le 17 sept. 1837. Fils d'un humble teinturier, il fonda en 1782, près de Munster, un petit atelier de toiles peintes, que son industrieuse activité et d'habiles perfectionnements transformèrent, en moins d'un demi-siècle, en l'une des plus vastes fabriques de France. Elle occupa jusqu'à 4,000 ouvriers. Ses trois fils la dirigèrent après sa mort. L'un d'eux, *André-Frédéric* (1772-1861), fut député de Colmar de 1830 à 1845, puis pair de France. L. S.

HARTMANN (Jean-Melchior), orientaliste allemand, né à Nordlingen en 1764, mort à Marbourg en févr. 1827. Elève de Eichhorn, professeur à Marbourg, il a laissé de nombreux mémoires de littérature biblique et arabe et deux ouvrages excellents pour l'époque : *Commentatio* de *Geographia Africæ Edrisii* (Gœttingue, 1792 et 1796); *Eléments de langue hébraïque* (1798; 2e édit., 1819).

HARTMANN (Antoine-Théodore), théologien protestant et orientaliste allemand, né à Dusseldorf en 1774, mort à Rostock le 21 avr. 1838. Professeur à Oldenbourg, puis à Rostock, il est surtout connu par ses travaux d'exégèse biblique et sur la littérature hébraïque. Ces principaux ouvrages sont : *Aufklærungen für Bibelforscher* (Oldenbourg, 1806, 2 vol.); *Thesauri linguæ hebraicæ è Michna augendi* (Rostock, 1826, in-4); *Linguistische Einleitung in das Studium der Bücher der A.-T.* (Brême, 1818, in-8). E. DR.

HARTMANN (Christian-Ferdinand), peintre allemand, né à Stuttgart en 1774, mort à Dresde en 1842, reçut les leçons de Hetsch, alla plusieurs fois en Italie, et devint directeur de l'académie de sa ville natale. Sa première œuvre remarquable fut son *Eros et Anteros* peint en 1803 pour la princesse Louise de Dessau, et que suivirent son tableau d'*Enée s'enfuyant du champ de bataille de Troie* et celui des *Trois Marie sur le tombeau du Christ*. Parmi ses autres productions, qui appartiennent à la période de la renaissance de l'art allemand, nous citerons : *les Adieux d'Hector* (1812); *Enée et Œdipe* (1816); *le Roi des Aulnes* (musée de Stuttgart); *la Mort arrachant à une mère ses enfants* (*id.*); *Hector et les Troyennes*, puis d'excellents portraits, notamment le sien propre (1828) et ceux de *Matthison* et de *Quandt*.

HARTMANN (Jakob de), général bavarois, né le 4 févr. 1795, mort à Wurtzbourg le 23 févr. 1873. Fils d'un forgeron du Palatinat, il fut élevé par les soins du général français Geither; passa à l'école de Saint-Cyr et servit dans l'armée du grand-duché de Berg, puis dans le 27e régiment de ligne et se distingua à Waterloo. En 1816, il entra dans l'armée bavaroise, fut promu, en 1861, lieutenant général, après s'être fait connaître par ses études sur la fortification et la stratégie, notamment sur celles de la France. Il combattit en 1866 les Prussiens, leur résista brillamment à Rossdorff, les battit à Hettstadt, fut promu général d'infanterie (1869) et préposé en 1870 au commandement du 2e corps d'armée bavarois. Il dirigea l'attaque de Wissembourg, opéra à Reischshofen, à l'aile droite; à Sedan il enleva le village de Balan; enfin, c'est lui qui s'empara, le 19 sept., du plateau de Châtillon et fut chargé de garder cette position capitale durant le siège de Paris (V. FRANCO-ALLEMANDE [Guerre]).

HARTMANN (Johan-Peter-Emilius), compositeur danois, né à Copenhague le 14 mai 1805. Petit-fils de Johan-Ernst Hartmann (1726-93) — à qui l'on doit la musique de *la Mort de Balder* (1772) et des *Pêcheurs* par Ewald, et d'autres pièces de théâtre, ainsi que des cantates, — il succéda à son père comme organiste à Copenhague (1824), devint maître de musique au Conservatoire (1827), dont il fut directeur en 1839-40 et à partir de 1867; il était en même temps président de l'Association musicale de Copenhague (1839-92) et directeur de celle des étudiants depuis 1843. Malgré la multiplicité de ses fonctions, il écrivit à partir de 1825 un grand nombre de morceaux de musique pour orgue, pour piano, pour violon, pour solo, pour chœurs, pour cantates et romances, pour opéras et ballets; des chants religieux, des mélodrames, des marches, des ouvertures, des symphonies, des sonates. Ses œuvres les plus considérables sont six opéras : *le Corbeau* d'Andersen (1832); *les Corsaires* de Hertz (1833); *Saint Olaf* d'Oehlenschlæger (1838); *les Sept Dormants* de J.-L. Heiberg (1840); *l'Ondine* de Borggaard (1842); *la Petite Christine* d'Andersen (1846); cinq ballets, notamment : *la Valkyrie* (1861) et *Thrym* (1868) de Bournonville. Tout en s'inspirant du ton et de l'esprit des chants populaires, il a su être original et donner à ses compositions un caractère national. — Son fils *Vilhelm-Emilius-Zinn*, né le 21 févr. 1836 à Copenhague, organiste dans cette ville, a également composé la musique d'un ballet de Bournonville (*le Chalet*, 1859), de plusieurs opéras et vaudevilles, mais c'est surtout par ses symphonies, ses ouvertures, ses danses, ses sérénades, ses cantates et romances, ses morceaux pour clavier, pour violon, pour chœurs, qu'il s'est fait apprécier, même en dehors du Danemark. BEAUVOIS.

HARTMANN (Richard), constructeur de machines allemand, né à Barr (Basse-Alsace) le 8 nov. 1809, mort à Chemnitz (Saxe) le 16 déc. 1878. Il fut un des plus célèbres industriels de l'Allemagne. Il eut pourtant de bien humbles débuts. Taillandier ambulant, il avait quitté fort jeune le pays natal, était arrivé en 1831, tout en cheminant, à Chemnitz, et y était entré comme ouvrier chez un constructeur de métiers à filer. Il devint rapidement un très habile mécanicien et, en 1837, s'établit à son compte. Sa petite fabrique compta d'abord trois ouvriers. Vingt ans plus tard, c'était, grâce à son ingénieuse activité et à sa prudente administration, un établissement modèle, produisant, outre les machines à carder et à filer, les locomotives, les turbines, les machines de mines, les machines

à forer, les machines-outils, etc. Des fonderies y étaient adjointes. 3,000 ouvriers y travaillaient, sous les ordres de 150 contremaîtres. En 1860, un incendie le dévora complètement; six mois après, tout était reconstruit. Hartmann le vendit en 1870 à une société par actions, la *Sæchsiche Maschinenfabrik zu Chemnitz*. L. S.

HARTMANN (Moritz), écrivain autrichien, né à Duschnik, en Bohême, le 15 oct. 1821, mort à Oberdœbling, près de Vienne, le 13 mai 1872. Il a décrit son village natal dans son premier roman, *Der Krieg um den Wald*. Il était d'origine israélite, et comme il a toujours professé une grande sympathie pour tous les opprimés, il aimait à dire que ses ancêtres avaient été chassés d'Espagne sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle. Son père voulait le faire entrer dans le commerce: ce fut grâce à l'intercession de sa mère qu'il fut autorisé à faire ses études à Prague et à Vienne. Mais les subsides paternels lui furent bientôt retirés, et il dut prendre une place de précepteur pour vivre. A Prague, il connut le chef de l'école autrichienne, Lenau, qui le fit assister à une lecture de son *Don Juan*, et il apprit seulement de lui, dit-il, à pratiquer un art que jusque-là il avait cru facile. Il profitait de ses loisirs pour parcourir, sac au dos, tantôt les régions pittoresques de la Saxe et de la Thuringe, tantôt les lacs de la Haute-Italie. Déjà il exprimait hautement sa sympathie pour la cause libérale et pour les aspirations nationales de la Bohême, et de telles manifestations n'étaient pas sans danger sous le ministère de Metternich. Il dut chercher à Leipzig, en 1845, un éditeur assez courageux pour publier *Kelch und Schwert*, un recueil de chansons, de ballades, d'élégies et de pièces politiques, où l'on admira la fraîcheur du coloris, la force de l'émotion et une forme déjà sûre d'elle-même; des strophes particulièrement touchantes étaient consacrées par le poète au souvenir de sa mère. Le petit volume devint aussitôt populaire, et les premières éditions s'enlevèrent rapidement. Après un voyage en Belgique et en France, Hartmann publia, à Leipzig également, son second recueil, *Neuere Gedichte* (1846). Mais comme il s'était passé deux fois de la censure, le séjour en Autriche lui fut interdit. Il rentra secrètement, et la révolution de mars (1848) interrompit les poursuites dirigées contre lui. Il fut élu par la circonscription de Leitmeritz à l'Assemblée nationale de Francfort. Il siégea à l'extrême gauche, parla peu, mais eut une véritable influence par la force de ses convictions et par le charme communicatif de sa personne. Il vit bientôt la stérilité des efforts de l'assemblée, qu'il peignit spirituellement, quoique un peu longuement, dans un poème en cinq chants, *Reimchronik des Pfaffen Maurizius* (Francfort, 1849). Il revint à Vienne, prit part à la défense de la ville contre les Croates de Windischgrætz, et réussit à franchir les lignes des assiégeants, grâce à un sauf-conduit que lui procura, dit-on, un haut personnage admirateur de ses vers. Il siégea encore au « parlement tronqué » de Stuttgart, et s'établit ensuite aux bords du lac de Genève; il écrivit à Montreux sa gracieuse idylle *Adam und Eva* (Leipzig, 1851). En 1850, il se rendit à Londres, et de là à Paris. L'année suivante, il fit un voyage dans le midi de la France, dont il a laissé une relation intéressante: *Tagebuch aus der Provence und Languedoc* (Darmstadt, 1852-1854, 2 vol.). Revenu à Paris, il assista au coup d'Etat du 2 décembre, passa même quelques jours à la prison de Mazas, et partit ensuite, comme correspondant de la *Gazette de Cologne*, pour le théâtre de la guerre en Orient (1854). Après dix-huit mois passés en Bulgarie et sur les côtes de l'Archipel, on le retrouve encore à Paris, qu'il appelait le « séjour des bienheureux ». Ses courses à travers l'Europe lui fournirent les sujets de la plupart de ses nouvelles, dont les plus intéressantes forment les *Erzæhlungen eines Unstæten* (Berlin, 1858, 2 vol.). Un nouveau volume de ses poésies parut la même année: *Die Zeitlosen*, c.-à-d. *les Colchiques*, ou les fleurs qui poussent en toute saison. En 1860, Hartmann prit encore une fois son bâton de voyage, parcourut le N. de l'Allemagne, le Danemark, l'Italie et la Suisse. Il fit, dans l'hiver de 1860-1861, un cours de littérature allemande à l'Académie de Genève, prit, en 1863, la direction de la *Freya* à Stuttgart, et rédigea, à partir de 1865, le feuilleton de la *Neue Freie Presse* à Vienne. La guerre de 1866, entre la Prusse et l'Autriche, celle de 1870, entre la France et la Prusse, lui causèrent une émotion douloureuse; il les désapprouvait l'une et l'autre, comme contraires aux intérêts de la liberté et de la civilisation, et il voua une haine profonde à l'homme d'Etat qui les avait provoquées. Ses œuvres complètes ont paru en dix volumes, à Stuttgart, en 1874; un choix de ses poésies en un volume, la même année. A. Bossert.

Bibl.: Ziel, *Moritz Hartmann, ein litterarischer Essay*, dans *Unsere Zeit*, 1872, 2e partie. — Alfred Marchand, *les Poëtes lyriques de l'Autriche*; Paris, 2e série.

HARTMANN (Robert), naturaliste allemand, né à Blankenburg le 8 oct. 1831. Professeur d'anatomie à l'université de Berlin (1867). Il a voyagé notamment en Afrique où il suivit *Barnim* (V. ce nom), en 1859-60. Il a publié de nombreux mémoires et ouvrages sur l'anatomie des cétacés, sur les pays et les habitants de l'Afrique, notamment dans la *Bibl. scient. intern.*, *les Races de l'Afrique* (1880); citons encore: *Die Nigritier* (Berlin, 1876); *Der Gorilla* (Leipzig, 1881); *Die Menschenæhnlichen Affen* (Leipzig, 1883), etc.

HARTMANN (Eduard de), philosophe allemand, né à Berlin le 23 févr. 1842. Fils d'un général d'artillerie, il eut peu de goût pour les études classiques, mais étudia avec succès les mathématiques et la physique, avec intérêt les auteurs grecs, surtout Sophocle et Thucydide, et, en 1858, sortit du gymnase après de brillants examens. Il fit son volontariat dans les dragons de la garde, et passa ensuite trois ans à l'école d'artillerie de Berlin, fréquentant pendant ce temps la meilleure société, se plaisant surtout au commerce des femmes. Il était premier lieutenant, en 1864, lorsque sa mauvaise santé le força à quitter le service. Il se livra d'abord à la musique et à la peinture, mais les abandonna bientôt pour la philosophie. Dès 1858, il avait commencé à écrire ses réflexions. Son grand ouvrage fut conçu en 1863. Retiré à Grosslichterfelde, près de Berlin, il y travailla dès 1864. En 1867, il se fit recevoir docteur à l'université de Rostock. Mais il ne fréquentait point les cours ni les professeurs; c'est à ses études personnelles et à quelques amis médecins, surtout à Flemming, qu'il dut le développement de son esprit. Dès lors, il a publié un grand nombre d'écrits sur des sujets de philosophie, d'esthétique, de religion.

Le principal de beaucoup est *la Philosophie de l'Inconscient*. Cet ouvrage est divisé en deux parties, dont l'une a pour titre: *la Phénoménologie*, l'autre *la Métaphysique de l'Inconscient*, division qui marque assez bien celle de la doctrine. Cette doctrine (la première partie) est expérimentale, et prétend être scientifique; peut-être même est-ce le titre le plus sérieux de M. de Hartmann, d'avoir essayé d'unir étroitement la philosophie et la science, l'une étant considérée comme le complément nécessaire de l'autre. L'autre partie du système est purement métaphysique, et a pour objet des spéculations analogues à celles de Schelling ou de Schopenhauer, sur la nature et la fin de l'univers, sur le bonheur, le néant, l'être, les principes suprêmes.

La vie corporelle nous oblige à recourir à l'inconscient, conçu soit comme volonté, soit comme idée. L'organisme ne peut être expliqué suffisamment comme un mécanisme. Il est une société d'organismes individuels, c.-à-d., d'un bout à l'autre, une activité. Il en est de même de ses fonctions. L'inconscient apparaît dans l'instinct, dont il explique la clairvoyance, la plasticité. Le réflexe doit être conçu comme une réaction de l'instinct, et suppose lui-même une finalité intérieure. Comment comprendre, sans elle, la finalité évidente, la promptitude, la variété infinie des mouvements

réflexes? Le réflexe est en effet le type de l'acte du système nerveux, et nos fonctions les plus hautes tombent sous sa définition. Le mouvement volontaire lui-même ne s'expliquerait pas sans des réflexes qui mettent en mouvement avec une rapidité et une précision parfaites une multitude de fibres inconnues à la conscience. A tous ses degrés, le réflexe a une face subjective inséparable de la face objective, des éléments de volonté et d'idée inséparable du mouvement. La même finalité inconsciente se retrouve dans les actes curateurs de l'organisme, inexplicables mécaniquement, sans une vertu curative spontanée. Il en et de même des actes formateurs, ceux par exemple qui dépendent de la nutrition; nulle explication mécaniste ne rendra compte de la formation des tissus. Sans doute la plupart du temps l'activité inconsciente a confié son œuvre à un mécanisme ; mais le mécanisme lui-même la manifeste. Il y a dans chaque organisme une providence intérieure, que notre conscience ne connaît pas et qui veille toujours. C'est elle qu'il faut entendre dans ce mot de Schopenhauer, que M. de Hartmann a choisi pour épigraphe de ce premier livre : « Chaque être se présente à nous comme son œuvre propre; mais on ne comprend pas le langage de la nature, parce qu'il est trop simple. » Cet inconscient, qui a créé l'organisme, y a partout établi la subordination et l'unité. Chaque centre nerveux est à la fois dépendant et actif : actif pour la besogne qui lui est propre et à laquelle il suffit; dépendant pour les fonctions supérieures pour lesquelles un centre supérieur lui commande.

L'inconscient est aussi partout dans la vie de l'esprit. Il suffit, pour le reconnaître, d'analyser les instincts humains, la coquetterie, la pudeur, l'amour maternel, l'amour. Ce sont autant de volontés inconscientes de leur but, au service de l'inconscient. Le type de cette activité, à la fois intelligente et aveugle, c'est l'amour, par lequel l'inconscient mobilise toutes les forces de l'individu en vue d'un but supérieur à l'individu même : la conservation de l'espèce. L'amour est la grande tromperie de la nature, que Schopenhauer déjà avait aperçue. L'activité inconsciente se trahit, lorsqu'elle accomplit son acte, par le plaisir et la douleur. La sensibilité consciente n'est que l'écho des satisfactions ou des contrariétés d'une activité inconsciente. Les plaisirs et les douleurs sont donc identiques dans leur fond. Ainsi s'expliquent des caractères autrement inexplicables. Il arrive que nous avons du plaisir à des actes dont l'idée nous rebutait : n'est-ce pas la preuve que la conscience ne connaît pas les fins de l'inconscient ? Si notre sensibilité est si mystérieuse, c'est que nos plaisirs et nos peines sont surtout déterminés par des idées et des désirs inconscients. Si la réflexion réussit parfois à y pénétrer, c'est que l'inconscient a aussi sa logique, distincte, mais semblable à celle de l'esprit conscient. Mieux encore que dans les sensations, l'inconscient se révèle dans la manière dont l'âme réagit contre elles ; c'est le caractère. Cette réaction a tout à fait le type de l'action réflexe ou des mouvements réflexes de l'instinct. De là la résistance, l'immutabilité du caractère. Tout ce que peut contre lui l'habitude ou l'exercice, c'est de développer plus spécialement certaines de ses tendances. Par suite la moralité ne descend point dans ses profondeurs. « La nature en elle-même n'est ni bonne ni mauvaise... Le bien et le mal n'existent pas pour elle, mais seulement pour la volonté consciente de l'individu. »

Par l'inconscient, la vie intellectuelle tient aussi de très près au caractère. Elle y tient d'abord dans tout ce qui concerne l'art. La perception esthétique est la réaction spontanée de l'âme contre les impressions sensibles. L'inspiration de l'œuvre d'art appartient à l'inconscient, qui suggère à l'artiste ses associations d'idées et d'images. La beauté est un besoin de la nature, besoin universel qui est dans tous les êtres vivants; elle est le désir de l'inconscient même. Il y a dans la beauté une logique ; c'est une idée inconsciente, plus ou moins parente de notre pensée. La même logique, inexplicable pour les mécanistes, se retrouve dans les lois de la formation et du développement du langage : ce sont les effets « d'un esprit qui soumet le développement du langage aux mêmes lois, dans ses périodes de floraison comme de développement ». L'inconscient agit enfin dans la pensée discursive ou abstraite. Les lois de l'esprit sont à priori parce qu'elles sont les lois des choses, l'œuvre d'un esprit universel. Les procédés de la connaissance appartiennent à l'inconscient; c'est à lui qu'appartient l'induction, à lui aussi l'action créatrice de la pensée. « Ce n'est qu'après coup que les raisons sont recherchées pour la conscience, lorsque le jugement est déjà arrêté. » La perception extérieure enfin doit à l'inconscient ses éléments essentiels : l'espace qui n'est pas, comme le croit Kant, purement subjectif, mais qui est une fonction de l'idée inconsciente; les qualités des diverses sensations, qui sont l'œuvre de lois psychologiques inconnues, mais certaines, qu'on ne peut attribuer qu'à l'inconscient.

Tel est le rôle de l'inconscient dans la vie humaine : tout ce qui est activité spontanée, et il n'est rien qui au fond ne se résolve dans une telle activité, lui appartient. Cette théorie a le mérite, pour la physiologie, de montrer les lacunes du mécanisme, et par suite, de le forcer à devenir plus exact, plus complet; pour la psychologie, de délimiter la part de l'inconnu, de l'instinctif en nous, et de mesurer ainsi l'importance des idées abstraites et de leurs lois ; elle tend à rendre la morale plus concrète ; elle donne enfin à l'esthétique une idée féconde, que Schopenhauer avait déjà développée, il est vrai, mais avec une méthode moins exacte, trop intuitive et trop personnelle.

La *Métaphysique de l'Inconscient* examine en eux-mêmes les principes que la *Phénoménologie* a étudiés dans leurs effets. L'inconscient, sous ses deux formes, volonté et idée, est le principe actif que nous avons trouvé dans toutes les manifestations de la vie. Ce principe appartient à la conscience. A-t-on le droit de le considérer comme réel, et de le transformer en une force agissant dans le monde ? La pensée est elle-même l'œuvre du monde, analogue à lui, et leurs lois sont communes : le principe que l'expérience intime nous fait connaître appartient donc bien à l'univers. Il s'agit seulement de le débarrasser des formes qui sont particulières à l'homme. Ces formes tiennent toutes à la conscience. Nous n'avons le droit de considérer la volonté et l'idée comme principes métaphysiques qu'à la condition d'admettre qu'ils ne se connaissent pas. Comment expliquer l'apparition de la conscience ? Elle résulte de la lutte de forces opposées. Partout où il y a des forces distinctes, il peut y avoir conscience. Peut-être existe-t-il une conscience des atomes. Il y a une conscience des cellules vivantes, du protoplasma. La conscience n'a pas de degrés, elle est ou elle n'est pas. Sa richesse, son étendue tiennent à son objet. Elles dépendent des conditions physiologiques, de la facilité de communication entre les cellules nerveuses. L'être le plus pauvre, la matière, n'est donc point inconscient et inerte. On ne peut concevoir les atomes que comme des centres de force. Or, toute force, toute action est une volonté et une fin, par suite une idée. Ainsi est rétablie l'unité de l'être sans que la science ait à en souffrir. Par suite, il n'y a pas de solution de continuité métaphysique entre la matière et la vie, et la vie peut spontanément sortir de la matière. La vie produit l'individu, suivant les quatre lois d'unité suivantes : 1° unité d'espace ou de forme; 2° de temps ou d'action; 3° de cause; 4° de fin. Les individus se perfectionnent en enfermant dans ces unités une multiplicité sans cesse croissante. Ils se développent suivant des lois externes et internes, l'action extérieure, l'hérédité, l'inconscient surtout, qui tend à enfermer en chacun d'eux la plus grande somme possible de vie, luttant pour cela contre les lois de la matière. Ainsi s'expliquent les individus dans leur diversité. Leurs ressemblances s'expliquent en partie par les lois de l'évolution, l'adaptation, la sélection naturelle, l'hérédité, mais aussi par la finalité de l'inconscient, qui demeure la

cause principale, inventrice et directrice. L'inconscient ne se divise ni dans les individus ni dans les espèces. L'harmonie de tous les actes de la nature prouve l'unité de la force qui les accomplit. L'inconscient est l'âme universelle, l'un-tout. Inconscient, il n'est pas aveugle, il a la sagesse absolue. Le monde qu'il crée est le meilleur possible.

Pourtant la souffrance y domine infiniment la joie. M. de Hartmann analyse alors l'espérance du bonheur, sous toutes ses formes : bonheur individuel, bonheur de l'espèce, bonheur dans une autre vie. Sous toutes ses formes, cette espérance est illusoire. A mesure que l'humanité fait des progrès, elle souffre davantage. Un jour viendra où sa souffrance sera telle, et l'illusion de ses espérances si visible, qu'elle aspirera elle-même à sa délivrance, et que la volonté renoncera à la vie. Ce renoncement ne sera pas le suicide individuel de Schopenhauer, révolte enfantine et inutile de l'homme qui n'a su comprendre ni quelles sont les forces qu'il a contre lui, ni celles dont il dispose, mais le renoncement de l'humanité tout entière, résultat de pénibles efforts et d'un progrès séculaire. Le devoir pour nous n'est pas le suicide, mais le progrès dans tous les ordres de la vie ; le progrès augmente la souffrance, découvre l'illusion et prépare le renoncement. Quel peut donc être le plan du monde et le but de l'inconscient créateur ? Si l'inconscient veut la vie, comment les êtres vivants peuvent-ils vouloir le néant, et quelle sera la fin de cette lutte ? M. de Hartmann répond à cette question par l'examen des *Derniers Principes*. Le principe des choses n'est pas l'idée, comme l'a cru Hégel. Admettre dans l'idée un élément illogique, c'est en réalité reconnaître l'existence d'un autre principe que l'idée. Le principe suprême n'est pas davantage la volonté de Schopenhauer. Donner pour fondement à sa philosophie une volonté aveugle, c'est choisir un principe trop étroit, incapable d'expliquer la logique et la fécondité de l'univers. Le principe suprême doit comprendre les deux principes, comme ses attributs. Ils sont, du reste, inséparables dans l'univers. « L'idée détermine l'essence, la volonté l'existence. » — « L'entendement donne la mesure à la volonté infinie, sans limites. » La volonté et l'idée ont la même essence, cherchent à s'unir. « L'état de la volonté est une éternelle aspiration vers un contenu qui ne peut lui être donné que par l'idée. » volonté et idée s'unissent comme le principe masculin et le féminin. L'idée vierge se sacrifie pour sauver la volonté de sa souffrance. Mais leur rapport est celui du fini à l'infini, et la souffrance ne peut être calmée. Une fois que la volonté est entrée dans l'existence, elle s'est condamnée à la servitude du vouloir. Elle ne saurait être affranchie que par l'excès même de sa souffrance. Le jour où le vouloir saura renoncer à lui-même, la volonté retournera à la puissance pure, à l'absolue liberté. Elle pourra dès lors recommencer à chercher l'être. La probabilité de sa renaissance sera $1/2$. Mais si n mondes ont existé déjà, si le vouloir est sorti n fois de la volonté, la probabilité est réduite à $\frac{1}{2n}$. Cela suffit à légitimer notre effort pour le progrès. Ainsi, par l'introduction d'un élément logique, le pessimisme de Schopenhauer est ici achevé d'une façon plus systématique. Mais si le raisonnement est plus rigoureux, l'intuition est moins riche. Il n'y a pas dans le livre de M. de Hartmann la plénitude de la pensée, la beauté du style, qui feront vivre *le Monde comme Volonté et Représentation*.

Les principaux ouvrages de M. de Hartmann sont : *Die Philosophie des Unbewussten* (Berlin, 1869 ; 2e édit., 1882, trad. en français par Nolen) ; *Ueber die dialektische Methode* (1868) ; *Schellings positive Philosophie als Einheit von Hegel und Schopenhauer* (1869) ; *Gesammelte philosophische Abhandlungen* (1872) ; *Erlæuterungen zur Metaphysik des Unbewussten* (1874) ; *Neukantianismus und Hegelianismus* (1874) ; *Die Selbstzersetzung des Christenthums und die Religion der Zukunft* (1874) ; *Kritische Grundlegung des transcendentalen Realismus* (1877) ; *Wahrheit und Irrthum im Darwinismus* (1875) ; *Gesammelte Studien und Aufsætze* (1876) ; *Phænomenologie des Sittlichen Bewusstseins* (1878) ; *Zur Geschichte und Begründung des Pessimismus* (1880) ; *Die Krisis des Christenthums in der modernen Theologie* (1880) ; *Das religiœse Bewusstsein der Menschheit im Stufengang seiner Entwicklung* (1882) ; *Die Religion des Geistes* (1882) ; *Das Judenthum im Gegenwart und Zukunft* (1885) ; *Philosophische Fragen der Gegenwart* (1885) ; *Der Spiritismus* (1886) ; *Kritische Grundlegung des transcendentalen Realismus* (1885) ; *Die Deutsche Æsthetik seit Kant* (1886) ; *Philosophie des Schœnen* (1887) ; *Ueber Shakspeare's Romeo und Julia* (1874) ; *Aphorismen über das Drama* (1870). Sous le pseudonyme de Karl Robert : *Dramatische Dichtungen* (1871). Autobiographie dans la *Gegenwart* (1875). Articles dans la *Revue philosophique*, etc. CRAMAUSSEL.

BIBL. : BAHNSEN, *Kritische Untersuchung des hegelianischen Entwicklungstheorie von H. von Hartmann*, 1871. — FRAUENSTÆDT, *Neuere Briefe über die Philosophie Schopenhauer's*, 1875. — MORITZ-VENETIANER, *Schopenhauer als Scholastiker*, 1873. — *Der Allgemeine Geist*, 1877. — MICHELET, *Hegel der unwiderlegte Philosoph*, 1870. — *Réplique de M. de H.* dans les *Monatshefte*, t. I. — STIEBELING, *Science against Philosophy* ; New York, 1871. — TAUBERT, *Die Philosophie gegen die Ansprüche der Wissenschaft*, 1872. — *Das Pessimismus und seine Gegner*, 1873. — WOLKELT, *Das Unbewusste und der Pessimismus*, 1873. — GŒRING, *System der kritischen Philosophie*, 1874-75. — Introduction à la traduction française de M. Nolen, 1877.

HARTMANN (Otto), historien suisse, né à Mulhouse le 14 nov. 1858. Sa famille se fixa en Suisse après la guerre franco-allemande. Il étudia à Lausanne, Berlin et Zurich, séjourna à Londres et en Italie, puis devint en 1887 professeur libre d'histoire moderne à l'université de Zurich. Il a écrit plusieurs études relatives à la bataille de Sempach.

HARTMANN VON AUE (V. AUE).

HARTMANNSWILLER (*Allodium Hartmanswiler*, 1200 ; *Arthemanswilr*, 1288 ; en allem. *Hartmannsweiler*). Com. de la Haute-Alsace, arr. de Guebwiller, cant. de Soultz, à 3 kil. au S. de Soultz ; 638 hab. Eglise gothique de 1495 avec tour du XIIIe siècle ; cimetière fortifié fort curieux, dont on voit encore le mur d'enceinte avec deux tours rondes ; château autrefois habité par la famille de Waldner, aujourd'hui converti en ferme. A proximité, sur un coteau, appelé *Schimmelrain*, antiquités romaines : voie, substructions d'une villa, débris de sculptures, de mosaïques, de colonnes et de vases. Le village, autrefois entouré d'une enceinte, faisant partie du bailliage de Soultz. Il est situé au pied du *Hartmannsweilerkopf*, montagne d'une alt. de 956 m., sur laquelle on voit une enceinte préhistorique formée de blocs en porphyre vitrifié, reliés par un ciment de nature particulière.

BIBL. : SCHOEPFLIN, *Als. ill.*, I, 86, 346. — GRANDIDIER, *Œuv. hist. inéd.*, V, 469-471. — *Bull. de la Soc. pour la cons. des mon. hist. d'Als.*, 2e sér., I, 76 ; 134-135, pl. I-III ; X, 210. — PREVOST, *Mém. sur les forts vitrifiés* ; Saumur, 1863. — BLEICHER, *Enceinte avec blocs vitrifiés de Hartmannsweilerkopf* ; Colmar, 1880. — DAUBREE, *Examen de matériaux provenant de forts vitrifiés ou craig phadrik de Hartmannsweilerkopf*, dans *Rev. archéol.*, 1881, 18-40.

HARTSOEKER (Nicolas), physicien et micrographe hollandais, né à Gouda le 26 mars 1656, mort à Utrecht le 10 déc. 1725. Fils d'un ministre évangélique, qui voulait lui faire embrasser la même carrière, il étudia, la nuit et en cachette, les mathématiques, l'astronomie, la physique, constata, dès 1673, avec un microscope de son invention, l'existence, dans la liqueur spermatique, de nombreux animalcules aux formes variées et aux mouvements rapides, et, après deux années passées à l'université de Leyde (1674-76), reprit et compléta ses observations, qui servirent de base à une doctrine nouvelle de la génération. Huygens, à qui il confia en 1677 le secret de sa découverte, tenta de s'en attribuer l'honneur ; mais, étant venu à Paris en 1678 avec son jeune compatriote, il se décida,

par crainte d'un scandale, à publier sous son nom dans le *Journal des Savants* un mémoire lui rendant toute justice. Hartsoeker, qui était retourné en Hollande en 1679, se rendit de nouveau à Paris en 1684 et y demeura cette fois douze années, durant lesquelles il s'occupa avec succès d'établir pour l'Observatoire des objectifs de télescopes de dimensions bien supérieures à ceux obtenus jusqu'alors et fit paraître ses deux meilleurs ouvrages : un *Essai de Dioptrique* (Paris, 1694, in-4), qui contient, outre ce qu'annonce son titre, une théorie générale des lois de la nature; des *Principes de physique* (Paris, 1696, in-4), où cette théorie est exposée plus en détails. Revenu en Hollande, il y donna pendant quelque temps des leçons au tsar Pierre le Grand, refusa de suivre ce prince en Russie, mais, cédant aux sollicitations de l'électeur palatin, alla occuper de 1704 à 1716 une chaire de mathématiques et de philosophie à Dusseldorf. C'est là qu'il imagina, pour expliquer la reproduction des pattes de l'écrevisse, son système de l'âme plastique ou formatrice, qui diffère du reste assez peu de celui de *Cudworth* (V. ce nom). Il finit ses jours dans la retraite, à Utrecht. Il était depuis 1699 associé étranger de l'Académie des sciences de Paris. L'un des esprits les plus cultivés de son temps, mais d'humeur fort chagrine, il s'attaqua tour à tour et avec violence à Leuwenhoek, à Descartes, dont il avait été d'abord un fervent admirateur, à Leibnitz, à Newton, à Bernoulli, critiquant l'un après l'autre tous les systèmes, les lois de la gravitation et de l'attraction aussi bien que les tourbillons cartésiens, et arrivant, après avoir raillé tout le monde, à se railler lui-même. Ses écrits sont pleins, du reste, de ces polémiques. Ce sont pour la plupart des dissertations ou des lettres, parues dans le *Journal des Savants*, dans les *Miscell. Berolin.*, dans les *Nouvelles de la République des lettres*, etc. Il a pourtant publié à part, outre les deux ouvrages déjà mentionnés : *Conjectures physiques* (Amsterdam, 1706-1708, 2 vol. in-4); *Eclaircissements sur les conjectures physiques* (Amsterdam, 1710-12, 2 vol. in-4); *Recueil de plusieurs pièces de physique* (Utrecht, 1722, in-4); *Cours de physique* (La Haye, 1730, in-4). Léon Sagnet.

Bibl. : Fontenelle, *Eloge de Hartsoeker*, dans le *Rec. de l'Acad. des sc. de Paris*, année 1725, *Hist.*, p. 137. — Poggendorff, *Biogr.-Liter. Handwœrterbuch ;* Leipzig, 1863, t. I.

HARTWICH (Emil-Hermann), ingénieur allemand, né à Bensdorf (Brandebourg) le 13 juil. 1801, mort à Berlin le 17 mars 1879. Il se distingua dès 1824 par d'importants travaux de régularisation de canaux, dirigea ceux qui furent entrepris à Dantzig entre 1835 et 1840 pour l'amélioration de l'embouchure de la Vistule et du port de Neufahrwasser, puis, à partir de 1845, s'occupa exclusivement de construction de chemins de fer et établit de nombreuses lignes. Son pont de Coblentz, sur le Rhin, est cité comme un modèle du genre. Pendant la guerre de 1870, il fut l'un des principaux organisateurs du matériel destiné aux transports militaires. De 1872 à 1875, il fut directeur de la *Deutschen Eisenbahn Baugesellschaft*. Il a écrit de nombreux articles pour la *Zeitschrift für Bauwesen* et a publié à part : *Erweiterungsbauten der rheinischen Eisenbahn* (Berlin, 1864-67, 3 part. in-fol.; 2e éd., 1869), dont la première partie est une monographie du pont de Coblentz ; *Aphoristiche Bemerkungen über das Eisenbahnwesens* (Berlin, 1873-74, in-4), etc.

HARTWIG (Ernst-Wilhelm), astronome allemand, né à Pirna (Saxe royale) le 26 août 1829. Professeur de mathématiques au gymnase de Schwerin à partir de 1855, puis astronome adjoint à l'Observatoire de Leipzig, auquel il avait déjà été attaché dans sa jeunesse comme aide-astronome (1852-55), il a découvert la comète 1853, I, a retrouvé, à Strasbourg, en 1881, celle d'Encke, a calculé les éléments et donné des éphémérides de plusieurs petites planètes et a déterminé les diamètres de Vénus et de Mars. Outre de nombreux mémoires, qui contiennent les résultats de ses travaux et qui ont été insérés, pour la plupart, dans les *Astronomische Nachrichten* (ann. 1853 et suiv.), il a publié : *Ueber die Berechnung der Auf und Untergœnge der Sterne* (Schwerin, 1861, in-8) ; *Untersuchungen über die Durchmesser der Planeten Venus und Mars* (Leipzig, 1879, in-4) ; *Beitrag zur Bestimmung der physischen Libration des Mondes* (Karlsruhe, 1881, in-4). L. S.

Bibl. : *Ann. du Bur. des long. pour 1887*, pp. 144, 145, 197 et 207.

HARTZENBUSCH (Juan-Eugenio), célèbre poète dramatique et érudit espagnol, né à Madrid le 6 sept. 1806, mort à Madrid le 2 août 1880. Fils d'un Allemand des environs de Cologne établi ébéniste dans la capitale de l'Espagne, il travailla dans le même métier et succéda à son père. Il avait, toutefois, fait des études sérieuses et s'était déjà essayé dans la poésie lyrique. Plus tard, il se mit à arranger pour la scène de vieilles comédies espagnoles. La guerre civile ayant ruiné son industrie, il apprit la sténographie et fut attaché, en raison de cette spécialité, au journal officiel (1835). Le succès de son beau drame : *Los Amantes de Teruel* (1836) lui fit définitivement embrasser la carrière littéraire. Il entra en 1846 à l'Académie espagnole et devint en 1862 directeur de la Bibliothèque nationale de Madrid. Poète d'une singulière puissance, il composa, sur le modèle des anciennes pièces de cape et d'épée, une série d'œuvres qui le classent au nombre des premiers auteurs dramatiques espagnols de ce siècle. Parmi ses drames, en dehors du chef-d'œuvre déjà cité, on doit mentionner : *Doña Mencia* (1838); *Alfonso el Casto* (1841) ; *El Bachiller Mendarias* (1842) ; *Vida por honra* (1854); parmi ses comédies : *Los Polvos de la madre Celestina* (1839) ; *Juan de las Viñas* (1844) ; *La Madre de Pelayo* (1846) ; *La Archiduquesata* (1854). Il sut aussi se mettre à la portée du jeune âge dans ses charmants *Cuentos y fabulas* (1861, 2 vol.), La littérature dramatique de l'âge d'or en Espagne lui est particulièrement redevable : nul ne l'a mieux étudiée et popularisée que cet érudit modeste et infatigable, dans ses savantes éditions de Tirso de Molina (1839-50, 12 vol.), de Calderon (1848-50, 4 vol.), de Ruiz de Marcon (1852) et de Lope de Vega (1853-60, 4 vol.). Celle de *Don Quichotte* (Argamasilla de Alba, 1863, 4 vol.) est très appréciée pour son copieux commentaire. On ne saurait oublier non plus son précieux travail bibliographique : *Periódicos de Madrid* [1661-1870], *Tabla cronologica* (1876). Il avait réuni lui-même ses *Obras escogidas* (Paris, 1850, in-8 ; Leipzig, 1865 et 1876, 2 vol.) et ses *Obras de Encargo* (Madrid, 1864). G. P-i.

Bibl. : M. de La Revilla, *Obras ;* Madrid, 1883. — A. Canovas del Castillo, *le Théâtre espagnol contemporain*, trad. franç. ; Paris, 1886 (prologue du recueil *Autores dramáticos contemporáneos* (1881-1882, 2 vol. in-4), où figurent *Los Amantes de Teruel*, avec une étude sur l'auteur).

HARTZER (Ferdinand), sculpteur allemand, né à Celle le 22 juin 1838. Il commença ses études (1854) sous Hurtzig, à Hanovre, et les continua (1858) sous Widmann, à Munich, où il fit son morceau de début, un *Philoctète blessé*. Après un séjour à Nuremberg, il alla (1862) à Dresde travailler sous Hæhnel. De cette période datent son *Christ et la Femme adultère*, son *Joueur de harpe*, et *Mignon*. De 1867 à 1869, il visita l'Italie, puis revint s'établir à Berlin. Parmi ses principales œuvres ultérieures, nous citerons : le groupe humoristique *l'Enfant au robinet; l'Amour au masque de satyre* (palais impérial); le *monument triomphal de Gleiwitz* (Silésie) ; le bas-relief surmontant la porte intérieure de la galerie nationale de Berlin ; la statue de bronze de *Spohr*, pour Cassel ; enfin, la figure de la *Guerre*, pour la place de la Belle-Alliance, à Berlin. Entre ses portraits-bustes, tous noblement conçus, se distingue celui de *Spielhagen*.

HARTZOEKER (Théodore), peintre hollandais, né à Utrecht en 1696, mort à Utrecht en 1740 ou 1741. Il fut élève de Balestra à Venise, travailla à Rome, et revint dans sa patrie vers 1720. Ses ouvrages sont extrêmement rares ;

ils étaient payés très cher au temps de Descamps, qui parle de lui dans sa *Vie des peintres hollandais*.

HARUDES, CHARUDES (Χαρούδες), peuple germanique que Ptolémée (II, 11) localise dans la Chersonèse Cimbrique et que César (*De Bel. Gall.*, I, 51, 37, 51) énumère parmi les tribus qui, sous la conduite d'Arioviste, avaient passé le Rhin pour dévaster le pays des Eduens.

HARUSPICES. Devins toscans dont le rôle et les méthodes ont été exposés à l'art. Divination. L'empereur Claude les constitua en un collège officiel qui se composait de soixante membres placés sous l'autorité d'un *magister publicus*.

HARVARD (John), érudit anglais, né en 1607, mort en 1638. Il fut le principal fondateur de Harvard College à Cambridge, dans l'Etat de Massachusetts. Il était fils d'un boucher de Londres et avait vu le jour près de London Bridge. Ayant hérité d'une certaine aisance en 1637, il se maria avec la fille d'un ministre et s'embarqua pour la Nouvelle-Angleterre, où il devint citoyen de Charlestown. A sa mort, survenue le 14 sept. 1638, il laissa une moitié de son bien et sa bibliothèque au collège futur. Il fut en Amérique un bienfaiteur de l'éducation et de la religion.

Université d'Harvard. — Fondée en 1638 à *Cambridge* (V. ce mot), dans le comté de Middlesex, grâce à un legs de John Harvard, l'Université est devenue peu à peu la plus importante des Etats-Unis. Elle comprend 18 grands bâtiments indépendants qui, avec les jardins et les cours qui les entourent, occupent une surface de 14 hect. environ; les plus importants sont le *Memorial Hall*, qui



Memorial Hall.

comprend un réfectoire et une salle de spectacle ; sa façade a 94 m. de longueur et sa largeur est de 35 m. : il a été fondé en souvenir des membres de l'Université qui ont péri pendant la guerre de la Sécession ; l'*University Hall* est une belle bâtisse qui comprend une chapelle, des salles de lecture et des réfectoires : le *Gore Hall* contient la bibliothèque (360,000 vol. environ ; dans ce chiffre on ne compte pas un nombre à peu près égal de volumes réunis dans d'autres salles de l'Université) ; il faut citer encore le *Matthews Hall*, le *Massachusetts Hall*, le *Divinity Hall* et la *Holden Chapel*. L'Université comprend un muséum zoologique et biologique, une salle de minéralogie, un jardin botanique, un observatoire, un musée consacré à l'archéologie et l'ethnographie américaine (musée *Peabody*), une imprimerie réputée, etc. On y trouve aussi des laboratoires de chimie et de physique, une école polytechnique et une école d'agriculture, une école de médecine, une école de droit, une section théologique, une école odontalgique, une école de vétérinaires, etc. Enfin trois collèges de dames sont annexés à l'Université de Harvard.

Les professeurs en 1893 étaient au nombre de 294 et les élèves au nombre de 2,970. La liberté d'enseignement est complète et, depuis 1869, le principe de la liberté d'étude a été aussi adopté. L'Université est riche de près de 8 millions de dollars.

Bibl. : J. Quincy, *History of Harvard University* ; Boston, 1860, 2 vol. — Thayer, *An Historical Sketch of Harvard University* ; Cambridge, 1891. — Busch, *History of higher education in Massachusets* ; Washington, 1891.

HARVEY (Gabriel), poète anglais, né à Saffron Walden en 1545, mort en 1630. Bien qu'ayant une famille de six enfants, son père, petit commerçant, put envoyer trois de ses fils à Cambridge. C'est là que Gabriel Harvey fit la connaissance de Spenser, le poète, avec qui il se lia d'une amitié à laquelle seule la mort de Spenser devait mettre fin. Harvey, plus âgé, exerça d'abord sur son ami une influence dont celui-ci eut beaucoup de peine à se dégager : fortement imbu des modèles classiques, Harvey s'était associé à un mouvement littéraire qui voulait asservir la poésie anglaise à l'imitation des Latins, et Spenser quelque temps dut abandonner la rime. Spenser avait une grande admiration pour Harvey, qu'il a immortalisé dans son *Calendrier du Berger*, sous le nom de Hobbinol, et il essaya longtemps de goûter cette poésie pédante : mais il put heureusement se soustraire à une néfaste admiration. Harvey acquit néanmoins une certaine réputation et écrivit en latin avec un certain talent. Outre un certain nombre d'ouvrages en langue latine, nous avons de lui : *The Story of Mercy Harvey; Letters to and from Spenser* (1579-80) ; *Foure Letters and certaine Sonnets* (1592). Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite à Saffron Walden.

HARVEY (William), célèbre médecin anglais, né à Folkestone le 1er avr. 1578, mort à Lambeth le 3 juin 1657. Il fit ses premières études à Canterbury et à Cambridge, puis en 1598 se rendit à Padoue où avait enseigné Colombo, où enseignaient encore Fabrice d'Aquapendente et Casserius ; c'est là qu'il fut initié aux théories de Colombo et de Césalpin sur la circulation. Reçu docteur en 1602, il revint à Londres et fut nommé en 1609 médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy, en 1615 professeur d'anatomie et de chirurgie au Collège royal, en 1623 médecin suppléant de Jacques Ier et, à la mort de ce roi, médecin titulaire de Charles Ier. Pendant la guerre civile, Harvey resta fidèle au roi qui lui confia la direction du collège de Merton ; le triomphe du parti parlementaire amena sa destitution et sa maison fut pillée et incendiée par la populace. Après la mort tragique de Charles Ier, il se retira à Lambeth. — Le nom de Harvey restera attaché à la découverte de la circulation, déjà pressentie par ses devanciers, Servet, Colombo, Césalpin, Fabrice d'Aquapendente ; le premier il l'a démontrée expérimentalement. L'immortel livre de Harvey qui consacre cette découverte a pour titre : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* (Francfort, 1628, in-4, et nombr. édit. et traduct. jusqu'à celle toute récente faite par Ch. Richet ; Paris, 1879, in-8). — La publication de la découverte de la circulation suscita à Harvey de nombreux contradicteurs et, chose extraordinaire, lui fit perdre la plus grande partie de sa clientèle de Londres, qui était fort belle. Les plus célèbres contradicteurs de l'illustre physiologiste anglais furent Riolan, Parisanus, Primrose, Plempius, Guy-Patin, et toute la faculté de Paris. Harvey jugea Riolan seul digne d'une réponse ; il fut vengé de la faculté par Boileau (*Arrêt burlesque*) et de Patin par Molière ; Ent réfuta Plempius qui finit par se convertir avec d'autres à sa suite. La postérité a vengé Harvey ! — Harvey est encore l'auteur de travaux remarquables sur la génération : *Exercit. de generatione animalium* (Londres, 1654, in-4, et nombr. édit.) Le premier il a énoncé le principe de l'*omne vivum ex ovo*. Dr L. Hn.

HARVEY (Christopher), poète anglais, né en 1597, mort le 4 avr. 1663. Il fut successivement recteur de Whitney (Herefordshire), principal du collège de Kington et enfin curé de Clifton dans le comté de Warwick, où il mourut. Il a écrit une série de poésies religieuses sous le titre de *The Synagogue*, qui ne témoignent pas d'une grande

originalité. En 1647, il donna *Schola Cordis* et enfin un volume sur les *Conditions of Christianity*.

HARVEY (Bagenal Beauchamp), politicien anglais, né en 1762, mort le 26 juin 1798. Inscrit au barreau en 1782, il acquit une réputation considérable. Il se jeta dans la politique et s'occupa notamment de l'émancipation des catholiques et de la réforme parlementaire. Il présida force meetings et eut force duels. En 1798, il se mit à la tête de l'insurrection du Wexford. Battu à Ross par le général Johnson (9 juin), il fut bientôt arrêté et traduit devant une cour martiale. Condamné à mort, il fut pendu à Wexford. R. S.

HARVEY (M.), femme poète anglaise, née en 1768, morte à Bishop Wearmouth le 18 juin 1858. Elle était fille d'un chirurgien à Sunderland. Elle passa la première partie de sa vie à Newcastle-on-Tyne et c'est là qu'elle publia *The Lay of the Minstrel's Daughter* (1814), poème en six chants. En 1818, elle publiait un *Monody on the Princess Charlotte*; vers cette époque, elle se rendit à Bishop Wearmouth (Durham), où elle aida à diriger une maison d'éducation pour les jeunes filles. C'est là qu'elle composa un drame romantique, *Raymond de Percy* ou *The Tenant of the Tomb*. Elle a écrit quelques poèmes moins importants.

HARVEY (Daniel-Whittle), homme politique anglais, né à Witham en 1786, mort à Londres le 24 févr. 1863. Attorney à Londres, il fut conseiller municipal de la Cité de 1808 à 1818. Le 22 juin 1818, il fut élu membre du Parlement par Colchester et réélu par cette circonscription jusqu'en 1834. De 1835 à 1840, il représenta Southwark. Leader du parti radical, il fut au Parlement un orateur éloquent et écouté. En 1839, il fut nommé commissaire de police de la Cité par lord Melbourne qui ne se souciait pas de le voir revenir à la Chambre. Après avoir acheté le *Sunday Times* en 1822, et lui avoir donné une extension considérable, il acheta le *True Sun* en 1833, auquel il donna le titre de *The Statesman* en 1840. Ce journal n'eut aucun succès. Harvey a laissé plusieurs brochures sur des questions de politique et de jurisprudence. R. S.

HARVEY (Sir George), peintre écossais, né à Stirling en 1806, mort en 1876. Son éducation artistique se fit dans sa ville natale et il consacra son pinceau à la reproduction de scènes d'histoire et de mœurs nationales. Bien que sa facture ne soit pas exempte de maniérisme, un sentiment très juste de la nature et des caractères, une couleur chaude, une touche hardie et ferme le mettent à un rang des plus honorables dans l'école anglaise de ce siècle. La plupart de ses compositions ont été popularisées par la gravure, notamment *Un Prêche de Covenantaires* (1830) (musée de Glasgow), *Un Baptême* (1831) et *Une Communion de Covenantaires* (1840), très répandues dans les familles puritaines d'Ecosse. A noter aussi : *Funérailles dans les Highlands*, *la Sortie de l'école*, *les Bulles de savon*, *Joueurs de boules*, *le Dimanche soir*, *la Première Lecture de la Bible dans l'église Saint-Paul*, *la Bataille de Drumeloy*, *Un Episode de la vie de Napoléon*, *Bunyan à la geôle de Bedford*, *le Duc d'Argyle une heure avant son exécution*. Aussi des paysages, dont une *Bruyère d'Ecosse*, très remarquée à l'Exposition universelle de 1867. Président de l'Académie royale d'Ecosse, il fut en cette qualité élevé à la dignité de chevalier. A. de B.

HARVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Fresne-en-Woëvre ; 175 hab.

HARWICH. Ville maritime d'Angleterre, comté d'Essex, entre les estuaires du Stour et de l'Orwell ; 8,000 hab. C'est un avant-port de Londres, reliant la capitale aux Pays-Bas par des services journaliers de steamers. Son commerce approche de 500 millions de francs, pour un mouvement de 1,200,000 tonnes. La flotte marchande du port est peu importante. Harwich, dont le port est le meilleur de cette côte, est défendu par des fortifications très considérables (V. Angleterre et Grande-Bretagne).

HARWOOD (Vitic.). L'Harwood est un semis d'Herbemont d'origine américaine. Il a les qualités et les défauts de l'*Herbemont* (V. ce mot).

HARWOOD (Edward), érudit et exégète anglais, né en 1729, mort en 1794. Tout en donnant ses soins à la petite congrégation presbytérienne dont il était le pasteur à Bristol, il se livrait à des travaux dont le premier résultat fut la publication d'une *Introduction to New Testament Studies* (1767), qui fut fort remarquée. Dans ses œuvres, très nombreuses, on peut citer une traduction libre, mais emphatique, du Nouveau Testament (1768, 2 vol.); 'Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ... important travail de restauration sur le texte grec du Nouveau Testament (1776, 2 vol.), *Biographica classica* (2 vol.), des éditions d'auteurs latins, des sermons et des traités religieux.

HARWOOD (Thomas), polygraphe anglais, né en 1767, mort en 1842. Ses principaux ouvrages sont des tragédies, comme *The Death of Dion* (1787) et *The Noble Slave* (1788); *des Annotations* sur la Genèse (1789) et *une Vie de Jésus-Christ* (1798) ; des *Antiquités grecques* (1801) ; un *Manuel de géographie* (1804), des ouvrages d'intérêt local, comme le *Catalogue of the Provosts and Fellows of Eton College and King's College* et *The History and Antiquities of the Church and City of Lichfield* (1806), etc. Il était pasteur de l'Eglise anglicane.

HARWOOD (Philip), publiciste anglais, né à Bristol en 1809, mort à Hastings le 10 déc. 1887. D'abord employé dans une étude de solicitor, il s'affilia à la secte unitarienne et devint en 1835 pasteur à Bridport. Il officia à Londres à partir de 1841. Rédacteur en chef adjoint de l'*Examiner*, du *Spectator*, de la *Morning Chronicle*, de la *Saturday Review*, il prit la direction de cette revue de 1868 à 1887. On a de lui : *Materialism in religion* (1840); *Church Extension* (1840); *German Antisupernaturalism* (1841) ; *The Corn Law monopoly and free Trade* (1843) ; *A History of the Irish Rebellion of 1798* (1844). R. S.

HARWOOD (Isabella), femme de lettres anglaise, née vers 1840, morte en 1888. Fille du précédent, elle écrivit d'abord des romans, comme *Abbot's Cleve*, *Carleton Grange*, qui eurent du succès, puis un assez grand nombre d'œuvres dramatiques en vers, publiées sous le pseudonyme de Ross Neil et qui, malgré leurs qualités littéraires, ne sont pas faites pour le théâtre. B.-H. G.

HARY. Com. du dép. de l'Aisne, arr. et cant. de Vervins ; 420 hab.

HARZ. Généralités. — Massif montagneux de l'Allemagne du Nord, situé à la limite de la grande plaine, à l'extrémité septentrionale des hautes terres allemandes, entre les bassins de l'Elbe et du Weser, plus exactement entre ceux de leurs affluents la Saale et la Leine, séparant la zone des dialectes haut et bas allemand, la Saxe actuelle de la vieille Saxe (auj. Hanovre). Nettement délimité de toutes parts, le Harz forme une région à part. Il a 92 kil. de long de l'E.-S.-E. à l'O.-N.-O. et 33 de large, une superficie totale de 2,030 kil. q. dont 1,180 appartiennent à la Prusse, 740 au Brunswick et 110 à l'Anhalt. Ses bords sont escarpés au-dessus des plaines et vallées qui l'entourent, les dominant de 300 m. au N.-O., de 100 seulement à l'extrémité orientale ; de ce côté, il se prolonge par un pays de collines vers le S.-E. — Le nom du Harz est une corruption de ce terme générique de Hart, désignant les montagnes boisées et qui s'est conservé aussi dans le Hardt vosgien, le Hardt de Munsingen (Wurttemberg), le Spessart, le Manhartsberg, etc. ; au moyen âge la forme Hart était encore usitée.

Orographie. — Le Harz forme une sorte de plateau accidenté, entaillé par les rivières qui en descendent. On y distingue deux parties : le Harz supérieur ou occidental, le Harz inférieur ou oriental ; le premier a une alt. moyenne de 600 m. ; le second, une alt. moyenne de 470 à 350 m. ; la plaine septentrionale a 210 m. d'alt.,

la plaine méridionale 250. Entre les plateaux du Harz supérieur et du Harz inférieur s'élève la protubérance du Brocken, qui forme la région montagneuse du Harz. Le Harz supérieur a la forme d'un triangle dont la pointe serait au N.-O. vers Hahausen, la base, une ligne menée de Lauterberg à Wernigerode. Au centre est la partie est à peu près plane du plateau de Klausthal, semé de petits lacs et haut de 600 m. environ; dans son rebord septentrional, la Schalke s'élève à 763 m. et le Rammelsberg, au-dessus de Goslar, à 636 m.; trois vallons y creusent de profonds sillons, ceux de l'Innerite et de l'Oker au N., de la Sœse au S. A l'E. du plateau, le sol se relève, formant au S.-E. la crête dite Auf dem Acker, au N.-E. le massif de Brocken. La crête Auf dem Acker, orientée du S.-O. au N.-E., renferme le Hanskuhnenburg (810 m.), le Fastweg (860 m.), l'hercynien, lequel constitue la masse principale du Harz; aux extrémités, particulièrement à l'O., il est recouvert, en stratifications concordantes, par le dévonien et le carbonifère inférieur (Kulm), mais dans la moitié à peu près de la superficie totale du massif il est à découvert, depuis l'arête Auf dem Acker et le Brocken jusqu'au cours de la Wipper. Le dévonien inférieur est représenté dans le Harz occidental par des quartzites et des grès qui constituent l'arête de l'Acker et s'étendent à l'O. de l'Oker, près de Goslar; dans le Harz oriental, il est représenté par des schistes argileux et des grauwackes se confondant avec les assises hercyniennes; il flanque au N. et au S. le plateau d'Elbingerode. Le dévonien moyen et supérieur ont peu de développement; on les trouve superposés à l'étage précédent au N. de Goslar et à l'E. d'Elbingerode. Le carbonifère inférieur (étage de Kulm) se trouve dans le Harz supérieur dont le plateau presque entier est formé de ses grauwackes. Ils renferment les principaux filons métalliques du district de Klausthal. Les terrains que nous venons de décrire sont, tout particulièrement dans le plateau d'Elbingerode, qui forme le centre mathématique du Harz, intimement associés à la diabase; épanchée à une époque contemporaine de leurs dépôts, ce terrain éruptif a été relevé et plissé comme les sédiments où il est encastré. A l'époque de ce soulèvement, duquel datent les failles, orientées du N.-E. au S.-O., sont venus au jour d'autres terrains éruptifs, gabbro, granite, quartz porphyrisé; le premier se trouve dans la vallée de la Radau, au N. de Harzburg, le troisième dans l'Auerberg (auprès de Stolberg); le granite a plus d'extension. Il forme le massif du Brocken et celui du Ramberg. Autour du noyau hercynien, dévonien et kulmien et des terrains éruptifs qui y sont associés, les terrains postérieurs permiens et triasiques se sont déposés en stratification discordante. Sur le versant septentrional, ils sont relevés à angle droit et chacun ne forme à la surface qu'une bande très mince; sur le versant méridional, ils sont disposés en pente douce et en zones beaucoup plus larges. Le terrain carbonifère supérieur ou houiller se trouve seulement en deux endroits, au N. près de Ballenstedt, au S. près de Gullenberg et d'Ilfeld; ses minces couches de houille ont peu de valeur. Le vieux grès rouge et surtout le zechstein forment une ceinture presque continue autour du Harz; le vieux grès rouge n'a d'extension qu'à l'extrémité S.-E. du massif, à l'E. de la Wipper; mais autour d'Ilfeld où il est associé à des terrains éruptifs (porphyrite et mélaphyre) dans lesquels se creuse le joli val de Bæhr, le zechstein forme presque partout une bande assez mince ininterrompue et large de 2 à 4 kil. au S., et aboutit au Bruchberg (919 m. à la Wolfswarte) qui la relie au Brocken. Le massif du Brocken a reçu le nom de son point culminant qui atteint 1,142 m. Celui s'élève au centre, entre les sources de l'Ecker, de l'Ilse, de la Holzemme et de la Bode. Les sommets principaux du groupe central sont : au N., le Petit Brocken; au S.-E., la Heinrichshœhe (1,044 m.), où naît l'Ilse; au S., le Kœnigsberg (1,029 m.). Entre ceux-ci et le Bruchberg s'étend la lande du Brocken (Brockenfeld), haute de 850 m. environ, avec les sources du Radau et de l'Ecker au N., de la Bode froide et de la Bode chaude au S.; au S.-O. du Brockenfeld est le petit lac d'où sort l'Oder (724 m. d'alt.); au delà de celui-ci, le Rehberg (894 m.); au S. du Brockenfeld, terminant le massif dans cette direction, sont l'Achtermannshœhe (926 m.), le Wormberg (968 m.), le Grand Winterberg (902 m.) et le Petit Winterberg (837 m.). A l'E. du pic du Brocken, le long de la Bode froide et de la Holzemme, est un chaos de rochers granitiques: rocs de Hohne (902 m.), de Feuerstein, Renneckenberg (929 m.), Steinerne Renne. Au N., le roc abrupt de l'Ilsenstein. — Le Harz inférieur est un plateau bien moins élevé que l'autre; les protubérances granitique du Ramberg (Viktorshœhe, 575 m.) et porphyrique de l'Auerberg (Josephshœhe, 575 m.) le divisent en deux parties : plateau d'Elbingerode à l'O., plateau de Harzgerode à l'E. Le premier, d'une alt. moyenne de 470 m., est parcouru par la Bode et ses affluents; la Bode a creusé un ravin le long duquel s'ouvrent près de Rubeland les cavernes de Baumann et de Biels et sort du Harz par une gorge pittoresque, entre les murailles rocheuses de l'Hexentanzplatz et de la Rosstrappe. Le plateau de Harzgerode, dont l'alt. moyenne atteint à peine 350 m., est parcouru par la Selke et la Wipper, qui y forment de jolies vallées.

Géologie. — Le Harz est essentiellement formé de sédiments anciens appartenant aux terrains *hercynien* (V. ce mot), dévonien des divers étages et carbonifère inférieur; ces assises ont été traversées par des terrains éruptifs (granites, quartz porphyrisés, diabase, gabbro) d'âge équivalent. Autour de ce noyau se sont déposés des sédiments plus récents de l'époque du carbonifère supérieur, du permien, du trias et même jurassiques et crétacés, auxquels correspondent les terrains éruptifs récents (porphyrite et mélaphyre) qu'on ne rencontre d'ailleurs qu'en un point autour d'Ilfeld, c.-à-d. au S. du massif. — Le terrain le plus étendu est très mince et souvent interrompu au N. Les différentes assises du trias (grès irisés, muschelkalk, keuper) se succèdent le long du versant septentrional, séparant le Harz des dépôts crétacés et quaternaires; au S. elles ne sont pas en contact avec le Harz et s'étendent d'ailleurs sur de vastes surfaces.

Géographie économique. — La richesse du Harz est due à ses mines; les assises dévoniennes et kulmiennes du Harz supérieur renferment des mines de cuivre, de plomb, d'argent, de fer; les assises hercyniennes renferment autour de Harzgerode du plomb et de l'argent; enfin dans le zechstein, autour de Mansfeld, à la pointe orientale du Harz, on trouve du cuivre et de l'argent. Ces mines ne sont exploitées que depuis le xvi[e] siècle, sauf celle du Rammelsberg. Commencées dans les premières années du siècle, elles durent leurs progrès à la duchesse de Brunswick, Elisabeth, veuve du duc Guillaume, et à des mineurs venus de Bohême (Joachimsthal) à Andreasberg en 1524. En 1554 fut entreprise l'exploitation des riches filons de Klausthal. La prospérité de cette mine fut entravée par les infiltrations d'eau, croissant avec la profondeur; la fosse Samson, près d'Andreasberg, a 850 m. de profondeur, soit 220 au-dessous du niveau de la mer; plusieurs tunnels ont été creusés pour évacuer les eaux; le dernier, établi de 1851 à 1864, a 23 kil. de long, 2 m. de large, 3 m. de haut; il débouche près de Gittelde, au N.-O. du massif. Iberg a des mines de fer; Gittelde des hauts fourneaux; une saline est exploitée à Juliushall près de Harzburg. — La plupart des mines furent successivement acquises par l'Etat hanovrien, aux droits duquel a succédé la Prusse; en 1874, elle a racheté la part de propriété restée au Brunswick dans le produit de certaines mines.

Le climat du Harz est rude, surtout dans le Brocken dont les granites sont revêtus de landes et de tourbières. Les bois de sapins et de hêtres sont assez beaux, mais les plateaux sont en grande partie dénudés; le Harz inférieur est cultivé en céréales; le Harz supérieur occupé par des pâturages. Harzburg, Thale et Alexisbad ont des sources froides qui attirent en été de nombreux baigneurs. Le

Harz est une des régions les plus pittoresques de l'Allemagne, et des milliers de touristes visitent annuellement la vallée de la Bode, les pentes du *Brocken* (V. ce mot), etc. Une ressource particulière est fournie par le dressage des oiseaux chanteurs. La vente des objets en bois sculpté, des fruits, des bois, concourt aussi à nourrir les habitants. Malgré ces compléments et le travail des mines, leurs bois et leurs pâturages, beaucoup des gens du Harz supérieur sont forcés d'émigrer; ils exercent au dehors les professions de mineurs, carriers, puisatiers.

Géographie politique. — La population du Harz se divise entre les races voisines du massif : Franconiens ou Hessois au S.-O.; Saxons (Basse-Saxe) au N. et à l'O.; Thuringiens au S.-E. et à l'E. — On retrouve dans la complication actuelle des divisions politiques et administratives la trace des anciens partages de famille entre les Welfs qui possédaient au moyen âge presque tout le Harz. Celui-ci est divisé entre les provinces prussiennes de Saxe et de Hanovre, le duché de Brunswick et la principauté d'Anhalt. Le Harz supérieur était jadis compris en grande partie dans la principauté de Grubenhagen dont hérita la maison de Brunswick-Lunebourg ou *Hanovre* (V. ce mot); la ville libre de Goslar n'avait conservé qu'un coin du Rammelsberg, les quatre villes minières de Zellerfeld, Wildemann, Grund et Lautenthal et le Rammelsberg formaient un domaine indivis entre les lignes de Brunswick-Lunebourg et Brunswick-Wolfenbüttel (maison ducale de Brunswick); la seconde abandonna sa part en 1788 ; mais elle consacra une bande de territoire qui contourne au N.-O. le Harz supérieur par Gittelde, Seesen, le Rammelsberg, Harzburg, laissant au Hanovre, Goslar au N., le plateau au S. avec Lantenthal, Klausthal, le Bruchberg, Andreasberg. Dans le Harz inférieur, Elbingerode et le comté de Hohnsten (Ilfeld) dépendent du Hanovre ; le couvent de Walkensied et le territoire depuis celui-ci jusqu'au pied du Brocken au Brunswick, lequel possède aussi le comté de Blankenburg avec Hasselfelde, Harzgerode et Ballenstedt sont à l'Anhalt, Thale, Stolberg, etc., à la Prusse qui a succédé aux droits de l'évêché d'Halberstadt, de Quedlinburg et des comtes de Stolberg. — Il faut enfin rappeler que le Harz est par excellence le pays des légendes et tient à ce titre une large place dans la littérature allemande. R. B.

Bibl. : Gunther, *Der Harz;* Hanovre, 1885. — Spieker, *Der Harz, seine Ruinen und Sagen;* Berlin, 1856, 2e éd. — Prœhle, *Harzsagen;* Leipzig, 1886, 2e éd. — Groddeck, *Geognosie des Harzes;* Klausthal, 1883, 2e éd. — Hampe, *Flora hercynica;* Halle, 1875. — Hoppe, *Die Bergwerke im Ober und Unterharz;* Klausthal, 1883. — V. aussi la carte officielle orographique au 100,000e; Berlin, 1882, et la carte géologique de Lossen ; Berlin, 1882.

HASAN (V. Hassan).

HASARD. I. Philosophie. — Le hasard se définit d'ordinaire la rencontre imprévue des événements. Deux hommes se rencontrent dans la rue, ils disent tous les deux que c'est par hasard, parce que ni l'un ni l'autre n'a voulu ni prévu cette rencontre. Ainsi le hasard est un mot par lequel nous couvrons notre ignorance des causes qui ont amené le concours de deux événements. Celui qui aurait connu la volonté respective des deux hommes dont il est question plus haut, puis l'heure de leur départ, la vitesse de leur marche et le détail de leur itinéraire aurait prévu leur rencontre et pour lui cette rencontre n'eût pas été un pur hasard. Cependant tout hasard n'en serait banni que si les volontés elles-mêmes des deux hommes se trouvaient déterminées, car alors une intelligence assez puissante aurait pu déduire des lois cosmiques et prévoir par conséquent les deux volontés dont la correspondance devait amener la rencontre. Si, au contraire, les deux volontés ou même seulement l'une des deux se trouvaient jouir du *libre arbitre* (V. ce mot), leur libre détermination ne dépendant d'aucune cause extérieure, pouvait produire des rencontres impossibles à prévoir. Les mouvements conséquents des libres déterminations ne peuvent, en dehors du très petit nombre de points de contact prévus par la volonté, produire que des rencontres de hasard sur tous les autres points où ils entrent en contact avec les événements déterminés par les lois cosmiques. Ainsi donc la question de l'existence ou de la non-existence du hasard est liée à la question du libre arbitre. Si le libre arbitre existe, il doit y avoir du hasard et il ne doit pas y en avoir si le libre arbitre n'existe pas. Aussi dans l'antiquité, tous les philosophes qui ont admis l'existence du libre arbitre (Aristote, *Morale à Nicomaque;* Alexandre d'Aphrodisias, *De Fato*) ont-ils admis l'existence du hasard (Cicéron, *De Fato;* Fonsegrive, *Essai sur le libre arbitre;* Paris, 1887, in-8, 1re part.). Au contraire, les stoïciens qui rejetaient le libre arbitre niaient le hasard (*op. cit.*). Par contre, Epicure, qui admettait le hasard comme principe de la formation de l'univers, admettait aussi le libre arbitre (*op. cit.*, et Guyau, *Morale d'Epicure;* Paris, 1882, in-8). G. Fonsegrive.

II. Mathématiques (V. Probabilité).

HASBEYA. Ville de Syrie (33° 25′ 13″ lat. N.), à 50 kil. S.-O. de Damas, bâtie en amphithéâtre sur la pente occidentale du djebel Ech-Cheikh (l'ancien Hermon), entre cette dernière montagne et le Liban. Des vignes et des oliviers entourent la ville, et à quelque distance coule l'Hasbani, considéré comme l'une des principales sources de l'Ourdoun (Jourdain). Environ 6,000 hab. chrétiens et druses. Une garnison turque a remplacé l'émir druse, qui habitait un château fort pourvu d'un minaret et d'une tour carrée. Hasbeya possède un temple druse. Arthur Guy.

HASCHICH (V. Hachich).

HASDAÏ ben Abraham Crescas, théologien juif, né en Espagne vers 1340, mort après 1415. Il assista au massacre des juifs de Barcelone (1391), où plusieurs centaines de ses coreligionnaires, parmi lesquels son fils unique, trouvèrent la mort. Il a laissé dans une lettre le récit de ces tristes événements. Il eut à défendre sa foi contre les attaques du juif baptisé Paul de Burgos, *alias* Paul de Santa Maria. Dans son *Tratado*, écrit en espagnol et plus tard traduit en hébreu sous le titre de *Bittoul Iccarê Hannocerim* (réfutation des dogmes chrétiens), il ne craignit pas de discuter le péché originel, la rédemption, la trinité, l'incarnation, le baptême, etc. Son traité théologique *Or Adonaï* (la lumière divine), est remarquable par l'indépendance de ses opinions ; un des premiers, il secoua le joug d'Aristote, s'en prit au *credo* de *Maïmonide* (V. ce nom), dont il réduisit les articles de foi à huit, et, chose curieuse, accepta, avec quelques légères restrictions, la doctrine du déterminisme. Il prit part au célèbre colloque de Tortose (1413-14), présidé par Benoît XIII et dirigé par Josué de Lorca, devenu après son baptême Geronimo de Santa Fé. Israël Lévi.

Bibl. : Graetz, *Geschichte der Juden*, VIII, pp. 29 et suiv. et note II à la fin. 3e éd. — M. Joel, *Don Chasdai Creskas' religionsphilosophische Lehren;* Breslau, 1866. — Du même, *Beitræge zur Geschichte d. Philosophie;* Breslau, 1876, 2e vol. — Isidore Loeb, *la Controverse religieuse entre les chrétiens et les juifs au moyen âge;* Paris, 1888.

HASDAÏ ibn Schaprout (Abou-Yousouf), né en 915, mort en 970, juif espagnol, le premier en date des ministres juifs au service des princes musulmans. Il remplissait à la cour d'Abdérame III les fonctions d'interprète, de directeur des douanes et d'agent diplomatique. Il était encore le chef des communautés juives de l'Andalousie. Voulant arracher ses coreligionnaires à l'obéissance — en matière religieuse et juridique — au chef des écoles rabbiniques de Babylonie, il favorisa l'établissement en Espagne du rabbin *Moïse ben Hanokh* (V. ce nom) ; il fit venir des manuscrits talmudiques et hébreux de l'Irak et fonda dans son pays les études talmudiques. Il se fit le mécène de la littérature et de la science juives, protégea les grammairiens *Menahem ben Sarouk* et *Dounarch ben Labrat* qui, les premiers, cultivèrent cette science en Europe. Hasdaï est encore connu pour les relations qu'il engagea avec le roi des *Khozars* (V. ce mot), qui s'étaient convertis au judaïsme. Israël Lévi.

Bibl. : Carmoly, *Revue orientale*, I, 177. — Munk *Archives israélites*, 1848. — Philoxène Luzzatto, *Notice sur Abou-Yousouf Hasdaï ibn Schaprout;* Paris, 1852. —

Dozy, *Geschichte der Mauren in Spanien*; Leipzig, 1874. — Graetz, *Geschichte der Juden*, VI, et note 21 à la fin. — Amador de Los Rios, *Historia de los Judios de Espana*, I.

HASDEU (B.-P.), écrivain roumain, né à Cristinesti, près de Hotin (Khotin), en Bessarabie, le 28 févr. 1836. D'une famille dont plusieurs membres s'étaient aussi signalés comme écrivains, en russe et polonais, il fit ses études à Kharkov, où il suivit les cours de droit et de lettres. Il prit du service ensuite dans l'armée russe, qu'il quitta quelque temps après, pour passer en Moldavie, où il se consacra à l'enseignement (1856). M. Hasdeu y rédigea aussi les périodiques : *Gazette de Moldavie* (Jassy, 1862), *la Lumière* (1863) et le journal humoristique *Aghiuta;* une nouvelle qui fit du bruit, une ode contre les boïars furent écrites à la même époque. En 1864, il s'établit à Bucarest, où commence son activité historique et philologique. Après avoir publié plusieurs études sur l'histoire des Roumains, il continua l'œuvre de Laurian et Balcescu, qui avaient rassemblé les premiers dans un périodique les sources de cette histoire, par les *Archives historiques de la Roumanie*, précieux recueil qui parut de 1865 à 1867. En 1865 aussi furent publiés : *Jean Voévode le Terrible* et une *Histoire de la tolérance religieuse en Roumanie* (1865). Des travaux littéraires l'occupaient aussi, la rédaction du *Satyre* (1866), la composition d'un drame historique en vers, *Rasvan et Vidra* (1869). Une collection de *Poésies* fut imprimée en 1873, une comédie parut six ans plus tard. La première édition de l'*Histoire critique des Roumains*, dont le premier volume, qui parut seul, eut bientôt une seconde édition, avait fait, en 1875, une très grande réputation d'historien à l'auteur. Les *Archives historiques* furent continuées en même temps par des publications analogues : *Trajan* en 1869, *la Colonne de Trajan*, qui commença à paraître l'année suivante. Comme travaux historiques, il faut mentionner aussi *les Origines de Craïova*, publiées en 1878, et une édition de la chronique du *Roumain zélé* (Etienne Moru, 1780-vers 1850 [1884]). En 1875, la publication des *Principes de philologie comparative* créa dans cette branche un mouvement qui dure encore en Roumanie. Trois autres études suivirent en 1876 et 1877. Enfin les *Cuvente den Batrini*, publiés en 1878-81, sont considérés avec raison comme l'ouvrage le plus important de l'auteur, sur ce terrain. Le *Psautier de Coresi* fut édité en 1881. Depuis 1886, M. Hasdeu rédige le grand dictionnaire étymologique de la langue roumaine. La *Nouvelle Revue*, un des meilleurs périodiques du pays, paraît depuis 1888 sous sa direction, et il y publia un grand nombre d'articles sur des sujets divers. *Sic Cogito*, paru en roumain d'abord, puis en français et en allemand en 1892, est son dernier ouvrage. — Sa fille, *Julie* Hasdeu, née le 14 nov. 1869, morte le 29 sept. 1888, a laissé trois volumes de mélanges et de poésies en langue française. N. Jorga.

HASDRUBAL (V. Asdrubal).

HASE. Rivière d'Allemagne (Hanovre), affluent de l'Ems; elle sort du Tentoburgerwald et finit à Meppen. Elle est longue de 130 kil., dont 57 navigables.

HASE (Gilles de), homme de guerre belge, né à Gand en 1597, mort à Zara en 1657. Il fut d'abord garçon boulanger dans sa ville natale, et ce fut, dit-on, une déconvenue amoureuse qui le poussa à s'enrôler lorsqu'il était déjà âgé de vingt-six ans. Il se distingua dans la campagne d'Italie, de 1628 à 1630, et fut créé lieutenant par Spinola. En 1632, nous le retrouvons colonel d'infanterie en Bohême; il se couvre de gloire à Ingolstadt, à Nordlingen et devient général de l'armée autrichienne du Tirol. En 1638, il livre au maréchal de Créqui une bataille indécise sur les rives du Tessin; en 1637, il occupe la Valteline; en 1641, il prend part à la guerre du Palatinat et emporte Creuznach. Quatre ans plus tard, il passe au service de Venise et reçoit le commandement en chef de l'expédition contre les Turcs. Les nombreuses victoires qu'il remporta sur les infidèles lui valurent son inscription au livre d'or de la république et le gouvernement de la Dalmatie. Mais, en 1650, il subit un échec devant Rhodes, et le Sénat vénitien, oublieux de tant de services, lui reprocha durement son insuccès. Outré de cette ingratitude, de Hase se démit de toutes ses dignités et vécut depuis lors dans la retraite à Zara.

Bibl. : *Messager des sciences historiques de Gand*, 1852 et 1854. — Rahlenbeck, *Etudes sur les hommes de guerre du* xvii*e siècle;* Bruxelles, 1859, in-8. — N. de Pauw, *S.-E. Gilles de Hase, Gantois, généralissime de la république de Venise*, dans le *Bull. de la commission d'histoire de Belgique*, 5e sér., II, 201-309.

HASE (Charles-Benoît), philologue français, né à Sulza, près de Weimar, le 11 mai 1780, mort à Paris le 21 mars 1864. Il vint à Paris en 1801, et en 1805 obtint un petit emploi à la Bibliothèque nationale au département des manuscrits grecs. En 1816, il fut nommé professeur de paléographie grecque et de grec moderne à l'Ecole des langues orientales; quelques années auparavant, il avait été choisi par la reine Hortense pour professeur de ses fils, Napoléon-Louis, grand-duc de Berg, et Louis-Napoléon (qui fut Napoléon III); en 1830, Hase devint professeur de langue et de littérature allemandes à l'Ecole polytechnique; en 1832, il fut nommé conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, et, en 1852, professeur de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. Très au courant de l'histoire byzantine, Hase a publié l'*Historia* de Leo Diaconus (1819); une édition de *De Ostentis et mensibus* de Laurentius Lydus. Chargé des écrivains grecs dans le *Recueil des historiens des croisades*, il ne put exécuter qu'une partie du travail qui parut en 1815. Enfin, outre ses nombreux mémoires au *Journal des Savants*, Hase a pris une part importante à la publication de la nouvelle édition du *Thesaurus* de Henri Estienne. Ph. B.

HASE (Karl-August de), théologien protestant, né à Steinbach (Saxe) le 25 août 1800, mort à Iéna le 3 janv. 1890. Il étudia la théologie à Leipzig et à Erlangen, fut détenu pendant dix mois dans une forteresse, pour affiliation à des sociétés secrètes et devint en 1830, professeur de théologie à Iéna, où il enseigna pendant un demi-siècle la dogmatique de l'histoire de l'Eglise. C'était un esprit distingué, libéral, d'une science étendue et d'un grand talent d'écrivain. Il publia de nombreux ouvrages, embrassant presque toutes les branches de la théologie. Son manuel d'histoire ecclésiastique est un chef-d'œuvre de concision et a eu de nombreuses éditions. Son *Handbuch der prot. Polemik gegen die rœmisch-katholische Kirche* est un ouvrage vraiment classique. Nous citerons encore : *Hutterus redivivus, oder Dogmatik der ev. luth. Kirche; Leben Jesu*, qui ont été l'un et l'autre souvent réédités; enfin une sorte d'autobiographie : *Ideale u. Irrthümer*, *Jugenderinnerungen* (1873, 2e éd.). C. P.

HASE (Konrad-Wilhelm), architecte et professeur d'architecture allemand, né à Eimbeck (Hanovre) le 2 oct. 1818. M. Hase, après ses études faites à l'Ecole polytechnique de Hanovre, alla à Munich où il étudia l'architecture sous la direction de Gartner, puis il voyagea en Italie, en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. A son retour à Hanovre, il fut nommé professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique et plus tard membre du conseil des bâtiments. Ses principaux travaux sont, à partir de 1852, la restauration de l'église byzantine de Saint-Godehard et de l'église Saint-Michel, à Hildesheim, celle de l'église Saint-Nicolas à Lunebourg et la façade du gymnase Andreanum à Hildesheim. M. Hase est membre de l'Académie impériale des beaux-arts de Vienne. Charles Lucas.

HASELTINE (William-Stanley), peintre américain contemporain. Elève de Weber à Philadelphie, cet artiste a terminé ses études à Dusseldorf. Il habite surtout Venise et Rome, et peint des paysages italiens, notamment des vues de Capri, Amalfi, Ostie et de Sicile.

HASENAUER (Karl, baron de), architecte autrichien, né à Vienne en 1833, mort à Vienne le 4 janv. 1894. D'abord élève du collège Carolinum de Brunswick, puis de

l'Académie de Vienne, Hasenauer voyagea en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre, avant de se fixer à Vienne où il fit élever de nombreuses habitations privées, résidences de ville ou de campagne, dont le palais Lutzow et les édifices publics suivants : 1° les nouveaux musées impériaux pour les collections d'art et d'histoire naturelle ; 2° les nouveaux bâtiments de la *Kaiserliche Hofburg* (château impérial) de Vienne, bâtiments reliés aux nouveaux musées et pour les plans desquels, ainsi que pour le nouveau théâtre de la cour, Hasenauer eut pour collaborateur l'architecte *Semper* (V. ce nom) ; 3° le vaste ensemble des constructions élevées, sous sa direction, par de nombreux architectes et ingénieurs et destinées à abriter l'Exposition de Vienne en 1873, ainsi que les décorations, dans le style de la Renaissance italienne, de la Rotonde de 108 m. de diamètre de cette exposition, etc. Hasenauer, qui avait obtenu le troisième prix dans le concours de l'Opéra de Vienne et le deuxième prix dans le concours de la façade du dôme de Milan fut nommé membre et professeur de l'Académie impériale des beaux-arts de Venise et membre honoraire de l'Institut royal des architectes britanniques. Charles Lucas.

HASENCLEVER (Peter), industriel allemand, né à Remscheid (Prusse rhénane) le 24 nov. 1716, mort à Landeshut (Silésie prussienne) le 15 juin 1793. Fils d'un maître de forges, il voyagea d'abord pour des maisons de commerce, se fixa en 1755 à Londres, s'y fit naturaliser, y fonda une société pour l'exploitation des mines de fer et des forêts de l'Amérique du Nord, partit en 1764 pour les Etats-Unis, réussit à y établir, en quelques mois, cinq grands établissements, qui devinrent bientôt des centres industriels importants, mais, subitement ruiné par les désordres de ses deux principaux associés, rentra en 1769 en Europe et se retira en 1775 en Silésie, où il fit revivre l'industrie, si prospère depuis, des toiles de lin. Hasenclever, dont la compétence commerciale faisait autorité parmi ses contemporains, a laissé d'assez intéressants écrits, entre autres des *Briefe aus Philadelphia* (1780) et une *Beschreibung der Stadt Neu-York* (1781). L. S.

Bibl. : Schlichtegroll, *Nekrolog*, ann. 1793, p. 116. — *Lebensbeschreibung Peter Hasenclevers's ;* Landeshut, 1794, in-8.

HASENCLEVER (Johann-Peter), peintre allemand, né à Remscheid le 18 mai 1810, mort à Dusseldorf le 16 déc. 1853. Elève de Schadow, il s'adonna à la peinture de genre, représentant des scènes du poème héroï-comique de *Kortum* (V. ce nom), *la Jobsiade*, ce qui lui valut de vifs succès, des scènes de cabaret, d'intérieur, etc. Ce fut aussi un bon portraitiste. On trouve ses œuvres dans les musées de Munich, Berlin, etc.

HASENCLEVER (Wilhelm), homme politique allemand, né à Arnsberg le 19 avr. 1837. Tanneur, il se voua à la propagande socialiste, devint secrétaire, puis président (1871) de l'Association des travailleurs, fondée par Lassalle, fut élu au Reichstag, où il a siégé en 1869-70 et depuis 1874 pour Altona, Breslau, etc. Il présida l'Union socialiste en 1874.

HASLAM (J.), physicien et écrivain anglais, né en 1764, mort en 1844. Il avait fait à Edimbourg ses études médicales. Après avoir longtemps exercé les fonctions de pharmacien à l'hôpital de Bethléem à Londres, où il put étudier plus spécialement les maladies du cerveau, il se fit recevoir docteur à Aberdeen et s'établit à Londres. Il acquit bientôt une grande réputation comme spécialiste, réputation que grandirent encore ses publications scientifiques et de remarquables articles de revue. Presque tous ses ouvrages traitent de la folie : *Observations on Insanity* (1798) ; *Illustrations of Madness ; Considerations on the moral management of Insane Persons*, etc.

HASLE. Vallée de Suisse, dans le cant. de Berne, entre *Meyringen* (V. ce mot) et le lac de Brienz. Elle est traversée par l'Aar. Précédemment cette vallée était à peu près stérile et inhabitable, à cause des inondations de la rivière qui, à la fonte des neiges, la transformaient en lac, comme aussi à cause des marécages. Une correction fort bien réussie a rendu toute cette contrée à la culture. La vallée du Hasle est très pittoresque ; parsemée de chalets jusque sur les deux versants, des cascades s'élançant de toutes parts des flancs des hautes montagnes qui la bordent, elle est une des curiosités de l'Oberland bernois si riche en beautés naturelles. Le chemin de fer du Brunig traverse cette vallée, de Brienz à Meyringen ; puis il s'élève sur la hauteur du col.

HASLEMERE. Localité d'Angleterre, comté de Surrey, au S. de Guildford ; ce fut une ville importante ; elle est aujourd'hui dépeuplée. Eglise avec de beaux vitraux.

HASLER (V. Hassler).

HASMONÉENS (V. Asmonéens).

HASNER (Léopold), chevalier d'Artha, homme d'Etat autrichien, né à Prague le 15 mars 1818, mort le 5 juin 1891. Après avoir étudié le droit, il devint, en 1848, rédacteur de la *Prager Zeitung* et ensuite professeur de philosophie et de sciences politiques à l'université. Il publia en allemand un certain nombre d'ouvrages relatifs aux sciences politiques. A partir de 1861, il fut député à la diète de Bohême et au Reichsrat de Vienne. En 1865, il fut nommé professeur de sciences politiques à l'université de Vienne. En 1867, il fut ministre de l'instruction publique dans le cabinet Auersperg ; du 5 févr. au 5 avr., il fut président du conseil des ministres. Il appartenait au parti centraliste ; comme ministre de l'instruction publique, il fit voter en 1867 la loi organique sur les écoles. En 1867, l'empereur l'avait nommé membre de la Chambre des seigneurs. — Son frère *Joseph* de Hasner, né à Prague le 13 août 1819, mort à Prague le 22 févr. 1892, fut un oculiste distingué. Il a publié un certain nombre d'ouvrages fort estimés sur la physiologie et la pathologie de l'appareil visuel, rédigé le recueil *Zeitschrift für Heilkunde*, et donné en outre une monographie historique : *Tycho Brahe und J. Kepler in Prag* (Prague, 1872).

HASNON. Com. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Saint-Amand-les-Eaux, sur la Scarpe ; 3,152 hab. Fabrique de sucre ; construction de bateaux ; manufacture de couvertures. — L'ancienne abbaye bénédictine d'Hasnon avait été fondée vers 670 et dépendait du diocèse d'Arras ; il n'en reste plus aucun vestige.

Bibl. : Tomellus, *Historia monasterii Hasnoniensis*, publ. par Holder-Egger dans les *Monumenta Germaniæ*, SS., t. XIV, pp. 147 et suiv.

HASPARREN. Ch.-l. de cant. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, dans une riche vallée du même nom ; 5,758 hab. Fabrique de chocolat ; tissus de laines nommés *marrègues ;* cordonnerie ; tannerie ; marché de bestiaux, l'un des plus importants du pays basque. Antiquités romaines. La fameuse inscription latine, trouvée en 1660 dans les fondations du maître-autel de l'église Saint-Jean, et mentionnant les neuf peuples de la Novempopulanie au temps d'Auguste, est aujourd'hui encastrée dans le tympan de cette église.

Bibl. : E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, pp. 360-368.

HASPINGER (Johann-Simon), chef tirolien, né à Saint-Martin, dans le Pusterthal, le 28 oct. 1776, mort à Salzbourg le 12 janv. 1858. Dans les campagnes de 1796 à 1799, il fit une première fois le coup de feu contre les Français. En 1802, il entra dans l'ordre des capucins sous le nom de père Joachim. Son ardeur religieuse s'exprimait avec une éloquence populaire qui lui valait une grande influence. Lorsque éclata contre les Franco-Bavarois la grande insurrection de 1809, Haspinger en devint un des chefs les plus vaillants et les plus redoutés. Il se signala dans les principaux combats, notamment au mont Isel le 13 août. Après la défaite d'André Hofer, il erra quelque temps, puis vint s'établir à Vienne. En 1814, il reçut la cure de Hietzing, mais le vieux fidèle de la maison d'Autriche reparut dans la guerre de 1848 comme aumônier d'une compagnie d'étudiants tiroliens. Ses restes reposent

à côté de ceux de Hofer dans l'église des Franciscains à Innsbruck. E. S.

HASPRES. Com. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Bouchain, dans une île formée par la Selle; 3,005 hab. Filature de coton, tissage, moulins à farine et à huile; nombreuses fabriques de sucre. De l'ancienne abbaye bénédictine, fondée au VII[e] siècle, et comprise dans le diocèse de Cambrai, il subsiste un portail et une tour gothiques. La ville formée autour de l'abbaye eut une certaine importance au moyen âge et reçut des franchises et la confirmation de ses coutumes du comte de Hainaut, Baudoin V, en 1176. Il subsiste quelques vestiges des anciens remparts.

HASSAN-Kalèh ou **HASSAN-Kaléssi** (la forteresse de Hassan). Ville de Turquie d'Asie, à 35 kil. E. d'Erzeroum, bâtie sur la pente d'une colline que domine un château fort, où l'on remarque encore les ruines d'une citadelle génoise. Au pied de Hassan-Kalèh coule le Hassan-Kalèh-Sou qui va se jeter à peu de distance dans le Pasin-Sou (Aras, l'Araxe des Anciens). La ville (jadis Théodosiopolis) est la résidence d'un pacha. Elle compte 6,000 hab., Arméniens et Turcs. Elle possède des sources minérales carbonatées, ferrugineuses et bitumineuses. Arthur Guy.

HASSAN (Aboû Ali el-Hassan ibn el-), plus connu sous le nom de *Alhazen*, mathématicien et astronome arabe, natif de Basra, mort au Caire en 1038. On raconte que le khalife fâtimite El-Hâkim bi-Amr-Allâh l'appela au Caire pour construire, comme il s'en était fait fort, une machine capable de prévenir les inondations du Nil, et que ce prince le combla par avance de toutes sortes de bienfaits. Mais El-Hassan échoua et, craignant la fureur d'El-Hâkim, feignit désormais la folie, vivant misérablement du produit de quelques copies. Quoi qu'il en soit, El-Hassan a composé de nombreux ouvrages de mathématiques et d'astronomie, qui comptent parmi les plus intéressants de la littérature arabe. C'est d'abord un *Traité d'optique*, qui a été très en vogue en Europe au moyen âge (Kepler s'en est, dit-on, beaucoup servi) et que Risner a publié, d'après une traduction latine du Polonais Vitellio (1270), sous le titre: *Opticæ thesaurus Alhazeni, libri VII, cum ejusdem libro de Crepusculis et nubium ascensionibus* (Bâle, 1572, in-fol.). C'est ensuite un *Traité des connues géométriques*, en 2 livres, qui a été découvert en 1834 à la Bibliothèque nationale de Paris (ms. 1104) par E.-A. Sédillot (*Journ. Soc. asiat.*, 2[e] sér., t. XIII) et dont quelques propositions, relatives à des lieux géométriques, sembleraient indiquer que l'auteur connaissait le fameux *Traité des Porismes* d'Euclide. Puis viennent un commentaire sur l'*Almageste*, un autre sur les *Eléments* d'Euclide et toute une série d'opuscules dont plusieurs sont conservés en manuscrits dans les bibliothèques d'Oxford et de Leyde. L. S.

Bibl. : M. Casiri, *Biblioth. arab.-hisp. Escurial.*, t. I, p. 413; on y trouve la liste complète des écrits d'El-Hassan. — Montucla, *Hist. des Math.*, t. I, p. 367. — E.-A. Sédillot, *Matériaux pour l'histoire des sciences mathématiques*, t. I, p. 379.

HASSAN (El-Malik en-Nâsir Seïf ed-Dîn Aboû l-Maâlî), 19[e] prince de la dynastie des sultans mamloûks turkomans d'Egypte, régna à deux reprises différentes, du 18 déc. 1347 au 21 août 1351, puis du 20 oct. 1354 au 16 mars 1361. Il était le septième fils du sultan En-Nâsir Mohammed ibn Qalâwoûn et avait de onze à treize ans lorsqu'il monta pour la première fois sur le trône, appelé par les émirs mamloûks à succéder à son frère *El-Malik el-Moudaffar Hâdjî* qui venait de périr assassiné après un règne de cinq mois. Hassan fut tout d'abord placé sous la tutelle de deux frères également ambitieux, les émirs *Beïbogharoud* et *Mendjak*, faisant fonctions l'un de régent, l'autre de vizir. Grâce aux calamités publiques qui désolèrent l'empire deux années durant, ceux-ci purent gouverner à leur aise en véritables despotes et en aventuriers avides. La peste de l'an 750 de l'hégire, qui de la Chine par la Tatarie s'était répandue dans tout le reste de l'Asie et n'épargna pas davantage l'Europe, fit, au Caire seulement et pendant trois mois, jusqu'à 20,000 victimes par jour. Cette ville fut presque entièrement dépeuplée; elle perdit 900,000 hab., parmi lesquels le khalife abbâside *El-Hâkim*. Les animaux et les plantes même ayant été frappés, la misère ne tarda pas à être excessive et, pour l'augmenter encore, des bandes pillardes de Bédouins et de Turkomans se ruèrent sur les villes et les villages qu'elles rançonnèrent à merci. Les expéditions militaires envoyées contre ces bandits avaient réussi à les chasser du territoire, et le fléau était près de disparaître quand des intrigues de cour renversèrent le jeune sultan de son trône (août 1351). Au bout d'environ trois ans, pendant lesquels l'un de ses frères avait régné sous le nom d'*El-Malik es-Sâlih*, Hassan était tiré de prison par l'émir *Cheïkhoû*, dont il fit son vizir, mais ne se maintenait au pouvoir, grâce à l'appui de l'émir *Tâz*, que pour périr, six ans et demi plus tard, victime d'un complot des principaux chefs mamloûks (mars 1361). On montre encore aujourd'hui, dans la superbe mosquée qu'il fit construire au Caire et où il a son cénotaphe, la dalle sur laquelle il tomba percé de coups. P. Ravaisse.

HASSAN ibn **Alî** ibn **Abî Tâlib**, fils aîné d'Alî, cousin et gendre de Mahomet, et de Fâtima, né à Médine au mois de Ramadân, l'an III de l'hégire (févr. 625). Il avait trente-huit ans lorsque son père fut assassiné à Koufa, le 19 janv. 661; les défenseurs de la cause alide le proclamèrent aussitôt khalife. Mais l'héritage paternel était déjà trop lourd pour les épaules de cet homme d'humeur pacifique et modeste, timoré de caractère, trop accessible aux compositions de conscience et d'une piété exagérée. Il fut inférieur à sa tâche. Ayant tenté de marcher contre son rival Mouâwiya, chef des Omeyyades, ses soldats se soulevèrent contre lui; il fut publiquement insulté et perdit toute considération. Sur ces entrefaites, Mouâwiya, proposant de lui servir une pension s'il voulait se démettre, il y consentit et rentra au bout de six mois dans la vie privée. En cette occasion, il montra comme toujours une faiblesse excessive; il demanda vainement à Mouâwiya qu'il fît cesser les anathèmes prononcés contre son père; il ne put même obtenir qu'on s'en abstînt au moins en sa présence. En outre, il ne pouvait, paraît-il, s'accorder avec ses femmes et il en changeait tous les jours, ce qui lui valut le sobriquet de *Matlâq* « le Divorceur ». Ces défauts firent le plus grand tort à sa cause que, pendant ce temps, son frère Hosseïn, héritier de l'ambition et de la bouillante ardeur d'Alî, soutenait vaillamment, mais sans grand succès. Hassan mourut à Médine en 669 au milieu des plus fervents exercices de piété. On croit qu'il fut empoisonné par une de ses femmes à l'instigation de Mouâwiya ou de son fils Yazîd. Hassan, qui laissa onze fils suivant les uns, quinze suivant d'autres et une fille, fut la souche d'un grand nombre de dynasties princières: *Edrissites* de Fez (788-961); *Hassanides* du Tabaristan (864-900): *Banoû Okhaïdir* de La Mecque (865-961); *Hammoûdites* d'Espagne (1016-57); *Zeyyânides* de Tlemcen (1359-1554); *Hassanides* du Maroc (1529-1894); *Imâms* de Sanâ (1597-1873). P. Ravaisse.

HASSAN ibn **Kennoun** (El-), le dernier souverain de la dynastie des Edrissites (958-985). Il succéda à son frère Aboû el-Aïch, qui avait été tué en combattant les chrétiens en Andalousie. Vassal des Omeyyades d'Espagne, il ne tarda pas à méconnaître leur autorité lorsque le général fâtimite Djauhar eut conquis, au nom de son maître, la presque totalité du Maroc; mais, aussitôt après le départ de Djauhar, la crainte lui fit de nouveau accepter la suzeraineté des Omeyyades, et ce ne fut qu'à l'instigation de Bologguin ibn Zîri qu'il se décida enfin à lutter ouvertement contre une autorité qu'il subissait impatiemment. Dans une première bataille livrée aux environs de Tanger, il remporta une victoire complète sur les troupes omeyyades envoyées contre lui, mais il n'osa résister en rase campagne contre la nouvelle armée dirigée contre lui et com-

mandée par Ghâlib. Il se réfugia donc dans la citadelle de Hadjar en-Neser, près de Ceuta, et là, après un siège assez long, il se vit réduit à capituler, n'obtenant pour lui et les siens que la vie sauve avec l'obligation d'aller résider à Cordoue (oct. 974). Après deux ans de séjour dans cette ville, il encourut la disgrâce du souverain pour avoir refusé de lui céder un magnifique morceau d'ambre. Chassé alors de Cordoue. El-Hassan se rendit d'abord à Tunis, puis en Egypte, d'où il revint en 983 pour essayer de reconquérir ses Etats. Bien accueilli de ses anciens sujets, il ne put pourtant résister aux deux armées omeyyades qui vinrent pour le chasser, et, pour la seconde fois, il capitula et demanda de nouveau à être interné à Cordoue. Il se rendait dans cette ville lorsque le souverain omeyyade El-Mansour, refusant de ratifier la convention conclue avec son ministre, donna l'ordre de trancher la tête d'El-Hasan ibn Kennoun (19 sept. 985). Avec lui s'éteignit la domination des Edrissites au Maroc. O. H.

HASSAN IBN NOMÂN, célèbre général arabe au service du khalife omeyyade Abd el-Malik ibn Merouan. Envoyé en Egypte en 696, à la tête d'une armée de 40,000 hommes, il y rétablit les affaires de son maître, et, l'année suivante, il reçut l'ordre de pénétrer en Afrique; il entra à Kairouan, puis marcha sur Carthage, d'où il chassa les Grecs qu'il défit ensuite à Setfoura et à Bizerte. Une flotte grecque ayant réussi, sur ces entrefaites, à occuper Carthage de nouveau, il fit le siège de cette ville, s'en empara et la ruina de fond en comble. Débarrassé des Grecs, il tourna ses armes contre les Berbères qui avaient à leur tête la célèbre reine El-Kahina. Malgré la vaillance de ses troupes, trop peu nombreuses pour lutter contre de si puissants ennemis, il fut vaincu sur les bords de l'oued Nini, près de Baghaï, dans l'Aurès, et il dut se replier en désordre et s'enfuir jusque dans la province de Barqa. Des renforts, qu'il ne reçut que cinq années plus tard, lui permirent enfin de reprendre l'offensive : il s'avança alors contre les troupes berbères, commandées par El-Kahina en personne, et les défit complètement dans une grande bataille où la reine berbère perdit la vie. Cette victoire lui assura la possession de toute la Tunisie et d'une partie du département actuel de Constantine. Il venait de terminer l'organisation de sa nouvelle conquête quand il fut rappelé à Damas pour répondre à d'injustes accusations portées contre lui. Malgré ses dénonciateurs qui lui avaient fait enlever une partie du butin qu'il rapportait en l'accusant de l'avoir détourné à son profit, il n'eut pas de peine à justifier sa conduite, et le khalife lui offrit même un nouveau commandement. Hassan refusa de reprendre du service et mourut peu de temps après, à un âge assez avancé.

HASSAN EL-BASRÎ (Abou Saïd ibn Yessar), célèbre controversiste arabe, né à Médine en 653, mort à Basra en 728. Son père était client de Zeïd ibn Thâbit qui avait travaillé à la collection du Coran, et sa mère l'esclave d'Oumm-Salama, l'une des épouses de Mahomet. Nous savons, par les relations qu'il eut avec le poète Farazdaq, qu'il exerça à Basra une sorte de magistrature libre. Dans cette même ville, qui commençait au Ier siècle de l'hégire à être le centre de la science musulmane, il professa le droit canon et c'est sous sa direction que se produisit la théologie scolastique. Il ne se borna pas à croire simplement au Coran et à la *Sounna* (coutume), mais il chercha le premier à expliquer les doctrines fondamentales de l'Islâm. Son enseignement donna naissance au rationalisme, et parmi ses disciples, Persans pour la plupart, le plus célèbre fut *Wâsil ibn Atâ* qui fonda le *motazilisme* (V. ce mot). Hassan el-Basrî mena la vie d'ascète et peut être considéré comme le précurseur de l'école mystique des *soûfis*. Pour lui, la crainte était le principe suprême de la moralité.

P. RAVAISSE.

BIBL. : Th. HAARBRÜCKER, *Religionsparteien und Philosophenschulen aus dem arabischen übersetzt*; Halle, 1850-51.

HASSAN SABBÂH, fondateur de l'ordre des Assassins, né à Reï (Perse) vers 1056, mort au château d'Alamout en 1124. Son père, quoique chyite ardent, — il appartenait à la secte connue sous le nom de parti des douze imâms, — l'envoya étudier à l'université de Nichapour, alors fameuse pour l'orthodoxie de son enseignement. Là, Hassan se lia par une étroite amitié à deux de ses condisciples qui, comme lui, étaient destinés à laisser un nom dans l'histoire : Aboû Ali Hassan, célèbre, sous le nom de *Nizâm el-Moulk*, comme vizir des sultans seldjouqides Alp Arslan et Malik-Châh (1063-92), et *Omar Kheyyâm*, poète libre penseur et l'un des plus grands mathématiciens. Sorti des bancs de l'école, Hassan Sabbâh semble avoir perdu de vue ses deux amis. C'est assez longtemps après que, s'étant présenté au tout-puissant vizir, celui-ci le pourvut d'un poste à la cour grassement rétribué. Mais Hassan, que rongeait l'ambition et la jalousie, usa bientôt de l'influence qu'il avait acquise pour chercher à prendre la place de son ami le premier ministre. Ses plans furent si bien déjoués qu'il dut, sur l'ordre du sultan, prendre le chemin de l'exil. Il partit, vouant une haine à mort à Malik-Châh et à Nizâm el-Moulk, et s'alla cacher à Ispahan où il fit la connaissance d'un sectaire ismaélien initié au système tel qu'il s'enseignait dans la loge du Caire. Il ne tarda pas à se faire recevoir dans la société et, mis au courant de tous les mystères de cette doctrine, il se rendit en Egypte. Le khalife El-Mostansir le combla d'honneurs. Néanmoins, au bout d'un an et demi, Hassan s'étant mêlé à une querelle relative à la succession au trône, son protecteur de la veille le chassa d'Egypte et l'embarqua pour le Maghreb (1081). La tempête le poussa sur les côtes syriennes. Durant la traversée, il avait pris un tel empire sur l'équipage qu'il avait fait autant de fidèles disciples qu'il y avait de matelots. Débarqué, il retourna en Perse, accompagné de son noyau de sectaires, recruta partout des partisans et arriva enfin au fort d'*Alamout*, qui était la plus importante d'une cinquantaine de forteresses du district de Roudbar, au N. de Kasvîn. Usant de ruse autant que de violence, il se rendit maître de ce château en 1090 et ce devint le centre de sa puissance. Là, prenant simplement le titre de *Cheïkh el-Djebel* ou « Vieux de la Montagne », il organisa son empire, qui ne fut pas un empire ordinaire, mais un ordre, une confrérie à laquelle il donna une constitution particulière. Du simple *laïque* au *grand maître* de l'ordre, l'échelle comprit sept degrés. Le principe de cette société secrète, qui devint en peu de temps formidable, était que « rien n'est vrai et que tout est permis »; son but était la constitution d'un Etat dans l'Etat (V. ISMAÉLI). Hassan Sabbâh étendit rapidement sa domination sur le *Djibâl* (Médie), le *Koûhistân* (Susiane) et la Syrie. Il se défendit avec succès contre les généraux des sultans seldjouqides, et, secondé par le fanatisme de ses *fidâï*, sectaires farouches auxquels il donnait mission de tuer sans pitié les ennemis de l'ordre, après les avoir abreuvés au préalable de *hachich*, d'où leur nom de *hachîchîn* (assassins), il fit trembler les princes de l'Orient, musulmans et chrétiens. Une de ses premières victimes fut son ancien condisciple que, dans sa haine jalouse, il avait voué à la mort vingt ans auparavant, le vizir Nizâm el-Moulk. Hassan Sabbâh affectait une dévotion rigide qui ne fut pas une des moindres causes de son influence. Il alla jusqu'à faire égorger ses deux fils pour avoir négligé les préceptes de la secte. Il mourut tout-puissant et universellement redouté en 1124, après trente-quatre ans de règne. Il eut pour successeur immédiat comme grand maître *Kiya Bouzourg Oumid*.

P. RAVAISSE.

HASSANIDES DU MAROC (V. SAADITES).

HASSASNA. Tribus d'Algérie, dép. d'Oran. On compte quatre groupes de Hassasna dans ce département. Les premiers sont situés à l'E. de Sidi-bel-Abbès sur des plateaux fertiles et occupent 16,000 hect. environ; ils sont au nombre de 1,250 et forment le douar de Tilmouni. Les seconds, les moins nombreux, ont formé avec les Sahari les douars d'El-Messabékia et de Ben-Aouda ; ils sont éta-

blis à l'O. de Relizane, sur un territoire où l'on a bâti en 1878 le village des Silos. Les troisièmes, Hassasna de l'Est ou Cheraga, sont établis sur les hauts plateaux oranais, au S.-E. de Saïda, sur un territoire de 68,500 hect. ; on en compte 2,150 environ. Les quatrièmes, Hassasna de l'Ouest u Gharaba, sont voisins des Cheraga ; leurs 1,460 hab. occupent près de 40,000 hect. Ph. B.

HASSE (Johann-Adolphe), compositeur allemand, né à Bergedorf, près de Hambourg, le 25 mars 1699, mort à Venise le 16 déc. 1783. Fils d'un maître d'école et organiste, il fit ses premières études avec son père, entra comme ténor à l'Opéra de Dresde en 1718, puis passa au théâtre de Brunswick où il fit représenter en 1724 son premier opéra, *Antigone*. Dans la même année, il partit pour l'Italie, où il prit les leçons de Porpora, puis d'Aless. Sarlatti, donna plusieurs opéras, et épousa la célèbre cantatrice Faustina Bordoni. Sa réputation de compositeur s'étendit rapidement et le fit appeler tour à tour à Dresde, à Londres, et dans les grandes villes d'Italie, pour écrire de nouveaux opéras, dans lesquels sa femme tenait ordinairement le principal rôle. En Italie, on l'appelait *il Sassone* (le Saxon). De 1740 à 1763, il séjourna à Dresde, et de 1763 à 1766, à Vienne. Son dernier ouvrage dramatique fut *Ruggiero*, joué à Milan en 1770. Hasse passa en Italie ses dernières années, et y composa quelques œuvres religieuses. La liste de ses opéras connus se monte à plus de cent; ses oratorios, ses messes et ses motets, ses cantates et ses pièces instrumentales dépassent encore ce nombre. Après des succès retentissants, il n'est rien resté de cette œuvre considérable, où l'artiste avait fait preuve d'une facilité inépuisable et d'une imagination brillante, mais non d'un véritable génie. M. Brenet.

Bibl. : Kandler, *Cenni storico critico della vita e delle opere di G. A. Hasse*; Venise, 1820, in-8. — Furstenau, *Zur Geschichte der Musik am Hofe der kurfursten von Sachsen*; Dresde, 1862, t. II.

HASSE (Johann-Christian), jurisconsulte allemand, né à Kiel le 24 juil. 1779, mort à Bonn le 18 nov. 1830. Il étudia à Kiel et y fut reçu docteur en 1811. La même année, il fut appelé à Iéna comme professeur ordinaire et membre du tribunal suprême d'appel. En 1813, il passa à Kœnigsberg, en 1818 à Berlin et en 1821 à Bonn où il resta professeur ordinaire jusqu'à sa mort. Ses principaux écrits sont : *Beitrag zur Revision der bisherigen Theorie von der ehelichen Gütergemeinschaft* (Kiel, 1808); *An Novatio voluntaria esse possit citra stipulationem* (Kiel, 1812); *Die Culpa der rœmischen Rechts* (Kiel, 1815; 2e édit. par Bethmann-Hollweg, 1838); *Das Güterrecht der Ehegatten nach rœmischen Recht* (Berlin, 1824); *De Variis eorum Sententiis qui in explananda l. 7, § 1 D. Soluto matrimonio vulgatam interpretationem reliquerunt* (1827).

HASSEL (Johann-Georg-Heinrich), statisticien et géographe allemand, né à Wolfenbüttel (Brunswick) le 30 déc. 1770, mort à Weimar le 18 janv. 1829. D'abord greffier à Wolfenbüttel, puis directeur du bureau de statistique de Cassel, il se retira en 1815 à Weimar et y continua les travaux qui ont fait sa réputation. Son premier ouvrage : *Geogr.-Statist. Beschreibung der Fürstent. Wolfenbüttel und Blankenburg* (Brunswick, 1802, 2 vol. in-8) a été longtemps le type du genre. Il faut encore mentionner parmi ses nombreux écrits, qui n'ont du reste de valeur qu'au point de vue statistique : *Statist. Umriss der europ. Staaten* (Brunswick, 1805, in-fol.; trad. fr., Bruxelles, 1827); *Europæisches Staats und Adress-Handbuch* (Weimar, 1809, in-8 ; plus. édit.); *Statist. Repertor. des Kœnigr. Westphalen* (Brunswick, 1813, in-fol.) ; *Vollstændiges Handbuch der neuesten Geographie und Statistik* (Weimar, 1816-20, 2 vol. in-8) ; *Geogr.-Statist. Handwœrterbuch* (Weimar, 1817-18, 2 vol. in-8); *Kunde von Frankreich* (Weimar, 1819, in-8) ; *Lehrbuch der Statistik der europ. Staaten* (Weimar, 1822, in-8); *Genealog.-histor.-statist. Almanach* (Weimar, 1823-28, 6 vol.). Enfin, il a rédigé plusieurs volumes de l'*Handbuch der neuesten Erdbeschreibung* de Gaspar et Cannabich, a édité de 1824 à 1826 les *Geographische Ephemeriden* de Weimar et a collaboré pour une très large part à l'*Encyklopœdie* d'Ersch et Gruber. L. S.

HASSELBERG (Per), sculpteur suédois, né à Ronneby (Bleking) le 1er janv. 1850. Après avoir étudié à l'Académie des beaux-arts de Stockholm (1869), dont il devint agréé (1882), il vint à Paris (1876), fut élève de Jouffroy, tout en travaillant dans une fabrique de terre cuite, exposa *le Charme* au Salon de 1880, puis *le Perce-Neige* (1881); *la Semeuse* (1882). Il a exécuté une fontaine en bronze pour la ville de Gœteborg et plusieurs bustes. Parmi ses travaux les plus récents on mentionne : *l'Aïeul* (1886), *Fascination de la mer* (1888), *la Grenouille* (1889).

HASSELQVIST (Frederik), médecin et naturaliste suédois, né à Tœrnevalle le 3 janv. 1722, mort à Bogda, près de Smyrne, le 9 févr. 1752. Il eut pour maître à Upsal l'illustre Linné, qui l'engagea à entreprendre un voyage en Palestine pour en étudier l'histoire naturelle ; il pensait que cette connaissance pouvait servir à l'intelligence de la Bible. Hasselqvist s'embarqua en 1749. Il ne devait pas revenir ! La *Flora Palestinæ* de Linné est fondé sur l'herbier formé par Hasselqvist. Linné a également publié, d'après les papiers laissés par le voyageur : *Resa till Heliga Landet foerraettad fran år 1749 till 1752* (Stockholm, 1757, 2 vol. in-8 ; trad. fr., Paris, 1762, 2 vol. in-8).

HASSELRIIS (Louis), sculpteur danois, né à Hillerœd le 12 janv. 1844. Elève de Bissen, il s'établit à Rome en 1869, et il y exécuta un *Discobole*, *Deux Faunes*, *l'Ange de la mort*, un *Enfant tenant des raisins*, un remarquable projet de *Monument pour Christophe Colomb* (1893). On lui doit aussi des bustes de *J. Ewald*, *Bellman*, *S. Kierkegaard*, *H.-C. Andersen*, *H. Heine*, *E. Poulsen*.

HASSELT. Ville de Belgique, ch.-l. de la prov. de Limbourg, sur le Demer, au centre d'un important réseau de chemins de fer ; 13,500 hab. Brasseries, distilleries, tanneries, raffineries de sel, élevage de bestiaux. Hasselt fut entourée de murailles en 1282. En 1567, elle fut le théâtre d'une révolte des calvinistes, laquelle fut durement réprimée par Gérard de *Groesbeck* (V. ce nom). Les Français s'en emparèrent en 1792 et 1794.

HASSELT (André Van), littérateur belge, né à Maëstricht en 1806, mort à Saint-Josse-ten-Noode en 1874. Il occupa pendant près de trente ans les fonctions d'inspecteur des écoles normales, mais c'est comme écrivain et surtout comme poète qu'il fournit une brillante carrière. Il publia de nombreuses poésies parmi lesquelles il en est de fort remarquables, mais il ne trouva guère d'encouragements dans son pays, et on ne lui rendit justice qu'après sa mort. En 1834, il rassembla en un volume, auquel il donna le titre de *Primevères*, les œuvres lyriques qu'il avait jusque-là semées dans les journaux et les recueils littéraires. Depuis cette époque, puissamment stimulé par V. Hugo, de Laprade et Sainte-Beuve, il ne cessa de produire avec une prodigieuse fécondité. Son œuvre capitale est une épopée mélangée de drame, de ballades et d'élégies et intitulée les *Quatre Incarnations du Christ*. C'est un long poème, qui soutient sans fatigue le développement d'une grande idée philosophique, poétiquement exprimée ; il expose en vers sonores et nerveux les phases successives de la genèse sociale, déterminée par la manifestation de l'esprit chrétien dans les grands événements de l'histoire. Van Hasselt a écrit aussi une série d'études rythmiques pour prouver la nécessité de réformer le vers destiné à être chanté ; l'auteur y démontre la possibilité d'approprier l'accentuation française à toutes les formules si diverses d'accentuation musicale. Son intéressant travail fut accueilli en Belgique avec la plus complète indifférence, tandis que les musicologues les plus éminents de l'étranger comblaient d'éloges le poète novateur. Une édition complète des

œuvres de Van Hasselt a paru à Bruxelles en 1876-80 (10 vol. in-12). E. HUBERT.

BIBL. : L. ALVIN, *André Van Hasselt, sa vie et ses travaux ;* Bruxelles, 1877, in-12.

HASSEN-BEN-ALI. Tribu d'Algérie, dép. d'Alger, située dans le cant. de Médéa, près de Ben-Chicao, sur des montagnes de 1,200 m. de haut ; au nombre de près de 5,000, dispersés sur 22,760 hect. ; depuis 1866 ils forment six douars. Le territoire qu'ils habitent est très pittoresque ; le climat y est très salubre et le sol fertile.

HASSENFRATZ (Jean-Henri), savant et révolutionnaire français, né à Paris le 25 déc. 1755, mort à Paris le 24 févr. 1827. D'abord mousse, puis ouvrier charpentier, il obtint de bonne heure la maîtrise (1777), mais délaissa bientôt son état pour suivre les leçons de mathématiques de Monge et fut quelque temps ingénieur-géographe (1779-80). Il se fit ensuite recevoir élève des mines (1782), entra en 1783 comme préparateur dans le laboratoire de Lavoisier, devint en 1785 sous-inspecteur des mines et fut chargé en 1786 d'enseigner la physique aux élèves des mines. La Révolution n'eut pas d'adepte plus enthousiaste. Membre de nombreux clubs, en particulier de celui des Jacobins, où il se lia avec Danton, il fut parmi les instigateurs et les acteurs de la journée du 10 août 1792, prit, le 7 sept., la direction du matériel de guerre, qu'il ne conserva du reste que peu de temps, entra vers la même date dans la Commune, où il siégea parmi les modérés, présida à l'Evêché, le 30 mai 1793, la fameuse assemblée où se décida le sort des Girondins, et se mit, le lendemain matin, à la tête du mouvement insurrectionnel. Il fut chargé peu après par le comité de Salut public de préparer la réorganisation du corps des mines et, grâce à son influence dans la commission des armes et munitions, qui venait de lui confier de nouveau la direction des fusils et canons, il obtint, dès le 1er juill. 1794, la création de l'Agence des mines ; le 18 juill., il fut lui-même nommé inspecteur des mines et, à partir du 21 nov., il professa à l'Ecole de l'hôtel de Mouchy (Ecole des mines) la minéralogie et la géographie physique, en même temps qu'il était instituteur de physique générale à la nouvelle Ecole centrale de travaux publics (Ecole polytechnique). Il faisait aussi un cours d'administration militaire à l'Ecole de Mars. Mais ses ardeurs révolutionnaires n'étaient pas encore éteintes : le 12 germinal et le 1er prairial an III le retrouvèrent à la tête des faubourgs. Décrété d'accusation, il dut se réfugier à Sedan, d'où il ne revint qu'après l'amnistie générale du 4 brumaire an IV (26 oct. 1795). Il reprit en 1797 ses fonctions à l'Ecole des mines, transportée à Moûtiers de 1802 à 1814 (Ecole du Mont-Blanc ou de Pesey), et y enseigna pendant vingt-six années consécutives, jusqu'en 1822, la métallurgie et la chimie minéralogique. Il conserva jusqu'en 1824 la première inspection divisionnaire des mines, qui lui avait été confiée en 1814. La Restauration ne lui retira donc pas, comme le rapportent presque toutes les biographies, sa chaire et son titre. Outre une cinquantaine de mémoires parus dans les *Annales de chimie* (1789-1810), dans le *Journal des Mines* (1794-1813), dans le *Journal de l'Ecole polytechnique* (1795-1801), etc., il a écrit : *Manuel militaire* (Paris, 1790, in-12) ; *Géographie élémentaire* (Paris, 1792, in-12 ; 5e éd., 1809) ; *Cours de minéralogie* (Paris, 1796, in-8) ; *Cours de physique céleste* (Paris, 1803, in-8) ; *Traité de l'art du charpentier* (Paris, 1804, in-4) ; *Sidérotechnie* (Paris, 1812, 4 vol. in-4), son principal ouvrage ; *Traité de l'art de calciner les pierres calcaires* (Paris, 1825, in-4). Il est d'autre part le principal auteur du *Dictionnaire de physique*, de l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1816-21, 4 vol. in-4) et il a rédigé avec Adet la nouvelle notation chimique publiée en 1787 à la suite de la nomenclature de *Guyton de Morveau* (V. ce nom). Léon SAGNET.

BIBL. : J. FONTAINES, préface du *Catalogue de la Bibliothèque de Hassenfratz ;* Paris, 1827. — *Catalogue of scientific papers of the Royal Society ;* Londres, 1869, t. III, in-4.

HASSENI. Tribu arabe d'Algérie, dép. d'Alger, établie dans la vallée du Nahr-Ouassel, branche du Chéliff, et sur les pentes du plateau de Sersou ; au nombre de 1,160 environ, elle occupe 6,300 hect.

HASSENPFLUG (Hans-Daniel-Ludwig-Friedrich), homme politique allemand, né à Hanau le 26 févr. 1794, mort à Marbourg le 10 oct. 1862. Fils du gouverneur de Cassel, il fit les campagnes de 1813 et 1814 contre la France, fut en 1817 nommé assesseur au sénat de justice de Cassel et en 1821 assesseur au tribunal civil de première instance. Le ministre Wiederhold étant mort, Hassenpflug devint successivement conseiller intime de la cour, conseiller ministériel, puis ministre de la justice et de l'intérieur. Excellent administrateur, il se signala aussitôt par ses sentiments réactionnaires et absolutistes. Il attaqua le régime constitutionnel de la Hesse, supprima les libertés municipales, retira la liberté à la presse, favorisa le clergé et lutta avec une extrême énergie contre les tendances constitutionnelles de la Diète : pendant cinq années il triompha de sa résistance et de l'opinion publique ; mais son impopularité l'obligea à quitter l'électorat en 1837. Il passa alors à Hohenzollern-Sigmaringen, puis à Luxembourg où il prit le gouvernement du duché (1839). En 1841, le nouveau roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV l'appela à Berlin, le nomma membre du tribunal de justice et président du tribunal supérieur à Greifswalde. En 1850, Hassenpflug, accusé de détournements, quitta ce poste et revint à Cassel où il redevint premier ministre. La réaction triompha de nouveau dans l'électorat qui devint le centre du mouvement politique en Allemagne ; il mit le pays en état de siège, mais cette mesure excita une si vive indignation qu'il fut obligé de s'enfuir avec l'électeur. La Prusse (qui soutenait la Diète contre l'esprit réactionnaire que patronait l'Autriche), inquiète du ton que prenaient les choses et craignant une révolution, se rapprocha de la politique de l'Autriche ; la Confédération germanique envoya un corps d'armée autrichien et bavarois en Hesse pour rétablir l'électeur Frédéric-Guillaume et son ministre Hassenpflug ; ce dernier rétablit aussitôt une constitution aristocratique (1852) ; mais, malgré tous ses efforts, il fut obligé de s'en aller le 16 oct. 1855. Il donna sa démission et se retira à Marbourg où il termina ses jours. Ph. B.

HASSIDIM. Secte mystique juive répandue dans l'ancienne Pologne. Elle obéit à un chef spirituel nommé *Bescht* (*baal schem tob*, possesseur du nom divin), sorte de thaumaturge.

HASSLER (Hans-Leo de), organiste et compositeur allemand, né à Nuremberg en 1564, mort à Francfort-sur-le-Main le 5 juin 1612. Il reçut de son père ses premières leçons de musique, et alla suivre à Venise les leçons d'André Gabrieli. Il fut ainsi le premier musicien allemand qui fit son éducation en Italie. En 1601, il fut attaché au service de l'empereur Rodolphe II, qui lui conféra la noblesse. En 1608, il passa au service de l'électeur de Saxe. Ses œuvres, tout en gardant un cachet très personnel et germanique, portent l'empreinte de l'école de Gabrieli ; elles consistent en symphonies sacrées, ou motets, de quatre à seize voix, huit messes (1599), un livre de psaumes et cantiques allemands à quatre voix (1607, réimprimé en partition en 1777), les litanies allemandes de Luther, à sept voix (1619), plusieurs livres de madrigaux et chants allemands, notamment le *Lustgarten neuer teutscher Gesange* (1601) et le *Venusgarten oder neue lustige liebliche Tantze* (1615). Le *Lustgarten* a été mis en partition par M. Zelle et publié comme quinzième volume des publications de la *Gesellschaft fur Musikforschung*, en 1887. Un chant religieux allemand de Hassler se trouve en partition dans le t. V de l'*Histoire de la musique*, d'Ambros. M. BRENET.

BIBL. : EITNER, *Verzeichniss der gedruckten Werke von H.-L. von Hasler und Orl. de Lassus*, 1874, in-8.

HASSLER (Ferdinand-Rudolph), mathématicien américain, né à Aarau (Suisse) le 6 oct. 1770, mort à Philadelphie le 20 nov. 1843. Il partit pour les Etats-Unis vers 1805, fut de 1807 à 1810 professeur de mathématiques à l'Académie militaire de West Point, puis occupa de hautes fonctions dans les services géologiques, du cadastre, des poids et mesures, et prit une part prépondérante aux travaux de triangulation de sa nouvelle patrie et aux levés hydrographiques de ses côtes. Il était membre de l'American philosophical Society, à laquelle il a communiqué de très intéressants mémoires. Il a en outre publié des tables de logarithmes, plusieurs ouvrages élémentaires de mathématiques et de nombreux rapports scientifiques. L. S.

HASSOUN (Pierre), patriarche arménien et cardinal, né à Constantinople le 13 juin 1809, mort en 1884. A son nom se rattache l'un des derniers épisodes de la question arménienne. Hassoun, déjà patriarche des *arméniens unis* (V. t. XV, p. 629) à Constantinople, fut élu au siège de Cilicie en sept. 1866, ce dont Pie IX profita pour unir les deux sièges dans la bulle *Reversurus* (12 juin 1867). Diverses dispositions de cette bulle, ainsi que l'ardeur de Hassoun à romaniser son Eglise, créèrent un mécontentement dont les *mékhitaristes* (V. ce mot) prirent la direction. Lorsque le patriarche se rendit à Rome pour le concile de 1870, les mécontents constituèrent l'Eglise catholique arménienne orientale, que la Porte, sur l'avis de l'ambassadeur français, reconnut ainsi que le nouveau patriarche, Ovham Koupélian, élu en mai 1872. Ce schisme, englobant un tiers environ des arméniens unis, dura jusqu'en mars 1879 ; alors le sultan, sollicité par l'Autriche et par la France mieux informée, extorqua sa démission à Koupélian ; un iradé réintégra Hassoun dans son office, les dissidents se calmèrent, mais Hassoun céda également sa place à un nouveau patriarche, Azarian, après avoir été créé cardinal en 1880. F.-H. K.

HAST (Armes d') (Archéol.). On entend sous ce nom toutes les armes composées d'un fer emmanché à une hampe plus ou moins longue, faite de bois, et destinées à porter des coups de pointe ou même de taille, et à saisir, à accrocher les combattants. Leur classification dans l'espace et le temps n'a point encore été établie d'une façon scientifique ; aussi nous bornons-nous à donner ici un simple essai. On ne doit point considérer comme armes d'hast les javelines, dardes, javelots, sagaies et autres dards à fûts plus ou moins longs, mais qu'on lançait toujours avec la main à une distance quelconque. L'arme d'hast était tenue à une ou deux mains et son fer portait des coups soit allongés, soit simplement maintenus comme pouvaient le faire les hallebardes ou les piques d'un corps de fantassins attendant le choc. Les fléaux, les plommées, les masses sont des *armes de coup* ; les épées, les dagues, les couteaux à armer, les cimeterres, badelaires, fauchons, sabres sont des *armes de main*. Au moyen âge, les armes d'hast, de quelque nature qu'elles fussent, étaient uniformément nommées *bastons*, vocable qui a amené des confusions en faisant croire que les combattants étaient armés de simples bâtons ou de pieux ferrés. On peut diviser les armes d'hast en cinq catégories assez nettement définies en n'oubliant pas que la seule arme d'hast régulièrement employée par les cavaliers a été la lance.

1° *Armes à fer pointu, à plusieurs pans, en forme de lame de dague :* lance, pique, demi-pique ; toutes ont une hampe longue, terminée par un sabot de fer opposé à la pointe ;

2° *Armes à fer pointu et à deux tranchants, ayant la forme d'une feuille plus ou moins allongée :* épieux, pertuisanes ; espontons, vouges (ces derniers ont un fer souvent asymétrique et entaillé ; elles appartiennent au moyen âge) ; langues de bœuf ;

3° *Armes à fer en forme de serpe ou de couteau :* fauchards, couteaux de brèche ;

4° *Armes à fer compliqué, avec oreillons, crochets, pointes, ailerons :* guisarmes, godendacs, hallebardes, corsesques et roncones, bardiches ;

5° *Armes à fer dérivé d'un outil remanié et auquel viennent s'ajouter des saillies accessoires :* faux de guerre, fourches de guerre, fourches à désarçonner. Les porte-mèches dérivent de ces dernières.

Pour la description de chaque espèce d'armes d'hast, on se reportera à leur nom. — La signification du mot *glaive* comme arme d'hast présente beaucoup d'obscurité ; si on tient compte de la valeur du mot allemand *Gleef*, on voit qu'il signifie hallebarde. Dans Froissart, on doit souvent entendre par glaive une sorte de *guisarme* avec des crochets qui servaient à tirer les hommes d'armes et à les renverser. Ainsi, au liv. I, part. 2, chap. CCXCX, on peut lire : « Un Breton prit son *glaive* et ne se pot abstenir de commencer meslée, et vint asséner à un escuier anglois qui s'appeloit Simekins Dodale, et lui arresta son *glaive* en la poitrine, et tant le bouta et *tira* que ledit escuier il mist jus dessus son cheval à terre. » Il est vrai que plus loin, quelques lignes plus bas, on voit Jean Chandos mettre pied à terre et attaquer les Bretons « le glaive au poing », ce qu'il n'eût pu faire avec une lance de gendarme, longue de plusieurs mètres et munie d'une rondelle de garde et d'un contrepoids. Il faut sans doute entendre par glaive certaine arme très rare et qui n'est guère connue que par des figurations de manuscrits représentant des combats en champ clos et reproduites notamment par Seré et Lacroix dans des combats à outrance de la fin du XVe siècle. C'est une sorte de longue et forte épée montée sur une courte hampe à deux larges rouelles, grandes comme des assiettes. Les armes d'hast à fer simple comportaient généralement des fourreaux ou *custodes* destinés à abriter la lame qui souvent se démontait et se gardait ainsi engainée, suspendue à la selle. Maurice MAINDRON.

BIBL. : Colonel ROBERT, *Catalogue du Musée d'artillerie*; Paris, 1891. t. III. — GIRAUD, *Notice du Catalogue de la collection Spitzer (Armes)*; Paris, 1892, in-fol. — Maurice MAINDRON, *les Armes*; Paris, 1891, in-8°. — A. ANGELUCCI, *Catalogo della Armeria Reale di Torino*; Turin, 1892, in-4. — DE CURZON, *la Règle du Temple*, dans *Soc. Hist. de France*; Paris, 1889, 2 vol. in-8°.

HASTA (V. LANCE).

HASTARIUM (V. CONTRIBUTIONS, t. XII, p. 834).

HASTAT. Soldat à Rome (V. ARMÉE).

HASTED (Edward), historien anglais, né en 1732, mort en 1812. Membre de la Royal Society et de la Society of Antiquaries, il consacra sa vie à recueillir les documents d'une histoire du comté de Kent, qui parut de 1778 à 1799, en 4 vol. in-fol., sous le titre : *The History and Topographical Survey of the County of Kent*. La fin de sa vie fut attristée par des embarras d'argent ; il fut obligé de vendre sa bibliothèque et d'aller vivre pauvrement dans les environs de Londres ; la protection du comte de Radnor le tira cependant de la misère, quelque temps avant sa mort. B.-H. G.

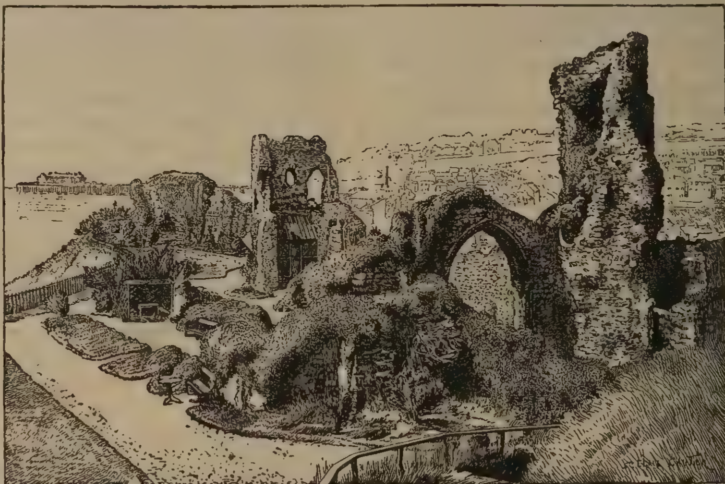
HASTENBECK. Village de Prusse, prov. de Hanovre, situé à quelque distance de Hameln, sur la Haste, affluent de droite de la Weser ; 420 hab. Il est célèbre dans l'histoire en souvenir de la bataille du 26 juil. 1757, livrée pendant la guerre de Sept ans par les Français, sous les ordres du maréchal d'Estrées, contre l'armée anglo-hanovrienne sous les ordres du duc de Cumberland. Après une bataille indécise où les deux armées perdirent environ le même nombre d'hommes, le duc de Cumberland se retira sur Hameln et signa le 8 sept. 1757 la convention de Kloster Seven, par laquelle il s'engageait à congédier une partie de ses troupes et abandonnait aux Français Hanovre et Cassel. Ph. B.

HASTIGERINA (V. GLOBIGERINA).

HASTING, corsaire danois du IXe siècle. De 859 à 863, il fit des incursions en Espagne et en Italie, où il prit par stratagème Luna en Ligurie ; en 866, il fut attaqué dans le bassin de la Loire par le comte de Paris, Robert le Capétien, qui périt dans la lutte ; en 822, il quitta cette

contrée par suite d'un accord avec le roi Louis ; en 889 il était sur la Somme ; de là il passa en Angleterre, où le roi Alfred le força de conclure la paix (893) et de laisser baptiser ses deux fils, dont il tint l'un sur les fonts.

HASTINGS. I. Géographie. — Ville d'Angleterre, comté de Sussex, située sur le Pas de Calais, à 86 kil. S.-S.-E. de Londres, dans une vallée qui s'ouvre par le S. vers la mer ; 52,223 hab. Pêcheries et constructions navales ; comme port de commerce, Hastings a peu d'importance ; on y compte 150 à 200 barques de pêche. Mais la douceur du climat, le caractère romantique et pittoresque du site, sa belle plage en ont fait une ville de bains très fréquentée. Elle est située dans un creux entre deux ravins, dans un amphithéâtre de rochers, et, très abritée des vents du N., elle est devenue, grâce à la douceur constante de son climat, une station d'hiver pour les poitrinaires. Par sa situation sur la côte, elle est redevenue très florissante ; elle a de grands hôtels, des théâtres, etc. Hastings comprend la petite ville de Saint-Léonard, fondée en 1828 et qui est maintenant un des faubourgs ; on y entre par une porte en forme d'arc de triomphe ; on trouve à Saint-Léonard la *Marina*, rangée de beaux édifices longs de 150 m. avec une colonnade couverte qui s'étend sur le bord de la mer. Sur la falaise occidentale s'élèvent les ruines pittoresques du château ; deux tours, l'une ronde, l'autre carrée, et les ruines d'une chapelle du style normand de transition.



Ruines du château de Hastings.

II. Histoire. — La ville d'Hastings était, dès l'époque anglo-saxonne, une des plus importantes de la côte méridionale de l'Angleterre. Lors du débarquement de Guillaume le Conquérant, elle se rendit sans coup férir. L'envahisseur bâtit sur les rochers un fort de bois, plus tard reconstruit en pierre. C'est de là qu'il partit, le 14 oct. 1066, pour aller attaquer le roi anglo-saxon Harold, retranché sur la colline de Senlac, à 9 kil. N.-O. de la ville. La grande bataille qui livra l'Angleterre aux Normands de France a conservé le nom d'Hastings (V. Guillaume, t. XIX, p. 561). Le nouveau roi réunit Hastings et Hythe aux ports de Sandwich, Douvres et Romney, pour former le groupe des *Cinque-Ports* (V. cet art., t. XI, p. 420). Hastings fut le plus considérable et fournit, au XIIIe siècle, 21 des 57 vaisseaux de la flotte de guerre. Brûlée en 1377 par les Français, la ville déclina. Son ancien emplacement a été envahi par la mer ; elle a été reconstruite plus loin. La ruine de sa jetée, emportée par une tempête à la fin du XVIe siècle, acheva sa décadence. Au début du XIXe siècle, elle se composait de deux rues. La vogue grandissante de ses bains de mer lui a ouvert une nouvelle ère de prospérité.

HASTINGS. Comté du Canada, prov. d'Ontario. Le Trent, la Moira et d'autres affluents de l'Ontario traversent la partie méridionale du comté d'Hastings qui est fertile ; la partie septentrionale, qui est peu cultivée et peu peuplée, appartient au bassin de l'Ottawa. Des lacs très nombreux, qui se déversent par des rivières à cascades et à rapides, complètent le régime des eaux du comté. Il compte environ 48,500 hab. Le chef-lieu est Belleville.

HASTINGS, comtes d'Huntingdon (V. Huntingdon).

HASTINGS (Sir Francis), écrivain anglais, mort en 1610. Membre du Parlement dès 1571, il fut un des champions du parti puritain et subit à ce titre des persécutions qui lui créèrent de grands embarras d'argent. On a de lui des écrits à la fois politiques et religieux, dont le plus célèbre est intitulé *A Watch-word to all Religious and True-hearted Englishmen* (1598). B.-H. G.

HASTINGS (Warren), gouverneur général de l'Inde anglaise, né le 6 déc. 1732, mort le 22 août 1818. Après de brillantes études à Westminster School, il débarqua en 1758 à Calcutta, pour entrer, sur l'ordre de son tuteur, dans l'administration de l'Inde. En 1753, il fut envoyé à la résidence de Murshidabad où il rendit des services. Il fut employé par le gouverneur Vansittart lors des troubles de Patna en 1762. En déc. 1764, il revint en Angleterre, sans s'être enrichi. Une déposition qu'il eut l'occasion de faire en 1766, devant une commission de la Chambre des lords, le mit en évidence, et, en 1769, il fut envoyé à Madras. Sur le bateau, il se lia avec un couple de passagers allemands, le baron et la baronne von Imhoff, et la baronne devint sa maîtresse. Il fut nommé gouverneur du Bengale en 1771 dans des circonstances difficiles, au moment où la Compagnie des Indes s'était décidée à modifier le régime de la levée des contributions indigènes, naguère encore perçues par les autorités hindoues ; il réorganisa l'administration financière et celle de la justice mixte d'une manière qui, depuis, a été considérée comme la meilleure, suivant les principes qui sont encore aujourd'hui en vigueur. Il aida le nabab d'Oude, en 1772, dans sa guerre contre les Rohillas qui furent vaincus et, malgré les recommandations de Hastings, très rudement traités. — Jusque-là, Hastings, comme Clive, avait exercé un pouvoir discrétionnaire dans sa province, n'ayant à compter qu'avec un conseil de trois membres, dont il était le président et qu'il tenait dans sa main. Mais, à cette époque, en vertu du *Regulating Act*, un conseil de cinq membres fut institué, dont trois furent envoyés d'Angleterre. La cour suprême de justice fut aussi peuplée de juges européens, tout à fait ignorants des affaires anglo-indiennes et animés de préjugés contre les Anglo-Indiens. Un rajah hindou, Nand Kumar, qui avait à se plaindre de Hastings, l'accusa de corruption devant le conseil ; Hastings et son ami Barwell répondirent (avr. 1775) en l'accusant, lui, de conspiration et de trahison. Soudainement arrêté (6 mai), sur la plainte d'un indigène, plainte vraisemblablement provoquée ou encouragée par le gouverneur, Nand Kumar fut condamné à mort le 16 juin et exécuté le 5 août. Le procès de Nand Kumar fut plus tard sévèrement reproché à Hastings par Burke et par Macaulay, quoiqu'il ne soit pas absolument prouvé qu'il l'ait suscité pour se débarrasser d'un accusateur gênant. Un autre grief de ses adversaires, les philanthropes

d'Angleterre, c'est que le gouverneur, soucieux d'augmenter les profits de la Compagnie qui baissaient, organisa le commerce de l'opium avec la Chine et l'afferma. D'ailleurs, politique à larges vues, il déclarait, en 1777, que son intention était « d'établir l'hégémonie de la nation britannique dans l'Inde ». Le 8 août de cette année, il épousa sa maîtresse, la baronne Imhoff, contre laquelle le baron, de retour en Allemagne, avait obtenu le divorce. Malgré l'opposition violemment menée contre lui, dans le conseil, par Philip Francis (1740-1818), Hastings fut en mesure, en 1778, d'engager la guerre contre les Français et les Mahrattes ; Gwalior fut pris d'assaut en août 1780. Gêné par le gouverneur de Madras, Hastings, gouverneur général, prit le parti extrême, inconstitutionnel, de suspendre ce fonctionnaire et de se substituer à lui. Cette audace fut récompensée et justifiée par le succès, car le Carnatic fut délivré et le sultan Tippou signa, en 1782, le traité de Salbai, qui passe à juste titre pour le fondement de la suprématie britannique dans l'Inde. Continuellement harcelé cependant par Francis, il résolut de s'en délivrer par un coup d'éclat et le provoqua en duel. La rencontre eut lieu le 17 août 1780, dans un faubourg de Calcutta : Francis fut blessé et retourna en Angleterre, aussi enragé de colère que l'on peut le supposer. Libre, Hastings cessa de ménager le rajah de Bénarès, Chait Singh, dont les Etats lui paraissaient de bonne prise et qui avait refusé de consentir à une contribution militaire. Chait Singh fut pris le 10 nov. 1781, malgré l'appui de la mère du nabab d'Oude, et les vainqueurs se partagèrent son trésor. Mais le nabab d'Oude avait envers la Compagnie des engagements auxquels il ne lui était pas alors aisé de faire honneur. Il est probable que Hastings lui suggéra de confisquer, tant pour s'acquitter envers les Anglais que pour punir les complices de Chait Singh, les biens des vieilles princesses d'Oude, sa mère et sa grand'mère. Ce qui fut fait, non sans violence. C'est la fameuse *robbery of the Oude begums*. En 1783, Hastings, dont la conduite, dans l'affaire de Chait Singh, avait été approuvée à Londres, envoya sa femme en Angleterre et, s'étant rendu à Lucknow, y surveilla la restitution aux *begums* d'une partie de leur douaire, conformément aux ordres venus d'Europe. Bientôt après, il résigna sa charge, et, le 3 févr. 1785, il s'embarqua pour l'Angleterre. A bord, il rédigea un long mémoire justificatif de son administration ; « il avait conscience, disait-il dans ce document, d'avoir amélioré les finances de la Compagnie et d'avoir fait tout ce que demandait le bien public, dût sa réputation en souffrir ». Il revenait riche de 80,000 livres sterling, une fortune considérable, mais modeste pour un homme qui avait occupé durant trente-cinq ans de très hautes positions en Asie. — Ses ennemis l'attendaient ; l'honnêteté publique réclamait depuis longtemps en Angleterre une victime expiatoire des abus commis dans l'Inde, surtout durant la seconde administration de Clive (1757-67), et depuis. La question de l'Inde était à l'ordre du jour. C'était une plate-forme politique. Francis n'eut pas de peine à convaincre Burke et les whigs que la guerre des Rohillas, l'affaire de Chait Singh, la ferme de l'opium, l'illégale déposition du gouverneur de Madras, étaient des actes punissables de despotisme. Le 3 avr. 1787, Warren Hastings fut décrété d'accusation par la Chambre des communes à une énorme majorité, où Pitt et ses partisans figuraient à côté des whigs. Le procès commença dans Westminster Hall, devant la Chambre des lords, le 13 févr. 1788 ; l'accusation fut soutenue par Burke, Sheridan, Fox, Windham ; Hastings produisit, de son côté, de nombreuses adresses laudatives de ses anciens sujets. Les débats durèrent jusqu'en 1795 et se terminèrent par un acquittement, prononcé à l'unanimité, sur le chef de concussion ; à la majorité, au sujet des affaires de Bénarès. Les frais de cette cause célèbre s'élevèrent à 70,000 livres sterling, et Hastings, honorablement acquitté, se trouva pauvre, réduit à la possession du vieux domaine patrimonial de Daylesford (Worcestershire), qu'il avait racheté en 1788, pour 11,424 livres. Mais la Compagnie des Indes vint à son aide, et, à partir de 1804, il n'eut plus à craindre les créanciers, bien qu'il vécût très largement. En 1806, le prince de Galles parut disposé à lui accorder une compensation pour les dommages causés par un injuste procès : une place dans la pairie d'Angleterre ; mais il y renonça, vu la nécessité d'obtenir de la Chambre des communes le désaveu solennel de l'acte de mise en accusation voté par elle en 1787. Cependant, en 1813, appelé à déposer devant les Communes, au sujet du renouvellement de la charte de l'East India Company, il fut accueilli avec les marques du plus grand respect. En mai 1814, il fut fait membre du conseil privé et présenté aux souverains alliés par le régent, lors de leur visite à Londres. — Sa femme n'est morte qu'en 1837, sans laisser d'autre enfant que le général sir Charles Imhoff, fils de son premier mari. — M.-H.-G. Keene, qui a consacré à Warren Hastings, dans le *Dictionary of national biography* (XXV, 147), un article très favorable, conclut en ces termes : « Les accusations de concussion portées contre lui ont été abondamment réfutées... Dire qu'il fut un politicien scrupuleux, selon nos idées modernes, ce serait trop dire. Certainement, il a commis des irrégularités (Nand Kumar, Chait Sing, Madras, les douairières d'Oude), mais il a sauvé et fondé l'Empire, ce qu'il n'eût pas fait s'il avait été timoré... » Warren Hastings eut beaucoup d'admirateurs et d'amis passionnés : sans parler de sa femme, Thurlow, Johnson, Halhed, Teignmouth. L.

BIBL. : GLEIG, *Memoirs of the life of Warren Hastings* ; Londres, 1841, 3 vol. — Cap. TROTTER, *Warren Hastings* ; Londres, 1878 (apologie). — Sir A.-C. LYALL, *Warren Hastings* ; Londres, 1889 (impartial). — V. aussi les innombrables pièces du procès.

HASTINGS (Thomas), pamphlétaire anglais, né en 1740, mort à Londres le 12 août 1801. Il entra d'abord comme apprenti chez son oncle, menuisier à Durham, sa ville natale, partit travailler à Londres, soutint la cause du peuple lors de l'élection de Fox à Westminster en 1784, avec un pamphlet vigoureux : *Book of the Wars of Westminster*. Il fit suivre celui-ci d'autres brochures écrites dans le style des apologues d'Orient, telles que le *Regal Rambler*. Il écrivit aussi des articles de journaux et acquit une certaine réputation.

HASTINGS (Francis RAWDON-MOIRA, marquis d'), homme d'Etat anglais, né le 9 déc. 1754, mort en mer, près de Naples, le 18 nov. 1826. Après avoir terminé ses études à Oxford, il entra dans l'armée (1773) et servit en Amérique. Adjudant général de l'armée d'Amérique en 1778, il leva un corps de volontaires irlandais qui se distingua sur la plupart des champs de bataille. Le 25 avr. 1781, Hastings battait le général Greene à Hobkirk's Hill, mais l'état de sa santé le forçait bientôt à rentrer en Angleterre. Pendant la traversée, il fut pris par un croiseur français et retenu quelque temps à Brest. Le 20 nov. 1782, il était promu colonel et aide de camp du roi, et créé pair avec le titre de baron Rawdon de Rawdon le 5 mars 1783. Après avoir combattu le bill sur l'Inde de Fox, il se brouilla avec Pitt et devint un des membres les plus turbulents de l'opposition. Nommé major général (1793), il fut envoyé en juin 1794 au secours du duc d'York à la tête de 7,000 hommes. Débarqué à Ostende le jour même de la bataille de Fleurus, il réussit néanmoins à l'aide d'une marche fort habile à faire sa jonction avec le duc à Malines. Depuis la mort de son père (1793), il portait le nom de comte de Moira. Il excita à la Chambre des lords une sorte de scandale en attaquant avec une grande violence les agissements du gouvernement en Irlande en 1797. « Il avait vu, disait-il, fonctionner en Irlande, la plus absurde et la plus dégoûtante tyrannie sous laquelle une nation ait jamais gémi. » Il renouvela ces attaques en 1798, repoussa avec énergie le bill d'union (1799) et la loi martiale (1801). Commandant en chef en Ecosse en 1801, il entre au conseil privé (1806) et devint maître de l'artillerie et connétable de la Tour. Durant la session de 1810-11, il prit fréquemment la parole dans les débats relatifs aux mesures nécessitées par la maladie du

roi. Il appuyait de toutes ses forces les intérêts du prince de Galles et il se prononça très nettement en faveur de l'émancipation des catholiques. Le 18 nov. 1812, il était nommé gouverneur général du Bengale et commandant en chef dans l'Inde. Il débuta dans son gouvernement par une déclaration de guerre au Népaul (1er nov. 1814). Après une série de désastres, il réussit à forcer Ameer Singh à se rendre à Malaun (1815). Au moment où la paix paraissait sur le point d'être signée, les Gorkas renouvelèrent les hostilités. Battus à Moukwanpoure en 1816, ils étaient enfin obligés (2 mars) d'accepter un traité qui leur enlevait une large bande de territoire et leur imposait un résident britannique permanent. Lord Moira fut créé (13 févr. 1817) vicomte Loudoun, comte de Rawdon et marquis d'Hastings et reçut des deux Chambres des remerciements solennels. Aussitôt il prépara une expédition décisive contre les Maharates, et la mena avec une telle vigueur qu'au bout de quatre mois il avait complètement assuré la suprématie des Anglais dans l'Inde. Mais il était en mauvais termes avec la Compagnie des Indes qui lui reprochait des abus de pouvoir et qui finit par obtenir sa démission à l'aide d'assez basses manœuvres (1821). Il avait eu le temps de réaliser d'importantes réformes relatives à l'enseignement des indigènes, de faire abroger les lois inutilement oppressives, d'assurer la cession de Singapour (1819) et essayé d'obtenir du Siam un traité de commerce. Revenu en Angleterre, il fut nommé gouverneur de Malte (22 mars 1824). Ses ennemis n'avaient pas désarmé. Ils suscitèrent à la Chambre des lords un débat où les actes de son administration furent sévèrement critiqués. Il se justifia sans peine.

On a plusieurs portraits d'Hastings, dont l'un par J. Lawrence, un autre par Joshua Reynolds. D'une stature et d'une force athlétiques, d'une générosité poussée jusqu'à l'extravagance, il a toujours été populaire dans les hautes fonctions qu'il a exercées. Il a laissé quelques écrits : *Substance of observations on the state of the public finance of Great Britain* (Londres, 1791, in-8) ; *Speech on the dreadful and alarming State of Ireland* (1797, in-8) ; *On the Present State of public affairs* (1803, in-8) ; *Summary of the administration of the Indian Government* (1824, in-8) ; *The Private Journal of the Marquess of Hastings* (1858, 2 vol. in-8). Ces mémoires qu'il avait rédigés pour l'instruction et l'amusement de ses six enfants ont été publiés par sa fille, la marquise de Bute.
R. S.

BIBL. : PRINSEP, *History of the political and military transactions in India during the administration of the marquess of Hastings*; Londres, 1813-1823.

HASTINGS (Frank-Abney), marin anglais au service de la Grèce, né en 1794, mort à Zante le 1er juin 1828. Entré jeune dans la marine de guerre, il fut forcé de quitter le service en 1820 à la suite d'une altercation avec un amiral. En 1822, il s'engageait dans la flotte grecque où il devint bientôt populaire. Il prit part au siège de Nauplie (1822), servit en Crète comme commandant de l'artillerie en 1823 et, en 1824, vint en Angleterre pour y faire construire un steamer dont le gouvernement grec lui confia le commandement. Il fit un mal énorme à la flotte turque dont il détruisit une partie dans la baie de Salona (1827). Le 29 déc., il s'empara de Vasilidi, la clef des fortifications de Missolonghi et il mourut des suites d'une blessure reçue à l'attaque d'Anatolikon (25 mai 1828). Tricoupis prononça son oraison funèbre. R. S.

HASTINGS (Lady Flora-Elizabeth), poète anglaise, née le 11 févr. 1806, morte le 5 juil. 1839. Fille de Francis Rawdon Hastings (V. ci-dessus) et de Flora Mure Campbell, comtesse de Loudoun, elle devint dame d'honneur de la duchesse de Kent, mère de la reine Victoria. En 1839, une indisposition subite donna lieu sur son compte aux plus méchants bruits. On prétendait qu'elle était enceinte. Malgré ses dénégations, lord Melbourne, alors premier ministre, ordonna qu'elle subît un examen médical qui démontra la fausseté de telles allégations. Cette affaire avait excité un scandale énorme, et elle causa la mort de la malheureuse femme. Lady Hastings a laissé de très gracieuses poésies et traductions en vers qui ont été publiées par sa sœur, la marquise de Bute (Londres, 1851).

HASTINGS DE LOUGHBOROUGH (Edward, lord), fils du premier comte d'*Huntingdon* (V. ce nom) et de Anne Stafford, fille du duc de Buckingham, prit part, en 1547, à l'invasion de l'Ecosse dirigée par Somerset, représenta au Parlement le comté de Leicester en 1547 et 1552, et fut mis à la tête d'une expédition à Calais, en 1550. Fervent catholique, il se mit tout entier au service de Marie Stuart qui le nomma conseiller privé et grand écuyer. Il conféra avec Wyatt à Dartford (1554), représenta le Middlesex au Parlement en 1554 et 1555, devint lord chancelier en 1557 et fut créé baron Hastings de Loughborough. Il perdit toute sa faveur sous le règne d'Elisabeth et fut même emprisonné (1561) pour avoir entendu la messe. Ayant demandé et obtenu sa grâce, il vécut depuis lors dans la retraite jusqu'à sa mort survenue le 5 mars 1573.

Henry Hastings de Loughborough, né vers 1609, mort à Londres en janv. 1667, fils du cinquième comte d'Huntingdon et d'Elisabeth Stanley, fille du comte de Derby, prit une part importante aux guerres civiles en défendant la cause royaliste. Il combattit brillamment à Edgehill, à la tête d'un régiment de cavalerie, levé à ses frais. Très populaire dans le comté de Leicester, il s'y maintint contre les parlementaires jusqu'à la fin de la guerre, troublant leurs communications entre Londres et le N. de l'Angleterre. Gouverneur de Leicester (18 juin 1645), il ne rendit cette ville que quatre jours après la bataille de Naseby et obtint de Fairfax les honneurs de la guerre. Il tint à Ashby jusqu'au 28 févr. 1646. Il passa alors sur le continent. Revenu en Angleterre dès les débuts de la seconde guerre civile, il prit part à la défense de Colchester. Banni par ordre des Communes, le 10 nov. 1648, il fut emprisonné à Windsor d'où il s'échappa et rejoignit Charles II en Hollande. A la Restauration, il fut nommé lord lieutenant du Leicestershire. R. S.

HASTINGUES. Com. du dép. des Landes, arr. de Dax, cant. de Peyrehorade; 716 hab. Bastide construite par les Anglais au XIIIe siècle et dont le nom rappelle la ville anglaise d'Hastings, célèbre par la victoire de Guillaume le Conquérant. Un parc occupe l'emplacement du château élevé par les Anglais. Beau viaduc du chemin de fer sur le Gave. Ancienne abbaye d'Arthous, dont les bâtiments ont été convertis en château.

HASTITES (Paléont.) (V. BÉLEMNITES).

HATASOU, reine égyptienne (V. HATSHEPSOU).

HATCHETT (Charles), chimiste anglais, né à Londres le 2 janv. 1765, mort à Chelsea le 10 févr. 1847. Il était membre de la Société royale de Londres depuis 1797 et correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1823. Il a découvert en 1801 un nouveau métal, le *columbium* (V. ce mot). Outre de nombreux mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*, dans le *Journal* de Nicholson, etc., il a publié ; *An Analysis of the magnetical pyrites* (Londres, 1804, in-4) ; *On a Artificial Substance which possesses the principal characteristics of Tannin* (Londres, 1805, in-4) ; *On the Spikenard of the ancients* (Londres, 1836, in-4), etc. L. S.

BIBL. : FAULKNER, *History of Chelsea*, édit. 1829, I, 89-92. On y trouvera la liste presque complète des écrits de Hatchett.

HATCHETTINE (Minér.). Hydrocarbure fossile que l'on trouve en masses ou en lames cristallines dans les crevasses de nodules ferrugineux et dans certaines mines de charbon du pays de Galles. Il est mou comme de la cire, peu soluble dans l'alcool bouillant, un peu plus dans l'éther, d'où il cristallise par refroidissement en petits prismes. Il fond à 45°. Densité, 0,95.

HATCHIYO ou **FATSIZIO.** Ile du Pacifique, située à 220 kil. au S. de l'entrée de la baie de Yedo. Elle appartient au Japon, et, au point de vue administratif, détaché

du ken de Sidzouoka dépend de la direction de la police. C'est la dernière terre un peu importante de la chaîne d'îles volcaniques qui s'étend sur 450 kil. du N.-N.-O. au S.-S.-E. à partir de l'île d'*Osima* (ou Vries); toutes les îles de cette chaîne (O-sima, To-sima, Nii-sima, Miyaké, Mikoma, Hatchiyo et Ko-sima) servent de lieux de déportation au Japon. L'île de Hatchiyo s'étend sur 20 kil. du N.-O. au S.-E. et a une largeur de 6 kil. environ; de formation volcanique, elle a des côtes abruptes où l'on trouve de la pierre ponce et du trachyte (côte E.); son point culminant au N. (860 m.), le Nichi-no-yama a un cratère de 400 m. de diamètre; au S. l'O-yama atteint 676 m. : ses basaltes sont couverts de végétation. L'île compte 8,660 hab. environ et un millier de maisons; les villages principaux sont ceux d'Okago (2,000 hab.) sur la côte occidentale, Nakanogo (1,500 hab.), Sonyéchi (1,000 hab.), Mitsouné (2,000 hab.) sur la côte orientale, et Kachidaté (1,300 hab). L'île produit de l'orge, du riz, des pommes de terre. Elle est la plus importante d'un groupe d'îlots dont les trois autres sont : *Avosima*, *Ko-sima* et *Mikoma*. Ph. B.

HATERIUS, célèbre orateur romain, issu d'une famille sénatoriale, était contemporain d'Auguste. Lorsque Tibère feignait d'hésiter à prendre le pouvoir, c'est lui qui, dans le Sénat, s'écria : « Jusques à quand, César, laisseras-tu la république sans chef? » Il manqua être mis à mort par les soldats de l'empereur, parce qu'en allant demander sa grâce, il le renversa par mégarde. C'est lui qui proposa, lorsque Tibère sollicita pour Brutus la puissance tribunitienne, de graver en lettres d'or, dans la curie, le décret du Sénat. Il s'éleva contre le luxe de Rome. Enfin, il semble avoir été consul sous le principat de Tibère. Il mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, en 26 ap. J.-C. Il était surtout renommé pour la concision et la rapidité de son éloquence. Il est, aux yeux de Sénèque le Rhéteur, le seul orateur romain qui rappelle la brièveté des Grecs. Il serrait la trame de son discours au point de le rendre souvent obscur. Médéric Dufour.

HATHERLEY (W. Page Wood, lord) (V. Wood [Page]).

HATHOR. I. Mythologie égyptienne. — La vache symbolisant la maternité et l'allaitement, la déesse à tête de vache représente d'une manière générale la mère du Soleil et n'est pas nécessairement Hathor, mais peut s'appeler Neit, Isis, Nehemauït, Noub-Hotep, etc., suivant les localités, de même que la déesse léontocéphale n'est pas nécessairement Sekhet.

Hathor signifie « habitation d'Horus », dénomination très congruente à sa qualité de mère du Soleil renaissant, qualité d'où découle naturellement son rôle de ciel nocturne dans lequel l'astre semble se renouveler : à ce titre, sous le nom de déesse *Noub* (déesse d'or), elle anime sous la forme d'une vache la montagne de l'occident dans laquelle se couche le soleil. L'homme parvenu au soir de la vie et se couchant dans la mort était assimilé au soleil disparu à l'horizon, et la salle de l'hypogée dans laquelle était déposé le sarcophage s'appelait *Noub* comme la déesse, réceptacle de l'astre couché. En conséquence de ce rôle particulier, Hathor était appelée Dame de l'Ouest et présidait à l'ouest de Thèbes et de la Thébaïde, d'où le nom de Pathyris « appartenant à Hathor » donné à ce district qui comprenait jusqu'à Hermonthis; car cette déesse était censée recevoir dans ses bras le soleil au moment où il se couchait derrière la montagne. De même que Nout personnifie le ciel nocturne, Hator personnifie le ciel diurne, et, comme Nout, on la voit dans un sycomore donnant à boire et à manger aux âmes des morts.

La tête féminine d'Hathor, munie d'oreilles de vache, forme les chapiteaux d'Abou-Simbel, de Denderah et d'autres temples, et elle orne des naos, des coffrets et beaucoup d'emblèmes sacrés. On en a conclu qu'elle devait être, pour les Egyptiens, la déesse de la beauté comme Aphrodite pour les Grecs, et son nom de déesse d'or (Noub) a fait songer à une Χρύση Ἀφροδίτη. Elle est appelée à Edfou la déesse aux doux yeux. Quelques sculptures de Denderah peuvent faire croire qu'elle présidait aux rires et aux jeux ainsi qu'aux parures symboliquement désignées par le collier. Comme dame des jeux et de la danse, elle est représentée portant le tambourin. Un certain collier divin est surmonté d'une tête d'Hathor. A Hathor était consacré un poisson aux légendes duquel est associé le nom de cette déesse. Elle était adorée à Abou-Simbel, à Thèbes, à Héliopolis, à Kousœ, à Nefrous, au Sinaï, dans le Pount. Les textes du Sinaï disent qu'elle



1, Hathor à tête; 2, Hathor animant la montagne de l'occident; 3, Hathor jouant.

en était la divinité locale. Il en résulte qu'elle y personnifiait la divinité femelle. L'identification d'Hathor avec Astarté, avec la déesse nue Kadesh et avec Anta, nous montre qu'elle représentait dans ces régions la divinité femelle asiatique.

Elle apparaît sur les plus anciens monuments. Des temples lui furent élevés dans toutes les parties de l'Egypte. Dans l'île de Begeh elle est accompagnée par Khnoum, à Ombos par Sebek Ra et Khons, à Edfou par Horus, à Denderah par Hor-Hout. Sur la porte du S. de Karnak, elle est représentée comme l'épouse de Ptah.

La vache, outre son symbolisme de maternité solaire, a une valeur cosmogonique mise en relief par Brugsch dans sa mythologie égyptienne : elle représente, selon lui, le principe féminin du Cosmos, comme le taureau représente la force masculine et créatrice de la substance primordiale. Paul Pierret.

II. Astronomie (V. Athor).

HATHWAY (Richard), auteur dramatique anglais, du commencement du XVIIe siècle. On le trouve travaillant aux gages du directeur de « Rose Theatre », Philip Henslowe, avec Drayton, Munday, Robert Wilson, Day, Smith et d'autres encore. On peut consulter, pour les ouvrages auxquels il collabora : *Henslowe's Diary* et les *Annals of the Stage*, de F.-G. Fleay. B.-H. G.

HATIEN ou **MY-DUC.** I. Ville. — Ville de la Cochinchine française, circonscription du Bassac, arr. de Hatien, située à 250 kil. O.-S.-O. de Saïgon, sur la côte du golfe de Siam, en face de l'île Phou-quoc, à l'embouchure du canal de Vin-té, entre un marécage et la mer. C'est plutôt une agglomération de villages qu'une ville. Pêcheries abondantes, culture du poivre, blé rouge, fèves, haricots, melons, etc. Le port est peu sûr et peu profond; son commerce a lieu surtout avec Bangkok.

II. Arrondissement. — L'arr. de Hatien a une superficie de 1,322 kil. q. (en y comprenant l'île Phou-quoc), habités par 6,400 hab. (dont 500 Annamites environ) ; il comprend 4 cantons et 15 communes. Le tiers de son territoire est cultivé (par moitié en riz et pour le reste en cultures de poivre, cocotiers, arek, canne à sucre, café, tabac, bétel). En dehors du ch.-l. Hatien, les principaux villages sont : Tu-ki-dong, Tracan, Ba-lan et Ba-trai.

HATIFI (Maulana-Abdallah), poète persan, né à Chargird, dans la province de Hérat, mort en 1520. Neveu de

Dschami, le dernier des poètes épiques importants de la Perse, il doit sa réputation au *Chamsah* (Quintenaire), réunion de cinq poèmes épiques, composés à l'imitation de Nisami (mort en 1202) et d'Amir Chusrau de Delhi (mort en 1324). Ces cinq poèmes sont : le *Chah Nahmeh* ou livre du roi ; *Leila et Medjnoun*, histoire de deux amants ; *Chosrou et Schirin ; Heft Mentzer* ou les sept races ; *Timour Nahmel* ou livre des victoires de Tamerlan ; ce dernier poème seul a été publié par Jones à Calcutta en 1788, puis en 1869 à Luknow. Ph. B.

HATIM (Le cheikh Zouhour ouddin, ou Châh), né à Delhi en 1700, mort à Delhi en 1792, commença sa carrière comme soldat et la finit comme derviche. La célébrité du diwan de Wâli, le premier qui ait été composé en langue hindoustanie, lui inspira le désir de l'imiter. Il s'adonna à la poésie et y eut un grand succès : il forma beaucoup de disciples ; on lui en attribua quarante-cinq, parmi lesquels Sauda. Il composa deux diwans, l'un dans le genre ancien, fort obscur, l'autre dans le genre nouveau. On peut le considérer comme un des initiateurs de la poésie moderne de l'Inde.

BIBL. : GARCIN DE TASSY, *Hist. de la litt. hindouïe et hindoustanie.*

HATIN (Louis-Eugène), historien français, né à Auxerre le 8 sept. 1809. Il fit d'excellentes études au collège de sa ville natale et cependant, venu à Paris, ne trouva à s'employer d'abord que comme correcteur d'imprimerie. Il suppléa plus tard à l'insuffisance de ses ressources par différents travaux de compilation dont certains sous l'anonyme. On lui doit, entre autres livres de cette sorte : *Histoire pittoresque des voyages dans les cinq parties du monde* (1838, 5 vol. in-4, illustr., rééd. en 1843 et 1847, 3 vol. in-8) ; *Histoire pittoresque de l'Algérie* (1840, in-8) ; *la Loire et ses bords* (1843, in-16, illustr.) ; *Histoire du journal en France* (1846, in-18), considérablement remaniée et augmentée en 1853 sous le même titre et devenue enfin, de 1859 à 1861, l'*Histoire politique et littéraire de la presse en France* (8 vol. in-8 et in-12). C'est là son œuvre capitale et à laquelle on peut rattacher différentes publications complémentaires, telles que *les Gazettes de Hollande et la presse clandestine au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle* (1865, in-8) ; *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* (1866, in-8 illustré) ; *la Presse périodique dans les deux mondes* (1866, in-8) ; *Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse* (1868, 2 vol. in-8) ; *Théophraste Renaudot et ses innocentes inventions* (Poitiers et Paris, 1883, in-18) ; *l'Histoire, la Fantaisie et le Fanatisme* (1884, in-8) ; *la Maison du Grand Coq et le Bureau d'adresses, berceau de notre premier journal* (1885, in-18), etc. M. Hatin a, en outre, collaboré à différents périodiques, dictionnaires et répertoires, tels que le *Dictionnaire des dates ;* l'*Histoire des villes de France*, etc. C'est à lui qu'est due la fondation du premier journal politique à cinq centimes, *la Seine* (1847). Il fonda également l'*Union littéraire* (1854), transformé plus tard en *Bulletin des sociétés savantes.* Ch. LE G.

HATON DE LA GOUPILLIÈRE (Julien-Napoléon), ingénieur des mines et mathématicien français, né à Bourges (Cher) le 28 juill. 1833. Sorti le second de l'Ecole polytechnique en 1852 et le premier de l'Ecole des mines en 1855, reçu docteur ès sciences mathématiques en 1857 avec deux thèses sur une *Théorie nouvelle de la géométrie des masses* et sur *le Mouvement d'un point matériel sollicité par un centre fixe*, promu ingénieur en chef en 1877 et inspecteur général en 1885, M. Haton de La Goupillière s'est, aussitôt ses études terminées, consacré à l'enseignement et a été successivement : à l'Ecole des mines de Paris, professeur de chimie générale (1855-56), d'analyse et de mécanique (1856-75), de topographie souterraine (1857-62), d'exploitation des mines et de machines (1875-88) ; à l'Ecole polytechnique, répétiteur du cours de mécanique et de machines (1855-62, examinateur d'admission (1862-79) ; à la Faculté des sciences de Paris, suppléant du cours de mécanique physique et expérimentale (1861-67). En 1884, il a été élu membre libre de l'Académie des sciences de Paris et en 1888 il a été nommé directeur de l'Ecole des mines de Paris. Il est l'auteur d'importants travaux de mécanique pure et appliquée, de géométrie, d'analyse, de physique mathématique, qui le rangent parmi nos plus savants théoriciens et dont il a consigné les résultats dans de nombreux mémoires, pleins de vues originales, publiés par les *Comptes rendus* et le *Recueil des Savants étrangers* de l'Académie des sciences de Paris, par les *Nouvelles Annales de mathématiques*, par le *Journal* de Liouville, par les *Annales des Mines*, par la *Revue des cours scientifiques*, par le *Journal de l'Ecole polytechnique*, etc. Nous devons mentionner spécialement ceux relatifs à la sommation des dérivés et des intégrales d'une fonction quelconque (*Comptes rendus*, 1857), à la théorie du potentiel cylindrique (*id.*, 1859), aux centres de courbure successifs (*Journal* de Liouville, 1859), aux méthodes de transformation (*Journal de l'Ecole polyt.*, XLII), aux centres de gravité (*les Mondes*, 1867), à une théorie générale de la régularisation par les manivelles multiples (*Ann. des Mines*, 6e sér., t. III), à une théorie des vannages de traction minima (*id.*, 6e sér., t. XVII) aux développoïdes directes et inverses d'ordres successifs (*Rec. sav. étr.*, 1875), à la brachistochrone d'un corps pesant soumis à des résistances passives (*id.*, 1877), à de nouvelles formules pour l'étude du mouvement d'une figure plane (*id.*, 1878). M. Haton de La Goupillière a en outre fait paraître en librairie : *Eléments de calcul infinitésimal* (Paris, 1860, in-8) ; *Traité théorique et pratique des engrenages* (Paris, 1861, in-8) ; *Traité des mécanismes* (Paris, 1864, in-8) ; *Problème inverse des brachistochrones* (Paris, 1883, in-4) ; *Cours d'exploitation des mines* (Paris, 1883-85, 2 vol. in-8) ; *Cours de machines* (Paris, 1886-92, 2 vol. in-8), etc. L. S.

BIBL. : *Notice sur les travaux scientifiques de M. Haton de La Goupillière ;* Paris, 1883, in-4.

HATRÆ (V. ATRÆ).

HATRIZE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. de Briey ; 318 hab.

HATRY (Jacques-Maurice), général français, né à Strasbourg le 13 févr. 1742, mort à Paris le 30 nov. 1802. Simple capitaine en 1789, général de division dès 1794, il eut une grande part aux succès de l'armée de Sambre-et-Meuse (1794-95), devint commandant de la 17e division militaire (Paris) en juil. 1796, général en chef de l'armée de Mayence (janv. 1798), puis de l'armée de Hollande (juin 1798) et fut appelé au Sénat en déc. 1799.

HATSHEPSOU ou **HATASOU** (Arch. égypt.), reine de la XVIIIe dynastie dont le prénom est *Rā-mā-kà.* Son père, Thoutmès Ier, l'associa au trône quelque temps avant sa mort et la maria à un de ses fils auquel l'histoire donne le nom de Thoutmès II, mais qui aurait eu peu de chance de régner par lui-même, étant né d'une concubine. Thoutmès II mourut après un règne court et insignifiant. Il avait eu de Hatshepsou une fille que celle-ci fit épouser à l'autre fils de Thoutmès Ier mis longtemps en tutelle par l'ambitieuse régente et qui eut plus tard un règne glorieux sous le nom de Thoutmès III. Hatshepsou, qui se fit représenter en homme sur les monuments, exerça la souveraineté réelle d'un pharaon, maintint dans leur intégrité les frontières de l'Egypte et conduisit au S. de l'Arabie une expédition d'où elle rapporta des bois de luxe, des gommes, des aromates, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des arbrisseaux à parfum qu'elle fit planter dans ses jardins de Thèbes. Elle a fait élever à Karnak deux obélisques qui sont le chef-d'œuvre de la gravure égyptienne.

HÁTSGEG. Nom d'un village et d'une vallée de Hongrie, dans le comitat de Hunyad. Le village n'a que 800 hab., Roumains pour la plupart, mais la vallée est une des plus pittoresques de tout le pays, et l'une des plus riches en antiquités romaines : le village de Várhely marque l'em-

placement de la célèbre ville dace de Zarmizegethusa, remplacée par le municipe romain d'Ulpia-Trajana.

BIBL. : VIII[e] fascicule de *A Travers la Hongrie*, dans la collection Orell-Füssli.

HATT (Philippe-Eugène), hydrographe français, né à Strasbourg en 1840. Ingénieur hydrographe de première classe et chef du service des instruments scientifiques au ministère de la marine, il a effectué, tant en Cochinchine (1865-69) que sur les côtes de la Corse (1884-90), d'importants levés hydrographiques et géodésiques, et a dirigé la mission envoyée à Chubut (République Argentine) en 1882 pour l'observation du passage de Vénus sur le soleil. Outre de nombreux mémoires, insérés pour la plupart dans les *Annales hydrographiques* et dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, il a fait paraître : *Usage du cercle méridien portatif*, etc. (Paris, 1880, in-8) ; *Notions sur le phénomène des marées* (Paris, 1885, in-8). Il est chargé, depuis 1883, de la publication de l'*Annuaire des Marées*. L. S.

BIBL. : *Notice sur les travaux scientifiques de M. Hatt*; Paris, 1892, in-4.

HATTALA (Martin), philologue tchèque, né à Trstena (comitat d'Arva, Hongrie septentrionale) le 4 nov. 1821. Il fit ses études à Vienne et fut ordonné prêtre. Il se consacra de bonne heure à la philologie slave et publia en 1850 : *Grammatica linguæ slovenicæ collatæ cum proxima cognata bohemica* (Schemnicii, Banska Stavnica). Il enseigna le tchèque et le slovaque à Presbourg et fut appelé en 1853 à Prague comme docent de philologie slave à l'université. Il est titulaire de cet enseignement depuis 1861. Ses principales publications sont : *Cechisch-Slovakische und deutsche Aufgaben* (Presbourg, 1851) ; *Phonétique du tchèque et du slovaque* (Prague, 1854) ; *Syntaxe du tchèque* (1855) ; *Grammaire comparée du tchèque et du slovaque* (1857); *De Contiguarum Consonantium mutatione* (Prague, 1867; publié aussi en tchèque et en allemand ; *id.*, 1870) ; *Brus jazyka ceskeho*, contribution à l'histoire de la civilisation slave et tchèque (*id.*, 1877). Il a collaboré activement à la *Revue du musée de Prague*, à l'*Osvěta* et publié notamment un certain nombre d'articles pour défendre l'authenticité du *Kralodvorsky Rukopis* (manuscrit de Kralove-Dvor) et du *Jugement de Libuse*.

HATTAR ou **CHAPEAUX**. Parti suédois, rival des *Mæssor* ou *Bonnets*. Il se forma en 1731 et, avec l'appui du roi Frédéric, il combattit la politique d'Arvid Horn, et travailla à une alliance avec la France (1734). Dirigé par les comtes C. et Fr. Gyllenborg, le baron von Hœpken et comte H. von Fersen, il eut la majorité à la Diète de 1738, renversa Horn et déclara la guerre à la Russie (1741). Les opérations mal préparées furent mal conduites ; il fallut, pour obtenir la paix (Åbo, 1743) élire comme héritier présomptif Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, le candidat agréable à l'impératrice Elisabeth, et céder le læn de Wiborg. Une nouvelle guerre avec la Prusse en Poméranie (1757-62) ne fut pas plus heureuse. La protection accordée à l'industrie nationale la fit fleurir, mais les subsides qu'il fallut accorder aux fabriques ruinèrent les finances. Après un intervalle de quatre ans (1765-69), pendant lequel les Bonnets reprirent le pouvoir, les Chapeaux regagnèrent la majorité à la Diète. Les querelles de ces factions, vendues l'une à la France, l'autre à la Russie (les Bonnets), causèrent la chute du parlementarisme, et la nation accueillit comme une délivrance le coup d'Etat (19 août 1772) de Gustave III, qui interdit (24 août) les dénominations de *Hattar* et *Mæssor*. B-s.

HATTEN (*Hadana*, 808). Com. de la Basse-Alsace, arr. de Wissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêt, sur la ligne du chem. de fer de Seltz à Walbourg ; 1,659 hab. Tuileries, poteries ; dans la forêt, nombreux *tumuli ;* inscriptions romaines; siège d'un consistoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg. Au moyen âge, Hatten était le ch.-l. du *pagus Hattgau*, d'un comté de même nom (*Hettenkowe*), relevant de l'Empire et, à partir de 1332, d'un bailliage de Hanau-Lichtenberg. Hatten porte *d'argent à un lion naissant de gueules, coupé d'azur, à une étoile à six rais d'or*.

BIBL. : *Bull. de la Soc. pour la conserv. des mon. histor. d'Als.*, 1[re] sér., II, pp. 33 et suiv.; III, 219 et suiv.; IV, 53. — BRAMBACH, *Corpus inscript. rhenan.*, n[os] 1879-1882. — ECKERT, *Topogr. médic. de la com. de Hatten;* Strasbourg, 1865. — KIEFER, *Pfarrbuch der Grafsch. Hanau-Lichtenberg;* Strasbourg, 1890, pp. 201-217.

HATTENCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Roye ; 373 hab.

HATTENVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Fauville ; 783 hab.

HATTERIA (Zool.). Les particularités anatomiques que présente le représentant de ce genre sont telles que les zoologistes sont tous d'accord pour en faire le type d'une famille, et quelques-uns le considèrent comme devant former un ordre spécial. L'*Hatteria punctata*, qui a lui seul comprend la famille des *Rhynchocephalidæ*, est le seul représentant de tout un groupe de Reptiles ayant vécu à l'époque triasique. C'est un animal au corps trapu ; les membres postérieurs plus longs que les antérieurs sont armés d'ongles crochus. La queue comprimée égale la longueur du tronc ;



Hatteria punctata.

la tête est forte, le museau court, le front déprimé ; le derrière de la tête, le cou et le dos portent une crête peu élevée et très découpée ; la peau est granuleuse avec quelques tubercules plus gros épars sur la queue. Le cou porte une large collerette formée par un repli de la peau, d'un vert olive assez sombre ; les membres sont mouchetés de petites taches blanches entre lesquelles se trouvent quelques taches jaunes plus grandes. L'Hatteria est propre à la Nouvelle-Zélande. ROCHBR.

BIBL. : SAUVAGE, dans BREHM ; éd. fr. *Reptiles*.

HATTIA. Ile de l'Inde, dans le Bengale, à l'embouchure du Meghna, entre l'île de Dekhan-Chahbazpour à l'O. et l'île de Sandvîp à l'E.; elle est séparée de ces îles par l'estuaire de Chahbazpour d'une part, par la rivière de Hattia et la bouche du Meghna de l'autre. Longue de 25 kil., large de 15 environ, l'île est formée par les alluvions des eaux et s'élève à peine au-dessus d'elles : de terribles inondations l'ont ravagée à diverses reprises, par exemple en 1876. Dépendant de la province du Tchittagong et du district de Noakhali, l'île contient vingt-trois villages ; le principal, Hattia, est situé au centre. Elle compte 54,000 hab. environ. Le riz et le cocotier sont les cultures les plus considérables. Ph. B.

HATTO ou **HETTO**, évêque de Bâle, né en 763, mort en 836. Elève de Waldo, abbé de Saint-Gall, il devint son successeur. Charlemagne l'appela à l'évêché de Bâle qu'il occupa de 802 à 822. Il le choisit en 811 comme un de ses ambassadeurs en Orient. Bien avant sa mort, il se démit de sa dignité d'évêque de Bâle et d'abbé de Reichenau pour vivre comme simple religieux. On lui doit vingt-cinq capitulaires fort intéressants pour l'histoire du clergé carlovingien et plusieurs écrits dont le plus célèbre, *la Vision de Wettin*, renferme des paroles très sévères contre Charlemagne et sa vie morale. Ses contemporains, qui avaient l'évêque en très haute estime, l'appellent « le grand, l'incomparable Hatto ». C'est en effet une des belles figures de cette époque. K.

HATTO Ier, archevêque de Mayence (891 à 913). On ignore le lieu et la date de sa naissance; il mourut en 913. Nommé abbé de Reichenau en 888, puis trois ans après archevêque de Mayence, il présida en 895 le concile de Tribur. Très en faveur auprès de l'empereur Arnold, il fut après sa mort (déc. 899) nommé tuteur de son filleul âgé de sept ans qui devint roi de Germanie sous le nom de Louis IV. La légende raconte que Hatto parvint à venger le roi Louis d'Adalbert, comte de Bamberg, en l'amenant par ruse à la cour où il fut mis à mort. Après la mort de Louis en 911, Hatto conserva la faveur du nouvel empereur Conrad. Il mourut, dit-on, de la fièvre en se rendant à Rome. Ph. B.

HATTO II, archevêque de Mayence (968-969), mort en 970. Abbé de Fulda, il fut nommé archevêque de Mayence par l'empereur Othon Ier après la mort de l'archevêque Guillaume de Saxe (2 mars 968). La célèbre légende de la *Tour des Rats*, près de Bingen, qui fut détruite en 1635 par les Suédois, rappelle le nom de Hatto II. On prétend qu'il fit pendant une famine enfermer une foule de pauvres gens dans une grange à laquelle on mit le feu, et demanda aux assistants, quand on entendit des plaintes, s'ils entendaient crier les rats. En punition de sa cruauté, il se trouva plus tard pourchassé par les rats; voulant leur échapper, il fit construire une tour sur le Rhin; mais les rats le suivirent et le dévorèrent vivant. Cette légende n'a d'ailleurs aucun point d'attache réel avec la vie de l'archevêque Hatto. Ph. B.

BIBL. : BŒHMER, *Regesta archiepisc. Moguntinensium*; Innsbruck, 1877.

HATTON (Sir Christopher), homme d'Etat anglais, né à Holdenby en 1540, mort le 20 nov. 1591. Membre de l'Inner Temple en 1559, il attira l'attention d'Elisabeth par ses avantages physiques et ses qualités de danseur. Après avoir reçu force bénéfices, il fut nommé, en 1572, gentilhomme de la chambre et capitaine de la garde. Député de Higham Ferrers au Parlement de 1571 et du Northamptonshire à ceux de 1572, 1584, 1586, il prit rapidement une grande influence sur l'assemblée. Il poursuivit avec ardeur les jésuites, persécuta Parry, le seul parlementaire qui eût osé les défendre, et le fit condamner à mort, fut un des membres des commissions qui jugèrent Babington, les conspirateurs en faveur de Marie Stuart et Marie elle-même, contre laquelle il témoigna une animation et une partialité extraordinaires. En 1587, il dénonçait le péril de l'invasion espagnole et il confirma Davison dans l'idée qu'il ne fallait pas tenir compte des apparents scrupules d'Elisabeth et exécuter Marie Stuart. Nommé lord chancelier, le 25 avr. 1587, il déploya un faste princier dans la prise de la possession de ses fonctions, bien que sa nomination eût excité un véritable scandale. Il succéda en 1588 à Leicester comme chancelier de l'université d'Oxford. Assez lettré, Hatton rechercha et protégea les gens de lettres, entre autres Spenser qui lui dédia sa *Faery Queen*, Thomas Churchyard et Oxkland. Il écrivit le quatrième acte d'une tragédie, *Tancred and Gismund*, jouée devant la reine en 1568. Sir Harris Nicolas a publié des *Memoirs of the life and times of sir C. Hatton* (Londres, 1847, in-8) qui renferment toute sa correspondance fort curieuse pour l'histoire du règne d'Elisabeth. R. S.

BIBL. : J. PHILIPS, *A Commemoration of the life and death of sir C. Hatton*; Londres, 1591. — R. GREENE, *The Maiden's dream upon the death of sir C. Hatton*; Londres, 1591, in-4. — *A Lamentable Discourse of the death of sir Hatton*; Londres, 1591. — CLERKE, *Polimanteia*; Cambridge, 1595.

HATTON (Christophe, lord), homme politique anglais, né en 1605, mort à Kirby le 4 juil. 1670, petit-cousin du précédent. Royaliste ardent, il fut représentant de Higham Ferrers au Long Parlement, et, dès les débuts de la guerre civile, il rejoignit le roi à Oxford. Créé, en 1643, baron Hatton de Kirby, membre du conseil privé, contrôleur de la maison royale, il passa en 1648 en France où il s'occupa d'intrigues pour la restauration de la monarchie. Aussi devint-il en 1660 lord du sceau privé et en 1662, gouverneur de Guernesey.

Son fils aîné, *Christopher*, né en 1632, mort en 1706, gentilhomme de la chambre de Charles II en 1662, gouverneur de Guernesey où il succéda à son père (1670), fut créé vicomte en 1683. Bibliophile passionné, il a laissé d'importants manuscrits à la bibliothèque Bodléienne. E.-M. Thompson a publié : *Correspondence of the family of Hatton* (Londres, 1878, 2 vol.). R. S.

HATTONCHÂTEL (*Atona*, 812, *Castrum Haddonis*, 1015). Com. du dép. de la Meuse, arr. de Commercy, cant. de Vigneulles; 340 hab. Hattonchâtel, dont le château, construit vers 859 par l'évêque de Verdun, passait comme une forteresse importante, avait dès la fin du xe siècle des seigneurs particuliers, faisait partie du Barrois non-mouvant et était un ch.-l. de prévôté, qui plus tard fut érigé en marquisat. Au xie siècle, les évêques de Verdun y faisaient battre monnaie. Armoiries: *parti au premier de Lorraine simple, c.-à-d. : d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, et au second écartelé de sable à la croix d'or et d'azur à six annelets d'argent traversés de dards de même, trois, deux, un.*

BIBL. : Cl. BONNABELLE, *Etude sur Hattonchâtel*, dans *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e sér., VI, 1-64.

HATTONVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Commercy, cant. de Vigneulles; 363 hab.

HATTSTATT (*Aderstat*, *Hadestatt*, xiie siècle). Com. de la Haute-Alsace, arr. de Guebwiller, cant. de Rufach; 978 hab. Vins; antiquités romaines. L'église paroissiale est un des plus anciens monuments de l'Alsace : la nef romane date de la première moitié du xie siècle, tandis que le chœur et le transept sont de la période gothique. L'hôtel de ville est construit sur les fondements de l'ancien château des seigneurs de Hattstatt. Au moyen âge le village avait un mur d'enceinte. Sur un des sommets de cette partie des Vosges s'élevait le château de *Hoh-Hattstatt* dont on ne voit plus que les ruines. Appelé primitivement *Barbenstein*, il doit avoir été construit en 960 et était un fief du comté de Horbourg, cédé aux comtes de Lupfen. Vers l'an 1300, une de ses tours servait de prison au célèbre rabbin Meir de Rothenbourg. Le manoir, détruit en 1466 par les habitants de Munster, fut acquis par les seigneurs de Hattstatt et passa, vers la fin du xvie siècle, à l'extinction de cette famille, aux Truchsess de Rheinfelden. Hattstatt porte *d'argent à un sautoir de gueules.*

BIBL. : SCHOEPFLIN, *Als. ill.*, II, 75, 91, 137, 695. — SCHWEIGHÆUSER et GOLBÉRY, *Ant. de l'Als.*, I, 63, 124. — ADLER, *Baugesch. Forschungen in Deutschl.*, I, 6. — BRESCH, *la Vallée de Münster*, 90. — KRAUS, *Kunst und Alterth.*, *in E.-L.*, II, 148-152, 168-169.

HATUNCOLLA. Village du Pérou, à 10 kil. N. de Puno, près du lac Titicaca. Ville importante jadis, capitale du Collao (une des grandes divisions de l'empire inca), elle n'a plus que des souvenirs. On élève du bétail dans les pâturages des environs.

HATVAN. Bourg de Hongrie, situé dans le comitat de Heves. Ses 4,200 hab., pour la plupart magyars et catholiques, vivent surtout de la culture des melons et de l'élève des chevaux.

HATZFELD (Hongrie) (V. ZSOMBOLYA).

HATZFELDT. Noble famille allemande, originaire de la Hesse. Son nom lui vient de son château de Hapesveld ou Hatswelt, situé sur les bords de l'Edder, dans le grand-duché de Hesse. Dès le commencement du xiiie siècle, le nom des Hatzfeldt est mentionné dans l'histoire, et sa réputation alla en grandissant; au xive siècle, ils firent la guerre au comte Jean de Nassau-Hadamar, aux Luxembourgeois et au landgrave de Hesse auxquels ils suscitèrent de sérieux embarras. En 1388, Jean de Hatzfeldt, par son mariage avec Jutta de Wildenburg, réunit cette grande seigneurie à la seigneurie familiale. Au milieu du xve siècle, la famille de Hatzfeldt se divisa en deux branches, la branche Hatzfeldt-

Wildenburg et la branche Hatzfeldt-Wildenburg-Hessen (qui s'éteignit en 1783).

C'est à cette seconde branche qu'appartient *Melchior* de Haztfeldt, né le 10 oct. 1593, mort le 9 janv. 1658. Il prit le parti de l'empereur dans la guerre de Trente ans et se signala par sa bravoure et les services qu'il rendit; c'est lui qui contribua le plus à l'élévation de sa maison. En 1636, il fut vaincu par le Suédois Baner à Wittstock, mais, en 1638, défit le comte palatin Charles-Louis; en 1640, il fut opposé à Guébriant et eut part à la victoire de Dutlingen. Après la paix de Westphalie, il fut mis à la tête de l'armée impériale envoyée contre Charles-Gustave au secours de la Pologne; il s'empara de Cracovie. Il agrandit considérablement les possessions des Hatzfeldt: son frère lui transmit les seigneuries de la branche éteinte de Rosenberg; d'autre part, il recueillit des seigneuries du comté de Gleichen; l'empereur, en 1635, le nomma comte de l'Empire et lui donna la vaste seigneurie de Trachenberg en Silésie (360 kil. q.). Il n'eut pas d'enfant mâle et son frère Hermann fut son héritier.

La seigneurie de Trachenberg fut, le 6 nov. 1741, érigée en principauté par le roi de Prusse, Frédéric II, qui donna le titre de comte à son possesseur, *Franz-Philipp-Adrien*, né le 2 mars 1707, mort le 6 nov. 1779, descendant des Hatzfeld. En 1748, l'empereur François lui conféra à son tour la dignité de prince de l'Empire. Pendant la guerre de Sept ans, le prince de Hatzfeld eut beaucoup à souffrir de la guerre; sa principauté fut pillée et il fut fait prisonnier par les Russes en 1758.

Après l'extinction de la ligne princière principale de la maison de Hatzfeldt, elle perdit une partie de ses biens de Mayence et de Wurzbourg; la seigneurie originaire de Wildenburg seule passa à des cousins de la seconde grande branche des Hatzfeldt. La principauté de Trachenberg et les autres possessions passèrent au comte de Schœnborn-Wiesentheid et ne revinrent, qu'après de longues difficultés judiciaires, à Franz-Ludwig de Hatzfeldt, possesseur du majorat de Wildenburg-Schœnstein (165 kil. q.), qui, le 10 juil. 1803, parvint à se faire mettre en possession de la seigneurie immédiate de l'Empire et du titre qui y était attaché.

Franz-Ludwig, prince de Hatzfeldt, né le 23 nov. 1756, mort à Vienne le 3 févr. 1827, avait été tout d'abord au service de Mayence. Il passa ensuite au service de la Prusse, obtint le grade de lieutenant général et prit sa retraite en 1807. Il est connu surtout par un acte de clémence de Napoléon I[er] à son égard. Quand les troupes prussiennes évacuèrent Berlin après la bataille d'Iéna, son beau-père, le comte de Schulenbourg-Kehnert, qui était gouverneur de la ville et ministre d'Etat, lui laissa le gouvernement de Berlin avec la mission d'adresser tous les matins un rapport au roi sur les événements. Le 24 oct. 1806, à cinq heures du matin (c.-à-d. sept heures avant l'entrée de l'avant-garde française à Berlin), le prince de Hatzfeldt écrivit au major de Knesebeck une lettre disant: « Je ne sais rien d'officiel sur l'armée française; je viens de lire une proclamation adressée par elle aux magistrats et aux habitants de Potsdam, d'après laquelle les Français évaluent leurs forces à 80,000 hommes; d'après d'autres rapports, ces corps ne s'élèveraient qu'à 50,000 hommes. Les chevaux de la cavalerie sont très fatigués. » Cette lettre tomba entre les mains de Napoléon qui fit arrêter Hatzfeldt comme espion le 28 oct.; mais sa femme, la princesse de Hatzfeldt, obtint une audience de l'empereur et parvint par ses prières à faire remettre son mari en liberté. Plus tard, il fut employé dans divers postes diplomatiques; en 1813, il fut chargé de porter à Paris la lettre d'excuse par laquelle le roi de Prusse se justifiait de la défection du général York. Il fut ensuite nommé ministre plénipotentiaire à la cour des Pays-Bas et, à partir de 1822, ambassadeur à Vienne où il mourut.

La principauté et son titre passèrent ensuite à son fils, *Friedrich-Hermann-Anton*, né le 2 oct. 1808, mort le 20 juil. 1874. Son oncle, le comte Maximilian de Hatzfeldt (né le 7 juin 1813, mort à Paris le 19 janv. 1859), avait embrassé la carrière diplomatique et fut ambassadeur à Paris à partir de mai 1849. La sœur du comte Maximilian est la célèbre comtesse *Sophie* de Hatzfeldt (V. ci-dessous). Après la mort du prince Friedrich-Hermann-Anton, son fils *Hermann*, né le 4 févr. 1848, lui a succédé.

Le fils aîné de la comtesse Sophie de Hatzfeldt, *Alfred*, né le 9 avr. 1825, a été, d'autre part, élevé à la dignité de prince prussien le 10 mai 1870. Il est le fondateur de la maison princière de *Hatzfeld-Wildenburg*. Les possessions de cette branche sont la seigneurie de Wildenburg-Schœnstein dans la circonscription de Coblentz et les biens de Calcum, Caldenberg, Morp, etc., dans la circonscription de Dusseldorf. Un frère du prince Albert est le comte *Paul* de Hatzfeldt (V. ci-après). Ph. BERTHELOT.

HATZFELDT (Sophie, comtesse de), née le 10 août 1805, morte à Wiesbaden le 25 janv. 1881. Elle est connue surtout par ses relations avec Lassalle. Fille du prince Franz-Ludwig de Hatzfeldt-Wildenburg-Schœnstein, elle épousa le 10 août 1822 Edmund, comte de Hatzfeldt-Weissweiler, mais se sépara de lui le 30 juil. 1851. Pendant le procès de séparation, l'assesseur Oppenheim et Mendelsohn enlevèrent à la baronne Meyendorf, au mois d'août 1846, une cassette où ils pensaient trouver des preuves pour la défense de la comtesse. Il en résulta un procès qui fit très grand bruit et se termina par la condamnation de Mendelsohn. Lassalle publia alors une défense de la comtesse et fut à son tour accusé dans un procès où il se défendit magistralement lui-même et fut acquitté. Depuis cette époque, la comtesse de Hatzfeldt exerça une grande influence sur Lassalle en qualité d' « amie maternelle » et assista à sa mort en 1864. Les efforts qu'elle tenta ensuite pour jouer un rôle dans le mouvement socialiste n'eurent aucun résultat. Elle se réconcilia avec sa famille et passa sa vie soit dans son domaine de Frauenstein, soit à Heddernheim, et enfin à Wiesbaden où elle mourut. Ph. B.

HATZFELDT (Paul-Melchior-Hubert-Gustav, comte de), homme d'Etat prussien, né le 8 oct. 1831. Fils du comte Edmund de Hatzfeldt-Wildenburg et de la comtesse Sophie, il embrassa la carrière diplomatique et fut envoyé comme secrétaire d'ambassade à Paris. Attaché ensuite à la personne du prince de Bismarck, il l'accompagna pendant la guerre de 1870-71 en France et fut envoyé en 1874 comme ministre plénipotentiaire à Madrid, puis en 1878 comme ambassadeur à Constantinople. Après la mort du secrétaire d'Etat de Bulow, Hatzfeldt revint à Berlin (1881) et le remplaça; le 13 oct. 1882, il a été nommé ministre des affaires étrangères. Le 23 nov. 1885, il a remplacé le comte de Munster comme ambassadeur à Londres. Ph. B.

HAU (Problèmes de). Dans le papyrus mathématique de Rhind, traduit par Eisenlohr (1877), *hau* (la masse) est le nom égyptien donné à l'inconnu dans les problèmes où une fonction linéaire de celle-ci est égalée à un nombre donné. Exemple: un *hau*, ses deux tiers, sa moitié, son septième, son tout, cela fait 33, c.-à-d.:

$$\frac{2}{3}x + \frac{x}{2} + \frac{x}{7} + x = 33.$$

HAUBAN. I. Marine. — La résistance des mâts à bord d'un bâtiment est assez grande pour détruire les efforts qui agissent dans le sens de leur axe; ces efforts sont d'ailleurs supportés par l'*emplanture* (V. ce mot). Mais les mâts ont à résister à d'autres efforts perpendiculaires à l'axe, dus aux voiles, au roulis, au tangage. On les combat au moyen de gros cordages appelés manœuvres dormantes, qui se subdivisent en étais, galhaubans et haubans. Les haubans sont donc de grosses aussières fixées à la tête du mât par leur milieu et dont les extrémités viennent se raidir sur les flancs du navire, au moyen de *cadènes* (V. ce mot) ou caps de mouton ou de ridoirs métalliques. Ces derniers sont, du reste, à peu près seuls employés dans les nouveaux bâtiments, parce qu'ils sont moins encombrants, et par

suite plus avantageux au point de vue de l'utilisation de l'artillerie. Les haubans vont par paires; leur nombre varie de deux à huit de chaque bord suivant la force de la mâture et du bâtiment. Leur rôle est de détruire les efforts dus aux voiles, au roulis et au tangage de l'arrière à l'avant. Les étais combattent le tangage de l'avant à l'arrière et les voiles masquées. C'est sur les haubans que sont fixées les *enfléchures* (V. ce mot) permettant de grimper dans la mâture. L'expérience a consacré certaines règles pour la position des haubans, afin d'obtenir la meilleure tenue possible de la mâture. Le premier hauban doit se trouver dans le même plan que la génératrice arrière du mât. Le dernier doit faire avec cet axe un angle de 25 à 28°. Les autres haubans sont reportés dans l'intervalle ainsi obtenu, de façon à gêner le moins possible l'artillerie. L'angle que les haubans font avec le plan longitudinal au milieu du navire doit être de 18° à 20°. On obtenait cet angle autrefois au moyen des porte-haubans, plates-formes horizontales, extérieures au bâtiment. La largeur actuelle des navires, leur peu de hauteur de mâture les a fait supprimer dans les nouvelles constructions. Nous parlons, bien entendu, des navires à vapeur, car ils subsistent toujours pour les navires à voiles.

Ce que nous venons de dire des haubans ne s'applique qu'aux bas mâts. Les mâts d'hune eux sont tenus par les haubans d'hune, qui viennent se raidir, en dessous de la hune qui sert à leur donner l'épatement voulu, à un cercle en fer appelé cercle de trelingage. Les grands bâtiments ont de trois à quatre haubans d'hune de chaque bord et en plus trois galhaubans, dont un, celui placé par le travers du mât, est étranglé ou bridé en dessous du cercle de trelingage et arc-bouté sur un toquet chevillé sur la hune. Les mâts de perroquet n'ont plus de haubans, seulement deux galhaubans de chaque bord, dont un est étranglé sur les barres de perroquet. KERLERO DU CRANO.

II. Droit féodal. — DROIT DE HAUBAN. — Nom qu'on donnait au droit perçu au profit du roi sur quelques métiers. Il fut d'abord payé en nature et consistait en un muid de vin livré au moment de la vendange; plus tard il put être converti en argent. Le *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau indique quels étaient les métiers haubaniers; de ce nombre étaient les bouchers, les pêcheurs, les foulons. Quelques-uns devaient seulement le demi-hauban, d'autres au contraire un hauban et demi. A l'origine, le mot de hauban avait servi à désigner la convocation faite pour le service des corvées et ensuite la somme payée pour leur rachat (V. CORVÉE [Ancien droit]). G. R.

BIBL. : DROIT FÉODAL. — DU CANGE, *Glossaire*, v° *Halbannum* 2. — DE LAURIÈRE, *Glossaire du droit français*, éd. Favre; Niort, 1882, p. 282. — *Règlements sur les Arts et Métiers de Paris*, dans *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*.

HAUBAN. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. et cant. de Bagnères-de-Bigorre; 104 hab.

HAUBER (Karl-Friedrich), mathématicien allemand, né à Schorndorf (Wurttemberg) le 18 mai 1775, mort à Stuttgart le 5 sept. 1851. Il fut professeur dans divers établissements universitaires. Il est connu par ses savantes traductions, avec notes, d'Archimède (Tubingue, 1798, in-8) et d'Euclide (Berlin, 1824-25, in-8) et par ses *Scholæ logico-mathematicæ* (Stuttgart, 1828, in-8), où se trouve énoncé le théorème qui porte son nom et qu'a repris, en l'élargissant, W. Drobisch. L. S.

HAUBERGEON (V. HAUBERT).

HAUBERISSER (Georg), architecte et professeur d'architecture allemand, né à Gratz le 19 mars 1841. Elève de l'Ecole technique de Gratz, puis des Académies de Munich et de Berlin et enfin de l'Ecole d'architecture de Vienne, Hauberisser obtint en 1866, à la suite d'un brillant concours, la construction de l'hôtel de ville de Munich, édifice qu'il fit élever de 1870 à 1880 dans le style gothique allemand. On doit encore à cet architecte, qui s'inspira depuis de la Renaissance allemande, le musée de Kaulbach et des hôtels, dont l'habitation du peintre Defregger, à Munich; les hôtels de ville de Kaufbensen et de Landshut et le château de Santa Fé, à Rio de Janeiro. M. Hauberisser est, depuis 1876, professeur d'architecture de l'Académie des beaux-arts de Munich. Ch. L.

HAUBERT. Défense de corps en usage durant le moyen âge et qui est une chemise de mailles d'acier sans adjonction d'aucun tissu. Le haubert diffère essentiellement de la *broigne*, en ce que celle-ci, du reste antérieure comme emploi, était une tunique d'étoffe sur laquelle étaient cousus des anneaux de métal dont les dispositions variaient.

L'usage de la maille remonte à la plus haute antiquité. Les Assyriens, les Egyptiens, les Romains et les peuples orientaux contre lesquels ils luttèrent, portèrent ces vêtements défensifs dont les figurations sont nombreuses sur les monuments. Après la chute de l'empire romain, la maille semble disparaître dans l'Europe orientale pour ne reparaître qu'après les premières croisades. Mais son usage devint alors général et se maintint jusqu'au XVIe siècle. L'apogée du haubert est aux XIIe et XIIIe siècles. Plus tard les progrès constants de l'armure de plates, tendant à enfermer le corps de l'homme d'armes dans une carapace d'acier battu sur laquelle s'arrêtaient ou glissaient les coups, la firent tomber en désuétude.

Les plus anciens hauberts sont en forme de longue chemise, avec manches, et ils descendent plus bas que les genoux. Fendus devant et derrière, afin de permettre au cavalier d'enfourcher sa monture, ils retombaient sur la selle en abritant les cuisses et les jambes. On y adjoignait un camail également de mailles qui défendait la tête et l'encolure, et sur lequel se fixait le casque, heaume, bacinet ou autre forme. Les plus anciens hauberts se reconnaissent à la grandeur des maillons qui mesurent jusqu'à 1 centim. de diamètre. Chaque anneaux en reçoit quatre autres, dans le type le plus ordinaire. Mais dans ce que l'on appelait le *haubert doublier*, la maille était beaucoup plus serrée, composée de maillons doubles qui renforçaient ainsi certaines parties, les épaules, la poitrine. Chaque maillon est un fil de fer arrondi, dont une des extrémités aplatie était percée d'un trou; l'autre au contraire effilée en queue était passée dans cet œil, puis rivée, la rivure faisant une petite saillie appelée le *grain d'orge*.

Ces défenses de corps étaient fort lourdes, plus lourdes encore celles dont on armait les chevaux et qui étaient souvent faites d'un entrelacement d'anneaux pleins, découpés à l'emporte-pièce, et de maillons rivés. Bien des hauberts pesaient plus de 50 livres, et l'homme d'armes ne pouvait s'en revêtir qu'en se faisant aider d'un homme au moins. Des mitaines de mailles dépendant des manches étaient en forme de sac avec séparation pour le pouce, et complétaient la défense avec des chausses de mailles terminées par des chaussures de même sorte. Ainsi au XIIIe siècle le chevalier était armé des pieds à la tête d'une enveloppe de mailles d'acier qui ne laissait pas de prise aux coups. Seule la lance, dont la force était augmentée par la rapidité du cheval, pouvait percer cette chemise de mailles inefficace aussi contre le tranchant des lourdes haches et les armes contondantes comme les masses et les fléaux. Le haubert complet, ou grand haubert, devint le privilège du chevalier, du cavalier


Chevalier armé du haubert (XIIIe siècle).

noble, tandis que la simple chemise de mailles, plus courte, sans coiffe ni chausses, dite *haubergeon*, est le propre de l'écuyer. Le fief de haubert est le plus noble après les fiefs de dignité. Le feudataire en doit être un chevalier qui servira le suzerain à la guerre armé de pied en cap.

Dès la fin du XIIIe siècle, le haubert s'était fortement raccourci, et ses chausses de mailles tendaient à disparaître, car on se protégeait les jambes, puis les cuisses, par des pièces d'acier battu. Au XIVe siècle, on le portait cependant encore par-dessus la cuirasse, souvent, car celle-ci était loin d'être parfaite. Mais au XVe siècle les mailles n'étaient plus réduites qu'à quelques pièces défendant les défauts de l'armure de plates, et au XVIe siècle elles disparaissent de la panoplie du gendarme. Les gens de pied gardèrent beaucoup plus longtemps les hauberts que l'on appelait des jaques de mailles. Ces défenses de corps munies de manches se portaient sous les vêtements et leur usage dura jusqu'à la fin du XVIe siècle, notamment en Italie. En France, les fantassins et les cavaliers, qui portaient seulement le corselet sans brassards, portèrent des manches de mailles dont on possède encore des échantillons remarquables par leur extrême finesse. Les fabricants de haubert étaient dits *haubergeniers;* les statuts qui les régissaient montrent qu'ils avaient de grands rapports, au moins à Paris, avec la corporation des chaînetiers. Les mailles les plus estimées étaient celles que l'on fabriquait à Chambly, dans l'Oise, au XIIIe siècle ; elles étaient doubles, à maillons petits et serrés. Aujourd'hui encore, en Inde, en Perse, dans le Caucase, on use des cottes de mailles qui sont de véritables hauberts. Les unes sont anciennes et proviennent des vieux arsenaux d'Europe ou même des commerçants vénitiens qui, à toutes époques, faisaient un actif commerce d'armes avec tout l'Orient ; les autres sont de fabrication indigène et moins parfaites. Les mailles les plus défectueuses sont celles du Japon ; la plupart du temps les anneaux ne sont même pas rivés. Les Turcs, les Circassiens usèrent beaucoup de cottes de mailles auxquelles sont adjointes des plaques d'acier, de place en place, incorporées au tissu d'acier. C'est ce que l'on observe dans ces belles armures indiennes, dites *armures à miroirs*. Maurice MAINDRON.

BIBL. : PENGUILHY LHARIDON, *Catalogue du musée d'artillerie;* Paris, 1862, in-8. — VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, art. *Haubert;* Paris, 1876, in-4. — DU CANGE, *Glossaire*, art. *Arma*. — ALLOU, *Etudes sur les armes et armures*, dans *Soc. Antiquaires Fr.*, 1837. — MEYRICK, HEWITT, DE BELLEVAL, etc. — Pour la bibliographie générale, V. Maurice MAINDRON, *les Armes*, dans *Bibl. Enseig. Beaux-Arts;* Paris, 1891, in-4. — Baron DE COSSON et W. BURGES, *Ancients Helmets and exemples of mail;* Londres, 1881, in-4. — Baron DE COSSON, *Arsenals and Armouries in Southern Germany and Austria*, dans *Archæologic. Journ.*, 1891, XVIII, 117. — Wendelin BŒHEIM, *Handbuch von der Waffenkunde;* Leipzig, 1891. — *List of books..... Kensington Museum;* Londres, 1883, in-8.

HAUBNER (Gottlieb-Carl), vétérinaire allemand, né à Hettstædt (prov. de la Saxe) le 18 sept. 1803, mort à Dresde le 17 avr. 1882. Il enseigna la médecine vétérinaire successivement à Eldena, près de Greifswald, et à Dresde, où depuis 1853 il dirigea en même temps l'hôpital et la policlinique. Ouvrages principaux : *Handbuch der popul. Thierheilkunde* (Anklam, 1839-42 ; 8e édit., 1880) ; *Die Gesundheitspflege der landwirthschaftlichen Hausthiere* (Greifswald, 1845 ; 4e édit., Dresde, 1881) ; *Handbuch der Veterinærpolizei* (Dresde, 1869). Dr L. HN.

HAUBOLD (Christian-Gottlieb), jurisconsulte allemand, né à Dresde le 4 nov. 1766, mort à Leipzig le 14 mars 1824. En 1789, il fut nommé professeur d'antiquités du droit à Leipzig ; en 1797, professeur de droit saxon. Sa réputation de professeur attirait à ses cours un nombre extraordinaire d'élèves. Ses ouvrages ont achevé de fonder sa réputation : il a, avec Hugo et Savigny, fondé l'*école historique* du droit qui s'opposait à l'école philosophique, laquelle ramenait tous les codes à un seul système abstrait ; en outre, il a relevé l'étude du droit romain. Nous citerons parmi ses œuvres : *Institutionum historicarum juris Romani lineamenta* (Leipzig, 1805 ; 2e éd., 1825) ; *Institutiones juris Romani literariæ* (Leipzig, 1809) ; *Institutionum juris Romani privati historico-dogmaticarum epitome* (Leipzig, 1814) ; *Manuale Basilicorum* (Leipzig, 1819) ; *Lehrbuch des sæchsischen Rechts* (Leipzig, 1820 ; 3e éd., 1847) ; *Doctrinæ Pandectarum lineamenta cum locis classicis* (Leipzig, 1820) ; des éditions du *De Dissensionibus dominorum* de Rogerius Beneventanus, et des *Antiquitatum Romanarum syntagma* de Heineccius ; enfin Spangenberg a publié, en 1830, à Berlin, ses *Antiquitatis Romanæ monumenta*. Ph. B.

HAUBOS. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers ; 138 hab.

HAUBOURDIN. Ch.-l. de cant. du dép. du Nord, arr. de Lille, sur la Haute-Deule ; 7,457 hab. Stat. du chem. de fer du Nord, ligne de Lille à Bully-Grenay. Sucreries, distilleries : filatures de lin et de coton ; fabrique de produits chimiques, blanchisseries, tanneries, teintureries. Eglise moderne de style gothique. Château du XVIe siècle de construction espagnole. Hospice fondé en 1466 par Jean de Luxembourg et devenu un asile de vieillards. — La seigneurie d'Haubourdin relevait au moyen âge de la châtellenie de Lille.

HAUCH (Adam-Wilhelm de), savant danois, né à Copenhague le 26 sept. 1755, mort à Copenhague le 26 févr. 1838. Il servit d'abord dans l'armée danoise (1771-86), exerça ensuite de hautes charges à la cour et devint directeur du muséum d'histoire naturelle, directeur de la bibliothèque royale, président de l'Académie des sciences de Copenhague. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les recueils de cette société et dans d'autres publications danoises, il a écrit (en danois) : *Principes fondamentaux de la physique* (Copenhague, 1794, in-8 ; 2e éd., 1799) ; *le Cabinet de physique* (Copenhague, 1836-38, 2 vol. in-4). L. S.

HAUCH (Johannes-Carsten), fécond polygraphe dano-norvégien, né à Frederiksbald (Norvège) le 12 mai 1790, mort à Rome le 4 mars 1872. Il suivit son père, qui avait été promu grand bailli à Bergen (1792), puis à Copenhague (1802). Quoiqu'il eût commencé dès 1814 à publier des poésies et des drames et qu'il fût l'un des douze satellites d'Oehlenschlæger, il se destina à l'enseignement scientifique et, après un séjour de six ans à l'étranger (1821-27), notamment aux thermes d'Ischia et à Naples où il subit l'amputation d'une jambe (1825), il fut nommé lecteur ès sciences naturelles à l'Académie de Sorœ (1827). Il passa à l'université de Kiel comme professeur de langues et de littératures septentrionales (1846) et il y écrivit *Nordische Mythenlehre* (Leipzig, 1847). Lorsque le soulèvement du Holstein l'eut forcé de quitter ce duché (1848), il retourna à Copenhague, y fit des conférences sur les sagas et remania avec goût celle de *Thorvald Vidfœrlé* (1849, 2 vol.). Il succéda à Oehlenschlæger comme professeur d'esthétique (1851), fut codirecteur du théâtre royal (1858-59) et censeur (1860-71). Ses premières œuvres dramatiques (cinq pièces en 3 vol. ; Copenhague, 1828-30), ainsi que les suivantes, *la Mort de Charles-Quint* (1831) et *le Siège de Maestricht* (1832), qui péchaient par la forme et étaient gâtées par un symbolisme obscur, furent mal accueillies, et ses polémiques avec J.-L. Heiberg et Chr. Molbech n'ayant pas tourné à son avantage, il s'essaya dans un autre genre ; ses nouvelles et romans : *Vilhelm Zabern* (1834) ; *l'Alchimiste* (1836) ; *Une Famille polonaise* (1839) furent mieux appréciés ; sa tragédie sur *Svend Grathe* (1841) fut comparée à *Macbeth* de Shakespeare ; ses *Poésies lyriques* (1842 ; 2e éd. augm., 1854) sont au nombre de ses meilleures productions. Dans un autre recueil, *Lyriske Digte og Romancer* (1861), il inséra un cycle romantique plein de fraîcheur, *Valdemar Atterdag*, suivi d'un autre, *Valdemar Sejer*, en 1862. Ses poésies détachées sont réunies dans *Samlede Digte* (1891, 2 vol.). Outre une vingtaine de pièces de théâtre remplissant 3 vol. (1852-59), dont les plus remarquables sont : *les Sœurs sur le Kinnekulle*

(1849); *l'Honneur perdu et regagné* (1851); *la Jeunesse de Tycho Brahe* (1852); il publia encore : *le Château sur le Rhin* (1845); *Robert Fulton* (1853); *Charles de La Bussière* (1860); *Saga de Haldor* (1864), romans réunis à ses trois précédents dans *Romaner og Fortællinger* (1873-74, 7 vol.). On lui doit aussi de remarquables *Traités et considérations esthétiques* (1855-61); des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (1867) et de son *premier voyage à l'étranger* (1871). BEAUVOIS.

HAUCOURT (Le). Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. du Catelet; 592 hab. Sous l'église et une partie du village s'étendent de vastes caves composées de couloirs et de chambres, nommées *muches*.

HAUCOURT. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, cant. de Longwy; 474 hab.

HAUCOURT. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Spincourt; 70 hab.

HAUCOURT. Com. du dép. du Nord, arr. de Cambrai, cant. de Clary; 611 hab.

HAUCOURT (*Haldulphicurtis*). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Songeons, sur le Thérain; 89 hab. Eglise en partie de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle. Beau pendentif de 1518. Chœur avec poutres sculptées, d'un beau travail.

HAUCOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Vitry; 352 hab.

HAUCOURT. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel, cant. de Forges; 1,867 hab. Eglise en partie du XIIe siècle, renfermant une statue de saint Léonard, qui est, le 8 mai de chaque année, le but d'un pèlerinage très fréquenté. Au hameau de Villedieu, ruines d'une église romaine qui a conservé des fonts baptismaux et des statues du XIe siècle.

HAUDAINVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. et cant. de Verdun-sur-Meuse; 842 hab.

HAUDEBOURT (Mme Antoinette-Cécile-Hortense, née LESCOT), peintre de genre, née à Paris en 1784, morte en 1845. Elève de Guillaume Guillon-Lethière, elle exposa de très bonne heure et suivit son maître à Rome. Couronnée au Capitole en 1807, elle signa ses premières productions *Viel* (nom du deuxième mari de sa mère). Revenue en France, elle épousa M. Haudebourt, architecte, en 1820. Citons parmi ses œuvres: *la Prédication, à Saint-Laurent, près de Rome* (1810); *Un Mendiant, le Baisement de la statue de saint Pierre, la Confirmation dans l'église de Sainte-Agnès à Rome* et *le Jeu de la main chaude* (1812); *la Foire de Grotta Ferrata* et *les Pifferari devant une madone* (1814); *la Diseuse de bonne aventure, l'Escamoteur, le Vœu à la madone pendant l'orage* (1817); *le Naufrage de Virginie, la Villa Médicis, François Ier et Diane de Poitiers* (1819); *Théâtre de marionnettes à Rome, Une Mère malade, Une Jeune Dame et sa fille, Un Savoyard* (1824); *Un Brocanteur, Un Capucin expliquant un bas-relief, le Petit Voleur de raisins* (1827); *l'Inondation, les Moustaches* (1834); *le Poète et son Libraire* (1835); les portraits du poète *Arnault* et d'*Odiot*, *la Mort de Marie de Clèves* (aquarelle), le portrait du *Baron de Barante* et *le Lien du ménage* (1838), le portrait de *Jouy* (1839), *le Pape Eugène III recevant une ambassade du roi de Jérusalem* (1840). Le portrait de Mme Haudebourt Lescot par elle-même, daté de 1825, figure au Louvre. Elle est vue en buste, coiffée d'une toque noire et tenant un porte-crayon de la main droite. Cette toile fut donnée par Mme Buhner en 1867. Charles GRANDMOUGIN.

BIBL. : GABET, *Dictionnaire des artistes de l'école française au XIXe siècle*. — JAL, *Discours sur la tombe de Mme Haudebourt*, dans les *Débats* du 7 janv. 1845.

HAUDEBOURT ou **HAUDEBOURG** (Louis-Pierre), architecte français, né à Paris le 4 oct. 1788, mort le 20 avr. 1849. Cet artiste exposa aux Salons de 1819 et de 1822. Il a publié avec Suys *le Palais Massimi à Rome* (Paris, 1818); *le Laurentin, maison de campagne de Pline le Jeune* (Paris, 1838, gr. in-fol.). Architecte voyer d'arrondissement en 1831, il fut, jusqu'en 1849, architecte divisionnaire de la préfecture de la Seine. En 1833, il avait été adjoint à Visconti pour les travaux de la Bibliothèque royale.

HAUDICQUIER DE BLANCOURT (Jean), généalogiste français, né en Picardie vers 1650, mort prisonnier au château de Caen en mars 1704. Il quitta sa province pour venir se fixer à Paris où il commença par être garçon chapelier, puis il entra au service d'un sieur Chassebras en 1660, et ce fut là que, ayant connu Charles-René d'Hozier, il obtint de lui de faire des copies de mémoires généalogiques, ce qui lui permit d'étudier le blason et de se livrer aux travaux généalogiques. Il épousa en 1684, la fille de François Duchesne qui, en mourant, lui laissa sa belle collection de manuscrits. Ce fut alors qu'il commença son *Nobiliaire de Picardie*, dans lequel il introduisit nombre de faussetés; il se livrait d'ailleurs au commerce des titres qu'il vendait aux faux nobles, et, ces titres, il les fabriquait pour la plupart, ce qui éveilla l'attention de la justice; le livre parut (in-4) en 1693 et, le 15 août 1700, Haudicquier fut arrêté et conduit à la Bastille avec son complice Chassebras de Crémailles qui l'aidait dans sa besogne de faussaire et qui mourut dans sa prison le 19 oct. suivant. Haudicquier de Blancourt fut jugé le 3 sept. 1701 et condamné aux galères perpétuelles. Incarcéré dans la tour du château de Caen, il y mourut. Son livre ne fut pas supprimé, mais il subit un remaniement complet. L'édition originale est devenue très rare. — Le même auteur a publié en 1695 : *Recherches historiques de l'ordre du Saint-Esprit* (2 vol. in-12; 2e éd. Paris, 1710, 2 vol. in-12); le premier volume est de Duchesne, le deuxième d'Haudicquier de Blancourt, son gendre. H. GOURDON DE GENOUILLAC.

HAUDIOMONT. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Fresnes-en-Woëvre; 591 hab.

HAUDIVILLIERS. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Nivilliers; 566 hab.

HAUDONVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Gerbéviller; 128 hab.

HAUDRECY. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Renwez; 217 hab.

HAUDRICOURT. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel-en-Bray, cant. d'Aumale; 618 hab.

HAUDRIETTES ou RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE. Etienne Haudri était allé au tombeau de saint Jacques de Compostelle. Il resta si longtemps en ce pèlerinage, sans donner de ses nouvelles, qu'on le crut mort. Dès lors, Jeanne, sa femme, recueillit dans sa maison, située rue de la Martellerie à Paris, une douzaine de pauvres veuves, qu'elle secourait. Quand Haudri revint, il trouva sa maison convertie en hôpital; mais, se conformant aux intentions de sa femme, il donna les fonds nécessaires pour assurer un revenu à cet hôpital (1327) et fit bâtir tout auprès une chapelle, où lui et sa femme furent enterrés. En 1414, le cardinal de Pise, légat de Jean XXIII, approuva les statuts de cet hôpital. Le peuple donnait le nom d'*Haudriettes* aux religieuses qui le desservaient. En 1622, elles furent transférées rue Saint-Honoré, où elles élevèrent une église sous le vocable de l'*Assomption*. On les soumit à la règle de Saint-Augustin, et le grand aumônier de France fut institué supérieur-né de leur maison.

HAUENSCHILD (Richard-Georg SPILLER DE), littérateur allemand connu comme poète sous le pseudonyme de *Max Waldau*, né à Breslau le 24 mars 1825, mort dans son domaine de Tscheidt, près de Bauerwitz, en Silésie, le 20 janv. 1855. Il visita l'Allemagne, la France, l'Italie, la Suisse, etc., après avoir terminé ses études, et se retira en 1848 dans ses terres où il passa le reste de sa vie. De principes politiques très avancés, ses livres lui valurent une rapide réputation. Son premier volume, *Elfenmærchen* (Heidelberg,

1847), est une œuvre de jeunesse. Il fit paraître ensuite : *Blætter im Winde*, *Canzonen* (1848) ; *Cordula* (1854) et *Rahab* (1855). La langue est très belle et les sentiments ardents, mais ce furent les romans de Hauenschild qui le firent surtout connaître : *Nach der Natur* (Hambourg, 1850, 3 vol.) et *Aus der Junkerwelt*. Ph. B.

HAUER (Le chevalier Franz de), géologue et paléontologiste autrichien, né à Vienne le 30 janv. 1822. Il a fait ses études à l'université de Vienne et à l'école des mines de Schemnitz, a été attaché, à partir de 1843, au *Montanistiche Museum* de Vienne et a ouvert dans cette ville, en 1844, le premier cours de paléontologie. A la retraite d'Haidinger (1867), il a été placé à la tête du *Geologische Reichanstalt* (V. Haidinger). Il est actuellement directeur du Muséum d'histoire naturelle (*Hofmuseum*). Il fait partie de l'Académie des sciences de Vienne depuis 1861. Il a été nommé en 1892 membre de la Chambre des seigneurs (*Herrenhaus*) et le monde savant autrichien a fêté, la même année, le jubilé de ses soixante-dix ans. Il s'est en effet acquis une grande célébrité par ses remarquables travaux sur la géologie des Alpes centrales et occidentales, qu'il a personnellement explorées ainsi que les Karpates, par sa nouvelle classification de leurs terrains, par ses recherches paléontologiques sur les céphalopodes et sur divers autres fossiles de formations triasique et liasique. Ses écrits sont fort nombreux. Ils comprennent : 1° quelques centaines de mémoires originaux, de notes et d'articles, qui ont été insérés, pour la plupart, dans les *Abhandlungen* et les *Berichte* de la Société des Amis des sciences de Vienne, publiés par Haidinger, dans le *Jahrbuch* et dans les *Verhandlungen* du *Geolog. Reichanstalt*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Vienne ; 2° des ouvrages à part, dont les principaux ont pour titres : *Die Cephalopoden des Salzkammergutes* (Vienne, 1846, in-4) ; *Geologische Uebersicht der Bergbaue der œsterreichischen Monarchie*, en collaboration avec Fr. Foetterle (Vienne, 1855, in-4) ; *Beitræge zur Palæontographie von Oesterreich* (Vienne, 1858-59, in-4) ; *Geologie Siebenbürgens*, en collaboration avec Stache (Vienne, 1863, in-8 ; 2e éd., 1885) ; *Die Geologie und ihre Anwendung auf die Kenntniss der Bodenbeschaffenheit der œsterr.-ungar. Monarchie* (Vienne, 1874, in-8 ; 2e éd., 1877-78) ; *Die Cephalopoden des bosnichen Muschelkalkes von Han Bulog* (Vienne, 1887, in-4). Il a donné, en outre, des cartes géologiques de la Transylvanie (1861) et de l'Autriche-Hongrie (12 feuilles, 1867-73 ; 4e éd., 1884). Léon Sagnet.

Bibl. : Liste des mémoires antérieurs à 1873 dans le *Catal. of scient. papers* de la Soc. roy. de Londres, t. III et VII.

HAUFF (Wilhelm), écrivain allemand, né à Stuttgart le 29 nov. 1802, mort le 18 nov. 1827. Après avoir fait ses études à la Klosteschule de Blaubeuren et à la faculté de théologie de Tubingue, il entra comme précepteur dans la famille du baron de Hügel, ministre de la guerre à Stuttgart. Son premier ouvrage fut un livre de contes qu'il donna comme almanach pour l'année 1826 (*Mærchenalmanach*) et qui a été souvent réédité. Les *Mittheilungen aus den Memoiren des Satans* (Stuttgart, 1827, 2 vol.), qui suivirent, contiennent une peinture humoristique de la vie des étudiants allemands. Le jeune écrivain semblait alors se rattacher à l'école romantique et marcher sur les traces de Louis Tieck. Il n'en était que plus hostile au fade romancier *Clauren* (V. ce mot), qui était le fournisseur attitré et le fécond pourvoyeur des cabinets de lecture. Il le parodia d'abord dans *Der Mann in Monde* (Stuttgart, 1827), et l'attaqua ensuite directement dans sa *Controverspredigt gehalten vor dem deutschen Publikum*. Ce qui lui assura surtout la victoire, ce fut *Lichtenstein*, un des romans les plus populaires de la littérature allemande, qui parut d'abord en trois volumes à Stuttgart en 1827. Ce n'était, pour lui, que le premier dans une série où il se proposait de faire revivre, à la façon de Walter Scott, le passé de l'Allemagne. Il venait de succéder à Haug dans la direction du *Morgenblatt*, et il se préparait à raconter dans un nouveau roman historique l'insurrection du Tirol contre Napoléon, lorsqu'une fièvre l'enleva à l'âge de vingt-cinq ans. Sa carrière littéraire se renferme dans les deux années 1826 et 1827, et, dans ce court intervalle, il avait encore écrit les *Phantasien im Bremer Rathskeller*, plusieurs nouvelles (*Die Bettlerin vom Pont des Arts*, *Das Bild des Kaisers*) et des poésies lyriques, surtout des *lieds* que leur forme simple et leur ton naturel firent aussitôt adopter par le peuple (*Soldatenliebe*, *Reiters Morgengesang*). Un monument lui a été érigé à Stuttgart en 1882. Ses œuvres complètes ont été publiées par Schwab (Stuttgart, 1830, 36 vol.). A. B.

Bibl. : Klaiber, *Wilhelm Hauff, ein Lebensbild des Dichters* ; Stuttgart, 1881.

HAUG (Johann-Christoph-Friedrich), poète épigrammatique allemand, né à Niederstotzingen, dans le Wurttemberg, le 19 mars 1761, mort à Stuttgart le 30 janv. 1829. Il suivit d'abord l'école de Ludwigsburg et le gymnase de Stuttgart, et fut ensuite le condisciple de Schiller à la Karlschule. Il devint successivement secrétaire du cabinet, conseiller de cour et bibliothécaire. Il avait un grand talent d'improvisateur, s'essaya sans succès dans l'ode, et se consacra ensuite entièrement au genre qui lui a valu une réputation durable. Il a longtemps dirigé le *Morgenblatt*. Haug a plus de bonne humeur que d'esprit ; il s'amuse sur le compte des autres, et l'on s'amuse avec lui, pour peu qu'on y mette de la complaisance. Il s'attaque plutôt à des classes qu'à des individus, et il décoche ses traits inoffensifs aux buveurs, aux avares, aux médecins, aux femmes. Une de ses inventions les plus plaisantes consiste à trouver deux cents formules hyperboliques pour un long nez : *Zweihundert Hyperbeln auf Herrn Wahls ungeheuere Nase* (Stuttgart, 1804 ; 3e éd., Saint-Gall, 1850). Un choix de ses poésies a paru à Stuttgart (1840, 2 vol.). A. B.

HAUG (Martin), orientaliste allemand, né à Ostdorf, près de Balingen (Wurttemberg), le 30 janv. 1827, mort à Ragaz le 3 juin 1876. Il se rendit dans l'Inde et fut nommé professeur de sanscrit en 1859 à Poona ; il entreprit en 1863 un voyage scientifique dans la prov. de Guzerate et réunit de précieux manuscrits sanscrits. En 1866, il revint en Allemagne et fut nommé professeur de sanscrit à Munich en 1868. Il a publié de nombreux ouvrages ; nous citerons : *Die fünf Gathas, Sammlungen von Liedern und Spruchen Zarathustras, seiner Junger und Nachfolger* (Leipzig, 1858-60, 2 vol.) ; *Essays on the sacred language Writings and religion of the Parsees* (Bombay, 1862) ; *Old Zend-Pahlavi glossary* et *Pahlavi-Pazand glossary* (1868 et 1870) ; *The ook Bof Arda Viraf* (Bombay-Londres, 1872-74). L'ouvrage le plus important de Haug pour l'ancienne littérature de l'Inde est la publication de la traduction de *Aitareya Brahmana of the Rigveda* (Bombay, 1863). On peut encore rappeler *Brahma und die Brahmanen* (Munich, 1871) et *Vedische Rætselfagen und Rætselspruche* (*id.*, 1875). Ph. B.

HAUGE (Hans Nielsen), piétiste norvégien, né à Hauge, paroisse de Tune, le 3 avr. 1771, mort à Aker, près de Christiania le 29 mars 1824. Menuisier, forgeron et cultivateur, il commença de faire imprimer des écrits de piété en 1796 et de les colporter dans toute la Norvège, même en Danemark, de 1797 à 1804, en même temps qu'il plaçait d'autres produits de son industrie. Il fut bien des fois arrêté comme vagabond, quoiqu'il eût une maison de commerce, des navires et des fabriques à Bergen à partir de 1801. Le clergé dont il attaquait le rationalisme le fit enfermer comme prédicateur laïque (1804-11). Il fut pourtant relâché temporairement en 1809 pour fonder des sauneries. La peine des travaux forcés pour deux ans, à laquelle il avait été condamné en 1813, fut réduite par la cour d'appel à une amende de 1,000 écus. Malade et ruiné par ces persécutions injustifiées, il acheta avec l'aide de ses amis un domaine où il continua paisiblement ses travaux

manuels et littéraires. Le droit de prêcher qu'il revendiquait pour les laïques et ses théories sur la prochaine fin du monde étaient les seuls points sur lesquels il s'écartât des doctrines luthériennes. Ses adhérents, les *Haugianistes*, se sont maintenus jusqu'à nos jours. Outre deux volumes de *Doctrine chrétienne* (Copenhague, 1800; 4e édit., Tœnsberg, 1857), il a publié une trentaine de brochures religieuses bien des fois réimprimées et une *Relation de ses voyages* (Christiania, 1816; 2e édit., 1858; en allemand, 1819). B-s.

Bibl. : *Testament de Hauge*, 1816; réédité par A.-C. Bang, 1875. — *Recueil de ses lettres religieuses*; Drammen, 1829; 3e édit., Stavanger, 1872. — Notices sur lui par S.-J. Stenersen, Copenhague, 1827; M. Grendahl, Throndhjem, 1849; M.-E. Hagen, Drammen, 1872; A.-C. Bang, Christiania, 1874; O. Olafsen, Molde, 1877; J. Belsheim, Christiania, 1881; O. Rœst, *id.*, 1882. — O. Rœst, *Bemærkninger om H. N. Hauge og hans Retning*; Throndhjem, 1883. — S. Sivertsen, *Haugianismen, dens Historie og Væsen*; Christiania, 1833.

HAUGTHON (William), auteur dramatique anglais du commencement du xviie siècle. On ne connaît de lui que la seule pièce : *English Men for my Money or A Woman will have her will* (1616). Il collabora à beaucoup d'autres avec les auteurs ordinaires de Henslowe, le directeur du Rose Theatre, dont on peut, à ce sujet, consulter le journal ou *Diary*. B.-H. G.

HAUGTHON (Sir Graves-Champney), orientaliste anglais, né en 1788, mort en 1849. Il servit d'abord dans l'Inde, mais sa santé l'ayant contraint à revenir en Europe, il mit à profit les études qu'il avait faites au collège de Fort William, à Calcutta, et devint professeur de langues orientales à Haileybury. Il y resta jusqu'en 1819, et, à partir de ce moment, passa une bonne partie de son temps à Paris, où il était membre de la Société asiatique et membre étranger de l'Institut. On a de lui de bons ouvrages sur la langue bengali, une excellente édition du texte des *Institutes* de Menou (1825, 2 vol. in-4), *A Short Inquiry into the Nature of Language* (1832); *Prodromus, or an Inquiry into the first Principles of Reasoning* (1839), et le premier volume d'un grand ouvrage resté inachevé : *The Chain of Causes* (1842, in-fol.). B.-H. G.

HAUGWITZ (Christian-Heinrich-Karl, comte de), homme d'Etat prussien, né dans son domaine de Peuke, près d'Œls (Silésie), le 11 juil. 1752, mort à Venise en 1831. Envoyé en 1792 comme ambassadeur à Vienne, il fut la même année nommé ministre des affaires étrangères de Prusse. C'est à son nom que se rattachent le second partage de la Pologne en 1793, le refroidissement qui suivit entre la Prusse et l'Autriche, et la paix de Bâle avec la France en 1795. Après l'occupation du Hanovre par Napoléon en 1803, Haugwitz dut se retirer dans ses terres et fut remplacé dans la direction des affaires étrangères par *Hardenberg* (V. ce nom). Mais, après la violation du territoire d'Ansbach par les Français en 1805, Haugwitz fut envoyé à Vienne un peu avant la bataille d'Austerlitz pour traiter avec Napoléon. Il dut après la victoire de celui-ci signer le traité par lequel la Prusse cédait Ansbach, Clèves et Neuchâtel à la France et obtenait en retour Hanovre. Haugwitz remplaça ensuite à son tour Hardenberg dans la direction des affaires étrangères; mais sa politique fut violemment blâmée : les relations entre la Prusse et la France devenaient de plus en plus difficiles et Haugwitz ne put réussir à réconcilier les deux pays; il se rendit à Paris sans rien obtenir, dut revenir à Berlin, assista au désastre d'Iéna, accompagna le roi Frédéric-Guillaume IV dans la Prusse orientale, puis revint se fixer dans ses domaines de Silésie et de Pologne; en 1820, se sentant malade, il se rendit en Italie. On a publié, en 1837, des fragments de ses mémoires inédits. Ph. B.

HAUK (Minnie), cantatrice américaine, née à New York le 16 nov. 1852. D'une famille riche, elle reçut une excellente éducation musicale et débuta avec succès à New York en 1868; elle se rendit ensuite en Hollande et en Russie où elle fut très bien accueillie; en 1870, elle vint à Vienne et pendant quatre ans y obtint le plus grand succès. Elle étudiait en même temps la musique de Wagner et joua à Pest (1876) *Lohengrin* en italien (l'allemand étant banni de la scène en Hongrie). Wagner lui donna les plus grands éloges, disant qu'il n'avait jamais rencontré de meilleure interprète du rôle d'Elsa. Minnie Hauk est rentrée ensuite en Amérique et a épousé, en 1887, le voyageur autrichien Hesse-Wastegg. Elle réside alternativement en Amérique et à Baden-Baden et s'est fait entendre à différentes reprises. Ph. B.

HAUK Erlendsson, homme d'Etat et érudit islando-norvégien, mort en 1334, probablement à Bergen. Fils d'un *lagman* (juge), il le fut également en Islande (1294-9), puis en Norvège, où il devint conseiller du roi. En cette qualité, il fut l'un des signataires du traité d'union de la Norvège et de la Suède, sous un roi commun, Magnús Eriksson (1319). Il donna la rédaction la plus détaillée du *Landnámabók* (livre de la colonisation de l'Islande), commencé par Aré Frodé et Kolskegg Vitré, remanié par Sturla Thordarson et Styrmi Frodé; composa un *Algorismus*, traité d'arithmétique, édité et traduit par P.-A. Munch dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie, 1848*. Ces deux ouvrages étaient réunis avec d'autres pièces historiques, géographiques, théologiques et scientifiques et même poétiques (la *Vœluspá*), copiées tant par Hauk et ses deux secrétaires dans le *Hauksbók*, que la commission arna-magnéenne fait éditer intégralement par E. et K. Jónsson (Copenhague, 1892 et suiv.) et dont le contenu avait été déjà presque totalement publié et traduit.

Bibl. : Not. sur Hauk par P.-A. Munch, dans *Annaler*, 1847, avec texte et traduction des *Trojumannasœgur* et de l'*Algorismus*; *id.*, 1848. — Jón Thorkelsson, préface de *Nokkur blœd úr Hauksbók*; Reykjavik, 1865.

HAUK Valdisarson, poète islandais, qui vivait vers 1200. Il a composé un *Poème sur les Islandais*, dont il nous reste un grand fragment, relatif à vingt-sept héros, édité par Th. Mœbius (Kiel, 1874).

HAUKSBEE (Francis), physicien anglais des xviie et xviiie siècles. On sait seulement d'une façon certaine qu'il fut élu membre de la Société royale de Londres en 1705. Il mourut probablement en 1713. Il s'adonna à peu près exclusivement à l'électricité et, par ses expériences rapportées dans les *Philosophical Transactions* (1704 à 1713), fit faire à cette science, encore à ses débuts, de grands progrès. Il aurait découvert, notamment, la propriété qu'a le verre de s'électriser par frottement et aurait construit, d'abord avec un cylindre, puis avec une sphère de cette substance, la seconde machine électrique; la première, due à Otto de Guericke, était faite, comme on sait, avec une sphère de soufre. Il aurait également perfectionné la machine pneumatique. Il a publié à part : *Physico-mechanical Experiments* (Londres, 1709, in-4; trad. franç., 1754). — Un autre *Francis Hauksbee* (1687-1763), probablement fils du précédent, avec lequel il est confondu par la plupart des dictionnaires, a eu également la réputation d'un savant distingué et a publié : *An Essay for introducing a portable laboratory* (Londres, 1731, in-8); *A Course of mechanical, optical and pneumatical experiments* (Londres, 1731, in-4), etc.

Bibl. : Montucla, *Hist. des Mathém.*, t. III, p. 500. — Poggendorff, *Biogr.-Literar. Handwœrterbuch*, t. I.

HAULCHIN. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. de Valenciennes; 1,177 hab.

HAULIES. Com. du dép. du Gers, arr. et cant. (S.) d'Auch; 161 hab.

HAULLEVILLE (Prosper-Charles-Alexandre, baron de), publiciste belge, né à Luxembourg le 28 mai 1830. Il fut pendant quelques mois professeur à l'université de Gand. Destitué en 1857 pour des motifs d'ordre politique, il entra dans la presse catholique, dirigea avec beaucoup de talent l'*Universel* et la *Revue générale*, et prit une part active à l'organisation des congrès catholiques de Malines, de 1863 à 1867. Il fut aussi, de 1878 à 1889, rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles*. Il est devenu professeur d'his-

toire à l'Ecole de guerre et conservateur du musée d'art décoratif à Bruxelles. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des communes lombardes* (Paris, 1858, 2 vol. in-8); *les Allemands depuis la guerre de Sept ans* (Bruxelles, 1868, in-8) ; *l'Avenir des peuples catholiques* (Bruxelles, 1876, in-8), livre traduit en huit langues et qui a eu plus de vingt éditions. De Haulleville a publié un grand nombre de brochures politiques et collabore à diverses revues et notamment au *Correspondant*. Il appartient à l'école de Montalembert.

HAULMÉ. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Monthermé ; 239 hab.

HAULON (Séraphin), homme politique français, né à Charlas (Haute-Garonne) le 2 oct. 1822. Négociant à Bayonne, il fut élu député des Basses-Pyrénées le 22 sept. 1889 avec un programme républicain, mais fort modéré. Le 9 mars 1890, il remplaça au Sénat M. Plantié, sénateur des Basses-Pyrénées, décédé, et fut réélu au renouvellement triennal de 1891.

HAUMONT-LÈS-LA-CHAUSSÉE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Commercy, cant. de Vigneulles; 173 hab.

HAUMONT-PRÈS-SAMOGNEUX. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Montfaucon ; 172 hab.

HAUPT (Moritz), germaniste et philologue allemand, né à Zittau le 27 juil. 1808, mort à Berlin le 5 févr. 1874. Son père, *Ernst-Friedrich* (né en 1774, mort en 1843), s'était fait connaître par diverses publications, des traductions de Gœthe en latin, des hymnes d'église allemands, etc. La thèse de Moritz Haupt à Leipzig, *Quæstiones Catullianæ* (1837), fut très remarquée ; en 1843, il fut nommé professeur de langue et de littérature allemande; en 1850, il fut destitué pour la part qu'il avait prise au mouvement révolutionnaire de 1848 et 1849. Membre de l'Académie des sciences depuis 1848, il fut, en 1853, nommé professeur de littérature classique à Berlin et, en 1861, secrétaire de l'Académie des sciences. L'œuvre de Haupt comprend ses travaux comme philologue et ses travaux comme germaniste. Nous citerons ses éditions critiques des *Halieutica* d'Ovide, des *Cynegetica* de Gratius et Nemesianus (1838), des *Métamorphoses* d'Ovide (1863), d'Horace (1871), de Catulle, Tibulle et Properce, de Virgile (1873), Dion et Moschus, Eschyle, etc. Les études philologiques les plus importantes sont les éditions d'*Erec* (1839 et 1871) et du *Armen Heinrich* de Hartmann von Aure (1842 et 1881) ; du *Guten Gerhard* de Rudolf d'Emz (1840), des chants de Gottfried de Neiffen (1851). Citons encore ses éditions des *Nibelungen* et des lyriques allemands, *Des Minnesangs Frühling* (1857). Il publia avec Hoffmann de Fallersleben *Altdeutsche Blætter* (1836-40) et seul *Zeitschrift für deutsches Alterthum* (12 vol., Leipzig et Berlin, 1841-65, puis 4 vol., 1866-73). Ph. B.

BIBL. : BELGER, *Haupt akademischer Lehrer* ; Berlin, 1879.

HAUPTMANN (Moritz), compositeur et écrivain de musique allemand, né à Dresde le 13 oct. 1792, mort à Leipzig le 3 janv. 1868. Destiné à l'architecture, il se tourna dès 1811 vers la musique. Il suivit le prince Repnin, gouverneur de Saxe en 1814, à Pétersbourg et Moscou et revint en 1820 en Allemagne, à Dresde; il eut Spohr pour maître et le suivit à Cassel où il passa vingt années de sa vie et acquit la réputation d'un des plus forts théoriciens existants pour la musique. En 1829, il visita l'Italie et en 1842 vint à Paris. Nommé professeur de contrepoint en 1843 au Conservatoire de Leipzig, il y resta jusqu'à sa mort. Il eut de très nombreux et brillants élèves ; on en compte plus de trois cents qui se sont fait un nom ; parmi eux sont : Ferd. David, Hans de Bulow, etc. Depuis 1850, il était président de la Société de Bach qu'il avait fondée. Son talent se distinguait plutôt par la profondeur et le sentiment que par l'éclat ; ses œuvres sont peu nombreuses (une soixantaine environ ont paru) ; on cite surtout une *Grande Messe*, des motets (le plus célèbre est le *Salve regina*), des chants à quatre voix, des quatuors, etc. Parmi ses œuvres de théorie, la principale est intitulée *Natur der Harmonik un der Metrick* (Leipzig, 1873). Après sa mort on a fait paraître à plusieurs reprises un ouvrage intitulé *Die Lehre von der Harmonik*. Ph. B.

BIBL. : PAUL, *Moritz Hauptmann*; Leipzig, 1862.

HAURAKI. Golfe de la Nouvelle-Zélande, qui se creuse entre la presqu'île formant l'extrémité N. de l'île du Nord et la petite presqu'île de Coromandel, prolongée par l'île de Grand-Barrier. Long de 100 kil., large de 70 kil. à l'ouverture, il va en se rétrécissant vers le Sud. L'extrémité S. du golfe se nomme *Firth of Thames;* c'est là que se jette la rivière Thames et que s'étend l'île de Waihekii ; la région qui s'étend sur les bords de la Thames est aurifère et la plus riche de la Nouvelle-Zélande.

HAURÂN. Plateau de Syrie (l'ancienne *Auranitis*), à l'E. du Jourdain et au S. de Damas. La ville principale est Bostra ou Bosra. Le pays est de nature volcanique et sillonné par quelques *ouadis*, dont le plus important est le Yarmouk ou Chériat el-Mandhour, mais ils sont à sec une partie de l'année. Le Haurân est borné à l'E. par le massif basaltique du djebel Haurân (1,720 m. de haut), où le Yarmouk prend sa source. On trouve dans le Haurân plus de trois cents villes désertes et abandonnées qui ont survécu à la disparition des habitants ; construites en basalte noir, elle sont résisté au temps ; d'origine syro-macédonienne ou romaine, ces ruines magnifiques des anciens dominateurs de la contrée sont une preuve frappante du fanatisme musulman et de l'incurie des dominateurs actuels qui ont fait un désert de ce beau pays. Quelques villages seuls sont habités (V. SYRIE). Ph. B.

BIBL. : WETZSTEIN, *Reisebericht ueber Hauran und die Trachonen*; Berlin, 1860.— PORTER, *Travels in Damascus and Hauran*; Londres, 1870. — E.-Guillaume REY, *Voyage dans le Haourân et aux bords de la mer Morte*; Paris, 1861, gr. in-8, avec atlas.

HAURANNE (DUVERGIER DE) (V. DUVERGIER).

HAURÉAU (Jean-Barthélemy), philosophe et historien français, né à Paris le 9 nov. 1812. Après avoir terminé ses études d'une manière fort brillante par des succès au concours général, il se lança dans le journalisme avancé. Collaborateur de plusieurs organes démocratiques, *la Tribune*, *le Journal du peuple*, *le National*, *la Revue du Nord*, *le Droit*, entre autres, il devint, en 1838, rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe* qu'il dirigea jusqu'en 1845. Il cumulait ces fonctions avec celles de bibliothécaire de la ville du Mans. En 1832, il avait écrit une brochure, *la Montagne*, dont les tendances révolutionnaires suscitèrent une polémique des plus vives et dont il crut d'ailleurs devoir désavouer la forme dans une *Lettre au rédacteur de l'Union* (Le Mans, 1842, in-8). En 1845, il perdit sa place de bibliothécaire pour avoir collaboré au fameux discours que le maire du Mans, Trouvé-Chauvel, adressa au duc de Nemours pour lui faire connaître, sans ambages, « les besoins et les sentiments du pays ». Il revint aussitôt à Paris et reprit sa collaboration au *National* jusqu'à la révolution de 1848. Il fut alors nommé conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale. Peu après (4 juin 1848), il était élu représentant de la Sarthe à la Constituante, où il s'occupa de questions d'enseignement et où il vota généralement avec le parti dit du *National*. Il protesta contre le coup d'Etat du 2 décembre en donnant sa démission de conservateur. L'ordre des avocats le choisit, en 1861, pour bibliothécaire et, le 5 déc. 1862, il était élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de Jomard. M. Hauréau fut encore directeur de l'Imprimerie nationale du 6 sept. 1870 au 1er mai 1882. Ami de Thiers, il a été désigné pour organiser l'Institut Thiers et en être le premier directeur.

M. Hauréau a beaucoup écrit. Sans compter ses travaux de publiciste, il a traduit la *Pharsale* de Lucain, et la *Facétie sur la mort de Claude* de Sénèque, pour la collection des *Classiques latins* de Nisard ; il a fourni des

articles au *Dictionnaire politique* de Pagnerre; il a rédigé une partie du *Bulletin du Comité des monuments écrits*, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique, etc. ; enfin, il a donné des ouvrages importants : *Critique des hypothèses métaphysiques de Manès, de Pélage et de l'idéalisme transcendental de saint Augustin* (Le Mans, 1840, in-8) ; *Histoire littéraire du Maine* (Paris, 1843-52, 4 vol. in-8 ; nouv. éd., 1870-1877, 10 vol. in-12) ; *Manuel du clergé* (1844, in-8) ; *Histoire de la Pologne* (1846, in-16) ; *Charlemagne et sa cour* (1854, in-16) ; *François Ier et sa cour* (1855, in-16) ; *Hugues de Saint-Victor* (1859, in-8) ; *Singularités historiques et littéraires* (1861, in-12) ; *Histoire de la philosophie scolastique* (1872-80, 3 vol. in-8), la plus connue de ses œuvres ; *Bernard Délicieux et l'Inquisition albigeoise* (1877, in-12) ; *les Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin* (1882, in-8); *Des Poèmes latins attribués à saint Bernard* (1890, in-8), etc. Il est de plus l'auteur des t. XIV et XV du *Gallia Christiana*, et a publié le *Commentaire de Jean Scot Erigène sur Martinus Capella* (1861), la seconde partie de l'*Histoire de Sablé* par G. Ménage (1845), un *Poème inédit* de Pierre Riga (1883), les *Propos* de Robert de Sorbon (1884), des *Lettres* d'Honorius III, de Grégoire IX, d'Innocent IV (1874-1888), enfin des travaux de pure érudition comme : *De Quelques Auteurs imaginaires* (1872, in-8) ; *Mémoire sur les récits d'apparitions dans les sermons du moyen âge* (1875, in-4) ; *Mémoire sur quelques chanceliers de l'Eglise de Chartres* (1883, in-4) ; *Mémoire sur le Liber de Viris illustribus, attribué à H. de Gand* (Paris, 1883, in-4). R. S.

HAURIET. Com. du dép. des Landes, arr. de Saint-Sever, cant. de Mugron ; 500 hab.

HAUS (Jacques-Joseph), jurisconsulte belge, né à Wurtzbourg en 1796, mort à Gand en 1881. Il fut appelé à l'université de Gand en 1817 et y occupa la chaire de droit pénal pendant plus de soixante ans avec une rare distinction. Il fut avec *Thonissen* et *Nypels* (V. ces noms) un des principaux auteurs du mouvement pour l'abolition de la peine de mort, et passa bientôt pour un des premiers criminalistes de son temps. A plusieurs reprises les Chambres législatives chargèrent Haus de rédiger des projets de loi ; le code pénal qui régit la Belgique depuis 1867 est presque entièrement son œuvre. En 1869, une loi lui conféra comme récompense nationale la grande naturalisation. Parmi les nombreux ouvrages de Haus, nous signalerons : *Exposé des motifs du code pénal belge* (Bruxelles, 1850, in-fol.) ; *la Peine de mort, son passé, son présent et son avenir* (Gand, 1867, in-8) ; *Principes généraux du droit belge* (Gand, 1869, in-8, rééd. 1874, 2 vol. in-8 ; 1879, 2 vol. in-8). — Son fils, *Edouard* Haus, né à Gand en 1826, mort à Gand en 1874, devint procureur du roi et publia des ouvrages de droit qui furent très favorablement appréciés : *Des Coalitions industrielles et commerciales* (Gand, 1862, in-8) ; *Du Droit privé qui régit les étrangers en Belgique* (*id.*, 1874, in-8). Il est aussi l'auteur de deux ouvrages posthumes d'apologétique, assez bizarres : *le Christianisme et la libre pensée* (Bruxelles, 1875, in-8) et *le Gnosticisme et la franc-maçonnerie considérée dans son origine, son organisation, ses bases, son but et les moyens employés pour atteindre le but proposé à ses destinées* (*id.*, 1875, in-8). E. H.

HAUSEN (Reinhold-Theodor), paléographe et archéologue finlandais, né à Sud (groupe d'Åland) le 9 oct. 1850. Attaché aux archives de l'Etat dès 1872, il en devint secrétaire en 1880 et directeur en 1883. Il a publié : *Notes d'un voyage d'exploration archéologique* (1872, 1873 et 1887) ; *le Château de Kuustœ* (1881) ; *Diarium Gyllenianum 1622-27* (1880-82) ; *Dessins d'écussons figurant autrefois dans les églises* (1882) ; *Notes d'Aug. Ehrensværd sur son voyage en Finlande* (1882); *Matériaux pour l'histoire de Finlande*, recueillis dans des voyages en Suède, dans les provinces baltiques et en Allemagne (1881-83, t. I) ; *pour l'histoire de la ville d'Åbo* (1884, t. I) ; *Coup d'œil sur l'origine, l'accroissement et l'organisation des archives de la Grande-Principauté de Finlande* (1883). B-s.

HAUSER (Kaspar). Nom d'un personnage mystérieux surnommé *l'Enfant trouvé de Nuremberg*, né vers 1812, mort en 1833, dont le triste sort et les aventures singulières excitèrent vivement la curiosité au début du XIXe siècle. Il apparut un jour, le 26 mai 1828, à Nuremberg. Vêtu comme un enfant, il paraissait avoir de seize à dix-huit ans : il portait une lettre adressée à un officier du 4e escadron du 6e régiment de chevau-légers et s'adressa à un passant pour connaître l'adresse de celui-ci. Conduit devant l'officier qui le remit aux mains de la police, l'inconnu, pour toute réponse aux questions qu'on lui fit, ne dit que « je ne sais pas » ou « je veux être cavalier ». Cependant il écrivit son nom d'une façon très lisible : *Kaspar Hauser*. Il était porteur d'une lettre datée de la frontière de Bavière et ainsi conçue : « Je suis un pauvre journalier, père de dix enfants. Ce garçon a été placé devant ma porte le 7 oct. 1812 ; je n'ai fait aucune déclaration aux autorités. Il n'a jamais quitté ma maison ; il ne connaît pas le nom de mon domicile ; je l'ai élevé en bon chrétien ; il sait lire et écrire ; il est docile et veut devenir cavalier comme son père ; je l'ai conduit hors de chez moi, la nuit, jusqu'à Neumark. » A cette lettre était joint un billet qui paraissait écrit par la mère de l'enfant et disait qu'il était né le 30 avr. 1812, d'une pauvre fille séduite par un chevau-léger de Nuremberg. L'éclat du jour faisait souffrir Kaspar Hauser et il ne prononçait que quelques mots ; il refusa toute autre nourriture que du pain et de l'eau ; ses mains étaient blanches et délicates, la plante de ses pieds si douce qu'il était évident qu'il n'avait jamais marché ; il ne savait se servir de ses bras et pouvait à peine se tenir debout ; le sens de l'ouïe était chez lui très développé ; son odorat était si sensible qu'il ne pouvait supporter l'odeur d'une rose ; plus tard, en passant près d'un cimetière, il était si vivement affecté de l'odeur qui s'en exhalait qu'il avait des accès de fièvre. De ces diverses remarques, on conclut qu'il avait été élevé dans un souterrain, loin de la lumière du jour, et qu'il n'en était jamais sorti jusqu'au jour où son geôlier l'avait porté et abandonné sur la route de Nuremberg.

Le magistrat de Nuremberg entreprit l'éducation de Kaspar Hauser et parvint à apprendre de lui quelques détails de son existence qui confirmaient les suppositions que l'on avait faites. Mais il fut impossible de recueillir aucun renseignement positif sur son passé. On confia l'enfant trouvé au professeur Daumer aux frais de la ville ; l'inexplicable aventure de Kaspar Hauser excita l'intérêt de l'Europe entière, et les romantiques en firent le thème de récits merveilleux ; on le représenta comme le fils d'un prince, victime de combinaisons dynastiques, ou comme le fils d'un prélat. Quelques personnes plus sceptiques ne virent dans l'histoire de Hauser qu'une mystification dont il était lui-même l'auteur. Quoi qu'il en soit, l'éducation de l'enfant trouvé se fit rapidement ; mais, à mesure que ses connaissances s'étendaient, ses facultés diminuaient : ainsi la grande mémoire qu'il avait montrée, l'extrême finesse de ses sens et de ses impressions, son intelligence même perdirent beaucoup de leur étendue ; en même temps, il était devenu extrêmement nerveux et maladif. Cependant il était presque oublié quand on apprit que le 17 oct. 1829 il avait été trouvé dans la cave de la maison de Daumer, évanoui et blessé au front d'un coup de couteau. Il raconta qu'un inconnu au visage voilé d'un masque noir l'avait renversé et frappé. Toutes les recherches de la police pour retrouver l'auteur de l'attentat furent vaines ; la blessure avait été légère et l'on éloigna Hauser de la maison de Daumer ; on le plaça chez un commerçant du nom de Biberbach. Lord Stanhope ayant fait là sa connaissance s'intéressa à lui et résolut de l'adopter. Il l'envoya en Hongrie, mais bientôt perdit l'intérêt qu'il lui portait et le plaça à Ansbach, chez le professeur Meyer. Placé sous la surveillance du prési-

ment de Feuerbach et du lieutenant de gendarmerie Hickel, Kaspar Hauser fut occupé à des travaux d'écritures et une seconde fois retomba dans l'oubli. Sa fin tragique excita de nouveau la plus vive émotion. Le 14 déc. 1833, il rentra en courant dans sa maison, tout ensanglanté d'un coup de poignard qu'il avait reçu dans le côté gauche. Il raconta qu'un étranger l'avait abordé dans la journée dans le jardin du château et l'avait frappé. Trois jours après, le 17 déc., il mourut. Les recherches de la police n'aboutirent, cette fois, encore à rien, et, le 11 sept. 1834, l'action criminelle fut abandonnée sans résultat. Ainsi se termina cette vie mystérieuse dont l'énigme ne sera, sans doute, jamais déchiffrée. Ph. Berthelot.

Bibl. : Schmidt von Lnebeck, *Ueber Kaspar Hauser;* Altona, 1831-32.— Feuerbach, *Einige wichtige Actenstucke den unglucklischen Findling Kaspar Hauser betreffend;* Berlin, 1831. — Du même, *Kaspar Hauser, Beispiel eines Verbrechens aus Seelenleben des Menschen;* Ansbach, 1832. — Daumer, *Mitteilungen ueber Kaspar Hauser;* Nuremberg, 1832. — Frey, *Geheimnisvolle Geschichte des K. Hauser;* Berlin, 1834. — Lord Stanhope, *Materialien zur Geschichte K. Hausers;* Heidelberg, 1835. — Seiler, *Kaspar Hauser, der Thronede Badens;* Paris, 1840-47. — Kolb, *K. Hauser;* Zurich, 1859. — Meyer, *Authentische Mitteilungen ueber K. Hauser;* Ansbach, 1872.— Mittelstaedt, *K. Hauser und sein bad. Prinzentum;* Heidelberg, 1876. — Meyer, *Hinterlassenes Manuskript von Joseph Hickel;* Ansbach, 1881.

HAUSER (Miska), violoniste hongrois, né à Presbourg en 1822. Il entra en 1835 au conservatoire de Vienne, comme élève de Bœhm et de Mayseder. En 1839, il commença sa vie de voyage et revint, en 1858, par les Indes et l'Egypte, en Europe. Là, il continua à donner des concerts à Paris, à Berlin, en Italie, etc., et remporta partout les plus grands succès. Il a publié ses impressions de voyage dans un livre intitulé *Wanderbuch eines œsterreichischen Virtuosen* (Leipzig, 1859). Ses compositions, hérissées de difficultés sans but, paraissent aujourd'hui surannées.

HAUSER (Walter), homme politique suisse, né à Wædensweil (Zurich) le 1er mai 1837. Grand industriel et radical, M. Hauser fut vite populaire dans son canton qui l'a nommé député au conseil national de 1869 à 1875 et au conseil des Etats depuis 1879 à 1888 (il a été président de ce conseil en 1883). A la mort de M. Hertenstein, qui représentait le cant. de Zurich dans le gouvernement central, il fut choisi le 13 déc. 1888 pour le remplacer. Il y a occupé le département militaire, puis le département des finances auquel le rendaient apte six années passées à la tête du département des finances du cant. de Zurich. M. Hauser a été président de la Confédération pour 1892.

HAUSHOFER (Maximilian), peintre allemand, né à Nymphenburg, près de Munich, le 20 sept. 1811, mort à Prague le 24 août 1866. Fils d'un pauvre maître d'école, il ne put qu'à vingt-quatre ans seulement suivre sa vocation. Après un long séjour en Italie et en Sicile, il revint (1838), se marier à Frauen-Insel (Chiemsee), et passa plusieurs années sur ce beau lac, dont il a reproduit de mille façons les aspects. Professeur, en 1844, à l'Académie des beaux-arts de Prague, il continua ses voyages d'étude à travers le Bœhmerwald et les diverses parties du massif alpestre; mais toujours il revenait à son île favorite du Chiemsee. Parmi les œuvres de cet artiste, qui a formé une foule d'élèves excellents, nous citerons : *Soir sur le Chiemsee*, son premier tableau (1834); *le Lac d'Agnano; la Nonne au bord du lac; le Lac de Blœckenstein; l'Eibsee, le Walchensee* (1856, Pinacothèque) ; *le Lac de Klœnthal;* celui des *Quatre-Cantons* (Belvédère de Vienne); *Site de la forêt de Bohême; Vue de Prague.*

HAUSLAB (Franz, chevalier de), savant cartographe autrichien, né le 1er févr. 1798, mort à Vienne le 11 févr. 1883. Ce fut un des promoteurs les plus actifs de l'art cartographique ; ses productions, très soignées, se distinguaient également par une très grande précision. Hauslab fut l'un des principaux fondateurs de l'Institut géographique militaire de Vienne. Lem.

HAUSMANN (Johann-Friedrich-Ludwig), minéralogiste allemand, né à Hanovre le 22 févr. 1782, mort à Gœttingue le 26 déc. 1859. Il fit ses études à Gœttingue, occupa de 1803 à 1806 divers emplois dans l'administration des mines, à Clausthal et à Brunswick, entreprit ensuite un grand voyage d'explorations en Norvège et en Suède (1806-1807), fut nommé en 1809 inspecteur général des mines et des salines du royaume de Westphalie et professa à partir de 1811 un cours de minéralogie et d'exploitation des mines à l'université de Gœttingue. En 1855, il fut élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Hausmann, que distinguaient une grande clarté de vues, des idées très indépendantes et de profondes connaissances, a été l'un des plus éminents représentants de la science minéralogique en Allemagne. On lui doit, entre autres travaux importants, un système de cristallographie basé sur l'emploi, dans les calculs, de la trigonométrie sphérique et une très intéressante description de sa belle collection de minéraux, qu'il avait en partie recueillie lui-même au cours de son voyage en Scandinavie et de ses fréquentes excursions dans le Harz, en France, en Italie, en Angleterre, etc. Il a laissé de nombreux écrits comprenant: 1° environ 150 mémoires originaux parus dans les *Annalen* de Crelle, dans celles de Gilbert, dans les *Archiv* de Weber, dans celles de Karsten, dans les *Commentationes*, les *Abhandlungen* et les *Nachrichten* de la Société des sciences de Gœttingue, dans le *Magazin* d'Illiger, dans les *Studien des Vereins bergmannischer Freunde*, dont il dirigeait la publication (Gœttingue, 1824-58, 6 vol.), dans les *Annales des mines*, etc. ; 2° un nombre considérable d'ouvrages, parmi lesquels nous mentionnerons seulement : *Krystallogische Beitræge* (Brunswick, 1803, in-4); *Norddeutsche Beitræge zur Berg-und Hüttenkunde* (Brunswick, 1806-10, 4 part. in-4) ; *Reise durch Skandinavien* (Gœttingue, 1811-18, 5 vol. in-8) ; *Handbuch der Mineralogie* (Gœttingue, 1813, 3 vol. in-8; nouv. éd., 1847), longtemps considéré en Allemagne comme le meilleur traité en la matière ; *Untersuchungen über die Formen der leblosen Natur* (Gœttingue, 1821, in-4) ; *Umrisse nach der Natur* (Gœttingue, 1831, in-8) ; *Ueber die Bildung des Harzgebirges* (Gœttingue, 1842, in-4) ; *Beitræge zur metallurgischen Krystallkunde* (Gœttingue, 1850-52, 2 vol. in-4). Léon Sagnet.

Bibl. : Wappaüs, *Ritters Briefwechsel mit Hausmann;* Leipzig, 1879. — *Catalogue of scientific Papers* de la Soc. roy. de Londres, t. III.

HAUSMANNIA (Paléont.). Genre d'Ophioglossées fossiles, représenté par le *H. Dunkeri* Schimp. dans le wealdien d'Osterwald (Allemagne du Nord).

HAUSMANNITE (Minér.). Oxyde de manganèse que l'on trouve avec les autres minerais de *manganèse* (V. ce mot).

HAUSNER (Otto), homme d'Etat autrichien, né à Brody (Galicie) en 1827, mort à Lemberg le 26 févr. 1890. Il étudia la médecine à Lemberg, Vienne et Berlin, prit part aux mouvements révolutionnaires de Vienne et de Berlin en 1848 et retourna en Galicie. Il devint en 1873 membre de la Diète de Galicie et en 1878 du Reichsrat; il fit partie du club polonais et se fit remarquer par son éloquence. Il a publié divers ouvrages : *l'Œuvre de la peinture italienne* (Lemberg, 1859) ; *Vergleichende Statistik Europas* (Lemberg, 1865) ; *Das menschliche Elend* (Vienne, 1865) ; *Deutschtum und deutsches Reich* (*id.*, 1880) ; *Œsterreichisch oder Kosakisch* (*id.*, 1878) ; *Der Zweikampf* (*id.*, 1880); *Die Politische Belletristik der letzten 20 Jahre* (Berlin, 1882), etc. Il a aussi écrit en polonais.

HAUSRUCK. Chaîne de hauteurs boisées de la Haute-Autriche. Elle s'étend sur une longueur de 30 kil., entre l'Inn, l'Ager et la Traun. Sa hauteur moyenne est de 730 m.

HAUSSE. I. Artillerie. — Appareil employé pour déterminer la ligne de mire des armes à feu concurremment avec le guidon. Mais, tandis que celui-ci est fixe à l'avant du canon, la hausse, placée à l'arrière, est disposée de manière à permettre de faire varier à volonté la hauteur du cran de

mire ou de l'œilleton, c.-à-d. de hausser le tir, pour déterminer à toutes les distances la ligne de mire artificielle nécessaire pour atteindre le point visé. Pour les armes à feu portatives, les appareils de hausse doivent, tout en permettant l'utilisation des portées efficaces de l'arme, être d'un maniement simple et facile, offrir le moins de chances d'erreur possible, présenter une grande solidité pour éviter les dégradations et les réparations. Les hausses employées se distinguent généralement en deux grandes classes, dont les divers types peuvent d'ailleurs se combiner. Ce sont : 1° les hausses à indications continues, telles que celles à curseur ou à cadran ; 2° les hausses à indications discontinues comme les hausses à gradins, à trous, à lamettes, etc. La *hausse à curseur* consiste en une planchette métallique, pouvant tourner de 180° autour d'une charnière fixée au canon, et munie d'un curseur avec cran de mire que l'on déplace le long de la planchette suivant les distances voulues, marquées par des graduations gravées sur les deux bords de cette planchette. Pour obtenir, avec cette hausse, la ligne de mire artificielle correspondant à une distance donnée, il suffit de disposer le curseur sur la planchette de manière qu'un repère, placé sur une de ses arêtes, coïncide avec la division de la graduation près de laquelle est inscrite l'indication de cette distance. La *hausse du fusil modèle 1874* (fig. 1) est le type de la hausse avec curseur à rallonge, car une planchette unique aurait été trop longue pour permettre d'utiliser les grandes portées. Sur le pied, brasé sur le canon, se meut à charnière une planche mobile graduée, sur laquelle glisse, à frottement doux, un curseur à rallonge qui est maintenu contre la planche par un petit ressort. La planche porte trois crans de mire : de 200 m. sur le talon (la planche rabattue en avant); de 350 m. au bas de la fente (la planche levée) et de 1,300 m. en haut de la fente (la planche levée). Le cran du curseur sert pour les distances de 400 à 1,200 m., celui de la rallonge pour celles de 1,400 à 1,800 m. Les côtés de la planche portent une graduation correspondant

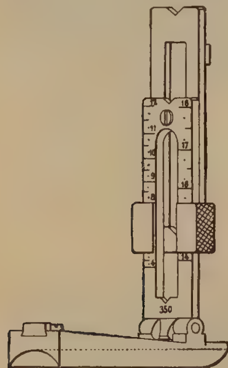


Fig. 1.

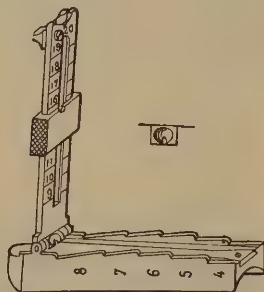


Fig. 2.

aux diverses distances, de 25 en 25 m. Pour corriger l'effet de la dérivation, certains crans de mire du curseur et de la planche sont placés un peu à gauche du plan de tir, d'une quantité variable pour chaque cran. Les fusils actuels des modèles récents n'ont plus de curseur à rallonge, malgré les distances de tir plus grande, mais grâce à la plus grande tension de la trajectoire. Dans la *hausse du fusil modèle 1886*, pour atténuer les inconvénients résultant du trop grand nombre de crans de mire de la hausse précédente, on emploie des gradins, pour les distances de tir de 400 à 800 m. Sur la face gauche du pied (fig. 2), un chiffre inscrit au-dessous de chaque gradin indique la distance de tir à laquelle correspond ce gradin. On a ainsi évité l'emploi de la rallonge, grâce aussi aux plus grandes vitesses initiales obtenues avec les poudres actuelles. La planche mobile est graduée à droite pour les distances de 100 en 100 m., à gauche pour celles de 50 en 50 m.; au-dessus de chaque trait de la graduation de droite est le chiffre indicateur de la distance (de 900 à 1,900 m.). Cette planche porte trois crans de mire : celui de 250 m., sur le pied de la planche rabattue en avant ; celui de 2,000 m. (marqué 20) sur le sommet de la planche; le troisième, pratiqué dans le talon de la planche et donnant les lignes de mire de 400 à 800 m. lorsqu'on fait reposer le curseur sur les différents gradins du pied. En réalité, cette hausse est à curseur et à gradins. On lui reproche d'avoir plusieurs crans de mire, d'exiger une certaine attention pour bien placer le curseur à la distance voulue, en un mot de

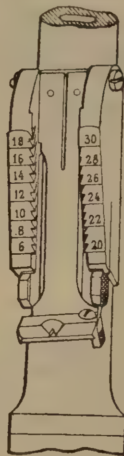


Fig. 3.

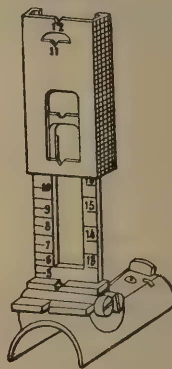


Fig. 4.

n'être pas d'un maniement très simple et de prêter à erreur facilement. Nous croyons qu'il suffit d'un peu d'attention de la part des gradés pour éviter ces inconvénients. La hausse à curseur est employée dans la plupart des fusils actuels, le plus souvent en combinaison avec un autre type. La *hausse à cadran* consiste en une planchette mobile autour d'une charnière, avec un cran de mire unique et sans curseur. Cette planche tourne entre deux oreilles, dont l'une est graduée et forme une sorte de cadran indiquant les distances de tir ; il suffit, avec cette hausse, de faire pivoter la planchette jusqu'à ce qu'elle affleure le trait indiquant la distance à laquelle on veut tirer. Le maniement très simple de cette hausse, qui n'a qu'un seul cran de mire, présente l'inconvénient de ne pas présenter une stabilité et une précision suffisantes ; la graduation, d'une lecture difficile, ne convient que pour un nombre restreint de lignes de mire ; enfin cette forme de hausse se prête mal au pointage sous les grands angles. La disposition la plus perfectionnée de la hausse à cadran est celle employée en Autriche (fig. 3). Elle est graduée de 200 en 200 pas pour les distances comprises entre 600 et 3000 pas, les graduations de 600 à 1,800 pas étant tracées sur le côté gauche, et celles de 2,000 à 3,000 pas sur le côté droit. Malgré diverses transformations, cette hausse reste très défectueuse. Elle a néanmoins été admise également dans les fusils de Beaumont (hollandais), Vetterli (Suisse). La *hausse à gradins* a été décrite en parlant de la hausse du fusil modèle 1886. La *hausse à lamettes* est une application grossière de la hausse à cadran ; elle se compose d'un certain nombre de lamettes d'inégales hauteurs, mobiles autour d'un axe horizontal et munies d'un cran de mire à leur partie supérieure. Elle manque de fixité et ne donne qu'un nombre trop restreint de lignes de mire. La *hausse à trous*, du genre précédent, ne comporte qu'une seule lamette percée de trous servant de crans de mire et maintenue par un ressort. Elle est encore plus défectueuse que la précédente, aux inconvénients de laquelle il y a lieu d'ajouter celui d'empêcher de bien distinguer l'objet visé.

hausse de notre fusil modèle 1874 T est à la fois à lamette et à trous; celle du Mauser à la fois à lamettes, à trous et à curseur (fig. 4). Ces trois dernières espèces de hausses ne permettant l'emploi que d'un petit nombre de lignes de mire ne sont plus admises que combinées avec d'autres. Mais les différentes sortes de hausses indiquées plus haut ne permettent le tir aux grandes distances qu'en épaulant très bas, ce qui peut nuire à la justesse de ce tir. C'est pourquoi on a adopté, dans un certain nombre de fusils étrangers, un appareil de pointage latéral (hausse et cran de mire) permettant d'épauler dans des conditions normales. Ce procédé est employé notamment dans le fusil anglais modèle 1889, dans le fusil espagnol modèle 1871-89, dans le fusil Jarmann, modèle 1885, etc. Dans le fusil anglais, pour tirer aux distances comprises entre 1,646 m. et 3,200 m., un guidon à œilleton et une hausse à cadran sont fixés sur le côté gauche de l'arme.

Dans les bouches à feu, le système de hausse varie suivant les systèmes d'artillerie. Pour les pièces lisses, à faible portée, la hausse présentait sensiblement les mêmes dispositions que celle des armes portatives. Une réglette, placée derrière la plate-bande de culasse, pouvait glisser dans un canal vertical, où une vis de pression servait à la maintenir à la distance fixée par le tir. Il n'y avait pas de dérivation à corriger dans les canons lisses, qui ne possèdent pas de rotation initiale. Les premiers canons rayés (1858), pouvant avoir une portée efficace jusqu'à 3,000 m. au moins, il y avait lieu non seulement d'employer des hausses permettant le tir à ces portées, mais aussi corrigeant la *dérivation* (V. ce mot). Au début, on conserva, sous le nom de *hausse médiane*, la hausse en arrière de la culasse, comme ligne de mire naturelle correspondant à la portée de but en blanc, mais en y ajoutant une hausse latérale pour le tir aux grandes distances. Cette dernière hausse (fig. 5), terminée à sa partie supérieure par un œilleton fixe, ne corrigeait l'effet de la dérivation que par l'inclinaison qu'on lui donnait dans un canal (1/10 ou 1/25 suivant le calibre). Mais ce procédé, peu simple, avait en outre l'inconvénient de ne pas être très précis. On en est arrivé à ne plus munir les canons actuels que d'une seule hausse latérale, dont il existe d'ailleurs plus de trente variétés différentes. En principe, ce genre de hausse comporte : 1° une tige métallique graduée, glissant verticalement dans un canal latéral; 2° une petite planchette également métallique et graduée, disposée horizontalement au-dessus de la précédente ; elle porte l'œilleton et elle est mobile dans le sens horizontal, de manière à permettre de corriger l'effet de la dérivation; on lui donne le nom de *planchette des dérives;* 3° un curseur métallique, sur lequel est placé un repère bien visible; ce curseur peut être fixé en un point quelconque de sa course par une vis de pression. Les hausses des pièces de siège et de place ont toutes le même équarrissage ; il en est de même pour toutes les pièces de campagne. Toutes les tiges verticales

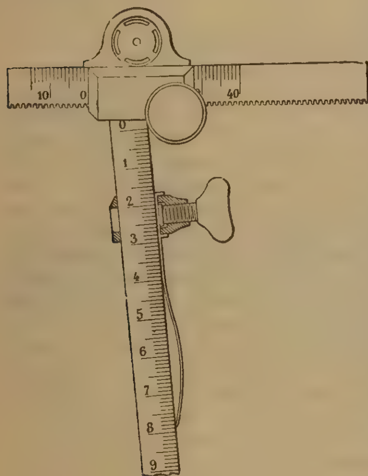
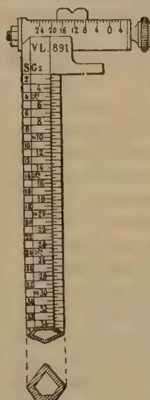
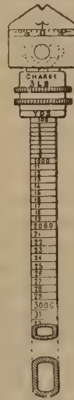
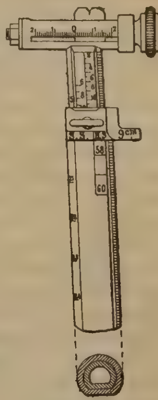


Fig. 5.

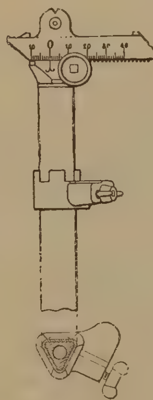
portent sur la face postérieure l'indication du calibre et de l'espèce de pièce à laquelle la hausse appartient et, s'il y a lieu, la mention du tir spécial auquel les graduations se rapportent. Les fig. 6 à 11 représentent la hausse des canons de campagne allemands, anglais, autrichiens, français, italiens et russes. La tige de la hausse française est triangulaire et porte sur une de ses faces la graduation en portées, sur une deuxième une graduation en millimètres avec

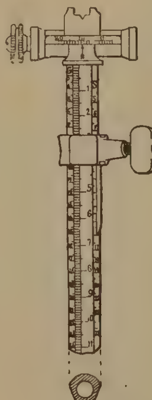

Fig. 6.


Fig. 7.


Fig. 8.

l'indication des dérives correspondantes, et sur la troisième une graduation en degrés et en demi-degrés et une graduation en durées de trajet. D'une manière générale, la hausse et le guidon doivent être placés, non dans le plan vertical passant par l'axe de la bouche à feu, mais parallèlement et sur le côté de celle-ci sur lequel se produit la dérivation. On dispose la hausse de manière à atteindre un


Fig. 9.


Fig. 10.

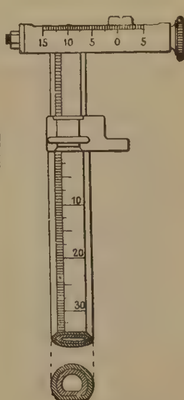


Fig. 11.

but situé à une distance connue, en amenant d'abord le repère du curseur en face de la division de la règle qui indique le nombre de millimètres de hausse correspondant à cette distance et qui est indiqué sur la tige de la hausse ; on fait ensuite mouvoir la planchette des dérives pour amener le repère placé en dessous d'elle en regard de la division de cette planchette donnant le nombre de millimètres de dérive (également inscrit sur la hausse) correspondant à la distance précitée. Il ne reste plus qu'à mettre la hausse ainsi disposée en place à fond dans son canal pour déterminer la ligne de mire artificielle convenant pour la distance prévue.

II. Hydraulique. — Hausses mobiles dans les barrages de rivières. — Une véritable révolution s'est accomplie dans les travaux de navigation en rivière, depuis l'époque où l'inspecteur des ponts et chaussées Poirée a inventé les hausses à aiguilles, système bien connu maintenant dans tous les pays et qui fonctionne en France sur un grand nombre de

barrages. Il faut signaler aussi les hausses de Thénard, ingénieur en chef (frère du célèbre chimiste), appliquées sur l'Isle, affluent de la Dordogne; ces hausses Thénard, formées de panneaux qu'on manœuvrait de la rive, ont été le point de départ des systèmes divers inventés plus récemment. Quel que soit le procédé mis en usage, les hausses mobiles permettent de rendre possible la navigation pendant les basses eaux, non seulement en augmentant la profondeur, mais aussi, ce qui est encore plus important, en réduisant la vitesse. Quand des crues arrivent, on fait disparaître les hausses; on les couche au fond de la rivière ou on les élève au-dessus du niveau des grandes crues, en sorte que les inondations ne sont pas provoquées ou aggravées par les ouvrages, comme cela avait lieu avec les anciens barrages fixes. Il reste bien une partie fixe, servant de fondation aux ouvrages mobiles; mais on en règle la crête aussi bas que l'on veut, depuis que les systèmes de hausses mobiles ont reçu leurs derniers perfectionnements. Lorsque la pente de la vallée est très forte, comme cela a lieu pour le Rhône, on hésite à établir des barrages, parce que ceux-ci et les écluses correspondantes devraient être beaucoup plus multipliés que dans les vallées ordinaires; on s'ingénie alors à procurer de la profondeur par le moyen de digues longitudinales et d'épis noyés transversaux (ce dernier système a été employé par Magin au XVII[e] siècle dans la Basse-Loire, et de nos jours par Jacquet dans le Rhône); mais on n'arrive pas à modérer la vitesse, si ce n'est sur quelques points où elle était exceptionnelle, et en somme on n'obtient que des résultats médiocres qui ne sont pas en rapport avec les dépenses. Il faut donc ne renoncer au système des barrages à hausses mobiles que dans des cas exceptionnels, dans notre pays du moins. Il est certain, par exemple, que si les chemins de fer n'existaient pas, on arriverait à créer une belle navigation dans la Loire, rivière à pentes moyennes, en la divisant en biefs par des barrages mobiles; il n'est pas prouvé qu'on ne se décidera pas un jour à prendre ce parti, quand le développement industriel sera devenu plus intense. Dans les pays à vallées très peu déclives, on peut, au contraire, arriver au but par l'endiguement et les épis noyés, qui permettent de régulariser les profondeurs; quand on n'a pas à vaincre de grandes vitesses, cela suffit. Une navigation économique est compatible avec des profondeurs modérées, tandis qu'elle est impossible (avec nos moyens actuels de remorquage du moins) lorsque les courants sont très forts, la profondeur fût-elle grande. M.-C. L.

III. **Bourse**. — Comme le mot *baisse*, le mot *hausse* n'a qu'une valeur relative, car la hausse sur une chose susceptible d'être cotée résulte de la considération des cours pratiqués successivement, abstraction faite de ce qui avait pu exister antérieurement. En bourse, par exemple, il suffit que, pendant quelques jours, les cours soient de plus en plus élevés pour qu'une valeur soit donnée comme étant en hausse; une abondance de capitaux disponibles, des prévisions de dividendes rémunérateurs, souvent aussi des nouvelles politiques sont les plus puissants facteurs de la hausse; elle est quelquefois la conséquence d'une spéculation à la baisse mal engagée, d'où résultent des rachats forcés de la part des vendeurs à découvert. — On désigne sous le nom de *haussiers* les spéculateurs qui basent leurs opérations sur une amélioration future des cours, comme le font généralement les acheteurs de ferme ou de prime. G. F.

HAUSSE-COL. Pièce de fer ou d'acier protégeant le cou; elle s'ajustait à l'armure des chevaliers, au XV[e] siècle, de manière à couvrir la jonction du casque et de la cuirasse. En 1747, époque à laquelle les officiers ne portaient point encore d'épaulettes, le ministre d'Argenson donna ce dernier souvenir de la cuirasse d'infanterie aux officiers *à brevet* pour les distinguer des officiers *commissionnés*. Au XIX[e] siècle, ce mot désigne une plaque de cuivre dorée affectant la forme d'un croissant, avec attribut variable suivant les différents gouvernements. Le hausse-col a été longtemps l'insigne de service de l'officier des troupes d'infanterie et du génie; il se portait sur le collet de la tunique et s'ajustait aux boutons des épaulettes. Il a été supprimé en déc. 1881.

HÄUSSER (Ludwig), historien allemand, né à Kleeburg (Alsace) le 26 oct. 1818, mort à Heidelberg le 17 mars 1867. En 1839, il publia *Die Deutschen Geschichtschreiber vom anfange des Frankenreichs bis auf die Hohenstaufen* et *Die Sage von Tell* (1840). En 1845, il a publié *Geschichte der rhein. Pfalz*, et, la même année, fut nommé professeur à Heidelberg. Vivement impressionné par les mouvements politiques qui commençaient en 1846, il publia *Schleswig-Holstein, Deutschland und Dænemark*, pour mettre le public au courant de la situation. De 1847 à 1848, il dirigea d'abord avec Gervinus, puis seul, la *Deutsche Zeitung*. En 1849, il prit part à la politique active, mais l'abandonna dès oct. 1850. Il se consacra tout entier à sa grande œuvre historique : *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des grossen bis zur Grundung des Deutschen Bundes* (Berlin, 1854-57, 4 vol.; 4[e] édit., 1869). Après sa mort ont paru plusieurs autres ouvrages, tels que *Geschichte des franzœsichen Revolution* (Berlin, 1867; 2[e] éd., 1877) et *Geschichte der Zeitalters der Reformation* (Berlin, 1868; 2[e] éd., 1879). Ses *Gesammelte Schriften* ont paru à Berlin en 2 vol. (1869-73). Ph. B.

HAUSSET (M[me] du), femme de chambre de M[me] de Pompadour, née vers 1720. Elle a écrit des *Mémoires* qui ont été publiés dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*, de Barrière et Berville (1824) et réimprimés dans la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France, pendant le* XVIII[e] *siècle*, par Fr. Barrière (t. III).

HAUSSEZ. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel-en-Bray, cant. de Forges; 624 hab.

HAUSSEZ (Charles LEMERCIER DE LONGPRÉ, baron d'), homme politique français, né à Neufchâtel (Seine-Inférieure) le 20 oct. 1778, mort à Saint-Saens le 10 nov. 1854. Appartenant à une vieille famille royaliste, il conspira, dès sa jeunesse, contre le Directoire et le Consulat, et fut arrêté lors des affaires Cadoudal-Pichegru. Remis en liberté, il témoigna bientôt d'un véritable enthousiasme pour le gouvernement impérial. Mais il se rallia à la Restauration, et, élu député de la Seine-Inférieure le 22 août 1815, il combattit pourtant les propositions des ultras. Non réélu, il fut nommé préfet des Landes (1817), puis préfet du Gard (1819) et de l'Isère (1820). Il eut à réprimer, et il le fit avec une certaine rudesse, les troubles de Grenoble en 1821, fut nommé préfet de la Gironde (1824), et entra au conseil d'Etat. Le 17 nov. 1827, il était élu député des Landes, et, le 23 août 1829, il entrait dans le cabinet Polignac en qualité de ministre de la marine et des colonies. Il dirigea avec une grande activité l'expédition d'Algérie et repoussa énergiquement l'ingérence de l'Angleterre. Il contresigna les ordonnances de Charles X, et, après les journées de Juillet, passa en Angleterre. Accusé de trahison avec ses anciens collègues, cosignataires des ordonnances, il fut condamné par contumace à la prison perpétuelle par un arrêt de la cour des pairs en date du 11 avr. 1831. Il voyagea en Italie, en Suisse, en Allemagne, et ne rentra en France qu'après l'amnistie de 1836; il vécut depuis lors dans une stricte retraite. On a de lui : *Réflexions d'un ami du roi* (Paris, 1816, in-8); *Encore un Mot à M. de Chateaubriand* (1817, in-8); *Etudes administratives sur les Landes* (Bordeaux, 1826, in-8); *Des Routes et des Canaux* (1828, in-8); *Souvenirs pour servir à la statistique du département de l'Isère* (1828, in-8); *la Grande-Bretagne en 1833* (Paris, 1833, 2 vol. in-8); *Voyage d'un Exilé* (1835, 2 vol. in-8); *Alpes et Danube* (1837, 2 vol. in-8); *Etudes morales et politiques* (1844, in-8); *Nouvelles Etudes morales et politiques* (1851, in-8). Il a laissé des *Mémoires politiques et administratifs* dont la *Revue de Paris* a publié des fragments (1894).

HAUSSIGNÉMONT. Com. du dép. de la Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Thiéblemont; 205 hab.

HAUSSIMONT. Com. du dép. de la Marne, arr. d'Epernay, cant. de Fère-Champenoise; 169 hab.

HAUSSMANN (Jean-Michel), chimiste et manufacturier français, né à Colmar le 4 févr. 1749, mort à Strasbourg le 16 déc. 1824. Il étudia d'abord la pharmacie, mais ne tarda pas à s'adonner exclusivement à la chimie et, en 1777, fonda à Rouen une petite fabrique d'indiennes, qu'il délaissa peu d'années après pour aller se joindre à ses frères, fabricants de toiles peintes au Logelbach, près de Colmar. Il a largement contribué par d'importantes et nombreuses découvertes aux progrès de l'industrie teinturière et à son développement en Alsace : addition de chaux à la garance, fixation du bleu de Prusse sur les tissus de lin et de coton, composition méthodique et simplification des mordants, teinture directe par les dissolutions d'étain, etc. Il a, d'autre part, introduit en France l'emploi de l'acide oxalique pour l'impression des mouchoirs et indiennes, celui du bleu anglais, du quercitron de Philadelphie, de la gaude (*reseda luteola*), etc. Il a enfin expérimenté, le premier, le blanchiment des tissus de coton par le chlore (procédé Berthollet) et l'impression des diverses étoffes par la gravure lithographique. Le *Journal de physique* (1785-1806), les *Annales de chimie* (1790-1810), le *Journal des mines* (1810-15), les *Annales de chimie et de physique* (1820) renferment d'intéressants mémoires dus à ce savant industriel. L. S.

Bibl. : J.-J. Beck, *Eloge de J.-M. Haussmann ;* Strasbourg, 1824, in-8.

HAUSSMANN (Nicolas), homme politique français, né à Versailles le 8 sept. 1760, mort à Chaville (Seine-et-Oise) le 21 janv. 1846. Il appartenait à une famille protestante d'Alsace et était marchand de toiles à Versailles au moment de la Révolution. Administrateur de Seine-et-Oise, il fut élu par ce département député à l'Assemblée législative (6 sept. 1791) et à la Convention (7 sept. 1792). Envoyé avec Reubell et Merlin de Thionville à l'armée du Rhin le 18 déc. 1792, il ne prit pas part au procès de Louis XVI, mais se prononça pour la mort dans une lettre. Rentré à Paris, il fit décider la réunion de Mayence à la France (30 mars 1793). Le 12 avr. 1793, il fut de nouveau commissaire à l'armée du Rhin, et remplit, en oct. 1794, une mission à l'armée du Nord, pendant laquelle il poussa les Bataves à demander leur annexion à la France. Après la session le Directoire l'envoya en qualité de commissaire à l'armée de Rhin-et-Moselle. Il rendit compte de toutes les opérations du général Moreau jusqu'en 1798. Il entra alors dans l'administration des vivres d'où il sortit en 1808, pour se retirer à Chaville. Etienne Charavay.

Bibl. : Aulard, *Actes du comité de Salut public,* I et III.

HAUSSMANN (Georges-Eugène, baron), administrateur et homme politique français, né à Paris le 27 mars 1809, mort à Paris le 11 janv. 1891. Petit-fils du précédent, il prit part aux journées de Juillet 1830, fut longtemps sous-préfet et se rallia sans réserve, dès 1848, à la cause de Louis-Napoléon qui, devenu président de la République, l'appela le 24 janv. 1849 à la préfecture du Var. Dans ce nouveau poste, il prit des mesures rigoureuses contre le parti démocratique ; M. Emile Ollivier, qui en fut particulièrement l'objet, ne devait pas l'oublier. Préfet de l'Yonne (11 mai 1850), puis de la Gironde (26 nov. 1851), il contribua pour sa part énergiquement au succès du coup d'Etat. Le prince-président, qu'il reçut solennellement à Bordeaux en oct. 1852 et qu'il séduisit par ses allures autoritaires, ainsi que par la hardiesse et la largeur de ses vues administratives, lui confia (23 juin 1853) la préfecture de la Seine, qu'il allait occuper plus de seize années consécutives.

Dans ce haut emploi, sans négliger la défense du régime impérial, dont il était devenu un des principaux agents, Haussmann se donna surtout pour tâche la transformation matérielle de Paris, qu'il accomplit avec une étonnante rapidité par d'immenses travaux d'assainissement, la démolition des vieux quartiers, l'annexion de la banlieue à la capitale, le percement et la construction de nouveaux boulevards et d'un grand nombre de larges rues, la création de vastes et splendides parcs ou jardins publics, l'édification de plusieurs grands théâtres et diverses institutions économiques de haute importance. Mais ces résultats furent obtenus par des procédés dictatoriaux et des combinaisons financières qui, de bonne heure, justifièrent les réclamations des contribuables et les plaintes de l'opposition. Haussmann, créé baron par Napoléon III, dont il avait toute la confiance, appelé au Sénat le 9 juin 1857, poursuivit imperturbablement son œuvre jusqu'au moment où l'opinion publique et le Corps législatif se prononcèrent ouvertement contre lui. Les attaques très vives d'Ernest Picard au Palais-Bourbon (1867), la retentissante brochure que Jules Ferry publia l'année suivante sous le titre de *Comptes fantastiques d'Haussmann*, les débats dont son administration fut l'objet au Corps législatif et au Sénat au commencement de 1869, et d'où résulta l'établissement d'un contrôle qu'il avait pu éviter jusque-là, enfin l'avènement au ministère de M. Emile Ollivier (2 janv. 1870), qui exigea son renvoi, mirent fin à l'espèce de vice-royauté qu'il avait si longtemps exercée sur la ville de Paris.

Haussmann, en quittant sa préfecture, demeura tout dévoué au régime qu'il venait de servir et qu'il travailla de son mieux à faire renaître après la révolution du 4 sept. Candidat malheureux à la députation en 1871 et en 1876, il fut envoyé à la Chambre des députés le 14 oct. 1877 par les électeurs d'Ajaccio. Au Palais-Bourbon, il vota constamment avec le groupe bonapartiste. Non réélu en 1881, il échoua aussi dans la Gironde en 1885. Le baron Haussmann employa la fin de sa vie à rédiger ses *Mémoires* (Paris, 1890-93. t. I à III, in-8). A. Debidour.

HAUSSMANN (Jean-Victor-Georges), homme politique français, né à Versailles le 13 juil. 1847. Descendant du conventionnel et cousin du préfet de la Seine, il entra à la préfecture sous ses ordres. Avocat à Versailles après la guerre de 1870, il s'y fit une place importante. Il se présenta sur la liste monarchiste de Seine-et-Oise aux élections générales de 1885 et échoua avec elle ; en 1886, il fut nommé conseiller général, et, en 1889, fut élu député comme boulangiste dans la troisième circonscription de Versailles ; en 1893, il ne fut pas réélu.

HAUSSONVILLE. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Bayon ; 450 hab.

HAUSSONVILLE (Charles-Louis-Bernard de Cléron, comte d'), homme politique français, né à Paris le 1er nov. 1770, mort au château de Gurcy (Seine-et-Marne) le 1er nov. 1846. Fils de Joseph-Louis-Bernard de Cléron d'Haussonville, lieutenant général, grand louvetier de France, et d'Antonine-Marie Regnier de Guerchy, il fut admis fort jeune à la cour de Louis XVI et il obtenait en 1784 un brevet de lieutenant dans le régiment d'Armagnac. En 1785, il était capitaine dans le Mestre de camp Cavalerie. Le 2 oct. 1791, il émigra et se rendit à l'armée des princes. Aide de camp du général de Vaubecourt, il passa à Dusseldorf après la dissolution de l'armée et commanda une compagnie des hussards de Salm en Hollande. Lorsque Pichegru eut envahi la Hollande, le comte d'Haussonville passa en Angleterre. En 1795, il fut chargé de se mettre en rapport avec les insurgés de Vendée, mission qui échoua. Rentré en France en 1800, il épousa en 1802 Mlle Falcoz de La Blache qu'il avait connue à Londres et devint chambellan à la cour de Napoléon Ier. Il fut créé comte de l'Empire le 27 sept. 1810. En 1814, il accompagnait Marie-Louise à Blois et empêchait les princes, frères de l'empereur, d'emmener contre sa volonté l'impératrice de l'autre côté de la Loire. Il adhéra à la Restauration, fut nommé officier supérieur dans la compagnie des mousquetaires gris de la garde et escorta en cette qualité Louis XVIII jusqu'à la frontière de Belgique. Pendant les Cent-Jours, il de-

meura à Gurcy par ordre de Napoléon. Créé pair à la seconde Restauration (17 août 1815), il s'occupa activement de politique et fonda les réunions connues sous le nom de « réunions Mortemart » pour faire de l'opposition à Villèle. A l'avènement du cabinet Martignac, il devint secrétaire de la Chambre des pairs. Au début de la révolution de 1830, il écrivit au lieutenant général du royaume pour l'engager à donner la couronne au duc de Bordeaux. Il prêta serment au gouvernement de Juillet et continua à faire partie de la Chambre des pairs, mais il cessa de s'occuper de politique.

Bibl. : Comte d'Haussonville, *Ma Jeunesse. Souvenirs*; Paris, 1885, in-8.

HAUSSONVILLE (Joseph-Othenin-Bernard de Cléron, comte d'), écrivain et homme politique français, fils du précédent, né à Paris le 27 mai 1809, mort à Paris le 27 mai 1884. Secrétaire d'ambassade à partir de 1836, député de Provins à partir de 1842, il fut rejeté dans la vie privée par la révolution de Février, publia d'importants ouvrages historiques (*Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848*, 1850, 2 vol. in-8; *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 1854-1859, 4 vol. in-8; *l'Eglise romaine et le premier Empire*, 1864-1869, 5 vol. in-8) qui lui ouvrirent les portes de l'Académie française (27 avr. 1869), et se signala, de 1852 à 1870, dans la presse et dans les luttes électorales, par une vive opposition au régime impérial. Pendant la guerre de 1870-71, il lança contre l'Allemagne, par une nouvelle brochure (*la France et la Prusse devant l'Europe*), une vigoureuse protestation. Après le traité de Francfort, il s'attacha surtout (comme président de la Société de protection fondée pour leur venir en aide) à procurer aux Alsaciens-Lorrains qui avaient opté pour la nationalité française des moyens d'existence en France et surtout en Algérie. En politique, il combattit, à partir de 1872, le gouvernement de M. Thiers, soutint M. de Broglie, son beau-frère, dans les deux campagnes de l'ordre moral (1873-77) et, devenu sénateur inamovible (15 nov. 1878), lutta de toutes ses forces au Luxembourg contre les projets anticléricaux de Jules Ferry. A. Debidour.

Sa femme, née Louise *de Broglie*, a publié : *Marguerite de Valois, reine de Navarre* (1870); *la Jeunesse de lord Byron* (1872): *les Dernières Années de lord Byron* (1874), etc.

HAUSSONVILLE (Gabriel-Paul-Othenin de Cléron, comte d'), homme politique et écrivain français, fils du précédent, né à Gurcy-le-Châtel (Seine-et-Marne) le 21 sept. 1843. Député de Seine-et-Marne à l'Assemblée nationale (1871), il vota constamment avec le centre droit, prit fréquemment la parole et attira l'attention sur lui principalement par son rapport sur une proposition concernant le régime pénitentiaire (1874). Aux élections de 1876, les électeurs de Provins repoussèrent sa candidature, bien qu'il eût déclaré qu'il voulait le maintien de la République, ce qui, du reste, ne l'empêcha pas, pendant la période du 16 mai, de seconder très activement son oncle, le duc de Broglie, président du conseil, qui se l'était attaché comme chef de son secrétariat particulier. Battu encore au scrutin du 14 oct. 1877, il sembla, pendant plusieurs années, se consacrer exclusivement à la littérature et à l'étude de l'économie sociale. Il avait déjà publié deux ouvrages importants : *Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres* (1875, in-12) ; *les Etablissements pénitentiaires en France et aux colonies* (1875, in-8). Il donna bientôt coup sur coup les suivants : *Etudes biographiques et littéraires* (1879-1883, 3 vol. in-8) ; *l'Enfance à Paris* (1879, in-8); *le Salon de Mme Necker*, d'après des documents tirés des archives de Coppet (1882, in-8) ; *A Travers les Etats-Unis, notes et impressions* (1883, in-8); *Etudes sociales, Misères et Remèdes* (1886, in-8); *Prosper Mérimée, Hugh Elliot, études biogr. et litt.* (1888, in-8); *Madame de La Fayette* (1891, in-12) ; *Madame Ackermann* (1892, in-12), et fut élu à l'Académie française le 26 janv. 1888. Mais, dans ces dernières années, la politique militante paraît l'avoir repris presque tout entier; il s'est mis ouvertement à la tête du parti orléaniste, qu'il dirige, on peut le dire, à titre officiel depuis que le comte de Paris, exilé, l'a constitué en France son principal représentant. A. Debidour.

HAUSSONVILLER. Village d'Algérie, dép. d'Alger, com. de Bordj-Ménaïel, placé à la bifurcation des routes d'Alger à Dellys et au Fort-National, entre l'Isser et le Sébaou. Rattaché à la commune mixte des Issers, le village d'Haussonviller s'appelait autrefois Azib-Zamoun ; c'est une colonie fondée par la Société de patronage des Alsaciens-Lorrains, que présidait le comte d'Haussonville.

HAUSSOULLIER (Guillaume, dit *William*), peintre et graveur français, né à Paris en 1818. Elève de Paul Delaroche, après avoir étudié la peinture, il s'adonna exclusivement à la gravure au burin, où il se fit surtout remarquer par son *Romulus, vainqueur d'Acron*, d'après Ingres (1866). Parmi un grand nombre de gravures dues à cet artiste, il faut citer *l'Adoration des Bergers*, d'après Luini, et *la Semaine* (1870), d'après Ingres ; *le Combat*, d'après Léonard de Vinci ; *les Poètes*, d'après Paul Baudry (1886), etc.

HAUSSY. Com. du dép. du Nord, arr. de Cambrai, cant. de Solesmes ; 2,893 hab. Sucreries, tissages de laine et de coton ; carrières de grès. On a découvert sur le territoire de ce village de nombreux vestiges gallo-romains. On en trouve mention dans les textes depuis le milieu du IXe siècle ; il appartenait alors à l'abbaye de Saint-Amand. D'une ancienne commanderie de templiers, établie au XIIe siècle, il subsiste un château en ruine, des souterrains et des murs d'enceinte. Eglise gothique du XIIIe siècle.

HAUSTED (Peter), poète anglais, né à Tundle dans le Northamptonshire, mort au château de Banbury en 1645. Devenu vicaire d'Uppingham dans le Rutland, quand éclata la guerre civile, il fut fait chapelain du comte de Northampton. Lors de la visite royale à Cambridge, en 1631, il avait écrit une comédie, *The Rival Friends*, qui fut représentée sans grand succès. Outre cette comédie et une autre en latin, *Senile Odium*, il a publié des sermons et un poème en l'honneur du tabac.

HAUT Bord (Mar.). Expression ancienne qui servait autrefois à désigner les navires de grande dimension, ayant au-dessus de l'eau une muraille élevée, par opposition à ceux de plus faible échantillon et ras sur l'eau qu'on appelait navires de bas bord. Cette expression remonte à l'apparition des premiers grands navires à voiles du XVIe siècle. Jusque-là les seuls navires de guerre sérieux étaient les galères dont les œuvres mortes étaient peu élevées. Quand les premiers vaisseaux à voiles apparurent (c'était dans l'Océan), il fallut de toute nécessité, par suite de l'état habituel des mers qu'ils fréquentaient, par suite de leur voilure assez haute, élever davantage au-dessus de l'eau leurs murailles, *leurs bords*, d'où la dénomination : navires de haut bord. Tout naturellement les autres devinrent navires de bas bord. Cette dernière expression a disparu depuis longtemps ; celle de navires de haut bord tend elle-même à disparaître.

HAUT-de-Chausses (V. Costume, t. XII, p. 1163).

HAUT de Course (Mécan.) (V. Course).

HAUT Fond (Mar.). Endroit où la profondeur de l'eau ne permet pas le passage d'un bâtiment (V. Fond).

HAUT Fourneau (Métall.). Le haut fourneau est l'appareil qui sert au traitement des minerais de fer pour produire le carbure de fer que l'on appelle *fonte* (V. ce mot, t. XVII, p. 750). Un haut fourneau consiste essentiellement en une cavité formée de deux troncs de cône accolés par leur grande base et placés verticalement. On y introduit par la partie supérieure appelée *gueulard* (V. ce mot, t. XIX, p. 537) le combustible, le minerai et les substances additionnelles ou fondantes (V. Fondant, t. XVII, p. 711), qui se répartissent par couches alternatives et peu épaisses. Par la partie inférieure, on souffle de l'air

pour brûler le combustible. On voit dans la fig. 1 les différentes parties d'un haut fourneau : le gueulard par où se fait le chargement des matières ; la cuve ou premier tronc de cône, où se fait la descente ; le ventre ou point de raccordement des deux troncs de cône supérieur et inférieur. Quelquefois cette partie est cylindrique, au lieu de se réduire à une arête circulaire. Le tronc de cône inférieur porte le nom d'étalages dans la partie supérieure et plus particulièrement celui d'ouvrage dans le voisinage des tuyères. Dans le creuset se réunissent les produits de la fusion du minerai, c.-à-d. la fonte et le laitier ou scorie. La fonte est la partie métallique du résidu de la fusion, le laitier est la partie terreuse. Le laitier est un silicate d'alumine et de chaux dont la densité, étant moindre que celle de la fonte, lui permet, dans le creuset, de flotter au-dessus de celle-ci. Le creuset est terminé antérieurement par une paroi nommée dame devant laquelle existe un plan incliné ; les trois autres parois du creuset ne sont que le prolongement des parois de l'ouvrage, de sorte que la partie antérieure seule présente une ouverture. Le creuset est percé inférieurement d'un trou de coulée bouché par un tampon d'argile. Voici comment fonctionne un haut fourneau : on charge alternativement le combustible et le minerai additionné des substances nécessaires à la fusion et qu'on appelle fondants. Ce chargement se fait par la partie supérieure au fur et à mesure que le vide produit à la partie inférieure a fait descendre l'ensemble des charges. Le combustible est brûlé par de l'air soufflé dans des orifices pratiqués au-dessus du creuset et appelés embrasures des tuyères. Sous l'action de l'air insufflé, à une certaine pression, le combustible se transforme en un mélange d'azote et d'oxyde de carbone chargé de toute la chaleur que produit la combustion du carbone. Il peut bien se produire un peu d'acide carbonique sous l'action de l'oxygène se trouvant en excès, mais cet acide carbonique se transforme presque immédiatement en oxyde de carbone au contact du carbone incandescent. Ce mélange d'azote et d'oxyde de carbone s'élève dans le fourneau en passant entre les interstices des matières solides, se refroidit en réchauffant celles-ci et s'échappe par le gueulard après avoir rempli dans l'intérieur du fourneau son rôle réducteur sur le minerai. Il y a donc dans le haut fourneau deux courants marchant en sens contraire : le courant ascendant dont la température va en décroissant depuis le creuset jusqu'au gueulard et qui est gazeux ; le courant descendant, formé des matières solides chargées, dont la température va en croissant de haut en bas et qui s'échauffe au contact du courant gazeux. On voit immédiatement que la vitesse de descente des charges ne dépend que de la quantité de combustible brûlée dans l'unité de temps. A mesure qu'une certaine quantité de combustible est réduite en gaz à la partie inférieure sous l'action de l'air insufflé, il se produit un vide que les matières solides placées au-dessus tendent à remplir. Ce vide finit par se faire sentir à la partie supérieure et on fait alors un nouveau chargement de matières solides. Tel est le fonctionnement mécanique du haut fourneau. La quantité des matières passées par vingt-quatre heures dans un haut fourneau et les produits qui en résultent donnent donc lieu à une production qui est évidemment proportionnelle à la quantité de combustible consommé pendant le même temps. Il n'y a de limite à cette production que la réalisation plus ou moins complète de la réduction à effectuer.

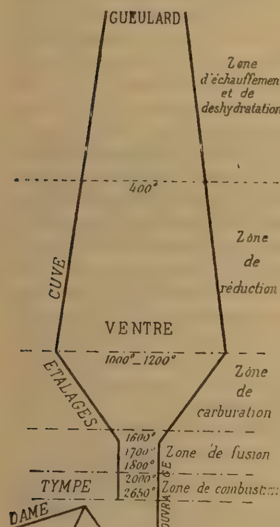


Fig. 1.

Dans le haut fourneau à feu, la réduction a lieu au moyen de l'oxyde de carbone ; le combustible consommé à la partie inférieure a donc un double but : il produit sur cette partie une température élevée qui amène la fusion des matières utiles et leur séparation des matières inutiles ; enfin, par les produits de sa combustion, il amène la réduction des minerais. Le minerai de fer, que l'on peut considérer comme du peroxyde de fer, se change peu à peu, à mesure qu'il descend dans le haut fourneau, successivement en oxyde magnétique, protoxyde, sous-oxydes plus ou moins définis, et enfin fer métallique et il se forme de l'acide carbonique. Le fer métallique pur étant très difficile à fondre se combine plus ou moins avec le carbone en présence ; il se produit alors du carbure de fer ou fonte qui renferme la majeure partie du fer du minerai : $3CO + Fe^2O^3 = 2Fe + 3CO^2$. Il suffirait donc théoriquement de trois équivalents de carbone à l'état d'oxyde de carbone pour réduire deux équivalents de fer : $3 \times 6 = 18$ de carbone ; $2 \times 28 = 56$ de fer ; la réduction demanderait, par conséquent, pour 1 de fer, 18/56 ou 0,32 de carbone. Mais plusieurs raisons viennent changer cette quantité et la majorer sensiblement. D'abord, si l'oxyde de carbone a la propriété de réduire l'oxyde de fer en donnant lieu à une production de fer métallique et d'acide carbonique, inversement le fer métallique peut, sous l'action de l'acide carbonique, donner de l'oxyde de fer et de l'oxyde de carbone ; c'est une question de température et de composition de mélange gazeux. A mesure que le gaz, composé primitivement d'azote et d'oxyde de carbone, se charge d'acide carbonique, il perd une partie de son pouvoir réducteur, puisqu'à côté se produit un élément oxydant. Il y a donc, suivant la température, certains points d'équilibre où un mélange d'oxyde de carbone et d'acide carbonique est sans effet réducteur comme sans effet oxydant. Il en résulte qu'une notable partie de l'oxyde de carbone qui traverse le fourneau ne se transforme pas en acide carbonique et n'épuise pas son pouvoir réducteur. Voici quelques points d'équilibre, c.-à-d. des températures où un certain mélange d'oxyde de carbone et d'acide carbonique est sans action sur le fer comme sur l'oxyde de fer : au rouge sombre, 60 volumes d'acide carbonique et 40 volumes d'oxyde de carbone ; au rouge vif, 32 volumes d'acide carbonique et 68 volumes d'oxyde de carbone ; au rouge blanc, 10 volumes d'acide carbonique et 90 volumes d'oxyde de carbone. Puisque tout l'oxyde de carbone, produit à la partie inférieure par la combustion du carbone de la charge sous l'action de l'air insufflé, ne se transforme pas en acide carbonique pour les raisons données plus haut, la quantité de carbone nécessaire à la réduction du minerai de fer est supérieure à ce que nous indiquait un premier calcul, où l'on supposait l'utilisation du carbone par son oxydation au plus haut degré.

Le haut fourneau n'en est pas moins un des appareils métallurgiques les plus parfaits au point de vue de l'utilisation de la chaleur ; l'inconvénient qu'il présente, c'est cette nécessité du contact du combustible et de la matière à réduire. Il en résulte que les cendres et toutes les impuretés que renferme ce combustible peuvent influer sur la qualité du produit. D'un autre côté, la grande hauteur que l'on est obligé de donner au haut fourneau pour utiliser autant que possible la chaleur et le pouvoir réducteur des gaz dégagés par la combustion qui a lieu à la partie inférieure, soumet le combustible à un broyage et à un écrasement qui ne sont pas à négliger. On ne peut donc employer que des combustibles qui résistent à cet effort de pulvérisation. C'est donc une des raisons qui font consommer surtout du coke et du charbon de bois. Une autre raison pour l'emploi de ces combustibles carbonisés, c'est

que, dans la combustion de la houille et du bois, la décomposition des hydrogènes carbonés et leur volatilisation absorbent une certaine quantité de chaleur qui vient en déduction de celle que produit la combustion du carbone fixe. Ce refroidissement est loin d'être négligeable : 1 kilogr. de matières volatiles absorbe, pour se dégager de la houille, environ 1,900 calories ; 1 kilogr. de carbone produit, en se transformant en oxyde de carbone, 2,473 calories. On voit donc, si l'on tient compte des cendres, qu'une houille, dégageant 50 °/₀ de gaz, serait bien près de ne produire aucun effet dans le haut fourneau. De plus, les gaz hydrocarbures se transformeraient rapidement, au contact du combustible incandescent et du minerai, en hydrogène libre et oxyde de carbone qui emporteraient hors du fourneau une grande quantité de chaleur. On avait cru que l'hydrogène, qui est un élément de réduction si puissant, pourrait rendre d'utiles services dans le haut fourneau où l'on se propose précisément une action de ce genre. La facilité avec laquelle la vapeur d'eau, produite dans l'action réductrice de l'hydrogène, se décompose en hydrogène et oxyde de carbone au contact du carbone incandescent, rend illusoire l'action de l'hydrogène au haut fourneau. Telles sont les raisons qui obligent à employer des combustibles ne renfermant, pour ainsi dire, que du carbone fixe. Dans certains pays, comme les Etats-Unis, on se sert beaucoup d'anthracite qui renferme peu de matières gazeuses. En Ecosse, on a pu utiliser des houilles maigres ou demi-grasses pour la réduction des carbonates de fer des terrains houillers au haut fourneau, mais la consommation est considérable ; elle s'élève à deux fois la quantité de coke qui serait nécessaire, et le minerai, étant facile à réduire, ne demande pas une allure très chaude.

Un haut fourneau donnera un rendement d'autant meilleur qu'il favorisera plus les réactions chimiques ayant pour terme la production du métal carburé. Or si l'on en juge par les résultats pratiques obtenus en Amérique, les usines du Nouveau-Monde ont, en général, adopté un type d'appareil parfaitement en rapport avec le but à atteindre. La forme générale du fourneau se rapproche de la forme cylindrique, mais s'en éloigne assez toutefois pour n'en pas avoir les inconvénients. De plus, la largeur des cônes est diminuée, c.-à-d. que, le gueulard étant plus grand, la cuve est plus étroite. Il y a ici un double écueil à éviter, les dimensions relatives des diverses parties de la construction influant considérablement sur la marche du fondage. Lorsque la cuve est trop large, la charge doit effectuer, en outre du mouvement vertical de descente, un second mouvement latéral qui nuit au bon fonctionnement en modifiant les positions et proportions respectives du combustible et du minerai. De plus, dans le cas présent, la combustion est très active immédiatement au-dessus des tuyères, mais la température du reste de la masse demeure trop basse, et les matières n'ayant pas été convenablement préparées avant leur entrée dans l'ouvrage ne se fondent que difficilement et n'acquièrent pas la fluidité nécessaire. On a cherché, pour remédier à ces inconvénients, à donner à la cuve la forme cylindrique ; mais cette nouvelle disposition ne répondit pas au but visé. Dans le début, le haut fourneau fonctionnait et la charge effectuait régulièrement sa marche descendante ; mais, bientôt, la masse ramollie par la chaleur en approchant du foyer et pressée par le mélange de combustible et de minerai que l'on introduit continuellement dans la cuve était comprimée contre les parois et y demeurait attachée. D'autre part, précisément par suite de cette irrégularité dans la marche de la charge, les gaz ne trouvaient d'issue facile que vers l'axe du haut fourneau, épuisant leur action dans cette partie au détriment des autres. A vrai dire, la forme parfaitement cylindrique de la cuve ne serait par elle-même aucunement défavorable au mouvement ascensionnel des matières gazeuses ; elle ne le devient qu'imparfaitement, la progression de la charge étant entravée dans la partie la plus rapprochée des parois, tandis qu'elle est précipitée dans la partie centrale ; cette perturbation en produit une autre proportionnelle dans le dégagement et la diffusion des gaz. Il arrive donc qu'une partie des matières n'ayant pas été réduites avant leur entrée dans la zone de la forte chaleur, la séparation de la fonte ne peut avoir lieu complètement. De plus, la réduction ne s'opérant que dans l'ouvrage lui-même et lorsque les matières fondues coulent sur le charbon, il se produit une consommation excessive de combustible qui, jointe à l'action du coke et du charbon sur l'acide carbonique, constitue une perte des plus sérieuses, surtout si l'on songe à ce fait que, dans la métallurgie du fer, la plus grande dépense est celle du combustible. De ce qui précède, il résulte que l'emploi des hauts fourneaux dont la cuve est trop large expose à des désagréments ; aussi comprendra-t-on la pratique suivie en Amérique d'abord et sur le continent depuis peu d'années, laquelle consiste à donner au grand diamètre des dimensions relativement plus faibles tout en conservant la forme conique nécessaire à la progression régulière de la charge. Les gaz peuvent ainsi mieux se répartir dans la masse à réduire et les diverses réactions s'opèrent normalement. Un autre point caractéristique des hauts fourneaux récents est la faible hauteur de l'ouvrage. Lorsque les étalages ont été convenablement construits, c.-à-d. lorsque, en réglant l'élargissement du cône inférieur au-dessus de la zone où commence la fusion, on évite la formation d'espèces d'anneaux décrits plus haut, la charge descend librement et, à son arrivée dans l'ouvrage, où la combustion est très active et la chaleur extrêmement intense, elle est déjà liquide ; aussi acquiert-elle rapidement une grande fluidité et coule-t-elle facilement dans le creuset, sans que l'on ait à craindre son refroidissement ou son adhérence aux parois. Un séjour quelque peu prolongé du fer dans cette partie du haut fourneau aurait un effet désastreux : le métal s'oxyderait et se combinerait avec le laitier. Cette réaction est d'autant plus à craindre que la température est plus élevée et la masse d'oxygène plus grande. Or dans les usines des Etats-Unis, et c'est là un nouveau signe distinctif, on se sert de machines soufflantes beaucoup plus puissantes qu'en Europe. Tandis, en effet, que les colonnes de mercure qui font équilibre aux pressions de l'air dans les tuyaux qui l'amènent aux tuyères sont chez nous de 13 à 19 centim. ou, au maximum, de 22 à 23 centim., elles sont généralement, aux Etats-Unis, de 45 à 50 centim. Une pareille différence de pression doit nécessairement influer sur le résultat final de l'opération, et il n'est pas rare aux Etats-Unis de voir des hauts fourneaux produisant de 1,500 à 1,800 tonnes par semaine. Grâce à l'heureuse proportion des diverses parties (élargissement du gueulard, rétrécissement rationnel de la cuve), on obtient un mouvement régulier de descente de la charge, un mouvement ascensionnel correspondant des produits gazeux, leur diffusion dans la masse totale et leur parfaite utilisation, tant comme agents oxydants que comme réducteurs. De plus, consécutivement à ces faits, il arrive d'abord que les gaz qui s'échappent du gueulard renferment une quantité relativement faible d'oxyde de carbone et sont à une température plus basse que d'ordinaire ; ensuite que le combustible étant plus parfaitement utilisé, la dépense est réduite à un minimum.

Un haut fourneau se compose généralement de deux enveloppes ou chemises. La chemise intérieure est essentiellement réfractaire et doit en outre résister à l'usure par frottement que produisent, en descendant, les éléments de la charge. Cette chemise est formée de briques de grande dimension afin de diminuer le nombre des joints. Pour faciliter leur cuisson, on les fait peu épaisses et généralement on obvie à leur gondolage et à leur défaut d'exactitude dans les dimensions par une taille ou appareillage. Destinées à remplir un espace annulaire, ces briques ont plus ou moins la forme des voussoirs d'une voûte. Les joints verticaux et horizontaux sont remplis par un mortier de nature chimique analogue aux briques qu'il doit

cimenter. Les briques de hauts fourneaux renferment 25 à 35 % d'alumine, le reste étant presque exclusivement de la silice. La chemise extérieure est tantôt seulement une enveloppe de tôle destinée à maintenir l'ensemble de de la construction, tantôt, au contraire, c'est un massif de maçonnerie peu ou point réfractaire et dont le volume est considérable. On avait pensé pendant longtemps qu'il fallait le plus possible s'opposer au refroidissement extérieur pour diminuer les pertes par rayonnement; on revient aujourd'hui à des idées plus conformes à la théorie. La réduction des minerais de fer commence à une température assez basse, 400° à 500°, et le refroidissement qui peut se faire dans la partie supérieure du fourneau n'a pas un effet aussi nuisible qu'on le pensait tout d'abord. C'est dans la partie inférieure surtout qu'il faut concentrer la chaleur, car c'est là qu'a lieu la fusion et la séparation des matières utiles d'avec celles qui ne le sont pas. Il y a donc actuellement tendance à simplifier la chemise extérieure pour rendre moins coûteuse la construction des hauts fourneaux. Un ingénieur allemand, M. Buttgenbach, a même eu l'idée audacieuse de supprimer l'enveloppe extérieure et de la remplacer par des cercles. Les fourneaux sans chemise fonctionnent aussi économiquement que les autres, quoique les pertes par rayonnement dans les parties supérieures y soient incontestablement plus considérables que dans les fourneaux à massif extérieur. En Angleterre, les fourneaux sont d'un type intermédiaire, la chemise extérieure se compose d'une enveloppe légère en maçonnerie et d'une enveloppe de tôle. La chemise intérieure est séparée de la chemise extérieure, soit par un vide qui se remplit naturellement par la dilatation au moment de l'allumage, soit par du sable ou mieux du charbon menu. Ce type de fourneau est actuellement très répandu en France. Nous donnons (fig. 2) le dessin d'un haut fourneau à enveloppe de tôle produisant avec les minerais oolithiques 150 à 180 tonnes de fonte blanche par vingt-quatre heures. L'ancien type de haut fourneau à chemise extérieure était très massif. C'était une pyramide à quatre faces avec des évidements en voûte à la partie inférieure pour permettre d'approcher du creuset. La disposition la plus répandue aujourd'hui présente les abords du creuset bien dégagés en soutenant la partie supérieure par des colonnes de fonte. Quant à la chemise extérieure, elle est beaucoup amincie et on la maintient par une série de cercles. L'inconvénient du type anglais, c'est qu'il ne permet pas facilement de se rendre compte de l'usure de l'intérieur, puisque tout le haut fourneau est renfermé, à la partie supérieure, par un tube continu en tôle. Les fourneaux enveloppés de cercles permettent jusqu'à un certain point de juger extérieurement comment se comportent les diverses assises, mais sans pour cela que les réparations soient plus faciles pendant la marche. Le fourneau sans chemise extérieure est, en réalité, le plus commode. L'air qui circule librement autour rafraîchit incontestablement la maçonnerie réfractaire sur les deux tiers de la hauteur. Lorsqu'une usure locale menace de percer le fourneau, on en est averti par des fissures qui donnent passage aux gaz. La nuit, ces parties, plus minces, rougissent, souvent même des cercles cassent par la poussée des charges. On peut alors disposer un échafaudage, remplacer les assises détériorées et prolonger notablement la durée du fourneau.

La capacité des hauts fourneaux est très variable. Autrefois, les fourneaux au bois n'avaient qu'une dizaine de mètres cubes; actuellement, on ne construit guère de fourneaux au coke ayant un volume inférieur à 100 m. c. et le type le plus courant se rapprocherait plutôt de 200 m. En Angleterre, on est allé exceptionnellement jusqu'à 1,000 et 1,200 m. c., mais il ne semble pas que ces dimensions soient à imiter. Il est difficile d'agir efficacement et avec rapidité sur de semblables masses quand il se produit quelques dérangements et, d'ailleurs, leur production n'est pas en rapport avec leur volume. Un fourneau de 1,000 m. c. ne donne que trois ou quatre fois plus de fonte qu'un fourneau de 100 m. c.; il y a donc un mauvais emploi du capital immobilisé dans une construction trop volumineuse pour l'effet produit. Il faut qu'aux environs des tuyères la température soit assez élevée pour fondre le laitier et la fonte et faciliter leur séparation par les différences de densité. Cette température ne peut être obtenue qu'en n'écartant pas beaucoup les parois extrêmes; autrement le vent ne pénétrerait pas avec assez de force jusqu'au centre pour y brûler le coke. On a beau augmenter le volume de la cuve, on ne peut accélérer la descente des matières qu'en raison du coke brûlé dans l'espace entre les tuyères, espace forcément assez limité. La hauteur influe plus que le volume sur l'économie de combustible dans les hauts fourneaux. La réduction devant s'effectuer

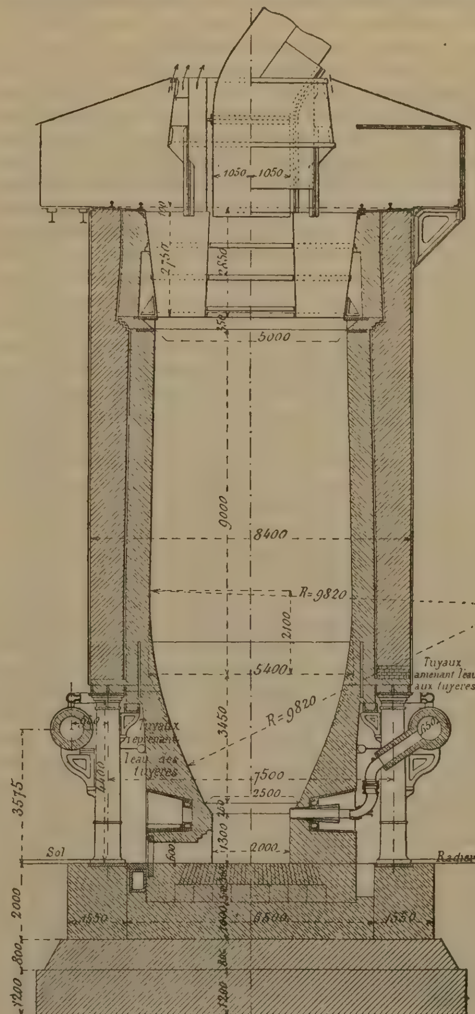


Fig. 2.

tout entière sous l'action des gaz qui s'élèvent, on comprend que plus l'on prolongera le contact de ces gaz avec les matières solides à réduire, plus on avancera la réduction qui n'aura plus lieu de s'achever à la partie inférieure au détriment d'une partie du combustible solide. Les Anglais, avec leur coke très résistant à l'écrasement, sont allés jusqu'à 25 m. et plus de hauteur sans inconvénient. En France, où les cokes sont plus friables, il est rare qu'on puisse dépasser 18 à 20 m. sans désavantage. Les fourneaux au bois étaient et sont encore assez bas à cause de la friabilité du charbon végétal. Un des grands progrès réalisés au XIX[e] siècle dans le travail des hauts fourneaux

a été le chauffage de l'air insufflé à la partie inférieure. Cette innovation, due à l'Ecossais Neilson, a permis d'économiser une grande partie du combustible employé. Nous avons vu que la réduction du minerai de fer demandait un combustible spécial obtenu par la carbonisation de la houille ou du bois. La chaleur développée par la combustion se partage entre l'oxyde de carbone et l'azote de l'air insufflé ; toute unité de chaleur apportée par l'air devra donc économiser une certaine proportion du combustible nécessaire à la production de la température élevée que nécessitent les réactions qui doivent se produire. On pourra donc insuffler moins d'air, introduire moins d'azote, dont le rôle inerte est une perte forcée de chaleur, et de plus il y aura moins de cendres à fondre, d'où moins de laitier à former. Le tout est d'obtenir économiquement ce chauffage de l'air ; fort heureusement, les gaz qui se dégagent des hauts fourneaux possèdent un pouvoir calorifique considérable. En moyenne, les gaz qui s'échappent du gueulard renferment en poids : azote, 50 ; oxyde de carbone, 20 à 30 ; acide carbonique, 30 à 40. Les gaz qui s'échappent des hauts fourneaux sont donc un combustible précieux qui pourra être utilisé avantageusement au chauffage de l'air. Actuellement, avec ces gaz, en employant des appareils spéciaux en briques (V. Air, t. I, p. 1021), on peut non seulement porter l'air à une température de 700 à 800°, mais encore produire assez de vapeur pour faire marcher la machine soufflante et les appareils qui servent à monter les charges. L'inconvénient de la haute température du vent, c'est la facilité apportée à la réduction du silicium ; on est obligé alors d'avoir des laitiers plus calcaires et moins alumineux. En effet, la silice se réduira d'autant plus difficilement qu'elle sera mieux saturée par la chaux et qu'il y aura moins d'alumine en présence pour former des aluminates.

L. Knab.

HAUT-Justicier. On sait qu'à l'époque féodale la justice, comme les autres pouvoirs souverains, était fractionnée entre une infinité de seigneurs, qui avaient chacun sur leurs justiciables des droits fort inégaux (V. Féodalité). On appelait *hauts-justiciers* ceux qui possédaient sur leurs domaines propres la plénitude de la juridiction (haute et basse justice), et qui, sur les terres de leurs vassaux bas-justiciers, retenaient par devers eux la connaissance des crimes les plus graves (meurtre, rapt, trahison, incendie) et des affaires civiles les plus importantes. Les limites entre la haute et la basse justice, et par conséquent les pouvoirs du haut-justicier, variaient d'ailleurs suivant les coutumes locales ou les conventions privées, et, à partir du xive siècle, l'intercalation de la moyenne justice entre les deux autres catégories de juridiction rendit ces limites encore plus variables (V. Justice seigneuriale). Vers la même époque, la puissance des hauts-justiciers fut notablement réduite par la royauté qui leur enleva, pour la réserver exclusivement à ses tribunaux, la connaissance des principaux crimes (cas royaux) ; toutefois, ils gardèrent un certain nombre de droits propres qui suffirent pour perpétuer jusqu'à la fin de l'ancien régime la distinction de la haute et de la moyenne ou de la basse justice. — Tout seigneur haut-justicier avait, à l'époque féodale, comme marques extérieures de ses pouvoirs judiciaires, le pilori, l'échelle ou échafaud et les fourches patibulaires, dressés à l'entrée de ses terres ou de son château : à l'époque monarchique, ces appareils de supplice étaient réduits à la potence. Dans les textes du moyen âge, les hauts-justiciers sont souvent qualifiés de *barons*, titre qui exprimait la plénitude de la seigneurie ; toutefois, il faut se garder d'établir entre ces deux mots une synonymie rigoureuse, comme l'ont fait quelques juristes ; car il y avait des hauts-justiciers qui n'étaient ni barons, ni même châtelains, et, dans ce cas, bien qu'ils fussent compétents pour juger les causes les plus graves, ils ne pouvaient, comme les barons, faire grâce ni rémission, ni donner trêve, à moins qu'ils n'eussent acquis ces droits par prescription. Ch. Mortet.

Bibl. : V. Féodalité et Justice seigneuriale.

HAUT-Lieu (Relig. hébr.) (V. Hauts-Lieux).

HAUT-Pendu (Mar.). On donne en marine le nom de haut-pendu à des nuages isolés pas très grands, tenant à la fois du cumulus et du nimbus, qui, au moment où ils passent au zénith du navire, donnent une augmentation sensible de la brise et parfois quelques gouttes de pluie. Cette augmentation est généralement de courte durée ; néanmoins il est prudent à bord des navires à haute mâture de surveiller ces hauts-pendus qui, en réalité, ne sont autre chose que de petits grains de dimensions restreintes.

HAUT-Relief (Sculpt.). Ouvrage de sculpture exécuté sur un fond de telle manière que les figures ou les objets, représentés presque en ronde bosse, n'adhèrent à ce fond que par une partie très étroite. Ce mode de décoration est souvent employé pour les murailles extérieures des édifices, les tympans des frontons, les métopes des entablements grecs, les jambages des arcs de triomphe, les monuments funèbres, etc. La puissance de ses modelés, les ombres vigoureuses qui en résultent, accusent les contours et les formes plus énergiquement encore que dans les statues. On peut s'en convaincre en examinant les hauts-reliefs de l'arc de triomphe de l'Etoile, du monument de Gambetta, de l'Opéra, etc. Ce genre de sculpture, presque toujours associé au *bas-relief* (V. ce mot), surtout à notre époque, permet d'obtenir plusieurs plans successifs de figures, et de poser sur une corniche ou un piédestal relativement étroits un groupe décoratif d'un très grand effet. Ad. T.

HAUT-du-Them (Le). Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, cant. de Melisey ; 1,222 hab.

HAUT-Lieu. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. (S.) d'Avesnes ; 432 hab.

HAUT-Loquin. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, cant. de Lumbres ; 259 hab.

HAUT-Maisnil. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise, cant. d'Auxy-le-Château ; 156 hab.

HAUT-Nanco. Com. du dép. des Landes, arr. et cant. de Mont-de-Marsan ; 512 hab.

HAUTAGET. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de Saint-Laurent-de-Neste ; 123 hab.

HAUTBOIS (Mus.). Instrument à vent, à anche, qui joue un rôle important dans l'orchestre moderne. Le registre élevé des sons qu'il produit et la matière dont il est fait expliquent aisément son nom. L'origine du hautbois est fort ancienne, et son type primitif semble être le chalumeau, c.-à-d. un bois creux ou un roseau percé de trous, muni ensuite d'une anche grossière vibrant sous l'action du souffle humain. Le hautbois actuel est un tube de bois assez long, formé de trois grandes pièces qui s'adaptent l'une à l'autre et d'une quatrième pièce de petite dimension, l'embouchure, qui porte l'anche. Les trous qui permettent de donner les différentes hauteurs de son peuvent être obturés par des clefs analogues à celles de la clarinette. Le vide tubulaire de l'instrument n'a pas un calibre égal sur toute son étendue, mais affecte une forme légèrement conique. Bœhm a perfectionné l'ancien hautbois, et le type d'instrument qu'il a établi, amélioré encore en quelques détails, est celui qu'on emploie actuellement.

Au moyen âge, l'usage du hautbois primitif se répandit de plus en plus, et, au xvie siècle, cet instrument était fort usité ; on lui fit subir de nombreuses modifications et on en admit plusieurs types, depuis les dessus de hautbois, percés de huit trous et de dimensions médiocres, jusqu'aux basses de hautbois, percées de onze trous, longues de 5 pieds environ, en passant par les hautes-contre et les tailles. Les Allemands les appelaient *Bombard* et *Sommer*. Au xviie siècle et pendant une grande partie du xviiie, les compositeurs se servirent surtout du hautbois ordinaire, instrument non transpositeur, dont la partie s'écrit naturellement en *ut*, du hautbois d'amour, de timbre un peu plus grave et plus chaud (hautbois accordé au ton de *la*,

une tierce mineure au-dessous du précédent), du hautbois de chasse (*oboe di caccia*), hautbois à la quinte grave du premier, accordé par conséquent au ton de *fa* et qui est devenu notre *cor anglais* (V. ce mot). Il serait à souhaiter que l'on rétablit dans nos orchestres l'usage du hautbois d'amour, qui joue un rôle très caractéristique dans certaines œuvres des vieux maîtres, particulièrement de Bach : ainsi, en la *Messe en* si *mineur* de ce grand musicien, l'air de basse, *Et in Spiritum Sanctum*, emprunte une partie de son bel effet à l'accompagnement obligé de deux hautbois d'amour.

L'étendue actuelle du hautbois est de deux octaves et demie : elle part du *si* naturel au-dessous des lignes, en clef de *sol*, et monte au-dessus des lignes jusqu'au contre-*fa* (les trois dernières notes aiguës de cette échelle sont d'une attaque difficile). Le timbre du hautbois est l'un des plus nets qui soient dans l'orchestre moderne ; dans tous les registres, on le reconnaît aisément ; il est pénétrant, parfois un peu nasillard, mais susceptible néanmoins d'une grande intensité expressive. Il éveille facilement, surtout dans les passages d'effet pittoresque où on l'entend à découvert, des idées pastorales, champêtres. Au point de vue de l'ensemble instrumental, les hautbois ont généralement pour basses les bassons, et le groupe du petit orchestre à vent se trouve ainsi composé, du grave à l'aigu, d'après les hauteurs moyennes des diverses échelles sonores : bassons, clarinettes, hautbois et flûtes. Richard Wagner, dans ses dernières œuvres, emploie volontiers trois hautbois, sans préjudice du cor anglais — qu'il désigne aussi, dans *Parsifal*, sous le nom de *hautbois-alto* (*Althoboe*) — et d'un instrument spécial, de même diapason que le cor anglais, mais qu'il aurait voulu plus rustique, de timbre plus grossier (solo qui termine le prélude du troisième acte de *Tristan und Isolde*). Parmi les effets dramatiques célèbres obtenus par un solo de hautbois ou par un *obligato* où il concerte avec la voix, on peut citer l'air d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide* de Gluck, l'*allegro* de l'air de Florestan dans *Fidelio* de Beethoven, un passage bien connu de l'ouverture de *Guillaume Tell* de Rossini, un autre du *Pardon de Ploërmel* de Meyerbeer, l'entrée d'Elsa au premier acte de *Lohengrin* de Wagner, etc. — Dans les orgues, on appelle hautbois un jeu à anches qui a pour basse le « jeu de basson ». A. Ernst.

Bibl. : Henri Lavoix, *Histoire de l'instrumentation depuis le* xvi*e siècle jusqu'à nos jours* ; Paris, 1878, in-8. — Gevaert, *Nouveau Traité d'instrumentation* ; Paris, 1886, in-4. — Grove, *A Dictionary of music and musicians* ; Londres, 1879, gr. in-8.

HAUTBOIS-Alto (V. Cor anglais, t. XII, p. 917).

HAUTBOS. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers ; 138 hab.

HAUTCOUSTEAUX (V. Auxcousteaux).

HAUTE (Blas.). Attribut d'une épée posée en pal, la pointe en haut ; — de la croix dont le croisillon est placé très haut.

HAUTE-Contre (Mus.). Ce mot désigne en général la partie haute des voix d'hommes dans un chœur, par opposition à basse-contre. On donnait aussi autrefois, dans l'opéra français, ce nom à une sorte de voix de ténor très élevée, que l'on rencontre rarement aujourd'hui, mais pour laquelle beaucoup des grands rôles de notre ancien répertoire lyrique ont été écrits par Lully, Rameau, Gluck, etc. Une des hautes-contre les plus célèbres du temps de Lully fut Dumény qui créa *Isis* et *Armide* ; Jélyotte, le ténor de Rameau, avait une voix de haute-contre ; Legros, Lainé chantèrent la musique de Gluck et de ses successeurs ; ce fut Lainé qui créa Licinius dans la *Vestale* de Spontini. A partir de Rossini, on cessa de distinguer la voix de haute-contre de celle du ténor proprement dit ; cependant certains grands rôles de l'opéra moderne répondent assez bien à ceux que l'on écrivait pour les hautes-contre d'autrefois et l'on entend quelquefois à l'Opéra et à l'Opéra-Comique des chanteurs à la voix très élevée, au timbre dur et clair qui sont de véritables hautes-contre. H. Lavoix.

HAUTE Cour (Anc. dr.) (V. Assises de Jérusalem, t. IV, p. 260).

HAUTE Cour de justice (V. Cour, Constitution).

HAUTE Lisse (V. Tapisserie, Tissage et Métier a tisser).

HAUTE Paye (V. Paye).

HAUTE Police (V. Police, Surveillance).

HAUTE Tige (Sylvic.). Expression employée pour désigner les plants d'essences forestières ayant une hauteur de 1 m. et au-dessus.

HAUTE-Avesnes. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Beaumetz-les-Loges ; 261 hab. Ruines d'une commanderie des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; tour carrée et souterrain.

Bibl. : Ch. d'Héricourt, *Titres de la commanderie de Haute-Avesnes*, dans les *Mém. de l'Acad. d'Arras*, 1879, 2e série, t. X.

HAUTE-Chapelle (La). Com. du dép. de l'Orne, arr. et cant. de Domfront ; 1,092 hab. Tuilerie. Eglise dont quelques parties sont romanes. Ruines des châteaux de la Guyardière et de la Saucerie. Château de la Challerie (xvie siècle), formé de deux corps flanqués de tours cylindriques et d'une chapelle intérieure avec des restes de fresques.

HAUTE-Clocque. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Saint-Pol-sur-Ternoise ; 351 hab.

HAUTE-Combe (*Alta Comba*). Ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, du diocèse de Genève, fondée en 1125 par Amédée III de Savoie, sur la rive O. du lac du Bourget (dép. de la Savoie, com. de Saint-Pierre-de-Curtille) ; elle a servi, depuis ce prince jusqu'à Charles-Albert, de sépulture aux princes de la maison de Savoie. Reconstruite presque entièrement en 1743, elle fut vendue comme bien national lors de la Révolution et fut transformée pendant quelque temps en manufacture, mais elle fut rachetée en 1824 par le roi Charles-Félix et rétablie d'après les anciens plans. L'église, dont la restauration n'a été achevée qu'en 1843, est de style gothique fleuri. Quarante-trois princes de la maison de Savoie sont enterrés dans l'église et vingt-sept y ont des monuments ; plus de trois cents statues en marbre, en pierre ou en bois décorent ces tombeaux. Au N. de l'église, une chapelle en forme de rotonde, dédiée à saint Félix, a été élevée par Charles-Félix. Le cloître date en partie du xvie siècle ; l'une des galeries renferme tous les débris de sculptures retrouvés lors de la restauration. A droite de l'église un corps de logis renferme les appartements du roi d'Italie. Bien qu'en terre française et desservie par des moines français, l'abbaye de Hautecombe a pour protecteur le roi d'Italie et est garantie contre toute désaffectation par un protocole spécial annexé au traité de cession de la Savoie de 1860. La tour ou phare de Gessens, d'où l'on découvre le lac entier, s'élève à côté de l'abbaye. Un peu au delà se trouve la fontaine intermittente dite des Merveilles.

HAUTE-Côte. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Saint-Pol-sur-Ternoise ; 142 hab.

HAUTE-Cour (La). Com. du dép. de la Savoie, arr. et cant. de Moutiers ; 487 hab.

HAUTE-Epine. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Marseille-le-Petit ; 317 hab.

HAUTE-Fontaine. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Attichy ; 284 hab.

HAUTE-Goulaine (V. Goulaine).

HAUTE-Isle. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Magny-en-Vexin ; 1,656 hab.

HAUTE-Luce. Com. du dép. de la Savoie, arr. d'Albertville, cant. de Beaufort ; 1,198 hab.

HAUTE-Maison (La). Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Crécy ; 264 hab.

HAUTE-Molune. Com. du dép. du Jura, arr. de Saint-Claude, cant. des Bouchoux ; 796 hab.

HAUTE-Pierre. Com. du dép. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames, cant. de Vercel ; 135 hab.

HAUTE-Rivoire. Com. du dép. du Rhône, arr. de Lyon, cant. de Saint-Laurent-de-Chamousset; 1,614 hab. Vestiges romains. Eglise romane restaurée en 1835.

HAUTE-Roche. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. de Semur, cant. de Flavigny; 402 hab.

HAUTE-Seille (Abbaye de) (V. Cirey et Jean de Haute-Seille).

HAUTECOUR. Com. du dép. de l'Ain, arr. de Bourg, cant. de Ceyzériat; 131 hab.

HAUTECOUR. Com. du dép. du Jura, arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux; 99 hab.

HAUTECOURT. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. d'Etain; 134 hab.

HAUTÉE (Pêche). Ce filet, employé en Provence, ne diffère de la batture qu'en ce qu'il est plus grand.

HAUTEFAGE. Com. du dép. de Lot-et-Garonne, arr. de Villeneuve-sur-Lot, cant. de Penne; 773 hab. — Le territoire de cette commune, autrefois divisé en cinq paroisses, dépendait de la juridiction de Penne. A Pépinès (*Podium Pinesii*), sur un point culminant, ruines d'un château de la fin du moyen âge, dont la fondation a été attribuée au roi Pépin par des auteurs qui s'appuyaient seulement sur une étymologie inadmissible. Dans l'église même de Hautefage coule une source dite miraculeuse, qui était autrefois le but d'un pèlerinage très fréquenté. L'église est recouverte par une charpente élancée, qui date de la dernière période gothique et paraît avoir été destinée à rester apparente. Tout proche s'élève une haute tour hexagone à trois étages desservis par un escalier à vis de cent vingt-deux marches établi dans une tourelle flanquante. Elle a été construite par deux évêques d'Agen du nom de La Rovère (1487-1538), dont les armoiries sont répétées trois fois sur diverses pièces. Cette tour, remarquable par la pureté de ses lignes et par quelques sculptures d'un bon style, paraît n'avoir jamais été achevée ni habitée. Elle est classée comme monument historique et l'on vient de restaurer son couronnement. G. Tholin.

Bibl. : G. Tholin, *la Tour de Hautefage*, dans *Revue de l'Agenais*, t. IX, p. 258.

HAUTEFAYE. Com. du dép. de la Dordogne, arr. et cant. de Nontron; 359 hab.

HAUTEFEUILLE. Com. du dép. de la Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Saint-Privat; 857 hab.

HAUTEFEUILLE. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers, cant. de Rozoy-en-Brie; 134 hab.

HAUTEFEUILLE (L'abbé Jean de), mécanicien français, né à Orléans le 20 mars 1647, mort à Orléans le 18 oct. 1724. De parents pauvres, il fut élevé par la duchesse de Bouillon, qu'il accompagna plus tard dans ses voyages, et entra dans les ordres. Il s'occupa toute sa vie de mécanique; mais fort brouillon et peu appliqué, quoique très inventif et assez instruit, il n'approfondit aucune de ses conceptions, qui demeurèrent pour la plupart à l'état de grossières ébauches: tel son régulateur à ressort spiral pour les montres de poche. Aussi lorsqu'il voulut, en 1674, revendiquer contre Huyghens, qui sollicitait un privilège, l'honneur d'avoir doté l'horlogerie de cet ingénieux mécanisme, sa prétention ne rencontra-t-elle que peu de crédit. Il a publié plus d'une trentaine d'ouvrages et brochures; nous citerons seulement: *Factum contre M. Huygens* (Paris, 1675, in-4); *Recueil des ouvrages de M. de Hautefeuille* (Paris, 1692, in-4); *Machine loxodromique* (Paris, 1701, in-4); *Balance magnétique* (Paris, 1702, in-4); *Microscope micrométrique* (Paris, 1703, in-4); *Inventions nouvelles* (Paris, 1717, in-4); *Problèmes d'horlogerie* (Paris, 1719, in-4); *Dissertation sur la cause de l'écho* (Bordeaux, 1741, in-8); *Problème d'acoustique* (Paris, 1788, in-8). L. S.

Bibl. : J.-F. Montucla, *Hist. des mathém.*; Paris, an VII, t. II, p. 421, in-4.

HAUTEFEUILLE (Charles-Louis-Félicité Texier, comte d'), homme politique français, né à Caen le 7 janv. 1770, mort à Versailles le 31 sept. 1865. Capitaine de cavalerie, il émigra en 1791, servit dans l'armée des princes jusqu'à sa dissolution et entra alors dans la garde royale de Suède. Rentré en France en 1811, il fut élu député du Calvados le 22 août 1815, réélu le 4 oct. 1816 et le 10 oct. 1821, il prit une part active aux débats parlementaires et montra en toute occasion un zèle royaliste fort ardent. Il poursuivait entre temps sa carrière militaire, devenait colonel en 1816 et chef d'état-major de la 14e division, puis de la 1re division de cavalerie de la garde royale. Gentilhomme de la chambre du roi, il assista en ces fonctions au sacre de Charles X.

HAUTEFEUILLE (Anne-Marie-Cornelie de Marguerye, comtesse d'), femme auteur française, née à Paris en 1788, morte à Saint-Vrain (Seine-et-Oise) le 15 sept. 1862. Elle épousa le comte Eugène d'Hautefeuille dont elle se sépara en 1810. Elle a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons: *Souffrances* (Paris, 1834, in-8); *l'Ame exilée* (1837, in-18); *Fleurs de tristesse* (Caen, 1857, 2 vol. in-8, 2e éd.); *Mélanges politiques et littéraires* (Bayeux, 1850, in-8), etc. On lui a attribué une infinité de petits volumes de vulgarisation, d'historiettes morales et religieuses qu'elle a répudiés.

HAUTEFEUILLE (Paul-Gabriel), minéralogiste et chimiste français, né à Etampes (Seine-et-Oise) le 2 déc. 1836. Sorti en 1858 de l'Ecole centrale des arts et manufactures avec le diplôme d'ingénieur, il s'est fait recevoir en 1864 docteur en médecine et docteur ès sciences physiques et a été successivement répétiteur de mécanique, de chimie industrielle et chargé d'un cours de métallurgie à l'Ecole centrale, directeur adjoint du laboratoire de chimie et maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Il est, depuis 1885, professeur de minéralogie à la faculté des sciences de Paris et directeur du laboratoire de chimie minéralogique à l'Ecole des hautes études. On lui doit de nombreux travaux qui ont plus spécialement porté sur la reproduction des minéraux titanifères et des silicates alumineux, sur la cristallisation de la silice, sur les minéraux lithiques de la série leucitique, sur les phosphates de silice, sur la dissociation de l'acide iodhydrique, sur les transformations isomériques, sur l'ozone, l'acide perazotique, le phosphore, l'acide arsénieux, le manganèse, sur les alliages de l'hydrogène et des métaux alcalins, sur les composés du silicium; il en a consigné les résultats dans une centaine de mémoires publiés, soit seul, soit avec la collaboration de MM. L. Troost, L. Cailletet, J. Chappuis, J. Margottet et A. Perrey, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, dans les *Annales de chimie et de physique*, dans le *Bulletin de la Société chimique de Paris* et dans les *Annales de l'Ecole normale supérieure*. Il a, en outre, donné à part: *Recherches sur l'acide perazotique* (Paris, 1884, in-4) et *Recherches sur l'ozone* (Paris, 1884, in-4), en collaboration avec J. Chappuis; *Henri Sainte-Claire-Deville* (Paris, 1885, in-8). L. S.

Bibl.: *Notice sur les travaux de P.-G. Hautefeuille*; Paris, 1890, in-4.

HAUTEFOND. Com. du dép. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles, cant. de Paray-le-Monial; 295 hab.

HAUTEFORT-en-Lanouaillette. Ch.-l. de cant. du dép. de la Dordogne, arr. de Périgueux; 1,650 hab. Minerai de fer, marne, grès rouge. Commerce de pâtés de foie gras et de gibiers truffés. La seigneurie de Saint-Aignan de Hautefort appartint à la famille de Born, dont faisait partie le célèbre troubadour Bertrand de Born, né à Hautefort au milieu du xiie siècle; elle passa successivement à la maison de Lastour, puis à une branche de la maison de Gontaut qui prit le nom et les armes de Hautefort. Elle fut érigée en marquisat par lettres d'août 1614, en faveur de Gilbert de Hautefort. Il subsiste l'ancien château seigneurial (mon. hist.) bâti au xie siècle, reconstruit au xvie et au xviie siècle.

HAUTEFORT (Marie de), duchesse de Schomberg, née en 1616, morte en 1691. Conduite très jeune à la cour et

attachée au service d'honneur de la princesse de Conti, elle le fut à celui de la reine en 1631. Bientôt il ne fut bruit dans les cercles mondains que de la faveur, toute platonique d'ailleurs, dont elle jouissait auprès du roi. Ce penchant du chaste monarque ne dura guère. Mlle de Hautefort fut supplantée, en 1635, par Mlle de La Fayette; mais la retraite de sa rivale et amie ne tarda pas à lui rendre ce poste assez peu enviable, en somme, de confidente des ennuis du fils de Henri IV, en même temps qu'elle prenait la survivance de sa tante, Mme de La Flotte, comme dame d'atours de la reine. Elle fut dès lors l'âme des cabales de cette princesse contre le cardinal qui n'eut plus de cesse qu'il lui fît perdre son crédit auprès du roi pour l'éloigner ensuite. L'élévation d'un favori, le jeune Cinq-Mars, dont il ne devait pas avoir moins encore à se louer, fut le moyen dont il se servit pour parvenir au premier but; le second suivit de près le premier; en 1640, elle fut exilée de la cour. Cet ostracisme dura jusqu'à la mort du roi. Rappelée par Anne d'Autriche, devenue régente et toute-puissante, elle s'efforça enfin de reprendre ses anciennes intimités; la place était prise et bien gardée par le cardinal de Mazarin. Ayant eu la maladresse de se mettre mal avec celui-ci, elle fut un jour priée de quitter le palais sur l'heure et de n'y plus remettre les pieds. Elle ne revit son ingrate maîtresse que longtemps après, alors qu'Anne souffrait déjà du terrible mal qui devait l'emporter. Entre temps, elle-même s'était mariée au duc de Schomberg (1646) et était même déjà devenue veuve (1656). Elle fut la compagne fidèle des dernières heures de la malade, près de qui elle avait passé les plus belles années de sa jeunesse. Elle s'enferma ensuite dans une retraite obstinée que la mort seule lui fit quitter. L. Marlet.

Bibl. : Victor Cousin, *Vie de Mme de Hautefort.*

HAUTEMER (Guillaume de) (V. Fervacques [Comte de]).

HAUTEMER (Farin de), acteur et auteur dramatique français du xviie siècle, né à Rouen. Il a laissé un certain nombre de comédies et d'opéras-comiques, parmi lesquels nous citerons : *le Docteur d'amour* (Paris, 1749, in-8); *la Toilette* (Lille, 1749, in-8) ; *Arlequin Gouré* (La Haye, 1750, in-8), comédies ; *le Boulevard* (Paris, 1753, in-8) ; *Impromptu des Harengères* (1754, in-8) ; *le Troc* (1756, in-8), opéras-comiques. Citons encore un recueil de pièces fugitives : *la Bigarrure* (Lausanne, 1756, in-8).

HAUTERIVE. Ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans le cant. de Fribourg (Suisse), sur la Sarine, à 9 kil. au S.-O. de la ville de Fribourg, fondée par Guillaume de Glane, en 1137. Elle possédait précédemment des droits féodaux et de juridiction sur plusieurs villages des environs. Dans cette abbaye se trouve actuellement installée l'école normale des élèves instituteurs du canton.

HAUTERIVE (*Ecclesia de Altaripa*). Com. du dép. de l'Allier, arr. de Gannat, cant. d'Escurolles, sur la rive gauche de l'Allier ; 444 hab. L'exploitation, dans l'étendue du territoire d'Hauterive, de plusieurs sources d'eaux minérales analogues à celles de Vichy, a valu à ce village de voir son nom associé à celui de la célèbre cité thermale du Bourbonnais.

HAUTERIVE. Com. du dép. de Lot-et-Garonne, arr. de Villeneuve-sur-Lot, cant. de Montclar; 331 hab.

HAUTERIVE. Com. du dép. de l'Orne, arr. d'Alençon, cant. du Mesle ; 390 hab.

HAUTERIVE. Com. du dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, cant. de Seignelay; 317 hab.

HAUTERIVE-et-Le-Cordonnet. Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul, cant. de Rioz ; 212 hab.

HAUTERIVE-la-Fresse. Com. du dép. du Doubs, arr. de Pontarlier, cant. de Montbenoît ; 242 hab.

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice Blanc de Lanautte, comte d'), diplomate et homme d'Etat français, né à Aspres (Hautes-Alpes) le 14 avr. 1754, mort à Paris le 28 juil. 1830. Son père, qui avait douze autres enfants, l'envoya à Grenoble chez un de ses oncles, curé de cette ville, puis à l'Oratoire, où il fut professeur, sans entrer pourtant dans les ordres. Se trouvant au collège de Tours, il fut chargé de complimenter le duc de Choiseul, gouverneur de la province, qui venait visiter le collège, et il se tira si bien de son compliment que le duc l'invita à Chanteloup. Il y fit la connaissance de l'abbé Barthélemy, de l'abbé de Périgord, le futur Talleyrand, et du comte de Choiseul-Gouffier, qui l'emmena avec lui en 1784, lorsqu'il partit en ambassade à Constantinople, d'où il fut détaché comme secrétaire auprès de l'hospodar de Moldavie. Revenu à Paris, il y épousa la veuve de l'intendant du Marchais, qui lui apporta une grande fortune ; ruiné par la Révolution, il dut à la recommandation de Monge d'être nommé consul à New York (1792). Ce poste lointain ne le mit pas à l'abri des délations ; on l'accusa d'avoir détourné à son profit les fonds du consulat et il fut révoqué ; une enquête, provoquée sur sa demande, démontra l'injustice de l'accusation, mais il ne recouvra pas son poste. Après avoir fait de l'agriculture aux Etats-Unis, il revint à Paris en 1798 et fut nommé par le ministre des affaires étrangères, M. de Reinhard, chef de la première division de la correspondance politique. La fortune lui avait souri à point; Bonaparte, voulant adresser un manifeste aux nations étrangères, après le 18 brumaire, demanda quelque commis capable de mener à bien ce travail. On lui présenta d'Hauterive, qui eut le talent de lui plaire; il lui exposa ses vues, et d'Hauterive eut bientôt fait de rédiger un opuscule intitulé *De l'Etat de la France à la fin de l'an VIII*, qui fit grand bruit. Le premier consul apprécia tellement ses qualités d'écrivain et la justesse de son esprit qu'il ne cessa de recourir à lui pour la rédaction de tous les grands travaux diplomatiques auxquels sa politique donna lieu. Ce fut ainsi que d'Hauterive, après avoir dressé, à l'occasion de la paix d'Amiens et de la signature du Concordat, plusieurs instruments d'une haute importance, puis écrit deux brochures contre la Grande-Bretagne, eut à rédiger, d'accord avec M. Reding, délégué des cantons suisses, l'acte de médiation qui termina leurs querelles. L'empereur le fit, en 1805, conseiller d'Etat et membre de la Légion d'honneur. Il remplit, à plusieurs reprises, les fonctions de ministre des affaires étrangères par intérim, notamment en 1805, alors que Talleyrand accompagnait à l'armée l'empereur combattant la quatrième coalition, et, en 1813, tandis que Caulaincourt était en Allemagne. Ce fut à l'occasion de cette campagne de 1805 qu'il se brouilla avec Talleyrand ; le prince lui avait demandé un projet de réorganisation de l'Allemagne, et d'Hauterive, dans le mémoire qu'il lui remit, conseillait l'alliance autrichienne ; Talleyrand approuva, ce qui ne l'empêcha pas de demander, d'un autre côté, un second mémoire sur l'alliance prussienne. D'Hauterive, qui l'apprit, en fut piqué et demanda à quitter la division politique ; on le nomma directeur des archives. Il y avait, au reste, dans sa détermination, autant de fatigue que d'amour-propre froissé, et le prince ne lui avait pas rendu justice lorsqu'il avait dit, au moment de leur brouille, que « M. d'Hauterive n'était qu'un homme de lettres ». Il avait fait preuve d'un jugement droit en s'efforçant de détourner l'empereur des affaires d'Espagne, en lui déconseillant de suspendre les immunités des diplomates, et en apaisant, quoique dans une faible mesure, car avec un tel maître, les paroles, venant même d'un conseiller estimé, ne portaient guère, son ressentiment contre le pape.

Lorsque l'Empire s'écroula, d'Hauterive demanda un congé ; aux Cent-Jours, il reprit son poste de directeur des archives où il avait fourni, en dépit de l'incident de 1805, un immense travail. Sous la Restauration, il voulut se retirer; le duc de Richelieu lui demanda de conserver ses fonctions, et il rendit encore de grands services ; ce fut lui qui écrivit le discours aux Chambres sur le traité de paix et qui dirigea le ministère pendant que Richelieu était au congrès d'Aix-la-Chapelle. Parmi ses occupations, il trouvait encore quelque temps à donner à l'étude de l'antiquité ; nommé, en 1820, membre libre de l'Académie des inscrip-

tions, il y présenta différents mémoires, dont un sur l'envoi de Champollion en Egypte. PAISANT.

HAUTERIVE (BOREL D') (V. BOREL).

HAUTERIVES. Com. du dép. de la Drôme, arr. de Valence, cant. du Grand-Serre; 1,787 hab.

HAUTERIVIEN (Géol.) (V. NÉOCOMIEN).

HAUTEROCHE (Noël LE BRETON, sieur de), comédien et auteur dramatique français, né à Paris en 1617, mort à Paris en 1707. S'étant échappé de chez lui pour éviter un mariage, il se fit comédien par nécessité. En 1654, il figurait sur le théâtre du Marais, puis il passa à l'hôtel de Bourgogne et se retira en 1682. Assez bon acteur, il passa pour remarquable dans les récits. Il composa lui-même plusieurs pièces, parmi lesquelles *le Souper mal apprêté*, en un acte et en vers (1667), qui eut du succès, et plusieurs comédies en cinq actes, telles que *Crispin musicien*, *la Dame invisible*, *les Bourgeoises*, *la Barrette*, etc. Ses œuvres ont été réimprimées en 1772 (3 vol.), dans une édition qui est la meilleure.

HAUTEROCHE (ALLIER DE) (V. ALLIER [Louis]).

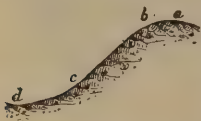
HAUTES ETUDES (Ecole pratique des) (V. ECOLE, t. XV, p. 381).

HAUTES-RIVIÈRES (Les). Com. du dép. des Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Monthermé; 2,001 hab.

HAUTES-VIGNES. Com. du dép. de Lot-et-Garonne, arr. et cant. de Marmande; 266 hab.

HAUTESERRE (Antoine DADIN DE) (V. DADIN).

HAUTEUR. I. ART MILITAIRE. — Au point de vue tactique, on donne le nom de hauteur à une élévation de terrain, à une éminence peu accentuée, car les montagnes ne peuvent être comprises dans ce sens. En pays accidenté, on occupe de préférence les hauteurs, qui constituent en général des positions avantageuses pour les troupes et l'organisation défensive : 1° parce qu'elles découvrent le terrain en avant, facilitent la surveillance des abords et favorisent le tir du défenseur, tout en mettant l'adversaire dans de mauvaises conditions à ce point de vue, puisqu'il est plus difficile de viser et d'obtenir des résultats précis en tirant de bas en haut qu'en tirant de haut en bas; 2° parce que l'escalade d'une pente fatigue l'ennemi et peut même rompre son élan et amener du désordre dans ses rangs si elle est forte, mais dans tous les cas ralentir ses mouvements ; 3° parce qu'il est facile de masquer les mouvements de troupes en arrière du versant opposé à celui qui regarde l'ennemi; 4° parce qu'il est possible de voir, de positions dominantes, des plis de terrain ou autres couverts masqués derrière des haies, des murs, etc. Mais, pour profiter de ces avantages, il est indispensable d'occuper les points d'où l'on découvre complètement le terrain situé en avant. Cette considération conduit à rechercher quel est, sur la hauteur, l'emplacement qui répond le mieux à cette condition, afin d'y organiser au besoin des couverts pour les défenseurs. On peut remarquer que la pente d'une hauteur présente en principe le profil indiqué par la fig. ci-contre; vers le milieu, une partie plus ou moins raide, se raccordant par des inclinaisons assez douces d'une part avec le sommet, d'autre part avec la vallée. Il est facile de constater que le point le plus avantageux pour bien battre la hauteur est le point *b*; la ligne joignant un certain nombre de points ainsi obtenus s'appelle la *crête militaire*, crête dont l'importance est considérable, puisque c'est celle qu'il faut occuper de préférence. Une chaîne de hauteurs constitue en général une bonne position défensive, si elle est complétée par des ouvrages établis sur la crête militaire et se soutenant réciproquement, mais reliés par des tranchées-abris ou autres obstacles défensifs. On cherchera pour l'artillerie des emplacements, protégés au besoin par des épaulements, permettant l'action la plus favorable de son feu. Il faut toujours prendre des précautions particulières en campagne, lorsqu'on se trouve à portée d'une colline ou d'un pli de terrain ; dans ce cas, un éclaireur gravit seul la pente et s'arrête avant d'arriver à la crête, de manière à voir sans être vu. Si parallèlement à la route suivie il se trouve une ligne de hauteurs, la tête d'avant-garde envoie de petites patrouilles pour observer le versant opposé.



Hauteur du parapet. C'est la hauteur ou relief de la crête intérieure (V. CRÊTE) au-dessus du terrain naturel. On doit tenir compte pour la déterminer : 1° des formes du terrain à battre par l'ouvrage; 2° du temps dont on dispose pour l'exécution; 3° de l'espèce de fortification. Ce relief doit être suffisant pour bien abriter les défenseurs, et lorsqu'il est élevé il assure des vues plus étendues sur les abords des ouvrages, mais, d'un autre côté, pour la fortification de campagne, les faibles reliefs permettent de dérober plus facilement les ouvrages aux vues ennemies et d'en simplifier la construction. C'est pourquoi on ne dépasse généralement pas le relief indispensable pour bien battre les approches dans la limite de la bonne portée des armes. Il varie de 0m60 pour la tranchée-abri, à 4 m. pour les ouvrages les plus solides, mais est ordinairement de 2 m. à 2m50. Il faut remarquer en outre que, en employant des profils à tranchée intérieure, on peut diminuer d'autant la hauteur de la crête intérieure, tout en assurant un bon couvert aux défenseurs. Si la disposition du terrain exigeait un trop grand relief, il serait en général possible d'éviter cet inconvénient par le choix judicieux de l'emplacement. Dans la fortification permanente, on n'est plus limité par le temps et, jusqu'à ces derniers temps, on tenait à assurer aux ouvrages un commandement suffisant, que l'on obtenait au moyen d'un relief assez grand, variant avec les formes du terrain avoisinant. Pour ne pas avoir un couvert trop précaire, on ne descend jamais au-dessous de 5 m., mais, pour des considérations d'économie, on ne dépasse guère 12 m.; on est pourtant allé jusqu'à 15 m.; la moyenne est de 6 à 10 m. Le relief est dit faible lorsqu'il est inférieur à 6 m., moyen lorsqu'il varie entre 6 et 9 m., et fort lorsqu'il dépasse 9 m. Depuis les progrès du tir plongeant et l'apparition des obus-torpilles, on a reconnu les inconvénients des reliefs élevés, qui rendent les ouvrages très vulnérables, et il y a une tendance à les réduire le plus possible. En outre, il y a intérêt à masquer et à dissimuler les ouvrages et retranchements de toute espèce par tous les moyens dont on disposera.

II. GÉOMÉTRIE (V. RECTANGLE, TRIANGLE, PARALLÉLOGRAMME, TRAPÈZE, PARALLÉLÉPIPÈDE, PRISME, TÉTRAÈDRE, PYRAMIDE, CYLINDRE, CÔNE, ZONE, TRONC).

III. ASTRONOMIE. — La hauteur apparente d'un astre est l'angle formé par le rayon visuel mené à cet astre avec sa projection sur l'horizon. Elle est le complément de la distance zénithale apparente. La *hauteur vraie* est l'angle que l'on obtient en corrigeant la *hauteur apparente* de la réfraction et de la parallaxe. La *hauteur du pôle au-dessus de l'horizon* est la *latitude* (V. ce mot) du lieu. La *hauteur méridienne* d'un astre est l'angle formé par le rayon visuel mené à cet astre avec sa projection sur l'horizon quand cet astre passe au méridien; c'est le maximum de la hauteur apparente, et l'on dit que l'astre est à son *point culminant* ou à sa *culmination* (V. ce mot). On nomme *hauteurs correspondantes* les positions occupées par un astre de part et d'autre du méridien à des intervalles égaux. Si l'on trouve qu'un astre a une certaine hauteur à onze heures du matin, le soleil passant au méridien à midi précis, on verra que cet astre a la même hauteur à une heure de l'après-midi. Par suite, si l'on connaît les deux directions dans lesquelles les hauteurs de cet astre étaient égales, la bissectrice de l'angle de ces deux droites donne la méridienne.

HAUTEVELLE (*Alta Villa*). Com. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, cant. de Saint-Loup-sur-Semouse; 510 hab. Carrières de grès. Sur une éminence voisine du village, débris gallo-romains. Dans les terres qui bordent la Lantenne, sarcophages en pierre. Eglise, dont le chœur est partie roman, partie gothique. L'ancien prieuré d'Hau-

tevelle dépendait de l'abbaye de Faverney. Les habitants ont été affranchis par Edouard, comte de Bar, en 1319. L-x.

HAUTEVESNES. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-Saint-Front ; 182 hab.

HAUTEVILLE. Ch.-l. de cant. du dép. de l'Ain, arr. de Belley ; 708 hab.

HAUTEVILLE. Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Vervins, cant. de Guise ; 373 hab.

HAUTEVILLE. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rethel, cant. de Château-Porcien ; 275 hab.

HAUTEVILLE. Com. du dép. de la Côte-d'Or, arr. et cant. (N.) de Dijon ; 217 hab.

HAUTEVILLE. Com. du dép. de la Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Saint-Remy-en-Bouzemont ; 413 hab.

HAUTEVILLE. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise, cant. d'Avesnes-le-Comte ; 327 hab.

HAUTEVILLE. Com. du dép. de la Savoie, arr. de Chambéry, cant. de Chamoux ; 402 hab.

HAUTEVILLE. Com. du dép. de la Haute-Savoie, arr. d'Annecy, cant. de Rumilly ; 487 hab.

HAUTEVILLE (La). Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Houdan ; 260 hab.

HAUTEVILLE-Gondon. Com. du dép. de la Savoie, arr. de Moutiers, cant. du Bourg-Saint-Maurice ; 709 hab.

HAUTIN ou **HAULTIN.** Nom d'une famille d'imprimeurs protestants français, dont les plus connus sont : *Pierre*, mort en 1580 ; *Abraham*, mort en 1591 ; *Jérôme*, mort en 1600, et *Denys*, mort à Montauban en 1617. Les premiers étaient établis à La Rochelle, d'où on les croit originaires. Ils avaient pour marque : *la Religion aux ailes déployées, debout, foulant aux pieds la Mort, s'appuyant sur la Croix et élevant d'une main l'Evangile.* Les livres sortis de leurs presses sont remarquables par la correction de l'impression, la beauté et la netteté des caractères. On cite particulièrement la *Grammatica Hebrœa* de P. Martinius (1590), due à Jérôme Hautin.

HAUTION. Com. du dép. de l'Aisne, arr. et cant. de Vervins ; 239 hab.

HAUTMONGEY. Com. du dép. des Vosges, arr. d'Epinal, cant. de Bains ; 444 hab.

HAUTMONT. Com. du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, sur la Sambre canalisée ; 10,238 hab. Stat. du chem. de fer du Nord, ligne de Paris à Liège. Fort du camp retranché de Maubeuge. Usines de constructions métalliques ; forges et fonderies ; produits réfractaires ; fabrique de soude ; brasseries, sucreries, fabrique de briquettes de charbon. Ancienne abbaye bénédictine (*S. Petrus de Altomonte*) fondée vers 649 ; il n'en subsiste aucun vestige. L'église a conservé des fonts baptismaux de l'époque romane.

HAUTOT-l'Auvray. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. d'Ourville ; 715 hab.

HAUTOT-le-Vatois. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Fauville ; 369 hab.

HAUTOT-Saint-Sulpice. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville ; 943 hab.

HAUTOT-sur-Mer. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. d'Offranville ; 1,384 hab.

HAUTOT-sur-Seine. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Grand-Couronne ; 182 hab.

HAUTPOUL (Anne-Marie de Montgeroult, comtesse de Beaufort d'), femme de lettres française, née à Paris le 9 mai 1763, morte à Paris le 20 oct. 1837. Mme d'Hautpoul jouit d'une certaine réputation à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. Fille d'un trésorier général de la maison du roi, elle reçut une instruction très soignée, grâce à son oncle Marsollier des Vivetières, qui la mit de bonne heure en rapport avec les poètes et les littérateurs les plus renommés de l'époque. A dix-sept ans, elle épousait le comte de Beaufort, qui fut tué à Quiberon et dont elle eut un fils. Elle se remaria ensuite avec le comte d'Hautpoul, colonel du génie. Elle a laissé un très grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Zilia*, roman pastoral (Toulouse et Paris) ; *Sapho à Phaon*, héroïde (Toulouse, 1790) ; *les Violettes* (Toulouse, 1797) ; *Achille et Déidamie* (Toulouse, 1799) ; *la Mort de Lucrèce*, imitée de Stace (Toulouse, 1800) ; *Childéric, roi des Francs* (Paris, 1806, 2 vol.) ; *Athénée des dames* (Paris, 1808, 6 vol.) ; *Séverine* (Paris, 1808, 6 vol.) ; *Rhétorique de la jeunesse ou Traité de l'éloquence du geste et de la voix* (Paris, 1809) ; *Arindal ou le Jeune Peintre* (Paris, 1810, 2 vol.) ; *Poésies diverses*, dédiées à Louis XVIII ; *les Habitants de l'Ukraine ou Alexis et Constantin* (Paris, 1820) ; *Manuel de littérature à l'usage des deux sexes* (Paris, 1821) ; *Cours de littérature ancienne et moderne à l'usage des jeunes demoiselles* (Paris, 1815-1821, 2 vol.) ; *Sur la Littérature étrangère* (Paris, 1821) ; *Contes et nouvelles de la grand'mère, ou le Séjour au château pendant la neige* (Paris, 1822-23) ; *Etudes convenables aux demoiselles* (Paris, 1822, 2 vol.) ; *Charades mises en actions, mêlées de couplets et de vaudevilles ou Nouveau Théâtre de société* (Paris, 1823) ; *le Page et la Romance* (Paris, 1823, 3 vol.), musique du fils de l'auteur ; *Encyclopédie de la jeunesse ou Abrégé de toutes les sciences* (Paris, 1825) ; *Manuel complet de style épistolaire ou Choix de lettres puisées dans les meilleurs auteurs, précédé d'instructions sur l'art épistolaire et de notices biographiques* (Paris, 1829-34). Mme d'Hautpoul collabora, en outre, au journal *le Dimanche* et édita les œuvres de son oncle Marsollier des Vivetières, qu'elle fit précéder d'une notice. Elle a laissé un certain nombre de manuscrits. Ch. Le G.

HAUTPOUL (Paul-Louis-Joseph d'), prélat français, né à Salette le 2 août 1764, mort à Toulouse en déc. 1849. Ordonné prêtre de bonne heure, il émigra pendant la Révolution, ne reparut en France qu'après la Restauration, obtint, en 1828, l'évêché de Cahors et se démit de son siège en 1842.

HAUTPOUL (Marie-Constant-Fidèle-Henri-Armand, marquis d'), général français, né au château de Lasbordes (Aude) en 1780, mort à Paris le 15 janv. 1854. Issu d'une des plus vieilles familles du Languedoc, fils d'un ancien lieutenant-colonel de cavalerie qui avait servi sous le maréchal de Saxe, il fut destiné, dès son enfance, à l'état militaire. Il allait être nommé page de Louis XVI quand la Révolution vint ruiner ses parents et lui enlever ses protecteurs. Il n'en persista pas moins à entrer dans l'armée. Successivement élève à l'école d'équitation de Versailles (1798), à l'Ecole polytechnique (1799) et à l'Ecole d'application de Metz (1801), il passa avec le grade de lieutenant au 2e régiment d'artillerie à cheval (1803). La campagne d'Austerlitz lui valut un emploi de lieutenant dans la garde que, dès lors, il ne quitta plus (1805). Il fit, en cette qualité, les campagnes de Prusse (1806), de Pologne (1807), d'Espagne (1808) et d'Autriche (1809). Nommé capitaine après Wagram, il retourna en Espagne (1810) et fut ensuite attaché à Napoléon comme officier d'ordonnance (1811). L'empereur l'emmena en Russie, lui décerna à Moscou le titre de baron de l'Empire et, au commencement de 1813, le nomma major dans l'artillerie de la vieille garde. Blessé à la bataille de Dresde, d'Hautpoul revint en France où il reçut le commandement des dépôts de la garde. Le 30 mars 1814, quand les alliés se présentèrent devant Paris, ses blessures ne lui permettant pas de marcher, il se fit porter à Belleville, et là, soutenu sur des béquilles, il dirigea tout le jour le feu des batteries du maréchal Mortier. Malgré son dévouement personnel à Napoléon, il se rallia à Louis XVIII qui le nomma colonel (1814) et, après les Cent-Jours, lui confia le régiment d'artillerie de la garde royale. Le 15 sept. 1819, il fut nommé maréchal de camp. Il commandait l'école d'état-major lors des journées de juil. 1830. Réfugié aux Invalides avec le général Latour-Maubourg, il essaya un moment de tenir tête à l'insurrection triomphante : ce fut en vain. Peu après il demandait sa mise à la retraite. En 1833, Charles X le fit venir à Prague pour diriger l'éducation du duc de Bordeaux. Mais ses opinions, jugées trop libérales par l'entou-

rage du vieux roi, l'obligèrent à résigner cette mission. Il rentra alors en France et y vécut dans l'obscurité.

HAUTPOUL (Alphonse-Henri, comte d'), frère du précédent, général et homme politique français, né à Versailles le 4 janv. 1789, mort à Paris le 28 juil. 1865. Elève à l'Ecole militaire de Fontainebleau le 22 oct. 1805, sous-lieutenant au 59e de ligne le 10 oct. 1806, il fit en cette qualité les campagnes de Prusse et de Pologne. Le 27 oct. 1808, il fut promu au grade de lieutenant et envoyé à l'armée d'Espagne où il servit sans interruption jusqu'en 1812. Il y devint capitaine (11 oct. 1811), y fut grièvement blessé à la bataille des Arapyles (22 juil. 1812) et tomba le même jour aux mains des Anglais. Rentré en France le 30 mai 1814, nommé chef de bataillon le 4 févr. 1815, il fut attaché à l'état-major du duc d'Angoulême (8 avr.), lorsque celui-ci se porta dans la vallée du Rhône à la rencontre de Napoléon, qui venait de débarquer au golfe Jouan. Après les Cent-Jours, la Restauration lui donna les épaulettes de colonel (11 oct. 1815) et le commandement de la légion de l'Aude (4e de ligne). Elle l'appela ensuite, lors de la guerre d'Espagne, à la tête du 3e régiment d'infanterie de la garde avec rang de maréchal de camp (2 oct. 1823). D'Hautpoul obtint officiellement ce dernier grade le 29 oct. 1828. Dix-huit mois après, au moment où se préparait l'expédition d'Alger, il était appelé au poste de directeur de l'administration de la guerre (28 mars 1830). Il exerça ces difficiles fonctions jusqu'à la chute de Charles X (4 août), puis entra à la Chambre des députés comme représentant de l'Aude (1830-38). Le 26 avr. 1841, il devint lieutenant général. Louis-Philippe l'employa quelque temps en Algérie (1841-42), le plaça ensuite à la tête de la 8e division militaire (1843), et finalement le nomma pair de France (1848). Retraité presque aussitôt par le gouvernement provisoire (17 avr.), puis rappelé à l'activité par Louis-Napoléon (10 oct. 1849), d'Hautpoul reçut le portefeuille de la guerre dans le cabinet Fould-Rouher (31 oct.). A la suite de violents démêlés avec le général Changarnier qui commandait l'armée de Paris et contrecarrait la politique de l'Elysée, il donna sa démission (22 oct. 1850). Son successeur, le général Schramm, lui fit alors donner le gouvernement général de l'Algérie. Après le coup d'Etat auquel il avait adhéré avec chaleur, d'Hautpoul fut appelé à siéger au Sénat impérial (1852), dont il devint ensuite grand référendaire.

HAUTPOUL (Beaufort d') (V. Beaufort).

HAUTPOUL-Salette (Jean-Joseph-Ange d'), général français, né au château de Salette, près de Gaillac en Languedoc, en 1754, mort à Eylau le 8 févr. 1807. Il servit dès 1771, à l'âge de dix-sept ans, comme volontaire au régiment corse. Nommé capitaine au régiment de chasseurs à cheval de Languedoc, il y servait en cette qualité lorsque la Révolution éclata. Son courage et les talents militaires qu'il déploya pendant les années 1792 et 1793 notamment au déblocus de Maubeuge, lui valurent le grade de colonel de ce même régiment qui prit le no 6 dans la nomenclature. Promu général de brigade en 1794 après la prise de Nimègue, il servit à l'armée de Pichegru, puis à celle de Sambre-et-Meuse commandée par Jourdan. A la bataille d'Aldenhoven il charge à la tête de deux escadrons de chasseurs quatre escadrons ennemis et les culbute dans la Roër. Quand l'armée est forcée de battre en retraite du Main sur le Rhin, d'Hautpoul est à l'avant-garde sous les ordres de Lefèvre; il sabre la cavalerie ennemie sur la Lahn en avant de Limbourg. En 1796, il est à la division Kléber de la même armée et commande les 1er, 6e et 9e chasseurs; le 1er juin il sauve Kléber et Lefèvre d'une embuscade des hussards de Barco; le 2, il force 20,000 Autrichiens à lever le camp de Weilbruck sur la Sieg; le 4, il est blessé à Altenkirchen, mais malgré sa blessure il fait prisonnier le régiment d'infanterie de Jordis, s'empare de ses drapeaux et de onze canons.

Promu général de division le 18 oct. 1796, il commande en 1797 la grosse cavalerie de l'armée de Sambre-et-Meuse sous les ordres de Hoche, inspecte en 1798 tous les corps à cheval sur les deux rives du Rhin et prend le commandement de la cavalerie de réserve en 1799 dans l'armée de Jourdan. Pendant cette campagne, une charge qu'il commandait à Stockach n'ayant pas réussi, Jourdan le destitua, mais il fut acquitté par le conseil de guerre et rendu à ses fonctions qu'il continua à remplir en 1800 à l'armée de Moreau. C'est lui qui entra pendant la bataille du Hohenlinden dans le village de ce nom. Inspecteur général à la paix, il commande en chef la cavalerie du camp de Saint-Omer; puis une division de cuirassiers de la grande armée pendant la campagne de 1805. Il conserve le même commandement pendant la campagne de 1806 et se signale au combat de Hoff et à la bataille d'Iéna. A la tête de sa division il continue la campagne de 1807 contre les Russes et est blessé dans un combat sur les rives de la Passarge.

Il fut blessé à mort à la bataille d'Eylau, dans la grande charge de cavalerie qui arrêta l'offensive des Russes (V. Eylau, t. XVI, p. 1006); d'Hautpoul reçut un biscaïen dans la mêlée; il expira quelques heures après. L'empereur fit ramener son corps à Paris et, par décret daté du camp d'Osterode le 6 mars 1807, il ordonna qu'une statue équestre représentant d'Hautpoul dans son costume de commandant des cuirassiers serait fondue avec les vingt-quatre canons pris sur le champ de bataille d'Eylau. Le général d'Hautpoul était un des meilleurs généraux de cavalerie de l'armée française; sa perte fut regrettée de tous ses compagnons d'armes. Il avait été élevé à la dignité de sénateur le 19 mars 1806.

HAUTS-Lieux. Les livres de *Samuel*, des *Rois* et des *Chroniques* mentionnent fréquemment et avec les marques de la plus sévère improbation, le culte qui se pratiquait sur les *bamot*, ce que nous appelons les hauts-lieux; les prophètes se joignent aux livres historiques de la Bible pour déclarer que tous les malheurs qui sont venus fondre sur Israël viennent du culte rendu aux divinités étrangères dans les hauts-lieux; la divinité protectrice des Hébreux, qui veut être honorée dans le seul temple de Jérusalem, considère comme un attentat les sacrifices offerts sur les hauts-lieux et est résolue à les châtier d'une façon impitoyable. — Les récents travaux de l'exégèse font envisager la question des hauts-lieux d'une manière très différente. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire d'Israël, nous voyons la divinité adorée et servie dans un grand nombre de sanctuaires, dispersés sur toute la surface du territoire palestinien; ces sanctuaires ce sont les « hauts-lieux », sans doute des tertres, où se dressaient un autel, parfois une légère construction destinée à abriter le simulacre divin, des cippes et des arbres au feuillage opulent. Telle fut la pratique des Israélites depuis l'époque de Saül jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Chaldéens; c'était donc la divinité nationale, Yahvéh (Jéhovah), qu'on adorait dans ces sanctuaires. Mais les choses changèrent lors de la restauration qui suivit l'exil; le monopole du culte fut revendiqué avec une âpreté extraordinaire par le clergé qui desservait le temple de Jérusalem et, grâce aux circonstances, les établissements rivaux succombèrent tour à tour, pour ne plus laisser subsister que celui dont on faisait remonter la fondation au fils de David, à Salomon. Ceux qui virent s'établir ce régime de l'unité de sanctuaire ou qui vécurent après le moment où celle-ci fut réalisée, s'imaginèrent qu'elle devait remonter aux origines du culte, à un David ou même à un Moïse; les livres historiques et prophétiques, se faisant l'organe de ces vues, ont été amenés ainsi à faire aux Israélites de l'époque antérieure à l'exil un grief d'une pratique qui avait cessé d'être la leur, mais qui, dans les temps anciens, était absolument légitime; n'admettant pas qu'on sacrifiât à Yahvéh sinon à Jérusalem, ils prétendirent que les hauts-lieux étaient consacrés aux divinités de la population chananéenne indigène ou des peuples voisins (V. Hébreux [Histoire et religion] et les ch. ii et iii de notre *Prétendu Polythéisme des Hébreux;* Paris,

1891). La question des hauts-lieux est une de celles qui ont engagé la critique moderne à rompre avec les idées soutenues par la tradition sur les caractères anciens de la religion chez les Israélites. M. VERNES.

HAUTTEVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Valognes, cant. de Saint-Sauveur-sur-Douve ; 140 hab.

HAUTTEVILLE-LA-GUICHARD. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, cant. de Saint-Sauveur-Lendelin ; 977 hab.

HAUTTEVILLE-SUR-MER. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, cant. de Montmartin-sur-Mer ; 601 hab.

HAUTURIER (Mar.). Le mot hauturier est un adjectif qui ne s'applique, en marine, qu'à deux substantifs : navigation et pilote. On dit : la navigation hauturière, un pilote hauturier. Examinons successivement la signification du mot hauturier dans ces deux cas. On appelle navigation hauturière ou au long cours la navigation en *haute mer*, en dehors des limites fixées par la loi du 14 juin 1854, savoir : au N., le 72e parallèle de lat. N. ; au S., le 30e degré de lat. S. ; à l'O., le 15e degré de long. O., méridien de Paris, et à l'E. le 44e degré de long. E. Dans l'intérieur de ces limites, la navigation est dite : au cabotage, qui se subdivise en grand et petit cabotage. Le pilote hauturier était l'officier du bas état-major, qui, dans l'ancienne marine au XVIIe siècle, était chargé de faire les observations astronomiques, de prendre les *hauteurs* du soleil au moyen de l'astrolabe et du quadrant, de guider le navire, de le diriger en haute mer. L'emploi a disparu d'ailleurs depuis longtemps. C'est le commandant seul qui fixe et donne la route au moyen des observations faites par un officier chargé spécialement de ce soin, qui prend le titre d'officier des montres. Le mot hauturier vient, d'après certains auteurs, de haute mer, d'après d'autres, du mot hauteur. Les deux étymologies sont d'ailleurs assez semblables pour qu'il n'y ait pas lieu d'approfondir davantage la question.

HAUTVILLERS (*Altum Villare*). Com. du dép. de la Marne, arr. de Reims, cant. d'Ay ; 1,065 hab. Cette localité, située sur le versant de coteaux plantés de vignobles renommés et couronnés par la forêt de Reims, doit son origine à une célèbre abbaye bénédictine fondée à la fin du VIIe siècle par saint Nivard, archevêque de Reims, qui lui donna saint Berchaire pour premier abbé. C'est là que fut enfermé, deux siècles plus tard, par ordre d'Hincmar, l'hérésiarque Gotteschalk, moine bénédictin d'Orbais, qui mourut dans sa prison en 868. Brûlée en 1450, l'abbaye fut ruinée de nouveau par les calvinistes au siècle suivant, et réédifiée aussitôt. Supprimée à la Révolution, il n'en subsiste plus aujourd'hui qu'une portion du cloître et l'église abbatiale, du XIIe siècle (mon. hist.), qui a conservé de belles stalles en bois sculpté et de nombreuses dalles tumulaires, parmi lesquelles on remarque celle de dom Ruinart, le savant collaborateur de Mabillon, mort en 1709, et celle de dom Pérignon, cellérier de l'abbaye de 1668 à 1715, auquel on doit l'invention du vin mousseux.

A. TAUSSERAT-RADEL.

BIBL. : L'abbé MANCEAUX, *Histoire de l'abbaye et du village d'Hautvillers* ; Epernay, 1880, 3 vol. gr. in-8, avec fig., plans et fac-similés.

HAUTVILLERS. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion-en-Ponthieu ; 340 hab.

HAUVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Pont-Audemer, cant. de Routot ; 976 hab.

HAUVINÉ. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Vouziers, cant. de Machault ; 518 hab.

HAUX. Com. du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, cant. de Créon ; 568 hab.

HAUX. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon, cant. de Tardets ; 233 hab.

HAUY (René-Just), minéralogiste français, né à Saint-Just (Oise) le 28 févr. 1743, mort à Paris le 3 juin 1822. La vivacité de son esprit, alors qu'il était encore enfant, l'avait fait remarquer de ses maîtres qui décidèrent sa mère à se rendre à Paris, malgré l'exiguïté de ses ressources, pour lui faire achever ses études commencées dans une abbaye de prémontrés. Il devint bientôt régent de quatrième au collège de Navarre où il avait terminé ses études, puis au collège du Cardinal-Lemoine, où il rencontra Lhomond ; il était entré alors dans les ordres. Son amitié pour Lhomond, qui aimait les herborisations, le fit étudier les sciences naturelles ; le cours de minéralogie de Daubenton fut pour lui une révélation. Aucune règle précise ne reliait alors entre elles les diverses formes cristallines ; Haüy eut le mérite de montrer comment les formes les plus compliquées peuvent être considérées comme dérivant d'une forme simple, d'un type, par des lois précises, générales et simples. Après la révolution du 10 août, il fut arrêté comme réfractaire et ne sortit de prison que quelques jours avant les massacres de septembre, sur la recommandation de Geoffroy Saint-Hilaire et de divers membres de l'Académie des sciences dont il faisait partie depuis 1788 comme associé. Son principal ouvrage est un *Traité de minéralogie* (Paris, 1801, 4 vol. in-8 et atlas in-4). Il a publié un grand nombre de mémoires dans le *Journal de physique*, les *Annales de physique et de chimie*, le *Journal des mines*, les *Annales et Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, etc. En 1802, il fut nommé professeur au Muséum ; les collections de minéralogie furent classées et quadruplées pendant son séjour au Muséum. La réputation d'Haüy était européenne ; on reconnaissait en lui, avec raison, le créateur d'une science nouvelle. A. JOANNIS.

HAÜY (Valentin), fondateur de l'Institution des jeunes aveugles, frère du précédent, né à Saint-Just (Oise) le 13 nov. 1745, mort à Paris le 18 mars 1822. D'abord simple commis, puis professeur de calligraphie, il commença, vers 1784, à l'aide de caractères en relief et mobiles, l'éducation d'un jeune aveugle (V. AVEUGLE, t. IV, p. 889, col. 2), puis, encouragé par le succès, par le suffrage surtout de l'Académie des sciences, il inventa l'écriture en relief. La Société philanthropique lui ayant confié les enfants qu'elle secourait (1786), ce fut là l'origine de l'Institution des jeunes aveugles que l'Etat prit à sa charge après que la Révolution en eût dispersé les bienfaiteurs. Dans la crise, il est vrai, l'institution fut transformée, un moment même supprimée par mesure d'économie, ou du moins réunie aux Quinze-Vingts. Haüy fut d'abord réduit au rôle d'instituteur, sous l'autorité du directeur de l'hospice ; il n'avait plus les enfants que deux heures par jour pour l'instruction et l'éducation morale, les travaux manuels absorbant tout le temps des « aveugles travailleurs » ; puis il fut mis à la retraite par le Consulat (an IX) avec une pension de 2,000 fr. Il avait ouvert sans grand succès un pensionnat de jeunes aveugles, lorsque l'impératrice de Russie le fit venir à Saint-Pétersbourg (1802) pour organiser une école d'aveugles qu'elle fondait. On l'appela de là à Berlin dans le même but (1806). De retour à Paris en 1808, ou, selon d'autres, seulement en 1817, cet homme de bien y acheva sa vie dans une profonde obscurité. Parmi ses œuvres, il faut citer : *Essai sur l'éducation des aveugles* (Paris, 1786, in-4). H. M.

HAUYNE (Minér.). Ce minéral renferme généralement deux molécules de silicate double d'alumine et de soude et une molécule de sulfate de chaux, associée à une petite quantité de potasse et à des proportions variables, mais toujours très faibles, de peroxyde de fer, d'eau, de chlore et de soufre. L'haüyne se rencontre dans les roches éruptives et les laves (Somma, Capo di Bove, Andernach, etc.) et dans une roche de sanidine au lac de Laach, sous forme de cristaux isolés ou agglomérés, bleus, transparents ; ces cristaux appartiennent à l'octaèdre régulier ou au dodécaèdre rhomboïdal. On décrit comme en étant des variétés la *noséane*, en dodécaèdres rhomboïdaux gris, semi-transparents (lac de Laach) et le *lapis-lazuli* ou *lazulite* (outremer), qui forme des cristaux cubo-dodécaédriques ou des masses amorphes d'un très beau bleu, rarement trans-

parents, et se trouve dans un calcaire micacé des environs du lac Baïkal, en Perse, et dans la République Argentine. — L'acide chlorhydrique décompose l'haüyne et précipite la silice à l'état gélatineux ; traitée sur le charbon avec de la soude par les acides, elle dégage de l'hydrogène sulfuré ; elle fond assez difficilement au chalumeau en un verre blanchâtre ou verdâtre. La dureté est de 5,5 à 6, la densité de 2,2 à 2,8.

HAUZINGER (Joseph), peintre autrichien, né à Vienne en 1726, mort en 1786. Elève de Paul Troger et de Daniel Grau, il devint, en 1782, professeur à l'Académie. Outre les fresques de la cathédrale de Brixen, à l'achèvement desquelles il collabora avec les deux artistes ses maîtres, il en exécuta d'autres à lui seul, notamment celles des chapelles des châteaux de Presbourg et d'Ofen et celles de la salle de l'université de Brixen. Sa meilleure œuvre, remarquable par le coloris, est son *Jésus se rendant avec Marie et Joseph à Jérusalem.*

HAVAGE. I. Mines. — Opération qui consiste, dans les terrains stratifiés, à pratiquer une entaille profonde dans le sens de la stratification, pour faciliter l'abatage. Le havage est surtout employé pour l'exploitation de la houille, et les haveuses pratiquent sur le front de taille un havage horizontal à la partie inférieure ou des rouillures verticales à droite et à gauche. La haveuse Carrett et Marchal se compose de plusieurs gouges en retraite les unes sur les autres qui soulèvent en quelque sorte la roche par copeaux consécutifs. Ces gouges sont actionnées par un piston mû par une chute d'eau, et le cylindre est porté sur un chariot placé sur un petit chemin de fer parallèle au front de taille. On ripe ce chemin de fer, après chaque poste d'abatage, d'une quantité égale à l'avancement obtenu. La réaction du rocher contre les gouges tendrait à renverser le chariot, mais il s'arc-boute contre le toit au moyen d'un deuxième piston actionné aussi par l'eau sous pression. On utilise également la force de l'eau pour faire avancer les gouges le long du front de taille. La haveuse Jones et Levick est une machine à air comprimé dont le piston est relié à frottement dur avec un pic auquel on peut donner à volonté, indépendamment de son mouvement longitudinal aller et retour, un mouvement dans un plan vertical ou horizontal. Si un obstacle arrête le pic, le piston n'en continue pas moins sa course et assure la distribution. La haveuse Wistanley et Barker, assez généralement employée, est une roue qui se meut dans un plan horizontal ou vertical ; elle est munie de dents sur son pourtour et, en outre, de dents inclinées sur ses deux faces, près de son pourtour. Elle a un arc très court, porté par deux longerons, placés sur un chariot. Ses dents centrales se grènent avec un pignon qui reçoit son mouvement d'un piston par l'intermédiaire d'une bielle et d'une manivelle. Une semblable haveuse, mue par une machine à air comprimé, marchant à 80 tours par minute, et consommant par tonne 18 litres d'air 3 atmosphères, fait en huit ou dix heures dans un charbon très dur une sous-cave de 75 millim. de hauteur et de 85 centim. de profondeur sur un front de taille de 1 m. de large ; elle occupe trois hommes et fait le travail de vingt à vingt-quatre bons ouvriers haveurs. La haveuse de M. Fayol se compose essentiellement d'une lame plate dentée fixée sur une bielle, animée d'un mouvement excentrique analogue à celui des bielles d'accouplement d'une locomotive. Le moteur est une machine à air comprimé à deux cylindres conjugués. L'appareil monté sur roues circule aisément sur les voies de mines ; pendant le havage, il repose sur quatre patins. La partie supérieure peut tourner sur le chariot, ce qui permet de faire pénétrer l'outil dans le massif. Une chaîne, fixée à l'extrémité du chantier et passant sur une roue à empreinte donne l'avancement automatique. La haveuse est symétrique et peut faire le havage à droite ou à gauche. Dans la houille, on peut compter sur un avancement moyen de 24 m. de havage à l'heure avec une profondeur de $1^{m}30$. La dépense journalière du havage dans la houille, sa main-d'œuvre, air comprimé, entretien et amortissement, peut varier de 35 à 40 fr. par poste de neuf heures. Le prix de revient par mètre carré, en admettant un havage total de 50 à 80 m. q. par jour suivant les conditions du gîte, est de 0 fr. 75 à 0 fr. 50. Le havage qui, jusqu'à présent, est peu répandu, surtout à cause du volume des appareils et de l'encombrement qu'ils présentent, serait bien facilité par l'emploi de haveuses électriques. L. KNAB.

II. Construction (V. PONT et FONDATION).

III. Jurisprudence. — DROIT DE HAVAGE (V. EXÉCUTION, t. XVI, p. 929).

HAVANE (La) ou **SAN CRISTOBAL** DE LA HABANA. Capitale de l'île espagnole de Cuba, située sur la côte septentrionale. Siège de la puissance coloniale de l'Espagne aux Antilles, cette ville est le point central du commerce hispano-américain et l'une des places commerciales les plus importantes du Nouveau-Monde ; 200,448 hab. La ville est située sur l'admirable port de Carenas, dont le nom date du voyage de Sebastian de Ocampo qui y caréna ses navires lors de son périple de Cuba (1508) ; le port formé par la Lagida se creuse en trois baies, celles de Regla ou Marimelena, Guasabacoa et Atares ; sa superficie atteint 23 kil. q. et sa profondeur 11 m. : le quai sur la ville a 2,000 m. de long ; c'est un des ports les plus beaux et les plus sûrs du monde ; on y entre par un canal de 300 à 400 m. de largeur sur 1,500 de longueur ; la rade fermée s'enfonce au pied des collines qui la dominent et tourne derrière la ville, offrant un abri presque parfait : elle peut contenir plus de 1,000 vaisseaux. L'entrée est défendue à l'O. par le fort de la Punta, à l'E. par le fort Morro auquel est joint un phare et par la citadelle de La Cabana qui domine le muelle de Triscornia près de Casa Blanca. Du côté de la terre, les forts Atares, Principe, San Carlos et un certain nombre de batteries moins importantes forment une ligne de fortifications. La ville même est située sur le côté occidental du port, sur une presqu'île, dans une des plus belles régions de Cuba : de jolies villas, des plantations de cafés, des jardins aux allées de palmiers égayent le voisinage. Les fortifications d'enceinte ont disparu en 1863 et ont été transformées en boulevards ; les maisons, peintes en couleurs diverses, bleu, rose, vert, jaune pâle de pastel, ont un air bariolé très pittoresque. Les rues de la vieille ville sont étroites et mal pavées ; elles contribuent au développement de la fièvre jaune qui fait de grands ravages malgré la beauté du climat ; les maisons de la ville neuve sont larges et régulières ; la plupart des maisons n'ont qu'un étage peu élevé ; elles sont très massives et peu remarquables au point de vue architectural : le Cerro est le quartier opulent et bien fréquenté de la ville. Les monuments que l'on peut citer sont : le petit temple en l'honneur de Colomb, El Templete, la cathédrale symétrique et simple, bâtie par les jésuites en 1724, qui contient les restes de Christophe Colomb (ils y ont été portés en 1796, après leur découverte dans la cathédrale de Santo Domingo) ; le théâtre de Tacon, bâti en 1836, le plus grand des trois théâtres de la ville, qui a une des plus grandes salles du monde et peut contenir quatre mille spectateurs. Sur la plaza de Las Armas, la plus grande de la ville, s'élève la statue de Ferdinand VII ; il y a encore quatre places et un grand Campo de Marte. En dehors de la ville se trouvent deux magnifiques paseos ou promenades, dont l'une conduit au jardin botanique ; les promenades publiques les plus fréquentées sont celles de El Prado, Isabel Segunda, el Paseodo Tacon, Carlos Tercero, et au bord de la mer La Alameda de Paula ; le cirque est situé à l'E. du port, et au S. se trouve Guasabacoa, le bain de mer le plus important du voisinage. Elle est alimentée d'eau par un aqueduc qui vient de la Chorrera ou Almendarez, petit cours d'eau né dans la Loma del Gallo à Tapaste, à 20 kil. de la ville et qui se jette à 6 kil. O. du goulet de la rade. La Havane est reliée par des chemins de fer à Guanajay, Batabano, Matanzas, Cardenas, Cienfuegos, Santa Clara et Sagua la Grande. Des services de bateaux à vapeur la mettent en

communication constante avec les autres ports de l'île, comme avec New York, la Nouvelle-Orléans, Vera Cruz, l'Espagne et l'Angleterre. La Havane a une université fondée en 1728 et agrandie en 1818. La Havane est surtout une place de commerce, fréquentée par les vaisseaux marchands de tous les pays du monde. Le sucre, le tabac et le café sont les principaux objets de son trafic ; la ville contient de nombreuses raffineries de sucre, distilleries de rhum et fabriques de tabac, de cigares et de chocolat. Les cigares de La Havane sont célèbres ; ils sont fabriqués par plus de cent maisons différentes dont les marques sont connues en Europe ; nous citerons les cigares Silva, Ugues, Upmann, Cabañas, Dos Amigos, Hernando, Cabargos, etc. On en a exporté en 1892 166,172,000. La ville a été fondée en 1515, par Diego Velasquez, sur la côte S., à l'embouchure du rio Mayabeque (où se trouve maintenant le port insalubre de Balabano), puis transportée à l'embouchure du rio Almendarez, à quelques kil. de la rade actuelle ; en 1519, on l'a définitivement transférée à la place qu'elle occupe actuellement. Elle reçut le nom de Llave del Nuevo Mundo (clef du Nouveau-Monde) et porte une clef dans ses armes. En 1555, la ville fut pillée par les flibustiers ; toutefois, elle ne fut fortifiée contre les pirates qu'un siècle plus tard, en 1663. Le 14 août 1762, elle fut prise par les Anglais après un siège de deux mois, mais, en 1763, ils la rendirent à l'Espagne qui l'a conservée depuis. Ph. B.

Bibl. : Piron, *l'Ile de Cuba* ; Paris, 1889, 2e éd.

HAVARD (William), acteur et auteur dramatique anglais, né vers 1710, mort en 1778. Comédien d'ordre inférieur, il ne put jamais arriver aux premiers rôles, et Garrick, dans l'épitaphe qu'il lui consacra, met ses vertus privées au-dessus de son talent d'acteur. Il ne vaut pas davantage comme écrivain : *Scanderberg* (1733) et *Regulus* (1744) sont justement oubliés ; cependant, sa tragédie historique de *Charles Ier* a des parties touchantes et est assez bien composée. B.-H. G.

HAVARD (J.-L.), publiciste et économiste français, né en 1810, mort à Vincennes en 1891. Il a été l'un des promoteurs du mouvement syndical qui, au milieu du second Empire, commença à grouper les principales industries parisiennes pour la défense commune de leurs intérêts économiques et sociaux. Notaire à Charolles (Saône-et-Loire) pendant quatorze ans, J.-L. Havard devint, en 1846, à Paris, directeur du *Journal du notariat*. Collaborateur à la *Presse* pour l'économie politique, il abandonna le journalisme après le coup d'Etat, tout en restant républicain ardent. Il était entré dans l'industrie de la papeterie et devint, en 1865, président de la chambre syndicale de cette corporation, qu'il rendit très florissante. En 1867, J.-L. Havard prit l'initiative de la fondation d'un comité central qui groupa immédiatement trente chambres syndicales et dont le but était de propager ces associations, d'entretenir entre eux des relations permanentes et de les représenter dans toutes les circonstances où une action publique collective devait s'exercer en vue de la défense des intérêts du commerce et de l'industrie du pays. Il exerça sur ce comité une grande et très utile influence.

HAVARD (Henry), littérateur et critique d'art français, fils du précédent, né à Charolles (Saône-et-Loire) en 1838. Il se livra d'abord à l'industrie, et pendant tout le second Empire s'occupa activement de politique républicaine. Sa participation aux événements de la Commune, comme commandant de la garde nationale, le força à s'exiler. Ses goûts littéraires et artistiques l'entraînèrent vers le journalisme et la critique d'art. Il devint successivement, en Italie, en Belgique et surtout en Hollande, le correspondant du *Moniteur universel*, du *Journal des Débats*, du *Monde illustré* et de l'*Illustration*. A son retour en France, après l'amnistie, il entra au *Siècle*, où, pendant quinze ans, il fut chargé spécialement de traiter les questions d'art. En même temps, à partir de 1875, il fut chargé par le gouvernement de recherches dans les archives de Hollande, d'où il rapporta la matière de plusieurs volumes intéressants. Henry Havard a publié, en outre, plusieurs ouvrages d'esthétique et d'histoire générale de l'art, dont le plus important est le très utile *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à nos jours* (1887-1890, 4 vol. in-4). Nommé inspecteur des beaux-arts à l'Exposition universelle de 1889, Henri Havard organisa les galeries de la peinture et de la sculpture françaises contemporaines dans la section des beaux-arts.

HAVAS (Charles), publiciste français, né à Paris en 1785, mort le 21 mai 1858. Commerçant enrichi par le blocus continental, il fonda vers 1835 l'agence qui a rendu son nom célèbre (V. Agence Havas, t. I, pp. 822-824). — Son fils *Auguste* lui succéda et dirigea l'agence jusqu'au jour où elle fut transformée en Société par actions (1879).

HAVEL. Rivière d'Allemagne, l'affluent de droite le plus important de l'Elbe. De sa source à son embouchure dans l'Elbe, il n'y a que 95 kil. à vol d'oiseau, mais elle parcourt pendant cet espace plus de 290 kil. ; son bassin occupe une superficie de 26.375 kil. q., et la rivière forme une chaîne presque continue de lacs plus ou moins importants. La Havel naît à 70 m. au-dessus du niveau de la mer dans le grand-duché de Mecklembourg-Strelitz, au N.-O. et à 7 kil. de Neustrelitz, au petit village de Langhagen ; elle sert d'écoulement à plusieurs petits lacs, devient flottable au Labussee et navigable, après 24 kil. de cours, au Woblitzsee. Elle passe à Furstenberg, où elle entre dans la province prussienne de Brandebourg et coule du N. au S. ; elle sort du Stolpsee après avoir pris, près du village de Steinfœrde, le nom de Steinhavel, et traverse ensuite le Schwedtersee, à la sortie duquel elle prend le nom de Sichelhavel. La Havel passe ensuite à Zehdenick, Liebenwalde, Oranienburg, baigne la forteresse de Spandau, puis se répand en plusieurs lacs séparés par des étranglements ; elle passe ensuite à Potsdam, tourne à l'O., arrose la ville de Brandebourg et forme de nouveau un lac semé d'îles couvertes de bouleaux, d'aulnes et de hêtres. En sortant de ce lac, elle coule au N.-O. en séparant les provinces de Brandebourg et de Saxe, passant à Plaue, Rathenow, Havelberg ; un peu au-dessous de cette ville, elle se jette dans l'Elbe, à peu près en face de la ville saxonne de Werben. Le principal affluent de la Havel est, à gauche, la Sprée, qui est aussi longue qu'elle ; en dehors de cette grande rivière, la Havel ne reçoit que des affluents peu importants, tels que la Dosse, à droite, entre Rathenow et Havelberg, et, sur la même rive, plus haut, le Rhin. Le cours de la Havel est tantôt très étroit, et tantôt s'élargit en formant de beaux lacs ; de Spandau à Plaue, la Havel est tantôt large de 630 m., tantôt de 63, tantôt très profonde, tantôt presque basse. Les principaux lacs sont le lac de Tegeler, près de Tegel, le plus septentrional, le grand lac qui s'étend entre Spandau et Potsdam, le Fahrlandsee, le Jungfernsee à Potsdam et plus au S. le lac de Schwielow, près de Werder. La Havel continue son cours en forme de lac entre Henningsdorf et Paretz avec une largeur de 67 kil. ; à Deetz, elle n'a plus que 250 à 300 m. de large et se rétrécit ensuite jusqu'à 95 m. ; au N. de Brandebourg, elle forme le lac de Beetz ; elle s'élargit après et forme le lac de Breitling, long de 13 kil., large de 3 kil. ; son embouchure dans l'Elbe est très large. L'importance de la Havel pour le commerce intérieur de la Prusse est considérable ; mais la navigation est gênée par les grands détours du fleuve ; pour y remédier on a creusé un grand nombre de canaux qui abrègent le chemin à parcourir : tels sont le Lychener Kanal (9 kil. environ), le Templiner Kanal (13 kil.), la Wentow Kanal (9 kil.), le Fehrbelliner Kanal (16 kil.). Le Ruppiner Kanal (15 kil.), creusé en 1799, se dirige vers l'O., tandis que le Finow Kanal se dirige vers l'E. et met en communication la Havel avec l'Oder. Le Plauesche Kanal relie le lac de Plaueschen directement à l'Elbe. Enfin le Niederneuendorfer Kanal (15 kil.), qui sert pour les petits bateaux et les bois flottés, sort de la Havel au-dessus du Spandau à Nieuderneundorf et y rentre au-dessous de Rathenow. La rivière est très poissonneuse. Ph. B.

HAVELBERG. Ville d'Allemagne, prov. de Brandebourg, présidence de Potsdam, située sur une île de la Havel qui communique avec la terre par trois ponts, à 11 kil. au-dessus de l'embouchure de la rivière dans l'Elbe; 7,200 hab. environ. La pêche y est active; raffineries de sucre, brasseries, commerce très actif de bois, construction de bateaux. La cathédrale, très ancienne, est située sur une colline près de la ville. En 1870, un incendie détruisit une grande partie de la ville.

BIBL. : BECKER, *Geschichte des Bistums Havelberg*; Berlin, 1870.

HAVELL (William), paysagiste anglais, né en 1782, mort en 1857. Quatorzième enfant d'un maître de dessin de Reading, il reçut d'abord des leçons de son père, puis travailla à l'Académie royale, dans l'atelier de Füessly. Dès 1804, il commença à exposer et ne tarda pas à conquérir une grande réputation pour ses aquarelles. Attaché comme artiste spécial à l'ambassade de lord Amherst en Chine, en 1816, au retour il passa huit années dans les Indes, puis deux en Italie. Lorsqu'il revint en Angleterre, son nom était oublié, et la fin de sa vie se passa à lutter contre l'indifférence du public. Ses paysages italiens ou chinois, du pays de Galles et du Westmoreland, sont estimés pour leur facture large et solide, leur composition adroite, leur sentiment très juste de la nature. Dans la peinture à l'huile il est inférieur. Cependant il a exécuté de beaux effets de soleil, dans une tonalité généralement trop jaune. A. DE B.

HAVELLAND. Région de la province de Brandebourg. limitée par la Havel à l'E., au S. et à l'O., et d'autre part par ses affluents, le Rhin et la Dosse. Au point de vue administratif, le Havelland forme deux cercles de la présidence de Potsdam : le cercle d'*Osthavelland*, dont Spandau est le chef-lieu, qui occupe une superficie de 1,233 kil. q. et a 88,400 hab. environ; et le cercle de *Westhavelland*, dont Brandebourg est le chef-lieu; superficie de 1,200 kil. q. et population de 53,600 hab.

HAVELOCK (Sir Henry), général anglais, né le 5 avr. 1795, mort le 24 nov. 1857. Fils d'un riche constructeur de navires, il fut élevé à Charterhouse, mais, son père ayant perdu une grande partie de sa fortune et s'étant brouillé avec lui (1814), il dut renoncer à la carrière du barreau, à laquelle il se destinait. Par les bons offices de son frère William, qui s'était distingué à Waterloo, il obtint le grade de second lieutenant (30 juil. 1815). Il passa d'abord huit ans dans les garnisons d'Angleterre et d'Irlande, mais désireux d'un service plus actif, il s'embarqua pour l'Inde en 1823. Il se lia, durant la traversée, avec un de ses collègues, qui éveilla ou plutôt réveilla en lui de très vives convictions religieuses. Il prit part à l'expédition de Birmanie (1824), sous sir Archibald Campbell et s'y fit remarquer par la sévérité de son puritanisme ; les soldats qu'il endoctrinait, les *Havelock's Saints*, passaient pour les plus solides de l'armée de sir Archibald. Il publia en 1828, à Serampore, un récit de l'expédition. En 1829, il épousa la fille d'un ministre baptiste et se fit admettre lui-même dans la communauté baptiste de Serampore. Ce n'est que le 5 juin 1838 qu'il fut enfin nommé capitaine, après vingt-trois ans de service actif. En cette qualité, il fit la première campagne d'Afghanistan et assista à la prise de Caboul (4 juil. 1839) ; il se retira à Serampore, malgré les instances de ses chefs, pour écrire le récit des événements qu'il avait vus, mais le succès de cette œuvre littéraire n'ayant pas répondu à son attente, il repartit en 1841 pour Caboul. Quand l'armée d'occupation fut isolée de l'Inde par la défection de ses alliés indigènes, il fut de ceux qui contribuèrent à la prise de Jellalabad, pour rouvrir la route du retour. Après l'arrivée des renforts sous Pollock, il prit part à la bataille de Jagdallak et à la seconde prise de Caboul. En 1843, il fit la campagne de Gwalior sous sir Hugh Gough (bataille de Maharadjpore) ; en 1845, la première contre les Sikhs (bataille de Mudki, Sobraon). Sa nomination au poste de *deputy adjudant general* des troupes à Bombay (1847) fut la récompense de ses remarquables services. A l'automne de 1849, il se rendit en Angleterre, pour remettre sa santé, et y resta deux ans. Lieutenant-colonel en juin 1854, il eut un commandement dans l'armée de sir James Outram, qui, en 1857, envahit la Perse. Au retour, il apprit que des régiments indigènes, insurgés, s'étaient emparés de Delhi ; le 3 juil., il fut informé du massacre de la garnison de Cawnpore. Désigné pour marcher sur Cawnpore, il infligea à Nana-Sahib plusieurs défaites et, après avoir parcouru 126 milles en neuf jours, sous un soleil de juillet indien, et livré quatre combats, il entra dans Cawnpore. Il marcha ensuite sur Lucknow, pour délivrer cette ville, mais sa petite troupe, décimée par ses victoires, atteinte du choléra, fut obligée de se replier sur Cawnpore ; sir James Outram lui fut aussitôt substitué comme commandant supérieur. Lorsque ce général fut arrivé à Cawnpore le 15 sept., avec des renforts considérables, il trouva les mesures si bien prises par Havelock, en vue d'une nouvelle marche sur Lucknow, qu'il ne voulut pas lui enlever l'honneur d'une si belle expédition et qu'il se mit sous ses ordres, en qualité de volontaire. Le 25 sept. la colonne entra dans Lucknow, mais elle s'y trouva elle-même assiégée jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts, sous les ordres de sir Colin Campbell. Havelock mourut le 24 nov., de la dysenterie. — Cependant, ses victoires l'avaient rendu populaire en Angleterre ; il avait été promu major-général le 26 sept., il fut fait baronnet le 26 nov., deux jours après sa mort, dont la nouvelle ne parvint en Angleterre que le 7 janv. 1858. Une statue fut élevée à sa mémoire dans Trafalgar Square, par souscription. Ce puritain de la vieille roche, si lontemps obscur, à cause de la médiocrité de sa fortune et de son inflexibilité, s'acquitta consciencieusement, durant la majeure partie de sa vie, de devoirs subalternes ; mais quand de grandes responsabilités lui incombèrent, il se montra digne de les assumer. L.

HAVELU. Com. du dép. d'Eure-et-Loir, arr. de Dreux, cant. d'Anet ; 178 hab.

HAVELUY. Com. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Denain ; 1,982 hab.

HAVEMANN (Wilhelm), historien allemand, né à Lunebourg le 27 sept. 1800, mort à Gœttingue le 23 août 1869. Nommé, en 1822, professeur à l'Institut pédagogique de Darmstadt, il fut emprisonné à Berlin en 1823, puis condamné en 1825 à cinq ans de prison pour avoir fait partie des sociétés démocratiques. Il professa à partir de 1838 à l'université de Gœttingue. Ses livres les plus importants sont : *Geschichte der Kœmpfe Frankreichs in Italien von 1494 bis 1515* (Hanovre, 1833-35, 2 vol.) ; *Gesch. der Lande Braunschweig und Luneburg* (Hanovre, 1837-38, 2 vol. ; 2ᵉ éd., Gœttingue, 1855-57) ; *Gesch. des Ausgangs des Tempelherrenordens* (Stuttgart, 1846) ; *Hannover unter zehnjæhriger Fremdherrschaft 1803-13* (Iéna, 1867).

HAVENEAU (Pêche). Ce nom s'applique à un filet à main tendu sur deux perches qui se croisent et que l'on présente au courant ; l'engin, qui sert sur les côtes plates, est utilisé pour la pêche de poissons tels que flets et carrelets ; sous le nom de *bout-de-quièvre*, on désigne un petit haveneau qui peut se plier et qui sert à la pêche, à pied, de la crevette.

HAVERCAMP (Sigebert), philologue hollandais, né à Utrecht en 1683, mort à Leyde le 23 avr. 1742. Il devint (1721) professeur à l'université de Leyde, donna des éditions savantes d'auteurs anciens comme Lucrèce, Salluste, Eutrope, etc., et écrivit des dissertations de philologie et de numismatique pleines d'érudition, mais où le sens critique fait souvent défaut. Son principal ouvrage est intitulé *Thesaurus Morellianus* (Amsterdam, 1734, 2 vol. in-fol.). — Son fils *Abraham*, jurisconsulte hollandais, a publié un *Specimen juridicum inaugurale ad Constantini Harmenopuli promptuarium* (Leyde, 1738, in-fol.).

BIBL. : SIEGENBECK, *Histoire de l'université de Leyde* en holl.) ; Leyde, 1829-32, 2 vol. in-8.

HAVERFORD-West. Ville d'Angleterre, ch.-l. du comté de Pembrocke (pays de Galles), située sur une colline qui domine le Cleddy, ruisseau qui se jette dans la baie de Milford; 7,000 hab. environ. L'église de Saint-Mary est une des plus belles du pays de Galles; elle est voisine des ruines du château dont il reste une vieille tour élevée sur une hauteur; près du fleuve, ruines d'un prieuré du XIIe siècle. De petits bateaux de transport remontent jusqu'à la ville.

HAVERGAL (Frances-Ridley), femme poète anglaise, née en 1836, morte en 1879. Elle avait sept ans lorsqu'elle commença à écrire en vers. La plupart de ses poésies ont un caractère religieux, et ses hymnes sont très populaires. Sa sœur a publié la collection de ses *Poetical Works* (1884) et son autobiographie (1880).

HAVERHILL. Ville des Etats-Unis (Etat de Massachusetts), cité industrielle sur la rive gauche du Merrimac, en aval de Lawrence; 27,421 hab.

HAVERMAN (Marguerite), peintre hollandais, née à Amsterdam en 1720, morte vers 1795. Elle reçut d'abord les leçons de son père, puis celles de Van Huysum. Certains de ses tableaux de fleurs étaient presque aussi remarquables que ceux de son maître. Elle vint à Paris, où ses œuvres furent très appréciées.

HAVERNAS. Com. du dép. de la Somme, arr. de Doullens, cant. de Domart; 261 hab.

HAVERSTEERQUE. Com. du dép. du Nord, arr. d'Hazebrouck, cant. de Merville; 1,576 hab.

HAVERSTRAW. Ville des Etats-Unis, Etat de New York, comté de Rockland, sur la rive droite de l'Hudson; 8,000 hab. environ. Villégiature en relation avec New York par un service de vapeurs pendant l'été. C'est près de Haverstraw qu'eut lieu la célèbre bataille de Stony Point en juil. 1779.

HAVERTY (Martin), historien irlandais, né dans le comté de Mayo en 1809, mort à Dublin en 1887. Il fut élevé au collège irlandais, à Paris. Il collabora longtemps au *Freeman's Journal*, voyagea sur le continent, et finit sa carrière comme sous-bibliothécaire de King's Inns, Dublin. On a de lui: *Wanderings in Spain* (1844, 2 vol.); *The History of Ireland, ancient and modern* (1860) et un abrégé de ce dernier ouvrage, à l'usage des écoles.

HAVET (Eugène-Auguste-*Ernest*), professeur et savant français, né à Paris le 11 avr. 1813, mort à Paris le 21 déc. 1889. Admis le premier à l'Ecole normale (1832) et reçu le premier agrégé pour les classes supérieures des collèges royaux (1835), il débuta en rhétorique à Dijon; mais, dès l'année suivante, on le rappela à Paris pour suppléer Rinn à l'Ecole normale (1836). Il était en même temps chargé d'une division de troisième au collège Rollin et fut aussi attaché comme agrégé suppléant au Collège Saint-Louis. De janv. 1842 à août 1853, il fut maître de conférences titulaire à l'Ecole normale. Docteur ès lettres en juil. 1843, il fut reçu agrégé des facultés avec le premier rang en sept. 1844, et, dès la rentrée de la même année, suppléa Victor Le Clerc à la faculté des lettres. On le voit ensuite tour à tour ou à la fois: professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique (janv. 1853 à oct. 1862), professeur d'éloquence latine au Collège de France (déc. 1854 à janv. 1885, date de sa retraite), membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur (août 1875), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, où il succéda à Louis Reybaud (1880), directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, Ve section, et chargé d'y enseigner l'histoire des origines du christianisme (janv. 1886). — Ernest Havet a donné deux ouvrages d'une haute importance: son admirable édition des *Pensées de Pascal publiées dans leur texte authentique avec un commentaire suivi* (1852, in-8; 3e éd., 1881, 2 vol. in-8), et *le Christianisme et ses origines* (1871-1884, 4 vol. in-8). Ses autres écrits sont: *De Homericorum Poematum origine et unitate* (1843, in-8), thèse de doctorat; *De la Rhétorique d'Aristote* (1843, in-8), son autre thèse, republiée (1846, in-8) sous ce titre: *Etude sur la rhétorique d'Aristote; le Discours d'Isocrate sur lui-même, intitulé sur l'Antidosis, traduit en français pour la première fois par Auguste Cartelier, revu et publié avec le texte...* (1862, in-8, notice sur Cartelier, introduction étendue); *Jésus dans l'histoire, examen de la Vie de Jésus par M. Renan* (1863, in-12, d'abord publié dans la *Revue des Deux Mondes* sous le titre *l'Evangile et l'Histoire*); *Mémoire sur les écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon* (1873, in-8); *Notice* étendue en tête des poésies posthumes de *Philothée O'Neddy* (*Théophile Dondey*) (1877, in-12); *la Conversion de saint Paul*, dans le premier volume de la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études, sciences religieuses* (1889, in-8); *la Modernité des Prophètes* (1891, in-8), réimpression posthume d'une étude publiée dans la *Revue des Deux Mondes* en 1889, etc.

Professeur et humaniste d'un côté, de l'autre historien et critique des choses religieuses, E. Havet eut pour trait caractéristique d'unir au don de la critique celui de la passion, et à une science profonde un vigoureux talent. Nourri et pénétré de Voltaire dès l'enfance, il n'en avait pas moins lu et relu Bossuet avec une sympathie ardente. Son commentaire sur *les Pensées* de Pascal, qui a fondé sa réputation d'écrivain, se fit remarquer précisément par l'alliance de l'esprit de contrôle le plus aiguisé avec l'admiration la plus chaleureuse. De même, plein d'enthousiasme pour la grandeur intellectuelle des Grecs, il a loué plus que personne leur génie sans acquiescer en rien à leur métaphysique. Et le penseur en lui était doublé d'un homme de goût, sensible aux beautés les plus diverses et les plus délicates; à l'Ecole polytechnique, selon M. Armand Silvestre, il mettait à commenter Villon « une verve singulièrement attendrie ». En histoire religieuse, sa thèse est que le christianisme doit bien moins à l'Ancien Testament qu'aux philosophes grecs. Il a présenté des vues neuves sur la chronologie des livres bibliques, faisant descendre les *Prophètes* jusqu'aux temps macédoniens et au delà, et classant par ordre de date les textes relatifs à Jésus. Enfin, ce fut un penseur « chrétien pendant son enfance, voltairien pendant toute sa jeunesse et radicalement irréligieux à partir de son âge mûr », si ce n'est qu'il eut plus que personne la religion de l'honneur et de l'humanité et pratiqua avec une simplicité absolue un stoïcisme tempéré de bonté, qui fit de lui une des plus nobles figures de son temps. H. M.

Bibl. : Louis Havet, *Ernest Havet*, dans *Revue bleue*, 1890, pp. 587-595; et *Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale*, 1891, pp. 11-24. — Bardoux, *Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest Havet*, lue à l'Académie des sciences morales et politiques, 1892. — Maurice Vernes, *Ernest Havet*, dans *Bibliographisches Jahrbuch für Alterthumskunde*, 1891, pp. 172-205. — *Discours prononcés sur la tombe de M. Ernest Havet*; Paris, 1890, in-8, 41 p. avec portrait.

HAVET (Pierre-Antoine-*Louis*), fils du précédent, né en 1849. Docteur ès lettres en 1880 avec ces thèses: *De Saturnio Latinorum versu* (Paris, in-8), et le *Querolus*, comédie latine anonyme (*id.*, in-8), il fut peu après chargé d'un cours complémentaire de philologie et de métrique à la faculté des lettres de Paris, cours qu'il a conservé tout en devenant professeur de philologie latine au Collège de France. Il a publié, outre ses thèses: *Abrégé de grammaire latine* (1886); *Cours élémentaire de métrique grecque et latine* (1886; 3e éd., 1893); *la Simplification de l'orthographe* (1889); *la Prose métrique de Symmaque* (1892). M. Havet a été nommé, en 1893, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. H. M.

HAVET (*Julien*-Pierre-Eugène), érudit français, second fils d'Ernest Havet, né à Vitry-sur-Seine le 4 avr. 1853, mort à Saint-Cloud le 19 août 1893. Après de très brillantes études à l'Ecole des chartes et à l'Ecole pratique des hautes études, il entra à la Bibliothèque nationale où il fut longtemps attaché au bureau des entrées et devint

conservateur adjoint du département des imprimés. De notables améliorations ont signalé son passage dans cet important service. Mais c'est surtout par ses travaux et ses découvertes dans les sciences historiques que, sans avoir beaucoup produit, il a conquis parmi les érudits contemporains un rang des plus éminents. Doué d'un sens critique très sûr et très fin, armé d'une méthode rigoureuse, il s'appliquait de préférence aux problèmes obscurs et difficiles, dont il arrivait à déterminer avec certitude la solution. Il excellait à composer sur ces questions de courts mémoires, où la démonstration, à la fois rigoureuse, élégante et sobre, entraînait la conviction, et dont chacun constituait pour la science une acquisition définitive. On doit citer parmi ses principales publications : *les Cours royales des îles normandes* (1878); *l'Hérésie et le bras séculier au moyen âge* (1880); *la Frontière d'Empire dans l'Argonne* (1881); *l'Ecriture secrète de Gerbert; la Tachygraphie italienne du* x^e^ *siècle* (1887) ; édition des *Lettres de Gerbert* (1889) ; *Questions mérovingiennes*, I-VII (1885-93). C'est dans cette dernière série que se trouvent ceux des mémoires de Julien Havet qui ont eu le plus de retentissement et ont renouvelé en partie la critique des plus anciennes sources diplomatiques de notre histoire. Ses œuvres doivent être réunies et publiées en 2 vol. in-8. A. G.

BIBL. : *Julien Havet*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1893, t. LIV, pp. 522-534 ; on y trouvera une bibliographie complète de ses travaux.

HAVILA ou **HÉVILA.** La Bible attribue ce nom à un pays qu'elle déclare riche en or, et qui, d'après la table généalogique (*Genèse*, ch. x), appartient à l'Arabie, sans doute à l'Arabie méridionale. D'autres croient que cette désignation s'applique à plusieurs localités ou régions différentes.

HAVIN (Édouard-Léonor), homme politique français, né au Mesnil-Opac (Manche) le 10 janv. 1755, mort à Caen le 16 août 1829. Avocat à Saint-Lô, administrateur du district de cette ville, il fut élu député de la Manche à la Convention le 8 sept. 1792. Il vota la mort de Louis XVI, mais se prononça pour l'appel au peuple et pour le sursis. Il passa au conseil des Anciens (13 oct. 1795), d'où il sortit pour devenir substitut au tribunal de cassation (2 juil. 1798) et juge (2 déc. 1798). Il cessa ses fonctions le 9 avr. 1800 et fut nommé juge au tribunal d'appel du Calvados (21 mai 1800), et ensuite conseiller à la cour de Caen (12 mai 1811). Proscrit en 1816, il se réfugia à Portsmouth, puis à Malines, et obtint de rentrer en France le 25 déc. 1818. Etienne CHARAVAY.

BIBL.: *Le Tribunal et la Cour de cassation*. — J. GUIFFREY, *les Conventionnels*. — A. KUSCINSKI, *les Conventionnels en exil*, dans *Révolution française*, t. XX, p. 132.

HAVIN (Léonor-Joseph), homme politique français, fils du précédent, né à Paris le 2 avr. 1799, mort à Torigni (Manche) le 2 nov. 1868. Député de Saint-Lô, de 1831 à 1848, il fit partie de la gauche dynastique, prit part en 1847 à la campagne des banquets, se rallia à la République après le 24 févr. et fut commissaire du gouvernement provisoire dans la Manche, représenta ce département à l'Assemblée constituante, dont il fut six fois vice-président, devint conseiller d'Etat le 20 avr. 1849 et donna sa démission après le coup d'Etat de 1851. Sous le régime de décembre, il se présenta d'abord deux fois sans succès, comme candidat indépendant, dans la première circonscription de la Manche (1852-1857). Mais l'influence qu'il acquit, à partir de 1851, comme directeur du journal *le Siècle*, lui permit d'exercer quelque temps une action prépondérante sur le corps électoral de Paris. L'échec complet des candidats du gouvernement dans la capitale lors des élections générales de 1863 fut en grande partie l'œuvre de cette feuille. Député de la Seine au Corps législatif, il combattit l'Empire dans les rangs de la minorité, mais avec plus de ménagements que la plupart de ses collègues, et ne joua, en somme, jusqu'à sa mort, qu'un rôle assez effacé. A. DEBIDOUR.

HAVLICZEK (Charles), publiciste tchèque, né à Borova le 31 oct. 1821, mort à Prague le 29 juil. 1856. Il étudia la théologie, y renonça bientôt et accepta une place de précepteur à Moscou. Après son retour en Bohême (1844), il donna aux journaux tchèques des études sur la Russie et des traductions des auteurs russes. En 1846, il prit la rédaction du journal officieux de Prague (*Prazské Noviny*) et de l'*Abeille tchèque*. Il se fit remarquer par son talent et en particulier par le caractère satirique de certains de ses articles littéraires. Il quitta bientôt le *Journal de Prague* pour fonder une feuille indépendante, le *Journal national* (*Narodné Noviny*), qui obtint un succès sans précédent. Havliczek avait fort bien compris que, pour faire marcher la Bohême, il fallait savoir se passer des classes dirigeantes, de la noblesse féodale : il s'adressa directement à la bourgeoisie et au peuple. A ce moment la question irlandaise était à l'ordre du jour. Havliczek revenait sans cesse sur ses misères, sur ses luttes avec l'Angleterre. La Bohême entière le comprit et le mot de *repeal* devint le mot d'ordre des patriotes. Havliczek prit à Prague le même rôle que Kossuth à Pest ou Gaj à Agram. Le *Journal national* fut en 1848 l'organe des revendications de la Bohême : Havliczek prit part aux réunions du Comité national, de la Concorde, du *Tilleul slave* et au congrès de Prague. Au moment où le gouvernement ordonna les élections pour le congrès de Francfort, il écrivit une chanson satirique qui devint populaire dans toute la Bohême. Il fut nommé député à la diète de Prague (qui ne fut pas réunie) et au parlement de Vienne. A la fin de l'année 1848, il reprit la direction du *Journal national*. Survint la période de réaction. La situation du publiciste national devint de plus en plus difficile. L'état de siège fut proclamé à Prague et Havliczek se vit interdire la publication du journal. Il se retira à Kutna Hora (Kutenberg) et rédigea un pamphlet qui paraissait à intervalles irréguliers, *le Slave*. Les principaux articles parurent en volume sous le titre : *Epîtres de Kutna Hora*. Au mois d'août 1851, il dut cesser la publication du *Slave*; à deux reprises, il avait été poursuivi devant les tribunaux et acquitté par le jury. Désespérant de venir à bout de ce redoutable adversaire, le ministre Bach le fit arrêter et interner à Brixen. Havliczek écrivit alors les *Elégies tiroliennes* et un poème satirique, *le Baptême de saint Vladimir*, qui ne fut publié que longtemps après sa mort. Mais il ne put supporter les rigueurs de l'exil; sa santé déclina. Il ne fut autorisé à rentrer à Prague qu'en 1855. Il y revint pour mourir. Ses compatriotes lui firent des funérailles nationales. Havliczek est assurément l'un des publicistes les plus remarquables du XIXe siècle ; il procède tout ensemble de Voltaire et de Heine : prosateur alerte comme le premier, poète élégiaque comme le second. Sa biographie a été écrite par Tuma (Prague, 1883). L. L.

HAVRE (Le). Ch.-l. d'arr. du dép. de la Seine-Inférieure, port de commerce sur la Manche, à l'embouchure et sur la rive droite de la Seine, à 228 kil. de Paris par le chem. de fer; 116,369 hab. (la ville la plus peuplée du département). Tête de ligne du chem. de fer du Havre à Paris et du Havre à Montivilliers; escale de paquebots transatlantiques. Sous-arrondissement maritime, dépendant de Cherbourg; école d'hydrographie; lycées de garçons et de filles; école supérieure du commerce, église consistoriale, synagogue, tribunal de première instance et de commerce, direction des douanes, succursale de la Banque de France, manufacture et entrepôt de tabacs. Sept paroisses : Notre-Dame (archiprêtre), Saint-Michel, Saint-François, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Nicolas. Il existe peu de villes dont la position commerciale soit aussi admirable que celle du Havre, car le chem. de fer et la Seine la mettent en communication avec l'intérieur de la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, tandis que des services réguliers de paquebots à voiles et à vapeur la relient à l'Angleterre, à la Belgique, à la Russie, à l'Espagne, à l'Orient, à l'Amérique et aux mers du Sud. La plage du Havre s'étend depuis la jetée

jusqu'à la pittoresque commune de Sainte-Adresse, et sur ce parcours s'étalent de nombreux établissements de bains dont les plus importants sont ceux des casinos Frascati et Marie-Christine. Une des plus jolies promenades que l'on puisse faire est d'aller à Sainte-Adresse par le boulevard maritime. Du musoir du boulevard de Strasbourg, le spectacle est véritablement grandiose. A droite, La Hève, immense avec les dévalements profonds, se découpant nettement sur le ciel, la chapelle Notre-Dame-des-Flots, le Pain de Sucre, puis le vallon de Sainte-Adresse, verdoyant; le chalet de la reine Marie-Christine, devenu le casino, les villas s'étageant, mettant la note claire dans le fond sombre de verdure, et tout près la batterie des Huguenots. De l'autre côté, les chantiers de construction de M. Normand, la batterie de l'Epi, défendant l'entrée du port, les bain Frascati et la jetée. Au lointain, les côtes de Villerville, Trouville, Dives, Cabourg.

Le port se compose d'un avant-port, de 9 bassins à flot, d'un sas, de 13 écluses, de 3 écluses de chasse et de 4 formes à radoub. La nuit, on indique l'entrée par un feu fixe d'une portée de 10 milles, établi à l'extrémité de la jetée du N.; par un feu tournant rouge d'une portée de 3 milles, placé à l'extrémité de la jetée du S., et par un feu rouge installé sur le Grand-Quai pour préciser l'axe du chenal. Ce système d'éclairage est complété au N. par les deux phares de La Hève, dont l'un projette ses éclairs électriques à plus de 40 kil.; au S. par les phares du Hoc, d'Harfleur et Fatouville. En outre, depuis



Plan du Havre (échelle du 35,000e).

N.-D.	Notre-Dame.	Ars.	Arsenal et Hôtel de la marine.	Mus.	Muséum.
S.-F.	Saint-François.	B.	Bourse.	P. J.	Palais de justice.
S.-J.	Saint-Joseph.	Ba.	Banque de France.	P. T.	Postes et télégraphes.
S.-M.	Saint-Michel.	Cas. D.	Caserne des Douanes.	S. P.	Sous-préfecture et place de la Sous-Préfecture.
S.-Ma.	Sainte-Marie.	G. D.	Grande Douane.	Th.	Grand Théâtre et place Gambetta.
S.-N.	Saint-Nicolas.	E. C.	Ecole de commerce.	H.	Halles.
S.-V.-P.	Saint-Vincent-de-Paul.	H. V.	Hôtel de ville et place de l'Hôtel-de-Ville.	Sq. R.	Square Saint-Roch.
T. Am.	Temple américain.	Ly.	Lycée.	Cas.	Caserne.
T. An.	Temple anglican.	Man T.	Manufacture des tabacs.	U. G.	Usine à gaz.
T. Pr.	Temple protestant.	M. B.	Musée et bibliothèque.		
Sy.	Synagogue.				

1891, seize pylones, dressés autour de l'avant-port, hauts de 26 m., portent des lampes électriques destinées à éclairer les mouvements de marée. Par les temps de brume, les navires sont guidés par les notes prolongées d'une sirène ou trompette à vapeur placée à côté de la jetée du N. La *jetée* offre au spectateur une des plus belles vues : à droite, vers le N., il découvre Sainte-Adresse; sa vue embrasse jusqu'au cap de La Hève ; à gauche, vers le S., les rives de la Seine et Honfleur. Les neuf bassins que possède actuellement le port du Havre portent les noms de *Vieux-Bassin* ou *Bassin du roi*, de la *Barre*, du *Commerce*, *Vauban*, de l'*Eure*, du *Dock*, de la *Citadelle*, *Bellot* et de la *Floride*. Les uns sont situés au centre même de la ville, comme le bassin du Commerce, et le bassin du Roi, contigu au premier, et longeant le quai Videcoq ; les autres s'avancent davantage dans le quartier de l'Eure ; parmi ces derniers le plus remarquable est le bassin Bellot, divisé en deux darses.

Au milieu du siècle dernier, il entrait au Havre 630 navires par an. Le mouvement commercial de 1864 à 1868 a été en moyenne de 6,015 navires jaugeant 1,086,991 tonneaux; il a été de 6,187 navires jaugeant 2,269,436 tonneaux de 1879 à 1883. Le trafic s'est encore accru depuis cette époque, car, en 1888, il est entré 5,995 navires jaugeant 2,650,291 tonneaux. Les pays avec lesquels Le Havre entretient le plus de relations commerciales sont : l'Angleterre, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, les Etats-Unis, les Antilles, la Plata, le Brésil. Les marchandises importées sont le coton en laine, les cafés, les sucres, les bois communs, les bois exotiques, le cuivre, les laines, les peaux, les graisses, le guano, le pétrole, la houille, les céréales et farines, le fer, la fonte, l'acier, le zinc, le nitrate

de soude. Les articles d'exportation sont : les passementeries, les rubans de soie, de laine et de coton, les vêtements, les merceries, les ouvrages en peau et en cuir, les outils et ouvrages en métaux, le sucre raffiné, les poteries, les verres, les cristaux, les vins, les cafés, les fruits, etc. Le privilège de l'entrepôt réel a été cédé par la ville à une compagnie dite des *Docks-Entrepôts*, moyennant une redevance de 30 °/₀ sur le produit brut des magasinages des marchandises d'entrepôt forcé. Le dock-entrepôt, entièrement clos de murs et relié au chem. de fer de l'Ouest, occupe une surface de 234,000 m. q.; il comprend 30,000 m. q. de hangars, 35,000 m. de cours couvertes ; ses 200 magasins peuvent contenir 100,000 tonnes de marchandises. Il dispose sur ses quais d'un outillage comprenant vingt-huit treuils hydrauliques d'une puissance variant de 650 à 1,400 kilogr. et une grue à bras de 10,000 kilogr. de force. — Il existe au Havre six entreprises de magasins généraux agréées par l'Etat : la *Compagnie des Docks-Entrepôts*, la *Compagnie Havraise de magasins publics et de magasins généraux*, la *Société des Docks du Pont-Rouge*, la *Compagnie des Entrepôts et magasins généraux de Paris*, les *magasins Briquet* (Lecadre) et les *magasins Raverat et Cie*. La *Compagnie Havraise*, formée en 1859, occupe une surface de 145,800 m. q. ; ses magasins peuvent contenir plus de 130,000 tonnes de marchandises. Les industries les plus dignes d'attirer l'attention sont la construction des navires, pirogues et canots, la fabrication des chronomètres, des cordages, du savon, des produits chimiques, des extraits de bois de teinture, les fonderies de cuivre, de fer et de suif, la désargentation du plomb, la galvanisation des métaux, l'ajustage et la construction des machines, les raffineries, les scieries mécaniques, etc. Les vastes ateliers des *Forges et chantiers de la Méditerranée* sont situés sur la rive gauche et la rive droite du canal Vauban, et son chantier de constructions navales est établi sur le territoire de Graville-Sainte-Honorine, au bord de la mer. Cette grande usine métallurgique pour la construction des navires à vapeur, des chaudières marines, des canons, des locomotives, etc., fut fondée en 1835 par MM. Mazeline frères, et est devenue la propriété de la société de l'Océan ; puis enfin, en 1871, celle de la société actuelle, sous le titre social de *Société nationale des forges et chantiers de la Méditerranée*. Elle occupe 2,000 ouvriers, quelquefois davantage. Son chiffre d'affaires annuel est approximativement d'une cinquantaine de millions. Les *Ateliers et chantiers de la Loire* créés en 1834 par M. Nillus, furent acquis, en 1873, par la société anonyme de constructions navales et sont devenus, en 1884, la propriété de la *Société anonyme des Ateliers et chantiers de la Loire*. Les célèbres chantiers de constructions navales fondés en 1816 par Augustin Normand, et faisant suite à l'établissement d'Honfleur, appartiennent à cette famille depuis 1730 environ. Cet établissement occupe près de 700 ouvriers. On y construit des navires en bois, en fer et en acier, des torpilleurs et des machines à vapeur marines.

L'origine de la plupart des villes se perd dans la nuit des siècles; Le Havre, chose rare pour une ville de plus de 116,000 hab., peut fournir la charte de François Ier comme son acte de naissance. Fondé en 1517 par ce monarque, Le Havre fut appelé *Ville Françoise de Grâce*, *Françoiseville* ou même *Franciscopolis*, mais cela ne dura qu'un temps. François Ier voulut que la ville qui portait son nom prît ses armes avec la devise *Nutrisco et extinguo*.

Plus tard on donna à cette ville le nom de Havre de Grâce, à cause d'une petite chapelle édifiée au commencement du XVIe siècle, dédiée à Notre-Dame de Grâce et située au bord d'une crique habitée par de pauvres pêcheurs. Pendant la Révolution on la nomma Havre-Marat ; mais elle perdit tous ses titres et conserva celui de Havre. Les nombreux privilèges que François Ier accorda à cette ville naissante accrurent considérablement le nombre de ses habitants; mais une triste destinée était réservée à ces derniers. Le 15 janv. 1525, jour de la Saint-Maur, il survint une affreuse tempête; la mer déborda ; plusieurs maisons furent renversées, et nombre d'habitants périrent; on nomma cette crue d'eau la *male marée*. En 1533, on construisit au Havre un énorme vaisseau de plus de 2,000 tonneaux qui fut nommé la *Grande Nau Françoise ;* ne pouvant sortir du port, il échoua et ses débris servirent à construire beaucoup de maisons dans le quartier Saint-François. Le 6 juil. 1545, le fondateur du Havre visita cette ville et se rendit au cap de La Hève pour voir sortir sa flotte armée contre l'Angleterre. En 1562, les calvinistes, exaspérés par le massacre de Wassy, s'emparèrent de la grosse tour et des fortifications du Havre. Charles IX, alors âgé de treize ans, mais secondé par le connétable de Montmorency et le maréchal Cossé de Brissac, vint en personne reprendre la place. Henri III visita cette ville en 1576, avec la reine Louise de Vaudémont. Après l'assassinat du dernier des Valois par Jacques Clément, André de Villars, gouverneur du Havre, entra dans la Ligue, et, quand la paix fut signée avec Henri IV, il lui vendit le Havre et Rouen pour 3,447,800 livres. Le 16 mars 1599 un drame épouvantable se passa au Havre : un lieutenant du gouverneur Villars, nommé Goujon, voulut faire enfermer dans la tour François Ier, on ne sait pour quel motif, trois jeunes gentilshommes, fils de l'avocat Raoullin. Les trois frères résistèrent, et, après avoir tué plusieurs soldats, tombèrent eux-mêmes percés de coups d'épée. En 1603, Henri IV visita Le Havre et accorda une rente annuelle de 1,500 livres pour l'achèvement de l'église Notre-Dame.

Le 28 juil. 1694, la flotte de Guillaume III, roi d'Angleterre, qui avait brûlé Dieppe, vint bombarder Le Havre; les habitants eurent soin de porter dans les marais la paille de leurs lits ; une bombe dirigée de ce côté l'enflamma ; les Anglais, trompés par cette lueur, dirigèrent leur tir à cet endroit ; ce stratagème sauva la ville, car il n'y eut que sept maisons brûlées et quelques-unes endommagées. En 1741, lorsque la guerre fut déclarée à l'Angleterre, on vit sortir du port du Havre le premier navire armé en course que la France ait eu. Le 19 sept. 1749, Louis XV, accompagné de Mme de Pompadour, vint au Havre; ils furent reçus par le duc Hippolyte de Saint-Aignan, gouverneur de cette ville ; à cette occasion, des fêtes magnifiques eurent lieu. Du 4 au 7 juil. 1759, les Anglais bombardèrent Le Havre une seconde fois; ils endommagèrent plus de cent maisons et détruisirent deux bateaux. Les dégâts s'élevèrent à 532,000 livres. Le 27 juin 1786, Louis XVI, revenant de Cherbourg, passa par Le Havre et s'occupa de faire agrandir la ville et le port. Depuis la Révolution plusieurs chefs de l'Etat ont visité cette ville : en 1802, le premier consul Bonaparte; en 1810, le même devenu empereur sous le nom de Napoléon Ier ; en 1831, le roi Louis-Philippe ; en 1849, le président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte; en 1857, le même devenu empereur sous le nom de Napoléon III ; en 1872, le président de la République, M. Thiers, et enfin, en 1888, le président de la République, M. Carnot.

Le Havre, qui ne compte que 376 années d'existence, a vu disparaître, au regret des archéologues, les monuments de son premier âge. La porte Richelieu a été démolie en 1791. Le Logis du roi a subi le même sort en 1843. La tour François Ier tomba aussi sous le marteau démolisseur en 1861. Le plus ancien des monuments qui subsistent actuellement est l'ancienne église d'Ingouville, située à mi-côte. Cet édifice, qui sert maintenant de chapelle, date de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe siècle et est placé sous le vocable de *Notre-Dame de Bon-Secours*. La première pierre du clocher de l'église *Notre-Dame*, la principale église du Havre, fut posée en 1539 et les nefs furent commencées en 1574. Le portail a été construit de 1605 à 1638 ; c'est un petit chef-d'œuvre de la Renaissance. L'église *Saint-François* fut fondée en 1542 par François Ier, et celle de *Saint-Michel* est l'an-

cienne église des Pénitents d'Ingouville; elle fut construite en 1661 et n'a de monumental que son portail Renaissance surmonté d'un clocher byzantin édifié en 1880. Les églises *Saint-Vincent-de-Paul*, *Sainte-Marie*, *Saint-Nicolas*, *Saint-Joseph*, sont tout à fait modernes et à peine terminées, mais cependant elles ne manquent pas d'intérêt au point de vue architectural.

Quelques monuments civils du Havre méritent aussi une mention: l'*hôtel de ville* (1859), style Renaissance, a été appelé Petit Louvre par Napoléon III. Le *musée-bibliothèque* (1845) contient des statues, des curiosités historiques et géographiques, des antiquités locales, ainsi que quelques belles toiles de Guido Reni, Van de Velde, Vien, Troyon, Yvon, Morel-Fatio, Gustave Courbet, Edmond Morin, Charles Lhullier, Eugène Martin, Gustave Hamelin, etc. La *bibliothèque municipale* renferme 45,000 volumes et de précieux manuscrits, parmi lesquels nous citerons ceux de Bernardin de Saint-Pierre et le *Majus Chronicon Fontanellœ*, dont les parties les plus anciennes remontent au XIe siècle; ce curieux manuscrit est orné de deux miniatures représentant saint Wulfran et saint Ansbert. Le *muséum d'histoire naturelle* contient une belle collection de fossiles des falaises normandes; les classes des oiseaux et des insectes y sont aussi richement représentées. Le *lycée de garçons*, l'un des plus beaux que possède l'Etat, a été inauguré en 1865 et celui de *jeunes filles* en 1885. L'*Arsenal* a été construit en 1669; c'est aujourd'hui l'hôtel de la marine, où se trouvent les bureaux des administrateurs. La façade porte sur des cartouches les noms de Jean Bart, Tourville, Duquesne et Duguay-Trouin. Des bornes reliées par des chaînes, une porte remarquable, un petit campanile formé par des colonnettes, des attributs maritimes et militaires, donnent à l'ensemble de l'édifice une certaine originalité. Les *casernes* du Havre sont magnifiques; celle de l'infanterie date de 1864 et celle de l'artillerie de 1883. La *caserne des Douanes* sert à loger tout le service actif, y compris les familles des employés. C'est un des établissements de ce genre les plus grandioses de la France. La *Bourse* (1880) est un monument style Renaissance et la *sous-préfecture* qui se trouve en face est une construction en pierre et en brique dans le style Louis XIII. Le Havre possède un temple protestant, anglican, scandinave et une synagogue; plusieurs sociétés savantes: la *Société havraise d'études diverses*, fondée en 1833, la *Société géologique de Normandie* et la *Société de géographie commerciale*.

Parmi les principaux personnages célèbres nés au Havre nous devons particulièrement citer: Georges de Scudéry (1601-1667); Madeleine de Scudéry, sa sœur (1607-1701); Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814); Charles Lesueur, naturaliste (1778-1846); Casimir Delavigne, poète (1793-1843); Ancelot, poète (1794-1854); Eichhoff, philologue (1799-1875); Frédérick Lemaître, artiste dramatique (1800-1876); l'abbé Cochet, archéologue (1812-1875); Ernest Lefèvre, publiciste, député de la Seine (1833-1889).


Armes du Havre.

Armoiries: Les armes du Havre sont: *De gueules, chargé d'une salamandre d'argent couronnée d'or, sur un brasier du même, au chef de France.* Léon BRAQUEHAIS.

BIBL.: E. BORÉLY, *Histoire de la ville du Havre*; Havre, 1880-1885, 5 vol. in-8. — Léon BRAQUEHAIS, *Havre-Guide*; 1888, in-12. — F. DE CONINCK, *Le Havre, son passé, son présent, son avenir*; Havre, 1869, in-8. — Emile DE BEAUCAMP, et N. LE GRIX, *Petite Histoire du Havre illustrée*; Havre, 1893, in-12. — DUBOCAGE DE BLÉVILLE, *Mémoires sur le port, la navigation et le commerce du Havre de de Grâce*, 1753, in-12. — Félix FAURE, *Le Havre en 1878*; Havre, 1878, in-8. — A. GUILMETH, *Histoire de la ville et des environs du Havre*; Rouen, 1836, in-8. — LECOMTE, *les Eglises et le clergé de la ville du Havre-de-Grâce* (1516-1851); Dieppe, 1851, in-8. — LEGROS, *Description du Havre*; Paris, 1825, in-8. — Alexis LEMALE, *Le Havre sous le gouvernement du duc H. de Saint-Aignan* (1719-1776); Havre, 1860, 2 vol. in-8. — Marie LE MASSON LE GOLFT, *Entretien sur Le Havre*; Havre, 1781, in-12. — Albert LE ROY, *Le Havre et la Seine-Inférieure pendant la guerre de 1870-1871*; Paris, 1887, in-8. — Guillaume DE MARCEILLES, *Mémoire de la fondation et origine de la ville Françoise de Grâce*, publiés par J. Morlent, en 1847, in-4. — Alph. MARTIN, *les Origines du Havre*; Havre, 1882-1883, 3 vol. in-8. — S. DE MERVAL, *Documents relatifs à la fondation du Havre*; Rouen, 1875, in-8. — Joseph MORLENT, *Le Havre ancien et moderne et ses environs*; Paris, 1825, 2 vol. in-12. — PLEUVRI, *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre-de-Grâce*; Paris, 1765, in-12. — Ch. QUIN, *Le Havre avant l'histoire et l'antique ville de l'Eure*; Havre, 1876, in-8. — QUINETTE DE ROCHEMONT, *Notice sur le port du Havre*; Paris, 1875, in-4. — Ch. ROESSLER, *Le Havre d'autrefois*; Havre, 1882, in-4. — Jules SIEGFRIED, *Le Havre, marine, commerce, industrie, instruction*, etc.; Havre, 1885, in-8. — Ch. VESQUE, *Histoire des rues du Havre*; Havre, 1876, 3 vol. in-8.

HAVRÉ (Marquis d') (V. CROY).

HAVRESAC (Equip.). Sac de peau ou de toile que le soldat d'infanterie porte actuellement sur le dos et où il place ses effets. Le terme havresac désignait au XVIe siècle le sac à avoine des reîtres allemands; le havresac avait la forme d'une carnassière avec une seule bretelle et était confectionné en coutil. C'est vers la fin du XVIIIe siècle que le havresac reçut deux bretelles afin de répartir également la charge sur les deux épaules, et qu'il fut généralement confectionné en peau. Paul MARIN.

HAVRINCOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Bertincourt; 1,164 hab.

HAVRINCOURT (Louis de CARDEVACQUE, marquis d'), diplomate français, né en 1707, mort en 1767. Fils du baron puis marquis (1693) d'Havrincourt, mort en 1737, il lui succéda au gouvernement de Hesdin, suivit la carrière des armes, devint maréchal de camp (1748) et plus tard lieutenant général. Dans l'intervalle, il fut ambassadeur de France à Stockholm (1749-nov. 1763), puis à La Haye. Il réussit à obtenir de la Suède son alliance, d'ailleurs peu efficace, contre la Prusse.

HAVYS. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rocroi, cant. de Rumigny; 102 hab.

HAWAÏ (Iles) (V. SANDWICH).

HAWARDEN. Ville d'Angleterre, comté de Flint (pays de Galles), située à 5 kil. O. de Chester sur une colline près de l'estuaire du Dee; 18,000 hab. environ. Exploitation importante de houille. Ruines du château des Stanley, détruit par Dewelyn en 1625, rebâti et démantelé de nouveau en 1678 par les parlementaires; dans le voisinage, beau château appelé Hawarden Castle bâti en 1752 dans le style du XIIIe siècle, qui en 1874 est revenu par héritage à Gladstone, lequel en a fait sa résidence.

HAWES (Stephen), poète anglais, né dans le Suffolk en 1483, mort en 1512. Attaché, en sortant de l'université d'Oxford, à la maison de Henri VIII, très versé dans la poésie française et italienne, il écrivit: *The Temple of Glass*, imitation de *House of Fame* de Chaucer; *The Conversion of Swerers* (1509); *The Pastime of Pleasure* (1517), etc. H. F.

HAWES (Sir Benjamin), homme politique anglais, né à Londres en 1797, mort à Westminster le 15 mai 1862. Fils d'un industriel, il fut élu, en 1832, représentant de Lambeth au Parlement, représenta cette circonscription jusqu'en 1847, puis Kinsale de 1847 à 1852. Après des débuts malheureux, il finit par conquérir une certaine autorité à la Chambre des communes, où il s'occupa surtout des lois rurales, dont il réclamait la reprise, et de la réforme postale. C'est grâce à lui que le British Museum fut ouvert au public le dimanche. Le 6 juil. 1846, il devenait sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, poste qu'il échangea, le 31 oct. 1851, pour le secrétariat de la guerre, où il travailla beaucoup et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fit adopter le canon Armstrong et organisa l'expédition

de Crimée. On a de lui : *O Narration of an Ascent of Mont Blanc* (Londres, 1828) ; *The Abolition of arrest and imprisonment for debt* (1836) ; etc. R. S.

HAWICK. Ville d'Ecosse, comté de Roxburgh, sur le Teviot ; 17,000 hab. ; lainages, bonneterie, gants, etc.

HAWKE (Edward, lord), amiral anglais, né à Londres en 1705, mort à Sunbury le 17 oct. 1781. Engagé volontaire dans la marine en 1720, il protégea les Barbades pendant la guerre avec l'Espagne (1739-43), prit une part brillante au combat livré contre la flotte française devant Toulon en 1744, et, promu contre-amiral en 1746, fut nommé commandant en second de l'escadre de la Manche. Il vint croiser devant La Rochelle et, surprenant une flotte française commandée par l'amiral de l'Etenduère, s'en empara à l'exception de deux vaisseaux. Vice-amiral en 1748, il représenta Portsmouth au Parlement, de 1747 à 1777. Il s'occupa activement de la réforme de la marine et présida les cours martiales qui jugèrent les amiraux Knowles et Griffin. En 1755, il reçut l'ordre de se rendre entre Ouessant et le cap Finistère pour intercepter la flotte de Du Guay qui réussit à lui échapper. Chargé, en 1756, du commandement de l'escadre de la Méditerranée, il reçut beaucoup trop tard pour qu'il pût rien tenter l'ordre de ravitailler Minorque. Promu amiral en 1757, il était en termes très froids avec Pitt, qui voulait qu'on le tînt à l'écart. Mais Anson lui fit donner le commandement de l'expédition dirigée contre Rochefort. On lui adjoignit une armée de 7,000 hommes, commandée par sir John Mordaunt et qui devait agir à terre. Mordaunt, malgré les pressantes sollicitations de Hawke, ne voulut entreprendre aucune opération, et l'amiral aussitôt ramena la flotte en Angleterre, où Mordaunt fut accueilli avec la plus vive indignation. Hawke reprit la mer et vint croiser devant l'île de Ré et derrière les fortifications de l'île d'Aix, empêchant une escadre française de partir pour l'Amérique. Après une retentissante querelle avec l'amirauté qui lui refusait les moyens matériels d'accomplir toutes ses instructions, il voulut se retirer du service actif sous prétexte de mauvaise santé. Mais en 1759 il consentait à se charger du blocus de Brest. Il y réussit de mai à novembre, grâce à des mesures qui produisirent dans la stratégie navale une véritable révolution. Une tempête l'ayant contraint de se réfugier à Torbay le 9 nov., la flotte française, sous les ordres du maréchal de Conflans, réussit à sortir du port. Hawke la rejoignit le 20 dans la baie de Quiberon. Il l'attaqua et la détruisit après deux jours de combat. Cette victoire excita un grand enthousiasme en Angleterre. Hawke fut reçu par le roi le 21 janv. 1760 de la manière la plus flatteuse : mais la jalousie d'Anson et le mauvais vouloir obstiné de Pitt firent qu'il n'obtint pas d'autre récompense qu'une pension de 1,500 livres. Il exerça d'autres commandements sans importance, devint, en 1765, premier lord de l'amirauté et ne fut créé pair, avec le titre de baron Hawke de Townton, que le 20 mai 1776. Il ne sortit dès lors de la vie privée que pour protester contre la mise en jugement de Keppel (1778). R. S.

BIBL.: Montagu BURROWS, *Life of Hawke;* Londres, 1883.

HAWKER (Peter), officier et écrivain anglais, né en 1786, mort en 1853. Fils d'un colonel, il devint lui-même un brillant officier de cavalerie ; mais une blessure, reçue à Talavera, l'obligea à se retirer du service actif ; il fut nommé lieutenant-colonel de la milice du North Hampshire (1821). Il était bon musicien et chasseur passionné. On a de lui : *Journal of a Regimental Officer* (1810) ; *Instructions to Young Sportsmen in all that relates to Guns and Shooting* (1814), ouvrage classique en son genre, et *Instructions for best position on Pianoforte.*

HAWKER (Robert-Stephen) poète et archéologue anglais, né en 1803, mort en 1875. Un prix académique que lui valut un poème sur Pompéi, en 1827, attira sur lui l'attention ; il entra bientôt après dans les ordres, et eut la charge de deux paroisses, en Cornouaille : Morwenstow et Wellcombe, où son zèle, peu soucieux des intérêts mondains, ne le sauva pas de la misère. Parmi ses poésies, on peut citer : *Echoes from Old Cornwal* (1846) ; *The Quest of the Sangraal* (1864) ; *Cornish Ballads* (1869) ; la collection en a paru en 1879. Citons aussi, à un autre point de vue, ses articles archéologiques, réunis sous le titre de *Footprints of former men in Far Cornwall* (1870). Sa vie a été écrite par le révérend F.-G. Lee (1876), et par le révérend S. Baring Gould (1875-76). B.-H. G.

HAWKESBAY. Province de la côte E. de l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande ; elle tient ce nom d'une vaste baie découverte et baptisée par Cook ; 12,000 kil. q. ; 20,000 hab. environ. Sa capitale est Napier. Sol très fertile ; moutons renommés.

HAWKESBURY. Fleuve d'Australie, colonie de Nouvelles-Galles-du-Sud, long de 528 kil. Son bassin est de 33,000 kil. q. Il naît dans les monts Cullarin, porte successivement les noms de *Wollondilly* et *Nepean*, traverse la plaine de Cumberland, se jette dans la baie Broken. Il coule vers le N.-E., puis vers l'E. ; son cours est très sinueux ; il inonde fréquemment ses rivages. Sa vallée est très fertile.

HAWKESBURY. Ile de la Colombie Britannique, longue de 50 kil. environ, située dans un golfe bordé de montagnes entre le chenal de Douglas et le chenal de Gardner.

HAWKESWORTH (Walter), poète dramatique anglais, mort en 1606. Dès l'Université, où il fit de brillantes études et conquit le titre et les privilèges de *fellow*, il se distingua par son goût pour le théâtre, tant comme acteur que comme auteur. Il accompagna l'ambassadeur, sir Charles Cornwallis, en Espagne, en qualité de secrétaire, et y mourut de la peste. On a de lui une comédie en latin : *Labyrinthus* (1636), et quelques poésies latines. B.-H. G.

HAWKESWORTH (John), écrivain anglais, né vers 1715, mort en 1773. Avocat sans succès, directeur d'une école de jeunes filles tenue par sa femme, à Brompton, il fut, la dernière année de sa vie, nommé directeur de la Compagnie de l'Inde orientale ; mais il s'occupa avant tout de littérature et de travaux de librairie. Il débuta au *Gentleman's Magazine*, fonda, avec Johnson, Bathurst et Warton, le journal *The Adventure*, dont les *essays* ont été maintes fois réimprimés, édita les œuvres de Swift (1754-55, 12 vol.), arrangea des pièces de Dryden et de Southern au goût du public d'alors, écrivit des nouvelles dramatiques, comme *Edgar and Emmeline, Almoran and Hamet* (1761), traduisit *Télémaque* (1768), et fit une édition très discutée des *Voyages undertaken by order of his present Majesty... in the Southern Hemisphere* (1773, 3 vol. in-4) ; on lui doit aussi des oratorios et différents traités et opuscules. B.-H. G.

HAWKINS (Sir John), amiral anglais, né en 1532, mort le 12 nov. 1595. Pirate et négrier, il obtint dès 1564 un vaisseau de la reine, le *Jesus*, pour faire la traite ; il se fournissait sur la côte de Sierra Leone de viande noire qu'il revendait dans l'Amérique espagnole, avec de très larges profits, tant pour lui que pour ses commanditaires. En sept. 1567, il fut attaqué par une flotte espagnole dans le port de la Vera Cruz et n'échappa qu'avec peine. Disgracié quelque temps à la suite de cet accident, il entra en relations avec l'Espagne, promettant à Philippe d'entraîner à son service les meilleurs marins d'Angleterre. Il obtint ainsi la délivrance de ses compagnons capturés à la Vera Cruz et une avance de 40,000 livres. Cependant, il tenait Burghley au courant de ces négociations, et, par cette basse intrigue, rentrait en faveur auprès d'Elisabeth. Membre de la Chambre des communes pour Plymouth en 1572, il avait succédé à son beau-père dans l'office de trésorier de la marine et il obtint, en outre, celui de contrôleur. Son administration ne paraît pas avoir été sans reproches : il gagna beaucoup d'argent dans les fournitures. Quand l'Angleterre fut menacée par l'invincible Armada, Hawkins, capitaine de la *Victory*, fut un des compagnons les plus affidés de Drake ; après l'engagement de l'île de Wight, il fut fait chevalier par le lord amiral en même temps que Frobisher et Tho-

mas Howard; le *Victory* joua un rôle décisif à la bataille de Gravelines. En 1592, il fit bâtir à Chatham le Sir John Hawkins's Hospital qui existe encore. Il quitta Plymouth en août 1595 avec sir Francis Drake pour une expédition nouvelle dans les Indes occidentales; il mourut dans les eaux de Porto Rico et fut enseveli en mer. — C'était un homme avide, méchant, hypocrite et sans scrupule. Mais la part qu'il a prise à la défaite de l'Armada et ses relations avec le héros Drake lui ont fait beaucoup pardonner, — Il écrivait son nom *Hawkyns;* les Espagnols l'appelaient *Aquinas;* les Portugais, *de Canes*. L.

HAWKINS (Sir Richard), né vers 1562, mort le 17 avr. 1622, officier de marine anglais, fils du précédent. Il fit son premier voyage dans les Indes occidentales en 1582. En 1588, il commanda un vaisseau contre l'invincible Armada et fit avec son père, en 1590, l'expédition de Portugal. En juin 1593, il partit pour un voyage autour du monde, avec mission de faire à l'Espagne le plus de mal possible. Après avoir pillé Valparaiso, il fut pris par les Espagnols dans la baie de San Mateo. Il ne quitta les prisons de l'ennemi qu'en 1602. Membre du Parlement pour Plymouth en 1604, il fut chargé de défendre la côte de Devon contre les pirates. En 1621, avec sir Robert Monsell, il combattit les Barbaresques dans la Méditerranée; cette expédition ne fut pas heureuse. — On a de lui : *Observations in sir R. H.'s Voiage into the South Sea* (Londres, 1622, in-fol.; 1847, in-8). C'est un ouvrage très intéressant, mais très peu sûr; rédigé trente ans après les événements, il renferme des inexactitudes flagrantes. L.

HAWKINS (William), navigateur anglais de la fin du XVIe siècle, neveu de sir John (V. ci-dessus). Il prit part à l'expédition de Francis Drake en 1577, puis à celle d'Edward Fenton aux Indes et en Chine (1582). On ne sait rien de plus sur sa carrière, et il ne vaudrait pas la peine d'une mention si on ne l'avait identifié, probablement à tort, avec un William Hawkins qui, en 1607, fit un voyage extrêmement intéressant à Surate, parut en 1609 à la cour du grand Mogol, où il demeura environ trois ans et qui a écrit le journal de son voyage (impr. dans l'éd. des *Voyages des Hawkins*, de Markham).

HAWKINS (John), grammairien anglais du XVIIe siècle. Il était médecin et catholique zélé. On a de lui : *A Briefe Introduction to Syntax* (1631), *Discursus de Melancholia hypochondriaca* (Heidelberg, 1633, in-4); *The Ransome of Time being captive* (1634); *Particulæ latinæ orationis* (1635), etc. B.-H. G.

HAWKINS (Sir Thomas), poète et traducteur anglais, mort en 1640. Catholique zélé, il maintint énergiquement ses droits contre les tentatives persécutrices des autorités protestantes. Il a traduit en vers anglais les *Odes et Epodes* d'Horace (1625); en prose, la *Cour sainte* du jésuite Caussin (1626-38, 4 vol.); les *Vies du comte de Sabran et de sa femme Delphine, du jésuite Binet* (1638), etc.; on a en outre de lui quelques pièces originales, comme *An Elegy on sir John Beaumont* (1629). B.-H. G.

HAWKINS (John), musicien anglais, né en 1719, mort le 21 mai 1798. Il n'a pas laissé un nom bien brillant comme compositeur, mais figure ici comme historien de la musique. En 1776, il publia en effet à Londres son livre intitulé *General History of the science and practice of music* (5 vol.). Son ouvrage parut en même temps que l'*Histoire de la musique* de Burney. C'est une des premières histoires de la musique, et il ne faut pas s'étonner si elle est incomplète et si on y trouve un grand nombre d'erreurs; on y rencontre beaucoup de documents intéressants, des figures curieuses d'instruments et surtout la reproduction de beaucoup de morceaux de musique peu connus et rares. Cette histoire a été réimprimée à Londres, en 1875, en 2 vol. in-4, avec planches et musique.

HAWKINS (William), poète anglais, né en 1722, mort en 1801. Successeur de Lowth dans la chaire de poésie à l'université d'Oxford (1751-56), il se consacra ensuite à la prédication, mais sans jamais cesser de cultiver la poésie. Ses principaux ouvrages sont : *The Thimble*, poème héroï-comique inspiré de Pope (1743); *Henry and Rosamond* et *Aleppo*, tragédies; une traduction des six premiers livres de l'*Enéide* (1764), des sermons et de nombreux traités sur des questions religieuses ou politiques.

HAWKINS (Susanna), femme poète écossaise, née en 1787, morte en 1868. Son père était un forgeron de village. Le propriétaire du *Dumfries Courier* lui imprimait ses productions en petits volumes, qu'elle allait vendre elle-même à travers le pays. On en connaît neuf, de 1838 à 1861, plus intéressants au point de vue de l'histoire et des descriptions locales que remarquables par le talent poétique.

HAWKS (Francis-Lister), écrivain et prédicateur américain, né à Newbern (Caroline du Nord) le 10 juin 1798, mort en 1866. Il s'adonna d'abord au droit et publia les *Reports and Decisions of the Supreme Court of North Carolina, 1820-26*. Il fut ordonné ministre en 1827, et exerça successivement à New Haven, Philadelphie, New York, enfin dans l'Etat de Mississippi, et à la Nouvelle-Orléans où il fut fait président de l'université d'Etat. Il revint à New York en 1849. Il a publié deux volumes de *Contributions to the Ecclesiastical History of the United States;* divers écrits sur la discipline de l'Eglise, un volume sur les monuments égyptiens, une traduction des *Antiquités* du Pérou, de Rivero et Tschudi (1853); quelques ouvrages d'histoire naturelle pour la jeunesse sous le titre de *Conversations de l'oncle Philippe*. Aug. M.

HAWKSHAW (Sir John), ingénieur anglais, né à Leeds en 1811, mort à Londres le 2 juin 1891. A vingt ans, il se rendit au Venezuela pour y exploiter des mines de cuivre, revint en Angleterre en 1834, prit part à la construction des premières lignes de chemins de fer et en établit par la suite un très grand nombre et de très importantes tant dans son pays qu'en Russie, à l'île Maurice, etc. Parmi ses autres grands travaux, le port et les docks de Penarth, près de Cardiff, le *South Dock* des *India Docks* de Londres, le *Severn Tunnel*, le pont de Londonderry, en Irlande, les nouveaux forts de la rade de Spithead, le canal d'Amsterdam à la mer du Nord méritent une mention spéciale. On lui doit aussi l'un des meilleurs projets de tunnel sous-marin entre Douvres et Calais (1870). Membre de la Société royale de Londres, président de l'*Institution of civil engineers* (1862-63) et de la *British Association* (1875), il fut élevé en 1873 au rang de chevalier. Il a écrit : *Reminiscences of South-America* (Londres, 1838, in-8) et quelques brochures sur des questions techniques. L. S.

HAWKSMOOR (Nicholas), architecte anglais, né dans le comté de Nottingham en 1661, mort à Londres le 24 mars 1736. Elève de sir Chr. Wren et d'abord attaché à la conduite des travaux qu'il faisait exécuter au palais de Winchester, à l'hôpital de Chelsea et à la cathédrale de Saint-Paul, Hawksmoor devint, en 1698, clerc des œuvres (architecte) de l'hôpital de Greenwich où, jusqu'à sa mort, il fit poursuivre l'exécution des plans d'Inigo Jones, de Chr. Wren et de Vanbrugh. Il fut aussi architecte du palais de Kensington, de 1690 à 1715, époque où il devint architecte de Whitehall, de Saint-James et de Westminster et fut appointé secrétaire, puis contrôleur des travaux royaux. Hawksmoor, qui avait contribué à la construction de Castle Howard, dans le comté d'York, avec Vanbrugh, fit ériger sur ses propres dessins le mausolée dépendant de ce château et dressa encore de nombreux projets, aujourd'hui conservés à Oxford et à Londres, pour la bibliothèque de Queens's College, pour les agrandissements de Brasenose College et pour la construction de la cour Nord de All Soul's College à Oxford, ainsi que pour la restauration de King's College, à Cambridge. Hawksmoor fit aussi construire plusieurs des cinquante églises érigées à Londres sous le règne de la reine Anne et devint en 1723, à la mort de Wren, surveillant général des travaux de l'abbaye de Westminster : il laissa plusieurs mémoires illustrés de planches, sur diverses parties de Londres et de Westminster;

ainsi qu'un *Plan de la cité de Westminster*, édité en 1736 et réédité en 1739. Charles Lucas.

Bibl. : *Dict. of Architecture*; Londres, in-4.

HAWKWOOD (Sir John) (V. Acuto [Jean]).

HAWKYNS (V. Hawkins).

HAWLEY (Henry), général anglais, né vers 1679, mort près de Portsmouth le 24 mars 1759. Capitaine de dragons en 1710, il servit en Espagne jusqu'à la bataille d'Almanza (1707), fut employé longtemps en Irlande et promu major général en 1739, fut envoyé en Hollande avec lord Stair en 1742. Il commandait une partie de la cavalerie à Dettingen et à Fontenoy. Le 20 déc. 1745, il était nommé commandant en chef en Ecosse, où il se fit détester. Battu à Falkirk Muir par les clans le 16 janv. 1746, il commanda la cavalerie sous le duc de Cumberland à Culloden et au camp d'Inverness. Il accompagna le duc en Flandre en 1747 et devint gouverneur de Portsmouth le 8 juil. 1752. Il avait été promu lieutenant général en 1744. Hawley a laissé la réputation d'un chef intraitable sur le chapitre de la discipline. Ses hommes l'appelaient le *chief justice*, parce qu'il faisait une fréquente application de la peine de mort. Walter Scott le fait figurer dans ses romans.

HAWLEY (Fred.), auteur dramatique anglais, né à Portsea le 10 janv. 1827, mort à Stratford-sur-Avon le 13 mars 1889. Il fit son droit, devint avoué en 1852, alors qu'il était secrétaire de la Great Eastern Steamship Company. Il se fit acteur et joua pour la première fois le 5 mars 1855, au théâtre de Marylebone, le rôle de Florizel dans *A Winter's Tale*. Quelque temps après, il accompagna la troupe de J.-W. Wallack au théâtre impérial des Italiens à Paris, puis devint membre de la troupe de Phelps à Sadler's Wells, enfin fit des tournées en province, jouant différents rôles des comédies de Shakespeare. Auteur et acteur en même temps, il fit représenter deux pièces au théâtre de la Gaîté à Londres : *Agnès de Bavière*, en vers blancs, et *Found*, drame contemporain. Le 17 mai 1886, il était nommé bibliothécaire de la bibliothèque shakespearienne à Stratford-sur-Avon, où en 1889 il complétait un catalogue manuscrit de toutes les éditions connues des pièces de Shakespeare en toutes les langues. Il a également écrit : *The Royal Family of England, remarks on the Royal Succession.*

HAWORTH. Ville d'Angleterre, comté d'York (West-Riding), près de Keighley ; 3,800 hab. Charlotte Brontë y vécut.

HAWTHORNE (Nathaniel), romancier américain, né à Salem (Massachusetts) le 4 juil. 1804, mort à Plymouth (New Hampshire) le 19 mai 1864. Son plus ancien ancêtre américain avait émigré d'Angleterre à la fin du XVIIe siècle. Soldat, législateur, juge, homme d'Eglise, il avait persécuté les quakers en bon puritain qu'il était, et son fils était un citoyen de la plus grande respectabilité puisqu'il aida à brûler les sorciers. La famille fournit ensuite de bons marins, Salem étant une ville de pêcheurs. En Nathaniel elle donna à l'Union un grand écrivain. Il commença d'écrire en 1825 des essais qui passèrent inaperçus. Réunis en un volume sous le titre de *Twice-told Tales* en 1837, ils n'attirèrent pas beaucoup plus l'attention, non plus qu'en 1842, dans une seconde édition coïncidant avec la publication d'une nouvelle série de contes. Vers ce temps il se lia avec la colonie phalanstérienne des lettrés-philosophes-laboureurs de la ferme Brook à Roxbury, vécut quelque temps de leur vie, et tira des souvenirs de ce séjour son roman de *Blithedale*. Hawthorne, s'étant marié, vécut très retiré dans une propriété à Concord ; il y écrivit *The Scarlet Letter*, roman psychologique, qui obtint immédiatement un très honorable succès. Hawthorne donna ensuite *The House of the Seven Gables* (1851), autre étude psychologique, mais encombrée d'allégories. Des publications diverses, poésies, anciens contes, légendes « pour garçons et filles », récits biographiques, « fauteuil du grand-père », furent de très bonne vente. Hawthorne acquérait à la fois réputation et fortune ; il acheta à Concord une maison, « the Wayside », et en data son roman de *Blithedale*. Il écrivit, en 1852, la biographie du président Pierce, qui avait été son condisciple et son ami dans le Maine, et qui s'empressa de le nommer au consulat de Liverpool. Lorsque Franklin Pierce quitta la présidence, Hawthorne dut quitter le consulat et fit une tournée sur le continent. De son séjour en Italie il rapporta en Angleterre les éléments de sa *Transformation*, roman de *Monte Beni* (1869). Il donna en 1867 *Our Old Home, a Series of English Sketches*. Il mourut subitement. Hawthorne est essentiellement un pessimiste ; le rire lui est inconnu et son sourire est triste. Un critique l'a appelé le « romancier des cas de conscience et des tortures du cœur ». Il est puritain comme ses ancêtres. *The House of the Seven Gables* et *The Scarlet Letter* ont été traduites par E.-D. Forgues, *Transformation* par Vermorel. A. Moireau.

HAWTHORNE (Julian), romancier américain, né à Boston le 22 juin 1846. Fils du précédent, il se destina d'abord à la profession d'ingénieur et servit, de 1870 à 1872, dans le corps des ingénieurs hydrauliques de New York. Ayant obtenu du succès par quelques nouvelles parues dans différentes revues, il se consacra entièrement aux lettres et vint habiter l'Angleterre, puis la France et l'Irlande, collaborant à la *Contemporary Review* et à l'*Harper's Magazine*. En 1882, il se fixa à New York. Ses principaux ouvrages sont : *Saxon Studies* (1875) ; *Garth* (1877) ; *The Laughing Mill* (1878) ; *Archibald Malmaison ; Ellice Quentin* (1879) ; *Yellow Cap ; Sebastian Strome* (1880) ; *Fortune's Fool* (1881) ; *Dust* (1882) ; *An American Penman* (1888), etc. H. F.

HAWTHORNE (Miss Grace), actrice et directrice de théâtre américaine, née vers 1858. Après avoir obtenu d'éclatants succès à New York et à Boston dans divers ouvrages traduits du français, entre autres *Froufrou* et *Adrienne Lecouvreur*, elle vint prendre à Londres la direction de l'Olympic, puis du Princess's Theatre, où elle a joué avec le plus grand succès des rôles très divers. Elle n'a pas cessé depuis d'être l'actrice favorite des spectateurs anglais, et son théâtre jouit de la même vogue.

HAWTREY (Edward-Craven), érudit anglais, né en 1789, mort en 1862. Il fut principal, puis « provost » du collège d'Eton. Polyglotte très distingué, il mérita le surnom de Mezzofanti anglais ; il eut une influence considérable sur le développement intellectuel de la génération qui le suivit, et dont les principaux représentants avaient été ses élèves. Il avait réuni une très riche collection de livres qui furent dispersés aux enchères, en 1853 et 1862. On a de lui un volume de traductions en vers italiens, allemands et grecs, curieux exemple de ses talents linguistiques, intitulé *Il Trifoglio ovvero Scherzi Metrici d'un' Inglese* (1839), des traductions d'Homère et de Catulle, en vers anglais, des essais critiques et moraux : *Chapel Lectures* (1848-49), etc. B.-H. G.

HAXO (Nicolas), général français, né à Etival (Vosges) le 7 juin 1749, mort aux Clouzeaux (Vendée) le 20 mars 1794. Enrôlé au régiment de Touraine-Infanterie le 13 févr. 1768, il quitta le service comme fourrier le 25 févr. 1777. Conseiller au bailliage de Saint-Dié, il fut élu, le 29 août 1791, lieutenant-colonel en premier du 3e bataillon des Vosges. Il fit les campagnes de 1792 et de 1793 et se signala pendant le siège de Mayence, où il gagna le grade de chef de brigade (29 juin 1793). Envoyé en Vendée après la capitulation, Haxo fut promu général de brigade le 17 août 1793. Commandant de la réserve de la division de Mayence (6 oct.), il soutint de nombreux combats contre les rebelles, qu'il battit à diverses reprises. Chargé de poursuivre Charette, il se laissa emporter par son ardeur et, abandonné des siens dans le bourg des Clouzeaux, il fut blessé de deux coups de feu. Sommé de se rendre, il s'acheva d'un coup de pistolet. Le 28 avr. 1794 la Convention décréta que le nom du général Haxo serait inscrit sur la colonne du Panthéon. Etienne Charavay.

Bibl. : J. Charavay, *les Généraux morts pour la patrie.*

HAXO (François-Nicolas-Benoît, baron), neveu du précédent, général français, né à Lunéville le 24 juin 1774, mort à Paris le 25 juin 1838. Ce grand ingénieur, qui devait mériter le surnom de « Vauban du XIXe siècle », débuta très modestement. Entré au service en 1793 comme élève à l'Ecole militaire de Châlons, il n'était encore en 1809 que simple chef de bataillon du génie, alors que nombre de ses camarades étaient depuis longtemps officiers généraux. Le siège de Saragosse le mit enfin en évidence. Napoléon s'empressa de le nommer colonel, le fit venir à la grande armée pour la seconde campagne d'Autriche, puis, aussitôt après Wagram, le renvoya dans la Péninsule où il jugeait sa présence nécessaire pour la conduite d'importants travaux de siège. Haxo y dirigea avec succès les attaques contre Lérida, Mequinenza et Tortosa ; il y gagna le grade de général de brigade (fin 1810) ainsi que le titre de baron (13 mars 1811). Peu après, en prévision du conflit qui menaçait d'éclater avec l'empire russe, l'empereur le chargea d'aller mettre en état de défense les places de Pologne et de Silésie. La manière dont il s'acquitta de cette mission lui valut les suffrages de toute l'armée. La guerre de 1812 survint ; il y prit part comme chef du génie du 1er corps. Promu divisionnaire à l'issue de l'expédition (févr. 1813), il se rendit d'abord à Hambourg qu'il avait reçu l'ordre de fortifier : en quelques semaines, il y improvisa les retranchements formidables derrière lesquels Davout put tenir jusqu'à la fin des hostilités. Il prit ensuite le commandement du génie de la garde, qu'il exerça jusqu'au 30 août 1813, jour où il tomba aux mains de l'ennemi à la malheureuse affaire de Kulm. Quand il revint en France en 1814, sa réputation était telle que Louis XVIII tint à l'employer dans la garde royale. Mais Haxo n'aimait pas les Bourbons. Aussi, lors du retour de l'île d'Elbe, s'empressa-t-il d'offrir ses services à l'empereur. Ce fut lui qui décida Napoléon à transformer Paris en un camp retranché. Il donna les plans des travaux et en dirigea la première exécution. Puis il reprit le commandement du génie de la garde avec laquelle il combattit à Watterloo. Après la retraite sur la Loire, il fut l'un des trois généraux qui se chargèrent de porter à Paris la protestation des troupes contre les exigences des alliés. Il était alors l'une des personnalités les plus en vue de l'armée ; depuis les dernières campagnes on s'accordait à reconnaître en lui l'un des premiers ingénieurs militaires de l'Europe. Son mérite le préserva des représailles que la seconde Restauration exerça sur tant de ses compagnons d'armes. Bientôt même il fut appelé au comité des fortifications comme inspecteur général du génie. Alors commença une nouvelle phase dans sa carrière. Il prit rapidement la haute main sur tout ce qui touchait au système de fortification des villes de guerre. Les événements de 1814 et de 1815 avaient montré que les forteresses à la Vauban n'étaient plus capables d'arrêter une invasion. L'œuvre était à refaire en entier. Haxo y travailla avec passion. Une foule de places furent remaniées ou construites sur ses données. En même temps il apportait aux tracés, jugés sacramentels, de Vauban et de Cormontaingne, des modifications profondes qui, adoptées depuis par toutes les puissances, sont restées classiques jusqu'aux récentes transformations de l'artillerie. Ses idées avaient rencontré tout d'abord une assez vive opposition. Elles ne triomphèrent définitivement qu'à partir de 1830, grâce à l'appui du roi Louis-Philippe. Le 11 oct. 1832, Haxo était appelé, en récompense de ses services, à siéger à la Chambre des pairs. Quelques semaines plus tard, un événement mémorable donnait à ses théories la consécration la plus retentissante. Le maréchal Gérard venait de mettre le siège devant la citadelle d'Anvers. Cette forteresse, où Napoléon avait fait accumuler les ouvrages, où Carnot avait fait une si belle défense en 1814, passait pour le chef-d'œuvre de l'ancienne fortification. On la disait imprenable. Haxo fut chargé de la direction des attaques : en vingt-quatre jours il la réduisit (23 déc. 1832). Ce coup d'éclat mit le comble à sa renommée. Il en profita pour lancer un projet qui l'avait préoccupé toute sa vie, celui de fortifier les deux premières villes de France, Lyon et Paris. Malgré d'ardentes polémiques, ce projet finit par être accueilli ; mais Haxo n'en vit pas la réalisation. Les forts de Lyon furent cependant exécutés en grande partie sur ses dessins. Pour Paris, il avait préconisé l'enceinte continue, solution qui ne fut adoptée qu'en partie. On a de lui : *Mémoire sur le figuré du terrain dans les cartes topographiques* (Paris, s. d., in-8) ; *Notice historique sur le général Dejean* (Paris, 1824, in-8).

BIBL. : MENGIN, *Notice historique sur le général baron Haxo*, dans le *Spectateur militaire* d'août 1838.

HAY (L'). Com. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux, cant. de Villejuif ; 760 hab.

HAY, comtes d'*Inverness* (V. ce nom).

HAY, marquis de *Tweeddale* (V. ce nom).

HAY (Sir Gilbert), poète et traducteur écossais du XVe siècle. Il vécut longtemps en France, où il fut chambellan de Charles VII, et ne revint en Angleterre qu'à la mort de la dauphine Marguerite, fille de Jacques Ier d'Ecosse, sa protectrice (1445). Il laissa des traductions manuscrites du *Livre des Batailles*, de Bonnet, du *Livre de l'ordre de Chevalerie* et du *Secretum Secretorum*, qui ont été éditées en partie par David Laing, pour l'*Abbotsford Club* (1847). Il existe aussi de lui une traduction inédite en vers d'une chanson de geste française : *The Buke of the Conqueror Alexander the Great.*

HAY (Francis), comte d'Errol, mort à Bownes le 16 juil. 1631. Converti au catholicisme, il assista ardemment Huntly dans ses entreprises pour le rétablissement du catholicisme en Angleterre. Après la défaite de la grande Armada, il insista auprès du roi d'Espagne pour qu'une nouvelle expédition fût tentée. Une de ses lettres fut saisie et il reçut l'ordre de comparaître devant le conseil ; il refusa et fut proclamé rebelle (1589). Il souleva alors le N. de l'Ecosse, toujours avec Huntly et le comte de Crawford, mais il se soumit bientôt. En 1591, soupçonné d'avoir assisté Bothwell dans son projet d'enlever le roi, il fut enfermé au château d'Edimbourg. Remis en liberté, il signa en déc. 1591 les fameux *Spanish Blanks* et, proclamé rebelle, fut pourchassé presque dans Aberdeen par le roi lui-même ; mais il se réfugia dans l'extrême Nord. Amnistie complète lui fut promise, ainsi qu'aux lords rebelles, en 1594, à condition de choisir entre le protestantisme et l'exil. Il s'ensuivit une nouvelle insurrection. Le comte d'Argyll fut battu le 4 oct. par Huntly et Errol ; mais le roi, arrivant un mois après à la tête d'une armée, détruisit le château de Slains qui appartenait à Errol. Le comte s'enfuit dans le Nord, puis passa en Hollande. Enfin, en 1597, il consentit à signer la confession de foi et fut rétabli dans ses biens et dignités. Mais il demeura suspect à l'Eglise établie qui lui suscita mille vexations. Le comte d'Errol avait épousé en premières noces la fille du comte d'Atholl, en secondes noces celle du régent Murray, en troisièmes, lady Elizabeth Douglas, fille du comte de Morton. R. S.

HAY (James), diplomate anglais, mort en mars 1636. Gentilhomme de la chambre de Jacques Ier, qui l'avait en haute estime et qui non content de lui donner force bénéfices lui fit épouser une riche héritière, Honora Denny, Hay fut créé baron le 21 juin 1606 et entra à la Chambre des lords. Il devint en 1613 maître de la garde-robe. Il prit beaucoup de part aux affaires du temps comme en témoigne le nombre considérable de dépêches écrites de sa main et qui sont demeurées au Record Office. En 1616, il fut envoyé en ambassade en France pour demander la main de la princesse Christine pour le prince Charles, mais à des conditions qui ne purent être acceptées, ce qui rendit sa mission inutile. Ayant perdu sa femme, Hay se remaria le 6 nov. 1617 avec la belle Lucy Percy, fille du comte de Northumberland. Il fut créé vicomte Doncaster le 5 juil. 1618 et envoyé en mission en Allemagne en févr. 1619. Il fut reçu avec faveur par l'électeur Frédéric à Heidelberg, vit Ferdinand à Salzbourg, un peu avant son élection à

l'Empire et fit une opposition latente à l'Espagne et à l'Autriche, ce qui était tout à fait contraire à ses instructions. En 1621 et 1622, il fut envoyé auprès de Louis XIII, pour obtenir de lui qu'il fît la paix avec les huguenots. A son retour, il fut créé comte de Carlisle (30 sept. 1622). Il était de nouveau à Paris en 1623 pour y préparer le voyage de Charles à Madrid et en 1624, avec le titre d'ambassadeur, pour négocier le mariage de Charles avec Henriette-Marie ; enfin, en 1628, il était en Lorraine et en Piémont pour y chercher des alliances contre Richelieu. Il pressa en vain le roi de signer la paix avec l'Espagne pour continuer la guerre contre la France. Et comme ses vues étaient loin de plaire à la cour, il demeura depuis lors dans la vie privée. James Hay a laissé la réputation d'un des grands seigneurs les plus accomplis du temps : son faste était extravagant. Il dépensa plus de 10 millions qu'il avait reçus de la cour et laissa 2 millions de dettes.

Lucy *Hay*, comtesse de Carlisle, née en 1599, morte en 1660, seconde femme du précédent, qu'elle épousa contre la volonté de son père, joua, à cause de sa beauté et de son esprit, un rôle brillant à la cour de Charles Ier. Elle fut chantée par tous les poètes du temps. Comme elle avait su gagner la confiance et l'amitié de la reine, elle eut une influence politique considérable. Elle appuya d'abord Strafford et, après sa mort, elle s'allia aux leaders de l'opposition. Pendant la guerre civile, elle fut du parti des presbytériens. Convaincue d'avoir correspondu avec Lauderdale et Hamilton, elle fut arrêtée le 15 mars 1649 et enfermée à la Tour. Mise en liberté le 3 mars 1652, elle continua à intriguer, mais elle perdit son influence lorsque Hyde devint le principal conseiller de Charles II. On a de beaux portraits de la comtesse de Carlisle par Van Dyck ; l'un d'eux est à Windsor. R. S.

HAY (Mme E.-S. Le), femme peintre française (V. Chéron).

HAY (William), écrivain anglais, né à Glyndebourne le 21 août 1695, mort à Glyndebourne le 22 juin 1755. Après avoir terminé ses études à Oxford, il s'inscrivit en 1715 au Middle Temple et fut appelé à la barre en 1723. En 1734, il était élu membre de la Chambre des communes par Seaford qu'il représenta jusqu'à sa mort. Il appuya la politique de Robert Walpole et prit une part assez active aux débats. Une loi qu'il présenta en 1747 relativement à l'assistance des pauvres fut adoptée par les Communes, mais repoussée par la Chambre des lords. On a de lui : *An Essay on civil government* (Londres, 1728, in-8) ; *Mount Caburn* (Londres, 1730, in-fol.), poème ; *Remarks on the laws relating the Poor* (1751, in-8) ; *Religio philosophi* (1753, in-8, qui eut plusieurs éditions, notamment, 1831, in-8) ; *Deformity* (1754, in-8, plus. éd.) ; *The Immortality of the Soul* (1754, in-4), une traduction des *Epigrammes* de Martial (1755, in-12).

HAY (David-Ramsay), peintre et critique d'art anglais, né à Edimbourg en 1798, mort à Edimbourg le 10 sept. 1866. L'influence de Walter Scott décida sa vocation artistique et il fut chargé de décorer plusieurs salles du château d'Abbotsford. Ces premiers travaux le mirent en relief et lui attirèrent le succès ; il fut peu après chargé de décorer la grande salle de la Société des arts à Londres; cet ensemble est resté son œuvre maîtresse. Hay a beaucoup écrit aussi sur les beaux-arts ; les principaux de ses écrits sont : *Lois de l'harmonie des couleurs* (1825); *les Principes de la beauté* (1845) ; *l'Harmonie dans la nature* (1855). Ad. T.

HAY (Sir John-Dalrymple), amiral anglais, né à Dunragil le 11 févr. 1821. Il fit la campagne de Syrie (1841), celle de Bornéo (1846), combattit en 1849 la piraterie dans les mers de Chine, et figura brillamment à la prise de Kertsch et au siège de Sébastopol. Après avoir servi dans l'Amérique du Nord et aux Indes, il fut nommé vice-amiral en 1872. Il exerça les fonctions de lord de l'amirauté de 1866 à 1868, entra au conseil privé en 1874, et fit à diverses reprises partie de la Chambre des communes, où il vota avec les tories. Il y représenta Wakefield (1862-65) et Stamford (1866-80). On a de lui : *The Flag List and his prospects* (Londres, 1860) ; *Our Naval Defences* (1860) ; *The Reward of Loyalty* (1862) ; *Ashanti and the Gold Coast* (1874) ; *Suppression of piracy in the China Sea* (1889), etc.

HAY (Mary-Cecil), écrivain anglais, née vers 1840, morte en 1886. On a d'elle un grand nombre de romans qui eurent beaucoup de succès, et dont le plus célèbre, sinon le meilleur, a pour titre : *Old Myddelton's Money* (1874, 3 vol.).

HAY du Châtelet (V. Châtelet).

HAYA ou TROIS-COURONNES. Mont d'Espagne, prov. de Guipuzcoa, aux sources de la Bidassoa ; 987 m. d'alt. Mines de sulfure de plomb et de cuivre qui furent très importantes à l'époque romaine et sont encore exploitées.

HAYA (Rodrigo de), sculpteur et architecte espagnol, qui travaillait en Castille au milieu du XVIe siècle et qui a notamment produit, pour la cathédrale de Burgos, des ouvrages remarquables. En 1575, l'archevêque Cristobal Vela lui commandait et lui payait 27,500 maravédis les deux statues de *Saint André* et de *Saint Mathias* ; en 1577, l'artiste, aidé de son frère Martin, commençait la construction et la décoration de sculpture du grand retable de la cathédrale, qui ne fut terminé qu'en 1581. Le sculpteur Ancheta collabora à cet ouvrage avec les deux frères et il est lui-même l'auteur du groupe de *la Vierge s'élevant aux cieux, assise sur des nuées* ; les Haya exécutèrent les bas-reliefs, le groupe du *Couronnement de la Vierge*, le *Christ en croix avec saint Jean et Marie*, ainsi que les statues des apôtres et des évangélistes qui occupent les entre-colonnements. P. L.

HAYANGE (*Haingas*, 875, *Haynges*, 962, en allem. *Hayingen*). Com. de la Lorraine allemande, arr. et cant. de Thionville, sur la Fentsch et le chem. de fer de Thionville à Fontoy; 6,163 hab. Mines, hauts fourneaux, forges. Le village de Hayange, qui avait un château fort, relevait dès le IXe siècle de l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz et faisait partie plus tard de la prov. des Trois-Evêchés. Les mines et forges, mentionnées pour la première fois dans un document de 1264, furent acquises au commencement du XVIIIe siècle par la famille de Wendel qui les possède encore. — Patrie du comte Gabriel-Joseph-Jean Molitor, maréchal et pair de France (1770-1849), et du peintre Casimir-Victor-Alexandre de Balthazar (1811-75).

Bibl. : *Bull. de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Mos.*, VI, 80. — D'Huart, *Notice sur les forges de Hayange*, dans *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1844, 1845.— Jacquemin, *la Nouvelle Eglise de Hayange* ; Metz, 1884.— *Notice sur l'origine et l'hist. des forges de Hayange* ; Metz, 1886.

HAYBES-sur-Meuse. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rocroy, cant. de Fumay ; 1,981 hab.

HAYDEN (Mouvement parallèle de) (V. Articulé [Système]).

HAYDEN (Ferdinand-Vandeveer), géologue américain, né à Westfield (Massachusetts) le 7 sept. 1829, mort le 22 déc. 1887. Il prit à Albany, en 1853, le grade de docteur en médecine, fit de 1853 à 1861, dans le Dakota, le haut Missouri et quelques autres pays du Nord-Ouest, de grands voyages d'études, au cours desquels il réunit de riches collections de vertébrés fossiles, fut, durant la guerre de la Sécession, chirurgien, puis médecin principal dans l'armée américaine, et devint, en 1865, professeur de géologie et de minéralogie à l'université de Pennsylvanie. En 1866, il visita pour la seconde fois la vallée supérieure du Missouri. En 1867, le gouvernement des Etats-Unis le chargea de la direction des opérations du *Geological and geographical Survey of the territories*. Il commença aussitôt une nouvelle série d'explorations, qui devaient s'étendre successivement au Kansas, au Nebraska, au Colorado, au Montana, à l'Idaho, à l'Utah, au New Mexico, se démit en 1872 de sa chaire pour pouvoir s'y adonner tout entier et en fit connaître les résultats dans d'intéressants rapports annuels (Washington, 1867 à 1879, in-8). Il était, depuis 1873, membre de la National Academy. On lui doit encore, outre de nombreux mémoires et articles

scientifiques épars dans divers recueils et journaux spéciaux, les ouvrages suivants: *Sketch of the origin of the U. S. geol. and geogr. Survey* (Washington, 1877, in-8); *The Yellowstone National Park* (Washington, 1877, in-fol.); *North America*, en collaboration avec Selwyn (Londres, 1883, in-8). L. S.

HAYDER Ali (V. Haider Ali).

HAYDN (Franz-Josef), compositeur autrichien, né à Rohrau, village de la Basse-Autriche, voisin de la frontière de Hongrie, le 31 mars 1732, mort à Vienne le 31 mai 1809. Fils aîné des vingt enfants d'un charron peu fortuné, qui le dimanche faisait le métier de musicien ambulant, le petit *Seppi* (diminutif de Joseph) fut dans sa jeunesse remarqué pour ses dispositions musicales, par un de ses parents nommé Frank, maître d'école de la petite ville de Haimbourg qui le prit chez lui et lui fit donner quelques leçons de musique. Il le fit entrer comme enfant de chœur dans la cathédrale de Saint-Etienne à Vienne, puis comme élève à l'école de cette cathédrale, dont le maître de chapelle était Reuter; celui-ci se moqua beaucoup d'une messe que son jeune élève fit à l'âge de treize ans. Sans se décourager, Haydn continua son éducation à l'aide du *Parfait Maître de chapelle* de Mattheson et du *Gradus ad Parnassum* de Fux; à seize ans, sa belle voix de soprano mua et il perdit sa place à la cathédrale; recueilli par un brave perruquier nommé Keller, qui avait maintes fois admiré sa voix, Haydn fut traité par celui-ci comme son fils adoptif et put se livrer à sa passion; il travailla dès lors avec une ardeur incroyable. A l'aide de leçons et en jouant dans des concerts, il parvint à suffire à peu près à ses besoins; il fit vers le même temps la connaissance du poète Métastase qui le mit en relations avec le célèbre Porpora dont Haydn reçut quelques leçons de composition en échange de soins matériels très voisins de la domesticité auxquels Haydn se prêtait avec une admirable simplicité. Il publia alors ses premières pièces instrumentales et, en 1753, son opéra-comique *le Diable boiteux*, qui obtint un certain succès. Il publia ensuite son premier quatuor en *bé fa* qui fut très bien accueilli par le public viennois; des symphonies suivirent et commencèrent à rendre le nom de Haydn célèbre. Cependant ce n'est qu'en 1760, après l'audition de la belle symphonie en *ré*, que le prince Antoine Esterhazy nomma le compositeur son maître de chapelle et le tira de la gêne extrême où il avait vécu jusque-là; Haydn passa les trente années de sa vie qui suivirent dans la maison du prince Nicolas Esterhazy, qui en 1761 avait succédé à son père. En 1762, Haydn épousa la fille du barbier qui l'avait recueilli à ses débuts; mais son caractère gai et léger ne put sympathiser longtemps avec celui d'Anna Keller, femme maussade et prude, pour laquelle il n'eut jamais d'inclination: il se lia dans la suite avec une cantatrice nommée Mlle Boselli et se sépara de sa femme. D'une régularité de travail extrême, il écrivit un grand nombre d'ouvrages pendant son séjour chez Nicolas Esterhazy; il composait cinq heures par jour, de sept heures du matin à midi; l'après-midi, à deux heures, il y avait concert chez le prince, et l'on jouait l'opéra deux fois par semaine; il ne quitta cette maison qu'à la mort du prince, en 1791. Pendant l'été de 1791, il alla à Londres diriger des concerts, y demeura un an et y écrivit six grandes symphonies; en 1793, il y retourna et écrivit ses six dernières grandes symphonies. Bien qu'il eût été très fêté pendant ces voyages, la simplicité de ses goûts le ramena dans sa patrie. Revenu à Vienne, il composa, de 1795 à 1797, l'oratorio de *la Création du monde* qui fut accueilli dans l'Europe entière avec une admiration enthousiaste: il avait alors soixante-six ans. Deux ans plus tard, il donna l'oratorio des *Quatre Saisons* (1800); mais sa santé très altérée ne lui permit pas de parfaire cet ouvrage, ni de composer depuis aucun morceau qui valût ceux de sa maturité. Il fut l'ami de Porpora, de Gluck et du jeune Mozart, dont la mort le chagrina vivement. Pendant sa vie si laborieuse, il avait économisé environ 90,000 fr.; il se retira dans le petit bien qu'il possédait à Gumpendorf, faubourg de Vienne, et y mourut peu après l'entrée des Français dans cette ville. On raconte que, le 26 mai, il se fit porter à son piano et chanta par trois fois le bel hymne national qu'il avait composé pour le peuple autrichien: *Gott erhalte Franz den Kaiser*. Une torpeur le prit et cinq jours après il mourut. Il fut enterré très simplement dans le cimetière de Gumpendorf; le prince Esterhazy acheta ses manuscrits et le prince de Lichstenstein paya plus de mille florins un perroquet que Haydn avait gardé pendant quarante ans.

Les compositions de Haydn sont très nombreuses. On a de lui 537 compositions instrumentales, dont 163 pour le baryton, 83 quatuors, 118 symphonies, 24 trios, 13 concertos, 15 messes, etc., et 19 opéras. Parmi ceux-ci nous citerons: *Armide*, *Orlando paladino*, *Orfeo*, *Il Mondo della Luna*, *L'Infidelta permiata* et *La Cantarina*. Outre les oratorios que nous avons cités, Haydn a composé *le Retour de Tobie* et *les Paroles du Sauveur sur la croix* qui ont une grande réputation.

La très grande simplicité de Haydn et sa piété sont sensibles dans ses productions, qui toutes commencent par les mot: *In nomine Domini* et finissent par ceux-ci: *Laus Deo;* un sentiment pur, un charme doux et tranquille, une admirable facilité d'énonciation, un style clair, facile, abondant, les distinguent entre toutes. Il a abordé la musique de tous les ordres: mais c'est surtout dans le genre instrumental qu'il s'est classé au premier rang. Il a pour ainsi dire créé la symphonie qui lui doit ses principaux progrès; avant lui la musique instrumentale était bornée à de petites pièces très monotones; Haydn a élevé la pure symphonie au premier rang des œuvres de musique instrumentale; il a fixé sa forme générale, précisé les caractères et les contrastes de ses motifs dominants, leurs développements et leurs rôles. Il a surtout fait de la mélodie populaire, chantante et dansante, la base thématique de ses architectures sonores, et fait du charme sentimental de cette mélodie le principe vivant, l'âme inspiratrice, tendre ou enjouée de tout le travail symphonique. S'il ne possède pas la passion entraînante de Mozart, ni l'énergie et la fantaisie de Beethoven, l'extrême perfection de la forme et l'harmonie intérieure de ses œuvres n'a pas été surpassée. Dans la musique d'église, Haydn n'est pas aussi admirable: il y apporte plutôt un sentiment tendre et gracieux, une piété douce qui ne sont pas absolument en rapport avec la majesté du sujet: seules ses *Sept Dernières Paroles de Jésus-Christ* exhalent un sentiment de profonde tristesse. Dans les chœurs, il n'a pas l'élévation et la grandeur de Hændel: il le reconnaissait lui-même avec une grande modestie. Ses opéras (5 allemands et 14 italiens) ont tous été écrits pour le théâtre du prince Esterhazy: ils ne contiennent pas grand sentiment dramatique; cependant ils se distinguent, comme toute sa musique, par l'abondance et la netteté des idées, un art parfait mis en œuvre avec la plus belle simplicité. Ph. Berthelot.

Bibl.: G.-P. Pohl, *Joseph Haydn*; Berlin, 1875-81. — F. Pohl, *Mozart und Haydn in London*; Vienne, 1867. — Wurzbach, *Joseph Haydn und sein Bruder Michael*; Vienne, 1862. — Reissmann, *Joseph Haydn*; Berlin, 1879.

HAYDN (Johann-Michael), compositeur allemand, frère du précédent, né à Rohrau le 14 sept. 1737, mort à Salzbourg le 10 août 1806. Il fit ses études musicales à Vienne, devint, en 1757, maître de chapelle de l'évêque de Gross-Wardin et en 1762, maître de chapelle à la cathédrale de Salzbourg. Excellent compositeur, surtout pour la musique d'église, il n'avait cependant pas le génie de son frère. Il ne voulut pas laisser publier ses œuvres dont très peu ont paru après sa mort.

HAYDN (Joseph), compilateur anglais, mort en 1856. Il est l'auteur du *Dictionary of Dates* (1841) et du *Book of Dignities* (1851), constamment réédités depuis leur première publication. Il a aussi donné une édition des *Topographical Dictionaries* de Lewis, et attaché son

nom à la collection de dictionnaires connue sous le nom de *Haydn Series*. B.-H. G.

HAYDON (Benjamin-Robert), peintre anglais, né à Plymouth en 1786, mort en 1846. Elève de l'Académie royale. L'étude assidue des marbres d'Elgin lui inspira pour le grand art un goût passionné, mal servi par d'insuffisantes acultés d'exécution. De précoces charges de famille, aggravées d'une rare incapacité à gérer ses affaires, le mirent toute sa vie dans de cruels embarras d'argent, en même temps qu'un orgueil maladif, qui dès le début l'avait brouillé avec l'Académie, lui valut d'amères déceptions. Bien que son *Dentatus* eût remporté un prix de 100 guinées, c'est au milieu des pires privations qu'il exécuta un *Jugement de Salomon* vendu 700 guinées. Après avoir travaillé au



Plan de La Haye (échelle du 25,000e).

M. N. Monument national (sur le Plein, 1813).
W. K. Wilhems Kerke.
P. O. Palais du prince d'Orange.
P. Fr. Palais du prince Frédéric.
P. R. Palais royal (et statue de Ruyter).
S. J. Saint-Jakob Kerke.
B. Bibliothèque.

Bi. Binnenhof, place (Salle des Chevaliers, etc.).
T. Télégraphe.
J. Ministère de la Justice.
Ma. Ministère de la Marine.
Gr. K. Groote Kerke.
Bu. Buitenhof, place.
N. K. Nieuwe Kerke.
St. K. Stallen des Konings.

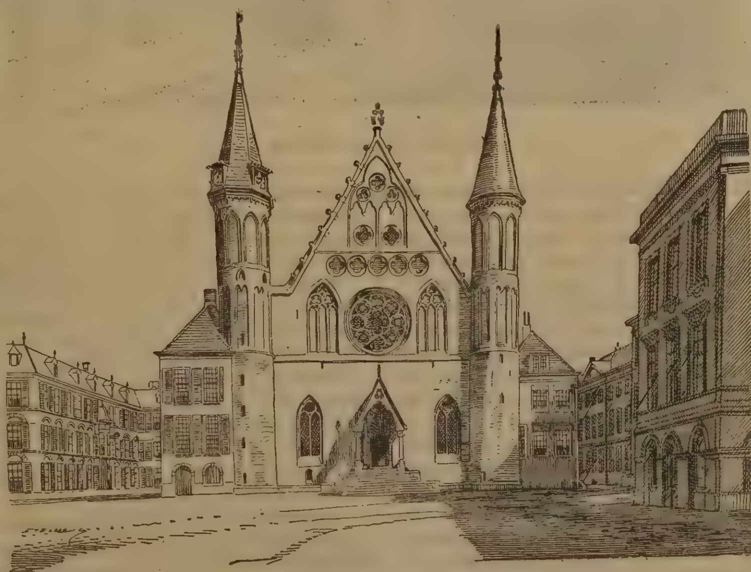
V. b. Vijverberg.
H. V. Hôtel de ville.
Mu. Mauritshuis (Musée royal).
Th. Théâtre royal.
Sp. Statue de Spinosa.
S.-T. Eglise Sainte-Thérèse.
G.-P. Gwangen Poort.
P. Poste aux lettres.

Louvre en 1814, il commença une *Entrée du Christ à Jérusalem* qui lui prit cinq ans de travail. Exposée à Londres, cette vaste composition lui rapporta 2,000 guinées d'entrées pour être ensuite vendue 40 guinées en Amérique. Le même sort échut à *la Résurrection de Lazare*, toile de 14 pieds sur 20, renfermant 20 figures colossales (Galerie nationale). Mis trois fois en prison pour dettes, il ne cessa de produire de ces grandes œuvres classiques qui ne se vendaient point : *Vénus et Anchise*, *Alexandre domptant Bucéphale*, *Curtius*, *Uriel et Satan*. Cependant en 1830 le roi acheta son *Election pour rire*, et en 1835 lord Grey lui commanda *le Banquet de la Réforme*, réunion de portraits des principaux membres du parti whig. Une souscription publique ne le tira que

momentanément de la misère, de même, malgré leur succès, ses conférences sur la peinture. En 1842 il concourut sans résultat pour la décoration du palais du Parlement, et cet échec lui dérangea l'esprit. Le mauvais accueil fait à *l'Exil d'Aristide* et *Néron regardant brûler Rome* ayant achevé de le désespérer, il se brûla la cervelle. Cet artiste avait une esthétique élevée, et sa couleur ne manque pas de puissance. Mais son dessin est sommaire, son exécution lâchée, sa composition dépourvue d'homogénéité et d'harmonie. A. DE B.


Porte du Stathouder.

HAYE (La). I. GÉOGRAPHIE. — Capitale du royaume des Pays-Bas. Le nom hollandais est *'s Gravenshage* (qu'on abrège *den Haag*), le nom latin *Haga comitis*, c.-à-d. le Bois du Comte. La Haye est située dans la province de Sud-Hollande, à 3 kil. 6 de la mer du Nord, dont elle est séparée par des lignes de dunes, sur un canal qui se joint bientôt au grand canal de Rotterdam à Amsterdam; 138,696 hab. avec Scheveningen. La Haye est une des belles villes d'Europe, bien qu'elle ne soit pas très grande : bâtie sur un terrain sec et assez élevé audessus des environs, elle a un climat très sain et est entourée d'environs très pittoresques : elle est entourée d'un fossé que franchissent des pontslevis, mais n'a pas de fortifications. Le voisinage de la mer augmente son agrément : le petit bain de mer de Scheveningen appartient à la commune de La Haye; ce village, situé au N.-O de la ville, communique avec elle par une magnifique avenue rectiligne de beaux arbres; c'est le lieu de divertissement des habitants de la ville; Scheveningen est le faubourg de pêche de la cité et en été son bain de mer : un mouvement incessant de voitures et d'habitants va de la mer à la ville; c'est au large de Scheveningen que s'est livrée, en 1673, une bataille navale sans résultats entre la flotte hollandaise commandée par Ruyter et la flotte anglo-française. Les rues de La Haye sont larges, droites et bien pavées; de beaux canaux bordés d'arbres et coupés de petits ponts élégants animent encore la ville : le *Woorhout* est bordé de très beaux bâtiments; les maisons des beaux quartiers sont légères et de couleurs douces avec de grandes fenêtres sans persiennes et entourées de jardins, tels que le *Prinzessinengarten*; à l'O., au N. et au N.-E. de la ville s'étendent de beaux bois qui forment des parcs. Parmi ceux-ci, le plus célèbre est le bois de La Haye (*Het Bosch*), situé à 5 kil. N.-E., admirable bois d'aunes, de chênes et de hêtres, et l'un des plus beaux lieux de promenade qui se puisse voir; on y trouve un parc aux cerfs et la maison de campagne royale de *Huisten Bosch*, bâtie en 1647, avec l'*Oraniensaal* octogonale; elle contient une belle galerie de tableaux; au S.-E. de la ville se trouve le château de Ryswyck, célèbre par la paix de 1697 entre la France, l'empereur, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. La partie la plus intéressante de la vieille ville est le *Binnenhof*, entouré de tombes, et où sont groupés une série de vieux édifices de différents styles (le *Plein*, le *Vijverberg*, le *Plaats*, le *Tournooiveld*); il y a six grandes places publiques; la place centrale est celle de *Vijver*, qui contient un grand bassin bordé de superbes édifices, au milieu duquel se trouve une jolie île artificielle; sur le bord du bassin s'étend une promenade plantée de grands arbres et dans le voisinage s'élève le château royal de la résidence; le *Buitenhof*, au S. du Vijver, avec la statue de Guillaume II, est aussi une des belles places de la ville. Les principales rues et canaux, en dehors du Voorhout, sont le Kneuterdyk, le Wilhelms-


Ancien hôtel des Loteries.

park, etc. Les églises sont peu artistiques : il y en a cinq réformées, cinq catholiques, deux juives, etc. ; la plus intéressante est la Groote Kerk (ou église de Saint-Jacob), bâtiment gothique du commencement du XIVe siècle, avec une haute tour. Parmi les beaux monuments, il faut signaler : la bibliothèque royale, qui contient 200,000 volumes, des miniatures, des manuscrits précieux, des camées, ivoires, etc. ; le Museum Meermanno-Westcheenianum (collection très riche de curiosités) ; le Palais-Neuf bâti par Guillaume III ; le palais du prince Maurice de Nassau (Mauristhuis) qui est devenu un musée de peinture où l'on trouve des toiles très précieuses de l'école hollandaise ; le palais du comte de Bentheim ; la halle au blé ; l'hôtel de ville décoré par Jan Van Ravestein ; le Gefangenenthor, restauré en 1875, d'où, en 1672, les frères de Witt furent arrachés et massacrés par le peuple, etc. Les principales statues de la ville sont celles du prince Guillaume Ier, par Royer, sur le Plein ; une autre statue de Guillaume Ier, par Nieuwerkerke, devant la porte du palais du prince d'Orange ; la statue de Spinoza, par Hexamer, inaugurée en 1881 ; le colossal monument de Jaquet, en souvenir de la libération de la puissance française, au milieu du Willems-park, etc.

La ville de La Haye est en fait la capitale du royaume, bien que Amsterdam garde le titre honorifique de capitale de la Néerlande : La Haye est en effet le siège des Chambres ou Etats généraux, des ministres, de l'administration centrale et la résidence du roi. C'est plutôt une ville de luxe qu'une place de commerce, fréquentée par la diplomatie, la cour, les étrangers et les nationaux revenus enrichis des colonies. L'industrie est cependant importante : on trouve des distilleries, des brasseries, des tanneries, des chantiers de constructions maritimes ; l'imprimerie et la librairie sont réputées depuis de longues années. La ville contient une école latine, une société de physique et de littérature, une société de peinture, un conservatoire de musique, etc. C'est à La Haye que sont nés : le poète Johannes Secundus, les mathématiciens Constantin et Christian Huygens, les peintres Van Oss et Nuyer, le médecin Boerhaave, le botaniste Ruysch ; Spinoza y est mort et Van Olden Barneveldt y fut décapité.

II. Histoire. — La Haye a été primitivement un rendez-vous de chasse des comtes de Hollande ; en 1291, le comte Florent V y installa sa résidence dans le palais commencé en 1250 par Guillaume II. Ce n'était cependant encore, en 1370, sous Albert de Bavière, qu'un endroit peu important sans droits de ville. En 1527, il devint la résidence du gouvernement et, sous Maurice d'Orange, le siège des Etats généraux et de la diplomatie. Au XVIIe siècle, et pendant la première moitié du XVIIIe, La Haye fut le centre de la diplomatie européenne ; en 1609 un traité avec l'Espagne s'y conclut ; en 1666, l'alliance du Danemark et de la Hollande contre l'Angleterre ; en 1668, la triple alliance de la Hollande, l'Angleterre et la Suède. Quand, en 1806, Napoléon érigea la Hollande en royaume, le gouvernement de Louis-Napoléon fut transféré à Amsterdam, mais le retour de la maison d'Orange en 1813 a rendu à La Haye son ancienne splendeur. Ph. Berthelot.

HAYE-Aubrée (La). Com. du dép. de l'Eure, arr. de Pont-Audemer, cant. de Routot ; 534 hab.

HAYE-Bellefont (La). Com. du dép. de la Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Percy ; 173 hab.

HAYE-de-Calleville (La). Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Brionne ; 296 hab.

HAYE-d'Ectot (La). Com. du dép. de la Manche, arr. de Valognes, cant. de Barneville ; 318 hab.

HAYE-de-Routot (La). Com. du dép. de l'Eure, arr. de Pont-Audemer, cant. de Routot ; 200 hab.

HAYE-Descartes (La). Ch.-l de cant. du dép. d'Indre-et-Loire, arr. de Loches, sur la rive droite de la Creuse ; 1,806 hab. Stat. du chem. de fer d'Orléans, ligne du Blanc à Port-de-Piles. Commerce de miel et de pruneaux. Papeterie, carderies ; fabrique de pompes. Eglise Saint-Georges des XIIe et XVe siècles. L'église de Notre-Dame, qui ne sert plus au culte, a conservé un bel autel sculpté. Patrie de René Descartes, dont la statue s'élève sur la place principale ; dans un modeste logis du XVIe siècle, on montre la chambre où est né, en 1596, le grand philosophe.

HAYE-du-Puits (La). Chef-lieu de cant. du dép. de la Manche, arr. de Coutances ; 1,418 hab. Stat. du chem. de fer de l'Ouest, ligne de Coutances à Carteret, embranchement sur Sottevast. Commerce de bois du Nord. Fabriques de chaussures, de bascules, de colle forte ; corroiries, tanneries, corderies, imprimerie. Ruines d'un château féodal (mon. hist.) des XIe, XIIe et XVe siècles, élevé sur une motte.



Palais du prince d'Orange.

HAYE-du-Theil (La). Com. du dép. de l'Eure, arr. de Louviers, cant. d'Amfreville-la-Campagne ; 318 hab.

HAYE-en-Lyons (La). Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel-en-Bray, cant. d'Argueil ; 431 h.

HAYE-Fouassière (La). Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes, cant. de Vertou ; 1,589 hab.

HAYE-le-Comte. Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. de Louviers ; 50 hab.

HAYE-Malherbe (La). Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. de Louviers ; 1,041 hab.

HAYE-Pesnel (La) (*Haya-Paganelli*). Ch.-l. de cant. du dép. de la Manche, arr. d'Avranches, sur la rive droite du Tard, fleuve côtier qui se jette dans la Manche ; 1,030 hab. Stat. du chem. de fer de l'Ouest, ligne de Folligny à Pontaubault. Clocher roman. Motte féodale supportant des vestiges d'une forteresse du XIe siècle.

HAYE-Saint-Sylvestre (La). Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Rugles ; 399 hab.

HAYEM (Georges), né à Paris le 25 nov. 1841. Docteur en médecine en 1868, il est médecin des hôpitaux depuis 1872. Agrégé de la Faculté de médecine de Paris, la même année il a été nommé professeur titulaire de la chaire de thérapeutique et de matière médicale en 1879. Son enseignement a pour but l'étude de la thérapeutique pratique et appliquée et celui de la thérapeutique expérimentale. Il est aujourd'hui (1894) professeur de clinique médicale. Ses leçons ont été réunies en volumes ayant pour titres: *Leçons sur les modifications du sang sous l'influence des agents médicamenteux et des pratiques thérapeutiques : Emissions sanguines. Transfusion du sang. Fer* (1882), et *Leçons de thérapeutique, les Médications* (1882 à 1893, 4 vol.). Directeur de la *Revue des sciences médicales en France et à l'étranger*, il est aussi l'auteur, en collaboration avec M. J. Winter, d'un ouvrage intitulé *Du Chimisme stomacal* (1891), etc. M. Hayem a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1886. Dr A. Dureau.

HAYEM (Armand), littérateur français, né à Paris le 24 juil. 1845, mort en 1890, frère du précédent. Vers la fin de l'Empire, il fit de la propagande républicaine et, conseiller général de Seine-et-Oise en 1871, se présenta aux élections législatives dans ce dép. en 1876 et en 1881. Il se désista la première fois en faveur de M. Langlois, la seconde en faveur de M. Sénard. Après avoir publié quelques volumes d'économie sociale dans les idées de Proudhon : *le Mariage* (Paris, 1872, in-12); *l'Etre social* (1881, in-12); *la Science, l'Homme au* XIXe *siècle* (1885, in-12), il donna : *le Collier* (1881, in-12), roman tiré à fort peu d'exemplaires et non mis dans le commerce; *le Don Juanisme* (1886, in-18); *Don Juan d'Armana* (1886, in-16), drame; *Vérités et Apparences* (1891, in-12).

HAYES. Rivière du Canada, territoire du Nord-Ouest (ancien territoire de la Cie de la Baie d'Hudson). Elle est formée par les eaux de plusieurs lacs, coule au N.-N.-E. et se jette dans la baie d'Hudson à Fort York. La rivière de Hayes servait autrefois de chemin pour gagner la rivière Rouge; on arrivait après une trentaine de jours au lac Winnipez ayant parcouru 500 kil. environ ; elle s'appelait autrefois rivière d'York.

HAYES. Com. du dép. de Loir-et-Cher, arr. de Vendôme, cant. de Montoire; 489 hab.

HAYES (Les). Com. du dép. du Rhône, arr. de Lyon, cant. de Condrieu; 448 hab.

HAYES (L., baron de Courmenin des) (V. Courmenin).

HAYES (Charles), savant anglais, né en 1678, mort à Londres le 18 déc. 1760. Il fut sous-gouverneur de la Royal African Company et écrivit sur les mathématiques et la chronologie d'intéressants ouvrages. Citons: *Treatise on fluxions and conic sections* (Londres, 1704, in-fol.), le premier livre anglais sur ce sujet; *The Moon* (Londres, 1723, in-8), où il tente de démontrer que la lune a par elle-même un certain pouvoir éclairant; *Chronology of the Septuagint* (Londres, 1741, in-8; suppl., 1757); *Chronographia Asiatica et Ægyptiaca* (Londres, 1759, 2 part. in-8). L. S.

HAYES (Rutherford-Birchard), vingtième président des Etats-Unis, né à Delaware (Ohio) le 4 oct. 1822. Elève de Harvard, avocat à Marietta (Ohio) en 1845, puis à Cincinnati depuis 1850. Il servit pendant la guerre civile comme lieutenant-colonel, colonel et brigadier général dans l'infanterie de l'Ohio, et reçut quatre blessures. Membre du Congrès en 1864, puis en 1866, il fut élu et réélu gouverneur de son Etat de 1867 à 1871, et de nouveau en 1875. L'année suivante, la convention nationale du parti républicain réunie à Cincinnati le choisit pour candidat à la présidence de l'Union, par une coalition des adversaires de la candidature Blaine. En novembre, il n'eut au suffrage populaire que 4,033,950 voix contre 4,284,757 obtenues par le candidat démocrate, J. Tilden, mais le corps électoral du second degré lui donnait 185 voix contre 184, 13 suffrages démocrates ayant été contestés, puis attribués au candidat républicain. La solution de ce litige avait été confiée par le Congrès à une commission électorale composée de 5 sénateurs, 5 représentants, 5 juges de la cour suprême. La décision causa une véritable stupeur dans le pays et indigna les démocrates qui la dénoncèrent comme une odieuse manœuvre de parti. Le sentiment de la légalité l'emporta toutefois sur la colère. Le Congrès ratifia le verdict de la commission, et Hayes fut déclaré élu le 2 mars 1877. Hayes inaugura deux jours plus tard (4 mars) sa présidence. Il adopta dès le début de son administration une politique de conciliation à l'égard des Etats du Sud, et composa son cabinet de républicains modérés auxquels il adjoignit un démocrate. Il retira les troupes fédérales qui, sous son prédécesseur, avaient servi à maintenir des gouvernements républicains (composés en partie de nègres) dans les Etats de la Caroline du Sud et de la Louisiane. L'application soutenue de cette politique se heurta dans le Congrès à une très vive résistance des républicains radicaux, connus sous le sobriquet de *stalwarts*, tandis que les partisans de la politique présidentielle recevaient celui de *halfbreeds*. Dans le Nord, en général, on estimait que M. Hayes était allé trop loin dans sa condescendance ou son impartialité envers d'anciens rebelles. Les élections d'Etats et congressistes furent nettement républicaines et tout espoir de réélection fut perdu pour lui. En 1880, son concurrent républicain, le général Garfield, fut élu. Sous la sage administration de M. Hayes, les Etats-Unis furent prospères. La situation financière était excellente, les excédents de recettes considérables. La reprise des payements en espèces s'effectua sans difficulté à la date précédemment fixée, 1er janv. 1879. Un peu moins d'une année auparavant, le Congrès en votant (févr. 1878) la fameuse loi Bland sur les achats obligatoires d'argent (V. Bland) s'engagea dans la politique monétaire qui devait conduire à l'adoption, en 1890, de la loi Sherman, abolie en nov. 1893 à la suite d'une crise économique exceptionnellement aiguë. M. Hayes, rendu à la vie privée, s'occupa spécialement du développement de l'instruction parmi les nègres affranchis des Etats du Sud. A. Moireau.

HAYES (Edwin), aquarelliste anglais, né à Bristol en 1830. Cet artiste traite de préférence les sujets de marine, avec beaucoup de finesse, de légèreté et de transparence.

HAYES (Isaac-Israël), explorateur américain, né à Chester (Pennsylvanie) le 5 mars 1832, mort à New York le 17 déc. 1881. Médecin en 1853, il prit part en cette qualité à une expédition de Kane au pôle Nord. De retour aux Etats-Unis en 1855, il fit des conférences sur la « mer libre du pôle » et dirigea lui-même, en 1860, une nouvelle expédition. Il arriva à la baie de Melville le 23 août, et s'avança en traîneau jusqu'au 81e degré 37′ lat. N. Après avoir servi comme chirurgien pendant la guerre civile, il fit encore un voyage arctique en 1869. Ses concitoyens l'envoyèrent siéger en 1879 à l'Assemblée de New York. Hayes a écrit de nombreux articles dans les *magazines* et publié les ouvrages suivants : *An Arctic Boat-Journey* (1860); *The Open Polar Sea* (1867); *Cast away in the Cold* (1868); *The Land of Desolation* (1872). A. Moireau.

HAYÉSINE (Minéral.). Ce minéral, encore appelé *borocalcite*, est du biborate de chaux hydraté : $CaO\,(BoO^3)^2 + 4$ aq. ; il peut renfermer 6 aq. et constitue alors l'*ulexite*. La hayésine est toujours mélangée d'un peu de soude à l'état de glaubérite. Elle forme des masses d'aiguilles blanches et soyeuses, entourant souvent des cristaux de glaubérite près d'Iquique (Pérou), sur la côte O. de l'Afrique, etc. Insoluble dans l'eau à froid, elle se dissout un peu dans l'eau bouillante, fond facilement en un verre bulleux. Dureté, 1; densité, 1,65.

HAYEZ (Francesco), peintre italien, né à Venise en 1791, mort à Milan le 11 févr. 1882. Elève de Maggiotto et de Cigognara à l'Académie de sa ville natale, puis de l'Aca-

démie de Milan et de Pelagi à Rome, il ouvrit à Milan en 1820 un atelier qui fut très couru et se mit à la tête du mouvement romantique. Outre des décorations murales au Vatican et de nombreux portraits, notamment celui de *Cavour*, il a laissé une œuvre considérable, sujets d'histoire anecdotique ou empruntés à la mythologie, d'une exécution souvent hâtive et superficielle, mais d'une couleur riche. Ses meilleurs tableaux sont *les Deux Foscari* et *la Soif des Croisés*, compositions très vivantes et dramatiques; au musée de Brera : *les Adieux de Pietro Rossi à sa famille;* au musée de Berlin : *la Fuite de Bianca Capello*. Il a peint une *Bataille de Magenta*. L'Académie de Milan a publié en 1890 un volume consacré à la vie et à l'œuvre de ce maître éminent. A. de B.

HAY-FEVER (Méd.) (V. Asthme).

HAY GAON, fils de *Scherira Gaon* (940-1039). Un des derniers et plus célèbres chefs de l'école babylonienne, appelés *gaonim*, qui exerçaient sur les Juifs un magistère reconnu de tous. Du vivant de son père, il fut associé à ses travaux comme assesseur, et, à sa mort, il lui succéda. Il s'est fait remarquer par son esprit scientifique et ses connaissances étendues. Il a laissé des consultations juridiques adressées à ses coreligionnaires, des commentaires sur certaines parties du Talmud, où il s'attache à expliquer les termes obscurs des traités sur le droit commercial d'après le Talmud, etc. Il a écrit aussi des commentaires bibliques et des poésies synagogales. Quoique hostile à la philosophie, il s'éleva avec force contre les superstitions de son temps. Il fut le gendre de *Samuel ben Hofni* (V. ce nom).

Bibl. : Harkavy, *Vie de Samuel ben Hofni* (en hébreu). — Weiss, *Dor dor vedorschaw*, IV, 144-192. — Graetz, *Geschichte d. Juden*, t. VI, 6.

HAYLEY (William), poète anglais, né à Chichester en 1745, mort à Londres en 1820. Gentleman par l'éducation et la fortune, lié avec toutes les sommités littéraires de son temps, il jouit de son vivant d'une réputation qui ne lui survécut pas. Ses principales productions : *Triumphs of Temper*, des *Essays* sur la sculpture et la poésie épique, un *Essay* sur les vieilles filles, des tragédies et un roman, sont tombés dans l'oubli, à l'exception peut-être d'une *Vie de Cowper* parue en 1803. Hector France.

HAYM (Nicolas-François), musicien, né à Rome en 1679, mort à Londres le 11 août 1739. D'origine allemande, il vécut surtout à Londres, traduisit et adapta plusieurs opéras italiens, écrivit des livrets pour Hændel, publia de jolies *Sonate da Camera* (1713), *Notizia de'libri rari nella lingua italiana* (Londres, 1726, in-8, souvent réédité).

HAYM (Rudolf), publiciste allemand, né à Grünberg (Silésie) le 5 oct. 1821. Membre du centre droit au parlement de Francfort, il professa à l'université de Halle (1851), où il fut nommé professeur en 1860; il a publié des biographies de W. Humboldt (1856), Hegel (1857), Schopenhauer (1864), et deux ouvrages très appréciés : *Die romantische Schule* (Berlin, 1870) et *Herder*, biographie (Berlin, 1877-85, 2 vol.). Il a rédigé, de 1858 à 1864, les *Preussische Jahrbücher*.

HAYMAN (Francis), peintre anglais, né en 1708, mort en 1776. Elève du portraitiste et décorateur Robert Brown, il travailla d'abord pour le théâtre de Drury Lane et illustra des éditions de Milton, Shakespeare, Pope, Cervantes. Ses peintures bibliques sont de peu d'intérêt et ne justifient pas la réputation dont il jouit en son temps. La Galerie nationale de Londres a de lui son portrait où il est représenté portraiturant sir Richard Walpole, et l'hospice des Enfants trouvés un *Moïse sur les eaux*. Il fut un des fondateurs de l'Académie royale et a laissé quelques bonnes eaux-fortes. C'était l'ami intime du grand Hogarth. A. de B.

HAYMARUS-Monachus (Amerigo-Monaco de Corbizzi), né à Florence, d'une des plus anciennes familles de cette ville. Il dut, encore jeune, passer en Terre sainte, et dès 1170, il était chancelier du Saint-Sépulcre, sous le patriarche de Jérusalem. En 1180, il devient archevêque de Césarée et est nommé plusieurs fois en cette qualité dans les années suivantes; il échappe au massacre des habitants de cette ville prise par Saladin en 1187, se retire à Tyr et s'attache à Conrad de Montferrat. En 1194, il est élu patriarche de Jérusalem. Henri de Champagne, alors roi de Jérusalem, s'oppose à son intronisation, jette en prison les chanoines du Saint-Sépulcre, auteurs de l'élection, puis se calme sur les observations des grands et des prélats du royaume. Un peu plus tard, en 1201, Haymarus contribue à la fondation de l'ordre Teutonique. Il meurt l'année suivante (1202). — On a de lui un *Rythmus tetrastichus de obsessa et expugnata Accone* (1189-1191), édité anonyme dès le XVIe siècle, réimprimé sous le nom d'Haymarus par le comte Riant (Lyon, 1866, in-8); une *Relatio tripartita ad Innocentium III de usibus Agarenorum*, souvent copiée et souvent imprimée (V. Roehricht, *Bibliotheca geographica Palæstinæ*, 43-44; et un traité *De statu Terrae Sanctae ibid*, 44-45).

HAYMERLÉ (Henri-Charles, baron de), homme d'Etat autrichien, né à Vienne le 7 déc. 1828, mort à Vienne le 10 oct. 1881. Après avoir pris part à l'agitation révolutionnaire dont l'Autriche fut le théâtre en 1848, il entra dans la diplomatie, fut secrétaire de légation successivement à Athènes (1851), à Dresde (1861), à Francfort-sur-le-Main (1862), puis chargé d'affaires en Danemark (1864), retourna à Francfort en 1866, prit part cette même année, après Sadowa, à la négociation du traité de Prague, remplit une courte mission en Prusse, fut quelque temps employé à Vienne par M. de Beust (1868), qui l'envoya ensuite comme ministre plénipotentiaire à Athènes (1869) et à La Haye (1870). Il devint ambassadeur à Rome en 1877, succéda deux ans plus tard, comme ministre des affaires étrangères, au comte Andrassy, et, à ce titre, continua simplement la politique d'entente austro-allemande inaugurée par cet homme d'Etat. A. Debidour.

HAYNALD (Louis), cardinal, orateur politique et savant hongrois, né à Szécsen (comitat de Nógrád) le 3 oct. 1816, mort en 1891. Il professa la théologie depuis 1842 au séminaire primatial et devint, en 1852, évêque de Károlyfejervár (Karlsbourg) en Transylvanie. Le diplôme d'oct. 1860 lui ouvrit une carrière politique qu'il mena d'abord de front avec son épiscopat. Mais comme il appartenait au parti patriote, ne voulant pas suivre la diète transylvaine dans ses allures autrichiennes (1863), il quitta successivement l'assemblée et son diocèse. Archevêque titulaire de Carthage, il vécut quelque temps à Rome, puis revint en 1867 dans son pays avec la magnifique situation d'archevêque de Kalocsa, que la pourpre romaine rehaussa depuis 1879. Très apprécié comme orateur à la Chambre haute et à l'Académie, le cardinal Haynald avait aussi poursuivi toute sa vie des études de botanique : il a laissé un herbier et une bibliothèque spéciale de premier ordre et des travaux sur les plantes bibliques.

HAYNAU. Ville d'Allemagne, royaume de Prusse, district de Liegnitz, sur la Deichsel; 6,500 hab. Combat de cavalerie du 26 mai 1813 entre Blucher et le général Maison.

HAYNAU. Famille allemande issue de l'électeur Guillaume Ier de Hesse et de Rosa Ritter, femme Lindenthal (1764-1833). Le fils aîné, *Wilhelm-Karl*, né à Hanau le 24 déc. 1779, mort le 21 janv. 1856, servit obscurément dans l'armée hessoise et dans sa tentative de compression violente des libéraux hessois lors du coup d'Etat de 1850 (V. Hesse). — *Julius-Jakob*, le frère cadet, né à Cassel le 14 oct. 1786, mort à Vienne le 14 mars 1853, entra en 1801 dans l'armée autrichienne comme lieutenant, se distingua dans les guerres du temps. En 1830, il fut promu colonel, en 1844 feld-maréchal-lieutenant; en 1845, on lui donna le 57e régiment d'infanterie. Préposé à la division militaire de Temesvar (1847), son caractère insupportable le fit révoquer. Il reprit du service comme colonel de son régiment au moment de l'insurrection de l'Italie et fut nommé commandant de la place de Vérone. Il contribua

à la victoire de Sommacampagna, défit les Italiens à Lonato, bombarda Peschiera. Il s'acquit une triste célébrité par la férocité avec laquelle il comprima les villes italiennes, Bergame, Ferrare et surtout Brescia (mars 1849), où il fit fouetter des femmes. Il assiégeait Venise quand on le rappela pour combattre les Hongrois. Général en chef des forces autrichiennes, il prit Raab d'assaut (fin juin 1849), vainquit à Comorn (11 juil.), occupa Szegedin, Temesvar. Il se comporta avec sa cruauté accoutumée, fit à Pest, à Arad, des exécutions en masse. Comblé d'honneurs et de cadeaux, il dut cependant se démettre, dès 1850, du commandement de l'armée de Hongrie, étant en conflit permanent avec le ministère de la guerre ; ce chef si énergique était incapable d'obéir. Il entreprit un voyage à travers l'Europe, fêté par les souverains et les réactionnaires, conspué par les libéraux, notamment à Londres et à Bruxelles. Il fut même maltraité à la taverne Barclay (Londres), où des réfugiés hongrois l'avaient reconnu. A Paris, de grandes précautions furent prises par la police pour lui éviter une avanie. — *Friedrick-Wilhelm-Karl-Eduard*, fils du premier, né à Munich le 5 déc. 1804, mort le 24 janv. 1863. Il servit dans l'armée hessoise, coopéra avec son père au coup d'Etat de 1850 ; il avait reçu dans le ministère Hassenpflug le portefeuille de la guerre (22 févr. 1850–14 oct. 1855) et contraignit les officiers à l'obéissance. Il fut accusé de lâcheté par le capitaine en retraite Dœrr pour avoir emprisonné le général Spangenberg, afin d'éviter de se battre en duel avec lui ; il donna sa démission et se suicida. A.-M. B.

Bibl. : Schœnhal, *J.-J. Haynau* ; Vienne, 1875, 5ᵉ éd.

HAYNE (Friedrich-Gottlob), botaniste allemand, né à Sachsen-Jütterbock le 18 mars 1763, mort le 28 avr. 1832. De 1801 à 1808, il fut le chef des travaux à la manufacture des produits chimiques de Schœnebeck et plus tard fut nommé professeur de botanique à l'université de Berlin. Il a laissé une œuvre monumentale au double point de vue de la science et de l'art : *Getreue Darstellung und Beschreibung der in der Arzneikunde gebræuchlichen Gewæchse*, etc. (Berlin, 1805-1846, 14 vol. in-4, av. 648 pl. col., presque toutes dessinées par l'auteur. Citons encore : *Darstellung u. Beschreib. der Arzneigewæchse* (Berlin, 1829-41, 4 vol. in-4, av. pl.). Dʳ L. Hn.

HAYNECOURT. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. (O.) de Cambrai ; 351 hab.

HAYNES (John), administrateur anglais, mort à Hartford (Connecticut) le 1ᵉʳ mars 1654. Puritain renforcé, il s'embarqua en 1633 pour la Nouvelle-Angleterre et succédait, en 1635, à Thomas Dudley, dans ses fonctions de gouverneur du Massachusets. Il ne les exerça que jusqu'en 1636, et il fut occupé uniquement à combattre les entreprises des Hollandais. Il fut un des premiers organisateurs de la nouvelle colonie du Connecticut où il s'établit en 1637. En 1639, les colons rédigeaient une constitution et Haynes devenait le premier gouverneur du Connecticut. Il fut de nouveau réélu en 1641 et 1643. Il rédigea un code.

HAYS. Com. du dép. du Jura, arr. de Dole, cant. de Chaussin ; 519 hab.

HAYS (Isaac), chirurgien américain, né à Philadelphie le 5 juil. 1796, mort le 12 avr. 1879. Il fut nommé en 1822 chirurgien de l'hôpital spécial de Pennsylvanie pour les affections des yeux et des oreilles, puis remplit de 1834 à 1854 la même charge à la section ophtalmologique du Wills Hospital. Il fonda en 1834 : *The American Cyclopedia of pract. medicine and surgery* qui n'eut que 2 volumes (Philadelphie, 1834-36) ; mais il a surtout attaché son nom à la publication de l'*American Journal of the med. sciences* qu'il dirigea pendant cinquante-deux ans à partir de 1827 et qui renferme de lui un grand nombre d'articles sur l'ophtalmiatrie et la chirurgie.

HAYTER (Sir George), peintre anglais, né à Londres le 17 déc. 1792, mort le 18 janv. 1871. Elève de son père, miniaturiste distingué, puis de l'Académie royale, il exposa en 1815 le *Prophète Ezra*, qui remporta un prix de 200 guinées. Retour de Rome en 1820, il continua à se faire connaître par *Vénus se plaignant à Mars* et de nombreux portraits. Son *Jugement de lord William Russell* (au château de Woburn Abbey) a été popularisé par la gravure. Le *Jugement de la reine Caroline* et la *Réunion du premier Parlement réformé* (Galerie nationale) sont des groupes de portraits. Nommé en 1837 peintre de la reine Victoria, dont il avait été le professeur, il peignit successivement son *Couronnement*, son *Mariage*, le *Baptême du prince de Galles*, son portrait aussi et ceux de beaucoup de personnages de marque. On a de lui au musée de Kensington : *le Christ assisté par des anges*. Son style est facile, agréable, sans élévation.

HAYTHORNE (Sir Edmund), général anglais, né à Gloucester en 1818, mort à Reading le 18 oct. 1888. Elève du Royal Military College de Sandhurst, il entra dans l'armée en 1837, fit la campagne de Chine de 1841, fut aide de camp de Colin Campbell (lord Clyde) pendant la guerre contre les Sikhs où il se distingua. En 1855, il commandait un bataillon pendant la guerre de Crimée où il assistait au siège et à la prise de Sébastopol. Il servit ensuite à Hong-kong, fut nommé, en 1859, chef d'état-major de l'armée en Chine, et adjudant général au Bengale de 1860 à 1865. Il fut promu général en 1879. Lord Clyde l'avait en haute estime et disait de lui : « Haythorne est aussi modeste qu'il est brave. » R. S.

HAYWARD (Sir John), historien anglais, né vers 1564, mort en 1627. Avocat tout jeune encore, il publia *The First Part of the Life and Raigne of Henrie the IIII* (1599), dédié à Essex, ce qui lui valut l'inimitié d'Elisabeth, qui le retint longtemps en prison. Plus tard, il se ménagea les bonnes grâces de Jacques Iᵉʳ, se fit une grosse clientèle comme homme de loi, et fut nommé, en même temps que Camden, historiographe de Chelsea College. Parmi ses autres ouvrages, on peut citer : *A Treatise of Union of the two Realmes of England and Scotland* (1604) ; *The Lives of the III Normans, Kings of England, William the First, William the Second, Henrie the First* (1613), et *The Life and Raigne of King Edward the Sixt* (1630). B.-H. G.

HAYWARD (Thomas), compilateur anglais, mort vers 1779. Il exerçait la profession d'avoué dans une petite ville du Berkshire. On a de lui une collection intitulée *The British Muse* (1738, 3 vol. in-12), republiée en 1740 sous le titre de *The Quintessence of English Poetry*. Il avait aussi réuni 34 vol. in-4 manuscrits d'épitaphes, avec un index en 7 vol. : le British Museum en possède 32, avec 6 vol. de l'index ; les autres sont perdus.

HAYWARD (Abraham), publiciste anglais, né en 1801, mort en 1884. Il étudia le droit et débuta de bonne heure dans le *Law Magazine*, qu'il fonda avec W.-F. Cornish (1828). Une traduction du *Faust* de Gœthe le mit tout à fait en vue (1833) ; toutes les revues lui sont ouvertes, et il se fait, pour ses essais sur l'*Art de Dîner*, une réputation de gastronome qu'il soutient dignement en recevant à sa table les hommes les plus distingués et les plus délicats de son temps. En relation avec le prince Louis Bonaparte dès 1839, il connut Thiers à Paris en 1844. En politique, il était devenu, de tory pur, un libre-échangiste convaincu et un ennemi déclaré de Disraeli. On trouvera une liste assez complète de ses très nombreux écrits dans le *Dictionary of National Biography* de Leslie Stephen et Sidney Lee. Un article qu'il écrivit à propos de l'ouvrage de Bazancourt sur l'*Expédition de Crimée*, fut, à l'époque, traduit en français (1857) et répandu sur le continent par ordre de lord Palmerston. Il a aussi fait des recherches intéressantes sur les *Lettres de Junius* et la personnalité de leur auteur (1868). B.-H. G.

HAYWOOD (Eliza Fowler, Mrs), femme auteur anglaise, née à Londres vers 1693, morte le 25 févr. 1756. Séparée de son mari, elle débuta sur une scène de Dublin en 1715, revint à Londres en 1721 où elle composa quelques pièces de théâtre qui n'obtinrent aucun succès. Elle appa-

rut dans l'une d'elles sur la scène de Drury Lane. Bientôt elle se faisait une réputation en écrivant, dans un style clair, facile et brillant, des romans bourrés d'anecdotes et de scandales empruntés à la haute société de Londres et si peu voilés qu'on restituait tout de suite leurs vrais noms à ses héros et à ses héroïnes. *Memoirs of a certain Island adjacent to Utopia* (Londres, 1725, 2 vol. in-8); *The Secret of history of the present intrigues of the Court of Caramania* (1727), ses chefs-d'œuvre en ce genre, se vendirent à un grand nombre d'exemplaires et excitèrent la fureur de Pope, de Swift, d'Horace Walpole. Citons encore d'elle, dans une note un peu moins vive: *The British Recluse* (1722, in-8); *Idalia* (1723); *Lassellia* (1724); *Letters of a Lady of quality to a chevalier* (1724); *The Surprise* (1725); *Love Letters on all occasions* (1730, in-8); *The Infortunate Princess* (1741); *A Present for a servant maid* (1743, in-8); *The Fruitless Inquiry* (1747, in-12); *History of Leonora Meadowson* (1788, 2 vol. in-12).

HAYYOUDJ (Abou Zacharia Yahia) ou **JUDA** BEN DAUD, grammairien juif d'Espagne qui a vécu au xe siècle. C'est lui qui a fait adopter le système de la trilittéralité des racines hébraïques, reconnu déjà pour leur langue par les grammairiens arabes. Il est, avec *Ibn Djanah* (V. ce nom), qui a été son disciple sans l'avoir connu, le linguiste juif le plus remarquable du moyen âge. Ses écrits, qui ont exercé une grande influence sur les savants espagnols, n'ont pas été utilisés par l'école française, parce qu'ils étaient rédigés en arabe. Ce sont des traités sur les lettres molles, les racines géminées, la ponctuation. Ils ont été traduits en hébreu par *Moïse Gikatillia* et *Abraham ibn Ezra* (V. ces noms). Pour un quatrième ouvrage qu'on lui attribue, V. *Revue des Etudes juives* (XIX, 306). On trouvera la bibliographie dans Winter et Wünsche, *Die jüd. Litteratur zeit Abschluss des Kanons*, II, 231.

HAZAËL, nom d'un roi de Syrie qui fut l'adversaire souvent heureux de plusieurs rois d'Israël, en particulier de Joram et de Jéhu. Il eut également maille à partir avec Joas, roi de Juda, auquel il imposa une lourde contribution de guerre. Hazaël paraît avoir enlevé aux rois des dix tribus la rive orientale du Jourdain ou région du Galaad (2, *Rois*, ch. VIII et suiv.). Un détail curieux, mais peu digne de foi, est que Hazaël aurait été invité par le prophète Elisée à s'emparer de la royauté de la Syrie, ce qu'il fit en assassinant le roi Benhadad, dans l'armée duquel il servait. Ces événements appartiennent au IXe siècle avant notre ère.

HAZARAH ou **HEZAREH**. Peuple d'*Afghanistan* (V. ce mot).

HAZAZEL (V. AZAZEL).

HAZEBROUCK. Ch.-l. d'arr. du dép. du Nord, sur la Bourre, affluent canalisé de la Lys; 11,672 hab. Stat. du chem. de fer du Nord, ligne d'Arras à Calais, embranchements sur Lille, sur Dunkerque et sur Poperinghe. Commerce de houblon, de grains et de bestiaux. Fabriques d'amidon, d'azur et d'outremer; blanchisseries, brasseries, briqueteries; fabriques de billards, de chaises, de chaussures, de chicorée, de toiles; mégisseries, corroiries, tanneries, imprimeries. Bien que mentionnée dans des textes depuis le milieu du XIIe siècle, Hazebrouck n'était guère qu'un village à la fin du XIVe; pourtant ses seigneurs portèrent le titre de comtes. Elle se développa depuis lors, mais sans jamais jouer un rôle important; le choix qui fut fait de Hazebrouck en 1790 comme ch.-l. d'arr., et surtout le chemin de fer du Nord ont fait sa prospérité. La langue de la population ouvrière et agricole est restée le flamand. Eglise Saint-Nicolas (mon. hist.), édifice du XVIe siècle, surmonté d'une belle tour qui se termine par une élégante flèche à jour de 80 m. de hauteur; elle renferme des vitraux anciens et plusieurs tableaux de l'école flamande. L'hospice, qui occupe un ancien couvent de Saint-Augustin, dont les bâtiments sont des XVIe et XVIIIe siècles, a une belle façade de 1616, restaurée en 1868. Collège communal, halle, magasin de tabacs.

Canaux d'Hazebrouck. — On désigne sous ce nom la double communication établie entre la ville d'Hazebrouck et la Lys. Ils comprennent: 1° le *canal d'Hazebrouck* proprement dit, d'Hazebrouck à La Motte-aux-Bois (6 kil.), où il se partage en deux branches; 2° le *canal de la Nieppe*, de La Motte-aux-Bois à Thiennes-sur-la-Lys (9 kil.); 3° le *canal de Préaven* ou du *Pré à vin*, de La Motte-au-Bois au Grand-Dam ou du *Grand Ham* (2 kil.); 4° le *canal de la Bourre*, de l'écluse du Grand-Dam à Merville-sur-la-Lys (8kil.).

HAZEDJ. Tribu d'Algérie, dép. d'Oran, établie à peu de distance de Sidi-bel-Abbès, sur l'oued Sarno, affluent gauche du Sig; 3,500 hab. et 18,300 hect. environ. La tribu est divisée, depuis 1866, en cinq douars: Atmanya, Mahdid, Nemaïcha, Ouled-Ghazzi et Ouled-Riab.

HAZELIUS (Johan-August), général et écrivain militaire suédois, né à Stockholm le 18 avr. 1797, mort le 28 avr. 1871. Sous-lieutenant au corps topographique (1814), il était capitaine (1829) lorsqu'il fut chargé des cours de tactique et de stratégie; passa à la haute école d'artillerie de Marieberg (1830-57); fonda à Stockholm une école de cadets (1831-56); devint chef du corps topographique (1856) et fut promu général de brigade en 1861. Par son enseignement et ses écrits, il exerça une heureuse influence sur l'instruction des officiers et les réformes scolaires. Parmi ses ouvrages, il faut citer: *Manuel d'artillerie* (1834; 4e éd., 1866); *de fortification* (1836; 3e éd., 1864); *la Guerre franco-allemande* (1870).

HAZELIUS (Arthur-Immanuel), linguiste suédois et démomathe distingué, fils du précédent, né à Stockholm le 30 nov. 1833. Après avoir enseigné la langue et la littérature suédoises à la nouvelle école secondaire de Stockholm (1850) et à l'Ecole normale des futures institutrices (1864-68) et publié un livre de lecture et deux remarquables mémoires sur l'orthographe suédoise (1870-71), il fonda le grandiose *Musée d'ethnographie*, inauguré en 1873, appelé *septentrional* depuis 1879, parce qu'il renferme des objets des quatre Etats du Nord, ainsi que de l'Islande. C'est un modèle pour la plupart des établissements de ce genre. Depuis 1879 paraissent des *Souvenirs du Musée septentrional*, dessins et texte, et depuis 1882 des *Matériaux pour l'histoire de la culture suédoise*.

HAZLEWOOD (Colin-Henry), auteur dramatique anglais, né en 1823, mort en 1875. Il joua d'abord la comédie en province. Mais une farce, *Who's the Victim?* qu'il fit représenter au théâtre de la Cité de Londres, lui ouvrit la voie où il devait remporter bien d'autres succès. Il fut dès lors un des fournisseurs les plus féconds des théâtres londoniens, et l'on se souvient encore des applaudissements avec lesquels furent reçues des pièces comme: *The Bonnet Builders' Tea party; Jenny Foster, the Sailor's Child; Jessie Vere, or the Return of the Wanderer; The Black Gondola; Happiness at Home; A French Girl's Love*, etc., etc. B.-H. G.

HAZLITT (William), littérateur anglais, né à Maidstone (Kent) le 10 avr. 1778, mort à Londres le 18 sept. 1830. Son père, ministre dissident, lui fit donner une solide éducation. A dix-sept ans, le jeune homme obtint de son père l'autorisation d'étudier la peinture à laquelle il se consacra durant quelques années: mais son esprit critique et le désespoir où il était de ne point atteindre son idéal l'empêchèrent de réussir et il se tourna d'un autre côté. Sa première tentative littéraire fut un ouvrage métaphysique, *Principles of Human Action* (1805), où il se faisait l'avocat du désintéressement chez l'homme. Dès lors, il s'adonna à la littérature. En 1807, il publia un abrégé de *Light of Nature* de Tucker et, en 1808, un choix de discours parlementaires sous ce titre: *The Eloquence of the British Senate*. Après une série de conférences sur la philosophie anglaise au Russel Institution, il entra dans le journalisme où il écrivit des articles politiques et fit de la critique dramatique; beaucoup de ses articles furent ensuite réunis en volumes, *Political Essays* et *A View of the British Stage* (1818). Mais ce qui surtout le

mit en évidence, ce furent ses conférences au Surrey Institution sur les poètes anglais (1818), les auteurs comiques anglais (1819), et la littérature dramatique à l'époque d'Elisabeth (1821), qui formèrent plus tard trois importants volumes. Il avait déjà donné ses *Characters of Shakespeare's Plays* (1817). De lui nous devons encore signaler *Table-Talk* (1821-22); *The Spirit of the age*, une critique de ses contemporains (1825) ; le *Plain Speaker*, choix d'essais (1826), et enfin son œuvre dernière, qui est aussi la plus considérable, *The Life of Napoleon* (1828-30, 4 vol.). Pendant les dernières années de sa vie, il écrivit encore différents articles pour le *London Magazine*, l'*Edimburgh Review*, le *New Monthly* et le *Monthly*. Son fils a publié ses *Literary Remains* (1836, 2 vol.). C'était un enthousiaste et un malade; aussi ses jugements sont-ils fréquemment sujets à caution. Son style s'est également ressenti de la véhémence et de l'intensité de ses sentiments; il est parfois plein d'affectation.

HAZLITT (William-Carew), écrivain anglais contemporain, petit-fils du précédent, né le 22 août 1834, mort en févr. 1893. Il fit son droit à l'Inner Temple et entra au barreau en 1861. Il a publié une *History of the Venetian Republic* (1860, 4 vol., 2e édit.). Outre un roman, *Sophy Laurie* (1865), il a édité les œuvres de poètes anglais, Henry Constable, Robert Herrick, etc., et publié un important recueil, *Remains of the Early Popular Poetry of England* (1864-66, 4 vol.). Comme ouvrages originaux, citons encore de lui : *Fugitive Tracts, Bibliographical Recollections and Notes*, *The Barons Daughter, a ballad*, etc., et une biographie de son grand-père, *Memoires of W. Hazlitt* (1867, 2 vol.).

HAZON (Jacques-Albert), médecin français, né à Paris le 22 juin 1708, mort à Paris le 10 avr. 1779. Reçu docteur en 1734, il exerça à Paris avec activité et dévouement ; ce fut un philanthrope. Il a laissé plusieurs dissertations, de nombreuses observations publiées dans les recueils périodiques, enfin plusieurs ouvrages importants pour l'histoire de l'Université et de la Faculté de médecine de Paris, entre autres : *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, depuis 1110 jusqu'en 1750* (Paris, 1778, in-4).

HAZSLINSKI, botaniste hongrois, né en 1818. Collaborateur de l'*Œsterreich. botan. Zeitschrift* de Vienne, on lui doit de nombreuses monographies en magyar ou en allemand, entre autres *Beitræge zur Kenntniss der Karpatenflora*, en 10 parties (1851-85) dans les *Verhandlungen der K. K. Zool. bot. Gesellschaft*.

HEA. Nom d'une divinité assyrienne qui est tantôt assimilée au Kronos grec, tantôt à l'Océan et au dieu de la Terre. Il est nommé « dieu maître de la terre » et « dieu de l'abîme » ou de l'Océan. Le dieu mentionné par Damascius sous le nom d'*Aos* est probablement identique à *Hea* ou *Ea*, dont les deux lettres signifient « maison de l'eau » ; il est également « maître des mystères ». Son autre nom est *Kin* ou *Kina;* son épouse est nommée *Damkina*. *Hea-Kin* est le prototype étymologique du grec Ὠκεάνος, l'Océan. Son culte était très ancien ; mais, dans les derniers temps de la religion chaldéenne, il a été négligé et remplacé par Bel et par Assur; aussi son nom se rencontre-t-il assez rarement comme élément divin dans les noms propres d'hommes. Son chiffre cabalistique est *quarante*. Hea paraît souvent dans les légendes chaldéennes; dans le récit du déluge, c'est lui qui annonce à Xisuthrus, le Noé babylonien, l'approche du cataclysme; il est en outre le gardien des secrets divins. J. O.

HEABANI. Nom du compagnon du héros Istubar ou Gilgaxes dans les expéditions contre les ennemis de la Chaldée; il combat surtout Khumbaba, tyran d'Elam, et sert son ami dans sa lutte contre la déesse Istar. Gilgaxes déplore sa mort dans une sorte d'élégie conservée dans l'épopée consacrée à ce héros.

HEAD (Richard), écrivain irlandais, né en 1657, mort en 1886. Il nous a laissé dans son *English Rogue* les seuls détails biographiques que nous ayons sur sa jeunesse. Son père, chapelain de quelque lord, voyagea en Irlande et fut assassiné lors de la rébellion en 1641. Sa mère réussit à s'enfuir avec son fils âgé de quatre ans et se réfugia à Plymouth, où elle l'éleva. Ayant été à Oxford, il quitte l'université et entre comme commis chez un libraire à Londres. Bientôt, il publie un poème, *Venus' Cabinet Unlocked*, se marie et ouvre une librairie pour son compte. Ruiné par le jeu, il passe en Irlande, à Dublin, où il écrit une comédie, *Hic et Ubique* ou *The Humours of Dublin*. De retour à Londres en 1663, il tente de nouveau la librairie; mais, ruiné par le jeu une seconde fois, il quitte définitivement les affaires et compte sur sa plume pour vivre. Ses allures plaisaient au public, mais il mena une existence de dissipation et souffrit beaucoup. Il se noya comme il se rendait à l'île de Wight. Head est surtout connu par son *English Rogue*, soi-disante biographie d'un voleur de profession : c'est un livre rempli d'épisodes grivois racontés en une langue très pure. Le livre, d'abord interdit par la censure, eut un succès considérable. Outre ce volume, nous avons de lui : *Proteus Redivivus; The Miss Display'd* (1675); *Canting Academy; The Red Sead; The Floating Island; Nugæ Venales, Life and Death of Mother Shipton*, etc.

HEAD (Sir Francis-Bond), administrateur et écrivain anglais, né à Higham (Kent) le 1er janv. 1793, mort à Croydon le 20 juil. 1875. Elève de l'école de Woolwich, il entra en 1811 dans le génie, assista à la bataille de Waterloo et quitta l'armée en 1825, pour devenir directeur d'une compagnie minière à La Plata. Après avoir vainement cherché un emplacement favorable, il revint à Londres et publia, relativement à ses recherches, un gros rapport : *Reports of the La Plata mining association* (Londres, 1827), et un intéressant journal de son voyage dans l'Amérique du Sud : *Rough Notes of journeys in the Pampas and Andes* (1827, plus. édit.). Il rentra dans le génie (service des chemins de fer). Il écrivit alors une *Vie* du voyageur africain Bruce (1830) et *Bubbles from the Brunnen of Nassau by a old man* (1834). Nommé commissaire de l'assistance publique dans le Kent, il reçut en 1835 le poste de gouverneur du Haut-Canada. Administrateur habile, il réprima une insurrection en 1837, et s'opposa énergiquement aux tentatives d'annexion de l'Amérique. Mais en mauvais termes avec le gouvernement de la métropole, il dut démissionner le 10 sept. 1837. Il fut créé baronnet le 19 juil. 1856 et entra au conseil privé en 1867. Citons encore de lui : *The Emigrant* (Londres, 1846); *High Ways ad Dry Ways* (1849); *Slokers and Pokers* (1849); *The Defenceless State of Great Britain* (1850); *A Faggot of French Sticks* (1852, 2 vol.), apologie du prince Louis Bonaparte; *A Fortnight in Ireland* (1852); *The Horse and his Rider* (1860); *Comments on Kinglake's History of the Crimean War* (1863); *Sketch of the Life of sir Burgoyne* (1872). R. S.

HEAD (Sir Edmund-Walker), administrateur anglais, né en 1805, mort à Londres le 28 janv. 1868. Il fit de fortes études à Oxford, se fit inscrire à Lincoln's Inn en 1835, mais ne plaida jamais. Très lié avec George Cornewall Lewis, il édita en 1864 ses *Essays on the administrations of Great Britain*. Commissaire de l'assistance publique en 1836, il écrivit un traité : *The Law settlement*, qui fut imprimé en 1865, par ordre du gouvernement. Nommé en oct. 1847 gouverneur du Nouveau-Brunswick, Head fut promu en 1854 gouverneur général du Canada. Après une administration fort habile, il rentra dans la vie privée en 1861. On a encore de lui : *Handbook of painting of the German, Dutch, Spanish and French Schools* (Londres, 1848, in-12); *Shall and Will* (1856); un volume de ballades et poèmes (1868).

HEAD (Barclan-Vincent), numismatiste anglais, né à Ipswich en 1844. Entré en 1864 au British Museum, il devint en 1868 secrétaire de la Société de numismatique de Londres et un des principaux rédacteurs de la *Numismatic Chronicle*. En 1871, il fut nommé conservateur au

cabinet des médailles du British Museum. Il s'est adonné surtout à l'étude de la numismatique grecque et y a établi un excellent système de la classification chronologique. Son œuvre principale est son manuel d'histoire de la numismatique grecque : *Historia nummorum* (Londres, 1887). Citons encore : *Young Collector's Handbook of Greek and Roman coins* (Londres 1883).

HEADLEY (H.), poète et critique anglais, mort le 15 nov. 1788. Il fut baptisé à Irstead (Norfolk) le 27 avr. 1765 : son père était recteur de la paroisse. Il fit ses premières études chez le Dr Parr au collège de Colchester et de là passa le 14 janv. 1782 à Oxford, où il se lia avec Bowles, le poète, William Benwell et Thomas Norton. Ce dernier prit une grande influence sur Headley « tout poésie de la tête aux pieds ». Il eut, durant son séjour à Oxford, une passion malheureuse, et célébra dans ses vers sous le nom de Myra la jeune beauté qui en fut l'objet. A la mort de son père, affranchi de toute contrainte, il quitte l'université (1785). Il se marie secrètement et se retire d'abord à Matlock ; puis, après une courte réapparition à Oxford, il s'établit à Norwich où il étudie les vieux poètes anglais. Atteint de phtisie, il part pour Lisbonne en 1788 dans l'espoir d'une invraisemblable guérison ; mais, sentant s'aggraver les atteintes du mal, il revint en toute hâte. Il avait en 1785 publié sous l'anonymat *Fugitive Pieces*, un volume de vers qu'il publia de nouveau l'année suivante avec des additions nombreuses sous le titre de *Poems and other Pieces*; on y trouvait beaucoup de goût, de sentiment et aussi, si l'on considère l'âge de l'auteur, une connaissance rare de la nature. Mais l'ouvrage qui préserve son nom de l'oubli, c'est son volume intitulé *Select Beauties of Ancient English Poetry* (1787, 2 vol.).

HEADLEY (Joel-Tyler), littérateur américain, né à Walton (Etat de New York) le 30 déc. 1814. Les deux premiers ouvrages de cet auteur furent *Letters from Italy* (1844) et *The Alps and the Rhine* (1845), qu'il rapporta d'un séjour en Europe où on l'avait envoyé rétablir sa santé. Le public américain fit un accueil favorable à ces « impressions de voyage », et plusieurs essais biographiques accrurent encore la réputation de l'auteur : *Napoleon and his marshalls* (1846, 2 vol.) ; *Washington and his generals* (1847) ; *Cromwell* (1848). Il donna ensuite : *The Adirondack* (1849) ; *The Imperial Guard of Napoleon from Marengo to Waterloo* (1852) ; *The War of 1812* (1853) ; *Life of Washington*, et diverses autres biographies. Headley résidait à Newburgh sur l'Hudson ; en 1854, son district l'envoya siéger à Albany dans la législature d'Etat. Il a publié pendant et après la guerre civile : *The Chaplains and Clergy of the Revolution* (1861) ; *The Great Rebellion, a History of the Civil War* (1863-66, 2 vol.) ; *Grant and Sherman* (1865) ; *Farragut* (1867) ; *Life of U. S. Grant* (1868) ; *Mountain Adventures* (1872), etc.

HEALY (George-Peter-Alexander), peintre américain, né à Boston le 15 juil. 1813. Son éducation artistique s'est faite dans sa ville natale et perfectionnée à Paris, qu'il a habité longtemps, ainsi que Rome. Son unique tableau d'histoire, *Franklin soutenant devant Louis XVI les droits des colonies américaines*, a été remarqué à l'exposition universelle de 1855. Parmi ses très nombreux portraits, d'un beau caractère et d'une facture robuste et généreuse, on remarque ceux du *Roi Louis-Philippe*, de *Guizot*, de M. *Thiers*, du *Maréchal Soult*, du *Pape Pie IX*, de *Lord Lyons*, de *l'Abbé Listz*, du *Cardinal Marc Closkey*, de la *Princesse* (depuis reine) *de Roumanie*, des présidents des Etats-Unis *Grant*, *Lincoln*, *J.-Q. Adams*, *Jackson*, *Taylor* et autres, de *Gambetta* (exposition universelle de 1878), de son gendre, *Charles Bigot*. A. de B.

HEALY (Timothy), agitateur irlandais, né à Bantry (comté de Cork) le 17 mai 1855. Après avoir été sténographe à Newcastle, il devint, en 1878, corespondant à Londres du journal nationaliste de Dublin, *The Nation*. En 1880, il accompagna Parnell et Dillon dans leur voyage de propagande irlandaise dans l'Amérique du Nord. A son retour, il fut nommé membre de la Chambre des communes par la ville de Wexford (1881). Il prit une part importante à la discussion du bill de coercition qu'il combattit. En 1881-82, il fit un nouveau voyage aux Etats-Unis et au mois de nov. 1882 fut condamné à six mois de prison pour un discours violent prononcé en Irlande. Il se démit de son siège de Wexford en 1883 et se fit élire à Monaghan où il fut réélu en 1885. Après le procès de Parnell et la scission du parti nationaliste, il se rangea parmi les adversaires de Parnell. Ph. B.

HEAPHY (Thomas), aquarelliste anglais, né à Londres en 1775, mort en 1835. D'abord graveur, puis miniaturiste, il apprit son art tout seul. Le *Marché aux poissons d'Hastings*, exposé en 1800 et vendu 500 guinées, établit d'un coup sa réputation. Pendant les guerres d'Espagne il suivit l'armée anglaise et en rapporta *le Duc de Wellington entouré de son état-major*, popularisé par la gravure. Il a laissé de nombreux portraits fort intéressants. Il fut un des fondateurs de la Société des aquarellistes. Ses deux filles se sont distinguées dans la miniature.

HEAPHY (Thomas-Frank), né en 1813, mort en 1873. Fils et élève du précédent, il peignit avec succès le portrait, le genre et l'histoire. Bon coloriste, il excella au traitement des étoffes.

HEARNE (Thomas), archéologue anglais, né en 1678, mort en 1735. Il reçut une éducation libérale, grâce à des protecteurs dont son intelligence et son amour du travail éveillèrent l'intérêt. C'est ainsi qu'il obtint, à la bibliothèque Bodléienne, un modeste emploi, où il se rendit fort utile et dont il profita pour ses études personnelles. Devenu bibliothécaire en second, il fut, après bien des luttes, privé de ses fonctions pour n'avoir pas voulu prêter serment à la dynastie de Hanovre (1716). Ses principales publications sont : *Reliquiæ Bodleianæ* (1703) ; des éditions de Pline le Jeune (1703), de Justin (1705) et de Tite Live (1708) ; une édition de l'*Itinerary* de Lepland (1710-12) ; *Annales rerum anglicarum*, de Camden (1717) ; la *Chronique* de Th. Sprottus (1719) ; celles de Robert de Gloucester (1724) et de Peter Langtoft (1725), etc. Il joua, par sa correspondanceet ses relations, un rôle considérable dans le monde savant de son époque. B.-H. G.

HEARNE (Thomas), aquarelliste anglais, né en 1744, mort en 1817. D'abord graveur et dessinateur topographe, il fut attaché pendant plusieurs années au gouvernement des Iles sous le Vent pour en reproduire les sites. Sa série d'*Antiquités de la Grande-Bretagne* comprend 52 dessins du plus haut intérêt. Dans l'aquarelle sa couleur est mince et faible, mais il a employé la plume avec beaucoup de délicatesse, et tous ses ouvrages sont d'un dessin précis et d'un goût parfait.

HEART'SCONTENT. Village de l'île de Terre-Neuve, sur la baie de Trinité ; 1,000 hab. environ. C'est là que le 17 juil. 1866 fut attaché le premier câble transatlantique entre l'Europe et l'Amérique ; c'est là aussi que s'attacha le câble de 1873 : tous deux atterrissent à l'île de Valentia (Irlande).

HÉAS (Gave d') (V. Pyrénées [Hautes-]).

HEATH (James), historien anglais, né en 1629, mort en 1664. Fils d'un coutelier du roi, il suivit Charles II à La Haye, se ruina dans l'exil et dut, à son retour, se faire correcteur d'imprimerie pour subvenir aux besoins de lui et des siens. Son œuvre principale a pour titre : *A Brief Chronicle of the last Intestine War in the three Kingdoms of England, Scotland and Ireland* (1663). Il a laissé beaucoup d'écrits en prose et en vers. B.-H. G.

HEATH (Benjamin), critique et bibliophile anglais, né en 1704, mort en 1766. Son goût pour les livres se développa dans un voyage qu'il fit, tout jeune encore, sur le continent. Dibdin le cite plusieurs fois dans sa *Bibliomania*. Il a laissé, outre de nombreux ouvrages, imprimés ou manuscrits, sur les anciens auteurs et sur des questions d'érudition, *An Essay towards a Demonstrative Proof*

of the Divine Existence, Unity and Attributes (1740). Le catalogue de sa bibliothèque, augmentée par son fils, a été imprimé en 1810. B.-H. G.

HEATH (James), graveur anglais, né à Londres le 19 avr. 1757, mort à Londres le 15 nov. 1834. Elève de l'excellent buriniste J. Collyer, il lui fit honneur et acquit une grande renommée dans l'illustration du livre, surtout par sa belle interprétation des dessins de Stothard. Parmi ses estampes, on remarque : *la Mort du major Pierson*, d'après Copley ; *l'Emeute de Londres de 1780*, d'après Wheatley ; *le Soldat mort* (1797), d'après Wright ; *la Mort de l'amiral Nelson*, d'après Benj. West ; et une série de portraits : *Pitt*, *Washington*, etc. Il reçut le titre de graveur du roi en 1794. — Son second fils, *Charles*, né en 1784, mort à Londres le 18 nov. 1848, se distingua aussi comme graveur d'illustrations, notamment d'après les dessins de Rob. Westall. On lui doit quelques grandes estampes et des portraits. G. P-i.

HEATHCOTE (Sir Gilbert), homme politique anglais, né à Chestersfield vers 1651, mort à Londres le 25 janv. 1733. Richissime marchand de vins de Londres et un des fondateurs de la Banque d'Angleterre, dont il devint gouverneur en 1694, il représenta la cité au Parlement de 1700 à 1710, Helston en 1714, New Lymington en 1722 et S. Germans en 1727. Whig renforcé, il mit au service de *Godolphin* (V. ce nom) l'influence considérable qu'il possédait sur les marchands de Londres. Il avait été élu lord-maire en 1710, malgré la pression de la cour. Fort impopulaire, il faillit être assassiné en 1715. Il fut détesté de Pope et d'Horace Walpole, qui ne lui ont pas ménagé les injures. R. S.

HEATHCOTE (Ralph), écrivain anglais, né à Barrow-upon-Soar (Leicestershire) le 19 déc. 1721, mort le 28 mai 1795. Entré dans les ordres en 1748, il occupa diverses cures et devint, en 1788, vicaire général de Southwell. En 1746 il avait publié une *Historia astronomiæ* qui fut remarquée. Il prit part à la controverse sur les miracles par deux brochures : *Cursory Animadversions* (1752) et *Remarks upon a Charge by Dr Chapman* (1752) ; à celle contre Bolingbroke, par *A Sketch of lord Bolingbroke philosophy* (1755). Un des principaux collaborateurs du *Biographical Dictionary* (à partir de 1761), il écrivit sur la dispute entre Hume et Rousseau une lettre à Horace Walpole qui fut attribuée à Walpole lui-même (1767). Citons encore de lui : *The Irenach* (1771), qui obtint trois éditions, et *Sylva* (1786), recueil d'anecdotes et de dissertations. R. S.

HEATHFIELD (Lord) (V. Eliott [G.-A.]).

HEATON (Mrs. Mary Margaret), critique d'art anglais, née en 1836, morte en 1883. Elle débuta par des vers pour les enfants, sur des dessins d'Oscar Pletsch. Mais elle reste surtout connue comme l'auteur de *Masterpieces of Flemish Art* (1869) ; *The Life of Albrecht Dürer* (1870), et *A Concise History of Painting* (1873), un des meilleurs résumés qu'on ait encore écrits sur le sujet. B.-H. G.

HEAULME (Le). Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Marines ; 101 hab.

HEAUME. I. Archéologie. — Grand casque de forme cylindrique dont les hommes d'armes firent usage du XIIe au XIVe siècle. Le heaume recouvrait entièrement la tête et une partie du cou ; sa région supérieure d'abord plate s'arrondit dans la suite afin de laisser passer les coups ; au droit du visage étaient percés des trous ronds pour permettre la vue et la respiration, et un renfort en forme de croix donnait plus de solidité à cette portion antérieure parfois forgée avec une arête médiane. On portait sous le heaume une calotte rembourrée unie au camail de mailles et aussi un petit casque rond appelé cervelière, car le heaume était si lourd qu'on ne le mettait qu'au moment de charger ; on ne s'en servait jamais pour combattre à pied. Au XIVe siècle, il fut remplacé par le bacinet dont la visière indépendante et le timbre pointu présentaient de nombreux avantages, mais il demeura en usage jusqu'au XVIIe siècle dans les joutes et les tournois. Pour l'histoire des défenses de tête, V. l'art. Salade.

II. Art héraldique. — Comme le heaume est la forme la plus archaïque des casques complètement fermés qu'aient portés les hommes d'armes — c.-à-d. la noblesse, — c'est lui qu'on devrait trouver le plus anciennement sur les écus. Mais comme les casques n'apparaissent qu'au XVIe siècle couramment dans les armoiries, ce sont alors plutôt des *armets* qui sont figurés, et cette question a été traitée à l'art. Casque. Il faut considérer cependant que dans des armoiries très anciennes, notamment en Suisse et en Allemagne, il existe de vrais *heaumes* surmontant les blasons ou portés par les personnages servant de supports. Ce sont alors des heaumes de joute et de tournoi, tels qu'on les porta encore aux XVe et XVIe siècles, bien longtemps après que le bacinet, la salade et l'armet eurent remplacé cette ancienne forme de défense de tête qui dans la pratique disparaît au milieu du XIVe siècle. Les heaumes demeurèrent dans le cérémonial, au moins comme nom, pour diverses raisons. Comme c'était le casque noble par excellence, on en déposait sur les tombeaux, notamment en Angleterre, et l'on fabriquait alors des heaumes funéraires dont la forme se maintint jusqu'au milieu même du XVe siècle comme en témoigne la fameuse effigie funéraire de sir Richard Beauchamp, gouverneur de Calais. Le heaume compta longtemps parmi les cinq pièces de grand honneur que les écuyers portaient aux funérailles des nobles, avec l'épée, les éperons, le bouclier et les gantelets. Dans les tournois, le heaume était le prix des *tenants*, c.-à-d. de ceux qui défendaient le champ, tandis que l'épée était le prix des assaillants. Les heaumes héraldiques sont de deux formes, soit qu'ils soient très hauts, cylindriques, complètement clos (ce sont alors des *heaumes de joute* et ils sont surmontés de hauts cimiers, d'ailes, de lambrequins, de cornettes), soit qu'ils aient la forme des armets grillagés (ils sont alors ronds, présentent une large ouverture pour le visage, ouverture défendue par des grillages saillants plus ou moins espacés ; ce sont des *heaumes de tournoi* et c'est d'eux que dérivent les casques tels qu'on les porte encore aujourd'hui sur les blasons). En bonne règle, tous les heaumes doivent être ceints, à leur partie supérieure, d'un bourrelet ou cercle cordonné qui doit toujours être des émaux du champ ou des figures principales de l'écu. Maurice Maindron.

HEAUMIER (V. Armurier).

HÉAUVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Cherbourg, cant. des Pieux ; 421 hab.

HÉAUX de Bréhat (Ilots) (V. Bréhat).

HEBBE (Signe-Amanda-Georgina), cantatrice suédoise, née à Næsbyholm (læn de Jœnkœping) le 30 juil. 1839. Après avoir étudié aux conservatoires de Berlin et de Paris, elle parut, à partir de 1862, dans les rôles les plus divers, sur la plupart des principales scènes de l'Europe, et brilla surtout dans *Faust* (Marguerite), *les Huguenots* (Valentine), *Fidelio* (Leonora). Elle est depuis 1869 membre de l'Académie des beaux-arts de Stockholm et elle ouvrit dans cette ville, en 1877, une école de plastique dramatique.

HEBBEL (Friedrich), poète allemand, né à Wesselburen, dans le duché de Holstein, le 18 mars 1813, mort à Vienne le 13 déc. 1863. Il était fils d'un maçon. Le père était pauvre et supportait mal la pauvreté ; l'enfant s'habitua, comme lui, à considérer la vie comme un devoir pénible, presque comme un châtiment ; il vécut en lui-même, sans expansion et sans joie. Pendant longtemps, sa seule lecture fut la Bible. On le mit cependant à l'école du village, et le maître s'aperçut qu'il n'avait pas affaire à un élève ordinaire ; il le recommanda au bailli, qui exerçait la justice et qui l'employa à rédiger ses rapports. Des malfaiteurs de toute sorte furent ainsi les premiers types de l'humanité qu'il connut en dehors de sa famille. Une femme de lettres de Hambourg, Amélie Schoppe, ayant lu quelques-unes de ses poésies, organisa pour lui une collecte.

Il se rendit à Heidelberg, ayant déjà vingt-trois ans, travailla avec ardeur, supporta les privations, alla vivre ensuite à Munich, visita les bibliothèques et les musées, et revint, en 1841, à Hambourg. Il donna, coup sur coup, deux tragédies, *Judith* et *Genovefa*, qui montraient un génie puissant, mais en même temps un manque de goût et de mesure, dont Hebbel ne s'est jamais complètement guéri. Il n'estimait, en poésie, que le premier jet. « Il y a vingt siècles, dit-il quelque part, qu'un *magister* romain a donné aux poètes le conseil de laisser leur ouvrage sept ans sous la lime avant de le publier, et cette sentence creuse a passé à l'état de dogme. » Il n'a pu s'empêcher néanmoins, déterminé sans doute par ses amis, de limer plus tard son premier recueil de poésies : *Gedichte* (Hambourg, 1842). Ses deux tragédies n'avaient pas porté sa renommée plus loin que Hambourg; la pauvreté revint frapper à sa porte; il tomba malade. Alors, sur une démarche du poète danois Oehlenschlæger, le roi Christian VIII lui fit une pension pour deux ans, qui lui permit de visiter la France et l'Italie. Mais, dans les salons français, l'ignorance de la langue et ses habitudes rustiques le gênèrent, et, en Italie, il observa plutôt les mœurs actuelles que les monuments de l'art ancien. C'est à Paris qu'il écrivit son drame, *Maria Magdalena*, qui fut représenté avec succès à Leipzig(1843). Il rapporta d'Italie *Ein Trauerspiel in Sicilien* (1846) et *Julia* (1847). En somme, ces trois pièces, malgré les modèles qui, dans l'intervalle, avaient passé devant les yeux du poète, ne marquaient pas un progrès sensible sur les précédentes. Au retour (1846), Hebbel s'arrêta à Vienne, et il s'y fixa; il épousa une des actrices les plus distinguées du théâtre de la Hofburg, Christine Engehaus, qui avait lutté, comme lui, contre la mauvaise fortune, mais qui avait sauvé de la lutte la tranquillité de son âme et la sérénité de son esprit; elle fut la Minerve qui lui avait manqué jusqu'alors. Il donna encore au théâtre de Vienne *Herodes und Marianne* (1848), *Agnes Bernauer* (1851), *Gyges und sein Ring* (1854), enfin la trilogie *Die Nibelungen*, avec laquelle il obtint le grand prix Schiller en 1863, mais qui ne put être complètement représentée qu'après sa mort, en 1871. Les caractères de Kriemhild et de Hagen, dans les *Nibelungen*, comptent parmi les créations les plus puissantes du théâtre allemand contemporain. Nous ne citons que pour mémoire les deux comédies de Hebbel, *Der Diamant* (1847) et *Der Rubin* (1851). Ses œuvres complètes ont été publiées, avec une notice biographique, par E. Kuh (Hambourg, 1865-67, 12 vol.). F. Bamberg mit au jour ses *Tagebücher* (Berlin, 1885-87, 2 vol.). A. Bossert.

Bibl. : Kulke, *Erinnerungen an Friedrich Hebbel*; Vienne, 1878.

HEBDOMON. Nom d'un palais de *Constantinople* (V. ce mot).

HEBÉ. I. Mythologie. — Fille de Zeus et de Héra, personnification de la jeunesse dans sa fleur aimable et dans sa capacité de jouissance. L'*Iliade* en a fait une sorte de servante des dieux olympiques à qui elle verse le nectar, auprès de qui elle remplit tous les offices d'hospitalité que, dans la civilisation homérique, nous voyons confiés aux filles de maison royale. Lorsque Héraclès est reçu dans l'Olympe à raison de ses exploits, Hébé devient le gage de la réconciliation d'Héra avec le dieu nouveau et la récompense de son courage. Le mythe d'Hébé et d'Héraclès est, comme celui d'Harmonia et de Cadmus, l'expression de l'idée populaire qu'aux héros vaillants doivent appartenir les femmes les plus belles. J.-A. H.

II. Astronomie. — Nom du 6e *astéroïde* (V. ce mot).

HÉBÉCOURT. Com. du dép. de l'Eure, arr. des Andelys, cant. de Gisors ; 492 hab.

HÉBÉCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Boves ; 206 hab.

HÉBÉCREVON. Com. du dép. de la Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Marigny ; 824 hab.

HEBEL (Johann-Peter), écrivain allemand, né à Bâle le 10 mai 1760, mort à Schwetzingen le 22 sept. 1826. Son père était tisserand et demeurait à Hausen, un petit village situé dans ce coude que forme le Rhin avant de quitter la frontière suisse ; en été, il se transportait à Bâle pour y exercer son métier. Il mourut, un peu plus d'un an après la naissance de Jean-Pierre ; celui-ci grandit dans la pauvreté, puis aida sa mère le plus tôt qu'il pût, en travaillant tantôt dans une fonderie, tantôt dans une mine. Il fréquenta l'école de Hausen, où le bâton jouait le rôle principal, dit-il, et, à partir de 1772, il se rendit tous les matins au bourg de Schopfheim, à une lieue de là, pour recevoir une leçon de latin. Sa mère mourut l'année suivante ; ses maîtres s'occupèrent de lui et l'envoyèrent au gymnase de Karlsruhe ; un professeur le prit dans sa maison, et d'autres le reçurent à leur table. Il passa ensuite deux années à la faculté de théologie d'Erlangen, et, en 1782, il fut nommé vicaire à Hertingen, un village sur la rive droite du Rhin, un peu au-dessous de Bâle. Il devint professeur au gymnase de Lœrrach (1783) et à celui de Karlsruhe (1791), enfin directeur du lycée que le grand-duc institua d'après le modèle français (1808). Il fut membre du consistoire depuis 1805, et, en 1819, il reçut la dignité de prélat qui lui assurait un siège à la première Chambre. Il mourut pendant une visite qu'il était venu faire au directeur des jardins de Schwetzingen. Les *Allemannische Gedichte*, qui ont fait de Hebel un des poètes les plus populaires de l'Allemagne, et qui sont écrits dans le dialecte de son lieu natal, avaient paru d'abord en 1803, et dès la seconde édition, en 1804, Gœthe, dans un article de la *Gazette littéraire d'Iéna*, les signalait comme une des tentatives les plus originales qui aient été faites dans la pastorale moderne. Ce qui montre le cas qu'il en faisait, c'est qu'il en recommandait la lecture à haute voix en les rapprochant de la prononciation ordinaire, en même temps qu'il conseillait à l'auteur de traduire dans son dialecte allémannique, pour les paysans de sa province, des poésies écrites en haut allemand. Hebel a écrit, dans le même goût populaire, différents ouvrages en prose : *Rheinlændischer Hausfreund*, un almanach (Karlsruhe, 1808-11) ; *Rheinischer Hausfreund* (1814-15); *Schatzkæstlein des rheinischen Hausfreundes* (Tubingue, 1811); *Biblische Geschichten für die Jugend bearbeitet* (Stuttgart et Tubingue, 1822) ; *Christlicher Katechismus*, ouvrage posthume (Karlsruhe, 1828). Ses œuvres complètes ont été publiées en 8 vol. (*id.*, 1832-34). Les *Poésies allémanniques* ont été plusieurs fois traduites en haut allemand, principalement par Reinick (Leipzig, 1851). A. Bossert.

Bibl. : Længin, *Johann-Peter Hebel, ein Lebensbild* ; Karlsruhe, 1875 ; *Aus Hebels ungedruckten Papieren* ; Tauberbischofsheim, 1882. — Behaghel, *Briefe von Hebel*; Karlsruhe, 1883. — Auerbach, *Schrift und Volk, Grundzüge der volksthümlichen Litteratur angeschlossen an eine Charakteristik Hebels* ; Leipzig, 1846.

HEBENSTREIT (Pantaleon), musicien allemand, né à Eisleben en 1660, mort à Dresde le 15 nov. 1750. Il se rendit célèbre par l'invention d'un instrument à cordes frappées, modification agrandie du tympanon, qu'il appela pantalon, et sur lequel il se fit entendre à Paris en 1705, et en Allemagne. Il fut attaché en 1708 au service de l'électeur de Saxe pour jouer du pantalon, aux appointements de 2,000 écus. Il forma quelques élèves, qui ne purent soutenir la vogue de son instrument au delà du XVIIIe siècle. M. Br.

HEBER, ancêtre des Hébreux, qui tirent de lui leur nom, s'il faut en croire la table généalogique de la *Genèse* (chap. x). Quand on y regarde de près, on voit que Héber est le produit d'une de ces combinaisons familières aux écrivains bibliques (V. Généalogie, § *Généalogies bibliques*, t. XVIII, p. 709). En réalité, *hibri* ou *hébreu* signifie l'*homme d'au delà*, celui qui vient de la région située à l'E. de l'Euphrate ; c'est une manière d'affirmer l'origine transeuphratienne des Israélites, de déclarer qu'ils ne sont pas indigènes en Palestine ; du mot *hibri* ou *hébreu* on a tiré un ancêtre imaginaire ou, si l'on pré-

fère, on a résumé le groupe sémitique dont font partie les Israélites sous le nom global de *héber*, *au delà*. Héber, d'après sa position dans la table généalogique, se trouve, en effet, l'ancêtre de plusieurs tribus arabes et syriennes, des Ismaélites, Ammonites, Moabites, Iduméens en même temps que des Israélites. M. VERNES.

HEBER (Reginald), poète, prélat et voyageur anglais, né à Malpas (Cheshire) le 21 avr. 1783, mort à Trichinopoly (Hindoustan) le 3 avr. 1826. Fils d'un recteur, il se distingua dès l'université d'Oxford par un poème, *Palestine* (1803), dont il improvisa devant Walter Scott un des plus beaux passages. Après un voyage en Allemagne, en Russie, en Crimée, il publia un second poème sur la guerre d'Espagne, *Lines of the Present War* (1809), composa de nombreux sermons, collabora à la *Quarterly Review*, et en 1822 écrivit la *Vie de Jeremy Taylor* avec une étude de son œuvre. Nommé à l'évêché de Calcutta, il parcourut dans un but de propagande évangélique les diverses stations européennes du Bengale, de l'Hindoustan supérieur, de Bombay, Ceylan, Madras et mourut dans une de ces excursions dans le Travancore. Sa veuve publia ses *Mémoires* (1830) et le récit de ses *Voyages de Calcutta à Bombay* (1828, 2 vol.; trad. fr., 1830), livre intéressant, plein d'observations judicieuses et d'excellentes descriptions. H. FRANCE.

HÉBERT (Jacques-René), journaliste et homme politique français, né à Alençon le 15 nov. 1757, mort à Paris le 24 mars 1794. Il était le fils de « maître Jacques Hébert, marchand orfèvre, ancien premier juge consul, échevin et lieutenant de la bourgeoisie d'Alençon ». Il fit ses études au collège de cette ville et il y était encore, quand il composa et afficha un pamphlet burlesque contre un notable personnage d'Alençon : de là un procès qui ruina sa famille. Il entra ensuite comme « clerc en pratique » chez un procureur d'Alençon. On connaît mal sa vie entre 1780 et 1790. On sait seulement que, quittant Alençon pour toujours, il séjourna quelque temps à Rouen, puis vint se fixer à Paris. Il y lutta longtemps contre la misère, et on lui reprocha, au tribunal révolutionnaire, d'avoir mis au Mont-de-Piété des effets que lui avait prêtés un de ses amis. Il songea un instant à aller chercher fortune en Chine. De 1786 à 1788, il fut contrôleur et chargé de la location des loges au théâtre des Variétés. Camille Desmoulins l'accusera plus tard d'avoir été chassé de ce théâtre pour cause de vol : mais cette accusation ne repose sur aucune preuve. En 1790, empruntant au vicomte de Mirabeau le titre d'un de ses écrits, il publia son premier pamphlet politique, *la Lanterne magique ou Fléau des Aristocrates*, des pamphlets périodiques, *le Petit Carême*, *le Chien et le Chat*, etc. Il rédigea un *Journal du soir*. Il épousa, vers la fin de 1791, Marguerite-Françoise Goupil, ex-religieuse du couvent de la Conception Saint-Honoré, dont il eut une fille le 7 févr. 1793. Le 17 juil. 1791, il signe la fameuse pétition du Champ de Mars. Il est alors membre du club des Cordeliers, où il fera sa fortune politique, mais moins comme orateur que comme journaliste. Son *Père Duchesne* parut de 1790 à 1794, et forme environ 385 numéros in-8. Il y eut d'autres *Père Duchesne*, notamment celui de Lemaire, qui était conçu dans un esprit tout différent. La bibliographie fort complexe de cette feuille excéderait les limites de cet article ; nous renvoyons aux travaux spéciaux de MM. Ch. Brunet, Hatin et Mater. Disons seulement qu'Hébert, dans son journal, soutint avec une verve insolente et cynique les idées les plus avancées, ou plutôt qu'il y fit (sauf au début) une opposition de parti pris à toute politique modérée. Il émaillait son style de b... et de f..., qu'il semble avoir ajoutés après coup, quand il avait achevé d'écrire son article. Si grossier qu'il soit, il ne manque ni d'esprit, ni même de goût, et sa plume est bien française : il s'inspire des pamphlétaires du XVIe siècle et du Voltaire des *Facéties*. Il n'a, au fond, ni opinion, ni caractère, et c'est avec cynisme qu'à propos des souscriptions qu'il obtint de Bouchotte et du comité de Salut public, il avoua la nécessité de se procurer « de la braise pour ses journaux ». Mais, au point de vue historique et littéraire, son journal a une grande importance. Il composa d'autres pamphlets, à l'occasion des principales journées révolutionnaires, où il glorifiait les instincts sanguinaires et le goût de la vengeance.

Hébert siégea à la Commune insurrectionnelle du 10 août où il fut envoyé, dans la nuit du 9 au 10, par la section Bonne-Nouvelle. Il approuva hautement (mais sans y participer) les massacres de septembre, dans une brochure intitulée *Grand Détail de tous les conspirateurs et brigands détenus dans la prison de l'Abbaye*, etc. Le 22 déc. 1792, il fut élu second substitut du procureur de la Commune. Il prit violemment parti contre les Girondins, et, en avr. et mai 1793, les désigna à la fureur du peuple. Le 24 mai, la commission des Douze, nommés par la Convention pour faire une enquête sur les actes de la Commune, fit arrêter Hébert, en même temps que Marineau, Brichet et Varlet. La Commune le réclama : il y eut un mouvement menaçant des sections et on dut céder : le 27 mai, la Convention ordonna la mise en liberté des quatre détenus. Dès lors, la popularité d'Hébert, sans égaler celle de Marat, fit de lui un des chefs de la Révolution.

Le nom d'Hébert est inséparable du mouvement de déchristianisation qui marqua la fin de l'année 1793. Il est, avec Chaumette, un des principaux organisateurs du culte de la Raison, dont il fit l'éloge dans son journal, mais avec moins d'audace philosophique qu'on ne l'a cru : c'est lui qui, tout en attaquant le catholicisme, faisait l'éloge du « pauvre sans-culotte Jésus ». Chaumette et lui reculèrent et se désavouèrent à demi, quand Robespierre, aux Jacobins, eut fulminé contre l'athéisme (1er frimaire an II). C'est dans ce club, lors du scrutin d'épuration, qu'Hébert fit cette déclaration (21 frimaire) : « On m'accuse d'athéisme : je nie formellement l'accusation... Je déclare que je prêche aux habitants des campagnes de lire l'Evangile. Ce livre de morale me paraît excellent, et il faut en suivre toutes les maximes pour être parfait jacobin : le Christ me semble le fondateur des sociétés populaires. » Mais ses amis et lui méditèrent contre Robespierre et la Convention un coup de force analogue à la journée du 2 juin 1793. Le 14 ventôse, au club des Cordeliers, Hébert dénonça violemment la politique modérée de Robespierre, réclama la tête des 73 girondins détenus, attaqua le ministre de l'intérieur Paré et le ministre des affaires étrangères Deforgues, qu'il appela *ministre étranger aux affaires* et stigmatisa la « faction » qui, en se refusant à guillotiner les 73, voulait anéantir les droits du peuple. Il n'y a, dit-il, qu'un moyen de s'en délivrer, c'est l'insurrection. « Oui, l'insurrection, et les Cordeliers ne seront point les derniers à donner le signal qui doit frapper à mort les oppresseurs. » Et on voila le tableau des Droits de l'homme dans la salle du club. Mais Paris ne soutint pas les Cordeliers, et ils se sentirent perdus. En vain Hébert se rétracta aux Jacobins, le 22 ventôse. A la suite d'un foudroyant rapport de Saint-Just, Hébert et ses amis furent arrêtés dans la nuit du 23 au 24 ventôse. Leur procès devant le tribunal révolutionnaire commença le 1er germinal. On avait « amalgamé », selon le mot du temps, des accusés fort divers : Ronsin, Hébert, Momoro, Vincent, Cloots, Proly, Dubuisson, Pereira, le général Laumur, le banquier hollandais Koch, etc. Tous furent condamnés, par un jugement inique, comme agents de la conspiration de l'étranger. Ils furent guillotinés le 4 germinal an II. Le peuple regarda cette exécution avec indifférence, sauf quand ce fut le tour d'Hébert : alors tous les chapeaux se levèrent et on cria : *Vive la République !* — La femme d'Hébert fut également traduite au tribunal révolutionnaire et guillotinée, en même temps que Gobel et Chaumette, le 24 germinal an II. F.-A. AULARD.

BIBL. : Louis DUVAL, *Hébert chez lui*, dans *la Révolution française*, revue historique, t. XII et XIII. — DESGENETTES, *Souvenirs de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe* ; Paris, 1835-1836, 2 vol. in-8. — Ch. BRUNET, *le Père Duchesne d'Hébert* ; Paris, 1859, pet. in-8. — E. HATIN, *Histoire politique et littéraire de la presse en France* ; Paris, 1859-1861, 8 vol. in-8. — G. TRIDON, *les Hébertistes* ; Paris, 1864, in-8. — D. MATER, *J.-R. Hébert, l'auteur du*

Père Duchesne *avant la journée du 10 avril 1792*; Bourges, 1888, in-8. — F.-A. Aulard, *le Culte de la Raison et le Culte de l'Etre suprême*; Paris, 1892, in-12.

HÉBERT (Michel-Pierre-Alexis), magistrat et homme politique français, né à Granville (Manche) le 7 juil. 1799, mort à Saint-Gervais (Eure) le 19 avr. 1887. Avocat au barreau de Rouen, procureur du roi près le tribunal de première instance de cette ville (1830), puis procureur général à la cour d'appel de Metz (19 mai 1834), il siégea de 1834 à 1848 comme député de Pont-Audemer au Palais-Bourbon où il se fit remarquer par son attachement au parti doctrinaire et conservateur. Avocat général à la cour de cassation le 19 sept. 1836, il devint le 16 oct. 1841 procureur général à la cour de Paris, fut appelé le 14 mars 1847 au ministère de la justice et combattit de toutes ses forces le parti réformiste. Après la révolution de Février, il se réfugia en Angleterre, d'où il revint en 1849, reprit à Paris l'exercice de sa profession d'avocat et à ce titre participa au procès *des Treize* en 1864. A. Debidour.

HÉBERT (Pierre), sculpteur français, né à Villabé (Seine-et-Oise) le 31 oct. 1804, mort en 1869. Elève de Jacquot, il exposa, dès 1836, plusieurs œuvres, parmi lesquelles nous citerons : *Olivier de Serres* (1849) ; *Enfant jouant avec une tortue* (1849); *Fleuve de la vie* (1855) ; *Sainte Geneviève* (1864) (façade de l'église Saint-Etienne-du-Mont).

HÉBERT (Edmond), géologue français, né à Villefargeau (Yonne) le 12 juin 1812, mort à Paris le 4 avr. 1890. Fils de paysans peu aisés, il fit ses classes au collège d'Auxerre, vint en 1830 à Paris, y vécut trois ans comme maître d'études et fut de 1833 à 1836 élève de l'Ecole normale, où, après deux ans de professorat au collège de Meaux, il rentra en 1838 en qualité de préparateur: il y devint bientôt surveillant (1839), puis conservateur des collections (1840), sous-directeur des études (1841), directeur des études scientifiques et maître de conférences de géologie (1852). En 1857, il fut reçu docteur ès sciences avec une thèse remarquable *Sur la Faune des premiers sédiments tertiaires* et, la même année, il fut nommé professeur de géologie à la Faculté des sciences de Paris, qui l'eut pour doyen de 1886 à 1889. Il avait succédé en 1877 à Ch. Sainte-Claire Deville comme membre de l'Académie des sciences de Paris. L'un de nos plus éminents géologues, Edmond Hébert a surtout excellé en stratigraphie. Nul n'a fixé avec autant de précision la position relative des assises de l'écorce terrestre, principalement dans les terrains triasiques, jurassiques et crétacés; nul n'en a plus passionnément recherché les limites de séparations, qu'il inclinait à voir nettes et continues. Ses efforts, d'abord concentrés sur le bassin de Paris, où il a montré plusieurs sous-étages de craie ayant chacun ses fossiles spéciaux, se sont graduellement étendus à toutes les grandes contrées géologiques de l'Europe, et, dans ses voyages annuels, il a tour à tour exploré, outre les diverses provinces de la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Suisse, la Hongrie, l'Italie septentrionale, recueillant chaque fois de riches échantillons de toutes sortes, bases des collections de l'Ecole normale et de la Sorbonne, et d'amples moissons d'observations, qui lui ont notamment servi pour ses intéressants tracés des rivages successifs des mers européennes et pour sa belle étude sur le massif ancien normano-breton. Partisan de la doctrine des *causes actuelles*, il a énergiquement défendu contre Elie de Beaumont et l'école des soulèvements brusques la théorie des *oscillations lentes*, qu'il a le premier appuyée sur des données expérimentales (V. son mémoire *Sur la Géologie du bassin de Paris*, présenté à l'Académie en 1851). Il a également soutenu l'émersion des Alpes à la fin de la période jurassique, le rattachement des nummulites à la période tertiaire, l'existence de l'homme pendant les temps quartenaires. Les résultats de ses innombrables travaux sont pour la plupart consignés dans des mémoires, notes ou articles, au nombre de plus de deux cents, publiés par le *Bulletin* et les *Mémoires* de la Société géologique, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, les *Annales des sciences géologiques*, qu'il a fondées en 1870 avec Milne-Edwards, la *Revue des Cours scientifiques*, etc. Il a seulement fait paraître à part : *les Mers anciennes et leurs rivages dans le bassin de Paris* (Paris, 1857, in-8) ; *Mémoire sur les fossiles de Montreuil-Bellay* (Paris, 1861, in-8); *les Oscillations de l'écorce terrestre pendant les périodes quaternaire et moderne* (Paris, 1868, in-8); *Classification et nomenclature des groupes inférieurs des terrains primaires* (Paris, 1880, in-8) ; *Notions générales de géologie* (Paris, 1883, in-12). Léon Sagnet.

Bibl.: *Note sur les titres d'Edm. Hébert*; Paris, 1857, in-8. — *Notice sur les travaux scientifiques d'E. Hébert*; Paris, 1877, in-8. — Gaudry et Darboux, *Discours aux funérailles d'E. Hébert*; Paris, 1890, in-4. — *Revue scientifique*, 12 avr. 1890.

HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest), peintre français, né à Grenoble le 3 nov. 1817. Son père le destinait au barreau, mais sa vocation l'emporta. Il fut élève de David d'Angers et de Paul Delaroche. Sa manière, toujours classique et élégante, n'indique pas un tempérament de prime saut. Ses *Vierges* et ses *Italiennes* aux larges yeux cernés, à l'ovale parfait, aux colorations morbides et au modelé fluide, se répètent dans son œuvre, et il est à craindre que la patine du temps n'ajoute encore à l'effacement voulu de ses tons souvent bitumineux. Hébert obtint le prix de Rome dès sa première entrée en loge (1839) avec sa *Coupe trouvée dans le sac de Benjamin*. En 1839, il exposait au Salon *Le Tasse en prison visité par Montaigne*, tableau acquis par l'Etat, qui se trouve au musée de Grenoble. Il envoya ensuite de la villa Médicis une composition très mouvementée, où sa jeunesse montre toute sa sève : *Un Esclave qui a brisé sa chaîne*. Il envoya de Rome également *Deux Odalisques* et une copie de la *Sibilla Delfica*. Son œuvre est considérable. Mentionnons le beau portrait du *Docteur Roberty*, qui lui avait donné ses soins, *Une Bohémienne* (Mlle R.). En 1847 et en 1848, *Rêverie orientale*, *la Sieste*, *l'Almée*, *Un Pâtre italien*, *le Matin au bois*, *Une Paysanne de Guérande battant son beurre*. En 1850, *la Mal'aria*, qui figure au musée du Luxembourg, séduisit par son sentimentalisme morbide, et l'on admira ces fugitifs en barque que la contagion chasse de la campagne de Rome. En 1853, il exposa un portrait de *Napoléon III* et *le Baiser de Judas* qui se trouve au Luxembourg, composition harmonieuse, peu naïve et d'un aspect un peu morne et cireux, malgré l'effet de lumière qui frappe la tête du Christ. En 1855, il se fit remarquer par *la Crescenza à la prison de San Germano* et *les Filles d'Alvito*. En 1859, il envoya *Rosa Nera à la fontaine*, *les Cervarolles* (Etats romains); ce sont des femmes aux belles poses, montant et descendant l'escalier rocheux qui conduit au puits. En 1861, le portrait de la *Princesse Maria-Clotilde* et *Une Rue de Cervara*; en 1863, *la Jeune Fille au puits* et *Pasqua Maria*; en 1866, *la Perle noire*; en 1867, *Adam et Eve chassés du Paradis terrestre*; en 1869, *la Pastorella* et *la Lavandaja*; en 1870, *le Matin et le Soir de la vie*; en 1872, *la Muse populaire italienne*; en 1873, nous retrouvons encore son type familier de femme dans sa *Madonna addolorata*, peinture peu religieuse et d'une modernité alanguie. La *Tricoteuse* fut exposée la même année. Signalons aussi le portrait de *Mme J. d'Attainville* qui fut légué au musée du Luxembourg en 1875. En 1878, son étude de nu, intitulée *Nymphe des bois*, où le souci du plein air et des reflets de l'ambiance sur les chairs se manifeste bien moins que celui du galbe convenu et des colorations d'atelier, fut pourtant très admirée, notamment par Charles Blanc. De 1879 à 1889, Hébert donna successivement : *Une Sultane*, *Une Sainte Agnès*, *le Petit Violoneux*, *Une Muse*, *Pourquoi? Aux Héros sans gloire*, *la Solitaire* et le portrait du *Général de Miribel*. Hébert fut directeur de l'École de Rome de 1866 à 1873

et de 1885 à 1890. Il est membre de l'Institut depuis 1874. Malgré les qualités un peu mondaines de son œuvre, Hébert n'en reste pas moins un producteur fécond et un artiste de mérite, dont l'œuvre dégage une poésie particulière où flotte une certaine volupté orientale. Charles GRANDMOUGIN.

HÉBERT (Pierre-Eugène-Emile), sculpteur français, né à Paris en 1828. Fils du sculpteur Pierre Hébert (V. ci-dessus), il exposa son premier buste au Salon de 1849. Depuis cette époque, il a exposé un grand nombre d'œuvres aux différents Salons. Nous citerons : *Toujours et Jamais* (1863), groupe en bronze; *Bacchus* (1866); *Œdipe* (1869); un buste de *Balzac* (1877); *Rabelais* (1883); *le Génie de la libre pensée* (1887), etc.

HÉBERT (Héléna) (V. BERTAUX [Mme Léon]).

HÉBERT (Théodore-Martin), sculpteur français, né à Paris en 1829. Depuis 1848, il a exposé un grand nombre d'œuvres intéressantes. Parmi les meilleures, mentionnons : *le Général Bonaparte* (1853), statue équestre; *Faust et Marguerite* (1861); un buste de *Banville* (1870); *le Dieu Pan instruisant un jeune faune*, groupe en marbre (1876); *Méphistophélès* (1883), bas-relief; *les Joueurs de dés* (1886), bas-relief, etc.

HÉBERVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-le-Dun; 338 hab.

HÉBÉTUDE. Affaiblissement ou obtusion des facultés intellectuelles, qui survient dans le cours de certaines maladies aiguës et avoisine alors la stupeur ou le coma, mais disparaît avec ces maladies ou bien constitue un état chronique, parfois voisin de la démence, provoqué par les souffrances ou la misère, ou par l'usage abusif des excitants, des narcotiques, ou par le surmenage intellectuel.

HEBRA (Ferdinand von), célèbre dermatologiste autrichien, né à Brünn le 7 sept. 1816, mort à Vienne le 5 août 1880. En 1842, il ouvrit à Vienne un cours privé sur les maladies de la peau, devint en 1848 premier médecin de l'hôpital général de Vienne, en 1849 professeur extraordinaire et en 1869 professeur ordinaire de dermatologie. Le nom de Hebra vivra toujours dans la science ; c'est lui qui a tiré la dermatologie du chaos où elle était plongée en Allemagne ; mais le succès qu'il obtint dans le traitement local des dermatoses lui fit rejeter complètement les dyscrasies et les diathèses et attribuer une origine purement locale à la plupart des dermatoses. Il alla manifestement trop loin dans cette voie et méconnut les remarquables travaux de Bazin. Les travaux qu'il a publiés sont extrêmement nombreux ; citons seulement : *Atlas der Hautkrankheiten* (Vienne, 1856-1876, in-fol.) ; avec Bærensprung, *Atlas der Hautkrankheiten* (Erlangen, 1867-69, in-fol.) ; *Acute Exantheme*, etc., dans *Handb. der spec. Pathol.* (Erlangen, 1868, in-8, t. III). Dr L. HN.

HÉBRAÏQUE (Ecriture). L'histoire de cette écriture est très courte, car nous ne possédons que très peu de monuments de l'ancienne écriture hébraïque. Il résulte cependant d'un certain nombre d'inductions que les Hébreux ont écrit de très bonne heure. Dans les récits de la conquête de la Palestine, nous trouvons des allusions à des stèles qui portaient des inscriptions, et il est certain que l'on écrivait à l'époque de David et de Salomon. D'une manière générale il est prouvé que, 800 ans avant notre ère, les Hébreux avaient une littérature écrite. La découverte de la stèle du roi Mésa par M. Clermont-Ganneau, en 1869, à Dhibon (pays de Moab), est le fait capital de l'histoire de la paléographie sémitique : la stèle de Mésa peut être datée avec certitude et porte un type de l'écriture des Hébreux 900 ans avant notre ère; elle relate une partie de l'histoire des guerres de Moab contre Israël. On a dit que la stèle de Mésa est une inscription moabite ; mais on y trouve un usage des lettres quiescentes plus fréquent que dans le phénicien ; en outre, les mots sont séparés par des points, et ce fait significatif indique une langue où les formes grammaticales sont plus arrêtées. Si les Moabites écrivaient en l'an 910 av. J.-C., les Hébreux, bien plus avancés, devaient écrire aussi. Or, la stèle de Mésa a les caractères d'une écriture déjà ancienne et atteste un emploi déjà long de l'alphabet. On peut conclure de ces différentes raisons que les Hébreux se servaient couramment de l'écriture 1000 ans avant notre ère.

Les formes des lettres inscrites sur la stèle de Mésa sont si archaïques que l'on s'est quelquefois demandé si les Hébreux n'avaient pas inventé l'alphabet; on a pourtant des raisons plus fortes d'attribuer cette invention aux Phéniciens. Mais il faut constater que, dès cette époque lointaine, l'alphabet hébraïque diffère du phénicien et présente des traits distinctifs qui seront caractéristiques de l'écriture hébraïque : les angles très aigus et fortement accusés ; les barres transversales du *hé*, du *iod*, du *zaïn*, du *çade* ont beaucoup plus d'importance qu'en phénicien ; le *vav* (d'où est sorti l'Υ grec) a une forme arrondie très spéciale qui rappelle celle des inscriptions hébraïques récentes ; enfin, les queues des lettres ont une tendance à se recourber vers la gauche, signe qui rapproche l'hébreu de l'écriture araméenne. Ces différents caractères se marquent plus fortement encore sur les pierres gravées à légendes hébraïques. Nous avons encore un beau monument de l'ancienne écriture hébraïque : l'inscription commémorative du percement du canal de Siloé (découverte en 1882) qui date du temps du roi Ezéchias, peut-être même du temps d'Achaz ; cette dernière opinion peut venir de ce que l'écriture hébraïque a peu varié pendant des siècles et que l'on s'est servi longtemps à Jérusalem des mêmes caractères. Dans tous les cas l'inscription de Siloë nous montre quelle était l'écriture hébraïque au temps du grand mouvement prophétique d'Isaïe. Les lettres sont archaïques et heurtées; leur profil est accusé nettement ; les queues se replient de plus en plus sous la lettre, se rapprochant ainsi de la paléographie manuscrite.

C'est par celle-ci, en effet, que s'explique l'histoire de l'écriture hébraïque dans la suite : les Hébreux ont de bonne heure écrit autrement que sur la pierre, mais ils étaient économes de l'écriture et n'avaient guère qu'un livre pour tout. Au temps d'Ezéchias, après la chute du royaume d'Israël, les mœurs littéraires du peuple hébreu se transforment : il fallut recueillir les traditions ; une plus grande diffusion de l'écriture correspondit au mouvement religieux et littéraire qui alla en croissant jusqu'à la chute de Jérusalem. Malheureusement on n'a pas de manuscrits de cette époque où l'on puisse constater les modifications que subit l'écriture hébraïque par suite de l'usage du calame. On est réduit aux suppositions : l'écriture s'est-elle modifiée parallèlement sur les monuments ou les manuscrits ; ou plutôt l'écriture manuscrite ne s'est-elle pas, comme il arrive généralement, altérée plus vite que l'écriture des inscriptions ? Pour suivre ces modifications sur les monuments, il faut sortir du monde hébraïque et la chercher dans l'écriture araméenne.

Pendant plusieurs siècles nous perdons la trace de l'écriture hébraïque et nous la retrouvons ensuite absolument transformée ; c'est l'hébreu carré tel qu'on l'écrit aujourd'hui à peu près. Les auteurs juifs nous renseignent sur cette transformation complète qu'ils attribuent à Esdras, au nom duquel se rattachent les traditions qui se rapportent au retour de l'exil; Josèphe dit expressément, à propos des manuscrits de la Bible qui furent proposés à Ptolémée Philadelphe en 273 av. J.-C., que les caractères dont se servaient les Juifs ressemblaient beaucoup à l'écriture syrienne (que nous appelons l'écriture araméenne). L'influence araméenne qui à l'époque perse s'est exercée sur la langue hébraïque s'est exercée de même sur l'écriture cursive qui s'est confondue avec elle; c'est de l'écriture araméenne qu'est venu l'hébreu carré, par un développement naturel.

D'ailleurs l'ancienne écriture hébraïque n'avait pas disparu complètement : on la retrouve en particulier sur les monnaies de Simon et de ses successeurs (140 av. J.-C.) et jusque sur les monnaies de Barcochba dont la révolte amena la ruine définitive du judaïsme en 134 ap. J.-C.

Cette tendance à l'archaïsme s'explique par le désir de ne pas déranger les habitudes commerciales et peut-être aussi par le goût des princes Asmonéens pour les caractères anciens qui leur rappelaient les souvenirs de l'indépendance nationale plutôt que l'hébreu carré, écriture des Syriens ; on trouve encore jusqu'au IIIe siècle des vestiges de l'ancienne écriture hébraïque. D'autre part, l'ancienne écriture a reparu deux ou trois siècles après la ruine de Jérusalem sous la forme du samaritain dont l'alphabet est encore employé dans la petite communauté samaritaine de Naplouse. Cet alphabet est très ancien ; les manuscrits où nous les trouvons ne remontent pas au delà du Xe siècle; mais les inscriptions nous reportent beaucoup plus haut : on a prétendu même qu'il en était de 129 av. J.-C., à l'époque de la destruction du temple de Garizim par Jean Hircan Ier. Les enjolivements tiennent trop de place dans l'alphabet samaritain et lui donnent un aspect factice différent beaucoup des anciens alphabets.

Après la catastrophe du VIe siècle av. J.-C., qui avait fait disparaître presque entièrement l'ancienne écriture hébraïque, les Juifs adoptèrent l'alphabet araméen, mais en lui donnant des formes particulières ; il se substitua peu à peu à l'écriture juive et produisit l'hébreu carré. Pour comprendre celui-ci, il faut se reporter à l'écriture araméenne des papyrus d'Egypte, par exemple celui de la requête adressée par les chefs du pays de Samarie au roi Artaxerxès pour la reconstruction du temple; il date de 450 av. J.-C.; une transcription hébraïque l'accompagne et prouve la parenté de deux écritures. La loi au temps d'Esdras fut écrite avec des caractères semblables. Le passage de l'araméen à l'hébreu carré ne s'est pas fait tout d'un coup ni de la même façon pour toutes les lettres. L'hébreu carré est tout à fait formé dans les inscriptions de Jérusalem qui datent de l'ère chrétienne. Nous nous contenterons de citer l'une des plus anciennes, l'inscription du tombeau de saint Jacques, gravée à l'entrée d'un des grands sépulcres qui dominent la vallée de Josaphat à Jérusalem. On y trouve les caractères principaux de l'écriture hébraïque ; en effet l'alphabet araméen de l'époque perse se caractérise par la suppression des têtes de lettres, l'effacement des angles et l'arrondissement des queues de lettres qui se replient dessous et rejoignent la lettre suivante : l'hébreu carré procède de cette triple tendance qu'il a régularisée. Vers le VIIe ou le VIIIe siècle, l'hébreu prend sa forme définitive ; il s'est peu modifié depuis, et c'est l'alphabet des bibles actuelles. L'hébreu carré est employé de nos jours comme écriture savante, mais il n'est plus vivant et a un caractère hiératique. Les Juifs du moyen âge en tirèrent cependant l'hébreu rabbinique, écriture cursive à formes diverses.

L'alphabet hébraïque montre bien l'influence du génie d'un peuple sur son écriture. A son origine il est semblable à l'alphabet phénicien dont il se détache peu à peu pour prendre des formes anguleuses et archaïques, avec une tendance à devenir cursives. Il disparaît entre le Ve et le VIe siècle avant notre ère et est remplacé par l'hébreu carré qui dérive nettement de l'écriture araméenne à l'époque où le peuple juif se trouve par la force des événements en contact direct et prolongé avec la civilisation araméenne. Les Juifs adoptent l'alphabet araméen, mais leur génie propre le modifie au point que, tandis que l'écriture syriaque tend à s'ouvrir de plus en plus, l'hébreu carré se ferme. Cette marque de la race est bien sensible quand on compare l'alphabet samaritain (ancienne écriture hébraïque) et l'hébreu carré : sous la différence profonde des formes, l'esprit commun apparaît à première vue. Ph. B.

Bibl. : Philippe Berger, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité;* Paris, 1891.

HÉBRARD (Claudius), poète français, né à Lyon en 1820, mort à Paris le 5 févr. 1885. D'abord architecte, il se lança en 1848 dans le journalisme, fonda à Lyon l'*Union nationale,* rédigea à Mâcon la *Bourgogne*, fit des conférences hebdomadaires au Palais-Royal de Paris, subventionnées par le ministère de l'instruction publique (1852) et fonda à Lyon le *Journal des Bons Exemples*. Ses poésies ont eu un succès local assez vif. Citons : *Heures poétiques et morales de l'ouvrier* (Paris, 1844, in-12) ; *le Retour* (1845, in-8) ; *Souvenirs* (1841, in-8) ; *les Sources Vives* (1857, in-8).

HÉBRARD (Adrien), publiciste et homme politique français, né à Grisolles (Tarn-et-Garonne) le 1er janv. 1834. Collaborateur au *Temps*, il devint successivement gérant et directeur de ce journal auquel il donna, par son activité et son entente des affaires, une extension considérable. Il conquit, grâce à cet organe, une influence politique énorme, et contribua plus que personne au succès du parti républicain modéré. Après avoir échoué aux élections législatives à Paris le 8 févr. 1871, il fut élu sénateur de la Haute-Garonne le 5 janv. 1877, et fut réélu le 5 janv. 1888. Au Sénat, il fit partie du centre gauche et de la gauche républicaine, soutint la politique opportuniste et combattit le boulangisme. — Son frère *Jacques*, né à Grisolles le 21 févr. 1841, gérant du *Temps*, fut sénateur de l'Inde française de 1882 à 1891.

HEBRE. Ancien nom de la *Maritza* (V. ce mot).

HÉBREU. I. Langue. — L'hébreu est la langue que parlaient les Israélites dans la Palestine depuis un temps qu'il est impossible de déterminer. On sait que les Phéniciens et les Moabites avaient des idiomes très rapprochés de l'hébreu, et il devait en être de même des autres peuplades voisines des Israélites, telles que les Iduméens, Madianites, etc., car les noms propres de personnes ou d'endroits qu'on rencontre chez eux ont une tournure hébraïque. Il en résulte que toutes les peuplades palestiniennes avaient, à l'origine, une langue commune qui s'est divisée, comme cela arrive partout, en dialectes différents. Il est probable que les Israélites n'avaient pas de terme particulier pour désigner leur langue. Dans Isaïe (XIX, 18), l'hébreu est appelé la langue de Chanaan, mais, comme on l'a remarqué, le prophète a voulu simplement opposer la langue du pays de Chanaan à celle de l'Egypte. Ce n'est donc pas, à proprement parler, un nom de la langue hébraïque. Dans II, *Rois*, XVIII (Isaïe, XXXVI), un fonctionnaire d'Ezéchias prie l'ambassadeur de Sennachérib de parler judéen. A l'époque où ce passage a été écrit, les Israélites s'appelaient déjà Juifs (Judéens) ; c'est donc le nom de la tribu de Juda qui a servi à désigner la langue. Il en est de même dans Néhémie (XIII), où le judéen est opposé à l'asdodite ou dialecte de la ville d'Asdod, en Philistée. Le nom d'hébreu n'apparaît qu'à une époque assez récente, dans le prologue de la Sapience de Ben-Sirach, écrit par le petit-fils de l'auteur du livre, puis chez Josèphe ; mais, chez lui, le mot ἑβραιστί désigne aussi la langue araméenne. Le Nouveau Testament emploie ce mot de la même façon. Le nom de langue hébraïque a été adopté par les chrétiens et a passé chez les musulmans et les juifs. Cependant ces derniers se servent ordinairement du terme de « langue sacrée », usité dans le Talmud. Le mot hébreu ne sert, dans le Talmud, que pour désigner l'écriture ancienne (phénicienne, samaritaine) par opposition à l'écriture carrée ou *achourit*, c.-à-d. araméenne.

Il est difficile de fixer l'époque où l'hébreu cessa d'être usité pour être remplacé par l'araméen. Déjà, après la prise de Samarie, des colons araméens avaient été transportés par le roi d'Assyrie dans la Palestine du Nord, et ils continuèrent sans doute à y parler leur langue. Lorsque les Judéens, à leur tour, furent exilés en Babylonie, ils y trouvèrent, à côté de l'assyrien, l'araméen qui devait bientôt se substituer à l'assyrien comme langue officielle. Il est clair que les Juifs qui revinrent en Palestine avec Zorobabel, Esdras et Néhémie, n'avaient pas encore oublié leur langue maternelle. Mais il est probable que les Juifs restés en Babylonie désapprirent l'hébreu, et c'est peut-être à leur influence qu'il faut surtout attribuer les progrès de l'araméen en Palestine. Si l'araméen était devenu la langue de la cour et des fonctionnaires, il était aussi parlé par le

peuple qui resta en relations avec les Juifs de la Mésopotamie aussi bien qu'avec les Samaritains. Les classes élevées et pieuses conservèrent sans doute le plus longtemps possible l'usage de l'hébreu, mais l'araméen finit par triompher complètement. On sait, par les évangiles, que le Christ parlait l'araméen ; Hillel, qui florissait un demi-siècle auparavant, a laissé des sentences en araméen. En remontant plus haut, le livre de Daniel contient des morceaux écrits dans cette langue, ce qui prouve que l'araméen était parlé et écrit couramment au temps des Asmonéens. Le livre d'Esdras, qui doit être encore plus ancien, contient aussi des parties araméennes. L'auteur de l'*Ecclésiaste* montre par son style qu'il pense en araméen, mais on ne peut guère assigner une date précise à ce livre. En somme, on peut admettre que c'est vers le IIe siècle avant l'ère chrétienne que l'hébreu cessa d'être parlé ailleurs que dans les écoles talmudiques.

Dans ces écoles, comme on le voit par la *Misna*, l'hébreu se maintint encore longtemps et il fallut plusieurs siècles pour que l'araméen triomphât même sur ce terrain. Les docteurs palestiniens, même après la rédaction de la *Misna*, se servent encore de l'hébreu, mais les *Gemarot* sont rédigées en araméen. L'hébreu resta la langue sacrée que l'on employait pour les offices religieux, et en partie aussi pour la correspondance échangée entre les Juifs dispersés au loin et les chefs d'école de la Babylonie. Il va sans dire que l'on continuait à étudier l'hébreu pour comprendre les Écritures.

Vers le VIIIe siècle apparaît une nouvelle branche de la littérature hébraïque, la poésie liturgique, d'un style tout particulier ; puis l'hébreu servit à la traduction d'ouvrages philosophiques et scientifiques écrits en arabe, et son vocabulaire dut se compléter et se modifier pour exprimer une foule d'idées étrangères à la Bible.

En tenant compte de ces étapes successives qu'a parcourues l'hébreu, on peut distinguer dans la littérature hébraïque trois périodes : celle de l'hébreu biblique, celle de l'hébreu rabbinique et celle du néo-hébreu. Nous allons étudier l'hébreu dans ces trois périodes, en nous étendant particulièrement sur l'hébreu biblique, qui offre un intérêt plus général, parce qu'il est la langue de l'Ancien Testament.

Hébreu biblique. — L'hébreu fait partie de la famille des langues sémitiques. Nous n'avons pas ici à étudier les caractères généraux de ces langues ; nous nous bornerons à examiner quelle place il faut assigner parmi elles à l'hébreu. Les uns rattachent l'hébreu aux langues du Nord (assyrien, araméen), par opposition aux langues du Sud (arabe, éthiopien). D'autres détachent l'hébreu des langues du Nord et en font la langue sémitique centrale. Mais, s'il importe de répartir les langues d'après leur parenté réelle, cette parenté ne dépend pas nécessairement de la situation géographique des peuples qui les parlent. Les migrations ont pu rapprocher des peuples qui, à l'origine, appartenaient à des groupes très distincts. C'est dans les langues elles-mêmes qu'il faut chercher les éléments d'une classification sérieuse. A en juger d'après la prononciation des consonnes, l'hébreu se séparerait de l'araméen et de l'arabe, et se rapprocherait de l'assyrien et de l'éthiopien. Mais la prononciation a pu s'altérer longtemps après que les langues sémitiques s'étaient séparées les unes des autres. Ainsi, pour l'araméen, les anciennes inscriptions ne connaissent pas encore le remplacement des sifflantes par les dentales. On peut donc croire que sept ou huit siècles avant l'ère chrétienne, l'araméen et sans doute aussi l'arabe se prononçaient comme l'hébreu, ou, du moins, la différence n'était pas assez tranchée pour qu'on substituât dans l'écriture les dentales aux sifflantes. Nous ne sommes pas non plus autorisés à établir une classification fondée sur la ressemblance ou la différence du vocabulaire, parce qu'il est évident que les langues des peuples qui sont devenus voisins ont dû se pénétrer mutuellement. On ne peut donc se fier à l'examen du vocabulaire pour rapprocher l'hébreu de l'araméen ou l'arabe de l'éthiopien.

C'est au point de vue grammatical qu'il faut se placer pour grouper rationnellement les langues sémitiques. Et encore faut-il distinguer entre les phénomènes grammaticaux qui se sont produits après la séparation des groupes d'idiomes de ceux qui ont disparu dans telle ou telle langue secondaire après avoir appartenu à la langue mère. Les premiers permettent mieux de juger de la parenté réelle des langues que les seconds. On a beaucoup insisté pour réunir l'arabe et l'éthiopien sur ce que ces deux langues seules possèdent le pluriel brisé, mais ce pluriel paraît avoir existé à une certaine époque en hébreu, car il y a laissé des vestiges. De même, la déclinaison des noms, qui n'existe plus qu'en arabe et partiellement en éthiopien, a été usitée en hébreu dans les premiers temps. On ne doit donc pas s'appuyer sur ces particularités grammaticales pour séparer l'hébreu de l'arabe.

Il est, au contraire, un point grammatical des plus importants qui rapproche l'hébreu de l'arabe et de l'araméen et l'éloigne de l'éthiopien et de l'assyrien ; c'est le passif formé par le changement des voyelles, qui existe ou existait dans les trois premières langues que nous avons nommées et n'existe pas dans les deux dernières. On peut en conclure que l'éthiopien et l'assyrien, entre lesquels il y a d'autres rapports grammaticaux très remarquables, ont dû former un groupe spécial, tandis que l'hébreu, l'araméen et l'arabe en formaient un autre. Cela confirmerait les anciennes traditions sur la parenté des Hébreux, des Araméens et des Arabes d'une part, et des Assyro-Babyloniens et des Ethiopiens de l'autre.

L'hébreu est la langue sémitique qui paraît avoir le mieux conservé la prononciation primitive des consonnes. Il n'a pas dentalisé les sifflantes comme l'arabe et l'araméen ; il n'a pas confondu les gutturales comme l'assyrien, mais ne les a pas non plus multipliées comme l'arabe et l'éthiopien. On a soutenu, en se fondant sur la transcription des Septante, que l'hébreu connaissait la double prononciation de certaines gutturales. Il est probable que les traducteurs grecs ne trouvant pas dans leur langue d'équivalents pour rendre ces consonnes, les ont transcrites tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, suivant que les gutturales sonnaient plus ou moins fortement à leur oreille. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les sons, dans les langues anciennes, n'avaient pas la netteté que nous remarquons dans les langues modernes, en français surtout. Dans les temps primitifs, les sons devaient être très flottants ; c'est pourquoi ils ont pu se dédoubler de différentes façons dans les divers dialectes.

L'hébreu a perdu de bonne heure la distinction des syllabes brèves et des syllabes longues, et n'a plus différencié que les sons. Certains sons étaient longs par leur origine, d'autres le sont devenus par position dans une syllabe ouverte ou dans une syllabe fermée accentuée ; il n'y a de sons brefs que dans une syllabe fermée sans ton. L'hébreu possède, en outre, des semi-voyelles. On comprend qu'avec une pareille vocalisation, l'hébreu ne pouvait avoir de métrique ; aussi tous les essais pour en découvrir une sont-ils restés infructueux.

La richesse de formes grammaticales que présente l'arabe littéral ne s'est pas conservée en hébreu, qui n'a plus de désinences pour les cas. L'hébreu n'a pas non plus autant de formes verbales que l'assyrien, l'éthiopien, l'arabe et même l'araméen, si l'on ne fait pas entrer en ligne de compte les passifs. Il n'a que deux modes pour le futur, comme l'éthiopien, alors que l'arabe en a trois ; l'assyrien et l'araméen n'en ont qu'un. L'hébreu est cependant la seule langue sémitique ayant deux infinitifs pour chaque forme verbale. Le duel, enfin, s'emploie beaucoup plus rarement en hébreu qu'en arabe.

La syntaxe hébraïque est, en général, très simple ; l'hébreu étant pauvre en conjonctions, les propositions sont beaucoup plus souvent coordonnées que subordonnées, et sont d'ordinaire assez courtes, ce qui donne à l'hébreu un caractère analytique. Mais il faut se garder d'étendre à

toutes les langues sémitiques ce qui est vrai de l'hébreu. L'ordre des mots, en assyrien, par exemple, est beaucoup plus libre, et les phrases longues et enchevêtrées ne sont pas rares dans les inscriptions cunéiformes. En hébreu, au contraire, on évite les incidentes, et, quand on les emploie, on les fait précéder des mots *il fut* ou *il sera*, afin d'en faire des propositions principales. Il en est de même pour les compléments circonstanciels.

L'hébreu étant, en raison de la simplicité de sa syntaxe, une des langues les plus faciles à comprendre, on pourrait s'étonner qu'il y ait tant de passages obscurs dans la Bible, mais cela tient à deux causes : d'abord beaucoup de textes du *Pentateuque* et des *Premiers Prophètes* sont une compilation de différents ouvrages, dont les morceaux ont été emboîtés tant bien que mal les uns dans les autres ; ensuite les textes nous sont parvenus souvent dans un état très défectueux, avec des transpositions, des omissions, des additions, des répétitions et des fautes de copistes sans nombre. Il va sans dire qu'en poésie les règles de la syntaxe sont moins strictes qu'en prose. Mais comme c'est surtout la poésie qui aime les phrases brèves, la langue n'y perd rien de sa clarté. La langue poétique se distingue de la prose par une abondance d'images et de comparaisons. Elle recherche les termes rares et admet volontiers les archaïsmes. D'autre part, la phrase poétique prend une allure plus légère que la prose en se débarrassant des particules. Mais la marque principale de la poésie est le parallélisme. La même idée est exprimée deux fois en termes différents. Il en résulte une sorte de cadence, chaque verset se divisant en deux morceaux ayant à peu près le même nombre de syllabes. La poésie hébraïque connaît aussi les strophes et les refrains, mais sans s'astreindre à suivre des règles précises.

La langue hébraïque est par elle-même une langue lyrique, riche en termes concrets, et apte surtout à exprimer l'idée par l'action. Le propre de la langue biblique, c'est le mouvement et la vie. Cela tient naturellement au caractère du peuple hébreu, plus porté à l'action qu'à la spéculation philosophique. Mais il est clair que l'hébreu aurait pu se plier aux exigences des études scientifiques, comme les autres langues sémitiques ; c'est ce qu'il a fait, d'ailleurs, sous forme de néo-hébreu.

L'hébreu proprement dit se divisait-il en dialectes ? Nous ne le savons pas. La prononciation n'était certainement pas tout à fait la même dans le Nord et dans le Sud. Les Galiléens, au dire du Talmud, ne savaient pas bien articuler les gutturales, et la Bible elle-même rapporte que les Ephraïmites disaient *s* pour *ch*. Mais en ce qui concerne la langue elle-même, les différences dialectiques sont difficiles à reconnaître. Certains critiques de la Bible avaient cru pouvoir distinguer des textes appartenant au royaume du Nord et d'autres qui auraient été écrits dans le Sud, mais cette répartition des textes bibliques entre Israël et Juda est très sujette à caution. On avait prétendu, par exemple, que le *Cantique des cantiques* avait été composé dans le Nord, à cause de certaines particularités de style, mais ces particularités s'expliquent aussi bien si on admet que le *Cantique* est d'une époque relativement moderne.

Comme il très malaisé d'assigner une date certaine aux différents livres bibliques, les indications que contiennent ces ouvrages mêmes n'ayant pas grande valeur historique, on ne peut guère marquer de périodes précises pour l'hébreu biblique d'après la littérature que nous possédons. Tout au plus peut-on distinguer les livres dans lesquels l'influence araméenne n'est pas sensible de ceux qui sont plus ou moins aramaïsés. *Esther*, *Daniel*, le *Cantique* et un grand nombre de psaumes ont des formes et des mots qui dénotent la décadence de l'hébreu, et cette décadence est encore plus accentuée dans l'*Ecclésiaste*. Au point de vue grammatical, on peut dire que le *Pentateuque* est écrit plus correctement que les *Prophètes* et surtout que les *Hagiographes*, ce qui tient peut-être à son caractère plus sacré, mais aussi à son antiquité relative.

On arrivera à des résultats plus considérables en étudiant, sans idées préconçues, le vocabulaire et la grammaire des différents livres de la Bible, et en tenant compte des divers éléments qui ont servi à former plusieurs d'entre eux. Une fois que les travaux de la critique moderne auront acquis une solidité suffisante, on pourra établir les lexiques des auteurs anonymes des Ecritures. La langue du jéhoviste n'est pas tout à fait celle de l'élohiste ; ceux-ci se distinguent de l'auteur du code lévitique, et ainsi de suite.

A l'hébreu biblique se rattachent les quelques inscriptions qui se sont conservées et dont la plus ancienne et la plus importante est celle de Siloé.

Les premiers ouvrages talmudiques sont des commentaires du Pentateuque ; mais la *Misna*, en fournissant un texte indépendant de l'Ecriture, fit reléguer les études bibliques au second plan. Cependant quand la science talmudique fut devenue la principale occupation des écoles juives, on ne négligea pas l'étude de la Bible. Les travaux massorétiques (V. Massore) avaient commencé de bonne heure. Déjà, au IIe siècle de l'ère chrétienne, un grand nombre de particularités du texte sont citées par les ouvrages talmudiques. On peut croire qu'à la même époque où se fit la compilation de la *Misna* eut lieu la revision du texte biblique. Cette revision eut pour résultat d'empêcher de nouvelles altérations du texte, si elle ne corrigea pas les fautes qui s'y étaient introduites antérieurement. Peut-être fit-elle disparaître des variantes qui auraient servi à faire mieux comprendre le texte biblique. Il est facile de voir, par les divergences qui existent entre les anciennes versions et le texte massorétique, et, dans la Bible même, entre les textes parallèles, combien était grande la négligence des copistes, sans parler des corrections tendantielles. Les voyelles, n'étant pas notées, durent subir encore plus d'altérations que les consonnes, bien qu'on s'efforçât de transmettre exactement la lecture de la Bible de génération en génération. Les formes grammaticales ont été bien souvent modernisées ; c'est ainsi que le passif de la première forme a presque partout disparu, alors qu'il avait été certainement usité au temps où furent écrits le *Pentateuque* et les *Prophètes*. La troisième personne féminin pluriel du passé a été remplacée le plus souvent par le masculin, etc.

C'est au IXe siècle qu'on voit apparaître la mention des sept voyelles hébraïques, mais elles étaient sans doute employées depuis un certain temps. Le système babylonien, qui ne connaît que six voyelles, paraît antérieur au système palestinien, et tous deux dérivent probablement des anciennes *matres lectionis* usitées dans la Bible et surtout dans l'hébreu rabbinique. Les signes des voyelles ne se rattachent pas au système des points usités en syriaque par les Nestoriens, comme on l'a cru longtemps. Les voyelles, qui avaient dû servir d'abord à faciliter la lecture des textes sacrés aux enfants des écoles, entrèrent dans l'usage commun et furent étudiées finalement par les Massorètes, comme l'avait été le texte lui-même. On compara les textes ponctués ; on nota les variantes, en particulier les différences entre les Palestiniens et les Babyloniens. En même temps que les voyelles, on adopta, pour marquer la coupe des différentes parties des versets, des signes spéciaux qui finirent par prendre une valeur musicale.

La prononciation des voyelles étant fixée, la langue hébraïque devint l'objet d'études grammaticales. Déjà, dans le Talmud, on trouve quelques règles, mais très empiriques, et plutôt exégétiques que véritablement grammaticales. Le premier qui ait réellement abordé l'étude de la langue hébraïque est le célèbre Saadya (892-942), chef de l'école talmudique de Sora. Saadya a été créateur dans cette branche d'études comme en philosophie religieuse. Il est regrettable que nous n'ayons presque rien conservé de ses œuvres grammaticales. Toutefois, chez Saadya, la grammaire hébraïque est encore dans l'enfance ; il a posé le principe de la distinction des lettres serviles et des lettres radicales, mais il ne l'a pas toujours appliqué judicieuse-

ment. C'est à l'autre extrémité du monde musulman que se développa la science de la grammaire hébraïque. Tandis qu'en Afrique Juda ben Koreisch faisait de la lexicographie comparée, en Espagne Menachem ben Saruq composa le premier dictionnaire hébreu qui nous soit parvenu. Un des élèves de Menachem, Juda Hayyudj, proclama la trilitéralité des racines et donna ainsi à la grammaire une base solide. Après lui, Jona ibn Djanach (commencement du XIe siècle) porta l'étude de l'hébreu à un degré de perfection qui n'a été dépassé que par les modernes. Ibn Ezra et les Kimchi (XIIe siècle) vulgarisèrent en France et en Italie, dans des œuvres consciencieuses, mais sans originalité, les travaux de l'école espagnole qui étaient écrits en arabe. Elias Levita fin du XVe siècle) répandit dans le monde chrétien la connaissance de l'hébreu, mais la grammaire même ne fit plus guère de progrès jusqu'à ce siècle.

C'est à Gesenius que revient le mérite de la rénovation des études hébraïques ; sa grammaire (1813) et son dictionnaire (1815) montrent une connaissance approfondie et raisonnée des lois de la langue hébraïque ; il sait profiter de la comparaison des autres langues, bien qu'il cherche à expliquer l'hébreu par l'hébreu lui-même. Son *Thesaurus linguæ hebraïcæ* (1829-1842), achevé par Rœdiger (1853), doit encore aujourd'hui être consulté. Sa grammaire a été remaniée et perfectionnée par Rœdiger, puis par Kautsch, son dictionnaire par Dietrich, puis par Mühlau et Volck. Ewald (mort en 1875) s'est attaché à montrer les lois qui ont présidé à la formation de la langue, en insistant sur l'influence réciproque des sons ; mais ses théories manquent souvent de solidité. Notons qu'il est le dernier qui ait écrit une syntaxe hébraïque étendue. Bœttcher, reprenant la méthode de Gesenius, a composé une grande grammaire qu'il a laissée malheureusement inachevée et qui a été publiée après sa mort (1866-1868). Olshausen (1861) a montré quelles clartés la comparaison avec l'arabe jette sur les origines de l'hébreu. Stade (1875) a essayé de combiner les théories de ses devanciers, en exagérant un peu la réaction contre les théories d'Olshausen sur les formes primitives. Nous citerons encore la grammaire de Kœnig (1re partie, 1881) dans laquelle on trouve la discussion d'une foule de questions grammaticales avec des conclusions généralement justes.

En dehors des auteurs de grammaires hébraïques, nous devons mentionner les noms de MM. Nœldeke, Philippi, Driver, Barth, qui ont contribué à élucider un certain nombre de points grammaticaux.

Il va sans dire que les travaux exégétiques ont aidé puissamment à perfectionner la connaissance de la langue hébraïque, en permettant de fixer le sens exact des mots hébreux et de rectifier les erreurs qui se sont glissées dans les textes. Il est, en effet, nécessaire de distinguer, dans l'étude des règles de la grammaire, les exceptions qui proviennent de la langue elle-même, des irrégularités qui sont dues à la négligence des copistes, et qui ont été enregistrées trop soigneusement par les ponctuateurs.

Actuellement, c'est en Allemagne que les études hébraïques sont poussées avec le plus d'ardeur. On sait que l'hébreu n'est pas seulement enseigné dans toutes les universités allemandes, mais qu'il y a pour cette langue, même dans les lycées, des cours obligatoires pour les élèves qui se préparent à la théologie et à la philologie. En Angleterre, grâce à l'intérêt que les Anglais portent à tout ce qui touche à la Bible, on s'occupe beaucoup de l'hébreu. En France, en dehors des séminaires catholiques, des facultés protestantes et du séminaire israélite, l'hébreu n'est enseigné qu'au Collège de France, à l'Ecole des hautes études et à l'Ecole du Louvre. Il n'y a de chaire d'hébreu dans aucune faculté de province.

Hébreu rabbinique. — Lorsque l'hébreu eut cessé d'être parlé ailleurs que dans les écoles talmudiques, il dut se modifier pour servir d'instrument aux discussions religieuses. D'autre part, il subit l'influence du langage populaire, qui était l'araméen, et lui emprunta notamment des conjonctions et des adverbes. L'hébreu rabbinique emploie plus que l'hébreu biblique les particules et les combine plus facilement les unes avec les autres. L'article est bien moins usité que dans la Bible. Le participe se substitue fréquemment aux temps personnels. Au lieu de l'infinitif, on se sert beaucoup de formes nominales. Les passifs sont souvent remplacés par les réfléchis, etc. L'hébreu rabbinique contient aussi beaucoup de termes tirés du grec, du latin et du persan. C'est dans la langue rabbinique qu'est écrite la *Misna* (code talmudique rédigé par R. Juda Hannassi au IIe siècle de l'ère chrétienne), ainsi que les recueils similaires et la plus grande partie des *Midraschim* (commentaires allégoriques de la Bible). L'hébreu rabbinique a continué à être en usage chez les Juifs pour les écrits religieux jusque dans ces derniers temps. La plupart des ouvrages qui traitent de la langue des rabbins ne séparent pas l'araméen de l'hébreu rabbinique. Les dictionnaires les plus importants sont : l'*Arukh* de Nathan de Rome (XIIe siècle), édité en dernier lieu par Kohut, sous le titre d'*Aruch completum* (Vienne, 1878-92) ; le *Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum* de Jean Buxtorf (Bâle, 1639) ; le *Neuhebrœisches und chaldœisches Wœrterbuch* de Lévy (Leipzig, 1876-89). La langue de la *Misna* a été spécialement étudiée par Geiger, dans son *Lehrbuch zur Sprache der Mischna* (Breslau, 1848) ; par L. Dukes, *Die Sprache der Mischna lexicographisch und grammatisch betrachtet* (Essling, 1846) et par H.-L. Strack et C. Siegfried, *Lehrbuch der neuhebrœischen Sprache und Litteratur* (Karlsruhe et Leipzig, 1884).

Néo-hébreu. — Il faut séparer de l'hébreu rabbinique le néo-hébreu, dont la littérature comprend : 1° les *pioutim* (de ποιητής, poète) ou poésies liturgiques, qui ont été écrits dans le VIIIe siècle et les siècles suivants, et étaient destinés à être lus et chantés dans les diverses solennités de l'année juive. La plupart des auteurs de *pioutim* ont vécu en Palestine, dans le N. de l'Afrique et en Italie. On remarque, dans leur langue, une syntaxe des plus libres et une simplification des formes verbales qui va jusqu'à défigurer les mots. Les pronoms relatifs sont fréquemment supprimés, et les prépositions se placent alors devant les verbes. Les mots les plus rares de la Bible sont employés avec prédilection. Ces poésies sont remplies d'allusions aux légendes bibliques et talmudiques, au point qu'on ne peut les comprendre sans commentaire, et elles rappellent les ouvrages des poètes latins de la décadence. Outre les *pioutim*, la littérature juive compte des poésies religieuses philosophiques ou mondaines, dont la langue se rapproche de l'hébreu biblique, mais qui ont emprunté, au moyen d'une prosodie artificielle, les rythmes arabes. Ces poésies ont été composées surtout en Espagne. 2° Les traductions hébraïques d'ouvrages arabes, qui, retraduites en latin, ont servi, pendant le moyen âge, d'intermédiaires entre la philosophie gréco-arabe et la scolastique. L'hébreu, dans lequel elles sont écrites, est chargé de néologismes que les traducteurs ont créés pour pouvoir exprimer les idées scientifiques et philosophiques dont la Bible ne fournissait pas l'équivalent. Les principaux créateurs de cette langue furent les Ibn Tibbon (XIIe-XIIIe siècles), qui traduisirent les ouvrages de Saadya, de Juda Halévy, de Maïmonide. L'arabe est rendu très littéralement, de sorte qu'on sent souvent l'original sous les traductions. L'hébreu, dont les Juifs se servent actuellement pour écrire des journaux et des revues qui paraissent surtout en Russie, est un mélange d'hébreu biblique, d'hébreu rabbinique et de néo-hébreu. Il a fallu inventer bien des termes nouveaux pour rendre les idées modernes. On voit que, à côté des dictionnaires de la Bible et du Talmud, il y aurait encore place pour un dictionnaire néo-hébreu. Mayer Lambert.

II. Histoire et Religion. — Nous adopterons dans cet article les divisions suivantes : 1° la période mythique ; 2° les anciens royaumes juifs ; 3° de l'exil à la destruction de Jérusalem par Titus ; 4° la religion avant l'exil ; 5° les institutions religieuses du judaïsme.

L'histoire des Juifs et de leur religion à partir de la destruction de leur nationalité en Palestine seront exposées ailleurs (V. JUIFS, CABBALE, TALMUD, etc.).

I. LA PÉRIODE MYTHIQUE. — La restitution, selon les exigences de la critique moderne, d'un chapitre quelconque de l'histoire ancienne des peuples de l'Orient, est une œuvre singulièrement délicate; tantôt les événements ne nous sont guère connus que par des inscriptions, comme c'est le cas pour l'Egypte, l'Assyrie; tantôt ils sont venus à notre connaissance par la voie du livre, comme c'est le cas pour les Israélites. Mais si ces livres, rédigés à bonne distance des faits, sont dominés par les vues dogmatiques familières à l'époque de leur composition, nous ne pouvons les utiliser qu'avec les plus grandes précautions. Les six premiers livres de la Bible (*Pentateuque* et *Josué*) sont un poème religieux destiné à exalter les gloires passées de la nation et à décrire les voies mystérieuses par lesquelles la divinité protectrice d'Israël a conduit les Hébreux jusqu'à la prise de possession du pays chananéen; ils constituent l'épopée du judaïsme; ils ne peuvent être considérés comme un document historique au sens spécial que nous attachons à ce mot. Qu'ils aient reçu leur forme seulement aux temps de la restauration ou un peu plus tôt, la chose est sans importance, puisque, dans l'hypothèse la plus favorable à l'antiquité de ces écrits, sept ou huit siècles les séparent des plus récents des événements qu'ils rapportent, c.-à-d. des incidents qui ont marqué la conquête de la Palestine par Josué. Sur ce point, en particulier, ils sont convaincus d'avoir rapporté les faits d'une façon tendancielle comme on l'a fait voir en contrôlant leurs assertions par celles du livre des *Juges*, qui sont en désaccord complet avec les prétentions du livre de *Josué*. Que sera-ce pour les parties plus anciennes? C'est ainsi que tous les événements antérieurs à l'époque où nous trouvons les Israélites établis en Palestine, constituent la *période mythique* de leur histoire. Sous ces mythes peut-on retrouver le souvenir de quelques faits authentiques, origine syromésopotamienne d'Israël, séjour en Egypte, pérégrinations dans la péninsule sinaïtique, — nous aurons à le rechercher.

Le premier sacrifice que l'on doit exiger de ceux qui veulent se renseigner sur l'histoire juive ancienne, consistera à écarter la période qui va de la création du monde et du premier couple humain aux temps d'Abraham. Il y a là, sous la forme d'un enchaînement chronologique, des vues à la fois très ingénieuses et très hautes sur les commencements de l'humanité et sur la relation d'Israël avec les autres peuples, sur ce que nous appellerions sa position et sa place dans le monde. Ces pages font honneur à la curiosité d'esprit qui se rencontrait chez les docteurs du judaïsme; ce sont de hardies combinaisons, en aucune manière de vieilles traditions « remontant au berceau de la race ». Si l'on arrive à établir d'une manière décisive les rapprochements souvent tentés entre certains récits bibliques et les mythologies de la Babylonie ou de la Phénicie, ces rapprochements devront être considérés comme des emprunts faits par les Juifs à l'époque de l'exil et dans les temps qui suivent. Il est parfaitement clair qu'un mythe tel que la « tour de Babel » n'avait d'intérêt que pour des gens qui étaient en relation avec la grande cité de Babylone, ce qui nous ramène immédiatement aux temps de l'exil.

Nous arrivons ainsi à l'époque des patriarches, à l'histoire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Un personnage du nom d'Abraham, qui appartenait aux tribus syriennes fixées dans la Haute-Mésopotamie, reçoit de la divinité l'ordre de quitter sa patrie afin de devenir, dans un pays qui lui sera désigné, la souche d'un peuple que cette même divinité se réserve de favoriser d'une façon exceptionnelle. C'est là tout simplement une idée dogmatique rendue concrète et réelle; c'est le dogme orgueilleux de l'« élection d'Israël » traduit dans la langue de l'histoire. Dieu a choisi Israël, plusieurs siècles avant qu'il n'existât, dans la personne de l'individu destiné à lui donner le jour. Ce n'est point ici de l'ethnographie, c'est de la théologie. Tour à tour Abraham, son fils Isaac, son petit-fils Jacob, sont l'objet des promesses divines, et le pays de Chanaan leur est désigné comme celui où leurs descendants s'établiront quelque jour. D'ailleurs, nulle progression dans l'histoire successive de ces trois personnages; mais la répétition, sous des formes souvent variées, parfois très heureuses sous le rapport de l'invention littéraire, du choix fait par la divinité d'un peuple entre tous, et, ne l'oublions pas, d'un peuple à naître, d'une nation qui tient à un fil; il est vrai que c'est aux mains de la divinité qu'aboutit l'extrémité de ce fil et elle ne permettra point qu'il se rompe. Les auteurs bibliques inventent ici une circonstance nécessaire au plan qu'ils ont formé; résolus à faire voir partout le doigt de Dieu, ils veulent que le peuple israélite prenne naissance en dehors du pays de Chanaan, afin que la divinité elle-même leur en ouvre l'accès par la force de son bras. C'est ainsi qu'une famine jette la famille patriarcale en Egypte, où elle trouve un terrain favorable à son rapide accroissement. La scène a changé: au père mythique du peuple hébreu, qui s'appelle tour à tour Abraham, Isaac et Jacob, qui, originaire de la Haute-Syrie, a visité et parcouru le pays de Chanaan avant de prendre la route de l'Egypte, se substitue la nation israélite, venue au monde par une sorte de génération spontanée; cette nation subit un dur esclavage de la part des Egyptiens et pousse vers le ciel des cris de désespoir. La divinité s'est réservée d'intervenir au moment où les Israélites, convaincus de leur impuissance à secouer le joug étranger, seront prêts à se jeter dans ses bras; elle procédera alors à l'adoption solennelle du peuple avec lequel elle n'est pas encore entrée en relations. Un personnage du nom de Moïse, dont l'enfance, comme de juste, est entourée de circonstances merveilleuses, est l'intermédiaire que choisit la divinité auprès des Israélites et auprès du roi qui les tyrannise. Délégué pour cette haute mission, il va, au nom de Yahvéh (Jéhovah), dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, sommer le souverain égyptien de laisser ses concitoyens s'éloigner. Une lutte s'engage entre ces deux puissances d'inégale force, le pharaon qui règne sur l'Egypte et la divinité, protectrice d'Israël, qui a fait les cieux et la terre. A la suite de scènes dramatiques, Moïse quitte l'Egypte à la tête de deux millions d'hommes, femmes et enfants. La divinité, pour enfoncer dans l'esprit des Israélites la conviction qu'ils sont incapables de rien faire sans son concours, les fait acculer à la mer Rouge par l'armée égyptienne et les arrache définitivement à leurs anciens maîtres par le plus stupéfiant des miracles. Yahvéh va-t-il introduire sans plus tarder son peuple dans le pays de Chanaan qu'il lui destine? Non pas; il lui faut que ce peuple ait prêté en toute connaissance de cause un serment solennel d'obéissance; de là, la nécessité d'un arrêt pour lequel les écrivains bibliques ont fini par désigner le massif montagneux du Sinaï. Nous disons à dessein « ont fini par désigner », parce que l'étude comparative des livres bibliques fait ressortir la rédaction récente des textes où le mont Sinaï est mis en vedette; plusieurs écrivains se servent de désignations d'un caractère vague, en parlant d'une alliance conclue « lors de la sortie d'Egypte ». Quoi qu'il en soit de ce point, le désert et tout particulièrement le mont Sinaï sont le théâtre d'imposantes théophanies; la divinité révèle au peuple élu les conditions dans lesquelles elle consent à l'adopter, à faire de lui « son peuple particulier entre toutes les nations »; l'ensemble de ces conditions, contenues d'une part dans le Décalogue, de l'autre dans la série des développements légaux qui se livrent à l'*Exode* (XXI-XXIII), devient le texte du contrat solennel qui est scellé au pied du Sinaï et rattache désormais d'une façon irrévocable Israël à son dieu. Il y a désormais partie liée entre les descendants d'Abraham et Yahvéh; ceux-là ne sauraient devenir traîtres à leurs engagements envers la divinité qui les a délivrés de la servitude d'Egypte, qu'en attirant sur leur tête les plus effroyables châtiments. L'alliance du

Sinaï étant conclue, l'on peut songer à entreprendre la conquête de la Palestine ; nous ne rappellerons pas les incidents par lesquels les écrivains bibliques allongent le voyage et retardent l'arrivée du peuple israélite sur la rive orientale du Jourdain, à la hauteur de Jéricho. En vain les ennemis ont recours aux incantations; la divinité substitue la bénédiction aux malédictions projetées. Quand le moment est venu de franchir le Jourdain, le miracle de la traversée de la mer Rouge se reproduit; les murailles de Jéricho tombent devant la procession du clergé. La Palestine est bientôt conquise et Josué peut paisiblement procéder au partage du territoire entre les douze tribus issues des fils de Jacob. Au moment de mourir, le vieux chef prend acte solennellement, d'une part à l'égard de la divinité, de l'accomplissement des promesses faites aux patriarches ; de l'autre à l'égard du peuple, de sa résolution de se conformer exactement aux commandements divins afin de mener une heureuse existence dans sa nouvelle patrie.

Il est, pour ainsi dire, superflu de rappeler ici les raisons qui s'opposent à ce qu'on accepte ce récit de la sortie d'Egypte, des pérégrinations au désert et de la conquête du pays de Chanaan, même en le dépouillant des éléments merveilleux qui le chargent. Ce peuple errant dans le désert est une impossibilité ; le trajet par lequel on contourne l'Idumée et le pays moabite est inacceptable. Faut-il donc réduire les chiffres, parler d'un groupe de cinquante mille âmes, dans lequel des éléments de provenance variée se seraient joints à l'élément israélite proprement dit ; à ce compte, les prétendus patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, seraient la forme mythique sous laquelle est figurée l'émigration d'un petit groupe syrien, aux allures nomades, promenant ses tentes de Sichem à Bersabée, fixé momentanément sur la lisière du désert et de l'Egypte, mais renonçant à ces cantonnements le jour où son indépendance est menacée, enfin s'insinuant petit à petit en Palestine, sans doute par le territoire de Juda qui confine au désert, et s'y installant de plus en plus solidement. Assurément, ce sont là des choses rentrant dans le domaine du vraisemblable et du possible ; mais avons-nous des raisons sérieuses pour déclarer que l'épopée biblique ainsi réduite, diminuée, ramenée aux nécessités de la réalité, ait un fondement historique? Il faut avouer que ces raisons nous font absolument défaut. Nous avions devant les yeux un thème théologique : *La divinité, créatrice des cieux et de la terre, a choisi, entre tous les peuples, une nation qui deviendra spécialement sienne ; après une série d'incidents merveilleux qui se déroulent au travers des siècles, Dieu met les Israélites en possession du pays de Chanaan, qu'il avait promis à leurs ancêtres;* nous avons maintenant devant nous une hypothèse d'un caractère banal. Sont-ce là de vieilles traditions embellies et transformées ? N'est-il pas préférable de voir dans la « légende sacrée des origines israélites » une création de toutes pièces ? Assurément, la question n'a pas une importance majeure, parce qu'il éclate désormais aux yeux de tous que l'élément historique est subordonné délibérément aux exigences d'une thèse dogmatique. Cependant nous croyons être dans le vrai, en admettant qu'à la base de toute cette construction ne se trouve aucun souvenir historique. La famille israélite est représentée comme tirant ses origines de la Haute-Syrie; mais il fallait bien qu'elle vînt de quelque part, puisque le thème théologique adopté par l'écrivain exigeait qu'elle ne provînt pas de Chanaan; or le choix était limité d'une façon presque fatale entre l'Egypte au S.-O. et la Syrie au N.-E. ; la première convenait à merveille comme lieu d'esclavage, la seconde comme lieu d'origine. On n'imaginera pas de trouver quelque écho d'une antique réalité dans les événements merveilleux qui marquent la sortie d'Egypte ; quant à la loi promulguée au Sinaï, on est d'accord à la considérer, le Décalogue compris, comme appartenant à un stade singulièrement avancé de la civilisation hébraïque. C'est ici que quelques synchronismes s'appuyant sur des monuments étrangers, notamment sur des inscriptions égyptiennes, seraient les bienvenus pour appuyer l'hypothèse d'un séjour des Israélites en Egypte ; malheureusement, les monuments restent muets à cet égard, et la circonstance que les livres bibliques mentionnent quelques localités de l'Egypte et du désert n'est pas un argument en faveur de l'historicité du séjour en Egypte et de la traversée du désert sinaïtique. Ces indications étaient à la disposition de tout Israélite tant soit peu instruit à partir de l'époque de Salomon et l'on doit plutôt s'étonner que les écrivains bibliques n'aient pas tenté de mettre un nom propre sous le nom du pharaon qui maltraita les Hébreux. Pour notre part, nous ne voyons dans l'*Hexateuque*, qui est notre seule source de renseignements sur les antécédents de la prise de possession de la Palestine, rien qui nous mette en mesure d'affirmer que les Israélites sont d'origine syrienne et se sont emparés de la Palestine après un séjour plus ou moins prolongé en Egypte. Notons cependant un point, sur lequel nous devrons revenir : Israël n'est pas seul à quitter la Syrie dans « les reins d'Abraham », ou plutôt, du petit groupe que le patriarche forme avec son neveu Lot, doivent provenir non seulement les Israélites, mais encore les Ammonites, les Moabites, les Ismaélites et les Edomites. Allons-nous, sur la foi de ce départ mythique et mystique, affirmer qu'il s'est produit à une date reculée une migration d'un gros de peuples sémitiques, se séparant du peuple araméen pour se répandre dans le Chanaan, le Galaad, la péninsule sinaïtique et une partie de l'Arabie ? Voilà de bien graves hypothèses bâties sur une pointe d'aiguille. Enfin, les dernières des assertions de l'épopée des origines israélites, la prise de possession facile et complète, grâce au concours divin, du pays de Chanaan et la destruction totale de la population indigène, sont expressément démenties par le livre des *Juges*, en sorte que, sur tous les points où le contrôle est possible, l'*Hexateuque* se heurte à la réalité historique. Aussi bien, c'est un poème dogmatique, et la meilleure manière de lui rendre hommage est de reconnaître hautement ce caractère.

II. Les anciens royaumes juifs. — (De 1100 environ à 588 av. J.-C.). Il n'y a pas d'histoire israélite pour la période antérieure au moment où nous constatons la présence des Hébreux sur le sol de Chanaan ; tout ce qui précède appartient à la spéculation. Les documents pour cette période, en dehors de quelques données fournies par l'Egypte et l'Assyrie, sont les livres des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois* et, à un titre moindre, les *Chroniques*, écrits qui sont dominés par des vues d'instruction religieuse, dont les auteurs se sont beaucoup moins proposé de reconstituer avec exactitude le passé de la nation israélite, que de démontrer comment les Hébreux, mis par la divinité en possession du pays de Chanaan, se sont, par des rébellions répétées, rendus indignes de la protection de Yahvéh et ont été expulsés de leur patrimoine par la décision de la divinité justement irritée. En d'autres termes, les souvenirs plus ou moins précis qui étaient à la disposition des écrivains juifs ont été par eux distribués et arrangés de façon à faire ressortir une leçon morale. Ces souvenirs, d'autre part, suffisamment nets pour la période qui va de Saül à Sédécias, sont singulièrement vagues pour la période la plus ancienne, pour l'époque des origines.

Tandis que le livre de *Josué* nous montrait le héros de ce nom procédant paisiblement à la répartition de la Palestine entre les tribus israélites à la façon d'un géomètre lotissant un terrain libre, le livre des *Juges* fait entrevoir une situation tout autre. Reportons-nous aux environs de l'an 1100 avant notre ère, c.-à-d. à un siècle avant David ; nous constatons que les parties montagneuses de la Syrie méridionale que traverse le Jourdain, sont le théâtre de mouvements confus. Si l'on cherche à ramener ces agitations désordonnées à une donnée générale, on croit s'apercevoir qu'une série de petits groupes, se rattachant à une même souche, font des efforts énergiques pour

s'assurer un établissement solide aux dépens de la masse de la population indigène; ces petits groupes, ce sont les Chananéens. La carte à la main, voici ce que l'on constate: dans la partie centrale du territoire chananéen, dans la région qu'on appela plus tard la Samarie, un gros d'Israélites, se désignant comme les tribus d'Ephraïm, de Benjamin, de Manassé et ayant Sichem pour centre; au S., dans ce qui fut plus tard la Judée, un groupe moins considérable, la tribu de Juda ayant Hébron pour chef-lieu; à l'extrême nord, à l'O. du haut Jourdain, les gens de Nephtali. Au moment seulement où ces trois tronçons auront opéré leur soudure, la nation israélite sera constituée. La période des *Juges*, quand on quitte les brillants tableaux dressés par le livre de *Josué*, apparaît comme une époque d'abaissement et de décadence; il en est tout autrement quand on l'envisage comme le début même de l'histoire d'Israël. On admire alors comment ces peuplades ont su transformer une condition aussi médiocre en un établissement capable de faire figure. — De même qu'il faut écarter l'idée d'une nation israélite constituée antérieurement à la conquête de la Palestine, il convient de faire toutes réserves sur la nomenclature des tribus, c.-à-d. des subdivisions de la nation. En réalité, nous ne constatons guère que sept ou huit groupes de force très inégale, la tribu d'Ephraïm et celle de Manassé, groupées volontiers sous le nom de maison de Joseph, la tribu de Benjamin, la tribu de Juda, la tribu de Nephtali. Ce qu'on appelle la tribu de Dan est tout au plus un petit clan; les tribus d'Issachar, de Zabulon, d'Aser, celles de Ruben, Gad et Siméon offrent peu de consistance; quant à celle de Lévi, c'est une création fictive, cette prétendue tribu sacerdotale n'ayant jamais existé. Les « douze tribus » d'Israël sont le fruit d'une combinaison et ne représentent pas la réalité.

Les groupes du centre, de l'Est et du Nord, ce qu'on appelle d'ordinaire les « dix tribus », se résument sous l'appellation générique d'Israël, ce qui signifie *Dieu triomphe* et non pas *il triomphe de Dieu* selon la légende du combat de Jacob avec la divinité. Plus tard Juda, à son tour, fut considéré comme faisant partie d'Israël, bien que la fusion entre l'élément proprement judéen et l'élément israélite n'ait jamais été opérée d'une façon complète. L'appellation Hébreux (*hibris*, les gens venus d'au delà, c.-à-d. d'au delà de l'Euphrate) n'est pas le vrai nom du peuple; elle est destinée à affirmer que les Israélites (*benè-Israël*) ne sont pas originaires de Chanaan.

Cette prétention est-elle fondée? Sommes-nous autorisés à tenir les Israélites pour une population originaire du dehors, par exemple de Syrie? Ce qui a été dit plus haut est de nature à jeter des doutes sur tout ce qui concerne les destinées d'Israël avant le moment où nous constatons sa présence sur le sol de la Palestine. Le fait même de la conquête est-il démontré? Absolument pas. A l'hypothèse d'un peuple venant d'Egypte et envahissant la Palestine par le S. et par l'E., peut s'opposer une autre hypothèse. En écartant de chimériques spéculations sur les origines proprement dites, on peut soutenir qu'on ne possède pas la preuve de la présence des Israélites dans d'autres région que la Palestine antérieurement au XIe siècle avant notre ère. En l'absence de cette preuve, on peut supposer que Israélites et Chananéens ont coexisté en Palestine pendant des siècles avant que les premiers soient arrivés à la situation prépondérante que consacrèrent David et Salomon. Cette période d'incubation n'aurait pas laissé de traces, en dehors des notices rudimentaires qui se trouvent au *Livre des Juges* et qui se logent aisément en deux ou trois générations. Déjà les plus récents historiens d'Israël sont obligés de prendre de singulières libertés avec les textes; il n'est plus question chez eux d'une conquête faite par un corps d'armée unique, mais de plusieurs tentatives, en quelque sorte séparées. Le groupe rubénite-gadite, venant en premier, aurait pris possession du Galaad, c.-à-d. des régions situées sur la rive orientale du Jourdain, sous la conduite d'un chef du nom de Moïse; un peu plus tard, celui d'Ephraïm-Manassé-Benjamin se serait également présenté à l'E. de la Palestine, et, encouragé par le succès des gadites-rubénites, aurait franchi le Jourdain, sous la conduite de Josué. Les gens de Juda, pour leur part, auraient envahi la Judée par le S. sous le commandement de Caleb et d'une manière absolument indépendante. L'inconvénient de ces ingénieuses combinaisons, c'est qu'elles sont absolument arbitraires; là où les textes font défaut, l'imagination peut se donner carrière en toute liberté. Il faut donc, sous peine de compromettre les saines méthodes historiques, aborder par une tout autre voie cette question de la conquête du Chanaan par le peuple d'Israël. — Nous sommes aujourd'hui en mesure d'affirmer que toutes les populations en présence dans la région palestinienne, vers l'an 1000 avant notre ère, parlaient la même langue, avec de simples différences dialectales. Entre l'araméen, langue de la Syrie, et l'arabe, langue de l'Arabie, l'hébreu-phénicien était parlé également par les Phéniciens, les Chananéens, les Hébreux, les Ammonites, les Moabites et, sans doute, les Edomites. Cela suppose que ces peuples, à défaut d'une « origine » commune, doivent être considérés comme ayant eu un « habitat » commun pendant une série de siècles; or, si les Israélites étaient véritablement originaires de Syrie, leur langue se distinguerait par la présence d'éléments araméens; si, d'autre part, ils ont séjourné pendant des siècles en Egypte, il est impossible que leur langue, tout spécialement en ce qui touche le vocabulaire, ne se soit pas fortement égyptianisée. En d'autres termes, la circonstance de la communauté de langue des Israélites avec les Phéniciens d'une part, avec les Moabites de l'autre, est une impossibilité, du moment où l'on représente les premiers comme ayant pénétré tardivement en Palestine par la voie de la conquête; la seule manière d'échapper à cette conclusion consisterait à dire que les Israélites ont adopté, après la conquête, la langue de la région palestinienne, ce que personne ne sera tenté de soutenir. Ainsi la présence vers l'an 1000 avant notre ère, dans la région méridionale de la Syrie, d'une série de peuples *parlant la même langue*, est la preuve décisive que ces peuples y coexistaient depuis un temps fort long. Nous admettons donc sans hésitation que les ancêtres de la nation israélite ont été fixés en Palestine plusieurs siècles avant l'an 1100, où nous saisissons leur trace pour la première fois. Les Israélites n'ont pas *conquis* la Palestine à la façon d'un peuple venu du dehors; mais ils se la sont *assimilée* par un effort long et soutenu, dont les derniers et décisifs résultats sont seuls parvenus jusqu'à nous. Dans ces conditions seulement, il est permis de continuer de désigner les Chananéens comme constituant la population indigène.

Tandis que les groupes du Nord, Nephtali, Issachar, Zabulon, Aser étaient noyés dans la masse de la population chananéo-phénicienne et se trouvaient parfois dans l'obligation de lui payer tribut, le groupe du centre, avec la grosse tribu d'Ephraïm, se trouve dans une situation favorable. Un individu du nom de Gédéon est vanté pour avoir délivré les siens des incursions menées par la tribu pillarde des Madianites; son fils bâtard, Abimélech, est désigné comme « roi de Sichem » et son pouvoir s'étend sur toute la région. Dans la montagne de Nephtali, a lieu un engagement entre les Chananéens et les Israélites; un chef hébreu du nom de Barac bat le général ennemi, Sisara, et celui-ci dans sa fuite est assassiné par une femme chez laquelle il avait reçu l'hospitalité. Au Sud, un homme de Benjamin, Aod, débarrasse les siens des vexations dont ils étaient l'objet de la part des Moabites, en assassinant leur roi. Dans la région du Galaad, Jephté bat les Ammonites. Un héros israélite, appartenant au petit clan des Danites, sur le flanc occidental de la montagne éphraïmite, Samson, se distingue dans des escarmouches avec les Philistins, qui occupaient la côte maritime et les riches plaines de l'Ouest; puis ce groupe danite, mécontent de son établissement, s'en va se fixer aux sources du Jourdain, en enlevant de vive force la ville de Laïs-Dan aux Chananéens. Conflits

entre les Israélites et les populations indigènes ou voisines, conflits des différents groupes entre eux, voilà ce que l'on remarque dans l'époque antérieure à Saül. Avec celui-ci, qui est un guerrier benjaminite, nous commençons à voir plus clair. Au moment où Saül paraît sur la scène, les Israélites sont dans une situation des plus fâcheuses; les Philistins ont mis la main sur les grandes routes qui mènent soit en Moabie, soit en Syrie par la vallée du Kison, et font peser sur les Israélites un joug intolérable. Leur suprématie vient d'être consacrée par une victoire éclatante, où ils se sont emparés d'un objet vénéré, de l'arche sainte qui ornait le sanctuaire de Silo. C'est à Saül et aux vaillants guerriers de la tribu de Benjamin que revient l'honneur d'avoir fondé définitivement la nation israélite, au moment où ses éléments dispersés et affaiblis semblaient sur le point de disparaître. Vainqueur des Philistins sur son propre territoire, Saül les expulse de la montagne éphraïmite; on raconte aussi qu'il défendit la région du Galaad contre les Ammonites ; enfin, il se crut assez fort pour entreprendre d'arracher aux Philistins la vallée du Kison et la région du moyen Jourdain ; s'il réussissait dans son entreprise, il mettait la main sur la grande route qui joint l'Asie à l'Afrique et il rattachait au noyau central d'Israël les groupes isolés d'Aser et Nephtali. Malheureusement la fortune trahit son courage ; Saül succomba dans le combat livré au mont Gelboé. Les événements auxquels est mêlé Saül appartiennent à la seconde moitié du XIe siècle avant notre ère.

L'œuvre commencée par Saül, David l'achève. On prétend qu'il avait été désigné par la divinité même pour remplacer Saül; cette assertion, comme mainte autre qui se rencontre aux livres bibliques, appartient à l'invention des théologiens. Dans cette catégorie de combinaisons dogmatiques doit être également rangé tout ce qui concerne le prophète Samuel, lequel aurait d'abord désigné Saül pour la royauté, puis l'aurait déclaré déchu. La vérité est que la royauté de Saül a été le résultat des circonstances. En ce qui concerne David, voici le plus probable. David, originaire de la tribu de Juda, fut d'abord écuyer de Saül ; il s'acquit une réputation de guerrier redoutable, épousa une des filles de Saül et, à tort ou à raison, provoqua la jalousie du roi qui le soupçonna de comploter contre lui. David, échappé par la fuite au châtiment, se réfugie chez les Philistins et, au moment où la nouvelle du désastre du Gelboé parvient à lui, se rend à Hébron, où il est reconnu comme roi de la tribu de Juda. La lutte s'engage alors entre lui et le nouveau roi d'Israël, Isbaal (Isboseth), fils de Saül. Celui-ci abandonne Gabaa en Benjamin pour s'établir dans la cité transjordanique de Mahanaïm. Après un engagement douteux, les deux rivaux maintiennent leurs positions; mais à la mort d'Isbaal, assassiné par ses officiers, David devient roi de toutes les tribus d'Israël. Son premier acte fut de s'emparer sur les Chananéens de la ville forte de Jébus, qui devint sa capitale sous le nom de Jérusalem. La situation de Jérusalem était singulièrement heureuse, et l'avenir le prouva. La suprématie d'Israël sur ses voisins est assurée au temps de David. Les Philistins sont battus et doivent se contenter de la possession de la magnifique plaine maritime qui s'étend de Gaza au mont Carmel ; avec les Phéniciens, qui occupent la côte au N. de ce même Carmel, les relations sont excellentes. A l'E. les Ammonites et les Moabites sont battus; au S.-E., l'Idumée est conquise et annexée à Israël; au N.-E., les tentatives des Syriens sont réprimées, au S. la tribu pillarde des Amalécites est renvoyée dans ses déserts. C'est là un résultat considérable et qui peut se passer des embellissements de la légende. Le royaume de David, sauf l'Idumée, ne franchit pas les limites du territoire israélite proprement dit. Il formait, somme toute, une région de médiocre étendue, notablement inférieure à la Suisse ou à la Belgique; il pouvait compter environ 250 kil. du N. au S. sur une largeur variant de 60 à 80. Ce territoire consistait essentiellement en un haut plateau montagneux, coupé par un grand nombre de ravins et présentant en plusieurs parties des vallons bien arrosés. Séparé de la mer Méditerranée par une bande de terrain de largeur inégale qui restait aux mains des Philistins et des Phéniciens, on y doit signaler d'une part la vallée et la plaine du Kison qui s'étendent de la mer dans la direction du Jourdain, puis la vallée même du Jourdain, formant une dépression profonde. Le Jourdain, coulant très sensiblement du N. au S. et dont le cours présente de nombreux méandres, prend naissance à la base du Hermon dans des marais, forme d'abord le petit lac de Mérom, puis celui de Génésareth déjà situé à 200 m. au-dessous du niveau de la mer, et va enfin se perdre dans un lac sans issue, d'une longueur de 70 kil. sur une largeur moyenne de 15, profondément encaissé entre les montagnes de Moab à l'E. et celles de Juda à l'O.; ce lac, dont la nappe est située à 400 m. au-dessous du niveau de la Méditerranée, est la mer Morte, ou lac Asphaltite. Le territoire israélite, tempéré dans ses portions élevées, torride dans la vallée du bas Jourdain et dans le pourtour de la mer Morte, aride dans les parties méridionales qui joignent la Judée aux déserts de l'Arabie Pétrée, se trouve, en somme, dans des conditions favorables à la culture ainsi qu'à l'élève du bétail. Les céréales y viennent facilement, la vigne, le figuier et l'olivier y trouvent un terrain satisfaisant; dans les années moyennes, le fourrage n'y fait pas défaut; les légumes y viennent dans d'excellentes conditions partout où l'on peut utiliser soit les sources, soit les eaux amenées par des conduites artificielles. Sans être précisément le « pays ruisselant de lait et de miel » que vante le *Deutéronome*, la Palestine de David était une région heureusement dotée. Elle suffisait aux besoins d'une population que l'on peut évaluer à 600,000 ou 800,000 âmes. Cette population résultait de la fusion de l'élément proprement israélite avec l'élément dit chananéen ou indigène; dès l'époque de David, l'assimilation semble avoir été à peu près complète. Ajoutons que le pays israélite commande les communications entre l'Asie et l'Afrique ; au S.-O. il communique avec les riches cités philistines, dont la principale, Gaza, est en relations immédiates avec l'Egypte ; au N.-O., il est voisin des grandes cités commerçantes de Tyr et de Sidon; au N.-E., il est à deux journées de Damas. Son avenir politique dépendra de la sagesse de ceux qui l'occupent.

Malheureusement le peuple israélite, admirablement doué à tant d'égards, a dans le sang des éléments d'agitation et de turbulence qui font que, à défaut de luttes contre l'étranger, les conflits intestins, les guerres civiles y éclatent et s'y entretiennent d'une façon déplorable. David, vainqueur des Philistins, vient à peine de réduire les Ammonites en enlevant de vive lutte leur capitale Rabbat-Ammon qu'il se voit en présence d'une rébellion des plus graves. De même qu'il avait jadis essayé de supplanter le roi son beau-père, il trouve un adversaire dans sa propre maison, dans la personne de son fils Absalon. Celui-ci se fait acclamer par les gens de Juda à Hébron et marche sur Jérusalem, que David abandonne précipitamment pour se réfugier sur la rive gauche du Jourdain dans la cité de Mahanaïm, dont Isbaal avait fait un peu plus tôt sa capitale; le roi n'arriva à triompher de l'insurrection que par l'énergie et les talents militaires de Joab, chef de son armée. Quand il revint à Jérusalem, il put se convaincre que les rivalités intestines entre les tribus du Nord, groupées autour d'Ephraïm, et la tribu de Juda, se réveilleraient de nouveau à la première occasion ; la répression de l'insurrection à la tête de laquelle s'était mis un certain Séba, d'origine benjaminite, ne pouvait le rassurer à cet égard. Ainsi le danger pour Israël avait cessé de venir du dehors; le mal était au dedans. — Salomon, l'un des fils de David, lui succède en employant l'intrigue et affermit son trône en mettant à mort les principaux de ses adversaires, notamment son frère Adonias. Salomon, en dehors de quelques conflits sans portée, consacre la situation que lui a léguée son père. Il s'allie par mariage à la dynastie régnante d'Egypte, entretient

un harem sur le pied des souverains orientaux, se lance dans de fastueuses constructions, au premier rang desquelles il faut citer un temple élevé à Yahvéh dans Jérusalem, érige des palais, fait des travaux de défense et de fortification, organise des arsenaux et des magasins, équipe avec l'aide des Phéniciens une flotte sur la mer Rouge, éblouit les Israélites par le luxe de sa maison et de ses équipages achetés en Egypte, laisse le renom d'un prince fastueux. La mort de Salomon tombe vers 950 avant notre ère. L'époque de David et de Salomon constitue, en dépit de quelques ombres au tableau, ce qu'il y a de plus brillant et de plus heureux dans l'histoire d'Israël. L'histoire d'Israël se résume ici en trois phrases : 1° une longue incubation, dont les derniers incidents, ce qu'on nomme très improprement l' « époque des Juges, » sont seuls parvenus à notre connaissance ; 2° la nationalité israélite se dégageant des dangers que lui font courir les populations indigènes et voisines, grâce aux efforts de Saül ; 3° David et son fils Salomon confirmant et consacrant les résultats obtenus et fondant un royaume juif dans de sérieuses conditions de force et d'éclat.

Ce demi-siècle de prospérité fut sans lendemain. Dès la mort de Salomon, la brouille éclate entre Israël (les dix tribus) et Juda. Dans une assemblée réunie à Sichem, la vieille capitale d'Ephraïm, les représentants du centre, de l'Est et du Nord prétendent faire à Roboam, fils et successeur de Salomon à Jérusalem, des conditions ; ils se plaignent, en particulier, de la lourdeur des charges qui pèsent sur eux. Le refus brutal opposé par Roboam à ces réclamations détermine la sécession ; le roi de Jérusalem et de Juda est réduit à reprendre rapidement la route de sa capitale, tandis que retentissent derrière lui les cris : « A tes tentes, Israël ! Pourvois à ta maison, David ! » Les dix tribus mirent à leur tête un homme d'origine médiocre, jadis employé dans les travaux du temple de Jérusalem et qui semble avoir, dès cette époque, éveillé par ses allures les soupçons de Salomon. En réalité, l'union entre Israël et Juda n'avait jamais été intime et sincère ; elle était à la merci d'un incident. Jéroboam, ainsi se nomme le roi d'Israël, entreprend aussitôt de fortifier Sichem sa capitale et donne une splendeur nouvelle au culte qui se célébrait dans les sanctuaires de Dan et de Béthel. Ces deux temples, dont l'origine était antérieure à celui de Jérusalem, se distinguaient par des simulacres divins en forme de taureaux d'or, tandis qu'à Jérusalem on vénérait un coffre ou arche, renfermant sans doute une pierre précieuse. Plus tard, les écrivains juifs, nourris dans les préjugés du clergé jérusalémite, firent un crime à Jéroboam des soins donnés au culte de Dan et de Béthel, tandis qu'ils prenaient facilement leur parti de ce qu'on nomme improprement le « schisme des dix tribus ». Le royaume d'Israël, plus important cependant que celui de Juda, devait succomber bien avant lui sous les coups de l'étranger. — Nous rapporterons d'une façon succincte les principaux faits relatifs à la période qui s'étend de 950 à 588, époque où Jérusalem est détruite par les Chaldéens, et d'abord ce qui concerne le royaume d'Israël. La lutte, qui s'était engagée dès le principe entre Sichem et Jérusalem, dura assez longtemps sans incident notable ; les Israélites avaient également affaire aux Philistins, qui relevaient la tête. Tandis que Nadab, fils de Jéroboam, assiégeait une de leurs villes, il fut assassiné par un chef d'Issachar, nommé Baësa. Baësa, après s'être emparé du trône, fixa le siège de son pouvoir à Thersa, citadelle située quelque peu au N. de Sichem et, allié au roi syrien de Damas, entreprit de fortifier sa frontière S. contre le royaume de Juda ; c'était une menace redoutable pour Asa, roi de Juda. Il détourna le danger en soudoyant le roi de Damas au moyen de l'argent qu'il emprunta à son propre trésor et à celui du temple ; le roi de Damas ayant envahi les parties septentrionales du royaume d'Israël, Baësa dut battre en retraite et ce fut Asa qui s'occupa de barrer par des forts la route qui permettait à ceux du Nord de menacer Jérusalem. Baësa succomba, à son tour, sous les coups d'un de ses officiers et l'armée désigna pour lui succéder Omri, qui fonda la ville de Samarie et y établit le siège de son pouvoir. Le fils d'Omri, Achab, est le plus connu peut-être des rois des dix tribus ; il doit cette célébrité à ce qu'on rapporte de ses démêlés avec le prophète Elie. Il avait épousé une princesse sidonienne, Jézabel, et introduit à Samarie le culte des divinités phéniciennes, Baal et Astarté. Il fortifia Jéricho de façon à dominer sans conteste les passes du bas Jourdain, mais dut consacrer ses principaux efforts à lutter contre les Syriens. Ceux-ci désiraient s'ouvrir l'accès de la mer en s'emparant des routes qui sillonnent la vallée du Kison; ils auraient ainsi enlevé à Israël une portion importante de son territoire, la plus fertile assurément. Cette lutte comporta bien des phases ; Samarie, serrée de près, échappa à grand'peine aux Syriens ; puis l'on se battit pour la possession de la cité transjordanique de Ramoth, qui était la clef du pays de Galaad. Un moment même, par une heureuse entente, les rois de Juda et d'Israël unirent leurs armes contre l'ennemi qu'ils avaient un commun intérêt à affaiblir. Achab succomba à une blessure reçue au siège de Ramoth. Son petit-fils Joram dut combattre les Moabites, mais il ne put, ainsi que nous l'apprenons par la stèle récemment découverte à Dhiban, arrêter leurs progrès. Ce même Joram, concurremment avec Ochosias, roi de Juda, se retrouve de nouveau devant Ramoth et, lui aussi, y est blessé. Comme il était retourné à Jezrahel pour s'y faire soigner, l'armée proclame à sa place un officier du nom de Jéhu ; Jéhu se transporte rapidement à Jezrahel, ville située dans la vallée du Kison, fait mettre à mort Joram, le roi de Juda Ochosias, et Jézabel, veuve d'Achab, et s'empare du trône. La dynastie de Jéhu jeta un véritable éclat sur le royaume d'Israël. Les avantages remportés sous son règne par les Syriens furent compensés par les succès de son fils et successeur Joas. Ce dernier même, provoqué par Amasias, roi de Juda, envahit la Judée, prit et pilla Jérusalem, emporta les richesses du temple et du palais et ne reprit le chemin de Samarie qu'après avoir démantelé la vieille cité de David. Son fils, Jéroboam II, eut un règne particulièrement brillant ; malheureusement, son fils et successeur Zacharie ayant été assassiné après quelques mois de règne, l'anarchie s'empara du royaume d'Israël et en fit une proie facile pour les Assyriens, dont la puissance grandissante devenait pour Israël une terrible menace. Sous le roi Pékah, les Assyriens, à la sollicitation d'Achaz, roi de Juda, menacé par une coalition des rois d'Israël et de Syrie, envahissent le territoire israélite, s'emparent de la région sise au N. du Kison et à l'E. du Jourdain et en déportent les habitants. Le roi Osée, ayant entrepris de secouer le joug de l'Assyrie avec l'appui de l'Egypte, voit sa capitale Samarie assiégée ; au bout de trois ans d'une lutte vaillante, Samarie succombe, le vainqueur déporte les habitants d'Israël, les remplace par des gens venus de l'intérieur de l'Asie et met fin au royaume des Dix-Tribus. Le royaume d'Israël avait eu une existence de deux siècles et demi environ (de 950 environ à 719 av. J.-C.).

Pendant sa durée qui fut de trois siècles et demi environ, le royaume de Juda ou du Sud eut sur le royaume rival le sérieux avantage de garder jusqu'au bout la même dynastie, celle de David. En revanche, sa faible étendue, sa population médiocre opposent à ses progrès un obstacle infranchissable. Ni Roboam, ni ses successeurs ne pouvaient songer sérieusement à ramener par la force les tribus dissidentes et la lutte consista surtout en escarmouches. Du côté de l'Egypte, des dangers plus graves menacèrent Juda ; sous le fils de Salomon, le roi Sisac envahit la Judée, s'empare de Jérusalem et met la main sur les trésors tant du temple que du palais royal. Asa, petit-fils de Roboam, invoque l'appui des Syriens contre Baësa, roi d'Israël. Sous son fils Josaphat, de bonnes relations s'établissent entre les maisons régnantes de Jérusalem et de Samarie. Au temps de Joram, l'Edomie secoue définitivement le joug de Juda, dont elle était restée tributaire. Les alliances matrimoniales conclues avec la maison de Samarie aboutissent à

l'introduction du culte phénicien à Jérusalem et au règne d'Athalie ; mais une conjuration, dirigée par le prêtre Joad, aboutit à la restauration de la famille de David dans la personne de Joas. Sous Amasias, fils et successeur de Joas, Jérusalem est prise et démantelée par Joas, roi d'Israël. Ce fut là une époque de profond abaissement ; Juda commença à se relever sous les règnes d'Azarias, autrement dit Osias, et de Jotham. Toutefois, sous Achaz, la coalition de Pékah, roi d'Israël, avec le roi de Syrie, jette de nouveau l'effroi dans Jérusalem ; Achaz pare le coup en mendiant l'appui de l'Assyrie, qu'il fallut payer au prix des plus lourds sacrifices. Ezéchias, fils d'Achaz, est un des noms que les écrivains bibliques distinguent entre tous ; on lui attribue la réforme du culte. Il semble cependant que, sous le rapport de la sécurité politique, son temps fut des plus troublés. Témoin de la prise de Samarie par Salmanasar et de la ruine du royaume d'Israël, il est à son tour menacé par ces mêmes Assyriens, dont son père avait imprudemment réclamé l'appui contre le royaume du Nord. Ezéchias n'eut pas trop de ses richesses pour désarmer le courroux de Sanchérib ; Jérusalem, serrée de près, échappa au danger dans des circonstances dont l'imagination s'empara et que la légende rapporte sous les couleurs les plus merveilleuses. Manassès encourt les reproches des écrivains bibliques pour la faveur qu'il accorda aux cultes étrangers au détriment de la religion nationale. Son petit-fils Josias est vanté pour s'être mis courageusement à la tête d'une réforme du culte, dont le succès fut d'ailleurs temporaire ; ce roi succomba à Mageddo en cherchant à barrer au roi d'Egypte Néchao l'accès de la vallée du Kison qui lui ouvrait la grande route de l'Euphrate. Ballotté à partir de ce moment entre l'Egypte et la Babylonie, le royaume de Juda était condamné à périr. Nabuchodonosor s'empare une première fois de Jérusalem et déporte l'élite de la population (598 av. J.-C.) ; Juda tente un suprême effort avec Sédécias ; après une héroïque résistance, Jérusalem est prise, ruinée et dépeuplée par les Chaldéens (588 av. J.-C.).

III. De l'exil a la destruction de Jérusalem par Titus (588 av. J.-C. à 70 ap. J.-C.). — Ces six siècles et demi comportent plusieurs subdivisions : 1° l'époque chaldéenne ou captivité de Babylone ; 2° l'époque de la domination persane (538 à 330) ; 3° l'époque de la domination grecque (330 à 167) ; 4° l'époque des Machabées-Asmonéens ou de l'indépendance reconquise (167 à 40 av. J.-C.) ; 5° l'époque romaine avec les Hérodes et le gouvernement direct de Rome (40 av. J.-C. à 70 ap. J.-C.). De l'an 588 à l'an 167, les événements politiques font presque complètement défaut ; le pays israélite, devenu une simple province de grands empires, n'a point d'histoire pour cette époque, en dehors d'un très petit nombre de faits.

Epoque chaldéenne. Tous les habitants notables, les artisans en fer et en bois, tous les éléments capables de rendre possible un mouvement insurrectionnel, ayant été déportés en Chaldée ou Babylonie, le pays est placé sous le gouvernement d'un Israélite nommé Godolias. Malheureusement, celui-ci est assassiné par une bande de brigands et de fanatiques ; la Judée et l'ensemble des contrées qui avaient formé les royaumes israélites tombent alors dans la condition la plus misérable. Le sort des exilés semble presque tolérable comparé à la condition de ceux qu'on avait laissés sur le sol natal ; ces déportés, appartenant à l'élite de la population, s'organisent, avec l'autorisation du vainqueur, en communautés pour ainsi dire indépendantes, qui se distinguent par leur travail, leurs qualités morales, un attachement singulier aux idées et aux pratiques de la religion nationale.

Epoque persane. Le roi des Perses, Cyrus, qui mit fin à l'empire de Babylone par la prise de cette ville en 538, aurait, prétend-on, promulgué en 536 un édit autorisant les Juifs à retourner dans leur patrie et à rebâtir leur temple. Ces assertions sont suspectes, mais il paraît établi que, à partir de l'installation de la domination persane, les Judéens ou Juifs déportés en Babylonie eurent la faculté de retourner dans la mère patrie et que l'autorité ne fit pas obstacle à la réorganisation des éléments restés en Palestine, du moment où l'on ne soupçonnait à ces tentatives de restauration aucune arrière-pensée de révolte. On prétend que cette reconstitution du judaïsme en Palestine se fit exclusivement par les soins des déportés, et c'est pourquoi l'on désigne ces événements sous le nom de retour de l'exil ; mais il est probable que les Judéens restés sur le sol natal contribuèrent de toutes leurs forces à ce résultat et, dans notre ignorance des détails, il est possible que l'honneur de l'initiative leur appartienne. Ce que nous apprenons par les livres bibliques d'*Esdras* et de *Néhémie*, c'est qu'un certain Zorobabel, qu'on disait de la race de David, aurait pris le chemin de Jérusalem dès 536 en compagnie d'un prêtre du nom de Josué et d'un groupe plus ou moins considérable d'exilés. Zorobabel et Josué, trouvant à leur arrivée de la froideur et de l'hostilité chez les Juifs restés en Judée, auraient entrepris la reconstruction du temple dans d'assez médiocres conditions. Cette œuvre ne semble pas avoir été couronnée d'un succès complet puisqu'on nous représente, trois quarts de siècle plus tard, la situation de Jérusalem et de la Judée comme laissant à désirer sous tous les rapports : murailles démantelées, sécurité des personnes constamment menacée, le plus grand désordre moral et religieux, le culte mal pratiqué. A l'ouïe de ces tristes nouvelles, deux déportés de marque, Esdras et Néhémie, entreprirent de mettre fin à un état de choses qui était de nature à désoler les Juifs attachés aux glorieux souvenirs du passé (environ de 460 à 430 av. J.-C). Néhémie, haut fonctionnaire à la cour persane, obtient des facilités extraordinaires qui lui permettent de mener à bien l'œuvre de reconstruction des murailles ; Esdras, qui est un scribe ou un théologien, se propose d'assurer l'exacte observation de la loi dite de Moïse et la restauration du culte. Tous deux s'attachent à rétablir la pureté de la race en interdisant les mariages entre les Juifs et les populations voisines, ammonites, moabites, etc. Il est question, tout particulièrement, d'une cérémonie solennelle pour la promulgation de la loi. Voilà tout ce que nous savons sur la période qui précède les conquêtes d'Alexandre. Quel contraste, toutefois, entre le judaïsme reconstitué par les soins d'Esdras et de Néhémie et les souvenirs des anciens royaumes ! Autrefois, un Etat d'étendue et de force secondaires assurément, mais faisant bonne figure dans le monde, un royaume indépendant, muni de tous les organes qui constituent une vie sociale et politique complète ; aujourd'hui, la Judée réduite à Jérusalem et à sa banlieue, ne forme plus qu'une sorte d'église ou de diocèse. Débarrassé à la fois du souci de la securité extérieure et de la tentation des conquêtes à faire, petite province perdue dans l'immensité de l'empire, le judaïsme est devenu une théocratie, c.-à-d. un gouvernement de prêtres, tout entiers tendus vers l'accomplissement rigoureux d'une série d'obligations rituelles, religieuses et morales ; la vie civile elle-même, dominée par les exigences du culte, tend à se restreindre et à s'étioler. Les prêtres, chargés des cérémonies du culte, les scribes commis à l'explication et à l'application de la loi, voilà les chefs que reconnaît le nouvel Israël. Ainsi prend naissance et se constitue d'une façon définitive, aux environs de l'an 400 avant notre ère, le *judaïsme* ou *religion juive*, mélange singulier et unique au monde de ritualisme étroit uni aux aspirations morales les plus hautes, de tendances universalistes jointes à un esprit de particularisme intransigeant ; Israël est devenu le « peuple de la Thora ». Mais ce qu'il perd en un sens, il le regagne en un autre. Sevré de toute ambition politique, le judaïsme se plonge dans les spéculations religieuses, cherche l'explication de son passé historique dans les axiomes théologiques qu'il a dégagés de ses réflexions et se trouve dans d'incomparables conditions d'indifférence nationale pour composer les livres législatifs, historiques et prophétiques de la Bible ; ces conditions, qui se rencontrèrent à l'époque persane, durèrent sous la domination grecque jusqu'aux persécutions d'Antiochus Epiphane, qui provoquèrent l'insurrection des Machabées.

C'est sans doute dès la période persane qu'il faut rapporter le regrettable incident de la rupture avec les Samaritains, qui paraît avoir été amenée par les exigences du clergé jérusalémite ; les Samaritains refusèrent de sacrifier les souvenirs attachés au sanctuaire de Sichem.

La *domination grecque* reste pour Israël, sauf quelques accidents, une époque de tranquillité, favorable aux travaux de l'esprit. Passant sans secousse à un nouveau régime au moment où succombe l'empire persan, les Juifs entrent largement en contact avec la civilisation grecque ; ils devaient en subir l'influence dans une large mesure, puis se servir de la langue grecque comme d'un instrument de propagation pour leurs idées. Après la mort d'Alexandre, la Judée, située aux limites de l'Asie et de l'Afrique, se voit disputée par les souverains de la Syrie, de la dynastie des Séleucides, et les souverains de l'Egypte, de la dynastie des Ptolémées ; elle finit cependant par être rattachée à la Syrie, à laquelle la nature la rattachait de préférence. Sortant de l'enceinte un peu étroite où il s'était jusque-là renfermé, Israël envoie des colonies en Egypte, en Syrie, etc., et l'ensemble de ces groupes du dehors, joints à ceux qu'avaient créés les anciennes déportations, devient un élément des plus actifs et des plus influents dans le développement de la civilisation gréco-orientale. Le haut clergé de Jérusalem lui-même semble avoir adopté avec empressement tout ce qui, dans les mœurs grecques, ne lui semblait pas incompatible avec la tradition dont il était le gardien, et le sacerdoce de la vieille capitale juive abaisse sa dignité dans des compétitions honteuses, recherchant à prix d'or l'appui du gouvernement syrien. C'est ici que se produit un fait dont les conséquences sont considérables. Le roi de Syrie, Antiochus Epiphane, trouvant sans doute insuffisante l'*hellénisation*, dans les limites où elle dépendait d'une lente évolution et des bonnes volontés particulières, entreprit d'extirper violemment les rites juifs au profit du polythéisme grec. Quels furent, au juste, ses motifs dans cette tentative insensée, qui fait penser dix-neuf siècles à l'avance à la révocation de l'édit de Nantes accomplie par Louis XIV? Nous ne saurions le dire. Nous savons seulement qu'il heurta le sentiment public et le blessa si cruellement que les répugnances des Juifs attachés à la religion de leurs ancêtres se traduisirent par une formidable insurrection.

Le gouvernement des princes asmonéens. On serait fondé à dire, en prenant dans son acception exacte et rigoureuse le terme d'*histoire*, qu'il n'y a pas d' « histoire juive » avant l'insurrection des Machabées. L'histoire, en effet, telle que nous la comprenons, comprend deux éléments essentiels : d'une part le cadre des faits, de l'autre les documents permettant de reconstituer la vie sociale, politique, intellectuelle, religieuse, morale ; or, de ces deux éléments, jusqu'à présent nous n'avons jusqu'ici possédé qu'un seul, tantôt le premier, tantôt le second, au détriment de l'autre. Nous ne revenons pas sur la période mythique, où nous ne serons pas plus tenté de retrouver le souvenir des faits et la connaissance des mœurs que les contemporains instruits de Virgile ne consultaient l'*Enéide* pour reconstituer scientifiquement les origines de Rome. Pour la période des « anciens royaumes », nous avons pu mettre à profit d'utiles indications, mais combien insuffisantes encore. Si le cadre géographique est bien déterminé, si le cadre chronologique est solide et s'appuie sur des synchronismes fournis par les sources étrangères, nous restions dans l'ignorance en ce qui touche les institutions politiques, les mœurs, la religion, la législation. L'histoire juive de 1100 à 588, c'est, pour parler franchement, le cadre sans le tableau. Pour la période du second temple ou de la restauration (588 à 167), nous possédons en abondance des textes d'un caractère législatif, littéraire, philosophique et religieux, mais, en revanche et par une singulière fortune, ce sont les renseignements historiques qui font absolument défaut. En dehors des livres bibliques d'*Esdras* et de *Néhémie* et de quelques indications sur les rapports de la Judée avec l'Egypte et la Syrie après les conquêtes d'Alexandre, nous ne possédons rien ; au moment où nous étions en mesure de reconstituer le système des muscles, des nerfs, des vaisseaux qui alimentent l'organisme, c'est l'ossature, c'est le squelette qui subitement nous faisait défaut, en sorte que, cette fois-ci, nous avions le tableau sans le cadre. Pour la première fois, en abordant l'époque de l'indépendance reconquise (de 167 à 40 av. J.-C.), nous trouvons réalisées, — et encore aurions-nous bien des réserves à faire sur le caractère des documents mis à notre disposition, — les conditions essentielles d'une recherche historique. Mais enfin, vaille que vaille, il y a, à partir de cette date, une histoire juive comme il y a une histoire grecque, une histoire romaine, une histoire de l'Europe depuis la chute de l'empire romain. Il est vrai, d'autre part, que nous ne pourrons plus nourrir l'ambition de reconstituer le judaïsme dans son état d'originalité et, pour ainsi dire, d'isolement, parce qu'il a subi, depuis les conquêtes d'Alexandre, l'empreinte de la civilisation grecque et n'offre plus désormais à l'observation qu'un mélange de traditions nationales et d'influences étrangères.

Grâce aux livres deutéro-canoniques des *Machabées*, à *Josèphe*, aux sources profanes, grâce à la possession d'une littérature très mêlée, où des livres admis dans la troisième portion du canon biblique se joignent aux écrits apocryphes et pseudépigraphes, nous entreprenons l'étude de l'époque des Asmonéens. En 167, un prêtre du nom de Mathathias, dans le bourg de Modin, situé à l'O. de Jérusalem, refuse de sacrifier aux idoles et tue l'officier syrien qui l'engageait à violer sa foi ; aussitôt il fait un appel aux armes. Dans la guerre de partisans qui commença à cette date, se distingue particulièrement le fils de Mathathias, Judas surnommé Machabée. Doué d'une infatigable énergie, Judas tient tête aux troupes syriennes, s'empare de la colline de Jérusalem où s'élevait le temple, le purifie et le rend au culte national ; mais il ne put expulser la garnison syrienne, qui occupait la forteresse proprement dite et devait la conserver encore bien des années. Le mouvement insurrectionnel trouva heureusement un concours imprévu dans les dissensions qui éclatèrent au sein de la famille régnante de Syrie. C'est ainsi que Jonathan, frère et successeur de Judas, offrit son appui à l'un des compétiteurs au trône et obtint en échange le titre de grand prêtre et de gouverneur de la Judée. Simon, le dernier fils de Mathathias, parvient enfin à assurer l'indépendance complète du judaïsme reconstitué, et son œuvre est maintenue par son fils Hyrcan, lequel, ayant annexé à la Judée la Samarie d'une part, l'Idumée de l'autre, commence à faire figure dans les destinées du monde oriental. Malheureusement, le sens politique, l'instinct des sacrifices nécessaires qui permet aux nations de mettre à profit d'une manière durable la faveur des circonstances, faisait complètement défaut aux Juifs. Consolider les résultats obtenus, fixer la fortune qui avait permis, par une sorte de coup de théâtre, à la petite *Eglise* juive persécutée, de redevenir un *Etat* politique, voilà quelle devait être l'unique ambition des chefs d'Israël, voilà la tâche à laquelle devaient s'atteler toutes les forces sociales que renfermaient les murailles de Jérusalem. Dans ces conditions, la principauté judéenne n'avait plus rien à redouter de la Syrie, rien à craindre plus tard de la puissance romaine, avec laquelle elle entretenait de bonnes relations. Mais, à plusieurs reprises, des troubles éclatèrent, la famille régnante laissa la discorde s'introduire entre ses membres ; le parti théocratique, accoutumé à tout voir plier devant les réclamations du clergé, ne sut pas s'accommoder des conditions d'un gouvernement civil, dont les traditions s'étaient perdues ; les intrigues et les violences qui déshonorèrent la famille asmonéenne eurent pour conséquence l'intervention de Pompée qui mettait fin à l'indépendance de la Syrie ; après qu'il eut fait son entrée à Jérusalem (en 63 av. J.-C.), le pouvoir exercé par les descendants de Judas Machabée ne fut plus que nominal.

Epoque romaine. Nous allons assister à un singulier

spectacle : le pouvoir passant aux mains d'une dynastie, qui peut passer en gros pour indigène, mais à laquelle les rigoristes font une opposition furieuse. Les théocrates n'avaient pas voulu des Asmonéens, qu'ils accusaient de trop *hellèniser;* ils auront Hérode, qui sera la créature des Romains et introduira leurs mœurs en Judée. Cet Hérode, d'origine iduméene, mais juif de religion, était fils d'Antipater, ministre d'Hyrcan II ; il profita des troubles et des dissensions qui avaient éclaté à Jérusalem pour obtenir des Romains le titre de « roi des Juifs » (40 av. J.-C.) et, trois ans après, il pénétrait de vive force à Jérusalem. Féroce et fastueux, il donna au judaïsme un véritable éclat extérieur. Ses descendants ne surent pas maintenir sa situation ; la Judée fut annexée à la Syrie, et sa qualité de simple province de l'empire romain constitua la plus amère déchéance. Sous le procurateur Ponce-Pilate, fut mis en croix, à Jérusalem, le prophète galiléen Jésus de Nazareth. Un petit-fils d'Hérode le Grand, Hérode Agrippa, grâce aux bonnes relations qu'il entretenait à Rome, restaura momentanément le trône de son grand-père (37 ap. J.-C.). Les Juifs, rendus plus sages par l'épreuve, semblent avoir apprécié son gouvernement ; mais, à sa mort, ils ne tardèrent pas à retomber sous le gouvernement direct des proconsuls romains. Le procédé de ceux ci, souvent intolérables, accrurent les éléments de révolte déjà rassemblés dans ce malheureux pays. La famille des Hérodes, appartenant aux Romains par son éducation et aux Juifs par son culte, avait offert au moins cet avantage d'amortir le choc entre deux puissances réfractaires l'une à l'autre. C'était là un mariage de raison, dont il aurait fallu à tout prix supporter les inconvénients au prix d'avantages de premier ordre, qu'il pouvait seul garantir ; à défaut des satisfactions du cœur, on avait amplement celles de la vie large et magnifique. La Syrie méridionale, aux temps d'Hérode le Grand, était assurément une région de l'aspect le plus florissant ; villes, palais, routes, industrie, commerce, pratique honorée du culte national : on se demande, avec un sentiment de regret, s'il fallait sacrifier ces biens assurés à des ambitions vagues, sans objet précis. Voici cependant que les mouvements insurrectionnels se prononcent avec une gravité croissante ; ils sont fomentés par le parti des patriotes ou des zélateurs. Tandis que les classes riches et même le haut clergé, professant les vues des *sadducéens*, se pliaient aux nécessités du temps, le parti des *pharisiens*, dont la population moins instruite acceptait les enseignements, professait la haine de l'étranger et vivait dans une atmosphère surchauffée ; la partie la plus exaltée se nourrissait de visions apocalyptiques et croyait, à chaque instant, voir le ciel s'ouvrir pour envoyer les légions divines au secours de la « loi de Moïse ». Ces folles espérances montraient la divinité intervenant pour faire passer subitement les Juifs de leur médiocre situation présente à la suprématie glorieuse que leurs prophètes avaient autrefois annoncée. — Le mouvement de révolte, provoqué par les imprudences et même les insolences voulues du pouvoir romain envers la religion nationale, fut si fort que le sol de la Judée fut un moment purgé de la présence des étrangers : ceux-ci revinrent en force. Néron envoya en Judée le plus illustre de ses généraux, Vespasien, accompagné de son fils Titus. Ce dernier resta seul à la tête de l'armée romaine, après que Vespasien eut été élevé à l'Empire. Après avoir réduit les campagnes, il investit Jérusalem et commença d'en faire le siège. Jérusalem était dans une situation singulièrement forte. Elle occupait, entre deux ravins profonds, une sorte de promontoire escarpé ; elle n'était vulnérable que du côté du Nord, bien qu'une série d'enceintes la garantît contre un assaut. Titus s'empara successivement des différents ouvrages, malgré l'héroïsme de leurs défenseurs. Circonstance aussi étrange que criminelle, la ville n'avait cessé d'être déchirée par les dissensions civiles pendant tout le temps du siège. Après une lutte acharnée, les dernières défenses cédèrent ; les flammes dévorèrent le temple et la ville fut mise au pillage (70 ap. J.-C.). Ainsi se termine l'existence du judaïsme à l'état de nation. Tous les historiens rendent hommage à l'héroïsme qui signala ces années de lutte suprême. — Les Juifs dispersés dans le monde y promèneront le regret constant d'un passé disparu ; à partir du triomphe du christianisme, ils seront, à la honte de ce même christianisme, les victimes de persécutions acharnées, dont le prétexte est le supplice auquel a succombé Jésus de Nazareth, jusqu'à ce que le progrès des idées de tolérance amène la reconnaissance de leurs droits civils et politiques. Pourquoi eux-mêmes avaient-ils si souvent donné le modèle de l'intolérance religieuse, dont la théorie a été empruntée par l'Eglise à leurs propres livres sacrés ? Sur le sol de la Judée, signalons une grave insurrection qui éclata au temps de l'empereur Adrien ; à la tête se mit un personnage du nom de Bar-Kozibah ; ses contemporains, reconnaissant en lui le Messie annoncé par les prophètes, le surnommèrent Bar-Kokebah ou fils de l'Etoile. La révolte fut noyée dans des torrents de sang, et Jérusalem, sous le nom d'*Ælia capitolina*, devient une cité exclusivement romaine. — Une circonstance de la plus haute importance, c'est, à partir du règne d'Alexandre, l'active propagation des idées juives dans le monde gréco-oriental et même sur les territoires de langue latine, qui fut faite par des colonies volontaires ; ainsi fut frayée la voie aux idées chrétiennes, d'autant que les communautés juives installées dans les pays de langue grecque y étudiaient la Bible dans la traduction des Septante faite en Egypte dans les deux siècles qui précèdent l'ère chrétienne.

Nous donnerons en terminant ce qui concerne l'histoire des Hébreux quelques indications chronologiques relatives à la dernière partie de cette histoire : Ptolémée s'empare de Jérusalem (320 av. J.-C.) ; Antigone s'empare de la Palestine et de la Phénicie (314) ; Ptolémée reprend la Palestine (301) ; Antiochus le Grand met la main sur la Palestine (218) ; il est battu à Raphia et abandonne sa conquête (217) ; la Palestine au pouvoir d'Antiochus (202) fait retour à l'Egypte (199), reprise par Antiochus à la suite de la bataille de Panéas (198) ; reçue en dot par Ptolémée V (193), fait retour à la Syrie (vers 176) ; Antiochus Epiphane pille Jérusalem (169) ; le culte aboli (167) ; le temple reconquis par Judas Machabée et le culte rétabli (164) ; mort de Judas Machabée (161) ; Jonathan conclut la paix avec la Syrie (159) ; il devient grand prêtre (152) ; il est assassiné à Ptolémaïs (143) ; Simon devient prince héréditaire des Juifs (141) ; il reçoit d'Antiochus Sidétès le droit de frapper monnaie (140) ; il meurt assassiné (135). Jean Hyrcan, grand prêtre et prince des Juifs (135-106) ; Aristobule (106-105) ; Alexandre Jannée (105-78) ; Alexandra (78-69) ; Hyrcan II (69-40) ; Hérode le Grand (40 à 4 av. J.-C.) ; Archélaüs (4 av. J.-C. à 6 ap. J.-C.) ; Hérode-Agrippa Ier (41-44 ap. J.-C.) ; prise et destruction de Jérusalem par Titus (70) ; révolte de Bar-Kokebah (132-135).

On trouvera à l'art. Juifs l'histoire de la race et des adeptes du judaïsme depuis la ruine de la nationalité hébraïque.

IV. La religion avant l'exil. — De même que l'ancienne histoire des Hébreux nous est uniquement connue sous la forme très peu exacte que lui ont donnée les écrivains juifs de la restauration (ve au IIIe siècle av. J.-C.) qui subordonnaient l'exactitude des faits à leurs desseins d'instruction et d'édification, chez lesquels la pression du dogme ne laissait aucune place à la curiosité scientifique, la religion israélite ancienne nous apparaît, dans les livres bibliques, non avec les couleurs de la réalité, mais déformée, transformée, si l'on préfère, selon les vues du monothéisme ritualiste, qui prévalaient aux temps de la domination persane et de la domination grecque. Le même effet de *trompe-l'œil* que nous avons signalé en matière d'histoire se retrouve, peut-être plus accusé encore, en matière religieuse ; la constitution religieuse idéale, rêvée dans les écoles théologiques de Jérusalem, se trouve violemment projetée à quinze siècles en arrière, du siècle d'Alexandre et de ses successeurs aux temps mythiques de Moïse, sans parler de

l'époque patriarcale proprement dite. Ce n'est pas seulement l'organisation rituelle, fruit des efforts d'Esdras, de Néhémie et de leurs continuateurs, qui se voit antidatée; c'est tout le développement législatif et religieux, aboutissement de longs siècles d'efforts et de tâtonnements, qui apparaît à l'aurore de la race comme ayant présidé à ses lointains débuts. Aux patients efforts d'une petite peuplade du groupe *phénicien-syrien-arabe* (expression préférable à celle de *sémitique*), fixée dès les temps reculés dans la montagne de la Syrie méridionale (pays de Chanaan) et n'arrivant à émerger qu'au prix de luttes prolongées, dont l'écho nous est parvenu seulement pour les environs de l'an 1100, les écrivains juifs avaient substitué un brusque lever de rideau, laissant apparaître le plus splendide décor, — décor digne du machiniste suprême dont il est l'œuvre; ce que les coups de théâtre de la « légende des origines » sont aux obscurs conflits d'un petit peuple luttant pour l'existence, la belle et sûre ordonnance de la religion exposée aux livres bibliques ne l'est pas moins aux formes premières du culte. Mais là encore, là surtout, les éléments qui permettraient de reconstituer les diverses phases de l'évolution religieuse ne sont pas à notre disposition. Nous avons sous les yeux un produit singulièrement remarquable, fruit des plus longues et des plus hautes méditations; nous sommes dans l'embarras pour dire par quel processus il est parvenu à l'état parfait.

Ici un coup d'œil sur l'histoire de la critique religieuse sera utile à la claire intelligence du sujet. Nous rencontrons tout d'abord l'affirmation catégorique de l'Eglise, se produisant de toutes pièces et d'une façon intransigeante, mais qui n'est d'ailleurs que l'écho et la reproduction des prétentions de la synagogue: la religion de la Bible n'est autre que la vérité suprême, révélée à l'humanité dès les temps les plus anciens par son créateur. Sans oser s'attaquer de front à ces assertions, l'esprit critique, dès ses premières tentatives, comprit que, sous le nom de mystère révélé par des voies surnaturelles, se dissimulait mal l'impuissance à fournir des preuves. On se rabattit alors sur l'affirmation générale d'une tendance primitive et naturelle d'Israël et des peuples sémitiques au monothéisme; Israël et ses congénères auraient volontiers conçu la divinité, non comme une hiérarchie ou un groupement de forces naturelles anonymes, mais comme une puissance suprême et unique, dominant de loin et souverainement l'univers, son œuvre. Renan est de ceux qui, parmi nous, ont développé le plus ingénieusement cette thèse, qui était en faveur dans les écoles de l'étranger, il y a une cinquantaine d'années. Depuis, bien qu'il avouât très franchement le caractère artificiel d'une proposition, qui était ouvertement sacrifiée dans les cercles savants de la Hollande et de l'Allemagne, il n'a pas cru devoir l'abandonner et il l'a présentée une dernière fois, dans son *Histoire d'Israël*, avec des atténuations et des modifications qui sont faites pour la compromettre plutôt que pour la sauver. Il a exécuté d'ingénieuses variations sur le thème d'une religion pure et universaliste, professée par les patriarches et que Moïse aurait gravement altérée en lui imprimant un caractère étroitement particulariste, en faisant du Dieu universel le dieu de la peuplade israélite, en la rabaissant de la distance qui sépare le ciel des intérêts égoïstes d'un petit groupe politique; ensuite de quoi vient l'effort d'une série de prophètes pour rendre à la religion mosaïque le caractère libéral et spiritualiste de la conception patriarcale. Ce rajeunissement de l'hypothèse ancienne s'est présenté dans des conditions plus faites pour piquer la curiosité que pour provoquer la contradiction, Renan accordant qu'aucune de ses sources ne lui permet de remonter avec certitude au delà du IXe siècle avant notre ère. Les deux thèses de la Révélation primitive ou du Monothéisme naturel sont désormais rayées du terrain des recherches critiques.

Vers l'an 1000 avant notre ère, les Israélites nous apparaissent comme étroitement apparentés par la langue, sans doute aussi par les mœurs et les pratiques tant civiles que religieuses, avec les Phéniciens, les Chananéens, les Ammonites, les Moabites, sans doute les Edomites; ils forment ensemble le groupe hébræo-phénicien, qui paraît avoir été établi de temps immémorial dans la Syrie méridionale et qui se maintient compact jusque dans les premiers temps de l'ère chrétienne, malgré l'afflux de tant d'éléments étrangers. Le groupe hébræo-phénicien, flanqué au S. et au S.-E. par les Arabes, au N. et au N.-E. par les Syriens, constitue avec eux la famille syro-hébræo-arabe, ou syro-phénicienne-arabe (Sémites occidentaux). Or tous les renseignements à nous parvenus sur les anciennes religions de la Phénicie, de la Syrie, du Chanaan, des Edomites, des Arabes, nous font voir en eux des polythéistes; tout au moins ces peuples reconnaissent l'existence de deux principales divinités conjuguées, l'une mâle, l'autre femelle, Baal et Astarté. Ces résultats généraux sont confirmés par l'étude de la religion assyro-babylonienne, dont les documents nous permettent de remonter à une époque beaucoup plus reculée et qui est également une religion sémitique. Dans ces conditions et par une analogie qui s'indiquait elle-même, on a supposé que les Israélites avaient débuté, eux aussi, par un polythéisme plus ou moins matérialiste et l'on s'est évertué à en découvrir les preuves dans les livres bibliques, — quelques-uns cherchant à reconstituer avec les données éparses qu'ils contiennent une véritable mythologie d'un caractère météorologique ou naturaliste, d'autres un animisme confinant au polythéisme, d'autres un simple dualisme divin. Nous avons, en ce qui nous concerne, combattu très nettement ces vues, non point qu'elles ne nous paraissent probables et rendues vraisemblables par l'analogie qui vient d'être indiquée, mais parce qu'on avait visiblement dépassé le contenu des textes, soit en les interprétant à faux, soit en les supposant, dans l'intérêt de la thèse soutenue, beaucoup plus antiques qu'ils ne sont en réalité, capables de nous renseigner sur un passé reculé qui, dans l'espèce, nous échappe. Assurément, nous avons tout lieu de penser que l'évolution religieuse d'Israël s'est produite dans des conditions correspondantes à celle de ses congénères du groupe sémitique et que ses origines plongent dans un polythéisme plus ou moins matérialiste. Mais, pour reconstituer avec quelques chances de succès le processus par lequel cette religion primitive est devenue la religion de la Bible, il nous faudrait des textes d'une authenticité incontestable et d'une date avérée. Or, c'est ce que nous ne possédons pas, tant que l'épigraphie de la Palestine restera muette sur les cultes anciennement pratiqués sur le sol d'Israël. Avant donc qu'on soit en droit de procéder à une comparaison fructueuse entre les données religieuses des Hébreux et les rites pratiqués par leurs congénères, il se passera du temps; une hypothèse, si vraisemblable soit-elle, ne peut remplacer une démonstration précise ou en tenir lieu.

Pour notre part, de même que sur le terrain de l'histoire, nous refusons de remonter au delà de l'an 1100 avant notre ère et, pour l'époque des anciens royaumes, voici ce que nous découvrons. A défaut de « monothéisme », nous constatons une « monolâtrie particulariste ». Le culte s'adresse à une divinité du nom de Yahvéh (Yahou, Yah), considérée comme la protectrice d'Israël. Cette désignation, dont le sens nous échappe et sur l'origine de laquelle on a émis des hypothèses d'une fantaisie absurde, apparaît déjà dans la composition de plusieurs noms propres de la famille de Saül et de celle de David, concurremment avec les noms de *Baal* (maître), *Mélek* (roi), *El* (Dieu), que nous tenons pour des appellations génériques et honorifiques, s'appliquant à Yahvéh. La divinité est également désignée par les termes de *Adon*, *Adonaï* (Seigneur) et d'une façon courante par le mot *Elohim* (Dieu), dont la forme plurielle a été, à tort, invoquée comme un indice de polythéisme. Yahvéh est adoré dans un très grand nombre de sanctuaires d'importance variable, bâtiments plus ou moins somptueux dans les grandes villes, modestes abris en pierre ou tentes d'étoffes grossières et de peaux dans les villages; l'importance du clergé attaché à son culte est, comme de

juste, en relation avec celle des sanctuaires. Dans les divers sanctuaires de Yahvéh se trouvent un certain nombre d'éléments, toujours les mêmes : un autel, destiné à recevoir les sacrifices, victimes sanglantes ou prémices des produits de la terre ; des cippes ou stèles en pierre, où se lisaient sans doute les inscriptions rappelant la fondation du sanctuaire, l'apparition prétendue ou la manifestation céleste qui lui avaient donné naissance ; un pieu de bois ou arbre dépouillé de ses branches et réduit au fût, qu'on appelait *achérah* et dont la signification reste inconnue malgré de multiples hypothèses ; de grands arbres, offrant un ombrage contre les rayons du soleil ; enfin une enceinte. Chacun de ces sanctuaires comprenait ainsi une aire plus ou moins étendue, volontiers établie sur des mamelons ou collines en dehors et à proximité des centres d'habitation, ou consistant en un tertre ou tumulus artificiel : de là, sans doute, la désignation de ces lieux de culte sous le nom de *Bamot*, les hauteurs, les hauts-lieux. Mais nous avons négligé jusqu'à présent ce qui constituait l'élément le plus vénéré du sanctuaire, au moins dans les principaux des lieux de culte : l'édicule en pierre ou l'abri formé de peaux cousues, qui renfermait le symbole ou simulacre de la divinité. Nous savons positivement que, à Dan et à Béthel, Yahvéh était adoré sous la forme d'un taureau en or fondu, ce qu'on appelle assez improprement le « veau d'or » ; à Jérusalem, on le vénérait sous la forme du serpent. Il est question à mainte reprise de statues oraculaires, appelées *éphod ;* le prêtre les interrogeait pour savoir si la divinité approuvait ou non telle expédition, telle entreprise. L'oracle, consulté par le prêtre, semble avoir répondu par un oui ou par un non ; il est fait mention de ce « sort sacré » dans les aventures de Saül et de David. Il est aussi question d'arches et coffrets, à l'intérieur desquels on peut supposer qu'était cachée une pierre précieuse de dimensions remarquables, symbole de la divinité protectrice, expression d'une des qualités divines, force, puissance, pénétration, sagesse, etc. Un coffret de cette nature ornait le vieux sanctuaire de Silo ; il avait été transporté en litière sur le champ de bataille et les Philistins s'en emparèrent. Plus tard, par une transformation très hardie et éminemment spiritualiste, on logea, dans le coffret qui occupait la place d'honneur du temple de Jérusalem, des tablettes de pierre, sur lesquelles étaient gravées les *Dix Paroles* (Décalogue), expression suprême de la volonté divine. On cite parmi les principaux lieux de culte de la période ancienne, Silo, Sichem, Béthel, Dan, Hébron, Bersabée, Gabaon, Galgala, Maspha, dont on rapporta plus tard la fondation à un Abraham, à un Isaac, à un Jacob ; le temple de Jérusalem, dont on faisait remonter l'idée première à David et la construction à Salomon, passait pour moins ancien que les sanctuaires qui viennent d'être nommés. L'idée que le dieu national demandât à recevoir des hommages et des sacrifices dans le seul temple de Jérusalem ne venait à l'idée de personne ; ce n'est qu'après la captivité de Babylone que le clergé de Jérusalem, qui se trouva par les circonstances doté d'un monopole de fait, songea à ériger ce monopole en axiome. La multiplicité des sanctuaires est la règle pour l'époque antérieure à l'exil, et ceux des écrivains bibliques qui la blâment et prétendent que, dans les hauts-lieux, le culte se rendait non à Yahvéh, mais aux divinités des peuples étrangers, ont commis, sous l'influence de la pratique qui leur était devenue familière, une singulière erreur d'appréciation. Tous ces sanctuaires devenaient, à certaines époques déterminées, le lieu de réunion de la population avoisinante ; parfois, en ce qui concerne les principaux d'entre eux, ils étaient l'objet d'un pèlerinage et l'on y affluait de toute une région. Les grandes fêtes annuelles donnaient lieu, en même temps qu'aux sacrifices, à des banquets sacrés, d'où la joie n'était pas exclue ; la fête la plus connue aux temps anciens semble avoir été celle des vendanges ou des cabanes (tentes, tabernacles), qui marquait la clôture des travaux agricoles. Il s'y mêlait des danses ou théories et tout l'appareil de la plus bruyante gaieté.

Nous avons résumé comme il précède, grâce aux indications fragmentaires que la dernière rédaction des livres bibliques n'est point parvenue à effacer, le peu que nous savons de la religion hébraïque pour les siècles qui précèdent la captivité de Babylone ; c'est une monolâtrie quelque peu entachée de matérialisme, mais d'où devait se dégager un monothéisme éminemment spiritualiste. Yahvéh est le dieu national d'Israël ; il protège son peuple et le défend contre ses voisins. Il est probable que les Israélites ne mettaient pas en doute l'existence des dieux des peuples étrangers ; s'ils adorent exclusivement Yahvéh, rien n'indique qu'ils en fissent, dès cette époque, le Dieu créateur des cieux et de la terre, qui règle les destinées de tous les peuples. On s'est demandé, d'autre part, dans quelle mesure avait pu se produire, dans les siècles qui précèdent la captivité, l'influence des cultes étrangers sur la religion nationale des Hébreux ; on sait que les théologiens juifs ont cherché dans l'adoption par Israël de l'idolâtrie des peuples voisins l'explication de sa ruine et de sa déportation sur la terre d'exil, en manière de châtiment infligé par la divinité jalouse, justement irritée de voir ses autels délaissés. Voici notre sentiment à cet égard : l'influence qui a pu être exercée par l'exemple et le souvenir des cultes indigènes nous échappe totalement faute d'indications quelconques ; la religion phénicienne semble s'être installée momentanément à Samarie et à Jérusalem avec des princesses originaires de ce pays, mais sans inquiéter le culte national. Il en est de même des édicules où les colonies ammonite, moabite, édomite de Jérusalem, rendaient hommage à leurs dieux nationaux ; au VII[e] siècle seulement avant notre ère, nous voyons s'introduire le rite du « passage par le feu », mais le *Molech* en l'honneur duquel il est pratiqué nous semble être un démon plutôt que le dieu Moloch qu'adoraient les Ammonites. Ce qu'on rapporte de l'astrolâtrie pour la même époque doit être renvoyé à l'époque post-exilienne. Quant aux pratiques de la sorcellerie, elles ont assurément trouvé accès de tout temps chez le peuple ; mais les témoignages qui nous en sont parvenus par les livres bibliques se rapportent, eux aussi, aux temps de la restauration.

V. Les institutions religieuses du judaïsme. — Après cent cinquante ans d'une sorte d'interruption dans les organes de la vie religieuse, un nouveau type éclate au jour : c'est le judaïsme. La chrysalide a donné naissance au papillon. La première chose qui frappe, c'est toute l'activité, tout l'intérêt concentrés autour d'un lieu unique, le temple de Jérusalem, tout un peuple n'ayant désormais pour axe, pour balancier régulateur, que la « loi de Moïse ». A la place d'une multitude de sanctuaires, éparpillés en tous lieux, un lieu de culte et de sacrifices unique. Sur une vaste terrasse, occupant un quadrilatère sensiblement régulier, qui domine la vallée du Cédron, dans la partie E. de Jérusalem, terrasse qui est orientée sensiblement du N. au S., se dresse un édifice dont l'entrée fait face à l'Orient ; c'est le sanctuaire où le nouvel Israël est appelé à se présenter à des époques rigoureusement fixées. Le temple dont on attribuait la construction à Salomon avait disparu ; cependant il peut être tenu pour le temple-type, et les indications qu'on nous donne en ce qui le concerne sont plutôt l'expression de l'idéal entrevu que l'écho de la réalité. La vision mise sous le nom d'Ezéchiel reproduit le même type de sanctuaire, ce qui indique clairement qu'il correspond aux désirs des restaurateurs du judaïsme. Le temple aurait formé ou *devait former* un rectangle de 30 m. environ de longueur sur 10 de large et 15 de hauteur. En avant, côté E., se dresse un portique en forme de tour ou de pylône d'une hauteur de 60 m. Au moyen d'un rideau, le sanctuaire est divisé en deux pièces : l'arrière-pièce, appelée *debir*, de 10 m. sur 10, devait recevoir l'arche divine, contenant les tables de la loi ; l'avant-pièce nommée *hékal*, de 20 m. sur 10, renferme l'autel des parfums, la table des pains dits de proposition, constamment renouvelés, et un candélabre à sept branches. Le lambris de ces deux

pièces est plaqué d'or et décoré par un travail de gravure, représentant des fleurs, des fruits et des *chérubins ;* ces cherubins sont des animaux ou êtres, d'un caractère composite, reproduisant les porteurs du trône divin. Ils sont munis d'ailes et présentent quatre têtes, une tête d'homme, une tête de lion, une tête de taureau et une tête d'aigle, symbolisant les attributs divins; quand ils sont représentés par la gravure, c.-à-d. en profil, la tête humaine et la tête de lion sont seules à apparaître; les chérubins ont des pieds comme le sabot du bœuf et des mains humaines. Dans le temple de Salomon auraient figuré également deux colonnes d'airain, d'un travail curieux ; on ignore si elles se retrouvaient dans le temple construit après la restauration. En avant du temple se dresse le principal autel, et un énorme bassin d'airain, destiné à servir aux ablutions, est porté sur douze figures de bœufs. Des bassins plus petits et ingénieusement montés sur roues servent aux besoins du sanctuaire; une enceinte délimite le parvis qui comporte une série de logements et de magasins. Deux grands changements ont été ainsi accomplis : d'une part, l'unité de sanctuaire triomphe aux dépens de la multiplicité des sanctuaires locaux, qui était la règle pour les temps antérieurs à l'exil; de l'autre, les représentations matérielles de la divinité ont été écartées, et celui qui pénétrerait dans le *debir*, dans le lieu sacro-saint, n'y trouverait en fait d'image de Yahvéh qu'un coffre plaqué d'or, gardé par des chérubins, — copie de ceux qui portent dans le ciel le trône de la majesté divine, — renfermant les tables du Décalogue.

En dehors des offrandes et des sacrifices qui affluent tous les jours au temple de Jérusalem selon l'ordre régulier du service et les obligations imposées aux particuliers, il faut distinguer, d'une part, les jours régulièrement fériés : le *sabbat*, qui revient une fois par semaine; la *néoménie*, qui coïncide avec la nouvelle lune; d'autre part, les grandes fêtes, au nombre de quatre : 1° fête de Pâque (*Pésahh*, proprement le passage) ou des *Azymes* (pains sans levain), fête considérée comme la commémoration de la sortie d'Egypte; 2° la fête des Semaines ou de la Moisson, qui est devenue notre Pentecôte; 3° la fête des Tabernacles ou des Cabanes, qui venait à l'automne; 4° enfin, une cérémonie d'un caractère particulièrement sérieux, le jour des Expiations, *yom Kippourim*. Le peuple tout entier était convoqué à Jérusalem pour les grandes fêtes périodiques de Pâque, Semaines et Cabanes, ou devait tout au moins se faire représenter par les membres mâles de chaque famille. Racine, en commentant la Bible, n'a pas tort de dire que

Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices;

en effet, Josèphe et d'autres nous apprennent que l'affluence devenait parfois effrayante à Jérusalem et, si chacun s'était conformé aux exigences d'une loi primitivement destinée à Jérusalem et à sa banlieue, l'encombrement eût paralysé les meilleures volontés. Que dire des exigences bizarres du sacerdoce, prétendant que les fonctions naturelles de la femme donnassent lieu à des cérémonies propitiatoires! Sur ce point comme sur d'autres, la théorie confine à l'absurde et aurait constitué le régime le plus intolérable.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des sacrifices, où se fait remarquer une incroyable complication, mais il faut signaler l'importance prise par le clergé de Jérusalem. On y distingue les prêtres ou sacrificateurs proprement dits et une classe inférieure de desservants, dits les *lévites;* prêtres et lévites réunis ont la prétention de former une caste à part, et, par une combinaison singulière, on a cherché à justifier cette ambition en créant une tribu de Lévi et en faisant du prétendu Lévi un des fils de Jacob, au même titre que Juda, Benjamin et Joseph (Ephraïm-Manassé); la famille qui détient les plus hautes fonctions du sacerdoce émet, à son tour, la prétention de remonter à Aaron, frère de Moïse, ce qui n'a, il est à peine besoin de le dire, aucun fondement historique, mais témoigne d'une vanité sans bornes chez les chefs du clergé. Tout ce personnel est distribué en castes, le service organisé de la façon la plus rigoureuse; les règles imposées pour les différents ordres de sacrifices sont d'une incroyable minutie et leur manquement expose les membres du clergé et Israël lui-même aux plus redoutables peines. L'étiquette du temple, si on devait la prendre au sérieux, serait une contrainte perpétuelle imposée au sentiment religieux; à vrai dire, l'adoration et l'effusion ont presque l'air ici de hors-d'œuvre, et quand on parcourt les livres de l'*Exode*, du *Lévitique* et des *Nombres* réglant à la fois les privilèges et les obligations du sanctuaire, on éprouve le sentiment pénible de celui qui passe du grand air à l'atmosphère chargée d'une prison. C'est ainsi que le matérialisme et le formalisme religieux prennent leur revanche ; l'Israël de la Loi est une geôle.

Heureusement que la vie religieuse trouve d'autres satisfactions, notamment dans le « prophétisme ». Dans la théologie compassée, dans le formalisme méticuleux du clergé jérusalémite, les « prophètes » apparaissent comme les ordres prêcheurs au moyen âge; c'est un élément indépendant, c'est la soupape qui donne passage aux besoins de l'âme et aux aspirations de la conscience. La tradition théologique, dont l'Europe moderne vient de secouer l'influence, n'a guère vu dans les prophètes que des personnages porteurs de révélations surnaturelles, qui annonçaient le Messie à venir et déterminaient les conditions de son apparition. Cette thèse insoutenable a été abandonnée, et les écoles critiques de l'Allemagne et de la Hollande nous ont proposé des vues reposant sur une étude approfondie des textes, mais qui ne sauraient cependant être accueillies sans de sérieuses modifications. Selon la critique moderne, les prophètes constituent une sorte de corporation, dont les origines remontent à l'époque même de la prise de possession de la Palestine, et dont les membres se consacraient à la défense des grandes idées morales et religieuses qui dominent la foi du peuple israélite. En même temps qu'ils enseignent les devoirs sociaux, la justice, la charité, le souci de l'opprimé, les prophètes seraient des sortes de tribuns politiques. Comment cela ? En vertu de la doctrine fondamentale qu'ils professent, doctrine qui veut que le bonheur du peuple israélite soit dans la dépendance absolue de sa fidélité aux commandements divins. Ainsi, le prophète s'adresse moins à l'individu qu'à la nation; c'est, en effet, la perte ou le salut de celle-ci qu'il aperçoit derrière les défaillances individuelles. A des devins, porte-parole inconscients des communications célestes, la critique des écoles modernes a substitué un groupe d'hommes, animés de la plus haute passion, combattant l'hypocrisie, le ritualisme et les dénis de justice avec l'énergie de la plus profonde conviction morale. Ces vues doivent être rectifiées en une sérieuse mesure pour pouvoir être acceptées sans hésitation. Tout d'abord, ce qu'on peut appeler le « thème prophétique » est visiblement le fruit de la méditation de gens ayant vécu après l'exil; seuls, les docteurs des temps de la restauration ont pu construire la vue philosophique de l'histoire, qui est le fond même de la prédication prophétique et qui consiste dans les trois propositions suivantes, indissolublement liées: 1° Israël, mis en possession du Chanaan par le don gracieux de la divinité; 2° Israël expulsé du Chanaan en punition de ses forfaits; 3° Israël rétabli en Chanaan après la manifestation d'un sincère repentir. Eh bien! cette trilogie constitue la base même de la prédication prophétique; d'où il résulte que le prophétisme n'appartient pas aux temps antéexiliens, mais est caractéristique des temps post-exiliens (v^e^-IIIe siècles av. notre ère). Seulement, — et cette circonstance a contribué à dérouter la critique, — les prophéties bibliques, selon un procédé dont abusent les écrivains juifs, ont été antidatées, de manière que leurs leçons prissent une autorité plus grande en se présentant sous la forme d'avertissements tombés des lèvres des anciens et confirmés par l'événement. La critique moderne a fait erreur, non seulement en défendant l'antiquité des recueils prophétiques, — ce qui jetait un caractère douteux sur le rôle d'hommes comme Jérémie, qui découragent la défense et semblent presque traîtres à leur patrie, — mais en oppo-

sant le prêtre au prophète, en les statuant à l'état d'antagonistes et d'adversaires, tandis que, sauf d'inévitables froissements, ils représentent concurremment les deux faces du génie religieux d'Israël, d'une part, sentimental et hardi, de l'autre, minutieux et timoré.

La fusion de cette double tendance se trouve réalisée dans un livre tel que le *Deutéronome*, admirable de spiritualisme dans sa conception de la divinité, d'une éloquence tour à tour large et tendre, infiniment touchant quand il défend la cause du pauvre, de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve, et soudain plaidant avec une sorte de rage théocratique la cause de l'unité de sanctuaire, préconisant les mesures les plus barbares, les plus odieusement blessantes, pour extirper l'hérésie. Ce qui constitue le véritable joyau du judaïsme, c'est le Décalogue, bien que le particularisme s'y trahisse par la mention de la sortie d'Egypte, et la minutie cléricale par l'institution du sabbat. En dépit de ces côtés faibles, où montrer dans l'antiquité orientale, en Grèce ou à Rome, une religion qui se résume en dix articles, dont le plus grand nombre sont encore plus sociaux qu'inspirés par une préoccupation religieuse particulière ? On a essayé de retrouver sous le texte actuel des « Dix Paroles » une recension primitive, remontant aux débuts même d'Israël ; ce résultat n'est obtenu qu'en pratiquant sur cet admirable document une dissection du caractère le plus arbitraire.

Le dieu national de l'Israël ancien est devenu le « Dieu qui a fait les cieux et la terre » et il répugne à toute représentation matérielle, tant est grande la distance qui sépare le créateur de sa créature. Ce qui nous le gâte un peu au point de vue de la philosophie moderne, qui ne conçoit qu'un Dieu également bienveillant pour tous les peuples, c'est cette prétention invétérée d'Israël de se croire le peuple élu entre tous. L'universalisme spiritualiste du Décalogue et du livre du *Deutéronome* fait, à cet égard, entre Israël et les autres peuples, une distinction qui blesse nos idées modernes sur la liberté de conscience ; l'attache particulariste subsiste. C'est au pied du Sinaï (ou Horeb) qu'a été conclu ce traité, qui favorise la nation juive au détriment des autres. Les rapports de la divinité avec les diverses nations ne sont pas les mêmes ; il y a là des privilégiés, et nous ne sommes point disposés à subir sans protestation cette inégalité de traitement. Sans doute, Israël ouvre à tous les hommes de bonne volonté les portes du temple de Jérusalem ; cette vérité suprême, il l'offre libéralement aux autres, il ne demande qu'à la partager avec les autres peuples. La préoccupation de la propagande religieuse est sensible dans un grand nombre des livres bibliques ; elle s'exprime parfois avec une éloquence aussi haute qu'attendrie. Israël ouvre ses bras aux membres de la famille de Sem, à ceux qui se réclament de Japhet ; il les invite à confesser avec lui le véritable Dieu. C'est là le fond de cette « espérance messianique » qui joua un si grand rôle dans les environs du christianisme. On se plaisait à décrire la grande révolution qui fonderait sur cette terre un ordre définitif et des lois immuables. Tout d'abord, les peuples ennemis d'Israël, jaloux du retour de sa prospérité, par laquelle Dieu aurait récompensé un sincère repentir des fautes passées, se coaliseraient pour tenter contre Jérusalem un suprême assaut. Mais Dieu, avec l'assistance d'un Oint ou Messie, fils de David et chef du peuple restauré, écraserait ses ennemis. Les justes ressusciteraient pour prendre part aux joies de l'ère nouvelle, tandis que les méchants seraient condamnés à de longs supplices. Dans les assises solennelles, qui constituent le jugement dernier, Dieu infligera des peines sévères aux adversaires de son peuple, mais recevra en grâce les repentants. Israël, entouré du cortège des nations converties, sera à jamais la lumière et la gloire du monde ; les privilèges de l'alliance du Sinaï sont étendus à l'humanité tout entière. Concurremment avec la fixation de l'idée messsianique, les idées relatives à la vie future se précisent ; jusqu'au IIIe siècle avant notre ère, le judaïsme n'admet qu'une sorte de prolongation de la vie terrestre dans un lieu obscur et souterrain, enfers ou séjour des ombres. Au IIe siècle av. J.-C. apparaît, pour devenir très rapidement populaire, l'idée d'une résurrection des morts, avec les promesses de la vie éternelle pour les bons, de châtiments sans fin pour les méchants. L'angélologie et la démonologie prennent des formes arrêtées et sont même consacrées par le rituel, comme c'est le cas pour le démon Azazel lors de la grande fête des expiations. Les pratiques de la sorcellerie, en dépit des complications du rituel et du spiritualisme des écrits prophétiques, semblent avoir été répandues dans une grande partie de la population. Il est enfin une circonstance qui contribua à donner son caractère au judaïsme des temps plus récents, en même temps qu'elle devenait pour lui un précieux élément de durée. C'est l'institution des synagogues, où se pratique la lecture de la Bible, suivie d'une explication et accompagnée de chants. Ainsi reparaissent, sous une forme épurée, les cultes locaux dont le monopole attribué au temple de Jérusalem, avait consommé la ruine ; ils reparaissent débarrassés de toute la partie matérielle des sacrifices et remplacent le temple après sa destruction par les Romains. La synagogue a été dans bien des cas le berceau des Eglises chrétiennes (V. BIBLE, MOÏSE ET LA LOI MOSAÏQUE, PROPHÉTISME, MESSIANISME). Maurice VERNES.

III. Musique. — S'il est une race qui semble particulièrement bien douée pour la musique, c'est certainement celle des Hébreux ; dans l'antiquité, ils nous ont laissé les plus magnifiques modèles de poésie lyrique ; aux temps modernes, des Juifs comptent parmi nos musiciens les plus célèbres. Faut-il rappeler encore les noms de Mendelssohn, de Meyerbeer et d'Halévy ? Et cependant, comme si une fatalité s'était attachée à leur histoire, nous n'avons aucun renseignement précis sur l'art musical des Hébreux, pas un monument figuré, pas une note de musique écrite, pas un texte. Des Egyptiens et des Assyriens, il nous reste de nombreuses représentations des peintures et des monuments ; des Grecs, nous avons quelques pages de musique d'une traduction difficile, mais écrites, de nombreux monuments figurés sur des vases ou les sculptures des temples, une quantité énorme de textes qui se contredisent, il est vrai, mais d'où la critique peut tirer quelques lumières. Des Hébreux, rien, rien, rien ; à peine deux médailles barbares et quelques citations des livres saints, torturés par d'innombrables commentateurs.

C'est dans la comparaison de ces polémiques d'érudits que consisterait l'histoire de la musique hébraïque, polémiques plus souvent philologiques que véritablement musicales et l'on ferait une bibliographie considérable avec les auteurs qui ont discuté sur le seul mot *selah ;* nous ne pouvons offrir à nos lecteurs un pareil luxe d'érudition ; contentons-nous donc de résumer ce que l'on sait d'à peu près certain sur l'art musical des Hébreux.

Sans tenir compte des musiciens *antéabrahamiques* comme Jubal, fils de Lamech, qui inventa les instruments à cordes, et de son frère Tubal-Caïn, qui fabriqua le premier les instruments à percussion, il est question de musique pour la première fois dans la Bible, au XXXI, 27, de la Genèse, lorsque Jacob s'enfuit de chez Laban : « Pourquoi t'es-tu caché pour fuir, lui dit Laban ; pourquoi ne me l'as-tu pas dit ? Je t'aurais renvoyé avec des chants, au son du tympanon et de la harpe. » Dès les premiers pas, nous sommes arrêtés : Laban était Syrien et, par conséquent, sa musique n'était pas hébraïque ; mais passons. Nous voici à l'exode ; le peuple de Dieu a été sauvé par le miracle que l'on sait ; Moïse, Aaron et sa sœur Miriam, avec des chœurs d'hommes et de femmes tenant en main des tambourins, entonnent le *cantique d'actions de grâce*. Pendant le séjour au désert, Moïse, sur l'ordre de Dieu, fait faire deux trompettes d'argent (*hatzotzeroth*) pour sonner la convocation de la réunion et le départ des camps. De plus, on voit apparaître le *schofar*, cette sorte de trompe qui est restée jusqu'à nous l'instrument religieux traditionnel des Juifs. Plus loin, à l'époque des Juges, voici l'épisode de la fille de Jephté ; elle s'avance à la rencontre de son père en dansant et jouant du tambourin. Enfin le peuple hébreu est

constitué, et, à cette époque, la musique prend un développement considérable. Je ne reviendrai pas sur le souvenir si poétique et si musical du roi David; c'est la période puissante et riche du peuple d'Israël, et la musique orientale peut se manifester dans tout son éclat. Déjà elle avait fait de rapides progrès sous l'administration des Juges, et Samuel avait établi à Ramah une école de prophètes et de musiciens. Lorsque David monta sur le trône, on sait quelle exaltation lyrique l'inspira; le peuple la partagea et, dès ce jour, la musique eut sa place dans toutes les grandes manifestations politiques et religieuses. David avait organisé le service musical; Salomon, ayant bâti le temple, régla définitivement l'ordre des cérémonies.

Les fêtes du temple étaient servies par 4,000 chanteurs et musiciens qui se relevaient à tour de rôle. Toute cette troupe avait été choisie parmi les enfants de Lévi, et cette nombreuse phalange d'artistes soigneusement instruits dans les traditions du rite avaient eu pour conducteurs Asaph, Eman, Edithon, sous les ordres d'un chef suprême, Hananyah, qui ne relevait que du roi. Le service divin était fait, dans les circonstances ordinaires, par 12 chanteurs et 12 instrumentistes, dont 9 harpistes, 2 joueurs de cithare et un de cymbales; le nombre des musiciens était proportionné à l'importance de la fête que l'on célébrait. D'après un texte du Talmud, les voix féminines ne devaient pas se faire entendre dans le sanctuaire et, au temple, les femmes étaient remplacées par de jeunes lévites, mais elles faisaient leurs dévotions entre elles sous la conduite d'une coryphée. Des chanteuses étaient attachées à la cour du roi et employées dans les réjouissances publiques, dans les festins et dans les cérémonies funèbres.

Après la mort de Salomon, nous retombons dans les troubles sanglants; enfin en 721 le royaume d'Israël était envahi par Salmanazar; deux siècles plus tard le même coup frappait la Judée, le temple était pris et détruit par Nebucadnetsar; les Hébreux emmenés captifs « suspendirent leurs harpes aux saules de la rive sur le fleuve de Babylone ». La musique fut abandonnée pendant tout le temps de la captivité, et le peu qu'on en fit se confondit avec celle des vainqueurs. Lorsque les Juifs retournèrent dans leur patrie, ils tentèrent de rétablir l'ancienne pompe musicale de David et de Salomon, mais le service religieux ne fut plus que l'ombre de ce qu'il avait été; de plus, on ne peut douter que les Juifs restés si longtemps chez les Assyriens n'aient altéré les traditions purement hébraïques. Aux siècles qui suivirent, les Juifs se mêlèrent aux Grecs et leur empruntèrent quelque chose de leur musique; enfin les guerres succédèrent aux guerres, et le service ne put être célébré que par intermittence dans son luxe primitif, jusqu'au jour terrible où en l'an 70 Titus brûla Jérusalem et détruisit le temple de fond en comble avec tout ce qu'il contenait; une dernière convulsion sous Adrien, et les Juifs sont dispersés définitivement; la nuit s'étend sur l'histoire de leur musique.

On a dressé de nombreuses listes d'instruments de musique hébreux. En torturant les textes, on est arrivé à les rendre riches, mais en somme elles diffèrent peu de celles des Assyriens et des Egyptiens. Nous ne nommerons que les plus célèbres instruments, ne voulant pas entrer dans les discussions philologiques auxquelles ils ont donné naissance et que nous ne pourrions soutenir. Il faut compter au premier rang le kinnôr (l'instrument de David), sorte de harpe triangulaire; le nebel, l'açor (d'origine assyrienne), l'ugab (cornemuse); le schofar, corne ou trompette sacrée; le hatzotzeroth, qui figure sur quelques médailles; le psantir (sorte de psaltérion). Parmi le petit nombre de monuments juifs, on a conservé quelques médailles de Simon Nasi, et de Simon Bar Cockab, frappées à l'époque du dernier soulèvement des Juifs sous Adrien; ces médailles représentent des lyres évidemment grecques, mais une autre, du même Simon, montrant deux trompettes qui paraissent être des hatzotzeroth, a un caractère hébraïque plus marqué.

Nous avons dit au début de cet article que rien ne nous était resté des Hébreux : c'est dire assez que leur notation musicale (si toutefois il en existait une, car les Orientaux n'en ont pas encore aujourd'hui) a complètement disparu. Cependant il est certains signes que nous ne pouvons omettre de signaler; je veux parler des *neguinoth* ou accents toniques qui accompagnent le texte des livres saints. Les uns les font remonter à Moïse, les autres disent qu'ils datent du VIe siècle de l'ère chrétienne, d'autres enfin prétendent qu'ils n'existent que depuis le Xe siècle; de pareilles divergences indiquent sans autres commentaires combien on est ignorant sur cette matière délicate. On va plus loin : les uns comme Fétis, Ernest David, etc., y voient des indications musicales; Forkel en doute; cependant la première opinion est celle généralement acceptée. On compte 25 accents toniques usités particulièrement dans la Bible. Cahen, le traducteur du livre saint, en voit 31, dont 20 principaux et 11 subalternes; Fétis, qui en donne la figure et une traduction musicale, en cite 25; Ernest David se résume en disant que les *neguinoth* sont des signes conventionnels destinés à faciliter la lecture des livres saints et à aider les officiants à retenir plus aisément les textes sacrés. Nous livrons sans observations cette opinion qui est la plus communément adoptée.

Parmi les chants employés à la synagogue, il en est de modernes, mais il en est aussi qui ont le caractère d'une réelle antiquité; d'autres même paraissent tout à fait orientaux; les plus anciens semblent être les récits et les prières que le *hazau* déclame à haute voix sur une sorte de cantillation surchargée de fioritures, et exécutée sans rythme accentué. D'autres ne paraissent pas remonter plus loin que le XIVe ou le XVe siècle de notre ère; la majeure partie de cette liturgie est attribuée à Jacob ben Mosche Moln Halevy, dit Marh-Illel. Parmi les plus beaux récits, il faut noter les *Kadisch* du vendredi soir et du samedi matin, l'*Osches meos* de la fête des semaines, le chant de la veille du grand pardon, le récit du jour de Kippour, etc. Parmi les chants hébreux modernes, nous devons remarquer le psaume CXLIV, le *Ygdal* de Rosch Haschana, l'hymne de la fête des Machabées et des fêtes de Pâques, le chant d'élévation pour le jour du nouvel an, le chant dit des morts.

Toutes ces mélodies ont un caractère grandiose et majestueux, et plusieurs compositeurs, Mendelssohn entre autres, s'en sont plus d'une fois heureusement inspirés. C'est encore là et surtout dans les récits traditionnels que l'on peut retrouver quelque chose de la musique de ce peuple hébreu qui nous a laissé tant et de si belles poésies. Si l'on songe à la prodigieuse ténacité de ce peuple qui a vécu parmi nous pendant près de vingt siècles, gardant son idiome et ses traditions, on est autorisé à penser que, malgré les transformations qu'elles ont pu subir, les mélodies qui se chantent encore dans les synagogues des différents rites doivent avoir conservé quelque chose des anciens chants du temple, comme un parfum de la Judée. Si mélangé que soit l'alliage, il est peut-être resté un peu de pur et vieux métal.

H. LAVOIX.

BIBL. : LANGUE. — GESENIUS, *Geschichte der hebræischen Sprache und Schift*; Leipzig, 1816. — RENAN, *Histoire générale des langues sémitiques*; Paris, 1864, 4e édit. — NÖLDEKE, *Die semitischen Sprachen*; Leipzig, 1887. — BACHER, *Die hebræische Sprachwissenschaft*; Trèves, 1892.

HISTOIRE ET RELIGION. — Nous nous bornerons à de brèves indications de bibliographie critique; le nombre des ouvrages consacrés en France et à l'étranger à l'histoire et à la religion d'Israël est considérable, mais la plupart sont dominés par des vues dogmatiques ou trahissent un parti pris d'instruction et d'édification religieuses qui les rendent sans valeur pour notre objet. Nous citerons, en allemand: EWALD, *Geschichte des Volkes Israel*; Gœttingue, 1843 et suiv., 1re éd.; 1864, 3e éd., 7 vol.; cet ouvrage dont les défauts sont très sensibles, a eu ce rare mérite d'être le premier essai sérieusement historique sur la matière; il a exercé une influence considérable. La dernière histoire parue en Allemagne et exprimant les résultats du travail scientifique, est celle de STADE, *Geschichte des Volkes Israel*; Berlin, 1887-88. — Au point de vue du rationalisme juif, à consulter MUNK, *la Palestine*; Paris, 1845, dont nous préparons une édition complètement trans-

formée, et l'édition française, abrégée et sans l'appareil des notes, de la grande histoire de Grætz, *Histoire des Juifs*; Paris, 1882-1884, t. I et II; — J. Derenbourg, *Essai sur l'histoire... de la Palestine*; Paris, 1867.—Les *Prolegomena zur Geschichte Israels* de J. Wellhausen (Berlin, 1886, 3e éd.) constituent une discussion critique des sources, qui aboutit à la défense du système dit de Graf; le volume si utile de la *Bible* de Reuss, intitulé *Histoire des Israélites* (Paris, 1877), appartient au même ordre d'idées. — Kuenen, sur le domaine spécial de la religion, s'est acquis un grand mérite en publiant la première histoire critique de la religion d'Israël: *De Godsdienst van Israel tot den ondergang der joodschen staat* (Haarlem, 1869-70, 2 vol.); mais l'ouvrage a vieilli par plusieurs de ses parties. Citons encore en hollandais : H. Oort, *De Laatste Eeuwen van Israel's volksbestaan*; La Haye, 1877-78, 2 vol. — Stapfer, *la Palestine au temps de Jésus-Christ*; Paris, 1885. — M. de Saulcy a commenté d'une façon utile l'œuvre de Josèphe dans ses *Sept Siècles de l'histoire judaïque* (Paris, 1874), dans ses *Derniers Jours de Jérusalem* (Paris, 1866) et dans son *Histoire d'Hérode* (Paris, 1867). — L'œuvre capitale pour la connaissance du judaïsme aux environs de l'ère chrétienne est l'admirable manuel de E. Schuerer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi*; Leipzig, 1886-90, 2e éd.—Nous citerons encore, dans notre langue, E. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*; Paris, 1887-94, 5 vol. in-8. — E. Havet, *le Judaïsme*; Paris, 1878. — Nous avons traité nous-même de l'histoire et de la religion d'Israël dans les ouvrages suivants: *Précis d'histoire juive* (depuis les origines jusqu'à l'époque persane); Paris, 1889; — *les Résultats de l'Exégèse biblique*; Paris, 1890; — *Essais bibliques*; Paris, 1891; — *Eléments d'histoire juive* à l'usage de l'enseignement ; Paris, 1891;— *Du Prétendu Polythéisme des Hébreux* (essai critique sur la religion du peuple d'Israël) ; Paris, 1891, 2 vol. — A consulter, dans la *Revue de l'enseignement secondaire* (Paris, 1893, nos 11, 13, 18, 19, 22, 23, 24, 25), nos *Considérations sur l'histoire d'Israël*.

Musique. — Chappel, *The History of music*, 1874. — Ernest David, *la Musique chez les Juifs*, 1873. — Engel, *The Music by the most ancient peoples*, 1864. — Fétis, *Histoire de la musique*, t. I. — Naumbourg, *Semiroth Israel, chants religieux des Israélites*, 1847. — Rec, *Des Chants religieux et populaires des Israélites* (précédé d'une étude sur la musique des Hébreux), 1876.

HÉBREUX (Epître aux). Un des livres canoniques du Nouveau Testament, mais que l'ancienne Eglise n'y a cependant fait entrer qu'après bien des hésitations ; c'est un traité dogmatique rédigé sous forme de discours et offrant dans sa dernière page les formules propres au style épistolaire. C'est à tort qu'on indique généralement cette épître comme l'œuvre de saint Paul, puisque, d'une part, elle ne porte pas son nom et que, d'autre part, un examen attentif a fait ressortir les différences de style et les nuances doctrinales qui la séparent des œuvres placées sous le nom de l'apôtre des Gentils. L'*Epître aux Hébreux* dont l'auteur reste inconnu et dont on a, dans ces derniers temps, proposé d'attribuer la paternité à Clément de Rome, à Barnabas, surtout à Apollos, disciple de saint Paul, est une véritable apologie ou démonstration du christianisme, adressée aux Juifs ou Hébreux ; elle ne signifie rien, en effet, pour quiconque n'a pas été nourri dans la lecture de la Bible. L'auteur se propose de démontrer à l'aide de l'Ancien Testament, auquel il emprunte ses arguments selon les procédés subtils de l'exégèse pratiquée de son temps, que Jésus est le terme et offre la réalisation complète des révélations anciennes. Il s'acquitte de cette tâche avec une chaleur remarquable ; sa phrase élégante, le tour oratoire de son exposé forment un contraste agréable avec la plupart des livres du Nouveau Testament, qui, sous le rapport de la perfection littéraire, langue ou composition, laissent tant à désirer. Disons enfin que l'*Epître aux Hébreux* a pu être écrite aux environs de l'an 100 de l'ère chrétienne ; elle témoigne d'un état déjà avancé de l'organisation et de la spéculation chrétiennes. En voici une courte analyse.— L'alliance de grâce, instituée par Jésus-Christ, est supérieure à l'ancienne alliance ; aux multiples révélations prophétiques, l'auteur oppose la révélation unique qu'apporte le Fils de Dieu. Ce Fils est infiniment supérieur aux anges et, s'il a occupé momentanément une position humiliée, c'était pour notre salut, afin de remplir le rôle suprême de souverain sacrificateur. Comparé à Moïse, Jésus est établi *sur* la maison de Dieu, tandis que Moïse n'était qu'employé *dans* cette maison. A la prêtrise temporaire d'Aaron et de ses successeurs, Jésus substitue la prêtrise selon Melchisédech ; la première est obligée de renouveler sans cesse ses expiations pour faire face aux transgressions qui recommencent ; la seconde, en une seule fois, atteint son but et achève son œuvre, grâce au caractère de sainteté de son auteur.— L'obstination avec laquelle on a disputé sur l'auteur de l'*Epître aux Hébreux*, a malheureusement fait perdre de vue son originalité ; c'est un véritable traité dogmatique, dont la forme achevée devait singulièrement plaire à ceux que leur éducation ne mettait pas en garde contre les tours de force d'une exégèse subtile, hardie, parfois étrange. Les réserves que nous faisons à cet égard auraient peu touché les contemporains de l'auteur. M. Vernes.

Bibl. : E. Bleek, *Der Brief an die Hebræer*; Berlin, 1828. — A. Tholuck, *Commentar zum Brief an die Hebræer*; Hambourg, 1836. — F. Delitzsch, *Commentar zum Brief a. d. H.*; Leipzig, 1857. — Ed. Reuss, *l'Epître aux Hébreux, traduction et commentaire*; Strasbourg, 1860, et l'*Epître aux Hébreux*, dans les *Epîtres catholiques*; Paris, 1878, p. 7. — E. Ménégoz, *la Théologie de l'Epître aux Hébreux*; Paris, 1894, in-8.

HÉBRIDES (Iles). **I. Géographie.** — On désigne sous ce nom la généralité des îles de la côte occidentale d'Ecosse. Mais on distingue deux groupes : Hébrides extérieures (*Outer Hebrides*) et intérieures (*Inner Hebrides*). C'est d'ailleurs uniquement un nom géographique ; dans le langage courant, les Ecossais disent les Iles occidentales (*Western Isles*). Il y a tout avantage à réserver le nom d'Hébrides à l'archipel extérieur ; quant aux autres, enchevêtrées dans la côte, il en a été parlé à l'art. Grande-Bretagne et les principales sont l'objet d'articles spéciaux. Ce sont : Skye, Eigg, Mull, Iona, Stafta, Ulva, Lismore, Kerrera, Easdale, Colonsay, Jura, Islay, les Cumbraes, Arran et Bute.

L'archipel proprement dit des Hébrides (*Outer Hebrides* ou *Western Isles*) s'allonge du N. au S. entre 58° 30′ et 56° 45′ lat. N., séparé de la Grande-Bretagne par un détroit de 25 à 50 kil. de large, le Minch, divisé en *North Minch* et *Little Minch* et continué au S. par le détroit de Barra. Ces îles forment un ensemble homogène, si bien qu'on les réunit quelquefois sous le nom de *Long Island*. Cependant ces terres ont été déchiquetées par la mer en une centaine d'îles et d'îlots, la plupart inhabités. La principale est la plus septentrionale, *Lewis* (1,938 kil. q.) ; puis viennent : *North Uist* (306 kil. q.), *South Uist* (329 kil. q.) ; entre celles-ci, *Benbecula*; au S. les îles Barra. A l'O. de Lewis sont les sept petites îles *Flannan* ou des Sept Chasseurs ; plus loin, isolée en mer, *Saint-Kilda*.

La grande île Lewis représente à elle seule les deux tiers de la superficie et de la population de l'archipel entier ; sur 45,000 hab., elle en compte plus de 28,000.

La structure physique des Hébrides a été décrite et expliquée dans l'art. Grande-Bretagne. Ces rocs de gneiss, sans arbres, revêtus de maigres pâturages, taillés à pic, profondément entaillés par les flots, sont d'aspect très sauvage.

L'île Lewis, terminée au N. par le Butt of Lewis, projette à l'E. la presqu'île d'Eye, abritant au S. le profond havre de Stornoway ; puis viennent les lochs Luirbost, Erisort, Seaforth, ces deux derniers formant une presqu'île presque détachée ; les deux lochs Tarbert ne sont séparés que par un mince isthme rattachant au corps principal la presqu'île de Harris ; celle-ci forme une unité distincte, autant que serait une autre île ; tandis que Lewis appartient au comté de Ross, Harris, avec le reste de l'archipel, relève de celui d'Inverness. Le sommet culminant des Hébrides, le mont Clesham (872 m.), s'élève au N. d'Harris. Citons encore sur la côte O. les lochs Resort, Roag ; plusieurs îlots secondaires se rattachent à l'île de Lewis : l'île Scalpa ou Glass à l'entrée du loch oriental de Tarbert ; Taransay, à l'entrée de l'autre ; Scarpa, sur le loch Resort ; Bernera, sur le loch Roag. Entre Lewis et North Uist sont les îlots Pabbay, Berneray, Boreray, etc. — De

North Uist dépendent, au S. : Ronay et Grimsay, à l'O. les îles Monach ; de South Uist (où le Ben More atteint 668 m.) dépend, au S., Eriskay. Les principales îles Barra sont : Barra, Vatersay, Sanderay, Pabbay, Mingulay, Bernera, celle-ci terminée au S. par le promontoire de Barra Head qui signale l'extrémité méridionale de l'archipel.

Les habitants des îles Hébrides sont de race gaélique, sauf la colonie scandinave du village de Ness (Lewis), et la plupart parlent encore leur vieille langue. Ceux de South Uist et de Barra sont restés catholiques. Ils cultivent un peu d'avoine et d'orge, chassent les oiseaux de mer, surtout l'eider, et vivent surtout de pêche. Les monuments préhistoriques y sont nombreux, particulièrement les pierres grises de Lewis.

Histoire. — Les Hébrides sont les îles *Ebridæ* des anciens ; on admet que leur nom actuel vient d'une erreur de lecture (Hébrides pour Hébrudes). Les Norvégiens les appelaient *Sudreyar*, îles du Sud, pour les distinguer des *Orkneyjar* (Orcades), îles du Nord. Leurs habitants vécurent à peu près autonomes, sous leurs chefs, jusqu'au IXe siècle. Les îles furent alors colonisées par les Norvégiens lesquels fondèrent dans ces parages l'éphémère royaume de *Man* (V. ce mot). Cependant les Gaëls conservèrent ici la prépondérance, alors que dans les archipels septentrionaux, surtout aux îles Shetland, ils étaient remplacés par les Norses. Les Hébrides furent, avec le royaume de Man, soumises à la Norvège par le roi Harald Hárfagré, vers 870. Elles restèrent dans sa dépendance jusqu'en 1266, où la bataille de Largs fit passer la suzeraineté à l'Ecosse. En fait, les chefs y étaient indépendants. Le principal, Macdonald, se subordonna les autres et prit le titre de lord des îles (1346). Les Macdougals de Lorn, comtes de Ross, furent également très puissants. Mais en 1476 le comte Athol subjugua leur chef, John Ross, et réunit à la couronne le comté de Ross ; on lui rendit en fief les îles y compris l'archipel, le Cantire et Knapdale. En 1540, l'annexion fut consommée et maintenue malgré l'insurrection des Macdonalds en 1614. Cependant ce ne fut qu'en 1748 que les héritiers des anciens chefs furent définitivement annihilés par un acte du Parlement qui les priva de leurs droits. Au point de vue ecclésiastique, l'évêché de Sodor et Man, comprenant les Hébrides, dépendit de la Norvège jusqu'en 1374 ou même 1472. A.-M. B.

Bibl. : Macculloch, *Geology of the Hebrides*, 1819, 2 vol. in-8, avec cartes. — Buchanan, *The Hebrid isles* ; Londres, 1882. — Cumming, *In the Hebrides* ; Londres, 1883 — *Chronica regum Manniæ et insularum*, éditée par Munch ; Christiania, 1860.

HÉBRIDES (Nouvelles-) (V. Nouvelles-Hébrides).

HÉBRON (en arabe *El-Khalîl*), la plus ancienne ville de la Palestine, à 35 kil. S.-S.-O. de Jérusalem, dans une pittoresque vallée bien pourvue de fontaines, de sources, de piscines et de citernes, riche en arbres fruitiers de toute sorte et en vignobles célèbres depuis l'antiquité. Cette vallée sillonne l'étroit plateau qui s'élève entre la mer Morte et la Méditerranée, à 1,245 m. environ au-dessus du niveau de cette dernière mer. La population d'Hébron, gaie, turbulente, peu soumise aux Turcs, remarquablement belle de traits et de proportions, est estimée par Conder à 17,600 âmes, dont la plus grande partie est juive ; il n'y a pas de chrétiens. Le lieu saint de cette antique cité est la mosquée d'Abraham. *Masdjid Ibrâhîm*, qui s'élève à l'E. du torrent d'El-Khalil, au sommet de l'amphithéâtre de maisons que forme le principal quartier, la *Hâra el-Qadîma* ou vieux quartier. Cette mosquée, en partie creusée dans le roc, fut d'abord une synagogue, puis une église. On lui assigne plus de trois mille années d'existence. Au-dessous s'étend une double caverne que la tradition dit être la *grotte de Macpala* où furent ensevelis Abraham, Sarah, Isaac, Jacob, Rebecca et Lea. Ce monument, avec ses dépendances, reçut de bonne heure le nom de *château d'Abraham ;* Willibaldus, au VIIIe siècle, le mentionne sous le nom de *Castellum Aframiæ*. Le nom d'Hébron lui-même semble n'être qu'une altération d'*Ibrâhîm*, car Aboû l-Fida appelle la ville *Beït Habroûn*, c.-à-d. « la maison de Habroûn ». Mais comme les musulmans désignent généralement le patriarche sous le nom de *El-Khalîl*, c.-à-d. « l'ami (de Dieu) », c'est cette dernière dénomination qui prévaut aujourd'hui parmi eux. Hébron n'est point entourée de murailles ; l'ancienne citadelle a été ruinée en 1834 et 1837 par Ibrâhîm Pacha. Hébron a des fabriques d'outres en peaux de bouc très recherchées, des fabriques de cotonnades bleues et deux verreries très importantes, déjà célèbres au moyen âge. Commerce de raisins frais et secs, de sirop de raisin, etc. Tombe de Jessé (Isaïe) et prétendu tombeau d'Abner, le général de Saül. Dans les environs, chêne vert énorme, le chêne de *Mamré ;* le puits de *Berseba* ou des Lions (en arabe Bîr es-Sibâ). D'après la tradition populaire, c'est à Hébron que se trouvent les couches de terre rouge qui servirent à former le premier homme, et c'est là qu'Adam, fondateur de la ville, serait mort.

P. Ravaisse.

Bibl. : Moudjir ed-Dîn, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, traduite partiellement par Sauvaire ; Paris, 1876. — Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui*, dans *le Tour du Monde*, 1881, t. II.

HÉBUTERNE. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Pas ; 951 hab.

HÉCATE. I. Mythologie. — Il y a dans le Panthéon hellénique, dont le caractère général est plutôt souriant et gracieux, quelques divinités d'essence triste et sombre, qui d'abord purent paraître des intruses, qui peu à peu prirent à côté des autres une place importante, quelquefois prépondérante. Telle est Hécate, dont le culte en Grèce est assez récent. Il n'est pas question d'elle dans l'*Iliade*, non plus que dans l'*Odyssée*, et elle apparaît pour la première fois dans l'hymne homérique à Déméter, composée, comme on le sait, spécialement en vue du culte mystérieux d'Eleusis. Lorsque Hadès ravit Coré dans les campagnes fleuries de Nysa, l'attentat fut vu seulement du Soleil et d'Hécate ; quand la déesse mère se mit à la recherche de sa fille, Hécate se présenta à elle, une torche à chaque main, et lui servit de guide. Hécate paraît donc ici tout simplement comme une divinité lunaire, avec un caractère bienfaisant ; elle ne semble pas autre chose qu'une seconde Artémis ; l'art grec, du reste, n'avait pas manqué d'accepter et de développer cette conception si simple en représentant Hécate semblable à Artémis.

Dans la *Théogonie* d'Hésiode, nous trouvons une Hécate beaucoup plus complexe (V, 411, 452) Hécate est la fille d'Astérie, la nuit étoilée, et du sage Titan Persès ; prise en affection par Zeus, elle reçoit un pouvoir souverain sur la terre, sur la mer, sur le ciel ; elle devient la déesse protectrice des orateurs populaires au sein des assemblées ; elle donne, dans la bataille, la victoire au guerrier qu'elle a choisi ; elle s'assied auprès des rois au tribunal de justice ; elle seconde la vaillance des athlètes ; ou bien encore elle dirige les navigateurs sur les flots, protège les chasseurs, avec Hermès préside au bon état comme à la multiplication des troupeaux ; enfin elle prend soin de la naissance et de la croissance des jeunes enfants. On s'accorde généralement à voir dans ce passage une interpolation orphique; quoi qu'il en soit, cette Hécate ne ressemble pas à celle de l'hymne homérique; elle a emprunté des traits à Athéna, à Déméter et surtout à Artémis ; son caractère de divinité lunaire est à peine indiqué.

C'est pourtant bien celui qui domine dans le culte plus simple que lui rendaient les peuples, la distinguant avec beaucoup de netteté d'Artémis. En effet, Artémis, qui personnifie la Lune, est une divinité douce et bienfaisante, comme l'Hécate hésiodique ; mais l'Hécate populaire qui est aussi la déesse Lune, représente la lune mystérieuse qui dans le silence des nuits troublantes inquiète l'imagination et les rêves des hommes superstitieux ; c'est la lune, non pas celle qui glisse dans l'azur limpide et clair des cieux méridionaux, mais qui, enveloppée de voiles écartés par intervalles, ne brille que par instants d'un éclat louche à travers les nuages et les ténèbres du Nord. Aussi, malgré les

fictions qui faisaient naître Hécate de Zeus et de Déméter, de Zeus et d'Hera, qui la font fille de Léto ou du Tartare, elle est une déesse étrangère, une intruse venue du Nord ; c'est la Bendis des peuples de la Thrace.

C'est dans ces régions sombres qu'elle fut à l'origine vénérée ; son culte farouche, accompagné de sanglantes immolations de chiens, eut pour centre, dans l'île de Samothrace, l'antre Zérynthien. Plus tard, avec les croyances et les pratiques de l'orphisme, le culte d'Hécate passa à Egine ; bientôt après il envahit toute la Grèce, en particulier la Béotie, l'Attique et l'Asie Mineure, où elle eut un sanctuaire exceptionnellement vénéré à Lagina de Carie.

La religion d'Hécate est, à l'époque classique, essentiellement populaire; sous Périclès, elle a un temple au Pirée, où on lui rendait un culte officiel ; mais, pendant la guerre du Péloponèse, chaque Athénien avait un Hécataion, c.-à-d. un autel ou une image d'Hécate devant sa porte. Elle est dès lors, pour le commun des hommes que troublent les superstitions naïves, une divinité méchante et redoutable. La face sanglante, comme dit M. Decharme, perce soudain les nuages pour épouvanter les hommes. Aussi reçoit-elle les prières des voyageurs errants dans les ténèbres; on l'invoque dans les carrefours, où il est si facile de prendre un chemin pour un autre et de s'égarer; le marin voguant dans les nuits sombres implore la déesse dont la vue le rassure à la fois et l'effraye. Mystérieuse elle-même comme un spectre, c'est elle qui évoque les spectres terrifiants de la nuit, et tout naturellement elle devient la divinité qui préside à la magie. C'est à elle que s'adressent les incantations des sorcières ; c'est elle qui leur enseigne les sortilèges, qui permet les évocations infernales.

Son culte répond à cette conception ; elle a des autels dans les carrefours, et on lui sacrifie des chiens, parce que le chien hurle à la lune, des chevreaux et des agneaux noirs, comme aux divinités infernales ; on lui offre des mets symboliques, des gâteaux à forme de croissant ou ornés de croissants ; quant aux cérémonies publiques en son honneur, elles ont lieu le dernier jour du mois où finit la lune ancienne et commence la nouvelle ; elles consistent en prières magiques, en sacrifices et en offrandes du même genre.

Hécate a été représentée avec un seul corps à toutes les époques de l'art ancien, toutes les fois qu'elle est en action. Du reste, à l'origine, ce n'est que sous cette forme simple qu'on la concevait; Alcamènes le premier a représenté cette déesse sous la forme de trois statues accolées l'une à l'autre. Ce nouvel aspect est son aspect classique. On a expliqué de plusieurs manières ce type monstrueux ; les uns veulent que les trois corps correspondent aux trois domaines où règne Hécate, la terre, la mer, le ciel; les autres reconnaissent que les trois corps correspondent aux trois phases de la lune. L'Hécataion, comme on appelait le monument où la déesse était ainsi figurée, rassemblait Séléné, Artémis et Hécate; or, on appelait Séléné la lune de trois jours, Artémis la lune de six jours, Hécate la lune de quinze jours.

Quoi qu'il en soit, parmi les Hécataia, les uns sont conformes au type créé, suivant la tradition, par Alcamène, et se composent de trois corps assemblés dos à dos; mais on trouve aussi assez fréquemment trois corps appuyés du dos à une colonne; ailleurs, surtout lorsque l'Hécataion est exécuté en bas-relief, on n'aperçoit qu'un seul corps à six bras et à trois têtes; enfin, il y a des exemples de triple Hécate réduite à un seul corps, à deux bras et à trois têtes; on trouve aussi un certain nombre d'Hécataia en forme de stèles hermaïques surmontées de trois têtes; un de ces monuments, qui appartient au musée archéologique de Prague, est particulièrement intéressant, parce qu'autour de la gaine est sculptée une ronde de trois jeunes femmes, qui, se tenant par la main, s'appuient du dos contre la déesse. Un autre spécimen très curieux, conservé à Hermannstadt, est une colonne d'Hermès surmontée de trois bustes adossés; la colonne taillée en forme de robe enfermant les trois corps supposés, est divisée en quatre zones, sur chacune desquelles est sculptée en relief une scène où apparaît Hécate.

Les attributs donnés à la déesse sont assez variés : la tête ou les têtes sont surmontées d'ordinaire de la haute tiare ronde appelée polos, et qui est caractéristique des déesses mères ; les mains portent des torches, des vases et des coupes destinées aux libations, des fruits, en particulier des pommes. Sur les monuments de date plus récente, et qui représentent Hécate avec ses caractères les plus mystiques et les plus populaires, la déesse magicienne par excellence, on lui voit aux mains des gâteaux en forme de croissant, des clefs, des épées, des poignards, des serpents. Ces trois derniers attributs indiquent son caractère infernal et ses rapports avec les Erynnies, confondues parfois avec elle. Enfin, presque toujours Hécate est accompagnée d'un ou de plusieurs chiens. Quelquefois on lui donnait, comme au monstre marin Scylla dont elle passait pour être la mère, une ceinture de chiens. C'est le lieu de signaler une représentation exceptionnelle de la triple Hécate : sur un corps de femme la déesse avait trois têtes, l'une de chien, l'autre de cheval, la troisième de lion.

Parmi les groupes figurant la triple Hécate, la plupart sont de l'époque romaine; un très grand nombre a été trouvé en pays conquis par Rome. C'est que le culte populaire d'Hécate avait été très facilement accepté par la superstition italienne. La déesse des carrefours, Trivia, la triple Hécate, fut rapidement en honneur chez ces peuples simples, qui avaient un penchant naturel pour la magie et la sorcellerie. Les Romains semblent avoir nettement dégagé la déesse grecque de tous les éléments orphiques ou poétiques, pour la réduire au rôle et au type de divinité infernale. Hécate était, à Rome comme en Grèce, identifiée à Diane Lucifère, adorée sous la forme triple, et appelée Triformis, Triplex, Trivia; mais son culte eut toujours quelque chose de grossier et d'orgiastique. P. PARIS.

II. ASTRONOMIE. — Nom du 100e *astéroïde* (V. ce mot).

HÉCATÉE D'ABDÈRE, historien et philosophe sceptique de l'époque d'Alexandre le Grand et du premier Ptolémée. Disciple de Pyrrhon, il composa plusieurs ouvrages dont il reste quelques fragments. On lui attribue sans certitude un traité sur *la Philosophie des Egyptiens;* un ouvrage sur *les Hyperboréens*, sorte de conte philosophique semblable à l'*Atlantide* de Platon et à *l'Ile fortunée* d'Iambule ; enfin un livre sur *les Juifs* dont l'extrême partialité en faveur de ceux-ci doit mettre en garde contre l'authenticité de l'ouvrage.

HÉCATÉE DE MILET, fils d'Hégésandre de Milet, logographe grec. Il vécut du temps des guerres médiques et joua un rôle important dans son pays. Avant le commencement des hostilités, il essaya de détourner l'assemblée des Ioniens de combattre contre le grand roi. En 494 av. J.-C., envoyé auprès du gouverneur Artapherne, il obtint qu'on rendît aux villes d'Ionie leur constitution. Il composa deux ouvrages, une *Periegesis* (ou Περίοδος γῆς) en deux livres, où il mettait à profit ses voyages et décrivait surtout l'Europe occidentale ; il contenait une carte (πίναξ) suivant l'exemple qu'avait déjà donné le philosophe Anaximandre. Il existe de lui de nombreux fragments. A. W.

BIBL. : MULLER, *Fragm. historicorum græcorum* ; Paris, 1841, I, 1-31 — F. ATTENSTÆED, *Hecatæi Mileti fragm. quæ ad Hispaniam et Galliam pertinent*, dans les *Leipziger Studia für classischen Philologie*, 1891, t. XIV.

HÉCATÉSIES. Fêtes en l'honneur d'*Hécate* (V. ce nom).

HÉCATOMBE (V. SACRIFICE).

HÉCATOMBÉON. Premier mois de l'année athénienne (V. CALENDRIER GREC).

HÉCATOMPYLOS (*Ville aux cent portes*). C'était l'un des surnoms donnés à Thèbes (Egypte). Une ville de l'Hyrcanie portait aussi ce nom ; les Parthes en avaient fait leur capitale. C'est aujourd'hui *Damghan.*

HÉCATON DE RHODES, philosophe grec du IIe siècle

av. J.-C., disciple du stoïcien Panétius. Il avait écrit un traité sur les *Devoirs*, dédié à Tubéron, et dont Cicéron s'est inspiré dans le *De Officiis*, et peut-être un livre sur les bienfaits auquel Sénèque fait plusieurs allusions. On trouve une liste d'autres ouvrages d'Hécaton dans l'*Index* de Diogène récemment découvert à Herculanum (V. Rose, *Hermès;* Berlin, 1866, t. I, p. 370). Hécaton, dans son livre sur *les Vertus*, distinguait, d'après Diogène Laërce, deux sortes de vertus : les unes, savantes, fondées sur des principes, comme la sagesse et la justice; les autres, étrangères à la science, mais qui en résultent par une sorte d'extension, comme la santé et la force, qui proviennent parfois de la tempérance. Il soutenait aussi avec Chrysippe et Cléanthe que la vertu peut s'enseigner. Comme on le voit par le *De Officiis* de Cicéron, Hécaton, à l'exemple de son maître, s'était occupé de casuistique. Le sixième livre de son ouvrage *De Officiis* était rempli de questions comme celle-ci : Conviendrait-il à un homme de bien, dans une grande disette, de ne pas nourrir ses esclaves? Hécaton discutait le pour et le contre; et Cicéron ajoute qu'il déterminait le devoir en considérant l'intérêt plutot que l'humanité. Dans un naufrage, vaut-il mieux abandonner un cheval de prix ou un esclave sans valeur ? Là encore l'intérêt et l'humanité sont en conflit. Il se demandait aussi si le sage qui a reçu de la fausse monnaie pourra, le sachant, la faire passer pour bonne? En général, Hécaton inclinait du côté de l'intérêt : Ce n'est pas seulement pour nous-mêmes, disait-il, que nous voulons être riches, mais pour nos enfants, nos amis, nos proches, et surtout pour la république; car les richesses des particuliers sont celles de l'Etat. V Br.

HÉCATONCARQUE (Art milit.). Commandant d'une hécatoncarchie, subdivision de la milice grecque comparable à la centurie romaine. Elle se composait de 128 hommes armés à la légère ou *peltastes*, qui étaient ordinairement formés sur seize files de huit. Elle se divisait en deux pentacontarchies et constituait la moitié de la psilagie.

HÉCATONCHIRES. *Géants* (V. ce mot) aux cent bras : expression collective désignant quelques-uns de ces monstres mythologiques, et spécialement, dans la Théogonie hésiodique, Cottus, Briarée et Gygès (V. Briarée); on leur donnait pour siège la ville d'Hécatonchiria, en Thrace.

HÈCHES. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, cant. de La Barthe-de-Neste; 1,117 hab.

HECHINGEN. Ville d'Allemagne, principauté de Hohenzollern, préside de Sigmaringen, sur un ruisseau qui se jette dans le Neckar, affluent droit du Rhin; 3,700 hab. environ. Dans le voisinage s'élèvent le château de Lindich et le burg de Hohenzollern, origine de la famille impériale d'Allemagne. Hechingen date de 786; au XIe siècle, la ville appartenait aux comtes de Zollern ; en 1360, elle vint au Wurttemberg duquel elle dépendit jusqu'en 1429, date où elle passa à la principauté de Hohenzollern et avec elle en 1850 à la Prusse. Hechingen fut auparavant la résidence des princes de Hohenzollern-Hechingen. Ph. B.

HECHO. Bourg d'Espagne, prov. de Huesca, à 30 kil. N.-O. de Jaca, situé dans les Pyrénées, sur l'Aragon Subordan, affluent de droite de l'Aragon ; 2,000 hab. environ. L'Aragon Subordan traverse le val d'Echo, qui s'ouvre dans les Pyrénées, sur le versant opposé à celui qu'arrose en France le Gave d'Aspe; de belles forêts de hêtres et de sapins, comme la forêt de Guerrinza, couvrent ce val où l'on trouve des mines peu exploitées. On fait à cet endroit un fromage de chèvre estimé, connu sous le nom de *queso roncalès.* Ph. B.

HECKE ou **HECK** (Nicolas Van den), peintre hollandais, né vers la fin du XVIe siècle, probablement à Alkmaar. Il y fonda en 1631 une société artistique. Il descendait de Martin Heemskerke. Après avoir pris des leçons de Jean Nagel, il devint un bon peintre d'histoire et de paysage. Sa composition était ample, sa lumière juste et sa couleur harmonieuse. On voit un tableau de lui au musée royal de Dresde et trois à Alkmaar.

HECKE ou **HECK** (Jean Van den), peintre flamand, né à Quarmonde en 1620, mort à Anvers en 1684. A peine âgé de vingt-deux ans, il alla s'établir en Italie, où ses œuvres furent très goûtées. Le duc de Bracciano lui fit de nombreuses commandes, ainsi que beaucoup d'autres seigneurs ou prélats. Ses tableaux, d'un fini précieux, atteignirent des prix élevés. Il peignait de jolis paysages ornés de petites figures, des scènes de genre, des animaux, des fleurs et des fruits; il triomphait surtout dans le rendu des vases de bronze, d'argent, de marbre ou de porphyre. Au musée de Schleissheim : *Gibier mort gardé par un chien*, daté de 1658.

HECKEL (August von), peintre allemand, né à Landshut en 1824, mort à Munich le 29 oct. 1883. Il se consacra d'abord à la peinture romantique et sentimentale et acquit de la réputation par ses toiles de *Chactas et Atala*, *Mignon*, *Marguerite au rouet*, etc. Il fit ensuite un voyage de trois ans en Italie et se consacra à la peinture d'histoire, mais n'y montra pas une grande originalité: on cite ses toiles de *Judith et Holopherne*, *le Roi Lear et sa fille Cordelia*, *Antoine et Cléopâtre*, *le Soir sur le Forum*, etc. Ph. B.

HECKELER ou **HECKLER** (Les), architectes strasbourgeois du XVIIe siècle. — *Jean* Heckeler, né à Drekendorf (Wurttemberg), fut architecte de la cathédrale de Strasbourg de 1622 à 1643, époque de sa mort. — *Jean-Georges* Heckeler, fils du précédent, né à Strasbourg en 1628, fut appelé à la direction des travaux de la cathédrale ; en 1654, après le grand dégât occasionné à la tour par la foudre au mois de juin de cette même année, il fit déraser toute la partie supérieure de cette tour sur une hauteur de 58 pieds (environ 19 m.) en contrebas du sommet et fit réédifier toute cette partie, de 1654 à 1657, sur une hauteur excédant de plus de 2 pieds (environ 0m60) la hauteur primitive. Les archives du chapitre conservent encore quelques manuscrits de J.-G. Heckeler sur ces travaux, manuscrits consultés par l'abbé Grandidier dans ses *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg* (Strasbourg, 1782, in-8). Charles Lucas.

HECKER (Johann-Julius), pédagogue allemand, né à Werden le 2 nov. 1707, mort à Berlin le 24 juin 1768. Il est célèbre pour avoir fondé la Realschule de Berlin. Fils et petit-fils d'instituteurs, il fit ses études au gymnase d'Essen, puis à l'université de Halle. Il y subit l'influence de Francke, dont il garda l'esprit piétiste. En 1729, il accepta au *Pædagogium* de Halle une chaire de latin, d'arithmétique et d'histoire; mais il enseigna tour à tour l'histoire de la langue, de la civilisation, de l'éloquence allemandes, de la religion hébraïque et grecque, des antiquités romaines, la botanique, l'anatomie, la physiologie, la chimie et la médecine. En 1735, il fut nommé aumônier à l'orphelinat militaire de Potsdam, en 1738, pasteur de l'église de la Trinité à Berlin. Dévoué à l'instruction de sa paroisse, il voulut fonder une Realschule pareille à celle que Semler avait fondée en 1735 à Halle, et y donner un enseignement technique universel. Son école fut déclarée établissement royal en 1748. D'autres semblables furent bientôt fondées en Allemagne. En 1762, Hecker fut chargé par Frédéric II de préparer un règlement général pour les écoles prussiennes, qui fut adopté, mais que les circonstances empêchèrent d'appliquer. C-el.

Bibl. : Fried. Ranke, *Hecker, der Gründer der Realschulen;* Berlin, 1847. — Raumer, *Geschichte der Pædagogik*, vol. II.

HECKER. Famille de médecins allemands. Le premier fut August-Friedrich (1763-1821) ; son fils, *Justus-Friedrich-Karl*, fut professeur d'histoire de la médecine à l'université de Berlin. Il a publié une série d'ouvrages remarquables sur les épidémies du moyen âge, la peste, etc., réunis par Hirsch dans *Die grossen Volkskrankheiten des*

Mittelalters (Berlin, 1865, in-8), d'autres sur l'histoire de la médecine, et en particulier : *Geschichte der Heilkunde* (Berlin, 1822-29, 2 vol. in-8). — Le fils de celui-ci, *Karl* (1827-82), fut un accoucheur, un gynécologiste et un médecin légiste distingué.

HECKER (Friedrich-Karl-Franz), homme politique et révolutionnaire badois, né à Eichtersheim (grand-duché de Bade) le 28 sept. 1811, mort à Saint-Louis (Etats-Unis) le 24 mars 1881. Il fit ses études juridiques à Heidelberg, puis se fixa à Mannheim comme avocat (1838). En 1842, il fut élu député à la seconde Chambre badoise, siégea à l'extrême gauche et se signala par sa vive opposition au ministère Blittersdorf qu'il contribua à renverser. En 1845, il entreprit un voyage de propagande démocratique en Allemagne avec Itystein. Le 23 mai, son expulsion de Prusse, où il fut arrêté à Berlin, eut un très grand retentissement en Allemagne. Sa nature énergique et son grand talent d'orateur le préparaient au rôle d'agitateur qu'il allait prendre. Ses opinions socialistes et démocratiques très avancées le séparaient de ses anciens amis les libéraux et il devint avec Struve le chef du parti révolutionnaire. Il s'associa aux protestations populaires contre le Landtag en 1847 et au mois de mars donna sa démission. En 1848, Hecker se mit tout à fait à la tête du parti socialiste démocratique et républicain dans l'assemblée nationale de Heidelberg ; il réclama la permanence de cette assemblée qui fut dissoute par la force et tenta d'organiser une révolution des petits Etats du S. de l'Allemagne ; il se mit en relations avec Ledru-Rollin et prit la tête d'une légion d'ouvriers allemands venus de France. Le 12 avr. 1848, il signa avec Struve un manifeste qui appelait l'Allemagne à l'insurrection. Mais le 20 avr. il fut battu à Kandern et se réfugia en Suisse, à Muttenz. Il y écrivit son livre : *Die Volkserhebung in Baden* et fonda le journal *Volksfreund.* En sept. 1848, mécontent de la tournure des questions politiques, où il ne se trouvait plus d'accord avec Struve et Heinzen, il passa en Amérique et fonda une ferme à Belleville, dans l'Illinois. Rappelé par le gouvernement révolutionnaire badois en mai 1849, il revient en juillet à Strasbourg avec quelques officiers américains ; mais, voyant la révolution finie, retourna bientôt en Amérique où il vécut très retiré en exploitant sa ferme. Lors de la guerre civile américaine, il conduisit un régiment au général unioniste Fremont et prit part à la guerre où il fut blessé. En 1861, son régiment s'étant dissous, il retourna dans sa ferme ; il revint ensuite commander une brigade dans l'armée du général Howard, mais tomba malade et quitta son commandement en 1864. Il suivit avec passion les guerres de l'Allemagne et son agrandissement en 1871. Depuis il s'est efforcé d'aider les intérêts allemands en Amérique. En 1872, il publia *Reden und Vorlesungen.*

HECKER (Karl-Friedrich), médecin allemand, né à Eichtersheim (Bade) le 5 nov. 1812, mort le 28 oct. 1878. Il fut professeur de chirurgie à l'université de Fribourg et directeur de la clinique chirurgicale. Parmi ses ouvrages, citons : *Erfahr. u. Abhandl. im Gebiete der Chirurgie u. Augenheilkunde* (Erlangen, 1845, in-8, pl.) ; *Die Elephantiasis oder Lepra arabica* (Lahr, 1858, gr. in-fol., pl.). Ses idées républicaines lui valurent de nombreuses persécutions. Dr L. Hn.

HECKLER (V. Heckeler).

HECKSCHER (Johann-Gustav-Wilhelm-Moritz), homme d'Etat allemand, né à Hambourg le 26 déc. 1797, mort à Vienne le 7 avr. 1865. Fils d'un banquier, il fit des études de droit, servit en 1815 dans un régiment de volontaires, voyagea en Europe pendant plusieurs années et exerça la profession d'avocat à Hambourg. Son éloquence claire et précise, ses vues libérales attirèrent l'attention sur lui lors de la révolution de 1848 ; nommé député par Hambourg au Parlement de Francfort, il vota avec les libéraux modérés. Membre de la députation qui offrit à l'archiduc Jean d'être vicaire de l'Empire, il gagna sa confiance et fut nommé par lui, le 12 juil. 1848, ministre de la justice ; après un voyage à Vienne en compagnie de l'archiduc, il prit le ministère des affaires étrangères. A l'époque de la paix de Malmœ, entre Prusse et Danemark, Heckscher défendit ce traité devant le Parlement : il excita ainsi la haine du peuple lésé dans ses espérances sur le Slesvig et le Holstein et échappa avec peine au massacre du 18 sept. 1848 où périrent le prince Lichnovski et le général Auerswald. Après avoir résidé quelques mois en Italie comme ambassadeur, il revint à Francfort et se prononça pour l'union des petits Etats de l'Allemagne et contre les projets de confédération avec l'Autriche ou avec la Prusse. Il ne réussit pas à faire triompher ses idées et se retira de l'assemblée. En avr. 1849, il retourna exercer la profession d'avocat à Hambourg dont le Sénat l'envoya en 1863 comme résident à Vienne. Ph. B.

HECLA (Mont). Volcan d'*Islande* (V. ce mot).

HECMANVILLE. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Bernay, cant. de Brionne ; 167 hab.

HÉCOURT. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure ; 263 hab.

HÉCOURT. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Songeons ; 258 hab.

HECQ (Le). Com. du dép. du Nord, arr. d'Avesnes, cant. (E.) du Quesnoy ; 483 hab.

HECQUET (Philippe), médecin français, né à Abbeville le 11 févr. 1661, mort à Paris le 11 avr. 1737. Il prit ses grades à Reims et obtint, en 1688, la place de médecin des religieuses de Port-Royal des Champs et revint à Paris en 1693. Il y reprit ses études et fut reçu docteur en 1697 ; il fut élevé deux fois au décanat de la faculté de Paris et jouit d'une réputation extraordinaire. En 1727, il se retira chez les religieuses carmélites du faubourg Saint-Jacques, dont il était le médecin depuis trente-deux ans. Hecquet a beaucoup écrit, mais ses ouvrages sont prolixes et entachés d'un iatro-mécanisme outré. Il est peu de maladies où il ne trouvât l'indication de pratiquer des saignées répétées et de faire boire de l'eau à l'excès. On prétend que c'est lui que Le Sage ridiculise dans son *Gil Blas* sous le nom du docteur Sangrado. Dr L. Hn.

HECQUET (Robert), graveur, éditeur et iconographe français, né à Abbeville en 1693, mort à Abbeville en 1775. On lui doit, en fait d'estampes : *les Travaux d'Hercule*, d'après Guido Reni ; *Bain de femme*, d'après le Poussin, etc. Plus méritoires sont ses écrits : *Catalogue de l'œuvre de Fr. de Poilly* (1752, in-12) ; *Catalogue des estampes d'après Rubens* (1760, in-12) ; *Notice sur le graveur Le Bas.* G. P-i.

HECTARE (Métrol.) (V. Système métrique).

HECTICITÉ. Le mot *hecticité* signifie un état morbide, caractérisé par une série de symptômes, tels que : pâleur des téguments, émaciation, débilité générale, le plus souvent consécutifs à des maladies chroniques, tuberculoses, cancers, suppurations prolongées, qui provoquent à leur suite un épuisement plus ou moins considérable. L'hecticité peut être ou non accompagnée de fièvre. Dans la première phase de la maladie, la fièvre s'accuse surtout le soir et disparaît le matin. Plus tard, elle est continue, avec exacerbation vespérale. Le marasme, l'amaigrissement, les sueurs, l'affaiblissement graduel des forces marquent la période ultime de l'affection. La fièvre hectique est-elle une maladie essentielle ou un simple symptôme ? On paraît aujourd'hui se rallier unanimement à cette dernière opinion. Pour Broussais, et aussi pour Chomel et Grisolle, cependant, il existait une fièvre hectique essentielle. Mais cette note discordante est restée sans écho.

Aujourd'hui les caractères assignés à la fièvre hectique sont les suivants : 1° la *température* est variable selon les cas : ou bien elle est normale le matin et plus élevée le soir ; ou la fièvre affecte le type rémittent, avec oscillations irrégulières ; ou bien encore il y a de l'hypothermie le matin et de la fièvre le soir ; exceptionnellement, la température est maxima le matin de la fièvre ; 2° le *pouls* est toujours fréquent ; il devient filiforme quand le dénoue-

ment fatal est proche; 3° les *sueurs* assombrissent le pronostic; elles sont particulièrement abondantes dans la fièvre hectique des tuberculeux; 4° les *urines* sont d'autant plus denses et renferment d'autant plus d'urée et de matières organiques que la fièvre est plus forte; 5° la *diarrhée* n'est pas constante. Le diagnostic et le traitement des différentes variétés de fièvres hectiques sera indiqué à propos de chacune des maladies dont elles sont l'élément symptomatique. Dr Cab.

HECTIQUE (Fièvre) (V. Hecticité).

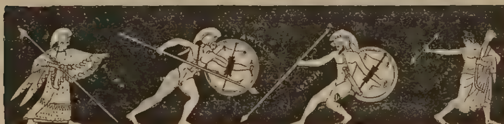
HECTO (Métrol.) (V. Système métrique).

HECTOMARE. Com. du dép. de l'Eure, arr. de Louviers, cant. du Neubourg; 170 hab.

HECTOR. Hector, dans l'*Iliade*, est le fils aîné de Priam et d'Hécube, le mari d'Andromaque, le père de Scamandrios (Astyanax). Suivant Gerhard, son nom signifie la muraille protectrice (*Griech. Myth.*, 884, 2). Ce qui est vrai, c'est que son rôle, dans l'*Iliade*, est conforme à cette explication. Il est le vrai rempart des Troyens; le poème est rempli de ses exploits et les a rendus populaires; les principaux sont ses combats singuliers contre Ajax, contre Diomède où il est sauvé par Apollon, contre Patrocle qu'il tue, contre Achille qui venge sur lui son ami, et consent pourtant, fléchi par les prières du vieux Priam, à rendre aux Troyens son corps, qu'il a traîné trois jours autour des murs d'Ilion.

Hector n'est point un guerrier sauvage, brutal, comme Achille; il a quelque chose de plus doux et de plus modéré. On le voit presque aussi souvent fuir que combattre, et plus d'un de ses compagnons semble avoir le droit de lui





Hector blessé par Achille (peinture de vases).

faire des reproches; tour à tour il s'emporte contre la faiblesse des autres, et rend justice même aux moins braves d'entre eux. C'est parce qu'il a l'esprit essentiellement droit et juste, et qu'il est d'une piété profonde. Toutes ses actions sont guidées par le sentiment de la justice et le sentiment de la religion. Ainsi on le voit rendre hommage à Hélène; il reconnaît en elle la victime d'Aphrodite; s'il invective Pâris quand il abandonne lâchement la bataille, il lui pardonne et lui rend justice lorsqu'il a quelque bon mouvement. Ainsi juste et pondéré, Hector n'hésite pas à fuir devant qui est plus fort que lui, et à reconnaître cette force supérieure chez Achille, par exemple. Il n'est point responsable de sa faiblesse, et ne s'en plaint point; c'est l'affaire des dieux, envers qui sa piété est sans bornes. Entré dans Ilion, harassé de fatigue, il refuse de boire le vin que lui présente Hécube et de faire des libations avant de purifier ses mains sanglantes; mais il n'a point la piété mesquine et superstitieuse; il ne se soucie pas des augures, du vol des oiseaux, mais seulement de la volonté de Zeus. Avec ces qualités il n'est pas étonnant qu'Hector soit, avec Achille, le héros favori du poète; il joint à sa piété, à sa valeur, à sa justice une grande bonté et des sentiments de tendresse touchante envers sa femme et son fils, envers son père et sa mère; il est bien plus sympathique qu'Achille, parce qu'il est plus humain.

Il n'est pas étonnant qu'Hector ainsi qu'Enée ait été honoré comme un héros à Ilion, où l'on croyait, du reste, qu'il habitait encore, et où on le voyait parfois, à l'entrée de la nuit, courant par la plaine qu'il illuminait d'éclairs. Il est assez souvent question, dans les auteurs anciens, de son temple, de sa statue, que l'on voyait encore au temps de l'empereur Adrien, et à qui l'on offrait des sacrifices; il passait pour le protecteur des malades. Pausanias raconte qu'un oracle d'Apollon avait ordonné de transporter les restes du héros à Thèbes, pour assurer à la ville une richesse éternelle. P. Paris.

HÉCUBE (en grec *Hécabé*). I. Mythologie. — Fille d'un roi de Phrygie, épouse de Priam, souverain de Troie, dont elle eut dix-neuf enfants, parmi lesquels Hector et Pâris. Dans l'*Iliade*, elle cherche vainement à détourner Hector d'entrer en lutte contre Achille; elle se répand en plaintes touchantes lorsque son fils succombe; elle intervient auprès de Priam quand celui-ci se décide à aller au camp des Grecs. Sa lamentable destinée lui vaut une place importante dans la tragédie grecque; Euripide en a fait l'héroïne d'un de ses drames les plus pathétiques. La vengeance qu'elle exerce contre *Polymestor* (V. ce nom) forme la conclusion de l'œuvre. Les malheurs d'Hécube entrent pour une large part dans les tragédies d'*Andromaque* et des *Troyennes;* grâce à Euripide, ils devinrent populaires dans la littérature grecque, plus tard dans les imitations qu'il fournit aux tragiques et aux épiques latins. Hécube meurt, lapidée par les Grecs qui se refusent à entendre ses plaintes et ses invectives; elle est, par les dieux, métamorphosée en chienne, ce que les anciens expliquaient ou par ses cris de rage et de douleur ou par sa destinée lamentable. Son nom devint proverbial pour désigner une existence de malheurs. J.-A. H.

II. Astronomie. — Nom du 108e *astéroïde* (V. ce mot).

HÉDA (Willem-Claasz), peintre hollandais, né probablement à Haarlem en 1594, mort vers 1678. Un des plus célèbres peintres de nature morte qui aient existé, il a été doyen de la gilde de Haarlem en 1631 et en 1651. Voici comment s'exprime à son sujet, dans ses *Chefs-d'œuvre du musée d'Amsterdam*, M. A. Bredius : « Le goût, avec lequel il a su disposer ses beaux vases d'argent ou d'or, ses plats et ses cruches d'étain, ses verres ou ses coupes de Venise, ses harengs et ses citrons, la fine, douce et grise tonalité de ses tableaux, la beauté de leur clair-obscur, les reflets rendus avec une si magistrale perfection sur les métaux ou sur le verre le distinguent entre tous. Jamais il n'a peint des objets de couleurs éclatantes; il se complaît au contraire dans les tons sobres et neutres. Presque toujours ceux qu'il reproduit sont simplement placés sur une nappe blanche et parfois il y ajoute un couteau, une lame ouverte, sur un plat d'étain avec un hareng coupé ou un citron à demi pelé. Le Rijks-Museum ne possède malheureusement aucun tableau de Héda. » Il s'est essayé avec peu de succès dans la peinture d'histoire. Ses tableaux de nature morte sont très rares. On en trouve au Louvre et dans un certain nombre de galeries allemandes.

E. Durand-Gréville.

HEDBERG (Fredrik-Gabriel), théologien finlandais, né à Salo le 15 juill. 1811, mort en 1893. Ordonné prêtre en 1834, il fut interné pour hétérodoxie à Uleåborg (1841-43), avec défense de prêcher ailleurs que dans la prison de cette ville; mais en 1843 il fut nommé chapelain à Pœytis, puis pasteur à Nummis (1854), enfin prévôt à Kimito (1862). Ses doctrines sur la foi sans les œuvres ont trouvé beaucoup d'adhérents en Finlande et même en Suède; mais elles furent vivement combattues par A. Ingman et les piétistes de l'ancienne école. Il a publié nombre de chants religieux et d'ouvrages en suédois et en finnois, notamment : *Dogmatique* (1843-44; nouv. éd., 1874 et 1875); *la Seule Voie de salut* (1851; 3e éd., 1856); *Réfutation de la doctrine relative aux œuvres* (1847-48) et *du Baptisme* (1855). Il a édité deux périodiques en suédois (1845-50) et un en finnois (1855-68). B-s.

HEDBERG (Frans-Teodor), dramaturge et littérateur

suédois, né à Stockholm le 2 mars 1828. D'abord garçon de boutique, barbier, acteur, il se mit de bonne heure à écrire quoiqu'il n'eût pas fait d'études, et, à partir de 1854, il se voua exclusivement à la littérature. Il composa des livrets, des adaptations, des pièces de circonstance, des vaudevilles, de remarquables comédies de mœurs et même des tragédies, entre autres *les Noces d'Ulfasâ* (1865) qui ont eu beaucoup de succès, non seulement à Stockholm, mais encore à Copenhague et en Allemagne. On lui doit, outre une cinquantaine de pièces de théâtre, des *Poésies* (1866, 2 vol.) et plusieurs ouvrages relatifs au théâtre; *Quatre Années de ma vie d'acteur en province* (1857-58); *les Acteurs suédois* (1884); *les Chanteurs suédois* (1885); *Des Deux Côtés du rideau* (1888); *Contribution à l'histoire des arts scénique et dramatique* (1890); *Souvenir de l'Opéra de Gustave III* (1891); *Nos Acteurs des temps passé et présent* (1893). Maître de déclamation au théâtre royal (1862) et en même temps intendant de la scène (1871-81), il fut ensuite pendant quelques années directeur du nouveau théâtre de Gœteborg. B-s.

HEDBERG (Tor), littérateur suédois, fils du précédent, né en 1861, a publié des nouvelles réalistes : *Hautes Visées* (1884); *J. Karr, Histoire d'un parvenu* (1885); *Judas* (1886); *Esquisses et récits* (1887-89-92); *A. Torpa* (1888); *l'Epreuve du feu* (1890); et fait jouer quelques pièces de théâtre. On lui doit en outre : *Un Hiver dans le midi*, souvenirs de voyage (1893).

HEDBORN (Samuel-Johan), poète suédois, né à Heda (Œstergœtland) le 14 oct. 1783, mort à Askeryd le 20 déc. 1849. Ordonné prêtre en 1809, pasteur adjoint dans diverses paroisses du diocèse de Linkœping, instituteur à Stockholm (1813), il devint pasteur d'Askeryd en 1820. Il écrivit d'abord dans les périodiques des Phosphoristes quoique son style soit naturel et ses idées claires. Six de ses psaumes originaux et quatre des imitations, qu'il avait déjà publiées dans ses deux fascicules de *Psalmer* (1812-13), sont au nombre des meilleurs du *Psautier* de 1819. Il a, en outre, publié : *Souvenir et Poésie* (1835) ; *Prêches et discours religieux* (1848). Le *Recueil* de ses écrits a été édité par Atterbom (Œrebro, 1853, 2 vol.).

HEDDA (Astron.). Nom du 207e *astéroïde* (V. ce mot).

HEDDE (Jean-Claude-Philippe-Isidore), économiste français, né au Puy le 12 mai 1801, mort à Lyon le 14 avr. 1880. Sa grande compétence en matière d'industrie et d'agriculture le fit choisir parmi les quatre délégués commerciaux que le gouvernement français envoya en Chine de 1843 à 1846. Quelques-uns de ses nombreux écrits présentent encore de l'intérêt: *Saint-Etienne ancien et moderne* (Saint-Etienne, 1843, in-8); *Agriculture de la Chine* (Paris, 1850, in-8) ; *Description méthodique des produits recueillis en Chine* (Lyon, 1876, in-8) ; *Etudes séritechniques sur Vaucanson* (Lyon, 1876, in-8) ; *Répertoire séritechnique* (Lyon, 1881, in-8), etc. L. S.

HÉDÉ. Ch.-l. de cant. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes, sur une colline près du canal d'Ille-et-Rance et d'un étang ; 852 hab. Eglise romane (XIIe et XVIe siècles). Ruines d'une forteresse assiégée en 1154 par Conan IV, et en 1168 par Henri II d'Angleterre. Blanche de Champagne y mourut en 1283.

HÉDELIN (François) (V. AUBIGNAC [Abbé d']).

HEDEMARKEN. District de Norvège, prov. de Hamar, situé tout à fait dans l'intérieur du pays, le long de la frontière suédoise, bornée par le district de Soendre Trondhjem au N., par celui de Christians au S.-O. et à l'O., par celui d'Argerhuus au S., par la Suède ; enfin à l'E. sa superficie est de 26,042 kil. q. et sa pop. est de 120,600 hab. environ. Le district de Hedemarken comprend le bassin du Glommen et est divisé en cinq parties : Hedemarken, Vinger et Odalen, Solœer, Nord-Œsterdalen et Sœndre-Œsterdalen. Le pays est très montagneux ; au N. le Svuku Fjeld a 1,760 d'alt. et le Sœlen Fjeld 1,790 m. De nombreux cours d'eau sillonnent la contrée; le Glommen la partage en deux parties sensiblement égales. Des lacs nombreux s'y creusent; le principal est le Miösen (qui sépare Hedemarken du district de Christians) ; puis viennent le Fremund, le Stor et l'Osen. La vallée qui s'étend sur la rive orientale du Miœsen passe pour la plus riche en blés de toute la Norvège; de grands bois s'élèvent sur les hauteurs et sont l'objet d'une exploitation active. Mais une grande partie de la contrée n'est pas habitable à cause du climat. En dehors de l'agriculture, l'élevage du bétail, la pêche, la chasse, etc., sont les principales ressources des habitants. Le ch.-l. du district est Hamar. Ph. B.

HEDEMORA. Ville de Suède, prov. de Kopparberg, située sur la rive orientale du lac Hafran qui forme le Dal Elf; 1,400 hab. environ. De grands marchés s'y réunissent en février et octobre. Hedemora est la ville la plus ancienne de la Dalécarlie ; le roi Christophe de Bavière lui accorda des privilèges en 1446.

HEDENBORG (Johan), voyageur suédois, né à Heda (Œstergœtland) le 21 oct. 1787, mort à Florence le 21 août 1865. Attaché comme médecin à la légation de Constantinople (1825), il devint secrétaire du consulat général d'Alexandrie (1837), puis vice-consul à Rhodes (1861). Dans ses voyages à travers l'empire ottoman, en Arabie, en Nubie, en Dongola, en Kordofan, en Sennaar et dans le Soudan, il avait fait des collections d'histoire naturelle, d'objets ethnographiques et archéologiques, de manuscrits, qui sont au musée de l'Etat à Stockholm ou à l'université d'Upsala. Outre plusieurs mémoires publiés dans des périodiques, on lui doit : *Mœurs, usages et costumes des Turcs* (1839-42) ; *Voyage en Egypte et dans l'intérieur de l'Afrique en 1834-35* (1843, t. I) et une *Histoire de Rhodes*, inédite.

HEDENIUS (Per), médecin suédois, né à Skara le 6 nov. 1828. Docent (1856), puis professeur de pathologie et d'hygiène à l'université d'Upsala (1859), il en fut recteur en 1871 et 1892, et prorecteur depuis 1877. Outre beaucoup de mémoires dans des périodiques, on lui doit des notices sur *John Hunter* (1855), sur *Israel Hwasser*, dans l'édition de ses *Œuvres* (1868-70), sur *J.-A. Waldenstrœm* (1880) ; *De l'Opium* (1859) ; *De la Médecine hippocratique* (1860); *De la Découverte de la circulation du sang* (1892) ; *Pathologie générale des tumeurs morbides* (1893).

HEDENSTJERNA (Carl-Joseph), littérateur suédois, né en 1852, rédacteur de *la Poste du Småland*. Il a publié des esquisses humoristiques : *Caléidoscope* (1884 ; 3e éd., 1885) ; *Au Foyer des paysans suédois* (1885 ; 3e éd., 1886) ; *Sons et bruits* (1886).

HÉDÉRA (Bot.) (V. LIERRE).

HÉDÉRACÉES (*Hederaceæ* Bartl.) (Bot.). Synonyme d'*Araliacées* (V. ce mot).

HÉDÉRIQUE (Acide) (Chim.). L'acide hédérique est un corps cristallisable qui a été rencontré par Posselt dans les graines de lierre commun (*Hedera helix*), à côté de certaines matières grasses et d'un acide tannique non cristallisable. La graine de lierre est d'abord traitée par l'éther qui s'empare des matières grasses, puis par l'alcool qui dissout l'acide hédérique; celui-ci se dépose quand on concentre sa solution. L'acide hédérique cristallise en aiguilles ou en paillettes inodores, incolores et sans saveur, qui ne se dissolvent ni dans l'eau, ni dans l'éther ; chauffé à 100°, il perd 5,42 °/o d'eau, puis se décompose à une température élevée sans passer par l'état liquide. Ses sels sont gélatineux ; la plupart sont insolubles dans l'eau et solubles dans l'alcool; seul le sel d'argent a pu être obtenu à l'état cristallin par refroidissement de sa solution alcoolique. L'acide hédérique donne les nombres suivants à l'analyse :

	I	II
C...	66,49	66,43
H...	9,50	9,41

La graine de lierre contient en outre deux matières

grasses : l'une solide, difficilement saponifiable, qui fournit avec la potasse fondue un acide gras en lames nacrées, l'autre qui paraît posséder toutes les propriétés de l'oléine. L'acide incristallisable des graines de lierre présente les réactions générales des tanins. C. M.

Bibl. : Posselt, *Annal. der Chem. und Pharm.*, LIX, p. 62.

HÉDERVÁR. Village hongrois, comitat de Gyœr (Raab), que rend important son château, résidence pendant des siècles de la famille des comtes de Hédervàry, aujourd'hui éteinte dans la ligne directe.

HEDESSA (V. Limnadia).

HEDIN (Sven-Anders), médecin suédois, né à l'usine de Huseby (læn de Kronoberg) le 19 août 1750, mort à Stockholm le 19 oct. 1821. Il exerça successivement à Stockholm, à Svartsjœ et à Drottningholm (1792), aux bains de Medevi (1798-1808). Il propagea la vaccine et les connaissances médicales en général par un grand nombre de manuels et de brochures, ainsi que par deux périodiques. Il publia aussi des éloges de Linné, son maître (1808) et de plusieurs de ses collègues à l'Académie des sciences de Stockholm.

HEDIN (Sven-Adolf), homme politique et écrivain suédois, petit-neveu du précédent, né à Bo (læn d'Œrebro) le 23 avr. 1834. Rédacteur de journaux importants, membre influent de la seconde Chambre depuis 1870, il a publié nombre d'articles et de brochures politiques, écrites d'un style piquant, et deux ouvrages historiques : *les Femmes de la Révolution française* (1879-80) ; *Etudes sur l'histoire de la Révolution française : I. le Collier de la reine* (1890).

HÉDION (Gaspard Heid, connu sous le nom latinisé de *Hedio* ou de), réformateur alsacien, né à Ettlingen (margraviat de Bade) en 1494, mort à Strasbourg le 17 oct. 1552. Il étudia la théologie à Fribourg-en-Brisgau, fut vicaire à Bâle, où il se lia avec Capiton et Œcolampade et fut amené à embrasser la Réforme. Il suivit Capiton à la cour de l'électeur Albert de Mayence et vint en 1523 à Strasbourg, où il devint prédicateur de la cathédrale et professeur de théologie. Il s'y maria et fut avec Bucer l'un des principaux promoteurs de la Réforme à Strasbourg. Il prit part au colloque de Marbourg (1529) et à la tentative de réforme à Cologne (1543). La douceur de son caractère ne l'empêcha pas de résister avec la plus grande fermeté à l'*Interim*. Outre la traduction d'écrits de saint Augustin et de saint Ambroise, d'Eusèbe et de saint Chrysostome, il a publié un manuel d'histoire ecclésiastique : *Chronicon germanicum* (Strasbourg, 1845, 3 vol.) ; *Prælectiones in VIII cap. in Ev. Joh. et in Epist. ad Romanos*. Il mourut comme premier prédicateur de l'église des Dominicains, appelée plus tard Temple Neuf. C. P.

Bibl. : Rœhrich, *Geschichte der Reformation im Elsass*. — Spindler, *Hédion, Essai biogr.*; Strasbourg, 1864.

HEDIOSMUM (*Hediosmum* Sw.) (Bot.). Genre de Pipéracées, du groupe des Chloranthées, dont on connaît une vingtaine d'espèces propres aux régions chaudes de l'Amérique. Ce sont des arbres ou des arbustes à feuilles opposées, simples et stipulées, à fleurs terminales, monoïques ou dioïques, les mâles en épis et monandres. Le fruit est une drupe dont la graine est albuminée. L'*H. arborescens* Sw. et l'*H. nutans* Sw. de la Jamaïque, sont employés journellement comme stomachiques et antispasmodiques. Dans l'Amérique du Sud, l'*H. Granizo* L. est préconisé comme sudorifique et antisyphilitique. Ed. Lef.

HEDJAZ, Province d'Arabie (V. Hidjaz).

HEDLINGER (Johan-Carl), célèbre médailleur helvéto-suédois, né à Schwyz le 28 mars 1691, mort à Schwyz le 14 mars 1771. Apprenti monnayeur à Sion (1709), puis à Montbéliard (1715), il alla se perfectionner dans son art à Nancy (1716) et à Paris (1717). Le ministre Gœrtz l'emmena à Stockholm où il fut nommé médailleur royal en 1718 ; il y résida, mais il fit de longs séjours dans l'Europe méridionale (1726-27), en Danemark, en Russie et en Suisse (1736-44). Il s'établit définitivement dans sa patrie, d'abord à Fribourg (1745), ensuite à Schwyz, après s'être fait remplacer en Suède par D. Fehrman, un de ses principaux élèves, qui acheva de graver, d'après les dessins du maître, la série des souverains suédois. Parmi ses meilleures médailles on cite : *N. Tessin* (1728) ; *G. Cronhielm* (1734) ; *C. E. Lewenhaupt* (1734) ; *Concordia felix* (1739) ; *K. G. Tessin* (1739) ; *Mort d'Ulrique-Eléonore* (1744) et surtout son propre portrait. Son *Œuvre*, précédé de son éloge, a été publié par Chr. de Mechel (1778, 40 pl. avec texte français) et par J.-C. Füszli et J.-E. Haid (Augsbourg, 1781-82, 80 pl. avec texte allemand). Il se rapprochait de l'antique et empruntait ses allégories plutôt à la nature qu'à la mythologie ; les attributs sont clairs et élégants, les devises simples et nobles, les têtes expressives, la chevelure et les draperies très soignées, le tout d'une excellente exécution. B-s.

Bibl. : Carl Warburg, not. sur lui et sur l'art contemporain, dans les *Handlingar* de la Société des sciences de Gœteborg, 1890.

HEDLUND (Sven-Adolf), publiciste et l'un des meilleurs orateurs suédois, né à Fårentuna, dans une île du Mælar, le 24 févr. 1821. Après avoir collaboré à plusieurs journaux, il devint rédacteur en chef (1852) de la *Gazette commerciale et maritime* de Gœteborg, l'un des principaux organes de la presse suédoise ; il y soutint, ainsi qu'au Parlement où, depuis 1867, il fut presque constamment membre de l'une des deux Chambres, les principes du libre-échange, de la réforme de la Diète et des écoles, de la réorganisation de l'armée, du service militaire comme en Suisse. Outre des articles et des brochures sur ces questions, il a publié des *Notes de voyage en Suisse* (1866) et quelques œuvres littéraires. B-s.

HEDNER (Anders), latiniste et poète suédois, né à Vimmerby le 10 déc. 1801, mort à Åsby (Œstergœtland) le 22 oct. 1873. Docent en poésie latine à l'université d'Upsala (1831), lecteur en latin au gymnase de Linkœping (1836), il fut ordonné prêtre en 1837, nommé pasteur d'Åsby (1844) et prévôt (1847). Il édita avec commentaires Quinte Curce, Cornelius Nepos, Salluste et les *Carmina* de J.-V. Tranér ; publia une syntaxe latine (1845 ; 2e édit., 1854) ; un *Examen des Psaumes suédois* (1873) ; des poèmes en suédois, mais il est surtout connu par ses *Metra latina* (1841-44, 3 fasc.). B-s.

HÉDONISME. On donne souvent ce nom à toute doctrine morale qui, considérant le plaisir et la douleur comme les seuls mobiles de l'activité humaine, s'efforce d'y ramener tous les autres, non seulement l'intérêt personnel ou l'amour d'autrui, mais même le devoir. Voici, formulé par Herbert Spencer dans son livre *Data of Ethics*, le principe fondamental de l'hédonisme : « Le plaisir, de quelque nature qu'il soit, à quelque moment que ce soit, et pour n'importe quel être ou quels êtres, voilà l'élément essentiel de toute conception de moralité. C'est une forme aussi nécessaire de l'intuition morale que l'espace est une forme nécessaire de l'intuition intellectuelle. » Dans ce sens très large, l'hédonisme est, en quelque sorte, un genre qui contient plusieurs espèces : hédonisme proprement dit, utilitarisme, eudémonisme. Ces trois doctrines ont, en effet, ce caractère commun de chercher dans la sensibilité, c.-à-d. dans le plaisir et la douleur, le principe de la qualification morale des actions humaines. Elles s'opposent par là aux doctrines qui, comme celles de Kant, croient pouvoir déterminer l'idéal moral ou la loi morale par la raison seule, abstraction faite de toute considération de plaisir et de douleur.

En un sens plus étroit et plus précis, l'hédonisme est distinct de l'utilitarisme et de l'eudémonisme. Il est surtout représenté dans l'histoire de la philosophie par la doctrine d'Aristippe de Cyrène : le bien pour l'homme, c'est le plaisir actuel et présent ; l'espérance d'un bien à venir est toujours mêlée d'inquiétude parce que l'avenir est toujours incertain ; il faut donc chercher avant tout le plaisir du moment, le plaisir le plus vif et le plus proche, ce que Aris-

tippe appelait le plaisir en mouvement, ἡδονὴ ἐν κινήσει. Une telle morale exclut toute prévoyance, toute modération dans la recherche du plaisir : elle abandonne à l'instinct et à la passion la conduite entière de la vie.

L'utilitarisme fait, au contraire, une part à l'intelligence et à la volonté : il régularise la recherche du plaisir en proposant comme fin dernière l'intérêt ou l'utilité, c.-à-d. la plus grande somme de plaisirs diminuée de la plus grande somme de douleurs. Avant d'agir, on doit toujours examiner ce que l'action coûte et ce qu'elle rapporte : elle est bonne, si la somme de ses conséquences agréables dépasse celles de ses conséquences pénibles, mauvaise dans le cas contraire. Toutefois, les plaisirs ne diffèrent entre eux que par la quantité (Bentham) ou par une qualité dont la sensibilité est seule juge (Stuart Mill).

D'après l'eudémonisme, la fin suprême est le bonheur, lequel consiste, sans doute, dans un plaisir, mais dont la valeur peut et doit être mesurée par la raison. Tout exercice d'une de nos facultés ayant pour conséquence un plaisir, le plaisir le plus pur et le plus complet, le bonheur véritable, a évidemment pour condition l'exercice harmonieux de nos facultés les plus hautes : il se confond ainsi avec la vertu. Telle est la doctrine d'Aristote. E. Boirac.

Bibl. : V. les art. Aristippe, Epicure, Bentham, Stuart Mill. — Janet, *la Morale;* Paris, 1873. — H. Spencer, *Data of Ethics*, traduit en français sous le titre : *les Bases de la morale évolutionniste;* Paris, 1885.

HÉDOUIN (Pierre), littérateur et musicien français, né à Boulogne-sur-Mer le 28 juil. 1789, mort à Paris le 20 déc. 1868. Avant de se faire recevoir avocat, Hédouin avait étudié la musique sous Montigny et Grétry et avait publié un certain nombre de romances, réunies en recueil, en 1815, sous le titre de *Délassement de ma vie.* On lui doit encore *le Bouquet de lys* (1816), poésie et musique; *Marie de Boulogne ou l'Excommunication* (1824); *Souvenirs historiques et pittoresques du Pas-de-Calais* (1824); *la Fausse Prévention ou Ira-t-il à Boulogne?* opéra en un acte, avec Piccini, représenté à Boulogne en 1827; *Mosaïque* (Valenciennes, 1856, in-8); *Gluck, la révolution qu'il a opérée sur notre première scène lyrique* (1859), etc. Fixé dans sa ville natale, il y devint bâtonnier de l'ordre, entra en 1844 comme chef de bureau au ministère des travaux publics, et fut envoyé en 1852 à Valenciennes, avec la charge de commissaire du gouvernement pour la surveillance administrative des chemins de fer. Ch. Le G.

HÉDOUIN (Edmond), peintre et graveur français, né à Boulogne-sur-Mer en 1819, mort à Paris le 13 janv. 1889. Elève de Delaroche et de Nanteuil, il s'est distingué comme peintre de la vie rustique, par sa naïveté pittoresque, la fraîcheur du ton, la simplicité des moyens et un grand naturel. Ses meilleures œuvres sont des scènes d'Espagne. De 1844 à 1857 il exposa surtout *les Bûcherons des Pyrénées*, *le Café nègre*, *Femmes d'Ossan à la fontaine*, *les Scieurs de long*, etc. Il a continué à exposer régulièrement des toiles remarquées telles que *Une Allée des Tuileries* (1865), *Un Café à Constantine* (1868); depuis 1876 il n'a exposé que deux toiles : *Vieille Femme espagnole* (1878) et *Arabes sous la tente* (1879). Hédouin n'a pas tenu toutes les promesses de ses débuts comme peintre, et sa manière s'est amollie sans garder même toute la grâce de ses premières toiles. Il a composé un certain nombre de peintures décoratives pour le foyer du Théâtre-Français et s'est acquis un renom mérité comme graveur. C'est lui qui a dirigé l'illustration des *Evangiles* d'après les dessins de Bida ; les eaux-fortes pour le *Voyage autour de ma chambre* de de Maistre, les *Confessions* de J.-J. Rousseau, le *Voyage sentimental* de Sterne, ont été très admirées. Ses belles eaux-fortes pour l'édition de Molière ont figuré aux différents Salons de 1881 à 1888.

HÉDOUVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de L'Isle-Adam ; 259 hab.

HÉDOUVILLE. Com. du dép. de la Somme, arr. de Doullens, cant. d'Acheux ; 194 hab.

HÉDOUVILLE (Gabriel-Marie-Joseph-Théodore, comte d'), général et diplomate français, né à Laon le 27 juil. 1755, mort à La Fontaine, près d'Arpajon, le 31 mars 1825. Il fit ses études au collège de La Flèche et devint page de la reine. Entré à l'Ecole militaire en 1769, il fut nommé en 1773 sous-lieutenant au régiment de dragons du Languedoc, promu lieutenant au même régiment en 1788. Capitaine adjoint aux adjudants généraux au commencement de 1792, Hédouville devint adjudant général le 2 juin de la même année et obtint le grade de colonel le 19 sept. sur la proposition de Kellermann qui le remarqua à Valmy. Le 8 mars 1793, il passe général de brigade et est employé par lettres de service du même jour comme chef d'état-major de l'armée de la Moselle. Après s'être distingué aux affaires de Warwick, de Commer et de Menin, le 6 sept. il s'empare de Poperingue et chasse le même jour les Autrichiens de Wlæmerlingue. Les 28 et 29 oct. suivant, à la bataille de Kaiserslautern, Hoche fut obligé de battre en retraite faute de munitions; la retraite se faisait en désordre sur Bliescastel. Hédouville, à la tête de trois régiments de cavalerie, charge les cavaliers prussiens avec tant de vigueur qu'ils renoncent à la poursuite. Malgré sa conduite et son talent, il est destitué après cette affaire par les représentants Levasseur et Bentabolle, arrêté, conduit à l'Abbaye d'où le 9 thermidor le fit sortir le 27 juil. 1794. Le 12 juin 1795, il est nommé chef d'état-major de l'armée des côtes de Cherbourg que commande Aubert-Dubayet, obtient le grade de général de division et le commandement de l'armée des côtes de Brest le 25 déc. de la même année. Au mois de févr. 1796 il remplace le général Cherin dans les fonctions de chef d'état-major des trois armées de Brest, Cherbourg et de l'Ouest réunies sous le commandement de Hoche et reste dans cette situation jusqu'à la pacification de la Vendée à laquelle il prend une part si active que le Directoire lui décerne, en récompense de ses services, une carabine, une paire de pistolets d'honneur venant de la manufacture de Versailles et trois chevaux. Commandant supérieur des 12e, 13e et 14e divisions militaires en 1797, le gouvernement l'envoie le 4 juil. de la même année comme agent civil et militaire à Saint-Domingue. Le peu de moyens mis à la disposition d'Hédouville ne lui permirent pas de balancer l'influence de Toussaint-Louverture; il dut se résoudre à quitter l'île et rentra en France en 1799 où on lui confia le commandement des 1re, 15e et 16e divisions militaires.

Le 21 août de la même année, Bonaparte lui donna le commandement des troupes destinées dans l'Ouest à agir contre les Vendéens et les Chouans qui avaient repris les armes. Il négocia fort habilement avec les différents chefs insurgés et sut, dans des conférences qui eurent lieu à Pouancé et auxquelles assistaient entre autres Bourmont et Cadoudal, retarder le mouvement insurrectionnel et détacher certains chefs. Brune fut chargé de la pacification ; Hédouville l'aida comme chef d'état-major, et au commencement de 1800 la pacification fut complète. Le 19 déc. 1801, le premier consul le nomme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie; il en revient en juil. 1804. Le 24 juil. 1805, ambassadeur extraordinaire près du prince de Lucques et Piombino, il installe ce prince dans ses Etats, puis, il accompagne l'impératrice Joséphine à Strasbourg et à Munich, où il fut reçu comme ministre plénipotentiaire par l'électeur archichancelier de l'empire germanique. Il commande une division pendant la campagne de 1805 et est gouverneur de Linz pendant quelque temps. Les campagnes de 1806 et 1807 le trouvent chef d'état-major du roi de Westphalie dont le corps d'armée opérait en Silésie; la signature d'Hédouville est au bas des capitulations de Breslau et de Schweidnitz. Gouverneur de Bayonne en 1808 et 1809, Hédouville retourne après la paix avec l'Autriche comme plénipotentiaire à Francfort. Napoléon en fit un de ses chambellans. Le 1er avr. 1814, Hédouville vota au Sénat la déchéance de l'Empire. Pair de France le 4 juin 1814, il ne reprit pas de service aux

Cent-Jours. Créé comte par lettres du 2 juin 1818, il fut chargé à cette époque, comme commissaire du roi, de régler les prétentions entre la France et le grand-duché de Varsovie. Il mourut dans la retraite.

HEDVIGE-Éléonore, reine de Suède, née au château de Gottorp (Slesvig) le 23 oct. 1636, morte à Stockholm le 24 nov. (5 déc.) 1715. Fille du duc Frédéric III de Holstein-Gottorp et de Marie-Élisabeth de Saxe, elle fut, bien que déjà fiancée à un prince mecklembourgeois, mariée (24 oct. 1654) au roi de Suède Charles X Gustave qu'elle suivit dans ses campagnes en Pologne et en Danemark. Ainsi commença l'union des maisons de Vasa et de Gottorp, si menaçante pour le Danemark. Quoique le testament du roi (1660) lui eût donné deux voix au conseil de régence, elle s'occupa moins des affaires politiques que de la santé débile de son fils Charles XI ; aussi fut-elle exemptée de la réduction de ses dotations et vécut-elle dans les meilleurs termes avec celui-ci, mais non avec la reine Ulrique-Éléonore, sa bru. Elle fut également à la tête du conseil de régence pendant la minorité de son petit-fils Charles XII. Les grands revenus qu'elle tirait de ses fiefs de Gripsholm, d'Eskilstuna et de Strœmsholm furent libéralement employés à l'achat de belles sculptures et peintures ; à la protection d'artistes comme les Tessin et Ehrenstrâhle ; à l'édification des châteaux de Drottningholm et de Strœmsholm ; et à l'embellissement de ceux de Gripsholm et d'Ulriksdal. B-s.

HEDWIG (Johannes), médecin et botaniste alllemand, né à Cronstadt le 8 déc. 1730, mort à Leipzig le 7 févr. 1799. Il fut nommé, en 1786, professeur de médecine à l'université de Leipzig, en 1789 professeur de botanique et inspecteur du jardin des plantes. Habile histologiste, il établit l'étude des cryptogames sur de nouvelles bases dans : *Fundamentum historiæ naturalis muscorum frondosorum*, etc. (Leipzig, 1782-83, 2 vol. in-4) ; *Theoria generationis et fructificationis plantarum cryptogamicarum Linnæi*, etc. (Pétersbourg, 1784, in-4, et autres éd.) ; *Abbildungen kryptogamischer Gewæchse* (Leipzig, 1787-1797, 4 vol. in-fol.), encore imprimé en latin sous le titre de : *Stirpes cryptogamicæ* (Leipzig, 1789-1795, 4 vol. in-fol.). Dr L. Hn.

HEDWIGE (Sainte), connue aussi en français sous la contraction de sainte *Avoie*, née en 1174, morte à Trebnitz (près de Breslau) entre le 13 et le 15 oct. 1243. Fête le 17 oct. ; elle fut canonisée dès 1268. Fille de Berthold IV, margrave de Méranie, et sœur de l'épouse de Philippe-Auguste, elle épousa Henri Ier, duc de Silésie et plus tard de Pologne, dit *le Barbu*. De tout temps portée à l'ascétisme, elle se voua complètement aux pratiques de la charité, après avoir donné le jour à six enfants. Veuve en 1238, elle se retira dans le couvent cistercien de Trebnitz, fondé et doté par son mari et dirigé par une de ses filles. Elle fortifia en outre le germanisme sur les confins du domaine slave. F.-H. K.

Bibl. : Goerlich, *Das Leben Hedwigs* ; Breslau, 1854.— Fr. Becker, *Die heil Hedwig* ; Fribourg-en-Brisgau, 1872.

HEDWIGE (en polonais *Iadwiga*), reine de Pologne, née à Cracovie en 1370, morte en 1399. Elle était la seconde fille de Louis d'Anjou, roi de Hongrie, et d'Élisabeth de Pologne. Après la mort de ce prince (1382), la Pologne resta quelque temps sans souverain. Le 15 oct. 1384, elle fut reconnue et couronnée reine de Pologne, à condition d'accepter l'époux que la noblesse lui imposerait. Malgré un engagement antérieur avec le prince Wilhelm d'Autriche, qu'elle aimait, elle consentit à accepter la main du prince païen Jagellon, grand-duc de Lithuanie, qu'elle épousa le 13 févr. 1386. Cette union essentiellement politique assurait l'alliance des deux pays, également menacés par les chevaliers teutoniques. Jagellon vint à Cracovie, se fit baptiser et l'épousa. Elle en eut une fille qui mourut fort jeune encore. Hedwige protégeait les lettres ; selon son dernier vœu, son époux restaura, après sa mort, l'université de Cracovie. Son souvenir est resté populaire dans les pays polonais. L. L.

Bibl. : Szajnocha, *Hedwige et Jagellon* (en pol.), résumé par Klaczko dans *Rev. des Deux Mondes*, juillet-août 1869.

HEDWIGIA (*Hedwigia* Sw.) (Bot.). Genre de Térébinthacées, du groupe des Bursérées, dont les représentants sont de grands arbres remarquables par leurs fleurs polygames, à corolle gamopétale, tétramère ou hexamère, avec l'androcée diplostémone, inséré en dehors d'un grand disque hypogyne, dont les lobes font saillie dans les intervalles des étamines. Le fruit est une drupe dont les noyaux renferment chacun une graine dépourvue d'albumen. — Les *Hedwigia* sont propres aux régions tropicales de l'Amérique. Des huit espèces connues, la plus importante est l'*H. balsamifera* Sw., qui croît aux Antilles, où on l'appelle vulgairement *Bois-cochon*, *Sucrier de montagne*. Son écorce, réputée fébrifuge, fournit, par incisions, une oléo-résine, à odeur de térébenthine et d'une saveur âcre et amère, que les indigènes nomment baume-cochon ou baume de sucrier. Cette oléo-résine est préconisée comme un remède souverain pour cicatriser les plaies et les blessures. D'après MM. E. Gaucher, Combemale et Marestang, les extraits alcooliques faits avec l'écorce de la tige et l'écorce de la racine seraient extrêmement vénéneux (V. *Académie des sciences*, séance du 24 sept. 1888). Ed. Lef.

HEDWORTH, MONKTON et JARROW. Com. d'Angleterre, comté de Durham, sur la rive droite du Tyne ; 25,000 hab. environ (avec Jarrow). Construction de navires, mines de métallurgie, fabriques de produits chimiques, briqueteries, etc., qui dépendent de Newcastle.

HEDYSARUM (*Hedysarum* Tourn.) (Bot.). Genre de Légumineuses-Papilionacées qui a donné son nom au groupe des Hédysacées. Ses représentants sont des herbes vivaces, plus rarement des arbustes, à feuilles imparipennées, pourvues de stipules scarieuses. Les fleurs, de couleur blanche, rosée, pourpre ou violette, sont disposées en grappes axillaires. Le fruit est une gousse allongée, à plusieurs articles orbiculaires et comprimés, contenant chacun une seule graine réniforme, dépourvue d'arille. — Les *Hedysarum* habitent, au nombre de cinquante espèces environ, les régions tempérées de l'Europe, le N. de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. L'une d'elles, *H. coronarium* L., du S.-O. de l'Europe, est cultivée en grand comme plante fourragère dans plusieurs contrées de la région méditerranéenne, surtout en Calabre et dans l'île de Malte. On la cultive également dans les jardins comme ornementale, sous les noms de sainfoin d'Espagne, S. à bouquets, S. des jardiniers. — Les *H. Alhagi* L. et *H. onobrychis* L. sont devenus les prototypes des genres *Alhagi* et *Onobrychis* (V. Alhagi et Sainfoin). Ed. Lef.

HEECKEREN (Georges-Charles d'Anthès, baron de), homme politique français, né à Colmar le 5 févr. 1812. Entré en 1830 au service de la Russie, adopté quelque temps après par l'ambassadeur des Pays-Bas à Saint-Pétersbourg, M. de Heeckeren, il fut expulsé des États du tsar en 1837, pour avoir tué en duel le poète Pouchkine, son beau-frère, qu'il avait outragé (10 févr. 1837). Retiré en Alsace, il fut envoyé par les électeurs du Haut-Rhin à l'Assemblée constituante (1848), puis à l'Assemblée législative (1849), où il soutint la politique de l'Élysée. Il fit partie de la commission consultative après le coup d'État du 2 déc. 1851, siégea de 1852 à 1870 au Sénat, où il se fit remarquer par son zèle conservateur, et rentra dans la vie privée après le 4 sept. 1870. A. Debidour.

HEEDE (Willem Van), peintre d'histoire flamand, né à Furnes en 1660, mort en 1728. Il a peut-être étudié chez Lairesse, si on en juge par les qualités des ouvrages qu'il a laissés en Italie lors du voyage qu'il y fit dans sa jeunesse. Revenu dans sa patrie, il fut appelé à Vienne, où il décora, avec l'aide de son frère Victor, les palais impériaux. Le seul tableau de lui qui soit connu est le *Martyre de sainte Catherine*, à l'église de Sainte-Walburge de Furnes. Ses ouvrages ont été vendus au siècle dernier sous le nom de Gérard de Lairesse.

HEEDE (Vigor ou Victor Van), peintre flamand, frère

du précédent, né à Furnes en 1661, mort en 1708. Il accompagna son frère dans ses voyages et l'aida dans ses travaux en Autriche. Il a traité le genre et le portrait. Son *Enfant prodigue* de l'église de Sainte-Walburge, à Furnes, montre, à un degré un peu moindre, les mêmes qualités que son frère : composition pittoresque, couleur agréable, bon clair-obscur, parenté avec Lairesse. Ses tableaux sont dans diverses galeries européennes ; le musée de Berlin possède de lui une nature morte représentant un pâté, des olives, des verres, etc., sur un plat d'argent.

HEEGAARD (Sophus-Vilhelm), philosophe danois, né à Slangerup (Sélande) le 19 janv. 1835, mort à Copenhague le 27 mars 1884. De la théologie et de l'astronomie il passa à l'étude de la philosophie, publia une thèse de doctorat sur *la Philosophie de Herbart* (1860) et une *Introduction à l'éthique rationnelle* (1866) qu'il prétendait alors établir en dehors de tout principe religieux. D'abord disciple de Rasmus Nielsen, il se sépara de ce maître et de la philosophie spéculative dans la *Doctrine de R. Nielsen sur la foi et la science* (1867). Comme docent à l'université de Copenhague (1870), il ne publia que *la Logique formelle* (1871), mais écrivit quatre nouvelles (1871-74) et de caustiques et spirituelles *Photographies instantanées* (1874). Ayant succédé à Brœchner, en 1875, comme professeur de philosophie, il traita de l'*Evolution* dans ses brillantes leçons en 1877 et 1879 et dans deux ouvrages : *De l'Intolérance* et *la Pédagogie* (Doctrine et histoire, 1880 et 1881), dont il donna, en 1883, une nouvelle édition, où il dit n'avoir trouvé d'adoucissement à de grandes souffrances physiques et morales que dans le retour à la foi chrétienne. B-s.

HEEK (Alexander de) (V. Hegius).

HEELU (Jean Van), chroniqueur belge, né en Brabant dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Il assista à la bataille de *Woeringen* (V. ce mot) livrée en 1288 par Jean Ier de Brabant à Henri IV de Luxembourg, et la raconta en une chronique rimée qui a une grande valeur historique et qui a été publiée à Bruxelles par J.-F. Willems en 1836.

Bibl. : Stecher, *Histoire de la littérature française en Belgique*; Bruxelles, 1885, in-8.

HEEM (Les), peintres hollandais. Six peintres ont porté ce nom et quatre ont eu pour prénom David. Le plus ancien est *David* de Heem, artiste de médiocre valeur, qui paraît être né à Utrecht vers 1570 et être mort à Anvers en 1632. Deux de Heem seulement ont été célèbres : *Jan* et *Cornelis*.

Jan-Davidsz de Heem, né à Utrecht en 1606, mort à Anvers en 1683 ou 1684, est certainement un des plus remarquables peintres de nature morte que la Hollande ait produits. Elevé sans doute par son père, il vint s'établir en 1626 à Leyde où il exécuta, dans une gamme monochrome, de petites *Vanitas* datées de 1628 et 1629. Ces petits tableaux, destinés à rappeler la vanité des choses humaines, représentaient une tête de mort avec des instruments de musique ou des livres. Il partit ensuite pour Anvers, où, sous l'influence de Daniel Seghers, il enrichit sa palette et apprit l'art de composer une délicieuse harmonie en mettant des fleurs et des fruits, des vases d'argent ou de verre, sur un tapis d'Orient. Il joignait l'exactitude la plus minutieuse, le détail presque microscopique au coloris le plus éclatant et au goût le plus sûr dans l'arrangement de ses natures mortes et de ses fleurs. Il resta à Anvers jusqu'à sa mort, sauf trois années (1669-72) passées à Utrecht. Presque toutes les grandes galeries européennes possèdent des tableaux de ce peintre aussi fécond qu'habile.

Cornelis de Heem, peintre hollandais, fils du précédent, naquit à Leyde en 1631 et mourut à Anvers en 1695 ; il fut peintre de la gilde d'Anvers en 1660, mais travailla aussi à La Haye, où certains documents d'archives ont prouvé sa présence en 1676 et 1678. Il a eu les qualités de son père, mais à un moindre degré ; ses ouvrages ont dû souvent être retouchés et signés par Jan Davidsz. On trouve ses tableaux de fleurs et de fruits dans les galeries de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, etc. E. Durand-Gréville.

HEEMSKERCK (Egbert Van), dit le *Vieux* ou le *Paysan*, peintre hollandais, né à Haarlem en 1610. Il vivait encore en 1680. Il a peint des scènes dans la manière de Brouwer. Son existence est peu connue et ses œuvres sont rares. Le Louvre possède de lui deux *Intérieurs de tabagie ;* Saint-Pétersbourg et Karlsruhe en possèdent également. — Son fils *Egbert*, dit *le Jeune*, né à Haarlem en 1645, mort à Londres en 1704, fut élève de son père et de Pieter Grebleer. Il alla de bonne heure à Londres où son talent fut très apprécié. Au Louvre : *Un Intérieur ;* à Dresde : deux *Scènes de paysans et de buveurs;* une *Tentation de saint Antoine* à Cassel, et au musée Stædel de Francfort : *Don Quichotte et Sancho Pança*. On dit que Heemskerck le Jeune se représentait dans tous ses tableaux.

HEEMSKERCK (Jacob-Eduard Van Beest Van), peintre hollandais, né à Kampen le 28 févr. 1828. Elève de Van Lokhorst. On voit de lui au musée d'Amsterdam *Un Marin* et *l'Ij devant Amsterdam*.

HEEMSKERCKE (Maerten-Jacobsz Van Veen, dit), peintre hollandais, né à Heemskerke, près d'Alkmaar, en 1498, mort à Haarlem en 1574. Ayant fui la maison paternelle pour aller étudier à Delft chez Jan Lucas, il acheva son éducation à Haarlem où Scorel venait de rentrer. Ce célèbre italianisant lui inculqua ses principes, si bien que les tableaux de l'élève ressemblaient à s'y méprendre à ceux du maître. En 1532, il partit pour Rome, mais il ne prit de l'art italien que le maniérisme des imitateurs de Michel-Ange. Rien n'est moins naturel, moins d'accord avec les sentiments à exprimer que les poses de ses personnages. Cependant, il est loin d'être sans mérite : si l'on fait abstraction de son mauvais goût, on trouvera chez lui une imagination féconde, un certain art d'arrangement et même de sérieuses qualités de dessin et de perspective. Les tableaux de Heemskercke sont rares : beaucoup d'entre eux furent brûlés par les Espagnols lors de la prise de Haarlem en 1572 et sous les yeux du peintre. On voit à Haarlem : *Saint Luc peignant la Vierge* (1532), une *Sainte Famille* et un *Ecce homo ;* à Saint-Pétersbourg, un triptyque de *la Mise en croix;* à Hampton Court, *le Christ guerissant les malades*, *la Mort et le Jugement dernier*, *Jonas dans la baleine ;* à Brunswick, *le Baptême du Christ* (1563) ; à Berlin, *Vulcain et Neptune ;* à Vienne, *Silène et Bacchantes*, *Saint Jean prêchant dans le désert;* à Cologne, une *Adoration des mages;* à Bruxelles, un triptyque de *la Mise au tombeau* (1559) ; à Copenhague, *la Résurrection ;* à La Haye, deux volets d'autel représentant *l'Adoration des bergers* et *l'Adoration des mages* ; à Amsterdam, *la Résurrection* et *la Sybille Erythréenne*. M. Michaelis a publié le catalogue d'un des recueils de vues de Rome de Heemskercke sous le titre de *Rœmische Skizzenbücher-Marten van Heemkercks* (Berlin, 1891).

HEEMSKERK (Jakob Van), marin hollandais, né à Amsterdam le 1er mars 1567, mort le 25 avr. 1607 dans une bataille navale devant Gibraltar. Il s'était signalé à plusieurs reprises en mer, lorsqu'en 1595 il fut chargé, avec Willem Barents, du commandement d'une flotte de sept vaisseaux, avec la mission de tenter un voyage vers la Chine par le N.-E. Les glaces les arrêtèrent et ils revinrent la même année. En 1596, une seconde tentative n'eut pas un meilleur résultat ; ils durent hiverner à Nowaja Setorlja, où Barents et une grande partie de l'équipage périrent. Heemskerk, chargé d'un commandement dans la flotte des Indes, combattit brillamment les Portugais à diverses reprises; nommé amiral en 1603, il commandait une flotte de vingt-six petits vaisseaux pendant la guerre contre l'Espagne et remporta, le 25 avr. 1607, une victoire importante sur la flotte espagnole sous les murs de Gibraltar ; il trouva la mort dans ce combat.

HEEMSKERK (Jean), homme d'Etat hollandais, né à Amsterdam en 1818. Il fut élu en 1859 membre de la seconde Chambre des Etats-Généraux, devint un des chefs

du parti conservateur et fut chargé, en 1866, de former le cabinet qui succéda à celui de Thorbecke. Il dut se retirer en 1868, revint au pouvoir de 1874 à 1877 et fit voter des lois importantes sur l'enseignement moyen et l'extension du réseau des chemins de fer de l'Etat. Enfin, il fut de nouveau président du conseil de 1883 à 1888. Il a publié en hollandais des *Etudes sur la propriété des œuvres intellectuelles* (Haarlem, 1856, in-8) et *la Pratique de la Constitution* (Utrecht, 1881, in-8).

HEER (Oswald), botaniste et paléontologiste suisse, né à Niederutzwyl (Saint-Gall) le 31 août 1809, mort à Lausanne le 27 sept. 1883. Il étudia d'abord la théologie qu'il abandonna ensuite pour l'histoire naturelle et fut nommé, en 1836, professeur de botanique et d'entomologie à l'Ecole supérieure de Zurich; il contribua à créer et dirigea le jardin botanique de cette ville et, lors de la fondation de l'Ecole polytechnique, y devint professeur. Ouvrages principaux : *Fauna coleopterorum helvetica* (Zurich, 1838-1841, 3 part.); *Insektenfauna der Tertiærgebilde von Œningen und Radoboj in Kroatien* (Leipzig, 1847-1853, 3 vol.); *Flora tertiaria Helvetiæ* (Winterthur, 1854-58, 3 vol., av. 150 pl.); *Die Urwelt der Schweiz* (Zurich, 1865; 2e éd., 1879); *Beitr. zur Kreideflora* (Zurich, 1869-70); *Die fossile Flora der Polarlænder* (Zurich, 1868-1883, 7 vol., av. 158 pl.); *Ueber die nivale Flora der Schweiz* (Zurich, 1883), etc. Dr L. Hn.

HEER (Joachim), magistrat et historien suisse, né en 1825, mort en 1879. Reçu docteur en droit, il revint s'établir dans son canton d'origine, Glaris, dont il devint landammann. Il représenta plus de quinze ans son canton au conseil national et passa trois ans au conseil fédéral (1876 à 1878). Il fut président de la Confédération pour 1877. C'était un magistrat très libéral et très respecté. Heer a écrit une *Histoire du canton de Glaris sous l'Helvétique*.

HEER (Godefroy), historien suisse, né à Wartau (Saint-Gall) le 11 avr. 1843. Fils de pasteur, il fit sa théologie à Bâle, Zurich et Tubingue, et devint en 1866 pasteur à Betschwanden (Glaris). C'est à l'histoire de ce dernier canton que se rapportent presque tous ses travaux historiques.

HEER (Charles-Guillaume), écrivain suisse, né à Lucerne le 3 nov. 1854. Bien qu'attaché à une maison de commerce de Saint-Gall, il a écrit sous le pseudonyme de Karl-Wilhelm — ses prénoms — plusieurs œuvres littéraires dont un drame patriotique, *Nicolas de Flue* (1884).

HEERE (Lucas de), DHEERE, MYNHEERE, latinisé *Derus* et *Dheerius*, peintre et poète flamand, né à Gand en 1534, mort à Paris le 29 avr. 1584. Fils du sculpteur Jean de Heere, il entra chez Frans Floris, à Anvers, et dessina une partie des dessins de verrières attribués à ce maître, ainsi que d'autres de la cathédrale de Gand. Appelé à Fontainebleau par François Ier, il fit pour la reine mère des dessins de tapisseries, et exécuta à l'aquarelle une très remarquable collection de costumes nationaux, sous ce titre : *Théâtre de tous les peuples et nations de la Terre*. Cette collection a été achetée en 1865 par les archives communales de Gand. Ses tableaux d'histoire se trouvent au musée et dans sa ville natale. Il a peint le portrait d'une manière tout à fait supérieure. Il fut aussi célèbre en son temps comme érudit, philosophe et poète que comme peintre. E. Durand-Gréville.

HEEREN (Arnold-Hermann-Ludwig), historien allemand, né à Arbergen, près de Brême, le 25 oct. 1760, mort à Gœttingue le 6 mars 1842. Il attira l'attention sur lui par la publication du *De Encomiis* de Ménandre (1785); il voyagea ensuite en Italie, en France et dans les Pays-Bas pour préparer une édition des *Eclogæ physicæ et ethicæ* de Stobée qui parurent de 1792 à 1804 en 4 vol. à Gœttingue. A son retour en 1787, il devint professeur de philosophie, puis d'histoire, à Gœttingue; un peu plus tard, le roi de Hanovre le nomma conseiller à la cour et en 1837 conseiller intime de justice. Comme professeur il exerça d'abord une grande influence, mais il la perdit à cause de son manque de caractère; il se survécut à lui-même et mourut presque oublié. Heeren eut une grande et légitime réputation comme historien et a beaucoup contribué aux progrès de l'histoire en Allemagne. Il a approfondi les rapports politiques et commerciaux des peuples de l'antiquité; son érudition et sa critique ont été très admirées. Son ouvrage le plus classique en Allemagne est intitulé *Ideen ueber Politik, den Verkehr und den Handel der vosnehmsten Vælker der Alten Welt* (Gœttingue, 1793-96, 2 vol.; réédité en 1824-26, 5 vol.). Un de ses meilleurs ouvrages est la *Geschichte des Studiums der klassischen Litteratur seit dem Wiederaufleben der Wissenschaften* (Gœttingue, 1797-1802, 2 vol.; rééd. en 1822); citons aussi : *Geschichte der Staaten des Altertums* (1799 et 1829), et *Geschichte des europæischen Staatensystems* (1800 et 1830); cette dernière histoire est encore très appréciée de nos jours. Dans les *Vermischten historischen Schriften* (1803-8), on trouvera en outre un grand nombre de ses travaux. Heeren fonda en 1829 avec Ukert la belle collection intitulée *Geschichte der europæischen Staaten* qui continue à paraître et est aujourd'hui sous la direction de Giesebrecht. Une collection de ses œuvres historiques a paru de 1821 à 1826 sous le titre de *Historischen Werke*; elle comprend 15 vol. Ph. B.

HEERLEN. Bourg des Pays-Bas, prov. de Limbourg, arr. de Maastrich, situé sur la Geleen, affluent de droite de la Meuse; 5,300 hab. environ. Fabrique d'aiguilles.

HEERMANN (Johannes), poète religieux allemand, né à Rauden (Silésie) le 11 oct. 1585, mort à Lissa (Pologne) le 27 févr. 1647. Pasteur de la commune de Kœben (Silésie) en 1612, il y vécut d'une vie agitée et peu heureuse pendant la guerre de Trente ans. Quelques années avant sa mort, il se réfugia à Lissa (1638) pour y trouver le repos. Heermann est un poète guerrier, mais aussi un poète d'une piété profonde. Ses poésies religieuses (une soixantaine environ) ont paru dans *Devoti musica cordis, Hauss und Hertz Musica* (1630, réimprimé à plusieurs reprises: la meilleure éd. est celle de Wackernagel en 1856 à Stuttgart). Un certain nombre des pièces contenues dans ce volume ont passé dans les livres de chants évangéliques, et sont encore chantées aujourd'hui, par exemple : *O Gott, du frommer Gott* et *Herzliebster Jesu, was hast du verbrochen*, etc. Heerman a composé d'autres ouvrages tels que : *Heptalogus Christi* (édité en 1816 à Berlin); *Præcepta moralia et sententiæ* et *Exercitium pietatis* (republié en 1886 en latin et en allemand à Breslau); enfin *Teutsche Poemata* (1640). Ph. B.

Bibl. : Ledderhose, *Das Leben J. Heermanns*; Heidelberg, 1876.

HEERSCHOP (Hendrik), peintre hollandais, né à Haarlem en 1620 ou 1621, mort à Haarlem en 1672. Elève de Willem-Claesz Heda, puis (1643-44) de Rembrandt, il fut maître de la gilde à Haarlem en 1648. Ses ouvrages, qui sont un peu dans la manière de Gérard Dou, se trouvent dans les musées de Berlin, Dresde, Cassel, Schwerin.

HEERSIEN (Géol.). En Belgique, dans la région hesbayenne, située entre Liège et Bruxelles, se développe un ensemble de sables glauconifères souvent consolidés en tuffeau et de marnes avec calcaires à physes, constituant un système qualifié anciennement d'*heersien* par Dumont, et que cet auteur avait, dans le principe, rangé à tort dans le crétacé. Ces sables renferment, en effet, à Orp-le-Grand, les pholadomies (*Ph. cuneata*) et les cyprines des tuffeaux thanétiens d'Angre et de La Fère, tandis que les marnes heersiennes offrent à Gelinden un riche gisement de plantes semblables à celles du travertin éocène de Sézanne (*Osmunda cocenica*, *Cinnamomum Sezannense*, *Laurus Omalii*), et contiennent à leur tour les principales espèces des sables inférieurs de Bracheux (*Cyprina Morrisi*, *C. scutellaria*, etc.). Les formations heersiennes correspondent donc, en Belgique, à cette invasion marine venue du Nord, qui, dans le bassin anglo-parisien, au début de l'éocène, a couvert de sables glauco-

nieux les pays riverains du Pas de Calais en se poursuivant, dans notre région parisienne, jusqu'à Beauvais (V. Bracheux [Sables de] et Thanétien). Ch. Vélain.

HEFELE (Karl-Joseph von), historien catholique, évêque de Rottenburg, né à Unterkochen (Wurttemberg) le 15 mars 1809, mort le 6 juin 1893. Il fut professeur à la faculté de théologie catholique de Tubingue depuis 1840, et évêque depuis 1860. Il se fit connaître par des études importantes d'histoire ecclésiastique : *Geschichte der Einfuehrung d. Christ. im suedwestl. Deutschland* (Tubingue, 1837); *Patrum apost. opera* (Tubingue, 1839; 4e éd., 1855); *Der Kardinal Ximenes*, etc. (Tubingue, 1844; 2e éd., 1851); *Beitrœge zur Kirchengeschichte, Archæologie und Liturgik* (Tubingue, 1864-65, 2 vol.), et surtout *Konciliengeschichte* (Fribourg, 1855-74, 7 vol.; 2e éd., 1873, etc.); il attira l'attention du grand public, quand il publia, comme membre du conseil du Vatican et l'un des plus savants adversaires de l'infaillibilité, la *Causa Honorii papæ* (Naples, 1870; traduit en allemand par H. Rump), où il démontre clairement l'impossibilité historique et morale de l'infaillibilité papale. Il vota contre le dogme dans les séances préparatoires (13 et 17 juil.); il n'assista pas à la séance générale du 18 juil. 1870, et ne se soumit qu'en avr. 1871. Encore fit-il des distinctions et des restrictions qui n'eussent pas été acceptées d'un homme moins considérable. Comme il fut très coulant avec son clergé pour l'adhésion au nouveau dogme, il épargna un schisme au Wurttemberg. Néanmoins, il se laissa entraîner par le mouvement ultramontain à la conférence de Fulda (sept. 1872), et les quatre premiers volumes de la seconde édition de son *Histoire des Conciles* ont été habilement accommodés à la nouvelle situation. F.-H. K.

HEFFTER (August-Wilhelm), jurisconsulte allemand, né à Schweinitz (Saxe) le 30 avr. 1796, mort à Berlin le 5 janv. 1880. Assesseur à la cour d'appel de Cologne en 1820, juge à Dusseldorf, professeur de droit à Bonn (1822), à Halle (1828) et à Berlin (1833), il fut nommé conseiller intime du tribunal supérieur, et directeur de l'école de droit dans cette dernière ville. Il fit partie de 1849 à 1852 de la première Chambre prussienne et soutint la réaction, en particulier dans le vote de la Chambre des seigneurs. Ses principaux ouvrages sont : *Institutionen des rœmischen und deutschen Zivilprozesses* (Bonn, 1825); *Beitrœge zum deutschen Staats und Furstenrecht* (Berlin, 1829); *Lehrbuch der gemeinen deutschen Kriminalrechts* (Halle, 1833); *Das europœische Volkerrecht der Gegenwart* (Berlin, 1844; 7e éd., 1881, trad. en franç., 4e éd., 1883); *Zivilprozess im Gebiet des allgemeinen Landrechts für die preussischen Staaten* (1856); *Die Sonderrechte der souverœnen und der mediatisierten Hœuser Deutschlands* (Berlin, 1871). Ph. B.

HEFNER-Alteneck (Jakob-Heinrich von), archéologue et historien d'art allemand, né à Aschaffenbourg le 20 mai 1811. Dès sa jeunesse, il perdit le bras droit, mais n'en devint pas moins un dessinateur habile. Il se consacra à l'histoire de l'art, surtout au moyen âge, fut nommé en 1835 professeur de dessin; devint, en 1853, conservateur au musée de Munich; en 1863, conservateur des gravures et estampes; en 1868, conservateur général des monuments artistiques de Bavière et directeur du musée national. En 1886, il a pris sa retraite. Il a fait de nombreuses publications d'art. Les plus importantes sont : *Trachten, Kunstwerke und Gerœtschaften von dem frühen Mittelalter bis Ende der 18 Jahrhunderts* (Francfort, 1848; rééd. en 1879). Successivement ont paru : *Die Burg Tannenberg und ihre Ausgrabungen* (*id.*, 1850); *Haus Burgkmairs Turnierbuch* (*id.*, 1854-56); *Eisenwerke oder Ornamente der Schmiedekunst des Mittelalters und der Renaissance* (*id.*, 1861-83, 5 vol.); *Die Kunstkammer des Fürsten Anton von Hohenzollern-Sigmaringen* (*id.*, 1866-73); *Ornamente der Holzskulptur von 1450 bis 1820 aus dem bayrischen Nationalmuseum* (*id.*, 1881); *Werke deutscher Goldschmiedkunst des 16 Jahrhunderts* (*id.*, 1890). Parmi ses œuvres qui n'ont pas été publiées, il y en a une fort intéressante intitulée *Geschlechtsbuch der freiherrlichen Familie van Fechenbach-Lautenbach*, depuis 1214, origine de cette famille, jusqu'en 1848; elle est conservée dans les archives de Lautenbach. Ph. B.

HEGAR (Ernest-Edouard-Frédéric), compositeur suisse, né à Bâle le 11 oct. 1841. Dès 1857 il entre au conservatoire de Leipzig pour le piano et le violon. En 1860 déjà il est maître de chapelle à Varsovie. Après un séjour à Guebwiller dans les Vosges, il fut appelé à Zurich comm directeur des chœurs du théâtre et chef d'orchestre des concerts, puis comme directeur de l'orchestre du théâtre. Il s'était acquis une si grande réputation comme directeur des chœurs que Brahms lui a confié la première exécution de plusieurs de ses grandes œuvres. Hegar, qui a pris une grande part à la fondation de l'école de musique de Zurich qu'il dirige, a résigné ses fonctions de chef d'orchestre du théâtre de cette ville. On lui doit un certain nombre de compositions chorales très remarquables, *Die beiden Saerge*, *Rudolph von Werdenberg*, *Todtenvolk*, *Schlafwendel*. E. Kuhne.

HEGAT (William), érudit et poète latin, né à Glasgow à la fin du XVIe siècle, mort après 1621. Il vint de bonne heure en France, où il professa dans différentes villes (Poitiers, Paris, Lisieux, Dijon) et finalement à Bordeaux. On a de lui des poésies latines, dont un poème dramatique en quatre actes : *Gallia victrix* (Poitiers, 1598); des discours, des écrits en prose et en vers, comme *Carthusiæ Burdigalensis Encœnia* (Bordeaux, 1621), et *Pædagogiæ liber primus* (Paris, 1563, in-4). B.-H. G.

HEGEDUS (Alexandre), économiste et homme politique hongrois, né à Kolozsvár en 1847. Il est député et membre de l'Académie. Outre ses discours, on a de lui un livre sur le gouvernement libre et les finances, et des monographies sur les questions monétaires.

HEGEL (Georg-Wilhelm-Friedrich), philosophe allemand, né à Stuttgart le 27 août 1770, mort à Berlin le 14 nov. 1831. Son père était un employé de l'administration ducale. De 1777 à 1788, il fit ses classes au gymnase de la ville. Le journal qu'il tint avec grand soin de 1785 à 1787 et les papiers de cette période qui ont été conservés montrent qu'il fut un écolier studieux, et qu'il était déjà le grand liseur et le grand amasseur de notes qu'il fut toute sa vie. En oct. 1788, il se rendit à l'université de Tubingue pour s'y préparer à la carrière théologique. Le caractère pédantesque et rétrograde de l'enseignement qu'il y reçut, et l'organisation oppressive de la vie dans le séminaire théologique (*Stift*) où il était logé à la faveur d'une bourse ducale, le dégoûtèrent au début de tout travail assidu. On nous le montre bon camarade et bon vivant, buvant bien, jouant aux cartes, lisant Kant et Rousseau, s'enflammant aux premières nouvelles de la Révolution. Nous savons que, durant cette période, il s'est assimilé le moralisme libéral de l'*Aufklœrung* et du kantisme. Le seul fruit qu'il ait retiré de ces années de mauvaises études, c'est l'étroite amitié dont il se lia avec le poète Hœlderlin et Schelling.

Ses études achevées, il accepta d'être le précepteur des enfants d'un bourgeois de Berne, Steiger de Tschugg (1793-96). Il consacra ces trois années presque tout entières à des études de théologie et de philosophie religieuse. Du 9 mai au 24 juil. 1795, il écrivit une *Vie de Jésus* dont le manuscrit a été conservé (citée par extraits dans les ouvrages de Rosenkranz et de Haym; cf. la Bibliographie). L'œuvre du Christ y est conçue et exprimée en termes philosophiques modernes : le Christ réalise par l'amour la synthèse de la loi judaïque et de l'individualité; il concilie le moralisme abstrait et le sujet, que sépare et oppose la conception kantienne de la vertu. Du 20 nov. 1795 au 29 avr. 1796, il écrivit une *Critique de l'idée de religion positive*. Elle est inspirée tout entière par le rationalisme humanitaire de l'époque : le dogmatisme chrétien

triomphe dans les derniers siècles de l'empire parce que l'humanité asservie et déchue y vit la formule exacte de sa servitude et de sa misère. Ces écrits et les lettres qu'il adressait à Schelling et à Hœlderlin durant la même époque nous renseignent assez exactement sur l'ensemble de ses conceptions et de ses tendances : il en est à peu près au radicalisme négatif et au sentimentalisme positif de Fichte. Il condamne le christianisme comme étant inconciliable avec la liberté humaine et il poursuit la recherche d'une formule idéaliste de l'accord et de l'unité, dont le sentiment serait l'élément essentiel, et dont la conception religieuse et sociale des Grecs serait le modèle.

De janv. 1797 à déc. 1800, il fut précepteur à Francfort-sur-le-Main, dans la famille du commerçant Gogel. Il y poursuivit les études de politique et de philosophie commencées en Suisse. En 1798, il écrivit un pamphlet sur la situation politique du Wurttemberg, tout inspiré de Rousseau. C'est durant ces quatre années qu'il rédigea presque tout entier son premier exposé systématique d'une philosophie complète (resté manuscrit, sauf les extraits publiés par Rosenkranz et Haym). Quelques-unes des idées qui seront fondamentales dans son système définitif y sont déjà contenues, sous une forme enveloppée, sentimentale et confuse. Ce qui lui manque encore, c'est la discipline méthodique et le formalisme : il les acquit à Iéna, où il vint au début de l'année 1801.

Il y retrouva Schelling, et il y trouva la philosophie romantique de la nature établie en maîtresse. Il y adhéra aussitôt sans réserve. Son étude sur la *Différence entre le système philosophique de Fichte et celui de Schelling*, qui parut en 1801, en proclame l'absolue vérité. La dissertation *De Orbitis planetarum*, qu'il écrivit la même année, en vue d'obtenir la *licentia docendi*, est une tentative malheureuse d'appliquer la méthode de déduction à priori aux lois de Kepler. Son enseignement (à partir de l'hiver de l'année 1801) et sa collaboration au *Journal critique de philosophie* 1802-1803) dénotent entre lui et Schelling une parfaite conformité de pensée. De la même époque date une étude critique *Sur la Constitution de l'empire allemand* (qui vient d'être publiée par M. Mollat, à Cassel) et un exposé systématique du droit naturel qui resta inédit.

Le départ de Schelling, qui fut appelé à Wurzbourg en 1803, paraît avoir libéré Hegel de la tutelle à laquelle il s'était volontairement soumis, et avoir permis à son enseignement et à sa doctrine de prendre un développement indépendant et personnel. Il avait achevé le manuscrit de la *Phénoménologie de l'esprit* lorsque intervint la bataille d'Iéna et l'écrasement de la Prusse. Il se rendit à Bamberg, où il dirigea un journal pendant près de deux ans (1807-1808) ; en oct. 1808, il fut appelé à la direction du gymnase de Saint-Gilles, à Nuremberg ; il y resta jusqu'en 1816.

La *Phénoménologie* avait paru dans les premiers jours de mars 1807. Elle rompait définitivement avec Schelling et la philosophie romantique de la nature ; elle était la première manifestation d'une pensée consciente d'elle-même, et possédant une méthode neuve et féconde. Elle est un exposé critique de l'évolution dialectique de l'esprit s'élevant par degrés jusqu'au savoir absolu : elle constitue pour Hegel l'introduction nécessaire au système absolu de la vérité. — Ses fonctions mêmes (il était chargé de l'enseignement de la philosophie dans le gymnase qu'il dirigeait) l'obligèrent, plus peut-être que les tendances naturelles de son esprit, à se rendre maître de la méthode technique d'exposition et de déduction. La *propédeutique philosophique*, qu'il écrivit de 1808 à 1812, en fait foi, et lui-même l'atteste : « Je suis, écrit-il à Sinclair en 1810, un maître d'école qui dois enseigner la philosophie, et peut-être est-ce pour cela que je tiens la philosophie pour susceptible de devenir un édifice aussi régulier, aussi enseignable que l'est la géométrie. » Après ces laborieuses années de préparation parut enfin la première partie du système de philosophie auquel s'arrêta son esprit : la *Science de la logique* fut publiée en trois volumes, à Nuremberg, de 1812 à 1816.

En juil. 1816, tandis qu'on accueillait favorablement sa candidature à la chaire de philosophie de l'université d'Erlangen, et que Friedrich von Raumer, Solger et Niebuhr s'efforçaient de le faire nommer à Berlin en remplacement de Fichte, ses amis de Heidelberg, Creuzer, Daub et Thibaut lui faisaient offrir la chaire qu'avait jadis refusée Spinoza. Il accepta et vint à Heidelberg, où il professa jusqu'en 1818. Il y enseigna pour la première fois, avec moins de succès qu'il n'eût souhaité, l'ensemble de sa doctrine. Il en publia le résumé scolastique en 1817 sous le titre *Encyclopédie des sciences philosophiques en abrégé*. En même temps, il donnait aux *Heidelberger Jahrbücher* une critique des délibérations des Etats de Wurttemberg en 1815 et 1816. — En mars 1818, on lui offrit la chaire de philosophie à l'université de Berlin : il s'empressa d'accepter.

Il ouvrit ses leçons à Berlin le 22 oct. 1818 ; pendant treize ans (1818-31) il y donna un enseignement dont l'autorité ne cessa de grandir. Il s'y consacra tout entier : après qu'en 1821 il eut publié ses *Fondements de la philosophie du droit*, il ne donna plus au public que deux éditions remaniées de l'*Encyclopédie* (1827 et 1830) et qu'un certain nombre d'articles et de comptes rendus insérés dans les *Jahrbücher für wissenchaftliche Kritik*, qu'il contribua à fonder en 1827. Durant ces douze années, il ne cessa de remanier, de perfectionner et de compléter l'exposé systématique de sa doctrine, qu'il étendit graduellement à tous les domaines de la connaissance. L'ascendant de cette philosophie forte et complète, de cet enseignement obscur et embarrassé, mais sérieux et profond, ne fit que grandir. En 1831 il était entouré d'une école étroitement attachée à la lettre même de son système, et il était le maître à peine contesté de la philosophie prussienne et allemande.

Il est incontestable que sa doctrine dut à la Prusse la rapidité triomphante de sa fortune : elle fut la doctrine officielle et imposée, et lui-même ne mit aucun scrupule à employer contre les dissidents l'autorité complaisante de l'Etat. Mais il n'est pas exact de dire qu'il mit sa pensée au service de l'autoritarisme prussien, par complaisance et par servilité. Le monarchisme autoritaire et le bureaucratisme de la Prusse restaurée lui apparut sinon comme le régime politique parfait, du moins comme le régime le mieux adapté aux conceptions politiques qui résultaient de son système. Ses appels à l'intervention de l'Etat contre les agitations libérales, dans la préface de sa *Philosophie du droit*, peuvent nous paraître aujourd'hui passionnés et peu généreux, et nous pouvons juger violemment rétrograde la critique du bill anglais de réforme qui fut sa dernière œuvre, toute pleine de la terreur que lui inspira la révolution de Juillet ; mais rien n'autorise à attribuer à des considérations mesquines et personnelles ces manifestations intempérantes de sa doctrine et de sa nature psychologique. D'un bout à l'autre de sa vie, ses préférences politiques dépendent logiquement de l'ensemble de sa philosophie. Tout ce que ses œuvres nous apprennent de lui, tout ce qu'on nous raconte de lui, après sa période d'enthousiasme juvénile et romantique pour la révolution de 1789, tout nous révèle un homme au tempérament simple et immuable : il reste toute sa vie le Souabe bonhomme et raide, au travail régulier et tenace, l'homme d'intellectualité pure, sans vie extérieure, l'homme à l'imagination interne puissante, sans charme et sans sympathie, le bourgeois aux vertus modestes et ternes, et, par-dessus tout, le fonctionnaire ami de la force et de l'ordre, réaliste et respectueux. Sa puissance d'invention et de combinaison systématique lui permit d'interpréter et de justifier rationnellement ses tendances natives et ses préjugés sentimentaux ; il fut, plus que personne peut-être, de ceux qui sont tout d'une pièce, et qui ne sacrifient jamais rien d'eux-mêmes.

La période berlinoise de la vie de Hegel fut sans événements. Il ne sortit de Berlin que pour faire quelques voyages d'agrément. En 1826, il vint à Paris ; il y fut aimablement accueilli par Cousin, qui l'avait connu à Heidelberg en 1816 et 1817, et qui cherchait « à ajuster à sa taille quelques lambeaux des grandes idées » de Hegel. Ils se revirent une fois encore à Berlin, en 1831. — Le même année, Hegel mourut, emporté par le choléra.

Il est utile, pour l'intelligence du système achevé, de se représenter clairement l'évolution psychologique par laquelle il s'y achemina. En voici quelques traits essentiels, sommairement indiqués.

Le premier, et le plus important, c'est que cette évolution fut autonome et toute personnelle. On le représente habituellement comme continuant et achevant la pensée de Schelling, qui avait continué et développé la doctrine de Fichte, continuateur lui-même de la pensée de Kant. Il se peut que cette conception de la valeur successive de ces doctrines ait une vérité schématique : il est certain qu'elle n'est pas vraie d'une vérité historique. Lorsque Hegel quitte Tubingue, il connaît superficiellement le kantisme moraliste et vulgaire ; c'est à peine s'il connaît les écrits de Kant. La formation et le développement de son esprit, commencés à Berne, presque sans livres, s'achève à Francfort : nous savons d'une manière à peu pres certaine ce qu'il connut de la doctrine de Fichte et de la production philosophique de Schelling ; ces lectures stimulèrent, mais ne dirigèrent pas la marche de son esprit. Lorsqu'il vient à Iéna, il a trente ans, et il a rédigé déjà tout un système qui dénote une claire conscience de la structure essentielle et définitive de sa pensée. L'adhésion complète et réfléchie qu'il donna aux idées de Schelling lui fut une occasion de recevoir une discipline technique et méthodique que son esprit n'avait encore pas subie. Ce fut pour lui un exercice dialectique et un jeu utile ; la *Phénoménologie* prouve que le contenu de sa pensée n'en fut ni profondément modifié, ni longtemps embarrassé. Il fallut bien, plus tard, qu'il crût et qu'il démontrât que son système supposait, absorbait et achevait celui de Schelling ; sans doute, il ne s'imagina jamais qu'il en fût issu par voie de genèse directe.

Le second caractère de cette évolution psychologique, c'est qu'elle procède à partir de données sentimentales. En 1800, à l'époque où il prenait conscience de lui-même et où il atteignait à la maturité, Hegel écrivait à Schelling : « Dans mon développement scientifique, parti de besoins inférieurs de l'humanité (c.-à-d. des aspirations les plus humbles de la conscience humaine), il a fallu que je fusse amené de force à la science, et l'idéal de ma jeunesse a dû recevoir une forme réfléchie, se transformer en un système. » L'expression est d'une entière exactitude : il évolua non pas en philosophe parti d'une doctrine abstraite, et s'élevant par degrés à une forme de pensée abstraite plus haute, plus compréhensive, plus satisfaisante, mais en théologien humanitaire cherchant à satisfaire, au moyen d'une philosophie complète, les aspirations sentimentales qu'il savait être les siennes, et qu'il crut être celles des hommes de son temps.

J'ajoute enfin que, dans cette ascension vers l'intellectualisme, il procéda en homme de sentiment. Il y marcha, non par le progrès régulier d'une déduction logique, mais par poussées successives, par approximations graduelles. Jusqu'au cœur même de son système achevé, l'un des plus abstraits que l'histoire ait connus, le rythme de la méthode est marqué comme par des bonds et par des efforts successifs d'invention discontinue et de création. Il eut quelque chose de plus puissant encore que sa faculté d'abstraction, c'est son don de représentation concrète et d'imagination verbale.

Le Système. Nous avons une source authentique pour l'ensemble du système, c'est l'*Encyclopédie* (dans l'édition augmentée de 1827) ; mais l'exposition en est sommaire et scolastique. Hegel ne traita avec tous leurs développements que l'introduction au système (*Phénoménologie*), la première des trois grandes parties du système (*Science de la logique*), et un fragment de la troisième (*Philosophie du droit*). Après sa mort (1832 et suiv.), dans l'édition complète de ses œuvres, ses disciples publièrent une nouvelle édition de l'*Encyclopédie* augmentée au moyen de ses notes et de ses cours, et, d'après les mêmes documents, quelques-unes des parties capitales de la philosophie de l'esprit. Ces publications furent faites avec soin, mais ne peuvent être traitées comme des sources primaires ; elles ne viennent que comme appoint aux œuvres authentiques.

Phénoménologie. Elle retrace l'histoire critique de la conscience (au sens de pensée connaissante) de sa forme immédiate et primitive à son achèvement dans le savoir absolu, à travers la série de son évolution, psychologique et historique. Elle est donc l'exposé des formes d'apparition et de réalisation, des formes *phénoménales* à la fois de l'esprit individuel et de l'esprit universel. Le savoir absolu n'est tel qu'à la condition qu'il suppose, enveloppe, achève, connaisse les formes antérieures de la conscience, degrés successifs de son mouvement vers l'absolu : conscience immédiate (externe), conscience de soi, raison, esprit (dans le domaine de la moralité) et religion. A son degré suprême, la conscience absolue connaît le devenir de l'être et de la pensée, le système de la vérité, comme un développement unique, qui est la propre histoire de sa genèse, non plus phénoménale, mais réelle et absolue. Le rationnel lui apparaît comme réel, et le réel comme rationnel, c.-à-d. que les deux domaines de l'existence et de la pensée se réduisent au développement unique de l'idée, engendrant ses formes successives par le mouvement dialectique de sa progression, où les contraires naissent l'un de l'autre et s'absorbent dans une unité supérieure.

Logique. Nous sommes placés au point de vue du savoir absolu, au point de vue de la raison absolue, face à face avec les concepts qui sont les formes successives de l'idée, c.-à-d. à la fois de l'être et de la pensée. Connaître le monde des idées dans leur enchaînement systématique, c'est donc laisser se dérouler devant nous la genèse des formes successives de l'idée, la création des existences, le devenir de Dieu dans son mouvement dialectique. La première des trois phases, ou, si l'on veut, la première des trois époques du devenir absolu de l'idée, c'est son développement *logique*. La logique est la science de l'idée dans l'élément abstrait de la pensée ; c'est, si l'on veut, la science de Dieu antérieurement au monde. Ce devenir du concept pur se fait par trois étapes : l'être, ou le concept *en soi*, l'essence, ou le concept se divisant et se réfléchissant sur lui-même, le concept *pour soi*, enfin le concept revenu de sa division et de sa réflexion sur lui-même, le concept à la fois *en et pour soi*. Chacune de ces trois phases évolue par trois périodes scandées elles-mêmes par trois moments, eux-mêmes enfin se réalisant par trois degrés.

L'idée comme concept en soi, l'idée en tant qu'*être* est d'abord l'être le plus pauvre de contenu et le plus abstrait, l'être pur sans détermination, et par conséquent à la fois identique au néant et différent du néant. Ces catégories, si basses et si vides qu'elles ne peuvent qu'à peine être différenciées, prennent une réalité plus riche dans le concept qui les concilie, dans le devenir. Or ce qui devient, c'est une existence : le devenir a pour résultat l'*existence*, c.-à-d. l'être délimité, la limite ou la définition réalisée, la qualité. Mais poser une détermination (au sens de Spinoza), une limite, un être qualifié, c'est poser du même coup la négation de cette qualité, c.-à-d. d'autres existences, d'autres êtres eux-mêmes qualifiés et s'opposant par conséquent à d'autres existences, à l'infini. La chose qualifiée n'est telle, n'est quelque chose que par rapport à autre chose, à un autre ; elle est l'autre de cet autre ; la fuite à l'infini des existences s'opposant toujours à d'autres existences se résout par le lien indissoluble entre les existences qui sont mutuellement l'autre, l'une pour l'autre ; et ce retour de la dispersion infinie des existences réelles ramène l'existence à l'*être pour soi*, à l'idéalité du fini, qui est

l'infini véritable. L'être pour soi est successivement l'un, le plusieurs, et la relation entre cette pluralité d'*uns*, identiques entre eux en tant que tels. Ainsi la qualité s'évanouit et fait place à la quantité : la première des trois phases de l'*être* s'est achevée, engendrant le terme initial de la phase supérieure.

La seconde phase de l'idée en tant qu'être l'élève, par le même processus, à des déterminations plus hautes, à des catégories plus riches et plus vraies, qui naissent les unes des autres : quantité pure, *quantum* (ou quantité définie) et grandeur intensive ou degré. A son tour, le degré ou la proportion mesurée, avec la réciprocité de relations des quantités rapportées l'une à l'autre, engendre la mesure, unité d'abord immédiate et relative, puis médiatisée et réalisée, de la qualité et de la quantité. Cette unité réalisée, et qui contient en elle les moments parcourus par l'être immédiat, pose l'*essence*.

Les catégories que nous avons parcourues sont celles de l'être immédiat ; ce sont celles par lesquelles se formule, au travers desquelles s'élève la connaissance immédiate et non réfléchie des choses dans leur être tout extérieur, superficiel, phénoménal. Les catégories de l'essence, auxquelles nous sommes parvenus, sont celles que poursuit et qu'atteint l'entendement, la connaissance réfléchie. L'entendement ne peut que s'attacher obstinément à l'absolu conçu comme essence ; il s'arrête aux axiomes de l'essence, qu'il sépare et fixe dans leur abstraction, en les privant de leur fluidité logique.

L'essence, considérée en elle-même, est identité formelle, fondement du principe d'identité ; mais elle implique et est en même temps la différence (fondement du principe du tiers exclus) ; l'une et l'autre se synthétisent dans la raison d'être (fondement du principe de raison). L'essence fonde une existence, relative et dépendante à l'égard d'autres existences du même ordre, c.-à-d. une chose. La chose est déterminée par des qualités qu'elle possède et dont elle se distingue, qui sont des modes d'être, des matières s'unifiant dans la forme. L'essence est donc nécessairement amenée à apparaître, à engendrer par son développement le phénomène. Mais le phénomène n'est pas, comme le voulait Kant, une apparence purement subjective, fondée sur la réalité abstraite des choses en soi ; il est l'existence immédiate qu'engendre nécessairement l'essence dans son développement logique ; il est un moment de l'essence, qui trouve sa vérité dans le degré supérieur, conciliant l'existence externe et l'essence interne, dans la réalité. Par les trois degrés de la possibilité, de la contingence et de la nécessité, la réalité atteint aux trois catégories de la nécessité réalisée : rapport de substance à accident, de cause à effet, et d'action réciproque. A ce dernier degré les oppositions sont à la fois posées et supprimées, différentes et identiques : la nécessité s'achève et se supprime dans cette identification qui fait des deux opposés les moments d'un tout, et qui réalise la liberté. L'*essence* et l'*être* s'absorbent et trouvent leur conciliation et leur vérité dans le *concept* (Begriff).

Le concept proprement dit, le concept *en et pour soi* est le degré supérieur où se concilient l'être immédiat et l'essence médiate. En tant que concept subjectif, il évolue d'abord, au travers des trois moments de l'universel, du particulier et de l'individuel, sous la forme du jugement qui oppose et identifie ces moments constitutifs de son développement. Puis, de sa dispersion dans les formes successives du jugement, il revient à l'unité dans le syllogisme, qui n'est pas seulement une démarche de la pensée subjective, mais est constitutif de toute rationalité, de toute réalité rationnelle. S'étant réalisé dans les formes successives du syllogisme, le concept subjectif atteint à une réalité plus haute dans le concept objectif : l'absolu devient objet. Le concept objectif se réalise par les trois moments successifs du mécanisme, du chimisme et de la téléologie. A ce dernier degré, le concept s'étant réalisé dans la fin a réalisé l'identification du contenu et de la forme, de l'objet et du sujet qui était la tâche assignée à son évolution : il est devenu le vrai en et pour soi, l'*idée* proprement dite ; et le devenir absolu de l'idée logique s'achève enfin, par les trois moments de la vie, du connaître et de l'idée absolue.

C'est ainsi que s'opère, par une méthode qui n'est autre chose que la loi interne et le rythme de son évolution (*thèse*, *antithèse*, *synthèse*), la réalisation de l'idée à la fois logique et métaphysique ; ainsi s'accomplit par une genèse spontanée et nécessaire la déduction des catégories, où devait nécessairement échouer la méthode extérieure et subjective de Kant et de Fichte. L'idée logique, principe et expression métaphysique de toute existence et de toute connaissance, s'est élevée de l'indétermination abstraite à la réalisation parfaite de tout le contenu logique qu'il lui fût possible d'engendrer et d'acquérir. Il faut encore qu'elle sorte de son isolement, qu'elle s'extériorise dans la *nature*, qu'elle se retrouve enfin et achève son développement dans l'*esprit*.

La nature. L'idée se répand, se disperse, s'extériorise dans l'existence immédiate : elle se pose sous forme de réalité concrète ; elle devient nature. Toute l'évolution de la nature, considérée dans l'enchaînement véritable de son progrès, consiste à s'élever de l'état primitif de la dissémination absolue vers son unification la plus haute, qui est la subjectivité. Toute son histoire métaphysique est un ramassement graduel d'une dispersion illimitée vers un centre où elle s'idéalise.

Comment se fait ce progrès dialectique de la nature ? c'est ce qu'il est impossible d'exposer brièvement. Cette partie du système est celle que Hegel lui-même jugeait l'une des moins satisfaisantes ; il ne cessa de la modifier, l'accommodant à ce qu'il savait du progrès général des sciences et changeant la disposition systématique de certaines parties essentielles. Sous la forme développée que lui a donnée l'éditeur posthume et qui est très imparfaite, il est plus facile d'en critiquer les erreurs choquantes que d'en pénétrer le sens véritable. Du moins l'ensemble en est-il suffisamment clair : la nature se développe par trois moments : le processus mécanique, où elle est matière morcelée à l'infini et a le caractère de l'universalité ; le processus physique, où elle est matière réalisée dans des corps, dans des formes d'existence particulière ; et le processus organique, où les formes réelles, spécifiques des corps s'idéalisent, où l'unité physique du corps se transforme en une unité subjective, où l'idée, revenue de son extériorisation absolue, devient *esprit*.

Ce retour à une unité supérieure de l'idée primitivement répandue dans la multiplicité illimitée se fait par une série de degrés qui s'engendrent dialectiquement, mais non pas naturellement. Cette évolution de la nature est une reconstruction logique, mais non pas une histoire de la nature : pour Hegel comme pour Aristote, la nature est au premier jour, est, depuis qu'elle est, ce qu'elle est aujourd'hui. Genèse et transmutation des formes ne sont que rêveries : la nature est inerte et ses formes sont éternelles ; la philosophie de la nature est le système de la nature, mais n'en est pas l'histoire.

L'esprit. L'esprit est l'idée qui s'est affranchie de la nécessité naturelle, qui est pour soi, qui se possède elle-même, qui est toute liberté. Mais il faut que cette liberté, qui est sa vérité et son but final, se réalise graduellement dans les degrés successifs de l'esprit : il faut que l'esprit soit successivement esprit subjectif, esprit objectif, enfin esprit absolu.

L'esprit subjectif est d'abord l'esprit encore engagé dans la nature, l'esprit-nature, l'âme dans son rapport avec le corps. Cette âme, qui est l'objet propre de l'anthropologie, réalise par trois degrés successifs sa domination croissante sur la nature, l'idéalisation de la nature : comme âme naturelle, elle est encore assujettie aux qualités naturelles que lui imposent les races, les lieux, les tempéraments, les modifications organiques, et s'éveille enfin dans la sensation ; comme âme sentante (de sentiment), elle est une individua-

lité qui se produit et se développe ; comme âme réelle enfin, elle prend possession de sa corporéité, devient sujet, existe pour elle-même, devient conscience. L'esprit subjectif devenu conscience évolue au travers des trois degrés (conscience, conscience de soi, raison) que la phénoménologie a étudiés exotériquement et qui reparaissent ici à leur place systématique. L'esprit subjectif s'achève enfin dans l'esprit proprement dit, objet de la psychologie : il est successivement esprit théorique (théorétique), esprit pratique ou volonté, esprit libre, enfin, qui se connaît comme libre, qui veut se réaliser comme libre et qui ne peut se réaliser qu'en devenant esprit objectif.

L'esprit objectif a pour tâche de réaliser extérieurement son concept, qui est la liberté : il faut donc qu'il se crée lui-même un monde déterminé et conditionné par sa propre volonté. La volonté crée une première réalisation objective d'elle-même ; elle pose le droit : en tant que personne juridique, elle se réalise dans la chose possédée et donne naissance au droit de propriété, au droit de contrat et au droit de punir, qui est l'aboutissement dialectique de l'évolution juridique. Revenue et réfléchie sur elle-même, elle se connaît et se pose comme sujet moral et réalise le moment de la moralité où elle se distingue comme conscience individuelle de la volonté universelle qui est le bien : l'opposition du bien objectif universel et du bien subjectif individuel donne naissance au mal, qui est le passage dialectique à la moralité sociale (*Sittlichkeit*). A ce degré, la volonté universelle rationnelle, ayant pris conscience de sa liberté, se crée une réalité par le moyen de l'esprit d'un peuple. La famille est la première réalisation, encore naturelle et sentimentale, de l'esprit social : le moment dialectique qui la dépasse, c'est la dispersion des enfants, se constituant en personnes distinctes, ayant entre elles des relations légales. La société civile en est la seconde réalisation ; elle est déjà l'état, mais l'état extérieur, association d'intérêts personnels divisés et de classes naturelles, unis et dominés par la loi positive, obligatoire, nécessaire, que garantit une organisation de défense et de protection. Enfin la réalisation suprême c'est l'Etat. Il est le rationnel qui développe consciemment son contenu par trois degrés : en tant que droit politique intérieur, il impose aux individus à la fois la réalisation de leur droit et la réalisation de leur bien-être, par le moyen de la constitution (non pas de celle que demandent des rêveurs épris de la liberté abstraite et individuelle, mais bien de celle qui naît organiquement de l'histoire) et par le moyen du gouvernement (monarchie héréditaire, assistée d'États subordonnés, à droits réduits) ; en tant que droit politique extérieur (international), il fonde entre les peuples divisés par la guerre la possibilité de la paix ; enfin, en tant qu'esprit universel de l'histoire du monde, il se réalise dans l'histoire politique des Etats successifs, qui n'est que l'histoire des progrès successifs de la conscience de la liberté ; car le concept de la liberté, principe d'existence de tout état, inconscient dans le monde oriental, prend de lui-même une conscience partielle, morcelée, contradictoire dans le monde gréco-romain et réalise enfin dans le monde germanique ou moderne la conscience totale de lui-même, l'identification absolue du sujet et de sa substance abstraite.

L'esprit absolu est l'esprit qui se sait idée absolue ; l'intelligence qui s'est affranchie, qui s'est donné la réalité de la liberté dans le processus de l'esprit objectif, est devenue forme adéquate du concept de l'esprit : mais il faut encore que l'esprit s'élève de la conscience subjective de l'esprit absolu qui lui est donnée sous la forme de *foi* à la certitude garante de cette union, de cette identité, de cette définitive réconciliation. Le premier degré de ce savoir, c'est la considération intuitive de l'esprit absolu, sous la forme de l'idéal réalisé dans la beauté : c'est l'art. Le contenu absolu y est exprimé dans une réalisation immédiate et sensible, objet fini, objet arbitrairement choisi et exécuté, mais objet beau, dans lequel l'artiste introduit l'absolu et le divin. La beauté se réalise progressivement dans les trois degrés successifs de l'art : dans l'art symbolique (oriental) la matière domine la forme et ne l'exprime qu'imparfaitement, par indications partielles et confuses ; dans l'art classique (hellénique) le contenu intelligible, idéal, pénètre complètement la matière, s'harmonise pleinement avec elle jusqu'au moment où la satire (romaine) rompt négativement et dialectiquement cette identité ; dans l'art romantique (médiéval et moderne), la matière est dominée et dépassée par l'élément spirituel, dont l'intensité sentimentale a grandi, dont le pouvoir subjectif s'est infiniment accru. Le système hiérarchique des arts reproduit symétriquement cette évolution : les arts s'absorbent enfin dans la poésie qui les contient et les domine tous.

Le deuxième degré de ce savoir, c'est la connaissance de l'esprit absolu par le moyen du sentiment, de la représentation, de la réflexion : c'est la religion, où l'esprit absolu se réfléchit et se connaît par le moyen des formes de conscience moyennes et communes à tous les hommes. La religion véritable dont il s'agit ici n'est donc ni la religion naturaliste de l'Orient, ni les religions de la sublimité (juive), de la beauté (grecque), de la finalité (romaine) : c'est la religion absolue où Dieu se manifeste, où Dieu est à la fois, par un processus éternel, être en soi, universel et identique (Père), être qui se manifeste, qui apparaît dans la nature physique, qui se particularise (Fils), être qui revient à lui-même, qui opère la réconciliation du monde extérieur avec l'être éternel (Esprit).

Le troisième et suprême degré de ce savoir et de tout savoir, c'est la connaissance rationnelle de l'esprit absolu et par conséquent de tout être et de toute vérité : c'est la philosophie, qui comprend, dans la libre nécessité de son enchaînement, ce que l'art et la religion ne peuvent qu'apercevoir, que sentir, que se représenter : elle est la transformation en savoir véritable et rationnel du contenu de l'intuition et de la foi. Elle est l'idée absolue revenant enfin de toute dispersion et de toute opposition, atteignant à la conscience totale d'elle-même, de sa nature, du système de son éternelle genèse et trouvant dans cette connaissance son entière réalisation. La philosophie, dans son histoire, a reproduit à sa façon l'évolution totale de l'idée. Les philosophies, dans leur succession historique, ont formulé un à un les moments successifs du système : donc elles ont toutes été vraies à leur heure, puisque chacune a amené à la conscience un moment nouveau du système; elles restent toutes vraies éternellement, puisqu'elles ont toutes pris place dans le système absolu de la connaissance, et leur progrès fut lui-même nécessaire et vrai, puisqu'il n'a été que l'un des modes de l'évolution nécessaire de toute réalité et de toute pensée. La philosophie absolue (hégélienne) est l'achèvement de tout le progrès de la connaissance, de tout le progrès de l'être.

La difficulté de ce système est assurément très grande, plus grande peut-être que celle d'aucun autre. La raison n'en est pas dans son extrême abstraction, car l'abstrait est clair pour l'esprit qui y est accoutumé. En réalité, les difficultés naissent de la forme d'exposition de Hegel, qui provient elle-même de la méthode constructive du système. La terminologie appartient en propre à Hegel : elle n'est identique ni à celle de Fichte, ni à celle de Schelling ; elle ne contient peut-être pas un seul terme technique qui ait son équivalent exact dans la langue abstraite de la philosophie française et elle doit ce caractère individuel et concret au procédé sentimental et imaginatif de pensée dont elle est la fidèle expression.

Les moments successifs du système ne dérivent pas de principes posés par voie de déduction rigoureuse et purement logique au sens abstrait du mot ; ils s'engendrent par voie de genèse constructive. Le moment nouveau ne se déduit pas du moment antérieur à la façon de la conséquence qui découle analytiquement de la proposition où elle était implicitement contenue ; il se réalise, au moyen des moments antérieurement posés qui lui servent de matériaux, par le processus d'une synthèse progressive et créatrice.

La marche du système ne se fait pas du moins abstrait au plus abstrait, ni de l'abstrait à l'abstrait ; elle se fait de l'abstrait, c.-à-d. de ce qui est simple, pauvre, sans contenu, au concret, c.-à-d. à ce qui est différencié, riche et varié. Le système hégélien n'est pas, au sens propre du mot, une explication logique et déductive du monde ; il est une interprétation de la genèse rationnelle (c.-à-d. à la fois extemporelle et temporelle) de tout le donné.

L'on peut dire en un sens que le système de Hegel est le système le plus complètement téléologique qui se soit produit. Peu importe le point de départ que l'on voudra choisir, dit-il souvent : que l'on se place à l'origine du système, pour exposer la genèse progressive de toute réalité et de toute pensée, ou que l'on se place au terme actuellement réalisé du système pour en retrouver par régressions graduelles l'histoire logique, la raison constatera une nécessité identique et absolue. « Le réel est le rationnel », c.-à-d. qu'il ne s'est rien produit qui ne soit un terme de la réalisation progressive de l'idée ; « le rationnel est le réel », c.-à-d. que le processus éternel de l'idée se réalisant est unique et nécessaire et ne pouvait s'accomplir autrement. Ainsi, à proprement parler, le système dans son ensemble est une justification génétique et rationnelle de tout le devenu, de tout le réel.

Ce système est donc, au sens exact du mot, un réalisme, puisque tous les moments de la réalité sont vrais lorsqu'ils se produisent. L'objet coloré est vrai pour la sensation visuelle, est la vérité de cette sensation. Zeus est le grand dieu, non pas imaginativement, mais réellement, et est la vérité de la conscience religieuse du Grec croyant. Le spinozisme est le vrai pour Spinoza, non pas seulement pour la conscience individuelle de Spinoza, mais pour le moment de la pensée rationnelle auquel il donna l'intelligence de sa nature et de sa vérité.

Et ce système est en même temps un intellectualisme et un idéalisme critique, puisque la vérité des moments parcourus se subordonne à celle du moment supérieur et s'efface devant elle. La persistance des moments dépassés n'est indice que d'une vérité qui a été et qui n'est plus. Le monde inorganique ne disparaît pas lorsque se produit la réalité plus haute du monde organique. La nature ne s'anéantit pas lors de l'avènement de l'esprit. Les systèmes philosophiques morts pour l'esprit n'en continuent pas moins à vivre d'une vie physique. Mais les moments dépassés et rationnellement abolis ne persistent qu'à titre de témoins de ce qui a été et n'est plus : ils ont été le vrai et ils ne le sont plus. La vérité des choses n'est pas leur durée contingente et morte ; la réalité véritable des choses et des idées, c'est leur sens rationnel et leur efficacité nécessaire.

ÉCOLE HÉGÉLIENNE. — La division s'introduisit dans l'école aussitôt après la mort de Hegel. La nécessité de prendre position dans les querelles religieuses et politiques fit que l'on perdit vite de vue, en Allemagne, les bases scientifiques du système, pour n'en plus discuter que les conséquences pratiques. Les anciens et plus fidèles amis du philosophe, Hinrichs, Gœschel, Gabler et, dans les premières années, Bruno Bauer, se jetèrent dans le conservatisme politique et l'orthodoxie cléricale : ils formèrent la droite hégélienne et conservèrent la rédaction des *Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik* (jusqu'en 1847). Les esprits jeunes et libres, Arnold Ruge, Feuerbach, Strauss, auxquels se joignit ensuite Bruno Bauer, soutinrent l'interprétation panthéistique, humanitaire, anticléricale et radicale de la doctrine : ils eurent pour organe les *Hallische Jahrbücher* (1838 et suiv.), qui devinrent en 1841 les *Deutsche Jahrbücher*, furent supprimés en Saxe en 1843 et parurent à Paris en 1844 sous le titre *Deutsch-franzœsische Jahrbücher*, rédigés par Ruge et Karl Marx : ce fut la gauche hégélienne. Un grand nombre d'esprits restèrent attachés au contenu philosophique du système et se bornèrent à en modifier quelques parties qu'ils jugeaient imparfaites, et à le défendre contre les attaques des Herbartiens, de Trendelenburg et des nombreux philosophes qui en firent la critique : parmi ces esprits moyens et dociles, qu'on appela le centre hégélien, il faut citer Rosenkranz, Michelet, Erdmann et Schaller. Dégagées de leur appareil systématique, les idées hégéliennes exercèrent une profonde influence sur l'esprit des théologiens Daub et Marheinecke et une action plus décisive peut-être sur F.-Chr. Baur et son école (Zeller, Kœstlin, Schwegler, etc.) ; elles influencèrent les travaux d'esthétique de Hotho, Schasler, Vischer et elles agirent d'une manière plus efficace encore sur les grands travaux d'histoire de la philosophie de *Zeller*, de *J.-Ed. Erdmann*, de Kuno *Fischer* (pour les détails, V. ces noms).

Peu de temps avant 1870, un professeur de Kiel, G. Thaulow, et un hégélien italien, Vera, proposèrent de fêter le centenaire du philosophe. Une souscription fut organisée par la « Société philosophique » de Berlin, fondée jadis par des hégéliens. Elle eut pour objet d'exécuter un buste de Hegel, qui fut érigé à Berlin le 3 juin 1871, sur la petite place voisine de l'université qui porte aujourd'hui son nom. Parmi les hommes dont les noms figurent sur les listes de souscription, il en est peu qui n'aient subi, à quelque degré, l'influence de ses idées. Elles sont depuis longtemps mortes en tant que doctrine ; comme tendances, il s'en faut qu'elles soient mortes.

ŒUVRES. — Les œuvres complètes de Hegel ont été publiées de 1832 à 1887, par « une société d'amis » du philosophe, en dix-neuf volumes (le t. VII et le t. XIX sont en deux parties, le t. X en trois). Quelques parties de cette édition ont été exécutées sur un plan trop peu critique. Le principe directeur de la publication fut de donner avec tous leurs développements, en s'aidant des manuscrits de Hegel et des cahiers de ses cours, les parties du système qu'il n'avait pu lui-même publier que sous une forme abrégée. Les tomes IX-XV (*Philosophie de l'histoire*, *Esthétique*, *Philosophie de la religion*, *Histoire de la philosophie*), furent construits tout entiers au moyen de matériaux de ce genre et l'*Encyclopédie* et la *Philosophie du droit* furent enrichies de développements additionnels pris aux mêmes sources : les éditeurs ne firent pas toujours avec assez de soin la critique chronologique des documents qu'ils utilisaient. L'*Encyclopédie* a été publiée par Rosenkranz sans ces additions, sous sa forme authentique (Berlin, 1870, t. XXX de la *Philosophische Bibliothek*). Les tomes VI et VII des œuvres complètes (l'*Encyclopédie*) ont été traduites en français par Vera en sept volumes : la traduction est peu sûre ; le commentaire est surabondant et médiocre. Vera a commencé aussi la traduction de la *Philosophie de la religion* (1876-78). Des extraits du t. X ont été traduits par M. Bénard sous le titre *la Poétique* (2 vol.) et *Esthétique* (2 vol.). La *Logique* de l'*Encyclopédie* a été traduite en anglais par W. Wallace (Oxford, 1874). D'autres parties du système ont été traduites par des Américains, dans le *Journal of speculative Philosophy*.

Lucien HERR.

BIBL. : Karl ROSENKRANZ, *G.-W.-F. Hegels Leben* ; Berlin, 1844. — R. HAYM, *Hegel und seine Zeit*; Berlin, 1857. (Le premier de ces deux ouvrages est l'œuvre d'un disciple fidèle ; le second est une critique vive et passionnée du caractère de Hegel et de ses doctrines politiques. Rosenkranz y répondit par une défense assez faible de son maître : *Apologie Hegels gegen Haym* ; Berlin, 1858.) *Doctrine*. La bibliographie des ouvrages favorables ou hostiles à la doctrine de Hegel est trop étendue pour être donnée ici : elle occupe trente pages de l'ouvrage suivant : UEBERWEG-HEINZE, *Grundriss der Geschichte der Philosophie* (III, §§ 38 et 39, pp. 414-443 de la 7e éd.). Les études proprement scientifiques et historiques sont en petit nombre ; les principales sont les suivantes : Pour l'ensemble du système, J.-H. STIRLING, *The Secret of Hegel* ; Londres, 1865. — E. CAIRD, *Hegel* ; Londres, 1883 (élémentaire, mais satisfaisant). — A. SETH, *The Development from Kant to Hegel* ; Londres, 1882. — V. aussi les ouvrages généraux de J.-Ed. ERDMANN, *Versuch einer wissensch. Darstellung der Gesch. der neueren Philos.* ; Riga et Leipzig, 1834-53. — A.-S. WILLM, *Histoire de la philos. allem. depuis Kant jusqu'à Hegel* ; Paris, 1846-49. — K.-L. MICHELET, *Gesch. der letzten Systeme der Philos. in Deutschl. von Kant bis Hegel* ; Berlin, 1837-38, etc. — Etudes partielles : pour la logique : TRENDELEN-

BURG, *Logische Untersuchungen*, 1870, 3e éd. (surtout dogmatique et critique). — A. SCHMID, *Entwickelungsgeschichte der hegelschen Logik*; Ratisbonne, 1858. — P. JANET, *Etudes sur la dialectique dans Platon et dans Hegel*, 1860. — E.-H. SCHMITT, *Das Geheimniss der Hegelschen Dialektik*; Halle a.S, 1888 (peu sûr, sans précision).— Pour la philosophie de la nature : S. ALEXANDER, *Hegels Conception of nature*, dans *Mind*, 1886, XI, pp. 494-523. — Pour les autres parties du système : H. EXNER, *Die Psychologie der hegelschen Schule*, 1842. — A.-H. SPRINGER, *Die hegel'sche Geschichtsanschauung*, 1848.— THAULOW, *Hegels Aeusserungen über Erziehung und Unterricht*, 1853-54. — J.-S. KEDNEY, *Hegels Æsthetics*; Chicago, 1884; — et un assez grand nombre de dissertations plus ou moins utiles. — L'école de Hegel et la diffusion des idées hégéliennes n'ont été l'objet d'aucun travail d'ensemble, ni même de travaux de détail qui puissent être utilement cités. La meilleure esquisse est celle d'ERDMANN (dans son *Grundriss der Gesch. der Philos.*, t. II). Les matériaux bibliographiques sont soigneusement rassemblés dans UEBERWEG.

HEGEL (Karl), historien allemand, fils du précédent, né à Nuremberg le 7 juin 1813. Professeur d'histoire à Rostock en 1841, puis à Erlangen en 1856, il a publié : *Geschichte der Stædteverfassung von Italien* (Leipzig, 1847, 2 vol.), qui est son œuvre principale. Depuis 1862, il dirige la publication des *Chroniken der deutschen Stædte*, dont il a rédigé quelques parties, celles concernant Nuremberg, Strasbourg, Cologne et Mayence.

HEGELUND (Peder-Jensen), écrivain danois, né à Ribe le 9 juin 1542, mort le 18 févr. 1614. Après avoir étudié à Copenhague, à Leipzig et à Wittenberg, où il fut promu magister en 1568, il devint, la même année, recteur de l'école de Ribe, lecteur au chapitre de cette ville (1580), pasteur de la cathédrale (1588), finalement évêque de Ribe (1595). Il publia des ouvrages d'éducation, des poésies en latin et en danois, pourvut ses almanachs de précieuses annotations historiques dont il a paru quelques fragments, mais son *Histoire de la guerre septentrionale de sept ans* est perdue. Une des pièces qu'il faisait jouer par ses élèves, *Susanna*, traduite par lui du latin de Sixt Birch ou Betulius et augmentée d'un entr'acte sur *la Calomnie*, a été éditée par S. Birket Smith (1890-91).

HÉGÉMONIE. Ce terme, qui désigne d'une manière générale la prédominance d'une nation ou d'une cité sur les autres, a été employé avec un sens plus défini dans les combinaisons politiques de la Grèce antique. L'hégémonie était la direction des opérations militaires conférée à une ville. C'est ainsi que Sparte avait l'hégémonie dans la confédération péloponésienne et que Athènes l'eut, après la confédération de Délos, sur les îles et les villes de la mer Egée. L'hégémonie, après les guerres contre les Perses, devint l'objet de la rivalité de Sparte et d'Athènes ; Philippe et Alexandre se la firent plus tard décerner par les assemblées de Corinthe (V. GRÈCE).

HEGENHEIM. Com. de la Haute-Alsace, arr. de Mulhouse, cant. de Huningue, sur le Lœtzbach, à 29 kil. au S. de Mulhouse; 2,034 hab. Moulins; voie romaine: château des comtes Barbier-Schroffenberg, construit en 1737, aujourd'hui en possession du baron de Leoprechting, dont le parc est connu pour sa richesse en plantes rares et en arbres exotiques. La famille des seigneurs de Hegenheim, mentionnés pour la première fois dans un document de 1230, s'est éteinte en 1451.

BIBL. : STOCKER, *Dorf und Schloss Hegenheim*, dans *Vom Jura zum Schwarzwald*; Aarau, 1890, t. VII, pp. 199-228.

HEGERMANN-LINDENCRONE (Mette-Louise-Christine-Frederikke), nouvelliste danoise, née le 4 déc. 1778, morte à Copenhague le 18 juin 1853. Elle publia deux drames (1817, 1820) et de charmantes *Nouvelles danoises* (1825; 2e éd., 1862). Du général Hegermann, qu'elle avait épousé en 1797, elle eut un fils, *Caï-Detlev*, né à Copenhague le 17 mai 1807, qui, étant lieutenant général en 1864, opéra avec la quatrième division une habile retraite du Slesvig jusqu'à l'extrémité septentrionale du Jutland. Sa conduite fut l'objet de polémiques auxquelles il répondit. B-s.

HEGESANDER DE DELPHES, écrivain grec du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Il avait composé des mémoires où la description des statues de sa patrie occupait une grande place.

BIBL. : WENIGER, *De Anaxandrida Polemone Hegesandro*; Berlin, 1865.

HÉGÉSIAS, statuaire athénien (V. HÉGIAS).

HÉGÉSIAS, surnommé *Pisithanate* (qui conseille le suicide), philosophe grec de l'école cyrénaïque. Sa vie nous est peu connue : nous savons seulement qu'il fut contemporain de Ptolémée (Lagi). Fidèle disciple d'Aristippe de Cyrène, Hégésias enseignait que le plaisir est le seul bien, la douleur le seul mal. Nous n'agissons jamais qu'en vue de notre intérêt personnel, et nous ne rendons service aux autres que pour les avantages que nous espérons en retirer : le sage ne pense jamais qu'à lui-même. Seulement cette félicité qui est le seul but proposé à l'activité humaine est, selon Hégésias, pratiquement irréalisable, car le corps est exposé à d'innombrables maux ; l'âme subit le contre-coup des souffrances corporelles, la fortune vient à chaque instant contrarier nos espérances. S'il en est ainsi, le plus sage est de renoncer au bonheur, de se contenter de ne pas souffrir, et de détruire les passions. Aussi longtemps que nous dépendons des choses extérieures, notre repos n'est pas assuré. Il faut devenir indifférents au plaisir et à la douleur; les choses ne sont pas par elles-mêmes agréables ou pénibles, tout dépend des dispositions où nous sommes. La richesse et la pauvreté n'ont pas d'influence sur le bonheur : les riches ne sont pas plus satisfaits que les pauvres. La vie elle-même n'est un bien que pour les insensés : aux yeux des sages, elle est chose indifférente. Aussi le disciple d'Aristippe juge la valeur des biens extérieurs comme un disciple de Zénon; le cyrénaïsme rejoint le stoïcisme. Hégésias ajoute que les erreurs et les vices doivent être pardonnés, car ils proviennent de quelque passion : nul ne fait le mal volontairement : il ne faut pas s'indigner contre les méchants, ni les haïr; il faut les instruire. On comprend que l'enseignement d'une telle doctrine ait naturellement conduit au pessimisme et au désespoir. Si le plaisir est le seul bien, et si nous ne pouvons l'atteindre, il ne reste plus qu'à mourir. C'est en effet la conclusion à laquelle aboutissaient Hegésias et ses disciples : de là le surnom donné au philosophe. V. BR.

HÉGÉSIAS DE SINOPE, philosophe grec, de l'école cynique, disciple de Diogène. Nous ne connaissons de ce philosophe que son nom mentionné par Diogène Laërce (II, 84).

HÉGÉSINUS DE PERGAME, philosophe grec, de la nouvelle Académie. Il succéda dans la direction de l'école à Evandre et Téléclès, successeurs de Lacydes, qui avait lui-même remplacé Arcésilas. Hégésinus fut le maître de Carnéade. Cicéron, qui le cite parmi les maîtres de la nouvelle Académie, ne mentionne aucune doctrine qui lui soit particulière. Saint Clément d'Alexandrie appelle ce philosophe *Hégésilaus*. V. BR.

HÉGÉSIPPE, écrivain ecclésiastique du IIe siècle. Probablement juif de naissance et vivant en Orient, il passa par Corinthe et alla à Rome au temps d'Anicet, vers 155 ; il est mort sous l'empereur Commode (161-192). C'est tout ce qu'on sait de lui. A tort on a voulu voir en lui un ébionite, adversaire du paulinisme. Il a écrit cinq livres de Ὑπομνήματα, commentaires contre le gnosticisme ; malheureusement, il n'en reste que de trop maigres fragments, réunis d'abord par E. Grabe (*Spicilegium Sanct. patrum*; Oxford, 1698, t. II, pp. 203 et suiv.), plus complètement par A. Hilgenfeld (*Zeitschrift f. wiss. Theologie*; Leipzig, 1876, II, p. 177, et 1878, III, p. 194), et en dernier lieu par C. de Boor (*Texte u. Untersuchungen z. Gesch. der altchristl. Literatur*; Leipzig, 1888, t. V, 2, pp. 167 et suiv.). On y trouve, entre autres, une sorte d'arbre généalogique des systèmes gnostiques. F.-H. K.

BIBL. : C.-A. LAVIGERIE, *De Hegesippo*; Paris, 1850. — H. DANNREUTHER, *Du Témoignage d'Hégésippe sur l'Egl. chrét.*; Nancy, 1878. — A. HILGENFELD, *Die Ketzergesch. des Urchristenthums*; Leipzig, 1884, pp. 30 et suiv.

HÉGÉSIPPE, orateur athénien du IVe siècle, connu

sous le sobriquet de *Crobylos* (toupet, aigrette), il est probablement l'auteur du discours περὶ τῶν ἐν Ἁλοννήσῳ, au sujet de la petite île d'Halonnèse, enlevée par Philippe aux pirates et sur laquelle les Athéniens faisaient valoir d'anciens droits. On sait que Démosthène parla dans la même affaire. A. W.

BIBL. : C. MULLER, *Orat. Attici* ; Paris, 1858, II, 352.

HÉGIAS, statuaire athénien, qui vivait au milieu du ve siècle avant notre ère. C'est le même qui est appelé *Hégésias* par Quintilien (XII, 10, 7). Sur la foi d'un passage de Pline (XXXIV, 78), on faisait autrefois d'Hégias et d'Hégésias deux artistes différents ; mais on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que ce texte est altéré et que la forme *Hégésias* est simplement une corruption d'*Hégias*. L'époque où vivait ce statuaire est déterminée par plusieurs témoignages précis. Pline (XXXIV, 49) et Lucien (*Rhet. præc.*, 9) le mentionnent avec Kritios et Nésiotès, et le placent au temps de la 84e olympiade. Pausanias (VIII, 42, 10) fait de lui un contemporain d'Agéladas et d'Onatas. Quintilien (*loc. cit.*) le cite avec Kallon et avant Kalamis. Hégias appartient donc au temps de Cimon. Il resta fidèle aux traditions archaïques, et l'on comparait ses œuvres aux statues étrusques. On a trouvé récemment une signature d'Hégias dans les fouilles de l'Acropole (*Bulletin archéologique* d'Athènes, 1889, p. 38). Mais nous n'avons de lui rien autre chose. Parmi ses ouvrages, on citait surtout sa *Minerve*, sa statue de *Pyrrhus*, fils d'Achille, ses enfants montés sur des chevaux de course, son groupe des *Dioscures* qui fut transporté à Rome et placé devant le temple de Jupiter Tonnant. Pour nous, la gloire d'Hégias est d'avoir été le premier maître de Phidias. P. MONCEAUX.

HÉGIAS, philosophe grec, de l'école d'Alexandrie, disciple de Proclus. Tout ce que nous savons de ce philosophe, c'est qu'il vécut au ve siècle de l'ère chrétienne, qu'il enseigna à Athènes, et qu'il succéda dans la direction de l'école néo-platonicienne, à Isidore, lui-même successeur de Marinus. Proclus, dit-on, avait fondé sur lui de grandes espérances ; mais Damascius, qui, il est vrai, est d'ordinaire très malveillant, déclare que la philosophie à Athènes n'était jamais tombée plus bas qu'au temps d'Hégias. En revanche, on loue son zèle à l'égard de la religion grecque. D'après Suidas, il fut moins un véritable philosophe qu'un esprit curieux, plutôt attaché à l'étude de la nature qu'ami des spéculations transcendantes. Hégias paraît avoir appartenu à la famille du philosophe néo-platonicien Plutarque.

HÉGIRE (V. CALENDRIER ARABE et ERE).

HEGIUS (Alexander DE HEEK, dit), humaniste du xve siècle, de la corporation des frères de la Vie commune, né en Westphalie vers 1433, mort à Deventer le 27 déc. 1498. Il eut pour maître Thomas à Kempis, à Zwolle, enseigna à Wesel, puis à Emmerich, et, à partir de 1470 environ, dirigea la grande école de Deventer, où il eut pour élèves : Erasme ; le futur pape Adrien VI ; Conrad Goclenius, professeur à Louvain, qui passe pour avoir le premier employé le mot « psychologie » ; et tout un groupe d'humanistes. L'un d'eux, Herm. von dem Busch, a dit de lui, entre autres choses, dans des vers consacrés à sa mémoire :

Hoc duce Westphalos intravit Græcia muros.

Hegius, en effet, fut surtout un professeur passionné pour l'antiquité, en réaction contre la scolastique et dévoué aux étudiants pauvres, à qui il consacra tout ce qu'il avait. Ses œuvres, publiées en 1503, à Deventer (très rares), comprennent un traité *De Utilitate Græcæ Linguæ*, de menus écrits théologiques, psychologiques, moraux et pédagogiques, des hymnes, des élégies, des lettres, etc. H. M.

HEGNER (Ulrich), littérateur suisse, né à Winterthur le 7 févr. 1759, mort à Winterthur le 3 janv. 1840. Après avoir étudié la médecine et le droit, il entra dans l'administration, puis dans la magistrature. Après la mort de son ami Lavater, il se fixa à Winterthur où il écrivit plusieurs contes, romans et biographies. Il a de grandes qualités comme conteur, le naturel, le sentiment et la simplicité de la forme. Son ouvrage le plus connu est consacré au peintre Hans Holbein (Berlin, 1827). Il a réuni ses œuvres (*Gesammelte Schriften* ; Berlin, 1828-30, 5 vol.).

HEGYALLJA. Chaîne de collines située en Hongrie, dans la partie S. du comitat de Zemplin. La moitié N. est la plus élevée, celle où se trouvent des salines et le mont Simonka, le point le plus élevé (1,083 m.). La moitié S. constitue l'un des coteaux les plus riches du monde : le mont de Tokay (508 m.) en est le point le plus élevé, comme il est le centre du plus célèbre vignoble. La vendange est faite tardivement, avec beaucoup de soin, et une grande partie de la récolte est destinée à l'exportation.

HEGYES. Nom de plusieurs localités hongroises, qui signifie montagneux : par exemple Hegyes, bourg de 4,500 hab. dans le comitat de Bodrog ; Mezœ-Hegyes, village et haras célèbre du comitat d'Arad (3,600 hab.) et Kun-Hegyes, bourg du comitat de Jász-Kun (7,500 hab.).

HEIBERG (Peter-Andreas), publiciste, chansonnier et dramaturge danois, né à Vordingborg le 16 nov. 1758, mort à Paris le 30 avr. 1841. A la suite de pertes au jeu, il s'enfuit en Suède, s'engagea dans un régiment (1779), se fit racheter, étudia à Upsala, puis vécut à Bergen (1782-85) comme précepteur et commis, et se fit dès lors apprécier comme spirituel chansonnier ; après quoi il retourna en Danemark, fut clerc de notaire à Copenhague, interprète en plusieurs langues (1787) et publia des comédies : d'intrigue (*les Métamorphoses*, 1788), de caractère (*Heckingborn*, 1788), ou satiriques (*Ogier l'Allemand*, 1789 ; *le Virtuose*, *les Von et les Van*), réunies avec d'autres dans ses *Skuespil* (1792-94, 2 vol. et fasc. I du IIIe ; nouv. édit. plus complète par Rahbek, 1806-19, 4 vol. ; choix par J.-C. Lange, 1836, 5 fasc.). Dans les trois dernières pièces il ridiculisait les Allemands et leurs imitateurs, tandis que dans ses pamphlets, dont une importante série parut sous le titre d'*Aventures d'un billet de banque* (1787-89 ; nouv. édit. 1793, 2 vol.), il attaquait les abus de toute sorte et propageait les idées des philosophes et des révolutionnaires français. Ses mordantes critiques le rendirent fort populaire, mais lui attirèrent des procès de presse et le firent même exiler en déc. 1799. Il se rendit à Paris où ses connaissances étendues en linguistique furent utilisées au ministère des affaires étrangères. Il y devint chef de bureau en 1811 et suivit les ministres dans la plupart des capitales de l'Europe. Ayant pris sa retraite en 1817, il ne rentra pas dans sa patrie et ne voulut même pas, à cause de la censure, y publier ses derniers écrits, les uns en danois, les autres en français, qui parurent soit en Norvège, soit à Paris. Ses *Œuvres choisies* ont été éditées par O. Borchsenius et Fr. Winkel Horn (Copenhague, 1884). Aveugle et isolé dans sa vieillesse, il s'éteignit tristement loin des siens, étant séparé depuis 1800 de Thomasine Bentzen qui demanda le divorce et épousa en 1801 le comte *Gyllembourg-Ehrensværd* (V. ce nom). BEAUVOIS.

BIBL. : P.-A. HEIBERG, *Tre Aars Ophold i Bergen* ; Drammen, 1827. — Du même, *Erindringer* ; Christiania, 1830. — *Breve fra P.-A. Heiberg*, édit. par le docteur Johan-Ludvig Heiberg (né en 1854) qui a aussi critiqué (dans *Nordisk Tidskrift* de la fondation Lettertedt ; Stockholm, 1883, fasc. I) l'ouvrage suivant : Johanne-Luise HEIBERG, *P.-A. Heiberg og Thomasine Gyllembourg* ; Copenhague, 1883. — Fr. BAJER, *Nordens politiske Digtning* ; *id.*, 1878. — S. Birket SMITH, *Til Belysning of litterære Personer og Forhold*, *id.*, 1884. — H. SCHWANENFLÜGEL, *P.-A. Heiberg*, *id.*, 1892.

HEIBERG (Johan-Ludvig), polygraphe danois des plus distingués, né à Copenhague le 14 déc. 1791, mort à Bonderup, près de Ringted (Sélande), le 25 août 1860. Fils du précédent dont l'exil le sépara dès 1799, il ne cessa pourtant pas d'être en contact avec les beaux esprits dans la maison de Rahbek (1802-3), puis dans celle de sa mère remariée avec le comte Gyllembourg-Ehrensværd ; il devint de bonne heure leur émule encouragé, quoiqu'il hésitât entre la carrière diplomatique, les sciences naturelles et mathématiques, la médecine et la poésie. Dès 1814, il pu-

blia, sous le titre de *Théâtre de marionnettes*, une adaptation du *Don Juan* de Molière et une comédie romantique, *le Potier Walter*; en 1816, *Jeux de Noël et Farces du jour de l'An*, pièce où il raille la sentimentalité d'Ingemann; en 1817, *Psyché* et *le Succès est pour l'audacieux*, enfin, en 1819, il fit jouer la *Prédiction de Tycho Brahe*. Une dissertation latine sur la *Poésie dramatique espagnole* (1817) lui valut le titre de docteur et une subvention royale (1819), avec laquelle il put aller passer trois ans auprès de son père à Paris. Il y donna des leçons de musique, suivit celles de Cuvier, collabora au *Constitutionnel*, étudia la scène française et écrivit *Nina*, jouée à Copenhague en 1824. Lecteur en langue danoise à l'université de Kiel (1822-25), il publia en allemand une *Grammaire* de cette langue (Altona, 1823) et une *Mythologie septentrionale* (Slesvig, 1827). Son isolement dans cette ville le porta à s'enfoncer dans la philosophie hégélienne, que les explications orales du maître ne suffirent pas à lui faire comprendre. C'est seulement en revenant de Berlin qu'il eut à Hambourg une claire intuition de tout le système, dont il fut le premier propagateur au N. de l'Elbe dans son mémoire sur *la Liberté humaine* (Kiel, 1824).

Sans son aveu, on ne croirait pas que ces spéculations transcendantes aient exercé de l'influence sur son développement poétique et notamment sur la composition des gais vaudevilles qu'il fut le premier à introduire sur la scène danoise : *le Roi Salomon et le chapelier Georges* (1825) ; *le 28 janvier* (1826) ; *le Poisson d'avril* (1826); *le Critique et la Bête* (1826); *les Inséparables* (1827) ; *la Mégère de Kjœge* (1831) ; *les Danois à Paris* (1833); *Non*, son chef-d'œuvre (1836); *Oui* (1839); *les Emotions d'Emilie* (1840); *Margot à Sorgenfri* (1840). Ces pièces agréables et bien écrites, qui revivifièrent pour un temps le théâtre danois, qui sont pour la plupart à la hauteur de leurs modèles français et où la musique s'harmonise généralement mieux avec les paroles, ne passèrent pourtant pas sans de vives protestations auxquelles Heiberg répondit victorieusement dans *le Vaudeville comme genre dramatique* (1826); mais elles ne l'absorbèrent pas et il fit bien des excursions dans des domaines voisins : *Une Aventure au jardin de Rosenborg*, opérette (1827); *la Colline des Elfes* (1828) et *les Sept Dormants* (1839), comédies romantiques; *les Alfes* (1835) et *la Fée Morgane* (1838), pièces fantastiques; *la Princesse Isabelle* (1829) et *Valgerda* (1847), drames. Il traduisit, en outre, et surtout du français, une quarantaine de pièces, comme il était tenu de le faire en sa qualité de dramaturge au théâtre Royal, de 1829 à 1839. Pendant les dix années suivantes, il n'eut plus qu'à lire comme censeur les pièces proposées et à signaler les changements à y faire; enfin, à partir de 1849, il fut pendant sept ans directeur du théâtre Royal dont sa femme était la plus brillante étoile, ce qui ne contribua pas à rendre sa tâche plus facile. Il donna sa démission en 1856 et redevint censeur.

Les tracas de la scène et les opinions conservatrices qu'il soutenait dans son périodique (*Intelligensblade*, 1842-44, 4 vol.) l'avant brouillé avec le parti libéral et en général avec le public, il ne s'occupa plus guère, sur la fin de sa vie, que d'études astronomiques, dont il avait déjà traité dans trois annuaires (*Urania*, 1844-46). Outre les ouvrages cités, on lui doit des *Poésies lyriques* (*Digte*, 1819, et *Nye Digte*, 1841, où se trouve une *Ame après la mort*, spirituelle satire dramatisée), des *Chansons des rues* (1849); des *Nouvelles* (1818-19, 2 vol.); *Aperçu de la littérature danoise* (1831); *les Principes de la logique spéculative* (1832); *De l'Importance de la philosophie dans le temps présent* (1833); *Introduction au cours de logique*, qu'il fit à la haute école militaire de 1829 à 1836; *Persée*, journal philosophique (1837-38); de nombreux articles et mémoires dans d'autres périodiques, notamment dans la *Poste volante de Copenhague* (1827-30). Il avait plus d'esprit que de sentiment, mais c'était un écrivain plein de verve et de goût, un des meilleurs stylistes danois et un habile polémiste. Il donna un *Recueil de ses œuvres* (théâtre, 1833-41, 7 vol.; poésies et récits, 1834-35, 2 vol.; prose, 1841-43, 3 vol.), un autre de ses *Ecrits poétiques* seulement (1848-49, 8 vol.); et, après sa mort il en parut un plus complet (*Prosaiske Skrifter*, 1861-62, 11 vol.; *Poetiske Skrifter*, 1862, 11 vol.) Il édita les *Nouvelles* de sa mère et les *Douze Lettres de Clara Raphael* (1851) par Mathilde Fibiger. Beauvois.

Bibl.: *Fragments autobiogr.* dans ses *Prosaiske Skrifter*, t. XI. — *Breve fra og til J. L. Heiberg*; Copenhague, 1862. — Johanne-Luise Heiberg, *Et Liv gjenoplevet i Erindringen*, *id.*, 1891-92, 4 vol. — Jul. Clausen, *Culturhistoriske Studier over Heibergs Vaudeviler*, *id.*, 1891. — A. Aumont, *J.-L. Heiberg og hans Slægt poa den danske Skueplads*, *id.*, 1891.

HEIBERG, née Pætges (Johanne-Luise), une des plus brillantes étoiles du théâtre danois, et mémorialiste, femme du précédent, née à Copenhague le 22 nov. 1812, morte le 21 déc. 1890. Entrée en 1820 à l'école de danse du théâtre Royal, elle débuta dans un rôle parlé en 1823 et, à part une interruption de 1857 à 1859, elle y joua jusqu'en 1864 et y remplit, avec la plus grande distinction et un succès bien mérité, 268 rôles dans des tragédies, des comédies, des vaudevilles, notamment dans ceux de J.-L. Heiberg, qu'elle épousa le 31 juil. 1831. De 1867 à 1875, elle fut chargée de la mise en scène des pièces parlées. Elle écrivit le texte et la musique de deux vaudevilles : *Un Dimanche à Amager* (1848) et *le Singe* (1849), et publia *Peter-Andreas Heiberg et Thomasine Gyllembourg*, d'après leurs lettres posthumes (1882), et de remarquables *Souvenirs de sa vie* (1891-92, 4 vol.). B-s.

HEIBERG, mathématicien danois, né à Copenhague en 1854. Elève de Madvig et helléniste distingué, il consacre les loisirs de sa carrière professorale à publier des éditions critiques des principaux mathématiciens grecs. Il a donné successivement chez Teubner à Leipzig, Archimède (1880) et les *Commentaires* d'Eutocius (1881), Euclide (1883-88), Apollonius (1892). Il a commencé avec Bœsthorn l'édition du Codex Leidensis 399,1, et prépare actuellement celle de Ptolémée. Il a également publié de nombreux articles de critique concernant surtout l'histoire des sciences.

HEID (Gaspar) (V. Hédion).

HEIDANUS (Gaspard) ou Van der Heiden, pasteur protestant belge, né à Malines en 1530, mort à Bacharach sur le Rhin le 7 mai 1586. Il appartenait à une famille noble qui le renia quand il se déclara partisan de la Réforme. Il devint pasteur à Anvers, puis, sa tête ayant été mise à prix, il se réfugia au sein de la colonie flamande réformée de Frankenthal (V. Dathenus), retourna ensuite prêcher en Hollande et présida les synodes d'Emden en 1571 et de Dordrecht en 1574. Il suivit son ami Marnix de Sainte-Aldegonde à Anvers et y demeura pendant le siège de la ville par le duc de Parme. Après la capitulation il se retira en Allemagne. Les contemporains rendent unanimement justice à sa droiture et à son éloquence. Il est l'auteur d'un grand nombre de brochures et d'œuvres de polémique.

Bibl. : Te Water, *Histoire de la Réforme en Zélande* (en holl.); Middelbourg, 1866, in-8. — Janssen, *la Réforme en Flandre* (en holl.) ; Arnhem, 1868.

HEIDANUS (Abraham) ou Van der Heiden, pasteur protestant hollandais, né à Frankenthal en 1597, mort à Leyde en 1678. Après avoir été l'élève favori de Daniel Colonius à Leyde, et avoir visité les universités de France, d'Allemagne et d'Angleterre, il devint pasteur à Naarden, puis à Leyde et acquit bientôt une grande réputation d'éloquence. Jugeant pernicieuses les doctrines de la secte des *Remonstrants*, il les combattit avec ardeur par ses écrits, mais il réprouva hautement toute persécution. Cette attitude lui valut l'inimitié des fanatiques et lui attira de graves désagréments. Il devint cependant professeur de théologie, et l'éclat de son enseignement attira à Leyde une foule d'étudiants et de savants étrangers. L'électeur palatin lui fit des offres brillantes pour l'attirer à l'université de Heidelberg, mais Heidanus déclina ces flatteuses propositions. Grand adversaire de la scolastique, il adopta avec enthousiasme les

doctrines de Descartes, ce qui indisposa contre lui le collège des curateurs de l'université, et amena sa destitution. L'illustre savant conçut de sa disgrâce un amer chagrin et mourut peu de temps après. Ses principaux ouvrages sont : *De Causa Dei* (Leyde, 1645, in-8); *Disputationes de socianismo* (*id.*, 1659, 2 vol. in-12); *Corpus theologiæ christianæ* (*id.*, 1676, 2 vol. in-fol. rééd. 1682, 1686); *De Origine Erroris* (Amsterdam, 1678, in-4).

BIBL. : SIEGENBECK, *Histoire de l'université de Leyde* (en holl.); Leyde, 1829-1832, 2 vol. in-8.

HEIDECK (Karl-Wilhelm, baron de) (V. HEIDEGGER).

HEIDEGGER (Jean-Henri), théologien réformé suisse, né à Bæretschwyl, près de Zurich, le 1er juil. 1633, mort à Zurich le 18 janv. 1698. Docteur en philosophie de Heidelberg, il enseigna l'hébreu dans l'université de cette ville. Revenu à Zurich en 1665, il y fut professeur de morale, puis de théologie. Il fut un des principaux défenseurs des réfugiés français pour cause de religion. Ecrivain fécond et solide, controversiste habile, Heidegger a joué un grand rôle dans le clergé suisse du XVIIe siècle. Nous citerons seulement un ouvrage traduit en français : *Histoire du papisme ou abrégé de l'histoire de l'Eglise romaine depuis sa naissance jusqu'à Innocent XI* (Amsterdam, 1685, 2 vol.).

HEIDEGGER (Karl-Wilhelm, baron de HEIDECK), général et peintre allemand, né à Saaralben (Lorraine allemande) le 6 déc. 1788, mort à Munich le 21 févr. 1861. Il entra, en 1805, dans l'armée bavaroise, fit les campagnes de 1805, 1806 et 1809 contre l'Autriche, la Prusse et le Tirol, et prit du service, de 1810 à 1813, dans l'armée française en Espagne. Il servit en Grèce de 1826 à 1829 et prit part à la guerre de l'Indépendance. Il fit partie de l'expédition de Salamine qui voulait débloquer l'acropole d'Athènes (1827) ; détruisit à Oropos les magasins turcs. En 1828, Capo d'Istria lui donna le commandement de Nauplie, puis le nomma gouverneur militaire d'Argos. Toutes les heures de loisir du colonel Heidegger étaient consacrées à la peinture. De 1816 à 1825, il composa plus de 60 tableaux ; il tenta la peinture à fresque et composa pour la glyptothèque de Munich *le Char du Soleil*. Il revint en Grèce avec le roi Otton et fit partie du conseil de régence ; à la majorité du jeune roi, Heidegger revint en Bavière ; en 1844, il fut nommé baron, puis lieutenant général. Ses premiers tableaux sont meilleurs que ceux qu'il fit à son retour de Grèce ; la plupart se trouvent dans la collection de la famille royale. Ph. B.

HEIDEL (Hermann), sculpteur allemand, né à Bonn le 20 févr. 1810, mort à Stuttgart le 29 sept. 1865. Après avoir étudié sous Schwanthaler à Munich, et s'être fait connaître par son buste colossal de *Beethowen* (1839), il alla passer trois ans en Italie et revint (1843) travailler à Berlin. Parmi ses œuvres, nous citerons ses cariatides et ses bas-reliefs de l'Opéra, ses deux statues de la coupole du Château, son *Luther* du couvent de Saint-Martin, à Erfurt, sa statue d'*Iphigénie* à l'Orangerie de Sans-Souci, son groupe d'*Œdipe et d'Antigone*, *Nausicaa allant à la rencontre d'Ulysse*, *Pénélope surprise par les prétendants*. Mais son morceau capital, celui qui révèle le mieux l'énergie de son talent créateur, c'est sa statue colossale de *Hœndel* à Halle (1857). Un de ses derniers travaux fut son bas-relief représentant la *Fuite d'Eberhard le Larmoyeur* de Wildbad. Heidel se livra aussi à l'art industriel : il composa des vases, des réflecteurs avec figures mythologiques et allégoriques. On doit également à son crayon des illustrations de l'*Iphigénie* de Gœthe, et huit scènes du *Mythe de Tantale*.

HEIDELBERG. GÉOGRAPHIE. — Ville d'Allemagne, grand-duché de Bade, circonscription de Mannheim, dont elle est éloignée de 19 kil. au S.-E., située à 116 m. au-dessus de la mer, sur la rive gauche du Neckar, affluent droit du Rhin, au pied du Kœnigstuhl (568 m.) ; 27,000 hab. environ. La ville occupe, sur un espace de 2 kil. environ, une bande étroite de terrain entre les montagnes et le Neckar, depuis la porte appelée Karlsthor, près de laquelle est située la station du chemin de fer de Heidelberg à Wurzbourg, jusqu'à la gare du côté opposé, située à l'O. de la ville ; les deux gares communiquent par un tunnel. La ville est traversée par une grande rue longue de 3 kil., de l'E. à l'O. Deux ponts traversent le Neckar et unissent Heidelberg à son faubourg de Neuenheim : l'un a 210 m. de long et 9 m. de large et porte la statue de Minerve et celle de l'électeur Charles-Théodore ; le second, situé à l'extrémité occidentale de la ville, a 243 m. de long et 10 de large ; il a été terminé en 1877. Parmi les nombreuses places de la ville, il faut citer la *Wredeplatz* sur laquelle s'élève, depuis 1860, le monument du feld-maréchal de Wrede. De belles églises : celle du Saint-Esprit, bâtie en 1400, beau type de style gothique, qui contient le tombeau de son fondateur, l'empereur Ruprecht ; la nef est affectée au culte protestant et le chœur au culte catholique ; l'église de Saint-Pierre, construite en grès rouge, restaurée en 1868-70, qui contient de superbes tombeaux du XVIe et du XVIIe siècle ; l'église de la Providence et l'église des Jésuites. D'ailleurs, la ville elle-même, qui a été détruite complètement au XVIIe siècle, ne contient pas de monuments remarquables. Le quartier du Schlossberg avec ses maisons qui gravissent les pentes des collines relie Heidelberg à l'ancien château qui s'élève sur le Jettenbuhel, colline détachée du Geisberg, à 100 m. au-dessus du Neckar et est l'une des plus célèbres ruines d'Allemagne. Commencé à la fin du XIIIe siècle et embelli par les électeurs Robert Ier (1353-90), Robert III, Otton-Henri, Frédéric IV (XVIe siècle) et Frédéric V (1610-21), il a été détruit en grande partie par les troupes françaises en 1689 et 1693 et ravagé par la foudre en 1764.

Enfin dans une cave, on montre la fameuse *tonne de Heidelberg*, refaite en 1751, qui a 8m50 de long et 7 m. de large et peut contenir 236,000 bouteilles. La chapelle renferme un petit musée de souvenirs locaux. A l'E. du château se développe la grande terrasse, d'où on a une vue magnifique sur la vallée du Rhin jusqu'à Spire. A l'O. un ancien bastion est remplacé par un jardin. Construit en grès rouge, revêtu maintenant de lierre et soigneusement entretenu, ce château aux trois quarts ruiné demeure une des plus belles œuvres de l'architecture allemande. Les différents bâtiments forment un carré dont les coins sont flanqués de tours. Les faces N.-O. et N.-E. dominent la pente qui descend à la rivière; les faces S.-E. et S.-O. les jardins dont les sépare un fossé. A l'angle O. est la grosse tour, de 30 m. de diamètre, achevée en 1533, complètement éventrée en 1689 et dont ne subsiste que la muraille intérieure; à l'angle N. la tour octogone; à l'angle E. une tour de 27 m. de diamètre dont les murs épais de 6m50 ont été ouverts, mais non renversés, par l'explosion. On l'appelle Tour fendue; elle date de Frédéric Ier (1550). Le vieux palais et le palais de Robert (1400-1410) sont au S.-O.; c'est la partie la plus ancienne, avec l'ancienne chapelle dont l'extrémité s'engage dans la façade N.-O. Celle-ci est formée au centre par le palais de Frédéric (1601-1607), en style Renaissance, décoré de seize statues; au-devant est la plate-forme de l'*Altan* flanquee de deux tourelles ; à gauche, le reliant à la grosse tour, le palais d'Elisabeth, la partie la plus neuve du château ; à droite, le palais neuf, comprenant la tour octogone (1525). Celui-ci continue la façade N.-E. formée par le palais Otton-Henri et le palais Louis que sépare la tour de la bibliothèque (1550). Le palais Otton-Henri, bâti à partir de 1556, représente une combinaison de style gothique et Renaissance ; il est admirablement décoré ; c'est la partie la plus originale du château. Le palais Louis forme une équerre des deux côtés de la Tour fendue. Dans la cour intérieure est le Puits. « Lorsqu'on est entré dans la cour du château de Heidelberg, écrit V. Hugo, on a devant soi les deux hauts frontons triangulaires de cette façade touffue et sombre du palais de Frédéric IV, à entablements largement projetés, où se dressent entre quatre rangs de fenêtres, taillés de

ciseaux les plus fins, neuf palatins, deux rois et cinq empereurs. A sa droite, on a l'exquise devanture italienne d'Otton-Henri, avec ses divinités, ses chimères et ses nymphes, qui vivent et qui respirent, veloutées par de molles ombres poudreuses, avec ses césars romains, ses demi-dieux grecs, ses héros hébreux et son porche, qui est de l'Arioste sculpté. A sa gauche, on aperçoit le frontispice gothique de Louis le Barbu, furieusement troué et crevassé d'un taureau gigantesque. Derrière soi, sous les ogives d'un porche où s'abrite un puits à demi comblé, on a les quatre colonnes de granit gris données par le pape au grand empereur d'Aix-la-Chapelle, qui vinrent au VIII[e] siècle de Ravenne aux bords du Rhin, et, au XV[e] siècle, des bords du Rhin aux bords du Neckar, et qui, après avoir vu tomber le palais de Charlemagne à Ingelheim, regardent crouler le château des palatins à Heidelberg. Tout le pavé de la cour est obstrué de perrons en ruine, de fontaines taries, de vasques ébréchées. » La verdure qui entoure les ruines, les



Château de Heidelberg.

allées ombragées de grands arbres du jardin, les magnifiques points de vue des environs font de Heidelberg une des plus jolies villes d'Allemagne. Les environs sont charmants ; le Molkenkur au-dessus du château et les deux montagnes qui dominent la ville, le Kœnigstuhl et le Heiligenberg, sont de jolis buts de promenade ; sur la rive droite du Neckar s'étend le Philosophenweg, belle promenade d'où l'on a une vue superbe. Située à la sortie d'une vallée fluviale, la ville a une certaine importance commerciale. On y trouve des fabriques de tabac, d'allumettes, d'instruments de chirurgie, de bière, etc. Mais c'est avant tout une ville d'été où affluent les touristes et les étrangers ; sa principale ressource vient de l'université qui n'atteint aussi son véritable développement que pendant l'été.

Histoire. — Il est vraisemblable que les Romains avaient établi à la place où s'élève Heidelberg une petite place forte. A la fin du XII[e] siècle, Heidelberg passa comme fief de l'archevêque de Worms aux électeurs palatins. Conrad I[er], frère de l'empereur Fréderic I[er], se bâtit sur le Geisberg un château qui fut détruit en 1537 par la foudre. Pendant cinq siècles, Heidelberg resta la capitale du Palatinat du Rhin et la résidence des électeurs. Au milieu du XVI[e] siècle, Heidelberg fut un des centres du calvinisme. Pendant la guerre de Trente ans, la ville fut prise d'assaut par Tilly en 1622 et pillée ; en 1633, elle fut reprise par les Suédois, en 1634 assiégée par les Bavarois et en 1635 occupée par les impériaux de Gallas. Par la paix de Westphalie, elle revint à Charles-Louis, fils de Frédéric V, qui répara le château et les jardins et rétablit l'université qui avait beaucoup souffert de la guerre. En 1689, Heidelberg fut prise par les Français commandés par le dauphin, et le château en partie détruit ; en 1693, elle fut reprise et de nouveau ravagée par eux. En 1720, Mannheim, prit la place de Heidelberg comme résidence des électeurs ; en 1803, Heidelberg passa au grand-duché de Bade. Le 5 mars 1848, un congrès s'y réunit et décida la convocation d'un parlement allemand.

Université. — La célèbre université de Heidelberg fut fondée en 1386 par l'électeur Robert I[er] avec l'autorisation de la bulle papale d'Urbain VI, datée du 23 oct. 1385. Son premier recteur fut *Marsilius von Inghen ;* organisée sur le plan de l'université de Paris, elle comprenait quatre facultés et recevait des privilèges et des libertés particulières. En 1452, une chaire de droit fut fondée, et la première imprimerie y fut établie. A la fin du XV[e] siècle, des savants, tels que Reuchlin, Wessel, Wimpfeling, etc., y professaient. En 1524, Séb. Munster et Simon Grynaus appelés par Louis V y enseignèrent l'hébreu. Otton-Henri réorganisa l'université, y ajouta des chaires de médecine et fonda la bibliothèque. Sous l'électeur Frédéric III, les professeurs s'appelaient Fr. Sylburg, Xylander, Melissus, Ursinus et Olevianus, les deux théologiens qui entreprirent le *Catéchisme de Heidelberg*. Pendant la guerre de Trente ans, l'université eut beaucoup à souffrir ; plus tard, la paix de Lunéville lui porta presque le coup mortel et elle fut près de fermer en 1802. Dès l'année suivante, elle commença à se relever sous l'électeur Charles-Frédéric qui lui donna sa forme actuelle et le nom de *Ruperto-Carola*. Au mois d'août 1886, l'université a célébré son 500[e] anniversaire. La célèbre bibliothèque conservée dans le chœur de l'église et qui contenait plus de 3,500 manuscrits fut envoyée par Tilly en 1623 à Rome, où elle a formé au Vatican la *Bibliotheca Palatina ;* en 1815, après le traité de Paris, 38 des plus précieux manuscrits que les Français avaient transportés à Paris furent rapportés à Heidelberg, et le pape a, en outre, renvoyé 852 anciens manuscrits allemands. De nos jours, l'université est une des plus fréquentées de l'Allemagne, surtout pour la jurisprudence ; pen-

dant l'été (époque où elle est surtout fréquentée), en 1886, on a compté 1,036 étudiants et 100 professeurs. La bibliothèque a été reformée en 1703 par l'achat de la collection de Gravius : elle compte 500,000 volumes et 2,000 manuscrits environ. L'université possède de grands laboratoires et d'importantes collections. Elle reçoit, chaque année, un très grand nombre de visiteurs étrangers, suisses, américains, anglais, russes, etc. Ph. Berthelot.

Catéchisme de Heidelberg.—(*Catechesis palatina*). C'est un des plus célèbres et des plus populaires d'entre les livres symboliques réformés. Il fut rédigé sur l'ordre de l'électeur palatin Frédéric III, par Zacharias Ursinus et Gaspard Olevianus et publié, en 1563, sous ce titre : *Katechismus oder Kurzer Unterricht christlicher Lehre, wie er in Kirchen u. Schulen der churfürstlichen Pfalz getrieben wird.* Le Synode de Dordrecht (1618) le mit au rang des livres symboliques réformés (V. l'art. Confessions de foi protestantes).

Bibl. : Durm, *Das Heidelberger Schloss* ; Berlin, 1884. — Oncken, *Stadt, Schloss und Hochschule Heidelberg*; Heidelberg, 1885, 3e éd. — Pfaff, *Heidelberg*; Zurich, 1885. — Weber, *Heidelberger Erinnerungen* ; Stuttgart, 1885.— *Entführung der Heidelberger Bibliothek*; Leipzig, 1845. — Hautz, *Geschichte des Universitæt Heidelberg* ; Heidelberg, 1863-64, 2 vol. — Thorbecke, *Geschichte des Universitæt Heidelberg* ; Stuttgart, 1886. — Winkelmann *Urkundenbuch der Universitæt Heidelberg*, 1886, 2 vol.

Catéchisme de Heidelberg. — A. Wolters, *Der Heidelberger Katechismus in seiner ursprünglichen Gestalt, herausgegeben nebst der Geschichte seines Textes im J. 1563*; Bonn, 1864. — Ph. Schaff, *Der Heidelb. Katechimus nach der ersten Ausgabe von 1563 revisirt u. mit Kritischen Anmerkungen, sowie einer Geschichte u. Karakteristik des Katechismus versehen*; Philadelphie, 1863-66. — F. Chaponnière, *le Catéchisme de Heidelberg*, dans *l'Encyclopédie des sc. relig.*, t. VI, pp. 132 et suiv.

HEIDELBERGER (Ernst), sculpteur autrichien, né à Prague en 1650, mort en 1686, auteur, entre autres œuvres, de la magnifique fontaine de la place du Château, dans la capitale de la Bohême.

HEIDELOFF (Victor-Wilhelm-Peter von), peintre, sculpteur et architecte allemand, né à Stuttgart en 1757, mort en 1816. Après avoir étudié sous Guibal, Harper et Scotti, à l'académie de sa ville natale, il acheva de se former par des voyages en Italie et à Paris (1782-1786); puis, de retour à Stuttgart, peintre de la cour et du théâtre, professeur à la Karlsschule, il employa son talent créateur et original à combattre le style baroque de son temps. Parmi ses peintures, nous citerons *les Quatre Saisons* (Résidence), deux fresques de la salle à manger de l'Académie, un tableau d'autel, *Saint Valentin* (église de Rothweil); parmi ses œuvres d'architecture, le magnifique édifice qui décore le parc de Hohenheim.

HEIDELOFF (Karl-Alexander von), architecte et peintre allemand, né à Stuttgart le 2 févr. 1788, mort à Hassfurt le 28 sept. 1865. Il se distingua surtout par une connaissance approfondie de l'architecture du moyen âge et excella, dans ses œuvres, à approprier le vieux style germanique aux progrès pratiques de l'art moderne. Après avoir d'abord travaillé à Cobourg, il fut appelé à Nuremberg, où il devint architecte de la municipalité, professeur et directeur à la nouvelle école polytechnique, puis conservateur des monuments de la ville. Entre autres œuvres importantes, on lui doit, à Nuremberg même, le portail de la *Frauenkirche* (église catholique de Notre-Dame), la restauration des églises Saint-Sebald et Saint-Laurent, la jolie fontaine d'Albert Dürer, la maison de Plattner avec son balcon et ses colonnes de fonte. On lui doit aussi la chapelle ardente de Meiningen, la salle des Chevaliers de la forteresse de Cobourg, plusieurs châteaux des bords du Rhin, la cathédrale de Leipzig, l'église de Sonneberg (Saxe-Meiningen), la restauration de la cathédrale de Bamberg, et la chapelle des Chevaliers à Hassfurt, son dernier ouvrage. Comme peintre, outre de remarquables aquarelles représentant des morceaux d'architecture, il a exécuté plusieurs tableaux à l'huile, notamment : *l'Empereur Max Ier visitant le tombeau de son oncle Eberhard* (propriété de la famille royale de Wurttemberg). Comme écrivain d'art, enfin, il a publié à Nuremberg (en allem.) divers ouvrages estimés : *Exposé des ordres d'architecture* (1827); *le Petit Vignole* (1832); *l'Architecture, la Construction et la Décoration* (1831, 2 vol.); *l'Architecte et l'Ebéniste* (1832-1837, 4 vol.); *l'Ornementation au moyen âge* (1838-1852, 24 vol. et suppléments depuis 1855); *les Monuments d'ancienne architecture à Nuremberg* (1838-1854); *le Petit Gothique* (1832-1851); *Projets d'architecture* (1850-51); *l'Art gothique en Souabe* (1854-1861). E. Gourdault.

HEIDEN. Grand village de Suisse, cant. d'Appenzell (Rhodes extérieures); 3,436 hab. Situé au milieu de prairies fertiles d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la vallée du Rhin et le lac de Constance, il est très fréquenté par les personnes d'une faible santé, à cause de la salubrité du site. Un des centres de l'industrie de la broderie.

HEIDEN (Van der) (V. Heidanus).

HEIDEN (Feodor-Loginovitch), gouverneur général de la grande-principauté de Finlande, né à Sveaborg le 27 sept. 1821. Fils du comte Logine Heiden, émigré hollandais, qui était devenu amiral en Russie et gouverneur général de l'Esthonie, il fit campagne au Caucase, en Hongrie (1849), fut adjudant général pendant tout le règne d'Alexandre II, ministre de la guerre par intérim pendant la campagne de Bulgarie et, à l'avènement du tsar actuel, nommé gouverneur général de la Finlande (1881), dont il a favorisé les progrès, et dont l'idiome indigène, le suomalais, a été mis sur le pied d'égalité avec le suédois par les ordonnances de 1883, 1886 et 1887. B-s.

HEIDENHEIM. Ville d'Allemagne, dans le cercle wurttembergeois de la Jagst, à 504 m. au-dessus de la mer, sur la Brenz, affluent gauche du Danube ; 6,800 hab. environ. Tissage de laine et de coton, fabriques de cigares, de machines, de métiers à tisser, de lainages; tréfileries, blanchisseries. Tout auprès, sur un rocher, s'élève le burg de Hellenstein, résidence des anciens seigneurs du pays, qui, en 1307, après leur extinction, revint au royaume et en 1448 passa au Wurttemberg qui le rendit à la Bavière en 1450, mais le recupéra en 1536. Heidenheim n'est devenue ville qu'en 1356. Dans le voisinage, on a découvert de nombreuses antiquités romaines. Ph. B.

HEIDENHEIM (Wolf-Simson), hébraïsant célèbre, né à Heidenheim en 1757, mort à Rœdelheim en 1832. Il est le fondateur de la célèbre imprimerie hébraïque de cette dernière ville. C'était un grammairien du plus grand mérite, versé dans la connaissance de la Massora et des règles de l'accentuation. Sa traduction des chants synagogaux et son commentaire sur ces poésies, qui, pour la plupart, sont de véritables rébus, supposent une grande érudition. On lira la liste de ses travaux et de ses éditions dans la *Revue orientale* de Carmoly, t. III, p. 303, et dans le *Catalogue de la Bodléienne* de *Steinschneider* (V. ce nom).

HEIDENSTAM (Carl-Gustaf Werner von), écrivain suédois, né à Olshammar (Nerike) le 6 juil. 1859. Il étudiait la peinture lorsque des raisons de santé le forcèrent d'aller habiter le midi de l'Europe et l'Orient. Au bout de dix ans, il en revint avec un recueil de poésies imagées et pétillantes de bonne humeur qu'il publia sous le titre de : *Pèlerinages et années de voyages* (Stockholm, 1888). On lui doit encore un récit en prose de ses excursions : *Du Col de Tende au Blocksberg* (1888), *Endymion* (1889) et des articles d'esthétique.

HEIDENSTEIN (Reinhold) (les Polonais écrivent *Hajdensztajn*), historien polonais, né à Selenein, en Poméranie, en 1556, mort en 1620. Ainsi que son nom l'indique, il était d'origine allemande ; il fut secrétaire d'Albert-Frédéric, prince de Prusse, puis d'Etienne Batory ; il remplit les mêmes fonctions auprès de Sigismond Vasa. Il fut chargé de diverses missions diplomatiques. Il a écrit plusieurs ouvrages historiques : *De Bello Moscovitico commentariorum libre sex* (Cracovie, 1584, réimp. à

Bâle en 1588 et trad. en allem. par Rœtel, Gœrlitz, 1590); *Rerum polonicarum libri XII* (publié par son fils à Francfort en 1672); *Vita Zamojscii* (publié en 1861 à Poznan, par Dzialynski, dans le recueil *Collectanea vitam... J. Zamojscii illustrantia*). Il fut chargé, avec Nicolas Niewiescinski, de codifier le droit de la province de Prusse : *Jus terrestre nobilitatis Prussiæ* (Thorn, 1599 et 1622, réimprimé en 1625, à Dantzig, avec une traduction allemande et polonaise). Il a laissé en outre quelques opuscules politiques. L. L.

HEIDER (Gustav), archéologue allemand, né à Vienne le 15 oct. 1819. Il fit une carrière administrative au ministère de l'instruction publique et s'est occupé surtout de l'archéologie en Autriche. Parmi ses œuvres, qui se distinguent par une vive compréhension de l'esprit symbolique du moyen âge, les meilleures sont : *Ueber Tiersymbolik und das Symbol des Lœwen in der christlichen Kunst* (Vienne, 1849) et *Mittelalterlichen Kunstdenkmale des œsterreichischen Kaiserstaats* (Stuttgart, 1855-60, 2 vol.). Ph. B.

HEIGEL (Karl-August), poète allemand, né à Munich le 25 mars 1835. Instituteur du fils du prince Henri de Carolath-Beuthen, il l'accompagna dans ses voyages. En 1863, il vint à Berlin et y rédigea une partie du *Bazar*, journal féminin, de 1865 à 1875. Le roi Louis II de Bavière le fit à cette époque venir à Munich et l'occupa à des travaux littéraires; en 1881 il l'anoblit. Il a publié : *Bar Cochba* (Hanovre, 1856) ; *Walpurg* (1859) ; *Marfa* (1876) ; les romans intitulés : *Ohne Gewissen* (1871) et *Die Darne ohne Hey* (1873) ; *Der Theaterteufel* (1878); de nombreuses nouvelles telles que : *Der Diplomat* (1874); *Die Veranda am Gardasee* (1879) et *Der Karneval von Venedig* (1880). Ph. B.

HEIGEL (Karl-Theodor), historien allemand, frère du précédent, né à Munich le 23 août 1842. Professeur d'histoire à l'université de Munich, il a découvert le journal de l'empereur Charles VII et publié un grand nombre d'ouvrages d'histoire. Nous citerons : *Die deutschen Kaiser* (Stuttgart, 1880); *Aus drei Jahrhunderten*, *Vortræge aus der neuern deutschen Geschichte* (Vienne, 1881) ; *Munchens Geschichte 458-1806* (Munich, 1882) ; *Quellen und Abhandlungen zur neuern Geschichte Bayerns* (1884). Ph. B.

HEIJE (Jan-Pieter), poète hollandais, né à Amsterdam en 1809, mort à Amsterdam en 1876. Il exerça pendant longtemps la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer avec ardeur au culte des lettres. Ses poésies, inspirées par un profond sentiment patriotique, obtinrent en Hollande un vif succès; elles sont très nombreuses; en voici les principales : *Chants d'amour* (Amsterdam, 1844, in-8); *Poèmes pour les enfants* (Leyde, 1847, in-8) ; *Chants populaires* (Amsterdam, 1865, 2 vol. in-8; édit. compl., 1870).

HEIKEL (Carl-Felix), voyageur finlandais, né en 1844. Après avoir été recteur d'une école commerciale à Brahestad, il est un des directeurs de la banque septentrionale de Wiborg et il a publié, entre autres ouvrages, dix-neuf lettres sur *les Etats-Unis* (1873; 2e éd., 1874 ; trad. en finnois par J. Wæisænen, 1876).

HEIL (Daniel Van), peintre flamand, né à Bruxelles en 1614, mort en 1662. On ne connaît guère de lui que : *les Plaisirs de l'hiver* du musée de Bruxelles, une *Scène d'hiver* à l'Ermitage et un *Incendie* au musée de Lille. Mais il a eu, paraît-il, une grande réputation comme peintre de portraits, de paysages, d'histoire, et spécialement de villes incendiées. On cite de lui un *Incendie de Sodome* et une *Ville de Troie livrée aux flammes*. Ses tableaux d'histoire ont peut-être été vendus comme des œuvres de Crayer, dont il paraît avoir été l'élève. — Ses frères, *Léon*, né en 1605, et *Jean-Baptiste*, né en 1609, furent également peintres.

HEILBRON (Marie), cantatrice française, née à Lyon en 1849, de parents hollandais israélites, morte à Paris le 31 mars 1886. Fort jolie, douée d'une voix charmante et d'une rare intelligence scénique, elle se fit admettre au Conservatoire, qu'elle ne fit que traverser, et le 3 avr. 1867 débutait à l'Opéra-Comique dans *la Grand' Tante*, le premier ouvrage de M. Massenet. Après quelques mois seulement passés à ce théâtre, elle partit pour la province, puis se produisit à Bruxelles, à La Haye et à Londres, d'où elle revint à Paris pour entrer aux Variétés, en 1871. Elle se montra à ce théâtre dans *les Brigands*, y créa le rôle principal des *Braconniers*, et, emportée par sa nature fantastique et capricieuse, le quitta de nouveau pour se rendre à Monte-Carlo. Peu de mois après elle entrait au Théâtre-Italien, allait faire ensuite la saison italienne de Londres, revenait au théâtre Ventadour, partait pour la Russie, puis s'en allait faire une grande tournée en Amérique. De retour en France en 1877, elle entrait au théâtre lyrique de la Gaîté, y créait *le Bravo*, y reprenait le rôle de Virginie dans *Paul et Virginie*, rentrait un instant à l'Opéra-Comique pour la reprise de *Psyché*, et repartait pour la Russie. En 1880 elle était de nouveau en France, et était engagée à l'Opéra, où elle jouait successivement *Faust*, *Don Juan* et *Hamlet*. Elle résiliait bientôt son engagement, épousait le vicomte de La Panouse, et annonçait l'intention de quitter le théâtre. Cependant, elle rentra à l'Opéra-Comique pour y faire deux nouvelles créations importantes, l'une dans *Manon*, l'autre dans *Une Nuit de Cléopâtre*, puis reprit *Roméo et Juliette*. C'est alors qu'elle fut atteinte d'une maladie qui la conduisit rapidement au tombeau. A. P.

HEILBRONN. Ville de Wurttemberg, cercle du Neckar, sur la rive droite du Neckar, au pied du Wartberg; 31,000 hab. environ. Heilbronn est située dans une belle et fertile contrée; l'intérieur de la ville, avec ses rues étroites, ses maisons hautes et bizarrement ornementées, ses tours pointues, a gardé l'aspect pittoresque du moyen âge, tandis que les autres quartiers sont absolument neufs et élégants. Parmi les monuments le plus remarquable est la belle église de Saint-Kilian, bâtie du XIe au XVe siècle dans un style mi-gothique, mi-Renaissance, contenant de magnifiques vitraux et de belles sculptures sur pierre; une source d'eau minérale, tarie depuis 1857, jaillissait autrefois sous l'autel et fit donner par Charlemagne son nom à la ville : Heilbronn veut dire puits du salut. Il faut citer encore l'hôtel de ville, bâti en 1540, de style ogival tertiaire, qui contient de belles archives, un haut perron et une horloge de 1580 ; le Diebsturm, haute tour carrée, située près du Neckar où Gœtz de Berlichingen fut enfermé, etc. L'industrie est importante : ateliers de bijouterie d'argent qui emploient plus de quatre cents ouvriers, usines métallurgiques, fabriques de papier, raffineries de sucre de betterave, etc. ; on y trouve encore des fabriques de tabac, d'eau de Cologne, de couteaux, de pianos, de savons, de tapis, des brasseries. Le commerce du vin y est considérable ; il s'y fabrique un vin de Champagne que l'on expédie en quantité dans les villes voisines. Les fleurs et les fruits y sont aussi cultivés et productifs dans de belles pépinières qui s'élèvent sur l'emplacement des anciennes fortifications. Les marchés de bestiaux, de fruits, de produits divers sont très fréquentés. Les environs de la ville ressemblent à un grand jardin où la douceur du climat favorise la croissance d'arbres exotiques tels que le paulownia, les magnolias, les rhododendrons, etc.

Les plus beaux points de vue sur la ville et la vallée du Neckar sont ceux que l'on a du Schweinsberg (249 m.), au S.-E., et celui du Wartberg, au N. de la ville, éminence couverte de vignes, à 160 m. au-dessus du Neckar, avec une vieille tour. Heilbronn était sous les Carolingiens un château royal ; comme ville elle n'est mentionnée qu'à partir de 741 et ne prit qu'en 1073 une certaine importance ; l'empereur Henri IV lui donna ses droits de ville. Heilbronn appartint ensuite à l'évêque de Wurzbourg qui la céda aux Hohenstaufen en 1225. Rodolphe de Habsbourg lui accorda de grands privilèges, mais ce ne fut qu'en 1360

que la ville devint ville impériale. En 1633, un traité y fut conclu entre la Suède et les protestants allemands pour continuer la guerre contre l'empereur. En 1802, la ville passa au Wurttemberg. Ph. B.

BIBL. : JAEGER, *Geschichte von Heilbronn*, 1828. — KUTTLER, *Heilbronn, seine Umgebungen und Geschichte*, 1859. — KUESEL, *Der Heilbronner Konvent*; Halle, 1878.

HEILBRUNN. Village de Bavière, situé à 60 kil. S. de Munich, à 1,789 m. au-dessus du niveau de la mer, connu par ses eaux minérales; 100 hab. Pas d'établissement.

EAUX MINÉRALES. — Ces eaux, athermales, chlorurées sodiques fortes, carboniques fortes, sont nettement indiquées dans le lymphatisme et la scrofule ; leurs effets diurétiques les font employer dans la gravelle et la cystite.

HEILBUTH (Ferdinand), peintre français, né à Hambourg en 1830, mort à Paris le 19 nov. 1889. Après avoir voyagé à Paris et en Italie, il s'adonna à la peinture de genre et d'histoire. Il a peint surtout des scènes de la vie de la haute société. Les meilleurs tableaux sont : *Palestrinas Musikprobe* (1857) ; *Das Autodafee* (1861); *An den Ufern der Seine*, etc. Ses portraits qui sont en partie dans la manière du Titien et en partie dans la manière de Rembrandt, sont très appréciés en Allemagne. Ne voulant pas quitter Paris, il s'était fait naturaliser après la guerre.

HEILIGENKREUZ. Village de la Basse-Autriche. Il s'appelait d'abord Sattelbach, du nom d'un petit affluent de la Schwechat, sur lequel il est situé, qui coule dans le Wienerwald ; 920 hab. Léopold III de Babenberg fonda en cet endroit, en 1135, une abbaye de cisterciens qui portait, et qui communiqua au village lui-même, le nom de Heiligenkreuz. La nef de l'église (bâtie de 1136 à 1187) est romane ; le chœur est gothique, avec de beaux vitraux du XIIe siècle. Heiligenkreuz est le Saint-Denis de la dynastie des Babenberg.

HEILIGENSTADT. Ville de Prusse, prov. de Saxe, préside d'Erfurt, à 266 m. au-dessus de la mer, au confluent de la Geislede et de la Leine, affluent gauche de l'Aller ; 5,900 hab. environ. Filatures de laine, fabriques d'étoffes et de rubans, de papiers, de cigares, etc. Heiligenstadt a été autrefois la ville principale de la principauté d'Eichsfeld et possédait un riche collège de jésuites, fondé en 1581 et disparu en 1773 ; le gymnase s'élève sur le même emplacement.

HEILIGENSTEIN (*Hellgensteine*, 1181). Com. de la Basse-Alsace, arr. de Schlestadt, cant. de Barr, au pied du mont Sainte-Odile, à 1,500 m. au N. de Barr ; 766 hab. Vins blancs, dont le plus renommé est le Clevner, importé de Chiavenna vers l'an 1792. Heiligenstein autrefois faisait partie du bailliage de Barr dépendant de la ville de Strasbourg et est la patrie de Michel Meckert (1727-1808), voyageur et poète, et de Joseph Willm (1793-1853), directeur de la *Revue germanique* et auteur de plusieurs ouvrages philosophiques. A 1 kil. à l'O. de Heiligenstein, l'annexe *Truttenhausen* avec les ruines d'une abbaye de moines augustins, fondée en 1182 par l'abbesse Herrade de Landsperg, détruite en 1414 par les Armagnacs, reconstruite en 1490 pour servir de prieuré aux prémontrés, incendiée en 1555 et aujourd'hui convertie en ferme, appartenant à la famille de Türkheim. De l'église collégiale il existe encore une tour gothique de 1490, le mur d'enceinte de la nef et les restes d'un portail du XIIe siècle.

BIBL. : SCHOEPFLIN, *Als. ill.*, t. II, p. 451.— *Annuaire du Bas-Rhin*, 1824, p. 295. — SCHWEIGHÆUSER et GOLBÉRY, *Ant. d'Als.*, t. II, p. 41.

HEILLECOURT. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. (O.) de Nancy ; 330 hab.

HEILLES. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Clermont, cant. de Mouy, stat. du chem. de fer du Nord ; 437 hab. La seigneurie a toujours dépendu de celle de Mouchy-le-Châtel. L'église, aujourd'hui isolée au milieu des bois, a un clocher central des XIe et XIIe siècles, couvert d'un chaperon en ardoises. Le chœur est gothique. C. St-A.

HEILLY. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie, sur l'Ancre ; 525 hab. Heilly était le chef-lieu d'une seigneurie importante qui, après avoir appartenu à la famille de ce nom, laquelle s'est perpétuée jusqu'à nos jours, passa au XIIIe siècle dans celle de Créqui, en 1444 dans celle de Pisseleu, et enfin dans celle de Gouffier et Choiseul-Gouffier, au XVIIe siècle. L'ancien château, très importante construction militaire du moyen âge, ne fut détruit qu'en 1848. Il y en a une lithographie dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* du baron Taylor (*Picardie*, t. I).

BIBL.: JUMEL, *Monographie d'Heilly*, dans la revue *la Picardie*; Amiens, 1874-1877, t. XIX et XX, in-8.

HEILMANN (Jean-Gaspard), peintre français, né à Mulhouse (Alsace) en 1718, mort à Paris en 1760. Elève de l'Alsacien Doggeler, il dut à quelques travaux que lui fit exécuter l'évêque de Bâle la faculté de se rendre à Rome. Il y acquit la protection du cardinal de Tencin, ambassadeur de France, et fut emmené par lui à Paris (1742). Ses portraits lui acquirent très vite une grande réputation et c'est surtout dans ce genre qu'il est connu, malgré le clair-obscur bien observé et le coloris excellent de ses tableaux d'histoire et de genre. Plusieurs de ces derniers ont été gravés par Méchel et par Wille. Ad. T.

HEILMANN (Josué), industriel et mécanicien français, né à Mulhouse le 17 févr. 1796, mort à Mulhouse le 5 nov. 1848. Il exploitait au Vieux-Thann, depuis l'âge de vingt-deux ans, une importante filature qu'il y avait lui-même établie. Il était allié à la riche famille des Kœchlin. On lui doit, entre autres inventions, la *brodeuse* (1828) et la *peigneuse* (1846) qui portent son nom. La dernière, surtout, est une admirable machine à laquelle la Société d'encouragement a accordé en 1857, neuf ans après la mort de son inventeur, un prix exceptionnel de 12,000 fr. et qui a rang immédiatement, dans l'histoire des progrès de la filature, après celle du célèbre Philippe de *Girard* (V. ce nom). Il a publié dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* plusieurs mémoires intéressants. L. S.

BIBL. : A.-A. ERNOUF, *Histoire de quatre inventeurs français*; Paris, 1884, in-16.

HEILMANN (Jean-Jacques), ingénieur français, petit-fils du précédent, né à Pau le 5 nov. 1853. Il a été ingénieur et directeur de la Société alsacienne de constructions mécaniques de Mulhouse, a conduit de nombreux travaux d'installations électriques, notamment ceux du secteur de la place Clichy, à Paris, et a inventé, outre un type nouveau de machine à 4 tiroirs et un métier à tisser circulaire, une locomotive électrique à grande vitesse, sans bielles, manivelles ni contrepoids, qui, expérimentée en févr. 1894 sur la ligne du Havre, entre cette ville et Beuzeville, a donné des résultats assez satisfaisants (de 45 à 50 kilom. à l'heure, à la montée d'une longue rampe de 0m008, avec un train de 183 tonnes). L. S.

BIBL. : *Le Génie civil*, 4 févr. 1893. — *L'Electricien*, 25 mars 1893, 3, 10 et 24 mars 1894.

HEILSBERG. Ville de Prusse, préside de Kœnigsberg, au confluent de la Simser et de l'Alle (affluent gauche de la Pregel) ; 5,780 hab. Fabrique de drap. Le bourg de Heilsberg date de 1240 et devint à partir de 1306 la résidence de l'évêque d'Ermeland.

HEILSBRONN. Bourg de Bavière, cercle de Moyenne-Franconie, sur le Schwabach, tributaire de la Regnitz, affluent gauche du Main ; 1,250 hab. L'endroit fut jadis réputé à cause d'un riche couvent de cisterciens, fondé en 1132 par l'évêque Otton de Bamberg et disparu en 1555. Un grand nombre de personnages du temps y furent enterrés et l'on y trouve les restes de beaux tombeaux. L'église, qui date de 1150, contient des monuments très intéressants de l'ancien art allemand. Ph. B.

BIBL. : REHM, *Ein Gang durch und um die Munsterkirche zu Kloster-Heilsbronn* ; Ansbach, 1875. — GRAF STILLFRIED, *Kloster-Heilsbronn* ; Berlin, 1877. — MUCK, *Geschichte von Kloster-Heilsbronn* ; Nordlingue, 1879-80, 3 vol. — WAGNER, *Ueber den Mœnch von Heilsbronn* ; Strasbourg, 1876.

HEILTZ-le-Hutier. Com. du dép. de la Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Thiéblemont; 230 hab.

HEILTZ-le-Maurupt (*Hesuim Amalrici*). Ch.-l. de cant. du dép. de la Marne, arr. de Vitry-le-François; 739 hab. Fromages estimés. Cette localité (dont le nom se prononce dans la contrée *Helmoru*) possède une belle église des xiie et xvie siècles, surmontée d'une haute flèche, et un petit temple protestant. A. T.-R.

HEILTZ-l'Évêque. Com. du dép. de la Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Heiltz-le-Maurupt; 292 hab.

HEIM (François-Joseph), peintre français, né à Belfort le 16 déc. 1787, mort à Paris le 2 oct. 1865. Elève de Vincent (François-André) en 1803. Sa manière classique lui attira plus tard les attaques les plus rudes de la presse romantique, qui défendait violemment les novateurs comme Delacroix et Decamps, mais il ne suivit pas le mouvement du siècle et s'obstina dans son genre un peu froid, qui était sans doute conforme à son tempérament. Heim avait obtenu le grand prix de Rome avec son *Thésée vainqueur du Minotaure* En 1812, il expose *l'Arrivée de Jacob en Mésopotamie*; en 1814, un *Saint Jean*, *la Résurrection de Lazare*, puis *Titus pardonnant à des conjurés*. Son *Martyre de saint Cyr et de sainte Juliette* (1819) se trouve à l'église de Saint-Gervais; et son *Martyre de saint Hyppolyte* (1882) à l'église Notre-Dame de Paris. Ces tableaux, comme la plupart de ses peintures religieuses, sont dénués de mysticité, et le peintre n'a pas assez dépouillé la froideur pédagogique de l'école. *La Délivrance du roi d'Espagne*, *Sainte Adélaïde* et *Saint Arnould, évêque de Metz*, trahissent les mêmes tendances. Sa *Prise du temple de Jérusalem* obtint un succès plus marqué, grâce à des qualités de mouvement presque théâtrales. Il exposa en 1827 *Saint Hyacinthe ressuscitant un noyé*, ainsi que *Charles X distribuant les récompenses aux artistes à la fin de l'exposition de 1824*. Ce tableau, qui se trouve au Louvre, fut très apprécié. On y remarque les portraits de Cartelier, de Carle Vernet, du vicomte de Larochefoucauld, du comte de Forbin et de M. de Cailleux, et une grande quantité d'autres personnages.

Le Louvre possède de Heim également *la Prise du temple de Jérusalem*, citée plus haut et inspirée par l'histoire des Juifs de Josèphe. En 1853, il exposa *la Défaite des Cimbres et des Teutons*, et, en 1855, *la Bataille de Rocroi*. Il n'obtint pas avec ces toiles le succès que lui attira, grâce peut-être au sujet, *Une Lecture faite par Andrieux, dans le foyer de la Comédie-Française*. Ses portraits ne sont pas à dédaigner. Citons ceux de *Daru*, de *Cuvier*, de *Sylvestre de Sacy*, de *Geoffroy Saint-Hilaire*, de *Droz* et de M. *Hersent*. Il décora en 1864 la salle des conférences de la Chambre des députés. Ses grandes compositions décoratives, mais peu caractéristiques, représentent *Charlemagne lisant ses capitulaires*. *Saint Louis faisant publier ses ordonnances avant la croisade*, *Louis XII organisant la Cour des comptes*, puis des médaillons d'hommes célèbres et des figures allégoriques, comme la Prudence, la Force, la Justice et la Vigilance. Il exécuta pour le Louvre deux plafonds : *la Renaissance des arts en France; le Vésuve* personnifié recevant de Jupiter le feu qui consumera les villes de Pompéi et d'Herculanum, personnifiées également, et défendues par Minerve, inutilement. Les voussures du premier plafond représentent : le Pérugin faisant le portrait de Charles VIII; l'Entrée de Charles VIII à Naples; la Clémence de Louis XII; François Ier visitant l'atelier de Benvenuto Cellini; la Mort de Léonard de Vinci; celle de Bayard; le Camp du Drap-d'Or et Henri II blessé par Montgommery au tournoi de 1559. Les voussures du second plafond représentent des scènes dramatiques pendant l'éruption du Vésuve; la Mort de Pline l'Ancien, et Pline le Jeune écrivant ses Lettres. Membre de l'Institut en 1829, il devint professeur à l'Ecole des beaux-arts en 1839. Esprit moyen et mesuré, Heim restera comme une manifestation intéressante du genre classico-historique; consciencieux et doué d'un certain goût, il demeure sans pénétration, sans particularité de dessin et sans grande envolée. Ch. Grandmougin.

HEIM (Albert), géologue suisse, né à Zurich le 12 avr. 1849. Professeur de géologie à l'Université et au Polytechnikum de Zurich, M. Albert Heim est en même temps directeur de la collection de géologie et de paléontologie de cette ville. Ses principaux ouvrages, tous en allemand, concernent la formation des montagnes (Bâle, 1878), les éboulements, le régime des glaciers (Stuttgart, 1884), la carte géologique de la Suisse. E. K.

HEIMBACH (Carl-Wilhelm-Ernst), jurisconsulte allemand, né à Mersebourg le 29 sept. 1803, mort à Iéna le 4 juil. 1865. Il fit ses études à Leipzig où son père, Conrad-Ernst Heimbach, qui fut plus tard conseiller du tribunal de première instance, l'initia aussi à la pratique du droit saxon; il fut reçu docteur en 1825, et fut nommé en 1827 professeur extraordinaire, en 1828 professeur ordinaire à Iéna. Il fut aussi assesseur au siège d'échevin et, en 1832, conseiller à la cour suprême dont il était vice-président au moment de sa mort. Ses principaux écrits sont : *De Basilicorum origine* (Leipzig, 1825, in-8); *De Sacrorum privatorum mortui continuandorum apud Romanos necessitate* (1827); *Basilicorum libri LX* (en collaboration avec son frère; Leipzig, 1833-50, 6 vol. in-4); *Andeutingern über eine allgemeine deutsche Civilgesetzgebung* (Iéna, 1848); *Lehrbuch des Privatrechts der zu den Obergerichten zu Iena und Zerbst vereinten Lænder* (1848-53); *Erœrterungen aus den gemeinen und sæchsischen Zivilrecht und Zivilprocess* (Iéna, 1849); *Lehrbuch des sæchsischen und bürgerlichen Processes* (Iéna, 1852-53).

HEIMBACH (Gustav-Ernst), jurisconsulte allemand, frère du précédent, né à Leipzig le 15 nov. 1810, mort le 24 janv. 1851. Après avoir étudié le droit à Leipzig, il visita la France et l'Italie où il fit des recherches sur les manuscrits concernant le droit byzantin. Il fut ensuite professeur à Leipzig. Il a collaboré à l'édition des Basiliques publiée par son frère. On cite aussi de lui : Ἀνέκδοτα (Leipzig, 1838-40); *Authenticum* (1846-51); *Die Lehre von dem Creditum* (Leipzig, 1849); *Manuale legum sive Hexabiblos* (Leipzig, 1851).

HEIMBURG (Gregor von), jurisconsulte allemand, du commencement du xve siècle, né à Wurzbourg, mort à Dresde au mois d'août 1472. Secrétaire d'Æneas Sylvius (qui devint pape sous le nom de Pie II), il prit part au concile de Bâle où il parla contre les prétentions de la cour de Rome. Il perdit ainsi sa place et se retira à Nuremberg comme jurisconsulte en 1435. Plus tard, il devint conseiller du duc Sigismond d'Autriche qui l'envoya à la diète de Mantoue, où il fut excommunié par le pape Pie II. Après la mort de Georg Podiebrad, roi des hussites (1471), auprès duquel il s'était réfugié, il se rendit près du duc de Saxe qui l'autorisa à se fixer à Dresde et le fit relever de son excommunication par le successeur de Pie II, le pape Sixte IV. Un des hommes les plus érudits de son époque, il a rendu de grands services à l'étude des littératures classiques. Ses ouvrages parurent sous le titre de *Scripta nervosa, juris justitiæque plena, ex manuscriptis nunc primum eruta* (Francfort, 1608). Ph. B.

Bibl. : Merkel, *Gregorius Heimburger und Lazarus Spengler*; Berlin, 1856. — Brockhaus, *Gregor von Heimburg*; Leipzig, 1861.

HEINE (Heinrich), écrivain allemand, né à Dusseldorf le 13 déc. 1799, mort à Paris le 17 févr. 1856. Lui-même mettait le jour de sa naissance au 1er janv. 1800, pour pouvoir dire qu'il était le premier homme de son siècle. Il était fils d'un négociant israélite, Samson Heine. Sa mère, dont il s'est toujours souvenu avec attendrissement et à laquelle il a consacré un de ses plus beaux sonnets, s'appelait Elisabeth de Gueldre, un nom dont il a fait un titre de noblesse. Il fut élevé dans l'orthodoxie juive; on sait,

du reste, peu de chose sur son enfance et sur sa première jeunesse. Lui-même, dans les renseignements qu'il nous à fournis sur sa vie, se faisait tour à tour meilleur ou plus mauvais qu'il n'était. Dusseldorf était alors la capitale du duché de Berg, cédé en 1806 à Napoléon, qui le donna à Murat. Un lycée, dirigé par des ecclésiastiques, était établi au couvent des franciscains. Henri Heine avait dix ans lorsqu'il y entra; il plaisante spirituellement, dans les *Reisebilder*, l'enseignement qu'il y reçut; mais de cette époque datent, selon lui, sa sympathie pour la France et son admiration pour Napoléon. En 1815, il fut placé dans un comptoir de commerce à Francfort; il y resta quinze jours, dit-il, et il passa, en tout, deux mois dans la ville. D'après une version plus probable, son premier apprentissage dura deux ans, et ce fut le mécontentement de son patron qui le fit retourner à Dusseldorf. Son oncle, Salomon Heine, l'emmena, en 1817, à Hambourg, et le mit à la tête d'une maison de commission, dont la raison sociale fut Harry Heine et Cie, et qui liquida au commencement de 1819. La liquidation faite, Henri Heine resta encore six mois à Hambourg, abusant des plaisirs qu'offrait la riche ville commerçante, et dont il a donné une peinture dans les *Mémoires de Schnabelewopski*. En même temps, il écrivait des poésies dans le goût le plus fantastique du romantisme allemand, et dans un style qu'il ne prenait pas encore la peine de châtier ; il a toujours eu le travail difficile. Il a laissé croire qu'il devait épouser une cousine qu'il appelle tantôt Berthe, tantôt Ottilie, et qui rompit son engagement pour faire un mariage chrétien : peut-être n'y a-t-il là qu'un thème poétique, qu'il a développé dans quelques poésies et dans ses deux ouvrages dramatiques. Dans sa famille, on fut persuadé désormais qu'il n'était bon ni pour le commerce ni pour la banque, et l'on décida qu'il commencerait à Bonn ses études de droit, dont l'oncle Salomon promit de faire les frais. Il montra peu de goût pour le droit, mais il suivit les cours littéraires de Simrock et de Guillaume de Schlegel. Au mois d'octobre suivant, il se rendit à Gœttingue. A peine arrivé, il écrivait à un de ses amis : « Je m'ennuie terriblement ici. Ton empesé, patenté, dédaigneux. Chacun ici doit vivre comme un trépassé. Seulement, on y peut bien piocher, et c'est aussi ce qui m'y a fait venir. » Il oublia bientôt ce qui l'avait fait venir. Beneke, à la Faculté littéraire, faisait un cours sur l'ancienne poésie germanique, et il avait neuf auditeurs : Henri Heine fut l'un des neuf, mais il laissa là le droit. Dès le mois de janvier, il reçut son congé sous la forme du *consilium abeundi*, « pour avoir transgressé les règlements sur le duel », et la ville de Gœttingue lui laissa un souvenir peu agréable, qu'il a consigné dans les premières pages des *Reisebilder*. Il alla, au mois d'avril, à Berlin, où il entra pour la première fois dans le mouvement littéraire. Il fut présenté à Rahel, juive convertie, femme de l'historien Varnhagen, qui recevait chez elle tout ce qui avait un nom dans les lettres et dans les arts, les deux Humboldt, le philosophe Hegel, le sculpteur Rauch, le théologien Schleiermacher, le poète Chamisso. Henri Heine laissa à la porte du salon de Rahel ce qui lui restait de ses mœurs d'étudiant; ses manières, son langage se polirent. Il publia, en 1822, son premier recueil de poésies, *Gedichte*, et, l'année suivante, un volume intitulé *Tragœdien, nebst einem lyrischen Intermezzo*. Les tragédies étaient *Ratcliff* et *Almansor*, les seuls ouvrages dramatiques qu'il ait jamais composés ; l'*Intermède lyrique* fut plus tard compris dans le *Buch der Lieder*. Quant aux études juridiques, elles se bornaient à une lecture distraite de Montesquieu et de Gibbon, et aux conversations du poète avec son savant ami Moser, l'une des figures les plus intéressantes de sa correspondance. L'oncle Salomon manifestait du mécontentement, et Henri Heine alla rejoindre sa famille (mai 1823), d'abord à Lunebourg, ensuite à Hambourg, enfin à Cuxhaven, où il prit les bains de mer, pour se débarrasser des maux de tête qui commencaient à le tourmenter et qui devinrent de plus en plus opiniâtres : ce fut l'origine d'un de ses plus beaux recueils lyriques, *Nordsee*, compris dans le *Buch der Lieder*. Au mois de janv. 1824, il retourna à Gœttingue, bien décidé à en finir avec le droit; et il indique, dans une lettre à Moser, ce qui cette fois stimulait son zèle : « Il faut que mon dîner me soit servi sur un des plateaux de la balance de Thémis; je ne veux plus vivre des miettes de la table de mon oncle. » Le 20 juil. 1825, il prit son grade de docteur. Il espérait s'ouvrir l'accès des fonctions publiques, ou même entrer plus tard dans la diplomatie; mais sa religion était un obstacle insurmontable. Les juifs, dans les Etats prussiens, étaient encore, à cette époque, exclus de l'administration, de la magistrature, de l'enseignement. Aussi, quelques semaines auparavant (28 juin), dans la petite église de Heiligenstadt, aux environs de Gœttingue, Henri Heine avait passé au protestantisme. Il va sans dire que son incrédulité native sortit indemne de l'eau du baptême. On le voit se livrer, après comme avant, à des plaisanteries d'assez mauvais goût sur le christianisme, Mais il était las, dit-il, de son métier de juif-errant. Au reste, sa conversion ne lui profita pas; elle lui fut reprochée par ses anciens coreligionnaires comme une apostasie, et elle ne désarma pas les ennemis que lui fit bientôt la publication des *Reisebilder*. Le premier volume de cet ouvrage parut à Hambourg, en 1826, le second l'année suivante, le troisième en 1830, le quatrième, sous le titre de *Nachtræge*, en 1831; le tout en 4 vol. et en cinquième édition refondue en 1854. C'est une œuvre unique dans la littérature allemande, et qui ne se classe dans aucun genre ; un récit de voyage, puisque l'auteur observe et décrit les pays qu'il traverse; une confession, puisqu'il nous entretient de lui-même, de ses rêves, de ses admirations, et surtout de ses haines ; une satire, puisqu'il s'attaque à tout ce qui le gêne, et qu'il raille tout ce qui lui déplaît ; mais c'est, avant tout, un livre humoristique où le comique et le sérieux, la critique et la fantaisie, la prose et la poésie se mêlent. La forme est aussi variée que le fond, et le ton change d'une page à l'autre ; mais la phrase garde toujours quelque chose d'ailé et qui se prête aux mille métamorphoses du sujet. Le succès des *Reisebilder* eut une influence décisive sur la vie de Henri Heine, et changea pour le moment tous ses projets. Il ne parla plus de se faire avocat, professeur ou diplomate; il crut pouvoir se contenter désormais d'être un écrivain. Les deux premiers volumes étaient faits principalement avec les souvenirs qu'il avait gardés de sa jeunesse, de ses années d'études, de ses promenades aux environs de Gœttingue, de sa vie à Hambourg et au bord de la mer. Les poésies qui y étaient contenues, réunies avec d'autres qui avaient paru ailleurs, formèrent le *Buch der Lieder* (Hambourg, 1827), qu'il considérait lui-même comme son plus beau titre de gloire, et qui est devenu en effet, par la simplicité concise et pittoresque du style, un des livres les plus populaires de la littérature allemande. En 1827, il commença ses voyages lointains, qui formèrent peu à peu les deux derniers volumes des *Reisebilder*. Il alla d'abord à Londres, et s'y ennuya beaucoup. L'Angleterre lui inspira peu de sympathie ; il la jugeait trop avec ses préventions napoléoniennes. Il vécut ensuite à Munich, comme collaborateur du *Morgenblatt* (déc. 1827-sept. 1828), visita la Haute-Italie, Gênes, Florence, Bologne, Venise, et revint à Hambourg, après avoir passé par Berlin (nov. 1829). C'est à Hambourg qu'il apprit la nouvelle de la révolution de Juillet, qui eut même un triste contre-coup dans la ville. Les juifs furent expulsés, à la suite d'une émeute; on ne ménagea que ceux qui pouvaient produire un acte de baptême. Henri Heine accepta avec empressement une offre qui lui fut faite par la librairie Cotta, et qui lui permettait de vivre, en « Prussien libéré », au foyer de la Révolution. Il se rendit, au mois de juin 1831, à Paris, comme correspondant politique et littéraire de la *Allgemeine Zeitung*. Il prit ici dès l'abord une position originale, écrivant tour à tour en français et en allemand,

servant d'intermédiaire entre deux pays, de trait d'union entre deux littératures. Ce fut, dit-on, Loève-Veimars qui lui donna l'idée de traduire certaines parties des *Reisebilder* pour la *Revue des Deux Mondes*; il eut bientôt autour de lui tout un groupe de collaborateurs, dont le plus ingénieux fut Gérard de Nerval et le plus appliqué Saint-René Taillandier. C'est ainsi que parurent simultanément *Franzœsiche Zustœnde* (Hambourg, 1833) et *De la France* (Paris, 1833). Le livre *De l'Allemagne* fut écrit en français pour la *Revue des Deux Mondes* (1834), avant d'être traduit en allemand. Henri Heine se prenait-il réellement pour un écrivain français, pour un successeur de Voltaire, comme l'appelaient complaisamment ses amis? Cela est douteux. Son français, sans manquer d'allure, a une teinte exotique, comme celui de certains romanciers suisses. En Allemagne, les *Reisebilder* et le *Buch der Lieder* l'avaient mis hors de pair; mais il n'en attirait que davantage l'attention des gouvernements, qui poussaient violemment à la réaction. Ses écrits, avec tous ceux de la *Jeune Allemagne*, furent interdits par un arrêté de la Diète fédérale du 10 déc. 1835. La plupart des membres de l'école se soumirent et firent amende honorable; Gutzkow seul résista. Quant à Henri Heine, il était hors d'atteinte. Il écrivit à la Diète une lettre singulière, qui semblait être dictée par l'espoir de faire revenir l'auguste assemblée sur sa décision, et qui fut publiée en français dans le *Journal des Débats* (30 janv. 1836). Une déclaration du gouvernement prussien, du 16 févr. 1836, adoucit le décret en l'appliquant seulement aux ouvrages qui n'avaient pas passé par la censure, et toute la mesure fut rapportée en 1842. La censure mutilait quelquefois un écrit jusqu'à le rendre méconnaissable à l'auteur, et sa juridiction était toute locale. Quand le troisième volume des *Salons* fut prêt (1836), l'éditeur Campe obtint le visa en Hanovre, mais le livre n'en fut pas moins défendu en Prusse et en Bavière. C'était un triste temps pour les lettres allemandes; les fidèles de la *Jeune Allemagne* et les transfuges se livraient entre eux à une polémique sans vergogne et sans merci. A Paris, une partie des réfugiés conspiraient de loin contre les gouvernements qui les avaient bannis, et cherchaient à attirer le poète dans leur camp. Il fut parfois obligé de défendre sa porte à ses compatriotes, et il se renferma de plus en plus dans sa société parisienne, celle d'Alexandre Dumas, de Théophile Gautier, de Jules Janin, de George Sand, qu'il appelle le plus grand poète français. Après que la Diète fédérale l'eut atteint dans ses intérêts, il eut recours à la « grande aumône que le peuple français distribuait aux étrangers que leur zèle pour la Révolution avait compromis dans leur patrie »; le ministère Guizot lui fit une pension de 4,000 fr., qui lui fut plus tard continuée par l'Empire. Il fit encore, en 1843 et 1844, deux voyages en Allemagne, dont les résultats furent les poèmes *Atta Troll* et *Deutschland ein Wintermærchen*. Le dernier, une amère satire contre l'Allemagne, passa à la censure à Hambourg, mais fut interdit en Prusse; un mandat d'arrêt fut même lancé contre l'auteur, qui résolut dès lors de finir ses jours dans l'exil. Le banquier Salomon Heine mourut le 23 déc. 1844, lui laissant une somme de 10,000 fr.; le poète réclama la continuation de la pension que son oncle lui avait servie jusque-là, et qui se montait à 4,800 fr., et il menaça d'abord d'un procès le légataire universel Charles Heine, fils et successeur de Salomon. La négociation traîna jusqu'en 1847, et ce fut Charles qui céda; il éleva même la pension à 5,000 fr., et il promit de la continuer à la femme du poète, Mathilde, née Mirat, si elle lui survivait. Henri Heine s'engagea, de son côté, à ne rien publier contre sa famille. Au moment où cet arrangement fut conclu, sa santé s'affaiblissait à vue d'œil, et l'on pouvait prévoir sa fin prochaine. Il avait eu, au mois de janv. 1845, sa première attaque de paralysie; un séjour aux eaux de Barèges ne lui procura aucune amélioration. Il avait habité jusque-là le faubourg Montmartre; il alla passer l'été de 1848 à Passy (64, Grand'Rue) pour fuir le tumulte de la ville. Au mois d'octobre, il prit au haut de la rue d'Amsterdam (n° 50) un appartement au fond d'une cour, tranquille, mais obscur, où il resta six ans, ne quittant guère son fauteuil. En 1854, il s'établit aux Champs-Elysées, au n° 3 de la rue Matignon; il demeurait très haut, mais il voyait du moins quelques arbres. C'est là qu'il termina sa longue agonie; il était réduit à l'état de squelette, et il offrait, dit Théophile Gautier, le phénomène d'une âme vivant sans corps. Une simple pierre avec son nom marque le lieu où il repose, au cimetière Montmartre. Dans les derniers mots de son testament, il remercie la France de l'hospitalité qu'elle lui a donnée. La France était devenue sa patrie d'adoption; il aimait à dire qu'il redeviendrait Allemand quand l'Allemagne serait libre. Dans l'une des nombreuses notices sur lui-même qu'on lui demandait pour les revues, datée de 1835, il disait: « Je n'ai jamais fumé, je n'aime pas la bière, et c'est en France que j'ai mangé ma première choucroute. En littérature, j'ai tenté de tout: j'ai fait des poèmes lyriques, épiques et dramatiques; j'ai écrit sur les arts, sur la philosophie, sur la théologie, sur la politique..... Dieu me le pardonne! Depuis douze ans, je suis discuté en Allemagne; on me loue ou on me blâme, mais toujours avec passion. On m'aime, on me déteste, on m'apothéose, on m'injurie. » Il faut dire qu'il en usait avec ses ennemis comme ses ennemis en usaient avec lui, et même qu'il leur donnait l'exemple; il a décoché à quelques-uns d'entre eux des traits qui resteront attachés à leur chair. Mais la meilleure partie de ses œuvres est élevée au-dessus des polémiques du jour. Il est l'un des rares écrivains allemands qui aient eu un style en prose, et, dans la poésie lyrique, il prend naturellement sa place à côté d'Uhland et à la suite de Gœthe. A. Bossert.

Bibl.: Heine, *Sæmmtliche Werke*; Hambourg, 1861-1866. 21 vol.; nouv. éd., 1876, 12 vol. — *Œuvres françaises*; Paris, 16 vol. — A. Meiszner, *Heinrich Heine*; Hambourg, 1856. — Fr. Steinmann, *H. Heine, Denkwürdigkeiten und Erlebnisse aus meinem Zusammenleben mit ihm*; Prague, 1857. — A. Strodtmann, *H. Heine's Leben und Werke*; Berlin, 1867-1869, 2 vol.; 3e éd., 1884. — *Erinnerungen an H. Heine und seine Familie, von seinem Bruder* Maximilian Heine; Berlin, 1868. — Karpeles, *H. Heine, Biographische Skizzen*; Berlin, 1869. — Hüffer, *Aus dem Leben H. Heine's*; Berlin, 1878. — *Erinnerungen an H. Heine, von seiner Nichte*, Maria Embden-Heine Prinzessin della Rocca; Hambourg, 1881. — L. Ducros, *Henri Heine et son temps*: Paris, 1886. — R. Proelss, *Heinrich Heine, sein Lebersgang, und seine Schriften*; Stuttgart, 1886. — Karpeles, *H. Heine und seine Zeitgenossen*; Berlin, 1887. — Du même, *Heines Autobiographie nach seinen Werken*; Berlin, 1888. — Bœlsche, *H. Heine, Versuch einer æsthetischkritischen Analyse seiner Werke*; Leipzig, 1887.

HEINE (Cécile-Charlotte Furtado-), née à Paris le 6 mars 1821. Elle est connue par ses fondations philanthropiques: construction de l'école maternelle de Bayonne, organisation d'une ambulance pendant la guerre franco-allemande, surtout fondation (1884) à Paris d'un dispensaire pour les enfants malades.

HEINE (Heinrich-Eduard), mathématicien allemand, né à Berlin le 15 mars 1821, mort à Halle le 24 oct. 1881. Il prit ses grades à Bonn et fut nommé, en 1856, professeur à l'université de Halle. Ses travaux, consignés dans de nombreux mémoires publiés pour la plupart par le *Journal* de Crelle et par les *Monatsberichten* de l'Académie de Berlin, ont principalement porté sur les équations aux dérivées partielles, sur le calcul des variations, sur les fonctions elliptiques, sur les séries, sur les fractions continues, sur l'attraction des ellipsoïdes; ils abondent en vues nouvelles et en solutions originales. Il a en outre fait paraître à part: *De Æquationibus nonnullis differentialibus* (Berlin, 1842, in-4); *Handbuch der Kugelfunktionen* (Berlin, 1861), etc. L. S.

Bibl.: La liste des mémoires dus à Heine se trouve dans le *Catalogue of scient. papers* de la Soc. roy. de Londres, t. III et VII.

HEINECKE ou **HEINECCIUS** (Johann-Gottlieb), jurisconsulte et philosophe allemand, né à Eisenberg (Alten-

bourg) le 11 sept. 1681, mort à Halle le 31 août 1741. Sur le conseil de son frère, Jean-Michel Heineccius, diacre à Goslar, il étudia d'abord la theologie, puis se tourna du côté de la jurisprudence. Il fut professeur à la faculté de philosophie de Halle en 1713, et en 1720 il y eut une chaire de droit. Il fut ensuite professeur de droit à Franeker en 1723, à Francfort-sur l'Oder en 1727 et de nouveau à Halle en 1733. Heineccius s'attacha aux traditions de la grande école de jurisconsultes du XVIe siècle qui éclairait le droit romain par l'étude de l'histoire et des antiquités. Il a joui longtemps en Allemagne d'une grande autorité; l'ordonnance sur le change, rendue pour le royaume de Pologne en 1771, avait déclaré que, dans le silence de la loi, les juges devraient se conformer à l'opinion exprimée par Heineccius dans son ouvrage sur cette matière. Ses œuvres principales sont : *Antiquitatum romanorum syntagma* (Halle, 1718; Francfort, 1822-41, in-8); *Elementa styli cultioris* (Halle, 1719; Leipzig, 1743, in-8); *Elementa juris civilis secundum ordinem Institutionum* (Amsterdam, 1725; Leyde, 1751, in-8; trad. fr. par Berthelot, 1805-12, 3 vol. in-12) : *Commentarius ad legem Juliam et Papiam Poppæam* (Amsterdam, 1725 et 1731 ; Leipzig, 1778, in-4); *Elementa juris civilis secundum ordinem Pandectarum* (Amsterdam, 1728; Utrecht, 1772, 2 vol. in-8); *Elementa philosophiæ rationalis et moralis* (Amsterdam, 1729, in-8) ; *Elementa juris naturæ et gentium* (Halle, 1730; 5e éd., 1768, in-8); *Historia juris civilis romani et germanici* (Halle, 1733; Strasbourg, 1751-65, in-8); *Elementa juris germanici* (Halle, 1735-37; 3e édit., Halle, 1746, 2 vol. in-8); *Jurisprudentia romana et attica* (Leyde, 1738-41, 3 vol. in-fol.); *Elementa juris cambialis* (Amsterdam, 1743; 8e édit., Nuremberg, 1779, in-8); *Recitationes in elementa juris civilis* (Breslau, 1765; Paris, 1810, édité et annoté par Dupin aîné, 2 vol. in-8). Une édition latine des œuvres d'Heineccius a été publiée à Genève (1744-48, 8 vol. in-4; avec 2 vol. de supplément, 1771; nouv. édit., 1765-71, 9 vol. in-4). G. REGELSPERGER.

BIBL.: Commentaires sur la vie d'Heineccius en tête des *Recitationes* et au t. I de ses *Œuvres*. — CAMUS, *Bibliothèque choisie des livres de droit*, dans DUPIN, *Profession d'avocat*, 1832, t. II.

HEINECKEN ou **HEINEKEN** (Charles-Henri, baron de), iconographe allemand, né à Lubeck en 1706, mort à Alt-Dœbern (Basse-Lusace) le 23 janv. 1791. Devenu secrétaire du comte de Bühl, le puissant ministre saxon, il eut à remplir des missions importantes et fut anobli. Il se livrait en même temps à des études de philosophie, traduisit le *Traité du Sublime* de Longin (1737) et composa un traité de morale (1738). Pris ensuite de passion pour les estampes, il en forma une collection remarquable, et dès lors il se voua entièrement à l'iconographie. Il publia sur cette matière, toujours sous le voile de l'anonyme, des ouvrages en français et en allemand, tels que : *Recueil d'estampes d'après les plus célèbres tableaux de la galerie royale de Dresde* (Dresde, 1755-57, 2 vol. in-8); *Nachrichten von Künstlern und Kunstsachen* (Leipzig, 1768-71, 2 vol.), suivies plus tard de *Neue Nachrichten* (1786) ; l'*Idée générale d'une collection complète d'estampes, avec une dissertation sur l'origine de la gravure et sur les premiers livres d'images* (1770), qui est son livre capital; *Dictionnaire des artistes dont nous avons les estampes* (1778-90, 4 vol.), qui s'arrête à la syllabe *Diz*, mais dont le manuscrit autographe complet, en 22 vol. in-fol., est à la bibliothèque de Dresde, ainsi que d'autres travaux importants en ce genre. Le baron de Heinecken fut le véritable initiateur de la science iconographique et le premier historien de la gravure. C'est à lui qu'on doit la révélation des ouvrages de *xylographie* (V. ce mot), d'une si grande importance pour les origines de la gravure et de l'imprimerie; mais il manqua de sagacité critique, et porta toutes ces œuvres à l'actif de l'Allemagne. G. P-I.

HEINEFETTER (Sabine), l'aînée des six cantatrices allemandes de ce nom, née à Mayence le 19 août 1809, morte à Illenau le 18 nov. 1872. Née de parents pauvres, elle apprit d'abord la musique par routine, et parcourut l'Allemagne, dans ses jeunes années, en chantant et en s'accompagnant sur la harpe dans les lieux publics. Elle rencontra à Francfort un musicien habile, qui, épris de sa beauté, fit son éducation musicale. Ses progrès rapides lui permirent de débuter avec succès sur le théâtre de Francfort (1824) d'où elle se rendit à Cassel. En 1827, elle se faisait applaudir à Berlin pour ses grandes qualités dramatiques, et l'année suivante à Cassel où elle fut engagée *à vie* au théâtre de la cour. Des raisons personnelles lui ayant fait rompre cet engagement par la fuite, elle vint à Paris et fut engagée au Théâtre-Italien, où elle parut sans désavantage aux côtés de la Malibran. Sabine Heinefetter retourna ensuite en Allemagne (1829) où elle obtint de très grands succès, puis partit pour l'Italie. On la trouve en 1832 à Milan, d'où elle retourne à Berlin (1833-35). Sa carrière n'est alors qu'une longue série de triomphes obtenus tour à tour à Milan, à Florence, à Weimar, à Strasbourg, à Breslau, à Francfort et dans d'autres villes jusqu'à sa retraite (1843). Sabine Heinefetter épousa un négociant de Marseille nommé Marquet (1853) et mourut folle. — Sa sœur *Klara* (1816-1857), également morte folle, élève de sa sœur, de la Malibran et de Cicimara, débuta à Vienne (1831), joua à Londres (1840) et fit des tournées en Allemagne; elle épousa l'acteur Fr. Stœckel en 1837. — Leur sœur *Kathinka* (1820-58) eut de vifs succès en France et en Allemagne.

HEINEL (Anne), danseuse, née à Baireuth (Bavière) le 4 oct. 1753, morte à Paris en 1808. Elle n'avait pas quinze ans lorsqu'elle vint, au commencement de 1768, débuter à l'Opéra de Paris, où elle obtint un succès prodigieux. La beauté du visage, la pureté des formes, la grâce, la noblesse, elle avait toutes les qualités physiques ; elle y joignait, en ce qui concerne son art, la sûreté, la précision, la vigueur et une habileté telle qu'on la comparait au grand Vestris. Grimm la louait en prose, Dorat la chantait en vers, et le public l'applaudissait avec une sorte de frénésie. Il est certain que pendant quatorze ans environ qu'elle passa à l'Opéra, ses succès furent de véritables triomphes. Anne Heinel, qui avait épousé Gaétan Vestris, quitta l'Opéra en 1782.

HEINICHEN (Johann-David), compositeur allemand, né à Krœssuln le 17 avr. 1683, mort à Dresde le 16 juil. 1729. Il fit ses études à l'école Saint-Thomas, à Leipzig, adopta d'abord la profession d'avocat, puis se fit connaître comme compositeur d'opéra, et publia en 1711 un *Traité de la basse continue*, dont il fit une deuxième édition refondue en 1728. Après un séjour de quelques années en Italie, il se fixa à Dresde comme maître de chapelle du roi de Pologne. Ses nombreuses compositions, opéras, sérénades, messes, sonates, etc., étaient estimées pour le mérite de leur facture. M. BR.

HEINICKE (Samuel), philanthrope allemand, inventeur de la méthode qui porte son nom pour l'instruction des sourds-muets, né à Nautschutz le 10 avr. 1727, mort à Leipzig le 30 avr. 1790. Il s'occupa d'abord d'agriculture, devint, en 1750, garde du corps de l'électeur de Saxe, acquit quelques connaissances par sa curiosité d'esprit et son goût du travail, et en 1757 compléta son éducation à l'université d'Iéna. L'année suivante il alla à Hambourg où il fut précepteur chez le comte Schimmelmann (1760) pendant plusieurs années, puis devint chantre à Eppendorf (1768). Dans ce village, il rencontra un sourd-muet qu'il tenta d'instruire selon une méthode qu'il avait inventée lorsqu'il était soldat. Le succès qu'il obtint fit beaucoup de bruit et on lui adressa de tous côtés des sourds-muets (1772) ; l'électeur de Saxe le rappela dans sa patrie (1778) et Heinicke fonda à Leipzig un établissement de sourds-muets, le premier qui ait existé en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : *Beobachtung ueber Stumme und*

die menschliche Sprache (Hambourg, 1778); *Ueber die Denkart der Taubstummen* (Leipzig, 1783); *Wichtige Entdeckungen und Beitræge zur Seelenlehre und zur menschlichen Sprache* (Leipzig, 1786). Ph. B.

BIBL. : STŒTZNER, *Samuel Heinicke* ; Leipzig, 1874. — WALTHER, *Geschichte des Taubstummenbildungswesen;* Bielef, 1882. — ECK, *S. Heinicke* ; Vienne, 1884.

HEINLEIN (Heinrich), peintre allemand, né à Weilburg (Nassau) le 3 déc. 1803. Après avoir étudié d'abord l'architecture à Mannheim, il fut l'élève de Gærtner à l'académie de Munich, puis en 1823 il se tourna vers la peinture, et, spécialement, vers le paysage. Sans avoir eu en son genre d'autres initiateurs que la nature et les anciens maîtres, il n'en a pas moins conquis un des premiers rangs en Allemagne. Parmi ses œuvres, que distinguent une certaine poésie romantique et une recherche du grandiose, gâtée parfois par un coloris un peu maniéré, nous citerons : *Cloître près du Walchensee, Vallée de Windau, Site de l'Engadine, le Plansee en Tirol, Ruisseau à truites dans l'Œtzthal, Vue du Salvaretta.* La plupart de ses tableaux sont à la nouvelle Pinacothèque de Munich, au musée de Vienne, dans les galeries de Prague, Leipzig, Karlsruhe, Stuttgart.

HEINRICH (Le P. Placidus, de son vrai nom Joseph), savant allemand, né à Schierling (Bavière) le 19 oct. 1758, mort à Ratisbonne le 18 janv. 1825. Il entra, en 1776, dans l'ordre des bénédictins et professa successivement la physique et les sciences naturelles au cloître de Ratisbonne et à l'université d'Ingolstadt. Il s'est particulièrement occupé de la phosphorescence et a consacré à cette question son meilleur ouvrage : *Die Phosphorescenz der Kœrper* (Nuremberg, 1811-20, 5 fasc. in-4).

HEINRICH (Guillaume-Alfred), professeur et littérateur français, né à Lyon le 4 déc. 1829, mort à Paris le 17 févr. 1887. Il s'est surtout occupé de littérature allemande. Professeur à la faculté de Lyon, puis doyen, il a écrit avec une tendance cléricale très marquée : *le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et la légende de Saint-Graal* (1855); *Histoire de la littérature allemande* (1870-73, 3 vol.)*; les Invasions germaniques en France* (1871); *la Légende jacobine et la Critique* (1878).

HEINRICH (Gustave), historien littéraire hongrois, né à Pest le 17 mars 1845. Après de fortes études à Leipzig et à Vienne, il est devenu en 1875 professeur de philologie germanique à l'université de Budapest. Nul n'a contribué plus que lui à faire connaître en Hongrie la littérature germanique et en Allemagne la littérature hongroise. De tous les services qu'il a rendus et continue à rendre, le plus spécial consiste à déterminer les influences germaniques sur les écrivains magyars. Citons, parmi ses publications, comme types de la double direction de ses travaux : *Bankban in der deutschen Dichtung* (1879), et le *Guillaume Tell* de Schiller, avec commentaire magyar. E. S.

HEINRICHSBAD. Bains renommés près de Hérisau, dans le cant. d'Appenzell (Suisse), dans un site présentant de très beaux points de vue. L'établissement est grand et bien aménagé. Les eaux ferrugineuses, bicarbonatées calciques, sont salutaires pour les maladies nerveuses chroniques et les maladies de la peau.

HEINROTH (Johann-Christian-August), médecin et psychologue allemand, né à Leipzig le 17 janv. 1773, mort à Leipzig le 26 oct. 1843. Comme philosophe, il inclina au mysticisme et comme médecin il s'est beaucoup occupé des dérangements intellectuels. Il a écrit *Beitrægen zur psychischen Krankheitslehre* (Gotha, 1810) et *Naturlehre der Menschen* (Leipzig, 1806). On peut citer encore : *Lehrbuch der Seelenstœrungen und ihrer Behandlung* (Leipzig, 1818, 2 vol.); *Lehrbuch der Seelengesundheitskunde* (1823); *System der psychisch-gerichtlichen Medizin* (1825); *Die Psychologie als Selbsterkenntnisslehre* (1827); *Geschichte und Kritik der Mystizismus aller bekannten Vœllker und Zeiten* (Leipzig, 1830). Après sa mort, on a publié : *Lebensstudien, oder mein Testament für Mit und Nachwelt* (1846).

HEINS ou **HEINSIUS** (Daniel), philologue hollandais, né à Gand le 9 juin 1580, mort à Leyde le 25 févr. 1655. Il fut à Leyde l'élève de prédilection de Joseph *Scaliger* (V. ce nom) et devint professeur de philologie ancienne à l'université dès l'âge de vingt-trois ans; l'éclat de son enseignement attira des jeunes gens d'Allemagne, d'Angleterre et même de Norvège; les philologues étrangers les plus illustres venaient le voir ou entretenaient avec lui une correspondance suivie. La République de Venise et le roi de Suède lui firent les offres les plus brillantes pour le déterminer à quitter Leyde, mais il ne voulut pas abandonner son pays. Il y fut du reste comblé d'honneurs et de dignités. Lors des querelles théologiques entre arminiens et gomaristes, Heins se prononça pour le parti de Gomar, et fut secrétaire du synode de Dordrecht en 1618. Il devint aussi historiographe de Hollande. Ses dernières années furent troublées par des querelles philologiques pleines d'aigreur avec *Saumaise*, *Balzac* et *Jean de Croi* (V. ces noms). Les œuvres de Heins sont nombreuses; il donna des éditions savantes de beaucoup d'auteurs anciens, notamment d'Hésiode, de Maxime de Tyr, de l'*Ethique* et de la *Poétique* d'Aristote, d'Horace, des tragédies de Sénèque, de Théophraste, de Térence, d'Ovide, de Virgile et de Tite Live. Il prononça aussi une série de discours sur l'histoire de l'antiquité et les publia sous le titre de *Orationes* (Leyde, 1615, in-8, rééd., *id.* 1620, 1627, 1642, 1652, 1657); enfin il fit paraître deux études sur le Nouveau Testament : *Aristarchus sacer* (Leyde, 1627, in-8); et *Exercitationes sacræ in Novum Testamentum* (Leyde, 1639, in-fol., rééd. Cambridge, 1648, in-4). D'autre part il composa de nombreuses poésies latines qui contribuèrent à sa gloire presque autant que ses travaux philologiques; une tragédie sur la mort du prince d'Orange, *Auriacus sive Libertas saucia* (Leyde, 1602, in-4); et une autre sur le massacre des innocents, *Herodes infanticida* (Leyde. 1632, in-8); des élégies réunies sous le titre de *Monobiblos* (Leyde, 1603, in-8); des satires dont la plus célèbre, *Laus Asini* (Leyde, 1623, in-4), fut traduite en irlandais et en français; des épigrammes, un poème didactique de 2,500 vers sur le mépris de la mort (*De Contemptu mortis* (Leyde, 1621 et 1624, in-4); citons enfin une histoire du siège de Bois-le-Duc, *Rerum ad sylvam ducis atque alibi in Belgio aut à Belgis, anno 1629 gestarum historia* (Leyde, 1631, in-fol. trad. en français par A. Rivet; *id.*, 1631).

Son fils, *Nicolas* Heins, né à Leyde le 20 juil. 1620, mort à La Haye le 7 oct. 1681, fut à la fois un illustre philologue et un homme d'Etat remarquable. Il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Suède, en Russie et en Allemagne. Ses graves occupations ne le détournèrent ni de l'érudition, ni de la poésie. A l'exemple de son père, il donna des éditions savantes d'auteurs classiques tels que Phèdre, Ovide, Virgile, Plaute, etc., et publia des poésies latines, odes, élégies, épigrammes, etc., dont le meilleur recueil a été édité à Amsterdam en 1666 chez les Elzevier. E. H.

BIBL. : TE WATER, *Histoire de l'Eglise réformée à Gand* (en flam.); Utrecht, 1756, in-8. — SEGENBECK, *Histoire de l'université de Leyde* (en holl.); Leyde, 1829-1832, 2 vol. in-8. — MÜLLER, *Geschichte der klassische Philologie in der Niederlanden*, Leipzig, 1869, in-8. — JONCKBLOET, *Histoire de la littérature néerlandaise*; Groningue, 1874, 2 vol. in-8. — *Album studiosorum Academiæ Lugduni Batavorum;* La Haye, 1875. — TEN BRINK, *Dr. Nicolaas Heinsius* ; Rotterdam, 1885.

HEINSCH (Joseph-Georg) (V. HEINTSCH).

HEINSE (Johann-Jakob-Wilhelm), écrivain allemand, né à Langewiesen, en Thuringe, le 16 févr. 1749, mort à Aschaffenburg le 22 juin 1803. Il était fils d'un pasteur, qui le mit au gymnase de Schleusingen, d'où il s'enfuit à quatorze ans; il prit des leçons qui le préparèrent pour l'université. A Erfurt, il connut Wieland, qui devint son maître et qui le recommanda à Gleim. Un voyage qu'il fit dans les contrées du Rhin et en Bavière, en compagnie d'un aventurier, le capitaine von der Goltz (à qui il dédia ses *Poésies dans le goût de Grécourt*), donna une direction

fâcheuse à son talent. Gleim lui procura une place de précepteur à Halberstadt (1772-74). Il se rendit ensuite à Dusseldorf comme collaborateur du poète Jean-George Jacobi dans la revue intitulée *Iris*. La galerie de tableaux de cette ville éveilla son goût pour les arts. Il passa trois ans en Italie (1780-83), traduisit en prose la *Jérusalem délivrée* et le *Roland furieux*, et revint à Dusseldorf. Il avait traduit précédemment une partie du Satiricon de Pétrone (*Begebenheiten des Enkolp*) et un des poèmes les plus frivoles de Dorat (*Die Kirschen*), et il avait montré, dans une sorte de roman écrit en style dithyrambique (*Laidion oder die Eleusinischen Geheimnisse*), comment il comprenait la civilisation grecque, qu'il résumait tout entière dans le culte de la beauté physique. En 1787, l'électeur de Mayence l'appela auprès de lui comme son secrétaire privé et son bibliothécaire. La bibliothèque devint, après la mort de l'électeur, propriété de l'Etat, et Heinse la transporta, pendant les troubles de la Révolution, à Aschaffenburg. C'est dans la dernière période de sa vie que Heinse écrivit ses deux ouvrages les plus importants, *Ardinghello und die glückseligen Inseln* (Lemgo, 1787, 2 vol.) et *Hildegard von Hohenthal* (Berlin, 1796, 2 vol.); le premier contient ses idées sur l'art et, par occasion, sur la politique ; le second s'occupe plus spécialement de la musique. Les lettres qu'il écrivit à Gleim sur les peintures de Dusseldorf, et qu'il publia dans le *Mercure allemand* (1776), sont peut-être aujourd'hui la partie la plus intéressante de ses écrits. Une nouvelle édition de ses œuvres complètes a été donnée par Laube (Leipzig, 1838, 10 vol.).

Bibl. : Prœhle, *Lessing, Wieland, Heinse*; Berlin, 1877. — Schober, *Johann-Jakob-Wilhelm Heinse, sein Leben und seine Werke*; Leipzig, 1882.

HEINSIUS (Daniel et Nicolas) (V. Heins).

HEINSIUS (Antoine), grand pensionnaire de Hollande, né à Delft le 22 nov. 1641, mort à La Haye le 3 août 1720. Sa profonde science juridique et sa réputation d'absolue intégrité lui valurent d'être élu grand pensionnaire. Il fut envoyé à Paris en 1678 pour défendre les droits de Guillaume sur la principauté d'Orange ainsi que les stipulations du traité de Nimègue relatives à cet objet. Le débat prit un caractère de vivacité tel que Louvois menaça l'ambassadeur de le faire jeter à la Bastille. Cette menace que Voltaire appelle un « insolent outrage au droit des gens » eut pour conséquence de faire d'Heinsius un ennemi irréconciliable de la France ; il devait lui faire sentir longtemps le poids de sa rancune. Quelques années plus tard, quand Guillaume fut monté sur le trône d'Angleterre, il donna toute sa confiance au grand pensionnaire et le chargea de ses intérêts en Hollande. Heinsius, dont l'influence sur les Etats-Généraux était considérable, et qui était un politicien consommé, fut pour le nouveau roi un serviteur aussi habile que dévoué et lui rendit d'immenses services. Plus tard, il s'employa activement à conclure la *grande alliance* contre Louis XIV et Philippe V. Après les défaites subies coup sur coup, à Blenheim, à Ramillies et à Turin, le roi de France demanda à conclure la paix avec la Hollande, mais Heinsius s'opposa énergiquement à tout traité séparé. En 1709, Louis XIV, voyant ses forces complètement épuisées, tenta de nouveau des négociations ; le grand pensionnaire exigea la cession des Pays-Bas, de l'Espagne, du Milanais et des Indes. Ces bases furent admises et *Torcy* (V. ce nom) se rendit à La Haye pour traiter au nom de la France. Mais alors les prétentions des Hollandais s'accrurent dans des proportions excessives; Louis XIV ne voulut pas se soumettre à ces exigences humiliantes, et la guerre recommença. On connaît les circonstances inattendues qui permirent à la France de se relever. Heinsius lutta jusqu'au bout et fut le dernier à signer le traité d'Utrecht. La paix conclue, les Hollandais reprochèrent amèrement au grand pensionnaire des dettes énormes que la République avait dû s'imposer pour continuer la guerre ; il conçut un vif chagrin de la ruine de sa popularité. Vreede a publié la *Correspondance diplomatique et militaire du duc de Marlborough, du grand pensionnaire Heinsius et du trésorier général des Provinces-Unies Jacques Hop*, (Amsterdam, 1850, 3 vol. in-8). C'est un document historique de haute valeur. E. H.

Bibl. : *Négociations du comte d'Avaux*; Paris, 1752, 6 vol. in-12. — Torcy, *Mémoires* (coll. Petitot). — De Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du* XVIIIe *siècle*; Amsterdam, 1735-1740, 14 vol. in-4. — Devault, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV* ; Paris, 1835-1862, 11 vol. in-4. — Scheltema, *la Néerlande politique* (en holl.) ; Amsterdam, 1806, 2 vol. in-8. — Bilderdijk, *Histoire de la patrie* (en holl.) ; Amsterdam, 1833-1839, 13 vol. in-8.

HEINTSCH ou **HEINSCH** (Joseph-Georg), peintre allemand, né en Silésie vers 1647, mort à Prague en 1713, de la peste. On ne possède aucun document précis sur sa carrière artistique. Le lexicographe bohème Dlabacz dit simplement qu'il vint à Prague en 1678, qu'il s'y maria en 1704, et qu'il y acquit le droit de bourgeoisie. Selon le peintre Quirin Jahn, son contemporain, il aurait d'abord fait partie d'une communauté religieuse, comme simple frère lai, sans doute. Ses premières œuvres, par exemple son tableau du maître-autel de l'église des Jésuites, à Prague, sembleraient assez le confirmer; Heintsch, en tout cas, sut se dégager par la suite des influences du milieu claustral; il revint à l'étude sévère de la nature et aux lois de l'art classique. Parmi ses productions de la seconde manière, nous citerons, à Prague, le tableau du maître-autel de l'église Saint-Henri, les peintures d'autel de Sainte-Catherine, une *Sainte Famille* à l'église des Frères-Mineurs, la grande toile représentant la *Translation du corps de saint Wenzel à Prague* (presbytère de la Teinkirche), *le Christ au milieu des docteurs*, *le Martyre de saint Guy*, *Saint François-Xavier baptisant un prince maure*, *les Quatre Eléments*, et à Bidschow, le tableau du maître-autel de Saint-Laurent.

HEINZ (Franz), peintre suisse, né à Bâle vers 1565, mort à Prague en 1609. On ne sait rien de précis sur ses commencements ; on le trouve seulement, à partir de 1590, au nombre des artistes appelés à Prague par l'empereur Rodolphe. Il alla ensuite passer quatre années à Rome. Parmi ses œuvres, nous citerons : *Léda avec le Cygne ; Diane surprise au bain par Actéon* (musée de Vienne) ; *Enlèvement de Proserpine* (Dresde) ; *Portraits de Rodolphe II* (1594, musée de Vienne).

HEINZ (Joseph), peintre suisse, né en 1590 ou en 1600, mort en 1660. Après avoir pris les leçons de son père Joseph, puis de son beau-père Gondelach, à Augsbourg, il alla en Italie, où le pape Urbain VIII se fit son protecteur, et résida principalement à Venise, exécutant pour les églises et les palais de cette ville des tableaux, dont les deux plus célèbres sont : *les Deux Marie au tombeau de Jésus* (chapelle de Tous-les-Saints) et *Diane au bain* (Académie). Il avait débuté par le genre fantastique. On a aussi de lui une gravure représentant la *Madone de Lorette*.

HEINZE (Max), philosophe allemand, né à Priezrnitz le 13 déc. 1835 (Saxe-Meiningen). Il étudia la théologie, la philologie et la philosophie aux universités de Leipzig, Tubingue, Erlangen, Halle, Berlin. Celui de ses maîtres qui exerça sur lui la plus grande influence fut Trendelenburg. Docteur en 1860, il fut nommé maître à la Landesschule de Pforta. En 1863 il devint précepteur des princes d'Oldenbourg. Il fut ensuite professeur de philosophie à Bâle, Kœnigsberg, et en 1875 à Leipzig. Historien de la philosophie, il a publié : *Die Lehre vom Logos in der griechischen Philosophie* (Oldenbourg, 1872) ; *Die Sittenlehre Descartes's* (Leipzig, 1873) ; *Der Eudæmonismus in der griechischen Philosophie* (Leipzig, 1883). Il se rattache à la doctrine de Leibniz et de Kant. C-el.

HEIPPES. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Souilly ; 255 hab.

HEIRIC (Saint) (V. Eric).

HEIS (Eduard), astronome et mathématicien allemand, né à Cologne le 18 févr. 1806, mort à Münster le 30 juin

1877. Il professa d'abord dans plusieurs gymnases et obtint en 1852 la chaire de mathématiques et d'astronomie de l'Académie de Münster. Il a principalement étudié les étoiles variables, la lumière zodiacale et les étoiles filantes, et il a publié sur les unes et les autres d'intéressants travaux, fruits d'innombrables observations. Il a en outre donné en 1872 un remarquable *Atlas novus cœlestis* des étoiles visibles à l'œil nu, qui a eu, de même que son *Lehrbuch der Geometrie* (Cologne, 1855, in-8; nombr. édit.), un succès mérité. A mentionner encore : son *Sammlung von Beispielen und Aufgaben aus der allgemeinen Arithmetik und Algebra* (Cologne, 1837, in-8), qui en était, en 1890, à sa 82[e] édit., et la revue hebdomadaire dont il a été, à partir de 1858, le directeur et le principal rédacteur, et qui continue les *Unterhaltungen* de Jahn : *Wochenschrift für Astronomie, Meteorologie und Geographie* (Halle, 1858-77). L. S.

BIBL. : La liste des mémoires de Heis antérieurs à 1873 se trouve dans les t. III et VII du *Catalogue of scientific papers* de la Soc. roy. de Londres.

HEISE (Georg-Arnold), jurisconsulte allemand, né à Hambourg le 2 août 1778, mort à Lubeck le 6 févr. 1851. Il fit ses études à Gœttingue, Iéna et Marbourg, fut reçu docteur à Gœttingue en 1802, et devint assesseur du tribunal d'arbitres; en 1804, il fut nommé professeur extraordinaire à Heidelberg. Il fut ensuite conseiller de justice du pays de Bade, puis en 1814 conseiller aulique à Gœttingue, en 1818 conseiller de la cour suprême de justice, en 1820 président de la cour suprême à Lubeck. On cite de lui : *Dissertatio de successoribus necessariis* (Gœttingue, 1802); *Grundriss eines Systems des gemeinen civilrechts* (Francort-sur-le-Main, 1807; Heidelberg, 1816, 1819, 1823); *Aufsætze in den Entcheidungen und Rechtsgutachten von Heidelberg* (1808); *Juristischen Abhandlungen mit Entcheidungen des Ober-Appellationsgerichts* (avec Fr. Gropp; Hambourg, 1827-30).

HEISE (Peder-Arnold), éminent compositeur danois, né à Copenhague le 11 févr. 1830, mort le 12 sept. 1879. Après avoir étudié la musique sous A.-P. Berggreen et à Leipzig sous Hauptmann (1852), il l'enseigna à Copenhague (1853), puis à l'Académie de Soræ (1858-65) et mit en musique un grand nombre de romances, de chants et de pièces lyriques. 187 de ces morceaux, remarquables par la grâce et la fraîcheur, ont été réunis après sa mort en trois volumes. On lui doit encore des ouvertures, des sonates, des solos, des chœurs, des quatuors, des quintettes, des symphonies, des cantates, deux opéras : *la Fille du Pacha* de Hertz (1869); *Roi et Maréchal* de Chr. Richardt (1878); un ballet : *Cort Adeler* de Bournonville (1870), et la musique de plusieurs tragédies et drames d'Oehlenschlæger, Ibsen, A. Munch, von der Recke.

HEISTER (Lorenz), anatomiste et chirurgien allemand, né à Francfort-sur-le-Main le 19 sept. 1683, mort le 18 avr. 1758. Il étudia à Giessen et en Hollande, exerça quelque temps à Amsterdam, puis, en 1710, fut nommé professeur à Altdorf, enfin passa, dix ans après, à l'université d'Helmstædt. Heister fut l'un des plus célèbres chirurgiens du dernier siècle. Il a laissé une foule d'écrits académiques et un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels : *Compendium anatomicum*, etc. (Altdorf, 1717, in-4, et un gr. nombre d'éd. et de trad.) ; *Chirurgie* (Nuremberg, 1718), ouvrage traduit dans toutes les langues d'Europe ; *Compendium institutionum sive fundamentum medicinæ* (Helmstædt, 1736, in-4, et nombr. éd.) ; *Compendium medicinæ practicæ* (Amsterdam, 1745, in-8, et nombr. éd.) ; *Kleine Chirurgie*, etc. (Nuremberg, 1747, in-8, et nombr. éd.), etc. Dr L. Hn.

HEISTERIA (*Heisteria* Jacq.) (Bot.). Genre de Loranthacées, du groupe des Olacinées, composé d'arbres à feuilles entières, à fleurs hermaphrodites, pentamères ou hexamères avec l'androcée diplostémosée. Le fruit est une drupe entourée d'une collerette plus ou moins développée et colorée, formée par le calice accrescent. On en connaît une dizaine d'espèces presque toutes américaines. L'*H. coccinea* Jacq., de la Martinique, a passé pendant longtemps pour fournir le *Bois-Perdrix* du commerce. Mais on sait aujourd'hui que ce bois provient du *Vouacapoua americana* Aubl., de la famille des Légumineuses-Cœsalpiniées. Ed. Lef.

HEITERSHEIM. Ville d'Allemagne, grand-duché de Bade, cercle de Fribourg, sur un affluent droit du Rhin ; 1,280 hab. Grand château et école de sylviculture. De 1297 à 1805, la ville a appartenu à l'ordre des chevaliers de Saint-Jean et a été, pendant trois siècles, la résidence du grand maître de l'ordre.

HEKLA. Volcan d'*Islande* (V. ce mot).

HEKTOROVIC ou **EKTOREVICH**, poète dalmate, né dans l'île de Hvar (Lesina) vers 1486, mort dans l'île de Hvar en 1572. Il étudia en Italie et à Split (Spalato). Il s'occupa à recueillir des chants populaires dalmates et italiens et écrivit : *Deux Lettres sur la poésie croate*, une traduction du poème d'Ovide, *De Remedio amoris* ; un poème idyllique et philosophique, *la Pêche et les Conversations des pêcheurs* (édité à Venise en 1556 et en 1638, réimprimé à Zara en 1638). Ses œuvres complètes ont été réunies dans le t. VI des *Anciens Ecrivains croates* (Agram, 1874).

HÉLAMYS (Zool.) (V. Gerboise).

HELAND (Martin-Rudolf), graveur suédois, né à Bjœrkvik (Sœdermanland) en 1765, mort à Stockholm le 27 mars 1814. Membre de l'Académie des beaux-arts de Stockholm (1802), il fut, avec son maître J.-Fr. Martin, le plus habile aquatintiste de la Suède. On lui doit les gravures du *Voyage* de Skjœldebrand (1801-2), de l'édition suédoise des *Ecrits* de Gustave III ; une partie des médailles de l'*Histoire métallique de Gustave III*, des scènes de genre, des portraits, des vues, des paysages.

HELARCTOS (V. Ours).

HELBIG (Wolfgang), archéologue allemand, né à Dresde le 2 févr. 1839. En 1861, il publia : *Quæstiones scenicæ* (Bonn). Peu de temps après, il fut envoyé à Rome comme boursier de l'Institut archéologique; en 1865, il devint secrétaire de cet institut, et se fixa définitivement en Italie. Il s'intéressa surtout aux peintures d'Herculanum et de Pompéi, et il y trouva la matière de deux ouvrages considérables qui l'ont rendu célèbre : *Wandgemælde der vom Vesuv verschütteten Stædte Campaniens beschrieben* (Leipzig, 1868); *Untersuchungen über die Campanische Wandmalerei* (Leipzig, 1873). Depuis cette époque, M. Helbig s'est consacré surtout à l'étude des civilisations primitives de l'Italie et de la Grèce : *Die Italiker in der Pœbene* (Leipzig, 1879) ; *Das homerische Epos aus den Denkmælern erlæutert* (Leipzig, 1884; 2[e] éd., 1887). En 1891, il a publié une étude d'ensemble sur les antiquités des musées de Rome : *Führer durch die œffentlichen Sammlungen Klassischer Alterthümer in Rom* (Leipzig, 1891). On doit encore au même savant beaucoup d'articles intéressants insérés dans les *Annali* de l'Institut archéologique, dans le *Rheinisches Museum*, dans l'*Archæologische Zeitung*, etc. P. Monceaux.

HELBON. Localité que le prophète Ezéchiel indique comme ayant fourni à la ville de Tyr un vin estimé (*Ezéchiel*, xxvii, 18) ; elle était située dans le voisinage de Damas et doit être identifiée à la Χαλυβών, mentionnée dans Ptolémée, plutôt qu'à Alep. Les voyageurs modernes la retrouvent dans le village de **Helboun**, où l'on remarque la présence de ruines antiques.

Bibl. : Baedeker, *Palæstina und Syrien* ; Leipzig, 1891, p. 341, 3[e] éd.

HELCEL (Antonin), jurisconsulte polonais, né à Cracovie en 1808, mort à Lemberg (Lwow) le 2 avr. 1870. En 1833, il devint professeur de droit polonais à l'nniversité de Cracovie. En 1848, il fut nommé député à la Diète de Kroměřižě (Kremsier) et plus tard, en 1861 au Reichsrat de Vienne. Il a publié un certain nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire et au droit de l'ancienne Pologne; il a donné aussi des *Lettres de Jean Sobieski à sa femme* (1860).

HELCEPH (Hist. des math.). Un petit traité algorithmique du XIIe siècle, dédié par Ocreat à son maître Adelhard de Bath, porte le titre inexpliqué : *Prologus in Helceph*. M. Rodet suppose que l'ouvrage arabe inconnu visé par Ocreat était le : *Al-Kâfi fîl hisab* (ce qui suffit pour le calcul), composé par Alkarchi au commencement du IXe siècle, et publié par Hochheim (Halle, 1878-80). La preuve reste à faire. T.

HELD (Joseph de), jurisconsulte allemand, né à Wurtzbourg le 9 août 1815, mort à Munich le 18 avr. 1882. Il a publié : *System der Verfassungsrechts des monarchischen Staaten Deutschlands* (1856-57); *Die Verfassung des deutschen Reich* (Leipzig, 1872).

HELD (Adolf), économiste allemand, fils du précédent, né à Wurzbourg le 10 mai 1844, mort noyé le 25 août 1880. Professeur à l'université de Bonn (1872), puis à l'université de Berlin (1880), il manifesta des tendances socialistes avancées. Il a publié : *Careys Sozialwissenschaft und das Merkantilsystem* (1866); *die Deutsche Arbeitenpresse der Gegenwart* (1873); *Grundriss für Vorlesungen ueber Nationalœkonomie* (1878); *Sozialismus, Sozialdemokratie und Sozialpolitik* (Leipzig, 1877); enfin il a laissé la première partie d'un ouvrage intitulé *Zwei Bücher zur sozialen Geschichte Englands* (1881). Ph. B.

HELDER (Le). Ville des Pays-Bas, province de Nord-Hollande, sur le Marsdiep, canal qui sépare l'île de Texel du continent ; un chemin de fer part du Helder et se bifurque sur Haarlem et Amsterdam ; 21,500 hab. environ. Tanneries, fabrique de poudre. Ville commerçante très florissante : le mouvement du port est considérable. A la fin du XVIIIe siècle, le Helder ou *Helsdeur* (nom qui signifie porte d'Enfer et qui vient du grand courant de marée existant entre la mer et le Zuyderzée) n'était qu'un gros bourg de pêcheurs ; en 1811, Napoléon Ier remarqua sa situation et voulut en faire « le Gibraltar du Nord ». Il fit construire deux forts, l'un appelé Lasalle (aujourd'hui fort du Prince-Héréditaire), et l'autre appelé le Roi-de-Rome (aujourd'hui fort de l'Amiral-Dirk); l'ouverture du grand canal du Nord en 1819 contribua encore à l'importance du Helder ; enfin en 1826 le gouvernement hollandais compléta les fortifications de Napoléon et en fit la première place forte de Hollande : le Helder peut contenir 30,000 hommes. Il est défendu, de plus, à une grande distance, par une ligne d'écueils et de bancs de sable et peut inonder la province qui s'étend derrière lui. La mission de cette ville forte est d'interdire à une flotte ennemie l'accès du Zuyderzée et l'investissement d'Amsterdam par mer ; de protéger le port de Nieuwe-Diep où sont installés les chantiers de la marine et qui forme un excellent abri pour les navires de guerre ; enfin de fermer le canal d'Amsterdam au Helder. Les fortifications comprennent aujourd'hui du côté de la mer les forts Kijkduin, Ersprins et plusieurs batteries ; du côté de la terre les forts Amiral-Dirks, Westoever et Oostoever, outre un fort sur le Harssens.

Le Helder, situé à la pointe extrême de la Nord-Hollande, est constamment voilé de brouillard et battu des vagues : la ville consiste en une longue rue bordée de deux rangées de maisons rouges et protégée par une digue gigantesque, véritable plage artificielle sur la mer du Nord ; cette digue, longue de 10 kil., va du Nieuwe-Diep (où est l'entrée du grand canal du Nord) jusqu'au fort du Prince-Héréditaire ; elle est construite en gros blocs de granit de Norvège ; une route carrossable court sur sa crête, et son talus descend à 60 m. dans la mer sous un angle de 40° ; les plus hautes marées n'atteignent pas son arête. Le Nieuwe-Diep, à 1 kil. à l'E. de la ville, est un port artificiel à l'entrée du canal du Nord ; les grandes jetées et les digues protègent les vaisseaux qui entrent dans le port du Nord ; les écluses du bassin, les plus grandes de Hollande, dites écluses à vantail, se ferment d'elles-mêmes sous la pression de l'eau : une partie de la flotte militaire de la Hollande séjourne dans ce port où viennent un grand nombre de bâtiments anglais et suédois ; les chantiers et les arsenaux de la marine hollandaise ainsi qu'une école navale s'y élèvent. La rade, large de 4 kil. entre Nieuwe-Diep et l'île du Texel, porte le nom de Mardiep ; trois chenaux y donnent accès : le Schulpengat qui longe la côte (500 m. de large, plus 7 m. de profondeur), le Westgat et le Noordergat.

La ville même est entourée et traversée par des canaux très larges : derrière la grande digue il y a une vaste étendue d'eau qui monte et descend en même temps que la marée et semble ainsi communiquer avec la mer par un chenal souterrain ; tout autour du Helder la terre est nue et désolée et le ciel reste nuageux. La population est un mélange de commerçants, d'employés de l'État, de soldats, d'officiers de marine, de pêcheurs. C'est le point extrême de la terre hollandaise. Des souvenirs historiques se rattachent au détroit de Texel et aux eaux voisines. En 1673, des Hollandais commandés par Ruyter et Tromp y battirent la flotte anglaise ; en 1795, la cavalerie du général Pichegru a traversé le golfe gelé du Zuyderzée et a pris d'assaut la flotte hollandaise emprisonnée dans les glaces près de l'île de Texel ; en 1799, à quelque distance, dans le polder de Zijp, le général anglais Abercromby a repoussé, en 1799, l'armée française du général Brune. Ph. B.

HÈLE (G. de La), musicien belge (V. La Hèle).

HÈLE (Thomas d'), appelé aussi **HALES**, auteur dramatique d'origine anglaise, né en Angleterre vers 1740, mort à Paris en 1780. Il servit d'abord à la Jamaïque, puis abandonna la carrière militaire et vint en France en 1770. Son goût pour les plaisirs l'ayant ruiné, il se mit à écrire pour le théâtre. Il fit jouer plusieurs comédies à Paris avec un certain succès. Les principales sont *le Jugement de Midas* (1778), *l'Amant jaloux* et *les Evénements imprévus* (1779). Il mourut subitement.

HELENA. Ville des Etats-Unis d'Amérique, capitale de l'Etat de Montana, alt. 1,942 m. ; 13,834 hab. Entrepôt des mines et usines des régions voisines.

HÉLÈNE. I. Mythologie. — Hélène, suivant la tradition classique, est la fille de Zeus et de Léda, femme de Tyndare, la sœur des Dioscures Castor et Pollux, et l'épouse de Ménélas, roi de Sparte. Pâris, fils de Priam, envoyé en ambassade à Sparte par le roi des Troyens, séduit la jeune femme avec l'aide d'Aphrodite et l'enlève avec de grandes richesses et quelques servantes ; elle est la récompense de la victoire que Pâris a donnée à la déesse dans la lutte de beauté avec ses rivales Héra et Athéna. C'est dans l'île Cranaé, au S. de la Laconie, que les deux amants s'unissent, avant de voguer vers les rivages de la Troade.

Pendant la guerre que son rapt a excitée entre les Grecs et les Troyens, elle vit dans le palais de Priam comme l'épouse légitime de Pâris, considérée de tous à l'égal des épouses des autres fils de Priam. Lorsqu'elle parle, lorsqu'on lui parle de Ménélas, le roi de Sparte est appelé son premier époux. Les sentiments qu'elle éprouve, ceux qu'elle inspire à chacun, sont des plus complexes et des plus opposés aussi aux idées modernes. Sans doute, elle gémit sur son sort et se reproche d'être la cause d'une guerre funeste ; il lui revient quelquefois le désir de son premier époux, de sa patrie, de ses parents ; sans doute elle a pour Pâris des paroles amères et lui en veut de sa mollesse, qui va jusqu'à la lâcheté. Mais aussi elle s'est accoutumée à sa vie troyenne et elle ne peut se défendre d'amour pour son ravisseur ; elle ne sait pas lui résister et d'un mot, au plus fort des invectives dont elle l'accable, Pâris sait la ramener à lui et lui faire accepter à l'instant ses caresses. Autour d'elle, sauf Priam et Hector, nul ne peut s'empêcher de l'avoir en haine et de lui faire durement sentir ses fautes et leurs cruelles conséquences. Priam a toujours été pour elle doux comme un père. Dans une scène fameuse, où le vieux roi se fait montrer par elle, du haut des remparts d'Ilion, les plus fameux des guerriers grecs massés dans la plaine, il lui parle avec une véritable tendresse et il l'absout de toute faute. Dans le peuple, la grâce, la beauté d'Hélène, ses larmes et ses regrets ont conquis bien des

cœurs et l'on connaît cette parole des Troyens qui la voient passer: « Il n'y a pas à s'indigner si, pour une pareille femme, les Grecs endurent avec constance des maux affreux. »

On retrouve Hélène dans l'*Odyssée;* elle est devenue, après la mort de Pâris, la femme de Deiphobos, puis, après la prise de Troie, elle est réunie à Ménélas qui la ramène dans son palais de Sparte, après de longs voyages errants qui durent huit années. Elle reçoit en particulier l'hospitalité en Egypte chez Polybos et chez Thon. A Sparte, elle reprend sans trouble et sans remords, sans avoir rien perdu de sa considération première, sa vie d'autrefois.

Telle est Hélène dans les poèmes homériques. Mais ce n'est pas la seule tradition; le rapt de Pâris n'est pas le premier dont on la croyait victime. Déjà épouse de Ménélas, le renom de sa beauté séduisit Thésée, le héros athénien; il vint la ravir et la conduisit à Athènes. Un grand nombre de chefs, au nombre desquels on compte Achille, se réunirent à ses frères, les Dioscures, pour la délivrer; elle fut rendue à Ménélas, et elle en eut deux enfants, dont Hermione. Selon Pausanias, elle aurait eu de Thésée une fille qu'elle aurait mise au monde à Argos, tandis qu'on la ramenait à Sparte, et c'est pour cela qu'elle aurait consacré dans cette ville un temple à Ilithye. L'enfant fut confiée à Clytemnestre pour l'élever; suivant une tradition, cette fille serait Iphigénie.





Hélène enlevée par Thésée.

Quant au second enlèvement, tantôt, conformément à Homère, Hélène y donne son consentement, tantôt elle cède à la force; elle chassait sur le mont Parthénios, quand le ravisseur la surprit; dans sa fuite elle avait perdu sa sandale et l'on montrait encore à Sparte l'endroit où elle était tombée.

Avant d'arriver à Ilion, elle avait, avec son amant, erré quelque temps à travers la Méditerranée. Une légende très importante, dont la poésie grecque a fait un fréquent usage et qui a été acceptée par Herodote, veut qu'Hélène soit arrivée en Egypte et qu'elle y ait été retenue avec ses trésors et ses suivantes par le roi Proteus. Pâris, chassé par lui, s'enfuit sans Hélène, disent les uns, avec un simulacre d'Hélène, disent les autres. Une ambassade des Grecs étant allée à Troie la réclamer, il lui fut répondu qu'on ne connaissait pas Hélène, mais les Grecs, croyant à une mauvaise défaite, revinrent malgré tout mettre le siège devant la ville. Ménélas, à son retour, repassa par hasard en Egypte, où il retrouva sa femme. C'est là, sans doute, une fiction forgée par les Grecs jaloux de rendre plus pure la figure si belle et si touchante d'Hélène. Des auteurs prétendent qu'après la mort de Ménélas, elle fut chassée par ses fils et se réfugia à Rhodes chez son amie Polyxô. On voyait à Rhodes un temple d'Hélène *Dendritis*, parce que la malheureuse, disait-on, arrivée dans cette île, se pendit de désespoir à un arbre. Enfin une dernière tradition veut qu'elle ait épousé Achille dans les îles des Bienheureux ou dans l'île de Leucé, et qu'elle en ait eu un fils ailé, Euphorion.

Hélène n'est pas seulement une héroïne des temps légendaires. C'est, au dire des mythologues modernes, un symbole. Les grammairiens disaient que son nom signifiait éclatante beauté; Ἑλένη serait le même mot que ἑλάνη, synonyme de λαμπάς; mais il faut plutôt reconnaître dans ce mot le mot Σελήνη; Hélène ne serait alors autre chose qu'une antique divinité laconienne; ses frères, les Dioscures, personnifiaient le Soleil et la Lune; Hélène personnifie non plus un astre lumineux, mais un phénomène, celui de l'Aurore. Les différents récits de ses enlèvements symbolisent les disparitions fréquentes de l'aurore, noyée dans les rayons éclatants du soleil levé; son retour à Sparte symbolise les retours périodiques du phénomène. Du reste, bien qu'ensevelie à Thérapnæ, le centre ancien de son culte, près de Ménélas, elle est immortelle et douée d'une puissance divine. A ce titre, elle reçoit des sacrifices, et encore, au temps d'Isocrate, on célébrait en son honneur les *Hélénia;* elle était particulièrement vénérée par les jeunes filles et par les jeunes mères qui lui demandaient la beauté pour leurs enfants.

Quelques anciens ont fait d'Hélène non plus la fille de Zeus et de Léda, mais celle d'Aphrodite, celle d'Hélios (le soleil) et de Léda; dans ce dernier cas, elle prend le nom de *Léonté*. Mais la plus importante de ces traditions, opposées à la tradition homérique, est celle qui la fait naître de Némésis. Elle est indiquée dans les chants cypriaques et adoptée par Hésiode. Némésis, fuyant les obsessions de Zeus, parcourait terres et mers, prenant toutes sortes de formes. Elle se changea en cygne, et Zeus prit la même figure pour la posséder; Némésis pondit un œuf qu'un berger trouva dans un bois et qu'il porta à Léda. Celle-ci le mit dans un coffre jusqu'au moment de l'éclosion; Hélène en sortit, et Léda l'éleva comme sa propre fille. Mais quels qu'en soient les détails, les conséquences de cette légende sont graves: en effet, Némésis porte souvent le nom d'Adrasté; Adrasté n'est autre chose, croit-on, que l'Astarté phénicienne; on voit dès lors qu'il est possible d'expliquer le voyage d'Hélène en Syrie et en Egypte et de comprendre pourquoi, dans ce dernier pays, à Memphis, elle était vénérée dans un temple sous le nom d'Aphrodite ξεινή, c.-à-d. étrangère. P. Paris.

II. Astronomie. — Nom du 101[e] *astéroïde* (V. ce mot).

HÉLÈNE (Sainte), mère de Constantin le Grand, née vers 247, suivant les uns à Edesse ou dans une petite ville de Mésopotamie, suivant d'autres en Bithynie ou à Naïssus sur le Danube, morte à Constantinople vers 327. D'origine fort obscure, — c'était la fille d'un simple hôtelier, — elle épousa, vers 272, un officier de grande famille, Constance Chlore, et quoique les textes lui donnent parfois le nom de concubine, il semble pourtant que c'est d'une union pleinement légitime que naquit en 273 ou 274 Constantin. Lorsque, en 293, Dioclétien associa Constance Chlore à l'Empire, le nouveau césar dut répudier sa femme pour épouser Théodora, fille de Maximien. Mais quand Constantin parvint au pouvoir, Hélène prit sur son fils une influence considérable. Constantin, durant toute sa vie, la traita avec la plus respectueuse déférence: il lui décerna

le titre d'Augusta et les honneurs impériaux, fit placer son effigie sur les monnaies, lui laissa la libre disposition du trésor public, et surtout, en de nombreuses circonstances, il se gouverna d'après ses avis. C'est sur ses conseils qu'il maintint éloignés de la cour et du pouvoir ses demi-frères, les fils de Constance Chlore et de Théodora ; c'est sur son intervention qu'en 326 il se décida à faire mourir sa femme, l'impératrice Fausta. Mais c'est surtout par sa piété ardente et la protection qu'elle accorda au christianisme qu'Hélène est demeurée célèbre. On assure qu'elle exerça une grande influence sur la politique religieuse du règne ; en tout cas, son nom est demeuré attaché à l'une des plus célèbres légendes chrétiennes. En 327, la vieille impératrice se décida à faire un grand voyage en Orient : ce devait être à la fois, d'après Eusèbe, une tournée politique et un pieux pèlerinage aux lieux illustrés par la vie du Christ. A Jérusalem, à Bethléem, des églises furent construites par les soins d'Hélène, et l'on raconte, en outre, que, sur la colline du Calvaire, elle eut la bonne fortune de retrouver la croix où le Sauveur était mort. Pourtant, la légende de l'invention de la sainte Croix ne se trouve point encore dans Eusèbe ; c'est un peu plus tard seulement qu'elle se forma et l'on sait quelle place elle prit plus tard dans l'iconographie chrétienne du moyen âge. Peu après ce grand voyage, Hélène mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, entre les bras de ce fils qu'elle avait passionnément aimé. Son corps fut transporté à Rome et y fut enseveli. Les panégyristes de l'impératrice louent sa charité, sa bienfaisance, son activité, sa prudence singulière, sa rare piété ; elle semble n'avoir pas été moins énergique dans ses rancunes et ses haines, et sa munificence pour les églises, sa dévotion ardente n'ont pas peu contribué à embellir l'image qu'ont tracée d'elle les historiens. Ch. Diehl.

HÉLÈNE (Flavia-Julia-Héléna), fille de Constantin Ier et de Fausta, née vers 323 ou 324, morte à Vienne en 360. Lorsque, en 355, l'empereur Constance confia à Julien le gouvernement de la préfecture des Gaules, la princesse, bien que plus âgée que le nouveau césar, lui fut donnée en mariage. Cette union fut peu heureuse ; successivement Hélène accoucha de deux enfants qui ne vécurent point. D'ailleurs elle mourut bientôt, au lendemain même de l'élévation de Julien à l'Empire et l'on prétendit que cette mort subite n'était point due au hasard. Libanius affirme qu'Hélène fut empoisonnée par ordre de Julien ; Ammien raconte qu'elle périt victime de la jalousie de l'impératrice Eusébie. Ch. Diehl.

HÉLÈNE, impératrice byzantine du xe siècle, fille de Romain Ier Lécapène et femme de Constantin VII Porphyrogénète. Aussi remarquable, dit un chroniqueur, par sa sagesse que par sa beauté, elle assura par son mariage (919) l'usurpation de la toute-puissante famille des Lécapène et exerça au profit de ses parents une longue influence sur le basileus, son époux. Après la chute de Romain Ier et de ses fils (944), elle conserva sur le faible Constantin VII une autorité incontestée, et pendant toute la durée du règne personnel de ce prince, ce fut elle, en réalité, qui gouverna l'Empire. Mais, après la mort de l'empereur, elle fut bien vite tenue à l'écart par sa bru, l'impératrice Théophano ; elle continua pourtant à vivre au palais ; mais isolée, séparée de ses filles, elle mourut tristement en 961. Elle fut ensevelie au monastère de Myrélée, où reposaient déjà son père et plusieurs membres de sa famille. Ch. Diehl.

HÉLÈNE, fille de Robert Guiscard, fiancée en 1076 au jeune Constantin Ducas, fils de l'empereur Michel VII. En attendant que le mariage pût être célébré, la petite princesse fut envoyée à Constantinople pour y être élevée au palais dans les habitudes du cérémonial byzantin. Quand, en 1078, Nicéphore Botaniate s'empara du trône, Hélène fut enfermée dans un couvent et un peu plus tard renvoyée à son père. Ce fut pour Robert Guiscard le prétexte cherché pour recommencer la guerre contre l'empire grec.

HÉLÈNE (Glinska) (V. Glinski).

HÉLÈNE-Ivanovna, reine de Pologne, grande princesse de Lithuanie, née en 1476, morte à Vilna en 1513. Elle était fille du grand prince de Moscou, Ivan III Vasilievitch. Elle fut épousée en 1494 par Alexandre Jagellon, grand prince de Lithuanie. Ce prince était catholique ; Hélène resta fidèle à la religion orthodoxe ; elle défendit cette religion en Lithuanie, et, quand elle fut devenue reine de Pologne, elle s'efforça de rétablir la paix entre le royaume et la Moscovie. L. L.

HÉLÈNE-Pavlovna, princesse russe, née en Allemagne en 1807, morte en Russie le 2 févr. 1873. Elle s'appelait Charlotte-Marie et était fille du prince Paul de Wurtemberg ; elle prit le nom de Pavlovna quand elle épousa, en 1824, le grand-duc Michel, frère des empereurs Alexandre Ier et Nicolas. Elle devint veuve en 1849. Instruite et spirituelle, elle s'intéressait vivement aux lettres et aux arts, et son palais fut pendant de longues années le centre intellectuel de Saint-Pétersbourg.

Bibl. : *la Société russe par un Russe* ; Paris, 1877, t. II.

HÉLÉNINE (Chim.). La racine d'aunée (*Inula Helenium*) contient une huile volatile et cristallisable connue sous le nom d'hélénine brute ou camphre d'aunée ; elle est constituée par un mélange de trois corps : l'hélénine proprement dite $(C^{12}H^{8}O^{4})^{n}$; l'alantol, $C^{20}H^{16}O^{2}$, isomère du camphre des laurinées, et l'anhydride alantique, $C^{30}H^{20}O^{4}$. L'hélénine proprement dite est un composé indifférent, inodore, d'une saveur fade, presque insoluble dans l'eau et soluble dans l'alcool. Elle cristallise en longues aiguilles tandis que ses dérivés chlorés et bromés paraissent incristallisables. Le mélange d'alantol et d'anhydride alantique s'obtient sous forme de masse cristalline quand on distille la racine d'aunée dans un courant de vapeur d'eau ; cette masse comprimée entre des feuilles de papier abandonne l'alantol et laisse comme résidu l'anhydride alantique. L'alantol est un liquide jaunâtre, à odeur aromatique comparable à celle de la menthe ; il bout à 200° et paraît donner un carbure quand on le distille sur du pentasulfure de phosphore. L'anhydride alantique cristallise en aiguilles prismatiques incolores qui donnent avec les bases alcalines les sels correspondants de l'acide alantique. C. M.

Bibl. : Kallen, *Deutsch. chem. Gesellsch.*, 1873, p. 1506 ; 1876, p. 154.

HELENIUM (*Helenium* L.) (Bot.). Genre de Composées, du groupe des Hélianthées, dont on connaît une quinzaine d'espèces propres aux régions tempérées de l'Amérique. Ce sont des herbes vivaces à feuilles alternes, à capitules hétérogames, les fleurs du centre hermaphrodites et régulières, celles de la circonférence ligulées, femelles, avec la languette large, cunéiforme, tri ou quadrilobée au sommet. L'*H. autumnale* L., à fleurs d'un beau jaune, est fréquemment cultivé dans les jardins comme ornemental. Il en est de même de l'*H. tenuifolium* Nutt. et de l'*H. atropurpureum* Kth., de l'Amérique du Nord. Ed. Lef.

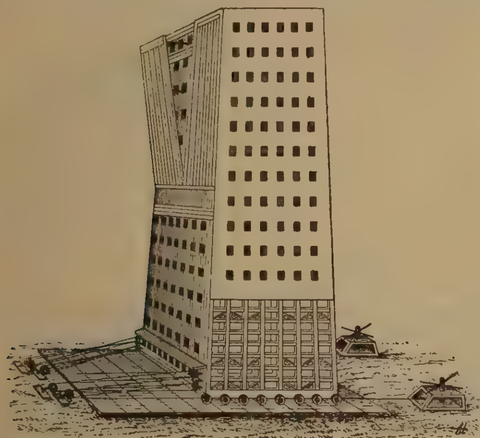
HELENIUS (Carl) (V. Hellenius).

HELENSBURGH. Ville d'Ecosse, comté de Dumbarton, située à l'embouchure et sur la rive droite de la Clyde, en face de Greenock ; 9,000 hab. La ville ne date que de 1777 ; c'est une ville de bains de mer très fréquentée, surtout par les habitants de Glasgow.

HELEOCHARIS (*Heleocharis* R. Br.) (Bot.). Genre de Cypéracées, réuni aujourd'hui aux *Scirpus* (V. ce mot).

HÉLÉPOLE. Machine de guerre destinée à l'attaque des forteresses et dont l'invention est attribuée à Démétrius Poliorcète, qui en fit usage au siège de Rhodes. D'après Plutarque, cet engin, en forme de rectangle, avait 30 m. de longueur et 40 m. de hauteur ; ses dimensions allaient en diminuant de la base au sommet. Le front tourné vers l'ennemi était ouvert et avait, à chaque étage, des ouvertures par lesquelles des combattants lançaient toute espèce de projectiles. Les Rhodiens parvinrent à annuler l'effet de l'hélépole de Démétrius, en creusant au-dessous une mine où la machine s'effondra. D'une manière générale, l'hélépole consistait en une tour très élevée (30 à 40 m.) en charpente ; elle était destinée à battre les murailles et

à permettre aux assaillants de s'élever à la hauteur des défenseurs de ces dernières. A cet effet, les étages inférieurs contenaient des machines à jeter des pierres, et les étages supérieurs étaient occupés par des balistes. En outre, un grand nombre de combattants pouvaient, par des créneaux pratiqués aux divers étages, lancer sur les défenseurs les diverses espèces de projectiles employés à l'époque. Cette machine était amenée jusqu'au pied des murs au moyen de



Hélépole.

rouleaux, et l'on en préparait le passage en nivelant le terrain au moyen de tortues. Pour la mettre à l'abri des projectiles enflammés, on la couvrait de plaques de métal, de peaux de bœuf et de branches d'osier enduites de fumier ou de terre glaise. Au moment de donner l'assaut, on abaissait un pont-levis maintenu contre les parois. Si le mur était trop élevé, on construisait une terrasse ou rampe en pente douce, sur laquelle on faisait avancer l'hélépole. Cet engin se transforma en chat-château (V. Chat, t. X, p. 879).

HÉLER (Mar.). Quand un bâtiment veut communiquer à la voix avec un autre bâtiment ou avec une embarcation, il l'interpelle de la façon suivante : Ohé ! du navire, ohé ! ou ohé du canot, ohé ! C'est cette façon d'interpeller qui s'appelle, en marine, héler. La nuit, en temps de paix comme en temps de guerre, du branlebas du soir au branlebas du matin, toute embarcation qui paraît se diriger sur un navire de guerre est hélée par le premier factionnaire qui l'aperçoit dès qu'elle est à portée. Elle doit répondre : Au large ! si sa destination n'est pas le navire qui la hèle. Si, au contraire, elle veut accoster, elle répond : A bord ! Dans le cas où elle porte le commandant ou des officiers, elle crie simplement : Commandant ! ou Officiers !

HÉLESMES. Com. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Denain ; 1,453 hab.

HÉLETTE. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon, cant. de Iholdy ; 1,017 hab.

HELFAUT-Bilques (*Locus ecclesiæ*, *Helefelt*, *Billeka*). Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. (S.) de Saint-Omer, sur un plateau dominant la rive droite de l'Aa ; 892 hab. Le village de Bilques a formé une commune séparée jusqu'en 1819. Eglise d'Helfaut fortifiée avec un beau clocher et un chœur gothique. Camp d'instruction formé de baraques de bois et de torchis. En avant du front de bandière s'élève une pyramide, érigée en 1842 à la mémoire du duc d'Orléans par les troupes présentes alors au camp dont le prince se disposait au moment de sa mort à venir prendre le commandement.

HELFERT (Joseph-Alexandre, baron de), publiciste tchèque contemporain, né à Prague le 3 nov. 1820. Il entra d'abord dans l'enseignement. En 1848, il fut membre du Reichsrat et devint sous-secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique. En 1854, l'empereur lui conféra le titre de baron. En 1881, il est devenu membre de la Chambre des seigneurs. Il appartient au parti fédéraliste. Il a publié un grand nombre d'ouvrages fort intéressants, au point de vue historique ou politique, notamment *Hus und Hieronymus* (Prague, 1853) ; *Über Nationalgeschichte...* (Vienne, 1854) ; *Die œsterreichische Volkschule* (Prague, 1860, 3 vol.) ; *Œsterreichische Geschichte für das Volk* (Vienne, 1863) ; *Geschichte Œsterreichs vom Ausgang des Wiener Oktober Aufstandes 1848* (Prague, 1869-86, 4 vol.) ; *Maria Luise* (*id.*, 1873) ; *Der Rastatter Gesandtenmord* (Vienne, 1874) ; *Kœnigin Karoline von Neapel* (*id.*, 1878) ; *Joachim Murat* (*id.*, 1878) ; *Maria Karolina, Kœnigin von Neapel* (*id.*, 1884) ; *Die Cecho-Slaven* (Teschen, 1883) ; *Ausgang der franzœsischen Herrschaft in Ober-Italien* (1890). On lui doit aussi quelques écrits en langue tchèque.

HELGAUD, chroniqueur français de la première moitié du XIe siècle. Il fut moine à Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire), monastère dont il construisit une des chapelles, et mourut à une date inconnue ; peut-être a-t-il écrit après 1042 ; il est certain seulement qu'il vécut au delà de 1035, année de la mort de l'évêque Odolric. Protégé du roi Robert qui l'avait en grande affection, il a laissé, sous le titre d'*Epitoma vitæ Roberti regis*, une sorte d'oraison funèbre de ce prince, portant ce titre d'abrégé, parce qu'il n'y est question que de ses œuvres de piété ; c'est sans doute un fragment d'une histoire de l'abbaye de Fleury qui débutait peut-être même par celle de l'abbaye de Saint-Agnan d'Orléans. Cet ouvrage, d'un style obscur, mais qui renferme des détails intéressants sur les mœurs de l'époque, n'est conservé que dans un manuscrit du Vatican, interpolé. Imprimé dans les recueils de Gaguin, de Pithou, puis de Duchesne en 1641 (*Historiæ Francorum scriptores*, t. IV), réimprimé par Migne (*Patrologie latine*, t. CXLI), il a été édité plus correctement en 1760 dans les *Historiens de France* (t. X, pp. 96-117), sans le préambule sur la construction du monastère de Fleury ni le testament de l'abbé Liébaut ; le t. VI de la collection Guizot en contient une traduction. On a faussement attribué à Helgaud une vie de saint Abbon de Fleury et deux fragments de la chronique d'Adhémar. M. Barroux.

Bibl. : La Curne de Sainte-Palaye, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1736, t. X, pp. 553-562 ; cf. *ibid.*, t. XX, pp. 572-578. — *Hist. litt. de la France*, nouv. éd., t. VII, pp. 405-409. — Dom Ceillier, *Hist. des auteurs ecclés.*, nouv. éd., t. XIII, pp. 148-49.

HELGÉ Hàlfdánarson, psalmiste islandais, né à Rugstads le 19 août 1826, mort le 2 janv. 1894. Ordonné prêtre en 1855, il fut d'abord pasteur du Kjalarnesthing (1855), de Gards et Bessastads (1858), docent (1867), puis directeur (1885) du séminaire théologique de Reykjavik. On lui doit un *Catéchisme* (1877), bien des fois réimprimé ; des ouvrages de piété ; des *Psaumes traduits de plusieurs langues* (1873) ; des *Psaumes pour les grandes fêtes* (1874). Sur 650 pièces du nouveau *Psautier* islandais de 1886, il y en a 211 de lui, dont 66 originales. Il avait commencé en 1883 une *Histoire générale de l'Eglise*.

HELGELAND. Ancienne contrée de Norvège qui comprenait le district de Norrland et une partie de celui de Tromsœ ; c'était autrefois la partie la plus importante du pays et celle qu'Harald Hárfagré s'appropria quand il fit la conquête de la Norvège. Aujourd'hui ce nom ne désigne plus que la partie méridionale du district de Norrland.

HELGOLAND. Ile de la mer du Nord, appartenant à l'Allemagne, située au N.-O. des embouchures de l'Elbe et du Weser, à 44kil5 du continent, à 54° 10′ 46″ de lat. N. et 5° 32′ 43″ de long. E. L'île a 1,700 m. de long et 600 m. de large, environ 4,000 m. de tour et un demi-kil. q. de superficie. Elle se divise en *Oberland* (haute terre) et *Unterland* (basse terre), cette seconde division située au S.-E. de l'île. L'Oberland s'élève au-dessus de la mer, à 63 m. de haut, formant une sorte de mur rocheux,

irrégulier, d'un ton mat et superbe, de couleur rouge brique, dont les strates de grès bigarré presque horizontales sont creusées par les vagues en grottes pittoresques. Le haut de cette falaise rocheuse est couvert de basses broussailles, d'herbe, de champs de trèfle, d'orge et de pommes de terre. Un beau phare s'y élève ainsi qu'une petite ville qui descend vers la basse terre. L'Unterland forme une plaine plate, de peu d'étendue, rongée par les eaux de l'océan, sablonneuse, couverte de coquillages et de varechs ; la haute et la basse terre communiquent par un escalier de 193 marches.

A 1,200 m. environ, à l'E. de la basse terre, s'élève la *Dune*, îlot de sable reposant sur un fond de rochers élevé de 6 m. environ au-dessus de la mer et long de 550 m. Il forme une très jolie plage où l'on prend des bains de lames, plus ou moins forts selon qu'on les prend au N. ou à l'E. de la plage. Fondé en 1826, ce bain de mer est le plus fréquenté des bains de la mer du Nord : la pureté de l'air et la force des lames le mettent au premier rang des bains de mer allemands. Les voyageurs y viennent chaque année plus nombreux : on compte annuellement près de 9,000 baigneurs et de 4,000 touristes ; la saison des bains commence au mois de juin et dure jusqu'à la fin d'octobre. La Dune a été séparée de l'île d'Helgoland le 31 déc. 1720. L'île est défendue au N.-E. par une rangée d'écueils qui se développent en forme de croissant et portent l'ancien nom de *Brunnen*. Ces écueils, très dangereux pour la navigation, servent de brise-lames et forment avec le rocher de l'O. deux rades (entre Helgoland et la Dune) dont l'une est ouverte au N.-O. et l'autre au S.-E. ; quatre batteries les défendent.

On a parlé souvent avec exagération de la destruction rapide d'Helgoland ; il est cependant prouvé qu'à la fin du XVIIe siècle un isthme rattachait l'île aux récifs de l'E. qui portaient des falaises de 60 m. de haut. Plusieurs siècles auparavant, les deux îles ne formaient qu'une terre qui devaient occuper un espace beaucoup plus considérable ; les chroniqueurs anciens, tels qu'Adam de Brême, en font foi ; d'ailleurs, les fossiles modernes, soit terrestres, soit d'eau douce, trouvés dans les argiles des fonds marins, montrent qu'Helgoland avait alors une faune continentale. Peu à peu la mer a rongé toutes les assises de craie de l'île et il n'est resté qu'un noyau de pierre dure dont les couleurs brillantes, vertes, rouges et blanches, ont sans doute donné l'idée des couleurs du pavillon vert-rouge-blanc des habitants de Helgoland. Les habitants étaient, en 1860, au nombre de 2,172 ; depuis cette époque, ils ont un peu diminué ; on en compte environ 2,000 ; ils sont établis dans une petite ville bâtie en partie sur la haute terre, en partie sur la basse terre, et se nourrissent principalement de pommes de terre et de poisson ; la pêche du homard et des huîtres, la chasse des oiseaux marins très nombreux sur les rochers, et surtout le séjour des étrangers qui viennent passer la saison des bains à Helgoland forment leurs ressources. Ils possèdent 45 petits bâtiments à voile (ensemble de 450 tonnes). De race frisonne, la population indigène a conservé sa langue d'origine et en partie ses costumes ; cependant le service divin et l'enseignement se font en allemand. La douceur des habitants est célèbre ; on n'y a jamais entendu parler d'un assassinat ; cependant l'exploitation des étrangers a un peu perverti leur honnêteté naturelle. Helgoland est en relations régulières avec Hambourg, Cuxhaven et Geestemunde par des lignes de bateaux à vapeur, et communique par des câbles sous-marins avec la côte allemande.

Au point de vue de la géologie et de l'histoire naturelle, Helgoland est extrêmement intéressante. Pendant les périodes de passage d'oiseaux, il en vient de tous les pays du Nord plus que partout ailleurs : on trouve dans l'île des collections ornithologiques très curieuses à ce point de vue. Parmi les lépidoptères, on peut citer le très intéressant *Spilosana Zatime* qui se ne trouve presque qu'à Helgoland ; pour la flore, on trouve acclimatée aussi bien la *Cochlearia danica* du Nord que la *Lobularia maritima* du Sud ; enfin la richesse et la variété de la flore sous-marine est extraordinaire.

Helgoland est l'ancienne *Fositesland* (pays de Foseta, déesse des Frisons) ; la tradition rapporte que c'était alors une île considérable et très peuplée. Depuis le XIVe siècle, elle a appartenu aux ducs de Slesvig-Holstein-Gottorp jusqu'au moment où la lutte entre la ligne royale et la ligne ducale la fit passer aux mains des Danois qui s'en emparèrent en 1714. En 1807, les Anglais occupèrent Helgoland et en firent pendant la période du blocus continental de Napoléon un des principaux entrepôts de la contrebande avec le continent. Après les traités de Paris, le Danemark par le traité de Kiel la céda définitivement à l'Angleterre. Le 9 mai 1864, un combat naval entre les Autrichiens et les Danois se livra dans les eaux d'Helgoland. Enfin, par une convention du 1er juil. 1890, les Anglais ont cédé Helgoland à l'Allemagne. L'empereur Guillaume II alla lui-même en prendre possession le 10 août suivant, et, le 1er avr. 1891, Helgoland fut incorporé au royaume de Prusse et à la prov. de Slesvig-Holstein. Ph. B.

BIBL. : VON DER DECKEN, *Untersuchungen ueber die Insel Helgoland*; Hanovre, 1826. — LAPPENBERG, *Ueber den ehemaligen Umfang und die alte Geschichte Helgolands*; Hambourg, 1831. — WIEBEL, *Die Insel Helgoland*, 1848. — OETKER, *Helgoland* ; Berlin, 1855. — HALLIER, *Helgoland*, 1869. — HALLIER, *Verfassung und Recht auf Helgoland* ; Stuttgart, 1878. — LUTKEN, *Die Nordsee Eskadre und das Seegefecht bei Helgoland am 9 mai 1864* ; Vienne, 1886. — LINDEMANN, *Die Nordsee insel Helgoland in topographischer, geschichtlicher Sanitaerer Bezichung* ; Berlin, 1889. — DALLA TORRE, *Die Fauna von Helgoland* ; Iéna, 1890.

HELI ou **ELI**, grand prêtre hébreu et juge du peuple israélite à l'époque qui précède immédiatement Saül. Il était attaché au sanctuaire de Silo et confia l'arche sainte, sans doute un coffret contenant un simulacre divin, à ses fils pour assurer la victoire sur les Philistins ; mais ceux-ci battirent les Israélites et s'emparèrent de l'arche. On prétend que Heli présida à l'éducation du prophète Samuel. Les aventures auxquelles est mêlé ce personnage sont rendues suspectes par la présence d'éléments visiblement légendaires (1, *Samuel*, chap. I à VI).

HÉLIADE (Jean), poète et publiciste roumain (V. ELIADE).

HÉLIADES, fils du Soleil (Hélios), au nombre de sept, nés dans l'île de Rhodes d'une nymphe Rhodos. Ils y étaient l'objet d'une légende assez bizarre, d'après laquelle le plus remarquable d'entre eux aurait été tué par quatre de ses frères qui s'enfuirent à l'étranger, tandis que les deux autres régnèrent successivement sur l'île. — Le nom d'Héliades désigne encore un groupe de filles d'Hélios, sœurs de Phaéton, anciennement au nombre de trois, plus tard portées à huit dans la légende. Elles sont les compagnes d'Eos ou Aurora dont elles tirent le char ; lorsque Phaéton fut tué par Zeus, elles pleurèrent sur son corps et furent changées en peupliers et en mélèzes. De leurs larmes sont nées les perles d'ambre ; ces larmes devinrent proverbiales pour désigner de précieux trésors. J.-A. H.

HELIANTHEMUM (*Helianthemum* Tourn.) (Bot.). Genre de Cistacées dont les représentants sont des plantes herbacées ou suffrutescentes qui diffèrent des *Cistes* (V. ce mot) par leur calice à trois sépales, leur ovaire à trois placentas pariétaux et par leur capsule s'ouvrant en trois valves au lieu de cinq. Leurs fleurs sont de couleur jaune ou blanche, plus rarement rosée. Les espèces connues, au nombre d'une soixantaine, habitent l'Europe, le N. de l'Afrique, l'Asie occidentale et les régions tempérées de l'Amérique. L'*H. vulgare* Gaertn. (*Cistus Helianthemum* L.) est commun en France sur les collines sèches et dans les clairières des bois. On l'appelle vulgairement Herbe d'or, Fleur de soleil, Hyssope des garrigues. Il est réputé astringent et vulnéraire, propriétés communes à plusieurs autres espèces, notamment l'*H. canadense* Michx. de l'Amérique du Nord. L'*H. grandiflorum* DC et l'*H. acymoides* Pers. sont fréquemment cultivés dans les jardins comme plantes d'ornement. Ed. LEF.

HELIANTHUS. I. Botanique. — (*Helianthus* L.). Genre de Composées qui a donné son nom au groupe des Hélianthées. Les *Helianthus* sont des herbes annuelles ou vivaces, ordinairement de grande taille, à feuilles opposées ou alternes, à capitules ordinairement très grands, solitaires au sommet de la tige ou des rameaux. Leur réceptacle, plan ou légèrement convexe, est muni de paillettes scarieuses. Les fleurs de la circonférence sont ligulées, femelles, de couleur jaune; celles du disque, tubuleuses et hermaphrodites, tantôt jaunes, tantôt brunes ou violacées. Les achaines, légèrement comprimés ou subtétragones, sont munis d'une aigrette caduque, formée de deux, quatre ou six soies écailleuses. L'espèce type, *H. annuus* L., est bien connue sous les noms vulgaires de Grand Soleil, Tournesol, Girasole, Couronne de soleil. Elle est originaire du Pérou et cultivée depuis longtemps en Europe comme ornementale. Ses feuilles constituent un excellent fourrage. Son réceptacle épais et charnu se mange dans quelques contrées comme celui de l'Artichaut. Ses achaines mûrs servent à nourrir les oiseaux de volière. On en extrait une huile employée pour l'éclairage et les travaux d'horlogerie fine. On cultive également dans les jardins l'*H. multiflorus* L. ou Soleil vivace, Petit Soleil, originaire de l'Amérique du Nord, ainsi que l'*H. tuberosus* L., espèce vivace du Brésil, que l'on appelle vulgairement *Topinambour* (V. ce mot). Ed. Lef.

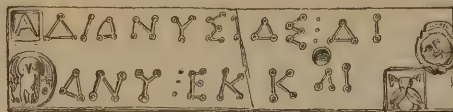
II. Horticulture. — *L'H. annuus* L. ou *Soleil*, par ses grandes feuilles et surtout ses énormes capitules, est d'un bel effet, disposé en massif ou isolé sur les pelouses. On cultive ses variétés doubles ou simples, géantes ou naines, ainsi que *H. multiflorus* L., *H. orgyalis* Del., le Soleil à feuilles argentées. Ces plantes acquièrent toute leur beauté dans les bons terrains profonds et frais. On les multiplie de graines semées en place, depuis mars jusqu'en mai ou d'éclats du pied au printemps et en automne. G. B.

HÉLIASTE. Le tribunal de l'*Héliée* était, au temps des grands orateurs attiques, le tribunal par excellence des Athéniens. Les *héliastes*, appelés aussi *dicastes*, étaient proprement des jurés et non des juges au sens moderne, puisqu'ils n'étaient pas des fonctionnaires, mais de simples citoyens investis temporairement de fonctions de justice. On peut dire que l'Héliée n'était autre chose que le peuple constitué en cour de justice.

On a cru longtemps que chaque année l'on tirait au sort six mille noms de citoyens parmi ceux qui, jouissant de tous leurs droits, avaient plus de trente ans, et que de ces 6,000, 5,000 étaient partagés en dix groupes de 500, correspondant aux dix tribus, et que les 1,000 autres étaient des suppléants. Mais il est définitivement établi qu'une telle organisation n'a jamais existé. On dressait une liste de tous les citoyens qui avaient le droit d'être héliastes, et c'était parmi eux que l'on choisissait ou que l'on tirait au sort le nombre de juges nécessaires à constituer le tribunal. Tous les Athéniens n'étaient pas inscrits sur les listes, mais seulement ceux qui demandaient à jouir de ce droit. Ce n'était pas une mince occupation que de siéger à l'Héliée, et beaucoup en étaient éloignés par leurs affaires; c'est pour cela que les tribunaux étaient envahis surtout par des vieillards, même à l'époque où les héliastes recevaient une solde. Il pouvait donc y avoir plus de 6,000 héliastes; mais il en fallait au moins 5,000, car ils étaient divisés en dix sections de 500; de plus, on désignait un certain nombre de suppléants. Le tirage au sort, dont il est plusieurs fois question chez les anciens, et que l'on croyait autrefois s'appliquer à la confection de la liste complète des héliastes, ne s'appliquait en réalité qu'à la répartition des juges dans les diverses sections; mais nous ignorons absolument si cette répartition avait lieu tous les ans, ou si on se contentait chaque année de combler les vides.

Il y avait dix sections, autant que de tribus, mais il est certain que les sections ne correspondaient pas aux tribus. Les sections étaient désignées par les dix premières lettres de l'alphabet et siégeaient, suivant les cas, dans des locaux variés, appelés δικαστήρια, plus nombreux même que les sections d'héliastes. Les noms de deux des tribunaux demandent une explication particulière, le Φοινικιοῦν et le Βατραχιοῦν. Chaque tribunal destiné aux héliastes avait l'architrave peinte d'une couleur différente et, lors de la répartition des héliastes dans les sections, on remettait à chacun d'eux un bâton de couleur marqué d'un numéro. Il devait alors se rendre au δικαστήριον qui portait au-dessus de la porte une couleur et un numéro correspondants. Ce bâton n'était pas le seul signe distinctif de l'héliaste; chacun avait aussi une tablette (πινάκιον ἡλιαστικόν) dont on a retrouvé un certain nombre. C'était une petite plaque de bronze rectangulaire, de longueur, de largeur et d'épaisseur variables, sur laquelle étaient gravés le nom du juge, le nom de son père et le nom de son dème, plus la lettre de sa section, en outre une ou plusieurs marques de contrôle. Une dernière formalité venait achever l'investiture des juges, celle du serment. Il y avait sans aucun doute un serment héliastique, peut être deux, mais on ne sait pas très nettement si ce serment était prêté une fois pour toutes, ce qui est le plus vraisemblable, ou renouvelé à chaque séance.

Voyons maintenant comment fonctionnait ce tribunal et quelles affaires lui étaient soumises. Il fallait d'abord pour chaque affaire, ou plutôt pour chaque série d'affaires, désigner la section et le tribunal où elle siégerait; c'était la κλήρωσις τῶν δικαστηρίων, ou tirage au sort des tribunaux; les thesmothètes ou par exception les logistes en



Tablette d'Héliaste.

étaient chargés, et se servaient pour cela de deux urnes ou κληρωτήρια, renfermant chacune la série de lettres correspondant d'une part aux dix sections, de l'autre aux différents locaux de séances. On rapporte à ce tirage au sort quelques jetons de bronze retrouvés à Athènes, portant d'un côté quatre chouettes opposées deux à deux par les pattes en forme de croix, avec le mot θεσμοθετῶν en exergue, et de l'autre une lettre. Il pouvait arriver que des affaires n'eussent pas assez d'importance pour exiger la réunion d'une section complète; deux cents, trois cents héliastes suffisaient; d'autres fois, au contraire, il fallait réunir plusieurs sections ou fragments de sections. Tous ces détails se réglaient certainement au moyen de tirages au sort surveillés par les thesmothètes. De même c'était le tirage au sort qui appelait des heliastes suppléants à combler les vides dus à l'absence ou à l'incompétence de certains citoyens.

Ces points réglés, les héliastes convoqués se réunissaient de très bon matin au κληρωτήριον, car toute cette procédure voulait du temps; chaque juge, muni du bâton, se présentait au tribunal désigné; à l'entrée on lui remettait un jeton de présence en plomb; nombre de ces jetons appelés δικαστικὰ σύμβολα sont parvenus jusqu'à nous; ce jeton était à la sortie échangé contre la solde héliastique (δικαστικὸς μισθός), qui avait été instituée probablement vers le milieu du ve siècle, par Périclès, et qui, d'une ou deux oboles à l'origine, monta rapidement à trois oboles, subit ensuite d'assez nombreuses fluctuations. La solde était payée par la caisse des colacrètes, puis par les trésoriers d'Athéna.

On connaît assez bien la tenue des audiences. Elles n'avaient pas lieu les jours de fête, ni les jours néfastes, ni les jours d'assemblée; elles étaient publiques, sauf quelques cas de huis clos; les juges étaient seulement séparés des assistants par des grilles ou des treillis; ils étaient assis sur des bancs de bois, tandis que les plai-

deurs étaient placés à part, dans des tribunes, bien en vue de tous. Les affaires étant plaidées à fond, les jurés exprimaient le jugement par un vote au scrutin secret, au moyen de cailloux, de fèves, de coquillages. Il y avait sur une tribune deux urnes, l'une en bronze appelée κύριος καδίσκος, dans laquelle l'héliaste déposait son bulletin, l'autre en bois (ἄκυρος καδίσκος) où il mettait le bulletin dont il ne s'était pas servi. S'il s'agissait non pas de décider si un individu était innocent ou coupable, mais de donner raison à l'une de deux parties en présence, on disposait deux urnes, dont chacune représentait l'un des deux adversaires et chaque héliaste déposait son bulletin ici ou là, selon son sentiment.

La compétence des héliastes était très large ; elle s'était du reste peu à peu étendue depuis la création de cette juridiction. On sait qu'à l'origine, la justice, à Athènes, était l'office des neuf archontes. Mais lorsque Solon réforma la constitution de la ville, à côté de la juridiction des archontes qui resta bornée à quelques affaires nettement spécifiées, il fut institué un certain nombre de tribunaux à compétence fixe, et par-dessus ces tribunaux, disent les uns, à côté d'eux, disent les autres, le tribunal des héliastes fut créé, sorte de tribunal d'appel où ressortissaient les affaires que les cours spéciales avaient ou préparées ou jugées en premier ressort. L'honneur de cette institution est rapporté tantôt à Solon, tantôt à Clisthènes, tantôt même à Périclès. A l'époque classique, leur juridiction comprenait tous les crimes commis par des particuliers contre des particuliers ou contre l'Etat ; ils avaient le contrôle sur les fonctionnaires et ainsi tenaient sous leur coupe toute l'administration de l'Etat ; ils avaient de plus, dans certains cas, le droit de casser les sentences de l'assemblée du peuple dont ils étaient, pour ainsi dire, la réduction, ou l'élite. Cela ne veut pas dire que l'Héliée fût toute-puissante ; ses jugements étaient sans doute sans appel, mais il existait des moyens de droit pour annuler ceux qui paraissaient mal fondés ou obtenus par la brigue.

Ainsi constituée, l'Héliée a été l'objet de la part des historiens d'admirations et de critiques également vives. Il est certain qu'elle était en principe un rouage des plus utiles et des plus importants dans la démocratie athénienne. Si les héliastes avaient pu être choisis avec soin parmi les citoyens les plus sages et les plus expérimentés, ils auraient apporté aux partis populaires le soutien, le contrôle, le conseil le plus efficace ; ils auraient servi de contrepoids aux entraînements de l'assemblée, dont ils pouvaient casser les sentences et même les tentatives illégales par la γραφὴ παρανόμων. Mais, en fait, les tribunaux héliastiques comme l'assemblée du peuple étaient sujets à toutes les passions populaires, sensibles à la brigue, capables d'entraînements irréfléchis, de jugements précipités, téméraires ou partiaux. De plus, ils n'étaient composés que des citoyens désœuvrés ou des paresseux qu'attirait l'appât du triobole. Toutes ces consciences de juges de hasard devaient s'acheter à bon compte, et il est arrivé que cette institution, qui aurait pu être, comme on l'a dit, le plus puissant levier de la démocratie, ne joua pas le rôle pour lequel elle avait été créée et fut plutôt un obstacle au bon fonctionnement comme au bon renom de la justice athénienne. P. Paris.

HELIASTRŒA (Paléont.) (V. Astrées).

HELICARION (Malac.). Genre de Mollusques Gastéropodes, de l'ordre des Pulmonés-Géophiles, édité par Ferussac en 1821 pour un Mollusque non entièrement contenu dans sa coquille, pourvu d'un manteau présentant deux lobes antérieurs libres et en arrière un troisième couvrant en partie la coquille ; le pied est tronqué en arrière et muni d'un pore muqueux. La coquille héliciforme est mince, fragile, à spire très courte, à dernier tour grand ; ouverture oblongue, à bords disjoints et tranchants. Ex : *Helicarion Freycineti* Férussac. Les espèces de ce genre sont répandues depuis l'Afrique et l'Asie jusqu'en Australie. J. Mab.

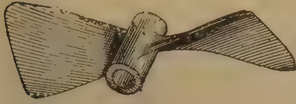
HÉLICE. I. Géométrie. — Sur un cylindre droit à base quelconque, on peut considérer un point quelconque du cylindre comme déterminé par sa distance au plan de base que nous appellerons sa cote et par la distance du pied de la perpendiculaire menée de ce point sur la base à un point fixe du contour de cette base, distance que l'on comptera sur le contour de la base. Cette distance est l'abscisse curviligne. Alors on appelle hélice une courbe tracée sur un cylindre et dans laquelle la cote est proportionnelle à l'abscisse curviligne. L'hélice peut encore se définir une courbe dont la transformée est une ligne droite quand on étale sur un plan le cylindre sur lequel elle est tracée. Les lignes géodésiques des cylindres sont ce que l'on appelle des hélices. L'hélice coupe sous un angle constant les génératrices du cylindre sur lequel elle est tracée. L'hélice ordinaire est tracée sur un cylindre à base circulaire, c'est une courbe remarquable dont le cercle et la droite sont des cas particuliers, et en y supposant ces cas particuliers compris on peut dire que c'est la seule ligne dont les parties soient immédiatement comparables ; en d'autres termes, les arcs d'une même hélice sont des grandeurs de même espèce. Ainsi étant donné un arc d'hélice, on peut sur la même hélice, et à partir d'un point donné, trouver un autre arc superposable à celui-ci. Il résulte de là, de cette identité de l'hélice dans chacune de ses parties, que sa courbure et que sa torsion sont constantes ; sa sous-tangente est proportionnelle à l'abscisse curviligne ; le lieu des traces de ses tangentes sur un plan perpendiculaire à l'axe du cylindre sur lequel elle est tracée est une développante de cercle. La projection de l'hélice sur un plan parallèle à l'axe du cylindre sur lequel elle est tracée est une sinusoïde. L'ombre d'une hélice, éclairée par des rayons parallèles, sur un plan perpendiculaire à l'axe du cylindre sur lequel elle est tracée est une cycloïde, allongée, raccourcie ou proprement dite. Le pas d'une hélice est la longueur de la corde constante interceptée par la courbe sur une génératrice du cylindre sur lequel elle est tracée. Les développées de l'hélice sont des hélices. Ses équations sont $x = R\cos\varphi$, $y = R\sin\varphi$, $z = k\varphi$, R désignant le rayon du cylindre sur lequel elle est tracée, k désignant une constante et φ un paramètre variable.

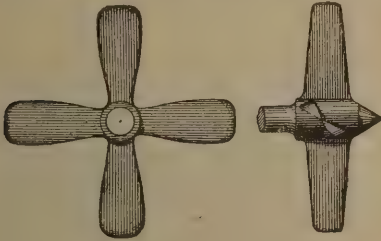
Hélice cylindro-conique. — On appelle ainsi la courbe qui coupe sous un angle constant les génératrices d'un cône droit à base circulaire ; cette courbe est une hélice, tracée sur un cylindre dont la base est une spirale logarithmique.

Hélice sphérique. — On appelle ainsi l'hélice dont tous les points sont situés sur une même sphère ; c'est une courbe sphérique dont les tangentes font un angle constant avec une droite fixe. L'équation de sa projection sur un plan s'obtient facilement en exprimant cette condition ; elle est assez simple en coordonnées polaires et s'exprime en termes finis. H. L.

II. Mécanique. — On appelle ainsi un propulseur formé de surfaces courbes dérivant de la surface de vis, hélicoïde gauche, et placé à l'arrière d'un navire, à une certaine profondeur. L'appareil moteur, logé dans les flancs du navire, communique à l'hélice un mouvement continu de rotation autour d'un axe s'éloignant peu de l'horizontale. L'eau attaquée par les diverses portions des surfaces hélicoïdales est refoulée vers l'arrière et, par réaction, l'arbre, sur lequel est montée l'hélice, reçoit une poussée vers l'avant et la transmet au navire lui-même. Si rien ne s'oppose au mouvement du navire, celui-ci acquiert une vitesse en rapport avec la puissance développée par le moteur et absorbée par le propulseur. L'hélice est entrée dans la pratique avec Smith et Ericsson, dont les essais datent de 1835 et 1836. Déjà, en 1823, le capitaine François Delisle avait adressé au ministre de la marine un mémoire relatif à la vis d'Archimède, comme agent propulseur des navires à vapeur. En 1832, Sauvage, constructeur à Boulogne, prit un brevet pour un autre modèle de vis qui n'est autre que celle de Smith, brevetée en 1836. Les hélices, généralement adoptées aujourd'hui, sont en métal fondu, fonte de fer, acier, bronze ordinaire, bronze manganésé, bronze à

l'aluminium, etc. Elles se composent d'un moyeu, servant à l'emmanchement du propulseur sur l'extrémité de l'arbre moteur et d'un certain nombre d'ailes, deux, trois ou quatre. La fig. 1 représente une hélice à deux ailes, la fig. 2 donne les projections sur un plan perpendiculaire à l'axe et sur un plan passant par l'axe d'une hélice à quatre ailes. Généralement, le moyeu est cylindro-ogival ; ses dimensions, relativement à celles du propulseur, varient beaucoup avec les constructeurs. Les ailes sont souvent fondues à part et rapportées sur le moyeu à l'aide de boulons et de clavettes. Dans la marine française, on fait généralement toute l'hélice en un seul morceau. Chaque aile constitue une portion de la surface travaillante du propulseur. L'hélice opère la propulsion par suite de l'inclinaison des diverses parties des ailes par rapport à son axe de rotation, mais la régularité de cette inclinaison n'est pas nécessaire comme elle l'est dans le cas des vis se déplaçant d'un mouvement hélicoïdal à l'intérieur des corps solides. Aussi, les constructeurs adoptent-ils les formes les plus variées et font-ils usage de surfaces hélicoïdales diversement inclinées, engendrées par le mouvement de génératrices droites ou courbes, perpendiculaires ou obliques par


Fig. 1.


Fig. 2.

rapport à l'axe, et s'appuyant sur des directions à pas constant ou variable. Les premiers propulseurs à hélice comportaient une surface de vis continue ; mais on n'a pas tardé à abandonner cette disposition pour adopter des palettes hélicoïdales séparées en ailes laissant entre elles un passage plus facile pour les filets liquides et surtout réduisant notablement la longueur du propulseur.

Les éléments géométriques à considérer dans ce propulseur sont : 1° le diamètre, c.-à-d. le diamètre du cylindre concentrique à l'axe de l'arbre et enveloppant les extrémités des ailes ; 2° le pas, c.-à-d. le pas de la surface de vis qui se rapproche le plus de la surface travaillante des ailes ; 3° la fraction de pas, c.-à-d. le rapport de la surface totale des ailes à celle de la surface de vis complète, ayant une longueur égale au pas. La fraction de pas totale est d'ailleurs répartie également entre chaque aile : pour chacune d'elles, elle peut avoir diverses valeurs depuis la naissance sur le moyeu jusqu'à l'extrémité. Les ailes peuvent être plantées tout droit sur le moyeu, ou bien rejetées sur l'arrière. L'adoption de génératrices courbes ou inclinées sur l'axe, de fractions de pas variables du moyeu à l'extrémité, d'ailes rejetées sur l'arrière, conduit à des formes bizarres et tourmentées sous lesquelles on a de la peine à reconnaître le propulseur primitif. L'épaisseur à donner au métal des ailes diminue du moyeu aux extrémités ; elle doit être suffisante pour prévenir les déformations et ruptures pendant la marche. Les ailes doivent être amincies vers le bord de manière à fendre l'eau plus aisément ; les surfaces doivent être régulières et unies pour réduire au minimum la résistance propre de l'hélice. Par suite de l'inégalité d'épaisseur aux divers points des ailes, la surface non travaillante, dans la marche normale en avant, diffère sensiblement de la surface travaillante et se trouve dans des conditions relativement désavantageuses lorsqu'on l'utilise à son tour dans la marche en arrière. Cette allure, qui ne se produit qu'exceptionnellement, résulte du changement de sens de rotation de l'arbre moteur. Les hélices sont tantôt simples, tantôt doubles. Dans le premier cas, on ménage à l'arrière du navire un espace vide appelé cage de l'hélice. L'arbre de l'hélice est supporté à la sortie de l'étambot-avant par la chaise d'hélice, sorte de palier garni intérieurement de coussinets formés par des douves de gaïac. Quelquefois l'arbre traverse le moyeu et vient reposer sur une seconde chaise fixée sur l'étambot-arrière. Souvent l'hélice est en porte à faux, c.-à-d. qu'elle ne possède pas de support sur l'étambot-arrière ; le moyeu est alors terminé par une pointe en ogive destinée à diminuer sa résistance propre. Autrefois, dans les navires mixtes, destinés à marcher tantôt à la voile, tantôt à la vapeur, on installait des hélices amovibles ; on a adopté depuis les hélices Mangin, formées de deux paires d'ailes placées l'une devant l'autre à une petite distance. Quand on fait usage d'hélices à ailes déployées ou amovibles, on diminue la résistance qu'elles opposent à la marche à la voile, en affolant le propulseur, ce qui s'obtient en désembrayant l'hélice.

L'arbre d'hélice pénètre dans le navire à travers le coussinet en gaïac contenu dans la chaise ; il est alors logé, sur une certaine longueur, à l'intérieur du tube d'hélice, conduit entièrement métallique, rempli d'eau, communiquant d'ailleurs d'une façon permanente avec l'extérieur par les joints des douves de gaïac. La partie avant du tube d'hélice est munie d'un presse-étoupe à l'intérieur duquel tourne l'arbre et qui s'oppose à l'entrée de l'eau dans le navire. Pour préserver l'arbre de l'usure, il est garni de bronze à l'emplacement de la chaise et à celui du presse-étoupes, et de cuivre rouge dans toute la longeur du tube. A l'intérieur du navire, l'arbre est soutenu par des paliers, en nombre variable avec la distance qui sépare le presse-étoupes du moteur. L'un de ces paliers, voisin du presse-étoupes, dit palier de butée, est muni de cannelures dans lesquelles s'engagent les collets de l'arbre et sert à transmettre à la charpente du navire la poussée communiquée à l'arbre par l'hélice. Le palier de butée est donc le point d'appui de la propulsion ; il exige, en raison de son rôle important, des soins tout particuliers dans sa construction et dans son entretien. L'arbre est généralement en plusieurs morceaux reliés entre eux par des manchons d'accouplement. Un désembrayeur permet d'affoler l'hélice ; un frein à lames sert à l'immobiliser pour faciliter l'embrayage. Les arbres d'hélice sont en fer forgé ou en acier ; depuis quelque temps on adopte, pour les arbres qui ont à supporter de grands efforts, des tubes en acier creux. Les paquebots transatlantiques ont des hélices à quatre ailes dont le diamètre atteint 6^m40 et dont le poids est d'environ 20,000 kilogr. Leur allure dépasse souvent 60 tours à la minute, ce qui fait pour les extrémités des ailes une allure circonférentielle de 20 m. à la seconde ou près de 40 nœuds. La puissance transmise par l'arbre d'hélice, dont le diamètre est de 0^m50, atteint 8,000 chevaux de 75 kilogrammètres. Les grands navires de guerre ont en général deux hélices indépendantes avec appareils moteurs complètement séparés et indépendants. Sur les petits navires rapides, on réalise de belles vitesses avec des hélices à trois ailes, en acier forgé, rapportées sur un moyeu également en acier.

Le fonctionnement de l'hélice comme propulseur présente quelques particularités. L'eau rejetée en arrière par le choc des ailes atteint le gouvernail avec une vitesse plus grande que celle du navire ; il en résulte que, pendant la marche, l'effet du gouvernail est plus énergique, à vitesse égale du navire, que si la propulsion était autre. En particulier, lorsque le navire étant immobile, on fait tourner l'hélice, l'action du gouvernail se fait sentir d'une manière sensible avant que le navire ait acquis une vitesse appréciable ; cette propriété est souvent mise à profit dans les

appareillages. L'emploi de deux hélices indépendantes favorise beaucoup les manœuvres lorsque le bâtiment est au repos ou à faible vitesse; on peut aussi tourner presque sur place, mais à grande vitesse l'effet est moins marqué. Pendant la marche, les navires à une hélice ont une tendance à abattre sur un bord, c.-à-d. à tourner lentement d'un côté déterminé, dépendant du sens de rotation du propulseur, changeant, par suite, lorsqu'on passe de la marche en avant à la marche en arrière. Ce phénomène peut s'expliquer par l'inégalité d'action des ailes de l'hélice lorsqu'elles sont à la partie supérieure ou à la partie inférieure de leur trajet. Il n'a pas grand inconvénient dans la pratique, car on le corrige par une légère orientation de la barre du gouvernail. Le fonctionnement de l'hélice est peu influencé par les mouvements de roulis et la bande, mais il l'est beaucoup dans les tangages violents que font éprouver au navire la marche contre une grosse mer. L'hélice a besoin d'être bien immergée pour fonctionner convenablement, ce qui donne au tirant d'eau arrière du navire une valeur notablement supérieure au diamètre même de l'hélice. L'adoption de deux hélices indépendantes a pour avantage la diminution du tirant d'eau arrière et l'augmentation de sécurité provenant du dédoublement de l'appareil moteur. On applique aux essais d'hélice la formule suivante : $V = M \sqrt[3]{\frac{F}{B^2}}$ dans laquelle F représente la puissance en chevaux de 75 kilogrammètres développés sur les pistons de la machine motrice; B^2 est, en mètres carrés, la surface de la portion immergée du maître-couple; V la vitesse du navire exprimée en nœuds de 1,852 m. parcourus en une heure; enfin M est un coefficient numérique compris entre 3,5 et 4,5 qui varie d'une classe de navires à l'autre et pour un même navire suivant l'immersion, l'état de propreté de la carène, l'état de la mer; on lui donne le nom de coefficient d'utilisation. L'avance du navire pour un tour de l'hélice est différente de la valeur du pas de la surface hélicoïdale. On appelle recul le rapport de la différence entre le pas et l'avance par tour au pas lui-même. Le recul varie, mais sa valeur moyenne est voisine de 0,10. Des expériences ont été faites à diverses reprises en vue d'élucider la théorie de ce mode de propulsion. Les principaux résultats sont dus à MM. Moll, Bourgeois, Guède, Taurine et Jay. L. Knab.

Cage de l'hélice. — L'hélice des navires tourne dans un évidement situé à l'arrière et compris entre l'étambot

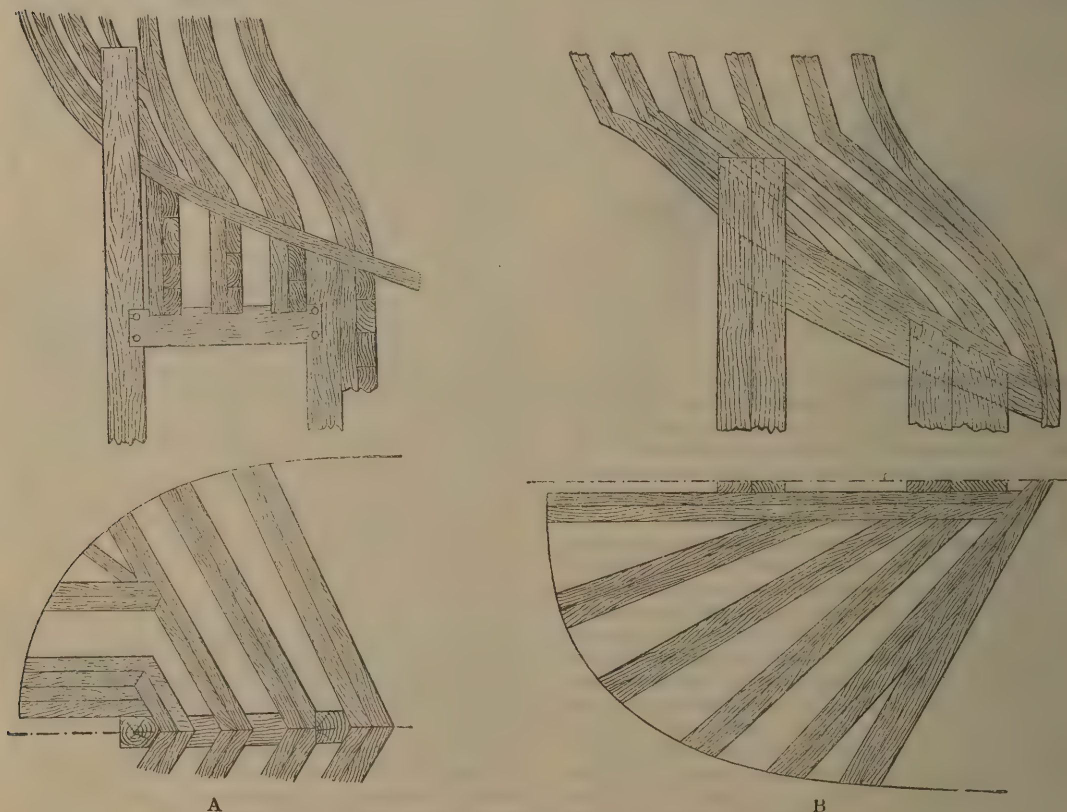


Fig. 3.

avant, qui reçoit les aboutissements des bordés, et l'étambot arrière, où sont fixées les ferrures du gouvernail (V. Arrière); ces deux pièces verticales sont réunies à leur extrémité inférieure par l'extrémité arrière de la quille et à la partie supérieure par une pièce horizontale ou peu inclinée, placée dans le plan longitudinal du navire et nommée *sommier* ou *fourcat* (fig. 3; A, sommier horizontal; B, sommier incliné). Dans les anciens navires se trouvait souvent, au-dessus de la cage de l'hélice, une cavité nommée *puits de l'hélice*, dans laquelle on remontait le propulseur lorsqu'on naviguait à la voile, afin qu'il n'opposât aucune résistance à la marche; le rôle de moins en moins important de la voilure à bord des navires à vapeur a fait abandonner cette disposition qui présentait le grave inconvénient de diminuer la solidité de l'arrière et nécessitait la disjonction de l'hélice et de son arbre; elle a cependant été conservée sur les croiseurs anglais.

Dans les constructions en bois, les pièces qui forment la cage de l'hélice doivent être réunies avec la plus grande solidité, car cette partie du navire est soumise, pendant la marche, aux effets du gouvernail, et, de la part du propulseur, à des trépidations très énergiques. Pour consolider leur assemblage, on a recours à des armatures en bronze, soigneusement chevillées sur la quille et les étam-

bots et quelquefois par une patte oblique sur la membrure (fig. 4); la partie horizontale de ces armatures est, en outre, renforcée par une nervure qui a pour but de s'opposer aux efforts de flexion latéraux. Dans certains cas, la

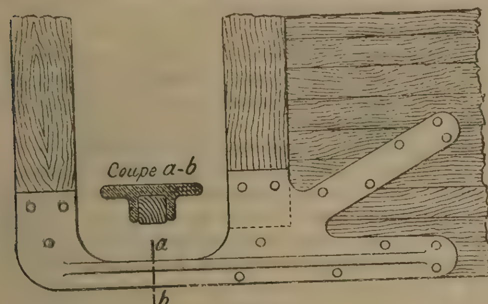
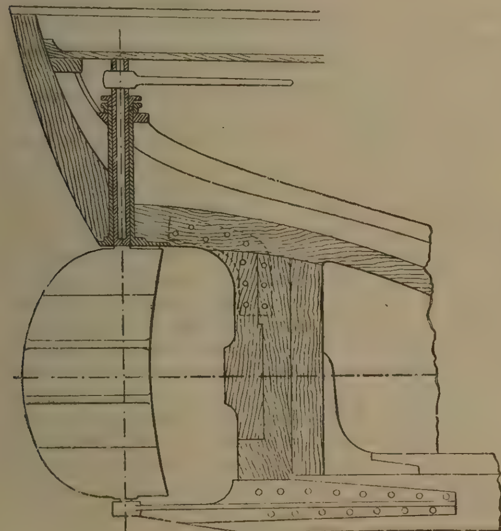


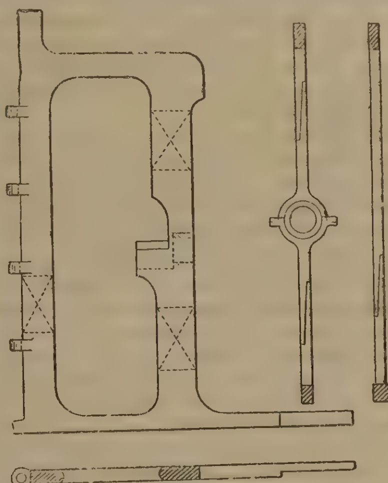
Fig. 4.

partie de la quille comprise entre les deux étambots est supprimée et remplacée par une forte armature qui reçoit le pied de l'étambot arrière. Cette disposition permet de donner plus de hauteur à la cage de l'hélice, et par suite d'augmenter le diamètre du propulseur. Le sommier peut être aussi consolidé par des armatures moins fortes que celles de la quille. Pour diminuer les trépidations toujours préjudiciables au navire et incommodes pour les personnes logées à l'arrière, il faut donner à la coque des formes dégageant beaucoup la cage de l'hélice, permettant à l'eau projetée par celle-ci de s'écouler très facilement. Si le gouvernail est compensé (V. Gouvernail), il n'est pas possible de conserver l'étambot arrière, car le trou de jaumière se trouverait alors trop reporté sur l'arrière, et il pourrait alors se produire de graves avaries dans le cas où un corps étranger viendrait à s'engager entre le gouvernail et l'étambot. La cage de l'hélice est alors limitée sur l'arrière par le gouvernail lui-même qui est supporté à la tête et qui est guidé à la partie inférieure par un tourillon qui pénètre dans une crapaudine ménagée dans l'armature. Dans ce cas, le bout de quille est toujours supprimé (fig. 5). Dans les arrières à hélices jumelles, les deux pro-


Fig. 5.

pulseurs occupent des positions latérales de chaque côté du navire; ils se trouvent ainsi dégagés, et il n'y a pas de cage d'hélice.

Dans les navires en fer, les deux étambots, le sommier et le bout de quille sont formés par un cadre qui limite la cage de l'hélice. Ce cadre est formé, lorsque ses dimensions l'exigent, par plusieurs parties réunies à écarts longs, comme l'indique la fig. 6. Le bout de quille présente parfois la forme d'un large patin aplati, ce qui permet d'augmenter la hauteur de la cage. Les deux étambots et le bout de quille sont munis de prolongements par lesquels ils s'assemblent au reste de la construction; cette réunion s'achève par le bordé extérieur et par le tube d'étambot. Enfin, lorsque le gouvernail est compensé, la pièce formant l'étambot, le sommier et le bout de quille, est percée de deux trous pour le passage de la mèche du gouvernail et pour le logement de son tourillon, Dans tous les cas,


Fig. 6.

l'étambot avant présente une ouverture circulaire pour le passage de l'arbre de l'hélice (V. Gouvernail, Etambot).

III. Beaux-Arts (V. Volute).

Bibl. : Mécanique. — Hauser, *Cours de construction navale*; Paris, 1886.

HELICHRYSUM (*Helichrysum* Gaertn.) (Bot.). Genre de Composées, du groupe des Astérées-Inulées. Ce sont des plantes herbacées ou suffrutescentes, à feuilles alternes, entières, tomenteuses, blanchâtres, ainsi que les tiges et les rameaux. Leurs capitules, de forme et de dimension très variables, ont un involucre formé de bractées scarieuses dont la couleur jaune, blanche ou rosée, ne s'altère pas par la dessiccation. Les fleurs sont toutes tubuleuses : celles du disque hermaphrodites, celles de la circonférence femelles, peu nombreuses, à corolle filiforme. — Les *Helichrysum* sont répandus surtout dans la région méditerranéenne, en Orient et au cap de Bonne-Espérance. On en connaît environ trois cents espèces que l'on désigne indistinctement sous le nom d'*Immortelles* parce que leurs inflorescences peuvent se conserver très longtemps avec leur couleur; mais ce nom s'applique plus particulièrement à celles dont les capitules, de couleur jaune, servent à faire des couronnes pour parer les tombes dans les cimetières. Ce sont, notamment, l'*H. stoechas* DC, du S. de l'Europe et des côtes de l'Océan; l'*H. bracteatum* Willd., de l'Australie, et l'*H. orientale* Gaertn. ou Immortelle jaune, espèce suffrutescente indigène en Grèce et dans l'île de Candie, que l'on cultive en grand en Languedoc et en Provence, où elle fait l'objet d'un commerce considérable. Ed. Lef.

HELICIA (*Helicia* Lour.) (Bot.). Genre de Protéacées, du groupe des Embothriées, dont on connaît une vingtaine d'espèces presque toutes des régions tropicales de l'Asie et des îles voisines. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, à fleurs hermaphrodites et tétramères. L'ovaire, biovulé, devient à la maturité un fruit charnu, renfermant une seule graine dépourvue d'albumen. L'espèce la plus importante est l'*H. serrata* R. Br. ou *Cajo Morsego* des Malais, dont la racine extrêmement vénéneuse est employée pour tuer les souris et les rats. Ed. Lef.

HELICINA (Malac.). Genre de Mollusques Gastéropodes, de l'ordre des Prosobranches-Scutibranches, établi par Lamarck en 1799 pour une coquille turbinée, dépourvue d'ombilic, de forme globuleuse, parfois déprimée, aplatie à la base et pourvue d'un calus à la région ombilicale; ouverture demi-ovale ou triangulaire, à péristome droit, parfois épaissi; un opercule calcaire ou corné à nucleus presque central. Exemple : *Helicina neritella* Lamarck. Les Néritines vivent au pied des arbres dans l'Amérique, l'Asie et l'Océanie. J. Mab.

HÉLICOIDAL. Le mouvement hélicoïdal est le mouvement d'un solide dont tous les points décrivent des hélices de même axe et de même pas : c'est le mouvement d'une vis dans son écrou. On démontre en cinématique que tout mouvement infiniment petit d'un corps solide est un mouvement hélicoïdal, formé d'une rotation et d'une translation parallèle à l'axe de rotation. H. L.

HÉLICOÏDE. On a donné le nom d'hélicoïdes à des surfaces très différentes et que l'on déduit de la considération de l'hélice ordinaire. Ce mot helicoïde ne paraît pas avoir actuellement un sens parfaitement défini; toutefois, on peut dire qu'en général il semble admis que l'on doit donner ce nom aux surfaces qui ont pour équations

$$x = a\cos\varphi,\quad y = \sin\varphi,\quad z = k\varphi + \psi(a),$$

a et φ désignant deux paramètres variables. On voit que ces surfaces peuvent être engendrées par des hélices (obtenues en supposant a constant), ou bien encore par une courbe $z = k\varphi + \psi(a)$, $z = \psi(a)$ (obtenue en supposant φ constant) de forme invariable, dont le plan passe par l'axe d'un cylindre, dont un point décrit une hélice tracée sur ce cylindre, et dont tous les points restent à des distances constantes de l'axe du cylindre.

Hélicoïde gauche a plan directeur *ou surface de la vis à filet carré*. C'est un conoïde droit dont l'axe est l'axe d'un cylindre droit à base circulaire et dont les génératrices s'appuient sur une hélice tracée sur ce cylindre. Les rayons de courbure de cette surface sont égaux et de signes contraires, c'est une surface d'aire minima; elle est applicable sur l'alysséide. Cette surface joue un rôle important dans les arts.

Hélicoïde développable. — L'hélicoïde développable est le lieu des tangentes à une hélice. Les sections planes de cette surface par des plans perpendiculaires à l'axe du cylindre sont des développantes de cercle égales entre elles. La surface polaire d'une hélice est un hélicoïde développable. H. Laurent.

HÉLICON. Instrument en cuivre et à bocal du registre grave, inventé par Stowærrer de Vienne, pour remplacer l'*ophicléide* (V. ce mot).

HÉLICON (aujourd'hui Zagora ou Palæo-Vouni). Montagne de Grèce, située à l'O. de la Béotie, entre le lac Copaïs et le golfe de Corinthe; 1,749 m. de haut. Le versant oriental de l'Helicon est, comme autrefois, riche en sources gracieuses, couvert de bosquets, de bois et de riantes vallées. Les anciens poètes le célébraient comme séjour des Muses. Au pied de l'Hélicon, au N., était le bois sacré des Muses, vallon où des autels et des statues s'élevaient jadis sous les ombrages; l'empereur Constantin dispersa ces souvenirs de l'art antique et emporta les statues à Constantinople. A quelque distance jaillit la fontaine Aganippe; une route décorée de statues menait au sommet oriental, où se trouvait un autel de Zeus; non loin jaillit la source d'Hippocrène. Cette région fut le berceau du culte des *Muses* (V. ce mot) et de la poésie hésiodique.

HÉLICON de Cyzique, mathématicien grec du ive siècle avant notre ère, disciple d'Eudoxe de Cnide et recommandé, dit-on, par Platon à Denys le Jeune. Il se rendit célèbre en prédisant une éclipse de soleil (en 361 ?), la première, après celle de Thalès, qui aurait été prévue chez les Grecs.

HELICONIA. I. Botanique. — (*Heliconia* L.). Genre de Musacées, dont les représentants sont remarquables par leurs fleurs fasciculées dans une spathe naviculaire persistante et diversement colorée. Les tiges, assez élevées, sont couvertes de feuilles dont le limbe est très développé. L'ovaire est triloculaire, et le fruit, ovoïde ou oblong, renferme une seule graine dressée. Plusieurs espèces de ce genre, notamment l'*H. bihai* Sw., des Antilles, sont cultivées dans les serres chaudes de l'Europe. Ed. Lef.

II. Horticulture. — Les espèces de ce genre, très décoratives, réclament la serre chaude. Une terre substantielle, fraîche, tourbeuse même pour *H. bihai* Sw., leur convient. On les multiplie à l'aide de rejetons du pied ou par division des rhizomes.

HÉLICOPTÈRE (V. Aviation, t. IV. p. 904).

HELICTÈRES (*Helicteres* L.) (Bot.). Genre de Malvacées-Hélictérées, à fleurs hermaphrodites et pentamères, avec cinq ou dix étamines fertiles et monadelphes. Ce sont des arbres et des arbustes propres aux régions tropicales de l'Asie et de l'Amérique. Dans l'Inde, les fleurs et les fruits de l'*H. Ixora* L. sont préconisés en décoction comme émollients. Ed. Lef.

HELICTIS (Zool.). Genre de Mammifères Carnivores, de la famille des *Mustelidæ*, sous-famille des *Melinæ* (V. Blaireau) et qui diffère surtout des véritables Blaireaux par le développement de la queue qui est assez longue et touffue. La formule dentaire est celle du genre *Meles*, mais la forme des dents est un peu différente. La tête est petite, allongée, comprimée surtout dans sa région faciale. On en connaît plusieurs espèces toutes de l'Asie orientale. Ce sont des animaux de la taille de la Fouine ou du Putois, à pelage d'un brun foncé, varié de blanc ou d'orangé. Ils grimpent aux arbres avec agilité et se nourrissent de petits animaux et de fruits. *H. orientalis* et *H. persorata* sont de l'Inde continentale et le premier se trouve aussi à Java; *H. subaurantiaca* habite Formose et *H. moschata* la Chine méridionale et la Cochinchine.

HÉLIE. Nom de plusieurs comtes de *Périgord* et du *Maine* (V. ces mots).

HÉLIE (Félix), savant français, né à Nantes en 1795, mort à Nantes en juil. 1885. Professeur de sciences appliquées à l'Ecole d'artillerie de la marine à Lorient et membre de la commission d'expériences de gâvres, il s'est livré à d'intéressantes études de balistique et a publié un ouvrage capital en la matière : *Traité de balistique expérimentale* (Paris, 1865, in-8 ; 2e éd. avec Hugoniot, Paris, 1884, 2 vol. in-8). On lui doit en outre : *Expériences d'artillerie* (Paris, 1847, in-8) ; *Mémoire sur la probabilité du tir des projectiles* (Paris, 1854, in-4 ; 2e éd., 1856, in-8), et plusieurs brochures faisant partie de la collection des *Extraits du Mémorial de l'artillerie de marine*.

HÉLIE (Faustin), jurisconsulte français, né à Nantes le 31 mai 1799, mort à Paris le 22 oct. 1884. D'abord avocat à Nantes en 1822, il entra ensuite dans les bureaux du ministère de la justice et fut chef de bureau en 1837, puis directeur des affaires criminelles en 1848. La même année, il fut nommé professeur au Collège de France. En 1849, il devint conseiller à la cour de cassation. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1855. En 1872, il fut nommé président de la chambre criminelle à la cour de cassation. Il fut admis à la retraite en 1874 et devint vice-président du conseil d'Etat (juil. 1879). — Ses ouvrages sont : *Du Jury appliqué aux délits de la presse* (1834, in-8) ; *Théorie du Code pénal* (avec Ad. Chauveau) (1834-1843, 8 vol. in-8; 6e éd., 1887-1888, 6 vol. in-8) ; *Traité de l'instruction criminelle* ou *Théorie du Code d'instruction criminelle* (Paris, 1845-1860, 9 vol. ; 1866-67, 8 vol. in-8) ; *De l'Instruction écrite*, de Mangin (1847, 2 vol. in-8) ; *Traité du droit pénal*, de Rossi (1855, 1872, 2 vol. in-8) ; *Des Délits et des peines*, de Beccaria (Paris, 1856, in-12 ; 1870, in-12); *Pratique criminelle des cours et tribunaux* (Paris, 1877, 2 vol. in-8). Il a aussi revu et complété les *Leçons de droit criminel* de Boitard (Paris, 1872, in-8, 10e éd.). Il a collaboré aux *Codes annotés* de Sirey et aux éditions des *Codes* publiés par Rivière et Pont, et fourni de nom-

breux articles à la *Revue Fœlix*, à la *Revue Wolowski* et à la *Revue critique de législation*. G. R.

BIBL. : *Discours de rentrée de la Cour de cassation*, 3 nov. 1874. — DEMANGEAT, *M. Faustin Hélie*, 1877, in-8. — *Le Tribunal et la Cour de cassation* ; Paris, 1879, pp. 170-172 et 534, in-8.

HÉLIE DE VILLENEUVE, grand maître de Saint-Jean de Jérusalem (V. VILLENEUVE).

HÉLIÉE (V. HÉLIASTES).

HÉLINAND, chroniqueur et poète, né à Pronleroy (Oise), moine à l'abbaye cistercienne de Froidmont en Beauvaisis, mort après 1229. On a de lui des *Vers sur la mort*, des *Sermons* et une *Chronique universelle*. On trouvera la plupart de ses œuvres au t. CCXII de la *Patrologie latine* de Migne et des fragments de sa chronique au t. VII de la *Biblioth. patrum cisterc.* ainsi qu'au t. XIII du *Recueil des historiens de la France*.

BIBL. : L. DELISLE, *la Chronique d'Hélinand*, dans *Notices et doc. publ. par la Soc. de l'hist. de France à l'occasion de son cinquantième anniversaire* ; Paris, 1884, pp. 141-154, in-8.

HÉLINGUE (Mar.). Bout de corde en double qu'on utilise chaque fois qu'un cordage est fabriqué et qui sert à en attacher l'extrémité à la manivelle ; on dit aussi palombe.

HÉLIOCAMINUS. Chambre exposée de toute part au soleil, dans les riches habitations du temps de l'empire romain (*Digeste*, VIII, 2, 17). C'est là que se tenait en hiver le maître de la maison. Pline le Jeune décrit en détail une pièce de ce genre qu'il avait fait aménager dans sa villa de Laurente (*Epist.*, II, 17).

HELIOCENTRIQUE (Astron.). On appelle coordonnées *héliocentriques* d'une planète les coordonnées de cet astre rapportées au centre du soleil, par opposition à coordonnées *géocentriques* (V. ce mot).

HÉLIOCHROMIE (V. PHOTOGRAPHIE).

HÉLIOCLÈS, roi grec de *Bactriane* (V. ce mot).

HÉLIODORE, statuaire grec de l'époque hellénistique. Suivant Pline (XXXIV, 91), il était l'auteur de diverses statues d'athlètes, de soldats, de chasseurs et de prêtres. Son œuvre la plus importante était un groupe de *Pan et Olympos*, qu'on vit plus tard à Rome dans le portique d'Octavie (Pline, XXXVI, 35).

HÉLIODORE. Trois philosophes grecs ont porté ce nom : le premier est un académicien, disciple de Charmadas, nommé dans l'*Index Herculanensis*. Le second, Héliodore d'Alexandrie, est un péripatéticien, nommé par Porphyre (*Vit. Plot.*, 20), qui avait laissé quelques écrits. Le troisième appartenait à l'école néoplatonicienne et vécut à la fin du ve siècle ap. J.-C. Il était fils d'Hermias et frère d'Ammonius, le disciple de Proclus. Mention est faite de son nom par Suidas et Damascius (*Vit. Ss.*, 74).

HÉLIODORE, grammairien alexandrin, contemporain d'Adrien (IIe siècle ap. J. C.). Il est surtout connu comme métricien. Il écrivit un traité des mètres (Περὶ μέτρων) et publia une édition métrique d'Aristophane avec commentaires. Ses ouvrages ont servi de modèle à Héphestion et à Juba. Son système, opposé à celui de Varron et de Cæsius, et appuyé sur des considérations grammaticales, est celui des μέτρα πρωτότυπα, caractérisé par la théorie des ἀντίσπαστοι, pieds dans lesquels sont rapprochés deux temps forts, et qui a introduit dans la métrique une grande confusion. Médéric DUFOUR.

BIBL. : WESTPHAL, *Script. metrici græc.* ; Leipzig, 1866. — THIELMANN, *Heliod. colometria Aristoph.* ; Halle, 1869.

HÉLIODORE, évêque de Tricca (Thessalie), vécut entre le IIe siècle et le Ve siècle. L'historien Socrate (*Hist. eccl.*, V, 22) attribue à cet évêque, comme œuvre de jeunesse, le roman des *Ethiopiques* (éd. princeps de V. Opsopæus ; Bâle, 1534, in-4 ; depuis surtout par D. Koraès à Paris, 1804, 2 vol. in-8, et par I. Bekker à Leipzig, 1855 ; trad. allemande par Fischer ; Stuttgart, 1867), qui raconte en dix livres les aventures de la princesse éthiopienne Chariclée, princesse d'Ethiopie, qui, exposée par sa mère, transportée à Delphes, y rencontra le beau Théagène qu'elle finit par épouser après mille vicissitudes, lorsque sa naissance est reconnue au moment où ils vont périr tous les deux. Quoi qu'il en soit, cet interminable roman a joui d'une grande réputation ; Amyot l'a traduit ; Racine, adolescent, le savait par cœur ; Boileau le mit en parallèle avec le *Télémaque* de Fénelon. Il ne mérite pas tant d'honneur, et l'auteur, qui a des qualités d'écrivain, manque d'originalité. On a vainement essayé de nier l'identité du romancier et de l'évêque.

BIBL. : W. ENGELMANN, *Bibliotheca script. classicorum* ; Leipzig, 1880, 1re part., p. 352 (bibliographie minutieuse).

HÉLIODORE D'ATHÈNES, *le Périégète*, du IIIe siècle av. J.-C. Il composa un livre sur l'Acropole, qui est une des sources de Pline l'Ancien.

HÉLIODORE DE LARISSE, mathématicien grec postérieur à Ptolémée. Les manuscrits donnent soit sous son nom, soit sous celui de Damianos (fils ?) d'Héliodore, quatorze chapitres d'*Hypothèses optiques*. L'édition de Bartholin (Paris, 1657) : *Damiani Heliodori de Opticis libri duo*, y ajoute un fragment qui se rencontre ailleurs isolé et paraît provenir des *Catoptriques* de Héron, ainsi qu'un abrégé de l'*Optique* d'Euclide. J'ai montré que cet abrégé était tiré d'un ouvrage inédit de George Pachymère sur les mathématiques et que Bartholin avait été trompé par une fraude du célèbre copiste Ange Vergèce. TANNERY.

HÉLIOGABALE ou **ELAGABAL** (*Varius Avitus* BASSIANUS, surnommé), empereur romain (218-222), né en 201 ou 204, tué à Rome le 11 mars 222. Il appartenait par sa mère à la famille des Sévères. Son père, Varius Marcellus, avait épousé Soæmias, fille de Julia Mæsa, sœur de Julia Domna (femme de Septime Sévère et mère de Caracalla). Mæsa et ses deux filles, Soæmias et Mammée (mère d'Alexandre Sévère), s'étaient retirées à Emèse auprès du temple du dieu solaire Héliogabale. Le jeune fils de Soæmias reçut le sacerdoce du dieu héréditaire dans sa famille. Il fut circoncis. Les femmes syriennes qui dirigèrent sa destinée, après avoir eu un rôle sous les premiers Sévères, exploitèrent habilement les influences religieuses. Persuadant aux soldats qu'Héliogabale était fils de Caracalla, elles gagnèrent une légion campée à Emèse et firent proclamer l'enfant empereur (16 mai 218). Il prit les noms de Marc Aurèle-Antonin. Le préfet du prétoire, Julianus, fut battu et tué. Macrin lui-même fut battu en Syrie et mis à mort. Le nouvel empereur fut le moins Romain de tous ceux qui se succédèrent au pouvoir. C'était un prêtre syrien, uniquement préoccupé de son dieu. Il voulut l'imposer au monde. Il entra dans Rome « portant une robe de pourpre lamée d'or, un collier de perles, les joues teintes de vermillon, l'éclat des yeux relevé comme ceux des femmes arabes par une couche de henné ». Il traînait à sa suite la pierre noire qui symbolisait le dieu d'Emèse et en fit la divinité suprême de l'Empire. C'était une révolution sans précédent et qui ne fut tentée ensuite qu'au profit du christianisme. Chaque année, dit Hérodien, il conduisait son dieu dans un temple magnifique, bâti par lui dans un faubourg de Rome. L'idole était placée sur un char étincelant d'or et de pierreries, traîné par six chevaux blancs et où personne ne montait afin que le dieu parût le diriger lui-même. En avant, le prince, soutenu par deux gardes, courait à reculons afin d'avoir toujours les yeux fixés sur la sainte image. Derrière on portait les statues de tous les dieux, les insignes impériaux ; la garnison et tout le peuple suivaient la procession, des torches à la main, jonchant la route de fleurs. Il lui éleva un temple sur le Palatin, déclara que les dieux de Rome n'étaient que ses serviteurs, plaça dans son temple les boucliers sacrés, le feu de Vesta, le Palladium ; il le maria solennellement à la Lune, l'Astarté carthaginoise.

Le gouvernement appartenait à sa grand'mère, à sa mère et à sa tante. La première siégeait au Sénat ; la seconde reçut la présidence d'un sénat de femmes chargé de régler l'étiquette ; Mammée et son fils se tinrent à l'écart. Héliogabale, approuvé par sa mère, se livrait aux pires débauches

et aux fantaisies les plus déréglées. Dans son palais sablé de poudre d'or, auprès de ses viviers d'eau de rose, il s'habillait en femme, travaillait à des ouvrages de laine, prenant pour époux quelque athlète robuste. Il épousa en quatre ans quatre ou cinq femmes, dont une vestale. Le dégoût finit par le balayer. Sa grand'mère, prévoyant la fin, lui fit nommer césar son cousin Alexandre qu'il adopta. Bientôt jaloux, il voulut le faire périr. Les prétoriens l'en empêchèrent et sur une nouvelle tentative le massacrèrent avec sa mère. Il s'était caché dans les latrines. On jeta son cadavre au Tibre et le Sénat le décréta d'infamie. A.-M. B.

HÉLIOGRAPHIE (V. Télégraphie optique).

HÉLIOGRAVURE. L'action de la lumière sur diverses substances susceptibles de former à la surface de planches métalliques, soit des réserves inattaquables par les acides, soit des écrans perméables proportionnellement à l'action de la lumière, permet d'arriver à produire directement, avec le concours de la photographie, des planches gravées en creux ou en relief, sans que le burin d'un graveur ait à intervenir, sauf pour le cas de retouches. De cette application est née une industrie d'art aujourd'hui fort importante, ne s'occupant exclusivement que d'héliogravure ou de photogravure, ce qui signifie exactement la même chose; elle comprend tous les genres de gravure pratiqués à l'aide de la photographie et formant deux groupes distincts. Nous allons indiquer sommairement en quoi consistent les deux subdivisions principales de l'héliogravure qui sont : l'héliogravure en creux et l'héliogravure en relief ou typographique. La gravure en creux se sert de planches dont les parties, gravées en creux, sont chargées d'encre lors de l'impression et forment l'image imprimée. Les tailles ou les creux sont obtenus, dans la gravure ordinaire, en usant du burin ou de la pointe sèche, ou bien en attaquant le métal avec un acide dans les parties non réservées de la planche. Au lieu d'exécuter à la main le travail qui consiste à découvrir le métal dans les parties à graver, on peut y arriver à l'aide de la lumière en utilisant la propriété qu'a cet agent physique de rendre insolubles ou bien imperméables certaines substances telles que le bitume de Judée, d'une part, puis la gomme, l'albumine et la gélatine bichromatée, d'autre part. Nous renverrons à l'art. Photographie pour l'étude des principes des diverses réactions utilisées, et nous nous bornerons à décrire ici la technique de ce genre de gravure. En ce qui concerne l'héliogravure en creux, il y a lieu de la subdiviser encore en deux genres distincts, suivant qu'il s'agit d'images au trait ou au pointillé ou d'images à modelés continus.

Dans le cas d'héliogravure en creux de sujets au trait ou au pointillé, la réserve peut être formée avec du bitume de Judée ou avec de l'albumine bichromatée. La réserve au bitume de Judée s'obtient en prenant tout d'abord des plaques de cuivre ou de zinc bien planées et décapées que l'on recouvre, à l'aide d'une tournette, d'une très mince couche, bien égale et bien exempte d'impuretés, de bitume de Judée en dissolution à 5 °/₀ dans la benzine anhydre. Dès que cette couche est parfaitement sèche, on l'insole à travers un positif photographique ou exécuté à la main, bien translucide dans les parties blanches et très opaque dans les parties noires, et quand l'action de la lumière a produit un effet suffisant, ce que l'expérience indique, à moins que l'on n'use de certains procédés photométriques de contrôle, on immerge la plaque bitumée qui ne porte encore aucune trace visible de l'action de la lumière, dans un bain d'essence de térébenthine. Ce liquide dissout toutes les parties de la couche de bitume, non attaquées par la lumière, tandis que celles qui n'ont pas été préservées contre cette action par les traits ou points opaques sont insolubles. On lave à grande eau et l'on a une plaque de zinc ou de cuivre portant, formée par le métal dénudé, une image dont le fond est constitué par le bitume demeuré insoluble. Ce fond impénétrable à l'eau acidulée d'acide nitrique ou sulfurique, permet de ne laisser mordre que les parties non recouvertes de bitume. On procède alors comme dans la gravure à l'eau-forte ordinaire, pour obtenir des creux plus ou moins profonds, ou comme dans la zincographie, si on a opéré sur zinc, en acidulant, pour les préparer, les parties non réservées, lesquelles dès lors sont seules aptes à retenir l'encre lithographique. Au lieu de former l'enduit protecteur avec du bitume qui est peu sensible à la lumière, ce qui nécessite une longue durée d'exposition, si l'on veut arriver plus rapidement au résultat désiré, on peut employer une couche d'albumine bichromatée, dont la sensibilité est considérablement plus grande que celle du bitume, dans un rapport de un à vingt au moins. Cette liqueur sensible est facile à préparer : pour 100 gr. d'albumine bien battue en neige (4 blancs d'œufs frais environ), on met 2gr50 de bichromate de potasse et 50 centim. c. d'eau. On ajoute quelques gouttes d'ammoniaque à ce mélange et l'on filtre avec soin dans un récipient bien propre. Ce liquide peut servir assez longtemps. On en recouvre les plaques métalliques, cuivre ou zinc; la dessiccation s'opère à chaud sur une plaque de fonte portée à une température de 60 à 70° centigr. au plus, afin d'éviter la coagulation de l'albumine. La plaque, une fois bien sèche, mais refroidie, peut être aussitôt appliquée contre le positif, et l'exposition à la lumière dans le châssis-presse sera de une à trois minutes environ en plein soleil et de six à vingt minutes à la lumière diffuse. Après l'insolation, on met la plaque dans de l'eau colorée avec du rouge d'aniline; aussitôt a lieu la dissolution de toute l'albumine non insolubilisée par la lumière, et les parties insolubilisées se détachent en rouge sur la couleur du métal dénudé partout où l'albumine s'est dissoute. On peut, de la sorte, juger de la valeur de l'image. Si elle est bien complète, si elle est exactement la contre-épreuve du cliché, on fait sécher, puis mordre dans une dissolution alcoolique de perchlorure de fer sec. Voici, d'ailleurs, la formule du liquide propre à la morsure : alcool absolu, 100 gr.; perchlorure de fer desséché à saturation; cette liqueur est filtrée plusieurs fois. Pour pratiquer l'opération de la morsure, on prend une quantité quelconque de cette liqueur que l'on étend d'un égal volume d'alcool absolu. Il faut, pour la morsure à l'acide comme pour celle au chlorure de fer, avoir soin de recouvrir d'un vernis isolant toutes les parties de la plaque, dessus et dessous, qui ne doivent pas être atteintes par le mordant. Une dissolution de bitume dans de la benzine à 6 °/₀ constitue un excellent isolant.

L'héliogravure en creux des sujets à teintes continues est pratiquée de diverses façons, mais le procédé le plus simple est dû à Talbot et emploie la gélatine bichromatée. On opère sur du cuivre plané et bien poli que l'on recouvre d'une couche mince de gélatine bichromatée. Cette couche est séchée à l'étuve, puis appliquée contre un positif et exposée à la lumière solaire directe ou diffuse. Après une insolation convenable, on lave à l'eau pour enlever le bichromate libre, puis, après dessiccation, on recouvre la surface entière d'un grain et on fait mordre avec une dissolution aqueuse de perchlorure de fer. Ce liquide traverse plus ou moins la couche de gélatine, suivant qu'elle est plus ou moins perméable; la lumière ayant agi sur elle de façon à imperméabiliser plus ou moins les diverses parties qu'elle a pu atteindre. Après une morsure de quelques instants, on nettoie la plaque et on recommence l'opération qui vient d'être faite, mais en faisant varier la durée de l'exposition. Il va sans dire que, pour retrouver la place occupée primitivement sur le métal par le positif, on a ménagé des points de repère d'une précision parfaite. La dernière morsure accentue la profondeur des creux qui correspondent aux noirs, tandis que les blancs et les demi-teintes sont peu modifiés. C'est là le procédé que pratiquent plusieurs des grandes maisons de Paris. Il en est un autre qui exige plus de temps et dans lequel la planche gravée s'obtient par moulage galvanoplastique, sans que la gravure chimique ait à intervenir. Voici en quoi consiste ce procédé : l'image est obtenue à l'état de réticulation sur une couche de gélatine bichromatée et insolée. A l'aide de divers artifices, on obtient cette réticulation, qui est proportionnelle à l'action

de la lumière ; l'eau chaude, notamment, additionnée d'ammoniaque, conduit à ce résultat. La gélatine réticulée, une fois sèche, est contremoulée sur un métal mou qui sert à recevoir le dépôt galvanique. Ce dépôt doit s'effectuer lentement pour que la plaque de cuivre soit formée d'un grain bien serré. Aussi ne peut-on, par ce moyen qui donne de magnifiques gravures, obtenir une planche avant quinze ou vingt jours. C'est, sommairement indiqué, le procédé qui est pratiqué dans les ateliers de la maison Goupil à Asnières. Pour donner plus de solidité à ces planches gravées en creux dans lesquelles les dépressions sont peu marquées, l'on a soin de les aciérer, ce qui permet d'en tirer un nombre considérable d'épreuves, par les procédés ordinaires de l'impression dite en taille-douce.

La photographie conduit à l'obtention de gravures en relief ou typographiques, soit d'après des sujets au trait ou au pointillé, c.-à-d. d'après des gravures au burin et d'après des dessins sans demi-teintes, soit d'après des sujets à teintes continues, c.-à-d. d'après des aquarelles, des lavis, des reproductions de tableaux à l'huile, et enfin d'après toutes copies photographiques sur nature: portraits, vues, monuments, etc. Suivant le cas, on opère d'une façon différente. L'héliogravure en relief, d'après des sujets au trait ou au pointillé, emploie les deux procédés au bitume de Judée ou à l'albumine qui viennent d'être décrits plus haut, mais avec cette différence que l'on use de négatifs au lieu de positifs. Quant à la morsure chimique, elle est conduite comme dans l'opération du gillotage. Dans l'héliogravure en relief, d'après des sujets à demi-teintes continues, on opère différemment. On sait que pour user de planches gravées susceptibles d'être imprimées en même temps que le texte, il faut que les parties imprimantes de ces planches ou clichés typographiques soient en relief et à la hauteur des caractères. Il est donc impossible d'imprimer simultanément avec les caractères des images à modelés continus ; les modelés des images typographiques doivent être discontinus, c.-à-d. formées par des points ou par des lignes plus ou moins larges, plus ou moins séparés et rapprochés toujours par des espaces absolument blancs plus ou moins serrés. Il y a donc nécessité absolue pour transformer une image à modelés continus en une image typographique, de couper ce modelé continu par des points ou par des lignes, sans cependant rien enlever de l'ensemble de l'image. Il faut faire, en un mot, ce que fait un graveur au burin sur métal ou sur bois quand il interprète un sujet à demi-teintes fermées. Grâce à divers artifices ingénieux, l'on arrive automatiquement à obtenir un résultat analogue. Nous ne décrirons que les plus employés de ces artifices, dont le but, en définitive, est toujours la transformation, la plus directe possible, d'une image à teintes continues en un cliché typographique. On peut employer entre le négatif et la plaque sensible un réseau interposé, formé de points très rapprochés, où des lignes très fines et très serrées se croisent entre elles obliquement ou à angle droit ; ceci a pour effet de couper les demi-teintes, de les diviser par les espaces blancs dont il a été question plus haut. L'emploi d'un relief en gélatine par compression sur un réseau métallique est préférable à l'artifice précédent. Dans ce cas, on procède ainsi qu'il suit : une plaque en métal de caractères d'imprimerie d'une dimension appropriée au sujet à transformer, est finement striée, avec la machine à griser, de sillons parallèles entre eux et se coupant obliquement. Ces sillons sont tracés avec un outil dont la pointe a la forme d'un V ; ils ont la profondeur maxima d'un demi-millimètre ; la plaque, vue sur une de ses sections, présente donc un aspect comparable à celui d'une scie. Pour obtenir la transformation en cliché typographique à l'aide de cette plaque, l'on commence par faire un relief en gélatine d'après le négatif, puis l'on encre avec de l'encre lithographique de report les saillies de la plaque striée, et l'on place sur cette feuille encrée une feuille mince de papier autographique sur laquelle on pose le relief en gélatine. Enfin, le tout est mis sur le plateau inférieur d'une presse à vis ou d'une presse hydraulique, et une pression bien réglée d'avance vient comprimer la gélatine contre le bloc métallique ; le papier interposé s'y incruste et il prend plus ou moins d'encre, suivant qu'il a pénétré plus ou moins profondément sous des reliefs plus ou moins prononcés. Le papier, après cette opération, porte en encre de report l'image telle qu'elle sera sur le cliché typographique ; il n'y a plus qu'à la décalquer par les voies ordinaires sur du zinc et à faire agir la gravure chimique. Ce moyen donne d'excellents résultats ; seulement il demande quelques jours. Une méthode plus expéditive consiste à se servir d'un réseau photographié dans la chambre noire en même temps que le sujet. On place en face de la chambre noire et bien au point une planche portant ce réseau formé de points et de lignes et on démasque l'objectif pendant un temps suffisant pour reproduire ce réseau, puis on lui substitue le sujet qui pose à son tour et s'imprime sur la même plaque. Au développement, on a le tout, c.-à-d. le réseau et l'image négative, incorporés dans le même véhicule. Un industriel suisse a eu l'idée de préparer des plaques sensibles portant le réseau de telle sorte que l'on n'a qu'à opérer comme d'habitude, et après le développement, le négatif se trouve tout prêt à fournir une image typographique. On peut employer la compression d'un relief en gélatine sur du papier quadrillé blanc, mais un moyen très direct et très simple dont les résultats, dans certains cas, sont bien suffisants, consiste dans l'emploi de la réticulation de la gélatine bichromatée après une insolation convenable et une immersion dans un bain d'eau chaude additionnée d'ammoniaque. La granulation qui se forme à la surface de la plaque de gélatine est proportionnelle à l'action de la lumière ; on encre cette surface avec de l'encre de report comme cela a lieu dans l'impression phototypique (V. Phototypie) et on en tire sur du papier autographique une épreuve que l'on décalque sur zinc, puis intervient la gravure chimique pour former le cliché typographique. Le procédé d'héliogravure mécanique au burin de MM. Sartirana permet de traduire la photographie directe par des entailles plus ou moins larges, plus ou moins profondes, faites par un burin dans une planche en métal. Les traits du burin ne s'entre-croisent jamais ; les lignes, souvent équidistantes, sont seulement plus ou moins renflées, suivant les ombres et les clairs. Le modèle est donc formé par l'incessante variation dans la largeur du trait. Le principe de ce procédé repose sur l'emploi d'une machine à graver des lignes parallèles. Sur la règle transversale du plateau sont posés, à des distances calculées, un burin et un butoir, ou touche. Si l'on fait marcher la règle, le burin portant sur une planche de métal à graver, une raie sera tracée tout le long de la course de la règle. Mais si, sous la touche, se trouve une sorte de relief, le fléau qui, sur la règle, porte le burin, remontera ou descendra chaque fois que la touche rencontrera un relief ou une dépression ; il en résultera que le burin taillé en forme de V entrera plus ou moins profondément dans le métal et tracera, par conséquent, des traits plus ou moins larges. Ceci dit, il suffit que le butoir rencontre des reliefs et des creux dont l'ensemble représente les noirs et les clairs d'une image pour que cette image soit gravée sur la planche par des tailles plus ou moins larges. Cette image, en relief ou en creux, peut être obtenue facilement par des procédés photographiques connus et basés sur les propriétés de la gélatine bichromatée. On la fixe sur la table de la machine à graver et symétriquement on place la planche de métal de manière à faire correspondre les mêmes parties de chaque planche sous chacun des burin et butoir, puis on met la machine en mouvement. Lorsque la règle a parcouru la longueur des plaques et que le burin a tracé sa série d'entailles équidistantes, mais de largeur variable, la planche est gravée ; suivant que l'image photographique en relief est positive ou négative, la planche obtenue sera gravée pour l'impression typographique ou en creux. On peut, grâce à ce procédé rationnel, transformer dans les vingt-quatre heures un cliché photographique en une planche

gravée, prête, après un léger polissage au charbon, à être mise sous presse.

De même que l'héliogravure en creux ou en relief sert à l'impression d'images d'une seule couleur, on peut, en multipliant les planches ou clichés, réaliser la formation d'images polychromes, ainsi qu'on les obtient avec les chromolithographies, mais ayant sur ces dernières l'avantage de rendre avec plus de vérité les objets à reproduire. La décomposition de l'ensemble du sujet coloré en ses couleurs distinctes s'effectue de la même façon que pour la chromolithographie, mais on prend pour base du travail l'héliogravure complète que l'on reporte sur pierre ou sur zinc autant de fois qu'il est nécessaire, suivant le nombre des couleurs isolées appelées à constituer, par superpositions successives, la polychromie complète. Puis on procède par élimination de toutes les parties de l'image entière qui ne doivent pas concourir à la formation de chaque monochrome. Un sujet complet, d'une couleur appropriée à la nature de l'éclairage et des couleurs d'ensemble de l'objet à représenter, devra terminer la polychromie en y apportant, non seulement l'unité du dessin, mais encore la couleur et le modelé des ombres (V. Polychromie). L. Knab.

HÉLIOMÈTRE (Astron.). Instrument destiné à mesurer les diamètres de certains astres (principalement du soleil, d'où son nom) ou les distances de deux astres très rapprochés. Bouguer, à qui l'on doit le principe de la construction de cet instrument, plaçait deux objectifs de même distance focale assez près l'un de l'autre pour qu'on pût voir dans un oculaire unique les images données par les deux objectifs (1748). Un peu plus tard, en 1753, Dollond obtint le même résultat en plaçant en avant de l'objectif d'une lunette ordinaire un second objectif à distance focale négative coupé par son centre, et dont les deux moitiés étaient mobiles. Enfin, vers 1817, Fraunhofer donna à l'héliomètre sa forme définitive, les deux moitiés du verre objectif étant mobiles et commandées par des vis micrométriques dont les têtes portent des tambours divisés tournant devant un index ; leur déplacement sert à mesurer la distance angulaire des images fournies par les moitiés de la lentille. C'est au moyen de l'héliomètre de l'observatoire de Kœnigsberg que l'illustre Beissel a pu déterminer la *parallaxe* (V. ce mot) de la 61e étoile du Cygne.

HÉLION (Charles) (V. Barbançois).

HÉLIOPHOBIE (Zool.) (V. Bathyergue).

HÉLIOPOLIS (Archéol. égypt.). Ville située entre le Nil et la montagne arabique, à quelques lieues au N. de Memphis, bâtie sur une éminence factice et communiquant avec le fleuve au moyen de plusieurs lacs où divers canaux venaient se décharger. Son nom était *On* en égyptien, en copte et en hébreu. En l'appelant Héliopolis, les Grecs ont traduit fidèlement son nom sacré *Pa-Ra* qui signifie « demeure du Soleil » ; comme autre dénomination sacrée elle avait celle de « Ciel de l'Egypte ». Son temple, où le soleil était adoré sous les formes de Toum et de Ra, était précédé d'une allée de sphinx dont Wilkinson a reconnu les vestiges et aboutissant à deux obélisques dont un seul existe encore aujourd'hui : il est au nom d'Ousertesen Ier ; c'est le plus ancien obélisque connu. Quoique comprenant une population restreinte, Héliopolis a exercé une grande influence sur l'Egypte au point de vue des idées religieuses.

Bataille d'Héliopolis. Bataille gagnée par Kléber le 24 mars 1800 sur l'armée d'Ibrahim Bey. Le commandant anglais lord Keith ayant, au mépris de la convention d'El-Arich, demandé que l'armée française mît bas les armes, Kléber concentra ses forces pour défendre Le Caire ; il attendit avec 10,000 hommes dans la plaine de Boulaq les 80,000 hommes d'Ibrahim Bey. Friant commandait la droite, Leclerc (avec la cavalerie) le centre, Régnier la gauche. Régnier attaqua l'avant-garde turque retranchée à Mataryeh (Héliopolis), l'en débusqua et l'écrasa. Le reste de l'armée turque accourut et se brisa contre les carrés de Friant. La déroute fut complète.

HÉLIOPOLIS. Bourg d'Algérie, dép. de Constantine, bâtie sur l'oued Bou-Sba ou Hammam-Berda, ruisseau grossi près d'Héliopolis d'une belle source thermale à 34°, près de laquelle subsistent les ruines de villas et bains romains. Vignes, fruits, fraises réputées.

HÉLIOPOLIS (Cœlésyrie) (V. Baalbeck).

HELIOPORA. I. Zoologie. — Genre d'Anthozoaires de l'ordre des Alcyonaires et de la famille des Hélioporides. Squelette bulbeux, lobé, calcaire, à structure fibreuse, cristalline ; cloisons apparentes, internes, faiblement saillantes, coupées par des lamelles obliques. Une seule espèce vivante à polypiers complètement rétractiles, le *H. Cœrulea* Blainv., qui est colorée en bleu et vit dans l'océan Indien.

II. Paléontologie. — Le genre *Heliopora* date du crétacé et se trouve dans l'éocène d'Europe. On rattache à la même famille les genres *Polytremacis* (crétacé), *Heliolites* (silurien et dévonien), *Plasmopora* (de la même époque), *Propora*, *Lyellia*, *Thecia* (tous siluriens), *Stylophyllum* (crétacé), etc.

HELIOPORIDES (V. Heliopora).

HELIOPSIS (*Heliopsis* Pers.) (Bot.). Genre de Composées, du groupe des Hélianthées, dont on connaît seulement quatre espèces des régions chaudes de l'Amérique. Ce sont des herbes vivaces à feuilles opposées, à capitules solitaires, formés de fleurs dimorphes, celles du disque régulières et hermaphrodites, celles de la circonférence femelles et unisériées. Les achaines sont dépourvus d'aigrette. Les *H. lœvis* Pers., *H. canescens* H. B. K. et *H. helianthoïdes* Spach. sont souvent cultivés dans les jardins comme ornementaux. Ed. Lef.

HELIORNIS (Ornith.). Les *Heliornis* constituent avec les *Podoa* un petit groupe d'Echassiers que l'on désigne vulgairement sous le nom de *Grébifoulques* (V. ce mot).

HELIOSCIURUS (V. Ecureuil).

HÉLIOSCOPE (Astron.). Instrument employé par les anciens pour regarder le soleil et diminuer sa lumière au moyen de verres colorés.

HÉLIOSTAT. On désigne ainsi les instruments destinés à réfléchir dans une direction fixe, par rapport à la terre, les rayons lumineux du soleil que le mouvement de la terre fait changer à chaque instant de direction relative. Dans tous les héliostats, on trouve un miroir destiné à réfléchir les rayons solaires et un mouvement d'horlogerie destiné à faire mouvoir le miroir de façon à compenser par son mouvement le déplacement des rayons solaires. Cette compensation est réalisée dans les divers héliostats de façons très différentes en apparence, mais qui, au fond, dérivent d'un même principe. Considérons tout d'abord l'héliostat de Farenheit, le plus ancien et le plus simple de ces instruments. Il se compose, comme tous les héliostats, d'un mouvement d'horlogerie imprimant à un axe dirigé parallèlement à l'axe de rotation de la terre XX' un mouvement de rotation uniforme. Dans cet héliostat, la durée de la révolution de l'axe est de vingt-quatre heures. Pour donner à l'axe de rotation de l'appareil la direction convenable, le mouvement d'horlogerie peut tourner autour d'un axe horizontal que l'on dirige perpendiculairement au méridien du lieu. Puis, autour de cet axe horizontal, on fait basculer le mouvement d'horlogerie de façon que l'axe A qu'il entraîne fasse avec le plan horizontal un angle égal à la latitude du lieu ; un quadrant de cercle gradué et fixé au mouvement d'horlogerie rend cette opération plus facile. Disposons alors sur l'axe A un miroir de façon que le rayon solaire qu'il réfléchit ait la direction de l'axe du monde et abandonnons le mouvement d'horlogerie à lui-même ; le soleil, dans son mouvement apparent, décrira autour de l'axe A un cercle en vingt-quatre heures et conservera pendant tout ce temps la même position par rapport au miroir qui, lui aussi, fait un tour complet en vingt-quatre heures ; le rayon réfléchi fera donc, lui aussi, toujours le même angle avec le rayon incident et sera toujours dirigé, comme au début, parallèlement à l'axe de rotation de la terre. Cet appareil, dont la simplicité est le principal avantage, a l'inconvénient de réfléchir les rayons

solaires dans une direction bien déterminée, dont on ne peut disposer à volonté, de telle sorte qu'il est nécessaire de réfléchir une seconde fois, avec un miroir fixe, dans la direction que l'on désire, les rayons que l'on veut utiliser. Cette double réflexion a l'inconvénient de faire perdre une quantité notable de lumière. D'autre part, on peut, avec un seul miroir plan, renvoyer, dans une direction donnée, un rayon d'une direction quelconque; on peut donc remplacer le système des deux miroirs, l'un fixe, l'autre mobile, par un miroir unique animé d'un mouvement convenable. Pour réaliser ce mouvement, on remarquera que la normale au plan du miroir doit toujours être dirigée suivant la bissectrice OB de l'angle formé par la direction des rayons solaires OS partant du centre du soleil (fig. 1) et de la di-

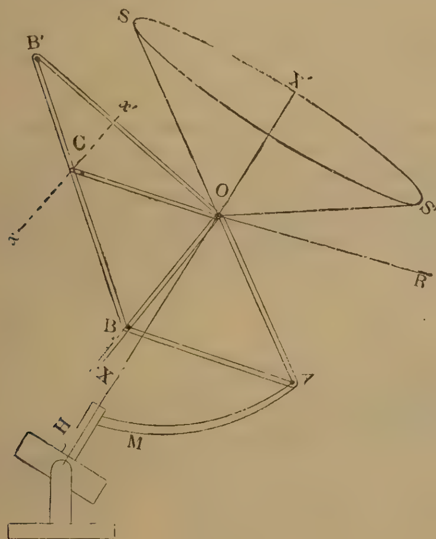


Fig. 1.

rection fixe OR dans laquelle on veut réfléchir la lumière. Soit O le centre du miroir et OB sa normale Prolongeons les directions SO et RO et prenons des longueurs égales OC et OA; puis, par ces points, menons des parallèles à ces droites, nous construisons ainsi un losange dont la diagonale OB est bissectrice de l'angle en O. Supposons que les quatre côtés de ce losange soient des tiges articulées de façon qu'il puisse se déformer et que la diagonale OB soit une tige pouvant glisser dans l'articulation B. Lorsque le soleil, par suite de la rotation de la terre, semblera décrire le cercle SS′, la droite OS engendrera le cône OSS′. Si, pendant ce mouvement, OA est maintenu constamment dirigé vers le centre du soleil et CO est maintenu dans une direction fixe, dans toutes les déformations que le mouvement de OA produira dans le losange, la tige OB, sur laquelle le miroir est fixé normalement, restera bissectrice de l'angle formé à chaque instant par le rayon solaire et la direction fixe OR, et, par suite, ce sera toujours dans cette direction fixe que la lumière sera réfléchie. Ce système de liaisons est utilisé dans l'héliostat de Silbermann. Pour que l'appareil soit automatique, il faut qu'un mouvement d'horlogerie entraîne OA et lui fasse faire, d'un mouvement uniforme, un tour en vingt-quatre heures. Pour cela, la tige OA est reliée d'une façon que l'on peut rendre invariable par un arc M avec l'axe de rotation du mouvement d'horlogerie H dirigé suivant l'axe du monde.

Mais on peut réaliser les mêmes conditions autrement Il suffit, pour guider OB convenablement, de faire en sorte que le triangle OCB reste isocèle, parce que alors la normale OB au miroir restera toujours la bissectrice des directions OC et OA; car, dans tout triangle isocèle, si l'on mène par un point des parallèles à ses trois côtés, on forme un système de trois droites, dont l'une, celle qui est parallèle à la base du triangle isocèle, est la bissectrice des deux autres; la proposition inverse est également vraie. Pour cela, on donne à OC une direction constante, celle que l'on veut donner à la lumière réfléchie; la tige CB, d'une longueur égale à CO, est alors fixé, en C, à l'axe de rotation du mouvement d'horlogerie, axe qui est dirigé suivant l'axe du monde; la tige OB, qui porte le miroir normalement, peut tourner en O et glisser en B. Tel est le principe de l'héliostat de S′ Gravesande. — D'autre part, on peut remarquer que deux droites qui se coupent ont deux bissectrices rectangulaires, de telle sorte que l'on pourra appliquer à la bissectrice autre que celle que nous avons considéré à peu près les mêmes principes; soit OB′ cette bissectrice. Le triangle OCB′ est isocèle; le miroir placé en O portera donc dans son plan une tige OB′ qui servira à le diriger; mais, tandis que la direction de la normale au plan suffisait pour définir celle du miroir, la direction de la droite OB′ contenue dans le plan du miroir ne suffit plus, mais on remarque qu'une seconde condition doit être remplie : le plan du miroir doit être perpendiculaire au plan du triangle OCB′. On réalise cette condition en munissant la tige OC d'une fourchette qui supporte l'axe autour duquel peut tourner le miroir; cette suspension du miroir l'oblige à rester toujours perpendiculaire au plan du triangle COB′, tandis que ce plan tourne et que la tige OB′ le force à faire toujours des angles égaux avec SO et OR. Dans ce système, CB′ est fixé à l'axe de rotation xx' du mouvement d'horlogerie, CO à une direction fixe et la tige OB′ glisse en B′ dans l'articulation qui la réunit à B′. Tel est l'héliostat de Gambey. — On peut, d'ailleurs, mettre à profit ces deux dernières dispositions simultanément; au point de vue théorique, il n'y aura pas avantage à cela, puisqu'un seul des deux systèmes de liaisons suffit; mais, au point de vue pratique, on obtiendra un mouvement plus régulier, parce que les retards et les irrégularités qui se produisent inévitablement dans toute transmission de mouvement seront en partie évités, parce que, en général, ils ne se produiront pas en même temps dans les deux systèmes de liaison. Tel est le principe de l'héliostat de Foucault.

Pour régler ces instruments, il faut diriger l'axe du mouvement d'horlogerie parallèlement à l'axe du monde et une certaine droite (OA, CB ou CB′) vers le centre du soleil. Pour cela, la plupart des instruments portent plusieurs cercles ou fragments de cercles gradués. A l'aide d'un premier arc gradué vertical, on donne à l'axe de rotation l'inclinaison de l'axe du monde; cette inclinaison varie avec la latitude du lieu; d'autre part, une aiguille entraînée par le mouvement d'horlogerie, devant un cadran divisé en vingt-quatre heures, sert à orienter l'axe de rotation dans un plan correspondant à l'heure vraie où on règle l'héliostat. Un troisième cercle sert à fixer la droite OA, CB ou CB′, de façon qu'elle fasse avec l'axe du monde un angle égal au complément de la déclinaison du soleil le jour de l'expérience. Enfin, un quatrième cercle horizontal qui supporte tout l'appareil sert à faire tourner tout le système jusqu'à ce que la droite qui doit viser le centre du soleil soit dans cette direction; en général, on vérifie ce dernier réglage à l'aide d'une petite ouverture qui laisse passer un rayon solaire qui va faire sur un petit écran une tache lumineuse en un point déterminé. Enfin, ces réglages terminés, on fixe la tige OC dans la direction où l'on veut envoyer le rayon lumineux et on met en marche le mouvement d'horlogerie. Les fig. 2 et 3 représentent les héliostats de Gambey et de Silbermann.

Une solution particulière, moins complète, du même problème, a été imaginée par de Littrow. Dans l'héliostat qui porte ce nom, le miroir contient la parallèle à l'axe du monde que le mouvement d'horlogerie fait tourner; la rotation est d'un tour complet en quarante-huit heures. On sait que lorsqu'un rayon lumineux fixe tombe sur un miroir qui peut tourner, l'angle des deux rayons que réfléchit le miroir dans deux positions quelconques est double de celui des deux positions du miroir. Inversement, si un

rayon lumineux qui tombe sur un miroir a tourné pendant un certain temps d'un angle 2α et si, pendant le même temps, le miroir a tourné d'un angle, le rayon réfléchi n'a

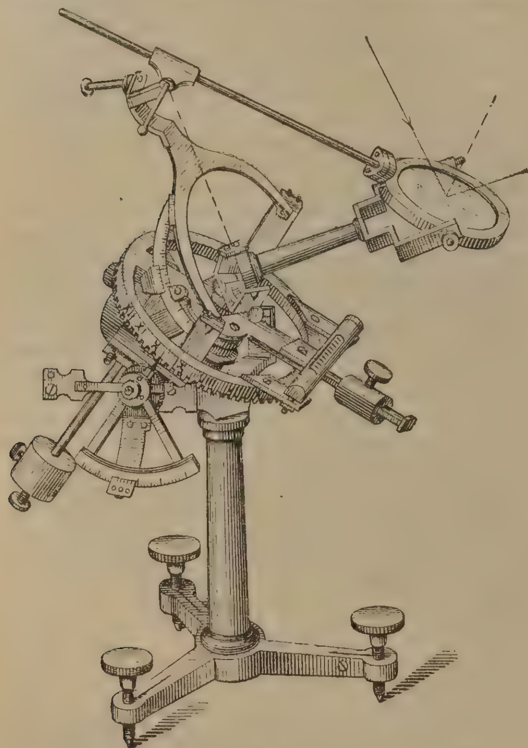


Fig. 2.

pas changé de direction, c'est ce qui est réalisé dans l'héliostat de Littrow où le miroir fait un tour en quarante-huit heures, tandis que le rayon lumineux fait un tour en vingt-quatre heures. Comme dans l'héliostat de Farenheit, on ne

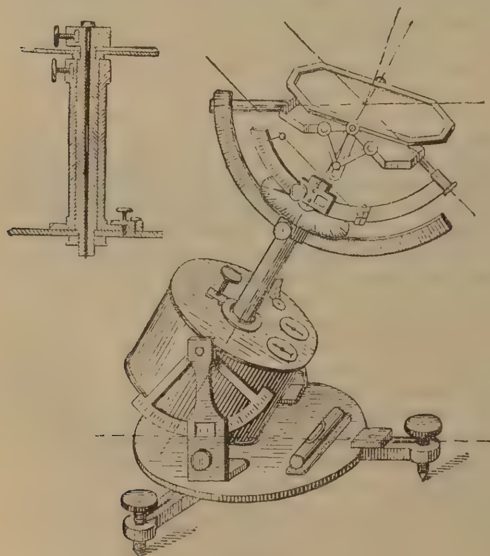


Fig. 3.

peut disposer à volonté de la direction du rayon réfléchi ; cependant, ici, on aura à choisir entre les diverses directions qui se trouvent sur une des moitiés du cône engendré par le rayon allant au centre du soleil. A. JOANNIS.

HÉLIOTHERMOMÈTRE (Phys.) (V. ACTINOMÈTRE et BOLOMÈTRE).

HÉLIOTROPE. I. Botanique. — (*Heliotropium* L.). Genre de Boraginacées, qui a donné son nom au groupe des Héliotropiées. Les Héliotropes sont des plantes herbacées ou frutescentes à feuilles alternes, à fleurs petites disposées en cymes unipares scorpioïdes. Chaque fleur présente un calice à cinq dents, une corolle hypocratérimorphe à gorge nue, des étamines incluses, insérées sur le tube de la corolle et un ovaire supère, surmonté d'un style simple. Cet ovaire, à quatre loges uniovulées, devient à la maturité une drupe à quatre noyaux, renfermant chacun une graine dépourvue d'albumen. Les espèces connues, au nombre d'une centaine, sont disséminées sur toute la surface du globe ; elles sont surtout abondantes dans l'Amérique du Sud. L'une d'elles, *H. europæum* L., est commune en France dans les lieux secs et sablonneux. On l'appelle vulgairement Héliotrope sauvage, Herbe aux verrues, Herbe de Saint-Fiacre, Herbe aux chancres. Mais la plus importante du genre est l'*H. peruvianum* L. ou Héliotrope du Pérou. C'est un arbuste de 0^m75 à 1^m60 de hauteur, originaire des Andes, de Quito, du Pérou, etc. On le cultive depuis fort longtemps dans les jardins de l'Europe à cause de ses jolies fleurs violettes ou bleuâtres, à odeur suave de vanille. — On donne également le nom d'Héliotrope au *Vernonia odoratissima* Kunth, de la famille des Composées. Quant à l'Héliotrope d'hiver, c'est le *Tussilage suaveolens* Desf. (*Nardosmia fragrans* Reichb.) (V. TUSSILAGE). Ed. LEF.

II. Horticulture. — Les Héliotropes du Pérou, *H. peruvianum* L. et *H. grandiflorum* Desf., sont cultivés, selon le milieu, comme plantes annuelles ou comme plantes vivaces. En serre tempérée ou dans le Midi, on les élève en buissons élégants qui se couvrent de fleurs durant une grande partie de l'année. On peut aussi les conserver en pleine terre pendant l'hiver, même sous les climats moins chauds, en les recépant au niveau du sol dès les premières gelées et en les couvrant d'une butte de terre et de feuilles sèches. On les découvre au printemps et ils se développent en touffes vigoureuses et fournies. La culture en pot convient bien aussi aux Héliotropes. Ces plantes se multiplient de graines qu'on doit semer de bonne heure, dès la fin de l'hiver, sur couche tiède, pour obtenir des fleurs la même année. La multiplication par boutures est plus ordinairement pratiquée. Elle se fait en automne, sous cloche, et les jeunes plants passent l'hiver en serre tempérée, ou bien au printemps et même dès janvier ou février, sur couche chaude. On met en place au printemps, par pieds isolés sur les plates-bandes ou en massifs. Les Héliotropes se plaisent dans une terre franche légère. Ils réclament des arrosages fréquents en été, le grand air, un abri contre les vents froids. G. BOYER.

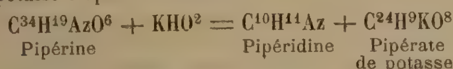
III. Chimie industrielle. — Pour obtenir le parfum fugace des fleurs de l'héliotrope, qui ne donnent par la moindre trace d'essence à la distillation, les parfumeurs ont recours à plusieurs procédés. Le plus ancien est connu sous le nom d'*enfleurage* (V. ESSENCE).

Le plus souvent on imite le parfum de l'héliotrope par des mélanges qui rappellent plus ou moins heureusement l'odeur de l'héliotrope ; en voici un exemple connu sous le nom d'extrait d'héliotrope :

Extrait alcoolique de vanille	28 centil.
— de pommade à la rose	14 —
— de pommade à la fleur d'orange	52 gr.
— d'ambre gris	28 —
Aldéhyde benzoïque	5 gouttes

A la suite des travaux de MM. Tiemann et Haarmann, on est parvenu à préparer par synthèse un parfum appelé héliotropine qui remplace en parfumerie toutes les préparations destinées à imiter l'odeur de l'héliotrope. Ces deux savants ayant constaté l'analogie du parfum des fleurs de l'héliotrope avec celui du pipéronal ou aldéhyde pipéronylique, et de plus étant parvenus à extraire des fleurs de

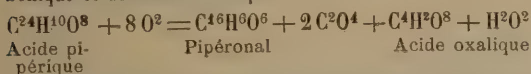
l'héliotrope à la fois du pipéronal et de la vanilline, en avaient conclu que c'est à un mélange de ces deux substances qu'elles doivent leur parfum. Pour le reproduire il n'y avait donc qu'à pouvoir fabriquer le pipéronal d'après les réactions étudiées dès 1869 par MM. Eittig et Mielk et appliquées en France par M. de Laire. La matière première est le pipérin, principe cristallin que les divers poivres contiennent en proportions variables. Les plus riches en fournissent de 7 à 9 °/₀ que l'on extrait facilement par les procédés de MM. Cazeneuve et Caillot, en faisant bouillir le poivre pendant un quart d'heure avec un lait de chaux, desséchant la matière au bain-marie et épuisant par l'éther. Ce dernier liquide distillé laisse comme résidu le pipérin qu'on purifie par plusieurs cristallisations dans l'alcool. On peut aussi épuiser directement le poivre par l'alcool à 80°. Le pipérin obtenu est ensuite transformé en acide pipérique par une ébullition dans un appareil à reflux, de sa solution alcoolique additionnée d'hydrate de potasse ; le pipérin se dédouble en pipéridine et pipérate de potasse d'après la réaction :



$$C^{34}H^{19}AzO^6 + KHO^2 = C^{10}H^{11}Az + C^{24}H^9KO^8$$

Pipérine — Pipéridine — Pipérate de potasse

Le pipérate insoluble dans la solution alcoolique est recueilli, purifié et transformé en pipéronal par oxydation avec le permanganate de potasse ; il se forme du gaz carbonique et de l'acide oxalique.



$$C^{24}H^{10}O^8 + 8\,O^2 = C^{16}H^6O^6 + 2\,C^2O^4 + C^4H^2O^8 + H^2O^2$$

Acide pipérique — Pipéronal — Acide oxalique

La majeure partie du pipéronal est séparée par distillation et le reste par un traitement du résidu par l'éther. Le pipéronal ainsi obtenu cristallise en prismes incolores; il fond à 37° et bout à 263° : son odeur rappelle à la fois l'héliotrope et la coumarine.

Vu le prix assez élevé du poivre, on tend à lui substituer comme matière première l'essence de sassafras qui est relativement abondante et presque exclusivement formée par un principe oxygéné, le safrol, $C^{20}H^{10}O^4$; en oxydant de même ce corps par le permanganate de potasse, on obtient l'aldéhyde pipéronylique. C'est cette réaction qui tend actuellement à se substituer aux autres pour la préparation de l'héliotropine.

IV. Physique. — HÉLIOTROPE DE GAUSS (V. TÉLÉGRAPHIE OPTIQUE).

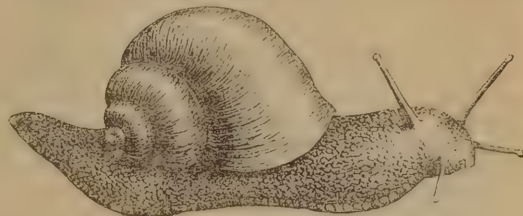
HÉLIOTROPISME (Bot.) (V. CROISSANCE).

HÉLIOZOA ou **HÉLIOZOAIRES**. I. ZOOLOGIE. — Les Héliozoaires forment un ordre parmi les Rhizopodes ; ce sont des animaux d'eau douce dont les uns sont dépourvus de squelette et dont les autres ont un squelette siliceux rayonné, dont la disposition rappelle celui des Radiolaires, à tel point qu'on les a parfois définis des Radiolaires d'eau douce. Ces animaux, pourvus fréquemment de vacuoles contractiles, émettent des pseudopodes grêles, filiformes, habituellement rigides, rarement anastomosés entre eux ; le protoplasme qui les constitue est généralement différencié vers le centre, de telle sorte que plusieurs observateurs ont admis l'existence d'une *capsule centrale* (V. RADIOLAIRE) chez les Héliozoaires. On a établi dans ce groupe fort intéressant et très insuffisamment connu trois familles, les Actinophrydés, les Acanthocystidés et les Clathrulinés.

II. PALÉONTOLOGIE. — Les Héliozoaires n'ont pas encore été signalés à l'état fossile.

HÉLISYCI (V. ELESYCES).

HELIX. I. MALACOLOGIE. — Genre de Mollusques Gastéropodes, de l'ordre des Pulmonés-Géophiles, établi par Linné en 1758 pour des animaux pourvus d'une coquille ombiliquée ou non, globuleuse, conique ou déprimée, à tours de spire généralement nombreux; ouverture oblique, ovale ou demi-arrondie, toujours échancrée par la saillie de l'avant-dernier tour ; péristome ordinairement réfléchi et épaissi, garni parfois de dents. Exemple : *Helix pomatia* Linné ; *Helix auridens* Bang. Les espèces du genre des Helix dont plusieurs sont connues sous la dénomination vulgaire d'Escargots (*H. pomatia*, *H. aspersa*, *H. nemoralis*) sont



Helix pomatia.

comestibles (V. ESCARGOT). Les Helix se trouvent répandues dans le monde entier. J. MABILLE.

II. PALÉONTOLOGIE. — Le genre *Helix* est signalé pour la première fois dans l'éocène inférieur (*H.* [*Dimorphoptychia*] *Arnouldi* Michaud, de Rilly, près de Reims). D'après Sandberger, les espèces fossiles de ce genre se répartissent entre trente sous-genres différents. L'oligocène et le miocène inférieur sont très riches en coquilles de ce genre qui ont souvent été entraînés dans les couches marines, comme on l'observe dans le miocène moyen de Touraine et d'Autriche. La molasse d'eau douce (miocène supérieur) en renferme également. Plus rares dans le pliocène, ces Mollusques prennent un nouveau développement dans le diluvium, où les espèces encore vivantes font leur apparition. — Les autres genres de la famille des *Helicidæ*, notamment les genres *Bulime* et *Clausilie* (V. ces mots), datent du crétacé ou de l'éocène, mais le genre *Pupa* est beaucoup plus ancien. D'après Dawson, *Pupa vetusta* est de l'époque carbonifère dans l'Amérique du Nord et serait le plus ancien Mollusque terrestre actuellement connu : cette espèce devait vivre sur le tronc des *Sigillaria*, des *Calamites* et des fougères arborescentes de cette époque, avec d'autres espèces du même genre et de genres voisins telles que *Zonites* (*Conulus*) *priscus*, *Dawsonella mecki*, *Strophites grandæva*. Toutes ces coquilles sont de petite taille, les genres *Zonites* et *Dawsonella* se rapprochant plus que les autres du genre *Helix* par leur forme générale. E. TRT.

HELL ou **HÖLL** (Le P. Maximilian), astronome hongrois, né à Schemnitz (Hongrie) le 15 mai 1720, mort à Vienne le 14 avr. 1792. Il entra en 1738 dans la Compagnie de Jésus, professa les mathématiques à Leutschau et à Kolosvar de 1746 à 1755, et dirigea de 1756 à 1792 le nouvel observatoire de Vienne. Il était membre de nombreuses académies et correspondant de celle de Paris. Au cours d'un voyage en Laponie (avr. 1768-août 1770), où il était allé observer à Vardœhuus, sur l'invitation du roi de Danemark, le passage de Vénus sur le Soleil (1769), il recueillit une foule de documents sur la géographie, l'histoire, les arts, la langue et les mœurs de ces contrées encore peu explorées, sans négliger d'ailleurs le but principal de sa mission, qui réussit complètement. Il s'occupa aussi quelque temps de magnétisme et attribua à l'aimant le pouvoir de guérir les maladies nerveuses. Au premier rang de ses publications, il faut placer ses *Ephemerides astronomicæ* (Vienne, 1757 à 1793), dont L.-A. Jungnitz a traduit en allemand et réuni de nombreux extraits sous le titre : *Beitræge zur practische Astronomie* (Hirschberg, 1791-94, 4 vol. in-8). A citer encore une vingtaine d'autres ouvrages dus au P. Hell : *Manuale chronologico-genealogicum* (Vienne, 1750, in-16 ; 6e édit., 1789) ; *Elementa arithmeticæ* (Klausenburg, 1755, in-8 ; 3e éd., Vienne, 1763) ; *De Satellite Veneris* (Vienne, 1765, in-8) ; *De Transitu Veneris 3 jun. 1769* (Copenhague et Vienne, 1770, in-8) ; *Auroræ borealis theoria nova* (Vienne, 1776, in-8) ; — et ses excellentes éditions (1763) des tables solaires et lunaires de Lacaille et de T. Mayer. L. S.

BIBL. : *Journal des Savants*, année 1771, p. 499. — SCHLICH-

TEGROLL, *Nekrolog*; Gotha, 1792, t. I, pp. 282-303. — Dr LALANDE, *Bibliographie astronomique*; Paris, 1803, in-4. — LITTROW, *Beitræge zur Biographie M. Hell's*, dans les *Vaterl. Blätter für den œster. Kaiserst.*, 1819, n° 90.— Du même, *P. Hell's Reise nach Wardoehus bei Lappland*; Vienne, 1835.

HELL (François-Joseph-Antoine de), homme politique français, né à Kirscheneim (Bas-Rhin) le 11 juin 1731, mort à Paris le 22 avr. 1794. Grand bailli de Landser, il fut député aux Etats généraux par le tiers du bailliage de Haguenau le 4 avr. 1789 et devint administrateur du Haut-Rhin. Arrêté comme suspect, il fut condamné à mort et guillotiné. On a de lui : *Observations d'un Alsacien sur les Juifs d'Alsace* (1790, in-8); *Instruction populaire pour initier le peuple d'Alsace aux principes révolutionnaires* (1792).

HELLADA. Nom moderne du Sperchios, fleuve de la Grèce moyenne (V. GRÈCE, t. XIX, p. 278).

HELLADE (V. GRÈCE).

HELLADOTHERIUM (Paléont.) (V. GIRAFE).

HELLAL (Oued) ou HELAL. Rivière saharienne d'Algérie, dép. de Constantine. Elle se forme au S.-O. de Tébessa par la jonction de plusieurs torrents, coule vers le S.-S.-O., traverse le plateau des Némencha, passe à Chéria où elle reçoit une source torrentueuse dans une vallée couverte de ruines romaines; après avoir traversé les gorges de l'Aurès, l'oued Hellal débouche par le Foum-el-Hellal dans le Sahara, passe par la plaine de Mdila, autrefois très prospère, maintenant désolée, où son lit a une largeur de 300 m. Ses rives sont couvertes de roseaux et de tamarix énormes; son fond vaseux et ses exhalaisons fiévreuses le rendent très malsain. La rivière passe ensuite à l'E. de Ferkan et va se perdre, sous le nom d'oued Djerech, dans le chott Asloudj, après un cours de 200 kil. environ. Ph. B.

HELLAND (Amund-Theodor), géologue norvégien, né à Bergen le 11 oct. 1846. Après avoir fait, avec des subventions de l'Etat et de l'université de Christiania, des voyages d'exploration en Norvège (1870-74, 1876), en Grœnland (1875), en Bavière, en Italie, en Cornouailles et en Ecosse (1876-77), en Angleterre, en Hollande et en Danemark (1878), dans les Orcades, les Shetlands et les Færöer (1879-80), en Islande (1881), en Italie et en Grèce (1883), il fut nommé professeur extraordinaire en géologie à l'université de Christiania (1885). Il a publié : *De la Structure du globe terrestre* (1878); *Manuel de l'exploitation des mines* (1887, 2 vol. plus un de planches); beaucoup de rapports, de mémoires et d'articles scientifiques politiques et littéraires, dans de très nombreux périodiques norvégiens, danois, suédois, allemands, français et anglais.

HELLANICOS DE MITYLÈNE, logographe grec, contemporain d'Hérodote. Esprit curieux, il parcourut la Grèce en tous sens, séjourna à la cour des rois de Macédoine, et mourut très âgé à Perpérène, en face de Lesbos. Ses nombreux ouvrages étaient chronologiques comme les Ἱέρειαι αἱ ἐν Ἄργει en 3 livres et ses Καρνεονῖκαι, ou renfermaient des monographies historiques comme son *Atthis*, sa *Phoronis* (hist. d'Argos), sa *Deucalionie*, ses *Arcadica*, son *Atlantis*, etc. ; d'autres étaient des essais intermédiaires comme ses *Troïca* et ses *Persica*. Comme les autres logographes, il emploie le dialecte attique et manque de critique. Thucydide déjà lui reproche son inexactitude en chronologie.

BIBL.: MÜLLER, *Frag. historicorum græcorum*; Paris, 1841, I, 45; IV, 629.

HELLANODIQUES (V. OLYMPIE).

HELLBERG (Johan-Carl), publiciste et mémorialiste suédois, né à Gœteborg le 16 nov. 1815, mort à Stockholm le 5 oct. 1877. Employé à la chancellerie, au ministère du culte, dans les douanes, il collaborait en même temps à des journaux conservateurs. A l'avènement d'Oscar Ier, il fut plus royaliste que le roi, au point de faire de l'opposition au gouvernement dans le *Matin*. Nommé directeur de la poste suédoise à Hambourg (1857-69), il y rédigea *Svenskt postarkiv*. On lui doit en outre deux recueils de poésies (1838, 1866) et d'intéressants extraits *Des Souvenirs et du journal relatifs aux contemporains après 1815 en Suède et au dehors* (1870-74, 12 vol.).

HELLE (Isaac del), peintre espagnol, qui travailla à différents ouvrages décoratifs dans la cathédrale de Tolède vers l'année 1562. Une pièce de dépenses, conservée dans les archives du chapitre, mentionne sous la date du 30 avr. 1568 qu'un payement de la somme de 24,162 maravédis fut fait à Isaac del Helle pour le prix du panneau, de la peinture et de la dorure d'un tableau représentant *Saint Nicaise, évêque*, encore conservé dans une pièce attenant à la sacristie. En cette même année 1568, Helle fut chargé de dorer et de peindre en tons naturels les sculptures du retable de Saint-Jean-Baptiste, dans la tour de la cathédrale. L'influence florentine est très sensible dans le style et l'exécution adoptés par Helle qui, vraisemblablement, avait étudié son art en Italie auprès de quelqu'un des élèves de Michel-Ange. P. L.

BIBL. : Cean BERMUDEZ, *Diccionario de los mas ilustres profesores*; Madrid, 1800.

HELLE (Myth.) (V. ATHAMAS, ARGONAUTES).

HELLÉBORE. I. BOTANIQUE. — (*Helleborus* Tourn.). Genre de Renonculacées, du groupe des Aquilégiées. Ce sont des herbes vivaces, souvent pourvues d'un rhizome très développé, à feuilles alternes, plus ou moins profondément découpées, à fleurs solitaires ou groupées en cymes pauciflores à l'extrémité des rameaux supérieurs; chaque fleur a un périanthe simple à cinq ou six folioles herbacées ou colorées, des staminodes en nombre variable et de nombreuses étamines à insertion spirale. Le gynécée est formé d'un nombre variable de carpelles libres qui deviennent, à la maturité, des follicules renfermant de nombreuses graines albuminées. — Les Hellébores sont répandus dans les régions tempérées de l'Europe, de l'Asie occidentale et de l'Amérique boréale. Parmi les nombreuses espèces connues, il convient de mentionner surtout l'*H. fœtidus* L., l'*H. viridis* L., l'*H. niger* L. et l'*H. orientalis* L. L'*H. fœtidus* se rencontre communément en Europe, dans les lieux pierreux et les endroits découverts des bois. On l'appelle vulgairement Pied de griffon, Pied de lion, Patte d'ours, Herbe aux bœufs, etc. C'est une plante à odeur vireuse, dont le rhizome épais donne naissance à des tiges robustes, dressées, couvertes de feuilles coriaces d'un vert foncé, à segments lancéolés étroits et denticulés sur les bords. Les branches portent des bractées ovales entières, d'un vert pâle. Les fleurs, penchées, ont le périanthe verdâtre et plus ou moins bordé de pourpre. L'*H. viridis* ou Herbe à sétons se reconnaît à ses feuilles très longuement pétiolées, à segments oblongs-lancéolés et à son périanthe étalé, d'un vert pâle. C'est une espèce des Alpes, du Dauphiné, de l'Auvergne, de l'Alsace et de la Normandie. L'*H. niger* L., que l'on rencontre dans la plupart des pays de l'Europe, est une herbe peu élevée dont les feuilles sont longuement pétiolées et ordinairement à sept divisions. Ses fleurs, solitaires ou au nombre de deux ou trois au sommet d'une hampe nue, ont un grand calice blanc, rosé ou légèrement teinté de vert. On la cultive très fréquemment dans les jardins



Helleborus niger L. (port).

sous le nom de Rose de Noël à cause de l'époque de sa floraison. Quant à l'*H. orientalis* L., c'est une espèce assez voisine de la précédente, mais dont les feuilles se développent en même temps que les fleurs; celles-ci ont le calice verdâtre et teinté d'un blanc légèrement pourpré. On la cultive dans les jardins comme ornementale. Ed. Lef.

II. Thérapeutique. — La plus grande confusion a longtemps régné sur la matière médicale et la thérapeutique de cette plante, le même nom servant à désigner les divers *Helleborus* (Renonculacées) et le *Veratrum Album* (Colchicacées), hellébore blanc ou faux hellébore, dont les propriétés sont très différentes : Bouchardat lui-même et Fonssagrives, à une époque récente, sont tombés dans cette confusion aussi bien que les médecins du temps d'Hippocrate. Il en résulte, dans les descriptions des auteurs, les conclusions les plus contradictoires sur lesquelles Pécholier a longuement insisté lorsqu'il a essayé par des expériences bien précises, faites avec des produits sûrement déterminés, de débrouiller le mystère. Pour lui, l'hellébore n'est pas un éméto-cathartique ni un diurétique aussi puissant qu'on l'a dit : c'est au *Veratrum* que s'appliquent ces qualifications : l'hellébore noir n'est qu'un excitant de la circulation et de la respiration, mais surtout un dangereux toxique qui peut tuer d'une façon foudroyante au bout de quelques minutes, sans symptômes généraux bien accusés. Aussi le rejette-t-il complètement de l'usage thérapeutique. Peut-être s'est-il montré un peu exclusif. L'emploi des glucosides découverts dans le rhizome d'hellébore, par Marmé et par Huseman, l'*helléborine* et l'*helléboréine*, a permis un examen plus précis des symptômes, surtout avec l'emploi des injections hypodermiques. L'helléboréine, en particulier, est un drastique puissant, à action locale irritante et dangereuse; mais, injectée sous la peau à faible dose, elle ralentit les mouvements du cœur, pour les élever à forte dose, en même temps que la tension artérielle augmente : elle se comporte, en somme, comme la digitaline : à dose toxique il y a de la congestion viscérale (poumons, reins, utérus), de la parésie, du tremblement, puis des convulsions. L'helléboréine de l'*H. viridis* est, paraît-il, beaucoup plus active que celle qu'on retire de l'*H. niger*. L'*helléborine* possède une action drastique et irritante aussi énergique, mais elle porte son action moins sur le cœur que sur les centres nerveux, qu'elle congestionne en provoquant de la stupeur, de la parésie et même la narcose.

En résumé, il vaut mieux employer les glucosides de l'hellébore que la plante elle-même, et même pour ceux-ci la voie hypodermique est-elle préférable à la voie gastrique : tout autre procédé est dangereux, le tube digestif étant particulièrement sensible à l'action de cette plante. Ainsi utilisé, l'hellébore peut se placer à côté de la digitale dans le traitement de l'asystolie et de l'hydropisie, mais il faudra toujours l'employer avec une grande prudence (2 à 3 centig.). Récemment, Venturini et Gasparini ont observé avec l'helléborine et l'helléboréine la même action anesthésiante locale que pour la cocaïne, et les ont employées avec succès, paraît-il, à l'insensibilisation de la conjonctive et à l'anesthésie locale de la peau au moyen de piqûres hypodermiques superficielles. Cette dernière application n'est pas sans danger.

Quant à l'action célèbre de l'hellébore sur la folie, elle est, point n'est besoin de le dire, absolument controuvée, bien que Pinel ait encore cru devoir conserver quelque respect pour la tradition hippocratique : il suffit d'ailleurs de lire la description de Pécholier sur l'helléborisme et ses pratiques, pour voir de quel bizarre ensemble de médication faisait partie l'hellébore, quand on traitait les fous; d'ailleurs, ce n'était pas seulement la folie, mais toutes les maladies incurables que les médecins de l'antiquité soumettaient à l'hellébore, y compris la fièvre quarte, la gravelle, l'épilepsie, voire les luxations invétérées et les fractures menacées de gangrène : le malade était soumis à une série d'indigestions systématiques, à des vomitifs, à des lavements, des saignées, des exercices gymnastiques violents; l'hellébore couronnait l'ensemble et très souvent tuait le malade, à telles enseignes qu'il était d'usage de faire préalablement son testament : c'était une sorte de jugement de Dieu appliqué à la thérapeutique, et de fait les heureux qui sortaient vivants de cette épreuve ne devaient leur salut qu'à l'emploi du faux hellébore, moins toxique que le vrai et confondu toujours avec lui. Rien ne peut faire comprendre sur quoi les anciens s'étaient basés pour supposer que la folie était en quelque façon justiciable de l'hellébore. Il est vrai qu'il fallait aller le cueillir à Anticyre, et que le paysage y est si beau, selon la remarque de Tournefort, que le voyage à lui seul pouvait influencer les mélancoliques ; on obtiendrait peut-être le même résultat en prescrivant aujourd'hui l'*Edelweiss* pris sur place.

D[r] R. Blondel.

Bibl. : Cazin, *Tr. des pl. médic. ind.*, 1868. — Pécholier et Rédier, *Gaz. hebd.*, 1881, n[os] 17 à 24. — Venturini et Gasparini, *Bull. gén. de Thérap.*, 1887.

HELLEMMES. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. (E.) de Lille; 5,428 hab. Stat. du chem. de fer du Nord, ligne de Lille à Tournai. Sucreries, fabriques de noir animal, de cirage, de sabots, corderies mécaniques, filatures de coton, de lin et d'étoupes, fabriques de passementeries et de tissus industriels. Eglise du xvii[e] siècle, contenant une statue de saint Guislain, but d'un pèlerinage fréquenté.

HELLEMONT (V. Helmont).

HELLEN (V. Deucalion).

HELLÈNES (V. Grèce).

HELLÉNISME. I. Histoire. — Ce nom désigne d'une manière générale la civilisation grecque. On l'applique plus particulièrement à l'expansion de la race et des idées helléniques hors de la Grèce et à cette civilisation d'origine grecque qui s'étendit sur tout le bassin oriental de la Méditerranée, à partir du iv[e] siècle av. J.-C., y implantant la langue, les institutions, la science, la philosophie, les arts de l'Hellade. Celle-ci avait subi une transformation politique et religieuse radicale. L'union n'avait pu être réalisée par le système fédéraliste respectant l'autonomie de chaque cité; elle le fut imparfaitement par la monarchie macédonienne sur le modèle de laquelle s'organisèrent les monarchies hellénistiques de l'Egypte, de la Syrie, de la Bactriane, de l'Asie Mineure, etc. Les religions nationales qui avaient été un fondement de la vie publique s'étaient dissoutes. De toutes parts le monde grec s'affranchit de la patrie locale et s'achemine vers des formes générales et cosmopolites. *Alexandre* (V. ce nom) eut dans cette évolution un rôle décisif. Il s'efforça de fusionner l'Orient et l'Occident, les Grecs et les Macédoniens avec les Perses, Bactriens, Syriens, Egyptiens, épousant et faisant épouser à ses officiers et soldats des femmes asiatiques, incorporant dans son armée la jeunesse des pays conquis, mais surtout fondant des villes. A lui seul il en créa plus de soixante; ses successeurs continuèrent. Un des caractères particuliers de la civilisation des peuples réunis dans l'empire des Achéménides était de n'avoir guère de véritables cités, plutôt des bourgs, d'immenses villages comme l'Inde contemporaine. « Quelque extraordinaire étendue qu'atteignissent ces centres, si puissamment fortifiés qu'ils fussent et florissants par l'industrie et le commerce, ils n'avaient pas de système politique ; c'étaient ou des cours devenues sédentaires, ou des masses entassées autour de temples sacrés, ou des bourgades énormes, enfin tout ce qu'on voudra, sauf des villes comme le comprenait la Grèce. Le caractère distinctif de la Grèce était au contraire la cité, πολιτεία; c'est sous cette forme que s'était accompli le développement de la vie grecque pendant quatre siècles et plus. Chaque colonie était une nouvelle cité organisée, le germe de nouvelles communautés aussi vivantes. Ce fut cette forme qu'Alexandre adopta avant tout pour l'exécution de ses plans, et c'est chose caractéristique qu'Aristote ait composé un ouvrage intitulé *Alexandre ou des Colonies*. » (Droysen.) Ces colonies étaient bien plus des marchés, des centres politiques que des établissements militaires. C'est par elles que l'Asie occidentale fut hellénisée. Souvent ces

villes nouvelles, ces Alexandries, ces Séleucies, ces Antioches groupèrent la population d'un ou plusieurs villages voisins; aux vétérans de l'armée, aux colons appelés de Grèce, on adjoignit des indigènes. On y institua des gouvernements municipaux autonomes, à l'image de ceux de la métropole : assemblée du peuple, sénat, tribus, magistratures s'y retrouvent fonctionnant de même. Le droit de cité hellénique fut accordé à beaucoup de non-Grecs, notamment à des Juifs. La langue officielle et des affaires fut la grecque, et les dialectes indigènes furent refoulés dans les campagnes. Il résulta de cette colonisation la création d'Etats et presque de nationalités nouvelles. Le rôle de la Bactriane hellénisée fut énorme dans l'histoire de l'Inde et de l'Asie centrale; celui de l'Egypte ptolémaïque et des cités gréco-syriennes ne fut pas moindre dans le monde méditerranéen; c'est là que s'élaborèrent la brillante civilisation alexandrine, la religion chrétienne, les sciences modernes. Les plaines de la Mésopotamie, de la Syrie, se couvrent de villes qui remplacent les populations instables qui les occupaient auparavant. Une grande richesse se développe dans les contrées ainsi transformées. On trouvera ailleurs l'histoire de ces Etats et de ces sociétés nouvelles (V. Egypte, Syrie, Bactriane, Pont, Alexandrie, etc.). Nous avons signalé dans les art. Grèce et Colonisation le rôle prépondérant qu'elles eurent dans l'histoire. A.-M. B.

II. Grammaire. — On appelle ainsi les façons de parler particulières au grec (V. Idiotisme). On peut chercher les hellénismes : 1° En grec même. Dans ce cas la détermination est difficile à faire et on ne peut appeller ainsi que les constructions qui s'écartent de la syntaxe logique, par exemple le verbe au singulier avec un sujet au pluriel neutre, l'attraction en cas du relatif avec l'antécédent ou des locutions comme οἱ ἀμφί τινα, οἱ περί τινα (un tel et sa suite, un tel), où le sens ne répond plus aux mots. — 2° Dans d'autres langues que le grec. C'est en ce sens qu'on prend le mot d'ordinaire. Les hellénismes sont alors des constructions étrangères à la syntaxe d'une langue et employées par les écrivains à l'imitation du grec. *Cereus in vitium flecti* (Horace), où l'adjectif *cereus* est construit comme en grec avec un infinitif de relation. *J'admire si* (Racine) au lieu de *j'admire que*, par imitation du grec θαυμάζω εἰ. Les hellénismes sont très nombreux en latin dans la littérature impériale. Horace s'en sert déjà beaucoup. Après lui les poètes en usent couramment, et les prosateurs, Tacite, p. ex., ont imité les poètes. A l'époque de Quintillien c'était devenu une véritable mode et lui-même nous dit que certaines de ces expressions, comme *saucius pectus*, étaient passées dans l'usage. P. Giqueaux.

HELLÉNISTES et **Langage hellénistique**. Dans l'usage théologique, on désigne sous le nom d'*hellénistes* les Juifs qui, à la suite des conquêtes d'Alexandre, adoptèrent la pratique de la langue grecque; ce sont des Juifs *grécisés, hellénisés*. Le langage *hellénistique* est la langue assez particulière qui résulta de l'*hellénisation;* c'est de la langue grecque, mais qui a subi au plus haut degré l'influence de l'hébreu, soit dans la syntaxe, soit dans le vocabulaire, soit dans les idiotismes. Les principaux monuments du langage hellénistique sont : 1° la traduction de la Bible, dite Version des Septante; 2° les livres apocryphes et pseudépigraphes de l'Ancien Testament; 3° le Nouveau Testament.

Bibl. : V. sur ce sujet un bon travail de M. Ed. Stapfer, *Hellénistique* (Langage), dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger; Paris, 1879, t. VI. — Le livre classique sur la matière est Winer, *Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms*, 1867, 7e édit.

HELLENIUS ou mieux **HELENIUS** (Carl), lexicographe finnois, né à Ylæne le 18 déc. 1784, mort le 1er oct. 1855. Ordonné prêtre en 1808, il fut aumônier militaire (1813), pasteur de Pœytis (1821), prévôt (1829). On lui doit un *Dictionnaire finno-suédois* (1838) et des *Psaumes* originaux ou traduits, ainsi que des chansons en finnois.

HELLENVILLIERS. Com. du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, cant. de Damville; 149 hab.

HELLEQUIN. Personnage fantastique, célèbre au moyen âge en Normandie. Les légendes nous le montrent sous les traits d'un terrible chasseur qui, avec sa *mesnie*, parcourt la nuit les bois, à grand bruit de cors, de chevaux et de chiens. M. Paulin Paris a cru pouvoir identifier ce chasseur fantastique — qui est le diable en d'autres contrées — avec le sémillant *Arlequin* et sa bande (V. Arlequin).

HELLER. Poids anciennement employé en Allemagne, principalement en Prusse, et qui équivalait à 45/100 de gramme à peu près. On appelait aussi *heller* une monnaie divisionnaire en usage en Allemagne et en Suisse (V. Florin). Monnaie et poids sont depuis longtemps hors d'usage, mais le heller va redevenir monnaie effective en Autriche-Hongrie. La loi du 2 août 1892 et l'ordonnance du 8 août ont établi que la couronne serait divisée en 100 hellers dont la valeur est ainsi à peine supérieure à 1 centime. Il y aura des pièces de 20 et 10 hellers en nickel, et de 2 et 1 heller en bronze. G. François.

HELLER (Joseph), écrivain d'art et historien allemand, né à Bamberg le 22 sept. 1798, mort à Bamberg le 4 juin 1849. Il débuta par une biographie du peintre Lucas Cranach (Bamberg, 1821; Nuremberg, 1854), mais il se fit surtout connaître comme iconographe consciencieux, et publia à cet égard : *Geschichte der Holzschneidekunst* (1822, in-8, fig.); *Handbuch für Kupferstichsammler* (1823-26, 3 vol. in-8; 3e édit., refondue par Andresen et Wessely, Leipzig, 1870-73, 2 vol.), dictionnaire des principaux graveurs; *Beitræge zur Kunstgeschichte* (1825, 2 vol.), offrant un supplément aux ouvrages iconographiques de Bartsch, Brulliot, etc.; *Das Leben und die Werke A. Dürer's* (1827-31, t. II seul, en 3 part.); *Monogrammen-Lexicon* (1831), etc. On lui doit en outre un ouvrage sur l'architecture religieuse au moyen âge (1831) et plusieurs travaux relatifs à l'histoire de l'évêché de Bamberg. G. P-i.

HELLER (Robert), romancier allemand, né à Gross-drebnitz (Saxe) le 24 nov. 1812, mort à Hambourg le 7 mai 1871. Il débuta par la magistrature, mais bientôt se consacra à la littérature. En 1838, il fonda un périodique, intitulé *Rosen*, et, en 1842, un almanach, *Perlen*, qu'il fit paraître jusqu'en 1848. Il se rendit ensuite à Francfort, où il publia anonymement les *Brustbilder aus der Paulskirche* (1849) qui eurent un vif succès. Il dirigea ensuite la *Deutsche Zeitung* et rédigea le feuilleton des *Hamburger Nachrichten*. Il a publié un grand nombre de nouvelles et de romans historiques. Citons : *Alhambra*, nouvelles espagnoles (1838); *Das Erdbeben von Caracas* (1848); *Der Reichspostreiter von Ludwigsburg* (1857); *Hohe Freunde* (1862), etc. Conteur agréable et très vivant, Heller n'a aucune profondeur psychologique.

HELLER (Stephen), célèbre pianiste et compositeur pour le piano, né à Budapest le 15 mai 1814, mort à Paris le 14 janv. 1888. Il montra, dès son enfance, de remarquables dispositions musicales et joua, dès l'âge de treize ans, dans des concerts publics. En 1828, il entreprit une tournée artistique en Hongrie, en Pologne et en Allemagne, puis resta quelques années à Augsbourg, où il publia ses premières compositions originales sous l'influence de Schumann. En 1838, il se fixa à Paris. Ses débuts furent difficiles. Les éditeurs et le public n'appréciaient guère ses poétiques conceptions musicales; il vécut assez péniblement de leçons et de sa plume de critique. Il avait renoncé à se faire entendre en public et ne jouait plus que pour les intimes. Vers 1845, le succès vint à lui, ses œuvres furent adoptées par le Conservatoire de Paris et par beaucoup d'autres conservatoires; pourtant la fin de sa vie fut de nouveau attristée par le besoin et il est mort pauvre. Stephen Heller est une personnalité des plus distinguées parmi les compositeurs pour piano; il a composé plus de 140 pièces pour cet instrument; c'est un poète charmant et délicat qui a trouvé moyen d'enfermer dans la forme étroite d'un morceau de piano ce qui

émeut et passionne le cœur humain. S'il manque peut-être de profondeur, il a au plus haut degré le sentiment de la forme, la délicatesse, l'esprit, l'élégance et le charme ; ses compositions peuvent être mises à côté de celles de Liszt et de Chopin pour le piano.

Bibl. : Barbedette, *Stephen Heller;* Paris, 1876.

HELLER (Seligman), poète et journaliste allemand, né à Raudnitz (Bohême) le 8 juil. 1831. Il fut professeur pendant plusieurs années à Prague et collaborateur de la *Bohemia;* en 1873, il alla à Vienne où il fit partie de la rédaction de la *Deutsche Zeitung*. Il a composé *Ahasverus* (1866), épopée consacrée aux pérégrinations du Juif errant à travers l'histoire ; on lui doit aussi *Die letzten Hasmonœr* (1865), et *Gedichte* (1872). Heller a un talent de forme remarquable, mais manque de profondeur. Celui de ses livres qui a eu le plus de succès est *Ahasverus,* qui a eu plusieurs éditions depuis l'année où il a paru ; nature sérieuse et concentrée, Heller n'a pas donné tout ce qu'il promettait.

HELLER (Ernest), poète suisse, né à Berne le 9 mai 1856. Il fit à Genève et à Sainte-Croix un apprentissage d'horlogerie et fonda une maison de commerce, mais la littérature l'a toujours occupé. Il a écrit (en allemand) plusieurs volumes de poésies lyriques : *Fleurs printanières* (1878), *Dans l'Atelier* (1884), une anthologie des chanteurs des districts de l'Helvétie ; un drame, *le Dernier des Zœhringen*, etc.

HELLESPONT. I. Ancien nom du détroit des *Dardanelles* (V. ce mot), ainsi appelé, selon la légende, du nom d'Hellé, fille d'Athamas et de Néphelé, qui y serait tombée (V, Athamas).

II. Province de l'empire romain, au temps de Vespasien. Elle était formée de la Thrace d'Europe et d'Asie. Après Vespasien, les villes de cette province situées en Asie Mineure firent de nouveau partie de la province d'Asie ; c'est sans doute Domitien qui rétablit l'ancien ordre des choses en conservant à la Thrace d'Europe son gouvernement particulier. Cyzique en était la métropole. D'abord rattachée au diocèse d'Asie, elle en fut détachée par Théodose. Aujourd'hui, les *livahs* de Bigha, Erdeck, Karasi et Aïvalek, dans le pachalik de Kondavendiguiar, occupent la région qui formait autrefois l'Hellespont.

HELLEVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Cherbourg, cant. des Pieux ; 285 hab.

HELLEVOETSLUIS. Ville de Hollande, prov. de Sud-Hollande, située sur la côte S. de l'île de Voorne-en-Putten et sur la rive droite du Haringvliet (un des bras de l'estuaire de la Meuse) ; 4,400 hab. environ. Port bien protégé avec une rade très sûre ; docks importants, école maritime. Avant l'ouverture de la nouvelle embouchure de la Meuse, les navires, allant ou revenant de Rotterdam, passaient par le canal de Voorne (qui sépare les îles de Putten et de Voorne et aboutit à Hellevoetsluis). En nov. 1688, Guillaume d'Orange s'y embarqua pour passer en Angleterre. Ph. B.

HELLICH (Joseph-Adalbert), peintre tchèque, né à Choltice en 1807, mort à Prague en 1880. Il étudia la peinture à Prague et à Munich. En 1841, il fut chargé d'organiser les collections du musée de Prague. Il a surtout cultivé la peinture religieuse. Un grand nombre de ses tableaux se rencontrent dans les églises et les monastères de la Bohême et de la Moravie. On cite notamment à Prague un *Saint Luc*, dans l'église du Tyn ; un *Saint Jean Népomucène* à Nimburk ; *Joseph mourant*, à Budějovice. On lui doit aussi quelques portraits, notamment celui de l'*Empereur Ferdinand*, dans la grande salle du Carolinum, et une série de lithographies représentant des épisodes de l'histoire de Bohême.

HELLIN. Ville d'Espagne, prov. d'Albacete, au N. du Mundo ; 15,000 hab. Belle église. Célèbres sources sulfureuses ; mines de soufre.

HELLINCK (Lupus ou Joannes-Lupus), compositeur néerlandais du xvie siècle. Les circonstances de sa vie sont inconnues. On a de lui un nombre considérable de compositions latines et allemandes à plusieurs voix, répandues dans des recueils imprimés en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, de 1519 à 1636. Le nom de Lupi ou Lupus était porté alors par plusieurs artistes, dont il est difficile de répartir exactement les œuvres, étant donné le peu de précision des attributions dans les anciens manuscrits et imprimés musicaux. Lupus Hellinck peut vraisemblablement être identifié au musicien désigné dans les mêmes recueils et dans d'autres de la même époque sous le nom de *Joannes Lupi*. En ce cas, il doit être regardé comme un des compositeurs les plus actifs de son temps, en même temps que des plus remarquables. M. Brenet.

HELLMANN (Gustav-Johann-Georg), météorologiste et géographe allemand, né à Lœven (Silesie) en 1854. Docteur ès sciences (1875) ; premier chef de service à l'Institut météorologique de Prusse ; vice-président de la Société de géographie de Berlin ; co-directeur (avec le Dr J. Hahn) de la *Meteorologische Zeitschrift*. En 1875-77, il parcourut la péninsule ibérique et l'Afrique septentrionale pour des études de géographie physique et de climatologie comparée ; il voyagea ensuite pour étudier l'organisation du service météorologique dans les divers pays de l'Europe. Il a publié environ 80 brochures ou volumes. Ceux qui sont antérieurs à 1881 sont énumérés dans son *Repertorium der deutschen Meteorologie*. Parmi les plus récents, nous citerons : *Meteorologische Volksbücher* (1891, in-8) ; *Das Klima von Berlin* (1891, in-4) ; *Schneekrystalle* (Berlin, 1893, in-8), et des réimpressions d'anciens ouvrages d'auteurs célèbres (Blaise Pascal, L. Howard, etc.) concernant la météorologie. E. Durand-Gréville.

HELLO (Ernest), publiciste français, né à Lorient en 1828, mort à Lorient le 15 avr. 1885. Collaborateur du *Réveil*, du *Gaulois*, de l'*Univers*, etc., il a laissé des ouvrages très mystiques et très satiriques et souvent d'une grande élévation de pensée. Citons : *M. Renan, l'Allemagne et l'Athéisme* (1858, in-8) ; *le Style* (1861, in-12) ; *le Père Lacordaire, ses œuvres et sa doctrine* (1862, in-8) ; *M. Renan et la Vie de Jésus* (1863, in-8) ; *l'Homme* (1872, in-8) ; *Contes extraordinaires* (1879, in-12), etc.

HELLOFITE (Artill.). Substance explosive résultant de la dissolution, dans l'acide azotique fumant, de produits organiques nitrés, tels que la benzine, la naphtaline, le phénol, le toluol, etc. C'est M. Albert Hellaof, de Mayence, qui a trouvé le procédé pratique permettant d'employer cette substance comme charge explosive d'une certaine espèce d'*obus-torpille* (V. ce mot). A cet effet, les produits occupent dans le projectile des compartiments distincts, et ces produits, inertes séparément, ne se mélangent qu'au moment du tir, en formant alors une matière explosive extrêmement puissante. La nature et la proportion des substances employées font naturellement varier la force explosive.

HELLOPSIA (Géogr. anc.) (V. Eubée).

HELLOT (Jean), chimiste français, né à Paris le 20 nov. 1685, mort à Paris le 15 févr. 1766. Il était membre de l'Académie des sciences de Paris (1735), de la Société royale de Londres et essayeur en chef à la Monnaie. Il s'occupa surtout de la teinture des étoffes, dont il donna une théorie chimique, et fut nommé en 1740 inspecteur général des teintureries du royaume. Parmi ses autres travaux, les plus remarquables ont trait à la nature du zinc, à la préparation du phosphore, à celle de l'éther, aux encres sympathiques, aux pâtes de porcelaine, à la longueur de l'aune et à la réforme des poids et mesures, à l'exploitation des mines ; il en a consigné les résultats dans divers mémoires présentés à l'Académie des sciences et imprimés dans le recueil de cette société (*Mém.*, années 1734 à 1763). Il a en outre publié : *l'Art de la teinture des laines et des étoffes de laine* (Paris, 1750, in-12 ; 3e éd., 1786) ; *De la Fonte des mines et des fonderies*, traduct. remaniée de l'ouvrage de Schlutter (Paris, 1750-53, 2 vol.

in-4) ; *Etat des mines du royaume* (Paris, 1764, in-4.) Il a enfin écrit dans la *Gazette de France* (1718-32) des articles purement littéraires. L. S.

BIBL. : G. DE FOUCHY, *Eloge de M. Hellot*, dans *Hist. de l'Acad. des sc.*, 1766, p. 167.

HELLQVIST (Carl-Gustaf), peintre suédois, né à Kungsœr (Vestmanland) en 1851, mort à Munich à la fin de nov. 1890. D'abord illustrateur, il se fit remarquer dès 1871 par des tableaux historiques, gagna en 1875 la médaille royale avec une subvention de voyage pour trois ans, se rendit à Paris où il fut élève de MM. Boulanger et J. Lefebvre et où il exposa *Louis XI dans son verger* (1876). Il y revint en 1882-84, mais c'est à Munich qu'il habitait d'ordinaire, quoiqu'il fût, depuis 1885, vice-professeur de dessin à l'Académie des beaux-arts de Stockholm et, depuis 1886, attaché à celle de Berlin. Parmi ses tableaux on cite : *Asa-Thor* (1873) ; *Gustave Vasa et P. Sunnanvæder* (1875) ; *P. Sunnanvæder et maître Knut à Stockholm en 1526* (1879) ; *Mort de Sten Sture le Jeune* (1880) ; *le Sac de Visby* (1882) qui lui valut une médaille d'or à l'exposition de Vienne ; *Entrée de Luther à Wartburg* (1883) ; *Au port de Wolgast en 1633* (1885) ; *Embarquement du corps de Gustave-Adolphe* (1886). Il peignit aussi de joyeuses scènes de genre. B-s.

HELLSTENIUS (Johan-August-Constantin), érudit et statisticien suédois, né à Gœteborg le 4 mars 1834, mort à Marstrand le 11 août 1888. Attaché à la bibliothèque de l'université d'Upsala (1860) et docent en histoire de Suède (1862), il entra comme greffier au bureau central de statistique en 1869. Il composa les articles relatifs à la Suède dans les éditions XIIe et XIIIe du *Conversations-Lexikon* de Brockhaus, édita les t. X et XI des *Souvenirs* de B. von Schinkel (1868-72) et publia : *Notes pour l'histoire de la Compagnie suédoise des Indes Orientales, 1731-66* (1860) ; *Essai sur la politique danoise de Gustave III* (1862) ; *Feuilles de l'histoire de Gœteborg* (1870) ; *Etude de statistique comparative de la population* (1874) ; *les Elections à la seconde Chambre en 1872 représentées graphiquement* (1874) ; *Exposé statistique du ministère du commerce en 1873* (1875) ; *Communications statistiques* (1876) ; *Notice sur E.-G. Geijer* (1876) ; *Notices sur les bibliothèques étrangères* (1877) ; *Tableaux statistiques du comité des contributions* (1885-86, 3 fasc.). B-s.

HELLWALD (Friedrich-Anton HELLER VON), savant géographe autrichien, né à Padoue le 29 mars 1842, mort à Tœlz (Bavière) le 1er nov. 1892. Fr. von Hellwald quitta l'armée autrichienne dont il faisait partie en 1866, pour se consacrer entièrement aux études géographiques et ethnographiques. Ecrivain fécond et consciencieux, von Hellwald dirigea avec beaucoup de distinction, de 1872 à 1881, la revue géographique allemande *Ausland* et laisse une œuvre considérable sous forme d'articles scientifiques et d'ouvrages spéciaux, dont les plus importants sont : *Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung* (1883, 2 vol., 3e éd.) ; *Central-Asien* (Leipzig, 1880, 2e éd.) ; *Hinterindische Lænder und Vœlker* (Leipzig, 1880, 2e éd.), *Der vorgeschichtliche Mensch* (Leipzig, 1880, 2e éd.) ; *Die Erde und ihre Vœlker* (Stuttgart, 1884, 3e éd.) ; *Im ewigen Eis* (Stuttgart, 1881) ; *Die Naturgeschichte des Menschen* (Stuttgart, 1882-1884, 2 vol.) ; *Amerika in Wort und Bild, eine Schilderung der Vereinigten Staaten ; Frankreich in Wort und Bild*, *ethnographische Rosselsprünge* (Leipzig, 1891) ; *Die weite Welt* (1885-1887, 3 vol.) ; *Die Welt der Slaven* (Berlin, 1890).

HELLWIG ou **HELVIG** (Johann-Otto von), médecin et alchimiste allemand, né à Kœlleda (Saxe prussienne) en 1654, mort à Baireuth (Franconie) en 1698. Reçu médecin à Erfurt en 1675, il partit presque aussitôt pour les Indes orientales, exerça durant quelques années à Batavia et revint en Europe, où il voyagea encore beaucoup. L'électeur palatin et le roi de Danemark en firent leur conseiller et leur premier médecin. Charles II d'Angleterre le créa baronnet. Il professa aussi quelque temps à l'université d'Heidelberg. Ses écrits traitent en général d'alchimie. L'un d'eux, intitulé *Introitus in veram et inauditam physicam* (Batavia, 1678, in-4 ; nombr. édit.) et traduit en français par Massiet de La Garde (Londres, 1682, in-8), est un des plus curieux traités de cosmogonie hermétique que l'on connaisse. — Son frère, *Christoph* (1663-1721), également médecin, l'accompagna dans la plupart de ses voyages et publia un nombre considérable d'ouvrages de botanique, de médecine et de chimie. L. S.

HELMAN (Isidore-Stanislas), dessinateur, graveur et éditeur d'estampes français, né à Lille en 1743, mort à Paris en 1803. Elève de Philippe Le Bas, il devint un graveur excellent. Il exécuta de grandes planches, surtout des sujets galants, d'après Lagrenée, Charles de La Fosse, Ch. Monnet, Baudouin, Lavreince, Leprince, J. Vernet, Duplessis-Bertaux, etc. Dans son œuvre, il y a à citer quelques pièces historiques : *le Serment du Jeu de Paume, la Mort de Louis XVI, la Mort de Marie-Antoinette, la Journée du 16 octobre 1793*, etc. On lui doit encore des vignettes, entre autres la réduction, sous la direction de Cochin, des sujets déjà gravés par d'autres, des *Faits mémorables des empereurs de la Chine* (1788, 24 pl.) et de l'*Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius* (1788), d'après les dessins des missionnaires jésuites. G. P-I.

HELMBREEKER (Théodore), peintre hollandais, né à Haarlem en 1624, mort à Rome en 1694. Fils d'un organiste, il fut d'abord musicien, puis, sous la direction de Pieter de Grebber, devint peintre de genre et d'histoire. Il partit pour Venise, où il travailla pour les Loredani, et de là pour Rome, où le cardinal de Médicis le reçut fort bien. Après un voyage dans sa patrie, il retourna à Rome. Ses tableaux d'histoire sont peu intéressants ; mais ses scènes de genre, qui rappellent beaucoup la manière du Bamboche, sont spirituelles et d'un agréable clair-obscur. On trouve ses ouvrages dans des églises de Rome et de Florence et aux musées de Gand, Amsterdam, Paris, Copenhague.

HELMEND ou **HILMEND**. Rivière d'*Afghanistan* (V. ce mot, t. I, p. 708).

HELMÉRICH (Pommade d') (Pharm.). La *pommade d'Helmérich* ou *antipsorique* se prépare de la manière suivante :

Soufre sublimé et lavé	10 gr.
Carbonate de potasse pur	5 —
Eau distillée	5 —
Huile d'amandes douces	5 —
Axonge	35 —

On dissout le carbonate de potasse pulvérisé dans l'eau distillée, on ajoute le soufre, puis l'huile et l'axonge ; on triture le tout pour avoir un mélange homogène. Préparation très efficace dans le traitement de la gale, préconisée par Hardy à l'hôpital Saint-Louis. Ed. B.

HELMERS (Jean-Frédéric), poète hollandais, né à Amsterdam le 7 mars 1767, mort à Amsterdam le 26 févr. 1813. Bien que simple ouvrier maçon, il apprit l'anglais, l'allemand, le français et se familiarisa avec les chefs-d'œuvre de ces diverses littératures. A l'âge de vingt-deux ans il fit jouer une tragédie : *Dinomache ou la Délivrance d'Athènes*, qui obtint un vif succès. En 1790, il publia *Socrate*, poème en trois chants, puis il réunit, sous le titre de *Poèmes* (Amsterdam, 1819, 2 vol. in-8), des pièces de genres divers, qui se distinguent par la facilité et l'harmonie de la versification. Un poème héroïque en six chants, débordant de verve et de patriotisme, *la Nation hollandaise* (Amsterdam, 1812, in-8), consacra définitivement sa réputation.

HELMERSEN (Gregor von), naturaliste et voyageur russe, né à Dukershof, près de Dorpat (Livonie), le 29 sept. 1803 (ancien style), mort à Revel (Esthonie) le 16 févr. 1885. Il étudia d'abord le droit, s'adonna bientôt à la géologie, eut pour maître M. Engelhardt, fut chargé de 1828

à 1829 de surveiller, en qualité d'ingénieur des mines, les exploitations de l'Oural méridional, puis séjourna deux années en Allemagne (1830-32) afin d'y compléter son instruction. En 1833, il explora l'Oural oriental, de Bogoslovsk à Iekaterinbourg, en 1834 les monts Altaï. Il dirigea ensuite, en Sibérie, une grande exploitation minière et fut nommé, en 1838, professeur de géognosie à l'Ecole des mines de Saint-Pétersbourg, dont il devint directeur en 1865. Entre temps, il avait accompli de nouveaux et nombreux voyages d'études à travers la Russie et en Scandinavie. Il prit sa retraite en 1872. Il était membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg depuis 1843. Ses écrits, au nombre de plus d'une centaine, comprennent surtout des mémoires (en russe, franç. et allem.) insérés dans les recueils de cette société, dans les *Beitræge zur Kenntniss des russischen Reichs*, dont il fut l'éditeur avec K.-E. Baer (Saint-Pétersbourg, 1839-73, 26 vol.), dans l'*Annuaire du journal des mines de Russie*, etc. Il a aussi donné à part: *Geognostische Untersuchungen des Süduralgebirges* (Berlin, 1831); *le Lac Teletskoï et les Téleutes* (Saint-Pétersbourg, 1838); *Carte synoptique des formations orogéniques de la Russie d'Europe* (Saint-Pétersbourg, 1841; 3e éd., 1873); *les Gisements de houille en Russie* (Saint-Pétersbourg, 1864), ces trois derniers ouvrages en russe; — *Studien über die Wanderblœcke und die Diluvialgebilde Russlands* (Saint-Pétersbourg, 1882, in-4), etc. L. S.

Bibl. : A. Kœppen, *G. von Helmersen* ; Saint-Pétersbourg, 1878.

HELMHOLTZ (Hermann-Ludwig-Ferdinand von), physiologiste et physicien allemand, né à Potsdam le 31 août 1821. Il a été de 1843 à 1848 médecin militaire à Potsdam, puis s'est voué à l'enseignement et a successivement occupé les chaires de physiologie des universités de Kœnigsberg (1849), de Bonn (1855), d'Heidelberg (1858) et celle de physique de l'université de Berlin (1871). L'Académie des sciences de cette dernière ville lui a ouvert ses portes dès 1857; la Société royale de Londres lui a décerné en 1873 la médaille Copley et l'Académie des sciences de Paris, qui l'avait élu correspondant en 1870, lui a attribué en 1892 la place d'associé étranger devenue vacante par le décès de dom Pedro. L'empereur d'Allemagne l'a anobli en 1885. Savant aux connaissances vastes et aux conceptions géniales, Hermann von Helmholtz s'est fait une réputation universelle par ses admirables travaux de physiologie et de physique, principalement par ses recherches sur les impressions des sens. Il a débuté par quelques essais sur le système nerveux et par un mémoire, *Ueber die Erhaltung der Kraft* (Berlin, 1847, in-8), traduit en français par Pérard, sous le titre : *Mémoire sur la conservation de la force* (Paris, 1869, in-8), dans lequel il montre que tous les agents naturels obéissent aux lois fondamentales de la mécanique. Il a ensuite inventé, pour l'observation de la rétine chez l'homme vivant, un ophtalmoscope décrit dans sa brochure : *Beschreibung eines Augenspiegels* (Berlin, 1851, in-8). Cinq ans après a paru son *Handbuch der physiologischen Optik* (Leipzig, 1856; 2e éd., Hambourg, 1886-89; trad. franç. par Em. Javal et Th. Klein; Paris, 1867, in-8), œuvre d'un philosophe autant que d'un savant, où, notamment, il expose et développe avec une remarquable clarté les théories de la sensation des couleurs et des impressions subjectives. L'acoustique a été de sa part l'objet d'études analogues et il a donné, du timbre, de la formation des gammes et de celle des accords, des théories absolument neuves dans son autre grand ouvrage : *Die Lehre von den Tonempfindungen* (Brunswick, 1862, in-8; 4e éd., 1877), traduit en français par G. Guéroult et Wolf sous le titre : *Théorie physiologique de la musique fondée sur l'étude des sensations auditives* (Paris, 1868-74, in-8) et par P. Blaserna à la suite du livre *le Son et la Musique* (Paris, 1877, in-8). La physique proprement dite lui doit également d'importants travaux, qui ont plus spécialement porté sur les théories de l'électrodynamique, de la double réfraction, de la dispersion anomale, de la chaleur mécanique et de l'électrochimie. Outre les ouvrages cités, il a publié un grand nombre de mémoires originaux et de notes, insérés pour la plupart dans les *Archiv* de Muller, dans les *Annalen* de Poggendorff, dans le *Journal* de Crelle, etc. Un recueil en a été donné sous le titre : *Wissenschaftliche Abhandlungen* (Leipzig, 1881-83, 2 vol. in-8) et un autre de ses conférences et discours sous le titre : *Populære Vortræge und Reden* (Brunswick, 1865, in-8; 3e éd., 1884, 2 vol. in-8; trad. angl., Londres, 1873 et 1881, in-8). Enfin on a encore de lui, édités en français : *l'Optique et la Peinture*, à la suite de : *Principes scientifiques des beaux-arts* de E. Brücke (Paris, 1878, in-8) et *le Mécanisme des osselets de l'oreille et de la membrane du tympan*, trad. par Rattel (Paris, 1886, in-8). Léon Sagnet.

Bibl. : W. Rudolphi, *Beitrag zur Helmholtz' Theorie der Dispersion*; Magdebourg, 1883, in-8. — J. Schwertschlager, *Kant und Helmholtz* ; Fribourg-en-Brisgau, 1883, in-8.

HELMINTHES (Zool.). Synonyme d'Entozoaires, Vers intestinaux. Le nom d'Helminthes, au sens admis par les zoologistes actuels, s'applique aux Vers parasites. C'est un terme commode, mais qui manque de précision scientifique puisqu'il s'applique à des êtres très différents les uns des autres et rattachés seulement par le genre de vie : Cestodes, Trématodes, Acanthocéphales, Nématodes; on y pourrait même comprendre des êtres très différents, quant à la place occupée dans la classification, mais dont l'aspect est vermiforme, et le genre de vie analogue à celui des vrais Helminthes comme les Pentastomes. Différents auteurs ont compris sous ce nom, mais à tort, des formes qui mènent une vie libre, mais qui sont voisines d'autres formes parasites, comme beaucoup de Nématodes. Il ne peut être question de donner ici les caractères des Helminthes, puisqu'ils n'existent pas en tant que groupe zoologique; aussi renverrons-nous le lecteur, pour plus de détails à ce sujet, aux articles Cestodes, Distomides, Douve, Echinorhynque, Nématodes, Parasites, Tænia, Trématodes, où sont indiqués les principaux types d'Helminthes.

L'*Helmintologie*, ou science des Helminthes, est des plus compliquées, puisqu'elle s'applique à des groupes d'animaux très divers, reliés seulement par ces deux particularités qu'ils sont tous des Vers et qu'ils vivent en parasites; elle est née des travaux de Goeze, de Zeder, de Rudolphi de Bremser, de notre illustre Dujardin, de Diesing, pour ne citer que les pères de cette branche de la science si intéressante et si suggestive, et elle a été développée jusqu'à l'époque actuelle par von Siebold, P.-J. Van Beneden et Leuckart. Nombre de zoologistes, aux mérites très divers, ont suivi les traces de ces devanciers et ont fait de l'helmintologie une des parties de la science les plus explorées actuellement, sinon des mieux connues. R. Mz.

HELMINTOPHAGA (Ornith.). Les *Helmintophaga* de Cabanis (*Mus. Hein.*, 1850, part. 20) ou *Helmintophila* de Ridgway (*Bull. Nutt. Orn. Chrb.*, 1882, p. 53) sont de petits Passereaux américains appartenant à la famille des Mniotiltidés. Ils étaient désignés sous le nom de *Figuiers* par les anciens auteurs qui les rapprochaient des Zosterops. Leur taille est à peu près celle d'un Pouillot. Ils ont le bec grêle, très pointu, les pattes plutôt courtes que hautes; les ailes, de longueur médiocre, arrivent, lorsqu'elles sont ployées, au tiers de la queue dont les pennes sont assez étroites et toutes de même longueur. Leur plumage, par ses teintes vertes et jaunes, rappelle aussi celui des Pouillots. On en connaît une dizaine d'espèces qui habitent les Etats-Unis, l'Amérique centrale, la Colombie, le Venezuela et l'île de Cuba et dont les plus anciennement décrites sont l'*Helmintophaga chrysoptera* L. et l'*H. pinus* L. E. Oust.

HELMOLD, annaliste allemand du xiie siècle. Il était originaire du Holstein et fut prêtre à Bosau. Lié avec les évêques d'Oldenbourg, Vicelin et Gerold, il fut associé à leurs efforts pour évangéliser les Slaves païens. Il écrivit,

à l'instigation de Gerold, un ouvrage intitulé *Chronicon Slavorum*, qui raconte l'histoire des missions chrétiennes et les progrès de la colonisation germanique. Cette chronique est fort précieuse pour l'histoire du N. de l'Europe. Elle va jusqu'à 1170. Elle a été continuée jusqu'en 1209 par l'abbé Arnold, de Lubeck. La première édition a été publiée par Schorkel, à Francfort, en 1556, et réimprimée à diverses reprises, notamment par Leibniz, dans les *Scriptores Brunswicenses* (t. II). La dernière édition a été donnée par Lappenberg dans les *Monumenta* de Pertz (t. XXI). La chronique a été traduite en allemand par Lauvart (Berlin, 1852) ; en polonais, par Paplonski (Varsovie, 1862), avec un commentaire et une carte. L. L.

Bibl. : J. Molter, *Diatriba historico-critica de Helmoldo*; Lubeck, 1782. — Vœlkel, *Die Slawenchronik Helmolds*; Dantzig, 1874. — Broska, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII, 1882.

HELMOND. Ville des Pays-Bas, prov. de Nord-Brabant, sur l'Aa (affluent gauche de la Meuse) ; 8,000 hab. Tissage d'étoffes de lin et de coton ; fabriques de tabac, de cigares et de rubans de soie. Industrie assez florissante.

HELMONT (Lucas Van), peintre flamand du XVIe siècle (V. Gassel).

HELMONT (Jean-Baptiste Van), alchimiste et médecin hollandais, né à Bruxelles en 1577, mort à Vilvorde, près de Bruxelles, le 30 déc. 1644. Il appartenait à une famille d'ancienne noblesse. A dix-sept ans, il avait terminé ses études philosophiques, comprenant l'algèbre, l'astronomie, l'astrologie, la botanique, la morale. Il avait lu les médecins grecs, et surtout Paracelse, dont il voulut plus tard être le disciple. La lecture des écrits de Jean Tauler et du livre des *Successeurs du Christ* le décida à renoncer à tous ses biens et à se consacrer à la médecine, pour le soulagement des pauvres. Il se fit recevoir docteur en 1599 à Louvain. Les dix années suivantes de sa vie se passèrent à voyager en Suisse, en Italie, en France, en Angleterre ; en 1605, il fit à Anvers un riche mariage et revint définitivement à Vilvorde. Un empirique, qu'il avait rencontré dans un de ses voyages, lui avait inspiré une passion ardente pour l'alchimie et pour la recherche de la pierre philosophale. Il s'y consacra tout entier. Son fils reçut le nom de *Mercure*, parce qu'il crut un jour avoir tiré de l'or de huit onces de mercure. Il se livrait aussi activement à l'étude de la médecine et prétendit avoir trouvé le secret de prolonger la vie humaine.

Les doctrines philosophiques de Van Helmont, mélange bizarre de mysticisme et d'empirisme, contiennent des nouveautés très hardies et sont animées d'un vif esprit de réaction contre la scolastique et contre le principe d'autorité. Les disputes perpétuelles de la scolastique ne servent de rien ; elles ne peuvent produire que des images trompeuses de la vérité. C'est par l'extase que l'on arrive à la vision directe des choses telles qu'elles sont. L'expérience la complète en nous montrant le contour extérieur des choses dont elle révèle l'esprit.

Le principal mobile de Van Helmont est le souci de sauvegarder la création divine et la liberté humaine. De là sa théorie du monde et sa théorie de l'âme. Dieu est le créateur de la nature ; il l'a formée en la tirant du néant, d'après un plan librement conçu. Mais il n'a créé que les principes, dont le mélange devait ensuite constituer les différents êtres de la nature. Les principes, très nombreux et très désordonnés, peuvent se ramener aux suivants : les *éléments*, les *archées*, les *ferments*, les *blas*, les *âmes*. Il n'y a que deux *éléments*, l'air et l'eau. L'air est un corps destiné à la transmission, dans ses intervalles, des éléments mobiles des autres corps. Il faut soigneusement le distinguer des gaz (mot inventé par Van Helmont : *Geist*), corps composés résultant de l'action des ferments sur les corps. L'eau est la matière dont sont formés tous les corps résistants, et en premier lieu la terre. Van Helmont prouvait cette transformation par l'expérience du saule, qu'il arrosait d'eau, et qui augmentait de poids. Le feu n'est pas un élément ni un corps ; il est une force destructive des corps, l'effet et non la cause de la vie. La cause qui opère les transformations de l'eau est l'*archée*, ou l'*agent séminal*, principe moitié spirituel, moitié corporel. Il y a autant d'archées que d'organismes, et dans chaque organisme plusieurs archées dominées par une archée centrale. Les unes et les autres commandent à la matière et lui donnent ses formes. L'occasion de ces transformations est donnée par les *ferments*. Il y a un ferment universel du monde, appelé « lumière vitale », et des ferments particuliers, accompagnant les archées. Pour expliquer le mouvement, un troisième principe est nécessaire : c'est la force impulsive, ou *blas*. Les blas les plus élevés sont ceux des astres et ceux des hommes. Ceux-ci à leur tour sont divisés en *naturels*, involontaires, et en *volontaires*, qui sont le principe de la liberté. Les blas naturels humains sont en connexion avec ceux des astres, et cette relation justifie l'astrologie. Enfin, au-dessus de ces principes, il faut placer les *âmes*. Les âmes se divisent en *esprits* qui n'appartiennent qu'à l'homme, et en *âmes sensitives*, qui nous sont communes avec les animaux. Le péché originel a joint à notre âme une âme sensible. Cette double puissance a son siège à l'orifice de l'estomac ; le cerveau n'en est que l'organe. — A ces conceptions arbitraires, Van Helmont a mêlé la méthode expérimentale, qui entre ses mains a été féconde. On lui attribue l'invention du thermomètre à eau, la découverte de l'acide sulfurique, de l'acide azotique, du protoxyde d'azote, etc. — Parmi ses nombreux écrits, il faut citer : *Archœus faber causæ et initia rerum naturalium; Formarum ortus; Magnum oportet; Venatio scientiarum ; De Elementis; Imago mentis; Sedes animæ; Distinctio mentis a sensitiva anima ; Mentis complementum ; Nexus animæ sensitivæ et mentis ; Logica inutilis ; Tractatio de anima ; De Terra; De Elementis ; De Aere.* Ses œuvres ont été réunies par son fils sous le titre : *Ortus medicinæ, id est initia physicæ inaudita, progressus medicinæ novus, in morborem ultionem ad vitam longam* (Amsterdam, 1648 ; éd. Elzévir). C-el.

Bibl. : Rixner et Lieber, *Leben und Lehrmeinungen berühmter Physiker im 16 und 17. Jahrhundert*, 1819-26, VII. — G. Spiess, *Helmont's System der Medicin*, 1840. — Rommelaere, *Etudes sur Helmont* ; Bruxelles, 1868. — Chevreul, *Journal des Savants*, janv. et mars 1850.

HELMONT (Franz-Mercurius Van), théosophe et alchimiste hollandais, fils du précédent, né vraisemblablement à Vilvorde en 1618, mort à Berlin en 1699. A la mort de son père, il se fit l'éditeur de ses écrits (1648), puis se mit à mener une vie d'aventures et de voyages, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande. En 1662, un écrit imprudent le fit tomber entre les mains des inquisiteurs de Rome. Délivré, il alla à Mannheim, puis à Sulzbach, recherchant partout la société des alchimistes. Il se livra à la polémique à la fois contre la scolastique, et contre ses contemporains, Hobbes, Descartes et Spinoza. Ses idées sont le plus étrange mélange de mysticisme, de cabbale, de platonisme et de christianisme. Entre le corps et l'esprit, il n'y a qu'une différence de degré. Dans les âmes des parents préexistent celles des enfants. A cette idée était jointe celle de la métempsycose. Il n'y a dans le monde qu'une seule substance, dont les êtres ne sont que les transformations. Ces transformations sont elles-mêmes relatives, comme l'ombre et la lumière. Il collabora en 1666 à la *Cabbala denudata*. Il publia ensuite : *Alphabeti vere naturalis, hebraici, brevissima delineatio, quæ simul methodum suppeditat juxta quam qui surdi nati sunt informari possunt*, etc. (1667) ; *Opuscula philosophica* (Amsterdam, 1690) ; *Seder Olam, Historica enarratio doctrinæ* (*id.*, 1693) ; *Quædam cogitationes super quatuor priora capita libri primi Moïsis* (1697). C-el.

Bibl. : Reimmann, *Hist. universalis atheismi*; Hildesheim, 1725.

HELMONT ou **HELLEMONT** (Mattheus Van), peintre flamand, né à Anvers en 1623, mort à Bruxelles. Il fut élève de Téniers le Jeune et peignit surtout des foires et

des marchés. Il voyagea en Italie et s'arrêta à Paris, où il peignit pour Louis XIV. Il fut maître de la gilde à Anvers (1646), puis à Bruxelles (1674). Son dessin est correct, sa couleur fine et légère. On voit de ses œuvres dans les musées de Lille, Douai, Copenhague, Stockholm et à la galerie de la Société historique de New York. Il eut deux fils, *Jean*, bon peintre de portraits, et *Gaspard*, qui continua la tradition paternelle avec esprit et finesse.

HELMONT ou **HELLEMONT** (Zeger-Jacob Van), peintre flamand, petit-fils du précédent, né à Anvers à 1683, mort à Bruxelles en 1726. Il traita l'histoire et le genre. Etabli à Bruxelles, il peignit, pour l'hôtel de ville et diverses églises, des imitations affaiblies de Rubens. On trouve ses tableaux de genre dans les musées de Gand, Darmstadt, Augsbourg, etc.

HELMS (Johannes), écrivain danois, né au presbytère de Sœrbymagle le 8 nov. 1828. Volontaire pendant la guerre de 1849-51 dont il a donné des récits humoristiques dans la *Vie de soldat* (1883 ; 3e éd. 1889), il rentra ensuite à l'université dont il égaya les fêtes par ses chansons. Adjoint à l'école cathédrale de Slesvig (1856), il en fut expulsé par l'invasion allemande (1864) et succéda à M. Hammerich comme directeur de l'école de la vertu civique à Christianshavn (1867), dont il a conté *l'Origine et les progrès de 1787 à 1837* (1887). On lui doit en outre : *Quelques Vers* (1859); *Chansons et chants* (1865); *Récits, poésies, chants et chansons* (1888) et quelques pièces de théâtre. — Son frère *Jacob*, né au même lieu le 14 mars 1824, adjoint à l'école de Ribe (1850), pasteur de Janderup-Billum (1869), a fait dans sa patrie et à l'étranger de profondes études d'archéologie monumentale, publiées partie dans des recueils, partie dans d'importants ouvrages : *la Cathédrale de Ribe* (1870); *les Eglises de granit* en Jutland (1884). B-s.

HELMSDALE. Village d'Ecosse, comté de Sutherland, situé sur la mer du Nord, à l'embouchure du Helmsdale ; 8,000 hab. Station terminale et la plus au N. des Iles-Britanniques du chemin de fer de Sutherland. Un des ports les plus sûrs de la côte, très fréquenté par les pêcheurs de hareng.

HELMSTADT. Village de Bavière, cercle de Basse-Franconie, situé au S.-O. de Wurzbourg ; 1,120 hab. Scieries, marchés de porc. Le 25 juil. 1866 un combat s'y livra entre les Bavarois et les Prussiens.

HELMSTÆDT. Ville d'Allemagne, duché de Brunswick ; 10,000 hab. Parmi les monuments nous citerons les belles églises de Saint-Etienne datant du XIIe siècle et l'église restaurée de Marienberger, l'édifice appelé Juleum. Raffineries, fabriques de soie et de tabac, etc. Non loin de la ville s'élève le cloître de Marienberg, les ruines d'un cloître dans la plaine où l'apôtre Ludger bâtit un autel et où les païens se faisaient baptiser ; on y voit aussi la Helmstædter Brunnen, source saline qui depuis plusieurs années est recherchée. Sur le coteau appelé Corneliusberg on trouve les Luebbensteine, deux blocs de granit dressés qui passent pour avoir été des autels de Wottau sur lesquels s'accomplissaient des sacrifices humains. Selon la légende, saint Ludger fonda la ville en 798 ; en réalité, ce n'est qu'un siècle plus tard qu'elle fut bâtie. Au XIe siècle elle fut fortifiée et reçut ses privilèges de ville. En 1199, l'archevêque de Magdebourg la détruisit, mais elle ne tarda pas à se relever de ses ruines. En 1489, le Brunswick acheta Helmstædt à l'exception du cloître de Saint-Ludger qui fut sécularisé en 1803. La ville a été renommée autrefois pour son université qui dura de 1574 à 1809 ; au XVIIe siècle c'était un des principaux établissements d'instruction supérieure protestants. Ph. B.

BIBL. : KUNHARD, *Beitræge zur Geschichte der Universitæt Helmstædt* ; Helmstædt, 1797. — LUDEWIG, *Geschichte und Beschreibung der Stadt Helmstædt* ; *id.*, 1821.

HELODERMA (Erpét.). Genre de Sauriens voisin des *Varans* devenu le type du groupe des *Tachydermidæ*. Le type est l'*Heloderma horridum*. La tête est large, tronquée en avant, recouverte de tubercules plus grands que ceux des autres parties du corps ; le museau est épais ; les dents présentent au bord interne de leur face antérieure un sillon très net. Les parties supérieures sont d'un brun marron, semé de taches d'un beau jaune ; des anneaux jaune d'or



Heloderma horridum.

ornent les membres et la queue ; le ventre est brun de corne avec des taches grisâtres. C'est le seul Reptile connu en dehors des Serpents dont la morsure soit venimeuse. Il peut atteindre la taille de 1 m. et habite exclusivement le revers occidental de la Cordilière jusqu'aux rives du Pacifique. Ses mœurs sont peu connues. C'est un animal semi-nocturne.

BIBL.: SAUVAGE, dans BREHM, éd. fr., *Reptiles*. — DUMÉRIL et BIBERON, *Erp. gén.*

HELODRILUS (*Helodrilus* Hoffm.) (Zool.). Genre d'Annélides-Chétopodes, de l'ordre des Oligochètes terricoles et de la famille des Lumbricidæ, dont les représentants se distinguent des Lombrics principalement par le lobe céphalique soudé à l'anneau buccal, l'absence de ceinture et les soies non recourbées. Ce sont des Ners allongés, minces, munis de quatre rangées de soies rigides, géminées, très fortes ; la vulve, située au quinzième anneau, est peu distincte ; l'estomac est membraneux. Le *H. oculatus*, découvert par Hoffmeister près de Halberstadt, est rose clair avec des soies noires et deux points noirs (yeux ?) sur la tête lors de la période de croissance ; il vit dans la vase des étangs et des sources à fond argileux.

HÉLOGALE (Zool.) (V. CIVETTE et MANGOUSTE).

HÉLOISE, amante d'*Abailard* (V. ce nom), née à Paris en 1101, morte au Paraclet le 16 mai 1164. Après la mort d'Abailard, elle vécut encore plus de vingt années dans son abbaye du Paraclet, occupée uniquement des soins de la communauté, vénérée par l'Eglise et par le monde.

BIBL.: SAUERLAND, *Abælard und Heloise* ; Francfort, 1879.

HELONIAS (*Helonias* L.) (Bot.). Genre de Liliacées, du groupe des Vératrées, dont on connaît seulement deux ou trois espèces de l'Amérique du N. Ce sont des herbes vivaces à rhizome tubéreux émettant des feuilles basilaires larges et lancéolées, du centre desquelles s'élève une hampe portant des écailles alternes et terminée par une grappe de fleurs très denses. Ces fleurs ont un périanthe coloré, à six divisions égales et six étamines à anthères extrorses. Le fruit est capsulaire. L'espèce type, *H. bullata* L., est cultivée parfois en Europe comme ornementale. Son rhizome est préconisé, dans l'Amérique du N., contre les obstructions des viscères abdominaux. Ed. LEF.

HÉLOPHILE (*Helophilus* Maig.) (Entom.). Genre de Diptères, voisin des *Eristalis* (V. ce mot), dont ils diffèrent par la cellule marginale des ailes ouverte et pédiforme et les cuisses postérieures non dentées. L'espèce type, *H. pendulus* L., est noire avec des raies longitudinales jaunes sur le prothorax et des taches et des bandes de même couleur sur l'abdomen. Ses larves, analogues à celles des *Eristalis*, vivent dans les eaux croupies renfermant des détritus végétaux. Ed. LEF.

HELOPHORE (*Helophorus* Fabr.) (Entom.). Genre de Coléoptères-Palpicornes, de la famille des Hydrophilides. Ses représentants, tous de petite taille, sont remarquables par leur prothorax marqué de sillons longitudinaux plus ou moins profonds. Les élytres sont striées-ponctuées et les hanches antérieures ont leurs cavités cotyloïdes ouvertes

en arrière. Ces Insectes sont aquatiques, mais ils ne nagent pas. On les trouve soit parmi les plantes immergées des eaux dormantes, soit dans le sol humide des terrains sablonneux. Leurs espèces, assez nombreuses, sont répandues dans les parties septentrionales ou tempérées de l'ancien et du nouveau monde. L'*H. aquaticus* L. est commun en Europe, dans les eaux stagnantes. Il est long de 4 à 5 millim., d'un vert bronzé avec les élytres d'un testacé grisâtre, marquées de taches noires. Ed. Lef.

HELOPS (*Helops* Fabr.) (Entom.). Genre de Coléoptères-Hétéromères, de la famille des Ténébrionides. Ils sont de taille moyenne ou petite, au corps oblong, convexe, souvent métallique, avec la tête hexagonale, les antennes allongées et grêles, les palpes maxillaires à dernier article presque sécuriforme, l'écusson transversal, les pattes assez longues à crochets des tarses simples. Les espèces, très nombreuses, sont répandues surtout dans la région méditerranéenne, au Gabon et dans l'Amérique du Nord. Leurs larves, xylophages, vivent dans les vieilles souches décomposées de divers arbres. L'*H. striatus* Fourcr. est une espèce commune au printemps aux environs de Paris, sous les écorces ou les mousses au pied des arbres. Il est long de 8 à 10 millim. et en entier d'un brun bronzé rougeâtre. Ses premiers états ont été décrits par M. Louis Planet dans le *Naturaliste* (1890, p. 17). Ed. Lef.

HÉLORE. Ville de l'ancienne Sicile, située au N. du cap Pachynum, dans la partie orientale de l'île ; sa position vraiment exceptionnelle lui avait valu le surnom d'*Helorina Tempe*.

HÉLOS (V. Hilotes).

HÉLOUAN. Village de la Moyenne-Egypte, près de Toûra, sur la rive droite du Nil, à 24 kil. S.-S.-E. du Caire auquel il est uni par un chemin de fer spécial construit en 1877. A 3 kil. plus à l'E. dans la chaîne arabique se trouve un établissement de bains dont les eaux sont thermales sulfureuses à 30°. Palais du khédive. C'est à Hélouân que le premier *miqyâs* ou nilomètre fut construit en l'an 700, sous le règne du khalife omeyyade Abd el-Malik.

HÉLOUP. Com. du dép. de l'Orne, arr. et cant. (O.) d'Alençon ; 557 hab.

HELPE Majeure et Mineure. Rivières du bassin de la *Meuse* (V. ce mot).

HELPS (Sir Arthur), écrivain anglais, né en 1813, mort en 1875. Il sut, dans ses fonctions de « clerk » du conseil privé, se faire apprécier de la reine Victoria, qui le chargea de publier les discours de son mari, le prince Albert (1862), et les fragments de ses propres mémoires intitulés *Leaves from the Journal of our Life in the Highlands* (1868), et *Mountain, Loch and Glen* (1869). Elle lui conféra l'ordre du Bain en 1871. On a de lui plusieurs ouvrages, remarquables par le style et par le savoir, où il se préoccupe surtout de ce qu'on a appelé la question sociale, tels que : *Our Friends in Council* (1853-59); *Conquerors of the New World* (1848); *Spanish Conquest in America* (1851-55, 4 vol.); *Catherine Douglas, Henry II, Oulita the Serf*, tragédies qui toutes ont eu du succès et sont déjà oubliées; des romans : *Realmah* (1868), *Ivan de Biron* (1874), etc. B.-H. G.

HELSINGBORG. Ville de Suède, læn de Malmœhus, située à l'entrée et au point le plus étroit du Sund, en face de la ville danoise d'Elseneur ; 21,026 hab. Les bateaux à vapeur des lignes Lubeck–Gœteborg et Copenhague-Christiania y passent. Le mouvement du port est de 3,500 navires à l'entrée, de 300,000 tonnes environ, et de 3,200 navires à la sortie, de 250,000 tonnes. Le port est bien abrité, fermé par un môle en granit qui s'avance dans la mer et défendu par une batterie ; la ville autrefois fortifiée n'est plus maintenant qu'une place de commerce très florissante. Helsingborg est situé dans une belle contrée et adossée à une colline sur laquelle s'élève la vieille tour de Kærnan qui ressemble à un bloc de grès rouge et sert de point de repère aux navires. Tout près de la ville au S.-E. on trouve la source de Ramlœsa et au N. les riches gisements de charbon de Hœganæs; au N. de ces gisements, le cap Kullen avec un phare. Helsingborg est une des plus vieilles villes de Suède. Jusqu'en 1658 elle a appartenu au Danemark ; reprise par eux en 1676 elle est ensuite revenue à la Suède. Le 28 févr. 1710, les Danois de Rantzau y furent battus par les Suédois de Steenbock.

HELSINGFORS, en finlandais *Helsingisse*. Ville capitale de la Finlande, sur le bord septentrional du golfe de même nom, une des plus jolies cités de l'Europe et l'un des principaux contres commerciaux et industriels de la Russie (position : 60°9'43" lat. N. et 22°37'4" long. E.). — La ville actuelle a succédé à un bourg fondé par Gustave Wasa, roi de Suède, dans la première moitié du xvi[e] siècle. Depuis l'occupation de la Finlande par les Russes (V. Finlande), de nombreux forts ont été élevés autour de la capitale du grand-duché qui la mettent à l'abri de toute invasion.

Siège du gouverneur général de la Finlande, du Sénat et de plusieurs sociétés savantes, Helsingfors possède de beaux édifices, des églises à colonnades, des promenades bien entretenues, une belle université et un important jardin botanique, le plus septentrional de l'Europe. C'est surtout depuis les quinze dernières années que la ville a pris une extension particulièrement considérable. Sa superficie est d'environ 4,000,000 de m. q. (14,750,000 avec la banlieue), et compte 135 rues et plus de 3,000 maisons, dont 2,000 environ en bois. Sa population, qui ne comptait, en 1880, que 30,000 hab., dépasse actuellement (1894) le chiffre de 70,000 (65,565, d'après le recensement du 1[er] déc. 1890). Ses mouvements commerciaux et industriels se sont également fort accrus durant cette période de quinze années. Ses principales industries sont les brasseries (environ 2 millions de marcs ou francs), les distilleries (près de 4 millions de marcs) et les manufactures de tabac (environ 1,500,000 marcs). La ville compte en outre diverses autres industries (industries mécaniques, scieries, faïenceries), et sa production totale atteint environ 20 millions de marcs par an. Helsingfors est relié à presque toutes les villes importantes de l'intérieur et du littoral, soit par chemins de fer, soit par lignes côtières de bateaux à vapeur. Ses brasseries, manufactures de tabac et distilleries alimentent plusieurs marchés russes et même étrangers. La ville est en communications régulières et fréquentes avec Saint-Pétersbourg, Reval, Stockholm, Copenhague, Lubeck, Londres, Hull, et, une fois par mois, avec Bordeaux, Le Havre et l'Espagne. Le port d'Helsingfors, étant le plus aisément accessible et offrant un asile sûr aux navires de gros tonnage, est le plus fréquemment employé pour l'introduction des marchandises. En 1890, le mouvement du port (y compris le cabotage) accusait le chiffre de 6,931 bâtiments divers et 440,266 tonnes. En 1891, Helsingfors reçut 1,461 navires (vapeurs et voiliers) d'un tonnage total de 273,346 tonnes. Les bâtiments russes, allemands et anglais occupent la plus grande place, environ 80 °/o du trafic local. Durant l'hiver, Helsingfors reste, pendant quatre mois environ, privée de toute communication maritime (la durée moyenne de la navigation durant les années 1882-91 était de 251 jours). Bloquée par les glaces, elle se ravitaille du côté de la mer par le port de Hangö, petite ville située au S. de la Finlande (environ 2,000 hab.) et qui sert de station balnéaire en été. C'est d'ailleurs, durant l'hiver, le seul port de la Finlande qui reste ouvert à la navigation. P. Lemosof.

HELSINGFORSIUS (Sigfrid-Aron) (V. Forsius).

HELSINGŒR (V. Elseneur).

HELST (Bartholomeus Van der), peintre hollandais, né à Haarlem ou peut-être à Dordrecht vers 1613, enterré à Amsterdam le 16 déc. 1670. Sa biographie, malgré les savantes recherches de M. Scheltema, l'archiviste d'Amsterdam, reste inconnue. On lui donne pour maîtres Jan Pinas qui fut un des maîtres de Rembrandt et aussi Nicolaas Elias et l'on pense qu'il peignit des paysages avant de peindre les portraits où son art allait triompher. Il quitta sans doute Haarlem assez tôt et vint s'établir, avant 1636,

à Amsterdam où il dut être en 1653 un des fondateurs de la confrérie de Saint-Luc et où il épousa, âgé déjà, Constantia Reinst, réputée pour sa beauté ; lui-même était agréable et élégant. Il s'est peint avec sa femme dans un petit tableau que possède M. Six à Amsterdam ; un autre portrait de Van der Helst par lui-même existe au musée de Bruxelles, mais le portrait de femme qui par sa même date (1664) et ses mêmes dimensions semble lui faire pendant ne peut guère représenter la belle Constantia.

Van der Helst, venu à Amsterdam, paraît ne l'avoir plus quittée ; il ne voyagea pas et ne reçut pas d'influence étrangère : il garda toujours son bel éclairement et son modelé large et fini et toujours il se plut à la recherche et à l'éclat de ses accessoires. Son art hollandais apparaît dans l'admirable composition de ses tableaux de corporations ou de confréries, surtout dans son chef-d'œuvre : *le Banquet de la garde civique le 18 juin 1648 dans la grande salle du Saint-Joris-Doelen sur le Singel à Amsterdam, pour fêter la conclusion de la paix de Westphalie* (1648), au musée d'Amsterdam, où se trouvent aussi de nombreux portraits parmi lesquels ceux de la *Princesse Marie-Henriette Stuart* (1652), du *Bourgmestre Andries Bicker*, du *Lieutenant-amiral Kortenaar*, du *Lieutenant-amiral Van Nes* et de sa femme *Geertruda den Dubbelde* avec des fonds peints par Bakhuyser (1668), et les *Chefs de la confrérie de Saint-Sébastien*, dont la vraie date est 1653 et dont une petite répétition, de 1653, aussi, mieux conservée que l'original, se trouve au Louvre, où on l'appelle *le Jugement du prix de l'arc ;* au Louvre également deux portraits et deux personnages de la collection La Caze qui lui sont attribués ; portraits à Karlsruhe, à Gotha, à Cassel, à Weimar, à Brunswick, à Copenhague ; à Rotterdam un portrait daté de 1638 ; à Dresde, le portrait de la femme du bourgmestre Bicker; à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg celui de *Govert Flinck ;* celui de l'*Amiral Tromp* à Munich et un portrait de femme à l'Historical Society de New York. On voit encore deux tableaux d'*Archers* datés de 1639 et de 1656 à l'hôtel de ville d'Amsterdam. — Son fils, *Lodewigk*, né à Amsterdam en 1645, mort après 1680, fut un peintre médiocre. Le musée d'Amsterdam a de lui le portrait de l'*Amiral Stellingwerf* et un portrait de femme. Etienne Bricon.

HELSTON. Ville d'Angleterre, comté de Cornwall, situé sur la côte S., à l'embouchure du Loo, à l'O. de de Falmouth ; 3,500 hab. Son port, le Loo-pool, situé à quelques kilomètres, importe du fer, de la houille, et exporte du cuivre, de l'étain, des chaussures. Tour élevée, qui sert de signal aux marins.

HELT-Stokade (Nicolaas Van), peintre hollandais, né à Nimègue vers 1614, mort en 1669. Il fut élève de Marten Ryckaert et peignit des portraits et des scènes d'histoire. Helt-Stokade voyagea en Italie et en France et séjourna à Paris avant de venir s'établir à Amsterdam en 1655. On connaît de lui une *Suzanne au bain* à Leipzig et à Munich le portrait de l'architecte *George Pfründ* et celui du *Prince de Chabanais* qui lui est attribué. Helt-Stokade a peint des personnages dans les paysages d'Hobbema. On croit qu'il fut un des fondateurs de l'Académie de Saint-Luc à Amsterdam.

HELTAI (Gaspard), écrivain protestant hongrois, né en Transylvanie vers 1520, mort en 1575. Saxon d'origine, portant le nom du village de Heltau, près de Hermannstadt, il acquit de bonne heure, probablement chez les Szeklers de Transylvanie, une connaissance profonde de la langue magyare. Etudiant de Wittenberg de 1543 à 1545, il en revint pasteur luthérien, exerça son ministère à Kolozsvár, et y établit une imprimerie qui pendant toute la seconde moitié du siècle édita de nombreux ouvrages en magyar, en allemand et en latin. Heltai devint calviniste en 1558 et socinien en 1559. Son activité littéraire ne fut pas arrêtée par ces changements, et personne n'a contribué plus que lui aux progrès de la langue magyare pendant le XVIe siècle. A son ouvrage capital, la traduction de la Bible (1551-62), succédèrent des Fables, d'après Esope, une traduction du grand ouvrage de droit national, le *Decretum tripartitum juris* de Verbœczy, enfin une chronique racontant les événements de l'histoire hongroise jusqu'à la bataille de Mohács, chronique malheureusement interrompue par la mort de l'auteur. E. S.

Bibl. : Schwicker, *Geschichte der ungar. Litteratur.*

HELVADERUS ou **HELDVAD** (Niels), écrivain danois, né à Heldevad (Slesvig) le 27 oct. 1564, mort à Copenhague le 23 août 1634. Il succéda à son père comme pasteur de sa paroisse natale (1590), mais il fut déposé comme astrologue (1609), réinstallé en 1611, finalement expulsé par le parti calviniste en 1612. Le roi Christian IV qui appréciait ses saillies le chargea en 1615 de rédiger les almanachs danois et l'emmena souvent dans ses excursions. Nombreuses sont ses publications en latin, en bas allemand et en danois. Ce sont des calendriers, des prédictions, des ouvrages d'histoire religieuse et profane, de théologie, de morale, de cosmographie, d'histoire naturelle. Son conte satirique sur *les Trois Filles de saint Pierre* (1634) a été réédité par V. Sâby (1881), et ses *Eleusinia sacra*, explication du rituel (1610), l'ont été en 1863. Ses écrits nous font connaître les singulières mœurs du temps. B-s.

HELVEG (Ludvig-Nicolaus), historien danois, né à Odense le 26 avril 1818, mort le 5 sept. 1883. Chapelain et aumônier dans sa ville natale (1857), il fut, quoique mal doué comme orateur, un prédicateur écouté. Un recueil posthume de ses *Prêches* parut en 1884. Il publia une notice avec anthologie de *la Psalmographie danoise*, en collaboration avec C.-J. Brandt (1844-47, 2 vol.), et une utile *Histoire de l'église danoise avant la Réformation* (1849-55 ; 2e édit. 1857-83), et *Depuis la Réformation* (1858-70, 2 vol.). Il fut codirecteur de deux périodiques estimés : *Littérature et Critique* (1843-48), et *Collections d'histoire ecclésiastique* (1849-52). B-s.

HELVÈTES (*Helvetii*). Peuple gaulois qui, après avoir habité la contrée située entre la Forêt-Noire, le Rhin et le Main (Tacite, *Germ.*, 28), occupa, à l'époque de J. César, la plus grande partie de la Suisse actuelle. Comme frontières naturelles de leur territoire, César indique le Jura, le lac Léman, le Rhône et le Rhin. Ils avaient donc pour voisins à l'O. les Séquanes, et au S. les Allobroges, les Nantuates et d'autres petites peuplades alpestres. Quand, vers l'an 112 av. J.-C., les Cimbres passèrent par la Suisse, deux tribus helvètes, les *Tigurini* et les *Toygeni*, se laissèrent entraîner par ces barbares du Nord pour participer à leur vie de pillage et d'aventures. Ils menacèrent la Province, et, en 107 av. J.-C., s'avançant sous la conduite de Divicon jusqu'à la limite du pays des Allobroges, ils rencontrèrent les légions de L. Cassius. Le consul fut battu et tué, et son armée fut réduite à passer sous le joug. Plus tard, les Helvètes, que les Germains, dans leurs incursions envahissantes, menaçaient sans cesse de chasser des cantons du Rhin, s'allièrent avec les Rauraques, les Latobriges, les Tulingiens et les Boiens et résolurent de quitter en masse le pays pour chercher une nouvelle patrie dans le S. de la Gaule. Afin de s'interdire tout espoir de retour, ils brûlèrent leurs douze villes, leurs quatre cents bourgades, toutes les habitations isolées et même le blé qu'ils ne purent emporter. En 58, César, accouru de Rome, leur barra le passage en coupant le pont sur le Rhône, près de Genève, et en faisant construire à la hâte des travaux de fortification sur la rive gauche du fleuve. Les Helvètes, repoussés des bords du Rhône, cherchèrent une issue par le Jura. Ils traversèrent le pays des Séquanes pour aller ravager les terres des Eduens. César apparut sur les bords de la Saône, les battit et les força de se soumettre. Pour empêcher les Germains de s'établir en Suisse, il ordonna aux Helvètes de retourner dans leur pays et exigea qu'eux-mêmes reconstruisissent les villes et villages incendiés. Désormais, comme amis du peuple romain, ils eurent pour mission de protéger l'Italie contre les incursions des Germains ; et, pour

les surveiller, César établit à *Noviodunum* (Nyon, sur le lac Léman) une colonie équestre. Sous Auguste, le territoire des Helvètes fut enlevé à la Celtique pour faire partie de la *Belgica provincia*. Munatius Plancus fonda au N.-O. du pays la *Colonia Raurica* qui, sous le nom d'*Augusta Rauracorum* (Augst, près de Bâle), devint, à l'époque des Antonins, une station militaire d'une haute importance. Après la conquête de la Vindélicie et de la Rhétie par Drusus et par Tibère, l'Helvétie fut réduite en province romaine ; à l'époque de Ptolémée nous la voyons incorporée dans la Germanie supérieure et plus tard elle fait partie de la *Provincia maxima Sequanorum*. Elle avait pour capitale *Aventicum* (Avenches) et comme villes principales *Vindonissa*, *Salodurum* (Soleure), *Forum Tiberii*, *Noviodunum* (Nyon) et *Augusta Rauracorum* (Augst). Vers le milieu du ve siècle, les Helvètes furent refoulés par les Alémans qui leur enlevèrent le pays des Rauraques et le N. de la Suisse jusqu'à l'Aar, tandis que les Burgondes s'emparèrent de la partie méridionale du pays. L. W.

BIBL. : J. CÉSAR, *De Bello Gall.*, I, 1-3, 29-31, 40 ; IV, 10; VI, 25 ; VII, 9, 75. — Fr.-L. VON HALLER, *Helvetien unter den Rœmern* ; Berne, 1811-1812, 2 vol. — BROSI, *Die Kelten in Althelvetien* ; Soleure, 1851. — Th. MOMMSEN, *Die Schweiz in rœmischer Zeit* ; Zurich, 1854. — DE SAULCY, *Guerre des Helvètes*, dans *Rev. archéol.*, 1860, II. — JOLIBOIS, *Emigrations des Helvétiens*, dans *Rev. du Lyonnais*, 1862, 2e sér., p. 218. — AUBERTIN, *Première Campagne de J. César*, dans *Rev. des Soc. sav.*, 1863, 3e série, II, 23.

HELVÉTIE (V. SUISSE).

HELVÉTIEN (Géol.). Second étage du miocène correspondant à une grande phase de transgression marine et à cette époque où l'Atlantique est venu déposer en Touraine aussi bien que dans l'Aquitaine les amas de coquilles spécialement désignés sous le nom de *faluns* ; c'est aussi le moment où se sont formés dans la Provence et la Suisse, les grès tendres, faciles à tailler, bien connus sous le nom de molasses. Sa composition est ainsi réglée :

FRANCE occidentale	AQUITAINE	PROVENCE DAUPHINÉ
Faluns de l'Anjou. Faluns du Maine, de la Bretagne et du Cotentin. Faluns de Touraine.	Faluns de Salles et de la Sime. Calcaire de Simorre et de Sansan. Molasse de Martignas.	Molasse à *Pecten Vindascinus*. Sables et grès à Térébratulines. Sables à *O. crassissima*.
SUISSE	**AUTRICHE**	**ITALIE**
Molasse marine de Saint-Gall et de Berne à *Pecten palmatus*. Sables et grès sans fossiles.	Lignites d'Eibiswald. Sables de Gründ. Schlier.	Molasse sableuse. Couches de la Superga. Marnes des Langhe.

(V. MIOCÈNE). Ch. VÉLAIN.

HELVÉTIQUE (Confession de foi) (V. CONFESSIONS DE FOI PROTESTANTES).

HELVÉTIUS (Jean-Adrien), d'une famille d'origine allemande nommée *Schweitzer*, fils d'un médecin (1630-1709), né en Hollande vers 1661, mort à Paris le 20 févr. 1727. Il acquit renommée et fortune grâce à une cure qu'il fit en la personne de la duchesse de Chaulnes et en celle du dauphin, avec l'ipécacuana alors inconnu. Ce fut un charlatan et ses livres sont un tissu d'absurdités.

HELVÉTIUS (Jean-Claude-Adrien), fils du précédent, né à Paris le 18 juil. 1685, mort à Versailles le 17 juil. 1755. Il eut tant de succès dans sa pratique qu'il fut appelé en consultation dans la dernière maladie de Louis XIV. En 1719, il soigna avec succès Louis XV encore enfant, puis devint premier médecin de la reine, conseiller d'Etat, inspecteur général des hôpitaux de Flandre, associé vétéran de l'Académie des sciences, etc. Son principal ouvrage est : *Principia physico-medica, in gratiam medicinæ tyronum conscripta* (Paris, 1752, 2 vol. in-12).

HELVÉTIUS (Claude-Adrien), fils du précédent, philosophe et littérateur français, né à Paris en 1715, mort le le 26 déc. 1771. Jouissant d'une grande fortune, qui lui permit d'acheter, à vingt-trois ans, une charge de fermier général, il fut, comme d'Holbach, et avec plus d'autorité que lui, un des protecteurs attitrés de la philosophie au XVIIIe siècle. Les 300,000 livres que lui rapportait sa ferme y passaient en majeure partie. Commensal de Montesquieu à La Brède, de Voltaire à Cirey, de Buffon à Montbard, il réunissait à sa table, dont sa femme, la spirituelle Mlle de Ligniville, faisait si noblement les honneurs, d'Alembert, Diderot, l'abbé Galiani, Grimm, etc. Il devint bien vite un des adeptes de la philosophie courante, au point de quitter sa ferme, en 1750, pour pouvoir s'y livrer tout entier. Il s'était essayé d'abord, sans grand succès, aux mathématiques et à la poésie. En 1758, enfin, il publia son œuvre capitale *De l'Esprit* (in-4), où en quatre discours il établit, d'après les conversations et les opinions courantes, la nécessité d'appuyer la morale sur l'amour de soi et de faire reposer sur le matérialisme la conception de l'univers. Selon lui, dit M. Alfred Fouillée, « l'égoïsme transformé produit le monde moral, comme la sensation transformée produit le monde matériel. Au fond, il n'y a pas de morale proprement dite, mais simplement une branche supérieure des sciences naturelles, qui enseigne les moyens de procurer le plus grand bonheur possible, soit à l'individu, soit à la société. Tout l'art de la législation est de faire que l'individu trouve plus d'intérêt à suivre la loi qu'à la violer... La vraie morale s'absorbe dans la législation, qui s'absorbe elle-même dans la science de la nature. » Aussi Helvétius, par cet ardent désir du progrès dans la législation, est-il amené à réclamer une refonte de la société. Tandis que Montesquieu cherche à faire la logique des mœurs et des lois, Helvétius en veut faire la *physique*. Le livre *De l'Esprit* fit scandale. Condamné par le pape, le parlement et la Sorbonne, il fut brûlé par la main du bourreau. Il n'obtint même pas grâce devant Voltaire, qui l'appela « un fatras ». Helvétius dut subir l'humiliation d'une rétractation publique. Il voyagea pour se consoler, visita l'Angleterre et l'Allemagne, et écrivit son poème du *Bonheur* et un nouveau traité *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, qui furent publiés l'année qui suivit sa mort. Ecrivain élégant et correct, mais froid, esprit plus logique qu'original, il ne laisse pas cependant que d'avoir contribué dans une assez large mesure au progrès des idées. Sur certains points, en effet, la réforme exécutée dans notre législation par les hommes de la Convention et du Consulat donna satisfaction aux vœux qu'avait formulés Helvétius dans son livre *De l'Esprit*. Ses œuvres complètes ont été publiées, avec une partie de sa correspondance, en 1796 (14 vol. in-18). Ch. LE GOFFIC.

BIBL. : SAINT-LAMBERT, *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*. — FOUILLÉE, *Histoire de la philosophie*, 1875.

HELVIA (*Gens*). Famille plébéienne de Rome, illustrée par l'empereur *Pertinax* (V. ce nom). Elle portait le surnom de *Blasio*, *Cinna*, *Mancia*, et paraît pour la première fois en 195 av. J.-C. On cite un Helvius, collègue de Caton dans l'édilité et la préture (199-8), légat de Manlius Vulso en Galatie (189). — *Helvius Blasio*, édile en 198, préteur en 197, gouverneur de l'Espagne où il rétablit l'ordre ; vainqueur des Celtibères, il prit Illiturgi ; on lui décerna l'ovation. — La femme de *Sénèque* (V. ce nom) s'appelait Helvia.

HELVIDIA (*Gens*). Famille romaine d'origine sabellienne, qui paraît au Ier siècle av. J.-C. Elle porta le sur-

nom de Priscus et Rufus. *Helvidius Priscus* fut un des plus célèbres libéraux du premier siècle de l'Empire. Fils d'un centurion, il étudia avec zèle et embrassa la philosophie stoïcienne. Il devint le beau-fils de Thrasea Pætus, fut questeur en Achaïe sous Néron; tribun de la plèbe il protégea les pauvres. A la mort de Thrasea, il fut banni d'Italie et se retira avec sa femme Fannia à Apollonie (66). Rappelé par Galba, il poursuivit Eprius Marcellus, l'accusateur de son beau-père. Il se chargea de rendre les honneurs funèbres à Galba. Préteur, il tint tête à Vitellius au Sénat. Il fit également de l'opposition à Vespasien, s'efforçant de rendre au Sénat la gestion financière, saluant l'empereur par son nom privé, omettant de le nommer dans ses édits prétoriens. Il fut banni, puis exécuté par ordre de Vespasien. Senecio écrivit sa biographie à la demande de sa veuve. Son fils vécut dans la retraite, mais n'en fut pas moins mis à mort par ordre de Vespasien. Son ami, Pline le Jeune, s'efforça de le venger (Ep., IX, 13).

HELVII. Peuple de la Gaule méridionale, ainsi appelé par César, *Helvi* par Pline, Ἐλουοι par Strabon; il faisait partie de la grande ligue fédérative des Arvernes. Après la défaite de Bituit, Fabius, pour détacher les Helviens de la ligue, n'exigea d'eux ni tribut ni territoire, et leur accorda le titre d'alliés et d'amis du peuple romain. Du temps de César, ils jouissaient encore du privilège de l'autonomie, tout en faisant partie de la province romaine. Leur chef Caburus prit le parti de César contre Pompée, et Valerius Procillus, un de ses fils, fut l'ami du conquérant romain qui en parle plusieurs fois dans ses Commentaires (V. Caburus).

Auguste fonda la ville d'Albe, capitale des Helviens, dont les habitants jouissaient du droit latin. Albe occupait la petite plaine, située au bord de la rivière Escoutay, sous le village moderne d'Aps. Elle fut détruite par Chrocus, roi des Alemans, vers 258 d'après Grégoire de Tours (et seulement en 411 d'après le moine Sigebert); c'est alors que le siège de l'évêque fut transféré à Viviers. Ce qui reste des ruines d'Albe et les nombreux objets qu'on en a retirés depuis deux siècles font présumer une ville de 30 à 40,000 âmes. Il y avait des arènes comme à Nîmes, et il reste encore un mur semi-circulaire de ce monument. Quatre routes partaient d'Albe: une dans la direction du N., le long du Rhône; une au S., dans la direction de Bourg-Saint-Andéol, à travers les terres; une autre plus à l'O., tendant à Uzès et Nîmes par Barjac; la quatrième se dirigeant par le N.-O. vers l'Aquitaine. Le territoire des Helviens, qui répondait à peu près au dép. de l'Ardèche, était célèbre par ses vignobles. Pline dit qu'on y avait découvert une vigne appelée *Carbonica*, qui fleurissait et défleurissait en un seul jour, et dont la culture s'était promptement répandue dans toute la Narbonnaise. On voit au musée de Lyon l'inscription commémorative de l'érection d'une statue à un marchand de vin, originaire d'Albe, qui, dans l'intérêt de son commerce, avait fixé sa résidence à Lugdunum, où il jouait un rôle assez important, car il figure comme chef ou patron d'un grand nombre de collèges ou corporations considérables.

La cité des Helviens paraît avoir été réunie par Auguste à l'Aquitaine pour être restituée ensuite à la Narbonnaise. A la suite du remaniement provincial de Dioclétien, on la trouve comprise dans la Viennoise. Elle subit plus tard un double démembrement, la partie septentrionale, située au delà du Doux, ayant été donnée à la cité de Vienne, et la partie intermédiaire, située entre le Doux et l'Erieux, ayant été attribuée à la cité de Valence. De là les démarcations diocésaines qui ont persisté jusqu'en 1789.

Les monuments de la période helvio-romaine dans l'Ardèche sont, avec les ruines d'Albe: le Châtelet, près d'Andance, qui paraît être un ancien temple d'Apollon; la Sarrasinière, près de Sarras, qu'on croit être les débris du trophée de Fabius; l'inscription de la déesse *Soio*, transportée à la préfecture de Valence; le camp de Jastres, qui domine Aubenas; l'autel de Mithra au Bourg-Saint-Andéol, et dans l'église de la même ville, le beau sarcophage qui, après avoir contenu les restes d'un jeune Romain, aurait plus tard servi, d'après la tradition, à renfermer le corps de saint Andéol, martyrisé au commencement du IIIe siècle; enfin une quinzaine d'inscriptions, païennes ou chrétiennes, trouvées la plupart dans les localités voisines du Rhône.

A. Mazon.

Bibl.: César, *De Bello Gall.*, passim. — Cicéron, *Pro M. Fonteio.* — Rouchier, *Histoire du Vivarais.* — Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, juin 1890. — L. Morel, *le Temple du Châtelet d'Andance.*

HELVIG (Amalie de), née baronne de Imbhof, femme de lettres allemande, née à Weimar le 16 août 1776, morte à Berlin le 17 déc. 1831. Dans sa jeunesse elle voyagea en Europe et se fixa à Weimar après la mort de ses parents. Elle y apprit le grec; Gœthe lui enseigna l'art des vers et elle composa son meilleur poème, *Die Schwestern von Lesbos* (1800). Devenue dame d'honneur de la duchesse de Weimar, elle épousa en 1803 Karl-Gottfried de Helvig, officier supérieur au service de la Suède, qu'elle suivit à Stockholm. En 1810, elle revint en Allemagne, vécut à Heidelberg, puis à Berlin, son mari étant entré au service de la Prusse. Ses vers sont tendres et sentimentaux. Nous citerons: *Die Schwestern auf Corcyra* (1812); *Die Sage vom Wolfsbrunnen* (1814); *Helene von Tournon* (1824), etc.

HELVINE. Silicate sulfurique de manganèse, de glucine et de fer, dont la composition est encore douteuse. Elle forme des tétraèdres réguliers, jaunes, ou vert brunâtre, à éclat vitreux, plus ou moins translucides. On la rencontre dans le gneiss de Schwartzenberg et de Breitenbrunn (Saxe), de l'Oural et de Lupiko (Finlande), et dans la syénite zirconienne de Norvège. L'acide chlorhydrique la dissout avec séparation de silice gélatineuse; elle fond au chalumeau en une perle jaune opaque; avec le borax, elle donne une perle violette. Densité: 3,1 à 3,3; dureté: 6 à 6,5.

HELVIUS (V. Helvia [*Gens*]).

HÉLY d'Oissel (Abdon-Patrocle-Frédéric, baron), homme politique français, né à Rouen le 2 avr. 1777, mort à Paris le 29 janv. 1833. Auditeur au conseil d'Etat, il fut créé baron de l'Empire le 31 janv. 1810. Elu député de Seine-Inférieure le 17 nov. 1827, réélu en 1830 et 1831, il combattit le cabinet Polignac, fit partie des 221 et fut un des partisans les plus fidèles du gouvernement de Juillet. Il était devenu vice-président du comité de l'intérieur au conseil d'Etat. — Son fils, *Frédéric-Victor*, né à Paris le 27 févr. 1803, mort le 9 mai 1883, juge auditeur au tribunal du Havre en 1824, devint conseiller à la cour de Paris en 1851 et président de chambre en 1860. Il fut nommé le 25 mai 1864 conseiller à la cour de cassation et, doyen des magistrats de France, fut admis à la retraite et nommé membre honoraire le 2 avr. 1878. — Son fils, *Jean-Léonce-Frédéric*, né à Paris le 15 févr. 1833, élève de l'école de Saint-Cyr, fit la campagne de Crimée. Il quitta l'armée avec le grade de capitaine pour entrer au conseil d'Etat. Il démissionna en 1886 à la suite de l'expulsion des princes. Elu député de Seine-et-Oise aux élections générales de 1889, il fut battu à celles de 1893 où il s'était présenté comme *rallié*.

HELY-Hutchinson (John), homme d'Etat anglais, né en 1724, mort à Buxton le 4 sept. 1794. Inscrit au barreau irlandais en 1748, il fut élu en 1759 au Parlement par le bourg de Lanesborough; il y représenta de 1761 à 1790, la ville de Cork, devint conseiller privé, sergent de loi, secrétaire d'Etat, prévôt de Trinity College. Il s'était montré à ses débuts un ardent patriote, mais s'était vendu au gouvernement, ce qui avait excité un grand scandale. Il eut un duel avec Doyle, des querelles retentissantes avec Duigenan qui publia contre lui un pamphlet violent: *Lacrymæ academicæ* (1777). Hely-Hutchinson soutint au Parlement la cause du libre-échange, celle de l'extension de la liberté politique des catholiques, la réforme parlementaire. Depuis 1790, il représentait le bourg de Taghmon. Extrêmement

habile, orateur d'affaires renommé, il a écrit un ouvrage remarquable : *Commercial Restraints of Ireland* (1779). Il avait accepté en 1785 la pairie pour sa femme qui fut créée baronne de Donoughmore.

Son fils aîné *Richard*, premier comte de Donoughmore, né en 1756, mort le 25 août 1825, inscrit au barreau irlandais en 1777 et élu la même année membre du Parlement par l'université de Dublin, fut invalidé et réélu par Sligo qu'il représenta jusqu'en 1783, puis par Taghmon qu'il représenta jusqu'en 1788. Il entra alors à la haute Chambre comme héritier de la baronnie de sa mère. Partisan de l'émancipation des catholiques, il prit une part active aux débats parlementaires, vota pour l'union. Créé vicomte Suirdale en 1797 et comte Donoughmore en 1800, l fut un des 28 pairs représentants d'Irlande à la Chambre des lords où il continua de soutenir la cause des catholiques, combattit la suspension de l'*habeas corpus* et appuya le gouvernement dans la question des procès de la reine Caroline et dans celle de l'*Irish insurrection bill* de 1822.

John, second comte Donoughmore, frère du précédent, né le 15 mai 1757, mort le 6 juil. 1832, élève d'Eton, entra dans l'armée en 1774. Lieutenant-colonel d'un régiment de highlanders qui se mutina en 1783, il fut mis en demi-solde et vint en France. Après avoir étudié la tactique à Strasbourg, il visita le camp de La Fayette en 1792, puis les armées du duc de Brunswick, et s'engagea comme volontaire en 1793 dans l'armée du duc d'York alors devant Valenciennes. En 1796, il appartenait à l'état-major d'Irlande et il figurait dans la déplorable affaire de la baie de Killala en 1798. Il servit sur le Texel sous Ralph Abercromby (1799), fut grièvement blessé et suivit Abercromby à Minorque et à Gênes. Il commanda la première division de son armée de débarquement en Egypte dont il prit le commandement en chef après la bataille d'Alexandrie (1801). Le 7 mai, il marcha sur Le Caire et obtint le 22 juin la capitulation du général Belliard. Le 2 sept. il obtenait celle d'Alexandrie où commandait Menou. Revenu en octobre en Angleterre, il y reçut les remerciements solennels du Parlement et fut créé baron Hutchinson d'Alexandrie et de Knocklofty. Il fut promu général en 1803, accomplit une mission en Prusse et en Russie en 1806 et figura dans l'armée russe à la bataille de Friedland. Ami de Georges IV, il fut chargé en 1820 d'offrir à la reine Caroline une pension de 50,000 £ à condition qu'elle renoncerait à tous ses titres et ne reviendrait jamais en Angleterre. La reine refusa d'écouter ces propositions. Hutchinson devint à la mort de son frère comte de Donoughmore. Il avait représenté au Parlement irlandais le bourg de Lanesborough de 1770 à 1783 et la ville de Cork de 1790 à 1800. Il vota en faveur de l'union.

Christopher Hely-Hutchinson, frère du précédent, né le 5 avr. 1767, mort le 26 août 1826, fut inscrit au barreau irlandais en 1792. Elu membre du Parlement en 1795 par le bourg de Taghmon, il fit une opposition vigoureuse à lord Camden. Engagé volontaire lors de la rébellion de 1798, il fit prisonnier à l'affaire de Ballinamuck, les généraux Lafontaine et Sarrazin. Adversaire passionné de l'union avec l'Angleterre, il quitta l'Irlande lorsqu'elle eut été votée. Il servit alors d'aide de camp à son frère pendant l'expédition du Helder, fut blessé, fit la campagne d'Egypte. Lorsque son père eut été créé pair, il lui succéda comme représentant de Cork au Parlement jusqu'à sa mort, sauf de 1812 à 1819. Il appuya lui aussi l'émancipation des catholiques, mais vota pour la suspension de l'*habeas corpus*. En 1807 il faisait dans l'armée russe la campagne de Pologne. Blessé à Eylau, il figurait à Friedland. Revenu en Irlande, il reprit sa place au Parlement, combattit lord Castlereagh avec une violence inouïe et vota la réforme parlementaire.

John, troisième comte de Donoughmore, neveu des précédents, né à Wexford en 1787, mort à Palmerston le 14 sept. 1851, entra dans l'armée en 1807. Il fit les guerres de Portugal et d'Espagne, combattit à Waterloo et entra à Paris avec les alliés. A cette époque il s'attira une notoriété considérable en favorisant l'évasion du général Lavalette. Mis en jugement, il fut condamné à trois mois de prison. Revenu en Angleterre après avoir purgé sa peine, il hérita en 1832 du titre de comte de Donoughmore, à la mort de son oncle John (V. ci-dessus). R. S.

HELYE (Helias), imprimeur suisse, né vers 1400, mort le 20 mars 1475. On l'avait considéré jusqu'à ces dernières années comme le premier imprimeur qu'ait eu la Suisse ; mais on a découvert depuis peu que deux années antérieurement à 1470, date où Hélye était imprimeur à Beromunster (Aargau), il y avait à Bâle un imprimeur du nom de Berthold Ruppel de Hanau, élève de Gutenberg. Ce Berthold Ruppel fut l'un des deux témoins (avec Heinrich Kefer) que Gutenberg produisit dans le procès qu'il eut en 1455 avec son associé Fust. Helye composa un *Mamotrectus* qui parut en même temps que le livre du même nom de Schœffer. Ph. B.

Bibl. : Æbi, *Die Buchdruckerei zu Beromunster* ; Einsiedeln, 1870.

HÉLYOT (Pierre), dit *le P. Hippolyte*, religieux du tiers ordre franciscain de Picpus (V. t. XVIII, p. 48, col. 2), né à Paris en 1660, mort en 1716. Œuvre principale : *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent, contenant leur origine, fondation, progrès, événements considérables, leur décadence, suppression ou réformes* (Paris, 1714-1719, 8 vol. in-4, fig.). Il y travailla pendant vingt-cinq ans et fit paraître les quatre premiers volumes ; il mourut pendant l'impression du cinquième. Les trois derniers sont du P. Maximilien Bullot, du même ordre (mort en 1748, auteur d'un *Commentaire sur la Règle de Saint-Benoît*). Cet ouvrage, indispensable à quiconque étudie l'histoire des ordres monastiques, a été traduit en allemand, et plusieurs fois réimprimé (Paris, 1829, 7 vol. gr. in-8, avec notices, notes et complément, par V. Philipon de La Madeleine).

HEM. Com. du dép. du Nord, arr. de Lille, cant. de Lannoy ; 4,185 hab. Stat. du chem. de fer du Nord, ligne de Lille à Menin. Teintureries, distillerie de betterave. Fabrique de carreaux de ciment.

HEM. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Doullens ; 417 hab.

HEM-Lenglet. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. (O.) de Cambrai ; 727 hab.

HEM-Monacu. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Combles ; 138 hab.

HÉMAN, lévite faisant partie des chœurs sacrés de David d'après les *Chroniques* et sous le nom duquel a été placé le psaume LXXXVIII.

HEMANS (Felicia-Dorothea), femme poète anglaise, née à Liverpool en 1794, morte à Dublin en 1835. Elle publia, dès l'âge de quatorze ans, un volume de vers sous son nom de famille, Browne (Liverpool, 1808, in-4), et un poème intitulé *England and Spain*. En 1812, année de la publication d'un autre recueil : *Domestic Affections*, elle épousa le capitaine Hemans, dont elle se sépara en 1818, mais sans cesser de porter son nom, qu'elle rendit célèbre. Les revues, les journaux, les *Annuals* et *Keepsakes* de l'époque eurent en Mrs. Hemans une collaboratrice active et aimée du public. Elle s'essaya aussi, mais sans grand succès, dans le genre dramatique. Des éditions de ses œuvres ont été publiées en 1839 (7 vol. in-12), en 1849 (gr. in-8), et à Philadelphie, en 1850. B.-H. G.

HÉMARTHROSE (Chir.). On donne quelquefois ce nom ou plutôt celui d'*hémo-hydarthrose* à un épanchement de sang qui s'est fait dans une articulation à la suite d'une contusion. Celle-ci peut être directe (chute, projectile, coup) ou indirecte, c.-à-d. par contre-coup (chute d'un lieu élevé sur les pieds, les mains, le coude, le genou). Les symptômes de l'affection sont : de la douleur au point blessé,

s'étendant à toute la jointure, du gonflement, un épanchement intra et extra-articulaire ; les mouvements sont difficiles et douloureux, parfois impossibles. Tantôt le sang épanché se résorbe, quoique considérable ; parfois, il se développe une arthrite aiguë qu'on a vue suppurer. Plus tard, s'il y a prédisposition, il peut apparaître une *tumeur* blanche. Le traitement consiste dans le repos au lit, l'immobilisation, les applications résolutives, la révulsion, la compression. La bande élastique serrée très modérément, immobilisant la région et provoquant une résorption rapide des épanchements intra-articulaires, rend inutiles les ponctions capillaires et l'évacuation du sang ou de la sérosité que la synoviale contient (Reclus). En résumé, *repos* et *compression*, tels sont les deux termes du traitement occasionné par un épanchement articulaire, sanguinolent ou séro-sanguinolent. Après la réparation de ces désordres, les douches chaudes sulfureuses, le massage modéré, l'électricité, certaines indications balnéaires (boues de Dax, etc.) rendront la souplesse et l'énergie précédemment compromises ou perdues. Dr A. Coustan.

HÉMATEINE (V. Campêche).

HÉMATÉMÈSE (Pathol.). L'hématémèse ou *vomissement de sang* est un symptôme de la gastrorrhagie ou hémorragie stomacale et de l'hémorragie de l'œsophage. Cette dernière peut être due à une lésion traumatique ou organique (V. Œsophage) ou à l'irruption d'un anévrysme de l'aorte. Nous n'envisagerons ici que la gastrorrhagie qui est la cause la plus fréquente de l'hématémèse, quoiqu'elle ne donne pas toujours lieu à ce symptôme. La gastrorrhagie peut être due à un traumatisme, coups ou chutes sur l'épigastre ; elle se présente dans un tiers des cas d'ulcère de l'estomac sans être toujours assez abondante pour donner lieu à de l'hématémèse ; il en est ainsi, à plus forte raison, du cancer de l'estomac qui donne lieu rarement, du reste, à une hémorragie profuse (V. Estomac). L'irruption du sang provenant d'un anévrysme de l'aorte est toujours mortelle.

On observe encore de la gastrorrhagie et souvent de l'hématémèse après l'ingestion de poisons corrosifs, dans les affections (cancer du foie, cirrhose, maladie du cœur, etc.) qui déterminent une gêne dans la circulation de la veine porte pour toute cause d'hyperémie de la muqueuse gastrique ; la suppression brusque de la menstruation ou du flux hémorrhoïdal ou un simple trouble menstruel peuvent provoquer de la gastrorrhagie et de l'hématémèse, et le même phénomène peut se présenter chez les femmes hystériques sans qu'on sache au juste par quel mécanisme. Enfin, il s'observe dans les affections qui entraînent une altération de la composition du sang telles que le purpura et les maladies infectieuses : typhus, fièvre jaune, ictère grave, etc. ; dans l'ictère grave l'hématémèse est fréquemment suivie de mort subite.

Parfois l'hématémèse n'est précédée d'aucun symptôme particulier ; mais en général elle s'annonce par une douleur profonde et pongitive à l'épigastre, par de la pâleur, des vertiges, etc. Le sang rejeté est de coloration foncée et noire, semi-coagulé, à moins qu'il ne s'agisse d'une gastrorrhagie profuse ; dans l'hémoptysie, au contraire, le sang présente rarement une teinte foncée. Souvent l'hématémèse est accompagnée de *melœna* (V. ce mot).

Pour combattre l'hématémèse, le repos absolu, la position horizontale et une diète sévère sont de rigueur ; on donne du perchlorure de fer, des boissons froides et acidules, des fragments de glace, et on applique une vessie de glace sur l'estomac. Dans les cas graves, on donne pendant plusieurs jours des lavements alimentaires. L'opium ou les injections de morphine sont utiles pour diminuer les contractions du muscle gastrique. Si la circulation est gênée dans le système de la veine porte, on se trouve bien de l'administration des purgatifs, surtout du calomel, mais après cessation de l'hémorragie. Il faut éviter les vomitifs, si utiles en revanche dans l'hémoptysie. Dr L. Hn.

HÉMATIE (Histol.) (V. Sang).

HÉMATINE (Chim.). Form. Equiv... $C^{68}H^{34}Az^{4}Fe^{2}O^{10}$.

L'hématine est un produit d'altération de l'hémoglobine qui se rencontre dans les anciens foyers apoplectiques. On la prépare en agitant le sang défibriné avec l'éther, puis on ajoute de l'acide acétique et l'on filtre la solution éthérée ; il se forme un précipité qu'on lave à l'alcool et à l'éther. L'hématine est incristallisable, d'un brun rouge, d'un éclat métallique. Elle peut être chauffée à 180° sans s'altérer. L'eau, l'alcool, le chloroforme ne la dissolvent pas ; au contraire, elle est soluble dans les liqueurs alcalines et l'alcool acidulé. Les solutions alcalines d'hématine sont rouges par transmission et vertes par réflexion. Les agents réducteurs la transforment en hématine réduite. Elle contient du fer et présente une composition qui paraît correspondre à la formule précédente. Dans les anciens foyers hémorragiques, l'hématine se change en hématoïdine.

HÉMATINONE. Sorte de verre, déjà connu des anciens, puisque Pline en parle, et qu'on l'a retrouvé dans les mines de Pompéi ; il est caractérisé par sa coloration rouge vif, sa dureté, son aptitude au polissage, sa cassure conchoïdale et sa pesanteur ; sa densité est de 3,5. Il doit sa couleur au protoxyde de cuivre et ne contient pas d'étain. D'après Pettenkofer, on peut l'obtenir en fondant ensemble de la silice, de la chaux, de la magnésie anhydre, de la litharge, du carbonate de soude, des cendres cuprifères et des battitures de fer. Ebell prétend que sa couleur est due à du cuivre métallique en fragments très fins, qui rendent le verre assez opaque pour lui donner l'aspect de l'émail.

HÉMATITE (Minér.). Ce minéral, encore connu sous les noms de *fer oligiste*, *fer spéculaire*, *fer oxydé rouge*, est un sesquioxyde $Fe^{2}O^{3}$ parfois titanifère. Il se présente en cristaux rhomboédriques (angle : 86° 10′), souvent aplatis parallèlement à la base, ou en prisme hexagonaux, enfin en doubles pyramides hexagonales basées ; il forme des masses compactes, des lamelles ou des concrétions. Les cristaux sont d'un gris métallique foncé, opaques ; ils sont translucides en lames minces et offrent alors une couleur rouge de sang. Dans toutes les variétés le rouge domine ; à l'état compact il est quelquefois gris, à l'état fibreux parfois noir. Très répandu, il se rencontre à l'état cristallin, principalement dans les roches cristallines, le plus souvent associé au quartz (péninsule scandinave, Ourals, Vosges, île d'Elbe, etc.) ; au Brésil, il forme avec le quartz une véritable roche, l'*itabirite ;* il se voit en lames dans les roches volcaniques. Les variétés compactes ou fibreuses accompagnent souvent la variété cristalline ; on les trouve en contact avec le gneiss, la syénite, les calcaires du lias, etc., les grès rouges, le grès vosgien, etc. Son mélange avec l'argile constitue les *ocres*. — L'hématite se dissout dans l'acide chlorhydrique bouillant ; elle fond difficilement au feu de réduction en se transformant en *magnétite*. Dureté : 5,5 à 6,5 ; densité : 5,3.

HÉMATOBLASTE (Histol.) (V. Sang).

HÉMATOCÈLE (Pathol.). Terme générique désignant toute tumeur sanguine et en particulier les épanchements hémorragiques formés autour de l'utérus chez la femme (V. Utérus) ou dans les enveloppes du testicule, dans cet organe ou dans les éléments du cordon chez l'homme (V. Testicule).

HÉMATODE (V. Fongus).

HÉMATOÏDINE (Chim.). Form. { Equiv... $C^{30}H^{16}Az^{2}O^{6}$. Atom... $C^{15}H^{16}Az^{2}O^{3}$.

L'hématoïdine est un produit de transformation de l'hématine que l'on rencontre dans les anciens foyers hémorragiques. Elle constitue un principe rouge cristallisé, insoluble dans l'eau, l'alcool, les acides étendus, soluble dans l'ammoniaque, qui ne contient pas de fer. On a nié l'existence de l'hématoïdine en tant que principe immédiat particulier ; les cristaux d'hématoïdine seraient constitués le plus souvent par la bilirubine.

HÉMATOME (Pathol.). Lorsqu'un épanchement hémorragique se collecte au sein des tissus de façon à former

un amas bien circonscrit on lui donne le nom d'hématome. Ces tumeurs hématiques se produisent principalement au niveau du tégument externe, des muqueuses et des séreuses; tantôt globuleuses, tantôt plus ou moins aplaties, elles constituent des grosseurs de volume variable. Elles reconnaissent pour origine, soit un traumatisme ou une congestion, soit quelque dégénérescence des tissus. On peut citer comme exemples les petits foyers intra-épidermiques consécutifs aux contusions et siégeant entre la couche cornée et le corps muqueux de Malpighi ; les bosses sanguines du tissu cellulaire sous-cutané, l'hématome ou thrombus de la vulve et du tissu conjontif péri-vaginal, les concrétions polypeuses insérées sur la plaie placentaire ; le céphalgématome situé entre la voûte cranienne et le péricrâne ; l'othématome qui soulève le périchondre du pavillon de l'oreille. Une mention spéciale est due à l'hématome de la dure-mère qui prend naissance dans l'épaisseur des néomembranes de la pachyméningite.

La cavité des hématomes est simple ou cloisonnée ; la constitution de la paroi varie suivant le siège et l'âge de l'épanchement. Il en est de même du contenu : tantôt c'est du sang frais liquide, tantôt on ne trouve plus qu'un caillot plus ou moins rétracté, et même, dans les cas les plus anciens, qu'une sérosité presque incolore. L'étude du mécanisme d'après lequel s'effectue l'extravasation du sang rentre dans la physiologie pathologique générale des hémorragies (V. Hémorragie, Pachyméningite, etc.). G. H.

HÉMATOPOIÈSE (Physiol.) (V. Sang).

HÉMATOSCOPIE (Méd.) (V. Sang).

HÉMATOSE (Physiol.) (V. Chaleur animale et Respiration).

HÉMATOXYLINE (V. Campêche).

HÉMATOZOAIRES (Zool.). On donne ce nom aux animaux qui vivent en parasites dans le sang d'autres animaux. Il ne correspond à aucune division d'ordre zoologique, car des êtres très différents entre eux se rencontrent dans ces conditions particulières. Parmi les Hématozoaires, il faut compter un Trématode remarquable, la *Bilharzia* (V. ce mot), un Nématode, la *Filaria sanguinis hominis* (V. Filariose). Nous renvoyons aussi, pour un Helminthe douteux, au mot Hexathyridium; plusieurs Strongles, Filaires et Spiroptères doivent également être cités parmi les parasites du sang des animaux. Ce sont surtout les Protozoaires Hématozoaires qui doivent nous occuper ici; ils sont assez nombreux; beaucoup sont mal connus et nous renvoyons pour un genre important d'entre eux au mot *Trypanosome*, afin de nous limiter ici à ceux qui ont été réunis sous le nom de Cytozoaires parce qu'une partie de leur évolution se passe dans les globules sanguins. On a trouvé les Cytozoaires chez beaucoup d'animaux, et leur histoire est encore aujourd'hui mal connue; ceux du sang de l'homme offrent un intérêt tout particulier, parce qu'on les considère à bon droit comme la cause déterminante des fièvres paludéennes. Voici quel est l'état actuel de cette question compliquée. On a trouvé au total et à ce jour, dans le sang des individus atteints de fièvre paludéenne, des parasites Cytozoaires de quatre sortes, qui se rattachent les uns aux autres : 1° éléments sphériques, adhérents aux hématies ou intraparasitaires, de 1 à 7 μ de diamètre, dont les plus gros seulement sont pigmentés : ce sont les mieux connus ; 2° éléments sphériques pourvus de longs filaments vibratiles et semblables d'aspect aux *Polymitus* des oiseaux ; on trouve quelquefois ces fouets détachés ; 3° des corps en forme de croissant, auxquels plusieurs observateurs ont donné le nom de *Laverania :* ils ont les dimensions d'une hématie et sont libres ou fixés dans le globule sanguin ; 4° enfin des corps spéciaux, dits *en rosace*, *en rosette*, *segmentés*, qui semblent correspondre à la forme n° 1 et être dus à sa segmentation, cette segmentation s'observant, naturellement, à des degrés divers. Or, Laveran, qui a beaucoup observé ces organismes, les considère comme la cause des affections palustres pour les raisons suivantes, qui semblent parfaitement justes : 1° les Hématozoaires ont été retrouvés chez les palustres de tous les pays avec les mêmes caractères ; 2° jamais on ne les trouve chez des personnes non atteintes de paludisme ; 3° le développement des Hématozoaires se lie intimement à la production de la mélanose, lésion caractéristique du paludisme ; 4° les sels de quinine font disparaître le parasite du sang, en même temps qu'ils guérissent la fièvre palustre ; 5° on a réussi à transmettre le paludisme d'homme à homme, par injection du sang d'un palustre qui contenait des Hématozoaires.

Ceci admis, quel rapport y a-t-il entre les organismes que nous venons de décrire sommairement et les différentes sortes de fièvres intermittentes ; sont-ils d'une même espèce ou chacun d'eux a-t-il des propriétés pathogènes différentes ? C'est ici que les opinions des auteurs qui ont spécialement étudié la question deviennent très différentes. Laveran admet qu'il n'y a qu'une seule espèce de ces Hématozoaires chez l'homme : « Le parasite du paludisme, dit-il, est polymorphe, mais adulte. » Golgi pense qu'il y au moins deux espèces : 1° le parasite de la fièvre tierce, qui évolue en deux jours : il montre huit spores généralement volumineuses ; 2° le parasite de la fièvre quarte : ses spores sont nombreuses, plus petites. Canalis, Antolisei et Angelini estiment que la forme dite *Laverania* ne se rencontre que dans les fièvres pernicieuses irrégulières. Grassi et Feletti admettent deux genres parmi ces Hématozoaires de l'homme : 1° genre *Hæmamœba* pour les fièvres régulières : *a H. præcox*, cause de la fièvre quotidienne, *b H. vivax*, fièvre tierce, simple et double, *c H. malariæ*, fièvre quarte, simple, double ou triple ; 2° genre *Laverania*, pour les fièvres irrégulières. Citons enfin la manière de voir de Danilewsky : ce savant admet que le parasite de la malaria est le même chez l'homme et chez les oiseaux. Voici le singulier tableau qu'il donne, sans explications du reste :

Cytozoon malariæ. A *hominis*. B *avium*..	*Cytozoon præcox seu Cystoporon*....	a *Hæmamœba* = *Cystamœba.* b *Cystosporon avium.*
	Polymitus ...	c
	Laverania....	d *Hæmogregarina avium.* e *Laverania hominis.*

Nous nous sommes borné à résumer les opinions des auteurs marquants, en laissant de côté toute une bibliographie encombrante et inutile, et l'on voit, par le peu que nous avons dit, combien l'histoire des parasites du paludisme reste obscure et embrouillée et comme son point de départ, l'identification des formes reconnues, est difficile à résoudre. En somme, il faut laisser à Laveran un grand honneur dans la découverte de ces êtres, qu'il n'a pu relier entre eux, mais Antolisei et Angelini, si leurs observations ne sont pas controuvées, ont fait faire un grand pas à la question de ces rapports ; ils ont noté les faits suivants à propos de la fièvre quarte. Le premier jour de l'apyrexie le sang contient des corps sphériques pigmentés ; le deuxième jour de l'apyrexie, on y trouve des corps sphériques pigmentés, mais plus grands, soit libres, soit dans les hématies ; le troisième jour, six, huit ou dix heures avant l'accès apparaissent les corps en rosace : pendant l'accès il y a surtout de petits corps amiboïdes, sans pigment. Jamais ces auteurs n'ont trouvé les formes *Laverania* ni *Polymitus*. Pour eux la sporulation serait la cause de l'accès ; elle se ferait tous les deux jours pour la fièvre tierce, tous les trois jours pour la fièvre quarte : cette dernière observation se rapporte à ce que nous avons dit plus haut de la manière de voir de Golgi et des différences dans le mode de sporulation qu'il a constatées.

Que sont ces Hématozoaires au point de vue taxonomique ? Pour Laveran et beaucoup d'autres, ce sont des Sporozaires ; pour Grassi et Feletti, ce sont des Rhizopodes. Il

est bien difficile de se prononcer entre ces deux opinions, et la question ne semble pas près d'être tranchée. Pour terminer, nous renvoyons le lecteur au très important et volumineux travail que Mannaberg vient de publier sur les parasites de la malaria (1893). R. Moniez.

HÉMATURIE. I. Pathologie. — C'est un accident morbide qui consiste dans l'émission d'un liquide urinaire contenant du sang en mélange. Ce pissement de sang a un début tantôt brusque, inattendu, tantôt précédé de signes divers, tels que pesanteur ou douleur dans la région rénale ou vésicale. Le sang est ordinairement liquide au moment où il est rejeté, soit que les malades le rendent presque pur ou fortement mélangé d'urine ; parfois même ce sont simplement les dernières gouttes qui sont colorées en rouge. D'autres fois, l'hématurie ne se révèle que par la présence de caillots allongés, vermiformes, charriés par l'urine. La quantité de sang rendue ainsi est très variable, et sous la dépendance de la cause qui l'a produite. Quand l'hématurie est abondante, le sang se dépose au fond du vase ; quand elle est peu marquée, l'urine est à peine colorée, et il est nécessaire, dans les cas douteux, de l'examiner au microscope ; on voit alors les globules sanguins à forme arrondie, discoïde, à coloration jaunâtre ; quelques globules sont crénelés. Les urines hématuriques sont albumineuses, puisqu'elles contiennent outre les globules et la fibrine la partie liquide, le *sérum* (V. ce mot) qui possède de l'albumine. Dans certaines conditions l'urine contient, non pas les globules, mais la matière colorante du sang, l'*hémoglobine* (V. ce mot) qui se reconnaît à l'analyse chimique et à l'examen spectroscopique.

Diagnostic. On ne confondra pas les urines *hématuriques* avec les urines colorées par la *mélanine*, l'*hémaphéine*, la *bile* (V. ces mots) ou avec des urines fébriles ; enfin certains médicaments tels que la *rhubarbe*, le *séné*, l'*acide phénique*, etc., donnnent aux urines une couleur rougeâtre qui ne devra pas être confondue. Chez l'homme on devra s'enquérir de savoir si le sang ne provient pas de l'urètre, et chez la femme s'il n'est pas fourni par ce canal, par le vagin ou même par l'utérus. Dans les cas douteux on aura recours au cathétérisme de la vessie qui donnera une urine sans mélange aucun avec les liquides provenant des parties voisines.

Complications. Quelquefois les malades sont pris de véritable accès de colique néphrétique ; ils rendent, non des graviers, mais un ou plusieurs caillots ; ces caillots peuvent également donner lieu à une rétention d'urine.

Séméiologie. L'important est d'en rechercher la cause, car c'est d'elle que dépendra le pronostic. L'hématurie peut être traumatique dans les traumatismes de l'urètre (rupture de l'urètre), de la vessie et des reins (blessure, chute, calcul rénal, etc.). On l'observe également lorsque le rein est habité par certains *parasites*, le *strongle géant*, le *pentastome denticulé*, le *distoma hæmatobium* (V. ces mots). Elle peut être d'origine inflammatoire, phlegmasie urétrale, tuberculose rénale ou vésicale, cystite, pyélite, néphrites aiguës ou chroniques. L'hématurie s'observe souvent dans le cours des maladies générales : on sait que dans les formes malignes de la scarlatine, de la rougeole, de la variole, les altérations du sang déterminent une sorte de diathèse hémorragique ; l'hématurie alors est d'un très grave pronostic. Signalons également l'hématurie de l'ictère grave, de la peste, de la fièvre jaune, du scorbut, de l'impaludisme (fièvre bilieuse hématurique), de l'hémophilie, de la leucocythémie, du purpura, les hématuries supplémentaires, celles qui sont consécutives aux thromboses des veines du rein et aux infarctus hémorragiques, celles qu'on observe chez les prostatiques ou chez les malades atteints de néoplasmes vésicaux ou rénaux.

Le traitement consistera à faciliter l'issue de l'urine ensanglantée (lavage de la vessie, cathétérisme) et à prévenir l'effusion d'une nouvelle quantité de sang (lavement frais, repos horizontal, etc.). On devra ensuite traiter la cause de l'hématurie. Dr Martha.

II. Art vétérinaire. — L'hématurie est primitive ou essentielle, secondaire ou symptomatique. Les causes de la première sont l'excès de nourriture, l'alimentation avec les jeunes pousses d'arbres, avec celles notamment du chêne, du frêne, du charme, de l'aune, de l'érable, du coudrier, du pin, du sapin et de tous les conifères en général. Les plantes âcres, l'hellébore, les colchiques, les renoncules donnent également naissance à l'hématurie par suite de l'irritation des reins qu'elles occasionnent ; les causes de la seconde variété d'hématurie, ou symptomatique, résident dans l'anémie, résultat d'une alimentation insuffisante, laquelle produit un sang aqueux, pauvre en globules et qui, filtrant à travers les parois vasculaires des reins, donne à l'urine une coloration rouge. Les symptômes de l'hématurie sont variables ; si elle est la conséquence de l'état pléthorique des animaux, ceux-ci offrent tous les signes de la pléthore : muqueuses rouges et injectées, pouls large et fort, artère pleine et tendue, battements du cœur énergiques, veines distendues ; si elle résulte de l'ingestion des jeunes pousses, les animaux sont abattus ; ils ont la fièvre, les poils hérissés, le train postérieur chancelant ; elle s'accompagne de coliques intermittentes si elle est due à des calculs intestinaux, à des hydatides et à des strongles logés dans l'épaisseur des reins. La maigreur, la pâleur des muqueuses, indépendamment de la coloration rouge des urines, caractérisent l'hématurie symptomatique. La saignée, les rafraîchissants, les sels alcalins doivent former la base du traitement de l'hématurie essentielle ; mieux nourrir les animaux, tel est le traitement fondamental de l'hématurie symptomatique. L. Garnier.

HEMAU. Ville de Bavière, prov. du Haut-Palatinat ; 2,000 hab. Belle église ; école d'agriculture. Tuileries importantes.

HEMBYZE (Jean Van), agitateur flamand, né à Gand en 1513, mort à Gand en 1584. Il appartenait à une famille noble et avait complété son instruction par de nombreux et lointains voyages. Il n'entra dans la politique qu'en 1576 par une protestation contre la ligne de conduite du prince d'Orange et la *Pacification de Gand* (V. ce mot), qu'il jugeait trop modérées. Devenu bourgmestre de Gand, il ferma les églises et persécuta cruellement les catholiques ; en même temps, il travaillait à séparer les provinces flamandes d'avec les provinces wallonnes. Le Taciturne se rendit à Gand pour combattre ses projets, mais Hembyze s'empressa de fuir le débat. Il revint toutefois peu de temps après et conspira avec le comte-palatin, Jean-Casimir, contre le duc d'Alençon. La trahison de ce dernier rendit à Hembyze toute sa popularité, et il fut pendant quelque temps le véritable dictateur de la cité gantoise. Bientôt cependant, accusé de trahison, convaincu d'avoir préféré la paix avec l'Espagne à l'union avec la Hollande, il fut jeté en prison, condamné à mort et exécuté. E. H.

Bibl. : Kervyn de Volkaersbeke, *Mémoires de Halewyn sur les troubles de Gand* ; Bruxelles, 1865, in-8. — Te Water, *Histoire de l'Eglise réformée à Gand de 1578 à 1584* (en holl.) ; Utrecht, 1756, in-8. — T. Juste, *Guillaume de Nassau, prince d'Orange* ; Bruxelles, 1873, in-8.

HEMEL-Hempstead. Ville d'Angleterre, comté de Hertford, à l'O. de Saint-Albans ; 9,000 hab. Vannerie. Commerce de grains.

HEMELINGEN. Ville de Prusse, dans la banlieue de Brême ; 4,000 hab. Fabrique de cigares, tissages, etc.

HÉMENT (Félix), publiciste français, né à Avignon le 22 janv. 1827, mort à Nanterre le 5 oct. 1891. Professeur à l'école Turgot, il devint inspecteur primaire du dép. de la Seine et prit sa retraite en 1886 avec le grade d'inspecteur général. Conférencier connu, rédacteur du compte rendu de l'Académie des sciences morales dans le *Journal officiel*, il a laissé un certain nombre d'ouvrages de vulgarisation parmi lesquels nous citerons : *la Force et la Matière* (Paris, 1865, in-8) ; *De la Force vitale* (1870, in-18) ; *Famille, propriété, patrie* (1872, in-8) ; *Menus Propos sur les sciences* (1866, in-12) ; *Premières Notions d'histoire naturelle* (1874, 9e éd.,

in-12) ; *De l'Instinct et de l'intelligence* (1880, in-8) ; *les Infiniment Petits* (1885, in-8) ; *l'Origine des êtres vivants* (1882, in-8); *les Etoiles filantes et les bolides* (1888, in-12) ; *la Science anecdotique* (1889, in-12) ; *Entretiens sur la liberté de conscience* (1890, in-12).

HÉMÉRALOPIE (Pathol.). L'héméralopie, qui indique la difficulté de voir nettement les objets, par un faible éclairage, est tantôt une maladie, tantôt un symptôme de maladie. Quand elle se montre à l'état de symptôme, elle relève presque toujours d'altérations rétiniennes. — Elle dépend d'une part de l'excitation incomplète de cette membrane, lorsque celle-ci ne reçoit pas une quantité suffisante de sang artériel ; d'autre part d'une irritation prolongée des impressions lumineuses, cause de son épuisement nerveux. Aussi est-elle la compagne obligée des rétinites pigmentaires, où il a été démontré que l'inflammation ne se fait pas sans qu'il se produise un épaississement marqué des artères de cette région : d'où une sclérose de leurs parois, d'où une diminution de l'apport du sang artériel. Elle s'explique également dans les autres inflammations des membranes profondes, notamment dans les choroïdites spécifiques qui ne vont pas sans un certain degré de participation de la rétine au processus inflammatoire de la membrane qui lui est contiguë.

En dehors de ces circonstances, l'héméralopie essentielle, c.-à-d. sans lésion déterminante, ne doit plus être considérée que comme le résultat d'une excitation exagérée des fibres rétiniennes, chez les sujets bien portants, ou d'une excitation ordinaire chez des personnes débilitées, la moyenne de tolérance étant dans l'un et l'autre cas dépassée. Les voyageurs qui subissent de longs jours l'éclat des rayons lumineux dans les sables de l'Afrique, ou qui traversent des plaines de neige sans s'être suffisamment abrité les yeux de crêpes noirs ou de lunettes foncées, arrivent à une sorte d'épuisement de la rétine par le fait de l'excitation immodérée que cette dernière supporte, et finissent par être frappés d'une véritable cécité nocturne, le plus souvent temporaire, puisqu'il suffit généralement de faire cesser la cause pour que l'amblyopie disparaisse. Il est probable aussi que, dans les grandes altitudes, la faible densité de l'air amène une modification de la circulation de l'air, comme en témoignent les hémorragies sous-conjonctivales que l'on a souvent notées à la suite d'excursions sur les hauts plateaux. Encore faut-il admettre que l'excès de lumière produit par le rayonnement du sable ou de la neige n'est pas l'unique agent de la maladie. La preuve en est que, lorsque l'affection se développe à l'état d'épidémie, comme dans les équipages des navires, où l'alimentation est défectueuse, insuffisante parfois ; dans les casernes, à la suite de marches forcées ou de parades sous un soleil de plomb, la plupart des hommes sont atteints, et que leurs officiers qui jouissent d'un peu de confortable et ont à coup sûr une meilleure hygiène alimentaire restent la plupart du temps indemnes de tout accident. Le scorbut qui accompagne si fréquemment l'héméralopie chez les hommes de bord, dans les longues traversées, loin d'avoir une influence de cause à effet, relève, ainsi que l'héméralopie, de l'affaiblissement progressif amené par les fatigues, la nourriture incomplète et la mauvaise hygiène.

Inguérissable, quand elle est liée à des altérations anatomiques, telles que l'artério-sclérose des vaisseaux rétiniens, l'héméralopie s'efface rapidement dès que les personnes qui en souffrent peuvent se soustraire aux influences qui l'ont occasionnée. Le traitement est donc des plus simples. Il consiste dans l'usage de verres bleutés ou fumés qui atténuent les rayons lumineux, et dans l'emploi des agents propres à stimuler les forces de l'organisme.

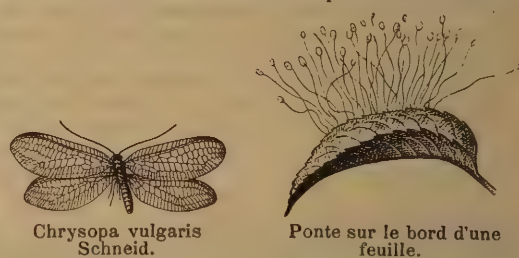
Dr Ad. Piéchaud.

Bibl. : Cunier, *Histoire d'une héméralopie héréditaire depuis deux siècles*. — Audouit, *Héméralopie dans les voyages des circumnavigateurs*. — Guépin fils, *Deux Observations d'héméralopie*. — Blaizeau, *De l'Héméralopie épidémique*, etc., etc.

HÉMÉRÉ (Claude), docteur de Sorbonne et historien, mort après 1646. Son principal ouvrage, encore consulté aujourd'hui, est une histoire en latin de Saint-Quentin et du Vermandois intitulée *Augusta Viromanduorum vindicata* (1643, in-4).

HEMÉROBAPTISTES. Sous ce nom, Hégésippe, cité par Eusèbe (*Hist. eccl.*, IV, 22), mentionne une secte juive qu'il ne définit pas autrement. Le nom (ἡμεροβαπτισταί) pourrait indiquer un baptême ou des ablutions quotidiennes. Les homélies *clémentines* (V. ce mot, t. XI, p. 64) semblent établir (*Recognit.*, I, 54) un rapport entre cette secte et Jean-Baptiste, d'une part, *Dosithée* (V. ce nom, t. XIV, p. 952) et Simon le Magicien, de l'autre. On ne saurait rien décider ; il est possible que les hémérobaptistes aient été une des souches des *mendaïtes* (V. ce mot).

HÉMÉROBES (Entom.). Insectes-Névroptères, qui constituent dans leur ensemble le petit groupe des Hémérobiides. Appelées également *Mouches aux yeux d'or* et *Demoiselles terrestres*, les Hémérobes se répartissent surtout dans les genres *Hemerobius* L., *Chrysopa* Leach et *Sisyra* Burm. Ce dernier a pour type l'*Hemerobius fuscatus* Fabr., remarquable par la tête épaisse, le prothorax court et large et les ailes à peu près dépourvues de nervures. Sa larve est aquatique et vit dans les Spongilles ou Eponges d'eau douce. L'Insecte parfait se rencontre communément en Europe aux bords des fossés et des mares. — Les *Chrysopa* se reconnaissent à leur vertex fortement bombé, à leurs yeux saillants, d'un brillant doré, et à leurs antennes allongées, grêles, sétiformes, dont le deuxième article est épaissi ; leurs ailes, transparentes, incolores ou à reflets nacrés, sont parcourues par de fines nervures verdâtres ou jaunâtres. Ils répandent, quand on les saisit, une odeur infecte très pénétrante. Le *Chr. vulgaris* Schneid., que nous figurons, est commun dans toute l'Europe. Sa femelle pond sur les tiges ou sur les feuilles des végétaux, souvent aussi sur les troncs des arbres, des œufs blanchâtres, longuement pédonculés, qui ont été pris jadis pour de petits champignons et décrits sous le nom d'*Ascophora ovalis*. Les larves, qui sortent de ces œufs, ressemblent à celles du *Fourmilion* (V. ce mot), mais leurs pinces buccales ne sont


Chrysopa vulgaris Schneid. — Ponte sur le bord d'une feuille.

pas dentelées, et les palpes labiaux, qui font saillie entre elles, n'atteignent pas la longueur des antennes. Ces larves sont appelées vulgairement *Lions des pucerons*. Elles font, en effet, une guerre acharnée à ces Hémiptères. Lorsqu'elles sont parvenues au terme de leur développement, elles tissent, avec l'extrémité de leur abdomen, plusieurs fils soyeux et s'entourent ainsi d'un cocon presque sphérique dans lequel elles se métamorphosent en nymphes, puis en Insectes parfaits. — Les *Hemerobius* sont caractérisés par les antennes moniliformes et les ailes larges, presque toujours tachetées, souvent même complètement colorées. Leurs larves se font une sorte de revêtement avec les dépouilles des pucerons qu'elles ont dévorés. L'espèce type, *H. hirtus* L., est d'un brun noir, à l'exception des pattes et de la partie antérieure du dos qui sont d'un jaune brunâtre. On la trouve assez communément en Europe. Ed. Lef.

HÉMÉROCALLE. I. Botanique. — (*Hemerocallis* L.). Genre de Liliacées, du groupe des Asphodélées, composé d'herbes vivaces, à racines fibreuses ou tubéreuses, à feuilles linéaires toutes basilaires, du centre desquelles s'élève une hampe fistuleuse simple ou rameuse, terminée par de grandes fleurs jaunes ou rougeâtres. On en connaît seulement quatre

espèces de l'Europe moyenne et méridionale et de l'Asie orientale. L'une d'elles, *H. flava* L., est cultivée communément dans les jardins pour la beauté et le parfum de ses grandes fleurs jaunes. On l'appelle vulgairement Lis Asphodèle, Lis jaune, Lis jonquille. On cultive de même l'*H. fulva* L., du midi de l'Europe, et l'*H. disticha* Don, du Japon. — L'Hémérocalle du Japon, à fleurs blanches très odorantes, est le *Funkia subcordata* Spr. ; l'H. bleue, le *Funkia ovata* Spr. On les cultive aussi très fréquemment dans les jardins. Ed. Lef.

II. Horticulture. — On cultive surtout les Hémérocalles à fleurs jaunes et à fleurs fauves, ainsi que *Hemerocallis graminea* Andr., *H. disticha* Don. Ces plantes doivent être exposées à mi-ombre sur les plates-bandes des jardins ou dans les bosquets. On les multiplie par la division des touffes et des rhizomes, quelquefois de graines.

HÉMÉRODROMES (Ημεροδρόμος). Les hémérodromes sont des *courriers*, des messagers extrêmement rapides, chargés de transmettre les nouvelles ou les ordres. On cite assez souvent les hémérodromes des grands rois de Perse, et ce sont ces monarques qui semblent avoir institué le mode de correspondre au moyen de coureurs. Les Grecs l'ont adopté de bonne heure. Le Platéen Euchidas, qui dans une journée, se rendit à Delphes et en revint porteur du feu sacré, était un hémérodrome. On voyait dans l'Altis d'Olympie la statue de Philonidès, un hémérodrome à la solde d'Alexandre le Grand (V. Coureur). P. Paris.

HEMERT (Paul Van), philosophe hollandais, né à Amsterdam en 1756, mort à Amsterdam en 1825. Professeur de philosophie dans cette même ville, il se prononça hautement pour la doctrine de Kant et dans son enseignement et dans son écrit intitulé *Beginsels der Kantiansche Wysgeerte* (Amsterdam, 1796), et dans le journal qu'il fonda exprès en 1798 pour répandre le kantisme : *Magazin for de Kritische Wysgeerte*. Il eut à soutenir une vive polémique de la part du philologue Daniel Wyttenbach, ardemment antikantien.

HEMESSEN, HEMISSEN, HEMSEN, HEMIXEM (Jan Van), peintre flamand, né à Hemixem, près d'Anvers, vers 1500, mort à Haarlem entre 1555 et 1566. Il a peint l'histoire et le portrait. Son véritable nom est Jan Sanders. Il entra dans l'atelier de Hendrik Van Cleve, d'Anvers, en 1519, fut reçu maître de la gilde avant 1524 et doyen en 1548. Il s'établit à Haarlem en 1551 et y resta sans doute jusqu'à sa mort. Sans être un artiste de premier ordre, il eut au moins le mérite de ne pas tomber dans l'imitation aveugle des défauts de l'art italien et de continuer la tradition de Quentin Metsys. L'ortographe de son nom est peu fixée; mais il a signé ses tableaux : *Joès de Hemessen* et *Joanes de Hemmessen*. On trouve ses ouvrages dans les musées et collections particulières d'Anvers, Gand, Bruxelles, Paris, Nancy, Londres, Madrid, Munich, Vienne, Nuremberg, Schleissheim. — Sa fille *Catherine Hemessen* a peint des portraits de petite proportion avec beaucoup de talent. Mariée au musicien hollandais Christinano, elle fut emmenée avec lui par la reine de Hongrie à la cour d'Espagne, où elle fut en grande faveur comme portraitiste. La National Gallery possède d'elle un *Portrait d'homme* daté de 1552. E. Durand-Gréville.

HÉMEVEZ. Com. du dép. de la Manche, arr. de Valognes, cant. de Montebourg ; 246 hab.

HÉMÉVILLERS. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées-Saint-Denis ; 463 hab.

HÉMIACÉPHALE (Tératol.) (V. Acéphale).

HÉMIANOPSIE ou **HEMIOPIE** (Pathol.). C'est l'affaiblissement ou la perte de la vue dans une des moitiés du champ visuel. Il y a hémianopsie horizontale quand le malade ne voit qu'une des moitiés, inférieure ou supérieure, des objets, la démarcation entre les deux zones restant indécise ; elle se voit surtout chez les syphilitiques. L'hémianopsie est verticale quand la vue est limitée à la moitié droite ou gauche du champ visuel. Elle est dite homonyme quand le malade regardant un objet avec les deux yeux ou avec un seul, n'en voit toujours que la même moitié, droite ou gauche ; elle est dite croisée ou hétéronyme lorsque l'œil droit regardant seul voit, par exemple la moitié gauche d'un objet, alors que l'œil gauche dans les mêmes conditions en voit la moitié droite : dans l'hémianopsie croisée, les deux yeux regardant ensemble voient l'objet en entier. L'hémianopsie peut s'accompagner de la perte du réflexe pupillaire à la lumière dans la moitié de la pupille du côté affecté. Ce cas se présente surtout dans l'hémianopsie croisée et coïncide avec une diminution de l'acuité visuelle. Tantôt la ligne de séparation entre les parties obscurcies et celles qui sont restées indemnes est fort nette, tantôt elle est déchiquetée et irrégulière.

La physiologie pathologique de l'hémianopsie est très mal connue, ce qui tient à ce qu'on ne connaît pas mieux la distribution des filets nerveux des nerfs optiques. On admettait simplement autrefois que la moitié gauche des deux rétines était innervée par les filets nerveux venus du cerveau gauche et la moitié droite par ceux du cerveau droit ; les filets s'entre-croisant dans le chiasma. D'après cette théorie l'hémianopsie homonyme serait due à une lésion siégeant sur le tractus optique au-dessus du chiasma et l'hémianopsie croisée à une lésion siégeant à l'entre-croisement des nerfs. Cette théorie est aujourd'hui abandonnée et on a une tendance à considérer l'hémianopsie comme pouvant être la conséquence d'une lésion corticale ou sous-corticale du lobule pariétal inférieur et de la partie antérieure de la région occipitale : la coexistence fréquente avec la cécité verbale paraît autoriser cette localisation. Quand elle n'est pas d'origine corticale ; elle relève d'une lésion de la bandelette optique. L'hémianopsie est un symptôme de certaines tumeurs cérébrales et de la syphilis cérébrale ; en dehors de cela on la rencontre à l'état passager dans la migraine ophtalmique et dans d'autres affections nerveuses. C'est un symptôme qui n'a de valeur que par la nature de sa cause. Georges Lemoine.

HEMIASPIS (Paléont.). Genre de Crustacés fossiles, du sous-ordre des *Xiphosures*, formant le passage des *Trilobites* aux *Limules* (V. ces mots) et devenu le type d'une famille qui présente les caractères suivants : Bouclier céphalique ordinairement à suture faciale. Thorax de six ou cinq anneaux libres, mobiles, rarement soudés ; abdomen de trois ou un plus grand nombre de segments, avec un aiguillon caudal. Les parties de la bouche et les membres, situés à la face ventrale, sont inconnus, ce qui ne permet pas de classer définitivement ce type intéressant, dont tous les représentants sont paléozoïques. La division tripartite de la tête le rapproche des Trilobites, tandis que la forme du bouclier dorsal rappelle le stade Trilobite (Dohrn) de la larve des Limules. — Le genre type (*Hemiaspis*) est du silurien d'Angleterre (*H. limuloïdes*). Les genres *Bunodes*, *Pseudoniscus*, *Neolimulus* sont de la même époque. *Belinurus* est du carbonifère d'Angleterre, de Belgique et de l'Amérique du Nord. *Prestwichia* est de la même époque. Tous sont de petite taille, ne dépassant pas 4 ou 5 centim. de long. *Cyclus* et *Halycine* sont rapportés avec doute à la même famille (V. Limule). E. Trt.

HÉMICIDARIS (Paléont.) (V. Diadema).

HEMICRANIE (Méd.) (V. Migraine).

HÉMICYCLE. I. Architecture. — Terme venant de *hemicyclium*, forme latinisée du grec Ημίκυκλος, qui signifie demi-cercle. On l'emploie dans ce sens pour désigner les dispositions architecturales tracées sur le plan d'un demi-cercle. Ainsi, dans les basiliques, on donnait ce nom à la partie demi-circulaire qui formait le fond de l'édifice et où siégeait le tribunal. Un des exemples les plus curieux d'hémicycle a été récemment trouvé à Ilion ; les plans et devis ont été publiés par Charles Normand dans sa *Troie d'Homère*. On a donné le nom d'hémicycle à des sièges dont le dossier formait un demi-cercle. Les anciens nommaient hémicycle une machine de théâtre placée, selon Pollux, dans le voisinage de l'orchestre, dans

les parties latérales de la scène, afin de donner aux spectateurs l'impression d'un site éloigné.

En construction, l'hémicycle est le trait d'un arc et d'une voûte formée d'un demi-cercle qui se divise en autant de parties égales qu'on veut tailler de voussoirs pour le bander, en observant toujours que la clef qui sert à le fermer soit d'une seule pierre et qu'elle soit placée au milieu. On nomme encore hémicycle le panneau, moule, cherche de bois ou carton, servant de patron pour tailler ces voussoirs et à construire un arc de voûte.

II. Astronomie. — Sorte de cadran employé par Bérose. C'était probablement un plan incliné coupé en demi-cercle et concave du côté du N. Un style, dont la pointe répondait au centre de l'hémicycle représentant le centre de la terre, sortait du milieu, et son ombre, en tombant sur la concavité de l'hémicycle, marquait les déclinaisons du soleil, par suite les jours des mois et même les heures de la journée.

HEMIDERMA (Zool.) (V. Phyllostome).

HÉMIÉDRIE (V. Cristallographie).

HÉMIGALE (V. Civette, t. XI, p. 510).

HÉMIGNATHE (Ornith.). Le genre *Hemignathus* de Lichenstein (*Abhandl. K. Akad. Berlin*, 1830, p. 451) renferme trois espèces de Passereaux extrêmement remarquables par la forme de leur bec, qui est recourbé en demi-cercle et dont la mandibule inférieure n'atteint guère que la moitié de la longueur de la mandibule supérieure. Ces Passereaux, propres aux îles Sandwich, sont à peu près de la taille d'un Serin et portent une livrée d'un vert olivâtre, plus ou moins nuancé de jaune. Ils sont désignés dans les catalogues ornithologiques sous les noms d'*Hemignathus obscurus* Gm., *H. olivaceus* Lefr. et *H. lucidus* Licht.


Hémignathe lucide.

Bibl. : R.-B. Sharpe, *Cat. B. Brit. Mus.*, 1885, t. X, p. 4. — F. Prévost et O. Des Murs, *Voy. de la Vénus*, *Zoologie, Oiseaux*, pl. I.

HÉMILAMPROPS (Zool.) (V. Lamprops).

HÉMINE. Ancienne mesure de capacité employée à Rome et valant un *demi-sextarius*, soit 0l271. Elle portait, sur l'un de ses côtés, une échelle graduée. On la divisait en douze onces. Un vase de cette capacité portait parfois le nom d'*hémine* (Mart., *Ep.* VIII, 71 ; Festus; Rhemn. Fann., *De Pond.*, 67 ; Perse, I, 129). On appelait aussi *hémine* une mesure pour les grains, employée au moyen âge en France, notamment à Marseille, où elle avait la contenance d'un demi-hectolitre. C. Ganiayre.

HÉMINE. Lorsqu'on traite le sang par un mélange d'acide acétique et de sel marin, on obtient un composé en cristaux gris violacé présentant l'éclat métallique, auquel on donne le nom d'hémine. On le regarde comme un chlorhydrate d'hématine, $C^{68}H^{34}Az^4Fe^2O^{10}.HCl$.

HEMING (*Emmingen*, 1178; *curia Emmingon*, 1178). Com. de la Lorraine allemande, arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, sur le chem. de fer de Paris à Strasbourg et le canal de la Marne au Rhin; 367 hab. Substructions gallo-romaines. A proximité, plusieurs étangs très étendus. L'église saint Nicolas, moderne, s'élève sur l'emplacement d'une église gothique, dont il ne subsiste plus qu'une tour carrée à trois étages.

Bibl. : L. Benoit, *Répert. archéol. du dép. de la Meurthe*; Nancy, 1862, 18.

HEMING ou **HEMMINGE** (John), acteur anglais, mort en 1630. Il fut un des principaux propriétaires du théâtre du Globe et édita, avec Condell, la première édition collective des pièces de Shakespeare (1623, in-fol.).

HEMING ou **HEMMINGE** (William), auteur dramatique anglais, fils du précédent, né vers 1602, mort vers 1650. Il ne subsiste de ses œuvres que deux pièces : *The Fatal Contract, a French Tragedy* (Londres, 1653, in-4), et *The Jewes Tragedy* (Londres, 1662, in-4).

HEMINGFORD ou **HEMINGBURGH** (Walter de), chroniqueur anglais de la fin du xiiie siècle, sous-prieur du couvent de Saint-Mary, à Gisburn, dans le Yorkshire. La chronique qui porte son nom va de la conquête normande à l'an 1346, mais a sûrement subi des interpolations et des additions. Elle a été éditée pour l'*English Historical Society* par H. C. Hamilton, en 1848.

HÉMIONE (Zool.) (V. Cheval, t. X, p. 1120).

HÉMIOPIE (V. Hémianopsie).

HÉMIPINIQUE (Acide) (Chim.).

Form. { Equiv... $C^{20}H^{10}O^{12} = C^{16}H^2(C^2H^4O^2)^2(O^4)^2$.
Atom... $C^{10}H^{10}O^6 = (CH^3O)^2 : C^6H^2 : (CO^2H)^2$.

L'acide hémipinique a été découvert par Wœhler. C'est un produit d'oxydation de l'acide opianique, lequel est lui-même un produit d'oxydation de l'un des alcalis de l'opium, la narcotine. Il est à la fois bibasique et éther diméthylique de phénol. L'acide hémipinique se forme quand on oxyde l'acide opianique, $C^{20}H^{10}O^{10}$, qui est l'acide aldéhydique correspondant, par un mélange de bichromate de potasse et d'acide sulfurique (MM. Mathiessen et Foster) :

$$C^{16}H^2(C^2H^4O^2)^2(O^2)(O^4)(-) + O^2 = C^{16}H^2(C^2H^4O^2)^2(O^4)^2.$$

Comme l'acide hémipinique est lui-même oxydable et se détruit sous les influences qui lui ont donné naissance, il est d'une préparation difficile par les agents oxydants et il vaut mieux faire agir la potasse concentrée à l'ébullition sur l'acide opianique; celui-ci se dédouble dans ces conditions en méconine, $C^{20}H^{10}O^8$, alcool-éther à fonction mixte et en acide hémipinique :

$$2C^{20}H^{10}O^{10} = C^{20}H^{10}O^8 + C^{20}H^{10}O^{12}$$

Ce dédoublement est analogue à celui de l'aldéhyde benzylique en alcool benzylique et acide benzoïque sous l'influence de la potasse alcoolique. L'acide hémipinique résulte aussi de l'oxydation de la narcotine $C^{42}H^{23}AzO^{14}$ et celle de la narcéine, $C^{26}H^{29}AzO^{18}$. La narcotine, chauffée vers 250°, se décompose en laissant aussi comme résidus l'acide hémipinique.

L'acide hémipinique constitue d'ordinaire des prismes rhomboïdaux obliques, incolores, qui contiennent 4 équivalents d'eau; ils s'effleurissent à l'air et perdent toute leur eau de cristallisation à 100°. Cet acide est peu soluble dans l'eau froide et soluble dans l'alcool et dans l'éther; débarrassé de son eau de cristallisation, il fond à 181°, puis forme un anhydride, $C^{20}H^8O^{10}$. A la température de 240°, la potasse transforme l'acide hémipinique en acide protocatéchique; dans les mêmes conditions la chaux sodée donne la diméthylpyrocatéchine. L'acide hémipinique est bibasique et se distingue de l'acide opianique par l'insolubilité de ses sels de plomb, d'argent et de fer. Quand on mélange des solutions d'hémipinate ammoniacal et de chlorure de baryum, ou bien qu'on dissout l'acide dans l'eau de baryte, les liqueurs abandonnées à elles-mêmes peuvent rester longtemps limpides, mais si on les soumet quelque temps à l'ébullition, elles déposent de petites tables brillantes d'hémipinates de baryum ; le précipité disparaît par refroidissement de la liqueur et, après quelques heures ou quelques jours de repos, le sel de baryum se sépare de nouveau sous la forme de touffes soyeuses composées de très fines aiguilles. En chauffant de nouveau, on peut faire reparaître les cristaux tubulaires primitifs. Ces propriétés singulières du sel de baryum sont caractéristiques de l'acide hémipinique; elles permettent de reconnaître les plus petites quantités d'acide. C. M.

Bibl.: Wœhler, *Ann. des Chem. und Pharm.*, t. L, p. 1. — Matthiessen et Foster, *Proceedings of the Roy. Society*, t. XI, p. 58 et t. XVI, p. 39. — Becket et Whright, *Berichte*, 1876, p. 70.

HEMIPLÉGIE (Pathol.). L'hémiplégie est la paralysie d'une moitié latérale du corps (V. Paralysie), mais le sens du mot a été étendu et un qualificatif est souvent accolé à ce terme ; c'est ainsi qu'on distingue l'*hémiplégie alterne*, qui existe quand le tronc et les membres sont paralysés d'un côté et la face de l'autre; l'*hémiplégie croisée*, où le membre inférieur d'un côté et le membre supérieur de l'autre sont paralysés en même temps ; l'*hémiplégie double* ou

diplégie, quand les deux côtés du corps sont paralysés. Ces diverses formes seront décrites avec les autres paralysies. L'hémiplégie est complète quand les mouvements sont tout à fait impossibles dans les membres du côté paralysé; le malade doit alors rester au lit où il ne peut même pas se remuer. Quand elle est incomplète, elle peut permettre des mouvements plus ou moins étendus; le sujet peut même marcher ; il s'avance alors en traînant la jambe paralysée et en lui faisant décrire un arc de cercle pendant lequel le pied racle le sol; il pivote pour ainsi dire sur le membre sain ; avec le bras il fait des mouvements peu étendus, mais il peut rarement le placer sur sa tête ou soulever avec lui un objet un peu pesant.

Quand la face participe à l'hémiplégie, les traits sont soulevés du côté sain, ce qui donne à la figure un aspect grimaçant ; cette déviation des traits peut n'être que fort peu accusée et ne se révéler que lorsque le malade parle ou siffle. La langue est ordinairement atteinte et présente une déviation de sa pointe vers le côté paralysé, ce qui est le résultat de l'action du génioglosse resté intact. Dans l'hémiplégie, le territoire innervé par le nerf facial supérieur n'est pas paralysé, car ce nerf reste indemne; aussi n'existe-t-il pas de paralysie de l'orbiculaire des paupières, ni de lagophtalmie. Dans certains cas, cependant, ce muscle est légèrement parésié. Quant aux muscles symétriques qui ont des mouvements associés, ils ne sont pas frappés par la paralysie : tels sont les muscles de la respiration, les intercostaux, les muscles de l'omoplate, etc.

Les troubles moteurs ne sont pas nécessairement accompagnés de troubles sensitifs; tout cela dépend du siège et de l'étendue de la lésion qui provoque la paralysie. Les réflexes sont abolis ou tout au moins diminués du côté atteint. Les causes et les types cliniques de l'hémiplégie sont multiples. Elle survient le plus souvent à la suite d'un ictus apoplectique, symptomatique d'une congestion ou d'une hémorragie cérébrale, ou chez des sujets âgés athéromateux, consécutivement à l'oblitération d'un vaisseau par thrombose. Quand une hémiplégie de ce genre occupe le côté droit du corps, elle est due à une lésion siégeant sur l'hémisphère gauche et s'accompagne souvent d'aphasie. Les tumeurs cérébrales, la syphilis, la tuberculose, les embolies du cerveau consécutives à des lésions cardiaques, les hémorragies méningées, les lésions osseuses et les traumatismes sont autant de causes possibles de l'hémiplégie. Les lésions de la moelle, quand elles siègent au-dessus de l'origine du plexus brachial, le tabes, la sclérose en plaques, déterminent plus rarement l'hémiplégie ; il en est de même de quelques maladies générales infectieuses ou toxiques, fièvre typhoïde, pneumonie, pleurésie, saturnisme. Quant à l'hémiplégie hystérique, elle offre un type tout spécial : elle respecte ordinairement la face et s'accompagne d'une hémianesthésie complète, qui atteint même le sens musculaire, et de tous les stigmates habituels de l'hystérie.

Le diagnostic du *siège* de la lésion est souvent facilité par l'association à l'hémiplégie de paralysies locales; l'hémiplégie avec paralysie de la face du côté opposé répond à une lésion de la partie inférieure de la protubérance annulaire ; l'hémiplégie avec paralysie du facial et du moteur oculaire externe du côté opposé est liée à une lésion de la partie moyenne de la protubérance, dont c'est la partie supérieure qui est touchée quand le moteur occulaire commun est paralysé. D'autres types peuvent encore se rencontrer; l'hystérie en particulier en fournit plusieurs. La gravité de l'hémiplégie varie selon l'importance de la lésion qui l'occasionne; les mouvements reparaissent au fur à mesure que celle-ci se répare. Lorsque la lésion primitive s'accompagne d'une dégénérescence portant sur les cordons latéraux de la moelle, à la paralysie se joignent des contractures, et l'hémiplégie devient spasmodique. Le traitement de l'hémiplégie est celui des autres paralysies. G. Lemoine.

HÉMIPTÈRES (*Hemiptera* L.). I. Entomologie. — Groupe d'Animaux-Arthropodes qui constitue, dans la classe des Insectes, un ordre important dont les types principaux sont bien connus sous les noms vulgaires de Punaises, de Cigales, de Pucerons, de Cochenilles et de Poux. Cet ordre est essentiellement caractérisé par l'appareil buccal organisé pour piquer et pour sucer. A cet effet, la lèvre inférieure est transformée en une sorte de bec ou *rostre* cylindro-conique, articulé, plus ou moins allongé, recouvert à la base par la lèvre supérieure et garni intérieurement de quatre soies acérées très fines, représentant les mandibules et les mâchoires. L'appellation d'*Hémiptères* donnée par Linné à ces Insectes provient de ce que les ailes antérieures sont parfois fermes et chitineuses dans la plus grande partie de leur région basilaire et membraneuses vers leur extrémité. Mais c'est là une particularité qui n'existe que chez le plus petit nombre des espèces. C'est pourquoi Fabricius et plusieurs autres naturalistes, s'appuyant sur la conformation si caractéristique de l'appareil buccal, avaient proposé d'appeler ces Insectes Rhyngotes ou Rhynchotes (*Rhyngota* Fabr.; *Rhynchota* Fieb.), dénomination qui n'a malheureusement pas prévalu.

Sauf de rares exceptions, tous les Hémiptères subissent des métamorphoses incomplètes, c.-à-d. que, pendant toute la durée de leur existence, depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur état parfait, ils ne présentent aucune période d'inaction, de repos, comme l'état de nymphes des Coléoptères ou celui de chrysalides des Lépidoptères. En général, les œufs sont déposés sur les feuilles et les tiges des végétaux en rangées transversales et collés par un bout. Ces œufs sont très variables de formes. Les larves qui en sortent ressemblent beaucoup aux Insectes parfaits. Ils n'en diffèrent que par la forme plus ramassée et par le manque d'ailes on d'organes sexuels. La disposition générale du corps est à peu près la même; toutefois, les antennes sont plus grêles, moins articulées, le rostre ainsi que les pattes moins bien formés. Après deux, trois ou quatre mues, ces larves acquièrent de courts moignons alaires et lorsqu'elles ont subi une dernière mue (ordinairement la cinquième), elles deviennent des nymphes qui, à leur tour, se transforment insensiblement en Insectes parfaits.

A ne considérer que l'aspect extérieur des Insectes qui le composent, l'ordre des Hémiptères est assez peu homogène. Aussi le divise-t-on généralement en trois sous-ordres : 1° les Aptères ou *Parasites*, qui ont été considérés pendant longtemps comme constituant un ordre distinct et qui renferment les deux familles des Pédiculides et des Nirmides ou Mallophages (V. Aptères, Poux et Ricins); 2° les *Phytophthires ;* 3° les *Hémiptères proprement dits*.

Les Phytophttines ou *Poux des plantes* ont une organisation des plus remarquables, quoique simplifiée. On les désigne également sous le nom de *Sternorhynques* parce que leur rostre ou suçoir semble prendre son origine au-dessous de la tête, au-devant du sternum, entre les pattes antérieures. Ils offrent, en général, deux paires d'ailes membraneuses, mais les femelles en sont d'ordinaires tout à fait dépourvues. Leur corps est souvent recouvert d'une matière cotonneuse ou cireuse. Tous vivent fixés aux végétaux, dont ils sucent la sève. Beaucoup produisent sur les tiges, les feuilles, les ramaux ou les racines des excroissances ou fausses galles et causent ainsi des dégâts considérables (V. Psylle, Puceron, Phylloxera, Cochenille).

D'après la structure des ailes antérieures et l'insertion du rostre, les *Hémiptères proprement dits* se divisent en deux groupes bien tranchés : les *Hétéroptères* et les *Homoptères*. Chez ces derniers, le rostre, de trois articles apparents, naît de la partie inférieure de la tête, au-dessous des yeux, entre les pattes antérieures, d'où les noms de *Collirostres* et d'*Anchénorhynques*, sous lesquels quelques auteurs les ont désignés (fig. 1 et 2). En général, les deux paires d'ailes sont membraneuses, parcourues principalement par des nervures longitudinales. Quelque-

fois cependant les deux ailes antérieures sont plus dures, fortement chitineuses et colorées, mais elles sont toujours de même consistance dans toute leur étendue. Enfin, la tête est généralement triangulaire, avec des antennes très courtes, terminées par une soie fine. Tous les Hémiptères-





Fig. 1.— Tettigia orni L., vu en dessus. Fig. 2. — Le même, vu en dessous.
(Type d'Hémiptères-Homoptères).

Homoptères vivent sur les végétaux. La plupart sautent avec facilité et souvent avec force. Les femelles sont pourvues d'une tarière ou oviscapte qui leur sert à percer le parenchyme des végétaux ou à déposer leurs œufs dans la terre. A l'exception des Cigales et de certains Fulgores exotiques (V. Fulgore et Hotinus), qui sont les géants du groupe, tous les Homoptères ont une taille au-dessous de la moyenne, souvent même très petite. Certaines espèces, comme les Lystres, ont une sécrétion de longs filaments de matière cireuse blanche sur l'abdomen. D'autres, comme les Membracides, sont remarquables par le développement énorme de leur prothorax qui présente des excroissances et des appendices de formes très variées, souvent des plus bizarres. Quelques-uns enfin, comme les Aphrophores, s'entourent, à l'état larvaire, d'une sorte d'écume, semblable à de la salive et bien connue sous les noms vulgaires d'*écume printanière*, *crachat de coucou*, *crachat de grenouille* (V. Aphrophore). D'après les classifications les plus récentes, les Homoptères sont répartis dans cinq familles principales : les Cicadides (genres *Cicada* L., *Tibicina* Am., *Cicadatra* Am., *Cicadetta* Am., etc.) ; les Fulgorides (genres *Cixius* Fieb., *Dictyophora* Germ., *Fulgora* L., *Hotinus* Am., *Issus* Fabr., *Delphax* Fabr., etc.) ; les Cercopides (genres *Triecphora* Am., *Aphrophora* Germ., etc.); les Membracides (genres *Centrotus* Fabr., *Membracis* Fabr., *Smilia* Germ., etc.); les Jassides (genres *Ulopa* Fall., *Ledra* Fabr., *Cicadula* Zett., *Themnotettix* Zett., *Jassus* Fabr., *Typhlocyba* Germ., etc.); les Tettigonides (genres *Tettigonia* Oliv., *Enacanthus* Lep., *Chiasmus* Mls. R., etc.).

Les Hémiptères-Hétéroptères comprennent les Insectes que l'on désigne indistinctement sous le nom de *Punaises* (P. des bois, P. des lits, etc.). Ils se reconnaissent facilement à leurs ailes antérieures qui sont composées de deux parties, l'une plus ou moins coriace, basilaire, l'autre membraneuse, apicale (fig. 3 et 4). De plus, le rostre est inséré sous le front ; il est cylindrique, filiforme ou conique, tantôt court et arqué, plus souvent presque droit et appliqué le long de la poitrine. La tête, assez variable de forme, présente trois lobes séparés par de fines sutures longitudinales et dont le médian constitue le lobe frontal. Les antennes sont généralement grêles, allongées, parfois renflées ou épaissies vers l'extrémité ; dans certains cas, cependant, elles sont très petites et presque entièrement cachées sous les yeux. Le thorax, comme celui de tous les insectes, se compose de trois parties ; celle qui forme le prothorax est de beaucoup la plus développée et le plus ordinairement en trapèze ou en hexagone transversal ; ses angles latéro-postérieurs sont souvent saillants, même épineux, ses côtés parfois dilatés en forme de lamelle. L'écusson, en général assez petit, prend, dans un certain nombre d'espèces, un grand développement et arrive même à couvrir entièrement les ailes et l'abdomen. Les ailes antérieures appelées *hémélytres* ou *demi-élytres* présentent presque toujours une consistance plus solide que les inférieures. On nomme *corie* leur portion basilaire, opaque et fortement coriacée, et *membrane* la portion restante ou apicale qui est simplement membraneuse. La corie présente un pli longitudinal oblique allant de la base à l'angle interne de la membrane et qui limite une partie touchant la suture, à laquelle on donne le nom de *clavus*. En outre, dans le groupe des Capsides, une petite pièce appelée *cuneus* est placée à l'extrémité externe de la corie dont elle est séparée par un pli et souvent par une échancrure sur le bord externe. La corie, souvent très courte, ne manque presque jamais. La membrane au contraire peut disparaître soit complètement, soit en partie ; on dit alors que l'Insecte est *brachyptère*. Cette modification peut ne se rencontrer que chez les femelles ou chez quelques individus d'une espèce, qui présente alors les deux formes *brachyptère* et *macroptère*. Mais dans certains genres les individus macroptères, à élytres complètes, sont extrêmement rares. L'abdomen est composé de six à huit segments ; sa partie inférieure ou ventrale se réunit à la partie supérieure en formant un bord plus ou moins tranchant, appelé *connexivum*, qui déborde souvent les élytres. Les pattes, généralement assez grêles, sont très variées de forme. Dans quelques espèces (Ranatres, Nèpes, Bélostomes, etc.), les antérieures sont disposées pour saisir ou arrêter une proie ; elles ont alors des cuisses courtes et épaisses, armées d'épines, avec les tibias arqués. Dans d'autres (les Punaises aquatiques), les postérieures sont comprimées, munies de soies serrées et servent à la natation. Enfin les tarses sont composés de deux ou trois articles, plus rarement d'un seul ; leur dernier article est terminé par deux crochets recourbés, fins et aigus, entre lesquels existe parfois une petite pelote membraneuse arrondie, qui permet à l'insecte de se fixer aux objets lisses.

En général, les Hémiptères-Hétéroptères sont très carnassiers. Le plus grand nombre se rencontre sur les végétaux où ils font la chasse à d'autres Insectes. Certains





Fig. 3. — Tropicoris rufipes L., vu en dessus (grossi). Fig. 4. — Le même, vu en dessous (grossi).
(Type d'Hémiptères-Hétéroptères).

sont aquatiques et vivent, les uns immergés, les autres à la surface de l'eau ; quelques-uns, comme les *Halobates*, se trouvent en pleine mer sur les fucus et les algues flottantes, souvent fort loin des côtes. Plusieurs (Réduves, Notonectes, Naucores, etc.) font des piqûres très douloureuses. D'autres enfin, notamment les Punaises des lits, sucent le sang de l'homme et occasionnent, par leurs piqûres, une vive irritation locale. Le plus grand nombre répand, quand on les saisit, une odeur caractéristique extrêmement désagréable, due à la sécrétion d'un fluide particulier contenu dans des glandes piriformes dont les ouvertures sont situées

sur les côtés du métasternum, près de sa jonction avec le mésosternum. Ces ouvertures, assez faciles à voir chez les Pentatomides et les Lygéides, sont oblongues et entourées d'une surface mate ou recouvertes d'une couche mince du produit de la sécrétion.

Beaucoup plus nombreux en espèces que les Hémiptères-Homoptères, les Hétéroptères se répartissent en deux groupes : les *Géocorises* ou Punaises terrestres, qui ont les antennes découvertes, plus longues que la tête, et les *Hydrocorises* ou Punaises aquatiques, chez lesquels les antennes sont très petites et cachées sous les yeux. Les Géocorises renferment environ vingt familles dont les genres principaux sont : *Coptosoma* Lep., *Eurygaster* Lep., *Gnaphosoma* Lap., *Carpocoris* Kulen., *Pentatoma* Oliv., *Eurydema* Lap., *Coreus* Fabr., *Lygæus* Fabr., *Geocoris* Fall., *Pyrrhocoris* Fall., *Aradus* Fabr., *Hydrometra* Latr., *Velia* Latr., *Gerris* Fabr., *Reduvius* Fabr., *Cimex* L., *Tingis* L., etc. Les Hydrocorises, au contraire, comprennent seulement les cinq familles suivantes : Pélogonides (genre *Pelogonus* Latr.); Naucorides (genre *Naucoris* Geoffr.) ; Népides (genres *Belostoma* Latr., *Nepa* L., *Ranatra* Fabr., etc.) ; Notonectides (genres *Notonecta* L., *Plea* Leach, etc.) ; et Corixides (genres *Corixa* Geoffr. et *Sigara* Fabr.). Ed. Lef.

II. Paléontologie. — Les Hémiptères apparaissent pour la première fois dans le lias. A l'époque paléozoïque, cependant, cet ordre était déjà représenté par les *Hemipteroidea* (Scudder), sous-ordre des *Palæodictyoptera* ou Insectes primitifs. Les *Hemipteroidea* avaient deux paires d'ailes semblables et leur bouche était conformée en forme de trompe droite contenant une lancette comme chez les Hémiptères actuels. Les genres *Eugereon*, *Fulgorina*, *Phthanocoris* sont du carbonifère, du dyas et du trias d'Europe, et plusieurs atteignaient une assez grande taille. Les sous-ordres modernes des *Homoptères* et des *Hétéroptères* se montrent presque simultanément dans le lias, avec des Cicadelles (*Cercopidium*) et des Cigales, des Punaises (*Protocoris*) et des Lygées (*Pachymeridium*). — Parmi les premiers (Homoptères), les Pucerons sont connus dans le wealdien (*Aphis valdensis*) et deviennent nombreux dans le tertiaire, avec des Cochenilles et des Fulgores, conservés surtout dans l'ambre et les riches gisements d'eau douce de l'Amérique du Nord. Les *Membracidæ* et les Cicadelles sont très abondantes à cette époque : *Petrolystra gigantea* de Florissant est remarquable par sa grande taille et ses ailes qui ont conservé leur coloration. Outre la nymphe de Cigale trouvée dans le lias d'Angleterre, on peut citer de la famille des *Cicadidæ* le *Palæontina* de l'oolithe inférieure d'Oxfordshire, dont l'aile indique un Insecte de grande taille. — Les Hémiptères ont des Notonectes et des Nèpes dans le tertiaire : ces dernières se montrent déjà dans les schistes lithographiques (jurassique) de Bavière : tel est le *Scarabœides deperditus*, pris à tort pour un Coléoptère par Germar et qui se rapproche par sa taille des *Belostoma* d'Amérique. Les Réduves sont représentées, à la même époque, par le *Pygolampis gigantea* reconnaissable à ses longues pattes. Les genres *Aradus*, *Tingis*, *Capsus*, *Thrips*, etc., se montrent dans le tertiaire, surtout dans l'ambre. Les Punaises de bois (*Coreidæ*) sont nombreuses à cette époque, surtout à Florissant. Les véritables Punaises (*Cimicidæ*) sont plus nombreuses qu'aucune autre famille dans le tertiaire : les genres *Cimex*, *Acanthosoma*, *Pentatoma*, etc., sont représentés en Europe, au Grœnland et dans l'Amérique du Nord. Enfin les *Cydnidæ* sont également très abondants (*Neurocoris rotundatus* de Radoboj). — (V. Insectes [Paléont.]). E. Trouessart.

HEMIPUS (Ornith.). Ce genre de Passereaux asiatiques dont le naturaliste anglais Hodgson a indiqué les caractères en 1845 (*Proceed. Zool. Soc. Lond.*, 1845, p. 32) a été classé récemment par M. Sharpe à côté des *Prionops*, sortes de Pies-Grièches africaines, mais nous paraît plutôt devoir être rangé parmi les Muscicapidés ou *Gobe-Mouches* (V. ce mot). Il renferme trois espèces d'Oiseaux de petite taille, à pattes très courtes, à livrée noire et blanche ou brune et blanche, à bec largement fendu, recouvert par des plumes duveteuses et muni de soies raides de chaque côté de la mandibule supérieure. L'une de ces espèces, *Hemipus obscurus* Horsf., se trouve dans les îles de la Sonde, à Malacca et dans le Ténasserim ; une autre, *H. capitalis* Mc Clell., habite la région himalayenne, et la troisième, *H. picatus* Sykes, vit dans l'Inde méridionale et à Ceylan.

HÉMISPHÈRE. I. Mathématiques. — Calotte sphérique ayant pour base un grand cercle.

II. Astronomie. — Moitié du globe céleste ou planétaire. On distingue l'hémisphère septentrional et l'hémisphère méridional, déterminés par l'équateur ; l'hémisphère oriental ou ascendant et l'hémisphère occidental ou descendant séparés par le méridien ; l'hémisphère supérieur et l'hémisphère inférieur séparés par l'horizon ; l'hémisphère visible et l'hémisphère invisible des planètes, dont le plan est perpendiculaire au rayon visuel dirigé vers ces planètes ; l'hémisphère éclairé et l'hémisphère obscur illuminé ou non par le soleil ; enfin le plan ou la projection d'une moitié d'un globe céleste ou planétaire sur une surface plane ou curviligne convenablement choisie.

III. Architecture. — Ce terme s'emploie pour désigner la forme des voûtes en coupole dites sphériques et qui ne sont en réalité qu'hémisphériques puisqu'elles ont, quoique assez souvent surhaussées d'une partie cylindrique, l'apparence d'une demi-sphère, abstraction faite de la calotte sphérique souvent enlevée et remplacée à la partie supérieure ou sommet de la sphère par une ouverture laissant passer la lumière.

IV. Physiologie. — Hémisphères cérébraux (V. Cerveau).

V. Physique. — Expérience des hémisphères de Magdebourg (V. Atmosphère, t. IV, p. 466).

HÉMITHRÈNE (Minér.). Des variétés de diorite, chargées de calcite au point de faire effervescence avec les acides, ont reçu de Brongniart le nom d'*hémithrène*. On sait maintenant que cette roche, dont les meilleurs types peuvent s'observer dans le Plateau central aussi bien que sur les côtes du Nord, n'est autre qu'un produit d'altération de diorites plus ou moins quartzifères et toujours riches en amphibole, qui seule reste intacte au milieu de minéraux secondaires représentés, avec de grands cristaux de calcite, par de l'épidote et de la pyrite (V. Diorite). Ch. V.

HÉMITROPIE (Minér.). Les cristaux qu'on trouve dans la nature et qu'on produit artificiellement sont souvent groupés et forment des macles plus ou moins complexes, parmi lesquelles on distingue les hémitropies, dispositions fréquentes résultant de l'accolement, avec pénétration plus ou moins avancée, de deux cristaux seulement, avec inversion de l'un d'eux, c.-à-d. que les faces et les crêtes similaires sont disposées en sens inverse. Cette inversion résulte d'une demi-révolution de l'un des cristaux, l'autre restant immobile : de là le nom d'hémitropie donné par Haüy à ce mode de groupement. L'hémitropie présente des formes variées suivant que le plan de jonction est parallèle, perpendiculaire ou oblique à l'axe. Le gypse offre de fréquents exemples d'hémitropie à angle rentrant, variété trapézienne d'Haüy ; il en est de même de l'albite, de l'orthose, du feldspath, de la cassitérite, du rutile, etc.

HEMIXEM. Com. de Belgique, prov. et arr. d'Anvers, sur l'Escaut ; 4,000 hab. Stat. du chem. de fer d'Anvers à Alost. On y voit les bâtiments de l'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Bernard, aujourd'hui transformés en prison.

HEMLING, peintre flamand (V. Memling).

HEMMANN (Frédéric), théologien et écrivain suisse, né à Brugg (Argovie) le 29 déc. 1831. Il a été pasteur à Soleure, puis à Herrliberg (Zurich). Théologien de gauche, il a écrit de nombreux articles dans des revues spéciales ; en outre, il s'est fait connaître par des études d'histoire et

de littérature dans la presse de la Suisse allemande et par des volumes de récits.

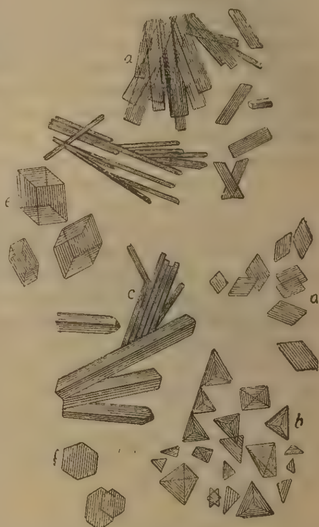
HEMMERLIN (Félix), quelquefois **HAMMERLEIN**, surnommé *Malleolus*, chanoine zurichois, né en 1389, mort en 1461 ou 1464. Elevé au grand chapitre de la cathédrale de Zurich, il devint chanoine à vingt-trois ans, puis alla à Bologne compléter ses études. D'une conscience très droite, il fut de ceux qui voulaient purifier l'Eglise. Il écrivit dans ce but de nombreuses brochures de polémique où il donne son avis de la façon la plus franche et la plus crue. Il tonne contre l'immoralité des cardinaux et même contre la papauté, disant par exemple que sous Martin V la vente des bénéfices se fait aussi ouvertement que celle des porcs à la foire. Nommé prévôt de Soleure, il ne put obtenir le prévôté du grand chapitre de Zurich, les chanoines de cette ville craignant son austérité: néanmoins il revint à Zurich comme chantre du chœur. Ami de l'Autriche, ennemi des Suisses, il fut emprisonné en 1454 et envoyé en disgrâce à Lucerne dans un couvent de minorites où il vécut ignoré. Son dialogue *Sur la Noblesse* est le plus connu de ses écrits qui donnent sur l'histoire du XV[e] siècle de précieux renseignements. Sa fermeté contre les abus l'a fait considérer comme un des précurseurs de la Réforme. E. KUHNE.

HEMMING, chroniqueur anglais, sous-prieur de Worcester au XI[e] siècle. On suppose qu'il mourut vers la fin de ce siècle, mais on ne sait rien de sa vie. Il a composé, sur l'invitation de Wulstan, évêque de Worcester, un cartulaire de son église où il a prouvé son souci de l'exactitude par l'insertion de chartes et montré une certaine habileté à écrire la langue latine. T. Hearne a fait connaître ce document par l'édition qu'il en a donnée à Oxford en 1723, en 2 vol. in-8. La *Vie de saint Wulstan*, que renferme le cartulaire, a été imprimée dans la *Patrologie latine* de Migne (t. CL, col. 1489-92). M. Bx.

BIBL. : Th. TANNER, *Biblioth. Britann.-Hibernica*; Londres, 1748, p. 391, in-fol. — Th. WRIGHT, *Biogr. Britann.-Literaria*; Londres, 1846, t. II, p. 46, in-8. — DUFFUS HARDY, *Descr. catal. of mat. relat. to the history of Great Britain*; Londres, 1865, t. II, pp. 73 et 89, in-8.

HEMMING HENDRIKSSON, psalmiste finnois, né à Masku, dont il devint pasteur en 1587, mort entre 1618 et 1620. Il prit part au synode d'Upsala en 1593. La première édition de son *Psautier* en finnois est perdue; la seconde parut en 1639. Il traduisit aussi les *Piæ cantiones* (1616). Sur deux cents pièces de vers qu'on lui doit, trente-huit sont originales, les autres imitées du latin, de l'allemand et du suédois. Son style vif et imagé pèche aux points de vue de la grammaire et de la métrique.

HÉMOGLOBINE (Chim.). L'hémoglobine est la matière colorante ferrugineuse et albuminoïde des globules du sang rouge de tous les vertébrés. Berzélius fixa le premier l'attention sur la matière colorante du sang des globules et la distingua de la matière colorante du sang altéré (hématine); depuis, plusieurs savants et principalement Lehmann l'obtinrent à l'état cristallisé, mais son étude est due surtout à Hoppe-Seyler qui, en 1862, lui donna le nom d'hémoglobine et montra d'une façon indiscutable qu'elle était certainement la matière colorante du sang. L'hémoglobine est appelée quelquefois hématoglobuline, hématocristalline ou cruorine; elle n'existe que dans le globule rouge dont elle constitue les 9/10 en poids lorsqu'il est sec; de plus, elle paraît ne pas y être à l'état libre, mais en combinaison amorphe et instable, soit avec la lécithine, soit avec la globuline. Pour obtenir l'hémoglobine, on défibrine le sang frais par battage; on le passe sur une étoffe de laine et on le mêle avec dix fois son volume d'une solution saturée de sel marin, étendue de 10 parties d'eau. On agite et on laisse reposer le mélange au voisinage de 0°. Les globules se précipitent; on décante et on les lave avec la même solution de sel marin à trois ou quatre reprises. On traite alors par l'eau pure qui dissout l'hémoglobine, et on ajoute à la liqueur son volume d'éther. On agite, on laisse reposer, puis on sépare l'éther qui a enlevé les matières grasses. Il se dépose parfois des cristaux, à ce moment, dans la liqueur aqueuse; on les redissout en chauffant au bain-marie vers 40°. Dans tous les cas, on filtre rapidement vers 0°; on ajoute à la liqueur un quart de son volume d'alcool très froid et on laisse reposer le mélange un peu au-dessous de 0°; l'hémoglobine cristallise; les cristaux sont ensuite essorés et desséchés dans le vide (Hoppe-Seyler). On peut encore la préparer par le procédé suivant : on saigne un chien et on laisse le sang se coaguler dans un lieu bien froid; vingt-quatre heures après, on divise le caillot en le faisant passer à travers un linge. On ajoute à la partie liquide quelques centimètres cubes d'une dissolution aqueuse de bile cristallisée qui dissout les globules et les sépare de l'hémoglobine; il ne reste plus qu'à filtrer et à additionner la liqueur du cinquième de son volume d'alcool froid pour voir se déposer les cristaux d'hémoglobine (Lehmann). Quand on veut obtenir rapidement des cristaux d'hémoglobine avec un sang défibriné quelconque, il suffit de lui ajouter une grande quantité d'eau suffisante pour que le mélange soit bien limpide et de déposer une goutte du liquide ainsi obtenu sur une lame de verre pour obtenir l'hémoglobine bien cristallisée; si la cristallisation ne s'effectuait pas, il suffirait d'ajouter au liquide le quart de son volume d'alcool et d'exposer le tout à un mélange réfrigérant dans une capsule de platine ou d'argent (Preyer).



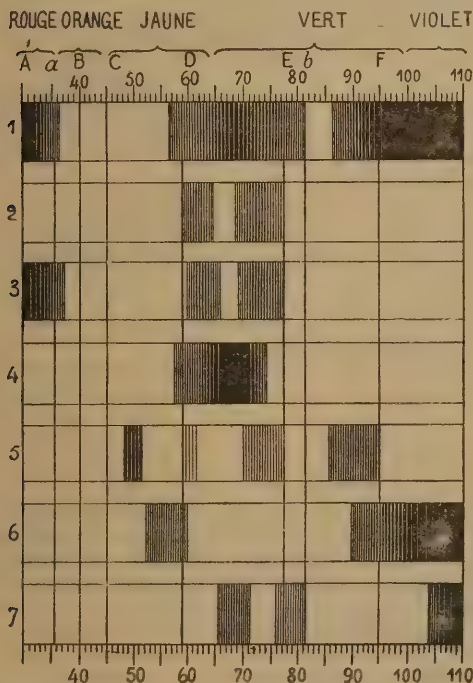
Cristaux d'hémoglobine : *a*, *d*, hémoglobine du sang de l'homme; *b*, hémoglobine du sang de cochon; *c*, hémoglobine du sang de chat; *e*, hémoglobine du sang de castor, *f*, hémoglobine du sang d'écureuil.

Les sangs des divers animaux ne contiennent pas la même variété d'hémoglobine et ne sont pas également propres à l'obtenir : ceux de rat, de souris, de cochons d'Inde, de carpe, de perche, de barbeau sont d'un emploi particulièrement commode; au contraire, les sangs de bœuf et de porc ne donnent que difficilement l'hémoglobine cristallisée. La quantité d'hémoglobine varie avec les espèces animales.

Chaque espèce semble fournir une hémoglobine spéciale; cependant les compositions de ces différentes hémoglobines présentent les plus grandes similitudes. Les cristaux microscopiques d'hémoglobine, provenant de diverses espèces animales, diffèrent par leur forme, leur solubilité, leur eau de cristallisation, leur composition élémentaire; mais l'hémoglobine cristallisée d'une même espèce animale reste invariable. Les diverses formes appartiennent pour la plupart au système orthorhombique ou hexagonal.

Ces différentes hémoglobines cristallisées, séchées à l'air, perdent dans le vide à la température ordinaire des quantités variables d'eau; celle du chien en donne de 3 à 4 %, celle de l'oie 7 %, celle du cochon d'Inde de 6 à 9 %, celle d'écureuil 9, 4 %. Desséchée à 0°, l'hémoglobine forme une poudre rouge brique qui ne s'altère que lentement et que l'on peut porter à 100° sans qu'elle perde ses propriétés de recristalliser si elle est parfaitement sèche, mais la présence de petites quantités d'eau produit sa décomposition déjà à la température ordinaire. Les solutions étendues portées vers 70° au contact de l'air se transforment en hématine et matières albuminoïdes coagulables; la même transformation ne tarde pas à se produire sous l'influence des réactifs. On donne souvent le nom

d'oxyhémoglobine à l'hémoglobine pour indiquer que, telle qu'elle existe dans le sang, elle est formée d'une partie constante, l'hémoglobine, unie à l'oxygène qu'on peut lui enlever facilement pour obtenir l'*hémoglobine réduite* ou hémoglobine dénuée d'oxygène actif; en effet, le passage de gaz inertes, l'hydrogène, l'azote, le méthane, à travers une solution, et l'action du vide à 40° enlèvent tout l'oxygène faiblement combiné à l'hémoglobine. 100 gr. d'oxyhémoglobine saturée d'oxygène peuvent perdre de 160 à 170 centim. c. de ce dernier gaz. Cette destruction de l'oxyhémoglobine se produit dans le sang par la disparition de l'oxygène chargé d'oxyder les tissus et occasionne la transformation du sang artériel en sang veineux. Un courant d'acide carbonique qu'on fait agir sur l'oxyhémoglobine commence d'abord par s'ajouter à cette substance, puis si l'action se prolonge le gaz carbonique finit par réduire l'oxyhémoglobine en chassant l'oxygène. L'oxyde de carbone se fixe sur l'hémoglobine oxygénée en mettant en liberté son volume d'oxygène; il se forme une nouvelle substance, la carboxyhémoglobine, beaucoup plus stable que l'oxyhémoglobine, mais dont on peut séparer cependant la plus grande partie de l'oxyde de carbone par le vide ou par le passage de gaz inertes avec mise en liberté d'hémoglobine réduite. Cette carboxyhémoglobine forme un composé bleu rougeâtre cristallisé, assez stable, peu soluble dans l'eau ou dans un mélange d'eau et d'alcool. Le bioxyde d'azote, l'acide cyanhydrique, le cyanogène, l'acétylène se combinent également avec l'hémoglobine en formant des composés analogues à celui qui dérive de l'oxyde de carbone. L'hémoglobine offre donc des caractères d'un composé incomplet. Les dissolutions étendues d'hémoglobine soumises à l'analyse spectrale fournissent



Spectres d'absorption du sang : A, a, B, C, D, E, b, F, raies de Fraunhofer. Les solutions sont vues sous l'épaisseur de 1 centim. 1, oxyhémoglobine (concentrée); 2, oxyhémoglobine diluée (typique); 3, carboxyhémoglobine; 4, hémoglobine réduite (très diluée); 5, méthémoglobine; 6, hématine en solution alcaline; 7, hématine réduite.

deux raies d'absorption caractéristiques entre la raie D et la raie E : la plus étroite près de D, la plus large près de E. Ces raies ont été constatées sur le sang en circulation. L'hémoglobine réduite produit seulement une large bande d'absorption entre D et E, débordant un peu D. Le composé formé par l'hémoglobine et l'oxyde de carbone donne deux raies d'absorption entre D et E, mais à une autre place que l'oxyhémoglobine. Des bandes spéciales correspondent également à l'hémoglobine altérée par les acides ou les alcalis. Ces divers caractères spectraux peuvent être constatés aisément et sur des traces de matière. C. M.

Bibl. : Hoppe-Seyler, *Beitræge zur Kentniss des blutes medicinische Untersuchen aus dem Laboratorium;* Tubingue, t. II. — *Virchow's Arch.*, XXIII, 446; XXIX, 1863.

HÉMOGLOBINURIE (Pathol.). État de l'urine caractérisée par la présence de la matière colorante du sang avec absence de globules rouges. Elle constitue le symptôme caractéristique d'un état morbide particulier, désigné sous le nom d'*hémoglobinurie paroxystique* ou essentielle, qu'on ne doit pas confondre avec toutes les hémoglobinuries symptomatiques d'une altération du sang (transfusion du sang d'un animal à un autre d'espèce différente, injections intraveineuses aqueuses, etc.); chez l'homme on l'observe dans diverses intoxications (hydrogène arsénié, acide chlorhydrique, acide sulfurique, chlorate de potasse, acide phénique, phosphore, certains champignons). Elle a aussi été constatée dans certaines maladies infectieuses, ictère grave, typhus abdominal, scarlatine, fièvre paludéenne, etc. L'hémoglobinurie primitive paroxystique, dite *a frigore*, est donc un état morbide défini.

A la suite d'un refroidissement un individu bien portant éprouve quelques frissons avec malaise, courbature, douleur à l'épigastre; le thermomètre monte à 38, 39°. Pendant cet accès d'une durée de six à huit heures, les urines prennent des teintes de plus en plus foncées; après l'accès elles prennent des teintes graduellement décroissantes : en quelques heures elles sont normales. L'urine est albumineuse; le microscope n'y découvre ni globules rouges ni débris de globules; mais le spectroscope y décèle les deux raies de l'*oxyhémoglobine* (V. ce mot). Citons encore quelques autres symptômes moins importants tels que l'urticaire, le purpura, le gonflement aigu, douloureux et passager de la rate et du foie, et une teinte subictérique persistant plusieurs jours. Quelquefois les accès peuvent être avortés. L'hémoglobinurie paroxystique est surtout fréquente chez l'homme adulte; elle apparaît par les temps froids et humides. La pathogénie de cette affection n'est point élucidée; pour les uns, ce serait une entité morbide bien définie; pour d'autres, ce serait une affection d'origine rénale ou une maladie d'origine sanguine. Les examens spectroscopique et microscopique permettent d'établir le diagnostic.

Traitement. Un grand nombre de substances ont été employées, mais les résultats ont été insignifiants. Avant tout il convient d'éviter l'action du froid; on laissera les malades à la chambre et on leur donnera des préparations de quinquina et de fer. La quinine sera administrée si la température s'élève et s'il y a le moindre commémoratif d'influence paludéenne. Quelquefois, chez les syphilitiques, le mercure a donné de bons résultats. Les douches froides ont dans certains cas rendu de grands services. Quant à l'ergotine, au perchlorure de fer, à la strychnine, à la pilocarpine, etc., ce sont des moyens essayés bien souvent, mais toujours avec des résultats négatifs. Dr Martha.

Bibl. : Mesnet, *Mémoire sur l'hémoglobinurie*, dans *Bull. Acad. de médecine;* Paris, 1881.

HÉMOMÈTRE (V. Sang).

HÉMON. Nom de plusieurs héros grecs : un fils de Lycaon; un fils de Pélasgos, père de Thessalos; un fils de Créon, amoureux d'*Antigone* (V. ce nom).

HÉMON (Louis), homme politique français, né à Quimper le 25 févr. 1844. Avocat dans sa ville natale, il fut envoyé par elle en 1876 à la Chambre des députés, où il fit partie de la gauche républicaine, combattit, dans les rangs des 363, le cabinet du 16 mai, fut réélu le 14 oct. 1877 et le 21 août 1881 et soutint au Palais-Bourbon la politique de Gambetta, puis celle de Jules Ferry. Il échoua aux élections du 4 oct. 1885, mais il fut plus heureux le 22 sept. 1889 et reprit sa place dans la majorité constitu-

tionnelle de la Chambre. Il a obtenu le renouvellement de son mandat aux élections de 1893. A. Debidour.

HÉMON (Félix), professeur et littérateur français, né à Quimper le 30 sept. 1848. Couronné par l'Académie française pour son *Eloge de Buffon* (1878), il fut appelé à Paris et nommé peu de temps après professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, puis au lycée Louis-le-Grand où il occupe actuellement la chaire de « rhétorique supérieure ». En 1889, il fut choisi comme chef de cabinet par M. Fallières, ministre de l'instruction publique. Il a publié différents ouvrages d'enseignement, tels que le *Cours de littérature à l'usage des divers examens* (1889-90, 5 vol. in-18), couronné par l'Académie française, et de nombreuses éditions d'œuvres classiques. M. Hémon a, en outre, collaboré à la *Nouvelle Revue*, à la *Revue bleue*, à la *Revue critique*, etc. Ch. Le G.

HÉMONSTOIR. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. et cant. de Loudéac; 622 hab.

HÉMOPÉRICARDE (V. Péricardite).

HÉMOPHILIE (Pathol.). Disposition congénitale et héréditaire aux hémorragies. L'hérédité est un des caractères essentiels de l'hémophilie; c'est le triste apanage d'un certain nombre de familles; comme dans toutes les maladies héréditaires, elle franchit souvent une génération. Elle peut se montrer à la fin de la première annee; jamais on ne l'a observée après la vingt-deuxième. Les femmes y sont beaucoup moins sujettes que les hommes. La constitution des sujets hémophiliques ne se fait remarquer par aucune particularité constante. L'influence de l'hygiène parait nulle : certaines races y paraissent prédisposées, les israélites et les musulmans. On a remarqué que les familles décimées par l'hémophilie compensaient les pertes qu'elles subissent par une remarquable fécondité. On a compté 204 enfants sur 21 familles : soit 9,5 par famille, et c'est à peu près le double de la moyenne. L'hémophilie est plus commune dans les pays septentrionaux. Une émotion morale vive suffit parfois pour la faire éclater.

Symptômes. Les hémorragies traumatiques les plus rebelles se produisent chez les hémophiliques à l'occasion des blessures les plus insignifiantes : elles sont remarquables par leur durée, leur ténacité et la disproportion qui existe entre l'importance de la lésion et le danger qu'elle fait courir. Ainsi la mort a été observée à la suite de gerçures de la peau ou des lèvres, de plaies légères du cuir chevelu, de saignements de nez : les opérations les plus insignifiantes sont surtout à redouter, avulsions de dents, applications de sangsues. Les hémorragies spontanées se font le plus souvent par les muqueuses; les épistaxis figurent dans les statistiques pour la moitié des cas et pour le tiers des décès. L'écoulement de sang peut arriver subitement, sans phénomènes précurseurs; cependant le plus souvent il est annoncé par des phénomènes de congestion portant sur la tête, tels que bourdonnements d'oreille, surdité intermittente, troubles de la vue, vertiges, bouffées de chaleur. Ce qui caracterise ces hémorragies, c'est leur durée et leur ténacité; quand la mort survient elle n'apparaît que six, sept jours après le début. La quantité totale de sang perdu varie de un à douze litres : certains malades ont perdu jusqu'à deux litres en un jour, après l'avulsion d'une dent. Les pétéchies, les ecchymoses, les tumeurs sanguines ne sont que des hémorragies interstitielles, de nature spontanée ou traumatique, dont le sang est retenu dans les mailles du tissu. Les douleurs articulaires sont des arthrites rhumatoïdes : elles peuvent apparaître dès le plus jeune âge, et avant toute espèce d'hémorragie; elles se déplacent, comme les arthrites rhumatismales, et affectent comme elles les grandes articulations. Le diagnostic est facile; la seule maladie, qui se rapproche par quelques-uns de ses caractères, est la *leucocythémie* (V. ce mot). Les recherches *anatomiques* n'ont donné aucun résultat positif : l'opinion la plus généralement répandue consiste à considérer cette disposition du sang à sortir de ses vaisseaux, jusqu'à la mort des sujets, comme tenant à une autre cause qu'une altération de ce fluide.

Traitement. Dans les familles hémophiliques la prophylaxie doit commencer à la naissance; l'enfant sera allaité par une nourrice; plus tard on prescrira un régime réparateur et l'hydrothérapie; on conseillera de vivre dans les pays chauds. En présence d'une hémorragie, chez un de ces prédisposés, prescrire tanin, ergotine, acétate de plomb. Quand il s'agit d'hémorragies accessibles aux moyens chirurgicaux, il ne faut compter que sur la *compression;* la ligature du tronc artériel, la cautérisation au fer rouge, etc., ne donnent que de mauvais résultats. Dr Martha.

HÉMOPTYSIE (Pathol.). Au sens strict du mot, *hémoptysie* signifie *crachement de sang*. Mais le langage médical, qui n'est pas toujours d'accord avec la langue, donne au mot *hémoptysie* une acception plus restreinte. On désigne aujourd'hui par ce terme le crachement de sang provenant d'un point quelconque de l'appareil respiratoire. Le crachement de sang qui a son point de départ dans les fosses nasales ou le pharynx n'est donc pas une hémoptysie. La meilleure division étant celle qui repose sur la clinique, on a classé les hémoptysies en deux grandes séries : les *hémoptysies essentielles* et les *hémoptysies symptomatiques*.

Les *hémoptysies essentielles* surviennent en dehors de toute affection pulmonaire, cardiaque ou autre. Ainsi l'hémoptysie consécutive à un effort violent (efforts de l'accouchement, de la défécation, de la miction), à un traumatisme (plaie pénétrante de poitrine, etc.), à l'action irritante de certains gaz, au froid. Dans cette catégorie on a également rangé les hémoptysies produites par diminution de la pression atmosphérique (celle qui se produit chez les aéronautes ou les ascensionnistes) et les hémoptysies supplémentaires, qui se montrent aux époques menstruelles et remplacent le flux mensuel. Il faut être très réservé sur le pronostic de ces hémorragies, dites *de remplacement*, car elles sont souvent l'indice d'une tuberculose latente.

Les *hémoptysies symptomatiques* ont une tout autre importance.

Les *hémoptysies tuberculeuses*, bien que plus fréquentes au premier stade de la maladie, peuvent s'observer à toutes ses périodes. L'hémoptysie est bien souvent un symptôme de début de la tuberculose. Les hémoptysies tuberculeuses ultimes sont plus rares, mais plus abondantes et plus dangereuses. L'hémoptysie peut rester la seule manifestation d'une tuberculose qui n'évolue pas ou même se cicatrise et guérit. Dans les autres affections non tuberculeuses du poumon et des voies aériennes les hémoptysies sont moins fréquentes. Elles se rencontrent toutefois dans la pneumonie exceptionnellement, plus souvent dans le cancer du poumon.

Les *hémoptysies cardiaques* viennent, par ordre de fréquence, après les hémoptysies tuberculeuses. L'hémoptysie est souvent le premier signe du retrécissement et même de l'insuffisance mitrale. Dans les lésions aortiques il n'est pas commun de la rencontrer. Cependant il peut se produire une hémoptysie foudroyante quand un anévrysme de l'aorte s'ouvre en un point quelconque de l'arbre aérien (trachée ou poumon). Il peut survenir brusquement, et sans cause appréciable, des hémoptysies à répétition chez les adultes bien constitués, indemnes au point de vue des organes cardio-pulmonaires. Ce sont, en général, des arthritiques qui ne tardent pas à présenter des manifestations rhumatismales, ou même de l'artério-sclérose et de la néphrite interstitielle. Le mécanisme de ces *hémoptysies artério-scléreuses* est simple: l'artério-sclérose a envahi les capillaires pulmonaires avant de frapper le rein. Il est des hémoptysies qui proviennent d'une altération des vaisseaux, ou d'une friabilité excessive des capillaires dégénérés. On les rencontre dans la fièvre typhoïde, le scorbut, le purpura, le diabète, l'ictère grave, etc. Il en est d'autres qui surviennent pendant la grossesse et cessent après l'accouchement. Elles tiennent souvent à une affection cardiaque ou pulmonaire. A l'époque de la ménopause, il n'est pas rare de voir survenir des hémoptysies. M. Lanceraux a appelé l'attention sur des hémoptysies d'une étiologie assez obscure, attribuables vrai-

semblablement à un état névropathique. Elles sont généralement bénignes. Le diagnostic des hémoptysies reposant tout entier sur leur étiologie, il est indispensable de bien établir celle-ci. Mais l'hémoptysie pouvant, comme nous l'avons dit, apparaître comme un signe précoce, avant toute autre manifestation, il sera parfois embarrassant d'affirmer si elle est le prodrome d'une lésion organique. Pour déterminer l'origine pulmonaire de l'hémoptysie, l'examen du bacille de la tuberculose dans les crachats sera indispensable. Le pronostic dépend des causes qui ont provoqué l'hémorragie.

Comme *traitement* des hémorragies pulmonaires, on se trouvera bien d'un vomitif (1^{gr}50 d'ipéca ; 0^{gr}05 émétique) ; de l'ipéca à doses nauséeuses (0^{gr}10 de poudre d'ipéca tous les quarts d'heure pendant plusieurs heures); des boissons glacées et acidulées (2 gr. eau de Rabel dans une potion astringente) ; d'extrait thébaïque (dix pilules de 1 centigr. chaque) ; de l'ergotine, de la digitale associée à l'ergot, des ventouses sèches ou d'un vésicatoire sur la paroi thoracique, d'applications externes de glace, de révulsifs aux membres inférieurs, etc. Dr A. Cab.

HÉMORRAGIE (Pathol.). C'est le phénomène en vertu duquel le sang complet, c.-à-d. constitué par son plasma et par les éléments globulaires de deux ordres, rouges et blancs, sort des vaisseaux sanguins ou du cœur pour se répandre soit à la surface des membranes, soit dans les espaces interorganiques (Renaut). On fait ici abstraction du flux menstruel (V. Menstruation). La définition même de l'hémorragie exclut également la *diapédèse* (V. ce mot) qui consiste essentiellement dans l'émigration des globules rouges à travers les parois des petits vaisseaux d'ailleurs intacts. — L'hémorragie a pour point de départ une rupture soit violente, soit consécutive à une altération morbide des vaisseaux ou du cœur. Elle se fait soit dans l'intimité des tissus (*hémorragie interstitielle,* infiltration ou infarctus hémorragique, *ecchymose, sugillation, hématomes,* etc.), ou dans les cavités closes (V. Hémothorax, Péricardite hémorragique, Hématocèle, etc.), soit sur les muqueuses (V. Hémoptysie, Hématémèse, Hématurie, Mélæna, Métrorrhagie, Epistaxis, etc.), soit sur le tégument externe. Au point de vue de l'étiologie, on peut distinguer les hémorragies en traumatiques et en spontanées.

I. Hémorragies traumatiques. — Ce sont les hémorragies qui surviennent dans le cas de blessure, de morsure, de rupture par tension exagérée des vaisseaux dans les fractures et les luxations, rarement sous l'influence des agents corrosifs et des brûlures.

II. Hémorragies spontanées. — Elles se produisent chaque fois que la force de résistance des parois vasculaires est diminuée ou que la tension sanguine est exagérée ; l'abaissement de la pression atmosphérique suffit quelquefois pour produire une extravasation sanguine ; on sait aussi que dans les tissus enflammés la tension intravasculaire devient assez grande pour provoquer le même phénomène, à plus forte raison lorsque les parois des vaisseaux sont altérées par le processus inflammatoire ou par tout autre. La force de résistance des parois est particulièrement faible lorsqu'il s'agit de vaisseaux jeunes ou de nouvelle formation, comme ceux qu'on observe dans les tumeurs à accroissement rapide et dans les pseudo-membranes (pachyméningite, pleurésie, péritonite). Les dilatations vasculaires, la dégénérescence graisseuse ou athéromateuse des vaisseaux, leur destruction progressive dans les suppurations, les gangrènes, sont autant de causes prédisposant à la rupture. Comme exemple, on peut citer les hémorragies de la carotide interne dans la carie du rocher, celle de la veine fémorale dans le bubon suppuré de l'aine, celle de l'artère innominée à la suite de la trachéotomie dans le croup, etc. Enfin dans l'hémophilie, l'anémie et la leucémie, le scorbut, le purpura et un grand nombre de maladies infectieuses, la septicémie, certaines intoxications, on remarque les hémorragies les plus variées.

Les hémorragies dues à la rupture du cœur sont immédiatement mortelles ; s'il s'agit de petites lésions des parois de l'organe, elles peuvent guérir. Lorsque l'hémorragie est artérielle, elle forme un jet de sang rouge clair qui s'échappe du bout central de l'artère et s'élève à chaque nouvelle pulsation ; si la lésion artérielle n'est pas dirigée vers l'extérieur ou si le malade est en syncope ou violemment déprimé par le shock, l'hémorragie ne présente pas ce caractère ; le sang coule comme en bavant. Dans le cas d'hémorragie veineuse, le sang noir s'échappe du bout périphérique du vaisseau et coule sans saccades marquées, à moins qu'il ne s'agisse d'une très grosse veine ; en général il coule en nappe. L'hémorragie capillaire enfin est profuse ; les petits vaisseaux lésés sont ordinairement en grand nombre, et l'écoulement se fait comme d'une éponge qu'on exprime.

Lorsqu'une hémorragie est violente, on remarque, quel qu'en soit le siège, les phénomènes suivants : pâleur, bourdonnements d'oreille, phosphènes, troubles de la vision, sueur froide, respiration superficielle, pouls petit et fréquent, perte de connaissance ; lorsque le malade revient à lui, il éprouve d'ordinaire une soif violente. — Généralement la tension intravasculaire diminue avec la perte de sang, et l'hémorragie perd de son intensité ; elle peut même cesser, et c'est presque la règle dans l'hémorragie veineuse. La coagulation, en se prolongeant dans le vaisseau entamé, détermine une hémostase temporaire ; celle-ci peut devenir définitive si la blessure du vaisseau n'est pas étendue ; mais, s'il est complètement divisé, l'hémorragie se reproduit dès que le cœur reprend son activité ; la *vis a tergo* chasse le caillot formé et le sang jaillit de nouveau. On fait cesser ces hémorragies par la *forcipressure,* la *ligature* (V. ces mots) et par les autres procédés hémostatiques (V. Hémostase). Lorsqu'il s'agit d'hémorragie dans des cavités closes, celles-ci une fois pleines de sang, le vaisseau se trouve généralement oblitéré par thrombose ; mais dans bien des cas la communication persiste.

Le sang coagulé dans les tissus après une hémorragie se résorbe en général et l'irrigation de la partie anémiée se fait de nouveau par l'établissement d'une circulation collatérale ; si celle-ci n'arrive pas à s'établir, comme on l'observe parfois sur les membres, la gangrène est inévitable ; il en est de même lorsque l'épanchement interstitiel est trop abondant pour être résorbé. Si des germes infectieux viennent à pénétrer dans le foyer hémorragique, la suppuration s'en empare et le thrombus vasculaire lui-même peut être détruit, d'où les *hémorragies consécutives* qu'on redoutait tant naguère. — La perte de sang devient menaçante pour la vie dès qu'elle dépasse un quart ou un tiers de la quantité totale du sang ; en moyenne, l'adulte peut supporter une perte de 3,200 gr., le nouveau-né de 100 gr. Un autre danger des hémorragies veineuses, c'est la pénétration de l'air dans les veines, qui peut entraîner la mort subite ; cet air pénètre par aspiration dans le bout central de la veine ; lorsque ce danger est reconnu, il faut pratiquer la compression de la veine. — Nous ne dirons rien ici des hémorragies des différents organes, celles-ci se trouvant décrites dans des articles particuliers ou dans ceux consacrés à ces organes ; ainsi pour l'hémorragie cérébrale, nous renverrons à Cerveau et à Apoplexie. V. encore les renvois indiqués au début de cet article. Dr L. Hn.

HÉMORROÏDAL (Physiol.). Sous le nom d'*artères* et de *veines hémorroïdales,* on a décrit des vaisseaux sanguins qui servent à l'irrigation de l'intestin rectum. Les *artères hémorroïdales* sont divisées en *supérieure moyenne* et *inférieure.* La supérieure c'est la terminaison de l'artère mésentérique inférieure qui prend le nom d'*hémorroïdale supérieure* lorsqu'elle atteint la partie supérieure du rectum. L'*hémorroïdale moyenne* provient de l'artère hypogastrique ou de ses branches, — la plupart du temps la honteuse interne ou l'ischiatique, — et se perd dans les parois du rectum en s'anastomosant avec la précédente. L'*hémorroïdale inférieure,* enfin, est une branche de l'artère honteuse interne. Elle se distribue à la portion

anale du rectum et au sphincter de l'anus en s'anastomosant avec l'hémorroïdale moyenne.

Dans les parois du rectum, il y a un *plexus veineux* très large. De ce plexus partent des veines appelées *veines hémorroïdales supérieures* qui répondent aux artères de même nom et constituent les racines de la veine petite mésaraïque ; des *veines hémorroïdales moyennes* qui vont se jeter dans la veine hypogastrique, et des *veines hémorroïdales inférieures* qui sont tributaires de la veine honteuse interne.

Le *nerf hémorroïdal* ou *anal* est une branche du plexus sacré qui se détache le plus souvent du nerf honteux interne et vient se perdre dans le sphincter de l'anus et la peau de la région ano-périnéale.

Le *plexus hémorroïdal supérieur* est constitué par des filets nerveux du plexus lombo-aortique du nerf grand sympathique qui suivent l'artère hémorroïdale supérieure, et le *plexus hémorroïdal moyen*, enfin, par des nerfs qui proviennent du plexus hypogastrique et s'anastomosent avec les nerfs du plexus hémorroïdal supérieur et quelques filets postérieurs du nerf honteux interne. Ch. Debierre.

HÉMORROÏDES (Pathol.). Gosselin a défini les hémorroïdes des « varices des veines du rectum, susceptibles de donner du sang à un moment donné ». Les hémorroïdes s'observent de préférence chez la femme, plutôt que chez l'homme. Rarement les enfants en sont atteints. Les adultes et les vieillards (de vingt à cinquante ans) y sont surtout sujets. Les arthritiques, les rhumatisants, les goutteux sont prédisposés aux hémorroïdes. Les gens sédentaires, ceux qui font abus de la table, des plaisirs vénériens, les habitants des pays orientaux (Grèce, Egypte, etc.). Certaines irritations locales (constipation habituelle, abus des purgatifs drastiques, efforts répétés de défécation), certains obstacles locaux de la circulation (rétrécissement et cancer du rectum, polypes), provoquent les hémorroïdes. De même, une gêne circulatoire de la veine porte (cirrhoses, pyléphlébites) ; une gêne de la circulation veineuse dans le système veineux général (affections du cœur, lésions pulmonaires : asthme, emphysème) ; les tumeurs pelviennes ou abdominales, l'hypertrophie de la prostate, les rétrécissements uréthraux, sont des facteurs importants dans la genèse de l'affection qui nous occupe.

Comment se manifestent les hémorroïdes ? D'abord par de la gêne, de faux besoins de défécation, une tension congestive, puis par de la démangeaison anale. Plus tard, le malade se plaint de perdre du sang par le rectum. Si on l'examine à ce moment, ou bien on n'aperçoit rien d'anormal, mais en engageant le malade à pousser, on voit saillir une tumeur foncée, noirâtre, qui rentre presque aussitôt, tumeur dont on a pu préalablement constater l'existence par le toucher rectal ; il s'agit, dans ce cas, d'*hémorroïde interne ;* ou bien apparaissent un ou plusieurs bourrelets saillants entre deux des plis radiés de l'anus. Les petites tumeurs sont lisses et résistantes si l'hémorroïde est *turgescente ;* molles et plissées, si l'hémorroïde est *flasque*. Les *hémorroïdes internes* peuvent sortir par le fondement (*h. procidentes*) ou siéger assez haut sur le rectum (*h. non procidentes*).

Les hémorroïdes externes ne sont jamais réductibles. Quant aux hémorroïdes internes procidentes, il faut distinguer : celles qui sont aisément réductibles, sans douleur ; celles qui sont réductibles en s'accompagnant d'une sensation douloureuse ; celles qui ne peuvent se réduire. Ces dernières amènent à leur suite le sphacèle du bourrelet hémorroïdaire, tout comme la hernie étranglée produit le sphacèle du prolapsus intestinal.

Le diagnostic des hémorroïdes est relativement facile. L'étude des antécédents et l'examen direct renseignent suffisamment sur la nature de l'affection. Les hémorroïdes indurées pourraient cependant être confondues avec les condylomes, mais ceux-ci siègent surtout à la partie postérieure de l'anus. Les hémorroïdes internes ne s'accompagnent pas, comme le cancer du rectum avec lequel elles présentent quelque analogie, de cette cachexie spéciale qui est caractéristique du néoplasme rectal. Les polypes sont des tumeurs nettement pédiculées et non étalées ou plates comme des hémorroïdes. Quand on aura reconnu l'existence des hémorroïdes, il faudra en déterminer l'origine, faire, en un mot, le diagnostic de la cause. Les hémorroïdes constituent une affection sans gravité, bien que les hémorragies qui en résultent ou l'étranglement qui peut survenir assombrissent le pronostic. C'est dans ces circonstances que s'impose une prompte intervention, c.-à-d. l'excision ou la cautérisation avec le thermocautère.

Contre les hémorroïdes procidentes, mais qui rentrent facilement, contre un flux sanguin modéré, un traitement médical aura une action suffisante. Un bain de siège et un lavement froid tous les matins, des laxatifs répétés, quelques prescriptions hygiéniques (une alimentation rafraîchissante, un exercice modéré et régulier), une médication appropriée (extr. fluide d'hamamelis, d'hydrastis, onguent populéum, pommades et suppositoires calmants à la belladone, jusquiame, etc.), viennent aisément à bout de cette infirmité. Dans les cas rebelles, on se trouvera bien de la dilatation forcée du sphincter, soit avec les doigts soit avec des instruments dilatateurs. La dilatation sera plus particulièrement indiquée quand les hémorroïdes coexisteront avec une fissure anale. On a, dans ces derniers temps, recommandé les injections interstitielles phéniquées à 10 °/₀ dans les tumeurs hémorroïdales, mais cette pratique ne s'est pas généralisée. Dr A. Cab.

HÉMOSPASIE (V. Ventouse).

HÉMOSTASE. Arrêt du sang. L'hémostase est spontanée ou artificielle et peut survenir sans ouverture des vaisseaux ou après hémorragie. L'hémostase spontanée, sans ouverture des vaisseaux, s'observe dans la coagulation sanguine qui survient dans la *phlébite*, la *phlegmasia alba*, l'*artérite*, les *anévrysmes*, la *thrombose* (V. ces mots) ; à la suite d'ouvertures vasculaires, elle a lieu pour les artères par la rétraction de la tunique musculaire qui rétrécit l'orifice d'écoulement et permet au sang de se coaguler, et pour les veines par affaissement des parois et coagulation (V. Hémorragie). L'hémostase spontanée n'est pas toujours possible ; on a recours alors à l'hémostase artificielle qui consiste dans l'emploi de moyens variés, tels que la *compression*, l'*acupressure*, le *tamponnement* (V. ces mots), qui agissent en diminuant le calibre des vaisseaux sans destruction de leurs parois ; la *ligature*, la *torsion* et la *forcipressure* (V. ces mots) qui déterminent une destruction partielle des parois et la coagulation consécutive du sang ; l'*écrasement linéaire*, la *cautérisation* au thermo ou au galvanocautère ou au fer rouge, la *ligature élastique* (V. ces mots) qui ont pour effet de détruire totalement les vaisseaux tout en déterminant la coagulation immédiate du sang ; les cautérisations appliquées aux varices et aux tumeurs érectiles, la galvanopuncture, les injections coagulantes, l'application du froid, celle de l'eau chaude, des styptiques, etc., qui agissent directement ou non sur le sang plutôt que sur les vaisseaux. Souvent il y a lieu d'intervenir par une médication interne qui agit sur la circulation générale et favorise l'action hémostatique des moyens externes ; dans cette catégorie se rangent l'iodure de potassium, le régime débilitant, l'ergotine, le sulfate de quinine, la digitale, etc. Dr L. Hn.

HÉMOTHORAX (Pathol.). L'hémothorax est une complication assez fréquente des fractures des côtes. Le sang épanché dans la plèvre provient tantôt du poumon, plus rarement de la paroi pectorale et, dans ce cas, l'épanchement serait dû à la déchirure de l'artère intercostale correspondant à la côte fracturée. Cette déchirure de l'artère se rencontre surtout dans les cas de fracture compliquée de plaie. Quelle que soit l'origine du sang, il remplit ou à peu près la cavité pleurale et, au bout d'un certain temps, ou il se résorbe ou il se prend en caillots, ou si l'épanchement n'est pas considérable il s'enkyste. Rarement le sang est évacué par les bronches. Quand l'hémothorax se produit, il se mani-

feste par les symptômes ordinaires des hémorragies internes : dyspnée, toux, petitesse du pouls, quelquefois hémoptysie, pâleur de la face, refroidissement, faiblesses et parfois syncope. Ces symptômes, qu'on peut appeler physiologiques, s'accompagnent de signes physiques aisément perceptibles tels que : l'ampliation de la paroi thoracique correspondant au côté blessé du thorax, de la voussure, l'affaissement des espaces intercostaux. A la percussion, on constate une matité au niveau de l'épanchement et au-dessus de la matité une sonorité exagérée. A l'auscultation, absence du murmure respiratoire et des vibrations thoraciques depuis la base du poumon jusqu'à la limite supérieure de l'épanchement sanguin. On observe parfois, à la région lombaire, deux ou trois jours après l'accident, une ecchymose produite par le sang qui s'est infiltré progressivement à travers la plèvre, dans le tissu cellulaire sous-cutané de la région.

Le traitement de l'hémothorax est variable selon la période de l'épanchement. Si l'affection est au début, repos absolu et traitement ordinaire des hémorragies internes. Si l'épanchement est abondant et qu'il y ait menace de suffocation, ou s'il survient des symptômes de purulence, ne pas hésiter à faire l'opération de l'empyème. L'opération faite, injections antiseptiques et traitement tonique général pour relever les forces. S'il y a complication de pneumonie ou de pleurésie, on devra traiter ces affections selon les méthodes habituelles. Dr A. Cab.

HEMRICOURT (Jacques de), chroniqueur belge, né à Liège en 1333, mort à Liège en 1403. Il vécut dans l'intimité du célèbre chroniqueur *Jean le Bel* (V. ce nom) et s'adonna sous sa direction à l'étude de l'histoire. Il fut successivement secrétaire des échevins de Liège, membre du conseil privé de l'évêque et bourgmestre de la cité. Il consacra les loisirs que lui laissaient ces hautes charges à composer trois ouvrages historiques : *le Miroir des nobles de Hesbaye*, le récit des *Guerres d'Awans et de Waroux* (ces deux ouvrages ont été publiés ensemble par de Salbray ; Bruxelles, 1673, in-fol. ; plus. rééd.) et le *Patron de la temporalité*. Le *Miroir* coûta à son auteur quarante-cinq années de recherches ; il comprend les généalogies des nombreuses familles liégeoises issues de Raes de Dammartin, et va des années 1102 à 1398. C'est un document de premier ordre pour l'étude des mœurs. Les *Guerres d'Awans et de Waroux* sont une suite de récits de faits d'armes héroïques ; Hemricourt explique comment les discordes intestines amenèrent la ruine de la chevalerie liégeoise. Le *Patron de la temporalité*, transcrit dans la plupart des *Pawillarts* (V. ce mot) du xve et du xvie siècle, mais non encore imprimé, est un excellent traité de droit public ; il fit autorité devant les tribunaux liégeois pendant toute la durée de l'ancien régime. E. H.

Bibl. : Foppens, *Bibliotheca belgica* ; Malines, 1739, 2 vol. in-4. — De Villenfagne, *Essais critiques sur l'histoire de Liège* ; Liège, 1810, in-8. — Warnkœnig, *Beitræge zur Geschichte des Lütticher Gewohnheitsrechts* ; Fribourg, 1838, in-8.

HEMSKERCK (M.), peintre flamand (V. Heemskerck).

HEMSTERHUYS (Tibère), philologue hollandais, né à Groningue le 1er févr. 1685, mort à Leyde le 7 avr. 1766. Il suivit, dès l'âge de quatorze ans, les cours de l'université dans sa ville natale et s'y distingua dans l'étude des mathématiques et de la philosophie ; il se rendit ensuite à Leyde pour assister aux leçons d'histoire et de belles-lettres du célèbre Perizonius. Etant encore étudiant, il fut chargé de mettre en ordre les manuscrits de la bibliothèque. En 1704, à peine âgé de dix-neuf ans, il devint professeur de mathématiques et de philosophie à Amsterdam, tout en continuant son éducation philologique. Il exerça une influence considérable sur les études en remettant en honneur la langue grecque, singulièrement négligée en Hollande depuis l'époque de *Gronovius* et d'*Heinsius* (V. ces noms) et en introduisant une nouvelle méthode d'enseignement fondée sur l'analogie et sur la recherche des éléments primitifs des mots. En 1717, Hemsterhuys passa à l'université de Franeker, et en 1740 à celle de Leyde et y détint pendant de longues années le sceptre de la critique philologique ; il forma des élèves distingués, au premier rang desquels brillèrent *Ruhnken* et *Walckenaer* (V. ces noms). Outre ses éditions savantes d'auteurs anciens, tels que Pollux, Lucien, Aristophane, Xénophon, Chrysostôme, Callimaque, Properce, etc., Hemsterhuys écrivit de nombreuses dissertations, dont les plus remarquables sont : *De Græcæ Linguæ præstantiâ* (Franeker, 1720, in-8) ; *De Mathematum et philosophiæ studio cum literis humanioribus conjungendo* (*id.*, 1725, in-8) ; *De Literarum humaniorum studiis ad mores emendandos* (Leyde, 1740, in-8). E. H.

Bibl. : Ruhnkenius, *Elogium T. Hemsterhuysii* ; Leyde, 1789, in-8. — Rinck, *T. Hemsterhuys* ; Kœnigsberg, 1801. — Van Kampen, *Histoire des lettres et des sciences dans les Pays-Bas* (en holl.) ; La Haye, 1821, 3 vol. in-8. — Siegenbeck, *Histoire de l'université de Leyde* (en holl.) ; Leyde, 1829-1832, 2 vol. in-8.

HEMSTERHUYS (François), philosophe hollandais, fils du précédent, né à Groningue en 1720, mort à La Haye en 1790. Il fut, pendant la plus grande partie de sa vie, commis de la secrétairerie d'Etat ; il consacra les loisirs que lui laissaient ses fonctions à l'étude de la philosophie et des arts. Grand admirateur de Socrate et de Platon, il s'inspira de leur méthode et s'appliqua surtout à résoudre les questions de morale et d'esthétique. Ce n'est pas un esprit très profond, mais il est original et il possède un sens moral très délicat, joint à une absence complète de préjugés ; on peut le rattacher à l'école sentimentale de Hutcheson et de Jacobi. Ses principaux travaux sont : *Lettre sur la sculpture* (Amsterdam, 1769, in-4) ; *Lettre sur l'homme et ses rapports* (Paris, 1772, in-12) ; *De la Divinité* (*id.*, 1778, in-8) ; *Alexis ou de l'Age d'or* (Riga, 1787, in-8) ; *Des Facultés de l'âme* (Paris, 1791, in-8). Les opuscules philosophiques de Hemsterhuys ont été réunis et publiés par Jansen, en 1792, à La Haye, puis à Paris en 1808 (2 vol. in-8) ; une nouvelle édition fut donnée par Van de Weyer à Louvain en 1825-27) et enfin à Leeuwarden en 1846-60 (3 vol. in-8) par Meyboom. E. H.

Bibl. : Van Kampen, *Histoire des lettres et des sciences dans les Pays-Bas* (en holl.) ; La Haye, 1821, 3 vol. in-8.

HÉMUS (V. Hæmus).

HÉNAMÉMIL. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. (S.) de Lunéville ; 427 hab.

HÉNAN-Bihen. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan, cant. de Matignon ; 1,950 hab. Eglise du xvie s. avec crypte. Vieux château du xve.

HENANSAL. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan, cant. de Matignon ; 1,367 hab.

HÉNARÈS. Riv. d'Espagne, prov. de Guadalajara, née dans la sierra Ministra ; elle coule vers le S.-O., longant le chemin de fer de Madrid à Sarragosse, passe à Siguenza, Jadraque, Guadalajara, Alcala de Hénarès et se jette dans le Jarama (affluent droit du Tage) à quelques kil. à l'E. de Madrid, non loin de Mejorada del Campo, après un cours de 150 kil. environ. Barré par une grande digue près de Humanes, le Hénarès fournit l'eau du canal du Hénarès qui arrose les vallées de Guadalajara et Acala sur un espace de 45 kil. Ph. B.

HENAULT (Charles-Jean-François), magistrat, poète et historien français, né à Paris le 8 févr. 1685, mort à Paris le 24 nov. 1770. Son père, Jean-Rémi, avait été fermier général sous Louis XIV et lui avait laissé une fortune considérable. Il acheta une charge de magistrature et devint, en 1710, président de la première chambre des enquêtes du parlement de Paris. Homme du monde, et du meilleur, lié avec les principaux esprits de son temps et se ménageant les sympathies les plus opposées, il obtint différents succès de société avec des poésies légères, des épigrammes et des chansons qui, jointes à deux tragédies médiocres : *Cornélie vestale* (1713) et *Marius à Cirthe* (1715), données sous les noms de Fuzelier et de De Caux, lui valurent, en 1723, le fauteuil laissé vacant à l'Acadé-

mie française par la mort du cardinal Dubois. Il ne parut pas devoir renoncer d'abord aux amusements de société et composa différents badinages ingénieux, tels que *la Petite Maison*, *le Jaloux de lui-même*, *le Réveil d'Epiménide*, etc. Rien n'annonçait en lui un historien, quand il fit paraître, en 1744, l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV* (in-4). Sous ce titre modeste, il ne s'agissait de rien moins que du premier précis, clair, exact, judicieux dans le choix des faits, qui ait été tenté de notre histoire nationale. Aussi le livre eut-il un très grand succès. Huit éditions s'en donnèrent du vivant de l'auteur seulement, et il en parut d'autres après sa mort, avec additions successives de Des Odoards, de Walckenaer, d'Auguis et de Michaud. Trois ans après la publication de ce remarquable ouvrage, le président Hénault faisait paraître une tragédie en prose : *François II*, réimprimée en 1768 et augmentée d'une préface extrêmement curieuse pour l'histoire des idées littéraires au XVIIIe siècle et où l'auteur exposait tout un plan de théâtre national dont l'exécution, tentée par des écrivains plus originaux que lui-même et ceux qui suivirent, eût pu être excellente pour l'avenir de la scène française. C'est la dernière œuvre un peu importante du président Hénault, si l'on en excepte ses *Mémoires* publiés seulement en 1855 et dont l'intérêt est moins dans les événements rapportés que dans le style aisé et élégant de l'auteur. Hénault avait été élu, en 1725, membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette élection avait précédé de peu son élévation à la surintendance de la maison de la reine Marie-Leczinska, poste qu'il occupa jusqu'à la mort de cette princesse en 1768. Il parut, en 1770, une édition de ses pièces de théâtre et, en 1806, un recueil de ses *Œuvres inédites*, en vers. Ch. Le Goffic.

Bibl. : Perey, *le Président Hénault*; Paris, 1893, in-8.

HÉNAUX (Ferdinand), historien belge, né à Liège en 1815, mort en 1880. Il publia un grand nombre de travaux sur l'histoire de Liège ; la liste complète a été dressée par de Koninck dans sa *Bibliographie nationale* (II, 223-225). Hénaux était un écrivain laborieux et sincère, mais il se laissait souvent égarer par un patriotisme étroit et peu éclairé. Ses ouvrages les plus importants sont : *la Constitution du pays de Liège. Tableau des institutions politiques, communales, judiciaires et religieuses de cet Etat en 1789* (Liège, 1858, in-8) ; *Histoire du pays de Liège depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Liège, 1851, in-8 ; 2e éd., 1857, 2 vol. in-8 ; 3e éd., 1874, 2 vol. in-8). E. H.

Bibl. : J. Stecher, *Ferdinand Hénaux*, dans *Rev. de Belgique*, févr. 1884.

HENCKE (Karl-Ludwig), astronome allemand, né à Driesen (Brandebourg) le 8 avr. 1793, mort à Marienwerder (Prusse) le 21 sept. 1866. C'était un simple maître de poste, qui faisait de l'astronomie en amateur et qui n'avait de commun que la ressemblance de nom avec le célèbre *Encke* (V. ce nom). Il y avait près de quarante ans qu'avait été signalée la quatrième petite planète, Vesta, lorsqu'il en découvrit deux nouvelles, Astrée (8 déc. 1845), la cinquième, et Hébé (1er juil. 1847), la sixième ; ce fut le point de départ des actives recherches qui, en moins d'un demi-siècle, devaient porter à plus de trois cents le nombre des *astéroïdes* (V. ce mot). Hencke, comblé aussitôt de distinctions de toutes sortes, fut chargé en 1850 de terminer l'*Hora XX* des cartes du ciel de l'Académie de Berlin. Il entreprit lui-même, deux ans après, la confection d'un *Himmel-Atlas*, d'échelle triple, auquel il passa le reste de sa vie. Il se laissa, du reste, devancer par Argelander, et ses deux cents cartes, contenant un demi-million d'étoiles (jusqu'aux 9e et 10e grandeurs), demeurèrent manuscrites ; l'Académie de Berlin les a acquises. L. S.

HENCKEL von Donnersmark (Wilhem-Ludwig-Victor, comte), général prussien, né le 30 oct. 1775, mort à Dessau le 24 juin 1847. Fils d'un général prussien, il entra dans l'armée en 1789, vint en mission à Paris en 1810 avec Kalckreuth. Il prit part aux guerres de la fin de l'Empire et fit partie des chefs de l'armée d'occupation qui occupa la France et ne partit qu'en 1819. Il prit sa retraite deux ans après et vécut dans ses terres à Tiefensee, près de Dueben, puis à Dessau depuis 1842. Il a publié : *Erinnerungen aus meinem Leben* (Zerbst, 1846).

HENDAYE ou **ANDAYE** ou **ANDE, ANDAÏA, ANDAJA**. Com. du dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, cant. de Saint-Jean-de-Luz ; sur la rive droite de la Bidassoa, qui forme ici frontière entre la France et l'Espagne ; dernière station française du chemin de fer de Paris à Madrid ; 2,050 hab. Petit port d'échouage. La gare est internationale ; le chemin de fer franchit la Bidassoa sur un pont de 110 m. ; bureau de douanes très important, belle plage. Fabrique d'une liqueur anisée dite *eau-de-vie d'Hendaye*. Restes d'un château du XIIIe siècle ; château d'Arragory ; maison mauresque. Entre Irun et Hendaye, dans une barque, au milieu de la Bidassoa, eut lieu l'échange de François Ier et des princes « otagers » (18 mars 1526). En 1636, le 23 oct., Hendaye fut occupée par les Espagnols et rendue l'année suivante. En 1793, elle fut prise et saccagée par eux et ils en furent ensuite chassés par l'armée républicaine le 21 juin. Le 7 oct. 1813, le maréchal Soult, surpris à Hendaye par l'armée anglo-espagnole, y éprouva une défaite. Les armes d'Hendaye sont : *d'azur à un dauphin passant d'argent sur une mer de même avec une couronne royale en chef, côtoyée des lettres capitales HE.* Ch. Del.

Bibl. : Daguenet, *Notice sur le port d'Hendaye*, avec articles bibliographiques et une planche. — *Notice sur les ports de Saint-Jean-de-Luz et du Socoa*, plan de la baie de Fontarabie, dans *Ports maritimes de France*, 1887, t. VI, 2e part.

HENDÉCASYLLABES (Métr.). Ce mot désigne trois sortes de vers logaédiques, qui sont composés de onze syllabes. Ce sont : 1° l'hendécasyllabe phalécien ; 2° l'hendécasyllabe saphique ; 3° l'hendécasyllabe alcaïque. Les deux derniers ne s'emploient que dans la poésie strophique. (V. Alcaïque, Saphique). Le premier, qu'on appelle plus particulièrement hendécasyllabe, s'emploie seul. Il est composé d'un trochée (spondée ou même iambe), un dactyle et trois trochées :

— ᴗ̄ | — ᴗ ᴗ | — ᴗ | — ᴗ | — ᴗ̲.

L'hendécasyllabe, connu de Sapho et d'Anacréon, fut surtout en faveur auprès des Alexandrins. Il fut emprunté à ceux-ci par Varron et Lævius. Catulle l'employa dans quarante pièces, et remplaça quelquefois le dactyle par un spondée. Martial n'admet au premier pied que le spondée, déjà préféré par Catulle qui pourtant n'exclut ni le trochée ni l'iambe. L'hendécasyllabe phalécien fut fort en vogue chez les poètes amateurs de l'Empire et subsista jusqu'aux derniers temps de la littérature romaine. A. Waltz.

HENDECOURT-lès-Gagnicourt. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Vitry ; 626 hab.

HENDECOURT-lès-Ransart. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Beaumetz-les-Loges ; 251 hab.

HENDERSON. Ville des Etats-Unis (Kentucky), sur la rive gauche de l'Ohio. Centre d'une riche région agricole.

HENDERSON. Ile de l'océan Pacifique austral, située par 24° 21′ 18″ de lat. S. et 130° 40′ 53″ de longit. O. Longue de 8 kil. large de 1,600 m. en moyenne, elle présente une forme particulière de coraux et est couverte de buissons épais et bas. Henderson est isolée et se trouve à une égale distance de Pitcairn et Ducie, îles que l'on rattache aussi à l'archipel des Touamotou.

HENDERSON (Andrew), littérateur anglais du XVIIIe siècle. Après une vie assez mouvementée il s'établit libraire à Londres. Il avait débuté par une traduction de l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire (1734, in-12, plus. éd.). Témoin de la rébellion d'Ecosse de 1745-46, il en écrivit l'histoire (1748, in-12 ; 5e éd., 1753), et donna une tra

gédie bizarre: *Arsinoe or the Incestuous Mariage* (1752, in-8) qu'il ne put jamais faire jouer. Citons encore de lui: *The History of Frederick, king of Sweden* (Londres, 1752, in-8); *Considerations on the question relating to the Scot's Militia* (1760, in-8); *The Life of William the Conqueror* (1764, in-8); *The Life of William Augustus, duke of Cumberland* (1766, in-8); *Dissertation on the Royal Line and first Settlers of Scotland* (1771, in-8), etc. Tous ces ouvrages sont bien écrits.

HENDERSON (John), célèbre acteur anglais, né à Londres en 1747, mort à Londres le 25 nov. 1785. Fort jeune, il manifesta du goût pour la poésie et pour le théâtre. Sur les conseils de Garrick, il fut engagé à Bath par Palmer et débuta le 6 oct. 1772 dans le rôle d'Hamlet, sous le pseudonyme de Courtney. Il obtint un succès considérable. On l'appela bientôt Roscius de Bath. Il vint alors à Londres où la jalousie de Garrick l'empêcha de contracter un engagement. Ce fut seulement en 1777 qu'il apparut à Haymarket dans le rôle de Shylock. Sa réputation ne fit que croître. Sheridan le prit à Drury Lane où il demeura deux ans. Le 5 oct. 1778, il débutait à Covent Garden dans le rôle de Richard III. Il y resta jusqu'à sa mort le seul rival de Garrick. Assez lettré et doué d'une mémoire qui frappa d'admiration Dugald Stewart, il a laissé des poésies médiocres et en collaboration avec Sheridan: *Practical Method of reading and writing english poetry* (Londres, 1796, in-12). On a son portrait par Thomas Gainsborough qui fut son ami, par Romney (Macbeth) et par Stewart (Iago). Ces deux derniers sont la propriété du *Garrick Club*. R. S.

HENDERSON (Thomas), astronome anglais, né à Dundee (Ecosse) le 28 déc. 1798, mort à Edimbourg le 23 nov. 1844. Il reçut une instruction très élémentaire et, jusqu'en 1831, fut clerc chez divers procureurs et avocats de Dundee et d'Edimbourg. Il n'en cultivait pas moins l'astronomie avec succès et donnait, dès 1824, une nouvelle méthode pour le calcul de l'occultation d'une étoile fixe par la lune (*Nautical Almanac*, 1827 à 1831). Quelques autres travaux de grande valeur, notamment la correction d'erreurs commises par John Herschel dans le calcul de la différence de longitude entre Greenwich et Paris (*Philosophical Transactions*, 1827) le firent envoyer, en 1831, comme directeur, à l'observatoire du cap de Bonne-Espérance, où il se livra, pendant un an, à une série de recherches et de constatations des plus intéressantes sur la réfraction atmosphérique, sur les éclipses des satellites de Jupiter, sur les comètes d'Encke et de Biela, etc. Il en rapporta en outre cinq à six mille observations de déclinaisons, qui lui permirent, rapprochées de celles relevées à Greenwich, à Cambridge et à Altona, de déterminer avec une très grande précision la parallaxe du soleil et de concourir aux efforts tentés pour trouver celle des étoiles les plus proches. En 1834, il fut nommé professeur d'astronomie à l'université d'Edimbourg, directeur de l'observatoire de cette ville et astronome royal pour l'Ecosse, toutes fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1840, il fut élu membre de la Société royale de Londres. Les résultats de ses travaux se trouvent consignés dans une cinquantaine de mémoires originaux et de notes, publiés par les *Memoirs* et les *Monthly Notices* de la *Roy. Astron. Soc.*, par le *Philosophical Magazine*, par le *London quarterly Journal of Science*, etc.; on en trouvera la liste dans le *Catalogue of scientific papers* de la Société royale de Londres. Il a aussi donné à part: *Astronomical Observations at Edinburgh* (1838-50). Léon Sagnet.

Bibl.: *Annual Report of the Roy. Astron. Soc.*, 1845. — *Le Moniteur*, 26 mai 1845.

HENDERSON (Mary) (V. Eastman [Mme]).

HENDIADYS. On appelle ainsi l'emploi de deux substantifs réunis par la conjonction *et* et présentant une double image, là où un seul substantif accompagné d'un génitif ou d'un adjectif épithète, et ne présentant qu'une image unique, aurait, avec cette nuance de sens, exprimé la même idée. Les commentateurs en ont relevé de nombreux exemples dans Virgile, *Molem montesque insuper altos Imposuit* (*Enéide*, I, 60), où ils expliquent *Molem montesque = molem montium; Cavernas Ingentes uterumque armato milite complet* (*Enéide*, II, 20) où ils expliquent: *cavernas uterumque = cavum uterum* ou *cavernas uteri*. Ces explications sont bonnes à titre de commentaires, mais on ne peut dire, ce qui se fait d'ordinaire, qu'il y ait là une figure de rhétorique, et que *cavernas uterumque* par exemple soit mis à la place de *cavum uterum* ou de *cavernas uteri*.

HENDRICHS (Hermann), acteur allemand, né à Cologne le 17 oct. 1809, mort le 1er nov. 1871. Destiné au commerce, il se voua cependant au théâtre. Il débuta en 1831 passa en 1837 à Hanovre, en 1840 à Berlin où il commença à acquérir sa réputation, puis à Hambourg. De 1844 à 1864, il resta à Berlin au théâtre de la Cour; il voyagea ensuite en Allemagne, en Russie, en Amérique; en 1871, il prit la direction du théâtre Victoria, mais mourut peu après. Hendrichs avait acquis dans sa patrie une immense réputation. On l'appelé le dernier grand romantique de la scène allemande. Ph. B.

HENDSCHEL (Albrecht), peintre allemand, né à Francfort sur-le-Main le 9 juil. 1834, mort le 22 oct. 1883. Fils de l'éditeur du *Telegraphe*, un dilettante de l'art qui peignait lui-même le portrait, il entra en 1847 à l'institut de Stædel, où il eut notamment pour maîtres Steinle et Passavant, puis il travailla dans l'atelier de Jacob Becker. Outre des tableaux de genre: *le Violoniste de Gmünd*, d'après Justinus Kerner, *Cendrillon*, *la Cruche cassée*, *le Jugement de Pâris*, des aquarelles et dessins de *Gœtz de Berlichingen*, on lui doit un remarquable *Recueil d'esquisses* (1872-74) représentant avec beaucoup de vérité et d'humour des scènes de la vie de boutique, de la rue et du monde des enfants.

HENEAGE (Sir Thomas), homme d'Etat anglais, mort le 17 oct. 1595. Membre du Parlement pour Stamford en 1553, il devint gentilhomme de la chambre de la reine Elisabeth peu de temps après son avènement et fut nommé son trésorier en 1570. Il représenta encore Boston (1562), puis le Lincolnshire (1571) et l'Essex (1585). Très avant dans la confiance de la reine, jusqu'au point d'exciter la jalousie de Leicester, il reçut force bénéfices. En 1586, il fut envoyé en mission auprès des Etats généraux des Pays-Bas pour leur exprimer le déplaisir de la reine au sujet de la nomination de Leicester comme gouverneur. Il s'acquitta habilement de sa mission et finit par réconcilier les deux Etats. En sept. 1589, il succédait à sir Christian Hatton dans les fonctions de vice-chambellan de la maison royale et entrait au conseil privé. Payeur général de l'armée levée contre la Grande Armada (1588), il fut nommé en 1590 chancelier du duché de Lancastre. R. S.

HENELL (Anders-Joakim von), écrivain suédois, né à Stockholm en 1688, mort à Malmœ le 5 mai 1744. Entré au service militaire en 1709, il devint commandant de la forteresse d'Arensburg, puis de Malmœ. Il fut le premier à publier en Suède des *Calendriers* des dignitaires et fonctionnaires: pour Stockholm (1728); pour les diètes de 1726-27 et de 1734 (1727 et 1734); pour la Suède, années 1729 et 1735 (1730 et 1736).

HÉNENCOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie; 309 hab.

HÉNÈTES (V. Vénètes).

HENG-tchéou-fou (V. Hang-tchéou-fou).

HENGOAT. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Lannion, cant. de La Roche-Derrien; 713 hab.

HENGSTENBERG (Ernest-Wilhelm), théologien protestant allemand, né à Frœndenberg (Westphalie) le 20 oct. 1802, mort à Berlin le 28 mai 1869. Fils d'un pasteur réformé, il devint le principal champion de l'orthodoxie néo-luthérienne. Il étudia à Bonn les langues orientales, devint (1823-24) précepteur à Bâle, où s'opéra en lui le réveil religieux qui le fit l'adversaire irréconciliable du

rationalisme. Reçu docteur en philosophie et licencié en théologie à Berlin, il y devint, en 1826, chargé de cours et, en 1828, professeur à la faculté de théologie. Un homme qui s'y entendait a dit un jour : « Hengstenberg est le plus savant des orthodoxes et le plus orthodoxe des savants. » Il publia bon nombre d'ouvrages exégétiques, des *Commentaires des Psaumes* (1842-45, 4 vol.) ; du *Cantique des Cantiques* (1853) ; de l'*Ecclésiaste* (1859) ; du prophète Ezéchiel (1867-68, 2 vol.); de l'*Evangile selon saint Jean* (1867-71, 3 vol.) ; de l'*Apocalypse* (1861-62). Ses écrits posthumes ont une valeur moindre. En 1827, il avait fondé la *Gazette évangélique*, dans laquelle il combattait avec beaucoup de science et de virtuosité, mais aussi avec une grande violence, le rationalisme sous toutes ses formes. C. P.

BIBL. : J. BACHMANN, *Ernst-Wilhelm Hengstenberg, sein Leben u. Wirken Gütersloh*, 1876-81, 3 vol. — BERNUS, *Hengstenberg*, dans l'*Encyclop. des Sciences religieuses*, t. VI, pp. 164 et suiv.

HÉNIN-LIÉTARD, Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Carvin; 9,647 hab. Stat. du ch. de fer du Nord, ligne de Lens à Libercourt, embranchement sur Carvin. Mines de houille des concessions de Courrières, de Dourges et de Drocourt. Etablissement métallurgique, ateliers de grosse chaudronnerie, brasseries, savonnerie, sucrerie, verrerie, bijouterie, tannerie, fabrique de broderies. — Dès le XIe siècle, Hénin-Liétard était une ville ceinte de murailles ; une abbaye d'augustins y fut fondée en 1040 par Robert, avoué d'Arras. En 1229 la ville obtint une charte de commune et devint le siège d'une seigneurie importante qui passa en 1533 dans la maison de Bournonville et fut érigée en comté par lettres patentes de Philippe II, du 17 sept. 1579, en faveur d'Oudard de Bournonville. — L'église paroissiale (ancienne abbatiale) est une curieuse construction de plusieurs époques. La façade, comprenant la base de la tour et le portail principal, est romane ainsi que les deux premières travées de la nef. Le milieu de la nef date de la fin du XVe siècle ; la partie supérieure de la tour est du XVIe siècle; enfin le chœur et l'abside, construits en brique sont modernes et de style grec. La partie ancienne a conservé de très curieuses sculptures ; le chœur renferme de belles stalles en bois, sculptées au XVIIIe siècle par Flamen de Douai ; il y a en outre de nombreuses pierres tombales, des anciens vitraux, et des tableaux dont quelques-uns ne sont pas sans valeur.

BIBL. : DANCOISNE, *Histoire d'Hénin-Liétard*, in-8.

HÉNIN-SUR-COJEUL. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Croisilles ; 651 hab.

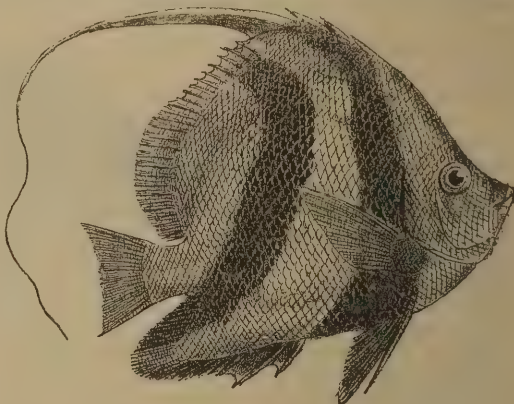
HÉNIN-LIÉTARD (Thomas) (V. ALSACE [Cardinal d']).

HÉNIN DE CUVILLERS (Etienne-Félix, baron d'), général et écrivain français, né à Balloy (Seine-et-Marne) le 27 avr. 1755, mort le 2 août 1841. Il servit comme sous-lieutenant au régiment des dragons du Languedoc et fut ensuite employé dans la diplomatie à Coblentz, près l'électeur de Trèves, puis chargé d'affaires à Venise. En 1793, il fut envoyé comme ministre chargé d'affaires de France à Constantinople; il y resta jusqu'en 1795. Il rentra sous les drapeaux, se distingua dans la campagne d'Italie et l'expédition de Saint-Domingue, dont il rapporta les archives à Paris. Il fut fait baron de l'Empire en 1809, après les batailles de Papa et de Raab en Hongrie, auxquelles il avait assisté comme chef d'état-major de l'armée de Hongrie et comme commandant d'armes de la place de Raab. Mis à la retraite en 1819, il se consacra à la publication de traités importants sur le magnétisme. : *les Archives du magnétisme animal* dont la collection (1820 à 1823) forme 8 vol. in-8 ; *la Morale chrétienne vengée* (Paris, 1822, in-8); *Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes* (Paris, 1824, in-8); *le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité* (Paris, 1821, in-8).

HENINEL. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Croisilles; 258 hab.

HENIOCHUS. I. ASTRONOMIE. — Nom ancien de la constellation boréale plus connue sous le nom du *Cocher* (V. ce mot).

II. ICHTYOLOGIE. — Genre de Poissons osseux (*Téléostéens*), de l'ordre des *Acanthoptérygiens Perciformes* et de la famille des *Squamipinnæ*, établi par Cuvier aux dépens des *Chetodon*, desquels il diffère par la croissance rapide des premiers aiguillons du dos et surtout par le troi-



Heniochus macrolepidotus.

sième ou le quatrième qui se prolongent en un filet quelquefois double de la longueur du corps. Le museau est assez court, le propercule sans épine, et les écailles sont de dimensions moyennes. L'*Heniochus macrolepidotus* est le type du genre; il habite la mer des Indes. ROCHBR.

BIBL. : GUNTHER, *Study of Fishes*. — VALENCIENNES et CUVIER, *Ichtyol. génér.* — CUVIER, *Règne animal*.

HÉNIOQUES. Ancien peuple de l'Asie Mineure, d'origine grecque, établi dans le royaume du Pont, sur les rives du Pont-Euxin. C'était un peuple de pirates qui sillonnaient l'Euxin de leurs navires, étant rarement inquiétés dans leur pays d'un abord difficile, surtout du côté de la mer.

HENK (Ludwig-Friedrich-Wilhelm de), marin allemand, né à Anklam le 4 mars 1820. Après de nombreux voyages sur mer il entra en 1849 dans la marine prussienne où il acquit rapidement des grades élevés. En 1865 il fut chargé d'aller étudier l'éruption de Santorin ; pendant la guerre austro-prussienne il commandait la flotille des côtes de la mer du Nord. Contre-amiral en 1872, puis directeur de l'amirauté à Berlin, vice-amiral en 1877, il fut anobli l'année suivante. En 1879 il fut mis en disponibilité. Depuis cette époque il vit à Berlin ; il a écrit : *Die Kriegführung zur See in ihren wichtigsten Spochen* (Berlin, 1881) et un livre de luxe illustré par Niethe: *Zur See* (Berlin, 1885). Ph. B.

HENKART (Pierre-Joseph), publiciste et homme politique belge, né à Liège le 13 févr. 1761, mort à Liège le 9 sept. 1815. Le prince-évêque *Velbruck* (V. ce nom) encouragea ses premiers essais littéraires et le pourvut d'un canonicat. Sous le règne réactionnaire de *Hoensbroeck* (V. ce nom), Henkart fonda avec ses amis *Reynier*, *Bassenge* et *Fabry* (V. ces noms) le *Journal patriotique* pour défendre les idées libérales. En 1790, il se rendit à l'Assemblée nationale de Paris pour solliciter l'interventoin française en faveur de la révolution liégeoise. Après la restauration de l'évêque par les troupes allemandes, Henkart dut fuir la principauté; il ne rentra à Liège qu'en 1794. Il fit alors partie du conseil municipal et du corps législatif, puis il entra dans la magistrature et devint, en 1801, conseiller à la cour criminelle. Il perdit son siège lors de la réorganisation judiciaire de 1810 : le pouvoir ne pouvait lui pardonner l'opposition qu'il avait faite à l'institution du consulat à vie. Henkart est l'auteur de poésies légères écrites avec élégance et pureté ; on les a publiées avec celles de Bassenge et de Reynier, sous le titre de : *Loisirs de trois amis* (Liège, 1822, 3 vol. in-8). E. H.

Bibl. : Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*; Liège, 1865, 2 vol. in-8.

HENKE (Heinrich-Philipp-Konrad), théologien allemand, né à Hehlen (duché de Brunswick) le 3 juil. 1752, mort à Brunswick le 2 mai 1809. Il devint en 1778 chargé de cours, en 1780, professeur de théologie et directeur du séminaire théologique à Helmstedt et, en 1800, superintendant général et vice-président du consistoire. Il se voua tout particulièrement à l'étude de l'histoire de l'Eglise. Son ouvrage capital est : *Allgemeine Geschichte der christlichen Kirche nach der Zeitfolge* (Brunswick, 1800-6, 4 vol., 4e éd.). Dans les cinquième et sixième volumes, il commença l'histoire du xviiie siècle (1802-04) ; elle resta inachevée. Henke publia également une série de revues : *Magazin für die Religions philosophie, Exegese u. Kirchengeschichte* (Helmstedt, 1793-1804, 12 vol.) ; *Archiv. für die neueste Kirchengeschichts* (Weimar, 1794-99, 6 vol.) ; *Religions-Annalen* (Brunswick, 1800-5, 12 livraisons).

Bibl. : Wolff et Ballmann, *Denkwürdigheiten aus Henke's Leben*; Helmstedt, 1816.

HENKE (Christian-Heinrich-Adolf), médecin allemand, né à Brunswick le 12 avr. 1755, mort à Erlangen le 8 août 1843. Nommé professeur extraordinaire à l'université d'Erlangen en 1806, il obtint, en 1816, la chaire de clinique et de médecine légale et la direction de l'Institut clinique. Ouvrages principaux : *Lehrbuch der gerichtl. Medicin* (Berlin, 1812, in-8 ; 12e éd., 1851, in-8, ouvrage capital) ; *Handb. der allg. und spec. Pathologie* (Berlin, 1806-1808, 3 vol. in-8) ; *Handb... der Kinderkrankheiten* (Francfort-sur-le-Main, 1809, in-8, et autres éd.) ; *Abhandl. aus dem Gebiete der gerichtl. Medicin* (Bamberg, 1815-1820, 4 vol. in-8). Entre autres recueils, il fonda, en 1821, le *Zeitschrift für Staatsarzneikunde*.

HENKEL (Johann-Friedrich), médecin et naturaliste allemand, né à Mersebourg le 11 août 1679, mort à Freiberg le 26 janv. 1744. Il exerça d'abord la médecine à Freiberg, puis s'adonna entièrement à la minéralogie et à la chimie et devint conseiller des mines de l'électorat de Saxe et membre de l'académie Léopoldine. Les procédés imaginés par lui assurèrent longtemps le premier rang aux porcelaines de Saxe. Ouvrages principaux : *Flora Saturnizans*, etc. (Leipzig, 1722, 1755, in-8) ; *Pyritologia*, etc. (Leipzig, 1725, 1754, in-8, et trad.); *Bethesda portuosa*, etc. (Leipzig, 1726, in-8), etc. ; *Henkelius in mineralogia redivivus*, etc. (publié par Stephani ; Dresde, 1747, 1759, in-8 ; trad. fr., Paris, 1756).

HENLE (Friedrich-Gustav-Jacob), anatomiste et physiologiste allemand, né à Fürth le 9 juil. 1809, mort à Gœttingue le 13 mai 1885. Prosecteur à Berlin en 1834, privat-docent en 1837, il fut ensuite professeur d'anatomie à Zurich de 1840 à 1844, passa à Heidelberg avec le même titre et fut nommé, en 1849, directeur de l'Institut anatomique de Gœttingue. Henle fit la tentative prématurée, mais très méritoire, de fonder la pathologie et la thérapeutique sur la physiologie ; il est considéré comme le fondateur de l'école rationaliste allemande. Citons de lui : *Handbuch der rationellen Pathologie* (Brunswick, 1846-1852, in-8) ; *Handbuch der systemat. Anatomie des Menschen* (Brunswick, 1855-1864, 2 vol. in-8) ; cet ouvrage capital le plaça au premier rang des anatomistes. Dr L. Hn.

HENLEY, comte de *Northington* (V. ce nom).

HENLEY (Anthony), homme politique anglais, mort en août 1711. Après de fortes études à Oxford, il vint à Londres, où il se lia d'amitié avec lord Dorset et lord Sunderland. En 1698, il fut élu au Parlement par Andover qu'il représenta jusqu'en 1700 et il y représenta les bourgs de Melcombe Regis et de Weymouth à partir de 1702. Ce fut un whig renforcé. Il protégea Swift à son arrivée à Londres, encouragea les auteurs pauvres et, excellent musicien, patronna les Purcell. Il termina *Alexandre*, l'opéra de Daniel Purcell, et il a laissé plusieurs morceaux de musique. Beaucoup d'ouvrages lui ont été dédiés par les écrivains du temps. R. S.

HENLEY (John), prédicateur anglais, connu sous le nom de l'*orateur Henley*, né à Meltor Mowbray le 3 août 1692, mort le 4 oct. 1756. Indépendant et aventureux, il ne put conserver les bénéfices ecclésiastiques qui lui avaient été conférés, et il se mit à prêcher et à célébrer des offices suivant un rituel particulier. En même temps, il louait sa plume à Robert Walpole et à d'autres hommes politiques pour rédiger des pamphlets et des panégyriques. Outre ses œuvres oratoires, on a de lui des livres de grammaire, un poème historique sur *Esther, reine de Perse* (1714), et un grand nombre d'autres élucubrations qui portent toutes la marque de l'excentricité de son esprit. Le British Museum possède une cinquantaine de volumes de ses discours manuscrits.

HENLEY (Morton Eden, premier baron) (V. Eden).

HENNÉ (Techn.). Arbre originaire de l'Orient, *Lawsonia alba* Lamk. (Salicariées). Très répandu dans le N. de l'Afrique, le henné se rencontre aussi dans l'Arabie et dans l'Inde ; il est ordinairement cultivé, toutefois il semble croître spontanément dans la région occidentale de ce dernier pays. On obtient de ses feuilles fraîches réduites en poudre et mises en pâte avec du suc de citron, une très belle couleur orange. Les Indiens emploient cette couleur à se teindre les paupières, la plante des pieds, la paume des mains, les doigts, les orteils et surtout les ongles. Par la distillation, on obtient, des fleurs, une essence très forte, connue dès la plus haute antiquité, puisque nous la retrouvons chez les Israélites qui appelaient Hacopher la teinture obtenue du Lawsonia chez les Egyptiens. Les ongles des momies égyptiennes paraissent avoir été teints avec la couleur extraite des feuilles du Lawsonia, ce qui attesterait ainsi la haute antiquité d'une coutume encore en vigueur chez les Arabes ; de nos jours ceux-ci usent encore de cette couleur pour teindre la crinière et la queue de leurs chevaux. Réduit en poudre, le henné présente une couleur olive ; en le faisant bouillir dans l'eau, on obtient un liquide d'un jaune orange très accentué et chargé de nombreuses parties colorantes. On l'emploie à la teinture des laines pour obtenir des nuances fauves ; en le traitant par l'alun et l'oxyde de fer, on a diverses nuances de brun. Indiens et Arabes réduisent en poudre les feuilles et en composent avec de l'eau de chaux une pâte qui, appliquée sur la peau ou les cheveux, leur donne une couleur jaunâtre. Les Persans en obtiennent encore une coloration noire avec des reflets bleus. En France, on se sert du henné pour remplacer le cachou. Les feuilles de henné, bouillies dans du lait, forment un breuvage dont l'absorption dispose à la léthargie ou au sommeil. L. Knab.

HENNE (Alexandre), historien belge, né à Cassel en 1812. Il devint directeur de la milice au département de la guerre et secrétaire-administrateur de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles. Il a publié des livres de la plus haute valeur sur l'histoire de Belgique ; on y constate une remarquable abondance de renseignements puisés aux meilleures sources et une haute impartialité. Les principaux ouvrages de cet estimable historien sont : *Histoire de la ville de Bruxelles*, en collaboration avec A. Wauters (Bruxelles, 1845, 3 vol. in-8) ; *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* (Bruxelles, 1858, 10 vol. in-8) ; *Mémoires de Pontus Payen sur les troubles du xvie siècle* (Bruxelles, 1860, 3 vol. in-8).

HENNE am Rhyn (Otto), littérateur suisse, né à Saint-Gall le 26 août 1828. Il occupa des fonctions administratives dans son canton, et, en 1872, passa à Leipzig, où il rédigea la *Freimaurerzeitung*. En 1879, il revint en Suisse et prit la rédaction de la *Neuen Züricher Zeitung*. Depuis 1883, il est archiviste de Saint-Gall. Il a publié : *Geschichte des Kantons Saint-Gallen* (1863); *Geschichte des Schweizervolks und seine Kultur* (1865-66, 3 vol.); *Kulturgeschichte der neuen Zeit* (1870-72, 3 vol.); *Allgemeine Kurturgeschichte* (1877-79,

6 vol.); *Kulturgeschichte des Judenthums* (1880); *Die Kreuzzüge und die Kultur ihrer Zeit* (1883). Il a en outre collaboré au manuel de la franc-maçonnerie, *Handbuch der Freimauer*, en 1879; enfin, en 1886, il a publié à Berlin *Kulturgeschichte des deutschen Volks.*

HENNEBANE (Bot.). Un des noms vulgaires de l'*Hyoscyamus niger* L. (V. JUSQUIAME).

HENNEBERG. Ancien comté allemand, aujourd'hui partagé entre la Prusse, Saxe-Weimar, Saxe-Meningen, etc. Les comtes de Henneberg descendent des comtes de Grabfeld comme les Babenberg. Ils prirent leur nom d'un château dont la ruine se voit à deux lieues de Meningen. Ils eurent un rôle dans les affaires allemandes, surtout du XI[e] au XIV[e] siècle, mais s'affaiblirent par leurs prodigalités et leurs guerres: ils s'éteignirent en 1583; les princes saxons des lignées Albertine et Ernestine se disputèrent leur héritage jusqu'au partage définitif opéré en 1660.

BIBL : SHŒPPACH et BRÜCKNER, *Hennebergisches Urkundenbuch*: Meiningen, 1842-66, 5 vol. — SCHULTES, *Gesch. des Hauses Henneberg;* Hildburghausen, 1788-91, 2 vol.

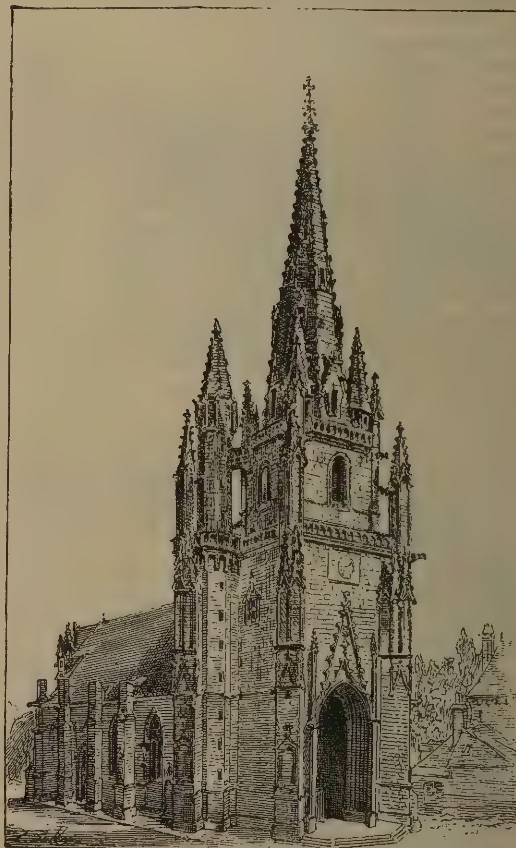
HENNEBERG (Johann-Wilhlem-Julius), chimiste allemand, né à Wasserleben (comté de Stolberg-Wernigerode) le 10 sept. 1825. Il s'est surtout occupé de chimie agricole. En 1853, il fonda le *Journal fur Landwirtschaft* en Hanovre et ouvrit un laboratoire pour ce genre d'études. En 1865, il fut nommé professeur à l'université de Gœttingue. Il a écrit *Beitræge zur Begrundung einer rationellen Futterung der Wiederkauer* (Brunswick, 1860-64), puis *Neue Beitræge* (1870).

HENNEBERG (Rudolf), peintre allemand, né à Brunswick le 13 sept. 1825, mort à Brunswick le 14 sept. 1876. Il étudia tour à tour à Anvers et à Paris dans l'atelier de Couture. Après ses œuvres de début : *Etudiants au bain, la Chasse sauvage* (galerie de Berlin), il alla en Italie copier les maîtres anciens et s'établit enfin à Berlin (1865-1873), où à ses hardiesses d'imagination il ne tarda pas à joindre des mérites d'observation intense et une puissance de composition rare. Parmi ses productions de cette période, nous citerons : *la Chasse au bonheur* (Galerie nationale de Berlin) ; *la Princesse des contes; la Déclaration d'amour;* ses fresques à l'encaustique de la villa varsovienne de Charlottenbourg (1872) représentant des *Scènes de la guerre de 1870-71*, et des *Vues de la campagne de Rome.*

HENNEBERT (L'abbé J.-B.-François), historien français, né à Hesdin le 21 août 1726, mort le 13 avr. 1795. Il est l'auteur d'une *Histoire d'Artois* (Lille, 1786-1789, 3 vol. in-8).

HENNEBERT (Eugène), écrivain militaire français, né à Beauvais en 1826. Elève de l'Ecole polytechnique, il servit dans le génie, devint professeur à Saint-Cyr et prit sa retraite avec le grade de lieutenant-colonel. Il a donné sous son nom, et sous divers pseudonymes, entre autres ceux de H. de Sarrepont et de Prévost-Duclos, des ouvrages estimés. Citons : *Guerre des communeux de Paris* (Paris, 1871, in-12) ; *Bombardement de Paris par les Prussiens* (1872, in-8); *Histoire de la défense de Paris* (1872, in-8) ; *Etudes historiques sur la fortification d'attaque et la défense des places* (1868, in-8) ; *les Forteresses françaises pendant la guerre de 1870-1871* (1872, in-8) ; *Une Aventure à Tombouctou* (1882, in-18) ; *Voyage au lac de Tanganyka* (1885, in-8); *les Anglais en Egypte* (1884, in-8); *l'Europe sous les armes* (1884, in-12); *les Armées modernes* (1886, in-12); *Nos Soldats* (1887-88, gr. in-8, ill.) ; *l'Autriche en 1888* (1888, in-12) ; *Frontières de France* (1888, in-12); *l'Artillerie moderne* (1889, in-12) ; *la Guerre imminente, la Défense du territoire* (1890, in-12); *l'Aigle russe* (1893, in-12), etc. Son ouvrage le plus connu est une *Histoire d'Annibal* (Paris, 1870-91, 3 vol. in-8, avec atlas).

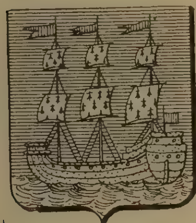
HENNEBONT. Ch.-l. de cant. du dép. du Morbihan, arr. de Lorient, sur les deux rives du Blavet; 6,972 hab. Station du chem. de fer de Nantes à Landerneau; beau viaduc. Ville bâtie sur deux coteaux, dont la rivière baigne la base. Elle est divisée en trois parties : la Vieille-Ville, sur la rive droite ; la Ville-Close et la Ville-Neuve, sur la rive gauche ; un pont en maçonnerie, faisant partie de la route nationale, établit la communication entre la première et les deux autres. Port, d'où l'on remonte, d'une part, dans le canal du Blavet et d'où l'on descend, d'autre part, dans la rade de Lorient. Hennebont a ses rues escarpées avec plusieurs maisons anciennes. La première agglomération d'habitants remonte à 1200, époque où fut fondé l'établissement qui devint plus tard le couvent des ursulines, sur la rive droite. La Ville-Close se développa ensuite sur la rive gauche, puis la Ville-Neuve à partir de 1600. Dans la Vieille-Ville s'élevait le château, qui fut témoin de l'héroïsme de Jeanne de Montfort; il en reste des vestiges. La Ville-Close est le quartier le plus curieux; c'est une ville du moyen âge aux rues étroites et silencieuses, bordées de maisons des XVI[e] et XVII[e] siècles, en bois. Ses murailles conservent encore une belle porte fortifiée. Comme anciennes constructions, il faut citer : la tour de Saint-Nicolas et surtout l'église gothique Notre-Dame-de-Paradis (mon. hist.). Elle avait été bâtie de 1513 à 1530 environ, avant la fondation de la Ville-Neuve, en pleine campagne, et a été restaurée de nos jours. La tour est surmontée d'une flèche de 50 m. A l'intérieur est un tableau rappelant le vœu des habitants lors de la peste de 1697. En remontant la rive gauche du Blavet, on voit, à droite, des ruines de fortifications; puis, à 1 kil. environ, celles de l'abbaye cistercienne de la Joye, fondée en 1252 par Blanche de Champagne, femme du duc Jean I[er] le Roux. Les bâtiments conventuels sont modernes et occupés par une station d'étalons. Hospice ; usine pour éclairage par l'électricité ; chantier de construction de bateaux;



Eglise Notre-Dame-du-Paradis, à Hennebont.

fabrique de conserves alimentaires ; faïencerie ; imprimeries ; minoterie ; tanneries ; usine de produits chimiques, etc. ; les forges dites d'Hennebont sont, en réalité, celles de Kerglaw et Lochrist, de la commune d'Inzinzac, éloignées de 3 kil. seulement de la ville. C'est par Hennebont que les hauts fourneaux de Lanouée, Trédion, Lanvaux et les forges de Vaublanc font venir leur minerai d'Espagne et leur combustible, et que Lochrist reçoit la houille et la ferraille.

Hennebont fut une des principales villes de guerre de la Bretagne du XIVe au XVIe siècle. La Vieille-Ville (avec son château) avait eu des seigneurs particuliers, dont le premier qui soit mentionné remonte à l'an 1037, avant de passer aux mains des ducs qui possédaient déjà la Ville-Close. Jean de Montfort s'était emparé d'Hennebont en 1341 ; mais, ayant été emprisonné plus tard à Paris, sa femme, Jeanne de Flandre, se rendit à Hennebont, où elle fut assiégée par Charles de Blois et Louis d'Espagne : ceux-ci furent contraints, à deux reprises, de lever le siège (1342). Après le triomphe des Montfort, les Anglais, leurs alliés, voulurent garder Hennebont, mais Du Guesclin la prit en 1373. Sous la Ligue, le prince de Dombes s'empara d'Hennebont sur les ligueurs (2 mai 1590) ; le duc de Mercœur la reprit sur les royaux peu après (22 déc.) et en resta possesseur jusqu'à la paix conclue avec Henri IV. En 1800 (27 janv.), les Vendéens y furent défaits après une lutte opiniâtre. Les armoiries d'Hennebont sont : *d'azur, au navire d'or, à voiles d'argent, semées d'hermines, de sable, avec un guidon de gueules, et flottant sur une onde d'argent.* Ch. Delavaud.


Armoiries d'Hennebont.

Bibl. : Taylor, *Voyage pittor. dans l'anc. France ; Bretagne*, 1847, t. I, p. 251 et pl. 97, 98, 99. — Hausser, *Notice sur le port de Hennebont*, dans *Ports marit. de France*, 1879, t. IV.

HENNECOURT. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire ; 302 hab.

HENNEKINDT (V. Inchindi).

HENNEL (Charles-Christian), philosophe anglais, né en 1809, mort en 1850. Beau-frère de Charles Bray, il se rangea bientôt aux doctrines rationalistes, et son ouvrage *An Inquiry concerning the Origin of Christianity* (1838) arrive à la conclusion que la religion chrétienne n'est qu'un phénomène d'ordre purement naturel dans l'histoire de l'esprit humain. L'année suivante, il publia un autre volume intitulé *Christian Theism*, où il écarte aussi la révélation. B.-H. G.

HENNELL (Mary), économiste anglaise, née à Manchester le 23 mai 1802, morte à Hackney le 16 mars 1843. Elle est connue comme auteur d'un traité qui a fait quelque bruit : *An Outline of the various social systems and communities which have been founded on the principle of cooperation* (1844, in-8).

HENNEPIN (Louis), missionnaire belge, né à Ath vers 1640, mort à Utrecht vers 1705. Il entra dans l'ordre des récollets, se livra avec beaucoup de succès à la prédication dans différentes villes des Pays-Bas et se fit ensuite missionnaire au Canada. Il séjourna pendant assez longtemps parmi les Iroquois, puis il se joignit au célèbre voyageur *Lasalle* (V. ce nom), traversa avec lui les lacs Huron, Ontario et Erie en 1678, passa l'hiver sur les rives du Niagara, et, en 1680, alla reconnaître le cours du Mississippi jusque vers le 46° lat. N. Il tomba à ce moment dans les mains des Sioux, qui le retinrent huit mois prisonnier ; il profita de sa captivité pour étudier leur langue et en rédiger un dictionnaire. Rentré en Europe, il se vit contester la gloire de ses découvertes et fut en butte aux tracasseries de ses supérieurs. Il consacra les dernières années de sa vie à la rédaction de ses récits de voyage. On a de lui : *Description de la Louisiane* (Paris, 1683, in-12) ; *Nouvelle Découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale* (Utrecht, 1697, in-12). Ces deux ouvrages furent traduits en allemand, en flamand et en italien. E. H.

Bibl. : Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas ;* Louvain, 1765, 3 vol. in-fol. — De Saint-Genois, *les Voyageurs belges du XIIIe au XIXe siècle ;* Bruxelles, 1847, 2 vol. in-8. — H. Harrisse, *Bibliographie de la Nouvelle-France*, etc. ; Paris, 1872, in-8.

HENNEQUIN (Jean), économiste français du XVIe siècle, originaire de la Champagne. Il fut secrétaire de la chambre du roi et l'on pense qu'il a fait partie de la chambre des comptes de Normandie. Il est l'auteur d'un ouvrage sur les finances, souvent réimprimé, dans lequel il traite du maniement de toutes les finances de France, et montre une connaissance particulière des usages financiers de Normandie : *le Guidon général des Finances* (Paris, 1585, 1586, in-8 ; 3e éd., avec les annotations de Vincent Gelée, 1594, in-8 ; 1601, 1605, 1610, in-12 ; 1631, 1644, ces deux éditions augmentées par Sébastien Hardy).

Bibl. : Xavier Heuschling, *Notice sur les anciens économistes financiers de la France, Jean Hennequin*, dans *Séances et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 4e trim., 1853, p. 263.

HENNEQUIN (Aimar), évêque de Rennes, mort en 1596. Fils de Dreux Hennequin, seigneur d'Assy, abbé d'Epernay, évêque de Soissons, puis de Rennes (1573), il assista aux Etats de Blois (1576) et au concile de Tours (1583). Il prit part à la journée des Barricades et, le 30 janv. 1589, célébra un office pour les Lorrains assassinés, en l'église Notre-Dame de Paris. Nommé le 1er févr. membre du conseil général de l'Union, il le présida souvent. Le 27 déc. 1592, il adressa une harangue à Pellevé, auquel il succéda comme archevêque de Reims en 1594, mais il ne prit pas possession de son archevêché. Il avait soulevé contre le roi les bourgeois de Rennes. Il a traduit les *Confessions de saint Augustin* (Paris, 1587, in-8 ; Lyon, 1618, in-8) et l'*Imitation* (Paris, 1582) ; il a écrit une *Descriptio... cærimoriarum missæ* (Paris, 1579, in-12), des catéchismes, etc.

Bibl. : P. Cayet, *Corresp.* — *Dict.* de Moreri. — Dom Taillandier, *Hist. de Bretagne.* — *Gallia christiana.*

HENNEQUIN (Hiérosme), prélat français, né en 1547, mort le 10 mars 1619, frère du précédent. Il fut conseiller au parlement de Paris, puis se fit prêtre et prit part, comme son frère, à la Ligue. Il est l'auteur des *Regrets sur les misères advenues pour les guerres civiles de France* (Paris, 1569, in-4). Il devint évêque de Soissons en 1585.

Bibl. : Blanchard, *Présidents du Parlement.* — *Gallia christiana.*

HENNEQUIN (Armand-François) (V. Ecquevilly [Marquis d']).

HENNEQUIN (Jean-Nicolas), sculpteur français, né à Paris, mort à Paris en 1795. Plus connu par ses agissements révolutionnaires que par ses œuvres, cet artiste prit une part active à toutes les insurrections qui eurent lieu sous le régime conventionnel. Il fut l'un des principaux meneurs de l'émeute de prairial : après le désarmement, accusé d'avoir promené la tête sanglante de Féraud, il fut guillotiné. Ad. T.

HENNEQUIN (Philippe-Augustin), peintre français, né à Lyon en 1763, mort à Leuze, près de Tournai (Belgique), en 1833. Elève de David, il fit le voyage de Rome et se trouva mêlé aux émeutes sanglantes de la révolution romaine. Obligé de s'enfuir, il se rendit à Lyon, où il entreprit une vaste composition pour la grande salle de l'hôtel de ville. Mais l'exaltation de son républicanisme le fit incarcérer par la réaction triomphante et il échappa par miracle au massacre qui eut lieu dans les prisons quelques jours après (1794). Réfugié à Paris, il fut impliqué dans le procès de Babeuf et ne dut sa liberté qu'à l'intervention de François de Neufchâteau. Il avait déjà peint en grandes proportions *la Fédération du 14 juillet 1792 ;* ce fut en

1799 qu'il termina son *Triomphe du peuple français, ou le Dix Août*, actuellement au musée de Rouen. Le musée du Louvre possède son *Oreste poursuivi par les Furies* (1800), tableau plein de mouvement, de vigueur et de sentiment dramatique. — Lorsque vint la Restauration, P.-A. Hennequin se retira en Belgique; il y exécuta d'importants travaux et y demeura, exilé volontaire, jusqu'à sa mort. Les musées de Versailles, de Lyon, de Toulouse, de Bruxelles contiennent des tableaux de cet artiste, dessinateur savant et nerveux, mais violent et exagéré dans sa composition. Ad. T.

HENNEQUIN (Louis), auteur dramatique français, né à Monceaux (Seine) vers 1770. Parmi ses nombreuses productions, mentionnons : *la Partie carrée* (1793, in-8), opéra-comique, musique de Gaveaux, au théâtre Feydeau ; *le Bon Fils* (1796, in-8), opéra-comique, musique de Lebrun, au théâtre Louvois ; *Emilie et Melcour* (1795, in-8) ; *Un Moment d'humeur* (1796, in-8) ; *Elise et Melval* (1799), comédies ; *le Mari d'emprunt* (1802), opéra bouffe, etc.

HENNEQUIN (Antoine-Louis-Marie), avocat et homme politique français, né à Clichy-la-Garenne (Seine) le 22 avr. 1786, mort à Paris le 10 févr. 1840. Entré fort jeune au barreau de Paris, il y acquit rapidement une grande réputation et prit part avec éclat sous la Restauration à de nombreux procès politiques. Après les journées de Juillet, il fut devant la cour des pairs l'avocat de deux des anciens ministres de Charles X, de Polignac et de Peyronnet (déc. 1830) et plaida devant diverses juridictions pour les auteurs de plusieurs complots légitimistes. Il fut député de Lille depuis 1834 jusqu'à sa mort. On a de lui les ouvrages suivants : *Dissertation sur le régime des hypothèques* (1822, in-8) ; *Du Divorce* (1832, in-8) ; *Traité de législation et de jurisprudence* (1838-1841, 2 vol. in-8).

HENNEQUIN (Victor-Antoine), avocat, publiciste et homme politique français, fils du précédent, né à Paris le 3 juin 1816, mort à Paris le 10 déc. 1854. Après avoir débuté au barreau de Paris, sous les auspices de son père (1838), et publié une *Introduction à l'étude de la législation*, il devint, grâce à sa liaison avec V. Considérant, un des plus ardents adeptes du *fouriérisme*, doctrine qu'il défendit dès lors (1840), avec le zèle d'un apôtre, dans un grand nombre de villes de France et jusqu'en Belgique. Représentant de Saône-et-Loire à l'Assemblée législative (1850), il combattit avec la Montagne la politique de l'Elysée, fut incarcéré à Mazas lors du coup d'État de déc. 1851, s'adonna peu après au spiritisme et tomba dans une sorte de folie dont il donna la preuve par ses derniers ouvrages : *Sauvons le genre humain* (1853) ; *Religion* (1853).

HENNEQUIN (Amédée), publiciste français, né à Paris le 4 août 1817, mort à Paris le 25 août 1859, frère du précédent. Citons parmi ses écrits : *Des Caisses d'épargne* (Paris, 1845, in-8) ; *De l'Organisation de la statistique du travail et du placement des ouvriers* (1848, in-8); *Histoire de Louis-Napoléon Bonaparte* (1848, in-12); *Etudes sur l'anarchie contemporaine. Le communisme et la jeune Allemagne en Suisse* (1850, in-12) ; *la Conquête de l'Algérie* (1857).

HENNEQUIN (Alfred-Néoclès), auteur dramatique français d'origine belge, né à Liège le 13 janv. 1842, mort à Epinay le 7 août 1887. Sorti de l'Ecole des mines de Liège, il fut d'abord attaché à la direction des chemins de fer de l'Etat et vint même à Paris pour y diriger une exploitation de tramways. Mais il ne tarda pas à abandonner ces fonctions, pour se donner tout entier à la carrière dramatique (1875). Déjà il avait fait représenter au théâtre des galeries Saint-Hubert une comédie en deux actes : *J'attends mon Oncle*, et une autre en trois actes : *les Trois Chapeaux*. *Le Procès Vauradieux* qu'il fit représenter au Vaudeville, peu de temps après, obtint un succès éclatant. Il en fut de même pour *les Dominos roses* (1876). *Bébé*, comédie en trois actes, en collaboration avec M. Raoul de Najac, eut également de nombreuses représentations au Gymnase. Puis, ce fut *le Phoque*, au Palais-Royal, en collaboration avec M. Delacour (1877) ; *la Petite Correspondance*, au Gymnase (1878); *le Renard bleu*, au Palais-Royal (1878). Hennequin continua à fournir des pièces aux différents théâtres de genre (*Fleur d'oranger*, aux Nouveautés; *Nounou*, au Gymnase; *la Corbeille de Noces*, au Palais-Royal ; *la Vente à Tata*, aux Nouveautés ; *Ninetta*, à la Renaissance, etc.), mais ses œuvres principales, écrites en collaboration avec Albert Millaud, furent représentées aux Variétés, où elles eurent pour principale interprète Mme Judic : *Niniche* (1878); *Lili* (1880); *la Femme à papa* (1885), tinrent très longtemps l'affiche. Malheureusement Hennequin, atteint d'un commencement de ramollissement du cerveau, dut être, en 1886, interné dans une maison de santé de Saint-Mandé, puis à Epinay; par surcroît, il perdit la vue. Le malheur paraissait s'acharner sur celui qui avait fait passer tant de joyeuses soirées à ses contemporains. Coup sur coup il perdit sa femme et sa mère. On ne sait pas au juste comment Hennequin lui-même mourut. Il fut trouvé, un matin, déjà raidi dans le jardin de la maison où il était en traitement, avec une fracture au crâne. Y avait-il eu suicide ou accident? Ce point n'a jamais pu être élucidé. Ch. Le Goffic.

HENNEQUIN (Emile), écrivain français, né à Palerme en 1858, mort à Samois, près de Fontainebleau, le 14 juil. 1888. Il fit à Genève d'excellentes études, puis partit pour Paris où sa connaissance approfondie des langues étrangères lui fit très vite une place dans le journalisme. D'abord rédacteur à l'agence Havas, il entra ensuite au *Temps* où il rédigea jusqu'à sa mort le bulletin politique. Il a publié quelques semaines avant de mourir la *Critique scientifique*, un livre qui suscita immédiatement de sérieuses polémiques et qui faisait naître de grandes espérances pour l'avenir. On a publié après sa mort des *Etudes de critique scientifique* (1889-98, 2 vol. in-12). E. K.

HENNER (Jean-Jacques), peintre français, né à Bernwille (Alsace) le 5 mars 1829. Elève de Drolling et de Picot, il entra en 1848 à l'Ecole des beaux-arts, mais dut la quitter à cause de sa santé et retourner en Alsace. Il rentra ensuite à l'Ecole et en 1858 eut le prix de Rome avec un tableau représentant *Adam et Eve retrouvant le corps d'Abel*. Pendant son séjour à Rome, où il travailla sous la direction d'Hippolyte Flandrin, il étudia spécialement Titien et Corrège et sut se faire une manière originale qui a beaucoup contribué à son succès : il peint de préférence des chairs de femme d'un éclat singulier et d'une couleur fondue très harmonieuse, qui se détachent dans des paysages sombres, indéterminés et mystérieux. Henner peignit à Rome quatre tableaux pour le musée de Colmar : *Madeleine pénitente*, *le Christ en prison*, *Une Jeune Romaine*, *Un Jeune Baigneur endormi*, qui figura au Salon de 1863 et fut très remarqué. En 1865, il exposa *la Chaste Suzanne* qui fit grand effet; en 1866, le portrait de la *Baronne de J.*; en 1867, *Biblis changée en source*; en 1869, *Une Femme couchée sur un divan noir*; en 1870, *l'Alsacienne*, une de ses œuvres les plus populaires que l'on a très souvent reproduite dans sa grave simplicité ; en 1872, *Une Idylle* (représentant deux femmes nues) ; en 1874, *Madeleine dans le Désert*, tableau significatif du procédé de Henner et de ses beaux effets de clair-obscur, et *le Bon Samaritain*; en 1876, *le Christ mort*; en 1877, *le Soir*; en 1878, *Une Naïade* et *la Magdeleine*; en 1879, *Un Christ au tombeau* et *Eglogue*, l'une de ses toiles les plus admirées; en 1880, *la Fontaine*, *le Sommeil*; en 1881, *Une Source*, représentant une nymphe qui se penche sur l'eau, et un *Saint Jérôme*; en 1882, *Bara*; en 1883, *la Femme qui lit*; en 1884, *Nymphe qui pleure*; en 1885, *Une Madeleine* et *Fabiola*; en 1886, *Orpheline*, *Solitude*; en 1887, *Une Créole*, *Hérodiade*; en 1888, *Saint Sébastien*; en 1889, *Prière*, *Martyre*; en 1890, *Mélancolie*; en 1891, *Pleureuses*, etc. Henner a publié en outre de très nombreux portraits dans sa manière lumineuse. L'art très particulier du peintre, qui

donne à tous ses tableaux une poésie sentimentale, en a fait un des maîtres de notre peinture contemporaine. Sa manière fondue et un peu vague qui prête un grand charme à tous ses tableaux a cependant été très critiquée. Ph. B.

HENNERT (Johann-Friedrich), savant allemand, né à Berlin le 19 oct. 1733, mort à Utrecht le 27 mars 1813. Il fut longtemps professeur à l'université d'Utrecht. Il a publié dans les recueils de diverses sociétés savantes, dans les *Archiv* d'Hindenburg et dans l'*Astronomische Jahrbuch* de Bode un nombre considérable de mémoires d'astronomie, de physique mathématique et de physique expérimentale, dont on trouvera les titres dans le t. I du *Biogr.-Liter. Handwœrterbuch* de Poggendorff. Il a, en outre, donné à part une quinzaine d'ouvrages : *Traité des thermomètres* (La Haye, 1758, in-8) ; *De Perturbatione motus diurni terræ* (Saint-Pétersbourg, 1786, in-4) ; *Dissertation sur la fortification permanente* (Utrecht, 1795, in-8), etc. L. S.

HENNESSEY (William), peintre irlandais, né en 1839. Elève de l'Académie de New York, dont il a été élu membre en 1863. Il habite Londres et la Normandie, dont il peint avec charme et vérité les paysages et les scènes rustiques,

HENNESSY (William-Maunsell), érudit irlandais, né en 1829, mort en 1889. Employé aux archives de Dublin, il s'adonna à l'étude des origines linguistiques et de la littérature de l'Irlande, et publia, entre autres, le *Chronicon Scotorum*, de Dubhaltach Mac Firbisigh (1866), les *Annals of Loch Cé* (1871, 2 vol.), les *Annals of Ulster* (1887), les *Poets and Poetry of Munster* (1883), etc. De 1882 à 1884, il professa, sur les sujets ordinaires de ses études, à la Royal Irish Academy. B.-H. G.

HENNET (Le chevalier Albin-Joseph-Ulpien), économiste français, né à Maubeuge le 25 déc. 1758, mort à Paris le 10 mai 1828. Il appartient à cette phalange d'élite qui, comme Mollien, Gaudin, d'Hauterive, a eu, en bonne partie, la charge et l'honneur d'opérer la transition entre l'ancien régime et le nouveau. C'est le type accompli du financier lettré. D'abord surnuméraire de d'Ailly, premier commis des finances, il eut l'occasion de voir, d'entendre Necker auquel il conserva un grand respect. Plus tard, il devint lui-même premier commis des finances, et il remplit avec courage et succès cette haute fonction dans les terribles années 1813, 1814, 1815, 1816. Mieux au courant que bien des écrivains et des hommes politiques des difficultés financières qui ont persisté sous Napoléon, malgré les victoires, il a souvent raconté les anxiétés qu'il éprouva quand il fallut, pour obtenir la paix, en 1815, promettre de payer deux milliards. Il publia alors (1816) son meilleur ouvrage, *Théorie du crédit* (in-4) ; ce livre se lit encore avec grand profit.

L'œuvre de Hennet est considérable. Financier, Hennet s'est également révélé comme publiciste politique, comme critique littéraire, comme savant, comme grammairien et comme historien. On lui doit : Finances : *Recueil de lois et décrets sur le cadastre* (1811) ; *Eclaircissement sur le cadastre* (1816-17) ; *Du Rétablissement des finances* (1814) ; *Théorie du crédit public* (1816, in-4) ; *Essai d'un plan des finances* (1816, in-4). — Politique : *Adresse aux soldats de la Convention lors des journées de vendémiaire ;* Hennet montra sous la Terreur un grand courage, mais échappa aux poursuites ; il fit même paraître une *Complainte sur Louis XVI*, *Consultation en Pologne et en Suisse* (1791) ; *Adresse à l'Assemblée nationale par Montaigne, Charron, Montesquieu et Voltaire* (1789), ouvrage dans le goût de l'époque. — Astronomie : *Cours d'astronomie* (1820) ; *Traité de la sphère, de l'usage des globes*. — Critique et littérature : *les Tables de l'Enfance* (1824) ; *Lorelina* ou *l'Inoculation ; la Poétique anglaise* (1806, 3 vol.) ; *Coulisse*. — Histoire : *Histoire de l'Académie française de 1629 1816* (6 vol. in-8), etc. E. F. de F.

HENNEZEL. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Darney ; 1,400 hab. Verrerie.

HENNEZIS. Com. du dép. de l'Eure, arr. et cant. des Andelys ; 526 hab.

HENNIG (Gustav-Adolph), peintre allemand, né à Dresde en 1798, mort à Leipzig le 15 janv. 1869. Professeur, puis directeur de l'Académie de Leipzig, il devint ensuite (1840) professeur à Dresde. Son œuvre la plus connue est *le Christ purifiant le temple*.

HENNIG ou **HENNING** (Adolph), peintre allemand, né à Berlin en 1809. Il reçut les leçons de Walch, alla en 1883 se perfectionner en Italie, puis devint professeur à l'académie de sa ville d'origine. Ses premières œuvres : *Jeune Fille de Frascati*, *Enterrement dans la campagne romaine*, portrait de *Rauch*, lui valurent une notoriété qu'accrurent encore d'autres productions, parmi lesquelles nous citerons : *les Evangélistes saint Luc et saint Jean* (tableaux stéréochromiques) ; les figures colossales des huit *Provinces prussiennes*, au château royal de Berlin, et les peintures murales de la salle de Niobé, au nouveau musée.

HENNIGES von Treffenfeld (Joachim), général brandebourgeois du XVIIe siècle, mort le 31 déc. 1688. Il prit part à la guerre de Trente ans, où il servit dans l'armée brandebourgeoise, devint major en 1656, se signala en 1674 en Alsace, et fut le premier qu'un électeur de Brandebourg ait anobli (sous le nom de Treffenfeld). En 1679, sa brillante conduite contre les Suédois lui valut le grade de général.

Bibl. : Kessel, *Henniges von Treffenfeld und seine Zeit* ; Stendal, 1863.

HENNIKER (Sir Frederick), voyageur anglais, né le 1er nov. 1793, mort à Londres le 6 août 1825. Il a écrit un récit assez intéressant de ses voyages en Egypte, à Jérusalem, en Orient : *Notes during a visit to Egypt, Nubia, the Oasis, Mount Sinaï and Jerusalem* (Londres, 1823).

HENNIN (V. Coiffure, t. XI, p. 864).

HENNIN (Pierre-Michel), diplomate français, né à Magny en Vexin le 30 août 1728, mort à Paris le 5 juil. 1807. Fils d'un procureur du roi au bailliage de Versailles, il entra dans la diplomatie en 1749. En 1752, il accompagna, comme second secrétaire, le comte de Broglie en Pologne, où il resta jusqu'en 1755, et acquit pendant cette mission la première connaissance des affaires polonaises, alors si compliquées, auxquelles il devait avoir une si grande part dans la suite. En 1756, il était chargé d'affaires à Dresde depuis quelques mois lorsque l'invasion prussienne le força de quitter la ville ; un officier, dépêché par Frédéric II, lui en donna l'ordre et le conduisit à la frontière. On le nomma ministre à Gotha ; la guerre l'empêcha encore de se rendre à son poste. Il eut pour consolation de continuer des voyages auxquels le service du roi était intéressé, et se trouvait en Allemagne lorsqu'un ordre, venu de Versailles, lui enjoignit de revenir au département. Le premier commis, Tercier, le seul du ministère qui fût au courant des projets du roi Louis XV et du prince de Conti sur la Pologne, venait de tomber malade, et Hennin avait paru propre à tenir momentanément l'emploi qu'il remplissait. Ce fut sans doute à ce moment qu'il commença d'entrer dans les confidences du roi ; après quelques autres courses en Suisse, où il fit la connaissance de Voltaire chez M. de Chavigny, ambassadeur de France, et en Italie, il fut nommé secrétaire du marquis de Paulmy, partant en Pologne en ambassade. Hennin avait reçu du roi des instructions secrètes, dont son chef lui-même n'avait pas connaissance, et ce fut à cette occasion qu'il sut se placer au premier rang parmi les agents que la politique du roi envoyait soutenir sa diplomatie officielle, quand ils ne la combattaient pas. Nommé résident de France près de la république polonaise en 1763, il dut quitter, l'année suivante, Varsovie, où les circonstances politiques rendaient son séjour impossible. Il rentra en France, fut envoyé en 1765 à Genève, comme ministre résident, et y resta treize ans. En 1778, il fut rappelé à Paris par le comte de Vergennes qui le nomma premier commis au département (il n'y avait que deux premiers

commis) avec le titre de secrétaire du conseil d'Etat; en 1783, il acheta une des quatre charges de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, qui permettaient de travailler directement avec le souverain; quelques années auparavant, son père avait reçu des lettres de noblesse. — La Révolution ayant mis fin à sa carrière politique, Hennin, qui avait des connaissances générales étendues et parlait plusieurs langues, se consacra aux belles-lettres.

HENNINGSEN (Laurits-Gottlieb-Emanuel), écrivain danois, né à Hillested (près de Maribo) le 12 juil. 1844, mort à Sæby le 11 févr. 1886. Instituteur à Husby, au N. du Liimfjœrd (1870), puis à Sæby (1883), il écrivit d'un style facile des nouvelles qui trouvèrent beaucoup de lecteurs : *Récits* (1878); *Récits en vers* (1879); esquisses : *De l'Ile de Laaland* (1879; 2e édit. 1884), *Du Jutland* (1880), *De la Vie populaire* (1882 et 1886); *les Champions de la croix* (1883); *Giboulées* (1884); *Compagnons de voyages* (1885), ainsi que des ouvrages pour la jeunesse.

HENNIQUE (Léon), littérateur français, né à La Basse-Terre (Guadeloupe) le 4 nov. 1852. Appartenant à l'école naturaliste et collaborateur des *Soirées de Médan*, il a publié entre autres romans : *la Dévouée* (Paris, 1878, in-12); *Elisabeth Couronneau* (1879, in-12); *les Hauts Faits de M. de Ponthau* (1880, in-8); *l'Accident de M. Hébert* (1883, in-12); *Pœuf* (1887, in-32); *Un Caractère* (1889, in-12), etc. Le 10 déc. 1888, il faisait représenter au Théâtre-Libre un drame en trois actes : *la Mort du duc d'Enghien*, imprimé depuis (1886, in-8). Il avait débuté au théâtre par *Jacques Damour*, comédie en un acte tirée de la nouvelle de Zola et représentée sur la scène de l'Odéon le 22 sept. 1888. Citons encore : *Amour* (1890, in-12), drame en trois parties; *Esther Brandès* (1887, in-12), pièce en trois actes; *Pierrot sceptique* (1881, in-8), pantomime (en collabor. avec J.-K. Huysmans); enfin *la Menteuse*, comédie en trois actes (en collabor. avec A. Daudet), jouée au Gymnase le 4 févr. 1892.

HENNISSEMENT. Cri naturel du cheval qui varie suivant qu'il exprime la joie, la colère, la crainte ou la douleur. Dans le premier cas, la voix se fait entendre assez longuement et finit à des sons plus aigus; dans le second, la voix est courte et aiguë; dans le troisième, la voix est grave, rauque et semble sortir des naseaux; dans le quatrième, la voix est parfois un gémissement; d'autres fois elle est aiguë, stridente, sonore, comme un immense cri de douleur. Les chevaux entiers hennissent plus souvent que la jument et ont toujours la voix beaucoup plus forte.

HENNON (Saint) (V. Annon).

HENNUYER (Jean Le), évêque de Lisieux, né à Saint-Quentin en 1497, mort à Lisieux le 12 mars 1578. Reçu docteur en 1539, il fut précepteur d'Antoine de Bourbon et plus tard principal confesseur de Catherine de Médicis. Une bulle du 29 janv. 1560 le nomma évêque de Lisieux. On a prétendu à tort qu'il s'était opposé aux massacres de la Saint-Barthélemy.

HÉNOCH, l'un des patriarches antédiluviens, dont la *Genèse* (V, 21-24) rapporte que, après une vie de trois cent soixante-cinq ans, Dieu « le prit à lui ». La légende juive rapproche Hénoch du prophète Elie, qui fut également soustrait à la mort par un enlèvement merveilleux; ces deux personnages sont appelés à jouer un rôle dans le drame messianique. Aux environs de l'ère chrétienne, l'imagination se donna carrière à propos du mystérieux Hénoch et il parut sous son nom une curieuse compilation, connue sous le nom de *Livre d'Hénoch*, que nous avons analysée et appréciée (V. Apocalypses juives, t. III, p. 334).

HÉNON (Malac.). Nom vulgaire, sur les côtes de la Manche, de la *bucarde* (V. ce mot).

HÉNON. Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Saint-Brieuc, cant. de Moncontour; 2,989 hab.

HÉNON (Jacques-Louis), homme politique français, né à Lyon le 30 mai 1802, mort à Montpellier le 31 mars 1872. Médecin populaire dans sa ville natale, élu député du Rhône en 1852, il refusa le serment et ne consentit à le prêter qu'après sa réélection en 1857. Au Corps législatif, il fit partie du fameux groupe des *Cinq*, qui réveilla l'opposition en France. Il y siégea jusqu'en 1869. Il fut, après la révolution du 4 sept., appelé au poste de maire de Lyon qu'il occupa jusqu'à sa mort. A. Debidour.

HÉNOTICON. Ἑνωτικόν, *acte d'union.* Nom d'un édit rendu par l'empereur Zénon, pour rétablir la paix dans l'Eglise troublée pour les controverses sur les deux natures en Jésus-Christ (V. Monophysisme).

HENRARD (Paul), général et historien belge, né à Liège en 1830. Il entra dans l'artillerie, devint, en 1891, inspecteur général de cette arme; il a été admis à la retraite en 1892. Il s'appliqua spécialement à l'étude de l'histoire de Belgique et publia un grand nombre de travaux très estimables, dont voici les principaux : *Histoire de l'artillerie de Belgique* (Anvers, 1865, in-8): *Henri IV et la princesse de Condé* (Bruxelles, 1870, in-8); 2e éd., 1885); *Appréciation du règne de Charles le Téméraire et des projets conçus par ce prince dans l'intérêt de la maison de Bourgogne* (Bruxelles, 1874, in-8) : *Marie de Médicis dans les Pays-Bas* (Bruxelles, 1876, in-8); *Histoire du siège d'Ostende, 1601-1604* (Bruxelles, 1890, in-8).

HENRI (Monnaie). Monnaie d'or frappée en France sous Henri II, de 1549 à 1553, et qui devait son nom à l'effigie dont elle était revêtue. Elle pesait 3gr611 au titre de 968,7. Il y avait des demis et des doubles henris (V. Double, t. XIV, p. 1000) de valeur proportionnelle.

HENRI le Lion (Ordre de). Créé le 23 avr. 1834 par le duc de Brunswick, Guillaume, petit-fils de Henri le Lion, afin de rendre hommage à la mémoire de son ancêtre; il le destina à récompenser le mérite civil et militaire; il attacha la grande maîtrise à la couronne de Brunswick et divisa l'ordre en quatre classes de membres, grands-croix, commandeurs de première classe, commandeurs de deuxième classe, chevaliers. Une croix de mérite était annexée à l'ordre. Les statuts furent modifiés le 12 sept. 1870 et le 8 mars 1877. C'est aujourd'hui le prince Albert de Prusse qui est grand maître et confère l'ordre, maintenant divisé en cinq classes de membres : grands-croix, commandeurs avec plaque, commandeurs, chevaliers de première classe, chevaliers de seconde classe. *Immota fides* est la devise de l'ordre, la décoration est suspendue à un ruban rouge foncé, une raie jaune sur chaque bord. G. de G.


Insigne de l'ordre de Henri le Lion.

HENRI. *Les personnages ayant porté le nom ou le prénom de Henri sont classés dans l'ordre suivant : les souverains, empereurs ou rois et princes classés par pays, selon l'ordre alphabétique : Allemagne, Angleterre, etc.; sous chacune de ces rubriques on trouvera d'abord les rois, puis les princes des pays compris dans leur royaume.*

Pour les personnages princiers dont on ne trouverait pas la biographie ci-dessous, il suffira de se reporter à l'article consacré à la principauté.

Enfin, à la suite, seront placés les personnages divers.

Allemagne

HENRI Ier, dit *l'Oiseleur*, roi d'Allemagne (919-936), né en 876, mort à Memleben (sur l'Unstrut) le 2 juin 936. C'est le premier des rois de la maison de Saxe et le véritable fondateur du royaume d'Allemagne. Il appartenait à la famille des *Liudolfings* qui depuis le IXe siècle était la

plus considérable de Saxe. Il était petit-fils de Liudolf (mort en 866) et fils d'Otton, duc de Saxe. Il combattit, à côté de son père, les Daleminzes, Slaves de l'Elbe moyen, et les Hongrois. La mort du margrave de Thuringe, Burchard, assura à Otton et Henri la prépondérance en Thuringe, où ils continuèrent la lutte contre les Sorbes. En 906, Henri épousa Hatheburg, riche veuve, fille d'Erwin de Mersebourg qui sortit du cloître pour ce mariage. Excommunié à ce propos par l'évêque de Halberstadt, il divorça et se remaria avec Mathilde, fille du comte Theoderich, descendant du célèbre Widukind (909). Il garda d'ailleurs les biens de sa première femme, dont il avait un fils, Thankmar ou Tammo. En 912, la mort de son père laissa le duché de Saxe à Henri. Il entra bientôt en conflit avec les Francs ou Franconiens, le frère du roi Conrad, Eberhard, revendiquant la Thuringe. Il le vainquit à Eresburg et repoussa le roi venu à la rescousse. Conrad, paralysé par sa lutte contre la Souabe, traita avec Henri et, lorsqu'il mourut, il invita son frère Eberhard à porter au duc de Saxe les insignes royaux. Voici en quels termes l'historien saxon Widukind rapporte cette démarche mémorable qui transmit à sa race le gouvernement de l'Allemagne : « La fortune est passée du côté de Henri ; la direction des affaires publiques appartient aux Saxons. Porte donc au duc la lance sacrée, les bracelets d'or, la chlamyde, le glaive et le diadème des anciens rois ; fais la paix avec lui, afin de l'avoir toujours pour allié. Est-il nécessaire, en effet, que le peuple franc avec toi succombe devant lui ? Henri sera vraiment roi et dominateur de beaucoup de peuples. » Ce discours, inauthentique naturellement, indique bien les conditions dans lesquelles Henri ceignit la couronne royale.

Le royaume des Francs orientaux se disloquait ; les Francs de la vallée du Main et du Rhin n'étaient pas assez forts pour dompter les autres groupes ethniques réorganisés en duchés. Conrad avait à grand'peine brisé la résistance de la Souabe ; il avait échoué en Saxe et n'avait pu empêcher Arnulf de se rendre indépendant en Bavière, ni les ducs de Lorraine de se rattacher au royaume des Francs occidentaux, ce qui reculait au Rhin la limite des deux Etats. Le clergé sur lequel il s'appuyait n'avait pu prêter à l'autorité royale une force suffisante. A la mort prématurée de Conrad, les grands francs et les politiciens ecclésiastiques sentirent le besoin de chercher un point d'appui chez les Saxons pour maintenir l'unité du royaume germanique et le défendre contre les envahisseurs étrangers, Hongrois, Slaves, Danois. Déjà, à l'extinction de la dynastie carolingienne (911), il avait été question de prendre pour roi le vieux duc Otton et celui-ci avait fait désigner le duc de Franconie, Conrad. Celui-ci à son tour indiqua le fils d'Otton, Henri. On raconte qu'Eberhard apportant au duc les insignes royaux le trouva occupé à chasser les oiseaux, et cette légende mentionnée pour la première fois dans des annales du milieu du XII[e] siècle a si bien été acceptée par l'imagination populaire qu'elle a valu à Henri le surnom d'Oiseleur, sous lequel il est connu. En fait, c'est à Fratzlar, ancien centre des Hessois et près de l'église fondée par saint Boniface, que les grands laïques et ecclésiastiques de Franconie vinrent saluer roi le duc de Saxe, à la limite des deux pays (14 avr. 919).

La première démarche du nouveau roi fut caractéristique : l'archevêque Heriger de Mayence lui proposant de l'oindre et de le couronner selon l'usage carolingien, Henri refusa. Il entendait se soustraire à la direction de l'Eglise qu'avaient subie ses prédécesseurs, et adopter une politique différente. Il prit le titre de roi des Francs, et toute sa vie l'entente fut complète entre lui et le duc de Franconie. Il prit pour archichancelier l'archevêque de Mayence, et depuis lors ces deux dignités restèrent liées l'une à l'autre. Henri reprit avec des forces plus grandes l'œuvre de Conrad interrompue par la mort de ce vaillant prince. Son premier souci fut de restaurer l'autorité royale en la faisant reconnaître aux duchés dissidents. Le danger était que le royaume germanique ne se morcelât en quatre ou cinq parties, chacun des anciens peuples soumis par les Francs recouvrant son autonomie sous une dynastie nationale, Alamans (Souabe), Bavarois, Saxons et les Francs des deux côtés du Rhin se séparant. Henri reconnut le pouvoir des ducs et l'autonomie des duchés, mais en les subordonnant à la sienne. Le duc, chef de guerre, justicier et administrateur, présidant ses assemblées locales, dut obéir au roi de même que ses comtes lui obéissaient à lui-même, reconnaître son droit de juge suprême, le suivre à la guerre ; enfin, le roi nommait les évêques. Disposant des forces de son duché de Saxe et de celui de Franconie, Henri marcha vers le S. Le duc de Souabe, le puissant Burchard, se soumit et le reconnut pour roi ; il resta d'ailleurs le maître chez lui ; l'accord fut facilité par la politique anticléricale du duc et du roi ; Burchard put à son aise distribuer les biens ecclésiastiques à ses fidèles, comme jadis avaient fait les premiers Carolingiens. Le duc de Bavière, Arnulf, céda à l'ascendant personnel du roi qui lui laissa la nomination aux évêchés et la libre disposition des monastères et bénéfices ecclésiastiques (921). Enfin, du côté de l'O., Henri commença par s'entendre avec le roi carolingien Charles le Simple ; ils eurent une entrevue sur le Rhin près de Bonn (921) et se lièrent par serment ; il en retira ce grand avantage d'être reconnu roi des Francs orientaux par l'héritier des Carolingiens. Sur la rive gauche du Rhin, l'Alsace seule restait allemande. Mais bientôt Henri profita des troubles du royaume occidental pour s'entendre avec le duc de Lorraine Gislebert ; celui-ci le reconnut pour souverain et épousa sa fille Gerberge (925). Ici encore Henri suivit la politique de concessions à la féodalité laïque ; il se la conciliait en renonçant à la défense de l'Eglise et des seigneurs ecclésiastiques dont les Carolingiens et plus tard en France les Capétiens se faisaient les champions. L'annexion de la Lorraine au royaume germanique fut définitive ; malgré les efforts ultérieurs, elle ne put se séparer et la frontière fut reportée du Rhin à la Meuse.

La politique d'accord avec les ducs, reposant sur l'abandon des biens ecclésiastiques, permit à Henri de se consacrer à la seconde partie de sa tâche, la lutte contre l'étranger. Celle-ci était engagée sur toute la frontière de l'E. Mais au S. le puissant duc de Bavière se préservait des invasions hongroises ; c'est donc particulièrement son domaine propre de Saxe et Thuringe que le roi eut à protéger. Contre les bandes hongroises le manque d'organisation rendait le résistance difficile ; d'autant plus que l'on manquait de cavalerie. C'est alors qu'eut lieu une des plus terribles incursions ; en l'absence du duc Burchard, les Hongrois pénétrèrent en Souabe, saccagèrent le monastère de Saint-Gall, les faubourgs de Constance, passèrent le Rhin, pillèrent l'Alsace et s'engagèrent en Bourgogne (926). Le roi abandonnait l'Allemagne du Sud ayant assez à faire de défendre ses sujets directs.

Il n'était pas en mesure d'affronter sur-le-champ la lutte. A la première invasion il s'enferma dans le château de Werla, au pied du Harz, et traita avec les envahisseurs, achetant une trêve de neuf ans moyennant un tribut annuel (924). Puis il procéda à l'organisation de l'Allemagne du Nord ; par des mesures semblables à celles qu'avait appliquées en Angleterre le roi Edouard, il fonda des villes. Les Saxons vivaient encore comme les Germains de Tacite, dans des fermes ou des villages ouverts, au milieu des champs ; les églises, les abbayes, les villas royales étaient les lieux de rassemblement et de marché. Henri les fortifia méthodiquement, les entourant de murailles et de fossés et créa de nouvelles forteresses le long de la frontière. Aux alentours de chaque ville et parmi les habitants des domaines royaux, un paysan sur neuf dut venir habiter la ville, afin d'y construire des maisons pour les huit autres, y recevoir et emmagasiner le tiers de toutes les récoltes. Les huit autres semaient, moissonnaient pour lui et serraient sa part des récoltes. Toutes les assemblées, les marchés, les banquets devaient avoir lieu dans les villes. Nuit

et jour on travailla à la construction des villes, apprenant pendant la paix ce qu'on avait à faire contre l'ennemi en cas de besoin. Les principales villes ainsi créées furent : Quedlinburg, au pied du Harz ; Goslar, sur le versant du Rammelsberg à la place d'un pavillon de chasse ; Nordhausen, Duderstadt, Gaudersheim, autour du monastère de la famille des Liudolfings ; on fortifia de nouveau Magdebourg et Mersebourg.

En même temps on créait une cavalerie ; les Saxons qui jusqu'alors avaient combattu à pied abandonnèrent la vieille tactique ; les cavaliers bardés de fer remplacèrent l'antique infanterie ; c'était le signe d'un changement social profond qui, des hommes libres combattant à pied, transféra la prépondérance aux vassaux et serviteurs du prince formant une nouvelle classe. La féodalité s'établissait en Saxe, l'ancien système ne suffisant pas à défendre le pays. A Mersebourg s'organisa une sorte de légion d'élite formée de brigands à qui le roi donna des terres à condition de ne combattre que l'ennemi extérieur, particulièrement les Wendes. Ce fut en effet contre les Slaves que Henri Ier exerça ses forces militaires. Il soumit les Hevelliens entre Havel et Sprée et prit leur capitale Brennaburg (Brandebourg) ; il rasa celle des Daleminzes, Gana, et bâtit chez eux Meissen ; sa suprématie fut reconnue jusqu'à l'Oder (928). Avec le duc de Bavière, il pénétra en Bohême, et le jeune duc Vacslav (Venceslas) s'engagea à lui payer tribut et lui jura fidélité (929). La même année les Slaves du Nord, Redariens (Mecklembourg actuel), se virent infliger une sanglante défaite par les comtes saxons Bernhard et Thietmar, auprès de Lunkini (Lenzen). En 932, le roi envahit la Lusace et prit la ville de Lebusa.

Quand son armée fut exercée et disciplinée, Henri Ier aborda la lutte contre les Hongrois. Il convoqua son peuple (les Saxons) à une grande assemblée et fit voter la guerre. A l'expiration de la trêve, il refusa le tribut. Les Hongrois accoururent, passant par le pays des Daleminzes, et dévastèrent la Thuringe ; ils se divisèrent en deux corps ; le premier s'engagea en Saxe et fut exterminé ; le second rencontra le roi auprès d'un lieu dit Riade (aux environs de Mersebourg ou sur l'Unstrut). Dissimulant ses forces réelles, il sut les attirer à une bataille rangée. Les cavaliers hongrois chargèrent l'avant-garde avec fureur ; mais, quand ils se trouvèrent en face de la grosse cavalerie du centre, ils tournèrent bride et s'enfuirent, poursuivis durant huit milles par les Allemands ; leur camp, le butin et les prisonniers tombèrent au pouvoir des vainqueurs (933). Cette victoire eut un immense retentissement et délivra l'Allemagne du Nord des incursions de ses terribles ennemis.

L'année suivante, Henri Ier se tourna contre les Danois. Ceux-ci avaient reconquis tout le pays enlevé par Charlemagne, entre le Schlei et l'Eider, puis toute la Nordalbingie, avec l'aide des Wendes, et dévasté les côtes de Frise. Henri reporta la frontière au N. de l'Elbe ; le vieux roi Gorm, qui venait de réunir les îles et la presqu'île en royaume de Danemark, n'osa combattre ; il consentit, disent les annalistes saxons, à payer tribut, à accueillir les missionnaires chrétiens et à céder le Slesvig, pays entre l'Eider, la Treene et le Schlei, que le roi organisa en marche et où les colons allemands s'implantèrent fortement (934).

Vainqueur de tous ses ennemis, le roi saxon méditait de se rendre à Rome, soit pour un simple pèlerinage, soit pour revendiquer la couronne impériale. Il fut frappé d'une attaque d'apoplexie durant une chasse dans le Harz (935) ; se préparant à la mort, il constitua un douaire à sa femme Mathilde, fonda un couvent à Quedlinburg, réunit ses grands à Erfurt et leur désigna pour lui succéder son fils Otton, l'aîné des enfants de Mathilde. Il se rendit ensuite à Memleben, dans cette belle plaine de la *Guldene Aue* qui était son séjour préféré, et y succomba à une nouvelle attaque. Il fut enseveli à Quedlinburg, dans l'église Saint-Pierre. Il laissait quatre fils : *Thankmar*, fils de sa première femme ; *Otton* qui lui succéda ; *Henri*, qui devint duc de Bavière, et *Bruno*, archevêque de Cologne, et deux filles : *Gerberge*, mariée au duc Gislebert de Lorraine, puis au roi de France Louis IV ; *Hedwige*, mariée à Hugues, duc de France, et mère d'Hugues Capet. — Le fondateur de la monarchie allemande était un des hommes les plus avisés et les plus pratiques qui aient régné. Il sut résoudre toutes les difficultés qu'il aborda, attendant le moment propice, agissant avec méthode et décision. Il reconstitua l'Allemagne sur le modèle d'un Etat fédéral, conservant une entière indépendance vis-à-vis de l'Eglise, nullement dupe de ces idées générales et de ces rêves de monarchie universelle auxquels ses successeurs sacrifieront la réalité. Respectant l'autonomie des Francs, des Alamans, des Bavarois, il en fut obéi et fut vraiment roi en tout ce qui concernait les intérêts généraux. Il assura la paix et mit fin au brigandage intérieur, comme aux invasions extérieures. Sa justice, sa bonté, sa sagesse sont universellement vantées. On ne voit pas qu'il eût prononcé une seule confiscation pour infidélité ; on ne cite pas de cas où il ait agi par passion. Personnellement, il était grand et vigoureux, aimant la chasse, combattant toujours au premier rang, bon convive, aimable, sans se départir de la dignité royale, vénéré de tous ceux qui l'entouraient. Sa femme Mathilde était douce et pieuse. A.-M. B.

BIBL. : WAITZ, *Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich I*; Berlin, 1837; 2e éd., 1863; 3e éd., 1885.— Outre les ouvrages généraux cités à la bibliographie de l'art. ALLEMAGNE, V. WIDUKIND, *Res gestæ Saxonicæ*.

HENRI II, dit *le Saint*, empereur d'Allemagne (1002-24), né en Bavière le 6 mai 973, mort à Grona (près de Gœttingue) le 13 juil. 1024. Ce fut le dernier des souverains de la maison de Saxe. Il était fils du duc de Bavière, Henri II le Querelleur, et chef de la branche cadette des Liudolfings remontant au duc de Bavière Henri Ier, frère d'Otton le Grand, par conséquent arrière-petit-fils du roi Henri Ier. A la mort de son père (995), il lui succéda en Bavière, mais dut céder la Carinthie et Vérone à son cousin Otton, fils de Liutgarde (fille d'Otton le Grand). Il accompagna en Italie l'empereur Otton III et, à sa mort, revendiqua l'Empire. Il eut pour compétiteurs Eckard, le vaillant margrave de Misnie et Thuringe, et Hermann, le riche duc de Souabe. Otton de Carinthie l'appuya ; il s'était emparé des insignes royaux et impériaux et représentait le principe d'hérédité ; les princes ecclésiastiques lui étaient dévoués. Eckard de Misnie, protecteur de la frontière de l'Est, avait de nombreux partisans, mais il fut assassiné (30 avr. 1002). Hermann de Souabe fut alors aisément écarté. Couronné par l'archevêque de Mayence Willegis (juin 1002), reconnu par les Saxons, Henri II le fut bientôt par le duc de Souabe. Même le duc de Pologne, Boleslav II Chrobry qui venait de s'emparer de la Bohême et avait profité de la mort d'Eckard pour conquérir la Misnie, le reconnut. Mais Boleslav Chrobry n'échappa que par hasard à un assassinat dont l'instigation fut attribuée à Henri II, de même que celui qui l'avait débarrassé d'Eckard. Exaspéré, il commença la guerre avec l'alliance du margrave du Nordgau, Henri de Schweinfurt, du comte Ernest d'Autriche et de Bruno, frère de l'empereur. Celui-ci fut vainqueur à Kreussen et comprima le soulèvement, donna le duché de Bavière, convoité par Bruno et le margrave du Nordgau, à son beau-frère Henri de Luxembourg. Il s'allia aux Liutizes, Slaves païens de l'Elbe, pour contenir le duc de Pologne. L'ordre étant à peu près rétabli en Allemagne, il passa en Italie, où le redoutable Arduin, margrave d'Ivrée, avait pris la couronne royale et battu les Allemands. Il se fit sacrer roi des Lombards à Milan et prit à Pavie la couronne de fer ; mais une insurrection populaire brûla son palais à Pavie (1004). Il revint en Allemagne et reprit la lutte contre Boleslav. Il eut l'avantage, amena à Prague son protégé Jaromir comme duc de Bohême, reprit la Lusace, pénétra jusqu'à l'Oder, imposant la paix à son adversaire (1005). Il se heurta bientôt sur la frontière de l'Ouest à d'autres difficultés. Le comte de Flandre, Baudouin, s'était emparé de Valenciennes en territoire d'Empire. Henri II s'assura de l'alliance du roi de France, Robert, avec lequel il eut une entrevue sur la Meuse, et, avec son concours et celui du duc de Normandie,

marcha contre le comte de Flandre ; il échoua au siège de Valenciennes (1006) et finit quelques années après par donner en fief au comte Valenciennes et l'île de Walcheren. Il profita de son alliance avec le roi de France pour intervenir en Bourgogne en faveur de son oncle maternel, le roi Rodolphe III. Celui-ci, qui n'avait pas d'héritiers, le choisit comme tel (1006). Mais Henri II entra alors en lutte avec la famille de sa femme ; le frère aîné de celle-ci avait reçu le duché de Bavière ; le second s'empara de l'évêché de Metz ; le troisième, Adalbéron, de l'archevêché de Trèves ; l'empereur s'y opposa et le combattit ; cette guerre civile s'étendit sur toute la Lorraine et se prolongea de 1008 à 1012. Boleslav Chrobry avait reconquis la Misnie qu'il fallut lui céder. Sans cesse Henri combattait, l'insubordination des seigneurs renouvelant partout les conflits. Il est obligé de faire des concessions à la féodalité, d'accepter l'hérédité des bénéfices. Il convoque des assemblées provinciales où il fait jurer à tous d'observer la paix ; c'est l'époque où l'on déployait en France les mêmes efforts afin d'établir la Trêve de Dieu. Il ne pouvait la faire observer. L'année 1012 marque une accalmie. Il en profite pour inaugurer solennellement l'église de Bamberg ; la création de cet évêché (1007) fut son œuvre de prédilection et développa une réelle prospérité dans la région du haut Main.

Il retourna en 1013 dans l'Italie, où le parti d'Arduin balançait le sien, tandis qu'à Rome le patrice Jean Crescentius, fils de la victime d'Otton III, était le vrai maître, avec le titre de patrice, et créait des papes, Jean XVII, Jean XVIII, Serge II. A sa mort, la faction opposée, dirigée par les trois comtes de Tusculum, disputa le pouvoir et la papauté ; le plus jeune des trois frères fut élu pape sous le nom de Benoît VIII, tandis que les Crescenzi élisaient un Grégoire. Benoît VIII l'emporta, et ce fut pour lui que se déclara Henri II. Il entra dans Rome et s'y fit couronner empereur (févr. 1014) avec sa femme Cunégonde, puis revint au N. Un soulèvement éclata, mais fut réprimé. Arduin, découragé, entra dans un cloître (1015). Ces succès remportés en Italie furent compensés par des désastres au N. La lutte reprit contre Boleslav Chrobry. Vainqueur des Russes, il voulait constituer un grand royaume slave ; les jalousies locales l'en empêchèrent et rangèrent du côté allemand beaucoup de peuplades slaves. Trois armées furent dirigées contre lui par les Allemands ; celles du N. et du S. furent arrêtées ; celle du centre, commandée par l'empereur, franchit l'Oder, mais dut battre en retraite et son arrière-garde fut écrasée sur la Bober. Tout le pays à l'E. de l'Elbe tomba au pouvoir des Polonais (1015). Henri II se réconcilia avec ses beaux-frères et revint à la charge avec l'appui du duc de Bohême, des Liutizes, du roi Etienne de Hongrie et de Jaroslav de Russie. Il n'en fut pas moins repoussé, son armée détruite dans la retraite ; la Bohême et le pays entre l'Elbe et la Mulde mis à feu et à sang. La paix de Bautzen (janv. 1018) abandonna à Boleslav ses conquêtes ; mais il resta vassal de l'Empire. L'issue peu brillante de cette lutte prouve la faiblesse du dernier empereur de la maison de Saxe ; il ne pouvait imposer la paix à ses grands qui, en Souabe, en Carinthie, en Lorraine, en Saxe, guerroyaient les uns contre les autres. Tout le long de l'Elbe, les Slaves païens Abodrites (Obotrites), Wagriens, Wendes, etc., reprenaient l'avantage. En 1020, le pape Benoît VIII vint faire visite à l'empereur en Allemagne, consacrer la cathédrale de Bamberg et demander du secours contre les Grecs. Cédant à ses instances, Henri II fait une troisième expédition en Italie, s'engage dans le S. de la péninsule, prend la forte place de Troja, Capoue, Salerne ; la peste et la fièvre déciment ses troupes (1022). Il applaudit aux réformes ecclésiastiques de son ami *Benoît VIII* (V. ce nom), veut les imposer, espérant préparer ainsi la paix universelle, son rêve favori, au sujet duquel il converse avec le roi de France dans une entrevue au confluent du Chiers et de la Meuse (août 1023). Il déploie les plus grands efforts, concentre toutes ses forces pour dompter le comte Otton de Hammerstein, qui s'obstinait dans une union contraire aux lois de l'Eglise (1018-22). Henri II mourut peu après le pape. Il fut enterré à Bamberg et, en 1046, canonisé par Eugène III. Il n'avait pas d'enfants. Sa veuve Cunégonde mourut, en 1038, au couvent de Kautungen et fut également canonisée.

La reconnaissance de l'Eglise attestée par ces canonisations est justifiée, car Henri II ne cessa de se préoccuper de la religion et de la réforme du clergé. La légende a exagéré au point de faire de ce batailleur une sorte de moine. Ce qui est exact, c'est qu'il poussait la piété jusqu'à la superstition, observant minutieusement les pratiques religieuses. Mais il n'en fut pas moins un guerrier et un administrateur , et a pu être accusé de crimes odieux. Il a lutté contre la féodalité, s'efforçant d'empêcher les guerres privées, de châtier les brigands et les rebelles, de raser leurs burgs ; il recherchait le concours des grands ecclésiastiques. Mais son hostilité contre tous les membres de sa famille, son frère unique Bruno, qu'il força d'entrer dans les ordres, son cousin Otton de Carinthie, ses beaux-frères, contribuèrent à ruiner le système de la monarchie héréditaire. Vis-à-vis de l'Eglise, il n'eut pas non plus de politique suivie. Dévot, s'occupant de discipline, de liturgie, s'entourant d'abbés, d'évêques, il poursuit sans scrupules l'exécution de ses volontés, changeant les abbés, confisquant leurs biens, parfois pour les donner à des laïques ; il propage la réforme clunisienne. Il se proclame vicaire de Dieu, nomme les évêques sans procéder à la formalité de l'élection, choisissant les prélats au gré de ses combinaisons ; il les prenait volontiers dans sa chapelle. Nul prince n'a plus violemment attaqué les privilèges et les biens ecclésiastiques que ce « Père des moines ». La confusion du temporel et du spirituel était complète. Les réformes auxquelles s'associait Henri II devaient tourner contre les empereurs et préparer à ses successeurs d'insurmontables difficultés. En somme, ce prince médiocre maintint péniblement son autorité et compromit l'avenir.

BIBL. : HIRSCH et BRESSLAU, *Jahrbücher des Deutschen Reichs unter Heinrich II* ; Berlin, 1862-75, 3 vol. — V. aussi les ouvrages d'ensemble cités dans la bibliographie de l'art. ALLEMAGNE.

HENRI III, dit *le Noir*, empereur d'Allemagne (1039-1056), né le 28 oct. 1017, mort à Botfeld (dans le Harz) le 5 oct. 1056. Second empereur de la maison de Franconie, fils de l'empereur Conrad II et de Gisèle, fille et veuve de ducs de Souabe, son père lui donna dès 1027 le duché de Bavière, vacant par la mort de Henri de Luxembourg (1027) ; l'année suivante, il le fit désigner pour son successeur par les grands et couronner roi à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne. Son père eut soin de le mettre le plus tôt qu'il put au courant des affaires politiques et militaires, lui donnant pour maîtres les évêques Bruno d'Augsbourg, Eigilbert de Freising, le Bourguignon Wipo qui a retracé sa biographie. Le jeune prince profita admirablement de cette éducation. Il épousa Gunhilde, fille de Knud le Grand, qui mourut peu avant son avènement. En 1038, il devint duc de Souabe à la mort de son frère Hermann et fut reconnu et couronné roi de Bourgogne à Soleure. Bientôt après, la mort de son père en fit le chef du Saint-Empire romain-germanique. Nul empereur ne prit le pouvoir dans de meilleures conditions et ne l'exerça avec plus d'autorité. Conrad II avait restauré le pouvoir impérial ; des six duchés, deux seulement avaient des ducs indépendants, Saxe et Lorraine ; les quatre autres, Franconie, Souabe, Bavière, Carinthie, étaient réunis dans la main de Henri III. Du Rhin à la Morawa, du Harz à la Brenta, il était chez lui, prince local en même temps que souverain. Nulle résistance à son avènement : les grands italiens et bourguignons vinrent le saluer, l'archevêque Aribert de Milan vint demander grâce. De suite, le jeune empereur put s'appliquer aux affaires extérieures.

Le duc de Bohême, Bretislav, profitant de l'anarchie où était tombée la Pologne, aspirait à devenir le chef d'un grand Etat slave ; il avait rapporté de Gnesen à Prague les reliques de saint Adalbert et demandait au pape d'ériger

Prague en archevêché métropolitain des Slaves et de décerner la royauté à Bretislav. Henri III intervint et le somma de rendre aux Polonais son butin et ses conquêtes. Sur son refus, il envahit la Bohême par l'O. tandis que le margrave de Misnie l'attaquait par le N. Les deux armées furent battues (1040) et il fallut relâcher le fils de Bretislav qu'on avait reçu en otage. Une seconde campagne eut un meilleur succès ; les défilés furent forcés et l'empereur campa devant Prague ; trahi par l'évêque, Bretislav se soumit, implora son pardon, reçut de nouveau à titre de fief le duché de Bohême, la Moravie et la Silésie (1041). Généreusement traité par Henri III, il lui demeura dès lors fidèle. En Pologne, une armée allemande rétablit Casimir qui se reconnut vassal de l'Empire. — Henri III se tourna alors contre les Magyars. Ceux-ci avaient chassé leur roi Pierre, neveu de saint Etienne, et lui avaient substitué Aba ou Ovo ; c'était une réaction païenne. Aba attaqua les Allemands sur les rives du Danube et dans la vallée de la Drave (1042). Henri, auprès duquel s'était réfugié Pierre, prit l'offensive, assisté par le duc de Bohême. Il s'empara de Haimbourg et de Presbourg et soutint un nouveau prétendant au trône de Hongrie (1042); celui-ci ne put se maintenir ; mais l'année suivante l'armée allemande reparut et pénétra jusqu'au cœur du pays, aidée par une flottille sur le Danube. Aba se soumit, céda tout le pays depuis le Kahlenberg jusqu'à la Morawa et la Leitha, paya une amende. L'argent conquis sur la Bohême et la Hongrie fut distribué aux fidèles et la frontière du Danube solidement organisée ; Liutpold devint margrave du nouveau pays annexé, que sa mort réunit bientôt à la marche de l'Est de son père Adalbert ; de cette époque date l'Autriche, dont la frontière orientale est encore la même que fixa Henri III ; à l'E. du Wienerwald s'établirent des colons allemands ; la marche de Styrie et celle de Carniole furent également organisées. La guerre reprit contre la Hongrie ; Henri III se laissa attirer avec une petite armée dans l'intérieur du pays et fut assailli sur le Raab par des forces supérieures ; mais il remporta une victoire complète ; il s'empara de Szekes-Fehervar (Stuhlweissenburg), la ville royale, du tresor et de la famille d'Aba, et replaça sur le trône son protégé Pierre ; la loi bavaroise fut imposée aux Maygars ; Aba fait prisonnier fut décapité, sa lance d'or consacrée par l'empereur à Saint-Pierre de Rome (1044). Enfin Pierre se reconnut vassal de son protecteur et lui jura fidélité (1045).

Ces succès donnèrent à Henri III l'idée de restaurer la monarchie nouvelle de Charlemagne : roi d'Allemagne, d'Italie, de Bourgogne, suzerain de la Bohême, de la Pologne et de la Hongrie, il lui suffisait d'imposer sa suzeraineté au faible roi de France. Il revient aux rêves des Ottons, veut faire passer dans les faits la conception du Saint-Empire romain-germanique. Il épouse Agnès de Poitiers, fille du duc Guillaume d'Aquitaine. Il pouvait compter sur l'appui des moines réformateurs de Cluny dont il était le protecteur déclaré. La grande préoccupation du clergé français était l'établissement de la « paix de Dieu ». Henri III la proclame à Constance (1043) et s'efforce de représenter l'empereur comme le garant de cet ordre pacifique conforme à l'idéal chrétien, arbitre suprême des querelles particulières qu'il avait le droit et la force de régler. C'était une politique nouvelle, à larges vues, s'appuyant sur les plus grandes forces morales de l'époque, mais très idéaliste et déviant singulièrement de la prudence et de la méthode réaliste de Conrad II. Comme Henri II, Henri III est un roi d'Eglise. Son père, comme Henri Ier, Charles-Martel et les fondateurs de dynastie, en général, avait réagi contre l'influence du clergé, cherchant à organiser un État qui se suffit à lui-même. Le fils, moins pratique, d'éducation plus raffinée, tombe sous le charme des clercs, compromet son pouvoir laïque, sa force réelle et matérielle à la poursuite d'idées générales. Aussi verrons-nous grandir d'année en année les difficultés intérieures ; cette autorité incontestée et si forte que lui avait léguée son père, malgré toute son impériosité, il ne la maintient qu'à grand'peine ; il use sa faible santé dans ces luttes, et quand il meurt, à la fleur de l'âge, il laissera l'Empire à un enfant sous la tutelle d'une femme docile aux suggestions des moines. Son œuvre est ruinée d'avance, car cette réforme ecclésiastique qu'il favorise, c'est au fond contre lui qu'elle se fera ; les moines clunisiens se servent de lui comme d'instrument, mais ils n'en sont pas moins hostiles à la confusion du spirituel et du temporel sur laquelle il fonde son pouvoir. Lorsqu'en 1046, Halinard, abbé de Saint-Bénigne de Lyon, est élu archevêque de Lyon, il vient bien à Spire saluer l'empereur, mais il lui refuse le serment féodal de fidélité, disant que l'Evangile et la règle de Saint-Benoît le lui défendent. Les évêques lorrains sont de son avis et Henri III cède.

La féodalité laïque où était la vraie force obéit encore à Henri III, mais il s'y crée de redoutables difficultés. Son père s'était appuyé sur la petite noblesse, s'efforçant d'absorber les grands duchés ; mais il évitait de morceler ceux-ci et renonçait à s'appuyer contre eux sur la haute féodalité ecclésiastique. Le fils revient aux anciens errements. Il donne le duché de Bavière à un descendant de Henri de Luxembourg (1402), au successeur duquel il sera obligé de le reprendre, se créant ainsi de lui-même des difficultés ; il renonce de même à celui de Carinthie au bénéfice de Welf III. Conrad II avait réuni tout le duché de Lorraine entre les mains du vaillant Godefroi, gardien de la frontière de l'O., s'assurant la fidélité d'un puissant vassal ; à sa mort Henri divise le duché entre ses fils (1044) ; l'aîné, Godefroi, limité à la Haute-Lorraine, ne cessera de combattre et d'intriguer contre l'empereur pour avoir toute la succession paternelle ; battu et emprisonné en 1045, il est gracié à la mort de son frère, mais la Basse-Alsace est donnée à son ennemi Frédéric de Luxembourg (frère du nouveau duc Henri de Bavière). Il reste hostile et s'entend avec le roi de France, avec les comtes de Hollande, de Hainaut, de Flandre, trouble tout le pays à l'O. du Rhin. En Saxe, mêmes inconvénients ; au lieu d'absorder les duchés ou de s'entendre franchement avec leurs chefs, Henri III organise l'anarchie, juxtaposant des rivaux dont il n'est pas assez fort pour empêcher les conflits. Il oppose au duc Bernard, le margrave de Thuringe, Louis le Barbu, et l'ambitieux Adalbert, archevêque de Brême : ses agents préférés étaient les évêques. Il distribuait à son gré les offices ecclésiastiques, mais jamais ne pratiqua la simonie, ne les vendit ; il nommait des hommes à lui, ses chapelains, par exemple ; mais se préoccupait encore moins de leur rôle politique que de l'intérêt de l'Eglise ; dévoué à la réforme clunisienne non moins que sa femme Agnès, il s'efforce de ramener à la pureté monastique les mœurs très relâchées des prélats, qui ne se différenciaient guère de celles des princes laïques. Lui-même était d'une piété ascétique, s'astreignant aux pénitences les plus dures ; souvent on le vit prier pieds nus et vêtu de bure à la tête de son armée et de sa cour. Il eut une part considérable dans la réforme de l'Eglise accomplie au XIIe siècle et qui fut un des grands événements du moyen âge. A cet égard son œuvre capitale fut son intervention à Rome.

La papauté était retombée, après la mort d'Otton III, sous l'ascendant des seigneurs féodaux de la région romaine ; des Crescentius la prépotence avait passé aux comtes de Tusculum, du temps de l'empereur Henri II. Ceux-ci se la transmettaient. Le désordre fut à son comble sous le pontificat de Benoît IX et de ses honteux démêlés avec Sylvestre III que lui opposaient les capitaines des régions municipales de Rome ; deux fois il vendit son abdication. Grégoire VI qui lui avait acheté la tiare se montra partisan déclaré des réformes ecclésiastiques ; Pierre Damien et surtout son chapelain Hildebrand (V. GRÉGOIRE VII) l'y encourageaient. Tenu en échec par Benoît IX, que les Tusculans ramenèrent à Rome, et par Sylvestre III, il fit appel à l'empereur Henri III. Celui-ci, qui souhaitait venir prendre à Rome la couronne impériale et dont la piété était vivement

froissée des scandales auxquels donnait lieu la conduite des successeurs de saint Pierre, se rendit sur-le-champ à cet appel. Comme Otton Ier, il allait être amené à confisquer la papauté; mais son intervention en la moralisant et l'affranchissant du joug de la petite féodalité locale allait lui donner un immense prestige et en faire le plus dangereuse adversaire des empereurs. A l'automne de 1046, Henri III franchit le Brenner; il convoqua à Sutri un concile; les trois papes furent évincés. Sylvestre III, condamné pour simonie, fut déposé et interné dans un cloître. Grégoire VI abdiqua pour le même motif. L'empereur se rendit ensuite à Rome et y réunit un autre concile lequel déposa Benoît IX et chargea Henri III de désigner un pape. Il nomma l'évêque de Bamberg qui fut consacré sous le nom de Clément II et le même jour mit la couronne impériale sur la tête de Henri III et de sa femme Agnès. Cette cérémonie, célébrée le jour de Noël 1046, marque l'apogée du Saint-Empire romain-germanique. Son chef était aussi maître de l'Eglise que de l'Etat. Les réformateurs mêmes de l'Eglise, tels que Pierre Damien, lui reconnaissaient le droit de toujours ordonner le pape. Le clergé, la noblesse et le peuple de Rome lui soumettaient directement la Ville éternelle, lui conférant le patriciat dont il prit les insignes, manteau vert, anneau et diadème. Incontestée dans le présent, garantie dans l'avenir, la suprématie impériale semblait inébranlable. Henri III en fit sur-le-champ usage pour travailler à la réforme; un concile assemblé en sa présence condamna énergiquement la simonie. Une promenade dans le S. de la péninsule où il châtia Bénévent et consolida ses fidèles, Waimar de Salerne et le Normand Drogo, constata la puissance de l'empereur. A ce moment, il semblait qu'il eût réalisé cette monarchie universelle, spirituelle et temporelle, qui fut l'idéal des chefs du Saint-Empire.

Au moment où s'affirmait le plus le caractère général de la domination de Henri III, se manifestèrent plus vivement les résistances des princes. Elles se prolongèrent jusqu'à la fin du règne sans qu'il pût en venir à bout et asseoir sa domination sur une autorité matérielle incontestée. En Hongrie éclata un soulèvement national accompagné d'une violente réaction païenne; le roi Pierre, le protégé des Allemands, fut aveuglé, évêques et prêtres égorgés, un descendant d'Arpad acclamé roi sous le nom d'André (1046). Il donna des assurances de fidélité, revint au christianisme; mais, une fois consolidé, reprit la guerre; il attaqua la forte place de Haimbourg, boulevard de la colonisation germanique (1050). Une double expédition allemande échoua en 1051. L'année suivante on fit vainement le siège de Presbourg. Favorisés par la rébellion du duc de Bavière, les Hongrois reprirent l'offensive et remportèrent une sanglante victoire. Le traité conserva à l'Allemagne le pays conquis jusqu'à la Leitha, mais la Hongrie recouvra définitivement son indépendance (1054). Sur la frontière occidentale, même insuccès. Godefroi de Lorraine, appuyé par les comtes de Hollande, de Flandre et de Hainaut, revint à la charge et vainquit les troupes impériales. Henri III traita avec le roi de France, s'allia à ceux d'Angleterre et de Danemark qui l'assistèrent par mer, puis il entra en campagne, accompagné de l'évêque de Toul qu'il venait d'élever à la papauté; le comte Thierry de Hollande fut tué à la bataille de Dordrecht; Godefroi se rendit à merci; Beaudoin de Flandre donna des otages (1049). Cependant, pour résister à ce dernier qui s'emparait du Hainaut, l'empereur dut bientôt rendre à Godefroi ses biens et dignités et le charger de la guerre. Une nouvelle campagne menée par le souverain lui-même demeura sans effet (1054). A l'intérieur, le mécontentement des princes laïques contre un souverain très autocrate et dévoué aux princes ecclésiastiques multipliait les difficultés. La Saxe était divisée par la rivalité de son duc Bernard et de l'archevêque de Brême Adalbert. Ce dernier avait de vastes plans; il voulait constituer un patriarcat du Nord, réunissant dans son obédience les pays scandinaves, slaves et peut-être allemands, en face de ceux du Midi où se restreindrait la juridiction du siège de Rome; il refusa la papauté, préférant achever son œuvre à laquelle l'empereur semble avoir été sympathique. Adalbert fit beaucoup pour la propagande chrétienne sur la Baltique. En Bavière, le turbulent évêque Gebhard de Ratisbonne, oncle de l'empereur, et le sage évêque Gebhard d'Eichstædt, son principal conseiller, entrèrent en conflit avec le duc Conrad; condamné par l'empereur, celui-ci s'insurgea, appela les Hongrois, dévasta la Carinthie; mis au ban de l'Empire, il fut vaincu et le duché transféré au second fils de Henri III, le petit Conrad. Avant ce dernier, un héritier était né à l'empereur le 11 nov. 1050. Il fut baptisé sous le nom de Henri, et le grand abbé de Cluny, Hugues, le tint sur les fonts baptismaux. A la diète de Tribur, il fut reconnu comme successeur de son père, et les grands lui jurèrent fidélité (nov. 1053); il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque Hermann de Cologne. Un nouveau complot fut tramé par les princes à l'instigation de Gebhard de Ratisbonne; il s'agissait d'assassiner l'empereur. Celui-ci le découvrit et châtia les coupables.

Ces luttes renouvelées perpétuellement en Allemagne coïncidaient avec d'autres difficultés en Italie. Le maître parti, les seigneurs avaient relevé la tête. Clément II mourut subitement, peut-être empoisonné (1047). L'évêque allemand de Brixen, que Henri III nomma pape (Damase II), eut bientôt le même sort (1048). L'évêque Bruno, de Toul, fut alors désigné et prit le nom de Léon IX; il ramenait à Rome Hildebrand. Léon IX déploya une prodigieuse activité pour la réforme de l'Eglise, d'accord avec son suzerain, mais aussi revendiqua les droits du saint-siège. A sa mort (1054), une ambassade, conduite par Hildebrand, vint, selon l'usage nouveau, demander un pape à Henri III; celui-ci choisit, malgré ses résistances, l'évêque Gebhard d'Eichstædt, qui s'appela Victor II. Ces papes allemands assistèrent l'empereur contre les seigneurs italiens. Dans le S., les Normands se créaient un Etat indépendant; les chefs du parti allemand, le duc Waimar de Salerne et le marquis Boniface de Toscane, furent assassinés (1052); la veuve du second. Béatrice, épousa Godefroi de Lorraine, le vieil ennemi de l'empereur, et la plus puissante principauté territoriale de l'Italie centrale devint ainsi hostile à la maison de Franconie (1054). Henri III descendit dans la péninsule, tint sa diète à Roncalia, un concile avec le pape à Florence, châtiant les insubordonnés, renouvelant les ordonnances contre la simonie et le mariage des prêtres; Godefroi s'enfuit en Flandre et son frère, le cardinal Frédéric, se retira au Mont-Cassin. Béatrice de Toscane et sa fille Mathilde durent suivre l'empereur qui reprit la plupart des fiefs impériaux de l'héritage toscan. Ce dernier prodigua au saint-siège les témoignages de reconnaissance; il restitua au patrimoine de Saint-Pierre toutes les possessions qui lui avaient précédemment appartenu, et, en compensation de Bénévent, enlevé par les Normands, lui donna Spolète et Camerino. L'entente était complète. Cependant déjà perçaient les prétentions cléricales qui allaient provoquer la grande lutte de la fin du siècle. Bruno de Toul (Léon IX) ne s'était pas contenté de la désignation impériale; il avait demandé au peuple romain de la confirmer par une élection; il revendiqua la suprématie pontificale dans tous les ordres et invoqua les Fausses Décrétales pour réclamer de vastes possessions territoriales. Il s'entendit avec les Normands, qui allaient fournir à ses successeurs un point d'appui pour s'affranchir de la sujétion à l'Empire.

La mort prématurée de Henri III leur laissa le champ libre. La santé de l'empereur avait toujours été très faible; un petit enfant était son seul héritier. Sentant sa fin approcher, le puissant souverain prit ses dispositions pour assurer l'avenir. Cet avenir était sombre. A l'O., le comte de Flandre et Godefroi de Lorraine restaient aussi forts et hostiles que jamais, assiégeant dans Anvers le duc Frédéric de Basse-Lorraine; le roi de France, irrité que l'empereur eût accueilli l'hommage du fils d'Eude de Champagne, inclinait à intervenir en Lorraine. A l'E., les Hongrois restaient

hostiles. Au N., le dévoué Hermann, archevêque de Cologne, venait de mourir; à l'E.. les Liutizes reprenaient la guerre; le duc de Bohême Bretislav disparaissait, remplacé par un ennemi des Allemands, son fils Spithiniev; le petit duc de Bavière, Conrad, second fils de Henri III, mourait vers le même moment. L'empereur régla les affaires dans une diète tenue à Zurich et des conférences avec son ami le pape Victor II, qu'il appela à Goslar. Il nomma archevêque de Cologne Anno, un parvenu sur lequel il comptait; il fiança son héritier Henri à Berthe, de la famille des puissants margraves de Suse; sa fille Judith avec Salomon, fils du roi de Hongrie. Il eut une entrevue avec le roi de France, laissa le Hainaut au comte de Flandre, se réconcilia avec son tenace adversaire Godefroi de Lorraine; il lui rendit sa femme et le riche héritage toscan. Il gracia et restaura dans leurs biens son oncle Gebhard de Ratisbonne et tous ses complices. Il mourut à trente-neuf ans, réconcilié avec tous ses ennemis, entouré d'une foule de grands laïques et ecclésiastiques auxquels il recommandait son fils et sa femme Agnès chargée de la tutelle et de l'administration de l'Empire pendant la minorité. Le pape conduisit sa dépouille mortelle à Spire. A.-M. B.

Bibl. : Steindorff, *Jahrbücher der Deutschen Reiches unter Heinrich III*; Leipzig, 1874-81, 2 vol. — V. aussi les ouvrages généraux de Giesebrecht, Waitz, Lamprecht, etc.

HENRI IV, empereur d'Allemagne (1056-1106), né à Goslar le 11 nov. 1050, mort à Liège le 7 août 1106. Fils de Henri III et d'Agnès d'Aquitaine, il n'avait pas encore six ans quand la mort de son père lui transmit la couronne. La succession héréditaire ne fut pas contestée, car Henri IV avait reçu la couronne et le serment de fidélité des grands (1053), mais la situation était mauvaise. Henri III, absorbé par ses plans de réforme religieuse et de monarchie universelle, avait gouverné surtout avec les évêques; il avait mécontenté l'aristocratie laïque sans pouvoir briser les chefs de l'opposition. Ceux-ci profitèrent de la minorité de son fils pour affaiblir le pouvoir impérial de telle manière qu'il ne pût jamais en retrouver la plénitude; et, d'autre part, pendant cette minorité, l'Église qui avait subi docilement le gouvernement de Henri III revendiqua sa liberté et prétendit substituer le pape à l'empereur à la tête de la société chrétienne. Ainsi se prépara le double conflit qui remplit le règne de Henri IV et détermina la décadence du Saint-Empire. Le jeune souverain fut, avons-nous dit, reconnu dans son triple royaume d'Allemagne, de Bourgogne et d'Italie. Le redoutable Godefroi de Lorraine qui aurait pu lui disputer l'Empire n'y songea même pas. Il se contenta d'occuper la Toscane, du chef de sa femme. Son frère Frédéric fut élu pape sous le nom d'Etienne X à la mort de Victor II. La mort de celui-ci priva l'impératrice d'un conseiller éprouvé et d'un allié influent. Etienne X prit la tiare sans attendre l'autorisation impériale; pourtant Hildebrand se rendit auprès de l'impératrice pour la demander. Godefroi reçut le titre de vicaire impérial en Italie. Au S. des Alpes l'autorité de l'impératrice n'existait pas; au N. elle rencontra de grandes résistances. Agnès était étrangère; son zèle religieux et son dévouement aux moines de Cluny étaient vus d'un mauvais œil. Même les grands archevêques de Cologne, de Mayence, de Brême, se tinrent sur la réserve; son conseiller, l'évêque Henri d'Augsbourg, orgueilleux et dominateur, lui fit des ennemis. En Saxe, l'enfant impérial faillit être assassiné; les ducs de Brunswick le protégèrent, mais la vieille hostilité des Francs et des Saxons se réveilla (1057). Les deux fils et successeurs du duc Bernard, le duc Ordulf et Hermann, comte de Lunebourg, s'attaquèrent à l'archevêque de Brême qui fut forcé de leur acheter la paix. En Souabe, le comte Rodolphe de Rheinfelden pour se faire donner le duché enleva la fille de Henri III et d'Agnès, sœur aînée de Henri IV; l'impératrice lui conféra en effet le duché de Souabe et l'administration de la Bourgogne (1057); mais ceux-ci lui furent contestés par l'énergique Berthold de Zæhringen; pour l'apaiser, Agnès lui donna le duché de Carinthie et Vérone. La jeune épouse de Rodolphe mourut dès 1060 à quatorze ans et le duc épousa alors Adélaïde de Savoie, sœur de la fiancée de l'empereur. Agnès ne conserva pas non plus le duché de Bavière; elle le donna à Otton de Nordheim, un comte saxon. En somme, elle avait reconstitué les trois grandes principautés ducales du S. de l'Allemagne et défait l'œuvre de Conrad II. En Hongrie, le roi André, avec lequel on s'était entendu, fut renversé par Bela et, malgré l'assistance d'une armée allemande, vaincu et tué; son fils, Salomon, gendre de Henri III, se réfugia à la cour impériale. La suzeraineté allemande non seulement sur la Hongrie, mais sur la Pologne, était ruinée.

L'aristocratie sacerdotale qu'on aurait pu croire dévouée à la cause monarchique l'abandonna presque dans cette crise; l'ambition personnelle de ses principaux chefs les engagea dans des combinaisons particulières avec les dynasties locales. L'archevêque de Cologne, Anno, s'entendit avec Otton de Nordheim, Egbert de Brunswick et Godefroi de Lorraine; ils attirèrent le jeune Henri IV et sa mère dans une île du Rhin, près de Neuss (auj. Kaiserswerth), et enlevèrent l'enfant; effrayé, il se jeta du bateau dans le fleuve et ne fut sauvé que par Egbert de Brunswick. Il n'oublia jamais cette trahison (mai 1062). La douce Agnès ne fit rien. Les conjurés gouvernèrent sous le nom de l'empereur mineur; le frère d'Anno devint archevêque de Magdebourg; on décida que la régence appartiendrait à l'évêque dans le diocèse duquel serait la cour. Anno sacrifia complètement les droits de l'Empire à la papauté (V. ci-après); mais sa régence fut, à d'autres égards, avisée. Il agit d'accord avec Adalbert de Brême dont la courtoisie gagna le cœur du jeune Henri. Une campagne en Hongrie, favorisée par la mort de Bela, rétablit sur le trône Salomon, le protégé allemand. Adalbert, qui était dévoué au principe monarchique, tandis qu'Anno était le champion de la féodalité et de l'autonomie ecclésiastique, fit déclarer majeur Henri IV à la diète de Worms (Pâques 1065). Aussitôt l'empereur se débarrassa d'Anno. Adalbert gouverna sous son nom; mais il ne tarda pas à mécontenter l'aristocratie, malgré les concessions qu'il leur fit; les ducs de Souabe et de Bavière se coalisèrent avec les archevêques de Mayence et de Cologne pour le renverser. A la diète de Tribur (1066), ils mirent l'empereur en demeure de l'éloigner ou d'abdiquer. Ce coup d'État livra l'Allemagne à l'anarchie féodale. Durant trois ans les choses allèrent à la dérive. Godefroi de Lorraine, qui avait fini par reprendre la Basse-Lorraine et réunir tout le duché héréditaire de sa maison, était partagé entre l'Allemagne et l'Italie où il laissait grandir le saint-siège et contenait difficilement les Normands. Anno, détesté de Henri IV, ne put reprendre l'ascendant, et, quand il voulut imposer son neveu sur le siège archiépiscopal de Trèves, les gens de la ville massacrèrent ce dernier. Le duc de Saxe, Magnus, et ses seigneurs reprirent la guerre contre l'archevêque de Brême et le dépouillèrent de presque tous ses châteaux et domaines; il dut en céder 1.000 d'un seul coup, ce qui ruina la principauté ecclésiastique du Nord qui aurait pu faire contrepoids au duché de Saxe. L'archevêque de Mayence se fit céder en Thuringe 120 domaines royaux avec les dîmes qui lui revenaient. Le jeune souverain, qu'on avait séparé de sa mère, avait été médiocrement élevé; il était intelligent, aimable et séduisant, mais de mœurs irrégulières; très brave soldat, médiocre capitaine; alternativement généreux jusqu'à la prodigalité, et prêt à tout pardonner, puis sévère jusqu'à la dureté, vindicatif, d'une violence terrible; en somme, passionné et incapable de s'imposer la méthode politique qui seule eût pu lui faire surmonter les dangers accumulés sur sa route. Entouré de jeunes nobles et d'un conseil de princes qui tantôt le flattaient, tantôt le bravaient, il s'adonna aux plaisirs. On l'obligea à épouser Berthe de Savoie, sa fiancée (1066); il ne consomma pas l'union et acheta à l'archevêque de Mayence son consentement au divorce; mais le pape et le conseil des princes s'y opposèrent catégoriquement (1069). Il accepta alors le mariage et n'eut pas à

s'en repentir, car Berthe fut pour lui une épouse excellente, dévouée et fidèle pendant sa vie entière. Les Slaves de la rive droite de l'Elbe, Wendes, Abodrites, se soulevèrent, égorgeant leurs princes chrétiens, les prêtres, les missionnaires, brûlant églises et monastères. Hambourg même fut réduit en cendres; les évêchés de Brandebourg, Havelberg, Aldenburg disparurent; la Nordalbingie fut mise à feu et à sang. Les Wendes recouvrèrent leur indépendance; les Allemands furent exclus de la Baltique dont les Danois et les Slaves se disputèrent les côtes (1066-1071). Ce désastre de la cause germanique au N. de l'Empire en indique clairement l'affaiblissement. Celui-ci n'est pas moins évident au S. où l'Italie échappe à l'influence allemande et où la papauté devient indépendante.

Etienne X, le protagoniste de l'ordre de Cluny, adversaire implacable du mariage des prêtres, mourut à Florence auprès de son frère Godefroi avant d'avoir réalisé ses plans; mais il avait nommé archidiacre de Rome son ami Hildebrand et fait promettre aux Romains d'attendre son retour avant de choisir un pape. Les seigneurs féodaux, dirigés par les comtes de Tusculum, tentèrent de reprendre le patriciat et la papauté et élurent pape l'évêque de Velletri (Benoît X). Le parti de la réforme se réfugia auprès de Godefroi; celui-ci, d'accord avec Hildebrand, porta au saint-siège l'évêque Gérard de Florence, un Bourguignon parent des ducs de Lorraine; il l'amena à Rome. Le premier soin du nouveau pape Nicolas II, conduit par Hildebrand, fut de s'affranchir du protectorat allemand aussi bien que des entreprises de l'aristocratie romaine. Ils travaillèrent à organiser un Etat de l'Eglise de Rome complètement autonome et cherchèrent des auxiliaires d'une part dans les Normands, de l'autre dans le parti national italien. Celui-ci, associé aux réformateurs *patarins*, prévalut en Lombardie, où l'archevêque de Milan, Guido, abandonna les antiques prétentions de son siège et se soumit sans réserve au pape. Les Normands de Richard de Capoue et de Robert Guiscard, en échange de l'investiture pontificale qui légitima leurs conquêtes, soumirent au saint-siège les châteaux des nobles romains et contraignirent Benoît X à abdiquer. C'est alors que fut réuni le fameux concile de 1059 qui réorganisa la papauté, réserva l'élection au collège des cardinaux, écartant à la fois le droit du peuple et de la noblesse de Rome et celui de l'empereur. On laissa pourtant dans le décret subsister une mention de ce droit impérial attaché au titre de patrice: mais l'ambiguïté calculée de la forme préparait la suppression totale de cette ombre de suzeraineté. Déjà Hildebrand affirmait que la couronne impériale était un don de Saint-Pierre et préparait la subordination du chef temporel au chef spirituel (V. Saint-Empire).

La crise définitive se produisit en 1061 à la mort de Nicolas II. Le parti féodal se rallia au parti impérial et envoya une ambassade porter à l'empereur les insignes du patriciat et le prier de nommer un pape. Agnès n'osa agir d'elle-même et convoqua une diète à Bâle; c'était perdre du temps. Le parti de la réforme, qui avait hésité, passa outre. Hildebrand appela une garnison normande à Rome et fit élire sous sa protection le chef des Patarins, protégé du duc de Toscane, Anselme de Lucques, qui prit le nom d'Alexandre II. La diète de Bâle rejeta ce candidat et élut de son côté Cadalus, évêque de Parme, adversaire déclaré du célibat des prêtres et de la réforme clunisienne (oct. 1061); il prit le nom d'Honorius II. Il fut reconnu en Lombardie et vint camper devant Rome avec une armée d'Allemands et de Lombards. Une assemblée populaire se prononça pour lui: les mercenaires d'Hildebrand furent battus au Monte Mario; le château Saint-Ange, Saint-Pierre et la cité Léonine tombèrent au pouvoir du parti impérial; mais les réformistes se maintinrent dans la ville. Godefroi de Lorraine arriva à son tour et imposa un compromis; chacun des compétiteurs à la papauté dut se retirer dans son évêché et la décision fut remise à la cour impériale (1062). Ici intervint Anno, l'archevêque de Cologne. Il venait de mettre la main sur l'empereur; désireux de s'appuyer sur le parti réformiste contre ses ennemis, il se prononça pour Alexandre II et fit décider par la diète d'Augsbourg qu'on se bornerait à faire vérifier par des délégués la validité de son élection. Il fit charger de cette tâche son neveu Burchard d'Halberstadt. Ce dernier ramena au palais de Latran Alexandre II (janv. 1063); le chancelier de l'Empire, Guilbert de Ravenne, fut même destitué. Cadalus résista. Il reparut devant Rome, soudoyant une foule de partisans; après quelques semaines d'une guerre de rues, le secours des Normands valut le succès à Alexandre II. Un concile réuni à Mantoue par Anno et Godefroi se prononça pour lui. Godefroi le ramena à Rome en triomphe. La réforme d'Hildebrand et le programme du concile de 1059 prévalaient. La municipalité romaine, le patrice, perdirent toute participation à l'élection des papes; la suzeraineté impériale fut anéantie (1064). On espéra un moment, quand Henri IV s'affranchit d'Anno, qu'il allait venir à Rome se faire couronner empereur. Les réformateurs, Pierre Damien, Anno, Godefroi, l'y invitaient aussi bien que leurs ennemis les archevêques de Milan et de Ravenne. Il eût pu saisir cette occasion de restaurer ses droits. Adalbert de Brême l'en empêcha. Alexandre II s'affermit complètement; quand Anno et Otton de Nordheim vinrent à Rome, il leur fit sentir sa suprématie. La mort du duc Godefroi le délivra d'un protecteur impérieux (1070) et la guerre civile déchaînée en Allemagne affaiblit trop l'empereur pour qu'il pût reconquérir ses prérogatives.

Lorsqu'il fut parvenu à l'âge d'homme, Henri IV voulut s'affranchir de la tutelle des princes. Le plus puissant, Godefroi, duc de Lorraine et de Toscane, venait de mourir: son fils Godefroi (né d'un premier mariage et uni à Mathilde, fille de la duchesse de Toscane), qui héritait de ses doubles possessions, était dévoué à l'empereur. Le principal adversaire était le duc de Bavière. Henri IV l'attaqua de front; il l'accusa d'avoir tenté de l'assassiner, le mit au ban de l'Empire, donna son duché à son gendre Welf, fils d'Azzo d'Este. Otton, bien que vainqueur à Eschwege, et secouru par le duc de Saxe Magnus, ne put garder que ses alleux (1070-71). Henri III déposa également le duc de Carinthie, Berthold de Zæhringen, et se brouilla avec son propre beau-frère, le duc de Souabe (1072). Contre les Saxons, il s'était allié au roi de Danemark; il emprisonna le duc de Saxe et fit bâtir, en Saxe, une série de châteaux, dont le plus célèbre fut Harzburg (à une lieue de Goslar), pour contenir le pays. Cependant la mort de son conseiller Adalbert de Brême le livrait aux suggestions de ses favoris; l'arbitraire de son gouvernement indisposait la population, et quoiqu'il eût redemandé les conseils de l'archevêque de Cologne, il n'eut pas la patience de les subir. En juin 1073, la Saxe s'insurgea. Bloqué dans Harzburg, l'empereur eut grand'peine à échapper. Il ne trouva de concours sincère que dans les villes rhénanes. Une réunion convoquée à Fritzlar songeait à élire empereur Otton de Nordheim, le chef du mouvement. Henri IV plia; par le traité de Gezstungen, il s'engagea à rendre la Bavière à Otton, à démolir ses forteresses en Saxe, à restituer aux Saxons leurs antiques franchises (févr. 1074). La destruction des forteresses par les paysans donna lieu à des scènes de violence qui rouvrirent le conflit. En Hongrie, le roi Salomon, l'allié de l'Empire, fut expulsé, remplacé par Geisa; son beau-frère Henri IV tenta vainement de le rétablir. Mais les grands de l'Allemagne du Nord embrassèrent son parti contre les Saxons. Ceux-ci furent complètement défaits sur l'Unstrut (juin 1075). Ils durent se soumettre; leurs chefs vinrent pieds nus implorer merci et furent emprisonnés. La mort de l'archevêque de Cologne, remplacé par un fidèle de l'empereur, consomma son triomphe. Mais il ne sut pas conserver l'appui des grands de l'Allemagne méridionale qui lui avaient assuré cette victoire. Il en aurait eu d'autant plus besoin qu'il s'engageait dans une nouvelle lutte, bien autrement grave et mémorable, la *querelle des investitures*.

En Italie, l'autorité impériale déclinait à mesure que

grandissait celle de la papauté. Les événements de 1059-1064 avaient permis à celle-ci de franchir le pas décisif. Sous la protection des Normands et du duc de Toscane, elle s'était rendue maîtresse de Rome et émancipée. Elle allait maintenant revendiquer la domination complète de l'Eglise. Or l'Eglise étant engagée dans la société temporelle, il fallait rompre tous les liens de sujétion qui subordonnaient ses dignitaires aux princes. Enlever à ceux-ci le choix des évêques, c'était les dépouiller de la moitié de leur pouvoir, les subordonner à la papauté et les laisser désarmés entre la monarchie spirituelle et la féodalité laïque. Il s'agissait d'un combat à mort. En Italie, la situation du pape était très forte. Par les Normands, il tenait le Sud; le centre lui était assuré par les marquises de Toscane, Béatrice et sa fille Mathilde, maîtresse du pays jusqu'au Pô (Lucques, Modène, Parme, Plaisance, Mantoue, Ferrare); résolues à laisser leur héritage au saint-siège, l'une et l'autre n'eurent avec leurs époux, les deux Godefroi de Lorraine, aucun rapport intime. Dans le Nord, la mort de l'antipape Cadalus avait singulièrement affaibli le parti impérial (1072). La *Pataria* avait gagné à la cause pontificale la démocratie des villes et des campagnes. Après Landolf, son frère Erlembald l'engage dans la voie politique; ils conquièrent par la force le siège archiépiscopal de Milan; l'ancien chancelier Guibert, pour s'assurer celui de Ravenne, abandonne l'autonomie que ce siège avait conservée depuis des siècles. En 1073, les efforts des Patarins ont acquis au parti pontifical l'Italie septentrionale. En Allemagne même, sous prétexte de simonie, le pape dépose l'évêque de Constance, l'abbé de Reichenau, choisis par Henri IV; les nombreux protégés qu'Anno avait mis à la tête d'abbayes et d'évêchés sont des adeptes fervents de la réforme clunisienne. L'opinion publique lui devient de plus en plus favorable. Telle était la situation lorsque le chef du mouvement, Hildebrand, fut acclamé pape. Il prit le nom de Grégoire VII et entra en fonctions. Cependant il attendit pour la consécration l'avis de l'empereur. Celui-ci était au début de la guerre de Saxe; il n'osa, malgré les conseils de beaucoup de ses évêques et abbés, refuser son assentiment. L'impératrice Agnès et le chancelier de l'Empire, en Italie, assistèrent à la consécration (30 juin 1073).

Grégoire III avait affirmé sur-le-champ toutes ses prétentions. On commença par négocier. Vaincu en Saxe, Henri IV temporisait. Il écrivit au pape, avouant qu'il n'avait pas toujours, comme il l'aurait dû, respecté le droit et l'honneur légitimes du sacerdoce, mais que, touché par la grâce divine et faisant retour sur lui-même, il confessait ses anciens péchés à la très indulgente paternité du pape. Une ambassade pontificale accompagnée par sa mère vint le trouver; il se montra disposé à prêter son concours pour la convocation d'un grand concile allemand en vue de la réforme de l'Eglise. Mais ses évêques dirigés par l'énergique archevêque Liemar de Brême s'y opposèrent. Le pape réunit alors à Rome un concile (févr. 1075). Il formula de la manière la plus énergique l'interdiction du mariage des prêtres et de la simonie, sous peine d'excommunication. Les évêques et abbés inculpés d'avoir acquis leur place par corruption furent cités à comparaître à Rome; l'excommunication lancée par Alexandre II contre cinq conseillers de Henri IV fut renouvelée. Enfin le concile condamna l'investiture par les laïques en ces termes: « Si quelqu'un désormais reçoit de la main de quelque personne un évêché ou une abbaye, qu'il ne soit pas considéré comme évêque, et qu'en outre la grâce de Pierre et l'entrée de l'Eglise lui soient interdites. Si un empereur, un roi, un duc, un marquis, un comte, une puissance ou une personne laïque a la présomption de donner l'investiture des évêchés ou de quelque dignité ecclésiastique, qu'il se sache frappé d'excommunication. » Ce décret n'était pas exécutable. Les évêques et abbés étaient, en Allemagne surtout, à la tête de possessions territoriales et de principautés dont l'importance égalait celle des duchés et des comtés; l'empereur ne pouvait se désintéresser de leur nomination sans abdiquer; les princes ecclésiastiques et laïques avaient les mêmes obligations, la même éducation; les biens féodaux les attachaient étroitement les uns aux autres. Il était inadmissible que l'Eglise fût dégagée de toute dépendance envers l'Etat, en conservant des biens et dignités qui représentaient la moitié de cet Etat. Il ne semble pas que Grégoire VII ait osé de suite exiger l'application de son décret; il ne le promulgua pas et Henri IV n'en tint aucun compte; le pape laissa passer sans protester la nomination d'un évêque de Bamberg et d'abbés de Fulda et Lorsch. A Milan, les Patarins furent expulsés, leur chef Erlembald périt dans la mêlée; Guibert de Ravenne se mit à la tête de l'opposition qui invita l'empereur à désigner un archevêque de Milan; il choisit son chapelain Thédald et nomma même aux sièges de Fermo et Spolète, dépendant de la province ecclésiastique de Rome et revendiqués par l'Etat romain. Cette fois Grégoire s'émut. Il écrivit à l'empereur (8 déc. 1075) pour lui reprocher sa conduite et le sommer de se conformer aux décisions du concile. On prétend même qu'il le cita à comparaître à Rome devant le prochain concile. Henri IV répliqua par la convocation d'un concile allemand à Worms; les archevêques de Mayence et de Trèves, vingt-quatre évêques, le duc de Lorraine et une foule de seigneurs et de clercs y assistaient. Le cardinal Hugues y apporta les griefs des Romains contre le pape, l'accusant d'adultère avec Mathilde, contestant la régularité de son élection, etc. Le concile vota la déposition de Grégoire VII. L'empereur la lui notifia en ces termes: « Henri, roi non par usurpation, mais par la volonté de Dieu, à Hildebrand, non point pape, mais faux moine. Le Christ nous a appelé à la royauté tandis qu'il ne t'a point élevé au sacerdoce. Tu as levé la main contre moi qui suis consacré comme roi et qui, suivant la tradition des Pères, ne puis être jugé que par Dieu seul et n'être déposé pour aucun crime, à moins que je n'abandonne la foi. Frappé d'anathème, condamné par notre jugement et par celui des évêques, descends, quitte le siège apostolique que tu as usurpé; qu'un autre y monte qui ne voile pas la violence sous le manteau de la religion, mais enseigne la doctrine authentique de Pierre. Moi Henri, roi par la grâce de Dieu, je te crie avec tous nos évêques: descends! descends! » Le comte Eberhard de Nellenburg et deux évêques vinrent porter en Italie cette lettre et une proclamation au peuple et au clergé romain. Un concile réuni à Plaisance sanctionna la décision de celui de Worms. Un clerc de Parme, du nom de Roland, vint lire la lettre impériale au milieu d'un synode convoqué à l'église de Latran. Il faillit être mis en pièces. Encouragé par des lettres de plusieurs évêques allemands et lombards, Grégoire VII agit résolument. Il suspendit et excommunia l'archevêque de Mayence, excommunia et déposa Henri IV, déliant ses sujets du serment de fidélité. « Bienheureux Pierre, comme ton représentant, j'ai reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier sur le ciel et sur la terre. Fort de cette conviction, pour l'honneur et la défense de l'Eglise, au nom du Dieu tout-puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par ton pouvoir et ton autorité, je dénie au roi Henri, qui s'est élevé contre ton Eglise avec un orgueil inouï, le gouvernemement de l'Allemagne et de l'Italie; je délie tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont prêté ou lui prêteront et je défends que nul le serve à titre de roi. » Cet anathème fut prononcé en présence de l'impératrice Agnès. La guerre était déclarée entre le pape et l'empereur; l'enjeu était la suprématie dans l'Europe chrétienne et féodale.

A première vue, il semblait que la force matérielle du souverain temporel dût prévaloir contre la force morale du souverain spirituel. Les moines et prêtres réformateurs, malgré leur ascendant sur le peuple, n'eussent pas donné au pape d'armée capable de résister; ses mercenaires, même aidés par les Normands, pouvaient à peine le maintenir à Rome. Mais la force matérielle manquait également à l'empereur. L'aristocratie féodale qui la lui fournissait lui était

hostile. Le pape lui donnant un prétexte pour désobéir, elle n'hésita pas. Un fait très grave fut la mort de Godefroi de Lorraine, le plus ferme partisan de Henri IV. Elle laissa Mathilde maîtresse de l'Italie centrale qu'elle livra au pape. L'empereur eut l'imprudence de ne laisser à Godefroi de Bouillon, neveu du défunt duc, que ses alleux et Verdun, donnant le duché de Lorraine à son fils Conrad, âgé de deux ans. Ce retour à la politique de son aïeul acheva d'alarmer les grands, inquiets depuis l'abaissement de la Saxe. Ceux de l'Allemagne du Sud s'entendirent : Rodolphe, Berthold, Welf, les évêques de Salzbourg, Wurzbourg, Passau ; la Saxe s'insurgea ; ses évêques et princes furent mis en liberté et trahirent la confiance du souverain ; les défections se multiplièrent ; l'évêque de Metz, les archevêques de Trèves, de Mayence, se réconcilièrent avec le pape. Henri IV s'enfuit à Worms, abandonné de tous. Grégoire VII écrivit aux évêques, aux seigneurs et aux fidèles d'Allemagne une lettre déclarant que si Henri refusait de se soumettre en donnant des preuves de sa sincérité et traitant l'Eglise non en servante, mais en souveraine, il fallait choisir un autre roi que lui confirmerait. Un conseil préparatoire tenu à Ulm décida de convoquer à Tribur une diète générale. Elle eut lieu en oct. 1076 ; les grands semblaient tous d'accord, Souabes, Bavarois, Saxons. Les légats du pape, les évêques d'Aquilée et de Passau étaient là. Henri, établi près de là, sur la rive gauche du Rhin, à Oppenheim, négocia vainement. Otton de Nordheim et Rodolphe de Souabe réclamaient une nouvelle élection impériale. L'abbé Hugues de Cluny, parrain de Henri IV, et les légats du pape (qui hésitait en considération de l'impératrice Agnès) la firent ajourner. On décida de s'en remettre à la décision du saint-père ; celui-ci devait tenir à Augsbourg, le 2 févr. 1077, une diète où serait prononcé le jugement. En attendant, Henri vivrait à Spire, dans la retraite, suspendu de son autorité. Si, dans le délai d'un an, il n'obtenait l'absolution pontificale, il serait déchu. L'empereur accepta ces terribles conditions, promit au pape toute satisfaction, s'humilia également vis-à-vis des Saxons, livra sa fidèle cité de Worms à la vengeance de l'évêque, se retira à Spire. Il résolut d'éviter à tout prix la rencontre du pape et des princes allemands, qui consommerait son abaissement.

Grégoire VII semblait complètement vainqueur. Le pape qui, à son arrivée à Rome, était dans la dépendance étroite de l'empereur, se trouvait maintenant son supérieur. Les partisans de Henri IV affluaient en Italie pour mendier l'absolution. A la fin de décembre, il partit de Rome pour se rendre en Allemagne. A Mantoue, il apprit que l'empereur venait à sa rencontre. Henri s'était mis en route avec sa femme et son fils de trois ans ; passant par la Bourgogne et Genève, accueilli en Savoie par sa belle-mère et son beau-frère, il franchit le mont Cenis au prix de grandes souffrances. En Lombardie, où les ennemis du pape étaient nombreux et forts, il eut en quelques jours une véritable armée. Grégoire se réfugia avec Mathilde dans la forte place de Canossa, en plein Apennin, dont la triple enceinte et les provisions inépuisables défiaient un siège. Mais Henri n'était pas venu pour exiger de force l'absolution et courir les risques d'une lutte. Il était résigné à boire le calice jusqu'à la lie. Avec une petite escorte, il se rendit à Canossa. Hugues de Cluny et Mathilde s'entremirent en sa faveur. Le pape n'avait pas confiance dans le caractère de Henri IV ; il refusa d'abord de le recevoir. Il l'admit ensuite dans le château, mais seulement à l'intérieur de la deuxième enceinte. Trois jours durant (25-27 janv. 1077), l'empereur dut attendre pieds nus et en chemise, dans la neige, que le souverain pontife se laissât fléchir. Cette dureté indignait jusqu'à l'entourage de Grégoire, qui l'implorait et s'écriait qu'il montrait « non la grave sévérité d'un pontife, mais la cruauté d'un tyran ». Les conseillers de Henri partageaient sa pénitence. Le quatrième jour, le pape l'admit enfin en sa présence ; il lui fit jurer de se réconcilier avec les grands et les évêques allemands d'après ses conseils, de le laisser venir en Allemagne quand il voudrait. L'empereur, sanglotant, se jeta aux pieds du vieillard ; celui-ci le releva, leva l'excommunication, lui donna sa bénédiction et l'emmena à la messe, qui termina cette scène émouvante. La pénitence de Canossa symbolisait le triomphe de la papauté sur l'Empire ; c'est un des événements les plus caractéristiques de l'histoire du moyen âge. Il marque le moment où la papauté, si longtemps vassale de l'Empire, ressaisit la supériorité, l'affirmant même sur les souverains temporels, distribuant les couronnes aussi bien que les dignités ecclésiastiques, en qualité de magistrat suprême de la chrétienté.

L'importance symbolique de la scène de Canossa ne doit pas faire exagérer ses conséquences immédiates. Elles furent minimes. Les Lombards regardaient cette soumission comme une trahison ; ils voulaient que le roi abdiquât en faveur de son fils, le petit Conrad, s'engageant à le conduire à Rome où on élirait un nouveau pape. Pour les regagner, Henri IV dut leur promettre de reprendre ultérieurement la lutte ; il se fit couronner roi d'Italie par l'archevêque excommunié de Milan. Quand le pape l'invita à l'accompagner en Allemagne à l'assemblée princière, qui se tenait à Forchheim, il objecta ses occupations. Grégoire n'osa quitter Canossa et n'envoya que des légats à l'assemblée. Celle-ci déposa Henri IV et élut Rodolphe de Souabe, lequel promit de s'abstenir de donner l'investiture ecclésiastique et de rendre la monarchie héréditaire (mars 1077). L'anti-césar vit ses partisans se diviser ; les villes rhénanes étaient contre lui. Dès que Henri repassa les Alpes, l'Allemagne méridionale se prononça pour lui. A la diète d'Ulm, il prononça la destitution des ducs de Souabe, de Bavière et de Carinthie et la confiscation de leurs biens. La guerre civile se déchaîna dans l'Allemagne entière ; chaque canton était divisé sauf dans la Saxe où était le point d'appui de Rodolphe ; les villes rhénanes et franconiennes tenaient pour Henri avec la pluralité des nobles souabes, bavarois, lorrains, Boleslav de Bohême, le patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Brême. Grégoire VII hésitait à se jeter dans la lutte ; quand ses légats renouvelèrent l'excommunication contre l'empereur, il ne ratifia pas leur déclaration. Il ne dit rien quand Henri IV nomma deux de ses chapelains évêque d'Augsbourg et métropolitain d'Aquilée. Le synode tenu à Rome en mars 1078 était en grande partie favorable à Henri IV ; c'est à lui que le pape adressa ses légats. La guerre civile continuait ; la sanglante bataille de Melrichstadt (août 1078) demeura indécise ; de part et d'autre on mettait à feu et à sang les possessions des ennemis. Après la mort d'Eberhard de Nellenburg, les meilleurs auxiliaires de l'empereur furent Godefroi de Bouillon et Frédéric de Hohenstaufen, auquel il donna le duché de Souabe. Une nouvelle bataille indécise eut lieu à Flarchheim, près de Muhlhausen (janv. 1080). En mars 1080, au synode de Rome, Grégoire VII se décida à réitérer l'excommunication et la déposition de Henri IV et à reconnaître Rodolphe. Son manifeste n'eut pas grand effet. Dans un concile réuni à Mayence, dix-neuf évêques allemands déposèrent Grégoire VII ; un concile de trente évêques italiens tenu à Brixen élut pape Guibert de Ravenne (juin 1080). Rodolphe fut tué dans une bataille sur l'Elster.

Cette mort fut accueillie comme un jugement de Dieu. Henri IV put franchir les Alpes, non plus en pénitent, mais en vainqueur irrité. Un nouveau concile (Pavie, avr. 1081) confirma l'élection de Guibert de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. Un mois après, il campait avec l'empereur au pied du Vatican ; Rome restant fidèle au pape, Henri IV et Clément III se retirèrent à Ravenne. Ils revinrent l'année suivante, s'installèrent à Tivoli ; enfin, en juin 1083, une troisième tentative aboutit ; la cité Léonine fut prise d'assaut ; Grégoire VII, réfugié au château Saint-Ange, refusa toute concession ; aux offres d'accord, il répliqua en exigeant l'exécution du traité de Canossa. On conclut une trêve en attendant un concile ; mais aucun des deux adversaires ne voulant y admettre les partisans de l'autre, il ne put avoir lieu. Les Romains cédèrent. Le 21 mars 1804,

Henri IV entra dans la ville et conduisit son antipape au Latran; une assemblée tenue à Saint-Pierre déposa de nouveau Grégoire VII, et Clément III fut consacré; à son tour il mit la couronne impériale sur la tête de Henri IV et de sa femme. Les Romains conférèrent le patriciat à l'empereur. Bloqué dans le château Saint-Ange, Grégoire VII appela Robert Guiscard. Celui-ci vint avec 30,000 Normands, Italiens, Sarrasins. Evacuée par l'empereur, la ville éternelle fut prise d'assaut, mise à sac pendant trois jours, puis incendiée (mai 1084). Cette catastrophe la dépeupla pour des siècles. L'année suivante, Grégoire VII mourait en son exil, à Salerne, où l'avait emmené son protecteur (mai 1085). Clément III restait maître de Rome; ce n'est qu'au bout d'une année qu'on lui opposa Victor III, et encore celui-ci ne prit décidément le pontificat qu'en 1087. Mais sa mort laissa la place à l'énergique et habile Otton d'Ostie qui prit le nom d'Urbain II.

En Allemagne, la guerre se prolongeait. L'empereur s'y était fait suppléer par son gendre, le duc de Souabe, Frédéric de Hohenstaufen; il avait donné l'Autriche à son allié le duc de Bohême Vratislav. Ses ennemis n'étaient pas domptés; aucun des trois chefs, Welf de Bavière, Otton de Nordheim et Egbert de Misnie, ne voulant décerner la couronne à un des deux autres, ils s'entendirent sur le nom d'Hermann de Salm, fils du comte de Luxembourg, qu'ils élurent et firent sacrer et couronner à Goslar (1081). L'anarchie était absolue; non seulement dans chaque province les deux partis se combattaient avec acharnement; mais, profitant du désordre, une foule de chevaliers bâtissaient des châteaux, s'entouraient de mercenaires et vivaient de brigandage; les moins belliqueux se réfugiaient dans les cloîtres; les donations se multiplient dans ces années troublées. Le désir de paix était général, lorsque Henri IV rentra en Allemagne. Les légats de Grégoire VII s'y opposèrent; à leur synode de Quedlinburg, quinze évêques excommunièrent Henri IV et Clément; mais, à celui de Mayence, les trois archevêques rhénans et vingt évêques excommunièrent Hermann et les membres de son concile. L'empereur eut d'abord le dessus; il soumit la Saxe, récompensa par l'octroi du titre royal la fidélité du duc de Bohême; mais il fut battu par Egbert de Misnie près de Bleichfield au N. de Wurzbourg (août 1086). L'abdication (1087) et la mort de l'anticésar Hermann passèrent presque inaperçues. Celle de l'évêque d'Halberstadt (1088) et d'Egbert de Misnie (1089), les deux plus redoutables adversaires de Henri IV, lui rendit l'avantage. La guerre fut localisée dans le Sud; en Bavière, Welf; au S. de la Souabe, Berthold de Zæhringen, assuraient la prépondérance au parti ecclésiastique; au N. de la Souabe, Frédéric de Hohenstaufen; en Lorraine, Godefroi de Bouillon, la maintenaient au parti impérial.

Urbain II, qui était un politique avisé, donna à la lutte une nouvelle ardeur. Il unit par un mariage les deux principaux adversaires de Henri IV, la comtesse Mathilde, âgée de quarante-trois ans, et le fils du duc Welf de Bavière, âgé de dix-huit ans (1089). C'était un leurre pour le jeune duc, puisque son épouse, qui continua de vivre dans le célibat monastique, avait dès longtemps décidé de léguer son héritage au saint-siège. Cependant l'empereur s'alarma; il descendit en Italie; onze mois le siège de Mantoue l'arrêta. La prise de cette place d'armes fit grande impression (1091). Ce fut le dernier grand succès de l'empereur; la diplomatie pontificale l'emportait sur lui. Sa défaite à Canossa (1092) rétablit l'ascendant de ses ennemis. Sa ruine vint de sa propre famille. Il avait perdu en 1087 sa fidèle épouse Berthe de Savoie et s'était remarié en 1089 avec la Russe Praxedis ou Adelaïde, veuve d'un comte allemand; sa belle-mère, Adelaïde de Suse, mourut pendant qu'il guerroyait en Italie. Le fils aîné de Henri, Conrad, vicaire de son père en Italie, se laissa gagner par le parti pontifical. La vie déréglée de son père, les atrocités de la guerre, les périls de la religion qui effrayaient ce doux et pieux adolescent, firent autant que l'ambition personnelle pour l'éloigner de son père. Averti, ce dernier l'emprisonna; Conrad s'échappa et se réfugia auprès de Mathilde. Cette défection entraîna celle des villes lombardes jusqu'alors le plus ferme appui de Henri IV; Milan, Lodi, Crémone, Plaisance se liguèrent avec Welf et Mathilde; le nouvel archevêque de Milan, Anselme, mit à Monza la couronne de fer sur la tête de Conrad (1093). Ce ne fut pas tout: la seconde femme de Henri IV s'enfuit aussi auprès de Mathilde et déshonora son époux par ses accusations; dans deux grandes assemblées ecclésiastiques, elle répéta ses confessions scandaleuses, livrant au mépris public les mœurs de l'excommunié. Désespéré, songeant au suicide, Henri s'était enfermé dans son château des environs de Vérone; il y resta trois ans, tandis que le pape victorieux organisait la première croisade.

Cependant la situation était si complexe qu'une fois encore la face des chose se modifia. Les chefs de l'aristocratie, en qui résidait la vraie force matérielle, furent conduits à se rapprocher de Henri IV. Tout le monde était las de la lutte; la plupart des combattants de la première heure avaient disparu; le vieux Welf souhaitait de se consolider lui et sa famille. Il avait déjà, en 1091, tenté un rapprochement; il l'effectua six ans après, en échange de la garantie de succession du duché de Bavière, des biens d'Azzo d'Este et de la comtesse Mathilde, pour son fils. Berthold de Zæhringen se soumit à son tour; on lui érigea un duché particulier au S. de la Souabe; Zurich en fut le chef-lieu. La « paix de Dieu » fut proclamée dans l'Allemagne méridionale qui se remit enfin de cette longue guerre civile. La Saxe se soumit également, et, seul, l'archevêque de Mayence prolongea la résistance. Vainement Pascal II renouvela solennellement l'anathème. L'excommunication ne produisit plus aucun effet. Une diète tenue à Cologne déposa Conrad et transféra au second fils de l'empereur, Henri, la succession impériale; il fut couronné et sacré roi à Aix-la-Chapelle après avoir juré de ne jamais rien revendiquer tant que vivrait son père. En Italie, Conrad, découragé et dévoré de remords, mourut à Florence (1101).

Mais le pape, quoique menacé dans Rome même par les nobles impérialistes, ne cédait pas. Aux offres de Henri IV, proposant de réparer les dommages causés à l'Eglise et de se rendre en pèlerinage au Saint-Sépulcre, il répondit en réitérant l'excommunication contre lui et ses partisans. Tandis que l'empereur s'efforçait de restaurer partout l'ordre et la paix de Dieu, il chargeait son légat de rallumer la guerre. On réussit à soulever contre lui son second fils comme le premier. Henri s'enfuit en Bavière, refusant d'avoir aucun rapport avec un excommunié (déc. 1004). Le pape lui envoya sa bénédiction apostolique; une grande assemblée ecclésiastique tenue à Nordhausen le reconnut. Il jurait qu'il ne voulait nullement supplanter son père, mais seulement le forcer à se soumettre à Saint-Pierre, après quoi il reviendrait de suite à l'obéissance. Le vieil empereur ne voulait pas s'humilier une fois encore devant la papauté. Son armée refusa de combattre son fils. Il se retira en Bohême, puis sur le Rhin, où la bourgeoisie des villes lui était entièrement dévouée. Son fils ayant convoqué une diète générale à Mayence, il se mit en marche pour s'y rendre avec ses fidèles. Une fois de plus le jeune Henri eut recours à la ruse. Il demanda une entrevue à Coblentz; le vieillard se jeta aux pieds de son fils, le suppliant de renoncer à une guerre impie. Son fils mêla ses larmes aux siennes, le priant de se réconcilier avec l'Eglise. L'empereur promit de déférer à la décision de la diète de Mayence. On devait licencier les deux armées. Leurré par les serments répétés de son fils, Henri IV fut attiré traîtreusement dans le château de Bœckelheim (sur la Nahe), où on l'emprisonna. On le traîna ensuite à Ingelheim, où, en présence des légats du pape, il fut forcé d'abdiquer; mais il refusa obstinément de déclarer qu'il avait injustement combattu Hildebrand et opprimé l'Eglise. Son fils revêtit à Mayence les insignes impériaux.

Ces événements excitèrent surtout dans les villes rhé-

nanes une vive indignation. Henri IV délivré se rendit à Cologne, et de là à Liège auprès de l'évêque. Il écrivit à son fils, à l'abbé de Cluny, au pape, au roi de France des lettres très dignes, demandant qu'on le laissât finir sa vie en paix et exprimant le désir de se réconcilier avec l'Église et le saint-siège. Les bourgeois s'armaient pour le défendre. Inquiet, son fils marcha sur Liège, affectant de vouloir seulement célébrer Pâques avec son père. Mais il fut battu sur la Meuse par le duc de Basse-Lorraine ; exaspéré, Henri V mit le duc au ban de l'Empire et convoqua l'armée impériale à Wurzbourg. Henri IV en forma une avec les bourgeois des villes et la chevalerie lorraine, protestant contre l'abdication qu'on lui avait extorquée. Il repoussa de Cologne son fils et mourut à Liège au moment où allait se livrer la bataille. Ce fut dans le peuple un grand deuil; le vieil empereur était devenu populaire par sa bonté pour les misérables, ses efforts pour restaurer la paix, sa bienveillance envers les villes ; enfin sa destinée inspirait la pitié. La rage de ses ennemis n'était pas assouvie. L'évêque de Liège l'avait fait enterrer avec la pompe impériale. Le cadavre fut exhumé, porté dans une île de la Meuse où un moine revenu de Jérusalem psalmodiait nuit et jour près du cercueil des chants de pénitence ; puis on l'enferma dans un sarcophage de pierre et on le conduisit à Spire ; là l'évêque s'opposa à ce qu'il fût enseveli dans la cathédrale auprès des siens ; il fit placer le sarcophage dans une chapelle extérieure, pas encore consacrée. Il y demeura cinq ans avant d'être délié de l'excommunication et d'entrer au tombeau impérial. La vie tragique de Henri IV et la grandeur des événements auxquels il fut mêlé ont fait illusion sur l'éclat de sa personnalité. Il était généreux, brave, habile, plein d'imagination, mais inconstant, impressionnable et accessible aux influences les plus opposées. Il ne comprit qu'à moitié les grandes révolutions accomplies pendant son règne. Il reçut un pouvoir extrêmement affaibli durant sa minorité, ne put ni empêcher les papes de se poser en chefs suprêmes de la chrétienté et de préparer la subordination totale des évêques au saint-siège ni enrayer l'évolution qui décomposait l'Empire en principautés territoriales ; les faveurs qu'il prodigua aux villes devaient même hâter cette dislocation. Dans sa lutte contre l'aristocratie germanique, il eut le dessous ; en Italie, il vit s'amoindrir le pouvoir impérial ; enfin, dans son terrible duel avec Grégoire VII et ses successeurs, il finit par succomber. A.-M. B.

Bibl.: Floto, *Heinrich IV und sein Zeitalter*; Stuttgart, 1855, 2 vol.— Meyer de Knonau, *Jahrbücher des Deutschen Reiches unter Heinrich IV*, 1898, t. I.— V. les ouvrages généraux de Giesebrecht, Waitz, Lamprecht, etc., et la bibliographie des articles consacrés à Grégoire VII et aux autres papes.

HENRI V, empereur d'Allemagne (1106-1125), né en 1081, mort à Nimègue le 23 mai 1125. Fils de Henri IV et de Berthe, il fut substitué à son frère aîné Conrad pour la succession à l'Empire, élu roi en 1098. Nous avons dit (V. ci-dessus l'art. Henri IV) comment il s'insurgea contre son père, dont la mort le laissa maître de l'Empire. L'intrigant perfide et sans foi qui avait consommé la ruine de son père n'avait pas la bienveillance et la générosité que celui-ci conserva dans les pires orages, mais il le surpassait en esprit politique. Il se retrouvait aux prises avec les mêmes difficultés ; la querelle des investitures n'était pas terminée. Henri V, qui s'était servi du pape pour s'emparer du pouvoir, ne tarda pas à se brouiller avec lui. Au premier moment, la mort de l'empereur excommunié parut à la faction pontificale assurer son triomphe. Le concile de Guastalla (oct. 1106) décida d'exhumer le cadavre de l'antipape Clément III pour le jeter à la mer et de détacher de la province ecclésiastique de Ravenne, la rivale détestée de Rome, cinq évêchés. L'interdiction de l'investiture laïque fut réitérée. Cependant, lorsque Henri V invita Pascal II à venir présider un concile en Allemagne, le pape n'osa se mettre aux mains de ce redoutable allié ; il convoqua le concile en France, à Châlons. L'empereur avait sans façons pourvu à tous les évêchés et abbayes vacants ; il députa à Châlons Welf de Bavière et l'archevêque de Trèves Bruno, qui, se fondant sur un diplôme apocryphe d'Adrien Ier, réclamèrent pour leur maître le pouvoir d'établir les évêques « autrefois accordé à Charlemagne » ; ils exposaient que seule l'investiture royale pouvait mettre le prince ecclésiastique en possession des droits temporels. Sur le refus du pape, ils s'écrièrent : « Ce n'est pas ici, c'est à Rome que la question sera tranchée par le glaive ». Pascal II fit renouveler par un concile tenu à Troyes la prohibition aux laïques d'investir par la crosse et l'anneau (mai 1107).

Henri V commença par s'affermir dans ses Etats ; il avait châtié les amis de son père, Henri de Limbourg et les bourgeois de Cologne ; il traita avec le comte de Flandre, puis se tourna vers la frontière orientale. Il fit deux campagnes contre les Magyars et les Polonais ; mais l'honneur en revint surtout à son allié, le duc de Bohême Svatopluk, dont la mort livra le pays à l'anarchie (1109). Après les fêtes de ses fiançailles avec Mathilde, fille du roi d'Angleterre Henri Ier (1110), il se dirigea vers l'Italie, avec une armée de 30,000 hommes et bien « muni d'hommes lettrés prêts à donner des raisons à quiconque en demanderait ». Il établit son camp dans la plaine de Roncalia, près de Plaisance ; la noblesse et les villes de la Lombardie, sauf Milan, vinrent apporter leurs hommages auxquels se joignirent ceux de la comtesse Mathilde. Il franchit l'Apennin et d'Arezzo dépêcha ses envoyés à Rome. Le pape posait pour condition préliminaire du couronnement que l'empereur ratifiât sa décision sur l'investiture. Les ambassadeurs refusèrent, faisant ressortir l'impossibilité pour leur souverain d'abandonner les fiefs, dignités, droits régalien conférés aux évêques établis qui, dans leur administration, étaient ses fonctionnaires et ses vassaux. Mis au pied du mur, Pascal II répondit que l'Eglise était prête à renoncer à tous les biens et privilèges féodaux, duchés, marquisats, comtés, avoueries, monnayages, marchés, octrois et autres droits régaliens ; les clercs se contenteraient de la dîme. Cet abandon du pouvoir temporel était une solution radicale qui permettait d'assurer la liberté des élections ecclésiastiques et la suppression de l'investiture par les souverains laïques. A ce prix, Henri V ne s'y opposa pas. Le pacte fut conclu en ces termes à Sutri, sous réserve de l'approbation des princes et évêques. Le 12 févr. 1111, on procéda, dans l'église Saint-Pierre, à la cérémonie du couronnement impérial. Mais lorsque le pape lut les clauses du traité, il s'éleva des protestations telles qu'on ne put le jurer et le promulger. Pascal II refusa de couronner l'empereur. Celui-ci s'empara alors de sa personne et de celle des cardinaux. Les Romains essayèrent de les délivrer, mais furent repoussés. Henri V emmena le pape et seize cardinaux, les traînant à sa suite, tandis qu'il dévastait le patrimoine de Saint-Pierre. Les Normands, désemparés par la mort de Roger, la comtesse Mathilde, vieillie et lasse, ne bougèrent point. Pascal II finit par céder. Il admit que le roi conférerait dans son royaume l'investiture par la crosse et l'anneau aux évêques établis élus librement et sans simonie ; l'évêque leur donnerait ensuite la consécration canonique ; le candidat, élu par le clergé et le peuple, ne serait consacré qu'après avoir reçu l'investiture royale. Le 13 avr. 1111, le pape donna à Henri V la couronne impériale et les insignes du patriciat, mais sans qu'il pût entrer dans la ville. Aussitôt qu'il fut parti, le pape changea d'attitude. Son entourage ne voulait pas accepter l'abandon des théories de Grégoire VII et d'Urbain II. Au synode de Latran (mars 1112), il déclara embrasser leurs décrets, louer ce qu'ils avaient loué, condamner ce qu'ils avaient condamné. L'assemblée annula le privilège arraché à Pascal par la violence de Henri. Le pape laissa faire. D'autres étaient plus zélés : l'archevêque Guy de Vienne lança l'anathème contre Henri V et somma Pascal II de confirmer cette décision. L'empereur grec Alexis Comnène offrit son appui. La lutte recommençait.

Les Saxons se soulevèrent, à leur tête le nouveau duc Lothaire; l'archevêque de Mayence, créature de l'empereur, les imite. Henri V l'emprisonne, défait les insurgés à Warnstœdt (1113), célèbre pompeusement son mariage avec Mathilde d'Angleterre (1114); les seigneurs de la Basse-Lorraine, l'archevêque et le peuple de Cologne, le duc et les prélats saxons reprennent les armes, sont vainqueurs à Welfsholze (1115). Le légat pontifical publie partout l'excommunication; les bourgeois de Mayence assiègent l'empereur dans son palais et l'obligent à relaxer l'archevêque Adalbert. Heureusement, la fidélité de Welf et des Hohenstaufen conserve le S. de l'Allemagne.

En Italie, la comtesse Mathilde meurt, léguant ses biens au saint-siège (1115). Cette donation, faite à Grégoire VII, renouvelée en 1102, ne pouvait en aucun cas s'appliquer qu'aux alleux, non aux fiefs, mais la distinction était malaisée à faire. Si les papes eussent pu prendre possession de l'héritage entier, ils se fussent trouvés maîtres de toute l'Italie centrale, du Pô au Garigliano. Henri V jugea sa présence indispensable dans la péninsule. Il remit l'administration de l'Allemagne aux deux frères Conrad et Frédéric de Hohenstaufen et se rendit à Venise. Pascal, sans l'excommunier, avait une fois encore condamné le privilège extorqué en 1111, lancé l'anathème contre ceux qui le tiendraient pour valable; il demandait qu'on s'en remît aux décisions d'un concile (1116). Une révolte chassa le pape de Rome; l'empereur y fut accueilli avec joie et y fit couronner sa femme (1117); il ne put gagner le haut clergé et, dès son départ, Pascal II rentra au palais de Latran. Les cardinaux élurent Jean de Gaëte, qui prit le nom de Gélase II; la noblesse romaine était acquise à Henri V; Censio Frangipani maltraita et emprisonna le nouveau pape et le conclave, mais le peuple les délivra. Henri V revint alors à Rome (1118), et sur l'avis de ses légistes (dont Irnerius de Bologne), qui déclaraient son concours et assentiment indispensable à l'élection pontificale, choisit pour pape l'archevêque de Braga, Burdin (Grégoire VIII). Gélase II excommunia l'antipape et l'empereur, au concile de Capoue, puis revint dans un faubourg de Rome; traqué par Frangipani, il s'embarqua pour Pise, passa en France et s'en alla mourir à Cluny. Les cardinaux élurent alors l'archevêque Gui de Vienne, l'acharné adversaire de Henri V, qui prit le nom de Calixte II (1119). Il lui était réservé de terminer cette fameuse « querelle des investitures ».

Aucun des partis ne pouvait venir à bout de l'autre; on inclinait à un compromis; c'était l'avis des théologiens français qui déclaraient formellement que l'investiture laïque par la crosse et l'anneau n'était pas contraire à la doctrine de l'Eglise; on songeait à un départ entre les attributions temporelles et spirituelles. L'accord ne put s'établir tout de suite. Au concile de Reims, où se trouvèrent 15 archevêques et plus de 200 évêques, Henri V avait refusé de venir; il y fut solennellement excommunié. Mais la lassitude était générale. L'Allemagne avait été désolée par la guerre civile, la vallée du Rhin mise à feu et à sang; le vaillant archevêque de Mayence ne put galvaniser les passions; quand les armées furent en présence, au lieu de se battre, elles convinrent de résoudre le différend pacifiquement. Grégoire VIII était tombé aux mains de ses ennemis et mort misérablement; Calixte, rentré à Rome, s'y était consolidé (1121). La diète de Wurzbourg arrêta les termes d'une transaction (sept. 1121). Le pape l'accepta, adressant à l'empereur une lettre de réconciliation. Son légat, Lambert d'Ostie, vint à l'assemblée de Worms où ce concordat fut solennellement promulgué (sept. 1122). Voici les termes de cet acte mémorable : « Moi, Henri, j'abandonne à Dieu, à ses saints apôtres Pierre et Paul, et à la sainte Eglise catholique, toute investiture par la crosse et l'anneau; je concède que, dans toutes les Eglises de mon royaume et de l'Empire, on procédera par élection conforme aux canons, et la consécration sera libre. Quant aux domaines et aux droits régaliens de Saint-Pierre qui ont été enlevés, depuis l'origine de cette querelle, du temps de mon père et du mien, je restitue ceux que je détiens et j'aiderai le pape à se faire restituer les autres. En toute occasion, je serai fidèle allié de l'Eglise romaine. — Moi, Calixte, j'accorde que les élections des évêques et des abbés, qui dépendent du royaume de Germanie, aient lieu en ta présence, sans simonie et sans violence, afin que si quelque dissentiment s'élève, d'après le conseil et l'avis du métropolitain et de ses suffragants, tu accordes ton approbation au candidat le plus digne. Que l'élu reçoive de toi par le sceptre les biens et droits réguliers, sans exaction, sauf ce qui sera reconnu appartenir à l'Eglise romaine, et qu'il remplisse les obligations auxquelles il est tenu envers toi de ce fait. Dans les autres parties de l'Empire, que l'évêque ou l'abbé, après avoir été consacré, reçoive par le sceptre et dans un délai de six mois les droits régaliens, et qu'il remplisse les obligations qui en résultent. J'accorde une paix sincère à toi et à ceux qui ont été tes partisans dans cette querelle. » Le concile œcuménique de Latran (mars 1123) confirma ce traité.

Henri V ne survécut guère à la conclusion du conflit qui avait absorbé sa vie comme celle de son père. Il ne put rétablir tout à fait la paix en Allemagne; le brigandage, si longtemps favorisé par les discordes intestines, continuait. Les seigneurs saxons persévéraient dans leur haine contre les Franconiens. L'empereur ayant voulu attaquer le roi de France, d'accord avec son beau-père Henri Ier d'Angleterre, ne put rassembler d'armée capable de tenir tête à celle de Louis VI. Il avait convoqué à Utrecht une diète générale, afin de réorganiser sa monarchie, lorsqu'il succomba à un cancer. En lui s'éteignit la dynastie salique ou franconienne. A.-M. B.

Bibl.: Gervais, *Gesch. Deutschlands unter der Regierung Heinrich V und Lothars*; Leipzig, 1841-2, 2 vol.— Kolbe, *Erzbischof Adalbert I von Mainz und Heinrich V*, Heidelberg, 1875. — Bernheim, *Gesch. des Wormser Konkordats*; Gœttingue, 1878. — V. aussi les ouvrages généraux de Giesebrecht, Lamprecht, etc., la bibl. des art. Calixte II, Latran (Concile de), etc.

HENRI VI, empereur d'Allemagne (1190-97), né à Nimègue à l'automne de 1165, mort à Messine le 28 sept. 1197. Fils de Frédéric Ier Barberousse et de Béatrice de Bourgogne, son père le fit reconnaître pour son successeur à la diète de Bamberg (1169) et couronner roi à Aix-la-Chapelle. Henri l'accompagna en Italie (1178), fut armé chevalier à la fameuse diète de Mayence (1184); dès ce moment, il jouait un rôle, faisant preuve d'une grande habileté politique. Il suppléait son père en Allemagne et, lorsqu'il eut été couronné roi d'Italie, dans la péninsule. Dans l'intervalle, il avait épousé Constance, fille de Roger Ier de Sicile, tante et héritière du roi Guillaume II le Bon, qui n'avait pas d'enfants. Elle avait dix ans de plus que lui. Ce mariage fut vivement combattu par le pape, qui craignait de se voir enserré dans les possessions des Hohenstaufen et à leur merci. L'archevêque de Palerme, Walter, décida le roi Guillaume II, et les fiançailles eurent lieu à Augsbourg (1184). Puis le roi de Sicile fit jurer à tous ses barons de reconnaître pour souverains Constance et Henri, et le mariage fut célébré en grand apparat à Milan. En 1189, Frédéric Barberousse partit pour la croisade, laissant le gouvernement à son fils, dont sa mort fit bientôt le chef officiel du Saint-Empire. Henri VI était de taille moyenne, de santé fragile; il était poète à ses heures et très épris du lyrisme des Minnesænger; c'était, avec la chasse, sa principale distraction. Nullement sensuel, mais très intellectuel, il était dévoré d'ambition, vaillant comme son père, mais fourbe et froidement cruel. En Italie surtout il gouverna par la terreur.

Pendant sa régence, Henri le Lion entra en Allemagne au mépris de son serment, pour reconquérir son duché de Saxe. Henri VI le combattit; il échoua au siège de Brunswick, mais la victoire d'Adolphe de Dassel sur la Trave abattit le parti du Lion; il traita à Fulda (juil. 1190), donnant ses deux fils en otage, promettant de raser Lauen-

bourg et de démanteler Brunswick. Ce qui avait décidé Henri VI à traiter, c'est qu'en même temps que la mort de son père il avait appris la défaite de ses partisans dans le royaume de Sicile. Celui-ci était devenu vacant par la mort de Guillaume II; mais les barons normands, sans tenir compte de leur promesse, élirent un roi national, Tancrède, comte de Lecce, fils naturel du duc Roger de Pouille (frère de Constance) et de la comtesse de Lecce. Le pape Clément III reconnut Tancrède; de même l'empereur grec, qui fiança sa fille Irène à Roger, fils du nouveau roi. Le principal partisan de Henri, Roger d'Andria, fut pris en trahison et périt dans les tortures. Réglant à la hâte les affaires allemandes, Henri VI accourut; il sut obtenir le concours des villes lombardes et des flottes pisane et génoise. A Rome, pour obtenir son couronnement, il livra à la vengeance des Romains la ville de Tusculum, qui fut dévastée; cette trahison « ne déshonora pas médiocrement l'Empire », avoue un chroniqueur germanique; mais le nouveau pape, Célestin III, couronna sur-le-champ Henri VI, qui put se diriger de suite vers Naples, devant laquelle il campa le mois suivant (mai 1191). Après un siège de quatre mois, son armée décimée par les maladies dut battre en retraite. L'impératrice Constance fut saisie par les bourgeois de Salerne et emmenée à Palerme. Tancrède, sur l'entremise du pape, la relâcha. La position du jeune empereur, lui-même gravement malade, était critique. Henri de Brunswick, fils aîné du Lion, s'était échappé du camp de Naples pour regagner l'Allemagne. L'allié des Welfs, Richard Cœur de Lion, beau-frère de Henri le Lion et de Guillaume II de Sicile, appuyait les ennemis des Hohenstaufen en Allemagne et en Italie. En revanche, Henri s'assura l'alliance du roi de France, Philippe-Auguste. Il rentra en Allemagne à temps pour recueillir le vaste héritage de son grand-oncle, Welf VI, que lui assurait le pacte conclu entre ce dernier et Barberousse; il le donna à son chevalesque frère cadet, Conrad, qui y joignit le duché de Souabe (vacant par la mort de leur frère puîné, Frédéric). Henri le Lion n'avait rempli aucune des stipulations du traité de Fulda; il était tenu en échec par ses ennemis de Saxe; mais il groupa bientôt de nombreux mécontents qui, comptant sur l'aide du pape, parlaient de créer un autre roi. L'assassinat de l'évêque de Liège, désigné par le pape contre le candidat impérial, souleva la Basse-Lorraine; de proche en proche, l'insurrection gagna toute l'Allemagne; les archevêques de Mayence et de Cologne, le roi de Danemark, les ducs de Bohême, d'Autriche, de Méran, le margrave de Misnie tenaient la campagne. Richard Cœur de Lion revenait en Europe. Henri VI agit avec une grande décision. Il pacifia la région de la Meuse par des concessions, la Bavière par la force; Richard Cœur de Lion, livré par un hasard au duc d'Autriche, fut remis par celui-ci à l'empereur. Sa captivité effondre les plans de la coalition. La ligue des princes se dissout. Henri VI, refusant de traiter avec Richard seul, le garda treize mois prisonnier, l'obligeant non seulement à se reconnaître son vassal et à payer une grosse rançon de 70,000 marcs d'argent (dont 20,000 à Léopold d'Autriche), mais à garantir les Hohenstaufen contre toute agression future des Welfs; les deux fils aînés du Lion furent de nouveau remis en otage jusqu'au payement de la rançon. Henri de Brunswick, amoureux d'une cousine de l'empereur, Agnès, héritière du comte palatin Conrad, se réconcilia avec Henri VI et obtint la même chose de son père.

Consolidé en Allemagne, Henri VI reprit la guerre d'Italie. Tancrède était mort, suivant dans la tombe son fils aîné; le second, Guillaume, n'avait que trois ans, et sa mère, la faible Sibylle, ne pouvait concentrer les forces d'une aristocratie divisée pour sauver l'indépendance des Normands de Sicile. La résistance fut minime; le sac de Salerne, la victoire de Catane, le sac de Syracuse la brisèrent. Palerme ouvrit ses portes et livra aux Allemands les trésors accumulés par la dynastie normande. Sibylle s'était réfugiée avec son fils dans le château de Callatabellota. Henri VI lui fit les plus belles promesses (comté de Lecce et principauté de Tarente) pour l'attirer; elle s'y laissa prendre et le petit Guillaume abdiqua; Henri fut alors couronné à Palerme et maria son frère à la veuve de Roger (fils de Tancrède), la princesse grecque Irène. Le triomphe du souverain allemand fut signalé par d'atroces cruautés. Sous prétexte d'une conspiration, il entreprit d'exterminer tous les amis de la dynastie qu'il supplantait; nobles et prélats furent emprisonnés, suppliciés par milliers, aveuglés, empalés, enterrés vivants, sciés en deux, écorchés ou brûlés vifs; Sibylle et ses filles enfermées dans un château d'Alsace, Guillaume, l'enfant royal, aveuglé et châtré avant d'être interné au fond du Vorarlberg; les cadavres même de Tancrède et de Roger arrachés de leurs sépultures. Les biens des victimes étaient confisqués et, avec le trésor des rois normands, fournissaient d'amples ressources à l'empereur, qui récompensait ainsi la générosité de Tancrède envers l'impératrice Constance. Ses ennemis terrifiés ne bougeaient plus. Il profitait de la rivalité de Gênes et de Pise pour ne pas tenir les promesses qu'il leur avait prodiguées afin d'obtenir leur auxiliaire. Il s'établissait dans les biens de la comtesse Mathilde, qu'il donnait à son frère Philippe, opposait à la ligue lombarde, qu'il ménageait d'ailleurs, une ligue imperialiste. Il était maître incontesté de l'Italie. La naissance d'un fils comblait ses vœux.

Parvenu ainsi à une puissance plus grande que ne l'avait jamais été celle de son père, Henri VI conçut les plus vastes espérances. Il voulut transformer le Saint-Empire romain-germanique en une monarchie héréditaire, comme celles de France ou d'Angleterre, et rétablir l'unité de l'Empire romain par la conquête de Constantinople. Il fit la première proposition à la diète de Wurzbourg (avr. 1196), après s'être assuré l'assentiment de beaucoup de princes; l'opposition de la cour pontificale et des Allemands du Nord (Saxe et Bas-Rhin) fit avorter ce projet. Henri VI dut se contenter de faire élire roi son fils, non encore baptisé, le jeune Constantin ou Frédéric, et de transférer à son dernier frère Philippe le duché de Souabe, vacant par la mort de Conrad. Il repassa les Alpes pour préparer son expédition contre l'empire grec. Les velléités d'insurrection de la Pouille et de la Sicile furent comprimées avec férocité. Une flotte occupa la Sardaigne et assurait le passage de l'Adriatique. Les chefs de l'aristocratie allemande affluaient dans l'Italie méridionale pour la croisade; le roi de Chypre se déclarait vassal de l'empereur. Bohémond d'Antioche, les princes arméniens de Cilicie, suivaient cet exemple. Isaac l'Ange, père d'Irène, aveuglé et emprisonné, appelait à l'aide l'empereur d'Occident. L'or de la Sicile faisait les frais de l'expédition. Elle allait partir; la flotte rançonnait déjà les îles grecques. Subitement la mort arrêta Henri VI à trente-deux ans, et détruisit la puissance impériale allemande à l'heure où elle semblait à son apogée. Il fut enseveli à Palerme. A.-M. B.

Bibl. : Thœche, *Jahrbücher des Deutschen Reiches unter Heinrich VI*; Leipzig, 1867.

HENRI VII, empereur d'Allemagne (1308-13), né en 1262, mort à Buonconvento, près de Sienne, le 24 août 1313. Fils du comte Henri II de Luxembourg, il dut la couronne à l'influence de son frère Baudouin, archevêque de Trèves, (1307-54) et de l'archevêque Pierre de Mayence, adversaire d'Albert Ier. Le trône était resté vacant tout l'été en raison de compétitions multiples. On s'en remit au choix des électeurs ecclésiastiques, et ceux-ci désignèrent Henri de Luxembourg à qui nul n'avait pensé et dont la faiblesse ne portait ombrage à personne. Choisi par le congrès de Berne, officiellement élu à Francfort, il fut couronné à Aix-la-Chapelle. C'était un vaillant chevalier, brillant dans les tournois, pieux, vertueux et juste. Il avait assuré une sécurité complète dans l'Ardenne. Il était en rapports assidus avec la cour de France. Son premier soin fut de rétablir l'ordre dans l'Empire. Il déposa Henri de Carinthie de son royaume de Bohême et de son duché. Il donna la couronne de Bohême à son fils Jean de Luxembourg qui

épousa la fille de Vacslav II, Elisabeth, et fut très bien accueilli par ses nouveaux sujets. Le délicat était de se procurer l'assentiment des princes autrichiens qui avaient des prétentions sur la Bohême ; la Moravie engagée à Frédéric d'Autriche fut dégagée. Les meurtriers d'Albert Ier furent mis au ban de l'Empire. Henri VII s'occupa ensuite d'aller chercher à Rome la couronne impériale. C'était l'occasion d'affirmer en Italie l'autorité impériale, bien oubliée au milieu des luttes acharnées des Guelfes et des Gibelins. Henri VII assembla son armée à Lausanne et descendit en Lombardie par le Cenis. Il fut accueilli avec joie par les Gibelins ; mais les Guelfes montrèrent bientôt de la défiance; néanmoins, Guido della Torre n'osa lui fermer Milan où il prit solennellement la couronne de fer. Mais lorsqu'il préposa aux villes lombardes des administrateurs impériaux, les chefs des factions locales firent sentir leur mécontentement. Della Torre s'insurgea et fut expulsé de Milan ; à Crémone, à Brescia, les Guelfes armèrent ; la première fut durement châtiée. Vicence fut affranchi du joug des Padouans. Intimidés, les Guelfes étaient prêts à se soumettre ; Dante et Dino Compagni appelaient l'empereur dans l'Italie centrale. Il commit l'imprudence de vouloir dompter Brescia, perdit au siège un temps précieux. Par Gênes et Pise, il se rendit à Rome, s'empara du Capitole, mais échoua devant la cité Léonine, fortement occupée par le roi Robert de Naples. Il se fit alors couronner à Saint-Jean-de-Latran (juin 1312). Il conclut, contre les Angevins de Naples, une alliance avec le roi Frédéric de Sicile. Renonçant à la politique d'équilibre il se jetait franchement dans les bras du parti gibelin. Il assiégea Florence sans pouvoir y entrer, mit le roi de Naples au ban de l'Empire et préparait une campagne contre lui lorsque la mort l'arrêta. On parla de poison versé par un moine dominicain. Il laissait un fils, *Jean*, roi de Bohême, une fille, *Béatrice*, mariée au roi Charles-Robert de Hongrie, une autre, *Marie*, mariée au roi Charles IV de France. A.-M. B.

Bibl. : Dœnniges, *Acta Henrici VII* ; Berlin, 1840-41, 2 vol. — Thomas, *Zur Kœnigswahl des Grafen Heinrich von Luxemburg* ; Strasbourg, 1875. — Pœhlmann, *Der Rœmerzug Kaiser Heinrichs VII* ; Nuremberg, 1875.

HENRI, roi d'Allemagne (1220-1235), né en Sicile en 1211, mort à Martiano le 12 févr. 1242. Fils de Frédéric II et de Constance d'Aragon, son frère le fit élire et couronner roi d'Allemagne et le laissa dans ce pays sous la tutelle de l'archevêque de Cologne, puis du duc de Bavière. Quand ce dernier passa du côté du pape (1229), Henri, devenu majeur, prit le pouvoir ; mais lui-même se prononça contre son père ; déposé par Frédéric II, il finit sa vie en prison (V. Frédéric II).

HENRI Raspe, prétendant à l'empire d'Allemagne (1246-47), mort à la Wartburg le 16 févr. 1247. Landgrave de *Thuringe* (V. ce mot), où il succéda à son neveu, après avoir exercé la régence en son nom, il fut vicaire de l'Empire au nom du jeune roi Conrad, fils de Frédéric II (1242). En mai 1246, la diète de Wurzbourg l'élut à l'Empire pour remplacer Frédéric II excommunié. Vainqueur de Conrad, Henri Raspe succomba bientôt à une maladie contractée au siège d'Ulm.

HENRI le Lion, duc de Saxe (1139-81), né à Ravensburg en 1129, mort à Brunswick le 6 août 1192, un des plus remarquables personnages du moyen âge, digne émule de son cousin Frédéric Barberousse. Son histoire est intimement liée à celle de l'Allemagne et des trois empereurs sous le règne desquels il vécut, *Conrad III, Frédéric Ier* et *Henri VI* (V. ces noms). Fils de Henri le Superbe, duc de *Saxe* et de *Bavière* (V. ces mots), il n'avait encore que dix ans lorsque la mort de son père, qui venait de perdre la Bavière, lui transmit le duché de Saxe. Albert l'Ours ne put le lui enlever. Sa grand'mère Richenza (morte en 1141) et sa mère Gertrude administraient en son nom et les Saxons lui restaient fidèles. La diète de Francfort (1142) le confirma dans la possession du duché de Saxe. Sa mère se remaria avec Henri Jasomirgott, qui reçut le duché de Bavière. Dès qu'il fut majeur, Henri le Lion revendiqua le duché de Bavière, en prit le titre et s'allia à son oncle Welf VI contre son beau-père. En même temps, il affermissait son autorité en Saxe et prenait une part active à la guerre contre les Slaves. Ceux-ci étaient encore maîtres du N. de l'Allemagne depuis les cantons des Dithmanes et de Stormarn contigus à la mer du Nord, jusqu'à la Vistule, divisés en peuplades rivales, mais unis par la vénération pour le sanctuaire d'Arcona (Rugen) et la haine des colons allemands. Le duc de Saxe, puis empereur Lothaire, avait pour les combattre favorisé la constitution de véritables principautés territoriales, celles d'Adolphe de Schauenburg en Holstein, d'Albert de Ballenstædt dans la Marche du N. (V. Holstein et Brandebourg), préparant à la fois la conquête du pays slave et le démembrement de la Saxe. Henri le Lion recueillit ce qu'avait semé son grand-père.

La lutte contre les Slaves fut marquée par la croisade de 1147 ; tandis qu'au S. opéraient contre Demmin et Stettin, Albert l'Ours et Conrad de Misnie, au N. Henri le Lion marchait contre Dobin, forteresse de Niklot, l'habile prince des Abodrites. Ce ne fut qu'un demi-succès ; mais, dans les années suivantes, le duc de Saxe, grâce au concours d'Adolphe de Schauenburg et des évêques, surtout d'Hartwig, archevêque de Brême, étendit son influence sur les Wendes ; beaucoup furent convertis au christianisme, les évêchés d'Oldenbourg, Ratzebourg, Mecklembourg, relevés. En même temps, il s'efforçait de se rendre complètement le maître en Saxe et dans les pays conquis par lui ; il déclarait que, dans le pays wende, il était maître par la grâce de Dieu ; il obligeait l'évêque d'Oldenbourg à recevoir de sa main l'investiture ; il administrait, levant l'impôt en son propre nom. Bientôt il réitéra sa réclamation du duché de Bavière et, ayant rassemblé une armée, se rendit dans ses domaines de Souabe. Mais sur le chancelier de l'Empire Wibald, l'empereur s'entendit avec les barons saxons indociles et Albert l'Ours, ce qui força le Lion à courir à la défense de Brunswick sa capitale (1151). Sur ces entrefaites, la mort de Conrad III appela à l'Empire Frédéric de Souabe. Celui-ci eut pour politique l'entente avec les Welfs (V. Frédéric Ier), accorda satisfaction à Henri le Lion, réglant ses contestations avec Albert l'Ours, l'autorisant à investir (mais au nom de l'empereur) les évêchés wendes ; enfin il lui conféra le duché de Bavière, retiré à Henri Jasomirgott, mais affaibli par le démembrement de l'Autriche. La puissance de Henri le Lion était alors vraiment royale ; ses domaines s'étendaient sur toute l'Allemagne et l'Italie, de la Baltique à l'Adriatique. Il se comportait en maître exclusif, favorisant le commerce de ses villes de Lunebourg, Bardewick, etc., s'efforçant d'enrayer celui des autres comme Lubeck, au risque de se brouiller avec son fidèle vassal Adolphe de Schauenburg. Quand Adolphe lui eut cédé Lubeck, il lui prodigua au contraire les privilèges et en fit la première ville de l'Allemagne septentrionale. En lutte avec l'archevêque de Brême, il traite sa ville en place conquise, le dépouille de son autorité métropolitaine. Il noue des relations avec les rois et les cités de Danemark, de Norvège, de Suède, de Russie.

L'alliance intime de Henri le Lion et de Frédéric Barberousse fut également avantageuse aux deux cousins. En Italie, le duc accompagnait l'empereur et décidait la prise de Rome (1155), collaborait à la conquête de la Lombardie (1158), la prise de Crême (1160), au châtiment de Mayence (1163). Renonçant à la politique traditionnelle des Welfs, il prit parti contre le pape. En revanche, Frédéric le soutenait contre ses vassaux, et cette assistance réciproque maintenait le pouvoir royal comme le pouvoir ducal, très menacés par les prétentions des princes territoriaux qui morcelaient l'Allemagne. En Bavière, comme en Saxe, Henri favorise le commerce et la création des villes ; il fonde Munich en y faisant passer la route vers les salines de Reichenhall. Mais sa grande activité se portait au N. Dans l'intervalle des campagnes de Frédéric, il y continue la conquête. Il rapporte d'Italie des machines de

siège à l'aide desquelles il emporte une à une les forteresses des Abodrites. Niklot est tué (1160); ses fils Pribislav et Vratislav sont forcés dans leurs forêts marécageuses. La catastrophe de Mecklembourg est vengée par une grande expédition qui consomme la conquête (1164). Pribislav se soumet et reçoit à titre de fief saxon la moitié de ses anciennes possessions. Sa fille naturelle épouse le fils de Henri. Dans les terres dévastées viennent s'établir des colons hollandais, flamands, westphaliens, saxons; des forteresses y sont construites, des villes fondées; le duc crée des comtes, notamment celui de Schwerin, choisit pour évêques des serviteurs fidèles. Allié à Valdemar II de Danemark, il fait une guerre acharnée aux pirates slaves. Il répudie au bout de quinze ans sa femme Clémence de Zæhringen (1162) et plus tard épouse Mathilde, fille de Henri II d'Angleterre, nouant ainsi une alliance qui dominera la diplomatie de la fin du XIIe siècle. Le lion d'airain qui surmonte son château de Brunswick est le symbole de sa puissance. Il l'exerce sans mesure, abusant de la force et tyrannisant ses vassaux et ses voisins. Il arrache Stade à l'archevêque de Brême, Lauenbourg au comte palatin (1165), dévaste Brême, dont les habitants s'enfuient dans les marais voisins (1166), établit à Haldensleben une véritable bande de brigands qui dévastent la contrée de Magdebourg. Les seigneurs se coalisent contre lui : archevêques de Cologne, Brême et Magdebourg, comtes de Gueldre, Juliers, Berg, landgrave de Thuringe, et naturellement Albert l'Ours. La guerre s'engage dans toute l'Allemagne du Nord et c'est à grand'peine que l'empereur l'apaise au bout de deux ans (1169). Le roi de Danemark en a profité pour s'emparer de Rugen, enlever Arcona, le dernier boulevard du paganisme; mécontent, Henri le Lion se brouille avec lui et déchaîne les pirates slaves. L'alliance de Barberousse le protège; son chapelain reçoit l'archevêché de Brême. Waldemar de Danemark consent au partage de la possession de Rugen et demande pour son fils Knud la main de la fille du Lion, Gertrude (veuve du duc de Souabe [1171]). La mort d'Albert l'Ours délivre le duc de Saxe de son principal rival. Les princes slaves de Poméranie et de Mecklembourg s'entendent avec lui pour propager le christianisme et la colonisation allemande. La situation est si solide que Henri le Lion peut quitter ses Etats pour un pèlerinage à Jérusalem. Laissant la régence à sa femme Mathilde, il part, avec une véritable armée, escorté par les comtes de Schwerin et Blankenburg, par Pribislav, par l'évêque de Lubeck, etc. Il descend le Danube, reçoit à Constantinople, à Jérusalem, un accueil royal, et, après avoir visité les lieux saints, revient par Antioche et Iconium, chargé de présents et de reliques (1172-73).

La puissance que l'orgueilleux et égoïste chef des Welfs avait acquise grâce à son intime union avec le chef des Hohenstaufen fut détruite par leur rupture. Déjà l'accord avait été ébranlé lorsque Henri le Lion refusa d'acheter à son oncle Welf VI, resté sans enfants, ses fiefs italiens que celui-ci vendit alors à l'empereur. Il fut rompu en 1176 par le refus du duc de Saxe de participer à l'expédition d'Italie (V. Frédéric Ier). Le résultat fut la défaite de l'empereur en Italie, mais aussi la ruine de l'Etat que Henri s'efforçait de créer sur l'Elbe et la Baltique. Dès qu'il apprit la paix de Venise, il se hâta de traiter avec les Slaves de Poméranie qu'il assiégeait dans Demmin. Son pire ennemi, Ulrich, auquel il avait enlevé l'évêché d'Halberstadt, y fut rétabli par l'empereur et défit les vassaux du duc (1178). Celui-ci s'efforça de se réconcilier avec son cousin à Spire; mais il fut ajourné à la diète de Worms et n'osa y venir; il fit également défaut à Magdebourg et à Goslar où on le cita, et rejeta l'invitation de Fréderic lui demandant une amende de 5,000 marcs et l'engagement de soumettre ses différends à la décision impériale. Il fut alors mis au ban de l'Empire et déposé de tous ses fiefs, sur l'avis des princes confirmé au bout de cinq mois par l'empereur à la diète de Wurzbourg (janv. 1180). La guerre était déjà commencée. Henri le Lion avait pris d'assaut et incendié Halberstadt (sept. 1179) et repoussé l'attaque des archevêques de Cologne et Magdebourg et du landgrave de Thuringe contre Haldensleben. Un conseil de princes le déclara définitivement déchu de son duché de Saxe et celui-ci fut démembré; l'archevêque de Cologne reçut la Westphalie (pays entre Weser et Rhin); les évêques de Brême, Magdebourg, Paderborn, Hildesheim, Verden, etc., reprirent les possessions qu'ils avaient inféodées au duc; l'héritage du comte palatin Albert de Sommerschenburg passa au landgrave de Thuringe; le reste de la Saxe avec le titre ducal fut attribué à Bernard d'Anhalt, dont le frère Baudoin se vit attribuer l'archevêché de Brême, vacant à ce moment. La diète de Ratisbonne (juin 1180) prit des dispositions analogues pour le duché de Bavière; on rendit aux évêques tous leurs fiefs et avoueries; les comtes d'Andech, devenus duc de Méran, s'agrandirent; la Styrie fut érigée en duché séparé. Otton de Wittelsbach reçut le titre de duc de Bavière, son frère Fréderic celui de comte palatin. Restait à exécuter ces décisions. Henri le Lion se préparait à résister, négociant avec les rois de Danemark d'Angleterre, de France, le comte de Flandre, sans succès, d'ailleurs. A la tête de son armée grossie des contigents slaves, il saccagea le Harz, brûla Nordhausen et Muhlhausen, et remporta à Weissensee une sanglante victoire sur Bernard d'Anhalt et les landgraves de Thuringe qu'il fit prisonniers; ses vassaux écrasèrent à Habrefeld l'armée de l'archevêque de Cologne. Mais le duc eut l'imprudence de se brouiller par avance avec ses meilleurs fidèles en exigeant la remise de leurs prisonniers pour bénéficier de la rançon; le jeune duc de Holstein, Adolphe de Schauenburg, passa dans le camp opposé; sa défection en entraîna beaucoup d'autres. Henri se jeta sur le Holstein et le dévasta. Mais le terme fixé par l'empereur aux partisans des Welfs pour se soumettre approchait et la plupart n'osèrent continuer la lutte. La Bavière fut conquise sans coup férir, puis toute la région du Harz. Exaspéré par ces défections, Henri le Lion injurie et accuse de trahison ceux même qui restent auprès de lui, emprisonne Bernard de Ratzebourg, puis le relâche, occupe ses châteaux, si bien qu'il s'en fait un ennemi mortel. En 1181, l'armée impériale conquiert la Saxe sans combat; les forteresses capitulent successivement : Haldensleben est rasé, Ratzebourg repris, Lubeck assiégé; le roi de Danemark, gagné par l'empereur, envoie sa flotte pour compléter l'investissement. Les bourgeois se soumettent sur le conseil même de Henri le Lion qui sentait sa situation désespérée. Il relâche ses prisonniers, demande à Lunebourg une entrevue que son cousin lui refuse et est obligé de venir à la diète d'Erfurt sous l'escorte de son vieil ennemi l'archevêque Wichman de Magdebourg. On ne lui laissa que ses biens patrimoniaux, Brunswick et Lunebourg, et ses ennemis exigèrent son bannissement. Il partit pour l'Angleterre avec sa femme et ses enfants. La chute de Henri le Lion eut pour l'Allemagne les plus vastes conséquences. Elle disloqua le grand Etat qu'il voulait fonder au N. en une foule de principautés territoriales et marqua la fin de la politique de gouvernement par les duchés, qui avait été à maintes reprises essayée par les empereurs (V. Henri Ier, Conrad II, Henri III, Frédéric Ier).

La fin de la vie de Henri le Lion fut occupée par ses efforts pour restaurer son pouvoir détruit. Il fut autorisé à rentrer à Brunswick en 1185; les princes, entre lesquels on avait morcelé la Saxe, étaient divisés, incapables de la défendre contre l'ennemi extérieur et même de maintenir l'ordre intérieur. Il négocia avec l'archevêque de Cologne, brouillé avec l'empereur; ce dernier, avant de partir pour la croisade, jugea imprudent de le laisser derrière lui. Il lui proposa de participer à la croisade, promettant de le rétablir dans ses dignités, exigeant, à défaut de cela, soit une renonciation formelle à ses prétentions, soit un nouvel exil de trois ans; Henri le Lion préféra le dernier parti et reprit le chemin de l'étranger (1188). Dès l'année

suivante, il profitait du départ de ses adversaires pour rentrer en Allemagne. En quelques mois, il reconquit les villes de l'Elbe, avec l'appui de l'archevêque de Brême, réconcilié, s'empara du Holstein et tira une éclatante vengeance de la ville de Bardewick, l'opulente cité des bords de l'Elbe, qui l'avait combattu. Il la rasa, ne laissant debout que la cathédrale, au fronton de laquelle il inscrivit *Vestigia Leonis*. Lubeck, Lauenbourg, Lunebourg ouvrirent leurs portes (1189). La suite fut moins brillante; battu par Adolphe de Dassel, il dut signer le traité de Fulda avec *Henri VI* (V. ce nom). Il ne l'observa pas, mais la coalition des princes saxons le paralysa et il finit, après l'emprisonnement de Richard Cœur de Lion, par renoncer à ses projets. Il acheva paisiblement sa vie à Brunswick et fut enseveli dans la cathédrale. Le mariage de son fils aîné avec une nièce de Barberousse semblait sceller la réconciliation des Staufen et des Welfs. Son troisième fils Otton, élevé à la cour de Richard, devait relever la cause de sa famille (V. Otton IV, Welfs, Saxe). A.-M. B.

Bibl : Prütz, *Henrich der Lœwe* ; Leipzig, 1865. — Weiland, *Das Sæchsige Herzogtum unter Lothar und Heinrich dem Lœwen* ; Greifswald, 1866. — Philipson, *Gesch. Henrichs des Lœwen* ; Leipzig, 1867-68, 2 vol. — V. aussi la bibliographie des art. Frédéric Ier et Henri VI et les histoires générales d'Allemagne.

HENRI Jasomirgott, margrave, puis duc d'Autriche (1141-77), né en 1114, mort en 1177. Il appartenait à la famille de Babenberg et succéda à son frère Léopold, en Autriche et en Bavière. Il épousa la veuve de Henri le Superbe ; attaqué à la fois par Welf VI et par le roi de Hongrie Geisa, il fut défait par ce dernier (1146). Menacé de nouveau à son retour de la croisade, par Welf et Henri le Lion, il perdit la Bavière, mais en fut dédommagé par l'obtention du titre de duc d'Autriche avec l'autonomie vis-à-vis de la Bavière. La fin de sa vie fut troublée. Il contribua à l'agrandissement de Vienne.

Sur les Henri, ducs d'Anhalt, de Bavière, de Brabant, margraves de Brandebourg, landgraves de Hesse, comtes de Holstein, de Limbourg, de Lorraine, de Luxembourg, de Mecklembourg, margraves de Misnie, ducs de Silésie, etc., V. les art. consacrés à ces diverses principautés. V. aussi l'art. Welfs.

Angleterre

HENRI Ier, roi d'Angleterre, quatrième fils de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde, né, dit-on, à Selby en Yorkshire en 1068, mort le 1er déc. 1135. Il fut élevé en Angleterre et reçut une instruction étendue, puisqu'il entendait, outre le français, le latin et l'anglais ; d'où son surnom de *Beauclerc*. Il fut fait chevalier à Westminster en 1086. Après la mort du Conquérant, Henri, qui avait hérité de sa mère une certaine somme d'argent, en prêta une partie à son frère Robert de Normandie, qui lui céda en échange l'Avranchin et le Cotentin, avec le Mont-Saint-Michel. En mauvais termes avec Guillaume le Roux et Robert à la fois (ce dernier le fit emprisonner durant six mois en 1088), il aida néanmoins Robert à réprimer, en 1090, la révolte des habitants de Rouen. Mais, quand ses deux frères se furent réconciliés, ils l'assiégèrent de concert dans le Mont-Saint-Michel ; Henri obtint une capitulation honorable. Il mena ensuite une vie errante en Bretagne, en Vexin, sur la frontière d'Ecosse. Vers la fin de l'an 1092, les gens de Domfront révoltés contre leur seigneur, Robert de Bellême, s'offrirent à lui : de la forteresse de Domfront il ne cessa dès lors de harceler Robert de Bellême et le duc Robert, avec l'assentiment de Guillaume le Roux, de nouveau brouillé avec celui-ci. En 1094, il s'entendit à Londres avec le roi d'Angleterre pour consommer la ruine de Courteheuse et revint avec de l'argent, qui lui assura, durant la campagne de 1095, de nombreuses victoires. Quand Guillaume le Roux eut pris possession du duché (1096), il lui fit don des comtés de Coutances et de Bayeux, moins les villes de Caen et de Bayeux, plus la garde du château de Gisors. — C'est le 2 août 1100, pendant une partie de chasse, que Henri apprit la mort accidentelle de *Guillaume II* (V. ce nom). Il se hâta aussitôt vers Winchester et força les gardiens du trésor royal à lui en remettre les clefs. Le lendemain, il fut élu roi par les seigneurs qui se trouvaient là, grâce à l'influence de Henri Beaumont, comte de Warwick. Il fut couronné à Westminster le 4 août, avec d'autant plus de promptitude que son droit n'était pas très sûr. Et pour se consolider il accorda une charte, pleine de réformes et de promesses (W. Stubbs, *Select Charters;* Oxford, 1884, pp. 99-102), qui fut mise plus tard en avant par les barons du roi Jean. Il écrivit en même temps à Anselme, archevêque de Canterbury, exilé par le dernier roi, pour le prier de revenir et de l'aider de ses conseils. — Il avait alors trente-deux ans. C'était un homme vigoureux, un peu épais, avec d'abondants cheveux noirs et un air tranquille. Il était gai, passionné pour la chasse et pour les femmes, mais sobre, et, sous le rapport des mœurs, beaucoup moins licencieux que son frère et prédécesseur. En outre, actif et méthodique. Il n'aimait pas la guerre, préférait les voies diplomatiques. Mais son habileté était de l'astuce : on le considérait comme peu sûr. La cruauté, le dédain absolu de la vie et de la souffrance humaines, et l'avarice, étaient aussi des traits notables de son caractère. On le loue généralement d'avoir imposé à l'Angleterre de ce temps-là, qui en avait besoin, par une police impitoyable, l'ordre et la paix. — Le début du règne fut marqué par l'emprisonnement de Flambard, le conseiller impopulaire du dernier roi, et par le retour d'Anselme. Le 11 nov. 1100, le roi épousa Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Ecosse, descendante du roi saxon Edmond Côte-de-Fer, union qui déplut aux nobles normands. Cependant Robert, revenu de Palestine, avait reparu en Normandie ; Flambard s'évada bientôt de sa prison pour le rejoindre. Il parut évident, au printemps de 1101, qu'un grand nombre de seigneurs penchaient à reconnaître la légitimité de Robert et à abandonner Henri. Le 20 juil., Robert débarqua à Portsmouth, avec l'appui de la flotte que Henri avait envoyé pour lui barrer le chemin. Toutefois, grâce à Anselme, les défections ne se multiplièrent pas. Les deux armées se trouvèrent en présence à Alton (Hampshire). Mais il n'y eut pas de bataille : un arrangement intervint en vertu duquel Henri céda à Robert la Normandie à l'exception de Domfront, tandis que Robert renonçait à l'Angleterre. Les seigneurs d'Angleterre, qui s'étaient montrés favorables à Robert, comme Yves de Grantmesnil, furent sévèrement punis. L'un d'eux, pourtant, Robert de Bellême, également puissant dans l'île et sur le continent, restait debout ; maître du pays de la Severn, allié des Gallois, il était le premier des grands feudataires, le chef de leur parti ; pour établir définitivement la paix monarchique en Angleterre, il fallait qu'il fût humilié. Henri Ier réussit à l'abattre, et des chansons populaires célébrèrent le bannissement de ce seigneur, après la prise de Shrewsbury. — Robert de Bellême, Guillaume de Mortain, expulsés d'Angleterre, trouvèrent naturellement un refuge en Normandie, où, sous le faible gouvernement du duc Robert, l'anarchie prévalait. Henri Ier résolut de les y poursuivre, et, en 1105, il débarqua à Barfleur avec des forces considérables. Aidé par les comtes d'Anjou et du Maine, il brûla Bayeux, prit Caen, mais échoua devant Falaise. Au mois d'août, il était de retour en Angleterre. Au printemps de 1106, Robert vient à Northampton pour prier Henri de conclure la paix ; au mois d'août, Henri est à Caen et attaque Dives, forteresse de Robert. Le 2 sept., eut lieu la bataille de Tinchebray, où Robert et Guillaume de Mortain furent battus et capturés ; le premier resta prisonnier jusqu'à sa mort, arrivée en 1134 ; le second subit le même sort, et fut, en outre, aveuglé. Cette victoire de Tinchebray fut en quelque sorte pour les Anglais comme la revanche d'Hastings ; elle fit de la Normandie une dépendance de l'Angleterre. Henri Ier tint à Lisieux plusieurs cours solennelles avant de repasser la mer, pour organiser et pacifier le duché. En 1107, le différend de la royauté anglaise avec *Anselme* de Canterbury

(V. ce nom) prit fin par une transaction, et un des clercs favoris de Henri Ier, Roger, fut élevé au siège épiscopal de Salisbury. Ce Roger de Salisbury, d'abord chancelier, puis *justiciarius*, fut dès lors le véritable premier ministre du règne ; on lui doit en grande partie l'organisation judiciaire et fiscale de la *curia regis*. — Les affaires de Normandie absorbèrent encore, à partir de 1108, la plus grande partie de l'activité personnelle du roi. Le fils du duc Robert, Guillaume Cliton, était resté en liberté ; il avait des partisans. Louis VI de France était bien disposé à son égard. De continuelles escarmouches avaient lieu entre Français et Normands dans la marche de Gisors. En 1111, Foulques V d'Anjou s'allia à Louis VI contre Henri, qui fut obligé de demeurer deux ans sur le continent, et s'empara enfin, au cours de cette campagne, de son vieil ennemi, Robert de Bellême. Au début de 1113, la paix fut conclue, à Alençon et à Gisors, avec les Angevins et les Français : Foulques et Louis reconnurent la suzeraineté du roi d'Angleterre sur Bellême, le Maine et la Bretagne. — Les affaires de Galles appellèrent l'attention du roi de retour en Angleterre : à l'été de 1114, il dirigea une expédition contre les princes Gruffyd et Owen ; Owen, prince de Powys, fut tué en 1116. Du côté de l'Ecosse, il n'avait rien à craindre, il était lié avec les rois de ce pays par la parenté et par des alliances. En 1114, il envoya sa fille Mathilde en Allemagne, pour épouser l'empereur Henri V ; et, en 1115-16, il fit reconnaître son fils Guillaume comme son successeur, d'abord en Normandie, puis en Angleterre. Après Pâques 1116, la guerre recommença entre Henri et Thibaut de Blois, son neveu, d'une part ; Louis VI, Guillaume Cliton, les comtes Foulques d'Anjou et Baudouin de Flandre et les seigneurs normands rebelles, de l'autre. La guerre fit rage en 1118 : Henri, qui échappa, dit-on, vers ce temps-là, à une tentative d'assassinat, et qui perdit coup sur coup sa femme et son fidèle conseiller Robert de Meulan, commit des actes atroces. Il avait fait épouser Julienne, sa fille naturelle, à Eustache de Pacy, seigneur de Breteuil ; peu sûr de la fidélité d'Eustache, il lui demanda en otage ses deux filles et lui remit en échange le fils de l'un de ses serviteurs, Ralph Harenc, châtelain d'Ivry. Eustache fit crever les yeux de cet enfant. Sur quoi le roi irrité envoya ses deux petites filles à Harenc pour qu'il leur fît subir le même sort : elles eurent le nez coupé et les yeux crevés. Assiégée dans le château de Breteuil, Julienne essaya vainement de tuer son père ; contrainte de se rendre, elle fut obligée par Henri, avant de quitter le château, à un bain forcé dans l'eau glacée des fossés. Cependant Louis de France s'empara des Andelys, et le nombre des seigneurs rebelles augmentait en Normandie. Les circonstances devenaient critiques quand, en mai 1120, Foulques d'Anjou offrit la paix, à condition d'un mariage entre sa fille, héritière du Maine, et l'héritier de Henri, et de la restitution du pays d'Alençon à Guillaume Talvas, fils de Robert de Bellême. Le mariage fut célébré au mois de juin, à Lisieux. Henri, plus libre de ses mouvements, brûla Evreux de fond en comble ; le 20 août, il rencontra, à Brenneville, Guillaume Cliton et Louis VI ; un Normand rebelle, Guillaume Crespin, lui asséna un terrible coup sur la tête, mais il fut sauvé par son casque ; il fit 140 prisonniers et la bannière de France fut prise ; il n'y eut que trois hommes tués dans cette affaire, qui fut plutôt une sorte de tournoi qu'une bataille. Par l'entremise de Calixte II, la paix fut rétablie, cette même année entre les princes belligérants : les conquêtes et les prisonniers furent restitués de part et d'autre ; Amaury de Montfort, Eustache et Julienne, Hugues de Gournai et les autres partisans de Cliton rentrèrent en grâce. Le 25 nov., Henri s'embarqua pour l'Angleterre, où il n'avait pas paru depuis quatre ans ; c'est dans cette traversée que périt corps et biens la *Blanche-Nef* qui portait le fils du roi, la comtesse du Perche et le trésor royal. Pour éviter que ses Etats ne passassent après sa mort à Guillaume Cliton, Henri Ier, très affecté, se remaria, dès le 29 janv. 1121, à Adèle, fille de Geoffroi VII, comte de Louvain. Mais cette union resta stérile. D'un autre côté, Foulques d'Anjou réclama sa fille, veuve du jeune prince décédé en mer, et la dot de sa fille ; n'ayant obtenu que sa fille, non la dot, il fiança, pour se venger, sa seconde fille Sibyl, à laquelle il donna le Maine, à Guillaume Cliton. En 1123, nouvelle révolte des seigneurs normands, sous Amaury de Montfort et Galeran de Meulan : Henri, toujours actif, malgré son âge, brûla Monfort, Pont-Audemer, prit Gisors et Evreux. Ranulf de Bayeux battit, le 25 mars 1124, Galeran et le fit prisonnier à Bourgthéroulde. Cela mit fin à l'expédition, et, dans une assemblée tenue à Rouen, après Pâques, le roi disposa des rebelles vaincus. En même temps il obtenait du pape, pour cause de consanguinité, l'annulation du mariage entre Sibyl et Guillaume Cliton. L'empereur étant mort en 1125, Henri Ier rappela auprès de lui sa fille, l'impératrice Mathilde, en vue de lui assurer sa succession, et la fit reconnaître à Westminster (Noël 1126) comme son héritière, par une assemblée où figuraient David, roi d'Ecosse, et Etienne, comte de Boulogne. Mais Guillaume Cliton, en dépit de toutes ces mesures, devenait de plus en plus inquiétant. Il avait épousé, à défaut de Sibyl d'Anjou, Jeanne de Montferrat, sœur de la reine de France ; Louis VI lui avait conféré le Vexin français ; à la mort de Charles de Flandre (1er mars 1127), le même Louis VI lui donna le comté de Flandre, en qualité d'héritier de Baudouin V. Pour se défendre, Henri, qui prétendait aussi à la Flandre, s'entendit avec les Angevins : à la Pentecôte, il envoya sur le continent l'ex-impératrice Mathilde, sa fille et son héritière, pour épouser Geoffroi Plantagenet, fils de Foulques. Ce mariage eut lieu au Mans à l'octave de la Pentecôte 1128. Guillaume Cliton mourut au mois de juillet. Débarrassé de ce redoutable adversaire, Henri Ier semblait au comble du succès, quand il apprit, en juil. 1129, que Mathilde s'était querellée avec son nouvel époux, et retirée à Rouen ; cette brouille se prolongea jusqu'en 1131. Il vécut toutefois assez pour voir ses deux petits-fils : Henri (qui suit) et Geoffroi. Il était à Rouen, en 1133, quand il apprit la nouvelle d'un soulèvement des Gallois ; il allait partir pour les châtier, quand l'insolence de son beau-fils Geoffroi, soutenu, cette fois, par Mathilde, le retint. Il mourut pendant une chasse dans la forêt de Lyons, et fut enterré, suivant ses ordres, à Reading, en janv. 1136. — On cite, parmi ses nombreux enfants naturels, *Robert*, comte de Gloucester ; *Mathilde*, qui épousa Conan III de Bretagne ; *Sybille*, qu'il eut d'une sœur de Galeran de Meulan, et qui épousa Alexandre, roi d'Ecosse. L.

HENRI II, roi d'Angleterre, fils aîné de Mathilde, fille de Henri Ier, et de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, né au Mans le 5 mars 1133. Il eut comme précepteurs un certain Pierre de Saintes et un certain Mathieu. Il reçut de Louis de France, en 1151, l'investiture de la Normandie et des domaines paternels, de la Somme à la Loire. A ces domaines, il ajouta, en mai 1152, par son mariage avec Eléonore, le duché d'Aquitaine. A l'Epiphanie de 1153, il se risqua en Angleterre où Etienne de Blois contestait, non sans succès, ses droits depuis dix-huit ans ; la longue guerre au sujet de l'héritage de Henri II prit fin en novembre de cette année, par le traité de Wallingford : la succession d'Etienne était promise à Henri ; elle s'ouvrit le 24 oct. 1154. Le 19 déc., Henri II fut couronné, comme roi d'Angleterre, à Westminster. C'était alors un jeune homme vigoureux, grossier, actif, passionné pour la chasse, sujet à de violentes colères. — Son premier acte fut de renouveler la charte de Henri Ier et d'imposer la « paix » royale aux barons enhardis par l'anarchie du règne d'Etienne. Mais ses domaines continentaux le préoccupaient davantage que ses domaines anglais : en Angleterre, le système administratif inauguré par Henri Ier fonctionnait régulièrement de lui-même ; sur le continent, Henri II avait des adversaires redoutables : Louis de France, son propre frère Geoffroi, ses propres vassaux. On le trouve sur le continent en 1156 et en 1158 ; et la fortune parut d'abord lui sourire :

Geoffroi mourut ; la Bretagne reconnut la suzeraineté des Angevins. En 1159, Henri réclama, au nom de sa femme, la suzeraineté du comté de Toulouse, et envahit le Languedoc à la tête d'une grosse armée de mercenaires, où figurait le roi d'Ecosse ; la présence de Louis à Toulouse l'empêcha de s'emparer de cette ville ; mais, en nov. 1160, le mariage de son fils aîné avec Marguerite, fille du roi de France, lui assura la dot de cette princesse, le Vexin. En 1162, il était l'arbitre de l'Europe occidentale, et c'est à lui que le pape Alexandre III dut, en très grande partie, de résister victorieusement aux entreprises de l'empereur. En repos de ce côté, il tourna, vers cette époque, son activité vers la réforme de la routine administrative établie en Angleterre par Henri Beauclerc, dont il s'était, jusque-là, provisoirement servi. *Curia regis*, Echiquier, furent réorganisés par lui ; le monnayage fut exactement réglementé en 1158 ; l'impôt militaire ou *scutage* fut substitué dans une large mesure au service personnel des tenanciers nobles, au grand bénéfice de la couronne (1159). Le *scutage* fut aussi levé sur les terres ecclésiastiques ; première atteinte à l'indépendance quasi complète de l'Eglise d'Angleterre à l'égard des pouvoirs laïques. En vue, semble-t-il, de triompher plus aisément des résistances de l'Eglise anglaise, Henri II éleva (juin 1162) au siège primatial de Canterbury son chancelier *Thomas Becket* (V. ce mot) ; mais Thomas assuma aussitôt le rôle de chef de l'opposition cléricale aux entreprises du roi sur les privilèges de son ordre; il refusa d'accepter les constitutions de Clarendon. Traduit en oct. 1164 devant la cour du roi à Northampton pour répondre de sa conduite, il y fut outragé ; pour échapper à une condamnation certaine, il ne lui resta d'autre parti que de se réfugier sur le continent, après en avoir appelé au saint-siège. Après le départ de l'archevêque, les constitutions de Clarendon furent aussitôt mises en vigueur : elles portaient les coups les plus sensibles à la juridiction ecclésiastique (V. le texte de ces documents dans W. Stubbs, *Select Charters*, pp. 137-140). L'Assise de Clarendon (févr. 1166) est encore plus importante ; c'est un essai d'organisation générale de la juridiction criminelle, conformément aux principes de la tradition germanique. Du même temps semble dater l'Assise de nouvelle dessaisine qui permit aux *freeholders* dépouillés sans cause légale de requérir de la couronne restitution dans certains délais : acte très considérable qui fit un cas royal de toute atteinte à la propriété libre ; « il n'y a pas de plus grand événement, dit M. Maitland, dans l'histoire du droit anglais ». Cependant Thomas Becket était devenu, pour Henri, dans son exil, un adversaire redoutable. Le pape, le roi de France l'avaient accueilli avec honneur. Henri II fut obligé, en 1166, de repasser sur le continent pour débrouiller les fils de sa politique continentale que l'arrivée de Becket avait mêlés. Les mariages de ses deux filles, Mathilde et Eléonore (1168-69), lui procurèrent l'alliance de l'Allemagne et de la Castille ; il vint à bout, par trois campagnes (1166-69), de l'opposition des Bretons ; il conclut avec Louis VII le traité de Montmirail (janv. 1169). Mais lorsque, contre la coutume et malgré la défense du pape, il eut fait couronner à Westminster son jeune fils par l'archevêque Roger d'York, les choses prirent plus mauvaise tournure ; il avait espéré, par cette mesure, arrêter l'expression du mécontentement public qu'il sentait grandir autour de lui, à cause du *scutage* et d'une sévère administration de la justice, résultat des décisions prises à l'Assise de 1166. En mars 1170, il destitua en bloc tous ses officiers dans les comtés et dans ses domaines, et institua une enquête sur leur administration durant les quatre dernières années. Cela ne suffit point. Il fut obligé de consentir à une réconciliation apparente avec Becket, Louis VII et le pape (juillet). Mais Becket, réinstallé à Canterbury, ayant refusé de lever les sentences prononcées contre les évêques de Londres et de Salisbury à l'occasion du couronnement du jeune roi, Henri II se laissa aller à des paroles à double entente, qui, prises au pied de la lettre par des chevaliers de son entourage, furent la condamnation à mort de saint Thomas de Canterbury (29 déc. 1170). C'est à ce moment que Henri II, volontairement ou à contre-cœur, entama une nouvelle conquête, celle de l'Irlande, où Richard de Clare s'était installé, en profitant de discordes locales, dès 1166. Avant la Noël de 1171, Henri II était maître de Dublin, Limerick, Cork, et tous les princes irlandais, à l'exception de celui de Connaught, s'étaient soumis à lui. Il fut rappelé, en plein triomphe, par de graves nouvelles. Quant au meurtre de Becket, il se justifia assez aisément, en présence des légats du pape (21 mai 1172), de l'accusation de complicité, et il obtint l'absolution par une soumission volontaire. Mais son fils, « le jeune roi », l'inquiétait surtout : il prétendait au gouvernement effectif de l'Angleterre, ou, tout au moins, à celui des domaines angevins de la famille. Désappointé par un refus formel, il s'enfuit à la cour de France et groupa autour de lui tous les ennemis de son père : sa mère Eléonore, ses frères Geoffroi et Richard. La guerre générale éclata en juin 1173 ; Henri II eut à défendre à la fois la Normandie menacée par les Français et par les Bretons, l'Angleterre contre le comte Robert de Leicester, chef des barons, et contre le roi d'Ecosse. Les Ecossais furent battus à Alnwick (13 juil. 1174) ; le roi de France fut forcé de lever le siège de Rouen; mais c'est en Angleterre surtout que le triomphe de Henri fut complet, si complet que le roi put désormais achever en paix, sans rencontrer d'obstacles, son œuvre administrative ; l'Assise de Northampton (1176) réédita et perfectionna les statuts judiciaires de l'Assise de Clarendon ; en 1177, une enquête approfondie fut faite pour dénombrer tous les *tenants in chivalry* et pour préciser la nature et l'étendue de leurs devoirs envers la couronne. En 1178, fut instituée la commission de la *curia regis* qui, plus tard, est devenue la cour du Banc du roi ; de 1176 à 1180 fut créé le système des tournées judiciaires (*judges' circuits*) qui est encore aujourd'hui un des traits de l'organisation de la justice en Angleterre ; enfin l'*Assise of arms* de 1181 imposa à tous les hommes libres l'obligation de porter les armes pour la défense du pays, et introduisit le principe de l'impôt sur le revenu et sur les propriétés mobilières. Henri II sortit donc de la crise déterminée par la révolte du jeune roi plus puissant que jamais, et il fut vraiment, durant quelques années, jusqu'en 1183, le premier personnage de son temps. Vainqueur des Gallois, des Irlandais et des Ecossais, il maria sa plus jeune fille au roi de Sicile ; il arbitra les différends des rois de Castille et de Navarre, du comte d'Aragon et du comte de Toulouse. Mais la vieillesse de Henri II fut attristée par ses fils. Il leur avait pardonné leur première révolte en commun, et il avait promis à Richard l'Aquitaine, à Geoffroi la Bretagne, à Henri l'Anjou, la Normandie et l'Angleterre. En 1183, Geoffroi et Henri se joignirent aux rebelles d'Aquitaine contre Richard et contre leur père. Henri II faillit être tué en les assiégeant dans Limoges. Après la mort de Henri, « le jeune roi » (11 juin), la paix fut rétablie, mais pour peu de temps. Philippe-Auguste de France se posa en champion de la veuve du « jeune roi » et d'Artur, fils de Geoffroi de Bretagne (mort en août 1186). On disait que le roi voulait priver son fils Richard, désormais héritier présomptif, en faveur de son dernier né, Jean, quelque temps vice-roi d'Irlande ; effectivement, il refusait, sans motif apparent, de lui laisser épouser Adèle, sœur de Philippe-Auguste, depuis longtemps élevée à la cour d'Angleterre comme sa future épouse. Bien qu'en apprenant la nouvelle de la capture de Jérusalem par les musulmans, les deux rois, Henri et Philippe, se fussent croisés (oct. 1187), la guerre éclata entre eux, lorsque, à la conférence de Bonmoulins (18 nov. 1188), Henri eût refusé formellement à Richard la satisfaction de de le reconnaître comme futur possesseur de tous ses domaines. Abandonné de tous, il fut assiégé par ses ennemis, que les légats du pape essayèrent vainement d'arrêter, dans Le Mans. Le 12 juin 1189, la ville fut prise par Philippe et Richard ; Tours eut le même sort. Henri II fut forcé, le 4 juil., de se remettre, à Colombières, entre

les mains des alliés, de pardonner à tous ceux qui avaient conspiré contre lui, de donner à Richard le baiser de paix et de renouveler son hommage à Philippe. Il en mourut de colère et de honte le 6 juil. et fut enterré à Fontevrault. — Les mœurs de Henri II Plantagenet n'étaient pas bonnes (légendes de la belle Rosamonde, d'Adèle de France, etc.). Le plus grand éloge que l'on puisse faire de lui à cet égard, c'est que ses vices n'ont pas atteint le degré de ceux de son grand-père (Henri Beauclerc). Très actif et très autoritaire, il a été bien servi. Richard de Lucy et Raoul Glanville ont été ses ministres ; saint Hughes de Lincoln a été son ami et vante sa charité. Le fait est que Henri II, qui fut un grand bâtisseur, s'il a élevé peu d'églises et de monastères, a fondé beaucoup d'hôpitaux (Angers, Le Mans, Petit-Quevilly, etc.). Il a fait construire également des palais à Caen, Rouen, Angers, Tours, sans parler de grands travaux d'utilité publique (ponts et levées de la Loire). Il a été peu aimé de ses sujets, surtout en Angleterre, mais il n'a jamais courtisé la popularité. Ennemi de l'étiquette, brutal, désordonné dans sa mise et dans son économie domestique, dur à lui-même et aux autres, il ne laissait pas d'avoir de l'estime pour les lettres et d'y consacrer ses loisirs ; en temps de paix, il se partageait entre la chasse et la conversation des savants. Il est douteux qu'il ait su l'anglais ; mais son règne est l'un des plus importants dans l'histoire ancienne de la constitution anglaise. Il a été le premier souverain anglais qui ait exercé une autorité effective sur l'Angleterre, le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande. Il a ruiné la féodalité en tant que système de gouvernement, et il a fait triompher le système de l'administration monarchique. Il a ruiné les privilèges jusque-là exorbitants de l'Eglise anglaise et l'a soumise à la *common law*. Ses « constitutions » et ses « assises » ont incorporé officiellement les vieilles traditions du peuple anglais et ont opposé par la suite une barrière infranchissable à l'invasion du droit romain, à la victoire de ce droit sur le vieux droit national. — La vie de Henri II avant son avènement est connue par les récits fragmentaires de Robert de Torigni, de Henri de Huntingdon et de l'auteur des *Gesta Stephani*. Pour l'histoire de son règne, les principales sources originales sont les lettres de Gilbert Foliot, de Jean de Salisbury et de Pierre de Blois, les chroniques de Ralph de Diceto, de Gervais de Canterbury et de Roger de Howden, les récits si curieux et si vivants de Gérald de Barri, de Walter Map et de Ralph Niger, enfin le poème anonyme, découvert par M. P. Meyer, dont la vie de Guillaume le Maréchal est le sujet.

BIBL. : Miss K. NORGATE, *England under the angevin kings* ; Londres, 1887, 2 vol. in-8. — EYTON, *Court, household and itinerary of king Henry II* ; Londres, 1878, in-4°.

HENRI III, roi d'Angleterre, fils aîné de Jean sans Terre et d'Isabelle d'Angoulême, né à Winchester le 1er oct. 1207. Roi en oct. 1216, il fut couronné par l'évêque de Winchester, Pierre des Roches. A l'assemblée de Bristol (11 nov.), les barons de son parti choisirent comme régent Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, avec le titre de *rector regis et regni*. Louis de France, dont la mort du roi Jean avait totalement modifié la situation, fut battu à Lincoln (20 mai 1217), et l'on conclut la paix de Lambeth (11 sept.). L'Angleterre ainsi débarrassée des envahisseurs étrangers, le régent, aidé du légat Guala et du *justiciarius* Hubert de Burgh, assuma le paisible gouvernement du royaume. Par malheur, Guillaume le Maréchal mourut en mai 1219 ; il ne fut pas officiellement remplacé, mais l'évêque Pierre de Roches exerça aussitôt une influence considérable. Cet évêque était un Poitevin, avisé et intrigant, chef du parti des étrangers. Mais Hubert de Burgh dirigea contre lui, pour ainsi dire, l'opposition nationale, de concert avec l'archevêque Langton. La plupart des châteaux royaux étaient entre les mains de seigneurs continentaux ; Hubert de Burgh leur en enleva la garde ; Guillaume d'Aumale, qui résista, fut battu et puni ; Pierre des Roches lui-même dut partir en pèlerinage sur le continent. Hubert, devenu tout-puissant, eut à faire face à de très sérieuses difficultés : en Irlande, aux Marches galloises, le pouvoir du roi était menacé ; en 1222, une insurrection, à Londres, prouva que Louis de France avait conservé des partisans dans cette ville ; les mécontents, Randulph, comte de Chester, et Guillaume d'Aumale entre autres, s'entendaient avec les Gallois. A l'expiration de la trêve avec la France (mai 1224), Louis VIII envahit et conquit rapidement le Poitou et la Gascogne, tandis que Henri III était retenu en Angleterre par la révolte de Foulques de Bréauté (siège du château de Bedford). Grâce aux subsides qui lui furent accordés à Westminster (Noël 1224) en échange d'une confirmation des chartes, Henri put envoyer sur le continent, l'année suivante, son frère Richard et William, comte de Salisbury, avec une armée ; mais le pape Honorius lui interdit de s'allier aux Albigeois excommuniés, et l'expédition traîna en longueur. Au commencement de la régence de Blanche de Castille, il essaya de profiter des circonstances pour recouvrer la Normandie, l'Anjou, le Poitou, la Bretagne ; il négocia avec la noblesse de ces pays ; il s'allia étroitement avec Pierre de Dreux, le duc de Bretagne, le comte de la Marche, le vicomte de Thouars. A Oxford, le 8 janv. 1227, il se déclara majeur et n'accorda le renouvellement des chartes confirmées durant sa minorité qu'à prix d'argent. Au mois de mars, brouille entre le roi et son frère, qui fut appuyé par les barons et ne se réconcilia qu'en août, à l'assemblée de Northampton, moyennant de larges concessions. Au mois d'août 1228, expédition contre Llewellyn de Galles. En 1229, préparatifs considérables en vue de l'expiration, au 22 juil., de la trêve conclue en 1227 avec la France ; Henri comptait s'embarquer à Portsmouth avec une grande armée ; mais Hubert de Burgh, toujours ami de la paix, s'était arrangé de manière à ce que la flotte de transport fût insuffisante. Le roi s'emporta contre le justicier, l'appela : « Vieux traître », l'accusa d'avoir tout fait avorter pour cinq mille marcs que la reine de France lui avait payés, et tira même, dit-on, son épée pour le tuer. L'embarquement fut remis, sur l'avis du duc de Bretagne, au 14 avr. 1230. On aborda, cette fois, à Saint-Malo, d'où Henri se rendit à Nantes. M. Elie Berger a récemment raconté, d'après des documents nouveaux, l'histoire de cette campagne de 1230, où les Anglais dépensèrent beaucoup d'argent pour faire peu de chose (*Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1893, pp. 1-44). Ils prirent, en juillet, la petite place de Mirambeau, au S. de Plassac ; l'île d'Oléron fut occupée par eux ; ce furent là les seuls résultats d'une longue et coûteuse promenade militaire, où fondit l'armée de Henri. Cet échec augmenta le ressentiment de la cour contre le grand justicier ; après une nouvelle et non moins piteuse expédition en Galles (printemps 1231), Pierre des Roches étant de retour de la croisade, le bruit se répandit qu'Hubert de Burgh avait participé à certaines attaques faites contre certains collecteurs ou agents du saint-siège en Angleterre ; cela mit le comble à la colère d'un prince qui, depuis son avènement, avait toujours manifesté, non seulement une piété extraordinaire, mais un dévouement absolu aux pontifes romains, protecteurs de son enfance. Le 29 juil. 1232, Etienne de Segrave remplaça, comme justicier, Hubert de Burgh, lequel s'enfuit, mais fut pris. C'est à partir de cette date que commença vraiment le gouvernement personnel de Henri III, l'un des princes les plus incapables que l'Angleterre eût encore eus. La plupart des officiers furent, aussitôt après la chute d'Hubert, remplacés par des Poitevins. Le 14 janv. 1236, le roi épousa Eléonore, fille de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, et ce mariage amena à sa cour un nouveau flot d'étrangers, Savoyards et Provençaux. Les oncles de la reine, Guillaume de Valence (en Dauphiné), Pierre et Boniface de Savoie ; les demi-frères du roi, fils de sa mère, remariée, en 1220, au comte de la Marche, Aimar et Guillaume de Valence (en Poitou), furent les premiers personnages de la cour. Ils remplacèrent Pierre des Roches et ses Poitevins, dont Edmond Rich, archevêque de Canterbury, le

comte-maréchal Richard et Hubert de Burgh lui-même, échappé de sa prison, avaient obtenu, à force de menaces, la disgrâce. L'un de ces étrangers impopulaires était Simon de Montfort, comte de Leicester, à qui Henri III accorda, le 7 janv. 1238, sa sœur Eléonore en mariage. —De 1238 à 1242, peu d'événements notables : le 8 sept. 1238, le roi échappa à un attentat dirigé à Woodstock contre sa personne par un fou ; en juil. 1239, il se brouilla avec Simon de Montfort pour des questions d'intérêt, et l'accusa publiquement d'avoir séduit sa sœur avant de l'épouser ; en 1241, il arracha l'élection de Boniface de Savoie au siège de Canterbury ; Pierre de Savoie devint comte de Richmond; Richard de Cornouailles, dont l'opposition était dangereuse, partit pour la croisade ; David, fils de Llewellyn, se soumit, au mois d'août de cette même année, sans combat. — En 1242, Henri III renouvela la tentative qui avait échoué si complètement en 1230, pour reconquérir les anciens domaines continentaux des Plantagenets : son beau-père, le comte de la Marche, avait pris les armes et lui promettait l'assistance des Poitevins, des Gascons, du roi de Navarre et du comte de Toulouse. Toute la France de l'Ouest semblait gagnée aux Anglais. Il ne réussit cependant qu'à se faire battre, non pas au pont de Taillebourg, comme on le dit communément (il n'y eut pas de combat en cet endroit), mais sous les murs de Saintes (22 juil. 1242), et s'enfuit à Bordeaux. En avr. 1243, une trêve fut conclue, qui, sans cesse renouvelée, maintint le *statu quo* pendant quinze ans. — L'histoire des années suivantes est sans intérêt : mariage de Richard de Cornouailles, revenu de la croisade, avec Sanchia de Provence, sœur de la reine ; paix de Newcastle avec l'Ecosse; exactions de l'Eglise romaine, qui soulevèrent, en 1245 et en 1246, des protestations si violentes que le roi dut, cette fois, y prêter l'oreille, mais il finit par céder au pape, comme d'habitude ; en sept. 1245, expédition contre les Gallois ; dons continuels et énormes aux Savoyards et aux Provençaux. Depuis la retraite de Pierre des Roches, le roi avait supprimé, en fait, l'office de justicier, amoindri celui de chancelier, et rempli le conseil de gens de petit état, ses créatures ; le Parlement de févr. 1249 s'en plaignit amèrement et demanda que les grands officiers fussent élus, comme dans le bon vieux temps, par les barons. En 1250, le roi prit la croix, mais il ne partit point. Les chroniques sont pleines alors (et pendant toute la durée du règne) du récit de ses expédients pour se procurer de l'argent et en procurer au pape. — Cependant l'Aquitaine était menacée par l'anarchie des feudataires et par l'ambition du roi de Castille. Après avoir perdu le Poitou en 1242, Henri III était menacé de perdre la Gascogne. Il y envoya comme gouverneur, en 1248, Simon de Montfort, avec les pouvoirs les plus étendus. Simon agit avec tant d'énergie et de rudesse qu'il rétablit, en effet, l'ordre ; mais il excita de telles rancunes qu'il parut au roi prudent de le rappeler avant l'expiration de son commandement (1253). Or, c'est à partir du rappel de Simon que celui-ci devint le chef reconnu du parti aristocratique, et que l'opposition constitutionnelle, dirigée par ce grand homme, commença à faire de grandes choses. L'affaire du royaume de Sicile fournit à cette opposition un prétexte. Les papes, depuis la mort de Frédéric II, essayaient d'enlever la Sicile à Conrad IV et à Manfred ; Henri III accepta de leurs mains la couronne litigieuse pour son fils cadet Edmond ; « il consentit à courir le gros risque d'une guerre lointaine, en vue d'un projet qui ne manquait pas de grandeur : il comptait se racheter du vœu qu'il avait formé d'aller à la croisade, en combattant pour le saint-siège contre un prince excommunié et dans une contrée où les musulmans étaient encore nombreux ». L'élection de Richard de Cornouailles comme roi des Romains, à Francfort (13 janv. 1257), parut d'abord favoriser l'aventure. « Avoir son fils roi de Sicile, son frère roi d'Allemagne, c'était un double succès diplomatique dont Henri III avait lieu d'être fier. » Mais tout échoua : Manfred résista, la France se montra hostile ; des électeurs dissidents opposèrent en Allemagne Alphonse X au prince Richard ; la récolte de 1257 fut mauvaise. C'est au milieu du mécontentement général créé par tous ces événements que s'ouvrit le fameux Parlement d'avr.-juin 1258. Le roi demanda de l'argent, qui lui fut refusé avec de sévères récriminations au sujet de sa conduite passée. Le 30 avr., à Londres, les barons se présentèrent devant lui, armés : « Suis-je, dit le roi, votre prisonnier ? » Roger Bigod répondit que non, mais que les étrangers devaient être immédiatement expulsés et remplacés auprès du roi par un conseil de vingt-quatre personnages chargés de veiller aux réformes. Le 11 juin, nouvelle réunion à Oxford. Les XXIV nommèrent un « justicier », Hugh Bigod, un chancelier et un trésorier, et soumirent à l'assemblée d'Oxford : 1° une liste de *gravamina ;* 2° un projet de constitution connu sous le nom de *Purveyance* ou *Provisions* d'Oxford. Un conseil de quinze membres élus par le Parlement serait établi pour recevoir les comptes des ministres et diriger les actes du roi ; un parlement serait tenu trois fois par an ; quatre chevaliers seraient choisis par les *freeholders* de chaque comte pour surveiller le sheriff (annuel) et les autres officiers royaux. La garde des châteaux royaux serait confiée à des capitaines choisis par le conseil. Henri III fut obligé de jurer fidélité à cette constitution, autrement restrictive de ses droits que la grande charte du roi Jean ; il accepta les *Provisions*, et renouvela pour la septième fois la grande charte elle-même ; les Poitevins, ses demi-frères, se retirèrent sur le continent après la prise du château de Wolvesey, défendu contre les barons par Aymar de Lusignan. — A cette époque fut conclu, avec la France le traité de Paris. Henri III était déjà venu à Paris en 1254, où son beau-frère, Louis IX, l'avait magnifiquement hébergé ; en nov. 1259, il franchit de nouveau la mer pour ratifier (4 déc.) une paix définitive : les conditions de cette paix furent meilleures que le vaincu de Saintes eût été en droit de l'espérer ; par scrupule de conscience, Louis IX rétrocéda à Henri III quelques-unes des provinces confisquées naguère sur Jean sans Terre, en vertu d'un jugement dont la légalité n'était pas certaine (Périgord, Limousin, Quercy, partie de l'Agenais et de la Saintonge) ; Henri III, en revanche, renonça absolument à tout le reste de l'héritage continental des Plantagenets (Normandie, Bretagne, Auvergne, Marche, Angoumois). Le 23 avr. 1260, le roi était de retour en Angleterre. — Cependant il supportait avec impatience le joug des *Provisions ;* par le traité de Paris, Louis IX s'était engagé à lui payer des sommes importantes pour lui faciliter une croisade ; il se trouva de la sorte à l'abri, pendant quelque temps, de ces terribles besoins d'argent qui l'avaient, en 1258, paralysé. Le pape était prêt à le relever des serments qu'il avait prêtés à Oxford. L'aristocratie triomphante s'était scindée en deux partis : celui du comte Simon et celui de Richard de Clare, et ce dernier se rapprochait du roi. Enfin la reine excitait son mari à ne pas supporter plus longtemps le conseil des Quinze. Dès 1261, il renvoya le *justicier* nommé par les barons, nomma Philip Basset en sa place, et enleva le château de Douvres à Hugh Bigod, afin de pouvoir faire débarquer librement à Douvres des mercenaires du continent. En 1262, il publia la bulle d'Urbain IV qui le relevait de ses serments ; au mois de juillet, il se rendit en France auprès de Louis IX, apparemment pour l'intéresser à sa cause, ce que Simon de Montfort, installé, lui aussi, à Paris, essayait de son côté. L'année 1263 fut troublée ; les barons entrèrent en campagne ; enfin, on convint, le 16 déc., de soumettre les Provisions litigieuses à l'arbitrage du roi de France. Henri III joignit Louis IX à Amiens, où celui-ci rendit la sentence : le Dit d'Amiens (23 janv. 1264), qui, conformément aux bulles pontificales, annula les Provisions, attribua aux capitaines choisis par le roi la garde des châteaux royaux et rendit à Henri III la libre désignation de tous ses officiers. Henri retourna chez lui, le 15 févr. 1264, pour trouver les barons en pleine révolte contre son autorité et contre la sentence arbitrale ; lord Clifford, lord Mortimer, les gens des Marches se rangèrent de son côté ; comme du temps du

roi Jean, la rébellion, dirigée par Simon de Montfort, tira ses principales forces des comtés du Sud et de l'Est, d'Oxford, de Londres, des Cinque ports. Après quelques succès partiels, l'armée royale fut vaincue (14 mai) à la bataille de Lewes. Le roi, fait prisonnier, dut jurer encore une fois la grande charte, la charte de la Forêt et les Provisions revisées, livrer en otage son fils aîné et son neveu Henri d'Allemagne. Simon institua une sorte de triumvirat où il figura à côté de l'évêque de Chichester et de Gilbert de Clare. Ces triumvirs désignèrent les membres d'un conseil des Neuf qui réglerait toutes les affaires du royaume, nommerait les capitaines, les ministres, les officiers, à charge de les choisir tous parmi les nationaux. Un parlement extraordinaire fut convoqué pour approuver les actes de ce gouvernement provisoire, où l'on vit figurer, pour la première fois dans l'histoire parlementaire, à côté des barons, deux chevaliers choisis dans chaque comté par les sheriffs et des députés élus par les villes et bourgs du royaume (V. SIMON DE MONTFORT). Henri III ne régnait plus alors que de nom; Simon forçait son prisonnier à le suivre et à sceller les lettres les plus contraires à ses intérêts et à ses sentiments, par exemple à ordonner à la reine, réfugiée sur le continent, de ne point lever de troupes pour le délivrer. Mais des rivalités personnelles ne tardèrent pas à diviser les vainqueurs ; Gilbert de Clare rompit avec Simon, à cause de son « orgueil » et de sa « tyrannie » ; le prince Edouard réussit à s'échapper (28 mai 1265). Gilbert et Edouard, unis aux lords normands des marches galloises, détruisirent, à Kenilworth, l'armée du jeune Simon, fils du dictateur, et attaquèrent celle du dictateur lui-même à Evesham (4 août). Simon de Montfort fut défait et tué. Henri III, restauré, annula en bloc tous les actes émanés de sa chancellerie depuis la bataille de Lewes. Les derniers tenants du parti réformiste résistèrent encore, à Kenilworth, à Ely, à Londres ; mais, en 1267, la victoire du roi était complète. Le « Dit de Kenilworth », approuvé par le parlement de Northampton (oct. 1266), rendit au roi toutes les prérogatives qu'il avait cinquante ans auparavant, au lendemain de la grande charte. Des confiscations furent prononcées, mais les « déshérités » furent bientôt admis à faire leur soumission et à racheter leurs héritages ; aucune exécution n'eut lieu. La paix se trouva ainsi définitivement rétablie, et les dernières années de Henri III furent tranquilles ; le parlement de Marlborough (18 nov. 1267) incorpora dans un statut les articles les plus acceptables des Provisions d'Oxford, sans opposition du roi ; au parlement de Northampton, en 1268, le prince Edouard prit la croix ; en 1269, Henri présida à la translation solennelle des reliques d'Edouard le Confesseur dans l'église nouvellement rebâtie de Westminster Abbey. Il mourut à soixante-six ans, après cinquante-six ans de règne. — Henri III, de taille moyenne, mais vigoureux (il avait une paupière paralysée et tombante), était un excellent homme, cultivé, libéral, d'une piété qui faisait l'admiration et l'envie de saint Louis. Bon père, bon mari, trop bon mari (car une partie de ses embarras résultèrent de son affection excessive pour ses parents par alliance), d'une dévotion et d'une docilité incroyables envers le saint-siège. Il aimait les arts : Henri III fit exécuter des peintures à Westminster, Windsor, Woodstock et à la Tour ; il a rebâti l'église de Westminster (de 1245 à 1270). Avec tout cela, léger, extravagant, faible, soupçonneux, peu sûr, irritable, il se laissait aller à des colères enfantines et brutales ; on ne pouvait ni le respecter, ni le craindre. Brave sur le champ de bataille, il manquait de courage dans les circonstances ordinaires de la vie. Toujours malheureux à la guerre, pas du tout Anglais, plutôt Aquitain qu'Anglais, il n'a pas été aimé. Mais les historiens de la Constitution se félicitent que sa faiblesse ait permis aux réformes libérales, semées par les barons du roi Jean, de pousser dans le sol anglais, pendant cinquante années, des racines indestructibles. L.

HENRI IV, roi d'Angleterre, l'aîné des fils survivants de Jean de Gand, quatrième fils d'Edouard III et de Blanche de Lancastre, né le 3 avr. 1367, mort le 20 mars 1413. Comte de Derby dès 1377, commis par son père l'année suivante à la garde du comté palatin de Lancastre, il épousa, en 1380, l'une des héritières du comté de Hereford, Mary Bohun. En 1387, on le voit déjà s'associer, contre Richard II, à son oncle Gloucester ; il fut un des cinq lords qui, en décembre de cette année-là, firent campagne contre le roi et ses favoris, et entrèrent en victorieux à Oxford et à Londres. Il joua un grand rôle dans le « Parlement impitoyable » et dans celui de 1389. Puis il parut se désintéresser de la politique, et se montra passionné pour les tournois et pour la croisade. Aux joutes de Saint-Inglevert, près de Calais, en mars 1390, il força l'admiration des Français par son adresse et sa générosité. Puis, au lieu de se joindre, comme il en avait eu d'abord l'intention, à l'expédition du maréchal Boucicault contre les Barbaresques, il fit campagne en Poméranie contre les Lithuaniens avec les chevaliers teutoniques. Il ne revint en Angleterre qu'à la fin d'avr. 1392. Ce ne fut pas pour longtemps. En juillet, il s'embarquait à Lyon pour une seconde croisade en Prusse ; mais ses gens s'étaient rendus insupportables aux chevaliers teutoniques, et, le 23 sept., il résolut d'aller faire un pèlerinage en Terre sainte. Par Prague, Vienne, Venise, Zara, Rhodes, Jaffa, il atteignit Jérusalem, qu'il visita très rapidement ; en mars 1393, il était de retour à Venise d'où il partit pour Milan, Pavie, Paris (22 juin) et Londres (5 juil.). On le perd à peu près de vue durant les années qui suivent ; il semble qu'il se soit effacé devant son père ; il se montra, comme Jean de Gand, très loyal à Richard II durant sa grande lutte pour l'absolutisme ; ses anciens associés, Gloucester, Arundel, Warwick, il parut les considérer alors comme ses adversaires, et, en août 1397, il leva des troupes pour la défense du roi ; il fut élevé, le 29 sept., à la dignité de duc de Hereford. C'est alors que s'éleva, entre lui et Nottingham, devenu duc de Norfolk, un différend célèbre. Norfolk aurait invité Hereford à se méfier des sentiments du roi à son égard, à craindre que le roi n'eût pas oublié encore les événements de 1387 ; Hereford s'en plaignit hautement devant le parlement tenu à Shrewsbury le 30 janv. 1398, et accusa de trahison Norfolk, qui répliqua en l'accusant de mensonge. Un duel parut inévitable, et de grands préparatifs furent faits en vue d'une rencontre, en septembre, à Coventry. Hereford, l'idole du peuple de Londres, était accompagné dans la lice des vœux unanimes de la foule accourue pour assister au combat ; mais Richard ne permit point que ce combat eût lieu ; il bannit Norfolk à vie et Hereford pour six ans. Le départ de dernier pour l'exil fut son triomphe, et Richard II ne lui ménagea pas, en cette occasion, les marques de ses regrets. Le 13 oct. 1398, Henri quitta l'Angleterre pour Paris, où l'hôtel Clisson fut sa résidence, et où il demeura jusqu'à la mort de son père (3 févr. 1399). Alors Richard II jeta le masque ; Norfolk n'avait pas eu tort de dire qu'il n'avait pas pardonné sincèrement : il bannit Hereford à toujours, confisqua ses domaines de Lancastre, et, persuadé qu'il avait ainsi consommé la ruine de son cousin, il partit imprudemment pour l'Irlande. — Henri, aventureux, sûr de sa popularité, d'accord avec les Arundel, quitta presque aussitôt Paris, secrètement, après avoir reçu ces nouvelles, pour faire une descente en Angleterre ; il débarqua à Ravenspur le 15 juil. 1399 ; le 9 août, il était à Chester, sans avoir rencontré nulle part de résistance sérieuse dans sa promenade triomphale. Richard, abandonné de tous dès qu'il eût mis le pied en Galles, se rendit le 18 août ; le 29 sept., à Londres, il renonça à la couronne, désignant Henri comme son successeur. Celui-ci fut, en effet, choisi par le Parlement « à raison du mauvais gouvernemeut de Richard, et comme descendant en droite ligne de Henri III par Edmond, son fils cadet ». — Le 13 oct., Henri IV fut couronné en grande pompe par l'archevêque Arundel. La révolte de quelques seigneurs, Kent, Salisbury, Huntingdon, etc., en janv. 1400, qui formèrent le projet de s'emparer de sa personne, n'entrain-

que le massacre de la plupart de ceux qui y prirent part, et la mort suspecte de Richard II dans sa prison. L'usurpateur eut ensuite à considérer l'effet produit à l'extérieur par la révolution de 1399 : Charles VI de France, beau-père de Richard II, réclama sa fille Isabelle et la restitution de sa dot. Louis, duc d'Orléans, ancien ami de Henri, l'accusa du meurtre de Richard II et le provoqua en duel; sans que la guerre fût ouvertement déclarée avec la France, la mer et les côtes anglaises furent inquiétées par les corsaires français. Le nouveau roi d'Angleterre chercha contre la France des alliés en Portugal et en Castille, pays dont ses sœurs étaient reines ; il maria l'une de ses filles, Blanche, à Louis, fils de Rupert, roi des Romains ; une autre, Philippa, à Eric XIII de Danemark. Lui-même épousa, en 1403, Jeanne de Navarre, duchesse douairière de Bretagne. — Dans l'île même, Henri IV eut à lutter énergiquement contre les Lollards, les Gallois et les Ecossais. Il détestait les hérétiques, les Lollards, pour lesquels son père avait eu des ménagements ; appuyé sur le parti orthodoxe dont l'archevêque Arundel était le chef, il approuva le statut *De Hæretico comburendo*, qui fut la première loi de persécution publiée en Angleterre en matière religieuse ; l'un des premiers martyrs exécutés en vertu de ce statut fut un certain William Sawtree, prêtre de l'église de Saint-Osyth. De leur côté, les Gallois restèrent inébranlables dans leur fidélité à la mémoire de Richard II, et Henri IV ne parvint jamais à leur faire reconnaître sa légitimité. A la suite d'une querelle privée entre sir Owain of Glyndwr (Owen Glendower) et un partisan des Lancastre, lord Grey of Ruthin, Owen souleva tout le pays ; il brûla, en 1400, Oswestry, les monastères de Saint-Asaph, Llandaff, Bangor, etc. En 1402, il se fit couronner comme prince de Galles. Plus dangereux encore étaient les Ecossais, dont le roi, gouverné par Rothesay et Albany, refusa l'hommage. La défense des marches anglaises de ce côté appartenait aux Percies, au comte de Northumberland et à son fils Harry, que les Ecossais avaient surnommé Hotspur. Les Percies remportèrent, le 14 sept. 1402, à Homildon Hill, une victoire signalée sur l'armée écossaise de Douglas. Mais ce succès faillit être fatal à Henri IV. Les Percies, en effet, se plaignirent de son ingratitude ; leurs plans de pacification ne furent pas adoptés par la cour royale ; ils furent offensés qu'on leur demandât de se dessaisir entre les mains du roi du comte de Douglas, leur prisonnier. Dans une entrevue très orageuse, Hotspur fit valoir que le roi, qui avait payé aux Gallois la rançon de lord Grey of Ruthin, eût refusé d'agir de même pour un autre prisonnier d'Owen, Edmond Mortimer, comte de March, allié des Percies. Une rébellion formidable s'ensuivit : Mortimer, délivré gratuitement par le chef gallois, épousa sa fille ; Douglas, délivré gratuitement par les Percies, se joignit à eux, à Mortimer et aux Gallois. Les Français envoyèrent des secours. L'étendard de Richard II fut relevé dans les comtés du Nord. Jamais Henri IV n'avait encore couru pareil danger ; mais il en fut délivré par la victoire de Shrewsbury (23 juil. 1403), où Hotspur fut tué. En 1405, James, le jeune héritier du royaume d'Ecosse, que l'on envoyait en France pour apprendre le français, fut pris en mer par ses gens et amené à sa cour ; il s'en fit un otage précieux. Cependant les comtés du Nord avaient encore besoin d'une leçon : Thomas Mowbray, Northumberland, l'archevêque d'York Richard le Scrope, prirent de nouveau les armes, comme *proctors for the commonwealth of England ;* ils demandaient un Parlement libre, des réformes dans la maison du roi, des mesures efficaces contre les Gallois ; tel était leur programme. On les prit par surprise : l'archevêque et Mowbray, capturés, furent condamnés, malgré l'opposition du *chief-justice*, sir William Gascoigne, sans avoir comparu devant leurs pairs, et exécutés le 8 juin 1405. Northumberland et lord Bardolf avaient réussi à s'enfuir en Ecosse ; mais ils partirent de là en 1407 pour une tentative suprême ; ils périrent au combat de Bramham Moor, et leur complice, l'abbé de Hales, fut pendu. C'est ainsi que Henri IV fut débarrassé de ses plus redoutables ennemis ; mais il resta peu puissant, les mains liées, incapable de poursuivre ses succès, faute de santé et d'argent. Elu par le Parlement, Henri IV fut obligé de compter avec le Parlement et de gouverner d'accord avec lui ; ce fut un roi constitutionnel. Richard II avait essayé de concentrer toute l'autorité dans le *Privy Council* réorganisé ; Henri IV souffrit que le Parlement désignât les membres de ce conseil. Toutefois, si parcimonieuses que fussent les Communes à son égard, il ne consentit jamais à accepter les taxes sur les biens d'Eglise, à sanctionner la confiscation du tiers de ces biens au profit de l'Etat que les Communes, toujours animées du vieil esprit lollard, lui proposèrent à plusieurs reprises. Du reste, à partir de 1406, l'état de sa santé lui interdit à peu près toute activité, et il laissa lutter entre elles dans le conseil, sans intervenir, les influences rivales des Arundel et des Beaufort, jusqu'au jour où les Beaufort, d'accord avec le prince de Galles (V. HENRI V), essayèrent de le forcer à abdiquer ; il montra qu'il était encore le maître en disgraciant son fils aîné (1412), et en organisant une expédition, sous le commandement de son second fils, Thomas de Clarence, pour appuyer les Armagnacs, alors que le prince de Galles était l'ami des Bourguignons. Il mourut non de la lèpre, comme on l'a dit, mais d'une maladie mal définie, chronique, qui semble avoir été une affection du cœur accompagnée d'*herpes labialis*. La légende qui représente le prince de Galles, au lit de mort de son père, s'emparant de la couronne avant le temps, se trouve pour la première fois dans la chronique de Monstrelet. Henri IV, dont la tombe, dans la cathédrale de Canterbury, a été ouverte en 1832, était de petite taille, vigoureux, avec une barbe épaisse. Aventureux dans sa jeunesse, toujours orthodoxe et dévot, il semble avoir été colérique, mais relativement clément. Sa conscience, pendant ses dernières années, si douloureuses, le tourmenta ; il l'apaisait, dit Capgrave, par la casuistique. Il était instruit, entendait le latin, et patrona Gower, Chaucer, Christine de Pisan. De sa première femme, Mary Bohun, il eut quatre fils et deux filles : *Henri V*, qui suit ; *Thomas* de Clarence ; *Jean*, duc de Bedford ; *Humphrey*, duc de Gloucester ; *Blanche*, qui épousa, en 1402, le comte palatin du Rhin, et *Philippa*, reine de Danemark. L.

BIBL. : *Memorials of Henri IV*, publié par C.-A. COLE, Rolls Series, 1858. — *A Collection of royal and other historical letters during the reign of Henri IV* (1399-1404), publié par HINGESTON, Rolls Series, 1860. — J.-H. WYLIE, *History of England under Henry IV* (1399-1404), vol. 1; Londres, 1884 ; (1405-1406), vol. 2 ; Londres, 1894.

HENRI V, roi d'Angleterre, fils aîné du précédent et de Mary Bohun, cohéritière de Hereford, né à Monmouth le 9 août 1387, mort le 31 août 1422. D'après la tradition, il aurait étudié au Queen's College d'Oxford pendant le cancellariat de son oncle Henri Beaufort (1398). A l'avènement de son père, il devint (15 oct. 1399) comte de Chester, duc de Cornouailles et prince de Galles, puis (23 oct.) duc d'Aquitaine et (10 nov.) de Lancastre. On le trouve à Chester, dirigeant la défense des marches contre les Gallois, puis l'invasion du pays de Galles, pendant l'année 1401, en sept. 1402, en mars 1403. A la nouvelle de la conspiration des Percies, il rallia son père à Shrewsbury, et, le 21 juil. 1403, il combattit vaillamment, fut blessé dans la bataille décisive où périt Hotspur. De 1404 à 1407, il fut encore lieutenant du roi dans les marches galloises, continuellement tenu en haleine par les rebelles. En nov. 1407, il dirigea une heureuse expédition contre l'Ecosse. Le 31 juin 1410, Thomas Beaufort fut fait chancelier d'Angleterre et le prince fut appelé à gouverner, de concert avec lui, au nom de son père empêché par la maladie. Il avait déjà manifesté la vigueur de ses sentiments religieux et catholiques en prenant part, au Parlement de juin 1406, à la présentation de la grande pétition contre les Lollards ; en janv. 1410, il s'opposa nettement au projet de confisquer les biens temporels de l'Eglise et il assista au supplice d'un Lollard, John Badby, qui fut brûlé au mois de mars. Il avait complètement iden-

tifié sa politique avec celle des Beaufort et se brouilla, pour cette raison, avec la famille rivale des Arundel, qui exerçait beaucoup d'influence sur le roi. Henri IV, excité par les Arundel, se décida à se débarrasser des Beaufort, d'autant plus qu'ils avaient très probablement formé le projet de lui arracher son abdication en faveur du prince. Le 5 janv. 1412, Arundel remplaça Thomas Beaufort, et le prince se retira du conseil où son frère Thomas, duc de Clarence, lui fut substitué. Henri avait appuyé sur le continent le parti bourguignon ; Clarence mena une expédition au secours des Armagnacs. Bien plus, le prince de Galles fut accusé d'avoir appliqué à ses besoins personnels l'argent destiné au payement de la garnison de Calais. On n'entend, pour ainsi dire, plus parler de lui en 1412. Au printemps de 1413, il parut évident que le roi allait mourir, et c'est alors que se place la légende d'après laquelle le prince, au lit de mort de son père, se serait prématurément emparé de la couronne. Le 20 mars 1413, Henri V devint roi ; il fut couronné le 9 avr., à Westminster, au milieu d'une violente tempête de neige. — Que Henri V ait été, avant son avènement, un débauché, c'est une tradition que Shakespeare a immortalisée, mais dont rien ne démontre l'authenticité. Il est vraisemblable qu'il se rendit coupable de quelques folies de jeunesse. Mais, comme il vécut dans les camps dès quinze ans, il s'agit sans doute de bordées de soldat plutôt que de vices malsains. La légende veut que le juge Gascoigne l'ait fait emprisonner; mais ce fait précis n'apparaît pour la première fois que dans un écrit daté de 1531, où Hall, qui l'a transmis à Shakespeare, le prit. Elle ajoute que Henri, devenu roi, pardonna avec magnanimité audit Gascoigne et le continua dans son office, mais ce fait précis est inexact, car le *chief justice* Gascoigne fut remplacé, dès le 29 mars 1413, par sir William Hankford. Au vrai, le prince de Galles avait eu sûrement quelque impatience de régner et l'avait trop montrée ; devenu roi, il fut subitement apaisé et se conduisit avec modération : s'il réinstalla les Beaufort, il ménagea les Arundel. Il accorda un pardon général, fit placer les restes de Richard II dans un tombeau honorable à Westminster, se réconcilia avec les Percies. Aux Lollards seuls il n'accorda point de répit. Un de ses anciens compagnons d'armes, sir John Oldcastle, était le chef du parti lollard ; dénoncé par l'archevêque Arundel, il fut arrêté, condamné, s'échappa de la Tour et organisa une conspiration pour enlever le roi à Eltham. Cette conspiration échoua ; un meeting de Lollards à Saint-Giles's Fields, le 7 janv. 1414, fut dispersé. Le Parlement, qui se réunit le 30 avr. à Leicester, promulgua un nouveau statut contre l'hérésie et autorisa le roi à réclamer et à faire valoir, au besoin par la force, ses droits à la couronne de France. Était-ce là un moyen de distraire l'Angleterre, par une guerre étrangère, de la dangereuse question du lollardisme? Henri V voulait-il, comme on l'a dit, s'assurer un royaume pour le cas où celui d'Angleterre viendrait à lui manquer? Toujours est-il que le moment était bien choisi pour une expédition continentale, car la France, sous un roi fou, déchirée par la guerre civile, n'avait jamais été si faible. Les ambassadeurs de Henri V demandèrent à Charles VI la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Ponthieu outre les pays cédés par le traité de Brétigny, en toute souveraineté, la main de sa fille Catherine et une dot considérable. Les négociations ne pouvaient aboutir : de pareilles propositions attestaient trop clairement la volonté des Anglais de faire la guerre. Henri V, après avoir pourvu à la défense des marches de Galles et d'Écosse en son absence et déjoué un complot en faveur de son cousin, le comte de March, s'embarqua à Porchester le 7 août 1415; 30,000 hommes sur 1,500 vaisseaux l'accompagnaient. Harfleur fut prise le 22 sept. Le 5 oct., on résolut de regagner Calais à travers le pays ennemi, en renvoyant en Angleterre la flotte avec les malades (très nombreux) et en laissant une garnison dans Harfleur. Avec 15,000 hommes environ, le roi partit, le 8 oct., pour cette expédition fort risquée. Le 17 eut lieu devant Corbie un combat assez vif. Le 19, l'armée passe la Somme à Béthencourt. Le 25, les Anglais, campés à Maisoncelles, près d'*Azincourt* (V. ce mot) reçurent le choc d'une grande armée française, qui fut mise en déroute. Le 29 oct., ils étaient à Calais. Henri V revint à Londres en triomphe. Il resta en Angleterre jusqu'en juil. 1417, occupé à pacifier le pays de Galles et l'Écosse et à conclure des traités avec un grand nombre de puissances continentales. L'année 1416 fut marquée par la visite de Sigismond, roi des Romains, désireux d'agir comme arbitre entre la France et l'Angleterre ; il n'y réussit point et se contenta de conclure avec Henri une alliance (traité de Canterbury, 15 août), dont les principaux résultats furent d'amener la fin du schisme par l'élection de Martin V et d'enlever à la France l'appui des flottes génoises. Le 4 oct., des ambassadeurs de Bourgogne conférèrent secrètement avec Henri et Sigismond ; ils convinrent, dit-on, que la Bourgogne reconnaîtrait les droits du roi d'Angleterre au trône de France. Le 16 oct., le Parlement reçut avis, à Londres, que la guerre était inévitable, et l'hiver fut employé à préparer une expédition décisive. Le 1er août 1417, 50,000 hommes avec Henri débarquèrent près de Touques; le 4 sept., Caen fut prise d'assaut; vers le 15 oct., toute la Basse-Normandie et tout le pays jusqu'au Mans étaient conquis. Durant les premiers mois de 1418, Henri V se promena de Falaise à Bayeux, de Bayeux à Caen, tandis que ses lieutenants, Gloucester, Huntingdon, Warwick, Exeter, s'emparaient du Cotentin et des places qui protégeaient Rouen. Le siège fut mis devant Rouen même le 29 juil. ; la ville, bloquée par terre et par eau, résista admirablement ; mais, tandis qu'elle demandait du renfort, les Anglais seuls en reçurent ; en décembre, elle était réduite à l'extrémité, et le dauphin comme le duc de Bourgogne n'essayaient de la secourir que par d'inutiles négociations ; 12,000 « bouches inutiles » furent expulsées par la garnison ; Henri, irrité d'un investissement si prolongé, refusa de leur laisser traverser ses lignes, et ces malheureux périrent de faim et de froid, en plein hiver, entre les deux camps. La ville capitula enfin le 13 janv. 1419 à des conditions honorables : un quart des habitants avait disparu devant le siège et le reste mourait de faim. Henri marqua le caractère durable de sa conquête en choisissant l'emplacement d'un nouveau palais à son usage et en convoquant les nobles de la province pour réorganiser l'administration du duché. Des pièces de monnaie furent frappées avec la légende : *Henricus, rex Franciæ*. Cependant, les négociations continuaient avec la cour de France. Le 29 mai, à Mantes, Henri V eut une conférence avec le duc de Bourgogne, la reine de France et sa fille Catherine ; il demanda la main de Catherine et ses conquêtes en toute souveraineté. Le 30 juil., une surprise lui livra Pontoise ; Gisors se rendit en septembre ; la route de Paris était ouverte. Un événement imprévu, l'assassinat de Jean sans Peur, le duc de Bourgogne, au pont de Montereau, par le parti du dauphin, débarrassa définitivement le conquérant, sur ces entrefaites, de la crainte de voir les deux partis qui se disputaient la France se réunir contre lui. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, se jeta dans les bras des Anglais ; or il disposait de Paris et de plusieurs autres grandes villes. Anglais et Bourguignons menèrent activement la campagne contre le dauphin, tandis que des préliminaires de paix étaient discutés entre les deux cours de France et d'Angleterre. Malgré la défaite navale que les Castillans, alliés du dauphin, infligèrent aux Anglo-Portugais en face de La Rochelle, les préliminaires aboutirent le 21 mai 1420 à la conclusion du fameux traité de Troyes : Henri V fut fiancé à Catherine et reconnu comme héritier du royaume de France à la mort de Charles VI ; durant la vie de son beau-père, il était investi de la régence, à charge de gouverner avec un conseil d'indigènes et de conserver les coutumes. Après la consommation du mariage (2 juin), le roi fit une campagne en Bourgogne, où il s'empara de Sens et de Montereau. Melun fut pris le 18 nov. après une

belle résistance. Le mois suivant, les Etats ratifièrent à Paris le traité de Troyes. Par Rouen, où il prit des mesures pour que la population ne fût pas traitée avec brutalité par les conquérants, Henri V, accompagné de la reine Catherine, se dirigea vers l'Angleterre. Il trouva le pays tranquille. Oldcastle avait été pris et exécuté après avoir inutilement appelé les Ecossais au secours du lollardisme ; la belle-mère du roi, Jeanne de Navarre, accusée en 1419 de sorcellerie et d'attentat contre la vie de Henri, avait été enfermée à Leeds Castle. Le 24 févr. 1421, Catherine fut couronnée à Westminster. La cour était à York quand on apprit la nouvelle de la défaite et de la mort du duc de Clarence à Beaugé. Le Parlement s'assembla le 2 mai pour voter les fonds nécessaires à une troisième expédition ; il ne les marchanda pas. Après avoir marié et renvoyé dans son pays le jeune roi d'Ecosse qu'il détenait à sa cour depuis de longues années, en vue de rompre l'entente entre le dauphin et les Ecossais, Henri V quitta pour la dernière fois l'Angleterre le 10 juin. Les Français, qui menaçaient Chartres et même Paris, furent aisément rejetés dans le bassin de la Loire. Meaux, assiégée dès le 6 oct., ne capitula que le 11 mai 1422 ; le chef de ses défenseurs, le bâtard de Vaurus, qui avait coutume de mener sur les remparts un âne couronné, en face des Anglais, et de crier quand l'animal brayait : « Ane rit (Henri), oyez le roi ! », fut pendu. C'est alors que le roi, très fatigué, tomba malade ; il fut emporté en quelques semaines par la consomption et la dysenterie. Mort le 31 août, son corps n'arriva à Londres que le 11 nov. ; il fut enterré à Westminster, dans un tombeau magnifiquement décoré qui fut pillé en 1545. — Peu de rois d'Angleterre ont été plus populaires que celui-ci. Tempérant, frugal, pieux, généreux, courtois, affable, il est loué unanimement par les écrivains de France et d'Angleterre. Il parlait peu, mais nettement. Bel homme, très actif, bien que médiocrement vigoureux. Quoiqu'il ait été absorbé de bonne heure par la guerre, il avait du goût pour les livres et de l'instruction. Monarque de droit divin, il eut une très haute idée de son rôle providentiel ; il se crut destiné par Dieu à maintenir la pureté de la foi et à punir les péchés de la cour de France, à réformer la France qu'il considérait vraiment comme son héritage légitime : de là sa sévérité extrême pour les Lollards et pour les partisans du dauphin, rebelles aux desseins de Dieu. C'était un excellent homme de guerre et un diplomate habile ; il réussit, en outre, à apaiser les discordes qui avaient désolé l'Angleterre sous les règnes précédents, et par sa gravité, par sa justice, il impressionna très favorablement les populations du nord de la France, peu habituées au bon ordre. Il apporta beaucoup de soin à la réorganisation de la Normandie, en particulier, et encouragea l'émigration anglaise dans les villes de Harfleur, Caen, Honfleur et Cherbourg. — Il avait l'intention, après la conquête de la France, de réunir les forces de ses deux royaumes pour la délivrance des lieux saints ; toute sa diplomatie tendit à grouper autour de lui, pour cette expédition finale, les principaux Etats de l'Occident. Ses dernières paroles furent : « Vous savez, ô mon Dieu, que j'ai toujours voulu et que je voudrais encore, si je vivais, réédifier Jérusalem. » — Parmi les Vies contemporaines de Henri V, les plus importantes sont celles (*Gesta Henrici Quinti*) d'un chapelain français anonyme (jusqu'à 1416 seulement) et de Thomas Elmham. Goodwin, Cole, Tyler ont compilé et édité d'utiles *Memorials of Henri V*. Voy. aussi A.-J. Church, *Henry the fifth* (Londres, 1889). L.

HENRI VI, roi d'Angleterre, né à Windsor le 6 déc. 1421, mort le 21 mai 1471. Fils unique de Henri V et de Catherine de France, la mort de son père le fit roi d'Angleterre dès le 31 août 1422 ; le 21 oct. de la même année, Charles VI, son grand-père maternel, mourut, et il fut proclamé roi de France. La régence fut conférée par le Parlement à son oncle Jean, duc de Bedford, et, durant l'absence de celui-ci, retenu sur le continent, à Humphrey, duc de Gloucester. Il fut fait chevalier à la Pentecôte 1428 ; il avait alors pour gouverneur Richard Beauchamp, comte de Warwick. Charles VII ayant été couronné à Reims le 17 juil. 1429, Henri V fut couronné à son tour le 6 nov. à Westminster et il fut résolu qu'il irait visiter ses possessions d'outremer. Le 23 avr. 1430, il était à Calais ; il résida dans la ville de Rouen durant le procès de Jeanne d'Arc ; le 2 déc., il fit son entrée solennelle à Paris et fut couronné le 16 à Notre-Dame, par le cardinal Beaufort, comme roi de France. Il était de retour à Londres le 4 févr. 1431. On raconte que sa jeunesse fut celle d'un idiot, à peine capable de discerner le bien du mal ; nous voyons cependant qu'il prit un intérêt prématuré aux choses de la politique : le 12 nov. 1434, le conseil dut lui représenter qu'il n'était pas encore d'âge à s'en mêler. En 1435, il perdit son oncle Bedford ; en 1437, sa mère, et son précepteur Warwick qui devint régent en France et qui ne fut pas remplacé auprès du prince. Beaufort fut dès lors le conseiller le plus puissant de la couronne. Quand le roi eut atteint sa majorité légale (6 déc. 1442), Beaufort qui songeait depuis longtemps déjà à le marier, réussit à lui procurer la main de Marguerite, fille de René d'Anjou, roi de Sicile, duc de Lorraine et comte de Provence, beau-frère de Charles VII ; ces fiançailles furent accompagnées, le 28 mai 1443, de la conclusion à Tours d'une trêve de deux ans. Comme l'influence du duc de Gloucester était devenue nulle, Beaufort vieillissant, la première place dans l'Etat fut prise alors par le marquis de Suffolk, personnage agréable à la fois au roi et à la reine. Du reste, Gloucester mourut le 28 févr. 1447 en prison, peut-être assassiné sur l'ordre de Suffolk, et le cardinal Beaufort le 11 avr. Quelques années heureuses s'écoulèrent. Le roi érigea ses fondations fastueuses d'Eton et de Cambridge ; il y avait trêve avec la France. Toutefois, Suffolk ne tarda pas à voir sa position menacée par la jalousie des Beaufort et par ses querelles avec le cardinal Kemp. En 1449, la trêve ayant été rompue, les Anglais perdirent la Normandie, très mal défendue par Edmond Beaufort, duc de Somerset. Suffolk, rendu responsable de ce désastre, fut décrété d'accusation par les Communes en janv. 1450 et emprisonné à la Tour sur l'ordre des lords. A contre-cœur, Henri prononça une sentence d'exil, et Suffolk fut assassiné en mer. C'est de cette chute de Suffolk que l'on fait généralement dater le commencement de la guerre des Deux Roses. La succession de ce tout-puissant ministre excita en effet des convoitises d'autant plus vives que le roi était faible d'esprit et la reine impopulaire. A la Pentecôte 1450, les gens du Kent se soulevèrent en faveur de John Cade, qui se faisait passer pour un fils naturel d'Edmond Mortimer, comte de March. Le roi recula, mais Kemp et Waynflete, appuyés par les bourgeois de Londres, écrasèrent la rébellion. Les partisans de John Cade avaient demandé que Richard d'York fût mis à la tête du gouvernement ; le moment était en effet arrivé où ce personnage allait jouer un rôle prépondérant, en se posant d'abord comme l'héritier des traditions politiques du duc de Gloucester et comme le vengeur des fautes qui avaient abouti à la perte de la Normandie. Il avait alors quarante ans et s'était acquis sur le continent une réputation militaire ; vice-roi d'Irlande, il avait réussi à se faire aimer dans ce pays. La lutte s'engagea aussitôt à la cour, entre ce héros populaire et le favori Somerset (Beaufort), celui-là même qui avait perdu la Normandie en 1450. En 1451, la Guyenne fut enlevée aux Anglais, aussi facilement que l'avait été auparavant la Normandie. Avec des bandes de Gallois, York, renouvelant l'expédition de John Cade, marcha sur la capitale ; mais il fut trompé, cette fois, par des promesses et licencia ses hommes sur l'espoir qui lui fut donné du prochain renvoi de Somerset. Somerset resta, et le roi, toujours préoccupé de maintenir la paix autour de lui, pardonna à tout le monde. Pacification peu durable ! elle avait été favorisée par un regain de succès des armes anglaises dans le Bordelais (expédition de Talbot) ; mais la mort de Talbot à Castillon ruina les espérances nationales et aigrit de nouveau la politique intérieure. Sur ces

entrefaites se produisirent deux événements considérables : la naissance d'un héritier du trône (13 oct. 1453) et la maladie du roi qui fut frappé de paralysie et d'une sorte d'abolition des facultés cérébrales. Cette maladie (analogue à celle de Charles VI, grand-père de Henri VI) rendait nécessaire une régence : la reine Marguerite et le duc d'York (auquel la naissance d'un prince de Galles venait d'ôter toute chance d'obtenir régulièrement la couronne et qui répandait à cette occasion toutes sortes de calomnies contre la reine) y prétendirent à la fois. Le 27 mars 1454, après la mort du cardinal Kemp, les lords mirent fin à la crise en élisant York comme protecteur du royaume, et Somerset fut mis en prison. Mais le gouvernement du protecteur ne dura pas longtemps : le roi, momentanément rétabli en décembre, restaura Somerset (févr. 1455) dans toutes ses charges et exclut du conseil l'ex-protecteur. York aidé par ses amis, les Nevilles et les Bourchiers, Salisbury et Warwick, recourut encore aux armes ; le 22 mai, les deux troupes, celle du roi et celle d'York, se rencontrèrent à Saint-Albans. Cette bataille fut peu sanglante, mais Somerset fut tué et le roi tomba entre les mains des rebelles. Les vainqueurs se jetèrent aux pieds de leur prisonnier, qu'ils amenèrent ensuite à Londres, tout en protestant de leur fidélité, « en triomphe ». Henri, qui avait été légèrement blessé à la journée de Saint-Albans, eut à la suite de ces émotions une nouvelle crise ; York fut nommé protecteur pour la seconde fois (12 nov.) ; mais, en févr. 1456, le roi était déjà mieux et la reine lui persuada d'exclure du conseil les yorkistes. Buckingham réussit pourtant à empêcher une rupture ouverte, et, pendant deux années, il y eut comme une trêve : le roi voyagea beaucoup, impuissant du reste à réprimer l'insolence des seigneurs dont les guerres privées désolaient la plupart des provinces. Dans des conférences tenues à Londres en févr. 1458, les deux partis lancastrien et yorkiste allèrent jusqu'à se réconcilier formellement, et le 25 mars, on vit, dans une grande procession à Saint-Paul, marcher le duc d'York au bras de la reine, naguère sa mortelle ennemie, Exeter au bras de Warwick, le nouveau duc de Somerset au bras de Salisbury. Quelques mois après, une querelle ayant mis aux prises les gens de Warwick et ceux de la reine, le comte s'enfuit à Calais et la guerre recommença (1459). Le 23 sept., Salisbury défit lord Audley à Blore Heath et fut rejoint, à Ludlow, par York et Warwick. On vit alors Henri VI déployer une énergie inaccoutumée et, par de sages offres d'amnistie, débaucher aux trois comtes la plupart de leurs partisans. Warwick et Salisbury retournèrent en toute hâte à Calais, York en Irlande et Henri parut le maître. Mais il était pauvre et le peuple se plaignait toujours de l'anarchie, de l'absence d'un gouvernement ferme (*lack of governance*). Au milieu de l'anarchie générale, les comtes retrouvèrent (mars 1460) l'occasion de reparaître. Le 2 juil., ils s'emparèrent de Londres ; le 10, Henri perdit la bataille de Northampton et fut capturé ; Marguerite s'enfuit en Ecosse. Le 16 oct., Richard d'York produisit pour la première fois ses prétentions à la couronne comme descendant, par les femmes, de Lionel, duc de Clarence, fils aîné d'Edouard III ; on convint que Henri VI continuerait à régner, mais que, à sa mort, Richard lui succéderait par droit de naissance ; à quoi Henri consentit volontiers, oublieux des droits de son fils, comme Charles VII avait naguère consenti, en faveur de Henri V, à un arrangement analogue, oublieux des droits du dauphin. — La reine avait trouvé cependant des soldats dans les comtés du Nord, pauvres et barbares ; tandis que Henri passait la Noël au palais épiscopal de Londres avec son nouvel ami Warwick, elle battit et tua à Wakefield (29 déc.) York et Salisbury ; la tête du duc Richard, couronnée de papier en signe de dérision, fut clouée aux portes d'York. Edouard (V. Edouard IV), le nouveau duc, gagna il est vrai, le combat de Mortimer's Cross (2 févr. 1461) ; mais les Lancastriens n'étaient pas encore au bout de leurs succès : la deuxième bataille de Saint-Albans (17 févr.) fut une victoire complète des gens du Nord qui délivrèrent Henri VI. Les habitants de Londres répondirent en proclamant roi le nouveau duc d'York, sous le nom d'Edouard IV (4 mars), sans l'approbation d'aucun Parlement. Les Lancastriens crurent expédient de se replier vers le Nord ; Edouard IV les y suivit et en fit un grand massacre à la furieuse rencontre de Towton (29 mars). Henri, Marguerite et le prince de Galles, mis hors la loi, passèrent la frontière d'Ecosse, où le roi resta quatre ans inactif. Au printemps de 1464, soulèvement des comtés du Nord en leur faveur, réprimé par les victoires de lord Montague à Hedgley Moor (25 avr.) et Hexham (8 mai) ; au mois de juin les Ecossais conclurent une trêve de quinze ans avec Edouard IV et abandonnèrent le souverain dépossédé. Henri VI, seul, durant l'absence de Marguerite en Flandre, erra dès lors dans la région montagneuse qui sépare le Lancashire du Yorkshire. A la fin, il fut pris, dans le bois de Clitheroe, par Thomas Talbot de Bashall et amené à Londres. Comment fut-il traité, durant sa captivité qui dura cinq ans ? Avec humanité, suivant les écrivains yorkistes ; avec la plus odieuse cruauté, d'après les lancastriens. On s'explique qu'il n'ait pas été tué parce que sa mort eût été plus dangereuse qu'utile tant que vivait le prince de Galles, son fils, au point de vue yorkiste. — Ce pauvre idiot, sale, négligé, abîmé, durant ses intervalles lucides, dans les pratiques d'une dévotion monacale, bafoué par ses gardiens, fut tout à coup tiré de son cachot de la Tour, le 5 oct. 1470, par l'archevêque Neville et invité à reprendre sa place sur le trône. Warwick s'était brouillé avec Edouard IV, réconcilié avec Marguerite ; Edouard IV avait été forcé de s'enfuir en Flandre à son tour. Le 21 oct., Henri VI restauré, « une ombre, un sac de laine, muet comme un veau couronné », porta de nouveau la couronne en public. Le 11 avr. 1471, il fut traîtreusement livré par l'archevêque Neville à Edouard IV de retour. « Cousin, dit Henri, vous êtes le bienvenu ; ma vie sera en sûreté entre vos mains. » Le jour de Pâques, à la bataille de Barnet, Warwick fut tué ; le 4 mai, à Tewkesbury, Marguerite fut prise, et son fils, le prince de Galles, fut assassiné. A quoi bon, dès lors, respecter la vie du malheureux Henri ? Il fut assassiné le 21 mai. — Par les fidèles partisans de la Rose rouge dans les comtés du Nord, il fut aussitôt considéré comme un saint ; on composa des prières en son honneur ; son tombeau fit des miracles. Henri VII demanda formellement sa canonisation à Rome ; la chapelle dite de Henri VII à Westminster a été bâtie pour servir de Sainte-Chapelle aux reliques canonisées de Henri VI. — Ce pauvre homme avait hérité des princes de Lancastre un corps maladif et débile, et de son grand-père Charles VII un cerveau malade. Il était grand, maigre, avec un air de bonté. Il ne sut jamais rien de la vie et se laissa mener comme un enfant. Il n'était pas cependant stupide, car il savait plusieurs langues et s'intéressait à la théologie et à l'histoire. Très humble, très pieux, très affectueux pour les siens, sans défense, d'une libéralité folle, d'une clémence excessive, il n'était pas fait pour vivre dans l'âge du fer où il a vécu. Il a fondé le collège d'Eton, près Windsor, et posa la première pierre de King's College à Cambridge, le 25 juil. 1446. L.

HENRI VII, roi d'Angleterre, né à Pembroke Castle le 28 janv. 1457, mort à Richmond le 21 avr. 1509. Il était le fils de Edmond Tudor, comte de Richmond, et de Margaret Beaufort, fille unique de John, duc de Somerset, et héritière de Jean de Gand ; son grand-père, sir Owen Tudor, chevalier gallois, avait épousé Catherine de France, veuve de Henri V, et descendait des anciens rois bretons. Sa mère n'avait que quatorze ans quand il naquit, deux mois après la mort de son père. Elevé par son oncle, Jasper Tudor, comte de Pembroke, il vit les désastres de la Rose rouge, et, en 1471, accompagna Jasper dans la Bretagne continentale. La mort de Henri VI et celle de son fils firent de lui le chef incontesté de la maison lancastrienne. Il resta à la cour de Bretagne jusqu'à ce que la mort d'Edouard IV et les excès de Richard III lui eussent pré-

paré les voies. Après une tentative infructueuse, où il courut quelques dangers (1483), avec une troupe d'exilés anglais et de Français, il débarqua, en août 1485, à Milford Haven; le 22 eut lieu la bataille décisive de Bosworth, où Richard III fut tué. Henri VII entra à Londres le 3 sept., mais il ne fut couronné que le 30 oct., à cause d'une épidémie. Ses premiers actes furent de faire amener à la Tour la princesse Elisabeth, fille d'Edouard IV (the lady Bessy), et Edward de Warwick, fils de Clarence; et de promouvoir ses parents : Jasper devint duc de Bedford, lord Stanley, le second mari de la mère du roi, comte de Derby, etc. En novembre, un Parlement ratifia ses titres à la couronne et rapporta les *attainders* dirigés contre les siens, en même temps qu'il annula les actes passés pour déclarer usurpateurs les rois Henri IV, Henri V et Henri VI. Henri VII fut prié en outre d'épouser la princesse Elisabeth d'York; il y consentit, et il l'épousa le 18 janv. 1486. En mars, il partit pour une tournée dans le Nord, pays où Richard III avait eu beaucoup de partisans; il échappa pendant ce voyage à un guet-apens de lord Lovell et des Stafford. L'année suivante (févr. 1487) un prêtre produisit à Waterford, en Irlande, un jeune garçon de dix ans, qu'il dit être Edouard de Warwick, le fils de Clarence, chef de la maison d'York; ce jeune garçon fut couronné sous le nom d'Edouard VI dans la cathédrale de Dublin; les Fitzgerald, le comte de Lincoln embrassèrent sa cause et lui amenèrent une armée qui débarqua, le 4 juin, à Foudray. Henri VII fit tirer de la Tour le vrai Warwick pour convaincre le peuple de l'imposture, fit enfermer dans un couvent sa belle-mère, Elisabeth Woodville, probablement coupable de quelque démarche indiscrète, et défit en personne les envahisseurs irlandais à Stoke-upon-Trent (16 juin). Ce fut un massacre impitoyable. Le prétendant seul fut épargné; on établit qu'il s'appelait Lambert Simnel et qu'il était fils d'un bourgeois d'Oxford; il devint plus tard fauconnier dans la maison du roi. Au retour, ce furent les affaires de Bretagne qui attirèrent l'attention de Henri : les Français avaient envahi le duché et menaçaient son indépendance (bat. de Saint-Aubin, 28 juil. 1488); la main d'Anne de Bretagne était briguée par un grand nombre de prétendants, parmi lesquels Charles VIII de France. Henri VII profita de l'émotion créée en Angleterre par ces événements pour obtenir du Parlement le vote de taxes considérables (lesquelles, du reste, ne furent pas levées sans difficulté dans les comtés d'York et de Durham). Il envoya quelques secours en Bretagne et en Flandre, à Maximilien; les Anglais forcèrent les Français à lever le siège de Dixmude, et battirent, à Nieuport, notre capitaine Descordes. Malgré le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (6 déc. 1491), Henri se prépara à la guerre ouverte contre la France, d'accord avec Maximilien, Ferdinand et Isabelle d'Espagne. En oct. 1492, il entra en campagne — seul, car ses alliés n'étaient pas prêts, — et assiégea la ville de Boulogne. Mais Charles VIII offrit la paix et promit, par le traité d'Etaples, de payer les dépenses faites par Henri pour la défense de la Bretagne, une somme de 127,000 livres sterling (3 nov.). Henri VII dut être enchanté d'une solution qui mettait fin, sans effusion de sang, à une guerre aventureuse, d'autant plus qu'un danger pressant le rappelait, à ce moment-là même, en Angleterre. Les taxes pour l'expédition de France avaient mécontenté beaucoup de monde en Angleterre; le chancelier Morton avait donné ordre de les lever avec la dernière rigueur, et l'on connaît son fameux dilemme : aux avares, on dira : « Vous devez avoir des économies »; aux prodigues : « Puisque vous dépensez tant, vous pouvez bien aider le roi ». La fiscalité de Henri VII, qui alla jusqu'à recourir à l'expédient détesté des *Benevolences*, aboli sous Richard III, semblait avoir tout préparé pour le succès d'un nouveau mouvement yorkiste. En févr. 1492, un certain Perkin Warbeck débarqua effectivement en Irlande; il se disait Richard, duc d'York, l'un des enfants d'Edouard IV, échappé au massacre de la Tour. Il venait solliciter les chefs des yorkistes irlandais, les comtes de Kildare et de Desmond. Charles VIII de France l'avait accueilli comme un prince, avant la conclusion de la paix d'Etaples; Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, l'avait reçu comme son neveu dans les Pays-Bas; aux Pays-Bas, il était resté deux ans, entouré d'une cour d'exilés yorkistes, et Henri VII n'avait trouvé d'autre moyen de marquer son mécontentement que de transférer d'Anvers à Calais le marché des laines et des draps anglais; il avait des intelligences jusque dans l'entourage de Henri, et, ces intelligences ayant été découvertes, lord Fitzwalter et sir William Stanley furent exécutés. Il était « la Rose blanche d'Angleterre ». Perkin ne se crut prêt à commencer l'invasion de l'Angleterre qu'en juil. 1495; avec une flotte fournie par Maximilien et Marguerite de Bourgogne, il débarqua à Deal; mais, devant l'hostilité des gens du pays, il dut se réfugier en Irlande. Là, Henri VII avait envoyé un de ses meilleurs officiers, sir Edward *Poynings* (V. ce nom), l'auteur de la *Poyning's law*, qui soumit pour longtemps l'administration de l'Irlande au contrôle du conseil anglais. Perkin trouva l'Irlande presque aussi inhospitalière que l'Angleterre, et passa en Ecosse, où Jacques IV le reconnut pour celui qu'il prétendait être et lui accorda en mariage sa propre cousine, Catherine Gordon. « Richard IV, roi d'Angleterre », et Jacques IV entrèrent à main armée dans les comtés du Nord (sept. 1496); bien qu'ils eussent lancé une proclamation où ils mettaient à prix (1,000 l. st.) la tête de l'usurpateur (Henri VII), ils furent repoussés sans peine. Cette année-là, Henri VII s'associa à la Sainte Ligue; Ferdinand et Isabelle, désireux de s'assurer sa coopération effective contre la France, travaillèrent à le débarrasser de ses soucis du côté de l'Ecosse; à cette fin, un très habile diplomate, don Pedro de Ayala, fut envoyé en Ecosse; il ménagea une réconciliation, dont l'abandon de Warbeck fut une des conditions. En juil. 1497, Warbeck, invité à quitter l'Ecosse, retourna en Irlande, d'où il se fit amener en Cornouailles. La Cornouailles, accablée d'impôts, venait justement de se révolter, sous la conduite d'un forgeron de Bodmin, d'un avocat et de James Tuchet, lord Audley; les redoutables archers de Cornouailles s'étaient avancés jusqu'à Blackheath, près de Londres, et, le 17 juin, avait eu lieu une bataille, où lord d'Aubigny ne les avait pas écrasés sans peine. Warbeck réunit rapidement 3,000 hommes et assiégea Exeter, sans succès; à Taunton, son armée allait se mesurer avec celle de Henri VII, quand, pris de peur, il s'enfuit, nuitamment, pour se réfugier dans le sanctuaire de Beaulieu Abbey (Hampshire). Le roi lui accorda la vie sauve, à condition qu'il confesserait son imposture; mais Perkin tenta de s'évader, entra, à la Tour, en correspondance avec le comte de Warwick, essaya de corrompre ses geôliers; il fut, en conséquence, pendu à Tyburn (23 nov.). Le véritable comte de Warwick, prisonnier depuis l'avènement de la maison de Tudor, fut aussi exécuté à cette occasion; avec lui disparut le dernier des mâles de la lignée d'York (nov. 1499). — Henri VII, fatigué, assombri par ces continuels complots yorkistes, ne laissait point de jouer sa partie dans la politique européenne. En juil. 1499, il conclut avec Jacques d'Ecosse une trêve viagère et lui donna en mariage sa fille Marguerite. En oct. 1501 arriva en Angleterre Catherine d'Aragon, fille d'Isabelle et de Ferdinand d'Espagne, qui épousa, le 14 nov., le fils aîné du roi, Arthur; mais ce jeune prince de Galles mourut le 11 févr. 1503. Pour ne pas rendre la dot de cette princesse, Henri VII, devenu veuf, n'hésita pas à proposer d'épouser lui-même sa belle-fille; mais ce projet choquant n'ayant pas été agréé en Espagne, c'est Henri, frère d'Arthur, qui épousa sa belle-sœur : la dot resta toujours en Angleterre. Le roi rechercha aussi, en 1505, l'une des reines douairières de Naples. Quand Philippe, époux de Jeanne la Folle, fut mort (sept. 1506), il brigua la main de la veuve, afin de devenir maître de la Castille; et Ferdinand dut lui promettre que, si elle se remariait, sa fille

n'aurait point d'autre époux. En même temps, Henri VII songeait à unir sa fille Mary à Charles, fils de Jeanne la Folle, le futur Charles-Quint. Brouillé avec Ferdinand, il négocia avec Maximilien, se disant prêt à épouser Marguerite de Savoie, fille de cet empereur, qui aurait placé les Pays-Bas sous sa main. — Cependant, il poursuivait de sa haine infatigable les derniers rejetons d'York. Edmond de la Pole, comte de Suffolk, était devenu, par la mort de Warwick, le représentant de la Rose blanche. Il n'en avait pas moins combattu pour le roi à Blackheath. Mais, en 1499, il s'était enfui à Calais, puis, en 1501, auprès de l'empereur. Capturé en 1504 par le duc de Gueldre, il fut remis par celui-ci à l'archiduc Philippe qui le livra, en 1506, en stipulant qu'il aurait la vie sauve. Il fut enfermé à la Tour; c'est Henri VIII qui le fit exécuter en 1513. — Au moment où Henri VII cherchait à se remarier avec tant de persévérance, ses infirmités faisaient prévoir une mort prochaine. Quand il s'en rendit compte, il exprima le regret d'avoir permis tant d'exactions, notamment à ses familiers Dudley et Empson, mais il n'ordonna point qu'on les interrompît. Il mourut au château de Richmond qu'il avait fait construire. — Ce prince était avide et avare; il avait amassé un trésor de près de 2 millions sterling. On vante cependant sa magnificence (Richmond, « chapelle de Henri VII » à Westminster, etc.), sa générosité à l'égard des Cabot et de Caxton. Il était silencieux, réservé, soupçonneux, prudent. On a de lui plusieurs portraits, dont deux (dans des collections privées, en Angleterre), par Jan de Mabuse. Il est représenté comme un homme de taille moyenne, avec des cheveux foncés, des yeux gris, une longue face pâle, et une verrue rouge sur la joue droite. L.

Bibl. : *Memorials of Henri VII*, Rolls Series. — *Letters and papers illustrative of the reigns of Richard III and Henri VII*, ibidem.

HENRI VIII, roi d'Angleterre, deuxième fils de Henri VII et de sa femme Elisabeth d'York, né à Greenwich le 28 juin 1491, mort le 28 janv. 1547. Duc d'York en 1494, il devint prince de Galles à la mort de son frère Arthur (1503), dont la veuve, Catherine d'Aragon, lui fut fiancée, en vertu d'une dispense du pape Jules II, datée du 23 déc. 1503. Le mariage ne fut toutefois consommé que le 11 juin 1509, après l'avènement du prince. Son éducation fut soignée. De bonne heure, le peuple l'aima, à cause de son goût pour les exercices athlétiques et de sa magnificence : c'était un excellent cavalier, un archer de première force; « il y a plaisir, dit l'ambassadeur vénitien Giustiniani, à le voir jouer au *tennis* »; à sa cour, ce fut, dès les premiers jours, une fête continuelle, bals, mascarades et tournois; les comptes de la maison royale accusent d'énormes dépenses à l'article des velours, des pierreries, des chevaux et des machines théâtrales. Les savants et les réformateurs l'aimaient, de leur côté, parce que son esprit paraissait libre et cultivé : il parlait latin, français, espagnol et italien; le secrétaire de Giustiniani, Nicolo Sagudino, écrit qu'il jouait « divinement » du luth et de l'épinette; il prenait « plus de plaisir à lire de bons livres qu'aucun prince de son âge »; il était appliqué aux affaires. Il n'y a guère de roi qui ait éveillé de plus belles espérances que Henri VIII à son avènement (avr. 1509). Il inaugura son règne par un pardon général. Comme il était riche des féroces économies de son père, son alliance fut tout de suite sollicitée par la plupart des Etats continentaux : il aida son beau-père contre les Maures de Barbarie, Marguerite de Savoie, régente des Pays-Bas, contre ses ennemis de Gueldre. Le 13 nov. 1511, il entra dans la ligue organisée par Jules II, Ferdinand et les Vénitiens contre la France. Des combats eurent lieu en mer entre ses vaisseaux et ceux des rois de France et d'Ecosse (1511-12); en mai 1513, une grosse armée anglaise débarqua à Calais et assiégea Thérouanne; Henri VIII la rejoignit bientôt et prit l'empereur Maximilien à sa solde. Le 16 août eut lieu la célèbre journée des Eperons, où le duc de Longueville et quelques autres Français de distinction furent faits prisonniers, près de Guinegate; le 15 sept., le roi apprit, devant Tournai, la nouvelle de la défaite et de la mort de Jacques IV d'Ecosse, à Flodden. Tournai fut pris, et, après avoir conclu à Lille (17 oct.) un nouveau traité avec Maximilien et Ferdinand en vue d'une seconde invasion en France pour l'année suivante, Henri retourna victorieux en Angleterre. Mais Ferdinand et Maximilien l'ayant néanmoins abandonné pour s'arranger séparément avec l'ennemi commun, il fit brusquement, lui aussi, sa paix; il rompit même le mariage convenu entre sa sœur Mary et Charles, prince de Castille, pour donner sadite sœur au vieux Louis XII, alors veuf. La cérémonie eut lieu à Abbeville le 9 oct. 1514. Louis mourut le 1er janv. suivant (1515), et le duc de Suffolk fut aussitôt envoyé à Paris pour féliciter le nouveau roi, François Ier; ce personnage, amoureux de Mary avant son mariage, l'épousa immédiatement en secret. Le 5 avr., François Ier renouvela la paix conclue avec l'Angleterre par son prédécesseur, sans réclamer Tournai. Henri ne fut pas médiocrement affecté et jaloux de la victoire de Marignan; de concert avec son fidèle conseiller, Wolsey, — qui devint, en 1515, cardinal et chancelier, — il travailla, sous le manteau, à exciter les Suisses contre son rival; il se laissa emprunter par Maximilien des sommes considérables. Cependant l'alliance franco-anglaise paraissait extérieurement très solide; elle résista même, en 1519, aux intrigues parallèles de François et de Henri, tous deux candidats à l'Empire. A cette date, au contraire, pour attester la cordialité de leurs relations, les deux rois résolurent d'avoir une entrevue solennelle. Elle eut lieu en juin 1520, entre Guines et Ardres, dans le camp du Drap d'Or. Démonstration splendide, mais, de la part de Henri VIII, peu sincère, car, quelques jours auparavant, il avait reçu l'empereur à Canterbury; il le revit, en juillet, à Gravelines, et il s'engagea envers lui à rester sur la réserve vis-à-vis de la France. Quand la guerre ouverte éclata entre François Ier et Charles-Quint, Henri VIII offrit hypocritement sa médiation; elle fut acceptée, et Wolsey, dûment instruit des intentions de son maître, s'arrangea pour rendre tout arrangement impossible, et pour s'entendre en secret avec Charles-Quint. François répliqua en autorisant le duc d'Albany à retourner en Ecosse. Sur quoi, le héraut d'armes d'Angleterre alla défier François à Lyon (mai 1522). Charles-Quint fit une nouvelle visite en Angleterre (l'Angleterre était sur son chemin, pour aller des Pays-Bas en Espagne), et combina à Windsor (19 juin), avec Henri VIII, un plan de campagne commun. La guerre recommença aussitôt contre la France et l'Ecosse : Morlaix fut pris; une armée anglaise opéra en Picardie; mais il n'y eut que des escarmouches. Au fond, Henri VIII balançait encore entre l'amitié de la France et celle de l'Empire; il avait conservé en France des intelligences secrètes. Après Pavie (févr. 1525), il offrit d'agir énergiquement; mais ce fut au tour de Charles-Quint triomphant d'accueillir ses protestations avec froideur. Cependant, il se prépara à commander en personne une grosse expédition. Maître absolu chez lui (l'exécution sommaire du duc de Buckingham, le 11 mai 1521, sous prétexte que ce personnage avait entendu avec plaisir des prophéties relatives à la mort du roi, avait montré jusqu'où pouvait aller son pouvoir arbitraire), Henri se crut en mesure de lever de grosses taxes qui ne laissèrent pas de soulever des protestations à Londres. Heureusement, il n'eut pas besoin d'insister. Dans l'été de 1525, il annonça qu'ayant reçu de France des offres de paix avantageuses, l'expédition projetée n'aurait probablement pas lieu. En effet, le 30 août, un nouveau traité d'alliance fut signé, à Moor (Hertfordshire), avec les ambassadeurs de France, à la grande joie du pape et des princes italiens. Henri VIII refusa, toutefois, d'adhérer, le 22 mai 1526, à la Ligue de Cognac contre son allié de la veille, Charles-Quint; il aima mieux, cette fois encore, proposer sa médiation. Mais, après le sac de Rome, Wolsey fut envoyé en France (juil. 1527) pour resserrer l'entente franco-anglaise; à cette date, Wolsey et son maître agissaient enfin

sans arrière-pensée; c'est que, en dehors des avantages politiques, très considérables, d'une entente cordiale avec la France, ils y voyaient maintenant le moyen de satisfaire le désir qui leur tenait fort à cœur, savoir : le divorce de Henri et de Catherine d'Aragon. — Henri VIII n'avait pas été un bon mari; dès 1519 il avait eu d'une dame d'honneur de la reine, Elizabeth Blount, un fils, nommé Henry Fitzroy, qu'il avait fait duc de Richmond; les enfants qu'il avait eus de Catherine d'Aragon n'avaient pas vécu, à l'exception de la princesse Mary, et il avait dû renoncer à l'espoir d'avoir un héritier mâle. En 1522 avait paru à la cour une fille de sir Thomas Boleyn, Anne, charmante et coquette, qui n'avait pas tardé à mettre le roi à ses pieds; les faveurs avaient commencé à pleuvoir sur la famille Boleyn. Or, Henri, désireux de se séparer de Catherine, trouvait un prétexte dans le texte du Lévitique qui prohibe, ou paraît prohiber, les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs; le pape Jules II avait-il eu le droit de légitimer valablement une union interdite par l'Ecriture? Mais le divorce entraînait évidemment la rupture avec l'Empire, puisque Charles-Quint était le propre neveu de Catherine; pour tenir l'Empire en échec, il fallait avoir pour soi la France. Voilà pourquoi Wolsey fut sincère, en 1527, dans ses négociations avec François. Le 22 janv. 1528, Charles-Quint fut défié, à Burgos, par les hérauts de France et d'Angleterre; mais la guerre entre l'Angleterre d'une part, les Pays-Bas et l'Espagne de l'autre, était si peu justifiée, si dommageable à l'industrie et au commerce anglais, si clairement causée par un caprice du roi, qu'elle fut menée avec peu d'entrain. Henri VIII n'y prit point part personnellement, absorbé qu'il était par l'examen des procédures propres à procurer le divorce désiré. Il y avait au moins deux procédures à suivre : ou bien le roi ferait prononcer, par une cour anglaise, la nullité de son mariage, avec assez de célérité et de mystère pour que la reine ne fût point admise à se défendre et fût déclarée contumace; ou bien le roi demanderait au pape, non pas de déclarer nulle son union avec Catherine, mais de réduire à néant la bulle de son prédécesseur qui avait jadis accordé la dispense au mépris des textes bibliques. Henri VIII aurait préféré le premier parti; Wolsey lui persuada d'adopter le second, et de travailler à obtenir l'annulation solennelle de la Bulle que le roi d'Angleterre, fils très cher de l'Église romaine, avait jadis sollicitée lui-même à Rome. On entama donc avec la Curie des négociations où la diplomatie de Wolsey s'épuisa contre les ressources supérieures de la diplomatie italienne. Le pape, qui ne pouvait pas céder au caprice de Henri VIII, et parce qu'il était sous la main de l'empereur, et parce qu'il eût renoncé, en quelque sorte, à sa magistrature morale en consacrant une si flagrante violation du droit, le pape épuisa durant deux ans, contre la passion du roi, l'arsenal des énervantes mesures dilatoires. La disgrâce de Wolsey et la sécession de l'Angleterre du corps de la catholicité romaine étaient au bout de ce conflit. Wolsey et le prélat italien Campeggio furent d'abord désignés, comme légats, pour entendre la cause en Angleterre; quand ladite cause fut évoquée à Rome, où Henri VIII savait bien qu'elle n'avait aucune chance d'aboutir selon ses vœux, Wolsey tomba (17 oct. 1529). Il fut remplacé, comme chancelier, par sir Thomas *Morus* (V. ce nom), et comme premier ministre, par le duc de Norfolk, chef du parti Boleyn, auxquels succéda bientôt Thomas *Cromwell* (V. ce nom). Un Parlement, le premier du règne, se réunit le 3 nov. 1529; il se montra servile envers le roi, hardi seulement contre le clergé. Le 30 mars 1531, on lut à la Chambre des communes les consultations favorables au divorce que le roi avait obtenues, non sans peine, de quelques universités étrangères. Morus, comme chancelier, exhorta ensuite les députés à rapporter dans leurs circonscriptions que la conduite du roi n'était déterminée que par ses scrupules canoniques. C'est pendant cette session de 1531 que fut soulevée la fameuse question de la violation, par le clergé et le peuple d'Angleterre, des statuts de *Præmunire*. Peuple et clergé s'étaient soumis à la juridiction de Wolsey, en sa qualité de légat; ils avaient donc encouru les pénalités applicables à la violation des statuts; pour se racheter de ces pénalités, le clergé de la province de Canterbury consentit à payer une amende de 100,000 livres et à reconnaître le roi comme « chef » de l'Eglise nationale, *quantum per Christi legem licet*. Le Parlement de 1532 présenta, à l'instigation du roi, une supplication célèbre « contre les ordinaires ». En mai, Henri, s'étant aperçu que ses sujets ecclésiastiques prêtaient deux serments d'obéissance incompatibles, l'un au pape, l'autre au roi, abolit le droit du clergé d'Angleterre de se réunir au synode sans sa permission. Sur quoi sir Thomas Morus, déjà malcontent de la politique de son maître, offrit sa démission. L'archevêque Warham étant mort (1532), une créature du roi et de Thomas Cromwell, Thomas Cranmer, fut élevé en sa place au siège de Canterbury. Ce personnage s'empressa de prononcer (23 mai 1533, à Dunstaple) la nullité du mariage de Catherine. Cinq jours après, à Lambeth, il déclara bon et légitime le mariage contracté secrètement dès le 25 janv. avec Anne Boleyn, et Anne Boleyn fut couronnée le 1er juin. Le 11 juil., Henri fut excommunié à Rome; il répondit par un appel au futur concile. Anne étant accouchée d'une fille, il priva Mary, la fille qu'il avait eue de Catherine d'Aragon, du titre de princesse, et la déclara bâtarde. Une protestation de la pitié publique, celle d'Elisabeth Barton, la « sainte fille du Kent », fut étouffée avec rigueur. Désormais, la guerre était déclarée avec Rome; Henri VIII, n'ayant plus rien à ménager, ordonna que le pape serait désigné à l'avenir sous le nom d'évêque de Rome; que les évêques seraient nommés sans intervention du saint-siège; que les appels ecclésiastiques viendraient en dernier ressort devant la cour royale de la chancellerie. Morus et l'évêque Fisher furent incarcérés; des « prêcheurs » furent lâchés dans tout le royaume pour parler contre le pape et pour le roi; tous les moines furent invités à signer la déclaration que « l'évêque de Rome n'a pas plus d'autorité en Angleterre que n'importe quel évêque étranger », sous peine de châtiments pareils à ceux qui frappèrent les franciscains de l'Observance. En nov. 1534, le roi ajouta à ses titres, conformément aux désirs du Parlement, celui de « chef suprême de l'Eglise anglaise ». Nier sa suprématie devint un crime. Ce fut aussi un crime de haute trahison de l'appeler « hérétique » ou de « souhaiter » que lui, Anne Boleyn ou leurs enfants fussent privés de la couronne. — L'année 1535 vit commencer une persécution terrible, en vertu de lois nouvelles (*Treason laws*). Les monastères de Charterhouse et de Sion fournirent des contingents de martyrs, enchaînés à Newgate, pendus, écartelés à Tyburn. Fisher, dépouillé par le Chef suprême de son évêché de Rochester, avait été élevé au cardinalat par le pape Paul III; Henri le fit exécuter, et sa tête pourrit pendant plusieurs jours au pilori du pont de Londres, avant d'être jetée à la rivière. Elle fut bientôt remplacée sur le croc par celle de Thomas Morus. De cette année 1535 et de la suivante, datent aussi les deux campagnes dirigées par Cromwell, « vicaire général » du chef suprême, pour la suppression des monastères et la destruction des images. En octobre, les fameux docteurs Bedyl, Legh, Layton, London, Petre, etc., commencèrent une « visitation » de tous les monastères du royaume. C'étaient des hommes d'une moralité douteuse, connus pour leur avidité, leur dureté, leur grossièreté, dont fait foi leur correspondance. Partout ils recueillirent des médisances et prétendirent constater des énormités, des débauches secrètes. En quatre mois (temps bien court s'ils avaient procédé avec soin à une enquête sérieuse), ils amassèrent les matériaux d'un *Blackbook* qui fut présenté en 1536 au Parlement à l'appui d'une proposition de la couronne pour la suppression totale des « petits » monastères et le transfert de leurs biens au roi. « Quand les atrocités des moines, dit Latimer, furent communiquées pour la première fois aux Communes, elles parurent si grandes et si abomi-

nables qu'un immense cri de réprobation s'éleva... » Un *Act* fut aussitôt voté pour confisquer au profit du roi toutes les maisons religieuses qui ne possédaient point un revenu annuel de 200 livres sterling au moins; pour recevoir et administrer la proie ainsi livrée au fisc, on créa une cour nouvelle, qui reçut le nom expressif de « cour des Augmentations » (*Court of the Augmentations of the revenue of the King's Crown*). A partir de 1536, la cour des augmentations ne chôma plus. Les grandes abbayes avaient été provisoirement respectées d'abord, mais l'évêque Stokesley avait déclaré à la Chambre des lords que « leur tour viendrait ». Dans presque tous les monastères, il y avait des moines indisciplinés et mécontents; on sollicita leurs dénonciations; rien ne fut épargné pour rendre aux autres la vie monastique aussi ignominieuse qu'insupportable: on modifia leur règle sous prétexte de la mettre en conformité avec les paroles de l'Écriture; on leur défendit de sortir de leurs couvents, on leur prêcha la vanité de leurs observances: « Ce n'est pas tel ou tel habit, une tête rasée, ce n'est pas le jeûne, la prière de nuit qui plaît à Dieu, c'est la foi en Christ. » Mais l'année 1538 est l'année décisive dans l'histoire de cette rafle étonnante des biens du clergé régulier. Legh, Petre et Leighton résumèrent leurs fonctions de « visiteurs » ambulants avec une recrudescence de zèle; sur leur passage s'écroulèrent les plus illustres fondations: Saint-Albans, Battle Abbey, etc. Un ancien prieur de Longley Regis, Richard Ingworth, égala, cette année-là, les exploits de ses collègues: son ambition paraît avoir été de « marteler » surtout les ordres mendiants. Mais tous le cèdent au docteur London; aucun visiteur n'obtint autant de *surrenders* soi-disant volontaires; aucun n'inspira aux moines des couvents campagnards une pareille terreur: « Il était comme un lion qui cherche sa proie, toujours rugissant et bouffant de colère. » La ruine totale de l'institut monastique était complètement consommée, par les soins de ces habiles agents du vicaire général, vers 1540. — Cinq années avaient donc suffi à Cromwell pour démanteler tous les couvents, jeter les moines sur le pavé, verser d'immenses trésors dans le réservoir ouvert de l'*Augmentation Office*. De cette opération sans pareille on ne saurait exagérer l'importance; car le roi ne garda rien des biens des monastères; il les vendit; il les donna à ses courtisans; durant les huit dernières années de sa vie, il aliéna les dépouilles de 420 abbayes ou prieurés. Ces biens passèrent par conséquent entre les mains de la *gentry*. « Ainsi, dit un historien, toute la haute classe laïque se trouva plus ou moins intéressée au maintien du nouvel ordre de choses qui lui procurait de si riches dotations. Un fait analogue s'est produit en 1789 dans la masse des paysans français après le partage des biens nationaux. La crainte de voir la dynastie restaurée revenir sur cette mesure révolutionnaire a servi de recommandation à des gouvernements détestables et a fait entrer dans les instincts héréditaires du peuple une sorte de parti pris contre tout ce qui rappelle l'ancien régime. L'inconsciente poussée de l'égoïsme et de l'avarice servit pareillement de soutien et de contrefort à la nouvelle Eglise de Henri VIII. » (Boutmy.) Les domaines monastiques ont servi en Angleterre à doter l'aristocratie nouvelle qui a été le plus ferme appui de la religion des Tudors. — Cromwell s'attaqua, en second lieu, aux superstitions et aux images de l'ancien rituel. Devant l'assemblée du clergé de 1536, Latimer prononça un sermon qui était, à cet égard, une déclaration de guerre: « Nos prélats et nos curés altèrent la parole de Dieu en y mêlant les rêves des hommes, comme ces taverniers qui brassent le bon et le mauvais dans le même pot. Il y a dans les églises des images couvertes d'or, habillés de soie, illuminées de chandelles de cire en plein midi, tandis que les vivantes images du Christ souffrent la fin, le froid, la soif dans les ténèbres. » Sous la présidence de Cromwell, cette assemblée de 1536 rédigea la première confession de l'Eglise anglicane. Elle est relativement modérée, puisqu'elle tolère les statues de la Vierge et des saints, le pain bénit, l'eau bénite, les illuminations de la Chandeleur; mais elle fut bientôt suivie d' « injonctions » du vicaire général qui ne gardent point les mêmes ménagements pour le cérémonial catholique. Chaque église paroissiale du royaume fut invitée à se procurer à bref délai et à placer dans le chœur une Bible en anglais, celle de William Tyndale. D'autre part les visiteurs de Cromwell, au cours de leur guerre contre les monastères, ne manquèrent pas de commettre une foule de profanations qu'ils savaient agréables à leur maître. Ils envoyèrent à Londres des wagons chargés de reliques, d'images miraculeuses, truquées, pour exciter l'admiration des fidèles, de manière à remuer les yeux, à pousser des soupirs ou à hocher la tête. La statue de Notre-Dame de Worcester, qui attirait un grand nombre de pèlerins, fut brûlée à Smithfield: « Va rejoindre, dit Latimer en l'expédiant au bourreau, ta vieille sœur de Walsingham, et ta jeune sœur d'Ipswich, et tes deux autres sœurs de Doncaster et de Penrice; vous allez faire un joli tas. » L'abbaye de Hales possédait un flacon plein du sang de Jésus-Christ; les commissaires de Cromwell en retirèrent de la gomme colorée. Les reliques de saint Thomas de Canterbury, but du fameux pèlerinage de l'Europe, étaient une des gloires de l'Angleterre catholique: une proclamation royale fit savoir que Thomas Becket était un traître qui avait résisté à son roi. Dès 1538, les sheriffs et les autres magistrats laïques reçurent l'ordre d'inspecter les édifices religieux et d'en ôter les objets de superstition. Le vandalisme se donna alors carrière. Les vitraux furent brisés, les tombeaux ouverts et profanés, les statues et les vases du culte fondus ou brisés. Les « injonctions » du vicaire général pour 1538 sont conçues dans le même esprit iconoclaste et antiliturgique. Plus d'images, plus de pèlerinages, plus d'offrandes, toutes ces choses étaient des « fantaisies humaines, inconnues à l'Ecriture ». Bientôt des évêques comme Hooper se feront scrupule, comme d'un acte d'idolâtrie, de revêtir le surplis. — Le 8 janv. 1536, Catherine d'Aragon mourut, et Henri, pour manifester sa joie, s'habilla en jaune. Anne Boleyn en fit autant; mais son règne était passé; le 2 mai, elle fut arrêtée, jugée coupable d'inceste avec son frère et de débauche avec divers courtisans, décapitée. Le lendemain de l'exécution, le roi fut fiancé à Jane Seymour. Le 8 juin, un nouveau Parlement déclara illégitimes les enfants nés des deux premiers mariages du roi. Des soulèvements se produisirent, sur ces entrefaites, dans le Nord. Le Lincolnshire se révolta sous l'abbé de Barling, mais sans succès, et Henri remit brutalement sous le joug les *rude commons of a most brute and beastly shire*. Le « Pèlerinage de Grâce » (c'est le nom de la révolte des catholiques du Yorkshire en 1536) ne fut pas plus heureux, parce que les « pèlerins », au lieu de combattre, s'attardèrent à négocier. Henri et Cromwell ne trouvèrent plus, après la soumission du Yorkshire, le moindre obstacle à leurs volontés. En 1537, le roi répondit à la convocation adressée par Paul III au clergé anglais pour le concile œcuménique, d'où le pape espérait voir sortir la pacification de la chrétienté, par une diatribe furieuse, plus semblable à une harangue antipapiste d'un prédicant de Saint-Paul's Cross qu'à une circulaire transmise au nom du roi, du conseil et de l'Eglise d'Angleterre à tous les cabinets européens. Ce document mit fin pour dix-sept ans, d'une manière ignominieuse, aux relations de l'île anglaise avec le saint-siège. — Le 12 oct. 1536, Jane Seymour accoucha d'un fils (qui fut Edouard VI); elle mourut le 24 à Hampton Court. Henri VIII resta veuf pendant deux ans. Quoiqu'il fût encore jeune, il était déjà malade, atteint d'une fistule à la jambe, apoplectique. Les soucis ne lui manquaient pas d'ailleurs: François Ier et Charles-Quint s'étaient réconciliés sous la médiation du pape (juin 1538); la sentence papale d'excommunication et de déposition fut fulminée contre lui. Chose curieuse, en ce moment critique, Henri fut principalement absorbé par le soin de maintenir dans son royaume la pureté de la foi; car, pour avoir rejeté le

joug de Rome, il n'en était pas moins resté très hostile aux nouveautés théologiques. Un certain John Lambert, prêtre du diocèse de Norwich, fut jugé à cette époque dans le palais de Whitehall, par le Chef suprême en personne, assisté de son vicaire, de l'archevêque de Canterbury et d'une nombreuse assemblée. Sampson, évêque de Chichester, ouvrit la séance par un discours où il expliqua que le roi, en se séparant de l'Eglise de Rome, n'avait nullement entendu ouvrir la porte aux hérésies : « Nous ne sommes pas réunis aujourd'hui pour discuter une doctrine hérétique, mais pour réfuter par notre industrie les hérésies de cet homme. » Lambert, à genoux, fut interrogé par Henri VIII lui-même : « Réponds, mon garçon, au sujet du sacrement de l'autel ; y crois-tu ou n'y crois-tu pas ? » dit le Chef suprême en levant son bonnet. — « Je le nie. » — « Mais tu es condamné par les paroles mêmes du Christ : *Hoc est corpus meum*... Je ne veux pas être le patron des hérétiques. » — En 1539, la Chambre des lords étant réunie pour discuter une nouvelle confession anglicane, Henri intervint au milieu des débats pour jeter dans la balance le poids de sa toute-puissance en faveur de l'orthodoxie. Les évêques, comme Cranmer, Latimer, Shaxton, Goodrich, qui auraient désiré complaire à quelques-unes des revendications du protestantisme, furent mis en déroute par cette intervention, à la suite de laquelle fut passé le célèbre « acte pour abolir la diversité des opinions », communément désigné sous le nom de *Statut des six articles* et sous ceux de « bill sanglant », de « fouet à six queues », par les hérétiques de toutes les sectes. Cet acte, qui marquait dans une certaine mesure une réaction dans l'esprit du roi, affirmait plus énergiquement que jamais la transsubstantiation, l'inutilité de la communion sous les deux espèces, la validité des vœux de chasteté, l'excellence du célibat clérical, approuvait les confessions auriculaires et les messes privées. Toute contravention, même verbale, à ce canon des croyances, devait être punie de mort par le feu et de confiscation. L'abjuration ne sauvait pas le coupable, et cette disposition inouïe doublait la sévérité des lois ordinaires contre l'hérésie. L'Acte devait être relu dans chaque église tous les trois mois. Ce terrible statut déchaîna aussitôt une très meurtrière persécution qui dura huit ans, avec des alternatives de crise et de rémission. Cranmer lui-même, archevêque de Canterbury, fut forcé de renvoyer sa femme. Deux évêques à tendances très avancées, Latimer et Shaxton, durent donner leur démission. Les traductions anglaises de la Bible furent soumises à la censure royale, et les marchands de pamphlets luthériens ou anabaptistes pourchassés avec fureur. — Cependant Henri prenait ses précautions contre une attaque du dehors et contre la désaffection au dedans : tous les candidats possibles au trône furent, en 1538, mis hors d'état de nuire. Henry Pole, lord Montague, descendant de la maison de Clarence, le marquis d'Exeter, descendant d'Edouard IV, furent décapités le 9 déc. La vieille comtesse de Salisbury, mère de lord Montague et du cardinal Pole, réfugié en Italie, fut enfermée deux ans à la Tour avant de subir le même sort. — Le 24 sept. 1539 fut signé à Windsor un traité de mariage entre le roi et Anne de Clèves, parente de l'électeur de Saxe, chef des protestants d'Allemagne. C'était une combinaison de Cromwell, qui désirait resserrer les liens de l'Angleterre schismatique avec l'Allemagne hérétique et opposer à la coalition catholique une coalition protestante. Mais Anne de Clèves était laide ; les princes allemands se réconcilièrent avec l'empereur ; Henri VIII se repentit vite d'une union qui n'était ni utile ni agréable. Il en obtint aisément de son clergé l'annulation ; mais Cromwell fut puni de sa maladresse : le divorce d'Anne de Clèves et l'exécution de Cromwell sont de juil. 1540. Le 8 août, le roi produisit une nouvelle reine, Catherine Howard. Sa santé était rétablie ; il fit une tournée dans les comtés du Nord. Au retour, il apprit que Catherine Howard ne lui avait pas été fidèle en son absence et il la fit décapiter (13 févr. 1542). Offensé que le roi d'Ecosse eût refusé une entrevue, il lui déclara la guerre et les Ecossais furent mis en déroute à Solway Moss ; Jacques V en mourut de douleur. Bientôt après, on vit ce spectacle : Charles-Quint, le neveu de Catherine d'Aragon, sollicitant et obtenant l'alliance de Henri VIII contre la France ; des détachements anglais prirent part, à partir de 1543, aux guerres de Charles-Quint contre François I[er]. Après s'être marié une sixième fois (le 12 juil. 1543, avec Catherine Parr), Henri VIII s'empara en personne de la ville de Boulogne (sept. 1544), succès qui ne fut pas compensé par l'occupation temporaire de l'île de Wight par les Français. La paix conclue le 7 juin 1546 stipula le payement par la France de grosses indemnités et la cession de Boulogne à l'Angleterre pour huit années. En Ecosse, Henri VIII, toujours heureux, encouragea le complot qui se termina par l'assassinat du cardinal Beaton, et ses partisans s'emparèrent du château de Saint-Andrews. — Sur un point seulement, l'œuvre de Cromwell fut continuée après sa mort. Cromwell avait détruit les monastères proprement dits, Henri VIII fit présenter au Parlement de 1545 un « acte pour la dissolution des hôpitaux, des chapellenies et des *chantries* », c.-à-d. de toutes les corporations à demi monastiques qui subsistaient encore. L'acte fut voté et le Parlement supplia le chef suprême d'accepter le capital de toutes ces pieuses fondations. — Mais la santé du roi déclinait, et les ambitions commençaient à s'agiter en vue de l'événement prochain. Henri eut encore la force de frapper, avant de mourir, le duc de Norfolk et son fils, Henry Howard, comte de Surrey, qui avait, disait-on, formé le projet de donner au roi, comme maîtresse, la duchesse de Richmond, sa sœur, veuve du premier fils naturel du roi.

Henri VIII est l'auteur d'un livre contre Luther : *Assertio septem sacramentorum*, publié en 1521, qui lui valut alors de la cour de Rome le titre de « défenseur de la foi ». On possède un grand nombre de portraits de cet autocrate ; ceux de Holbein sont célèbres. L.

BIBL. : Les sources principales de l'histoire d'Angleterre, sous Henri VIII ne sont pas les chroniques contemporaines, sèches ou partiales, de HOLINSHED, de John FOXE, *History of the acts and monuments of the Church*, etc. On consultera surtout les documents originaux réunis par : J.-S. BREWER et J. GAIRDNER, *Calendar of letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII* (de 1509 à 1538); Londres, 1862-92, 13 vol. in-8. — Les portraits de soixante-neuf personnages de la cour de Henri VIII, par Holbein, ont été reproduits avec beaucoup d'exactitude et de somptuosité dans : *Portraits of illustrious personages of the court of Henry VIII, engraved in imitation of the original drawings of Hans Holbein in the Collection of his Majesty*, publ. par E. LODGE et J. CHAMBERLAINE ; Londres, 1828, in-fol. — V. aussi : J.-S. BREWER et J. GAIRDNER, *The Reign of Henry VIII from his accession to the death of Wolsey* ; Londres, 1884, 2 vol. in-8. — R.-W. DIXON, *History of the Church of England from the abolition of the roman jurisdiction* ; Londres, 1884-91, 4 vol. in-8. — G.-W. CHILD, *Church and State under the Tudors* ; Londres, 1890, in-8. — M. BROSCH, *Geschichte von England* ; Gotha, 1890, t. VI, in-8. — W. BUSCH, *England unter den Tudors* ; Stuttgart, 1892, in-8. — F.-A. GASQUET, *Henry VIII and the english Monasteries* ; Londres, 1888-1889, 2 vol. in-8. — St. EHSES, *Römische Dokumente zur geschichte der Ehescheidung Heinrichs VIII von England* ; Paderborn, 1893, in-8.

HENRI (Le prince), né en 1640, mort le 13 sept. 1660, le plus jeune des six enfants du roi Charles I[er], roi d'Angleterre. Il portait le titre de duc de Gloucester comme tous les plus jeunes princes de la maison royale d'Angleterre.

Constantinople.

HENRI DE HAINAUT, empereur français de Constantinople, né à Valenciennes vers 1174, mort le 11 juin 1216. Il était le second fils du comte de Flandre Baudoin VII et prit part avec son frère aîné à la 4[e] croisade. Lors de la prise de possession de l'empire d'Orient par les Latins, en 1204, il reçut en partage plusieurs provinces d'Asie qu'il dut conquérir. Après la disparition de son frère Baudoin à la bataille d'Andrinople (15 avr. 1205), il fut élu régent de l'empire, puis élevé sur le trône impérial lorsque la mort de l'empereur fut devenue certaine. Son couronnement à Sainte-Sophie eut lieu le 20 août 1206. Il con-

tinua la guerre contre les Bulgares qu'il réduisit à demander la paix, puis tourna ses armes contre son rival Théodore Lascaris avec lequel il conclut en 1216 une trêve qui lui permit de combattre les Epirotes. Il mourut pendant cette guerre, empoisonné, croit-on, par sa seconde femme, fille de Johannice, roi des Bulgares. Il avait épousé, en premières noces, Agnès, fille du marquis de Montferrat.

Espagne.

HENRI ou **ENRIQUE Ier**, roi de Castille, né en 1204, mort le 6 juin 1217. Il était fils d'Alphonse VIII le Noble, et lui succéda en 1214, vers l'âge de dix ans. Sa mère, doña Leonor, mourut vingt-cinq jours après son époux; la régence fut alors confiée à doña Berenguela (Berengère), fille aînée d'Alphonse VIII et femme répudiée d'Alphonse IX, roi de Léon. Les Lara cherchèrent à s'emparer du pouvoir; ils forcèrent bientôt Berenguela de leur abandonner la tutelle du prince (1215). Dès qu'Alvaro Nuñez, chef de la puissante maison des Lara, se vit maître en Castille, il bannit les seigneurs opposés à son parti, mit la main sur le trésor public et saisit jusqu'aux rentes ecclésiastiques; il fut même excommunié à ce propos, mais sans grand effet. Les Cortès, réunies à Valladolid, légitimèrent son usurpation; il est vrai qu'il n'y avait guère convoqué que ses adhérents. La reine dépossédée dut se réfugier au château d'Otella. Lope de Haro, seigneur de Biscaye, et nombre de *riches hommes* la soutenaient par haine des Lara. Alvaro Nuñez, maître de l'enfant royal, lui fit épouser Malfada, une infante portugaise, mais le pape Innocent III rompit ce mariage, sur les instances de Berenguela, et l'infante finit ses jours dans un couvent. La guerre civile venait de recommencer, quand un accident subit mit fin à toutes ces rivalités. Comme Henri Ier jouait avec d'autres enfants, un coup de pierre l'atteignit à la tête. Suivant une version différente, une flèche mal lancée contre un mur fit tomber une brique ou une tuile qui l'assomma. Après cette mort, Ferdinand III le Saint, fils de Berenguela, devint roi de Castille. Lucien Dollfus.

Bibl.: Florez, *Memorias de las reynas católicas*; Madrid, 1790, 2 vol. — Mariana, *Historia general de España*; Barcelone, 1839-40, 10 vol.

HENRI II, *le Vieux*, roi de Castille, plus souvent nommé Henri ou Enrique de Trastamara, Trestamera, Trastamena (non Transtamare, comme on l'écrit vulgairement), né en 1332 ou 1333, mort le 29 mai 1379. Il était fils naturel d'Alphonse XI et de Leonor de Guzman. Encore tout enfant, il fut nommé comte de Trastamara, titre alors très rare en Espagne, et accompagna son père au siège de Gibraltar où le roi de Castille mourut de la peste, le 27 mars 1350. Alphonse XI eut pour successeur Pedro Ier, surnommé le Cruel ou plutôt le Justicier, né de la reine Marie de Portugal. Les troubles commencèrent la même année. A la suite d'une première prise d'armes inutile, le comte don Henri obtint sa grâce du nouveau roi. Vers cette époque, il prit secrètement pour femme doña Juana, fille de Juan Manuel, sire de Villena, poussé par Leonor de Guzman, qu'Albuquerque, le conseiller tout-puissant, fit tuer au château de Talavera, à la prière de la reine mère (1350 suivant Mariana; 1351, dit la *Chronique* d'Ayala). Après cet événement tragique, le comte de Trastamara s'enfuit en Portugal. Les deux frères se réconcilièrent à l'entrevue de Ciudad-Rodrigo (1351). A peine la paix était-elle faite, que le comte courut soulever les Asturies. Pedro Ier assiégea Gijon en personne et réduisit les rebelles. Leur chef, réfugié dans la montagne, fit sa soumission (1352). L'année suivante, ils faillirent en venir de nouveau aux mains. Comme le roi épousait Blanche de Bourbon à Valladolid, le comte voulut entrer dans la ville, mais accompagné d'un si grand nombre d'hommes d'armes qu'il paraissait être moins venu pour l'honorer que pour le braver. On parlementa. Enfin, don Henri mit un genou en terre devant sa troupe, et baisa le pied et la main de son frère. Il le trahit presque aussitôt et passa du côté d'Albuquerque, alors en révolte contre le roi de Castille. Les autres bâtards d'Alphonse XI, don Tello et don Fadrique, maître de Santiago, entrèrent dans cette ligue. Tous trois oubliaient la part prise par Albuquerque à l'assassinat de leur mère, Leonor de Guzman. Fernand de Castro, seigneur de Galice, les rejoignit avec don Juan de La Cerda. Tolède prit les armes au nom de la reine Blanche délaissée le lendemain du mariage. Nombre de villes suivirent cet exemple, et les milices communales renforcèrent l'armée confédérée. Pedro Ier devint prisonnier des rebelles à Toro, où il subit quelque temps leur volonté, dure humiliation qu'il n'oublia jamais (1354). Le roi s'enfuit et ressaisit le pouvoir. La ligue dissoute, les bâtards tenaient encore la campagne; ils réussirent même à pénétrer dans Tolède; on y massacra 1,200 juifs. Les royalistes emportèrent la ville d'assaut (1355). A l'approche du roi, don Henri quitta Toro pour se réfugier en Galice, auprès de Fernand de Castro. Il obtint un sauf-conduit, vint en France et entra au service du roi Jean (1356). Sur ces entrefaites, la guerre commençait entre Pedro Ier de Castille et Pedro IV d'Aragon. Rappelé par l'Aragonais, le comte prit une large part à cette lutte. Il envahit la Castille du côté de Soria (1358), battit l'ennemi près d'Arabiana (1359), mais fut vaincu à Nájera, où sa tente et sa bannière tombèrent aux mains des Castillans (1360). Lorsque Pedro IV eut enfin fait la paix, don Henri reprit la vie d'aventurier en terre française. Ne pouvant plus piller l'Espagne, il mit à sac la sénéchaussée de Carcassonne et vendit ses routiers au plus offrant (1361). Attaqué de nouveau, Pedro IV eut recours au comte qui lui amena 3,000 lances. Tous deux s'engagèrent, par le traité secret de Monzon, à détrôner Pedro Ier. Un sixième de la Castille devait appartenir à l'Aragon (31 mars 1363). La même année, ils renouvelèrent leur convention à Benifar (10 oct.). Le prétendant promit de céder le royaume de Murcie et dix villes importantes le jour où il arriverait au trône. Pedro IV et lui forcèrent le roi de Castille à lever le siège de Valence (1364) et prirent Murviedro (1365). A la fin de l'année 1365, les grandes compagnies, conduites par Du Guesclin, franchirent les Pyrénées, à l'appel du comte et du roi d'Aragon. Entrées en Castille, elles occupèrent Calahorra sans résistance et proclamèrent roi le bâtard de Trastamara, sous le nom de Henri II (16 mars 1366). Il fut couronné à Burgos, que Pedro Ier venait d'abandonner après avoir délié les habitants du serment de fidélité. En vingt-cinq jours, les villes et châteaux de Castille avaient fait leur soumission, y compris Tolède. Pedro Ier partit pour Bayonne avec ses enfants et ses trésors. Le nouveau règne commença par des largesses insensées. Il fallut payer les trahisons, rassasier les aventuriers de France et d'Angleterre. Du Guesclin reçut le comté de Trastamara, la seigneurie de Molina et le titre de connétable de Castille. Hugh de Calverly devint comte de Carrion; les Aragonais eurent large part aux dépouilles. Henri II démembrait le royaume qu'il prétendait avoir délivré. Il y gagna le surnom d'*Enrique el de las mercedes* (Henri, celui des grâces). Congédiant au plus tôt ses terribles alliés, le roi ne retint auprès de lui que 1,500 lances, commandées par Du Guesclin et Hugh de Calverly. Les Cortès, assemblées à Burgos, reconnurent son fils don Juan héritier de Castille et Léon. Cependant Pedro Ier, qui venait d'obtenir l'aide du prince Noir, fils d'Edouard III, s'apprêtait à reconquérir son royaume. Les Anglais passèrent les Pyrénées; Henri II fut défait à la journée de Nájera ou de Navarrete, Du Guesclin fait prisonnier avec le vieux maréchal d'Audeneham, le chroniqueur Ayala et nombre de gentilshommes espagnols et français (3 avr. 1367). Pedro Ier remonta sur le trône. Don Henri s'enfuit en France où il reçut de Charles V le comté de Cessenon, près de Béziers, le château de Pierre-Pertuse, de plus une pension et des subsides secrets. Ségovie, Avila, Valladolid, une partie des provinces basques s'étaient révoltées aussitôt après le départ des Anglais. Don Henri reparut en Espagne. Il n'avait que 400 lances, mais ses nombreux partisans s'ar-

maient de toutes parts; ils lui livrèrent Calahorra, puis Burgos où fut pris le roi titulaire de Majorque, Jayme III, l'époux de Jeanne de Naples. Pedro Ier aux abois lança les Mores grenadins sur l'Andalousie; ils la ravagèrent sans pitié, mais échouèrent devant Cordoue (1368). Du Guesclin, dont Charles V venait de payer la rançon, rejoignit don Henri sous Tolède qu'il assiégeait. Le 14 mars 1369, Pedro Ier était vaincu à Montiel. La nuit du 23, son frère l'assassinait à coups de dague, dans la propre tente de Du Guesclin (V. PEDRO Ier DE CASTILLE).

A peine restauré, le bâtard fratricide eut à lutter contre Fernand de Castro, soutenu par Ferdinand de Portugal, et contre Mohammed V de Grenade qui prit et détruisit Algesiras (1369). Pedro IV d'Aragon et Charles le Mauvais l'attaquaient en même temps. La flotte castillane détruisit les vaisseaux portugais dans le Guadalquivir (1370), et vainquit les Anglais devant La Rochelle, où le comte de Pembroke fut fait prisonnier (1371 ou 1372). En 1372, le roi de Castille secourut Charles V avec quarante navires, sous le commandement de Ruy Diaz de Rojas. La même année, il rachetait à Du Guesclin les terres d'Atienza, Almazan et Soria pour 240,000 doubles. (La somme ne fut payée au connétable qu'en 1374; une part en argent, le reste en prisonniers qu'il devait mettre à rançon, entre autres le comte de Pembroke; il avait reçu précédemment un captif plus illustre, Jayme de Majorque.) La guerre continuait toujours avec le Portugal. Henri II s'empara de Viseo, envahit le pays et vint jusqu'à Lisbonne que douze galères bloquaient par mer. Le cardinal de Bologne, légat du pape, réussit à réconcilier les deux souverains à l'entrevue de Santarem. Charles le Mauvais dut restituer les villes de Vittoria et de Logroño (1373). Jean de Lancastre, un fils d'Edouard III, réclamait le royaume de Castille, en vertu de son mariage avec une fille de Pedro Ier. Henri II assiégea Bayonne, mais sans résultat, le duc d'Anjou n'ayant pu le rejoindre. Il fut plus heureux sur l'Océan; sa flotte, réunie à celle de Charles V, ravagea les côtes anglaises, avec Ferrand Sanchez de Tovar et Jean de Vienne (1374). Trois ans après, il reçut une ambassade du roi de France et tous deux s'unirent plus étroitement contre l'Angleterre. La guerre reprit entre la Castille et la Navarre. Charles le Mauvais voulut surprendre Logroño; il échoua. L'infant don Juan entra dans son royaume et conquit quelques places, entre autres Viana. Les Castillans mirent à sac les environs de Pampelune et ne se retirèrent qu'à l'hiver (1378). Menacé d'une nouvelle attaque, Charles le Mauvais s'empressa de traiter; il livrait vingt châteaux et congédiait ses alliés anglais et gascons. Le roi de Castille lui restituait tout ce qu'il avait pris et lui prêtait même une forte somme d'argent (1379). A la suite d'une entrevue avec le Navarrais, à Santo Domingo de la Calzada, Henri II tomba malade. Se sentant mourir, il revêtit le froc, et s'adressant à ceux qui l'entouraient, il leur dit: « Priez l'infant don Juan, mon fils, d'être toujours ami de la maison de France, de laquelle j'ai reçu si grand aide. Je demande également qu'on mette en liberté tous les prisonniers chrétiens qui sont en mon royaume, anglais, portugais ou d'autres nations. » (*Chronique* d'Ayala.) On accusa le roi de Grenade de l'avoir empoisonné au moyen de brodequins moresques qu'il lui avait envoyés. Lors du schisme de l'Eglise, Henri II avait refusé, en 1378, de se prononcer entre Urbain VI de Rome et Clément VII d'Avignon, malgré l'ambassade de Charles V qui le pressait de reconnaître ce dernier. Henri II eut pour successeur Juan Ier, né de la reine doña Juana. — Un poète du XIVe siècle, Pero Ferrus, écrivit un poème à l'éloge de ce roi (*Cancionero de Baena*, t. I, p. 320, éd. de Leipzig). Perez de Guzman consacre à le louer quatorze strophes de ses *Claros varones*. Lucien DOLLFUS.

BIBL.: Pedro LOPEZ DE AYALA, *Crónicas de los reyes de Castilla Don Pedro y Enrique II*; Madrid, 1779-80, 2 vol. — MARIANA, *Historia general de España*; Barcelone, 1839-40, 10 vol. — FROISSART, *Chroniques*; Paris, 1852-53, 3 vol. — MÉRIMÉE, *Histoire de Don Pèdre Ier, roi de Castille*; Paris, 1865. — V. en outre les histoires et chroniques de Du Guesclin.

HENRI III, *le Maladif*, roi de Castille, né à Burgos, le 4 oct. 1379, mort à Tolède le 25 déc. 1406. Il succéda à son père, Juan Ier, en 1390. La minorité de Henri III, comme celle de ses prédécesseurs, ne fut que pilleries, rivalités et violences. Malgré le testament laissé par Juan Ier, les Cortès de Madrid, convoquées la seconde année du règne, avaient décidé que le gouvernement du royaume serait confié à un conseil de régence, dont faisaient partie le duc de Benavente, oncle du roi, les archevêques de Tolède et de Saint-Jacques, les maîtres de Calatrava et de Santiago, des grands barons et des procureurs des villes. Les troubles n'en continuèrent pas moins; les tuteurs du roi se querellaient entre eux; chacun usurpait les emplois et s'appropriait tout ce qu'il pouvait saisir. La Castille était mise au pillage. A Séville et à Cordoue, la populace saccagea les juiveries, excitée par un archidiacre d'Ecija, nommé Fernan Martinez. Le massacre gagna Tolède, Burgos, Logroño, puis l'Aragon; Valence et Barcelone virent des scènes atroces. C'était en vain que Henri III envoyait ses lettres royales au conseil des villes; aucun n'obéissait plus. Les juifs durent acheter à prix d'or la protection des seigneurs qui achevèrent de les dépouiller. Beaucoup d'entre eux, convertis par l'épouvante, reçurent un baptême hypocrite (1391). Les Mores grenadins entrèrent au royaume de Murcie; l'*adelantado* Alfonso Yañez Fajardo les défit et les repoussa (1392). En 1393, Henri III se déclara lui-même majeur et réunit les Cortès à Madrid. Il n'avait pas encore atteint les quatorze ans fixés par le testament de Juan Ier. La même année, des marins basques abordèrent aux îles Canaries et revinrent en Espagne, leurs vaisseaux chargés de butin et d'indigènes captifs. Dès que le roi se vit majeur, il annula devant les Cortès tout ce qu'avaient fait ses tuteurs; le duc de Benavente dut restituer les rentes du royaume dont il s'était emparé. Il fut arrêté et enfermé au château de Burgos. Un autre oncle du roi, don Alfonso, se fortifiait dans les Asturies. Henri III lui reprit Oviedo et l'assiégea dans Gijon. Tous deux convinrent de remettre leur différend à l'arbitrage de Charles VI (1394). La sentence du roi de France condamna le vassal rebelle à perdre ses terres (1395). En dépit de ces actes d'autorité, Henri III n'était guère obéi par la noblesse. L'année précédente, le maître d'Alcántara, Martin Yañez de Barbudo, avait envoyé défier l'émir de Grenade, Abou-Abdallah Youzef. Il s'engageait à lui prouver la vérité de l'Evangile par un combat entre chrétiens et musulmans; les infidèles seraient deux contre un. L'émir ayant châtié les écuyers porteurs de ce cartel, le maître d'Alcántara se mit en marche vers Grenade, bravant la défense du roi qui lui enjoignait de ne point rompre la trêve. Un ermite illuminé, Juan del Sayo, marchait auprès du chef que suivaient 300 lances de l'ordre et quelques milliers de paysans mal armés, « gens simples », dit Ayala. Une grande croix servait de bannière à l'expédition. A la frontière, on rencontra les Mores: 120,000 hommes de pied et 5,000 cavaliers, la levée en masse de Grenade, de seize ans à quatre-vingts. Les chrétiens furent exterminés ou réduits en esclavage, après une héroïque résistance. Martin Yañez et les trois cents *frères*, criblés de flèches et de boulets, tombèrent tous. Le miracle attendu ne vint pas (26 avr. 1394). Les musulmans rendirent le cadavre du maître; on l'ensevelit en l'église de Sainte-Marie d'Alcántara, avec cette fière épitaphe composée par lui-même: « Ci-gît celui au cœur duquel couardise n'eut jamais entrée. » Henri III désavoua la folle entreprise et put éviter ainsi la guerre avec les Mores. Les Portugais attaquèrent la Castille et prirent Badajoz. Diego Hurtado de Mendoza, qui les vainquit sur mer, fit jeter à l'eau 400 prisonniers et ravagea leurs côtes. Le connétable Ruy Lopez Dávalos défit l'ennemi sous les murs d'Alcántara qu'il assiégeait (1397). La même année deux franciscains furent martyrisés à Grenade où ils cherchaient à convertir les infidèles.

En 1398, une trêve de dix ans mit fin aux hostilités. Henri III reçut une ambassade de Timour, victorieux des Turcs à Ancyre (1402). Suivant un abrégé chronologique du temps, publié à la fin de la *Chronique* d'Ayala, le conquérant tartare aurait même envoyé au roi de Castille, entre autres présents, la femme du sultan Bayézid. Les deux rois firent alliance; cette alliance d'ailleurs ne pouvait avoir aucun résultat. Durant le schisme de l'Eglise, la Castille avait refusé obéissance à Benoît XIII, sur le conseil de Pedro Hernandez de Frias, cardinal d'Espagne (1400). Enfin, grâce au roi Martin d'Aragon, les Cortès de Valladolid reconnurent Benoît XIII et le déclarèrent seul pape légitimement élu, le 28 avr. 1403. En 1405, les Mores s'emparèrent d'Ayamonte, probablement en représailles des ravages exercés par les chrétiens sur les frontières grenadines. La guerre fut malheureuse. Les Castillans essuyèrent une défaite à Los Collejares où tombèrent nombre de gentilshommes (1406). Henri III, maladif toute sa vie, mourut pendant les Cortès de Tolède qu'il venait de convoquer afin d'en obtenir des subsides pour la lutte contre les Mores. Sous ce règne, les juifs, les musulmans, les filles publiques et les maîtresses de prêtres furent obligés, par ordonnance royale, de porter un signe distinctif, marque de leur infamie. En mourant, Henri III laissait pour successeur un enfant en bas âge, Juan II, né à Toro, le 6 mars 1405. Lucien Dollfus.

Bibl.: Gil Gonzalez, *Vida y hechos del rey don Enrique III*, etc.; Madrid, 1638. — *Crónica del rey don Enrique III* (jusqu'en 1396), attribuée à Pedro Lopez de Ayala; Madrid, 1780. — Mariana, *Historia general de España*; Barcelone, 1839-40, 10 vol.

HENRI IV, *l'Impuissant* ou *le Libéral*, roi de Castille, fils de Juan II, né à Valladolid le 25 janv. 1425, mort à Madrid le 11 déc. 1474. A son avènement (1454), il trouva le royaume épuisé par les gaspillages et la folle administration de Juan II. Le marquis de Villena gouvernait le fils, comme le père l'avait été par le fameux connétable Alvaro de Luna. Du vivant de Juan II, Henri IV, alors infant, avait épousé Blanche de Navarre, sœur de Carlos de Viana. N'en ayant pas eu d'enfant, ce qu'il attribuait à un sort jeté sur lui par sa femme, il la répudia pour s'unir à Juana de Portugal (1455). Le commencement de ce triste règne fut marqué par plusieurs expéditions contre les infidèles. Henri IV conduisit 50,000 hommes de pied et 14,000 chevaux contre les Mores. Cette armée, formidable pour l'époque, ne fit autre chose que ravager la Vega de Grenade et s'en revint sans même avoir livré bataille, indignée contre le roi et prête à la révolte (1455). L'année d'après, la guerre sainte recommença sans plus de succès; il fallut licencier les troupes. En 1457, la lutte reprit. Les Castillans arrivèrent jusque devant Grenade. Les Mores consentirent à payer 12,000 ducats par an et délivrèrent 600 captifs chrétiens. Malgré la trêve, il fut convenu que la guerre continuerait sur la frontière de Jaen. Le pape Calixte III venait d'expédier en Espagne une bulle de croisade « pour les vivants et pour les morts ». Quiconque aurait combattu les infidèles ou payé 200 maravédis, recevait de droit l'absolution de tout péché à l'heure dernière; ceux qui tombaient sur le champ de bataille étaient affranchis du purgatoire. L'imbécillité de Henri IV fit avorter ce grand effort qui aurait pu chasser les musulmans d'Espagne. Au commencement de 1462, la reine mettait au monde une fille, Juana, celle à qui l'on donna l'infamant surnom de *Beltraneja* (fille de Beltran), car Beltran de La Cueva, comte de Ledesma, favori du mari, passait pour le véritable père de l'enfant. On accusait le roi d'avoir encouragé l'inconduite de sa femme, dans l'espoir d'obtenir ainsi un héritier. La nation tout entière déclarait Juana bâtarde. Un an après, à la fin d'avril, Henri IV et Louis XI se rencontrèrent sur la Bidassoa, pour régler entre eux les affaires de Navarre et d'Aragon. (Henri IV soutenait les Catalans révoltés contre Juan II.) « Le roy de Castille estoit laid, dit Commines, qui tenait ces détails de Louis XI lui-même, et ses habillemens déplaisans aux François qui s'en moquèrent. » Les Castillans, couverts de drap d'or, de perles et de pierreries, plaisantaient la pauvre mine de Louis XI, son vêtement trop court, sa madone de plomb. « Ainsi se départit cette assemblée pleine de moquerie et de pique; et oncques puis ces deux roys ne s'entr'aimèrent. » (Liv. II, ch. viii.) Cependant la noblesse de Castille, indignée par l'incapacité de Henri IV, était sur le point de se révolter. L'archevêque de Tolède et Juan Pacheco, marquis de Villena, s'unirent aux Manrique, au maître de Calatrava, Pedro Giron, et aux comtes d'Albe et de Plasencia. Le roi d'Aragon soutenait la ligue. Tous prétendaient que l'infante Juana ne pouvait hériter de la couronne, étant née d'un adultère. Le marquis de Villena voulut même s'emparer du roi à Ségovie. Il envahit le palais avec une troupe d'hommes d'armes. Henri IV dut céder. Son frère, l'infant don Alonso, était déclaré héritier de Castille à la condition d'épouser doña Juana. Beltran renonçait à la grande maîtrise de Santiago. Don Alonso, âgé de onze ans, vint recevoir le serment de fidélité (1464). Pour répondre à l'accusation d'impuissance, Henri IV eut la singulière idée de faire examiner la chose par les évêques de Carthagène et d'Astorga, chargés d'entendre et de discuter les témoignages. Les deux prélats rendirent cette sentence : le roi de Castille, incapable de procréer avec une première femme (Blanche de Navarre), a retrouvé sa virilité dans le lit d'une seconde épouse, Juana de Portugal. Malgré cette ridicule attestation, la guerre civile reprit avec plus de violence. Hors des murs, devant Avila, les rebelles élevèrent un échafaud où siégeait l'image de Henri IV, revêtue des ornements royaux. Un héraut lut, devant la noblesse et le peuple assemblés, une longue liste des fautes et prétendus crimes du souverain. Pendant la lecture du jugement, au milieu des moqueries et des outrages, on arrachait à la statue la couronne, le sceptre et le manteau. Pour compléter la déchéance, elle fut précipitée du trône sur le sol et don Alonso acclamé roi de Castille et Léon (5 juin 1465). Tant d'humiliations rendirent quelques partisans au pauvre Henri IV. Les royalistes livrèrent bataille aux rebelles, à Olmedo, combat incertain qui ne finit qu'à la nuit (20 août 1467). Le roi n'y prit aucune part, s'étant éloigné avant le commencement de la lutte. Il errait à travers le royaume, méprisé, honni partout, déshonoré par la reine qui venait d'avoir deux enfants adultérins. L'infant don Alonso mourut le 5 juil. 1468, et doña Isabelle, sœur de Henri IV, devint héritière de la monarchie. Le 19 sept. les nobles révoltés firent leur soumission, ou plutôt la vendirent fort cher. Le marquis de Villena était rétabli dans tous ses honneurs, plus puissant qu'autrefois. Isabelle avait juré de ne point se marier sans le consentement de son frère; elle n'en épousa pas moins l'infant Ferdinand d'Aragon, fils de Juan II (18 oct. 1469). La Castille était plus troublée que jamais : l'Andalousie refusait obéissance au roi; une partie des chevaliers d'Alcántara faisaient la guerre à leur grand maître; les Basques se battaient entre eux. Comme pour augmenter encore la confusion, Henri IV, brouillé avec Isabelle qu'il avait déshérité, maria sa prétendue fille au duc de Guyenne, frère de Louis XI (26 oct. 1470). Le duc, qui ne vint jamais en Espagne, mourut deux ans après ce mariage, sans même avoir vu l'infante. Loin de diminuer, les troubles augmentèrent encore vers la fin du règne : pillages des Mores en Andalousie (1471); séditions à Tolède, à Ségovie, guerre des nobles entre eux (1472); intrigues de Ferdinand et d'Isabelle, tueries de juifs. On commença par massacrer les convertis (*cristianos nuevos*) à Cordoue, puis dans toute l'Andalousie. L'abjuration les avait sauvés jusqu'à ce jour. A Jaen, le connétable Miguel Iranzu, qui voulut protéger les victimes, périt assassiné dans l'église pendant la messe. Sa femme et ses enfants échappèrent à grand'peine aux meurtriers. Ce crime resta sans châtiment (1473). Henri IV venait de se réconcilier avec Ferdinand et Isabelle, à Ségovie, quand il tomba malade à la suite d'un repas dans le palais épiscopal de cette ville. Le peuple prétendit qu'on l'avait empoisonné. Le roi mou-

rut à Madrid, presque en même temps que l'ancien favori, le marquis de Villena, celui dont les violences et la rapacité avaient tant contribué à ruiner la Castille. Il est juste de reconnaître que si Henri IV fut faible, couard, prodigue, faux monnayeur et dissolu, on ne peut lui reprocher un seul acte de cruauté; il ne pardonnait que trop souvent. Les seigneurs et le peuple, réunis à Ségovie, proclamèrent Isabelle Ire, surnommée *la Catholique*, femme de Ferdinand d'Aragon. Lucien Dollfus.

Bibl.: Diego Henriquez del Castillo, *Crónica del rey de Castilla don Enrique IV;* Madrid, 1787. — Mariana, *Historia general de España;* Barcelone, 1839-40, 10 vol. — La Bibliothèque nationale de Paris possède une remarquable chronique de Henri IV, restée manuscrite, par Alonso de Palencia, chroniqueur royal.

HENRI Ier, roi de Navarre, mort à Pampelune le 21 ou le 22 juil. 1274. Il était le troisième fils de Thibaut IV, le chansonnier, et avait eu en partage le comté de Rosnai lorsqu'il succéda le 4 déc. 1270, à son frère Thibaut V, à la fois dans le royaume de Navarre et dans le comté de Champagne. Proclamé roi à Pampelune le 1er mars, il ne vint dans son royaume qu'en 1270 et fut sacré le 24 mai. Il y mourut l'année suivante suffoqué par la graisse. Il avait épousé, en 1269, Blanche d'Artois, nièce du roi Louis IX, dont il eut un fils mort jeune, et une fille, Jeanne, à laquelle il laissa ses Etats.

HENRI II, roi de Navarre, né à Sanguessa en avr. 1503, mort à Pau le 25 mai 1555. Fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix, il hérita à leur mort (1516) des domaines qui leur restaient au N. des Pyrénées et de leurs droits sur la Navarre espagnole. François Ier tenta de les faire prévaloir dans des négociations qui eurent lieu successivement à Noyon (1516) et à Montpellier (1518), mais il échoua contre la mauvaise volonté de Charles-Quint. En 1521, un parent du jeune roi, André de Lesparre, voulut y employer la force ouverte et sembla d'abord réussir; il enleva Saint-Jean-Pied-de-Port et fut accueilli dans Pampelune, mais il fut ensuite battu et fait prisonnier à Esquiros. Depuis lors la partie de la Navarre située au delà des Pyrénées ne fut plus jamais soustraite à la domination espagnole. Fidèle à François Ier, Henri II le suivit dans son expédition d'Italie; il fut blessé et fait prisonnier à Pavie, mais réussit bientôt à s'évader. L'année suivante il épousa la sœur de François Ier, Marguerite, veuve du duc d'Alençon (V. Marguerite de Navarre), qui fit de la cour de Navarre un centre littéraire et scientifique en même temps que le refuge de beaucoup de protestants. Henri II lui-même se montra favorable aux idées nouvelles et les historiens ont agité la question de savoir s'il n'était pas mort huguenot.

HENRI III, roi de Navarre (V. Henri IV, roi de France).

HENRI (Don), infant de Castille, né vers 1225, mort en 1304. Troisième fils de Ferdinand III, dit *le Saint*, roi de Castille et de Léon, il eut une vie des plus accidentées. Après la mort de Ferdinand IV (31 mai 1252), son fils aîné, Alphonse X, dit le Sage, lui succéda : don Henri se révolta contre lui; mais, ayant été vaincu, se réfugia en Afrique où il se mit au service du roi de Tunis, Omar-ben-Muley-Mostança. Au bout de quelques années, pendant lesquelles il fomenta vainement des troubles en Espagne, don Henri passa en Italie auprès de Charles d'Anjou qui venait de conquérir le royaume de Naples, et dont il était cousin germain; il lui prêta de l'argent et fut très bien accueilli par Charles, qui le recommanda au pape Clément IV en demandant à celui-ci de le nommer roi de Sardaigne. La bonne entente ne dura pas longtemps : Charles, inquiet de la popularité de l'infant don Henri à Rome, se brouilla avec lui et Henri jura de se venger; il s'établit fortement à Rome où il se déclara pour Conradin et l'accueillit avec la pompe impériale. Entre temps, l'infant don Felipe (frère de don Henri, et qui s'était réfugié en même temps que lui en Afrique) passa en Sicile, d'où il chassa les Angevins. Malgré une énergique défense, Charles d'Anjou défit ses ennemis au combat de Tagliacozzo (12 août 1268); Conradin et ses partisans furent exécutés sur la place du marché de Naples le 26 oct. et don Henri enfermé dans une cage de fer pendant plusieurs années. Relevé de l'excommunication par le pape Honorius IV, qui le fit en même temps remettre en liberté, l'infant Henri revint en Espagne en 1294. Bien reçu par son neveu, don Sancho, roi de Castille, il fut, après sa mort (25 avr. 1295), nommé régent, pendant que la tutelle de son petit-neveu, Ferdinand IV, était confiée à la reine doña Maria de Molina. Henri se maintint au pouvoir jusqu'en 1302, année de la majorité de Ferdinand IV; il tenta sans succès des intrigues contre le nouveau roi et mourut peu de temps après. Ph. B.

HENRI de Bourbon (Marie-Ferdinand), infant d'Espagne, duc de Séville, né en 1823, mort en 1870. Frère aîné de François d'Assise, qui avait épousé la reine Isabelle, il fut nommé vice-amiral de la flotte. Mais ses idées très avancées lui firent retirer ce commandement en 1867, et il vint à Paris. La révolution de 1868 renversa la reine Isabelle, et Henri de Bourbon retourna en Espagne où il se lia avec le général Prim. Il se livra de suite à de très vives attaques contre le duc de Montpensier qu'il accusait d'avoir aidé à la chute d'Isabelle dans un but d'ambition personnelle (1870). Le duc de Montpensier le provoqua : le duel eut lieu le 12 mars près de Madrid; l'infant don Henri fut tué d'une balle dans la tête. Il fut enterré civilement et accompagné au cimetière par les francs-maçons auxquels il était affilié. Ph. B.

France

HENRI Ier, roi de France de 1031 à 1060. Henri Ier, fils du roi Robert et de Constance, naquit probablement en 1008 (avril ou mai et sûrement avant le 17 mai). Vers 1015, il assista à une bataille livrée sous les murs de Tonnerre; on constate encore sa présence en Bourgogne en 1019. A une date qu'on ne peut préciser, peut-être dès 1016, il reçut de son père le duché de Bourgogne, qu'il garda jusqu'à son sacre. Après la mort de Hugues, fils aîné de Robert, survenue en 1025, Robert voulut associer à la couronne son fils Henri. Mais la reine Constance, qui avait une prédilection pour son troisième fils Robert, qui, à l'entendre, avait plus d'énergie, prétendit s'y opposer et trouva parmi les grands quelques partisans. Cependant le roi ayant convoqué ses vassaux à la Pentecôte 1026 y fit désigner Henri comme roi. En dépit de nouveaux obstacles suscités par Constance, Henri fut sacré à Reims le 14 mai 1027. A cette cérémonie assistaient le comte Eudes de Blois, Guillaume duc d'Aquitaine, Richard III, duc de Normandie, dix évêques, sans compter le prélat consécrateur, c.-à-d. l'archevêque de Reims, trois abbés parmi lesquels se distinguait Odilon de Cluny. Constance quitta la cour. Les deux rois se rendent à Senlis; puis Henri quitte son père pour accompagner le comte Eudes de Blois au siège d'Amboise qui échoue. Revenue au palais, Constance excite son mari contre ses fils qui se coalisent pour faire la guerre à leur père. Tandis que le plus jeune, Robert, se jette sur la Bourgogne, assiège Avallon et Beaune, l'aîné, Henri, prend Dreux et d'autres villes de la *Francia*. La paix fut conclue en 1030. Le roi Robert mourut peu après le 20 juil. 1031. Son fils Henri Ier lui succéda. L'un de ses premiers actes semble avoir été la cession du duché de Bourgogne à son frère Robert. Vers le même temps, il donna à Geoffroy Martel la suzeraineté du Vendômois. Mais dès 1032, Constance qui n'avait pas déposé les sentiments de haine qu'elle nourrissait contre le nouveau roi, forma contre lui une ligue de seigneurs dont le chef fut Eudes de Blois. La guerre éclata au mois de mars. Constance s'empara de Senlis, de Sens, de Béthisy, de Dammartin, du Puiset, de Poissy. Elle donna la moitié de Sens à Eudes. Henri chercha un refuge auprès du duc de Normandie, Robert, à Fécamp. Celui-ci lui fournit des secours et attira, à son parti, Mauger, comte de Corbeil; puis il renforça les garnisons des villes normandes voisines de la France. Quelques grands vassaux se prononcèrent pour Henri Ier, entre autres Foulques d'Anjou, Baudouin Belle-Barbe, Eudes de Deuil.

Henri assiégea Poissy où Constance s'était réfugiée ; celle-ci s'échappa et se réfugia à Pontoise. Puis le roi vint assiéger Sens en juil. ou août 1032 ; mais il échoua. Robert le Diable, duc de Normandie, incendia Orléans. De son côté, Henri investit Le Puiset. Il s'en empara ; il avait donné ordre de passer tous les habitants au fil de l'épée ; mais Constance obtint leur grâce et fit sa soumission (1033) ; elle mourut le 22 juil. 1034. L'année précédente Henri Ier, qui avait eu une entrevue avec Conrad II à Deville-sur-Meuse (mai 1033), fut fiancé à Mathilde, fille de Conrad, qui mourut avant l'accomplissement du mariage. Les deux souverains avaient probablement conclu une alliance contre Eudes, comte de Troyes. Henri vint mettre le siège pour la seconde fois devant Sens (1033) ; il y subit un nouvel échec, vengé par une victorieuse campagne contre Eudes, sur lequel il s'empara de Gournay-sur-Marne. Eudes dut rendre la moitié de Sens. D'autre part le domaine royal fut diminué par la cession du Vexin français à Robert le Diable qui, avant de partir pour la Terre sainte, fit reconnaître par Henri Ier, comme héritier de la Normandie, son fils Guillaume le Bâtard (1034). Après la mort d'Eudes de Champagne (15 nov. 1037), Henri chercha à déposséder ses fils, Etienne et Thibaud ; le second avait refusé de faire hommage au roi, prétendant que celui-ci n'avait pas soutenu son père contre l'empereur, comme c'eût été son devoir de suzerain. Etienne et Thibaud s'assurèrent le concours d'Hugues Bardoul, seigneur de Broyes et de Pithiviers, de Galeran II, comte de Meulan, de Raoul III, comte de Valois. Le roi avait pour alliés l'empereur, le comte d'Anjou, Foulques Nerra, Gothelon, duc de Lorraine, et le comte de Flandre, Baudouin V. L'empereur prit possession du royaume de Bourgogne, qu'il abandonna à son fils Henri. Foulques s'empara de Langeais, près de Tours, de Chinon et de Montbazon. Thibaud et Etienne gagnèrent à leur cause le quatrième fils de Robert, Eudes, qui visait à détrôner son frère ; mais il fut pris et enfermé à Orléans. Henri Ier se tourna contre Etienne qu'il battit (1037-39). Raoul de Crépy fut fait prisonnier. Le comte de Meulan fut dépouillé de son fief qui lui fut rendu peu après. Les terres de Hugues Bardoul furent dévastées ; Yèvre-le-Châtel, Méréville, Nogent-le-Roi et Pithiviers détruits ; le siège de Pithiviers ne dura pas moins de deux ans. Henri Ier n'avait eu que de bonnes relations avec le duc de Normandie, Robert, grâce auquel il avait pu triompher de la coalition formée contre lui. Mais il en fut tout autrement avec Guillaume le Bâtard ; les révoltes continuelles des barons de Normandie contre leur duc offrirent à Henri Ier l'occasion d'intervenir dans les affaires de ce duché. Il exigea de Guillaume l'hommage du Vexin et la reddition de la forteresse normande de Tillières (vers 1041), envahit l'Hiemois et incendia Argentan. Le 3 avr. 1043, Henri Ier envoya une ambassade française au couronnement d'Edouard le Confesseur. A la même époque, il eut une entrevue, à Ivois, avec l'empereur d'Allemagne, Henri III. Peu après il épousa Mathilde, sa nièce, que l'on confond souvent avec la fille de Conrad II et qui mourut en 1044. Henri Ier, dont l'autorité n'était plus contestée, tourna ses regards vers la Lorraine, à la suzeraineté de laquelle il aspirait. Il soutint le duc Godefroi dans sa lutte contre Henri III ; mais l'énergie avec laquelle celui-ci poursuivit le duc rebelle jusqu'à ce qu'il eût obtenu sa déposition, écarta les dangers que la coalition du roi de France avec les seigneurs mécontents de la Franche-Comté et de la Bourgogne aurait pu faire courir à l'Allemagne. En 1046, profitant d'un voyage de l'empereur en Italie, Henri Ier fit de grands préparatifs militaires et ordonna la levée générale de ses vassaux. Il réclamait le palais d'Aix-la-Chapelle, possédé jadis par ses ancêtres et toute la Lorraine. Sur les représentations de l'évêque de Liège, ou par suite des difficultés que lui suscitaient alors les hauts barons de France, il renonça à son dessein. Vers le même temps, il se porta au secours du duc de Normandie, menacé par une coalition des seigneurs normands et, par sa valeur personnelle, contribua puissamment à la victoire du Val-des-Dunes (1047). Le concile de Reims, de 1049, donna à Henri Ier l'occasion de manifester sa volonté de maintenir l'indépendance du clergé français et les droits du pouvoir civil vis-à-vis du saint-siège. Le pape Léon IX ayant convoqué un concile à Reims pour le mois de sept. 1049, le roi avait d'abord promis d'y assister. Mais le moment de la réunion venu, il prétexta une expédition militaire pour empêcher ses évêques et ses abbés de s'y présenter. La conduite du roi s'explique non seulement par l'influence qu'avaient pu prendre sur son esprit les évêques simoniaques menacés d'une condamnation pontificale, mais aussi par son désir de protester contre les efforts de la papauté pour soumettre à son pouvoir le clergé français dont les velléités d'indépendance menaçaient de devenir un danger pour la théocratie romaine. Dès lors les relations restèrent tendues entre la cour de France et la cour de Rome jusqu'au sacre de Philippe Ier. Si Henri Ier avait contribué à maintenir Guillaume de Normandie en possession de son duché, du moins ne lui permit-il pas de s'étendre du côté du domaine royal. A partir de 1047, la France et la Normandie furent presque continuellement en état de guerre. La vallée de l'Avre, où passait la limite des deux Etats, fut le théâtre principal des opérations militaires, l'objectif de Henri Ier était la forteresse de Tillières dont il voulait obtenir le démantèlement. En 1048, Henri Ier songea à contracter un nouveau mariage. Il envoya Roger, évêque de Châlons, auprès de Jaroslav, prince de Kiev, pour lui demander la main de sa fille Anne. Une seconde ambassade amena en France la princesse russe qui épousa le roi de France à Reims vers le printemps de 1051. De ce mariage naquirent *Philippe* en 1052, *Robert* mort en bas âge, et *Hugues*, plus tard comte de Vermandois par sa femme Adélaïde. Vers 1053, la lutte reprit plus vive que jamais entre le roi de France et Guillaume le Bâtard. Henri Ier avait donné asile à Guillaume Busac, fils du comte d'Eu, chassé du duché après une révolte contre son suzerain. Il vint encore au secours de Guillaume d'Arques, un autre rebelle ; mais les alliés du roi de France furent les uns pris, les autres tués dans une embuscade à Saint-Aubin, près d'Arques. Les troupes royales durent se retirer du château de Moulins (Orne) qu'elles occupaient. Mais Henri Ier forma contre le duc Guillaume une formidable coalition où entrèrent les seigneurs de la Bourgogne, de l'Auvergne, de la Champagne, de l'Aquitaine, de la Gascogne (1054). Henri Ier et Geoffroy-Martel ravagèrent les environs d'Evreux ; Eudes, frère du roi, dévasta les pays de Bray et de Caux, mais sa défaite à Mortemer découragea Henri, qui, à la fin de 1055 ou au commencement de 1056, conclut une paix avec le duc Guillaume. En 1055, Henri réunit le comté de Sens au domaine royal, après la mort du comte Rainard. En mai ou juin 1056 se place une entrevue à Ivois entre le roi de France et l'empereur Henri III. Henri Ier reprocha à l'empereur de retenir la Lorraine, injustement acquise par ses prédécesseurs. La discussion devint si acerbe que l'empereur défia le roi de France en combat singulier ; et, s'il faut en croire une chronique allemande, Henri Ier s'enfuit pendant la nuit avec son entourage. La paix entre le roi et le duc de Normandie ne fut pas de longue durée. En 1057, Henri Ier se rendit en Anjou dans le but d'obtenir du comte Geoffroy-Martel son aide contre le duc Guillaume. Bientôt après, s'étant emparé de Soissons après la mort du comte de Rainaud et de son fils Guy, il donna le comté, dont cette ville était le chef-lieu, au réfugié normand Guillaume Busac. Puis, en 1058, il envahit la Normandie et pénétra jusque dans les environs de Bayeux ; mais une nouvelle défaite l'attendait à Varaville (août 1058). Il quitta la Normandie et vint mettre le siège devant Thimert. La paix ne fut conclue qu'en 1060, vers Pâques ; le traité stipulait la restitution de Tillières au duc Guillaume. Henri Ier, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, fit sacrer son fils Philippe à Reims le 23 mai 1059. Il mourut l'année suivante le 4 août 1060, à Vitry-aux-Loges, près d'Orléans, laissant la tutelle de

son fils à la reine Anne et au comte de Flandre, Baudoin. Henri Ier a laissé la réputation d'un prince actif et brave. Son règne « ne fut, dit M. Luchaire, qu'une série continue d'expéditions, de petits combats et de sièges » où on le vit, infatigable, se défendre « contre les deux puissantes familles féodales dont les possessions enserraient et étouffaient son étroit domaine : celle des comtes de Blois et celle des ducs de Normandie ». « A ce point de vue, le règne de Henri Ier peut être considéré comme une première ébauche de celui de Louis le Gros. » M. Prou.

Bibl. : *Rec. des histor. de France*, t. X et XI. — D'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. I, p. 312. — Pfister, *Etudes sur le règne de Robert le Pieux*, passim. — Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques*, t. II, p. 219. — F. Sœhnée, *Etude sur la vie et le règne de Henri Ier*, dans *Positions des thèses de l'Ecole des chartes*, 1891, p. 45.

HENRI II, roi de France, né le 31 mars 1519, mort le 10 juil. 1559. Il n'était que le second des trois fils de François Ier et de sa première femme, Claude de France ; il ne semblait donc point appelé à régner, lorsque la fin prématurée de son frère aîné, le dauphin François (1536), fit de lui l'héritier présomptif de la couronne. Cette même année, qui l'avait appelé à de si hautes destinées, il devint l'amant de la célèbre Diane de Poitiers, et pour qui connaissait l'ambition et la ténacité de la dame, ainsi que l'indolence naturelle du prince, on pouvait saluer d'avance en elle la reine de demain ; d'avance aussi la dauphine, Catherine de Médicis, femme de Henri depuis le mois de nov. 1533, était promise aux vains honneurs de son rang sans le moindre crédit effectif. Dans sa curieuse et piquante préface aux *Lettres de Dianne de Poytiers*, le regretté Georges Guiffrey a excellemment dépeint la singulière organisation du ménage à trois,— mari, épouse et maîtresse,— qui s'assit sous le dais royal en 1547, au décès de François Ier, le parfait accord régnant entre Catherine et Diane, les bons offices (les plus intimes compris) que celle-ci rendait à celle-là et qui lui étaient payés en marques publiques de considération. Ces détails d'alcôve ont une portée plus générale qu'il n'y paraît d'abord : ils expliquent le règne entier. Le premier personnage honoré à l'avènement de Henri II fut, il est vrai, Anne de Montmorency, ami personnel du roi ; encore l'était-il tout autant de la favorite, puisque la cause de sa disgrâce, en 1541, avait été son opposition aux volontés de Mme d'Etampes, maîtresse de François Ier, la hautaine rivale, aujourd'hui abaissée, de la maîtresse du dauphin d'alors. Mais l'influence de Diane se lit mieux encore dans la faveur dont jouirent, conjointement avec Montmorency, les princes de la maison de Guise, inféodés à sa fortune par le mariage de l'un d'eux, le duc d'Aumale, avec sa fille Louise de Brezé. La lutte d'influence des familles de Montmorency et de Guise ne cessera qu'avec le règne. En la personne de leurs chefs respectifs, c'est le dévouement et l'impéritie qui entrent en lice avec l'ambition égoïste et le talent ; déjà dans l'âme du duc François de Guise couvaient ces rêves obscurs de grandeur qui devaient prendre un essor éphémère sous le successeur de Henri II (V. François II) et conduire par la suite son fils aux sanglantes saturnales de la Ligue.

Nonobstant ces tiraillements intérieurs, qui divisaient la cour en deux camps, le règne de Henri II fut assez prospère, surtout à l'extérieur. La prise de Boulogne sur l'Angleterre (1549), de Metz, Toul et Verdun sur l'Empire (1552), la vaine tentative de Charles-Quint pour reprendre la première de ces places, la victoire de Renti (13 août 1554) l'inaugurèrent brillamment. Les revers des troupes françaises en Italie étaient de pauvres palliatifs pour l'orgueil de l'ennemi. La défense de Sienne par Montluc, aussi superbe de vaillance que celle, plus heureuse, de Metz par Guise, illustra nos armes plus que ne l'aurait fait un grand succès. Le 5 févr. 1556, un armistice de cinq ans fut signée à Vaucelles entre Henri II et Charles-Quint, alors sur le point d'abdiquer le diadème impérial au profit de son frère, l'archiduc Ferdinand, et la couronne d'Espagne au profit de son fils, l'infant don Philippe (Philippe II). Mais, dès année suivante, la trêve fut rompue, à la suggestion du duc de Guise, qui dans la suspension des hostilités voyait un terme à son crédit, uniquement fondé sur la guerre. Tandis qu'il faisait une pointe hardie dans le S. de l'Italie, pour faire valoir ses prétentions à lui plutôt que celles du roi sur le royaume de Naples, le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, commandant en chef des forces espagnoles de Flandre, envahissait la Picardie et assiégeait Saint-Quentin, où s'était jeté l'amiral de Coligny avec une poignée d'hommes. Le connétable de Montmorency marcha au secours de la place et ne réussit qu'à se faire battre. Lui-même fut fait prisonnier avec l'élite de la noblesse française (10 août 1557). Sans la faute que commit le roi d'Espagne en ordonnant de réduire Saint-Quentin avant de passer à toute autre opération, sans l'énergie de l'amiral qui, en tenant vingt jours derrière des remparts en ruine, laissa le temps au pays de s'armer, au duc de Guise de repasser les Alpes, Paris était terriblement menacé. L'arrivée de Guise rétablit les affaires de Henri II. La reprise de Calais, de Guines, de Ham sur les Anglais, alliés des Espagnols, fut la compensation de l'humiliation de Saint-Quentin. Cependant la défaite du maréchal de Termes à Gravelines (13 juil. 1558) faillit remettre les choses en l'état. Ce retour apparent de la mauvaise fortune et un peu aussi la douleur de voir prisonnier son vieil ami le connétable déterminèrent Henri II à proposer la paix à Philippe II. Les préliminaires en furent signés le 3 avril 1559 au Cateau-Cambrésis. Un mécontentement général éclata en France quand on en connut les clauses. Le duc de Guise s'en fit le porte-voix. Il dit hardiment au roi : « Sire, quand vous ne feriez que perdre pendant vingt ans, vous ne sauriez perdre ce que vous voulez donner en un coup. » Ayant tout à gagner et rien à perdre à la continuation des hostilités, les gens de guerre jouaient leur rôle en formulant cette assertion. L'opinion eut le tort de l'admettre, et la postérité le tort plus grand de la faire sienne, que dis-je ? de l'exagérer encore, de crier à la trahison. Le roi gardait, au demeurant, presque toutes les conquêtes utiles de son règne, et, en renonçant à ses droits, plus ou moins hypothétiques, sur le royaume de Naples et le duché de Milan, il s'interdisait réellement pour lui et ses successeurs ces lointaines expéditions par delà les monts, où, depuis Charles VIII, s'engloutissaient sans résultats appréciables le sang et l'or de la France. La lecture du livre consacré par M. le baron de Ruble au *Traité du Cateau-Cambrésis* prouvera au plus déterminé détracteur de la politique extérieure de Henri II que, le jour où il ratifia les décisions de ses plénipotentiaires, il fit, par hasard, je le veux bien, par complaisance pour les intérêts des Montmorency, mais fit, en définitive, œuvre d'homme d'Etat avisé.

Il s'en faut que sa conduite à l'intérieur mérite les mêmes éloges. Le désordre des finances, accru par les dépenses de l'entretien de l'armée d'Italie et par les dilapidations de Diane de Poitiers, était à son comble. Il y eut pour raisons fiscales plusieurs émeutes qu'il fallut réprimer sévèrement ; telle, au début du règne, l'insurrection communaliste de Bordeaux (1548). Sous un autre rapport, les actes du roi furent encore plus condamnables. Je veux parler de ses sévices contre le protestantisme qui, pour l'obstination dans la barbarie, laissèrent loin derrière elles les persécutions de son père. Tout au plus peut-on objecter, à la décharge de tous deux, qu'ils étaient de leur temps, et que, en ce qui concernait Henri II particulièrement, tout son entourage l'y poussait, aussi bien sa très dévote maîtresse que ses fidèles Montmorency et les Guises. Son dernier acte de souverain fut l'arrestation, en plein Parlement, de cinq conseillers soupçonnés d'hérésie. Parlant du plus compromis, Anne du Bourg, il s'écria, dit-on : « — Je le verrai brûler de mes yeux ! » Il comptait sans la fatalité. Tandis que le procès s'instruisait, dans une joute donnée en l'honneur du double mariage de sa fille Elisabeth avec le roi d'Espagne et de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie, stipulé par le récent traité, il fut accidentellement blessé à

l'œil par son partenaire, le comte de Montgomery (29 juin). Douze jours après, il expirait.

De son union avec Catherine de Médicis, il laissait sept enfants vivants : *Elisabeth*, reine d'Espagne; *Claude*, duchesse de Lorraine; *François*, qui fut François II; *Charles-Maximilien*, qui fut Charles IX; *Edouard-Alexandre-Henri*, qui fut Henri III; *Marguerite*, qui devint reine de Navarre en 1572; *François*, duc d'Alençon et d'Anjou, mort sans alliance en 1584. Léon Marlet.

Bibl. : *Mémoires* de Boyvin du Villars, de Michel de Castelnau, de Mergey, de Du Bellay, de La Place, de Rabutin, de Rochechouart, etc. (dans les collections de *Mémoires sur l'hist. de France* de Petitot, de Buchon, de Poujoulat). — V. Carloix, *Mém. sur le maréchal de Vieilleville* (*id.*).— J. de Saulx-Tavannes, *Mém. sur la vie du maréchal de Tavannes* (*id.*).— Brantôme, *Œuvres complètes*, éd. Lalanne (collection de la Soc. de l'hist. de France). — Monluc, *Mémoires et lettres*, éd. de Ruble (*id.*). — G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance d'Odet de Selves*, 1888, in-8. — Le comte de La Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis* (coll. des *Doc. inédits*).— A. Desjardins, *Négociations diplomat. entre la France et la Toscane* (*id.*).— Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, t. I. — Bernier, *Monuments inédits de l'histoire de France*, 1835, in-8. — René de Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, 1849, 4 vol. in-8. — Delaborde, *l'Amiral de Coligny*, 1873, 3 vol. in-8. — F. Decrue, *le Connétable de Montmorency sous Henri II, François II et Charles IX*, 1889, in-8.— E. Hardy, *les Français en Italie*, 1880, in-8.— Rahlenbeck, *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, 1881, in-8. — Baron de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, 1881-86, 4 vol. in-8. — Du même, *Françoise de Rohan et le duc de Nemours*, 1883, in-8. — Du même, *la Première Jeunesse de Marie Stuart*.

HENRI III, roi de France, né à Fontainebleau le 19 sept. 1551, mort le 2 août 1589. Il était le troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis et porta d'abord le titre de duc d'Anjou, puis celui de duc d'Orléans à l'avènement de Charles IX et reprit bientôt après son titre primitif, sous lequel il est du reste uniquement connu dans l'histoire. Après la mort du connétable de Montmorency (nov. 1567), sa mère, dont il était l'enfant favori, le fit pourvoir de la charge de lieutenant général du royaume avec le maréchal de Tavannes pour second ou, pour mieux dire, pour mentor. Ce dernier, aussi bon courtisan qu'habile capitaine, eut soin de lui laisser tout l'honneur des victoires de Jarnac et de Montcontour (1569), auxquelles il ne prit qu'une part insignifiante, celle qui consiste pour un jeune soldat à se montrer plein d'ardeur et à vouloir à toutes forces se jeter dans la mêlée. En revanche, la responsabilité de la Saint-Barthélemy lui appartient bien réellement, de compte à demi avec Catherine de Médicis et ses affidés, Retz, Birague, Nevers ; son esprit versatile aidant, le prince qui, en 1561, manifestait des tendances très accusées vers la Réforme (V. plutôt les *Mémoires* de sa sœur Marguerite de Valois), était devenu un farouche ennemi des réformés. Peu après, tandis qu'il était devant La Rochelle, leur dernier boulevard, il recevait l'avis que les Polonais l'avaient élu leur roi (1573). Il se montra fort peu pressé de prendre possession de la couronne qui lui était offerte d'une façon si flatteuse pour son amour-propre. Calcul politique, a-t-on prétendu, la santé de Charles IX baissant de jour en jour. Non ! mais passion d'amoureux. Il lui en coûtait trop de s'éloigner de sa maîtresse, Marie de Clèves, princesse de Condé ; il avait déjà beaucoup pris sur lui en la quittant pour aller diriger les opérations du siège de La Rochelle, exil qui n'avait rien de comparable à celui-ci. Mais Charles IX, se méprenant sans doute (comme a fait la postérité) sur ses motifs, coupa court à ses desseins. « Si vous ne partez de gré, je vous ferai partir de force », lui dit-il un jour. Il se résigna de mauvaise grâce. « Vous ne demeurerez guère là-bas », lui glissa Catherine, quand il prit congé d'elle (2 déc.). Et, de fait, dans la nuit du 14 au 15 juin 1574, un messager lui venait annoncer que son frère avait expiré le 30 mai et qu'il était lui, depuis quinze jours déjà, légitime roi de France. Dès lors, il ne songea qu'au départ. Mais les Polonais tenaient à leur roi. Pour se dérober à cet attachement gênant, il fallut se résoudre à une évasion en règle, et, une fois hors de Varsovie, à une galopade furieuse de trente heures à travers les steppes galiciens. Il y épuisa le reste de son énergie. Son retour à petites journées par les pays autrichiens et les petites souverainetés de l'Italie septentrionale fut marqué par une longue suite de fêtes et donne l'avant goût de la vie carnavalesque dont fut témoin le Louvre à dater de ce moment. Soif de plaisir, mais aussi besoin de s'étourdir. La première nouvelle qui l'avait accueilli sur la terre de France avait été la mort de la princesse de Condé. Il en demeura inconsolable. Dans son existence, cette année 1574 est climatérique. La mollesse l'emporte sur la passion de la gloire ; la « chasse aux dames », préoccupation dominante de ses années de jeunesse, est également abandonnée pour jamais. Il ne se livre qu'avec plus de frénésie à l'intimité de jeunes gens efféminés comme lui. Il n'y a néanmoins aucune raison pour lui attribuer les mœurs honteuses qui, traditionnellement, sont l'indélébile stigmate du dernier des Valois. Les brocarts des Parisiens, recueillis par Pierre de L'Estoile dans son précieux *Journal*, sont le seul fondement connu de cette outrageante accusation, fondement bien peu sérieux, si l'on tient compte et de l'irrévérence habituelle de cette population à l'égard des gens au pouvoir et de son engouement d'alors pour le duc Henri de Guise, qui les inspira vraisemblablement par calcul à sa verve satirique, heureux de trouver un moyen de ruiner dans l'opinion celui qu'il avait rêvé de supplanter sur le trône. Sans jeter à la tête de Henri III des griefs imaginaires, c'est assez pour sa mémoire qu'il y ait à lui reprocher son insouci du bien public. De 1575 à 1588, en effet, il règne de nom ; mais c'est Catherine de Médicis qui gouverne ; la politique de bascule, chère à son tempérament d'Italienne et de parvenue, triomphe, mais pour la ruine de la dynastie. Le 6 mai 1576, elle signe à Etigny-lès-Sens la paix qui termine la cinquième guerre civile. Les protestants et leurs alliés, les catholiques modérés sont désarmés à force de concessions et surtout moyennant la promesse que la liberté de conscience, proclamée deux fois déjà, en 1570 et 1573, et deux fois inobservée, sera celle-ci une vérité. Les catholiques fanatiques ripostent en constituant une *Sainte Ligue* pour le maintien de la foi et l'éradication de l'hérésie. En vain Henri III, sentant le coup et se flattant de le parer à l'aide d'un simulacre, se déclarera-t-il chef de la Ligue; pour les affiliés, leur chef réel, c'est Henri de Guise. Le 11 juin 1584, le duc d'Alençon, frère du roi, meurt sans enfants. Comme le roi n'en a pas non plus de sa femme, Louise de Lorraine, l'héritier présomptif de la couronne est désormais le huguenot Henri de Bourbon, roi de Navarre. La Ligue en devient aussitôt plus puissante. Il faut se livrer à elle ou périr par elle. Henri III tente pourtant un suprême effort en faveur de la conciliation. Il presse le roi de Navarre d'abjurer, de sacrifier les intérêts du chef de faction aux intérêts du premier prince du sang de France. Le Béarnais refuse : abandonner la religion réformée, alors, c'eût été renoncer à tous ses adhérents sans s'en acquérir un seul parmi ses anciens adversaires. De guerre lasse, Henri III se jette à corps perdu dans la Ligue, tout en sachant bien ce qu'il risque, mais le risquant, d'ailleurs, contraint et forcé. Le 7 juil. 1585, il promulgue l'édit de Nemours qui met le protestantisme hors la loi. Et la guerre civile recommence. C'est la guerre dite *des Trois Henri*, du prénom des trois princes directement intéressés dans son issue : Henri de Valois, qui la dirige nominalement et qui, de fait, s'efforce sans cesse, en pure perte, de l'enrayer; Henri de Guise, qui la presse activement ; Henri de Bourbon, qui en supporte tout le poids. Chaque partie engagée est partie gagnée pour Guise et le rapproche de la partie suprême, celle dont l'enjeu est la couronne. En vain, une des armées royalistes-ligueuses, commandée par le duc de Joyeuse, un des favoris de Henri III, est-elle écrasée par les forces calvinistes à Coutras (18 oct. 1587) : la prompte retraite du vainqueur, motivée par des préoccupations d'ordre plutôt sentimental que politique, réduit à rien l'échec des Guisards ;

quant au roi, il y a perdu un ami, le général en chef, tué dans l'action. Pendant ce temps, une autre armée, dont on n'a pu refuser le commandement au duc de Guise, harcèle dans les plaines de la Champagne, en Bourgogne, en Gâtinais, les hordes suisses et allemandes, levées par les recruteurs protestants et qui cherchent péniblement leur route vers les pays d'outre-Loire où les attend le roi de Navarre. Le rôle fort médiocre de Henri de Guise comme homme de guerre durant cette campagne peu glorieuse a été démesurément grossi par les libellistes à ses gages. Les prétendues victoires de Vimory (26 oct.), d'Auneau (24 nov.) sont en réalité, l'une une défaite d'avant-garde, l'autre un méchant combat de nuit. Les vaincus l'étaient plutôt par leurs fautes que par l'habileté du *grand Henri*. Quand les débris de l' « armée de secours » eurent capitulé (mi-décembre), Henri III signifia nettement au duc de Guise qu'il eût à retourner en son gouvernement de Champagne et à y attendre ses ordres. Guise ne tarda pas à rompre son ban. Le 9 avr. 1588, il est à Paris. Le 12 mai, un formidable mouvement éclate en sa faveur, et le roi est obligé de quitter sa capitale en fugitif, afin de ne pas tomber au pouvoir de l'insurrection triomphante. Le Lorrain avait levé le masque ; aussi bien l'avait-il pu sans danger. Henri III était complètement désarmé. Ce roi de France avait contre lui toute la France, juges ou soldats, peuple ou bourgeoisie : la France protestante était à Henri de Navarre ; la France catholique était à Henri de Guise ; il ne restait à Henri de Valois que quelques places de sûreté, quelques gentilshommes fidèles et sa garde particulière, les célèbres *Quarante-Cinq*. Sa résolution fut prise dès lors, une vraie résolution à l'italienne. Il convoqua les Etats généraux et enjoignit à son ennemi de s'y trouver avec les représentants des trois ordres de la nation. Guise, confiant dans son étoile et dans la pusillanimité de Henri III, s'empressa de se rendre à cette périlleuse convocation (juil.). Le 23 déc., il tombait mort aux pieds de Henri de Valois, percé de vingt-deux coups de poignard. « Dieu veuille que vous ne soyez pas devenu roi de néant », dit Catherine de Médicis à son fils, lorsqu'il lui annonça la fin tragique du « roi de Paris ». Ce fut une de ses dernières paroles : quinze jours après, elle exhalait le dernier soupir. Sa funèbre prédiction se réalisa. L'horreur du forfait, si justifiée qu'elle fût par les velléités usurpatrices de la victime, ôta de l'obéissance royale le peu de « bonnes volontés à son service » qui lui demeurassent. Menacé dans Tours, son refuge, Henri III n'attendait son salut que de la réussite des négociations renouées par ses ordres avec le roi de Navarre. Elles eurent plein succès, en effet, pour cette raison principale qu'on accéda à toutes les conditions du Béarnais. Suivant la belle expression de Michelet, ce fut « la réconciliation des deux Frances ». Les troupes royales et les troupes protestantes confondues se mirent aussitôt en marche pour attaquer la rébellion dans sa capitale. Elles enlevèrent, chemin faisant, Jargeau, Pithiviers, Etampes. Le 30 juil. 1589, elles mettaient le siège devant Paris. Un immense danger menaçait la ville, d'où était parti le signal de la guerre contre le *vilain Hérodes* (les prédicateurs « avoient ainsi anagrammatizé le nom de *Henri de Valois* », dit L'Estoile). On y connaissait son serment, en franchissant la porte Neuve, le jour des barricades, de n'y rentrer que par la brèche. On y répétait ses menaces, proférées sur les hauteurs de Saint-Cloud pendant que les combats succédaient aux combats dans les faubourgs : « Tête trop grosse pour un tel corps, tu as besoin d'une saignée, je te la donnerai. » On ne lui en laissa pas le temps : le 1er août, un moine fanatique, le jacobin Jacques Clément, introduit près de lui grâce à de fausses lettres de recommandation du procureur général La Guesle, lui donna au bas-ventre un coup de couteau. La blessure parut d'abord légère. Mais elle s'aggrava rapidement. Il expira le lendemain, après avoir reconnu solennellement pour successeur légitime son bon frère Henri de Bourbon, roi de Navarre, désormais notre Henri IV. Léon MARLET.

BIBL. : BARNAUD, *le Cabinet du roy de France*, s. l., 1582, in-8. — *Mémoires* de H. DE LA TOUR D'AUVERGNE, duc DE BOUILLON, de GROULARD, de PH. HURAULT, DE CHEVERNY, de J. DE MERGEY, de MERLE, de J. PAPE de SAINT-AUBAN, de PHILIPPI, de Guillaume DE SAULX TAVANNES (dans les collections de *Mém. sur l'hist. de France* de PETITOT, de BUCHON, de POUJOULAT). — J.-A. DE THOU, *Hist. de mon temps*. — *Mém. et correspondance de Du Plessis-Mornay*, éd. Auguis, 1824, 12 vol. in-8. — *Mém. de Marguerite de Valois*, éd. Guessard (coll. de la Société de l'hist. de France). — J. GACHES, *Mémoires sur les guerres de religion dans le Languedoc*, publ. par Ch. Pradel, 1879, in-8.— Baron DE RUBLE, *Mémoires de La Huguerye* (coll. de la Soc. de l'hist. de France). — Du même, *Ephémérides de 1587*, publ. par le comte de Laubespin et L. Marlet (*id.*). — DAVILA, *Hist. des guerres civiles de France*, trad. Baudoin, 1657, 2 vol. in-4. — Duc DE LA FORCE et ses fils, *Mémoires et lettres*, publ. par le marquis de La Grange, 1843, 4 vol. in-8. — L'ESTOILE, *Journal*, éd. Jouaust. — *Mémoires de la Ligue*, éd. Goulard, 1758, 6 vol. in-4. — ANQUETIL, *l'Esprit de la Ligue*, 1818, 2 vol. in-8. — Baron DE BARANTE, *le Parlement et la Fronde*, 1859, in-8. — BERNIER, *Monuments inédits de l'histoire de France (1400-1601)*, 1835, in-8. — R. DE BOUILLÉ, *Hist. des ducs de Guise*. — J. DE CROZE, *les Guise, les Valois et Philippe II*. — CAPEFIGUE, *la Réforme, la Ligue et Henri IV*, 1835, 8 vol. in-8. — CHALAMBERT, *Hist. de la Ligue*, 1854, 2 vol. in-8. — DUPONT-WHITE, *la Ligue à Beauvais*, 1846, in-8. — ROBIQUET, *Paris et la Ligue sous Henri III*, 1886, in-8.

HENRI IV, roi de France et de Navarre, né à Pau le 14 déc. 1553, assassiné à Paris le 14 mai 1610, fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret. Son père, chef de la branche cadette de la maison de Bourbon (la branche aînée s'est éteinte avec le connétable), descendait de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, et transmit à son fils ses droits à la couronne de France. Jeanne était fille de Henri II, roi de Navarre, vicomte souverain de Béarn, etc., et de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier. Elle accoucha au château de Pau, non pas dans la nuit du 12 au 13 déc., mais le 14 à 2 heures du matin. Pour plaire à son père, elle chantait dans les douleurs le cantique béarnais : *Nouste Dame deü cap deü pount*. Henri II frotta, dit-on, les lèvres de l'enfant avec une gousse d'ail et lui fit goûter du vin de Jurançon. Une carapace de tortue, qu'on montre encore, fut son berceau. Suivant l'usage de la couronne de Navarre, il reçut le titre de prince de Viane. Confié à sa tante Suzanne, baronne de Miossens, femme de Jean d'Albret, il fut élevé au château de Coarraze, au milieu des petits montagnards, et comme eux. En 1555, sa mère, Jeanne d'Albret, devint, par la mort de son père, reine de Navarre, et put même faire donner à son mari le titre de roi. En 1557, on amena à la cour de France, alors à Amiens, celui qu'on appelait le *petit Béarnais* ; il charma le roi Henri par la vivacité de ses reparties ; dès cette époque, il fut question d'un mariage entre le prince de Viane et une fille de France. Son père, le frivole et inconstant Antoine de Bourbon, n'eut que peu d'influence sur lui, bien qu'on retrouve chez Henri IV plus d'un trait du caractère paternel. Sa mère, qui penchait de plus en plus vers la Réforme, lui donna pour précepteurs le vaillant sire de La Cose, le savant La Gaucherie qui lui enseigna cette devise : « Ou vaincre avec justice ou mourir avec gloire », et elle l'entoura de huguenots. Nommé régent de Béarn, sous la tutelle du baron de Miossens, pendant l'absence de ses parents, il entra à huit ans au collège de Navarre, à Paris, où il resta même après la mort de son père (1562). Il accompagna la cour de France à Bayonne en 1565 ; sa mère le fit alors rentrer en Béarn et lui donna pour maître Florent Chrestien. Les Espagnols avaient formé un complot pour le faire enlever par un capitaine Dominique, mais Jeanne fut prévenue par Elisabeth de France, reine d'Espagne.

Pendant la troisième guerre civile, Jeanne et son fils, menacés dans leurs Etats par les troupes royales, allèrent joindre à Cognac l'armée du prince de Condé (25 déc. 1568) et entrèrent à La Rochelle. Après la mort de Louis de Condé à Jarnac, les deux jeunes princes de Navarre et de Condé prirent le commandement nominal de l'armée protestante, dite *armée des princes*, placée en réalité

sous la direction de Coligny. Pendant la bataille de Moncontour, l'amiral ordonna aux princes de se retirer sur Parthenay. Henri prit part au grand voyage de 1569 et se signala en commandant l'avant-garde à Arnay-le-Duc. Après la paix de Saint-Germain, on projeta de le marier à Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. La reine Jeanne consulta les ministres réformés et soumit la question aux Etats de Béarn, qui approuvèrent. Après de longues hésitations, motivées par la différence des religions et l'immoralité de la cour, elle se décida à signer le contrat à Blois le 11 avr. 1572. Henri se rendait à Paris lorsqu'il apprit, en Poitou, que sa mère était morte (le bruit courait qu'elle avait été empoisonnée) à Paris le 9 juin. Il tomba malade en recevant cette nouvelle. Après avoir écrit au baron d'Arros pour le confirmer dans ses fonctions de lieutenant général dans ses Etats, le nouveau roi de Navarre (son titre était Henri III) arriva à Paris. Charles IX, alors tout entier à son amitié pour Coligny et à son projet de guerre en Flandre, tenait beaucoup à ce que le mariage se fît sans retard, bien que le pape Pie V refusât d'envoyer les dispenses. Le 17 août, le nouveau pape, Grégoire XIII, ayant envoyé des dispenses conditionnelles, on célébra les fiançailles, qui excitèrent déjà les colères de la populace catholique. Le cardinal de Bourbon maria Henri et Marguerite le 18, sur le parvis de Notre-Dame, mais seule la fiancée entra dans l'église pour écouter la messe. Les fêtes, très brillantes (Navarre et Condé y parurent, un jour en damnés, le suivant en Turcs), ne précédèrent que de quelques jours la Saint-Barthélemy, d'où le nom de *noces vermeilles*. Le gouverneur du roi de Navarre fut égorgé au Louvre. Le lendemain du massacre, Charles IX le força, de même que son cousin, à embrasser le catholicisme; le 30 oct. seulement, les deux princes écrivirent à Grégoire XIII, qui ratifia définitivement le mariage. On arracha même à Henri un ordre d'abolition du protestantisme en Béarn et une lettre aux Rochelois. Enfin, il dut accompagner Henri d'Anjou contre La Rochelle. Pendant le siège, il se lia avec François d'Alençon et les *malcontens*; il assista aux entretiens secrets tenus sous la direction de La Noue. Après le départ du roi de Pologne, on le garde à la cour, ainsi que le duc d'Alençon, dans une sorte de captivité. Il prend part avec ce prince au complot dit de l'*Effroi de Saint-Germain*, puis à la conspiration de La Molle; il échoue les deux fois dans ses projets de fuite. Pendant le procès de La Molle, il se défendit très dignement, avec l'aide de sa femme, en exposant l'histoire de sa vie dans un mémoire et en évitant de charger ses complices. Charles IX mourant passe pour lui avoir témoigné beaucoup d'affection. Après l'évasion de Monsieur et pendant l'invasion de Casimir, Henri, cédant aux conseils de son fidèle écuyer d'Aubigné, réussit à s'enfuir de Senlis dans la nuit du 2 au 3 févr. 1576, gagne Alençon, puis la Gascogne et rétracte son abjuration forcée. Il se lie avec les huguenots de Condé, avec les politiques de Monsieur et de Damville et, par l'édit de Beaulieu, obtient le gouvernement de la Guyenne, dont il n'avait encore que le titre.

Désormais, il devient le chef véritable du parti huguenot. Nous voyons autour de lui La Noue, d'Aubigné, Mornay, etc. Il envoie des députés aux Etats de Blois; mais, lorsque ces Etats se sont liés à la Ligue, il soulève le Midi et s'empare de Périgueux, de La Réole et de Marmande. Il obtient la paix de Bergerac (17 sept. 1577), qui annonce déjà l'édit de Nantes. Catherine lui ramène sa femme à Nérac. Les désordres de cette petite cour de Nérac soulèvent l'indignation des huguenots austères. Henri se défie de la reine mère; apprenant que les troupes royales veulent surprendre La Réole, il en sort de nuit et exécute un hardi coup de main sur Fleurance. Catherine lui cède onze nouvelles places de sûreté (18 févr. 1579). Henri III ayant publiquement dévoilé la conduite scandaleuse de sa sœur Marguerite, le Béarnais, poussé par les seigneurs qui l'entourent, recommence la guerre malgré les conseils des sages du parti (guerre des *amoureux*). Il s'illustre par sa vaillance dans le combat de six jours livré dans les rues de Cahors (5 mai 1580). Assiégé par Biron dans Nérac, il obtient la paix de Fleix (26 nov.).

Henri se compromettait par ces folies. Heureusement, maître de la Guyenne, appuyé sur Damville, gouverneur du Languedoc, il dominait tout le Midi. Sa sœur Catherine lui garantissait l'obéissance de ses sujets béarnais. C'est seulement à cette époque (2 avr. 1582) qu'il put prêter à Pau le serment traditionnel de respecter les *fors* du pays. Il avait vainement essayé, comme ses prédécesseurs, de rentrer en possession de la Haute-Navarre. Il se releva dans l'opinion en faisant savoir à Henri III, par Rosny (plus tard duc de Sully), que Philippe II lui avait offert des subsides pour recommencer la guerre (1583); Philippe lui ayant même offert sa fille, il en avertit encore le roi par Mornay (1584); il n'oubliait pas que, roi et vicomte souverain, il était en même temps prince du sang de France, vassal du roi pour ses biens d'Albret, et son lieutenant en Guyenne. La mort de Monsieur (10 juin 1584) fait de lui l'héritier du trône, en vertu de la loi salique, bien qu'il ne fût parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré. Le roi lui envoie d'Epernon pour lui conseiller d'abjurer; il répond en publiant la belle déclaration de Bergerac (10 juin 1585), rédigée par Mornay. Mais les Guises et les ligueurs déclarent qu'ils n'accepteront pas un roi hérétique et lui opposent son oncle, le vieux cardinal de Bourbon. Il offre vainement au duc de Guise de régler leur querelle par un combat en champ clos. Le duc obtient de Henri III l'édit de Nemours (7 juil.) qui bannit les réformés. Une bulle de Sixte-Quint déclara les princes de Bourbon déchus de leurs droits et délia leurs sujets du serment de fidélité. Le Béarnais, qui n'avait que 4,000 hommes, se posa très habilement en défenseur des lois du royaume; il réunit autour de lui les réformés et les politiques, Montmorency, Lesdiguières, La Trémoille, Turenne, Chastillon, etc. Il se rapprocha d'Elisabeth d'Angleterre et fit lever des troupes en Allemagne. Grâce au dévouement de sa sœur, de Rosny et de la *belle Corisande*, il réussit à entrer en lutte (*guerre des Trois Henri*). Assiégé par le duc de Mayenne dans Nérac, il s'échappa et gagna La Rochelle. La reine mère essaya vainement de le circonvenir à l'entrevue de Saint-Brix (déc. 1586); il continua sa marche à la rencontre de l'armée allemande. Il se heurta, près de Coutras, aux troupes royales commandées par Joyeuse, et remporta une victoire qui établit sa réputation militaire (20 oct. 1587). Il n'en tira pas tout le parti qu'il aurait pu faire, parce qu'il craignait d'ébranler trop fortement Henri III et de faire ainsi le jeu de Guise, qui battit les Allemands le 26 oct. et le 11 nov. L'assemblée de La Rochelle donna au roi de Navarre le commandement des armées de la *Cause* (1588).

Aux seconds Etats de Blois, le roi de Navarre fut déclaré coupable de lèse-majesté divine et humaine et déchu de tous droits. Mais le roi se débarrassa des Guises (5 janv.) et, voyant la Ligue et Paris se tourner contre lui, il se rapprocha des huguenots. — Le Béarnais ne tenait plus guère que dans l'Ouest. Le 4 mars 1589, de Châtellerault, il lança un manifeste très habile où il protestait contre l'exclusion des députés huguenots aux Etats et où il promettait toute sécurité aux catholiques fidèles au roi. Enfin, il mit ses forces au service de Henri III par le traité du 3 avr. Une entrevue eut lieu entre les deux rois à Plessis-lez-Tours (30 avr.) et ils marchèrent en commun contre Paris. En mourant, Henri III le reconnut pour son successeur et lui conseilla, dit-on, de se faire catholique.

Le roi de Navarre était roi de France (2 août). Mais, malgré la déclaration conciliante du 4 août, enregistrée au parlement de Tours, beaucoup de catholiques l'abandonnèrent, tandis que quelques protestants fanatiques s'inquiétaient de voir le chef de leur parti devenir roi de tous les Français. Les ligueurs lui opposèrent le cardinal, son oncle (Charles X), alors son prisonnier. Obligé d'évacuer Saint-Cloud, il se cantonna dans le pays de Caux pour être à

proximité de l'Angleterre, son alliée. Le duc de Mayenne et les Parisiens croyaient le vaincre sans peine; mais, après une série de combats livrés entre Dieppe et Arques (13-28 sept.), il les rejeta en désordre vers Paris et tenta même une attaque sur les faubourgs de la capitale. Reconnu, non seulement par les Etats protestants et la Turquie, mais par Venise, Mantoue et Ferrare, il essaya de se rapprocher de Sixte-Quint par l'intermédiaire des catholiques royaux. Cependant il n'était guère maître que des territoires occupés par ses armées. Mayenne avait été vers les Pays-Bas chercher les renforts espagnols ; Henri l'attira vers Dreux et remporta une éclatante victoire à Ivry (14 mars 1590). Il avait donné à ses troupes, comme signe de ralliement, un énorme panache blanc posé sur son casque; après la victoire, il ordonna d'épargner les Français de l'armée ennemie ; le duc d'Egmont, chef des forces espagnoles, était parmi les morts. L'état de misère où il était réduit ne lui permit pas de marcher sans retard sur Paris; il ne put commencer le blocus de la ville que le 8 mai. Il favorisa lui-même cette résistance de quatre mois par sa bonté, laissant échapper les bouches inutiles, laissant entrer des vivres dans la place. Il dut remonter la Marne vers Chelles (30 août) pour s'opposer à l'arrivée des Espagnols du duc de Parme ; mais Farnèse trompa sa surveillance, et, ayant saisi Lagny, entra dans Paris. Henri fut obligé de lever le siège et de renouer ses alliances avec l'Angleterre, la Hollande, les princes allemands. Il s'empara de Chartres et de Noyon ; Lesdiguières rétablissait son autorité en Dauphiné (1591) ; mais les monitoires de Grégoire XIV refroidissaient les seigneurs catholiques ; le duc de Mercœur, aidé des Espagnols, se rendait souverain en Bretagne ; le duc de Savoie occupait la Provence. Henri vint assiéger Rouen (10 nov.), mais le duc de Parme le força encore à se retirer (15 mars 1592). C'est en vain que le Béarnais essaya de le poursuivre lorsqu'il regagna les Pays-Bas.

Aux Etats de la Ligue (26 janv. 1593), les *politiques* protestèrent contre les projets de Philippe II qui voulait faire de sa fille une reine de France (les opinions de ce parti sont exprimées dans la *Satyre Ménippée*) ; déjà l'on ne reprochait plus au Béarnais que d'être huguenot. Il avait depuis longtemps envisagé la possibilité d'une conversion ; il demanda à se faire instruire dans la religion catholique, et des conférences eurent lieu à Suresnes entre les catholiques de son parti et les délégués des Etats. Le Béarnais n'avait peut-être pas, en matière religieuse, l'indifférence qu'on lui a prêtée ; en tous cas, il eût souhaité une conversion moins brusque et d'apparence plus digne. Mais avant tout il fallait sauver l'unité du royaume. Le parlement de Paris s'étant prononcé pour la loi salique, ce qui excluait les Espagnols, mais ouvrait la voie aux Lorrains, il fallut se hâter de faire le « saut périlleux ». Après cinq heures de controverse, à Mantes (23 juil.), le roi se déclara convaincu par les évêques et abjura solennellement à Saint-Denis, le 25, entre les mains de l'archevêque de Bourges. Dès lors, il n'eut plus qu'à racheter en détail et très cher ses provinces aux gouverneurs qui y régnaient. Il se fit sacrer à Chartres le 27 févr. 1594, et Brissac lui livra une porte de Paris dans la nuit du 22 mars ; le roi fut reçu au milieu des acclamations populaires, et les Espagnols du duc de Feria durent quitter la ville.

Reconnu par le Parlement et la Sorbonne, sa situation n'en restait pas moins difficile. Mayenne tenait la Bourgogne, Mercœur la Bretagne, Mansfeld envahissait la Picardie. Les protestants, mécontents de la conversion, demandaient un *protecteur*. Les ordres religieux fomentaient des conspirations contre lui. Après plusieurs attentats (celui de Jean Châtel, 27 déc. 1594), le Parlement fit décider l'expulsion des jésuites. Les cardinaux d'Ossat et du Perron obtinrent pour le roi l'absolution de Clément VIII (16 sept. 1595). Il déclara officiellement la guerre à Philippe II le 17 nov. ; malgré sa témérité, il vainquit les Espagnols à Fontaine-Française (4 juin 1596) et les chassa de la Bourgogne. Ils s'emparèrent de Calais, mais le roi leur prit La Fère et leur reprit Amiens. L'Angleterre et la Hollande lui fournirent de nouveaux subsides à condition qu'il ne ferait pas de paix séparée avec l'Espagne. Mayenne avait fait sa soumission en janv. 1596 ; Joyeuse, Nemours, d'Epernon suivirent. Elisabeth n'ayant pas tenu ses promesses, Henri IV traita seul avec Philippe II (Vervins, 2 mai 1598) sur les bases du Cateau-Cambrésis. Il y gagna la paix avec le duc de Savoie et la soumission de Mercœur, dont la sœur épousa Vendôme. Henri venait de rétablir en France la paix religieuse par l'*édit de Nantes* (13 avr.). De tous les pays d'Europe, la France était le seul où les hommes des diverses confesssions eussent la liberté de conscience et fussent également admissibles aux charges publiques; pour calmer les craintes des huguenots, Henri leur donna en outre des garanties judiciaires et politiques. Il brisa les résistances du clergé, de l'Université, du Parlement, qui refusaient d'accepter l'édit. Il fit rompre par un divorce son premier mariage, et épousa Marie de Médicis (9 déc. 1600), nièce du pape, ce qui lui valut de nouvelles alliances en Italie. Il rentra en lutte avec Charles-Emmanuel de Savoie qui, par la paix du 17 janv. 1601, dut céder à la France la Bresse et le Bugey, en échange de Saluces. Le roi découvrit alors la conspiration du maréchal de Biron, qui négociait avec l'Espagne, la Savoie, le duc de Bouillon, et qui fut décapité en 1602. Henriette d'Entragues, pour se venger du roi qui lui avait promis mariage, suscita la conspiration du comte d'Auvergne (1605). Le duc de Bouillon ne réussit pas à soulever les protestants (1606). Henri servit de médiateur entre le pape et Venise en 1607.

Elisabeth lui en voulait de qu'elle n'avait pu obtenir Calais. Son successeur Jacques Ier (1603) se rapprocha de l'Espagne. Mais Henri amena cette puissance à signer (1609) une trêve de douze ans avec les Provinces-Unies. Il soutint les protestants d'Allemagne contre l'empereur et en même temps favorisa la formation de la ligue catholique. Le 11 févr. 1610, il promit à l'union de Halle un secours de 10,000 hommes pour empêcher l'Autriche de s'emparer de la succession de Clèves-Juliers ; une autre armée était destinée à l'Italie, une autre aux Pyrénées. Henri devait partir pour la frontière le 19 mai. Malgré de nombreux attentats (en 1596, 1597, 1598, trois en 1599, un en 1601, un en 1602), le roi avait, en 1603, rappelé les jésuites et leur avait donné des collèges. On les accusa d'avoir excité le fanatisme de Ravaillac, qui poignarda le roi le 14 mai 1610. Le procès fut étouffé, et on alla jusqu'à soupçonner la reine, qui s'était fait nommer régente et sacrer à Saint-Denis le 13 mai, et qu'on supposait vendue à la maison d'Autriche.

L'œuvre accomplie par Henri IV lui fait le plus grand honneur, surtout si l'on se rappelle ce qu'étaient la France et son roi en 1589. Il rétablit la paix intérieure en donnant aux deux religions des droits égaux et en se plaçant lui-même au-dessus de tous les partis. Il restaura l'autorité royale par ses victoires, par ses négociations avec les seigneurs, et, lorsque son pouvoir fut mieux affermi, par le châtiment de quelques grands coupables (*Grands Jours* de Limousin, 1606) ; désormais, les alliances que les grands nouaient avec l'étranger commencèrent à compter pour des crimes. Il s'opposa aux prétentions des parlements. Il était trop près des temps de la Ligue pour pouvoir, sans péril, convoquer des Etats généraux, mais il réunit des assemblées de notables (Rouen, 1596). Il s'attacha d'abord à la réorganisation des finances. Dans cette œuvre, il fut aidé surtout par Sully, nommé surintendant en 1595 (pour ces réformes, V. l'art. SULLY), qui poursuivit les prévaricateurs, s'opposa aux levées arbitraires, exigea des comptes réguliers et, grâce à une sévère économie, put payer les dettes, réduire l'impôt et créer une réserve de 18 millions. Il fut forcé d'établir définitivement l'hérédité des offices de judicature (*Paulette*, 1604). Sully voulait surtout enrichir le royaume par le développement

de l'agriculture. Le roi ordonna à Olivier de Serres d'écrire son *Théâtre de l'agriculture*, fit venir des colons flamands et hollandais pour dessécher les marais de Saintonge, etc. Mais, moins exclusif que son ministre, qui craignait le développement du luxe, il voulut donner au pays une industrie nationale. Dès 1597, il devança Colbert en prenant des mesures prohibitives contre les produits étrangers. Ces mesures furent jugées insuffisantes, et, toujours malgré Sully, le roi créa des manufactures de soieries; il planta des mûriers et fit écrire par de Serres la *Cueillette de la soie*. Sous son règne se fondèrent la plus ancienne fabrique de tapisseries des Gobelins, une fabrique de cuirs de Hongrie, de toiles, de glaces, etc. Il réglementa le travail des mines et, malgré l'opposition du parlement de Toulouse, proclama la liberté du commerce des grains et des vins (26 févr. 1601). En 1604, il convoqua une *assemblée du commerce* qui réforma les corporations. Le commerce fut surtout aidé par les grands travaux publics entrepris par Sully qui établit des routes et étudia tout un vaste plan de canalisation; on commença l'exécution du canal de Briare. Des traités de commerce furent signés avec l'Angleterre et la Hollande. Le nombre des régiments fut porté à onze; les capitaines furent astreints à des *montres* mensuelles. Sully, nommé grand maître de l'artillerie en 1599, fit ériger cette charge en office de la couronne (1601) et entassa des munitions à l'Arsenal. Le roi n'eut pas le temps, malgré son désir, de relever la marine. Il favorisa les entreprises coloniales de P. du Guatz, sieur de Montz, et de Champlain en Acadie (1605) et à Québec (1608); le nom de *Nouvelle-France* date de 1609. On renouvela les capitulations conclues avec la Turquie (1605). — Henri IV n'a pas eu le goût des arts au même degré que les Valois-Angoulême. Cependant il a fait faire la grande galerie du Louvre, achevé les Tuileries, le Pont-Neuf, l'Hôtel de ville, et construit la place Royale, où s'inaugure un style nouveau (mélange de la brique, de la pierre et de l'ardoise). Son principal architecte fut Ducerceau. Il fit travailler, parmi les peintres, Fréminet, les frères Dumoustier; parmi les sculpteurs, Jean de Bologne, Francheville, Prieur, etc.

Sa politique extérieure avait pour principal objet l'abaissement de la maison d'Autriche, pour moyen l'alliance avec l'Angleterre, bien qu'il fût souvent en froid avec Elisabeth, avec les Provinces-Unies et les protestants allemands. Il fut l'un des défenseurs de la théorie des frontières naturelles (V. son traité avec la Savoie) et voulait que toute *la langue française* fût à lui. Sully lui a prêté ses propres chimères dans ce qu'il appelle son *grand projet*. Saint-Simon s'étonnait déjà de trouver cette conception d'une république européenne dans un esprit aussi pratique que celui de Henri IV. En réalité, il voulait simplement intervenir en Allemagne pour défendre contre l'Autriche les droits des héritiers du duc de Clèves. Malgré l'état de faiblesse où il trouva la France, il pratiqua une politique qui est déjà celle de Richelieu.

Henri IV est resté très populaire. Il gagnait les cœurs par sa simplicité et par sa vivacité toute gasconne, facile au rire, facile aux larmes, par sa réelle bonté, sa sympathie profonde et franche pour les misères du peuple (anecdote de la *poule au pot*) et par le sentiment très élevé qu'il avait de la grandeur de la France. Ce roi de Navarre fut le plus français de nos rois. Son courage militaire était célèbre; il allait parfois jusqu'à la témérité. A la bataille d'Aumale, après le siège de Rouen, le savant tacticien Farnèse disait dédaigneusement: « Je croyais voir un général, ce n'est qu'un officier de chevau-légers. » On lui reproche aussi ses imprudences à Fontaine-Française. On oublie que, roi mal obéi, chef de parti encore après son avènement, il devait montrer l'exemple aux siens et que, s'il n'a pas été un très grand capitaine, il a fait preuve à Arques, à Ivry, de très réelles qualités militaires. Il écoutait volontiers les conseils, soit ceux de ses ministres Sully, Sillery, Villeroy, Jeannin, soit ceux des assemblées qu'il convoquait, et ne se décidait jamais par caprice, bien qu'il fût très jaloux de maintenir son autorité. Ses belles qualités ont frappé l'imagination populaire et ont fait pardonner bien des choses au premier roi Bourbon. L'histoire n'est pas très sévère pour les désordres de sa vie privée, qui lui ont valu le surnom de *vert galant*. Son éducation protestante ne le préserva pas de la contagion du siècle, mais il porta jusque dans le vice une vivacité, un enjouement, une franchise qui ne permettent pas de le confondre avec les derniers Valois. Marié à une femme perdue de débauches, il eut de nombreuses maîtresses: M[lle] de Rebours, Fosseuse, puis Diane d'Andouins, M[me] de La Roche-Guyon, Marie de Beauvilers, etc., enfin Gabrielle d'Estrées (1590-98), qu'il fut sur le point d'épouser. Ces maîtresses n'exercèrent aucune influence fâcheuse sur sa politique. Après la mort de Gabrielle, il se laissa aller, à plusieurs reprises, à un funeste amour pour une ambitieuse et une intrigante, Henriette d'Entragues. Il aima encore Jacqueline de Bueil et Charlotte des Essarts, et les derniers temps de sa vie furent déshonorés par sa folle passion pour la jeune Charlotte de Montmorency, princesse de Condé. Il ne paraît pas avoir eu d'attachement pour la reine Marie. Elle lui donna le dauphin *Louis*, plus tard Louis XIII; un fils qui mourut en 1611; *Gaston*, duc d'Orléans; *Elisabeth*, reine d'Espagne; *Christine*, duchesse de Savoie; *Henriette*, reine d'Angleterre. Il eut aussi de Gabrielle: *César*, duc de Vendôme; *Alexandre* de Vendôme, grand prieur, et *Catherine-Henriette*, marquise d'Elbeuf; d'Henriette: *Henri* de Verneuil et *Gabrielle*; de Jacqueline de Bueil: *Antoine*, comte de Moret; de Charlotte des Essarts: *Jeanne*, abbesse de Fontevrault, et *Henriette*, abbesse de Chelles.

Ses traits sont bien connus. Le grand nez, l'œil vif, la barbe, l'allure hardie et un peu gasconne sont dans toutes les mémoires. Le cabinet des Estampes possède, entre autres, un précieux portrait de Henri de Navarre jeune, où la physionomie, très fraîche encore, très fine, éveillée, n'a rien encore du soudard et du *diable-à-quatre*, et fait comprendre le charme qu'il exerçait alors à la cour (reproduit dans Bouchot, *Portraits au crayon*, p. 189; et aussi 276, 310, 359). Citons également un portrait de Henri à quinze ans qui est à Genève, les portraits de Fr. Porbus qui sont à Versailles et au Louvre (394, 395) et à Hampton Court (418), et le buste de Barthélemi Prieur (Louvre, 145). — Henri IV, en dehors de ses déclarations officielles, généralement élaborées par Mornay, a laissé une multitude de billets, de lettres d'amour ou d'affaires (*Lettres missives* publiées par B. de Xivrey, dans les *Documents inédits*, et les lettres publiées par Galitzin, Boutiot, Halphen, Dussieux, etc.), dont le style est d'un véritable et d'un charmant écrivain.

H. HAUSER.

BIBL. : Nous ne pouvons citer ici les nombreuses sources de tout genre (mémoires, recueils de pièces, biographies, etc.), antérieures à POIRSON, *Hist. de Henri IV*; Paris, 1856, 3 vol. in-8. Le lecteur en trouvera l'énumération aux articles relatifs aux parents, amis, ministres, femmes et maîtresses de Henri IV ou aux événements de sa vie. Citons seulement: JUNG, *Henri IV écrivain*; Paris, 1854, in-8. — HAAG, *France protestante*. — E. STÆHELIN, *Der Ubertritt Kœnigs Heinrich IV z. rœmisch-katholischen Kirche*; Bâle, 1856, in-8. — DE LAGRÈZE, *Henri IV, vie privée*; Paris, 1861, in-8 — PERRENS, *Mariages espagnols*; Paris, s. d., in-8. — Du même, *l'Eglise et l'Etat sous Henri IV*; Paris, 1872, in-8. — M. PHILIPPSON, *Heinrich IV und Philippe III*; Berlin, 1870-76, 3 part. in-8. — GUADET, *Henri IV*; Paris, 1876, in 8. — ZELLER, *Henri IV et Marie de Médicis*; Paris, 1877, in-8. — ROTT, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie*; Paris, 1882, in-8. — A. DE RUBLE, *Ant. de Bourbon et Jeanne d'Albret*; Paris, 1881-86, 3 vol. in-8. — BAIRD, *The Huguenots and Henry of Navarra*; New York, 1886, in-8. — HANOTAUX, *Etudes historiques...*; Paris, 1886, in-18. — ANQUEZ, *Henri IV et l'Allemagne*; Paris, 1887, in-8. — ZELLER, *Henri IV et Biron*; Paris, 1888, in-8. — LA FERRIÈRE, *Henri IV, le roi, l'amoureux*; Paris, 1892, in-18. — DECRUE, *La Molle et Coconat*; Paris, 1892, in-8. — DUFAYARD, *Lesdiguières*; Paris, 1893, in-8. — DESCLOZEAUX, *Gabr. d'Estrées*, dans *Rev. hist.*, t. LI et LII. — HAUSER, *La Noue et la conversion*, dans *Rev. hist.*, t. XXXVIII. — ROTT, *Idées confessionnelles de H. de Navarre*, dans *Bull. protest. franç.*, 1892. — KÜKELHAUS, *Der Ursprung des Planes von Sully*;

Berlin, 1893, in-8. — P.-F. Willert, *Henry of Navarre*; New York, 1893, in-8.

HENRI d'Angoulême, dit *le Chevalier d'Angoulême* (V. Angoulême).

HENRI. Nom de plusieurs comtes de Champagne : Henri Ier, dit *le Libéral*, fils de Thibaut IV et de Mathilde de Carinthie, né en 1127, fut comte de Meaux du vivant de son père et accompagna à la croisade de 1147 le roi Louis VII et rentra en France après la levée du siège de Damas. Il succéda à son père en 1152 dans les comtés de Champagne et de Brie. Louis VII l'employa dans de longues négociations avec l'empereur Frédéric Ier au sujet de l'antipape Victor. En 1178, le comte de Champagne prit une seconde fois la croix ; fait prisonnier lors de son retour, il fut bientôt délivré et revint en France le 10 mars 1181, mais il mourut à peine de retour à Troyes. Il avait épousé Marie, fille aînée de Louis VII. — Henri II (V. Henri, roi de Jérusalem). — Henri III (V. Henri, roi de Navarre).

Jérusalem

HENRI, roi de Jérusalem et comte de Champagne, mort à Saint-Jean-d'Acre en 1197. Il était fils du comte Henri Ier le Libéral, auquel il succéda dans le comté de Champagne en 1181 ; il se croisa en 1190 et s'étant marié en Palestine avec Isabelle, veuve du marquis de Montfort et héritière du roi Amaury, il prit, à la mort de celui-ci, le titre de roi de Jérusalem, qui était retombé depuis 1187 sous le joug des infidèles. Il se tua en tombant d'une fenêtre à Saint-Jean-d'Acre. Sa veuve se remaria avec le roi de Chypre, Amaury II, auquel elle apporta le titre de roi de Jérusalem.

Portugal

HENRI de Bourgogne ou **DOM HENRIQUE**, fondateur de la monarchie portugaise, né probablement aux environs de 1057, mort à Astorga, en 1112 ou 1114. Il était le quatrième fils de Henri, duc de Bourgogne, et vint en Espagne, accompagné par son cousin Raymond, aider Alphonse VI le Brave en lutte avec les Mores. Dans la suite, Henri de Bourgogne épousa une fille naturelle du roi de Castille et de Ximena Muñoz, Teresa, et reçut en dot la partie du Portugal reconquise sur les musulmans, c.-à-d. Beira, Minho, Tras-os-Montes, avec le titre de comte (vers 1093). Il était tenu, comme vassal de la Castille, d'aller siéger aux Cortès du royaume et de fournir son contingent au roi. A la mort d'Alphonse VI (1109), les infidèles profitèrent des troubles et des guerres entre l'Aragon et la Castille pour attaquer les chrétiens. Le comte de Portugal, qui remporta, dit-on, dix-sept victoires sur eux, les vainquit de nouveau et leur prit la ville de Cintra. Il s'affranchit alors de tout vasselage. D'accord avec l'archevêque de Tolède, le comte rétablit les anciens évêchés de Coïmbre, Oporto, Braga, Viseo, Lamego, et fit largesse aux églises et aux couvents. Quant au voyage en Terre sainte entrepris par Henri de Bourgogne, vers 1103, il reste fort douteux, malgré l'autorité de Mariana et celle de Brandão qui le rapportent comme un fait certain. Il laissait en mourant deux filles, *Elvira* et *Sancha*, et un fils, *Alphonse-Henriquez*, qui fut proclamé roi de Portugal sur le champ de bataille d'Ourique, le 25 juil. 1139.

Lucien Dollfus.

HENRI le Navigateur ou **DOM HENRIQUE**, infant de Portugal, né à Porto le 13 mars 1394, mort à Sagres le 13 nov. 1460. Troisième fils de Jean Ier et de dona Juana de Lancastre, il reçut une bonne éducation scientifique et s'intéressa dès sa jeunesse aux études mathématiques et astronomiques. En 1415, il décida son père à attaquer les Maures d'Afrique et se signala dans cette expédition à la prise de Ceuta. Nommé grand maître de l'ordre du Christ et duc de Viseu, il s'établit dans le royaume des Algarves sur un petit promontoire voisin du cap Saint-Vincent, le cap Sagres. Il se voua dès lors aux études nautiques et géographiques, ainsi qu'à l'organisation des voyages de découvertes. Il fonda au cap Sagres une sorte d'école nautique où il appela les habiles constructeurs de cartes marines de l'île de Mayorque et qui devint bientôt célèbre en Europe. Tous les ans il en partait des vaisseaux qui allaient étudier les côtes occidentales d'Afrique. Le résultat de ces voyages fut la découverte de Porto Santo, en 1418 ; de Madère, en 1419 (îles que le roi don Duarte, successeur de Jean Ier, donna à son frère Henri, en 1433) ; en 1443, Gilianez et Gonçalvez dépassèrent le cap Bayador ; en 1441, le cap Branco fut découvert ; en 1443, la baie d'Arguim ; en 1445, le cap Vert ; en 1455, les îles du Cap-Vert, enfin la Sénégambie, découvertes qui mirent fin à l'opinion alors très répandue que la zone équatoriale était inhabitable ; en 1447, la découverte des Açores couronna les entreprises de Henri le Navigateur. La bienfaisante influence de celui-ci, qui contribua tant à la prospérité glorieuse de son pays, se faisait sentir en outre dans la colonisation des îles découvertes : il fit transporter des chevaux à Madère et y établit des cultures nouvelles, telles que celle de la canne à sucre et les vignobles. A partir de 1441 il fut aidé dans ses efforts par des sociétés commerciales qui, malheureusement, cherchaient à s'enrichir par le commerce des esclaves. L'infant mourut entouré de la vénération générale. On a de lui une longue lettre de sa jeunesse (22 sept. 1428), très intéressante pour connaître l'état de la cour brillante des rois de Portugal au début du xve siècle.

Bibl. : De Veer, *Heinrich der Seefahrer und seine Zeit*; Kœnigsberg, 1864. — Major, *Life of prince Henry of Portugal, surnamed the Navigator*; Londres, 1868. — Major, *Discoveries of prince Henry the Navigator and their results*; Londres, 1877.

HENRI ou **DOM HENRIQUE**, roi de Portugal, né à Lisbonne le 31 janv. 1512, mort le 30 janv. 1580. Fils de dom Manoel il fut destiné à l'Eglise ; son éducation fut très soignée : l'helléniste Clénard vint à Lisbonne pour la compléter. Sacré évêque d'Evora dès sa jeunesse, il fut nommé grand inquisiteur en 1539 et contribua à multiplier les tribunaux du saint office ; la terrible inquisition de Goa fut instituée par lui, bien qu'il ne paraisse pas avoir personnellement pris une part active à ses sévérités. En 1545, le pape Paul III le nomma cardinal ; plus de trente ans plus tard, en 1578, la mort du roi don Sébastien fit passer la couronne sur la tête du cardinal Henri. Celui-ci, affaibli par l'âge, précipita la ruine du royaume de Portugal et amena ce qu'on a appelé « les soixante ans de captivité » (V. Portugal [Histoire]). Il songea un instant à demander au pape la permission de se marier pour avoir un héritier ; puis il accueillit don Antonio, prieur de Crato (fils de l'infant don Luiz, frère de Jean II), avec une bienveillance qui se changea bientôt en vive animadversation. Très préoccupé du sort du Portugal après lui et des dangers que courrait l'indépendance du royaume, il convoqua les Cortès le 11 avr. 1579 : mais rien n'y fut résolu qu'une protestation énergique contre toute tentative de troubles. Le cardinal-roi prit alors une résolution déplorable et transporta les Cortès à Almeirim (11 janv. 1580) ; il leur proposa alors un projet de capitulation entre le roi d'Espagne Philippe II et le royaume : le sentiment national se réveilla très vivement, mais dom Henrique persista dans son système et par un testament nomma cinq gouverneurs qui devaient momentanément exercer le pouvoir après sa mort. Il mourut peu après avoir engagé son pays dans une voie funeste.

Ph. Berthelot.

Personnages divers

HENRI, cardinal-évêque d'Albano, prélat du xiie siècle, né en Bourgogne au château de Marcy. Entré à Clairvaux vers 1156, il devient successivement abbé de Hautecombe en Savoie, puis de Clairvaux (1176). L'année suivante, le chapitre de l'abbaye reçoit une lettre de Raymond V, comte de Toulouse, signalant les progrès de l'hérésie albigeoise dans ses Etats. Une mission s'organise, dirigée par le légat apostolique Pierre, cardinal de Saint-Chrysogone, et à laquelle se joint l'abbé Henri. Elle commence par des prédications à Toulouse, ville en grande partie gagnée aux

nouvelles doctrines ; n'ayant rien gagné sur les hérétiques, le légat recourt au bras séculier, et à sa requête le comte incarcère les plus connus des hérétiques et confisque leurs biens. Après ces hauts faits, la mission se disperse et l'abbé de Clairvaux se rend en Albigeois pour s'entendre avec le vicomte de Carcassonne accusé d'hérésie ; il ne peut joindre ce prince et se contente de l'excommunier. On a la relation de cette mission par Henri lui-même ; mais, en dépit de tous les dires de l'auteur, on peut affirmer qu'elle n'eut aucun résultat bien sensible. Quoi qu'il en soit, dès l'année suivante (1179), Henri, qui a, dit-on, refusé le siège de Toulouse à lui offert par les habitants de cette ville, devient cardinal-évêque d'Albano. En 1181, il revient dans le S. de la France, lève un corps d'armée et fait la guerre au vicomte de Carcassonne, Roger, fauteur et protecteur des hérétiques ; il occupe Lavaur et disperse un conventicule d'Albigeois. Il était accompagné dans cette expédition du célèbre Etienne de Tournay, qui fait dans ses lettres une description peu flatteuse du pays. Une fois revenu dans le N. du royaume, Henri d'Albano préside en 1182 le chapitre général de Cîteaux, puis retourne en Italie à la cour pontificale ; en 1188, il assiste à la diète de Mayence et meurt à Arras le 1er janv. 1189. On a de lui quelques lettres historiques et religieuses (Migne, *Patrol. lat.*, 185 et 204). A. MOLINIER.

BIBL. : *Hist. littéraire de la France*, t. XIV, 451-462. — D. VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, nouv. édit., VI, *passim*.

HENRI DE GAND (V. GAND [Henri de]).

HENRI DE LAUSANNE OU DE CLUNY, hérétique, mort en 1148. D'origine italienne ou suisse, il quitta l'habit des moines de Cluny pour parcourir les campagnes, vêtu en pèlerin et portant un bâton surmonté d'une croix de fer. Sa forte voix, son extérieur imposant, mais aussi son enthousiasme et son éloquente ardeur attiraient les foules ; il leur dénonçait les abus du clergé ; mais il leur prêchait aussi une morale austère quoique humaine, et vantait à tous la communion avec Dieu accessible sans l'intermédiaire d'aucun prêtre. Il débuta à Lausanne ; en 1116, il alla au Mans ; on peut le suivre alors à Poitiers, à Bordeaux et dans le Midi. Là, il fit quelque temps cause commune avec Pierre de *Bruis* (V. ce nom, t. VIII, p. 221). Emprisonné par l'archevêque d'Arles, il comparut au concile de Pise (1134), sut obtenir la liberté, on ne sait comment, et reprit, avec un succès grandissant, son activité réformatrice, encouragé par le comte de Toulouse. Enfin, le pape Eugène III envoya contre lui un légat, Albéric, évêque d'Ostie, qui se fit accompagner par saint Bernard. Henri fut enfermé et mourut avant la fin de son procès. Ses adhérents, les *Henriciens*, furent en partie ramenés à l'Eglise par saint Bernard ; en partie, ils se joignirent aux sectes nombreuses du Midi. F.-H. K.

BIBL. : MABILLON, *Vetera Analecta* ; Paris, 1675 et suiv. ; t. III, pp. 312 et suiv. — I. v. DŒLLINGER, *Beitræge zur Sektengeschichte des Mittelalters* ; Munich, 1890, 1re partie, pp. 76 et suiv.

HENRI DE MEISSEN, surnommé *Frauenlob*, poète allemand de la seconde moitié du XIIIe siècle. Il est originaire de Meissen : de là son nom. Quant au surnom de Frauenlob, soit qu'il l'ait pris lui-même, soit que ses contemporains le lui aient donné, on peut l'expliquer de deux manières : le mot *Frauenlob* peut se traduire ou par *Louange des dames*, ou par *Louange de la Dame céleste*, c.-à-d. de la sainte Vierge. Les deux traductions peuvent se justifier par le contenu des œuvres de Henri de Meissen. Il a célébré la sainte Vierge dans une longue pièce de vers qui fut beaucoup admirée de ses contemporains, mais dont le style fleuri n'est plus, pour nous, qu'une preuve du mauvais goût dans lequel était tombée la poésie chevaleresque. D'un autre côté, il prétendait, contrairement à l'usage, qu'une simple bourgeoise pouvait s'appeler *Frau*, c.-à-d. *dame*, aussi bien qu'une châtelaine ; et il soutint son opinion dans plusieurs pièces de vers. C'était le temps où la chevalerie se décimait dans les guerres civiles et où la bourgeoisie s'élevait. Si l'on en croit le témoignage d'Albert de Strasbourg, les dames se montrèrent reconnaissantes envers le poète qui les avait chantées, et, lorsqu'il mourut, le 29 nov. 1318, elles voulurent elles-mêmes porter son corps à la cathédrale de Mayence, où son tombeau se voit encore. A. B.

BIBL. : *Heinrichs von Meissen des Frauenlobes Leiche, Sprüche und Lieder, erlæutert und herausgegeben von* L. ETTMÜLLER ; Quedlinburg, 1843. — A. BŒRKEL, *Frauenlob, sein Leben und Dichten* ; Mayence, 1880, 2e éd., avec un appendice, *Die erste Meistersingerschule* ; Mayence, 1881.

HENRI DE VALENCIENNES, historien du commencement du XIIIe siècle. On connaît peu de détails sur sa vie. Il accompagna probablement les croisés qui s'emparèrent de Constantinople en 1204, et écrivit un récit très intéressant de cette expédition ; son œuvre relate les événements des années 1208 à 1210 et fait suite à la chronique de Villehardouin. Elle a été imprimée pour la première fois en 1822 dans le t. XVIII des *Historiens de France*. Paulin Paris en a donné une excellente édition pour la Société de l'Histoire de France.

BIBL. : Paulin PARIS, introduction à l'édition de *la Conquête de Constantinople* par Geoffroy de Villehardouin et Henri de Valenciennes ; Paris, 1838, in-8. — H. HELBIG, *Henri de Valenciennes précurseur de Froissart* ; Liège, 1861, in-8.

HENRI DE VELDECK (V. VELDECK).

HENRI LE GLICHESÆRE (V. GLICHESÆRE).

HENRI LE LETTE, chroniqueur lithuanien du XIIIe siècle. Il écrivit une chronique livonienne qui comprend la période comprise entre les années 1184 et 1226. Elle a été éditée par Gruber dans les *Origines Livoniæ* (Francfort et Leipzig, 1740) et imprimée dans le recueil des *Scriptores rerum livonicarum* (Riga et Leipzig, 1848-53) ; elle a été traduite en allemand par Ed. Pabst (*Livlændische Chronik* ; Reval, 1867). L. L.

HENRICH (Juan), sculpteur espagnol, originaire de Catalogne et qui fit ses premières études d'art en Italie. Sa réputation d'habile statuaire s'était solidement établie à Barcelone vers le milieu du XVIIIe siècle, et l'Académie de San Fernando l'admit parmi ses membres dès 1742. Il est l'auteur du magnifique monument funéraire, élevé au marquis de Meca, dans la chapelle du couvent des carmélites chaussés de Barcelone et qui se compose de deux figures allégoriques et d'un buste du marquis. Il décora également de cinq statues d'apôtres la façade du monastère de Montserrat et éleva dans l'église de San Miguel, à Barcelonette, le tombeau du célèbre marquis de la Mina, décoré de son buste et d'un grand bas-relief représentant une bataille. D'autres bas-reliefs de lui, réputés comme ses meilleurs ouvrages, existent dans le cimetière de l'hôpital général à Barcelone.

HENRICHEMONT. Ch.-l. de cant. du dép. du Cher, arr. de Sancerre ; 3,716 hab. Stat. du chem. de fer d'Orléans, ligne de Bourges à Beaune-la-Rolande. La commune actuelle se compose de deux localités distinctes. Boisbelle, la plus ancienne, était au moyen âge le chef-lieu d'une seigneurie importante. Elle fut apportée en dot par Marie de Sully au connétable Charles d'Albret, puis par Marie d'Albret à Charles de Clèves, et enfin par la petite-fille de celui-ci dans la maison de Gonzague. En 1597, Charles de Gonzague la vendit à Sully qui y fit élever en 1608 une ville neuve sur un plan régulier, avec des rues tracées au cordeau, avec une place centrale, et à laquelle, en l'honneur de Henri IV, il donna le nom de Henrichemont. Mais son plan ne reçut jamais une complète exécution ; la moitié de la ville resta déserte et il ne s'éleva aucune construction monumentale. Les privilèges de la seigneurie de Boisbelle, devenue principauté souveraine, avaient été confirmés en avr. 1598 par Henri IV ; ils le furent encore par ses successeurs et subsistèrent jusqu'en 1789. La ville d'Henrichemont possède des ateliers de carrosserie, des fabriques de cotonnades, de poteries, de vinaigre et des teintureries ; Boisbelle possède de nombreuses et importantes corroiries et tanneries.

HENRICIENS. Hérétiques du XIIe siècle, partisans de *Henri de Lausanne* (V. ce nom).

HENRIET (Israël), graveur français, né à Nancy en 1608, mort à Paris en 1661. Fils d'un peintre à qui l'on doit les vitraux de la cathédrale de Châlons, il vint à Paris et se consacra à la gravure. Ami de Callot, il acquit une grande habileté dans l'imitation de ses dessins et de ses gravures; on cite parmi ses estampes celle de *l'Enfant prodigue* que l'on a attribuée à Callot. Il fut maître de dessin du roi Louis XIV.

HENRIETTA (Astron.). Nom du 225e *astéroïde* (V. ce mot).

HENRIETTE-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, née à Exeter le 16 juin 1644, morte à Saint-Cloud le 30 juin 1670, fille de Charles Ier et d'Henriette-Marie de France. Quinze jours après sa naissance, sa mère dut la quitter pour se rendre en France. Elle tomba au pouvoir des troupes du Parlement lors de la prise de la ville en avr. 1646, mais fut, trois mois plus tard, renvoyée en France. Sa mère l'éleva dans la religion catholique. Ses premières années furent tristes; sa mère, abandonnée par la cour pendant la Fronde, connut, s'il faut en croire une anecdocte célèbre, la misère pendant son séjour au Louvre. Henriette prit part cependant aux fêtes de 1654, 1655 et 1659 et y fut déjà remarquée. Sa mère, après avoir essayé de la marier à Louis XIV, l'emmena en Angleterre en nov. 1660. Presque aussitôt son mariage fut décidé avec Monsieur, duc d'Anjou, qui reçut à cette occasion le titre de duc d'Orléans. Le comte de Soissons vint demander sa main. Le Parlement lui vota une pension de 10,000 livres sterling. Le mariage eut lieu le 30 mars 1661.

Ce ménage fut très malheureux. Monsieur ne cachait pas ses vices et n'en était pas moins fort jaloux; il affichait pour le chevalier de Lorraine une faiblesse qui enhardissait son favori, presque insolent pour Madame. Celle-ci, qui, sans avoir une jolie figure, était affligée d'une épaule un peu forte, était infiniment gracieuse et spirituelle, mais coquette, imprudente. On lui attribua, non sans vraisemblance, une intrigue avec le galant comte de Guiche, dont la sœur, la duchesse de Valentinois, avait reçu le titre de « surintendante de sa maison ». « C'est, dit Saint-Simon, la seule fille de France qui en ait jamais eu. » On dit aussi qu'elle fut sensible à l'admiration de Vardes et de Lauzun. Des pamphlets sanglants contre la princesse furent imprimés en Hollande.

On soupçonna surtout les relations de très tendre affection qu'elle eut pour le roi. Celui-ci se montrait avec elle fort galant, et il semblait que toutes les fêtes de la cour fussent données pour elle. Mais leur commerce, imprudent peut-être tout d'abord, finit, comme dit Voltaire, « par se réduire à un fonds d'estime et d'amitié inaltérable ». On dit que c'est en pensant au danger que son vif penchant pour le roi avait fait courir à sa vertu que Madame demanda à Racine de traiter le sujet de *Titus et Bérénice*, qui lui rappelait sa propre histoire. Il est impossible de ne pas rappeler à cette occasion la protection que Henriette accordait aux lettres. Elle encouragea Racine, Boileau, Molière. Elle appréciait aussi particulièrement Bossuet.

En janv. 1670, elle obtint du roi l'exil du chevalier de Lorraine, à la suite duquel Monsieur alla bouder pendant trois semaines à Villers-Cotterets. Le prince mit, en revanche, beaucoup d'obstination à interdire à sa femme de se rendre en Angleterre, où depuis longtemps Louis XIV, désireux d'user du crédit qu'elle avait sur Charles II, se proposait de l'envoyer remplir une mission politique secrète. Monsieur céda enfin aux instances de son frère. Madame passa près de trois semaines à Douvres (24 mai-12 juin). Elle réussit à obtenir de son frère la conclusion d'un traité d'alliance contre les Provinces-Unies que Louis XIV se proposait d'attaquer. Charles détestait depuis longtemps les Hollandais, et était trop heureux de recevoir de la France les subsides que son Parlement lui marchandait. Pour le décider, il n'était pas nécessaire de recourir à d'autres arguments : sa sœur sut habilement les lui présenter. Elle avait, d'autre part, emmené avec elle une de ses demoiselles d'honneur, Mlle de Kerouallle, dont la beauté frappa beaucoup le roi. Peu de temps après, Mlle de Kerouallle revint en Angleterre; elle ne tarda pas à devenir la maîtresse du roi, et les ambassadeurs de France utilisèrent habilement son crédit.

Madame était revenue à Saint-Germain le 18 juin. Son mari, jaloux des bruits qui avaient couru sur les assiduités qu'elle aurait tolérées de la part du beau duc de Monmouth, la reçut assez mal; mais, accueillie par le roi avec la reconnaissance qu'elle méritait, « elle était plus triomphante que jamais ». Dans la nuit du 29 au 30 juin, elle fut atteinte de douleurs terribles : en huit heures, elle fut emportée par une maladie mystérieuse. Naturellement, on soupçonna un empoisonnement. L'ambassadeur d'Angleterre voulut assister lui-même à l'autopsie. On dut constater que sa mort fut le résultat foudroyant d'une imprudence (abus de boissons glacées) sur une constitution depuis longtemps ruinée; d'après Littré, elle serait morte d'une péritonite aiguë résultant de la perforation de l'estomac; elle avait d'ailleurs une prédisposition à la phtisie et était épuisée par les fatigues mondaines. Néanmoins Charles II fit faire une nouvelle enquête par son secrétaire d'Etat, le comte d'Arlington, et, en Angleterre comme en France, l'opinion accusa formellement, quoique à tort, le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat; plusieurs historiens modernes ont cru très fermement à l'empoisonnement.

Chacun connaît l'admirable *Oraison funèbre* consacrée par Bossuet à Madame, qui était morte avec une courageuse résignation et dans de grands sentiments de piété. « On perdait avec elle, dit Mme de Sévigné, toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour. » Elle laissa deux filles qui épousèrent, l'une, Charles II, roi d'Espagne, l'autre, Victor-Amédée, duc de Savoie. L. Del.

Bibl. : Daniel de Cosnac, *Mémoires*. — Abbé de Choisy, *Mémoires*. — Mme de La Fayette, *Histoire de Madame* (publiée par A. France, 1882). — Mlle de Montpensier, *Memoires*. — Saint-Simon, *Mémoires* (éd. Boislile, t. VIII, pp. 372, 370; appendice XVIII, *les Libelles contre Madame Henriette*; appendice XXVII, *la Mort de Madame*). — Mme de Motteville, *Mémoires*. — La Fare, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Mrs Green, *Lives of the Princesses of England*, t VI, pp. 400-590. — Pierre Clément, *Philippe d'Orléans et Madame Henriette* (*Rev. des quest. hist.*, 1er oct. 1867). — Comte de Baillon, *Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, 1885. — J.-Lair, *Louise de La Vallière*. — Walckenaer, *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. III et V. — Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. III. — J. Dalrymple, *Mémoires de la Grande-Bretagne*, t. II. — H. Forneron. *Louise de Kerouallle, duchesse de Portsmouth*. — Littré, *la Mort de Madame*, dans *Philosophie positive*, 1867, p. 183. — Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. IV et VI. — Loiseleur, *le Temps*, 2, 3, 4 nov. 1872. — Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien*, p. 473. — *Lettres du comte d'Arlington au chevalier Temple*; Utrecht, 1701.

HENRIETTE-Marie de France, reine d'Angleterre, née à Paris le 25 nov. 1605, morte à Bois-Colombes le 12 sept. 1669, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, Dès 1616, il fut question de son mariage avec le prince de Galles; l'influence de Buckingham décida celui-ci à rechercher d'abord l'infante d'Espagne; le prince vit Henriette à son passage à Paris en 1622, mais c'est seulement deux ans plus tard que le projet d'union entre les maisons de France et d'Angleterre prit corps. Le vicomte de Kensington vint entamer des pourparlers à Paris; le comte de Carlisle fit la demande officielle qui fut agréée; le contrat fut signé le 22 déc. et le mariage fut célébré à Paris le 11 mars 1625. Le duc de Chevreuse y représenta le prince qui, seize jours plus tard, devenait roi d'Angleterre sous le nom de Charles Ier. Ce mariage fut impopulaire en Angleterre en raison de la religion professée par la jeune reine. Charles ne tint pas l'engagement qu'il avait pris d'abolir les dispositions légales portées contre les catholiques, et la reine s'entoura exclusivement de catholiques français. Des scènes de

violence eurent lieu entre les deux époux, dont Buckingham entretenait la mésintelligence. A la suite d'une visite faite par Henriette à Tyburn, sorte de pèlerinage au lieu où avaient été exécutés tant d'Anglais, victimes de leur fidélité au catholicisme, le roi, après une scène brutale, renvoya en France toute la suite de sa femme (9 août 1626).

La reine paraît, pendant cette période de sa vie, s'être peu préoccupée des affaires politiques. Elle recherchait avec ardeur les plaisirs, s'entourant des courtisans les plus raffinés, de poètes, d'artistes et de femmes qui avaient moins de droits qu'elle au respect. On ne lui prêta cependant aucune intrigue. Très attentive aux affaires de France, elle prit part au complot formé, en 1633, par Mme de Chevreuse contre Richelieu, et recueillit sa mère à sa cour pendant quelques mois. Lorsque commença la lutte de Charles contre le Parlement, Henriette se révéla une autre femme. Elle soutint les prétentions de son mari avec une rare énergie et se montra capable de diriger les plus importantes affaires politiques. Depuis la mort de Buckingham, un rapprochement s'était fait entre les deux époux, et Henriette avait acquis sur le roi une grande influence, dont elle usa pour le décider à accueillir un nonce du pape (1634).

Elle soutint le comte de Strafford, mais ne put empêcher le roi de sanctionner le jugement inique qui condamnait à mort ce ministre dévoué. Quand la guerre civile commença, la reine déploya une extraordinaire activité, s'efforçant de gagner des alliances étrangères. Elle se rendit en Hollande (févr. 1642) pour obtenir le secours de son gendre, le prince d'Orange, et pour négocier un emprunt; elle offrit au roi de Danemark de lui céder, en échange de son alliance, les Orcades et les Shetland. Elle entretint aussi des intelligences avec la France et s'efforça de gagner les catholiques irlandais par l'entremise de la cour de Rome. Elle leva enfin une petite armée qu'elle conduisit à son mari. Elle entama des négociations avec les rebelles en même temps qu'elle suivait les opérations militaires; mais ses efforts furent inutiles à prévaloir contre l'incapacité du roi, toujours indécis. En oct. 1644, quelques jours seulement après la naissance de sa fille Henriette, à Exeter, elle crut utile au succès de la cause royale, compromise par la défaite de Marston Moor, de se rendre en France et réussit à gagner Douvres. Elle ne rencontra qu'indifférence près du cardinal Mazarin; le duc de Lorraine, qui devait conduire une armée au secours du roi, ne donna que de bonnes paroles, et Charles, après bien des tergiversations, préféra s'entendre avec les Écossais (1646), qui, las de sa duplicité, le livrèrent au Parlement d'Angleterre moyennant une forte indemnité. Pendant ce temps, la reine continuait ses inutiles démarches sur le continent, mais elle ne put obtenir de son mari qu'il s'arrêtât à une résolution : il continua son double jeu; le résultat fatal en fut le procès qui se termina par sa condamnation (janv. 1649).

La reine était à Paris, logée au Louvre, mais assez abandonnée pour manquer même du nécessaire, au milieu des troubles de la Fronde. Elle n'avait rien pu pour délivrer son mari. Sa douleur fut cruelle. Elle manifesta dès lors les plus vifs sentiments de piété et se retira chez les carmélites de la rue Saint-Jacques.

Elle n'était pas cependant assez détachée du monde pour ne pas songer aux intérêts de ses enfants. Elle ne put convertir ses fils au catholicisme, mais elle avait élevé dans cette religion sa fille Henriette qu'elle chercha vainement à marier à Louis XIV. Elle rentra en Angleterre (nov. 1660) après la Restauration et eut la douleur de perdre en deux mois deux enfants, le duc de Gloucester et la princesse d'Orange. Revenue en France en janv. 1661, elle retourna à Londres en janv. 1662. En juin 1665, elle vint s'établir au couvent de Chaillot; elle partagea son temps entre cette retraite et le château de Colombes. Bossuet prononça son *Oraison funèbre*. Le grand orateur y loua dignement le mérite de cette princesse infortunée. « Que, dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande Henriette a entrepris pour le salut de ce royaume, ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposaient à la fortune de l'État, et enfin sa constance par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort. » — M. Hanotaux a publié (*Miscellany of the Camden Society*, t. VIII) les notes inédites fournies à Bossuet par Mme de Motteville sur la vie de la reine. On a publié, en 1857, les lettres de la reine à Charles Ier. L. Del.

Bibl. : Comte de Baillon, *Henriette-Marie de France*, 1877. — Miss Strickland, *Lives of the Queens of England*, t. VII. — Mademoiselle, *Mémoires*. — Mme de Motteville, *Mémoires*. — Gardiner, *History of England from the accession of James I*. — *Calendars of State Papers, Domestic Series*, publiés par John Bruce (13 vol. allant de 1625 à 1639), Douglas Hamilton (8 vol., de 1639 à 1649) et Mrs. Green (26 vol., de 1649 à 1669). — Guizot, *Un Projet de mariage royal*. — Du même, *Histoire de al Révolution d'Angleterre*. — Comte de Tillières, *Mémoires*, publiés par Hippeau, 1862. — Goll, *Die franzœsische Heirath; Frankreich und England*; Prague, 1875. — Cardinal de Retz, *Mémoires*. — Duc d'York, *Mémoires*. — Cardinal de Richelieu, *Correspondance*. — Cardinal Mazarin, *Lettres*.

HENRIETTEA (*Henriettea* DC) (Bot.). Genre de Mélastomacées, composé d'arbres et d'arbustes dont les fleurs sont tétramères ou hexamères avec l'androcée diplostémoné et les anthères dépourvues de prolongement du connectif. On en connaît une vingtaine d'espèces des régions tropicales de l'Amérique. La plus importante est l'*H. succosa* DC, qui croît à la Guyane, où les créoles lui donnent le nom de *Caca Henriette*. Ses fruits, d'une saveur agréable, sont très recherchés. Son écorce et ses feuilles sont employées en décoction pour laver les plaies et les ulcères. Ed. Lef.

HENRIK ou **HENRI** (Saint), apôtre de la Finlande, né en Angleterre, martyrisé à Kiulo en 1157. Il était évêque d'Upsala, dont il dédia la nouvelle cathédrale édifiée par le roi saint Erik IX, lorsqu'il partit avec ce prince pour une expédition contre les infidèles de la Finlande (1157). Après la défaite de ceux-ci, il resta au milieu d'eux pour les baptiser, mais il fut tué par Lalli, chef indigène, et ses restes transportés d'abord à Nousis, puis, vers 1300, dans la cathédrale d'Åbo, d'où ils furent enlevés par ordre de Pierre le Grand (1720). Quoique l'on ne sache pas quand il fut canonisé, il est devenu le patron de la Finlande; l'anniversaire de sa naissance est célébré le 19 janv. et celui de la translation de ses reliques le 18 juin. Son tombeau à Åbo est l'un des plus remarquables monuments de la Finlande au moyen âge.

HENRION (Denis), mathématicien français du XVIIe siècle, mort vers 1640 à Paris où il professait. Il est l'auteur de la première table de logarithmes qui ait été imprimée en France (1626).

HENRION (Charles), auteur dramatique français, mort à Charenton en 1808. Il a laissé un nombre considérable de comédies et de vaudevilles, parmi lesquels nous mentionnerons : *l'Absinthe* (Paris, s. d., in-8); *le Mariage de Jocrisse* (1800, in-8); *les Amours de la Halle* (1802, in-8); *l'Amant rival de sa maîtresse* (1804, in-8); *le Malade par amour* (1804, in-8); *M. de La Palisse* (1804, in 8); *Ninon de l'Enclos* (1804, in-8); *les Trois Sœurs* (1805, in-8); *Adrien Van de Velde* (1806, in-8); *la Laitière* (1806, in-8). Citons encore de lui trois ouvrages curieux : *les Incroyables et les Merveilleuses* (1797, in-12); *Mémoires philosophiques où l'on trouve l'origine des sylphes, des gnomes, des salamandres, des nymphes* (1798, in-18); *les Veillées de Momus* (1805, 2 vol. in-12).

HENRION (Mathieu-Richard-Auguste, baron), publiciste français, né à Metz le 19 juin 1805, mort à Aix en 1862. Avocat à la cour royale de Paris, il devint par la suite conseiller à la cour de la Guadeloupe, puis passa en même qualité à la cour d'Aix. Après avoir collaboré au *Drapeau blanc*, au *Journal de l'Instruction publique* et autres périodiques, il prit la direction de *l'Ami de la Religion*. Il a laissé des ouvrages qui sont d'un sectaire :

Histoire des ordres religieux (Paris, 1831, in-12); *Tableau des congrégations religieuses formées en France depuis le* XVIIe *siècle* (1831, in-12); *Histoire de la papauté* (1832, 3 vol. in-12); *Histoire générale de l'Eglise pendant les* XVIIIe *et* XIXe *siècles* (1836, 4 vol. in-8); *Histoire littéraire de la France au moyen âge* (1827, in-8); *Vie de M. de Frayssinous* (1844, 2 vol. in-8); *Vie du P. Loriquet* (1845, in-12), etc.

HENRION (Paul), compositeur de romances français, né à Paris le 20 juil. 1819. Dans sa jeunesse, il mena une vie assez vagabonde, jouant dans de petits théâtres de banlieue des bouts de rôles. Revenu dans sa famille, il étudia la musique et, en 1840, débuta par une romance, intitulée *Un Jour*, qui devint populaire. Il composa ensuite un grand nombre (1,200 environ) de romances faciles dont quelques-unes eurent un vif succès, par exemple *le Muletier*, *Si loin*, *la Manola*, etc. En 1854, Henrion essaya du théâtre et fit jouer l'opéra-comique *Une Rencontre dans le Danube*, mais sans succès. Il revint alors à la chansonnette et à l'opérette de café-concert, où il retrouva sa première vogue. C'est à peine si l'on peut placer Paul Henrion parmi les musiciens, cependant ses chansons comme *Moine et Bandit*, *la Gitane*, *les Vingt Sous de Périnette* ont été populaires à ce point qu'elles tiennent leur petite place dans l'histoire de la musique du XIXe siècle, à côté de celles de Loïsa Puget, de Nadaud, de Béraud, etc.

HENRION DE PANSEY (Pierre-Paul-Nicolas), jurisconsulte et magistrat français, né à Tréveray (Meuse) le 28 mars 1742, mort à Paris le 23 avr. 1829. Il était fils d'un avocat, prévôt de la baronnie de Montiers-sur-Sault. Henrion avait pris le nom de Pansey, d'une terre de sa famille, pour être distingué de son frère, Henrion de Saint-Amand, qui fut avocat avant la Révolution. Henrion de Pansey fut avocat au parlement de Paris en 1763. Il devint ensuite procureur-syndic du district de Joinville, administrateur de la Haute-Marne et professeur de législation à l'Ecole centrale du même département. Juge au tribunal de cassation en 1800, il fut nommé président de la Chambre des requêtes en 1809 et premier président en 1828. Il avait été conseiller d'Etat en 1813 et ministre de la justice en 1814. Ses œuvres sont : *Eloge de M. Dumoulin* (Genève et Paris, 1769, in-8); *Mémoire pour un nègre réclamant sa liberté* (1770, in-8); *Eloge de M. l'abbé Pluche*, dans la *Galerie française* (1771, in-fol.); *Analyse du traité des fiefs*, de Dumoulin (1773, in-4); *Eloge de Mathieu Molé* (1775, in-8); *Dissertations féodales* (1789, 2 vol. in-4); *De la Compétence des juges de paix* (1805; 12e édit., 1843, in-8); *De l'Autorité judiciaire en France* (1810, 1818, 1827, 2 vol. in-8); *Des Pairs de France et de l'ancienne constitution française* (1816, in-8); *Du Pouvoir municipal et des biens communaux* (1822-24; 4e édit., 1840, in-8); *Des Biens communaux et de la police rurale et forestière* (1822, 1825, 1833, in-8); *Histoire des Assemblées nationales en France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à 1814* (1826-29, 2 vol. in-8); *Du Régime des bois communaux selon le nouveau code forestier* (1827, in-8). Les *Œuvres judiciaires* d'Henrion de Pansey ont été publiées en 1843 (gr. in-8). G.R.

BIBL. : PARENT-RÉAL, Notice nécrologique dans *Revue encyclopédique*, avr. 1829, p. 266. — ADAM, *Etude sur trois gardes des sceaux de France nés en Lorraine* (discours de rentrée à la cour de Nancy), 4 nov. 1872, in-8.— *le Tribunal et la Cour de cassation* ; Paris, 1879, pp. 143 et 534, in-8.

HENRIQUE (V. HENRI).

HENRIQUE (Frère), premier missionnaire portugais des Indes, de la fin du XVIe siècle. Appartenant à l'ordre des franciscains, il s'embarqua sur la flotte de Cabral : ce fut lui qui dit la première messe célébrée au Brésil devant le Monte Pascoal ; lui aussi qui planta la croix qui fit pendant un temps donner au pays le nom de Vera Cruz. Aux Indes, frère Henrique débarqua à Calicut et s'installa dans la factorerie à la tête de laquelle Cabral avait placé Ayres Correa. Lorsque celui-ci fut massacré par les musulmans, frère Henrique parvint à échapper. Ph. B.

HENRIQUEL (Louis-Pierre), connu d'abord sous le nom de DUPONT, puis sous celui d'HENRIQUEL-DUPONT, dessinateur et graveur français, né à Paris le 13 juin 1797, mort à Paris le 20 janv. 1892. Elève de l'Ecole des beaux-arts et du peintre Paul Guérin, dès l'âge de quinze ans, il fut celui de Bervic pour la gravure, et fit dans cet art des progrès rapides et étonnants. Vignettiste tout d'abord, il débuta en 1822 par deux estampes remarquables : *Portrait en pied de femme avec enfant*, d'après Van Dyck, et *Entrée de Henri IV à Paris*, d'après le baron Gérard. Il cultiva avec un talent égal, qui grandissait d'année en année, la gravure d'histoire et le portrait, et produisit successivement : *Abdication de Gustave Vasa*, d'après Hersent (1827) ; *Mme Pasta*, cantatrice italienne, à l'aquatinte (1832) ; *Cromwell devant le cercueil de Charles Ier*, eau-forte, d'après P. Delaroche (1833); *Louis-Philippe*, d'après le baron Gérard (1837) ; *le Duc d'Orléans*, eau-forte, d'après E. Lami ; *André Chénier*, eau-forte, d'après J.-B. Suvée ; *Carle Vernet*, eau-forte, d'après P. Delaroche ; le *Marquis de Pastoret*, fastueux portrait, d'après le même (1838) ; *Lord Strafford*, *Pierre le Grand*, d'après le même (1840) ; *Bertin*, le fondateur du *Journal des Débats*, et *Molière*, d'après Ingres (1844) ; *Mirabeau à la tribune* et *Grégoire XVI*, d'après P. Delaroche (1850) ; *Rachel*, d'après H. Lehmann, et le *Général Comte de La Riboisière*, d'après Gros (1852) ; *l'Hémicycle du palais des beaux-arts*, d'après P. Delaroche (1853), son morceau capital ; *l'Ensevelissement du Christ*, d'après le même, et *le Christ consolateur*, d'après Ary Scheffer (1855) ; le portrait d'*Ary Scheffer*, d'après Bénouville (1858) ; *le Mariage de sainte Catherine*, d'après le Corrège (1867) ; *la Vierge de la maison d'Orléans*, d'après Raphaël (1876) ; *les Disciples d'Emmaüs*, d'après P. Véronèse (1879) ; enfin les portraits : *Comte Duchâtel*, *Comte de Montalivet*, *James de Rothschild*, *Cavelier*, etc. On lui doit encore de nombreux portraits au pastel et à la mine de plomb. Il entra à l'Académie des beaux-arts en 1849, et devint professeur de gravure en 1869. Dessinateur d'une rare pureté, il fut, comme graveur, le maître incontesté, dominant son siècle. Il traitait, avec une égale aisance, le burin et la pointe, et si pour la technique il s'inspirait des maîtres français du XVIIe siècle, il y apporta aussi un précieux faire personnel, s'attachant à rendre le charme et l'éclat de la peinture. Il eut de nombreux élèves et son influence bienfaisante s'exerça sur l'art de la gravure dans le monde entier. G. P-I.

HENRIQUEZ (Henrique), missionnaire jésuite portugais, né à Villa-Viços (Tras-os-Montès) en 1520, mort à Pounical (côte de Malabar) en 1600. Il travailla pendant cinquante-trois ans dans les missions dites de la Pêcherie et mérita, de la part de ses collègues, le surnom d'*Apôtre des Comorins*. Il a écrit un vocabulaire et une grammaire de la langue de Malabar, plusieurs traités d'instruction chrétienne et 24 lettres sur la mission.

HENRIQUEZ (Jean), jurisconsulte français, né le 5 juin 1728, mort vers 1800. Procureur du roi pour la prévôté de Dun, puis procureur fiscal de la maîtrise des eaux et forêts, il a laissé des ouvrages estimés : *Code des seigneurs hauts-justiciers* (Senlis, 1761, in-12) ; *Principes généraux de jurisprudence sur les droits de chasse et de pêche* (Paris, 1775, in-12) ; *Code pénal des eaux et forêts* (Verdun, 1782, 2 vol. in-12) ; *Traité des grueries seigneuriales* (Paris, 1786, in-12), etc. Il s'occupa beaucoup de la question du déboisement et publia entre autres travaux sur ce sujet : *Moyens de prévenir la disette des bois et d'en procurer l'abondance* (1787, in-12).

HENRIQUEZ (L.-M.), littérateur français, né vers 1765, mort en 1815. Professeur au collège de Blois. Il a publié des fantaisies badines et caustiques, entre autres : *le Diable à confesse* (Paris, 1791, in-8), poème ; *le*

Pape traité comme il le mérite (1791, in-8) ; *le Chaudronnier de Saint-Flour* (1799), comédie en collaboration avec Armand Gouffé, jouée avec grand succès au théâtre Louvois, en 1798 ; *Voyages et Aventures de Fondeabus* (1801, in-12), critique de mœurs ; *les Grâces à confesse* (1804, in-12), poème.

HENRIQUEZ d'Azevedo (V. Fuentes [Comte de]).

HENRY (V. Henri).

HENRY, historien anglais du XIIe siècle, né entre 1080 et 1085, mort vers 1155. Son père, qu'il appelle *Stella cleri*, pourrait bien être l'archidiacre de Huntingdon qui mourut en 1110. Il était probablement né à Ramsey et sa jeunesse certainement s'écoula à Lincoln, peut-être même chez l'évêque Robert Bloet. En 1109, il accompagna l'archevêque Théobald à Rome, et sur sa route fit connaissance de Robert de Monte (de Torigny), l'historien normand, qui lui fit connaître l'*Historia Britanniæ* de Geoffroy Monmouth. C'est à la demande d'Alexandre, évêque de Lincoln, qu'il entreprit une histoire d'Angleterre, suivant, sur les conseils même de l'évêque, le plan de Bède. La première édition alla jusqu'en 1129 et la dernière jusqu'en 1154. Son *Historia Anglorum* est empruntée aux sources ordinaires (*Historia Miscella, Aurelius Victor Mencius, Bède et la Chronique anglo-saxonne*) auxquelles il ajouta les secours de la tradition orale. Les dernières éditions s'enrichirent de deux livres, *De Miraculis* et *De Summitalibus*.

HENRY (Mathieu), théologien anglais, né dans le comté de Flint en 1663, mort à Hackney en 1714. Fils d'un riche ecclésiastique, il se destina d'abord à l'étude des lois qu'il abandonna bientôt pour la théologie. Pendant vingt-cinq ans, il officia comme pasteur d'une congrégation de calvinistes dissidents dans la ville de Chester, puis s'établit à Hackney, alors village près de Londres, compilant de nombreux volumes. Parmi le fatras de ses œuvres, les presbytériens estiment beaucoup *Expositions on the Bible*, communément appelées *Commentaires d'Henry*, publiées en cinq gros tomes. Hector France.

HENRY (Robert), historien anglais, fils d'un fermier de Muirton, dans le Stirlingshire, né le 18 févr. 1718, mort à Edimbourg le 24 nov. 1790. Il entra à l'université d'Edimbourg et se destinait à l'Eglise ; mais, devenu directeur du collège d'Annan, il ne s'en consacra pas moins à la prédication. En 1763, il commença son *History of England on a new plan*, et, pour mener à bien son entreprise, chercha à obtenir et obtint un emploi à l'université d'Edimbourg. Son œuvre embrasse la période qui va de l'invasion des Romains jusqu'à la mort de Henri VIII : elle se subdivise en périodes. Comme histoire populaire, ce travail n'est pas sans mérite, bien qu'il manque de recherches originales et que la forme soit souvent défectueuse. Attaqué injustement par le Dr Gilbert Stuart, cet ouvrage eut un grand succès ; il a même été (1789-96) traduit en français.

HENRY (Patrick), patriote américain, un des instigateurs de la révolution américaine de 1776, né à Studley (Virginie) le 29 mai 1736, mort à Red Hill le 6 juin 1799. Avocat, il devint subitement célèbre par un discours d'une éloquence enflammée contre la tyrannie anglaise, prononcé dans une cause obscure (1764). Membre de l'assemblée de Virginie, il prit la direction du parti de la résistance aux prétentions du Parlement anglais et contribua à la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis par le Congrès (1776). Lorsque la convention de Philadelphie eut rédigé la constitution de 1787, Henry combattit le nouvel organisme comme contraire aux libertés des Etats et fut en Virginie, contre Madison et Washington, le chef des antifédéralistes. Sa biographie a été écrite par Fr. Wirt (1817). Aug. M.

HENRY (Pierre-François), publiciste français, né à Nancy le 28 mai 1759, mort à Paris le 12 août 1833. Après avoir débuté sur la scène du théâtre de Lyon avec un insuccès éclatant, il revint à Nancy où il s'occupa de politique. Il fut délégué en 1790 auprès de l'Assemblée nationale pour rendre compte de l'insurrection de Nancy. Il fut ensuite quelques années employé au ministère des affaires étrangères. Il a traduit, avec une certaine élégance, un grand nombre d'ouvrages anglais, surtout des voyages, et laissé une intéressante *Histoire du Directoire exécutif* (Paris, 1801, 2 vol. in-8).

HENRY (Paul-Emile), écrivain allemand, né à Potsdam le 22 mars 1793, mort à Berlin le 24 nov. 1853. Fils d'un pasteur établi à Berlin, il fit ses études dans cette ville, puis à Neuchâtel où il fut consacré en 1813. De retour à Berlin, il devint pasteur de l'église de la Friedrichstadt et directeur du séminaire théologique français. Son principal ouvrage, une œuvre considérable, est une *Vie de Calvin* (en allemand) parue de 1835 à 1844 et qui lui valut le grade de docteur en théologie de l'université de Copenhague. E. Kuhne.

HENRY (Joseph), physicien américain, né à Albany (New York) le 17 déc. 1797 (ou 1799), mort à Washington le 13 mai 1878. D'abord professeur de mathématiques à l'Académie d'Albany (1826), puis de physique au collège de New Jersey, à Princeton (1832), il fut choisi en 1846 comme secrétaire de la Smithsonian Institution, qui venait d'être fondée, et administra pendant trente-deux ans ce célèbre établissement. Il avait été élu président de l'American Association en 1849 et de la National Academy en 1868. Il a fait sur l'électromagnétisme, sur les électro-aimants et sur la météorologie, une série de recherches et d'expériences qui l'ont conduit à d'intéressantes découvertes et à la construction de plusieurs machines et instruments nouveaux. Ces travaux ont été de sa part l'objet de nombreux mémoires, articles et notes parus dans le *Journal* de Silliman, dans les *American Philosophical Transactions*, dans le *Journal of het Franklin Institute*, etc., et d'un ouvrage intitulé *Contributions to Electricity and Magnetism* (Philadelphie, 1839, in-4). L. S.

Bibl. : *A Memorial of J. Henry* ; Washington, 1880. — *The Scientific Writings of J. Henry*; Washington, 1886, 2 vol. in-8.

HENRY (Etienne-Ossian), chimiste français, né à Paris le 27 nov. 1798, mort à Paris le 24 août 1873. Son père, *Noël-Etienne* (1769-1832), auteur de travaux et d'écrits estimés, était directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris et professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie. Ossian Henry fut de bonne heure associé à ses recherches. Il passa son agrégation de pharmacie, fut pendant douze ans sous-chef de la Pharmacie centrale et devint, en 1824, membre de l'Académie de médecine qui lui confia bientôt la direction de son laboratoire de chimie. On lui doit de nombreux et importants travaux, qui ont particulièrement porté sur les eaux de rivière destinées à l'alimentation, sur les eaux minérales, dont il a analysé les principales et étudié les actions thérapeutiques, sur la sinapine, qu'il a découverte dans la moutarde, sur la quinine, la cinchonine, la conicine et la nicotine, sur les laits de vache, d'ânesse, de chèvre et de femme, qu'il a minutieusement comparés, sur l'urée, sur le tanin, etc. Il a aussi indiqué de nouveaux procédés de chlorométrie, de dosage en volumes de l'azote, de production industrielle du sulfate de quinine et du calomel en poudre. Les résultats de toutes ces études se trouvent exposés dans une foule de mémoires et articles publiés principalement par le *Bulletin de l'Académie de médecine*, par le *Journal de pharmacie*, par les *Annales de chimie et de physique*. Il a, en outre, donné à part : *Traité pratique d'analyse chimique des eaux minérales*, en collaboration avec son père (Paris, 1825, in-8 ; 2e éd., 1858) ; *Pharmacie française*, traduction nouvelle du *Codex medicamentarius*, avec F.-S. Ratier (Paris, 1827, in-8) ; *Mémoire sur l'analyse organique*, avec A. Plisson (Paris, 1830, in-8) ; *Des Bureaux de placement* (Paris, 1846, in-18) ; *Analyse chimique des eaux de Paris*, avec Boutron-Charlard (Paris, 1848, in-8), etc. Il a enfin rédigé la partie chimique, pharmaceutique et botanique du

Dictionnaire de médecine de Nysten. — Son fils, *Emmanuel-Ossian* (1826-1867), médecin à l'hôtel des Invalides, a publié deux ouvrages sur l'acide cyanhydrique et sur les eaux sulfureuses. L. S.

BIBL. : A. DE SILVESTRE, *Not. biogr. sur M. Henry*; Paris, 1883, in-8. — *Notice sur les travaux de M. Henry fils*; Paris, s. d., in-4.

HENRY (Caleb-Sprague), écrivain américain, né à Rutland (Massachusetts) en 1804, mort en 1884. Ministre congrégationnaliste à Greenfield (Massachusetts), puis à Hartford (Connecticut), il enseigna la philosophie au collège de Bristol (Pennsylvanie) de 1835 à 1837, et entra alors à l'université de New York où il resta jusqu'en 1852. Parmi ses nombreux ouvrages politiques et religieux, un *Epitome de l'histoire de la philosophie* (1845), en deux volumes, ouvrage original pour une faible partie, traduit du français pour le reste, a joui longtemps d'une grande autorité aux Etats-Unis. Aug. M.

HENRY (Louis), chimiste belge, né à Marche (prov. de Luxembourg) le 26 déc. 1834. Il est professeur à l'université de Louvain et membre de l'Académie royale de Belgique. On lui doit, outre un *Précis de chimie générale* (Louvain, 1867-70, 3 vol. in-8), qui a eu plusieurs éditions, une centaine de mémoires originaux parus dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences de Paris*, dans la *Revue catholique* (Louvain), dans les *Annales de chimie et de physique* (Paris), etc.

HENRY (Paul-Pierre), astronome français, né à Nancy le 21 août 1848. Entré à l'Observatoire de Paris comme aide-astronome en 1864, il a été promu astronome adjoint en 1876. On lui doit, outre les travaux entrepris en commun avec son frère cadet (V. le suivant), la découverte de la comète III, 1873, et de sept petites planètes (V. ASTÉROÏDE, t. IV, p. 354). L. S.

HENRY (Prosper-Mathieu), astronome français, frère du précédent, né à Nancy le 10 déc. 1849. Entré à l'Observatoire de Paris comme aide-astronome en 1864, il a été promu astronome adjoint en 1876 et astronome titulaire en 1893. Aussi habiles opticiens que savants astronomes, MM. Paul et Prosper Henry, qui n'ont cessé d'unir leurs destinées et leurs travaux, ont porté la photographie astronomique à un degré de perfection qui paraissait, il y a quelques années seulement, inaccessible. Avec le concours de dix-sept des principaux observatoires du globe et au moyen d'un admirable équatorial photographique, de quelques autres appareils et de méthodes de leur invention, ils poursuivent depuis 1887, à l'Observatoire de Paris, la confection de la grande carte photographique du ciel. On leur doit en outre la continuation de la carte écliptique détaillée commencée par Chacornac, la découverte de plusieurs nébuleuses et étoiles variables, l'observation, au pic du Midi de Bigorre, du passage de Vénus sur le soleil (1882), enfin une foule d'études et d'observations astronomiques et optiques ayant fait de leur part l'objet de nombreux mémoires insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, dans le *Bulletin de l'Observatoire* et dans le *Bulletin du Comité permanent de la carte du ciel*. M. Prosper Henry a découvert, seul, sept petites planètes (V. ASTÉROÏDE, t. IV, p. 354). L. S.

BIBL.: E. MOUCHEZ, *Notices sur la confection de la carte photographique du ciel*, dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, années 1887 et suiv.

HENRY (Victor), philologue français, né à Colmar en 1850. Chargé d'un cours de grammaire et de philologie comparée à la faculté des lettres de Lille, il occupe la même chaire à la faculté des lettres de Paris depuis 1889. Outre ses thèses : *Etude sur l'analogie en général* (Paris, 1883, in-8), et *De Sermonis humani origine et natura M. Terentius Varro quid senserit?* (1883, in-8), il a publié : *Esquisse d'une grammaire de la langue innok* (1878, in-8) ; *le Quichua est-il une langue aryenne?* (1878, in-8) ; *les Trois Racines du verbe être dans les langues indo-européennes* (1878, in-8) ; *Esquisse d'une grammaire raisonnée de la langue aléoute* (1879, in-8) ; *la Distribution géographique des langues* (1882, in-8) ; *Etudes afghanes* (1882, in-8) ; *Esquisses morphologiques* (1882-90, 5 vol. in-8) ; *Contribution à l'étude des origines du décasyllabe roman* (1885 in-8) ; *Trente Stances du Bhâmini-Vilâsa* (1885, in-8) ; *Notes étymologiques* (1886, in-8) ; *Précis de grammaire comparée du grec et du latin* (1888, in-8) ; *le Sceau de Râkchasa* (1888, in-12); *Agnimilia et Mâlavitâ*, comédie traduite du sanscrit (1889, in-8) ; *Manuel pour étudier le sanscrit védique* (1890, gr. in-8), en collaboration avec M. Bergaigne; *les Hymnes Rohitas* (1891, in-8); *le Livre VII de l'Atharva-Véda* (1892, in-8) ; *Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* (1893, in-8), etc.

HENRY (Charles), physiologiste et érudit français, né à Bollwiller (Alsace) le 16 mai 1859. Venu en 1875 à Paris, il y a suivi comme auditeur libre les cours de la Sorbonne, du Collège de France, du Muséum, et a été quelque temps préparateur de Claude Bernard et de Paul Bert. Il est depuis 1881 bibliothécaire à la Sorbonne et depuis 1892 maître de conférences à l'Ecole des hautes études. Il s'est fait rapidement un nom par ses intéressantes études de psychologie expérimentale, notamment par ses tentatives pour la réduction mathématique de toutes les lois de l'esthétique à un petit nombre de formules générales s'appliquant indistinctement à tous les ordres de sensations, et il a imaginé pour ces recherches, outre des méthodes entièrement neuves, d'ingénieux instruments, entre autres un *rapporteur esthétique*, un *cercle chromatique*, un *saporomètre*. L'histoire des sciences lui est d'autre part redevable de nombreux travaux d'érudition. Il s'est enfin occupé d'industrie, de physique, de chimie, et a récemment fait connaître (1892-94) un mode de préparation et les applications photométriques d'un corps phosphorescent inaltérable, le sulfure de zinc. Outre plusieurs centaines de mémoires et articles sur les mathématiques, l'esthétique scientifique et l'histoire des sciences, épars dans de nombreux recueils, revues et journaux, il a écrit : *l'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens*, avec H. Cros (Paris, 1884, in-8) ; *les Voyages de Balthazar de Monconys* (Paris, 1887, in-8) ; *Wronski et l'Esthétique musicale* (Paris, 1887, in-8) ; *Théorie de Rameau sur la musique* (Paris, 1887, in-4) ; *Rapporteur esthétique* (Paris, 1887, in-fol.) ; *Cercle chromatique* (Paris, 1889, in-fol.), etc. Il a de plus exhumé et publié une quantité considérable de lettres, mémoires et opuscules inédits, émanant de Diophante, de Cl. Mydorge, de J.-G. de Souza, du comte de Caylus, de Carcavi, de Galilée, de Torricelli, de Condorcet, de Turgot, de C.-N. Cochin, de d'Alembert, de M[lle] de Lespinasse, etc., et il a préparé, avec M. Paul Tannery, le t. I de la grande édition des *Œuvres de Fermat* (Paris, 1891, in-4). L. S.

BIBL. : *Notice sur les travaux scientifiques de M. Ch. Henry*; Rome, 1891, in-4. — Articles de G. LECHALAS, dans la *Revue philosophique*, 1889, t. XXVIII, pp. 635-645, et de J. HÉRICOURT, dans la *Revue scientifique* du 9 nov. 1889.

HENRY-LARIVIÈRE, homme politique français (V. LARIVIÈRE).

HENRY L'AVEUGLE ou LE MÉNESTREL, poète écossais, né en 1470, mort en 1492. Il est l'auteur d'un poème sur William Wallace, dont le manuscrit a été heureusement conservé à Edimbourg. Quelques faits biographiques nous sont connus par une courte notice qui lui est consacrée dans l'*Histoire de John Major* (1521). L'œuvre n'est pas sans valeur, et quelques critiques n'ont pas hésité à mettre ce poème de William Wallace au-dessus du *Bruce* de Barbour ; il respire surtout un ardent amour de la liberté. Sa popularité fut d'ailleurs immense.

HENRYS (Claude), jurisconsulte français, né à Montbrison en 1615, mort en 1662. Après avoir exercé la profession d'avocat au présidial de Lyon, il fut lieutenant en la châtellenie de Montbrison, puis châtelain et juge royal

en la châtellenie de Chatelneuf. Il fut ensuite avocat du roi au présidial de Montbrison, puis avocat du roi au bailliage de Forez. Le chancelier Séguier, ayant conçu le projet de consacrer dans des ordonnances les principales solutions de droit données par la jurisprudence des parlements, s'adressa à Henrys pour collaborer à la préparation de ce travail. Claude Henrys a écrit un recueil méthodique de jurisprudence dans lequel chaque arrêt est accompagné d'une dissertation. On le trouve dans *les Œuvres de Claude Henrys, contenant son Recueil d'arrêts, ses Plaidoyers et Harangues* (Paris, 1639, 1651, 1662). Le même recueil a été publié avec des annotations de Bretonnier (Paris, 1708, 2 vol. in-fol.). Deux autres éditions portent en outre des observations de Terrasson (Paris, 1738, 1772, 4 vol. in-fol.). G. R.

Bibl. : *Journal des savants*, juil.-sept. 1708; Amsterdam, 1708, pp. 93-108. — Camus, *Bibliothèque choisie de livres de droit*, dans Dupin, *Profession d'avocat*, 1832, t. II, p. 316. — *Biographie et bibliographie foréziennes, recueillies par l'histoire du Forez* (Aug. Bernard); Montbrison, 1835.

HENRYSON (Robert), aussi appelé Henderson, poète écossais, né vers 1430, mort vers 1506. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut membre de l'université de Glasgow et qu'il exerça l'office de notaire. Elève de Chaucer, il a laissé, entre autres œuvres remarquables, des fables et une pastorale, *Robene and Makyne*, qui sont de petits chefs-d'œuvre. David Laing a donné, en 1865, une bonne édition critique de ses *Poems and Fables*. B.-H. G.

HENS (Abraham Van), peintre hollandais, né à Utrecht vers 1645, mort à Leerdam après 1705. Elève de Chrestien Striep, il peignit les insectes et les menues plantes avec une finesse extrême.

Bibl. : J.-C. Veyerman, *De Schilderkonst der Neerlanders*, t. III, p. 13.

HENSCHEL (Georg), compositeur et chanteur allemand, né à Breslau le 18 févr. 1850. Elève, au Conservatoire de Leipzig, de Moschel, Richter et Gœtze, il chanta en 1870 à la fête de Beethoven, à Weimar, et se rendit ensuite à Berlin. Il se fit entendre en 1874 à Cologne, en 1875 à Dusseldorf où il eut le plus grand succès. Sa réputation s'étendit rapidement dans toute l'Europe ; ce fut en Angleterre, en 1877, et surtout à Londres, qu'il fut le plus fêté. Après avoir, de 1883 à 1885, séjourné à Boston, il revint se fixer à Londres, où il a été nommé, en 1886, professeur de chant de l'école musicale de Kensington. Sa voix de baryton, sonore et étendue, est restée superbe. Il a composé un grand nombre de *lieder* et de duos (en particulier *Wanderlieder*, *Serbisches Liederspiel*), une sérénade pour orchestre, enfin un opéra en trois actes, intitulé *Frédéric le Beau*. Ph. B.

HENSCHEN (Godefroy), dit *Henschenius*, hagiographe belge, né à Venray-en-Gueldre en 1601, mort à Anvers en 1681. Il fut l'élève de *Bolland* (V. ce nom) et entra dans l'ordre des jésuites ; il passa plusieurs années dans l'enseignement, puis, en 1635, fut adjoint à Bolland qui mettait la dernière main au manuscrit du mois de janvier des *Acta Sanctorum*. Henschen développa considérablement le plan primitif de l'ouvrage et en publia les deux premiers volumes en 1643 ; les deux tomes du mois de février ne parurent qu'en 1658. Dans l'intervalle il écrivit d'importantes dissertations, notamment l'*Exegesis historica de episcopatu Tungrensi ac Trajectensi* (Anvers, 1553, in-4), et *De Tribus Dagobertis Francorum regibus diatriba* (*id.*, 1655, in-4). Il entreprit avec *Papenbroeck* (V. ce nom) une exploration des bibliothèques d'Allemagne, d'Italie et de France, qui dura plus de deux ans et d'où il rapporta d'innombrables documents pour la continuation des *Acta*. En 1668, les trois volumes de mars virent le jour, et obtinrent dans le monde savant le même succès que les précédents. Après la mort de Bolland, Henschen lui succéda et travailla avec ardeur à la continuation de son œuvre jusqu'à son dernier jour. On lui doit aussi les *Notitiæ breves triplicis status ecclesiastici, monastici et secularis* (Anvers, 1668, in-8). E. H.

Bibl. : Papebroeck, *De Vita, operibus et virtutibus Henschenii*, t. VII de mai des *AA SS*. — De Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* ; Liège, 1869-75, 3 vol. in-fol.

HENSEL (Wilhelm), peintre allemand, né à Trebbin (Prusse) le 6 juil. 1794, mort le 26 nov. 1861. Il fit comme volontaire les campagnes de 1814 et 1815, profita de ses deux séjours à Paris pour y étudier les chefs-d'œuvre de nos musées, alla (1823) en Italie avec une pension du roi de Prusse, et en rapporta une copie de la *Transfiguration* de Raphaël, et un *Christ et la Samaritaine*, qui lui valurent d'être nommé peintre de la cour et professeur à l'Académie. Parmi ses toiles ultérieures, nous citerons : *le Christ devant Pilate* (église de la Garnison, à Berlin) ; *le Christ au désert ; Mirjam*, histoire biblique ; *Paysans italiens près d'une fontaine antique*. Ses portraits de contemporains célèbres sont au nombre de plus de 800 ; un des meilleurs est celui du compositeur *Felix Mendelssohn*, dont il avait épousé la sœur. Hensel a écrit aussi un volume de poésies, *Bundesblüten* (Berlin, 1816), et une comédie, *Ritter Hans*, imprimée dans l'*Almanach für Privatbühnen*, de Müllner.

HENSEL (Luise), poétesse allemande, sœur du précédent, née à Linum (Brandebourg) le 30 mars 1798, morte à Paderborn le 18 déc. 1876. Après la mort de son père elle se rendit à Berlin en 1809 et se convertit au catholicisme. Aimée passionnément du poète romantique Clément *Brentano* (V. ce nom), elle ne lui accorda pas sa main, mais eut certainement une influence sensible sur la direction de son talent. En 1819, elle devint dame de compagnie de la princesse de Salm ; en 1821, lectrice de la veuve du comte Fr.-Léopold de Stolberg ; en 1835, on la trouve à Berlin, où elle resta quatre ans ; en 1840, à Neubourg, puis à Cologne, et à Paderborn où elle mourut. Ses *Gedichte* ont paru d'abord avec les poésies de sa jeune sœur Wilhelmine (née en 1802) ; ses vers sont d'une piété ardente. On cite, comme un des modèles les plus parfaits de la poésie lyrique et religieuse allemande, la pièce intitulée *Mude bin ich, geh' zur Ruh'*. Ses vers ont été réunis sous le titre de *Lieder* (Paderborn, 1869 ; la sixième édition date de 1886). Ph. B.

Bibl. : Reinkens, *Luise Hensel und ihre Lieder* ; Bonn, 1877. — Bartscher, *Der innere Lebensganz der Dichterin Luise Hensel* ; Paderborn, 1882. — Binder, *Luise Hensel, ein Lebensbild* ; Fribourg, 1885.

HENSELT (Adolphe), pianiste allemand et compositeur pour le piano, né à Schwabach (Bavière) le 12 mai 1814. Elève de Hummel (1831-32), puis de Sechter (1834), il sut se faire un jeu personnel qui le fit accueillir avec enthousiasme dans les concerts qu'il donna à Berlin en 1836. En 1838, il s'établit à Saint-Pétersbourg où ses concerts obtinrent un tel succès qu'il fut nommé virtuose ordinaire de l'impératrice et professeur des princes impériaux. En 1858, il fut nommé inspecteur de l'enseignement musical à Saint-Pétersbourg et conseiller d'Etat. Plusieurs de ses compositions sont devenues célèbres ; cependant Henselt n'est pas devenu un musicien aussi distingué que ses débuts l'avaient fait espérer.

HENSEN (Victor), physiologiste et homme politique allemand, né à Slesvig le 10 févr. 1835. Reçu docteur en médecine en 1859, il est depuis 1868 professeur titulaire de physiologie et depuis 1887 recteur à l'université de Kiel. Son premier travail : *Ueber die Zuckerbildung in der Leber*, paru à Wurzbourg en 1857, alors qu'il était encore étudiant, lui valut une précoce réputation. Il s'est depuis rendu célèbre par ses importantes et nombreuses recherches d'embryologie et d'anatomie microscopique, principalement par ses belles études physiologiques des organes des sens. Il en a exposé les résultats tant dans des mémoires publiés par la *Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie*, par les *Archiv für Ohrenheilkunde*, par les *Archiv für mikroskopische Anatomie* et par quelques autres revues spéciales, que dans deux ouvrages faisant partie du grand *Handbuch der Physiologie* de L. Hermann : *Physiologie des Gehœrs* (Leipzig, 1880, in-8) ;

Physiologie der Zeugung (Leipzig, 1881, in-8). On lui doit en outre : *Ueber das Gedæchtniss* (Kiel, 1877, in-4); *Die Naturwissenschaft im Universitætsverband* (Kiel, 1887, in-8) ; *Ein photographisches Zimmer für Mikroskopiker* (Leipzig, 1887, in-4). Elu en 1887 membre du Landtag prussien, il y a pris place parmi les progressistes et a eu une part importante aux travaux de la commission d'études scientifiques des mers allemandes. L. S.

HENSZLMANN (Emerich), archéologue et historien hongrois, né à Kassa (Kaschau) en 1813, mort en 1890. D'abord étudiant en médecine, il se voua bientôt à l'histoire de l'art. En 1846, il publia une étude en magyar sur les églises de sa ville natale, en même temps que diverses études esthétiques et politiques. Un emploi qu'il occupa dans le ministère de la Révolution lui valut quelques mois de prison suivis d'un long séjour à l'étranger (1851-61), pendant lequel il donna en français une *Théorie des proportions appliquée à l'architecture* (Paris, 1860). Revenu dans son pays, il publia diverses monographies en magyar, en allemand : *Die nord-franz. Abtei und Kathedralkirche* (Vienne, 1865) et *Die mittalalterischen Denkmaeler Fünfkirchens* (Vienne, 1870), une étude en magyar sur l'architecture gothique en Hongrie, etc. E. S.

HENTZ (Nicolas), homme politique français, né à Sierck (Moselle) en 1750, mort aux Etats-Unis sur une île du lac Erie en 1820. Il était juge de paix de Sierck quand il fut élu député de la Moselle à la Convention le 6 sept. 1792. Ardent montagnard, il vota la mort de Louis XVI. Nommé commissaire pour visiter les frontières du Centre le 5 févr. 1793, il fut envoyé à l'armée des Ardennes avec ses collègues La Porte et Deville le 12 avr. suivant. Il passa ensuite à l'armée du Nord et dénonça Houchard (sept. 1793), puis retourna à celle des Ardennes (19 oct.). Après avoir fait arrêter les administrateurs du dép. des Ardennes, Hentz fut envoyé à Dunkerque le 8 déc. 1793. Rentré dans le sein de la Convention, il partit, le 12 févr. 1794, pour l'armée de l'Ouest avec Garrau, muni de pouvoirs illimités; il y déploya une grande activité. De la Vendée il rejoignit les armées du Rhin et de la Moselle (juin 1794) et se distingua par son courage. Il fit mettre à l'ordre du jour de l'armée la proclamation de la Convention contre Robespierre après le 9 thermidor. Revenu à Paris, il fut accusé de toutes sortes d'excès commis pendant sa mission en Vendée et il se défendit avec énergie (30 sept. 1794). Décrété d'accusation le 5 avr. 1795, sur le rapport de Tallien, Hentz bénéficia de l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 oct. 1795) et disparut de la scène politique. Directeur de l'enregistrement sous l'Empire pendant peu de temps, il se retira à Beauvais. Frappé par la loi du 12 janv. 1816 contre les régicides, il se réfugia aux Etats-Unis où il mourut. Etienne CHARAVAY.

BIBL. : AULARD, *Actes du comité de Salut public.*

HENTZ (Caroline-Lee), femme de lettres américaine, née à Lancaster (Massachusetts) en 1804, morte à Marianna (Floride) le 11 févr. 1856. Fille du général John Whiting, elle épousa, en 1821, un Français, M. Hentz, qui fut professeur successivement dans la Caroline du Nord, le Kentucky, l'Ohio et l'Alabama. Dans ce dernier Etat, le ménage Hentz fonda à Florence une académie pour les jeunes filles, qui prospéra et fut transportée à Tuscaloosa en 1843, à Tuskegee en 1845, à Columbus (Georgia) en 1848. Mrs. Hentz débuta dans les lettres par une tragédie qui obtint le prix dans un concours. De 1843 à 1854, elle composa un assez grand nombre de nouvelles et de romans : *Aunt Patty's Scrap Bag; The Mob Cap ; Linda ; Rena, or the Snow Bird; Eoline, or Magnolia Vale; The Planter's Northern Bride*, en deux volumes (1854), le plus long de ses romans, etc. Aug. M.

HENU. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Pas; 291 hab.

HENVIC. Com. du dép. du Finistère, arr. de Morlaix, cant. de Taulé ; 1,512 hab.

HENZEN (Jean-Henri-Guillaume), épigraphiste allemand, né à Brême le 24 janv. 1816, mort à Rome le 27 janv. 1887. Après de solides études, Henzen se fit recevoir docteur avec une thèse sur *Polybe*. Vers 1840, il visita l'Italie, puis la Grèce. Après ces voyages, il se fixa à Rome. D'abord attaché à l'Institut de correspondance archéologique, il en devint le principal secrétaire à la mort de Braun en 1856, et prit une part très active à la rédaction des *Annali* et du *Bulletino*. Il fut en même temps le collaborateur et le continuateur d'Orelli, dont il réédita, augmenta et termina le célèbre recueil d'inscriptions. En 1874, il publiait à Berlin les curieux *Acta fratrum Arvalium*. Il était membre de la commission du *Corpus inscriptionum latinarum*, où il a donné les *Inscriptiones Urbis Romæ* (1877-1881, t. VI). Par tous ces travaux, il avait conquis dans le monde savant une grande autorité.

HENZI (Samuel), patriote bernois, né vers 1700, exécuté le 17 juil. 1749. Fils d'un modeste pasteur, il entra à quatorze ans comme copiste dans l'administration ; il continua néanmoins à s'instruire tant et si bien qu'il devint un philologue distingué. En 1743, ayant signé avec quelques bourgeois de Berne un mémoire contre les abus du gouvernement oligarchique d'alors, il fut exilé quelques années à Neuchâtel. A son retour, il continua à intriguer contre les familles patriciennes qui détenaient le gouvernement. Il devint l'âme d'une véritable conspiration et rédigea un programme de gouvernement libéral. Mais la conjuration fut dévoilée le 2 juil. 1749 par un des affiliés. Les principaux chefs furent emprisonnés et sommairement jugés. Le 17 juil., trois des principaux chefs du complot eurent la tête tranchée. Henzi mourut très bravement, soutenant de ses paroles le jeune théologien chargé de lui apporter les secours de la religion. Le bourreau maladroit ne l'ayant pas tué du coup, il lui dit : « Tu exécutes comme tes maîtres jugent ! » La conjuration d'Henzi, sa mort digne et ferme firent grand bruit. Lessing en a fait, dans sa jeunesse, un drame resté à l'état d'ébauche. E. KUHNE.

HENZI (Rodolphe), fils du précédent, né à Berne en 1731, mort à La Haye en 1803. Il quitta la Suisse lors de la fin tragique de son père et obtint auprès du dernier prince d'Orange le poste de gouverneur des pages. Oublieux du passé, il fut le généreux protecteur des Suisses en Hollande. On lui doit, avec Wagner, un ouvrage de luxe avec de nombreuses planches gravées à Paris : *Vues remarquables des montagnes de la Suisse* (Amsterdam, 1783).

HÉPATIQUE. I. **Anatomie.** — Un canal, une artère, des veines portent, en anatomie, le nom d'hépatique. Le *canal hépatique* est un conduit membraneux long de 3 à 4 centim. et de la grosseur d'une plume à écrire, qui résulte de la réunion par convergence de tous les conduits biliaires, et qui s'anastomose à angle très aigu avec le canal cystique, pour ne plus former avec ce dernier qu'un seul canal, qui va déboucher, sous le nom de *canal cholédoque*, dans le duodénum. Dans ses parois se ramifient des vaisseaux sanguins et lymphatiques et des nerfs. On y trouve aussi de petites glandes en grappe, auxquelles certains auteurs anciens avaient à tort attribué le rôle de sécréter la bile. La fonction du canal hépatique et du canal cholédoque qui lui fait suite est de conduire dans l'intestin une partie du fluide biliaire dont l'autre partie reflue par le canal cystique dans la vésicule du fiel. — L'*artère hépatique* est une des trois branches du tronc cœliaque, celle qui se rend au foie. Elle entre dans le sillon transverse du foie, et parvenue au niveau du col de la vésicule biliaire elle se partage en deux branches inégales dont la plus grosse prend le nom d'artère hépatique. Celle-ci s'enfonce dans le foie en suivant les divisions de la veine porte et des canaux biliaires et s'y termine par trois ordres de rameaux : rameaux vasculaires et canaliculaires pour les vaisseaux sanguins et les canaux excréteurs ; rameaux capsulaires pour la capsule de Glisson ; rameaux lobulaires qui s'étendent jusqu'aux lobules du foie. Les *veinules* qui font suite aux capillaires des ramifications de l'artère hépatique se jettent dans la

veine porte : aussi injecte-t-on facilement celle-ci en remplissant l'artère. — Les *veines hépatiques* ou *sus-hépatiques* ont leurs racines dans les lobules du foie ; elles convergent vers le bord postérieur de cet organe et s'ouvrent par deux ou plusieurs embouchures dans la veine cave inférieure, au niveau de l'anneau veineux du diaphragme. Ces veines sont adhérentes au parenchyme du foie ; aussi restent-elles béantes à la coupe. Les *lymphatiques hépatiques* sont divisés en superficiels et profonds : les premiers vont se jeter, les uns dans les ganglions sus-pancréatiques, les autres dans les ganglions pré-péricardiques. Le *plexus hépatique*, enfin, est l'ensemble des filets nerveux que le plexus cœliaque envoie au foie où ces filets suivent la voie de l'artère hépatique autour de laquelle ils serpentent.

Ch. Debierre.

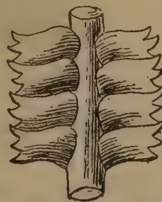
II. Pathologie (V. Foie [Pathol.] et Colique).

III. Botanique. — 1° Nom vulgaire donné à plusieurs plantes qui étaient préconisées jadis comme remède contre les maladies du foie. On appelle : H. blanche ou H. noble, le *Parnassia palustris* L. (V. Parnassie) ; H. étoilée ou H. des bois, l'*Asperula odorata* L. (V. Aspérule) ; H. des fontaines, le *Marchantia polymorpha* L. (V. Marchantia) ; H. des jardins ou H. trilobée, l'*Anemone hepatica* L. (V. Anémone) ; H. dorée, le *Chrysosplenium alternifolium* L. ou *Hepatica aurea* des anciennes pharmacopées ; H. des marais, le *Chrysosplenium oppositifolium* L. (V. Chrysosplenium). Ed. Lef.

2° Famille de plantes Cryptogames Acrogènes pareilles aux Mousses par l'aspect et pullulant dans les lieux humides dont elles tapissent la surface. Les Hépatiques, d'après la forme et la disposition des feuilles et de la tige, se divisent en deux sections, savoir : *Hépatiques foliacées* et *Hépatiques frondacées*.

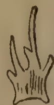
Ces plantes, sauf quelques espèces flottant à la surface des eaux, sont fixées à leur support par des racines naissant à la face inférieure des tiges ou frondes. Ces racines très grêles, hyalines, parfois colorées et presque toujours lisses, présentent des saillies hémisphériques peu nombreuses. Leur tige, généralement plus courte que celle des Mousses, est simple, dichotome, pennée et ramifiée d'une façon irrégulière. Leurs feuilles ayant presque toujours la forme d'un hexagone plus ou moins régulier à angles arrondis sont disposées sur deux rangs et plus ou moins imbriquées de diverses manières. Dans certaines espèces la feuille supérieure recouvre en partie la feuille inférieure : elles sont alors succubes ; dans d'autres, au contraire, c'est la feuille inférieure qui recouvre en partie la supérieure : elles sont incubes. Leur insertion, en rapport avec la tige, est très variable ; elle est parallèle, oblique ou perpendiculaire. Elles sont sessiles, de forme ovale ou arrondie, presque toujours lisses et planes. Elles présentent parfois des plis légèrement recourbés aux bords.


Tige à feuilles succubes.


Tige à feuilles incubes.

Les amphigastres sont des organes n'existant que dans un certain nombre d'espèces foliacées ; on les rencontre sur les parties les plus jeunes des tiges et sur les rameaux fructifiés qu'on recherche de préférence. Ils ressemblent à de petites feuilles naissant à la face inférieure des tiges et différant des feuilles ordinaires par leur grandeur et leur forme. Chez les Hépatiques frondacées l'appareil végétatif se trouve réduit à une expansion membraneuse plus ou moins élargie et lobée portant le nom de fronde ou thalle. Les Hépatiques ont des fleurs monoïques ou dioïques. Les fleurs mâles se trouvent à l'aisselle des feuilles et forment un épi coloré terminant les rameaux. Dans chacune on aperçoit un corps globuleux porté sur un pédicelle grêle : c'est l'anthéridie.


Tige feuillée avec amphigastre.


Amphigastre.

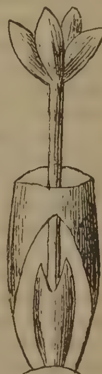
Les fleurs femelles terminent la tige et les rameaux ou naissent latéralement ; on les voit à peine, et les organes entourant plus tard le pédicelle sont fort peu développés. Elles se composent de plusieurs archégones ; ce sont des corps mous, renflés au-dessus de la base après la fécondation et montrant un canal intérieur. Dans certains genres d'Hépatiques frondacées, le réceptacle portant les fleurs est longuement pédonculé, tandis que dans d'autres espèces elles se perdent dans l'épaisseur de la fronde. A l'époque de la maturité l'anthéridie s'ouvre au sommet ; il s'en échappe des petites cellules sphériques dans lesquelles on voit se développer des gradulations et un spirécule renflé à la base, muni vers son extrémité de deux cils très ténus : c'est l'anthérozoïde rompant les parois de la cellule et dont les granules, d'après M. Roze, agents directs de la fécondation, se transporteraient dans le canal de l'archégone jusqu'à la cellule germinative et auxquels ce botaniste a donné le nom de spermatiophores.


Anthéridie.


Archégone.

Après la fécondation, la cellule germinative renfermée dans la cavité de l'archégone commence son développement. La partie inférieure se fixe au réceptacle, pendant que la partie supérieure grossit beaucoup en élargissant les parois de l'archégone et forme la capsule s'élevant ensuite au-dessus de l'archégone, portée sur un pédicelle de longueur variable.

Quand les spores se rencontrent dans un milieu convenable, elles se gonflent et donnent naissance, soit à une lame cellulaire ou à un bourgeon qui, en s'accroissant, reproduisent une plante semblable. Ce mode de reproduction par les spores n'est pas le seul existant chez les Hépatiques. Elles peuvent se reproduire : 1° par la destruction des parties les plus anciennes des tiges laissant isolés les rameaux qui constituent ensuite chacun une plante distincte ; 2° par des stolons se garnissant de racines ; 3° à l'aide de granulations ou propagules observées sur le bord des feuilles d'un certain nombre d'espèces ; elles se détachent et produisent une plante semblable. Les Hépatiques se divisent en cinq familles, savoir : *Anthocérotées*, *Jungermanniacées*, *Marchantiacées*, *Ricciacées* et *Targioniacées*.


Capsule à valve ouverte.

Vendryès.

Bibl. : Botanique. — Hook, *British jungermaniæ*. — Nées, *Europ. Lebermoose*. — C. Montagne, *Dict. univers. d'histoire naturelle*. — J. Payen, *Botanique cryptogamique*. — Husnot, *Hepat. Gall.*

HÉPATITE (Pathol.) (V. Foie, t. XVII, p. 680).

HÉPATO-cystique (Physiol.). Dans la plus grande partie des mammifères, la bile n'est déversée dans la vésicule du fiel que par l'intermédiaire du canal hépatique et du canal cystique ; mais chez certains d'entre eux (bœuf, loup, chien,

lièvre, etc.), et chez les oiseaux, la bile passe directement dans la vésicule par un canal de transmission qui émane du canal hépatique ou de l'une de ses branches. Chez les Chéloniens et les Poissons, il existe de véritables *canaux hépato-cystiques*, qui sortent du parenchyme hépatique et se rendent directement dans la vésicule biliaire. Cette disposition a été rencontrée dans l'espèce humaine à titre d'exception. Ch. Debierre.

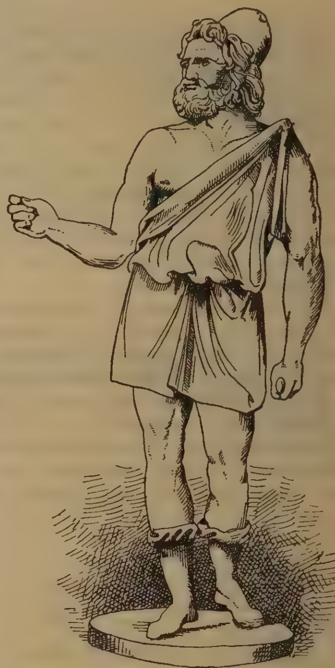
HEPBURN (Patrick), homme d'Etat anglais, mort à Edimbourg le 17 oct. 1508. D'une vieille famille écossaise, il était gouverneur de Berwick qu'il rendit en 1482 au duc d'Albany, à la suite d'un traité secret avec l'Angleterre. La mort de Jacques III, à la bataille de Sanchieburn (11 juin 1488), fut l'occasion de sa fortune. Devenu le 26 juin gouverneur d'Edimbourg, le 6 sept. haut amiral d'Écosse, il fut créé comte de Bothwell le 13 oct., reçut d'autres fonctions et bénéfices fort importants qui lui permirent de marcher de pair avec les plus grands seigneurs du royaume. En 1491, il était chargé de négocier une alliance avec la France et il accomplit d'autres ambassades; il signa notamment le traité de paix perpétuelle du 24 janv. 1502. — Son petit-fils *Patrick* (1512-56) est le père du fameux comte de *Bothwell* (V. ce nom). R. S.

HEPBURN (James), philologue anglais, né en 1573, mort à Venise en oct. 1620. Après de fortes études à l'université de Saint-Andrews, il voyagea en France, en Italie, en Turquie et entra dans l'ordre des minimes d'Avignon. Il devint par la suite conservateur des manuscrits et livres orientaux à la bibliothèque du Vatican. Frère Bonaventure a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages relatifs aux langues hébraïque et chaldéenne et de traductions de manuscrits hébreux. Il a publié: *Alphabeticum arabicum, an Arabic grammar* (Rome, 1591 in-4); *A Traduction of the Kettar Malcuth; Virgo Aurea* (Rome, 1616). R. S.

HEPBURN (Robert), publiciste anglais, né à Bearford (Haddingtonshire) vers 1690, mort en 1712. Il étudia en Hollande le droit civil et en 1711 fonda *The Tatler*, publication tellement satirique et violente qu'il fut obligé de la supprimer à son trentième numéro. On a publié après sa mort: *Libellus singularis* (Edimbourg, 1714); *Dissertatio de scriptis Pitcarnianis* (1715); *A Discourse concerning a man of Genius* (1715). R. S.

HÉPHAISTOS (Myth.). Dieu grec qu'on a assimilé au Vulcain des Latins. Sous sa forme la plus ancienne, dans les poèmes homériques, Héphaistos est dans la société divine l'artisan, le dieu des arts, du feu et du métal, plus particulièrement un forgeron. Il habite dans l'Olympe et y a son atelier; les auteurs postérieurs placeront cet atelier au dehors, généralement dans une île volcanique. Conformément à la confusion primitive entre la science et la magie, Héphaistos est représenté comme un magicien : ses outils travaillent tout seuls. Le dieu n'a pas encore de compagnons dans son atelier. Plus tard on lui en donnera un, puis trois, puis un grand nombre. Sa physionomie est celle d'un rude travailleur, aux bras vigoureux, mais aux jambes faibles. Il était même boiteux de naissance; peut-être parce que les peuples peu civilisés chargent de préférence les infirmes de l'entretien du feu. Sur les monuments archaïques, Héphaistos est figuré sous les traits d'un ouvrier adulte, barbu, fortement musclé; ses attributs caractéristiques sont un bonnet pointu, un marteau, une tenaille; donc semblables à ceux des nains forgerons des mythologies du N. de l'Europe. Il porte soit la chlamyde rejetée sur l'épaule, soit le maillot court, soit l'exomis, de manière à avoir le bras dégagé, quelquefois il est représenté nu. Naturellement l'artisan divin surpasse en habileté ses collègues terrestres; il travaille aussi bien les métaux précieux que les autres, est ciseleur et orfèvre autant que forgeron. Parmi les œuvres qu'on lui attribuait, les principales étaient : l'aménagement des palais des dieux (revêtus de lames métalliques comme ceux des princes de l'époque homérique; les trépieds, les statues et les chiens magiques du palais d'Alcinoüs, le bouclier et les armes d'Achille, d'Héraclès, etc. Les mythographes en grossiren la liste indéfiniment : on y ajoute l'égide, le sceptre de Zeus, l'épée magique de Pélée, le gobelet de Dionysos, les flèches d'Apollon et d'Artémis, le collier d'Harmonia, le diadème d'Ariane, etc. Un autre produit de l'art d'Héphaistos est la fameuse Pandore qu'il fabriqua pour le malheur du genre humain (V. Pandore et Prométhée).

Héphaistos est, d'après Homère, fils d'Héra et de Zeus, mais très éloigné de son père; dans les conflits, il prend parti pour sa mère contre lui. Hésiode en fait un fils d'Héra seule, sorte de produit artificiel qui fait la contre-partie d'Athéna. Les mythographes ultérieurs adoptèrent cette version. L'antagonisme entre Héphaistos et le dieu suprême se manifeste dans le mythe de son expulsion du ciel ou de sa chute. Il y en a deux versions dans l'*Iliade*. D'après la première, sa mère le voyant boiteux voulut le cacher et le jeta en bas du ciel; il fut accueilli et élevé par Eurynome et Thétis qui le gardèrent neuf ans. D'après la seconde version, le jeune dieu prenant la défense d'Héra contre Zeus aurait été précipité par celui-ci; après une chute d'un jour entier, il vint tomber à Lenmos dont les habitants le ramassèrent. Après un séjour de neuf ans auprès de Thétis, à laquelle il construit une grotte merveilleuse, Héphaistos rentre dans l'Olympe. Pindare raconte que, pour se venger de sa mère, il lui envoya un trône d'or garni de chaînes invisibles. Personne ne put l'en délivrer; le conseil des dieux vota le rappel d'Héphaistos; il refusa; Arès tenta de le ramener de force, mais échoua; Dionysos fut plus heureux, l'ayant enivré. Il rendit alors la liberté à sa mère. Ce mythe, souvent figuré sur les vases peints, a fourni le sujet d'une comédie à Epicharme, d'un drame satirique à Achæus.



Héphaistos (bronze du Musée britannique).

Héphaistos a été introduit dans le mythe de la naissance d'Athéna. Pindare et, après lui, beaucoup d'auteurs le font intervenir pour fendre la tête de Zeus d'où s'échappe la déesse. Une autre légende raconte que le dieu artisan devint amoureux d'Athéna et la poursuivit; sa semence tombée à terre engendra Erichtonios, l'ancêtre des autochtones athéniens. L'*Iliade* donne pour épouse à Héphaistos Charis; la *Théogonie* indique Aglaé, la plus jeune des Charites. Dans l'*Odyssée*, c'est Aphrodite qui est unie au dieu forgeron; l'aède Demodocus chante l'adultère d'Arès et d'Aphrodite; prévenu par Helios, le mari enferme les coupables dans un filet et les montre à tous les dieux. Des cultes locaux donnent à Héphaistos d'autres femmes desquelles seraient nés : Palémon, adroit boiteux; Périphrates, bandit tué par Thésée; les Palikes, démons de l'Etna. Dans l'Olympe, le dieu occupe une place secondaire, mais importante. Il est l'un des douze dieux. Son feu, ses blocs de

fer rouge le rendent redoutable dans la lutte contre les Géants et son duel avec le fleuve Xantos (devant Troie). Il n'agit guère par lui-même, a bon caractère, se montre pitoyable envers Prométhée, Orion, etc. A l'occasion il est médecin, surtout à Lemnos. On en fait peu à peu un personnage comique; il est victime des préjugés contre le travail manuel, qui reléguaient à l'étage inférieur de la société les artisans; son adresse dégénère en ruse. Cependant on n'oublie pas les immenses bienfaits que le feu et les arts du métal apportent aux hommes. Hephaistos est avec Athéna, à laquelle on l'associe volontiers, le patron des artisans, plus spécialement des métallurgistes. — Une opinion très répandue plaça dans les volcans les ateliers de ce dieu ; cette conception anthropomorphique se rencontre chez les écrivains de la période alexandrine. Kedalion, les Cabires, les Cyclopes sont rapprochés de lui.

Le culte d'Héphaistos, florissant durant l'âge homérique, semble avoir été moins important à l'époque historique. Il en est question à Chalcis, Cumes, Epidaure, Naples et surtout Athènes; nous ne sommes renseignés qu'au sujet de cette dernière ville; patron du dème des Héphaistiades, il avait un autel dans l'Erechthéion. A la fin du mois Pyanepsion trois jours étaient consacrés à ses fêtes : Chalcées, Héphaistiées et Apaturies. — Nous nous sommes volontairement abstenu de parler des interprétations, généralement fantaisistes et toujours hypothétiques, des légendes d'Héphaistos. On en fait un dieu de l'éclair, du feu céleste puis terrestre; on le rapproche d'Agni, de Soki. Ces rapprochements seraient des jeux inoffensifs si l'on n'en abusait pour déformer des mythes et les récits des auteurs anciens, voulant adapter ceux-ci aux interprétations naturalistes. Moins que tout autre, le type de l'artisan divin comporte ces interprétations. A.-M. B.

HÉPHESTION, fils d'Amyntor, de Pella en Macédoine. Suivant Quinte Curce, il fut élevé avec Alexandre le Grand, bien que d'autres historiens le déclarent plus avancé en âge. Favori d'Alexandre, il ne fut appelé qu'assez tard à prendre part à ses projets politiques; le roi de Macédoine le jugeait incapable de diriger avec fruit un corps de troupes dans la guerre qu'il allait entreprendre en Asie. Une légende veut que l'amitié étroite qui les unissait ait commencé à Troie, où Alexandre était venu offrir des sacrifices aux mânes d'Achille, tandis qu'Héphestion rendait les mêmes honneurs au tombeau de Patrocle. Il accompagna les Macédoniens en Asie, d'abord, suivant Quinte Curce, comme chef d'un convoi maritime (332), puis, selon Diodore, comme chef des gardes du corps ; en cette qualité, il prit une glorieuse part au combat d'Arbèles (331). En 330, il fut nommé chef des *hétaires* ou corps de cavalerie d'élite. A la tête d'une armée, il suivit Alexandre dans sa marche vers les Indes jusqu'à l'Indus, prenant possession des régions méridionales pendant qu'Alexandre s'emparait des pays du Nord. Il épousa Drypétis, fille de Darius, en même temps que son roi en épousait une autre fille, Statira; les deux mariages furent célébrés ensemble. Héphestion succomba peu après, à Ecbatane, emporté par la fièvre, après s'être épuisé dans d'interminables orgies. Alexandre fut vivement affecté de la mort de son favori; le corps de celui-ci fut transporté à Babylone, et là ses restes furent ensevelis avec une pompe toute royale (324 av. J.-C.). C. Ganiayre.

Bibl. : Arrien, *Anabasis*, I, 12 ; II, 12 ; III, 15, 27 ; IV, 16, 22 ; V, 21, 29 ; VI, 2, 4, 5, 13, 17, 18, 20-22, 28 ; VII, 4, 13, 14 ; VIII, 1, 2, 10 ; IX, 1, 10. — Diodore, XVII, 37, 61, 91, 93, 96, 107, 110, 114, 115 ; XVIII, 3. — Plutarque, *Alex.*, 39, 47, 72 ; *Eum.*, 2 ; *Apophtg.*, p. 180 ; *De Fort. Alex.*, I, 11. — Justin, XII, 2. — Elien, XII, 6. — Quinte Curce, III, 12 ; IV, 5, 16.

HÉPHESTION, grammairien grec d'Alexandrie, du temps des Antonins. Il composa un grand ouvrage en 48 livres *sur le mètre* et en donna ensuite divers extraits; le plus court en un livre nous est parvenu sous le titre de *Manuel des mètres* (Ἐγχειρίδιον περὶ μέτρων). Après une introduction sur la prosodie, il traite dans un langage simple et précis des différents pieds et vers en grammairien, sans se préoccuper de la valeur des syllabes dans le chant. L'ouvrage renferme de plus un intéressant chapitre sur les différentes sortes de composition poétique, avec une rédaction abrégée du même chapitre. Ce manuel jouit d'une grande vogue dans les écoles, et nous avons des commentaires sur cet ouvrage : des Prolégomènes attribués à Longin, des fragments de l'Exégèse de Choiroboscos, des scolies anonymes de diverses époques et d'importance différente.

Bibl.: Westphal, *Scriptores metr. gr.*, t. I, le seul paru, renferme l'œuvre d'Héphestion avec les Scolies. — Hærschelmann, *Scholia hephæstionea altea* ; Dorpat, 1882. — W. Christ, *Geschichte der griechischen Litteratur* ; Nordlingue, 1889.

HEPP (Alexandre), publiciste français, né à Saar-Union (Bas-Rhin) le 14 avr. 1857. Collaborateur du *Voltaire* dont il devint rédacteur en chef, il a donné des chroniques remarquées au *National*, à l'*Evénement*, au *Matin*, au *Gaulois*, etc. Il a écrit de nombreux romans parmi lesquels nous citerons : *l'Amie de Mlle Alice* (Paris, 1882, in-12); *Paris-Patraque* (1884, in-12); *Paris tout nu* (1885, in-12); *les Anges parisiens* (1886, in-12); *l'Epuisé* (1888, in-12); *Chaos* (1890, in-12); *le Lait d'une autre* (1891, in-12). Mentionnons aussi un volume de vers par lequel il a débuté dans la littérature : *les Errantes* (1878, in-12).

HEPPE (Heinrich-Ludwig-Julius), théologien allemand, né à Cassel le 30 mars 1820, mort à Marbourg le 25 juil. 1879. Il fit ses études théologiques à Marbourg, où il occupa une chaire théologique à partir de 1850. Il fut l'adversaire décidé de *Vilmar* (V. ce nom) et de son école. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *Die 15 Marburger Artikel vom 3 okt. 1529, nach dem wiedergefundenen Autographen der Reformatoren verœffentlicht* (1847) ; *Geschichte der hessischen Generalsynode von 1568-82* (1847-48, 2 vol.) ; *Die Restauration des Katholizismus in Fulda* (1850) ; *Die Konfessionelle Entwickelung der altprotestantischen Kirche Deutschlands* (1854) ; *Geschichte des deutschen Protestantismus* (1865-66, 4e vol., 2e éd.) ; *Die Bekenntnissschriften der altprot. Kirche Deutschlands* (1855) ; *Geschichte des deutschen Volksschulwesens* (1857-59, 5 vol.) ; *Bekenntnissschriften der ref. Kirchen Deutschlands* (1860) ; *Entstehung u. Fortbildung des Lutherthums u. die Kirchlichen Bekentnissschriften desselbigen* (1868) ; *Geschichte der ev. Kirche Rheinlands und Westphalens* (1867-70, 2 vol.). ; *Geschichte der theol. Fakultæt zu Marburg* (1873) ; *Kirchengeschichte beider Hessen* (1876-78, 2 vol.).

HEPPENHEIM. Ville d'Allemagne, grand-duché de Hesse, prov. de Starkenburg, au pied du Bergtrasse (versant occidental de l'Odenwald) ; 5,300 hab. Murs d'enceinte et tours des portes très anciennes, une église qui date de Charlemagne. Sur une roche isolée de 335 m., dans le voisinage, s'élèvent les magnifiques ruines du château de Starkenburg, bâti en 1064 par l'abbé Ulrich de Lorsch ; ce château appartint plus tard aux archevêques de Mayence dont il fut une des forteresses ; il a été détruit pendant la guerre de Sept ans.

HEPTACORDE (Mus.). Ce mot, dans la terminologie moderne, est généralement un substantif, mais, dans la langue grecque ancienne, c'est toujours un adjectif qui sert à qualifier les mots système, lyre ou cithare. L'échelle primitive des Grecs n'excédait pas les limites accordées à la quarte, d'un système tétracorde ou de quatre notes. Deux tétracordes conjoints, c.-à-d. possédant un son commun, formaient un heptacorde. Il y eut aussi un temps où l'un des deux tétracordes perdait une de ses notes et où le son le plus aigu était élevé d'un ton. Par ce moyen les limites de l'heptacorde sonnaient l'octave. Pour donner une idée exacte des intervalles qui composaient ces deux sortes d'heptacorde, nous aurons recours à la nomenclature moderne, nous réservant de traiter ailleurs (V. Musique) la concordance des sons antiques avec ceux qui leur correspondent aujourd'hui. L'heptacorde formé de deux tétra-

cordes conjoints semblablement composés, est représenté par une échelle descendante dont les limites sont entre elles à la distance d'une septième :

ré, ut, si b, la, — la, sol, fa, mi.

L'heptacorde, dont les limites s'accordent à l'octave, est représenté par une échelle descendante où le tétracorde aigu, élevé d'un ton, a perdu sa troisième note et où le tétracorde grave est séparé de l'aigu par l'intervalle d'un ton :

mi, ré, si b, — la, sol, fa, mi.

L'établissement de la première échelle est attribuée à Hermès ou Mercure ; celui de la seconde à Orphée, attributions qui n'ont d'autre portée que de nous indiquer la haute antiquité que les Grecs donnaient à ces échelles. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour réaliser l'octave diatonique :

mi, ré, ut, si — la, sol, fa mi.

Cette innovation, d'après une tradition constante, serait l'œuvre de Pythagore. C.-E. Ruelle.

HEPTAGONE. Polygone de sept côtés. On ne peut pas inscrire un heptagone régulier dans un cercle donné avec le seul secours de la règle et du compas. Bien entendu, cette inscription est facile au moyen de tâtonnements et au point de vue purement pratique.

HEPTARCHIE. On a donné le nom d'heptarchie à un groupe de sept royaumes anglo-saxons qui existèrent en Angleterre du v[e] au ix[e] siècle. Mais en fait à aucune époque il n'y eut à la fois sept royaumes indépendants et, si dans le nombre on comprend les Etats assujettis, il y a lieu d'en compter d'autres encore, ainsi le royaume de l'île de Wight qui dépendait de celui de Wessex (V. Angleterre, t. II, p. 1129).

HEPTASTOMUM (Vers). Synonyme de *Tétracotyle* (V. ce mot).

HEPTYLIQUE (Série) (Chim.). Les corps les plus connus de cette série sont : 1° l'hydrure d'heptylène normal, $C^{14}H^{16}$, qui existe dans les pétroles américains et bout vers 98°; l'hydrure d'heptylène prend naissance quand on chauffe à 280° le toluène, l'anthracène ou l'aldéhyde benzylique avec un grand excès d'acide iodhydrique; 2° l'alcool heptylique normal, $C^{14}H^{16}O^2$, ou œnanthylique, qui se forme dans l'hydrogénation de l'œnanthol par le zinc, et l'acide acétique ; 3° l'aldéhyde œnanthylique ou œnanthol, $C^{14}H^{14}O^2$; il constitue un liquide bouillant à 154° et s'obtient dans la décomposition de l'huile de ricin par la chaleur ; 4° l'acide œnanthylique normal, $C^{14}H^{14}O^4$, qui a été isolé par Laurent en 1827, dans les produits d'oxydation de certains corps gras; on l'obtient commodément par l'oxydation de l'aldéhyde précédent. C. M.

HÉRA. I. Mythologie. — Déesse grecque, assimilée à la Junon romaine. Epouse du dieu suprême, Zeus, son culte est un de ceux qui étaient le plus universellement répandus en Grèce. On cite ses sanctuaires à Argos, Nauplie (source Kanathos), Mycènes, sur l'Arachnæon, à Hermione, Tyrinthe, Midée, Epidaure, Egine, Corinthe, Mégare, Sicyone, (deux temples), Phlionte, Ægium, Patras, Olympie, Elis, Sparte, Mantinée, Stymphale (trois temples, lieu d'éducation de la déesse), Mégalopolis, Heræa, Athènes, Eleusis, Platées, sur le Cithéron, à Thespies, Coronée, Lebadée, Thèbes, Orchomème, Delphes, Crissa, Pharigæ (en Locride), dans l'Eubée (qui lui était consacrée tout entière, particulièrement les monts Oche et Dirphys) ; — dans plusieurs cités de Thrace, à Thasos, Byzance, Lesbos, Kyme (d'Eolie), Samos, Délos, Paros, Ténos, Amorgos, Astypalée, Cos, Mycale, Aphrodisias, Mylasa et Stratonice de Carie, à Rhodes, en Crète (Gnosse, Tylissos, Aptera); Termessos en Pisidie, à Paphos et Amathonte, etc., dans l'île de Chypre, à Naucratis, à Cyrène, dans plusieurs localités de Bithynie, de Paphlagonie, etc. ; — à Ithaque, Syracuse, Acræ, Hybla, Thermes, Panonne, Sélinonte, Agrigente, Crotone, Sybaris, Métaponte, Tarente, Pandosia, chez les Hénètes, etc. Le plus célèbre centre du culte d'Héra était Argos, que certains regardent même comme son berceau, remarquant qu'à Dodone et à Athènes l'épouse de Zeus s'appelait Dioné. Certainement Héra fut particulièrement vénérée des Achéens à l'époque des Pélopides ; sa légende fut liée à celle d'*Héraclès* (V. ce nom). Elle disputa l'Argolide à Poseidon, dieu de la confédération maritime (rivale en effet des cités continentales qui adoraient Héra). Son temple le plus fameux était entre Argos et Mycènes sur la colline Euboia ; c'est à lui que se rattachait la légende d'Io transformée en génisse. On l'honorait sous différents vocables dans ses différents temples : Acraia, Prosymna, Anthéia, Basileis (souveraine), Energésia, Parthénos, etc. D'Argos, son culte avait rayonné sur toutes les cités environnantes. A Corinthe, on la rapprochait de Médée, et les Minyens d'Iolcos en faisaient la patronne de leur héros Jason. Sans racines dans l'Attique, où il était importé, son culte était au contraire très vivace autour du Cithéron béotien et dans l'île d'Eubée. Dans les îles, les épithètes variaient ; le temple de Samos était extrêmement renommé ; on le faisait dériver du culte argien, qu'il éclipsait presque par l'éclat de ses processions, de ses fêtes. Enfin nous avons vu que les colonies achéennes d'Italie y avaient apporté leur déesse préférée. Le promontoire Lacinien, près de Crotone, possédait un temple magnifique où, lors des fêtes (panégyries), on affluait de toutes les cités de l'Italie hellénique.

Héra est, par excellence, la divinité féminine. On place la menstruation, la grossesse, l'accouchement, sous son influence. On lui dédie les plantes qui sont réputées guérir les maladies féminines. D'une manière générale, elle est la protectrice des femmes et surtout du mariage. La fête de ses noces avec Zeus était censée identique à celle de l'institution du mariage. On l'appelait mariage sacré (ἱερὸς γάμος), théogamie, gamélie ; célébrée au printemps, elle était très répandue ; en Argolide, sur le Cithéron, en Eubée, à Samos, en Crète, on y représentait un véritable mariage avec le cérémonial usuel. En Afrique, le mois de cette fête était celui où l'on avait coutume de conclure les mariages ; dans les contrées où se maintenait au moins symboliquement le mariage par capture, on simulait un enlèvement d'Héra par Zeus. Comme déesse du mariage, Héra est surnommée Teleia, Zygia, Gamélia. On lui attribue une beauté égale à celle d'Aphrodite et d'Athéna ; on vante surtout ses beaux yeux de vache ; l'épithète *Boôpis* lui est constamment appliquée ; c'est une beauté calme ; son expression est chaste, digne et même sévère ; c'est la femme qui n'a jamais connu que l'amour légitime ; elle n'en admet pas d'autre chez ses protégés. La grande cause de ses querelles de ménage avec son mari est l'infidélité de celui-ci ; des légendes locales expliquent ainsi la haine dont elle poursuit Io, Lêto, Sémélé, Dionysos, Héraclès. Comme déesse de l'accouchement, elle était surnommée Ilithye (Εἰλειθυία) ; plus tard, on fit de ou des Ilithyes des filles d'Héra. Quelquefois on imagine une Héra nourricière, donnant le sein aux fils naturels de Zeus, Héraclès, Hermès et Dionysos, auxquels son lait procure l'immortalité.

La légende d'Héra est complètement développée dans les poèmes homériques, et c'est de ceux-ci que se sont inspirés les écrivains postérieurs et les artistes. La déesse est fille de Kronos, donc sœur de Zeus ; elle devient son épouse ; elle est mère d'Héphaistos, d'Arès, des Ilithyes, d'Hébé. Le poète ionien la fait élever par Océan et Téthys ; les Argiens par les filles d'Astéria ; les Arcadiens par Téménos, d'autres par les Heures. Son mariage, d'après certaines traditions, aurait été clandestin ; Zeus serait venu la trouver déguisé en coucou. Les querelles de Zeus et d'Héra sont décrites dans l'*Iliade*.

La déesse conspire contre le dieu souverain avec Poseidon et Athéna. Une fois même, Zeus l'aurait suspendue dans les nuages, chargée de lourdes chaînes et entraves. Des récits posthomériques firent concevoir à Héra plusieurs de ses enfants sans le concours de Zeus : Héphaistos, même

Arès et Hébé, le monstre Typhaon ou Thyphœus qu'elle enfante pour se venger de l'adultère de son époux avec Léto. La déesse joue un rôle dans un très grand nombre de mythes qu'on trouvera exposés aux articles spéciaux : Aédon, Aétos, Apollon, Arès, Antigone, Argus, Athamas, Dionysos, Echo, Endymion, Eurymédon, Galinthias, Gérana, Géants, Hébé, Héphaistos, Hèraklès, Hydre, Ino, Iris, Ixion, Jason, Léto (Latone), Macris, Médée, Œnoé, Pâris, Pélias, Philoctète, Prœtides, Prométhée, Sémélé, Sidé, Sphinx, Tirésias, Typhaon, Zeus. Nonnus les a presque tous réunis dans ses *Dyonisiaques* (éd. Kœchly, t. II, pp. 340 et suiv.).

Héra, quelles que puissent être ses dissentiments avec Zeus, demeure à côté de lui la reine du ciel, la plus vénérée des déesses olympiennes, assise auprès de Zeus sur un trône d'or; quand ils sont d'accord nul n'oserait leur résister. Elle commande à l'orage, à l'éclair; les Heures et Iris sont à son service. On l'adore particulièrement sur les hauts lieux, ce qu'exprime l'épithète d'*Acraia*. D'humeur belliqueuse, elle prend une part active à la guerre de Troie; elle est l'ennemie la plus acharnée de la cité de Priam. Les cultes locaux sont conformes à cette conception du poète. Desservis de préférence par des femmes, ils donnent aussi lieu à des danses guerrières, à des jeux chevaleresques (Argos, Egine, Elis, Olympie, Crotone), qui contrastent avec les fêtes fleuries du mariage d'Héra. — L'animal consacré à Héra était la vache ou plutôt la génisse; on lui en immolait des hétacombes. Plus tard on lui consacra le paon.

Les érudits ont proposé des interprétations radicalement opposées du personnage d'Héra. Elles sont, comme toutes les hypothèses qui prétendent remonter au caractère initial des divinités grecques et en faire des personnifications des forces de la nature, très arbitraires et contestables (V. Mythologie). Pour les uns, l'épouse de Zeus, dieu du ciel, personnifie la terre; pour les autres l'air. Empédocle, Euripide, Plutarque, Creuzer, Welcker ont soutenu la première théorie; Platon, les stoïciens, Preller, la seconde. Schirenck, Gerhard et Boscher font d'Héra une divinité lunaire. De chacune des démonstrations proposées il n'y a lieu de retenir que la réfutation des autres.



Héra (d'après un vase peint à figures rouges).

II. Archéologie. — Les plus anciennes idoles d'Héra semblent avoir été de simples troncs d'arbre comme celui que Clément d'Alexandrie cite à Thespies; à Samos une planche peinte, à Argos un bloc décoré de rubans recevaient également les hommages des fidèles de la déesse. La première image à forme humaine aurait été celle que Dédale offrit à l'Héræon d'Argos; on cite aussi celles que les Telchines donnèrent à Ialysos et Camiros (Rhodes). Le plus ancien xoanon connu de Pausanias est celui de Tirinthe figurant la déesse assise ; attribué à Peirasos, il fut plus tard transporté par les Argiens dans leur temple. Il en existait un autre analogue dans la ville et plusieurs à Samos; dans cette île, ce seraient les colons ioniens qui auraient apporté les effigies anthropomorphiques d'Héra. Elle était représentée en costume de mariage : de nombreuses monnaies conservent l'image de cette statue, plus ou moins surchargée de bandelettes et de voiles. On cite encore des xoana à Olympie, Sparte, Mégalopolis, Coronée, etc. Arrivés à l'époque de floraison de l'art grec, nous voyons les plus grands sculpteurs modeler la déesse; Alcamène sur la route de Phalère ; Praxitèle à Platées et Mantinée ; Polyclète à Argos ; Callimaque à Platées ; Lysippe à Samos, etc. Le type fut fixé par l'œuvre de Polyclète : il avait assis Héra sur un trône d'ivoire et d'or, lui mettant sur la tête une couronne où étaient figurées les Charites et les Heures; dans une main une grenade, dans l'autre un sceptre surmonté d'un coucou; auprès d'elle se tenait Hébé. Des monnaies argiennes ont conservé les traits généraux de cette statue. Comme toutes celles dont nous venons de parler, elle a été perdue. Il ne nous est parvenu que fort peu de statues d'Héra, et la plupart ont été défigurées par l'ignorance des restaurateurs, notamment en les surchargeant des attributs de Déméter (Cérès); inversement plusieurs statues dénommées Héra sont d'attribution fort incertaine.



Buste d'Héra (villa Ludovisi).

Les statues se rapportent à deux types principaux : avec ou sans voile. Du premier on peut citer un marbre du Vatican, deux petits bronzes à Paris, Florence, où la déesse est figurée les bras tombants (style attique) ; un marbre du Vatican, un marbre de Berlin, une statuette (bronze) de Vienne où elle est figurée, comme la Junon Capitoline, le bras droit levé, le gauche appuyé sur le sceptre. — Les statues avec voile sont plus nombreuses; à cette classe appartiennent : le torse d'Ephèse (académie de Vienne), les statues de Florence (jardins Roboli), de Naples, du Vatican ; le corps est posé sur la jambe gauche ; le bras droit est levé tenant le sceptre, le gauche tombe le long du corps ; une autre série analogue montre Héra Téléia. Les principales statues sont : l'Héra Barberini (Rotonde du Vatican), celle du Braccio Nuovo (d'abord appelée Déméter), de la villa Borghèse (Juno Pronuba), du musée du Capitole (surmontée d'une tête de Lucilla) ; la pose est la même que pour les précédentes ; mais la tunique sans manches découvre le haut de la poitrine, la main gauche écartée du corps tient une patère. — En dehors des statues, nous possédons un certain nombre de têtes et de bustes d'Héra. On en a exhumé une (en calcaire) à Olympie de style archaïque, la tête surmontée du *polos*, les yeux peints. Le buste de l'Héra Farnèse (musée de Naples) est d'une grande beauté ; l'expression est sévère sans dureté ; le buste colossal des Offices (Florence) est d'une expression sombre, due surtout au pli qui part des narines ; l'Héra de Gugenti (Musée britannique) est plus douce. Le type accompli de la déesse est celui du buste colossal de la villa Ludovisi; la haute couronne décorée de palmettes, un ruban d'astragales surmontent la chevelure disposée en ondes régulières. La dignité de l'expression, la pureté du profil, sont universellement admirées. On attribue cette œuvre à la jeune école attique (V. Grèce, § *Sculpture*). Les deux autres bustes de la villa Ludovisi sont également remarquables, mais moins parfaits ; l'un manque d'expression ; l'autre, caractérisé par la hauteur de la couronne, a quelque chose de rêveur. — Héra figure sur les bas-reliefs de la frise orientale

du Parthénon et sur ceux du Théséion et d'un autel des douze dieux (Athènes). Elle est représentée sur plusieurs peintures murales ou mosaïques dans les scènes du jugement de Pâris, généralement assise. Sur les vases peints, on trouve les principales scènes de sa légende : Héra trônant avec son mari, assistant au retour d'Héphaistos, à la naissance d'Athéna, au jugement de Pâris, le mariage de Zeus et d'Héra (figuré également sur les bas-reliefs, les peintures murales), etc. — Les attributs coutumiers d'Héra sont : le trône, la couronne, plus ou moins ornée; le sceptre, le voile, la patère, la grenade, le coucou, les ciseaux, le paon. A.-M. B.

III. Astronomie. — Nom du 103ᵉ *astéroïde* (V. ce mot).

Bibl. : V. l'art. Mythologie et particulièrement Overbeck, *Griech. Kunstmythologie*, t. II, liv. II, p. 1-205, et les pl. 9 et 10 de l'Atlas.

HÉRACLAS, évêque d'Alexandrie, mort en 247 ou 248. Païen et philosophe, il entendit Origène au commencement du IIIᵉ siècle et se convertit au christianisme. Quoiqu'il partageât, autant qu'on peut le savoir, les opinions de son maître, sa prudence politique lui fit éviter les persécutions que subit Origène. Quand ce dernier dut quitter Alexandrie, en 232, Héraclas lui succéda comme directeur de l'école des *Catéchètes* (V. ce mot, t. IX, p. 821) et remplaça peu après Démétrius comme évêque d'Alexandrie. On ne sait à peu près rien de son épiscopat.

HÉRACLÉE. Nom de nombreuses villes de l'antiquité. Les plus importantes étaient :

I. En Europe :

1° *Héraclée*, ancienne ville de l'Italie méridionale, à 65 kil. S.-O. de Tarente, sur le golfe du même nom. Elle fut fondée par les Ioniens sur la rive gauche de l'Aciris en 432 av. J.-C. Pyrrhus y remporta sa première victoire sur les Romains, grâce à ses éléphants (280 av. J.-C.). Sur la rive opposée de l'Aciris, aujourd'hui Agri se trouve la bourgade de Policoro. Il ne reste plus trace de l'ancienne ville.

2° *Héraclée Lyncestis*, ville principale de la province de Haute-Macédoine, à une certaine distance de Lychnidus et d'Edesse. Elle était probablement établie sur un emplacement voisin de la ville moderne de Filurina. On a identifié parfois, mais inexactement, Héraclée Lyncestis avec la ville de Pelazonia, capitale du quatrième district de Macédoine au temps de la domination romaine ; dans cette hypothèse, la ville aurait été bâtie au pied du Barnus en 358 av. J.-C., et détruite par Théodore en 779 de notre ère.

3° *Héraclée Sintica*, ville principale de Sintica, district de la rive droite du Strymon, dans la Thrace macédonienne. Démétrius, fils de Philippe V, roi de Macédoine, y fut tué. La place est occupée aujourd'hui par le petit village de Zervokhori, où l'on a trouvé de nombreuses médailles.

4° *Héraclée*, ancienne ville d'Elide, village du temps de Pausanias, distant de 50 stades d'Olympie. On y trouvait une fontaine médicinale qui se jetait dans le Cythérus, non loin du village moderne de Bruma.

5° *Héraclée Minoa*, ancienne cité grecque en Sicile, située sur la côte S. de l'île, près de l'Halycus, entre Agrigente et Selinus. Les noms de la ville se rattachent à deux traditions locales, d'après lesquelles elle aurait été fondée par Hercule ou par Minos. Après une période de prospérité, elle fut détruite par les Carthaginois, au dire de Diodore ; en 357, elle est mentionnée comme sujette de Carthage. Héraclée Minoa se développa de nouveau et reprit de l'importance à partir de 314. En 249, c'était un des principaux ports des Carthaginois en Sicile. A la fin de la première guerre punique, elle passa, comme le reste de la Sicile, sous la domination de Rome ; dans la seconde guerre punique, elle fut reprise un moment par les Carthaginois. Pendant la guerre des Esclaves, elle souffrit beaucoup et, dès lors, recommença à décliner en même temps que les villes de la côte S. de la Sicile. Les ruines d'Héraclée Minoa, qui existent encore, en montrent nettement l'emplacement, à peu de distance du cap Bianco.

6° *Héraclée*, ville de la Gaule Narbonnaise, mentionnée par Pline, dans le voisinage des bouches du Rhône. On n'est pas d'accord sur la place exacte qu'elle occupait; on pense généralement que c'était la même que Fanum Sancti Eutropei, aujourd'hui Saint-Tropez; c'était une ville grecque établie sur la côte S. de la France.

7° *Héraclée Périnthe*, ville de Thrace, sur la Propontide, près de Byzance. C'est là qu'Alcibiade se retira pendant son second exil. La ville est célèbre dans l'histoire par le long siège qu'elle eut à soutenir contre Philippe de Macédoine, en 341 av. J.-C. Aujourd'hui *Erekli*.

II. En Asie :

1° *Héraclée*, ville de Carie, dont on ne connaît pas la place précise.

2° *Héraclée*, ville située sur les limites de la Carie et de l'Ionie, au pied O. du mont Latmus. Petite cité au S.-E. de Milet, elle porta quelque temps le nom unique de Latmus. Aux environs existait une caverne qui contenait, dit-on, le tombeau d'Endymion. Les ruines de la ville existent encore sur les bords du lac Baffi, qui est sans doute un reste de l'ancien Sinus Latmicus.

3° *Héraclée Pontica*, ville de Bithynie, sur les bords du Pont (mer Noire), colonie mégarienne (et non milésienne, ainsi que le dit Strabon), datant de 560 av. J.-C. Elle était située à quelques kilomètres au N. de Lycus. On montrait près de là l'entrée des Enfers, et l'on y récoltait de l'aconit. Son heureuse situation et ses deux ports l'amenèrent rapidement à une grande prospérité, et elle acquit de grands territoires. La lutte entre le peuple et l'aristocratie l'obligea à se donner des tyrans : Cléarque et ses descendants furent les premiers de ceux-ci ; c'est sous l'un d'eux, Dionysius, qu'elle atteignit son plus haut degré de prospérité. Elle déclina ensuite ; pendant la guerre des Romains contre Mithridate, elle fut en partie détruite par Aurelius Cotta et ne se releva jamais. Elle porte aujourd'hui le nom d'Erekli.

4° Ville de Lydie, près du mont Sipylus. Ph. B.

Tables d'Héraclée. — Tables de bronze découvertes au nombre de trois, dans la première moitié du XVIIIᵉ siècle, sur les bords du golfe de Tarente, dans le voisinage de l'ancienne ville d'Héraclée en Lucanie, et présentement conservées au musée de Naples, qui portent sur une face une inscription grecque et sur l'autre une inscription latine. L'inscription grecque, qui paraît remonter à la fin du IVᵉ siècle av. J.-C., détermine avec un grand luxe de détails les conditions de locations des terres sacrées. L'inscription latine donne la fin d'une loi romaine dans laquelle M. de Savigny a reconnu la loi *Julia municipalis* proposée par César en l'an 709 de Rome (45 av. J.-C.). La loi comprend, dans la portion qui nous a été transmise, des dispositions relatives à la fois à la police de la ville de Rome : *professiones frumentariæ*, entretien de la voie publique, circulation des voitures, et à l'organisation des cités de citoyens : cens italique ; éligibilité au décurionat et aux magistratures municipales ; ce qui faisait considérer par M. de Savigny la loi comme une *lex satura* proposée au mépris de la loi Cæcilia Didia, tandis que M. Mommsen voit son unité dans l'idée que Rome est désormais seulement le premier des municipes. Ses dispositions sont surtout intéressantes pour la connaissance de l'administration de la ville de Rome et du droit municipal ; mais cependant le catalogue des causes d'inéligibilité fournit aussi des renseignements utiles sur certaines des institutions du droit privé auxquelles il fait allusion. P.-F. Girard.

Bibl. : Les inscriptions grecques et latines des tables d'Héraclée ont été les unes et les autres publiées et commentées par Mazochi, Naples, 1754-58. Le texte grec s'en trouve aujourd'hui dans le *Corpus inscriptionum Græcarum*, III, 5774.75. V. aussi l'analyse donnée dans S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, 1885, pp. 96-98. Le texte latin se trouve avec un commentaire de Mommsen, dans le *Corpus inscriptionum Latinarum*, I, 206, dans les

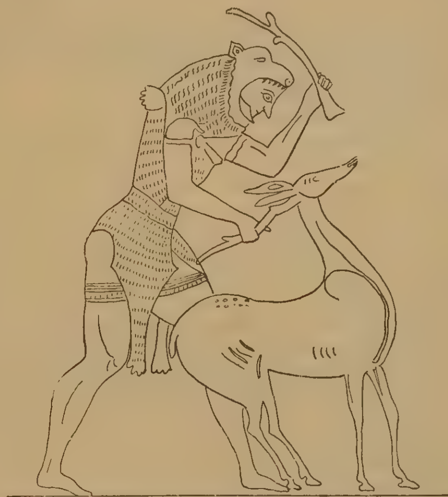
Fontes juris Romani de Bruns, 1893, pp. 183-111, et dans les *Textes de droit romain* de Girard, pp. 70-79. V. pour son commentaire, outre les observations de Mommsen, pp. 123-125, et l'article de Savigny, *Vermischte Schriften*, 1850, 3, pp. 279-414, les divers auteurs cités dans Girard, p. 71.

HÉRACLÉON, écrivain gnostique de la seconde moitié du IIe siècle. Disciple de *Valentin* (V. ce nom), il devint, après Ptolémée, le chef de l'école valentinienne italienne. Il paraît avoir débuté en Sicile. Sa prédilection pour l'exégèse biblique contribua, sans doute, à lui faire donner aux pensées de son maître une forme plus sobre, plus rapprochée de la doctrine catholique. Les fragments qu'on a de lui ont été recueillis d'abord par J.-E. Grabe (*Spicilegium ss. patrum ut et hæret. seculi II;* Oxford, 1700, t. I, pp. 80-117), puis par A. Hilgenfeld (*Die Ketzergeschichte des Urchristenthums;* Leipzig, 1884, pp. 472-498), et en dernier lieu par A.-E. Brookes dans *Texts and Studies*, éd. par J.-A. Robinson (Cambridge, 1891, vol. I, fasc. 4). F.-H. K.

HÉRACLÉONAS ou mieux **HÉRACLONAS**, empereur byzantin, fils de l'empereur Héraclius et de sa seconde femme Martine, né à Constantinople en 615, déposé en 642. Associé à l'Empire dès 638, il partagea, après la mort d'Héraclius (févr. 641), le trône avec son demi-frère, *Constantin III* (V. ce nom) et sous l'influence de sa mère, l'ambitieuse impératrice Martine, et avec l'appui du patriarche *Pyrrhus* (V. ce mot) il combattit âprement son impérial collègue, jusqu'au jour où la mort de Constantin III, qui sans doute périt empoisonné, le laissa seul maître du pouvoir. Mais les troupes d'Asie, demeurées fidèles au jeune fils de l'empereur défunt, se révoltèrent et vinrent, menaçantes, camper à Chalcédoine ; la population de la capitale, d'autre part, mal disposée pour un prince dont la naissance semblait illégitime (Martine, on le sait, était la propre nièce d'Héraclius), et dont les tendances monothélites choquaient les défenseurs de l'orthodoxie, s'agitait mécontente. Héracléonas dut se résoudre à laisser couronner, sous le nom de Constant II, le fils aîné de Constantin III (oct. 641). Pourtant, ni cette concession, ni l'éloignement de l'impopulaire patriarche Pyrrhus ne semblent avoir ramené la tranquillité à Constantinople ; moins d'un an après ces événements, le Sénat déposa Héracléonas comme détenteur illégitime de la dignité impériale ; avec sa mère Martine, il fut exilé de Byzance, cruellement mutilé (août 642) et sans doute relégué, selon l'usage, dans un monastère où il mourut à une date inconnue. Ch. Diehl.

HÉRACLÉOPOLIS (Archéol. égypt.). Ville située au centre de l'Heptanomide, à 30 lieues au S. de Memphis. Son nom grec résulte de ce fait que les Grecs ont assimilé à leur Héraclès l'Horus guerrier qui y était adoré ; son nom égyptien était *Khenensou*, qui se retrouve dans le *Hininsi* des textes assyriens, dans le *Hanas* de la Bible, dans le *Hnès* copte et enfin dans son nom moderne Ahnas-el-Medineh. La fondation de cette ville remonte aux temps les plus reculés. Après la VIe dynastie, elle fut le siège de la puissance souveraine et n'a cédé la domination de l'Egypte qu'aux princes thébains de la XIe dynastie.

HÉRACLÈS (Myth. gr.). Une des personnalités fabuleuses les plus complexes et les plus intéressantes de la mythologie grecque, celle qui ayant défrayé le plus, en divers lieux, l'imagination populaire, finit par résumer tout le mouvement des esprits divinisant les forces de la nature physique pour les déterminer peu à peu, les agrandir et les idéaliser en les ornant de tous les traits que suggère l'observation morale et la spéculation philosophique. Il n'y en a point, même parmi les plus éminents, qui ait occupé plus que lui la poésie et les arts plastiques ; et quand le polythéisme gréco-romain se répandit sur l'Occident, il n'y en a point qui se soit mieux identifié avec les divinités des peuples de race celtique ou germanique. On le rencontre en Assyrie sous le nom de Sandes ou de Sandon, chef d'une dynastie qui par Ninus régna pendant cinq cents ans sur Sardes ; les Phéniciens le vénèrent sous le nom de Melkart et l'associent à la diffusion de leur royauté commerciale par la navigation sur les mers méditerranéennes jusqu'au détroit de Gadès. Point de peuple grec qui n'ait trouvé moyen de la mêler à l'histoire de ses origines ; ainsi les Argiens par Eurysthée, les Thébains par Alcmène, les Athéniens par Thésée, les Etoliens par



Héraclès et la biche Cérynite (peinture de vase).

Achéloüs, les Lydiens par Omphale, etc. Il figurera plus tard dans la légende primitive de Rome avec Evandre ; il fournit enfin aux Romains un moyen de rattacher leurs croyances à celles des barbares de l'extrême Occident et du Nord, vaincus par eux.

Le point de départ de sa légende est à chercher à Argos, dans l'idée très ancienne qui met aux prises Zeus et Héra, les divinités les plus éminentes de l'Olympe. Héraclès est un fils de Zeus, mais issu d'une femme mortelle, et pour cela odieux à l'épouse légitime ; celle-ci, dès avant sa naissance, s'acharne contre lui et lui impose ensuite une série de combats et d'épreuves dont il triomphe par son courage, avec l'assistance des dieux amis de Zeus, c.-à-d. d'Athéna et d'Hermès (V. Alcmène, Amphitryon, Eurysthée). Frustré d'abord de la royauté suprême par une ruse d'Héra qui annule le serment solennel de Zeus, il a à lutter dans son berceau contre les serpents envoyés pour l'étouffer. Le pieux Rhadamanthe lui enseigne la vertu et la sagesse, Linos l'instruit dans la musique. Pour ses débuts, Héraclès délivre les Thespiens d'un lion qui dévorait leurs troupeaux, puis il séduit les cinquante filles de leur roi, les rend mères de tout autant de fils ; enfin il délivre les Thébains d'un tribut qu'ils payaient aux Minyens d'Orchomène. Amphitryon étant mort dans cette guerre, c'est Créon qui lui succéda à Thèbes, donnant ses deux filles, Megara et Pyrrha, en mariage à Héraclès et à Iphiclès son frère mortel, issu d'Alcmène par Amphitryon, comme Héraclès l'était par Zeus.

Dans la légende d'Argos, le héros accomplit au service d'Eurysthée une série d'exploits connus sous le nom des *Douze Travaux*, qui furent pour la poésie et pour les arts une matière inépuisable. Ce nombre paraît avoir été fixé par le poète Pisandre ; ils étaient représentés ainsi au temple de Zeus à Olympie ; mais en les récapitulant d'après les fables locales qui les ont chantés, on constate que leur nombre était variable et bien plus grand ; ils dérivent tous de la conception d'un héros solaire, traversant le monde en bienfaiteur de la nature et en civilisateur des peuples. Les armes de prédilection sont l'arc et la massue ; Héraclès est, avec *Eurytus* (V. ce nom), l'archer fameux de la primitive antiquité. Dans les représentations plastiques des

premiers temps de l'art, il manie à la fois l'arc et la massue. La difficulté de concilier les deux armes élimine peu à peu la première et les attributs caractéristiques du héros restent définitivement la massue avec la peau du lion; la tête de l'animal est d'abord ramenée en guise de coiffure sur le front, donnant au dieu un aspect thériomorphique; elle est ensuite drapée sur ses épaules ou sur le bras gauche comme une sorte de bouclier.

Il nous suffira d'énumérer les exploits célèbres d'Héraclès, en renvoyant pour chacun d'eux à un article spécial; il étrangle le lion de Némée et abat les têtes de l'hydre de Lerne; il capture le sanglier de l'Erymanthe et lutte à cette occasion contre les Centaures; il poursuit pendant une année et atteint la biche aux cornes d'or, aux pieds d'airain, symbole de la lune, qui habitait les monts de l'Arcadie; il disperse ou tue les oiseaux de la vallée de Stymphale; il nettoie les écuries d'Augias, roi des Epéens, riche en troupeaux; il rapporte à Mycène sur ses épaules le taureau de Crète, et les chevaux anthropophages de Diomède, roi de Thrace; il ravit la ceinture de l'amazone Hippolyte; il délivre les bœufs de Géryon et les amène en triomphe, des confins du lointain Occident où réside le Géant, à Argos pour les offrir à Héra en sacrifice. C'est à cet épisode que les poètes anciens ont rattaché toute une série de combats et d'aventures qui mènent le héros depuis Erythia, pays fabuleux situé au delà du détroit de Gadès, à travers l'Ibérie, la Gaule, la Germanie, l'Italie et la Sicile, d'où il remonte ensuite pour regagner la Grèce en longeant les côtes orientales de l'Adriatique. Un épisode presque aussi important, par les développements auxquels il a donné lieu, est celui de la conquête des pommes des Hespérides; la lutte d'Héraclès contre Antée, ses aventures avec les Pygmées et avec Busiris ne sont que les étapes du voyage qui le conduit au lointain Orient où le soleil se lève, comme le combat avec Géryon l'avait entraîné vers l'Occident où il se couche. Depuis Alexandre le Grand, cette expédition se complique d'un voyage aux Indes au retour duquel Héraclès délivre Prométhée enchaîné sur le Caucase; comme les courses de Dionysos, celles d'Héraclès servent à idéaliser les conquêtes du roi de Macédoine. Enfin le héros, qui a visité ainsi la terre entière, descend également aux enfers après s'être fait initier à Eleusis, délivre Thésée qui y était descendu avant lui en compagnie de Pirithoüs et amène à la lumière le chien Cerbère dompté.

Parmi les fables locales qui ont illustré Héraclès, il faut citer celle qui en Thessalie le mêle à l'histoire de la ville d'Œchalia, avec *Eurytus* et *Iphitus* (V. ces noms et Iole), celle des amours du héros avec Omphale, reine de Lydie, qui fut pour la poésie et pour l'art la matière de créations aussi gracieuses qu'originales; ses aventures avec Lityerses, Sileus et les Cercopes où l'élément comique est prédominant; ses expéditions contre Troie (V. Laomédon) et contre les Amazones (V. Hippolyte); ses victoires sur les Molionides à Elis, sur Périklyménos à Pylos, sur Hippocoon et ses fils à Lacédémone, au profit de Cepheus, roi de Tégée, l'épisode auquel se rattachent les fables d'Augé et de Télèphe; enfin sur Achéloüs à qui il enlève Déjanire, la fille de Oeneus, roi des Etoliens. Auprès du mont Œta, dans la ville de Trachis, Héraclès est célèbre comme l'ami du vieux roi Ceyx qui lui a offert une brillante hospitalité et pour le compte duquel il défait les Dryopes. Dans cette même contrée, il triomphe du géant Cycnus, fils d'Arès, du roi Amyntor qui voulait lui fermer la route de Delphes, et enfin des Lapithes dont il fait passer la puissance aux peuplades doriennes. C'est sur le mont Œta que se dénoue logiquement l'existence héroïque d'Héraclès et que s'accomplit son apothéose, c.-à-d. sa transformation en dieu olympique. La rivalité d'Iole et de Déjanire forme l'élément dramatique de cette légende que Sophocle a mise en scène dans les *Trachiniennes*. Dévoré par la tunique que Déjanire a trempée dans le sang de Nessus, Héraclès monte sur le bûcher qui doit mettre fin à ses tortures; il est enlevé dans l'Olympe et y reçoit, comme gage de sa réconciliation avec Héra, l'immortalité; Hébé, personnification de l'éternelle jeunesse, devient son épouse divine.

Une telle variété d'aventures se ramène, dans le culte, à un petit nombre d'idées générales, que l'art a précisées en les idéalisant. Il y a d'abord le type d'Héraclès combattant et peinant, depuis le berceau où il étrangle les serpents envoyés pour l'étouffer, jusqu'au bûcher du mont Œta qui met fin à ses épreuves. Sous sa forme la plus expressive, le dieu nous apparaît, non seulement armé, mais animé d'un mouvement impétueux: ainsi nous le montre un bronze du Cabinet des médailles, qui tient l'arc de la main gauche et qui brandit la massue de la droite; puis les nombreux vases peints où le dieu est en lutte avec Apollon pour la possession du trépied sacré de Delphes. Parmi les représentations variées, suggérées aux artistes par les divers « travaux » du dieu, il faut citer l'*Héraclès combattant l'hydre*, œuvre de Polyclète qu'on a cru retrouver dans un bronze de la Société des antiquaires de Poitiers. La sculpture du temps d'Alexandre le Grand a affectionné le type d'*Héraclès au repos*; elle l'a représenté tantôt assis, avec une expression mélancolique de lassitude, ou avec celle du courage satisfait de lui-même; tantôt debout, appuyé sur la massue, la peau du lion drapée sur le bras gauche. Le premier cas était celui de la célèbre statue de Lysippe, statue aux proportions colossales que Fabius Cunctator amena de Tarente à Rome; ce dernier type a reçu une consécration presque populaire dans l'Hercule Farnèse et, avec une variante de grâce élégante, dans la statue en bronze dorée trouvée au théâtre de Pompée à Rome. Dans ces diverses œuvres, la tête du dieu est ou barbue avec une expression de virilité forte et même sauvage, ou imberbe avec un air de résolution tranquille ou de méditative mélancolie : on peut citer comme le spécimen le plus curieux de ce dernier genre une tête en marbre du British Museum qui semble correspondre à l'idéal de Praxitèle. Par une épuration graduelle des idées que la légende et l'art ont mises dans la personnalité d'Héraclès, après avoir été surtout le modèle et le protecteur des athlètes et des combattants de tout ordre, il est devenu pour la foule le dieu qui détourne le mal sous toutes ses formes et pour les philosophes l'image parfaite de l'âme supérieure à toutes les épreuves, victorieuse par la vertu des assauts du destin. L'élément comique a place dans son histoire grâce à sa prodigieuse voracité, qui se lie au souvenir de ses séjours fameux chez Pholos, Cepheus, Ceyx, etc., et par sa sensualité, caractéristique dans les épisodes d'Omphale, des filles de Thespius, etc. On peut voir par l'*Alceste* d'Euripide comment la comédie attique et celle de Sicile ont exploité ce trait (pour le surplus, V. Hercule). J.-A. Hild.

Bibl. : Preller, *Griechische Mythologie*, II, 157 à 279, 3e édit. — Welcker, *Griechische Gœtterlehre*, I, 749-799. — Decharme, *Mythologie de la Grèce antique* (V. l'index). — Roscher, *Ausführliches Lexikon der griech. und rœm. Mythol.*, pp. 2137 et suiv. (article archéol. de M. Furtwængler) avec les ouvrages cités.

HERACLEUM. I. Botanique. — (*Heracleum* Tourn.). Genre d'Ombellifères, du groupe des Peucédanées, dont les représentants sont des grandes plantes herbacées, vivaces ou bisannuelles, à tiges creuses portant de larges feuilles lobées ou disséquées. Leurs fleurs, hermaphrodites ou polygames, ont un réceptacle concave, cinq pétales épigynes et un ovaire infère. Elles forment, par leur réunion, de larges ombelles composées, pourvues ou non d'involucre. Les involucelles sont formés d'un nombre variable de bractées. Les fruits sont comprimés et entourés d'un rebord en forme d'aile aplatie et étroite. Les bandelettes sont ordinairement solitaires dans les vallécules. — Les *Heracleum* croissent surtout dans l'hémisphère boréal de l'ancien monde. L'espèce type, *H. spondylium* L., est bien connue sous le nom vulgaire de *Berce* (V. ce mot). L'*H. lanatum* Michx, des Etats-Unis, a une racine préconisée comme diurétique, stomachique et carminative. C'est le *Radix Heraclei* des pharmacopées américaines. Plusieurs espèces, notamment le

H. persicum Desf. et *H. villosum* Fisch., sont cultivées dans les jardins comme ornementales. Ed. Lef.

II. Horticulture. — Les plantes de ce genre, aux grandes feuilles élégamment découpées et aux inflorescences énormes, larges de 30 centim. et plus, sont d'un effet pittoresque de premier ordre dans les jardins paysagers et conviennent très bien pour orner les pelouses ouvertes. Elles sont très rustiques et viennent presque sans soins. Elles demandent seulement une terre profonde et fraîche. On cultive *H. persicum* Desf., *H. pubescens* Bieb., *H. spondylium* L. et quelques autres espèces. On les multiplie par la division des touffes ou de graines semées au printemps que l'on repique en pépinière et qu'on plante à l'automne ou au printemps. G. B.

HÉRACLIDE. Nom d'un grand nombre de personnages grecs, en particulier à Syracuse. Outre ceux dont on trouvera ci-dessous les biographies particulières, nous citerons deux généraux qui combattirent les Athéniens (415 devant Syracuse, 409 près d'Ephèse); le chef des mercenaires de Denys le Jeune, qui, banni, s'entendit avec Dion pour renverser le tyran ; il se brouilla ensuite avec le libérateur qui dut d'abord se retirer, se réconcilia avec lui ; Dion le fit tuer (354). — Un autre Héraclide dominait à Syracuse avant Agathocle et rivalisait avec Sosistrate (317). Nommons encore un oncle et un fils d'Agathocle, mis à mort par les soldats abandonnés (307) ; un tyran de Léontion (278) ; un officier d'Alexandre, chargé d'explorer la Caspienne ; un lieutenant de Démétrius, gouverneur d'Athènes vers 290 ; un des conseillers de Philippe V de Macédoine, architecte de Tarente, qui lui rendit les plus mauvais services ; un Byzantin, ambassadeur d'Antiochus auprès de Scipion (190) ; un conseiller d'Antiochus Epiphane, promoteur de l'imposteur Alexandre Balas ; un sculpteur d'Ephèse, fils d'Agasias ; un peintre macédonien du IIe siècle av. J.-C. ; un architecte du temps de Trajan ; un grammairien d'Alexandre, contemporain d'Amnonius ; un célèbre rhéteur grec de Lycie, disciple d'Hérode Atticus ; Héraclide de Cumes, auteur d'un ouvrage sur la Perse ; plusieurs médecins, parmi lesquels le père d'Hippocrate et un contemporain de Strabon, etc. A.-M. B.

HÉRACLIDE (de Tarente), médecin grec du IIIe ou du IIe siècle av. J.-C. Il fut l'un des représentants les plus brillants de la secte empirique, et il a écrit des commentaires sur Hippocrate et des ouvrages sur la thérapeutique, le pouls, etc., qui sont perdus. Galien, Celse et Cælius Aurelianus en parlent avec éloges. Dr L. Hn.

HÉRACLIDE (de Pont), philosophe grec, de l'école de Platon, bien qu'on l'ait parfois rattaché à celle d'Aristote. Né à Héraclée, dans le royaume de Pont, riche et d'une famille puissante, il vint à Athènes, où il suivit d'abord les leçons de Speusippe. On dit que Platon, lors de son dernier voyage en Sicile, lui confia la direction de son école. Après la mort de Speusippe, il revint dans son pays, où il fonda une école, et où il mourut vers 330 av. J.-C. Il fut moins un philosophe qu'un érudit, célèbre dans toute l'antiquité par sa science, mais crédule et sans critique, accueillant toutes les fables, et en remplissant tous ses ouvrages. Ses opinions paraissent avoir été assez inconsistantes. D'après Cicéron, il définissait Dieu tantôt comme étant le monde, tantôt comme l'intelligence : il attribuait la divinité même aux étoiles errantes, refusait à Dieu tout sentiment et déclarait sa forme changeante, puis dans le même livre considérait la terre et le ciel comme des dieux. Dans quelques parties de sa cosmologie, il s'éloignait de son maître, et se rapprochait de Pythagore. Il admit l'existence de corpuscules indivisibles et irréductibles, différents des atomes de Démocrite en ce qu'ils pouvaient agir les uns sur les autres, et se modifier, ce qui substituait une théorie dynamiste à la conception mécaniste. C'était l'intelligence divine qui, de ces atomes, avait fait un monde. Ce monde était infini. Il croyait que la terre se mouvait autour de son axe, que le ciel était immobile, et prétendait par cette théorie pouvoir rendre compte de toutes les apparences. L'âme était pour lui un composé de lumière et d'éther. En morale, il était resté fidèle aux enseignements de Platon, et il avait écrit un livre sur la justice, où il développait, à l'aide d'un grand nombre d'exemples, les idées du maître. Il ne nous est parvenu aucun des ouvrages qu'Héraclide de Pont avait écrits sur un grand nombre de sujets. Quelques fragments de son *Traité des constitutions des divers Etats* ont été imprimés à la suite des *Histoires diverses* d'Elien. Coray les a réédités dans le premier volume de la *Bibliothèque grecque* (Paris, 1805). V. Br.

Bibl. : Roules, *De Vita et scriptis Heraclidæ Pontici*, dans *Ann. Acad. Lovan*; 1824, VIII. — Deswert, *De Heracl. Pontico*; Louvain, 1830. — Muller, *Fragm. histor. Græc.*, II, 197. — Krische, *Forschung*, p. 325.

HÉRACLIDE, philosophe grec, de l'école sceptique, nommé par Diogène Laërce, d'après Hippobotus et Sotion, comme le disciple de Ptolémée, et le maître d'Ænésidème. On n'a point d'autres renseignements précis sur ce philosophe. La question s'est posée de savoir si ce n'est pas le même personnage qui est cité par Galien sous le nom d'Héraclide de Tarente, médecin empirique, commentateur d'Hippocrate, et disciple de l'hérophiléen Mantias. Il y a encore un autre Héraclide, médecin aussi, né à Erythrée, hérophiléen, et cité par Galien et Strabon comme disciple de Chryserme. Héraclide le Sceptique est-il le même que l'un ou l'autre de ces médecins ? Ce qui fait l'intérêt de la question, c'est qu'il importerait de savoir si, même avant Ænésidème, l'alliance étroite qui exista plus tard entre l'empirisme médical et le scepticisme philosophique était déjà conclue. Malheureusement l'état des documents dont nous disposons ne permet pas de résoudre cette question. La chronologie s'oppose à ce qu'on identifie Héraclide le Sceptique et Héraclide de Tarente, et elle ne permet pas non plus qu'on le confonde avec Héraclide d'Erythrée, à moins, comme on l'a supposé, qu'il n'y ait eu deux philosophes de ce nom, l'un à la fin du IIIe siècle, l'autre à la fin du Ier siècle av. J.-C. V. Br.

Bibl. : Brochard, *les Sceptiques grecs*, p. 233.

HÉRACLIDE Lembus, philosophe grec, de l'école péripatéticienne. Il était né, selon Diogène Laërce, à Calatis, dans le royaume de Pont, ou à Alexandrie, selon Suidas, à Oxyrinchos, en Egypte ; il vécut sous Ptolémée Philométor (181-147 av. J.-C). Il avait composé un certain nombre d'ouvrages philosophiques, entre autres une histoire en trente-sept livres, un abrégé des biographies de Satyrus, que cite assez souvent Diogène Laërce, et une διαδοχή en six livres, qui était l'abrégé d'un livre de Sotion. Les fragments que nous avons de lui ont été réunis par Muller (*Fragm. historic. Græc.*; Paris, III). V. Br.

HÉRACLIDES (Myth. gr.). Nom patronymique des descendants immédiats d'Héraclès qui, grâce aux fables locales sur les voyages et les conquêtes de ce dieu, furent en nombre considérable. Il y a d'abord toute la descendance des filles de Thespius, lesquelles furent au nombre de cinquante et eurent chacune un fils d'Héraclès. Dix autres races sont citées par Apollodore (II, 7, 8), qui est loin de les énumérer toutes. On peut nommer Thessalus qui prit part à l'expédition contre Troie, à qui se rattachent les plus anciens rois de la Thessalie et, avec eux, les Aleuades, la plus illustre famille de cette contrée. Les rois de Macédoine faisaient remonter leur race à Temenus d'Argos, fils d'Héraclès ; de même, les dynasties qui se disputèrent la royauté de la Lydie ; Crésus prétendait descendre d'Héraclès par Omphale. La dynastie des Bacchiades de Corinthe qui rayonna en Sicile avec Archias, fondateur de Syracuse, et à Rome avec Tarquin, fils de Démocrate, citait comme son premier ancêtre Antiochus, également fils d'Héraclès. Lorsque l'influence grecque modifia dans le Latium la vieille religion rustique d'Hercule, les familles qui détenaient son culte depuis l'origine, les Pinarii, les Potitii, les Fabii, se fabriquèrent des généalogies qui en firent des Héraclides à la façon hellénique. Mais les Héraclides les plus connus, ceux

qui ont exercé un rôle historique et qui forment comme la transition de la fable à l'histoire, sont les descendants de Hyllus, fils d'Héraclès par Déjanire, qui se seraient associés aux Doriens et auraient dirigé l'invasion du Péloponèse, qualifiée par les anciens de *Retour des Héraclides ;* c'est d'eux que prétendaient descendre les deux familles royales de Sparte (V. Doriens et Sparte). J.-A. H.

HÉRACLIEN, usurpateur romain. Nommé comte d'Afrique par Honorius pour avoir pris part au meurtre de Stilicon, en 408 ou en 409, il conserva l'Afrique à l'empereur contre les tentatives de l'usurpateur Attale. Consul désigné en 413, il n'entra sans doute pas en fonctions, car, au milieu de l'année 412, il prit la pourpre et tenta, en 413, une expédition contre l'Italie. Il avait 3,700 bateaux, selon Orose, 700 seulement d'après la *Chronique* de Marcellin. Suivant Orose et Marcellin, débarqué en Italie, il s'enfuit devant l'armée du comte Marinus ; d'après Idace, il aurait été vaincu dans une grande bataille près d'Otricoli. En tout cas, il fut mis à mort à son retour à Carthage en 413, et son nom fut effacé des actes. Ch. Lécrivain.

HÉRACLITE, philosophe grec, né à Ephèse vers 576 av. J.-C., mort vers 480 av. J.-C. Appartenant à une famille riche et puissante, il prit parti, dans les luttes politiques qui déchiraient sa patrie, pour l'aristocratie ; il paraît avoir été peu en faveur auprès de ses concitoyens. Sa vie nous est d'ailleurs fort peu connue, et quelques renseignements conservés par divers historiens sont plus que suspects : telles sont entre autres les anecdotes racontées par Diogène Laërce et relatives à sa maladie et à sa mort. Il faut écarter aussi l'assertion de quelques auteurs chrétiens d'après laquelle il aurait été persécuté pour cause d'athéisme. Théophraste nous apprend qu'il était d'humeur mélancolique, et c'est ce que semblent confirmer quelques-uns des fragments de ses œuvres qui nous ont été conservés. Toutefois, les anecdoctes racontées par Diogène Laërce sur sa misanthropie ne méritent aucune créance. La tradition d'après laquelle il pleurait de tout, tandis que Démocrite riait de tout, est un conte absurde. Nous ne savons rien de ses maîtres. C'est à tort qu'on l'a parfois considéré comme un disciple de Xénophane. Il avait composé un ouvrage *Sur la Nature*, écrit en prose ionienne, et célèbre, comme l'attestent Aristote et Lucrèce, par son obscurité. Nous en avons quelques fragments qui confirment ce témoignage des anciens : nous y voyons aussi qu'Héraclite avait de lui-même la plus haute opinion : il se désigne comme un de ces hommes qui à eux seuls valent plus que des milliers d'autres. Les *Lettres* qu'on lui a parfois attribuées ne sont certainement pas authentiques.

Héraclite occupe une place très importante dans l'histoire de la philosophie grecque. Le premier, et sans se rattacher à aucune école antérieure, il a exposé une doctrine philosophique très profonde, en opposition à la fois avec l'opinion commune et avec les théories des autres philosophes. Plus tard, ses doctrines exercèrent une grande influence sur l'esprit de Platon qui les conserva, en ce qu'elles ont d'essentiel, dans son système. A une époque ultérieure, la physique des stoïciens fut, avec des modifications importantes, il est vrai, la reproduction de celle d'Héraclite : et des philosophes qui sembleraient devoir être à tout égards les plus éloignés de sa manière de voir, tels que Ænésidème, lui firent cependant, sur des questions capitales, de notables emprunts.

Héraclite déclare que, de quelque côté qu'il se tourne, il ne trouve nulle part la connaissance vraie. Le commun des hommes n'a aucune intelligence de l'éternelle vérité : l'ordre du monde n'existe pas pour lui ; la vérité lui paraît incroyable : il est sourd à sa voix, même quand elle frappe ses oreilles. Les hommes qui ont acquis un grand renom, à l'exception toutefois des sept sages de la Grèce, n'ont guère plus de prestige à ses yeux : il s'exprime fort durement sur Hésiode et sur Homère, sur Pythagore et Xénophane. Sa doctrine philosophique est en contradiction directe avec celle de l'école d'Elée. Tandis que celle-ci proclamait l'être absolument un et immobile, Héraclite ne voit partout que multiplicité et changement. Rien dans le monde entier ne demeure un seul instant identique à soi-même : tout passe, tout change, tout meurt à chaque moment. C'est ce qu'il exprimait par ces formules restées célèbres : *Tout coule* et *on ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve*. Aucune chose *n'est* à proprement parler : tout devient, tout passe d'un contraire à l'autre : tout se confond, les contraires sont identiques, et c'est un même être, toujours fuyant, qui revêt tour à tour les formes les plus opposées. Le jour devient la nuit, et la nuit le jour ; le petit devient grand, et l'invisible visible ; le haut et le bas, ce qui est salutaire et ce qui est nuisible, le commencement et la fin, le mortel et l'immortel, ne diffèrent pas. L'été et l'hiver, la guerre et la paix sont identiques : l'argile dont les choses sont faites revêt sans cesse de nouvelles formes. Dire que toute chose passe ainsi continuellement d'un contraire à l'autre, c'est dire que la guerre est la mère et la souveraine de l'univers ; elle est le droit et l'ordre du monde. Ce qui se sépare s'unit : partout on voit des tensions opposées, comme dans l'arc et la lyre. Hegel louera plus tard Héraclite d'avoir déjà connu l'identité des contraires, de l'être et du non-être. Il est vrai qu'en même temps qu'il aperçoit partout l'opposition et la guerre, le philosophe découvre en toutes choses et pour la même raison, l'accord et l'harmonie. Les contraires se réunissent dans l'unité : ils proviennent tous d'un seul et même être qui en se séparant de lui-même s'unit avec lui-même. De toutes ces oppositions naît l'harmonie du monde qui éclate à nos yeux. Cet être unique qui prend successivement tant de formes diverses, Héraclite l'appelle le feu. « Le monde, dit-il, n'a été créé par aucun des dieux ni par aucun des hommes : mais il a toujours été, il est et il sera un feu, éternellement vivant, s'allumant et s'éteignant selon la loi. »

Les historiens et les critiques ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut entendre par ce feu, qui est le principe de tout. Selon Ed. Zeller, cette proposition ne résulte pas, par une réflexion consciente, du principe métaphysique : il ne conteste pas que l'explication d'Héraclite soit en son principe une explication physique : l'imagination du philosophe revêt tout d'abord d'un symbole physique cette loi du changement qu'il a observée partout ; et sa conscience ne sait pas encore distinguer entre l'idée générale et la forme sensible sous laquelle cette idée est exprimée. En d'autres termes, le feu primordial n'est pas le feu que nos sens peuvent apercevoir ; ce n'est pas non plus une substance immuable, demeurant toujours qualitativement la même, qui aurait servi à former les autres choses. C'est le principe actif, l'essence des éléments, qui circule éternellement dans toutes les parties de l'univers, et produit la transformation incessante des choses. Le rayon de feu ou l'éclair, c'est l'élément chaud, le principe de la chaleur, qu'il appelait peut-être aussi l'*éther*. Enfin, l'évolution et les transformations de ce feu essentiel ne se font pas au hasard ; elles sont au contraire soumises à une loi divine, à laquelle tout obéit, à la *Diké*, au *Logos*, qui s'appelle encore la destinée ou la nécessité, dont rien dans le monde ne saurait enfreindre les arrêts. Il y a ainsi une force organisatrice et divine qui anime le monde et le gouverne sans en être distinguée : Dieu ou Jupiter ne diffère pas du monde ; il lui est immanent. Cette raison universelle ne diffère pas non plus du feu. C'est, comme le diront plus tard les stoïciens, qui s'approprieront la conception panthéistique d'Héraclite, un feu artiste et raisonnable qui amène méthodiquement toutes choses à l'être. Telle est, dans ses grandes lignes, la conception philosophique d'Héraclite. Elle diffère, non seulement, comme on l'a vu, de celle des Eléates, mais aussi de celles d'Empédocle, d'Anaxagore et de Démocrite par son caractère nettement dynamiste.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la physique d'Héraclite ni des détails de son explication de l'univers. Sur

sa théorie de la connaissance, nous savons peu de chose : il considérait les sens comme trompeurs, et mettait la raison au-dessus d'eux. Mais il ne paraît pas avoir approfondi les questions de cet ordre. On trouve encore dans les *Fragments* nombre de vues morales, politiques ou religieuses. Il méprise la vie de la plupart des hommes qui, dit-il, vivent comme le bétail, naissent, procréent des enfants, et meurent sans jamais viser à un but plus élevé. L'homme raisonnable doit obéir à la loi générale. Il dépend de l'homme d'être heureux ; il suffit de se conformer à l'ordre du monde, qui est toujours tel qu'il doit être. En politique, il considère les lois humaines comme une émanation du divin, et déclare que rien n'est plus nécessaire au salut de l'Etat que la suprématie de la loi. Un peuple doit combattre pour sa loi comme pour ses murs. Cette suprématie de la loi ne doit être sacrifiée ni à la domination d'un seul, ni à celle de la multitude qui ne sait pas, dit Héraclite, obéir au meilleur ni supporter aucune supériorité. Enfin il traite les questions religieuses avec un grand respect pour les croyances populaires ; il croit aux révélations de la sibylle, et parle de Jupiter et d'Apollon sur le ton d'un théologien ou d'un croyant : il a même une prédilection marquée pour les appellations mythologiques, sans qu'on puisse voir comment ses croyances s'accordent avec ses théories philosophiques. Victor Brochard.

Bibl. : Bernays, *Gesamm. Abhand*, t. I, 108 ; *Die Herakl. Briefe*, 1869. — Lassalle, *Die Philos. Herakleitos des Dunkeln*, 1858, 2 vol. — Gladissch, *Herakleitos und Zoroaster*, 1859. — Schuster, *Herakl. von Ephesus*, 1873. — Teichmüller, *Neue Stud. z. Gesch. der Begriffe*, 1876, I ; 1878, II. — Soulier, *Eraclite*; Rome, 1885. — Pfleiderer, *Die Philos. des Herak.*, 1886. — Gomperz, *Zu Heraklit's Lehre*, 1887. — Patrick, *Heraklitus* ; Baltimore, 1889. — Tannery, *Pour la science hellène* ; Paris, 1887.

HÉRACLITE, mathématicien grec, d'époque inconnue, cité par Pappus pour un problème qui est parfois donné à tort sous ce dernier nom : par un point situé sur la bissectrice d'un angle droit, mener une droite dont la partie interceptée par les côtés de cet angle ait une longueur donnée. — C'est peut-être le même qu'un *Heracleitos* ou *Heracleios* (?), auteur d'une *Vie d'Archimède*, citée par Eutocius dans son commentaire sur Apollonius.

HÉRACLIUS, général byzantin du VI[e] siècle et patrice d'Afrique, né en Arménie vers 550 d'une grande et riche famille de l'aristocratie provinciale, mort vers 615. Sous le règne de l'empereur Maurice, il fit dans les campagnes de Perse une glorieuse carrière militaire ; en 586, comme lieutenant du stratège Philippicos, il prit une part importante à la journée de Solachon ; en 587, il commanda en chef une opération importante ; en 589, il déploya à la bataille de Nisibe une magnifique bravoure, et en toutes circonstances il se fit remarquer par son courage, son habileté et son énergique fermeté à maintenir la discipline des troupes. Vers 599 ou 600, il fut, en récompense de ses services, nommé par Maurice à l'important gouvernement d'Afrique, et lors même que la révolution de 602 eut placé Phocas sur le trône de Byzance, il conserva ses hautes fonctions. Mais à l'égard du nouveau régime, l'exarque de Carthage garda une réserve extrême ; bientôt même, encouragé par l'éloignement de sa province, et sollicité de toutes parts de mettre un terme aux sanglantes fureurs du tyran, il se décida en 608 à rompre ouvertement avec le basileus. C'est par ses soins que fut préparée la grande expédition qui, dirigée par le fils du patrice, le futur empereur Héraclius, mit fin en oct. 610 au règne de Phocas ; l'exarque, fatigué par l'âge, n'y prit point une part directe et demeura pendant les événements dans sa province. Mais il est probable qu'après l'avènement de son fils, il quitta Carthage ; il mourut peu après, en tout cas avant 615. De son mariage avec Epiphania, il avait eu trois enfants : deux fils, *Héraclius*, le fondateur d'une dynastie qui pendant un siècle régna sur Byzance, et *Théodore* ; une fille, *Marie*, qui fut la mère de l'ambitieuse impératrice Martine. Ch. Diehl.

HERACLIUS, empereur byzantin (610-641), fondateur de la maison de Cappadoce, né vers l'an 575, mort le 11 févr. 641. Il appartenait à une riche et illustre famille, originaire d'Edesse. Son père était exarque d'Afrique et s'était signalé comme chef d'armée. Il était lui-même remarquable par sa haute stature et la noblesse de ses traits. L'usurpateur Phocas avait renversé et mis à mort l'empereur Maurice. L'exarque d'Afrique empêchant les arrivages de blé à Constantinople, il enferma dans un monastère Epiphanie, la mère, et Eudoxie, la fiancée du jeune Héraclius. Celui-ci, d'accord avec son cousin Nicétas, organisa une double expédition contre le tyran. Nicétas devait s'avancer à travers l'Egypte, la Syrie et l'Asie Mineure sur Constantinople. Héraclius en personne dut, avec une flotte, franchir la Méditerranée, l'Hellespont et le Propontide. Celui des deux qui arriverait le premier et mettrait à mort Phocas aurait l'Empire. Héraclius, ayant arboré un nouveau labarum, « l'image d'Edesse », « l'image non peinte », représentant la Vierge, ne perdit pas un instant et, comme c'était à prévoir, atteignit le premier le but. A son approche, la faction des Verts provoqua un soulèvement général. Phocas fut promptement détrôné et livré au supplice. L'heureux chef de cette expédition fut, non sans résistance de sa part, revêtu des insignes impériaux. Entraîné au palais par le patriarche Sergius, il fut couronné dans l'oratoire de Saint-Etienne, en même temps que sa fiancée qu'il venait de délivrer. Cependant son héroïsme et ses talents militaires avaient ample matière pour s'exercer. L'Empire était menacé dans ses possessions les plus essentielles. Chosroès Parviz, souverain sassanide de la Perse, le « grand roi », avait profité de la mort de l'empereur Maurice, auquel il était redevable de son trône, pour mettre la main sur l'Egypte que dut quitter Nicétas, la Syrie où l'appelaient les juifs persécutés par les chrétiens, l'Asie Mineure. Héraclius régnait depuis environ quatre ans, lorsque la « sainte » ou la « vraie croix », celle qu'Hélène, mère de Constantin, avait exhumée de la colline du Calvaire, fut enlevée de Jérusalem par le généralissime de Chosroès, Schaharbarz, « le Sanglier royal », et emmenée captive en Perse (614). Il avait perdu son épouse Eudoxie, et s'était remarié, contrairement aux prescriptions de l'Eglise, à Martina, fille de sa sœur. L'anarchie était partout. Un complot avait été tramé par Crispus, gendre de Phocas. Héraclius désespéra. Il forma le projet de s'enfuir à Carthage avec la famille impériale. C'est le patriarche Sergius qui, s'offrant inopinément à sa vue, l'entraîna au pied des autels et lui arracha le serment de rester et de mourir à son poste. Mais on n'était pas libre de marcher immédiatement contre les Perses ; car si ceux-ci menaçaient la capitale du côté de la mer, les Avares, dont les incursions étaient si redoutées, s'étaient avancés jusqu'à la muraille d'Anastase. Il fallut donc temporiser. Après un essai d'entrevue à Héraclée avec le Khaqân, qui pensa lui être fatal, il en eut une effectivement, du haut de son vaisseau, avec le général perse Saen, resté sur le rivage, à Chalcédoine. Il ne tarda pas à envoyer une ambassade solennelle au delà du Tigre, munie d'une lettre de la chancellerie grecque qui est parvenue jusqu'à nous. Chosroès y fit une réponse insolente qui excita parmi les Byzantins une salutaire indignation. Héraclius put prendre, avec l'assentiment général, de mâles résolutions : tout le trésor de Sainte-Sophie fut mis à la disposition de l'Etat ; les distributions gratuites de blé, legs du vieil empire romain, furent abolies ; tous les citoyens, même les moines, furent appelés sous les armes. Les Lombards, maîtres de l'Italie septentrionale, dont il s'était concilié l'amitié, se chargèrent d'occuper le plus possible les Avares. Il fit ensuite une retraite, à la fois religieuse et studieuse, pour se préparer à une grande et longue lutte. Il relisait les meilleurs traités de stratégie et de politique. Le lendemain de Pâques (4 avr. 622), après une communion publique, il partit au milieu des plus chaleureuses manifestations de la foule. Il avait proclamé régent Constantin le Jeune, son fils aîné, à peine âgé de dix ans ; mais le gouvernement effectif restait aux mains du patriarche Sergius et de Bonus, pa-

trice et chef de la milice. En venant débarquer aux Pyles de Cilicie et de Syrie, à Issus, où Alexandre le Grand avait livré bataille, au centre géométrique de l'immense territoire envahi par le grand roi, il montra dès l'abord sa rare sûreté de coup d'œil. Il restait d'ailleurs ainsi en communication avec la flotte qui dominait la Méditerranée. Il pouvait exercer sans danger immédiat ses troupes en un pays montagneux. Il aguerrit ses soldats, combinant toujours, dans son œuvre de relèvement moral, l'orgueil romain et l'enthousiasme chrétien. La véritable guerre commença quand il franchit les portes Amaniques, gagnant la Cappadoce, son pays natal. Les Perses durent enfin se replier, abandonnant Chalcédoine. Un ingénieux stratagème lui permit de prendre à revers « le Sanglier royal », de s'établir dans le Pontique, entre l'Anti-Taurus et le Pont-Euxin. Il semblait menacer la Perse elle-même. A la faveur de l'hiver, Héraclius put s'embarquer à Trébizonde pour Constantinople qui, toujours menacé par les Avares, réclamait sa présence. Il reparut comme transfiguré devant ses sujets, ayant, en dix mois, délivré la ville du côté de la mer et contraint Schaharbarz d'évacuer toute l'Asie Mineure. Son confesseur et poète attitré, Georges Pisidès, qui l'avait accompagné, lança alors son poème sur les *Perses*, qui fit de lui un émule chrétien d'Eschyle. L'empereur, désireux de contraindre Chosroès à évacuer la Syrie et l'Egypte, résolut de s'appuyer sur l'Arménie, contrée montagneuse, qui pouvait lui servir de réduit et de refuge et où son armée, renforcée des valeureuses et chrétiennes populations des Lazes, des Abasges, des Ibères et des Albanais, avec une cavalerie excellente, dominant le cours supérieur du Tigre et de l'Euphrate, cette double artère de l'empire sassanide. Son objectif principal, son grand stimulant, ne l'oublions pas, était la reprise de la vraie croix, que Chosroès lui avait refusé. Or la vraie croix était déposée à Ganzaca, actuellement Tauris, au cœur de l'Atropatène, le moderne Aderbaïdjan ou « pays du Feu », ainsi nommé parce que les mages y avaient leurs pyrées ou autels du feu les plus révérés. Le grand roi fit à cette occasion une levée dans tous ses Etats et en confia le commandement à Saës, l'un de ses meilleurs capitaines. Lui-même occupait Ganzaca avec 40,000 hommes. Héraclius, brûlant villages et villes, détruisant surtout les pyrées, fondit sur Ganzaca, d'où Chosroès s'éloigna précipitamment, renversa le fameux temple du Soleil, où des appareils ingénieux imitaient la foudre et la pluie (623). Mais la vraie croix ne s'y trouvait plus. Après la destruction de Thébarme (Ourmyah), Héraclius, circonspect au milieu même de son enthousiasme, — il avait peur de perdre sa base d'opération, — abandonna ses 50,000 prisonniers, pour hiverner en Albanie (624). Là, serré de près par Schaharbarz et par Sarablagas, qu'allait renforcer un troisième général, Saës, il les accabla sur les bords de l'Araxes : le second resta parmi les morts. Schaharbarz, qui avait résisté vaillamment, fut lui-même sur le point d'être surpris; ses propres armes devinrent les trophées d'Héraclius. Au retour du printemps (625), il se porta par une marche hardie jusqu'en Cilicie. Sur les bords de Sarus, près d'Adana, eut lieu un combat où l'héroïsme de l'empereur arracha au vainqueur de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie un cri d'admiration. Si Héraclius, l'année suivante (626), se reporta vers Trébizonde, c'était pour parer à un double péril. En effet, il venait d'apprendre qu'une ligue s'était conclue entre les Avares et les Perses, qui s'étaient donné rendez-vous sur les bords du Bosphore. Il divisa ses forces en trois corps : le premier fut envoyé par mer à Constantinople ; le second, sous les ordres de son frère Théodore, dut s'opposer à Saës dans la Mésopotamie ; le troisième, qui restait avec lui, gardait l'Arménie et le Caucase. C'est près de Tiflis qu'il sut conquérir à sa cause les Turcs Khozars, en promettant à leur chef Ziebil la main de sa fille. Son habile politique neutralisait les Mongols d'Europe à l'aide des Mongols d'Asie. Toutefois, en l'absence d'Héraclius, Constantinople subissait avec héroïsme les assauts multipliés des Avares. Un essai de jonction avec les Perses et l'attaque de la Corne d'or aboutirent à un désastre tel que le Khaqân dut regagner les bords du Danube. Pisidès ne tarda pas à composer un nouveau poème, *les Avares*. Informé de ces nouvelles, Héraclius n'hésite pas : il passe le Grand-Zab, affluent du Tigre supérieur, et campe bientôt sur les ruines de Ninive, non loin d'Arbelles. Là il se trouve en présence de Razatès, que le grand roi a placé à la tête d'une nombreuse armée. Une grande bataille s'engage le 12 déc. 627. Monté sur son cheval Phalbas, l'empereur fait encore des prodiges de valeur et abat du revers de son épée la tête de Razatès qui l'a provoqué en combat singulier. Poursuivant ses avantages, il opère une curieuse marche à travers « les paradis » ou « oasis » de la rive droite du Tigre. Son objectif est Dastadjerd, où se trouvait alors le grand roi. Dans le paradis de Béclal, il éleva un cirque et convia ses soldats à une représentation théâtrale. Quand il atteignit Dastadjerd, Chosroès venait de le quitter précipitamment (628). Cette résidence royale fut livrée aux flammes. Il se vit entouré de nombreux sujets romains déportés d'Edesse, de Jérusalem et d'Alexandrie. En forçant la ligne de l'Arba et du Tigre, il aurait pu emporter Ctésiphon ; mais il risquait d'éprouver un échec loin de tout renfort. Il battit donc en retraite. Le 24 févr. 628, il s'établissait dans Tauris, comme en un haut observatoire. Cependant la Perse était en proie à une révolution. Une sentence de mort contre Schaharbarz, dont l'inaction à Chalcédoine avait été si fatale à Chosroès, tomba aux mains du gouvernement byzantin. « Le Sanglier royal » s'aboucha aussitôt avec le patriarche de Constantinople, signa un traité de paix et décampa vers la Perse. La belle Schirin, épouse de Chosroès, ayant décidé Chosroès, alors gravement malade, à désigner son fils Merdasa comme héritier présomptif, l'aîné des enfants royaux, Siroès, assisté de Gundarnaspe, chef d'armée, envoya des messagers à Héraclius et jeta dans la « tour des Ténèbres » le roi auquel il infligea un cruel supplice. Cette mort rendait faciles les négociations. Par une lettre que le patriarche Sergius lut au peuple le 15 mai 628, jour de la Pentecôte, l'empereur annonça cet événement qui terminait vingt années de guerres : « L'impie est tombé avec fracas ! » y disait-il d'une façon toute biblique. Pisidès composa alors son *Héracliade*. A ses yeux, comme à ceux de tous ses sujets d'ailleurs, Héraclius apparaissait comme un autre « Alexandre », un autre « Constantin ». Le grand héros byzantin rentra bientôt au palais d'Hérée avec l'impératrice Martina, qui l'avait suivi dans toutes ses campagnes. Il envoya son frère Théodore à Ctésiphon, pour obtenir la restitution du Palladium de la nouvelle Rome, la Croix, et la délivrance des captifs de la Cappadoce, de la Palestine, de l'Egypte. C'est Schaharbarz qui révéla l'endroit où le signe de la rédemption avait été déposé. Théodore l'ayant rapporté à Héraclius, celui-ci put faire son entrée triomphale à Constantinople le 14 sept. 628, journée dont l'Eglise a perpétué le souvenir en instituant la fête de l'Exaltation de la Croix, qui se célèbre tous les ans le 14 sept. même. L'antique Rome fit écho à Constantinople dans cette circonstance. L'empereur s'empressa de rendre la vraie croix à Jérusalem et à l'église du Saint-Sépulcre. Il la portait lui-même quand il gravit le Calvaire, et la présenta au patriarche Zacharie. Le sceau qu'Hélène y avait apposé était resté intact. Les espérances des Byzantins étaient alors, pour ainsi dire, illimitées. C'était, répéta Pisidès dans son *Hexameron*, « une vie nouvelle, un nouveau monde, une nouvelle création ». En fait, Héraclius, qui allait séjourner six années consécutives en Syrie, à Hiérapolis, à Emèse, à Edesse, avait à réorganiser les provinces reconquises, l'Asie, la Syrie, l'Egypte, à apaiser les troubles


Monnaie de bronze d'Héraclius.

religieux qui renaissaient, à raffermir la Perse ébranlée par ses mains, à surveiller l'Arabie qui commençait à s'agiter. Les trésors du grand roi furent consacrés à éteindre la dette contractée envers l'Eglise, ce qui laissa à l'Etat peu de ressources disponibles et aigrit contre le clergé les esprits déjà émus par les controverses théologiques. On sait que le concile de Chalcédoine (451) avait condamné à la fois Nestorius, qui distinguait deux personnes dans le Christ, et Eutychès, qui n'admettait en lui qu'une nature. La doctrine monophysite avait été renouvelée par Jacob Baradée ou Zanzale, fondateur de la secte jacobite, à laquelle avaient adhéré les Coptes et les Syriens indigènes, protestation nationale contre les Hellènes, auxquels neuf siècles auparavant les avait subordonnés la conquête d'Alexandre le Grand. Ils s'opposèrent ainsi aux Melkites (impérialistes). Le schisme jacobite attira naturellement l'attention du patriarche Sergius et d'Héraclius, qui séjournait en Syrie, au beau milieu de ces disputes à la fois religieuses et *politiques*. D'accord avec Pyrrhus, qui devait lui succéder sur le siège de Constantinople, avec Cyrus, bientôt patriarche d'Alexandrie, avec Athanase, bientôt patriarche d'Antioche, Sergius formula le monothélisme qui n'admettait en Jésus-Christ qu'une seule volonté en deux natures, comme suite de l'unité de personne. Le pape Honorius adhéra à cette doctrine que le nouveau patriarche de Jérusalem, Sophronius, ne cessa de combattre avec acharnement. Pendant que le mazdéisme sombrait sous les coups d'Héraclius, que le christianisme, malgré son éclatante victoire, était plus divisé que jamais, l'islamisme surgissait. Une correspondance fut échangée entre l'empereur et le prophète. « Fais-toi musulman ! » aurait écrit, assez naïvement, Mohammed à Héraclius. Le moqauqis (prélet) des Coptes, egalement pressenti, avait une attitude indécise. Cependant une prédiction se répandait, à savoir que l'Empire serait détruit par les peuples circoncis. Heraclius, d'accord avec le Gallo-Franc Dagobert, s'était laissé entraîner à une active persécution contre les Juifs, qui, bannis de Jérusalem, se réfugièrent en Arabie. La frontière, telle que l'avait fixée Trajan, à l'extrémité septentrionale de la péninsule, en fut profondément troublée. La Perse était, de son côté, plus que jamais en proie à l'anarchie depuis la mort violente de Siroès et de son meurtrier et successeur, Schaharbarz. C'est cette condition anormale des deux empires qui rendit possible l'invasion arabe. Mohammed lui-même donna le signal de la guerre. Le premier combat, celui de Mouta, fut sanglant et indécis. Mais Khaled, « l'épée de Dieu », s'y révéla. La mort presque immédiate de Mohammed et l'intronisation en Perse du jeune Yezdedjerd, fils de Schaharbarz, par les soins d'Héraclius (6 et 8 juin 632), procurèrent à ce dernier un court répit. Abou-Beckr, proclamé khalife, c.-à-d. successeur du prophète, prêcha la guerre sainte et ne réunit pas moins de 124,000 hommes. Attaquer à la fois les deux grands empires voisins avec deux armées qui, manœuvrant non loin l'une de l'autre, se réuniraient au besoin, tel fut son plan. Informé de l'attaque qu'il aurait dû prévenir, l'empereur se fixa à Damas. Il organisa la défense ; mais, d'une santé déjà chancelante, il ne put songer à commander en personne. Abou Obeida, qui visait directement l'empire byzantin, était suivi d'Amrou. Il était précédé de l'irrésistible Khalid qui avait très rapidement opéré la conquête de la Babylonie, appelée désormais Iraq-Arabi. Se rejetant sur la Syrie, il s'empara de Gaza (633) ; il porta un défi à l'empereur qui lui répondit : « Ton lot est le désert ; retire-toi. » Mais avec sa fougue bien connue, il assiégea Damas. Vainement Théodore, le frère d'Héraclius, le força à faire volte-face. Il le vainquit en bataille rangée à Gabata et à Aiznadin (634), et Damas succomba. Héraclius disgracia Théodore. D'Antioche, il revint à Jérusalem prendre la croix : « Adieu, Syrie, adieu pour la dernière fois ! » s'écria-t-il, quand il franchit les limites de cette province. Tandis qu'il se réfugiait à Bérée, où eurent lieu de sombres tragédies de palais, son armée le déclarait déchu du trône. Sa raison fut un instant ébranlée : la vue de la mer le glaçait d'effroi et, quand il dut rentrer à Constantinople, on construisit sur le Bosphore un pont de bateaux de chaque côté duquel on disposa une haie de branchages et de verdure qui lui dérobait l'aspect des flots. La croix fut déposée par lui à Sainte-Sophie. Réconforté encore une fois par Sergius, il retrouva, sinon son ancien héroïsme, du moins son grand sens politique. Le Nord de l'Empire n'était pas moins menacé que le Midi. Slaves et Mongols s'ébranlaient à la fois. Dagobert venait d'essuyer une sanglante défaite en combattant les premiers ; les seconds, sous le nom d'Avares, continuaient d'être le grand épouvantail des Byzantins. Que fit Héraclius ? Il contint le Khaqân par une alliance avec Samo, roi des Wendes de Carinthie, et avec Coubrat, roi des Bulgares de Pannonie. Deux autres peuples slaves, les Croates et les Serbes, furent les instruments de sa prévoyante politique. Du Nord des Carpathes, il les attira au delà du Danube en leur offrant, à ceux-là la Dalmatie, d'où ils délogèrent les Avares ; à ceux-ci la Mésie supérieure, la Dacie inférieure et la Dardanie, entièrement dépeuplées. Ajoutons qu'il se hâta de les convertir au christianisme, mission dans laquelle il fut aidé par le pape. L'*une des deux invasions était ainsi supprimée*. Le Sud de l'Empire offrait, il est vrai, un spectacle lamentable. Omar venait de succéder à Abou Bekr. Deux grandes batailles inaugurèrent son khalifat (636). Celle de Kadésiya livra sans défense la Perse aux sectateurs du Coran ; celle de l'Yermouk, où le général byzantin Manuel se mesura avec Abou Obeïda et Khalid, entraîna la perte de presque toute la Syrie. Jérusalem succomba comme Ctésiphon (mars 637), la capitale du christianisme comme celle du mazdéisme ! Le khalife y vint en simple pèlerin consacrer la « mosquée d'Omar », là où s'élevait autrefois le temple de Salomon. Constantin le Jeune ne put préserver ni Antioche, ni Césarée, ni Berite, ni Joppé. Toute la Mésopotamie fut également soumise à l'islam. Héraclius, atteint d'hydropisie, était condamné plus que jamais à l'immobilité. Les intrigues du moine Pyrrhus et de l'impératrice Martina aboutirent au couronnement d'Héracléonas, qui partagea avec son frère Constantin le titre d'héritier présomptif (4 juin 638). Alors aussi il commit une faute irreparable en publiant l'*Ecthèse* ou « Exposé » religieux, sorte de compromis entre les monothélites et les monophysites, qui ne fit que raviver des querelles à demi assoupies. Sous l'influence de Pyrrhus, le nouveau patriarche de Byzance, l'exarque de Ravenne, Isaac, imposa par la terreur au nouveau pape Séverin une adhésion à l'*Ecthèse*. Mais deux ans après, un autre pape, Jean IV, la condamna solennellement et Héraclius dut la désavouer lui-même. Ce règne se termina par une humiliation plus grande encore. Le khalife Omar avait résolu de conquérir l'Egypte à l'islam : il était singulièrement encouragé dans ce dessein par le moqauqis et les jacobites. Le patriarche d'Alexandrie, Cyrus, avait imaginé de l'en dissuader en promettant tribut à Omar et la main d'une fille de l'empereur, ce qui le fit mander par Héraclius indigné et mettre à la torture. Amrou ibn el-As envahit l'Egypte. En s'emparant de Péluse, il força le passage de l'isthme ; la prompte capitulation du fort de Babylone lui laissa la libre disposition de ses forces pour le siège d'Alexandrie, lequel dura quatorze mois (oct. 639-déc. 640). Cyrus, revenu en hâte, ne put conjurer la perte de la grande ville de l'Occident, comme l'appelaient les musulmans. Le philosophe Philoponos n'empêcha pas lui non plus la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, dont il avait la garde et qui avait remplacé celle détruite sous Théodose. Sentant sa fin approcher, Héraclius réunit autour de lui les enfants d'Eudoxie et ceux de Martina. C'est Pyrrhus qui eut la garde du trésor impérial. L'inhumation de l'empereur eut lieu dans l'église des Apôtres, à côté des tombeaux de Constantin et de Justinien (on sait que cette basilique fut détruite par le sultan Mohammed II en 1453). Il y reposait depuis trois mois à peine quand son fils aîné, Constantin, viola sa sépul-

ture pour le dépouiller d'une couronne d'un grand prix. Le malheur a donc poursuivi Héraclius par delà la mort. Que l'on songe d'ailleurs que la même année vit mourir Héraclius, emprisonner Constantin, mutiler Héracléonas ! Mais la chrétienté n'a pu oublier ni le renversement soudain de Phocas, ni la chute de Chosroès, ni la reprise de la vraie croix. Les croisades ont rendu à sa renommée son premier éclat. Guillaume de Tyr a inscrit, en tête de ses Annales, le nom d'*Eracles*. *Eracles* est devenu, comme Alexandre, Arthur et Charlemagne, un sujet de légendes. Au XII[e] siècle, le Français Gauthier d'Arras, et au XIII[e] un Allemand du nom d'Otto, composèrent des romans sur ce thème populaire. Les arts du moyen âge et les lettres modernes s'en sont emparés. Au XIII[e] siècle, à Limoges, on représentait sur émail *Héraclius pourfendant Chosroès*. Héraclius, ne l'oublions pas, est l'un des héros du grand Corneille et du fameux auteur tragique espagnol Calderon. Ludovic DRAPEYRON.



Aureus d'Héraclius, avec son fils Héraclius Constantin.

L'empereur Héraclius joue un rôle important dans l'histoire des sciences au moyen âge. C'était un grand fauteur d'alchimie et d'astrologie, en relation avec Stephanus d'Alexandrie qui, sous le titre de maître œcuménique, enseignait la philosophie, la médecine, la musique, la géométrie et l'ensemble des sciences d'alors dans le palais impérial de Constantinople, avec douze savants auxiliaires. Nous possédons neuf leçons de ce professeur adressées à Héraclius. On avait attribué à l'empereur lui-même divers ouvrages alchimiques, probablement pseudépigraphes, mais dont nous possédons les titres; aussi figure-t-il dans la liste des auteurs alchimiques grecs. Il est également cité par les Arabes et dans les traités latins, traduits des Arabes aux XII[e] et XIII[e] siècles; mais dans ces traductions, par suite de l'imperfection des transcriptions orientales, le nom d'Héraclius se trouve changé en *Hercules*, *rex Hercules*, etc. Son image figure dans les médaillons qui reproduisent les prétendus portraits des vieux alchimistes, par exemple dans la bibliothèque chimique de Manget. M. BERTHELOT.

BIBL. : Ludovic DRAPEYRON, *l'Empereur Héraclius et l'empire byzantin au* VII[e] *siècle*, 1869; on y trouvera de nombreuses indications bibliographiques. C'est le seul ouvrage consacré exclusivement à Héraclius si on excepte celui de l'évêque arménien SEPÉOS, *Histoire de l'empereur Héraclius*, qui date du VII[e] siècle même, publié à Constantinople en 1850. — Jules ZELLER, *Entretiens sur l'histoire du moyen âge*, 1884, t. II, pp. 115-148. — BURY, *A History of the later roman Empire from Arcadius to Irene*, 1889, t. II, pp. 206-273. — D'autres récentes publications de MM. Nœldeke, Zottenberg, Langlois, Ed. Drouin, Diehl, etc., d'après de nouvelles sources, intéressent également l'histoire d'Héraclius. — Pour la légende d'Héraclius, FIRDOUSI, *le Châh Namek*, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXII. — MASSMANN, *Eracles, deutsch. und franz. Gedicht*; Quedlinburg, 1842. — Cf. *Revue d'Anjou*, 1871, art. de M. Charles DIEHL.

HÉRACLIUS II (V. CONSTANTIN III).

HÉRACLIUS ou **ÉRÉCLÉ**, rois de *Géorgie* (V. ce mot, t. XVIII, p. 822-3).

HÉRACLONAS (V. HÉRACLÉONAS).

HÉRAKLÈS (V. HÉRACLÈS).

HERALD. Petite île de l'océan Arctique, découverte en 1849 par le capitaine anglais Kellet. Elle est située au N.-O. du détroit de Bering, à l'E. de l'île de Wrangel, par 70° 19′ lat. N. et 177° 36′ 10″ long. O.

HÉRALDIQUE ou ART HÉRALDIQUE. On désigne sous ce nom la connaissance des règles, de la langue ainsi que de l'histoire du blason et des armoiries. C'est au XV[e] siècle seulement, et par le fait des rois, juges, hérauts et poursuivants d'armes, que l'art héraldique paraît s'être dégagé des usages et des traditions qui tendaient depuis longtemps à le constituer. Ce fut alors qu'il acquit des règles précises ainsi qu'une langue spéciale permettant de décrire avec la plus extrême exactitude, sans le secours de figures, les armoiries les plus compliquées. D'abord, et pendant bien longtemps, ce fut un art essentiellement pratique à l'usage des héraldiques de profession, mais, dès le XVII[e] siècle et de nos jours surtout, à mesure que l'intérêt pratique en diminuait, l'héraldique a pris place peu à peu parmi les sciences auxiliaires de l'histoire. La connaissance en est devenue indispensable aux historiens, aux archéologues et aux biographes. On a exposé les éléments de cette science aux mots ARMOIRIES (t. III, p. 1038) et BLASON (t. VI, p. 1055); on trouvera au mot ARMORIAL (t. III, p. 1041) l'indication des recueils d'armoiries, et à leur ordre alphabétique tous les termes qui constituent le vocabulaire très particulier de l'héraldique.

HÉRARD, archevêque de Tours, depuis 855, mort en 870 ou avant août 871. Il prit une grande part aux affaires de son temps et dirigea entre autres les délibérations des conciles de Savonnières (859), de Tousi (860), de Pitres, de Verberie, de Soissons (866), de Troyes et de Quierzy (868). Il reste de lui des *Capitula episcopalia* (publiés dans le *Gallia christiana*; Paris, 1856, t. XIV aux *Instrumenta*, pp. 39-46), un *Commonitorium* adressé à Wenilon de Sens et une *Vie de saint Chrodegang* (dans les *Acta Sanctorum*; Anvers, 1746, *Sept.*, t. I, pp. 768-773). F.-H. K.

BIBL. : *Hist. litt. de la France*; Paris, 1740, t. V, pp. 391-5.

HÉRARD (Girard-Léonard) (V. ERRARD).

HÉRARD (Hippolyte-Victor), né à Sens le 1[er] oct. 1819. Docteur en médecine en 1847, chef de clinique en 1849, médecin du bureau central des hôpitaux en 1850, il a été nommé agrégé de la faculté au concours de 1855. M. Hérard fait partie de l'Académie de médecine depuis 1867 et il a présidé la compagnie en 1888. Nous citerons parmi ses travaux : *Du Spasme de la glotte chez les enfants* (1847); *Application pratique des découvertes physiologiques les plus récentes, concernant la digestion et l'absorption* (1853); *De l'Expérimentation en médecine* (1857); *De la Syphilis du foie* (1864); ses recherches sur la diathèse scrofuleuse, la pneumonie caséeuse et son *Traité de la phtisie pulmonaire*, en collaboration avec M. Cornil (1867) et avec M. Hanot pour la deuxième édition (1888), ouvrage devenu classique et dont la conclusion est que la curabilité de la phtisie est aujourd'hui acquise. D[r] A. DUREAU.

HÉRAT. I. VILLE. — Capitale de la province de Hérat, dans l'Afghanistan, située dans la jolie vallée et sur la rive droite de l'Heri-Rond; de nombreux aqueducs lui amènent l'eau de ce fleuve. La ville est en forme de rectangle, plus longue que large (environ 1 kil. 1/2 sur 1 kil.). Elle est entourée d'une sorte de monticule artificiel surmonté d'une muraille bastionnée; au-devant est creusé un fossé plein d'eau. La ville a été fortifiée plus sérieusement depuis quelques années avec l'aide des officiers anglais. Une grande rue traverse Hérat du N.-E. au S.; tout le commerce, les bazars, les caravansérails, etc., y sont établis. Les autres rues de la ville sont étroites, en partie couvertes, extrêmement sales et bordées de petites maisons. La ville contient des sources et des puits à l'intérieur. Un aqueduc amène l'eau de l'Héré-Rond, distant de 4 kil. Au N.-E., la citadelle de Chaklar Bagh. Peu de monuments : la grande mosquée, détruite par Tchinghiz-Khan, et rebâtie au XIII[e] siècle, est tout à fait délabrée. 50,000 hab. environ. La population, très mêlée, comprend des Perses, des Afghans, des Béloutches, des Tatares, des Hindous, des Juifs, etc. L'industrie consiste en sabres du Khorassan, très renommés, en tapis, soie, cuir, etc. La situation de Hérat lui donne une grande importance : c'est la clef de la route de l'Inde à l'Afghanistan; c'est par là qu'ont passé tous les conquérants pour aller dans l'Inde; c'est enfin la voie suivie par les caravanes et la route commerciale unique. C'est ce qui explique les efforts qu'ont fait les Perses pour s'en emparer, et les

luttes diplomatiques que la Russie et l'Angleterre s'y livrent (V. Afghanistan, t. I, pp. 710 et 711). Ph. B.

Hérat est l'*Aria*, l'*Alexandria Ariana* des anciens; elle était située sur le fleuve Arius. Les géographes grecs désignaient cette ville, ainsi que la province, sous les deux noms 'Αρία et 'Αρεία; c'est cette dernière forme qui est la plus correcte car elle est la plus proche de la forme



Citadelle de Hérat.

avestique *Haraêva* et de la forme perse *Haraiva* que l'on rencontre dans la grande inscription de Darius à Behistoun et d'où sont sorties les orthographes modernes *Harêv*, *Hari* et l'arabe *Herat*. On trouve aussi 'Αρεία mentionné sur une monnaie d'argent de Phrahate Ier des Arsacides. Lors de la conquête de la Bactriane, Alexandre s'empara de l'*Arie* (V. ce mot) qui était une des provinces les plus importantes de la Perse et servait de passage entre l'Iran et le Touran, et c'est lui qui fonda la première ville sur l'Arius qui alors se jetait dans l'Ochos, de sorte qu'on pouvait aller d'Alexandria Ariana jusqu'à la mer Caspienne (Strabon, Ammien Marcellin). Aujourd'hui le fleuve de Hérat se perd dans les sables. Grâce à sa position géographique, Hérat devint de bonne heure le point de transit le plus important du commerce entre la Perse, le Touran et l'Inde. Sous les Sassanides, cette ville était un centre religieux, et un pyrée célèbre nommé *Sirishk* y avait été élevé sur une colline. A partir de la conquête arabe qui date de l'an 650 de J.-C., l'histoire de Hérat est à peu près celle de toutes les villes célèbres du monde musulman : d'incessantes révolutions, de nombreuses alternatives de despotisme et d'anarchie, des scènes de carnage, et de loin en loin une résurrection éphémère, une splendeur momentanée, ainsi pourrait se résumer l'histoire de la contrée de Hérat depuis sa conversion à l'islamisme jusqu'à la chute de la famille des Abdali-Dourâni.

Les souverains et les dynasties qui ont régné successivement à Hérat sont : Les gouverneurs arabes, depuis l'an 650 de J.-C. sous les Omeyyades et les Abbassides jusqu'à l'an 826. — Les Tahérides, 826. — Les Soffarides, 870. — Les Sassanides, 900. — Les Ghaznévides, 976. — Les Ghourides, 1186. — Les Khaldjis, 1288-1321 ; en même temps que les Kert ou Kourt, 1245-1389, et les Toughlâk, 1321-1412. — Les Timourides, 1373-1468 (c'est l'époque brillante de Shah-Rokh, Oloug-beg, Abou-Saïd, etc.). — Les Turcs Uzbeks, 1468-1508. — Baber, 1508. — Les Sourides, 1538-1556. — Les grands Mogols de l'Inde, 1556-1707. — La dynastie afghane des Ghaldjais, 1707-1747. — Les *Durânis* (V. ce mot), 1747-1842. — La famille des Barûkzais qui règne encore et agonise entre les menaces de la Russie et la protection de l'Angleterre, E. Drouin.

II. Province. — Province de l'Afghanistan, située dans la partie la plus occidentale, entre les contreforts de l'Hindou-Kouch, sur le versant N.-E. du plateau d'Iran, bornée à l'E. par les roches désertes et inexplorées du Hazaneh (*Paropamisus* des anciens), au S. par le Seïstan afghan, à l'O. par la province persane du Khorassan, au N. par les steppes des Turcomans : ses limites de ce côté sont très indécises. Elle comprend une superficie de 160,000 kil. q. et 800,000 hab. environ. La chaleur est très forte en été et la température descend jusqu'à — 19° en hiver; mais le froid n'est jamais durable. Le Héri-Rond, le principal fleuve de la province, est utilisé par les habitants pour l'arrosage de la contrée. La fertilité de la province de Hérat est proverbiale; malgré les guerres continuelles qui ont détruit un grand nombre de villages, le commerce y est toujours actif. On y trouve des mines de fer importantes ; les chevaux de la contrée sont très estimés ; les tapis, la soie, l'*asa fœtida*, le safran, etc., sont les objets principaux de l'industrie; on fabrique en grande quantité des bonnets et des surtouts de peau de mouton et d'agneau. La population comprend pour la plus grande partie des Perses ; mais, dans le cours des siècles, ils ont été très mêlés. Ph. B.

Bibl. : *Chronique persane de Hérat*, trad. Barbier de Meynard, 1860. — C.-E. Yate, *Notes on the City of Herat*, dans le *Journal asiatiq. du Bengale*, 1887. — J. Darmesteter, *Chants popul. des Afghans*, 1890. — Malleson, *Herat, the granary and garden of Crental Asia* ; Londres, 1880.

HERAUD (John-Abraham), littérateur anglais, né le 5 juil. 1799, mort à Londres le 20 avr. 1887. Destiné au commerce, il se sentit attiré par la littérature et donna à diverses revues de remarquables études sur Shelling. En 1830, il publiait *The Descent into Hell* et en 1834, *The Judgement of the Flood*, poèmes d'une conception bizarre qui obtinrent un succès de curiosité. Rédacteur en chef du *Sunbeam* (1838-39), puis du *Monthly Magazine* (1839-42), il rédigea ensuite avec autorité la critique dramatique dans l'*Athenæum* et l'*Illustrated London News*. Citons encore de lui : *The Legend of Saint Loy* (1820) ; *Tottenham* (1820) ; *Salvator* (1845, in-12) ; *The Wreck of the London* (1866) ; *The In-gathering* (1870, in-12) ; *The War of Ideas* (1871), poésies ; *A Philosophical Estimate of the Controversy respecting the divine Humanity* (1831) ; *Voyages up the Mediterranean of W. Robinson with Memoirs* (1837, in-12) ; *Expediency and means of elevating the Profession of the Educator* (1839) ; *The Life and Times of Savonarola* (1843, in-12) ; *The British Empire* (1856), en collaboration avec Alison et d'autres ; *Shakespeare* (1865), etc. Il est aussi l'auteur de plusieurs pièces de théâtre, entre autres *Videna or the Mothers*, tragédie représentée avec succès au Marylebone Theatre en 1845, et *Wife or no Wife*, version de la *Médée* de Legouvé, qui reçut bon accueil du public. R. S.

HÉRAULD ou HÉRAULT (Didier), jurisconsulte et philologue français, né vers 1579, mort à Paris en juin 1649. Professeur de langue grecque à l'académie de Sedan, il dut quitter sa chaire à la suite d'aigres polémiques avec Tilenus. Avocat au parlement de Paris, il continua à s'occuper de philologie, ce qui l'entraîna à une dispute des plus violentes avec Saumaise. Il a laissé : *Adversariorum libri II* (Paris, 1599, in-8); *Animadversiones ad libros epigrammatum Martialis* (1600, in-4); *Arnobii disputatio adversus Gentes* (1605, in-8); *Leidhresseri super doctrinæ capitibus inter academiam Parisiensem et Societatis Jesu patres controversiis dissertatio* (1612, in-4) où il défend l'indépendance des souverains contre les prétentions de la cour de Rome; *De Rerum judicatarum auctoritate* (1640, in-8); *Observationum et emendationum lib. I* (1644, in-8); *Quæstionum quotidianarum tractatus* (1650, in-fol.), etc. — Son fils, *Louis*, pasteur à Londres, puis chanoine de Canterbury, a publié : *le Pacifique Royal en deuil* (Saumur, 1649, in-8), dirigé contre les parlementaires; *le Pacifique Royal en joye* (1665, in-8). R. S.

HERAULE (L'). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Songeons ; 177 hab.

HÉRAULT. Fleuve de France qui arrose les dép. du *Gard* et de l'*Hérault* (V. ces art.).

HÉRAULT (Dép. de l'). Situation, limites, superficie. — Le dép. de l'Hérault doit son nom au petit fleuve

qui le traverse du N.-E. au S.-O. et qui est son principal cours d'eau. Il est situé dans la région du S. de la France, dite région méditerranéenne. Son chef-lieu, Montpellier, est à 775 kil. de Paris par le chemin de fer, à 590 kil. à vol d'oiseau. Il est borné au S. par la mer Méditerranée. Des autres côtés ses limites sont artificielles, ne coïncidant que rarement avec des obstacles naturels. A l'E. et au N.-E., il confine aux dép. du Gard, dont le séparent le canal de la Radelle et le Vidourle, sur une trentaine de kilomètres; la Vis et la Virenque servent aussi de frontière au N.-E. pendant quelques kilomètres; au N. le dép. de l'Hérault touche à celui de l'Aveyron, dont l'Orb le sépare pendant quelques kilomètres; au N.-O. il est limitrophe du dép. du Tarn et, au S.-O., de celui de l'Aude ; le canal du Midi et une dérivation de l'Aude les séparent sur un petit parcours.

La superficie de l'Hérault est de 622,300 hect.; ce qui le classe au 38e rang des départements français. Sa plus grande longueur, de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O, entre Villetelle sur le Vidourle et Félines-Hautpoul, atteint 145 kil. ; sa plus grande largeur, du N. au S., entre Agde et la Virenque, atteint 76 kil.

Relief du sol. — Le sol du dép. de l'Hérault est très accidenté et son relief nettement accusé. Depuis le niveau de la mer jusqu'au point culminant situé à 1,126 m. au-dessus, la différence de niveau est sensible. Envisagé dans son ensemble, le département est adossé aux Cévennes d'où les pentes descendent vers la Méditerranée. Entre la ligne de faîte et la mer, la distance est de 50 à 60 kil. De cette largeur, plus de la moitié appartient à la plaine ou plutôt à la zone des collines, car, de plaine proprement dite, il n'y en a guère que dans la région maritime.

En résumé, le dép. de l'Hérault comprend trois régions orographiques qui se succèdent parallèlement : celle des Cévennes ou de la montagne, celle des collines et celle de la plaine maritime. L'inclinaison générale du sol est du N.-O. au S.-E.

Les montagnes se rattachent au massif des Cévennes et continuent celles du Gard. A l'E. du département, elles forment le rebord méridional des *causses* (V. ce mot, AVEYRON [Dép.] et GARD [Dép.]). Le dép. de l'Hérault ne fait que toucher par le rebord méridional aux petits causses de l'arr. du Vigan (causses de Vissec), mais il possède la moitié de celui de Larzac, qu'il partage avec l'Aveyron. Au S. des premiers sont des contreforts médiocrement élevés : le pic de Saint-Loup (633 m.) les domine et son isolement lui donne une fière silhouette ; en face est la montagne d'Hortus (512 m.), continuée au N. par le Bois du Palus ; puis le Bois de la Beaume, le Bois du Pons, le Bois de Monie, voisins de la limite du département. Au sommet du roc de Thaurac s'ouvre la grotte des Doumizelles (475 m. d'alt.), dont le fond est au niveau de l'Hérault (141 m. d'alt.). Au S.-O. du pic de Saint-Loup sont le Bois de Bouis, la Sellette (544 m.), le Puéchabon, rochers calcaires au travers desquels l'Hérault s'est frayé un passage par des gorges sauvages dont les plus célèbres sont celles de Saint-Guilhem-du-Désert. Au N. du fleuve sont les points culminants des garrigues, auxquelles on applique plus particulièrement ce nom commun à tous les escarpements calcaires de cette région. Les plus hautes s'étendent entre l'Hérault et la Vis ; citons le roc Blanc (943 m.), qui domine les monts de la Séranne: plus au S., le Montaud (656 m.) ; au N. de la Vis, le long du causse, les rochers de la Tude et du pic d'Anjeau (865 m.). Les garrigues sont déboisées, souvent nues ou revêtues de maigres buisons, de chênes verts, etc. Au N. s'allonge le plateau du Larzac dont les 600 kil. q. se partagent entre les dép. de l'Hérault et de l'Aveyron. Il a 750 à 900 m. de haut, 835 m. au Puech-Agut, 837 m. près de Sorbe; sans eau, presque privé de verdure, bordé par de profondes coupures où serpentent la Vis, l'Ergue, etc., recueillant les eaux englouties à la surface du plateau. A l'O. de Larzac, entre les vallées de l'Ergue et de l'Orb, sont les monts d'Escandorgue, terrains volcaniques injectés à travers les schistes, le lias et les calcaires ; leur plus haut sommet atteint 868 m. ; citons encore le mont Saint-Amans, le pic de Tantajoux (518 m.) et les magnifiques rochers dolomitiques du cirque de Mourèze, long de 7 kil., large de 5 kil. (à l'O. de Clermont-l'Hérault). La vallée de l'Orb sépare le petit massif d'Escandorgue des monts de l'Espinouse ou du Sommail; mais le petit fleuve se détourne vers l'O. contournant un chaînon allongé d'E. en O. et d'une altitude de 7 à 800 m.; là sont le Sauvagnère (638 m.) et, plus au S., le mont Peyroux (411 m.). Au N. et à l'O. de l'Orb, bornés par sa vallée et celle du Jaur, courent du N.-E. au S.-O. les monts du Sommail ou de l'Espinouse qui se relient à ceux de Lacaune, dans le dép. du Tarn. Limitrophes de ce département, ils renferment les plus hauts points du nôtre. Au-dessus des gorges de la Mare et de ses affluents, s'élèvent le roc des Trois-Terres (787 m.), le roc Malaurède (815 m.), la montagne de Montmare (955 m.), le mont Redon (947 m.), le mont Agut (1,023 m.), la mont Cabanes, le mont de Marcou (1,094 m.), le col de l'Affenadou, ceux-ci le long de la frontière départementale. Au S.-O. est la Croix-de-Mounis; nous voici au massif proprement dit de l'Espinouse, dont les gneiss et les schistes sont très dévastés et ravinés. Le point culminant (1,126 m.) est aux sources de l'Agout; on en trouve de presque aussi hauts dans le voisinage : roc ou Plo-des-Brus (1,100 m.), forêt de Bureau (1,118 m.), bois de Sause (1,102 m.), mont de Caroux (1,093 m.). Les monts proprement dits de Sommail sont au N.-E. de Saint-Pons et atteignent 1,019 m.; un peu à l'E. le roc de Belleviste en mesure 1,081. Dans le coude méridional formé par les vallées du Jaur et de l'Orb, sont les monts du Minervois, c.-à-d. une des parties les plus intéressantes et farouches du département. Elle emprunte son nom à la petite ville de Minerve, sise sur un rocher à pic dominant le confluent de la Cesse et du Brian ; l'agreste val de la Cesse et surtout le lieu de Minerve sont curieux, d'aspect presque saharien; les hauteurs atteignent 887 m. vers l'O., 723 m. vers l'E. au S. d'Olargues, 616 m. au S. le long des gorges de la Vernazobres. Entre les monts du Minervois et du Sommail, reliant les vallées du Jaur et du Thoré, se creuse un col ou brèche qui n'a que 350 m. d'altitude, col de Fenille ou de la Bastide à l'O. de Saint-Pons, au-dessous duquel passe en tunnel le chemin de fer de Bédarieux à Mazamet; c'est une des dépressions les plus accentuées de la chaîne des Cévennes.

Au pied des massifs montagneux que nous venons de passer en revue se développent des collines de 350 à 100 m. Revêtues de vignobles qui se reconstituent rapidement, elles forment la partie la plus riche du département. On y peut mentionner les monts de la Moure (306 m.), à la limite des arr. de Montpellier et de Lodève; le petit chaînon de la Gardiole (236 m.), au N. de Frontignan ; le pic volcanique de Sainte-Marthe (215 m.) auprès de Roujan ; le puech Montahut (349 m.), puis les belles collines qui prolongent au S. le massif du Minervois. Enfin, le long du rivage, s'élèvent isolés la montagne de Cette ou Saint-Clair (180 m.) et le volcan d'Agde ou Saint-Loup (115 m.) anciennes îles rattachées au continent.

CÔTE ET ILES.— Le dép. de l'Hérault a une centaine de kilomètres de côtes depuis la limite du dép. du Gard jusqu'au grau de Vendres qui le sépare du dép. de l'Aude. Ces côtes sablonneuses, basses, sont peu accidentées. Sur leur plus grande partie elles sont bordées d'étangs ou lagunes que sépare de la mer un étroit bourrelet de sables. Le premier est l'étang de Mauguio ou de l'Or (12 kil. de long, 3 kil. de large, 36 kil. q.), limitrophe du Gard ; il se continue par celui de Pérols (12 kil. q.), borné à l'O. par une langue de sables où coule le Lez canalisé; celui-ci aboutit à la belle plage de Palavas. De l'autre côté est l'étang de Maguelonne (13 kil. q.) avec deux îlots ; on le subdivise parfois en étangs du Prévost, de Moures, de l'Arnel, de Peyreblanque ; il se prolonge par celui de Pa-


MONTPELLIER
Echelle du 30.000e
LÉGENDE DU PLAN
1 Palais de Justice
2 Prison
3 Cathédrale
4 Faculté de Médecine
5 Gendarmerie
6 Maison cent.le de détention
7 Faculté des Sciences
8 Mairie
9 Préfecture
10 Marché aux Fleurs
11 Postes et Télégraphes
12 Lycée
13 Musée
14 Quartier Gén.al du 16e Corps
15 Jésuites
16 Observatoire
17 St François
Citadelle
Polygone
Quartier du Polygone
Gare
AVEYRON
GARD
TARN
AUDE
MÉDITERRANÉE
Golfe d'Aiguesmortes
le Vigan
Sumène
St Hippolyte du Fort
Ganges
Sauve
Lédignan
Sommières
Lunel
Marsillargues
Aimargues
Aiguesmortes
MONTPELLIER
Frontignan
CETTE
Mèze
Marseillan
Agde
Cap d'Agde
I. du Fort Brescou
BEZIERS (S.P.)
NARBONNE
Coursan
Cuxac d'Aude
Capestang
Nissan
Lespignan
Sérignan
Puisserguier
Cazouls
Quarante
St Chinian
Cessenon
St Pons
Labastide Rouairoux
Olargues
St Gervais
Bédarieux
Lodève (S.P.)
Clermont-l'Hérault
Aniane
Gignac
Montagnac
Pézenas
Servian
Florensac
Villeveyrac
Poussan
Lézignan
Caunes
Murat
Col de l'Affenadou
Roc Mataurède
Graissessac
Roc des Brus
Mt de Caroux
Mgne de l'Espinouse
Mgne de la Séranne
Monts du Minervois
Escandorgue
Puech Agut
Montaud
Roc Blanc
la Moure
Étang de Thau
Étang de Mauguio ou de l'Or
Isthme des Onglous
Echelle du 400.000e
0° 30'
1°
1° 30'
44°
43° 30'
VILLES de plus de 10.000 h.
Villes de 5000 à 10.000 h.
Localités de 2000 à 5000 h.
Commune de moins de 2000 h.
Hameau
Population agglomérée
Chefs-Lieux: Département, Arrondissement, Canton
(P.) Préfecture
(S.P.) Sous-Préfecture
dans le Départ.nt de l'Hérault
Voies normales
en construction ou en projet
Chemins de Fer
Route Nationale
R.te Dép.le, Ch.in de Gr.de Com.on
Ch.in Vic.al d'Intérêt Commun
Port de Commerce
Canal de navigation
Kilomètres
E. Chotard del.

lavas ou de Vic (15 kil. q.) continué lui-même par l'étang de Frontignan ou d'Ingril (10 kil. q.). Le cordon sablonneux qui isole ces lagunes n'a souvent pas 100 m. de large et dépasse à peine le niveau de la mer. Le rivage actuel décrit des courbes uniformes, bien plus régulières que l'ancien rivage qui est représenté par le littoral septentrional des étangs. La montagne de Cette, jadis insulaire, sert de point d'appui aux minces langues de terre qui s'allongent entre les eaux de la Méditerranée et des lagunes. La plus vaste de celles-ci est, à l'O. de Cette, l'étang de Thau (20 kil. de long, 2 à 6 kil. de large, 70 à 80 kil. q.); celui-ci, dont les eaux sont tout à fait salées, renferme deux sources d'eau douce: l'Abysse au N.-E., l'Embressac à l'E., mais cette dernière tarit en été, et c'est alors l'eau salée qui s'engouffre dans sa cavité. Sur les bords marécageux de l'étang de Thau sont Balaruc-les-Bains, Bouzigues, Mèze, Marseillan; le cordon littoral s'appelle isthme des Onglous; il dépasse à peine la mer de 50 centimètres; un chemin de fer le parcourt; le grau du Quinzième et l'estuaire du canal du Midi le franchissent, faisant communiquer l'étang de Thau avec la Méditerranée. L'isthme des Onglous aboutit au promontoire amassé autour de la montagne d'Agde; au pied de celle-ci le petit étang de Luno; au large est l'îlot de Brescou avec un fort. A l'O. de l'embouchure de l'Hérault, défendue par le fort du Grau, sont: le golfe de la Grande-Maïre; l'embouchure de l'Orb avec les bains de mer de Sérignan; le Grau qui déverse les eaux de l'étang de Vendres et se confond avec la nouvelle embouchure de l'Aude.

Géologie. — Le dép. de l'Hérault, qui s'étend des Cévennes à la mer, comprend, entre ses cimes montagneuses et le littoral, presque toute la série des terrains sédimentaires (distribués assez irrégulièrement en étages bouleversés par les soulèvements successifs), depuis les alluvions contemporaines jusqu'aux gneiss des massifs de l'Espinouse. Les terrains volcaniques des diverses périodes s'y retrouvent également depuis les granites voisins du gneiss jusqu'aux basaltes pliocènes et quaternaires. Le dép. de l'Hérault offre des échantillons de presque tous les terrains qui figurent sur la carte géologique de la France. Sa position géographique au centre de la zone méditerranéenne et au S. du plateau central explique cette variété; il possède des exemplaires de tous les dépôts qui se sont effectués dans trois régions bien distinctes: celle du S.-E. (Alpes et Bas-Rhône), celle du S.-O. (Aquitaine), et celle du centre (Hautes-Cévennes et causses). On y voit des formations qui, dans les autres régions, se développent souvent à l'exclusion des autres. Les terrains étudiés dans le dép. du Gard se continuent jusqu'au lit de l'Hérault, c.-à-d. sur tout l'arr. de Montpellier; ceux du dép. de l'Aude se prolongent sur l'arr. de Béziers; enfin, ceux des arr. de Saint-Pons et de Lodève continuent respectivement les formations géologiques du dép. du Tarn et de l'Aveyron. La géologie du dép. de l'Hérault n'a donc aucune unité, et, pour la description des terrains, nous renverrons aux détails donnés dans les art. Gard, Aude, Aveyron, nous contentant d'indiquer ici la place prise dans le sol de l'Hérault par chacune de ces formations.

Le terrain primaire occupe l'angle N.-O. du département et correspond assez bien à la partie qui est tributaire du bassin de la Garonne: vallées de l'Agout et du Tarn, montagnes du Sommail et de l'Espinouse. Le gneiss s'étend au S. jusqu'à la vallée du Jaur, à l'E. jusqu'à Saint-Gervais et à la vallée de la Mare; il est mélangé de serpentines et de granulite; vers Anglès, on trouve du granite. Le gneiss est enveloppé d'une bande assez mince de schistes de l'époque cambrienne: micaschistes, roches feldspathiques avec quartz hyalin violet et stéatite particulièrement étudiée aux environs de Saint-Gervais. Ces assises cambriennes sont recouvertes par des dépôts siluriens et dévoniens qui entourent complètement le noyau primaire, émergeant sur une largeur de 10 à 20 kil.; ces terrains s'étendent de Saint-Pons et Olargues à Saint-Chinian, de Saint-Gervais ou val supérieur de l'Orb; ils s'avancent à l'E. par Vailhan et Cabrières jusque près de Clermont-l'Hérault. Ce sont des schistes et calcaires correspondant à l'étage de la deuxième faune de Barrande, des schistes à *Cardiola interrupta*, auxquels se superposent les schistes et calcaires dévoniens (quartz à encrines, bancs à polypiers, bancs à goniatites). La superficie occupée par les terrains dévoniens est assez minime; ils forment des bandes superposées au silurien. Le long de l'Orb ces sédiments ont été traversés par des polypes (environs de Gabian et de Laurens), des porphyres quartzifères (environs de Graissessac et de Ceilhes), des granites porphyroïdes. C'est dans ce groupe de terrains qu'on rencontre, aligné également de l'E. à l'O., un lambeau de terrain carbonifère où s'est déposé le bassin houiller de Graissessac; il repose sur des calcaires à *Productus*. A l'O. se trouve le petit bassin permien de Lodève, en partie recouvert par les éruptions basaltiques. Il s'étend sur 25 kil. de l'E. à l'O., entre la vallon du Lagamas et Lunas, et sur 12 kil. du N. au S. des environs de Lodève aux limites de l'arrondissement; le bassin moyen de l'Ergue et le bassin du Salagou y sont creusés. Les assises successives de cet étage sont: l'horizon des *Walchia Schlotheimi Hypnoïdes* (Brongniart), un conglomérat calcaire intérieur, des schistes ardoisiers, des poudingues subordonnés à des marnes schisteuses rouges, monochromes, appelées *ruffes* dans le pays.

Les terrains primaires et paléozoïques que nous venons de décrire occupent le N.-O. du département; au S. nous trouvons aussitôt après le dévonien les sédiments tertiaires; mais à l'E. se succèdent toute la série des dépôts de l'époque secondaire: bassin permien de Lodève, grès triasiques, marnes irrisées, lias, au delà desquels nous trouvons les causses; cette zone intermédiaire entre les terrains paléozoïques du N.-O. et jurassiques du N.-E. est assez étroite et bouleversée par les éruptions. Au N. de Lodève, on trouve des bandes successives de grès bigarré, de marnes irisées et de lias; ce dernier s'étend au N. de Lunas, des deux côtés du chem. de fer de Montpellier à Rodez, sur une largeur moyenne de 6 kil.; les franges triasiques sont beaucoup moins larges et n'occupent qu'une minime étendue superficielle. Les assises se succèdent dans l'ordre suivant: conglomérat siliceux rouge, grès bigarré, keuper et calcaires subordonnés (muschelkalk), infralias, lias inférieur, lias moyen, lias supérieur, marnes supraliasiques (V. l'art. Gard, § *Géologie*).

Le causse de Larzac appartient en grande partie au jurassique inférieur (oolite); c'est le cas pour la région du Caylar; mais la partie S.-O., au voisinage de la Virenque et de la Vis, est formée de jurassique moyen; ces deux étages oolitique et oxfordien se continuent jusqu'au S. de l'Hérault; ils sont recouverts dans la partie méridionale par les dépôts jurassiques supérieurs (corallien). Ceux-ci forment la montagne de la Séranne (au S. de laquelle reparaissent le lias, l'oolite, l'oxfordien. C'est dans ces terrains calcaires que sont creusées les fameuses gorges de l'Hérault. Au S. du fleuve, ils se prolongent jusqu'au cours supérieur du Caulezou; puis au delà d'une sorte de détroit tertiaire on retrouve une île jurassique dans les monts de la Moure, séparés par de nouveaux détroits tertiaires de la montagne de la Gardiole et de celle de Cette, qui constituent deux autres îles jurassiques. Les dépôts jurassiques qu'on rencontre dans l'Hérault sont les suivants: oolite inférieure, calcaires marneux à fucoïdes et calcaires à nodules siliceux; dolomies; calcaires à encrines de la Bissonne, près de Saint-Guilhem-du-Désert; oxfordien, calcaires, dolomies (La Vacquerie, Saint-Maurice) comprenant l'horizon de l'*Ammonites polyplocus*; le terrain corallien forme des bancs puissants d'un calcaire gris clair ou blanc compact; il est caractérisé par la *Terebratula Moravica* ou mieux *Terebratula Repellini*.

Le crétacé commence par le néocomien, dont les calcaires marneux ont été décrits à propos du dép. du Gard;

il occupe le cant. de Claret, le N. et le S. de celui de Castries et le N. de celui de Lunel; recouvert entre Sommières et Castries par les dépôts tertiaires. Le crétacé supérieur représente une formation lacustre sous-nummulitique; il est peu étendu à la surface : on le trouve au N. de Montpellier, vers Grabels et Javignac, bornant au N. les dépôts jurassiques; puis au S.-O. la montagne de la Moure, entre Villeveyrac et Pézenas; enfin, au S. de Saint-Chinian, entre l'Orb et l'Aude. On rencontre successivement les assises suivantes : grès de Valmagne, avec marnes et calcaires intercalés de Villeveyrac; calcaires de Rognac, calcaires à dentelles de Valmagne, grès de Saint-Chinian, paraissant se rattacher au garumnien superposé, brèches et marnes rouges, calcaires lithographiques, calcaire marneux.

Nous trouvons ensuite la série des formations tertiaires qui se sont déposés au S. des terrains siluriens de Saint-Pons et des terrains jurassiques dans l'intervalle entre les deux massifs jurassiques du bassin de l'Hérault. Dans l'arr. de Montpellier, nous retrouvons cet enchevêtrement des terrains éocènes et oligocènes signalé dans l'arr. voisin de Nîmes. De l'autre côté, l'éocène forme le cant. d'Olonzac; les gorges de la Cesse y sont creusées. Signalons encore un petit dépôt oligocène au S. de Ganges, au pied de l'alignement corallien de la Séranne. Entre Capestang et Béziers, et autour de Murviel s'étendent les terrains miocènes, qui bordent au S. le promontoire silurien de Cabrières, enveloppant les vallées inférieures de l'Orb et de l'Hérault, remplissant l'intervalle entre les monts de la Moure et de la Gardiole. Les terrains pliocènes forment la plaine entre l'Orb et l'Hérault jusqu'à Roujan au N.; puis la plaine de Montpellier au S. du chemin de fer. La nomenclature des dépôts tertiaires comprend : terrain nummulitique, calcaires, marnes et grès à *Palæotherium* (Saint-Géry) et *Lophiodon* (Cesseras); — poudingues, grès et marnes à *Anthracotherium* (Montouliers); calcaires superposés à ces poudingues (Assas, Saint-Martin-de-Londres); marnes jaunes (calcaire à moëllons) et marnes bleues à *Ostrea crassissima* et *Carcharodonmegalodon* dans lesquelles s'intercale une formation lacustre (horizon du *Dinotherium* de Montouliers); dépôt fluvio-marin (molasse à dragées) de Fontès, Aspiran, Roujan, Magalas; — sables marins supérieurs de Montpellier (horizon du *Mastodon brevirostris*) au-dessus desquels repose une formation lacustre; poudingue supérieur; dépôts détritiques et dépôts chimiques concrétionnés rougeâtres (Saint-Palais, Saint-Siméon, Pinet, Mèze, Bouzigues, etc.); dépôts fluvio-volcaniques du Riège, de Pézenas et de l'Estang, près de Péret (horizon de l'*Elephas meridionalis*).

Les terrains quaternaires sont les dépôts caillouteux des plateaux, les tufs, scories et bancs basaltiques, le travertin, les alluvions récentes ou actuelles des vallées, les sables des dunes et de l'appareil littoral. Ils occupent d'une part le bord de la mer et les marais situés au N. des étangs maritimes, d'autre part le fond des vallées du Vidourle (après Lunel), de l'Hérault (après Saint-Jean-du-Fos, où il sort des calcaires jurassiques), de l'Orb (après Lignan), de l'Aude (plus large que les précédentes).

Aux terrains sédimentaires que nous venons d'énumérer, il faut ajouter ceux qu'ont amenés au jour une série d'éruptions volcaniques qui se sont produites surtout entre les vallées de l'Hérault et de l'Orb, dans le centre du département. Nous avons déjà indiqué les granites, granulites, serpentines, porphyres de la région du gneiss; les porphyres de Gabian et de Laurens au S. du dévonien; il nous reste à parler des basaltes qui recouvrent des surfaces beaucoup plus étendues; ils s'étendent du N. au S. sur une longueur de 35 kil. entre Vailhan et Romiguières; puis sur les deux rives de l'Hérault inférieur vers Florensac, Vias, Agde, formant la montagne d'Agde ou de Saint-Loup.

Régime des eaux. — Le dép. de l'Hérault partage ses eaux entre le versant de la Méditerranée et celui de l'océan Atlantique. Mais ce dernier n'en reçoit qu'une portion minime venant de l'angle N.-O. du département; le bassin océanique n'y comprend guère plus de 20,000 hect., 3 % de la superficie totale. La rivière qui porte ses eaux à l'Océan est un sous-affluent de la Garonne (par l'intermédiaire du Tarn), l'Agout. Il naît au point culminant des monts de l'Espinouse, serpente de l'E. à l'O., passe à Cambon, Fraisse, La Salvetat, reçoit à droite la Vèbre et au Moulin-du-Loup pénètre dans le dép. du Tarn. La Vèbre, née dans le Tarn, n'a dans l'Hérault que ses 5 derniers kilomètres. Un affluent de l'Agout, le Thoré, qui s'y jette dans le dép. du Tarn, naît dans celui de l'Hérault au S. du col de Fenille et en sort après quelques kilomètres; il est lui-même grossi à droite de l'Arn, également né dans l'Hérault, sur la pente septentrionale du Sommail.

Le bassin méditerranéen comprend plusieurs petits fleuves côtiers d'inégale importance : le Vidourle, le Lez, l'Hérault, le Libron, l'Orb et l'Aude. Ce sont tous des torrents presque asséchés en été, mais où les orages jettent parfois des trombes d'eau formidables. Leurs alluvions ont contribué avec les sables marins à la transformation du littoral. — Le Vidourle (100 kil., dont 25 le long du dép. de l'Hérault), a été décrit dans l'art. GARD (Dép.); dans notre département, il passe près de Villetelle et de Marsillargues, reçoit la Benovie (19 kil.), née près de Sainte-Croix-de-Quintillargues, passant à Fontanès, Buzignargues où elle se grossit de la source de Fontbonnes, Boisseron où elle forme de belles chutes sur un escalier de rochers. — Entre le Vidourle et le Lez sont plusieurs ruisseaux qui n'atteignent pas la mer, se jetant dans les canaux ou se perdant dans les marais qui entourent l'étang de Mauguio. Le Dardaillon (13 kil.) se jette dans le canal de Lunel; le Berbian, la Viredonne (15 kil.), grossi de la Bénouide, vont aux marais de l'étang de Mauguio; de même la Bérange (21 kil.), grossie de sources abondantes auprès de Fontmagne; la Cadoule (21 kil.) qui passe près de Castries et reçoit l'Aiguesvives; la Salaison (20 kil.) qui passe à Saint-Aunès, reçoit le Balaurie et le ruisseau de Cassagnolles; le ruisseau de Saint-Marcel; enfin le ruisseau de Soriech, tributaire de l'étang de Pérols. — Le Lez (28 kil.) est à peine plus long, mais beaucoup plus abondant. Sa source, qui jaillit à Saint-Clément, fournit à l'étiage un mètre cube d'eau. Elle sort en amont du moulin de Lafoux d'une vaste grotte qui s'ouvre dans une paroi rocheuse à 140 m. de haut. Le Lez, grossi par la fontaine de Boulidou, passe entre Prades et Saint-Clément, au pied de la butte basaltique de Montferrier, dans le parc de la Valette, à Castelnau, au pied de l'antique *Sextantio* (qu'a remplacée Montpellier); laissant la ville à droite, il devient navigable au Port-Juvénal, l'ancien port de Montpellier, passe à Lattes qui fut aussi jadis un port considérable, passe entre les étangs de Perols et de Maguelonne, croise le canal des Etangs et finit à Palavas, par le grau de ce nom.

Le Lez reçoit : à gauche le Lirou (8 kil.), également issu d'une belle fontaine à Matelles et grossi lui-même du ruisseau de Desidière, de l'Yorgue, du Terrien (8 kil.), descendu du mont d'Hortus et de la fontaine de Fleurette; à droite le Merdanson, qui passe à Montpellier, et le Mosson ou Mausson (39 kil.); celle-ci sort à Montarnaud de la fontaine de Mosson, reçoit (g.) la Garonne, passe à Grabels, reçoit le Rimassel, passe aux bains de Fontcaude, reçoit (dr.) le ruisseau de Lassederon et le Coulezon ou Coulazon (16 kil., venu du bois des Taillades, passe à Fabrègues). En été le Mosson se perd et reparaît deux fois. — De petits ruisseaux découlant de la montagne de la Gardiole alimentent les marais de Vic au N.-O. de l'etang de Palavas. D'autres un peu plus longs vont à celui de Thau, l'Avene, le Pallas, le Valat, etc.

L'Hérault, fleuve principal du département où il parcourt 132 kil. (sur un total de 164 kil.), le traverse depuis son angle N.-E. jusqu'au S.-O. Il vient du dép. du *Gard* (V. ce mot), entre dans celui auquel il donne son

nom en amont de Ganges, par des gorges creusées dans les schistes, passe à Laroque, le long de la montagne de Thauras creusée de grottes et trouée d'avens où s'engouffrent les eaux, passe à Saint-Rauzille-du-Putois et, toujours par des gorges sauvages, descend vers le S.-O. jusqu'à Saint-Guilhem-du-Désert; là se trouve la gorge du Verdus avec les ruines de l'abbaye de Saint-Guilhem ; les sources de Clamouse, alimentées comme les autres par les eaux englouties sur les plateaux, grossissent le fleuve. Au pont du Diable, il débouche en plaine, passe à Saint-Jean-du-Fos, près d'Aniane et de Gignac, à Cavet, Fressan, Belarga, près de Paulhan, de Montagnac, de Pézenas, de Saint-Thibéry, de Florensac, à Bassan, où son lit canalisé devient navigable, traverse Agde et finit au pied du fort du Grau. On a endigué son embouchure sans pouvoir abaisser la barre au-dessous de 3 m. Les affluents de l'Hérault sont : la Vis (dr.) qui n'a le long du département que son cours inférieur sauf dans la gorge de Gorniès et pendant les trois derniers kilomètres où elle lui appartient tout à fait. Nous avons décrit dans l'art. GARD (Dép.) cette abondante et pittoresque rivière qui est la vraie source du fleuve ; elle fait mouvoir les usines de Ganges et reçoit le Vissec qui touche au dép. de l'Hérault, d'où lui vient le ruisseau de Chevalos ; presque toutes les eaux de la Vis lui viennent directement par des sources qu'alimentent les eaux englouties à la surface des causses. La Sumène ou Reutort (g.), venue du Gard, se jette dans l'Hérault en aval de Ganges. Le Merdanson (g.), venu du Gard, se jette dans l'Hérault à Laroque ; l'Alzon (g., 9 kil.) sort des roches de Valette. La Buèges (dr., 14 kil.) sort par une belle source d'un cirque dominé par le Signal de Peyre-Martine. Le Lamalou (g., 17 kil.) vient du cant. de Saint-Martin-de-Londres et traverse les belles gorges des Arcs ; il reçoit à dr. la Tourguilles. La Corbière (g., 6 kil.) passe à Aniane. Le Gassac (g., 9 kil.) draine les eaux d'une quantité de petits lagons. Le Laveng (dr.) est formé par la belle source intermittente du Drac, qui vomit une véritable rivière. Le Lagamas (dr., 16 kil.) passe à Lagamas. L'Ergue ou la Lergue est le grand affluent de l'Hérault (dr., 38 kil.); elle naît au S.-O. de Larzac, près des sources de l'Orb, au N. du massif d'Escandorgue, sur la pente du Signal de Bouviala (884 m.), longe le Larzac au S. par Saint-Félix-de-l'Héras, passe au pied des colonnes accouplées du pas de l'Escalette, à Pégairolles, au pied d'une falaise verticale de 500 m. de haut, se grossit par de belles sources jaillies tout près de son lit ou apportées par de courts torrents, met en mouvement les usines de Lodève, passe à Rabieux, Ceyras, Brignac, à gauche de Clermont-l'Hérault. Les affluents de l'Ergue sont : l'Aubaygnes (dr., 12 kil.) qui passe au Puech ; le Salagon (dr., 18 kil.) venu du col de la Melquière et grossi de la Marette ; le Merdanson (g., 8 kil.) grossi du Rivernoux qui vient du prieuré de Grammont, près de Saint-Privat. — La Dourbie (dr., 118 kil.) naît au Signal de Saint-Jean-d'Aureillan, traverse le cirque de Mourèze, actionne la manufacture de Villeneuvette et se joint à l'Hérault près de Tressan. Le Rouvièges (g., 19 kil.) naît au mas d'Ansabres, près d'Aumelas. Le Dardaillon (g., 15 kil.). La Boyne (dr., 22 kil.) naît au bois d'Allègre, passe à Valmascle, Cabrières, et Fontès. La Peyne (dr., 31 kil.) naît au Bois de Lenas, passe à Pézènes, Vailhan, Saint-Majau, Roujan et Pézenas, où elle reçoit le Tertugnier. La Tongue (dr., 30 kil.), alimentée par les belles sources de Fos, passe à Gabian où elle reçoit la Lène (7 kil.), à Montblanc et finit à Saint-Thibéry.

Le Libron (42 kil.) est un long ruisseau qui se perd dans les sables du rivage, formé à Laurens par l'union de petits torrents. il passe à Magalas, Lieuran-lès-Béziers et Boujan ; son ancien grau forme maintenant un petit étang.

L'Orb (117 kil.) naît au pied du Signal de Bouviala, au S. du Larzac, coule vers l'O., séparant les dép. de l'Hérault et de l'Aveyron, par Romiguières, tourne au S et entre dans l'Hérault d'où il ne sortira plus; à Ceilhes, son altitude est encore de 439 m.; il serpente à travers des gorges boisées, où des sources et des torrents le grossissent rapidement, forme la belle cascade du Canellou (10 m. de haut), près d'Avène; au sortir de défilés étroits, sa vallée s'élargit à Saint-Martin-d'Orb et il forme plusieurs îles. Il passe à La Tour, à Bédarieux, tourne ensuite vers l'O. par Hérépian, Saint-Pierre-de-Bèdes, Le Poujol, passe au pied du mont de Caroux, où sont taillées les superbes gorges d'Héric, parcourues par le torrent de ce nom, s'infléchit vers le S.-E., décrivant des sinuosités au pied des monts du Minervois, baigne Vieussan, Roquebrun, Cessenan, Lignan, Béziers, prête son lit au canal du Midi depuis l'escalier de Fonserannes jusqu'au pont Rouge, passe à Sérignan et finit par le grau de ce nom. Son débit varie de 2 m. c. $^1/_2$ à 2,500. — Les affluents de l'Orb sont : le Thès (g., 14 kil.), venu du mas de Mourié et grossi de l'Escabrils ; le Gravezon (g., 7 kil.), qui passe à Lunas et reçoit la Nize ; la Mare (dr. 25 kil.), qui draine les eaux de la montagne de l'Espinouse, passe à Castanet-le-Haut, reçoit le Bouissou (descendu du col de l'Affenadou par Saint-Geniès et recueillant les eaux qui ruissellent du beau cirque calcaire de l'Olque), passe à Saint-Gervais, reçoit le Clédou, l'Espaze et passe à Villemagne pour finir près d'Hérépian. Le ruisseau d'Arle descend du Caroux par trois belles cascades. Le Jaur (dr., 35 kil.) naît au Signal de Saint-Pons (1,033 m.), dans la chaîne du Sommail, passe à Saint-Pons-de-Thomières, où il est doublé par une belle source, reçoit (dr.) la Salesse (8 kil.), venue du col de Fenille, passe à Riols, reçoit (g.) le ruisseau de Bureau (descendu du Sommail par six chutes successives qui forment la belle cascade du Saut-de-Vésoles), passe à Prémian, Saint-Etienne-d'Albagnan, Olargues, le Vernazobres (dr., 21 kil.), coule au S. des monts du Minervois ; sorti de la grotte de Canduro, doublé par le torrent d'Houvre, il traverse Saint-Chinian, Pierrerue et reçoit de nombreux torrents. Le Landayron (g., 11 kil.) naît à Saint-Nazaire-de-Ladarey et longe le mont Peyroux. Le Rieutord (g. 16 kil.) passe à Murviel. Le Tauron (g., 18 kil.) vient de Cabrerolles. Le Liron (dr., 21 kil.) passe à Puisserguiers, Maureilhan et finit à Béziers.

L'Aude ne fait qu'effleurer le dép. de l'Hérault : au S. d'Olonzac, puis au S. des étangs de Capestang et de Vendres ; la limite entre les départements suit l'ancien lit abandonné par le fleuve en 1320, à la suite de la rupture de la digue romaine de Salles d'Aude ; elle laisse au dép. de l'Hérault l'étang de Capestang, qu'on veut dessécher, mais où se déversent les crues de l'Aude ; le lit actuel longe pendant 3 kil. notre département et finit au grau de Vendres ; les alluvions du fleuve ont beaucoup modifié la physionomie de cette côte, changeant les baies en étangs, puis les comblant. L'étang de Capestang, au bord duquel il y avait des salines au temps de saint Louis, est aujourd'hui à 14 kil. de la Méditerranée et ses eaux sont entièrement douces ; on allait achever de le dessécher lorsque dans l'inondation de 1875 l'Aude l'a de nouveau envahi. Il a 7 kil. de long, 1 à 7 kil. de large et 1,900 hect. de superficie ; un canal d'atterrissement le relie à la Robine de Narbonne. L'étang de Vendres, qui était l'estuaire de l'Aude, a encore 6 kil. de long ; il se comble rapidement depuis deux siècles. Les affluents de l'Aude qui arrosent le dép. de l'Hérault sont : l'Ognon (18 kil.) qui passe à Félines-d'Hautpoul, sort du département, y rentre près d'Olonzac et joint le fleuve après avoir croisé le canal du Midi ; la Cesse (29 kil.) naît entre les cols de Serrières et de Bezoin, passe à Ferrals-les-Montagnes, Cassagnoles, au Bois de Montaud, à gauche de la grotte de la Coquille, s'engage dans une gorge magnifique près de Minerve ; elle disparaît sous un rocher, reparaît, s'engage par un porche haut de 40 m. dans une caverne d'où elle sort au pied même du rocher où est construit le village de Minerve, promontoire de 100 m. de haut au N.-E. duquel coule le Brian, un instant aussi disparu sous terre; après avoir reçu le Brian, la Cesse passe à La Cannette, Aigues-

vives, reçoit la Césère (gr.), passe à Agel, puis s'engage dans le dép. de l'Aude ; en été, elle disparaît entre Minerve et Agel. La Roquefoucade se jette dans l'étang de Capestang, qu'un déversoir relie à l'Aude.

Climat. — Le dép. de l'Hérault se partage en deux zones climatologiques ; les hauteurs des Cévennes et surtout leur versant septentrional, causse de Larzac, bassin de l'Agout, ont le rude climat du plateau central, très froid en hiver où les neiges revêtent les montagnes ; le reste du département jouit du climat méditerranéen dont l'influence se fait sentir jusque sur les hautes pentes. La température moyenne annuelle est de 13°,6, supérieure de 3 degrés à celle de Paris ; en hiver, elle s'abaisse à 5°,8 ; en été, elle s'élève à 22. Le fléau de ce pays est le *mistral* (V. ce mot et Gard [Dép.]), le vent froid qui des Cévennes souffle à travers la plaine pendant des journées entières. La chute d'eau atteint 120 millim. dans la montagne, 740 à Montpellier, 600 à Cette ; les pluies s'abattent en orages ; le nombre des jours de pluie n'est que de 67. La région littorale est très insalubre à cause des marais qui bordent les lagunes ; à Villeneuve-lès-Magnelonne, Vic, Capestang, la moitié des enfants meurent avant dix ans ; à Mirexal et Vias, c'est encore pis. Les lagunes ou étangs maritimes sont par eux-mêmes assez salubres, et dans les bourgs riverains la mortalité est normale ; cela tient à leur profondeur relative (1 m. au moins) et à l'absence de marées qui découvrent de vastes surfaces et mélangent les eaux douces et salées.

Flore et Faune naturelles. — La flore du dép. de l'Hérault présente une grande variété en raison des différences orographiques et géologiques depuis les causses et les granites cévenols jusqu'aux marécages salins de la côte. Pour la nomenclature, V. France, § *Flore*. Il existe sur certains points de véritables paradis botaniques, par exemple à Port-Juvénal, où se déballaient les laines et les ballots de marchandises orientales, une foule de plantes exotiques ont été importées en graine et se sont acclimatées. Les taillis de chênes verts et blancs, la lavande, l'aspic, le thym, la sauge, le serpolet, le romarin qui parfument les collines, le tamaris et le salicol des plages, le tournesol sont parmi les plantes usuelles les plus caractéristiques. D'une manière générale, la flore de l'Hérault est celle de la région méditerranéenne ; dans les montagnes, c'est celle du massif central, mais avec quelques espèces spéciales (V. France, t. XVII, pp. 982-3 et p. 987, col. 2).

La faune est celle de la sous-région méditerranéenne sans rien de spécial (V. France et Europe, § *Faune*).

Histoire depuis 1789. — Le dép. de l'Hérault fut formé, en 1790, d'une fraction du Languedoc, comprenant le Maguelonnais (diocèse de Montpellier), l'Agadais (diocèse d'Agde), le Lodévois (diocèse de Lodève), le Béderrois (diocèse de Béziers), le pays de Thomières (diocèse de Saint-Pons), une partie du Minervois (diocèse de Narbonne). Ces divisions se retrouvent dans les arrondissements actuels, l'Agadais ayant été partagé entre ceux de Béziers et Montpellier, le Minervois formant le S. de celui de Saint-Pons. Aucun événement historique notable ne s'est produit dans le département depuis sa constitution.

Les personnages célèbres du XIXe siècle, nés sur le territoire de l'Hérault (pour la période précédente, V. Languedoc, Montpellier, Béziers), sont : Cambon (Joseph), célèbre conventionnel, né à Montpellier (1734-1820) ; Cambacérès (Jean-Jacques-Régis de), haut dignitaire de l'Empire, né à Montpellier (1753-1824) ; Cambacérès (Etienne-Hubert), son frère, cardinal-archevêque de Rouen, né à Montpellier (1756-1818) ; Daru (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte), homme politique et littérateur, né à Montpellier (1767-1829) ; Fabre d'Olivet, littérateur, né à Ganges (1768-1825) ; Berthezène (Pierre, baron), général, né à Vendargues (1775-1847) ; Viennet (Jean-Pons-Guillaume), littérateur, né à Béziers (1777-1868) ; de Serres (Marcel de), géologue, né à Montpellier (1780-1862) ; Flourens (Marie-Jean-Pierre), physiologiste, né à Maureillan (1794-1867) ; Comte (Auguste), philosophe, né à Montpellier (1798-1857) ; Balard (Antoine-Jérôme), chimiste, né à Montpellier (1802-1876) ; Séguier (baron), physicien, né à Montpellier (1803-1876) ; Renouvier (Jules), archéologue, né à Montpellier (1804-1860) ; Coste (Victor), physiologiste, né à Castries (1807-1873) ; Saisset (Emile), professeur de philosophie, né à Montpellier (1814-1863) ; Cabanel (Alexandre), peintre, né à Montpellier (1823-1889).

Divisions administratives actuelles. — Arrondissements. — Le dép. de l'Hérault comprend quatre arrondissements : Béziers, Lodève, Montpellier, Saint-Pons. Voici leurs superficies respectives (d'après la *Statistique de la France* en 1886) : Béziers, 156,177 hect. ; Lodève, 122,042 hect. ; Montpellier, 200,965 hect. ; Saint-Pons, 124,965 hect.

Cantons. — Les quatre arrondissements de l'Hérault sont subdivisés en 36 cantons et 336 communes. On compte 12 cantons et 99 communes pour l'arr. de Béziers ; 5 cantons et 73 communes pour l'arr. de Lodève ; 14 cantons et 118 communes pour l'arr. de Montpellier ; 5 cantons et 48 communes pour l'arr. de Saint-Pons. En voici la liste : Agde, Bédarieux, les deux cantons de Béziers, Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pézenas, Roujan, Saint-Gervais, Servian, — Caylar, Clermont-l'Hérault, Gignac, Lodève, Lunas, — Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel, Les Matelles, Mauguio, Mèze, les trois cantons de Montpellier, Saint-Martin-de-Londres, — Olargues, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons.

Justice, Police. — Le dép. de l'Hérault ressortit à la cour d'appel de Montpellier. La ville de Montpellier est le siège de la cour d'assises ; il y a 4 tribunaux de première instance, 1 par chef-lieu d'arrondissement. Il y a 7 tribunaux de commerce (Agde, Béziers, Cette, Clermont-l'Hérault, Lodève, Montpellier, Pézenas). Le nombre des justices de paix est de 36, une par chef-lieu de canton. Le nombre d'agents chargés de constater les crimes et les délits était, en 1888, de 318 gendarmes, 31 commissaires de police, 120 agents de police, 288 gardes champêtres, 173 gardes particuliers assermentés, 65 gardes forestiers, 17 agents des ponts et chaussées (police de la pêche), 373 douaniers. Il y eut 7,228 plaintes et procès-verbaux.

Finances. — Pour les *contributions indirectes*, il y a 1 directeur à Montpellier, 3 inspecteurs à Montpellier, 1 sous-directeur à Béziers, 3 receveurs principaux entreposeurs à Montpellier, Béziers et Lodève, 2 receveurs entreposeurs à Montpellier et Béziers. Le service des *contributions directes* comporte 1 directeur et 1 percepteur. Il y a 1 trésorier-payeur général à Montpellier, 3 receveurs particuliers à Béziers, Lodève, Saint-Pons, 5 percepteurs à Montpellier, Béziers, Lodève, Saint-Pons. L'enregistrement, les domaines et le timbre ont 1 directeur et 1 inspecteur à Montpellier et 5 sous-inspecteurs. Il y a 1 conservateur des hypothèques par chef-lieu d'arrondissement.

Instruction publique. — Le département relève de l'académie de Montpellier. L'inspecteur d'académie réside à Montpellier. Il y a 5 inspecteurs de l'instruction primaire. L'instruction secondaire se donne au lycée de Montpellier et aux collèges communaux d'Agde, Bédarieux, Béziers, Cette, Clermont-l'Hérault, Lodève, Lunel et Pézenas. Il existe à Montpellier une école normale d'instituteurs et une école normale d'institutrices. L'instruction supérieure se donne aux quatre facultés, à l'école de pharmacie et à l'école de viticulture de Montpellier.

Cultes. — Montpellier est le siège d'un évêché suffragant de l'archevêché d'Avignon. Il compte 2 vicaires généraux, 8 chanoines, 43 curés, 307 desservants, 100 vicaires de paroisses ou desservants de chapelles annexes, etc., 63 prêtres habitués et 86 aumôniers. On a ordonné, dans l'année 1890, 21 prêtres, 21 diacres et 15 sous-diacres. — Le *culte réformé* possède 4 églises consistoriales (Bédarieux, Ganges, Marsillargues, Montpellier), 20 pasteurs.

Armée et marine. — L'Hérault appartient au 16e corps

d'armée (Montpellier) et en forme une subdivision. La compagnie de gendarmerie fait partie de la 16e légion. Il est compris dans le 5e arrondissement maritime (Toulon) et divisé en deux quartiers (Cette, Agde) relevant du sous-arrondissement de Marseille.

DIVERS. — L'Hérault fait partie de la 8e inspection des ponts et chaussées de la 27e conservation des forêts (Nîmes), de l'inspection des mines du S.-E. de l'arr. minéralogique d'Alais et de la 11e région agricole (S.).

Démographie. — *Mouvement de la population.* Le recensement de 1891 a constaté dans le dép. de l'Hérault une population totale de 461,561 hab. Voici depuis le commencement du siècle les chiffres donnés par les recensements précédents :

1801........	275.449	1856........	400.424
1806........	299.882	1861........	409.391
1821........	324.126	1866........	427.245
1826........	339.445	1872........	429.878
1831........	346.207	1876........	445.053
1836........	357.846	1881........	441.527
1841........	367.343	1886........	439.044
1846........	386.020	1891........	461.651
1851........	389.286		

Il résulte de ce tableau que l'augmentation de la population a été considérable, puisqu'elle dépasse les deux tiers du chiffre initial et qu'elle n'a été interrompue que de 1876 à 1886 par la crise viticole causée par le phylloxera. Mais ce variations ne se sont pas produites d'une manière uniforme dans toute l'étendue du département. Il faut comparer les arrondissements un à un.

ARRONDISSEMENTS	Population en 1801	Population en 1891	Augmentation	Densité en 1801	Densité en 1891	Augmentation
Montpellier....	93.931	195.322	101.391	47,1	97,8	50,7
Béziers........	99.570	174.027	74.457	55,8	97,4	41,6
Lodève.........	45.920	50.187	4.267	38,4	41,9	3,5
Saint-Pons	36.028	42.115	6.087	29,6	31,6	5
Total.......	275.449	461.651	186.202	44,5	74,5	30

On voit que l'arr. de Montpellier a doublé, celui de Béziers augmenté de plus des deux tiers, tandis que celui de Saint-Pons n'augmente que d'un sixième et celui de Lodève d'un onzième ; c.-à-d. que les arr. de collines et de plaine, le pays du vin et des villes ont presque seuls contribué à l'accroissement constaté ; ils en absorbent plus des 94 centièmes.

Voici quelle a été, de 1801 à 1891, dans chacun des arrondissements et dans l'ensemble du département, la variation proportionnelle de la population :

ANNÉES	Montpellier	Béziers	Lodève	Saint-Pons	Ensemble du département
1801.........	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
1806.........	1.071	1.089	1.096	1.107	1.064
1821.........	1.191	1.173	1.149	1.170	1.150
1826.........	1.255	1.215	1.210	1.243	1.208
1831.........	1.280	1.239	1.216	1.303	1.241
-36.........	1.319	1.283	1.256	1.345	1.285
1841.........	1.406	1.315	1.215	1.353	1.321
1846.........	1.569	1.338	1.218	1.370	1.389
1851.........	1.586	1.351	1.252	1.365	1.405
1856.........	1.655	1.391	1.286	1.330	1.456
1861.........	1.730	1.425	1.254	1.306	1.479
1866.........	1.837	1.511	1.225	1.320	1.545
1872.........	1.891	1.531	1.186	1.254	1.566
1876.........	1.895	1.660	1.229	1.251	1.617
1881.........	1.853	1.684	1.156	1.299	1.604
1886.........	1.886	1.665	1.106	1.249	1.598
1891.........	2.079	1.747	1.093	1.169	1.676

Voici les chiffres absolus pour la dernière période :

ARRONDISSEMENTS	1872	1876	1881	1886	1891
Montpellier	177.484	177.707	174.015	177.401	195.322
Béziers	152.452	165.522	167.850	165.953	174.027
Lodève	54.538	56.528	53.152	50.734	50.187
Saint-Pons	45.404	45.296	46.510	44.956	42.115
Total.....	429.878	445.053	441.527	439.044	461.651

Il en résulte que la différence s'est accentuée entre les deux arrondissements de plaine et les deux arrondissements de montagnes. Les premiers (Montpellier, Béziers) ont augmenté jusqu'en 1876 assez rapidement ; dans les deux autres (Lodève, Saint-Pons), la population diminue depuis le milieu du siècle. C'est l'arr. de Montpellier qui a le plus gagné, bien que, de 1876 à 1886, son progrès ait été enrayé par la crise viticole, dont la fin se traduit par un nouvel accroissement très considérable. Quant à l'arr. de Béziers, plus lente que dans l'arrondissement voisin jusqu'en 1851, la progression s'est accentuée dans le quart du siècle suivant, l'âge d'or des viticulteurs. Comme pour Montpellier, il y a eu vers 1886 un petit recul, mais le progrès a repris. L'arr. de Saint-Pons accuse un gain d'un quart. Jusqu'en 1846 le progrès était rapide, plus même que dans l'arr. de Béziers ; depuis lors il y a eu un recul, peu sensible d'abord jusqu'en 1866, très net depuis 1866, malgré des fluctuations assez marquées. Dans l'arr. de Lodève l'augmentation a été régulière jusqu'en 1836, puis des fluctuations l'ont annulée jusqu'en 1861 ; à partir de ce moment, et surtout de 1876, le déclin est très accentué.

Si maintenant nous examinons chaque catégorie de population, urbaine et rurale, nous constatons les chiffres suivants en 1881 et 1886 :

POPULATION au 31 déc. 1881		POPULATION au 30 mai 1886	
Urbaine......	253.195	Urbaine......	248.457
Rurale.......	188.332	Rurale.......	190.587
Total......	441.527	Total......	439.044

On voit que le déclin, d'ailleurs momentané qui s'était produit dans cette période, a porté exclusivement sur la population urbaine. Cela tient à sa prépondérance numérique, et il faut ajouter que dans la dernière période la population urbaine a absorbé la plus grande partie de l'augmentation. On s'en rendra compte par le tableau suivant.

Voici comment se décomposait, en 1891, la population des chefs-lieux d'arrondissement :

POPULATION	Montpellier	Béziers	Lodève	Saint-Pons
Agglomérée	58.380	39.655	7.742	2.501
Eparse.......................	3.755	3.059	299	558
Comptée à part...............	7.123	2.781	1.019	188
Totale.......................	69.258	45.475	9.060	3.247

Le nombre des communes rurales du dép. de l'Hérault était, en 1886, de 308 ; leur superficie totale de 514,699 hect., leur population totale de 190,587 hab. ; la superficie moyenne de 1,671 hect., la population moyenne de 618 hab. par commune et la densité moyenne de 37,1 hab. par kilomètre carré dans des communes rurales. On comptait 30 communes urbaines d'une superficie totale de 105,100 hect., d'une population totale de 248,457 hab., soit 3,503 hect. et 8,282 hab. par commune urbaine, en moyenne, et une densité de la population urbaine de 338 hab. par kilomètre carré. La densité

moyenne du département ressort à 71,1 hab. par kilomètre carré, la commune ayant en moyenne 1,769 hect. et 1,451 hab.

Voici quelle était l'importance respective des populations urbaine et rurale aux recensements de 1856, 1872 et 1886 :

	1856	1872	1886
Population urbaine. . .	50,46	53,95	56,72
— rurale . . .	49,54	46,05	43,28

On voit que la prépondérance de la population urbaine s'accentue de plus en plus et que sa proportion dépasse de beaucoup la moyenne de la France.

Consultant les registres de l'état civil, nous voyons que la population urbaine a eu, du 31 déc. 1881 au 30 mai 1886, 26,961 naissances et 29,923 décès, soit un excédent de 2,962 décès sur les naissances. C'est le cas, pour la population urbaine, dans la moitié des départements français. Comme la population urbaine a diminué d'un chiffre plus fort, il en faut conclure qu'il y a eu un excédent de 1,776 émigrants. — Dans la population rurale, il y eut, pendant le même laps de temps, 16,484 naissances et 18,479 décès, soit un excédent de 1,995 décès, ce qui est une situation défavorable; d'autre part, l'immigration a amené aux campagnes 4,250 hab., ce qui leur procure un accroissement définitif de population. Sur l'ensemble de la population des villes et des campagnes de l'Hérault on constate, par conséquent, 43,445 naissances et 48,402 décès, c.-à-d. que le département a perdu par la mort 4,957 têtes de plus qu'il n'en a gagné par les naissances. Comme sa population n'a diminué que de 2,474 têtes, il a fallu qu'il bénéficiât de l'immigration de 2,483 personnes venues de l'extérieur.

La répartition des communes, d'après l'importance de la population, a donné au recensement de 1886 les résultats suivants pour les 338 communes du département : 17 com. de 100 hab. et au-dessous; 46 com. de 101 à 200 hab.; 43 com. de 201 à 300 hab.; 19 com. de 301 à 400 hab.; 31 com. de 401 à 500 hab.; 101 com. de 501 à 1,000 hab.; 23 com. de 1,001 à 1,500 hab.; 21 com. de 1,501 à 2,000 hab.; 7 com. de 2,001 à 2,500 hab.; 7 com. de 2,501 à 3,000 hab.; 6 com. de 3,001 à 3,500 hab.; 6 com. de 3,501 à 4,000 hab.; 1 com. de 4,001 à 5,000 hab.; 7 com. de 5,001 à 10,000 hab. et 3 com. de plus de 30,000 hab. (Montpellier, Béziers, Cette).

Voici, par arrondissements et par cantons, la liste des communes dont la population totale en 1886 dépassait 1,000 hab. :

Arrondissement de Béziers (12 cant., 99 com., 156,177 hect., 174,027 hab.). — *Cant. d'Agde* (4 com., 16,281 hect., 17,148 hab.) : Agde, 7,389 hab.; Bessan, 2,680 hab.; Marseillan, 4,634 hab.; Vias, 2,445 hab. — *Cant. de Bédarieux* (8 com., 16,446 hect., 13,969 hab.) : Bédarieux, 6,578 hab.; Camplong, 1,902 hab.; Graissessac, 2,936 hab.; La Tour-sur-Orb, 1,089 hab. — *Cant. de Béziers* [1er] (9 com., 18,291 hect., 29,467 hab.); Béziers (1er canton), 22,958 hab.; Villeneuve-lès-Béziers, 2,189 hab. — *Cant. de Béziers* [2e] (7 com., 16,255 hect., 36,175 hab.) : Béziers (2e canton), 22,517 hab.; Cazouls-lès-Béziers, 3,633 hab.; Colombiers, 1,013 hab.; Lespignan, 2,134 hab.; Maraussan, 1,670 hab.; Sérignan, 3,513 hab.; Vendres, 1,022 hab. — *Cant. de Capestang* (9 com., 17,312 hect., 14,870 hab.) : Capestang, 4,076 hab.; Maureilhan-et-Ramejan, 1,066 hab.; Nissan, 2,540 hab.; Puisserguier, 3,516 hab.; Quarante, 1,961 hab. — *Cant. de Florensac* (4 com., 7,822 hect., 7,022 hab.) : Florensac, 3,752 hab.; Pomerols, 1,804 hab. — *Cant. de Montagnac* (12 com., 15,070 hect.; 9,482 hab.) : Montagnac, 3,513 hab. — *Cant. de Murviel* (11 com., 18,059 hect., 9,645 hab.) : Autignac, 1,070 hab.; Laurens, 1,044 hab.; Murviel, 2,034 hab.; Thézan, 1,467 hab. — *Cant. de Pézenas* (5 com., 9,320 hect., 12,440 hab.) : Caux, 1,930 hab.; Pézenas, 6,720 hab.; Saint-Thibéry, 2,100 hab. — *Cant. de Roujan* (11 com., 12,567 hect., 7,331 hab.) : Gabian, 1,028 hab.; Magalas, 1,618 hab.; Pouzolles, 1,024 hab.; Roujan, 1,786 hab. — *Cant. de Saint-Gervais* (11 com. 19,123 hect.; 7,703 hab.) : Hérépian, 1,132 hab.; Le Poujol, 1,046 hab.; Saint-Gervais, 1,780 hab. — *Cant. de Servian* (8 com., 12,036 hect., 8,805 hab.) : Alignan-du-Vent, 1,238 hab.; Montblanc, 1,664 hab.; Servian, 3,029 hab.

Arrondissement de Lodève (5 cant., 73 com., 122,042 hect., 50,187 hab.). — *Cant. du Caylar* (8 com., 22,637 hect., 2,705 hab.). — *Cant. de Clermont-l'Hérault* (15 com., 14,840 hect., 12,273 hab.) : Aspiran, 1,241 hab.; Clermont-l'Hérault, 5,079 hab.; Paulhan, 1,581 hab. — *Cant. de Gignac* (21 com., 26,629 hect., 14,269 hab.); Gignac, 2,531 hab.; Montpeyrou, 1,152 hab.; Le Pouget, 1,005 hab.; Saint-André-de-Sagonis, 2,602 hab.; Saint-Jean-de-Fos, 1,227 hab.; Saint-Pargoire, 1,557 hab. — *Cant. de Lodève* (16 com., 28,268 hect., 13,968 hab.), Lodève, 9,060 hab. — *Cant. de Lunas* (13 com., 27,424 hect., 6,972 hab.) : Le Bousquet-d'Orb, 1,763 hab.; Lunas, 1,186 hab.

Arrondissement de Montpellier (14 cant., 118 com., 200,965 hect., 195,322 hab.). — *Cant. d'Aniane* (7 com., 21,518 hect., 5,787 hab.) : Aniane, 3,095 hab. — *Cant. de Castries* (20 com., 17,812 hect., 8,518 hab.) : Castries, 1,168 hab.; Vendargues, 1,056 hab. — *Cant. de Cette* (1 com., 3,460 hect., 36,541 hab.) : Cette, 36,541 hab. — *Cant. de Claret* (9 com., 11,890 hect., 2,020 hab.) : pas de commune de plus de 1,000 hab. — *Cant. de Frontignan* (6 com., 13,372 hect., 7,296 hab.) : Frontignan, 3,603 hab.; Villeneuve-lès-Maguelonne, 1,467 hab. — *Cant. de Ganges* (9 com., 16,055 hect., 9,051 hab,); Ganges, 4,552 hab.; Saint-Bauzille-de-Putois, 1,810 hab. — *Cant. de Lunel* (12 com., 13,852 hect., 14,162 hab.) : Lunel, 6,793 hab.; Lunel-Viel, 1,026 hab.; Marsillagues, 3,413 hab. — *Cant. des Matelles* (14 com., 18,802 hect., 3,244 hab.) : pas de commune de plus de 1,000 hab. — *Cant. de Mauguio* (5 com., 14,512 hect., 5,538 hab.) : Lansargues, 1,618 hab.; Mauguio, 2,513 hab. — *Cant. de Mèze* (7 com., 15,780 hect., 15,898 hab.) : Bouzigues, 1,244 hab.; Gigean, 1,753 hab.; Loupian, 1,050 hab.; Mèze, 6,326 hab.; Montbazin, 1,141 hab.; Poussan, 2,055 hab.; Villeveyrac, 2,329 hab. — *Cant. de Montpellier* [1er] (1 com., 5,555 hect., 16,284 hab.) : Montpellier (1er canton), 16,284 hab. — *Cant. de Montpellier* [2e] (6 com., 7,293 hect., 40,833 hab.) : Montpellier (2e canton), 36,314 hab.; Pérols, 1,034 hab. — *Cant. de Montpellier* [3e] (11 com., 16,381 hect., 26,593 hab.) : Cournonterral, 1,990 hab.; Fabrègues, 1,520 hab.; Montpellier (3e canton), 16,660 hab.; Pignan, 1,882 hab.; Saint-Georges-d'Orques, 1,017 hab. — *Cant. de Saint-Martin-de-Londres* (10 com., 23,423 hect., 3,755 hab.) : pas de commune de plus de 1,000 hab.

Arrondissement de Saint-Pons (5 cant. 48 com., 124,965 hect., 42,115 hab.). — *Cant. d'Olargues* (13 com., 28,325 hect., 8,169 hab.) : Roquebrun, 1,093 hab., — *Cant. d'Olonzac* (13 com., 25,691 hect., 8,978 hab.) : La Livinière, 1,028 hab.; Olonzac, 1,998 hab. *Cant. de Saint-Chinian* (11 com., 21,850 hect., 11,115 hab.) : Cessenon, 2,683 hab.; Cruzy, 1,616 hab.; Saint Chinian, 3,424 hab. — *Cant. de Saint-Pons* (8 com., 26,914 hect., 8,488 hab.) : Courniou, 1,602 hab.; Riols, 1,725 hab.; Saint-Pons, 3,247 hab. — *Cant. de La Salvetat* (3 com., 18,925 hect., 5,365 hab.) : Fraisse, 1,045 hab.; La Salvetat, 3,320 hab.; Le Soulié, 1,000 hab.

Habitations. — Le nombre des maisons d'habitation était en 1886, dans l'Hérault, de 86,611, dont 84,118 occupées en tout ou en partie et 2,493 vacantes. Sur ce nombre, on en comptait 4,111 n'ayant qu'un rez-de-chaussée; 24,907 un seul étage; 31,819 deux étages;

14,821 trois étages; 10,953 quatre étages ou davantage. Elles comportaient 133,351 appartements ou logemens distincts, dont 124,737 occupés et 8,614 vacants; en outre, 41,227 locaux servant d'ateliers, de magasins ou de boutiques.

Etat des personnes. — D'APRÈS LA RÉSIDENCE. — On a recensé, en 1886, 13,677 individus isolés et 110,503 familles, plus 557 établissements comptés à part, soit un total de 124,737 ménages. Il y a 13,677 ménages composés d'une seule personne; 30,672 de deux personnes; 30,902 de trois personnes; 23,306 de quatre personnes; 15,086 de cinq personnes; 10,357 de six personnes et davantage.

La population résidente comptait 439,044 personnes, dont 421,011 résidents présents; 1,311 résidents absents; 16,722 personnes comptées à part. La population présente comportait 437,833 résidents et 8,471 personnes de passage ou de population accidentelle, soit un total de 446,204. La population présente est donc supérieure à la population résidente, ce qui est exceptionnel en France. L'écart est considérable en faveur de la population présente et n'est dépassé que pour le dép. de Seine-et-Oise. Proportionnellement à la population, l'Hérault est le département où l'on a constaté le moins d'absents et un de ceux qui avaient le plus d'hôtes de passage.

D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE. — Classée d'après le lieu de naissance, la population de l'Hérault se divisait en: Français et naturalisés nés dans la commune où ils habitent, 388,384; nés dans une autre commune du département, 31,376; nés dans un autre département ou dans une colonie, 15,342; nés à l'étranger, 117. Soit un total de 435,219 Français. Il y faut ajouter: 630 étrangers nés dans la commune où ils habitent; 1,874 nés dans une autre commune du département; 3,413 nés dans un autre département ou dans une colonie; 5,068 nés à l'étranger; soit un total de 10,985 étrangers. La population présente envisagée dans son ensemble (446,204) comprend donc 389,014 hab. nés dans leur commune; 33,250 nés dans une autre commune du département; 18,755 dans un autre département ou une colonie; 5,185 hors du territoire français.

Classée par nationalité, la population de l'Hérault compte, en 1886, 435,219 Français (dont 435,028 nés de parents français et 191 naturalisés), et 10,985 étrangers se décomposant en: 125 Anglais, Ecossais ou Irlandais; 29 Américains du Nord; 225 Allemands; 163 Austro-Hongrois; 56 Belges; 32 Hollandais; 5,187 Italiens; 4,539 Espagnols; 9 Portugais; 293 Suisses; 44 Russes; 74 Scandinaves; 78 Grecs; 47 Roumains, Serbes, Bulgares, etc.; 11 Turcs et Africains; 73 de nationalité inconnue.

La proportion des Français nés dans leur commune et dans le département (893 et 965 pour 1,000) est très supérieure à la moyenne de la France (605 et 840) et n'est dépassée que dans certains pays de montagnes et en Bretagne. Elle atteste, comme les chiffres de la population résidente, le caractère sédentaire de la population de l'Hérault. Elle coïncide avec une proportion relativement forte d'étrangers.

D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL. — Classée par sexe, la population se répartit en 223,528 hommes et 222,676 femmes. L'Hérault est donc un des départements où le sexe masculin l'emporte sur le féminin, mais l'écart est faible.

La population classée par âge et par état civil comprend (en 1886): 71,638 individus du sexe masculin célibataires de vingt et un ans ou moins; 51,499 célibataires de vingt-deux à quatre-vingt-dix ans; 303 d'âge inconnu; soit un total de 123,137 célibataires du sexe masculin; 541 hommes mariés de dix-huit à vingt et un ans; 89,220 de vingt-deux à quatre-vingt-dix ans; soit un total de 89,761 hommes mariés; en y ajoutant 10,447 veufs et 183 divorcés on arrive au total de 223,528 hommes dont 72,179 de vingt et un ans et au-dessous, 150,658 de vingt-deux à quatre-vingt-dix ans et 691 d'âge inconnu. Parmi les femmes on compte 77,346 filles de vingt et un ans et au-dessous; 36,555 filles de vingt-deux à quatre-vingt-dix ans et 24 de plus de quatre-vingt-dix ans; soit un total de 113,925 célibataires; 83,947 femmes mariées dont 4,691 de quinze à vingt et un ans, 79,130 de vingt-deux à quatre-vingt-dix ans et 96 d'âge inconnu; de plus, 24,689 veuves et 145 femmes divorcées; soit un total de 222,676 femmes dont 82,053 de vingt et un ans et au-dessous; 140,328 de vingt-deux à quatre-vingt-dix ans; 72 de plus de quatre-vingt-dix ans; 223 d'âge inconnu.

Le nombre des enfants légitimes vivants par famille (de gens mariés, veufs ou divorcés) donne les chiffres suivants: 2,769 familles sans enfant vivant; 18,272 en ayant un; 32,280, deux; 23,400, trois; 10,064, quatre; 2,532, cinq; 368, six; 76, sept ou davantage.

D'APRÈS LA PROFESSION. — La population de l'Hérault se décompose par professions de la manière suivante (en 1886). On classe sous chaque rubrique non seulement cenx qui exercent la profession, mais aussi la totalité des personnes qui en tirent leur subsistance. A côté des patrons et des salariés (employés et ouvriers), leur famille et les domestiques attachés à la personne: Agriculture, 166,078; industrie manufacturière, 67,643; transports, 22,459; commerce, 71,460; représentants de la force publique, 8,539; administration publique, 16,509; professions libérales, 30,348; personnes vivant exclusivement de leurs revenus, 40,687; sans profession (gens sans aveu, vagabonds, prostituées), non classés, enfants en nourrice, élèves des pensionnats vivant loin de leur famille, personnel interne des asiles, hospices, etc., ou de profession inconnue: 22,481. Voici le détail pour les différentes catégories, en distinguant pour les plus importantes les deux sexes et les divers groupes, patrons, employés et ouvriers, familles, domestiques attachés à la personne:

Agriculture. Propriétaires cultivant leurs terres, 103,886, dont 21,015 patrons et 26,942 employés et ouvriers des deux sexes, 53,113 de leurs familles et 2,816 domestiques attachés à leur personne. — Fermiers, métayers et colons, 27,920, dont 2,058 patrons, 11,255 ouvriers des deux sexes, 11,822 personnes de leurs familles, et 2,776 domestiques personnels. — Horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, 9,056 personnes, dont 1,513 patrons. — Bûcherons, charbonniers, 25,215 personnes, dont 2,242 patrons et 6,507 ouvriers.

Industrie. Industrie textile, néant. — Industrie extractive, 5,130 personnes, dont 304 patrons et 1,074 employés et ouvriers. — Industrie métallurgique, 3,597 personnes, dont 127 patrons et 547 salariés. — Fabrication d'objets en métal, 1,927 personnes, dont 201 patrons et 670 employés et ouvriers. — Industrie du cuir, 809 personnes, dont 77 patrons et 387 employés et ouvriers. — Industrie du bois, 904 personnes, dont 104 patrons et 343 employés et ouvriers. — Industrie céramique, 803 personnes. — Produits chimiques, 835 personnes. — Industrie du bâtiment, 18,778 personnes, dont 2,145 patrons et 7,461 employés et ouvriers. — Industrie de l'éclairage, 769 personnes. — Industrie de l'ameublement, 2,208 personnes, dont 274 patrons, 974 employés et ouvriers. — Habillement et toilette, 13,086 personnes, dont 2,462 patrons (1,843 femmes), 8,694 employés et ouvriers (5,558 femmes). — Alimentation, 11,946 personnes, dont 1,586 patrons, 4,524 employés et ouvriers. — Industries relatives aux sciences, lettres et arts (imprimerie, papeterie, etc.), 1,794 personnes. — Industries de luxe (bijouterie, objets d'arts, chasse, etc.), 5,057 personnes, dont 704 patrons et 720 ouvriers.

Transports. Transports maritimes, 5,569 personnes, dont 743 patrons et 2,661 salariés. — Transports par canaux et rivières, 5,675 personnes, dont 597 patrons et 2,790 salariés. — Transports par routes, 3,789 personnes. — Chemins de fer, 3,961 personnes, dont 2,456 employés et ouvriers. — Postes et télégraphes, 3,465 personnes, dont 1,583 employés et ouvriers.

Commerce. Financiers (banquiers, etc.), 11,672 personnes, dont 1,311 patrons, 2,990 employés. — Courtiers, négociants en gros, 14,087 personnes, dont 1,595 patrons, 4,978 employés. — Hôteliers, cabaretiers, 10,459 personnes, dont 2,920 patrons (800 femmes). — Alimentation (marchands au détail), 10,278 personnes, dont 3,363 patrons (1,749 femmes), 1,011 employés et ouvriers. — Ameublement (détail), 8,815 personnes, dont 2,038 patrons et 1,516 employés. — Habillement (détail), 9,020 personnes, dont 2,978 patrons (2,041 femmes), 2,336 employés (1,722 femmes). — Divers marchands au détail, 7,929 personnes.

Force publique. Armée de terre, 6,075 personnes, dont 5,703 militaires. — Armée de mer, 100 personnes. — Gendarmerie et police, 2,364 personnes, dont 925 agents publics.

Administration publique. Fonctionnaires de l'Etat, 9,259 personnes, dont 3,403 fonctionnaires — Fonctionnaires du département et des communes, 7,250 personnes, dont 1,348 fonctionnaires.

Professions libérales. Culte catholique séculier, 2,109 personnes, dont 460 prêtres. — Communautés religieuses, 3,752 personnes, dont 2,961 moines (2,809 femmes). — Autres cultes, 453 personnes, dont 77 ministres du culte. — Personnel des tribunaux, 1,349 personnes, dont 102 magistrats, etc. — Avocats et agréés, 2,610 personnes, dont 514 exerçant la profession. — Officiers ministériels, 2,188 personnes, dont 327 patrons, 110 employés. — Agents d'affaires, 278 personnes, dont 64 agents. — Profession médicale, 3,017 personnes, dont 292 médecins. — Pharmaciens, herboristes, 956 personnes, dont 149 patrons. — Dentistes, oculistes, pédicures, 271 personnes, dont 71 exerçant la profession. — Sages-femmes, 1,026 personnes, dont 153 exerçant la profession. — Enseignement public, 4,198 personnes, dont 1,958 professent (1,094 femmes). — Enseignement privé, 1,873 personnes, dont 1,237 professent (772 femmes). — Musique, danse, escrime, 337 personnes, dont 84 professent (21 femmes). — Publicistes, hommes de lettres, savants, 328 personnes, dont 74 patrons. — Architectes et ingénieurs civils, 2,498 personnes, dont 479 patrons. — Artistes, 2,365 personnes, dont 868 artistes. — Artistes lyriques et dramatiques, 740 personnes, dont 346 artistes (219 femmes).

Personnes vivant exclusivement de leur revenu. Propriétaires qui ne travaillent pas, 28,746 personnes, dont 9,125 patrons (8,542 femmes), 3,062 domestiques. — Rentiers, pensionnaires et retraités, 11,941 personnes, dont 10,734 patrons (8,622 femmes) et 139 domestiques.

Etat économique du département. — Propriété. — L'enquête faite par l'administration des contributions directes en 1884 a relevé, dans le dép. de l'Hérault, 170,006 propriétés imposables, savoir : 156,312 appartenant à la petite propriété, 12,054 à la moyenne et 1,640 à la grande propriété (V. le tableau ci-après).

La petite propriété occupe donc 156,135 hect., la moyenne 169,724 hect., et la grande 261,990 hect.; c.-à-d. que la grande propriété domine, ce qui s'explique par les vastes étendues incultes des montagnes.

Agriculture. — Bien que l'Hérault ait plus d'habitants dans les villes que dans les campagnes et que l'agriculture fasse vivre seulement 39 °/₀ de sa population, c'est elle qui fait la vraie richesse du pays, car celle-ci dépend tout à fait des vignobles; la classe commerciale et même une partie de la classe industrielle en vivent indirectement. Le département comprend deux régions agricoles : les collines et la plaine, consacrées en grande partie à la culture de la vigne; la montagne, en grande partie inculte. Environ 250,000 hect. échappent à toute culture, et les maigres herbages des causses méritent à peine le nom de terrains agricoles. On attribue 86,000 hect. aux bois, mais la plupart ne sont que des taillis. On cultive les céréales dans toutes les parties du département, mais sur une petite surface (moins du seizième de l'ensemble). La vigne avait été

DÉSIGNATION	NOMBRE des cotes	SUPERFICIE (en hectares)
Petite propriété :		
Biens de moins de 10 ares	29.663	762
— de 10 à 20 ares	14.341	2.118
— de 20 à 50 —	33.665	11.361
— de 50 ares à 1 hect.	28.114	20.354
— de 1 à 2 hect.	25.175	36.666
— de 2 à 3 —	11.643	28.316
— de 3 à 4 —	6.533	21.512
— de 4 à 5 —	4.227	18.789
— de 5 à 6 —	2.951	16.257
Moyenne propriété :		
Biens de 6 à 7 hect.	2.071	13.336
— de 7 à 8 —	1.556	11.300
— de 8 à 9 —	1.166	9.933
— de 9 à 10 —	919	8.910
— de 10 à 20 —	4.036	55.233
— de 20 à 30 —	1.269	31.154
— de 30 à 40 —	640	22.100
— de 40 à 50 —	397	17.758
Grande propriété :		
Biens de 50 à 75 hect.	581	35.765
— de 75 à 100 —	297	25.717
— de 100 à 200 —	445	62.348
Au-dessus de 200 —	317	138.160
Total	170.006	587.849

en grande partie détruite par le phylloxera ; la production qui atteignait 15 millions d'hectolitres en 1872, 13 1/2 en 1873, était tombée au sixième de cette quantité ; mais les plantations de plants américains ont reconstitué le vignoble languedocien. Il n'a pas encore retrouvé toute son ancienne qualité ; les muscats fameux de Lunel et de Frontignan, ceux d'Espagnac, Maraussan, Cazouls-lès-Béziers étaient la gloire du pays ; ses vins de coupage reprennent la place prépondérante conquise par leurs qualités qui firent la fortune de Cette. — Les cultures industrielles n'existent presque pas ; à défaut de lin et de chanvre, on a essayé d'acclimater la ramie, sans avantage bien certain. Le département produit une grande quantité de légumes. Les cultures arborescentes sont assez développées : outre l'olivier et le mûrier, le citronnier, le grenadier, etc. On trouve des truffes à Saturargues, Saint-Sériès, etc. Les bois livrent environ 1,300 stères de bois d'œuvre, 42,000 de bois à brûler et 30,000 quintaux d'écorce à tan. Les marécages riverains des étangs, les étangs de Capestang et de Vendres doivent être desséchés, mais les travaux ne sont pas achevés.

Le tableau de la page suivante indique la superficie et le rendement des diverses cultures dans le dép. de l'Hérault en 1889.

Le dép. de l'Hérault est donc très médiocrement partagé pour toutes les cultures, à l'exception de celle de la vigne, qui absorbe tous ses efforts. En ce qui concerne la production du vin, il est depuis longtemps le premier département de France, au moins pour la quantité; il a repris le rang d'où les ravages du phylloxera l'avaient fait déchoir et, dans les bonnes années, il récolte de nouveau plus de dix millions d'hectolitres.

Le nombre des animaux de ferme existant au 31 déc. 1889 était :

Espèce chevaline	17.500
— mulassière	11.200
— asine	8.000
— bovine	10.170
— ovine	362.900
— porcine	39.000
— caprine	13.000

On remarque l'absence presque complète de gros bétail et particulièrement de bœufs, qui est une des caractéristiques

agricoles des départements méditerranéens. La production du lait fut de 162,000 hectol. ; celle de la laine de 9,100 quintaux. Les moutons sont relativement nombreux dans la région des causses et leur laine alimente les manufactures de Lodève. On comptait 1,900 ruches en activité,

CULTURES	SUPERFICIE en 1889	PRODUCTION en 1889
Froment	Hectares 19.500	Hectolitres 195.000 / Quintaux 156.000
Méteil	10	Hectolitres 95
Seigle	500	48.000
Orge	800	6.800
Avoine	13.500	162.000
Maïs	18	192
Millet	54	520
Pommes de terre	2.680	Quintaux 93.800
Tabac	707	10.329
Trèfle	270	14.850
Luzerne	18 300	878.400
Sainfoin	3.800	148.200
Prés naturels	8.654	346.940
Oliviers	Arbres 19.720	2.500
Mûriers (feuilles)	»	28.000
Châtaignes	»	350
Noix	»	
Vin	Hectares 131.443	Hectolitres 4.418.495

fournissant 7,920 kilogr. de miel et 2,890 kilogr. de cire, d'une valeur totale d'environ 17,000 fr. On mit en éclosion 3,203 onces de graines de vers à soie ; le rendement fut de 36,661 gr. de graines ; la production en cocons de 117,427 kilogr. Ce n'est là encore qu'une ressource insignifiante.

Pêche. — La valeur de la pêche (maquereau, sardine, poissons divers) approche de 2,460,000 fr., dont 430,000 pour le quartier d'Agde et le reste pour celui de Cette. Ce dernier pratique aussi la chasse des oiseaux de mer. On ramasse quelques huîtres et autres coquillages, des homards, langoustes, crevettes, etc.

Industrie. — *Mines et carrières.* — Le dép. de l'Hérault extrait de son sol des richesses minières assez variées, qui contribuent à alimenter ses industries. Il a produit (en 1888) 217,662 tonnes de combustibles minéraux (dont 231 de lignite), d'une valeur totale de 3,082,294 fr. Il suffit à peu près à sa consommation, qui est de 232,200 tonnes, valant en moyenne, sur le lieu de consommation, 28 fr. Sa production houillère tend à se développer. Nous avons indiqué dans le § *Géologie* l'emplacement du bassin houiller ; il s'étend au N. de l'arr. de Béziers de l'E. à l'O. sur une longueur de 20 kil. et une largeur de 1 à 5 kil. Ce bassin, dit de Graissessac, exploité par la Compagnie du même nom, est le huitième de France pour l'étendue et la richesse. La Compagnie exploite quatre concessions embrassant une superficie de 6,230 hect. : concession du Bousquet, comprenant les mines de Campredon et de l'Orb ; concession de Boussagues, comprenant les mines du Cap-Nègre, Saint-Joseph, Joséphine, les puits Durand et Sainte-Barbe ; concession du Devois, comprenant les mines Simon, Garella et du Grand-Champ ; concession de Saint-Gervais, comprenant le puits de Nières. Les deux dernières exploitent six couches d'une épaisseur totale de 14 m. renfermées dans un massif de grès et de schistes d'une puissance de 70 à 90 m. ; les deux autres exploitent un plus grand nombre de couches, mesurant ensemble une épaisseur de 20 m. La Compagnie occupe 1,800 ouvriers. Le lignite s'exploite sur un grand nombre de points (Aiguesvives, Azillanet, Beaufort, La Caunette, Cazelles, Cesseras, La Matte, Oupia, Saint-Paul-de-Valmalle, Neffiès, La Gineste, Montouliers). Il existe une source de pétrole à Gabian.

Le minerai de fer existe à Balaruc, Cassagnoles, Frontignan, Gigean, Saint-Pons et Rieussec, mais n'est pas sérieusement exploité. Le cuivre ne l'est qu'aux mines de Seriers (com. de Joncels, Lunas, Avène, Camplong) et de Bousquet d'Orb (com. de Camplong, Bousquet-d'Orb et Boussagnes), c.-à-d. aux alentours du bassin houiller ; on le rencontre encore à Cabrières, Colombières, Mons, Saint-Nazaire, Peret, Poujol, Roquebrun, Vailhan et Vieussan. On trouve du manganèse à La Matte (Félines-Hautpoul), et sur les territoires de Mons, Les Aires, Vieussan, Saint-Nazaire et Roquebrun ; du plomb sulfuré à Saint-Gervais, argentifère associé au zinc à Riols, Prémian, Villecelle.

Les eaux minérales sont très nombreuses dans ce département bouleversé par les actions éruptives. Les principales sources sont celles d'Avène (bicarbonatée mixte gazeuse, + 27°), de Balaruc (thermale chlorurée sodique, bains de boue, thermes romains), du Boulidou, de Castagnès (com. de Saint-Julien), de Foncaude (thermale bicarbonatée calcique), de Frontignan, de Gabian (ferrugineuse froide), de Lamalou (douze sources froides ou thermales de 46° à 16°, bicarbonatées ferrugineuses), de Palavas (ferrugineuse gazeuse), de Rieumajou (com. de La Salvetat, froides bicarbonatées calciques), de Saint-Majan (au N. de Roujan, ferrugineuses froides), de Villeneuve-lès-Maguelonne (bicarbonatée sodique gazeuse). — Les marais salants sont exploités sur presque tout le double littoral de la mer et des étangs, surtout dans ceux de Thau et de Pérols), à Villeneuve, à Frontignan. On en a retiré, en 1888, 27,250 tonnes de sel marin valant 817,500 fr.

Les carrières sont assez nombreuses, mais peu exploitées. On en retire du marbre à Faugères, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Félines-Hautpoul et Cassagnoles ; de l'albâtre à Cassagnoles ; des pierres de taille à Béziers, Claret, Nissan, Servan, Castries, Beaulieu, Sussargues, Vendargues, Saint-Geniès, Souras (dans la montagne de Cette) ; de la bauxite à Villeveyrac ; du plâtre à Fouzillon ; de la pierre à ciment à Bédarieux et Saint-Bauzille-du-Putois.

Industrie manufacturière. En 1890, il y avait dans le dép. de l'Hérault 751 établissements industriels faisant usage d'appareils à vapeur. Ces appareils, au nombre de 796 (non compris les machines des chemins de fer), d'une force égale de 8,312 chevaux, se décomposaient ainsi :

306	machines fixes	d'une force de	4,810	chevaux-vapeur.
86	—	mi-fixes —	746	—
395	—	locomobiles —	2,556	—
9	—	locomotives —	200	—

Cette force se répartissait de la manière suivante entre les principaux groupes industriels :

Mines et carrières	360	chevaux-vapeur.
Usines métallurgiques	140	—
Agriculture	2,996	—
Industries alimentaires	869	—
Industries chimiques et tanneries	228	—
Tissus et vêtements	1,881	—
Papeteries, objets mobiliers, instruments	118	—
Bâtiments et travaux	646	—
Services publics de l'État	74	—

Ces chiffres sont assez considérables ; cependant il en ressort que si le dép. de l'Hérault est industrieux, il n'y existe pas de grande industrie ; en première ligne, après l'agriculture, viennent les industries textiles, puis les industries alimentaires.

Les industries métallurgiques sont peu développées, malgré le voisinage du bassin houiller de Graissessac et de ceux du Gard ; le fer manque en effet. On peut citer cependant les hauts fourneaux de Balaruc, les fonderies de fonte de Bédarieux, Béziers, Cette, Lodève, Montpellier, Pézenas, Saint-Pons ; les fonderies de cuivre, de laiton ou de bronze de Béziers, de Montpellier et Pézenas ; les fabriques de chaudronnerie de Béziers, Montpellier, Pézenas, Olonzac ; de quincaillerie de Pézenas, les clouteries de

Graissessac, la tréfilerie de Béziers, les ateliers de constructions mécaniques de Cette et Montpellier, la fabrique d'instruments de pesage de Montpellier.

Les industries chimiques sont développées : en beaucoup de lieux on trouve l'acétate de cuivre ou verdet, qu'on emploie à produire de l'acide sulfurique, de l'alun, des cristaux et crèmes de tartre (Aniane, Ceyras, Gignac, Lodève, Montpellier, Montpeyroux, Les Onglous, Pézenas, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Thibéry). Ces industries sont favorisées par l'énorme extension de celles qui manipulent le vin. On sait que pour la fabrication des vins, Cette est presque sans rivale dans le monde. On y fabrique en particulier les vins secs et sucrés (Madère, Xérès, Chypre, etc.), mais aussi le vermouth, l'absinthe et toute la série des apéritifs. Le grand atelier est à Mèze, de l'autre côté de l'étang de Thau. On distille les plantes aromatiques à Aniane, Brissac, Cournontéral, aux Matelles, à Mirval, Montarnaud, Murviel, Pégourolles-de-Buège, Prades, Puéchabon, Saint-Bauzille-de-Montmel, Saint-Jean-de-Cuculles, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Tréviers. On distille les grains (maïs, riz, etc.) et le vin pour la fabrication de l'eau-de-vie, qui se pratique en une foule de localités de l'O. de l'arr. de Montpellier, du S. de ceux de Béziers et Saint-Pons. Mais cette industrie a beaucoup diminué depuis la crise phylloxérique. En 1888, on ne comptait plus que 53 distillateurs de profession et peu de bouilleurs de cru. On produisait 27,473 hectol. d'alcool, dont 4,419 provenant de la distillation des vins, 1,061 de celle des fruits, 5,518 de celle des mélasses, glucose et autres produits saccharifères, et 16,475 de la distillation des grains. La consommation de l'alcool n'atteignait que 9,779 hectol., soit 2l2 par habitant, chiffre inférieur à la moyenne française (3l9 par hab.). — Béziers, Cette, Lunel, Montpellier, Pézenas, etc., ont des brasseries. Il existe des huileries à Agde, Aniane, Claret, Fontès, Gabian et Saint-Guilhem ; des savonneries, dont l'une est très importante, celle de Villodève, à Montpellier. Elle emploie 300 ouvriers, consomme 4,000 tonnes de houille, peut produire 15,000 kilogr. de savon et 16,000 paquets de bougie par jour ; en fait, elle produit annuellement 16,000 quintaux de savon, 300,000 kilogr. de glycérine et 4 millions de paquets de bougies. On y a annexé une blanchisserie de cire. — Il existe des tanneries considérables à Clermont-l'Hérault (200 ouvriers travaillent les peaux importées d'Amérique et d'Afrique) Bédarieux et Saint-Pons ; d'autres à Aniane, Béziers, Ganges, Montpellier, Pézenas, Saint-Bauzille-du-Putois, etc. — On trouve des verreries au Bousquet et à Béziers ; des fabriques d'ébénisterie à Béziers ; de chaises à Cette et Béziers ; de boutons et tabletterie en os à Aniane ; des corderies à Agde et Cette ; des papeteries à Bédarieux, Béziers, Brissac, Latour et Plaisance (près de Saint-Gervais); des imprimeries à Béziers, Lunel, Montpellier, Pézenas, etc. ; des scieries à Castelnau-le-Lez, Cette et Montpellier ; des chantiers de constructions navales à Agde et Cette. — Le commerce des vins a déterminé la création de tonnelleries considérables à Cette, Béziers, Bouzigues, Frontignan, Mèze, Saint-Georges d'Orque, Saint-Guilhem, Lunel, etc.; de fabriques de bouchons, à Cette surtout ; une industrie spéciale est celle de la préparation de la morue, que les navires armés en Normandie et en Bretagne rapportent de Terre-Neuve ; on la nettoie de nouveau, l'aplatit et la sèche pour la transformer en merluche. La préparation des sardines (plus de 500,000 kilogr. par an) se fait également à Cette. Il y existe aussi des vermicelleries, ainsi qu'à Montpellier et Saint-Brès.

Les industries textiles sont les plus développées, grâce à la laine des moutons des causses et à la soie produite dans la région des collines. Les filatures de laine avaient, en 1890, 41,388 broches imposées ; on compte environ 1,200 métiers. La fabrication des draps communs se fait en premier lieu à Lodève et à Clermont-l'Hérault, puis à Saint-Pons, Riols, Saint-Chinian, Bédarieux, Villeneuvette. Elle utilise les forces hydrauliques autant que la vapeur, et plusieurs des établissements sont situés le long de la Lergue et de la Dourbie. On fabrique le drap de troupe, les draps communs pour les rouliers dits limousines, un drap gris, des lisières, des tapis. Aux environs de Montpellier se font des couvertures de laine qu'on exporte en Amérique. — La filature et le moulinage de la soie se maintiennent, occupant près de 500 ouvriers et produisant une valeur de 6 millions de fr. annuellement. On importe des cocons du dehors. Les principaux lieux de production sont Laroque, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Banzille-du-Putois et surtout Ganges où se fabrique de la bonneterie de soie et de coton.

On constatait dans l'Hérault, en 1890, l'existence de 8 syndicats ouvriers, 13 syndicats patronaux, un syndicat mixte, 10 syndicats agricoles.

Commerce et circulation. — Le commerce du dép. de l'Hérault est considérable, ce qui s'explique aisément par sa situation d'une part au bord de la mer, d'autre part, entre les bassins du Rhône et de la Garonne, par son énorme production de vins. Béziers est le grand entrepôt des gros vins du Midi ; nous avons signalé l'importance primordiale de Cette dans la fabrication des vins ; Béziers et Pézenas sont les marchés régulateurs des prix des eaux-de-vie de trois-six dans le monde entier ; Cette est le second port français de la Méditerranée. Le dép. de l'Hérault exporte des vins (de 7 à 10 millions d'hectolitres valant plus de 200 millions de fr.) par mer, par canaux, par chemins de fer dans toutes les directions (Paris, le reste de la France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, l'Amérique) ; des eaux-de-vie et liqueurs, du sel, de l'acétate de cuivre, des draps, des couvertures, de l'huile d'olive, des bougies, des savons, des morues séchées (1,422,000 kilogr., surtout pour l'Italie, l'Espagne, l'Algérie), des futailles, des cuirs, etc. Il importe des laines, des cotonnades, du blé, du riz, de l'huile, des denrées coloniales, des peaux, du liège, de la sparterie, du bois, du fer, du cuivre, des morues vertes, des sardines, de l'épicerie, de la bijouterie, des meubles, des articles de mode, de la librairie, etc.

Le mouvement des marchandises à la douane de Cette fut, en 1889, de 785,060 tonnes, dont 764,427 au commerce spécial, sur lesquelles on a perçu 9,670,696 fr. de droit d'importation. La valeur totale des importations était évaluée à 184,287,414 fr. (dont 174,282,688 fr. au commerce spécial), celle des exportations à 50,818,577 fr. (dont 41,599,958 fr. au commerce spécial). Le port de Cette possédait 9 vapeurs d'un tonnage de 140 tonnes, et 169 voiliers d'un tonnage de 3,711 tonnes. Le total des entrées atteignit 567,320 tonnes (y compris 22,000 tonnes de navires sur lest), dont 420,776 sous pavillon étranger ; le total des sorties, 611,552 tonnes (y compris 82,859 tonnes de navires sur lest), dont 377,567 sous pavillon étranger ; soit un total de 1,178,872 tonnes classant Cette au sixième rang des ports français. Le mouvement du port d'Agde est très faible (13,000 tonnes à peine).

Voies de communication. Le dép. de l'Hérault est très bien pourvu de voies de communication ; il est desservi par quelques-unes des principales voies ferrées et canalisées de la France. — Il avait, en 1888, 358kil145 de routes nationales, sur lesquelles la circulation (312 colliers par jour) représentait en tonnage brut kilométrique annuel 37,900,032 tonnes ; en tonnage utile 20,699,862 tonnes, soit un tonnage utile quotidien de 56,557 tonnes kilométriques. — Il possédait 493 kil. de routes départementales, 1,031 kil. de chemins vicinaux de grande communication, 1,094 kil. de chemins vicinaux d'intérêt commun, 4,776 kil. de chemins vicinaux ordinaires.

Il était desservi en 1891 par treize voies ferrées formant un total de 492 kil. de chemins de fer. Ce réseau ferré comprend les lignes suivantes : 1° Le chemin de fer de Tarascon à Cette passe du dép. du Gard dans celui de l'Hérault en franchissant le Vidourle à 1,500 m. au delà de la station de Gallargues. Il dessert Lunel, Lunel-Viel,

Valergues, Saint-Brès, Baillargues, Saint-Aunès, Les Mazes-le-Crès, Montpellier, Villeneuve, Vic-Mireval, Frontignan, et parcourt 55 kil. 1/2 dans le département. — 2° Le chemin de fer d'Arles à Lunel passe du Gard dans l'Hérault, où il a 3 kil. 1/2, en traversant le Vidourle, un peu en deçà de la gare de Marsillargues.— 3° Le chemin de fer de Lunel au Vigan traverse l'Hérault pour y desservir Ganges ; il a 8 kil. dans le département.— 4° Le chemin de fer de Bordeaux à Cette pénètre dans le dép. après la station de Coursan (Aude) et dessert Nissan, Béziers, Villeneuve-lès-Béziers, Vias, Agde, Les Onglous ; il parcourt 60 kil. dans le département.— 5° Le chemin de fer de Montpellier à Rodez dessert Saint-Jean-de-Védas, Fabrègues, Cournonterral, Montbazin-Gigean, Villeveyrac, Saint-Pargoire, Campagnan, Paulhan, Nizas, Caux, Roujan-Neffiès, Gabian, Faugères, Bédarieux, La Tour, Bousquet-d'Orb, Lunas, Joncels, Les Cabrils et Ceilhes-Roqueredonde, avant d'entrer dans le dép. de l'Aveyron ; son parcours dans celui de l'Hérault est de 108 kil. — 6° L'embranchement de Bédarieux à Estrechoux (9 kil.) dessert La Tour, Espaze et les houillères de Graissessac. — 7° Le chemin de fer de Paulhan à Lodève (29 kil.) passe à Aspiran, Clermont, Rabieux-Saint-Félix, Sallèles, Cartels.— 8° Le chemin de fer de Paulhan à Béziers (29 kil.) dessert Lésignan-La-Cèbe, Pézenas, Saint-Thibéry, Florensac, Bessan, Vias, où il rejoint celui de Bordeaux à Cette.— 9° Le chemin de fer de Béziers à Faugères (33 kil.) dessert Lieuran-Ribaute, Bassan, Espondeilhan, Magalas, Laurens et Faugères, où il rejoint celui de Montpellier à Rodez par Bédarieux. — 10° Le chemin de fer de Montpellier à Saint-Chinian (112 kil.) dessert Montbazin-Midi, Poussan, Balaruc, Bouzigues, Loupian, Mèze, Saint-Martin, Montagnac, Pézenas, Tourbes, Valros, Servian, Bassan, Roujan, Béziers, Lignan, Maraussan, Maureilhan, Cazouls-lès-Béziers, Réals, Cessenon, Commeras, Pierrerue. — 11° L'embranchement de Montpellier à Palavas (12 kil.) dessert Lattes, Palavas (rive droite) et Palavas-les-Flots. — 12° Le chemin de fer de Nîmes à Montpellier par Sommières entre dans l'Hérault à 1 kil. de Sommières (Gard). Il dessert Boisseron, Saint-Christol, Saint-Geniès, Castries, Vendargues, puis se joint aux Mazes avec la ligne de Tarascon à Cette. Il parcourt 20 kil. dans le département. — 13° Le chemin de fer de Montbazin-Gigean à Cette n'a que 13 kil. ; il dessert Poussan, Balaruc-le-Vieux et Balaruc-les-Bains.

Les voies navigables représentent un développement total de 153 kil., le Vidourle, le Lez, l'Hérault et l'Orb sont navigables sur une petite étendue en amont de leur embouchure; ces parties canalisées de leur cours se rattachent à la grande voie navigable qui traverse le département reliant la Garonne au Rhône. Le canal du *Midi* (V. ce mot) le traverse au S. d'Olonzac, y entre définitivement au S. de Montouliers, contourne l'étang de Capestang par Capestang et Poilhes, franchit le tunnel du Malpas et arrive à Béziers où il est à 25 m. au-dessus de l'Orb ; l'écluse de Fonserannes les lui fait descendre par un escalier de huit sas ; il franchit le fleuve sur un pont aqueduc, le Libron sur un autre, puis l'Hérault et se termine dans l'étang de Thau à 2 kil. S. de Marseillan ; on a dragué dans l'étang un chenal le long du rivage méridional. Un canal de 1,600 m. conduit à Cette. Au delà commence le canal des Etangs qui forme un chenal creusé au travers de la série de ces lagunes, dont il n'a qu'à couper les étroits cordons de séparation. Après l'étang de Mauguio, il se continue par le canal de la Radelle (9 kil., tirant d'eau 2 m.) qui le relie au port d'Aiguesmortes et par là au canal de Beaucaire ; sur ce dernier s'embranche le canal de Lunel (11 kil., tirant d'eau 2 m. à 1 m. 50) qui mène à cette ville. — Le canal de la Peyrade (3 kil., tirant d'eau 2 m.) relie le port de Cette au canal des Etangs. Le canal de Grave (9 kil. 1/2) qui canalise le Lez, relie au canal des Etangs et à la mer le port Juvénal (par le grau de Palavas, 1,500 m.), débouché de Montpellier ; il descend une pente de 7 m. 80 par trois écluses et a un tirant d'eau de 2 m.

Les 4 bureaux de postes, 34 bureaux télégraphiques et 84 bureaux auxiliaires mixtes du dép. de l'Hérault ont donné lieu, en 1888, à un mouvement postal de 16,120,300 timbres-poste, 43,508 cartes-lettres, 259,000 cartes postales, 259,000 enveloppes timbrées et 152,100 bandes timbrées représentant un produit net de 1,927,158 fr. 85 ; à un mouvement télégraphique de 453,116 dépêches intérieures, 24,828 dépêches internationales représentant un produit net de 409,029 fr. 15.

Finances. — Le dép. de l'Hérault a fourni, en 1888, 45,673,924 fr. 63 au budget ordinaire et 7,478,325 fr. 91 au budget sur ressources spéciales, soit un total de 53,152,250 fr. Ces chiffres se décomposent comme suit :

Impôts directs	6.146.893fr04
Enregistrement	5.394.261 55
Timbre	1.325.679 53
Impôt de 3 °/₀ sur les revenus des valeurs mobilières	74.473 98
Douanes	16.302.367 30
Contributions indirectes	5.180.985 20
Sucres	58.785 96
Monopoles et exploitations industrielles de l'Etat	9.119.033 50
Domaines de l'Etat (y compris les forêts)	95.238 81
Produits divers du budget, ressources exceptionnelles	1.018.873 49
Recettes d'ordre	957.332 27

Les revenus départementaux ont été en 1888 de 3,554,861 fr. 01 se décomposant comme suit :

Produit des centimes départementaux.	2.505.008fr13
Revenus du patrimoine départemental.	47.982 73
Subventions de l'Etat, des communes, des particuliers	635.473 50
Revenus extraordinaires, produit des emprunts, aliénation de propriétés.	366.396 65

La dette se montait à 22,502,662 fr. 85. Il y a eu 30c70 portant sur les quatre contributions, dont 12 ordinaires et 18c70 extraordinaires. La valeur du centime portant sur la contribution foncière, la contribution personnelle-mobilière et sur les bois de l'Etat était de 35,744 fr. ; le produit du centime départemental était de 52,489 fr. — Les 338 communes du département avaient, en 1889, un revenu annuel de 4,539,764 ; le nombre des centimes pour dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, était de 24,032 (17,982 ordinaires et 6,050 extraordinaires) ; le nombre moyen des centimes par communes atteignait 71. Il y avait 6 communes imposées de moins de 15 cent. ; 29 de 15 à 30 cent. ; 54 de 31 à 50 ; 181 de 51 à 100 ; 68 au-dessus de 100 cent. Le nombre des communes à octroi était de 14, le produit des octrois montait à 2,605,058 fr. de taxes ordinaires et 299,705 de taxes extraordinaires et surtaxes. Le revenu ordinaire des bureaux de bienfaisance atteignait 342,248 fr.

Etat intellectuel du département. — Au point de vue de l'instruction, le dép. de l'Hérault est au-dessus de la moyenne de la France. En 1888, sur 3,024 conscrits examinés, 24 ne savaient ni lire ni écrire. Cette proportion de 0,8 °/₀ illettrés place le dép. de l'Hérault au premier rang parmi les 90 départements français. Pour l'instruction des femmes, il est au 41e rang, avec un coefficient de 85,5 sur 100 ayant signé leur acte de mariage.

Le dép. de l'Hérault comptait, dans l'année scolaire de 1888-89, 107 écoles maternelles, dont 48 publiques (41 laïques) et 59 privées (18 laïques), lesquelles avaient un personnel enseignant de 162 maîtresses, dont 90 publiques (77 laïques) et 72 privées (57 congréganistes). Elles recevaient un total de 11,799 élèves, dont 5,978 garçons et 5,821 filles. 7,198 inscrits dans les écoles laïques et 4,601 dans les écoles congréganistes (4,031 garçons et 3,666 filles dans les écoles publiques). A la même époque, il y avait dans ce département 689 écoles publiques, dont 657 laïques et 32 congréganistes ; d'autre part : 314 écoles privées, dont

98 laïques et 216 congréganistes. Le personnel enseignant comprenait 641 instituteurs laïques, 180 instituteurs congréganistes, 561 institutrices laïques, 581 institutrices publiques congréganistes; soit un total de 1,963 maîtres dans les écoles primaires, publiques et privées. Le nombre des élèves était : écoles publiques, 20,457 garçons et 15,134 filles; en tout : 35,591; écoles privées, 20,650, dont 7,242 garçons et 13,408 filles. Total général : 56,241 élèves. Ces élèves se répartissaient comme suit entre l'enseignement laïque et l'enseignement congréganiste : écoles publiques laïques, garçons, 19,541; filles, 13,522; écoles privées laïques, garçons, 1,022; filles, 1,761; écoles publiques congréganistes, garçons, 908; filles, 1,612; écoles privées congréganistes, garçons, 6,220; filles, 11,647; soit un total de 20,571 garçons et 15,283 filles recevant l'enseignement laïque, contre 7,128 garçons et 13,259 filles recevant l'enseignement congréganiste. Le total des enfants de six à treize ans présents dans les écoles primaires et les écoles maternelles en 1888-89 était de 56,241.

L'enseignement primaire supérieur public comptait 499 élèves, dont 41 filles (1889-90). L'école normale d'instituteurs de Montpellier (fondée en 1833) comptait 48 élèves-maîtres; l'école normale d'institutrices de Montpellier (fondée en 1876) comptait 44 élèves-maîtresses. Ces écoles dépensaient dans l'année 190,517 fr.

Il y eut, en 1887, 933 garçons et 729 filles candidats au certificat d'études primaires; sur ces 1,662, 1,386 l'obtinrent, 765 garçons et 621 filles. Le certificat d'études primaires supérieures fut brigué par 22 garçons et 12 filles, obtenu par 10 garçons et 8 filles. Le brevet de capacité élémentaire fut brigué par 179 aspirants, dont 36 furent admis, et 384 aspirantes, dont 146 furent admises. Pour le brevet supérieur, il y eut 53 candidats, 24 admissions; 82 candidates, 46 admissions. L'instruction élémentaire était facilitée par 358 bibliothèques populaires des écoles, lesquelles possédaient 36,478 livres de lecture et firent 37,986 prêts en 1889; les 27 bibliothèques pédagogiques possédaient 9,365 volumes. — Il existait 272 caisses d'épargne scolaires avec 5,501 livrets représentant une somme totale de 157,229 fr. Les 83 caisses des écoles avaient dans l'exercice fait 38,142 fr. de recettes, 32,227 fr. de dépenses et possédaient une encaisse de 5,915 fr. Les sociétés de secours mutuels des instituteurs du département comprenaient 262 sociétaires et avaient un actif de 35,571 fr. — Le total des ressources de l'enseignement primaire était de 1,242,464 fr., dont 69,998 fr. pour loyers des maisons d'école, indemnités de logement et frais d'impression; restaient 1,172,466 fr. pour les traitements, allocations et indemnités.

L'enseignement secondaire se donnait dans 2 lycées et 8 collèges communaux, comptant : le lycée, 891 élèves, dont 359 internes (31 boursiers), 51 demi-pensionnaires (8 boursiers et 481 externes); les collèges communaux, 1,401 élèves, dont 11 internes (59 boursiers), 66 demi-pensionnaires et 984 externes. Sur ces 2,090 élèves, 341 suivaient l'enseignement primaire, 1,470 l'enseignement classique et 481 l'enseignement spécial. Le lycée de filles de Montpellier avait 223 élèves, dont 83 internes. Le collège communal de filles (Béziers) avait 100 élèves externes.

Etat moral du département. — La statistique judiciaire de 1888 accuse 49 condamnations en cour d'assises dont 7 pour crimes contre les personnes ou l'ordre public. Les 4 tribunaux correctionnels examinèrent 3,886 affaires et 4,613 prévenus, dont 256 furent acquittés, 24 mineurs remis à leurs parents, 2,033 prévenus condamnés seulement à des amendes, 41 à un emprisonnement de plus d'un an. On a compté 33 récidivistes devant la cour d'assises et 1,762 en police correctionnelle; 17 furent condamnés à la relégation; il y eut 5,765 contraventions de simple police. Le nombre des suicides s'éleva à 68.

Les bureaux de bienfaisance, au nombre de 138 en 1888, secoururent 29,531 personnes sur une population de 329,267 comprise dans leur ressort; leurs recettes s'élevèrent à la somme de 407,356 fr., dont 167,004 fr. provenaient de leurs revenus propres, 120,507 fr. des subventions, 88,585 fr. de la charité privée et 31,260 fr. des autres recettes. Les dépenses se sont élevées à la somme de 422,741 fr. Les placements des bureaux en rentes représentaient 193,994 fr.; en immeubles, 7,699 fr.; les fonds libres reportés sur l'exercice courant, 122,901 fr. On comptait 31 hospices et hôpitaux avec 3,803 lits, dont 1,061 affectés aux malades civils, 444 aux militaires, 694 aux vieillards, infirmes, etc., 635 aux enfants assistés, 429 au personnel des établissements, 1,512,497 fr. de recettes et 1,583,642 fr. de dépenses, et un personnel composé de 76 médecins et chirurgiens, 203 religieuses, 50 employés et 294 servants. Il y a eu un nombre total de 311,579 journées de présence pour 5,910 hommes; de 145,635 pour 2,021 femmes et 88,072 pour 745 enfants. Le service des enfants assistés a secouru 307 enfants à l'hospice et 352 enfants à domicile et dépensé 78,738 fr.

La caisse des retraites pour la vieillesse a reçu, en 1889, 2,179 versements se montant à 60,477 fr. Elle avait reçu, depuis son origine (1851), 53,918 versements se montant à 2,353,098 fr. 98. Il y avait 1,284 rentes en cours, pour une somme de 195,562 fr.

Les 12 caisses d'épargne de l'Hérault avaient délivré, au 1er janv. 1888, 78,611 livrets et au 31 déc. 79,651 livrets valant 38,106,064 fr. 62 (au 1er janv.). La valeur moyenne du livret était de 492 fr. La caisse nationale d'épargne avait reçu 16,686 dépôts. L'excédent des versements sur les remboursements était de 697,019 fr. 51. — Les sociétés de secours mutuels étaient au nombre de 123, dont 84 approuvées et 39 autorisées, avec 10,729 membres participants. Elle avait un avoir disponible (au 31 déc. 1888) de 402,059 fr. pour les sociétés approuvées et de 122,762 fr. pour les sociétés autorisées. Ces chiffres prouvent que l'assistance publique et les institutions de prévoyance sont bien développées dans l'Hérault. — En 1888, les libéralités aux établissements publics ont atteint 210,200 fr. Ce chiffre se décompose ainsi : 17 donations aux établissements religieux, représentant 71,600 fr.; 10 donations aux établissements charitables et hospitaliers, représentant 105,700 fr.; 5 donations aux communes ou au département représentant 32,900 fr. A.-M. B.

Bibl. : V. Languedoc et Montpellier. — *Annuaire de l'Hérault*, in-12. — *Annuaires statistiques de la France*, particulièrement ceux de 1885, 1886 et 1891. — *Dénombrements*, particulièrement ceux de 1886 et 1891, avec les résultats développés. — Ad. Joanne, *Géographie de l'Hérault*; Paris, 1892, in-12. — Creuzé de Lesser, *Statistique du département de l'Hérault*, 1824, in-8. — E. Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*; Paris, 1875, in-4. — V. aussi les *Mém.* et *Bulletins* des Sociétés locales (Soc. arch. de Montpellier et de Béziers, Ac. de Montpellier, Soc. languedocienne de géogr., etc.).

HÉRAULT de Gourville (Jean) (V. Gourville).

HÉRAULT de Séchelles (Marie-Jean), écrivain, magistrat et homme politique français, né à Paris le 20 sept. 1759, mort à Paris le 5 avr. 1794. Il était noble, apparenté aux Contades et aux Polignac. Son père, colonel du régiment de Rouergue, avait péri à la bataille de Minden. Avocat au Châtelet, il eut de grands succès oratoires. C'est, dit-on, la faveur de Marie-Antoinette qui lui valut, en 1785, d'être appelé au poste d'avocat général au parlement de Paris. Ecrivain original, il publia en 1779, un *Eloge de Suger*. Son écrit le plus remarquable est le récit de la visite qu'il fit à Buffon à Montbard en 1785 : c'est le chef-d'œuvre de l'« interview » ironique et irrévérencieuse, longtemps avant les journaux et les journalistes (*Visite à Buffon*, réimprimée en l'an IX, en 1829 et en 1890, sous le titre de *Voyage à Montbard*). On a aussi d'Hérault de Séchelles des écrits posthumes, une *Théorie de l'ambition* (1802, in-8), des *Réflexions sur la déclamation* et des *Pensées et Anecdotes*, qui furent imprimées à la suite du *Voyage à Montbard*, éd. de l'an IX. Disciple de Diderot, il fut enthousiaste de la Révolution, figura parmi les vain-

queurs de la Bastille et, le 6 déc. 1790, il fut élu juge au tribunal du premier arrondissement du département de Paris. Envoyé en mission par le roi en Alsace avec Mathieu Dumas et Foissey, pour y rétablir l'ordre, il séjourna dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin de la fin de janv. à la fin d'avr. 1791. A son retour, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal de cassation. Député de Paris à l'Assemblée législative, il semble avoir hésité d'abord entre les modérés et les jacobins; mais peu à peu il en vint à voter avec l'extrême gauche. Le 14 janv. 1792, en réponse à la déclaration de Pilnitz, il proposa à l'Assemblée une véhémente adresse au peuple. Le 24, il fit voter la formule de la déclaration que le roi devrait faire à l'empereur. Membre du comité de législation, il en fut plusieurs fois rapporteur. Adjoint au comité diplomatique et à la commission extraordinaire, c'est lui qui présenta à la Législative le rapport relatif à la déclaration de la patrie en danger (11 juil. 1792). Favorable à la révolution du 10 août, il aida la politique de Danton en août et en sept. 1792. Il fut élu président de la Législative le 2 sept. Député de Seine-et-Oise à la Convention, un décret du 29 nov. 1792 le chargea, avec Simond, Grégoire et Jagot, d'aller organiser le nouveau dép. du Mont-Blanc, et il resta absent jusqu'au mois de mai 1793. Lors du procès de Louis XVI, ses collègues et lui écrivirent de Chambéry, le 13 janv., que leur vœu était « pour la condamnation », mais sans dire à quelle peine. La Convention aimait à se faire présider par ce bel homme à la figure noble, aux manières distinguées : elle l'élut président le 1er nov. 1792. C'est lui qui présida par intérim, à la place d'Isnard, dans la nuit du 26 au 27 mai, où fut cassée une première fois la commission des Douze; c'est encore lui qui, le 2 juin, remplaça au fauteuil Mallarmé fatigué et reçut cette brutale réponse d'Hanriot : « Le peuple ne s'est pas levé pour écouter des phrases, mais pour donner des ordres. » Réélu président le 8 août suivant, il prononça le 10, à la fête de l'acceptation de la constitution, une série de discours d'un accent très élevé et inspirés par un naturalisme à la Diderot. C'est lui d'ailleurs qui, adjoint au comité de Salut public (30 mai), avait rédigé en quelques jours cette célèbre constitution mort-née, dite de 1793. Chargé, au comité, de la surveillance des affaires étrangères, il ne partagea pas, le 10 juil., la disgrâce de son ami Danton, et, réélu, siégea dans le second comité de Salut public avec les mêmes attributions diplomatiques. Mais Robespierre le haïssait pour ses opinions philosophiques : une mission qu'il remplit en Alsace, à l'armée du Rhin, d'oct. à déc. 1793, mission aussi diplomatique que militaire, servit de prétexte à une grossière et calomnieuse accusation d'intelligence avec l'ennemi. Il se justifia sans peine. Mais, le 26 ventôse, le comité de Salut public le fit arrêter, comme étant compromis dans des papiers saisis sur un navire ennemi et comme ayant caché chez lui un émigré. Ces papiers, on le sait aujourd'hui, ne le compromettaient nullement et, quant à l'émigré, c'était le secrétaire d'Hérault. Traduit au tribunal révolutionnaire avec Danton, il n'eut pas la liberté de se défendre. Condamné, il fut guillotiné le 16 germinal an II. F.-A. A.

Bibl. : Jules Claretie, *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, étude sur les Dantonistes*; Paris, 1875, in-8. — Dr Robinet, *le Procès des Dantonistes*; Paris, 1879, in-8. — Du même, *Hérault de Séchelles, sa première mission en Alsace*, dans la *Révolution française*, revue historique, t. XXII, p. 457 (cf. *id.*, III, 558; XII, 1113; XIV, 659; XVII, 45). — F.-A. Aulard, *les Orateurs de la Législative et de la Convention*, t. II, pp. 265 et suiv. — Du même, Préface du *Voyage à Montbard*; Paris, 1890, in-8.

HERAÜS. Nom d'un des rois Saka (V. Bactriane).

HÉRAUT. I. Antiquité (V. Féciaux).

II. Moyen âge et Temps modernes. — Héraut d'armes. — Officier d'apparat qui est, à certains égards, le successeur du héraut antique. Il apparaît surtout à partir du xiie siècle, après avoir joué un rôle assez peu brillant pour que le roman de Perceforest emploie encore comme synonyme les termes de héraut d'armes et de ménestrier. Ses fonctions furent multiples : il portait les déclarations de guerre, sommait les villes de se rendre, faisait un rapport sur ceux qui avaient le mieux combattu, publiait la paix, signifiait les pardons et grâces, assistait à toutes les solennités, réglait les joutes et tournois, sur lesquels il rédigeait également son rapport, vérifiait si les seigneurs qui voulaient lever bannière avaient assez de biens et de vassaux, tenait des registres de noblesse et avait droit de visiter tous les dépôts d'archives, dressait les généalogies et corrigeait tous abus en cette matière. Il était pensionné, mais percevait aussi certains droits; quelques-uns de ses bénéfices étaient singuliers, par exemple l'abandon qui lui était fait, aux funérailles de ses maîtres, des ornements de deuil. Noble, sacré dans le rôle d'ambassadeur, et jouissant alors de la plus complète liberté de parole, il devait être d'un physique avantageux, doué d'une belle voix, avisé de manière à profiter de son entrée dans le camp ennemi pour en rapporter des remarques utiles. Les hérauts ont souvent laissé des traités de leur art, comme le fameux *Blason des couleurs*, ou de vraies compositions littéraires, comme le *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*. On ne devenait héraut qu'après avoir été sept ans *poursuivant d'armes* et, préalablement aussi, du moins à ce qu'il semble à l'origine, trois ans *chevaucheur*. Seuls les grands seigneurs pouvaient avoir des hérauts, les autres devant se contenter de poursuivants. Les premiers des hérauts étaient dits *rois d'armes*. En France, les rois d'armes avaient sous leur obéissance chacun deux hérauts et chaque héraut, un poursuivant. Ces officiers avaient à Paris, en l'église du Petit-Saint-Antoine, leur chapelle spéciale, datant de 1407 et dont on trouve les lettres de fondation dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds fr. 387, f. 31); c'était là qu'ils élisaient le roi d'armes de France, messire Montjoie-Saint-Denis, qui choisissait l'un de ses hérauts pour maréchal d'armes et lieutenant et dont les attributions comprenaient le soin de protéger l'honneur des dames et demoiselles et les intérêts des orphelins et aussi la charge de faire opérer le recensement triennal de la noblesse. Les rois d'armes provinciaux disparurent avec les réunions à la couronne et, dès le xve siècle, mais surtout après la mort de Henri II, tous ces offices tombèrent en décadence. Palliot compte 16 hérauts au xviie siècle, le dictionnaire de Trévoux 29 vers 1750, Guyot 11 seulement en 1786, portant tous le nom d'une province. Ils dépendaient directement du grand écuyer qui, au xviiie siècle, prétendait que la charge du roi d'armes était comme annexée à la sienne, et le roi les prêtait à l'occasion. A la veille de la Révolution ils continuaient au moins à publier la paix et à prendre part aux fêtes solennelles. On constate par les almanachs nationaux qu'ils reparurent avec le premier empire, au nombre de 5, dont l'un appelé chef, et que Louis XVIII rétablit le roi d'armes, lui donna un adjoint et survivancier, puis porta de 5 à 6 le nombre des autres hérauts; l'ordonnance du 1er nov. 1820 les replaça, comme au temps de Napoléon, sous la dépendance du grand maître des cérémonies. Il n'y en eut plus après 1830. L'Angleterre, qui avait 3 rois d'armes, 6 hérauts, 4 poursuivants, a conservé cette institution. Les ordres de chevalerie possédaient aussi des rois et hérauts d'armes. Marius Barroux.

Bibl. : Le Feron, *De la Primitive Institution des rois... d'armes*; Paris, 1555, in-4. — Cl. Fauchet, *Origine des chevaliers, armoiries et hérauts*; Paris, 1610, in-8. — *Le Héraut de la guerre*; Paris, 1610 ou 1616, in-12. — P. Palliot, *la Vraie Science des armoiries* (d'après Moreau, Favyn, La Colombière); Dijon, 1664, in-fol. — H. Spelman, *De Heraldis anglicis*, dans *Gloss. archaiol.*; Londres, 1664, in-fol. — J.-N. Guyot, *Traité des offices*; Paris, 1786, t. I, in-4. — Du Cange, *Dissertation sur les cours et fêtes*, dans *Gloss. mediæ lat.* (V. *Heraldus* et *Prosecutor*). — E. Le Grand, *Essai sur l'office d'armes au moyen âge*, dans *Pos. des th. de l'Ecole des Ch.*, pp. 47-50; Paris, 1867, in-8.

HERBAGE. I. Agriculture. — Les herbages sont des surfaces enherbées dont la production est consommée sur place, c.-à-d. pâturée par les animaux de l'espèce bovine. Ce qui caractérise surtout des herbages, c'est donc la production d'une herbe assez fine et assez nutritive pour ame-

ner l'engraissement du gros bétail. En France, c'est surtout dans le Charolais, le Nivernais et la Normandie qu'on trouve les plus beaux herbages.

Les sols riches, profonds et frais, sont les seuls qui puissent convenir pour la création de ces cultures; la présence de l'élément calcaire y est indispensable, si l'on veut que les plantes légumineuses puissent végéter avec vigueur. Pour créer l'herbage, on donne un déchaumage après la récolte de la céréale qui précède le plus souvent cette culture, on porte ensuite le fumier qu'on enfouit par un labour profond avant l'hiver; au printemps on donne un labour moyen avec lequel on enfouit les engrais chimiques phosphatés, puis on sème les graines avec de l'avoine. Il ne faut pas trop multiplier les espèces; il n'y a guère que 17 plantes qui soient à recommander: savoir, 11 graminées: le pâturin des près, le vulpin des prés, le ray-grass anglais, le ray-grass d'Italie, la fétuque des près, la fléole, le dactyle pelotonné, l'avoine jaunâtre, l'agrostide traçante, la houlque laineuse; puis 5 légumineuses: le trèfle rempant, le trèfle hybride, la minette ou lupuline, et le trèfle filiforme. Toutes ces plantes repoussent très bien sous la dent du bétail. La quantité de semence à répandre par hectare varie entre 40 et 50 kilogr.; on mettra de 25 à 35 % de légumineuses. Nous venons de voir que c'est au printemps qu'il faut semer le mélange; en effet, ce n'est que dans les terres saines et dans les pays à hiver peu rigoureux qu'on pourra répandre les graines en automne. L'herbage doit être entouré d'une clôture pour empêcher le bétail de s'éloigner; on choisira soit des *haies* (V. ce mot), soit une autre barrière (V. CLÔTURE). En Normandie, les herbages sont plantés d'arbres, surtout de pommiers, qui ajoutent leur produit et qui en outre procurent de l'ombre aux animaux. Si l'herbage est à proximité d'un cours d'eau, on fera une dérivation pour que le bétail puisse aller boire; dans le cas contraire, on placera de loin en loin quelques abreuvoirs. Les dimensions des herbages sont très variables; tandis que dans les Flandres on en rencontre de moins d'un hectare, dans le Charolais il y en a de 100 hect. et plus. Cependant la contenance à préférer, celle qui permet l'utilisation la plus complète et la plus économique de l'herbe est comprise entre 10 et 15 hect.; avec une surface plus petite, on multiplie les clôtures, et les dépenses de premier établissement se trouvent augmentées; avec des étendues plus grandes, on est obligé de réunir trop d'animaux et l'herbe se trouve piétinée et foulée.

L'herbage créé, il faut l'entretenir; ceci ne demande que des soins peu coûteux, mais réguliers et intelligents : étendre régulièrement de temps en temps les fientes du bétail et les taupinières; creuser des rigoles d'irrigation, s'il y en a, après le retrait du bétail; couper ou de préférence arracher les mauvaises herbes; faucher les touffes de relaisse ou de refus; préparer à l'avance les composts et les étendre ensuite sur le sol; diriger l'irrigation en hiver mais retirer l'eau huit ou dix jours avant d'amener le bétail, la remettre après son départ; entretenir et réparer les clôtures; approprier le nombre et l'espèce des animaux qu'on amène dans l'herbage; surveiller le pâturage pour que toute l'herbe soit mangée sans être détruite, utilisée sans être gaspillée.

Les engrais qui paraissent le mieux convenir aux herbages sont les *composts* (V. ce mot). La chaux, les sables de mer et les amendements calcaires sont également très favorables, car ils hâtent la décomposition des matières organiques incorporées dans les composts. Aussi, sur le littoral normand, les herbagers, comme le fait remarquer M. A. Gobin, font-ils des frais considérables pour aller chercher jusqu'à 20 et 30 kil. des sables de mer qui renferment à la fois des matières organiques et le principe calcaire; on les applique sur le sol, soit au printemps, soit à l'automne. On fume ainsi tous les deux, trois ou quatre ans. Il existe dans la vallée d'Auge et le Cotentin des herbages ainsi traités, dont la merveilleuse végétation fournit en quelque sorte sans intervalles. C'est la culture intensive appliquée aux herbages; or, nous savons que là seulement est la culture productive; fournir au bétail d'engrais des aliments aussi abondants et nutritifs que possible, obtenir ces aliments sur la surface la plus restreinte, voilà le problème économique. Aussi est-il tel herbage bien entretenu dont la valeur locative s'élève à 350 fr. par hectare, tandis que tel autre atteint à peine 100 fr.: le premier représente une valeur foncière de près de 10,000 fr., le second de 2,000 fr. à peine. Or la marge est suffisante pour permettre de rentrer largement dans les dépenses d'amélioration.

On ne saurait sans danger introduire indifféremment toute espèce de bétail dans les herbages : le cheval, le mouton, le jeune bétail à cornes broutent de trop près et détruisent, quand on les laisse trop longtemps, le collet de la plante; les chevaux même l'arrachent souvent du sol, en la pinçant de trop près; il ne faut donc les y laisser que tant qu'ils trouvent un pâturage assez copieux. Il est bon cependant d'adjoindre au bœuf quelques veaux, quelques poulains, ou même des moutons qui consommeront les herbes refusées par lui et feront taller les plantes; en Normandie, cette proportion est en général de deux moutons par bœuf, ou d'un poulain de un à trois ans pour cinq bœufs. Parfois on fait pâturer ensemble bœufs, poulains et moutons; mais, pour éviter les accidents, il est préférable de ne les introduire que successivement. On doit retirer les uns et les autres dès que, l'herbe devenant rare, ils commencent à brouter de trop près. Les oiseaux de basse-cour, oies, dindons, canards, poules, etc., doivent être rigoureusement écartés des herbages qu'ils souillent de leurs excréments, et où ils dispersent leurs plumes, cause possible d'accidents pour le gros bétail.

La valeur des herbages dépend de la qualité et de la quantité des produits qu'on en tire par le bétail; elle se mesure par la superficie nécessaire pour amener un bœuf de tel à tel poids. On peut les diviser en quatre classes à ce point de vue, admettant que l'engraissement se composera d'un poids vif à acquérir de 120 kilogr. par un bœuf maigre de 400 kilogr. vif.

CLASSES	SURFACE nécessaire à l'engraissement d'un bœuf	VALEURS locatives	VALEURS foncières
	hectares	francs	francs
1re classe	0,25	300	9.000
2e —	0,50	200	6.000
3e —	0,75	150	3.000
4e —	1,00	80	1.000

En France, la Normandie à peu près seule possède des herbages des deux premières classes; ceux du Calvados sont pour la plupart des deux dernières, tout au plus et exceptionnellement de la seconde.

La Normandie engraisse chaque année dans ses herbages des bœufs de deux provenances: les premiers ont été élevés dans la province, les seconds y ont été importés du Maine, de l'Anjou, etc. C'est vers la fin de l'hiver que les herbagers vont au *maigrage*, c.-à-d. qu'ils quittent leurs plantureux herbages pour acheter dans les foires les bœufs maigres dont ils ont besoin. Les premiers bœufs arrivent souvent avant que les herbages soient suffisamment couverts d'herbe; alors, on les nourrit au foin jusqu'à la pousse, mais on a soin de diminuer la ration à mesure que les plantes se développent. Ordinairement le pacage est en pleine activité pendant le mois de mai. Voici quelle est la marche suivie d'après M. G. Heuzé : Du 15 oct. au 1er déc., lorsque la nature du sol et l'abondance de l'herbe le permettent, on confine dans les herbages où ils doivent passer l'hiver les bœufs qui ont été achetés maigres aux foires d'automne. Ces animaux, que l'on nomme *bœufs d'hiver* ou *trembleurs*, trouvent sur

le sol une nourriture toujours suffisante; toutefois, lorsque le temps est rude ou la terre gelée, on donne à chaque bête deux bottes de foin par jour. Mais quel que soit le temps, jamais on ne rentre les animaux dans les bâtiments. Le nombre de bœufs que l'on confine dans les herbages avant l'hiver est très variable, mais rarement il est au-dessous ou au-dessus du cinquième du nombre de têtes que l'herbage engraisse chaque année. On a la certitude que l'herbe suffira pour les entretenir, mais non pour les engraisser, car *la vieille herbe n'engraisse jamais*. Au printemps, dès que la température s'élève, l'herbe ne tarde pas à pousser et les bœufs commencent à engraisser; ces animaux sont vendus ordinairement vers la fin de mai; ils acquièrent toujours plus de poids que les autres bœufs. Du 15 avr. au 15 mai, lorsque les plantes sont en pleine végétation et que les bœufs d'hiver sont bien avancés en graisse, on *recharge l'herbage*, c.-à-d. qu'on complète le nombre de têtes de bétail en y introduisant 5, 10, 15 ou 20 bœufs, selon l'abondance et la valeur de l'herbe et l'étendue de l'herbage. Cette pratique constitue la *seconde mise*. Si l'année est favorable, les animaux de cette *seconde saison* sont vendus dans les premiers jours d'octobre. Ils sont remplacés par des bœufs de *troisième mise* qui sont vendus avant les froids (V. Prairie).

Alb. Larbalétrier.

II. Droit administratif. — L'art. 144 du C. for. punit d'une amende de 6 fr. à 30 fr. toute extraction ou enlèvement non autorisé de pierres, terre ou gazon, herbages, etc., existant sur le sol des forêts. Un emprisonnement de trois jours au plus peut, en outre, être prononcé. Aux termes de l'art. 479, n° 12, du C. pén., ceux qui, sans y être dûment autorisés, enlèvent, des chemins publics, des herbes ou des gazons, sont passibles d'une amende de 11 à 15 fr. Enfin, la cour de cassation a décidé, dans un arrêt du 17 déc. 1824, que les maires ont le droit d'ordonner aux propriétaires riverains de la voie publique de faire arracher l'herbe qui croît devant leurs propriétés, sur les routes ou dans les rues. Jules Forestier.

Bibl.: Agriculture. — A. Boitel, *Prairies et Herbages*; Paris, 1887, in-16. — G. Heuzé, *Pâturages, prairies naturelles et herbages*; Paris, 1884, in-18.

HERBART (Johann-Friedrich), philosophe allemand, né à Oldenbourg le 4 mai 1776, mort à Gœttingue le 14 août 1841. Sa mère, femme supérieure, se consacra toute à son éducation. De bonne heure, il montra de rares aptitudes pour la musique et une grande vivacité d'esprit. Entré au gymnase en 1788, il y étudia la logique et la métaphysique, d'après Baumeister et les idées de Wolf. En 1790, il écrivit déjà un travail sur la liberté. En 1794 il se rendit à l'université d'Iéna, où il entendit Fichte dans tout l'éclat de la nouveauté et du succès. La vive impression qu'il en reçut n'empêcha pourtant pas l'éveil de ses tendances personnelles, qui apparurent dans une publication sur la philosophie de son maître. Il y repoussait la théorie de la liberté transcendante, en vertu de considérations pédagogiques et pratiques. En 1797, il accepta une charge de précepteur chez M. de Steiger, à Berne. Là il connut Pestalozzi, dont il visita l'école en 1799. Il apportait déjà lui-même en éducation des plans systématiques. De retour à Iéna cette même année, il séjourna ensuite à Halle et enfin à Brême, où il se fixa pour terminer ses études. Il y fit connaître ses idées pédagogiques par des livres et des conférences, dans lesquelles il critiquait Pestalozzi. En 1802, il se rendit à Gœttingue pour étudier les mathématiques et soutenir ses thèses, consacrées à des sujets de pédagogie. Tel en fut le succès que l'université de Heidelberg lui offrit une chaire aussitôt, mais il la refusa pour rester professeur extraordinaire à Gœttingue. Après la publication, en 1806, de son grand ouvrage de pédagogie, il se consacra entièrement à la métaphysique et à la logique. En 1808 on l'appela à Kœnigsberg dans la chaire de Kant. Pour former les jeunes gens à sa méthode d'éducation, il organisa une *Ecole d'expériences*, dont les résultats furent peu satisfaisants. Il s'occupa alors de psychologie et des rapports de cette science avec l'éducation. En 1833, il revint à Gœttingue. Lors du coup d'Etat du roi Ernest-Auguste de Hanovre (1837), sept professeurs donnèrent leur démission : Herbart ne donna pas la sienne, mais ses cours furent désertés. Il mourut subitement, d'apoplexie, en 1841.

Herbart a laissé une école en Allemagne, et sa philosophie a marqué dans ce pays des traces profondes. Cette influence s'explique par l'originalité d'une doctrine conçue en opposition avec les systèmes idéalistes et panthéistes du temps. Herbart prétend réagir contre l'esprit de système et rendre tous ses droits à l'expérience. Pour cela, il remonte au delà même de Kant, dont il n'accepte qu'en partie les conclusions, pour se rattacher aux écoles issues de Wolf. A cette inspiration, il mêle des éléments platoniciens, et surtout ses tendances personnelles, à la fois systématiques et expérimentales : sa philosophie se présente comme *réaliste et individualiste*. La philosophie est l'élaboration des concepts. Cette élaboration se fait suivant des méthodes qui varient avec les diverses sciences constitutives de la philosophie. La science qui étudie les rapports des concepts est la *logique*. Des concepts dans leur ensemble résultent des contradictions que la *métaphysique* doit résoudre. Il est enfin des concepts qui, pour être complets, ont besoin d'une intervention volontaire, d'approbation ou de blâme. Ils sont l'objet de l'*esthétique*, dans laquelle sont comprises les sciences techniques et pratiques. L'une de ces sciences est la *philosophie pratique* chargée de déterminer les concepts de bien et de mal.

Herbart n'a pas apporté d'innovation en logique. Sa métaphysique est plus importante. Nous ne connaissons que des objets d'expérience. Ces objets sont des concepts. Ils contiennent des contradictions que la pensée est obligée de résoudre. Il faut se servir pour cela de la méthode des rapports (*Methode der Beziehungen*). Entre les rapports des concepts, il faut en déterminer un qui ne soit point contradictoire. Ainsi, M et N sont donnés comme identiques et comme distincts. M peut être divisé en parties; aucune de ces parties ne peut être identique à N : mais de leur réunion N peut sortir. Ainsi, pour Herbart, comme pour Hegel, la contradiction est nécessaire à la métaphysique. Mais ici elle n'est pas dans la pensée ; c'est au contraire en l'éliminant que la pensée peut faire des progrès. La métaphysique a trois objets, suivant lesquels se constituent trois sciences : l'*ontologie*, ou science de l'être, la *synéchologie*, qui forme la science de la nature, et l'*eidologie*, dont la psychologie est la partie la plus importante. L'ontologie répond à la question de la nature de l'être. Du phénomène nous concluons à l'être, suivant ce principe : tout phénomène signifie être (*Soviel Schein, soviel Hindeutung auf's Sein*). Mais on ne peut passer directement du phénomène à l'être. Le phénomène implique contradiction, négation, relation; aucun de ces attributs ne convient à l'être, qui est affirmation pure (*absolute Position*). De là ce grand principe que la qualité de l'être est simple (*die Qualitæt des Seienden schlechthin einfach ist*), c.-à-d. qu'un concept réel ne comporte point d'attributs différents de lui-même. Par suite aussi l'être ne peut se mouvoir, car se mouvoir serait s'altérer ; il ne peut être actif ni passif. Le mouvement et ses contradictions ne se rapportent qu'au phénomène. — Mais comment expliquer le phénomène lui-même, avec ses contradictions ? Par les rapports de l'être. Il existe une pluralité de réels (*Realen*), pluralité finie, car le fini seul peut être posé absolument. Ils soutiennent entre eux, dans leur ensemble, des rapports qui ne sont pas contradictoires ; la contradiction vient de ce que nous ne pouvons les apercevoir que d'une façon fragmentaire. Ce sont des vues fortuites sur l'être (*Zufællige Ansicht*) qui nous créent nos difficultés. L'apparence du mouvement, par exemple, vient de ce que les réels changent dans leurs rapports réciproques. En quoi consistent ces rapports? Ils se résument dans le principe de l'*attaque et défense* (*Stœrungen und Selbsterhaltungen*), qui aura la plus grande impor-

tance pour la psychologie. Deux réels considérés l'un par rapport à l'autre s'opposent et se maintiennent. Cette loi n'exclut pas un changement de position (*Kommen und Gehen der Substanzen*), qui est l'événement réel (*Wirkliche geschehen*), par opposition à l'événement apparent, résultat de nos *vues fortuites*.

Le passage de l'ontologie à la synéchologie est assez subtil. Deux réels sont tantôt joints, tantôt séparés. Cette succession forme une suite de points dont, par illusion, nous formons la ligne. De même s'engendrent les surfaces et les figures matérielles. C'est la génération de l'*espace intelligible*. Cet espace n'est pas seulement, comme le croit Kant, une forme nécessaire de notre esprit, mais l'apparence qui doit s'imposer à tout spectateur possible. Lorsque plusieurs réels s'efforcent de s'unir en un seul, la loi d'attaque et défense s'applique incomplètement, et, au lieu de points indivisibles, il se forme des points matériels, ou molécules. C'est l'*espace sensible* qui apparaît, en même temps que la matière. Cet espace et le mouvement qui se produit en lui ne tiennent donc pas aux réels mêmes, mais à notre représentation. Tous deux sont encore des conditions universelles de la pensée. C'est par ces principes que Herbart essaye d'expliquer le détail des phénomènes, mais cette théorie de la nature, si subtile qu'elle soit, est loin d'avoir exercé la même influence que celle de Hegel.

La troisième partie de la métaphysique est l'*eidologie*, qui contient la *psychologie*. C'est la partie du système qui a exercé la plus grande influence sur la méthode des études philosophiques après Herbart. Il attaque très vivement la conception d'une âme douée de facultés, telle que l'avait conçue Kant par exemple. L'âme est un réel, soumis aux lois d'attaque et de défense, mais elle est unie à d'autres réels, dont l'ensemble forme le corps, et auxquels elle tient encore par les mêmes lois. C'est par le système nerveux que viennent à l'âme ses *attaques*. Elle se défend par ses représentations. L'âme n'est ainsi représentative que secondairement, par occasion; mais la représentation est le seul événement réel dont nous ayons une conscience immédiate. Elle sert à expliquer tous les événements de l'âme. Suivant leur nature, les représentations s'unissent ou s'opposent. Leur union peut être complète ou incomplète. Complète, c'est une *fusion* (*Verschmelzung*), incomplète, une *complication*. Dans ce dernier cas, une partie des représentations seulement arrive à la conscience, les autres restent au-dessous du *seuil*, et tendent toujours, en vertu de la loi de défense, à le dépasser. Les représentations s'attirent ainsi et se repoussent suivant des lois mécaniques. Il y a une statique et une mécanique de l'esprit. La méthode qu'elles appellent est mathématique. Tout dans l'âme se réduit à ces lois simples. Le sentiment naît de l'équilibre des forces opposées, etc. La liberté, telle que l'entendaient Kant ou Fichte, n'a pas de place dans cette psychologie; elle serait contraire à la loi de causalité, funeste à l'éducation. Le point de rencontre des représentations forme le *moi*, qui est un effet, non une cause. L'illusion d'un *moi* indépendant vient de ce que les lois du composé ne coïncident pas avec les lois des forces composantes.

Le dernier groupe des sciences philosophiques forme l'*esthétique*. Dans cette partie de sa doctrine Herbart paraît plus systématique qu'original. L'esthétique a pour objet les jugements d'approbation et de blâme. Ces jugements ont pour objet ce qui est, non ce qui doit être. Dans les choses, ils n'atteignent pas la *nature*, comme le faisait la métaphysique, mais la forme : on pourrait en effet concevoir un objet sans sa beauté. Un des aspects du beau est la beauté morale (*Sittlich Schœne*), objet de la philosophie pratique. La morale a pour objet les *rapports de volonté*. Ces rapports ne peuvent être ramenés à un concept unique. Herbart les ramène à cinq idées principales : la liberté intérieure, la perfection, la bienveillance, le blâme, le droit. Ces cinq idées lui servent à construire une société idéale, société des âmes, où l'on peut reconnaître un souvenir de la société universelle de Kant. L'Etat est la force armée pour protéger et réaliser cet idéal. Il y réussira en surveillant l'équilibre des forces sociales, suivant les lois d'une statique et d'une mécanique politiques correspondantes à celui de l'âme. La religion enfin, comme la morale, comme la société, se fonde sur des besoins psychologiques : elle est destinée à assurer l'harmonie des jugements moraux par ses consolations et ses espérances.

Entre les sciences techniques, celle dont Herbart attendait le plus, et dont il s'est surtout occupé, est la pédagogie. La malléabilité de l'âme rend nécessaire l'éducation. Le but de l'éducation est la formation de la volonté. Car ce n'est ni l'Etat ni la société qu'elle doit servir, mais l'individu même. Pour favoriser l'indépendance de l'individu, il faudra lui présenter la plus grande variété possible d'objets, entre lesquels il choisira, suivant ses tendances. Le programme de l'instruction sera donc encyclopédique, et toujours présenté suivant la méthode que Herbart tenait de Pestalozzi, l'intuition. Le détail de cet enseignement est réglé d'une façon minutieuse et systématique qui nous paraît surfaite et vieillie. Mais aujourd'hui encore presque toute la pédagogie allemande procède de Herbart. — Les principaux ouvrages de Herbart sont les suivants : *Allgemeine Pædagogik* (Gœttingue, 1806); *Allgem. praktische Philosophie* (1808); *Psychologische Untersuchungen* (1812); *Einleitung in die Philosophie* (Kœnigsberg, 1813, 4e éd., 1837); *Lehrbuch zur Psychologie* (1816; 4e éd., 1882); *Psychologie gegründet auf Erfahrung* (1824-25, 2 vol.); *Allgemeine Metaphysik* (1828-29, 2 vol.); *Encyklopædie der Philos.* (Halle, 1831 et 1841); *Beleuchtung des Naturrechts und der Moral* (Gœttingue, 1836); *Psychologische Untersuchungen* (1839-40). Œuvres complètes (Leipzig, 1850-52, 12 vol. in-8, et nouv. édit. chronol. par Kehrbach, 1882 et suiv., 12 vol.). Œuvres posthumes (Leipzig, 1842-43, 3 vol. in-8). Edition Hartenstein (1871). Lettres, édit. Zimmermann (1871).

CRAMAUSSEL.

BIBL. : HARTENSTEIN, *Vie*, dans l'édit. des *Kleine Schriften*, 1842. — VOIGT, *Zur Erinnerung an Herbart*, 1841. — BARTHOLOMAI, *Herbart*, 1875. — LANGENBECK, *Die Theoretische Philosophie Herbart's*, 1867. — DROBISCH, *Ueber die Fortbildung der Philos. durch Herbart*, 1876. — ZIMMERMANN, *Perioden in Herbart's philosophischen Geistesgang*, 1876. — CAPESIUS, *Die Metaphysik Herbart's in ihrer Entwicklungsgeschichte*, 1878. — LOTZE, *Geschichte der Æsthætik*, p. 225. — ZELLER, *Gesch. der deutschen Philosophie*. — Th. RIBOT, *Histoire de la psychologie allemande*, 1885, 2e édit., in-8.

HERBASSE. Affluent de l'Isère (V. DRÔME, t. XIV, p. 1120).

HERBAULT. Ch.-l. de cant. du dép. de Loir-et-Cher, arr. de Blois; 890 hab. Foires et marchés importants. Château reconstruit sous Louis XV. Vestiges de l'antiquité romaine ; camp, silos voûtés, etc.

HERBE. I. Botanique. — Plante dont la tige ou les rameaux aériens, de consistance non ligneuse, périssent après quelques mois de végétation. Les Herbes ou plantes herbacées peuvent être annuelles, bisannuelles ou vivaces, selon que leurs racines ou leurs souches persistent pendant une, deux ou plusieurs années.

A l'époque où la science botanique était peu avancée et où les végétaux n'étaient souvent connus que par les vertus qu'on leur attribuait, on appelait *mauvaises herbes* les plantes herbacées que l'on considérait comme sans utilité ou comme nuisibles à l'agriculture. Celles au contraire qui étaient employées soit en médecine, soit dans l'économie domestique ou dans l'industrie, étaient désignées par le mot *herbe*, suivi d'une épithète rappelant leurs propriétés ou bien la station, l'apparence, souvent même quelque particularité de l'espèce. Ces anciennes dénominations, qui sont fort nombreuses, sont encore pour la plupart usitées de nos jours. Ainsi on appelle :

Herbe aux abeilles, le *Spiræa ulmaria* L. (Rosacées) ; H. aux aiguillettes, le *Scandix Pecten Veneris* L. (Ombellifères) ; H. à l'ambassadeur, le *Nicotiana Tabacum*

L. (Solanacées); H. amère, le *Tanacetum vulgare* L. (Composées); H. d'amour, le *Briza media* L. (Graminées); H. aux ânes, l'*Ænothera biennis* L. (Onagrariées), l'*Onopordon Acanthium* L. et le *Cirsium lanceolatum* Scop. (Composées); H. à l'asthme, le *Nonatelia officinalis* Aubl., de la Guyane (Rubiacées) et le *Lobelia inflata* L., des Etats-Unis (Lobéliacées); H. à l'ail ou aux aulx, le *Sisymbrium Alliaria* Scop. (Crucifères); H. à balais; en France, l'*Erica scoparia* L. (Ericacées); à Cayenne, le *Sida rhombifolia* L. (Malvacées); aux Antilles, le *Scoparia dulcis* L. (Scrofulariacées); H. bénite, le *Geum urbanum* L. (Rosacées); H. de bouc, le *Chenopodium vulvaria* L. (Chénopodiacées); H. aux brûlures, à Cayenne, le *Bacopa aquatica* Aubl. (Scrofulariacées); H. à cailler, le *Galium verum* L. et le *G. mollugo* L. (Rubiacées); H. au cancer, le *Plumbago europæa* L. (Plumbaginacées); H. au Centaure, l'*Erythræa Centaurium* L. ou Petite centaurée (Gentianacées); H. aux cent maux, le *Lysimachia nummularia* L. (Primulacées); H. à cent nœuds, le *Polygonum aviculare* L. (Polygonacées); H. aux chancres, l'*Heliotropium europœum* L. (Boraginacées); H. aux chantres, le *Sisymbrium officinale* Scop. (Crucifères); H. à chapelets, l'*Arrhenatherum bulbosum* Koch (Graminées); H. aux charpentiers, en France, l'*Achillæa millefolium* L. (Composées), aux Antilles, le *Dianthera pectoralis* Murr. (Acanthacées); H. aux chats, le *Nepeta cataria* L. (Labiées) et le *Valeriana officinalis* L. (Valérianacées); H. aux chèvres, le *Galega officinalis* L. (Légumineuses-Papilionacées); H. à Chiron, l'*Erythræa centaurium* L. (Gentianacées); H. à cinq coutures, le *Plantago lanceolata* L. (Plantaginacées); H. à cinq feuilles, le *Potentilla reptans* L. (Rosacées); H. à cloques, le *Physalis alkekengi* L. (Solanacées); H. de Clytie, le *Tournesolia* [*Crozophora*] *tinctoria* H. Bn (Euphorbiacées); H. à cochon, le *Polygonum aviculare* L. (Polygonacées); H. au coq, le *Rhinanthus Crista-galli* L. (Scrofulariacées) et le *Balsamita suaveolens* L. (Composées); H. aux cors, le *Sempervivum tectorum* L. (Crassulacées); H. à coton, le *Gnaphalium arvense* Willd. et le *G. germanicum* Willd. (Composées); H. à coucou, le *Lychnis Flos cuculi* L. (Caryophyllacées); H. à la coupure, l'*Achillæa ptarmica* L. (Composées) et le *Sedum telephium* L. (Crassulacées); H. aux cuillers, le *Cochlearia officinalis* L. (Crucifères); H. aux cure-dents, l'*Ammi Visnaga* L. (Ombellifères); H. à dartres, le *Cassia* [*Herpetica*] *alata* L. (Légumineuses-Cæsalpiniées); H. au diable ou H. du diable, le *Plumbago scandens* L. (Plumbaginacées), le *Scabiosa succisa* L. (Dipsacacées) et le *Datura stramonium* L. (Solanacées); H. de douze heures, le *Sida americana* L. (Malvacées); H. à l'éclaire, le *Chelidonium majus* L. (Papavéracées); H. aux écrouelles, le *Xanthium strumarium* L. (Ambrosiacées) et le *Scrofularia nodosa* L. (Scrofulariacées); H. à écurer, le *Chara fœtida* L. et le *Ch. vulgaris* L. (Characées); H. aux écus, le *Lysimachia nummularia* L. (Primulacées); H. aux engelures, l'*Hyoscyamus niger* L. (Solanacées); H. à l'épurge, l'*Euphorbia Lathyris* L. (Euphorbiacées); H. à l'esquinancie, l'*Asperula cynanchica* L. (Rubiacées) et le *Geranium Robertianum* L. (Géraniacées); H. à éternuer, l'*Achillæa ptarmica* L. (Composées); H. étoilée, l'*Asperula odorata* L. (Rubiacées); H. aux femmes battues, le *Tamus communis* L. (Dioscoréacées); H. à la fièvre, l'*Erythræa Centaurium* L. (Gentianacées); H. aux flèches, le *Maranta arundinacea* L. (Cannacées); H. du foie, le *Marchantia polymorpha* L. (Hépatiques) et l'*Anemone hepatica* L. (Renonculacées); H. à foulon, le *Saponaria officinalis* L. (Caryophyllacées); H. à la gale, le *Solanum nigrum* L. (Solanacées) et le *Rhus toxicodendron* L. (Térébinthacées); H. à la glace, le *Mesembryanthemum cristallinum* L. (Mésembryanthémacées); H. aux goutteux, l'*Ægopodium Podagraria* L. (Ombellifères); H. à la gravelle, le *Saxifraga granulata* L. (Saxifragacées); H. aux gueux, le *Clematis vitalba* L. (Renonculacées); H. aux hémorrhoïdes, le *Ficaria ranunculoides* Mœnch (Renonculacées et le *Cirsium arvense* Scop. (Composées); H. aux hernies, l'*Herniaria glabra* L. (Paronychiacées); H. à l'hirondelle, l'*Umbilicus pendulinus* DC (Crassulacées) et le *Stellera Passerina* L. (Thyméléacées); H. à jaunir, le *Genista tinctoria* L. (Légumineuses-Papilionacées) et le *Reseda luteola* L. (Résédacées); H. au lait, le *Polygala vulgaris* L. (Polygalacées), le *Glaux maritima* L. (Primulacées) et l'*Euphorbia Cyparissias* L. (Euphorbiacées); H. à la laque, le *Phytolacca decandra* L. (Phytolaccacées); H. au loup, l'*Aconitum lycoctonum* L. (Renonculacées); H. de Madame Boivin, l'*Asclepias Curassavica* L. (Asclépiadacées); H. aux magiciens, le *Datura stramonium* L., le *Mandragora officinarum* L. et le *Solanum nigrum* L. (Solanacées); H. aux magiciennes, le *Circæa lutetiana* L. (Onagrariacées); H. de Malacca, le *Spilanthus Acmella* L. (Composées); H. au mal de ventre, le *Jatropha gossypifolia* L. (Euphorbiacées); H. aux mamelles, le *Lapsana vulgaris* L. (Composées); H. aux massues, le *Lycopodium clavatum* L. (Lycopodiacées); H. à la meurtrie, le *Valeriana officinalis* L. (Valérianacées); H. à mille trous, l'*Hypericum perforatum* L. (Hypéricacées); H. aux mites, le *Verbascum Blattaria* L. (Scrofulariacées); H. aux mouches, le *Conyza squarrosa* L. (Composées); H. des murailles, le *Parietaria officinalis* L. (Urticacées); H. du musc, l'*Adoxa moschatellina* L. (Rubiacées); H. du nombril, l'*Omphalodes verna* Mœnch (Boraginacées); H. aux œufs, le *Solanum ovigerum* Dun. (Solanacées); H. aux oies, le *Potentilla anserina* L. (Rosacées); H. à l'ophtalmie, l'*Euphrasia officinalis* L. (Scrofulariacées); H. à la ouate, l'*Asclepias syriaca* L. (Asclépiadacées); H. aux panthères, le *Doronicum pardalianches* L. (Composées); H. à pauvre homme, le *Gratiola officinalis* L. (Scrofulariacées); H. aux perles, le *Lithospermum officinale* L. (Boraginacées); H. à pisser, le *Chimaphila umbellata* Nutt. (Ericacées); H. à la pituite et H. aux pouilleux, le *Delphinium Staphisagria* L. (Renonculacées); H. aux poules, le *Petiveria alliacea* L. (Phytolaccacées); H. aux poumons, le *Pulmonaria officinalis* L. (Boraginacées), le *Marchantia polymorpha* L. (Hépatiques) et le *Sticta pulmonacea* Ach. (Lichens); H. aux poux, le *Pedicularis palustris* L. (Scrofulariacées) et le *Delphinium Staphisagria* L. (Renonculacées); H. puante, le *Chenopodium vulvaria* L. (Chénopodiacées); H. à la puce, le *Rhus Toxicodendron* L. (Térébinthacées); H. aux puces, le *Plantago Psyllium* L. (Plantaginacées) et le *Mentha Pulegium* L. (Labiées); H. aux punaises, le *Conyza squarrosa* L. (Composées); H. à la purgation, au Pérou, le *Boerhaavia tuberosa* Lamk (Nyctaginacées); H. à Robert, le *Geranium Robertianum* L. (Géraniacées); H. à la rosée, le *Drosera rotundifolia* L. (Droséracées); H. sacrée, le *Verbena officinalis* L. (Verbénacées), le *Salvia officinalis* L. et le *Melittis melissophyllum* L. (Labiées); H. de Saint-Antoine, l'*Epilobium spicatum* L. (Onagrariacées); H. de Saint-Benoît, le *Geum urbanum* L. (Rosacées); H. de Saint-Christophe, l'*Actæa spicata* L. (Renonculacées); H. de Saint-Fiacre, le *Verbascum Thapsus* L. (Scrofulariacées) et l'*Heliotropium indicum* L. (Boraginacées); H. de Saint-Jacques, le *Senecio Jacobæa* L. (Composées); H. de Saint-Jean, le *Glechoma hederacea* L. (Labiées), l'*Artemisia vulgaris* L. (Composées), l'*Hypericum perforatum* L. (Hypéricacées) et l'*Aconitum napellus* L. (Renonculacées); H. de Saint-Joseph, le *Scabiosa succisa* L. (Dipsacacées); H. de Saint-Julien, le *Barbarea vulgaris* L. (Crucifères) et le *Satureia hortensis* L. (Labiées); H. de Saint-Laurent, l'*Ajuga reptans* L. (Labiées) et le *Sanicula europæa* L. (Ombellifères); H. de Saint-Martin, à la Guyane, le *Sauvagesia erecta* L. (Violacées); H. de Saint-Paul, le *Primula officinalis* L. (Primulacées); H. de Saint-Roch, l'*Inula dysenterica* L. (Composées); H. de Sainte-Barbe,

le *Barbarea vulgaris* L. (Crucifères) ; H. de Sainte-Marie, en France, le *Balsamita suaveolens* L. (Composées), au Pérou, l'*Andromachia igniaria* H. B. (Composées) ; H. sans couture, l'*Ophioglossum vulgatum* L. (Fougères) ; H. au scorbut, le *Cochlearia officinalis* L. (Crucifères) ; H. à sétons, l'*Helleborus viridis* L. (Renonculacées); H. du soldat, le *Piper angustifolium* R. et Pav. (Pipéracées) ; H. aux sorciers, le *Datura stramonium* L. (Solanacées) ; H. aux sorcières, le *Circæa lutetiana* L. (Onagrariacées) ; H. aux tanneurs, le *Coriaria myrtifolia* L. (Rutacées) et le *Rhus coriaria* L. (Térébinthacées) ; H. aux teigneux, le *Lappa communis* Coss. (Composées) ; H. aux teinturiers, le *Genista tinctoria* L. (Légumineuses Papilionacées) ; H. terrestre, le *Glechoma hederacea* L. (Labiées) et le *Tribulus terrestris* L. (Rutacées) ; H. à tous les maux, l'*Anamirta Cocculus* Colebr. (Ménispermacées) et le *Lysimachia excelsa* L. (Primulacées) ; H. de la Trinité, le *Viola tricolor* L. (Violacées) et l'*Anemone hepatica* L. (Renonculacées) ; H. aux varices, le *Cirsium arvense* Scop. (Composées) ; H. au vent, l'*Anemone Pulsatilla* L. (Renonculacées) et l'*Agrostis Spica-venti* L. (Graminées) ; H. aux verrues, l'*Heliotropium europæum* L. (Boraginacées) et le *Chelidonium majus* L. (Papavéracées) ; H. à vers, le *Tanacetum vulgare* L. (Composées) ; H. de vie, l'*Asperula cynanchica* L. (Rubiacées) ; H. aux vipères, l'*Echium vulgare* L. (Boraginacées) ; H. vulnéraire, l'*Anthyllis vulneraria* L. (Légumineuses-Papilionacées).

Ed. Lef.

II. Pharmacie. — Suc d'herbes. — Pour le préparer, on prend :

Feuilles fraîches de chicorée.......		
— — de cresson........		ãã p. é.
— — de laitue.........		
— — de fumeterre......		

On contuse ces plantes dans un mortier de marbre ; on exprime le suc et on le filtre au papier dans un endroit frais. Ordinairement, on prépare ce suc le soir, et la filtration, qui est très lente, s'effectue pendant la nuit. Cette préparation est altérable et ne doit être faite qu'au moment du besoin. Elle est employée comme dépurative, à la dose de 60 à 125 gr. Ed. B.

III. Art vétérinaire. — Feu d'herbe (V. Ebullition).

HERBECOURT. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Bray-sur-Somme ; 285 hab.

HERBELIN (Jeanne-Mathilde Habert, dame), peintre français contemporain, née à Brunoy (Seine-et-Oise) en 1820. Elève de Belloc, elle voulut d'abord pratiquer la grande peinture ; mais d'après les conseils de Delacroix elle tourna bientôt ses efforts vers la miniature, et elle y apporta une ampleur de procédés, une fermeté de dessin toutes nouvelles dans cet art. Les plus remarquables de ses portraits miniatures sont ceux de *Guizot*, *Isabey*, *Robert Fleury*, *Rossini*, *E. Souvestre*, *Rosa Bonheur*, *Eug. Delacroix*. Mme Herbelin a aussi exposé quelques petits tableaux de genre et têtes d'étude. Ad. T.

HERBELLES. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, cant. d'Aire-sur-la-Lys ; 330 hab.

HERBELOT de Molainville (Barthélemy d'), célèbre orientaliste, né à Paris le 14 déc. 1625, mort à Paris le 8 déc. 1695. Après avoir appris l'hébreu, l'arabe, le turc et le persan, voyagé en Italie, il fut pensionné par Fouquet et nommé secrétaire-interprète pour les langues orientales. Dans un nouveau voyage en Italie, le grand-duc de Toscane, François II, le reçut à sa cour, en juil. 1666, avec un éclat tout princier. Il fut rappelé en France par Colbert, et Louis XIV lui accorda une pension de 1,500 livres. En 1692, il fut nommé professeur de syriaque au Collège de France. D'Herbelot composa, en s'aidant surtout des manuscrits qu'il avait rapportés d'Italie, son ouvrage célèbre : *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel, contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient, leurs histoires et traditions véritables ou fabuleuses, leurs religions, sectes et politique*, etc. (Paris, 1697, in-fol.). L'auteur mourut avant l'achèvement de son œuvre, qui fut menée à bonne fin par A. Galland. La *Bibliothèque orientale*, où la compilation du même nom de Hadji-Khalfa s'est fondue tout entière, mérite encore d'être consultée sans qu'on puisse y chercher une critique solide qui n'était pas encore née. Elle eut plusieurs rééditions. La dernière en date est celle de La Haye (1777-82, 4 vol.). D'Herbelot avait en manuscrits d'autres ouvrages, notamment un dictionnaire arabe, persan, turc et latin ; ils n'ont jamais été publiés. Arthur Guy.

Bibl. : Goujet, *Mémoires sur le Collège de France*, t. III.

HERBEMONT (Vitic.). L'Herbemont est un hybride de *V. vinifera*, *V. Œstivalis* et *V. Cinerea*. Ce cépage a comme caractères ampélographiques : teinte générale relativement claire : bourgeonnement vert jaune doré avec le pourtour des très jeunes feuilles rosé ; feuilles adultes quinquelobées avec poils raides sur les nervures de la face inférieure des feuilles ; grappes de dimension moyenne ; grains petits, noirs ; pulpe fondante et jus franc de goût. Maturité tardive. L'Herbemont offre une très grande résistance au mildiou et au black rot. Sa résistance au phylloxera n'est que moyenne ; elle est insuffisante dans les terrains secs et chauds du midi de la France. Il redoute la chlorose. Il jaunit très facilement dans les sols à calcaire tendre. Comme producteur direct, l'Herbemont a dans le sud-ouest et dans le centre-est de la France certains mérites : il donne un vin qui possède des qualités, mais sa productivité est à peine comparable à celle des cépages les plus ordinaires de ces régions. Dans le sud-ouest, il constitue, pour des terrains peu calcaires un excellent porte-greffe. En France, il a surtout réussi dans les terres siliceuses ou silico-argileuses, meubles, fertiles et saines, et dans ces terres il se trouve comme porte-greffe en concurrence avec les Riparias et les Rupestris qui offrent une résistance beaucoup plus élevée au phylloxera.

HERBERAY des Essarts (Nicolas de), littérateur français du xvie siècle. Commissaire de l'artillerie du roi, il est connu comme un traducteur élégant et même un peu affecté. La plus connue de ses œuvres est la traduction des huit premiers livres de l'*Amadis de Gaule* (1540-48, in-fol.), faite sur l'ordre de François Ier. Citons encore : *l'Amant maltraité de sa mye* (1539, in-8); *le Premier Livre de la chronique de Dom Flores de Grèce, chevalier des Cignes* (1555, in-fol.); *l'Horloge des Princes* de Guevara (1555, in-fol.), etc.

HERBERGEMENT (L'). Com. du dép. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon, cant. de Rocheservière, près des sources de l'Ognon, tributaire du lac de Grandlieu ; 598 hab. Stat. du chem. de fer de Nantes à La Roche-sur-Yon.

HERBERSTEIN (Sigismond, baron de), homme d'Etat et historien autrichien, né à Vipava (Wippach), dans la Carniole, le 23 août 1486, mort à Vienne le 28 mars 1566. Il étudia à Vienne et servit d'abord dans les armées impériales. L'empereur Maximilien lui confia diverses missions diplomatiques en Danemark (1516), puis en Pologne et en Russie (1516-18). En 1519, il alla en Espagne et fut présenté à Charles-Quint. En 1526, ce souverain l'envoya de nouveau en Russie. Il était chargé de négocier la paix entre la Pologne et la Moscovie. En 1532, il prit part à la guerre contre les Turcs et fut envoyé à Bude, près du sultan Soliman, en 1541. Il devint ensuite conseiller secret et président du collège des finances. Il a écrit une relation fort intéressante de son séjour en Moscovie : *Rerum Moscovitarum Commentarii*. Cet ouvrage, publié à Vienne en 1549, fut traduit en allemand en 1557. Pendant le xvie siècle, il n'eut pas moins de dix éditions latines et de sept éditions allemandes, et fut traduit aussi en tchèque et en italien. Plusieurs traductions ont paru au xixe siècle (notamment à Saint-Pétersbourg, en 1866, par Anonimov). C'est un ouvrage du plus haut intérêt pour la géographie,

l'ethnographie et l'histoire de la Russie. L'édition originale est accompagnée de curieuses illustrations. Ces Commentaires ont été réimprimés au XIXe siècle, dans l'ouvrage de Starczewski, *Scriptores exteri sæculi XVI historiæ Ruthenicæ* (Berlin et Saint-Pétersbourg, 1841-43). Outre les *Commentarii*, Herberstein a encore écrit une autobiographie mise à profit par Adelung et publiée par Karajan (V. la bibliographie) et un récit d'une ambassade en Espagne en 1819, *Gesandtschaftsreise nach Spanien*, édité par Chmel (Vienne, 1846).

BIBL. : ADELUNG, *Sigmund Freiherr von Herberstein*; Saint-Pétersbourg, 1818. — Du même, *Kritisch-literarische Ubersicht der Reisenden in Russland*, *id.*, 1846, 2 vol. — *Fontes rerum Austriacarum*, t. I. — MIKLOSICH, *Slavische Bibliothek*; Vienne, 1858.

HERBERT I-II, comtes du *Maine* (V. ce mot).

HERBERT I-IV, comtes de *Vermandois* (V. ce mot).

HERBERT, poète français du commencement du XIIIe siècle. On ne sait rien de sa biographie. Il a traduit en vers le roman de *Dolopathos*, composé en latin par le moine *Jean de Haute-Seille* (V. ce nom), et a dédié sa traduction à Louis, fils de Philippe-Auguste, vers 1210. Cette œuvre, de près de 13,000 vers octosyllabes, offre plus d'intérêt pour le fond que pour la forme, et comme Herbert n'est qu'un simple traducteur, nous en reparlerons à l'art. JEAN DE HAUTE-SEILLE. Signalé dès le XVIe siècle par Fauchet, abrégé au XVIIIe siècle dans le *Conservateur*, analysé et publié par extraits en 1838 par Leroux de Lincy, le poème d'Herbert a été publié intégralement en 1856 par MM. Ch. Brunet et A. de Montaiglon dans la collection dite *Bibliothèque elzévirienne*, avec une intéressante préface.

HERBERT (William), comte de *Pembroke* (V. ce mot).

HERBERT, comtes et ducs de *Powis* (V. ce mot).

HERBERT (George), théologien et poète anglais, né au château de Montgomery (Galles) en 1593, mort à Bemerton (Wiltshire) en 1633. De la famille des comtes de Pembroke, il reçut du roi Jacques une sinécure à la cour. Mais la mort du roi et de deux puissants amis, le duc de Richmont et le marquis d'Hamilton, détruisirent ses espérances de fortune. Il quitta l'épée et l'habit de courtisan pour entrer dans les ordres, fut nommé recteur à Bemerton et remplit, disent ses biographes, les devoirs de sa nouvelle profession avec zèle et pureté. Sa principale production, *The Temple, or Sacred Poems and Private Ejaculations*, publiée une année après sa mort, obtint un tel succès qu'on en vendit 20,000 exemplaires. Ce sont en grande partie des hymnes qu'il se plaisait à chanter lui-même en s'accompagnant du luth. Il a laissé aussi un volume en prose, *Country Parson*, de beaucoup supérieur à sa poésie. Hector FRANCE.

HERBERT (Arthur), amiral anglais, né en 1647, mort en 1716. Frère de lord *Portland* (V. ce nom), il entra dans la marine en 1663. Il combattait les Hollandais en 1666, détruisait en 1671 la flotte algérienne dans la baie de Bougie, était grièvement blessé en 1673 et, servant de nouveau dans la Méditerranée en 1678, perdait un œil au cours d'une action où il s'empara d'un vaisseau algérien. Nommé amiral en 1680 et commandant en chef dans la Méditerranée, Herbert défendit Tanger attaqué par les Maures et conclut, en 1682, un traité de paix avec le dey d'Alger. En 1685, il était élu membre du Parlement par Douvres. Ayant refusé de voter contre le *Test Act*, il fut privé, en 1687, de tous ses emplois. Herbert passa bientôt en Hollande et se mit à la disposition du prince d'Orange, qui lui confia le commandement de la flotte qui l'escorta en Angleterre (V. GUILLAUME III). Premier lord de l'amirauté le 8 mars 1689 et commandant en chef de l'escadre de la Manche, Herbert attaqua le 1er mai la flotte française, commandée par Château-Renault et dut se retirer devant des forces supérieures. Il fut néanmoins créé comte Torrington. Il s'occupa avec ardeur de l'accroissement de la marine; mais, en présence de la mauvaise volonté de Nottingham, il quitta l'amirauté (janv. 1690). Le 22 juin, Tourville et Château-Renault apparaissaient avec des forces imposantes devant l'île de Wight. Herbert, alors à Sainte-Hélène, reçut l'ordre de les attaquer. Le combat eut lieu le 30 juin à Beachy Head et tourna à la confusion des Anglais. Herbert fut emprisonné à la Tour et traduit devant une cour martiale. Il démontra qu'il avait prévu cet échec un an auparavant, que Nottingham n'avait tenu compte d'aucune de ses réclamations relatives au renforcement de la flotte et que, s'il n'avait pas battu en retraite, il eût été complètement écrasé. Il fut acquitté; mais, poursuivi par la rancune de Guillaume III, il n'obtint plus d'autre emploi et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. R. S.

HERBERT, lords anglais (V. CARNARVON).

HERBERT (Henry-William), écrivain anglais, connu sous le pseudonyme de *Frank Forester*, né en 1807, mort en 1858. Ruiné par un dépositaire infidèle, il alla en Amérique et enseigna, pendant huit ans, le latin et le grec dans une institution de New York. Il fonda, avec A.-D. Patterson, l'*American Monthly Magazine* (1833), qui eut un grand succès. L'année suivante, il publiait son premier roman, *The Brothers, a Tale of the Fronde*, qui fut suivi de beaucoup d'autres, parmi lesquels le plus remarquable est peut-être *The Roman Traitor*. En même temps, il collaborait à un grand nombre de publications périodiques, et traduisait les romans les plus populaires d'Eugène Sue et quelques autres d'Alexandre Dumas. Abandonné par sa seconde femme au bout de trois mois de mariage, et délaissé par tous ses amis, il se brûla la cervelle. Sur sa pierre tombale, dans le cimetière de Mount Pleasant, à New York, on grava le mot : *Infelicissimus*.

HERBERT (John-Rogers), peintre anglais, né à Maldon, comté d'Essex, le 23 janv. 1810. Elève de l'Académie royale, il y exposa, à l'âge de dix-neuf ans, *le Rendez-vous*, dans la manière préraphaélite, puis s'adonna à l'illustration et au portrait. Dès 1834 sa réputation était assez établie pour que la princesse Victoria posât devant lui. Cette même année il donna *Haydée* et *la Prière*, puis *Desdémone intercédant pour Cassio*, divers sujets empruntés à Byron, et en 1839 *l'Enlèvement de fiancées vénitiennes par des pirates d'Istrie*, une de ses meilleures compositions, et *Procession à Venise*. Sa conversion au catholicisme en 1840 le tourna vers la peinture religieuse, à laquelle il s'est depuis lors presque exclusivement voué. A noter dans son œuvre considérable, où est sensible l'influence italienne : *Introduction du christianisme en Grande-Bretagne*, *Saint Grégoire enseignant le plain-chant*, *Saint Jean devant Hérode*, *Adoration des Mages*, *Noël à Bethléem*, *Notre-Seigneur après la Résurrection*, *le Christ et la Samaritaine*, *Ruth*, une *Vierge*, une *Madone*, *Marie-Madeleine*, *Esther et ses femmes*, *David berger*. Galerie nationale : *Sir Thomas More et sa fille*. Il a décoré de sujets bibliques et de scènes tirées de Shakespeare une partie du palais de Westminster. Travailleur assidu et consciencieux, il expose peu. Il est membre correspondant de l'Académie des beaux-arts. — Son fils, *Cyril* Herbert, mort en 1882 à l'âge de trente-quatre ans, a aussi fait de la peinture et donnait les plus brillantes espérances. A. DE B.

HERBERT DE CHERBURG (Edward), guerrier, diplomate et écrivain anglais, né en 1583, mort à Londres le 20 août 1648. A la fois ami de l'étude et mondain, il voyagea en France où il se lia avec le connétable de Montmorency et le savant Casaubon. En 1610, il prit part, comme volontaire, au siège de Juliers. Nous ne le suivrons pas dans ses aventures amoureuses et militaires à travers l'Europe. De retour à Londres, il fréquentait les littérateurs, comme le poète Donne, vieil ami de sa famille, et Ben Jonson, lorsque George Villiers, comte de Buckingham, l'envoya à Paris comme ambassadeur (1618). Son humeur querelleuse le poussa à provoquer en duel le favori de Luynes, et il fut rappelé; mais la mort de de Luynes étant survenue peu après, il reprit son poste (1622). Cependant

il écrivait son livre *De Veritate*, qui fut imprimé à Paris. Ses vues différant de celles de Jacques Ier, celui-ci le fit revenir et lui donna, comme compensation, la pairie avec le titre de lord Herbert de Cherbury. Il eut une existence tourmentée pendant la rébellion. Son autobiographie, où il se peint avec une vanité naïve, a été maintes fois réimprimée. Le traité *De Veritate* a été traduit en français (1639). Il publia ensuite *De Causis Errorum* et *De Religione Gentilium*. Son frère, *Henry*, édita en 1665 un volume de ses poèmes en anglais et en latin. Enfin son œuvre la plus importante est la *Vie de Henry VIII* (1649). B.-H. G.

HERBERT DE LEA (Sidney, lord), homme d'Etat anglais, né à Richmond (Surrey) le 16 sept. 1810, mort à Salisbury le 2 août 1861. Fils de George-Augustus, comte de Pembroke, et de la comtesse Catherine Voronzov, il fit de fortes études à Oxford, où il manifesta de brillantes qualités oratoires. Elu à la Chambre des communes par le Wiltshire qu'il ne cessa de représenter jusqu'à son entrée à la Chambre des lords, il prononça en 1834 un maiden-speech qui attira sur lui l'attention de Peel. La même année, après avoir refusé la trésorerie, il acceptait dans le ministère de cet homme d'Etat la présidence du bureau du contrôle. Secrétaire de l'amirauté dans le cabinet Peel de 1841, il échangea bientôt ces fonctions pour celles de secrétaire à la guerre et réforma les écoles régimentaires. Tombé avec le ministère, il collabora au *Morning Chronicle* où il écrivit des articles fort vifs contre le gouvernement de lord Derby. En déc. 1852, il acceptait de nouveau le portefeuille de la guerre dans le cabinet de lord Aberdeen, devenait en 1855 secrétaire pour les colonies sous lord Palmerston et démissionnait bientôt, ses relations de famille en Russie l'ayant rendu suspect, au début de la guerre de Crimée. Il n'en prit pas moins une influence prépondérante sur le Parlement, et dès 1856, on parlait de lui comme futur premier ministre. Il s'occupait avec autant de compétence que de passion de la réforme de l'armée. Aussi dès que lord Palmerston revint au pouvoir (juin 1859), il choisit Herbert pour ministre de la guerre. Herbert, créé en 1860 baron Herbert de Lea, mena de front l'annexion à la couronne de l'armée de l'Inde, l'organisation et l'encouragement des engagements volontaires, le perfectionnement de l'armement. Travailleur obstiné, il se surmena et fut obligé de démissionner en juil. 1860. Il essaya trop tard une cure à Spa et mourut trois jours après son retour en Angleterre. R. S.

HERBERT LE DUC, poète français (V. LE DUC).

HERBERT SPENCER (V. SPENCER).

HERBESTHAL. Station-frontière de la Belgique et de la Prusse, sur le chem. de fer de Paris à Cologne; 15,000 hab. Industrie drapière et métallurgique.

HERBETTE (Jules-Gabriel), diplomate français, né à Paris le 5 avr. 1839. Entré au ministère des affaires étrangères, il fut nommé consul à Naples en févr. 1867, à Stettin en mars 1869, revint à Paris en sept. 1869 et resta à Paris pendant la guerre, où il fut un des aides du gouvernement de la Défense nationale pour les affaires extérieures. En mars 1871, il prit part comme secrétaire de Jules Favre aux préliminaires de la paix avec l'Allemagne. En avr. 1871, il devint rédacteur à la direction politique du ministère des affaires étrangères; en déc. 1876, il fut délégué à la commission du Danube, et, en juin 1878, il fut un des membres de la mission extraordinaire au congrès de Berlin. En janv. 1880, il fut nommé ministre plénipotentiaire, puis directeur du personnel et conseiller d'Etat en service extraordinaire; il fut un des conseillers les plus écoutés de M. de Freycinet lors de son passage au ministère, et se fit mettre en disponibilité, le 9 oct. 1880, après la chute de celui-ci. En janv. 1882, il reprit, sous M. de Freycinet, la direction du personnel, et, en avr. 1885, la direction du cabinet. Le 11 sept. 1886, il a été nommé ambassadeur à Berlin et l'est resté sous les trois empereurs : Guillaume Ier, Frédéric III et Guillaume II. Pendant son séjour en Allemagne, il a écrit *les Conditions du travail en Allemagne* (1890). Ph. B.

HERBETTE (François-Louis), administrateur français, né à Paris le 26 nov. 1843, frère du précédent. Préfet de Tarn-et-Garonne en 1876, il fut mis en disponibilité par le gouvernement du 16 mai. Après la victoire des 363, il fut nommé préfet de la Somme, puis préfet de Loire-Inférieure. Il devint, en 1882, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur où il se signala par son activité. En 1891, il démissionnait pour raison de santé. Il avait commis quelques irrégularités de procédure dans les affaires de Doullens (transfert des prisonnières de Saint-Lazare pendant la réorganisation de cette prison) et de Fouilleuse (adjudications de travaux) qui, relevées par la presse, furent présentées comme de véritables forfaitures. Le 23 nov. 1891, au cours d'une interpellation à la Chambre des députés, M. Constans, ministre de l'intérieur, rétablit les faits et n'eut pas de peine à disculper pleinement le fonctionnaire. M. Herbette fut nommé conseiller d'Etat. On a de lui : *Nos Députés et leurs votes* (Paris, 1869, in-32); *Bonapartisme et bonapartistes* (1874, in-12) ; *Nos Diplomates et notre diplomatie* (1875, in-12) ; *Notes et Observations présentées au congrès pénitentiaire de Rome* (1885, in-8) ; *Organisation des services et des établissements pénitentiaires en France* (1885, in-8) ; *Observations sur l'exécution de la peine des travaux forcés, la transportation et la rélégation, l'emprisonnement individuel*, etc. (1888, in-8) ; *Questions et services intéressant les mineurs placés sous l'autorité de l'administration pénitentiaire* (1890, in-8), etc.

HERBEUMONT. Com. du Luxembourg belge, arr. de Neufchâteau, sur la Semoy; 1,000 hab. C'est le centre d'une des exploitations ardoisières les plus importantes de l'Europe.

HERBEUVAL. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Carignan ; 356 hab.

HERBEUVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Fresne-en-Voëvre ; 542 hab.

HERBEVILLE. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de Meulan ; 136 hab.

HERBÉVILLER. Com. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville, cant. de Blamont ; 398 hab.

HERBEYS. Com. du dép. de l'Isère, arr. et cant. (S.) de Grenoble ; 509 hab. Elle était autrefois le séjour d'été favori des évêques de Grenoble, qui y firent construire, sous le cardinal Le Camus, au XVIIe siècle, un château conservé de nos jours. A l'E. de la commune et sur son territoire se dresse la montagne dite des *Quatre-Seigneurs* (940 m.), couronnée par un fort. Le nom de montagne des Quatre-Seigneurs lui vient de ce qu'elle était, sous l'ancien régime, la propriété des seigneuries d'Uriage, de Gières, de Poisat et de Saint-Martin-d'Hères.

HERBEZ (Cécile d') (V. DURET [Mme]).

HERBIER. Collection de plantes sèches préparées et classées pour l'étude. La confection d'un herbier consiste dans une série d'opérations qui comprennent : le choix des échantillons, leur compression, leur dessiccation, leur conservation au moyen d'une dissolution alcoolique de sublimé corrosif, leur fixation sur des feuilles de papier fort, enfin leur classement méthodique. Jadis, presque tous les amateurs de plantes se contentaient de recueillir des sommités de tiges fleuries qu'ils séchaient dans un livre et qu'ils fixaient ensuite sur une feuille de papier de petit format en l'empâtant de collé dans toute son étendue. Beaucoup prenaient le soin de faire avec des traits de plume des encadrements à chaque feuille, quelques-uns même de dessiner un vase à fleurs au-dessous de chacune des tiges collées. On ne tarda pas à voir que la richesse d'un herbier consiste, non pas dans les enjolivements du papier, mais dans le nombre et la bonne conservation des plantes qu'il renferme. Les sommités fleuries furent alors remplacées par les plantes entières ou des rameaux complets ; le

petit format de papier fut remplacé par le grand, et les plantes furent fixées avec d'étroites bandelettes de papier susceptibles d'être déplacées. C'est ce qui se fait encore aujourd'hui. De plus, on a reconnu la nécessité de posséder les plantes en nombreux échantillons provenant de diverses localités et, comme le système des échanges est pratiqué sur une assez grande échelle par la plupart des amateurs de botanique, il en résulte qu'on recueille et qu'on prépare souvent des quantités d'échantillons assez considérables. Les plantes herbacées, surtout celles qui offrent tout à la fois des fleurs et des fruits, sont récoltées en entier, avec leurs racines, quand leur taille n'est pas trop élevée. Pour les végétaux ligneux, il suffit d'un rameau pourvu de feuilles, de fleurs et de fruits; si ces organes ne se développent que successivement, on récolte sur le même individu plusieurs exemplaires à des époques différentes.

Pour conserver les plantes pendant l'*herborisation* (V. ce mot), on se sert soit d'une boîte en fer-blanc (*vas dillenianum*), généralement en forme de cylindre un peu comprimé, soit d'un *cartable*, sorte de livre renfermant, entre deux feuilles de carton solide, une certaine quantité de feuilles doubles de papier gris non collé du format de l'herbier, c.-à-d. d'environ 45 centim. de hauteur sur 25 de largeur. Au retour de l'herborisation, on retire les plantes de la boîte, puis on les met successivement entre des feuilles doubles de papier non collé que l'on place les unes sur les autres en ayant soin de les séparer chacune par un coussin composé de quatre feuilles doubles de même papier emboîtées l'une dans l'autre et destiné à absorber l'humidité. Le paquet ainsi constitué est mis entre deux planches de bois blanc que l'on serre le plus fortement possible au moyen de deux courroies. Si les plantes ont été déposées, pendant l'herborisation, entre les feuilles d'un cartable, il faut bien se garder de les en retirer; on traite la feuille double qui les contient comme la feuille double dans laquelle on vient de mettre une plante fraîche. Après douze heures ou vingt-quatre heures au plus, on desserre la presse, et sans ouvrir les feuilles qui renferment les plantes, on retire les coussins humides pour les remplacer par des coussins secs; puis on rétablit la presse et on étale, en les imbriquant sur un parquet ou au grand air, les coussins humides pour les faire sécher. Pendant les deux ou trois premiers jours, les coussins doivent être renouvelés de douze en douze heures ou au moins toutes les vingt-quatre heures; puis on peut ne les changer que tous les deux jours.

Lorsque toutes les plantes sont parfaitement sèches, on les retire du papier gris et l'on s'occupe de les disposer dans l'herbier. Mais auparavant on doit procéder aux soins qui assurent leur conservation. Si l'on néglige de prendre ces précautions, dans l'espace de quelques années et souvent même de quelques mois, les plantes sont dévorées par les larves de plusieurs insectes coléoptères, notamment par celles de l'*Anobium paniceum* L. et de l'*Anthremus musæorum* L. Le procédé dont on fait le plus fréquemment usage consiste à saisir successivement chaque plante sèche avec une pince *en bois* et à la plonger pendant 30 à 40 secondes, selon la consistance, dans une solution alcoolique de bichlorure de mercure ou sublimé corrosif que l'on a versée préalablement dans une cuvette rectangulaire en porcelaine, dont le fond a 45 centim. environ de longueur sur 30 de large, avec un bord haut de 5 à 6 centim. Cette solution se prépare en mettant dans un bocal (d'une contenance d'environ six litres) cinq litres d'alcool ordinaire à brûler, tel qu'on le trouve dans le commerce, puis 200 gr. de bichlorure, soit 40 gr. par litre d'alcool et en agitant jusqu'à dissolution complète. Ensuite on fait fondre à part, dans 375 gr. d'eau chaude, 100 gr. de chlorhydrate d'ammoniaque pulvérisé (sel d'ammoniac du commerce) et l'on verse le tout dans le bocal contenant déjà la solution alcoolique de sublimé, puis on agite et on laisse reposer pendant une heure ou plus. Avec cinq litres de cette solution on peut empoisonner 5 à 600 plantes. Après que les plantes, ainsi passées au préservatif, ont été convenablement séchées entre des coussins de papier non collé, on fixe chaque espèce sur une feuille de papier blanc ou de papier bulle à l'aide de petites bandelettes de papier gommé et l'on place au bas de la feuille de papier une étiquette indiquant le nom de la plante, le lieu où on l'a recueillie et la date de cette récolte. Après quoi il ne reste plus qu'à classer méthodiquement les espèces, puis les espèces par genres, les genres par familles et les familles par classes.

BIBL. : GERMAIN DE SAINT-PIERRE, *Guide du botaniste;* Paris, 1851. — H. BAILLON, *Guide d'herborisations et de botanique pratique;* Paris, 1886. — VERLOT, *Guide du botaniste herborisant;* Paris, 1893, 3e éd. — MARTEL, *Guide élém. pour les herborisations*, etc.; Paris, 1894.

HERBIERS (Les). Ch.-l. de cant. du dép. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon, sur la Grande-Maine; 3,726 hab. Exploitation de granit, carrosseries, moulin, fabr. de sabots, taillanderie, tannerie, teintureries, tuilerie. Cette localité, importante par sa situation au pied sud du mont des Alouettes, l'un des points culminants de la région, joua un certain rôle dans la plupart des guerres de la contrée. Prise en 850 par les Normands, ravagée plusieurs fois pendant la guerre de Cent ans et pendant les luttes religieuses du XVIe siècle, elle fut l'un des principaux centres de l'insurrection vendéenne. Belle église gothique du XVe siècle avec clocher roman. Sur le mont des Alouettes, chapelle de style gothique, élevée par les duchesses de Berry et d'Angoulême à la mémoire des Vendéens.

HERBIERS (C.-A. GUYOT DES) (V. GUYOT DES HERBIERS).

HERBIGNAC. Ch.-l. de cant. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire, à la lisière des marais de la Grande-Brière; 4,219 hab. Tourbe; commerce de bois. Eglise moderne de style gothique. Ruines du château de Ranrouet.

HERBIGNY. Com. du dép. des Ardennes, arr. de Rethel, cant. de Novion-Porcien; 246 hab.

HERBIGNY (Nicolas-René) (V. FAVART D'HERBIGNY).

HERBIGNY (Pierre-François-Xavier BOURGUIGNON d'), publiciste français, né à Laon le 4 déc. 1772, mort à Loos (Nord) le 13 mars 1846. Après avoir donné de nombreux gages de dévouement au parti royaliste pendant la Révolution et l'Empire, il fut, sous la Restauration, recteur des académies de Grenoble (1816), de Rouen (1817), censeur, secrétaire général de la préfecture du Nord (1820). Ayant attaqué le ministère Villèle (1825), il fut pour ce fait condamné à trois mois de prison, mais ne voulut accepter, après 1830, aucune place de la monarchie de Juillet. On a de lui les ouvrages suivants : *Hécube et Polyxène*, tragédie (1819); *Revue politique de l'Europe en 1825* (Paris, 1825, in-8); *Nouvelles Lettres provinciales* (1825, in-8); *Lettre au prince Léopold de Saxe-Cobourg* (1831, in-8); *De l'Etat moral et politique de l'Europe en 1832* (1832, in-8); *Etudes politiques et historiques* (1836, in-8); *Du Déclin de la France en 1842* (1842, in-8).

A. DEBIDOUR.

HERBILLON. Village d'Algérie, dép. de Constantine, sur le bord de la Méditerranée, non loin du cap Takouch, promontoire du mont Edough; 300 hab. environ. Commune de pêcheurs et d'agriculteurs. Ruines pittoresques de Tacatua, ancienne colonie romaine.

HERBINGER (Paul-Gustave), officier français, né à Strasbourg le 7 déc. 1839, mort à Paris le 26 mai 1886. Sorti de l'Ecole de Saint-Cyr en 1859, il avait servi au Mexique, sous Metz et sous Paris, professé la tactique à l'Ecole supérieure de guerre; promu lieutenant-colonel, il commandait un régiment de marche dans l'expédition de Lang-son, sous les ordres du général de Négrier. Appelé à le remplacer dans le commandement au cours de la bataille du 28 mars 1885, il ordonna la retraite et l'effectua dans des conditions telles qu'il fut accusé d'avoir été dans un état d'inconscience qu'on attribuait à l'ébriété. La lumière n'a pas été faite sur ces événements; malgré des rapports

défavorables de ses chefs et des enquêteurs, le colonel Herbinger fut d'abord l'objet d'une ordonnance de non-lieu, puis acquitté par le conseil de discipline du chef d'intempérance.

HERBINGHEN. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, cant. de Guines; 303 hab.

HERBISON (David), poète anglais, né à Ballymena (comté d'Antrim) le 14 oct. 1800, mort près de Ballymena le 26 mai 1880. Après un séjour au Canada (1827-1830), il revint en Irlande où ses poésies lui firent une renommée. Le barde de Dunclug, comme on l'appelait, du nom de sa résidence, a débuté par *The Fate of Mac Quillan* (Belfast, 1841, in-12), qui reçut un accueil flatteur. Citons encore de lui : *Middnigt Musings* (1848) ; *Woodland Wanderings* (1858) ; *The Snow-Wreath* (1869) ; *The Children of the Year* (1876). R. S.

HERBISSE (*Erbicia*). Com. du dép. de l'Aube, arr. et cant. d'Arcis-sur-Aube ; 355 hab. Stat. du chem. de fer de l'Est, ligne de Châlons-sur-Marne à Troyes. Jadis siège d'une prévôté au comté de Champagne. L'église, des XIIe et XVIe siècles, a conservé des vitraux et des fonts baptismaux de la Renaissance.

HERBITZHEIM (*Heribodesheim*, 870). Com. de la Basse-Alsace, arr. de Saverne, cant. de Saar-Union, sur la Sarre, à 4 kil. au N. de Saaralbe; 1,517 hab. Antiquités gallo-romaines. Le village doit son origine à l'abbaye de bénédictines fondée en 740 et dévastée par les paysans en 1525. Herbitzheim était autrefois le chef-lieu d'une prévôté et appartenait d'abord aux ducs de Lorraine et de 1385 à 1793 aux comtes de Nassau-Saarbrück.

BIBL. : SCHOEPFLIN, *Als. ill.*, I, 460. — KLECK, *Mémoire histor. de l'abbaye de Herbitzheim*, 1775. — BRAMBACH, *Corp. inscript. rhenan.*, n° 1861. — *Bull. de la Soc. des mon. hist. d'Als.*, 2e sér., II, 69, XV, 17. — *Rev. d'Als.*, 1873, 386. — Dag. FISCHER, *Hist. de l'ancien comté de Saarwerden et de la prévôté de Herbitzheim*; Strasbourg, 1877. — Jos. LEVY, *Geschichte des Klosters, der Vogtei und Pfarrei Herbitzheim* ; Strasbourg, 1892.

HERBLAY. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil ; 1,798 hab.

HERBORISATION. Excursion faite dans le but de recueillir et d'étudier les plantes. Pour ces excursions, les botanistes emportent avec eux soit une boîte de fer-blanc, dont la forme et la couleur sont bien connues, soit un *cartable*, sorte de livre renfermant, entre deux feuilles de carton solide, une certaine quantité de papier gris *non collé* du format de l'*herbier* (V. ce mot), puis un couteau ou une serpette et une petite pioche à manche court pour déraciner les plantes. Toutefois, le cartable n'offre d'utilité réelle que pour la conservation des plantes à pétales caducs (*Helianthemum*, *Cistus*, *Rosa*, *Potentilla*, etc.) ou à feuillage très tendre comme, par exemple, certaines Fougères et plusieurs plantes aquatiques submergées. Au fur et à mesure de leur récolte, les plantes sont disposées dans la boîte ; mais elles doivent y être placées dans une position uniforme, de manière que les racines des unes ne froissent pas les fleurs des autres. En général, les herborisations se font à deux ou trois personnes. Mais dans la plupart des grandes villes il existe des herborisations publiques, dirigées par un ou plusieurs professeurs qui guident dans la campagne un certain nombre d'adeptes, les conduisent aux localités les plus riches en plantes intéressantes et indiquent le nom de chacune des espèces qu'on rencontre. Ces excursions sont éminemment utiles aux personnes qui sont encore peu versées dans la connaissance des espèces. Après avoir reçu du professeur le nom des plantes qu'elles ont recueillies et avoir attaché une étiquette sur chacune d'elles, puis l'avoir placée avec soin dans la boîte à herborisation, elles peuvent, de retour chez elles et en lisant de bonnes descriptions de leurs plantes nommées, apprendre plus facilement les caractères des familles, des genres, des espèces, et parvenir ainsi à se familiariser assez promptement avec le langage botanique.

HERBORISTE. La profession d'herboriste remonte à une très haute antiquité. A Rome, les *herbarii* avaient la coutume, conservée par les herboristes actuels, de suspendre devant leurs officines des guirlandes de plantes. En France, pendant tout le moyen âge, il y eut aux environs des Halles un marché forain d'herbes officinales. Mais les herboristes proprement dits avaient à peu près disparu, supplantés qu'ils étaient par les épiciers et les apothicaires. Ils reparurent à la fin du XVIIIe siècle. Actuellement (1894) ils sont au nombre de 1,200 environ, répartis surtout dans les grandes villes.

Les herboristes sont soumis au régime de la loi du 21 germinal an XI, relative à l'organisation des écoles de pharmacie, modifiée par divers décrets et arrêtés ministériels. Nul ne peut vendre des plantes ou des parties de plantes médicinales indigènes, fraîches ou sèches, ni exercer la profession d'herboriste sans avoir subi un examen qui prouve qu'il connaît exactement les plantes médicinales et sans avoir payé une rétribution pour les frais de cet examen.

Les examens prescrits pour l'obtention du titre d'herboriste de deuxième classe sont passés soit devant les écoles supérieures de pharmacie, soit devant les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie, soit devant les écoles préparatoires. Cet examen porte sur la connaissance des plantes médicinales, les précautions nécessaires pour leur récolte, leur dessiccation et leur conservation. Les droits universitaires relatifs au titre d'herboriste de deuxième classe comprennent un droit d'examen de 50 fr. à Paris, de 30 fr. dans les départements, un droit de certificat d'aptitude de 40 fr. et un droit de visa de 10 fr. Les herboristes de deuxième classe ne peuvent exercer leur profession que dans le département pour lequel ils ont été reçus.

Les candidats au titre d'herboriste de première classe subissent un examen préparatoire destiné à constater leur degré d'instruction primaire. Leurs examens professionnels sont subis devant les écoles supérieures de pharmacie. Ils comprennent, indépendamment de la détermination des plantes usuelles, quelques notions élémentaires concernant le caractère de ces plantes. Les droits universitaires relatifs au titre d'herboriste de première classe comprennent un droit d'examen de 50 fr., un droit de certificat d'aptitude de 40 fr. et un droit de visa du certificat de 10 fr. Les herboristes de première classe peuvent exercer leur profession dans toute l'étendue du territoire français.

La loi sur l'exercice de la pharmacie, adoptée par la Chambre le 30 juin 1893, maintient ces certificats, que la commission avait cru devoir supprimer, pour établir la liberté du commerce des herbes médicinales, ce qui eût été la ruine de l'herboristerie.

Sauf l'examen, il n'est pas exigé d'aptitudes physiques particulières pour l'exercice du métier d'herboriste. Beaucoup de femmes l'exercent, mais hommes et femmes doivent avoir l'âge de vingt et un ans. Les herboristes sont soumis à des visites du commissaire de police, assisté de professeurs de botanique et de pharmaciens. Outre les herbes, ils vendent généralement toutes sortes d'articles d'hygiène : urinaux, injecteurs, ceintures, bandages, bas à varices, biberons, gants de crin, peignes, éponges, seringues, clysopompes, etc., et aussi de la parfumerie, des brosses, des insecticides, des savons, des pâtes pectorales, etc.

HERBOUVILLE (Charles-Joseph-Fortuné, marquis d'), général et homme politique français, né le 14 avr. 1756, mort le 1er avr. 1829. Issu d'une vieille famille de Normandie et destiné dès son enfance à la carrière des armes, il entra au service à l'âge de quinze ans comme surnuméraire aux gendarmes de la maison du roi (1771). De là il passa avec un brevet de sous-lieutenant dans la cavalerie, où il parvint très vite au grade de colonel. Nommé en 1787 membre de l'assemblée provinciale de Normandie, il s'y fit remarquer par son zèle pour les réformes et son aptitude aux affaires. Aussi lorsque survint la Révolution jouissait-il d'un grand crédit parmi ses compatriotes. Les

Rouennais s'empressèrent de lui confier le commandement de leur garde nationale. Deux émeutes, l'une populaire, l'autre militaire, qu'il réprima avec beaucoup d'habileté, attirèrent sur lui l'attention du gouvernement, qui le nomma maréchal de camp (1790). Mais sur ces entrefaites ses concitoyens l'ayant mis à la tête de l'administration de la Seine-Inférieure, il crut devoir quitter l'armée pour se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions. Il les exerça jusqu'en août 1792, époque où ses convictions royalistes le déterminèrent à se démettre. Arrêté comme suspect l'année suivante, il passa onze mois en prison et ne fut délivré qu'après le 9 thermidor. Il se retira alors dans ses terres où il vécut ignoré jusqu'en 1800. Bonaparte alla l'y chercher pour l'envoyer à Anvers comme préfet. D'Herbouville y passa quatre ans (1800-1805) et y rendit de tels services que le 25 juil. 1805 il était appelé à la seconde préfecture de France, celle de Lyon. Après quatre nouvelles années d'une administration extrêmement brillante, il résigna ce poste pour rentrer dans la vie privée (1810). En 1814, il se prononça avec chaleur pour le retour des Bourbons. Louis XVIII l'en récompensa, après la seconde restauration, en le nommant pair de France (17 août 1815), puis directeur général des postes (2 oct.). D'Herbouville ne conserva ce dernier emploi que jusqu'en 1817, après quoi il se renferma exclusivement dans ses fonctions à la Chambre des pairs, dont il fut jusqu'à sa mort l'un des membres les plus laborieux. Ses opinions le rangeaient parmi les royalistes ultras. Ce fut lui qui prit l'initiative de la souscription destinée à offrir le château de Chambord au fils posthume du duc de Berry. — On a de lui de nombreux rapports et discours parlementaires, une longue série d'articles politiques insérés au *Conservateur*, enfin quelques essais dramatiques, dont le principal est *Une Scène pendant la Terreur* (Paris, 1820). Son éloge a été prononcée à la Chambre des pairs par le comte de Castelbajac, dans la séance du 8 mai 1829. Ch. Grandjean.

HERBOUX (Monts) (V. Forez [Monts du]).

HERBST (Jean-André), musicien allemand, né à Nuremberg en 1588, mort à Francfort le 24 janv. 1666. Son premier ouvrage fut un recueil de chansons allemandes à cinq voix (1613). En 1621 il était maître de chapelle du landgrave de Darmstadt; il occupa ensuite des fonctions analogues à Nuremberg et à Francfort. Herbst est surtout connu par ses ouvrages théoriques, et notamment par son *Traité de la musique pratique*, dont il a été fait trois éditions (1642, 1653 et 1658).

HERBST (Christian-Frederik), archéologue et numismatiste danois, né à Copenhague le 7 avr. 1818. Disciple de C.-J. Thomsen qui l'attacha au musée des antiquités septentrionales en 1843, il en devint archiviste (1848), secrétaire (1849), directeur (1885-92). Il est directeur du musée de Rosenborg (1885), de la collection des médailles (1892), président de la direction du musée de Frederiksborg (1887). Il a publié de consciencieux rapports sur des fouilles auxquelles il prit part.

HERBST (Edouard), juriste et homme d'Etat autrichien, né à Vienne en 1820, mort à Vienne en 1892. Fils d'un avocat, il étudia le droit dans sa ville natale et devint, dès 1847, professeur de droit pénal et de philosophie du droit à l'université de Lemberg. Etabli en Bohême en 1858, il continua d'abord ses travaux juridiques; mais la patente de 1861 l'appela à la vie politique. Le district de Hainspach-Schluckenau le choisit pour son représentant au Landtag de Bohême, qui l'envoya au Reichsrat de Vienne. Chef du parti constitutionnel et allemand dans ces deux assemblées, rapporteur des lois sur la presse et sur la banque, il devint ministre de 1867 à 1870. D'importantes réformes furent alors son œuvre : nouvelles lois confessionnelles, attribution au jury des délits de presse, etc. Il se mit ensuite à la tête de l'opposition contre les ministères Potocki, Hohenwart et Taaffe. Adversaire des prétentions tchèques, de la transformation de l'université allemande de Prague en une université slave et de l'occupation de la Bosnie, il finit par se retirer de l'Assemblée de Bohême et des délégations, mais il resta longtemps le chef le plus éloquent et le dialecticien le plus embarrassant de la gauche allemande dans le Parlement viennois. Il a laissé des ouvrages de droit considérables : *Handbuch des œsterr. Strafrechts* (Vienne, 1882, 7e éd.); *Sammlung von strafrechtlichen Entscheidungen des obersten Gerichtshofs* (Vienne, 1855, 7e éd., 1882), *Einleitung in das œsterr. Strafprozessrecht* (Vienne, 1871, 2e éd.).

HERBURT. Famille polonaise d'origine allemande. Elle paraît s'être établie en Pologne au XIVe siècle. Au XVIe, *Jean* Herburt, castellan de Sanok, fit partie de la députation qui vint en France chercher Henri de Valois. Il publia d'abord : *Statuta regni Poloniæ* (Zamosc, 1557, in-fol. et autres édit.) qu'il traduisit en polonais (Cracovie, 1570). Cet ouvrage devint pendant quelque temps le code, sinon officiel, du moins officieux de la République. Il donna encore : *Chronicon historiæ polonicæ... descriptio* (Bâle, 1571, in-4, etc.), histoire conduite jusqu'en 1548 et traduite deux fois en français (1573). — Son fils, *Jean-Félix* Herburt, se mit à la tête d'un mouvement révolutionnaire dirigé contre Sigismond III, fut fait prisonnier et condamné à mort. Gracié par le roi, il recouvra sa liberté et s'établit à Dobromil : il fonda dans cette ville une imprimerie qui publia entre autres ouvrages les six premiers livres de Dlugosz. Il mourut en 1616. — *Jean-Léon* Herburt, fils du précédent, fit paraître en 1663, à Dobromil, une compilation assez curieuse : *Artes dobromilenses*, où il donne par ordre alphabétique les armoiries des principales familles polonaises et lithuaniennes.

HERCÉ. Com. du dép. de la Mayenne, arr. de Mayenne, cant. de Gorron ; 628 hab.

HERCOCERAS (Paléont.) (V. Nautile).

HERCHIES. Com. du dép. de l'Oise, arr. et cant. (N.-E.) de Beauvais ; 244 hab.

HERCULANO de Carvalho e Araujo (Alexandre), célèbre poète, romancier et historien portugais, né à Lisbonne le 28 mars 1810, mort à Ajuda le 14 sept. 1877. Forcé d'émigrer en 1831, il se réfugia en France, et rentra en Portugal pour s'engager dans un régiment avec lequel il participa à la guerre civile, dans les rangs des libéraux. Il se révéla poète vigoureux, mais sombre, dans *A Voz do propheta* (Ferrol, 1836), et affirma, dans *A Harpa do crente* (Lisbonne, 1838), son esprit original, mais excentrique et porté à la misanthropie. Polémiste souvent incomparable, dans son journal *O Panorama* (1837-43), député aux Cortès de 1840-41, il renonça bientôt à la politique et au monde, pour se vouer, dans une retraite absolue, à des travaux qui cadraient le mieux avec la nature de son talent et ses goûts des recherches érudites. Il mit son imagination de poète au service de l'histoire et il fit revivre, sous une forme romantique à la Walter Scott, le passé de son pays, dans des romans-poèmes et dans une série de contes et légendes, depuis le Xe siècle, empreints d'un grand sentiment religieux ; au nombre des premiers appartiennent : *Eurico, o presbitero* (Lisbonne, 1843; trad. en franç. par David-A. Cohen ; Paris, 1883), et *O Monge do Cister* (1848), faisant partie d'une œuvre d'ensemble : *O Monasticon* (Leipzig, 1867, 2 vol.; nouv. édit.); les seconds ont pour titre : *Lendas e narrativas* (Lisbonne, 1851, 2 vol.). A la faveur de ses modestes et tranquilles fonctions de conservateur de la bibliothèque du roi au palais d'Ajuda, il travaillait simultanément à son œuvre capitale, à une *Historia de Portugal* (Lisbonne, 1846-1853, 4 vol.; nouv. édit., 1864-1875), depuis les origines de la monarchie jusqu'à Alphonse III, œuvre d'une érudition immense conçue sur un plan très vaste et exécutée dans le genre d'Augustin Thierry. Il publia en outre : *Da Origem e estabelecimiento da inquisação em Portugal* (1854, 2 vol.; 2e éd., 1864-72, 3 vol.); *Estudos sobre o casamento civil* (1866) (il était un des auteurs du projet de loi établissant le mariage civil); *Estudos historicos* (1875); *Opusculos* (1873-79, 5 vol.), etc. Il édita

plusieurs ouvrages historiques du passé et, en qualité de membre de l'Académie de Lisbonne, il dirigea le recueil *Portugalliæ Monumenta historica*. Il fut le véritable fondateur des études historiques en Portugal.

G. Pawlowski.

Bibl. : A. Romero Ortiz, *La Literatura Portuguesa en el siglo* xix ; Madrid, 1869. — Th. Braga, *Historia do romantismo em Portugal;* Lisbonne, 1880 — J.-F. de Serpa Pimentel, *A. Herculano e seu tempo;* Lisbonne, 1881.

HERCULANUM. Ancienne ville d'Italie, située dans la banlieue de Naples, qui a été ensevelie sous les éruptions du Vésuve. Elle portait au temps des Grecs le nom d'*Heracleia* à cause du culte particulier que l'on y vouait à Hercule. Elle fut occupée successivement par les Etrusques et par les Samnites et conquise par les Romains. Son port de Retina lui donnait une certaine importance ; son air salubre y attira de bonne heure les riches Romains. Beaucoup de villas opulentes y furent construites. C'était une cité très prospère, lorsqu'en l'an 79 (ap. J.-C.) elle fut engloutie subitement sous la lave en même temps que ses voisines Pompei et Stabies. D'autres éruptions, surtout celle de 472, exhaussèrent considérablement la couche de laves qui atteint actuellement de 20 à 34 m. Les villages de Portici et de Resina furent bâtis sur l'emplacement de la ville détruite. Elle était absolument oubliée lorsqu'en 1719 des ouvriers du prince d'Elbeuf, qui creusaient un puits jusqu'à une profondeur de 30 m. atteignirent la place du vieux théâtre d'où ils remontèrent deux statues de femmes. Les fouilles interrompues et reprises à diverses époques en 1737, et en 1750, par le roi Charles III, en 1755 par l'Academia Ercolanese, furent surtout poussées sous le gouvernement de Joseph Bonaparte et de Murat (1806-15). On y a découvert : 1° le théâtre, un des mieux conservés de l'antiquité ; il pouvait contenir 10,000 spectateurs sur seize rangs de gradins ; 2° une basilique avec un portique de 42 colonnes; 3° la fameuse villa d'Aristide ou des Papyrus où fut trouvée, à côté de belles statues comme *le Faune ivre*, *le Faune dormant* et *l'Aristide*, une bibliothèque de 3,000 rouleaux de papyrus, qui sont au Museo Borbonico de Naples (V. Papyrus) ; 4° la maison d'Argus et plusieurs autres monuments qui depuis ont été recouverts. En 1755, l'Academia Ercolanense fut fondée pour l'étude des antiquités retrouvées. Elle a publié 9 vol. de peintures d'Herculanum (Naples, 1757), dont Winckelmann s'est beaucoup servi pour ses ouvrages sur l'art antique. Les recherches recommencées depuis 1868 ont donné des résultats remarquables. Les rues sont droites, pavées de dalles et bordées de trottoirs ; les maisons particulières sont à un seul étage. « Les objets d'art, bijoux, etc., sont supérieurs à ceux de Pompei. Mais la plus grande partie de la ville reste encore à découvrir et le manque de fonds rend les excavations très difficiles. Il faudrait, pour continuer, détruire la plus grande partie de Resina. Pour quiconque voudrait consacrer à Herculanum une très grande fortune il y a une immortalité à conquérir. » (Salomon Reinach.) Les ruines d'Herculanum offrent au touriste un intérêt beaucoup plus restreint que celles de Pompei ; et cependant Herculanum était beaucoup plus peuplé et plus riche que sa voisine. Mais on n'a dégagé à la lumière que la plus infime partie de ses richesses artistiques.

H. V.

Bibl. : *Real Museo Borbonico* ; Naples, 1824, 14 vol. — Piranesi, *Antiquités d'Herculanum*, 1804-06, 6 vol. — Castrucci, *Tesoro litterario di Ercolano*. — Chevalier, *Herculanum et Pompei* ; Paris, 1881, in-8. — Helbig, *Untersuchungen über die campan. Wandmalerei;* Leipzig, 1873. — *Pompei e la regione sotterata dal Vesuvio* ; Naples, 1879. — Comparetti et de Petra, *La Villa Ercolense dei Pisoni ;* Turin, 1883.

HERCULE. I. Mythologie. — Le nom du dieu grec Héraclès, à peine modifié (vieux latin *Hercles*, osque *Herekleis*, étrusque *Heracle*) a été transporté par les peuples de l'Italie à un de leurs principaux dieux. On l'identifie à Recaranus, à Dius Fidius, au Semo Sancus des Sabins, dieux de la bonne foi et protecteurs de l'agriculture, mais aussi d'une manière plus générale au Genius, prototype des divinités masculines. Son culte, célébré au Grand Autel de Rome (*Ara Maxima*), est réservé aux hommes, de même que celui de Junon (féminin de Genius) l'est aux femmes ; les hommes jurent en attestant le nom d'Hercule, les femmes en attestant celui de Junon. Hercule et Junon forment un couple divin. Ils sont les dieux du mariage. Un miroir étrusque figure Jupiter donnant Junon pour épouse à Hercule. On les vénérait dans l'atrium aussitôt après la naissance d'un enfant. Beaucoup de monuments archéologiques les associent. Souvent aussi on les figure combattant l'un contre l'autre, par exemple se disputant l'un des animaux capturés dans les XII travaux de l'Héraclès grec, le sanglier d'Erymanthe, le cerf, etc. L'origine de ces scènes serait un symbole du mariage par capture, de même que le mythe de l'enlèvement des Sabines (V. Famille, t. XVI, p. 1141). On suppose que ce sont les Etrusques qui identifièrent le Genius italique à Héraclès, en assimilant sa lutte pour la conquête de son épouse Junon aux XII travaux qu'impose au héros grec l'inimitié d'Héra.

Plus tard, dans les miroirs étrusques, Minerve remplace Junon comme épouse d'Hercule-Genius et mère de Tagès. A mesure que se répandit la culture hellénique et que sa mythologie envahit l'Italie, l'Héraclès grec tendit à absorber le dieu qu'on lui avait assimilé. On mit dans l'art italique les progrès de cette transformation. Cependant quelques légendes d'origine latine se sont conservées, mais très altérées par l'influence grecque : la principale est celle de *Cacus* (V. ce nom), qu'on n'a pas encore réussi à interpréter. Hercule était regardé comme l'ancêtre des Latins, ce qui résulte de son caractère de Génie, patron du mariage ; on en fit donc le père de Latinus, de Pallas, d'Aventinus (éponymes des Latins, du mont Palatin, du mont Aventin, etc.) ; certains clans prétendaient s'y rattacher directement, comme la gens Fabia. Enfin le souvenir de son caractère primitif subsiste aussi dans la légende qui le met en rapports intimes avec *Acca Larentia* (V. cet art., t. I, p. 263).

A.-M. B.

II. Astronomie. — Constellation boréale située entre la Couronne boréale et la Lyre d'une part, la tête du Dragon et le Serpentaire de l'autre, et qui passe au méridien de Paris à minuit vers le 1er juin. Le catalogue de Flamsteed lui donne 113 étoiles. La plus belle, α Hercule (*Ras Algeli*), a pour coordonnées de sa position moyenne pour 1894 :

$$Æ = 17^h 9^m 46^s,05 ; P = 75°29'14'',2.$$

Bibl. : Mythologie. — Reifferscheid, *De Hercule et Junone diis Italorum conjugibus*, dans *Ann. dell. Instituto*, 1867. — V. aussi Hartung, *Religion der Rœmer*, t. II, pp. 21 et suiv., et Preller, *Rœm. Myth.*, t. II, pp. 278 et suiv.

HERCYNIEN (Géol.). MM. Beyrich et Lossen ont attribué ce nom d'*hercynien* à tout un ensemble de schistes et de grauwackes avec grandes lentilles calcaires intercalées qui, dans le Hartz, renferment une curieuse association de formes coblentziennes et eiféliennes avec des espèces dont les affinités siluriennes sont très prononcées. La faune de ces assises est, en effet, principalement représentée par les genres suivants : *Dalmanites*, *Phacops*, *Bronteus*, *Acidaspis*, *Ctenacanthus* et *Pleurodictyum*. Actuellement, étant donné que la contrée très disloquée où affleurent ces assises ne laisse voir nulle part de superpositions nettes, on s'accorde à penser que l'*hercynien* doit être considéré comme un *facies calcaire* pouvant se présenter à divers niveaux dans le dévonien inférieur et moyen (V. Dévonien).

Ch. Vélain.

HERCYNIENNE (Forêt). Vaste forêt de pins de la Germanie, qui s'étendait, selon César, du Rhin à la Vistule. D'autres historiens la placent entre le Rhin et le Danube ; elle aurait occupé les diverses hauteurs qui séparent aujourd'hui ces deux fleuves et s'étendent jusqu'à la Bohême.

HERD Book (Agric.). Livre généalogique des bestiaux, conçu sur le modèle du *Stud Book* des chevaux de pur sang

anglais. Il existe au ministère de l'agriculture une commission officielle du Herd Book (V. Course, t. XIII, p. 150).

HERDER (Johann-Gottfried von), écrivain allemand, né à Mohrungen, dans la Prusse orientale, le 25 août 1744, mort à Weimar le 18 déc. 1803. Son père, d'abord tisserand, fut plus tard sacristain et chantre d'église, et dirigea même une école de filles; sa mère était fille d'un maréchal ferrant. La famille était pauvre; l'enfant fut élevé pour une vie simple et austère. Le jeune Herder suivit d'abord l'école latine de Mohrungen, qu'un recteur ignorant gouvernait le bâton à la main, et où son caractère déjà timide et renfermé s'assombrit encore davantage. Il profita mieux de ses rapports avec le pasteur Willamow, le père du poète, et avec le diacre Trescho, auteur de nombreux ouvrages d'édification, qui lui fit lire quelques classiques anciens et modernes. En 1762, la dernière année de la guerre de Sept ans, le chirurgien d'un régiment russe qui avait pris ses quartiers d'hiver à Mohrungen offrit d'emmener Herder à Kœnigsberg et même de faire les frais de leurs études communes; Herder, de son côté, devait l'aider à écrire sa thèse latine. Ils partirent ensemble; mais le nouvel étudiant vit bientôt qu'il n'était pas fait pour la médecine. Il ne parut qu'une fois à la salle de dissection, et se fit inscrire à la faculté de théologie. Il se lia surtout avec *Hamann* (V. ce nom), dont les conversations, les suggestions variées et instructives fixèrent les aspirations encore vagues de son esprit. Il lisait avec lui Dante, Shakespeare, Ossian, et l'on voit se manifester dès lors sa prédilection pour les âges primitifs des littératures, que l'on dédaignait généralement comme barbares. Il suivait aussi les leçons de Kant, admirant la vivacité juvénile de sa parole, la fermeté et la souplesse de sa pensée, sa critique large et féconde, où une page de Rousseau, une poésie de Haller ou de Pope venaient éclairer à propos une démonstration de Leibniz ou de Newton. Herder ne resta en tout que dix-huit mois à Kœnigsberg, mais c'est peut-être là qu'il reçut les impressions les plus durables de sa vie. Il avait obtenu un poste au collège Frédéric; en 1764, il fut appelé, sur la recommandation de Hamann, à l'Ecole canoniale (*Domschule*) de Riga; il devint en même temps prédicateur à la cathédrale. C'est à Riga qu'il écrivit son premier ouvrage important, mais qui n'était que le résultat de ses études précédentes, *Fragmente über die neuere deutsche Litteratur* (Riga, 1767-1768, 2 vol.). Dans cet ouvrage, qu'il donnait modestement comme un supplément (*Beilage*) des *Litteraturbriefe* de Lessing, Herder montrait que le vrai signe d'une littérature nationale était l'originalité; il conseillait aux écrivains allemands, tout en étudiant l'antiquité, de remonter aux origines germaniques; en même temps il réduisait à leur juste valeur les réputations usurpées, celles des « Lucrèces, des Horaces, des Anacréons modernes ». Les *Kritische Wælder*, qui suivirent (1769), ne sont qu'un développement, souvent faible, du *Laocoon*. Mais pour comprendre toute l'étendue, la profondeur, la nouveauté des recherches auxquelles il se livrait, il faut parcourir la collection de fragments, d'essais et de projets de toute sorte qui n'a été publiée qu'après sa mort (dans *Herders Lebensbild*). On le voit occupé de littérature, de théologie, d'histoire, cherchant partout les rapports, ramenant tout à des points de vue communs. Ainsi, dans *Versuch einer Geschichte der Dichtkunst*, il cherche à définir chaque genre de poésie d'après ses lois naturelles, tirées de son développement historique. Par exemple, dit-il, « on a voulu donner une définition de l'ode, mais qu'est-ce qu'une ode? L'ode des Grecs, des Romains, des Orientaux, des Skaldes n'est pas absolument la même. Quelle est la meilleure? Laquelle mérite de servir de type? La plupart des critiques ont décidé la question d'après leur préférence personnelle, chacun se déterminant pour une espèce unique appartenant à une nation unique, et traitant les autres comme des espèces dérivées ou corrompues. L'historien impartial regarde toutes les espèces comme également dignes de ses remarques; il veut tout voir, afin de juger d'après l'ensemble. » Une telle idée, qui nous semble aujourd'hui le fondement même de l'histoire, contenait une révolution, au temps où Herder l'exprimait; c'était la critique historique qui se substituait tout d'un coup à l'ancienne critique dogmatique. Herder n'était pas moins novateur dans les questions d'enseignement. Il pensait que l'école devait être « un jardin et non une prison », mais toutes celles qu'il avait connues jusque alors répondaient peu à ce modèle. Au mois de mai 1769, il s'embarqua sur un navire qui appartenait à un négociant de Riga et qui se rendait en France. Il partait, dit-il dans une lettre, « sans argent, sans soutien, sans souci, comme un apôtre ou un philosophe, » avec l'intention d'étudier les institutions scolaires de l'Europe entière, pour fonder au retour une grande école à Riga. Ce beau projet n'eut pas de suite. Le voyageur dressa, pendant la traversée, le plan d'une école professionnelle, qui s'est conservé dans ses écrits posthumes, et qui est encore remarquable à bien des égards; mais il ne revint pas en Livonie. A Paris, il vit Diderot, d'Alembert, Thomas, Duclos, Daubenton, mais il visita surtout les bibliothèques. Au mois de novembre, on lui offrit la charge de précepteur du jeune prince de Holstein-Eutin; il accepta, gagna le Holstein par Bruxelles, Amsterdam et Hambourg (où il connut Lessing), et parcourut ensuite avec son élève l'Ouest de l'Allemagne. Il passa l'hiver de 1770-1771 à Strasbourg, où il noua des relations durables avec Gœthe. Au mois de mai 1771, il fut appelé en qualité de premier prédicateur dans la petite capitale de Buckeburg, située sur les limites de la Saxe et du Hanovre, et quatre ans après, par l'intercession de Gœthe, à Weimar, où il devint président du consistoire. Il ne quitta plus cette ville que pour un voyage en Italie, qu'il fit (juil. 1788-août 1789) avec le baron Frédéric de Dalberg, le frère du coadjuteur de Mayence; il fut anobli, en 1801, par l'électeur de Bavière.

Les œuvres les plus remarquables de l'âge mûr de Herder, celles qu'il écrivit à Strasbourg, à Buckeburg et surtout à Weimar, ne sont que le développement des plans de sa jeunesse. C'est à Strasbourg qu'il rédigea son mémoire sur *l'Origine du langage*, qui fut couronné par l'Académie des sciences de Berlin, et où, l'un des premiers, il s'éleva contre les doctrines qui avaient été longtemps admises comme articles de foi dans les écoles. Le langage, pour lui, était le frère aîné de la poésie, et, comme elle, le produit naturel et spontané de l'âme humaine. Herder dépassa même la portée du programme, en montrant qu'une langue est la marque distinctive d'une certaine forme de la pensée, et en indiquant déjà qu'une analyse comparée des langues serait le vrai fondement d'une psychologie des races. Ce fut aussi à Strasbourg qu'il commença à recueillir et à traduire les chants populaires de toutes les nations, qui figurent dans ses œuvres sous le titre de *Stimmen der Vœlker in Liedern*. A Buckeburg et à Weimar, déterminé sans doute par ses fonctions, Herder revint de préférence à ses études sur l'antiquité biblique et orientale. Il envisageait surtout la Bible par le côté littéraire, ou, pour parler son langage, par le côté humain. Dans *Ælteste Urkunde des Menschengeschlechts* (Riga, 1774-1776, 4 part.), il donna un commentaire poétique du premier chapitre de la Genèse, et, pour expliquer le récit biblique, il le rapprocha des traditions cosmogoniques de l'Orient. Ce fut comme le prélude du livre dont il rassemblait depuis longtemps les matériaux, *Vom Geist der ebrœischen Poesie* (Dessau, 1782, 1783, 2 vol.), qui contient d'excellentes traductions des psaumes et des prophètes. Il donna encore une preuve de son talent de traducteur dans son ouvrage posthume, *Der Cid nach spanischen Romanzen besungen* (Tubingue, 1805). Tous les travaux de Herder se résument dans ses *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*, qui parurent en quatre parties (à Riga) de 1784 à 1791, et qui restèrent inachevées. Tout jeune, il rêvait de devenir le « Newton de l'histoire », de retracer

la suite de la culture humaine à travers tous les siècles et chez toutes les nations. Tout jeune aussi, il comprit ce que la méthode historique du XVIIIe siècle avait d'arbitraire et d'étroit, de peu historique au fond. Bossuet avait ramené tous les faits à un événement unique, l'établissement du christianisme; Voltaire, de son côté, ne s'intéressait au passé que dans la mesure où il avait contribué à la civilisation présente. Or Herder n'admettait pas qu'un siècle fût fait pour un autre. Peut-être même les âges barbares que Bossuet ignorait et que Voltaire dédaignait faisaient-ils l'objet de ses secrètes préférences. « Est-il possible, dit-il quelque part (*Ideen*, l. IX, ch. I), que toutes les générations antérieures n'aient vécu que pour la dernière? La Sagesse suprême ne se joue pas ainsi. Tout ses moyens sont des fins; toutes ses fins des moyens pour atteindre à des fins plus élevées dans lesquelles le Dieu infini se révèle.» En un mot, tout est à la fois fin et moyen, cause et effet; Hegel dira bientôt : « Tout n'est qu'un éternel devenir.» On voit, par ce seul rapprochement, qu'on ne saurait prolonger trop loin l'influence de Herder. On pourrait presque dire qu'il n'y a pas, dans la science actuelle, une idée féconde qui ne se soit présentée une fois à son esprit, qui n'ait été connue de lui ou du moins entrevue par lui. Il a été l'initiateur du grand mouvement littéraire et philosophique qui commença en Allemagne dans le dernier quart du XVIIIe siècle; il a créé la méthode historique qui a renouvelé l'étude des langues, des littératures, des religions, et il l'a appliquée lui-même avec une telle autorité et une telle compétence qu'il a rendu pour longtemps toute autre méthode impossible. A. BOSSERT.

BIBL.: La première édition complète des œuvres de Herder a été faite par les soins de sa veuve, en 45 vol., à Tubingue, chez Cotta, 1805-1820. Cette édition a été reproduite en 60 vol. (Stuttgart et Tubingue. 1827-1830), et en 40 vol. dans la *Taschenausgabe* de 1852-1854. Une édition critique a été donnée par B. SUPHAN, en 32 vol. (Berlin, 1877-1889). — Des documents biographiques sur Herder et des extraits de sa correspondance ont été publiés par sa famille : *Erinnerungen aus dem Leben J. G. von Herder, gesammelt von* MARIA CAROLINA VON HERDER, *geborene* FLACHSLAND, 2 part. ordinairement imprimées à la suite des œuvres. — *Herders Lebensbild, sein chronologisch geordneter Briefwechsel, herausgegeben von seinem Sohne* EMIL GOTTFRIED VON HERDER; Erlangen, 1846-1848, 3 part. en 6 vol — *Aus Herders Nachlasz, ungedruckte Briefe, herausgegeben von* H. DUNTZER *und* F.-G. VON HERDER; Francfort, 1856-1857, 3 vol. — *Herders Reise nach Italien, Herders Briefwechsel mit seiner Gattin von August 1788 bis Juli 1789, herausgegeben von* H. DUNTZER *und* F.-G. HERDER; Giessen, 1859. — *Von und an Herder, ungedruckte Briefe aus Herders Nachlasz, herausgegeben von* H. DUNTZER *und* F.-G. VON HERDER; Leipzig, 1861-1862, 2 vol. — Un travail critique très étendu sur la vie et les œuvres de Herder a été fait par R. HAYM, *Herder nach seinem Leben und seinen Werken dargestellt*; Berlin, 1877-1885, 2 vol. — Sur la première partie de sa vie et sur les travaux de sa jeunesse jusqu'à son arrivée à Buckeburg, V. JORET, *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne au* XVIIIe *siècle*; Paris, 1875. — L'ouvrage *Vom Geist der ebræischen Poesie* a été traduit, d'une manière très infidèle, par Mme de CARLOWITZ, *Histoire de la poésie des Hébreux*, Paris, 1845. — Les *Ideen* ont été traduites par Quinet; Paris, 1827-1826, 3 vol.; cette traduction, devenue rare, a été imitée par E. Tandel; Paris, 1874, 3 vol.

HERDER (Siegmund-August-Wolfgang, baron de), administrateur allemand, fils du précédent, né à Buckeburg le 18 août 1776, mort à Dresde le 29 janv. 1838. Il fit ses études à Iéna, Gœttingue et Freiberg. Il se consacra à la carrière administrative en ce qui touchait les mines et la minéralogie; il devint directeur en chef des mines de la Saxe. Il a publié quelques ouvrages spéciaux.

HERDONÉE. Ville de l'Apulie (Italie ancienne), située non loin du fleuve Cerbalus. Elle est célèbre par deux victoires qu'y remporta Annibal, l'une, en 212, sur Fulvius Flaccus; l'autre, en 210, sur Centumalus.

HERDONIUS (Appien), chef sabin. Peut-être excité par les adversaires de la loi Terentilla et plus particulièrement par Cæson, fils de Cincinnatus, il chercha à s'emparer de Rome avec une armée de bannis et d'esclaves, promettant aux uns et aux autres sécurité et richesses. Il réussit à établir sa troupe dans le Capitole; mais, n'étant pas secondé par le peuple, sur lequel il avait jusqu'alors compté, il fut repoussé et massacré avec tous les siens (460 av. J.-C).

HÈRE (Venerie) (V. CERF, t. X, p. 45).

HÉRÉ DE CORNY (Emmanuel), architecte français, né à Nancy le 12 oct. 1705, mort à Lunéville le 2 févr. 1763. Elève de Boffraud et ayant dirigé de nombreux travaux à Nancy, dont ceux de l'église du Bon-Secours et de la maison des Minimes, Héré de Corny, nommé en 1750 architecte du roi Stanislas, fut le principal auteur de l'importante transformation apportée à la ville de Nancy dans la dernière moitié du XVIIIe siècle. Ce fut lui qui dessina les constructions de la place Royale reliées par les belles grilles du serrurier Lamour et ornées de fontaines et d'un arc triomphal; les bâtiments de la place des Carrières ainsi que les portes Saint-Stanislas et Sainte-Catherine; les maisons de la place de l'Alliance et de la rue des Poissonniers, le jardin Botanique, etc. On doit encore à Héré de Corny l'agrandissement de l'église Saint-Remy, l'hôtel des Carmes et diverses fabriques, pavillon, cascade et kiosque, dans le parc du château à Lunéville; le pavillon royal de Chanteheux et d'importants travaux au château de Commercy, enfin le pont d'Essey sur la Meurthe et le pont Saint-Vincent sur la Moselle. Héré de Corny, qui avait été anobli par le roi Stanislas et fait chevalier de Saint-Michel par Louis XV, a publié les ouvrages suivants : *Recueil des plans et élévations des châteaux, jardins et dépendances que le roi de Pologne occupe en Lorraine*, suivi des *Plans et élévations de la place Royale de Nancy* (Paris, 1753, 2 vol., atlas in-fol.); *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne* (Lunéville, 1762, in-fol.). Charles LUCAS.

HÉREAU (Jules), peintre et graveur français, né à Paris le 29 août 1839, mort le 26 juin 1879. Il commença d'étudier dans l'atelier d'architecture de Lebas, puis suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts. Il débuta dans la peinture vers 1855. Après le siège de Paris, il conserva, comme le sculpteur Dalou, le mandat qu'on lui avait confié de veiller sur les trésors du Louvre. Il faut distinguer dans son œuvre considérable : *Chevaux de halage à la sortie du bac*, effet d'orage (1857); *la Rentrée à la ferme, au crépuscule* (1861); *le Berger et la Mer* (1864), qui se trouve au musée de Montpellier; *la Ronde du berger* (1866), au musée de Rouen; *Plage d'Honfleur*, mer descendante (1872); *le Coucher des brebis*, levée de lune (1877); *Rives de la Meuse* (1889). Ses eaux-fortes sont nombreuses et remarquables.

HEREDIA (Pedro de), sculpteur espagnol, établi à Séville au XVIe siècle et élève de l'excellent tailleur d'images, Guillen. En 1555, Heredia travaillait à la décoration du grand retable de la cathédrale; il est l'auteur du groupe de *la Transfiguration* et de diverses autres sculptures de haut-relief, notamment celles qui représentent *le Miracle des pains* ainsi que de quelques figures de saints et d'apôtres. Heredia a fait preuve dans ses créations d'une remarquable entente de l'anatomie et du modelé; il drape également ses personnages avec infiniment de goût et d'esprit. P. L.

HEREDIA (José-Maria), célèbre poète cubain, né à Santiago de Cuba le 31 déc. 1803, mort à Toluca (Mexique) le 7 mai 1839. Fils d'un magistrat établi ensuite à Carácas, il y fit ses études qu'il continua à La Havane, et fut reçu avocat en 1823 à Puerto Principe. Accusé d'avoir trempé dans une conspiration, il fut exilé, passa d'abord aux Etats-Unis et se fixa en 1825 à Mexico, où il remplit diverses charges de magistrature et fut élu député. Poète d'une grande envergure, patriote ardent, il devint rapidement célèbre dans tous les pays de langue castillane et il occupe la première place parmi les lyriques hispano-américains. Son ode à l'ouragan (*En una tempestad*), sa « silva » *Al Niagara*, où il dit sans jactance : « Je suis digne de te contempler », sont d'un souffle heroïque et universellement admirés. Ses *Poesias* ont eu de nombreuses éditions : New York, 1825; Toluca, 1832; Madrid, 1852;

New York, 1853 et 1858, 2 vol.; 1862, in-8, etc. Il publia encore divers opuscules littéraires, traduisit des tragédies de Voltaire, d'Alfieri, de Chénier, etc., donna des *Lecciones sobre la historia universal* (1830), et dirigea pendant trois ans la revue *La Miscelánea*, de Mexico. G. P-i.

Bibl. : Villemain, *Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*; Paris, 1854, in-8.— M. Torres-Carcedo, *Ensayos biograficos y de critica literaria* ; Paris, 1863, t. I.

HEREDIA (Juan-Francisco-Fernandez de) (V. Fernandez).

HEREDIA (Severiano de), homme politique français mulâtre, né à La Havane (Cuba) le 8 nov. 1836. Naturalisé Français le 28 oct. 1870, il siégea, de 1873 à 1881, au conseil municipal de Paris, prit une part importante à diverses œuvres d'instruction populaire (association philotechnique, société des écoles laïques, etc.), collabora à plusieurs revues et fut, de 1881 à 1889, député de Paris au Palais-Bourbon, où il prit fréquemment la parole et se fit surtout remarquer dans les débats relatifs aux questions économiques ou industrielles. Ministre des travaux publics du 30 mai au 11 déc. 1887, il a combattu de toutes ses forces le boulangisme qui, lors des élections générales du 22 sept. 1889, lui a fait perdre son siège à la Chambre; il s'est représenté sans succès aux élections générales de 1893. A. Debidour.

HEREDIA (José-Maria de), poète et littérateur français, né sur une caféière appelée la Fortuna, dans les montagnes de la sierra Maestra qui dominent la ville de Santiago de Cuba, le 22 nov. 1842. La famille de sa mère était originaire de Normandie ; son trisaïeul maternel, Girard d'Ouville, était président à mortier au parlement de Normandie; son père, né à Santo Domingo, descendait d'un des premiers conquérants de l'Amérique, l'Adelatando don Pedro de Her, qui fonda Carthagène des Indes en 1532. Venu en France à l'âge de huit ans, il fit toutes ses études au collège Saint-Vincent, à Senlis, collège de bons prêtres, excellents humanistes auxquels il doit sa forte éducation classique. A l'âge de seize ans il retourna à Cuba, et pour rapprendre l'espagnol alla passer un an à l'université de La Havane. Revenu en France en 1859, il entra à l'Ecole des chartes. Ses premiers vers, qui furent très remarqués, parurent en 1862 à l'ancienne *Revue de Paris*; il donna les suivants à la *Revue française*, à la *Renaissance*, à la *Revue des Lettres et des Arts*, à la *République des Lettres*, aux divers *Parnasse*, au *Temps*, à la *Nouvelle Revue*, à la *Revue des Deux Mondes*. De 1877 à 1887, il a publié les quatre volumes de la *Véridique Histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne*, traduite de l'espagnol de Bernal Diaz del Castillo. M. José-Maria de Heredia, jusqu'à ces dernières années, avait une situation littéraire très originale : considéré comme un poète d'une forme impeccable par les jeunes littérateurs qu'il groupait autour de lui, il avait conquis la célébrité même auprès du grand public, sans avoir publié un volume de vers; il ne voulait donner qu'une œuvre achevée. En 1893, il publia *les Trophées*, livre de vers, principalement de sonnets, qui obtint un des plus grands succès littéraires de ces dernières années. M. de Heredia s'est adonné presque uniquement au sonnet, genre qu'il a amené à sa forme la plus parfaite et la plus élevée; la richesse et l'originalité de ses rimes, la magnificence et la sonorité des termes, la variété des sujets, empruntés à l'art antique, au moyen âge, à la Renaissance, au Japon, aux poétiques paysages de Bretagne, en font de véritables petits chefs-d'œuvre. Pour le public, le poète représente un des derniers parnassiens et l'un des plus parfaits. M. de Heredia a été, en févr. 1894, nommé membre de l'Académie française. Il a publié la même année *la Nonne Alferez* avec des dessins de Daniel Vierge. Ph. Berthelot.

HÉRÉDITÉ. I. Biologie. — L'hérédité est la loi biologique par laquelle tous les êtres doués de vie tendent à se répéter dans leurs descendants et à leur transmettre leurs propriétés. Le côté physiologique de la question a été depuis longtemps étudié; le côté psychologique l'a été beaucoup moins. Ce n'est pas qu'on l'ait méconnu : dès la plus haute antiquité, on avait remarqué la transmission de certains caractères psychologiques et moraux, aussi bien que celle de la taille, des traits du visage, des maladies et anomalies physiques. La Bible et les Lois de Manou, entre autres documents écrits, en font foi. L'institution des castes, quoique résultant de conditions complexes, est aussi un témoignage en faveur de cette croyance à l'hérédité. Mais l'importance psychologique de la question n'a été bien comprise que de nos jours, et c'est même à peine si, pour le présent, on en peut parler avec quelque précision. Il est impossible, dans les limites de cet article, de passer en revue les faits de tout ordre qui justifient la thèse d'une transmission des facultés de l'esprit, puisqu'il faudrait parcourir le domaine entier de la psychologie et que, en définitive, les cas cités seraient bien peu de chose en proportion du cas omis. Il suffira de donner une rapide esquisse à titre de préparation à l'étude plus précise des lois.

1° L'hérédité des instincts est incontestée : l'animal hérite des dispositions psychiques de ses parents aussi bien que de leur constitution physiologique. Le naturaliste tient compte des premiers caractères comme des seconds; et il lui paraît tout aussi essentiel pour une abeille de construire des cellules et d'y déposer son miel que d'avoir des mandibules, six pattes et quatre ailes. Or, il faut remarquer que les instincts représentent au moins la moitié de la psychologie animale qui se trouve ainsi soumise à une rigoureuse hérédité. Romanes qui, parmi les contemporains, est la meilleure autorité sur la question, pense que les instincts sont réductibles à une *double* origine. Les uns résultent de variations utiles à l'individu ou à l'espèce et qui à ce titre, ont été un auxiliaire pour l'animal dans le « struggle for life ». Les autres ont été, à l'origine, des actes intelligents, mais qui, par la répétition et l'habitude, sont devenus automatiques, inconscients et constituent maintenant ce que l'auteur appelle de l' « intelligence déchue » (*lapsed intelligence*), c.-à-d. devenue organique, ayant subi une régression. Ces deux formes de l'instinct impliquent l'une et l'autre la transmission héréditaire. Il y a plus : l'instinct n'est pas toujours invariable, comme le supposaient Cuvier et son école ; il est modifiable dans certaines limites, quand il est assujetti à des influences puissantes et durables. Le castor, suivant les circonstances, de constructeur se fait mineur ; l'abeille peut modifier le plan de ses habitations et changer la forme de ses cellules. Les animaux qui habitaient des îles désertes ont acquis peu à peu la crainte de l'homme et l'ont transmise à leurs descendants. Tous ces faits et bien d'autres semblent établir que les modifications *acquises* peuvent être fixées dans une espèce par l'hérédité. Mais, comme nous touchons ici au point le plus discuté actuellement, nous en remettons l'examen à une autre partie de cet article.

2° Les différentes perceptions ne dépendent pas seulement de l'organe qui leur est propre (l'œil, l'oreille, la main, etc.), mais aussi des centres cérébraux auxquels les sensations aboutissent : les travaux sur les localisations cérébrales ont mis ce point hors de doute ; en sorte que l'hérédité des facultés perceptives est au fond une hérédité cérébrale. Même à s'en tenir aux organes, les preuves de l'hérédité sont nombreuses. Pour la vision, le daltonisme, l'amaurose, la cataracte et surtout la myopie qui, dit Liebreicht, « est en voie continuelle d'accroissement dans les pays civilisés ». Pour l'ouïe, la surdité-mutité, et l'audition colorée et, à l'état normal, la finesse de l'oreille qui se rencontre dans les nombreuses familles de musiciens dont nous parlerons plus loin. Pour le toucher, il y a des familles où l'usage de la main gauche est héréditaire, et c'est une opinion accréditée que les descendants de familles déshabituées depuis longtemps du travail manuel ont la main petite (Darwin, Spencer, etc.). Notons encore les anomalies qui persistent pendant plusieurs générations : le sexdigitisme, l'ectrodactylie, etc. L'odorat et le goût

paraissent aussi présenter des particularités héréditaires, mais qui n'ont pas été bien étudiées.

3° Quoique la mémoire ait été l'objet de beaucoup de recherches très minutieuses dans ces derniers temps, on ne s'est pas occupé de son hérédité et je ne pourrais guère citer que des faits isolés ou appuyés sur des traditions incertaines. Mais, si l'on prend la mémoire dans son sens le plus large, c.-à-d. comme synonyme d'habitude (mémoire organique), le rôle de l'hérédité est évident. D'abord dans l'écriture ; « les jeunes Anglais apprenant à écrire en France ont une tendance marquée à conserver la manière anglaise » (Darwin) ; j'en ai pour ma part constaté plusieurs cas. Certains gestes, tics, mouvements inutiles ou ridicules se transmettent là où l'imitation ne peut être invoquée, comme ce jeune parent de Schneider (*Der tierische Wille*, V, 417) qui avait hérité de sa mère, morte en couches, un geste particulier.

4° Les familles intellectuelles supérieures (puissance de raisonnement inductif et déductif; imagination créatrice dans les arts mécaniques, les lettres, les sciences, les beaux-arts), représentent des formes psychologiques si complexes et par suite si instables, qu'on ne peut s'attendre à une transmission rigoureuse. Comme le dit justement Candolle : « L'hérédité consiste en une transmission *générale* des facultés élémentaires. Prenons les fils d'un grand capitaine ou d'un mathématicien célèbre : en supposant qu'il ressemble à son père et non à sa mère, il y aurait seulement probabilité au moment de la naissance, pour le premier d'être un homme disposé à commander, pour le second d'être un homme disposé à calculer ; ce qui peut faire du premier un piqueur ou un majordome, du second un teneur de livres très exact. » Il est évident qu'il y a une large part à faire aux circonstances de la vie pour l'orientation générale des facultés intellectuelles. Malgré ces conditions défavorables, l'hérédité s'affirme souvent avec éclat. Avant tout chez les musiciens : la famille des Bach est peut-être le plus beau cas d'hérédité mentale que l'on puisse citer : De 1550 à 1800, Fétis a relevé 57 musiciens dont 29 qu'il qualifie d'éminents. Les familles de peintres ne sont pas rares (Bellini, Carrache, Teniers, Van Ostade, etc.). Dans sa récente *Psychologie du peintre*, M. Arréat, après une étude minutieuse de 300 cas, a trouvé que les 2/3 sont fils de peintres ou d'ouvriers d'art. Faut-il rappeler les familles scientifiques des Bernoulli, des Cassini, des Jussieu, des Candolle, des Saussure, etc. ? Il semble que c'est dans la littérature (peut-être en raison de sa complexité et de sa variété) que les exemples sont le moins nombreux. Nous ne pouvons d'ailleurs, pour plus de détails, que renvoyer aux recherches statistiques de Galton, dans son *Hereditary Genius*.

5° En ce qui concerne la transmission des sentiments et des passions, il est très difficile de séparer les formes normales des manifestations morbides qui n'en sont que le grossissement. A vrai dire, on ne connaît bien que celle-ci parce que les autres paraissent trop insignifiantes pour être relevées ; mais aussi il n'y a point de chapitre de l'hérédité qui soit plus abondant. Les médecins aliénistes ont entassé tant de faits que cette partie de notre étude est devenue d'une banalité désespérante. Qui ne connaît la fréquente transmission des maladies nerveuses (épilepsie, hystérie, hypocondrie, etc.) ? Au temps même où la sorcellerie et la démonomanie étaient florissantes, c'était un axiome admis : « Père ou mère sorciers, fils et filles sorciers » et les auteurs du temps prescrivaient de rechercher l'hérédité, pour condamner, non pour absoudre. De nos jours, n'a-t-on pas constaté à satiété l'hérédité des tendances au suicide, à l'homicide, au vol, à l'incendie, à l'alcoolisme, aux excès sexuels ? Transmission qui se fait tantôt sous la même forme, tantôt avec des métamorphoses qui dissimulent à peine la communauté d'origine. Les folies héréditaires ont été l'objet de statistiques très nombreuses qui, pour des raisons diverses, sont loin d'être concordantes. Ainsi, d'après Moreau (de Tours), elles représentent les 9/10 et pour d'autres 1/10 seulement. Les recherches de Maudsley les fixent à plus du quart et moins de la moitié des cas. Plus récemment encore, Turnham et Grainger Stewart les portent entre 40 et 50 %, ce qui donne une proportion de plus du tiers ; chiffre qui est adopté par beaucoup d'auteurs.

6° Il resterait une dernière manière d'étudier les faits de transmission héréditaire : c'est dans l'histoire. Quelques travaux importants ont été faits dans ce sens par Wiedermeister : *Der Cæsarenwahnsinn;* par Jacoby, dans son livre sur *la Sélection;* par Déjérine et surtout par Ireland dans plusieurs monographies dont l'une (*Histoire de la névrose héréditaire de la maison d'Espagne*) embrasse une période de trois cent cinquante ans et comprend huit générations. La conclusion de ces auteurs n'est pas encourageante et elle a été résumée par l'un d'eux en ces termes : « Tout ce qui s'élève sera abaissé. » L'histoire de ces grandes familles historiques ne paraît guère être qu'une dégénérescence plus ou moins rapide.

Il est bon aussi de noter la persistance du caractère national chez les différents peuples et les diverses races, c.-à-d. un ensemble de qualités et de défauts d'ordre purement psychologique qu'on trouve dès leur berceau et qui persistent avec ténacité dans tout le cours de leur histoire. Sans doute, il faut faire une grande part aux traditions, incrustées dans l'éducation, les mœurs, les institutions, qui constituent un pouvoir énorme de coercition conservatrice ; mais elles n'agissent pas seules ; il y a des manières de sentir et de penser qui sont irréductibles. Les caractères *vrais* ne changent pas plus chez les peuples que chez les individus.

Lois de l'hérédité. — Après cette course rapide à travers les faits, une question se pose : La transmission héréditaire a-t-elle des lois ? Il ne s'agit pas évidemment de lois *scientifiques*. Leur détermination est absolument impossible et la complexité du problème est telle que nous n'avons ni actuellement ni dans un avenir prochain aucun espoir d'y atteindre. Seule la loi scientifique donnerait la prévision ; seule elle permettrait de dire : tels parents, ayant tels antécédents, dans telles circonstances, transmettront à leurs enfants tels caractères. Qui oserait risquer une pareille prédiction ? A la vérité, les éleveurs habiles ont su prévoir sur plusieurs points, et leur art est la plus belle démonstration pratique des lois de l'hérédité. Les lois qui vont être formulées sont donc purement *empiriques*, c.-à-d. un simple résultat de l'observation, un moyen commode de classer les faits. En général, on en reconnaît quatre (Hæckel les porte à huit, mais sa nomenclature peut être simplifiée).

1° *Loi de l'hérédité directe et immédiate*. Les parents ont une tendance à léguer à leurs enfants tous leurs caractères psychiques, généraux et individuels, anciens et nouvellement acquis : c'est la loi idéale, théorique, posée d'après de simples données rationnelles, où l'on trouverait chez le descendant une moyenne, un parfait équilibre des qualités paternelles et maternelles. On n'a aucune preuve de fait que cela se rencontre. Ainsi, dans les croisements entre deux races humaines, blanche et noire, le métissage chez les enfants est loin de se produire avec une régularité mathématique, c.-à-d. par fractions égales ; il y a presque toujours prépondérance de l'un des parents. Dans d'autres cas, il semble que l'un des ascendants lègue les formes extérieures et l'autre les qualités mentales ; ainsi, dans un croisement de boule-dogues et de lévriers, au bout de sept générations, toute forme du boule-dogue avait disparu, mais ses qualités de courage et de ténacité étaient fixées (Darwin). On a souvent cité aussi le cas de Lislet-Geoffroy, fils d'un blanc et d'une négresse fort bornée : au physique, nègre comme sa mère, il devint un ingénieur remarquable et mourut membre correspondant de l'Académie des sciences.

2° *Loi de prépondérance dans la transmission des caractères*. L'un des parents peut avoir une influence

prépondérante sur la constitution physique ou mentale du descendant. Il résulte de ce qui précède que celle-ci est la véritable loi pratique, et il est clair, par son énoncé même, que deux cas peuvent se présenter : ou bien la prépondérance est celle d'un sexe sur le sexe du même nom, ou bien elle va d'un sexe au sexe de nom contraire ; elle est « croisée ». C'est une opinion assez répandue dans le monde que l'hérédité *croisée* est la règle, que la fille tient du père et que le fils ressemble à la mère, en général. Rien ne justifie cette hypothèse, quoiqu'elle ait été soutenue par beaucoup d'auteurs (Buffon, P. Lucas, etc.). Michelet, qui l'a appliquée à l'histoire, prétendait que le roi étant toujours le fils d'une étrangère, « la succession a l'effet d'une invasion ». On peut assurément relever dans la vie courante et dans l'histoire des transmissions croisées qui ne paraissent guère douteuses ; on en remplirait des pages ; mais il ne faut pas oublier qu'il serait aussi facile de dresser un tableau probant en faveur de l'hérédité qui suit le sexe. Les recherches statistiques, quelque imparfaites et limitées qu'elles soient, ne sont guère favorables à l'opinion commune et vont plutôt dans le sens contraire. Ainsi, en ce qui concerne la transmission des maladies mentales, sur 571 cas, Baillarger en trouve 325 directs et 246 croisés. Galton, d'après d'autres documents tirés des cas normaux, va plus loin encore : 70 % directs; 30 % croisés. Si donc la prépondérance de l'un des parents est la règle, il est impossible d'établir, même à titre de probabilité, si elle suit le sexe de préférence ou non.

3° *Loi d'hérédité en retour ou atavisme.* Les descendants héritent souvent de qualités physiques ou mentales propres à leurs ancêtres et leur ressemblent sans ressembler à leurs propres parents. Ce cas est très fréquent : il est de notoriété courante qu'un petit-fils peut ressembler à son grand-père ou à un ascendant plus éloigné et qu'une maladie propre à une famille peut sauter une ou deux générations. Dans les cas d'hérédité en retour, on distingue souvent entre la transmission directe (du grand-père au petit-fils) et la transmission collatérale (du grand-oncle au petit-neveu) ; cette distinction n'a qu'une valeur pratique. Il est évident que la ressemblance collatérale se ramène à la lignée directe et que si un oncle et un neveu se ressemblent, c'est parce que leur similitude dérive d'un ancêtre commun (V. Atavisme).

Pour expliquer cette forme de l'hérédité, il n'y a que deux hypothèses : admettre que ces ressemblances sont fortuites — ce qui est bien peu acceptable — ; ou admettre qu'elles ont été conservées à l'état latent dans les générations intermédiaires. Si l'on admet, avec la plupart des auteurs, que dans l'hérédité, la simple transmission et le développement constituent deux propriétés distinctes, quoiqu'elles agissent généralement ensemble, on comprend que les caractères simplement transmis restent à l'état virtuel pendant une ou plusieurs générations, prêts à se développer quand leurs conditions changent, notamment par l'acte du croisement. Ainsi voit-on fréquemment des femelles revêtir partiellement les caractères secondaires *mâles* de leur espèce, après l'ablation des ovaires ou lorsqu'elles vieillissent. « De même, le coq de combat transmet à sa progéniture mâle, par la femelle, sa vigueur et sa supériorité de courage. » (Darwin.)

4° *Loi d'hérédité aux époques correspondantes de la vie* (Hæckel l'appelle homochrone). Certaines dispositions physiques et mentales apparaissent chez les descendants au même âge que chez les ascendants. Ces manifestations sont le plus souvent pathologiques, du moins, ce sont les seules que l'on ait bien constatées. La cécité en fournit des exemples frappants. Dans une famille, elle fut héréditaire pendant trois générations; 37 enfants ou petits-enfants devinrent tous aveugles entre dix-sept ou dix-huit ans (Darwin, Lucas). Des cas analogues ont été relevés pour la surdité, pour certaines maladies nerveuses, pour la folie. L'hérédité du suicide mérite une mention spéciale ; elle est si fréquente et si frappante que, dès le siècle dernier, Voltaire attirait, sur ce point, « l'attention des physiciens ». Les écrits des aliénistes abondent en documents sur ce point. Souvent même, pendant plusieurs générations, il y a identité, non seulement pour l'époque, mais pour le genre de suicide (se noyer, s'étrangler, se jeter d'une fenêtre, etc.). On doit sans doute reconnaître l'influence de l'imitation ; mais la fatalité de la date ne nous paraît pas devoir être inscrite à son compte. Au fond, cette hérédité « homochrone » ne diffère en rien de l'hérédité ordinaire ; mais il n'y a guère de fait qui montre sous une forme plus saisissante le caractère fatal de la transmission. Un déterminisme latent amène chez le père ou la mère une infirmité physique, une disposition organique qui se traduit par le suicide ou la folie. L'enfant est né sain en apparence ; mais le legs inexorable est en lui. Est-il rien qui prouve mieux combien l'hérédité pèse sur nous de tout son poids, même quand nous n'en avons nulle conscience et nul souci ?

L'étude des lois de l'hérédité ne serait pas complète sans l'examen des *exceptions*. Ici surtout elle est indispensable, car les infractions à la transmission héréditaire semblent si nombreuses et si frappantes que plus d'une fois on se demande si elle existe bien sous les apparences qui la masquent. Je ne produirai aucun fait. N'entend-on pas souvent dire : « Cet enfant ne ressemble en rien à ses parents, c'est une exception dans la famille » ? C'est sur les cas de ce genre que les adversaires de l'hérédité (surtout psychologique) se sont appuyés pour la nier. La difficulté diminue beaucoup, si l'on pose bien la question. Pour cela, il faut rappeler des choses si vulgaires, si banales qu'on les oublie, d'après cette loi de l'esprit qui fait que l'extraordinaire seul nous frappe. Nous n'avons jamais vu deux blancs engendrer un nègre ou deux bouledogues un lévrier. L'aphorisme « le semblable produit le semblable « ou plus exactement » l'analogue produit l'analogue » s'impose avec l'évidence d'un axiome. Cela signifie que les caractères généraux, spécifiques, sont *toujours* hérités, et que par conséquent la discussion ne peut porter que sur les caractères individuels. Supposons un enfant aussi différent qu'on le voudra de ses parents, les différences ne sont rien en comparaison des ressemblances ; on les oublie. En sorte que nous devons dire : l'hérédité est la loi, la non-hérédité est l'exception.

Il est difficile, souvent même impossible de découvrir les causes de ces exceptions : cela prouve les lacunes de notre science, non la fragilité de notre loi. Le développement des êtres vivants est régi par deux actions antagonistes : l'hérédité, principe de conservation, la variabilité, principe de changement. Avec la première, seule, le monde vivant serait un type parfait de répétition et de monotonie ; avec la seconde, seule, ce serait un flux perpétuel où rien n'est stable ni ne se ressemble. En fait, l'être vivant est le résultat de la convergence de ces deux facteurs dont l'un donne la similitude, l'autre la diversité, c.-à-d. la déviation du type primitif — l'exception. On ne pourrait, dans les limites de cet article, étudier en détail les diverses formes d'exception. Une explication générale serait impossible, oiseuse ; il faudrait des raisons particulières pour chaque cas particulier. Je ramène en gros ces exceptions apparentes à deux groupes : les cas réductibles, les cas réfractaires.

1° J'entends par cas réductibles ceux qui s'expliquent par l'hérédité comprise au sens large. La transmission peut s'opérer de deux manières principales, par identité, par transformation ou équivalence. Beaucoup de gens la supposent exclusivement et rigoureusement sous la première forme : on a le nez, la démarche, la voix, l'écriture, l'esprit caustique d'un ascendant. Mais les phénomènes biologiques ont bien rarement cette simplicité mathématique ; très souvent la transmission se fait par métamorphose. Cette notion est devenue maintenant courante en ce qui touche les maladies du système nerveux dont l'affinité avec la psychologie n'a pas besoin d'être démontrée. Les tra-

vaux de Morel, Moreau (de Tours), Magnan, Féré, Griesinger, Schüle, Maudsley et vingt autres, ont montré que, par exemple, la fixité des idées chez les ascendants peut devenir chez leurs enfants mélancolie, goût de la méditation, aptitude aux sciences exactes, énergie de la volonté, etc. ; que la folie des ascendants peut ne se transmettre qu'avec des demi-teintes, des tons radoucis ; et qu'une simple excentricité des ascendants peut devenir aux générations suivantes un vrai délire. Dans ces transformations, tantôt c'est un germe qui, en se transmettant, atteint son *summum* d'intensité, tantôt un maximum d'activité qui revient à son minimum, tantôt une manifestation qui se transforme en une congénère (lypémanie et suicide, épilepsie et folie).

2° Restent les cas réfractaires. Comme il m'est impossible de procéder par détails, je prends simplement la plus grosse difficulté : la brusque apparition d'un homme de génie dans une famille (Newton, Napoléon, etc.) ; il passe comme un météore, rien avant, rien après. Je n'ignore pas qu'on a essayé de tout expliquer par l'influence des mères, « femmes remarquables » ; mais il y a un tel fossé à combler que je ne tiens pas l'explication pour valable. On ne peut qu'essayer des suppositions. La multiplicité des facteurs internes qui, du seul fait de l'hérédité, peuvent contribuer à la constitution d'un individu est énorme : au bout de dix générations, il y aurait 1,024 influences du côté du père, autant du côté de la mère, en les supposant toutes agissantes (Weismann). Si, maintenant, nous tenons compte des facteurs externes que nous avons groupés sous le nom de variabilité, nous nous trouvons en face d'un problème d'une telle complexité qu'on ne peut prévoir ce qui en sortira et que l'expérience seule nous l'apprend. Ce que nous appelons une exception à la loi d'hérédité ne pourrait donc bien être que l'effet d'une convergence de causes multiples et hétérogènes.

Théories de l'hérédité. — Aborder les causes, c'est entrer dans l'hypothèse, et ici elles ont été aussi abondantes que nulle part ailleurs. Le problème de la transmission héréditaire est d'un tel intérêt spéculatif et pratique que, depuis que l'homme réfléchit, il s'y est appliqué. Un auteur du XVIIe siècle prétendait déjà avoir relevé 262 théories de l'hérédité et il y ajoutait la sienne. Et pourtant à cette époque, l'embryologie sans laquelle toute hypothèse manque de point d'appui, était dans l'enfance.

Nous n'insisterons pas sur les doctrines qui n'ont plus qu'un intérêt historique : celle des forces plastiques en faveur chez les savants animistes (Stahl, Wolf) ; celle de la préformation ou préexistence des germes, assez répandue au siècle dernier qui considérait l'embryon comme possédant tous ses organes et n'ayant plus qu'à grossir. Le nouvel être existait tout formé dans l'œuf et les générations successives étaient emboîtées l'une dans l'autre, depuis le premier ascendant jusqu'aux derniers descendants. Celles-ci omises, deux grandes théories, à caractère scientifique, paraissent avoir dominé depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : celle de l'extraction et celle de la transmission des mouvements.

Les diverses théories de l'extraction ont ce caractère commun de supposer que toutes les parties du corps envoient aux organes de la génération des particules qui représentent les parties dont elles émanent : ces particules, en se réunissant, forment l'embryon qui ressemble à ses parents comme une miniature. Cette doctrine qui se rencontre dans les écrits hippocratiques, transformée de diverses manières (par Buffon, R. Owen, etc.), a trouvé sa dernière expression dans l'hypothèse de la *périgenèse* de Darwin. Ce naturaliste suppose que tous les tissus de l'organisme émettent de petits germes ou gemmules qui circulent librement dans tout le corps et se multiplient par division. Chaque cellule, non seulement à l'état adulte, mais à chaque phase de son développement, émet des gemmules, ce qui explique comment l'embryon reproduit le développement de ses parents ; enfin, ces gemmules peuvent rester à l'état dormant pendant plusieurs générations, ce qui explique l'atavisme. Malgré le grand nom de Darwin, cette doctrine ne compte plus guère de partisans. Herbert Spencer en a soutenu une théorie analogue dans ses *Principles of Biology*.

La théorie des mouvements transmis, que l'on a appelée aussi dynamique, commence à Aristote et passe par Harvey pour aboutir à Hæckel : une transmission de force, due principalement à l'intervention du mâle dans la fécondation, est la cause efficiente du développement individuel. La « périgenèse des plastidules » de Hæckel est la forme la plus récente de cette doctrine. Il appelle plastidules les molécules de protoplasma, et périgenèse une création de mouvements ondulatoires par les plastidules qui, outre les propriétés générales de la matière vivante, ont une mémoire *organique*. Les plastidules ne sont pas comme les gemmules des groupes moléculaires pouvant se nourrir, croître, multiplier ; elles restent fixes et ne transmettent rien de leur substance aux descendants, mais seulement des mouvements ondulatoires d'une nature spéciale. Les plastidules des organes paternels et maternels transmettent leurs mouvements aux plastidules filles ; ces mouvements sont conservés par les plastidules filles qui acquièrent ainsi les mêmes propriétés que leurs ascendants. Il semble bien que l'hypothèse de Hæckel (1876) est allée rejoindre celle de Darwin.

Il ne nous reste plus qu'à parler de la plus récente et de la plus en vogue, celle de Weismann, et, si nous le faisons avec quelques détails, c'est qu'elle soulève un problème d'une importance encore plus pratique que spéculative, une question qui, selon la réponse, étend ou limite beaucoup le pouvoir de l'hérédité. La voici : les qualités *acquises* par l'individu peuvent-elles être transmises à sa descendance et fixées en elles ? Il est clair que, si l'on adopte l'affirmative, la puissance de l'hérédité devient presque égale à une création ; que si l'on est pour la négative, son rôle se réduit à conserver et qu'elle ne peut plus ni enrichir ni appauvrir.

Dans l'histoire de cette question, on peut distinguer deux périodes : l'une qui commence avec Lamarck et qui trouve son expression la plus complète chez les grands évolutionistes contemporains Darwin, Spencer, Hæckel et leurs disciples. L'autre qui commence avec Galton (vers 1875) et s'affirme dans Wallace et surtout Weismann et ses adhérents. Chacune des deux écoles produit des faits et des raisons.

La première s'appuie sur le principe de Lamarck qui en résume l'esprit : « Tout ce que la nature fait acquérir ou perdre aux individus est conservé par l'hérédité. » Platt Ball dans son récent livre : *les Effets de l'usage et de la désuétude sont-ils héréditaires ?* (trad. par H. de Varigny) a ramené à vingt-deux groupes les cas invoqués par les partisans de l'affirmative dont il est d'ailleurs l'adversaire déclaré. Je ne puis que renvoyer à son ouvrage pour les détails ; mais comme la thèse de la transmission a été implicitement acceptée dans le cours de cet article, il est préférable, pour l'instruction du lecteur, d'insister maintenant sur l'autre aspect de la question, en exposant les raisons et objections des partisans de la négative.

Nul ne conteste qu'une théorie de l'hérédité suppose une connaissance préalable des lois de la fécondation, sous peine de n'être qu'une hypothèse sans valeur. L'avantage de Weismann est de s'appuyer sur les derniers résultats de l'embryologie qu'il interprète à sa manière pour la réduire à cette proposition fondamentale : il y a une différence essentielle entre les cellules « germinatives » qui représentent la continuité de l'espèce et les cellules « somatiques » d'où dérive l'individu ; les modifications des secondes n'ont aucune influence sur les premières. Son point de départ, si général qu'il soit, doit être indiqué. D'après lui, la mort n'est pas une conséquence nécessaire de la vie. Les êtres unicellulaires ou protozoaires sont immortels, sauf par accident ; « chez eux la vie peut se con-

tinuer sans fin, si des circonstances extérieures ne viennent arrêter le mouvement commencé »; ces organismes, en effet, se produisent par division : quand un protozoaire a acquis une certaine taille, il se scinde et produit ainsi deux ou plusieurs êtres, dont chacun n'est que la continuation de l'être primitif ; la continuité du protoplasma est donc ici indéfinie et se constate matériellement. Cette « immortalité du protoplasma » est-elle sans limites ? Il ne semble pas, quoi qu'en dise Weismann : les recherches de Maupas (d'Alger) prouvent le contraire. Au bout d'un grand nombre de générations, un rajeunissement devient nécessaire et, s'il ne se produit une conjugaison, une fusion entre deux cellules, la dégénérescence est fatale.

Dans les organismes multicellulaires (ou métazoaires) la mort apparaît, parce qu'ils sont composés des deux espèces de cellules que nous avons nommées plus haut : germinatives et somatiques. Les cellules germinatives se reproduisent par divisions successives, comme les protozoaires dont elles dérivent directement, et sont immortelles comme eux. La seule différence, c'est qu'elles peuvent donner naissance à des éléments des deux sortes : les cellules germinatives nouvelles qui leur sont identiques et les cellules somatiques qui se multiplient, meurent, se succèdent en nombre illimité, pendant la vie de l'individu.

Telle est dans ses grands traits la théorie de la *continuité du plasma germinatif* (c'est par ce nom qu'on la désigne). Le fait essentiel, c'est que, dès qu'un nouvel être se développe, une partie de ce plasma est mise en réserve pour la formation de ses éléments reproducteurs. C'est cette substance, toujours identique à elle-même à travers les générations, qui est la base de l'hérédité. On trouvera, dans Weismann et les auteurs spéciaux, les faits d'observation embryologique qui montrent que, dans l'œuf de certains insectes, on a pu constater que les premières cellules sexuelles qui représentent la génération future se forment *avant* l'embryon, c.-à-d. avant la génération présente. « L'hérédité se produit donc parce qu'un tissu d'une constitution chimique et surtout moléculaire déterminée se transmet d'une génération à une autre » et elle « se ramène ainsi à la croissance et au phénomène fondamental de toute existence, l'assimilation. »

On ne peut nier qu'il n'ait été fait un grand abus de l'hypothèse des modifications acquises, fixées par l'hérédité à laquelle on attribue un rôle souverain. Aussi Weismann n'a pas de peine à produire des faits nombreux qui la combattent : la circoncision chez les juifs et les musulmans, la perforation des lèvres et l'extraction des incisives chez plusieurs peuples sauvages, la section de la queue chez beaucoup d'animaux domestiques, etc. Ces opérations qu'il faut répéter à chaque génération, quoiqu'elles soient en pratique depuis des siècles, prouvent nettement qu'il y a des modifications acquises qui ne se fixent pas. Il est bien moins à son aise pour discuter la transmission des maladies nerveuses et mentales et ne paraît guère s'en tirer que par des distinctions souvent subtiles : « Il ne peut rien se produire dans un organisme qui n'ait préexisté chez lui à l'état de disposition ; car toute qualité acquise n'est qu'une réaction de l'organisme contre une excitation déterminée ; les caractères acquis ne sont, par suite, que des variations locales ou générales provoquées par les influences extérieures. » (Weismann.) Il admet donc que les prédispositions sont transmissibles ; ce qui nous paraît ouvrir de nouveau la porte à l'hérédité.

Quoique la théorie de Weismann soit pour le moment en faveur parmi beaucoup de naturalistes, des critiques se sont déjà produites et plus d'un effort a été tenté pour l'ébranler. Dans une conférence faite à l'Association britannique, Turner a produit des faits qui montrent que la séparation des cellules reproductrices et des cellules somatiques n'est pas absolue chez des animaux comme les hydrozoaires et dans beaucoup de végétaux. Un petit fragment de feuille de *Begonia*, le tubercule de la pomme de terre peuvent reproduire l'être tout entier ; il faut donc admettre que le plasma germinatif n'est pas situé dans un réceptacle bien déterminé et isolé du reste de l'organisme. De plus, pour s'en tenir à l'homme, « si l'on admet que toutes les races humaines dérivent d'ancêtres communs par la continuité du plasma germinatif et que ce plasma n'a subi aucune modification de la part de l'organisme dans la longue suite d'individus qui l'ont transmis, il faut avouer qu'il était doué d'une extraordinaire puissance de développement, puisqu'il a produit toutes les variations de structure physique, les différences dans la prédisposition aux maladies, les tempéraments et caractères de toutes sortes qu'ont jamais pu présenter toutes les races qui ont peuplé la terre ; et que toutes ces infinies variétés devaient être contenues en lui ». (Turner.)

En laissant de côté la théorie de Weismann qui n'est, en définitive, qu'une hypothèse dont l'avenir fixera la valeur et la durée, on voit qu'à la question posée plus haut, il n'y a pas de réponse absolue, si l'on s'en tient aux faits. En général, les difformités et les mutilations accidentelles ne se transmettent pas; on ne s'étonne pas que l'enfant d'un père borgne ou manchot ait deux yeux et deux bras. La transmission même des cicatrices n'est pas toujours établie sur des preuves bien solides. Mais en dehors de ces modifications dues à des causes locales, partielles, brutales, il y a celles qui résultent d'actions lentes qui affectent l'être vivant dans son intimité par la nutrition et même par l'éducation. Bien des observations (dont nous avons cité quelques-unes), avant tout les expériences des éleveurs ne sont pas faites pour infirmer la croyance en une transmission de certains caractères acquis.

L'importance pratique et sociale de cette question est très grande; elle n'a échappé à aucun des auteurs qui l'ont traitée. Il est évident que si les modifications acquises par l'individu ne se transmettent pas, sa responsabilité envers les générations suivantes est nulle de ce chef, tandis que, si elles sont transmissibles, même éventuellement, elle devient grave. A notre avis, il n'est pas possible d'admettre que les parents sont de simples dépositaires de la race et « que la confiance actuelle dans l'hérédité d'exercice est mal placée » — quoique l'on en ait souvent fait abus.

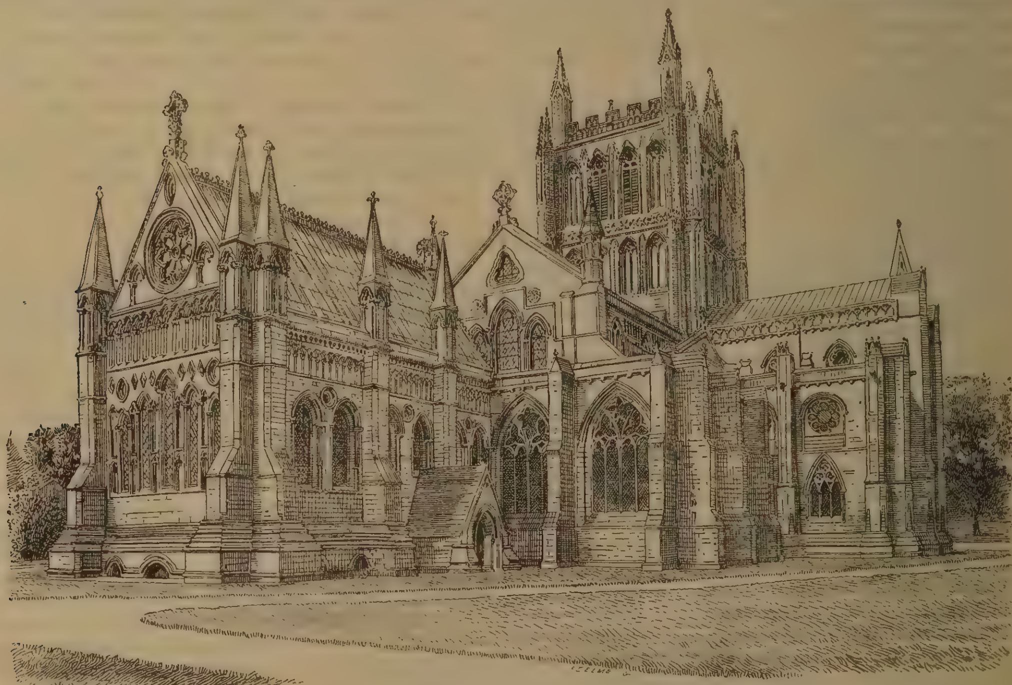
Th. Ribot.

II. Anthropologie. — Nous ne nous occuperons ici de l'hérédité qu'au point de vue de la conservation des caractères ethniques. Il y a toute une étude à faire sur la stabilité, la fixité plus ou moins grande de ces caractères. Aux plus stables appartiennent évidemment l'importance la plus grande. Ce sont ceux qui sont le moins susceptibles d'être modifiés, notamment par les milieux actuels, et qui permettent le mieux par conséquent de distinguer les races. Ils ont servi de base rationnelle aux classifications de celles-ci. Ainsi, la forme des cheveux, presque aplatie chez le nègre où ils ont l'aspect laineux et sont toujours enroulés, est ovale chez le blanc, et ronde chez le jaune. Nous ne pouvons expliquer ces différences que par l'hérédité ethnique, car elles persistent sous tous les climats et dans toutes les conditions. Elles sont caractéristiques de nos trois grandes familles, l'existence de cheveux noirs rudes et droits annonçant par exemple presque à coup sûr la présence, dans une proportion quelconque, de sang mongol. Il en est à peu près de même de la forme du crâne. Elle est relativement longue ou relativement courte suivant les races, en ne considérant que les plus pures (V. Brachycéphale), et les formes intermédiaires s'expliquent par les mélanges. Nous ne connaissons pas la cause déterminante de ces deux différences morphologiques qui, sans signification propre, dépendent des origines ethniques. Il n'est pas prouvé cependant, quoiqu'on ait dit, que certaines déformations laissent toujours intact le type primitif dans la descendance de ceux qui les ont subies. Les autres caractères tirés de la tête osseuse, qui ne sont pas aussi indifférents dans la vie de l'individu et de la race, en subissent l'influence. C'est ainsi qu'on sait fort bien que la culture intellectuelle et les mœurs policées font élargir le crâne, élever le front, et qu'elles ennoblis-

sent les traits de la physionomie. Par l'action du régime alimentaire plus délicat, généralement corrélatif de la civilisation, les dimensions des mâchoires se réduisent, leur saillie en avant diminue, au point que les dents de sagesse se gâtent de bonne heure ou ne se forment pas, que les pommettes et consécutivement le nez ont tendance à se rétrécir, etc. Pour tous ces caractères, l'hérédité est impuissante à maintenir intact indéfiniment les traits des ancêtres en face des changements de la vie. Elle s'annihile elle-même en raison de la transmission plus ou moins générale et constante des modifications acquises. Elle recule, pour mieux dire, devant la puissance héréditaire individuelle. Elle se manifeste cependant toujours sporadiquement chez un plus ou moins grand nombre d'individus, donnant ainsi lieu aux phénomènes de l'atavisme. Et son influence est assez persistante pour que l'association de caractères plus ou moins discordants, comme la saillie des pommettes et l'étroitesse relative du nez, puisse être regardée comme une preuve d'anciens mé anges. La taille est de même un caractère pour la fixation duquel les influences héréditaires l'emportent sur toutes les autres. Elle est modifiée sans doute dans une mesure appréciable par les conditions d'existence dans la limite de notre observation. Mais toutes ces inégalités moyennes sont d'origine héréditaire et sont maintenues par l'action de l'hérédité. La coloration des cheveux paraît être, dans la limite de notre observation, sous la dépendance exclusive de celle-ci. Mais les colorations différentes ne se transmettent pas avec la même uniformité. La coloration des yeux est plus résistante à l'égard de l'action perturbatrice des mélanges. Ces deux caractères sont en corrélation l'un avec l'autre. Et lorsque par exemple à des cheveux noirs s'associent des yeux gris clair ou bleus, on peut être à peu près certain qu'une proportion quelconque de sang de blonds existe dans la population brune observée. Ces mélanges se révèlent plus sûrement lorsque dans une famille de bruns apparaissent, par atavisme, un ou deux enfants blonds, ce qui arrive quelquefois. Il est certainement plus rare de voir des enfants bruns naître de parents blonds ; mais on observe fréquemment des entre-croisements ou des associations discordantes telles qu'un teint de blond avec des cheveux bruns, des yeux bleus avec des sourcils noirs, etc. L'un et l'autre de ces caractères des cheveux et des yeux sont à leur tour en corrélation avec la pigmentation générale du corps, avec la couleur de la peau. Et celle-ci, plus variable, paraît plus accessible à l'action des milieux. Nous ne pouvons cependant expliquer complètement par ceux-ci ni la couleur noire véritable qui ne se perd complètement que par des mélanges, ni la couleur jaune. Il faut voir dans ces différences tranchées l'effet d'actions multiples totalisées, combinées, fixées par l'hérédité. De celles-ci relèvent encore des caractères physiologiques qui sont très secondaires dans la détermination des races, telles que la longévité, la calvitie, la carie dentaire, etc. Les caractères mentaux héréditaires sont infiniment plus importants pour la détermination des races. Mais leur notation échappe aux formules simples et rigoureuses. ZABOROWSKI.

BIBL.: BIOLOGIE. — Consulter, outre les ouvrages cités dans cet article, P. LUCAS, *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*, 1847-50, 2 vol. — DARWIN, *Variation des animaux* et *la Descendance de l'homme*. — HERBERT SPENCER, *Principes de biologie*. — A. DE CANDOLLE, *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*. — GALTON, *Natural Inheritance*, 1889 (dans ce volume, l'auteur, s'appuyant sur des statistiques, conclut que la transmission héréditaire oscille autour d'une moyenne et qu'il y a une sorte de frein qui maintient l'espèce au même niveau). — JACOBI, *Etudes sur la sélection* (recherches sur les familles princières ou célèbres en tout genre : conclut à leur dégénérescence fatale). — DÉJERINE, *l'Hérédité dans les maladies du système nerveux*, 1866. — WEISMANN, *Essais sur l'hérédité*, trad. française, 1891, et *Das Keimplasma, eine Theorie der Vererbung*, 1892. — Th. RIBOT, *l'Hérédité psychologique*, 1893, 5e édit. — SANSON, *l'Hérédité normale et pathologique*, 1893.

HEREFORD. I. VILLE. — Ville d'Angleterre, ch.-l. du comté de Hereford, sur la rive gauche du Wye (qui se jette dans l'estuaire du Severn) ; 20,000 hab. environ. On y trouve une des plus belles cathédrales de l'Angleterre avec deux tours normandes et des chapelles gothiques ; elle a été bâtie de 1079 à 1525. Bibliothèque connue où se trouve en particulier une carte murale grossière qui est un document géographique précieux datant du commencement du XIVe siècle. Commerce important des produits agricoles du comté ; marchés de bestiaux fréquentés. Les environs de la



Cathédrale d'Hereford.

ville sont pittoresques et très fertiles. Hereford est une ville très ancienne; vieil évêché breton rétabli à la fin du VIIe siècle par les Saxons qui en firent un château fort. Le célèbre acteur Garrick y est né.

II. Comté. — Comté d'Angleterre, situé dans la région occidentale du royaume. Il est borné au N. par le comté de Shrop, à l'E. par celui de Worcester, au S. par celui de Gloucester et celui de Monmouth, à l'O. par ceux de Brecknock et Radnor. Superficie : 2,157 kil. q. ; population : 122,000 hab. Le comté est parcouru par le Wye, affluent N. de l'estuaire du Severn, qui coule du N.-O. au S.-E. et au S. et reçoit dans son cours sinueux les eaux du Lug à gauche, du Monnow et du Dore à droite; le Wye est navigable jusqu'à Hereford en tout temps. Le pays est assez accidenté, mais sans hauteurs importantes : des hauteurs moyennes alternent avec des forêts et de larges et fertiles vallées ; les principales élévations sont les collines de Hatteral (800 m.), au S.-O du pays, et les collines de Malverk (420 m.) à l'E. En dehors de Hereford, il n'y a qu'une ville un peu importante, Leominster. L'agriculture et l'élevage du bétail sont les principales ressources des habitants : la laine de Hereford est célèbre en Angleterre. Le bétail comprend environ 25,000 chevaux de labour, 90,000 bœufs, 320,000 moutons, 30,000 cochons. Les poires et les pommes croissent en abondance et l'on en fait des boissons appréciées. La culture du houblon occupe 2,700 hect. D'une manière générale, 33 °/o de la surface du comté représentent la partie cultivée et les jardins, 50 °/o les prairies et 7 °/o les bois. L'industrie est faible. Ph. B.

HÉRELLE (La). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Clermont, cant. de Breteuil; 263 hab.

HEREMANS (François), philologue belge, né à Anvers en 1825, mort à Gand en 1884. Il devint professeur à l'athénée de Gand, puis à l'université de cette ville et y occupa avec éclat la chaire de littérature flamande et de philologie comparée. La liste de ses nombreuses publications se trouve dans la *Bibliographie nationale* de de Koninck (II, 238-240). En voici les principales : *Fleurs de la poésie néerlandaise* (en flam.) (Gand, 1858-64, 2 vol. in-8) ; *Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français* (Anvers, 1867-69, 2 vol. in-8).

HÉREMENCE. Village de Suisse, cant. du Valais ; 1,065 hab. La plupart des maisons sont en bois, brunies par le temps et surélevées au-dessus du sol, pour les mettre à l'abri des souris. La vallée du même nom s'ouvre sur la rive gauche du Rhône sur la ville de Sion.

HÉREMON, roi d'Irlande, du XIIe siècle av. J.-C., qui appartient à l'histoire légendaire de ce pays. Fils de Golamh, surnommé *Milesius*, et chassé d'Espagne par la famine, il aurait abordé avec ses frères en Irlande, défait les princes irlandais ; il eut plus tard à lutter contre ses frères, les vainquit et resta seul maître de la contrée. Il régna, selon la tradition, treize années; il fonda la dynastie milésienne, qui dominait encore l'Irlande lors de l'invasion des Normands (sur ces fables, V. Irlande, § *Histoire*).

HÉRENGUERVILLE. Com. du dép. de la Manche, arr. de Coutances, cant. de Montmartin; 243 hab.

HERENNIUS, philosophe grec de l'école néoplatonicienne. Il était, avec Platon et Origène, disciple d'Ammonius Saccas. Celui-ci, d'après le témoignage de Porphyre, avait révélé à Herennius, ainsi qu'à ses deux condisciples, les parties les plus secrètes de la philosophie; tous trois avaient juré de ne jamais divulguer l'enseignement du maître. Mais Herennius ayant le premier manqué à sa parole, les deux autres se considérèrent comme dégagés. Un autre *Herennius* appartint à la même école et fut disciple de Damascius (Ve siècle ap. J.-C.). Il composa un commentaire de la *Métaphysique* d'Aristote, qui paraît avoir été une compilation des commentaires de Damascius et d'Alexandre d'Aphrodisias. V. Br.

HERENNIUS. Famille romaine, originaire du Samnium, puis établie en Campanie et plus tard une des maisons plébéiennes de Rome. Selon la coutume samnite, les fils ajoutaient au nom de leur père le nom de leur mère ou de leur femme. Ainsi le fils de Cerrinius et de Minia Paculla se nommait Minius Cerrinius; il épousa une Herennia et prit le nom de Herennius Cerrinius. Les Herennius s'enrichirent dans le commerce et occupèrent diverses charges importantes dans l'Etat; sous l'Empire, Herennia Etruscilla épousa l'empereur Decius, dont elle eut un fils nommé Herennius Etruscus Messius Decius.

Parmi les membres de cette famille qui se signalèrent dans l'histoire, nous citerons : *Caius Herennius*, un des triumvirs chargés de régler le partage des terres dans la colonie latine de Plaisance (218 av. J.-C.). — *Herennius Bassus*, sénateur de la ville de Nola en Campanie, un des citoyens les plus importants de la ville. En 215 il fit rejeter les propositions d'Annibal et resta fidèle à l'alliance romaine. — *Herennius Cerinnius*, arrêté comme l'un des principaux hiérophantes des Bacchanales, en 186. — *Marcus Octavius Herennus* vivait vers 150 av. J.-C. D'abord joueur de flûte, il s'adonna au commerce et s'enrichit; ayant été attaqué par des pirates pendant une de ses navigations, il resta vainqueur, et en reconnaissance de cette victoire éleva un temple à Hercule auprès de la porte Trigemina. — *Caius Herennius* vivait vers 120 av. J.-C. Patron héréditaire des Marius, on trouve son nom mentionné lors de l'accusation de corruption portée en 115 contre Caius Marius l'Ancien; Caius Herennius refusa de témoigner contre lui. Il avait une terre près d'Arpinum. — *Marcus Herennius*, consul en l'an 93 av. J.-C. D'origine plébéienne, il fut élu de préférence au noble Marcius Philippus qui était bien plus éloquent. Pline rapporte que sous son consulat on importa dans Rome une quantité considérable de silphium, substance fort chère; il est probable que les Herennius profitèrent du consulat de leur parent pour leur commerce. — *Caius Herennius*, tribun du peuple en l'an 80 av. J.-C. Il mit opposition à la rogation de Sylla pour le rappel d'Afrique de Cneius Pompée. On l'a souvent rapproché du Herennius qui fut lieutenant de Sertorius en Espagne en 76 av. J.-C. et fut tué par Pompée. — *Quintus Herennius*, banquier de Leptis en Afrique, mis à mort sur l'ordre de Verrès, préteur en Sicile, malgré l'attestation de son innocence fournie par cent citoyens romains. — *Caius Herennius*, ami de Ciceron, qui lui dédia son traité *Rhetoricum libri IV*. — *Marcus Herennius*, décurion de Pompée, qui vivait vers 63 av. J.-C. Il fut tué par la foudre, et cette mort parut aux augures un prodige annonçant de grands malheurs pour Rome. — *Caius Herennius*, tribun du peuple en 59 av. J.-C. Ami de Clodius, il l'aida à passer par adoption dans une maison plébéienne. — *Herennius Modestinus* (V. Modestinus). Ph. B.

HÉRENS. Vallée suisse du cant. du Valais, sur la rive gauche du Rhône. Elle a 50 kil. de longueur et s'arrête au pied de la chaîne des Alpes valaisanes et des glaciers de la Dent d'Hérens et de la Dent-Blanche. Arrosée par les rivières Vesonce et Borgne, le val d'Hérens est très remarquable par sa végétation qui, jusqu'à une grande hauteur, reste celle des pays tempérés, ainsi que par les moraines à travers lesquelles la pittoresque route qui conduit de Sion à Evolena, localité principale de la vallée, a été construite.

HERENTHALS. Ville de Belgique, prov. d'Anvers, arr. de Turnhout, sur la Nèthe, affluent de l'Escaut; 6,500 hab. Stat. du chem. de fer d'Anvers à Gladbach et de la ligne de Louvain à Tilbourg. Fabriques de tissus et de couvertures de laine, tanneries, briqueteries. Le principal monument d'Herenthals est la collégiale de Sainte-Waudru, construite en 1417 et qui contient un superbe retable sculpté par Borremans au commencement du XVIe siècle. Herenthals est une des plus anciennes villes de la Belgique; elle fut rebâtie en 1209 par Henri Ier de Brabant, et entourée de murs en 1400.

Canal de Herenthals (V. Campine [Canal de la]).

HERENTHALS (Pierre de), chroniqueur et théologien belge, né à Herenthals, mort à Floreffe en 1391. Il embrassa l'etat religieux dans l'abbaye norbertine de Floreffe dont il devint le prieur. Il composa plusieurs ouvrages d'exégèse et d'histoire dont voici les principaux : *Expositio super librum psalmorum regii prophete*, manuscrit, à la bibliothèque de l'université de Louvain, commentaire moral des psaumes ; *Chronica ab orbis initio seu compendium chronicorum de imperatoribus et pontificibus Romanorum*, qui va jusqu'à l'année 1385. La seule copie complète qu'on en ait se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. Des extraits en ont été publiés par Baluze dans les Vies des papes d'Avignon. Pierre de Herenthals avait aussi rédigé un *Catalogus ac res gestæ abbatum floreffiensium* qui est perdu.

Bibl. : Foppens, *Bibliotheca belgica* ; Bruxelles, 1739, 2 vol. in-4. — Berlière, *Pierre de Herenthals*, dans les *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, 1889, t. XVIII. — Auger, *Etude sur les mystiques des Pays-Bas au moyen âge* ; Bruxelles, 1892, in-8.

HÉRÉPIAN. Com. du dép. de l'Hérault, arr. de Béziers, cant. de Saint-Gervais, sur la rive droite de l'Orb ; 1,238 hab. Stat. du chem. de fer du Midi, ligne de Bédarieux à Castres. Mines de cuivre, zinc et argent de la concession de la Vincelle. Distillerie, fabrique de plâtre, moulins.

HERERO. Tribu de l'Afrique centrale, se rattachant au groupe des Betchouanas et à la grande famille cafre ou bantou. Ils se divisent eux-mêmes en Herero de l'Ouest (Ovaherero) et Herero de l'Est (Ovambandyeroa). Il y a plus d'un siècle, cette tribu, cédant à une impulsion inconnue vers la côte occidentale de l'Afrique, est entrée en lutte avec les Hottentots-Damara, qu'elle a dépossédés de leurs meilleures terres. En 1876, la spoliation étant un fait accompli, le gouvernement britannique a traité avec les chefs herero et reconnu la Hereroland, dont la superficie est d'environ 260,000 kil. q., de l'embouchure du Cunene à Walfisch Baï. Les Portugais revendiquent toutefois la partie de la côte comprise entre le Cunene et le cap Frio. On évalue à 90,000 âmes environ la population totale de la tribu herero.

HÊRES. Com. du dép. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes, cant. de Castelnau-Rivière-Basse ; 293 hab.

HÉRÉSIE. On trouvera dans la série alphabétique de notre *Encyclopédie* des notices sur toutes les hérésies qui ont reçu un nom en l'histoire ecclésiastique ; nous ne nous occupons ici que des mesures instituées dans l'Eglise et dans l'Etat, pour les réprimer. Sous ce rapport, l'hérésie nous semble pouvoir être définie en son double cas : la profession obstinée, de la part de personnes se prétendant chrétiennes, d'une doctrine réprouvée par l'Eglise, ou la réprobation d'une doctrine professée par l'Eglise. — Les théologiens et les canonistes s'accordent à la considérer comme le plus grand des crimes ecclésiastiques, parce qu'elle attaque les fondements de la religion ; et l'Eglise romaine, en son style officiel, la désigne ordinairement sous les noms de *hæretica fœditas*, *hæretica pestis*, *secta abominabilis*, *secta detestabilis*, *exsecrandi errores*. Aussi l'hérésie est-elle punie des plus grandes peines canoniques : déposition pour les clercs, excommunication pour tous et privation de sépulture ecclésiastique. La peine s'étend aux enfants : ils sont irréguliers, c.-à-d. incapables de recevoir les ordres ou de faire les fonctions de ceux qu'ils ont reçus, au premier degré, si c'est leur mère qui est hérétique ; jusqu'au second, si c'est leur père. La bulle *Apostolicæ sædis* de Pie IX (12 oct. 1869) frappe d'une excommunication *latæ sententiæ*, spécialement réservée au pape, tous les apostats de la foi chrétienne, et tous les hérétiques en général et en particulier, quels que soient leur nom et la secte à laquelle ils appartiennent, ainsi que leurs adhérents, recéleurs, fauteurs et défenseurs, quels qu'ils soient.

Dès que le christianisme fut devenu la religion des empereurs, ceux-ci furent induits à traiter les hérétiques comme des rebelles et des malfaiteurs. Sous Constantin, Arius et ceux qui étaient restés fidèles à sa doctrine furent bannis ; des soldats furent chargés de réduire les donatistes et procédèrent avec une sanglante violence. Théodose le Grand rendit de nombreux et sevères édits contre les hérésies ; après lui Honorius, Arcadius, Théodose le Jeune et d'autres empereurs ; ces édits sont contenus dans le *Code Théodosien*, liv. XVI ; la plupart sous le titre V, *De Hæreticis* ; quelques-uns sous d'autres titres ; puis, Justinien en 529. Les pénalités instituées par cette législation sont : l'incapacité d'exercer, dans l'Etat, aucune fonction lucrative ou honorifique, d'acquérir et de transmettre des propriétés, de former des contrats obligatoires ; l'amende, la confiscation des biens, le bannissement, les châtiments corporels et même la mort. Cette dernière peine fut appliquée pour la première fois à *Priscillien* (V. ce nom) et à quelques-uns de ses adhérents mis à la torture et décapités à Trèves, sous Maxime (385). Des écrits de Priscillien, récemment découverts et publiés à Wurzbourg en 1886, semblent bien démontrer qu'il était complètement innocent des doctrines et des faits pour lesquels il fut condamné, et que l'application de la peine de mort au crime d'hérésie fut inaugurée par un assassinat juridique. Saint Martin de Tours et d'autres ecclésiastiques fort estimés avaient protesté contre son supplice. Dans l'Eglise grecque, saint Jean Chrysostome estimait que le pouvoir civil doit se borner à empêcher les hérétiques de s'associer en communauté régulière et de célébrer un culte public ; mais saint *Augustin* (V. ce nom, t. IV, p. 665, col. 2) enseigna que les princes et les magistrats doivent réprimer par des peines temporelles toute hérésie condamnée par les évêques, demandant toutefois que le coupable ne fût point mis à mort. Saint Léon le Grand et saint Jérôme le dépassèrent, en approuvant l'exécution capitale des hérétiques ; saint Grégoire le Grand écrivait que leur conversion doit être poursuivie *verberibus et cruciatibus*. Innocent III frappa d'excommunication et de déposition les princes qui hésitaient à exterminer les hérétiques ; en 1215, au concile de Latran, il fit confirmer l'institution de commissions spéciales chargées de suppléer les évêques pour l'extirpation des hérésies, et ainsi produisit le germe qui, bientôt après, engendra la terrible juridiction du Saint-Office et la procédure qui outragea pendant tant de siècles toutes les règles de la justice (V. Inquisition). Vers le même temps, Frédéric II (1224-32) publia plusieurs édits assimilant l'hérésie aux crimes publics, ordonnant aux princes et aux magistrats de l'Empire de rechercher les suspects, de les livrer aux inquisiteurs, qu'il prenait sous sa protection, de brûler les condamnés, d'exclure de toute fonction leurs descendants, fauteurs et défenseurs. En France, l'hérésie fut mise au nombre des *cas royaux*, comprenant les crimes de lèse-majesté, de rapt, d'incendie, de meurtre, de fausse monnaie, de violation de sauf-conduit. Ce fut en vertu de ces lois que Jeanne d'Arc fut condamnée et brûlée comme hérétique. Partout l'Etat se mit au service de l'Eglise, et sanctionna les peines décrétées par elle : confiscation des biens, démolition des maisons, mort civile. L'Eglise elle-même ne prononçait pas les sentences de mort, mais elle les approuvait. Quelques docteurs avaient demandé qu'au lieu de tuer les hérétiques, on essayât de les convertir ; saint Thomas d'Aquin démontra scolastiquement que, si les crimes contre l'Etat sont justement punis de mort, il est juste, à plus forte raison, de frapper de la même peine les crimes contre l'Eglise. Léon X consacra cette doctrine par une confirmation solennelle et infaillible, en condamnant comme une erreur impie l'opinion, qu'il est contraire à la volonté de Dieu de brûler les hérétiques. Aujourd'hui même que *le malheur du temps* l'a privée de l'aide du bras séculier dans la plupart des pays, l'Eglise romaine condamne encore dans son *Syllabus* (XXIV) l'opinion qu'elle n'a pas le droit d'employer la force : *Ecclesia vis inferendæ potestatem non habet*.

Les deux puissances associant ainsi leur action pour un

même objet, il en résulta que l'hérésie fut considérée en France comme constituant, à la fois, un cas ecclésiastique et un cas royal : *cas ecclésiastique*, parce qu'elle combat la doctrine de l'Eglise ; *cas royal*, à cause du trouble et du scandale qui devaient s'ensuivre dans un Etat où le souverain s'était déclaré protecteur de l'Eglise et conservateur de ses lois. En conséquence, on distinguait en cette matière deux sortes de jugements : l'un sur le droit, décidant si telle opinion était orthodoxe ou hérétique ; l'autre sur le fait, déclarant que telle personne avait professé une doctrine jugée hérétique. La première question appartenait à l'Eglise : c'étaient l'évêque, le concile ou le saint-siège qui devaient la résoudre ; mais les théologiens et les canonistes gallicans exigeaient que cette sentence prît pour règle les décisions de l'Eglise universelle, et qu'elle ne condamnât pas comme hérétiques ceux qui soutenaient des sentiments que l'Eglise n'avait point encore condamnés, quand même ces sentiments eussent été mauvais. C'est pourquoi il était défendu aux archevêques et aux évêques d'exiger des souscriptions de formulaires ou d'actes analogues autrement qu'en vertu d'une délibération des évêques, revêtue de lettres patentes enregistrées au Parlement. Quant à la question de fait, elle était entièrement de la compétence des juges laïques. Mais ceux-ci, non satisfaits de ce partage, s'ingéniaient à usurper les attributions des juges d'Eglise, prétextant des faits de sédition, scandale public, trouble, réunion illicite, relevés dans les accusations d'hérésie. Ces empiétements se trouvèrent implicitement autorisés par un édit de 1695, art 30. D'autre part, l'Eglise classait primitivement les hérétiques parmi les blasphémateurs (V. Blasphème), et de tout temps elle a flétri du nom de blasphème les doctrines qu'elle condamnait. Les juges laïques pouvant punir le blasphème sans intervention de la juridiction ecclésiastique, il leur suffisait de donner ce nom aux opinions qui blessaient leur sentiment, pour s'estimer autorisés à sévir directement contre ceux qui les soutenaient. E.-H. Vollet.

Bibl. : Havet, *l'Hérésie et le bras séculier au moyen âge*; Paris, 1880.

HÉRÉTIQUE (Droit romain et droit ancien) (V. Hérésie).

HERFORD. Ville de Prusse, prov. de Westphalie, située au confluent de l'Aa et de la Werra (affluent important du Weser) ; 17,000 hab. environ. Eglise ogivale du xive siècle, église gothique de Saint-Jean ; commerce important de laine, machines à coudre, meubles, tapis, cuir, cigares ; filatures de coton et de lin. Herford doit son existence à une ancienne abbaye de bénédictines, fondée en 838 sous le roi Louis le Pieux. La nouvelle ville s'est élevée près de la vieille ville en 1224 ; au xiiie et au xive siècle, on y construisit les églises qui existent encore ; la ville fit partie de la Ligue hanséatique et accepta les principes de la Réforme ; en 1547, l'abbesse abandonna ses droits au duc de Julier ; après l'extinction de cette famille (1609), la ville s'efforça de conquérir ses droits et fut en 1631 reconnue ville libre d'Empire ; mais, en 1647 et en 1652, elle fut prise par le Brandebourg, qui lui contestait la réalité de ses droits. Le 1er août 1759, le prince héritier de Brunswick y défit les Français commandés par le duc de Brissac ; parmi les abbesses les plus célèbres, nous citerons la princesse Elisabeth. En 1803, l'abbaye fut sécularisée et passa avec la ville sous la domination de la Prusse après une courte période (1807-13) pendant laquelle elle dépendit de la Westphalie. Ph. B.

HERGENRŒTHER (Joseph de), cardinal, né à Wurzbourg le 15 sept. 1824, mort à Bregenz (Tirol), le 4 oct. 1890. Après avoir été professeur de droit et d'histoire ecclésiastique à Wurzbourg, il fut nommé archiviste du saint-siège et cardinal en 1879, en récompense de son ardeur à défendre l'infaillibilité du pape. Œuvres principales : *Photius* (Ratisbonne, 1866-9, 3 vol.) ; *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte* (Fribourg, 3 vol. in-8), traduit en français par l'abbé Bellet (1886-90, t. I à V) ; *Leonis X Regesta* (Fribourg, 1884 et suiv.). Ce cardinal a aussi donné une nouvelle édition du dictionnaire de Wetzer et Wette, *Kirchenlexicon* (1882 et suiv., 12 vol. in-8).

HERGISWYL. Village de Suisse, cant. d'Unterwalden ; 1,346 hab. Stat. du chem. de fer du Brunig. Il est situé au pied du Pilate et c'est de ce village que l'ascension de cette montagne s'opère le plus souvent.

HERGLA. Bourg de la Tunisie, sur le bord du golfe d'Hammamet; 1,500 hab. Les maisons sont en partie ruinées. Vieille citadelle byzantine en mauvais état, reste d'une colonie romaine appelée *Horrea Cœlia*.

HERGNIES. Com. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Condé-sur-l'Escaut ; 3,391 hab. Mines de houille, exploitées par la Compagnie d'Anzin.

HERGUGNEY. Com. du dép. des Vosges, arr. de Mirecourt, cant. de Charmes ; 301 hab.

HERHAN (Louis-François), typographe français, né à Paris le 3 août 1768, mort à Paris, à l'hospice des Ménages, le 21 mai 1854. Il travailla avec Hoffmann et les Didot à la confection des assignats et inventa en 1800 un procédé de *stéréotypage* (V. ce mot) avec matrices de cuivre creuses, qui rivalisa quelque temps avec celui de Firmin Didot et qui produisit un nombre considérable de vol. in-18, in-12 et in-8, sortis tant des ateliers de Herhan lui-même que de l'imprimerie Mame ; mais il fut assez tôt abandonné à cause de son prix élevé. L. S.

HER-HOR (Archéol. égypt.), premier prophète d'Ammon, vice-roi d'Ethiopie et généralissime des troupes égyptiennes. Il profita de l'incapacité de Ramsès XII, le dernier pharaon de la XXe dynastie, pour exercer du vivant de ce prince la souveraineté effective. A la mort de Ramsès XII, il fit valoir les droits qu'il tenait de sa mère, laquelle était de sang royal, et s'empara du trône en formant son cartouche prénom de son propre titre de premier prophète d'Ammon. Il a terminé le temple de Khons à Karnak.

HÉRIBERT (V. Herbert et Aribert).

HÉRIC. Com. du dép. de la Loire-Inférieure, arr. de Châteaubriant, cant. de Nort; 4,048 hab.

HÉRICART-Ferrand, vicomte de Thury (Louis-Etienne-François), ingénieur et agronome français, né à Paris le 3 juin 1776, mort à Rome le 15 janv. 1854. Il était fils d'un conseiller à la chambre des comptes et neveu de A.-F.-C. *Ferrand* (V. ce nom). Il entra en 1795 à l'Ecole des mines Nommé ingénieur ordinaire en 1802, ingénieur en chef en 1810, chargé de 1809 à 1830 de l'inspection générale des carrières de Paris et de 1823 à 1830 de la direction des travaux de Paris, il fit exécuter les importants travaux de consolidation et le soigneux aménagement des catacombes, où il trouva en outre matière à deux intéressantes collections : l'une, géologique, d'échantillons de tous les bancs de pierre du bassin parisien ; l'autre, anatomique, des plus curieux d'entre les ossements entassés dans cette vaste nécropole. Il s'occupa aussi beaucoup d'agronomie, s'attachant surtout à la question des irrigations et à celle des engrais. Il employa enfin tous ses efforts à faire revivre l'industrie depuis longtemps délaissée des puits artésiens. Le dép. de l'Oise, où était située sa terre de Thury, puis celui de la Seine l'envoyèrent de 1815 à 1827 à la Chambre des députés, où il siégea à droite. Il fut élevé, en 1834, au grade d'inspecteur général des mines et mis à la retraite en 1848. Il avait été élu membre libre de l'Académie des sciences de Paris le 15 nov. 1824, en remplacement du duc de Lauraguais. Il a publié de nombreux ouvrages : *Minéralogie synoptique*, en collaboration avec L.-C. Houry (Paris, 1805, in-8) ; *Description des catacombes de Paris*, avec une préface historique (Paris, 1815, in-8) ; *Considérations géologiques et physiques sur les puits forés* (Paris, 1823, in-8 ; 2e éd., 1829) ; *Du Dessèchement des terres cultivables* (Paris, 1831, in-8), etc. Il est également l'auteur d'une cinquantaine de mémoires parus dans le *Journal des mines* (1799 à 1815), dans les *Annales des mines* (1re sér., t. VIII, à 2e sér., t. III), dans le *Bulletin de la Société*

d'encouragement (t. IX à XXXIX), dans le *Journal de physique* (t. LXV), dans les *Annales de la Société d'horticulture* (t. X à XXVI), et de quantité de rapports présentés soit à la Société d'agriculture et à la Société d'encouragement, dont il était membre, soit à la Société d'horticulture, qu'il a fondée, soit aux nombreux jurys d'expositions dont il fit partie. Il a enfin collaboré au *Nouveau Dictionnaire d'agriculture*, à la *Maison rustique*, à la *Revue agricole*, etc. Léon SAGNET.

BIBL.: X..., *Notice sur le vicomte Héricart de Thury*; Paris, 1854, in-8. — DE VILLIERS DU TERRAGE, *id.*; Paris, 1855, in-8. — V. TREMBLAY, *id.*; Beauvais, 1855, in-18. — DANJOU, *id.*; Beauvais, 1857, in-8. — L. DE LAVERGNE, *Eloge de M. Héricart de Thury*, dans *Bull. de la Soc. d'agricult. de France*, année 1855.

HÉRICAULT (Charles d') (V. RICAULT).

HÉRICOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Saint-Pol-sur-Ternoise; 163 hab.

HÉRICOURT (*Oricortis*, *Hericurtis*). Ch.-l. de cant. du dép. de la Haute-Saône, arr. de Lure, sur la Lusine ou Lisaine; 4,720 hab. Stat. de la ligne du chem. de fer de Dole à Belfort. Moulin, brasserie, filatures, tissages, teintureries, tanneries, tuileries, poteries. Héricourt était, au moyen âge, le ch.-l. d'une importante seigneurie qui comprenait dix-sept villages de la région. Pierre d'Héricourt la vendit au commencement du XIVe siècle à Renaud, comte de Montbéliard, puis elle passa successivement à Jeanne de Montbéliard (1332), et à Marguerite de Bade (1347) qui affranchit ses sujets du droit de mainmorte en 1361. Albert et Léopold, ducs d'Autriche, s'en emparèrent par force en 1369, et peu après (1374) accordèrent aux habitants de la ville des libertés communales. Thiébaud VI, sire de Neuchâtel, l'acquit en 1377. Thiébaud VIII ne sut pas défendre, en 1425, le château, qui fut assiégé et pris par Jean de Fleckenheim, évêque de Bâle, son suzerain. En 1474, Claude de Neuchâtel s'étant rangé du côté du duc de Bourgogne, Sigismond, archiduc d'Autriche, vint devant Héricourt, où se trouvait Etienne de Hagenbach, lieutenant de Charles le Téméraire, et la place dut se rendre. Ulrich, duc de Wurttemberg et prince de Montbéliard, acheta la terre en 1506, mais les comtes de Furstemberg, de Werdemberg et d'Ortembourg la lui disputèrent durant de longues années. Claude-François de Rye, héritier des Neuchâtel, l'envahit même en 1561, puis en fut chassé au bout de quelques mois. La ville fut occupée par l'armée des Guises, en 1588, parce que Frédéric, comte de Montbéliard, était entré dans le camp du roi de Navarre, mais on la reprit aussitôt. Nouveaux sièges, par le duc Charles de Lorraine en 1635, par le général autrichien Galas en 1636, et par le maréchal de Luxembourg en 1676. Les 15, 16 et 17 janv. 1871, le général Bourbaki, dont les troupes bivouaquaient en plein air sur les hauteurs de la rive droite de la Lusine, y lutta vainement contre le général de Werder qui s'était fortifié dans les villages de la rive gauche et couvrait le corps d'investissement de Belfort (V. FRANCO-ALLEMANDE [Guerre]). De l'ancien château d'Héricourt, brûlé en 1425, puis reconstruit, et réparé en 1587, il ne reste plus que *la Tour d'Espagne* (XVIe siècle) et de vastes caves où une partie de la population se réfugia pendant le bombardement de 1871. L'église, dont la nef est romane et le chœur gothique, a une cloche, datée de 1516, pesant environ 1,000 kilogr. Près de cette église on remarque quelques maisons anciennes. Au hameau de Saint-Valbert, ancien prieuré de l'ordre de Saint-Benoît dépendant de l'abbaye de Luxeuil. Armes de la ville : *coupé d'azur et d'argent, l'azur chargé d'une balance d'or et l'argent chargé d'un tau d'or.* LEX.

HÉRICOURT-EN-CAUX ou **SAINT-DENIS** D'HÉRICOURT. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. d'Ourville; 909 hab.

HÉRICOURT-SAINT-SAMSON. Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Formerie; 147 hab.

HÉRICOURT DE VATIER (Louis de), jurisconsulte français, né à Soissons en 1687, de famille noble, mort en 1752. Il avait été sous-ingénieur dans l'armée; mais le manque de fortune l'avait fait renoncer à l'état militaire. Il passa rapidement dans l'ordre de Saint-Benoît et dans la congrégation de l'Oratoire, puis se livra à l'étude et à la pratique du droit : dès 1712, il était avocat au Parlement. De 1714 à 1736, il collabora au *Journal des Savants*. Œuvres principales : *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Eglise touchant les bénéfices et les bénéficiers, extraite de la Discipline du P. Thomassin* (Paris, 1717, 1721, in-4); *Lois ecclésiastiques de France dans leur ordre naturel, et une analyse des livres du droit canonique conférés avec les usages de l'Eglise gallicane* (Paris, 1719, 1721, 1729, 1743, 1756, 1771, in-fol.); l'édition posthume de 1771 est la plus recherchée, à cause de la table des matières et des citations marginales insérées par Pinault, et des notes de Piales et de Mey; *Traité de la vente des immeubles par décret, avec un recueil d'édits, déclarations et règlements des cours souveraines* (Paris, 1727, 1738, 1752, 1771, 2 vol. in-4); *Coutumes du Vermandois, avec commentaires de divers auteurs, notes et préface* (Paris, 1728, 2 vol. in-8); *Droit public*, formant le IVe livre de l'édition des *Lois civiles* de Domat (Paris, 1735, 2 vol. in-4). E.-H. V.

HÉRICY. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. du Châtelet; 1,158 hab.

HÉRIE (La). Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Hirson; 260 hab.

HÉRIE-LA-VIÉVILLE (La). Com. du dép. de l'Aisne, arr. de Vervins, cant. de Sains; 635 hab.

HERIGER, chroniqueur belge, mort à Lobbes en 1009. Il entra vers 955 à l'abbaye bénédictine de Lobbes et y dirigea brillamment l'école monastique. Il suivit ensuite son ami *Notger* (V. ce nom), évêque de Liège, en Italie vers 985; il devint abbé de Lobbes en 990 et garda cette dignité jusqu'à sa mort. C'était un lettré de grand mérite, joignant à la connaissance approfondie de la littérature sacrée celle des principaux écrivains de l'antiquité classique. Son principal titre à l'attention de la postérité est son *Gesta episcoporum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, éd. par Kœpke dans les *Monumenta Germaniæ historica*, t. VII, premier travail d'ensemble qui ait été entrepris sur l'histoire de Liège. Ses autres ouvrages sont : un fragment d'une *Vie métrique de saint Ursmar* (publié dans Mabillon, *Acta Sanct. ord. S. Bened.*, III); *Vita Landoaldi* (*Acta Sanct.*, mars, III); *Dicta domini Herigeri abbatis de corpore et sanguine Domini* (publ. dans Cellot, *Historia Gottescalci* (Paris, 1865, in-fol.); *Epistola Herigeri abbatis ad Hugonem*; c'est une dissertation chronologique très intéressante (publ. dans Martène et Durand, *Thesaurus anecdot.*, I). E. H.

BIBL. : *Histoire littéraire de la France*, t. VII. — VOSS, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*; Louvain, 1865, 2 vol. in-8. — KURTH, *Notice sur un manuscrit d'Heriger et d'Anselme*, dans le *Bull. de la Comm. roy. d'hist. de Belgique*, 1875. — KURTH, *Heriger*, dans la *Biographie nationale de Belgique*.

HÉRIGONE (Pierre), mathématicien français, qui vécut à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle, et qui n'est connu que par la publication d'un *Cursus mathematicus* en 6 vol., parus de 1634 à 1644 (il y a une édition française). Il avait adopté un système de notations tout à fait particulier, dont rien n'a survécu. Ainsi 2 | 2 est le signe d'égalité; *a* 3 | 2 *b* veut dire *a* plus grand que *b*. Dans le sixième volume ou *Supplementum* publié pour la première fois en 1642, se trouve le plus ancien exposé imprimé de la méthode *de maximis et minimis* de Fermat.

HÉRILLE, de Carthage, philosophe grec de l'école stoïcienne; il était disciple de Zénon de Citium, et vécut vers le milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Diogène Laërce nous a laissé une liste d'une douzaine de ses ouvrages, dont il dit qu'ils étaient courts, mais pleins de force. Le même auteur nous apprend qu'Hérille contredisait souvent son maître, Zénon. C'est ainsi, qu'au témoignage de Cicéron, il faisait consister le souverain bien

uniquement dans la science : rien en dehors d'elle ne mérite d'être recherché. Et il définissait la science à la façon stoïcienne, la possession de représentation que ne saurait ébranler aucun raisonnement. Hérille s'éloignait de la véritable doctrine stoïcienne pour se rapprocher du péripatétisme, lorsque, à côté de la fin suprême, la science, accessible au seul sage, il distinguait une autre fin, relative et subordonnée (ὑποτελίς), que peuvent atteindre même ceux qui ne sont pas des sages. Ce qu'il désignait sous ce nom, c'étaient les biens corporels et extérieurs. D'autre part, cependant, nous voyons (Diog. Laërce) qu'il regardait comme indifférent tout ce qui est intermédiaire entre la vertu et le vice ; et Cicéron range Hérille de Carthage parmi les philosophes, tels que Pyrrhon et Ariston, qui tenaient toutes choses, hormis la vertu, pour indifférentes. Cicéron parle à plusieurs reprises d'une école d'Hérille, qui était abandonnée de son temps, mais nous n'avons aucun renseignement sur cette école. V. Br.

HÉRIMONCOURT. Com. du dép. du Doubs, arr. de Montbéliard, cant. de Blamont, sur le Gland; 3,030 hab. Eglise luthérienne. Fonderie et tréfilerie de cuivre. Importantes fabriques d'horlogerie et de grosse quincaillerie.

HÉRIN. Com. du dép. du Nord, arr. et cant. (S.) de Valenciennes ; 2,314 hab. Sucreries. Mines de houille, exploitées par la Compagnie d'Anzin. Stat. du chem. de fer de Somain à Péruwelz.

HERINGSDORF. Village et bain de mer fréquenté de Prusse, prov. de Poméranie, dans l'île d'Usedom, sur une côte ombragée par de magnifiques bois de hêtres ; 1,000 hab. Maisons de villégiature élégantes, jolies promenades et points de vue. Pendant la saison des bains, on compte de 7,000 à 8,000 baigneurs.

Bibl. : Wallenstedt, *Das Ostseebad Heringsdorf;* Berlin, 1879.

HÉRINNES. Com. de Belgique, prov. de Brabant, arr. de Bruxelles, sur la Marcq, affluent de la Dendre ; 4,000 hab. Stat. du chem. de fer de Bruxelles à Lennick-Saint-Quentin ; Blanchisseries de toiles, grand commerce agricole.

HÉRIOT (John), publiciste anglais, né à Haddington le 22 avr. 1760, mort à Chelsea le 29 juil. 1833. Il terminait ses études à l'université d'Edimbourg, lorsque des malheurs de famille l'obligèrent à s'engager dans l'infanterie de marine. Lieutenant en 1780, il servit sur la côte d'Afrique et aux Indes. Mis en demi-solde à la paix de 1783, il se mit à écrire, collabora à l'*Oracle*, au *World*, dont il devint rédacteur en chef et fut mis à la tête du *Sun* fondé pour soutenir la politique de Pitt (1793). Il dirigea ce journal avec un succès considérable jusqu'en 1806. Il obtint alors un emploi à la loterie, fut nommé payeur-général adjoint aux Iles Sous le Vent en 1810 et contrôleur de l'hôpital de Chelsea en 1816. Citons de lui deux nouvelles : *The Sorrows of the Heart* (1787) et *The Half Pay officer* (1789), où il a raconté des épisodes de sa vie ; un compte rendu de la bataille d'Aboukir, d'après les notes d'un officier (1792) et *An Historical Sketch of Gibraltar* (1792), son ouvrage le plus connu. R. S.

HÉRIOT (Zacharie-Olympe), officicier et négociant français, né le 5 juin 1833. Sorti de l'Ecole de Saint-Cyr en 1855, il fit la campagne d'Italie comme lieutenant, celle de 1870 comme capitaine, fut promu chef de bataillon en 1879, hérita, la même année, de son frère, propriétaire de 172 des 440 parts de la Société des grands magasins du Louvre, et, ayant peu après donné sa démission, succéda en 1885 à M. Chauchard comme directeur de cet important établissement. En 1886, il fit construire à ses frais à La Boissière, près de Rambouillet (Seine-et-Oise), l'orphelinat Hériot, qui fut solennellement inauguré par son ami, le général Boulanger, alors ministre de la guerre, et où sont élevés gratuitement, de cinq à treize ans, 160 fils de militaire envoyés ensuite dans les écoles d'enfants de troupe (V. Ecole, t. XV, p. 424). En 1888, il fut le héros d'un fait divers qui, sous le nom de « drame de La Boissière », passionna assez longtemps l'opinion publique. Il vit, depuis lors, retiré des affaires. Sa fortune est évaluée à une cinquantaine de millions.

Bibl. : *Le Figaro*, 13, 14 et 15 juin 1888, 8 et 15 nov. 1888.

HÉRI-ROUD. Fleuve de l'Afghanistan septentrional ; il naît sur le versant septentrional du Kohi-Baba, contrefort occidental de l'Hindou-Kouch, de deux sources appelées Dschangal et Tingal, à 2,900 m. d'alt. environ, coule vers l'O. entre le Sefid-Koh et le Sija-Koh, baigne la campagne de Hérat et à 500 kil. de sa source atteint la frontière de la province persane de Khoraçan ; il se dirige alors vers le N. en formant cette frontière, traverse la chaîne de Kohi-Kaltou, reçoit le Kechef qui passe à Méched, pénètre à Serachs, dans le territoire turcoman russe, prend le nom de Teschend et, se dirigeant vers le N.-O., se sépare en plusieurs bras qui se perdent dans les oasis des Turcomans Tekkés. La longueur de son cours dépasse 800 kil. C'est l'*Arius* des anciens ; il paraît probable que le Héri-Roud coulait autrefois parallèlement au Mourghab et se jetait comme lui dans l'Oxus (aujourd'hui l'Amou-Daria). La vallée du Héri-Roud était alors une des voies les plus fréquentées entre l'Iran et la Transoxiane. Ph. B.

HERIS (Guillaume), plus connu sous le nom de frère *Herman de Sainte-Barbe*, poète latin, né à Liège en 1657, mort à Namur en 1724. Il maniait le vers latin avec une extrême facilité, mais il donna dans le mauvais goût de son époque pour les acrostiches, les anagrammes, les vers tautogrammes et autres puérils jeux d'esprit. Son *Carmelus triumphans seu sacræ panegyres sanctorum Carmelitarum* (Liège, 1688, in-4), est un vrai tour de force : tous les mots de chaque panégyrique commencent par la lettre initiale du nom du saint auquel il est consacré. Il composa encore deux œuvres du même genre : *Carmelo-Parnassus* (Liège, 1687, in-4), et *Patrocinium divi Josephi* (*id.*, 1691, in-4). Heris écrivit aussi une *Chronica ordinis carmelitarum Belg.-Wallon.*, qui ne fut jamais publiée ; le manuscrit se trouve à la bibliothèque des Rédemptoristes à Liège.

HÉRISAU. Ville de Suisse, cant. d'Appenzell (Rhodes extérieures), sur la rivière la Glatt ; 12,937 hab. C'est le chef-lieu et le siège des autorités de cette petite république. La contrée est fertile et riche en industries, fabrication d'articles de coton, teintureries, impressions en couleurs et broderies. La population est habile et aisée. On remarque tout près de la ville les ruines de deux vieux et grands châteaux, Rosenbourg et Rosenberg, d'où l'on jouit d'une vue magnifique et, dans le centre de la localité, une tour qui date du VIe siècle.

HERISHAOU ou **HEROUSHAOU** (V. Heroushou).

HÉRISSANT (Louis-Théodore), diplomate et littérateur français, né à Paris le 7 juin 1743, mort à Paris le 21 mai 1811. Avocat de 1765 à 1771, il passa plusieurs années en Allemagne pour y étudier le droit germanique. En 1772, le duc de Choiseul le nommait secrétaire à la légation de la diète de Ratisbonne. Il resta vingt ans dans cette ville, y reçut en 1777 le titre de conseiller, puis abandonna la carrière diplomatique pour ne plus s'occuper que d'histoire et de littérature. Hérissant publia surtout des notices historiques et des biographies. Ses principaux ouvrages sont : *Epître sur le goût; Eloge de P. Restaut*, en tête de la 10e édition de la *Grammaire* (Paris, 1765); *Nouvelles Recherches sur la France, ou Recueil de mémoires historiques sur quelques provinces, villes et bourgs du royaume* (Paris, 1766, 2 vol.); *Eloge historique d'Houdart de La Motte; Avis aux Princes catholiques, ou Mémoires de canonistes célèbres, sur les moyens de se pourvoir contre les refus injustes de la cour de Rome, soit pour les bulles des prélatures, soit pour les dispenses des empêchements dirimants*, etc. (Paris, 1768, 2 vol.); *Epître à Dorat; Précis de la vie de Malebranche; Lettre sur l'Imitation de P. Corneille*, dans l'*Année littéraire* (1770); *Eloges du duc d'Orléans, régent; du comte de Caylus, et de Joly de*

Fleury (*Galerie française*, 1770); *Bibliothèque de Société*, contenant des mélanges intéressants de littérature et de morale en collaboration avec Chamfort (Paris, 1771, 4 vol.); *le Fablier français, ou Elite des meilleures fables depuis La Fontaine, avec une notice sur les auteurs* (Paris, 1771); *Principes de style ou Observations sur l'art d'écrire* (1779); *Observations historiques sur la littérature allemande* (1781); *Fables et discours en vers* (1783); *l'Alchimiste ou les Deux Seigneurs* (1783), comédie en deux actes et en vers, en collaboration avec Anson, etc. Hérissant s'est fait en outre le continuateur et l'éditeur de la *Galerie française* de Gautier et a collaboré à la *Bibliothèque historique de la France*. Ch. le G.

HÉRISSANT des Carrières (Jean-Thomas), grammairien et littérateur français, né à Paris en 1742, mort à Londres en 1820, frère du précédent. Après avoir été libraire-éditeur à Paris, il quitta la France pour l'Angleterre et resta à Londres, où il se fit bientôt une grande réputation par son enseignement de la langue française. Etant encore à Paris, il avait publié : le *Catalogue de la bibliothèque de Mme de Pompadour* (Paris, 1765); à Londres il publia : *Histoire d'Angleterre*, traduite de l'anglais de Goldsmith (sous forme de lettres, 1777); *Précis de l'histoire de France jusqu'au temps présent* (en anglais et en français, 1792), qui fut continué plus tard jusqu'en 1815; *The Catechism of the Church of England in french, so as to facilitate the true prononciation of the french to the beginners*, etc. (1790); *Grammatical Instituts of the French Language, designed for the use of schools* (1793); *Exercises of the rules and construction of French Speech* (1795); *A Grammar of the French* (1796); *Petit Parnasse français ou Recueil de morceaux dans tous les différents genres de poésies françaises, à l'usage de la jeunesse* (1796). Ch. Le G.

HÉRISSART. Com. du dép. de la Somme, arr. de Doullens, cant. d'Acheux ; 734 hab.

HÉRISSAYE (Noël du Fail, sieur de La (V. Du Fail).

HERISSÉ (René-Félix Le), homme politique français, né à Antrain (Ille-et-Vilaine) le 14 déc. 1857. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, il était promu, en 1883, lieutenant de dragons. Le 14 févr. 1886, il fut élu député d'Ille-et-Vilaine où il possède de grandes propriétés, en remplacement de M. de La Riboisière, démissionnaire. Il quitta l'armée et siégea à la gauche radicale. Il s'occupa beaucoup de la loi militaire, devint, en 1888, secrétaire de la Chambre et fut un des premiers et des plus chauds partisans du général Boulanger. Membre du comité républicain national, il mena de sa personne la campagne électorale de l'Aisne et prit bientôt la direction politique du journal *la Cocarde*. Réélu sans concurrents à Rennes le 22 sept. 1889, avec le programme même du général : « Revision, constituante-referendum », il rentra dans la majorité républicaine après l'échec définitif du parti. Il fut réélu à Rennes en 1893 avec un programme revisionniste.

HÉRISSON (*Erinaceus*). I. Zoologie. — Genre de Mammifères Insectivores devenu le type de la famille des *Erinaceidæ* qui comprend les *Gymnures* (V. ce mot) et les vrais Hérissons. Cette famille est caractérisée par la forme du crâne et celle des molaires qui ont quatre tubercules principaux avec un cinquième plus petit et médian. L'acromion de l'omoplate est bifide : le radius et le cubitus sont libres, mais le tibia et le péroné ont leur extrémité supérieure soudée ensemble. Les Hérissons (*Erinaceinæ*) diffèrent des Gymnures par leur dentition profondément modifiée et réduite, leur palais imparfaitement ossifié, leur bassin plus large et leur pelage épineux. Dans le genre type (*Erinaceus*), la dentition est la suivante :

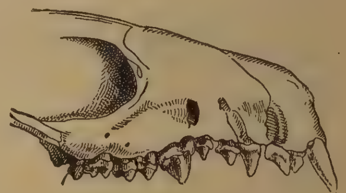
$$i.\ \frac{3}{2},\ c.\ \frac{1}{1},\ pm.\ \frac{3}{2},\ m.\ \frac{3}{3} \times 2 = 36 \text{ dents.}$$

Les incisives supérieures médianes sont beaucoup plus longues que les autres et séparées l'une de l'autre sur la ligne médiane ; la canine, au contraire, diffère à peine de l'incisive qui la précède et qui l'égale. Chez le Hérisson d'Europe, ces deux dents n'ont qu'une seule racine : elles en ont deux chez la plupart des autres espèces (*Erinaceus collaris* d'Asie, par ex.). Les incisives médianes inférieures sont larges et proclives. Ce genre est propre aux régions paléarctique, orientale (continentale) et éthiopienne.

Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europæus*) est un animal de la taille d'un gros Rat, à corps globuleux, à pattes et oreilles courtes, à queue presque nulle, dont toute


Hérisson (Erinaceus europœus).

la partie supérieure est hérissée de piquants atteignant de 2 à 3 centim. de long. La tête et le ventre portent seuls des poils grossiers, raides et couchés. La couleur est d'un gris brun plus ou moins foncé, avec une raie noire sur l'œil. Les piquants sont annelés de blanc et de brun. Il habite toute l'Europe et une grande partie de l'Asie (*E. concolor* d'Asie Mineure et *E. dealbatus* de Chine). C'est un animal


Mâchoire supérieure de Hérisson.

nocturne qui se cache le jour dans un tas de pierres, des broussailles ou un tronc d'arbre creux, d'où il sort la nuit pour faire la chasse aux Insectes, aux Chenilles et aux Limaces; à l'occasion il mange des racines, des fruits, des Lézards, des Souris et de petits Oiseaux. On doit le ranger parmi les animaux utiles en raison de la grande quantité de Limaces, de Chenilles et de Taupes-Grillons qu'il détruit pour se nourrir ; Samie a même montré qu'il s'attaque aux Serpents. Il marche lentement et court mal : sa seule défense consiste à se rouler en boule en gonflant sa peau et faisant saillir ses piquants, cachant sa tête et ses pattes sous le ventre, de manière à présenter l'apparence d'une énorme châtaigne hérissée partout de pointes acérées qui lui servent de bouclier même contre la morsure venimeuse de la Vipère et dont la piqûre rebute vite les Chiens et les autres animaux qui l'attaquent. La manière dont l'animal gonfle son tissu cellulaire sous-cutané lui permet de résister aux coups de pied ou de bâton avec lesquels on cherche à l'assommer et même de se laisser tomber sans danger du sommet d'un mur à pic. Pendant les grands froids, le Hérisson s'abandonne au sommeil hivernal qui est aussi profond chez lui que chez les Rongeurs : à l'approche de l'hiver, il se retire dans quelque trou creusé à la base d'un tronc d'arbre et c'est là qu'on le trouve roulé dans un nid de mousse ou de feuilles qui s'attachent facilement à ses piquants : le tout forme une grosse boule compacte, dont il est assez difficile de reconnaître la nature, mais qui met l'animal à l'abri du froid. Les petits sont au nombre de quatre environ par portée et il y en a ordinairement deux par an (en mai et en octobre), la gestation étant d'un mois. Les jeunes à leur naissance ont des piquants courts, soyeux, incolores, laissant voir leur peau rougeâtre, mais qui durcissent bientôt à l'air : ils sont capables de suivre leur mère presque aussitôt après la naissance.

Le genre *Erinaceus* est répandu sur tout l'ancien continent. Les espèces exotiques diffèrent de la nôtre par leur dentition, comme nous l'avons dit, mais ont à peu de choses près, les mêmes formes, sauf des épines un peu plus courtes, des oreilles un peu plus longues, etc. Trois espèces au moins remplacent notre Hérisson en Algérie (*Erinaceus algirus*, *E. deserti*, du Sahara et *E. fallax* de Tunisie). Les *E. platyotis*, *E. diadematus*, *E. albiventris*, *E. Krugi*, *E. lybicus* et *E. frontalis* peuplent l'Afrique, de l'Egypte et du Sénégal au Cap; *E. niger* est du S. de l'Arabie; *E. auritus* s'étend du S. de la Sibérie à la Mésopotamie; enfin les *E. macracanthus*, *E. pictus*, *E. Jerdoni*, *E. grayi*, *E. albulus*, *E. megalotis* peuplent la région orientale, de la Perse à l'Hindoustan. Les sous-genres que l'on a essayé d'établir aux dépens d'*Erinaceus* sont fondés sur des caractères trop peu importants pour être maintenus.

II. Paléontologie. — Notre Hérisson est connu à l'état fossile dans les couches quaternaires, et des espèces du même genre (*E. priscus*, *E. arvernensis*, *E. sansaniensis*, etc.) vivaient déjà dans le miocène d'Europe. Des genres voisins (*Dimylus*, *Cordylodon*, *Tetracus*, *Palæoerinaceus*) sont de la même époque; ce dernier, dont le palais était complètement ossifié, paraît relier les vrais Hérissons aux Gymnures qui les ont précédés en Europe, avec les genres *Necrogymnurus* (ou *Cayluxotherium*) et *Camphotherium*, et qui présentent une dentition beaucoup plus primitive et plus normale (V. Gymnure). E. Tr.

III. Archéologie militaire. — Engin qui était fait d'une poutre hérissée par un grand nombre de pointes de fer; elle était munie d'une roue à chaque extrémité. Le hérisson était disposé sur la brèche et sa longueur était proportionnée à la largeur de la brèche. Quand l'assaillant se présentait, le défenseur roulait sa poutre sur lui. Cet engin prit le nom de hérisson foudroyant lorsque la poutre fut creusée et remplie de poudre, de manière à faire explosion après avoir atteint l'assaillant. Cette machine et le cheval de frise roulant différaient peu. On appela aussi hérisson une boule creuse de bois ou de fer armée de pointes et remplie d'artifices que le défenseur faisait rouler sur l'assaillant. Paul Marin.

IV. Filature. — Souvent dans la filature de coton et toujours dans celle des autres matières textiles, le cardage, c.-à-d. le démêlage des fibres, s'effectue au moyen du grand tambour de la carde et de systèmes formés chacun par deux rouleaux, le travailleur et le débourreur, systèmes auxquels on donne le nom de hérissons. On emploie également, pour guider les rubans de laine dans les bancs d'étirage, des hérissons qui sont alors constitués par de petits cylindres en cuivre, hérissés d'aiguilles en acier (V. Carde et Etirage).

HÉRISSON (*Iricio*, *Ericonium*). Chef-lieu de cant. du dép. de l'Allier, arr. de Montluçon, sur la petite rivière de l'Œil; 1,934 hab. Hérisson paraît avoir été l'une des premières possessions des Bourbons. Chef-lieu, au xe siècle, d'une viguerie et d'un archiprêtré, il devint plus tard le chef-lieu d'une des dix-sept châtellenies du Bourbonnais, et son château, dont il reste des ruines importantes et fort pittoresques, était l'une des places importantes du pays. C'est à ce château que la petite ville doit son existence : une enceinte fortifiée, dont il subsiste deux portes intéressantes, entoura les maisons qui s'étaient élevées sous la protection de la forteresse; une chapelle fut bâtie et dans cette chapelle fut fondé, en 1221, par Archembaud VI de Bourbon, un chapitre dont les biens échurent, en 1767, au chapitre de Moulins. Le chef-lieu de la paroisse continua cependant à être à Châteloy, où se voit une petite église romane décorée de peintures murales du xve siècle. Cette église se dresse au sommet et sur le bord d'une roche escarpée. Le plateau qui s'étend à côté est rempli de débris antiques. Les traditions locales, recueillies au xvie siècle par Nicolas de Nicolay, prétendent qu'il exista là une cité, appelée cité des Cordes. Hérisson porte d'*azur au porc-épic d'or*. A. Vayssière.

Bibl. : C. Grégoire, *Une Excursion dans la vallée de l'Aumance: Hérisson, Châteloy, Cosnes*; Moulins, 1889, in-8.

HÉRISSON (Anne-Charles), homme politique français, né à Surgy (Nièvre) le 12 oct. 1831. Avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation en 1858, impliqué dans le procès des *Treize* en 1864, maire du VIe arrondissement de Paris après la révolution du 4 sept., il entra au conseil municipal de Paris (26 nov. 1871), puis à l'Assemblée nationale (8 févr. 1874), où il représenta la Haute-Saône et s'associa à la politique de l'Union républicaine, et, non réélu au 20 févr. 1876, rentra peu après (juin) au conseil municipal, dont il fut quelque temps président. Député de Paris de 1878 à 1885, il se rapprocha des radicaux, fut ministre des travaux publics dans les cabinets Duclerc et Fallières (7 août 1882-20 févr. 1883), puis ministre du commerce dans le cabinet Ferry (21 févr. 1883-5 avr. 1885). Il a renoncé à la politique pour entrer comme conseiller à la cour de cassation (1885). A. Debidour.

HÉRISSON (Marie-Sylvestre), homme politique français, né à Surgy le 20 août 1835, frère du précédent. Avoué à Surgy, il fut élu député de la Nièvre le 21 août 1881, s'inscrivit à la gauche radicale et réélu le 4 oct. 1885, se prononça contre le boulangisme. Battu aux élections du 22 sept. 1889 par M. Jules Jaluzot, revisioniste, il ne se représenta pas en 1893.

HÉRISSON (Maurice, comte d'Irisson d') littérateur français, né à Paris en 1840. Entré dans l'armée, il fit la campagne d'Italie, puis celle de Chine, comme officier d'ordonnance du général Cousin Montauban. En 1869, il fut envoyé en Amérique pour y faire des études de statistique. Il revint en France dès les débuts de la guerre franco-allemande, devint officier d'ordonnance du général Trochu, accompagna Jules Favre à Ferrières lors de son entrevue avec Bismarck et remplit, comme parlementaire, diverses autres missions. Nommé capitaine de territoriale en 1875, il fut chargé d'une mission archéologique en Tunisie, et devint, en 1891, chef des milices françaises au Congo. Il a écrit un certain nombre d'ouvrages qui ont obtenu presque tous à leur apparition un grand succès de curiosité. Citons : *Etudes sur la Chine contemporaine* (1864, in-12); *l'Esprit chinois et l'Esprit européen* (1868, in-12); *Relation d'une mission archéologique en Tunisie* (1881, in-4); *Journal d'un officier d'ordonnance* (1885, in-12); *Journal d'un interprète en Chine* (1885, in-12); *le Cabinet Noir* (1887, in-12); *Autour d'une Révolution* (1888, in-12); *la Légende de Metz* (1888); *la Commune* (1889, in-12); *Journal de la campagne d'Italie* (1889, in-12); *Un Drame royal* (1890, in-12); *le Prince impérial* (1890, in-12); *la Chasse à l'homme, guerres d'Algérie* (1891, in-12), *les Responsabilités de l'Année terrible* (1891, in-12); *les Girouettes politiques* (1891 93, 2 vol. in-12), etc.

HÉRISTAL (V. Herstal).

HÉRITAGE. I. Sociologie (V. Famille et Succession).

II. Droit romain (V. Bonorum possessio).

III. Droit actuel (V. Succession).

HERITES (François), écrivain tchèque contemporain, né à Vodnany en 1851. Il a publié des esquisses de la vie provinciale dont on loue le style et la réalité. On cite notamment : *Arabesques et Croquis* (2 vol.); *De mon Herbier; Ecrit sous la ligne*, etc.

HÉRITIER (V. Succession).

HERKOMER (Hubert), peintre anglais d'origine bavaroise, né le 26 mai 1849. Fils d'un sculpteur sur bois, il travailla d'abord dans une école d'art de Southampton, puis à Munich, enfin à l'école de Kensington à Londres. Sa réputation fut rapidement acquise et il succéda à Ruskin comme professeur d'esthétique à l'université d'Oxford. Il est membre associé de l'Académie royale, membre de la Société des aquarellistes anglais et de l'Académie de Berlin. Parmi ses tableaux d'une conception très élevée, avec tendances symboliques, d'une exécution robuste et large, d'une belle lumière, d'une tenue et d'une distinction parfaites, on cite :

Après le travail du soir, *Qui vient ici ? Vie*, *Lumière et Mélodie*, *le Feu des Fossoyeurs*, *Forestier bavarois*, *Souvenir de Rembrandt*, *Vieille Paysanne*, *Ennemis naturels*, *le Dernier Appel* (hospice des invalides de Chelsea), *Mon Village* (Salon de 1893). Remarquable portraitiste dans la bonne manière flamande, il a peint un grand nombre de personnages de marque, notamment *Wagner*, *Tennyson*, *Ruskin*, et lui-même. C'était aussi un aquarelliste et un aqua-fortiste de premier ordre. Il a un atelier d'élèves à Bushey, près de Windsor, où est fixée sa résidence. En 1882 il a conférencié sur l'art avec grand succès à New York et à Boston. A. de B.

HERLEVILLE. Com. du dép. de la Somme, arr. de Péronne, cant. de Chaulnes ; 324 hab.

HERLICIUS (David), de son vrai nom Herlitz, médecin et astrologue allemand, né à Zeitz (Saxe prussienne) le 28 déc. 1557, mort à Stargard (Poméranie) le 15 août 1636. Tour à tour il enseigna les mathématiques, tira des horoscopes et exerça la médecine à Güstrow, à Prenzlau, à Anklam, à Greifswalde, à Lubeck, à Stargard. Ses *Ephémérides*, dans lesquelles il annonçait les changements de temps et les événements politiques (Stettin, 1584-1636), furent traduites dans les principales langues et lui acquirent une grande célébrité, encore accrue par la réalisation de quelques-unes de ses prédictions. Ce serait toutefois une erreur de ne voir en lui qu'un astrologue ; quelques-uns des nombreux écrits qu'il a consacrés aux mathématiques et à la médecine dénotent un esprit très cultivé. Il avait adopté pour maxime une devise que ne désavoueraient pas nos hygiénistes contemporains : *Medice vivere est modice bibere*. Il est aussi l'auteur de poésies : *Menalcas* (Greifswalde, 1594) ; *Carmina* (Stettin, 1606). L. S.

HERLIÈRE (La). Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Beaumetz-les-Loges ; 202 hab.

HERLIES. Com. du dép. du Nord, arr. de Lille, cant. de La Bassée ; 875 hab. Distilleries. Cultures de betteraves et de tabac.

HERLIN-le-Sec. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Saint-Pol-sur-Ternoise ; 181 hab.

HERLIN (Friedrich), peintre allemand du xve siècle, né à Nordlingen en 1462, mort à Nordlingen vers 1500. Les principales œuvres qu'on lui attribue sont des scènes de la vie de Marie dans l'église de Jacob à Rothenbourg (1466) ; une *Naissance du Christ*, à Bopfingen (1472) ; un triptyque qui représente la madone, saint Luca, sainte Marguerite et des portraits dans l'église de la ville de Nordlingen (1488). Dans ces différents tableaux Herlin se montre le continuateur de Roger Van der Weyden dont il fut probablement l'élève.

HERLINCOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Saint-Pol-sur-Ternoise ; 174 hab.

HERLOSZSOHN (Georg-Karl-Reginald), littérateur allemand, né à Prague le 1er sept. 1804, mort à Leipzig le 10 déc. 1849. Il se fixa après avoir terminé ses études à Leipzig où il fonda une revue critique, *Der Komet*, qu'il dirigea de 1830 à 1848. Il a composé un très grand nombre de romans et de nouvelles qui lui acquirent une véritable réputation. Nous citerons : *Der Venezianer* (1829) ; *Der letzte Taborit* (1834) ; *Wallensteins erste Liebe* (1844) ; etc. Il a publié aussi des volumes de vers : *Buch der Liebe* (1842) ; *Buch der Lieder* (1848). Enfin on lui doit un *Theaterlexikon* (1839 à 42) en 7 vol. en collaboration. Ses œuvres complètes ont paru à Prague (1866-68) en 12 vol. Ph. B.

HERLUISON (Pierre-Grégoire), théologien français, né à Troyes le 4 nov. 1759, mort à Saint-Martin-des-Vignes le 19 janv. 1811. Professeur à l'école militaire de Brienne, il devint bibliothécaire de la ville de Troyes. Citons de lui : *la Théologie réconciliée avec le patriotisme* (Troyes, 1790, in-12) ; *Lettres sur le célibat des ministres de l'Eglise* (Paris, 1792, in-8) ; *De la Religion révélée* (1813, in-8) ; divers éloges, ceux entre autres de Grosley et de Pithou, etc. Il a témoigné dans ces ouvrages d'un libéralisme qui confine à l'indépendance religieuse. — Son petit-neveu *Henri* Herluison, né à Orléans en 1835, s'établit comme libraire en sa ville natale, et se consacra à la publication d'ouvrages d'histoire locale qui ont rendu son nom familier aux érudits. Lui-même a publié quelques livres qui sont devenus des raretés bibliographiques. Citons : *Plan d'une bibliothèque orléanaise* (Orléans, 1868, in-8) ; *les Panégyristes de Jeanne d'Arc* (1870, in-8) ; *l'Hôtel Cabu* (1890, in-8) ; *Michel Bourdin* (1890, in-8), etc. Il a réédité, en caractères microscopiques, une œuvre curieuse de son grand oncle : *Discours sur le proverbe : quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes* (1884, in-64).

HERLY. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil-sur-Mer, cant. d'Hucqueliers ; 646 hab.

HERLY. Com. du dép. de la Somme, arr. de Montdidier, cant. de Roye ; 85 hab.

HERM (L'). Com. du dép. de l'Ariège, arr. et cant. de Foix ; 405 hab. Grotte préhistorique.

HERM (L'). Com. du dép. des Landes, arr. et cant. de Dax ; 1,040 hab.

HERM (L'). Com. du dép. du Lot, arr. de Cahors, cant. de Catus ; 707 hab.

HERM. Ilot du groupe des îles normandes, dépendant de Guernesey ; il est situé à 4 kil. à l'E. de cette île, en face de sa capitale Saint-Pierre-Port, et N.-O. de Sercq. Superficie 129 hect. ; population 100 hab. environ. L'île a été louée en 1880 par les trappistes français de Verny pour quatre-vingt-dix-neuf ans.

HERMÆUM Promontorium. Nom de plusieurs caps dans l'antiquité : 1° cap du continent africain, non loin de Carthage ; c'est aujourd'hui le cap *Bon* ; 2° cap de la Sardaigne, aujourd'hui le cap *Della Caccia* ; 3° cap de la Thrace, sur le Bosphore, aujourd'hui le cap d'*Iéni-Hissar*.

HERMÆUS, nom du dernier roi de la dynastie gréco-indienne de *Bactriane* (V. ce mot).

HERMAN, poète français, né et baptisé à Valenciennes dans la seconde moitié du xiie siècle. Il nous apprend lui-même que son père s'appelait Robert et sa mère Hérembourg, que le comte Baudouin (probablement Baudouin IV, comte de Hainaut) et la comtesse Yoland (probablement la veuve de Baudouin III, remariée à Godefroi de Bouchain, seigneur de Valenciennes) le tinrent sur les fonts baptismaux, et que le jour où on le baptisait était le jour de la confirmation d'un évêque qui devait plus tard lui donner la tonsure. A cela se bornent les données que nous possédons sur sa biographie, et ces données présentent différents points obscurs qui n'ont pas encore été élucidés. On lui doit un immense poème biblique en tirades épiques, souvent désigné sous le nom de *Roman de sapience* par suite d'une faute de lecture du premiers vers :

Comens de sapience, ce est la cremors de Dieu.

Le vrai titre est simplement *Histoire de la Bible*, et l'œuvre s'étend de la création jusqu'à la Pentecôte. Elle a été composée peu de temps après la mort du roi d'Angleterre Henri II, à laquelle Herman fait allusion. Un poème spécial est consacré à l'*Assomption* de la Vierge. Ce n'est pas seulement la forme, mais le fond de l'œuvre d'Herman qui rappelle les chansons de geste, et on imagine facilement quelles singulières transformations ont subies les livres saints sous sa plume. Il a d'ailleurs des qualités littéraires remarquables ; s'il traite fort librement son sujet, il sait dramatiser certaines parties en en sacrifiant d'autres et son œuvre est vraiment un poème biblique et non une traduction de la Bible. Les manuscrits qui nous l'ont conservée sont fort nombreux, complets ou fragmentaires, mais on n'en a publié jusqu'ici que des fragments. Ant. T.

Bibl. : Bonnard, *les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge* ; Paris, 1884, pp. 11-41. — Paul Meyer, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIV, 1re partie, pp. 198-209.

HERMAN (Martial-Joseph-Armand), homme politique français, né à Saint-Pol (Pas-de-Calais) en 1749, décapité à Paris le 7 mai 1795. Fils du greffier en chef des Etats d'Artois, il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, en sortit et devint avocat en 1786. Substitut de l'avocat général supérieur d'Artois, il embrassa les principes de la Révolution et fut nommé juge du tribunal du district d'Arras. Carnot et Duquesnoy le firent entrer comme notable dans le conseil général de la commune de cette ville (1er avr. 1793) et, peu après, Robespierre l'appela à Paris. Herman fut chargé, en oct. 1793, des fonctions de président du tribunal révolutionnaire et il dirigea en cette qualité les procès de Marie-Antoinette, des hébertistes et des dantonistes. Le 19 germinal an II (8 avr. 1794), il fut chargé de l'intérim des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères ; puis il remplit les fonctions de ministre de la justice le 30 germinal an II (19 avr. 1794), sous le titre de commissaire des administrations civiles, police et tribunaux. Le 10 thermidor an II (28 juil. 1794), il fut dénoncé par André Dumont à la tribune de la Convention comme vendu à l'usurpateur Robespierre. Le 11, il écrivit aux comités de Salut public et de Sûreté générale pour faire adhésion au décret contre les tyrans. Il protestait de la pureté de son âme. « Le terme de mon ambition, disait-il, est, la Révolution finie, une place de juge de paix à la campagne pour laquelle je suis passionné. » Il n'en fut pas moins décrété d'accusation le lendemain. L'année suivante, il fut accusé de complicité avec Fouquier-Tinville (20 mars 1795), traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 6 mai 1795. Il fut exécuté le lendemain à onze heures du matin. Etienne Charavay.

Bibl. : Arch. nat., W 499,550. — Et. Charavay, *Correspondance de Carnot*, t. II.— Documents particuliers.

HERMAN (François-Antoine), diplomate français, né à Schelestadt en 1758, mort à Paris en 1837. D'une ancienne famille d'Alsace, il entra jeune dans la diplomatie et, par la protection du maréchal de Castries fut nommé consul général à Londres. Très apprécié de Louis XVI et Louis XVIII, il quitta la France lors de la révolution et n'y rentra qu'en 1801. Napoléon l'employa bientôt dans sa diplomatie en Espagne et en Portugal, et le nomma ensuite consul général à Kœnigsberg. Herman ne voulut pas accompagner l'empereur dans la campagne de Russie. A la Restauration il fut appelé au conseil d'Etat et devint sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères sous le duc de Montmorency, qu'il suivit dans sa retraite. Ph. B.

HERMAN (Antoine-Edmond), administrateur français, né à Londres le 23 avr. 1785, mort à Neuilly (Seine) le 27 août 1864. Préfet sous la Restauration, révoqué en 1830, il devint plus tard chef de division (1845), puis secrétaire général au ministère de l'intérieur (4 juil. 1848). Membre du conseil d'Etat (1849), il applaudit au coup d'Etat (1851) et fut nommé sénateur le 8 sept. 1856. Il a laissé un important *Traité d'administration départementale* (1855, 2 vol. in-8). A. Debidour.

HERMAN de Sainte-Barbe (V. Heris [Guillaume]).

HERMANARIC (V. Hermanrich).

HERMANCE. Village de Suisse, cant. de Genève, sur l'Hermance qui forme la frontière entre la Suisse et la Savoie et sur le bord du lac Léman ; 438 hab. Cette localité fut jadis une ville d'une certaine importance. On remarque à quelque distance une tour qui doit avoir fait partie d'anciennes fortifications et d'où l'on jouit d'une vue magnifique.

HERMANDAD (Hist. d'Espagne). Ce mot, qui signifie confrérie, désignait, au moyen age, une puissante fédération des villes d'Aragon, de Castille et Léon, pour le maintien de la paix publique et la répression des abus et des usurpations de la noblesse féodale. Etablie d'abord en Aragon vers le milieu du xiiie siècle, elle s'étendit à la Castille lors de la révolte de Sancho contre son père le roi Alphonse X (1282), et reçut avec le temps une organisation complète, grâce à l'appui constant des souverains, dont elle protégeait efficacement les intérêts contre les turbulences de la féodalité. Cette ligue parvint à l'apogée de sa puissance vers la fin du xve siècle et s'appella alors « la sainte ». Elle disposait d'une force armée et d'une magistrature à elle, qui avait le droit de traduire à sa barre tout perturbateur de la paix, sans distinction de rang, et de le punir. Cette institution, d'ordre purement laïque, est souvent confondue avec l'inquisition. Vers le milieu du xvie siècle, elle ne fut plus qu'une sorte de gendarmerie, et finit par être remplacée par la « garde civile ». G.-P-i.

HERMANFRED, roi de *Thuringe* (V. ce mot).

HERMANN (Vitic.). L'Hermann est considéré soit comme un *Œstivalis* pur, soit comme un hybride de *V. Labrusca*, *V. Œstivalis* et *V. Cinerea*. L'Hermann est un cépage de collection ; sans importance au point de vue pratique.

HERMANN ou ARMINIUS, chef des Chérusques, né vers 18 av. J.-C., mort vers 20 ap. J.-C. Fils de Sigimer, il vécut à Rome pendant sa jeunesse, fut fait chevalier romain et servit dans les armees d'Auguste pendant quelque temps. Ayant conçu le projet de délivrer son pays des Romains, il s'unit aux principaux chefs des tribus germaniques, trompa Varus, le général romain qui commandait en Germanie et le suivit dans l'expédition que celui-ci dirigea contre les révoltés. Varus s'étant engagé dans le défilé étroit de Hœllerschucht, Hermann, qui commandait l'arrière-garde, l'attaqua et détruisit complètement les trois légions romaines dans le Teutoburgerwald entre les villes de Detmold et Wiederbruck, près des sources de l'Ems et du Weser, l'an 9 ap. J.-C. Cette défaite eut pour résultat l'expulsion des Romains de la province de Germanie. Le chef chérusque, tenu en échec par la rivalité de Marbod, chef des Marcomans, eut ensuite à lutter contre les armées romaines commandées d'abord par Tibère, puis par Germanicus (14 ap. J.-C.). Après des alternatives de succès et de défaites, il fut battu dans une grande bataille à Idistavisus, au delà du Weser. Il s'enfuit et continua la lutte. En 17 ap. J.-C., Tibère rappela Germanicus dont la gloire l'offusquait. Hermann résista pendant quelques années encore et remporta une grande victoire sur son oncle Inguiomar, chef germain que la jalousie avait armé contre son neveu ; peu de temps après il fut assassiné dans une conjuration. Plusieurs épisodes de sa vie ont passé dans l'histoire légendaire, et on le vénéra longtemps après sa mort comme le libérateur de la Germanie. Ph. B.

HERMANN, dit *Hermannus Contractus*, historien allemand, né à Sulzau (Souabe) en 1013, mort à Alshausen, près de Biberach, le 24 sept. 1054. Fils du comte Wolverat de Alshausen. il fut frappé de paralysie partielle dès sa jeunesse, état maladif auquel son surnom se rapporte. Elevé depuis 1020 dans l'abbaye de Reichenau, il y devint moine plus tard. Malgré son infirmité, qui rendait sa parole peu distincte, il acquit une grande érudition et attira un grand nombre d'élèves à Reichenau, qui suivaient avec passion son enseignement. Son principal ouvrage est intitulé *Chronicon ab urbe condita ad annum 1054* (Bâle, 1529 et 1536, continué par son élève Bertold jusqu'en 1066). Cette chronique est très précieuse par l'extrême exactitude de sa chronologie ; c'est pour les années de 1040 à 1054 une source historique de première importance. Elle a été publiée de nouveau dans les *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz (Nobbe, Berlin, 1851). Un autre ouvrage historique attribué à Hermann, mais sans certitude, qui contenait l'histoire de Conrad II et de Henri III, n'est pas venu jusqu'à nous. On a encore de lui *De Octo vitus principalibus*, poème assez intéressant ; il a composé des ouvrages mathématiques et astronomiques. On lui attribue aussi les chants d'église : *Salve regina*, *Alma redemptoris*, *Veni Sancte Spiritus*. Non seulement poète, mais musicien, il a composé plusieurs antiennes ; Gerbert a publié de lui un traité de musique dans le t. II de ses *Scriptores de Musica;* une nouvelle édition de W. Brambach, intitulée *Hermani contracti musica*, a paru

en 1884 à Leipzig. Composé vers 1050, ce traité est un des plus remarquables traités théoriques du moyen âge.

BIBL. : HANSJAKOB, *Herimann der Lahme*; Mayence, 1875.

HERMANN Ier, comte palatin de Saxe et landgrave de Thuringe du XIIe siècle, mort à Gotha le 25 avr. 1217. Neveu de l'empereur Frédéric Ier, il combattit en 1180 Henri le Lion, fut fait prisonnier à la bataille de Weissensee le 11 mai 1180, mais remis en liberté dès l'année suivante. Après la mort de son frère Louis III en 1190, il lui succéda dans le landgraviat de Thuringe. En 1198 il prêta serment de fidélité à Philippe de Souabe de préférence à Otton de Brunswick qui avait été élu en même temps roi des Romains. Cependant, il revint à Otton dans la suite et combattit Philippe en s'alliant au roi de Bohême Przemilas-Ottocare; mais il fut obligé de prêter de nouveau un serment de fidélité à Philippe. Il continua jusqu'en 1208 à hésiter entre les Philippe et Otton. Mais lorsque l'empereur Otton fut excommunié par le pape Innocent III en 1210, Hermann Ier, dans l'assemblée de Bamberg vota pour la déposition d'Otton et son remplacement par Frédéric de Sicile. Cette décision l'amena très près de sa ruine, mais il fut sauvé par Frédéric II. Hermann Ier fut un prince très ami des lettres; c'est sous son règne qu'eut lieu en 1207 la lutte des poètes allemands que l'on cite dans l'histoire sous le nom de *Guerre de la Wartbourg*. Ph. B.

HERMANN (Nicolaus), poète allemand du XVIe siècle, mort le 3 mai 1561. Il était chantre à Joachimsthal, où l'ami de Luther, Matthesius, était pasteur. Ses poésies religieuses sont remarquables par leur sentiment profond qui s'éloigne du caractère sévère ordinaire des poésies d'église liturgiques; elles ont passé en grande partie dans les livres de chants religieux. Elles ont paru en deux séries qui se rapportent aux Evangiles et à l'Ancien Testament. Elles ont été publiées de nouveau en 1855 par Ledherhose à Halle.

BIBL. : PFEIFER, *Nikolaus Hermann*; Berlin, 1858.

HERMANN (Jacob), mathématicien suisse, né à Bâle le 16 juil. (anc. st.) 1678, mort à Bâle le 11 juil. 1733. Elève de Jacob Bernoulli, il professa successivement les mathématiques à Padoue (1707-13), à Francfort-sur-l'Oder (1713-24), à Saint-Pétersbourg (1724-31), la philosophie à Bâle (1731-33). Il était membre ou correspondant des principales académies. Il défendit le calcul infinitésimal contre Nieuwentyt, qui le taxait de fausseté, et donna une méthode pour la construction des rayons de courbure des caustiques par réfraction de *Tschirnhausen* (V. ce nom). Outre de nombreux mémoires insérés dans les *Acta eruditorum* de Leipzig (1702-19), dans le *Giornale de Litterati d'Italia* (t. II à XIII), dans les *Commentarii* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, etc., il a publié : *Phoronomia seu de viribus et motibus corporum* (Amsterdam, 1716, in-4); *Abrégé des mathématiques*, en collaboration avec J.-N. Delisle (Saint-Pétersbourg, 1728, 3 vol. in-8). L. S.

BIBL. : *Mercure suisse*, oct. 1733. — J.-C. POGGENDORFF, *Biogr. Handwœrterbuch*; Leipzig, 1863, t. I, in-4.

HERMANN (Johann-Gottfried-Jakob), philologue allemand, né à Leipzig le 28 nov. 1772, mort à Leipzig le 31 déc. 1848. Il étudia la philologie sous Ilger et Reiz, à Leipzig et Iéna, et fut, en 1798, nommé professeur de philosophie, puis d'éloquence, à l'université de Leipzig. C'est lui qui fonda la Société grecque et dirigea le Séminaire philologique (1834). Hermann fut un des plus grands philologues de ce siècle. Sa doctrine se résume dans l'opinion qui considère l'étude de la langue comme l'objet principal de la philologie, tandis que les philologues de l'école de Wolf et de Boekh considèrent les langues classiques comme un moyen de connaître la philosophie, l'histoire et la vie antiques. Il a soutenu ses idées dans l'ouvrage intitulé *Ueber Bœckhs Behandlung der griechischen Inschriften* (Leipzig, 1826), et *Rezension von Hernn K. O. Muellers, Aumeniden des Æschylos* (1835). Il a exposé ses idées sur la mythologie dans des ouvrages moins polémiques, tels que *Die Briefe ueber Homer und Hesiodus* (Heidelberg, 1817) et *Ueber des Wesen und die Behandlung der Mythologie* (Leipzig, 1819). Parmi ces livres, les plus appréciés sont encore ceux où il a débrouillé la métrique des anciens et introduit dans l'étude de la grammaire grecque des réformes dont l'influence s'est fait sentir dans les études grammaticales d'une manière générale. Nous citerons de lui : *De Metris poetarum græcorum et romanorum* (Leipzig, 1796); *Handbuch der Metrik* (1799); *Elementa doctrinæ metricæ* (1817); *Epitome doctrinæ metricæ* (1818, réédité en 1869). Parmi ses travaux grammaticaux, nous citerons : *De Emendanda Ratione græcæ grammaticæ pars I* (Leipzig, 1801); *De Præcipuis græcæ dictionis idiotismis liber* (1802 et 1834), et *Libri IV de particula ἄν* (1831); enfin *Opuscula*. Les éditions que Hermann donna des poètes grecs sont justement réputées; celles de Sophocle, d'Euripide, de différents ouvrages d'Aristophane, des hymnes homériques, de pièces de Plaute, du *De Arte poetica*, d'Aristote, de Bion et de Moschus (1849), etc. Ph. B.

BIBL. : FREESE, *De Hermanni metrica ratione*; Halle, 1820. — GEPPERT, *Ueber das Verhaltnis der Hermanschen Theorie de metrik zur Ueberlieferung*; Berlin, 1835. — O. JAHN, *Gottfried Hermann*; Leipzig, 1849. — KŒCHLY, *Gottfried Hermann*; Leipzig, 1874.

HERMANN (Friedrich-Benedict-Wilhelm), économiste et statisticien allemand, né à Dinkelsbühl (Bavière) le 5 déc. 1795, mort à Munich le 23 nov. 1868. Il enseigna d'abord les mathématiques à Erlangen et à Nuremberg, puis la technologie, la statistique et l'économie politique à l'Ecole centrale polytechnique et à l'Université de Munich, fut élu en 1835 membre de l'Académie des sciences de cette ville et fut mis en 1839 à la tête du bureau de statistique bavarois. En 1848, il représenta Munich à l'Assemblée nationale de Francfort, où il organisa avec Heckscher et Somaruga le parti de la « Grande Allemagne ». En mars 1849, il se rendit avec Heckscher à Vienne pour essayer de faire accepter par François-Joseph la constitution de Francfort; leur démarche échoua. Il siégea ensuite à la seconde Chambre bavaroise et, en 1855, il fut nommé conseiller d'Etat. Ses *Staatswirtschaftliche Untersuchungen* (Munich, 1832, in-8; 3e édit., 1874), ouvrage à tous égards remarquable, le placèrent, à peine parus, au premier rang des économistes. On a encore de lui : *Lehrbuch der Arithmetik und Algebra* (Nuremberg, 1826, in-8; 2 édit., 1845); *Die Industrieaustellung in Paris 1839* (Nuremberg, 1840, in-8); *Die Ernten in Bayern* (Munich, 1866, in-fol.), etc. Il dirigeait la publication des *Beitrægen zur Statistik des Kœnigreichs Bayern* (1850-65). L. S.

BIBL. : J. KAUTZ, *Die gesch. Entw. der Nationalœkonomie*, pp. 614 et 633.

HERMANN (Karl-Heinrich), peintre allemand, né à Dresde le 6 janv. 1802, mort à Berlin le 30 avr. 1880. Elève de Hartmann à l'Académie de sa ville natale, puis de Cornelius à Dusseldorf. Après avoir peint à fresque avec Gœtzenberger et Fœrster la *Théologie* de l'« aula » de l'université de Bonn, il travailla, à Munich, à la décoration de la Glyptothèque et de l'église Saint-Louis, exécuta ensuite, d'après le *Parcival* d'Eschenbach, les fresques du vestibule de la Nouvelle Résidence, les peintures de plafond du temple protestant, *l'Ascension du Christ*, et une des scènes historiques (*Victoire de Louis de Bavière à Ampfing*) qui ornent les arcades du Hofgarten. Appelé en 1884 à Berlin, Hartmann y décora la nouvelle Klosterkirche d'une série de fresques magistrales : les *Patriarches*, les *Prophètes*, les *Evangélistes*, les *Apôtres saint Pierre et saint Paul*; en 1854, il représenta, en un cycle de quinze grands tableaux, bien des fois reproduits par la gravure, une histoire du peuple allemand, où chaque âge est peint avec son costume et ses formes d'architecture propres. On lui doit aussi *le Sermon sur la montagne*, de l'église d'Oschatz, et des *Episodes de l'histoire d'Angleterre*. E. GOURDAULT.

HERMANN (Karl-Friedrich), philologue allemand, né à Francfort le 4 août 1804, mort à Gœttingue le 31 déc.

1855. Elève de Creuzer à Heidelberg et Leipziz, où il fit ses études, il fit un voyage archéologique en Italie et fut nommé en 1832 professeur de philologie à Marbourg et directeur du Séminaire philologique ; en 1842, il passa avec les mêmes fonctions à Gœttingue, comme successeur d'O. Müller. Ses travaux sont considérables ; son érudition et son talent de professeur lui amenèrent beaucoup d'élèves. Il a étudié la vie privée et publique des Grecs, la philosophie, la littérature et la mythologie des anciens. Son livre le plus connu est *Lehrbuch der griechischen Antiquitæten* (Heidelberg, 1831 ; rééd. en 1875) ; *Gottesdienstliche Altertümer* (1846, rééd. en 1857), et *Privataltertümer* (1852, rééd. en 1870). Les trois parties de ce grand ouvrage reparaissent depuis 1882 sous la direction de Blümner et Dittenberger. Nous citerons encore de lui : *Geschichte und system der Platonischen Philosophie* (Heidelberg, 1839) ; *Kulturgeschichte der Griechen und Rœmer* (Gœttingue, 1857-58, 2 vol.); *Textrezensionen des Platon* (Leipzig, 1851-53) ; *Der Persius und Juvenal* (1854). De ses nombreux travaux sur les antiquités grecques, la mythologie et l'histoire littéraire, l'archéologie, etc., une partie a été réunie sous le titre de *Gesammelte Abhandlungen* (Gœttingue, 1849). Ph. B.

Bibl. : Lechner, *Zur Erinnerung an K.-F. Hermann* ; Berlin, 1864.

HERMANN (Conrad), philosophe allemand, né en 1818, professeur à Leipzig, et auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Grundriss einer allgem. Æsthetik* (Leipzig, 1857) ; *Der pragmat. Zusammenhang in der Geschichte der Philosophie* (Dresde, 1863) ; *Geschichte der Philosophie in pragmat. Behandlung* (Leipzig, 1867); *Philosophie der Geschichte* (*id.*, 1870) ; *Die Æsthetik in ihrer Geschichte und als wissenschaftl. System* (*id.*, 1875) ; *Die Sprachwissenschaft in ihrem Zusammenhang mit Logik, menschlicher Geistesbildung und Philosophie* (*id.*, 1875) ; *Der Gegensatz des Klassischen und des Romantischen in der neueren Philosophie* (*id.*, 1877) ; *Hegel und die logische Frage der Philosophie in der Gegenwart* (*id.*, 1878). Plus récemment, il a écrit dans la revue *Unsere Zeit* (1883) sur *la place et le problème de la philosophie au temps présent* : il ne conçoit pas la philosophie séparée de l'histoire de la philosophie, et ne croit à un avenir scientifique pour elle que si elle se rattache aux grandes traditions du passé. Il a aussi collaboré aux *Philosophische Monatshefte* (1874, t. X, p. 241) H. M.

HERMANN (Antoine), poète et ethnographe hongrois, né à Broos de Transylvanie en 1851. Collaborateur de plusieurs journaux magyars ou allemands, secrétaire général de la Société ethnographique hongroise, professeur libre d'ethnographie à l'université, il a publié des poésies allemandes (*Kolozsvár*, 1871) et magyares (*Martin Opitz en Transylvanie*, 1876), etc.

HERMANN de Salza, grand maître de l'ordre Teutonique, né au château de Salza (Thuringe) vers 1170, mort à Barletta (Apulie) le 19 mars 1239. Elevé à la cour du landgrave Hermann de Thuringe, il entra bientôt dans l'ordre Teutonique, où il prit aussitôt une place importante. Sa vie se confond en grande partie avec l'histoire de son ordre, dont il embrassa les intérêts avec passion (V. Prusse et Teutonique [Ordre]). Conseiller de l'empereur Frédéric II, il eut une action personnelle sur les événements du temps. La famille de Salza a continué à exister en Allemagne et la ligne de Salza-Lichtenau existe encore. Ph. B.

Bibl. : Koch, *Hermann, meister des Deutschen Ordens* ; Leipzig, 1885.

HERMANN-Léon (Léonard Hermann, dit), chanteur scénique français, né à Lyon le 23 juil. 1814, mort à Batignolles (Paris) le 3 nov. 1858. Fils d'un industriel et destiné d'abord au commerce, il fut pris de la passion du théâtre et quitta Lyon furtivement pour venir à Paris, où il vécut péniblement en vendant des aquarelles. Il débuta au théâtre de Versailles en 1836 dans *la Dame Blanche*. Sa voix fit aussitôt sensation. Après avoir chanté avec succès en province, il fut engagé à Bruxelles et y acquit une telle réputation qu'il fut appelé à l'Opéra-Comique. Il débuta à ce théâtre en 1844, dans *les Quatre Fils Aymon*, fut accueilli avec la plus grande faveur et y créa pendant plusieurs années les rôles les plus importants. Après un court séjour au Théâtre-Lyrique, il mourut presque subitement.

HERMANN-Léon (Charles), peintre français contemporain, né au Havre en 1838. A l'exemple de son maître Philippe Rousseau, il commença par peindre des natures mortes, puis il se consacra à l'étude des chiens et des scènes de chasse, genre dans lequel son coloris puissant et sobre lui attira promptement le succès. Depuis son début au Salon de 1861, les meilleurs tableaux par lesquels il se soit signalé sont : *Hallali de sanglier* (S. 1873) ; *Hallali courant* (S. 1879, acquis par l'Etat) ; *Arrêt sur des faisans* (S. 1892) ; *Chiens couplés* (S. 1893).

HERMANNIA. I. Botanique. — (*Hermannia* L.). Genre de Malvacées, qui a donné son nom au groupe des Hermanniées. Ses représentants sont des plantes herbacées ou frutescentes à fleurs hermaphrodites formées d'un périanthe double et de cinq étamines oppositipétales, à filets élargis, à anthères biloculaires et extrorses. L'ovaire, quinquéloculaire, devient à la maturité une capsule loculicide renfermant des graines albuminées. *L'H. denudata* L., du cap de Bonne-Espérance, est cultivé en Europe dans les serres tempérées, pour ses jolies fleurs jaunes, à odeur suave. Ed. Lef.

II. Zoologie (V. Oribate).

HERMANNS (Jacques) (V. Arminius).

HERMANNSBOURG (Missions de). Cédant aux vœux de ses paroissiens, *L. Harms* (V. ce nom) fonda à Hermannsbourg, près de Lunebourg, sur l'Örze, en 1849, une agence de missions chrétiennes parmi les païens. Elle a singulièrement prospéré. Le dessein primitif était d'établir en pays païen des colonies chrétiennes, sortes de boutures de la paroisse d'Hermannsbourg transplantées dans un sol nouveau ; l'expérience modifia considérablement ce projet ; il n'en reste pas moins à ces missions un cachet particulier. De plus, la propagande est strictement luthérienne. Les 12 premiers missionnaires, embarqués sur la *Candace*, acquise par la communauté, partirent pour le pays des Galla, mais, repoussés, finirent par se fixer à Natal, d'où ils pénétrèrent au Transvaal. En 1866, une mission fut commencée chez les Telougou aux Indes ; en 1875, en Nouvelle-Zélande, puis en Australie. En 1892, on comptait plus de 21,500 convertis, dont 19,900 au S. de l'Afrique. Il y avait 61 missionnaires en activité, et le budget dépassait 340,000 fr.

Bibl. : *Hermannsburger Missionsblatt*, revue mensuelle, depuis 1854. — A. Weber, *L. Harms et les missions de Hermannsbourg* ; Paris, 1869. — F. Speckmann, *Die Hermannsburger Mission in Afrika* ; Hambourg, 1876. — G. Haccius, *General-Visitation der Herm. Mission* ; Hermannsbourg, 1890.

HERMANNSTADT. I. Ville. — Ville de Hongrie, ch.-l. du comitat transylvain et saxon de ce nom. Dans le magyar officiel cette ville s'appelle Nagy Szeben, en latin Cibinium, en roumain Sibin. Les Allemands sont en majorité, au moins 14,000 sur 24,766 hab. (1890) et la confession luthérienne est aussi la plus nombreuse. Aussi le surintendant et le consistoire régional des luthériens de Transylvanie résident-ils à Hermannstadt, qui est également le siège d'un archevêque grec pour les Roumains nombreux dans toute cette contrée. Les trois principaux monuments sont : l'église évangélique, en partie du XIII[e] siècle, renfermant une curieuse peinture murale de 1445 ; le palais Brukenthal, où sont réunies d'importantes collections de médailles, d'antiquités, de livres et de tableaux ; l'hôtel de ville, ancienne maison fortifiée de la famille patricienne des Pempflinger, présentant de belles parties du XVI[e] siècle, et conservant des restes précieux d'un ancien régime de corporations qui faisait de la ville saxonne un petit Etat ori-

ginal, fortement constitué. Hermannstadt, en effet, fondée en 1140, par le Saxon Hermann, est justement fière de son antiquité, de ses libertés confirmées par la Bulle d'Or de 1222, de l'esprit d'autonomie qui l'a toujours animée, et qui a obtenu du patriotisme magyar de sages et récentes concessions. Les établissements d'instruction et de bienfaisance sont nombreux et entretenus avec soin. Les industries du vêtement, de la tannerie, des corps gras, de la typographie même sont florissantes. Les environs sont d'un pittoresque justement célèbre.

II. Province. — Nom plus connu d'un comitat hongrois qui s'appelle officiellement en magyar Nagy Szeben. Ce comitat date seulement de 1876 ; il a été formé de plusieurs « sièges » saxons et de plusieurs districts des deux anciens comitats de Fejér, qui avec leurs enclaves faisaient de cette partie de la Transylvanie une mosaïque administrative. Les paysans roumains de l'Eglise grecque constituent les deux tiers de la population et les bourgeois ou paysans allemands et luthériens presque tout le reste. Sur les 148,495 hab. (1890), on trouve à peine trois Magyars de race et tout au plus deux catholiques romains. Le sol est généralement montagneux, non sans des vallées fertiles et bien arrosées. Le sommet du Surul s'élève à 2,300 m. L'Aluta se fraye le célèbre passage de la Tour-Rouge qui fait communiquer ce comitat avec la Roumanie. Les vallées sont fertiles en vins et en maïs ; les montagnes sont bien boisées. E. Sayous.

Bibl. : VIIIe fascicule de *A Travers la Hongrie*, dans la collection Orell-Füssli.

HERMANNUS Contractus (V. Herman).

HERMANRICH, roi des Goths. Son histoire est plus qu'à moitié légendaire ; nous ne la connaissons guère que par deux textes, Jornandès (*De Rebus Geticis*, c. 23-24) et Ammien Marcellin (31, 3). Dans la série des rois goths historiques, Hermanrich se place au milieu du IVe siècle après Ostrogotha, Cniva et Geberich ; il appartenait à la famille royale des Amales ; il réussit à fonder, en réunissant aux Ostrogoths les Visigoths, les Hérules et d'autres peuples germaniques, slaves, finnois, esthes, un immense empire ou plutôt une grande confédération dont les principaux membres gardaient leurs rois particuliers. Il est probable qu'il augmenta considérablement le pouvoir royal. L'œuvre d'Hermanrich n'était pas solide ; elle fut détruite d'un seul coup par l'invasion des Huns, vers 376. D'après Jornandès, Hermanrich, alors âgé de cent dix ans, blessé par des princes roxolans se serait tué lors de l'arrivée des Huns ; dans une autre tradition, il aurait succombé dans la guerre. Ch. Lécrivain.

HERMANT (Godefroy), chanoine et écrivain français, né à Beauvais le 6 fév. 1617, mort à Paris le 11 juil. 1690. Chanoine de Beauvais depuis 1642, il fut recteur de l'université de Paris en 1646 et prit le grade de docteur en Sorbonne en 1650. De retour à Beauvais, ses relations avec Port-Royal l'exposèrent à des persécutions, mais son évêque le soutenait. Quand celui-ci mourut (juil. 1679) Hermant vécut dans la retraite et pour l'étude jusqu'à sa mort. Parmi ces ouvrages, on peut citer une *Apologie pour M. Arnauld* (Paris, 1644, in-4), et les *Ascétiques de saint Basile* (1671, in-8), dont les notes pratiques sont fort estimées.

Bibl. : Moréri, *Dictionnaire;* Paris, 1759, t. I, pp. 629 et suiv. Bibliographie complète. — Racine, *Abrégé de l'hist. ecclés.;* Cologne, 1767, t. XII, pp. 197-207.

HERMANT (Pierre-Antoine-Achille), architecte français, né à Paris le 6 déc. 1823. Elève de Blouet et de la première classe de l'Ecole des beaux-arts, M. Hermant, qui obtint de nombreuses récompenses dans les concours publics, au Salon d'architecture et à l'Exposition universelle de 1878, a été plus de trente ans architecte de la ville de Paris ou du dép. de la Seine et, outre sa collaboration aux travaux du Tribunal de commerce, dont il fut l'inspecteur sous la direction de M. Bailly, il fit élever les édifices suivants : le grand groupe scolaire de la rue Bolivar (XIXe arrondissement), la caserne de la Garde républicaine de la place Monge (Ve arrondissement), la maison de répression de Nanterre (Seine), vaste ensemble de services pénitenciaires et hospitaliers, dont la dépense totale s'est élevée à 11 millions de fr. et dans lesquels ont été réalisés d'importants progrès, etc. On doit aussi à M. Hermant d'intéressantes constructions privées, maisons à loyer et hôtel. Outre de nombreux mémoires donnés aux publications de la Société centrale des architectes sur la *Propriété artistique, la Responsabilité des architectes et l'Enseignement de l'architecture*, M. Hermant, depuis longtemps expert près les tribunaux, a publié un ouvrage intitulé *l'Architecte moderne devant le code civil* (Paris, 1893, in-8). Il a pris une grande part à la rédaction du *Manuel des lois du bâtiment*, édité par la Société centrale des architectes (Paris, 1878-1881 ; 2e édit., 5 vol. in-8). — Un des fils de M. Hermant, *M. Jacques* Hermant, architecte, né à Paris le 7 mai 1855, élève de son père, de MM. Vaudremer et Raulin, a été l'architecte de l'Exposition française à Chicago en 1893, et a fait élever, à la suite d'un brillant concours, la caserne de la garde municipale des Célestins à Paris. Charles Lucas.

HERMANVILLE. Com. du dép. du Calvados, arr. de Caen, cant. de Douvres, à 1 kil. de la Manche ; 746 hab. Sémaphore. Tourbières. Eglise remarquable (mon. hist.) ; nef romane et chœur du XIIIe siècle, murs extérieurs ornés d'arcatures supportées par des colonnettes ; tour romane à sa base et gothique dans le haut. Des restaurations modernes ont altéré malheureusement le style de cet édifice. Château du XVIe siècle, remanié au XVIIIe, qui a conservé des tourelles en encorbellement et des vestiges d'une arcature gothique.

HERMANVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville ; 176 hab.

HERMAPHRODISME. I. Tératologie. — L'hermaphrodisme (androgynie, gynandrie, etc.) est la réunion des deux sexes sur un même individu ; il tire son nom de la légende du fils d'Hermès et d'Aphrodite rapportée par Ausone, et l'antiquité nous a légué nombre de récits merveilleux sur ce sujet. La bisexualité vraie (*H. bisexuel parfait*, I.-G. Saint-Hilaire), telle qu'on l'observe chez la plupart des végétaux et dans certains groupes d'invertébrés, ne saurait exister chez les animaux supérieurs ni dans l'espèce humaine. L'hermaphrodite capable de jouer un double rôle générateur, tel qu'on l'admettait encore au XVIe siècle, appartient au domaine de la fable. Grâce aux recherches d'un grand nombre d'anatomistes et de savants, depuis Ambroise Paré jusqu'à nos jours, ce chapitre de tératologie est aujourd'hui un des mieux connus. Il se rattache étroitement à l'histoire du développement normal des organes génitaux, qui non seulement nous fournit l'explication de toutes les formes connues, mais nous permet même de fixer la limite des anomalies possibles.

C'est à I.-G. Saint-Hilaire que revient le mérite d'avoir établi la théorie tératogénique des hermaphrodismes en prenant pour base l'évolution parallèle et jusqu'à un certain point indépendante des trois paires de segments qui constituent l'appareil génital chez l'homme aussi bien que chez la femme et dont l'homologie est complète d'un sexe à l'autre. Vers la fin du deuxième mois de la vie fœtale, l'ébauche des organes de la génération est représentée : 1° (*segment interne*) par les glandes génitales primitives situées à la partie interne des corps de Wolff ; 2° (*segment moyen*) par les corps de Wolff ou reins primitifs et leurs canaux excréteurs et par les conduits de Müller situés en dehors des précédents ; ces quatre canaux débouchent inférieurement dans le sinus uro-génital et, par son intermédiaire, dans le cloaque ; 3° (*segment externe*) par la partie antérieure de la fente cloacale à l'extrémité de laquelle ne tardent pas à apparaître les rudiments des organes génitaux externes : le tubercule génital (pénis ou clitoris), le sillon génital (portion terminale de l'urètre ou petites lèvres), les replis génitaux (scrotum ou grandes lèvres). La destinée ultérieure de ces différentes parties peut être résu-

mée comme il suit : chez le mâle, les glandes génitales deviennent les testicules, et les canaux de Wolff les canaux déférents ; les corps de Wolff s'atrophient, sauf en ce qui concerne la partie moyenne qui s'accole au testicule et se transforme en épididyme ; les conduits de Müller disparaissent, à l'exception de l'extrémité inférieure (utérus mâle). Le tubercule génital se développe en pénis, le sillon génital se ferme, constituant un canal (portion spongieuse de l'urètre) qui fait suite au sinus uro-génital (portion membraneuse). Les replis génitaux se soudent sur la ligne médiane pour former le scrotum. — Chez la femelle, les glandes génitales développées représentent les ovaires. Les conduits de Müller confondus dans leur partie inférieure fournissent les trompes, l'utérus et le vagin. Les canaux et les corps de Wolff disparaissent, sauf quelques vestiges, dont le plus important est l'organe de Rosenmüller ou parovarium du ligament large, correspondant à l'épididyme. Le tubercule génital devient clitoris. La gouttière génitale demeure ouverte et ses bords (petites lèvres) limitent l'entrée du sinus uro-génital qui reste très court (vestibule) ; les replis génitaux ne se soudent pas non plus et s'épaississent pour constituer les grandes lèvres.

Lorsqu'on envisage l'ensemble de cet appareil génital du fœtus, la bisexualité est évidente de prime abord pour le segment moyen où coexistent les voies génitales mâles (corps et canaux de Wolff) et femelles (conduits de Müller). Pour le segment interne l'étude histologique a montré chez plusieurs espèces animales la présence simultanée d'éléments reproducteurs primordiaux des deux sexes dans les glandes génitales primitives, et cet hermaphrodisme peut se retrouver tératologiquement chez les mammifères et chez l'homme. Quant au segment externe, l'ébauche embryonnaire est réellement simple et représente en quelque sorte un état indifférent pouvant évoluer, suivant les cas, vers le type mâle ou vers le type femelle. En théorie, le jeune embryon a donc tout ce qu'il faut pour devenir à la fois mâle et femelle dans le segment profond et dans le segment intermédiaire, mâle ou femelle seulement dans le segment externe. A partir de ce stade très jeune, on voit la différenciation sexuelle s'établir progressivement suivant un plan rigoureusement tracé. Elle est complète après la puberté et porte non seulement sur les organes générateurs, mais aussi sur l'habitus général du corps : port et stature, barbe, voix, mamelles, conformation du bassin, etc. (caractères sexuels dits secondaires) ainsi que sur la personnalité psychique.

Chacun de ces caractères anatomiques, physiologiques ou psychiques peut se trouver modifié accidentellement de telle façon qu'il se trouve en désaccord avec le type sexuel de l'individu chez lequel on l'observe. De là la possibilité de certaines anomalies se traduisant par un mélange en proportions variables de caractères mâles et femelles sur un même sujet. Conformément à ces données, I.-G. Saint-Hilaire arrive à définir l'hermaphrodisme : « la réunion, chez le même individu, des deux sexes ou de quelques-uns de leurs caractères ». Cependant, dans le langage tératologique usuel, on emploie ce terme dans une acception beaucoup plus restreinte et on ne considère comme hermaphrodites que les sujets dont les organes génitaux présentent des vices de développement assez accusés pour faire naître des doutes sur leur sexualité réelle. Au point de vue physiologique, l'hermaphrodisme, loin de conférer une double puissance génératrice, tend au contraire à mettre obstacle aux fonctions de reproduction et entraîne l'infécondité dans la plupart des cas. — Suivant le principe posé par Meckel (1815), on distingue généralement deux classes d'hermaphrodismes . *hermaphrodisme vrai*, *double*, *composé* (développement anormal de différentes parties de l'ébauche embryonnaire entraînant une bisexualité plus ou moins accentuée de l'appareil génital chez l'adulte) ; 2° *hermaphrodisme faux*, *apparent*, *simple* (pseudo-hermaphrodisme, apparence de bisexualité tenant à des malformations des organes génitaux externes, des arrêts de développement surtout). La classification la plus complète a été donnée par I.-G. Saint-Hilaire qui a établi sept ordres et une série de genres, suivant un système artificiel. La suivante est, avec quelques légères modifications, celle de Klebs (1873) :

1° *Hermaphrodisme vrai* (glandes génitales des deux sexes). Il peut être bilatéral, unilatéral ou alterne. Le dernier (ovaire d'un côté et testicule de l'autre) est le seul dont on ait des exemples bien authentiques chez l'homme.

2° *Pseudo-hermaphrodisme* (glandes génitales d'un seul sexe, ou absentes). Anomalies variées du segment moyen (*pseudo-hermaphrodisme interne*), du segment externe (*pseudo-hermaphrodisme externe*), ou des deux à la fois (*pseudo-hermaphrodisme complet*). Pour compléter la caractéristique des cas appartenant à ces trois groupes, on joint encore à chacune des dénominations ci-dessus les épithètes de *masculin*, *féminin* ou *neutre* suivant que les glandes génitales sont mâles, femelles ou avortées. Le pseudo-hermaphrodisme est beaucoup plus commun chez le mâle ; les formes qui prêtent surtout à confusion sont celles où l'hypospadias, ou fissure urétrale inférieure, et la fissure scrotale s'accompagnent d'un développement notable des conduits de Müller (vagin et utérus mâles). Ainsi que le fait remarquer Rindfleisch, toutes ces anomalies forment en réalité une série continue allant de la simple fissure urétrale jusqu'aux hermaphrodismes bisexuels les plus complexes, et nous ne saurions nous ranger à l'avis des auteurs qui ont tenté de supprimer ce chapitre de tératologie et de répartir les hermaphrodismes sur divers paragraphes traitant des malformations simples des parties sexuelles.

Ce qui prouve qu'il s'agit ici d'anomalies primaires (Klebs), c'est qu'elles affectent parfois plusieurs individus d'une génération, et qu'on a vu des pères hypospades transmettre leur infirmité à leurs descendants.

II. Médecine légale. — Les malformations précitées peuvent rendre douteux le sexe de ceux qui en sont atteints ; ils peuvent également influer sur l'aptitude à la procréation. De là deux séries de cas appelant l'intervention du médecin légiste et se rapportant, les uns à la constatation du sexe, les autres à l'appréciation de la puissance génitale. La déclaration de naissance comporte la détermination du sexe de l'enfant ; bien que celle-ci doive en principe être faite par un homme de l'art, il arrive souvent que l'on se contente des affirmations de l'entourage. Mais le médecin lui-même est sujet à se tromper à la suite d'un examen rapide et superficiel : le cas est rare, mais il n'en existe pas moins, puisque Tardieu s'est trouvé appelé à rectifier une erreur de ce genre commise par Velpeau, et les graves conséquences qu'il entraîne au point de vue social ont attiré dès longtemps l'attention du législateur. Plus tard, le médecin légiste peut avoir à se prononcer au sujet d'une rectification des actes de l'état civil, demandée le plus souvent à l'occasion du service militaire, mais aussi pour l'exercice des prérogatives légales réservées au sexe masculin : droits électoraux, questions de succession (titres héréditaires, majorats, clause testamentaire avec indication de sexe, etc.). L'expertise, ordonnée en vue de la constitution de l'état civil, reconnaîtra généralement quel est le sexe véritable. Mais il adviendra parfois que des doutes subsistent, même après un examen approfondi : il y a lieu alors d'attendre que les organes rudimentaires se développent à l'époque de la puberté et que les caractères sexuels soient suffisamment accusés pour faire cesser toute incertitude. Enfin, très exceptionnellement, il est vrai, la conformation est telle que les doutes ne peuvent être levés qu'à l'autopsie ; celle-ci même peut ne pas donner un résultat absolument concluant lorsque le segment interne est absent ou rudimentaire. Dans ces cas, le choix du sexe se fait, non plus sur des données positives, mais suivant des vraisemblances d'une appréciation fort délicate. Il devient à peu près arbitraire en présence de certains hermaphrodismes, soit très complexes, c.-à-d. proches de la bisexualité, soit au contraire neutres et en quelque sorte asexués. Au point de vue pratique, la plupart des auteurs conseillent alors de faire inscrire l'en-

fant comme étant mâle en lui attribuant des prénoms des deux sexes. La loi allemande accorde à l'hermaphrodite le droit de choisir son sexe à l'âge de dix-huit ans révolus, sous réserve d'une expertise qui peut toujours être demandée par les personnes intéressées.

En ce qui concerne la validité du mariage, l'absence de sexe est considérée comme une cause de nullité; il n'en est pas de même de l'impuissance. Celle-ci du reste n'implique pas l'infécondité, puisque le sperme, quand il est sécrété, peut encore agir à l'aide de la fécondation artificielle. Tous ces facteurs doivent entrer en ligne de compte lorsque la justice doit statuer, par exemple, sur l'opposition à la reconnaissance d'un enfant naturel par l'hermaphrodite, ou encore en cas d'attentat aux mœurs dont celui-ci serait l'auteur ou la victime. On a cité également quelques observations d'individus qui avaient profité de vices de conformation variés pour simuler l'hermaphrodisme et exploiter la curiosité publique. La chirurgie est intervenue, soit pour remédier à l'atrésie de l'urètre ou du vagin, soit pour compléter le canal de l'urètre (épispadias ou hypospadias); on a fait aussi la résection du clitoris lorsque cet organe atteignait une longueur exagérée. Cette opération serait même de pratique courante chez certains peuples orientaux. D'autre part, les testicules tardivement descendus ont pu être pris pour des hernies ou pour des tumeurs.

Quoique la bisexualité vraie ne soit pas absolument en dehors du domaine des choses possibles (coexistence d'ovaires et de testicules avec des conduits génitaux mâles et femelles suffisamment perméables) on n'a relevé jusqu'à ce jour aucun exemple d'une double organisation assez complète pour que le même individu fût capable de féconder et d'être fécondé. Le plus souvent l'expert se trouve en présence d'hommes hypospades à scrotum divisé et cryptorchides ou anorchides avec féminisme de l'habitus général; lorsqu'il y a en outre un développement anormal du canal utéro-vaginal, on a le pseudo-hermaphrodisme masculin de Klebs. Beaucoup plus rarement on a affaire au pseudo-hermaphrodisme féminin : atrésie vaginale avec clitoris péniforme et habitus masculin, etc.

Le diagnostic médico-légal devra indiquer aussi complètement que possible tout ce qui a trait à la sexualité du sujet. Il sera fondé avant tout sur un examen méthodique et minutieux des trois segments de l'appareil de la génération : inspection des organes externes (dimensions et conformation du pénis ou du clitoris, du prépuce, du méat urinaire, de la fente vulvaire ou scrotale, présence ou absence des glandes génitales dans le scrotum ou dans les grandes lèvres, développement des nymphes et du pénil, profondeur du canal vaginal ou vestibulaire); palpation abdominale, toucher vaginal et rectal, emploi de la sonde pour constater l'état du segment moyen, la présence d'une prostate, de testicules non descendus, etc.; indices fonctionnels (érection, émission de sperme, flux périodique qui parfois a été simulé). On tiendra compte ensuite des signes généraux physiques et physiologiques, des caractères moraux (goûts, habitudes, penchants sexuels) qui peuvent présenter les perversions les plus extraordinaires.

Si l'examen porte sur un cadavre, l'autopsie fournira naturellement des renseignements beaucoup plus précis sur la conformation des organes internes. G. Herrmann.

III. Droit civil. — Le droit civil n'admet pas plus que la science l'état d'hermaphrodisme, dualité ou neutralité de sexe. L'ordre public est intéressé au premier chef à ce que tout individu appelé à jouir des droits civils, civiques et politiques ait un sexe et à ce que ce sexe soit déterminé. L'acte qui constate l'entrée de tout être humain dans la société de ceux à qui les lois garantissent l'exercice de ces droits, doit, comme condition essentielle, indiquer à quel sexe il appartient (C. civ., art. 57). C'est aux personnes chargées de faire la déclaration à assumer, en pareil cas, la responsabilité du choix du sexe de l'enfant, quand il ne s'accuse pas avec précision. Si l'officier de l'état civil a le droit et le devoir de contrôler la déclaration et de vérifier le sexe, la loi ne lui accorde pas, quand il paraît douteux, celui d'imposer son opinion. Il y a peut-être là, dans la loi, une lacune qu'explique l'extrême rareté du cas; pour y remédier, on a proposé d'y introduire une disposition permettant de suspendre alors, jusqu'à expertise régulière, l'énonciation du sexe de l'enfant dont la naissance est déclarée. Il n'est pas moins important pour l'individu d'être classé exactement dans la catégorie sociale à laquelle l'attribue son sexe, puisque, de ce classement initial dépend la plénitude ou la limitation de ses droits, l'aptitude ou l'inaptitude à ceux des actes de la vie civile et civique pour lesquels la primauté du sexe masculin est une condition essentielle. Cette question, qui se pose au moment de la naissance, peut présenter des difficultés très délicates à trancher, mais heureusement fort rares, et l'erreur initiale peut avoir les plus fâcheuses conséquences, puisqu'elle détermine le mode d'éducation, les habitudes, le milieu où l'enfant sera élevé. A un autre point de vue, l'influence des vices de conformation, cause première de ces erreurs, sur la puissance génitale, ne soulève pas un problème moins grave, et la médecine légale peut être appelée à résoudre les difficultés épineuses qui se rapportent à la génération. Des procès retentissants en sont les exemples. Un mariage en effet ne saurait exister ni se concevoir qu'entre deux personnes de sexes différents. Si les cas d'impuissance de l'un des époux ou de stérilité de l'autre ne peuvent être admis aujourd'hui comme cause de nullité de mariage, il n'en est pas de même de l'identité de sexe, c.-à-d. du cas où il serait démontré que la personne considérée comme femme au moment de la célébration du mariage présente les caractères essentiels du sexe différent ou réciproquement. Quand il n'y aurait pas là un vice radical faisant obstacle à la formation même du contrat, il y aurait tout au moins un cas manifeste d'erreur sur la personne qui le rendrait annulable. Mais cela est subordonné avant tout à la solution d'une question scientifique, laquelle est toute en fait et qu'il est, par suite, impossible de résoudre théoriquement.

Les principes qui viennent d'être exposés serviront à trancher toutes les difficultés qui pourraient résulter de l'incertitude du sexe qui serait ultérieurement révélée; mais il faut remarquer qu'en dehors du cas de mariage, nul ne peut être recevable à contester le sexe attribué à un individu par son acte de naissance (C. civ., art. 322). Ce droit n'est admis qu'au profit du conjoint, victime de l'erreur, ou de l'individu lui-même intéressé à reprendre le sexe qui lui appartient. Il faut en dire autant du ministère public, lorsque, par exemple, le conseil de revision déclare être du sexe féminin un individu présenté à la conscription. On procède alors par voie de rectification d'acte de l'état civil (C. civ., art. 99 et suiv.). Mais alors peut se présenter une question intéressante pour les tiers : quelle est la validité des actes auxquels a concouru un individu passant pour être du sexe masculin, lorsque c'est là la condition de validité de ces actes, s'il est reconnu et déclaré ensuite qu'il appartient à l'autre sexe? Telle est l'aptitude à être témoin dans les actes authentiques réservés aux hommes seuls. C'est le cas d'appliquer la maxime : *Error communis facit jus*, l'erreur commune valide tous ces actes.

Au regard du droit criminel, l'hermaphrodisme ne présente pas d'intérêt juridique, car il n'apparaît pas que l'on ait jusqu'à présent sérieusement songé à voir dans l'état physiologique d'un individu de sexe douteux une cause d'atténuation de sa responsabilité pénale ou d'y rapporter un état pathologique quelconque pouvant exercer quelque influence sur la volonté. E. Dramard.

IV. Zoologie (V. Sexe).

V. Botanique. — On dit que des fleurs sont hermaphrodites lorsqu'elles contiennent à la fois des étamines et des carpelles; Germain de Saint-Pierre préfère appeler ces fleurs bisexuées ou carpello-staminées (V. Fleur), pour réserver le mot hermaphrodisme ou hermaphroditisme

aux feuilles (organe fondamental de la plante) qui peuvent, dans un bourgeon floral, revêtir indifféremment, soit la forme staminale, soit la forme carpellaire, ou revêtir à la fois les caractères de ces deux formes (Saules, etc.).

Bibl. : Droit civil. — Tardieu, *Questions médico-légales de l'identité*, 1872, in-8. — Basile Popesco, *De l'Hermaphrodisme au point de vue médico-légal*, th. doct. — Dailliez, *les Sujets de sexe douteux*, 1892, in-8.

HERMAPHRODITE, personnage fabuleux du cycle d'Aphrodite. Comme l'indique son nom, il était fils d'Hermès et d'Aphrodite. Il était d'une beauté remarquable. Comme il se baignait un jour dans une fontaine près d'Halicarnasse, la nymphe de la fontaine, Salmacis, s'éprit de lui, l'enlaça étroitement et demanda aux dieux de confondre leurs deux corps en un seul. Sa prière fut exaucée : en souvenir de cette fusion des deux êtres, Hermaphrodite conserva les organes des deux sexes, et, suivant la tradition, quiconque se baignait dans la même fontaine subissait une transformation analogue (Ovide, *Métamorphoses*, IV, 285 et suiv.; Strabon, XIV, p. 656). De cette légende est venu le type figuré de l'hermaphrodite, qui a été surtout populaire dans le monde hellénistique et à Rome, et qui paraît avoir été fixé pour la plastique par le sculpteur Polyclès d'Athènes. De la célèbre statue de Polyclès nous avons sans doute plusieurs répliques dans nos musées : l'*Hermaphrodite Borghèse* du Louvre ; l'*Hermaphrodite Ludovisi* au musée de Florence ; un autre au Vatican ; deux autres à la villa Borghèse, etc. Les artistes des derniers siècles de la civilisation antique ont d'ailleurs varié ce type à l'infini, principalement sur les pierres gravées, sur les terres cuites et sur certaines peintures du musée de Naples : ils ont représenté l'hermaphrodite tantôt couché, dans un sommeil agité, tantôt debout et rougissant, tantôt éventé par des Amours ou entouré de Satyres et de Pans. On observe même une tendance à généraliser ce type : dès le temps de Théophraste (*Caractères*, 16), on voyait dans les rues d'Athènes des Hermès hermaphrodites ; et l'on a trouvé à Pompéi un Bacchus et un Faune hermaphrodites.

HERMARCHUS, appelé quelquefois *Hermacus*, mais à tort, comme le montrent les fragments de Philodème retrouvés à Herculanum (vol. VI, col. 13, 20). Philosophe grec, disciple d'Epicure, à qui il succéda dans la direction de son école. Epicure le nomme, dans son testament, comme « ayant vieilli avec lui dans la philosophie ». Il était né à Mitylène, et il composa plusieurs ouvrages, dont Diogène Laërce nous a conservé les titres : 22 livres sur Empédocle, sur les sciences, contre Platon et contre Aristote. D'après Proclus, il faisait ce sophisme contre la prière : Si la prière est nécessaire à tout, elle l'est aussi à la prière elle-même, et ainsi de suite, à l'infini. D'après un fragment de son livre sur Empédocle, cité par Porphyre, Hermarchus soutenait que les lois ont été instituées pour protéger la vie humaine. Elles auraient ainsi pour fondement, non la force, mais le consentement de ceux qu'elles doivent régir : il reste d'ailleurs entendu, comme pour tous les partisans d'Epicure, qu'elles n'ont d'autre principe que l'intérêt.

HERMAS (Le pasteur d'). Livre d'un auteur inconnu, qui a joui d'une grande fortune dans les premiers siècles de l'Eglise, au point d'avoir été admis dans le canon des écrits du Nouveau Testament, où il ne fut pas conservé définitivement. Par sa forme, il se range dans la catégorie des Apocalypses et il se divise en visions et en paraboles ou similitudes. C'est un curieux essai de littérature édifiante et romanesque au second siècle de l'ère chrétienne ; il a été étudié et édité par Dressel, Tischendorf, Hilgenfeld, de Gebhardt et Harnack.

HERMATHÈNE. Double buste de Mercure et de Minerve adossés, porté sur un pilier à quatre faces. On s'en servait partout où l'on avait à fixer un poteau ; il était employé comme borne au coin des rues, comme pilier dans les décorations de maisons ou de jardins, comme support des cordes ou des barrières qui, dans les cirques, fermaient les portes des stalles avant le départ des chars (Spon., *Recherches*, p. 98, n° 11 ; Cic., *Ad Att.*, I, 4).

HERMAUX (Les). Com. du dép. de la Lozère, arr. de Marvejols, cant. de Saint-Germain-du-Teil ; 624 hab.

HERMAVILLE. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol-sur-Ternoise, cant. d'Aubigny ; 436 hab.

HERMÉ. Com. du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine ; 630 hab.

HERMELIN (Olof Skragge, anobli en 1701 sous le nom de), érudit et diplomate suédois, né à Philipstad en 1658, mort après 1709. Professeur d'éloquence (1689), de droit (1691) à l'université de Dorpat, il devint historiographe royal en 1699, fut chargé de continuer la *Suecia antiqua et hodierna* de Dahlberg, de répondre aux manifestes de Pierre le Grand et du roi Auguste, et de prendre part à de nombreuses négociations. En qualité de secrétaire d'Etat (1705), il suivit Charles XII dans ses campagnes jusqu'à Pultava où il disparut. Il publia à Dorpat onze dissertations (1691-96) et composa un grand nombre de poésies et de harangues en latin cicéronien. On loue également la pureté de son style dans la traduction suédoise (1683) de l'*Instruction morale* de Ph. S. du Four.

HERMELIN (Samuel-Gustaf, baron), cartographe, minéralogiste et grand patriote suédois, petit-fils du précédent, né le 4 avr. 1744, mort à Stockholm le 4 mars 1820. Auditeur (1761), assesseur (1774), conseiller (1781-1815) au collège des mines, il fit des voyages d'exploration (1782-84) en Allemagne, en France, dans l'Amérique du Nord et les Iles-Britanniques, et à son retour il introduisit des améliorations dans l'exploitation des mines de Falun. Il établit des usines, des scieries, des colons dans le Norrbotten, y fit dessécher des marais, ouvrir des routes et découvrit les riches mines de Gellivara, fit dresser et publia des cartes minéralogiques et un bel *Atlas* presque complet de la Suède et de la Finlande (1797-1807, 58 cartes). On lui doit en outre une *Histoire minéralogique de la Laponie et de Vesterbotten* (1804), des mémoires scientifiques, des éloges, des discours. — Son petit-fils *Olof*, né à Sæby (læn de Jœnkœping) le 8 févr. 1827, agréé de l'Académie de Stockholm, est à la fois paysagiste, nouvelliste, dramaturge et archéologue.

HERMELINGHEM. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, cant de Guines ; 268 hab.

HERMENAULT. Ch.-l. de cant. du dép. de la Vendée, arr. de Fontenay, sur la Longève, à la lisière du Bocage ; 997 hab. Minerai de fer. D'un ancien château des évêques de La Rochelle subsiste une haute tour du xve siècle.

HERMÉNEUTIQUE (V. Critique, t. XIII, p. 426).

HERMENT. Ch.-l. de cant. du dép. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont-Ferrand ; 508 hab. Eglise du xiie siècle.

HERMERAY. Com. du dép. de Seine-et-Oise, arr. et cant. de Rambouillet ; 741 hab.

HERMES (*Harmes*). Com. du dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Noailles, sur le Thérain ; 1,351 hab. Stat. du ch. de fer du Nord. Fabrique de manches à balais et de parapluies, bois de soufflets, cannes, articles de bureau, brosses, boutons en corne. Ce lieu est un des plus anciens du Beauvaisis ; on y a trouvé de très nombreuses antiquités, notamment au mont de Hermes, sur lequel existaient autrefois des monuments mégalithiques. Au lieu dit la Fosse, on a rencontré, en 1837, un dolmen-ossuaire contenant 400 squelettes environ de l'époque de la pierre polie. M. Houbigant a légué au musée de Beauvais un petit autel gallo-romain à deux faces sculptées et d'autres antiquités provenant de Hermes. Depuis 1877, l'abbé Hamard, curé de la paroisse, n'a cessé de fouiller le mont de Hermes, où il a trouvé une nécropole mérovingienne qui lui a fourni plusieurs milliers d'objets. Au cours de ces fouilles, il a rencontré plusieurs inscriptions, dont l'une donne le nom de la bourgade antique qui s'appelait *Ratumagus*. L'abbé Hamard est parvenu à déterminer le périmètre de ce *vicus*, où il continue ses fouilles avec la plus louable persévérance. On peut en voir une partie des résultats indiqués dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, et ceux

du *Comité archéologique de Senlis*. Voie romaine de Beauvais à Senlis. Au moyen âge, la plus grande partie du territoire fut comprise dans le comté de Clermont; Catherine, comtesse de Blois, y fit construire une forteresse en 1187, mais ce château fut rasé, peu après, par Philippe de Dreux, évêque de Beauvais. Relevé plus tard, il joua un rôle important pendant la guerre de Cent ans jusqu'à sa destruction définitive en 1431. L'église a une nef romane en petit appareil avec portail gothique; le chœur est du milieu du XVIe siècle. Il y a des restes de beaux vitraux. Le clocher, roman (XIe et XIIe siècle), est carré et central. Fonts baptismaux du temps de François Ier. Beau portrait en pied du dernier abbé de Froidmont, provenant de l'église abbatiale. Sur le territoire de cette commune se trouvait l'abbaye de Froidmont, fondée en 1134 par Valeran, abbé d'Ourscamps, et enrichie par les seigneurs de Bulles, les évêques de Beauvais, etc. On y compta trente-quatre abbés réguliers depuis Manassè jusqu'au XVIe siècle. Le premier commendataire fut le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais en 1533. L'abbaye fut supprimée à la Révolution.

Vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

HERMÈS. I. MYTHOLOGIE. — Dieu grec qui fut assimilé au *Mercure* italien. Son nom se trouve d'abord sous la forme Hermeias dans les poèmes homériques, Hermaôn dans Hésiode. Les étymologistes n'en ont donné aucune interprétation satisfaisante. Son culte existait dans tout le monde hellénique; il était particulièrement développé en Arcadie, en Attique, dans les îles au N. de la mer Egée (Lemnos, Imbros, Samothrace), tous pays où la vieille population pélasgique s'était maintenue et qui étaient riches en troupeaux. On regardait ces régions, et particulièrement l'Arcadie, comme le berceau du culte d'Hermès et la patrie du dieu. Une rapide revue des cultes locaux doit précéder l'exposé des mythes généraux. En Arcadie, Hermès joue un rôle dans les légendes d'Arcas, Evandre, Pan, Callisto, Lycaon, etc. Au mont Cyllène, on plaçait son lieu de naissance et d'éducation par les nymphes, son union avec la nymphe Dryops, dont naquit Pan; on y célébrait des fêtes herméennes, mentionnées par Pindare et son scoliaste. Au mont Chelydorea le dieu aurait inventé sa lyre; Phénée lui rendait des hommages spéciaux et possédait le tombeau de son fils Myrtile; auprès jaillissaient trois sources consacrées à Hermès; Stymphale, Monacris, Tégée avaient des temples du dieu; à Mégalopolis il existait un temple d'Hermès Acacesios, un temple d'Hermès et Héraclès, une statue d'Hermès Agetor, dans l'enclos des Grandes Déesses, une autre dans le temple d'Aphrodite; à Méthydrion, on sacrifiait à Hermès et Hécate à chaque nouvelle lune; citons encore les temples ou images de Phigalie, Acacesion, Cynosura. — En Elide, on attribuait l'introduction du culte à Pélops; on trouvait à Olympie un temple d'Apollon et Hermès; un autel d'Hermès Enagonios, plusieurs statues célèbres. — En Messénie, on vénérait Hermès, associé à Déméter et Cora, dans les mystères d'Andania qu'il faut peut être rattacher au culte des Cabires; dans le bois sacré d'Apollon Carnéien, Hermès Caiophore est placé près de lui, à Pylos, on montrait la grotte où il aimait cacher les bœufs volés (V. plus bas); à Pharæ, le héros éponyme Pharis passait pour fils d'Hermès. — En Laconie, Hermès qui figure dans la légende des Dioscures, et était vénéré en leur compagnie et en celle d'Héraclès, avait des sanctuaires à Sparte (Hermès Agoraios), Belemina, Las, Gythion. — En Argolide, il joue un rôle dans les légendes d'Argus, de Pélops, de Persée; on lui offrait un sacrifice trente jours après un décès; à Trézène, on l'appelait Polygios et le vénérait avec Héraclès. A Sicyone, on le qualifiait Epaktios ou Agoraios; à Corinthe, il avait plusieurs statues. — En Achaïe, on cite à cet égard Pellène, Pharæ, Patras et Dyme. — En Attique, le culte d'Hermès était évidemment très ancien et on l'impliquait dans les légendes d'Hersé, Pandrosos, Ceryx, Eleusis, etc.; autant qu'en Arcadie, ses images y étaient multipliées; on cite des Hermès tricéphales et quadricéphales. Les stratèges sacrifiaient à Hermès Hégémonios; on le vénère aussi sous les épithètes de Chthonios, Agoraios. Il était le patron des gymnases. Les Céryces et les Eleusiniens, en général, faisaient remonter leur origine à Hermès. — En Béotie, Thèbes se prétendait patrie d'Hermès; la légende locale attribuait au dieu le salut de Dionysos; on a soutenu qu'elle l'identifiait à Cadmus. Tanagra réclamait également la naissance d'Hermès, le vénérant sous les épithètes de Criophore et Promachos, montrant le mûrier sauvage à l'ombre duquel il serait né; à Thespies, Thisbé, Orchomène, Oncheste, Coronée, Corseia, Mycalesse, Erétrie, etc., on rencontre de même le culte d'Hermès. — En Phocide, on indique comme fils d'Hermès le grand-père d'Ulysse, Antolycus; le dieu figure dans le mythe des Thries, localisé dans la région du Parnasse, comme le précédent. — En Locride, en Acarnanie, en Illyrie, en Macédoine, les textes et les monnaies signalent le culte d'Hermès. — En Thessalie, il était très ancien et une série de héros étaient qualifiés fils d'Hermès. Dans le bassin du lac Bœbeis se localisait la légende des amours du dieu avec Brimo (l'Hécate de Phères ?); en Piérie et dans l'Olympe, celle du rapt des bœufs. — Les nombreuses colonies de la côte de Thrace, Abdère, Sestos et vingt autres ont le culte d'Hermès, ce qu'attestent leurs monnaies. Il y a d'autant plus lieu de s'y attendre que les îles voisines étaient un des centres primitifs de ce culte. A Samothrace, Hermès, généralement représenté ithyphallique, est rangé parmi les Cabires et est assimilé à Cadmilos (le Cadmus thébain); de même à Imbros et Lemnos. — Dans les colonies d'Asie Mineure, nous ne trouvons rien à signaler de particulier; Hermès est associé tantôt à Apollon, tantôt à Aphrodite. En Egypte, s'est développé à côté du culte grec celui d'Hermès Trismégiste ou Thot. Les Eoliens de Lesbos admettaient, comme leurs voisins de Samothrace et probablement les Thébains, l'identification d'Hermès et de Cadmus. Les Ioniens insulaires et continentaux partagent les idées des Athéniens. En Crète, le culte prend une forme locale. A Ténos, Amorgos, etc. Hermès est associé à Héraclès. Dans les îles Ioniennes il se présente particulièrement sous l'aspect de dieu des bergers. En Sicile, on en fait le père de Daphnis.

L'énumération que nous venons de faire donne une idée de la variété des cultes locaux d'Hermès. On remarquera qu'il y a une grande différence entre les conceptions qu'ils supposent et celles que les poètes ont développées. Dans l'*Iliade*, Hermès est l'un des dieux olympiens, serviteur et messager de Zeus et du gouvernement céleste; c'est lui qui conduit Priam à la tente d'Achille, qui est chargé de messages pour Calypso, Egisthe. Il est fils de Zeus. On vante sa force et sa célérité, mais aussi son adresse, sa ruse; dans l'*Odyssée*, il joue le rôle de trompeur. D'autre part, il est dieu du sommeil et paraît à la fin de l'*Odyssée* comme psychopompe, conducteur des âmes. Il est plus particulièrement le patron des bergers, assurant la fécondité aux troupeaux. — Dans Hésiode il en est peu question. Fils de Zeus et de Maia, il est, avec Hécate, le protecteur et fécondateur des troupeaux; c'est lui qui enseigne les tromperies du langage à Pandore.

Les mythographes se sont épuisés en efforts pour ramener à l'unité les caractères de ce dieu et ramener ses fonctions variées à un principe unique. Il ne semble pas qu'ils y soient parvenus, et Hermès moins encore que les autres dieux grecs ne peut être regardé comme la personnification d'une force naturelle définie. L'hypothèse la plus ingénieuse, mais sans aucun fondement dans les textes ou les monuments, est celle qui le regarde comme un dieu du vent, dérivant de là ses fonctions de messager des dieux, de trompeur, de chanteur, d'auteur de mirages (donc des rêves), de fécondateur des champs, de protecteur des voyageurs, etc. C'est une explication ingénieuse dans le goût de celles que la mythologie comparée mit à la mode, mais sans plus de fondement. Nous n'insisterons pas davantage sur le rapprochement (fondé sur un calembour et une interprétation arbitraire du mythe d'Argus) avec

le Sarameya indien. En somme, dans le plus ancien document sur la mythologie grecque, les poèmes homériques, Hermès est le serviteur et le messager des dieux ; c'est là son emploi dans la société divine, et toute sa psychologie y est conforme. Il joue dans le royaume céleste le même rôle que les hérauts ou appariteurs des princes ; non seulement il transmet les messages, mais accompagne son seigneur, lui verse la boisson, conduit son char, etc. C'est lui qui amène les trois déesses au jugement de Pâris, qui conduit Cora (Proserpine) lors de son enlèvement et de son retour qui, sur l'ordre de Zeus, enlève Alcmène de son tombeau. Un des principaux mythes où est impliqué Hermès est celui d'Argus : ce géant à deux têtes où à cent yeux, préposé à la garde d'*Io* (V. ce mot), aurait été endormi et tué par l'astucieux Hermès, envoyé à cet effet par Zeus. Fréquemment, dans les poésies homériques et hésiodiques, celui-ci est désigné par l'épithète de meurtrier d'Argus (Ἀργειφόντης). Il est fréquemment expédié pour secourir et conduire en lieu sûr les fils de dieux en péril, mène le jeune Dionysos à Nysa, les Dioscures à Pellana, Aristée aux Heures, sauve Esculape du bûcher, emporte le petit Héraclès, Ion, Arcas ; guide des héros protégés par les dieux, Persée, Héraclès, Priam ; de nombreux monuments le représentent dans l'une ou l'autre de ces scènes, ou bien encore assistant un guerrier dans le combat. — Souvent aussi il est figuré apportant une victime à un sacrifice, précédant à l'autel l'un des grands dieux ; on lui attribue l'invention du rituel et, en particulier, du sacrifice par le feu ; il devint par extension le patron de la cuisine, d'autant que les fonctions de héraut et de cuisinier étaient souvent confiées au même individu. Le symbole de son office est le bâton ou sceptre qu'il porte et qui reçut divers enjolivements et devint le *caducée* (V. ce mot). On lui prête parfois une vertu magique, le pouvoir d'éveiller les morts, d'endormir les vivants, d'entraîner les âmes. Plus tard on supposa qu'Hermès tenait ce bâton d'Apollon. Son second attribut est le pétase, chapeau de feutre à large bord des voyageurs et messagers. Dans l'ordre moral, on gratifie Hermès d'une forte voix, d'une mémoire merveilleuse ; il défie Stentor qui meurt à la suite de la lutte ; il donne à son fils Œthalides, le héraut des Argonautes, une mémoire indélébile. Patron des domestiques, à sa fête des Hermées, en Crète, on voyait les maîtres servir leurs esclaves. Ses fonctions exigent de l'habileté oratoire et de l'imagination ; il est donc le dieu de l'éloquence, de la ruse, qualifié à ce titre de *Logios*. On lui attribue plusieurs inventions, celles du feu, de la lyre, de la syrinx, de la flûte ; plus tard, celles du langage, de l'écriture, des mathématiques, de l'astronomie, le confondant avec le Thot égyptien. On lui offrait la langue des victimes ; le rapprochement de son nom avec le verbe ἑρμηνεύειν contribua à favoriser cette conception de dieu orateur.

Il ne fait pas toujours bon usage de son ingéniosité. Il est le dieu des voleurs. L'hymne à Hermès inséré dans la collection des hymnes homériques et qui, bien que de rédaction récente, donne les plus précieux renseignements sur les légendes péloponésiennes relatives à Hermès, raconte comment le jeune dieu le soir de sa naissance vola cinquante bœufs du troupeau divin de l'Olympe, les emmena en effaçant toute trace et les cacha dans une caverne près de Pylos (où les stalactites figuraient des peaux de bœufs) ; un vieillard, Battos, qu'il avait rencontré en route à Oncheste (d'autres disaient en Messénie), lui promit le secret mais raconta tout à Apollon ; celui-ci retrouve le voleur dans son berceau, mais le malin enfant l'amuse et se dérobe ; condamné par Zeus à rendre le troupeau, il gagne le cœur de son grand frère en lui faisant entendre sa lyre ; Apollon lui abandonne l'emploi de dieu pasteur, lui donne la divination par les sorts ou thries (V. Divination) ; renonçant à la lyre, Hermès invente un nouvel instrument musical, la flûte. Ainsi s'établit, d'après l'hymne, l'étroite union d'Hermès et d'Apollon, du héraut et du prophète de Zeus, tous deux protecteurs des bergers, musiciens, gymnastes, patrons des routes. — On prêtait à Hermès bien d'autres vols ; celui des flèches d'Apollon, de la vache Io ; on l'appelait le campagnon nocturme, le trompeur, le rusé, le menteur, le vénérant même sous ce nom à Corcyre. A Samos, le jour de la fête d'Hermès Charidotès, il était permis de voler. D'autre part, on dressait dans les jardins la statue du dieu rusé afin d'écarter les voleurs et les loups. — On n'oublie pas néanmoins les qualités physiques du héraut divin ; on lui donne des ailes, aux pieds ou aux épaules, ou même à la tête ou simplement à son bâton ; on vante sa force ; il devint donc le patron de la gymnastique, qualifié comme tel d'ἀγώνιος ou ἐναγώνιος ; à l'entrée des stades, dans les palestres, les gymnases, s'élèvent ses statues ; on le représente courant, lançant le disque. A l'Hermès adulte et barbu, on substitue un éphèbe athlétique ; on célèbre en son honneur des luttes d'adolescents ou d'enfants. Il devient le type idéal de l'Hellène, d'intelligence souple, inventive, jointe à la vigueur physique.

Hermès, que nous avons vu assimilé à l'un des *Cabires* (V. ce nom), est considéré comme conducteur des âmes, intermédiaire entre le monde des vivants et celui des morts, dieu du sommeil et des rêves. Il jouait un grand rôle dans les imaginations des pythagoriciens, enlevant dans le ciel supérieur les âmes des morts ; les Argiens, après un décès, sacrifiaient sur-le-champ à Apollon, le trentième jour à Hermès. C'est lui qui mène Heraclès aux Enfers, qui y conduit et en ramène la fille de Déméter, Cora ou Perséphone ; qui y entraîne les âmes des prétendants tués par Ulysse. Il préside à la fête des morts célébrée vers la fin de l'hiver (Chytres) ; on dresse des Hermès sur les tombes. Eschyle, Sophocle, Aristophane, etc., font des allusions à l'Hermès Psychopômpe ou Chtonien. Le rôle qu'on lui assigne dans la procuration du sommeil et des rêves paraît se rattacher à cet ordre d'idées. Il se rapproche à certains égards de son caractère de dieu de la fécondité végétale et animale. L'Hermès ithyphallique paraît à Cyllène, à Imbros, à Metaponte, à Athènes, et, d'une manière générale, dans les centres des Pélasges tyrrhéniens, au dire d'Hérodote ; on le met en relations avec Priape, avec Silène ; il poursuit les nymphes comme Pan, dont on fait son fils. On suppose qu'il s'occupe spécialement du petit bétail, le plus nombreux d'ailleurs dans la montueuse Hellade ; les mythes de ses amours avec Rhéné et Polymélé (mères d'Eudore et de Saon) semblent viser la fécondation des brebis. Hermès devient le dieu de la santé, délivrant les troupeaux des épidémies. A Tanagra, il avait chassé la peste en se promenant autour de la ville, un bélier sur les épaules ; chaque année une procession répétait ce simulacre.

Hermès était regardé comme le protecteur du commerce et des translations par terre ou par mer ; qualifié d'Agoraios, Empolaios, Cerdôos, figuré une bourse à la main ; les marchés, les places de commerce, les routes lui sont consacrés et sous cette forme son culte se propagea jusque dans l'Europe septentrionale. Dieu des échanges, son caducée devient le symbole de la prospérité. On l'envisage comme dieu de la chance, distribuant la richesse ; on le remercie de la trouvaille inespérée d'un filon dans une mine ; les sorts, les dés lui sont consacrés ; c'est par leur intermédiaire qu'il exerce la divination ; cette *thriobolie* semble d'ailleurs avoir été le procédé mantique primitif des bergers d'Arcadie et du Parnasse (V. Divination).

II. Archéologie. — Le nom d'Hermès, en tant que terme de sculpture, est employé dans diverses acceptions. Ce mot désigne : 1° les statues représentant le dieu Hermès, qui sont encore si nombreuses dans nos musées ; 2° les bustes d'Hermès-Mercure, qui surmontaient ordinairement les bornes grecques ; 3° toute espèce de pilier qui se terminait par un buste adhérent au socle. Les Grecs, qui ont inventé ce genre de monuments, y attachaient une idée religieuse. A l'origine, comme beaucoup d'Asiatiques, ils avaient adoré des pierres informes ; plus tard, on donna souvent à ces pierres l'apparence de piliers ; enfin, à ces piliers, l'on ajouta des attributs caractéristiques, surtout

une tête. C'est de là qu'est venu l'*hermès*, sorte de poteau indicateur, surmonté d'une ou plusieurs têtes, qu'on plaçait au coin des rues ou des carrefours, le long des routes, à la limite des champs, dans les gymnases. Cette borne se nommait ἕρμα; par un jeu de mots inconscient, l'imagination populaire y reconnut le gardien de la propriété, Hermès (Ἑρμεíας). C'est le buste de ce dieu que portaient la plupart des bornes; mais on remplaça souvent sa figure par celle d'une autre divinité, même d'un homme célèbre; et assez fréquemment on sculptait deux têtes sur le même socle. Les Grecs aimaient beaucoup ce genre de monument; ils en ont conservé la tradition jusque sous l'empire romain, et au temps des Antonins les éphèbes dédiaient encore dans leurs gymnases des hermès représentant leurs maîtres. Toutes ces images étaient surtout populaires à Athènes, où l'on appelait *hermoglyphes*, ou sculpteurs d'hermès, tous les artisans qui travaillaient le marbre. Elles remplissaient les rues et les places; on y suspendait des *ex-voto*, et l'on ne passait point devant elles sans faire le geste d'adoration. C'est ce qui explique la profonde émotion causée par le sacrilège attentat des *Hermocopides* au début de l'expédition de Sicile. A Rome et dans l'architecture moderne, les hermès ont été encore très souvent employés comme piliers de balustrade ou comme simples motifs d'ornementation. Les bustes ou les statues d'Hermès ont figuré le dieu tout d'abord sous les traits d'un homme fait, les traits accentués, les formes robustes, les cheveux réunis sur la nuque, sauf deux boucles qui pendent sur les épaules, la barbe longue et en pointe; vêtu d'une tunique et d'une chlamyde, coiffé d'un chapeau de feutre, il tient le caducée, porte des bottines à petites ailes. Un des types les plus souvent reproduits est celui de la statue que les Phésiéens consacrèrent à Olympie et firent exécuter par Onatas; le dieu porte un bélier sous le bras (d'où l'épithète de *Criophore*); Calamès plaça le bélier sur les épaules du dieu, et cette variante fut aussi très reproduite. Une quantité de terres cuites montrent le dieu pasteur portant son bélier ou l'ayant à ses côtés; c'est ce sujet qui est devenu, dans l'art chrétien, celui du Bon Pasteur. — La nouvelle école attique fit, au contraire, d'Hermès un éphèbe imberbe, aux cheveux courts, bouclés, aux traits fins. Le chef-d'œuvre de cette conception est l'Hermès de Praxitèle, retrouvé dans les fouilles d'Olympie; le dieu porte Dionysos enfant; il est nu, la chlamyde jetée sur le tronc d'arbre où il s'appuie; la bouche est petite, l'expression souriante; le corps porte sur une jambe. On imita beaucoup l'œuvre de Praxitèle; l'Hermès du Belvédère, au Vatican (appelé par erreur reur Antinoüs), en est inspiré. A partir du IVe siècle, on surcharge d'attributs les images d'Hermès; nous avons dit plus haut qu'il figure dans un très grand nombre de scènes.


Hermès de Praxitèle.


Hermès Logios.

Hermès Trismégiste. — Les Grecs ont désigné sous le nom d'Hermès Trismégiste le dieu lunaire des Egyptiens, Tehut, Thoth ou Thot. L'identification se fit à cause du caractère de conducteur des âmes commun aux deux divinités; l'épithète de « trois fois le plus grand » fut empruntée aux Egyptiens. La civilisation gréco-égyptienne, développée sous les Ptolémées, attribua une extrême importance à Hermès Trismégiste. Sous l'influence des idées évhéméristes, néoplatoniciens et chrétiens le regardèrent comme un ancien roi d'Egypte, inventeur de toutes les sciences, dont il aurait enfermé les secrets dans des livres mystérieux. Les anciens livres, au nombre de 20,000 d'après les uns, de 36,500, d'après les autres, portaient son nom. Clément d'Alexandrie a décrit la procession solennelle, dans laquelle ces livres étaient portés en cérémonie. La tradition en vertu de laquelle on attribuait à Hermès les ouvrages secrets sur la magie, l'astrologie, la chimie, a longtemps persisté. La chimie même portait au moyen âge le nom de *science hermétique*. L'étain, à l'origine, et plus tard le mercure, agents de la transmutation, lui ont été consacrés. Les écrits alchimiques sous le nom d'Hermès sont continuellement cités par Zosime, par Stephanus et par les autres auteurs de nos manuscrits grecs. Les Arabes en ont connu ou composé d'autres, et la fabrication des écrits hermétiques en latin a duré pendant tout le moyen âge.

On attribue à Hermès l'un des axiomes favoris des alchimistes : « Si vous n'enlevez pas aux corps leur état corporel et si vous ne transformez pas en corps les substances non corporelles, vous n'obtiendrez pas ce que vous attendez »; ce qui veut dire : si vous n'enlevez pas aux métaux leur état métallique (par oxydation, dissolution, etc.), et si vous ne régénérez pas les métaux avec des substances non métalliques, etc.

L'hymne mystique d'Hermès, invoqué dans le *Pœmander*, était récité par les alchimistes : « Univers, sois attentif à ma voix; terre, ouvre-toi; que la masse des eaux s'ouvre à moi. Arbres : ne tremblez pas, je veux louer le Seigneur, le Tout et l'Un. Que les Cieux s'ouvrent et que les vents se taisent, que toutes mes facultés célèbrent le Tout et l'Un. » La formule du Tout et de l'Un reparaît continuellement dans les écrits des alchimistes grecs. Elle formait le fond de leur doctrine, car elle exprimait l'unité de la matière et la possibilité de transmuter les corps les uns dans les autres.

La table d'émeraude d'Hermès, citée par les auteurs du moyen âge, débute par des mots sacramentels, pareils à ceux que nous lisons dans les œuvres de Zosime : « En haut les choses célestes, en bas les choses terrestres; par le mâle et la femelle l'œuvre est accomplie. »

L'*Instrument d'Hermès* est un tableau de chiffres, destiné à prévoir l'issue d'une maladie d'après un nombre compté d'une certaine manière, à partir du lever de Sirius au mois Epiphi. Les tables de ce genre sont fort anciennes en Egypte. Sous le nom d'Hermès et d'Agathodémon figure le commentaire d'une énigme relative à la pierre philosophale. « J'ai neuf lettres et quatre syllabes, connais-moi. Les trois premières ont chacune deux lettres, etc. » Cette énigme se trouve dans les livres sibyllins; elle a beaucoup occupé les alchimistes. La traduction serait le mot *arsenicon*, d'après Cardan et d'après Leibnitz.

Au point de vue philosophique, le plus intéressant des livres hermétiques est le *Pœmander*, peut-être ainsi appelé par allusion au ποιμήν (Pasteur d'Hermas); il a été divisé en 20 livres par Patricius; c'est un dialogue com-

posé vers le IVe siècle de l'ère chrétienne, traitant de la divinité, de l'âme humaine, etc., dans un esprit néoplatonicien, mais altéré par des influences juives et chrétiennes; traduit par Ficin, il a été édité en dernier lieu par Parthey (Berlin, 1854). Le Λόγος τέλειος est un peu plus ancien ; c'est une réfutation des doctrines chrétiennes, sous forme d'un dialogue d'Hermès et d'Asclépius, son disciple. Les passages les plus intéressants des livres hermétiques ont été traduits par Louis Ménard (Paris, 1886, 2e éd.). V. aussi Baumgarten-Crusius (*De Librorum hermeticorum, origine et indole*; Iéna, 1827), et Pietschmann (*Hermes Trismegistos*; Leipzig, 1875).

HERMÈS (Isaac), peintre espagnol, établi en Catalogne vers le milieu du XVIe siècle; il est l'auteur des peintures qui décorent le grand retable de la cathédrale de Tarragone et de quelques autres qui se trouvent à l'entrée de la chapelle du Saint-Sacrement. P. L.

HERMÈS (Johann-August), pasteur protestant, né à Magdebourg le 24 août 1736, mort à Quedlinbourg le 6 janv. 1822. Il eut de longs démêlés pour hétérodoxie rationaliste avec le consistoire de Mecklembourg. On a de lui un *Handbuch der Religion* (Berlin, 1779), traduit en anglais, en danois, en suédois et en français (Berlin, 1789, 2 vol. in-8) par la reine Elisabeth-Christine de Prusse.

HERMÈS (Johann-Thimotheus), romancier allemand, né à Petznik, en Poméranie, le 31 mai 1738, mort à Breslau le 24 juil. 1821. Il fit ses études au gymnase de Stargard et à l'université de Kœnigsberg, devint ensuite professeur à la *Ritterakademie* (lycée destiné aux jeunes gens nobles) de Brandebourg, aumônier militaire à Lüben en Silésie, prédicateur de la cour d'Anhalt, enfin premier pasteur de l'église Sainte-Elisabeth à Breslau et professeur à la faculté de théologie. Il écrivit une série de romans didactiques, imités de Richardson, qui eurent alors le mérite d'une certaine élégance de style, et qui sont aujourd'hui à peu près oubliés. Les principaux sont : *Geschichte der Miss Fanny Wilkes* (Leipzig, 1766, 2 vol. ; 3e éd., 1781), et *Sophiens Reise von Memel nach Sachsen*, (Leipzig, 1767-1773, 5 vol.; 3e éd., 1778, 6 vol.).

HERMES (Georg), théologien allemand, né à Dreyerwalde (Westphalie) le 22 avr. 1775, mort à Bonn le 26 mai 1831. Il enseigna la théologie à Munster depuis 1807, et à Bonn depuis 1819. Ses écrits sont: *Ueber die innere Wahrheit des Christenthums* (Munster, 1805); *Philosophische Einleitung in die christkatholische Theologie* (Munster, 1819 et 1829, 2 vol.: 2e éd., 1831 et 1834); *Christkathol-Dogmatik* (éd. par J.-A. Achterfeld, Munster, 1834-1836, 3 vol.). Il accepte le dogme catholique, mais il estime qu'on ne peut croire que ce qu'on comprend et que l'on doit douter jusqu'à ce qu'on comprenne, car si les vérités rationnelles dépassent les vérités révélées, la raison a cependant qualité pour trouver et formuler scienfiquement les vérités révélées. A ce point de vue, Hermes examine, par exemple, les décrets du concile de Trente, et en démontre rationnellement la vérité, rationalisme qui procédait de Wolff beaucoup plus que de Kant. Il exerça un ascendant considérable sur plusieurs générations d'étudiants westphaliens: il prétendait donner une évidence philosophique du dogme, et présentait cela avec une logique précise jusqu'à la subtilité et avec un grand talent de persuasion; enfin, il était protégé par le comte de *Spiegel* (V. ce nom), archevêque de Cologne. Les hermésiens, comme on nommait les disciples de ce maître, fondèrent en 1832 une revue théologique et philosophique et s'apprêtaient à propager leur doctrine bien au delà du rayon de l'université de Bonn, quand, aussitôt après la mort de l'archevêque Spiegel, un bref de Grégoire XVI (26 sept. 1835) condamna l'hermésianisme. Toutes les démarches des principaux amis d'Hermes, qui s'efforcèrent de prouver que le maître n'avait pas enseigné ce que condamnait le pape, furent inutiles. Vers 1850, l'hermésianisme n'était plus qu'un souvenir. Cette extinction rapide est due en partie seulement aux rigueurs du successeur de Spiegel, Mgr Droste de Vichering; de fait, le rationalisme du XVIIIe siècle s'était survécu dans l'hermésianisme; en outre, l'intransigeance ultramontaine devint prépondérante en Allemagne depuis 1830 et étouffa désormais toute velléité d'indépendance et de libéralisme. F.-H. K.

Bibl. : Esser, *Denkschrift auf G. Hermes*; Cologne, 1832. — Elvenich, *Acta hermesiana*; Gœttingue, 1836. — Braun et Elvenich, *Acta romana*; Hanovre, 1838. — Des mêmes, *Acta antihermesiana*; Ratisbonne, 1839. — Niedner, *Philosophiæ Hermesii explicatio et existimatio*; Leipzig, 1838. — Stupp, *Die letzten Hermesianer*; Wiesbaden, 1844-5, 5 vol. — Lamparter, *Des Hermesische Streit*, dans *Theolog. Studien aus Wurttemberg*, 1888, 3, pp. 186 et suiv.

HERMÉSIANISME et **HERMÉSIENS** (V. Hermes).

HERMÉTIQUE (Alchim.) (V. Hermès).

HERMÉVILLE. Com. du dép. de la Meuse, arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. d'Etain ; 646 hab.

HERMEVILLE. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, cant. de Criquetot-l'Esneval ; 252 hab.

HERMIAS, philosophe grec, de l'école d'Alexandrie, disciple de Proclus. Il a écrit un commentaire du *Phèdre* de Platon, une étude préliminaire sur l'*Introduction* de Porphyre, et peut-être un commentaire des *Analytiques* d'Aristote. On nous dit du moins qu'il considérait comme parfaits les syllogismes de la deuxième et de la troisième figures. Hermias était célèbre de son temps, beaucoup plus pour la puissance de sa méthode que pour la force de son esprit. V. Br.

HERMIAS, philosophe phénicien, de l'école néoplatonicienne d'Alexandrie et d'Athènes. Il fut un des philosophes qui, avec Damascius, Simplicius et Priscien, se rendirent en Perse, lorsque l'école d'Athènes fut fermée, par ordre de Justinien. V. Br.

HERMIAS, philosophe et apologiste chrétien du IVe ou Ve siècle. Il existe sous le nom de cet auteur, sur la personne duquel on ne sait rien, un petit écrit en dix chapitres, intitulé *les Philosophes du dehors raillés* (Διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων, éd. princeps par Seiler à Zurich, 1553 ; la meilleure depuis est celle d'Otto dans le *Corpus apologetarum*; Iéna, 1872, t. IX, pp. 2-31). L'écrivain veut montrer, au point de vue chrétien, les contradictions des philosophes quand ils parlent de l'âme, du monde et du principe premier; mais il est lui-même passablement superficiel. F.-H. K.

Bibl. : Th. d'Otto, *Corpus apologetarum*; Iéna, 1872, t. IX, pp. XI-LI (indication des manuscrits, des éditions, des traductions et de la bibliographie). — A. Harnack, *Geschichte der altchristl. Literatur bis Eusebius*; Leipzig, 1893, 1re partie, pp. 782 et suiv.

HERMIAS d'Atarnée, philosophe grec, qui fut probablement disciple de Platon, et qui n'est célèbre que par son amitié avec Aristote. Devenu tyran d'Atarnée, il appela auprès de lui Aristote, qui, après la mort de Platon, se rendit à son invitation, avec Xénocrate. Après sa mort, Aristote épousa Pythias, nièce ou sœur de son ami.

Bibl. : Boeckh, *Hermias von Atarneus*, dans *Abandl. d. Berlin. Akad.*, 1853.

HERMIÈRES. Hameau de la com. de Favières-en-Brie, dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Tournan. En ce lieu qui était, au temps de l'abbé Lebeuf, « une vraie solitude enfoncée dans la forêt de Crécy, au N. de Tournan », fut fondée, vers 1160, une abbaye de l'ordre de Prémontré par un personnage appelé Regnaud, auquel s'adjoignit comme bienfaiteur Thibault, comte de Champagne. En 1525, elle fut mise sous le régime des abbés commendataires, et réformée en 1572. Edme Pirot, docteur en Sorbonne, y fut placé comme abbé en 1681 par Louis XIV. Cette abbaye fut supprimée par la Révolution, et une partie de ses bâtiments a été utilisée dans la construction du château actuel. Vingt-deux stalles du XVIe siècle, provenant de son église, ont été transportées dans l'église d'Ozouer-la-Ferrière.

Bibl. : L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. V, pp. 346-350, de l'édit. de 1883.

HERMIES. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras,

cant. de Bertincourt; 2,586 hab. Stat. du chem. de fer du Nord, ligne d'Achiet à Marcoing. Fabrique de boutons, brasseries, briqueteries, moulin, fabrique de tissus. Sous la tour de l'église, entrée d'un immense souterrain refuge, composé de nombreux couloirs aboutissant à 115 chambres rondes ou carrées, dont les divisions forment 300 cellules.

HERMIGUEZ (Gonçalo), poète portugais du XIIe siècle. Fils d'un chevalier portugais, il acquit lui-même une réputation légendaire de bravoure dans les combats contre les Maures. Bien qu'il nous soit transmis comme un troubadour exercé par toutes les histoires littéraires portugaises, on n'a de lui qu'un court fragment peu compréhensible.

HERMILLON. Com. du dép. de la Savoie, arr. et cant. de Saint-Jean-de-Maurienne; 545 hab.

HERMIN. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Houdain; 287 hab.

HERMINE. I. Zoologie (V. Belette).

II. Industrie. — La fourrure de l'hermine est l'une des plus belles et des plus précieuses et atteint un prix assez élevé, chaque peau valant de 5 à 6 fr.; aussi est-elle fréquemment falsifiée par la fourrure d'autres animaux blancs dont on teint la queue en noir. Elle servait autrefois à orner et à distinguer les vêtements des rois; de nos jours, les magistrats, les gradués des diverses facultés portent encore sur leur chausse des rangs d'hermine dont le nombre varie suivant le grade. Enfin elle jouit d'une grande vogue auprès des dames, pour lesquelles on en fait des manteaux, des palatines, des sorties de bal, etc. — Les meilleures hermines nous viennent du N. de l'Asie, celles de moindre valeur d'Irkoutsk, en Sibérie. Le blanc de l'hermine est relevé par des mouchetures noires fournies avec l'extrémité de la queue de l'animal. Cette fourrure a l'inconvénient de jaunir avec le temps.

III. Art héraldique. — Fourrure ou panne qui est un des deux émaux supplémentaires des sept couleurs du blason; elle est d'ordinaire d'argent moucheté de sable et est représentée par un fond blanc semé de petites croix noires, lesquelles se terminent par trois pointes qui vont en s'élargissant. Il arrive parfois que le champ est d'un autre émail que d'argent ou les mouchetures d'un autre émail que le sable. Quand les mouchetures sont en petit nombre, on le spécifie de même que si le fond est par exemple d'or et les mouchetures d'azur. Si enfin le fond est de sable et les mouchetures d'argent, l'écu est alors contre-herminé. L'hermine symbolise une haute dignité. L'hermine à fond blanc, avec des mouchetures noires mêlées de rouge, se nomme *herminite*. Une croix composée de quatre mouchetures aboutées est dite herminée. G. de G.


Hermine.

IV. Ordres. — *Ordre de l'Hermine*. Créé en Bretagne en 1381 par le duc Jean V surnommé le Vaillant, en mémoire de la conquête qu'il fit de son duché et pour en perpétuer le souvenir; il dut son nom aux armes de Bretagne; les femmes pouvaient y être admises et portaient le titre de chevaleresses. Ce fut peut-être une des raisons qui empêchèrent l'ordre d'obtenir l'approbation d'aucun souverain pontife; il disparut au commencement du XVe siècle. — Autre ordre du même nom, religieux et militaire, créé en 1483, dans le royaume de Naples et de Sicile par Ferdinand Ier, en mémoire du pardon généreux qu'il accorda au duc de Sesse, son parent, qui avait conçu le projet de l'assassiner. Les chevaliers adoptèrent la règle de Saint-Basile. Lorsque le royaume de Naples fut incorporé dans la maison d'Autriche, la grande maîtrise de l'ordre fut réunie à la couronne impériale, mais peu après cette jonction l'ordre s'éteignit et disparut complètement. G. de G.

HERMINETTE (Techn.). L'herminette est un outil à tranchant recourbé, employé par les charpentiers pour atteindre ou former des parties concaves; la courbe revient chercher le manche, de façon qu'on ne peut couper qu'en tirant à soi.

HERMINIUS Mons. Montagnes de la Lusitanie (Hispanie), s'étendant du Cuneus (auj. Algarve) à la ville de Cétobriga (auj. Sétubal), et suivant la même direction que la côte occidentale de la Lusitanie. C'est aujourd'hui la *sierra de Portalegre* et les *montes Claros*.

HERMINJARD (Aimé-Louis), écrivain suisse, né à Vevey (Vaud) le 7 nov. 1817. Il embrassa la carrière pédagogique qu'il pratiqua en Allemagne, en Russie et en France. Il se fixa ensuite à Genève où il fut l'ami intime d'Amiel, puis à Lausanne. L'œuvre de toute sa vie, un véritable travail de bénédictin d'une valeur scientifique universellement reconnue, est la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et biographiques. Le premier volume a paru en 1866. Sept autres volumes grand format ont suivi, mais l'œuvre n'est pas achevée. M. Herminjard la poursuit avec ardeur malgré son grand âge.

HERMINUS, philosophe de l'école péripatéticienne, qui vécut vers la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne et fut le maître d'Alexandre d'Aphrodise. Il avait écrit, sur les *Catégories* d'Aristote, un commentaire estimé. Toutefois, il paraît avoir, à plusieurs reprises, notablement altéré la pensée du maître: il cessa de rattacher les questions logiques aux principes métaphysiques, et donna à la logique un caractère tout formel. Il avait aussi modifié la théorie aristotélique du mouvement du ciel, qu'il expliquait, non par l'action directe du premier moteur, mais par celle d'une âme qui y résidait. V. Br.

HERMINUS, philosophe grec, de l'école stoïcienne, qui vécut vers le IIIe siècle après J.-C. et enseigna probablement à Rome. Nous ne connaissons que son nom.

HERMIONE. I. Mythologie. — Personnage de la mythologie grecque, fille de Ménélas et d'Hélène. D'après l'*Odyssée*, elle épousa Néoptolème; selon d'autres écrivains de l'antiquité elle devait épouser Oreste, mais fut enlevée par Néoptolème auquel Ménélas avait promis sa main. Après la mort de *Néoptolème* (V. ce nom) elle épousa Oreste.

II. Astronomie. — Nom du 121e *astéroïde* (V. ce mot).

HERMIONE ou **KASTIR.** Ville de Grèce, prov. d'Argolide et Corinthie, située au fond de la baie d'Hydra; 1,850 hab. environ. On y trouve un vin assez estimé. La ville est située à peu près sur l'emplacement de l'ancienne Hermione; une péninsule rocheuse nommée Visti forme un port double au N. et au S. De nombreuses ruines attestent la place exacte de la ville antique; des restes de murailles vénitiennes et une vieille tour existent encore sur la hauteur.

HERMIPPUS, philosophe grec, de l'école péripatéticienne. Il naquit à Smyrne et vécut à Alexandrie au commencement du IIe siècle av. J.-C. Nous n'avons d'ailleurs aucun détail sur la vie de ce philosophe, mais nous savons qu'il avait composé un ouvrage très répandu dans l'antiquité, et souvent cité par Diogène Laërce, les *Vies*, où il avait recueilli nombre de renseignements biographiques concernant les philosophes. On lui a attribué quelquefois un autre ouvrage sur *Ceux qui se sont illustrés dans l'Enseignement*. Le livre intitulé *Sur les Esclaves qui se sont illustrés dans l'Enseignement* en est une partie; mais Preller et Muller ont établi avec beaucoup de vraisemblance que cet ouvrage a pour auteur un autre philosophe du même nom. Les quelques fragments que nous avons de Hermippus ont été réunis par Lozynski (*Hermippi fragmenta*, Bonn, 1832). V. aussi Preller (*Jahn's Jahrb.*, 1836, XVII); Muller (*Fragm. historic. Græc.*, III, 35); Nietzsche (*Rhein. Mus.*, XXIV, 188), et en général tous les auteurs qui se sont occupés des sources de *Diogène Laërce* (V. ce mot). V. Br.

HERMITAGE (Monts de l') (V. Forez).

HERMITAGE (L'). Com. du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr.

de Rennes, cant. de Mordelles ; 687 hab. Stat. du chem. de fer de l'Ouest, ligne de Rennes à Brest. Minerai de fer. Eglise en partie romane, avec des remaniements postérieurs ; portail du XVIIe siècle ; pierres tombales. Oratoire et fontaine consacrés à saint Avit, but d'un très ancien pèlerinage, le lundi de la Pentecôte, auquel la localité doit son nom. Ancien château de Boberil.

HERMITAGE-L'ORGE (L'). Com. du dép. des Côtes-du-Nord, arr. de Saint-Brieuc, cant. de Plœuc ; 1,039 hab. Haut fourneau du Pas ; château de Lorges (XVIIIe s.).

HERMITE (Ile). Petit archipel dépendant de la Terre de feu, au S. du canal du Beagle, entre 55° 47′ et 55° 56′ lat. S. ; 69° 45′ et 70° 15′ long. O. Les îles Hermite sont à peu près inhabitées. La principale a 26 kil. dans sa longueur E.-O. On y voit le mont de l'Ouest (428 m.), le pic Kater (516 m.), le cap Spencer. Au nombre des îles du groupe Hermite, citons : les îles Maxwell (161 m.), Saddle (60 m.) et Jerdan (356 m.).

HERMITE (Louis-Tristan l'), prévôt des maréchaux de France, depuis 1451, sous Charles VII et sous Louis XI. Créé chevalier par Dunois, en 1461, pour sa valeur lors de la prise de Fronsac, il devint l'exécuteur habituel des rigueurs du roi Louis XI qui le combla de faveurs ; après l'avoir nommé conseiller-chambellan du roi, il lui donna la charge de maître de l'artillerie. Comme prévôt des maréchaux, il déploya une sévérité impitoyable dans la répression des pillages et des désordres des gens de guerre. Disgracié à l'avènement de Charles VIII, on ignore la date de sa mort.

HERMITE (Charles), mathématicien français, né à Dieuze (Meurthe) le 24 déc. 1822. Il a fait ses études au lycée Louis-le-Grand et a été reçu en 1842 à l'Ecole polytechnique, où il n'est resté qu'une année, afin de pouvoir s'adonner plus tôt et exclusivement aux mathématiques. Il y est rentré en 1848, comme répétiteur d'analyse et examinateur d'admission, y a été nommé en 1863 examinateur de sortie et y a succédé en 1869, comme professeur d'analyse, à Duhamel, qu'il a en même temps remplacé à la Faculté des sciences de Paris comme professeur d'algèbre supérieure. Il n'occupe plus, depuis 1876, que cette dernière chaire. Il a été aussi, de 1862 à 1873, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Le 14 juil. 1856, à trente-trois ans et demi, il a été élu membre de l'Académie des sciences de Paris. En 1892, à l'occasion du jubilé de ses soixante-dix ans, qui a été solennellement célébré à la Sorbonne, le 24 déc., sous les auspices d'un comité composé de savants de tous les pays, le gouvernement l'a promu grand officier de la Légion d'honneur. M. Hermite est en effet l'un des plus éminents géomètres de notre siècle. Il n'a jamais franchi, dans ses investigations, les limites des mathématiques pures, laissant aux mécaniciens et aux astronomes le soin de tirer de ses travaux les conséquences pratiques qu'ils comportent ; il a même à peu près exclusivement concentré ses efforts sur quelques parties de l'analyse et de l'arithmétique, ses deux sciences de prédilection. Mais ainsi confinée, son activité n'en a été que plus productive, et dans le domaine, que tout d'abord l'on pouvait croire restreint, des deux théories qu'il a plus spécialement explorées, théorie des fonctions elliptiques et théorie des nombres, il a, un demi-siècle durant, marché de découverte en découverte. C'est en 1842, alors qu'il venait d'entrer à l'Ecole polytechnique, que se sont manifestés les premiers germes de son génie naissant, dans une lettre fameuse adressée à Jacobi et traitant un point de la théorie des fonctions de deux variables qui sont les inverses des intégrales hyperelliptiques de première classe. Généralisant une méthode d'Abel, il était parvenu à résoudre algébriquement les équations relatives à la divisibilité des arguments de ces transcendantes et bientôt il présentait sur ce sujet un remarquable mémoire, qui eut l'honneur de l'insertion dans le recueil des savants étrangers (*Comptes rendus de l'Acad. des sc. de Paris*, 1843, et *Savants étrangers*, 1848). Appliquant ensuite à ces mêmes fonctions son incomparable talent dans l'art des transformations analytiques, il publiait, en 1855, sous forme de neuf notes communiquées à l'Académie des sciences, le mémorable travail qui devait lui ouvrir, l'année suivante, les portes de cette compagnie : *Sur la Théorie de la transformation des fonctions abéliennes* (*Comptes rendus*, 1855). De la même époque datent ses premières découvertes sur la nouvelle théorie des formes algébriques. Digne continuateur de Gauss, il introduit dans la théorie des nombres les variables continues et il pose ce théorème, base d'une classification des irrationnelles algébriques : « Les équations en nombre illimité, à coefficients entiers, pour lesquelles le produit des carrés des différences des racines a une même valeur, ne contiennent qu'un nombre essentiellement fini d'irrationnalités distinctes » (*Comptes rendus*, 1850 et 1852 ; *Journal* de Crelle, 1857). La prodigieuse fécondité des fonctions elliptiques ne pouvait manquer de le séduire, et l'attrait des recherches qu'il y avait entrevues avait même entièrement déterminé, dès le principe, sa vocation. Tour à tour il en étudie la transformation, en même temps que la théorie des équations modulaires (*Comptes rendus*, 1859), y rattache le problème du nombre des classes, puis la résolution de l'équation du 5e degré, qu'il ramène à l'équation entre les deux modules dont dépend la transformation du 5e ordre, montre la véritable nature de la fonction modulaire, devenue par la suite le premier type de toute une classe de transcendantes nouvelles, et couronne cet impérissable édifice par une série de vingt-six mémoires insérés de 1877 à 1882 dans les *Comptes rendus* et intitulés *Sur Quelques Applications de la théorie des fonctions elliptiques*. Bien d'autres travaux de l'illustre maître méritent une mention. Nous devons nous borner ici à signaler encore son étude sur l'équation de Lamé et ses belles et incessantes recherches sur la généralisation des fractions continues, d'où est notamment sortie une élégante méthode qui a servi à démontrer l'impossibilité de la quadrature du cercle.

On trouvera dans les t. III et VII du *Catalogue of scientific papers* de la Société royale de Londres la liste presque complète des nombreux mémoires, articles, notes, etc., dus à M. Hermite et épars dans les *Comptes rendus* et dans le recueil des *Savants étrangers* de l'Académie des sciences de Paris, dans les *Nouvelles Annales de mathématiques*, dans le *Journal* de Crelle, dans celui de Liouville, dans le *Cambridge and Dublin Mathematical Journal*, dans le *Quarterly Journal of Mathematics*, dans les *Proceedings* de la London Mathematical Society, dans les *Annali di matematica* de Milan, dans *les Acta mathematica* de Stockholm, etc. A ceux déjà cités au cours de cette notice, nous ajouterons, comme offrant un intérêt particulier : *Sur la Théorie des transcendantes à différentielles algébriques* (*Comptes rendus*, 1844) ; *Mémoire relatif aux fonctions à double période* (*id.* 1851) ; *Sur l'Extension du théorème de Sturm à un système d'équations simultanées* (*id.*, 1852 et 1853) ; *Sur la Théorie des fonctions homogènes à deux indéterminées* (*Journal* de Crelle, 1856) ; *Sur le Nombre des racines d'une équation algébrique comprises entre des limites données* (*id.*, 1856) ; *Sur Quelques Formules relatives à la transformation des fonctions elliptiques* (*Comptes rendus*, 1858) ; *Sur la Théorie des nombres* (*id.*, 1861) ; *Sur un Nouveau Développement en série des fonctions* (*id.*, 1864) ; *Sur Quelques Développements en série des fonctions de plusieurs variables* (*id.*, 1865) ; *Sur la Théorie des fonctions sphériques* (*id.*, 1878) ; *Sur l'Intégrale elliptique de 3e espèce* (*id.*, 1882). Ont en outre paru à part : *Sur l'Interpolation* (Paris, 1859, in-4) ; *Sur la Réduction des formes cubiques à deux indéterminées* (Paris, 1859, in-4) ; *Théorie des équations modulaires* (Paris, 1859, in-4) ; *Sur la Théorie des formes quadratiques* (Paris, 1862, in-4) ; *Sur la Théorie des fonctions elliptiques et ses applications à l'arithmétique* (Paris, 1862, in-4) ; *Sur la Théorie des fonctions*

elliptiques (Paris, 1863, 2 part. in-4); *Sur les Fonctions de sept lettres* (Paris, 1863, in-4); *Sur l'Equation du 5e degré* (Paris, 1866, in-4); *Cours d'analyse de l'Ecole polytechnique*, 1re partie (Paris, 1873, in-8; 2e éd., 1894); *Sur la Fonction exponentielle* (Paris, 1874, in-4); *Cours de M. Hermite à la Faculté des sciences de Paris*, rédigé par M. Andoyer (Paris, 1882, in-4; 4e éd., 1891, autogr.); *Sur Quelques Applications des fonctions elliptiques* (Paris, 1885, in-4); *Sur la Transformation de l'intégrale elliptique de 2de espèce* (Prague, 1888, in-4). Enfin M. Hermite a donné, avec J.-A. Serret, de nouv. édit. annotées du *Traité élémentaire de calcul différentiel et intégral* de S.-F. Lacroix (9e édit., Paris, 1881, 2 vol. in-8). — Ses traits ont été gravés par Chaplain pour la médaille de son jubilé. Léon Sagnet.

Bibl : J. Junker, *Die Verallgemeinerung der hermiteschen Transformation*; Cologne, 1887, in-4. — *Revue générale des sciences*, 30 déc. 1892.

HERMITE (Eugène), chimiste français, neveu du précédent, né à New York le 31 oct. 1854. Ancien élève de l'Ecole des sciences et des lettres de Rouen, où il a été le préparateur de Houzeau et de Girardin, il est l'inventeur d'un procédé de blanchiment électro-chimique (V. Blanchiment, t. VI, p. 1034), pour lequel il a pris, depuis 1883, plusieurs brevets exploités sous sa direction par une société parisienne, et d'un procédé de désinfection et d'épuration des eaux d'égouts au moyen de l'eau de mer électrolysée (1887), qui a été récemment l'objet d'expériences très suivies (1893-94). Il a écrit sur ces deux questions de nombreux mémoires et articles de revues. L. S.

HERMITE (Gustave), physicien et aéronaute français, neveu de M. Ch. Hermite (V. ci-dessus) et cousin du précédent, né à Nancy le 11 juin 1863. Il est surtout connu par les intéressantes expériences qu'il poursuit depuis 1892, avec M. Besançon, pour l'exploration des hautes régions de l'atmosphère au moyen de ballons non montés pourvus d'enregistreurs automatiques. L. S.

HERMITE de Soliers ou Souliers (Jean-Baptiste L'), généalogiste français, né dans les premières années du XVIIe siècle, au château de Soliers, dans la Marche, mort en 1670, frère d'un poète du même nom. Comme lui, il s'occupa d'abord de poésie, mais ses fonctions de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le poussèrent à s'adonner à la science héraldique et à l'histoire généalogique; il laissa un certain nombre d'ouvrages, d'une valeur contestable, mais qui néanmoins sont demeurés très recherchés. On peut citer : *les Eloges de tous les Premiers Présidens du Parlement de Paris... Ensemble leurs Généalogies, Epitaphes, Armes et Blazons*, en collaboration avec François Blanchard, escuyer, sieur de La Borde, et portant le nom des deux auteurs (Paris, 1645, in-fol.; l'exemplaire déposé à la Bibliothèque nationale est longuement annoté par Charles-René d'Hozier); *les Forces de Lyon... avec les noms, Armes et Blasons de tous les chefs de sa milice* (Lyon, 1658, in-4), livre excessivement rare; *l'Entrée solennelle... avec les noms, qualités et blasons des prélats, seigneurs* (Lyon, 1664, in-fol.), livre singulier et très rare, comprenant trois cent vingt-deux blasons; *les Corses francois*, contenant *l'histoire généalogique des plus illustres seigneurs et gentilshommes de l'Isle de Corsegue* (Paris, 1662, in-12; 2e éd., Paris, 1667, in-12), livre plein d'erreurs et de faussetés selon d'Hozier; *la France espagnole* (vers 1660, in-fol., planches), contenant les noms, qualités et blasons de trente-six familles espagnoles qui ont fait souche en France (rarissime); *la Toscane françoise* (Paris, 1657, in-4; 2e éd., Arles, 1658, in-4; 3e éd., Paris, 1661, in-4); d'Hozier s'indigne contre le hardi et impudent faussaire qui a écrit cet ouvrage et les suivants : *la Ligurie françoise* (s. l., 1657, in-4); Guichenon et Ruffi s'élevèrent violemment contre la plume vénale de l'auteur; *l'Italie françoise* (Paris, 1564, in-4); *Naples françoise* ou *les Eloges généalogiques*, etc. (Paris, 1663, in-4); l'exemplaire déposé à la Bibliothèque nationale contient une note de d'Hozier demandant une punition contre l'auteur, « fripon à l'excès »; *la Noblesse du Dauphiné* (s. l. n. d., in-fol., planches, rarissime); *Inventaire de l'histoire généalogique de la noblesse de Touraine* (Paris, 1669, in-fol.), ouvrage conspué par J. Le Laboureur; *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine* (Paris, 1665, in-fol.); *les Présidents nés des Etats de Languedoc* (Arles, 1659, in-4); plusieurs généalogies détachées.

H. Gourdon de Genouillac.

HERMITES (Les). Com. du dép. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours, cant. de Château-Renault; 963 hab.

HERMITIÈRE (L'). Com. du dép. de l'Orne, arr. de Mortagne, cant. du Theil; 422 hab.

HERMIVAL-les-Vaux. Com. du dép. du Calvados, arr. et cant. (1re section) de Lisieux; 527 hab.

HERMOCLÈS de Rhodes, statuaire de l'école de Rhodes, qui vivait dans la première moitié du IIIe siècle avant notre ère. Son œuvre principale était conservée dans le temple de Héra à Hiérapolis de Syrie; c'était une statue en bronze représentant l'un des fondateurs du temple, ce Combabos dont Lucien nous a raconté la bizarre aventure (*Sur la Déesse syrienne*, 19-26).

HERMOCRATE, homme d'Etat syracusain. Issu d'une noble famille, il faisait remonter son origine à Hermès. Appelé à diriger les Syracusains dans leur lutte contre Athènes, il fit preuve d'un grand courage et d'un noble désintéressement, mais ne put empêcher les Athéniens de s'emparer des Epipoles, et fut destitué de son commandement. S'étant mis à la tête de troupes syracusaines, il battit Démosthène, général athénien, et prit une grande part à la victoire définitive de Syracuse; Démosthène et son collègue Nicias furent pris et mis à mort, malgré sa généreuse intervention (413 av. J.-C.). Hermocrate continua à combattre Athènes dans les rangs des Spartiates; mais, en son absence, ses ennemis arrivèrent au pouvoir avec Dioclès, et il fut banni de Syracuse. Les efforts du satrape Pharnabaze, joints aux siens, ne purent renverser le parti de ses adversaires. Il s'établit à Sélinonte et employa son talent et sa fortune à lutter contre les Carthaginois, alors en guerre avec cette ville (410 av. J.-C.). Il fit transporter à Syracuse les ossements de ses soldats qui avaient péri dans la bataille d'Himère; ses concitoyens reconnaissants prirent les armes contre le parti opposé à Hermocrate et le renversèrent; mais le glorieux banni, ayant cherché à rentrer dans sa ville natale les armes à la main, fut tué avec la plupart de ses compagnons (407). Sa fille épousa Denys l'Ancien, plus tard tyran de Syracuse. C. Ganiayre.

Bibl. : Plutarque, *Nicias*, I, 26, 28. — Thucyd., VI, 31-35, 72, 73, 75, 88, 96, 103; VII, 21, 73; VIII, 26, 85, 104, 106. — Diod., XIII, 11, 18, 19, 39, 63, 75, 96. — Xénophon, *Hellén.* I, 1.

HERMOCRÉON, architecte et sculpteur grec, de l'époque hellénistique. Il construisit à Parion, aux bords de la Propontide, un gigantesque et magnifique autel, qui avait un stade de côté (Strabon, pp. 487 et 588). Cet autel est représenté sur des monnaies de Parion, et l'on en a retrouvé quelques débris.

HERMODORE. Trois philosophes grecs sont désignés sous ce nom. L'un, né à Ephèse, fut l'ami d'Héraclite : ses concitoyens le bannirent comme aristocrate, et Héraclite ne leur pardonna jamais cet exil. Ce fut peut-être cet Hermodore qui aida les décemvirs romains dans la rédaction de leurs lois (Ed. Zeller, *De Hermodoro Ephesio et Hermodoro Platonico*; Marburg, 1859). — Le second était disciple de Platon; il était né à Syracuse et s'occupa de mathématiques. Il avait composé sur la vie, et probablement aussi sur la philosophie de Platon, un livre que cite Diogène Laërce. — Le troisième, nommé par Lucien (*Scarom.*, 16), appartenait à l'école d'Epicure. Nous n'avons sur lui aucun renseignement. V. Br.

HERMODORE de Salamine, architecte grec de la fin du IIe siècle avant notre ère. Il est quelquefois considéré comme un architecte romain, parce qu'il vécut surtout à Rome. Il

y construisit le temple de Mars qui était voisin du *Circus Flaminius* (Priscien, dans les *Grammatici latini*, VIII, p. 792), et peut-être aussi le temple de Jupiter Stator situé près du portique de Metellus (Vitruve, III, 2, 5). Il semble résulter d'un passage de Cicéron (*De Oratore*, I, 14) qu'Hermodore s'était occupé aussi de constructions navales.

HERMOGÈNE, philosophe grec, disciple de Socrate, cité plusieurs fois par Xénophon, dans les *Entretiens mémorables de Socrate*. Platon a choisi Hermogène comme un des interlocuteurs du dialogue intitulé *Cratyle*. Xénophon nous le représente comme un ami dévoué et un serviteur fidèle, recommandé par Socrate à ses amis et digne de toute leur confiance. V. Br.

HERMOGÈNE, architecte grec, né en Asie Mineure, sans doute à Alabanda de Carie. Il vécut vers le temps d'Alexandre et eut une grande réputation. Il passait pour l'inventeur du temple dit *pseudodiptère* (Vitruve, III, 2, 6; 3, 8). Il était grand partisan de l'ordre ionique, qu'il s'efforçait de substituer à l'ordre dorique (*id.*, IV, 3, 1). Il construisit, entre autres, le temple d'Artémis à Magnésie et le temple de Dionysos à Téos; il avait décrit en détail ces deux édifices dans deux ouvrages qui sont perdus (Vitruve, VII; préface, 12).

HERMOGÈNE (Tigellius), chanteur qui vivait à Rome vers la fin de la République. Il fut probablement le fils adoptif de *Tigellius Sardus* (V. ce nom). Nous les connaissons tous deux par les *Satires* d'Horace; celui-ci appelle Hermogène *pulcher* et le représente comme un critique ridicule des œuvres poétiques (*Sat.*, I, 3, 129; I, 10, 18 et 90).

HERMOGÈNE, jurisconsulte du IVe s. (V. Code Hermogénien).

HERMOGÈNE de Tarse (IIe siècle ap. J.-C.), lecteur de Marc-Aurèle. Il passait pour le plus savant rhéteur de son temps et n'a fait pourtant que vulgariser, sans y rien ajouter, les théories de ses devanciers. Son œuvre principale est une Τέχνη ῥητορική, qui comprend un traité des preuves (Περὶ τῶν στάσεων), un traité de l'invention (Περὶ εὑρέσεως, 4 livres), un traité des genres de style (Περὶ ἰδεῶν, 2 livres) qui en est la partie la plus importante, et un appendice, Περὶ μεθόδου δεινότητος, qui complète l'ouvrage d'Aristide (Περὶ πολιτικοῦ καὶ ἀφελοῦς λόγου), et où est définie la δεινότης, qui, consistant dans l'harmonieux développement de toutes les qualités oratoires, peut seule rendre efficace le discours. L'œuvre d'Hermogène fit loi dans les écoles de rhétorique et devint le texte de nombreux commentaires. Médéric Dufour.

Bibl. : Walz, *Rhetores græci* ; Stuttgart, 1832-36.

HERMOGÉNIEN (V. Code Hermogénien).

HERMOLAOS (V. Etienne de Byzance).

HERMOLAÜS Barbarus (V. Barbaro [Ermolao]).

HERMON. Nom d'une montagne qui se dressait à l'extrême N. du territoire occupé par les Israélites et appartient à la chaîne de l'Anti-Liban; c'est aujourd'hui le djebel Ech-Cheikh. Le massif du Hermon forme un ensemble imposant; sa cime principale s'élève à 2,800 m. au-dessus du niveau de la Méditerranée.

HERMON de Trézène, statuaire grec, qui vivait sans doute à la fin du VIe siècle avant notre ère. Il resta fidèle aux traditions archaïques : la statue d'Apollon et les portraits en bois des Dioscures qu'il exécuta pour le temple d'Apollon à Trézène rappelaient les *xoana* primitifs (Pausanias, II, 31, 6).

HERMONDAVILLE (V. Mondeville).

HERMONTHIS (Archéol. égypt.). Ville du nome de Thèbes. Elle en devint la capitale à la fin de la domination grecque. Elle était appelée *On* du Sud par opposition à *On* du Nord qui désignait Héliopolis. Hermonthis était le siège principal du culte du dieu Month ou Mentou. Le temple de cette ville fut consacré au souvenir de la naissance du fils de Cléopâtre VI et de Jules César.

HERMONVILLE (*Herimundi villa*). Com. du dép. de la Marne, arr. de Reims, cant. de Fismes; 1,081 hab. Carrières de pierres de taille; sablières exploitées pour les verreries ; sources minérales. Cette localité, resserrée dans un hémicycle de collines, possède une intéressante église du XIIe siècle, précédée d'un élégant porche sculpté.

Bibl. : L'abbé Valentin, *Notice historique et descriptive sur les monuments civils et religieux du cant. de Fismes*; Reims, 1866, in-8.

HERMOPOLIS (Archéol. égypt.). Ville située loin du Nil, près du canal nommé aujourd'hui Bahr-el-Yousouf. Elle était la capitale du XVe nome de la Haute-Egypte. Son nom antique était *Khmoun*, en copte *Shmoun* ; son nom actuel est *Ashmouneïn*. Son nom sacré était *Pa-Thot* « demeure de Thot » que les Grecs ont traduit par Hermopolis, parce qu'ils identifiaient Thot, dieu de la parole et de l'écriture, avec leur Hermès, dieu de l'éloquence. Le nom antique *Khmoun* et *Shmoun* signifie *huit* et se rapporte aux huit dieux qui assistèrent Thot dans son rôle d'ordonnateur de la création. Les membres de la commission d'Egypte purent encore contempler quelques débris, aujourd'hui disparus, du temple qui avait été élevé à ce dieu, notamment un portique imposant d'une hauteur de près de 20 m., présentant douze colonnes dont le diamètre était de plus de 2m60.

HERMOSILLO. Ville du Mexique, prov. de Sonora, sur la rive droite du rio Sonora ou Ures, non loin du confluent de ce rio avec le San Ignacio. Entourée de jardins fertiles où croissent les orangers et les citronniers, elle a de belles rues et des maisons peu élevées : de construction récente (1807) elle est bâtie sur la place du présidio de Pitic. C'est la ville la plus prospère de la Sonora; 8,000 hab. environ. Les femmes sont célèbres pour leur beauté. Le commerce y est très actif : on y fabrique des meubles, des voitures, des souliers; le froment produit par les terres voisines est excellent, et la vigne produit un vin blanc très apprécié.

HERMOTIME, philosophe grec, que l'on considère habituellement, sur la foi d'un passage d'Aristote (*Mét.*, I, 3, 984, B. 18), comme le maître d'Anaxagore de Clazomène. On raconte de lui qu'il avait la singulière propriété de pouvoir, quand il le voulait, quitter son corps, et, une fois qu'il y était revenu, il faisait des récits merveilleux des choses que son âme avait vues dans ses lointains voyages. On ajoute (ce récit se trouve dans Pline et dans Plutarque) qu'un jour ses ennemis avaient profité de cette circonstance pour faire brûler son corps, comme s'il était mort. D'après Tertullien, les Clazoméniens lui auraient même, après sa mort, consacré un sanctuaire. Enfin Diogène raconte que l'âme de Pythagore, après avoir habité le corps d'Euphorbe, était venue se loger dans celui d'Hermotime. Tous ces récits proviennent d'une même source, et, malgré leur nombre et leur concordance, sont suspects. Le grand historien de la philosophie des Grecs, Edouard Zeller, considère Hermotime comme un personnage légendaire, inventé par l'imagination des Grecs. On aura voulu trouver des origines à la philosophie d'Anaxagore : et cette légende d'Hermotime représente déjà la séparation entre l'esprit et le corps, que le Clazoménien devait enseigner. Tous les textes relatifs à Hermotime ont été réunis par Carus (*Uber die Sagen von Hermotimus*, IV, 330). V. Br.

HERMOUPOLIS ou **SYRA**. Ville de Grèce, ch.-l. de la prov. des Cyclades, située sur la côte orientale de l'île de Syra ; 21,250 hab. env. Parmi ses monuments, il faut citer la cathédrale grecque et l'église de Saint-Nicolas ; Hermoupolis (ou Syra) est pour l'importance commerciale la troisième ville de Grèce, et la place la plus importante du Levant pour les constructions de navires. Le port est de grande dimension, en demi-cercle, et a été pendant longtemps le point de rassemblement de tous les bateaux à vapeur qui faisaient le trajet d'Europe aux ports du Levant. Depuis 1880 le Pirée a pris plus d'importance que Hermoupolis. L'importation représente environ 20 millions de drachmes, l'exportation 2 millions et demi ; le mouvement des bateaux représente 3,300 navires à voile et 1,200 navires à vapeur de un million de tonnes environ.

Le nomarche des Cyclades réside à Hermoupolis qui est aussi le siège de l'archevêché grec et de l'évêché latin. Avant la guerre de l'Indépendance, la ville était peu importante ; mais sa neutralité pendant la guerre, la protection des flottes françaises, l'arrivée des réfugiés de Chio et de Psara, sa situation au centre des Cyclades en ont peu à peu fait le chantier principal et l'entrepôt de la mer Egée. La ville, bâtie au moyen âge sur la hauteur par crainte des pirates, s'est développée depuis sur le bord de la mer : la ville supérieure où est concentrée la population catholique s'appelle toujours Syra ; c'est la moins importante; la ville maritime, Nea Syra ou Hermoupolis, qui est séparée de la vieille ville par un ravin profond, est trois fois plus peuplée et bien plus vivante. Les deux rues principales sont la rue des Marchands, parallèle au quai, et la rue d'Eole qui est perpendiculaire au port et aboutit à la place Leotsakos. En bas de la ville jaillit la source qui fournit toute l'eau de la ville. Une des principales industries de Syra est la confection des confitures de cerises réputées sous le nom de *gloucoum*. Ph. B.

HERMUS. Fleuve de l'ancienne Asie Mineure. Il prenait sa source en Phrygie, traversait la Lydie et se jetait dans le golfe de Smyrne. Il roulait de l'or en quantité, et apportait aux pays qu'il arrosait la fertilité et la richesse. L'Hermus, auquel Virgile donne l'épithète de *auro turbidus*, recevait le Pactole et l'Hyllus. C'est aujourd'hui le *Sarabat*, un maigre ruisseau que les chaleurs de l'été mettent régulièrement à sec. C. Ganiayre.

HERNAD. Rivière de Hongrie, qui prend sa source au Kralova-Hora ou Kœnigsberg et se jette dans le Sajó, sous-affluent du Danube, après un court de 190 kil., qui n'est navigable nulle part, flottable seulement vers la fin.

HERNALS. Ville d'Autriche, située au N.-O. de Vienne, à laquelle elle est réunie par un tramway; 60,000 hab. C'est le siège d'une capitainerie de cercle. Belle église, école commerciale, établissement d'éducation pour les filles d'officier.

HERNAN-Gonzalez, comte de Castille (V. Fernan).

HERNANDEZ (Alejo) (V. Fernandez [Alejo]).

HERNANDEZ (Geronimo), sculpteur espagnol, né à Séville vers 1550, mort à Séville vers 1610. Il était élève de Pedro Delgado et ne tarda pas à conquérir une sérieuse réputation dans son art. Ses ouvrages les plus célèbres sont : *Saint Jérôme pénitent*, qui décore le retable de la chapelle de la Visitation, dans la cathédrale, et un groupe de *la Vierge au Rosaire, portant dans ses bras l'Enfant Jésus et accompagnée de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienne*, qui orne l'autel du couvent de la Mère de Dieu. Pacheco, dans son *Arte de la pintura*, fait les plus grands éloges de la science de Hernandez et de la grâce de ses inventions dans la sculpture décorative. Il cite encore de lui un *Christ ressuscité*, jadis au couvent de Saint-Paul, comme une œuvre supérieure. P. L.

HERNANDEZ (Gregorio), sculpteur espagnol, né en Galice en 1566, mort à Valladolid en 1636. Ce fut probablement dans cette ville que Hernandez apprit son art auprès de quelqu'un de ces sculpteurs sur bois ou tailleurs d'images si nombreux et si habiles qui décoraient alors en Castille les autels et les chœurs des églises et des couvents. Presque tous suivaient les errements de la Renaissance italienne, propagés en Castille par Alonzo Berruguete. Hernandez, qui n'alla point en Italie, sut conserver intactes sa distinction native et sa gracieuse originalité. Sa production fut considérable, et de son atelier de Valladolid sortirent une quantité incroyable de statues et de retables tout peuplés de figures de haut et de bas-relief, qui allèrent orner les couvents et les églises des deux Castilles. Parmi ses plus importants ouvrages, dont le plus grand nombre a disparu, ses biographes citent les retables des églises de San Miguel, à Vitoria, de La Cruz, à Valladolid, du couvent de Las Huelgas et de la cathédrale de Palencia. Hernandez forma à l'art de la sculpture sur bois de nombreux élèves parmi lesquels le plus réputé fut Juan Francisco de Hibarne à qui il donna sa fille en mariage. P. L.

HERNANDEZ (Philippe), publiciste français, né à Paris en 1724, mort à Paris en 1782. Interprète du roi, collaborateur au *Journal étranger*, il est connu par diverses traductions de l'anglais et surtout par sa *Description de la généralité de Paris* (Paris, 1759, in-8).

HERNANDEZ (Pablo), musicien espagnol, né à Saragosse le 25 janv. 1834. Il fut élève de l'organiste Meton et du violoniste Rabanals ; il devint organiste à la basilique de Madrid et plus tard professeur au Conservatoire de cette ville. Il composa surtout de la musique religieuse, entre autres des offertoires en forme de fugues, des messes, un *Stabat*, un *Te Deum*, etc. On lui doit aussi une symphonie, une ouverture, quelques pièces comiques ou *zarzuelas*, dont la plus connue a pour titre : *Un Sevillano en la Habana*. S. L.

HERNANDEZ (German), peintre espagnol contemporain, élève des cours de l'Académie de San Fernando et de Gleyre. Ses débuts eurent lieu en 1848, avec un tableau représentant *Jésus et la Samaritaine ;* puis, en 1849 et en 1850, il exposa successivement : *le Désespoir de Judas*, *la Cruche cassée*, et *le Martyre des saintes Justine et Rufine*. Envoyé en 1853 comme pensionnaire à Rome, il y peignit deux toiles que conserve l'Académie de San Fernando : *Eve cueillant la pomme* et *Apollon*, puis une importante composition représentant *Socrate querellant Alcibiade pour sa fréquentation des courtisanes*, tableau qui a figuré à l'exposition universelle de Londres et qui fut acquis par l'Etat, en 1858, pour le musée du Fomento. Le même musée possède de l'artiste un sujet de *la Vierge se rendant à Ephèse, avec saint Jean, après la résurrection du Christ*. En 1867, il envoyait à Paris, à l'Exposition universelle, *Suzanne au bain*. Hernandez a exercé les fonctions de professeur de dessin à l'école supérieure de peinture. Il est l'auteur de quelques portraits, notamment de celui de *D. Pedro de Castille*, faisant partie de la série des portraits des rois, au musée du Prado. P. L.

HERNANI. Ville d'Espagne, prov. de Guipuzcoa, à 6 kil. de Saint-Sébastien, sur la colline de Santa Barbara, qui domine l'Urumea, petit fleuve côtier ; 3,600 hab. Une église ancienne avec de magnifiques sculptures sur bois. Le commerce consiste surtout en allumettes réputées dans toute l'Espagne ; forges, fabriques de bougies. Hernani a eu un rôle important dans les deux guerres carlistes ; c'est une des dix-huit villes où les assemblées générales de la province de Guipuzcoa se tenaient.

HERNIAIRE (Bot.). Nom vulgaire de l'*Herniaria glabra* L., de la famille des Paronychiacées, qu'on appelle également Herniole et Turquette. C'est une petite herbe vivace dont les tiges grêles et rameuses sont étalées et appliquées sur la terre. Ses fleurs, très petites et herbacées, sont disposées en glomérules axillaires. Le fruit est une capsule membraneuse indéhiscente, enveloppée par le calice persistant et glabre. L'Herniaire croît communément dans les lieux incultes, les champs en friche, surtout des terrains sablonneux. Elle est réputée diurétique et émolliente. On attribue les mêmes propriétés à l'*H. hirsuta* L., espèce annuelle qui diffère de la précédente par le calice velu-hérissé et les feuilles pubescentes. Ed. Lef.

HERNICOURT. Com. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et cant. de Saint-Pol-sur-Ternoise; 656 hab.

HERNIE (Chir.). Lésion caractérisée par l'issue complète ou incomplète d'un organe hors de la cavité qui le renferme par un orifice anormal ou accidentellement agrandi (hernie du cerveau, de l'ovaire, de la vessie, d'un muscle, etc.). Les plus fréquentes, les plus graves, celles qui intéressent le plus le chirurgien, sont les hernies de l'intestin à travers différents points de la paroi abdominale. Ces hernies sont *congénitales* ou plutôt dues à une disposition congénitale des orifices par lesquels elles se produisent, ou bien *acquises* et dans ce dernier cas

traumatiques ou spontanées ; les hernies spontanées peuvent survenir à tout âge chez les deux sexes. Les hernies renferment soit seulement de l'intestin (*entérocèle*), soit seulement de l'épiploon (*épiplocèle*), soit en même temps de l'intestin et de l'épiploon (*entéro-épiplocèle*). La tumeur herniaire se compose d'un sac (*sac herniaire*), du contenu de celui-ci et des tissus qui en forment la paroi. Le sac est constitué en général par un prolongement du péritoine dont le viscère hernié s'est coiffé ; l'orifice du sac est son ouverture de communication avec la cavité péritonéale ; il est de forme variable, arrondi, en fente, triangulaire. Le sac est rétréci (*col* ou *collet*) au niveau de l'orifice ; la séreuse y est épaissie et y présente des plis radiés (*stigmates*) ; il peut se former à la longue des adhérences plus ou moins intimes entre le collet et l'anneau aponévrotique. Le corps du sac est de forme et de direction variable ; sa surface externe adhère aux parties voisines par un tissu cellulaire lâche. Le collet se rétrécit généralement avec l'âge du malade ; si ce rétrécissement dépasse certaines limites, la hernie peut devenir irréductible.

Etiologie. Toute cause d'affaiblissement de la résistance de la paroi abdominale est prédisposante aux hernies ; tels sont les traumastismes, les abcès, la grossesse, l'ascite, etc. L'hérédité a une réelle influence. Mais la cause déterminante est presque toujours un effort. Plus fréquentes chez l'homme que chez la femme, les hernies siègent de préférence à droite ; chez l'homme la hernie inguinale prédomine, chez la femme c'est la hernie crurale. Fréquence totale des hernies pour les deux sexes : 1 sur 20. Les plus fréquentes des *hernies abdominales* sont les hernies inguinales ; puis viennent les hernies crurales, ombilicales, de la ligne blanche, ventrales, lombaires, ischiatiques, périnéales, etc.

Hernies inguinales. — Les hernies inguinales sont ainsi appelées parce qu'elles se font par le canal inguinal ou par un des points voisins de son orifice externe. On décrit : 1° la hernie inguinale oblique externe : la hernie pénètre dans le canal inguinal par l'anneau interne, immédiatement en dehors de l'artère épigastrique, suit le canal en se plaçant au-dessus du cordon ou au milieu de ses éléments et sort par l'anneau inguinal externe pour descendre dans le scrotum chez l'homme ; chez la femme le ligament rond remplace le cordon, et la hernie arrive dans la grande lèvre ; ce trajet oblique devient à la longue presque direct par le rapprochement des anneaux. A cette variété se rattache la hernie congénitale ou vaginale, effectuée par le canal péritonéo-vaginal (le canal de Nuck chez la femme) non oblitéré ; 2° la hernie inguinale directe ou interne : elle se forme par refoulement de la fossette moyenne en dedans de l'artère épigastrique et la sortie directe par l'anneau externe de la hernie située en dedans du cordon qu'elle croise ; 3° la hernie inguinale oblique interne : celle-ci s'engage dans la fossette interne, entre l'artère ombilicale oblitérée et le bord externe du muscle droit. — La hernie inguinale s'appelle pointe de hernie quand elle s'engage dans l'anneau interne qu'elle dilate, interstitielle quand elle se développe dans le canal inguinal, bubonocèle après qu'elle a franchi l'anneau externe, oschéocèle si elle descend dans le scrotum. La distinction entre la hernie inguinale interne et la hernie inguinale externe est souvent impossible, par suite de la difficulté de reconnaître la direction de la hernie. Une variété récemment décrite, la hernie *inguino-prépéritonéale* caractérisée par l'existence, outre le sac scrotal, d'un second sac situé entre les muscles de l'abdomen et le péritoine pariétal, ne peut le plus souvent être diagnostiquée qu'au moment de l'opération.

Hernies crurales. — Dans les hernies crurales, les viscères sortent par le canal crural et viennent former tumeur à la partie supérieure de la cuisse ; la hernie s'engage dans la partie interne de l'anneau crural et passe au-dessous de l'arcade de Fallope, en dedans et en avant de la veine fémorale et en dehors du ligament de Gimbernat et du pubis. Après un trajet plus ou moins long dans le canal crural (hernie interstitielle), elle sort par une des ouvertures du *fascia cribriformis*, et c'est à ce niveau que se forme le véritable collet qui se rapproche et finit par presque se confondre avec l'anneau crural. — Le diagnostic différentiel entre les hernies crurales et inguinales ne présente aucune difficulté, du moment qu'on a bien déterminé la position du ligament de Poupart, entre l'épine iliaque antérieure et supérieure et le pubis ; le collet des hernies inguinales est toujours situé au-dessus de ce ligament, celui des hernies crurales au-dessous.

Hernies ombilicales. — Encore appelées *exomphales* ou *omphalocèles*, elles sont congénitales ou acquises. L'exomphale des nouveau-nés est le produit d'un arrêt de développement ; il renferme une grande partie des viscères abdominaux et tient à l'ombilic par un pédicule plus ou moins large ; quelquefois il y a une véritable éventration. Les éléments du cordon sont éparpillés à la surface de la masse herniée. Le pronostic, peu grave pour une petite omphalocèle, est généralement fatal dans les cas d'éventration ; la mort a lieu alors par péritonite. En général, on se borne à une compression douce ; la nature fait le reste. La hernie ombilicale des jeunes enfants se produit par les efforts qu'ils font en criant ; elle se guérit d'ordinaire facilement par une compression donnée. Enfin, la hernie ombilicale des adultes survient souvent à la suite de grossesse, d'ascite, etc., en un mot, de toutes les maladies qui entraînent une dilatation de l'anneau ombilical. Surtout fréquente chez la femme, elle a lieu en général par la partie supérieure de la cicatrice ombilicale ou par un point voisin de l'ombilic (hernies périombilicales ou susombilicales). Le sac péritonéal, très mince, renferme presque toujours de l'intestin et de l'épiploon et parfois un fragment du côlon transverse. De bonne heure des adhérences se forment entre les viscères et les parois du sac et par conséquent de la paroi abdominale ; aussi ces hernies sont-elles le plus souvent irréductibles. Du reste, il est très difficile de contenir les hernies ombilicales par les bandages, ceux-ci ne remplissant qu'imparfaitement leur but. — Nous ne décrirons pas les autres variétés de hernies, ci-dessus énumérées, d'autant plus qu'elles sont rares.

Symptômes. Le premier symptôme objectif des hernies est la formation d'une petite tumeur, facile à réduire avec le doigt au début, mais susceptible de se reproduire au moindre effort du malade ; si la contention n'est pas faite par un bon bandage, la tumeur peut acquérir un volume de plus en plus considérable. Dans un grand nombre de cas on peut reconnaître la nature du viscère hernié. L'entérocèle est souple et rénitente, sonore à la percussion ; les tentatives de réduction déterminent un gargouillement, parfois la réduction est brusque. L'épiplocèle est molle, pâteuse, à surface inégale ; elle se réduit lentement et sans bruit : L'entéro-épiplocèle présente les caractères réunis des deux précédentes. Ces symptômes objectifs s'accompagnent souvent de phénomènes généraux tels que troubles de la digestion, impuissance à faire des efforts, etc. — Le diagnostic n'est pas toujours facile, surtout quand la hernie est irréductible et que le sac ou l'épiploon se sont profondément modifiés.

Le *traitement* de la hernie réductible consiste à la maintenir au moyen d'un bandage approprié après en avoir opéré la réduction au moyen de manœuvres spéciales appelées *taxis*. Le taxis consiste à saisir de la main gauche le pédicule de la hernie et à l'effiler entre les doigts en même temps que la main droite appliquée sur le fond de la tumeur la refoule vers l'anneau. Après quoi on applique le *bandage* (V. ce mot). Ce n'est là qu'un traitement palliatif. La *cure radicale* a pour but de détruire le sac herniaire ou d'obturer l'orifice qui donne passage à la tumeur. La plupart des moyens proposés dans ce but sont dangereux ; nous ne signalerons que les plus importants : incision du sac, provoquer sa destruction par suppuration ; excision ou ligature du sac ; injection iodée dans le sac ;

scarification de l'orifice, ne fait que l'agrandir; invagination; procédés autoplastiques, etc.

COMPLICATIONS DES HERNIES. — Ce sont l'engouement, l'inflammation et l'étranglement :

1° *Engouement*. C'est l'obstruction de la portion d'intestin herniée par des matières solides (aliments, corps étrangers, matières fécales, etc.); cet accident s'observe surtout chez les personnes âgées portant des hernies anciennes, irréductibles ou mal contenues. La tumeur présente alors une consistance pâteuse ou dure; plus de selles, ballonnement du ventre, parfois vomissements stercoraux. Au bout de quelques jours se produisent des évacuations abondantes, soit spontanées, soit provoquées par des lavements et des purgatifs aidés de manœuvres de taxis. Cet état, s'il ne se termine pas par des évacuations, aboutit à l'étranglement.

2° *Inflammation*. L'inflammation du sac et de son contenu est assez fréquente; elle peut succéder à l'engouement, mais est due le plus souvent au frottement d'un mauvais bandage. Elle détermine la formation de fausses membranes et souvent l'irréductibilité des hernies. Très intense, elle est très douloureuse et s'accompagne de constipation; elle peut aussi entraîner une péritonite généralisée et la suppuration ou la gangrène des viscères herniés. Les moyens à employer dans l'inflammation consistent en saignées locales, en bains, etc.

3° *Etranglement*. Une hernie est dite étranglée quand la constriction que subissent les viscères herniés au niveau de l'orifice est telle qu'elle provoque des accidents graves. Cet accident est le plus fréquent dans les hernies crurales mal contenues. L'invasion des symptômes est plus ou moins brusque; c'est de la douleur avec irradiation, des coliques, du ballonnement du ventre, de la constipation, bientôt suivie de vomissements d'abord alimentaires et bilieux, puis fécaloïdes. En même temps, la respiration devient anxieuse, le pouls petit et faible, les extrémités froides, la face grippale. La mort est le terme ordinaire; elle est due soit à l'épuisement nerveux, soit à la péritonite. Dans quelques cas se forme un abcès stercoral qui fait irruption au dehors par un anus contre-nature; celui-ci peut persister. Le diagnostic de l'étranglement n'est pas toujours facile; aussi le traitement de début est-il toujours celui de l'engouement et de l'inflammation; on cherche à réveiller les contractions de l'intestin. Mais il ne faut pas trop tarder à recourir aux deux seuls moyens vraiment sérieux: le taxis et le débridement. — Le taxis se pratique de la manière indiquée plus haut, mais il faut préalablement anesthésier le sujet par le chloroforme jusqu'à résolution complète et le placer dans une position telle que les parois abdominales soient complètement relâchées; on s'attache tout d'abord à faire rentrer les parties les plus rapprochées de l'anneau, puis on varie les directions de la pression exercée. Il y a danger à faire un taxis trop énergique (*taxis forcé* ou *à plusieurs mains*) ou trop long. Enfin, il faut examiner avec soin l'état des anses intestinales avant de faire le taxis, pour éviter de faire la réduction en masse ou de réduire un intestin ulcéré, etc.

Quand le taxis a échoué, on pratique le débridement, c.-à-d. la *kélotomie*. Cette opération se compose de quatre temps: 1° incision couche par couche de la peau et des tissus sous-cutanés en augmentant toujours de précaution; 2° incision du sac, en évitant de blesser l'intestin; on reconnaît que le sac est ouvert par l'existence d'une cavité à surface interne séreuse; on recherche le siège de l'étranglement et on constate l'état des viscères herniés; 3° débridement: on introduit sur le doigt, au niveau de l'étranglement, un bistouri boutonné, on pratique une ou deux petites incisions sur l'anneau ou sur le collet, en évitant de blesser des vaisseaux; 4° réduction de l'intestin, s'il n'est pas trop altéré; si l'anse est ulcérée ou gangrenée, on la laisse au dehors; on l'incisera largement et au besoin on fera l'excision d'une partie d'intestin. — Quant à l'épiploon, on ne le réduit que si la hernie est récente et s'il n'est pas altéré. — La kélotomie est loin de réussir dans tous les cas; ses complications les plus redoutables sont l'hémorragie et la péritonite; d'autres fois, l'étranglement persiste par inertie intestinale. Dr L. HAHN.

HERNIOLE (Bot.) (V. HERNIAIRE).

HERNOUX (Charles), homme politique français, né à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) le 23 avr. 1749, mort à Dijon le 9 janv. 1806. Négociant, il fut élu, le 7 avr. 1789, député du tiers aux Etats généraux pour le bailliage de Dijon. Il rédigea un rapport remarqué sur la Compagnie des Indes et devint, le 24 germinal an VI, député de la Côte-d'Or au conseil des Anciens.

Son fils, *Etienne-Nicolas-Philibert*, né à Saint-Jean-de-Losne le 24 oct. 1777, mort à Paris le 17 févr. 1858, avocat au barreau de Dijon, fut élu député de la Côte-d'Or le 20 sept. 1817. Membre de l'opposition libérale, il prit une part active aux débats parlementaires, et réclama notamment la liberté de la presse et le rappel des bannis. Réélu en 1822, en 1829, en 1830, en 1831 et en 1834, il fit partie des 221 et signa le compte rendu de 1832. Il fut maire de Dijon.

Son frère, *Claude-Charles-Etienne*, né à Saint-Jean-de-Losne le 17 mars 1797, mort à Paris le 28 mai 1861, entré dans la marine en 1811, fut aide de camp du prince de Joinville auquel il avait servi de précepteur militaire. Député de Seine-et-Oise de 1834 à 1848. Entre temps, il avait été promu contre-amiral en 1844 et avait assisté aux combats de Tanger et de Mogador. Le 13 mai 1849, il fut élu représentant de Seine-et-Oise à l'Assemblée législative. Il se rallia à l'Empire et devint, en 1854, commandant de la station navale des Antilles.

HÉRO (Myth.) (V. LÉANDRE).

HÉROARD (Jean), anatomiste français, né à Montpellier, mort au siège de La Rochelle en 1627. Reçu docteur à Montpellier en 1575, il devint le médecin de Charles IX, prit part à l'autopsie de Henri III et fut le premier médecin de Louis XIII. On lui doit: *Hippostologie, c.-à-d. discours des os du cheval* (Paris, 1599, in-4). Dr L. HN.

HÉRODAS, poète grec (V. HÉRONDAS).

HÉRODE, dit *le Grand*, le nom le plus connu de l'histoire juive après ceux de David et de Salomon. Hérode était d'origine iduméenne ou édomite, mais juif de religion ainsi que ses compatriotes; son père Antipater, ministre du roi Hyrcan II, lui fraya les voies au trône de Judée en s'assurant, à lui et aux siens, la bienveillance des Romains. La dynastie asmonéenne s'éteignait, en effet, dans la médiocrité, et l'avenir, pour des ambitieux sans scrupule, était du côté de Rome. Chargé du gouvernement de la Galilée dès son jeune âge, Hérode y réprima une insurrection avec une dureté qui souleva de vives protestations. Petit-gendre de Hyrcan par son mariage avec Mariamne Machabée, il se fait nommer roi des Juifs, en l'an 40 av. J.-C., par Antoine, après une série d'intrigues et au travers de péripéties compliquées. Mais la chose se passait à Rome et il lui fallait conquérir son royaume les armes à la main sur Antigone, qui avait renversé Hyrcan; en l'an 37, il parvient à s'emparer de Jérusalem. Habile et sans scrupules, politique avisé en même temps que tyran perfide et sanguinaire, Hérode nous apparaît à distance comme une sorte de Louis XI, avec cette différence qu'il semble tout subordonner à sa propre satisfaction et à sa soif du pouvoir; d'autre part, il aime la dépense et se lance dans les plus gigantesques constructions. Après s'être débarrassé des membres survivants de la famille asmonéenne, y compris Hyrcan, dont il avait pris la place, et sa propre femme, Mariamne, Hérode continue de s'appuyer sur les Romains et s'attire l'animadversion du parti rigoriste juif; peut-être le peuple le jugeait-il plus favorablement. A Jérusalem, Hérode entreprend la reconstruction du Temple sur un plan magnifique, en même temps qu'il élève un théâtre; Samarie est rebâtie sous le nom de Sébaste en l'honneur d'Auguste; à Panéas, un temple en marbre blanc s'élève en l'honneur de l'empereur. Partout, à Césarée, à Jéricho, à Hérodion, se multiplient les

travaux de fortification et se dressent des palais. Hérode mourut à Jéricho, après trente-trois ans de règne, en l'an 4 av. J.-C. Il constitue une physionomie à la fois antipathique et attrayante; il est incontestable qu'il jeta de l'éclat sur le judaïsme, que les princes asmonéens n'avaient pas su élever au-dessus de la médiocrité. La légende qui le fait rechercher Jésus et mettre à mort les petits enfants de Bethléem est une nouvelle preuve du prestige que son nom exerçait encore sur l'imagination des premiers chrétiens. M. Vernes.

Bibl. : Aux indications bibliographiques contenues à l'art. Hérode Agrippa Ier, Il convient d'ajouter ici : F. de Saulcy, *Histoire d'Hérode, roi des Juifs* ; Paris, 1867; Renan, *Histoire du peuple d'Israël*; Paris, 1894. t. V.

HÉRODE (Philippe), l'un des fils d'Hérode le Grand. Il reçut en partage, à la mort de son père (4 av. J.-C.), la Batanée, la Gaulanitide, la Trachonitide et Panéas, qui s'appela désormais Césarée de Philippe. Il mourut à Bethsaïda-Julias, après trente-sept ans de règne, en l'an 34 de J.-C. ; il ne portait pas le titre de roi, mais celui de tétrarque. Les autres héritiers politiques d'Hérode étaient Archélaüs pour la Judée, l'Idumée et la Samarie, et Hérode Antipas pour la Pérée et la Galilée.

HÉRODE Agrippa Ier, roi de Judée. Fils d'Aristobule, petit-fils d'Hérode le Grand, Hérode Agrippa avait été élevé à Rome avec Caligula; lors de l'avènement de celui-ci, il fut nommé roi (37 ap. J.-C.). Son pouvoir, qui ne comprenait d'abord que la Gaulanitide et la Batanée, s'étendit bientôt à la Galilée et à la Pérée (39), au moment de la disgrâce d'Hérode Antipas, enfin à la Judée (41) de façon à reconstituer en quelque mesure l'indépendance du territoire d'Israël. Agrippa semble avoir été bien vu de la population juive, dont il favorisait les usages religieux. Le Talmud prétend qu'il s'acquittait lui-même avec un scrupule extrême des obligations du culte. Ami du faste et des dépenses, Agrippa agrandit Jérusalem au N. et entoura d'une muraille le quartier ainsi créé. Il mourut presque subitement en l'an 44. Le règne d'Agrippa Ier marque pour le judaïsme un temps de repos, d'autant plus que, à sa mort, la Judée redevint province romaine. M. Vernes.

Bibl. : En dehors de Josèphe, qui est la source principale, nous signalons Grætz, *Histoire des Juifs*, éd. franç. — Munk, *la Palestine*. — Stapfer, *la Palestine au temps de Jésus-Christ*. — Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 2e éd. — Salvador, *Histoire de la domination romaine en Judée*.

HÉRODE Agrippa II, fils du précédent. Il reçut en 48, de l'empereur Claude, la principauté de Chalcis et le titre, surtout honorifique, de « roi du Temple » de Jérusalem. En 52, il devint roi de l'ancienne tétrarchie de Philippe, puis il obtint une partie de la Galilée. Mal vu des Juifs, qui lui reprochaient ses choix pour la souveraine prêtrise, il se déclara pour les Romains lors de l'insurrection et se retira à Rome, où il mourut à l'âge de soixante-dix ans, en l'an 100 ap. J.-C. Son rôle et sa personne sont effacés.

HÉRODE Antipas ou Antipater (V. Antipas).

HÉRODE Atticus (V. Atticus [Hérode]).

HÉRODIADE ou **HÉRODIAS**, petite-fille d'Hérode le Grand, épousa successivement ses deux oncles, Philippe Boëtus et Hérode Antipas. L'Evangile rapporte que Hérodiade aurait obtenu, par l'intermédiaire de sa fille Salomé, la mort de Jean-Baptiste, qui avait blâmé l'irrégularité de son second mariage.

HERODIAS (Ornith.). Nom générique des Hérons, vulgairement appelés *Aigrettes* (V. ce mot).

HÉRODIEN (Aelios), surnommé *le Technique*, grammairien grec, né à Alexandrie, vivait sous Marc-Aurèle. Fils et élève du fameux Apollonios Dyscole, il se rendit de bonne heure à Rome, où il jouit de la faveur de Marc-Aurèle. C'est sur l'invitation de l'empereur qu'il composa son principal ouvrage sur la prosodie, Καθολικὴ προσῳδία, en 21 livres, complété par des traités particuliers sur la prosodie homérique et la prosodie attique: il est ainsi le créateur de la prosodie grecque, mais n'a d'autre mérite que d'avoir coordonné les recherches des grands savants d'Alexandrie, Aristarque et Tryphon. Nous n'avons que des extraits de son ouvrage, entre autres celui de *Theodosios* d'Alexandrie (V. ce nom). Herodien écrivit une foule d'autres traités sur différentes questions de grammaire. Nous possédons en entier un écrit sur certaines particularités du langage, περὶ μονήρους λέξεως; pour les autres, nous avons des fragments et des citations, tirés surtout d'Etienne de Byzance et des scoliastes d'Homère.

Bibl. : A. Lentz, *Herodiani technici reliquæ* ; Leipzig, 1867, 3 vol. — Lehrs, *Herodiani Scripta tria* ; Kœnigsberg, 1848. — Hilgard, *Excerpta ex libris Heriodiani technici*; Heidelberg, 1887. — W. Christ, *Griechische Litteratur*, p. 364.

HÉRODIEN, historien grec, né à Alexandrie, né vers 170 ap. J.-C., mort vers 240. Il vécut longtemps à Rome où il occupa des fonctions publiques et écrivit en grec une histoire des empereurs romains de son époque, en huit livres, qui s'étend depuis la mort de Marc-Aurèle (an 180) jusqu'à Gordien III (an 238). Cette histoire comprend donc les règnes de Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla, Macrin, Elagabale, Alexandre Sévère, Maximin, les deux Gordien, Balbin et Maxime. Son style est excellent, mais l'ouvrage pêche par les défauts des rhéteurs grecs : la tendance à développer des idées générales, le manque de précision chronologique et géographique. Cependant l'ouvrage de Hérodien est très important à cause de la rareté des documents suivis que nous avons sur cette époque. Il a paru différentes éditions modernes de cette histoire. Citons celle d'Irmisch à Leipzig (1789-1805) ; de Wolf à Halle en 1792, de Dekker à Berlin en 1826, enfin de Mendelssohn à Leipzig en 1883. Ph. B.

HERODOTE, historien grec, né à Halicarnasse vers 480 av. J.-C., mort à Thuries vers 425. Il appartenait à une famille illustre et avait pour oncle le poète épique Panyasis, à l'influence duquel il dut, sans doute, son goût pour la lecture des poèmes, sa curiosité des antiques histoires et son amour des voyages. Il fut mêlé aux luttes politiques, car il était, avec Panyasis, du parti national, qui, après la mort d'Artémise, se souleva contre le tyran Lygdamis. Panyasis fut tué ; Hérodote, forcé de se réfugier à Samos, ne put rentrer dans sa patrie qu'après la bataille de l'Eurymédon. Obligé de s'exiler de nouveau, on ne sait à la suite de quels événements, il devint, vers 444, citoyen de Thuries, fondée par les Athéniens, dans la Grande-Grèce, sur l'emplacement de Sybaris. Il fit, aux diverses époques de sa vie, de nombreux voyages, en Médie, en Perse, en Assyrie, en Egypte, où il remonta le Nil jusqu'à Eléphantine, à Cyrène, dans le Pont-Euxin, dans la Grande-Grèce, dans la Grèce, et en particulier à Athènes, où il fut lié avec Périclès et Sophocle, et où la tradition le représente lisant publiquement des fragments de son ouvrage et recevant une récompense de dix talents.

L'histoire d'Hérodote forme 9 livres dont chacun porte le nom d'une Muse ; mais cette division, d'ailleurs tout artificielle, est certainement postérieure. Il est probable que l'œuvre est restée inachevée, car les guerres médiques n'ont pas été terminées par la prise de Sestos, à laquelle s'arrête le récit. Le livre n'en a pas moins une incontestable unité, car tout y gravite autour de la lutte entre les Grecs et les Perses, qui en est le véritable sujet. Crésus étant le premier prince d'Asie qui ait attaqué les Grecs, Hérodote établit sa généalogie, raconte sa grandeur et sa décadence ; puis, comme les Lydiens ont été asservis par Cyrus, roi des Perses, qui s'étaient élevés en enlevant l'empire aux Mèdes, il narre l'histoire de ces derniers. Après la mort de Cyrus dans l'expédition contre les Massagètes, le royaume passe à Cambyse, qui fait la conquête de l'Egypte : l'historien est ainsi amené à décrire ce pays. La tentative du faux Smerdis échoue ; Darius, le royaume divisé en satrapies et le pouvoir organisé, s'efforce vainement de soumettre la Scythie ; il se tourne alors vers la Thrace, où il pénètre, va réduire la Lybie, puis reprend la lutte contre les Grecs, qui sont vainqueurs de Datis et d'Artapherne à Marathon. Pour les venger, Xerxès prépare une nouvelle

expédition qui aboutit au double désastre de Salamine et de Platées. La Grèce est sauvée, l'indépendance des Grecs d'Asie reconnue, la trahison des Hellènes, alliés des Barbares, châtiée. Notons qu'Hérodote a été fort bref sur l'Assyrie et a renvoyé à des récits assyriens que nous ne possédons pas.

L'unité de son livre distingue déjà Hérodote des logographes, comme Cadmus de Milet et Charon de Lampsaque, ou des nomenclateurs comme Hécatée. De plus, il a l'esprit critique : son ouvrage est l'exposé de ses recherches (ἱστορίης ἀπόδεξις) ; il est vraiment historien, quelles que puissent être sa crédulité et son ignorance des langues, des inscriptions, des méthodes scientifiques. Sa curiosité, sa sincérité, sa prudence et sa raison donnent presque toujours une grande autorité à ses jugements. Il est moraliste, car il veut sauver de l'oubli les belles actions des hommes et les proposer en exemple à la postérité ; il est philosophe, car il croit que les événements du monde sont dirigés par la divinité qui frappe tous ceux qui prétendent s'élever au-dessus de la condition humaine.

Hérodote est le plus intéressant des conteurs. Il est encore voisin des poètes épiques dont il a la simplicité, le naturel et même la lenteur. Il sait mettre en scène et peindre au vif ses personnages, donner à leurs discours et à leurs entretiens l'accent de la vérité. C'est là que son invention a la plus large part ; il est poète autant qu'historien ; il donne à l'histoire le caractère oratoire, dramatique et idéal qu'elle gardera dans l'antiquité, chez Thucydide et Polybe, Tite Live et Tacite.

Il écrit dans le dialecte ionien, naturellement doux et gracieux. Son vocabulaire, emprunté à la langue courante, est simple et clair, souvent relevé par des expressions religieuses et poétiques. Sa phrase n'est encore ni nouée, ni ponctuée ; la période n'y apparaît pas, même dans les discours. Le style ne se présente point comme un organisme logique ; il est flottant, facile et familier, capable d'ailleurs d'élévation et de grandeur. La vraie prose est désormais créée ; car, si elle doit montrer, après Hérodote, plus de mouvement, de force et de grandeur, elle n'aura jamais plus d'agrément ni de charme. Médéric DUFOUR.

BIBL. : A. et M. CROISET, *Hist. de la litt. gr.*; Paris, 1890, t. III. — STEIN, *Edit. critique*; Berlin, 1869 et 1884. — TALBOT, *Traduction française* d'après *Pierre Saliat* (1575); Paris, 1864.

HÉRODOTE, philosophe grec, disciple d'Epicure. Tout ce que nous savons de ce philosophe, c'est qu'il avait composé un livre sur *la Jeunesse d'Epicure* (Diogène Laërce, X, 34). C'est à lui qu'est adressée la longue lettre d'Epicure (Diog., X, 34), où le maître expose sa théorie de la connaissance. V. BR.

HÉRODOTE, philosophe grec, de l'école sceptique. Tout ce que nous savons de ce philosophe, c'est qu'il était né à Tarse, qu'il fut disciple de Ménodote de Nicomédie, qu'il lui succéda dans la direction de l'école sceptique et qu'il fut le maître de Sextus Empiricus. C'est une question de savoir si cet Hérodote est le même qu'un médecin cité par Galien et qui vécut à Rome : ce médecin appartenait à l'école pneumatique et non à l'école empirique, avec laquelle le scepticisme avait plus d'affinités. Toutefois, ce n'est pas une raison décisive pour affirmer qu'Hérodote le sceptique et Hérodote le médecin n'étaient pas un seul et même personnage. Hérodote le sceptique vécut vers 150-180 après J.-C. Galien nous apprend que, selon le procédé familier aux sceptiques, il aimait à montrer les contradictions des sens : ainsi les substances les plus douces, comme les plus amères, ont le même pouvoir astringent. V. BR.

HÉROET ou **HÉROUET** (Antoine), poète français du XVIe siècle. Il fut évêque de Digne (1551-68). On cite de lui : *la Parfaite Amie* (Lyon, 1542, pet. in-8) ; *Opuscules d'amour, par Heroet, La Borderie, et autres divins poètes* (Lyon, 1547, in-8) ; une traduction en vers de l'*Androgyne* de Platon (1559, in-4), dédiée à François Ier. Ces volumes sont fort rares.

HÉROÏDE. L'héroïde est une épître en vers, composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux. Le poète latin Ovide se réclame, dans l'*Art d'aimer*, d'avoir inventé ce genre de composition. Dans ses œuvres, éditées par Boisgelin en 1486, on trouve des héroïdes fort remarquables et comparables aux plus belles élégies amoureuses de Properce et de Tibulle. On ne saurait employer plus d'art à varier un genre plus uniforme, plus factice, car les sujets se ressemblent tous : ce sont, la plupart du temps, des femmes ou des amantes délaissées qui gémissent sur l'infidélité des héros par lesquels elles se sont laissé séduire. Les héroïdes d'Ovide, fort touchantes et d'un intérêt véritable, sont consacrées à peindre la douleur de Léandre, de Pénélope, de Phèdre, de Briséis, etc. Chez les modernes, nous citerons la *Lettre d'Héloïse à Abailard*, de Pope, élégamment traduite par le poète français Colardeau, et l'héroïde de *Didon à Enée*, par Gilbert. Au siècle dernier, où le sentimentalisme fut longtemps à la mode, l'héroïde était un genre très répandu à la cour et parmi la noblesse. Les qualités requises sont le naturel, la variété des mouvements, le pathétique et le charme des nuances. L'auteur doit s'effacer entièrement pour ne laisser voir que son personnage, et s'identifier entièrement avec sa nature ; c'est le moyen d'éviter une invraisemblance choquante qui détruirait l'illusion que nous procure la fiction poétique. Arthur BERNÈDE.

HEROLD (Jean-Basile), dit *Acropolitanus*, *Basilius*, *Joanes*, *Hochstattensis*, écrivain allemand, né à Hochstedt (Souabe) en 1511, mort à Bâle vers 1580. Affilié tout jeune à la Réforme, il s'établit à Bâle vers 1546 après avoir pratiqué quelques années le pastorat. Dès lors, il s'occupa uniquement de littérature. Ses ouvrages fort nombreux (V. *Bibliotheca* de Gessner) traitent de sujets fort divers : théologie, histoire, poésie, traductions du grec et du latin. Ils ont presque tous paru à Bâle.

HÉROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), célèbre compositeur français, né à Paris le 28 janv. 1791, mort à Paris le 18 janv. 1833. Son père, un excellent pianiste d'origine alsacienne, lui enseigna de bonne heure les éléments de la musique. Après sa mort, en 1802, Hérold entra au Conservatoire et devint l'élève de Louis Adam pour le piano ; en 1810, il reçut le premier prix de piano et entra dans la classe d'harmonie de Catal ; en 1811, il commença ses études de composition avec Méhul, et, dès 1812, il eut le prix de Rome avec la cantate *la Duchesse de La Vallière*. Pendant son séjour en Italie, il fit jouer son premier opéra, *La Giuventù di Enrico V*, au théâtre del Fondo à Naples. Il fit ensuite un court séjour à Vienne, où il se lia surtout avec Salieri, et rentra à Paris. Là, il collabora avec Boieldieu à un opéra, *Charles de France*, et composa ensuite pour l'Opéra-Comique *les Rosières* (1816) et *la Clochette* (1817). Ces deux ouvrages sont écrits dans le style de Méhul. Un nouvel opéra en trois actes, *le Premier Venu* (1818), et *les Troqueurs* (1819) furent accueillis froidement. Pourtant le dernier fut traduit en allemand et représenté à Vienne sous le titre : *Der Tausch* (1820), et à Berlin (1825). Un opéra en un acte, *l'Auteur mort et vivant*, n'eut pas non plus grand succès, à cause de la faiblesse du livret.

A cette époque, Hérold, découragé, accepta une place d'accompagnateur à l'Opéra-Italien. Ce n'est qu'en 1823 qu'il fit représenter un nouvel ouvrage, *le Muletier* ; la critique se montra cette fois plus bienveillante, du moins à l'égard de la musique. *Lasthénie*, *Vendôme en Espagne* (en collaboration avec Auber), *le Roi René*, *le Lapin blanc*, écrits sous l'influence artistique de Rossini, n'eurent pas de succès. Enfin, il commençait déjà à désespérer, lorsque la célébrité lui vint avec *Marie*, représentée à l'Opéra-Comique le 12 août 1826. Cette partition, une de ses meilleures, eut un grand retentissement, même en Allemagne. Très occupé par sa fonction de chef des chœurs au Théâtre-Italien (depuis 1824) et ensuite de chef de chant au Grand-Opéra (depuis 1827), dans les années qui suivirent son premier grand succès, il ne composa que

quelques ballets qu'on lui avait commandés (*Astolphe et Joconde*, *la Somnambule*, *Lydie*, *la Fille mal gardée*, *la Belle au Bois dormant*), et la musique pour un drame d'occasion, *le Dernier Jour de Missolonghi*.

En 1829, il donna *l'Illusion* et *Emmeline*, mais ces ouvrages furent loin de soulever le même enthousiasme que *Marie;* on loua les détails, mais on se montra très froid pour l'ensemble. Il écrivit ensuite pour l'Opéra-Comique, en collaboration avec Carafa, le petit opéra *l'Auberge d'Auray*. Mais ce n'est qu'en 1831 que le succès lui vint de nouveau avec *Zampa*, opéra qui contient les pages les plus dramatiques de son œuvre, et qui porta le nom de son auteur à travers toute l'Europe. Peu de temps après, Hérold prit part, avec plusieurs autres compositeurs, à la composition d'un opéra en trois actes, *la Marquise de Brinvilliers*. Mais sa santé était fort compromise ; une maladie de poitrine le minait. Il ne voulut cependant pas entendre parler de repos, et, comme s'il avait deviné que le temps pressait, il se remit de nouveau au travail pour produire *la Médecine sans médecin* et son chef-d'œuvre, *le Pré aux Clercs*. Il ne put jouir du grand succès de ce dernier ouvrage, représenté le 15 déc. 1832. Son opéra inachevé, *Ludovic*, fut terminé par Halévy. La mort d'Hérold fut regrettée unanimement, car en lui ne disparut pas seulement un véritable artiste, mais aussi un homme de noble caractère, plein de bienveillance et de dignité. En dehors de ses opéras, Hérold a laissé 2 symphonies, 3 quatuors pour instruments à cordes, 57 compositions pour piano, 3 concertos, 6 sonates, des rondos, 12 fantaisies, etc. La musique d'Hérold est aimable et gracieuse, pleine de verve, d'un coloris brillant. Les motifs sont agréables, quoique pas toujours choisis avec soin, les harmonies jolies et l'orchestration habile. Si Hérold a su trouver quelquefois de vrais accents dramatiques, comme dans le finale du deuxième acte de *Zampa*, on peut pourtant affirmer que la vraie puissance lui manqua, et que la vie de ses personnages est un peu à fleur de peau. Mais il eut le sens de ne traiter, en ses meilleures œuvres, que des sujets en quelque sorte semi-dramatiques, où l'emotion ne va point jusqu'à la terreur tragique, et toujours paraît tempérée par une contre-partie gaie, spirituelle, ou tout au moins agréablement romanesque. Pourtant sa musique est vivante, d'inspiration bien française, lorsque Hérold ne subit pas l'influence de Rossini, sensible encore dans certaines pages du *Pré aux Clercs*, par exemple l'air du soprano au deuxième acte. Mais Hérold, par ses qualités d'esprit, de mesure, et même ces accents de sobre vigueur qui font oublier souvent le côté conventionnel de ses livrets, demeure l'une des meilleures gloires de l'opéra-comique français. S. L.

HÉROLD (Ferdinand), jurisconsulte et homme politique français, fils du précédent, né à Paris le 16 oct. 1828, mort à Paris le 1er janv. 1882. Avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation (1854), il plaida des causes politiques, prit une part très active aux luttes du parti républicain contre l'Empire, publia, en collaboration avec MM. Clamageran, Dréo, Durier, Ferry et Floquet, un *Manuel électoral* qui eut un très grand succès (1861, in-18), fut impliqué en 1864 dans le procès des *Treize* et contribua pour une bonne part aux succès de l'opposition lors des élections de 1869. Secrétaire général au ministère de la justice sous le gouvernement de la Défense nationale (1870-71), membre du Conseil municipal de Paris de 1872 à 1876, il lutta énergiquement sous l'*ordre moral* pour le triomphe de la cause républicaine, entra le 30 janv. 1876, comme représentant de la Seine, au Sénat, combattit la politique du 16 mai, fut appelé le 25 janv. 1879 à la préfecture de la Seine et occupa jusqu'à sa mort ce poste difficile, où il se signala par des innovations utiles et prit une grande part à la laïcisation des écoles de Paris. On a de lui : *De la Preuve de la filiation* (1851) ; *Sur la Perpétuité de la propriété littéraire* (1862) ; *le Vote des villes* (1864) ; *Manuel de la liberté individuelle* (1868) ; *le Droit électoral devant la cour de cassation* (1869) ; *Un Projet de la loi électorale* (1869), etc. A. Debidour.

HÉRON (Fontaine de) (V. Air, t. I, p. 1036).

HÉRON. I. Ornithologie. — Les Hérons, après avoir formé un simple genre, le genre *Ardea*, dans la classification de Linné, constituent maintenant, sous le nom d'Ardéidés, une famille très nombreuse de l'ordre des Échassiers, famille dont nous indiquons ailleurs les caractères distinctifs et qui comprend, outre les Hérons proprement dits, les Aigrettes, les Butors, les Bihoreaux, etc. (V. Ardéidés). En France, on rencontre plusieurs espèces de Hérons, savoir le Héron cendré (*Ardea cinerea* L.), le Héron pourpré (*A. purpurea* L.), l'Aigrette blanche (*Ardea* ou *Herodias alba* L.), l'Aigrette garzette (*Ardea* ou *Herodias garzetta* L.), le Héron Garde-bœuf (*Ardea* ou *Bubuleus ibis* Hasselq.), le Héron crabier (*Ardea* ou *Ardeola ralloides* Scop.), le Héron blongios (*Ardea* ou *Ardetta minuta* L.), le Butor étoilé (*Botaurus stellaris* L.) et le Bihoreau d'Europe (*Nycticorax europœus* Steph.).


Héron cendré.

Le Héron cendré, à l'âge adulte, mesure plus de 1 m. de long sur 2 m. d'envergure et porte une livrée variée de gris, de blanc et de noir, le gris s'étendant sur le manteau, le blanc dominant sur le sommet de la tête et les parties inférieures du corps, le noir dessinant des taches longitudinales sur le devant du cou, teignant de longues plumes implantées sur l'occiput et couvrant une partie des ailes et les flancs. Cette belle espèce, qui se retrouve aussi en Afrique et en Asie, séjourne pendant toute l'année dans nos départements méridionaux, mais ne reste que de mars à septembre dans le N. de la France. Jadis elle formait dans notre pays de nombreuses colonies qu'une chasse trop active et les progrès de la culture ont fait successivement disparaître, à l'exception de deux ou trois. Parmi les héronnières qui subsistent encore, la plus importante est celle du parc d'Écury (Marne) appartenant au comte de Sainte-Suzanne. Elle se compose de 130 à 200 nids qui sont occupés pour la plupart chaque printemps et qui sont placés sur des arbres à la façon des aires de Buses ou d'Autours. Ces nids, faits de brindilles de bois artistement disposés, diffèrent beaucoup de ceux que les Hérons font isolément sur divers points de notre territoire, au milieu des roseaux ou sur un buisson de saule, à moins de 1 m. au-dessus de l'eau d'un marais. Les œufs, au nombre de cinq ou six, sont à coquille épaisse et d'un brun verdâtre. Les petits, au moment de leur naissance, sont fort laids et presque nus. Ils restent dans le nid pendant un mois environ et, durant cette période, font une énorme consommation d'insectes que leurs parents ne cessent de leur apporter. Plus tard, les Hérons se nourrissent de rongeurs, de reptiles, de batraciens et de poissons qu'ils pêchent avec beaucoup d'adresse.

Jadis le vol du Héron à l'aide de Faucons était l'un des divertissements favoris des princes et des grands seigneurs qui, pour avoir toujours les sujets nécessaires à leur chasse, entouraient les héronnières d'une protection particulière.

Le Héron pourpré diffère nettement du Héron cendré par son costume dont le rouge foncé et le roux sont les teintes dominantes ; c'est aussi une espèce plus frileuse, qui ne remonte pas aussi loin vers le N. et qui préfère les contrées méridionales ; mais, au point de vue des mœurs et du mode de nidification, ce Héron ressemble beaucoup au Héron cendré. J'en dirai autant du Héron à tête noire (*Ardea melanocephala* Vig. et Childr.), du Héron bullaragang (*A. pacifica* Lath.), du Héron cocoi (*A. cocoi* L.), du

Héron d'Amérique (*A. occidentalis* Aud.), qui représentent notre Héron cendré dans l'Afrique tropicale, en Australie, au Brésil ou aux Etats-Unis. Les Hérons géants de la Malaisie et du N. de l'Australie, de l'Inde et de l'Afrique (*Ardea sumatrana* Raffl. et *A. goliath* Tem.) dont le plumage roux et pourpré offre quelque analogie avec celui du Héron pourpré, mais qui atteignent une taille beaucoup plus forte, ont également le même régime que nos Hérons, mais paraissent avoir un caractère plus farouche et vivent solitaires ou par couples dans le voisinage des grands cours d'eau. E. OUSTALET.

II. CHASSE (V. CHASSE).

BIBL. : A. REICHENOW, *Syst. Uebers. der Schreitvogel*, dans *Journ. f. Ornith.*, 1877, p. 232. — BREHM, *Vie des animaux*, éd. franç., *Oiseaux*, par Z. GERBE, t. II, p. 632. — H.-E. DRESSER, *A History of the Birds of Europe*, 1871-1881, t. VI, p. 205 et pl. 395 et 396.

HÉRON. Com. du dép. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Darnetal ; 308 hab.

HÉRON D'ALEXANDRIE, mathématicien grec dont l'époque est inconnue. Dans ses savantes *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie* (*Mém. Ac. des inscr.*, 1854), Th. Martin a admis les environs de l'an 100 av. J.-C.; mais Diels a fait remarquer tout récemment que cette hypothèse est incompatible avec les mots latins que renferment les écrits les plus authentiques de Héron; que le fait que son nom est accolé à celui de Ctésibius dans le titre des *Belopoica* ne suffit nullement pour le rattacher immédiatement à ce maître. Héron aurait donc vécu sous l'empire romain, certainement avant Pappus qui le cite et après Vitruve qui l'ignore, probablement après Pline, d'après une indication que l'on peut tirer de la version arabe inédite du *Barulcus*. On peut donc le placer approximativement au siècle des Antonins ; on ne connaît d'ailleurs rien de sa vie. Héron a été un auteur passablement fécond, dont une partie des écrits, servant à l'enseignement technique élémentaire, a subi de profondes altérations, ce qui soulève de difficiles questions d'authenticité. Le recueil des *Mathematici veteres* de Thévenot (Paris, 1693) contient quatre traités de mécanique de Héron: la *Chirobaliste*, rééditée par Victor Prou, dans les *Notices et extraits* (1877, XXVI) ; les *Machines de jet* (*Belopoica*); les *Pneumatiques* et les *Automates*. Vincent a publié le traité sur la *Dioptre* (*Not. et extr.*, 1852, XIX). Un ouvrage, *De Speculis*, nous est peut-être parvenu dans une version latine faite sur l'arabe et sous le nom de Ptolémée. Enfin M. Carra de Vaux prépare actuellement une édition avec traduction française du *Barulcus* (l'élévateur), ouvrage en trois livres cité par Pappus sous ce nom et sous celui de *Mécaniques*, et qui présente la plus grande importance pour l'histoire de la science. Héron avait en outre composé divers ouvrages spéciaux qui sont perdus (sur les horloges à eau, sur l'équilibre). Il paraît avoir en général refait et mis au point les ouvrages de Ctésibius et de Philon, et il est difficile d'apprécier son degré d'originalité. Dans le traité de la *Dioptre* se trouve la démonstration de la formule qui donne l'aire d'un triangle dont on connaît les trois côtés. Mais si cette formule est sans doute postérieure à Euclide, elle peut être en revanche bien antérieure à Héron, et il en est de même de la plupart des inventions qu'on lui attribue, comme la *fontaine* qui porte son nom (V. AIR, t. I, p. 1036). — Il avait composé sur les *Eléments* d'Euclide un commentaire dont des fragments nous ont été conservés par Proclus, ainsi que dans le manuscrit arabe 399,1, de Leyde. Enfin Hultsch a publié (Berlin, 1874) sous le titre : *Heronis Alexandrini geometricorum et stereometricorum reliquiæ*, les débris qui nous restent d'un recueil méthodique de problèmes numériques sur le calcul des surfaces et des volumes ; ce recueil, mentionné par Eutocius sous le nom de *Métriques*, a été l'origine de compilations successives, mises sous le nom de Héron, et où des éléments étrangers se sont infiltrés. La publication de Hultsch contient sept de ces compilations, qui étaient autrefois attribuées à *Héron le Jeune* (V. ci-après) : 1° *Définitions des termes de géométrie*, opuscule qui, dans les manuscrits, précède une compilation postérieure à Proclus et semble être au plus tôt de la fin du IIIe siècle ; 2° une *Géométrie*, qui représente l'ouvrage primitif sous sa forme la plus authentique ; 3° une *Géodésie*, copiée sur le précédent ; 4° et 5°, deux recueils de problèmes de *Stéréométrie*, le premier assez méthodique, le second informe ; 6° les *Mesures* et 7° le *Livre Géépo-nique*, qui sont des rédactions byzantines. Ces divers ouvrages sont d'une importance capitale pour l'histoire du calcul et pour la métrologie ancienne. PAUL TANNERY.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie, baron), minéralogiste et ingénieur français, né à Paris le 20 juin 1774, mort à Caen le 6 juin 1852. D'une très ancienne famille de la bourgeoisie parisienne, il se battit contre les Vendéens, entra en janv. 1794 à l'Ecole des ponts et chaussées, en déc. 1794 à l'Ecole polytechnique, en 1799 à l'Ecole des mines, fut nommé ingénieur ordinaire en 1802, eut de 1803 à 1805 la surveillance des mines du Harz, reçut en 1807 l'inspection générale des mines et usines de tout le pays compris entre la Vistule et le Rhin. Louis XVIII le choisit, en 1820, comme secrétaire de son cabinet. Charles X, à son avènement (1824), le créa baron et lui conféra la charge de conseiller d'Etat, qu'il dut quitter après la révolution de 1830. Il prit sa retraite en 1834. Il était membre libre de l'Académie des sciences de Paris depuis 1816. Il a écrit un important traité : *De la Richesse minérale* (Paris, 1810-19, 3 vol. in-4 et atlas in-fol. ; trad. all., Weimar, 1822-40). Il est en outre l'auteur d'une vingtaine de mémoires insérés dans le *Journal des mines* (1801-12) et dans les *Annales des mines* (1820-28). L. S.

BIBL. : L. VALTER, *Notice biogr. sur Héron de Villefosse* ; Paris, 1844, in-8. — Anonyme, *id.* ; Paris, 1847, in-8.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie-Albert), archéologue français, né à Paris le 8 déc. 1845. Il passa par l'École des chartes, remplit diverses missions épigraphiques en Algérie et Tunisie, Italie et Allemagne. Entré au musée du Louvre, il a été en janv. 1886 nommé conservateur du département de la sculpture grecque et romaine. Le 5 mars 1886, il était nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement d'Egger. M. Héron de Villefosse a publié un grand nombre de travaux archéologiques estimés ayant surtout pour objet les antiquités de la Gaule, de l'Algérie et de la Tunisie. Nous citerons entre autres : *Rapport sur une mission archéologique en Algérie* (1875) ; *les Antiquités d'Entrain* (1881) ; *Histoire de l'abbaye d'Orbais* (1890), etc.

HÉRON LE JEUNE. On connaît sous ce nom ou sous celui de Héron de Byzance l'auteur de deux petits traités grecs, l'un *De Machinis bellicis*, l'autre de *Geodæsia*, dont Barocci a publié la traduction latine en 1572, ainsi que de deux fragments sur l'art militaire, insérés dans les *Mathematici veteres* de Thévenot, et qui sont également des compilations d'ouvrages antérieurs. Les textes grecs ont été réunis par Wescher dans sa *Poliorcétique* (Paris, 1867). Certains passages de la *Geodæsia* ont permis d'en fixer la rédaction au Xe siècle. Ces divers écrits, comme probablement aussi les recueils byzantins de problèmes métriques mis sous le nom de Héron d'Alexandrie, peuvent être rattachés au temps de Constantin Porphyrogénète, qui favorisa singulièrement les travaux de ce genre ; mais rien ne prouve suffisamment qu'ils soient du même auteur, ni même qu'il y ait eu un *Héron* vivant à cette époque. La célébrité de l'ancien faisait maintenir son nom sur les ouvrages techniques empruntés aux siens, sans qu'il y eût là, en réalité, ni falsification, ni plagiat. T.

FIN DU TOME DIX-NEUVIÈME

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET Cie.

